Digitized by Google

BIBLIOTHECA S. J.
Maison Saint-Augustin
ENGHIEN
O 13/6

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GRAND

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DU MORÉRI.

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION.

TOME SIXIÉME.

HI-L.

Digitized by Google

Chez
LE MERCIER, rue S. Jacques, au Livre d'or.
DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais.
JEAN-THOMAS HERISSANT, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.
BOUDET, rue S. Jacques, à la Bible d'or.
VINCENT, rue S. Severin.
LE PRIEUR, rue S. Jacques, à la Croix d'or.

Digitized by Google

013

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE,

OU

LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE,

QUI CONTIENT EN ABRÉGÉ

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux & des Héros de l'Antiquité Païenne:

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches; des Empereurs; des Rois; des Princes illustres; des Grands Capitaines; des Papes; des saints Martyrs & Confesseurs; des Peres de l'Eglise; des Evêques; des Cardinaux & autres Prélats célébres; des Hérésiarques & des Schismatiques:

L'Histoire des Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Païens:

Des Conciles généraux & particuliers:

Des Auteurs anciens & modernes; des Philosophes; des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toute sorte de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, & par quelque action éclatante:

L'ÉTABLISSEMENT ET LE PROGRÈS

Des Ordres Religieux & Militaires; & LA VIE de leurs Fondateurs:

LES GÉNÉALOGIES

Des Familles illustres de France, & des autres Pays de l'Europe:

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves & autres lieux considérables de l'ancienne & de la nouvelle Géographie, où l'on remarque la situation, l'étendue & la qualité du Pays; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples:

Par Mre LOUIS MORÉRI, Prêtre, Docteur en Théologie.

NOUVELLE ÉDITION, dans laquelle on a refondu les Supplémens de M. l'Abbé GOUJET.

Le tout revu, corrigé & augmenté par M. DROUET.

TOME SIXIÉME.

A PARIS,

CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. D. CC. LIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU *LE MÉLANGE CURIEUX* DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE.

HIA — HIC

HIAMUEN, fort de la province de Fokien dans la Chine, ſitué dans une iſle qui eſt proche de la Terre-ferme, au midi de Ganhai. C'eſt de-là qu'on envoie les marchandiſes de la Chine dans les Indes, & aux iſles de Luçon. Iquon, fameux pirate, a été autrefois maître de ce pays, où il a ſouvent eu une armée de trois mille vaiſſeaux chinois. Quoique cette ville ſoit conſidérable par la magnificence de ſes édifices, & par le commerce qui s'y fait, les Chinois néanmoins ne lui donnent que le nom de Fort, parcequ'il y a une garniſon. * Martin Martini, *deſcription de la Chine, dans le recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

HIARBAS, roi de Gétulie, irrité du refus que Didon faiſoit de l'épouſer, déclara la guerre aux Carthaginois, qui pour avoir la paix, obligerent leur reine à conſentir à ce mariage. Cette princeſſe voyant qu'elle ne pouvoit ſe diſpenſer de ſatisfaire à ſes ſujets, feignit de vouloir appaiſer par un ſacrifice, les manes de Sichée ſon premier mari; & après s'être enfoncé un poignard dans le ſein, elle ſe jetta dans un bucher qu'elle avoit allumé. Virgile, pour égayer l'action de ſon poëme, feint que ce fut Énée qui cauſa ce déſeſpoir par ſa fuite. *Voyez* ce qui a été dit ſur ce ſujet au mot DIDON.

HIARNUS, roi de Danemarck, vers le temps de la naiſſance de Jeſus-Chriſt, s'éleva ſur le trône par ſa ſcience. Après la mort de Frothon III, les ſeigneurs du royaume, qui ne vouloient rien épargner pour honorer la mémoire d'un ſi grand roi, promirent la couronne à celui qui feroit le mieux ſon éloge. Hiarnus qui étoit d'une naiſſance médiocre, mais qui avoit beaucoup d'eſprit, compoſa une épitaphe, qui plut extrêmement: de ſorte qu'il fut déclaré roi du conſentement des princes & du peuple; mais quelque temps après, on le chaſſa pour mettre ſur le trône Fridlenus, fils de Frothon, qui le fit tuer enſuite. * Albert Crantz, *annal. Dan.* Saxo, *l.* 6.

HIAYA, Arabe, qui ſe rendit maître de Balſora par trahiſon, & dont on peut voir l'hiſtoire ci-deſſous, dans l'article d'HOSSEIN, bacha.

HIBERNIE, *cherchez* IRLANDE.

HIBREAS, orateur, *cherchez* HYBREAS.

HICESIUS, hiſtorien Grec, laiſſa un ouvrage des myſteres, allégué par les anciens. On ne ſait pas en quel temps il vivoit, ni ſi c'eſt le même que celui que Pline dit avoir été un fameux médecin. * Pline, *l.* 14, *c.* 19, *l.* 20, *c.* 5, *l.* 22, *c.* 16, *l.* 27, *c.* 4. Clément Alexandrin, &c.

HICETAS, de Syracuſe, ancien philoſophe, croyoit que la terre étoit mobile, comme nous l'ap-

Digitized by Google

prenons de Diogène Laërce dans la vie de Philolaüs. On ignore en quel ſiécle il vécut. * Diogène, *l.* 8.

HICHTAR ou HICTHAR, roi fabuleux des Germains, ſuccéda à ſon pere *Brennus*, & joignit à ſa couronne celle du royaume des Celtes, par ſon mariage avec la fille unique de *Rhenus*, roi des Celtes & des Gaulois. Il eut un fils nommé FRANCUS, qui lui ſuccéda. * Hennengus, *tom. I.*

HICKI (Antoine) en latin, *Antonius Hiquæus*, né dans le comté de Clare en Irlande, embraſſa l'ordre de S. François & s'y diſtingua beaucoup. Il ſavoit très-bien le grec, & n'étoit pas moins habile dans la théologie ſcholaſtique, qu'il enſeigna à Cologne & à Louvain. En 1630 il fut élu définiteur général des Franciſcains, & ſupérieur du couvent de S. Antoine dans cette derniere ville. Son ami le P. Luc Wading le fit venir à Rome par ordre du R. P. Benigne de Genua ſon général, pour l'aider dans la compilation des matériaux dont il avoit beſoin pour compoſer ſon grand ouvrage des annales de ſon ordre. Il perdit, à ſon grand regret, cet habile coadjuteur le 26 juin 1641; mais il n'oublia pas, dans ſa bibliothéque des écrivains de l'ordre, d'en faire une mention honorable: ce fut lui qui lui dreſſa l'épitaphe qu'on lit encore ſur la tombe de ce religieux dans l'égliſe des Obſervantins de ſon pays à Rome. *F. Antonio Hiquæo, Hiberno, viro doctiſſimo & religioſiſſimo, ſacræ theologiæ profeſſori emerito, totius ordinis definitori, ſocio gratiſſimo, amico optimo, mœrens poſuit F. Lucas Wadingus ædis præfectus: ob.* 1641, 26 *junii.* Le P. Hicki publia à Lyon en 1617, *in*-4°, ſous le nom de *Dermitius Thadæus*, qui avoit été autrefois ſon maître: *Nitela Franciſcanæ religionis, & abſterſio ſordium, quibus eam conſpurcare fruſtrà tentavit Abrahamus Bzovius.* Il compoſa cet ouvrage pour venger ſon ordre des traits ſatyriques que lui lâche quelquefois le Dominicain Bzovius. M. l'abbé Lenglet qui cite cet écrit dans ſa *méthode pour étudier l'hiſtoire*, *p.* 125, *édit.* in-4°, de 1735, *tom. III*, en a ignoré le véritable auteur. *In quartum ſententiarum juxta mentem Scoti, Lugduni* 1639, 3 *vol. in-fol. De ſtigmatibus S. Catharinæ Senenſis.* Cet ouvrage eſt demeuré manuſcrit, de même que quelques autres du même auteur.

HICKLING, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée nord-eſt du comté de Norfolk qu'on appelle *Happing.* * *Diction angl.*

HIDALGO DE AGUERRO (Barthélemi) médecin de Séville en Eſpagne, dans le XVIe ſiécle, mourut le 5 janvier 1597. Il laiſſa en ſa langue naturelle des avis de chirurgie; un tréſor de la véritable chirurgie, &c. * Nicolas Antonio, *bibl. hiſp.* &c.

HIDDO ou ADDO. Il y a eu trois perſonnes de ce nom. Le premier étoit fils de *Levi.* Il en eſt parlé, *I. Paral. VI*, 4.

Le ſecond étoit fils d'*Abinadab*, que le roi Salomon établit ſon intendant dans la prévôté de Mahanajim. * *III. Rois, IV*, 14.

Le troiſiéme étoit un prophéte du Seigneur, qui avoit écrit les actions des rois Roboam, Jéroboam, & Abias. Il eut un fils appellé *Barachie* ou *Barachias*, qui fut pere du prophéte *Zacharie*; ainſi qu'on l'apprend du *premier chapitre de ſes révélations, verſet* 1.

HIDULFE (Saint) que d'autres nomment HILDULFE, évêque & moine, naquit en Baviere d'une maiſon noble, & reçut avec ſon frere Erard une éducation très-chrétienne. Ils ſe conſacrerent l'un & l'autre à Dieu dans la cléricature; & leur piété jointe à pluſieurs autres qualités excellentes, les fit élever à l'épiſcopat. On ne ſait quel ſiége occupa ERARD, *comme nous l'avons dit dans ſon article.* Il fallut faire violence à Hidulfe pour le placer ſur celui de Tréves. Il gouvernoit ce diocèſe avec beaucoup de fruit, lorſqu'ayant entendu parler de ce grand nombre de ſolitaires qui s'étoient conſacrés au ſervice de Dieu dans la Voſge, il réſolut de les imiter. Il communiqua ſon deſſein à Jacob, évêque de Toul, l'un de ſes ſuffragans; & après avoir délibéré ſur le lieu de ſa retraite, il ſe détermina au pays de Voſge. Etant arrivé au lieu qui a été appellé depuis *Moyen-moutier*, & où ſubſiſte aujourd'hui une abbaye très-célébre de l'ordre de S. Benoît, de la congrégation de S. Vanne, il obtint des moines d'Eſtival & de Sénones, un morceau de terre pour y établir ſa demeure. Cette place avoit à l'orient l'abbaye de Sénones, au couchant celle d'Eſtival, au midi le monaſtere de Jointures qui eſt aujourd'hui la ville & le chapitre de S. Dié, & au ſeptentrion Bodon-Monſter. C'eſt pourquoi Hidulfe l'appella *Moyen-Moutier.* Le ſaint évêque voyant qu'un grand nombre de perſonnes renonçoient au monde pour ſervir Dieu ſous ſa conduite, il bâtit un monaſtere qui ſe trouva bientôt trop petit, de ſorte qu'il fut obligé de bâtir des cellules en différens endroits. Il eut près de 300 moines ſous ſa direction. Il eut une liaiſon étroite avec S. Dié, & ils concoururent enſemble à faire fleurir la piété, & à étendre la connoiſſance du nom de J. C. S. Dié le chargea en particulier en mourant de la conduite de ſa maiſon. Hidulfe la gouverna avec beaucoup de ſoin pendant 28 ans. Après avoir travaillé à rétablir une exacte régularité dans ſes monaſteres, il tomba malade d'une fiévre qui l'emporta en peu de jours. Ce fut vers l'an 707. * *Voyez* le tome quatriéme des actes Bénédictins, & l'hiſtoire latine du monaſtere de *Moyen-Moutier* par D. Belhomme, qui s'étend beaucoup ſur ce qui regarde S. Hidulfe, qu'il nomme toujours *Hildulfe.*

HIECTUS ou HETTUS d'Argos, fut le premier qui fit des loix contre les adultéres. * Alexandre ab Alexandro, *Gen. Dier. l.* 4, *c.* 1.

HIEL, de la ville de Béthel, rebâtit Jéricho, en dépit & par mépris de l'anathême & de la malédiction, que Joſué, fils de Nun, avoit prononcé contre ceux qui l'entreprendroient. Auſſi Dieu le punit par la perte qu'il fit de ſon fils aîné nommé *Abiram*, lorſqu'il en jetta les fondemens, & de Segub ſon puîné, lorſqu'il eut achevé de la bâtir, & qu'il en voulut mettre les portes. * *III. Rois, XVI*, 34.

HIERA, femme de *Thélephe*, roi des Myſiens, fut jugée ſi belle, qu'on crut qu'Hélene même lui devoit céder. Hygin la nomme *Laodice*, & la fait fille de Priam. Il y a eu une autre HIERA, mere de Pandare & de Bitias. Les anciens géographes nous marquent trois iſles de ce nom; la premiere près les côtes de Sicile, vis à-vis de Trepani, appellée à préſent *Maretamo*; la ſeconde en la mer de Crete, nommée vulgairement *Giera*; la troiſiéme eſt l'une des ſept Eoliennes près de Lipari, nommée premierement *Therâſie*, & aujourd'hui *Volcano*, ſelon Fazellus, parcequ'il y a une montagne qui jette des flammes. Il y a auſſi un promontoire de Lycie de même nom, maintenant *Capo delle Chelidonie*, & une riviere de Bithynie, qui ſépare ce royaume de la Galatie. Etienne de Byſance dit, que *Hiera* étoit auſſi le nom ancien de la ville de Tharſe. Il y en a une en l'iſle de Crete, aujourd'hui *Giera Petra*, avec titre d'évêché, & un bon havre qui regarde l'Afrique, à 60 milles de la ville de Candie vers l'orient.

HIERACIENS, hérétiques, *cherchez* HIERAX.

HIERAPOLIS, ville de Syrie, qu'on nomme auſſi *Bambyce*, étoit métropolitaine ſous le patriarche d'Antioche. Cluvier, Sanſon, Briet, & quelques autres la prennent pour Alep; mais cette opinion n'eſt pas reçue généralement; & on prend ordinairement Alep pour l'ancienne *Berrhea.*

Il y a une ville de ce nom dans la Phrygie, qui avoit auſſi un ſiége d'archevêque ſous le patriarche d'Antioche. Les Turcs la nomment *Seideſchecher*, ſelon Leunclavius & Crucius. Ptolémée, Pline, Strabon, font mention de l'une & de l'autre, & Vénance

Digitized by Google

Fortunat parle de la derniere dans le *liv. 8. Lata ſuis votis Hierapolis, &c.*

HIERAPOLIS, ancienne ville de la grande Phrygie, dans l'Aſie Mineure, aujourd'hui de la province nommée *Caramanie* dans la Natolie. Les Turcs appellent les ruines de cette ville *Bamboukkalé*, c'eſt-à-dire, *Tour de coton*, à cauſe des rochers blancs, qui ſont aux environs. Son ancien nom ſignifie *Ville ſainte*. On y voit quantité de ruines de temples anciens, & de bonnes ſources d'eaux minérales, propres à guérir les maladies. On y remarque, entr'autres, un fort beau bain de marbre blanc, dont les colonnes ſont tombées dedans. De-là, l'eau ſe diſtribue en divers canaux, & ſe répandant quelquefois hors des bords, forme une croute de terre blanchâtre, dont la ſuperficie a la couleur de topaze. Ces eaux étoient auſſi renommées pour les teintures; & l'on y trouve encore une inſcription grecque, dreſſée par la communauté des teinturiers. * Spon, *voyage d'Ital. &c. en* 1675.

HIERAT (Antoine) célébre imprimeur de Cologne, s'eſt acquis beaucoup de gloire en réimprimant la plupart des ouvrages des ſaints peres, dont les premieres éditions étoient devenues aſſez rares. Malinkrot dit qu'il en a mis un ſi grand nombre au jour, qu'il eſt difficile de concevoir comment un homme ſeul peut avoir eu aſſez de réſolution pour en venir à bout; & de croire qu'il a été aſſez riche & aſſez laborieux pour n'avoir emprunté aucune ſomme, ni imploré le ſecours de perſonne. * Malinkrot, *de arte typ.* Baillet, *jugemens des ſavans ſur les imprimeurs.*

HIERAX, Egyptien, qui poſſédoit les ſciences des Grecs, & qui étoit verſé dans l'aſtrologie & dans la magie, vivoit ſur la fin du IIIe ſiécle. Il fut auteur d'une héréſie, qui conſiſtoit à enſeigner que les corps ne reſſuſciteront pas, mais les ames ſeulement; qu'il n'y aura de ſauvés que ceux qui auront gardé le célibat; que les enfans qui meurent avant l'âge de diſcrétion ne verront point Dieu; que le paradis n'étoit pas ſenſible; que Melchiſedech étoit le Saint Eſprit. Il diſtinguoit auſſi la ſubſtance du Verbe de celle du Pere, & la comparoit à une lampe qui a deux méches; comme s'il y eût eu une nature mitoyenne, d'où l'une & l'autre priſſent leur clarté. Les ſectateurs d'Hierax furent nommés HIERACIENS. Hierax compoſa un traité de l'ouvrage des ſix jours, qu'il remplit de fables. Comme cet impoſteur affectoit une grande piété, il ſéduiſoit pluſieurs eſprits foibles. Evagre raconte, que dans le temps qu'il répandoit ſon venin parmi les moines d'Egypte, l'abbé Macaire ne pouvant le vaincre par des raiſons, le confondit par un miracle. D'autres croient que c'étoit un de ſes diſciples.* Saint Epiphane, *hæreſ.* 67. S. Hilaire, *l. 6 de Trinit.* Baronius, *A. C.* 287.

HIERES, petite ville de France, ſur la côte de Provence, à deux lieues de Toulon, étoit une des colonies des anciens Marſeillois, qui lui donnerent le nom d'*Olbia*, c'eſt-à-dire, *Heureuſe*, à cauſe de la bonté de ſon terroir. Elle fut enſuite nommée *Area*, d'où eſt venu le nom d'Hieres, qu'elle a communiqué à quelques iſles qui ſont vis-à-vis ſur la Méditerranée. Cette ville étoit autrefois une des plus fortes places qui fuſſent le long de la côte. Charles I roi de Jéruſalem & comte de Provence, ne ſe crut en ſureté, qu'après en avoir acquis la poſſeſſion des comtes de Marſeille, en échange d'autres terres. C'étoit-là que s'embarquoient les pélerins pour la Terre-Sainte. Mais depuis le port s'eſt comblé, & la mer s'eſt retirée de plus de deux mille pas. Il y a dans cette ville une égliſe collégiale de chanoines ſéculiers, qui y furent établis par Guillaume le Blanc, évêque de Toulon, & pluſieurs couvens d'hommes & de filles. Le ſiége de juſtice d'un lieutenant du ſénéchal de Provence, qui y avoit été établi en 1544, ayant été tranſporté à Toulon en 1545, le roi par édit y en rétablit un autre l'an 1655, avec ſes officiers ordinaires. *Voyez* STOECADES. * Bouche, *hiſtoire de Provence.*

HIERIUS, *cherchez* ICAIRE.

HIEROCESAREE, appellée auparavant *Hieropolis*, étoit une ville de la Doride dans l'Aſie Mineure, à laquelle on donna ce nom en l'honneur de Céſar, ainſi qu'à pluſieurs autres. Il y avoit en ce lieu un trou, d'où il ſortoit un air ſi mauvais, qu'il faiſoit mourir les perſonnes qui le reſpiroient. On y voyoit encore de l'eau chaude, qui convertiſſoit en pierre tout ce qu'on y jettoit. Tacite met cette ville au nombre des douze, qui, pendant une nuit, furent en partie renverſées par un tremblement de terre, & auſquelles Céſar pour les récompenſer de cette perte, remit pendant cinq ans le tribut qu'elles lui payoient. Il y avoit un célébre temple dédié par Cyrus à Diane de Perſe, dont Tacite parle *dans le livre 3 de ſes annales, c.* 62. * Ptolémée.

HIEROCLES, grammairien, publia la notice de l'empire de Conſtantinople, ſous le nom de *Synecdemus*, comme qui diroit *compagnon de voyage*. Ce n'eſt qu'une table des provinces, de chacune deſquelles il eſt dit par quel officier elle étoit gouvernée, & de quelles villes elle étoit compoſée. Le pere Banduri a donné ce petit ouvrage dans la premiere partie de *l'Imperium Orientale*, tel qu'Holſtenius l'avoit trouvé dans les bibliothéques de Rome. Les noms des villes y ſont très-ſouvent défigurés; mais il eſt entier, quoique le pere Charles de S. Paul l'ait cru imparfait. Il ne peut pas avoir été compoſé plus tard que dans le VIe ſiécle.

HIEROCLES, perſécuteur des chrétiens, au commencement du IVe ſiécle, fut préſident en Bithynie, puis gouverneur d'Alexandrie. Il ſe ſervit auſſi de la plume, pour combattre le chriſtianiſme; & pendant la perſécution de Dioclétien, il s'efforça de faire voir des contrariétés continuelles dans l'Ecriture, & tâcha d'élever les prétendus miracles d'Ariſtée & d'Apollonius de Tyane, au-deſſus de ceux qu'avoit operés Jéſus-Chriſt. Lactance & Euſebe l'ont réfuté. * Guillaume Cave, dans ſon *hiſtoire littéraire.* Bayle, *dict. crit. 2 édit.*

HIEROCLES d'Alabande, orateur Grec, qui demeuroit à Rhodes. HIEROCLES d'Hillarime dans la Carie, qui, d'athlete, devint philoſophe. Un autre qui écrivit un ouvrage ſemé de fables, & intitulé φιλογελως, ou *les amateurs de l'hiſtoire*: ce qu'on pourra voir dans Geſner & Voſſius, *lib. 3 & 4 de hiſtor. Græcis.* * Jean Pearſon, *ſur les commentaires de Hierocles.* Bayle, *dict. crit. 2 édit.*

HIEROCLES, philoſophe platonicien au Ve ſiécle, enſeigna dans Alexandrie avec une grande réputation. Il compoſa ſept livres ſur la providence & ſur le deſtin, dont Photius nous a conſervé des extraits, où il ſoutenoit que Platon & Ariſtote étoient d'accord; & il employoit une partie de ſon ouvrage, pour prouver que l'on pouvoit réſoudre les difficultés qui ſe font ſur la maniere d'accorder la providence & le deſtin avec le libre arbitre, en ſuppoſant la métempſycoſe. Il y avançoit que Platon avoit cru que le monde étoit créé de rien. * Photius, *biblioth. cod.* 241 & 214. Bayle, *dictionn. crit. 2 édit.*

☞ Le philoſophe Hierocles a auſſi compoſé un commentaire grec ſur les vers dorés attribués à Pythagore. On en a pluſieurs éditions. Celle de Londres 1673 *in*-12, eſt un recueil qui contient les piéces ſuivantes: les vers dorés de Pythagore; les fragmens du même en vers, une épitre & *ſymbola*; la vie d'Hierocles: ſon commentaire ſur les vers dorés, en grec, avec la traduction latine de Curtius: des notes de Théodore Marcille, ſur les mêmes vers, & quelques facécies attribuées encore à Hierocles, avec des annotations; enfin ce qui nous reſte de ſes livres ſur la providence & ſur le deſtin.* M. l'abbé Goujet, *mém. mſſ.*

HIERON, I de ce nom, roi de Syracuſe, étoit fils de DINOMENE, & frere de *Gelon*, lequel après s'être

Digitized by Google

rendu ſouverain de Gela, fut aſſez heureux pour voir la ville de Syracuſe ſe ſoumettre à lui, lorſqu'il y venoit pour ramener quelques habitans que la populace en avoit bannis. Il céda alors la ville de Gela à ſon frere Hieron, qui lui ſuccéda auſſi dans la ſouveraineté de Syracuſe, la troiſiéme année de la LXXVe olympiade, c'eſt-à-dire, vers l'an 478 avant Jeſus-Chriſt. Autant Gelon s'étoit fait aimer à Syracuſe par ſon équité & par ſa modération, autant Hieron ſe fit haïr par ſes violences & par ſon avarice. Il voulut envoyer Polyzele contre les Sybarites, aſſiégés par les Croroniates, afin qu'il périt dans le combat; mais Polyzele, qui prévit ce deſſein, n'accepta pas cet emploi; & voyant que ce refus irritoit ſon frere, il ſe retira auprès de Theron, roi d'Agrigente. Hieron ſe prépara à faire la guerre à Theron; & les habitans de la ville d'Himera, dans laquelle commandoit Thraſidée, fils de Theron, lui envoyerent des députés pour ſe joindre à lui; mais Hieron aima mieux faire ſa paix avec Theron, qui réconcilia les deux freres. Après la mort de Theron, Thraſidée entreprit la guerre contre les Syracuſains; mais Hieron étant entré avec une forte armée dans le pays des Agrigentins, défit Thraſidée, & lui ôta la couronne. Le poëte Pindare a chanté les victoires d'Hieron aux jeux olympiques & aux jeux pythiens: il remporta trois fois le prix aux jeux olympiques, deux fois à la courſe de cheval, & une fois à la courſe du chariot. On dit qu'Hieron étant tombé malade, s'inſtruiſit & ſe corrigea par les entretiens qu'il eut avec des ſavans, & entr'autres avec Simonide, avec Pindare & avec Bacchylide. Hieron mourut dans la ville de Catane, la ſeconde année de la LXXVIIIe olympiade, l'an 467 avant Jéſus-Chriſt, après avoir regné près de douze ans. Il avoit rétabli la ville de Catane, & lui avoit donné le nom d'Aëtna, & voulut être ſurnommé lui-même *Aëtnéen*, lorſqu'il fut proclamé vainqueur aux jeux olympiques. Son frere Thraſibule regna après lui; mais la tyrannie qu'il exerça, obligea les Syracuſains à ſe ſoulever. Ils l'aſſiégerent, & l'obligerent à ſubir une dure capitulation: il ſe retira en Italie après un an de regne, & les Syracuſains ſe maintinrent dans le gouvernement démocratique pendant ſoixante années. Hieron avoit été marié deux fois. De ſa premiere femme, fille d'Anaxilaüs, roi des Rheginiens, & couſine de Theron, il n'eut point d'enfans: de la ſeconde, fille de Nicocles, il eut Dinomene, à qui il donna la ville de Catane & le titre de roi d'Aëtna. * Herodote, *liv.* 7. Diodore de Sicile, *liv.* 11. Pindare, *in olympic.* Plutarque, *apophtegm.* Pauſan. *l.* 1 & 8. Elien. *var. hiſt. l.* 4. Bayle, *dict. crit.*

HIERON II, roi de Syracuſe, deſcendoit de la famille de *Gelon*, tyran de Sicile, & étoit né d'une ſervante, ce qui fut cauſe que ſon pere Hieroclès ayant honte d'élever un fils né d'une mere auſſi mépriſable par ſon extraction, l'avoit fait expoſer. On dit que des abeilles nourirent cet enfant pendant pluſieurs jours, & que les devins ayant déclaré que c'étoit un ſigne qu'il ſeroit roi, Hieroclès le fit rapporter dans ſa maiſon, le reconnut pour ſon fils, & l'éleva avec grand ſoin. Quoi qu'il en ſoit, dès que Hieron fut en âge, il donna des marques de ſa valeur & de ſa ſageſſe. Il fit la guerre ſous Pyrrhus, qui lui en témoigna ſon eſtime par des récompenſes militaires. Après le départ de ce prince, l'armée des Syracuſains l'élut préteur avec Artemidore, malgré les habitans de Syracuſe. Hieron ayant trouvé moyen d'entrer dans la ville, fut ſi agréable aux Syracuſains, qu'ils s'accorderent à le reconnoître pour préteur. Il épouſa la fille de Leptinés, qui avoit un grand crédit dans Syracuſe, & ſe défit des ſoldats étrangers dans la guerre qu'il fit aux Mamertins, en partageant ſon armée en deux corps, l'un compoſé de ces ſoldats, & l'autre des Syracuſains. Il laiſſa le premier expoſé aux Mamertins, qui les taillerent en piéces; mais dans la ſuite il leva d'autres troupes & vainquit les Mamertins. Après cet exploit il fut créé roi, & choiſi par toutes les villes de l'iſle, pour être capitaine général contre les Carthaginois. Ce fut en cette qualité qu'il continua de faire la guerre aux Mamertins, & propoſa de les faire chaſſer de la ville de Meſſine. Les Mamertins eurent recours aux Romains, auſquels ils livrerent la ville de Meſſine, l'an de Rome 490. Les Carthaginois appellés par le parti contraire, mirent le ſiége devant Meſſine, & firent un traité d'alliance avec Hieron, qui joignit ſes troupes aux leurs. Le conſul Romain, Appius Claudius, leur donna bataille, & attaqua premierement les Syracuſains. Le combat fut rude; Hieron s'y comporta vaillamment; cependant il fut battu & obligé de s'en retourner à Syracuſe. Le ſort des Carthaginois ne fut pas plus heureux; ils furent auſſi défaits par les Romains, & Appius vainqueur vint aſſiéger Syracuſe. Hieron voyant les forces des Carthaginois affoiblies, fit ſa paix avec les Romains, qu'il entretint avec une fidélité inviolable pendant cinquante années qu'il regna, ne ceſſant de leur donner des marques ſenſibles de ſon amitié dans toutes les guerres qu'ils eurent avec les Carthaginois. Il étoit naturellement bienfaiſant, prudent & bon roi. Son regne fut heureux & floriſſant; il cultiva même les lettres, & compoſa des livres d'agriculture. Après avoir regné 54 ans, il mourut âgé de plus de 94 ans, ayant ſurvécu à Gelon ſon fils, qui avoit été marié à Nereïde, fille de Pyrrhus, & qui en avoit laiſſé un fils nommé *Hieronyme*. Les mauvaiſes inclinations de ce prince firent naître à Hieron le déſir de rendre la liberté aux Syracuſains; mais ſes filles l'en empêcherent. Il laiſſa ce petit-fils maître de ce royaume après ſa mort, ſous la tutelle de quinze perſonnes, parceque Hieronyme n'avoit encore que quinze ans; mais Hieron ne fut pas plutôt mort, qu'Hieronyme prit ſeul poſſeſſion du gouvernement, & ſe diſtingua par des habits royaux, dont Hieron s'étoit abſtenu: il préfera l'alliance des Carthaginois à celle de Rome; on conſpira bientôt contre lui, & on le tua. Sa mort fut ſuivie de celle de tous ceux de la race d'Hieron. * Juſtin, *l.* 23. Tite-Live, *l.* 22, 24. Polyb. *l.* 1 & 5. Athenée, *Dipnoſoph. l.* 6. Valer. Max. *l.* 4 & 8. Bayle, *diction. crit.* 2 *édit.* Du Pin, *hiſtoire profane, tome* 2.

HIERON, grand ami de Nicias, étoit fils de Denys, poëte & orateur, ſurnommé χαλκοῦς, c'eſt-à-dire, d'*airain*, parceque les Athéniens, perſuadés par une de ſes harangues, ſe ſervirent de monnoye de cuivre. Il fut élevé chez Nicias, qui lui fit apprendre les belles lettres & la muſique. Il établit la colonie de Thurium, & ſoutint l'honneur de Nicias. * Plutarch. *in Nicia.* Athenée, *Dipnoſoph. l.* 10. Bayle, *diction. crit.* 2 *édit.*

HIERONIMI (Jacques) docteur de Paris, & chartreux en cette même ville, floriſſoit en 1530. Il a écrit des ſermons & des poëſies, & ſur-tout une apologie pour ſaint Bruno, qu'il appelle *Hecatoſtichon*, & que nous avons à la fin des œuvres du même ſaint patriarche de ſon ordre. Elle commence ainſi: *Quis novus harmonico mulcens, &c.* * Poſſevin, *in appar. ſacro.* Simler, *in bibl.* Geſner, *epiſt.* Petreïus, *in bibl. Carth.*

HIEROPHANTES: nom que les Athéniens donnoient aux ſacrificateurs ou gardiens des choſes ſacrées, ainſi appellés du grec ἱερὸν, *ſacré*, & φαίνω, *montrer*, parcequ'ils faiſoient voir les choſes ſacrées. Saint Jerôme, *dans un livre contre Jovinien*, dit que les Hiérophantes buvoient de la ciguë pour amortir les déſirs de la chair, afin de vaquer plus ſaintement & plus chaſtement au ſervice des dieux. * Alexander *ab Alexandro, l.* 4, *c.* 17.

HIEROPHILE, médecin, enſeigna la médecine à une fille nommée *Agnodice*, qui ſe déguiſa en hom-

me, pour pratiquer la médecine à Athènes, parcequ'il y avoit une loi parmi les Athéniens, qui défendoit aux femmes & aux eſclaves d'étudier la médecine. Comme elle ſe mêloit d'accoucher les femmes, ce qui paroiſſoit contraire à la coutume d'Athènes, où les femmes ſeules étoient employées à cette fonction, elle fut accuſée par les médecins devant l'Aréopage. Les juges étoient prêts de la condamner, ſuppoſant qu'elle étoit homme; mais en ſe découvrant elle fit connoître ce qu'elle étoit. * Hygin. Bayle, *dict. crit.*

HIEROPHYLE, c'eſt un des noms qu'on donne à la Sibylle de Cumes, dont nous avons parlé ſous le nom d'AMALTHEE. *Cherchez* cet article.

HIESPERG, village de Franconie, qui eſt chef d'un comté de même nom, eſt ſitué dans l'évêché d'Aichſtet, dont il dépend, vers les frontieres de la Baviere. * Mati.

HIGHAM-FERRERS, bourg d'Angleterre, avec marché, dans la contrée orientale du comté de Northampton, qu'on nomme auſſi *Higam-Ferrers*. Il eſt ſitué ſur la rive orientale de la Nine. Il étoit autrefois défendu par un bon château, dont on voit encore les ruines. Il y a un collége pour l'inſtruction de la jeuneſſe, & un hôpital pour les pauvres. Il députe deux membres au parlement. * *Dict. angl.*

HIGH-ONGAR, bourg d'Angleterre, avec marché, dans la contrée occidentale du comté d'Eſſex, qu'on appelle *Ongar*. * *Dict. angl.*

HIGH-WORTH, bourg d'Angleterre, avec marché, dans le comté de Wilt: il eſt le principal lieu de ſon canton. * *Dict. angl.*

HILAIRE (ſaint) pontife romain, originaire de l'iſle de Sardaigne, étoit diacre de l'égliſe romaine, & fut élu pape le 12 novembre 461, ſept mois après la mort de S. Léon *le Grand*. Ce dernier s'étoit ſervi d'Hilaire dans les affaires les plus importantes de ſon pontificat, & l'avoit envoyé légat au IIe concile d'Ephèſe, pour y défendre la vérité contre les fauteurs d'Eutychès. Hilaire s'aquitta de ce devoir avec beaucoup de courage, & ne ſe ſauva que par miracle des mains des hérétiques. Dès le commencement de ſon pontificat, il écrivit une épître circulaire, où il condamna tout de nouveau les héréſies d'Eutychès & de Neſtorius, & où il confirma les conciles généraux de Nicée, d'Ephèſe & de Chalcédoine. Il en aſſembla un à Rome l'an 465 pour rétablir la diſcipline eccléſiaſtique, & pour répondre aux conſultations des évêques d'Eſpagne. Hilaire mourut le 10 ſeptembre 467, après cinq ans, neuf mois & vingt-neuf jours de pontificat, & eut pour ſucceſſeur S. Simplicius. Nous avons onze épîtres & quelques décrets de ce pontife. Anaſtaſe dit qu'il fonda trois oratoires & deux bibliothéques. * Anaſtaſe, *in vit. pont.* Baronius, *A. C.* 461, *& ſeq.* & *in martyr.* 10 *ſept.*

HILAIRE, diacre de l'égliſe de Rome, fut envoyé à l'empereur Conſtance par le pape Libere, avec Lucifer de Cagliari & Pancrace, prêtre, l'an 354. Pendant cette légation, il défendit avec tant de courage la foi orthodoxe dans le concile de Milan, qu'il y fut fouetté & envoyé en exil par ordre de ce prince. Depuis il s'engagea dans le ſchiſme des Luciférien; & ne ſe contentant pas de fuir la communion de ceux que la foibleſſe ou la crainte avoient fait tomber, ſoit dans le concile de Rimini, ſoit ailleurs, il ſoutint que nul baptême des hérétiques n'étoit valide. C'eſt pourquoi les rebaptiſant tous, quels qu'ils fuſſent, il ſe fit nommer par S. Jérôme *le Deucalion de l'univers*. On lui attribue les commentaires ſur les épîtres de S. Paul, qui ſont entre les œuvres de S. Ambroiſe; & les queſtions ſur l'ancien & le nouveau teſtament, qu'on voit parmi celles de S. Auguſtin. * S. Athanaſe, *epiſt. ad Solit.* S. Jérôme, *adv. Lucifer.* Baronius, *A. C.* 354, 355, 362. Bellarmin, *de ſcript.*

HILAIRE (Saint) évêque de Poitiers, natif de cette ville, fut élevé dans le paganiſme, s'appliqua dans ſa jeuneſſe à l'étude des ſciences profanes, & ſe maria. Les réflexions qu'il fit ſur les fauſſetés de la religion païenne, le conduiſirent peu à peu à une connoiſſance parfaite de la vérité, qui ſe perfectionna par la lecture des livres ſacrés. Après avoir été inſtruit parfaitement de la religion chrétienne, il reçut le baptême, & ſa femme & ſa fille nommée *Abra*, ſe convertirent avec lui: & il ſe paſſa pluſieurs années depuis ſon baptême juſqu'à ſon épiſcopat. Il fut ordonné évêque de Poitiers vers l'an 350. Il fut un des plus grands défenſeurs de la doctrine catholique contre les Ariens: il la ſoutint fortement dans le concile de Milan, tenu l'an 355, & dans le concile de Beziers de l'an 356, d'où il fut exilé par les artifices de Saturnin d'Arles, Arien. Le lieu ordinaire de ſon exil fut la Phrygie. Il fut mandé au concile de Séleucie, tenu l'an 359, où il défendit encore fortement la foi du concile de Nicée. Il demeura dans cette ville juſqu'à la fin du concile, en ſuivit les députés à Conſtantinople, & ayant vu que les évêques d'occident avoient été trompés & ceux d'orient vaincus, il demanda audience à l'empereur par une requête; mais les Ariens voulant ſe délivrer d'un ſi puiſſant adverſaire, perſuaderent à l'empereur de le renvoyer en France. Il y arriva l'an 360, & y aſſembla pluſieurs conciles, pour le rétabliſſement de l'ancienne doctrine, & pour la condamnation des ſynodes de Rimini & de Séleucie. L'an 364, il dénonça Auxence, évêque de Milan, comme Arien, à l'empereur Valentinien, & obligea cet évêque de faire profeſſion qu'il croyoit la divinité du fils. Saint Hilaire avertit l'empereur que cette profeſſion de foi n'étoit pas ſincere. Enfin, après avoir tant ſupporté de travaux pour la défenſe de la foi, il finit le cours de ſa vie à la fin de l'an 367, ou au commencement de 368. Les martyrologes placent ſa fête au 13 janvier, quoiqu'il ne ſoit pas certain qu'il ſoit mort en ce jour. Nous avons pluſieurs ouvrages de lui, douze livres de la Trinité, qu'il commença l'an 356, & qu'il acheva dans ſon exil; le traité des ſynodes, qu'il compoſa dans ſon exil, l'an 358; trois écrits à l'empereur Conſtance, où il parle fortement à cet empereur contre les Ariens, & même contre la conduite de Conſtance. Il avoit compoſé après ſon retour un traité contre Urſace & Valens, évêques Ariens, dont on a tiré une partie des fragmens qui nous reſtent. Ces fragmens ſont diverſes piéces & actes tirés de deux ouvrages de ſaint Hilaire. Après avoir été chaſſé de Milan, pour n'avoir pas voulu communiquer avec Auxence, il compoſa un écrit contre cet évêque. Il avoit fait divers commentaires ſur l'écriture-ſainte, preſque tous tirés d'Origène, dont il ſe faiſoit expliquer les commentaires par Héliodore, ſi nous en croyons ſaint Jérôme. Nous avons ſes commentaires ſur ſaint Matthieu, & une partie de ceux qu'il avoit faits ſur les Pſeaumes. Il eſt encore auteur de pluſieurs hymnes; mais la lettre & l'hymne à ſa fille Apre, paroiſſent ſuppoſées. Nous avons perdu un ouvrage qu'il avoit compoſé contre le médecin Dioſcore, adreſſé au préfet Salluſte: & un traité ſur le nombre ſeptenaire, adreſſé à Fortunat. Quelques-uns lui attribuent le *Gloria in excelſis*; le *Te Deum*; & le *Pange lingua glorioſi prælium certaminis*: mais c'eſt ſans aucune preuve. Les ouvrages de ce pere ont été imprimés pluſieurs fois: il y en a une excellente édition de l'an 1693, par les ſoins de D. Couſtant, ſavant Bénédictin. Elle eſt plus belle & plus correcte que toutes les autres qui l'ont précédée. Mais en 1730, on a publié de nouveau cette édition à Veronne, augmentée de fragmens qui n'avoient point encore paru, & de beaucoup de variantes, que l'on doit aux ſoins du marquis Maffei. Les ſaints Peres ſont preſque tous ſes panégyriſtes. S. Jérôme l'appelle le Rhône

Digitized by Google

de l'éloquence latine, *latinæ eloquentiæ Rhodanus*, faiſant allution non-ſeulement au pays où il étoit, mais auſſi au caractere de ſon ſtile, qui eſt, pour ainſi dire, violent & rapide comme le cours du Rhône. DD. Martene & Durand, ont donné dans le tome IX de l'*ampliſſima collectio veterum ſcriptorum*, &c. ſous le nom de S. Hilaire, une explication des Pſeaumes 15, 31 & 49, tirée d'un ancien manuſcrit, qui contient d'autres ouvrages du même Pere. * Socrate. Sozomene. S. Jérôme, *præf. in l. 2 comment. in Galat. epiſt.* 7, 13, &c. S. Auguſtin, *l.* 1, *contr. Julian. c.* 3, *l.* 6; *de Trin. c.* 10. S. Athanaſe, *epiſt. ad Epiſc.* Ruffin, *l.* 2, *c.* 30 & *ſeq.* Caſſiodore, *l.* 1, *divin. lect. c.* 18. Grégoire de Tours, *l.* 1, *hiſt. c.* 35 & 38; *l.* 3, *c.* 36; & *de glor. confeſſ. c.* 2. Honoré d'Autun, *l.* 1, *c.* 101, *de lumin. eccleſ.* Pierre Damien, *ſerm.* 150. Sulpice Severe. Nicephore. Trithême. Baronius. Bellarmin. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Bollandus, *ad* 13 *januar.* Hauteſerre, *ad Aquitan. lib.* 5, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccleſ. IV ſiecle.* Tillemont, *Mém. pour ſervir à l'hiſt. eccl. tom. VII.* D. Rivet, *hiſt. litter. de la France, tom. I, part.* 2.

HILAIRE D'ARLES (Saint) François de nation, avoit été élevé dans la piété à Lérins par ſaint Honorat, & y fit un ſi grand progrès, qu'il fut tiré par force de ſon déſert, pour lui ſuccéder dans l'épiſcopat d'Arles, vers l'an 429. Il préſida au concile de Riez l'an 439, au I d'Orange l'an 441, & à un autre célébré l'an 444. Dans celui-ci, Chelidoine ou Quélidoine, que l'on croit évêque de Beſançon, fut dépoſé: ce qui renouvella la querelle d'entre les égliſes d'Arles & de Vienne. Chelidoine en appella au pape Léon I, qui fit tenir un ſynode pour juger de cet appel; & alla à Rome, où ſaint Hilaire le ſuivit à pied. Après avoir rendu ſes devoirs aux tombeaux des Apôtres & des Martyrs, il ſe préſenta à ſaint Léon, lui rendit ſes reſpects avec toute ſorte de vénération, & lui demanda avec humilité, qu'il ne changeât rien à la diſcipline ordinaire de l'égliſe; lui remontra qu'il y avoit à Rome des évêques condamnés dans les Gaules, qui aſſiſtoient aux ſaints autels; que c'étoit une choſe ſcandaleuſe; qu'il ne venoit pas pour aſſiſter à leur jugement, mais pour lui rendre ſes devoirs; & que ce qu'il en diſoit, c'étoit par forme de proteſtation, & non pas d'accuſation; que s'il ne vouloit pas l'écouter, il ne l'en importuneroit plus. Il refuſa de communiquer avec ces évêques, & ſe retira ſans prendre congé du pape. Cette retraite offenſa le pontife: de ſorte que tout ce que ſaint Hilaire avoit fait fut caſſé; & comme la province demeuroit ſans chef, on nomma Léonce de Frejus, doyen des évêques, pour exercer les fonctions de métropolitain. Saint Hilaire ne céda point pour cela; mais il n'oublia rien pour appaiſer l'eſprit du pape. Il envoya d'abord à Rome le prêtre Ravennius, qui fut depuis ſon ſucceſſeur; enſuite il y députa les évêques Nectaire & Conſtance, pour négocier avec le pape; il leur donna de longues inſtructions; mais leur négociation n'eut point d'effet. Auxilius, préfet de Rome, écrivit à Hilaire que, s'il vouloit ſe relâcher, il gagneroit beaucoup: mais cet évêque n'en fit rien; & voyant qu'il n'y avoit plus à eſpérer dans le ſuccès de cette négociation, il ſe donna tout entier à la priere & au travail, & paſſa le reſte de ſes jours dans des auſtérités continuelles. Quoique ſaint Léon eût maltraité ſaint Hilaire de ſon vivant, après ſa mort il lui rendit les témoignages dus à ſa piété. Ce ſaint prélat mourut le 5 mai 449. Il compoſa des homélies pour toutes les fêtes de l'année; une expoſition du ſymbole; la vie de ſaint Honorat ſon prédéceſſeur, & d'autres opuſcules. Il mit auſſi en vers les ſept premiers chapitres de la Geneſe; & écrivit un très-grand nombre d'épîtres. Quant à celle qui eſt écrite ſous ſon nom à ſaint Auguſtin, ſur les opinions des adverſaires de ſa doctrine, il eſt certain qu'elle n'eſt pas de ce ſaint prélat, mais d'un laïc qui avoit le même nom que lui. On peut conſulter au ſujet de ce dernier l'*hiſtoire litteraire de la France, tome II, p.* 209, *& ſuiv.* & M. de Tillemont, *Mem. pour ſervir à l'hiſt. eccleſ. tome XIII.* Honorat, évêque de Marſeille, écrivit la vie de S. Hilaire. S. Eucher de Lyon lui dédia ſon traité *de laude Eremi*; & on leur attribue à l'un & à l'autre quelques-unes des homélies que nous avons ſous le nom d'Euſebe Emiſſene. Le pere Queſnel a donné à la fin de l'édition des œuvres de S. Léon, la vie de ſaint Honorat; une lettre à ſaint Eucher; & le poëme ſur le commencement de la Geneſe. * Gennade, *c.* 69 & 99, *de vir illuſt.* Proſper, *en ſa chron. & l.* 2, *c.* 9, *de vita contempl. & de vocatione Gentium.* S. Léon, *epiſt.* 87. Adon de Vienne, *in chron.* S. Iſidore, *c.* 16. Honoré d'Autun, *l.* 2, *c.* 68; & 3, *c.* 18. Reginon, *in chron.* Pierre Damien, *l.* 7, *epiſt.* 18. Barralis, *in chron. Lirin.* Baronius, *in martyr. & annal.* Bellarmin, *de ſcript. eccl.* Saxi, *pontif. Arelat.* Voſſius, *l.* 1, *hiſt. de contr. Pelag. c.* 19 & *de hiſt. lat. l.* 2, *c.* 16. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Le P. Queſnel, *œuvres de S. Léon.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccleſ. du V ſiecle.* D. Rivet, *hiſt. litt. de la France, tome II, pag.* 262. *& ſuiv.* Tillemont, *mém. pour ſervir à l'hiſt. eccl. tome XV.*

HILARIES, en latin *Hilaria*, & en grec Ἱλάρια, que l'on pourroit traduire en notre langue *réjouiſſances* ou *fêtes joyeuſes*; étoient des fêtes que les Romains, qui les avoient priſes des Grecs, célébroient le 25 de mars, en l'honneur de la mere des dieux. Quoique toutes les fêtes fuſſent des jours de joie, celles-ci en avoient particulierement le nom, parcequ'elles ſe célébroient avec beaucoup plus d'éclat & de gayeté. Il étoit permis au peuple de prendre pendant ce jour-là, telle marque de dignité qu'il lui plaiſoit. On ſe préparoit à cette fête par les lamentations, & par toutes ſortes de marques de triſteſſe le jour d'auparavant, que les Latins appellerent pour cela, *dies ſanguinis*, le jour de ſang. * Iſaac Caſaubon, *not in L. Lamprid.*

HILARION (Saint) a été l'inſtituteur de la vie monaſtique en Paleſtine, & chef des religieux cénobites de ce pays. Il naquit vers l'an 291, à Thébate ou Thabate, bourgade de la Paleſtine, à deux lieues de Gaza, vers le midi. Ses parens, qui étoient païens, l'envoyerent à Alexandrie pour y étudier la grammaire: il y embraſſa la religion chrétienne, & alla trouver S. Antoine dans le deſert. Il revint enſuite en ſon pays, avec le deſſein de ſe retirer dans quelque ſolitude; & ſon pere & ſa mere étant morts, il diſtribua ſon bien aux pauvres, & s'alla cacher dans un déſert, à deux lieues du bourg de Maïeume. Il y vécut d'une maniere fort auſtere, jeûnant & travaillant des mains, toujours expoſé aux injures de l'air. Ce ſaint établit des monaſteres dans la Paleſtine & dans la Syrie, & fit quantité de miracles, que l'on peut voir dans ſa vie écrite par ſaint Jérôme. Il viſitoit tous les ans les monaſteres qui étoient ſous ſa direction, & étoit conſidéré non-ſeulement par tous les moines, mais auſſi par le clergé & par le peuple. Il fit un voyage en Egypte, pour aſſiſter à l'anniverſaire de Saint Antoine; & après y avoir demeuré quelque temps, il s'embarqua pour paſſer en Sicile, où il devint bientôt auſſi connu par ſes miracles qu'en Paleſtine. Voulant toujours ſe cacher, il paſſa dans l'iſle de Chypre, où il demeura ſept ans, & y mourut l'an 371, après avoir vécu 80 ans, dont il en paſſa 65 dans les plus durs exercices de la pénitence. Son diſciple Héſyque ordonna de porter ſon corps en Paleſtine, à l'inſu des habitans de Chypre. Dès le Ve ſiécle on célébroit ſolemnellement ſa fête en Paleſtine. * Hieron, *vita Hilarion.* Sozomene, *l.* 3,

Digitized by Google

hiſt. c. 14, & *l.* 5, *c.* 6, Baillet, *vies des Saints.*

HILARION (Q. Jule) écrivit une chronologie, ou *de mundi duratione*, que Pithou donna le premier au public, & que nous avons dans la bibliothéque des Peres : il vivoit dans le IVe ſiécle. Ce qui fait croire qu'il a vécu en ce temps-là, c'eſt que ſa chronique finit à l'an 397. Il parle d'un traité qu'il avoit fait ſur la Pâque. Il croyoit que le monde devoit finir 470 ans après Jéſus-Chriſt, & il étoit dans l'opinion des Millenaires : ce qui confirme encore l'antiquité de cet auteur.

HILARION, moine Grec, a fait un petit traité de l'uſage du pain azyme dans l'Euchariſtie, ſuivant le ſentiment des Latins, donné par Léon Allatius, dans le premier tome de la foi orthodoxe. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccleſ. du XV, ſiécle.*

HILARION, religieux Bénédictin de la congrégation de ſainte Juſtine, traduiſit dans le XVIe ſiécle, divers ouvrages des anciens, comme de ſaint Jean de Damas, de ſainte Dorothée, &c. & en compoſa d'autres de ſa façon.

HILDE, princeſſe d'Ecoſſe, petite-fille d'Edwin, roi de Northumberland en Angleterre, s'étoit rendue ſavante dans l'écriture-ſainte, par les inſtructions de Paulin & d'Adam. Elle fit bâtir à ſes dépens le couvent de Fare, & pouſſée du zèle qu'elle avoit de voir rétablir la paix dans l'égliſe, elle fit enſorte qu'on y aſſemblât un ſynode vers l'an 664, pour terminer les differends qui s'étoient élevés au ſujet de la fête de Pâque, & d'autres cérémonies de l'Egliſe. Outre un livre qu'elle compoſa pour l'obſervation des anciennes coutumes, & un autre de méditations pieuſes, elle écrivit des lettres à pluſieurs perſonnes ſavantes. Hilde, après avoir été vingt-trois ans abbeſſe de ſon couvent, y mourut l'an 685, en odeur de ſainteté. * Bede, *l.* 3, *c.* 23, & *l.* 4, *c.* 33.

HILDEBERT, archevêque de Mayence, que quelques-uns font duc de la France orientale, & frere de l'empereur Conrad II, fut élevé à cette dignité l'an 931, & écrivit quelques vies de Saints. Il couronna Othon *le Grand* l'an 938 ; mais ayant enſuite fomenté avec Richard, évêque de Strasbourg, la diviſion entre Othon & ſon pere Henri, il fut relégué à Hambourg. * Cuſpinien, *in Othone magno.* Voſſius, *de hiſt. lat. c.* 40, *l.* 2.

HILDEBERT DE LAVARDIN, évêque du Mans, puis archevêque de Tours, dans le XIe & le XIIe ſiécle, eut pour maître Bérenger, & enſuite S. Hugues de Cluni, qui lui donna l'habit de religieux dans ſon ordre. Après avoir été fait archidiacre du Mans par Hoël, évêque de cette égliſe, il lui ſuccéda l'an 1097. Les commencemens de ſon épiſcopat furent troublés par la guerre, qui ſurvint entre Hélie comte du Mans, & Guillaume *le Roux*, roi d'Angleterre. Ce comte ayant été fait priſonnier par le roi, la ville tomba entre les mains de Foulques comte d'Angers. Le roi d'Angleterre s'en empara enſuite. Hildebert prit le parti du comte du Mans, & le fit rentrer dans ſa ville. Il entreprit le voyage de Rome, & alla trouver le pape Paſchal II, de qui il fut très-bien reçu. Après ſon retour, il fut arrêté priſonnier à Nogent-le-Rotrou. Au ſortir de ſa priſon, il conſacra l'égliſe du Mans nouvellement bâtie, & continua de gouverner ſon diocèſe en paix, juſqu'à l'an 1125, qu'il fut transféré à l'archevêché de Tours, après la mort de Guillebert. Il eut d'abord quelque démêlé avec le roi Louis *le Gros*, qui fit ſaiſir ſon temporel ; mais il rentra dans les bonnes graces de ce prince, & mourut l'an 1136, après avoir été vingt-ſept ans évêque du Mans, & dix ans ſix mois archevêque de Tours. On a de lui 83 lettres très-bien écrites, ſur des points importans de morale, de diſcipline & d'hiſtoire, & quelques autres que le pere dom Luc d'Acheri a données dans ſon Spicilége. Il a encore compoſé quelques ouvrages poëtiques ; quelques ſermons ; & des vies de Saints. Le pere Beaugendre, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, a fait imprimer à Paris en 1708, un volume *in-folio*, qui contient tous les ouvrages d'Hildebert, à l'exception de trois piéces, que M. Baluze a données en 1715, dans le tome VII de ſes *Miſcellanea.* Les auteurs qui ont vécu de ſon temps, parlent de lui avec éloge. Le cardinal Baronius dans le XII tome de ſes annales, & le pere Sirmond, ſe fondant ſur l'épître XXVII d'Ives de Chartres, l'ont accuſé d'impureté ; mais d'autres auteurs ont prouvé ſolidement qu'il falloit lire Aldebert dans l'épître d'Ives, & non pas Hildebert. * Bellarmin, *de ſcript.* Poſſevin, *in appar. ſacr.* Voſſius, *de hiſt. lat. l.* 2, *c.* 49. Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccleſ. du XII ſiécle.*

HILDEBOLD, fut archi-chapelain du palais de l'empereur Charlemagne, après la mort d'Angelram, puis archevêque de Cologne. Il eſt fait mention de lui dans une lettre écrite par ce monarque au roi Offa, en 797, & dans la chronique d'Eginard, vers l'an 811, & cela comme chancelier de France. Il préſida au concile de Mayence, tenu dans le cloître de ſaint Alban le 8 des ides de juin 813, fut envoyé en 816 par l'empereur Louis *le Débonnaire*, au-devant du pape Etienne IV, & mourut le 3 des nones de ſeptembre 818. * Le pere Anſelme, *hiſtoire des grands officiers.*

HILDEBOURG (branche de la maiſon de Saxe) *cherchez* SAXE.

HILDEBRAND, roi des Lombards, ſuccéda à ſon oncle Luitprand l'an 744. Comme ſa conduite étoit très-ſévere & peu agréable au peuple, on l'obligea ſept mois après, de laiſſer le trône à Rachis. * Paul Diacre, *hiſtoire des Lombards.* Sigonius, *de regn. Ital.*

HILDEBRAND (Joachim) profeſſeur en théologie à Helmſtadt, & enſuite ſurintendant général à Zell, né le 10 de novembre 1615, à Walckenried, fut bien inſtruit dès ſa jeuneſſe, & dès l'âge de 14 ans il faiſoit bien des vers latins & allemans. En 1640, il alla à Northauſen, & en 1641 à Iene. En 1642, il paſſa à Leipſick, où Chriſtophe Prébiſe le couronna poëte. En 1643, il vint à Helmſtadt, & y enſeigna avec beaucoup d'applaudiſſement, & en 1648 il profeſſa la théologie & les antiquités eccléſiaſtiques. Peu de temps après il fut fait correcteur à Wolfembutel ; & en 1651, on lui donna la chaire de profeſſeur en théologie & en hiſtoire eccléſiaſtique. En 1653 il prit le dégré de docteur en théologie, & en 1662 il fut appellé au paſtorat de l'égliſe allemande à Coppenhague : mais il refuſa cette vocation, & obtint enſuite la charge de ſurintendant général à Zell, où il mourut le 25 octobre 1691. Ses ouvrages ſont : *De priſca & primitiva eccleſia ſacris publicis, templis & diebus feſtis* : *De precibus veterum Chriſtianorum* : *Rituale orantium* : *Ars bene moriendi* : *De nuptiis veterum Chriſtianorum* : *De natalitiis veterum ſacris & profanis* : *Vita æterna ex lumine naturæ oſtenſa* : *Theologia dogmatica* : *Sacra publica veteris eccleſiæ* : *De hierarchia*, &c.

HILDEBRAND, *cherchez* GREGOIRE VII.

HILDEFONSE (Saint) *cherchez* ILDEFONSE.

HILDEGARDE, ſeconde femme de CHARLEMAGNE, étoit fille, ſelon quelques auteurs, de *Childebrand*, duc de Souabe. Munſter, en ſa *coſmographie*, lui donne pour pere *Eſnier*, ſeigneur de Kempten, & pour mere *Reginde*, dame Bavaroiſe ; mais il vaut mieux s'attacher au ſentiment d'un ancien auteur, qui nous apprend qu'elle étoit fille d'*Imme*, petite-fille de *Nebi*, qui eut pour pere *Godefroi*, duc des Allemans, & ſœur d'*Uric*, religieux de S. Gal. Cette princeſſe fut mariée l'an 772, & fut mere de quatre

Digitized by Google

fils & de cinq filles. Elle mourut à Thionville le 30 avril 783, & fut enterrée dans l'abbaye de S. Arnoul de Metz. * Thegan. Eginard, &c.

HILDEGARDE, abbeſſe de l'ordre de S. Benoît, Allemande, née à Spanheim l'an 1098, fille de *Hildebert* & de *Mathilde*, reçut l'habit de religion à l'âge de huit ans, & fut enſuite élue abbeſſe du Mont ſaint Rupert, de l'ordre de ſaint Benoît, proche de Binghem ſur le Rhin. Ses révélations & ſes miracles la mirent en ſi grande réputation, que quand Eugène III vint à Treves l'an 1148, Henri archevêque de Mayence, & ſaint Bernard lui parlerent des merveilles que Dieu opéroit dans ſa ſervante Hildegarde: le pape voulut voir ſes écrits, ſe les fit lire, & les approuva. Les papes ſucceſſeurs d'Eugène, Anaſtaſe IV, Adrien IV, Alexandre III, honorerent auſſi cette ſainte de leurs lettres, auſſi bien que les prélats d'Allemagne, & les empereurs Conrad & Frédéric. Sainte Hildegarde mourut l'an 1180. Sa vie a été écrite vers l'an 1200 par Thierri, abbé de l'ordre de S. Benoît. On a les lettres de cette ſainte, & pluſieurs viſions adreſſées à divers particuliers; des réponſes à pluſieurs queſtions ſur l'écriture ſainte; des explications de la regle de S. Benoît, & du ſymbole de S. Athanaſe, imprimées à Cologne l'an 1566, & dans les bibliothéques des Peres. On a encore trois livres de révélations, qui portent le nom de cette ſainte, imprimées avec celles de ſainte-Brigite, à Paris l'an 1513. * Du Pin, *bibl. des auteurs eccleſ. du XII ſiecle.*

HILDEGASTE, philoſophe ou devin entre les Gaulois, vers l'an 240 de J. C. écrivit en vers la vie du roi Sunon, ſelon Simler. Voſſius croit avec raiſon, que cette piéce eſt ſuppoſée. * Simler, *in append. Geſner.* Voſſius, *de hiſt. lat. pag.* 829.

HILDEGER, trente-cinquiéme évêque de Meaux, étoit moine de S. Denys, & fut fait évêque par la faveur de Charles le Chauve, roi de France, en 850, après Hubert I du nom. Trois ans après il aſſiſta au ſacre d'Enée, évêque de Paris, fait par Wenilon, archevêque de Sens. Il ſe trouva en 859 au concile de Metz pour la réconciliation de Louis, roi de Germanie, & de Charles le Chauve, & ſouſcrivit la même année à une lettre du concile de Toul tenu dans les Savonnieres, abbaye à préſent ruinée, contre Wenilon même à qui on faiſoit le procès comme traître au roi. Il aſſiſta encore en 860, au concile d'Aix-la-Chapelle aſſemblé pour ſavoir ſi Lothaire pouvoit répudier ſa femme Teutberge, & à pluſieurs autres moins conſidérables. Ce prélat ordonna diacre Carloman, fils de Charles le Chauve, qui s'étoit révolté contre ſon pere. Il étoit fort uni avec Hincmar qui lui dédia ſon traité ſur l'épreuve de l'eau froide, maniere de ſe juſtifier alors des crimes dont on étoit accuſé. Hildeger demeuroit ordinairement dans l'abbaye de S. Faron de Meaux, & ce fut-là qu'il compoſa la vie de ce ſaint, que l'on croit être celle dont on trouve des extraits dans le premier tome des hiſtoriens de France d'André du Chêne, & tout entier dans le tome II des actes des ſaints de l'ordre de S. Benoît donnés par le ſavant P. Mabillon. Cet ouvrage qui eſt en proſe, eſt écrit dans le gout du temps: il y a beaucoup d'affectation dans le ſtyle; & ce qui eſt moins excuſable, il y a ſouvent de grandes mépriſes. Ce prélat mourut, ſelon le nécrologe de l'abbaye de S. Denys, le 3 décembre, mais on ignore l'année. Il vivoit encore en 869. Il eut pour ſucceſſeur Rainfroi, qui ſouſcrivit au concile de Pont-lon en 876. * Dom du Pleſſis, *hiſt. de l'égliſe de Meaux, t. 1, pag.* 86, 88. Du Rivet, *hiſt. littér. de la France, tom. V.*

HILDEGONDE (ſainte) vierge, de l'ordre de Cîteaux, connue ſous le nom de *frere Joſeph*, dans le XIIe ſiécle, étoit jumelle d'une autre fille nommée *Agnès*, & native du diocèſe de Cologne, proche la petite ville de Nuits. On les mit d'abord en penſion dans un monaſtere de filles de cette ville, à deſſein de les faire religieuſes, & d'aquitter le double vœu que leurs pere & mere avoient fait de les conſacrer à Dieu, & d'aller faire un voyage dans la Terre-ſainte. La mere de ces deux enfans étant morte, leur pere fit prendre le voile de religieuſe à Agnès, & engagea Hildegonde à l'accompagner dans la Paleſtine. Afin que la pudeur de ſa fille Hildegonde ne ſouffrît point, il l'engagea à ſe traveſtir en garçon, & lui perſuada de prendre le nom de *Joſeph*. Ils paſſerent en France, & s'embarquerent en Provence avec quelques troupes de Croiſés. Le pere mourut ſur mer, & recommanda Joſeph à un ancien domeſtique qui les accompagnoit. Joſeph, accompagné du valet de ſon pere, continua ſon voyage, arriva à Jéruſalem, & revint à Acre, que les anciens appelloient *Ptolemaïde*. Le valet qui étoit chargé de l'argent & de tous les effets de Joſeph, eut la lâcheté de s'enfuir, & d'emporter tout ce que ſon maître avoit. Joſeph, dans l'extrémité où ce vol le mettoit, fit rencontre d'un étranger, qui prit ſoin de lui, le remena à Jéruſalem, où il reſta près d'un an, au bout duquel un particulier de Cologne vint rechercher Joſeph. Ils prirent le parti de revenir en Europe, & étant arrivés ſur les terres de l'archevêché de Cologne, Joſeph eut le malheur de perdre ce charitable compatriote, qui lui laiſſa par teſtament en mourant ſon équipage & ſon argent. Joſeph étant arrivé à Cologne, ne voulut point ſe faire reconnoître, ni changer ſon extérieur. Il ſe fit paſſer pour un étranger, & accepta comme tel le logement qu'un chanoine de Cologne lui offroit. Il lia dans la ſuite une amitié ſi étroite avec ce chanoine, qu'il entreprit de faire avec lui un voyage à Rome. Ils revinrent enſemble juſqu'à Spire, où Joſeph reſta pour négocier quelques affaires du chanoine. Il prit enfin la réſolution de ſe retirer, & embraſſa pour ce ſujet le parti de la retraite, qu'un gentilhomme nommé *Berthold*, lui propoſa. Ils ſe retirerent dans l'abbaye de Schonaug, monaſtere de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèſe de Worms, à deux lieues d'Heidelberg. Hildegonde fut reçue dans ce monaſtere ſous le nom de Joſeph, & y vécut d'une maniere ſi ſainte & ſi prudente, qu'on ne s'apperçut qu'à la mort, qu'il fût d'un ſexe différent de ceux avec qui il vivoit. Les différens martyrologes d'Allemagne, des Pays-Bas, & ceux de Cîteaux & de l'ordre de ſaint Benoît lui donnent la qualité de ſainte, & marquent ſa fête le 20 avril. Cependant ſon culte ne paroît autoriſé par aucun decret du ſaint-ſiége, & nous ne voyons pas que l'on ait fait les informations juridiques, pour procéder à ſa canoniſation. * Baillet, *vies des Saints*, 20 *avril.*

HILDEMAN (Saint) évêque de Beauvais dans le IXe ſiécle, avoit été moine dans l'abbaye de Corbie. Louis *le Débonnaire* le fit élever à l'évêché de Beauvais l'an 822. Il aſſiſta à la mort de ſaint Adelard l'an 829. Ayant été ſoupçonné d'avoir voulu ſe joindre à Ebbon, évêque de Reims, & à Jeſſé, évêque d'Amiens, pour prendre le parti de Lothaire, chef des rebelles contre Louis *le Débonnaire*, il fut arrêté & détenu priſonnier dans l'abbaye de S. Waaſt d'Arras, où il attendit l'aſſemblée du concile, que l'empereur avoit convoqué à Thionville pour l'an 835. Il y comparut & ſe juſtifia. Depuis il ſe trouva à d'autres conciles, & vécut juſque vers l'an 846. On fait ſa fête au 8 de décembre. * Flodoard, *l.* 2, *c.* 20. Paſchaſe Ratbert, *vita Adelardi.* Mabillon, *ſiécle IV, part. II.* Bolland. Du Sauſſai, *martyrol. tom. I.*

HILDERIC, que quelques-uns nomment auſſi HUNERIC, parcequ'il étoit fils d'un prince de ce nom, & de la princeſſe *Eudoxie*, fut neveu de Genſeric, roi des Vandales, après Traſimond, l'an 523. On dit que ce dernier l'ayant obligé par ſerment avant ſa mort, de ne pas rappeller les évêques qu'il avoit bannis; pour ne point manquer à ſa parole, il les rétablit avant

que

Digitized by Google

que de prendre le nom de roi. Sa trop grande bonté l'ayant rendu méprisable à ſes ſujets, ſoulevés par Gilimer, ils le firent deſcendre du trône ſur lequel il ne fut placé que ſept ans. *Cherchez* GILIMER.

HILDESHEIM, *Hildeſia, Heildesheimura*, ville d'Allemagne, dans la baſſe-Saxe, avec évêché ſuffragant de Mayence. Il n'y a pas d'apparence qu'elle ſoit l'*Aſcalingium* de Ptolémée; comme quelques-uns l'ont cru. Elle eſt ſituée ſur la riviere d'Innerſte, à ſept ou huit lieues de Zell; & c'eſt la ſeule ville de toute la Saxe, qui ait conſervé la religion catholique, qu'on y ſuit auſſi dans le diocèſe. Il enferme un pays particulier, qui a environ dix ou douze lieues de longueur, entre le duché de Brunſwick, la principauté d'Halberſtadt & le duché de Lunebourg. Outre la ville qui lui donne ſon nom, il a Peina, Poppenberg, Bruggen, Ericsburg, &c. La ville d'Hildesheim eſt grande & bien bâtie. On y paſſe ſur un grand pont de bois, la riviere d'Innerſte, dont les eaux rempliſſent le foſſé. Il y a auſſi un bon rempart, diverſes égliſes & un collége de Jéſuites. * Cluvier, *deſcript. Germ.* Bertius, *l.* 3, *comment. Germ. &c.*

HILDESHEIM, petite ville ou bourg d'Allemagne, ſitué ſur la riviere de Kill, à cinq lieues de Kylburg, eſt chef d'un des bailliages de l'archevêché de Trèves, enclavé dans le comté de Manderſcheyd. * Mati, *dict.*

HILDEVERT, nommé par d'autres DATLEVERT, ſucceſſeur de ſaint Faron dans le ſiége de Meaux & diſciple de ce ſaint, commença à gouverner ſon égliſe dès le mois de novembre 672, ſelon l'opinion la plus vraiſemblable. Il étoit fils d'Adalbert qui avoit été inſtruit dans les lettres ſaintes & formé à la piété par ſaint Faron. Hildevert imitateur des vertus de ſon pere & de ſon maître, formé d'ailleurs dans la diſcipline monaſtique, ou dans l'abbaye de ſaint Faron, ou dans celle de Rebais, vécut à la tête de ſon clergé auſſi mortifié que le plus auſtere religieux, & ſut allier par le ſecours de la grace les fonctions d'un paſteur zélé & laborieux avec l'eſprit de retraite & de priere qui l'accompagnoit dans toutes ſes actions. On lui reproche cependant d'avoir voulu élever une égliſe plus ſpatieuſe & plus magnifique que celle que S. Faron avoit bâtie pour ſon monaſtere de ſainte Croix, connu depuis long-temps ſous le nom de S. Faron, & d'avoir voulu donner à cette égliſe le titre de S. Chriſt. Mais pour la premiere action, la vanité pouvoit n'y avoir aucune part: à l'égard de la ſeconde, Hildevert en faiſant porter le titre de *S. Chriſt* à ſon égliſe, n'entendoit la dédier qu'à J. C. il n'y avoit que l'expreſſion qui fût nouvelle, & il en fut ſi peu entêté, qu'il ſe ſoumit à cet égard à tout ce que ſes confreres jugerent à propos de lui repréſenter. Hildevert mourut le 27 mai vers l'an 680, & fut enterré au village de Vignely, à deux lieues environ de Meaux. Il eſt honoré comme ſaint. * Dom du Pleſſis, *hiſtoire de l'égliſe de Meaux, tom. I, pag.* 62, 63.

HILDUIN, abbé de ſaint Denys en France l'an 814, fut très-célébre ſous le regne de Louis *le Débonnaire* & de Lothaire ſon fils, dans le IXe ſiécle. C'eſt à la priere du premier, qu'il écrivit la vie de S. Denys, ſous le titre d'*Areopagitica*, que Matthieu Galen, docteur de Louvain, donna le premier au public l'an 1563, & Surius après lui ſous le 9 d'octobre. Les critiques de ce temps-ci prétendent, qu'il eſt le premier qui, dans cet ouvrage, a confondu les deux ſaints Denys, l'un Aréopagite, & l'autre évêque de Paris. Quelques auteurs ont fait imprimer des lettres, que Louis *le Débonnaire* & Hilduin s'écrivoient l'un à l'autre; mais le pere Sirmond n'en rapporte qu'une ſeule, ſur la fin du ſecond tome des conciles de France. Quelques-uns croient qu'il mourut l'an 842; mais cela eſt auſſi incertain que ce que la Peire & le Feron diſent, qu'il fut chancelier de France, puis évêque de Verdun. Au ſujet de ſon ouvrage, *voyez* DENYS. * Sigebert, *c.* 82, *cat. & A.* 825. Trithéme. Bellarmin. Voſſius, *lib.* 2 *de hiſt. Lat. cap.* 33. Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* D. Rivet, *hiſt. litter. de la France, tome IV, pag.* 607.

☞ HILDUIN, ou HILDIN, différent de l'abbé de S. Denys dont on vient de parler, fut ordonné évêque de Verdun à la fin de l'an 828, ou au commencement de l'année ſuivante, après la mort de l'évêque Hérilan, & ſe trouva la même année au concile de Mayence. En 835 il aſſiſta à celui de Thionville, où Louis *le Débonnaire* fut ſolemnellement rétabli ſur le trône. Hilduin demeura toujours fidéle & très-attaché à ce prince, qui de ſon côté lui donna des marques publiques de ſa confiance, en le chargeant de deux différentes ambaſſades près de Lothaire ſon fils. Après la mort de l'empereur Louis, Hilduin s'attacha à Charles *le Chauve*; ce qui lui attira la haine de Lothaire. On n'a plus la lettre qu'il avoit écrite au pape, pour ſe plaindre des vexations de ce prince. Hilduin bâtit pluſieurs égliſes dans ſon diocèſe, & y fit beaucoup de bien. Enfin, après l'avoir gouverné avec douceur & charité, l'eſpace de vingt-quatre ans, il mourut le jour de l'octave de l'Epiphanie, treiziéme de janvier 854. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France, t. V, p.* 130.

HILDUIN, abbé de Laubes, écrivit la vie de ſes prédéceſſeurs. Hugues, roi d'Italie, qui étoit ſon parent, lui procura depuis l'évêché de Verone, puis l'archevêché de Milan, où il mourut l'an 941. * Trithéme, *in cat.* Ripamont, *l.* 9, *hiſt. eccleſ. Med.*

HILELA, l'une des trois races d'Arabes qui paſſerent en Afrique l'an 999. Les deux autres s'appellent *Eſquequin* & *Mahequil*. Les races ou tribus d'Hilela & d'Eſquequin, étoient de l'Arabie déſerte; & celle de Mahequil étoit de l'Arabie heureuſe. Elles faiſoient toutes trois enſemble 50000 combattans, qui ſe répandirent dans la Barbarie orientale, & dans pluſieurs autres provinces. La tribu d'Hilela eſt diviſée en onze lignées, dont la premiere eſt celle de Beni-Amir ou des Melioniens, qui peuvent faire 6000 bons chevaux, & plus de 50000 hommes de pied. Ils ſont riches, & ont la domination ſur les Bereberes de la campagne. Ils ſe défendent généreuſement contre les Turcs; & quand ils n'oſent leur faire tête, à cauſe de leurs mouſquets, ils ſe retirent dans les déſerts. * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 1.

HILERE, iſle du comté de Cheſter en Angleterre, ſur la riviere de Dée, près de Weſt-Kirbi. * *Dict. angl.*

HILL (Joſeph) miniſtre Anglois, ſavoit fort bien la langue grecque, & s'eſt appliqué à enrichir de nouveaux mots le dictionnaire de Schrevelius, & non celui de Robertſon, comme on l'avoit dit dans l'édition précédente de ce dictionnaire. M. Hill a augmenté ce lexicon de Schrevelius de 8000 mots, non de 4000 comme on l'avoit dit encore, ni de 80000, comme l'ont dit MM. Colomiez & Baillet. Le tréſor de la langue grecque ainſi augmenté, fut imprimé à Londres *in*-4°. l'an 1676. Cet ouvrage eſt aſſez bien fait, & il eſt moins chargé de fautes que pluſieurs autres petits lexicons qui avoient paru juſqu'alors. * P. Colomiez, *biblioth. choiſie, page* 80. Bayle, *nouv. de la république des lettres, juin* 1686. Baillet, *jugemens des ſavans*, in-4°. *tome* 2.

HILLEL. Il y a eu pluſieurs célébres Juifs de ce nom; & c'eſt ce qui a trompé de ſavans auteurs de notre temps, qui ont cru que l'exemplaire manuſcrit de la bible de Hillel, qui eſt quelquefois marqué dans les bibles hébraïques manuſcrites, étoit d'un ancien Hillel. Schickard a cru qu'il avoit été écrit au retour de la captivité. Cunæus l'attribue à un autre Hillel, qui vivoit 60 ans avant N. S. Les Juifs lui donnent auſſi une très-grande antiquité; mais le P. Morin, qui avoit vu des bibles manuſcrites, où les diverſes leçons de

Digitized by Google

la bible de Hillel étoient marquées en marge, ne lui donne que 500 ans. Il eſt aiſé de connoître que ce Hillel n'a rien de commun avec les anciens Hillels, puiſqu'il parle des choſes, dont on ne parloit point alors. * M. Simon, dans ſon *hiſtoire critique du vieux Teſtament.*

HILLEL, que Joſephe nomme *Pollion*, fut un des plus illuſtres docteurs des Juifs par ſa naiſſance, ſon ſavoir, ſon autorité & ſa poſtérité. Il naquit à Babylone, & deſcendoit de David du côté de ſa mere. Il avoit vécu 40 ans à Babylone avant que de venir à Jéruſalem, où il s'appliqua à l'étude de la loi. Il s'y diſtingua beaucoup, & à l'âge de 80 ans il fut fait préſident du Sanhedrin. Il ſe comporta dans cette dignité avec beaucoup de ſageſſe, & la remplit 40 ans avec une grande réputation de juſtice & de prudence. Sa poſtérité eut la même préſidence du Sanhedrin pendant dix générations. Il forma plus de mille éleves dans la connoiſſance de la loi. Mais il eut des diſputes avec Shammai ſon collégue, ce qui forma entr'eux & leurs diſciples de grandes diviſions, qui ſelon quelques Proteſtans, formerent le Phariſaïſme. * *Voyez* M. Prideaux, dans ſon *hiſtoire des Juifs*, *tom.* 5. Wolfius, dans ſa *bibliothéque hébraïque*, *&c.*

HILLER (Matthieu) théologien du Wirtemberg, né à Stutgard le 15 février 1646, étoit fils de *Marc* Hiller ſecrétaire du conſeil de la régence du duché de Wirtemberg. Il commença ſes études dans ſa patrie, les continua en 1664 à Bebenhauſen, & depuis 1666 à Tubingue où il fut créé maître-ès-arts en 1669, & où il obtint en 1673 la charge de *Répétant*. En 1677 il devint diacre à Hernberg; en 1685 précepteur du couvent à Bebenhauſen; depuis profeſſeur à Tubingue, en logique d'abord & en métaphyſique, & en hébreu en 1692. En 1698 il fut fait profeſſeur ordinaire en grec & pour les langues orientales, profeſſeur extraordinaire en théologie, principal du *Stipendium* du Prince, & viſiteur des écoles du Wirtemberg au deſſus de la Steig. Depuis il fut déſigné abbé de Herrenalb, & en 1716 du couvent de Kœnigsbrunn, où il mourut le 5 février 1725, âgé de 79 ans. Ses ouvrages ſont: 1. *Sciagraphia grammatica hebræa*, qu'il publia étant encore étudiant à Tubingue, l'an 1674. 2. *Inſtitutiones linguæ ſanctæ*; 3. *Lexicon latino-hebraïcum*; 4 *Syntagmata Hermeneutica*, conjointement avec ſon traité, *de gemmis in pectorali ſummi pontificis.* 5. *Tractatus de Arcano Ketibh & Keri*, où il regarde comme authentiques les deux leçons textuelle & marginale, ſentiment qui a été approuvé de divers ſavans, comme de Wagenſeil, Heiddeger, Schudt, &c. 6. *Onomaſticum ſacrum* en allemand, joint à un autre ouvrage en la même langue imprimé en 1704, aux bibles en cinq colonnes de Wanderbeck, de l'an 1712, & qui avoit paru en latin à Tubingue en 1706. 7. *Matthæi Hilleri Hierophyticon, ſive commentarius in loca ſacræ ſcripturæ quæ plantarum faciunt mentionem, cum præfatione Salomonis Pfiſteri*; à Utrecht 1725 *in*-4°. Cet ouvrage ne parut qu'après la mort de l'auteur. L'éditeur étoit ſon gendre, alors précepteur du collége à Bebenhauſen, & depuis ſurintendant ſpécial & paſteur à Balingue: il y a joint la vie de Matthieu Hiller. 8. Une édition du *Chriſtus patiens*, tragédie de Grotius, avec des remarques, à Wittemberg 1671, ſelon l'ouvrage intitulé, *Grotii manes*, pag. 688. Hiller a laiſſé entr'autres ouvrages manuſcrits; 1. *Iſodynana ſcripturæ ſacræ per modum lexici conſcripta*; 2. *Commentariolus in Jobum, cum verſione Joannis Cocceji*; 3. *Commentarius in librum Hieronymi de locis Hebraïs*; 4. *Theſaurus linguæ ſanctæ Hermeneuticus*, *&c.* * Extrait pour la plus grande partie du ſupplément françois de Baſle.

HILLERIN (Jacques, & non Charles, comme il eſt nommé dans le nécrologe de Port-Royal) étoit prêtre, & l'un des deux curés de S. Merri à Paris, dans le temps que cette paroiſſe avoit deux paſteurs en même temps. C'étoit un fort honnête homme, & qui avoit de grands talens. Il parloit facilement & agréablement en public. Il aimoit la vérité & travailloit utilement pour le bien de ſa paroiſſe. Ce fut de ſon temps que l'on établit l'aſſemblée des dames de la charité. Ses mœurs étoient irréprochables. Cependant s'étant mis ſous la conduite de M. Jean du Verger de Hauranne, abbé de S. Cyran, cet abbé après avoir appris de lui-même l'hiſtoire de ſa vie, & l'état de ſon ame, lui conſeilla de quitter ſa cure & de ſe faire Chartreux. M. Hillerin qui ſentit une grande répugnance pour ces deux partis, ſur-tout pour le ſecond, différa long-temps d'exécuter ce conſeil. M. de ſaint Cyran étant mort dans ces délais, il ſe mit ſous la conduite de M. Singlin, qui lui conſeilla auſſi la retraite: mais qui ne le porta point à ſe faire Chartreux. M. Hillerin perſuadé enfin réſigna ſa cure en 1643 ou 1644 à M. du Hamel, & ſe retira, non pas d'abord à Port-Royal, comme il eſt dit dans la vie de M. du Hamel, mais dans un petit prieuré qu'il avoit en Poitou où il emmena avec lui Nicolas Fontaine qu'il dirigeoit par amitié dans ſes études, & qui eſt devenu fort connu dans la ſuite par ſes ouvrages. *Voyez* FONTAINE. M. Hillerin vint faire dans la ſuite quelque ſéjour à Port-Royal, & il mourut à Paris le 14 d'avril 1669. Son cœur fut porté à Port-Royal, & M. Hamon lui dreſſa l'épitaphe qui ſe trouve dans le nécrologe de Port-Royal. Dans un écrit imprimé, intitulé: *Le grand chemin du Janſeniſme au Calviniſme*, il eſt dit que M. Hillerin voulut réſigner ſa cure au fameux Jean Labadie, ſi connu par ſon apoſtaſie & par ſon fanatiſme. Mais ce fait eſt abſolument faux. M. Hillerin a déclaré lui-même par écrit qu'il n'en avoit jamais eu la penſée; que lorſqu'il réſigna ſa cure à M. du Hamel, Labadie étoit à cent cinquante lieues de Paris, & qu'il avoit eu ſi peu d'habitude avec lui, qu'il n'en avoit jamais reçu qu'une lettre à laquelle il ne répondit point. M. Hillerin étant encore curé de S. Merri, donna à Paris en 1635 en françois: *Les grandeurs du myſtere du ſaint Verbe incarné.* * *Mémoires du temps*, & les ouvrages cités dans cet article. On a encore d'un Jacques de HILLERIN des *diſcours mélangés & actions diverſes faits au parlement de Paris*; à Paris, chez Henault en 1651 *in-folio.*

HILLEVIONS, *cherchez* HELLEVIONS.

HILLIGER (Oſwalde) né à Freyberg dans la Miſnie le 20 décembre 1583, commença ſes études dans ſa patrie, & les continua à Leipſick où il alla en 1601. Il paſſa encore quatre années à Wittemberg, d'où il alla à Iene en 1606, & y prit de dégré de docteur dans la même année. Revêtu de cet honneur il ſe mit à viſiter les principales univerſités d'Allemagne, revint dans ſa patrie en 1610, & y publia la premiere partie de ſon *Donellus enucleatus.* Cet ouvrage lui fit honneur, & en 1616 il fut aſſeſſeur de la juſtice & profeſſeur en droit. Il mourut en 1619 le 25 de mars. * Beyeri, *nomenclat. prof. juris Jenenſ. &c.*

HILLSBOROUGH, bourg dans le nord d'Irlande, ſitué dans l'Ultonie, dans le comté de Doun, à trois milles de Lisburne, dans le comté d'Antrim. * *Dict. angl.*

HILLUS, *cherchez* HYLLUS.

HILPERHAUSEN, petite ville ou bourg du cercle de Franconie, eſt ſitué ſur la riviere de Werra, vers ſa ſource, dans le comté d'Henneberg, entre la ville de Coburg, & celle de Smalcalde. * Mati, *dict.*

☞ HILPERT (Jean) profeſſeur en théologie à Helmſtadt, a écrit contre le livre d'Iſaac la Peyrere, au ſujet des Préadamites, que celui-ci ſoutenoit. Son ouvrage eſt intitulé: *Diſquiſitio de Præadamitis.* Il a été imprimé à Helmſtat en 1656 *in*-4°, & la même année à Amſterdam *in*-12, & à Utrecht *in*-8°. Le P. le Long, dans ſa *bibl. ſacrée*, *pag.* 778, dit que Jean Hilpert étoit de Coburg, Luthérien de religion, pro-

ſeſſeur de la langue hébraïque, ſurintendant de quelqu'égliſe de ſa ſecte, & qu'il mourut en 1680. Il lui donne de plus les ouvrages ſuivans : *Diſputatio de Judæorum flagellandi ritibus ;* à Helmſtadt, *in*-4° 1652. *De gloria templi poſterioris*, à Helmſtadt 1653 *in*-4°. *Explicatio pſalmi ſecundi ; in*-4° à Vittenberg, 1653. * M. l'abbé Goujet, *mém. mſſ.*

HILPOSTEIN ou HIPOLSTEIN, château du territoire de Nuremberg en Franconie. Il eſt ſur une montagne, à la ſource de la riviere de Rote, entre la ville de Nuremberg & celle d'Aichſtet. * Mati, *diction.*

HILTEN (Jean) Cordelier Allemand, ſe mêla de fonder des prédictions ſur le livre de Daniel, l'an 1485. Mélanchthon, qui avoit vu l'original de cet ouvrage, rapporte que l'auteur avoit prédit qu'en l'année 1516, la puiſſance du pape commenceroit à déchéoir, & qu'enſuite elle iroit de plus en plus vers le précipice, & ne ſe rétabliroit jamais : & que vers l'an 1600, les Turcs régneroient dans l'Italie & dans l'Allemagne. Il y en a qui content, qu'il prédit qu'en l'année 1600, on verroit un homme tout-à-fait cruel ; & qu'en 1606, Gog & Magog régneroient dans toute l'Europe. Après avoir recherché avec beaucoup de travail le temps de la fin du monde, il la plaça l'an de grace 1651. M. Bayle prétend que M. du Pleſſis-Mornai n'a pris dans ces prédictions que ce qui l'accommodoit. Hilten ſe perſuada, que la charité ne lui permettoit pas de ſupprimer les lumieres que Dieu lui avoit communiquées ſur l'avenir. On dit qu'il mourut l'an 1502. * Bayle, *dict. crit.*

Comme on ne nous cite qu'un manuſcrit ſur la prédiction pour l'an 1516, on pouroit croire qu'elle auroit été ajoutée après coup par un Luthérien, qui ſe ſeroit imaginé engager par-là plus de monde dans ſon parti. Mélanchthon lui-même ne l'a citée que pour produire ce mauvais effet, quoiqu'il ne dût pas ignorer la vanité de ces ſortes de prophéties.

HILTON (Gautier) Anglois, chartreux, vivoit vers l'an 1433, & compoſa un aſſez grand nombre de traités différens : *de origine & utilitate religionis ; de idolo cordis*, &c. Ce qu'on peut voir dans Poſſevin ; Simler ; Pitſeus & Petreius, *biblioth. Carth. pag.* 112.

HIMALIS, divinité honorée en Sicile, & dont on plaçoit la ſtatue auprès de celle de Cerès, dite *Sito.* * Athenée, *liv.* 10. Il ſeroit difficile de déterminer ce que c'étoit que cette divinité, ſi le grammairien qu'on vient de citer ne diſoit (*liv.* 14) que les Doriens appellent ainſi le Noſte, Νόστις, c'eſt-à-dire, le génie qui préſide aux moulins. Ce nom a encore d'autres ſignifications, qui ne ſont pas de ce lieu. Le génie, qu'on appelloit ainſi, étoit ſubordonné à Cerès, comme Hermochus à Apollon, auprès de qui on l'avoit placé dans le temple de Delphes.

HIMERA, nom ancien de deux rivieres de Sicile, dont l'une appellée aujourd'hui *il Salſo*, à cauſe que ſes eaux ſont ſalées & ameres, prend ſa ſource au milieu de cette iſle, & paſſant par la province appellée *il val di Noto*, va ſe décharger au midi dans la mer d'Afrique ; & l'autre appellée aujourd'hui *il fiume di Termine*, à cauſe qu'elle paſſe près de la ville de Termine, va ſe rendre dans la mer de Toſcane vers le ſeptentrion. Les eaux de celle-ci ſont fort douces. Cette différence n'a pas empêché que quelques-uns n'aient cru que c'étoit une même riviere, trompés peut-être par la conformité du nom ; mais outre que les ſources de ces deux rivieres ſont éloignées l'une de l'autre de quarante pas, leur cours eſt entierement oppoſé. * Philipp. Cluv. *l.* 2, *antiq. Sicil. pag.* 280 & *ſeq.*

HIMERA, ancienne ville de Sicile, fut ainſi appellée, parcequ'elle étoit ſituée à l'embouchure de la riviere Himera. Elle avoit été bâtie par les Zancléens, peuples de cette iſle, & fut détruite 240 ans après par Annibal, général des Carthaginois, environ 468 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Deux ans après les mêmes Carthaginois firent bâtir auprès des ruines d'Himera une autre ville, que les Latins appellerent *Therma Himera* ou *Therma Himerenſes*, à cauſe des eaux chaudes ou bains qui étoient en ce lieu-là, & qui ſont nommés *Thermes* par les Grecs. C'eſt celle qu'on appelle maintenant *Termine*. L'ancienne Himera eut l'avantage d'avoir donné naiſſance au poëte Steſichore, célébre entre les lyriques, & auquel on avoit érigé dans cette ville une ſtatue, qui étoit admirée des connoiſſeurs. * Cluvier, *l.* 2, *antiq. Sicil.* Voyez les *remarques* de M. l'abbé Maſſieu, *ſur la douziéme des olympiques de Pindare*, dans les *mem. de l'académie des belles-lettres, tom. IV.*

HIMETTO, *monte Himetto* ou *monte di Altina*, montagne de la Grèce, *cherchez* HYMETTE.

HIMILCON, chef célébre entre les Carthaginois, par ſa valeur & par ſon expérience, fut élu général d'une armée formidable contre les Syracuſains. Elle étoit compoſée de 300000 hommes de pied, & de 2000 vaiſſeaux de guerre. Il aborda en Sicile, mit le ſiége devant *Himera*, aujourd'hui *Termini*, & défit d'abord les aſſiégés dans une ſortie : mais Gelon, qui étoit accouru de Syracuſe à la tête de 55000 hommes, brula ſes vaiſſeaux, tailla toute ſon armée en piéces, dans une bataille où Himilcon demeura lui-même ſur la place, & réduiſit les Carthaginois à demander la paix, vers la LXXVe olympiade, & l'an 480 avant Jéſus-Chriſt. * Diodor. Sicul. *l.* 11.

HIMILCON, Carthaginois, qui avoit écrit la relation du voyage qu'il avoit fait par l'ordre du ſénat de Carthage ; & dans lequel il fit par mer la découverte des parties les plus occidentales de l'Europe. * Feſtus Avienus.

HIMMELIUS (Jean) né en 1581 à Stolpe en Poméranie, paſſa en 1601 à Wittemberg, & y enſeigna les humanités pendant cinq ans : après quoi il alla à Iene, & retourna à Wittemberg. Après avoir fait un voyage en Baviere, dans le Palatinat, l'Alſace & la Suiſſe, il fut nommé recteur du gymnaſe de Durlach, & en 1612, il fut appellé à Spire pour occuper un pareil poſte. En 1614 on lui donna encore la charge de premier paſteur, & il prit le dégré de docteur en théologie à Gieſſen en 1615. Il y fut fait profeſſeur en théologie en 1617, & s'aquitta de cet emploi avec diſtinction juſqu'à ſa mort arrivée le 31 de mars 1642. On a de lui : *Jeſuita phariſaizans : Calvino-papiſmus : Idea boni Gymnaſii : Paſſionale academicum : Collegium anti-Photinianum : Collegium Irenicum : De canonicatu, jure canonico & theologia ſcholaſtica ;* à Iene en 1632, *in*-12. *Collegium anti-Leonicum : Tractatus de ſcriptura ſacra : Commentarius in epiſt. ad Galat. & ad Philemon. Triga prophetica, & diſputationes variæ*, &c. * Witte, *memor. theolog.* Spitzel, *templ. honor.* &c.

HINAGOA ou YNAGUA, iſle de la mer du Nord dans l'Amérique ſeptentrionale. C'eſt une des Lucayes, & elle eſt ſituée à 20 lieues de l'Hiſpaniola, vers le nord, & de Cuba vers le levant. * Mati, *dict.*

HINCKELMANN (Abraham) fils d'un apothicaire, qui étoit en même temps conſeiller de Dœbeln, ville de Miſnie, naquit à Dœbeln même en 1651, y commença ſes études, les continua à Freyberg, & les acheva à Wittemberg où il étudia la théologie ſous Abraham Calovius. Quatre ans après il quitta Wittemberg pour être recteur à Gardeley. Peu après il fut fait directeur du collége de Lubeck où il demeura onze ans, au bout deſquels il fut appellé au paſtorat de ſaint Nicolas à Hambourg. Le landgrave de Heſſe-Darmſtadt l'en tira pour l'honorer des charges de premier prédicateur de ſa cour, de ſurintendant général des égliſes, & de profeſſeur honoraire en théologie à Gieſ-

Digitized by Google

ſen. En 1688, il obtint le paſtorat de ſainte Catherine de Hambourg, ce qui l'engagea de retourner en cette ville où il mourut en 1695. Il eſt le premier qui ait publié l'Alcoran en langue arabe, ſous le titre de *Teſtament de Mahomet*, avec une verſion latine. Son édition parut à Hambourg en 1694 *in*-4°. Il a traduit en allemand l'apologétique de Tertullien, a donné dans la même langue des ſermons choiſis, & a fait en latin *Theologia evangelica*, où il accuſe ſans fondement les catholiques des erreurs qu'ils n'enſeignent point, & donne les ſiennes pour des vérités. *Detectio fundamenti Bœhmiani. Critica Hamburgenſis. Diſſertatio de atheiſmo, & programma ad certamen oratorium de ſcelere maximo atheiſmo; Stendalia*, en 1673 *in*-4°, &c. * Voyez Pippingi, *memor. theolog. &c.*

HINCMAN, chevalier Anglois, ſoutenoit au commencement du XVIIe ſiécle, de bouche & par écrit, les erreurs attribuées à Origène : ſavoir que les démons ſeront reçus à pénitence & ſauvés. * Gautier, *chronic. ſæc. XVII, cap.* 26.

HINCMAR, religieux de S. Denys en France, puis archevêque de Reims, fut élu l'an 845 par les évêques aſſemblés à Beauvais, en la place d'Ebbon, qui avoit été dégradé dix ans auparavant. Ce prélat, qui étoit l'un des plus ſavans hommes de ſon temps, fut extrêmement zélé pour les droits de l'égliſe gallicane. On l'accuſe néanmoins d'avoir agi avec trop d'emportement, dans l'affaire du moine Gotheſchalque, aux ſynodes de Quierſi, & dans celle de ſon neveu Hincmar, évêque de Laon, dans les conciles d'Attigni & de Douzi. Ce prélat s'étant retiré de ſa ville, menacée par les Normans, mourut à Eſpernai l'an 882, accablé d'années & de douleur de voir la France au pillage. Il laiſſa l'égliſe gallicane preſque entierement deſtituée de prélats qui entendiſſent ſes droits, & qui euſſent ſoin de ſa diſcipline. Nous avons diverſes éditions de ſes ouvrages; une de Mayence de l'an 1602, une autre de Paris de l'an 1615, & la derniere que nous devons au P. Sirmond eſt de 1645. * Flodoard, *l.* 3, *hiſt. Remenſ.* Sigebert, *c.* 99 *de vir. illuſt. & in chron.* Rabanus Maurus. Loup de Ferrieres, &c. *in epiſt.* Bellarmin. Poſſevin. Mauguin. Chifflet. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Voſſius, *de hiſtor. lat.* Mezerai, *tom. II, hiſt. de France.* On trouve un détail curieux & intéreſſant ſur Hincmar & ſes ouvrages, dans le tome V de l'*hiſtoire littéraire de la France*, par des religieux Bénédictins.

☞ HINCMAR, évêque de Laon, dans le IXe ſiécle, étoit neveu de l'archevêque de Reims de ce même nom, qui le fit élever & lui procura cette dignité. Oubliant ce qu'il devoit au roi Charles *le Chauve*, & à ſon oncle, il ſoutint avec chaleur tous les ordres qui venoient du pape, bien que contraires aux droits du royaume, & aux priviléges de l'égliſe de France. Il excommunia même un ſeigneur Normand, parcequ'il poſſédoit quelque terre de ſon égliſe, que le roi lui avoit donnée à titre de bénéfice. Son procédé fut condamné par les évêques au concile de Verberie, tenu l'an 869. Il en appella au pape & demanda permiſſion d'aller à Rome; ce qui lui fut refuſé. On ſuſpendit néanmoins la procédure & on ne paſſa pas outre. Ayant occaſionné de nouveaux troubles, on recommença les accuſations contre lui, au concile d'Attigni tenu au mois de mai 870. Mais ayant promis obéiſſance au roi & à l'archevêque ſon oncle, il rentra dans les bonnes graces de l'un & de l'autre. Néanmoins ayant refuſé avec opiniâtreté de ſouſcrire à l'excommunication des complices du prince Carloman, révolté contre ſon pere, ſon oncle le fit dépoſer au concile de Douzi l'an 871, & le fit mettre en priſon, où deux ans après il eut les yeux crevés. Le pape Jean VIII étant en France, l'an 878, réhabilita Hincmar dans le concile de Troyes, & lui donna la moitié du revenu de l'évêché. Nous avons quelques ouvrages de ce prélat dans la bibliothéque des Peres, & dans les éditions de ceux d'Hincmar de Reims. * Flodoard, *l.* 3, *hiſt. Remenſ.* Aimoin & Balderic, *in chron.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* D. Rivet, *hiſt. litter. de la France, tom. V.*

HINDELOPEN, bourg des Provinces-Unies. Il eſt dans la Friſe, ſur le Zuyderzée, à cinq lieues de Harlingen, du côté du midi. * Mati, *dict.*

HINDEN, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée ſud-eſt du comté de Wils, qu'on appelle *Mere*, à 80 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

HINGHAM (Géofroi) juriſconſulte Anglois, dans le XIVe ſiécle, qui vivoit encore en 1380, s'acquit beaucoup de réputation par ſa doctrine & par ſa probité, & écrivit *Summa juris civilis; ſuper actione vendentis; de hæreditario jure.* * Pitſeus, *de ſcript. Angl. &c.*

HINGHAM, bourg avec marché dans la contrée méridionale du comté de Norfolk, qu'on appelle *Forechowe*. Les voiſins le nomment *le petit Londres*. On y tient marché tous les ſamedis. Il eſt à 80 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

HINGHOA, grande ville de la province de Fokien, dans la Chine, eſt capitale d'un territoire de même nom, & ne commande qu'à la cité de Sienlieu; mais elle eſt environnée de quantité de bourgs & de villages. Les bâtimens y ſont magnifiques, & l'on y voit un grand nombre d'arcs triomphaux, & de ſépulcres ſur les côteaux qui en ſont proches. Ce pays abonde en ſoye & en ris. Proche de la montagne de Chinivent, eſt le lac de Chung, au bord duquel on a bâti un grand palais, qui eſt fort célébre, parcequ'on y entend, comme le ſon d'une cloche, quand la pluie ou le mauvais temps doit venir. Au ſommet de la montagne de Hucung, on voit un puits nommé *Hiai*, où l'eau s'enfle & ſe retire, avec des périodes ſemblables à celles du flux & du reflux de la mer. * Martin Martini, *deſcription de la Chine dans le recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

HINKLEI, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée occidentale du comté de Leiceſter, qu'on appelle *Sparkenhoe*. * *Dict. angl.*

HIO, petite ville de la Weſtrogothie, en Suéde. Elle eſt ſur le bord occidental du lac Water, à cinq lieues & demi de la ville de Fallekoping, du côté du levant. * Mati, *dict.*

HIPATIA, *cherchez* HYPACIE.

HIPATIUS, *cherchez* HYPATIUS.

HIPERIDES, *cherchez* HYPERIDES.

HIPER (Jean) *cherchez* IPERIUS.

HIPPARCHIE, femme de Cratés, philoſophe cynique, étoit née à Maronea, & vivoit ſous le regne d'Alexandre *le Grand*. Elle fut tellement charmée des diſcours de ce philoſophe cynique, qu'elle voulut l'épouſer à quelque prix que ce fût. Sa famille eut recours à Cratés pour la détourner de ce deſſein; il y fit ce qu'il put; il repréſenta ſa pauvreté; lui montra ſa boſſe; & lui fit connoître le genre de vie qu'il lui faudroit mener, ſi elle l'épouſoit; nonobſtant tout cela le parti lui plut, elle l'épouſa, prit l'habit des cyniques, & s'attacha tellement à lui, qu'elle le ſuivoit par tout, alloit aux feſtins avec lui, & n'avoit point de honte, ſi l'on en croit les auteurs, de faire publiquement les actions que la pudeur veut qu'on tienne cachées. Hipparchie avoit fait des livres qui ne ſont point parvenus juſqu'à nous. Suidas dit qu'elle compoſa en grec, *Hypotheſes philoſophicæ; Epicheremata quædam & quæſtiones ad Theodorum cognomento Atheum.* Diogène Laërce parle, dans la vie d'Hipparchie, d'un recueil de lettres de Cratés, que Ménage croit être plutôt des lettres d'Hipparchie à Cratés. Le ſtyle de ces lettres étoit, ſelon le jugement de Laërce, ſemblable à celui de Platon. Hipparchie eut un frere nommé *Metrocles*, qui fut auſſi diſciple de Cratés, & un fils nommé *Paſicles*. * Diogen. Laërt. *vita Hipparchiæ.*

HIPPARIN, fils de Denys *le Jeune*, tyran de Syracuſe, ſe ſaiſit du gouvernement, après en avoir chaſſé

Digitized by Google

Callipus. Il regna deux ans, ſavoir l'an 3 & 4 de la CVI^e olympiade. On peut voir dans Polyænus, *l.* 5, de quel ſtratagême il ſe ſervit, pour ſe rendre maître de Syracuſe.

HIPPARIS, ancien nom d'une riviere de Sicile, que l'on nomme aujourd'hui *Camarino*, du nom d'une ville qui en eſt proche, & du nom d'un marais, qui y étoit autrefois. Elle ſe décharge dans la mer de Barbarie. Pindare *Olymp. ode.* 5, & Nonnus *Panapolites*, *Baſſarica*, *liv.* 14, en parlent ſous le nom d'Hipparis. *Voyez* CAMARINE.

HIPPARQUE, *Hipparchus*, fils de Piſiſtrate, tyran d'Athènes, lui ſuccéda avec ſon frere Hippias, la ſeconde année de la LXIIIe olympiade, 527 ans avant J. C. Il étoit ſavant, aimoit les gens de lettres, & envoya au poëte Anacréon une galere de 50 rames pour le faire venir à Athènes. Il retint auſſi auprès de lui le poëte Simonide, auquel il donna de grands appointemens. Harmodius, à l'inſtigation d'Ariſtogiton, le tua pendant les jeux qu'on célébroit à Athènes en l'honneur de Jupiter, la quatriéme année de la LXVIe olympiade, & la 513 avant J. C. Ariſtote aſſure qu'on dreſſa des ſtatues à Harmodius & à Ariſtogiton, comme aux deux libérateurs de la patrie. * Athenée. Ariſtote, *rhetor. l.* 1. Thucydide.

HIPPARQUE, mathématicien & grand aſtronome, natif de Nicée, ſelon Strabon, ou de Rhodes, comme le veut Ptolémée, floriſſoit ſous le regne des Ptolémées *Philometor* & *Evergetes*, rois d'Egypte depuis la CLIII^e olympiade, juſqu'à la CLXIII^e, & depuis l'an 168 avant J. C. juſqu'à l'an 129. Il laiſſa diverſes obſervations ſur les aſtres, & un commentaire ſur Aratus, que nous avons encore à préſent. Pline parle ſouvent d'Hipparque avec de grands éloges : il remarque qu'il fut le premier après Thalès & Sulpicius Gallus, qui trouva le moyen de prédire juſte les éclipſes. Il dit qu'Hipparque eſt le premier qui a imaginé l'aſtrolabe, & qu'il entreprit en quelque ſorte ſur les droits de la divinité, en voulant faire connoître à la poſtérité le nombre des étoiles, & leur aſſigner à chacune un nom. *Idemque*, dit-il, *auſus rem etiam Deo improbam, annumerare poſteris ſtellas, ac ſidera ad nomen expungere.* Il loue ſon exactitude. Strabon néanmoins accuſe cet aſtronome d'avoir trop aimé à critiquer, & de s'être ſervi aſſez ſouvent d'une maniere de cenſure, qui ſentoit plus la chicane qu'un eſprit exact. * Pline, *liv.* 2. Strab. *liv.* 1 & 2. Voſſius, *de ſcient. math. c.* 33, §. 4.

HIPPARQUE, diſciple de Pythagore. HIPPARQUE poëte comique, auquel Suidas attribue une piéce touchant le mariage. Un autre diſciple de Pythagore. Un autre parent d'Ariſtote. Un autre tyran d'Erétrie, ancienne ville de l'iſle d'Eubée, aujourd'hui *Negrepont*. Un autre archonte d'Athènes, la premiere année de la LXXIe olympiade, 496 ans avant J. C.

HIPPARUS, *Hipparus*, prince d'Orchomene en Béotie, fut dévoré par ſa mere Leucippé, fille du roi Minyas. Toutes les femmes de cette province furent, dit-on, tranſportées d'une fureur ſi violente, qu'elles ne pouvoient ſe raſſaſier de chair humaine. Pour arrêter leurs cruautés, on inſtitua des jeux, en l'honneur de Bacchus, où il étoit permis de pourſuivre ces femmes avec des épées, & de les tuer impunément. * Plutarque. Pauſanias, *in Bœot.*

HIPPASE, *Hippaſus*, de Metaponte, philoſophe, diſciple de Pythagore, publia un traité des choſes de la religion, ſous le nom de ſon maître, à deſſein de le diffamer. *Voyez* le livre VIII de Diogène Laërce, & Plutarque. Hippaſus étoit auſſi excellent muſicien, comme nous l'apprenons de Théon de Smyrne, *Mathemat. l.* 2, *c.* 12.

HIPPIAS, natif de Rhegio, vivoit ſous le regne de Darius & de Xercès. Il eſt le premier qui ait écrit l'hiſtoire de Sicile, dont Myes fit depuis un abrégé. Son ouvrage étoit partagé en cinq livres. Il avoit auſſi fait des chroniques en cinq livres, & les origines d'Italie. Suidas cite encore un livre des argoliques, ou argologiques d'Hippias. Il faut peut-être lire aſtrologiques, comme a lu le ſcholiaſte d'Aratus ; car Plutarque, dans ſon livre *de la défaillance des oracles*, dit que Phanias avoit écrit que Petron croyoit 180 mondes, ſelon Hippias de Rhege. Le ſcholiaſte d'Aratus le cite ſur les hyades ; Stephanus ſur le nom d'Avant Lunaires donné aux *Arcades*, ce qui peut confirmer la conjecture qu'il faut *Aſtrologiques*. * Du Pin, *bibl. univ. des hiſtor. profanes*, *t. I.*

HIPPIAS, fils de Piſiſtrate, fut tyran d'Athènes avec ſon frere Hipparque, & tenta inutilement de venger ſa mort. La troiſiéme année de la LXVIIe olympiade, l'an 510 avant J. C. il fut chaſſé au bout de trois ans de regne, & ſe retira vers Darius. Vingt ans après, conduiſant des troupes contre les Grecs, il perdit la bataille de Marathon. * Thucydide. *Voyez* HIPPARQUE.

HIPPIAS, d'Elide, ſophiſte & orateur, vivoit ſous la LXXXVIe olympiade, vers l'an 436 avant J. C. & faiſoit conſiſter le ſouverain bien à ſe pouvoir paſſer des autres. Plutarque cite un abregé de la vie des vainqueurs aux jeux olympiques, qu'il attribue à un Hippias d'Elide. On ignore en quel temps celui-ci a vécu. * Cicero, *l.* 2, *de Orat.*

HIPPIAS d'Erythrée, auteur, qui laiſſa une hiſtoire de ſon pays. * Voſſius, *de hiſt. grec.*

HIPPO, fille de Chiron le Centaure, enſeigna à Eole la contemplation de la nature. Euripide en parle comme d'une perſonne très-verſée dans l'aſtrologie. S. Clément d'Alexandrie dans le premier livre de ſes ſtromates, & S. Cyrille d'Alexandrie dans ſon quatriéme livre contre Julien, en parlent auſſi avec éloge. Gilles Ménage lui a donné place dans ſon hiſtoire des femmes philoſophes écrite en latin. * *Voyez* la pag. 6 dans l'édit. *in*-12 de Lyon en 1690.

HIPPOBOTE, *Hippobotus*, hiſtorien grec, écrivit un traité des ſectes des philoſophes, où il rapportoit leur doctrine & leur vie. Diogène Laërce le cite ſouvent, auſſi-bien que Porphyre, dans la vie de Pythagore. * Voſſius, *de hiſt. grec.*

HIPPOBOTES. C'eſt le nom grec que Strabon donne à une prairie, ſituée auprès du détroit des montagnes, appellé *les portes Caſpiennes*. Elle étoit ſi vaſte, qu'on y entretenoit un haras de cinquante mille jumens. * Strabon, *l.* 2.

HIPPOCENTAURE, ſorte de monſtre qu'on a feint être moitié homme & moitié cheval. Ce nom vient de ἵππος *cheval*, & κένταυρος *Centaure*, & fut donné, ſelon le témoignage de Servius, aux gardes d'un roi de Theſſalie, ὅτι τὸ αὐτῶν τῶν ταύρων, de ce qu'étant montés ſur des chevaux, ils ramenoient les bœufs du roi en les piquant avec des aiguillons. Ce qui a donné lieu aux poëtes de feindre des Hippocentaures, vient de ce que certains peuples de Theſſalie, en courant légerement ſur des chevaux, ſembloient ne faire qu'un même corps de l'homme & du cheval. Cependant il y a eu des auteurs qui ont ſoutenu ſérieuſement qu'il y a eu des Hippocentaures. Pline déclare qu'il avoit vu un Hyppocentaure que l'on avoit apporté d'Egypte à Rome embaumé, & Phlegon de Tralles rend témoignage à la même hiſtoire. S. Jérôme a fait la deſcription d'un Hyppocentaure, que S. Antoine rencontra dans le déſert ; & Plutarque rapporte dans le feſtin des ſept ſages, qu'un berger leur apporta dans une corbeille un enfant qui venoit de naître d'une cavalle, ayant le haut du corps d'un homme, & le bas d'un cheval. * Xenophon. *Cyroped. Dict. des arts.*

HIPPOCLUS, roi de l'iſle de Chio dans la mer Egée, ſe jetta par maniere de divertiſſement ſur le char d'une jeune fille, accordée à un ſeigneur conſidérable dans le pays. Les parens de la fille, qui prirent cette action pour une inſulte, le tuerent. Les habitans de l'iſle furent enſuite affligés de quantité de malheurs,

Digitized by Google

& conſulterent l'oracle, qui leur ordonna de changer de demeure. S'étant rendu maîtres de la ville de Leuconie, ils en partagerent la poſſeſſion avec les Erythréens, peuples d'Ionie dans l'Aſie mineure; mais ceux-ci les aſſiégerent peu de temps après, & les réduiſirent dans un état à ne pouvoir plus ſoutenir le ſiége. Les peuples venus de Chio s'offrirent à recevoir la condition du vainqueur, qui leur accorda ſeulement la liberté de ſortir, avec une quenouille à la main, & une chemiſe ſur le corps; mais leurs femmes les empêcherent d'accepter de ſi lâches conditions, & les obligerent de s'armer d'une cuiraſſe, au lieu d'une chemiſe, & de prendre une lance au lieu d'une quenouille. Les Erythréens les ayant vus paroître en cette poſture, perdirent leur fierté, & abandonnerent le ſiége. * Plutarque, *de virtute mulierum.*

HIPPOCRATE, *Hippocrates*, prince des médecins, naquit dans l'iſle de Coos, l'une des Cyclades, ſous la premiere année de la LXXX olympiade, & l'an 460 avant J. C. comme l'aſſure Sauranus, qui a écrit ſa vie. Son pere *Héraclide* étoit deſcendu d'*Eſculape*; & ſa mere *Praxithée* tiroit ſon origine d'Hercule. Gnoſidicus, ſon biſaïeul, avoit compoſé un livre *des jointures des membres & de leurs fractures*, comme le dit Gallien. On dit qu'Hippocrate avoit été diſciple d'Herodicus & d'un médecin nommé *Démocrate*; qu'il vécut auprès de Perdiccas roi de Macédoine, & qu'il mourut à l'âge de 104 ans. Hippocrate s'adonna le premier à la connoiſſance du corps humain, & donna le premier des préceptes de médecine. Il prédit une peſte qui ſurvint du côté de l'Illyrie, & envoya de ſes diſciples par les villes de la Gréce, pour ſoulager ceux qui en ſeroient attaqués. C'eſt pourquoi les Grecs lui déférerent les mêmes honneurs qu'ils avoient faits à Hercule. Les habitans d'Abdere l'ayant envoyé querir pour traiter le philoſophe Démocrite, il reconnut qu'il étoit très-ſage, & accuſa de folie ceux qui croyoient que Démocrite en fût atteint. Artaxercès, roi de Perſe, apprenant en quelle réputation étoit Hippocrate, donna ordre à Hyſtanés, gouverneur de l'Helleſpont, de lui offrir tout ce qu'il voudroit pour le faire venir vers lui. Il a laiſſé divers écrits, qui ſont aujourd'hui admirés de tous les ſavans. Theſſale & Dracon, ſes fils; Polybe ſon gendre; & Dexippe ſon diſciple, lui ont ſuccédé dans la ſcience de la médecine, & ont eu beaucoup de réputation. Macrobe dit qu'Hippocrate *n'a jamais ſu tromper, & qu'il n'a pu ſe tromper ni être trompé.* La mémoire d'Hippocrate eſt encore aujourd'hui en vénération à ceux de Coos; & l'on y montre une petite maiſon où l'on dit qu'il a habité. * Pietro della Valle, *tom. I.* Il eſt parlé de *l'année d'Hippocrate*, dans le livre *de l'enfantement au ſeptiéme mois.* Marſilius (*obſer. var. l.* 4, *c.* 14) prouve qu'elle étoit de 360 jours. Suidas fait mention de cinq autres HIPPOCRATES, qui étoient de la même famille, & de la même profeſſion que le grand Hippocrate. Marcus Fabius Calvus mit en latin les œuvres d'Hippocrate, qu'on imprima à Rome l'an 1532. Jérôme Mercurialis les publia l'an 1588 à Veniſe, en grec & en latin. On les imprima l'an 1595 à Francfort, avec la traduction latine d'Anutius Foëſius de Metz, qui a entendu parfaitement ſon auteur. René Chartier de Vendôme, les fit imprimer en 1639 à Paris. Et Jean-Antoine de Vander Linden en procura une nouvelle édition, qu'il fit faire l'an 1668 à Leyden. Elle eſt en deux volumes *in-octavo.* Il y a auſſi un nombre prodigieux de commentaires ſur divers livres d'Hippocrate, dont les aphoriſmes ſont encore aujourd'hui regardés comme des oracles, ainſi que ſes prognoſtics. Feu M. Devaux célébre chirurgien, a donné une traduction françoiſe des aphoriſmes, & du commentaire latin que M. Hecquet, habile médecin, a fait ſur cet ouvrage. * Pline, *l.* 7, *c.* 37, *l.* 26, *c.* 2. Celſe. Seneque. Galien. Suidas. Du Pin, *hiſt. profanes. Tom. II.*

HIPPOCRATE, *Hippocrates*, géometre, vivoit vers l'an 500 avant Jéſus-Chriſt. Pythagore le chaſſa de ſon école, parcequ'il prenoit de l'argent pour enſeigner les mathématiques.

HIPPOCRATE, *Hippocrates*, eſt auſſi le nom d'un chef Athénien, du temps de la guerre du Peloponèſe, dont Thucydide & Diodore de Sicile parlent. Un tyran de Gela ſe nommoit auſſi HIPPOCRATE. * Thucydide, *l.* 6.

HIPPOCRATIES, *Hippocratia*, fêtes en l'honneur de Neptune. Les Romains firent dreſſer à Neptune *chevalier*, un temple, & lui inſtituerent une fête, que les Arcadiens nommerent *Hippocratia*, & les Romains *Conſualia.* Pendant cette fête les chevaux & les mulets étoient exempts de travail, & on les promenoit par les rues de Rome, enharnachés ſuperbement, & ornés de guirlandes de fleurs.* *Anti. Rom.*

HIPPOCRENE, fontaine célébre de la Béotie. On dit qu'elle fut découverte par Cadmus, qui apporta l'alphabet de Phénicie en ce pays; ce qui donna occaſion aux poëtes de dire, que c'étoit la fontaine des muſes; & qu'un coup de pied du cheval Pegaſe la fit ſortir. * Ovide, *l.* 5. *metam.*

HIPPODAME de Milet, fils d'Euryphon, dreſſa un projet imaginaire, touchant la meilleure maniere de former un état. Il vouloit qu'il fût compoſé d'un nombre de dix mille hommes, qu'il diviſoit en trois rangs, d'artiſans, de laboureurs & de ſoldats. Il partageoit auſſi le pays en trois portions, l'une pour les ſacrificateurs, l'autre pour le public, & la troiſiéme pour les particuliers. * Ariſtote, *Polit. l.* 2, *c.* 8. Il y a eu divers autres HIPPODAMES. Un archonte d'Athènes, l'an 42 de la CI^e^ olympiade, & 375 ans avant Jéſus-Chriſt; un autre de la même ville, qui donna ſa maiſon au public, afin que l'on pût conſtruire plus aiſément le port de Pyrée; un autre de Milet, architecte, qui bâtit pour les Athéniens le même port de Pyrée; d'où le marché qui eſt ſur ce port, fut nommé depuis *Hippodamia.* * Suidas. Un autre, philoſophe de la ſecte de Pythagore, duquel Stobée rapporte quelques inſtructions; un autre de la ſecte des Platoniciens; un autre enfin, qu'Ariſtophane repréſente comme un inſigne gourmand.

HIPPODAMIE, fille de Briſeis, maîtreſſe d'Achille; une autre de ce nom, fille d'Oenomaüs, & femme de Pelops: une autre, épouſe de Pyrithoüs. Hercule défit les centaures qui la vouloient enlever le jour de ſes nôces. * Ovide, *l.* 12, *metam.*

HIPPODAMIE, fille d'*Oenomaüs*, roi d'Elide, étant en âge d'être mariée, ſon pere, qui la vit parfaitement belle, en devint amoureux, comme tous les autres princes de la Gréce; & déſirant ſe conſerver ce tréſor, il s'aviſa d'un moyen plus criminel encore que ſon amour. Il avoit le chariot le plus leger & les chevaux les plus vîtes de tout le pays. Feignant donc de chercher à ſa fille un mari qui fût digne d'elle, il la propoſa pour prix à celui qui pouroit le vaincre à la courſe; mais avec cette condition, que tous ceux qu'il vaincroit ſeroient mis à mort. Il voulut même que ſa fille montât ſur le char de ſes amans, afin que ſa beauté les arrêtât & fut cauſe de leur défaite. Par ſes artifices il vainquit & tua juſqu'à treize de ces princes. Enfin les dieux irrités des crimes de ce pere furieux, donnerent des chevaux immortels à Pélops, qui courut le quatorziéme, & qui demeurant victorieux par ce ſecours, fut le poſſeſſeur de cette princeſſe. D'autres diſent qu'Oenomaüs ayant appris que Pélops, qui recherchoit ſa fille en mariage, ſeroit cauſe un jour de ſa mort, ne voulut jamais la lui donner pour femme, qu'à condition qu'il le vaincroit à la courſe. Pélops entreprit le combat, après qu'il eut gagné celui qui conduiſoit le chariot

Digitized by Google

d'Oenomaüs, qui le fit rompre au milieu de la courſe. Ainſi il fut vaincu & ſe tua, laiſſant ſa fille Hippodamie & ſon royaume à Pélops, qui donna ſon nom à tout le Péloponnèſe. Il y a eu deux autres Hippodamies. * *Auteurs Grecs & Romains.*

HIPPODAMUS, *cherchez* HIPPODAME.

HIPPODORE, *Hippodorus*, Athénien, de la famille de Codrus, voulant acquérir la réputation d'un prince juſte, uſa d'une ſévérité extraordinaire envers les ſiens mêmes; car ayant trouvé une de ſes filles avec un jeune homme débauché, il la fit tirer à quatre chevaux, & écarteler toute vive. * Ælian. *hiſt. var.*

HIPPODROME, *cherchez* ATMEIDAN.

HIPPOLOCHUS: il eſt fait mention dans Homere de deux Hippolochus, l'un fils de Bellérophon & pere de Glaucus, * *Iliad. VI*, & l'autre fils d'Antimachus, Troyen, qui fut tué avec Piſandre ſon frere. * *Iliad. XI.*

HIPPOLYTE, reine des Amazones, qu'Hercule donna en mariage à Theſée après l'avoir vaincue, & dont Théſée eut Hippolyte. Il y en a eu une de même nom, femme d'Acaſte, dont Horace fait mention, *carm. lib. 3, od. 7.*

HIPPOLYTE, *Hippolytus*, prince qui n'aimoit que la chaſſe, fils de Théſée & d'Hippolyte Amazone. Ayant rejetté avec horreur les recherches impudiques de Phedre ſa belle-mere, il fut accuſé d'inceſte par cette malheureuſe. Il fut chaſſé par ſon pere, & ſe retira de Trœzene ſur ſon char; mais ſes chevaux s'effrayerent à la vue d'un monſtre marin envoyé contre Hippolyte, & l'emportant au travers des rochers, le renverſerent, & le mirent en piéces. Eſculape, à la priere de Diane, rendit la vie à Hippolyte, qui paſſa en Italie ſous le nom de *Virbius*. * Ovide, *met. lib. 15.* On dit qu'il y bâtit, proche du lieu où eſt Rome, une ville qu'il nomma *Aricie*, du nom de ſa femme. Quelques-uns ont feint qu'Hippolyte, après ſa mort, avoit été changé en cette étoile qu'on appelle communément *le Chartier.*

HIPPOLYTE (Saint) évêque & martyr, célébre écrivain du IIIe ſiécle, après avoir enrichi l'égliſe de ſes ouvrages, verſa ſon ſang pour Jéſus-Chriſt vers l'an 230, ſous l'empire d'Alexandre *Severe.* Les uns le font évêque en Arabie; d'autres lui donnent l'égliſe de Porto, *Portus Urbis* ou *Auguſti*, qui eſt ſous la métropolitaine de Rome, où il vint, dit-on, à la perſuaſion de Clément Alexandrin, ſon maître, ſous le pontificat de Calliſte I, qui lui donna cette égliſe à gouverner. Euſebe & S. Jérôme lui attribuent un grand nombre de livres, que nous avons preſque tous perdus. On lui dreſſa une ſtatue, laquelle ayant été tirée des ruines d'une ancienne égliſe, fut miſe l'an 1551, dans la bibliothéque du Vatican, par les ſoins du cardinal Marcel Cervin, depuis pape ſous le nom de Marcel II. Il eſt aſſis ſur une chaire, où eſt gravé en lettres grecques un cycle de la fête de Pâque pour ſeize ans. Ce cycle ou canon paſchal a été publié avec des commentaires en grec, par Joſeph Scaliger, l'an 1595, & en latin par le pere Gilles Bucher, l'an 1634. Gruter le rapporte auſſi dans ſon tréſor d'inſcriptions. Il avoit compoſé pluſieurs commentaires ſur des livres de l'écriture, comme ſur l'ouvrage des ſix jours; ſur la Genèſe; ſur l'Exode; ſur le cantique des cantiques; ſur les pſeaumes; ſur le prophéte Zacharie; ſur le prophéte Iſaïe; ſur quelques endroits d'Ezechiel; ſur Daniel; ſur les proverbes; ſur l'eccléſiaſte; & ſur l'apocalypſe; des traités ſur Saül & la Pythoniſſe; ſur l'ante-chriſt; ſur la réſurrection; contre toutes les héréſies; & en particulier celles de Marcion; ſur la Pâque; & pluſieurs homélies, dont Euſebe & S. Jérôme font mention; outre quelques autres dont les titres ſe trouvent à côté de ſa ſtatue. Le traité de la fin du monde, de l'ante-chriſt & du ſecond avenement de Jeſus-Chriſt, imprimé ſous le nom d'Hippolyte, n'eſt point le véritable ouvrage d'Hippolyte, non plus que celui de l'ante-chriſt, que le pere Combefis a donné en grec & en latin, quoique ce dernier ſoit plus ancien que l'autre. Il n'eſt pas non plus certain que la démonſtration contre les Juifs donnée ſous le nom d'Hippolyte en latin par Turrien, ſoit de lui. On peut porter le même jugement des extraits rapportés par Anaſtaſe *le Bibliothéquaire*, des ſermons d'Hippolyte ſur la théologie & l'incarnation, contre Héron & Félix hérétiques de la ſecte des Valentiniens, & de l'homélie donnée par Voſſius avec le ſaint Grégoire Thaumaturge, intitulé: *D'un ſeul Dieu en trois perſonnes, & de l'incarnation, contre l'héréſie de Noëtus*; mais ces ouvrages ſont anciens. Il n'en eſt pas de même de la vie des douze Apôtres, donnée par le P. Combefis, ſous le nom d'Hippolyte, qui eſt d'un auteur beaucoup plus récent, auſſi-bien que l'hiſtoire des ſoixante & douze diſciples de Jéſus-Chriſt. Photius avoit vu le traité contre les héréſies, & le commentaire d'Hippolyte ſur Daniel. S Jérôme, Pallade, Theodoret, & Nicephore de Conſtantinople, citent quelques fragmens des ouvrages d'Hippolyte. Jean Albert Fabricius a recueilli les ouvrages de S. Hippolyte, & ceux qu'on lui attribue, & les a fait imprimer en deux volumes *in-folio*, à Hambourg, le premier en 1716, le ſecond en 1718. Mais dans cette édition le ſavant Allemand n'a point ſuivi l'ordre des temps, ni des matieres. Il paroît qu'il a fait imprimer ces ouvrages à meſure qu'il les a recouvrés. Cette édition néanmoins eſt très-eſtimable. On y trouve quantité de fragmens des écrits de S. Hippolyte, diſperſés dans les ouvrages des anciens auteurs, dans les actes des conciles, & dans les coins des bibliothéques de Paris, d'Allemagne & d'Angleterre. L'éditeur en a traduit quelques-uns de grec en latin, & y a ajouté un grand nombre de notes utiles. Photius aſſure que le ſtyle de S. Hippolyte étoit clair, grave & ſans ornemens inutiles, quoiqu'il ne fût pas de la beauté & de l'élégance attique. On convient que cet évêque a été martyr; mais on n'eſt pas d'accord ſur le temps auquel il a ſouffert, & l'on ne ſait pas le genre de ſon martyre. Quelques-uns croient qu'il a ſouffert la mort vers l'an 235 ſous le regne de Maximin I, parceque S. Jérôme en parle comme d'un auteur plus ancien qu'Origène. D'autres croient qu'il a vécu juſqu'en 250, à cauſe de ſon exhortation à Severine, qu'ils prétendent être l'impératrice Severa, femme de l'empereur Philippe, qui ne commença à regner qu'en 244; & parcequ'il a écrit contre les Noëtiens, qui, ſelon S. Epiphane, ne commencerent à paroître que ſous le regne de Philippe. Il eſt ſûr que la premiere raiſon ne vaut rien, puiſqu'il y a une aſſez grande différence entre le nom de Severine & celui de Severa. Que ſi ſa lettre étoit adreſſée à une impératrice, il auroit vécu juſqu'au temps d'Aurelien, dont la femme s'appelloit Severine. Quelques-uns croient que c'eſt à Antioche où il a été martyriſé: les martyrologes marquent diverſement le jour de ſa mort.

Il faut diſtinguer trois Hippolytes; celui dont il eſt parlé dans cet article, dont l'égliſe fait la fête au 22 août, & deux autres Hippolytes auſſi martyrs, dont elle fait mémoire au 13 août; ſavoir, Hippolyte martyr à Rome, converti par S. Laurent, & arrêté peu de temps après (l'an 258) avec toute ſa famille. Son nom ſe trouve dans l'ancien calendrier Romain au 13 août; & celui d'un autre Hippolyte prêtre Romain, martyr à Oſtie, dont nous parlons dans l'article ſuivant. Le martyre du premier eſt tiré des actes de S. Laurent, qui n'ont aucune autorité. Celui du ſecond eſt atteſté par Prudence. * Euſebe, *in chron. & l. 6 hiſt. c. 16.* S. Jérôme, *c. 62, catal. quæſt. 3, in Damaſ. epiſt. ad Mag. & Proœm. in Matth.* Gelaſe, *l. de duab. natur.* Photius, *in bibl. cod. 121, 122.* Iſidore, *l. 6, orig. c.*

Digitized by Google

17. Honoré d'Autun, *l.* 1, 62. Nicephore, *liv.* 15. Theodoret, *in Polymorpho.* Cyrille, *vie de S. Euthyme, c.* 19. George Syncelle, *in chron.* Anaſtaſe, *in collect.* Bellarmin. Baronius. Scaliger. Petau, &c. De Tillemont, *mém. pour l'hiſt. eccl. dans la vie d'Hippolyte.* Du Pin, *bibl. des aut. eccleſ. du XVII ſiécle.* Voyez ce qui regarde les autres éditions des écrits ou des fragmens de S. Hippolyte, dans l'*hiſtoire des auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques*, par Dom Remi Ceillier, Bénédictin de la congrégation de S. Vanne, prieur titulaire de l'abbaye de Flavigny en Lorraine, *tom.* 2, & l'*hiſt. litt. de la France*, par Dom Rivet, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, *tom. I.*

HIPPOLYTE (ſaint) prêtre de l'égliſe de Rome, ſous le pontificat de S. Corneille, ſuivit pendant quelque temps le ſchiſme de Novat & de Novatien. Mais Prudence qui nous a conſervé les actes du martyr de ce S. dit qu'il rentra dans le ſein de l'égliſe avant que de répandre ſon ſang pour la foi de J.C. Il étoit déja vieux lorſqu'il fut arrêté comme chrétien. Dans le temps qu'on le menoit au ſupplice, le peuple dont il avoit eu ſoin, & qui par affection le ſuivoit en grand nombre, lui ayant demandé quel étoit le meilleur parti, il lui répondit : « Fuyez le malheureux Novat, & re-» venez à l'égliſe catholique : qu'une ſeule foi vous » éclaire, qu'une ſeule égliſe vous raſſemble ; & cette » égliſe, c'eſt l'ancienne, c'eſt celle que le grand Paul » reconnoit, & qui voit au milieu d'elle la chaire du » bienheureux Pierre. Je vois maintenant les choſes » tout autrement, & je me repens de ce que j'ai en-» ſeigné. » Il fut condamné à Oſtie à être traîné par deux chevaux indomtés, & les dernieres paroles que l'on put entendre de ce ſaint vieillard pendant ce ſupplice, furent : Seigneur, ils déchirent mon corps, prenez mon ame. » Son martyre arriva l'an 252.

HIPPOLYTE DE THEBES, auteur Grec, compoſa une chronique. On ne ſait pas en quel temps il a vécu. On croit vraiſemblablement qu'il vivoit dans le XIe ſiécle. On a quelques fragmens de ſa chronique dans les antiquités de Caniſius, & dans les notes de M. Cotelier. M. Schelſtrate l'a donnée toute entiere en 1692, en grec & en latin. Depuis, Frédéric Fabricius lui a donné place à la fin du premier tome des ouvrages de S. Hippolyte. C'eſt à cet Hippolyte qu'il faut attribuer le petit écrit des douze apôtres, donné par le P. Combefis, dans ſon auctuaire à la bibliothéque des peres. * *Conſultez* Geſner ; Poſſevin.

HIPPOLYTE d'Eſt, fils d'HERCULE I, duc de Ferrare, l'un des plus célébres cardinaux du XVIe ſiécle, fut archevêque de Gran, de Capoue, de Milan, & de Narbonne, & mourut l'an 1520. Sardi a écrit ſa vie ; & Paul Jove, Ciaconius, Victorel, Garimbert, Ughel, Sainte-Marthe, & pluſieurs autres lui donnent de grands éloges.

HIPPOLYTE d'Eſt, cardinal, fils d'ALPHONSE I, fut archevêque de Milan, puis d'Auch, d'Arles & de Lyon, & fut employé en diverſes ambaſſades. Il aimoit les belles lettres, & prenoit plaiſir à s'acquérir l'eſtime des ſavans, dont pluſieurs ſe reſſentirent de ſes bienfaits, & ſur-tout Paul-Manuce, Muret & Arnauld d'Oſſat, qui fut ſon ſecrétaire & depuis cardinal. Il mourut à Rome l'an 1572. *Voyez* EST. * *Voyez* Petra-Mellarius, & les autres auteurs.

HIPPOLYTE de Médicis, cardinal, neveu de Léon X & de Clément VII, fut archevêque d'Avignon, & légat vers l'empereur Charles-Quint. Il mourut l'an 1535. *Voyez* MEDICIS. * Entre les auteurs qui parlent de lui, *voyez* Garimbert, *liv.* 4, *de l'hiſt. c.* 4. Paul Jove, Victorel, Guichardin, Ughel, &c.

HIPPOLYTE Bonacorſi, de Ferrare, *cherchez* BONACORSI.

HIPPOMAQUE, un de ceux dont la fonction étoit d'exercer les Athletes. Il ſe moqua plaiſamment de quelques gens qui louoient fort un homme extraordinairement grand, & qui avoit les bras longs ; parceque, diſoient-ils, cela le rendroit naturellement puiſſant athlete. « Oui, leur repliqua-t-il, s'il n'y » avoit qu'à prendre une couronne d'un lieu un peu » élevé, & qu'à ſe la mettre ſur la tête, au lieu qu'il » faut l'acquérir par la force & la ſoupleſſe du corps. » * Plutarque.

HIPPOMAQUE, joueur de flute, qui voyant que la populace admiroit un de ſes écoliers qui jouoit mal, le fit ceſſer & lui dit, que ce lui devoit être une grande preuve de ſon ignorance, d'être loué par des ignorans.

HIPPOMEDON, fils de Neſimachus, & de Mythidice, fille de Talaüs, & ſœur d'Adraſte, ſelon Hygin, ou ſelon Stace, fils de Lyſimachus & de Naſica, fut un des ſept capitaines qui allerent à Thebes. Il fut tué dans un combat contre Iſmenus. * Hygin, *fab.* 69. Stat. *lib.* 1 & 9 *Thebaid.*

HIPPOMENES, *Hippomenes*, fils de Macarée, qui trouva moyen de vaincre la belle Atalante à la courſe, jettant ſur ſa route trois pommes d'or, qu'elle s'amuſa à ramaſſer. Pour le prix de ſa victoire il l'épouſa ; mais ayant négligé de rendre grace à Venus, qui lui avoit donné ce conſeil, cette déeſſe, dit la fable, lui troubla l'eſprit par une paſſion ſi violente, qu'il voulut jouir d'Atalante, dans le temple même de Cybele. La mere des dieux fut ſi irritée de cette profanation, qu'elle le changea en lion & ſon épouſe en lionne. * Ovide, *metam.* 10.

HIPPOMENES, préteur ou archonte d'Athènes, fit dévorer ſa fille par un cheval, parcequ'elle s'étoit abandonnée à un jeune homme. Les Athéniens furent ſi irrités de cette cruauté, qu'ils le dépoſerent, quoiqu'il dût les gouverner encore deux ans, n'ayant fait que huit ans de ſa préture. Cela arriva la troiſiéme année de la XVIe olympiade, 714 ans avant J. C. * *Voyez* Dion Chryſoſtome, *orat.* 23, & Suidas.

HIPPOMOLOGUES, anciens Scythes, ainſi nommés, parcequ'ils tiroient le lait des cavales pour s'en nourir. Nicodéme Friſchlin dit qu'Homere donne cette épithéte aux Myſiens ; mais il ſe trompe, & le poëte ne déſigne point particuliérement la nation dont il parle en ce lieu-là. * Callimaque, en *l'hymne* 3 l'attribue aux Cimmeriens, qui habitoient la Cherſonèſe Taurique.

HIPPONAX d'Ephèſe, poëte Grec, fils de Pythée & de Protis, paſſe pour l'auteur de cette ſorte de vers iambiques qu'on nomme *Scazons*. Comme il étoit très-laid, on dit qu'Athenis & Bupale, tous deux ſculpteurs, firent malicieuſement ſon portrait, & l'expoſerent au public : mais Hipponax, pour s'en venger, les déchira par des vers ſatyriques ſi piquans, que ces ſculpteurs ſe pendirent de déſeſpoir. Cependant Pline ſoutient que cela eſt faux, & le prouve par un nombre de ſtatues qu'ils firent depuis. Euſebe dit qu'il vivoit en la XXIIIe olympiade ; mais Pline aſſure que ce fut ſous la LX, c'eſt-à-dire, vers l'an 540 avant Jéſus-Chriſt : *Hipponaſtis poëta etate, quem certum eſt LX olympiade fuiſſe.* Ce poëte étoit très-porté à la ſatyre la plus mordante. Quelques-uns prétendent qu'il mourut de faim. On remarque que quoiqu'il fût petit & menu, il avoit beaucoup de force, & qu'il jettoit plus loin un vaſe vuide, que ne faiſoient les autres hommes. * Pline, *liv.* 36, *ch.* 5. Cicero, *epiſt. ad famil. lib.* 7. Elien, *var. hiſt. l.* 5. Voyez J. A. Fabricius, *biblioth. græca, l.* 2, *cap.* 15, *art.* 32, & les *mémoires de l'académie des belles lettres, t. X.*

HIPPONE, aujourd'hui BONNE, & en latin *Hippo-Regius*, ville d'Afrique, dans le royaume d'Alger, eſt nommée par les Africains *Bled el Ugneb.* Elle eſt célébre pour avoir été le ſiége épiſcopal de S. Auguſtin, qui mourut dans le temps que les Vandales aſſiégeoient cette ville. On y tint un concile l'an 393 pour la diſcipline eccléſiaſtique ; & ſaint Auguſtin, qui n'étoit

encore

encore que prêtre, y diſputa de la foi & du ſymbole. * Pline. Strabon. Ptolémée. Mela, &c.

HIPPONE, déeſſe, *cherchez* EPONE.

HIPPOPODES, peuples qui habitoient vers la mer de Scythie, ainſi nommés, parcequ'ils avoient les pieds faits comme ceux des chevaux. Cette fable a été inventée à cauſe de leur agilité, qui les rendoit prompts à la courſe. Ce nom vient d'*ἵππος cheval*, & *πούς pieds*. * Pomponius Mela, *lib.* 3.

HIPPOSTRATE, hiſtorien Grec, écrivit divers traités, des généalogies de Sicile, &c. On ne ſait pas en quel temps il a vécu. * Voſſius, *de hiſt. græc. pag.* 378.

HIPSICRATÉE, *cherchez* HYPSICRATÉE.

HIPSISTAIRES, *cherchez* HYPSISTAIRES.

HIRAM, roi de Tyr, fils d'ABIBAL & ſon ſucceſſeur, fortifia la ville de Tyr du côté de l'orient; & pour la joindre au temple de Jupiter *Olympien*, il fit remplir l'eſpace de terre qui l'en ſéparoit. Il donna une fort grande ſomme d'or à ce temple, & fit auſſi couper quantité de bois ſur la montagne du Liban, pour l'employer à de ſemblables édifices. Il en fit démolir de vieux, & conſtruire de nouveaux, qu'il conſacra à Hercule. Il fit la guerre aux Égéens, qui refuſoient de payer le tribut qu'ils lui devoient, & les vainquit. C'eſt ce même roi Hiram qui envoya des ambaſſadeurs à David, pour rechercher ſon alliance, & lui offrir de ſa part la quantité néceſſaire de bois de cedre, & des ouvriers habiles, pour lui bâtir un palais. Il continua d'entretenir une parfaite intelligence avec le roi Salomon ſon ſucceſſeur; & dès qu'il fut qu'il étoit monté ſur le trône, il lui envoya une ambaſſade honorable, pour lui en témoigner ſa joie, & lui ſouhaiter un heureux regne. Ils s'écrivirent l'un à l'autre des lettres fort obligeantes; l'on en voyoit encore les originaux du temps de Joſephe, comme il le témoigne *au livre* 8 *des antiquités*. Hiram, l'an du monde 3022 & 1013 avant J. C. offrit à Salomon, comme il avoit fait à David ſon pere, de faire couper dans les forêts quantité de poutres de cyprès, & de cédre, & de les faire conduire par mer attachées enſemble, au lieu le plus commode, pour être de-là tranſportées à Jéruſalem. Salomon accorda en revanche à Hiram, la liberté de tirer tous les ans de ſes états, certaine quantité de bled, d'huile & de vin; lui donnant plus de vingt villes de Galilée, qui étoient proche de Tyr; parcequ'il avoit fourni, outre les cédres, quantité d'or & d'argent pour la conſtruction du temple de Jéruſalem, qui devoit être l'admiration de l'univers. Salomon voulant faire bâtir auſſi pluſieurs navires dans le golfe d'Égypte, près de la mer Rouge, Hiram lui témoigna encore beaucoup d'affection en cette rencontre, & lui donna le nombre qu'il voulut de pilotes expérimentés, pour aller avec ſes officiers, chercher de l'or dans un pays éloigné, nommé Ophir. Hiram regna ſoixante ans, & non pas trente-quatre, comme a écrit Joſephe, de qui nous avons tiré une partie de ce que nous venons de dire, après ce que la ſainte-écriture nous en apprend *au* III *des rois*, & au ſecond des Paralipomenes. BALATORUS, fils d'Hiram, lui ſuccéda, & regna ſept ans; ce que le même auteur & Theophile d'Antioche, (*liv.* 3 *ad Autolyc.*) rapportent ſur l'extrait des annales de Phénicie & de Tyr, traduites en grec par Ménandre d'Epheſe.

HIRAM, célébre architecte & ſculpteur, *cherchez* CHIRAM.

HIRAS. Juda l'un des douze patriarches, s'étant détourné chez lui, y vit la fille d'un Cananéen, laquelle ſe nommoit *Sue*, qu'il épouſa, & dont il eut trois fils. * *Geneſe*, *XXXVIII.* 1, *&c.*

HIRE (Etienne la) fameux capitaine, *cherchez* VIGNOLE.

HIRE (Laurent de la) *cherchez* LAHIRE.

HIRE (Philippe de la) *cherchez* LAHIRE.

HIRNHEIM (Jérôme) religieux de l'ordre de Prémontré, docteur & profeſſeur en théologie, fut le cinquante-uniéme abbé de la maiſon de ſon ordre au Mont de Sion, dit en langue du pays, *Strahow*, en Bohême. Il aimoit les ſciences, & pendant qu'il fut vicaire général, il employa tous ſes ſoins afin qu'elles fuſſent cultivées dans toutes les provinces de ſon vicariat. Il étendit auſſi beaucoup le culte de S. Norbert fondateur de l'ordre, & obtint du pape que la fête de ce ſaint ſeroit célébrée partout ſelon le rit double. Il joignit une humilité profonde à beaucoup d'érudition. Il mourut le 27 août 1679, à l'âge de quarante-quatre ans. C'eſt tout ce qu'en dit M. Hugo dans ſes annales latines de l'ordre de Prémontré, *in-folio*, tome III, page 931. Il ajoute ſeulement que le pere Hirnheim a laiſſé dans ſes ouvrages des preuves de ſes connoiſſances; mais il ne cite aucun de ces ouvrages. Nous en connoiſſons un qui a été imprimé à Prague en 1676, *in-4°*, & qui eſt rare. Le titre eſt: *De typho generis humani, ſive ſcientiarum humanarum inani ac ventoſo tumore, difficultate, labilitate, falſitate, jactantiâ, præſumptione, incommodis & periculis, tractatus brevis: in quo etiam vera ſapientia à falsâ diſcernitur, & ſimplicitas mundo contempta extollitur; idiotis in ſolatium, doctis in cautelam conſcriptus, autore Hieronymo Hirnheim, canonici ordinis Præmonſtratenſis eccleſiæ B. V. Pragæ in monte Sion vulgò* Strahow, *abbate, per Bohemiam, Auſtriam, Moraviam, & Sileſiam viſitatore ac vicario generali, ſacræ theologiæ doctore.* L'auteur dit dans ſa préface, qu'il avoit eu deſſein d'intituler ſon livre *de vanitate ſcientiarum*, mais que ce titre ayant déja été pris par Corneille Agrippa, il en avoit employé un autre. Dans la même préface, il maltraite beaucoup Agrippa, & ſon traité de la vanité des ſciences. Celui du pere Hirnheim, ou Hirnhaim, eſt diviſé en quarante-un chapitres, où il traite du déſir exceſſif de ſavoir, des inconvéniens inſéparables de l'étude, de l'incertitude des ſciences, de l'ignorance de quantité d'effets naturels ou de leur obſcurité, de la préſomption & des autres défauts des ſavans, des chutes funeſtes que pluſieurs ont faites, de l'amour que l'on doit avoir pour la vérité, de l'attention qu'on doit avoir de ne jamais ſéparer la piété de la ſcience, &c. On trouve une bonne analyſe de cet ouvrage dans les *obſervationes Hallenſes*, tom. VII, obſervation VIII, pag. 206 & ſuivantes.

HIRPIENS. Famille ancienne d'Italie, dans le pays des Faliſques, proche de Rome, étoit conſiderée des Romains, à cauſe que dans le ſacrifice que l'on faiſoit tous les ans à Apollon, ou, ſelon d'autres, à Feronie, déeſſe des bois, ſur le mont Soracte, à préſent *il monte di S. Oreſte*, on dit que tous ceux qui portoient ce nom, marchoient au travers des feux allumés ſans ſe bruler. Cette prérogative étoit ſi remarquable, que le ſénat donna un arrêt qui exemptoit les Hirpiens du devoir d'aller à la guerre, & de toutes les autres charges de la république. * Pline, *hiſt. nat. l.* 7, *c.* 2.

HIRPINS. Peuples d'entre les Samnites, ainſi nommés, à cauſe qu'un loup qu'on appelloit en leur langue *Hirpus*, fut leur conducteur, lorſqu'ils allerent y établir une colonie: ils avoient pour ville capitale *Hirpion*, qui n'eſt aujourd'hui qu'un village, nommé *l'Arpaia*, ſelon Leandre. Le pays des Hirpins eſt maintenant ce que nous nommons *la Principauté ultérieure*, province du royaume de Naples, qui a pour ſes villes principales, Bénévent, Conza, Avellino, &c. * Strabon, *liv.* 5. Bayle, *dictionaire critique.*

HIRRIUS (Caïus) édile, fut le premier qui inventa les viviers, ou réſervoirs pour garder le poiſſon. Il en fourniſſoit la table de Céſar dans les feſtins; & quoiqu'il n'eût qu'une fort petite métairie, il tiroit un gros revenu de ſes ſeuls viviers. * Céſar, *l.* 1. *de la*

guerre civile, *chap.* 15. Pline, *liv.* 9, *chap.* 55. Macrobe, *liv.* 2 *des Saturnales*, *chap.* 11.

HIRSCHBERG, bourg ou petite ville de Siléſie. Elle eſt près de la riviere de Bobert dans la principauté de Jawer, à huit lieues de la ville de ce nom, du côté du couchant. Elle a des eaux minérales, qui ſont eſtimées. * Mati, *dictionnaire*.

HIRSCHFELD, *Heroſelda*, ſur la riviere de Fulde, ville & célébre abbaye de Heſſe à ſept lieues de Caſſel, laquelle a été accordée au landgrave de ce nom, par le traité de Munſter, l'an 1648.

HIRSEMES, ville de Paleſtine, dans la tribu de Dam. * *Joſué*, *XIX*, 41.

HIRTIUS (Aulus) fut conſul Romain avec Penſa. Ils firent enſemble la guerre à Marc-Antoine, & périrent dans une bataille donnée l'an 711 de Rome, & 43 avant J. C. Il a ſuppléé les commentaires de Céſar, & a fait le huitiéme livre de la guerre des Gaules, & ceux des guerres d'Alexandrie & d'Afrique. *Voyez* la préface qui eſt au-devant du huitiéme livre *de bell. Gall.* * Suétone, *in Cæſare*, *cap.* 53. Juſte-Lipſe, *in lib. annal. Taciti*. Voſſius, *de hiſtoricis latin.*

HISCHAM BEN ABDALMALEK, dixiéme calife de la race des Ommiades, & quatriéme fils d'*Abdalmalek*, ou *Abdulmalic*, ſuccéda à ſon frere *Jezid* II, à condition que *Valid*, ſon neveu, fils de *Jezid*, regneroit après lui. C'étoit un prince qui faiſoit des profuſions exceſſives, & qui s'emparoit des richeſſes de ſes ſujets, pour entretenir ſes dépenſes prodigieuſes. On dit qu'il avoit juſqu'à ſept cens garderobes remplies des plus riches habillemens du monde; que quand il marchoit, il faiſoit toujours ſuivre dans ſon équipage ſix cens chameaux chargés de ſes habits & de ſon linge; & qu'après ſa mort on trouva dans ſa principale garderobe, douze mille chemiſes très-fines; mais que Valid ſon ſucceſſeur ne voulut pas permettre qu'on en tirât une ſeule, ni même un linceuil pour l'enſévelir; de ſorte qu'un valet de chambre l'envelopa dans un méchant morceau de linge. Ce fut cet Hiſcham qui fit couper la main à ſaint Jean *Damaſcene*, après avoir vu la lettre ſuppoſée, que l'empereur Léon l'*Iſaurien* lui avoit envoyée, comme ſi elle avoit été écrite par ce ſaint, qui avoit alors le gouvernement de Damas. Cet empereur Iconoclaſte vouloit perdre Jean *Damaſcene*, parceque ce grand homme ſoutenoit le culte des images. Pour en venir à bout, il fit étudier ſon caractere par un écrivain très-habile en l'art de contrefaire & de falſifier une écriture, à qui il commanda enſuite d'écrire une lettre au nom de Jean *Damaſcene*, adreſſée à l'empereur, pour lui donner avis qu'il étoit aiſé de ſurprendre la ville de Damas. Léon envoya cette lettre par un de ſes confidens au calife, qui la fit voir à Jean *Damaſcene*. Ce ſaint proteſta de ſon innocence, & demanda qu'il lui fût permis de découvrir cette calomnie, & ce lâche artifice de Léon; mais Hiſcham, tranſporté de fureur, lui fit couper ſur le champ la main droite, dont il prétendoit qu'il avoit écrit une lettre ſi criminelle, & commanda qu'elle fût expoſée dans la place ſur un gibet, à la vue de toute la ville. Sur le ſoir Jean *Damaſcene* fit ſupplier le calife d'ordonner qu'on lui rendît ſa main. Hiſcham lui accorda ſa demande, & pendant la nuit, ce ſaint ayant appliqué cette main à ſon bras droit, elle s'y trouva parfaitement jointe après un ſommeil qui le prit, de ſorte qu'il en eut l'uſage libre comme auparavant. Le calife en fut averti le lendemain, & ayant reconnu ſon injuſtice, voulut rétablir Jean *Damaſcene* dans ſa charge; mais ce ſaint ſe retira dans le monaſtere de ſaint Sabas, dans la Paleſtine. Ce calife avoit vaincu Khacan, roi de Turqueſtan, Zeid proclamé calife dans la ville de Couſah, & avoit fait la guerre aux empereurs Léon l'*Iſaurien*, & Conſtantin *Copronyme*. Il mourut après un regne de 19 ans, l'an 125 de l'hégire, & 742 de Jéſus-Chriſt. * D'Herbelot, *biblioth. orient.* Maimbourg, *hiſt. des Iconoclaſtes.*

HISPAHAN, *cherchez* ISPAHAN.

HISPANIOLA, iſle Eſpagnole, ou de *Saint-Domingue*; c'eſt-à-dire, de SAN-DOMINGO, ou S. DOMINIQUE, dans la mer du Nord, vers l'Amérique, entre les iſles de Cuba, de Jamaïca, & de Porto-Rico. Les inſulaires l'appelloient *Ayti*, & *Quiſqueya*, c'eſt-à-dire, en leur langue, *Apreté*, ou *Terre-grande*. Cette iſle a environ quatre cens lieues de circuit, cent cinquante de longueur, ſoixante de largeur aux endroits les plus larges, & trente aux plus étroits, à ce que diſent les Eſpagnols; mais il y a apparence que leur vanité les porte à augmenter ſon étendue. Quelques-uns diſent que l'air y eſt fort temperé; d'autres rapportent que les chaleurs y ſont exceſſives le matin; mais qu'il ſe leve un vent de mer après midi, qui les modére. Les Eſpagnols appellent ce vent *Viraſon*. Le terroir eſt fertile, & fournit des pâturages ſuffiſans pour nourir une infinité de chevaux, de bœufs, de vaches, de cochons, & d'autres animaux qui courent dans les campagnes & dans les bois, & que l'on prend à la chaſſe, afin d'en avoir la peau, dont on fait commerce. On laiſſe ſouvent la chair pour les chiens; & cette nourriture les rend tellement acharnés ſur le bétail, qu'ils le pourſuivent comme feroient des loups. L'iſle a été peuplée de ce bétail par les Eſpagnols; car avant leur arrivée elle avoit fort peu d'eſpeces d'animaux à quatre pieds, excepté des *hutias*, ſemblables à des lapins, & des chiens qui n'aboyoient point; mais qui étoient aſſez bons pour la chaſſe. Il n'y en a preſque point aujourd'hui, à cauſe de l'accroiſſement des autres eſpéces apportées d'ailleurs. On y voit des couleuvres & des ſerpens; mais on aſſure qu'ils n'ont point de venin. On raconte une choſe aſſez ſurprenante d'une eſpece d'eſcarbot, nommé *cucuyo*, dont les yeux & les côtés où ſont attachés ſes aîles, jettent une lumiere, qui éclaire de nuit comme une chandelle, & fournit une clarté ſuffiſante pour lire & pour écrire. Quoique la terre ſoit fertile, on n'y cultive le mays, ni le froment qu'en certains endroits; & les pâturages y ſont gâtés par les arbres nommés *guajabes*. Cet arbre porte un fruit ſemblable à une pomme, dont la chair eſt rouge, & renferme de petits grains, qui tombant en terre levent auſſitôt, & croiſſent en peu de temps: de ſorte qu'ils rempliſſent une partie des pâturages, & empêchent par leur ombrage que les herbes n'y viennent bien. Il y a deux ſortes de plantes apportées d'ailleurs, qui enrichiſſent cette iſle; ſavoir, *les cannes de ſucre*, & la *racine de gingembre*. Acoſta dit qu'en 1597 il fut apporté en Eſpagne plus de vingt-deux mille quintaux de gingembre: (le quintal des Eſpagnols revient à cent vingt-cinq de nos livres) & qu'en la même année on apporta neuf cens coffres de ſucre. On a trouvé dans cette iſle pluſieurs mines d'or, en la province de Cibao. Il y en a auſſi d'argent; mais elles ſont abandonnées faute d'ouvriers; même les habitans ne ſe ſervent que de monnoye de cuivre.

Cette iſle étoit fort peuplée d'originaires du pays; mais les Eſpagnols en ont tué une partie, & ont fait ſervir les autres dans leurs armées. Elle étoit anciennement diviſée en pluſieurs petites provinces, qui obéiſſoient chacune à leur cacique ou prince; ſavoir, Hygei, Jacuyaguya, Samana, Cicuya, Yaquimo, ou Puerto de Breſil, Baaruco, Manigagia, Xaragua, Gahaba, Cahaya, Marien Cibao, la Vega Real, Maguana. On la diviſe maintenant en cinq cantons ou départemens, qui ſont, Bainora, Cubaho, Cajaba, Caſſimu, & Guacayatima. Le canton de *Bainora*, s'appelloit autrefois *Marien*, & eſt l'endroit de l'iſle où Colomb fit ſa deſcente. Il y bâtit un fort appellé de la *Nativité*, & y laiſſa une garniſon de trente-neuf Caſtillans, lorſ-

qu'il fit voile pour porter en Eſpagne les nouvelles de la découverte. A ſon retour, il trouva qu'ils avoient été égorgés par les inſulaires, à cauſe des violences qu'ils avoient exercées. Le canton de *Cubaho*, a pour ville principale la ville d'*Iſabelle*, bâtie par Colomb à ſon retour d'Eſpagne, l'an 1493. Il lui donna ce nom, en conſidération de la reine Iſabelle, épouſe de Ferdinand. Le pays de *Cajaba*, fut nommé par les Eſpagnols *la campagne royale*, à cauſe de la quantité d'or qu'ils y trouverent. Le département de *Caſſimu*, a pour ville principale Saint-Dominique, ou San Domingo, qui eſt la capitale de l'iſle. Le canton de *Guacayatima*, a pour ville principale Xoana ou Choana. La ville capitale de cette iſle fut nommée *Nova Iſabella*, lorſqu'on la bâtit l'an 1494, les habitans d'Iſabelle la vieille y ayant été tranſportés. On lui donna depuis le nom de San-Domingo, ou Saint-Dominique. Elle eſt ſituée dans une plaine, & ornée de fort beaux édifices. Le gouverneur de l'iſle, les auditeurs de la chancellerie du roi, & les autres officiers royaux y font leur réſidence. L'égliſe eſt métropole, & l'archevêque a pour ſuffragans, l'évêque de la Conception de la Vega, dans la même iſle; l'évêque de Saint-Jean de Porto Rico; l'évêque de l'iſle de Cuba; l'évêque de Venezuela ſur la côte de la Caſtille-Neuve; & Honduras, avec la baye de la Jamaïque. Il y a dans l'iſle quelques couvens de Dominicains, de Cordéliers, & des peres de la Merci; deux monaſteres de religieuſes; un collége doté de quatre mille ducats, & un hôpital qui en a vingt-deux mille. On y bat auſſi monnoie, & il s'y faiſoit un grand commerce dans le XVIe ſiécle; mais depuis que la nouvelle Eſpagne & le Pérou ont été découverts, le trafic & le nombre des habitans s'eſt beaucoup diminué; de ſorte qu'il n'y a gueres plus de douze mille perſonnes, tant Eſpagnols que Negres, & Mulatres ou Métis; c'eſt-à-dire, nés d'Eſpagnols & d'Indiens. L'an 1586 la ville de Saint-Domingue fut priſe par le chevalier Drach, qui y demeura un mois entier avec ſes troupes Angloiſes, & qui abandonna enſuite la ville aux Eſpagnols, moyennant une bonne ſomme d'argent qu'ils lui fournirent. L'emblème que le chevalier Drach trouva peint contre une muraille, dans la maiſon du gouverneur, eſt très-remarquable. C'étoit un globe terreſtre, du milieu duquel ſortoit un cheval, ayant une bonne partie du corps hors de la circonférence, avec ces mots: *Non ſufficit orbis*; c'eſt-à-dire, *le monde eſt trop petit pour moi, & ne me ſuffit pas.* Entre les autres villes, les plus conſidérables ſont, *la Conception de la Vega*, bâtie par Chriſtophe Colomb même, à vingt lieues de Saint-Domingue. C'eſt le ſiége d'un évêque, & il y a auſſi un couvent de Cordeliers. *San-Jago de los Cavalleros*, ſitué dans un terroir fort agréable; *Puerto de la Plata*, munie d'un bon château, dont le port eſt fréquenté de quantité de marchands. L'iſle Hiſpaniola eſt environnée de pluſieurs petites iſles, entre autres de celles de Saona, & de Navaza. Saona regarde la côte entre l'orient & le midi, & eſt ſéparée de la grande iſle par un canal d'environ deux lieues de large. C'étoit autrefois comme le grenier de Saint-Domingue, parcequ'elle produiſoit une grande abondance de *cazabi*, qui eſt une ſorte de bled; mais depuis que les Indiens y furent maſſacrés ou enlevés par les Eſpagnols l'an 1502, elle eſt demeurée déſerte & inhabitée. On y trouve quantité de bons pâturages, & d'excellens fruits, qui ſervent de rafraîchiſſemens aux mariniers. Navaza eſt entre Hiſpaniola & la Jamaïque. On y voit une fontaine merveilleuſe, qui eſt à demi-lieue dans la mer, & profonde d'environ ſeize pieds. Elle s'éleve avec tant de force, qu'on puiſe ſon eau douce au milieu de celle de la mer. On y pêche des baleines, des requiems, & une ſorte de poiſſon, nommé *Lamentin*, & *Manato*, par les Eſpagnols. Les François ont trois habitations ſur la côte de cette iſle. * De Laët, *hiſtoire du nouveau monde.* Du Tertre, *hiſtoire des iſles Antilles. Hiſtoire des aventuriers de l'Amérique*, par Oexmelin. Benza, *hiſt. novi orb. lib.* 1, *cap.* 18. Herrera. Oviedo. Sanſon, &c.

HISTIÉE; de Milet, hiſtorien grec. On ne ſait pas en quel temps il a vécu. Il a laiſſé une hiſtoire de Phénicie, qui eſt citée par Euſebe, & par d'autres. * Euſebe, *liv.* 1, *chron.* Joſephe, *l.* 1, *antiq. Jud. c.* 3.

HISTIÉE, tyran de Milet, devint ſouverain de ſa patrie par la faveur des Perſes, à qui il rendit depuis de bons ſervices. Il fut un de ceux que Darius, fils d'Hyſtaſpes, chargea de garder le pont qu'il avoit fait ſur le Danube, lorſqu'il marchoit contre les Scythes, & il empêcha ceux qui étoient bien intentionnés pour la liberté de la Gréce, de rompre ce pont à la priere des Scythes, qui n'auroient pas manqué de détruire l'armée des Perſes, ſi cette demande leur avoit été accordée. Darius en donna à Hiſtiée des marques de reconnoiſſance, dont tout autre ſe ſeroit contenté; mais il lui donna peu après un grand ſujet de mécontentement, en retirant la permiſſion qu'il lui avoit accordée de bâtir dans la Thrace une nouvelle ville dont il devoit être ſouverain. Le tyran, homme d'eſprit, en diſſimula ſon reſſentiment, fut comblé de biens, & eut ordre de ſuivre Darius à Suſes; mais les honneurs dont il jouiſſoit, ne lui parurent pas comparables au plaiſir de commander abſolument. Il ſe ſervit d'un expédient aſſez extraordinaire pour ſe faire donner un ordre de retourner à Milet; ce fut de faire ſoulever cette ville, & tout le reſte de l'Ionie par le moyen d'Ariſtagoras ſon gendre. Cette révolte éclata la troiſiéme année de la LXIX olympiade, 502 ans avant J. C. mais Hiſtiée n'obtint la permiſſion de venir dans ſon pays que trois ans après, lorſque quelques avantages remportés ſur les Ioniens, ne lui laiſſoient preſque aucun pouvoir de mal faire. La conſidération de ſes anciens ſervices avoit empêché qu'on ne le fit mourir, ſur le ſoupçon qu'il avoit part à la révolte: on en vouloit des preuves, & il ne différa pas à en donner; mais ſes entrepriſes réuſſirent mal, & il fut enfin pris par Harpagus, qui le fit mettre en croix. * Hérodote, *liv.* 5 & 6.

HISTIÉE, de Colophon, poëte Grec, ajouta une dixiéme corde à la lyre.

HISTIÉE d'Alexandrie, *cherchez* HESTIÉE.

HITCHING, bourg d'Angleterre avec marché, capitale de ſon canton, qui a le même nom, dans la partie occidentale du comté d'Hertford, à 30 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

☞ HITH ou HYETH, ville maritime d'Angleterre: c'eſt un des huit ports qui ont de grands priviléges, & dont les députés au parlement ſont appellés *barons des cinq ports*, parcequ'originairement il n'y en avoit que cinq; mais à préſent il y en a huit. Celui de *Hyth* ou *Hyeth* eſt dans la province de Kent. M. d'Audifret, *géogr.* t. 1, dit qu'il eſt défendu par un bon château. Les anciens, dit-il, l'ont connu ſous le nom de *Portus Lemanis*: il fut fort fréquenté des Romains, comme on le connoît par un grand chemin pavé, ou voie militaire, qui va de-là à Cantorberi. Cependant ce port eſt peu fréquenté, parceque les ſables l'ont preſque rempli. * La Martiniere, *dict. géogr.*

HIWORTH, *cherchez* HIGHWORTH.

HIZREVITES ou HEREVITES, ſorte de religieux mahométans, dont le fondateur s'appelloit *Herevi* ou *Hizr*. On dit qu'il étoit fort ſavant en chymie, & qu'il donnoit les aſpres en piéces d'or, pour ceux qui entroient dans ſon ordre. Il portoit une veſte verte, & vivoit dans une grande abſtinence. Ces religieux ont un monaſtere à Conſtantinople; mais ils n'imitent pas l'auſtérité de leur fondateur. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

Digitized by Google

HO.

HOAICHING, ville de la Chine. Elle eſt la cinquiéme de la province d'Honan ; & elle renferme cinq autres villes ſous ſa juriſdiction. * Mati, *diction.*

HOAIGNAN, c'eſt une des grandes villes de la Chine. Elle eſt la huitiéme de la province de Nanking, & elle eſt ſituée à l'embouchure de l'Hoang, dans le golfe de Nanking. Son territoire renferme neuf autres villes. * Mati, *diction.*

HOANCHEU, ville de la Chine. Elle eſt la cinquiéme de la province d'Huquan, & eſt ſituée au pied des montagnes. Elle comprend ſous ſa juriſdiction huit autres villes. * Baudrand.

HOANG ou LA RIVIERE JAUNE. C'eſt le plus grand fleuve de la Chine. M. Witſen dans ſa grande carte de la grande Tartarie, en met la ſource dans un lac, qui eſt environ à quinze lieues de celui de Chiamai, du côté du levant, & il le fait couler du couchant au levant, entre le royaume de Tangut & l'Inde de-là le Gange juſqu'à la Chine; d'où prenant ſon cours vers le nord-eſt, il ſépare le royaume de Tangut, qui reſte au couchant, de la province de Xenſi, juſqu'à la célébre muraille de la Chine. Il traverſe enſuite une partie du Xenſi, paſſe la muraille de la Chine, & va couler dans le deſert de Xamo en Tartarie. Là il ſe recourbe vers le midi, vient repaſſer la muraille, ſéparer le Xanſi du Xenſi, baigner l'Honan, le Xantung, le Nangking, & ſe décharge dans le golfe de ce nom. Les Chinois ont joint cette riviere au golfe de Cang par un grand canal, qui commence dans la province de Nangking, traverſe celle de Xantung, & une partie de celle de Peking, & ſe termine au fond du golfe de Cang.

HOANGTI, troiſiéme roi ou empereur de la Chine, ſuccéda à Xin-nung, & régna cent ans. Son nom eſt très-célébre parmi les Chinois, parcequ'il a, diſent-ils, inventé un cycle de ſoixante ans, ſur lequel ils ont toujours depuis réglé leurs hiſtoires, & les regnes de leurs rois: de ſorte que, ſelon eux, leur chronologie eſt très ſure : le commencement de ſon regne fait la premiere année du premier cycle. On dit encore qu'il poliça l'état par de bonnes loix, & qu'il étendit les bornes de ſon empire juſqu'au golfe de Nangking, vers la Corée. *Voyez* CYCLE CHINOIS. * Couplet, *hiſt. Sin.* Paul Pezron, *antiquités des temps.*

HOBA, ville de Syrie, aſſez près de Damas. L'écriture dit qu'elle eſt à la gauche de cette ville, ce qu'on explique différemment. * J. le Clerc, *ſur la Geneſe.* Ce fut juſques près de-là, que le patriarche Abraham pourſuivit les rois, qui avoient pillé Sodome & emmené priſonnier Loth ſon neveu. * *Geneſe, XIV*, 15.

HOBAB, fils de Jethro, qui étant venu avec ſon pere trouver Moiſe, demeura auprès de lui avec ſa ſœur. * *Nomb. X*, 29.

HOBBES (Thomas) naquit à Malmesbury, bourg d'Angleterre dans le comté de Wilt, le 5 d'avril 1588. Son pere, qui étoit miniſtre, le fit élever avec ſoin. Il commença l'étude du latin & du grec ſous Robert Latimer à Malmesbury, & avant l'âge de douze ans il ſe vit en état de traduire en vers latins la Médée d'Euripide. Il alla à Oxford en 1603, & y étudia pendant cinq ans la philoſophie d'Ariſtote. Son cours fini, il quitta Oxford, & entra chez Guillaume Cavendish, baron de Harwich, & depuis comte de Devonshire, pour être gouverneur de ſon fils aîné. Il n'avoit alors que vingt ans, mais il étoit ſage & réglé. Il fit avec ſon éléve le voyage de France & d'Italie en 1610, & voulut briller, par ce qu'il avoit appris de la philoſophie d'Ariſtote. Mais ayant remarqué que les gens d'eſprit ſe moquoient de lui, il abandonna cette philoſophie, & s'appliqua de nouveau à l'étude des langues latine & grecque, & à celle des belles lettres dès qu'il fut de retour en Angleterre. Les progrès qu'il fit dans cette étude lui acquirent en peu de temps un grand nombre d'amis illuſtres, tels que le chancelier Bacon, Edouart Herbert, Robert Aiton, &c. & pour diſſiper le chagrin que lui cauſa la perte qu'il avoit faite en 1626 du comte de Devonshire le pere, & en 1628 de celle du fils ſon éleve, qui l'avoient comblé de biens, il s'engagea en 1629 à faire le voyage de France avec Gervais Clifton, jeune ſeigneur anglois. Ayant eu occaſion de lire pendant ce voyage les élémens d'Euclide, la méthode de cet auteur lui plut, & depuis ce temps-là il joignit l'étude des mathématiques à ſes autres occupations, mais il ne les apprit qu'imparfaitement. En 1631 il ſe chargea encore d'un fils de la comteſſe de Devonshire qui n'avoit que treize ans ; & trois ans après il fit de nouveau avec lui le voyage de France & d'Italie. Il étoit à Paris en 1634. Il s'y appliqua à la phyſique, & ſur-tout à examiner les opérations ſenſitives des animaux, & il eut ſur ce ſujet des entretiens avec le P. Marin Merſenne, Minime célébre. En Italie il vit Galilée, & devint ſon ami. Il retourna en Angleterre en 1637 : mais ayant prévu la guerre civile qui éclata en effet quelque temps après, il retourna à Paris où il enſeigna les mathématiques au prince de Galles qui avoit été obligé de ſe retirer en France, & y compoſa ſon livre *du Citoyen* & ſon *Leviathan.* Dans ce dernier ouvrage il attaqua ſans raiſon le clergé catholique, & ſa paſſion lui nuiſit beaucoup à lui-même. Il ne ſe crut pas en ſureté en France, où il eût pu vivre s'il eût écrit avec modération, & ſe vit contraint de retourner en Angleterre où il étoit décrié auſſi auprès des épiſcopaux, de ſorte qu'il n'eut point d'autre parti à prendre que celui de ſe tenir caché chez le comte de Devonshire. Il profita de cette retraite pour s'appliquer à la compoſition de ſes ouvrages, & à l'étude des mathématiques & de la phyſique. Lorſque le roi Charles II fut rétabli ſur le trône en 1660, Hobbes eut l'honneur de le ſaluer, & ce prince le reçut fort bien & lui donna une penſion. Il mourut à Hardwich, chez le comte de Devonshire, le 4 de décembre de l'an 1679, dans ſa quatre-vingt douziéme année. L'auteur de ſa vie imprimée en latin à Londres, tâche de le juſtifier de l'accuſation d'athéiſme dont on l'a ſouvent chargé ; mais il eſt certain au moins que la religion n'étoit pour lui qu'un problême, & ſes ouvrages le font connoître aſſez pour indifférent à l'égard de toute religion. Ces ouvrages ſont en grand nombre ; ſavoir : Thucidide traduit en anglois; à Londres en 1634, & 1676 *in-fol. De miraculis Pecci*, à Londres en 1634. *Elementa philoſophica ſeu politica de cive, id eſt de vita civili & politica prudenter inſtituenda* ; à Paris en 1642 *in*-4°. Il fit tirer peu d'exemplaires de cet ouvrage, qui contient pluſieurs maximes fort oppoſées à une ſaine morale. On en donna une nouvelle édition à Amſterdam *in*-18 en 1669 augmentée par l'auteur, mais publiée par M. de Sorbieres qui l'avoit déja traduite en françois & fait imprimer à Amſterdam dès 1649. *Leviathan, ſive de republica*, à Londres en 1650 *in-fol.* De la nature de l'homme, en anglois, à Londres en 1650 *in*-12. Du corps politique, ou élémens de droit, en anglois à Londres en 1650 *in*-12. Cet ouvrage a été traduit en françois & imprimé à Amſterdam en 1653, *in*-12. *Elementorum philoſophiæ ſectio I, de corpore;* à Londres en 1655, *in*-8°, & *ſectio II*, en 1658, traduit en anglois; à Londres en 1656 & 1658, *in*-4°. De la liberté & de la néceſſité, en anglois; à Londres en 1654 *in*-12. Queſtions ſur la liberté, la néceſſité & le haſard, contre le docteur Bramhall, évêque de Londonderry, en anglois ; à Londres en 1656, *in*-4°. *Littera ad Guillelmum Novi caſtri ducem, de controverſia circa libertatem & neceſſitatem habita cum Benjamin Lancy epiſcopo Elienſi ;* à Londres en 1676, *in*-12. *Prælectio-*

Digitized by Google

nes ſex ad profeſſores Savilianos ; à Londres en 1656, *in*-4° en anglois. *Opera philoſophica quæ latinè ſcripſit*; à Amſterdam en 1668, *in*-4°. *Lux mathematica*; à Londres en 1672 *in*-12. Les voyages d'Ulyſſe, ou traduction des livres IX, X, XI & XII de l'Odyſſée d'Homere, en vers anglois, à Londres en 1674, *in*-8°. L'Iliade & l'Odyſſée d'Homere, en vers anglois, avec une préface ſur les qualités du poëme épique; à Londres en 1675 & 1677. *Epiſtola ad Antonium*; à Wood en 1674, *in-fol. Dialogus phyſicus, ſive de naturâ aëris*; à Londres en 1661, *in* 4° ; à Amſterdam en 1668. *Charactères & indicia abſurdæ geometriæ doctoris Wallis*; à Londres en 1657, en anglois. *De principiis & ratiocinatione geometrarum*; à Londres en 1666, *in*-4°; à Amſterdam en 1668, *in*-4°. *De duplicatione cubi*; à Londres en 1661, & à Amſterdam en 1668. *Problemata phyſica*, &c. à Londres en 1662. *Examinatio & emendatio mathematicæ hodiernæ*, en ſix dialogues; à Londres en 1660. *Quadratura circuli, cubatio ſphæræ, duplicatio cubi*, &c. à Londres en 1669. *Roſetum Geometricum*; à Londres en 1671. *Reſcripta tria contra doctorem Wallis*; à Londres 1671. *Principia & problemata aliquot geometrica ante deſperata, nunc breviter explicata & demonſtrata*; à Londres en 1674. Decameron philoſophique, ou dix dialogues ſur la philoſophie naturelle; en anglois, à Londres en 1678. *De bello civili anglicano, ab anno* 1640, *ad an.* 1660, *dialogus*; à Londres en 1679. *Vita carmine latino expreſſa ſeipſo autore*; à Londres en 1680. *La fin de ſa vie*, en 1687. Hiſtoire de l'héréſie & de ſa peine, en anglois en 1680 *in-fol. Tractatus opticus*, inſeré dans le livre du pere Merſenne, intitulé : *Cogitata phyſico-mathematica*; à Paris en 1644 *in*-4°. *Objectiones in Carteſii de prima philoſophia meditationes.* Abrégé de la rhétorique d'Ariſtote & de la logique de Ramus. Il parut à Londres en 1681 un livre intitulé : *Thomæ Hobbes Angli Malmesburienſis philoſophi vita, Carolopoli, in*-8°. Ce volume contient trois piéces. La premiere, *Thomæ Hobbes Malmesburienſis vita.* Cette piéce eſt fort courte. La ſeconde : *Vitæ Hobbianæ auctuarium.* L'auteur dit que M. Aubry, ami de Hobbes, l'avoit engagé à écrire cet ouvrage, & lui en avoit fourni les matériaux. La troiſiéme, *Thomæ Hobbes Malmesburienſis vita carmine expreſſa, ſeipſo autore.* Cette troiſiéme piéce avoit été publiée *in*-4°, trois ſemaines après la mort de Hobbes. Tous ces écrits ſont précédés d'un avertiſſement de l'éditeur qui ne ſe déſigne que par ces deux lettres, R. B. Wood, dans ſon *Athenæ Oxonienſes*, attribue la premiere piéce à Hobbes lui-même : mais ceux qui ont connu particuliérement M. Rymer, qui a publié les traités de paix, &c. aſſurent qu'il en eſt l'auteur. On ſait d'ailleurs qu'il étoit grand ami de Hobbes, & qu'il a fait la préface de ſon hiſtoire eccléſiaſtique, écrite en vers latins, imprimée en 1688. A l'égard de l'*Auctuarium*, on croit communément qu'il eſt de M. Richard Blackburn, médecin, mort en 1716. On lui donne auſſi l'avertiſſement qui eſt à la tête de ce recueil. Cependant celui qui l'a compoſé ne fait pas connoître qu'il ait eu part à aucune des piéces qui ſuivent; il n'en parle que comme ſimple éditeur, & c'eſt ce qui a donné lieu aux conjectures de M. Kortholt, ſur ce ſujet, répétées par Bayle dans ſes réponſes aux queſtions d'un provincial, qui ſe ſont trompés l'un & l'autre. * *Voyez* ſur Hobbes, outre le recueil dont on vient de parler : *Melanges critiques de littérature*, à Amſterdam en 1701, *pag.* 381, &c. Voétius, *diſput. theolog. part.* 4. Cumberland, *de legibus naturæ*, &c. M. Deſmaiſeaux, notes ſur la 256 lettre de M. Bayle. Baillet, *vie de Deſcartes*, &c.

HOBIER (N.) s'eſt fait connoître dans le ſiécle dernier par des traductions françoiſes qui ſont eſtimées. Il donna en 1639, à Paris, *in*-12, chez Camuſat, celle de la vie d'Agricola, écrite en latin par Tacite. Voici ce que Balzac dit de cette traduction & de ſon auteur, écrivant à M. Chapelain le 30 d'août 1639. » Qu'il y a, dit-il, de ſageſſe & de bon ſens en M. Hobier! Que ſa diction eſt chaſte & réglée! Il me ſemble que la définition de *vir bonus dicendi peritus*, eſt » faite pour lui, & que tous ſes mots ſon marqués du » caractere de la vertu .... Sa préface mérite d'être conſidérée avec ſoin. M. Hobier a auſſi traduit en françois un traité de Tertullien de la patience, & celui de l'oraiſon, imprimés enſemble à Paris en 1640, chez Camuſat, *in*-12.

HOBOKEN (Nicolas) étoit un habile philoſophe & phyſicien : il étoit né à Utrecht, l'an 1632, comme on le conjecture par ſon portrait qui eſt au-devant de ſon *anatomia fecundinæ humanæ*, qui parut en 1669, & dans lequel on lui donne trente-ſept ans. Ce fut dans ſa patrie qu'il s'appliqua à la philoſophie & à la médecine, & qu'il obtint le dégré de docteur en l'une & l'autre : il profita beaucoup des lumieres de Diemerbroek pour la médecine. En 1663, s'étant tranſplanté à Sreinfurt, il y fut fait profeſſeur en médecine & en mathématiques, & créé premier médecin de la cour de Steinfurt, où il demeura juſqu'en 1669, qu'il fut appellé à Harderwick, pour y ſuccéder à François-Jacques Cochius, & y être fait profeſſeur ordinaire en médecine, & profeſſeur extraordinaire des mathématiques. Ses ouvrages, tous écrits en latin, ſont : *Novus ductus ſalivalis Blaſianus in lucem protractus*; à Utrecht 1662, *in*-12. Trois lettres; l'une ſur la prudence politique; la ſeconde, de la maniére de chercher & de conſerver l'abondance des choſes & des mots; la troiſiéme, de la maniére de bien faire une table ou *index* des choſes, des mots & des auteurs; à Utrecht 1662, *in*-12. Un diſcours ſur l'accord des ſciences & des arts, 1663, *in*-4°. Diſcours ſur l'incompatibilité de la ſervitude avec la philoſophie & le devoir d'un philoſophe, 1668, *in*-8°. Diſcours ſur un abus qui regarde la médecine, & de ceux qui s'ingérent d'eux-mêmes à donner des conſultations, &c. 1668, *in*-4°. Diſcours funebre ſur la mort de Philippe Conrad, comte de Steinfurt, 1668. Traité où l'on examine le ſiége de l'ame, & où l'on traite de l'union de l'ame & du corps, 1668, *in*-12. Traduction de la deſcription faite par Conrad Redeker d'une fontaine découverte à Bilfeld en 1666, & de l'uſage de ſes eaux, avec des remarques, 1668, *in*-8°. *Anatomia fecundinæ humanæ*, 15 *figuris æneis, ad vivum propriâ manu autoris delineatis, illuſtrata*, avec pluſieurs lettres concernant la génération; à Utrecht 1669 & 1672. Diſcours de la nobleſſe des médecins, &c. 1669. Autre ſur l'union des académies & des écoles, &c. Autre ſur l'union ou l'accord de la profeſſion de médecin avec celle du mathématicien, 1669, 1670. *Cognitio phyſiologica medica, accuratiſſimâ & clariſſimâ methodo tradita*, &c. en 1670, *in*-4°. & en 1685. Nouvelle édition augmentée de tables ſynoptiques, &c. Nouvelle édition de l'*anatomia fecundinæ humanæ*, augmentée, enrichie de quarante figures, & des lettres de Henri Eyſſonius avec les réponſes de Hoboken; à Utrecht 1675, *in*-8°. *Anatomia fecundinæ vitulinæ*, 18 *figuris propriâ auctoris manu delineatis*, &c. avec des lettres de Thomas Bartholin & les réponſes de l'auteur; à Utrecht, 1675, *in*-8°. La plupart de ſes ouvrages ſont fort eſtimés. * Gaſpar Burmann, *Trajectum eruditum.*

HOBRO ou HEBRO, petite ville de Danemarck. Elle eſt dans le diocèſe d'Arhuſen en Jutlande, entre la ville d'Arhus, & celle d'Alborg, à dix lieues de la premiere, & à ſix de la derniere. * Mati, *dict.*

HOCA, jeu de hazard, très-pernicieux pour les tromperies qu'on y peut faire. Ce jeu, qui eſt tenu par un joueur appellé *Banquier*, conſiſte en une grande carte diviſée par raies, en pluſieurs numéros qui ſont dans des quarrés, ſur l'un ou pluſieurs deſquels numeros, celui qui joue contre le banquier, met la

Digitized by Google

ſomme qu'il hazarde. Le banquier tient entre ſes mains un ſac, dans lequel ſont des boules marquées des mêmes numéros que ceux qui ſont écrits ſur la carte. Après que ces boules ont été ainſi renfermées, on les brouille en apparence, autant qu'il eſt poſſible. Alors un des joueurs qui ont mis au jeu, (car cent perſonnes pourroient mettre en même-temps) tire une des boules; on en regarde le numero; & ſi celui qui eſt paroil ſur la grande carte eſt couvert de quelque ſomme, le banquier eſt obligé d'en payer vingt-huit fois autant; de ſorte, par exemple, que s'il y a une piſtole, le banquier en paye vingt-huit. Tout ce qui eſt couché ſur les autres numeros eſt perdu pour ceux qui l'ont mis, & demeure au profit du banquier, qui a toujours pour lui deux de ſes raies de profit: car il y en a trente ſur leſquelles on met indifféremment, & il n'en paye que vingt-huit, de celui que l'on rencontre. Le hoca vient de Rome, où il cauſa tant de déſordres, que le pape fut obligé de chaſſer ceux qui tenoient la banque, & ceux-même qui jouoient. Lorſque le cardinal Mazarin vint en France, il y amena pluſieurs Italiens, entr'autres la ſignora Anna, More Raborti & Prompti, ſon premier maître d'hôtel. Ceux-ci prierent ſon éminence de vouloir obtenir du roi la permiſſion de tenir le jeu de hoca: ce qui leur fut accordé. Ces Italiens aſſocierent avec eux quantité de marchands pour faire réuſſir ce jeu, dont on vit bientôt les malheureuſes ſuites, par la ruine de pluſieurs familles. Les ſix corps des marchands de la ville de Paris s'étant aſſemblés, réſolurent d'aller faire leurs plaintes au roi; mais ils en furent empêchés par la promeſſe qu'on leur fit de remédier à ce déſordre. On ſupprima en effet beaucoup de ces jeux qui étoient publics: cela ne fit néanmoins qu'augmenter le mal, parceque l'on trouva des inventions encore plus dangereuſes pour y tromper en ſecret. Enfin le parlement défendit le hoca par un arrêt fort rigoureux contre ceux qui tenoient la banque, & contre ceux qui y jouoient. * *Mém. hiſt.*

HOCEN, fils aîné d'*Ali*, & ſecond ſucceſſeur de *Mahomet*, ſelon la ſecte des Perſans, qui croient que la ſucceſſion de Mahomet appartenoit à *Ali* ſon neveu & ſon gendre, & non pas à *Abu-Beker*, comme diſent les Turcs. Le ſecond fils d'Ali ſe nommoit *Huſſein*, & fut tué en combattant contre les Turcs dans la bataille de Kerbela, proche de Babylone. Ces deux freres, Hocen & Huſſein, ſont en grande vénération parmi les Perſans, qui font tous les ans leur fête avec une ſolemnité extraordinaire. Les principaux du peuple ſont diviſés en pluſieurs compagnies, qui marchent l'une après l'autre par la ville, & paſſent devant le palais du roi, qui ſe met dans ſon *Déla*, pour voir cette cérémonie. Le *Déla* eſt comme un grand ſalon, bâti en ſaillie à côté de la porte du palais, & ouvert de trois côtés. Chaque compagnie a un brancart, porté par huit ou dix hommes, & ſur ce brancart il y a un cercueil couvert d'un brocard d'or. Elle eſt précédée par trois chevaux de main, qui repréſentent les chevaux que ces princes montoient quand ils combattoient. Le roi fait ordinairement paroître des élephans, dont les ambaſſadeurs des Indes ont coutume de lui faire préſent. Ils ſont couverts de grandes houſſes de brocard d'or, & ſur le premier il y a un officier qui porte un étendard où ſont les armes du roi. Ces élephans ſaluent le ſophi, allongeant les pieds de devant, & portant en arriere les pieds de derriere, qui eſt la maniere dont ils font la révérence; puis ils portent le bout de leur trompe à terre, & la relevent par deſſus leur tête. Enſuite le moula ou docteur de la loi, qui eſt à côté du ſalon du roi, fait un diſcours ſur la mort de Hocen & de Huſſein, & le diſcours fini, le roi lui fait donner *le Caleat*, qui eſt un habit magnifique, dont il honore les ſujets qu'il conſidere. Le ſophi s'étant retiré, le peuple continue la fête par toute la ville juſqu'au ſoir, criant à pleine tête: *Huſſein, Hocen; Hocen, Huſſein.* * Tavernier, *voyage de Perſe.*

HOCHBERG, château en Briſgaw, dont une ancienne & illuſtre maiſon d'Allemagne a tiré ſon nom. Voici de quelle maniere M. Heiſſ la rapporte. BERTHOLD duc de Zeringhen, dont les prédéceſſeurs avoient long-temps fleuri en Suiſſe, laiſſa deux fils, HERMAN de Zeringhen; & *Gebhart*, évêque de Conſtance. HERMAN duc de Zeringhen, ayant obtenu de l'empereur Fréderic I, le marquiſat de Vérone, dont il porta quelque temps le nom, épouſa *Judith*, héritiere du marquiſat de Bade, puis ſe retira l'an 1130, au monaſtere de Cluni, du conſentement de ſa femme, laiſſant HERMAN II, lequel mourut l'an 1180, ayant eu de *Berthe*, fille de *Matthieu*, duc de Lorraine, *Herman* III, marquis de Bade; & HENRI, marquis de Hochberg. Celui-ci épouſa *Agnès*, comteſſe de Habſpourg, dont RODOLPHE I, qui, de ſon mariage avec l'héritiere de Rothelin & de Sauſenberg, eut FREDERIC, pere de BURCHARD. Celui-ci mort l'an 1279, laiſſa ALBERT, qui fit bâtir la ville de Rotembourg ſur le Neckre. Il fut pere de RODOLPHE II, ſurnommé *le Furieux*, détenu priſonnier à Baſle l'an 1336, qui, d'une comteſſe de Naſſau, eut OTHON, tué par Leopold d'Autriche l'an 1386, laiſſant RODOLPHE III, mort l'an 1418, ayant eu de ſon mariage avec *Anne*, comteſſe de Fribourg, GUILLAUME marquis de Hochberg, & comte de Neufchâtel, mort l'an 1458, laiſſant d'*Elizabeth*, fille de *Guillaume*, comte de Montfort, RODOLPHE IV, lequel mourut l'an 1486, ayant eu de ſa femme *Marguerite*, comteſſe de Vienne, PHILIPPE, dernier marquis de Hochberg, mort l'an 1503. Il avoit fait l'an 1490, un accord en forme de teſtament mutuel avec CHRISTOPHE, marquis de Bade, par lequel l'une de ces maiſons ſurvivante à l'autre, en devoit être héritiere; parcequ'elles étoient toutes deux ſorties d'une même tige, & portoient à peu près les mêmes armes. Ce teſtament fut confirmé par l'empereur Maximilien I, l'an 1499. *Jeanne*, fille unique de *Philippe*, & de *Marie* de Savoye, fut mariée à *Louis* d'Orléans, duc de Longueville, auquel elle porta le comté de Neufchâtel en Suiſſe, & ſes prétentions ſur la principauté d'Orange. Le même duc prétendoit auſſi la ſucceſſion des autres ſeigneuries, & particulierement de celle de Rothelin; mais après que ſes prétentions eurent été ſérieuſement examinées par les juriſconſultes, ces ſeigneuries demeurerent au marquis de Bade, moyennant 250000 écus, qu'il donna à *Louis*, duc de Longueville, qui néanmoins retint depuis le titre de marquis de Hochberg, & ſeigneur de Rothelin. * *Voyez* Philip. Jacq. Spener, *en ſa généal. hiſtor.* Louis du Mai, *en ſon état de l'Empire.*

HOCHIEN, ville de la Chine. Elle eſt la troiſiéme de la province de Peking, & elle a dix-ſept autres villes dans ſon territoire. * Mati, *diction.*

HOCHMAN (Jean) juriſconſulte Allemand, enſeigna dans l'univerſité de Tubingen, & depuis fonda un collége. Il mourut le 24 juillet 1603. * *Voyez* ſa vie parmi celles des juriſconſultes Allemans de Melchior Adam.

HOCHSTET ou HOCHSTETTE, bourg ou village d'Allemagne, ſur les frontieres de la Baviere & ſur le Danube, à trois milles de Donawert, & à un mille au-deſſus de Dillingen. Ce lieu eſt devenu fameux par deux batailles qui s'y ſont données, l'une en 1703, où les François remporterent quelque avantage ſur les Allemans; & l'autre le 13 août 1704, entre les troupes impériales, angloiſes & hollandoiſes d'un côté, & les troupes de France & de Baviere de l'autre. Il ne s'étoit pas donné, depuis plus d'un ſiécle, de bataille plus célébre, ſoit pour le nombre des combattans, ſoit pour le nombre des morts, des

bleſſés & des priſonniers. Les Impériaux, les Anglois & les Hollandois, commandés par le prince Eugène de Savoye & le duc de Marlboroug, y remporterent une victoire complette ſur les François & ſur les Bavarois, commandés par le Maréchal de Tallard & l'électeur de Baviere. Ce maréchal y fut fait priſonnier, avec un grand nombre d'autres officiers généraux & ſubalternes. On fit pluſieurs milliers de priſonniers dans la bataille, outre douze eſcadrons & vingt-ſept bataillons, qui s'étoient retirés dans le village de Pleyneheym, & qui après quelque réſiſtance, furent obligés de ſe rendre à diſcrétion. Les François & les Bavarois perdirent douze mille hommes ſans leurs bleſſés, & ceux qui moururent de leurs bleſſures. On compte qu'il en couta environ ſeize mille hommes aux Allemans, Anglois & Hollandois. Peu de temps auparavant les François avoient perdu une autre bataille près de Donawert, qui leur avoit auſſi couté bien du monde. * *Voyez les journaux hiſtoriques de ce temps-là, & en particulier Lettres hiſtoriques, mois de ſeptembre* 1704, *pag.* 1706 *& ſuiv.* Bayle, *lettres t.* 3, *de l'édit. de M.* Deſmaizeaux, *lettre* 270.

HOCHSTRAT (Jacques) ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, qui a titre de comté dans le Brabant, fit ſes études à Louvain, où il fut reçu maître-ès-arts en 1485. Il entra enſuite dans l'ordre de S. Dominique à Cologne, où il devint par dégrés premier profeſſeur de théologie, & enfin inquiſiteur général dans les trois électorats. C'étoit un homme intrépide, qui s'oppoſa avec force aux nouveautés profanes : Luther n'eut point d'ennemi plus ardent, & la vivacité avec laquelle il écrivit & agit contre lui, lui attira des reproches qui lui font honneur, quoiqu'il ſoit vrai que ſes adverſaires n'aient pas eu tort de trouver à redire à ſon ſtyle, qui eſt trop éloigné de la pureté. Un autre ennemi qu'eut Hochſtrat, ne réuſſit pas ſeulement à lui faire de la peine de ſon vivant, mais trouva encore moyen de le décrier dans la poſtérité. L'affaire qui les brouilla mérite d'être rapportée d'autant plus exactement, que la plupart de ceux qui en ont parlé, ſemblent ne l'avoir pas fait avec aſſez de prudence. Un Juif nouvellement baptiſé, nommé Jean Pfeffercorn, ayant publié un livre allemand, où il prétendoit prouver qu'on devoit bruler tous les livres des Juifs, & même le Thalmud; Jean Reuchlin, docteur en droit, & habile homme en diverſes ſciences, mais non pas en théologie, crut devoir écrire contre ce Juif, & le réfuta par un ouvrage qu'il intitula le *Miroir oculaire*, où il lui arriva ce qui arrive à tous ceux qui oſent traiter des matieres de la religion, ſans en avoir acquis une connoiſſance ſuffiſante. La réputation de cet auteur attira l'attention d'Hochſtrat ſur ſon ouvrage, dans lequel il remarqua quelques propoſitions, qui lui parurent erronées ou même hérétiques. Les autres théologiens de Cologne, à qui Hochſtrat les avoit dénoncées, en ayant porté le même jugement, l'inquiſiteur alla à Mayence, & ayant fait nommer des commiſſaires par l'archevêque, pour connoître avec lui de cette affaire, il cita Reuchlin le 9 ſeptembre 1513. Les procédures méritent ſans doute d'être rapportées : le procureur de Reuchlin commença par récuſer Hochſtrat, & voulant le tirer d'affaire par un compromis, nomma pour arbitre de ſa part Jean Vacker, grand-vicaire de l'évêque de Worms; mais Hochſtrat rejetta cette voie, & ſans admettre ſa récuſation, conſentit néanmoins de s'abſtenir de juger, en réſervant tout le pouvoir aux commiſſaires, à qui il dénonça en même temps les propoſitions. Cet acte fut ſuivi d'un appel au S. ſiége, de la part du procureur de Reuchlin; mais Hochſtrat n'y eut point d'égard, & le 8 octobre il donna une ordonnance pour être publiée le dimanche ſuivant, par laquelle il étoit enjoint à tous ceux qui avoient le *Miroir oculaire*, d'en remettre les exemplaires entre les mains des commiſſaires. Reuchlin arrivé peu après à Mayence avec deux célébres théologiens, récuſa les commiſſaires, & appella au S. ſiége; & Hochſtrat n'étant pas content de l'archevêque, qui avoit ordonné la ſurſéance de toutes procédures pendant un mois, appella de ſon côté.

L'évêque de Spire, que Léon X chargea de la connoiſſance de cette affaire, par ſes lettres du 21 novembre 1513, fut très-favorable à Reuchlin; & ce qui arriva pendant l'inſtance à Cologne y contribua beaucoup. Hochſtrat y étant, un autre religieux de ſon ordre, en qualité d'inquiſiteur, après avoir pris les avis des docteurs, prononça que le livre qui faiſoit le ſujet de la diſpute, étoit rempli d'erreurs; comme tel, le condamna au feu, & fit exécuter la ſentence. Pfeffercorn charmé de cette déciſion, crut ne la pouvoir trop publier; il la porta à Spire, & la communiqua aux procureurs d'Hochſtrat, qui en prirent occaſion d'appeller au pape de toute la procédure faite & à faire; mais ayant fait afficher la ſentence à la porte même du palais épiſcopal, on rejetta l'appel des procureurs, & Reuchlin ayant préſenté ſes défenſes, l'évêque prononça le 24 avril 1514, que ſon livre ne contenoit rien de dangereux, & condamna Hochſtrat à une groſſe amende, avec menace d'excommunication, s'il ne la payoit dans le temps préfix.

Tel fut en Allemagne le ſuccès de ce différend; mais à Rome, où la ſentence étoit regardée comme nulle, on ſe crut obligé à reprendre toute l'affaire, & le cardinal Grimani en fut nommé juge le 8 juin 1514. Pendant qu'il travailloit à en prendre connoiſſance, la faculté de théologie de Paris donna ſon avis doctrinal le 2 août de la même année; & en voici les propres termes : Que le livre eſt rempli de propoſitions fauſſes, téméraires, capables d'offenſer les oreilles pieuſes, injurieuſes aux ſaints peres, blaſphématrices contre J. C. & contre l'égliſe, ſuſpectes d'héréſie ou même hérétiques; qu'il devoit être jetté au feu, & que l'auteur devoit être contraint de ſe rétracter. Le cardinal Grimani ne s'en preſſa pas davantage de juger : au milieu de l'année 1516, les choſes étoient auſſi avancées comme le premier jour.

On nomma enfin des conſulteurs; mais Hochſtrat ayant déclaré qu'il vouloit un jugement rigoureux, & ayant rejetté la voie d'accommodement qu'on lui propoſoit, on renvoya les parties, & on remit à juger à une autre fois.

Il n'y a point eu depuis d'autre jugement, que celui de l'*Index*, fait par ordre du concile de Trente, où le livre de Reuchlin eſt mis entre les livres défendus; & il y a bien de l'apparence que la recommandation de divers princes d'Allemagne, dont l'auteur avoit gagné la bienveillance, porta à le ménager plus qu'on n'auroit fait à l'égard d'un autre. Il leur avoit fait entendre, & ſes amis publioient par tout, qu'Hochſtrat & les autres théologiens étoient les ennemis déclarés des belles-lettres, quoiqu'ils n'en vouluſſent qu'à la préſomption de ces beaux eſprits, qui, parcequ'ils parloient purement latin, & qu'ils avoient quelque connoiſſance de l'antiquité, s'imaginoient être en droit de raiſonner de tout. Ce fut dans cette vue qu'on publia à Berne ce livre célébre intitulé : *Obſcurorum virorum epiſtola ad Ortwinum Gratum*, où on maltraita ſans raiſon des théologiens très-reſpectables : un autre livre qui a pour titre : *Dialogus ex obſcurorum virorum ſalibus cribratus*, eſt encore de même genre. Hochſtrat mépriſa ces ſaillies, & en rit avec le public, & publiquement dans ſon apologie contre le livre attribué à Georges Bénigne, archevêque de Nazareth, qui l'avoit déſavoué, qu'il publia en 1518, à Cologne. Il donna encore l'année ſuivante une apologie contre un autre livre d'un ami de Reuchlin; & pouſſant cet auteur trop opiniâtre avec la même vivacité, il attaqua encore ſon art cabaliſtique, qui a été mis auſſi au nombre des livres défendus. Il eſt bon de remarquer

Digitized by Google

qu'on imprima en 1518, à Haguenau, les actes du procès d'Hochſtrat avec Reuchlin, & qu'on y a joint une narration ſuivie de ce procès, où l'on a avancé pluſieurs choſes qui ont été crues, quoique la plus ſimple connoiſſance des uſages de la cour de Rome, ſoit ſuffiſante pour être convaincu de leur fauſſeté. Le comte Nuenare, qui aimoit Reuchlin à la paſſion, chercha toutes les occaſions de faire de la peine à Hochſtrat, & l'on a même un diſcours qu'il avoit compoſé pour prononcer devant l'empereur Charles-Quint, où il s'oublioit juſqu'à dire que cet homme étoit la ſeule peſte de l'Allemagne. Il y en eut d'autres auſſi emportés, qui tâchoient de le faire périr ſur les chemins, & qui s'en vanterent; mais il tint bon contre eux tous, & continua d'exercer ſon office d'inquiſiteur général juſqu'à ſa mort, qui arriva à Cologne le 21 janvier 1527. Hochſtrat fut un des premiers qui écrivirent contre Luther, & compoſa contre lui les traités ſuivans: ſix livres de colloques avec S. Auguſtin, imprimés à Anvers l'an 1524: un dialogue de la vénération & de l'invocation des ſaints, imprimé en la même année; cinq traités de la liberté chrétienne & du purgatoire imprimés l'an 1526: un traité de la foi & des œuvres; & un écrit intitulé: *contre les huit blaſphêmes des Luthériens.* Il a encore fait quelques autres ouvrages; ſavoir la perle de la philoſophie morale, en douze livres, imprimés l'an 1521: deux écrits pour défendre les princes d'Allemagne, de ce qu'ils laiſſoient les corps des criminels au gibet ſans ſépulture; un diſcours contre ceux qui ont recours aux maléfices; & un autre contre les prêtres concubinaires. Quelqu'un lui fit cette ſanglante épitaphe:

Hîc jacet Hochſtratus, viventem ferre patique
Quem potuêre mali, non potuêre boni.
Creſcite ab hoc taxi, creſcant aconita ſepulcro.
Auſus erat, ſub eo qui jacet, omne nefas.

Aubert le Mire dit, que ce poëte auroit parlé plus véritablement, s'il eût dit le contraire.

Hîc jacet Hochſtratus, viventem ferre patique
Quem potuêre boni, non potuêre mali.

* Valere André, *bibl. belg.* Maimbourg, *Lutheran.* Du Pin, *bibl. des auteurs eccleſ. XVI ſiècle.* Bayle, *diction. crit.* Echard, *ſcript. ord. Prædic. tom. II.* Du Boulai, *hiſt. univerſ. Pariſ. tom.* 5 & 6.

HOCKERLAND (le cercle d') c'eſt une des trois parties du royaume de Pruſſe. Ce cercle, environné par la Pruſſe, à la réſerve du midi, où il confine avec la Galendie & le palatinat de Pleczko, renferme l'Hockerland Polonoiſe propre, la Pomeſanie & la Soſſavie. Holland en eſt la ville capitale. * Mati, *dict.*

HOCOTA, roi ou empereur des Tartares, fils de Genghis-Kan, *cherchez* OCTAIKAN.

HOCSEMIUS, HOXSEMIUS, HOCSEM (Jean d') chanoine de Liége, & écolâtre ou théologal de S. Lambert, dans le XIVe ſiécle, naquit à Hocſem, dans le diocèſe de Liége, & fut très-ſouvent envoyé pour les affaires de ſon égliſe, vers le pape, le roi de France & le duc de Brabant. Il laiſſa l'hiſtoire des évêques de Liége depuis l'an 1247, juſqu'en 1348, que Jean de Chapeauville, chanoine de la même égliſe, recueillit avec celles de quelques autres écrivains l'an 1612, ou 1613. Jean d'Hocſem compoſa encore d'autres ouvrages, comme *Digitus florum utriuſque juris; flores auctorum & philoſophorum, &c.* Il mourut l'an 1348, & fut enterré dans la chapelle de Wingaërde en l'égliſe cathédrale, où l'on voit ſon épitaphe. * Valere André, *bibl. belg.* Voſſius, &c.

HODABENDES (Muhemet) reſtoit ſeul de la nombreuſe poſtérité de Thamas roi de Perſe, lorſqu'il vint à la couronne de ce vaſte empire, après le milieu du XVIe ſiécle, & preſque vers la fin. Il étoit alors fort éloigné de la capitale, & à cauſe de la foibleſſe de ſa vue & de ſon peu de gout pour les affaires, ſon pere l'avoit relégué juſqu'aux extrémités du royaume, dans la province d'Heri dont il étoit gouverneur. La Perſe étoit auſſi troublée alors par pluſieurs diſſenſions domeſtiques, & les Perſans déſiroient avec ardeur de voir la paix & la tranquillité reprendre la place du trouble & du déſordre, que la barbarie du dernier roi Iſmaël avoit fait régner par-tout. Ils crurent Hodabendes, qui ſignifie *ſerviteur de Dieu*, propre à remplir ce deſſein: ils l'appellerent au trône, & Hodabendes, après avoir fait ſon entrée dans Casbin l'an 1578, donna lieu d'eſpérer d'abord qu'on jouiroit ſous lui d'un régne paiſible. Mais il ſe livra trop à la paſſion de ſon miniſtere; & au lieu de ſonger à rétablir la tranquillité publique, qui ne pouvoit être fondée que ſur un entier oubli du paſſé, il eut l'imprudence de vouloir pourſuivre la vengeance de ſes freres qui avoient été ſacrifiés à la fureur & à la jalouſie. Par cette conduite il irrita pluſieurs gouverneurs de province & autres, dont il auroit dû ſe ménager l'appui. Dans le même temps il apprit que les Turcs ſe diſpoſoient à entrer en Perſe; & comme il n'étoit pas fort en état de ſoutenir une telle guerre, il uſa d'artifice, feignit de vouloir rétablir l'union entre les deux couronnes, & envoya une ambaſſade à Amurat qui la reçut fort mal, mais qui donna toujours du temps à Hodabendes. Celui-ci en profita pour mettre dans ſes intérêts les princes de Géorgie, l'empereur des Tartares, & pluſieurs autres. Les gouverneurs lui amenerent auſſi vingt mille hommes bien armés. Il mit à leur tête Tocmaſes ſultan chan, gouverneur d'Arménie, & capitaine expérimenté, qui marcha au-devant des Turcs juſqu'à Chielder où il fut battu. Hodabendes ſongeant auſſitôt à remédier à ce premier échec, marcha contre les Tartares qui s'étoient joints aux Turcs, & les défit: il ſe rendit maître de Scamochies, reprit Eres & Sechut qui s'étoient rendus aux Turcs, & arriva enfin triomphant à Casbin avec ſon armée. Cette victoire ne l'endormit point. Informé que ſes ennemis ſe flatoient d'un ſuccès meilleur dans une autre campagne, il ſe prépara auſſi à faire évanouir leur eſpérance, & même à porter la guerre juſque dans leur pays, ſi l'occaſion s'en préſentoit. Ce fut par cette raiſon qu'Emangulî chan, gouverneur de Genge, étant venu lui offrir ſes ſervices, non-ſeulement il le reçut avec joie, mais il le déclara auſſi gouverneur général du Schirvan, avec ordre à Serap-chan gouverneur de Naſſivan, & à pluſieurs autres de lui donner tous les ſecours dont il auroit beſoin. Il accepta auſſi les offres de ſervice du prince Simon qu'il fit paſſer en Géorgie, & ſe mit en devoir de ſecourir ſûrement la ville de Teflis. Tout cela ſe paſſa pendant les années 1578, & 1579. Cependant Hodabendes qui aimoit naturellement le repos, & qui outre la néceſſité où il étoit de ſe précautionner ſans ceſſe contre les Turcs, étoit encore troublé par les projets ambitieux, & les deſſeins turbulens d'Abas Miriz le plus jeune de ſes fils, alors viceroi de Heri, crut qu'il devoit penſer à ſe mettre en repos du côté des Turcs en faiſant la paix avec eux. Il la fit négocier en 1580, par Maxud-chan qu'il envoya en ambaſſade à la Porte, qui reçut d'Amurat une audience ſi peu favorable, qu'on ſoupçonna cet envoyé de s'être laiſſé corrompre. Soit que Hodabendes n'eut pas eu un meilleur augure, ſoit qu'il crût qu'il étoit encore plus prudent de ſe fier à ſes armes plutôt qu'aux négociations, il envoya ordre à tous les gouverneurs de province de le venir joindre, & il prit le parti d'aller ſe mettre à la tête de l'armée avec Emir-Hamze ſon fils aîné, pour gagner l'affection de ſes ſujets, & ſe faire cette ſorte de réputation qui eſt d'un ſi grand poids dans la guerre, & qui influe ordinairement beaucoup ſur le ſuccès des affaires. Il partit donc de Casbin, & s'en vint à Sultanie où il viſita les mauſolées de ſes ancêtres: de

Digitized by Go

là il marcha à Zanga & à Miana, entra dans la Turcomanie, & vint à Tauris, où il avoit donné rendez-vous aux nouvelles levées qu'il avoit fait faire. Il y tint conſeil avec ſes généraux ſur ce qu'on pouvoit entreprendre : & le parti que l'on prit fut que ſon armée qui étoit très-nombreuſe, s'avanceroit de Tauris à Carocah ; qu'elle choiſiroit un camp ſitué avantageuſement pour couvrir Tauris, & pour empêcher les Turcs d'entrer dans le Sirvan, & qu'elle s'y retrancheroit. On fit enſuite un détachement de dix mille hommes qu'on envoya du côté de Teflis ſous la conduite de Tocmaſes qui renforça ſon détachement d'un corps de trois mille Géorgiens, & s'avança du côté du Gengue qui eſt au milieu de campagnes très-vaſtes entourées juſqu'à Tauris de villes & châteaux, dont les habitans ſont ou ſujets ou alliés de la Perſe. Dans le même temps Abas-Mirize, fils de Hodabendes, ſe réconcilia avec ſon pere, & lui promit de ne le plus troubler nulle part & de le ſeconder au contraire dans toutes ſes entrepriſes ; & ſa réconciliation parut ſincere. Hodabendes lui en témoigna beaucoup de joie : mais cette joie fut bientôt troublée par la mort d'un autre de ſes fils, Emir-Hamze ſon aîné, qui fut aſſaſſiné en 1586, par les artifices d'Alyculi-Chan. Avec lui fut enſevelie toute la valeur perſane qui faiſoit tant d'ombrage à l'empire Ottoman. Les Turcs qui furent les principaux auteurs de ſa mort, eurent encore la malignité de répandre le bruit que ce prince avoit été aſſaſſiné par les ordres du roi ſon pere, qui vouloit, diſoient-ils, mettre Abas-Mirize ſur le trône, afin d'ajouter l'horreur d'un parricide à la plus juſte douleur que cette mort cauſoit à ce pere infortuné, & de le rendre odieux à ſes ſujets, lui & ſon fils, en leur imputant un ſi grand crime. Il eſt certain qu'Hodabendes eut un véritable regret à la perte d'un fils, à la valeur duquel il étoit extrêmement redevable. Le chagrin qu'il en eut fut ſi vif, que joint à l'ennui que lui cauſoit la ſituation préſente de ſes affaires, il ne lui permit pas de ſurvivre à cette perte : il mourut lui-même peu de temps après, laiſſant la couronne à Abas-Mirize. Comme il venoit tout récemment de ſe faire encore un nouveau rempart contre la puiſſance du Turc, par l'alliance qu'il avoit contractée avec le grand Kan des Tartares, Abas-Mirize profita de cette alliance ; & pour mieux cimenter le traité de ligue offenſive & défenſive qu'ils firent contre leur ennemi commun, le grand Kan lui donna ſa fille en mariage, & s'obligea à entretenir toujours vingt mille hommes ſur pied au ſervice de ce prince, juſqu'à ce que la guerre fût terminée à ſa ſatisfaction. * Sagredo, *hiſt. de l'empire Ottoman, liv. VIII.* De Thou, dans ſon *hiſtoire*, aux années citées dans cet article.

HODED, prophète, qui après la victoire que Phacée, roi d'Iſraël, remporta ſur Achaz, roi de Juda, dans laquelle il lui tua ſix vingt mille hommes, & fit priſonniers deux cens mille femmes ou enfans de l'un & de l'autre ſexe, vint au-devant des victorieux ; cenſura leur inhumanité envers leurs freres, leur repréſenta qu'ils ne devoient pas accabler & détruire des gens, qui avoient le même pere, & qui n'étoient qu'un même ſang avec eux ; qu'après-tout, ils n'étoient pas redevables de cette victoire à leurs propres forces, mais à la punition que Dieu avoit voulu faire de Juda, parcequ'il avoit abandonné ſon culte, pour rendre à des idoles ce qui n'étoit dû qu'à lui : il les menaça d'un pareil châtiment, s'ils ne les mettoient en liberté. Cette exhortation eut ſon effet, & les vainqueurs renvoyerent les priſonniers, après les avoir vêtus & pourvu à leur ſubſiſtance. * *II. Paral. XXVIII*, 9. Joſephe, *l. IX*, c. 12, *des antiquités*, appelle ce prophète *Obel*.

HODNET, bourg avec marché en Angleterre, dans la contrée ſeptentrionale du comté de Shrop, qu'on appelle le *North-Bradfort*. * *Dictionnaire anglois.*

HODSDON, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté d'Hartford, qu'on appelle auſſi *Hartford*, ſur la riviere de Lée, à 17 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

HODY (Humphred ou Huinfroy) ſavant Anglois, naquit dans le territoire de Sommerſet le premier de janvier 1659, d'une famille noble & déja ancienne. Il fut envoyé en 1676 à Oxford, pour y étudier dans la célèbre univerſité de cette ville ; & on l'admit la même année dans le collége de Wadham, avec deux de ſes freres. En 1682 il prit le dégré de maître-ès-arts, & en 1686 celui de bachelier en théologie. Il fut enfin en 1698 profeſſeur royal en grec, & archidiacre. A cauſe de ſon érudition, il fut chapelain de deux archevêques de Cantorbery, de Jean Tillotſon, & de Thomas Tenſon. Etant encore aſſez jeune, il publia en 1684, à Oxford, *in*-8°, une diſſertation latine contre l'hiſtoire d'Ariſtée, qui lui fit beaucoup d'honneur parmi les ſavans, mais qui en même temps lui attira la colere d'*Iſaac Voſſius*, qui l'attaqua vivement dans l'appendix de ſes obſervations ſur Pomponius Méla. Hody ne demeura pas ſans réplique, & ſoutint ſi bien ſon ſentiment ſur les écrits ſuppoſés d'Ariſtée dans ſon ouvrage : *De bibliorum textibus originalibus, verſionibus gr. & lat.* in-fol. en 1705, que peu de ſavans demeurerent dans le parti de Voſſius. En 1691 il donna une diſſertation ſur Jean Malala, qui fut imprimée avec l'ouvrage intitulé : *Joannis Antiocheni cognomento Malalæ hiſtoria chronica libri XVIII, gr. & lat. ex mſſ. bibliotheca Bodleiana nunc primum editi, cum interpretatione & notis Edmundi Chilmeadi, & præfixâ diſſertatione de auctore, per Humfredum Hodium : accedit epiſtola Richardi Bentleii ad Joan. Millium* ; à Oxford en 1691, *in*-8°. La même année 1691, M. Hody eut une diſpute aſſez vive avec M. Dodwel, à cette occaſion. M. Hody publia cette année à Oxford *in*-4° un manuſcrit grec de la bibliothéque même d'Oxford, avec ſa verſion latine & quelques notes, dans lequel ouvrage on prétend montrer par les hiſtoriens eccléſiaſtiques que les évêques, quoique dépoſés injuſtement, n'ont jamais refuſé d'être de communion avec leurs ſucceſſeurs ſi ceux-ci étoient orthodoxes, & que l'on n'eſt point ſchiſmatique pour communiquer avec des évêques élus & inſtallés contre les canons, pourvu qu'ils ſoient d'ailleurs orthodoxes. La raiſon qui engagea M. Hody à publier cet ouvrage, eſt qu'il vouloit réfuter ceux qui croyoient en Angleterre que les évêques qui n'avoient pas voulu prêter de nouveaux ſermens, & auſquels par cette raiſon l'on avoit donné des ſucceſſeurs, étoient les véritables évêques, & non pas ceux que l'on avoit mis en leur place. M. Dodwel qui ne penſoit pas comme M. Hody lui oppoſa un écrit anglois, intitulé : *Défenſe des évêques dépoſſédés de leurs évêchés.* Il publia cette réponſe à Londres la même année 1691, *in*-4° ; mais on en ſaiſit quelques exemplaires qui ſe trouverent chez l'imprimeur, ce qui n'empêcha pas cependant qu'elle ne ſe vendît ouvertement peu de temps après. M. Hody répliqua en 1693, & M. Dodwel répondit de nouveau en 1695. Toutes ces piéces ſont en anglois. M. Hody a publié encore en anglois un traité ſur la réſurrection, *in*-8°. à Londres 1694 ; & il avoit deſſein de faire un *Syntagma hiſtorico-chronologicum de Ptolemæis Ægypti regibus*, lorſque la mort l'enleva le 20 janvier 1706. * *Mémoires du temps. Dictionnaire allemand* de Baſle. Bayle, *lettre* 122 & *les notes de* M. Deſmaiſeaux *ſur cette lettre*, &c. Pendant que M. Hody étoit profeſſeur, il compoſa une hiſtoire latine fort curieuſe, ſur la vie des illuſtres Grecs, qui ont rétabli en Europe l'étude de la langue grecque & des humanités. Voici le titre de cet ouvrage : *De Græcis illuſtribus linguæ græcæ literarumque humaniorum inſtauratoribus, eorum vitis, ſcriptis, & elogiis libri duo. E codicib. potiſſimum mſſ. aliiſ-*

Digitized by Google

que authenticis ejuſdem ævi monimentis deprompſit Humphredus Hodius, &c. à Londres, en 1742, *in*-8°. L'éditeur de cet ouvrage, Samuel Jebb, docteur en médecine, y a joint la vie de l'auteur.

HOE (Matthias) ſeigneur de Gonſdorff & de Lunckwitz, miniſtre Luthérien, né à Vienne l'an 1580, au mois de février, étudia en théologie à Wittemberg, & fut appellé l'an 1602 à la cour de Saxe, pour prêcher devant l'électeur. L'année ſuivante, on lui donna la direction de quelques égliſes dans le Voigtland; & après qu'il eut exercé cette charge pendant huit années, on l'envoya à Prague, l'an 1611, pour avoir l'intendance des égliſes allemandes. Deux ans après il fut rappellé à la cour de Saxe, où il fut élevé à la charge de conſeiller eccléſiaſtique, & de premier prédicateur de ſon alteſſe. Il étoit également ennemi des Catholiques & des Calviniſtes. Ce fut lui qui négocia la ligue de l'électeur de Saxe & du landgrave de Heſſe avec l'empereur, contre la couronne de Suède. On a de lui un grand nombre de livres, les uns en latin, les autres en allemand, parmi leſquels il publia un traité ſur l'apocalypſe, très-envenimé contre l'égliſe romaine; mais s'il appelle l'égliſe romaine l'égliſe de l'ante-chriſt, il donne auſſi le même nom à la ſecte des Calviniſtes. Il eſt auteur de *l'anti-Calviniſticus*, & de l'*anti-Poniatow*. Il fut marié pendant 43 ans, & eut ſix fils & quatre filles. Il mourut à Dreſde le 4 mars 1645. * Herman Witte, *memor. theolog. renovat.* Spizel, *in templo honoris.* Bayle, *dict. crit.*

HOECHEU: c'eſt le nom de deux villes de la Chine: l'une eſt la quatriéme de la province de Quantung, & a neuf autres villes ſous ſa juriſdiction. L'autre n'en a que cinq, & n'eſt que la quatorziéme de la province de Nanking. * Mati, *dict.*

HOEL, nom commun à pluſieurs princes de la Bretagne armorique.

HOEL-DA, prince des Bretons, fut chaſſé par les Saxons, & s'alla cantonner dans le pays de Galles. L'an 914 il aſſembla les principaux de ſes ſujets, entre leſquels il trouva près de 150 eccléſiaſtiques, en un lieu nommé *la Maiſon blanche*, ſur le Taf; & ce fut-là qu'ayant aboli les anciennes loix du pays, il en établit de nouvelles appellées de ſon nom, *les loix d'Hoël-Da*. On en voit encore quelques exemplaires écrits à la main, en latin & en ancien langage breton; mais depuis ces loix ont été changées en partie par Edouard I, vers l'an 1284, & en partie par Henri VIII, qui en ont établi d'autres. * Spelman, *gloſſ. archæol.*

HOEL, fils *naturel* d'*Alain*, dit *Barbe-torte*, duc de Bretagne, vers l'an 959, après avoir long-temps diſputé la ſucceſſion de Bretagne contre Conan, qui deſcendoit par filles du roi Salomon, fut aſſaſſiné par un ſoldat. *Guerec*, ſon frere, *bâtard* comme lui, fut empoiſonné en même temps, par la lancette d'un chirurgien qui le ſaignoit. * Argentré, *hiſtoire de Bretagne*. Mezerai, *aux regnes de Lothaire & de Louis le Gros.*

HOEL, ſuccéda à *Conan*, duc de Bretagne, dont il avoit épouſé la ſœur. L'an 1148, un autre Hoel, que Conan, dit *le Gros*, avoit déſavoué pour ſon fils, diſputa le duché de Bretagne contre Eudes, comte de Penthiévre, qui s'en étoit emparé, comme étant aux droits de ſon épouſe *Berthe*, fille du même Conan. * Argentré, *hiſtoire de Bretagne*. Mezerai, *hiſtoire de France.*

HOELTZLIN (Jérémie) profeſſeur en grec dans l'univerſité à Leyde, étoit né à Nuremberg. Il fit ſi bien ſes humanités à Augsbourg, qu'il devança tous ſes condiſciples, tant ſur la langue grecque, que ſur la latine. Après cela il ſe mit à étudier la philoſophie dans l'univerſité d'Altorf. Sa méthode de l'étudier ne fut pas celle des autres. Il s'arrêta peu à ce qu'on dictoit dans l'auditoire. Comme il étoit bon grec, il voulut lire les originaux & les anciens interprétes d'Ariſtote, Themiſtius, Alexandre d'Aphrodiſée, Simplicius, Ammonius. Il ne ſe contenta point d'Ariſtote; il étudia auſſi Platon, & fut grand admirateur des Stoïciens. Après avoir employé huit ans à cette ſorte d'étude, il ſe fit recevoir docteur en philoſophie, & s'appliqua aux ſaintes lettres & à l'hébreu. Il fut enſuite recteur du collége à Amberg dans le haut Palatinat. La guerre l'en chaſſa, & le contraignit de ſe retirer à Bremen, après avoir été dépouillé de la meilleure partie de ſes effets. Le comte de Benthen voulut lui donner la préfecture de ſon collége à Rhede; mais ce comte étant mort trop promptement, la ville de Ham offrit un pareil emploi à Hoëltzlin. Les ſoldats de l'empereur faiſoient de ſi étranges ravages dans ce pays-là, qu'il ne voulut pas être expoſé à leurs violences. Il chercha donc un bon aſile, & le trouva en Hollande. Il ſe retira à Leyde, & y publia une traduction des pſeaumes, dans laquelle on trouve de l'exactitude. L'académie lui fit l'honneur de le retenir, lorſqu'il ſe vit appellé à Middelbourg & à la Brille. Voſſius dit même, qu'il fut recteur du collége de cette derniere ville. On le jugea digne d'un plus grand théâtre, & on lui donna la profeſſion des lettres grecques, que Voſſius venoit de quitter. Il entreprit de traduire & de commenter les Argonautiques d'Apollonius de Rhodes; & malgré ſes maladies, il en vint à bout, & y mit la derniere main ſix jours avant que de mourir. Cet ouvrage fut imprimé chez les Elzevirs en 1641. Hoeltzlin étoit hydropique & ſi abattu, qu'enfin il ne put plus tenir la plume; & néanmoins ſon ouvrage lui tenoit ſi fort au cœur, qu'il dicta ce qu'il crut y devoir être ajouté. Il mourut le 25 janvier 1641. Il y avoit long-temps qu'il étoit marié, mais il n'avoit point eu d'enfans. On l'en félicite dans ſon oraiſon funébre, à cauſe de l'embarras où il ſe trouva, quand les fureurs de la guerre le contraignirent de s'exiler. * Antoine Thyſius, *oraiſon funebre de Jeremie Hoëltzlin.*

HŒSCHELIUS (David) fils de *Pierre*, naquit à Augsbourg, le 11 avril de l'an 1556. Confié de bonne heure à des maîtres excellens, il fit en peu de temps de ſi grands progrès qu'il trouva ſans peine des protecteurs qui ſe firent un plaiſir de lui procurer tous les moyens dont il pouvoit avoir beſoin pour devenir un ſavant du premier ordre. Hœſchelius nomme entre ces bienfaiteurs Marc Velſer, dont la famille a été long-temps la protectrice & la bienfaitrice de tous les gens de lettres. Il fut principalement inſtruit dans la littérature grecque, par Jerôme Wolfius, qui la poſſédoit dans un dégré éminent; & ce fut ſous ſa direction, & en profitant des lumieres de ce ſavant, qu'il devint lui-même ſi verſé dans la connoiſſance de la langue grecque & des auteurs qui ont écrit en cette langue. Du collége d'Augsbourg, envoyé en celui de Lauvingen, il y prononça publiquement en grec une harangue ſur la chute de l'homme, qui lui mérita les applaudiſſemens de tous ceux qui l'écouterent, quoiqu'il n'eût alors que vingt ans. Ceux qui prétendent que vers le même temps il voyagea dans les pays étrangers, pour y rechercher des manuſcrits & des monumens d'antiquité, ſe ſont trompés. Il étoit ſurement à Lauvingen, en 1577, & il paroît que depuis cette année juſqu'en 1581, il demeura dans le collége d'Augsbourg: d'ailleurs il ne parle de ce voyage dans aucune de ſes lettres, & l'on ne peut citer aucun monument certain qui en faſſe mention. Le 23 mars 1581, Jérôme Wolfius le fit nommer préfet de la cinquiéme claſſe, c'eſt-à-dire, de celle qui précédoit immédiatement la premiere, qui étoit gouvernée par Simon Fabricius; & après la mort de celui-ci, arrivée le 5 juillet 1593, Hœſchelius lui ſuccéda & eut le rectorat du collége de ſainte Anne. Il eut auſſi la direction de la bibliothéque publique qui eſt dans ce collége, dès l'an 1589 ou environ; & c'eſt dans ce double emploi qu'il a paſſé la plus grande partie de ſa vie, ſe faiſant aimer & eſtimer de tous ceux qui le connoiſſoient, &

Digitized by Google

de tous les étrangers qui abordoient à Augsbourg, ſur-tout des ſavans qui ſe faiſoient un devoir de le viſiter & de le conſulter. Il eſt mort le 20 d'octobre (non le 20 ſeptembre, comme preſque tous l'ont écrit) de l'an 1617. Il a enrichi la bibliothéque d'Augsbourg d'un grand nombre de manuſcrits, ſur-tout de manuſcrits grecs, & la république des lettres de quantité d'ouvrages, ou de ſa compoſition, ou dont il a procuré des éditions avec ſes notes, ſes obſervations & ſes corrections, & quelquefois auſſi ſes traductions. En voici le catalogue : 1. *Oratio græca de humani generis lapſu, ejuſdemque reſtitutione : recitata ſub initium anni 1577 publicè in celeberrima ſchola Lauvinganna ; Lavingæ* en 1577, *in*-4°. Elle eſt dédiée à Marc Velſer, & à quelques autres dont les noms nous ſont moins connus. 2. *Philonis Judæi opuſcula tria, 1. quare quorundam* (d'autres ont lu *quondam*) *in ſacris literis mutata ſint nomina ; 2. de formatione Evæ, ex Adami latere, & de utriuſque lapſu ; 3. ſomniorum Joſephi, Pharaonis, Pincernæque ac Piſtoris allegorica expoſitio, græcè nunc primùm edita ſtudio & operâ D. Hæſchelii, ejuſdemque notatiunculis alicubi illuſtrata ;* à Francfort, en 1587, *in*-8°. Dans la dédicace au ſénat d'Augsbourg, Hœſchelius loue l'érudition de Philon, prétend qu'il a eu quelque entretien avec S. Pierre, & promet de donner une édition correcte de toutes ſes œuvres. Il a ajouté en marge les endroits de l'écriture cités dans le texte. 3. *Homilia quædam ſacræ Baſilii Magni, Gregorii Nyſſeni, Nazianzeni, Joan. Chryſoſtomi, Cyri Germani in præcipuas ferias ; cum fragmento Cyrilli Alexandrini ; ex libris calamo exaratis partim emendatiores, partim nunc primùm editæ, cum notatiunculis, rerum item ac verborum indice ;* à Augsbourg, en 1587, *in*-4°, dédié au ſénat d'Augsbourg. 4. *S. Joann. Damaſceni preſbyteri oratio græco-latina in transfigurationem Domini & ſervatoris noſtri J. C. ad manuſcripti codicis Auguſtani fidem emendata & integritati reſtituta. Acceſſit appendix complurium locorum Philonis, Baſilii magni, Nazianzeni, & aliorum auctorum, qui partim corriguntur, partim redintegrantur ;* à Augsbourg, en 1588, *in*-8°. 5. *Præcepta conjugalia & alia quædam carmina in honorem nuptiarum clariſſ. doctiſſimi viri Georgii Laubii, medici Auguſtani, Ἐπιθαλάμια, edita à Davide Hæſchelio ;* en 1589, à Augsbourg, *in*-4°. Ce recueil contient le pſeaume 128 en vers grecs, les préceptes concernant le mariage donnés à Olympiade, par ſaint Grégoire de Nazianze ; & quelques poëmes du même, ſur la providence, ſur la patience, &c. avec des prieres à Jeſus-Chriſt. 6. *S. Gregorii epiſcopi Nyſſeni oratio de Filii & Spiritûs ſancti Deitate, è codice mſſ. reipubl. Auguſtanæ nitori atque integritati reſtituta ;* à Augsbourg, en 1591, *in*-4°. On trouve à la fin un catalogue des ouvrages de S. Grégoire de Nyſſe, où l'on déſigne ceux que Michel Manger avoit imprimés, & où ſe trouvent les manuſcrits de ce pere. Ce même diſcours de S. Grégoire avoit déja paru en 1563, à Leipſick, *in*-8°, avec la traduction de Joach. Camerarius. 7. *Maximi Margunii epiſcopi Cytherenſis poëmata aliquot ſacra, græcè nunc primùm publicata* ; à Augsbourg, en 1592, *in*-8°. Margunio a été étroitement lié avec Hœſchelius. *Voyez* MARGUNIO. 8. *D. Gregorii Nyſſeni opuſcula quinque* ; 1. *de profeſſione chriſtianâ : 2. de perfectione, & qualem Chriſtianum eſſe deceat : 3. anagogica vitæ Moſis enarratio : 4. contra Apollinarium* ; 5. *de fide ; græcè nunc primùm edita* ; à Leyde, en 1593, *in*-12. On y a joint quatre lettres grecques de Margunio. 9. *D. Joann. Chryſoſtomi Archiepiſc. Conſtantinopol. oratio in diem natalem ſervatoris noſtri J. C. edita nunc primùm*, dédiée à Joachim & Philippe Camerarius ; à Augsbourg, en 1594, *in*-8°. 10. *Andronici Rhodii peripatetici philoſophi libellus de animi affectionibus ; & anonymus de virtutibus & vitiis* ; à Augsbourg en 1594, *in*-8°. Il y a à la tête de cette édition une lettre de Margunio. 11. *Catalogus codicum græcorum qui ſunt in bibliothecâ Reipubl. Auguſtanæ Vindelicorum, quadruplo quàm antèà auctior* ; à Augsbourg, en 1595, *in*-4°. Ce catalogue, adreſſé à Jérôme Comelin, eſt eſtimé. 12. *Hieroglyphica Horapollinis à Davide Hæſchelio fide codicis mſc. Auguſtani correcta, ſuppleta, illuſtrata* ; en 1595, à Augsbourg, *in*-4°. La verſion eſt de Bernardin Trebatius ; & avec les notes de Hœſchelius, on trouve celles de Jean Mercier, ou le Mercier. 13. *Nicolai Cabaſilæ oratio in ſœneratores, græcè edita* ; à Augsbourg, en 1595, *in*-4°. 14. *Lamprias de ſcriptis Plutarchi Charonenſis, gr. & lat. nunc primùm editus* ; à Augsbourg, en 1597, *in*-4°. 15. *Hermetis Triſmegiſti Iatromathematica ad Ammonem Ægyptium, à D. Hæſchelio gr. & lat. edita, fide mſſ. codicis emendata, ſuppleta, cum notis* ; à Ausgboug, en 1597, *in*-4°. Il y a à la fin une traduction libre de Jean Stadius. 16. *Matthæi Camariotæ compendium rhetoricæ* ; à Augsbourg, en 1597, *in*-4°. Ce petit ouvrage a été réimprimé en grec, avec une traduction latine, & des notes de Jean Scheffer, ſous le titre de *Græci ſcriptoris incerti compendium rhetoricæ* ; à la fin de l'ouvrage de Scheffer, qui eſt intitulé : *Lectionum academicarum liber*, &c. à Hambourg, en 1675, *in*-8°. 17. *Appiani Illyrica, græcè* ; à Augsbourg, en 1599, *in*-4°. 18. *S. Joan. Chryſoſtomi de ſacerdotio libri 6, gr. & lat. Dcc. amplius locis emendati, aucti, illuſtrati*, &c. On y trouve une lettre de Margunio, & des notes ; à Augsbourg, en 1599, *in*-8°. 19. *S. Maximi martyris myſtagogia ex eodice mſſ. Reipubl. Auguſt. & Maximi Margunii græcè nunc primùm edita cum interpretatione latinâ. Ejuſdem S. Maximi definitiones integritati reſtitutæ*, avec deux lettres de Margunio, l'une à Hœſchelius, l'autre à ceux qui aiment l'étude de l'antiquité ſacrée, & des notes. La verſion latine eſt de Gentien Hervet ; à Augsbourg, en 1595, *in*-8°. 20. *S. Gregorii Nazianzeni definitiones rerum ſimplices, græcè, cum notis, & latinâ verſione Joannis Leunclavii : additæ anonymi definitiones, itemque Maximi martyris* ; à Augsbourg, en 1599, *in*-8°. 21. *Geographica Marciani Heracleotæ, Scylacis Cariandenſis, Artemidori Epheſii, Dicæarchi Meſſenii, Iſidori Characeni, omnia nunc primùm præter Dicæarchi illa à Davide Hæſchelio edita* ; à Augsbourg, en 1600. On trouve au commencement une lettre d'Iſaac Caſaubon à Hœſchelius, & *Schediaſma Henrici Stephani de Dicæarchi opere geographico.* 22. *Bibliotheca Photii, ſive librorum quos legit excerpta & cenſura. Cum notis in quibus multa veterum fragmenta antehàc inedita illuſtravit* ; à Augsbourg, en 1601, *in-fol.* Avec les lettres de Photius ; & quelques lettres de Caſaubon, de Scaliger, & de Juſte Lipſe ; & des notes, où ſont auſſi les corrections de Scaliger & de Caſaubon. 23. *Adriani iſagoge in ſcripturam ſacram, primus ex codic. mſſ. græcè vulgavit David Hæſchelius : Adjecta ſunt argumenta duodecim prophetarum*, par Heſychius de Jéruſalem ; à Augsb. en 1604, *in*-4°. 24. *D. Joan Chryſoſtomi contra Judæos homiliæ 6 græcè nunc primùm ex mſſ. codicib. inter ſe collatis, latinè partim modo, partim emendatiores ac integriores, quàm ante editæ* ; à Augsb. en 1602, *in*-8°. On y trouve des lettres de Margunio, de Conſtantin Lucanus, de Leontius Euſtathius, de Joſeph Scaliger, & à la fin une de S. Iſidore de Péluſe, *de abolitâ Judæorum politiâ.* 25. *Ecloga Legationum Dexippi Athenienſis, Eunapii Sardiani, Petri Patricii & magiſtri, Priſci Sophiſtæ, Marci Philadelphenſis, Menandri protectoris, cum corollario excerptorum è libris Diodori Siculi amiſſis : cum notis* ; à Augsb. 1603, *in*-4°. 26. *Eccleſiaſticus recenſitus ad vetuſtiſſimas membranas bibliothecæ Auguſt. &c. additâ verſione vulgatâ latinâ, ex editione Romana, cum notis* ; à Augsb. 1604, *in*-8°. 27. *Origenis contra Celſum libri 8, & Gregorii Neocæſarienſis Thaumaturgi panegyricus in Origenem, græcè, cum verſione latina Sigiſmundi Gelenii, edente & annotatore Davide Hæſchelio.* Il y a auſſi à la fin quelques notes de Laurent Rhodomannus ; à Augsbourg 1605,

in-4°. 28. *Procopii Cæſarienſis hiſtoriarum libri octo nunc primùm græcè editi: acceſſit liber de ædificiis Juſtiniani ſerè duplo quàm antè auctior*; à Augsbourg 1607, *in-fol.* 29. *Alexiados libri octo ab Anna Comnenâ de rebus à patre geſtis ſcripti, nunc primùm à Davide Hæſchelio editi*; à Augsbourg, 1610, *in-4°.* 30. *Sancti Athanaſii vita ſancti Antonii Eremitæ, græcè, nunc primùm edita, cum interpretatione ac notis Hæſchelii*; à Augsbourg 1611, *in-4°.* 31. *Philo de numero ſeptenario, græcè editus cum fragmentis libri ejuſdem de providentiâ; Niceræ de ſeptem mundi admirandis: Hippocratis de ſeptem gradibus vitæ humanæ, & Gregorii Nyſſeni ex ſermone de Pentecoſte de numero ſeptenario*; à Augsbourg, 1614, *in-4°.* Theophile Spizelius dans ſon *Templum honoris reſeratum*, met au nombre des ouvrages de Hœſchelius, une traduction allemande des ſix comédies de Térence, imprimée avec le texte à Augsbourg, en 1624, *in-8°*, & faite conjointement avec Matth. Schenckius : mais Schenckius eſt mort en 1571; temps auquel Hœſchelius n'étoit encore qu'écolier; & en 1624, celui-ci n'étoit plus non plus. Cette traduction pouvoit-être, dit-on, de Bernard Heupold, qui profeſſoit dans le collége de ſainte Anne, du temps qu'Hœſchelius en étoit recteur. * *Diſſertatio epiſtolica de meritis in rem litterariam, præcipuè græcam, viri celeberrimi Davidis Hæſchelii*, par Jacque Brucker, dans le recueil intitulé : *Tempe Helvetica, tom. IV, pag. 469 & ſuiv.* Voyez auſſi les *mémoires* du pere Niceron, tom. XXVIII. Mais la liſte qu'il donne des ouvrages d'Hœſchelius ne s'accorde pas toujours avec celle qui eſt rapportée dans le *Tempe Helvetica*. Dans l'*appendix* qui eſt à la ſuite des lettres de François & de Jean Hotman; à la Haye, en 1730, *in-4°*, on trouve ſix lettres de David Hœſchelius, toutes adreſſées à Godefroi Jungerman. Elles ſont des années 1603, 1604, 1606 & 1608. Hœſchelius y parle de quelques-uns de ſes ouvrages, & de pluſieurs ſavans de ſon temps.

HOEUFFT, eſt une famille noble & très-ancienne, originaire de la Flandre Wallonne, autant que les mémoires authentiques, qui ont été ſauvés de l'embraſement de l'année 1554 dans la ville de Ruremonde, où cette famille s'étoit établie quelque temps auparavant (comme on le dira ci-après) l'ont pu prouver.

Le premier qu'on trouve fut WALGAND Hoëufft, chevalier, qui vivoit l'an 1140. Il eut pour femme *N.* fille du ſeigneur d'Antoing, famille illuſtre, comme il paroît par les alliances qu'elle a contractées avec la maiſon de Melun, dont il eut pour fils ROLAND Hoëufft, chevalier, qui épouſa *N.* fille du ſeigneur de Viierden, gentilhomme du pays de Juliers, dont naquit GAUTIER Hoëufft, qui épouſa *N.* fille du ſeigneur de Sombreff, dont il eut GUILLAUME Hoëufft, chevalier, qui fut pere de WAUTIER Hoëufft, chevalier banneret, comme il ſe voit par la deſcription d'une joute qui ſe fit l'an 1298, à Lille, où ſe trouverent le comte de Flandre & autres grands ſeigneurs des Pays-Bas. Il épouſa *Geertruyde* de Hoffſtad, dont il eut JEAN Hoëufft, écuyer, qui fut premier échevin de la ville d'Ypres, l'an 1308, 1311 & 1314, & mourut l'an 1315, laiſſant de ſa femme *Sophie* Loëſboſch, trois fils & deux filles, dont l'une nommée *Marie*, mourut abbeſſe de Perck; & l'autre nommée *Alixe*, fut mariée à *Samſon* de Swenegem, écuyer, l'an 1342. Ses trois fils furent, ARNOLD, qui ſuit; *Gautier*; & *Daniel*, morts ſans enfans. ARNOLD, fut pere de TASSARD, qui ſuit; & de *Libert*, qui épouſa 1°. *Marie* de Blochere; 2°. *Catherine* d'Ophem, & mourut ſans laiſſer d'enfans. TASSARD Hoëufft en eut pluſieurs de *Beatrix* de Borſele, dont la poſtérité a duré juſques fort avant dans le quinziéme ſiécle, après avoir été alliée à pluſieurs familles nobles des Pays-Bas, comme celles d'Eynatten, Neuffchaſtel, Gulpen, Embiſe, Pipempoi, Happart & autres : mais pluſieurs mémoires ayant été perdus dans l'embraſement dont on a parlé ci-deſſus, on ne peut rapporter ici aucunes particularités touchant les charges & dignités dont ils ont joui. WAUTIER, ſecond fils de JEAN, fut, comme il paroît dans les archives de l'abbaye de Marchienne, avec ſes deux freres *Arnold* & *Daniel*, aux guerres de France avec les ducs de Bourgogne, où ils ſont nommés nobles chevaliers. Il mourut l'an 1340, & eſt enterré avec ſa femme *Jeanne* Dedeken à Poperinge, dans l'égliſe paroiſſiale en la chapelle de S. Michel, où ſe voit à main droite contre la muraille l'épitaphe ſuivante : *Chi devant giſt noble homme* Wautier *Hoëufft, Eſc. après avoir rendu bon fidelle ſervice aux ducs de Bourgoigne, il trépaſſa le* 8. *de mars* 1340. *Auprès de lui giſt damoiſelle* Jeanne Dedekem *ſon épouſe, qu'elle trépaſſa le* 26 *juillet* 1335. *Priez Dieu pour leurs ames. Amen. Ont fondé deux obiit pour chacun an.* Il eut de ſa femme deux fils & deux filles, 1. *Matthieu.* 2. JEAN, qui ſuit. 3. *Iſabeau.* 4. *Anne.* Le premier mourut de même que ſa ſœur *Anne*, ſans être marié. *Iſabeau*, épouſa *Baudouin* van Hautem, écuyer. JEAN, épouſa *N.* van Delffe, dite *Enarerers*, dont il eut deux fils, JEAN, qui ſuit; & *Pierre*, chevaliers, qui furent au ſervice du duc de Brabant, ſous la conduite du vicomte de Lembourgh à la bataille de Baſwilre au pays de Juliers, comme il paroît par un ordre exprès du duc de Bourgogne & de Brabant, de l'an 1368, envoyé à Jean, afin qu'il lui amenât des troupes, l'exhortant à ſuivre les bons exemples de ſes ancêtres, qui avoient toujours bien ſervi leurs princes. L'inſcription étoit : *A notre amé féal chevalier, conſeiller & chambellan meſſire Jean Hoëuffi. Pierre* mourut ſans enfans. JEAN, épouſa *Marie* Crummel, & s'établit à Ruremonde, capitale de la Gueldre Eſpagnole; ce qui a fait croire que la famille de Hoëufft étoit originaire de ce pays-là, ſes deſcendans y ayant été toujours dans les nobles & dans la magiſtrature, juſqu'à la révolution de l'an 1586, qu'ils quitterent ce pays, comme nous le dirons ci-après. Il laiſſa un fils nommé DIDERIK, qui fut bourguemeſtre de Ruremonde, & épouſa *Agnès* van Baërle de Kriekenbeck, dont naquit ARNOLD Hoëufft, écuyer, qui fut échevin de la ville de Ruremonde, & épouſa *Agnès* Hoëufft ſa couſine, dont il eut un fils nommé DIDERIK, qui ſuit; & mourut l'an 1431. Il fut enterré dans le chœur des Chartreux de ladite ville, où l'on dit encore actuellement quatre meſſes par ſemaine, dans la chapelle de Bethléem, ſur l'autel de ſainte Marguerite dudit couvent, & on y diſtribue encore par ſemaine à dix pauvres une certaine quantité de ſeigle & de bierre, en vertu d'une ſomme qu'il légua auſdits peres Chartreux. Son fils DIDERIK lui ſuccéda dans la magiſtrature, & ajouta encore une meſſe par ſemaine, & une fête annuelle à la fondation de ſon pere l'an 1460, & mourut 11 ans après. Il avoit épouſé *Hillegonde* van der Grinde, dont il laiſſa *Diderik*, qui mourut ſans alliance; & ARNOLD, qui épouſa *Elizabeth* Haënen de Hornes, laquelle lui porta en mariage pluſieurs terres & fiefs, relevant du comté de Hornes, qui depuis ont été & ſont encore poſſédés par ſes deſcendans. Il eut ſix enfans, quatre fils, 1. *Jean.* 2. *Chriſtophe.* 3. *Godert.* 4. DIDERICK, qui ſuit; & deux filles, *Marie* & *Anne* : la premiere mourut religieuſe, & l'autre épouſa 1° *Adolphe* Royen; 2° *Magnard* de Neerderhoove. *Jean* mourut Chartreux. *Chriſtophe* & *Godert*, épouſerent *Catherine* Gremer & *Catherine* van Hel, dont le premier eut une fille, qui épouſa *Diderick* Puytlinck; l'autre en eut deux, dont l'aînée ſe maria avec *Diderick* Speigel; & la cadette eut trois maris : *Chriſtophe* Cremer; *N.* Lom, & *N.* Salm. DIDERICK épouſa *Catherine* Verken, dont il eut quatre enfans, 1. *Diderik*, qui épouſa *Geertruyde* van Crughten, dont il eut trois enfans qui moururent ſans deſcendans : un d'eux avoit eu pour femme *Anne* van Steyne; 2. ARNOLD, qui épouſa *Iſabelle* Sixti, dont il eut cinq enfans, trois fils & deux filles, dont

Digitized by Google

l'une mourut jeune, & l'autre épouſa *Theobald* Erlewin. Un de ſes trois fils mourut auſſi jeune. Les deux autres *Arnold* & *Diderik* furent mariés, l'un à *Marie* Marck, & l'autre à *Sibylle* Berk. De ce premier mariage vint un fils nommé *Daniel*, qui épouſa *Catherine* Duſſel, & mourut ſans laiſſer d'enfans. De l'autre une fille nommée *Sibylle*, qui fut mariée avec *Gerard* Puytlinck. 3. *Elizabeth*, qui épouſa *Diderik* van Crughten; 4. JEAN, qui épouſa *Catherine* van Weſſem, dont il eut ſept enfans : il fut dans la magiſtrature de Ruremonde juſqu'en l'année 1586, qu'il fut obligé de ſe retirer pour la religion proteſtante avec ſa famille à Aix, puis à Liege & à Hinsbergen, où il mourut l'an 1621, âgé de 85 ans; après quoi ſa famille s'eſt diſperſée en France, en Hollande, & une partie eſt reſtée dans le pays. Ses quatre filles ſe marierent à *Ger.* Linſenigh; *J.* Middelman; *André* Schoonenberg; & *P. Fabrice* de Greſſenigh, qui fut en France, où *Jean*, un des trois fils de *Jean*, s'établit, & fut conſeiller-ſecrétaire du roi & de ſes finances, & commiſſaire des états généraux des Provinces-Unies, & mourut ſans alliance en 1651. Les deux autres, *Diederik* & *Chriſtophe*, épouſerent l'un *Anne* Luls, & l'autre *Agnès* van Beek. *Chriſtophe*, mourut à Utrecht, & fut enterré dans l'égliſe de ſainte Catherine avec ſes quartiers, ainſi qu'on peut voir ſur ſon tombeau au chœur de ladite égliſe. Il laiſſa cinq enfans, dont trois filles, *Anne* : *Marguerite* & *Catherine*, furent mariées à *L.* Ooſterwyk, *D.* de la Croix, & *Od.* de Strada, baron d'Aubiere & de Cournon. Les deux fils *Jean* & *Godefroi*, épouſerent, l'un *Louiſe* Regnon de Chalignie, & l'autre *Marie* de Mandat, & s'établirent en France. DIEDERIK s'établit en Hollande, & alla demeurer à Dordrecht, où il eut dix enfans, trois fils & ſept filles, dont trois moururent ſans alliance; les quatre autres eurent pour maris *Gabriel* de Paulmier, ſeigneur de S. André, général de bataille en France; *André* Mammouchet, ſeigneur d'Houdringe; *Thomas* Clethſcher, bourguemeſtre de la ville d'Amersfoort dans la province d'Utrecht; & *Jean* de Vallée, conſeiller de la ville de Dordrecht. Ses trois fils furent 1. JEAN, qui ſuit; 2. MATTHIEU, qui a fait une branche *rapportée ci-après*; & 3. *Diederik*. JEAN demeura à Utrecht, & épouſa *Iſabelle* Deutz, dont il eut neuf enfans, quatre fils, 1. *Arnold*, mort ſans alliance; 2. *Jean-Jérôme*; 3. *Gédéon*; & 4. JOSEPH, qui ſuit; & cinq filles, *Anne-Catherine* : *Elizabeth* : *Iſabelle* : *Anne-Marie* & *Conſtance*. Les deux premieres moururent ſans alliance; & les trois autres furent mariées; ſavoir *Iſabelle* à *Henri* d'Uyttenhooven, ſeigneur d'Ameliſwaërt, préſident du corps des nobles de la province d'Utrecht, lieutenant général de l'infanterie des Provinces-Unies, commandant de Bois-le-Duc, &c. *Anne-Marie*, épouſa *Jean* Bodaën Courten, ſeigneur de S. Laurent & Popkensbourg, conſeiller de la ville de Middelbourg en Zélande, directeur de la compagnie des Indes orientales. *Conſtance* eut pour mari *Jean* Loote, bourguemeſtre de la ville de Wyk, député à l'aſſemblée des états de la province d'Utrecht. *Jean-Jérôme*, treſorcier de la cathédrale d'Utrecht, épouſa *Marie* Malapert, & mourut ſans enfans. *Gédeon*, premier membre des états d'Utrecht en 1686, député à l'amirauté en 1695, à la chambre des comptes de la généralité, & en 1708, à l'aſſemblée des états généraux, eut pour femme *Sara* Fannius : & *Catherine* Copal, mourut ſans enfans. JOSEPH, ſeigneur de Lunenbourg, conſeiller de la ville d'Utrecht, & député à l'amirauté, épouſa *Conſtance* van Thol, & eſt mort laiſſant une fille.

MATTHIEU, ſeigneur de Buttingen, &c. ſecond fils de DIEDERIK & d'*Anne* de Luls, épouſa 1° *Elizabeth* Ghim : 2° *Marie* Zwer de Landas, dont il eut ſept enfans, quatre fils, 1. *Jean-Diederik*, ſeigneur de Buttingen; 2. *Matthieu*, ſeigneur d'Oyen; 3. *Gabriel*; & 4. *Léonard*; trois filles, *Anne Conſtance*; *Marie*; & *Marie*. La premiere fut mariée à *Adrien* Buſeroo, ſeigneur de Geenhoove; la ſeconde mourut jeune : & l'autre fut mariée à *Herman* Schaep, ſeigneur du Dam & de Beerſen, gentilhomme de la chambre du prince d'Orange, & major de cavalerie. JEAN-DIEDERIK, ſeigneur de Buttingen, épouſa *Agneta* Paauw de Heemſteede, & mourut l'an 1712, laiſſant deux fils & une fille, ayant eu encore trois fils, dont deux morts jeunes; l'autre nommé *Jean-Diederik*, fut capitaine de cavalerie, & tué quelques mois avant la mort de ſon pere dans une action, à trois lieues de Mons en Hainaut, où il eſt enterré. MATTHIEU, ſeigneur d'Oyen & Onſenoort en 1674, capitaine en 1677, major en 1683, colonel en 1689 dans la bataille de Boine en Irlande, & brigadier en 1704, lieutenant général de la cavalerie des Provinces-Unies, épouſa *Conſtance-Théodore* Doublet de S. Annelandt, dont il eut treize enfans, ſix fils & ſept filles, dont un fils & deux filles morts jeunes; *Gabriel*, mort jeune. *Léonard*, fut tué à la bataille de Mont-Caſſel, capitaine de cavalerie & aide de camp du prince de Naſſau-Saarbrug. DIEDERIK, ſeigneur de Fontaine-Peureuſe, troiſieme fils de *Diederik*, treſorcier de la cathédrale d'Utrecht, épouſa en 1641 *Marie* de Witt : il fut dans la magiſtrature de Dordrecht, député aux aſſemblées des états de Hollande, enſuite à l'amirauté de la Meuſe en 1658, 1659 & en 1660, à la chambre des comptes de la généralité en 1665, 1666 & 1667, & encore à ladite amirauté en 1670, 1671 & 1672. Il mourut l'an 1688, laiſſant deux fils, *Diederik*, & JACOB, qui ſuit; & une fille morte ſans alliance. *Diederik*, ſeigneur de Fontaine-Peureuſe, treſorcier de la cathédrale d'Utrecht, en 1669 aide de camp du ſieur de Heumen, lieutenant général de la cavalerie en 1672, commandant la garniſon de Tergoude en 1673, capitaine de cavalerie en 1676, & envoyé au duc de Vilhermoſa, gouverneur des Pays-Bas; épouſa *Iſabelle* Deutz en 1680, & s'établit à Utrecht. Il fut député de la part des états de cette province en qualité de directeur de la compagnie des Indes orientales à Amſterdam l'année 1707, 1708, 1709, 1710, &c. Il eut trois fils & cinq filles, dont les fils & une fille morts jeunes : les quatre autres filles furent, *Marie-Catherine* : *Iſabelle-Agnès* : *Anne-Jacob* & *Agnès*, dont les deux aînées ſe marierent, la premiere au ſieur *Vincent-Maximilien* de Lokhorſt, ſeigneur de Termeer, député de la part du corps des nobles à l'aſſemblée des états d'Utrecht, & à l'amirauté à Amſterdam : la ſeconde au ſieur *Reinold-Gerard* de Thuyl de Serooskerke, ſeigneur de Zuyle, Weſtbroëk, &c. député de la part du premier membre aux états de ladite province, chevalier de l'ordre Teutonique, & député à l'aſſemblée des états généraux. JACOB, auſſi treſorcier de la cathédrale d'Utrecht, conſeiller de la ville de Dordrecht en 1691, bourguemeſtre de ladite ville en 1700, conſeiller député des états de Hollande en 1698, 1699 & 1700; droſſart de la Zud Hollande, &c. épouſa *Sophie* d'Everwin, & en eut quatorze enfans, neuf fils & cinq filles, dont cinq fils ſont morts jeunes.

Cette famille a toujours porté ſes armes de Sable au ſautoir d'argent; on en voit auſſi quelques-unes avec une petite tête d'or, au haut de l'ecu, à cauſe qu'environ l'an 1530, *ſe trouverent deux MM. Hoëufft, oncle & neveu, en même temps échevins de Ruremonde, portant tous deux le nom de* Diederik : *de ſorte que n'y ayant point de diſtinction, ni dans leurs cachets, ni dans leurs ſignatures, l'un y ajouta la petite tête.*

L'ancienne nobleſſe de cette famille a été reconnue par brévet ſous le grand ſceau de l'empereur Léopold, en 1692.

HOFF, petite ville du marquiſat de Culembach en Franconie, eſt capitale d'un petit pays, qui étoit autrefois du Voigtland, & ſituée ſur la Sala entre Plawen & Culembach, à quatre lieues de la premiere,

Digitized by Google

& à huit de la derniere. * Mari, *dictionnaire.*

HOFFMAN (Jean) de Siléſie, né à Sweidnitz, ville & duché de cette province, étudia à Leipſick, fut aggrégé au collége de cette ville ou plutôt à ſon univerſité, & y prit des dégrés. Grand ſectateur d'Ariſtote, il ſe remplit l'eſprit de tous les ſentimens de ce philoſophe, & il en expliqua les ouvrages à ſes diſciples. Il paſſa enſuite à la théologie, y fut reçu docteur, & l'enſeigna pendant pluſieurs années. Il vivoit en 1431, étant alors recteur de l'univerſité dont il étoit membre. Son mérite l'éleva ſur le ſiége épiſcopal de Meiſſen ou Miſne en Miſnie, & l'on aſſure qu'il fit de grands biens à ſon égliſe. Il fit auſſi don de quelques terres qu'il avoit acquiſes à l'univerſité de Leipſick. Il vécut juſqu'à un âge fort avancé. On aſſure qu'il étoit bon hiſtorien, & qu'il en a donné des preuves dans quelques ouvrages qu'il a laiſſés ſur cette matiere, mais qui ne nous ſont point connus. Il a écrit auſſi ſur la philoſophie d'Ariſtote; & depuis qu'il fut évêque, il compoſa deux écrits; l'un, *de inventione pueri Jeſu*; l'autre, *de præſentatione beatæ Virginis.* Voyez l'ouvrage intitulé: *Scriptorum qui in academiis Lipſienſi, Witenbergenſi & Francofurtenſi ad Oderam, floruerunt, centuria ab anonymo cognato conſcripta: à Joachimo-Joanne Madero edita*; à Helmſtadt, 1660, *in*-4°, nombre XVI.

HOFFMAN (Daniel) miniſtre Luthérien & profeſſeur à Helmſtad, s'oppoſa à la formule de concorde propoſée par le docteur Jean André, & à la doctrine des Ubiquitaires. Il compoſa pluſieurs ouvrages contre les Sacramentaires, & ſe fit chef d'une ſecte de gens qui ſoutenoient qu'il y avoit des choſes véritables en théologie, qui étoient fauſſes en philoſophie. Il combattit auſſi le dogme de ceux des Luthériens, qui ſoutenoient que l'élection à la gloire eſt fondée ſur la préviſion de la foi. * Melchior Adam, *in vit. theolog.* Hoſpinien, *l. de orig. & progreſſu concord.*

HOFFMAN (Sébaſtien) de Strasbourg, de l'ordre de S. François, docteur en théologie, apoſtaſia au commencement du XVIe ſiécle, & ſe joignit à Sébaſtien Wagner, pour introduire l'héréſie à Schaffouſe, où il ſe rendit l'an 1522. Il fut chaſſé de Lucerne avec Conrad Schmid, pour avoir prêché publiquement contre l'invocation des ſaints, & l'année ſuivante il aſſiſta au colloque de Zurich. * Léonard Meyer, *l. de reformat. eccleſ. Scaph.* & au mot WAGNER.

HOFFMAN (Melchior) de ſimple artiſan qu'il étoit, s'érigea en prédicateur, & ſe mit à dogmatiſer dans la Livonie & ailleurs, quitta la Saxe fort mécontent & s'en alla dans le Holſtein en 1527. Il fut établi miniſtre à Kiel par le roi de Danemarck, malgré l'oppoſition de Luther. Il prêchoit le zuinglianiſme & le fanatiſme, & entretenoit ſes auditeurs de la conſtruction du tabernacle, des viſions de l'apocalypſe & d'autres choſes ſemblables. Il prétendoit que le jour du jugement arriveroit l'an 1534. Marquard Freher, Schuldorpius & quelques autres miniſtres Luthériens le réfuterent; il leur répondit avec aigreur. Le roi de Danemarck, pour prévenir les déſordres qui pouvoient naître de ces diſputes, fit tenir l'an 1529 une conférence dans laquelle Hoffman fut confondu; & comme il perſiſtoit dans ſes ſentimens, on le chaſſa du Holſtein. De-là il s'en alla à Strasbourg, où il ſe fit pluſieurs diſciples, & paſſa de-là à Embden, où il continua d'enſeigner ſon fanatiſme & l'anabaptiſme. Ses diſciples débiterent qu'il étoit le prophéte Elie qui devoit paroître avant le jugement. L'un d'eux prédit qu'il ſeroit empriſonné à Strasbourg; mais qu'il ſeroit délivré au bout de ſix mois. En effet, il revint à Strasbourg, & y fut arrêté l'an 1532 pour entrer en conférence avec les miniſtres; mais il fut renfermé avec Polterman, qui ſe diſoit Enoch. Il y mourut vers l'an 1533, malgré les eſpérances & les prédictions de ſes diſciples. Les principales héréſies qu'il enſeignoit ſont: 1. Que le Verbe ne s'eſt point uni à une chair priſe de la ſainte Vierge, parceque toute chair eſt ſouillée. 2°. Qu'il n'y a qu'une nature en Jeſus-Chriſt. 3°. Qu'il dépend de l'homme uniquement de ſe ſauver par les forces de ſon libre arbitre. 4°. Que le baptême des enfans eſt une invention du démon. * Mollerus, *iſagoge ad hiſt. Cherſoneſi Cimbricæ.* Frederic Spanheim, *de origine & progreſſu Anabapt.* Hottius, *hiſt. Anabapt.* Bayle, *dict. crit.* 2 *édit.* 1702.

HOFFMAN (Gaſpard) de Gotha dans la Thuringe, né en 1572, mourut à Altdorf en 1648. Il fut fait profeſſeur en médecine à Altdorf en 1600, & exerça cette profeſſion 48 ans. Il a donné divers ouvrages au public: *Variæ lectiones*, en ſix livres, publiées à Leipſick en 1619, *in*-8°. *Commentarius in Galenum*, *de uſu partium*; à Francfort, 1625, *in-fol. Commentarius de thorace & ejus partibus*; à Francfort 1627. *Inſtitutiones medicæ*, en ſix livres; à Lyon 1645, *in*-4°. Hoffman en fit un abrégé qu'il donna à Paris en 1648, *in*-12. *De uſu lienis & cerebri, & de ichoribus*; à Francfort, 1664. *Apologiæ pro Galeno libri III*, que Gui Patin fit imprimer à Lyon en 1668, *in*-4°. On publia à Paris en 1646 un traité d'Hoffman, des médicamens qui ſe trouvent dans les boutiques. Il a laiſſé un grand commentaire, ſur tout Galien, qui n'a pas été imprimé. Thomas Bartholin maltraite fort Hoffman; il l'appelle *le chien d'Aldtorf*, hargneux & mordant. Conringius dit qu'il a excellé dans la phyſiologie, & Gui Patin eſtimoit beaucoup ſes ouvrages. Ses poëſies furent imprimées en 1651. * Witte, *in memoriis medicorum*, *pag.* 132.

HOFFMAN (Jean-Jacques) profeſſeur en langue grecque à Baſle, eſt auteur d'un dictionnaire univerſel latin, qu'il publia *in-folio*, en 1677. Il a été depuis augmenté, & a été donné en 1698 à Leyde en quatre volumes *in-fol.* * *Mém. du temps.*

HOFFREUMONT (Servais) théologien, né à Verviers au pays de Liége, fit ſes premieres études ſous les Jéſuites, & alla les continuer à Louvain, où il fit un cours de philoſophie & un de théologie. Il s'attacha particuliérement à M. Huygens; & tant que ce docteur vécut, c'eſt-à-dire juſqu'en 1702, ce ne fut que par ſes conſeils qu'il ſe conduiſit, principalement par rapport à ſa vocation à l'état eccléſiaſtique, qu'il embraſſa de bonne heure, & aux fonctions du miniſtere. Dès 1690 il fut fait curé de S. Hubert au pays de Liége, & il enſeigna en même temps la théologie aux jeunes religieux de l'abbaye du même nom. Environ quinze ans après, la cure de Grace, près de Liége, étant venue à vaquer, & l'état de cette paroiſſe demandant un homme plein de zèle & de lumiere, pour en réformer les abus & les déſordres qui s'y étoient introduits, M. Hoffreumont y fut nommé par un chanoine de l'égliſe collégiale de S. Martin à qui il appartenoit de nommer à cette cure, que M. Hoffreumont n'accepta cependant qu'après bien des ſollicitations & des conſeils demandés & reçus. Il demeura encore quinze autres années dans ce nouveau poſte où il éclaira par ſa ſcience, & édifia, comme il avoit toujours fait, par ſon zèle & par ſa piété. En 1720 il fit un voyage à la cour de Vienne, où il obtint en 1721, un reſcrit de l'empereur favorable à la cauſe qu'il pourſuivoit. Mais ce reſcrit ayant été révoqué peu après, M. Hoffreumont ſe retira en Hollande, où feu M. de Barchman, archevêque d'Utrecht, le fit profeſſeur de théologie au ſéminaire d'Amersfort. M. Hoffreumont s'aquitta de cet emploi durant neuf ans; & tant de fatigues l'ayant épuiſé, il ſe retira dans la maiſon des Orvaliſtes de Rhynwyck, dont ſon frere étoit ſupérieur. Il y eſt mort le 2 de mai 1737. Il eſt auteur de deux ou trois écrits ſur les diſputes de l'égliſe; & d'un traité *de la faillibilité des papes*, qui fut imprimé en 1720, en deux vol. *in*-12. Il avoit auſſi compoſé une réfutation exacte de deux livres de dom Petitdidier, mort évêque

Digitized by Google

de Macra, en faveur des prétentions ultramontaines; mais cette réfutation, qui étoit achevée, n'a point paru, au moins que nous ſachions.

HOFMEISTER (Jean) religieux de l'ordre de S. Auguſtin, natif de Souabe dans le XVIe ſiécle, fut vicaire général de ſon ordre en Allemagne & dans les Pays-Bas. Il compoſa divers ouvrages contre Luther; des commentaires ſur pluſieurs livres de l'écriture, &c. * Le Mire, *de ſcriptor. ſæc. XVI.* Herrera, *in alph. Auguſt. &c.*

HOGHE ou HOOGE (Corneille de) né à la Haye, étoit graveur de profeſſion. Comme il avoit quelque reſſemblance avec l'empereur Charles-*Quint*, il eut la hardieſſe de ſe dire ſon fils; & pendant la guerre des Pays-Bas, il attira à l'obéiſſance de la maiſon d'Autriche pluſieurs mécontens des Provinces-Unies; mais ſon impoſture étant découverte, il fut arrêté priſonnier, & eut la tête coupée à la Haye, l'an 1583. * Hugues Grotius, *annal. des Pays-Bas.*

HOGUE, le cap de la Hogue ou *de la Hague*, eſt en Normandie, province de France, près de la ville de Cherbourg, vis-à-vis l'iſle d'Aldernai, à trois petites lieues des iſles de S. Marçou. Il joint la côte ſeptentrionale de la Normandie avec l'occidentale. Le port de la Hogue eſt le meilleur qu'il y ait non-ſeulement en Normandie; mais même ſur toute cette côte de la Manche, & à couvert de tous vents, avec la petite ville de Tatihou, & une maniere de grand môle fait naturellement qui le rend très-ſur, quoiqu'on n'y ait jamais fait aucun travail. Il donne ſouvent retraite à des flottes entieres, quand elles ſont tourmentées de vents contraires. * Baudrand, *dict. géogr.*

HOHBURG (Chriſtian) né le 23 de juillet 1607 à Lunebourg où ſon pere étoit tiſſerand en laine, ayant été laiſſé orphelin dès ſon enfance, fut élevé par le ſieur Locke miniſtre qui le fit étudier. Ses progrès furent rapides, & il n'avoit que treize ans lorſqu'on le chargea dans le collége même où il étoit, d'exercer au chœur le talent qu'il avoit pour la muſique qu'il poſſédoit dès-lors dans un haut dégré. Mais comme il vouloit parcourir les univerſités étrangeres, quand il eut quitté ſon collége, il alla à Lavenbourg, d'où ayant amaſſé quelque argent à inſtruire les enfans d'un receveur de péages de ce lieu, il alla à Konigsberg. Retourné à Lavenbourg, on lui donna l'emploi de chantre, & il fut chargé auſſi d'y exerçer le miniſtere de la parole. En 1640 il exerça le même miniſtere à Ultzen où on le fit ſous-correcteur Mais s'étant fait des affaires avec le clergé, parcequ'il ne voulut pas ceſſer de faire une priere qu'il prononçoit après tous ſes ſermons, & que l'on regardoit comme une eſpéce d'invective, il fut dépoſé. Hohburg ſe retira alors à Hambourg, où il entra chez le commandant en qualité de précepteur de ſes enfans. Il y compoſa quelques ouvrages: entr'autres, *Praxis Arndiana*: *Medulla Tauleri*, &c. De Hambourg, il alla à Lunebourg où il fut correcteur dans l'imprimerie des Sternes. Le prince Auguſte, duc de Wolfenbuttel, lui ayant offert le choix de trois égliſes, il ſe chargea de celle de Borne qui étoit la moindre, & refuſa peu après la place de ſurintendant que le même duc vouloit qu'il acceptât. Il étoit tranquille dans ſa petite cure, lorſqu'on déféra pluſieurs propoſitions de ſes écrits, & qu'on le ſomma de les condamner; & ſur le refus qu'il en fit, on le dépoſa, on jetta ſes meubles dans la rue, & on l'obligea de ſe retirer très-promptement avec huit enfans qu'il avoit. Un théologien de Quedelinbourg qu'il connoiſſoit, l'ayant rencontré le même jour, lui offrit ſes ſervices & le détermina à aller à Quedelinbourg: mais ayant été ſu dans cette ville qu'il étoit auteur de l'écrit intitulé: *Le miroir des abus qui regnent parmi les prédicateurs*, qu'il avoit publié ſous le nom feint d'*Elie Pratorius*, on ne l'y ſouffrit pas long-temps: il ſe retira à Linum auprès de Joachim Betkius, chez qui il fit l'apologie de ſon livre, ſous le titre de *Apologia pratoriana*. De Linum il alla demeurer dans la Gueldre chez un gentilhomme qui le reçut chez lui ſans le charger d'autre choſe que d'y prêcher, mais à condition qu'il ne diroit rien qui pût exciter de la diſpute. Ce calme dura peu. Hohburg, d'un génie vif & entier, prêcha contre ſon patron, & alla juſqu'à l'excommunier, ce qui l'obligea ſix mois après cette action, à ſe retirer dans le bourg de *Latum* où il prêcha pendant ſeize ans. Il compoſa une *théologie myſtique*, & un traité intitulé: *Le Chriſt inconnu*, qui firent beaucoup de bruit. Sa dépoſition, & le refus qu'on fit de payer ſon ſalaire, l'obligerent à ſe retirer à Amſterdam, où il fit connoiſſance avec Labadie & Antoinette Bourignon, avec qui il ne put jamais bien s'accorder. Il ne demeura dans cette ville que juſqu'à ce que l'irruption des François dans les Pays-Bas en 1672, le contraignit de paſſer à Hambourg où il mourut le 29 octobre 1675. Son fils Philippe publia l'hiſtoire de ſa vie en 1698. Outre les ouvrages de ſa compoſition, *dont nous avons parlé*; on connoît encore de lui, *emblemata ſacra*; *poſtilla myſtica*, & un grand nombre d'autres écrits myſtiques: la plupart ont été réfutés par Gloſſius, Saubertus, Mullerus, & autres. * *Voyez* le ſupplément au *dictionnaire* de Bayle.

HOHENBERG, petite ville qui a pris ſon nom de ſa ſituation ſur une haute montagne, & eſt en Franconie, dans le marquiſat de Culembach, ſur les frontieres du territoire de Nuremberg. * Mati, *dict.*

HOHEN GEROLDS ECK, petit pays de Souabe, eſt ſitué entre l'Ornaw & la ſeigneurie de Lort. Il prend ſon nom du château de Gerolds-eck, porte le titre de baronie, & a ſon ſeigneur particulier. * Mati, *dict. géogr.*

HOHENLOE ou HOLACH, pays d'Allemagne, dans la Souabe, avec titre de comté, eſt proprement ſitué dans la forêt d'Ottenvaldt, entre la Franconie & le duché de Wirtemberg. Le plus conſidérable de ſes bourgs eſt Origen.

HOHENLOE ou HOLACH, ancienne maiſon de comtes de l'empire, tient le premier rang entre celles du cercle de Franconie. Les comtes de Hohenloë ſont alliés aux meilleures maiſons d'Allemagne. Ils prétendent tirer leur origine d'Italie, où ils portoient le titre d'*Alta fiamma* ou de *Flaminiens*: ce qui ſemble s'accorder avec le nom d'Hohenloë, qui ſignifie la même choſe. Ces comtes poſſédent une étendue de pays très-fertile, entre le duché de Wirtemberg & la Franconie, & ſeroient très-puiſſans, s'ils n'étoient diviſés en pluſieurs branches. A préſent leur maiſon eſt compoſée de celles de Nevenſtein, de Valbourg, de Fedelbach, de Lauguembourg & de Schelingsfurſt. * Louis du Mai, *état de l'Empire*. Heiſſ, *hiſt. de l'Empire*. Riterſhuſius, Imhoff. &c.

Généalogie des comtes de Hohenloe.

Quoique cette maiſon ſoit beaucoup plus ancienne, l'on ne la commence qu'à

I. Albert *le Vieux*, comte de Hohenloë, mort en 1429. Il avoit épouſé en 1410 *Elizabeth*, fille d'*Ulric VI*, comte de Hanaw & de Zigenheim, morte en 1475, dont il eut Craton, qui ſuit; *Godefroi*, adminiſtrateur de l'archevêché de Mayence en 1435; *Albert*, dit *le Jeune*, mort ſans alliance le 4 ſeptembre 1490; *Georges*, chanoine de Trèves en 1431, mort en 1470; *Ulric*, mort ſans alliance en 1490; & *Agnès*, mariée à *Philippe*, comte de Naſſau-Sarbruck.

II. Craton I du nom, comte de Hohenloë, mort le 31 mai 1472, eut de *Marguerite*, fille de *Frédéric*, comte d'Oëtingen, qu'il épouſa en 1455, morte le 24 février 1472, *Philippe* & *Henri*, morts ſans alliance; *Godefroi*, mort en 1497, ayant eu d'*Hippolyte* de Muſlahr, morte en 1479, *Anne*, prieure de Liechtenſtern, morte en 1527; *Urſule*, religieuſe de Liechten-

ſtern, morte en 1524; *Magdeléne*, religieuſe à Hoff; *Hippolyte* ou *Amélie*, mariée en 1507 à *Hartman*, baron de Lichtenſtein; & *Jean*, mort en 1509, laiſſant d'*Elizabeth*, fille de *Frédéric IV*, landgrave de Leuchtemberg, qu'il avoit épouſée en 1494, morte en 1513: *Wolfgand*, mort le 4 janvier 1546, ſans enfans de *Walburge*, fille de *Guillaume*, prince de Henneberg; *Hippolyte*, mariée en 1520 à *Henri*, comte de Schlick; *Claire*, morte en 1533: & *Elizabeth*, mariée en 1507 à *Walgand*, comte de Louvenſtein, morte en 1518. Les autres enfans de CRATON I, furent, *Frédéric*, deſtiné à l'égliſe, mort en 1473; *Adolphe* & *Albert*, morts en 1484; CRATON II, qui ſuit; *Anne*, morte en 1468; *Amelie*, morte en 1475; *Marguerite*, mariée à *Philippe* Schenck, ſeigneur d'Erbach; *Elizabeth*, mariée en 1472 à *Louis*, baron de Lichtenberg, morte en 1527; & *Agnès*, mariée à *Hugues IX*, comte de Montfort.

III. CRATON II, comte de Hohenloë, mourut le 2 août 1503. Il épouſa en 1476 *Héléne*, fille d'*Ulric*, comte de Wittemberg, morte le 9 février 1506. Leurs enfans furent *Albert*, né le 26 ſeptembre 1478, mort le 29 août 1551, ſans laiſſer de poſtérité de *Wandelabre*, fille d'*Eitel-Fréderic*, comte de Zollern; *Craton-Ulric*, né le premier août 1481, mort jeune; *Frédéric*, né le 19 avril 1484, chanoine de Mayence & de Spire; *Sigiſmond*, né le 19 août 1485, mort doyen de Strasbourg le 8 août 1534; *Louis*, né le 10 ſeptembre 1487, chanoine de Mayence, de Strasbourg & de Spire, mort en 1550; GEORGES, qui ſuit; *Philippe*, né le 20 juin 1489, mort jeune; *Philippe*, né le 14 décembre 1492, chanoine de Bamberg & de Wirtzbourg, tué le 2 mars 1541, par Poppon, comte de Henneberg; *Jean*, né le 19 février 1499, commandeur de Kapfenbourg, de l'ordre Teutonique, mort en 1550; *Ulric*; & *Chriſtian*, jumeaux, nés le 14 mai 1502, morts les 18 & 20 du même mois; *Marguerite*, née en 1480, mariée en 1499 à *Alexandre*, comte Palatin, morte en 1522; *Héléne*, née le 7 mars 1483, morte le 13 du même mois; *Heléne*, née le 24 ſeptembre 1490, abbeſſe de Gnadenthal, morte en 1543; *Catherine*, née le 24 novembre 1494, religieuſe à Kirche; *Elizabeth*, née le 18 novembre 1495, promiſe à *Wolfgang*, comte de Wertheim, & mariée en 1522 à *Georges-Argobaſte*, baron de Hohenhouen; & *Claire*, née le 28 janvier 1497, religieuſe à Steinheim.

IV. GEORGES, comte de Hohenloë, né le 17 janvier 1488, mourut le 16 mars 1551, ayant été marié deux fois. Il avoit épouſé 1°. *Praxede*, fille de *Rodolphe*, comte de Sulz, morte en 1521: 2°. en 1529 *Héléne*, fille de *Georges* Truchſes-Walbourg, morte le 3 avril 1567. Du premier lit, il eut *Jean*, & *Albert*, morts jeunes; LOUIS-CASIMIR, qui ſuit; *Marguerite*, morte jeune; *Anne*, née en 1520, mariée 1° à *Jean* Wild, rhingrave: 2° à *Jean*, comte de Sayn, morte en 1594; *Marie*, épouſe d'*Erneſt*, comte de Holſtein-Schavenbourg, morte le 16 ſeptembre 1565; *Dorothée*, mariée à *Ulric*, comte de Hardegk & de Glas, morte en 1570; *Wandelabre*, mariée en 1547 à *Antoine* libre baron de Stauffen. Du ſecond lit, il eut EBERARD, qui a fait *la branche de* WALDENBOURG, *rapportée ci-après*; *Félicité*, mariée en 1571 à *Charles*, comte de Gleichem, morte le même jour que ſon mari, le premier mars 1601; *Georges*; *Catherine*; *Héléne* & *Anne*, morts jeunes.

V. LOUIS-CASIMIR, comte de Hohenloë, chef de la branche de NEVENSTEIN, né le 12 janvier 1517, mourut le 24 août 1568. Il avoit épouſé en 1540, *Anne*, fille d'*Otton*, comte de Solms-Laubach, morte le 9 mai 1592, dont il eut *Albert*, né le 23 mai 1543, mort le 16 novembre 1575, ſans laiſſer de poſtérité d'*Eléonore*, fille de *Louis*, comte de Hanaw, qu'il avoit épouſée en 1566, & qui mourut le 6 juin 1585; *Frédéric-Magnus*, né en 1545, mort jeune; WOLFGANG, qui ſuit; *Philippe*, né le 17 février 1550, mort ſans poſtérité de *Marie*, fille de *Guillaume*, comte de Naſſau, prince d'Orange, qu'il épouſa le 17 février 1595, & qui mourut en 1616. Il ſervit les Hollandois pendant 34 ans; & M. de Thou lui rend la juſtice, que c'étoit un des plus braves généraux de ſon temps, ſans autre défaut qu'un peu de férocité; *Frédéric*, né le 27 juin 1553, mort le 12 avril 1590. Il avoit épouſé en 1575 *Elizabeth*, fille de *Guillaume*, dit *le Jeune*, duc de Neubourg, morte en 1621, laiſſant pour fille unique *Dorothee-Sophie*, née en 1589, morte en 1597; LOUIS-CASIMIR eut auſſi quatre filles, *Héléne*; *Catherine*; *Dorothee* & *Wandelabre*, mortes en enfance.

VI. WOLFGANG, comte de Hohenloë, né le 14 juin 1546, mourut le 28 mars 1610. Il avoit épouſé en 1567 *Magdeléne*, fille de *Guillaume*, dit *le Vieux*, comte de Naſſau-Dillembourg, morte en 1638, dont il eut *Georges-Frédéric*, comte de Hohenloë-Weickersheim, né le 6 ſeptembre 1569, qui ſervit le roi de Suéde dans les guerres d'Allemagne, & mourut le 7 juillet 1645, âgé de 76 ans. Il avoit épouſé 1° en 1607, *Eve*, fille de *N.* comte de Waldſtein, morte en 1631: 2° en 1634, *Marie-Magdeléne*, fille de *Louis-Ebrard*, comte d'Oëtingen, morte en 1636, laiſſant pour fille unique *Eléonore-Magdeléne*, née en 1635, mariée le 25 janvier 1652 à *Henri-Frédéric*, comte de Hohenloë-Langenbourg, ſon couſin, morte le 14 novembre 1657; *Albert*, mort le 21 octobre 1605; *Wolfgang*, & *Erneſt*, morts jeunes; *Louis-Caſimir*, né le 4 février 1578, mort en Hongrie le 16 ſeptembre 1604, ſans alliance; CRATON III, qui ſuit; PHILIPPE-ERNEST, qui a fait la *branche de* LANGENBOURG, *rapportée ci-après*; *Praxede*, morte ſans alliance; *Catherine-Jeanne*, morte ſans alliance en 1615; *Anne-Agnès*, mariée à *Philippe-Erneſt*, comte de Gleichen; *Julienne*, épouſe de *Wolfgang*, comte de Caſtell; *Magdeléne*, mariée le 17 février 1594 à *Henri* Ruth de Plaven, morte en 1596; *Marthe*, mariée à *Jean-Caſimir*, comte de Leiningen; *Marie-Elizabeth*, mariée à *Jean-Rainhard*, comte de Hanaw-Lichtenberg; & *Dorothée-Walburge*, née le 22 ſeptembre 1590, mariée le 7 mai 1615 à *Philippe-Henri*, comte de Hohenloë-Waldenbourg.

VII. CRATON III du nom, comte de Hohenloë-Nevenſtein, né le 14 novembre 1582, mort le 18 avril 1641, avoit épouſé le 7 mai 1615 *Sophie*, fille de *Charles*, comte palatin de Birkenfeldt, morte le 6 novembre 1676, dont il eut JEAN-FREDERIC, qui ſuit; *Craton-Magne*, né le 29 juillet 1618, mort ſans alliance le 7 octobre 1670; *Sigefroi*, né le 28 août 1619, qui épouſa 1° *Marie*, comteſſe de Kauniz, veuve de *N.* comte de Hodiz: 2° en 1678, *Sophie-Amelie*, fille de *Frédéric*, comte palatin de Deux-Ponts, & mourut ſans poſtérité de ſes deux femmes, le 26 avril 1684; *Wolfgang-Jules*, comte de Hohenloë-Nevenſtein, né le 3 août 1622, qui fut maréchal de camp général des armées de l'empereur, & ſe ſignala dans les guerres de Hongrie. Il avoit épouſé 1° en 1666 *Sophie-Eléonore*, fille de *Joachim-Erneſt*, duc de Holſtein-Ploën, morte le 22 janvier 1689: 2° la même année *Françoiſe-Barbe*, fille de *François*, comte de Welz, dont il n'eut point d'enfans, & mourut le 26 janvier 1698; *Jean-Louis*, né le premier juin 1625, qui eut pour ſon partage une partie du comté de Gleichen, dont les comtes de ce nom avoient fait héritiers les comtes de Hohenloë en 1631: il mourut le 15 août 1689, ſans poſtérité de *Magdeléne-Sophie*, fille de *Joachim-Erneſt*, comte d'Oëtingen, qu'il avoit épouſée en avril 1681; *Maximilien*, né en 1630, mort ſans alliance le 22 mars 1658; *Sophie-Magdeléne*, née le premier décembre 1616, morte le 14 juin 1627; *Anne-Dorothée*, née le 26 juin 1631, mariée à *Joachim-Erneſt*, comte d'Oëtingen, morte le 16 ſeptembre 1643; *Claire-Diane*, née le 22 août 1623, morte le 14 juillet 1632;

Marguerite

Digitized by Google

Marguerite-Hedwige, née le premier janvier 1625; mariée en 1658 à *Charles-Oton*, comte palatin du Rhin à Birkenfeld, morte le 24 décembre 1676; *Charlotte-Suſanne-Marthe*, née le 28 ſeptembre 1626, mariée à *Louis*, comte de Lewenhaupt & de Falckenſtein; *Sophie-Magdeléne*, née le 24 janvier 1628, morte ſans alliance en 1680; *Eve-Graffielinde*, née le 14 août 1629, morte ſans alliance le 2 janvier 1651; *Eléonore-Claire*, née le 16 juillet 1632, mariée en 1662 à *Guſtave-Adolphe*, comte de Naſſau-Senarpont.

VIII. JEAN-FREDERIC, comte de Hohenloë-Oetingen, & de Gleichen, né le 31 juillet 1617, avoit épouſé en 1665 *Louiſe-Amene*, fille de *Frédéric*, duc de Holſtein-Norbourg, morte le 4 juin 1685, dont il eut FREDERIC-CRATON, qui ſuit; *Jean-Erneſt*, né le 24 mars 1670; *Charles-Louis*, né le 23 ſeptembre 1674; *Jean-Frederic*, né en juillet 1683; *Sophie-Eléonore*, née le 18 août 1668; *Charlotte-Louiſe*, née le 4 novembre 1671, mariée en 1696 à *Jean-Frédéric*, comte de Caſtell-Rudenhauſen, morte le premier juin 1697; *Marie-Chriſtine-Amene*, née le 26 août 1673; *Sophie-Elizabeth*, née en 1676, morte; *Auguſte-Frédérique*, née en 1677, mariée en 1698 à *Albert-Chriſtian*, comte de Wolfſtein; *Elizabeth-Julienne*, née le 20 février 1679, morte la même année; *Willelmine-Dorothée*, née en 1680, morte peu de jours après ſa naiſſance; *Louiſe-Amene*, née en juin 1682; & *Henriette-Amelie*, née en avril 1685, morte le 23 janvier 1688.

IX. FREDERIC CRATON, comte de Hohenloë, né le 22 février 1667, a épouſé en 1695, *Chriſtine-Elizabeth-Sophie*, fille de *Georges-Albert*, comte d'Erpach-Furſtenau.

BRANCHE DE LANGENBOURG.

VII. PHILIPPE-ERNEST, comte de Hohenloë, fils aîné de WOLFGANG, naquit le 11 août 1585, donna commencement à la branche de Langenbourg, & mourut le 29 janvier 1628. Il avoit épouſé en 1609, *Anne-Marie*, fille d'*Oton*, comte de Solms-Sonnewald, morte le 20 novembre 1634, dont il eut *Wolfgang-Oton*, né le premier mai 1611, mort le premier octobre 1632; *Philippe-Erneſt*, né le 11 mars 1612, mort ſans enfans; *Louis-Craton*, né le 20 juin 1613, mort le 10 août 1632; *Philippe-Maurice*, né le 20 mai 1614, mort le 15 février 1632; *Georges-Frédéric*, né le 2 ſeptembre 1615, mort jeune; *Joachim-Albert*, né le 3 août 1619, mort ſans alliance le 15 juillet 1675; HENRI-FREDERIC, qui ſuit; *Anne-Magdelene*, née le 15 avril 1617, mariée en 1649 à *Georges-Louis*, burgrave de Kirchberg, morte en 1670; *Dorothée-Sophie*, née le 20 juillet 1618, morte; *Eve-Chriſtine*, née le 24 décembre 1621, mariée le 24 août 1646 à *Wolfgang-Frédéric*, comte de Hohenloë-Waldembourg, morte en 1681; & *Marie-Julienne*, née le 6 juin 1623, qui épouſa 1° *Jean-Guillaume*, ſeigneur de Limbourg-Gaildorf: 2° *François*, ſeigneur de Limbourg-Speckfeld, morte le 11 janvier 1695.

VIII. HENRI-FREDERIC, comte de Hohenloë-Langenbourg, né le 5 ſeptembre 1625, épouſa 1° le 25 janvier 1652 *Eléonore-Magdeléne*, fille unique de *Georges-Frédéric*, comte de Hohenloë-Weickersheim, morte le 14 novembre 1657: 2° le 27 juin 1658 *Julienne-Dorothée*, fille de *Wolfgang-Georges*, comte de Caſtell, & mourut en ..... laiſſant de ſon premier mariage, *Sophie-Marie*, née le 7 mars 1653, morte le 15 juillet ſuivant; *Philippe-Albert-Frédéric*, né le 19 avril 1654, mort le 13 juin de la même année; *Marie-Magdeléne*, née le 22 mai 1655, morte le premier ſeptembre ſuivant; & *Erneſt-Evrard-Frédéric*, né le 10 ſeptembre 1656, mort de la petite vérole à Strasbourg, le 30 mars 1671. Du ſecond lit ſont iſſus, ALBERT-WOLFGANG, qui ſuit; *Louis-Chriſtian*, né le 7 décembre 1662, mort le 8 mai 1663; *Philippe-Frédéric*, né le 9 juin 1664, mort le 14 juillet 1665; *Chriſtian-Craton*, né le 15 juillet 1668; *Frédéric-Evrard*, né le 24 novembre 1672; *Maurice-Louis*, né le 21 février 1676, mort le 5 avril 1679; *Chriſtine-Julienne*, née le 12 avril 1661, morte le 17 août ſuivant; *Sophie-Chriſtine-Dorothee*, née le 6 février 1666, morte le 2 août de la même année; *Louiſe-Charlotte*, née le 15 avril 1667, mariée le 27 octobre 1689 à *Louis-Géofroi*, comte de Hohenloë-Pedelbach; *Eléonore-Julienne*, née le premier octobre 1669; *Marie-Magdeléne*, née le 14 août 1670, morte le 12 janvier 1671; *Jeanne-Sophie*, née le 16 décembre 1675, mariée en 1691 à *Frédéric-Chriſtian*, comte de Lippe-Buckenbourg; *Chriſtine-Marie*, née le 10 janvier 1675; *Auguſte-Dorothée*, née le 2 janvier 1678; *Philippine-Henriette*, née le 19 novembre 1679; & *Erneſtine-Elizabeth*, née le 10 décembre 1680.

IX. ALBERT-WOLFGANG, comte de Hohenloë-Langenbourg, né le 6 juillet 1659, a épouſé le 22 août 1686 *Sophie-Amélie*, fille de *Guſtave-Adolphe*, comte de Naſſau-Senarpont, dont il a eu *Frédéric-Louis*, né le 18 août 1688, mort le 24 du même mois; *Philippe*, né le 23 mars 1692; *Louis*, né le 20 octobre 1696; *Eléonore-Julienne*, née le 31 mai 1687; *Sophie-Charlote*, née le 9 juillet 1690, morte le 10 avril 1691; *Chreſtienne*, née le 2 décembre 1693, morte le 10 juillet 1695; *Charlotte*, née le 18 novembre 1697.

BRANCHE DE WALDENBOURG ET PFADELBACH.

V. EBRARD, comte de Hohenloë, fils de GEORGES, comte de Hohenloë, & d'*Helene* Truchſes-Walbourg ſa ſeconde femme, naquit le 11 octobre 1535, donna commencement à la branche de Waldenbourg, & mourut le 5 mars 1570. Il épouſa *Agathe*, fille de *Conrad*, comte de Tubinge, ſeigneur de Liechtenegk, morte en 1609, dont il eut *Georges*, né en 1551, mort en 1553; *Henri*, né & mort en 1558; *Erneſt*, né & mort en 1560; GEORGES-FREDERIC, qui ſuit; *Jeanne*, née le 25 juin 1557, mariée en 1575 à *Godefroi*, comte d'Oetingen, morte en 1585; & *Heléne*, née & morte en 1559.

VI. GEORGES-FREDERIC, comte de Hohenloë-Waldenbourg, né le 30 avril 1562, mourut le 22 octobre 1600, laiſſant de *Dorothée* de Ruth de Plawen, qui ſe remaria à *Guillaume*, ſeigneur de Limbourg, morte le 2 décembre 1631, LOUIS EBRARD, qui ſuit; PHILIPPE-HENRI, qui a continué *la branche de* WALDENBOURG, *rapportée après celle de ſon frere aîné*; GEORGES-FREDERIC, qui a fait *la branche de* SCHILLINGSFURT, *rapportée après celle de ſes freres*; *Agnès-Dorothée*, née le 4 décembre 1588, morte ſans alliance en 1625; *Barbe*, née le 22 juin 1592, mariée en 1625 à *Wolfgang*, comte de Wertheim; *Agnès*, née le 4 août 1593, morte ſans alliance en 1644.

VII. LOUIS-EBRARD, comte de Hohenloë-Pfadelbach, né le 19 janvier 1590, mourut le premier novembre 1650. Il avoit épouſé le 28 octobre 1610, *Dorothée*, fille de *Georges*, comte d'Erpach, morte en 1643, dont il eut *Georges-Erneſt*, né le 19 août 1619, mort en 1620; FREDERIC-CRATON, qui ſuit; HISKIAS, *dont il ſera parlé après ſon frere aîné*; *Dorothée-Marie*, née le 20 avril 1618, mariée le 9 décembre 1638 à *Louis-Caſimir*, ſeigneur de Limbourg; *Sophie-Julienne*, née le 5 octobre 1620, mariée à *Wolfgang-Georges*, comte de Caſtell; *Agathe-Erneſte*, née le 26 juillet 1625, morte jeune; *Praxede*, née le 11 mars 1627, mariée à *Georges-Frederic*, comte de Solms; & *Elizabeth*, née le premier ſeptembre 1629, morte ſans alliance en 1655.

VIII. FREDERIC-CRATON, comte de Hohenloë-Pfadelbach, né le 27 novembre 1623, mourut le 8 avril 1681. Il avoit épouſé le 18 mai 1657 *Floriane-Erneſtine*, ducheſſe de Wirtemberg, morte le 6 décembre 1672, dont il eut *Ebrard-Frédéric-Erneſt*, né le 2 juin

Digitized by Google

1659, mort le 10 juillet ſuivant; *Chriſtian-Albert*, né le 19 mai 1660, mort le 3 ſeptembre de la même année; *Silvius-Erneſt*, né le 13 mars 1663, mort le premier novembre ſuivant; *Frédérique-Floriane*, née le 5 novembre 1664, morte le 3 ſeptembre 1665; & *Philippe-Charlotte-Jeanne*, née le 21 février 1667, morte le 29 avril 1668.

VIII. Hiskias, comte de Hohenloë-Pfadelbach, dernier fils de Louis Ebrard, & frere puîné de Frédéric-Craton, *dont il vient d'être parlé*, naquit le 8 ſeptembre 1631, & mourut le 6 février 1685. Il avoit épouſé en 1666 *Dorothée-Elizabeth*, ſa couſine, fille de *Philippe-Godefroi*, comte de Hohenloë-Waldenbourg, dont il eut Louis-Godefroi, qui ſuit; *Jean-Frédéric*, né le 3 juillet 1670, mort le 2 août 1677; *Charles-Craton*, né le 2 janvier 1673, mort le 14 avril 1678; *Philippe-Chriſtian*, né le 20 décembre 1673, mort le 3 avril 1677; *Chriſtine-Dorothée-Auguſte*, née le 24 mars 1667, morte le 15 ſeptembre 1675; *Erneſte-Sophie*, née le 17 juillet 1671, morte le 9 avril 1676; *Willelmine-Dorothée*, née le 4 ſeptembre 1675, morte le 13 juillet 1676; *Willelmine-Sibylle-Charlotte*, née le 21 mai 1678, morte le 7 novembre 1695; *Marie-Catherine-Sophie*, née le 28 février 1680.

IX. Louis-Godefroi, comte de Hohenloë-Pfadelbach, né le 6 décembre 1668, a épouſé le 27 octobre 1689, *Louiſe-Charlotte*, ſa couſine, fille de *Henri-Frédéric*, comte de Hohenloë-Langenbourg. Il eſt mort le 18 ſeptembre 1728. Comme il n'a point laiſſé d'héritier mâle, ſes états ont paſſé aux comtes de Hohenloë-Barſteinſtein-Schillingsfurſt, ſes couſins.

Branche de Waldenbourg.

VII. Philippe-Henri, ſecond fils de Georges-Frédéric, comte de Hohenloë-Waldenbourg & Pfadelbach, né le 3 janvier 1591, eut pour ſon partage la terre de Waldenbourg, & mourut le 25 mars 1644. Il avoit épouſé le 7 mai 1615, *Dorothée-Walburge*, fille de *Wolfgang*, comte de Hohenloë, ſon couſin, dont il eut Wolgang-Frédéric, qui ſuit; *Jean-Erneſt*, né le 7 octobre 1622, mort jeune; *Jean Chriſtian*, né le 2 juin 1625, mort jeune; Philippe-Godefroi, *dont il ſera parlé après ſon frere aîné*; *Maximilien-Henri*, né le 29 novembre 1627, mort jeune; *Magdeléne-Julienne*, née le 12 août 1619, mariée à *Maximilien-Willibaud* Truchſes, comte de Wolfegg, morte le 11 novembre 1645; *Sophie-Elizabeth*, née le 5 décembre 1620, morte le 18 juin 1621; *Eve-Dorothée*, née le 3 février 1624, mariée en 1649 à *Jean-Louis*, rhingrave, morte le 5 février 1678; *Walburge-Dorothée*, née le 7 octobre 1626; *Praxede-Marthe*, née en 1630; & *Eleonore-Anne-Euſebie*, née en 1633, mortes ſans alliance.

VIII. Wolfgang-Frédéric, comte de Hohenloë-Waldenbourg, né le 17 avril 1617, mourut le 21 mars 1658. Il avoit épouſé le 24 août 1646, *Eve-Chriſtine*, fille de *Philippe-Erneſt*, comte de Hohenloë-Langenbourg, morte en 1681, dont il eut *Charles-Philippe-Frédéric*, né le 21 juillet 1649, mort le 8 décembre de la même année; *Joachim-Henri*, né le 12 mai 1651, mort le 5 ſeptembre ſuivant; *Georges-Frédéric*, né le 20 mai 1655, mort le 4 juin ſuivant; *Dorothée-Marie*, née le 13 juillet 1647, mariée le 22 ſeptembre 1667 à *Philippe-Albert*, comte de Limpourg-Gailndorf, qui la répudia quelques années après pour épouſer ſa femme de chambre; *Suſanne-Sophie-Louiſe*, née le 6 juillet 1648, mariée à *Frédéric-Ebrard*, comte de Lewenſteim, morte en 1691; *Marie-Julienne*, née & morte le 6 mai 1650; *Anne-Iſabelle-Eléonore*, née le 22 novembre 1652; *Philippine-Frédérique-Chriſtine*, née le 28 février 1654, morte le 22 mai 1662; & *Marie-Claire*, née le premier février 1657, morte le 4 mars ſuivant.

VIII. Philippe-Godefroi, fils puîné de Philippe-Henri, comte de Hohenloë-Waldenbourg, né le 6 juin 1618, mourut le 14 décembre 1679. Il avoit épouſé le 2 ſeptembre 1649 *Anne-Chriſtine*, fille de *Henri*, comte de Limpourg-Gailndorf, morte le 28 mai 1685. Il eut de ce mariage, *Dorothée-Elizabeth*, née le 12 octobre 1650, mariée en 1666 à *Hiskias*, comte de Hohenloë-Pfadelbach, ſon couſin; *Catherine-Sophie*, née le 10 octobre 1652, morte le 24 mars 1670; *Anne-Julienne*, née le 22 décembre 1654; & *Dorothée-Chriſtine*, née le 22 novembre 1656, mariée en 1671 à *Georges-Albert*, comte d'Erpach.

Branche de Schillingsfurt et Barstenstein.

VII. Georges-Frédéric II du nom, comte de Hohenloë, troiſiéme fils de Georges-Frédéric, comte de Hohenloë-Waldenbourg & Pfadelbach, né le 16 juin 1595, eut pour ſon partage le domaine de Schillingsfurt, & mourut le 20 ſeptembre 1635. Il avoit épouſé le 7 avril 1616, *Dorothée-Sophie*, fille d'*Herman-Adolphe*, comte de Solms, morte le 8 janvier 1660, dont il eut *Maurice-Frédéric*, né le 29 avril 1621, mort le 17 ſeptembre 1646; *Georges-Adolphe*, né le 21 mars 1623, mort le 10 juillet 1656; *Guillaume-Henri*, né le 23 mars 1624, mort en 1656; *Craton*, né le 27 ſeptembre 1626, mort en 1643; Christian-Louis, qui ſuit; *Joachim-Albert*, né le 9 novembre 1628, mort le 29 mai 1656; *Erneſt-Oton*, né le 18 avril 1631, mort à Vienne le 7 octobre 1664, après s'être ſignalé à la bataille de S. Gothar; *Louis-Axel*, né le 5 mars 1633, mort au berceau; Louis-Gustave, qui a fait la *branche rapportée après celle de ſon frere aîné*; *Georges-Frédéric*, né le 6 février 1635, mort le 16 du même mois; *Elizabeth-Dorothée*, née le 27 août 1617, mariée à *Georges-Albert*, comte d'Erpach, morte; *Erneſtine-Sophie*, née le 13 juillet 1618, mariée à *Guillaume*, comte de Solms, morte; *Philippe-Sabine*, née le 26 février 1620, mariée à *Frédéric*, comte de Wied, morte le 24 novembre 1682; *Marie-Julienne*, née le 23 mars 1622, mariée le 23 janvier 1650 à *Charles-Magne*, marquis de Bade, morte; *Charlotte-Chriſtine*, née le 17 novembre 1625, mariée à *Georges-Erneſt*, comte d'Erpach, morte; & *Louiſe*, née en 1630, morte ſans alliance.

VIII. Christian-Louis, comte de Hohenloë-Schillingsfurt, né le 21 août 1627, s'attacha à l'électeur de Baviere, & mourut le premier juin 1675. Il avoit épouſé le 18 février 1658, *Lucie*, fille d'*Herman*, comte d'Hazfeld, dont il eut Philippe-Charles-Gaspard, qui ſuit; *Philippine-Marie*, née le 3 octobre 1659, morte ſans alliance; *Chriſtine-Lucie*, née le 9 avril 1661, quatriéme femme d'*Antoine-Euſebe*, comte de Konigſeck, mariée l'an 1688; *Dorothée-Eléonore*, née le 11 janvier 1663, morte le 24 août 1683; *Marie-Anne-Adelaide*; & *Marie-Thérèſe*.

IX. Philippe-Charles-Gaspard, comte du ſaint Empire romain, de Hohenloë-Barſteinſtein, & de Gleichen, ſeigneur de Lagenbourg, de Kircheberg, & de Cranichfeldt, né le 28 ſeptembre 1668, fut nommé par l'empereur Léopold, ſon chambellan, le 10 juin 1688, conſeiller aulique de l'empire, le 22 novembre 1699, & conſeiller intime actuel d'état de ſa majeſté impériale le 14 novembre 1703. Il fut confirmé dans ſon rang en cette qualité par l'empereur Joſeph le 29 ſeptembre 1705, & par l'empereur Charles VI, en janvier 1712. Il fut nommé le 7 janvier 1722, grand juge de la chambre impériale du S. empire romain à Wetzlar, & fut introduit en cette qualité le 22 mars ſuivant dans le collége de l'empire. Après avoir exercé cette charge pendant l'eſpace de ſix ans, & dix mois, il mourut à Wetzlar, le 15 janvier 1729, dans la ſoixante-uniéme année de ſon âge. Son corps fut tranſporté en ſa terre de Barſteinſtein, où il fut inhumé dans le tombeau de ſes ancêtres. Il avoit été marié

1° en 1693 avec ſa couſine germaine, *Sophie-Marie-Anne*, fille de *Louis-Guſtave*, comte de Hohenloë-Schillingsfurſt, morte en couches en 1698, à l'âge de 25 ans : & 2° le 26 juin 1700, avec *Sophie-Leopoldine* de Heſſe-Rhinfelds, né le 17 juillet 1681, & morte à Wetzlar au mois d'avril 1724, fille de *Charles*, landgrave de Heſſe-Rhinfelds-Wanfried, & d'*Alexandrine-Julienne*, née comteſſe de Leiningen, ſa ſeconde femme. Il a laiſſé de cette derniere *Léopoldine*, comteſſe de Hohenloë, mariée à Barſteinſtein le 3 juin 1731, avec *François-Hugues*, prince de Naſſau-Siégen, de la ligne catholique ; *Marie-Anne*, comteſſe de Hohenloë, chanoineſſe de Torn, mariée à Siégen le 26 juillet 1731, avec le marquis de Laverne, ſeigneur Flamand.

VIII. Louis-Gustave, comte de Hohenloë-Schillingsfurt, dernier fils de Georges-Fréderic, né le 8 juin 1634, s'attacha au ſervice de l'empereur, fut gentilhomme de ſa chambre & l'un de ſes conſeillers. Il s'aquitta avec honneur de pluſieurs commiſſions vers les cercles, principalement vers celui de Franconie, & mourut le 21 février 1697. Il avoit épouſé 1° le 18 février 1658, *Marie-Eléonore*, fille d'*Herman*, comte d'Hazfeld, ſœur de *Lucie*, qui épouſa le même jour *Chriſtian*, ſon frere aîné : 2° l'an 1668 *Anne-Barbe*, fille de *Philippe-Erwin*, baron de Schonborn. Les enfans du premier lit furent, *Frédéric-Herman*, né le 15 octobre 1658, mort jeune ; *Charles-Guillaume*, né le 3 avril 1661 ; *Henri-Maurice*, né le 17 mai 1662, mort le 17 ſeptembre ſuivant ; Philippe-Ernest, qui ſuit ; *N. N.* morts jeunes ; *Charlotte-Sophie*, née le 13 janvier 1660, morte jeune ; & *Frédérique-Marie-Chriſtine*, auſſi morte jeune. Les enfans du ſecond lit furent *Jean Philippe*, né le 13 mars 1669, mort à Heilbron le 22 août 1683, d'une bleſſure qu'il reçut dans un parti contre les François ; *Marie-Anne*, née l'an 1670, morte jeune ; *Anne-Louiſe*, née l'an 1671, mariée le premier juin 1687, avec *Georges* Furtado de Mendoça, vicomte de Barbacène, général de l'artillerie du roi de Portugal, morte en ſeptembre 1718 ; *Sophie-Marie-Anne*, née l'an 1673, mariée l'an 16 ..... à *Philippe-Charles-Gaſpard*, comte de Hohenloë-Barſtenſtein, ſon couſin, morte en couches l'an 1698 ; *Hedwige-Anne-Thérèſe*, née l'an 1674, mariée à *N.* comte de Lima, Portugais ; *Elizabeth-Auguſte*, née l'an 1675, mariée au prince de la Tour-Taſſis, chevalier de la toiſon d'or, morte en couches le 21 ſeptembre 1711 ; *Marie-Anne-Joſephe*, née en février 1678, mariée l'an 1698 à *Guillaume-Hyacinthe*, prince de Naſſau-Siegen ; *Eléonore*, morte jeune ; & *Eléonore*, née l'an 1677.

IX. Philippe-Ernest, comte de Hohenloë-Langenbourg, chanoine de Mayence & de Cologne, né l'an 1663.

HOHENLOE (Philippe comte de) fils de Louis-Casimir, comte de Hohenloë, chef de la branche de Nevenſtein, & d'*Anne*, fille d'*Othon*, comte de Solms-Laubach, né le 17 de février 1550, fut un des plus braves généraux de ſon temps. Il ſervit les Hollandois pendant trente-quatre ans, durant leſquels il fit paroître beaucoup de valeur & de prudence, mais un peu trop de férocité. Il étoit dès l'âge de 18 ans (en 1578) commandant de l'armée des Etats. Ce fut lui qui, en cette année, mit le ſiége devant Ruremonde, qui étoit défendue par le baron de Pollweiller ; & ſi les Etats lui avoient envoyé à temps le ſecours qu'ils lui avoient promis, & dont il avoit beſoin, il n'eût pas été obligé d'en lever le ſiége, comme il fit, & il eût conſervé aux Etats cette place, & celle de Wéert en Brabant, où il ſe défendit avec beaucoup de valeur le plus long-temps qu'il lui fut poſſible. La même année ayant été commandé pour remener les troupes étrangeres ſur la frontiere, il ſe rendit maître dans ſa marche de la ville & du château de Wéert, qui fut repris auſſitôt après par les ennemis. En 1580, le prince d'Orange lui ayant ordonné de marcher contre le parti du comte de Rennebourg, à qui les villes d'Oldenzéel, de Sreenwick & de Haſſel venoient de ſe rendre, il reprit la premiere le 10 d'avril, & de-là il marcha contre Linghen : mais les Etats mécontens de Bertel Enteus qui faiſoit le ſiége de Cœverden, y envoyerent en ſa place le comte de Hohenloë avec ſept compagnies du régiment de Chriſtophe d'Iſelſtein, & neuf de celui du comte Louis de Naſſau, fils de Jean. Avec ces troupes il s'éloigna d'Ulſen le 6 de juin pour s'approcher de Cœverden, où, après avoir fait rafraîchir ſes troupes, il réſolut de combattre ſes ennemis, & marcha de Cœverden à Herdemberge pendant la chaleur du jour par des plaines arides, au travers des bruyeres. Le combat commença ſur le midi : mais Schenck, ſeigneur de Tautenbourg qui commandoit les Eſpagnols, eut tout l'avantage, & défit toute l'armée du comte. Les Etats perdirent près de quinze cens hommes à cette action, qui n'en couta pas cinquante aux Eſpagnols. Hohenloë ſe retira à Oldenzéel, pour ſauver cette place où la plus grande partie de ſon armée vint le joindre. Il revint peu après à Doccum, & s'empara d'Opſlach & de Moninkerſiel ; & ayant pris enſuite la réſolution d'aller combattre le comte de Rennebourg, il le joignit auprès du village d'Herdemberg, & ſe mit en bataille, mais Rennebourg ſe retira. Après cette retraite, la citadelle de Cœverden fit ſon traité avec le comte qui alla du côté de Linghen, & avant qu'Oldenzéel lui eût ouvert ſes portes, Rennebourg lui enleva Opſlach, & la fit raſer. C'étoit le premier de ſeptembre 1580. Une autre action où le comte ſe fit beaucoup d'honneur, fut ce qui ſe paſſa à la digue de Couwenſtein en 1585. Le comte y aborda le 7 de mai ſuivi du colonel Iſelſtein : ſon deſſein étoit de voler au ſecours d'Anvers. Il ſe rendit maître du fort : mais n'étant pas ſecouru, il l'abandonna, & eut même bien de la peine à ſe ſauver. Peu de temps après le comte de Mansfeldt partant de Raveſtein à la tête de vieilles troupes Eſpagnoles, alla prendre ſes logemens entre Bolduc & Bommel. Auſſitôt le comte de Hohenloë ſe prépara à les harceler. Il fit rompre toutes les digues, les eaux ſe répandirent en un inſtant ; & ſe raſſemblant dans ce terrain bas où les Eſpagnols étoient logés, les inonderent de toutes parts. Enſuite il fit équiper à la hâte à Dordrecht une flotte compoſée de bateaux de charge, de barques légeres, & d'autres vaiſſeaux de différentes eſpéces ; ferma avec cela tous les paſſages par où il pouvoit leur venir des vivres, & les réduiſit à la derniere extrémité. Mais la gelée qui l'obligea lui-même de décamper, arrêta les ſuites de cette action, qui n'eût pu ſe terminer qu'à la ruine entiere des Eſpagnols qu'il preſſoit ſi vivement. Le comte étant lieutenant du prince Maurice, rendit en 1588 une ordonnance contre les ſéditieux de la ville de Gertruydemberg ſituée ſur la frontiere du Brabant, & qui fait partie de la province de Meruve ou de Ulach qui eſt baignée par le Rhin & par la Meuſe. Dans cette ordonnance il ſe déchaînoit vivement contre ces ſéditieux, ſur ce qu'ils diſoient ſans ceſſe qu'ils aimeroient mieux ſuivre le parti des Eſpagnols, que celui des Anglois. L'année ſuivante 1589, la garniſon de cette ville s'étant révoltée, on fit le ſiége de cette place, où le comte de Hohenloë fut tellement expoſé, qu'il manqua d'y perdre la vie. Il y ſurvécut encore pluſieurs années, n'étant mort à Iſſelſtein que le 5 de mars 1606. Il avoit épouſé *Anne*, fille de *Guillaume* de Naſſau, & d'*Anne* de Buren, fille du comte de ce nom, dont il n'eut point d'enfans. Après le meurtre de ſon beau-pere, il tint en quelque ſorte lieu de pere à Maurice de Naſſau, qui étoit encore enfant, & lui rendit toute ſorte de ſervices dans ſa jeuneſſe. * *Voyez* l'hiſtoire de M. de Thou, ſous les années citées dans cet article.

Digitized by Google

HOHEN-SAX, pays de Suiſſe, *cherchez* ALT-SAX.

HOHENSTEIN (Le comté d') petit pays de la Thuringe en haute Saxe. Il eſt ſur les confins de la baſſe Saxe, & il prend ſon nom d'un château, qui eſt près de Neuſtat. Outre cette petite ville on remarque encore dans ce comté Lohr, Klettenberg & Bleicherode, qui appartiennent à l'électeur de Brandebourg, en qualité de prince d'Halberſtat, & Walkenried avec ſa prévôté, qui eſt à la maiſon de Brunſwick. Il y a un bourg nommé *Hohenſtein*, dans le bas comté de Catzenellebogen, en Vétéravie. * Mati, *dict.*

HOHEN-TWIEL ou HONTVIL, bonne forteresſe de Souabe. Elle appartient au duc de Wirtemberg, & elle eſt conſtruite ſur un rocher, dans le landgraviat de Nellenbourg, environ à trois lieues de la ville de Schafouſe, & à ſept de celle de Conſtance. * Mati, *dict.*

HOHENZOLLERN, ancien château en Souabe, eſt élevé ſur une pointe de montagne où il y a garniſon, dont une partie reconnoît le prince de ce nom, & l'autre fait ſerment à l'empereur. Après qu'il eut été ruiné par Henriette, comteſſe de Wirtemberg & de Montbelliard, il fut rebâti l'an 1460, par Joſſe-Nicolas, comte de Hohenzollern. Philippe, duc de Bourgogne, Albert, électeur de Brandebourg, Albert, duc d'Autriche, & Charles marquis de Bade, y mirent la premiere pierre, ce qui ſe fit avec beaucoup de ſolemnité, ces princes ſe ſervant d'une auge, d'une truelle & d'un marteau d'argent. Les ſeigneurs de cette illuſtre maiſon ſortent d'une même tige que les marquis de Brandebourg, & deſcendent auſſi-bien qu'eux d'EITEL-FRÉDÉRIC, & de ſa femme *Elizabeth*, fille d'*Adalbert*, comte de Hapsbourg, & ſœur de l'empereur *Rodolphe* I, qui vivoit encore l'an 1251. Les comtes d'Hohenzollern ſont chambellans héréditaires de l'empereur, depuis le regne de Maximilien I, qui pour récompenſer les ſervices d'Eitel-Frédéric II de ce nom, l'honora de cette charge pour lui & ſes ſucceſſeurs. Comme cette maiſon eſt une branche de celle de Brandebourg, l'aîné eſt auſſi vicaire du grand-chambellan de l'empire, & donne à laver à l'empereur, lorſqu'il mange en cérémonie, ſi l'électeur de Brandebourg eſt abſent. Eitel-Frédéric, comte de Hohenzollern fut fait prince en la diéte de Ratisbonne l'an 1623. Ils ſont du cercle de Souabe.

GÉNÉALOGIE DES COMTES DE HOHENZOLLERN, depuis princes du Saint-Empire.

I. FREDERIC comte de Hohenzollern, qui vivoit dans le XIVe ſiécle, épouſa *Adelaide*, fille de *Henri* comte de Furſtemberg, dont il eut *Frederic*, dit *le Noir*, tué à la guerre l'an 1386; EITEL-FREDERIC, qui ſuit; *Frédéric*, évêque de Conſtance, mort l'an 1438; *Marguerite*, morte ſans alliance; & *Agnès*, mariée à *Henri*, comte de Furſtemberg.

II. EITEL-FRÉDÉRIC, comte de Hohenzollern, épouſa *Urſule*, baronne de Rakunz, dont il eut JOSSE-NICOLAS, qui ſuit; & *Henri*, chanoine de Strasbourg l'an 1428.

III. JOSSE-NICOLAS, comte de Hohenzollern, mourut le 9 février 1488, laiſſant d'*Agnès*, fille de *Jean*, comte de Werdemberg, morte le 13 décembre 1467; *Frédéric-Albert*, tué à la guerre le 16 juillet 1483; EITEL-FRÉDÉRIC, qui ſuit; *Frédéric-Eitel*, tué à la guerre le 27 juin 1490; *Jean-Frédéric*, auſſi tué à l'armée; *Frédéric*, évêque d'Augsbourg, mort le 8 mars 1505; *Hélene*, mariée à *Jean*, libre baron de Walbourg; & *Magdeléne*, morte jeune.

IV. EITEL-FRÉDÉRIC IV du nom, comte de Hohenzollern, premier préſident de la chambre impériale, mourut le 17 juin 1512. Il avoit épouſé *Magdeléne*, fille de *Frédéric*, dit *le Gras*, marquis de Brandebourg, morte le 17 juin 1496, dont il eut FRANÇOIS-WOLFGANG, qui ſuit; *Joachim*, mort en février 1538, qui d'*Anaſtaſie*, fille de *Henri*, baron de Stoffeln, eut *Joſſe-Nicolas* II du nom, mort le 10 juin 1558, ſans laiſſer de poſtérité d'*Anne*, fille de *Vernier*, baron de Zimmeren; & *Elizabeth*, morte ſans alliance. Les autres enfans d'EITEL-FRÉDÉRIC IV, furent *Frédéric*, mort ſans alliance; EITEL-FRÉDÉRIC V, qui a continué la poſtérité, *rapportée après celle de ſon frere aîné*; *Eitel-Joachim*, mort jeune; *Salomé*, née le premier mai 14 ..... mariée à *Louis*, comte d'Oëtingen, morte le 4 août 1548; *Waldelabre* ou *Wandelberte*, mariée à *Albert*, comte de Hohenloë; & *Anne*, religieuſe à Stetten.

V. FRANÇOIS-WOLFGANG, comte de Hohenzollern, mourut le 16 juin 1517, laiſſant de *Roſine*, fille de *Chriſtophe*, marquis de Bade, *Chriſtophe-Frédéric*, tué devant Marſeille le premier ſeptembre 1536; *Hélene*, mariée à *Chriſtophe*, comte de Tengen & de Nellembourg; *Anne*, mariée à *Philippe*, baron de Hohenſaxen; *Roſine*, religieuſe à Pfortzheim, puis à Stetten; *Elizabeth*, mariée à *Jean-Chriſtophe*, ſeigneur de Scale & de Dieterichsborn; *Ottilie*; & *Catherine*, mortes jeunes.

V. EITEL-FRÉDÉRIC V du nom, comte de Hohenzollern, fils puîné d'EITEL-FRÉDÉRIC II, fut fort avant dans les bonnes graces de l'empereur Charles-Quint; ce qui lui attira l'envie des Eſpagnols, qui le firent empoiſonner. Il mourut le 15 janvier 1525, laiſſant de *Jeanne*, baronne de Borſelle, fille de *Henri*, comte de Puchen & de Grandpré, & de *Jeanne* de Hallwin, *Ferfroi*, mort jeune; *Eitel-Frédéric*, tué dans les armées de l'empereur Charles-Quint, le 15 juillet 1544; CHARLES, qui ſuit; *Félix-Frederic*, qui ſe ſignala à la guerre, & mourut ſans alliance le 30 janvier 1550; *Anne*, chanoineſſe de Buchaw; *Marguerite*, morte jeune; & *Jeanne*, mariée à *Jacques* Truchſes, libre baron de Valpurge, morte le 13 juin .....

VI. CHARLES I du nom, comte de Hohenzollern, reçut de l'empereur Charles-Quint le comté de Sigmaring, & mourut l'an 1576, laiſſant d'*Anne*, fille d'*Erneſt*, marquis de Bade, qu'il avoit épouſée l'an 1537, *Erneſt*, mort le 11 mai 1539; *N.* & *N.* morts en naiſſant, l'an 1540 & 1542; *Jacques*, né & mort l'an 1543; EITEL-FREDERIC VI, qui ſuit; CHARLES, qui a donné commencement à la *branche de* SIGMARING, *rapportée ci après*; *Ferfroi*, né l'an 1548, mort à Fribourg l'an 1556; CHRISTOPHE, qui a fait *celle de* HAIGELOCH, *mentionnée ci après*; JOACHIM, qui a fait auſſi la *branche rapportée après celles de ſes freres*; *Marie*, née le 28 août 1544, mariée à *Schwinard*, comte de Helfenſtein; *Jeanne*, née le 23 juin 1548, mariée à *Guillaume*, comte d'Oëtingen; *Marie-Jacqueline*, née le 25 juillet 1549, mariée à *Leonard Laimhard*, baron de Hatrach; *Eléonore*, née le 15 février 1551, mariée à *Charles*, baron de Walpourg; *Magdeléne*, née le 17 avril 1553, religieuſe; *Chriſtine*, née le 28 octobre 1555, morte ſans alliance; *Amélie*, née le 18 janvier 1557, prévôte d'Inzkoven; & *Cunegonde*, née le 10 ſeptembre 1558, religieuſe à Inzkoven.

VII. EITEL-FRÉDÉRIC VI du nom, comte de Hohenzollern, né le 7 ſeptembre 1545, établit ſa demeure à Hechingen, & mourut l'an 1604, ayant eu trois femmes. La premiere, *Véronique*, fille de *Charles*, comte d'Ortembourg: la ſeconde, *Sibylle*, comteſſe de Zimmeren: & la troiſiéme, dont il n'eut point d'enfans, *N.* fille d'*Othon*, comte d'Ebernſtein. Du premier lit ſortit *Erneſt*, mort jeune. Du ſecond JEAN-GEORGES, qui ſuit; *Maximiliane*, morte jeune; *Jeanne*, mariée à *Jean*, comte de Hohenzollern-Sigmaring, ſon couſin, morte l'an 1634; & *N.* morte jeune.

VIII. JEAN-GEORGES, comte de Hohenzollern, s'attira la faveur de trois empereurs. Rodolphe II le nomma ſon chambellan & ſon conſeiller d'état. L'empereur Matthias le nomma préſident du conſeil impérial aulique; & Ferdinand II l'aſſocia aux princes de

Digitized by Google

l'empire l'an 1623. Il mourut l'an 16 ..... laiſſant de *Françoiſe*, fille de *Frédéric*, rhingrave, *Eitel-Frédéric* VII du nom, prince de Hohenzollern, lequel parut à la diéte de Ratisbonne dans le collége des princes l'an 1641, & mourut l'an 1662, laiſſant de *Marie*, fille de *Henri*, comte de Bergh, & de *Marguerite* de Witthem, marquiſe de Berg-Op-Zoom, pour fille unique *Henriette-Françoiſe*, marquiſe de Berg-Op-Zoom, mariée l'an 1662 à *Frédéric-Maurice* de la Tour, comte d'Auvergne, colonel général de la cavalerie légere de France, morte le 17 octobre 1698. Les autres enfans de JEAN-GEORGES, prince de Hohenzollern, furent *Georges-Frédéric*, mort l'an 1633; *Léopold-Frédéric*, chambellan de Ferdinand III, empereur, & chanoine de Cologne, mort l'an 1659; PHILIPPE-FRÉDÉRIC-CHRISTOPHE, qui ſuit; *Sibylle*, mariée à *Erneſt*, comte de la Marck; *Anne*, mariée à *Egon*, comte de Furſtemberg, morte en 1635; *Catherine-Urſule*, mariée à *Guillaume*, marquis de Bade, morte en 1648; *Françoiſe*, alliée à *Jacques-Annibal*, comte d'Embs; *Marie-Renée*, mariée à *Hugues*, comte de Konigſegk, *Maximilienne*, alliée à *Jean-François*, comte de Trautſon; & *Marie-Anne*, femme de *Jean-Louis*, comte d'Iſenbourg, morte en France l'an 1670.

IX. PHILIPPE-FRÉDÉRIC-CHRISTOPHE, prince de Hohenzollern, prit d'abord le parti de l'égliſe, & fut chanoine de Cologne & de Strasbourg; mais après la mort d'*Eitel-Frédéric*, ſon frere aîné, il eut diſpenſe des ordres ſacrés, & épouſa l'an 1662 *Marie-Sidoine*, fille d'*Herman-Fortuné*, marquis de Bade, mort le 15 août 1686. Il mourut le 13 janvier 1671, laiſſant de ſon mariage FREDERIC-GUILLAUME, qui ſuit; *Léopold-Frédéric*, né le 11 février 1666, tué au ſiége de Bude le 18 juillet 1686; *Philippe-Frédéric*, né & mort l'an 1667; *Charles-Ferdinand*, né & mort l'an 1669; *Marie-Marguerite-Apollonie*, née le 26 avril 1670, morte le 24 avril 1687; & *Herman-Frédéric*, né le 11 janvier 1665, qui a été chanoine de Cologne & de Strasbourg, dont il ſe démit, & épouſa 1° en 1704 *Eléonore-Magdeléne*, fille du margrave de Brandebourg-Bareith, morte le 23 janvier 1712: 2° *N.* comteſſe d'Oëtingen. Du premier lit eſt iſſue *Eberardine-Eléonore*, née en 1708.

X. FREDERIC-GUILLAUME, prince de Hohenzollern, &c. maréchal de camp général des armées de l'empereur, né l'an 1663. L'empereur lui a accordé, pour lui & pour toute ſa poſtérité, le titre de prince pour tous les enfans, que le ſeul aîné avoit eu juſqu'alors droit de porter. Il épouſa 1° le 22 juin 1687 *Marie-Léopoldine-Louiſe*, fille de *Georges-Louis*, comte de Sinzendorf, morte le 26 mai 1709: 2° en 1710 *Maximilienne-Magdeléne*, dite *madame de* Hombourg. Du premier lit vinrent FREDERIC-LOUIS, qui ſuit; *Frédéric*, né & mort en janvier 1697; *Louiſe-Erbeſtine-Frédérique*, née le 7 janvier 1690, mariée le 19 février 1713 à *François-Antoine*, landgrave de Leuchtemberg; *Charlotte*, née & morte en 1692; *Chriſtine-Eberardine*, née le 3 mars 1695, religieuſe à Pilſen; & *Sophie-Frédérique*, née le 16 février 1698, religieuſe dans les Pays-Bas.

XI. FREDERIC-LOUIS, prince héréditaire de Hohenzollern, né le 30 août 1688.

BRANCHE DE SIGMARING.

VII. CHARLES II du nom, comte de Hohenzollern, fils puîné de CHARLES I du nom, comte de Hohenzollern, naquit le 17 janvier 1547, eut pour ſon partage le comté de SIGMARING, & mourut l'an 1606. Il épouſa 1° *Euphroſine*, fille de *Frédéric*, comte d'Oëtingen, morte le 5 octobre 1590: 2° l'an 1591, *Elizabeth*, fille de *Floris*, comte de Culembourg, veuve de *Jacques*, marquis de Bade. Il eut du premier lit, *Ferdinand*, né le 24 août 1571, mort le 21 novembre ſuivant; JEAN, qui ſuit; *Charles*, né le 24 ſeptembre 1579, mort le 23 mars 1585; *Eitel-Frédéric*, né le 16 ſeptembre 1582, chanoine de Cologne & de Strasbourg, camerier du pape Clément VIII, qui fut nommé cardinal par le pape Paul V le 11 janvier 1621, fut élu évêque d'Oſnabruck l'an 1623, & mourut le 25 ſeptembre 1625, non ſans ſoupçon de poiſon; *Erneſt-Grégoire*, né le 7 mai 1585, conſeiller aulique de l'empereur, mort ſans poſtérité de *Marie-Jacqueline*, baronne de Raintenau; *Jacques*, né le 9 & mort le 25 août 1589; *Anne-Marie*, née le 16 janvier 1573, mariée l'an 1603 à *Marc*, comte de Fugger; *Marie-Magdeléne*, née le 9 janvier 1574, morte le 2 juin 1582; *Marie-Barbe*, née le 11 juin 1575, morte le 15 mai 1577; *Marie-Jacqueline*, née le 11 janvier 1577, mariée à *Henri*, ſeigneur de Walpourg, morte le 18 mars 1650; *Euphroſine*, née le 6 novembre 1580, morte le 4 février 1582; *Marie-Maximilienne*, née le 11 octobre 1583, mariée à *Ulric*, baron de Neuhaus en Bohême; *Marie-Eléonore*, née le 29 octobre 1586, mariée en 1605 à *Jean*, comte de Fugger; & *Marie*, née le 15 ſeptembre 1590, morte ſans alliance. Il laiſſa du ſecond lit, *Georges-Frédéric*, né le 16 mars 1593, mort le 9 mai ſuivant; *Philippe-Euſébe*, né le 30 janvier 1597, mort le 11 novembre 1601; *Chriſtian*, né & mort le 11 juin 1598; *Marie-Elizabeth*, née le 10 janvier 1592, mariée 1° à *Jean-Chriſtophe*, comte de Hohenzollern-Haigerloch, ſon couſin: 2° à *Charles-Louis-Erneſt*, comte de Sulz; *Marie-Salomé*, née le 11 février 1595, morte le 10 novembre 1596; *Marie-Julienne*, née le 11 février 1596; *Marie-Cléophe*, née le 11 juin 1599, mariée 1° à *Jean-Jacques* Bronchorſt, comte d'Anholt: 2° à *Philippe*, prince d'Aremberg, duc d'Arſcot; *Marie-Chriſtine*, née le 22 mai 1600; & *Marie-Catherine*, née le 24 novembre 1601, qui ne vécut que deux mois.

VIII. JEAN, comte de Hohenzollern-Sigmaring, né le 17 août 1578, mourut l'an 1638. Il avoit épouſé *Jeanne*, ſa couſine, fille d'*Eitel-Frédéric* VI du nom, comte de Hohenzollern, morte l'an 1634, dont il eut MAINARD I, qui ſuit; *Sibylle*, mariée 1° à *Georges-Guillaume*, comte de Helfenſtein: 2° à *Erneſt-Bennon*, comte de Wartemberg, morte l'an 1637; & *Marie*, alliée 1°. à *Paul-André*, comte de Wolckenſtein, de Troſtbourg & Eberſtein-Boldringen: 2° à *Georges-Rodolphe*, libre baron de Haſlang.

IX. MAINARD I du nom, comte de Hohenzollern-Sigmaring, fut créé prince de l'empire, & mourut vers l'an 1681. Il avoit épouſé le 6 mai 1635, *Anne-Marie*, fille de *Ferdinand*, comte de Torring-Seefeld, & de *Renée*, comteſſe de Schwartzemberg, dont il eut MAXIMILIEN, qui ſuit; *Jean-Charles*, né & mort l'an 1637; *Marie-Anne*, née & morte l'an 1638; *Ferdinand-François*, né le 27 juin 1639, mort d'accident à la chaſſe; FRANÇOIS-ANTOINE, qui a fait la *derniere branche de* HAIGERLOCH, *rapportée ci-après*; *Marie-Jeanne*, née le 28 mars 1640, religieuſe à Inzhofen; *Mainard*, né le 29 avril 1641, mort jeune; *Marie-Magdeléne*, morte jeune; *Marie-Menodore*, religieuſe à Holz, morte; & *Marie-Françoiſe*, religieuſe.

X. MAXIMILIEN, prince de Hohenzollern-Sigmaring, né le 20 janvier 1636, mourut le 13 août 1689, laiſſant de *Marie-Claire*, fille d'*Albert*, comte de Bergin-Boxmer, MAINARD II, qui ſuit; *Albert-Oſwald*, né l'an 1676, chanoine de Cologne; *François-Henri*, né l'an 1678, chanoine de Cologne & de Straſbourg; *Sidonie*, né l'an 1682; *Jean-François*, né l'an 1684; *Maximilien-Antoine*, né l'an 1685, religieux; *Marie-Magdeléne*, née l'an 1669, religieuſe; *Marie-Thérèſe*, née l'an 1671, chanoineſſe de Buchaw; & *Frédérique*, née en 1686.

XI. MAINARD II du nom, prince de Hohenzollern-Sigmaring, né l'an 1673, mourut en 1716, laiſſant de

Digitized by Google

Jeanne-Catherine-Victoire, comteſſe de Montfort, JOSEPH-FREDERIC-ERNEST-MAINARD-CHARLES-ANTOINE, qui ſuit; *François-Guillaume-Nicolas*, né en 1705; *Charles*, né en 1706, mort; & *Marie-Anne*, née en 1707.

XII. JOSEPH-FREDERIC-ERNEST-MAINARD-CHARLES-ANTOINE, prince de Hohenzollern-Sigmaring, né en 1702.

DERNIERE BRANCHE DE HAIGERLOCH.

X. FRANÇOIS-ANTOINE, comte de Hohenzollern, fils puîné de MAINARD I du nom, comte de Hohenzollern-Sigmaring, mourut le 14 octobre 1702, ayant eu de *Marie-Anne*, fille d'*Antoine-Euſébe*, comte de Konigſegg-Aulendorf, qu'il avoit épouſée le 5 février 1687, morte le .....; FERDINAND-LÉOPOLD, qui ſuit; *François-Antoine*, né le 16 janvier 1699; *Anne-Marie*, née le 13 mars 1694; & *Marie-Françoiſe*, née le 17 janvier 1697.

XI. FERDINAND-LÉOPOLD, comte de Hohenzollern-de-Haigerloch, né le 4 décembre 1692.

PREMIERE BRANCHE DE HAIGERLOCH.

VII. CHRISTOPHE, fils puîné de CHARLES I du nom comte de Hohenzollern, & d'*Anne* de Bade, né l'an 1552, eut pour ſon partage le comté d'Haigerloch, & mourut l'an 1601, laiſſant de *Catherine*, baronne de Welsberg, JEAN-CHRISTOPHE, qui ſuit; *Charles*, mort ſans poſtérité de *Roſimonde*, comteſſe d'Ortembourg; *Dorothée* & *Salomé*, religieuſes à Inzkoven; & *Sidonie*, religieuſe à Seflingen.

VIII. JEAN-CHRISTOPHE, comte de Hohenzollern-Haigerloch, mourut ſans poſtérité de *Marie-Elizabeth*, ſa couſine, fille de *Charles II*, comte de Hohenzollern-Sigmaring, laquelle ſe remaria à *Charles-Louis-Erneſt*, comte de Sulz.

AUTRE BRANCHE.

VII. JOACHIM, dernier fils de CHARLES I du nom, comte de Hohenzollern, né l'an 1558, s'étant attaché à la cour de l'électeur de Brandebourg, il y épouſa *Anne*, fille de *Wolckmar-Wolfgang*, comte de Honſtein, & mourut le 7 juillet 1587, laiſſant JEAN-GEORGES, qui ſuit.

VIII. JEAN-GEORGES, comte de Hohenzollern, ſervit en Hongrie, pour l'empereur Rodolphe II. Il avoit épouſé 1° *Eléonore*, baronne de Promnitz: 2° *Catherine*, baronne de Bercka, dont il eut *Charles*, mort jeune; *Anne-Catherine*, mariée 1° à *Maurice-Auguſte* de Rochau, chevalier Portugais: 2° à *Jean-Chriſtophe* de Hoberg; *Héléne*, mariée à *Jean-Charles*, baron de Funffkirchen; *Marie*, alliée à *Nicolas*, baron de Pucheim; *Anne-Barbe*, morte jeune; & *Anne-Urſule*, mariée à *Bernard*, baron de Malzan. * *Voyez* Heiſſ, *hiſtoire de l'empire*. Imhoff, *notit. imper.* Ritershuſius, &c.

HOHIO ou OUYE, grande riviere de l'Amérique ſeptentrionale, a ſa ſource ſous le 293 dégré de longitude, & ſous le 37 de latitude ſeptentrionale: coulant du levant au couchant le long des montagnes Apalaches, elle va ſe décharger dans la riviere Meſchaſipi, au 274 dégré de longitude, & ainſi elle a près de 400 lieues de cours. On l'appelle *la belle riviere*, tant pour la clarté de ſes eaux, que pour la beauté du pays qu'elle arroſe, & qui eſt en effet un des plus charmans qu'on puiſſe voir. * Hennepin, *nouvelle découverte des pays de l'Amérique*.

HOIDE (David de la) né dans le comté de Kildare en Irlande, fut reçu membre du collége de Merton à Oxford en 1549, & prit ſes dégrés de maître-ès-arts en 1553. Stamhurſt qui le connoiſſoit parfaitement, en parle comme d'un homme très-verſé dans les belles lettres, très-ſavant dans le grec & le latin, habile mathématicien, profond antiquaire & théologien fort éclairé: mais il fut chaſſé d'Oxford en 1560, pour avoir refuſé de prêter le ſerment de ſuprématie à la reine Elizabeth, qui fit voir, dès le commencement de ſon regne, que ſi l'exiſtence de la papeſſe romaine n'eſt qu'une fable, celle de l'anglicane eſt des plus conſtatées. De la Hoide étoit trop honnête homme & trop inſtruit de ſes devoirs pour ſe ſoumettre à cette honteuſe nouveauté: c'eſt pourquoi il ſe retira dans ſa patrie, & y paſſa le reſte de ſes jours parmi ces catholiques zélés, qu'il a fallu écraſer, en quelque ſorte, avant que de quitter la religion de leurs ancêtres. Pendant qu'il demeuroit à Oxford, il écrivit un diſcours à la louange de M. Heywood, intitulé: *De ligno & fœno*, faiſant alluſion à ſon nom. *Schemata rhetorica in tabulam contracta*.

HOJER (André) Danois, né dans le duché de Sleſwick, après avoir commencé ſes études dans ſa patrie, viſita les univerſités de l'Allemagne, & ſe rendit à Copenhague en 1714. Connu par ſes talens & les lumieres qu'il avoit déja acquiſes, Jean-Georges de Holſtein, conſeiller intime du roi, le prit chez lui & le chargea de l'inſtruction de ſes enfans. Pendant quelques années que M. Hojer demeura dans cette maiſon, il s'appliqua au droit, à la médecine & à l'hiſtoire. En 1719 il publia un abregé de l'hiſtoire du Danemarck en allemand. Il donna des preuves de ſon progrès dans le droit, par une diſſertation *de nuptiis propinquorum*, qui ne fut pas, dit-on, goutée des théologiens. Une chaire de médecine ayant vaqué dans l'univerſité de Copenhague, il ſe mit ſur les rangs, & fit imprimer une ſavante diſſertation *de febribus petechizantibus*: un autre eut cependant la place. M. Hojer fut fait depuis ſecrétaire du roi, & chargé de mettre en ordre ce qui regardoit les revenus du royaume de Norwége. On lui donna enſuite la charge d'hiſtoriographe du roi, afin qu'il continuât d'écrire en allemand, l'hiſtoire de Frédéric IV qui avoit été commencée par Chriſtophe-Henri Amthor. Deux ans après, il fut fait bibliothécaire royal, avec le titre de conſeiller de juſtice. Après la mort du roi en 1730, ayant perdu ces deux emplois, il paſſa quatre ans dans une vie privée, ne s'occupant que de la lecture & de l'étude. En 1734 il rentra dans les affaires & fut fait procureur général du roi, & aſſeſſeur du ſuprême tribunal de la juſtice. Peu après, on lui donna une chaire de droit dans l'univerſité; & en qualité de ſecrétaire & de membre de la chambre de la Propagation de l'évangile & de celle des Orphelins, on le chargea des affaires qui concernoient ces directions. Tant d'occupations l'épuiſérent; on lui conſeilla les eaux minérales: il ſe mit en chemin dans cette vue; mais il fut obligé de s'arrêter à Sleſwick, où il mourut au mois d'août 1738, vers l'âge de quarante-cinq ans. Il s'étoit marié trois ans avant ſa mort, & il a laiſſé de ſon mariage un fils & une fille. Outre les écrits dont on a parlé, il en a laiſſé beaucoup ſur le droit public & le droit civil des Danois. * *Supplément françois de Baſle*.

HOIUS ou HOIE (André) de Bruges, qui vivoit ſur la fin du XVIe ſiécle, & au commencement du XVIIe, enſeigna la langue grecque & l'hiſtoire dans l'univerſité de Douai, & eut pour ſucceſſeur dans cet emploi un de ſes fils, pere de l'Oratoire. Hoius compoſa divers ouvrages en proſe & en vers, & entr'autres, une hiſtoire univerſelle, depuis le création du monde juſqu'à J. C. & mourut âgé de plus de 80 ans, après l'an 1625. * Valere André, *bibl. belg.* Le Mire, *de ſcript. ſac XVI*, &c.

HOLA, *cherchez* HALAR.

HOLAND, maiſon qui a donné pluſieurs princeſſes à l'Angleterre, dont on rapportera la poſtérité depuis

I. ROBERT Holand, qui fut ſecrétaire de Thomas d'Angleterre, comte de Lancaſtre, & qui eut la tête tranchée le 7 octobre 1328. Il avoit épouſé en 1313,

Mahaud, fille d'*Alain* de la Zouche-de-Ashbi, dont il eut, 1 *Robert* Holand, II du nom de Bracale, mort le 16 mars 1373, laiſſant pour fille unique *Mahaud* Holand, alliée à *Jean* Louel, chevalier. 2. THOMAS I du nom, qui ſuit. 3. *Alain* Holand de Salburi & de Weekworth; & 4. *Othon* Holand, créé chevalier de la Jarretiere en 1350, mort ſans poſtérité en 1359.

II. THOMAS Holand I du nom, comte de Kent, fut créé chevalier de la Jarretiere en 1350, & mourut le 26 décembre 1360. Il avoit épouſé *Jeanne* d'Angleterre, comteſſe de Kent, fille d'*Edmond*, comte de Kent. Elle prit une ſeconde alliance en 1361, avec *Edouard* d'Angleterre, dit *le Noir*, prince de Galles, dont elle eut *Richard II* du nom, roi d'Angleterre, & mourut le 8 juillet 1385, ayant eu de ſon premier mariage THOMAS II du nom, qui ſuit; *Edmond*, mort ſans alliance; JEAN, qui fit la *branche des ducs d'*EXCESTER, *rapportée ci-après*; & *Mahaud* Holand, alliée à *Hugues* de Courtnei.

III. THOMAS Holand II du nom, comte de Kent, baron de Wake-de-Lydell, maréchal d'Angleterre, mort en 1397, avoit épouſé *Alix* Fitz-Alan, fille de *Richard*, comte d'Arondel, dont il eut, 1. THOMAS Holand III du nom, qui ſuit; 2. *Edmond*, comte de Kent, chevalier de la Jarretiere, mort le 15 ſeptembre 1408, ſans enfans de *Lucie* Viſconti, fille de *Barnabé*, prince de Milan, morte le 4 avril 1424. 3. 4. *Jean* & *Richard*, morts jeunes. 5. *Alienor*, mariée 1° à *Roger* Mortimer, comte de la Marche: 2° à *Edouard* Charlton, baron de Pouvis. 6. *Jeanne*, alliée 1° à *Edmond* d'Angleterre, duc d'Yorck: 2° à *Henri* Bromflet. 7. *Marguerite*, qui épouſa 1° *Jean* de Beaufort, comte de Sommerſet; 2° *Thomas* d'Angleterre, duc de Clarence, morte le 31 décembre 1440. 8. *Eleonore*, mariée à *Thomas* de Montagu, comte de Salisburi. 9. *Elizabeth*, alliée à *Jean* de Neuil; & 10. *Brigitte* Holand, religieuſe.

IV. THOMAS Holand III du nom, comte de Kent, duc de Surrei, & chevalier de la Jarretiere, eut la tête tranchée au mois de mai de l'an 1400, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne*, fille de *Hugues*, comte de Stafford, & *laiſſa de* Conſtance *d'Yorck, une fille* naturelle *nommée* Eléonore, *qui fut mariée à* Jacque *Touchet, baron d'Andlei.*

DUCS D'EXCESTER.

III. JEAN Holand, troiſiéme fils de THOMAS Holand I du nom, comte de Kent, fut comte de Huntingdon, duc d'Exceſter, & chevalier de la Jarretiere, & eut la tête tranchée le 5 janvier 1400. Il épouſa *Elizabeth*, fille de *Jean* d'Angleterre, duc de Lancaſtre. Elle prit une ſeconde alliance avec *Jean* de Cornwal, baron de Fanhope-de-Milbrook, ayant eu de ſon premier mariage *Richard*, mort ſans alliance le 3 décembre 1416; JEAN II du nom, qui ſuit; *Edouard*, mort ſans alliance; & *Conſtance* Holand, mariée 1° à *Thomas* Mowbrai, comte maréchal: 2° à *Jean*, baron de Grey-de-Ruthin.

IV. JEAN Holand II du nom, duc d'Exceſter, comte d'Huntingdon & d'Ivori, baron de Sparte, & chevalier de la Jarretiere, mourut le 5 août 1448. Il épouſa 1° *Anne* de Stafford, veuve d'*Edmond* Mortimer, comte de la Marche, & fille d'*Edmond*, comte de Stafford: 2° *Anne* de Montagu, veuve de *Jean* Fitz-Lewis, & fille de *Jean*, comte de Sarisburi. Du premier mariage vint HENRI, qui ſuit. Du ſecond ſortit, *Anne* Holand, mariée à *Jean*, baron de Neuil. *Il laiſſa auſſi deux fils* naturels, *nommés* Guillaume & Thomas.

V. HENRI Holand, duc d'Exceſter, comte de Huntingdon, mourut en 1473, ſans laiſſer de poſtérité d'*Anne*, fille de *Richard* d'Angleterre II du nom, duc d'Yorck. Elle prit une ſeconde alliance avec *Thomas* de Saint-Leger, chevalier, & mourut le 14 janvier 1476. *Le duc d'Exceſter laiſſa un fils* naturel, *nommé* Robert, *qui de* Marguerite *ſa femme eut* Jeanne, *mariée à* Jean *Rindall de Treuvorgie; & autre* Jeanne, *alliée à* Jean *Reskimer.* * *Voyez* Imhoff, *en ſes pairs d'Angleterre.*

HOLBECH, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Lincoln, qu'on appelle *Elow.* * *Dict. angl.*

HOLBECH, petite ville ou bourg de Danemarck, dans l'iſle de Selande, à cinq lieues de la ville de Roskild, ſur un golfe, qui s'avance dans la côte ſeptentrionale de l'iſle, & qui y forme un aſſez bon port. * Mati, *dict.*

HOLBEN (Jean) de Baſle, peintre fameux dans le XVIe ſiécle, né vers l'an 1495, d'un pere qui étoit de la même profeſſion, fit en peu de temps de très-grands progrès, & s'acquit une grande réputation: car non-ſeulement il manioit le pinceau avec habileté: mais il ſe ſervoit du burin avec la même adreſſe. Néanmoins avec toute ſa ſcience, il ne put ſe retirer de la pauvreté, quoiqu'il eût été ſecouru des libéralités du grand Eraſme, & du fameux juriſconſulte Amerbach. Enfin le comte d'Arondel, ambaſſadeur d'Angleterre, venant à paſſer par Baſle, & ayant vu avec admiration quelques tableaux d'Holben, lui conſeilla d'aller à Londres: ce qu'il fit, quoique long-temps après. Eraſme écrivit alors en ſa faveur à Thomas Morus. Holben paſſant par Strasbourg, s'aviſa de peindre une mouche ſur le front d'un portrait, ce qu'il fit avec tant d'art, qu'un très-ſavant peintre de cette ville y fut le premier trompé, croyant que c'étoit une véritable mouche. Lorſqu'il fut en Angleterre, il demeura deux ans chez le chancelier Morus, pendant leſquels il orna la maiſon de ce chancelier d'excellens ouvrages. Il fit entr'autres le portrait du comte d'Arondel, qui lui avoit conſeillé de paſſer en Angleterre; & il le fit ſi bien, quoiqu'il ne l'eût vu qu'une ſeule fois, que le chancelier, & tous ceux qui étoient préſens reconnurent d'abord le comte. Enſuite il fut connu du roi Henri VIII, à qui Morus le préſenta un jour qu'il donnoit à manger; & dès-lors il demeura à la cour. Il reçut pluſieurs bienfaits de ce prince, auquel il devint ſi cher, qu'Holben ayant repouſſé rudement par l'eſcalier un comte qui vouloit entrer dans ſon cabinet, contre l'ordre du roi, & le comte s'en plaignant, le roi lui répondit: *Qu'il ſeroit plus facile de faire ſept comtes de ſept payſans, qu'un ſeul Holben de tant de comtes.* Après un ſéjour de trois ans en Angleterre, Holben revint à Baſle pour diſpoſer de ſes biens; puis repaſſant dans cette iſle, il mourut de peſte à Londres l'an 1554. *Voyez* la liſte des ouvrages d'Holben, & ſa vie, dans la nouvelle édition de l'*Encomium Moriæ* d'Eraſme, avec les commentaires de Liſtrius: ce que l'on a tiré des mémoires de l'univerſité de Baſle l'an 1676. Entre ſes ouvrages, on fait grand cas ſur tout d'une cêne en toile colée ſur bois, dans la bibliothéque de Baſle; d'un empereur Charles-*Quint*, dans l'hôtel de Bukingham; d'un Eraſme; & d'un Froben, dans le cabinet du roi à Londres; d'un Jean Morus, pere du chancelier, dans celui de l'empereur à Vienne; & d'un portrait d'Holben même, de ſa main, dans le cabinet du Louvre. Il y a encore ceci de remarquable en ce fameux peintre, qu'il ne travailloit que de la main gauche: ce qu'il a eu de commun avec Turpilius, chevalier Romain, ſur lequel Pline a fait la même remarque. * Felibien, *entretiens ſur la vie des peintres.* Goltzius. Frédéric Zuccaro.

HOLCOLT (Robert) Anglois, natif de Northampton, entra dans l'ordre de S. Dominique, fut reçu docteur en théologie à Oxford, ou à Cambridge, & mourut de peſte dans ſon pays, en 1349. Il y a eu peu de théologiens dont les ouvrages aient été tant recherchés. On les trouve manuſcrits en diverſes bibliothéques, & il en a été fait un très-grand nombre d'éditions dans les XVe & XVIe ſiécles. En 1497 on vit

Digitized by Google

paroître à Lyon ſes commentaires ſur les 4 livres des ſententes, avec diverſes conférences & queſtions, & on les réimprima dans la même ville en 1510 & en 1518. Son commentaire ſur la ſageſſe de Salomon parut auſſi dès l'an 1483, à Spire, & depuis à Reutlingen en 1489, la même année à Baſle, en 1494 à Haguenau, & cinq autres fois à Veniſe. On vit encore en 1509 à Veniſe, ſon commentaire ſur le cantique des cantiques, & ſur les ſept premiers chapitres de l'eccléſiaſtique. Pour le commentaire ſur les proverbes, ceux qui l'ont donné ont douté s'il étoit de cet auteur, ou de Thomas Walois. On a encore un traité *de origine, definitione & remedio peccatorum*, qui parut en 1517; & ſelon quelques auteurs le *Philobiblon*, qui a paru ſous le nom de Richard d'Angerville, eſt véritablement d'Holcolt; mais il eſt aſſez difficile de l'aſſurer. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Jean Pic a eu tort de prétendre que ſelon cet écrivain, *la liberté n'eſt pas néceſſaire pour mériter*, puiſqu'il ſoutient par tout le contraire, & que tout ce qu'il y a de blâmable en lui lorſqu'il parle de cette queſtion, comme de pluſieurs autres, c'eſt qu'il s'arrête trop à examiner ce que Dieu auroit pu faire, s'il avoit voulu. On remarque auſſi que dans ſes *déterminations*, qui ſont à la ſuite de ſon commentaire ſur les ſentences, il ſuit ſur la ſcience & la prédeſtination divine des principes différens de ceux de S. Thomas d'Aquin, ce qui peut venir de ce qu'il n'avoit pas revu cet ouvrage; & on ajoute, que dans le commentaire de la ſageſſe il a été fait, par les éditeurs, quelques additions touchant la conception de la ſainte Vierge, quoique l'index romain ne le permît pas pour les auteurs qui avoient écrit avant la bulle de Sixte IV. * Echard, *ſcript. ord. Prad.*

HOLDA, femme de Sellum, prophéteſſe à Jéruſalem, ſous le régne de Joſias, roi de Juda, prédit à ce prince les malheurs qui arriveroient aux habitans de Jéruſalem, & avertit en même temps que ce ne ſeroit qu'après la fin de ſon regne. * IV *Reg. c.* 22; & II *Paralipom. c.* 34.

HOLDEN (Henri) Anglois de nation, après avoir profeſſé dans pluſieurs univerſités, vint en celle de Paris, & reçut le bonnet de docteur en théologie, l'an 1646. Il fut diſtingué par ſa probité, par ſon mérite & par ſon érudition, & mourut à la fin de mars 1662. Il a compoſé en latin un livre intitulé, l'*Analyſe de la foi*, dans lequel il comprend en peu de pages toute l'économie de la religion; la réſolution de la foi, dans ſes principes & dans ſes motifs, & l'application de ces principes aux queſtions de controverſe. A la fin de ce traité il y a un petit écrit du même auteur, ſur le ſchiſme, dans lequel il traite du ſchiſme en général, & en particulier du ſchiſme des Proteſtans. La premiere édition eſt de 1655. On a mis dans la ſeconde édition qui parut en 1685, une lettre du même auteur, touchant l'uſure; dans laquelle il dit, que l'uſure conſiſte préciſément en ce que l'on tire un profit ou un gain pour l'uſage d'une choſe dont on a transféré le domaine, & qui ſe conſume par l'uſage. Il a encore écrit deux lettres, l'an 1656, dans leſquelles il ſe déclare pour la grace efficace, & pour le ſentiment des Thomiſtes. La premiere eſt adreſſée à M. Ferret, curé de S. Nicolas du Chardonnet; l'autre à M. Arnaud. Holden s'étant appliqué à la lecture du nouveau teſtament, a compoſé & donné au public, l'an 1660, des notes marginales, courtes, littérales, & très-propres à faire entrer les commençans dans l'intelligence du texte. Holden étoit fort dans le raiſonnement, & avoit beaucoup de méthode & de logique; il eſt net & précis, exact dans ſes définitions & dans ſes diviſions. Il a ſuivi une route & une méthode aſſez différente de celles des autres théologiens ſcholaſtiques & controverſiſtes, dont il témoigne qu'il ne faiſoit pas beaucoup d'eſtime. On a encore de lui *Oratio Henrici Holden, quam paratam habebat ad enuntiationem in examine propoſitionis Arnaldinæ*; à Francfort en 1656. Ce diſcours eſt auſſi en françois. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccleſ. du XVII ſiécle, t. II.*

HOLDENBI, château d'Angleterre, qui appartient à la couronne, eſt dans le comté de Northampton. Le roi Charles I y fut retenu priſonnier depuis le 17 février 1646, juſqu'au 4 juin 1647. De-là il fut conduit à Childernei, par le cornette Joice, & de Childernei à Newmarket. * *Dict. angl.*

HOLDERNESS, eſt un grand cap d'Angleterre, qui eſt dans le comté d'Yorck, & s'avance beaucoup vers l'orient, entre la mer d'Allemagne & l'Humber. Son extrémité porte le nom de *Spun-Head*. C'eſt une partie du pays qu'habitoient les peuples, qu'on nommoit anciennement *Pariſii*. * Mari, *dict.*

HOLE, ancien lieu de la Gaule Celtique, eſt aujourd'hui un village de Suiſſe ſitué près de la ville de Baſle. On y déterre pluſieurs antiquités, qui marquent qu'il a été anciennement conſidérable. * Baudrand.

HOLENZA ou HOLENKA, petit lieu de la Pruſſe royale, éloigné de Grodentz de cinq lieues, & de trois de Thorn, eſt ſur la route d'une de ces villes à l'autre. * *Mém.* de Beaujeu.

HOLKOT (Robert) Anglois & religieux de l'ordre de S. Dominique, *cherchez* HOLCOLT.

HOLLAND, ville du royaume de Pruſſe, eſt ſituée aux confins de l'Hockerland propre & de la Poméranie, à deux lieues du lac de Drauſen, & à quatre de la ville d'Elbing, vers le levant. * Mari, *dict.*

HOLLANDE, province des Pays-Bas, avec titre de comté, eſt la principale des Provinces-Unies, qui ſont compriſes ordinairement ſous ſon nom. Ce pays fut autrefois nommé *Batavia*, du nom de *Baton*, fils du roi des Cattes, peuples venus de Germanie. Il a porté depuis le nom de *Hollande*, qui lui a été donné apparemment par les Normans, qui ſe rendirent maîtres de ce pays: il ſe tire, ſelon quelques-uns, de deux mots teutoniques, *Hol* & *Land*, qui veut dire, *Pays creux*, à cauſe de la multitude de trous à lapins, qui ſont en quelques endroits. La Hollande eſt une preſqu'iſle bornée de la mer au couchant, au levant & au nord, & au midi par la Meuſe, le Brabant & l'évêché d'Utrecht. Au reſte, la terre y eſt molle, & ſi marécageuſe, qu'on ne ſauroit preſque la labourer. Elle tremble même en beaucoup d'endroits. Ce ne ſont que prairies, que la mer inonderoit ſans les digues. Les Hollandois travaillent ſans ceſſe à les élever, & à les entretenir contre les débordemens. Les principales de ces digues ſont celles de l'Iſſel, de la Meuſe, de Sparendam, de Medenblik, &c. Une bonne partie de la Nort-Hollande a été deſſechée & dérobée, pour ainſi dire, à la mer qui la couvroit. Enfin, on peut dire, avec Scaliger, que cette province eſt de ſoi-même une terre ingrate & ſtérile; & néanmoins que dans ſa pauvreté naturelle, elle eſt riche & abonde en tout. L'air y eſt plus froid que chaud. Il y a plus de prairies que de terres labourables, des dunes ou montagnes de ſables, & quelques forêts à la Haye, à Harlem & à Sevenhuyſe. On diviſe cette province en *Méridionale*, qui s'étend depuis la Zéelande, le Brabant & le pays d'Utrecht, juſqu'à la digue de Sparendam; & en *Septentrionale*, *Weſt-Friſe* ou *Northollande*, depuis Amſterdam juſqu'à la mer du Nord. La Hollande a environ 60 lieues de circuit; mais elle n'eſt pas large, car elle peut-être traverſée en ſix heures de temps; & cependant on y compte 29 villes cloſes, & pluſieurs autres qui autrefois ont été murées, & qui jouiſſent des priviléges de celles qui le ſont, avec 400 villages. Les principales villes ſont Dordrecht, Harlem, Delft, Leyden, Rotterdam, Amſterdam, Goude, &c. La Hollande fut érigée en comté par Charles *le Chauve*, en faveur de THIERRI, duc d'Alſace, qui en fut le premier comte; & l'empereur Charles-Quint en a été

le

le dernier. Sous le regne de ſon fils Philippe II, roi d'Eſpagne, les états généraux des ſept provinces, après avoir déclaré le même Philippe II, déchu de la ſeigneurie de ces provinces, entreprirent par la voie du droit & des armes, de s'attribuer la ſouveraineté, & bannirent de leurs terres l'exercice public de la religion catholique, pour embraſſer la religion prétendue réformée.

Succession chronologique des comtes de Hollande.

En 863. Thierri I.
903. Thierri II.
947. Thierri III.
988. Arnoul.
993. Thierri IV.
1039. Thierri V.
1049. Florent I.
1062. Gertrude de Saxe.
1069. Robert, *le Friſon.*
1070. Geofroi, *le Boſſu.*
1075. Thierri VI.
1092. Florent II, dit *le Gras.*
1123. Thierri VII.
1163. Florent III.
1190. Thierri VIII.
1203. Ada.
1204. Guillaume I.
1223. Florent IV.
1235. Guillaume II.
1256. Florent V.
1296. Jean I.
1299. Jean II de Hainaut.
1304. Guillaume III, dit *le Bon.*
1337. Guillaume IV.
1345. Marguerite, mariée à Louis de Baviere, empereur.
1351. Guillaume V, dit l'*Infenſé.*
1358. Albert.
1404. Guillaume VI.
1417. Jacqueline.
1436. Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne.
1467. Charles *le Hardi* ou *le Téméraire.*
1477. Marie de Bourgogne.
1482. Philippe II, archiduc d'Autriche.
1506. Charles V, empereur.
1558. Philippe II, roi d'Eſpagne.

Mœurs des Hollandois.

Les Hollandois ſont naturellement bons, laborieux, adroits, politiques, avides du bien, & prêts à entreprendre toutes choſes pour le gain & la liberté. Leur commerce leur a acquis de grandes richeſſes, & ces richeſſes les ont rendus moins ſimples, & plus vains que n'étoient leurs prédéceſſeurs. Les Hollandois ont chez eux diverſes ſortes de manufactures, & principalement de draps & de toiles. Ils ont du beurre, du lait, du fromage & du poiſſon ſalé, dont ils font un très-grand commerce. Celui des harengs eſt le plus conſidérable. Guillaume de Bueckeld qui a inventé la maniere de les ſaler, mourut à Biervliet l'an 1347. On dit que l'empereur Charles-Quint voulut voir ſon tombeau. Outre ce commerce domeſtique, les Hollandois ont celui des pays étrangers. Leur pays eſt entrecoupé de rivieres & de canaux : ce qui ſert encore beaucoup à y entretenir le commerce. Ils courent l'hiver ſur la glace avec des patins, qui ſont faits de bois, ſur un fer long, étroit & courbé par le devant. On a deux ſortes de traîneaux ſur la glace, l'un tiré par un cheval, & l'autre pouſſé à la main par un homme qui va ſur ſes patins. Les maiſons des Holdois ſont extrêmement propres, & les femmes ſe font une affaire de cette propreté. Ils ont une terre pleine de ſoufre & de bitume, dont ils font des mottes propres à bruler, qu'ils appellent *tourbes.* Ils tirent cette terre, nommée *Veenes*, de deſſous l'eau, & l'expoſent au ſoleil, où elle ſe durcit. Comme les Hollandois ſont induſtrieux, ils ont trouvé le moyen de faire d'excellente chaux avec les coquilles que la mer jette, & qu'ils font bruler. Ils aiment à boire & à ſe réjouir avec leurs amis dans les feſtins. Dans le particulier, ils achetent vers le mois de novembre un bœuf, ou la moitié, ſelon que leur famille eſt nombreuſe; ils le ſalent, & en enfument une partie pour l'été, pendant lequel ils le mangent avec du beurre, ou en ſalade. Ils en tirent en hyver tous les dimanches une piéce du ſaloir, qu'ils font cuire; & cette piéce leur ſert pour toute la ſemaine. Ils y ajoutent ſeulement quelque morceau de viande bouillie, du lait, du poiſſon, ou des légumes. Toutes ces denrées payent des impôts, qu'ils appellent des *acciſes*; & on remarque qu'une vache de neuf ans, vendue ſoixante francs, en a déja payé ſoixante & dix, & qu'un plat de viande ſervi ſur table, a payé plus de vingt fois l'*acciſe.* Ils ont des impôts pour la gabelle du ſel, pour le fruit, pour le ſavon, pour le vin, même pour chaque ſervante, & ſouvent on leur fait payer le centiéme & deux centiéme denier des biens, ſelon qu'ils ſont taxés : ce qui a été ſouvent réitéré durant les guerres. Il y a peu de pays en Europe, où les peuples ſoient ſi chargés, & il n'y en a point où ils vivent néanmoins ſi commodément, à cauſe du commerce, de la ſobriété, & du naturel laborieux de la nation.

Religion des Hollandois.

La religion de la Hollande & des autres Provinces-Unies, eſt la Proteſtante, ſelon la confeſſion helvétique. L'auteur du livre intitulé : *La Religion des Hollandois*, entreprend de prouver qu'ils n'ont aucune religion, ou du moins qu'ils ne ſont pas de la religion proteſtante, parcequ'ils permettent l'exercice ouvert de pluſieurs autres, ce que ne font point, dit-il, ni l'électeur Palatin, ni les grands Cantons Suiſſes, ni la république de Genève; mais il faut avouer qu'il y a des états dont la conſtitution peut ſouffrir cette liberté. Chacun ſait que la religion proteſtante, comme elle eſt ſuivie au Palatinat, dans les grands Cantons, à Genève & dans pluſieurs autres états, eſt la religion dominante des Hollandois, & que perſonne ne peut entrer dans les magiſtratures, qu'il n'en faſſe ouvertement profeſſion. Pour les autres religions, comme celles des Luthériens, des Arminiens, des Anabaptiſtes & des Juifs même, qui ont à Amſterdam une riche ſynagogue, elles ne ſont permiſes, ou tolerées, que par raiſon d'état.

Génie des Hollandois pour les sciences.

La plupart des écrivains des Pays-Bas qui ont paru juſqu'au commencement du XVIe ſiécle, ont été conſidérés comme des eſprits ſimples & groſſiers; mais depuis ce temps-là, ces peuples ſe ſont acquis de la réputation dans les ſciences & les belles-lettres. Il eſt né en Hollande un grand nombre de ſavans, & pluſieurs s'y ſont aſſemblés des autres pays de l'Europe. Ils excellent dans la connoiſſance des langues, dans la philoſophie, dans la critique des auteurs, & dans la plupart des choſes qui dépendent du travail, de l'étude, & de l'induſtrie humaine; mais en celles qui ne dépendent que de la beauté du génie & de la délicateſſe de l'eſprit, ils ſont obligés de le céder à d'autres nations, qui ont plus de politeſſe & de vivacité. Les Eraſmes néanmoins, les Lipſes, les Grotius, les Heinſius, & quelques autres, doivent être exceptés de cette régle, & ils ont vérifié en leurs perſonnes le témoignage que Barthius rend aux ſavans des Pays-Bas, d'être des *eſprits fins & ingénieux.*

Gouvernement de la Hollande.

Les états des Provinces-Unies ſont compoſés de ſept provinces, qui ſont, la Hollande, le comté de Zelande, les ſeigneuries d'Utrecht, de Friſe, de Groningue, & d'Over-Yſſel, le duché de Gueldre & le comté de Zutphen, tous deux unis en une ſeule province. Il n'y avoit autrefois que ſix villes, qui donnoient leurs ſuffrages dans les états de la province; ſavoir, Dort, Harlem, Delft, Leyden, Amſterdam, & Goude; mais Guillaume de Naſſau, prince d'Orange, les augmenta juſqu'au nombre de dix-huit, en y ajoutant Rotterdam, Gorcum, Schiedam, Schoonhoven, Briel, Alcmaër, Hoorne, Enchuyſen, Edam, Monnikendam, Medenblik & Purmerend. Cette derniere, qui n'eſt qu'une petite ville, a autant de voix qu'Amſterdam, dans les états de la province: de même que la province d'Over-Yſſel a autant de voix dans les états généraux, que la province de Hollande. On dit que ce fut une adreſſe du prince d'Orange, qui vouloit diminuer le pouvoir de la nobleſſe, & donner comme un contre-poids à l'autorité des grandes villes, en leur égalant les plus petites, dont il étoit plus aiſé de ſe rendre maître. Les nobles n'ont tous enſemble qu'une voix, & députent douze de leur corps, pour prendre place dans les états de la province. Ils ſont néanmoins fort conſidérés dans le gouvernement, parcequ'ils poſſedent la plus grande partie des meilleures charges civiles & militaires, & parcequ'ils ont le ſoin de tous les revenus de l'égliſe, dont l'état s'eſt emparé après le changement de religion. Ils donnent auſſi les premiers leurs voix dans l'aſſemblée des états, & ont le pouvoir de nommer un conſeiller dans les deux grandes cours de juſtice. Le penſionaire de Hollande (qui eſt une perſonne ſavante dans les loix & les coutumes du pays, & capable de faire des harangues dans les occaſions publiques) prend place près les députés, dans toutes les aſſemblées de la province. C'eſt lui qui propoſe les affaires, qui reçoit les avis, & met en état les réſolutions qu'on prend. Les députés des villes ſont choiſis d'entre les magiſtrats & les ſénateurs. Leur nombre eſt incertain, ſelon les coutumes, ou la volonté des villes qui les envoient, parcequ'ils n'ont tous enſemble qu'une voix. Les états de Hollande ſe tiennent dans les ſalles du palais de la Haye, & s'aſſemblent toujours quatre fois l'an; ſavoir, en février, en juin, en ſeptembre, & en novembre. Lorſqu'ils s'aſſemblent pour des occaſions extraordinaires, on appelle cette aſſemblée, *le conſeil des Commiſſaires.* Outre les états & le conſeil, il y a encore dans la province *une chambre des Comptes*, qui a ſoin des domaines & des revenus de la Hollande. La juriſdiction eſt compoſée de deux cours de juſtice, dont l'une ſe nomme *le grand Conſeil*, & reçoit les appellations de l'autre cour, pour les procès civils. Comme ſous le nom de Hollande, on comprend ſouvent toutes les Provinces-Unies, il eſt bon de remarquer ici que cette eſpèce de république, compoſée des ſept provinces, tient trois diverſes aſſemblées, qu'on appelle *les Etats Généraux*, le *Conſeil d'État*, & la *Chambre des Comptes.* Les États Généraux ſont compoſés des députés de chaque province. Le Conseil d'État repréſente toute la république, en l'abſence des états généraux. Il eſt compoſé des députés de toutes les provinces; mais d'une autre maniere que ne ſont les états généraux. On n'en envoie qu'un certain nombre réglé, comme la Hollande trois; la Gueldre, la Zélande & la province d'Utrecht, deux chacune; la Friſe, Groningue & Over-Yſſel, chacune un, qui font en tout le nombre de douze. Lorſqu'ils donnent leurs voix, on compte les perſonnes & non pas les provinces, comme il ſe fait dans les états généraux, où tous les députés d'une province n'ont jamais qu'une voix, quand même ils ſeroient ſix ou douze, leur nombre dépendant de la volonté de chaque province. C'eſt le conſeil d'état qui exécute toutes les réſolutions que l'on prend dans les états généraux, & qui leur propoſe les meilleurs moyens de lever des troupes & de l'argent. Il prend le ſoin de la milice & des fortifications, fait lever les contributions dans le pays ennemi, donne tous les paſſeports, & met ordre au gouvernement de toutes les places conquiſes depuis l'union. Ce conſeil diſpoſe de toutes les ſommes d'argent deſtinées pour les affaires extraordinaires, & régle les dépenſes de l'état ſuivant les réſolutions des états généraux. A l'égard de la chambre des Comptes, elle eſt compoſée de deux députés de chaque province, qu'on change tous les trois ans. Outre ces aſſemblées, il y a encore le conſeil de l'amirauté. Lorſque les états généraux ont réſolu de mettre en mer une flotte, c'eſt ce conſeil qui diſpoſe de toutes les affaires de la marine, & de tout l'équipage des vaiſſeaux. Il eſt diviſé en cinq aſſemblées, dont il y en a trois en Hollande; ſavoir une à Amſterdam, l'autre à Rotterdam, & la troiſiéme à Hoorne; la quatriéme eſt à Middelbourg en Zélande, & la cinquiéme à Harlingue dans la Friſe: chacune de ces aſſemblées eſt compoſée de ſept députés; ſavoir quatre de la même province, & trois que nomment les autres provinces. L'amiral prend place dans toutes ces aſſemblées, & y préſide toujours. Outre ſa penſion, il a ſa part dans toutes les priſes qui ſe font ſur mer. Le gouverneur de Hollande, dans le temps que cette dignité étoit poſſédée par les princes d'Orange, étoit auſſi général des armées & grand-amiral, & diſpoſoit de toutes les charges de la milice. Les états de la province ont l'autorité ſouveraine dans l'étendue de leur juriſdiction. Ce ſont eux qui impoſent les tributs, qui font battre la monnoie, & qui font les autres actes de la ſouveraineté. Néanmoins s'étant unis avec les états des ſix autres provinces, pour ne former qu'un corps de république, qui eſt repréſentée par les États Généraux, ces derniers ont ſeuls le pouvoir de faire la paix & la guerre, & toutes ſortes d'alliances avec les étrangers. Ce partage ſe fit dès l'établiſſement de la république, auquel le prince d'Orange contribua beaucoup: alors les états de chaque province s'emparerent des droits ſouverains, qui appartenoient au roi d'Eſpagne, & conſerverent au prince d'Orange Guillaume de Naſſau, tout le pouvoir qu'il avoit, comme gouverneur & viceroi de ces provinces. Ce *gouverneur* ou *ſtadhouder*, étoit non-ſeulement général par mer & par terre, mais encore chef de la juſtice. Il avoit droit d'élire quelques-uns des magiſtrats, dans les villes de Hollande, Zélande, Utrecht, & Over-Yſſel, ſur la nomination qu'on lui en préſentoit tous les ans. On nommoit le double du nombre néceſſaire, & il en choiſiſſoit la moitié. Il avoit des états dix mille francs par mois; & lorſqu'il étoit à l'armée, on lui donnoit encore quarante mille francs, outre cent mille, dont il avoit la diſpoſition, ſans en rendre compte, pour des eſpions & autres dépenſes de cette nature. Il régloit la marche de l'armée, quoiqu'il ne pût faire d'entrepriſes conſidérables ſans le conſentement des états.

Conquetes des Hollandois dans les Indes.

Quoique les pays dont nous allons parler, appartiennent en commun à toutes les Provinces-Unies, néanmoins comme elles ne ſont connues dans les Indes, que ſous le nom des Hollandois, nous donnerons ſous le nom de ces derniers un détail de la maniere dont les provinces gouvernent les peuples de ces conquêtes. Les Hollandois ſont très-puiſſans dans l'iſle de Java, une des iſles de la Sonde en Aſie. Dès avant l'an 1580, les Anglois y prirent la ville de Jacatra ſur l'empereur de Mataran, & la brulerent, après quoi ils y bâtirent un fort; mais les Hollandois y allerent l'an 1617, & ſous prétexte de mettre des malades &

des marchandiſes à terre, ils firent deſcendre de petits canons dans des balots, & un jour de prêche taillerent en piéces tous les Anglois, & s'y établirent. Depuis ce temps-là il s'y ſont fortifiés peu à peu malgré les Inſulaires; ils y ont élevé la forteresſe ſur des pilotis avec de grandes dépenſes, pour défendre la rade, & ont enſuite bâti la ville de Batavia. Sur la fin du XVIIe ſiécle ils ſe rendirent maîtres de l'iſle de Java, & firent priſonnier le roi de Bantam. L'empereur de Mataran ayant laiſſé trois enfans, les deux cadets ſe révolterent. L'aîné demanda ſecours aux Hollandois, & leur céda la ville de Japara, à 60 lieues de Batavia, où ils ont bâti un fort, dans lequel ils entretiennent une bonne garniſon. La guerre dura juſqu'à ce que l'un des freres fut tué, & l'autre fait priſonnier; mais comme cet empereur ſe trouvoit redevable aux Hollandois de ſommes très-conſidérables, il leur donna encore la ville de Cheribam, à 20 lieues de Batavia. Ces deux places ont mis les Hollandois en état de pouvoir ſoumettre l'empereur à leurs volontés. Ils ſont auſſi les maîtres dans l'iſle de Sumatra, où ils ont un fort à Padan ſur la côte de ſud-oueſt, & deux comptoirs dans les terres, l'un à Palinbang, & l'autre à Jambi: de ſorte que la reine d'Achem, & tous les autres petits ſouverains de l'iſle, n'oſeroient vendre à d'autres leur poivre & leur or. A l'égard des Indes, ils y ont ſix gouvernemens généraux, où ils ſont abſolument ſouverains: ſavoir, 1. La côte de Coromandel, dont la capitale eſt Paliacate. 2. L'iſle Ambone ou Amboine, une des grandes Molucques, qui a pour capitale Victoria, d'où l'on apporte une prodigieuſe quantité de clous de girofle; ils l'ont priſe ſur les Anglois par trahiſon. 3. L'iſle Banda qui fournit la muſcade. 4. L'iſle Ternate, une des petites Molucques, dont la capitale eſt Gamalame, & où il y avoit des girofliers, que les Hollandois ont arrachés, pour mieux vendre ceux d'Amboine. 5. L'iſle de Ceylon ou Ceylan, qui a pour capitale Colombo, qu'ils ont pris ſur les Portugais vers l'an 1635: ils ont cinq forteresſes dans l'iſle. 6. Malaca dans la preſqu'iſle orientale de l'Inde, d'où ils chaſſerent les Portugais l'an 1641. Outre ces ſix gouvernemens généraux, les Hollandois ont des gouvernemens particuliers, où le commandant s'appelle Commandeur, qui ſont le cap de Bonne-Eſpérance; Macaſſar, dans l'iſle de Célébes; Padan, dans l'iſle de Sumatra; Timor, une des petites Molucques; Andragiri, dans l'iſle de Sumatra; Cochin, & pluſieurs autres ſur la côte de Malabar. Ils ont auſſi des comptoirs en divers endroits, comme à Iſpahan, & à Gaumaron ou Bander-Abaſſi en Perſe, d'où ils tirent la ſoye; à Surate, à Agra & à Amadabat, dans les états du grand Mogol; à Bengala, à Palimbang & à Jambi dans l'iſle de Sumatra; à Banka, iſle proche de Sumatra; à Siam, à Ligor, au Tonquin & au Japon. Ils n'ont point de comptoirs dans la Chine. Ils portoient ci-devant leurs marchandiſes dans les iſles voiſines, & les Chinois les venoient prendre en cachette. L'an 1685 ils y envoyerent quatre vaiſſeaux avec un ambaſſadeur, & des préſens magnifiques pour l'empereur & pour ſes miniſtres; parcequ'ils avoient été avertis de la réſolution que les Chinois avoient priſe d'ouvrir leurs ports.

Tout ſe fait dans ce gouvernement par les ordres du conſeil de Batavia. Il eſt compoſé du général, qui ne fait qu'ordonner, & ne rend point compte; du directeur général, qui a tout entre les mains, & qui en rend compte; de ſix conſeillers ordinaires, & de quelques conſeillers extraordinaires, quelquefois deux, quelquefois quatre, ſelon qu'il plaît aux dix-ſept directeurs généraux, qui demeurent toujours en Europe. Le conſeil donne toutes les charges & tous les gouvernemens, en attendant la confirmation de la compagnie, qui approuve ordinairement les réſolutions du conſeil. Le général n'eſt élu que pour trois ans; mais il eſt continué toute ſa vie, parceque la compagnie n'y gagneroit pas, s'il falloit enrichir un homme tous les trois ans. Il a par mois 800 écus de gages, & 500 écus pour ſa table, outre que toute ſa maiſon eſt entretenue aux dépens de la compagnie, avec une clef des magaſins, où il prend ce qu'il lui plaît, ſans rendre compte. Il ne ſort jamais qu'il n'ait devant ſon caroſſe 50 gardes à cheval & une compagnie d'infanterie derriere, & douze pages aux portieres. Lorſqu'il donne audience aux ambaſſadeurs des rois Indiens, c'eſt avec un faſte extraordinaire. Outre le conſeil ſouverain, il y a le conſeil de juſtice, compoſé d'un préſident, d'un vice-préſident, & de douze conſeillers. Il juge ſans appel tous les procès civils & criminels, & condamneroit à mort le général même, s'il étoit convaincu de trahiſon. La compagnie de Hollande n'entretient dans toutes les Indes que douze mille hommes de troupes reglées; mais dans chaque place où il y a garniſon hollandoiſe, il y a toujours beaucoup de gens du pays portant armes, que l'on fait marcher devant quand il faut ſe battre. C'eſt le major général qui commande toutes les troupes, ſous les ordres du général. Cette compagnie a ordinairement dans les Indes 160 vaiſſeaux, depuis trente juſqu'à ſoixante piéces de canon; & en temps de guerre elle en peut aiſément armer quarante des plus grands. * Adrianus Junius, *deſc. Batav.* Pontus Heuterus, *de veter. Belg.* Petit, *annal. de Holland.* Jean Gerbrand, *in Holl. chron.* Cluvier, *in comment. de trib. Rheni alv.* Marc Zuer, *in theat. Holl.* Janus Douza, *in Holl.* Bertius, *lib. 2, comment. Germ.* Guichardin, *deſcript. du Pays-Bas.* Parival, *délic. de la Hollande.* Strada. Bentivoglio & Grotius, *de bell. belg.* Ortelius. Mercator. Magin. Boxhorn. & le chev. Temple, *état des Prov. Unies.* M. l'abbé de Choiſi, *journal du voyage de Siam, l'an 1685 & 1686. Mém. du comte de Forbin.* G. Barthius, *in adverſar.* Kempius, *biblioth. angl.* Baillet, *jugemens des ſavans, tom. I, de l'édit.* in-4°.

☞ NOUVELLE HOLLANDE, petit pays de l'Amérique ſeptentrionale, ſur la côte orientale, au midi de la nouvelle Angleterre; peu loin des frontieres des nouveaux Pays-Bas, ſur la mer du Nord, auprès de la nouvelle Suéde. Les Hollandois y avoient commencé une nouvelle Amſterdam: mais ce pays a changé de nom & de maîtres. Au lieu de la nouvelle Suéde, & de la nouvelle Hollande, c'eſt préſentement le nouveau Gerſei & la nouvelle Yorck: & ces lieux appartiennent à la Grande Bretagne, qui a étendu ſa domination le long de cette côte, & effacé les traces de poſſeſſion que les autres peuples y avoient laiſſées.

☞ NOUVELLE HOLLANDE, pays dans les terres Auſtrales, au midi des Molucques, en-deçà & au-delà du tropique du Capricorne, que les Hollandois découvrirent en 1644. Ce que l'on en connoît eſt fort grand, & s'étend depuis le 123e dégré juſqu'au 160e de longitude, & depuis le 10e dégré de latitude juſqu'au 34e. Les Hollandois ont donné différens noms aux parties de ce pays-là. Les principaux ſont: La *Carpentarie*, la *Terre d'Arnheim*, la *Terre de Diemen*, la *Terre de Wit*, la *Terre d'Endracht* ou *de la Concorde*, la *Terre de Lionne* & la *Terre de Nuitz*. On n'a pas encore découvert où aboutiſſent les côtes de ce pays, & on ignore ſi c'eſt une iſle, ou s'il tient à quelque continent. Ce ne peut-être ni à celui de l'Aſie, ni à celui de l'Afrique, ni à celui de l'Amérique. Dampier, qui y paſſa en 1700, fait un grand détail de ce qu'il vit aux lieux où il aborda. On peut le voir dans ſon voyage aux terres Auſtrales, *tom. V* de ſes *voyages*.

☞ NOUVELLE HOLLANDE, petite contrée au nord de l'Europe, le long du détroit de Heigats. Lorſque les Hollandois firent diverſes tentatives pour chercher au nord de l'Europe un chemin qui pût conduire leurs flotes au Japon & dans l'Océan oriental, ils prirent poſſeſſion de divers pays tant dans la nouvelle

Digitized by Google

Zemble que dans le continent. Ils appellerent *Nouvelle Hollande* la côte méridionale du détroit : mais avec le temps il ſe rencontra de ſi grands obſtacles, que déſeſpérant de trouver ce paſſage, on en abandonna le projet, & le nom de *Nouvelle Hollande* en ces quartiers ne ſe trouve plus que dans quelques anciennes cartes. La terre qu'ils nommoient ainſi fait partie de la Ruſſie, & plus particulierement du pays des Samogedes. C'eſt un pays hériſſé de montagnes, borné au nord par le détroit de Heigats ou de Naſſaw, au couchant par l'embouchure de la Petzora, & au levant par le golfe que forme l'Obi avec quantité d'autres rivieres. * La Martiniere, *dict. géogr.*

HOLLANDUS ou d'HOLLANDER (Henri) Anglois, né à Worceſter, fit ſes études avec beaucoup de ſuccès dans l'univerſité d'Oxford, où il prit le dégré de maître-ès-arts. Il ſe diſtingua également dans la poëſie & dans l'éloquence, & il ſeroit parvenu aux emplois les plus diſtingués, ſi l'amour pour la vraie religion ne l'eût porté à tout ſacrifier. Il quitta même ſa patrie & alla à Douai, où il eut pour maîtres ceux qui étoient le plus verſés dans l'intelligence de l'écriture & dans la théologie. Il fut fait lui-même bachelier en théologie, & élevé enſuite au ſacerdoce. Il fut depuis envoyé à Reims où il ſe diſtingua dans la prédication, & fut employé à une traduction des livres ſaints. On l'envoya depuis comme miſſionaire en Angleterre, où il contribua à ramener de l'égarement pluſieurs de ſes compatriotes : mais ſon zèle l'expoſant trop, il fut contraint de revenir. Il retourna à Douai, où il prit le dégré de licencié en théologie, & on le chargea d'enſeigner cette ſcience dans un monaſtere de la ville. Il y avoit déja un nombre d'années qu'il rempliſſoit cette fonction, & il étoit vieux lorſque Jean Pitſeus parloit de lui en 1611. Le même ne lui donne pour ouvrages qu'un recueil de poëſies latines, & un traité ſur le ſacrifice de la meſſe, imprimé en latin à Douai, en 1609; mais il ajoute qu'il compoſoit pluſieurs autres ouvrages. Dans la bibliothéque belgique, où l'on n'en dit qu'un mot, il eſt qualifié docteur en théologie, & on lui donne pour ouvrage : *Arca novi fœderis in SS. Miſſæ canone repræſentata ;* à Anvers en 1615, *in*-8°. * J. Pitſeus, *de illuſtribus Angliæ ſcriptoribus*, pag. 808. *Bibliotheca belgica*, édition de 1739, tom. I, pag. 450. Dans le même temps vivoit en Angleterre un autre HENRI HOLLANDUS, zélé Calviniſte, de qui l'on a l'ouvrage intitulé : *Heroologia Anglica, ſive clariſſimorum & doctiſſimorum aliquot Anglorum qui floruerunt ab anno Chriſti M. D. uſque ad præſentem annum M. DC. XX, vivæ effigies, vitæ & elogia, duobus tomis* (in-fol.) *autore H. H. Anglo-Britanno : impenſis Criſpini Paſſæi Calchographi, & Janſſonii bibliopolæ Arnhemienſis.* Ces deux tomes ne ſont qu'un ſeul volume aſſez mince. L'auteur y dit beaucoup d'injures contre les catholiques. Cet ouvrage n'eſt eſtimé que pour les gravures.

HOLLYWOOD (Chriſtophe *à Sacro Boſco*) fameux Jéſuite, naquit près de Dublin en Irlande, & entra dans la ſociété à l'âge de 22 ans. Il étudia la philoſophie & la théologie à Pont-à-Mouſſon en Lorraine, d'où il ſe rendit à Padoue en Italie, pour y faire des leçons publiques de théologie. Il y fit auſſi le quatriéme vœu. Renvoyé enfin dans ſa patrie, en qualité de miſſionaire, & pour y gouverner ceux de ſa ſociété, il fut pris en chemin, allant en Angleterre, & conduit en priſon, d'où étant ſorti, au bout de quelque temps, il alla en Irlande, & y fit les fonctions de ſupérieur de ſes confreres, pendant 23 ans, avec beaucoup de ſageſſe, & avec la réputation d'un habile homme, & d'un grand controverſiſte. Il mourut en 1626. Il n'a pas beaucoup écrit, puiſque les deux ouvrages ſuivans ſont les ſeuls qui paroiſſent être ſortis de ſa plume. *Defenſio decreti Tridentini, & ſententiæ Bellarmini, de autoritate vulgatæ editionis latinæ, adversùs ſectarios, maximè Whitakerum ; in quâ etiam fusè admodum refutatur error Sclavorum de ſcripturæ interprete, & judice controverſarium ;* à Amſterdam en 1604, *in*-8°. *Libellus de inveſtiganda vera ac inviſibili eccleſia ;* à Amſterdam en 1604, & une deuxiéme édition, augmentée en 1619, *in*-8°.

HOLMA (Jean) miniſtre proteſtant d'Allemagne, natif de Staden, étudia à Roſtock, à Wittemberg & ailleurs, & fit du progrès dans les lettres & dans les langues. Ceux de ſon parti le nommerent pour être miniſtre ; enſuite de quoi il enſeigna la théologie à Leyden, où il mourut le 26 décembre 1586, âgé de 63 ans. * Melchior Adam, *in vit. theolog. Germ.*

HOLME, ancienne ville maritime de Piſidie, à l'embouchure du fleuve Calycadnus, dont il eſt fait mention dans Xenophon & Strabon. Pline la nomme ainſi, mais ſans aſpiration : elle fut encore appellée Seleucie. Il y a auſſi eu une *Holmium*, ville de Béotie. Héſiode, au commencement de ſa théogonie, en parle, non comme d'une ville, mais comme d'un fleuve. Strabon dit, qu'*Holmium* & *Permeſſus*, ſont deux ruiſſeaux, qui ſortent du mont Helicon, & ſe vont perdre dans le lac Copaïde, près d'Haliarte. Quelques-uns tiennent qu'*Holmium* a eu ſon nom d'un fils de Siſyphe, premier roi de Corinthe; mais Bochart le tire du mot phénicien, *Holmaïa*, c'eſt-à-dire, *eau douce.*

HOLOBOLE, théologien célébre entre les Grecs, ſous l'empire de Michel Paleologue, étoit homme de beaucoup d'eſprit, mais de peu de conduite. Dès ſa jeuneſſe, lorſqu'il étoit encore au collége, ayant appris la mauvaiſe action de l'empereur, qui, pour aſſurer l'empire à ſa maiſon, avoit fait crever les yeux à Jean Laſcaris ſon pupille, il oſa déclamer hautement contre cette injuſtice, dont les autres ne parloient qu'en ſecret. Cette liberté irrita tellement ce prince, qu'ayant fait prendre Holobole, il commanda qu'on lui perçât les levres, & qu'on lui coupât le nez : ce qui lui donna occaſion de ſe retirer, & de s'aller cacher dans un cloître. Quelques années après, ſon nez auquel on n'avoit fait par pitié qu'une legere inciſion, étant en quelque ſorte rétabli, le patriarche de Conſtantinople qui faiſoit grand état de l'eſprit & de la ſcience de ce jeune homme, le demanda à l'empereur & l'obtint. Il le fit d'abord écolâtre & prédicateur dans ſon égliſe, où il s'acquit tant de réputation, quoiqu'il n'eût encore que vingt-deux ans, que l'empereur le voulut avoir dans ſon palais, & le mit même au nombre de ſes théologiens, pour travailler de concert avec eux à la réunion de l'égliſe grecque ; mais il ſoutint avec chaleur le parti contraire à cette réunion, & déclama contre ceux qui s'en mêloient. L'empereur diſſimulant ſon reſſentiment, lui ordonna ſeulement de ſe retirer en un monaſtere de Bithynie; mais enſuite ayant appris que ce jeune étourdi continuoit de combattre le deſſein de la réunion, il le fit mener à Conſtantinople, où ſous prétexte de quelqu'autre crime, dont on l'accuſoit, il fut fuſtigé dans tous les carrefours, & conduit par la ville la corde au col. Cette exécution jetta de la terreur dans l'eſprit de tous les eccléſiaſtiques, qui promirent d'obéir à l'empereur dans la réſolution où il étoit de ſe réunir avec l'égliſe latine. Tout ceci arriva vers l'an de J. C. 1273. * Pachymere, *liv.* 3, 4 & 5. Codin, *c.* 1. Maimbourg, *hiſt. du ſchiſme des grecs, liv.* 4.

HOLOCAUSTE, ſorte de ſacrifice dans l'égliſe judaïque, où la victime étoit entierement conſumée par le feu, ce qui lui fit donner ce nom, du grec ὅλος, *tout ;* & καυστὸς *brulé.* Quand un particulier offroit un holocauſte, il préſentoit un bœuf, un agneau & un chevreau ; ces deux derniers ne devoient avoir qu'un an, & le bœuf pouvoit en avoir davantage ; mais il falloit qu'ils fuſſent mâles. Après qu'ils avoient été égorgés, les ſacrificateurs arroſoient l'autel de leur ſang, les ayant bien lavés, les coupoient par piéces,

Digitized by Google

jettoient du ſel deſſus & les mettoient ſur l'autel, dont le bois étoit déja allumé. Ils lavoient enſuite les pieds & les entrailles de ces bêtes, & les jettoient ſur le feu avec le reſte; mais les peaux leur appartenoient. Ce ſacrifice eſt un des plus anciens; il eſt de beaucoup antérieur à la loi de Moïſe. Sitôt que Noé fut ſorti de l'arche, il offrit un holocauſte des animaux les plus purs en action de graces. Quand Dieu voulut éprouver l'obéiſſance d'Abraham, il lui ordonna d'offrir ſon fils Iſaac en holocauſte. Enfin, Moïſe ordonna aux Iſraélites d'offrir ce ſacrifice pour leurs péchés. La victime devoit être d'animaux mâles. La table de l'autel des holocauſtes étoit de cuivre, & dreſſée devant la porte du tabernacle. Après la conſtruction du Temple, Salomon mit cet autel au milieu du premier veſtibule du parvis. Ce fut ſur cet autel que l'on conſerva toujours le feu ſacré, depuis Aaron frere de Moïſe, juſqu'à la captivité de Babylone. * *Genèſe, VIII, v.* 20, *c.* 22, *v.* 2. *Paralip.* 4, 1, *&c. Levit. c.* 1. Joſephe, *antiq. judaïques, l.* 3 *c.* 10.

HOLOFERNE, général des armées de Nabuchodonoſor, roi des Aſſyriens, marcha avec une armée de 120000 hommes de pied & 12000 cavaliers, & ravagea le pays des Iſmaélites & des Cheléens, raſa Phud & Lud, traverſa la Méſopotamie, paſſa l'Euphrate, s'empara des montagnes de Cilicie, vint juſqu'à celles de Japhet, qui ſont dans le voiſinage de l'Arabie, pilla, brula & ravagea le pays des Madianites, vint dans la campagne de Damas dans le temps de la moiſſon, brula les bleds & tous les villages qu'il rencontra, fit tuer tous les beſtiaux, ſaccager les villes & paſſer la jeuneſſe au fil de l'épée, & jetta par ce moyen la terreur dans tous les pays circonvoiſins, dont les habitans lui envoyerent des ambaſſadeurs. Holoferne acceptant l'offre qu'ils firent de ſe rendre à lui, ne pilla point leur pays, mais ſe contenta de mettre des garniſons dans les villes conſidérables & de couper les bois. Après ces exploits il réſolut de venir en Judée, pour obliger les Iſraélites à ſe ſoumettre à Nabuchodonoſor. Ce peuple averti de ce deſſein, ſe mit en état de défenſe. Holoferne informé des forces des Iſraélites, ſe diſpoſa à les attaquer, & fit marcher ſon armée contre Béthulie, au nombre de 170000 hommes de pied & de 12000 cavaliers, ſans compter les bagages & autres gens de pied en très-grand nombre. La ſituation avantageuſe de cette ville ne permit pas à Holoferne d'en haſarder l'attaque: il réſolut ſeulement de lui ôter les eaux, dans l'eſpérance que les habitans preſſés de la ſoif, ſe rendroient d'eux-mêmes. L'armée d'Holoferne ayant bloqué pendant 34 jours la ville de Béthulie, les habitans manquant abſolument d'eau, réſolurent de ſe rendre; mais Ozias les ayant encouragés, obtint un délai de cinq jours. Pendant ce temps, Judith alla au camp d'Holoferne, où elle reſta pendant quatre jours, au bout deſquels Holoferne ayant fait un grand feſtin, fit appeller Judith, qu'il engagea de paſſer la nuit dans ſa tente. Cette courageuſe femme profitant du profond ſommeil où l'ivreſſe avoit plongé Holoferne, prit le cimetere de ce général, & s'approchant de ſon lit elle empoigna les cheveux de ſa tête qu'elle coupa, & enſuite elle jetta ſon corps du lit en bas. Après cette action, ayant appellé ſa ſervante, elle mit dans le ſac, dont elle s'étoit ſervi pour apporter ſes viandes, la tête de ce général qu'elle apporta à Béthulie, dont les habitans l'expoſerent à l'endroit le plus exhauſſé de leurs murailles. Ainſi périt Holoferne, dont les exploits avoient jetté la terreur preſque dans toute la terre. Il périt par la main d'une femme, qui par cette action délivra ſa patrie de la cruelle ſervitude à laquelle elle étoit prête d'être aſſujétie. Ceci arriva l'an du monde 3401, avant J. C. 634. Les Iſraélites pourſuivirent les Aſſyriens, & furent 30 jours à tranſporter chez eux toutes les richeſſes de leur camp: ils donnerent à Judith toute la tente & tous les bagages d'Holoferne. * *Voyez* le livre de *Judith.*

HOLON, ville de la tribu de Juda, donnée aux lévites de la famille de Caath. * *Joſué, XXI,* 15.

HOLSTEBRO, petite ville de Danemarck. Elle eſt dans l'évêché de Rypen en Jutlande, à neuf lieues de la ville de Wiborg, vers le couchant. * Mati, *dict.*

HOLSTEIN ou HOLSACE, province d'Allemagne, dans la baſſe-Saxe, eſt compriſe aujourd'hui dans le Danemarck, parcequ'une partie appartient au roi de Danemarck, & l'autre au duc de Holſtein. Elle eſt diviſée en quatre parties; dont la premiere ſe nomme préciſément Holſtein; la ſeconde Stomaren; la troiſiéme Ditmarſen ou Ditmarck; & la derniere Wagheren. Les principales villes ſont, Lubeck & Hambourg, qui ſont anſéatiques; Gluckſtadt, Brunsbuttel, Meldorp, Pinnenberg, Rensbourg, avec tout le comté de Segeberg, appartiennent au roi de Danemarck. Kiel, Oldenbourg, Dunden, &c. ſont aux ducs de Holſtein. Tout ce pays a le duché de Lawembourg, & la mer Baltique au levant, la mer Germanique au couchant; le duché de Sleſwic au ſeptentrion, & au midi l'Elbe, qui les ſépare des duchés de Bremen & de Lunebourg. FRÉDÉRIC, duc de Holſtein & de Sleſwic, a fait bâtir Frédéricſtad ſur l'Eider, dans le deſſein d'y établir le commerce des ſoyes. C'eſt pour cela qu'il envoya l'an 1633 une célébre ambaſſade en Perſe & en Moſcovie, dont nous avons une excellente relation, écrite par Olearius, ſecrétaire de l'ambaſſade. Le Holſtein eſt arroſé de pluſieurs rivieres. Ses richeſſes conſiſtent en la pêche, & au tranſport des cochons qu'on y engraiſſe dans les bois. La principale ville eſt Kiel, ſituée près le port de Chriſtianpreis ſur la mer Baltique, & vers le fort de Frédérics-Ohrt, qu'on y a bâti depuis peu.

Le roi de Danemarck & le duc de Holſtein-Sleſwic ou Gottorp, prennent tous deux de l'empereur l'inveſtiture de ce duché. Autrefois, le duché de Holſtein-Sleſwic relevoit, pour ſa part, du roi de Danemarck: mais il la fit affranchir du droit de fief pendant la guerre que Charles-Guſtave, roi de Suéde, beau-frere du duc de Sleſwic, fit au roi de Danemarck Frédéric III, & qu'il termina à ſon avantage: ce qui a fait naître à la cour de Danemarck un reſſentiment contre les ducs de Holſtein.

Le roi de Danemarck a dans le Holſtein, Gluckſtadt, place régulierement fortifiée ſur l'Elbe, au-deſſous de Hambourg; Chriſtianpreis ſur la mer Baltique, à l'embouchure de la riviere de Swertin; le château de Pinnenberg avec ſon comté, ſur le territoire duquel le roi de Danemarck prétend que Hambourg eſt bâti; Crempe, Rensbourg, & beaucoup d'autres qui ſont conſidérables. Les ducs de Holſtein-Sleſwic ont auſſi des places fortes, entre autres le château de Gottorp & la ville de Sleſwic, où le duc fait ſa réſidence; le château de Kiel, accompagné d'une bonne ville, que le roi de Danemarck & le duc de Holſtein-Sleſwic poſſédent en commun.

Ces princes ſont compris dans le cercle de la baſſe-Saxe, & ont deux voix aux diétes: ſavoir, le roi de Danemarck pour Gluckſtadt, & le duc de Holſtein pour Gottorp. Le roi de Danemarck eſt auſſi compris dans le cercle de Weſtphalie, à cauſe des comtés d'Oldembourg & Delmenhorſt.

HOLSTEIN. La maiſon des ducs de Holſtein ou Holſace deſcend, à ce qu'on prétend, de l'ancienne maiſon de Saxe, fondée par VITIKIND *le Grand.* On dit qu'il fut le cinquiéme aïeul de SIGEFROI I, comte d'Oldembourg dans la Weſtphalie, dont la ligne droite finit en la perſonne de FRÉDÉRIC, qui s'étant expoſé au ſupplice auquel ſon pere HUNO *le Glorieux*, avoit été condamné, combattit & tua un effroyable lion, à la vue du peuple de Goſlar. On dit que ce fut vers l'an 1140, & qu'il laiſſa le comté d'Oldembourg à

Digitized by Google

Elimar, ſon couſin-germain paternel. La poſtérité de ce dernier, après huit générations, ſe réduiſit à THÉODORIC *le Fortuné*, qui a recueilli tous les biens de ſa famille.

I. THÉODORIC, ſurnommé *le Fortuné*, comte d'Oldembourg & de Delmenhorſt, épouſa 1° *Adelaïde*, héritiere du comté de Delmenhorſt : 2° l'an 1423, *Hedwige*, fille de *Gerard V* & ſœur d'*Adolphe VIII* de Schawembourg, comtes d'Holſace, ducs de la Jutie méridionale, &c. veuve de *Baltaſar*, duc de Meckelbourg. Il mourut l'an 1440, laiſſant CHRISTIERN I, qui ſuit; *Maurice*, bachelier de Sorbonne & chanoine de Bremen, qui ſe maria l'an 1458, & mourut l'an 1464, laiſſant de *Catherine*, fille d'*Otton*, comte de Hoye, morte l'an 1465, *Jacques*, né le 24 août 1463; *Hedwige*, morte ſans alliance; & *Adelaïde*, religieuſe à Blankenbourg. Les autres enfans de THÉODORIC, furent *Jacob*, mort en exil dans la Norwége ſans enfans; GERARD, dit *le Belliqueux*, comte d'Oldembourg, *dont nous parlerons ſous le nom d'*OLDEMBOURG; & *Adelaïde*, mariée 1° à *Erneſt* III, comte de Holſtein : 2° à *Gerard*, comte de Mansfeld.

II. CHRISTIERN I, né l'an 1425, fut élu roi de Danemarck en 1448, à la recommandation d'*Adolphe*, ſon oncle maternel, qui le fit ſon héritier. Il obtint alors de l'empereur Frédéric III le Holſtein, Stormaren & Wagheren en fief de l'empire, & le Ditmarſen en propre. Il fut auſſi nommé roi de Suéde l'an 1457, & mourut le 2 mai 1481. Il avoit épouſé l'an 1448, *Dorothée*, veuve de *Chriſtophe*, roi de Danemarck, fille de *Jean*, marquis de Brandebourg, morte l'an 1496, dont il eut *Olaüs*, né l'an 1450, mort l'an 1451; *Canut*, né l'an 1451, mort l'an 1455; JEAN, qui ſuit; FRÉDÉRIC, qui a continué la poſtérité, *rapportée après celle de ſon frere aîné*; & *Marguerite*, mariée l'an 1469 à *Jacques* III, roi d'Ecoſſe.

III. JEAN, roi de Danemarck, de Norwege & de Suéde, né l'an 1455, ſuccéda à ſon pere l'an 1483, & mourut le 20 février 1513. Il épouſa l'an 1478, *Chriſtine*, fille de *Erneſt*, électeur de Saxe, morte l'an 1521, dont il eut CHRISTIERN II, qui ſuit; *François*, mort jeune l'an 1511; & *Elizabeth*, née l'an 1485, mariée le premier mai 1502 à *Joachim* I, marquis de Brandebourg, morte le 9 juin 1555.

IV. CHRISTIERN II, roi de Danemarck & de Suéde, né le 2 juillet 1481, fut chaſſé de ſes états l'an 1522, fut fait priſonnier l'an 1532, & mourut le 25 janvier 1559. Il avoit épouſé l'an 1515 *Elizabeth*, ſœur de l'empereur *Charles* V, & fille de *Philippe*, archiduc d'Autriche, morte le 19 janvier 1525, dont il eut *Philippe* & *Maximilien*, morts jeunes; *Jean*, né l'an 1517, mort à Ratisbonne l'an 1532; *Dorothée*, née l'an 1515, mariée le 27 ſeptembre 1532 à *Frédéric* II, électeur Palatin, morte l'an 1580; & *Chriſtine*, née l'an 1523, mariée 1° l'an 1534, à *François* Sforce, duc de Milan : 2° l'an 1541 à *François*, duc de Lorraine, morte l'an 1590.

III. FRÉDÉRIC I du nom, duc de Sleſwic & de Holſtein, fils puiné de CHRISTIERN I du nom, roi de Danemarck, né l'an 1473, fut élu roi de Danemarck l'an 1523, après la dépoſition de *Chriſtiern* II ſon neveu, & mourut le 3 avril 1533. Il avoit épouſé 1° le 10 avril 1502 *Anne*, fille de *Jean*, électeur de Brandebourg, morte le 3 mai 1514 : 2° l'an 1518, *Sophie*, fille de *Bogeſlas* X, duc de Poméranie, morte l'an 1568. Du premier lit, il eut CHRISTIERN III, qui ſuit; & *Dorothée*, née l'an 1504, mariée l'an 1525 à *Albert* I, duc de Pruſſe, morte le 10 avril 1547. Ses enfans du ſecond lit furent *Jean*, né l'an 1521, mort ſans alliance le 2 octobre 1580; ADOLPHE, qui a fait la *branche de* HOLSTEIN-GOTTORP, *rapportée ci-après*; *Frederic*, né l'an 1529, évêque de Hildesheim & de Sleſwic, mort le 27 octobre 1556; *Elizabeth*, née le 14 octobre 1524, mariée 1° l'an 1543 à *Magnus*, duc de Meckelbourg : 2° l'an 1556 à *Ulric*, duc de Meckelbourg, morte le 14 octobre 1586; *Anne*, morte de la peſte l'an 1535; & *Dorothée*, mariée à *Chriſtophe*, duc de Meckelbourg, morte le 11 novembre 1575.

IV. CHRISTIERN III, né le 12 août 1503, fut élu roi de Danemarck l'an 1535, & mourut le premier janvier 1559. Il avoit épouſé l'an 1532, *Dorothée*, fille de *Magnus*, duc de Saxe-Lawembourg, morte le 7 octobre 1571, dont il eut FRÉDÉRIC II, qui ſuit; JEAN, qui a fait la *branche de* SUNDERBOURG, *rapportée ci-après*; *Magnus*, né le 14 août 1540, adminiſtrateur de l'évêché de Derpt, mort le 18 mars 1583, qui épouſa le 12 avril 1574 *Marie*, fille de *Voldemar*, & niece de *Baſile*, grand duc de Moſcovie, qui le voulut faire roi de Livonie, dont il eut *Marie*, née l'an 1580, que ſa mere emmena en Moſcovie, où elle épouſa *Albert* Janowiz, chancelier & patriarche de Moſcovie; *Anne*, née l'an 1532, mariée le 14 octobre 1548 à *Auguſte*, électeur de Saxe, morte le premier octobre 1585; & *Dorothée*, mariée le 12 octobre 1561 à *Guillaume*, duc de Brunſwic-Lunebourg, morte le 6 janvier 1617.

V. FRÉDÉRIC II, né le 30 juin 1534, fut couronné roi de Danemarck l'an 1559, & mourut le 4 avril 1588. Il avoit épouſé le 20 juillet 1572, *Sophie*, fille d'*Ulric* duc de Meckelbourg, morte l'an 1630, & en eut CHRISTIERN IV, qui ſuit; *Ulric*, né le 20 décembre 1578, évêque de Swerin & de Sleſwic, mort le 27 mars 1624; *Jean*, né l'an 1583, déſigné gendre de Boris, grand duc de Moſcovie, mort à Moſcou le 28 octobre 1602; *Elizabeth*, née le 25 août 1573, mariée le 19 avril 1590, à *Henri-Jules* duc de Brunſwic-Lunebourg, morte le 19 juillet 1626; *Anne*, née le 12 octobre 1574, mariée le 20 août 1589, à *Jacques* I, roi d'Angleterre, morte le 4 mars 1619; *Auguſte*, née le 8 avril 1580, mariée le 30 août 1596, à *Jean-Adolphe* duc de Holſtein-Gottorp, archevêque de Bréme, morte le 5 février 1639; & *Hedwige*, née le 5 août 1581, mariée l'an 1620 à *Chriſtiern* II, électeur de Saxe, morte le 5 novembre 1641.

VI. CHRISTIERN IV, né le 12 avril 1577, fut couronné roi de Danemarck l'an 1596, & mourut le 28 février 1648. Il avoit épouſé, le 27 novembre 1567, *Anne-Catherine*, fille de *Joachim-Frederic* électeur de Brandebourg, morte l'an 1612, dont il eut *Chriſtiern*, né le 10 avril 1603, élu roi de Danemarck, mort avant ſon pere le 2 juin 1647, ſans laiſſer de poſtérité de *Magdeléne-Sibylle*, fille de *Jean-Georges I*, électeur de Saxe, qu'il avoit épouſée le 5 octobre 1634; laquelle ſe remaria le 11 octobre 1652, à *Frédéric-Guillaume II* du nom, duc de Saxe-Altembourg, & mourut le 6 janvier 1668; FRÉDÉRIC III, qui ſuit; & *Ulric*, né le 11 février 1611, tué en Sileſie, dans l'armée de l'empereur, le 11 août 1633. CHRISTIERN IV *laiſſa auſſi pluſieurs enfans naturels de différentes perſonnes : ſavoir*, 1. Jean Ulric *comte de Guldenlew, mort à Coppenhague l'an 1658*; 2. Chriſtiern Woldemar *comte de Holſtein, qui paſſa l'an 1644, en Moſcovie, pour y épouſer* Irene, *fille du Czar* Michel Fœderowiz, *lequel le créa duc de Garoſlau & de Suſdal; mais comme il ne vouloit point embraſſer la religion des Grecs, ce prince le fit enfermer, & ce ne fut qu'après ſa mort, que ſon ſucceſſeur le relâcha, ſans lui faire épouſer la princeſſe. Il ſervit les Suédois dans les guerres de Pologne, & mourut à Lublin l'an* 1656. 3. Ulric Chriſtian *auſſi comte de Guldenlew, qui fut major général des troupes eſpagnoles en Flandre, & mourut l'an* 1661; 4. Frédérique-Sophie-Elizabeth, *mariée l'an* 1634 à Chriſtian *de Penzen, comte du ſaint-empire, conſeiller du roi ſon beau-pere*; 5. Frédérique Eléonore, *mariée à* Cornifice *Ulfeld, chancelier du royaume*; 6. Frédérique-Elizabeth-Auguſte, *alliée* à Jean *de Lindenau, ſénateur de Danemarck*; 7. Chriſtierne, *mariée* à Annibal,

Seeſtart, viceroi de Norwége ; 8. Frédérique-Hedwige, *mariée* à Ebbon d'*Uleſeld ;* 9. Dorothée-Elizabeth, *religieuſe de Cologne ;* & 10. Elizabeth, *mariée* à Nicolas *de Ahleſeld.*

VII. Frédéric III, né le 18 mars 1609, fut élu roi de Danemarck le 19 novembre 1648, & mourut le 9 février 1670. Il avoit épouſé le 15 octobre 1643, *Sophie-Amélie*, fille de *Georges* duc de Brunſwic-Lunebourg, morte le 20 février 1685, dont il eut Christiern V, qui ſuit ; *Frédéric*, né l'an 1651, mort l'an 1652 ; *Georges*, prince de Danemarck, né le 21 avril 1653, qui fut duc de Cumberland en Angleterre, chevalier de la Jarretiere, amiral de la Grande-Bretagne & d'Irlande, & généraliſſime des forces de ſa majeſté Britannique, tant par mer que par terre, & mourut à Kenſington le 8 novembre 1708. Il avoit épouſé le 28 juillet 1685, *Anne*, ſeconde fille de *Jacques* II, roi d'Angleterre, & depuis reine de la Grande-Bretagne, morte le 12 août 1714, dont il eut *N.* né & mort le premier novembre 1687 ; *Guillaume* duc de Gloceſter, chevalier de la Jarretiere, né le 3 août 1689, mort le 10 août 1700 ; *Georges*, né & mort le 28 avril 1692 ; *N.* né & mort le 25 ſeptembre 1698 ; *N.* née & morte le 12 mai 1684 ; *Marie*, née le ... juin 1685, morte le 18 février 1687 ; *Anne-Sophie*, née le 19 mai 1686, morte le 11 février 1687 ; *N.* née & morte le 24 octobre 1690 ; & *N.* née & morte le... avril 1693. Les autres enfans de Frédéric III, furent *Anne-Sophie*, née le premier ſeptembre 1647, mariée le 6 octobre 1666, à *Jean-Georges III*, électeur de Saxe, morte le 4 juillet 1717 ; *Frédérique-Amélie*, née le 11 avril 1649, mariée le 24 ſeptembre 1667, à *Chriſtian-Albert* duc de Holſtein-Gottorp, morte le 29 octobre 1704 ; *Willelmine-Erneſtine*, née le 20 juin 1650, mariée le 20 ſeptembre 1671, à *Charles* de Baviere, électeur Palatin, morte le 22 avril 1706 ; *Dorothée-Julienne*, née le 16 novembre 1657, morte jeune ; & *Ulrique-Eléonore*, née le 11 ſeptembre 1656, mariée le 16 mai 1680, à *Charles XI*, roi de Suéde, morte le 5 août 1693. Frédéric III *laiſſa un fils naturel*, Ulric-Frédéric, *comte de Guldenlew*, duquel ſont ſortis les barons & comtes de Lowendalh, & les comtes de Larwighen, *rapportés ci-après* ; Frédéric-Chriſtian, *comte de Lawingen, mort l'an* 1696, *âgé de quinze ans ;* Ferdinand-Antoine, *né l'an* 1688 ; Charlotte-Amélie, *née l'an* 1682, *mariée l'an* 1696, *à* Chriſtian *de Guldenlew*, fils naturel *du roi* Chriſtiern V ; Ulrique-Antoinette, *née l'an* 1686, *mariée à* Chriſtian-Detleve, *comte de Rantzaw ;* & Chriſtierne-Auguſte, *née l'an* 1687.

VIII. Christiern V, roi de Danemarck, né le 18 avril 1646, mourut le 25 août 1699. Il avoit épouſé le 25 mai 1667 *Charlotte-Amélie*, fille de *Guillaume*, landgrave de Heſſe-Caſſel, morte le 27 mars 1714, dont il a eu Frédéric IV, qui ſuit ; *Chriſtiern-Guillaume*, né le 21 novembre 1672, mort le 18 janvier 1673 ; *Chriſtiern*, né le 25 mars 1675, mort le 28 juin 1695 ; *Charles*, né au mois d'octobre 1680, viceroi de Norwege l'an 1699, mort ſans avoir été marié le 8 juillet 1729 ; *Guillaume* ; né le 21 février 1687, mort le 23 novembre 1705 ; *Sophie-Hedwige*, née le 28 août 1677, morte le 13 mars 1735 ; *Chriſtine-Charlotte*, né le 18 janvier 1679, morte le 14 août 1689 ; & *N.* morte en naiſſant le 17 juillet 1682. Christiern V *laiſſa auſſi des enfans* naturels, nés de *Sophie-Amélie* Moth, comteſſe de Samſoë : *ſavoir*, Chriſtierne, *mariée l'an* 1687 à Frédéric *le jeune, comte d'Alfeld, & morte le* 12 *ſeptembre* 1689 ; Sophie-Chriſtierne, *promiſe à* Chriſtian-Detleve, *comte de Rantzaw, morte à neuf ans l'an* 1684 ; Anne-Chriſtierne, *mariée au comte de Reventlau, morte fort jeune l'an* 1689 ; Chriſtian *de Guldenlew*, duquel ſont ſortis les comtes de Danneskiold, *rapportés ci-après*, & Ulric-Chriſtiern *de Guldenlew, né l'an* 1678, *amiral général de Danemarck, mort le* 8 *décembre* 1719 : *il avoit épouſé en* 1708 Charlotte-Amélie Krabben, *fille du conſeiller d'etat.*

IX. Frédéric IV, roi de Danemarck, né le 11 octobre 1671, a été couronné le 20 avril 1700, & eſt mort à Odenſée le 12 octobre 1730. Il épouſa 1° le 5 décembre 1695 *Louiſe*, fille de *Guſtave-Adolphe*, duc de Meckelbourg-Guſtraw, morte le 15 mars 1721 : 2° le 4 avril de la même année *Anne-Sophie*, comteſſe de Reventlau, ducheſſe de Sleſwic, fille de *Conrad*, comte de Reventlau, grand chancelier de Danemarck, morte le 7 janvier 1743. Du premier mariage ſont iſſus *Chriſtiern*, né le 28 juin 1697, mort le 11 octobre 1698 ; Christiern-Frédéric, qui ſuit ; *Frédéric-Charles*, né le 23 octobre 1701, mort le 8 janvier 1702 ; *Georges*, né le 6 janvier 1703, mort le 14 mars 1704 ; & *Charlotte-Emilie*, née le 6 octobre 1706. Du ſecond vint *Chriſtine-Amélie*, née le 23 octobre 1723, morte le 8 janvier 1724 ; *Frédéric-Chriſtiern*, né le premier juin 1726, mort le 15 mai 1727, & *Charles*, né le 16 février 1728, mort le 10 décembre 1729. *Ce prince avoit eu de cette ſeconde femme avant ſon mariage, pour fille naturelle*, Frédérique-Sophie, *née en* 1709.

X. Christiern-Frédéric V du nom, roi de Danemarck & de Norwége, né à Copenhague le 30 novembre 1699, à une heure après minuit, monta ſur le trône après la mort du roi Frédéric IV, ſon pere, fut proclamé à Copenhague le 15 octobre 1730, & fut couronné avec la reine ſa femme à Frédérichsbourg le 6 juin 1731. Il eſt mort le 6 août 1746. Ce prince avoit été marié par procureur au château de Pretſch en Saxe le 7 août 1721, avec *Sophie-Magdeléne* de Brandebourg-Culmbach, née le 28 novembre 1700, fille de *Chriſtian-Henri*, margrave de Brandebourg-Culmbach, & de *Sophie-Chriſtine*, née comteſſe de Worſtein. De ce mariage ſont venus Frédéric, né à Copenhague le 31 mars 1723, aujourd'hui roi de Danemarck, qui ſuit ; *Louiſe-Amélie*, princeſſe de Danemarck, née à Copenhague le 19 juin 1724, morte le 20 décembre ſuivant, & inhumée le lendemain à Rotſchild ; & *Louiſe*, princeſſe de Danemarck, née à Copenhague le 10 octobre 1726.

XI. Frédéric V, aujourd'hui roi de Danemarck, eſt né le 31 mars 1723. Il a épouſé le 9 novembre 1743 *Louiſe* d'Angleterre, fille de *George II*, roi de la Grande Bretagne, née le 29 décembre 1724, & morte le 19 décembre 1751. Frédéric eſt devenu roi de Danemarck & de Norwége le 6 août 1746, & a été couronné le 4 ſeptembre 1747. Il a épouſé en ſecondes noces le 26 juin 1752, *Julie-Marie* de Brunſwick-Wolfenbutel, née le 4 ſeptembre 1729. Ses enfans du premier lit ſont, Christiern, prince royal de Danemarck, né le 29 janvier 1749 ; *Sophie-Magdeléne*, née le 3 juillet 1746 ; *Guillelmine-Caroline*, née le 10 juillet 1747 : *Louiſe*, née le 30 janvier 1750. Du ſecond mariage eſt né le 11 octobre 1753 *Frédéric*, prince de Danemarck.

Comtes de Danneskiold et de Samsoé.

IX. Christiern de Guldenlew, *fils naturel du roi* Chriſtiern V, *& de* Sophie-Amélie *Moth, comteſſe de Samſoé*, naquit en 1671, fut lieutenant-général des armées de Danemarck, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, & vice-roi de Norwége en 1700, & mourut le 16 juillet 1703. Il avoit épouſé le 26 novembre 1696, ſa couſine *Charlotte-Amélie* de Guldenlew ; laquelle étant morte le 7 de décembre 1699, il ſe remaria le 15 mai 1701, avec *Dorothée* Kragg, veuve du baron *Janus* Juel, laquelle a épouſé en troiſiémes noces, au mois d'octobre 1713, *Jean-Adolphe* d'Ahlefeld. Du premier lit eſt née le 2 octobre 1699, *Frédérique-Louiſe*, mariée le 21 juillet 1720 à *Chriſtiern-*

Auguſte, duc de Holſtein-Sunderbourg. Les enfans du deuxiéme lit ſont CHRISTIERN, comte de Danneſkiold, qui ſuit; & FRÉDÉRIC de Danneskiold, comte de Samſoé, *rapporté après ſon frere.*

X. CHRISTIERN, comte de Danneskiold & de Samſoé, né à Vérone le premier août 1702, & mort le 17 février 1728, avoit été marié deux fois, la premiere le 24 avril 1721, avec *Conradine-Chrétienne*, fille de *Nicolas* Friis, comte de Friſenbourg, morte le 23 juin 1723. La ſeconde femme du comte de Danneskiold, eſt *Catherine-Chriſtine* de Holſtein, fille de *Chriſtiern-Frédéric* de Holſtein, chambellan du roi de Danemarck, chevalier de Danneborg, née le 14 avril 1709, & mariée le 4 octobre 1724. Les enfans du premier lit ſont 1. *Frédéric-Chriſtiern*, comte de Danneſkiold, né le 5 janvier 1722. 2. & 3. *Chriſtiern-Nicolas*, & *Ulric-Adolphe* de Danneskiold, nés jumeaux le 15 juillet 1723 : le premier eſt mort. Du deuxiéme lit ſont ſortis, 4. *Conradine* Chriſtine, née le 9 décembre 1725. 5. *Sophie-Dorothée*, née le 10 février 1727. 6. Une fille poſthume, née le 12 mai 1728.

X. FRÉDÉRIC de Danneskiold, comte de Samſoé, né poſthume le premier novembre 1703, a été marié le 31 juillet 1724 avec *Dorothée* Wedel, fille d'*Annibal* Wedel, comte de Wedelsbourg, dont il a eu 1. *Sophie-Dorothée*, née le 13 mai 1726. 2. Une fille, née le 3 février 1737. 3. Un fils, né le 16 octobre 1740.

BARONS ET COMTES DE LOWENDALH & de LARWIGHEN.

VIII. ULRIC-FRÉDÉRIC de Guldenlew, *fils naturel de* Frédéric III, *roi de Danemarck*, naquit le 6 juin 1638, fut vice-roi de Norwége, juſqu'en 1700, maréchal général des armées de Danemarck, chancelier du roi, & chevalier de l'ordre de l'Eléphant. Il mourut le 17 avril 1704. Il avoit épouſé à Copenhague en premieres noces le 11 juillet 1659 *Sophie* Uhren, fille de *Georges* Uhren d'Alſlef, gouverneur de Weſterwick, ſénateur de Danemarck, d'une ancienne race de ce royaume, & de *Marguerite* Marſwin : mais ce mariage ayant été contracté ſans l'agrément du roi, il fut caſſé par la ſeule autorité de ce prince, qui déclara légitime WOLDEMAR, qui ſuit, & qui en étoit iſſu : ſa mere mourut à Hambourg, en 1714. Le comte Ulric-Frédéric ſe remaria en 1677, avec *Antoinette-Auguſte*, fille d'*Antoine*, comte d'Oldembourg, laquelle décéda le 14 juillet 1701. De cette ſeconde alliance ſont ſortis 1. *Frédéric-Chriſtiern*, comte de Larwighen, né l'an 1681, mort à Cologne le 4 juillet 1696. 2. FERDINAND-ANTOINE, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere* Woldemar. 3. *Charlotte-Amélie*, née le 15 novembre 1682, & morte en 1699. Elle avoit épouſé ſon couſin *Chriſtiern* de Guldenlew. 4. *Ulric-Antoinette*, née en 1686, mariée en 1702 à *Charles*, comte d'Ahlefeld, morte le 8 ſeptembre 1722. 5. *Chrétienne-Auguſte*, née le 27 janvier 1687. 6. *Marguerite*, née le 18 juillet 1694, & mariée le 2 février 1711, avec le comte *Georges* de Linange-Weſterbourg, dont elle eſt veuve depuis le 4 mai 1726.

IX. WOLDEMAR, né le 25 ſeptembre 1660, fut crée baron libre de Lowendalh, par lettres-patentes du roi de Danemarck Chriſtiern V, en date du premier mai 1682, qui par d'autres du 8 février 1687, le reconnut & le déclara fils légitime & noble du comte Ulric-Frédéric de Guldenlew : il étoit alors colonel d'un régiment de dragons. S'étant attaché depuis au ſervice du roi de Pologne, électeur de Saxe, il fut miniſtre du cabinet, grand-maréchal de la cour, qui eſt la premiere charge de cet électorat, & chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc. Le roi de Danemarck qui dans le beſoin des circonſtances avoit, pour ainſi dire, emprunté pour quelques années le baron de Lowendalh, l'honora le 20 août 1711, du collier de l'ordre de l'Eléphant à ſon retour de Norwége, où il avoit commandé comme vicerοi avec autant de prudence que de ſuccès. Ce ſeigneur, qui eſt mort le 24 juin 1740, avoit épouſé, 1° le 16 février 1687, *Dorothée* de Brockdorſt, fille de *Bertrand* de Brockdorff à Kleſcamp, & d'*Helwige* de Rantzau, laquelle mourut le 10 août 1706 : 2° au mois de juin 1710, *Bénédicte-Marguerite* de Rantzau. Les enfans du premier lit ſont 1. *Ulric-Frédéric*, baron de Lowendalh, né le 22 juillet 1694, qui étoit chambellan du roi de Pologne, électeur de Saxe, & avoit épouſé le 20 novembre 1720, *Ferdinande-Guillelmine* de Creutz damoiſelle, dont étant demeuré veuf ſans enfans, il eſt entré dans les ordres en 1745 ; 2. WOLDEMAR comte de Lowendalh, qui ſuit ; 3. *Hedwige* de Lowendalh, née en 1695, mariée au baron de Schmettau ; 4. *Sophie-Marguerite*, née le 3 avril 1697, mariée en 1720 avec *Benjamin* baron de Bibran ; 5. *Ulrique-Antoinette*, née le 29 novembre 1701, chanoineſſe à Pretz en Holſtein. Du ſecond lit eſt née *Anne-Sophie* de Lowendalh, le 5 décembre 1711, morte le 23 juin 1740, & d'autres morts en bas âge.

X. WOLDEMAR, comte de Lowendalh & du ſaint empire, maréchal de France, chevalier des ordres du roi de France, & de ceux de S. Alexandre Neuſki & de S. Hubert. Il étoit né à Hambourg le 6 avril 1700, & eſt mort à Paris, au palais de Luxembourg, le 27 mai 1755. *Voyez ſon article particulier*, à LOWENDALH. Il avoit épouſé en 1723 *Théodore-Eugénie*, fille de *Gottlieb* baron de Schmettau ; il s'eſt remarié en ſecondes noces le 13 novembre 1736, à *Barbe-Magdeléne-Elizabeth* comteſſe de Schembeck, fille de *François* comte de Schembeck, grand-maître des cérémonies de la couronne de Pologne, & de *Magdeléne* comteſſe de Tarlo, qui a épouſé en ſecondes noces le prince Georges Lubomirski palatin de Cracovie, dont elle a eu deux fils. Les enfans du premier lit du comte de Lowendalh ſont : 1. *Bénédicte-Eugenie* : 2. *Frédérique-Dorothée* de Lowendalh. Ceux du ſecond lit ſont : 3 *François-Xavier-Joſeph* de Lowendalh, né à Warſovie au mois de décembre 1742, colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, après la mort de ſon pere. 4. *Bénédicte-Sophie-Antoinette*, né à Revel au mois de janvier 1741. 5. *Iſabelle-Marie-Conſtance*, née à Revel au mois de février 1742.

IX. FERDINAND-ANTOINE, comte de Larwighen, ſecond fils du comte ULRIC-FRÉDÉRIC de Guldenlew, & de ſa ſeconde femme *Antoinette-Auguſte* comteſſe d'Oldembourg, eſt né le 11 juillet 1688, & a été marié deux fois : 1° en 1711, avec *N...* d'Ahlefeld, morte l'année ſuivante : 2° le 20 décembre 1713, avec *Ulrique* de Reventlau, née en 1690, fille de *Conrad* comte de Reventlau, grand chancelier de Danemarck, & ſœur d'*Anne-Sophie*, comteſſe de Reventlau, que le roi Frédéric IV épouſa le 4 avril 1721. Les enfans du comte *Ferdinand-Antoine*, ſont : 1. *Frédéric-Louis* de Larwighen, né le 15 mai 1717, chambellan du roi de Danemarck en 1734. 2. *Chriſtiern-Conrad* de Larwighen, né le 11 mai 1723 ; & 3. *Antoinette-Auguſte*, née le 12 juillet 1727.

BRANCHE DE HOLSTEIN SUNDERBOURG, ſortie des rois de DANEMARCK.

V. JEAN, dit *le Jeune*, duc de Sleſwic & de Holſtein, ſecond fils de CHRISTIERN III, roi de Danemarck, né le 25 mars 1545, mourut le 9 novembre 1622. Ce prince avoit épouſé 1° le 19 ſeptembre 1568 *Elizabeth*, fille d'*Erneſt*, duc de Brunſwic-Grubenhagen, morte le 12 février 1586 : 2° le 14 février 1588, *Agnès-Hedwige*, fille de *Joachim-Erneſt*, prince d'Anhalt, morte le 3 novembre 1616. Il eut du premier lit *Chriſtiern*, né le 14 octobre 1570, mort ſans alliance le 14 juin 1633 ; *Erneſt*, né le 17 janvier 1572, tué en Hongrie le 26 octobre 1596, ALEXAN-

ORE, qui ſuit ; *Auguſte*, né le 26 juillet 1594, tué en Hongrie avec ſon frere *Erneſt* le 26 octobre 1596 ; *Jean-Adolphe*, né le 17 ſeptembre 1575, mort le 21 février 1624 ; FRÉDERIC, qui a fait la *branche de* HOLSTEIN-NORBOURG, *rapportée ci-après* ; PHILIPPE, tige de *celle de* HOLSTEIN-GLUCKSBOURG, *auſſi mentionnée ci-après* ; *Albert*, né le 16 avril 1585, mort le 30 avril 1613 ; *Dorothee*, née le 16 octobre 1569, mariée le 3 décembre 1589 à *Frédéric*, duc de Lignitz, morte le 2 juillet 1593 ; *Marie*, née le 22 août 1575, abbeſſe de Itzehoné, morte le 6 décembre 1640 ; *Anne*, née le 17 octobre 1577, mariée le 31 mai 1601, à *Bogiſlas* XIII, duc de Poméranie, morte l'an 1616 ; *Sophie*, née le 17 août 1579, mariée le 10 mars 1607 à *Philippe* II, duc de Poméranie, morte ..... *Elizabeth*, née le 24 ſeptembre 1580, mariée le 19 février 1615 à *Bogiſlas* XIV, duc de Poméranie, morte le 21 décembre 1653 ; *Marguerite*, née le 16 février 1583, mariée l'an 1603 à *Jean*, comte de Naſſau-Dillenbourg, morte l'an 1658. Du ſecond lit il eut *Jean-Georges*, né le 4 février 1594, mort le 25 janvier 1613 ; JOACHIM-ERNEST, qui a fait la *branche de* HOLSTEIN-PLOEN, *rapportée ci-après* ; *Bernard*, né & mort l'an 1601 ; *Eléonore*, née le 4 avril 1590 ; *Anne-Sabine*, née le 7 mars 1593, mariée le premier janvier 1618 à *Jules-Frédéric*, duc de Wirtemberg, morte l'an 1659 ; *Dorothée-Sibylle*, née & morte l'an 1597 ; *Dorothée-Marie*, née le 13 juillet 1599, morte le 27 mai 1600 ; *Eléonore-Sophie*, née le 24 février 1603, mariée le 27 février 1625 à *Chriſtian*, prince d'Anhalt, morte l'an .....; & *Agnès-Magdelene*, née & morte le 7 novembre 1607.

VI. ALEXANDRE duc de Holſtein-Sleſwic, &c. né le 20 janvier 1573, mourut le 15 mai 1627. Il avoit épouſé le 26 novembre 1604, *Dorothée*, fille de *Jean Gonthier* comte de Schwartzembourg, morte le 5 juillet 1639, dont il eut JEAN-CHRISTIAN, qui ſuit ; *Alexandre-Henri*, né le 20 ſeptembre 1608, qui ſe fit catholique, & mourut l'an 1667, étant colonel dans les troupes de l'empereur. Il avoit épouſé *Dorothee-Marie*, l'an 1643, fille de *N.* Heshuſenius, miniſtre de Sunderbourg, dont il laiſſa *Ferdinand-Leopold*, né le 24 ſeptembre 1647, doyen de Breſlau, & chanoine d'Olmutz ; *Alexandre-Rodolphe*, né le 23 août 1651, chanoine d'Olmutz & de Breſlau, mort en août 1702 ; *Georges-Chriſtian*, né le 31 décembre 1653, tué au combat de Salankemen en Hongrie, le 19 août 1691, étant major général dans les armées de l'empereur ; *Leopold*, né le 15 décembre 1657, mort l'an 1658 ; *Dorothée-Marguerite*, née en mars 1645, morte l'an 1650 ; *Auguſte-Sybille*, née le 6 janvier 1649, alliée à *Erneſt* comte de Gelhorn en Sileſie, morte le 3 avril 1672 ; *Marie-Sibylle*, née le 2 avril 1650, mariée 1°. à *Ferdinand-Octavien*, comte de Wirmb : 2°. à *Charles-Antoine*, comte de Gianini, marquis de Carpinetto ; *Marie-Eleonore-Joſephe*, née & morte l'an 1656 ; & *Marie-Eleonore Charlotte*, née le 10 octobre 1659, mariée à *Ferdinand-Jules* comte de Salm-Neubourg, morte l'an 1691. Les autres enfans d'ALEXANDRE furent ERNEST-GONTHIER, qui a fait la *branche d'*AUGUSTBOURG, *rapportée ci-après* ; *Georges-Frédéric*, né le 18 décembre 1611, mort ſans alliance le 23 août 1676 ; AUGUSTE-PHILIPPE, qui a fait la *branche de* BECK, *auſſi mentionnée ci-après* ; *Adolphe*, né le 2 novembre 1613, mort le premier février 1616 ; *Guillaume-Antoine*, né & mort l'an 1616 ; PHILIPPE-LOUIS, qui a fait la *branche de* VISENBOURG, *dont il ſera parlé ci-après* ; *Anne-Elizabeth*, née & morte l'an 1615 ; & *Sophie-Catherine*, née le 31 mai 1617, mariée le 31 mai 1635, à *Antoine-Gonthier*, comte d'Oldembourg, morte l'an 1696.

VII. JEAN-CHRISTIAN, duc de Holſtein-Sunderbourg, &c. né le 26 avril 1607, mourut le 30 juin 1653. Il avoit épouſé le 4 novembre 1634, *Anne*, fille d'*Antoine* comte d'Oldembourg, morte le 12 décembre 1688, dont il eut *Jean-Frédéric*, né l'an 1639, mort en 1649 ; CHRISTIAN-ADOLPHE, qui ſuit ; *Dorothée-Auguſte*, née le 12 ſeptembre 1636, mariée l'an 1661, à *Georges* III, landgrave de Heſſe, morte le 28 ſeptembre 1662 ; & *Chriſtine-Elizabeth*, née le 8 juin 1638, mariée le 14 août 1656, à *Jean-Erneſt* duc de Saxe-Weymar, morte le 7 juin 1679.

VIII. CHRISTIAN-ADOLPHE, héritier de Norwége, duc de Holſtein, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, &c. né le 3 juin 1641, étant preſſé par les créanciers de ſon pere, dont le roi de Danemarck étoit le principal, fut obligé de céder tous ſes droits à ce prince, à la charge de ſatisfaire à toutes ſes dettes, & il ſe retira dans la baſſe Saxe à Franzhague, qu'il acheta des deniers de ſon épouſe, & où il vécut exempt de toutes les charges de l'empire. Il mourut à Hambourg le 2 janvier 1702, ayant eu d'*Eléonore-Charlotte*, fille de *François-Henri* duc de Saxe-Lawembourg, qu'il avoit épouſée le premier novembre 1676, morte le 9 février 1709, LEOPOLD-CHRISTIAN, qui ſuit ; *N.* né & mort le 14 décembre 1679 ; *Louis-Charles*, né le 4 juin 1684, mort le 11 octobre 1708, ayant eu d'*Anne-Dorothee* de Wenterfeld, qu'il avoit épouſée le 20 décembre 1705, *Chriſtian-Adolphe*, né le 16 ſeptembre 1708, mort en 1709 ; & *Eleonore-Charlotte-Chriſtine*, née le 15 novembre 1706, morte le 9 février 1708 ; & *Jean-François*, né le 30 juillet 1685, mort le 22 janvier 1687.

IX. LEOPOLD-CHRISTIAN, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 25 août 1678, mourut à Hambourg le 11 juillet 1707, ayant eu d'*Anne-Sophie*, dite de la maiſon de Zell *ſon amie*, pour enfans qui ont été reconnus ; *Chriſtian-Louis*, né en 1704 ; *Léopold-Charles*, né en 1705 ; & *Chriſtian-Adolphe*, né en 1706.

BRANCHE DE HOLSTEIN AUGUSTBOURG, ſortie de celle de SUNDERBOURG.

VII. ERNEST-GONTHIER, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. troiſiéme fils d'ALEXANDRE duc de Holſtein Sunderbourg, né le 14 octobre 1609, réſida à Auguſtbourg dans l'iſle d'Alſen, & mourut le 18 janvier 1689, ayant eu d'*Auguſte*, fille de *Philippe* duc de Holſtein-Glucksbourg, qu'il avoit épouſée le 15 juin 1651, morte le 26 mai 1701, *Frederic*, né le 27 décembre 1652, tué au combat de Steinkerke en Flandre le 3 août 1692, ſans enfans d'*Anne-Chriſtine* Bereuterin, fille d'un barbier de Kiel ; *Philippe-Erneſt*, né le 24 octobre 1655, tué au ſiége de Stetin le 8 ſeptembre 1677 ; *Erneſt-Auguſte*, né le 3 octobre 1660. Il ſe fit catholique, & fut chanoine de Cologne ; mais ayant enlevé *N.* baronne de Welbruck, religieuſe, fille du grand écuyer de l'électeur Palatin, qu'il épouſa, il fut chaſſé du chapitre, & reprit la religion luthérienne l'an 1695, que le roi de Danemarck lui donna le gouvernement de Sunderbourg ; il eſt mort à Hambourg le 12 mars 1731 ; *N.* mort en naiſſant, le 18 octobre 1665 ; FREDERIC-GUILLAUME, qui ſuit ; *Sophie-Amélie*, née le 25 août 1654, morte l'an 1655 ; *Sophie-Auguſte*, née le 2 février 1657, morte la même année ; *Louiſe-Charlotte*, née le 13 avril 1658, deſtinée abbeſſe d'Itzehoë, & qui épouſa le premier janvier 1685, *Frédéric-Louis* duc de Holſtein-Beck ; *Erneſte-Juſtine*, née le 30 juillet 1659, morte le 18 octobre 1662 ; & *Dorothée-Louiſe*, née le 11 octobre 1663, abbeſſe d'Itzehoë l'an 1686, morte le 2 avril 1721.

VIII. FREDERIC-GUILLAUME, héritier de Norwége, duc de Holſtein, né le 18 novembre 1668, fut nommé prévôt de la cathédrale de Hambourg l'an 1676, & mourut le 3 juin 1714. Il avoit épouſé le 27 novembre 1694, *Sophie-Amelie*, fille de *Frederic* comte d'Alefeld, grand chancelier de Danemarck, dont il

Digitized by Google

eut CHRISTIAN-AUGUSTE, qui ſuit; *Marie-Charlotte*, née le 5 ſeptembre 1697, mariée le 17 octobre 1726 à *Philippe-Erneſt*, duc de Holſtein-Glucksbourg, morte le 8 de mai 1744; & *Louiſe-Sophie*, née en 1699.

IX. CHRISTIAN-AUGUSTE, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 4 août 1696.

BRANCHE DE HOLSTEIN-BECK, ſortie de celle de SUNDERBOURG.

VII. AUGUSTE-PHILIPPE, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. cinquiéme fils d'ALEXANDRE duc de Holſtein-Sunderbourg, né le 11 novembre 1612, acheta la terre de Beck en Weſtphalie, & mourut l'an 1675, ayant été marié trois fois, 1°. le 15 janvier 1645, à *Claire*, fille d'*Antoine* comte d'Oldembourg, morte ſans poſtérité le 19 janvier 1647: 2°. en juin 1649, à *Sidonie*, abbeſſe d'Herword, ſœur-germaine de *Claire*, ſa premiere femme, morte l'an 1650, dont il eut *Sophie-Louiſe*, née l'an 1650, mariée le 3 avril 1674, à *Frédéric*, comte de Lippe, morte le 6 décembre 1714: 3° l'an 1650 à *Marie-Sibylle*, fille de *Guillaume-Louis*, comte de Naſſau-Sarbruck, morte en 1675. De ce dernier mariage ſont iſſus, AUGUSTE, qui ſuit; FRÉDÉRIC-LOUIS, *mentionné après la poſtérité de ſon frere aîné*; *Maximilien-Guillaume*, né l'an 1664, mort en février 1692; *Antoine-Gonthier*, né l'an 1666, lieutenant général en Hollande, & gouverneur d'Ypres; *Erneſt-Caſimir*, né l'an 1668, mort dans les armées de Hongrie l'an 1695, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie-Anne*, fille de *Wolfgang-Henri*, baron de Proſing, qu'il avoit épouſée l'an 1693, morte en mars 1696; *Dorothée-Amélie*, née l'an 1656, mariée l'an 1686, à *Philippe-Erneſt*, comte de Lippe Alverdiſſen; *Sophie-Eléonore*, née l'an 1658; & *Louiſe-Claire*, née l'an 1662.

VIII. AUGUSTE, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né l'an 1653, ſervit dans les troupes de Brandebourg, & mourut de la dyſenterie, au ſiége de Bonne, le 26 ſeptembre 1689. Il avoit épouſé en 1676, *Hedwige-Sophie*, fille de *Philippe*, comte de Lippe-Buckenbourg, dont il eut FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui ſuit; & *Dorothée-Henri*, née le 17 décembre 1678.

IX. FREDERIC-GUILLAUME, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 2 mai 1682, fut nommé major général de l'infanterie de Hollande en avril 1704, & mourut des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Francavilla le 26 juin 1619. Il avoit épouſé le 8 février 1708, *Marie-Antoinette-Joſephine*, fille d'*Antoine-Emanuel*, comte de Samfré, général des troupes de Baviere, & de *Marie-Joſephe-Magdeléne*, comteſſe de Faëſtemberg, dont il eut *Eugène*, né le 20 janvier 1714, mort le 2 mai 1717; *Louiſe*, née le 4 juin 1711, morte à Bruxelles le 3 ſeptembre 1712; *N.* née le 8 juin 1712, morte le 30 novembre 1713; *Charlotte-Agrippine*, née le 4 janvier 1715; & *N.* née le 2 août 1717.

VIII. FRÉDÉRIC-LOUIS, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. fils puîné d'AUGUSTE-PHILIPPE duc de Holſtein-Beck, & de *Marie-Sibylle* de Naſſau, ſa troiſiéme femme, né en 1654, s'attacha comme ſon frere à l'électeur de Brandebourg, & fut gouverneur de la Pruſſe royale, lieutenant général de ſon infanterie, & colonel d'un régiment. Il eſt mort à Konigsberg, au mois de juin 1727. Il avoit épouſé le premier janvier 1685, *Louiſe-Charlotte*, fille d'*Erneſt-Gonthier*, duc de Holſtein-Auguſtbourg, dont il a eu FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui ſuit; *Frédéric-Louis*, né le 25 août 1688, mort le 5 novembre ſuivant; *Charles-Louis*, né le 18 ſeptembre 1690; *Philippe-Guillaume*, né le 10 juin 1693; *Dorothée*, née le 24 novembre 1685, mariée le 17 avril 1709, à *Georges-Frédéric-Charles*, marquis de Brandebourg-Weuerlingen; *Sophie-Charlotte*, née le 15 août 1689, morte le 8 octobre 1693; *Amélie-Auguſte*, née le 11 ſeptembre 1691, morte le 11 août 1693; & *Frédérique-Charlotte*, née le 7, & morte le 8 janvier 1695.

IX. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 18 juin 1687, a embraſſé la religion catholique à Vienne en Autriche, & a été marié à Dreſde, le 10 août 1730, avec *Anne*, comteſſe d'Otzelska, fille naturelle de *Frédéric-Auguſte*, roi de Pologne, électeur duc de Saxe; de laquelle il a eu *Charles-Auguſte-Frédéric-Louis*, prince de Holſtein-Beck, né à Dreſde en Saxe, le 5 janvier 1732.

BRANCHE DE HOLSTEIN-WISEMBOURG, ſortie de celle de SUNDERBOURG.

VII. PHILIPPE-LOUIS, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. dernier des fils d'ALEXANDRE duc de Holſtein-Sunderbourg, né le 27 octobre 1620, acheta le château de Wiſembourg, en Miſnie, qu'il céda depuis à ſon fils aîné, & ſe retira en Voigtland, où il mourut à Kirchberg le 10 mars 1689. Il avoit épouſé 1° le 15 novembre 1643, *Catherine*, fille de *Chriſtian*, comte de Waldec, & veuve de *Simon-Louis*, comte de Lippe, morte l'an 1649, laiſſant pour fille unique *Dorothée-Elizabeth*, née en 1645, mariée 1° le 20 novembre 1661, à *Georges-Louis*, comte de Sinzendorf: 2° l'an 1682 à *Louis*, comte de Rabutin, général des troupes de l'empereur, morte à Vienne le 8 janvier 1725. Il prit une ſeconde alliance l'an 1650 avec *Anne-Marguerite*, fille de *Frédéric*, landgrave de Heſſe-Hombourg, morte le 4 août 1686, dont il eut pluſieurs enfans: & reprit une troiſiéme alliance l'an 1688 avec *Magdeléne-Chriſtine*, fille de *Henri*, comte de Ruthen-Plawen, morte ſans avoir eu de poſtérité le 18 décembre 1697. Les enfans du ſecond lit, furent FRÉDÉRIC, qui ſuit; *Charles-Louis*, né le 8 avril 1654, colonel des gardes du landgrave de Heſſe-Caſſel, mort l'an 1690; *N.* né & mort le 3 octobre 1658; *Guillaume-Chriſtian*, né le 15 janvier 1661, major général dans les troupes de l'électeur de Saxe, mort ſans alliance le 23 février 1711; *Sophie-Elizabeth*, née le 4 mai 1653, mariée le 14 juin 1676 à *Maurice*, duc de Saxe-Zeits, morte le 19 août 1684; *Eléonore-Marguerite*, née le 28 mai 1655, mariée l'an 1674 à *Maximilien*, prince de Liechtenſtein; *Chriſtine-Amélie*, née en octobre 1656, morte le 2 février 1666; *Magdeléne-Sophie*, née le 30 mai 1664, prévôte de Quedlinbourg en 1685, ſe fit catholique en 1699, & prit l'habit de religieuſe; *Anne-Frédérique-Philippine*, née le 4 juillet 1665, mariée le 27 février 1702 à *Frédéric-Henri*, duc de Saxe-Zeits à Neuſtad; & *Jeanne-Magdeléne-Louiſe*, née le 24 juin 1668, dite *la comteſſe de Stolberg*, morte ſans avoir pris d'alliance le 3 août 1732.

VIII. FRÉDÉRIC, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 2 février 1652, a été maréchal de camp dans les troupes de l'empereur. Il épouſa en 1672 *Charlotte*, fille de *Chriſtian*, duc de Lignitz, morte le 24 décembre 1707, de laquelle il s'étoit ſéparé, & dont il eut pour fils unique LÉOPOLD, qui ſuit.

IX. LÉOPOLD, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 12 janvier 1674, s'eſt fait catholique, & a épouſé le 15 février 1713 *Marie-Elizabeth*, fille de *Jean-Adam-André*, prince de Lichtenſtein, & veuve de *Jacques-Maurice* de Lichtenſtein, dont il a *Thérèſe-Marie-Anne*, née le 19 décembre 1713; *Marie-Eléonore*, née le 18 février 1715, mariée le 29 avril 1731 avec *Joſeph-Marie* de Gonzague, duc de Guaſtalla & de Sabionette, prince de Bozolo; *Marie-Félicité*, née le 22 octobre 1716; & *Marie-Charlotte*, née le 18 février 1718.

Digitized by Google

Branche de Holstein - Norbourg, ſortie de celle de Sunderbourg.

VI. Frédéric, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. fils puîné de Jean, dit *le Jeune*, duc de Holſtein-Sunderbourg, & d'*Elizabeth* de Brunſwic, ſa premiere femme, né le 26 novembre 1581, mourut le 22 juillet 1658. Il avoit épouſé 1° le 2 août 1627 *Julienne*, fille de *François*, duc de Saxe-Lawembourg, morte le 8 décembre 1630, dont il eut *Jean-Bogiſlas*, né le 30 ſeptembre 1629, mort ſans alliance le 17 décembre 1679 : 2° le 5 février 1632 *Eléonore*, fille de *Rodolphe*, prince d'Anhalt-Zerbſt, morte le 2 novembre 1681, dont il eut *Chriſtian-Auguſte*, né le 30 avril 1639, mort en Angleterre le 4 juin 1687, après avoir voyagé par toute l'Europe, l'Aſie, & une partie de l'Amérique, ayant le titre d'amiral de la Grande-Bretagne; Rodolphe-Frédéric, qui ſuit; *Elizabeth-Julienne*, née le 24 mai 1634, mariée le 17 août 1656 à *Antoine-Ulric*, duc de Brunſwic-Lunebourg-Wolfembutel, morte le 4 février 1704; *Dorothee-Hedwige*, née le 18 avril 1636, qui fut abbeſſe de Gandersheim; mais s'étant faite catholique, elle épouſa l'an 1679 *Chriſtophe*, comte de Rantzau, & mourut le 23 ſeptembre 1692; & *Louiſe-Amène*, née le 15 janvier 1642, mariée l'an 1665 à *Jean-Frédéric*, comte de Hohenloë-Oëtingen, morte le 4 juin 1685.

VII. Rodolphe-Frédéric, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 27 ſeptembre 1645, s'attacha au ſervice des Hollandois, & mourut en Silésie le 14 novembre 1688, où ſa femme *Bibiane*, veuve de *Czenkon* Howara, baron de Lippe, fille de *Sigiſmond-Sigefroi*, comte de Promnitz, qu'il épouſa en juillet 1680, avoit de grands biens. Elle mourut le 19 août 1685, ayant eu pour enfans *Charles*, né le 18 avril 1681, mort le 7 avril 1682; Ernest-Leopold, qui ſuit; *Bibiane-Amélie*, née le 5 avril 1682, morte le 13 février 1683; & *Elizabeth-Sophie-Marie*, née le 2 ſeptembre 1683, alliée 1° le 4 octobre 1701, à *Adolphe-Auguſte*, duc de Holſtein-Ploën : 2° le 12 ſeptembre 1710 à *Auguſte-Guillaume*, duc de Brunſwic-Wolfembutel.

VIII. Ernest-Léopold, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. le dernier de ſa branche, né le 13 août 1685, mourut à Weſel ſans alliance la nuit du 6 au 7 août 1722.

Branche de Holstein - Glücksbourg, ſortie de celle de Sunderbourg.

VI. Philippe, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. fils puîné de Jean, dit *le Jeune*, duc de Holſtein-Sunderbourg, & d'*Elizabeth* de Brunſwic, ſa premiere femme, né le 15 mars 1584, mourut le 27 ſeptembre 1663. Il avoit épouſé le 23 mai 1624 *Sophie-Hedwige*, fille de *François*, duc de Saxe-Lawembourg, morte le premier février 1660, dont il eut *Jean*, né le 23 juillet 1625, mort le 4 décembre 1640; *François-Philippe*, né le 12 août 1626, mort le 3 août 1651; Christian, qui ſuit; *Charles-Albert*, né le 11 ſeptembre 1629, mort le 26 novembre 1631; *Adolphe*, né le 21 octobre 1631, mort ſans alliance le 27 janvier 1658; *Marie-Elizabeth*, née le 26 juillet 1628, mariée le 30 novembre 1651 à *Georges-Albert*, marquis de Brandebourg, morte le 27 mai 1664; *Sophie-Hedwige*, née le 7 octobre 1630, mariée le 18 novembre 1540 à *Maurice*, duc de Saxe-Zeits, morte le 27 ſeptembre 1652; *Auguſte*, née le 27 juin 1633, mariée le 15 juin 1651 à *Erneſt-Gonthier*, duc de Holſtein-Auguſtbourg, morte le 26 mai 1701; *Chriſtine*, née le 23 ſeptembre 1634, mariée le 18 novembre 1650 à *Chriſtian*, duc de Saxe-Mersbourg, morte le 20 mai 1701; *Dorothée*, née le 28 ſeptembre 1636, mariée 1° le 9 octobre 1653 à *Chriſtian-Louis*, duc de Brunſwic-Lunebourg : 2° le 25 juin 1668 à *Frédéric-Guillaume*, électeur de Brandebourg, morte le 6 août 1689; *Magdelene-Sibylle*, née le 27 février 1639, morte le 21 mars 1640; *Hedwige*, née le 21 mars 1640, morte ſans alliance le 31 janvier 1673; *Anne-Sabine*, née le 10 octobre 1641, morte le 20 juillet 1642; *Anne*, née le 14 janvier 1642, morte le 24 février 1644.

VII. Christian, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 19 juin 1627, mourut la nuit du 16 au 17 novembre 1698. Il avoit épouſé 1° le 13 ſeptembre 1663 *Sibylle-Urſule*, fille d'*Auguſte*, duc de Brunſwic-Wolfembutel, morte le 21 décembre 1671 : 2° le 10 mai 1672 *Agnès-Hedwige*, fille de *Joachim-Erneſt*, duc de Holſtein-Ploën, morte le 20 novembre 1698, trois jours après ſon mari. Il eut du premier lit *Frédérie-Auguſte*, né le 4 janvier 1664, mort le 4 août ſuivant; *N.* né & mort le 30 ſeptembre 1666; *Sophie-Amelie*, née le 27 février, & morte le 17 avril 1668; & *N.* née & morte le 10 décembre 1671. Du ſecond lit ſortirent Philippe-Ernest, qui ſuit; *Chriſtian*, né le 9 février 1678, mort le 21 avril 1679; *Joachim-Erneſt*, né le 21 juin 1679, mort le 17 février 1681; *Chriſtian-Auguſte*, né le 16 avril 1681; *Frédéric-Guillaume*, né le 29 juillet 1682, mort le 19 décembre 1688; *Sophie-Auguſte*, née le 22 octobre 1674, morte le 10 juin 1712; & *Charlotte-Jeanne*, née le 23 juin 1676, morte le 12 novembre ſuivant.

VIII. Philippe-Ernest, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 5 mai 1673, mort au mois de novembre 1729, avoit épouſé le 15 février 1699 *Chriſtine*, fille de *Chriſtian*, duc de Saxe-Eiſemberg, dont il a eu Frédéric, qui ſuit; *Chriſtian-Philippe*, né le 21 juillet 1702, mort le 16 février 1703; *Chriſtine-Erneſtine*, née le 7 novembre 1699.

IX. Frédéric, héritier de Norwége, duc de Holſtein, né le premier avril 1701, a épouſé en 1722 *N.* comteſſe de Johnſton, intendante de la maiſon de la princeſſe royale de Danemarck, dont il a un fils né au mois d'août 1724.

Branche de Holstein - Ploen, ſortie de celle de Sunderbourg.

VI. Joachim Ernest, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. fils puîné de Jean, dit *le Jeune*, duc de Holſtein-Sunderbourg, & d'*Agnès-Hedwige* d'Anhalt, ſa ſeconde femme, né le 29 août 1595, mourut le 5 octobre 1671. Il avoit épouſé le 12 mai 1633 *Dorothee-Auguſte*, fille de *Jean-Adolphe*, duc de Holſtein-Gottorp, morte le 31 mars 1682, dont il eut Jean-Adolphe, qui ſuit; Auguste, qui a fait *la branche de* Norbourg, *rapportée ci-après*; Joachim-Ernest, qui a fait *celle de* Redwisch, *mentionnée ci-après*; *Bernard*, né le 31 janvier 1639, mort ſans alliance le 13 janvier 1676; *Charles-Henri*, né le 20 mars 1642, mort le 20 juin 1655; *Erneſtine*, née le 10 octobre 1636, morte ſans alliance le 18 mars 1696; *Agnès-Hedwige*, née le 29 ſeptembre 1640, mariée le 10 mai 1672 à *Chriſtian*, duc de Holſtein-Glucksbourg, morte le 20 novembre 1698; & *Sophie-Eléonore*, née le 31 juillet 1644, mariée l'an 1666 à *Wolfgang-Jules*, comte de Hohenloë-Nevenſtein, morte le 22 janvier 1689.

VII. Jean-Adolphe, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 8 avril 1634, fut général-major de la cavalerie impériale contre le Turc l'an 1664; maréchal de camp des troupes de Brunſwic l'an 1674 & 1675, à la tête deſquelles il ſe trouva à la bataille de Conſarbrik, & à la priſe de Trèves. Il fut fait enfin gouverneur de Maſtrick, & maréchal général des états de Hollande l'an 1693, & mourut le 2 juillet 1704. Il avoit épouſé le 2 août 1673 *Dorothée-Sophie*, fille de *Rodolphe-Auguſte*, duc de Brunſwic-Wolfembutel, dont il eut Adolphe-Auguste, qui ſuit; *Joachim-*

Digitized by Google

Erneſt, né le 31 août 1681, mort le 27 décembre 1682; *Jean-Ulric*, mort en naiſſant le 26 mars 1684; *Chriſtian-Charles*, né le 20 avril 1690, mort le 28 octobre 1704; *Auguſte-Elizabeth*, née le 6 mai 1686, morte le 24 janvier 1689; & *Dorothée-Sophie*, née le 4 décembre 1692.

VIII. Adolphe-Auguste, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 29 mars 1680, mourut le 29 juin 1704. Il avoit épouſé le 8 novembre 1701 *Elizabeth-Sophie-Marie*, fille de *Rodolphe*, duc de Holſtein-Norbourg. Elle prit une ſeconde alliance le 12 ſeptembre 1710 avec *Guillaume*, prince héréditaire de Brunſwic-Wolfembutel, ayant eu de ſon premier mariage *Léopold-Auguſte*, né le 11 août 1702, mort le 4 novembre 1706.

Branche de Holstein-Norbourg, ſortie de celle de Holstein-Ploen.

VII. Auguste, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. ſecond fils de Joachim-Ernest, duc de Holſtein-Ploën, né le 9 mai 1635, eut pour ſa part le château de Norbourg, ſitué dans l'iſle d'Alſen, que le roi de Danemarck donna à ſon pere, après l'avoir repris pour dettes de la premiere branche, qui en portoit le nom. Après s'être ſignalé en Hongrie contre les Turcs, l'électeur de Brandebourg le fit général de ſes troupes en Alſace, & lui donna le gouvernement du duché de Magdebourg. Il ſe retira à Norbourg, & mourut le 17 ſeptembre 1699. Il avoit épouſé le 8 octobre 1666 *Elizabeth Charlotte*, veuve de *Guillaume-Louis*, prince d'Anhalt-Cotten, fille de *Frédéric*, prince d'Anhalt-Hazgerodt, dont il eut Joachim-Frédéric, qui ſuit; Christian-Charles, dont la poſtérité *ſera rapportée après celle de ſon frere aîné*; *Auguſte-Elizabeth*, née le 26 mai 1699, chanoineſſe d'Herford, morte le 19 avril 1709; *Charlotte-Sophie*, née le 6 avril 1672, morte le 20 avril 1720; & *Dorothée-Jeanne*, née le 24 décembre 1676, mariée l'an 1699 à *Guillaume*, prince de Naſſau-Dillenbourg, morte le 28 novembre 1727.

VIII. Joachim-Frédéric, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 9 mai 1668, mourut d'apoplexie le 25 janvier 1722. Il avoit épouſé 1° le 26 novembre 1704 *Magdeléne-Julienne* de Baviere-Birkenfeld, morte le 5 novembre 1720: 2° le 18 février 1721 *Julienne-Louiſe*, princeſſe d'Ooſtfriſe. Du premier mariage vinrent *Charlotte-Amélie*, née le premier mars 1709; *Elizabeth-Julienne*, née le 3 mars 1711, morte le premier avril 1715; *Dorothée-Auguſte-Frédérique*, née le 18 novembre 1712; & *Chriſtine-Louiſe*, née le 27 novembre 1713. Du ſecond mariage étoit iſſue *N.* née poſthume le 25 mai 1722, morte en naiſſant.

Joachim-Frédéric devint duc de Ploën par la mort du duc *Léopold-Auguſte*, ſon neveu à la mode de Bretagne, arrivée le 4 novembre 1706: mais étant mort lui-même ſans héritiers mâles, & *Julienne-Louiſe*, ſa veuve, princeſſe d'Ooſtfriſe, n'étant accouchée, le 25 mai 1722, que d'une fille, qui mourut en naiſſant, le duché de Ploën fut diſputé par le comte de Carlſtein, neveu du défunt, & par *Jean-Erneſt-Ferdinand*, duc de Holſtein-Ploën à Redwiſch, ſon couſin germain, qui, après la naiſſance de la poſthume, envoya ſes officiers pour prendre poſſeſſion en ſon nom de cet état; mais il avoit été prévenu par le comte de Metſch, plénipotentiaire impérial auprès des princes de la Baſſe-Saxe, qui en avoit fait prendre poſſeſſion 15 jours auparavant, au nom de l'empereur, pour demeurer en ſéqueſtre juſqu'à ce que l'affaire eût été décidée. Elle fut portée au conſeil aulique de l'empereur; & par un décret impérial du 15 juin 1723, la ſucceſſion du duché de Ploën, avec toutes ſes appartenances & dépendances, fut adjugée au duc de Holſtein-Redwiſch, & l'empereur donna en même temps une commiſſion au roi de Pruſſe, électeur de Brandebourg, & au roi d'Angleterre, électeur d'Hannover, pour obliger le roi de Danemarck à retirer ſes troupes du duché de Ploën, & y inſtaler le duc de Redwiſch.

VIII. Christian-Charles, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 20 août 1674, ſervit dans les troupes de Brandebourg, & mourut en 1706. Il avoit épouſé en Pruſſe, le 20 février 1701, *Dorothée-Catherine* Fraulein de Aichelberg, dont il eut Frédéric-Charles, qui ſuit; & *Willelmine-Auguſte*, née le 17 novembre 1704, mariée le 28 ſeptembre 1731, avec un comte de Reventlaw.

IX. Frédéric-Charles, héritier de Norwége, duc de Holſtein-Norbourg & de Ploën, né le 4 août 1706, a réuni en ſa perſonne les fiefs des branches de Norbourg & de Ploën. Comme ſon pere s'étoit mésallié, il ne porta d'abord que le titre de *comte de Carlſtein*. Il ne laiſſa pas en 1721 de diſputer la ſucceſſion de Ploën, au duc de Holſtein-Redwiſch; mais quoique le roi de Danemarck l'eût déclaré prince au mois de janvier 1723, il fut débouté de ſes prétentions ſur cette ſucceſſion, par décret impérial du 15 juin de la même année 1723, & il ne l'a recueillie qu'après la mort de *Jean-Erneſt-Ferdinand*, duc de Holſtein-Redwiſch, arrivée le 21 mai 1729. Il fit prendre en ſon nom poſſeſſion du duché de Ploën le 13 octobre ſuivant. Il a été marié à Copenhague le 18 juillet 1730, avec une fille du comte de Rewentlaw.

Branche de Holstein-Redswisch, ſortie de celle de Holstein-Ploen.

VII. Joachim-Ernest II du nom, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. troiſiéme fils de Joachim-Ernest, duc de Holſtein-Ploën, né le 5 octobre 1637, eut pour ſon partage la terre de Redſwich. S'étant fait catholique, il ſervit les Eſpagnols en Flandre, fut chevalier de la toiſon d'or, général de toute la cavalerie dans les Pays-Bas Eſpagnols, amiral d'Oſtende, général de l'infanterie en Flandre, & grand d'Eſpagne. Il fut fait priſonnier à la bataille de Senef, & amené en France, & mourut à Madrid le 4 juillet 1700. Il avoit épouſé le 21 janvier 1677 *Iſabelle-Marguerite-Françoiſe* de Mérode, veuve de *Maximilien* de Mérode, baron de Petersham, & fille de *Ferdinand-Philippe*, marquis de Weſterlo, morte le 13 janvier 1701, dont il eut *N.* né & mort en février 1682; Jean-Ernest-Ferdinand, qui ſuit; & *Philippe*, mort le 21 juin 1709.

VIII. Jean-Ernest-Ferdinand, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 4 décembre 1684, prit poſſeſſion de la grandeſſe d'Eſpagne le 11 février 1704. Il a épouſé le 21 août 1703, *Marie-Celeſte-Philippine-Joſephine*, comteſſe de Mérode, barone de Rai, princeſſe de Montglion, dame des terres libres & impériales d'Argenteau, & d'Hermale, marquiſe de Trelon, dont il a eu *N.* né en 1705, mort en février 1718; & *N.* né & mort en 1708. *Jean-Erneſt-Ferdinand*, eſt mort le 21 mai 1729. Sa branche s'eſt éteinte en ſa perſonne.

Branche de Holstein-Gottorp, ſortie des rois de Danemarck.

IV. Adolphe, héritier de Norwége, duc de Sleſwic & de Holſtein, fils de Frédéric I, roi de Danemarck, & de *Sophie* de Poméranie, ſa ſeconde femme, né le 26 janvier 1526, mourut le premier octobre 1586. Il avoit épouſé le 17 décembre 1564, *Chriſtine*, fille de *Philippe* landgrave de Heſſe, morte l'an 1594, dont il eut *Frédéric*, né le 21 avril 1568, évêque de Sleſwic, mort le 5 juin 1587; *Philippe*, né l'an 1570, mort l'an 1590; Jean-Adolphe, qui ſuit; *Chriſtian*, né le 29 mai 1576, mort le 21 avril 1577;

Jean-Frédéric, ne l'an 1577, archevêque de Brême, évêque de Lubeck, mort le 3 ſeptembre 1634; *Sophie*, née le 31 mars 1569, mariée le 17 février 1588 à *Jean* duc de Meckelbourg, morte l'an 1634; *Chriſtine*, née le 12 avril 1573, mariée l'an 1592, à *Charles* IX, roi de Suéde, morte le 8 décembre 1625; *Elizabeth*, née le 10 mars 1574, morte le 11 janvier 1587; *Anne*, jumelle de *Jean-Adolphe*, née le 28 février 1575, mariée l'an 1598, à *Ennon* III, comte de Ooſtfriſe, morte le 24 avril 1615; & *Agnès*, née le 20 décembre 1579, morte ſans alliance.

V. JEAN-ADOLPHE, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 28 février 1575, fut élu archevêque de Brême l'an 1586, & évêque de Lubeck l'an 1586. Après la mort de ſes freres aînés, il réſigna ſes bénéfices à ſon cadet, & mourut le 31 mars 1616. Il avoit épouſé le 30 août 1596, *Auguſte*, fille de *Frédéric* II, roi de Danemarck, morte le 5 février 1639, dont il eut FREDERIC qui ſuit; *Adolphe*, né le 11 ſeptembre 1600, tué à la bataille de Leipſick le 9 ſeptembre 1631; JEAN, qui a fait la *branche d'*EUTIN *rapportée ci-après*; *Chriſtian*, né & mort l'an 1609; *Elizabeth-Sophie*, née le 9 octobre 1599, mariée le 5 mars 1621 à *Auguſte* duc de Saxe-Lawembourg, morte le 25 novembre 1627; *Dorothée-Auguſte*, né le 12 avril 1602, mariée le 12 mai 1633, à *Joachim-Ernеſt*, duc de Holſtein-Plocn, morte le 31 mars 1682; *Hedwige*, née le 13 décembre 1603, mariée le 2 juillet 1620, à *Auguſte* de Baviere, prince palatin de Sultzbach, morte le 12 mars 1657; & *Anne*, née le 9 février 1605, morte le 20 mars 1623.

VI. FREDERIC I du nom, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 22 décembre 1597, envoya en 1633 une ambaſſade en Moſcovie, fit fortifier ſes places & en fit bâtir d'autres. Il obtint alternativement avec le roi de Danemarck l'adminiſtration de la juſtice, la ſéance aux aſſemblées de l'empire, & part en tous les droits régaliens, & mourut le 10 août 1659. Il avoit épouſé le 21 février 1630, *Marie-Elizabeth*, fille de *Jean-Georges*, électeur de Saxe, morte le 24 juin 1684, dont il eut *Jean-Adolphe*, né le 29 ſeptembre 1632, mort le 19 novembre 1633; *Frédéric*, né le 17 juillet 1635, mort le 2 août 1654; *Adolphe-Auguſte*, né le premier ſeptembre 1637, mort le 10 novembre ſuivant; *Jean-Georges*, né le 8 octobre 1638, fut coadjuteur de Lubeck, & mourut le 25 novembre 1655; CHRISTIAN-ALBERT, qui ſuit; *Guſtave-Ulric*, né le 16 mars 1642, mort le 23 octobre ſuivant; *Auguſte-Frédéric*, né le 6 mai 1646, évêque de Lubeck, mort le 2 octobre 1705, ſans laiſſer de poſtérité de *Chriſtine*, fille d'*Auguſte* duc de Saxe-Hall, qu'il avoit épouſée le 21 juin 1676, morte le 27 avril 1698; *Adolphe*, né le 24 août 1647, mort le 27 décembre 1648; *Sophie-Auguſte*, née le 5 décembre 1630, mariée le 16 ſeptembre 1649, à *Jean* prince d'Anhalt, morte le 12 décembre 1680; *Magdelene-Sibylle*, née le 14 novembre 1631, mariée le 28 novembre 1654, à *Guſtave-Adolphe* duc de Meckelbourg-Guſtraw, morte le 20 ſeptembre 1719, âgée de quatre-vingt-huit ans; *Marie-Elizabeth*, née le 6 juin 1634, mariée le 24 novembre 1650, à *Louis* landgrave de Heſſe-Darmſtad, morte le 17 juin 1665; *Hedwige-Eléonore*, née le 23 octobre 1636, mariée le 24 octobre 1654, à *Charles-Guſtave* roi de Suéde, morte le 24 novembre 1715 *ſtilo veteri*, ou 5 décembre *ſtilo novo*; *Anne-Dorothée*, née le 13 février 1640, morte le 13 mai 1713; *Chriſtine-Sabine*, née le 11 juillet 1643, morte le 20 mars 1644; *Elizabeth-Sophie*, née le 24 août 1647, morte le 16 novembre ſuivant; & *Auguſte-Marie*, née le 6 février 1649, mariée le 15 mai 1670, à *Frederic-Magnus*, marquis de Bade-Dourlach.

VII. CHRISTIAN-ALBERT, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. évêque de Lubeck, né le 3 février 1641, mourut le 6 janvier 1695. Il avoit épouſé le 18 octobre 1667, *Frédérique-Amélie*, fille de *Frédéric III*, roi de Danemarck, morte le 29 octobre 1704, dont il eut FRÉDÉRIC II, qui ſuit; CHRISTIAN-AUGUSTE, qui a fait la *branche rapportée après celle de ſon frere aîné*; *Sophie-Amelie*, née le premier janvier 1670; mariée le 7 juillet 1695, à *Auguſte-Guillaume* duc de Brunſwic-Lunebourg-Wolfembutel, morte le 27 février 1710; & *Marie-Elizabeth*, née le 21 mars 1678, abbeſſe de Quedlinbourg en 1710.

VIII. FREDERIC II du nom, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. né le 18 octobre 1671, fut tué le 19 juillet 1702, au combat donné près de Cracovie, entre les Suédois & les Polonois. Il avoit épouſé le 12 juin 1698, *Hedwige-Sophie*, fille de *Charles XI*, roi de Suéde, morte le 22 décembre 1708, dont il eut CHARLES-FREDERIC, qui ſuit; & *Sophie-Amélie*, née en 1701.

IX. CHARLES-FRÉDÉRIC, héritier de Norwége, duc de Holſtein-Gottorp, &c. né le 29 avril 1700, mort au château de Rolf-Bagen, près de Kielh, la nuit du 16 au 17 juin 173-. Il avoit épouſé le 1 juin 1725, *Anne* Petrowna, morte le 15 mai 1728, fille aînée du czar *Pierre-Alexiowitz* & de *Catherine-Alexiowna*, ſa ſeconde femme: de ce mariage il a laiſſé pour fils unique CHARLES-PIERRE-ULRIC, qui ſuit.

X. CHARLES-PIERRE-ULRIC, héritier de Norwége, prince de Holſtein-Gottorp, né à Kielh le 21 février 1728, a épouſé le premier ſeptembre 1745, *Sophie-Auguſte-Frédérique*, fille de *Chriſtiern-Auguſte* d'Anhalt-Zerbſt de Hornburg, & de *Jeanne-Elizabeth* de Holſtein-Gottorp. Charles-Pierre-Ulric avoit été reconnu héritier préſomptif du trône de Ruſſie dès le 18 novembre 1742.

VIII. CHRISTIAN-AUGUSTE, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. fils puîné de CHRISTIAN-ALBERT, né le 11 janvier 1673, fut élu coadjuteur de Lubeck le 11 mai 1701, dont il fut reconnu évêque le 6 octobre 1705, & en reçut l'inveſtiture de l'empereur le 15 mai 1709, adminiſtrateur des états de ſon neveu, après la mort de *Frédéric II*, ſon frere aîné, général des troupes Suédoiſes de Poméranie, & des duchés de Bremen & de Ferden en octobre 1707, eſt mort à Eutin le 22 avril 1726. Il avoit épouſé le 2 ſeptembre 1704, *Albertine-Frédérique*, fille de *Frédéric-Magnus*, marquis de Bade-Dourlach, dont il eut *Charles-Auguſte*, né le 26 novembre 1706, élu évêque & prince de Lubeck en 1726, après la mort de ſon pere, décédé à Petersbourg la nuit du 31 mai au premier juin 1727; *Adolphe-Frédéric*, né le 14 mai 1710, élu évêque & prince de Lubeck, au lieu de ſon frere aîné, le 16 ſeptembre 1727; *Frédéric-Auguſte*, né le 20 ſeptembre 1711; *Guillaume-Auguſte-Chriſtian*, né le 20 ſeptembre 1716; *Georges-Louis*, né le 16 mars 1719; *Hedwige-Sophie-Auguſte*, né le 9 octobre 1705; *Frédérique-Amélie*, née le 12 janvier 1708, morte le 19 février 1732; *Anne*, née le 3 février 1709; *Jeanne-Elizabeth*, née le 24 octobre 1712, mariée au mois de décembre 1727, avec *Chriſtian-Auguſte*, prince d'Anhalt Dombourg; *Frédérique-Sophie*, née le 2 juin 1713; & *Jeanne-Elizabeth*, née le 24 octobre 1714.

Par le traité de Roſchild, que Charles-Guſtave roi de Suéde, fit au commencement de 1658, avec Frédéric roi de Danemarck, il obligea ce dernier à céder à *Frederic* duc de Holſtein-Gottorp, ſon beau-frere, les droits de ſouveraineté qu'il avoit ſur le duché de Sleſwic. Le roi de Danemarck y conſentit, & cette ceſſion fut encore confirmée par le traité de Copenhague de 1660. Cependant depuis les guerres des Suédois & des Danois, après l'an 1674, Chriſtiern V roi de Danemarck, ſe ſervant de la conjoncture du temps qui lui étoit favorable, attira le duc de Holſtein-Gottorp dans une de ſes villes, ſous prétexte de traiter avec lui, & l'arrêta lui & ſes officiers. Enſuite il l'o-

Digitized by Google

bligea de renoncer à pluſieurs de ſes droits, & entr'autres à ceux qu'il avoit acquis par les deux traités dont nous avons parlé. Le duc qui trouva le moyen de ſe retirer à Hambourg, proteſta des violences qu'on lui avoit faites durant ſa priſon. Cette affaire fut accommodée par le traité de paix ſigné à Fontainebleau en 1679, & le duc rentra dans tout ce qui lui étoit acquis par les traités précédens; mais ces différends ayant recommencé, les parties choiſirent pour médiateurs l'empereur & les électeurs de Saxe & de Brandebourg, qui firent un traité ſigné à Altena le 30 juin 1689, par lequel en confirmation du traité de Fontainebleau, le duc de Gottorp fut remis dans toutes ſes terres, biens & ſouverainetés. Cette tranquillité dura juſqu'à la mort de *Chriſtian-Albert*, après laquelle *Frédéric* ſon fils ayant fait fortifier quelques poſtes, le roi de Danemarck prétendit que c'étoit contre les traités précédens, entra à main armée dans les terres du duc, & démolit ſes forts: le roi de Suéde accourut au ſecours du duc ſon beau-frere: les Anglois & les Hollandois envoyerent auſſi leurs flottes pour appaiſer la querelle, comme médiateurs: enfin il y eut un traité ſigné le 18 août 1700, confirmant ceux d'Altena & de Fontainebleau, & tous les autres qui les avoient précédé; & le roi de Danemarck paya au duc pour dédommagement de ce qu'il avoit ſouffert dans la guerre, 260000 richedales. C'eſt ainſi que cette affaire s'eſt accommodée par l'entremiſe des puiſſances voiſines.

Branche de Holstein-Ottengen-Euting, ſortie de celle de Gottorp, *& finie en* 1686.

VI. Jean, héritier de Norwége, duc de Holſtein, &c. adminiſtrateur de l'évêché de Lubeck, né le 18 mars 1606, étoit troiſiéme fils de Jean-Adolphe duc de Holſtein-Gottorp, s'acquit beaucoup de réputation par ſa doctrine, & par l'amour qu'il avoit pour les lettres, & mourut le 18 février 1655, ayant eu de *Julienne-Félicité*, fille de *Jules-Frédéric*, duc de Wirtemberg, qu'il avoit épouſée le 7 mai 1640, morte le 3 janvier 1661, *Jules-Adolphe-Frédéric*, né le 2 octobre 1643, mort le 3 janvier 1644; *Jean-Jules-Frédéric*, né le 17 février 1646, mort le 22 mai 1647; *Jean-Auguſte*, né le 3 août 1647, mort ſans alliance le 29 janvier 1686; & *Chriſtine-Auguſte-Sabine*, née le 4 juin 1642, morte le 20 mai 1650. Nous parlerons ailleurs de la branche d'Oldembourg, qui commença en Gerard *le Belliqueux* ou *le Courageux*, frere du roi *Chriſtiern I*, & qui eſt finie par *Antoine-Gonthier*, mort depuis quelques années.

Branche des anciens comtes de Holstein, & de Schawembourg.

Nous avons dit de quelle maniere le comté d'Holſace entra dans la maiſon d'Oldembourg, par le mariage de Theodoric *le Fortuné*, comte d'Oldembourg, avec *Hedwige*, fille de *Gérard V* de Schawembourg, comte d'Holſace. Ce *Gerard* étoit fils de Henri II, petit-fils de Gerard III, arriere-petit-fils de Henri I, & celui-ci fils de Gerard I, qui eut un ſecond fils, qui fut Gerard II, lequel fit la branche, dite de Schawembourg. Gerard II, fut pere d'Adolphe IX, celui-ci d'Adolphe X, qui eut Oton II, comte d'Holſace & de Schawembourg. Cet Oton mourut le 14 mars 1404. Il avoit épouſé *Melchtilde*, fille de *Guillaume* duc de Lunebourg, & veuve du duc de Brunſwick, dont il eut *Guillaume*, mort en 1391, âgé de 12 ans; Adolphe, qui ſuit; *Ingelburge*, mariée en 1370, à *Conrad* comte d'Oldembourg; *Adélaide*, femme de *Dieteric* VI, comte de Honſtein; *N.* épouſe de *Jean* duc de Meckelbourg-Stutgard; *N.* mariée au comte de Steinfort; & autres religieuſes. Adolphe XIII, épouſa *Hélene*, fils d'*Eric*, comte de Hoye, & mourut en 1400, laiſſant Othon III, comte de Schawembourg, d'Holſace & de Sternberg, qui mourut en 1464, ayant eu d'*Elizabeth* comteſſe de Hohenſtein, morte en 1465, Jean, qui ſuit; *Adolphe*, mort le 14 mai 1474, ſans enfans d'*Ermengarde* comteſſe de Hoye; *Eric*, mort en 1485, ſans poſtérité de *Eve* comteſſe de Ooſtfriſe, morte en 1476; *Erneſt*, évêque de Hildesheim, mort le 23 juillet 1471; *Bernard*, prévôt de Hambourg; *Othon*, mort en 1510, âgé de 84 ans; *Henri*, évêque de Minden, mort le 25 janvier 1504; *Antoine*, mort le 22 décembre 1526, ſans enfans de *Sophie*, fille de *Magnus* duc de Saxe-Lawembourg, ni de *Anne*, fille du libre baron de Schombourg, morte en 1533; *Anne*, femme de *Bernard*, comte de Lippe, morte le 22 ſeptembre 1495; & *Mathilde*, alliée 1° en 1463 à *Bernard*, duc de Brunſwick: 2° à *Guillaume*, duc de Lunebourg, morte le 22 juillet 1468. Jean, comte de Schawembourg, mort le 30 mars 1527, s'étoit allié avec *Cordule*, fille & héritiere de *Henri*, dernier comte de Gehmen, dont il laiſſa pour fils unique Josse, né en 1483, mort le 5 juin 1533, lequel de *Marie*, fille de *Jean*, comte de Naſſau-Dillembourg, laiſſa *Henri*, mort le 2 mai 1529, âgé de 20 ans; *Adolphe*, archevêque de Cologne, mort le 20 octobre 1556; Oton V, qui ſuit; *Antoine*, ſucceſſeur de ſon frere dans l'archevêché de Cologne, mort le 18 juin 1558; *Jean*, mort en 1560 ſans enfans d'*Elizabeth*, fille d'*Ermon*, comte d'Ooſtfriſe, morte en 1558; *Guillaume*, chanoine d'Hildesheim, mort en 1580; Josse, qui fit une ſeconde branche, *dont nous parlerons après celle d'Othon V*; *Eric*, mort ſans être marié en 1565; *Erneſt*, mort en 1565, ſans poſtérité de *Marie*, fille de *Georges*, comte de Hohenloë; *Cordule*, mariée 1° à *N.* comte de Benthem: 2° à *N.* comte de Newenar; & *Elizabeth*, mariée à *Jean*, comte de Sayn. Othon V, né en 1517, mourut le 22 décembre 1576. Il avoit épouſé 1° en 1544 *Marie*, fille de *Barnime*, duc de Poméranie, morte le 19 février 1554: 2° en 1558 *Elizabeth-Urſule*, fille d'*Erneſt*, duc de Brunſwic, morte le 2 ſeptembre 1586. Il eut de la premiere *Herman*, né le premier novembre 1545, mort évêque de Minden en 1581; *Othon*, né en 1546, mort le 4 avril 1572; Adolphe, qui ſuit; & *Antoine*, né le 8 mars 1549, ſucceſſeur de ſon frere dans l'évêché de Minden, mort le 21 janvier 1599. Du ſecond lit il eut *Erneſt*, mort le 17 janvier 1622, âgé de 52 ans, ſans enfans de *Hedwige*, fille de *Guillaume*, dit *le Sage*, landgrave de Heſſe; *Marie*, née en 1559, mariée le 26 ſeptembre 1591 à *Joſſe*, comte de Bronchorſt, morte en 1616; & *Elizabeth*, née en 1566, mariée le 13 novembre 1585 à *Simon*, comte de Lippe. Adolphe, comte de Schawembourg, né le 27 octobre 1547, épouſa le 6 mai 1583 *Elizabeth*, fille de *Jule*, duc de Brunſwic, qu'il laiſſa veuve le 2 juillet 1601. Leur fils unique fut *Jule*, né le 10 octobre 1585, & mort le 21 janvier ſix mois avant ſon pere.

Josse II de Schawembourg, comte de Gehmen, fils puîné de Josse I, mourut en 1581. Il avoit épouſé *Elizabeth*, ſœur de *Florian*, comte de Culembourg, fille de *Jean* de Pallant, & d'*Anne*, comteſſe de Culembourg, dont il eut Henri X, qui de *Motta*, fille de *Joſſe*, comte de Limbourg & de Bronchorſt, n'eut qu'un fils *Joſſe-Herman*, né le 6 octobre 1593, mort ſans alliance le 5 novembre 1635; *Herman II*, qui mourut en 1634, & n'eut point d'enfans de *Catherine-Sophie*, fille d'*Othon*, duc de Lunebourg; & Georges-Herman, qui, d'*Elizabeth*, fille de *Simon*, comte de Lippe, qu'il avoit épouſée le 12 ſeptembre 1612, laiſſa Othon, mort à l'âge de 24 ans, le 15 novembre 1640. En lui finit cette illuſtre & ancienne famille. * Cluvier, *deſcript. Germ.* Berthius, *l. 2. comment. rerum Germ.* Andreas Angelus, *in chron. Holſat.* Chriſtianus Celicius, *de bello Ditmarſ.* Gaſpard Dangkwert, *deſcript. duc. Sleſwic. & Holſat.* Joannes ab Elvervelt, *de*

Digitized by Google

nobil. urbib. Holſat., Nicolas Helvader, *Silva chron. Chron. circuli Balt.* Joannes Petri ou Peterſen, *in chron. Holſat.* Tab. geneal. Princ. Imper. &c. Heiſſ. *hiſtoire de l'empire.* Rittershuſius, *genealog.* Imhof, *not. imper.*

HOLSTENIUS (Luc) de Hambourg, étant venu en France, y acquit beaucoup de réputation. Il quitta ce pays pour aller à Rome, auprès du cardinal François Barberin, qui lui fit donner un canonicat de l'égliſe de S. Pierre, & depuis il fut choiſi pour être garde de la bibliothéque du Vatican. En 1655 il fut envoyé au-devant de la reine de Suéde, dont il reçut la profeſſion de foi à Inſpruck. Il mourut à Rome le 2 février 1661, âgé de 65 ans. Le cardinal Barberin, auquel il laiſſa ſes livres, lui fit élever un tombeau de marbre. Holſtenius étoit très-ſavant dans l'antiquité eccléſiaſtique & profane, avoit un jugement fin, une critique exacte, écrivoit avec beaucoup de netteté & de pureté, & s'étoit acquis une grande réputation dans toute l'Europe. Il n'a pas compoſé de grands ouvrages; mais il a fait des notes & des diſſertations exactes & judicieuſes, qui la plupart ont été données depuis ſa mort, ou inſérées par ſes amis dans leurs ouvrages. De ſon vivant il avoit donné, en 1638, l'édition des ſentences morales de Demophile, de Democrate & de Secundus en grec, avec la traduction. Il avoit publié, en 1651, une lettre de Chrétien Ranzovius à Calixte, miniſtre luthérien, dans laquelle Ranzovius expoſoit les raiſons qu'il avoit eues de ſe faire catholique. Il avoit auſſi donné, en 1630, la vie de Pythagore par Porphyre, avec une diſſertation ſur la vie & ſur les écrits de Porphyre, & des obſervations ſur la vie de Pythagore. On avoit encore imprimé à Paris avec les œuvres d'Euſebe de Céſarée, ſes notes ſur le livre contre Hierocles. Il préparoit quand il mourut une édition du code des regles monaſtiques de Benoît d'Aniane, qu'il devoit enrichir de notes, de diſſertations, de préfaces & d'un gloſſaire; mais la mort l'ayant prévenu avant que cet ouvrage parût, on l'a fait imprimer à Rome en 1662, & à Paris en 1663, ſans preſque aucune note. La même année, dans la même ville, on mit au jour une collection en deux parties de canons, & d'actes de conciles, de lettres des papes, & d'autres monumens eccléſiaſtiques, recueillis & mis en ordre par Holſtenius, avec des notes qu'il avoit faites. Henri de Valois donna à Paris les actes de ſainte Perpétue, & de ſainte Félicité, qu'Holſtenius avoit copiés ſur un manuſcrit du Mont Caſſin, que le P. Ruinart a depuis inſérés dans ſon recueil des actes des martyrs. Ses notes ſur la géographie de Charles de S. Paul Feuillant, dont on a fait en 1704 une édition à Amſterdam, furent imprimées à Rome en 1666, & en 1669 On publia à Rome l'expoſition du ſymbole de Nicée, faite par Théodore d'Ancyre, contre Neſtorius, qu'Holſtenius avoit découverte & laiſſée dans ſes papiers. Allatius a inſéré dans ſes Symmictes deux diſſertations d'Holſtenius; l'une ſur la communion des Abyſſins ſous une eſpece; & l'autre ſur le fleuve Sabbatarius. Le P. Labbe a inſéré à la fin du treiziéme volume des conciles, un écrit contre le concile de Baſle. Henri de Valois a donné à la fin de ſon édition de l'hiſtoire eccléſiaſtique de Theodoret, trois diſcours d'Holſtenius dont deux ſont ſur des paſſages du concile de Nicée, & le troiſiéme ſur la fuite de l'épiſcopat & ſur les raiſons qu'allégua Syneſius pour n'être pas ordonné évêque. Enfin, on a deux petits traités d'Holſtenius, ſur le miniſtre & ſur la forme de la confirmation chez les Grecs, qui ont été imprimés en 1668, & depuis avec les œuvres poſthumes du P. Morin. Il y a encore d'Holſtenius une lettre adreſſée à Rhodius, qui a été imprimée ſéparément, & inſérée dans les *Monumenta Patavina de Sertorio Urſato*; & pluſieurs autres lettres qu'on trouve dans la collection des lettres que M. Simon a données avec la vie du P. Morin, ſous le titre d'Antiquités de l'égliſe Orientale. * Du Pin, *bibl. XVII ſiecle.*

HOLY-ISLAND, petite iſle d'Angleterre ſituée ſur la côte du comté de Northumberland, dont elle n'eſt ſéparée que par la haute marée. Il y avoit autrefois en cette iſle un monaſtere avec une égliſe, qui avoit titre d'évêché, transféré enſuite à Durham. Elle étoit auſſi la retraite d'un grand nombre de ſolitaires, & c'eſt pour cette raiſon qu'on lui donna le nom d'*Holy-Iſland*, qui ſignifie *iſle ſainte.* * Baudrand.

HOLZAUSER (Barthélemi) inſtituteur des Clercs vivans en commun, vulgairement appellés *Barthelemites*, né l'an 1613, dans un village d'Allemagne, à quatre lieues de Delinghem dans le diocèſe d'Augsbourg, fit ſes études de philoſophie & de théologie dans l'univerſité d'Ingolſtad avec beaucoup de ſuccès; & après y avoir reçu le bonnet de docteur en 1640, il alla la même année à Saltzbourg, où il étoit pourvu d'un canonicat, auquel étoit annexée la cure de Tittmoning, pour y commencer la congrégation des Clercs vivans en commun. En 1642 il fut fait grand-vicaire de l'évêque de Chiemſée, & en 1655, ayant été appellé par l'électeur de Mayence, pour introduire dans ſon diocèſe des clercs de cet inſtitut, il fut doyen & curé de Bingen, proche Mayence, & exerça cet emploi juſqu'à ſa mort arrivée le 20 mai 1658. Le pape Innocent XI approuva, l'an 1680, cette congrégation, qui a des maiſons de trois ſortes: des ſéminaires, où l'on inſtruit les jeunes clercs; des maiſons particulieres pour les curés, les bénéficiers & autres prêtres; & enfin des maiſons de repos pour les vieillards qui ne ſont pas en état de rendre ſervice. Ils ſont établis en pluſieurs villes d'Allemagne, en Eſpagne & en Pologne. * *Conſtitut. & exercit. ſpirit. cleric. in com. vivent.* Hermant, *hiſt. des ordres religieux.*

HOMAR, AOMAR ou OMAR, mathématicien Arabe. Nous ne ſavons pas en quel temps il vivoit, mais ſeulement qu'il a écrit un ouvrage du jour de la naiſſance, diviſé en trois livres. * *Voyez* Blancanus, *chron. mathemat.* Voſſius, *de ſcient. mathemat. c.* 64, § 10, &c.

HOMBERG (Guillaume) né le 8 janvier 1652, à Batavia dans l'iſle de Java, de Jean Homberg, gentilhomme Saxon, entra d'abord dans le ſervice, & dès l'âge de quatre ans, il fut caporal d'une compagnie. Il ſuivit ſon pere à Amſterdam, où celui-ci vint faire ſa réſidence; & ſe voyant alors dans un pays où il pouvoit ſuivre ſon inclination pour l'étude, il commença par celle du droit qu'il étudia à Iéne & à Leipſick. En 1674, il fut reçu avocat à Magdebourg. Mais ſon penchant le portoit vers la botanique & l'aſtronomie, & ſouvent il alloit chercher des plantes ſur les montagnes, s'inſtruiſoit de leurs noms & de leurs propriétés, & la nuit il obſervoit le cours des aſtres, & apprenoit les noms & la diſpoſition des différentes conſtellations. Il fit connoiſſance à Magdebourg avec Otto Guericke, bourguemeſtre de la ville, fameux par ſes expériences du vuide, & par l'invention de la machine pneumatique, & s'attacha à ce philoſophe pour s'inſtruire dans la phyſique expérimentale. Quelque temps après, pour éviter les pourſuites de ſes amis qui vouloient le marier, & pour acquérir diverſes connoiſſances, il ſe mit à voyager, & alla d'abord à Padoue en Italie, où il demeura un an: il s'appliqua uniquement à la médecine, & ſur-tout à l'anatomie & aux plantes. A Boulogne il travailla ſur la pierre qui porte le nom de cette ville. A Rome il fit de grands verres de lunettes, avec Antoine Celio qui y réuſſiſſoit fort bien. Il apprit auſſi un peu la peinture, la ſculpture & la muſique; & plein de ces richeſſes, il vint en France où il acquit l'eſtime & l'amitié de pluſieurs ſavans; de-là il alla en Angleterre où il travailla quelque temps avec le fameux M. Boyle. Il paſſa enſuite en Hollande, revint à Quedlinbourg retrouver ſa famille, car ſon pere étoit ori-

Digitized by Google

ginaire de cette ville, & peu après il alla à Wittemberg prendre le dégré de docteur en médecine. Il continua enſuite ſes voyages, vit l'Allemagne & le Nord, & tous les ſavans qu'il put y trouver, & ſe fit un fonds conſidérable de curioſités phyſiques. Il alla voir auſſi les mines de Saxe, de Bohême, de Hongrie & de Suéde, travailla dans le laboratoire de Stockholm avec M. Hierna premier médecin du roi, & les journaux de Hambourg de ce temps-là imprimés en Allemagne, ſont pleins de mémoires qui venoient de lui. Enfin il revint en France, où M. Colbert lui fit de la part du roi des offres ſi avantageuſes dans le temps qu'il alloit s'en retourner, qu'il crut devoir les accepter. Comme il étoit né dans la religion proteſtante, il fit abjuration en 1682 : & peu de temps après il jugea à propos de retourner à Rome, où il ſut mettre à profit toute ſa récolte du Nord. Le deſir de revoir Paris, & de s'y fixer, l'y fit retourner au bout de quelques années : il y étoit déja fort connu, & tant de connoiſſances ſingulieres qu'il avoit acquiſes, ſes phoſphores, une machine pneumatique de ſon invention plus parfaite que celle de Guericke, des microſcopes de ſa façon, une infinité d'opérations rares, & des découvertes ſans nombre de chymie, lui donnerent ici une des premieres places entre les ſavans les plus diſtingués. Il fut admis à l'académie des ſciences dès 1691, & eut le laboratoire de cette académie ; & l'abondance, comme la variété de ſes connoiſſances, contribuerent beaucoup à ſoutenir la compagnie, languiſſante alors, juſqu'au renouvellement de 1699. En 1702, feu M. le duc d'Orléans, qui avoit beaucoup de gout & de pénétration, & un grand amour pour la phyſique expérimentale, ayant connu le mérite de M. Homberg, le prit auprès de lui en qualité de phyſicien, lui donna une penſion & un laboratoire le mieux fourni, & le plus ſuperbe que la chymie eût jamais eu. En 1704 il le fit ſon premier médecin. Il ſe maria en 1708, avec Marguerite Dodart, fille du fameux M. Dodart, & il mourut le 24 ſeptembre 1715, après une longue & douloureuſe maladie, où il témoigna toujours une grande patience & des ſentimens très-chrétiens. Outre toutes les connoiſſances dont il étoit orné, & dont nous avons parlé, il avoit dequoi faire un ſavant ordinaire en hiſtoire & en langues. Il ſavoit même de l'hébreu. Il avoit commencé à donner par morceaux dans les mémoires de l'académie, des *eſſais ou élemens de chymie*, dont on a trouvé le reſte dans ſes papiers, en état d'être mis au jour. * Son éloge par M. de Fontenelle dans l'*hiſtoire de l'académie des ſciences*.

☞ HOMBLIERES, abbaye de France en Picardie, dans le Vermandois, au diocèſe de Noyon, à une lieue de Saint-Quentin, ſur le chemin de Guiſe. Il y a auſſi un village de même nom. L'abbaye eſt de l'ordre de S. Benoît, & ſi ancienne qu'on ignore le temps de ſa fondation. * La Martiniere, *dict. geogr.* On ſait cependant que ſainte Hunegonde qui mourut vers l'an 698, en fut la premiere abbeſſe. C'étoit originairement une abbaye de religieuſes. Le relâchement s'y étant introduit, & les religieuſes refuſant de réformer leur vie ſcandaleuſe, elles en furent expulſées l'an 948. On mit à leur place des moines tirés de l'abbaye de S. Remi de Reims, qui vinrent s'y établir cette même année, ſous la conduite de Berner, ou Bernier, qui fut le premier abbé de ce monaſtere. Le roi Lothaire, dès l'an 956, eut ſoin de faire confirmer ce changement par le pape Jean XII, qui donna à cet effet une bulle adreſſée à l'abbé Berner. * Dom Rivet, *hiſtoire littéraire de la France, tome VI, page* 403.

HOMBLINE ou HUMBELINE (ſainte) ſœur de S. Bernard, née l'an 1092, fut mariée par ſon pere à un jeune ſeigneur parent de la ducheſſe de Lorraine. Etant allé à Clairvaux pour voir S. Bernard & ſes autres freres, dans un équipage ſuperbe, ils refuſerent de la voir. André, celui d'entr'eux qui ſe trouva à la porte, lui ayant fait des reproches ſur ſa vie mondaine, Dieu toucha le cœur de cette femme, & elle témoigna un grand deſir de vivre en pénitente. Alors S. Bernard vint la trouver, & lui fit prendre la réſolution de renoncer au monde. Deux ans après, en 1124, ſon mari lui donna la permiſſion de ſe faire religieuſe : elle entra dans le monaſtere de Julli, dans le diocèſe de Langres, où elle vécut 16 ou 17 ans dans les exercices de la vie religieuſe. Etant tombée dangereuſement malade, ſes freres, S. Bernard, André & Nivard, vinrent l'aſſiſter à ſa mort, qui arriva le 21 d'août 1141. * Guill. de S. Thierri, *vie de S. Bernard. Vies des ſaints, imprimée chez Lottin, en* 1730 *au 21 d'août*. Annales de Cîteaux.

HOMBOURG, ville forte par ſes ouvrages & par ſa ſituation entre des marais, & ſur une montagne, & défendue par un bon château, eſt ſituée dans le duché de Deux-Ponts, environ à deux lieues de la ville de Deux-Ponts, du côté du nord. Les François la prirent l'an 1679. * Baudrand.

HOMBOURG AN DER HOHE, petite ville du haut landgraviat de Heſſe, eſt dans les montagnes de Hohe, entre les terres de Mayence & de Naſſau, à trois lieues de Francfort du côté du nord. Elle eſt capitale d'un bailliage, où l'on remarque encore le bourg de Cronebourg ou de Cronberg. Ce fut à Hombourg où Philippe landgrave de Heſſe, fit tenir une conférence d'eccléſiaſtiques en 1525, entre les Catholiques & les Proteſtans, après laquelle la religion catholique y fut abolie, & la prétendue réformée établie. Cette ville fut enſuite donnée pour partie de l'apanage de Georges, petit-fils de Philippe, en qui commença la ligne des princes de Heſſe-Darmſtad. * Spener.

HOMBOURG (branche de la maiſon de Heſſe) *voyez* HESSE.

HOMBURG, petite ville de Suiſſe, eſt dans le canton de Baſle, à cinq ou ſix lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. * Baudrand.

HOMEDE (Jean d') quarante-ſixiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, réſidant à Malte, ſuccéda en 1536, à Didier de S. Jalle. Il fut élu pendant ſon abſence, étant alors bailli de Caſpe de la langue d'Aragon, & il arriva à Malte au mois de janvier 1538. L'an 1539, il tint un chapitre général, où il fut ordonné que l'on bâtiroit le *Collachio*, tel qu'il étoit à Rhodes, pour l'habitation des chevaliers, dans un lieu ſéparé de la demeure des laics & du peuple : que le drapier s'appelleroit *grand-conſervateur* ; & que les ſervans d'armes porteroient la croix moindre d'un quart de celle des chevaliers ; ce qui ne fut pas exécuté. Quelques mois après, le grand-maître envoya des chevaliers à l'empereur, pour lui remontrer que Tripoli étoit une place qui couroit beaucoup à entretenir, & qu'elle n'étoit pas de défenſe, pour ſoutenir long-temps l'attaque des ennemis ; qu'il ſeroit plus expédient de faire ſauter le château en l'air par des mines, de renverſer le port, & d'en combler l'embouchure avec des vaiſſeaux pleins de pierres & de groſſes poutres, afin que cette place, qui étoit à charge aux Chrétiens, fût entierement inutile aux Infidéles ; mais l'empereur ne voulut point ouir parler de détruire Tripoli, ni de démolir le château ; & manda au grand-maître qu'il eût à faire ſon devoir, & que de ſa part il alloit préparer du ſecours. L'an 1540, après la mort de Guillaume Veſton, grand-prieur d'Angleterre, le roi Henri VIII, qui commença le ſchiſme, en ſe faiſant chef de la religion de ſon royaume, ſe mit en poſſeſſion de tous les biens de l'ordre : & depuis ce temps-là il ne ſe préſenta plus de chevaliers de la langue d'Angleterre. A l'occaſion de cette perte le grand-maître d'Homede voulant diminuer les frais du commun tréſor, fit déſarmer la grande carraque, contre l'avis de pluſieurs, qui murmuroient de voir

gâter

gâter un ſi ſuperbe vaiſſeau. Quelques-uns crurent qu'il ne vouloit plus qu'on ſe ſervît de ce navire, parcequ'on ne le lui avoit pas envoyé pour ſon voyage, comme on avoit fait à ſes prédéceſſeurs qui avoient été élus abſens. Au lieu de la carraque, il fit bâtir une grande barque du port de 750 tonneaux. En 1541 il fit fortifier le château S. Ange, par Ferramolin, ingénieur de l'empereur, & fit approfondir le foſſé d'entre le château & le bourg. Il arriva cette année tant de nouveaux chevaliers à Malte, que le grand-maître ordonna aux grands-prieurs de n'en recevoir de trois ans; mais ces défenſes furent bientôt révoquées, pour ne pas ralentir le zèle des gentilshommes chrétiens. En 1543, le grand-maître d'Homede envoya demander à l'empereur le ſecours qu'il lui avoit promis pour Tripoli; mais il ne put l'obtenir, à cauſe des diviſions qui étoient entre les princes chrétiens. Au chapitre de 1548, on propoſa d'établir la réſidence de la religion à Tripoli de Barbarie, qui étoit un lieu commode pour faire la guerre aux infidéles; & ſur les difficultés que l'on repréſenta, on fut d'avis d'eſſayer peu-à-peu ſi cela ſe pouvoit faire, ordonnant qu'on enverroit la premiere année cinquante chevaliers avec un grand-croix pour les commander; la ſeconde, autres cinquante, & ainſi ſucceſſivement, s'il y avoit lieu. Pour l'exécution de ce deſſein, on envoya d'abord le bailli de Negrepont. En 1550, l'armée de l'empereur avec les flottes de Malte, prit la ville d'Africa, entre Tunis & Tripoli. L'année ſuivante Tripoli fut priſe par les Turcs, malgré la généreuſe défenſe des aſſiégés, qui la rendirent par compoſition, faute de ſecours. Après un régne de 17 ans, le grand-maître d'Homede mourut au mois de ſeptembre 1553, & eut pour ſucceſſeur Claude de la Sengle. * Boſio, *hiſtoire de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

HOMELIUS (Jean) mathématicien célébre dans le XVIe ſiécle, étoit né à Memmingen en 1518. Son vrai nom étoit *Hummelius*, & c'eſt ainſi que ſon pere s'eſt toujours nommé; mais Jean donna une prononciation plus douce à ſon nom. Il fit ſes études dans ſa patrie qui avoit dèſlors de bons maîtres, & lorſqu'il fut en état de ſe livrer aux mathématiques, pour leſquelles il montra de bonne heure une forte inclination, il fut animé d'une maniere particuliere à cette étude par pluſieurs de ſes compatriotes qui y avoient fait de grands progrès, & dont il acquit la connoiſſance. Il alla enſuite étudier dans l'univerſité de Strasbourg, où il ſe diſtingua avec tant d'éclat, que tout ce qu'il y avoit d'habiles maîtres dans cette univerſité, ſe fit un plaiſir de lui communiquer ſes lumieres. Il ne ſortit de Strasbourg qu'en 1540, pour aller à Wittemberg, où ſes ſupérieurs lui avoient donné ordre de continuer ſes études. Il y fut créé maître-ès-arts, & on l'employa auſſitôt à enſeigner aux autres ce qu'il avoit appris avec tant de peine. Le ſénat de Memmingen l'ayant redemandé, le fameux Mélanchthon écrivit aux magiſtrats pour les engager à le laiſſer encore à Wittemberg; de ſorte que le ſénat de Memmingen lui accorda même quelque gratification en lui permettant de prolonger ſon ſéjour à Wittemberg. Mais quelque temps après, au plutard en 1544, ſa patrie le rappella & le chargea du miniſtériat de Bleſſ, bourg voiſin de Memmingen, où il n'interrompit que le moins qu'il put ſes études de mathématiques, malgré les occupations toutes différentes que le ſoin ſpirituel & temporel d'une cure exigeoit de lui. Ayant refuſé de ſouſcrire à l'*interim* de Charles-Quint, il fut exilé; mais enſuite ſa connoiſſance des mathématiques le rendit agréable à ce prince, qui lui donna ſouvent depuis de grandes marques d'eſtime. Charles-Quint l'éleva à la dignité de chevalier & de comte Palatin en 1553, quoiqu'Homélius fût alors à Léipſick, où il profeſſoit les mathématiques, loin de la préſence de cet empereur. Quelque temps auparavant il avoit préſenté à ce prince à Bruxelles une horloge de ſon invention, d'une fabrique auſſi ſinguliere qu'ingénieuſe. On lui doit auſſi pluſieurs inſtrumens de mathématiques, qu'il a inventés, & d'autres qu'il a tellement perfectionés, qu'il pouvoit preſque en être regardé comme inventeur. Il mourut en 1562, n'ayant encore que quarante-quatre ans, laiſſant pluſieurs ouvrages de mathématiques qui n'ont point encore vu le jour. Les ſavans pleurerent ſa mort, & firent à l'envi les uns des autres quantité de piéces en proſe & en vers à ſon honneur, que Joachim Camérarius recueillit, & qu'il fit imprimer en y ajoutant les vers qu'il avoit fait lui-même pour honorer la mémoire de ce ſavant qui étoit ſon gendre. Dans les *Amœnitates litterariæ* de Jean-Georges Schelhorn, tome 14, on trouve une longue piéce qu'il eſt bon de lire, pour connoître plus à fond ce qui regarde Homélius. Elle eſt intitulée: *De vita & meritis Joannis Homelii, eximii quondam perinclytæ academiæ Lipſienſis mathematici.* La latinité n'en eſt pas bonne; mais outre ce qui regarde Homélius, on y trouve pluſieurs digreſſions utiles ſur quelques ſavans de ce temps-là. * Voyez *le ſupplément au dictionnaire de Bayle.*

HOMERE, poëte Grec très-célébre, nommé d'abord *Meleſigene*, parcequ'il étoit né près du fleuve Meletes, fut depuis appellé *Homere*, après être devenu aveugle. Il eſt preſque impoſſible de rien établir de certain ſur le nom de ſon pere & ſur le temps auquel il vivoit. On ſait pourtant par le témoignage de quelques anciens, & entr'autres de Porphyre, que Pythagore alla viſiter Créophile, hôte ou grand ami d'Homere; & il eſt conſtant que Pythagore a vécu juſqu'au temps de Servius Tullius, ſixiéme roi de Rome. Ainſi l'on peut croire aſſez raiſonnablement, qu'Homere vivoit vers le temps de Numa, de Tullus Hoſtilius, & d'Ancus, vers la XXVIIe olympiade, & l'an 671 avant J. C. Quoiqu'il y ait beaucoup de difficulté & de variété entre les auteurs ſur le temps précis auquel Homere a vécu, les marbres d'Arondel le fixent à l'an 67 de l'ere attique, 3807 de la période julienne, 302 après la priſe de Troye, 131 ans avant l'établiſſement des olympiades, qui eſt la 907 avant J. C. Pour le lieu de la naiſſance d'Homere, c'eſt encore un point fort difficile à réſoudre ſept villes s'attribuerent l'honneur de la lui avoir donnée; ſavoir Smyrne, Rhodes, Colophon, Salamine, Chio, Argos & Athènes. Suivant la plus commune opinion il étoit Ionien; & cette opinion ſemble être appuyée ſur le dialecte dont il s'eſt ſervi, qui eſt preſque ionique par tout. Néanmoins cela ne met pas la choſe hors de queſtion; car par cette même raiſon l'on pouroit prouver qu'Hippocrate auroit été de quelque ville d'Ionie, quoiqu'il fût de l'iſle de Côos. Herodote a auſſi écrit en ionien, néanmoins il étoit d'Halicarnaſſe, où l'on ſuivoit le dialecte dorien, auſſi-bien qu'en l'iſle de Côos; & Denys l'hiſtorien qui vivoit du temps d'Auguſte, quoiqu'il fût de la même ville qu'Herodote, a pourtant écrit en grec commun. Il y a bien de l'apparence qu'Homere demeuroit en Eolide, vis-à-vis de Lesbos; car il dit en quelques endroits, que le vent du couchant vient de Thrace, qui eſt oppoſé à l'Eolide; & les commentateurs de ce poëte ont remarqué que quand il décrit un ſacrifice, il ſuit la pratique des Eoliens, & non pas des autres peuples, qui compoſoient l'une & l'autre Grece. Que s'il s'eſt ſervi du langage ionique, plutôt que de quelque autre dialecte, c'eſt que ce langage étoit le plus connu & le plus uſité. Outre le poëme de l'Iliade, & celui de l'Odyſſée, qui ont toujours été reconnus comme les deux véritables ouvrages d'Homere, on trouve encore un grand nombre d'hymnes à Appollon, à Diane & à quelques autres divinités, qui lui ſont d'ordinaire attribués; mais les habiles critiques jugent qu'ils ne ſont

Digitized by Google

pas de lui. En effet il y a grande apparence que ce ſont des imitations d'Homere, & non des ouvrages d'Homere même. Les poëmes d'Homere ſont l'hiſtoire profane la plus ancienne que nous ayons. L'état de l'ancienne Grece y eſt dépeint au naturel. Il nous en fait connoître les peuples, les villes & les rois. Il nous apprend la maniere dont on faiſoit la guerre en ce temps-là, les mœurs & les coutumes des peuples différens, les loix & la religion des Grecs, le caractere & le génie de leurs chefs, & la ſituation des villes & des pays. Ainſi ces poëmes d'Homere ne doivent pas ſeulement paſſer pour un excellent ouvrage poëtique, mais encore comme la premiere & la plus ancienne hiſtoire des Grecs. Le ſtyle de ce poëte eſt plein, égal & très-pur, les expreſſions en ſont fortes & nettes, la clarté & la facilité y ſont par tout admirables; & l'on peut dire que c'eſt le plus aiſé & le plus grand de tous les poëtes. Il eſt pourtant vrai que l'Odyſſée a moins de force que l'Iliade; auſſi quelques-uns ont cru qu'il le compoſa dans un âge fort avancé; & Longin, le plus excellent de tous les critiques, eſt de cette opinion. L'antiquité a produit pluſieurs perſonnes excellentes de l'un & de l'autre ſexe, qui ont écrit des commentaires ſur Homere; mais il y a long-temps que les originaux en ſont perdus. Le plus fameux des commentateurs, ou ſcholiaſtes, fut Ariſtarque, qui corrigea le texte, & en ôta les fautes qui s'y étoient gliſſées par la négligence des copiſtes, ou par la témérité des grammairiens: d'où vient que le nom d'Ariſtarque ſe prend ſouvent pour correcteur, cenſeur, ou critique. Ce ſavant commentateur vivoit ſous le regne de Ptolémée *Philometor*, ſixiéme roi d'Alexandrie, vers l'an 75 avant la naiſſance de J. C. & non pas du temps de Piſiſtrate, comme quelques anciens, auſſi-bien que pluſieurs modernes, l'ont cru. Nous n'avons aujourd'hui que deux ſcholiaſtes Grecs ſur Homere: l'un eſt Euſtathe, archevêque de Theſſalonique, qui vivoit il y a 500 ans: l'autre eſt Dydime; mais cet auteur eſt ſuppoſé, comme il eſt facile de le prouver. Quoiqu'Homere ſoit admirable en ſa langue, il eſt difficile d'en faire aucune traduction en langue vulgaire, qui puiſſe exprimer, au moins en partie, ce qu'il a d'agrément; & c'eſt ce qui a fait que pluſieurs perſonnes qui n'ont vu que ces malheureuſes copies, n'ont jamais pu ſe perſuader que l'original renfermât toutes les beautés que l'antiquité y a reconnues. On en jugera différemment après la ſavante madame Dacier. L'autorité d'Homere a toujours été ſi grande, & on a eu tant de reſpect & de vénération pour ſes écrits, que les anciens croyoient avoir aſſez bien prouvé une choſe, quand ils produiſoient le moindre paſſage de cet auteur pour appuyer leur opinion, ou pour réſoudre leurs doutes: uſage établi non-ſeulement entre les géographes, les poëtes, les rhéteurs; mais encore entre les phyſiciens, les philoſophes, & même entre les généraux d'armée. A quoi il faut ajouter, que pour comble de gloire, Homere a eu des temples, auſſi-bien que les dieux & les héros qui étoient adorés parmi les Grecs. Il en avoit un à Smyrne, un autre à Alexandrie, & encore ailleurs. Au reſte, de tous les poëtes Grecs que nous avons aujourd'hui, il n'y en a point de plus ancien qu'Homere; car les hymnes d'Orphée, & quelques petits ouvrages qui portent ſon nom, ſont des pieces ſuppoſées, dont l'auteur ſe nommoit *Onomacrite*, & vivoit du temps de Piſiſtrate. Pour ce qui eſt de Muſée, il eſt certain auſſi que le poëme qui a pour titre, *les amours de Léandre & de Hero*, n'eſt point de lui; mais d'un grammairien d'Alexandrie, qui ſans doute, n'a vécu que ſous le bas empire. Les vers ſibyllins que les premiers chrétiens ont tant vantés, & dont ils ſe ſervoient quelquefois, ſont auſſi des ouvrages ſuppoſés. Il n'eſt pas difficile de le prouver, puiſqu'on y trouve auſſi tous les myſteres du chriſtianiſme décrits, avant qu'il y eût aucuns chrétiens; & que d'ailleurs leur caractere ne ſe reſſent aucunement du génie des anciens Grecs.

Ceux qui voudront ſavoir le jugement qu'on doit faire des ouvrages d'Homere, par les honneurs divins, que l'antiquité païenne lui a rendus, par les temples & les autels qu'on lui a dreſſés dans diverſes villes de la Grece, l'Aſie & l'Egypte, & par les autres monumens de ſon immortalité, peuvent lire le bel ouvrage que M. Cuper publia en 1682, ſur l'apothéoſe de ce poëte. Il faut y joindre l'excellente préface que madame Dacier a miſe à la tête de ſa traduction françoiſe de l'Iliade. Les meilleures éditions d'Homere ſont celle de Rome, avec les commentaires d'Euſtathius en quatre volumes *in-folio*; celle de Baſle, plus rare & moins bonne avec le même Euſtathius; celle de Henri Etienne; & celle qui fut faite à Strasbourg. Emeric Caſaubon mépriſe fort celle de Hollande, donnée en 1656, par Schrevelius, en deux volumes *in*-4°. Il a fait même un écrit exprès pour en découvrir les défauts; mais après tout cette édition n'eſt pas ſi fort à rejetter. Celle de Grævius, profeſſeur d'Utrecht, paſſe pour une des meilleures. On en a une publiée en 1711, à Cambridge en Angleterre, qui l'emporte de beaucoup ſur toutes les précédentes; elle eſt en deux volumes *in*-4°. l'éditeur eſt Joſué Barnés.

Il y a huit autres HOMERES. Le premier, dit *le Jeune*, ou *le Tragique*, qui étoit le dernier des ſept poëtes de la pleyade. Il étoit d'une ville de Carie nommée *Hierapolis*, & fils d'une femme de Byzance nommée *Myro*, qui avoit compoſé des odes, des hymnes & quelques autres piéces en vers, que l'antiquité a fort eſtimées. *Cherchez* PLEYADE. Le ſecond étoit de l'iſle de Chio, célébre médecin, ſelon le témoignage d'Archilochus. Le troiſiéme natif du même lieu que le précédent, étoit renommé dans l'art magique. Le quatriéme fut un riche & fameux négociant de Salamine. Le cinquiéme étoit de Colophon, peintre & ſtatuaire très-célébre. Le ſixiéme d'Athènes, où il donna quelques loix. Le ſeptiéme fameux muſicien & géometre: & le huitiéme, de Meonie, qui fut depuis nommée *Lydie*, remporta le prix aux jeux olympiques; & ce fut à lui ſeul que l'on commit le ſoin de corriger la langue grecque, & de la mettre dans ſa pureté. * *Voyez* l'auteur de la vie d'Homere, que nous avons ſous le nom d'*Herodote*; Plutarque; Porphyre; Clément Alex. *l.* 1, *des ſtromates* ou *tapiſſeries*; Euſebe, *en la chronique, l'an* 908 *d'Abrah.* où il rapporte les différentes opinions de Cratès; Eratoſthène; Ariſtarque; Philocore; Archilocus; Apollodore, &c. Aulu-Gelle, *l.* 17, *c.* 21. Solin, *c.* 42. Leo Allatius, *de patr. Homeri*; Petau, *l.* 9 *de la doctrine des temps*, *c.* 30. Sahian, *l'an du monde* 3039. Gordon; Calviſius; Scaliger; Riccioli, *en la chronique*; Voſſius, *des poëtes Grecs*; Crinitus; le Févre, &c. Hofman, *lexicon univ.* Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes Grecs*; Du Pin, *hiſt. profane*, *tome I.*

HOMERITES, anciens peuples de l'Arabie Heureuſe. On conjecture qu'ils habitoient le pays, qu'on appelle maintenant le royaume ou la principauté d'Aden. * Baudrand.

HOMMAGE, *Homagium* & *Hominium*, terme de fief, qui vient du latin *Homo*, comme qui diroit *Hominis actum*. C'eſt une ſoumiſſion que le vaſſal fait à ſon ſeigneur, pour lui marquer qu'il eſt ſon homme, & pour lui jurer une entiere fidélité. Ce mot, auſſi-bien que la choſe qu'il ſignifie, étoit inconnu dans l'ancienne Rome; & ne fut mis en uſage, que lorſque les barbares ſe furent rendu maîtres de l'empire. On commença alors à parler de fiefs & d'hommages, & l'on donna le nom d'*homme* ou de *vaſſal* à celui que ſon ſeigneur mettoit en poſſeſſion de quelque terre, pour la tenir de lui, & en jouir lui & les ſiens à perpétuité. Au commencement les conditions & les ſervices que le vaſſal étoit obligé de rendre au ſeigneur

Digitized by Google

étoient aſſez rudes : voici le formulaire & la cérémonie du ſerment qui ſe faiſoit, & qui ſe fait encore preſque également chez toutes les nations. Quiconque vient à ſuccéder à un fief, eſt obligé de ſe préſenter dans l'année devant ſon ſeigneur, ſans armes, tête nue & à genoux, & de joindre les mains en poſture de ſuppliant, leſquelles le ſeigneur aſſis prend entre les ſiennes, tandis que le vaſſal prononce ces mots, que nous rapportons ici comme ils ſe trouvent couchés en latin groſſier dans les archives : *Devenio homo veſter ab hac die in poſterum, de vita, de membro, & de terreno honore ; verus & fidelis vobis ero & fidem vobis præſtabo, ob terras quas à vobis teneo, ſalvâ fide Domino noſtro regi, & heredibus ſuis.* Enſuite le ſeigneur baiſe le vaſſal, & celui-ci ſe levant, lui fait le ſerment de fidélité. Cette cérémonie de mettre les mains du vaſſal entre celles du ſeigneur, ſignifie de la part du ſeigneur protection & défenſe ; & de la part du vaſſal, ſujétion & reſpect. * Bractonus, *l.* 2, *c.* 35, *n.* 8. Le vaſſal n'eſt obligé de rendre hommage qu'une fois en ſa vie, quoiqu'il change ſouvent de ſeigneur. On ne le peut rendre par procureur, mais en propre perſonne, tant de la part du ſeigneur que du vaſſal : cela ſe fait ſolemnellement à la vue de tout le monde, & ordinairement dans la maiſon du ſeigneur : de-là vient que Philippe *le Bel*, roi de France, refuſa de recevoir par procureur l'hommage d'Edouard III, roi d'Angleterre, pour le duché de Guienne, & pour les comtés de Ponthieu & de Montreuil : l'Anglois s'aquitta par lui-même de ce devoir l'an 1328 à Amiens, où il ſe rendit en grand équipage, pour faire le ſerment à Philippe *de Valois*. Néanmoins en certains cas, on a relâché de cette rigueur. Pour ce qui eſt de l'hommage de la part des eccléſiaſtiques, il y a eu autrefois de grandes conteſtations ſur ce point. Urbain II, dans un ſynode tenu à Rome l'an 1099, excommunia ceux qui pour des honneurs & des dignités eccléſiaſtiques, ſe rendoient vaſſaux des ſéculiers. Auſſi Louis *le Gros*, roi de France, accorda l'exemption à Godefroi de Bourdeaux l'an 1173. Mais la diſpute s'échauffa en Angleterre, où Guillaume *le Jeune* & Henri I exigerent fortement l'hommage des eccléſiaſtiques. Enfin il ſe trouva un tempérament ſous Paſchal II. *Voyez* Guillaume de Malmesburi, *de geſt. pontif. lib.* 1. Mais long-temps avant cela il ſe trouve un formulaire d'hommage rendu par des évêques en des aſſemblées de prélats, & il eſt rapporté par Aimoin, *l.* 5, en ces mots : *Ego Hincmarus, eccleſiæ Laudunenſis epiſcopus, Seniori meo Carolo R. ſic fidelis & obediens ero, ſicut homo ſuo Seniori, &c. eſſe debet.* L'hommage-*lige* eſt celui qui ſe rend au roi ſeul à cauſe de ſa ſouveraine ſeigneurie, & qui lie de telle ſorte le ſujet (comme le mot *lige*, qui vient du latin *ligare*, l'exprime) que perſonne ne s'en peut exempter, comme des autres hommages, en renonçant aux fiefs pour leſquels il les faut rendre, ſi on les veut poſſéder. Ainſi quand Edouard III, dont nous avons parlé, fut retourné en Angleterre, il envoya au roi Philippe des lettres ſcellées du grand ſceau, par leſquelles il déclaroit, que l'hommage qu'il lui avoit rendu étoit *lige*. * Mezerai, *en Philippe de Valois*. Et c'eſt comme l'exprime auſſi Britton Armoric, *Philipp. l.* 2, en parlant de Richard, comte de Poitiers. *Voyez* ſur cette queſtion des hommages, Henri Spelman, *gloſſ. archæol.* André Knichen, *de jure territ. c.* 5, *n.* 155. Roſenthal, *de feud. c.* 6, *concl.* 85 & *ſeq.* Fachin, *conſil.* 58, *n.* 25, *fol.* 1. Forſter, *de juriſd. part. n.* 147 & *ſeq.* Pet. Anton. de Petra, *de poteſt. princip. c.* 10, *n.* 38. Nicol. Milet, *in tract. de princip. & ſtat. imp. cap.* 38, *per tot. &c.*

HOMMES D'INTELLIGENCE, nom d'une ſecte d'hérétiques, qui parurent en 1412, dans la Picardie. Leurs chefs étoient frere Guillaume de Hildernisſen Allemand, de l'ordre des Carmes, & un certain Gilles le Chantre, homme ſéculier. Celui-ci diſoit, qu'il étoit le Sauveur des hommes, & que par lui les fidéles verroient J. C. comme par J. C. ils verroient Dieu le Pere ; Que les plaiſirs du corps étant de ſimples actions de la nature, n'étoient point des péchés, mais des avant-gouts du Paradis ; Que le temps de l'ancienne loi avoit été celui du Pere ; Que le temps de la nouvelle loi étoit celui du Fils, & qu'il y en auroit bientôt un troiſiéme, qui ſeroit celui du Saint-Eſprit, lequel mettroit les hommes en toute liberté. Le Carme ſe rétracta à Bruxelles, à Cambrai & à Saint-Quentin, où il avoit ſemé ſes erreurs, & cette ſecte ſe diſſipa. * Mezerai, *hiſt. de France.*

HOMMEY (Jacques) natif de la ville de Sées, entra aſſez jeune dans l'ordre des Auguſtins de la province de S. Guillaume, autrement de la réforme de Bourges. C'étoit un religieux appliqué à tous ſes devoirs, d'un caractere ſimple, & fort obligeant. Il ſavoit bien l'hébreu, le grec & le latin, & a fait quelques ouvrages aſſez utiles. Le premier qu'il donna fut un extrait de ce qu'il avoit trouvé de meilleur dans S. Grégoire : il l'intitula *Milleloquium ſancti Gregorii*, & le donna en 1683 *in-fol.* à Lyon. L'année ſuivante, il publia quelques opuſcules des peres ſous le titre de *Supplementum patrum* ; à Paris in-8° en 1684. Ces deux ouvrages lui firent honneur. Mais le ſuivant fut peu goûté, & lui fit des affaires fâcheuſes : il eſt intitulé : *Faſti annui, in quibus res politicæ inſigniores, eccleſiaſticæ, litterariaque per univerſum orbem primo ſæculi XVIII anno, breviter & dictim narrantur* ; ou ſelon une autre édition : *Diarium Europæum hiſtorico-litterarium.* C'eſt une eſpece de journal dans lequel l'auteur n'a fait que répeter ce que les journaux & les gazettes diſent de meilleur. Il n'eut pas une longue ſuite ; mais il en eut aſſez pour cauſer du chagrin à l'auteur. L'ambaſſadeur de Veniſe ayant prétendu que le P. Hommey avoit parlé trop fortement de la ſatisfaction que la république avoit faite au roi en 1701, s'en plaignit vivement, & le religieux fut exilé à Bar-le-Duc. Pluſieurs années auparavant il avoit eu une autre affaire avec M. de Harlay, archevêque de Paris. L'abbaye de Port-Royal de Paris ayant vaqué par la mort de la mere ſainte Dorothée, arrivée le 4 de janvier 1685, cette place fut donnée à Françoiſe-Thereſe Hommey, ſœur de celui dont nous parlons. Cette nomination fit quelque peine à M. de Harlay, qui avoit eu deſſein de la faire tomber ſur ſa propre ſœur, abbeſſe de la Virginité en Touraine. Le prélat ſe réſolut donc de demander à la nouvelle abbeſſe ſon brévet de nomination, en lui promettant de la placer ailleurs. Mais il trouva de la réſiſtance ; & ſoupçonnant qu'elle venoit du P. Hommey, il obtint un ordre pour envoyer ce religieux à Lagny, après quoi la réſiſtance ceſſa. Le P. Hommey paſſa les dernieres années de ſa vie à Angers, où il mourut le 24 octobre 1713, dans la ſoixante-neuviéme année de ſon âge. Outre ſes ouvrages qu'il a publiés, & dont nous avons parlé, il a été l'éditeur de l'ouvrage ſuivant : *Liber abſque litteris de ætatibus mundi & hominis, auctore Fabio Cl. Gordiano Fulgentio* ; à Poitiers en 1696, *in*-8°. Il a laiſſé manuſcrits 1°. Un *milleloquium ſancti Chryſoſtomi.* 2°. Une *hiſtoire de Louis XIII* pour l'oppoſer à celle de le Vaſſor. * *Mémoires du temps. Hiſtoire des journaux* in-8°, par Camuſat, *p.* 308. *Nouvell. de la républ. des lett. avril* 1702, *p.* 468. *Journal des ſavans*, 21 *août* 1684. *Mémoires de Trev. juin* 1708.

HOMMIUS (Feſtus) Friſon, né en 1576, fut miniſtre à Leyde, & ſe diſtingua en Hollande dans la diſpute des Gomariſtes & des Arminiens. Il compoſa quelques ouvrages de controverſe, & fut ſecrétaire du ſynode de Dordrecht en 1618. * *Voyez* ſon éloge dans Meurſius, *in Ath. Bath.*

HOMODEI (Signorello) juriſconſulte célébre, natif de Milan, vivoit dans le XIVe ſiécle vers l'an 1330. Balde & d'autres grands hommes parlent très-

avantageuſement de lui. Il ſavoit la juriſprudence civile & canonique, & compoſa divers ouvrages de l'une & de l'autre.

Il y a eu dans le XVIIe ſiécle deux cardinaux de la famille de ce juriſconſulte. Louis Homodei, Milanois, créé par le pape Innocent X, en 1652, mort en 1685; & Louis Homodei, ſon neveu, créé par le pape Alexandre VIII, le 13 février 1690, mort le 18 avril 1706, âgé de 50 ans.

HOMONCIONITES, eſt le nom qu'on donna, dans le IVe ſiécle, à quelques ſectateurs de l'héréſiarque Photin, qui ne reconnoiſſoient que la nature humaine en J. C. * Saint Auguſtin, *ſermone 26, ex add. fragm. edit. Lovan.* Baronius, *A. C.* 357. Prudence, *in Hamartig.*

HONAÏN, Arabe, célébre traducteur dans le neuviéme ſiécle. Il étoit chrétien & natif d'Hira. Ayant quitté Bagdet, où il étoit maltraité, il ſe retira ſur les terres de l'empire grec, & y demeura deux ans, pendant leſquels il s'appliqua beaucoup à étudier la langue grecque. Avec cette connoiſſance, & une aſſez bonne proviſion des meilleurs livres de philoſophie qu'il avoit pu trouver, il retourna à Bagdet d'où il ſortit encore peu de temps après pour s'en aller en Perſe. Etant arrivé à Baſſora, il apprit la langue arabe, & enfin il revint s'établir à Bagdet avec la réputation d'homme très-ſavant. Il s'occupa principalement à traduire les ouvrages des Grecs, & entr'autres ceux du médecin Paulus. Il traduiſit auſſi pluſieurs livres de médecine en ſyriaque. Almamon, ou Abdallah III, ſeptiéme calife de la famille des Abaſſides, lui fit traduire en arabe tous les ouvrages d'Ariſtote, & l'on dit qu'il lui donna pour chaque livre de ce philoſophe autant d'or que l'ouvrage peſoit. Toutes ces traductions ont fait donner à Honain le ſurnom d'*interprète*. On dit qu'il vécut cent ans, & qu'il mourut l'an 264 de l'hégire. * Freind, *hiſtoire de la médecine, ſeconde partie.*

HONAN, province de la Chine, entre celle de Nanquin à l'orient, & celle de Xenſi à l'occident. Les Chinois aſſurent que cette province eſt au milieu du monde. Toutes les campagnes y ſont fertiles en bleds & en pâturages: les montagnes ſont couvertes de forêts: les arbres y produiſent preſque tous les fruits que nous avons en Europe, & en ſi grande quantité, qu'on les a preſque pour rien. C'eſt pourquoi les Chinois nomment ce pays leur jardin de plaiſance. Cette province contient huit grandes villes & cent cités, outre les forts & châteaux: les grandes villes ſont Caïfung, Queite, Changte, Gueihoei, Hoaiking, Honan, Nanyang & Juning. * Martin Martini, *deſcript. de la Chine, dans le recueil de* Thevenot, *vol.* 2.

HONCALA (Antonio) chanoine d'Avila en Eſpagne, étoit de Janguas, dans le diocèſe de Calahorra, & vivoit dans le XVIe ſiécle, vers l'an 1555. Il avoit été diſciple du célébre Antoine de Lebrixa, ou Nebriſſenſis, & il s'acquit beaucoup de réputation par ſa doctrine & par ſes ouvrages, qui ſont: *Grammatica Propadia*; *Commentaria in Geneſim*; *Opuſcula XVII, de rebus variis theologicis*; *Pentaplum chriſtianæ pietatis V lib. &c.* Sainte Thérèſe parle avantageuſement d'Antonio d'Honcala. * Nicolas Antonio, & André Scot, *bibl. Hiſp.*

HONDIUS (Joſſe) fameux géographe des Pays-Bas, né en 1563, à Wackene, petit bourg de la Flandre, fut mené à Gand par ſes parens dès l'âge de deux ans, & commença à huit à deſſiner & à graver ſur le cuivre & ſur l'ivoire ſans avoir eu aucun maître. Il fit de ſi grands progrès dans cet art, qu'il fut regardé comme l'un des plus célébres ouvriers de ſon ſiécle. Le duc de Parme étant au village de Beverre où il campa pendant le ſiége d'Anvers, l'envoya chercher, & lui fit faire quelques ſtatues de bronze, dont il fut ſi ſatisfait, qu'il le preſſa d'aller à Rome. Hondius n'y alla point, & quitta même le duc ſans prendre congé de lui. Il écrivoit auſſi parfaitement bien, & paſſoit pour un des plus habiles pour fondre des caracteres d'imprimerie, ce qu'il avoit pareillement appris ſans maître. Il étudia le grec & le latin dans un collége, & à l'âge de vingt ans, il paſſa en Angleterre, où il s'adonna tout entier à la coſmographie. Il publia: *Theatrum artis ſcribendi*; *Orbis terrarum deſcriptio geographica: Gerhardi Mercatoris atlas*; *Italia hodierna deſcriptio.* Il mourut le 16 de février 1611, n'ayant que quarante-huit ans.

HONDURAS, province de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Mexique ou Nouvelle Eſpagne, en l'audience de Guatimala, eſt ſituée entre la mer du Nord, le golfe de Honduras, la province de Nicaragua, & celle de Jucatan. Sa ville capitale eſt Valladolid, que ceux du pays nomment *Commayagua.* Les autres ſont Gratias à Dios, Truxillo, S. Pedro, San-Juan de Puerto de Cavallos, S. Georges de Olancho, &c. Cette province a près de cent lieues de longueur, & plus de quarre-vingt de largeur. On en tire du miel, du coton, & de la laine que nous appellons *Vigogne*, & diverſes autres denrées. Le golfe de Honduras eſt une partie de la mer du Nord, qui a la province de Honduras au midi, & celle de Jucatan au ſeptentrion. On y trouve pluſieurs iſles. Le terroir de la province de Honduras eſt ſi fertile en mais, qu'on en fait trois récoltes par an en pluſieurs endroits. Il eſt auſſi très-propre à porter du froment, & le bétail y trouve de bons pâturages. Il y a des mines d'or & d'argent: les abeilles y font du miel & de la cire en abondance. Toutes les rivieres de cette province ſe débordent en certaines ſaiſons de l'année, & ſe répandent dans les campagnes, qu'elles arroſent & engraiſſent, comme le Nil fait les terres d'Egypte. Cette mondation arrive le plus ſouvent vers la S. Michel, au mois de ſeptembre. Valladolid, ou Commayagua eſt ſituée dans une belle & agréable vallée, & c'eſt où le gouverneur de la province fait ordinairement ſa réſidence, avec les autres officiers du roi. Le ſiége de l'évêque, qui étoit à Truxillo, y fut transféré en 1558. L'air y eſt tempéré & fort ſain, & l'on a trouvé de riches mines d'argent aux environs. Le port de Cavallos étoit autrefois fort fréquenté; mais parcequ'il étoit trop expoſé aux incurſions des ennemis, & particuliérement des Anglois, le roi d'Eſpagne fit tranſporter les habitans dans la ville de Saint-Thomas de Caſtille, qui eſt extrêmement bien fortifiée. Truxillo eſt une ville fort renommée, ſituée ſur la côte du golfe de Honduras. Son port nommé S. Gilles eſt au fond d'une baye: les navires y ſont à l'abri des vents. Les vignes de ce territoire portent deux fois l'an; car après avoir vendangé, on les retaille auſſitôt, & les ſeconds raiſins ſont murs vers Noël. Les orangers, les citroniers & autres ſemblables, y produiſent des fruits excellens. Truxillo eſt une place imprenable, à cauſe de ſa ſituation ſur une terre eſcarpée de tous côtés, à la réſerve d'un ſentier étroit, fermé par une porte fortifiée, où ſont poſées des ſentinelles. * De Laët, *hiſt. du nouv. Monde.*

HONESTIS (Pierre de Damien de) *cherchez* PIERRE DAMIEN.

HONESTUS ou DE HONESTIS (Pierre) abbé de ſainte Marie du Port, près de Ravenne dans le XIIe ſiécle, écrivit des régles dites *Conſtitutiones Portuenſes*, qu'on attribue à Pierre de Damien; mais Pennot & d'autres prouvent que cet abbé de Port, qui mourut en 1119, étoit différent de Pierre de Damien, cardinal. * Pennot, *hiſt. canon. regul.* Le Mire, *de ſcript. in auct. &c.*

HONETON, ville d'Angleterre dans le comté de Devon, & dans la contrée appellée *Axmiſter*, ſur la riviere d'Otter, envoie deux membres au parlement, & eſt à 126 milles anglois de Londres. * *Dictionnaire anglois.*

HONFLEUR, ville de France en Normandie,

Digitized by Google

dans le Lieuvain, diocèſe de Liſieux, eſt ſituée ſur l'embouchure de la Seine, vis-à-vis de Hartleur, qui eſt de l'autre côté, & a un beau port de mer. Les auteurs qui écrivent en latin la nomment diverſement: *Honflevius* & *Honflorium*. Quelques-uns prétendent que c'eſt la *Juliobona* de Sigebert.

HONGNANT (Claude-René) Jéſuite, étoit né à Paris le 14 novembre 1671. Il entra dans la ſociété des Jéſuites, le 7 de ſeptembre de l'an 1687, & fit ſes quatre vœux ſolemnels à Caen, le 2 février 1705. Il a enſeigné les humanités pendant quatre ans, la philoſophie pendant ſix ans, & la théologie durant l'eſpace d'onze ans. Il a fait une partie de ces cours de régence, à Paris. Il fut enſuite préfet des études dans le même collége, & on l'aſſocia à la compoſition des *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des ſciences & des beaux arts*, auxquels il a travaillé aſſez long-temps. Il avoit de l'érudition, il communiquoit volontiers aux ſavans ſes lumieres & ſes recherches, plus empreſſé à leur être utile, qu'à ſe faire honneur lui-même des connoiſſances qu'une étude aſſidue lui avoit fait acquérir. Il s'étoit formé un ſtyle ſingulier, qui manque abſolument du ſimple & du naturel, comme on le voit par les articles qui ſont de lui dans les *mémoires de Trevoux*, & par les deux ouvrages ſuivans: 1. *Examen du poëme* (de M. Racine) *ſur la grace*; à Bruxelles (Paris) en 1723, *in*-8°. Cet examen eſt contenu en trois lettres; il n'y a que la troiſiéme qui ſoit du pere Hongnant: c'eſt une lettre théologique, dans laquelle l'auteur expoſe la doctrine du poëme ſur la grace, & cenſure cette doctrine. 2. *Apologie des anciens docteurs de la faculté de théologie de Paris, Claude de Saintes, & Nicolas Iſambert: contre une lettre du R. P. le Brun, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, inſerée dans les mémoires de Trévoux, au mois de juillet* 1728, *ſur la forme de la conſécration de l'euchariſtie, par M. P. T. H. CH. R. PR. D. D. ancien profeſſeur en théologie*, (c'eſt-à-dire, par P. T. Hongnant, chanoine régulier, prieur de Dammartin, frere de l'auteur, ſous le nom duquel le P. Hongnant avoit voulu faire paſſer cet écrit) à Paris, chez Chaubert, en 1728, *in*-12. 3. Les vingt *lettres de M. l'abbé *** à M. l'abbé Houtteville, au ſujet du livre de la religion chrétienne prouvée par les faits*; à Paris, en 1722, *in*-12, ſont pour le fond, du P. Hongnant: mais comme ce pere n'avoit pas le talent d'écrire, il laiſſa à M. l'abbé Desfontaines, ſon ancien confrere, le ſoin de façonner la matiere. La critique du ſtyle du livre de M. l'abbé Houtteville, eſt toute de l'abbé Desfontaines. Le P. Hongnant eſt mort au collége de Paris, dans le courant du mois de mars 1745. * Extrait des mémoires latins manuſcrits du P. Oudin, Jéſuite, ſur les écrivains de ſa ſociété. *Voyez* ci-devant l'article du P. BRUMOY.

HONGRE (Jacques le) natif d'Argenton en Normandie, & religieux de l'ordre de S. Dominique, fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris en 1560, & en 1563 fut fait vicaire général du diocèſe de Rouen par le cardinal de Bourbon, qui en étoit archevêque. Il fut ſans contredit le plus célébre prédicateur de ſon temps en France, & ce fut lui qui fut chargé de prononcer l'éloge funébre du duc de Guiſe, aſſaſſiné devant Orléans, dont il publia auſſi la vie en 1563. Ce fut encore lui en 1562, qui le jour d'une proceſſion ſolemnelle faite à S. Médard à Paris, pour réparation des ſacriléges commis contre le S. Sacrement, prêcha au milieu de la meſſe en préſence de quatre cardinaux, de tous les prélats qui étoient alors à Paris, de tout le clergé de cette grande ville, des cours ſouveraines, & d'une multitude prodigieuſe de peuple. On a auſſi de lui quatre homélies touchant les ſaintes images: une relation de la conférence qu'il avoit eue le 23 juillet 1565 à Ambourville, avec le miniſtre Guillaume Feugueré; & une déclaration des trois points contenus au ſacré myſtere de la meſſe; ſavoir, de la conſécration, oblation & communion de N. S. Il mourut en 1575, à Rouen, n'ayant pas plus de 55 ans. * Echard, *ſcript. ord. pred.* t. 2.

HONGRIE, royaume de l'Europe, eſt aujourd'hui en partie au Turc, & en partie à la maiſon d'Autriche, & eſt ſitué entre le 39 & le 47 dégré de longitude, & depuis environ le 45 juſqu'au 49 de latitude ſeptentrionale. Ce royaume a été électif depuis la mort de S. Etienne, juſqu'à celle de l'empereur Joſeph, qui fut élu en 1687 du vivant de l'empereur Léopold ſon pere, étant déjà roi des romains; mais ce prince étant mort en 1711, l'empereur Charles VI, ſon frere, ſe fit couronner roi de Hongrie en 1712, ſans avoir été élu. On convoqua alors les états de Hongrie, qui paſſerent un acte, par lequel en reconnoiſſant pour leur roi légitime l'empereur Charles VI, ils déclarerent la couronne héréditaire à ſes enfans mâles, & à leurs deſcendans en légitime mariage, ſe réſervant de rentrer dans leur droit d'élection, ſi la branche maſculine de la maiſon d'Autriche venoit à s'éteindre; mais en juin 1722, les mêmes états conſentirent que l'hérédité paſſeroit aux filles de la même maiſon, & qu'au défaut de la ligne directe, la poſſeſſion paſſeroit à la ligne collatérale à perpétuité.

Description géographique de la Hongrie.

Ce royaume, qui eſt une partie de l'ancienne Pannonie, eſt appellé *Magiar* par les Turcs; *Wergierska* par les Eſclavons; *Hungerland* par les Allemans; *Ongheria* par les Italiens & les Eſpagnols; & *Hongrie* par les François. Ses bornes ſont la Tranſylvanie au levant; la Pologne & la Ruſſie au ſeptentrion; la Moravie, l'Autriche & la Stirie au couchant; & la Servie & la Boſnie au midi. La figure de ce royaume eſt quarrée; & les quatre coins regardent les quatre parties du monde. On la diviſe en haute & baſſe Hongrie. *La haute* eſt au-delà du Danube, vers la Pologne & la Tranſylvanie. *La baſſe* eſt au-deçà du même fleuve. Il y avoit autrefois plus de ſoixante & douze comtés, & aujourd'hui il n'y en a environ que cinquante, dont il y en a pluſieurs ſous la domination des Turcs. On peut auſſi diviſer la Hongrie, en la partie qui eſt tenue par l'empereur, & en celle qui eſt ſoumiſe au Turc. Ses principales rivieres ſont le Danube, le Drawe, la Sawe, le Teiſſ ou Tibiſque, le Raab, le Waage, le Gran, la Sarvihze, &c. Cette derniere ſort du lac Balathon. Il y a encore ceux de Newſidler, de Beckerk, & quelques autres qui ſont moins conſidérables. Les plus hautes montagnes de la Hongrie ſont les monts Crapaks, vers la Pologne & vers la Tranſylvanie.

Presbourg a été la ville capitale de ce qu'y poſſédoit la maiſon d'Autriche, depuis la perte d'Albe-Royale, juſqu'en 1686, que les Allemans prirent Bude ou *Offen*, qui eſt aujourd'hui capitale de la Hongrie, ſoumiſe à la maiſon d'Autriche. Les autres principales ſont Altembourg, Raab, Papa, Zatmar, Tokai, Javarin, Epéries, Caſſovie, Tornaw, Komore, Gran, ou Strigonie, Temeſwar, Novigrad, Newheiſel, Cinq Egliſes, Ziget, Agria, Colocza, Peſt, Waradin, &c. Les Turcs y ont encore quelques places. L'air de la Hongrie eſt mal-ſain, & ſur-tout pour les étrangers; auſſi remarque-t-on qu'il engendre quantité de vermine. Les eaux, ſi l'on en excepte celles du Danube, ne ſont pas fort bonnes; & l'auteur *de mirabilibus Hungariæ*, remarque qu'il s'y trouve des fontaines, dont l'eau qui eſt mortelle, croît avec la lune, diminue avec elle, & tarit tout à-fait quand cet aſtre eſt au plein. On y trouve encore des fontaines qui changent en pierre ce qu'on y jette, d'autres qui ſont chaudes en hiver, & qui ſe glacent en été; d'autres dont l'eau eſt aigre, piquante, ſalée, &c. Il y a auſſi diverſes mines de ſel, d'or, d'argent, de cuivre, d'acier & de fer. Le terroir y eſt extrêmement fertile; de ſorte qu'on a cru que la Hongrie pouroit fournir du bled à toute l'Europe.

Digitized by Google

Les pâturages y ſont admirables, & l'abondance de gibier, de poiſſon & de bœufs eſt ſi extraordinaire, que les payſans vivent le plus ſouvent de chair de ſanglier & de cerf. On y a eu juſqu'à mille carpes pour moins de cent ſols monnoie de France, & on a remarqué qu'en une année on en avoit amené plus de quatre-vingt mille bœufs en Allemagne. Les Hongrois ont plus d'inclination pour la guerre que pour le négoce, & pour les arts : ils ſont cruels, ſuperbes, vindicatifs, & ſi peu unis entr'eux, qu'il ne faut pas s'étonner s'ils ſont devenus la proye des barbares. Ils parlent pluſieurs ſortes de langues, & ſurtout la latine, qui leur eſt très-familiere. La plupart des Hongrois ſont catholiques ou proteſtans ; mais il y a chez eux pluſieurs ſectes particulieres. Les gentilshommes y ſont magnifiques, & aiment paſſionément les chevaux, la chaſſe & la bonne chere. Quoique les Hongrois n'aiment pas les Allemans, la nobleſſe y eſt néanmoins attachée en apparence à la maiſon d'Autriche, pour ſe garantir de l'oppreſſion des Turcs, qui conſidérent autant un payſan qu'un gentilhomme. La plus grande force du pays conſiſte en cavalerie legere. Les cavaliers y ſont appellés *Huſſars*, & les gens de pied *Heiduques*. Il y a dans la Hongrie deux archevêchés, Gran ou *Strigonie*, primat du royaume, & celui de Colocza, & treize évêchés, dont il y en a ſix ſuffragans de Strigonie ; ſavoir, Vaccie, Eger, Nitria, Raab, Weſprim, & Cinq Egliſes ; ſept ſuffragans de Colocza, qui ſont Zagrab, Waradin, Szerem, Chonad, Boſna, Szeben & Backow.

Précis de l'hiſtoire de Hongrie.

Avant que les Huns s'emparaſſent de ce pays, auquel ils ont donné le nom de *Hongrie*, il portoit le nom de *Pannonie*, de *Pannon*, ſelon quelques auteurs, qui le croient bonnement avoir été le quatriéme deſcendu de Sem, fils de Noë. D'autres ont cru, ſans beaucoup de réflexion, que la Pannonie étoit l'ancienne Péonie, *Paonia*, qui étoit toute ſituée au midi du Danube. L'hiſtoire romaine fait mention d'un Pinetès, roi de Pannonie, tributaire d'Auguſte, après que les Pannoniens eurent été vaincus par Vibius, & par Tibere qui conquit l'Illyrie. Depuis, Pinetès ſe révolta, & laiſſa la conduite de ſon armée à Batto Breneus, qui fut défait par Cencinna-Severus, près de la Drave, où il y avoit une garniſon romaine. Depuis, ce Batto Breneus, joint avec Batto Diſidiatus, Dalmate, qui vainquit Valerius Meſſalinus, courut la Macédoine, & fut battu par Rhimetalces & Reſcuporis ſon frere, l'an 10 de J. C. & par Cecinna. Après cette diſgrace, Breneus trahit Pinetès ſon maître, & le livra aux Romains ; mais peu de temps après il fut puni par Batto Diſidiatus, qui le fit mourir. Sous l'empire de Gallien, les Romains s'avancerent juſque dans la haute Pannonie, l'an de J. C. 260. On commença bientôt après, ſous Probus, à y planter des vignes ; & juſqu'à Conſtantin *le Grand*, on y tint en garniſon deux légions romaines. Cette province fut 327 ans ſous la domination des Romains ; & Conſtantin permit aux Vandales, chaſſés par les Goths de leur pays, de l'aller habiter. Ils ne la purent tenir que quarante ans, & ils en furent encore chaſſés par les Goths, qui retinrent la Pannonie, par un traité fait avec l'empereur Gratien. Après les Goths vinrent les Huns, leſquels conduits par Attila & Bleda ſon frere, vers l'an 372, ſortirent au nombre de 1900000 de cette partie de Scythie, nommée *le Turqueſtan*, d'où les Turcs ſont auſſi originaires. Réſolus de s'arrêter en cette province, ils donnerent deux batailles contre Macrin, qui gagna la premiere, & fut tué dans la ſeconde, de ſorte qu'en 401, ils ne trouverent plus rien qui leur réſiſtât, & ſe rendirent entiérement maîtres de la Pannonie. Attila leur roi eſt fort connu dans l'hiſtoire, & fit trembler long-temps les Romains. Ses ſucceſſeurs n'eurent ni la même intrépidité, ni les mêmes ſuccès que lui. Ghuba ſon fils fut chaſſé de la Pannonie, & fut contraint de retourner en Scythie avec une partie de ſes gens, au pays d'où ſes ancêtres étoient venus. Lorſqu'il ſe fut retiré, les Oſtrogoths vinrent prendre la place des Huns l'an 458. Valanne leur roi régna quatre ans en Hongrie ; Tendaner deux, Théodoric cinquante-un, & Athalaric trois. Depuis les Lombards, ſous Ardoin leur chef, en chaſſerent les Oſtrogoths vers l'an 520. Après un régne de ſept ans, Ardoin laiſſa pour ſucceſſeur Alboin, qui, dans la vingt-cinquiéme année de ſon régne, fut appellé par Narſés en Italie, & laiſſa cette province aux Huns, à la charge qu'ils l'y recevroient, s'il étoit contraint d'y retourner.

☞ Dans le VIIe ſiécle, on vit paroître une autre peuplade de Scythes, connus dans nos hiſtoires ſous le nom d'*Avares* ou *Abares*, qui s'établirent près du Danube : ils furent vaincus par Charlemagne, qui les détruiſit preſque totalement. Vers la fin du IXe ſiécle, il ſortit encore de la Scythie Aſiatique une troiſiéme nation, connue ſous le nom d'*Ugri*, *Iugri* & *Hungari*, qui ſe fixa enfin dans la Pannonie, à laquelle elle donna ſon nom. Cette nation ſe répandit d'abord comme un torrent dans la Pannonie & la Germanie, & ravagea la Lombardie ; paſſa les Alpes, & pénétra juſqu'aux environs de Toulouſe : une autre armée de ces Barbares paſſa le Rhin, & porta le fer & le feu en Lorraine & pays voiſins. Les annales de France qui décrivent ces ravages, parlent des Hongrois comme d'une nation juſqu'alors inconnue. Mais la premiere piéce du nouveau recueil des écrivains de l'Hiſtoire de Hongrie, publié à Vienne en 1746, donne beaucoup de lumiere ſur l'origine & le commencement de ce peuple. En voici un extrait :

Ces peuples avant que de venir en Europe, demeuroient à l'orient du fleuve *Ethel* (ou Wolga :) ils appelloient leur pays *Dentumoger*, & il s'étendoit juſqu'à la mer glaciale. Comme il ne ſuffiſoit pas à la ſubſiſtance de ſes habitans, on en détacha une nombreuſe colonie, qui partit ſous la conduite de ſept chefs & prit ſa route vers l'occident. Cette peuplade qui réſolut de quitter la Scythie ou la Tartarie l'an 884, marcha pluſieurs jours au travers des déſerts, & arriva ſur les bords du fleuve Ethel, qu'elle paſſa à la nâge. Elle ne vécut que de pêche & de chaſſe juſqu'à ce qu'elle fût arrivée ſur le territoire de *Sufudal* (ou Suſdal) en Ruſſie. Elle traverſa le pays des Ruſſes, & vint ſur le fleuve *Denep* (ou Dnieper) à la ville de *Kyeu* (ou Kiovie.) Almus, chef de la colonie, battit les ducs des Ruſſes, *Ruthenorum*, aſſiégea Kiovie & obligea les Ruſſes de lui payer tribut, & de lui donner des ôtages. Pluſieurs Ruſſes & les ducs des Cumans, ſe joignirent à l'armée d'Almus.

Enſuite cette multitude partit de Kiovie, paſſa ſur les terres des Ruſſes & par les villes de *Lodomeria* & de *Galicia* (Wlodzimierz & Halicz, dans la Ruſſie aujourd'hui Polonoiſe) & arriva aux pieds des montagnes (qui ſéparent la Pologne de la Hongrie.) Après les avoir paſſées vers les ſources de la Teiſſe, ces barbares s'emparerent d'une place forte, du château de Hung, *Hung-war*, d'où ils firent des courſes ſur les terres voiſines. En conſéquence ils furent appellés *Hunguari* par les habitans du pays, qui étoient des Slaves, dont le duc ſe nommoit *Salanus*. Le nom de Hongrois n'eſt donc que le ſurnom de ces peuples, qui s'appelloient eux-mêmes *Magyari*. Ils ſe nomment même encore ainſi, comme on le voit par le diſcours du chancelier du royaume de Hongrie, lorſque *Marie-Thérèſe d'Autriche* en fut proclamée reine le 25 juin 1741.

Arpad, fils d'Almus, ayant été élu chef ou duc des Hongrois, occupa tout le pays des environs de la Teiſſe, fit des conquêtes dans la Valaquie, puis vers la Moravie, paſſa le Danube, & ſoumit tout le pays juſqu'en Croatie. Il mourut l'an 907. Zulta,

ſon fils, lui ſuccéda; & envoya ſous différens chefs ces troupes de Hongrois qui ravagerent l'Italie, l'Allemagne & une partie de la France. Ce prince fixa enſuite les limites de l'état des Hongrois, qui ſont à peu près les mêmes que celles qui bornent aujourd'hui le royaume de Hongrie. Il fit de ſon vivant prêter ſerment de fidélité à ſon fils THOCSUN, qui regna après lui. Le régne pacifique de ce duc attira dans ſes états un grand nombre d'étrangers. GEYSA ſon fils lui ſuccéda, & gouverna avec beaucoup de ſévérité, mais il fut affectioné pour les Chrétiens. Enfin ayant été inſtruit par S. Adalbert évêque de Prague, il embraſſa le chriſtianiſme, & obligea un grand nombre de ſes ſujets à ſe faire baptiſer. Il laiſſa ſes états à ETIENNE ſon fils, ſurnommé *le Saint*, qui porta le titre de roi, & fut couronné en cette qualité. S. Etienne avoit le même nom que ſon aïeul, & celui d'*Etienne* lui fut donné au baptême par Théodat, prince de la Pouille. PIERRE, fils de *Giſla* ſa ſœur, & de *Guillaume* de Bourgogne, lui ſuccéda: mais ſa cruauté le fit chaſſer de ſes états, & ABA fut élu en ſa place. Il avoit épouſé *Sarola*, autre ſœur du roi *Etienne*; mais n'étant pas moins cruel que ſon prédéceſſeur, il fut tué par ſes propres domeſtiques la troiſiéme année de ſon régne, & *Pierre* fut remis ſur le trône par l'empereur Henri III. Pierre, après ſon rétabliſſement, ne profita point de ſa diſgrace paſſée, & ſe montrant plus tyran qu'auparavant, périt miſérablement l'an 1047. ANDRE I, qui deſcendoit de pere en fils d'*Almus*, lui fit arracher les yeux, & ſe fit élire roi de Hongrie. Ainſi cette couronne étant retournée aux mâles, demeura en cette maiſon juſqu'à l'an 1301, qu'ANDRÉ III, dit *le Vénitien*, dernier roi, mourut. Alors les Hongrois ne ſe pouvant accorder ſur l'élection d'un roi, les uns choiſirent *Venceſlas*, fils d'un autre *Venceſlas* roi de Bohême, & d'*Anne*, qui étoit fille de *Bela* IV, & les autres élurent *Othon*, fils de *Henri* duc de Baviere, & d'*Elizabeth*, auſſi fille du même *Bela*. Le pape Boniface VIII fit de grandes inſtances pour faire élire roi *Charles-Robert* ou *Carobert* d'Anjou, fils de *Charles-Martel*, roi de Naples, & petit-fils de *Marie*, ſœur de *Ladiſlas* IV, roi de Hongrie. Après qu'il eut envoyé le cardinal Gentilès, pour excommunier ceux qui oſeroient s'oppoſer à cette élection, CHARLES fut enfin couronné roi de Hongrie l'an 1310, & régna 32 ans, pendant leſquels il remit ſous l'obéiſſance des Hongrois la Dalmatie, la Croatie, la Servie, la Ruſſie, la Boſnie & la Bulgarie, qui ſe vouloient cantonner. Cette maiſon d'Anjou, malgré les grandes querelles qui s'émurent entre les deſcendans de Charles, régna en Hongrie juſqu'en 1358, que l'empereur SIGISMOND, fils de l'empereur *Charles* IV, de la maiſon de Luxembourg, fut couronné roi en vertu de ſon mariage avec *Marie* fille du roi *Louis*. Depuis, *Elizabeth*, fille de *Sigiſmond*, porta ce royaume à *Albert* II, empereur, de la maiſon d'Autriche, qui ne régna guères que deux ans. *Uladiſlas*, fils de *Jagellon* & d'*Hedwige*, ſœur de *Marie*, qui étoit femme de l'empereur *Sigiſmond*, voulut s'y oppoſer, d'où naquirent les diviſions ſi fatales à la Hongrie. Elles continuerent pendant la minorité de *Ladiſlas*, fils poſthume d'*Albert*, qu'un poiſon funeſte ôta du monde, lorſqu'il étoit ſur le point d'épouſer *Magdelène* de France, fille du roi *Charles VII*. Sa mort ſauva la vie à *Matthias*, fils de *Jean* Huniade, dit *Corvin*, l'un des plus grands capitaines de ſon ſiécle, & qui avoit eu l'adminiſtration de l'état ſous le jeune roi Ladiſlas. MATTHIAS, qui méritoit la couronne par ſes vertus, quoiqu'elle ne lui fût pas dûe par ſa naiſſance, fut conduit l'an 1458, de la priſon au trône, où, malgré les vigoureuſes oppoſitions de la maiſon d'Autriche, & les traverſes des papes, il ſe maintint juſqu'à ſa mort. *Béatrix*, ſa veuve, fille de *Ferdinand*, roi de Sicile, fut par ſes intrigues faire élire ULADISLAS, fils de *Caſimir*, roi de Pologne, & petit-fils de *Jagellon*, & par conſéquent neveu du premier *Uladiſlas*, qui diſputoit le royaume à *Albert* d'Autriche. Après cette élection, le nouveau roi l'épouſa; mais voyant qu'il n'en pouvoit avoir d'enfans, il la répudia, & prit en ſa place *Anne*, fille de *Gaſton* de Candale de la maiſon de Foix, d'où ſortirent LOUIS, le dernier de la maiſon des Jagellons; & *Elizabeth*, qui fut mariée à *Ferdinand* d'Autriche, empereur I de ce nom. LOUIS II de ce nom, ſuccéda à *Uladiſlas* ſon pere, l'an 1516. Comme il étoit encore trop jeune pour réſiſter à ſes ennemis, il s'engagea inconſidérement, & périt avec ſon armée à Mohats. Cette perte fut ſuivie de celle d'une infinité de peuple & de la plus grande partie de ſon royaume. Il mourut l'an 1526, âgé ſeulement de 22 ans. On a remarqué de lui, que ſa naiſſance, ſa vie & ſa mort avoient eu quelque choſe d'extraordinaire; car il naquit ſans peau, il eut de la barbe à quinze ans, il devint gris à dix-huit & ſe noya dans un marais. Quelques-uns ont cru que Dieu l'avoit voulu punir, de ce que contre le droit des gens, il avoit fait jetter les ambaſſadeurs du ſultan Soliman dans un vivier, où ils furent mangés des poiſſons. Après la mort de *Louis*, il y eut pluſieurs prétendans à la couronne; mais JEAN de Zapol, comte de Scepuſe, vaivode de Tranſſylvanie, fut préféré à ſes compétiteurs, & par ſon élection, donna lieu au Turc d'aſſujétir preſque toute la Hongrie; car *Ferdinand* d'Autriche, depuis roi des Romains, ſucceſſeur du roi *Uladiſlas*, & mari d'*Anne*, ſœur unique du défunt roi *Louis*, prétendant qu'on lui faiſoit tort, prit les armes, & contraignit le nouveau roi *Jean*, d'implorer le ſecours de Soliman. Le grand ſeigneur vint en perſonne en Hongrie, remit le roi Jean dans une partie de ſes états, & vint aſſiéger Vienne, d'où étant honteuſement repouſſé, il reprit le chemin de Conſtantinople. Après que les Turcs ſe furent retirés, il ſe fit un accord entre Jean & Ferdinand, par lequel il fut arrêté que Jean demeureroit maître du royaume de Hongrie ſa vie durant; mais qu'après ſa mort ſes états appartiendroient à Ferdinand; & en cas que Jean eût un fils, il devoit ſe contenter de la Tranſſylvanie, & des terres que le roi ſon pere avoit poſſédées en qualité de comte de Scepuſe, avant ſon avenement à la couronne. Cet accord mal obſervé fut cauſe de pluſieurs malheurs. *Iſabelle* veuve du roi *Jean*, fille de *Sigiſmond I*, roi de Pologne, après la mort de ſon mari, l'an 1540, pour défendre les états de ſon fils contre Ferdinand, fut contrainte d'appeller encore le Turc à ſon ſecours. Le Turc vint, s'empara de Bude, & établit en Tranſſylvanie la mere & ſon fils; ainſi FERDINAND I ne régna que ſur une petite partie de la Hongrie, & la ſuite des affaires lui fit aiſément connoître, que ni lui, ni ſes ſucceſſeurs n'en jouiroient jamais en repos. En effet, les Turcs ont ſouvent entrepris de les en chaſſer, & enfin ils ne leur avoient laiſſé que quelques places qui ſe ſont trouvées très-fortes, & ſituées ſur les frontieres d'Allemagne. Ferdinand fit couronner MAXIMILIEN II, ſon fils aîné, & lui laiſſa en mourant ce qu'il poſſédoit dans le royaume de Hongrie, avec la plus grande partie de ſes autres états. Il ne fut pas plutôt ſur le trône, qu'il eut guerre avec le Turc, qui favoriſoit contre lui *Jean-Sigiſmond*, prince de Tranſſylvanie. Peu de temps après il perdit Zigher, qui fut aſſiégé par Soliman, & pris le ſecond jour après ſa mort, par le bacha Muſtapha, l'an 1566. MAXIMILIEN mourut dix ans après, le douziéme de ſon régne, & laiſſa pour ſucceſſeur à cette couronne RODOLPHE II, ſon fils aîné, qui, comme ſon pere, eut de grands démêlés avec l'Ottoman. Ce fut pendant le régne de ce dernier, que Sinan bacha prit après un long ſiége, l'importante place de Javarin, qui fut repriſe par la valeur & l'adreſſe du baron de Vaubecourt. Les commencemens de cette guerre furent aſſez avantageux à

Digitized by Google

l'empereur ; mais la fin en fut triſte pour lui, & il mourut hors de ſes états l'an 1612, après avoir été forcé de déclarer pour ſon ſucceſſeur à la couronne de Hongrie l'archiduc MATTHIAS ſon frere, qui s'en étoit emparé contre ſon gré. Matthias régna en Allemagne, en Bohême & en Hongrie; & n'ayant point d'enfans, fit élire FERDINAND, archiduc de Gratz, & le mit en poſſeſſion de ces deux royaumes avant ſa mort. Cette élection fut cauſe en partie de la guerre qui affligea l'empire pendant 30 ans. L'empereur Ferdinand II fit couronner FERDINAND III, ſon fils aîné, tant dans l'empire, qu'en Bohême & en Hongrie, & lui laiſſa ſes états en troubles. Georges Ragotski, prince de Tranſſylvanie, lui fit la guerre, tandis qu'il étoit occupé contre les Suédois, & contre leurs confédérés en Allemagne ; mais enfin il vit la Hongrie en paix, & il y fit couronner deux de ſes fils rois des Romains, l'un après l'autre. FERDINAND, qui fut le premier, mourut l'an 1655, n'étant âgé que de 21 ans ; & après ſa mort, l'empereur ſon pere fit élire LÉOPOLD, ſon ſecond fils. Ce prince, né le 9 juillet 1640, fut fait roi des deux royaumes l'an 1655, & élu empereur un an après la mort de ſon pere, l'an 1658. Il eut preſque toujours la guerre en Hongrie, ou contre les infidéles ſes ennemis, ou contre ſes ſujets proteſtans. Dans les dernieres guerres, les Turcs vinrent juſqu'à Vienne, où ils mirent le ſiége ; mais depuis qu'ils eurent été repouſſés de devant cette ville, l'an 1683, par le ſecours de Jean Sobieski III du nom, roi de Pologne, ils firent de jour en jour de nouvelles pertes. L'empereur fit ſur eux pluſieurs conquêtes, par la valeur de Charles V duc de Lorraine, de Maximilien-Marie électeur de Baviere, du prince Louis de Bade, & de ſes autres généraux. Cette guerre a été terminée, & la Hongrie a été partagée entre l'empereur & le Turc, par le traité de Carlowitz, l'an 1699. Dès l'an 1687, l'empereur Léopold I avoit fait ſacrer & couronner l'archiduc JOSEPH ſon fils, depuis empereur, roi de Hongrie, & avoit fait régler dans l'aſſemblée des états, la ſucceſſion du royaume, qui fut rendue héréditaire à la maiſon d'Autriche d'Allemagne, avec ſubſtitution pour la branche d'Eſpagne, qui a fini depuis, en cas que celle d'Allemagne vînt à manquer. Mais François prince Ragotski, s'étant mis en 1703, à la tête de pluſieurs Hongrois confédérés, fit en 1707 déclarer nulle l'élection de Joſeph à la couronne de Hongrie. Cette entrepriſe n'ayant pas eu les ſuites qu'en eſpéroient les mécontens, ils firent leur accommodement en 1711 avec l'empereur Joſeph, qui étoit mort lorſqu'ils ſignerent ; mais ils ignoroient cet évenement ; & CHARLES VI, ſon frere, & ſon ſucceſſeur à l'Empire, ſe fit couronner roi de Hongrie à Presbourg le 22 mai 1712.

COURONNEMENT DES ROIS DE HONGRIE.

Le jour deſtiné pour cette cérémonie, le nouveau roi (eût-il déja été couronné empereur) ſe tranſporte à Presbourg quelques jours auparavant. Le matin du jour marqué pour le couronnement, le palatin de Hongrie, ſuivi des ſeigneurs & autres membres des états, ſe rend en cavalcade au château, pendant que l'archevêque de Strigonie, primat du royaume, accompagné des autres évêques, va à l'égliſe cathédrale. Enſuite le roi monte à cheval, & eſcorté de tous les ſeigneurs, il traverſe la ville, & ſe rend à la porte de l'égliſe, où il eſt reçu par le primat, & par les évêques & prélats en habits pontificaux. Là on le revêt des habits du roi S. Etienne, & on le conduit à l'autel où il eſt ſacré par l'archevêque de Strigonie, aſſiſté de l'archevêque de Colocza & des autres prélats. Le roi va enſuite à ſon prié-Dieu, & après l'épître de la meſſe il eſt conduit à l'autel, où le primat lui met la couronne de S. Etienne, ſon manteau royal, ſon ſabre, avec lequel le roi fait trois croix en l'air tourné vers le peuple. On le conduit alors à ſon trône, où le primat entonne le *Te Deum*, qui eſt chanté en muſique, au bruit de l'artillerie du château & de la ville. Il communie par les mains de ce prélat à la fin de la meſſe, après laquelle il va en proceſſion en l'égliſe des Cordeliers, où il crée des chevaliers Hongrois, puis en l'égliſe de la Miſéricorde au fauxbourg, dans laquelle il prête le ſerment de maintenir les droits & les libertés du royaume ; ce qui ſe fait au bruit d'une ſeconde ſalve de canon. Après cela le roi remonte à cheval, & ayant traverſé le fauxbourg, il monte au galop la colline qui eſt auprès du Danube : il en fait le tour au bruit d'une troiſiéme décharge de toute l'artillerie, & ayant tiré le ſabre, il fait quatre croix en l'air vers les quatre parties du monde. Enſuite il retourne au château, où il dîne en public avec les archevêques de Strigonie & de Colocza, les ambaſſadeurs étrangers & le palatin de Hongrie, au bruit des trompettes, des haut-bois, & d'une quatriéme ſalve de canon.

GRANDS OFFICIERS DU ROYAUME DE HONGRIE.

Les principaux officiers de la couronne ſont, le palatin, le juge de la cour, le maître de la cour ou grand-maître, & le maître des officiers de la chambre du roi. Le *palatin* eſt le premier officier de la couronne (après l'archevêque de Strigonie, qui eſt né lieutenant général de tout le royaume). Il eſt élu par la nation Hongroiſe, & doit être Hongrois. Sa charge lui donne l'adminiſtration des affaires de l'état, & la conduite entiere des armées. *Le juge de la cour* eſt le chef de la juſtice de tout le royaume. Le ban de Croatie eſt gouverneur de Croatie, d'Eſclavonie & de Dalmatie ; la Stirie a auſſi un gouverneur. Le grand-chancelier a la garde du grand-ſceau, & précéde le palatin à cauſe de ſa qualité d'archevêque primat. Le chancelier de la cour ſcelle du petit-ſceau tous les ordres du roi, les arrêts, &c. *Le maître de la cour* & *le maître de la chambre* ont ſoin des revenus du roi. Les autres officiers conſidérables ſont, le maître du tréſor royal, le grand-chambellan, le maréchal, l'écuyer, &c. Il y a trois ſortes de comtes en Hongrie : ſavoir, comtes perpétuels, comtes libres, & comtes de paroiſſes. Les comtes *perpétuels*, ſont propriétaires des terres, qui leur donnent le titre de comtes ; les comtes *libres* ont cette qualité, ſans être propriétaires de terres qui aient le titre de comtes ; les comtes de *paroiſſes*, ſont gouverneurs & juges des comtés. Le comte d'une paroiſſe ou contrée eſt nommé *Ban* par les Hongrois, & *Waivode* par les Eſclavons.

DIETES DE HONGRIE.

Les états du royaume de Hongrie ſont compoſés de quatre ordres : ſavoir, du clergé, des barons, des comtés ou gouvernemens, & des villes libres. Le clergé, c'eſt-à-dire, les archevêques, les évêques, les chapitres, les abbés & autres eccléſiaſtiques, forment le premier ordre ; le ſecond comprend les grands du royaume, les comtes perpétuels & les barons ; le troiſiéme eſt compoſé des comtes ; & le quatriéme de trente villes, dont quelques-unes ont le titre de villes royales, & les autres ſeulement de villes libres. Lorſque l'on tient une diéte, les prélats & les grands ſeigneurs s'aſſemblent dans un hôtel ſéparé, & les députés des comtés & des villes libres dans un autre, à Presbourg. Les premiers ont l'hôtel appellé *le poil-vert*, & les députés ont la maiſon des états. Les diétes doivent s'aſſembler tous les trois ans, ſuivant les priviléges du royaume.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE HONGRIE.

L'an 1000 ou 1020. Saint Etienne, mort l'an 1038.
1038. Pierre l'*Allemand*, regna 4. ans.
1042. Ovon *ou* Aba, 2.

Digitized by Google

1044.	Pierre l'*Allemand* rétabli,	3. ans.
1047.	André I.	15.
1061.	Bela I.	2.
1063.	Salomon.	11.
1074.	Geiza *ou* Geycza I.	3.
1077.	Ladiſlas I.	18.
1095.	Coloman *ou* Colan.	19.
1114.	Etienne II.	18.
1132.	Bela II.	9.
1141.	Geiza II.	20.
1161.	Etienne III.	11.
1172.	*Ladiſlas*, uſurpateur.	6. mois.
1172.	Etienne IV.	5. mois.
1173.	Bela III.	23.
1196.	Emeri.	8.
1204.	Ladiſlas II. *	6. mois.
1205.	André II, dit *le Jeroſolymitain*,	30.
1235.	Bela IV.	25.
1260.	Etienne V.	12.
1272.	Ladiſlas III, *ou* IV.	18.
1290.	André III, dit *le Vénitien.*	11.

CHARLES I, dit MARTEL, *contre* ANDRÉ.

1301.	*Venceſlas.*	
1305.	*Othon.*	
1310.	Charles-Robert *ou* Charobert.	32. ans.
1342.	Louis I.	40.
1382.	Marie.	
1383.	Charles III, dit *le Petit.*	3.
1387.	Sigiſmond,	51.
1438.	Albert d'Autriche.	2.
1440.	Ladiſlas IV *ou* V.	4.
1444.	Jean Corvin, dit *Uniade.*	8.
1452.	Ladiſlas V *ou* VI.	6.
1458.	Matthias *Corvin.*	32.
1490.	Ladiſlas VI *ou* VII.	25.
1516.	Louis II, dit *le Jeune.*	11.
1526.	*Jean de Zapol.*	
1540.	*Jean-Etienne* ou *Sigiſmond.*	
1527.	Ferdinand I.	37.
1564.	Maximilien I.	12.
1576.	Rodolphe.	36.
1612.	Matthias.	7.
1619.	Ferdinand II.	18.
1637.	Ferdinand III, dit *Erneſt.*	20.
1655.	Ferdinand-François, élu du vivant de ſon pere.	
1655.	Léopold-Ignace, élu du vivant de ſon pere Ferdinand III.	
1687.	Joſeph I, élu pendant la vie de ſon pere.	24.
1711.	Charles IV, empereur VI du nom.	29.
1740.	Marie-Thérèſe, fille de l'empereur Charles VI, reine de Hongrie.	

Nous n'avons pas prétendu marquer ici préciſement l'année de l'élection de ces princes, mais celle du commencement de leur regne.

ROIS DE HONGRIE, SORTIS DE LA MAISON D'ANJOU.

Cherchez ANJOU.

AUTEURS QUI PARLENT DE LA HONGRIE.

Les principaux ſont Bonfinius; Æneas Silvius; Bizar; Philippus Callimachus Experiens; Cellarius; Dillichius; Goretius; Iſthuanf; Sambuch; Schodel; Pierre Ranzan; Melchior Inchofer; Ciaconius; Stuarth; Roger, qui a donné au public un volume des écrivains de Hongrie; Thuroſius; Pierre de Rewa; François Oſtrockocli; Louis Tuberon; les auteurs de l'hiſtoire d'Allemagne, de Pologne & de Naples; Thevet & Paul Jove, *in Matth. Corvin. & Huniad.* S. Antonin; Blondus; Daviti; table des rois de Hongrie; Mercator; Ortelius; Magin; Cluvier; Brietius; Sanſon; du Val; Boiſſard; Volaterran; du Mai, *diſc. de la guerre de Hongrie*; Szenkeli, *chronique*; Ferrari & Baudrand, *lexicon géogr. &c.* Hiſtoire des troubles de Hongrie. Les hiſtoriens de Hongrie ont été recueillis en trois volumes *in-fol.* qui ont été imprimés à Vienne en Autriche en 1746, ſous ce titre: *Scriptores rerum Hungaricarum veteres & genuini*, &c. *cura & ſtudio J. G. Scwandtneri.* C'eſt ce recueil qu'il faut principalement conſulter.

HONGRIMAND DE JANSAI, *cherchez* HANGRIGUEM DE GENSAN.

HONNEAU, HOSNEAU, HAINEAU, petite riviere des Pays-Bas, coule dans le Hainaut, prend ſa ſource à quelques lieues de Bavai, & ſe décharge dans la Haiſne, au-deſſus de Condé. * Mati, *dict.*

HONNECOURT, bourg avec abbaye, eſt en Picardie, ſur l'Eſcaut, à trois lieues de Cambrai, du côté du midi. * Baudrand.

HONNEUR, divinité que les Romains joignoient ordinairement avec la vertu. On leur bâtit des temples diſpoſés de telle ſorte, qu'on ne pouvoit entrer dans celui de l'honneur, ſans paſſer par celui de la vertu. Marius qui le fit bâtir, ordonna qu'on ne l'élevât pas beaucoup, ou pour ſuivre le conſeil des augures, ou pour faire une leçon d'humilité à ceux qui y entreroient. Marcellus en fit bâtir un autre ſemblable. * Ciceron, *l.* 2, *Tuſcul.* Tite-Live, *l.* 29. S. Auguſtin, *l.* 4, *de Civit. cap.* 20.

HONOLSTEIN, petite ville avec un château, qui la domine, eſt dans l'électorat de Trèves, chef d'un de ſes bailliages, & ſituée à une lieue de la ville de Weldentz. * Mati, *dict.*

HONORAT ou HONORÉ (Saint) archevêque d'Arles, dans le Ve ſiécle, fondateur du célébre monaſtere de Lerins, étoit d'une famille très-illuſtre, & comptoit des conſuls romains, & d'autres magiſtrats parmi ſes aïeuls. On ſait qu'il étoit Gaulois de naiſſance, mais on ignore de quelle province. Son pere étoit païen; mais Honorat embraſſa la religion chrétienne, ſe fit catéchumène, & ayant été baptiſé, il prit la réſolution de quitter le monde avec ſon frere Venance. Après avoir diſtribué leurs biens aux pauvres, ils ſe mirent ſous la diſcipline de S. Caprais, hermite des iſles de Marſeille, & paſſerent enſuite dans l'Achaïe, où ils obſerverent la même maniere de vivre. S. Venance étant mort à Metone, Honorat, revint en Provence, & attiré par le mérite de Léonce, évêque de Fréjus, il choiſit pour ſon ſéjour l'iſle de Lerins, qui étoit alors de ce diocèſe, & qui eſt aujourd'hui de celui de Graſſe. Il en chaſſa les ſerpens, dont elle étoit pleine, & y bâtit, vers l'an 410, un monaſtere qui fut bientôt habité d'un grand nombre de religieux de toutes les nations. Après la mort de Patrocle, archevêque d'Arles, l'an 426, Honorat fut choiſi pour remplir ſa place. Les auteurs fixent le jour de ſa mort au 16 janvier 429. Il n'eſt pas ſi facile de marquer celle de ſon arrivée à Lerins, que les uns mettent en l'année 375; ce qui ne paroît pas probable: les autres ſous l'an 391, & d'autres plus ſurement au commencement du Ve ſiécle. S. Hilaire, diſciple de S. Honorat dans la vie monaſtique, & ſon ſucceſſeur ſur le ſiége de l'égliſe d'Arles, écrivit ſa vie. Caſſien lui dédia ſept de ſes conférences, qui ſont celles qu'il avoit eues avec les ſaints hermites qui demeuroient dans la Thébaïde. S. Eucher parle avantageuſement de lui dans le livre *de laude eremi.* * Sidonius Apollinaris, *carmin. Euchar.* On pourra auſſi conſulter les martyrologes de Rome; d'Uſuard; de Bede & d'Adon; S. Iſidore, *de vir. illuſtr.* Petrus de Natalibus; Vincent de Beauvais; Baronius & Sponde, *in annal.* Vincent Baralis, *in chron. Lerin.* Petri Saxii, *pontificium Arelatenſe.* Godeau, *hiſt. eccleſ.* Robert, *Gall. chriſt.* Sainte-Marthe, *tome I & IV.* Gueſnai, *Caſſian. illuſtr.* Bouche, *hiſt. de Prov. &c.* Bulteau, *hiſt. de l'ordre de S. Benoît.* D. Rivet, *hiſt. littér. de la France. t. II.*

Digitized by Google

HONORAT (S.) évêque de Marſeille, où il étoit né, vivoit dans le Ve ſiècle. Gennade parle ainſi de ce prélat, ſur la fin de ſon catalogue des hommes illuſtres, du moins ſi le chapitre 89 eſt de lui; car c'eſt un fait dont les ſavans ne conviennent pas : « Honorat, qui » eſt préſentement évêque de Marſeille, perſonnage » éloquent, & qui a une facilité admirable à s'énoncer » en public, a été élevé dès ſon enfance avec les clercs, » & a paru tout-à-fait expérimenté dans les affaires » eccléſiaſtiques. Sa bouche eſt comme un tréſor de » paſſages de l'écriture, qu'il ouvre à l'avantage de ceux » qui l'écoutent. Il compoſe des homélies & d'autres » ouvrages pour l'établiſſement de la foi & la convi- » ction des hérétiques. Sa ſainte liberté à prêcher la pa- » role de Dieu eſt admirable : auſſi elle fait la conſo- » lation des prêtres qui ſont près de lui, & des étran- » gers, chez leſquels il ſe trouve quelquefois. Le pa- » pe Gélaſe, qui connoît ſa capacité, l'a approuvée » par des témoignages publics. Il travaille préſente- » ment à la vie de S. Hilaire d'Arles, &c. » Sans doute que c'eſt celle que Vincent Baralis rapporte dans la chronologie de Lerins, quoique d'autres la donnent à Revennius, ou plutôt Ravennius, ſucceſſeur d'Hilaire, ſuivant un manuſcrit de l'égliſe d'Arles, qui porte le nom de Ravennius; mais elle eſt plutôt d'Honorat, & eſt tout-à-fait digne de lui. Elle a été donnée plus correctement par le P. Queſnel de l'Oratoire, dans ſa belle édition des œuvres de S. Léon. * Voſſius, *lib.* 2, *c.* 18, *hiſt. lat.* Barthius, *adverſ. l.* 58, *c.* 5. Robert & Scévole de Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* D. Rivet, *hiſt. littér. de la France, tom. II.*

HONORÉ *le Solitaire*, prêtre, théologal de l'égliſe d'Autun en Bourgogne, floriſſoit ſous le regne de Henri V, empereur, vers l'an 1120. On ſait peu de choſe de ſa vie, mais on a beaucoup de ſes ouvrages. Les plus conſidérables ſont une chronique; un livre des écrivains eccléſiaſtiques, qu'il intitule : *De luminaribus eccleſiæ*; un dialogue de la prédeſtination & du libre arbitre; des commentaires ſur les livres de Salomon; un ouvrage de l'office & des cérémonies de la meſſe, qu'il diviſe en quatre parties, & qu'il appelle *Gemma animæ*; la perle de l'ame. Son traité *de prædeſtinatione & gratia*, a été publié par Caſſander; mais cette édition eſt altérée étrangement en divers endroits. Jean Conen, Prémontré Flamand, en a donné en 1621, une édition exacte, qu'on a ſuivie dans les bibliothéques des Peres, imprimées depuis. Quelques auteurs Bénédictins font cet écrivain de leur ordre; mais c'eſt ſans raiſon. * *Conſultez* Trithéme; Bellarmin; Simler; Voſſius; le Mire, &c. Du Pin, *bibl. des auteurs eccleſiaſt. du XII ſiècle.*

HONORÉ DE CHAMPIGNI, Capucin, appellé *Charles* Bochart de Champigni dans le monde, né à Paris le 7 janvier 1567, eut pour pere JEAN BOCHART, conſeiller d'état, pour mere *Iſabelle* Allegrain, & pour frere *Jean* Bochart, intendant des finances, & puis premier préſident au parlement de Paris. Après avoir achevé ſon cours de philoſophie, il entra dans l'ordre des Capucins, pour ſuivre l'exemple du comte de Bouchage, appellé dans la religion *Ange de Joyeuſe*, & fit avec lui ſon année de probation dans le couvent de S. Honoré à Paris. Ce pere fut ſucceſſivement gardien & maître des novices dans le couvent de Verdun, provincial de la province de Paris à 31 ans, & enfin définiteur général de tout l'ordre. Il contribua beaucoup à la réforme de pluſieurs monaſteres de religieuſes de l'ordre de S. Benoît, & mourut le 26 ſeptembre 1624, dans le couvent de Chaumont en Baſſigni, où il fut enterré. *Voyez* BOCHART.

HONORÉ de SAINTE MARIE, Carme déchauſſé, nommé dans le ſiécle *Blaiſe* VAUZELLE, étoit de Limoges, où il naquit le 4 juillet 1651. Après avoir fini le cours de ſes études d'humanités, il entra dans l'ordre des Carmes de la réforme de ſainte Thérèſe, & fit profeſſion dans le couvent de cet ordre à Toulouſe, le 8 mars 1671. Diſtingué parmi ſes confreres, par un ardent amour pour l'étude, & par une capacité dont les Carmes trouvoient peu d'exemples chez eux, on le chargea d'enſeigner la philoſophie & la théologie dans ſa province d'Aquitaine, & l'on fit aſſez d'accueil aux théſes que cet emploi lui donna lieu de compoſer & de faire ſoutenir. Celles qu'il fit ſur la philoſophie, & qui furent ſoutenues le 13 & le 14 août 1686, ont été imprimées la même année à Clermont. Ses théſes ſur la théologie parurent à Perpignan, en 1689, ſous ce titre : *Expoſitio ſymboli apoſtolorum dogmatica, hiſtorico-hæretica, hiſtorico-poſitiva, & ſcholaſtica*, &c. Elu pluſieurs fois depuis pour remplir la même fonction de lecteur en théologie, il ſoutint d'autres théſes publiques à Toulouſe en 1706, tant ſur les difficultés chronologiques des livres ſaints, depuis la naiſſance du monde, juſqu'à J. C. que ſur l'inſpiration des divines écritures, & ſur tous les livres de l'ancien & du nouveau Teſtament, ſur les traditions divines, &c. Outre l'étude de l'écriture, des peres, des conciles, & de l'hiſtoire eccléſiaſtique, le P. Honoré de Sainte Marie avoit un attrait particulier pour la théologie myſtique, dont il prit la défenſe en 1701, contre un écrit où elle n'étoit pas reſpectée à ſon gout, & qui parut la même année à Bourdeaux. L'ouvrage qu'il fit contre cet écrit, en forme de *Diſſertation apologétique*, fut imprimé au même lieu, la même année. C'eſt un volume *in*-12 en françois. La même année, il donna encore à Bourdeaux un *Traité des indulgences & du jubilé*, qui fut réimprimé à Clermont, & enſuite en Flandre, à l'occaſion du jubilé de 1725. Ces deux dernieres éditions ſont plus amples que la premiere. A l'occaſion du jubilé accordé en 1745, on a encore réimprimé ce même traité, à Paris, *in*-12. Sa diſſertation apologétique de la théologie myſtique, n'étoit que le prélude d'un plus grand ouvrage que le P. Honoré fit imprimer en 1708 à Paris, en deux volumes *in*-8°, ſous le titre de *Tradition des peres & des auteurs eccléſiaſtiques, ſur la contemplation, contenant le dogme & la pratique de cet exercice.* Cet ouvrage a été traduit en italien, par un prêtre de l'Oratoire de Rome, & en eſpagnol, par un autre auteur, dont la traduction a été imprimée à Saragoce en 1725. Le P. Honoré ajouta en 1714 un troiſiéme volume à cet ouvrage, ſur les *motifs* & la pratique de l'amour divin. C'eſt un *in*-8° qui fut imprimé à Paris. Quoique la matiere de ces trois volumes ſoit délicate, on ne voit point que l'auteur ait mérité aucune cenſure, ce qui montre qu'il a écrit avec précaution, & qu'il a évité les excès ſi familiers aux auteurs myſtiques. En 1708 il propoſa aux ſavans un *Problême* touchant les ouvrages qui paſſent ſous le nom de *S. Denys l'Aréopagite*, où il traite la queſtion pour & contre. Il ne mit point ſon nom à cet écrit, qui parut *in*-8° à Paris. L'ouvrage le plus utile, qui l'a fait le plus connoître, & que l'on recherche davantage, eſt ſes *Réflexions ſur les régles & ſur l'uſage de la critique, touchant l'hiſtoire de l'égliſe; les ouvrages des peres; les actes des anciens martyrs; les vies des ſaints, &c. avec des notes hiſtoriques, chronologiques, & critiques.* Cet ouvrage eſt en trois volumes *in*-4°. Le premier parut en 1713, & le deuxiéme, en 1717, à Paris : le troiſiéme fut imprimé à Lyon en 1720. Le tout eſt rempli de recherches & de diſſertations curieuſes, ſavantes, & la plupart ſur des points importans; mais l'auteur manque quelquefois lui-même de critique, quoiqu'il donne de bonnes régles ſur cela, principalement dans ſon premier volume, qui eſt le plus eſtimé. La huitiéme diſſertation du ſecond volume, imprimée dès 1718 *in*-4°, à Paris, eſt ſur l'inſcription de la ſainte face de Montreuil, où le P. Honoré répond à un écrit intitulé : l'*Explication grecque de la Véronique, défendue par* le S. P. J. D. C. Le P. Hardouin, Jéſuite, prétendoit que cette inſcription eſt grecque.

Digitized by Google

Le P. Honoré de Sainte Marie la ſoutenoit moſcovite. Le premier défendit ſon explication, par un écrit qu'il fit inſérer dans les *Mémoires de Trévoux*; c'eſt cet écrit que l'auteur Carme attaque dans cette diſſertation. En 1718, le P. Honoré de Sainte Marie donna un autre volume *in*-4°, imprimé à Paris, contenant des *Diſſertations hiſtoriques & critiques ſur les ordres militaires, anciens & nouveaux, réguliers & ſéculiers*, avec des notes & des figures. Cet ouvrage eſt partagé en deux livres: le premier traite de la chevalerie en général, de ſon origine, & du progrès des ordres & des religions militaires; en quoi la chevalerie différe des titres de baneret, de bachelier, d'écuyer, de damoiſeau, &c. de l'ordre de Conſtantin, de la chevalerie des dames, &c. Le deuxième livre parle des conditions néceſſaires pour être chevalier, des cérémonies obſervées en donnant la chevalerie, des droits, des obligations, du ſerment, de la dégradation, &c. des chevaliers. Le P. Honoré ſe livra preſque tout entier depuis aux écrits de conteſtation, à l'occaſion des diſputes des théologiens de France. Les ouvrages qu'il jugea à propos de publier ſur ces matieres, ſont: 1. La *défenſe de la conſtitution* Unigenitus *du pape Clément XI, & de l'inſtruction paſtorale du clergé de France, publiée en* 1714, en quatre volumes *in*-12; les deux premiers, en 1720; les deux autres, en 1722: le tout ſous le titre de *Difficultés propoſées à l'auteur de l'examen théologique*, &c. Tout le monde ſait que l'*examen théologique* eſt de M. Petitpied, docteur de la maiſon & ſociété de Sorbonne. 2. *Obſervations dogmatiques, hiſtoriques & critiques, ſur les ouvrages de Janſenius, de M. l'abbé de S. Cyran, de M. Arnauld, du P. Queſnel, & de M. Petitpied*: avec des notes, *in*-4°; à Ypres, en 1724. 3. *Juſtification des lettres en forme de bref du pape Benoît XIII, à tous les profeſſeurs de l'ordre des freres Prêcheurs, au ſujet des calomnies répandues contre les diſciples de S. Auguſtin & de S. Thomas*; à Bruxelles, en 1725, *in*-4°. 4. *Lettre d'un théologien à un abbé*, du 2 juillet 1725. 5. *Autre lettre* publiée à Douai, en 1726, ſur le miracle opéré, à Paris, à la proceſſion de la fête du S. Sacrement, ſur la paroiſſe de ſainte Marguerite. 6. *Diſſertations choiſies ſur la bulle* Unigenitus; à Bruxelles, en 1727, *in*-4°. 7. *Vie du bienheureux Jean de la Croix, Carme déchauſſé*; à Tournay, en 1727. Elle fut faite à l'occaſion de la canoniſation de ce ſaint religieux, par Benoît XIII. 8. Dans les *Nouvelles littéraires* du premier mars 1724, imprimées à Paris, chez Meſnier, on attribue au P. Honoré de Sainte Marie la *Dénonciation de l'examen théologique* de M. Petitpied, *in*-12, en 1723: mais on croit cet ouvrage d'un autre écrivain. Le P. Honoré de Sainte Marie, après avoir compoſé tant d'écrits, & rempli dans ſon ordre les poſtes de prieur, de définiteur, de provincial, & de viſiteur général de trois provinces en France, mourut à Lille, en 1729, laiſſant encore pluſieurs ouvrages qu'il deſtinoit à l'impreſſion. *Voyez* l'abrégé de ſa vie dans le livre intitulé: *Bibliotheca ſcriptorum utriuſque congregationis & ſexûs Carmelitarum excalceatorum, collecta & digeſta per patrem Martialem à S. Joanne Baptiſtâ, ejuſdem ordinis*, &c. à Bourdeaux, en 1730, *in*-4°.

HONORIA (Juſta Gratiana Honoria) fille de Conſtance Céſar, & de Galla Placida, étoit née vers l'an 417. En 434 elle ſe laiſſa débaucher par un homme nommé Eugène; & pour la punir de cette infamie, on l'envoya à Conſtantinople, où elle fut gardée très-étroitement tant que Théodoſe le jeune vécut. Marcien lui ayant rendu la liberté en 450, elle revint en Italie, & prétendit partager l'empire d'Occident avec ſon frere Valentinien III; mais ne l'ayant pas trouvé diſpoſé à l'écouter, elle fit propoſer à Attila, roi des Huns, qui depuis long-temps faiſoit trembler les Romains, de la demander en mariage, & pour ſa dot la moitié de l'empire. Ce fut apparemment ce qui preſſa Valentinien de marier ſa ſœur; car on répondit aux ambaſſadeurs d'Attila qu'elle étoit mariée, & que quand elle ne le ſeroit pas, ſon ſexe l'excluoit de toute prétention à l'empire. On ne trouve plus rien enſuite d'Honoria; on ſait ſeulement par ſes médailles, qu'elle eut le rang d'Auguſte. * Le comte Marcellin, *in chron.* Priſcus, *in excerpt. legation.*

HONORIUS I de ce nom, pape, natif de la Campagne de Rome, ſuccéda à Boniface V le 14 mai 626. Il fit ceſſer le ſchiſme des évêques d'Iſtrie, engagés à la défenſe des trois chapitres depuis plus de 70 ans, & prit un ſoin particulier des égliſes d'Angleterre & d'Ecoſſe, comme nous l'apprenons du vénérable Bede. On dit auſſi qu'il inſtitua la fête de l'exaltation de la ſainte Croix, à l'occaſion du ſoin qu'Heraclius eut de retirer ce bois ſacré d'entre les mains des Perſes. Les ſoins & le zèle d'Honorius auroient mérité une gloire immortelle, s'il n'eût terni leur éclat par la trop grande complaiſance qu'il eut pour Sergius, patriarche de Conſtantinople, chef des hérétiques Monothélites. Il mourut le 12 octobre 638, après un pontificat de douze ans, cinq mois moins trois jours. * Anaſtaſe & Platine, *en la vie des papes.* Baronius. Onuphre, &c.

Il eſt très-important de remarquer, au ſujet du pape Honorius, que non-ſeulement les centuriateurs de Magdebourg, mais encore pluſieurs auteurs orthodoxes, comme Melchior Canus & d'autres, ont cru que ce pape s'étoit déclaré hérétique Monothélite, en approuvant les lettres de Sergius, patriarche de Conſtantinople, contre ſaint Sophrone, depuis patriarche de Jéruſalem, le ſeul, comme dit le cardinal Baronius, qui s'éleva contre cette héréſie, & qui la combattit par ſes exhortations & par ſes écrits. Les raiſons qui ont fait concevoir à ces auteurs des ſentimens ſi peu favorables à Honorius, ſont aſſez preſſantes. La principale eſt fondée ſur ce que le VI concile général condamne les lettres de ce pape, comme remplies d'héréſies, & que dans le VIIe & le VIIIe il y eſt traité à peu près de même. On ajoute que le pape Agathon, dans une lettre à l'empereur Conſtantin *Pogonat*, ne l'épargne point; & que Léon II, ſucceſſeur d'Agathon, écrivant au même empereur, approuve tout ce qui a été fait dans le VIe concile général, & enſuite prononce anathême contre le même Honorius & les Monothélites, en ces termes: *Nous anathématiſons auſſi Honorius, qui n'a pas conduit l'égliſe apoſtolique, ſelon la tradition de la doctrine des apôtres; mais par une trahiſon profane, s'eſt efforcé de ruiner la pureté de la foi*, &c. On ſe fonde enfin ſur le témoignage de divers auteurs anciens, Grecs & Latins, & ſur ce que fit Adrien II au concile de Rome, tenu l'an 868 contre le même. D'autres n'oſent décider abſolument que ce pape ait été hérétique. On ne peut au moins juſtifier Honorius d'avoir eu trop de complaiſance pour des hérétiques; ſon procédé dans un paſteur tel que lui, a été très-blamable & même criminel. Mais ſans entrer dans le fond de cette queſtion, & pour répondre en peu de mots aux objections des hérétiques, contre l'infaillibilité de l'égliſe, au ſujet du VIe concile, nous nous contenterons de remarquer qu'un docte prélat a cru qu'il ne s'agiſſoit ici que d'une queſtion de fait, dans laquelle il eſt conſtant que le concile pouvoit ſe tromper auſſi-bien que les papes. Auſſi les faits qui ne ſont point révelés de Dieu dans les écritures, ne peuvent point être l'objet de notre foi, qui doit être appuyée ſur un fondement inébranlable, tel qu'eſt la vérité éternelle. Le cardinal Bellarmin voulant excuſer Honorius au ſujet de la condamnation que le VIe concile avoit faite de ſa perſonne & de ſon épître, après pluſieurs réponſes, conclut, que tous les catholiques ſont d'accord, que le pape agiſſant en pape, & avec l'aſſemblée de ſes conſeillers, & même avec un concile général, peut ſe tromper

dans les controverſes particulieres de fait. Enſuite il ſoutient, qu'on peut dire avec aſſurance, que les Peres du VIe concile n'ont condamné ce pontife, que parcequ'ils n'ont pas bien entendu ſes lettres. C'eſt encore ce que répond le cardinal Baronius. Honorius eut pour ſucceſſeur SEVERIN. * *Voyez* les conciles de l'impreſſion du Louvre, *tom. XVI*, *pag.* 402, 488, *&c. tom. XIX*, *p.* 580, *tom. XXIII*, *p.* 395. Melchior Canus, *de locis*, *c. ult.* Les centuriateurs de Magdebourg, *cent.* 7, *c.* 10, *&* *c.* 11, *col.* 553. Bellarmin, *de Rom. pont. l.* 4, *c.* 2 *&* 11. Baronius, *A. C.* 645, 681, *&c.* Godeau, *hiſt. eccleſ. du VII ſiécle*, *l.* 2, *n.* 12. Cabaſſutius, *not. concil.* 463, *& ſeq. edit.* 1. Hiſtoria Monothel. *edit.* 1678, *&c.* Le P. Garnier, *diſſert. de Honorio.* Arnauld, *traite de l'autorité des conciles généraux*, *in*-8°. Du-Pin, *biblioth. des auteurs eccleſ. du V ſiécle.*

HONORIUS II, appellé auparavant *Lambert*, évêque d'Oſtie ou de Vélétri, fut créé pape d'une maniere aſſez extraordinaire. Après la mort de Calliſte II, les cardinaux élurent Thibaud, cardinal du titre de S. Anaſtaſe, qui prit le nom de Céleſtin; mais tandis qu'on chantoit le *Te Deum*, en action de grace de cette élection, Lambert fut proclamé pontife, par le parti de Robert Frangipani, qui étoit extrêmement puiſſant. Céleſtin fit une abdication volontaire, & Honorius prit le même parti; mais on approuva l'élection du dernier, qui gouverna l'égliſe avec beaucoup de ſageſſe pendant cinq ans, un mois & dix-ſept jours, depuis le 21 décembre 1124, juſqu'au 14 de février 1130, auquel il mourut. Il confirma l'élection de Lothaire à l'empire, & condamna les abbés de Cluni & du Mont Caſſin, accuſés de divers crimes. Guillaume duc de Sicile, mal intentionné contre le S. ſiége, ſe vit auſſi contraint de ſe ſoumettre, par les ſoins de ce pape. Il a écrit quelques lettres, qui ne contiennent rien de remarquable, & eut pour ſucceſſeur INNOCENT II. * Guillaume de Tyr, *l.* 12, *c.* 15. Pandulphe de Piſe, *in vit. pontif.* Baronius, *ann. Ch.* 1124, 1130. Louis Jacob, *biblioth. pontif.* Du Pin, *bibliot. des auteurs eccleſ. du XII ſiécle.*

HONORIUS III, Romain, nommé auparavant *Cencius* Savelli, cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul, nommé au cardinalat l'an 1193, par Céleſtin III, parvint au pontificat le 17 juillet 1216, un jour après la mort d'Innocent III. Sur la fin de l'an 1216, il confirma l'ordre de S. Dominique; & à la perſuaſion de ce ſaint, il érigea l'office de lecteur du ſacré palais. Pluſieurs ordres religieux s'établirent du temps de ce pape, qui eut ſoin d'envoyer des religieux en diverſes provinces du monde, ou pour convertir les idolâtres, ou pour inſtruire les ignorans, ou pour ramener les pécheurs. Pierre de Courtenai, qui étoit à Rome l'an 1217, reçut de lui la couronne impériale de Conſtantinople. L'empereur Frédéric II fut auſſi couronné l'an 1220, à Rome, en la préſence d'Honorius, qui témoigna beaucoup de zèle pour le recouvrement de la Terre ſainte. Il mourut le 18 mars 1227, ayant tenu le pontificat dix ans & huit mois. GRÉGOIRE IX occupa le ſiége après lui. * Onuphre & Platine, *de vit. pont.* Sponde. Bzovius & Rainaldi, *in annal.* Louis Jacob, *biblioth. pontif.* Le pape Honorius III étoit ſavant, & a laiſſé pluſieurs ouvrages: 1. Divers ſermons dédiés à ſaint Dominique de Guzman, inſtituteur de l'ordre qui porte ſon nom. Le pere Touron parle de cet honneur que le pape fit à S. Dominique, dans l'hiſtoire qu'il a donnée en 1739, de la vie de ce ſaint, livre 2, chapitre XVII. Le pere Louis Jacob, dans ſa *Bibliotheca pontificia*, & M. du Cheſne, dans ſon hiſtoire des papes, en avoient parlé avant lui. Le pere Jacob ajoute qu'il avoit lu d'autres ſermons du même pape, dans la bibliothéque de Cîteaux, faits au clergé & au peuple Romain, & dédiés au monaſtere & à l'abbé de Cîteaux. 2. La vie du pape Céleſtin III, ſous lequel étant cardinal-diacre de ſainte Lucie, il avoit été camérier de l'égliſe romaine. 3. Un état de tous les revenus de l'égliſe romaine: ce dénombrement de tous les cens ou revenus de la cour de Rome, après être demeuré long-temps manuſcrit, a été publié par le ſavant Louis-Antoine Muratori, dans le cinquiéme tome de ſa collection intitulée: *Antiquitates Italicæ medii evi*, &c. pag. 851 & ſuivantes. Cet écrit eſt de l'an 1192, la ſeconde année du pontificat de Céleſtin III. 4. Un ordre romain, traitant de toutes les fonctions que le pape doit faire ſelon les différens temps de l'année, & des fonctions de quelques autres miniſtres de l'égliſe de Rome; comme auſſi des cérémonies obſervées après l'élection d'un pape, &c. (*Ordo Romanus*, *de conſuetudinibus & obſervantiis*, *presbyterio vel ſcholari*, *& aliis eccleſiæ romanæ in præcipuis ſolemnitatibus*, *auctore* Cencio *de* Sabellis *cardinale*). Le R. P. dom Mabillon a donné cet *ordo* dans ſon *Muſæum Italicum*, &c. tom. II, pag. 167 & ſuivantes: c'eſt le douziéme *ordo* imprimé dans cette collection. 5. Une lettre adreſſée à un évêque de Lucanie, pour la défenſe de l'abbé Joachim, contre Pierre Lombard: c'eſt ainſi que s'exprime le P. Jacob. On apprend dans l'hiſtoire de l'abbé Joachim, écrite par dom Gervaiſe, ancien abbé de la Trappe, & imprimée en 1745, que l'égliſe ayant condamné le livre de Joachim contre Pierre Lombard; mais en mettant à couvert l'honneur, la réputation & la catholicité de l'abbé Joachim, quelques évêques, & entr'autres, l'*archevêque d'Aqueruſe*, nommé *André*, avoient pris prétexte de cette condamnation, pour s'élever avec force contre Joachim & ſes diſciples, & leur ſuſciter de grandes perſécutions; que pour en arrêter les ſuites, le pape Honorius III, dès la premiere année de ſon pontificat, fit expédier une bulle à l'archevêque André, pleine de reproches ſur la conduite de ce prélat, & d'éloges pour l'abbé Joachim & ſes diſciples: cette bulle fut ſuivie peu après d'une ſeconde ſur le même ſujet. On peut voir ce détail dans l'hiſtoire de l'abbé Joachim, tom. II, pag. 498 & ſuivantes. La premiere bulle eſt imprimée dans l'apparat ſacré de Poſſevin. 6. *Epiſtolæ decretales in jus canonici libros*, &c. c'eſt la cinquiéme collection des décrétales, publiée par Innocent Ciron, chancelier de l'univerſité de Toulouſe; à Toulouſe, en 1645 *in-folio.* 7. Pluſieurs autres lettres, parmi celles de Pierre de Blois, & dans d'autres collections; comme dans les annales d'Odoric Raynaldi; dans celles des freres Mineurs, par Luc Wadingue; dans l'hiſtoire de Matthieu Paris, & dans les collections des conciles; on en a cinq dans le tom. III des conciles d'Eſpagne par le cardinal d'Aguirre, quelques-unes dans le tom. VIIe des *Miſcellanea* de M. Baluze, & pluſieurs dans le tome II. On en trouve auſſi dix-neuf dans la collection des écrivains de l'hiſtoire de France, par André du Cheſne, tom. V. 8. Décrets & bulles, dans le bullaire, dans la bibliothéque des manuſcrits, donnée par le P. Labbe; dans l'appendix de l'ouvrage de M. de Marca, intitulé *Marca Hiſpanica*, & ailleurs. 9. Un index des papes prédéceſſeurs d'Honorius III, manuſcrit. * *Voyez* outre les ouvrages cités dans cet article, Joann. Alberti Fabricii, *biblioth. media & infimæ latinitatis*, in-8°, *tome III*, *pag.* 809 *& ſuiv.*

HONORIUS IV, nommé *Jacques* Savelli, Romain fut élu pape le 2 avril 1285, quatre jours après la mort de Martin IV, que d'autres nomment Martin III, & d'autres II. Il étoit fils de *Luc* Savelli, Romain, & avoit été fait cardinal l'an 1261, par le pape Urbain IV. Quoique très-incommodé de la goute, il ne laiſſa pas de gouverner l'égliſe avec une grande application; auſſi diſoit-il ordinairement, que quoique ſes membres fuſſent malades, ſa tête ſe portoit bien. Il employa ſon frere *Pandulphe*, ſénateur Romain & grand juſticier, à chaſſer les voleurs qui troubloient la tranquillité de ſes ſujets dans l'état eccléſiaſtique. Zélé pour les droits de l'égliſe, il ne man-

qua jamais de fermeté lorſqu'il fut queſtion de les ſoutenir. C'eſt ainſi qu'il s'oppoſa au roi d'Angleterre, qui vouloit lever les décimes ſur les eccléſiaſtiques, & qu'il excommunia le fils de Pierre d'Aragon. Son zèle pour la converſion des infidéles, & pour le recouvrement de la Terre-ſainte, lui fit fonder à Paris un collége, où l'on pût apprendre les langues orientales; mais il n'eut pas la conſolation de voir les fruits de cette inſtitution; car il mourut le jour du jeudi ſaint, trois avril 1287, après avoir gouverné deux ans & un jour. On garde à Rome un volume de lettres de ſa compoſition, & ſon teſtament. NICOLAS IV lui ſuccéda. * Ciaconius. Onuphre. Platine, *en ſa vie.* Sponde & Bzovius, *aux annales.*

HONORIUS, anti-pape, *cherchez* CADALOUS.

HONORIUS, empereur d'occident, ſecond fils de THÉODORE *le Grand*, & de *Flaccille*, & frere d'*Arcadius*, empereur d'Orient, né le 9 ſeptembre 384, fut ſalué empereur le 20 novembre 393, & commença à régner après la mort de ſon pere le 17 janvier 395. Théodoſe en mourant avoit confié le gouvernement à Stilicon pendant le bas âge du prince, & avoit donné celui d'Afrique à Gildon. Gildon ſe révolta le premier, & ſon frere Maſcezel ſervit à le punir. Stilicon, dont Honorius avoit épouſé la fille, forma le deſſein de détrôner ce prince, & de mettre ſon fils Eucherius en ſa place. Après avoir vaincu Rodogaiſe ou Radagaiſe, qui étoit entré en Italie avec 400000 hommes, il réſolut de ſe ſervir des barbares, & ſur-tout des Goths conduits par Alaric, pour exécuter ce projet. L'empereur informé des trahiſons de Stilicon, le fit tuer par Héraclien l'an 408, le 23 août. Dès la même année Alaric, général des Goths, aſſiégea la ville de Rome, de devant laquelle il ſe retira dans l'eſpérance d'un accommodement. Mais cette négociation n'ayant pas eu le ſuccès que l'on en attendoit, Alaric revint aſſiéger Rome l'année ſuivante, & obligea les habitans de cette ville à recevoir Attale, préfet de Rome, pour empereur. Pendant toutes ces choſes Honorius reſtoit tranquille à Ravenne, & manquant ou de courage ou de force, pour s'oppoſer à ces barbares, il languiſſoit dans une oiſiveté déplorable. Ce malheur ne fut pas l'unique; divers tyrans s'éleverent dans l'empire, & Honorius eut la gloire de s'en défaire par le moyen de ſes capitaines, & ſur-tout par la valeur de Conſtance, à qui il fit épouſer ſa ſœur *Placidie*, veuve d'*Ataulphe*, roi des Goths. Honorius mourut hydropique à Ravenne le 15 août 423, ayant 39 ans accomplis. Depuis la mort de Théodoſe ſon pere il avoit régné 28 ans, 5 mois & quelques jours. Les hiſtoriens parlent diverſement de ce prince. Les uns veulent qu'il ait eu peu d'eſprit, & encore moins de courage; ce qui l'empêcha de paroître dans aucune de ſes armées, quoiqu'il eût eu de grandes guerres à ſoutenir. Les autres en parlent comme d'un prince religieux, & qui aimoit la juſtice. Il avoit ſoutenu la religion contre les païens, les Juifs, les hérétiques & les ſchiſmatiques: de ſorte que ſans qu'il ſe mêlât de la guerre, Dieu l'avoit fait triompher de ſes ennemis. Honorius avoit épouſé ſucceſſivement les deux filles de Stilicon, *Marie* & *Thermancie*; mais il ne put conſommer le mariage avec l'une ni avec l'autre, & il n'eut point d'enfans. * Proſper. Marcellin. Caſſiodore, *in chron.* Socrate, *l.* 7. Oroſe, *l.* 6 & 7. Baronius, *in an.* Paul Diacre, &c. Tillemont, *hiſtoire des empereurs, t. V.*

HONORIUS (Barthelemi) de Liége, chanoine régulier de l'abbaye de Floref, ordre de Prémontré ou de S. Norbert, dans le comté de Namur, fut pendant un nombre d'années curé de Helmont; & ayant été chaſſé du pays par les factieux qui le troubloient, il ſe retira à Rome. Il a fleuri dans le XVIe ſiécle; mais nous ne trouvons pas marquée la date de ſa mort. Il avoit pris pour deviſe, ces mots: *Pareo, ne peream.* Ses ouvrages ſont: 1. *Admonitio ad fratres inferioris Germaniæ*; à Boſleduc en 1578. 2. *Hodoporicon itineris italici*; à Boſleduc en 1581, *in*-4°. 3. *De dictis & factis Caroli V, imperatoris*; à Boſleduc. 4. *Elogium ſancti Norberti, & catalogus celebriorum ordinis Premonſtratenſis per orbem univerſum abbatiarum*; à Boſleduc en 1584. 5. *Latus introitus ſereniſſimi principis Erneſti Bavari, electi epiſcopi Leodienſis*; à Boſleduc en 1581, *in*-4°, partie en vers & partie en proſe. 6. *Victoria nobiliſſimi Adolphi de* Cortenbach, *pro-comitis Helmondani.* 7. *Vacca Belgica, ab Aurantio, Caſimiro Palatino, & ſimilibus exſecta.* 8. *Paſſio Gaſparis Colligni*, piéce ironique, dit-on, & ſatyrique. 9. *Queſtiones* 70 *theologicæ adversùs Calviniſtas*, en 1586, *in*-4°. 10. *Elucidarium B. Anſelmi, Cantuarienſis archiepiſcopi*; en 1586, *in*-8°. Honorius n'eſt que l'éditeur de cet ouvrage. * Valerii Andreæ, *biblioth. belg.* édit. de 1739, *in*-4°. *tom. I, pag.* 126.

HONSCOTE, bon bourg des Pays-Bas, eſt dans la Flandre Françoiſe, à deux lieues de Bergue S. Winox, du côté du levant. * Mati, *dict.*

HONSENIUS, *cherchez* HOCSEMIUS.

HONT (le Hont) c'eſt l'embouchure occidentale de l'Eſcaut. Elle s'étend depuis la petite ville de Sandvliet, juſqu'à celle de Fleſſingue, entre la Zélande & la Flandre Hollandoiſe. Ce n'étoit autrefois qu'un canal, que l'empereur Othon II fit creuſer l'an 980; mais s'étant débordé l'an 1377, & ayant englouti pluſieurs villages, il eſt devenu une eſpece de golfe, par lequel la plus grande partie des eaux de l'Eſcaut ſe décharge dans la mer d'Allemagne. * Mati, *dict.*

HONTERUS (Jean) natif de Cronſtadt, dans le XVIe ſiécle, écrivit en vers latins quatre livres de rudimens de coſmographie, avec les principales cartes du monde, imprimés *in*-12, à Anvers, ſans date. Il compoſa auſſi en proſe les principes d'aſtronomie & de géographie, &c.

HONTIVEROS (Dom Bernard) Bénédictin Eſpagnol, fut dans le ſiécle dernier une des plus grandes lumieres de l'égliſe d'Eſpagne par ſa ſcience, & principalement par ſa grande connoiſſance de la théologie & de la morale. Son mérite l'éleva aux premieres charges de ſon ordre & aux premieres dignités de l'égliſe. Etant premier profeſſeur en théologie dans l'univerſité d'Oviedo, il y eut pour diſciple Saëns d'Aguirre qui fut depuis cardinal, & qui a fait tant d'honneur à l'Eſpagne par ſa doctrine & par ſes écrits. Hontiveros fut auſſi théologien de ſa majeſté catholique, conſulteur du ſouverain tribunal de l'inquiſition, général de ſa congrégation en Eſpagne, & enfin évêque de Calahorra. Il mourut en 1662, après avoir fini un excellent ouvrage latin, qui a pour titre: Les larmes de l'égliſe militante (*Lacryma militantis eccleſiæ*). Il y attaque les opinions relâchées des caſuiſtes qui ont fait tant de ravage dans le XVIIe ſiécle, ſur-tout en France & en Eſpagne. Le P. Hontiveros mourut uſé par ſes continuelles mortifications & par ſes travaux. Henri de S. Ignace, carme, ſi connu lui-même par ſes écrits, en parle avec beaucoup d'éloge dans l'épître dédicatoire de ſon livre qui a pour titre: *Theologia ſanctorum veterum ac noviſſimorum circa univerſam morum doctrinam, &c.* à Liége, 1700, *in*-8°.

HONTON, bourg d'Angleterre dans le comté de Devon, vers les confins de celui de Dorceſter, à quatre lieues de la ville d'Exceſter du côté de l'orient. Honton a droit de députer au parlement d'Angleterre. * Mati, *dict.*

HONTORST (Gerard) paſſoit pour un des premiers peintres de ſon temps. Il naquit à Utrecht en 1592, fut diſciple de Blomart, & alla enſuite à Rome, où après ſes études de deſſin, il s'exerça à faire des ſujets de nuit avec tant d'application & de ſuccès, que perſonne juſques ici ne les a mieux repréſentés. Etant de retour à Utrecht, il fit pluſieurs tableaux d'hiſtoire. Il étoit ſi réglé dans ſes mœurs, & ſi hon-

Digitized by Google

nête dans ſes manieres, qu'il s'étoit attiré la plupart des enfans de qualité d'Anvers, qui alloient apprendre à deſſiner chez lui. Il montra auſſi à deſſiner & à peindre aux enfans de la reine de Bohême, ſœur de Charles, roi d'Angleterre, c'eſt-à-dire, à deux fils; ſavoir, le prince palatin & le prince Robert, & à quatre filles, entre leſquelles la princeſſe Sophie, & l'abbeſſe de Maubuiſſon, ſe diſtinguerent par l'habileté de leur pinceau. Le roi d'Angleterre Charles I attira Hontorſt à Londres, où il fit de grands ouvrages pour ce prince. Etant de retour en Hollande, il peignit dans les maiſons de plaiſance du prince d'Orange quantité de grands ſujets poétiques, tant à fraiſque qu'à huile, & entr'autres le palais appellé *la maiſon de bois*, à demi-lieue de la Haye. * De Piles, *abrege de la vie des peintres.*

HOO (Thomas) chevalier Anglois, eſt mis au rang des chanceliers de France. Il reçut les ſceaux de France le premier octobre 1435, des mains de Henri VI, roi d'Angleterre, & fit l'année ſuivante de grands ravages dans le pays de Caux, à la tête des troupes qu'il y avoit menées contre les fidéles ſujets de Charles VII, roi de France. Il fut encore employé dans les guerres de 1446, & au traité de paix fait entre les deux rois au prieuré de Juliers, entre Mantes & Meullant le 15 décembre de la même année. Son ſouverain le récompenſa par les titres de baron de Hoo & d'Aſting, & le fit chevalier de la Jarretiere. Il exerça la charge de chancelier de France juſqu'au premier octobre 1449, qu'il fut fait gouverneur de Mantes. Il fit ſon teſtament le 12 février 1455 : mais l'on ne ſait pas le temps de ſa mort. * Le P. Anſelme, *hiſt. des grands officiers.*

HOOCHSTRATEN, bon bourg avec un bon château & un comté aſſez étendu, eſt dans le Brabant ſur la Mercke, à quatre lieues au-deſſus de Breda vers le nord. * Mati, *dict.*

HOOFT (Pierre Corneille van) hiſtorien Flamand, fort célébre, né à Amſterdam le 16 de mars 1581, fils d'un bourguemeſtre de cette ville, étoit ſeigneur de Muyden, juge de Goyland, & chevalier de l'ordre de S. Michel, honneur qui lui fut procuré par Louis XIII. Il s'attacha particulierement à la poëſie & à l'hiſtoire, & les Flamans le regardent comme le Tacite & l'Homere des Pays-Bas. Il poſſédoit ſi bien ſa langue maternelle, que ſes écrits ſervent de modéle à ſes compatriotes. Son hiſtoire des Pays-Bas, qui commence à la réſignation de Charles-Quint, & qui va juſqu'en 1588, lui a fait beaucoup d'honneur. Une parfaite connoiſſance des intrigues du miniſtere & du métier de la guerre regne dans tout cet ouvrage. La premiere édition eſt de 1642, à Amſterdam *in-fol.* On le réimprima au même lieu en 1654, en 1677 & en 1703, en deux volumes *in-fol.* Hooft a fait en latin l'hiſtoire de Henri IV, roi de France, & une relation de la fatalité de la maiſon de Médicis. On a auſſi de lui des épîtres, des comédies & autres poëſies, qui compoſent quatre volumes. Il mourut à la Haye le 21 de mai de l'an 1647.

HOOGSTRATEN (David van) né à Rotterdam le 14 de mars 1658. Ayant puiſé de bons fondemens dans les ſciences & dans les langues, il paſſa à l'univerſité de Leyde où il prit le dégré de docteur en médecine : il alla enſuite à Dordrecht où il s'amuſa à faire des vers ſur des ſujets de piété. Appellé à Amſterdam, il y régenta ſucceſſivement la cinquiéme & la troiſiéme claſſe, après quoi il fut correcteur du collége, avec 1200 florins de gages que les bourguemeſtres lui continuerent, lorſqu'en 1722 ils l'eurent déchargé de toutes fonctions ſcholaſtiques, à raiſon de la ſurdité dont il étoit attaqué, & qui augmentoit chaque jour. Le 13 de novembre 1724, comme il s'en retournoit chez lui à ſix heures du ſoir, un brouillard épais s'étant élevé, il s'égara, tomba dans un canal du quai de Gueldre, & en mourut huit jours après âgé de ſoixante-ſix ans & huit mois. Il a fait des notes ſur *Cornelius Nepos*, ſur *Phedre* & ſur *Terence*, & a compoſé un dictionnaire flamand & latin. Son Phedre fut imprimé à Amſterdam en 1701, *in*-4°. L'éditeur avoit entrepris ce travail pour le ſéréniſſime prince de Naſſau, & il a imité les *ad uſum Delphini* de France. Hoogſtraten a donné une bonne édition des quatre poëſies de Janus Broukhuſius, à Amſterdam, 1711, *in*-4°. Lui-même a compoſé un grand nombre de poëſies latines & flamandes : les latines ont été imprimées en deux volumes *in*-8°, en 1728, par les ſoins de Pierre Ulaming; & les flamandes en un ſeul volume *in*-4°. Il étoit chargé, lorſqu'il mourut, de revoir le dictionnaire hiſtorique, géographique, &c. que les libraires de Hollande avoient deſſein de faire imprimer en flamand; mais il n'a pu pouſſer loin ce travail.

HOOK (Robert) philoſophe & médecin Anglois, né en 1635, d'une bonne famille dans l'iſle de Wight, étoit fort mal-fait de corps, mais d'un bon eſprit, & très-verſé dans la phyſique & dans les mathématiques. Jean Cutler connoiſſant ſon mérite, lui donna une penſion annuelle à Londres, & l'engagea à faire des leçons publiques ſur la méchanique. Il étoit auſſi membre de la ſociété royale de Londres, & profeſſeur en géométrie. Ce fut lui qui fut l'inventeur des montres de poche, dites communément *montres*, parcequ'elles approchent fort de la régularité d'une pendule à ſecondes. Il inventa auſſi différentes manieres de régulation, dont l'une ſe faiſoit par le moyen de la pierre d'aimant, & l'autre par un reſſort très-délié & droit, dont un bout étoit attaché au balancier, & l'autre à la platine; il faiſoit ſes vibrations de côté & d'autre avec le mouvement du balancier. Il inventa encore diverſes autres choſes de cette nature, comme la montre qui a deux balanciers, dont chacun n'avoit qu'une palette, &c. Après que M. Chriſtian Huyghens eut fait pluſieurs horloges à pendules en Hollande, M. Fromentil horloger Hollandois vint en Angleterre, & y fit les premieres qui s'y ſont vues, vers l'an 1662. Ces pendules étoient faites avec une roue de rencontre pour ſe mouvoir entre deux lames cycloïdales; mais dans la ſuite M. Clément, horloger à Londres, inventa, ou du moins prétendit qu'il avoit inventé la maniere de les faire aller avec moins de poids & une lentille plus peſante pour faire les vibrations dans une moindre diſtance. Nous diſons qu'il le prétendit, car le docteur Hook lui a refuſé l'invention de cette piéce, & ſe l'eſt attribuée à lui-même : mais nous ignorons lequel des deux a eu raiſon de s'en dire l'inventeur. Hook eſt auteur des ouvrages ſuivans : Réponſe aux conſidérations de M. Auzout, & quelques autres lettres écrites au ſujet des grandes lunettes, à Paris 1665. La micrographie ou deſcription des corpuſcules obſervés avec le microſcope, avec des diſquiſitions & des figures; volume *in-fol.* en anglois, imprimé à Londres en 1667. Pluſieurs opuſcules & eſſais de méchanique, avec différens opuſcules de Jean Wallis, en anglois; *in*-4°, à Londres, en 1674, avec des figures. *Lectiones Cutleriana : Philoſophica collectiones : Opera poſthuma*, publiées par R. Waller. Hook mourut au collége de Gresham, le 3 de mars 1703. * *Mémoires du temps. Traité général des horloges par* le R. P. Dom Jacques Alexandre, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, décédé à Orléans vers le commencement de juillet 1734, dans un âge fort avancé. Voyez *les pag.* 380 & 381 de ſon traité. Préface des œuvres poſthumes de Hook, &c.

HOOKC (Jean) publia en Angleterre en 1699 un ouvrage anglois, qui fit beaucoup de bruit, & dont M. Bayle parle dans une lettre du 17 d'août 1699. Ce livre eſt intitulé : *Le catholiciſme ſans papiſme : Eſſai pour rendre l'égliſe anglicane un modéle & un patron d'union au monde chrétien.* Cet ouvrage montre un homme

Digitized by Google

fort prévenu pour des opinions ſingulieres, qui ne peuvent faire impreſſion que ſur des eſprits peu inſtruits de la vraie théologie. L'auteur étoit ſergent ès loix, attaché au parti des Presbytériens.

HOOKER (Richard) théologien Anglois, né en 1554 à Exeter, ou dans le voiſinage, fut élevé dans le collége *du Corps de Chriſt*, à Oxford, dont il fut reçu membre en 1577. Dans la même année il prit le dégré de maître ès-arts, & en 1579 il eut le vicariat de la chaire de profeſſeur en hébreu. Après avoir deſſervi pluſieurs égliſes particulieres, où il fut placé peu après qu'il eut fait ſa théologie, l'archevêque Whitgift le nomma maître du Temple en 1595. Il s'eſt rendu fameux par ſon traité intitulé: *Of the laws of eccleſiaſtical politie*, in-fol. dans lequel il entreprend la défenſe des droits de l'égliſe anglicane. On dit que le roi Charles I l'avoit lu entier, & qu'il avoit recommandé aux princes ſes enfans de le lire avec attention. On a varié ſur cet ouvrage; les uns prétendent que Hooker l'a entierement compoſé, d'autres diſent qu'il n'eſt auteur que des cinq premiers livres, & que les trois autres ſont d'une autre main. Comme il ne parut qu'après la mort de l'auteur, on aſſure qu'une plume étrangere y a fait des additions qui n'étoient pas dans l'original. On a encore de ce docteur Anglois des ſermons ſur la juſtification, les bonnes œuvres, la foi, l'orgueil, une partie de l'épître de S. Jude: il mourut le 9 de novembre 1600. Il faut voir ſa vie, écrite par Iſaac Watton.

HOORNBEC (Jean) profeſſeur en théologie dans les univerſités d'Utrecht & de Leyde, a fleuri en Hollande au XVIIe ſiècle. Il naquit à Harlem l'an 1617, & y étudia juſqu'à l'âge de 15 ou 16 ans. Il alla enſuite à Leyde, & y reſta deux ans. En 1635 il fut étudier à Utrecht, d'où il retourna à Leyde l'année ſuivante. Il fut reçu miniſtre en 1639, & exerça cet emploi à Cologne. Il revint en Hollande l'an 1643, & obtint le dégré de docteur en théologie à Utrecht le 21 décembre 1644. On lui donna au mois de juillet de la même année, une chaire en théologie dans cette ville, & en 1645 il fut choiſi pour en être miniſtre. Il paſſa à Leyde en 1654, pour y exercer les mêmes fonctions, qu'il remplit juſqu'au jour de ſa mort, arrivée le premier de ſeptembre de l'an 1666, la quarante-neuviéme de ſon âge. Il a compoſé un grand nombre d'ouvrages, qu'on peut rapporter à cinq claſſes. *Didactica, Polemica, Practica, Hiſtorica & Oratoria.* Ceux de la premiere ſont: *Inſtitutiones theologicæ*, in-8°. *Irenicus de ſtudio pacis & concordiæ*, in-4°. Ceux de la deuxiéme, *Socianiſmi confutati, tom.* 3, in-4°. *Pro convincendis Judæis liber*, in-4°. *De converſione gentilium libri* 2, in-4°. *Examen bullæ Urbani VIII, de Jeſuitiſſis, imaginibus & feſtis*, in-4°. *Examen bullæ Innocentii X, de pace Germanica*, in-4°. *Epiſtola ad Dureum de independentiſmo*, in-4°. *Commentarius de paradoxis Weigelianis*, in-12. *Apologia pro eccleſia chriſtiana hodierna*, in-8°. *De obſervando à Chriſtianis præcepto decalogi quarto*, in-12. *De epiſcopatu*, in-8°. Ceux de la troiſiéme claſſe ſont: *Theologia practica, tom.* 2, in-4°. *De peſte*, in-12. Ceux de la quatriéme: *Summa controverſiarum*, in-8°. *Miſcella vetera & nova.* On peut rapporter à la cinquiéme: *Orationes variæ inaugurales, rectorales & funebres.* Outre ces ouvrages latins Hoornbec a encore compoſé quelques autres traités en flamand, dont il paroît inutile de rapporter les titres. Il ſavoit parfaitement le latin & le grec, poſſédoit aſſez bien l'hébreu, le chaldéen, le ſyriac, l'allemand, l'anglois, le françois, l'italien, l'arabe & l'eſpagnol. Il ſe maria à Utrecht en 1650, à *Anne* Bernard, dont il eut deux fils, *Iſaac*, qui d'avocat à la Haye, a été penſionaire de Rotterdam, & *Henri-Emilius*, commis fiſcal des impôts de la province de Hollande. * *Vita Hoornbecki.*

HOPITAL (Guillaume-François Antoine de l') *cherchez* HOSPITAL.

HOPPER (Jean) évêque de Gloceſter, ſe joignit à Thomas Crammer, archevêque de Cantorberi, ſous le regne d'Edouard VI, pour établir la religion proteſtante en Angleterre; & fut brulé vif en 1555 ſous le regne de Marie, parcequ'il perſiſta dans ſes erreurs. * Bucholcer, *ind. chron.*

HOPPER (Marc) docteur en droit, & profeſſeur à Baſle, fut maître-ès-arts, & remplit ſucceſſivement pluſieurs chaires. Il excelloit dans la connoiſſance de la langue grecque, & il l'enſeigna publiquement avec ſuccès. Il eut enſuite la chaire de logique, puis celle de phyſique, & enfin celle des inſtituts. Il mourut de la peſte, étant recteur de l'univerſité, en 1564. On lui doit l'édition des œuvres d'Æneas Sylvius qui fut depuis pape ſous le nom de *Pie II.* Ce recueil parut *in-fol.* à Baſle en 1551, & on le réimprima à Helmſtad en 1700. Il y a à la tête une préface de l'éditeur, & à la fin un recueil de ſentences tirées des ouvrages d'Æneas Sylvius, ſous le titre de *Gnomologia ex Æneæ Sylvii operibus collecta*: celui qui a fait cette collection, eſt Conrad Licoſthènes. On doit encore à Hopper une édition des œuvres de Lucien en grec & en latin, en quatre volumes *in-8°*, & une des ouvrages d'Apulée, avec les commentaires de pluſieurs ſavans; à Lyon en 1614, *in-8°*, deux vol.

HOPPER (Joachim) juriſconſulte, naquit à Sneek dans la Friſe, le 11 novembre 1523. Elevé par ſon aïeul maternel, il apprit les langues & les belles lettres dans le Pays-Bas, & le droit à Paris & à Orléans. Enſuite il enſeigna à Louvain, & fut depuis nommé conſeiller au grand conſeil de Malines. En 1566, Philippe II, roi d'Eſpagne, le voulut avoir près de ſa perſonne, pour le conſulter ſur les affaires du Pays-Bas. Hopper ſervit très-utilement ce prince, & mourut à Madrid le 15 décembre 1578, âgé de 53 ans. Nous avons divers ouvrages de ſa façon. *De juris arte lib. III. Ad Juſtinianum, de obligationibus & actionibus lib. V. Diſpoſitio in libros Pandectarum Diſpoſitio in lib. IV. inſtitutionum; Iſagoge in veram juriſprudentiam; Nomo Stereas, de juris ac legum condendarum ſcientia; De jure publico; De jure civili privato; De tabula regum Friſiæ, &c.* * Suffridus Petri, *de ſcriptoribus Friſ. decad. XII, c.* 9. Valere André, *bibl. belg.* Melchior Adam, *in vit. juriſconſ. Germ.* Simler. Le Mire, &c. *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire du cardinal de Granvelle*, tom. I. La vie de Joachim Hopper ſe trouve à la tête d'un de ſes ouvrages intitulé: *De vera juriſprudentia.*

HOQUINCOURT (marquis d') *cherchez* MONCHI.

HOR, montagne aux confins de l'Idumée, où fut le trente-quatriéme campement des Iſraélites, & au ſommet de laquelle Aaron mourut, âgé de 123 ans, la quarantiéme année de la ſortie d'Egypte, & le premier jour du cinquiéme mois.* *Nomb. XX, XXXIII. Deuter. XXXII.*

HORA, *cherchez* HORTA.

HORACE, famille ancienne à Rome, où elle s'établit avec Romulus, fut diviſée en trois branches; la premiere des PULVILLES; la ſeconde des BARBUS, *Barbati*, & la troiſiéme des BORGNES, *Coclites.* Depuis les trois Horaces qui combattirent contre les Curiaces, & *dont nous parlerons dans un article exprès*, on trouve que M. HORATIUS PULVILLUS, qui vivoit ſous le regne de Tarquin l'*ancien*, laiſſa deux fils, dont l'un fut pere d'HORATIUS COCLES, *qui aura auſſi ſon article*; l'autre nommé M. HORATIUS PULVILLUS, fut fait conſul l'an 246 de Rome, & 508 ans avant Jeſus-Chriſt, à la place de Spurius Lucretius. Il dédia le Capitole deux ans après, étant conſul pour la ſeconde fois. Son fils C. HORATIUS PULVILLUS, fut conſul l'an 277, & 477 avant Jeſus-Chriſt, avec Titus Menenius Lanatus: ce fut ſous ce conſulat que trois cens hommes de la famille des Fabiens furent défaits par les Vejentins. Il laiſſa CAIUS ou M. HORATIUS

Digitized by Google

Pulvillus, qui fut conſul l'an 297, & 457 avant Jeſus-Chriſt, avec Q. Minutius Augurinus, qui défit les Eques, ruina la ville de Corbion, & mourut de peſte quatre ans après. M. Horatius Barbatus, arriere-petit-fils de celui qui fut conſul l'an 245 de Rome, s'oppoſa à la tyrannie d'Appius Claudius, décemvir, obtint le conſulat avec L. Valerius l'an 305, & 449 avant Jeſus-Chriſt, défit les Sabins, & en triompha par l'ordre du peuple ſans l'autorité du ſénat: ce qui ne s'étoit pas encore fait. On trouve un L. Horatius Barbatus, tribun militaire, & avec le pouvoir conſulaire, l'an de Rome 330, & 424 avant Jeſus-Chriſt; un L. Horatius Pulvillus, exerçant la même charge l'an 369, & 385 avant Jeſus-Chriſt; & un M. Horatius Pulvillus, l'exerçant auſſi l'an 377, & 377 avant Jeſus-Chriſt. * Denys d'Halicarnaſſe, *hiſt. romaine*, *l.* 5, 9 & 11, *l.* 2, 3, 4. Caſſiodore, *in Faſt.* Glandorp. *Onomaſt.*

HORACES, eſt le nom des trois freres Romains, qui combattirent contre les trois Curiaces de l'armée des Albains, l'an 85 de Rome, & 669 avant Jeſus-Chriſt, ſous le régne de Tullus Hoſtilius, roi des Romains. Deux des Horaces furent tués, & celui qui reſtoit joignant l'adreſſe à la force, ſe défit de ſes trois adverſaires, & ſoumit par cette victoire la ville d'Albe aux Romains, & obligea Metius roi de cette ville, de recevoir ſes ordres de Tullus & d'y obéir. L'hiſtoire rapporte, que lorſqu'Horace revenoit à Rome, il rencontra ſa ſœur fiancée à un des Curiaces, laquelle reconnut les dépouilles de ſon amant, & parut inconſolable de ſa mort. Le frere ne pouvant approuver cette affliction hors de ſaiſon, la tua, & fut depuis abſous de ce meurtre. Mais il y a bien de l'apparence, que c'eſt une épiſode feinte, ajoutée à l'hiſtoire, auſſi-bien que quelques autres faits de cette ancienne hiſtoire de Rome, laquelle, quoiqu'elle ne ſoit pas ſi remplie de fables que celle des Grecs, n'en eſt pas cependant tout à fait exempte. *Cherchez* CURIACES. * Tite-Live, *l.* 2. Du Pin, *hiſtoire profane*, *tome* 1.

HORACE, ſurnommé COCLÈS, (*Publius Horatius Coclés*) neveu de ce M. Horatius Pulvillus, qui fut conſul l'an 245 de Rome, & iſſu de l'un des trois freres, qui ſe battirent contre les Curiaces, ſe ſignala dans la guerre contre Porſenna, qui aſſiegeoit Rome l'an 247 de la fondation de cette ville, & 507 ans avant Jeſus-Chriſt. Les ennemis ayant chaſſé les Romains du Janicule, & pourſuivant les fuyards juſqu'au pont de bois ſur le Tibre qui joignoit la ville au Janicule: il n'y eut que Spurius Largius, Titus Herminius, & Horace *Coclés*, qui firent ferme au bout du pont, pour empêcher que les ennemis n'entraſſent pêle mêle dans la ville, avec les Romains qu'ils pourſuivoient. Ils ſoutinrent le choc des ennemis, juſqu'à ce que les troupes battues euſſent paſſé la riviere, après quoi Largius & Herminius ſe retirerent, & Horace reſta ſeul pour repouſſer l'ennemi, juſqu'à ce que l'on eût rompu le pont derriere lui. Alors il ſe jetta tout armé dans le Tibre, & le traverſant à la nage, rentra triomphant dans la ville. En reconnoiſſance d'un ſi grand ſervice, les Romains lui dreſſerent une ſtatue, & lui donnerent autant de terre qu'il en pouroit parcourir en un jour avec la charue. C'étoit un très-bel homme, & il avoit été ſurnommé *Coclés*, à cauſe qu'il avoit perdu un œil dans un autre combat. Il fut tellement bleſſé à la cuiſſe dans ce dernier, qu'il en fut boiteux le reſte de ſa vie. Comme on lui reprochoit un jour ce défaut, il répondit que chaque pas qu'il faiſoit lui rappelloit le ſouvenir de ſon triomphe. * Tite-Live, *lib.* 2. Flor. *l.* 5. Servius, *in* 8 *Æneid.* Bayle, *diction. crit.*

HORACE (Quintus Flaccus) poëte Latin, étoit natif de Venuſe, colonie conſidérable des Romains, du côté de la Pouille, & fils d'un pere, fils d'affranchi, qui eut un ſoin extrême de le bien faire élever à Rome. Horace nous l'apprend lui-même dans la ſixiéme ſatyre du premier livre. Il naquit 63 ans avant l'ere chrétienne, ſous le conſulat de L. Aurelius Cotta, & de Manlius Torquatus. Après avoir fait du progrès dans les ſciences, il prit le parti des armes, pour leſquelles il n'étoit point né, & ſe trouva à la ſuite de Brutus & de Caſſius, à la bataille des Champs Philippiques, où il jetta ſon bouclier. Depuis, ſon eſprit & ſon mérite le rendirent cher à Auguſte, & ſur-tout à ſon favori Mécénas, qui le combla de mille bienfaits. Tous les honnêtes gens de Rome, & ceux de la premiere qualité furent ſes amis. En pluſieurs endroits de ſes ouvrages, il nous apprend qu'il menoit une vie fort douce, & qu'il étoit content du repos que lui avoient procuré les faveurs de ſon bienfaiteur. Il n'y a pas d'apparence qu'il ait été marié, puiſque dans toutes ſes odes & épîtres, & dans ſes ſatyres, où il parle de tant de choſes diverſes, il ne dit pas un ſeul mot de ſa famille. Au contraire, il dit expreſſément à Mécénas, *dans l'ode* 8 *du troiſiéme livre*, qu'il célébre le jour des calendes de mars, quoiqu'il ne ſoit pas marié. Nous recueillons de divers endroits de ſes œuvres, qu'il étoit mince de corps; & lorſqu'en badinant, il écrit de ſoi-même à Tibulle qu'il eſt *un vrai pourceau du troupeau d'Epicure*, il ne faut pas inférer de-là qu'il étoit gras, comme Suetone l'a entendu. Il étoit ſujet à une fluxion ſur les yeux, ce qui l'obligea à ſe ſervir de collyre, & il avoit les cheveux gris dès l'âge de quarante-quatre ans. Euſebe, *en ſa chronique*, a remarqué qu'il mourut en la 34 année de l'empereur Auguſte, âgé de 57 ans: ce fut ſous le conſulat de C. Marcius Cenſorinus & de Caïus Aſinius, l'an 747 de la fondation de Rome, & le 7 avant l'ére chrétienne, qui eſt juſtement le nombre qui ſe trouvera, ſi on ajoute 57 ans à celle de la naiſſance d'Horace, dont il a été parlé au commencement; de ſorte que l'opinion d'Acron n'eſt point différente de celle-ci; mais les 77 années qui ſe liſent dans ſon commentaire, au lieu de 57, ſont une faute de copiſte. Ce que le ſavant pere Petau a inſéré dans ſon livre de la doctrine des temps, au ſujet d'Horace, ſemble être une inadvertence conſidérable. *Sous le conſulat de P. Fabius Maximus & de Q. Ælius Tubero*, dit-il, qui eſt l'an 743 de la fondation de Rome, *le poëte Horace mourut à Rome, âgé de cinquante ans.* Cette époque eſt contraire à l'autorité d'Euſebe, & à celle d'Horace même. Horace a toujours paſſé pour un des plus excellens poëtes de l'antiquité, ſoit dans le genre lyrique, ſoit dans le genre ſatyrique. Ce ſeroit le louer aſſez, que de dire que Mécénas, Marcus Agrippa, & Auguſte lui-même, l'aimerent tendrement à cauſe de la douceur de ſes mœurs, & des rares qualités de ſon eſprit. Il avoit encore pour amis Jules-Antoine, fils du triumvir, Aſinius Pollio, Varius, Meſſala, Julius Florus, Torquatus, Maximus, Lollius, Virgile & Valgius, fameux poëtes de ſon temps. Pour ce qui eſt du caractere de ſes œuvres, on y voit un homme ami du vrai; le choix des mots y eſt très-exquis, & la douceur inimitable; toutes ſes penſées ſont délicates; il ne dit jamais rien qu'à propos; & il mêle dans les ſujets qu'il traite, des ſentences graves & excellentes. Quintilien dit, qu'entre les lyriques, Horace eſt preſque le ſeul digne d'être élu, parcequ'il s'éleve quelquefois, & qu'en beaucoup d'endroits il ſe ſoutient par un naturel charmant, & par des agrémens continuels; outre qu'il eſt heureuſement hardi & fécond en termes, & en façons de parler ingénieuſes. Diomede *le Grammairien* & quelques autres anciens ont écrit qu'il a employé dans ſes poëſies vingt-une meſures différentes de vers, & qu'il a imité Lucilius dans ſes ſatyres, quoiqu'il le reprenne d'être obſcur. Il maintient qu'en ce genre d'écrire, Horace a été le plus pur & le plus judicieux. Ce poëte a cela de particulier, qu'en badinant, il tourne en ridicule les vices de ſon temps: ce qui touche bien davantage, que

Digitized by Google

que s'il les eût attaqués plus aigrement. Aucun des anciens n'a loué ſi pompeuſement que lui la juſtice, la fidélité, la continence, la frugalité, la modeſtie, la patience dans la pauvreté, & le mépris de toutes les choſes périſſables. Perſonne auſſi n'a blâmé avec plus de force l'injuſtice, la perfidie, l'avarice, le luxe, & toutes ſortes de paſſions déréglées. Il n'y en a point qui ait excité à la vertu avec plus de véhémence, ni qui ait détourné du vice avec plus de fermeté. On n'en trouvera aucun, qui ait déteſté avec plus de force les malheurs des guerres civiles, & qui ait parlé de l'amour avec plus de délicateſſe, ou qui ait dépeint plus agréablement les plaiſirs de la table.

Auteurs qui ont écrit sur Horace.

Conſultez Porphyrion, *avec les notes & les obſervations* d'Emilius; de Lucius Modeſtus; de Terentius Scaurus; d'un certain Diomedes *ſur les odes; les commentaires* de Georges Fabrice; de Kemnice; de Chriſtophe Landin; de Jacques Grifeuille; & de Jaſon de Nores de l'iſle de Chypre, *ſur l'art poëtique*; d'Eraſme de Rotterdam; d'Alde Manuce; de Cœlius Rhodiginus; d'Ange Politien; de Coccius Sabellicus; de Jean-Baptiſte Pie; & de Jacques de la Croix-Boulogne; de Petrus Crinitus; de Henri Glarean, de François Robortel, *& de pluſieurs autres.* On doit diſtinguer Denys Lambin entre ceux qui ont écrit ſur ce poëte. De ſon temps, & depuis ſa mort, pluſieurs ſe ſont encore exercés ſur Horace, entr'autres le fameux Jules Scaliger; Adrien Turnebe; & Marc-Antoine Muret; Jacques Cruquius, profeſſeur à Bruges; Janus Douſa, Hollandois; Lipſe; Levinus Torrentius de la ville de Gand, ſecond évêque d'Anvers; Rutgerſius; Pierre Nanius; Daniel Heinſius; Thomas Bernardinus; Parthenius; Fredericus Cerutus, qui en a fait une paraphraſe latine, auſſi-bien qu'Eilhardus Lubinus; & Jean Bond, qui eſt le plus court & le meilleur de tous, ſans parler de pluſieurs autres qui ne ſont pas venus à notre connoiſſance. Nous avons auſſi quelques traductions en notre vieille poëſie françoiſe, leſquelles, quoique rudes, & même difficiles à entendre, ne laiſſent pas de nous donner en quelques endroits des marques de l'érudition de leurs auteurs, & peuvent même ſervir d'une eſpéce de commentaire, pour l'intelligence de ce grand poëte. Jacques de Mondot du Pui en Velai, moine de l'ordre de S. Benoit au monaſtere de la Chaiſe-Dieu en Auvergne, fit imprimer à Lyon l'an 1579, ſa verſion des odes & des épodes. Cinq ans après, Luc de la Porte, Pariſien, docteur en droit & avocat, mit au jour ſa traduction en vers des odes ſeules. Enfin Robert & Antoine le Chevalier d'Agneaux, de Vire en Normandie, en publierent auſſi une en vers de ce même poëte l'an 1588, & la dédierent au roi Henri III. Outre ces vieux auteurs, il y en a eu encore d'autres qui ont imité ou traduit quelques odes de cet excellent poëte; comme Pierre de Ronſard; Joachim du Bellai; Nicolas Rapin; Philippe des Portes; le cardinal du Perron, &c. Michel de Marolles, abbé de Villeloin, a traduit Horace en proſe françoiſe avec aſſez peu de ſuccès. Martignac, qui eſt venu après lui, s'en eſt aquitté avec un peu plus de politeſſe: mais de tous ceux qui ſe ſont exercés ſur ce poëte, il n'y en a point dont le travail puiſſe être auſſi utile que les ſavantes remarques de M. Dacier ſur Horace, qu'il a traduit tout entier, & dont il a donné une nouvelle édition beaucoup plus exacte l'an 1710. Le P. Tarteron, Jéſuite, nous a donné une traduction des épîtres, des ſatyres, & des odes d'Horace; le pere Sanadon, auſſi Jéſuite, en a donné depuis une nouvelle traduction que l'on eſtime; & le P. Jouvanci, Jéſuite, en a fait une interprétation latine très-pure, très-fidéle, & accompagnée de notes. * *Voyez* Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes latins.*

HORACE, de Rome, poëte dans le XVe ſiécle, traduiſit, à la priere du pape Nicolas V, le premier livre de l'Iliade d'Homere en latin. Il compoſa auſſi un poëme qu'il nomma *Porcaria*, c'eſt-à-dire, *de la conſpiration d'un certain Etienne Porcario, contre ce même pontife*, auquel il dédia ſon ouvrage en deux livres. On a encore de lui quelques autres ouvrages; comme une élégie, qui a pour titre *Venus aurea*; une à François Sforza, duc de Milan, qui commence: *Dive virum, &c.* * *Voyez* Voſſius, *de hiſt. lat. l.* 3, & pour la conjuration contre Nicolas V, Sabellic, *l.* 27, *hiſtor. Venet.*

HORACE Giovagnoni, *cherchez* GIOVAGNONI.

HORAM, roi de Gazer, voulant ſecourir Lachis attaquée par les Iſraélites, ſous la conduite de Joſué, fut défait par ce général, & tout ſon pays détruit. * *Joſué, X, 33, &c.*

HORAPOLLON, ou *Horus Apollo*, auteur d'Hiéroglyphes. On ne ſait pas trop qui il étoit. Les ſavans croient que c'eſt le même Horapollon dont Suidas parle avec éloge. Selon cet auteur, c'étoit un grammairien de Panople en Egypte, qui avoit enſeigné à Alexandrie, & depuis à Conſtantinople ſous l'empire de Théodoſe. Dans quelques manuſcrits de ſes hiéroglyphes, il porte le ſurnom de Νειλεὺς du Nil, pour marquer, dit-on, que ſa patrie étoit l'Egypte. Il avoit compoſé, au rapport de Suidas, pluſieurs ouvrages en grec; mais on prétend que celui dont il s'agit ici, qui contient en deux livres une explication ſommaire des hiéroglyphes, a été écrit d'abord en langue égyptienne, & traduit de cette langue en grec par un certain Philippe, dont on ne connoît que le nom. Alde Manuce eſt le premier qui ait publié cette verſion grecque, & Mercerus ou Mercier en a donné deux éditions, dans la premiere deſquelles, en 1548, il a entierement ſuivi celle d'Alde. Il s'eſt ſervi dans la ſeconde, en 1551, d'un manuſcrit que lui avoit communiqué Guillaume Morel. Avant ces éditions de Mercier, on en avoit eu une faite en 1521, à Paris, chez Pierre Vidoue, par les ſoins de *Joannes Angelus Argonenſis*, qui dédia cette édition à Jean de Mauleon, élu évêque de Comminges: ſon épître dédicatoire qui eſt en latin, eſt datée du collége du Cardinal le Moine, & l'auteur y fait un grand éloge de Germain de Brie, & de Nicolas Dupré, proche parent de Brie. Cette édition grecque eſt ſuivie de la premiere verſion latine que l'on croit avoir été faite de l'ouvrage de Horapollon. Cette verſion eſt de Bernardin Trebatius, de Vicence; elle avoit déja paru à Baſle en 1518, ſelon Jean-Albert Fabricius. L'édition de Pierre Vidoue eſt *in*-8°, elle eſt précédée de l'épître dédicatoire de Trébatius à Conrad Peutinger, datée de 1515. Nous avons, outre cette édition, une autre de la même verſion ſeule à Lyon, chez Sébaſtien Gryphe en 1542, *in*-8°. Le ſavant Hœſchelius, d'Augsbourg, a donné auſſi une édition grecque d'Horapollon ſur un manuſcrit d'Augsbourg. En 1727, Jean Corneille de Pauw a donné du même auteur une fort belle édition, à Utrecht, *in*-4°, avec des notes: *Horapollinis Hieroglyphica græcè & latinè, cum integris obſervationibus & notis Joannis Merceri & Davidis Hœſchelii, & ſelectis Nicolai Cauſſini, curante Joanne Cornelio de Pauw, qui ſuas etiam obſervationes addidit.* M. Pauw dit que malgré toutes ſes recherches il n'avoit pu parvenir à voir l'édition de 1521, dont nous avons parlé dans cet article. *Voyez* la bibliothéque grecque de Jean-Albert Fabricius, tom. I, pag. 88, & ſuiv. Le *journal des ſavans*, du mois de ſeptembre 1727.

HORBOURG, gros bourg de la haute Alſace, eſt ſur la riviere d'Ill, environ à une lieue de la ville de Colmar, vers le levant. On croit que c'eſt les reſtes de l'ancienne *Argentuaria* ou *Argentaria*, ville de la haute Allemagne, des ruines de laquelle Colmar a été bâtie. * Baudrand.

Digitized by Google

HORDALES, fêtes des anciens Romains, furent ainſi appellées à cauſe qu'on y immoloit des vaches pleines, nommées par les latins *Horda*. Ces fêtes ſe pouvoient célébrer même pendant les jours qu'ils appelloient malheureux, où tout autre ſacrifice étoit défendu. * Alex. ab Alex. *liv.* 3, *c.* 20.

HOREB, montagne de la province de Madian, célébre par pluſieurs événemens qui s'y ſont paſſés. C'eſt ſur cette montagne que Dieu apparut à Moïſe, qu'il lui parla du milieu d'un buiſſon ardent; & lui ordonna d'aller en Egypte. C'eſt au pied de cette montagne que Moïſe frappa le rocher dont il ſortit de l'eau pour étancher la ſoif des Iſraélites. Enfin Dieu choiſit cette montagne pour donner ſa loi à Moïſe. * *Exode*, *c.* 3, 17, 33. *Deut.* 5. *Pſeaume* 105.

HOREM, ville de la Paleſtine dans la tribu de Nephthali. * *Joſué*, 19, 38.

HORESTIENS, anciens peuples de la Bretagne Seconde, habitoient au-delà du Tai, dans la contrée de l'Ecoſſe, qu'on appelle maintenant le *comté d'Angus*. * Baudrand.

HORLOGE, machine compoſée de roues, de reſſorts, d'un balancier & autres mouvemens pour ſonner les heures. On appelle horloge à pendule, celle où au lieu de reſſort il y a un pendule. Les montres ſont à reſſort & portatives. Les cadrans ſont pour le ſoleil. Les clepſydres ſe faiſoient par le moyen de l'eau; & nos ſables ſe font avec de la poudre. Nous avons parlé des cadrans au ſoleil dans l'article HEURE. Quelques-uns diſent, que les horloges à contrepoids & à reſſort parurent en France vers l'an 850, ſous le regne de Lothaire, fils de Louis *le Débonnaire*, & que ce fut un archidiacre de Vérone nommé *Pacifique*, qui en fut l'inventeur. Cteſibius, natif d'Alexandrie, inventa la clepſydre ou *horloge à l'eau*, vers l'an de Rome 634, & avant Jeſus-Chriſt 120. C'étoit une machine, où l'eau tomboit inſenſiblement par un petit trou, d'un vaiſſeau dans un autre, dans lequel en s'élevant peu à peu, elle élevoit un morceau de liége, qui hauſſoit quelque petite figure, laquelle montroit avec une baguette, les heures qui étoient marquées ſur une colonne, ou ſur un cadran plat. Les anciens avoient encore une eſpece d'horloge, qu'ils appelloient des horloges de *nuit*, leſquelles faiſoient entendre les heures, en jettant de petits cailloux, qui tomboient dans un baſſin d'airain, & marquoient l'heure par leur bruit. Eginard parle d'une horloge de cette nature, qui fut envoyée à Charlemagne par le roi de Perſe. Il dit que c'étoit une clepſydre, qui faiſoit tomber de temps en temps des boules de cuivre dans un baſſin de même métal, & ſonnoit ainſi les heures. En termes de marine, l'eſpace d'une demie heure, eſt meſuré par un ſable délié, qui paſſe d'une phiole en l'autre pendant ce temps, dans l'inſtrument appellé *empoulette* ou *poudrier*, qui eſt un aſſemblage de deux petits verres joints enſemble par un col fort étroit, dont l'un eſt plein de ſable, qui s'écoule dans l'autre. Ainſi pour dire qu'il y a deux heures, on dit qu'*il y a quatre horloges*.* Ughellus, *in Ital. ſacr.* Vitruve, *l.* 9, *c.* 9.

HORLOGE DU PALAIS. C'eſt la premiere groſſe horloge qui ait été faite à Paris. Le roi Charles V, dit *le Sage*, la fit conſtruire ſur la tour de ſon palais, par Henri de Vic, qu'il fit venir d'Allemagne, parcequ'en ce temps-là il n'y avoit point à Paris d'horloger capable de la faire. On apprend par des lettres de Charles VII, enregiſtrées au parlement l'an 1451, que ce célébre ouvrier avoit ſix ſols pariſis par jour, avec ſa demeure dans cette tour; & que cet appointement lui étoit aſſigné ſur les revenus de l'hôtel-de-ville. On ſonne cette horloge dans les réjouiſſances publiques, comme à la naiſſance des enfans de France, aux publications de paix, & quand les rois viennent prendre leur premiere ſéance au parlement, &c. * *Regiſtres du parlement*, 1451.

HORMA, ville de la tribu de Siméon. * *Joſué*, *XIX*, 4. Un des trente-un rois que Joſué fit mourir, étoit roi d'Horma dans la terre de Chanaan.* *Joſué XII*, 14. Il y en avoit une de même nom dans la tribu d'Aſer, près de la mer. *Voyez* ARAMA.

HORMAN (Guillaume) eccléſiaſtique, natif de Salisburi en Angleterre, au commencement du XVIe ſiécle, ſavoir les langues, les belles lettres & la théologie, qu'il enſeigna avec réputation à Wincheſter. Depuis, il fut vice-prevôt de l'égliſe de cette ville, & y mourut le 12 avril 1535. Il compoſa divers ouvrages en proſe & en vers, dont on pourra voir le dénombrement dans Pitſeus, *de ſcript. Angl.* Baillet, *ſat. perſon. p.* 333, *de l'édit. des jugemens des ſav.* in-4°. *t.* 7.

HORMISDAS, I de ce nom, roi de Perſe, ſuccéda l'an 273 à SAPOR ſon pere. Il ne régna qu'un an, dans le temps que l'empereur Aurélien reprenoit Antioche, Edeſſe & Palmyre, après avoir mis dans les fers la vaillante Zenobie. * Agathias.

HORMISDAS II, fils de NARSÉS, lui ſuccéda l'an 301, & régna 7 ans & 5 mois; mais il ne ſe diſtingua par aucune action d'éclat. SAPOR, II de ce nom, ſon fils fut fait roi après lui, l'an 309.

HORMISDAS III du nom, roi de Perſe, ſe nommoit auſſi *Khoſroés Hormudz*, & étoit fils de *Khoſroés Nouſchir Wan*, qui après avoir repris ce que les princes voiſins avoient enlevé aux rois ſes prédéceſſeurs, avoit ſoumis les Arabes, les Tartares ou Turcs juſqu'aux frontieres de la Chine, les Indiens voiſins du Cange, & avoit forcé les empereurs Grecs à lui payer un tribut conſidérable. Hormiſdas lui ſuccéda l'an 578; & oubliant, trois ans après, les bons avis que ſon pere lui avoit donnés en mourant, il ſe livra ſans meſure aux plaiſirs qu'il avoit toujours aimés, & laiſſa le ſoin du gouvernement aux jeunes gens que ſon pere avoit éloignés de la cour. Cette jeuneſſe ignorante & inſenſée éloigna à ſon tour les gouverneurs les plus expérimentés, les juges les plus intégres, les officiers les plus habiles, & força ceux qu'elle n'oſa chaſſer, à s'éloigner d'une cour qu'ils ne voyoient plus remplie que de gens ſans ſcience, ſans expérience & ſans mœurs. Ce déſordre de la cour ſe communiqua aux provinces, & bientôt l'innocence fut par-tout opprimée, & l'injuſtice triompha en tout lieu. On préſenta contre ces déſordres des mémoires qui ne furent point écoutés, & ceux qui les préſenterent, comme ceux qu'on ſoupçonna d'en être auteurs, furent ou bannis, ou condamnés à la mort. Les peuples du Khuſiſtan, du Kerman & de l'Irak l'ayant appris ſe révolterent, & le roi n'en devenant que plus furieux, fit mourir juſqu'à treize mille juges qui reſtoient encore de ceux que ſon pere avoit placés. Cet excès de cruauté mit le comble aux maux de l'état. La révolte augmenta: les nations étrangeres en profiterent: Tiberius Conſtantin, empereur des Romains, envoya des troupes contre les Perſes, ſous la conduite de Maurice qui remporta ſur eux de grandes victoires; & dans une ſeule campagne en emmena plus de ſoixante-dix mille captifs qu'il envoya dans l'iſle de Chypre. Schaweh-Schah empereur des Tartares, oncle & beau-pere d'Hormiſdas, lui refuſa auſſi le tribut; les Arabes & les Indiens ſecouerent pareillement le joug, & ſe firent des rois de leur nation. Hormiſdas perdit en quatre ans ce que ſon pere n'avoit acquis qu'avec peine pendant quarante, & il eût perdu deſlors la couronne, ſi Waranes, gouverneur de la Médie, n'eût avec dix mille hommes ſeulement, défait Schaweh-Schah, qui s'étoit déja avancé juſqu'au milieu du Khoraſan avec quatre cens mille hommes. Le prince Tartare & ſon fils périrent dans cette action. Waranes après ce ſuccès retourna dans ſon gouvernement, où il livra pluſieurs autres combats qu'il perdit; & Hormiſdas oubliant ce qu'il lui devoit, & n'écoutant que le conſeil de ſes flateurs, lui

Digitized by Google

envoya une robe & une coëffure de femme, avec une quenouille, & l'en fit revêtir à la tête de ſon armée. Waranes irrité de cet affront, tourna ſes armes contre Hormiſdas, gagna d'abord deux batailles, invita les peuples à ne le plus ſouffrir ſur le trône, & à y placer Parwiz ſon fils, qui prit le nom de *Khoſroès II.* Hormiſdas réfugié dans Madain, y fut pris & empriſonné, & Parwiz encore fort jeune fut mis ſur le trône. On tint enſuite une aſſemblée où Hormiſdas fut amené, traité en criminel, & condamné à une priſon perpétuelle, & à perdre la vue. Waranes fut nommé chef du conſeil du jeune roi : mais ce jeune prince en profita peu. Ayant même appris que Hormiſdas ſon pere, irrité de ce qu'il n'avoit pu gagner ſes gardes, pour ſe procurer la mort, ne vouloit plus prendre d'alimens, il ordonna qu'on le fît mourir, & cet ordre barbare le rendit ſi odieux aux grands, qu'ils offrirent la couronne à Waranes, qui l'accepta. Parwiz ſe retira à Conſtantinople où l'empereur Maurice l'adopta, & lui donna en mariage la princeſſe Marie, autrement *Sirine*. Waranes régna quatre ans en Perſe. Après ce terme, Parwiz ſurvint avec une armée formidable de Grecs, & vainquit Waranes qui fut obligé de ſe réfugier chez les Tartares où il fut empoiſonné. * Voyez les *mémoires de l'académie des inſcriptions & belles lettres, tom. 7, p. 325 & ſuiv.*

HORMISDAS IV, qui eſt le même que *Iſdegerdes*, étoit fils de SIROES, & devint roi vers l'an 630. Il fut chaſſé quelques années après par les Saraſins, qui le rendirent maîtres de cet état. * Sigebert, *en la chron. Hiſt. Sarac. l. 2, c. 3 & ſeq.*

HORMISDAS, frere de SAPOR, roi de Perſe, ſe retira à la cour de l'empereur Conſtance. Un jour ce prince lui diſant qu'il falloit faire un cheval ſemblable à celui de Trajan, qui étoit de bronze, & qui étoit chargé de la ſtatue de cet empereur de même métal ; Hormiſdas répondit, qu'il falloit premierement ſonger à lui chercher une écurie. Une autre fois, ſe trouvant preſſé par le même empereur de lui dire ce qu'il trouvoit de plus beau à Rome : c'eſt, dit-il, que les hommes y meurent comme ailleurs. * *Voyez* Ammien Marcellin, *l. 16.* Platine, *vie de Felix II.*

HORMISDAS, pape, natif de Froſilone (dite auparavant *Fruſino*) dans la Campagne de Rome, étoit diacre de l'égliſe romaine, & fut fait pape après Symmaque, le 26 juillet 514. L'égliſe d'Orient étoit alors en ſchiſme avec la latine, à cauſe des erreurs des Euthychiens. Ce pontife n'oublia rien pour le faire ceſſer, & envoya diverſes ambaſſades à l'empereur Anaſtaſe l'an 516 ; mais ce prince ne répondit pas à la ſincérité d'Hormiſdas, qui lui réſiſta avec beaucoup de conſtance. Il eut la conſolation de voir réuſſir ſes intentions ſous l'empire de Juſtin, ſucceſſeur d'Anaſtaſe ; & il aſſembla l'an 518 un ſynode à Rome, où il fut un exemple de modeſtie, de patience & de charité. Ce pontife veilla avec un ſoin infatigable ſur toutes les égliſes, inſtruiſit le clergé ſur la pſalmodie ; & ayant découvert des hérétiques Manichéens à Rome, les envoya d'abord en exil. Il écrivit beaucoup de lettres à divers évêques & à d'autres perſonnes. Nous les avons preſque toutes. Son pontificat fut de 9 ans & 10 jours ; il mourut le 6 août 523, & eut JEAN I, pour ſucceſſeur. * Baronius, *in annal. t. VI & VII.*

HORMOLD (Samuel) juriſconſulte Allemand, né dans le duché de Wirtemberg en 1537, étudia en Allemagne & en France ; & étant retourné dans ſon pays, il y enſeigna le droit, & mourut à Hailbron le premier février 1601, âgé de 64 ans. Il compoſa divers ouvrages ; *de proceſſu juris ordinario ; de via ac idonea methodo juris diſcendi ; de exactione & perfectione actionum, ac inveſtigatione, &c.* * Melchior Adam, *in vit. juriſc. Germ.*

HORMUS, ſorte de danſe qui étoit un *branle*, compoſé de filles & de garçons, où le garçon menoit la danſe avec des poſtures mâles & belliqueuſes ; & la fille le ſuivoit avec des pas plus doux & plus modeſtes, comme pour faire une harmonie de deux vertus, la force & la tempérance. * *Antiq. grec.*

HORN (Charles de) ſeigneur héréditaire de Kankas, général felt-maréchal en Suéde, & lieutenant de l'Ingrie & du fief de Kexholm. Il ſervit ſous ſon pere Henri, ſénateur du royaume, colonel général, lieutenant du duché de Finlande, & qui fut auſſi gouverneur de l'Eſtonie. Charles aida ſous lui en 1577, à défendre la ville de Revel aſſiégée par le czar Ivan Baſilowitz, qui fut obligé de lever le ſiége. En 1580, Jean, roi de Suéde, envoya Charles avec Pontus de la Gardie, Herman Flemming, George Boye, &c. contre le czar Baſilowitz, & dans cette expédition ils prirent Kexholm & Narva. Charles de Horn prit enſuite Loda, & aida beaucoup à la priſe de Ham, & de pluſieurs autres places importantes dans la Carelie, la Livonie & ailleurs. Il fut enſuite nommé lieutenant de Narva, de l'Ingrie & du fief de Kexholm. Il fut un des commiſſaires du roi qui conclurent la tréve de quatre ans avec le czar. Il a laiſſé quatre fils, entr'autres *Claude*, qui fut ſénateur du royaume, & premier lieutenant de Stockholm, & EBERHARD, qui ſuit.

HORN (Eberhard de) fils du précédent, ſervit ſous Charles IX, roi de Suéde, dans les guerres de Livonie & ailleurs. Charles ayant fait en 1609 une alliance, à Wiburg, avec le czar Jean Baſilowitz Zusky, contre le roi de Pologne & le faux Demetrius, Eberhard de Horn eut la charge de lieutenant général, & fut envoyé en Ruſſie avec Jacques de la Gardie, général de la couronne, à la tête d'une puiſſante armée. Leur marche fut avantageuſe : ils s'emparerent de Kexholm, de Nottenburg & de Parckau. De Horn pourſuivit les Polonois commandés par le colonel Karnaſinsky, qui abandonnerent la ville de Staracuſſa ; & les ayant atteints près de Camencez, il les défit, & le colonel ne ſe ſauva qu'avec peine. Alexandre Zborousky ayant enſuite aſſiégé la ville de Torſiac, de Horn l'obligea de lever le ſiége, & juſqu'en 1612 il continua de ſe ſignaler par des actions d'éclat. En 1612, Guſtave-Adolphe le fit général felt-maréchal dans la guerre de Ruſſie, & lui donna le pouvoir de commander en chef pendant l'abſence du général Jacques de la Gardie. Après avoir pris pluſieurs places en Ingrie & ailleurs, Guſtave Adolphe le nomma gouverneur de Narva & de l'Ingrie. En 1613 il alla en Finlande, & les Ruſſiens ayant repris Augdoa pendant ſon abſence, il la conquit de nouveau ſur eux en 1615. Il fut envoyé la même année avec le général de la Gardie & Gaſpard Mathiſol Kruſe pour traiter avec le czar. Mais le traité n'ayant pu ſe conclure, le roi commanda lui-même ſon armée, & aſſiégea la ville de Pleſcou, d'où les Ruſſiens ayant fait une ſortie, de Horn s'engagea dans une eſcarmouche avec eux, & perdit la vie à l'âge de trente-deux ans en 1616. Il ne laiſſa qu'un fils nommé *Guſtave*. Le roi fut fort touché de ſa mort, & aſſiſta en perſonne à ſon convoi. * Locceny, *hiſt. Suecor.* Wittikinde, *hiſt. belli Sueco-Moſc.*

HORN (Guſtave) maréchal de Suéde, fut fort conſidéré par ſes grandes qualités, du roi Guſtave Adolphe, qui l'an 1631 l'emploÿa pour traiter de l'alliance avec la France, dont il dreſſa les articles conjointement avec les autres ambaſſadeurs. A la journée de Leipſick, Guſtave lui donna le commandement de l'aîle gauche de ſon armée, où il ſe diſtingua par ſa valeur, & où il partagea l'honneur de la victoire. Il fut enſuite battu & repouſſé par le général Tilli ; mais s'étant joint à Bannier, il défit au-delà du Danube ſix compagnies Bavaroiſes, & ſe rendit maître de tout leur bagage. Depuis, il prit d'aſſaut Pappenheim, ſe ſaiſit de Neumark dans le haut Palatinat, força Bibrac, ſe rendit maître de Kempten & Memmingen, & fut enfin fait priſonnier à la journée de Nordlingue l'an 1634.

Il mourut quelque temps après. * Le Blanc, *hiſtoire de Baviere*. Loccenius, *hiſt. Suecica*, *&c.*

HORN (Gaſpard-Henri) juriſconſulte de Wittenberg, né à Freyberg le 5 de février 1657, commença le cours de ſes études dans ſa patrie, & le finit enſuite à Leipſick & à Francfort ſur l'Oder. En 1679 il revint à Freyberg, & alla enſuite à Tenſtatt pour s'y perfectioner dans la pratique du droit. Une année après il fit un voyage en Hollande, en France & en Suiſſe, d'où il retourna par l'Allemagne. Peu de temps après M. de Wolframsdoff, envoyé extraordinaire aux conférences entre l'Empire & la France, le prit avec lui à Francfort ſur le Mein en qualité de ſon ſecrétaire. En 1685 il fut fait conſeiller à Freyberg, & il prit auſſi le dégré de docteur en droit. En 1687 il fut fait aſſeſſeur de la faculté de droit à Wittenberg, & en 1690 profeſſeur en droit & aſſeſſeur de la juſtice. Il mourut le 6 de février 1718, âgé de 68 ans. Il a fait : *Reſponſa; Jus feudale; Tractatus de jure, Proedria de femel malo ſemper malo; Annotationes ad Schilteri J. P. Juris publici romano-germanici ejuſque prudentiæ liber unus*; à Berlin, 1707, *in*-8°. *De comitibus palatinis Saxoniæ, & de burgraviis Magdeburgicis*; à Wittenberg, en 1709, *in*-4°.

HORNBACH ou HORRENBACH, petite forteresse du cercle électoral du Rhin, en Allemagne, eſt au confluent d'une riviere qui porte ſon nom avec le Shwolbe, dans le duché de Deux-Ponts, & à deux lieues de la ville de ce nom, vers le midi. * Baudrand, *dict. géogr.*

HORNBI, bourg d'Angleterre avec marché, ſitué ſur la riviere de Lun, à ſix milles de Lancaſtre, remarquable pour ſon château, ancienne réſidence du lord Morlei & de Mount-eagle. * *Dict. angl.*

HORNE ou CAP D'HOORNE, cap de l'Amérique méridionale, dans la Terre de Feu, vers la mer Magellanique, fut découvert en 1616, par Jacques le Maire, natif d'Horne en Hollande, qui lui donna ce nom. Quelques Eſpagnols l'ont nommé *le cap de ſaint Sauveur*.

HORNE, petite ville d'Allemagne. Elle eſt dans la baſſe-Autriche, vers les confins de la Moravie, à quatre lieues de la ville de Krembs, vers le nord. * Mati, *dict. géogr.*

HORNE-CASTLE, bourg d'Angleterre avec marché, dans le Lincoln, à vingt milles anglois de Lincoln, vers l'orient, ſur la riviere de Bane, à cent quatre milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

HORNE ou HOORNE, *Horna*, ville du Pays-Bas, dans la Nort-Hollande, a voix dans l'aſſemblée des états. Elle eſt ſituée ſur la mer avec un bon port, qui y entretient le commerce, & qui la rend conſidérable depuis l'an 1389. On l'entoura de murailles l'an 1426, & on l'augmenta l'an 1508. Ceux d'Horne ſe rendirent célébres durant les factions des Quenemars contre les Oſterlins, & eurent même la gloire d'avoir fini cette guerre l'an 1441. Cette ville faillit à être ſubmergée l'an 1557, parceque les digues furent rompues par la tempête. On y travailla l'an 1577 au port, de la maniere qu'il eſt aujourd'hui. C'eſt-là que l'on bat la monnoie pour la Nort-Hollande. Elle eſt environ à trois lieues d'Enchuyſen, à quatre d'Alcmaër, & à ſix d'Amſterdam. Horne a produit pluſieurs hommes de lettres, comme Adrien & Pierre Junius; Dorothée & Simon Walrau; Pierre Hogebert; Jacques Certain; Jean Forêt, &c. * Adrianus Junius, *in Batavia deſcript.* Marc Zuer, *in theatro Hollandiæ.* Guichardin, *deſcript. du Pays-Bas*, *&c.*

HORNE (Jean van) d'Amſterdam, profeſſeur d'anatomie & de chirurgie dans l'univerſité de Leyde, a été diſciple du célébre Henri Regius, profeſſeur à Utrecht, qui avoit appris lui-même la philoſophie de M. Deſcartes avec qui il avoit eu d'étroites liaiſons. Ce profeſſeur ayant laiſſé avancer dans une thèſe par un de ſes répondans cette propoſition : *Que l'homme eſt un être par accident*, on voulut l'obliger à la rétracter, & l'on écrivit contre de pluſieurs endroits. Regius répondit à quelques-uns de ſes adverſaires, & on lui conſeilla d'emprunter le nom de Van-Horne, qui étoit pour lors à Leyde, c'eſt-à-dire, en 1642. Celui-ci qui étoit digne diſciple d'un tel maître, a paſſé lui-même pour auteur de pluſieurs découvertes importantes. Il publia entr'autres, vers 1650 & 1652, qu'il avoit trouvé le conduit du chyle, dont on donne communément l'invention à M. Pecquet, & que d'autres attribuent à George Hornius, différent de Jean Van-Horne. Il publia ſur ce ſujet un traité qui a été imprimé à Leyde en 1651, *in*-4°, ſous ce titre : *Novus ductus chyliferus, nunc primùm delineatus, deſcriptus, & eruditorum examini expoſitus.* Dès 1644 il avoit publié une lettre où il traite *de Aneuriſmate*, qui a été imprimée avec un ouvrage latin hiſtorique & phyſique de Theodore Bartholin ſur cette matiere; à Palerme en 1644, *in*-8°. Les autres ouvrages de Jean Van-Horne ſont : *Le petit monde* (ΜΙΚΡΟΚΟΣΜΟΣ) c'eſt une courte introduction latine à l'hiſtoire du corps humain qu'il fit pour ſes diſciples, & qui a été imprimée à Leyde en 1660, & pluſieurs fois depuis en différens endroits. *Μαιευτήριον*, ou méthode abrégée de chirurgie; à Leyde en 1663, & pluſieurs fois depuis. Les œuvres de médecine & de chirurgie de Leonard Botallus avec des paraphraſes, des notes, des corrections, &c. à Leyde en 1660, *in*-8°. Une édition grecque & latine du traité de Galien ſur les os, avec les notes & diſſertations de pluſieurs médecins & phyſiciens célébres ſur ce traité; à Leyde en 1665, *in*-12. *Prodromus obſervationum circa partes genitales in utroque ſexu*; à Leyde en 1668. Ce traité a fait du bruit : pluſieurs médecins ont attaqué les ſentimens que l'auteur y avance ſur cette matiere : il répliqua, & tâcha de faire valoir ce qu'il avoit avancé, & ſurvécut peu à cette diſpute. Son dernier ouvrage contient des obſervations anatomiques & de médecine ſur pluſieurs ſujets. Ce recueil d'obſervations ſe trouve avec un autre recueil de ſemblables obſervations, que l'on a imprimé à Amſterdam en 1674, *in*-12. * *Voyez* Manget, *biblioth. ſcript. medicor.* ſous la lettre H. & les actes de Leipſick pour l'année 1607. *Voyez* auſſi le ſecond volume de la grande vie de M. Deſcartes par M. Baillet.

HORNECK (Burchard) Allemand, docteur en médecine, étoit d'une famille noble : il en eut tous les ſentimens, & illuſtra ſa famille par ſon mérite perſonnel. Philoſophe, orateur, médecin & poëte, il ſe diſtingua dans tous ces genres. Auſſi fut-il recherché des ſouverains & des princes, tant en Italie qu'en Allemagne. On le conſultoit de toute part, & chacun rendoit honneur à ſa capacité par la confiance qu'il lui donnoit. L'empereur Frédéric III avoit pour lui une eſtime particuliere, & il lui en donna des preuves en le choiſiſſant pour l'un de ſes médecins. Il fut auſſi d'une grande utilité à la ville de Wurtzbourg, qui prit ſes conſeils, & qui ſe trouva bien de les ſuivre dans les maladies dont cette ville fut affligée. Horneck joignoit à ſes talens beaucoup de vertu, & à ſes connoiſſances de phyſique & de médecine une étude aſſez profonde de la théologie. Il vivoit encore à Wurtzbourg en 1514, étant alors âgé de 80 ans. L'auteur de ſon éloge dit qu'il a compoſé divers écrits ſur la théologie & ſur la médecine, & que ces ouvrages, dont quelques-uns, dit-il, étoient imprimés, avoient beaucoup augmenté la réputation d'Horneck. Il ajoute, qu'il avoit vu quelques-uns de ſes autres ouvrages, qui ne paroiſſoient pas encore dans le public en 1514, comme un traité *Super ſententias per figuras*; un autre *De regimine ſanitatis*, en vers latins; & un troiſiéme *De morbo epidemiæ & curæ ejuſdem. Voyez* l'anonyme publié par Joachim-Jean Maderus, à Helmſtad, en 1669, *in*-4°, nombre 86.

HORNECK (Antoine) né à Bacharach dans le Palatinat en 1641, étudia la théologie à Heidelberg ſous Fabricius & Spanheim. Etant paſſé en Angleterre à l'âge de dix-neuf ans, il y fut reçu en 1663 dans le collége de la Reine à Oxford. Son érudition dans les langues orientales lui attira la faveur du docteur Barlow. En 1665 le duc d'Albemarle le donna pour gouverneur à ſon fils, le lord Torrington, & le nomma enſuite au rectorat de Daulton en Devonshire. En 1671 il fut élu paſteur de la Savoye, & ce fut dans ce poſte qu'il demeura juſqu'à ſa mort, arrivée en 1696. Il avoit reçu le dégré de docteur en théologie à Cambridge en 1681, & peu de temps avant ſa mort l'archevêque Tillotſon lui avoit conféré un canonicat de Weſtmunſter, à la recommandation de l'amiral Ryſſel. Il a donné un grand nombre de livres de dévotion écrits en anglois, entr'autres des ſermons ſur le cinquiéme chapitre de S. Matthieu.

HORNEDE, petit bourg d'Angleterre avec marché, dans le comté d'Eſſex, à 21 milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

HORNES, petite ville du Pays-Bas dans le Brabant, avec titre de comté & un domaine fort étendu, eſt ſituée en deça de la Meuſe, près de Ruremonde, avec un bon château. Ce comté, outre Weſen & Neer, a pluſieurs villages, qui ſont de ſa dépendance. C'eſt un fief impérial, mais ſubalterne, ſous l'ancien comté de Looz, ſur le territoire de Liége, & néanmoins dépendant du duché de Brabant, qui a donné ſon nom à la maiſon de Hornes, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres des Pays-Bas. Butkens, hiſtorien aſſez renommé, en parle en ces termes : » La maiſon de Hornes peut tenir rang entre les plus » éminentes, laquelle pour ſon antiquité, puiſſance » & hautes alliances, mérite d'aller à l'égal avec les » maiſons ſouveraines, étant choſe très-aſſurée que les » ſeigneurs de Hornes ont poſſédé aſſez long-temps » leur pays ſans aucune reconnoiſſance ou hommage. » Cette maiſon a été ſouveraine des villes de Weert & Nedewert, &c. mais le malheur des temps a voulu que de ſa ſouveraineté il ne lui reſte à préſent que quelques piéces de monnoye frapée à ſon coin, laquelle a cours dans le pays de Liége. Gille, religieux d'Orval, en ſes annales des évêques de Liége, rapporte qu'en 1071 : » Conrad, comte de Hornes, avec » Henri, évêque de Liége, Albert, comte de Na- » mur, Henri ſon frere, Conrad, comte de Luxem- » bourg, Henri, comte de Limbourg, Arnaud, com- » te de Los, & Henri, comte de Louvain, firent en- » ſemble un édit contre les homicides, les voleurs & » les aſſaſſins ». Cette maiſon faiſoit donc des édits dès le XIe ſiécle. Elle étoit vraiſemblablement déja très-diſtinguée dans les ſiécles précédens : mais les Normans, comme tout le monde ſait, ont fait leurs plus grands ravages vers la Meuſe, où ils ont brulé les égliſes & les archives, & ont détruit tous les monumens qui auroient pu tranſmettre juſqu'à nous l'hiſtoire de ces temps-là. Quant à l'origine de cette maiſon, le mieux eſt de s'en rapporter aux auteurs des X, XIe & XIIe ſiécles, qui font voir qu'elle deſcend des premiers ducs de Lothier & Brabant. Butkens rapporte auſſi qu'en 1106, l'empereur Henri V ôta au duc de Limbourg le duché de Brabant, pour le donner à Godefroi, comte de Louvain, ſurnommé *à la Barbe*. Ce procédé de l'empereur alluma d'abord une guerre entre ces deux princes, dans laquelle les voiſins prirent parti. GUILLAUME I du nom, ſeigneur de Hornes, &c. prit celui du comte de Louvain, duc de Brabant. Butkens, ſans entrer beaucoup dans le détail de cette guerre, dit qu'elle tourna de maniere que Guillaume, ſeigneur de Hornes, fut aſſiégé dans ſa ville de Hornes; que le comte de Louvain, duc de Brabant, vint le ſecourir, & que par reconnoiſſance il lui céda la ſouveraineté de ſon pays, & par-là devint feudataire du duché de Brabant.

I. Ce GUILLAUME, ſeigneur de Hornes, étoit auſſi ſeigneur de Wert, Nedewert, Weſem, & grand-véneur héréditaire de l'Empire. Il épouſa *Agnès* de Cuyk, dont il eut JEAN I du nom, qui ſuit; & *Herman* de Hornes, prévôt de S. Gerion de Cologne, puis évêque d'Utrecht.

II. JEAN I du nom, ſeigneur de Hornes, &c. oubliant ce qu'avoit couté à ſon pere l'alliance qu'il avoit contractée avec le duc de Brabant, entreprit auſſi la défenſe des enfans de ce duc, & fut tué en combattant pour eux. Il épouſa 1° *Luce* de Triſterbant, qui deſcendoit des comtes de Cleves : 2° *Adelaide* de Bronchorſt, dont il eut entr'autres enfans GUILLAUME II du nom, qui ſuit.

III. GUILLAUME II du nom, ſeigneur de Hornes, &c. épouſa *Marguerite* de Montbeliard, fille de *N.* comte de Montbeliard, & de *Marguerite*, dame du pays d'Altena, dont il eut entr'autres enfans GUILLAUME III du nom, qui ſuit; & *Béatrix* de Hornes, mariée à *Alſard*, ſeigneur de Brederode, d'où ſortirent les comtes de Brederode, ſi illuſtres en Hollande.

IV. GUILLAUME III du nom, ſeigneur de Hornes, du pays d'Altena, &c. fut d'un tournois fait à Compiegne, où ſe trouvérent les rois d'Angleterre, d'Ecoſſe & de Sicile, & eut entr'autres enfans GUILLAUME IV du nom, qui ſuit; & *Nicolas* de Hornes, grand-commandeur de l'ordre Teutonique.

V. GUILLAUME IV du nom, ſeigneur de Hornes, &c. épouſa en 1259 *Marguerite*, fille de *N.* comte de Loos & de Chini, & de *Marguerite* de Namur, dont il eut *Guillaume* V du nom, ſeigneur de Hornes, &c. mort ſans poſtérité; & GERARD, qui ſuit.

VI. GERARD, ſeigneur de Hornes, &c. après ſon frere, mourut en 1330, & eſt enterré avec ſa femme en l'égliſe des Carmes de Bruxelles, où ſe voit ſon tombeau. Il épouſa en 1301 *Béatrix* de Louvain, dame de Gaësbeck, Herſtal, Bauſſignies, &c. fille de *Jean* de Louvain, ſeigneur de Gaësbeck, &c. dont il eut GUILLAUME VI du nom, qui ſuit; & *Oton* de Hornes, ſeigneur de Montcornet, que quelques auteurs nomment, mal-à-propos, amiral de France.

VII. GUILLAUME VI du nom, ſeigneur de Hornes, &c. mort en 1343, épouſa 1° *N.* dont le nom eſt inconnu : 2° *Eliſabeth* de Cléves. Du premier lit vint *Gerard*, qui fut tué dans une bataille que le comte de Hollande donna aux Friſons, dans laquelle il fut auſſi tué. Du ſecond lit ſortirent GUILLAUME VII du nom, qui ſuit; *Arnoul*, évêque d'Utrecht, puis de Liége, mort en 1380; & THIERRI de Hornes, qui a fait la *branche des ſeigneurs de* BAUSSIGNIES, *rapportée ci-après.*

VIII. GUILLAUME VII du nom, ſeigneur de Hornes, Altena, &c. épouſa *Iſabeau* d'Arkel, dont il eut GUILLAUME VIII du nom, qui ſuit; *Godefroi*; & *Thierri* de Hornes, évêque d'Oſnabruck.

IX. GUILLAUME VIII du nom, ſeigneur de Hornes, &c. fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, ayant eu de *N.* fille de *N.* ſeigneur de Heinsberge, GUILLAUME IX du nom, qui ſuit; *Iſabelle*, mariée à *N.* comte de Witnenbourg; & *Marie* de Hornes.

X. GUILLAUME IX du nom, ſeigneur de Hornes, &c. mourut en 1453, & eſt enterré en l'égliſe des Jacobins d'Aix-la-Chapelle, dont il étoit fondateur. Il avoit épouſé *Jeanne*, dame de Montigni-en-Oſtrevant, dont il eut JACQUES I du nom, qui ſuit; *Dorothée* & *Marie* de Hornes.

XI. JACQUES I du nom, fut créé comte de Hornes par l'empereur Frédéric III, fonda les Récollets de Wert, où il ſe rendit religieux après la mort de ſa femme; y mourut le 3 mai 1488, & y eſt enterré devant le grand-autel. Il épouſa *Jeanne*, fille de *N.* comte de Meurs, & de *Béatrix* de Cleves, dont il eut JACQUES II du nom, qui ſuit; *Jean*, évêque &

Digitized by Google

prince de Liége, mort en 1505, & enterré aux Récollets de Lichtemberg, qu'il avoit fondés; *Marguerite*, alliée 1° à *Philippe* de Hornes, ſeigneur de Gaëſbeck: 2° à *Jean* de Montmorenci, ſeigneur de Nivelle; & *Frédéric* de Hornes, ſeigneur de Montigni, &c. qui épouſa *Philippote* de Melun, dont il eut pour fille unique *Marie* de Hornes, dame de Montigni, alliée à *Philippe* de Montmorenci, ſeigneur de Nivelle.

XII. Jacques II du nom, comte de Hornes, &c. épouſa 1° en 1470 *Philippote*, fille d'*Ulric* duc de Wirtemberg, & de *Marguerite* de Savoye, qui étoit fille d'*Amé VIII* du nom, duc de Savoye, dont il n'eut point d'enfans: 2° *Jeanne* de Grutuſe, fille de *Louis* comte de Wincheſter, chevalier de la Toiſon d'or, & gouverneur de Hollande, & de *Marie* de Borſelle, dont il eut *Jacques* III du nom comte de Hornes, &c. chevalier de la Toiſon d'or, mort en 1530 ſans poſtérité. Il avoit épouſé 1° *Claude* de Savoye: 2° *Marguerite* de Croi, fille de *Philippe* comte de Chimai, & de *Valburge* de Meurs: 3° *Anne* de Bourgogne, fille d'*Adolphe* de Bourgogne, ſeigneur de Beures, &c. amiral de Flandre, chevalier de la Toiſon d'or, & d'*Anne* de Bergues. Elle prit une ſeconde alliance avec *Jean* de Henin, comte de Boſſu, chevalier de la Toiſon d'or, grand-écuyer de l'empereur Charles-Quint, & colonel de ſa cavalerie légere, dont elle eut des enfans; Jean II du nom, qui ſuit; & *Marguerite* de Hornes, alliée à *Evrard* de la Marck, comte d'Aremberg, morte ſans poſtérité.

XIII. Jean de Hornes II du nom, fut prévôt de Liége; mais après la mort de ſon frere aîné, il devint comte de Hornes, &c. & épouſa *Anne* d'Egmond, veuve de *Joſeph* de Montmorenci, ſeigneur de Nivelle, & fille de *Floris* d'Egmond, comte de Bure, chevalier de la Toiſon d'or, de laquelle n'ayant point d'enfans, il adopta deux enfans de ſa femme, pour lui ſuccéder en ſon comté de Hornes & autres terres.

Branche des comtes de Houtquerque, de Gaesbeck *&* Baussignies.

VIII. Thierri de Hornes, fils de Guillaume VI du nom, ſeigneur de Hornes, & d'*Elizabeth* de Cléves, fut ſeigneur de Bauſſignies, de Montcornet, de Herſtal, &c. & épouſa *Iſabeau* de Montigni-en-Oltrevant, dont il eut Arnoul I du nom, qui ſuit.

IX. Arnoul de Hornes I du nom, ſeigneur de Bauſſignies, &c. épouſa *Jeanne* de Hondeſcote, veuve de *Jean* ſeigneur d'Offegnies, vicomte d'Aumale, & fille unique & héritiere de *Jean* ſire de Hondeſcote, de Houtquerque, de Locret & de Hebuterne, dont il eut Jean, qui ſuit; & *Jeanne* de Hornes.

X. Jean de Hornes, ſeigneur de Bauſſignies, de Hondeſcote, de Houtquerque, &c. amiral & grand-chambellan de Jean & Philippe *le Bon*, ducs de Bourgogne, fut fait chevalier au ſiége de Melun en 1420, par Philippe *le Bon*, & fut tué à la bataille donnée près d'Oſtende en 1436. Le même Philippe duc de Bourgogne le fit enterrer en l'égliſe de S. Donat de Bruges, avec tous les honneurs dus à ſon rang. Il avoit épouſé *Marguerite* de la Trémoille, premiere dame d'honneur de Marguerite d'Yorck, ducheſſe de Bourgogne, & fille de *Pierre* de la Trémoille, baron de Dours, & de *Jeanne* de Longuilliers, dont il eut Philippe, qui ſuit.

XI. Philippe de Hornes, ſeigneur de Gaëſbeck, de Bauſſignies, &c. grand-chambellan du duc de Bourgogne, & général de ſes armées, remporta la victoire à la bataille de Montenaquen contre les Liégeois, en 1452, & mourut en 1488. Il épouſa 1° *Jeanne* de Lannoi, fille de *Jean* ſeigneur de Lannoi II du nom, chevalier de la Toiſon d'or, & de *Jeanne* de Poix, dame de Brimeu, ſa premiere femme: 2° *Marguerite*, fille de *Jacques I* du nom, comte de Hornes, & de *Jeanne* de Meurs, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une ſeconde alliance avec *Jean* de Montmorenci II du nom, ſeigneur de Nivelle, dont elle n'eut auſſi point d'enfans. Ceux que Philippe de Hornes eut de ſa premiere femme furent, Arnoul de Hornes II du nom, qui ſuit; Jean, qui a fait la *branche des ſeigneurs de* Baussignies, *rapportée ci-après*; *François* ſeigneur de Hornes, mort ſans poſtérité d'*Iſabeau* de Halwin; & *Antoine* de Hornes, ſeigneur de Huberſart.

XII. Arnoul de Hornes II du nom, ſeigneur de Gaëſbeck, Hondeſcote, Houtquerque, &c. mourut en 1505, & eſt enterré à Anderlecht près Bruxelles. Il épouſa *Marguerite* de Montmorenci, fille de *Jean* de Montmorenci I du nom, ſeigneur de Nivelle, & de *Goudele* Villain, dont il eut Maximilien, qui ſuit; *Jeanne*, mariée à *Hugues* de Melun, vicomte de Gand, chevalier de la Toiſon d'or, & gouverneur d'Arras; & *Marguerite* de Hornes, alliée à *Richard*, ſeigneur de Peterſem, &c.

XIII. Maximilien de Hornes, ſeigneur de Gaëſbeck, Hondeſcote, vicomte de Bergues-Saint-Winocq, &c. chevalier de la Toiſon d'or, fut lieutenant de la cour féodale de Brabant, & accompagna en 1501, Philippe archiduc d'Autriche, pere de l'empereur Charles-Quint, & la princeſſe Jeanne ſa femme, en leur voyage d'Eſpagne, avec les principaux ſeigneurs des Pays-Bas. Il intenta procès à la chambre de Spire, pour recouvrer le comté de Hornes, qui étoit & eſt encore par engagement, en la puiſſance de l'évêque de Liége, & en commença un autre à Malines, pour le pays d'Altena en Hollande, qui avoit appartenu à ſa maiſon: mais l'un & l'autre ſont demeurés indécis. Il épouſa *Barbe* de Montfort, fille de *Jean* ſeigneur de Montfort en Hollande, & de *Guillemette* de Naëldewich, dont il eut *Henri*, vicomte de Bergues, mort en 1540 avant ſon pere, ſans poſtérité de *Marie* de Bouchaut, dame de Boubers, veuve de *N.* ſeigneur de Rollemont, & fille de *Daniel* de Bouchaut, & de *Marie* de Luxembourg; Martin, qui ſuit; *Philippe*, ſeigneur de Geldorp; & *Anne* de Hornes, mariée à *Jacques* de Croi, ſeigneur de Sampi, Thou, l'Ecluſe, &c.

XIV. Martin de Hornes, comte de Houtquerque, ſeigneur de Hondeſcote, &c. épouſa *Anne* de Croi, vicomteſſe de Furnes, dont il eut *Philippe*, comte de Houtquerque, mort ſans enfans; Georges, qui ſuit; *Maximilien*, mort jeune; *Guillaume*, ſeigneur de Heeze; *Marie*, alliée à *Philippe* comte d'Egmond, prince de Gaure, chevalier de la Toiſon d'or; & *Leonore* de Hornes, morte jeune.

XV. Georges de Hornes, comte de Houtquerque, vicomte de Furnes, &c. épouſa en 1574, *Léonore*, fille de *Lamoral* comte d'Egmond, chevalier de la Toiſon d'or, &c. & de *Sabine* de Baviere, dont il eut *François*, comte de Houtquerque, mort ſans alliance; *Maximilien*, mort jeune; Lamoral, qui ſuit; & *Sabine* de Hornes, mariée à *Cleriadus* de Genève, marquis de Lullins.

XVI. Lamoral de Hornes, vicomte de Furnes, &c. épouſa *Julienne* de Mérode, dont il eut entr'autres enfans, Philippe II du nom, qui ſuit.

XVII. Philippe de Hornes II du nom, comte de Houtquerque, vicomte de Furnes, baron de Hondeſcote, &c. épouſa en 1625, *Dorothée* de Ligne, fille de *Charles*, prince d'Aremberg, chevalier de la Toiſon d'or, &c. & d'*Anne* de Croi, ducheſſe d'Arſchot, dont il eut entr'autres enfans, Philippe-Eugene, qui ſuit.

XVIII. Philippe-Eugene de Hornes, dit *le comte de Hornes*, épouſa *Julienne* de Mérode, dont il eut *Philippe-Maximilien* comte de Hornes, lieutenant général des armées du roi, mort en 1709, à Cambrai, ſans poſtérité.

Branche des comtes de Baussignies.

XII. Jean de Hornes, second fils de Philippe de Hornes, seigneur de Gaësbeck, &c. & de *Jeanne* de Lannoi sa premiere femme, fut seigneur de Baussignies & de Locres, & épousa *Adrienne* de Ranst, dame de Boxtel, dont il eut Philippe, qui suit; & *Anne* de Hornes, mariée à *Claude* de Pontallier, seigneur de Flagei.

XIII. Philippe de Hornes, seigneur de Baussignies, Locres, Boxtel, &c. chambellan de l'empereur Charles-Quint, épousa *Claire* de Renesse, dont il eut Jean II du nom, qui suit; *Adrienne*, mariée à *Baudouin* de Lannoi, seigneur de Turcoing; & *Anne* de Hornes, alliée à *Christophe*, seigneur de Gronstein.

XIV. Jean de Hornes II du nom, comte de Baussignies, &c. gouverneur de Bois-le-Duc, épousa 1° en 1551, *Marie* de Sainte Aldegonde, fille de *Jean*, seigneur de Noircarmes, & de *Marie* de Rubempré: 2° *Anne* de Flodroi: 3° *Anne* de Brederode. Du premier lit vinrent Gerard, qui suit; *Maximilien*, seigneur de Locres, qui laissa postérité d'*Agnès* de Milendonck; *Guillaume*, seigneur de Kessel, qui eut aussi des enfans; *Anne*, alliée à *Adrien* de Noyelles, comte de Marle; & *Claire* de Hornes, mariée à *Charles* de Wignacourt, seigneur d'Orton.

XV. Gerard de Hornes, comte de Baussignies, &c. gouverneur de Malines, chambellan de Philippe II roi d'Espagne, & son ambassadeur en France, épousa en 1694, *Honorine* de Witthem, fille d'*Antoine*, seigneur d'Ische, & de *Josine* de Noyelles. Elle prit une seconde alliance avec *François-Henri* de Croi, comte de Meghem, & eut de son premier mari, Ambroise, qui suit; *Pierre-Jean*; & *Honorine Marguerite* de Hornes, alliée à *Godefroi* comte de Grimberg.

XVI. Ambroise de Hornes, comte de Baussignies, &c. général de l'artillerie du roi d'Espagne, gouverneur & capitaine général de la province d'Artois, & grand fauconnier des Pays Bas, eut entr'autres enfans de *Marie-Marguerite* de Bailleul, Eugene-Maximilien, qui suit.

XVII. Eugene-Maximilien, comte & prince de Hornes, &c. épousa *Marie-Jeanne* de Croi, morte à Bruxelles le 31 janvier 1704, fille de *Philippe-Emanuel-Antoine-Ambroise* de Croi, comte de Solre, &c. chevalier de la toison d'or, & d'*Isabelle-Claire* de Gand-Isenghien, dont est issu pour fils unique, Philippe-Emanuel, qui suit.

XVIII. Philippe-Emanuel comte & prince de Hornes, comte de Baussignies, de Hourquerque, de Bailleul, &c. gouverneur & capitaine général du pays & duché de Gueldres, lieutenant général de sa majesté catholique, grand-d'Espagne héréditaire de la premiere classe, fit ses premieres campagnes en Hongrie contre les Turcs; se trouva à la bataille de Gran, à la prise de Neuhausel, de Cassovie & autres places; fut du nombre des seigneurs qui conduisirent en Espagne la princesse de Neubourg, seconde femme du roi Charles II. Il fut alors nommé général de bataille, avec permission de conserver son régiment. Après avoir servi dans les Pays-Bas, il fut envoyé en Alsace pour commander les troupes espagnoles en qualité de lieutenant général; servit sous M. le duc de Bourgogne au siége de Brisac, & à celui de Landau sous le maréchal de Tallard; se distingua à la bataille de Spire en 1703, & continua de servir dans les armées en Flandre, jusqu'à la bataille de Ramillies, qu'il fut blessé de sept coups, & fut fait prisonnier à Bruxelles à l'arrivée des alliées. Il a épousé en 1694, *Antoinette* de Ligne, fille de *Henri-Louis-Ernest*, prince de Ligne, chevalier de la toison d'or, grand d'Espagne, &c. & de *Marie-Jeanne* d'Aragon & Benavides, fille de *Louis-Ferdinand-Raymond* Folch d'Aragon & de Cordoue, duc de Cordoue, grand-d'Espagne, & de *Marie-Thérèse* de Benavides sa seconde femme, dont il eut Maximilien-Emanuel, né à Bruxelles le 31 août 1695; & *Antoine-Joseph* comte de Hornes, capitaine réformé de cavalerie, né le 21 novembre 1698, mort le 26 mars 1720. *Voyez* Butkens; Du Chêne, *histoire des maisons de Montmorenci & de Bethune*; Maurice, *histoire des chevaliers de la toison d'or*, &c.

L'on a remarqué ci-devant que Jean II du nom, comte de Hornes, &c. n'ayant point laissé d'enfans, avoit donné ce comté & d'autres terres à Philippe de Montmorenci II du nom, quatriéme seigneur de Nivelle, fils de sa femme, dont l'on rapportera ici la postérité depuis.

XV. Jean de Montmorenci I du nom, seigneur de Nivelle en Flandre, conseiller & chambellan de Charles *le Bon*, duc de Bourgogne, qui étoit fils aîné de Jean II du nom seigneur de Montmorenci, &c. grand chambellan de France, *voyez* MONTMORENCI; & de *Jeanne* de Fosseux, dame de Fosseux, de Nivelle, &c. Son pere le deshérita, parcequ'il quitta le parti du roi Louis XI, pour prendre celui du duc de Bourgogne, qui le combla de biens & d'honneurs. Il épousa *Goudelle* Villain, dame de Liedekerque, & mourut le 26 juin 1477. Leurs enfans furent *Jean* de Montmorenci II du nom, seigneur de Nivelle, chambellan du roi Charles VIII, né en 1461, mort le 12 avril 1510, sans laisser de postérité de *Marguerite* de Hornes, veuve de *Philippe* de Hornes, comte de Hourquerque, & fille de *Jacques* I, comte de Hornes, & de *Jeanne* de Meurs; *Jacques*, mort au voyage de Jérusalem sans alliance; *Charles*, mort le 18 juin 1467, âgé de 3 ans; Philippe, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Arnoul* de Hornes, comte de Hourquerque; & *Honorine*, mariée à *Nicolas* de Sainte-Aldegonde, seigneur de Noircarmes, morte en 1510.

XVI. Philippe de Montmorenci I du nom, seigneur de Nivelle, &c. prit alliance en 1546 avec *Marie* de Hornes, fille aînée & héritiere de *Frédéric* de Hornes, seigneur de Montigni, & mourut en 1526. Il eut de ce mariage *Frédéric*, mort jeune; Joseph, qui suit; *Robert*, seigneur de Wimes & de Liencourt, grand bailli de S. Omer, mort en mars 1554, sans postérité de *Jeanne* de Bailleul, dame de Douxlieu, fille de *Charles*, maréchal héréditaire de Flandre, *laissant pour enfans naturels*, Roger *de Montmorenci, abbé de S. Waast d'Arras, mort le 23 juillet 1572*; Frédéric *de Montmorenci, seigneur de Sauchi, mort sans postérité de* Philippe *de Gouignies, fille de* Jean, *seigneur d'Arquennes, prévôt de Valenciennes*; & Nicolas *de Montmorenci, seigneur d'Auberlieu & d'Escarpel, mort en* 1582, *laissant de* Marie *de Vischeri, qui se remaria à* Louis *de Crequi, seigneur de Wroland*, Jacqueline *de Montmorenci, dame d'Auberlieu, mariée à* Antoine, *seigneur de Warluzier, morte sans postérité en août* 1596. Les autres enfans de Philippe I, furent *Philippe* de Montmorenci, seigneur de Hachicourt, chevalier de la toison d'or, chef des finances & du conseil d'état dans les Pays-Bas, mort sans alliance le 13 décembre 1566; *Isabeau*, mariée en juillet 1529 à *Joachim* de Hangest, seigneur de Moyencourt; *Marguerite*, alliée à *Robert* de Longueval, seigneur de la Tour & de Warling, morte le 10 mars 1570; *Marie*, morte sans alliance en 1537; *Françoise*, dame de Montigni, Hachicourt, &c. après ses freres, morte sans alliance le 11 mars 1569; *Heléne*, prieure de sainte Agnès à Gand, morte le 19 septembre 1578; & *Claude* de Montmorenci, religieuse à Estrun près Arras, morte en 1564.

XVI. Joseph de Montmorenci, seigneur de Nivelle, &c. épousa en août 1523 *Anne* d'Egmond, fille aînée de *Floris* d'Egmond, comte de Bure, chevalier de la toison d'or, & mourut à Bologne en Italie à la fleur de son âge en 1530. Sa veuve se remaria à *Jean*,

Digitized by Google

comte de Hornes, duquel n'ayant point eu d'enfans, il témoigna tant d'affection à *Anne* d'Egmond ſa femme, qu'il adopta les enfans qu'elle avoit eus de *Joſeph* de Montmorenci ſon premier mari, pour lui ſuccéder au comté de Hornes & autres terres. De ce premier mariage ſortirent PHILIPPE, qui ſuit; FLORIS, *dont il ſera parlé après ſon frere aîné*; *Marie*, alliée 1° à *Charles* II, comte de Lalain, chevalier de la toiſon d'or, gouverneur de Hainaut: 2° à *Pierre-Ernеſt*, comte de Mansfeld, auſſi chevalier de la toiſon d'or, morte en 1570; & *Eléonore* de Montmorenci, mariée 1° à *Pontus* de Lalain, ſeigneur de Bugnicourt, chevalier de la toiſon d'or, & gouverneur d'Artois: 2° à *Antoine* de Lalain, comte d'Hoochſtrate, chevalier auſſi de la toiſon d'or, &c.

XVII. PHILIPPE de Montmorenci II du nom, ſeigneur de Nivelle, comte de Hornes & de Meurs, &c. chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, chambellan & capitaine de la garde du roi d'Eſpagne, chef des finances & du conſeil d'état des Pays-Bas, amiral de la mer de Flandre, gouverneur & lieutenant général pour ſa majeſté catholique en ſes pays de Gueldres & de Zutphen, rendit de grands ſervices aux Eſpagnols dans les Pays-Bas. Le ſoin qu'il prit de vouloir rétablir la paix dans ſa patrie lui fut fatal; car le duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas, le fit arrêter avec le comte d'Egmond, & leur fit trancher la tête à Bruxelles le 5 juin 1568. Ce ſeigneur épouſa *Walburge* de Nieunaërt, fille de *Guillaume* de Nieunaërt, morte en 1600, dont il eut *Philippe* de Montmorenci, mort en bas âge du vivant de ſon pere.

XVII. FLORIS de Montmorenci, frere de PHILIPPE II, comte de Hornes, naquit en 1528, fut baron de Montigni, comte de Hornes, &c. chevalier de la toiſon d'or, gentilhomme de la chambre de Philippe II, roi d'Eſpagne, gouverneur, capitaine général & grand bailli des villes & château de Tournai, & du pays de Tourneſis, eut le même malheur que ſon frere. La nobleſſe des Pays-Bas l'envoya en Eſpagne; il y fut arrêté, & eut la tête tranchée dans le château de Simancas en octobre 1570. Ce dernier laiſſa une fille unique, morte jeune, d'*Héléne* de Melun, fille de *Hugues*, prince d'Eſpinoi, qu'il avoit épouſée peu avant ſon malheur. Ces deux freres étoient braves, généreux, obligeans, & extraordinairement aimés dans leur pays. Le malheur même de leur mort contribua à augmenter l'eſtime qu'on faiſoit de leur mérite, & ne fit point de tort à leur réputation. * Du Chêne, *hiſtoire de la maiſon de Montmorenci*. Strada. De Thou. Guichardin. Le Laboureur. Le P. Anſelme, &c.

HORNIUS (Gaſpard) né à Freyberg ou Fridberg, ville de Miſnie, en 1583, d'une famille de marchand, fut inſtruit dans la médecine à Wittenberg, par Daniel Sennert avec qui il demeura ſix ans, & qui eut pour lui une affection de pere: il fut fait docteur en médecine à Baſle en 1616. Etant revenu dans ſa patrie, il exerça la médecine à Dreſde pendant environ ſept ans, c'eſt-à-dire, juſqu'en 1623, qu'il fut fait phyſicien ordinaire à Pawen, ville d'Allemagne. Il exerça la médecine dans cette ville pendant dix ans avec un grand ſuccès, & il n'en ſortit que pour retourner à Fridberg où on l'avoit appellé pour le faire médecin ordinaire. Il en exerça les fonctions pendant vingt ans, & y mourut en 1653, âgé de ſoixante-dix ans. Il a publié la chymie de l'Arabe Geber avec un grand nombre de corrections, & un abrégé de l'alchymie-gebrique, à Leyde en 1668, *in*-12.

HORNIUS (George) fameux hiſtorien, né dans le Palatinat vers le commencement du XVIIe ſiécle, paſſa ſa jeuneſſe dans le pays de Brandebourg, parceque le Palatinat étoit déſolé par la guerre de Bohême. Il fréquenta le collége à Kreuſen, & paſſa enſuite ſucceſſivement en différens lieux où il fut envoyé, ou appellé. Il fut pendant quelque temps gouverneur de Thomas Morgan, jeune gentilhomme Anglois qui demeuroit à la Haye. Il paſſa enſuite en Angleterre, où il ſe déclara pour les Presbytériens. De-là il fut appellé à Harderwich pour profeſſer l'hiſtoire, la politique & la géographie, & il ne ſortit de Harderwich que pour remplir une chaire d'hiſtoire à Leyde. C'étoit un homme d'une grande lecture; mais comme il ſe fioit quelquefois trop à ſa mémoire, il eſt tombé dans pluſieurs fautes aſſez conſidérables. Il avoit le talent de propoſer les choſes briévement & avec netteté: ſon eſprit s'égaroit néanmoins de temps en temps juſqu'à l'extravagance, & l'on croit que cet accident venoit d'une perte de cinq mille florins qu'il fit avec un alchymiſte de la Haye. Il mourut en 1670. Il eut une diſpute aſſez vive avec Iſaac Voſſius, ſur l'âge du monde. Ce fut Hornius qui la commença, en attaquant la diſſertation que Voſſius publia en 1659, & où il prétendoit prouver que la naiſſance du monde étoit plus ancienne de mille quatre cens quarante ans que ne portoit l'ére vulgaire. Hornius oppoſa à ce ſentiment une diſſertation qu'il fit paroître la même année à Leyde, & à laquelle Voſſius répondit par ſes *caſtigationes*, imprimées la même année à la Haye *in*-4°. Les autres ouvrages de Hornius ſont une hiſtoire eccléſiaſtique (en latin) juſqu'à l'an 1666, avec une introduction à l'hiſtoire univerſelle politique; à Leyde en 1666, *in*-12. Un commentaire latin ſur l'état préſent des égliſes en Angleterre, ſous le nom d'*Honorius Reggius*, avec un *appendix* contenant les décrets donnés dans le ſynode de Glaſgow contre les évêques en 1647, *in*-4°. L'hiſtoire d'Angleterre en ſept livres, où il rapporte ce qui s'eſt paſſé en 1645 & 1646, en Angleterre, en Ecoſſe & en Irlande, en latin *in*-8°, en 1648, à Leyde. Une hiſtoire de l'Amérique, ſous le titre: *De originibus Americanis*, en quatre livres, à la Haye en 1652, *in*-8°. L'hiſtoire de la philoſophie en ſept livres, ouvrage latin, imprimé en 1655, *in*-4°. Une édition de Sulpice Sévere avec des notes, en 1654, *in*-8°, à Leyde. *Orbis politicus imperiorum, regnorum, principatuum, rerum publicarum*; à Francfort & à Leiplick en 1675, *in*-12. *Orbis imperans, ſeu tractatus de 13 orbis imperiis, animadverſionibus illuſtratus, à L. Joach. Fallero*; à Francfort en 1677, *in*-12. *Geographia vetus, ſacra & prophana, & arca Noe: Arca Moſis*, &c. Son hiſtoire eccléſiaſtique a été traduite en françois, & imprimée à Rotterdam en 1699. * Witten, *diar.* Struvii *act. litter.* Grandlin, *in otiis*, &c.

HOROLOGION, eſt le nom d'un des livres eccléſiaſtiques des Grecs, qui leur ſert comme de breviaire, où ſont marqués tous leurs offices: ſavoir, celui qu'ils appellent *Meſonyction*, ou de minuit; celui qu'ils diſent dès le grand matin, prime, tierce, ſexte, none, vêpres, &c. Les Grecs ont un grand nombre de livres, qui ſont conſacrés aux uſages de l'égliſe: de ſorte qu'ils ſont obligés d'avoir recours à tous ces livres, lorſqu'ils chantent leur office. Pour les délivrer de cet embaras, Antoine Arcudius, ſous le pape Clément VIII, recueillit de tous leurs livres un office qui pouvoit leur ſervir comme de breviaire. Il étoit compris dans un ſeul volume; mais les Grecs l'ont rejetté, quoiqu'il leur fût fort commode: de ſorte que ce recueil eſt demeuré inutile, ſi ce n'eſt à l'égard de quelques moines Grecs, qui ne ſont pas éloignés de Rome, & qui en dépendent. * *Mém. ſav.*

HORONAJIM ou ORNAIM, ville de l'Arabie, appartenante à la tribu de Ruben. * *Iſaïe, XV*, 5.

HOROSCO, *cherchez* OROSCO. (Alphonſe de)

HORPA ou ORPHA, Moabite, femme de Chelion, & belle-fille de Noémi. Elle la quitta, lorſque celle-ci voulut retourner dans ſon pays après la mort de ſon mari & de ſes deux fils. * *Ruth, I*, 14.

HORRÉENS, habitans du pays de Seïr dans l'Idumée, avant que les deſcendans d'Eſaü s'en fuſſent rendu

Digitized by Google

rendu maîtres. Ils ont eu pluſieurs princes, dont on peut voir les noms. * *Genève*, *XXXVI*, 29, &c.

HORROXIUS, grand mathématicien, a écrit divers traités, & ſur-tout *Venus in ſole viſa*. Il étoit ſi exact dans les calculs aſtronomiques, qu'il prédit la poſition de *Venus*, long-temps avant qu'elle arrivât; ce qu'il fit avec tant d'exactitude, qu'il ſurprit tous les aſtronomes de l'Europe. * *Dict. angl.*

HORSENS, petite ville ou bourg du royaume de Danemarck. Il eſt ſitué dans le diocèſe d'Arhus en Jutland, ſur un petit golfe qui lui ſert de port, vis-à-vis de la pointe ſeptentrionale de l'iſle de Fionie. * Mati, *diction.*

HORSHAM, grand bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Suſſex, qu'on appelle Bramber. Il députe deux membres au parlement. * *Dict. angl.*

HORSLEI, petite iſle au midi d'Harwich, dans le comté d'Eſſex en Angleterre. * *Dict. angl.*

HORSTIUS (Jacques) frere de *Grégoire*, pere de GRÉGOIRE l'ancien, qui ſuit, profeſſeur en médecine dans l'académie de Helmſtadt, naquit à Torga le premier de mai 1537. Il fut reçu maître-ès-arts dans l'académie de Francfort ſur l'Oder, en 1556, & docteur en médecine en 1562. On lui offrit en divers lieux la charge de médecin public, & il l'exerça publiquement à *Sagan*; à Schwednitz en Silésie, & à Iglaw dans la Moravie, juſqu'à ce qu'en 1580 il fut appellé à la charge de médecin ordinaire de l'archiduc d'Autriche. Il l'exerça pendant quarante ans, après quoi il fut fait profeſſeur en médecine dans l'académie de Helmſtadt. Sa harangue inaugurale: *De remoris diſcentium medicinam & earum remediis*, eſt fort bonne. Il a publié encore d'autres ouvrages, comme *Commentarius in librum Hippocratis de corde*: un traité où il examine *qualem virum pharmacopolam eſſe conveniat*: *De morbo epidemico febri catharrali per totam Europam graſſante*: *De vite viniſera*: *De noctambulonibus*, & quelques autres qu'il a compoſés en allemand. Il vivoit encore en 1595, & étoit alors docteur de la faculté de médecine à Helmſtadt, & directeur de l'univerſité.

HORSTIUS (Grégoire) célébre médecin dans le XVIIe ſiécle, naquit en 1578 à Torgaw ſur l'Elbe, de *Grégoire* Horſtius, l'un des principaux magiſtrats de la ville, & ayant reçu le doctorat en médecine à Baſle en 1606, il fut fait profeſſeur en cette faculté à Wittenberg, ſur la fin de la même année. Deux ans après il fut appellé par le landgrave de Heſſe, pour exercer le même emploi à Gieſſen, & fut enſuite honoré du titre de médecin de ce prince. En 1622 il fut appellé par les magiſtrats d'Ulm, & déclaré premier médecin de la ville: emploi qu'il exerça glorieuſement juſqu'à ſa mort, arrivée en 1636. * Melchior Adam. Ses ouvrages ſont: *Inſtitutiones logica*. *De natura amoris*. *De tuenda ſanitate ſtudioſorum & litteratorum*. *De cauſis ſimilitudinis & diſſimilitudinis in fœtu reſpectu parentum*. *Marcelli Donati de hiſtoria medica mirabili*, *libri VI*, avec des notes; à Francfort 1613, *in*-8°. *Problemata de naturali conſervatione & cruentatione cadaverum*, *& variis aliis phyſicis*; à Wittenberg en 1608, *in*-8°. Ses ouvrages de médecine ont été recueillis en 1661, en deux volumes *in*-4°, par GRÉGOIRE Horſtius, ſon fils, *dont il ſera parlé après ſon frere aîné* DANIEL Horſtius.

HORSTIUS (Daniel) frere aîné du ſuivant, né à Gieſſen, fut d'abord profeſſeur en médecine à Marpurg, où il eut en même temps le titre de médecin du landgrave de Heſſe-Darmſtadt. Il vint enſuite à Francfort, fut reçu dans l'académie Léopoldine ſous le nom de *Phœnix*, & mourut le 27 janvier 1685, âgé de 68 ans. Outre les éditions qu'il a procurées de *Zachiæ quæſtiones medico-legales*, & de *Riverii opera medica*, il a compoſé les ouvrages ſuivans: *Phyſica Hippocratea Takenii*, *Helmontii*, *Carteſii*, *Eſpagnet*, *Boylei*, *aliorumque recentiorum commentis illuſtrata*: *Decas obſervationum & epiſtolarum academicarum*. *Pharmacopœa Galeno-chymica catholica*.

HORSTIUS (Grégoire) fils cadet de GRÉGOIRE Horſtius, médecin, naquit à Ulm le 20 décembre 1626, reçut le bonnet de docteur le 11 mai 1650, à Padoue des mains de Fortunius Licetus. La même année il fut médecin & profeſſeur de phyſique à Ulm, & mourut le 31 de mai 1661. Il avoit promis de publier un traité *De mania & hiſtoria Zibethi*. Il a recueilli les ouvrages de médecine compoſés par ſon pere, & les a fait imprimer à Goude en 1661, en deux volumes *in*-4°.

HORTA, étoit, chez les anciens Romains, une déeſſe, qu'ils croyoient avoir ſoin d'exhorter & de porter les hommes par de ſecrets mouvemens, à toutes ſortes d'actions louables. Elle étoit auſſi reconnue pour *la déeſſe de la jeuneſſe*, peut-être à cauſe que la jeuneſſe eſt pleine de vigueur, & qu'il faut de la ſanté & de la force pour ſe porter aux grandes actions. Le temple que cette déeſſe avoit dans Rome, ne ſe fermoit jamais, pour marquer qu'il n'y avoit point de moment dans la vie, où les hommes ne duſſent être excités à faire quelque choſe de grand, & que toutes les heures du jour étoient propres à bien faire. Le nom de *Horta* vient de *hortari*, exhorter. Cette déeſſe fut appellée dans la ſuite du temps *Hora*, qui ſignifie la même choſe; car, ſuivant l'opinion d'Antiſtius Labeo, cité par Plutarque, ce dernier nom étoit tiré du grec ὁρμὰς, qui ſignifie *pouſſer*, *inciter*. D'où Plutarque même prend occaſion de douter ſi le mot d'*Orateur* n'a pas auſſi la même étymologie, plutôt que celle qu'on lui donne d'ordinaire du mot *orare*, faire un diſcours, parler en public; parcequ'un orateur excite, conſeille & émeut. * Aulu-Gelle. Plutarque, *quæſt. rom.* 46. La divinité que les Romains adoroient ſous le nom d'HORTA, étoit Herſilie, femme de Romulus. *Voyez* le titre HERSILIE.

HORTA (Garcie d') appellé par les François GARCIE DU JARDIN, fut premier médecin du comte de Redondo, vice-roi des Indes. On lui doit la connoiſſance des drogues que l'on trouve en Orient, & c'eſt ce qui fait eſtimer ſon livre, intitulé: *Colloquios ſobreos ſimplices*: Dialogues ſur les ſimples. La premiere édition de cet excellent ouvrage fut faite à Goa en 1563. Horta avoit été profeſſeur en philoſophie dans l'univerſité de Lisbonne en 1534. Ce fut cette même année qu'il s'embarqua pour les Indes Orientales, ſur la flotte commandée par Martin Alfonſe de Souſa. Chriſtophe de Coſta, qui fut aux Indes de ſon temps, & qui nous a donné un livre fort eſtimé ſur les drogues d'Orient, n'a preſque fait que copier celui d'Horta; il a ſeulement retranché ſa maniere d'écrire en forme de dialogues, & a ajouté des figures; c'eſt ce qu'il avoue lui-même dans la préface de la traduction eſpagnole du même ouvrage de Garcie d'Horta. Charles Cluſius a traduit le même traité en latin, & cette traduction fut imprimée à Anvers en 1674, & à Leyde, vers la fin du même ſiécle. On en a encore une traduction italienne, donnée à Veniſe en 1576, & de nouveau en 1619. Antoine Colin, maître apothicaire de Lyon, mit cet ouvrage en notre langue, & le publia auſſi à Lyon même en 1619, *in*-8°. On croit que d'Horta mourut à Goa, dans un âge avancé; mais on ignore en quelle année. Le célébre poëte Camoens a fait une fort belle ode à ſa louange: on la trouve au-devant du livre d'Horta. Emanuel de Faria en parle auſſi avec beaucoup d'éloge dans la vie du fameux hiſtorien Barros. *Voyez* encore les *mémoires de l'académie de l'hiſtoire de Portugal*, de l'an 1729.

HORTENSIA, dame romaine, fille de l'orateur *Hortenſius*, vivoit vers l'an 690 de Rome, 64 avant J. C. & fut héritiere de l'eſprit & de l'éloquence de ſon pere. Les triumvirs Marc-Antoine, Octavianus & Le-

pidus, avoient condamné toutes les plus riches dames de Rome à déclarer les biens qu'elles poſſédoient, afin de les taxer. Comme il ne ſe trouvoit aucun avocat qui osât parler en leur faveur, Hortenſia porta la parole pour toutes, & plaida leur cauſe devant les triumvirs avec beaucoup d'éloquence : néanmoins les triumvirs irrités de ce qu'une femme avoit oſé haranguer en leur préſence, ordonnerent aux huiſſiers de la faire retirer. Toute l'aſſemblée murmura ſi fort contre cet ordre, que les huiſſiers n'oſerent l'exécuter : ce qui porta les triumvirs de remettre la choſe au lendemain. Ils changerent leur ordre, & ſe bornerent à obliger 400 femmes à déclarer leur bien. * Valere-Maxime, *l.* 8, *c.* 3, *ex.* 3. Appian. Alexandrin, *liv.* 4, *belli civilis.* Quintilien, *l.* 1, *c.* 1. Bayle, *dictionn. critique.*

HORTENSIUS, nom d'une famille plébeïenne à Rome, qui a produit quelques grands hommes, & entr'autres QUINTUS HORTENSIUS, dictateur, vers l'an 467 de la fondation de Rome, 287 avant J. C. Ce fut lui qui ramena le peuple, que ſes mécontentemens contre le ſénat avoient fait retirer ſur le mont Janicule : enſuite de quoi le dictateur fit une loi, par laquelle il étoit porté que tous les Romains ſeroient tenus d'obéir aux ordonnances du peuple. Il mourut en exerçant cette charge. * Bayle.

HORTENSIUS (Quintus) célébre orateur Romain, né l'an de Rome 639, & 115 avant J. C. plaida ſa premiere cauſe ſous le conſulat de C. Craſſus & de Q. Scævola, n'étant encore âgé que de 19 ans, avec un applaudiſſement univerſel : il continua avec le même ſuccès pendant 48 ans ; mais la guerre ſociale qui s'éleva l'an 663, lui fit embraſſer le parti des armes. Il fut tribun militaire l'an 664 de Rome, préteur en 681, & conſul avec Q. Cecilius Metellus l'an 684, 70 avant J. C. Ciceron, auquel il diſputoit de près la gloire de l'éloquence, parle de ſa mémoire comme d'un prodige ; & marque qu'il avoit coutume de réciter mot à mot en public, tout ce qu'il avoit tant ſoit peu médité en particulier. Il lui donne cet éloge, d'avoir été excellent orateur, bon citoyen, & ſage ſénateur. On remarque qu'il geſticuloit à outrance : ce qui lui attira ſouvent des railleries, & lui fit donner un jour par L. Torquatus le nom de *Dionyſia*, célébre danſeuſe de ce temps-là. Il compoſa des oraiſons, des poëſies laſcives & des annales. Au reſte, il étoit d'une propreté exceſſive ſur ſoi, & d'une magnificence extraordinaire dans ſes ameublemens, & dans les repas qu'il donnoit. Il avoit amaſſé de grands biens, qu'il dépenſoit agréablement. Un de ſes plus grands plaiſirs étoit d'avoir des parcs & des viviers magnifiques. On compte quatre de ſes maiſons de campagne, toutes ſuperbes ; & on dit que lorſqu'il mourut, il laiſſa dix mille muids de vin dans ſes caves. Ses femmes furent une fille de Quintus Catulus en premieres noces ; & en ſecondes, *Marcia*, qu'il emprunta de Caton ſon époux, & qu'il lui rendit après en avoir eu un fils. Il mourut ſous le conſulat de Paul & de Marcellus, l'an 704 de la fondation de Rome, 49 ans avant J. C. peu auparavant la guerre civile, qu'il avoit toujours tâché de détourner, en propoſant des moyens d'accommodement, & en adouciſſant les eſprits. * Velleïus Paterculus, *l.* 2 *hiſt.* Cicero, *l.* 12, *epiſt. ad Attic. epiſt.* 5, *c.* 3 : *de orat. & in Brut.* Pline, *l.* 9, *c.* 55, & *l.* 10, *c.* 20. Aulu-Gelle, *l.* 1, *c.* 5, *l.* 19, *c.* 9. Macrobe, *l.* 2, *c.* 9. Plutarque, *in Catone.* Valere-Maxime, *l.* 3, *c.* 5, *ex.* 4. Tacite, *l.* 2 *annal.* Suetone, *in Tiber.* Bayle, *dictionnaire critiq.* Du Pin, *hiſt. prof. tom. II.*

HORTENSIUS (Quintus) fils du précédent, mena dans les commencemens une vie ſi déréglée, que ſon pere fut ſur le point de le déshériter. Il y a pourtant apparence qu'il changea de vie, s'il eſt vrai que ce fut lui qui fut proconſul d'Aſie, & embraſſa le parti de la liberté dans les guerres civiles de Brutus & de Caſſius. Il fut égorgé par ordre de Marc-Antoine, & ſacrifié aux manes de C. Antoine, après avoir été fait priſonnier dans la bataille des champs Philippiques l'an 40 avant J. C. On le croit pere de QUINTUS HORTENSIUS *Corbio*, qui diffama ſon nom par ſes débauches outrées, & de MARCUS HORTENSIUS *Hortalus*, qui tomba dans une ſi grande pauvreté, qu'Auguſte fut obligé de lui donner de quoi ſe marier. Tibere fut moins libéral que cet empereur ; car Hortalus étant accablé de famille, il eut la dureté de l'abandonner à ſa miſere, quoique tous les vœux du ſénat allaſſent à le ſoulager. * Voyez les *recherches ſur la vie d'Hortenſius* par M. l'abbé Sallier, dans les *mém. de l'académ. des belles lettr. tom. VI.*

HORTENSIUS (Jean) médecin, appellé en françois *Des Jardins*, naquit en Picardie près de Laon. Il profeſſa les humanités à Paris dans le collége du cardinal le Moine. Il s'appliqua enſuite à la médecine ; & prit le dégré de bachelier en cette faculté l'an 1514, celui de licencié en 1517, & celui de docteur en 1519. Il fut enſuite profeſſeur en médecine dans les écoles de Paris, dont il fut élu doyen en 1524. Il épouſa *Jeanne* Bourdin en 1520, & *Marie* le Tellier en 1541. Il laiſſa ſept enfans de la premiere, & quatre de la ſeconde. Il fut médecin de François I. Sa réputation étoit très-grande, & l'on dit qu'outre la connoiſſance parfaite qu'il avoit de la médecine, il entendoit très-bien la langue grecque, dont il conſeilloit l'étude aux médecins, afin qu'ils puſſent conſulter Hippocrate & Gallien dans leurs originaux. Il mourut d'apoplexie en 1547, ſans avoir laiſſé aucuns ouvrages de ſa façon. Deſportes fit un beau ſonnet ſur la mort de Des Jardins, que l'on ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici :

Après avoir ſauvé par mon art ſecourable,
Tant de corps languiſſans, que la mort menaçoit,
Et chaſſé la rigueur du mal qui les preſſoit,
Gagnant comme Eſculape un nom toujours durable ;

Cette fatale ſœur, cruelle, inexorable,
Voyant que mon pouvoir le ſien amoindriſſoit ;
Un jour que ſon courroux contre moi la pouſſoit,
Finit, quant & mes jours, mon labeur profitable.

Paſſant, moi qui pouvois les autres ſecourir,
Ne dis point qu'au beſoin je ne me pus guérir ;
Car la mort qui doutoit l'effort de ma ſcience,

Ainſi que je prenois librement mon repas,
Me prit en trahiſon, ſain & ſans défiance,
Ne me donnant loiſir de penſer au trépas.

* Du Boulai, *hiſtoire de l'univerſité de Paris.* Bayle, *dict. crit.* Menage, *vie de Des Jardins, en celle de M. Airault.*

HORTENSIUS (Lambert) étoit de Montfort, dans le territoire d'Utrecht, fils d'un jardinier, ce qui l'a fait ſurnommer *Hortenſius* ou *du Jardin.* Il naquit le premier avril 1518. Il vint fort jeune à Louvain, où il étudia les langues grecque & latine ſous Reſcius & Goclenius, qui les enſeignoient alors dans cette ville. Il aſſiſta auſſi aux leçons de Jean Paludanus, qui expliquoit les livres de rhétorique à Herennius, & du célébre Louis Vivès. Dans le même temps, il apprit l'hébreu ſous Jean de Camp ou Campens. Etant venu enſuite à Utrecht, il ſe chargea de la quatriéme claſſe dans le collége de S. Jérôme, & il fut élevé au ſacerdoce. En 1544 on lui donna la préfecture du collége de Naerden en Hollande, qu'il accepta, & qu'il exerça pendant 29 ans, durant leſquels il réſiſta aux ſollicitations de ceux de Delft, qui le preſſerent d'accepter la préfecture de leur collége. En 1572 il échapa au maſſacre que les Eſpagnols firent à Naerden, & il mourut quelque temps après, flottant, dit-

Digitized by Google

on, entre la religion catholique & la ſecte de Luther. Sa mort arriva en 1574. Il fut inhumé à Naerden. Ses écrits ſont : 1. *Seceſſionum civilium Ultrajectinarum & bellorum ab anno* 1524, *uſque ad tranſlationem epiſcopatûs ad Burgundos, libri VII* ; à Baſle, en 1546, *in-fol.* 2. *De tumultu Anabaptiſtarum* ; à Baſle, en 1548, *in-4°.* 3. *De bello germanico, libri VII* ; à Baſle, en 1560, *in-4°.* 4. *Satyrarum lib. VIII, in avi ſui vitia & mores* ; à Utrecht, en 1550. 5. *Epithalamiorum liber unus* ; en 1552, *in-8°.* 6. Il a travaillé à expliquer pluſieurs ouvrages des anciens poëtes, ſavoir, les ſix premiers livres de l'Enéide de Virgile ; à Baſle, en 1559, 1577 & 1596, *in-fol.* La Pharſale de Lucain ; à Utrecht, en 1578, *in-fol.* Quatre comédies d'Ariſtophane, qu'il a rendues en vers latins, & enrichies de notes, ſavoir, le Plutus, les Nuées, les Chevaliers, les Grenouilles, en 1556, 1557 & 1561. Les trois premieres ont été réunies dans une édition faite à Utrecht en 1557, *in-4°.* *Voyez* ce que dit d'Hortenſius, Gaſpard Burman, dans ſon *Trajectum eruditum.*

HORTENSIUS (Martin) natif de Delft, profeſſeur en mathématiques à Amſterdam, s'acquit une très-grande réputation, qu'il auroit portée plus loin, s'il n'avoit été enlevé par une mort précipitée, dans la fleur de ſon âge, le 17 août 1639. On peut voir par les lettres de Gaſſendi, quelle eſtime il faiſoit d'Hortenſius. On a de lui une diſſertation ; *de mercurio ſub ſole viſo & venere inviſa* ; & deux harangues, *de utilitate & dignitate matheſeos, & de oculo ejuſque præſtantia.* * Valere André, *bibl. belg.* Bayle, *dict. crit.*

HORVAT (Jean) gouverneur de Croatie, fit mourir en 1386 Elizabeth, reine de Hongrie ; mais ayant été pris par l'empereur Sigiſmond, animé par Marie ſa femme, fille de cette reine, il fut attaché à un poteau dans la ville de Cinq-Egliſes en Hongrie, & après avoir ſouffert pluſieurs ſupplices, fut enfin écartelé, pour épouvanter ſes complices, dont la plupart eurent la tête tranchée. * Bonfinius, *lib.* 2, *dec. ad.* 3.

HORVENDILLUS, gouverneur du Jutland, province de Danemarck, ſe rendit redoutable ſur mer par ſes pirateries, quelque temps après la naiſſance de J. C. Collerus, roi de Norwége, qui ne pouvoit ſouffrir ce déſordre, équipa une flotte pour lui donner la chaſſe. Après l'avoir cherché long-temps ſans le trouver, il aborda dans une iſle écartée, où il y avoit une forêt fort agréable. Ce roi, pour ſe délaſſer des fatigues de la mer, ſe promenant ſeul dans ce bois, rencontra ſon ennemi. Après s'être fait connoître l'un à l'autre, ils convinrent de vuider leur différend ſur le champ, à condition que le vainqueur enterreroit le vaincu. Horvendillus, du premier coup qu'il porta au roi, lui coupa un pied, & l'ayant tué du ſecond, l'enterra pour ſatisfaire à ſa parole. Il fut tué enſuite lui-même par ſon frere Jugo, après s'être révolté contre Rorio, roi de Danemarck, ſon ſouverain. Il n'eſt pas aiſé de concevoir où la plupart des hiſtoriens du Nord ont puiſé les fables ſemblables à celle-ci, dont ils affectent d'orner le commencement de leurs chroniques. * Crantz, *l.* 1, *Norvegiæ, c.* 8.

HORUS, fils d'*Iſis*, ſous le nom duquel le ſoleil étoit adoré par les Egyptiens. Quelques-uns veulent qu'il ait été un roi d'Aſſyrie & grand philoſophe, qui diſtingua les ſaiſons de l'année, les jours & les heures, qui de lui furent nommées *Horæ.* Quelques-uns croient qu'Harpocrate eſt auſſi une même divinité avec le ſoleil & avec Horus. * *Ant. grecq. & rom.*

HORWOOD, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée méridionale du comté de Gloceſter, qu'on nomme *Grombaldask.* * *Diction. angl.*

HOSA, ville de Paleſtine, dans la tribu d'Aſer. * *Joſué* 19, 29.

HOSANNA. Ce mot ſignifie *ſauvez maintenant.* Les Juifs nomment leur fête des tabernacles *Hoſanna Rabba, le grand Hoſanna.* L'origine de ce nom vient de ce qu'en ce jour-là ils prient pour le ſalut & le pardon des péchés de tout le peuple : c'eſt pourquoi ils emploient dans toutes leurs prieres le mot de *Hoſanna*, qui ſignifie *ſauvez.* C'eſt le ſens que Buxtorf donne à ce nom, dans ſon dictionnaire talmudique & rabbinique. Antoine de Lebrixa, dans ſon commentaire des mots hébreux de l'écriture, remarque après le R. Elias, qu'il faudroit dire *Hoſianna* ; mais que les Juifs qui chantent ſouvent ce mot dans la fête des tabernacles, l'ont abrégé en diſant *Hoſanna.* Il ajoute, avec le même R. Elias, que les Juifs appellent *Hoſanna* les branches de ſaule qu'ils portent en cette fête, parce-qu'en agitant de tous côtés ces branches de ſaule dans la cérémonie de ce jour-là, ils chantent *Hoſanna :* ce que le même de Lebrixa applique aux Juifs, qui reçurent J. C. comme le meſſie, en chantant *Hoſanna*, voulant marquer par-là qu'ils portoient au-devant de lui des branches de ſaule, de palmier, & d'autres arbres. Grotius, dans ſon commentaire ſur le chapitre 2 de S. Matthieu, *verſ.* 9, remarque que les fêtes des Juifs ne ſignifioient pas ſeulement leur ſortie d'Egypte, dont ils célébroient la mémoire, mais auſſi l'attente du meſſie, & que même encore, le jour qu'ils portent ces rameaux, ils diſent qu'ils ſouhaitent célébrer cette fête à la venue de leur meſſie. D'où il conclut que le peuple, en portant ces rameux devant N. S. témoignoit ſa joie, le reconnoiſſant pour leur meſſie. * M. Simon.

HOSIUS (Staniſlas) cardinal, évêque de Warmie, né à Cracovie en Pologne, a été un des plus illuſtres prélats du XVIe ſiécle. Il fut élevé dans l'étude des lettres, & fut envoyé à Padoue, où il fit amitié avec Renaud Polus, depuis cardinal ; & où il eut pour maître Lazare Bonamici. Après y avoir demeuré quelque temps, il paſſa à Bologne, s'y fit recevoir docteur en droit, & retourna en Pologne, où le roi l'avoit fait ſon ſecrétaire, & l'ayant avancé depuis dans la chancellerie, l'employa dans les affaires les plus importantes du royaume. Hoſius s'étant engagé dans les ordres ſacrés, fut pourvu d'un canonicat à Cracovie, puis de l'évêché de Culm, par le roi Sigiſmond Auguſte. Il eut enſuite l'évêché de Warmie, & fut envoyé par le pape Pie IV, vers l'empereur Ferdinand, & vers le roi de Bohême, pour faire continuer le concile de Trente. On aſſure que le premier de ces princes, après qu'Hoſius ſe fut entretenu avec lui, & lui eut fait ſavoir le ſujet de ſa légation, lui dit en l'embraſſant, *qu'il ne pouvoit pas reſiſter à un homme dont la bouche étoit un temple, & la langue un oracle du Saint Eſprit.* Pie envoya en 1561 le chapeau de cardinal à Vienne en Autriche à Hoſius, qui refuſa d'abord cet honneur ; mais le pape lui commanda abſolument de l'accepter, & deux ans après lui ordonna d'aller ouvrir le concile de Trente, comme ſon légat, avec les cardinaux de Mantoue & Seripand : ce qu'il exécuta avec tant de bonheur, qu'après la concluſion de ce concile, le pape lui en écrivit une lettre de remercîment très-obligeante. Une maladie dont il fut affligé aſſez long-temps, l'empêcha de ſe trouver à la XXIVe ſeſſion de cette aſſemblée, qui étoit la VIIIe, ſous Pie IV, où il s'agiſſoit des mariages clandeſtins ; mais il ne laiſſa pas pendant ce temps, d'envoyer ſon ſentiment ſur ce point, & de marquer ſes répugnances, parcequ'il jugeoit que cela étoit contraire aux anciens canons, s'en remettant néanmoins au jugement de ſa ſainteté : ce qui n'empêcha pas que quelques-uns ne le traitaſſent d'opiniâtre. Il ſe retira enſuite dans ſon évêché en Pologne, où il retoucha quelques-uns des ouvrages qu'il avoit compoſés. Les Proteſtans l'appelloient ordinairement *le Dieu des Polonois*, & donnoient à la foi orthodoxe le nom de *Foi Hoſienne.* Depuis, Hoſius fut appellé à Rome, où le pape Grégoire XIII le fit grand pénitencier de l'égliſe.

Digitized by Google

Il mourut de la mort des juſtes, à Capratola où il s'étoit retiré pour éviter les grandes chaleurs de Rome, le 5 août 1579, âgé de 76 ans. Les ſouverains pontifes, & les écrivains de ſon temps, lui donnerent les éloges de *colonne de l'égliſe*, de *l'Auguſtin de ſon temps*, &c. Ses livres ont été traduits en françois, en italien, en allemand, en flamand, en polonois, en anglois, en écoſſois & en arménien; & imprimés dans les principales villes de l'Europe, quelques-uns même juſqu'à trente-deux fois de ſon vivant. L'averſion que ceux qui étoient ſéparés de l'égliſe portoient à ſa doctrine, n'a point empêché que quelques-uns d'entre eux ne lui aient donné des louanges. Reſcius a écrit ſa vie. Petramellarius & Victorel ont fait ſon éloge. * *Conſultez* auſſi Genebrard, *in chron.* Sponde, *in annal. &c.* Palavicin, *hiſt. du concile de Trente*, *l.* 22, *chap.* 4, *num.* 6.

HOSIUS, évêque de Cordoue, *cherchez* OSIUS.

HOSMAN, hérétique, *cherchez* MELCHIOR HOSMAN.

HOSPINIEN (Rodolphe) naquit à Altorf, village du comté de Kybourg dans le canton de Zurich, le 7 de novembre 1547; & dès l'âge de ſept ans il fut envoyé à Zurich pour y commencer ſes études. Il y fit de grands progrès ſous la direction de Jean Wolfius ſon oncle maternel. Ayant perdu ſon pere l'an 1563, Rodolphe Gualterus ſon parain, miniſtre fameux, dont on a en latin pluſieurs homélies, prit ſoin de lui. Hoſpinien ſortit de Zurich au mois de mars 1565, pour viſiter les autres académies, & s'arrêta deux ans à Marpourg où il ſe diſtingua par ſon aſſiduité à l'étude. Il paſſa enſuite ſix mois à Heidelberg, & ſes ſupérieurs l'ayant rappellé, ils le firent recevoir miniſtre en 1568, pour aller prêcher deux fois la ſemaine dans une égliſe à quatre lieues de Zurich. Il exerça cette fonction pendant huit ans, quoiqu'en 1569, on l'eût chargé encore de régenter la troiſiéme claſſe, & qu'on eût ajouté à ces emplois en 1571, celui de proviſeur de l'école abbatiale. Il obtint le droit de bourgeoiſie en 1569; & en 1576 ou 1577, on le fit proviſeur de l'école Caroline, emploi qu'il exerça pendant dix-neuf ans. Il avoit épouſé en 1569 Anne Lavater, fille de Louis Lavater, premier miniſtre de l'égliſe Caroline, & homme fort célébre dans ſon parti. Comme il donnoit à l'étude tout le temps qu'il avoit de reſte, il compoſa un aſſez grand nombre d'ouvrages eſtimés dans ſon parti, mais qui lui ont attiré avec les catholiques pluſieurs diſputes dont il ne ſortit pas avec honneur. Il fut fait archidiacre de l'égliſe Caroline le 25 de ſeptembre 1588. Six ans après on le fit miniſtre de l'égliſe abbatiale; & étant tombé en enfance à l'âge de ſoixante-ſeize ans, il demeura en cet état juſqu'à ſa mort, arrivée le 11 de mars 1626, dans ſa ſoixante-dix-neuviéme année. Ses préventions contre les dogmes & les uſages de l'égliſe catholique lui ont fait enfanter la plupart de ſes ouvrages, où avec beaucoup d'érudition, on trouve encore plus de déclamations qui ont été cent fois réfutées ſolidement. Ceux de ces ouvrages que nous connoiſſons, ſont: une harangue où il traite de l'origine & du progrès des rits & des cérémonies eccléſiaſtiques: elle parut en 1585. Un traité des Temples, c'eſt-à-dire, de leur origine, de leur progrès, de leur uſage, de ce qu'il appelle leur abus, & de tout ce qui a rapport à cette matiere, en 1587 & en 1603: il en donna une ſeconde édition où il prétendit réfuter ce que Bellarmin & Baronius avoient écrit ſur ce ſujet. *De monachis, ſeu de origine & progreſſu monachatûs, ac ordinum monaſticorum, ac equitum militarium, tam ſacrorum quàm ſecularium*, en 1588, & une ſeconde édition en 1609, où il s'efforce encore de réfuter le traité de Bellarmin: *De monachis. De feſtis Judæorum & Ethnicorum*, &c. en 1592: ſeconde édition augmentée & corrigée en 1611. *De origine, progreſſu, cæremoniis & ritibus feſtorum dierum chriſtianorum*, en 1593: ſeconde édition en 1612, avec des ſupplémens contre Bellarmin, & ce que le P. Greſſer, Jéſuite habile, avoit écrit ſur la fête du S. Sacrement. En 1598 il publia le premier volume de ſon hiſtoire ſacramentaire, où les calomnies & les mauvais raiſonnemens ſont encore plus multipliés que dans ſes autres ouvrages, quoiqu'on n'y trouve, ni moins de recherches, ni moins d'érudition. Il publia le ſecond volume quatre ans après: il contient en particulier un récit à ſa maniere des démêlés qui ont régné entre ceux de la confeſſion d'Ausbourg, & les autres proteſtans ſur la matiere de l'euchariſtie. L'an 1619, il donna ſon écrit intitulé: *Concordia diſcors, ſeu de origine & progreſſu formulæ concordiæ Bergenſis*, qui chagrina beaucoup les Luthériens. Son dernier ouvrage eſt ſon hiſtoire des Jéſuites, qui eſt en latin, comme ſes autres ouvrages: elle parut en 1619, *in-fol.* On y trouve pluſieurs piéces ſingulieres & beaucoup trop de vivacité. Il avoit commencé un traité de l'origine & du progrès des jeûnes, qu'il n'a point achevé. L'hiſtoire jéſuitique de Louis Lucius écrite en latin, & imprimée en 1627, *in*-4°, à Baſle, n'eſt que l'ouvrage d'Hoſpinien augmenté & continué. On trouve de ce dernier un traité: *De raſione comæ & barbæ*, avec quelques-autres écrits ſur le même ſujet, publiés à Leyde en 1659, *in*-12. Hoſpinien étoit habile compilateur, mais paſſionné, & on ne doit lire ſes ouvrages qu'avec beaucoup de précaution. Heidegger a écrit ſa vie en latin.

HOSPITAL (Michel de l') ſeigneur de Vignai, &c. chancelier de France, étoit d'Aigueperſe en Auvergne, où il naquit vers l'an 1505, d'un pere qui fut médecin du célébre cardinal de Bourbon, & fils, ſelon quelques auteurs, d'un Juif établi à Avignon. Ce médecin ſuivit le duc de Bourbon en Eſpagne & en Italie, juſqu'à ſa mort; après laquelle il fut quelque temps à la ſuite de l'empereur. Il ſe mit enſuite au ſervice de la ſœur de ſon défunt maître, la princeſſe Renée de Bourbon, qui avoit épouſé Antoine, duc de Lorraine, auprès de laquelle il demeura le reſte de ſes jours. Ce fut pour cette conſidération jointe au rare mérite de Michel de l'Hoſpital, que le cardinal de Lorraine l'éleva par ſon crédit juſqu'à la dignité de chancelier de France. Il avoit étudié le droit dans les plus célébres univerſités de la France & de l'Italie: il entendoit très-bien les langues, il compoſoit de très-beaux vers latins; & avec ces avantages ſoutenus d'un jugement ſolide, d'une grande éloquence, & de beaucoup de délicateſſe & d'intégrité, il ſe diſtingua ſans peine entre les premiers hommes de ſa profeſſion. Auſſi paſſa-t-il par tous les honneurs de la robe avec beaucoup de ſuccès; car il fut conſeiller au parlement de Paris en 1524, puis préſident en la chambre des comptes; enſuite maître des requêtes, ſelon M. de Thou, conſeiller au grand conſeil, chancelier de Marguerite de France, ducheſſe de Berri & de Savoye; & enfin chancelier de France, par lettres données à Saint-Léger le 30 juin 1560. On avoue qu'il n'y avoit eu perſonne, depuis long-temps, plus digne de cette charge, ni plus capable de diſſiper les maux qui menaçoient l'état. Le chancelier ſe trouva à l'aſſemblée de Fontainebleau, tenue la même année 1560, aux états aſſemblés à Orléans au commencement du régne de Charles IX; à ceux de S. Germain en Laye en 1561; au colloque de Poiſſi tenu la même année; à l'aſſemblée de Moulins en 1566, & eut part à toutes les grandes affaires, juſqu'en 1558. Ennemi des conſeils violens, il en donna au roi de très-modérés pour le porter à rétablir la paix dans ſon état. La reine Catherine de Médicis, qui avoit contribué à l'élévation du chancelier, déſapprouva ſa conduite, le rendit ſuſpect à ſon fils, & lui fit ôter les ſceaux, pour les donner à Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans. Michel de l'Hoſpital ſe retira en ſa maiſon de

Digitized by Google

Vignai près d'Etampes, & y mourut le 13 mars 1573, âgé d'environ 68 ans. Ce grand homme ternit l'éclat de ſes belles qualités, par ſon attachement au parti des Calviniſtes. Auſſi diſoit-on communément, qu'il étoit huguenot dans l'ame, quoiqu'il fît ſemblant d'être catholique, à cauſe de ſa dignité. De-là vient ce proverbe, ou plutôt cette raillerie qui couroit de ſon temps dans la bouche de tout le monde : *Dieu nous garde de la meſſe du chancelier*, parceque l'on étoit perſuadé qu'il n'y croyoit pas trop. Quelques-uns jugeoient, qu'avec ſa mine auſtere, ſon viſage de S. Jérôme, comme on l'appelloit à la cour, & ſa morale extrêmement ſévére, il n'étoit à proprement parler, ni huguenot, ni catholique. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il prit grand ſoin d'élever ſes petits-fils dans la religion de Calvin, comme ils l'ont eux-mêmes témoigné, après être devenus catholiques. On remarque dans ſon teſtament, qu'avant que de venir à la diſpoſition de ſes biens, il ne fait qu'un récit de ſa vie, ſans y parler de Dieu, ni de religion, ni de prieres pour ſon ame, ni même de ſa ſépulture, qu'en ces termes peu dignes d'un chrétien : *Quant à mes funérailles & ſépulture, que les chrétiens n'ont pas en grande eſtime, j'en laiſſe le ſoin à ma femme & à mes domeſtiques.* Nous avons diverſes harangues du chancelier de l'Hoſpital, & un volume de ſes poëſies latines que M. Chapelain mettoit immédiatement après celles d'Horace. Mais il outroit la louange. Son corps fut enterré en ſa terre de Chamoteux, près de Fontainebleau, où l'on voit ſa ſépulture. On a remarqué que ſon portrait reſſemble aſſez bien aux médailles que nous avons d'Ariſtote. Dès 1560 Frédéric Morel, libraire de Paris, imprima plus de douze piéces de vers de ce magiſtrat *in*-4°, la plupart conſidérables par leur longueur, & ſur des ſujets importans. On a deux éditions du recueil de ſes poëſies donné depuis ſa mort, la premiere fois à Paris en 1585, *in-fol.* la ſeconde fois à Lyon en 1592, *in*-8°. M. Claude Joly a traduit en vers françois ſon poëme pour l'inſtitution du roi, & a publié ſa traduction avec un recueil de maximes ſur le même ſujet; à Paris en 1652, *in*-8°. En 1672 on donna au public, ſous le titre de *Cologne*, les mémoires du chancelier de l'Hoſpital, contenant pluſieurs traités de paix, apanages, mariages, reconnoiſſances, foi & hommages, &c. depuis l'an 1228, juſqu'en 1557. C'eſt un volume *in*-12. Dans les deux éditions que nous venons de citer des poëſies du chancelier de l'Hoſpital, il manque deux poëmes, l'un intitulé *Roma*, & l'autre *Philantia.* Ces deux poëmes ſe voient dans un recueil de poëſies latines, imprimé l'an 1590. L'on ne trouve point non plus dans ces deux éditions l'épitaphe de *Petrus Montaureus* entiere : il y avoit ce vers que M. de Pybrac fit ôter :

Exul ob aſſertum vere pietatis honorem.

M. Bourdelot diſoit auſſi qu'il avoit trois poëmes du même, qui n'ont pas été imprimés : le premier, intitulé : *De poſtremâ Gallorum in Italiam duce Guiſio profectione*, de 148 vers : les deux autres traitent de la S. Barthélemi & des mœurs de Charles IX : le premier de 75 vers, le deuxiéme de 60, qui n'eſt pas achevé. *Voyez* la *bibliothéque choiſie* de Colomiez, avec les notes de M. Bourdelot & autres, à Paris, en 1731, *in*-12, *pag. 69 & ſuiv.* Dans la même bibliothéque, *pag.* 72, on trouve le teſtament de Michel de l'Hoſpital, qui ſe liſoit déja dans Brantôme, à l'article du connétable de Montmorenci, *tom. II* des capitaines François. On y a joint des notes dans l'édition de la bibliothéque de Colomiez, citée plus haut.

Le chancelier de l'Hoſpital avoit épouſé en 1537 *Marie* Morin, dont il n'eut qu'une fille, *Magdeléne* de l'Hoſpital, dame de Bus, Vignai, &c. qui épouſa *Robert* Hurault, ſeigneur de Belesbat, conſeiller au grand conſeil, maître des requêtes, puis chancelier de Marguerite de France, ducheſſe de Savoye. Leurs enfans, qui prirent le nom & les armes de l'Hoſpital, furent, *Charles* Hurault de l'Hoſpital, tué au ſiége de Chartres l'an 1561, ſans alliance; MICHEL, qui ſuit; *Robert* Hurault de l'Hoſpital, baron d'Auneux, qui laiſſa poſtérité d'*Eſperance* Perrot ſa femme; *Paul* Hurault de l'Hoſpital, archevêque d'Aix, auparavant maître des requêtes, grand prédicateur, mort en ſeptembre 1624; *Jean*, ſeigneur de Gomerville, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Louiſe* d'Allonville ſa femme; *François*, ſeigneur de Vignai, mort à 22 ans, ſans avoir été marié; *Marguerite*, femme de *Jean* de Gontaut de Biron, baron de Salignac; *Marie*, femme de *Louis* de la Riviere, ſeigneur de Cheni.

MICHEL Hurault de l'Hoſpital, ſeigneur de Belesbat, du Fai, &c. étoit un homme de beaucoup d'eſprit, & de mérite. Le chancelier de l'Hoſpital ſon aïeul, lui laiſſa ſa bibliothéque, & eut ſoin de le faire élever dans les ſciences, comptant ſur lui comme ſur celui de ſes petits-fils qui étoit le plus propre à ſoutenir la grande réputation qu'il avoit acquiſe. Il ne ſe trompa pas : car le ſieur de Belesbat fut d'abord conſeiller au parlement de Paris, & enſuite maître des requêtes; enfin las de la foibleſſe du gouvernement, il paſſa au ſervice de Henri, roi de Navarre, qui le fit ſon chancelier & l'envoya ambaſſadeur en Hollande & en Allemagne, où il s'acquit la réputation d'un ſage miniſtre & d'un habile orateur. Il fut maître des requêtes de l'hôtel en 1585. Depuis il eut ordre de faire travailler à la forteresſe de Quillebeuf en Normandie. On dit qu'il avoit deſſein de s'y cantoner avec 800 Anglois qu'il y attendoit, lorſque le roi lui commanda de remettre cette place au ſieur de Bellegarde, & ce commandement lui parut ſi rude, qu'il en mourut de déplaiſir en 1592. *Voyez* Mezerai, *au regne de Henri IV.* On lui attribue l'*excellent & libre diſcours ſur l'état préſent de la France*, qui parut en 1588, & dans lequel, après avoir déploré le malheur du temps où il vivoit, il faiſoit au naturel le caractere & le portrait des autres princes de l'Europe. Enſuite paſſant aux malheurs dont la France étoit affligée, après avoir fait des vœux pour l'union de la nation, il diſoit : Que le royaume étoit diviſé en trois factions; celle du roi, celle du roi de Navarre, & celle du duc de Guiſe; que celle du roi étoit la plus foible, mais qu'elle tenoit pour le plus juſte parti; que celle du roi de Navarre étoit la plus forte, & qu'il y avoit plus de ſureté; que celle du duc de Guiſe étoit la plus puiſſante en apparence. Il comparoit enſuite ces trois puiſſances entr'elles, & l'une avec l'autre, & faiſoit ſur cela beaucoup de réflexions qui firent une impreſſion très-forte ſur l'eſprit du roi, & qui furent aſſez-bien reçues de tous les partis. Il finiſſoit par une comparaiſon qu'il faiſoit à l'occaſion de la journée des barricades, des lettres que le roi & le duc de Guiſe avoient écrites à ce ſujet; & comme d'un côté il blâmoit la trop grande patience du prince; de l'autre, quoiqu'il condamnât l'ambition démeſurée du duc, & le menaçât de la vengeance divine, il faiſoit cependant beaucoup d'éloge de ſon habileté. M. de Thou loue beaucoup ce diſcours & ſon auteur, dans ſon hiſtoire, livre XCII. Ce diſcours eſt imprimé dans le *tom. III* de la *Satyre Menippée*, édition *in*-8° de 1714, *pag.* 74 : & l'on y dit dans une note qu'il eſt tiré du III tome des mémoires de la ligue, & qu'il ſert de réponſe à deux lettres du duc de Guiſe (rapportées auparavant dans la ſatyre Ménippée) l'une du 17 mai 1588, l'autre ſans date. On a encore de Michel Hurault de l'Hoſpital : *Sixtus & Anti-Sixtus, ſive Sixti V, de morte Henrici III, ſermo in conſiſtorio habitus die 2 ſeptembris* 1589, *& in eum reſponſio*, 1590 *in*-4° & *in*-8°, ſelon le P. le Long : *Bibliothéque hiſtorique de la France, pag.* 421, Bayle ne ſavoit ſi ce livre étoit le même que les *moyens d'abus* : ce dernier eſt très-différent; c'eſt l'ouvrage de Pierre de Beloy, avocat

Digitized by Google

général au parlement de Toulouſe. Michel Hurault de l'Hoſpital avoit épouſé *Olympe* du Faur, fille du célèbre *Gui* du Faur, ſeigneur de Pybrac, préſident au parlement de Paris, & de *Jeanne* de Cuſtos, dame de Tarabel, dont il eut entr'autres enfans, PIERRE Hurault de l'Hoſpital, maître des requêtes, qui ſuit; & *Gui* Hurault de l'Hoſpital, archevêque d'Aix, après ſon oncle, dont il avoit été coadjuteur, en 1618, mort à Paris le 3 décembre 1625. PIERRE Hurault de l'Hoſpital, ſeigneur de Belesbat, &c. maître des requêtes, mourut en juillet 1623, laiſſant de *Claire* de Geſſei, fille d'*André* de Geſſei, greffier au parlement de Toulouſe, HENRI, qui ſuit; *Paul*, prieur de S. Benoît du Sault, mort le 7 mars 1691; *Jean*, chevalier de Malte; *Jeanne-Olympe*, mariée en 1628 à *Jean* de Choiſi, maître des requêtes, & chancelier du duc d'Orléans; & *Marguerite*, morte ſans alliance. HENRI Hurault de l'Hoſpital, ſeigneur de Belesbat, comte de Beu, fut conſeiller au parlement en 1633, puis maître des requêtes, & mourut en mars 1684. Il avoit épouſé le 10 novembre 1637 *Renée* de Flexelles, fille de *Jean*, ſeigneur de Bregi, préſident des comptes, morte le 26 mars 1707, âgée de 90 ans, dont il eut *Charles-Paul* Hurault de l'Hoſpital, comte de Beu, ſeigneur de Belesbat, mort ſans alliance le 15 février 1706; *Charles-Julie* Hurault de l'Hoſpital, mariée à *Charles* de Beaufort de Montboiſſier, marquis de Canillac, morte en juillet 1699; & *Magdeléne* Hurault de l'Hoſpital, abbeſſe de Reconfort en 1685. * De Thou, *hiſt. l.* 4 *& ſeq.* Brantôme, *éloge du chancelier de l'Hoſpital.* Belcar, *l.* 28. Maimbourg, *hiſt. du calviniſme.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall.* Blanchard. Godefroi. Mezerai. Le P. Anſelme.

HOSPITAL (L') maiſon illuſtre en France, & que l'on croit ſortie de celle de Galluci, qui floriſſoit dans le royaume de Naples, dès l'an 1163. Elle prit le nom de l'Hôpital d'une terre ſituée dans la principauté d'Oaltes. Le premier qui s'établit en France, fut,

I. JEAN de l'Hôpital, ſeigneur de Montignon, des Allueux, &c. qualifié conſeiller du roi l'an 1376, épouſa *Jeanne* Bracque, dame de Choiſi, fille de *Nicolas*, ſeigneur de Châtillon ſur Loing, &c. maître d'hôtel du roi, & de *Jeanne* du Tremblai, & eut FRANÇOIS, qui ſuit; *Nicole*, femme d'*Anſeau* le Bouteillier II du nom, ſeigneur d'Orville; *Agnès*, femme de *Jean* de Beaumont, écuyer, chambellan de Jean de France, duc de Berri; & *Catherine*, femme de *Nicolas* de Fontenai, ſeigneur de S. Liebaud.

II. FRANÇOIS de l'Hôpital, ſeigneur de Choiſi aux Loges, conſeiller & chambellan du roi, & de Louis duc d'Orléans, étoit maître enquêteur des eaux & forêts de France, Champagne & Brie l'an 1404, grand maître de l'hôtel de la reine Iſabeau de Baviere l'an 1416, & mourut à Paris le 24 novembre 1427. Il avoit pris alliance avec *Catherine* Lorfévre, fille de *Pierre*, ſeigneur d'Ermenonville, chancelier de Louis de France, duc d'Orléans, dont il eut JEAN II, qui ſuit; & *Catherine* de l'Hôpital, mariée en janvier 1424 à *Jean* de Courtenai II du nom, ſeigneur de Champignelles & de Bleneau.

III. JEAN de l'Hôpital II du nom, ſeigneur de Choiſi, &c. épouſa l'an 1446 *Blanche* de Saanez, fille de *Thomaſſin*, & d'*Eléonor* de Bures, dont il eut ADRIEN, qui ſuit; *Louis*, ſeigneur de Nogent en Brie, mort ſans alliance avant 1511; *Claude*, femme de *Michel* Pigace, ſeigneur de Carentone en Normandie; & *Marie* de l'Hôpital, dame de Grandmeſnil & de Liverdi, mariée 1° à *Hutin* de l'Eſtendart, ſeigneur de Coubert: 2° à *Jean* Chenu, ſieur du Beſſai au Vexin.

IV. ADRIEN de l'Hôpital, ſeigneur de Choiſi, &c. capitaine de Caudebec l'an 1487, ſe trouva à la bataille de S. Aubin du Cormier, & mourut l'an 1503. Il avoit épouſé *Anne* Rouhault, fille de *Joachim*, ſeigneur de Gamaches, de Boiſemenart, maréchal de France, & de *Françoiſe* de Volvire, dont il eut ALOF, qui ſuit; CHARLES, qui a fait *la branche de* VITRI, *dont nous parlerons après celle de ſon aîné*; *Magdeléne*, mariée à *Claude* de Bigni, ſeigneur d'Ainaz, capitaine de la Baſtille; *Jeanne*, alliée à *Antoine*, ſeigneur de Boucart & de Blancafort; & *Catherine*, mariée à *Guillaume* du Moulin, ſeigneur de Bris.

V. ALOF de l'Hôpital, ſeigneur de Choiſi, capitaine de la forêt d'Orléans, épouſa *Louiſe* de Poiſieu, fille de *Claude*, ſeigneur de Sainte-Même, &c. capitaine de la porte de la maiſon du roi, d'où ſortirent JEAN III, qui ſuit; *Henri*, maître de la garderobe du duc d'Anjou, l'an 1561; RENÉ, qui a fait *la branche de* SAINTE-MÊME, *mentionnée ci-après*; *Henri*, vicomte de Vaux, ſeigneur de Menneville, maître de la garderobe de Henri, duc d'Anjou, l'an 1561, mort ſans enfans de *Françoiſe* de la Plariere, fille de *François*, ſeigneur des Bordes, & niéce & héritiere du maréchal de Bourdillon; *Claude*, mariée à *Chriſtophe* de Coué, ſeigneur de Fontenailles; *Louiſe*, femme d'*Imbert* d'Anlezi, ſeigneur d'Unſſin; *Anne*, alliée à *Saladin* de Montmorillon, ſeigneur de Veſigneux; *Philippe*, prieure de S. Loup; & *Gabrielle*, auſſi prieure de S. Loup après ſa ſœur, puis de S. Dominique de Montargis.

VI. JEAN de l'Hôpital III du nom, comte de Choiſi, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes, & gouverneur de la perſonne de François de France, duc d'Alençon, &c. prit alliance le 22 octobre 1547 avec *Eléonore* Stuart, fille naturelle de *Jean*, duc d'Albanie, dont il eut JACQUES, qui ſuit; & *Catherine*, mariée 1° à *Jean*, baron d'Orbec: 2° à *René* de Laval, ſeigneur d'Auvilliers.

VII. JACQUES de l'Hôpital, marquis de Choiſi, &c. chevalier des ordres du roi l'an 1598, chevalier d'honneur de la reine Marguerite, gouverneur & ſénéchal d'Auvergne, épouſa 1° le 19 mai 1578, *Magdeléne* de Coſſé, fille d'*Artus*, maréchal de France: 2° *Françoiſe* le Picart, veuve de *Jacques* de Beauvau, ſeigneur du Rivau. Du premier lit il laiſſa CHARLES, qui ſuit; *Artus*, Capucin; *Achille*, baron de Cordoux, mort ſans poſtérité de *Catherine* de Bruges, dame de la Grutuſe; *Henri*, & *François*, morts jeunes; *Louiſe*, femme de *Jean* de la Croix, baron de Caſtries; *Francienne*, épouſe de *Jacques* Leroi, ſeigneur de la Grange-Quinci; & trois filles religieuſes.

VIII. CHARLES de l'Hôpital, marquis de Choiſi, &c. épouſa l'an 1606 *Renée* de Beauvau, fille de *Jacques*, baron du Rivau, & de *Françoiſe* le Picart, ſeconde femme de ſon pere, dont il eut RENÉ, qui ſuit; CHARLES, dit *le comte de l'Hôpital, nommé après ſon frere*; trois filles, mortes jeunes; & deux religieuſes.

IX. RENÉ de l'Hôpital, marquis de Choiſi, &c. épouſa 1° *Marie-Charlotte* de la Marck, fille de *Henri*, comte de Braine, dont il eut quatre enfans morts jeunes: 2° *Anne* Gruget, fille de *Nicolas*, ſeigneur des Roches & de Vendeuvre en Poitou, contrôleur général des finances à Poitiers, dont il n'eut point d'enfans: 3° *Hélène* de Monſtier, fille de *Jean*, vicomte de Mérinville, dont il laiſſa GABRIEL, marquis de Choiſi; & deux filles religieuſes.

IX. CHARLES, dit le comte de l'Hôpital, gouverneur de Monaco, & de Château-Regnault, commandeur de l'ordre de Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jéruſalem, fils puîné de CHARLES, marquis de Choiſi, mourut en juin 1697, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé *Charlotte*, fille *naturelle d'Alexandre* de Rohan, marquis de Marigni, dont il eut *Alexandre*, comte de l'Hôpital; *François*, marquis de l'Hôpital, gouverneur des villes, pays, comté & évêché de Toul, mort le 28 avril 1702, âgé de 62 ans, ſans laiſſer de poſté-

Digitized by Google

tité, & inhumé aux Auguſtins déchauſſés, près la place des Victoires, où *Marie* Meſtayer, ſa veuve, lui a fait élever un tombeau : elle étoit veuve de *Pierre* Rioult, ſeigneur de Douilli, ſecrétaire du roi, & receveur général des finances de Poitiers; *Marie-Charlotte* de l'Hôpital, religieuſe à Fontevrault; *Marguerite-Geneviève*; & *Catherine* de l'Hôpital, mariée à *François* le Hardi de la Trouſſe, lieutenant au régiment des gardes.

Branche des comtes de Sainte-Mesme.

VI. René de l'Hôpital, deuxiéme fils d'Alof, ſeigneur de Choiſi, eut en partage la terre de Sainte-Même, fut bailli, gouverneur, & maître des eaux & forêts de Dourdan, & épouſa *Louiſe* de Montmirail, dame de Chambourci, dont il eut

VII. Anne de l'Hôpital, ſeigneur de Sainte-Même, mort l'an 1620, qui de *Jacqueline* Hurault du Marais, eut Jacques de l'Hôpital, ſeigneur de Sainte-Même, qui ſuit; *Gilles*, prieur de Villemoutier & de Lens, mort le 6 octobre 1660; *Marie*, alliée à *Jean* Jubert, ſeigneur de Brecourt; & *Anne* de l'Hôpital, mariée à *Louis* de Beauxoncles, ſeigneur d'Ouesques.

VIII. Jacques de l'Hôpital, ſeigneur de Sainte-Même, vicomte de Vaux, &c. épouſa *Claude* Barillon, fille de *Jacques*, ſeigneur de Manci, & mourut avant 1636, & en eut Anne Alexandre, qui ſuit; *Antoine-Jacques*, vicomte de Vaux, lieutenant de la meſtre de camp générale de la cavalerie legere, tué à la bataille de Réthel, âgé de 24 ans; *Marie*, dame de Chambourci, mariée à *Claude* de Villers-la-Faye, ſeigneur de Mauvilli, maréchal des camps & armées du roi, morte le 10 ſeptembre 1685; *Elizabeth*, dame de Baſſou, morte ſans alliance le 20 décembre 1691; & *Silvie*, mariée en ſeptembre 1646 à *Philippe* de Torci, marquis de Torci & de la Tour, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Dieppe & d'Arras, morte le 5 mai 1706.

IX. Anne-Alexandre de l'Hôpital, comte de Sainte-Même, premier écuyer de Gaſton de France, duc d'Orléans, puis de Louiſe d'Orléans, grande ducheſſe de Toſcane, & lieutenant général des armées du roi, mourut le 4 décembre 1701 âgé de 77 ans, ayant eu d'*Elizabeth* Gobelin, fille unique de *Claude* Gobelin, maître des requêtes, & d'*Anne* Ardier; Guillaume-François-Antoine, qui ſuit; *Guillaume* comte de l'Hôpital, chevalier d'honneur de la grande ducheſſe de Toſcane; *N. N.* mortes jeunes; & *Suſanne-Elizabeth*, morte à quinze ans le 5 janvier 1684.

X. Guillaume-François-Antoine de l'Hôpital, marquis de Sainte-Même & de Monteiller, comte d'Entremons, né l'an 1661, *qui a ci-après ſon article particulier*, mourut le 3 février 1704, âgé de 43 ans, étant vice-préſident de l'académie royale des ſciences. Il a laiſſé de *Marie-Charlotte* de Romilley de la Cheſnelaye, morte à Paris le 2 juillet 1737, fille de *Louis*, ſeigneur de la Cheſnelaye, qu'il avoit épouſée le 10 juillet 1688, Elie-Guillaume, qui ſuit; *Magdeléne-Elizabeth*, née le 15 juin 1689, mariée le 9 octobre 1709 à *Claude-Joſeph-François* de Chevriers, ſeigneur de Saint-Mauris, comte du Til, &c. morte le 17 janvier 1719; *Charlotte-Sylvie*, née le 5 juin 1695, alliée le 30 janvier 1711 à *Claude-Joſeph* de Chevriers, marquis de Chevriers; & *Jeanne-Antoinette* de l'Hôpital, née en 1696, morte le 11 juin 1708.

XI. Elie-Guillaume de l'Hôpital, comte de Sainte-Même, né le 10 avril 1693, a épouſé en juin 1718 *Marie-Anne* Huart de la Poterie, dont *N.* né en 1720, mort en mai 1722; & *N.* né en 1721.

Branche des marquis et ducs de Vitri.

V. Charles de l'Hôpital, ſeigneur de Vitri, fils puîné d'Adrien, ſeigneur de Choiſi, épouſa *Jeanne* l'Orfévre, dame de la Motte-Jouſſerand, dont il eut François, qui ſuit; *Magdeléne*, mariée 1° à *Jacques* Lucas, ſeigneur de Courcelle : 2° l'an 1545 à *Charles* d'O, ſeigneur de Franconville; & *Marie*, femme de *François*, ſeigneur de la Ferté-d'Uſſeau, capitaine de l'ancienne garde françoiſe du corps du roi.

VI. François de l'Hôpital, ſeigneur de Vitri & de Coubert, prit alliance avec *Anne* de la Chaſtre, fille de *Claude*, ſeigneur de la Maiſon-Fort, & ſœur puînée de *Claude* II maréchal de France. Leurs enfans furent, Louis, qui ſuit; *Louiſe* mariée à *Jean* de Seymer, maître de la garderobe de François de France, duc d'Alençon; *Georgette*, morte ſans alliance en août 1633; & *Louiſe*, abbeſſe de Montivilliers, morte le 7 juin 1643 âgée de 76 ans.

VII. Louis de l'Hôpital, marquis de Vitri, chevalier des ordres du roi, capitaine de ſes gardes-du-corps, & gouverneur de Meaux, ſe ſignala durant les guerres civiles, & ſe déclara pour le parti de la ligue après la mort du roi Henri III, & lui remit Dourlens. Depuis, mal ſatisfait du duc de Mayenne, qui lui avoit retenu vingt-quatre mille écus des montres dues à ſa compagnie des gendarmes, il ſe mit ſous l'obéiſſance du roi Henri IV l'an 1593. Le roi lui donna vingt mille écus de récompenſe, avec la charge de bailli, & le gouvernement de la ville de Meaux qu'il lui avoit remiſe. Ce marquis avoit ſervi la ligue à la défenſe de Paris l'an 1590, au combat d'Aumalle l'an 1592, & ailleurs. Il épouſa le 14 décembre 1579 *Françoiſe* de Brichanteau, fille de *Nicolas*, ſeigneur de Beauvais-Nangis, & de *Jeanne* d'Aguerre, dont il eut Nicolas, qui ſuit; François, comte de Roſnai, maréchal de France, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé*; *Louiſe* mariée 1° à *Henri* de Vandetar, baron de Perſan : 2° à *Denys* Amelot, maître des requêtes; *Antoinette*, femme de *Charles* de Levis, comte de Charlus, capitaine des gardes-du-corps du roi; & *Anne*, abbeſſe de Montivilliers, morte le 8 mai 1662.

VIII. Nicolas de l'Hôpital, duc de Vitri, maréchal de France, *dont l'éloge ſera rapporté ci-après dans un article ſéparé*, épouſa l'an 1617, *Lucrèce-Marie* Bouhier, veuve de *Louis* de la Trémoille, marquis de Noirmonſtier, & fille de *Vincent* Bouhier, ſeigneur de Beaumarchais, tréſorier de l'épargne, & de *Marie* Hotman, morte le 19 février 1666 âgée de 66 ans, dont il eut François-Marie, qui ſuit; *Nicolas-Louis*, marquis de Vitri, ci-devant envoyé extraordinaire du roi à la cour de Vienne, & ambaſſadeur en Pologne, mort ſans poſtérité le 11 février 1685. Il avoit épouſé l'an 1662 *Marie* Brulart du Boulai, fille de *Nicolas*, ſeigneur du Boulai, &c. chambellan de Gaſton de France, duc d'Orleans, morte le 7 avril 1699 âgée de 64 ans; & *Louiſe* de l'Hôpital, abbeſſe de Montivilliers, morte à Paris.

IX. François-Marie de l'Hôpital, duc de Vitri, &c. gouverneur de Meaux, ci-devant lieutenant général en Brie, & meſtre de camp du régiment de la reine-mere, conſeiller d'état-d'épée, mort le 9 mai 1679, avoit épouſé l'an 1646 *Marie-Louiſe-Elizabeth-Aimée* Pot, fille de *Charles*, ſeigneur de Rhodes, grand-maître des cérémonies de France, &c. & de *Louiſe-Henriette* de la Chaſtre, dame de la Maiſon-Fort, morte le 27 mai 1684, dont il eut *Louis-Marie-Charles* de l'Hôpital, comte de Château-Villain, élevé enfant d'honneur de Louis Dauphin, qui ſervit à Maſtrick & au combat de Senef l'an 1674, & fut tué malheureuſement à Paris, la nuit du 20 novembre 1674 âgé de vingt-un ans; *Nicolas-Jean*, chevalier de Vitri, mort jeune; & *Marie-Françoiſe-Elizabeth*, mariée le 28 février 1680 à *Antoine-Philibert* de Torci, marquis de Torci, maréchal des camps & armées du roi, ſou-lieutenant des chevaux-legers de la garde, morte aſſez jeune, le 19 d'octobre 1694. En elle finit

Digitized by Google

cette branche. * Du Chêne. Du Bouchet. Sainte Marthe. De Thou. Le P. Anſelme. Mezerai. Dupleix, &c.

HOSPITAL (Nicolas de l') duc & marquis de Vitri & d'Arc, comte de Château-Villain, ſeigneur de Coubert, fils de *Louis*, chevalier des ordres du roi, capitaine de ſes gardes-du corps, &c. & de *Françoiſe* de Brichanteau, fut capitaine des gardes-du-corps du roi Louis XIII qui le fit maréchal de France, après la mort du maréchal d'Ancre, l'an 1617, puis chevalier de ſes ordres l'an 1619 & lieutenant général en Brie. Le maréchal de l'Hôpital ſervit à ſoumettre Gergeau, Sancere & quelques autres places l'an 1620. Depuis il fut pourvu du gouvernement de Provence l'an 1632, & eut un grand différend avec Henri d'Eſcoubleau de Sourdis, archevêque de Bourdeaux, qu'il traita rudement. Cette conduite cauſa la diſgrace du maréchal, qui fut arrêté à Paris le 27 octobre 1637 & mis à la Baſtille, dont il ne ſortit qu'après la mort du cardinal de Richelieu, le 19 janvier 1644. L'année ſuivante le roi érigea pour lui en duché & pairie la terre de Château-Villain en Champagne, ſous le nom de Vitri; mais il n'en jouit pas longtemps, car il mourut le 28 ſeptembre ſuivant à Nandi, près de Melun, âgé de 63 ans.

HOSPITAL (François de l') comte de Roſnai, ſeigneur du Hallier, de Beine, &c. chevalier des ordres du roi, maréchal de France, gouverneur de la ville de Paris, s'étant démis du gouvernement de Champagne & Brie; étoit fils puîné de Louis, & frere du maréchal de Vitri. Il ſe diſtingua d'abord ſous le nom de ſieur du Hallier, & prit celui de maréchal de l'Hôpital après avoir été fait maréchal de France. Ses parens l'avoient deſtiné à l'état eccléſiaſtique dans ſa jeuneſſe; il avoit même eu l'abbaye de ſainte Geneviéve de Paris, & avoit été nommé par le roi Henri IV à l'évêché de Meaux; mais comme ſon inclination le portoit aux armes, il embraſſa cette profeſſion, & s'y ſignala. Il fut capitaine des gardes-du-corps du roi, & du château de Fontainebleau, & ſervit durant la guerre contre les Huguenots. Il prit Pardaillan & Theobon, ſervit aux ſiéges de Rouen & de la Rochelle l'an 1628, & à la conquête de la Savoye l'an 1630. Depuis il eut ordre de paſſer en Lorraine, où il ſe trouva à la priſe de Nanci l'an 1633, & où il emporta le château de Spiſemberg l'an 1635. Le ſieur du Hallier commanda l'arriere-garde dans les combats donnés près d'Yvoi le 30 mai & le premier juin 1636, & ſe trouva à la priſe de Corbie. En 1637 il fut lieutenant général de l'armée du duc de Weimar, au combat de Kenſinguen, & au ſiége de Saint-Omer, où il fut bleſſé l'an 1638. Enſuite il commanda l'armée en chef, prit Renti & le Catelet, fut pourvu du gouvernement de Lorraine, où il défit toutes les troupes du duc au combat de Morhange l'an 1639, enſuite de quoi il ſoumit le reſte du pays. Il contribua l'année ſuivante à la priſe de la ville d'Arras, par le ſecours qu'il mena au camp du roi, qui lui donna le gouvernement de Brie & de Champagne, au lieu de celui de Lorraine, & le fit maréchal de France l'an 1643. Peu après il eut le commandement de l'aîle gauche de l'armée à la bataille de Rocroi, où il regagna le canon perdu, & où il fut bleſſé dangereuſement. Le maréchal de l'Hôpital fut pourvu du gouvernement de Paris l'an 1649 après s'être défait de celui de Champagne, & ſervit fidélement le roi durant les troubles domeſtiques l'an 1652. Ce ſeigneur mourut dans ſon hôtel à Paris le 20 avril 1660 âgé de ſoixante-dix-ſept ans. Il avoit épouſé 1° l'an 1630 *Charlotte* des Eſſars-Sautour, l'une des maîtreſſes du roi Henri IV, & mere des abbeſſes de Fontevrault & de Chelles, morte le 8 juillet 1651: 2° le 28 août 1653, *Marie* Mignot, morte le 30 novembre 1711, dont il eut un fils mort peu après ſa naiſſance.

HOSPITAL (Guillaume-François-Antoine de l') marquis de Sainte-Même & de Montellier, comte d'Entremons, né l'an 1661, fut géométre preſque dès ſon enfance. Il n'avoit pas encore quinze ans, que ſe trouvant chez le duc de Roannés, où M. Arnaud le docteur & d'autres géométres parlerent d'un problême de M. Paſcal ſur la roulette qui paroiſſoit difficile; il déclara qu'il ne déſeſperoit pas d'en trouver la ſolution, & peu de jours après il envoya le problême réſolu. Il entra de bonne-heure dans le ſervice; mais il y conſerva toujours ſon gout & ſon amour pour la géométrie, à laquelle il donnoit tout le temps que ſon emploi militaire lui laiſſoit libre. Il fut capitaine de cavalerie dans le régiment colonel-général; mais le défaut de ſa vue, qu'il avoit fort courte, l'ayant obligé de quitter les armes, il ſe livra tout entier aux mathématiques. Il n'avoit que trente-deux ans lorſqu'il ſe diſtingua en ce genre d'une maniere particuliere, par la ſolution de divers problêmes qui exercerent les plus grands mathématiciens. En 1693 Jean Bernoulli, alors profeſſeur de mathématiques à Gronhingue, & depuis à Baſle, ayant propoſé un de ces problêmes, qui ne ſemblent faits que pour exercer les eſprits, & déſeſperer quelquefois les plus pénétrans, M. le marquis de l'Hôpital en donna la véritable ſolution. Lorſque le livre de la recherche de la vérité, compoſé par le feu P. Malebranche de l'Oratoire, parut, M. de l'Hôpital le lut avec attention; & ayant jugé que l'auteur devoit être un excellent guide dans les ſciences, il prit ſes conſeils, s'en ſervit utilement, & ſe lia avec lui d'une amitié qui a duré juſqu'à la mort. Pendant pluſieurs années les journaux de France & des pays étrangers parlerent ſouvent des réſolutions des problêmes les plus difficiles faites par M. le marquis de l'Hôpital. M. de Fontenelle, dans ſon éloge, entre ſur cela dans un détail qui ne peut manquer de faire plaiſir à ceux qui aiment ces mêmes ſciences. Quelque profond que le célébre Chriſtian Huyghens fût en ce genre, il ne dédaigna pas de conſulter celui-ci qui avoit preſque la moitié moins d'âge que lui, pour s'inſtruire du calcul différentiel, & il s'eſt fait honneur d'entretenir avec lui un commerce de lettres. *L'analyſe des infiniment petits*, que M. de l'Hôpital publia en 1696, & dans laquelle il dévoile ſi bien tous les ſecrets de l'infini géométrique, & de l'infini de l'infini, lui fit beaucoup d'honneur, & le fit regarder comme un des premiers mathématiciens de ſon ſiécle. » Ce livre, » dit M. de Fontenelle, eſt auſſi bien fait que bon, » l'auteur a eu l'art de ne faire d'une infinité de choſes qu'un aſſez petit volume; il y a mis cette netteté & cette brieveté ſi délicieuſe pour l'eſprit; l'ordre & la préciſion des idées l'ont preſque diſpenſé » d'y employer des paroles: il n'a voulu que faire » penſer, plus ſoigneux d'exciter les découvertes d'autrui, que jaloux d'étaler les ſiennes. On s'apperçoit » que l'auteur a fait un excellent uſage de ce que le » célébre géometre Jean Bernoulli lui avoit appris » pendant près d'une année que cet habile étranger » eut avec lui des conférences à Paris ſur ces matieres, & du commerce de lettres qu'ils entretinrent » depuis que M. Bernoulli fut de retour à Baſle. » M. le marquis de l'Hôpital, après avoir vu l'utilité de ſon livre des infinimens petits, s'engagea dans un travail auſſi propre à faire des géométres. Il embraſſoit dans ce deſſein les ſections coniques, les lieux géométriques, la conſtruction des équations, & une théorie des courbes méchaniques. C'étoit proprement le plan de la géométrie de M. Deſcartes, mais plus étendu & plus complet. Cet ouvrage étoit preſque fini, lorſqu'au commencement de 1704, il fut attaqué d'une fiévre qui ne parut pas d'abord dangereuſe, mais qui reſiſta néanmoins à tous les remedes, & qui termina ſes jours le 2 février, âgé ſeulement

lement de quarante-trois ans. Il avoit été reçu en 1693, membre honoraire de l'académie des ſciences de Paris. Depuis ſa mort on a publié de lui en 1707, *un traité des ſections coniques*, *in*-4°. Voyez ſes ancêtres & ſa poſtérité dans la généalogie de ſa maiſon que nous venons de rapporter. * Eloge hiſtorique de M. le marquis de l'Hoſpital, *dans l'hiſtoire de l'académie des ſciences*, par M. de Fontenelle.

HOSPITAL, lieu où l'on reçoit les pauvres, pour les ſoulager dans leurs néceſſités. Au commencement de l'égliſe, l'évêque étoit chargé du ſoin de tous les pauvres, ſains ou malades, des veuves, des orphelins & des étrangers. Depuis que les égliſes eurent des revenus aſſurés, on ordonna qu'il y en auroit au moins un quart pour les pauvres; & pour les entretenir plus commodément, on fonda diverſes maiſons de piété, qu'on appelle aujourd'hui *Hôpitaux*. Elles étoient gouvernées, même pour le temporel, par des prêtres & des diacres, qui en rendoient compte à l'évêque. Quelques-uns fonderent auſſi des hôpitaux, pour être gouvernés par des religieux ou religieuſes, avec l'exemption de la juriſdiction de l'évêque; & c'eſt ce qui a reſtreint le droit d'inſpection que les évêques avoient originairement ſur toutes les maiſons de piété. Dans le relâchement de la diſcipline, les clercs qui avoient l'adminiſtration des hôpitaux, l'avoient convertie en titres de bénéfices, dont ils ne rendoient aucun compte, & appliquoient à leur profit la plus grande partie du revenu: en ſorte que les intentions des fondateurs étoient fruſtrées. C'eſt pourquoi le concile de Vienne défendit de plus donner les hôpitaux en titre de bénéfices à des clercs ſéculiers; & ordonna que l'adminiſtration en fût donnée à des laïcs capables & ſolvables, qui prêteroient ſerment comme tuteurs, & rendroient compte aux ordinaires: le tout ſans toucher aux droits des ordres militaires, & des autres hoſpitaliers. Ce décret a été exécuté & confirmé par le concile de Trente, qui donne aux ordinaires toute inſpection ſur les hôpitaux. L'ordonnance de Blois ajoute que les adminiſtrateurs des hôpitaux ne ſeront ni eccléſiaſtiques, ni nobles, ni officiers; mais de ſimples bourgeois, habiles œconomes; à qui il ſeroit facile de faire rendre compte. La nomination en appartient aux fondateurs. Les adminiſtrateurs ne doivent être que trois ans en charge. *Voyez* l'édit de 1664, par lequel le roi a uni l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel à l'ancien ordre de ſaint Lazare de Jeruſalem; l'édit de 1672, par lequel le roi y a réuni l'adminiſtration & la jouiſſance perpétuelle des biens de tous les ordres hoſpitaliers, qui ſont à préſent éteints; celui de 1692, par lequel il révoque les deux précedens; celui de 1724, par lequel il les rétablit, au moins en partie. * Fleuri.

L'ordonnance de Henri II attribue la connoiſſance & la viſite des hôpitaux de tout le royaume au grand aumônier de France; mais celle de François I, l'avoit attribuée auparavant aux juges royaux des lieux où les hôpitaux ſont ſitués. Les ordinaires formerent leur oppoſition contre cette ordonnance, prétendant qu'elle préjudicioit à leurs droits; mais le parlement de Paris n'eut point d'égard à cette oppoſition, ſi ce n'eſt qu'il fut arrêté qu'ils pouroient, eux ou leurs députés, aſſiſter aux viſites avec les juges royaux. Henri II fit une ſeconde ordonnance, qui étoit entierement conforme à celle de François I. Depuis ce temps-là les ordinaires n'ont plus de droit ſur les biens des hôpitaux. On les invite ſeulement à aſſiſter aux comptes. Il y a pluſieurs bénéfices, qui ſont de véritables titres, auſquels on a donné le nom d'hôpital, de maiſon de Dieu, Chaiſe-Dïeu, *Caſa-Dei*, & d'aumônerie, quoiqu'ils ne ſoient pas de véritables hôpitaux. Cette équivoque de nom a cauſé des affaires à pluſieurs perſonnes dans la recherche que l'on fit des hôpitaux, il y a quelques années.

HOSPITALERI, *cherchez* MAIRONIS.

HOSPITALIERS, *cherchez* MALTE.

HOSPITALIERS, religieux que le pape Innocent III a établi pour retirer les pauvres pélerins, les voyageurs, & les enfans trouvés. Ils ſont habillés de noir comme les prêtres, & ont une croix blanche ſur leur robe & ſur leur manteau. Il y a à Paris des religieuſes de l'ordre de ſaint Auguſtin, que l'on appelle *Hoſpitalieres de la Charité de Notre-Dame*. Elles portent l'habit de S. François, avec le ſcapulaire blanc à l'honneur de la Vierge, & le voile noir. Ces religieuſes font vœu d'hoſpitalité, outre les trois vœux ordinaires; & ont, lorſqu'elles vont au chœur, un manteau gris brun ſemblable à leur habit. Il y en a d'autres qui ſont auſſi de l'ordre de ſaint Auguſtin, & qui font les mêmes vœux: on les appelle *Hoſpitalieres de la miſericorde de* Jesus. Pendant l'été, elles n'ont qu'une robe blanche avec une guimpe, & un rochet de fine toile de lin. L'hyver, lorſqu'elles ſont au chœur, où qu'on porte l'extrême-onction à quelque pauvre malade de l'hôpital, elles mettent un grand manteau noir par-deſſus leur rochet. C'eſt l'archevêque de Paris qui eſt leur ſupérieur.

HOSEN, fils d'Ali, *cherchez* HOCEN.

HOSPODAR, titre porté par les princes de Valaquie & de Moldavie. Les hoſpodars de Valaquie & de Moldavie reçoivent du grand-ſeigneur l'inveſtiture de leurs principautés. Il leur donne la veſte & l'étendard. Ils ſont ſous ſa protection & obligés de le ſervir. Il les dépoſe quelquefois; mais d'ailleurs ils ſont ſouverains dans leurs états.

HOSSCH ou HOSSCHIUS (Sidronius) Jéſuite Flamand né à la Marke, au diocèſe d'Ipres, l'an 1596, s'eſt fait connoître dans le XVII ſiécle par ſes poëſies latines, qui furent recueillies après ſa mort, & imprimées *in*-8°, à Anvers l'an 1656, par les ſoins de Jacques de Wal, ſon confrere & ſon ami, célébre poëte comme lui: elles conſiſtent en ſix livres d'*Élegies*, & une *Silve* contenant des *Odes*, quelques *Égloques*, & quelques autres piéces de vers. L'édition eſt accompagnée de celle des œuvres poëtiques du P. Guillaume Becan, jéſuite d'Ipres; & elle contient huit idylles ſacrées, avec deux livres d'*Elégies*. Il n'y a rien de plus net, de plus exact, ni de plus élégant que toutes ſes poëſies: il a ſu joindre la pureté à l'élevation, deux qualités rares & excellentes, qu'il eſt difficile d'allier enſemble. Le pape Alexandre VII, bon poëte lui-même, faiſoit un cas extraordinaire des poëſies de Sidronius. L'élégie qu'il a faite à l'honneur du poëte Caſimir Sarbiewski, jéſuite, eſt une des plus belles productions de la veine d'Hoſſchius. Il mourut à Tongres le 4 de ſeptembre 1653. M. Deſlandes, avocat au parlement, a donné une traduction libre en vers françois, des Elégies du P. Hoſſch ſur la paſſion de J. C. Cette traduction a été imprimée avec le texte latin en un volume *in*-8°, 1756, à Paris. * Olaüs Borrichius, *diſſert. 3, de poët. latin.* Ren. Rapin, *dans ſon traité des réflexions ſur la poétique.* Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes modernes.*

HOSSEIN Bacha, Arabe, qui, de gouverneur de la ville de Balſora ou Baſſora pour ſa nation, s'en étoit fait le ſouverain, y commanda quelque temps, indépendamment de toute autre puiſſance, & s'y maintint contre les fineſſes ou contre les armes du Turc & du Perſan. C'étoit un homme qui avoit de grandes qualités, né pour commander, hardi; mais qui par ſa hardieſſe eût plutôt paru féroce que brave, ſi elle n'eût été ſoutenue d'un grand ſens naturel & de ſolides réflexions. Soliman III étoit depuis peu monté ſur le trône des Perſans, dans un âge peu capable de gouverner. Son inclination naturelle vers les plaiſirs, & la dépendance où on l'avoit tenu juſqu'alors, les lui fit trouver plus agréables. Cependant la Perſe étoit

Digitized by Google

épuiſée par de longues guerres, & menacée de toutes parts. Ses voiſins ſe liguoient contr'elle. Le Mogol & les Tartares faiſoient de grands préparatifs, & il étoit facile de voir qu'ils en vouloient à la Perſe. C'étoit trop d'affaires tout à la fois, pour un prince comme Soliman, de ſe défendre contre de tels ennemis, & de faire quelque entrepriſe ſur Baſſora. Le Turc, toujours attentif à étendre ſes conquêtes, ſe ſervit de cette conjoncture pour éclater contre cette ville. Il dépêcha en diligence des couriers à tous les bachas de Syrie, & à ceux des autres provinces, & en particulier à celui de Babylone, avec ordre de prendre l'élite de leurs troupes, & de ſe rendre devant Baſſora au jour aſſigné. Il donna le commandement de l'armée au bacha de Bagdad. Cette formidable puiſſance s'avança ſur l'Euphrate & ſur le Tigre. L'horreur qu'eurent les habitans de ſe voir aſſiégés par les Turcs, & l'idée des cruautés qu'ils exercent contre tous ceux qui leur réſiſtent, les avoient entiérement troublés, d'autant plus qu'ils croyoient que le Turc étant occupé en Candie contre les Chrétiens, il ne penſeroit point à de nouvelles guerres. Hoſſein n'avoit dans ſa place que très-peu de ſoldats. La populace, & ceux des habitans qui n'étoient pas de profeſſion à porter les armes, lui donnoient beaucoup d'inquiétude. Ils cherchoient à ſe rendre avant que d'être aſſiégés; & comme il ſe mit en devoir de leur réſiſter, il fut averti des menées de quelques-uns d'entr'eux, qui penſoient à livrer aux ennemis une des portes de la ville. Il ſe vit obligé de compoſer aux conditions les plus avantageuſes qu'il lui fut poſſible. Après avoir, à force de préſens, mis de ſon côté le général des Turcs, ils convinrent que l'armée ottomane ſeroit congédiée, & que la place, qui demeureroit toujours en la puiſſance d'Hoſſein, payeroit déſormais un tribut au grand-ſeigneur de 400 écus par an. Il choiſit pour cette négociation Hiaya bacha, homme riche & intriguant, à qui il venoit de donner ſa fille en mariage. Cette princeſſe étoit ambitieuſe, & prête à tout ſacrifier pour ſervir ſa vanité. Elle avoit toute ſa vie ſouhaité d'être à un roi, & elle avoit accoutumé de dire, qu'elle trouveroit un mari ſouverain, ou qu'elle le feroit. Le prince Arabe ſon époux ne trouva pas à Conſtantinople auprès des miniſtres la facilité qu'il avoit eſpérée, mais il y trouva de quoi ſatisfaire ſon ambition. On lui dit que le traité de Baſſora avoit été fait contre la volonté de ſa hauteſſe: qu'il étoit honteux à l'empire, & qu'il n'y avoit aucun accord à prendre, juſqu'à ce que Baſſora fût remiſe ſous la domination de l'empereur; que pour le ſultan de Bagdad on le déſavouoit, & qu'il auroit lieu de ſe repentir d'avoir agi ſans ordre dans une affaire de cette importance. Les miniſtres étudierent en même temps l'humeur de l'envoyé d'Hoſſein, & l'ayant trouvé intéreſſé & peu délicat ſur ſon devoir, ils lui firent entendre qu'on le laiſſeroit dans Baſſora, avec les mêmes prérogatives que ſon beau-pere y avoit, au cas qu'il voulût entrer dans les vues du Turc, & ſeconder le deſſein qu'on avoit de la conquerir. Il accepta l'offre qu'on lui faiſoit, pouſſé par ſa paſſion, & par les diſcours de ſa femme. Cependant Hoſſein bacha avoit fait entrer des troupes dans la place; il en avoit chaſſé la canaille & les ſéditieux; il s'étoit fourni de munitions, il avoit réparé la citadelle, & élevé divers ouvrages capables de tenir long-temps. Mais rien ne put tenir contre la trahiſon. Hiaya conduiſit la ſienne avec toute l'habileté d'un méchant homme, faiſant voir les choſes tout autrement qu'elles n'étoient, mandant à Hoſſein, que pour ſon ſervice il trompoit le grand ſeigneur, & cachant ſa tromperie ſous un air de confiance & d'amitié. Enſorte que Hoſſein n'auroit peut-être pas découvert la vérité, ſi les Turcs euſſent gardé le ſecret qu'ils lui avoient promis. Mais quand ils eurent aſſemblé leur armée, ils dirent tout haut, qu'ils alloient à Baſſora détrôner Hoſſein bacha, & donner au gendre la place du beau-pere. La trahiſon de Hiaya mit Hoſſein au déſeſpoir; & le chagrin de ſe voir trahi, celui de s'être trompé lui-même dans ſon choix, & de voir ſa ville aſſiégée de nouveau, par des hommes qui n'ont pas accoutumé d'attaquer deux fois la même place, tout cela le troubla à un point qu'il oublia ſa vertu, pour prendre des réſolutions extrêmes. Il envoya offrir au roi de Perſe de lui remettre Baſſora entre les mains, pourvu qu'on lui laiſsât le gouvernement pendant ſa vie: la réponſe du Perſan fut ambiguë, & telle qu'il étoit aiſé de voir, que ce prince ayant ſur les bras d'autres affaires, il ne vouloit pas s'attirer le Turc. Hoſſein mal ſatisfait de ce côté-là, ſongea à ſe retirer, plutôt que d'attendre la cruauté du Turc, après les peines d'un long ſiége. D'ailleurs, l'armée étoit en marche, & le bacha de Bagdad étoit réſolu de réduire Baſſora, ſachant bien qu'il y alloit de ſa tête. Hoſſein mit ſur des barques & ſur des vaiſſeaux, que les Indiens lui prêterent, ſon argent & ſes plus précieux meubles: il fit auſſi tranſporter ſon ſérail compoſé d'un grand nombre des plus belles femmes de tout l'Orient. Il fit enſuite ruiner la ville, commençant par les fortifications, qui lui avoient tant couté à bâtir. Tout fut raſé, ſans en excepter ſon palais ni les moſquées; enſorte qu'en abandonnant Baſſora à ſon gendre, il ne lui laiſſa que des ruines & des maſures. Il s'embarqua lui-même ſur les vaiſſeaux des Indes, qui le porterent juſqu'à Surate, d'où il ſe retira à la cour du Mogol avec ſes femmes & ſon argent, pour y jouir en paix de la vie & des grands biens qu'il avoit amaſſés, laiſſant à d'autres le ſoin de défendre contre les Turcs leur pays & leur liberté.

Pour achever ici en peu de mots l'hiſtoire de Hiaya & de Baſſora, l'armée des Turcs arriva devant cette place ſur la fin de 1668. Hiaya, ſelon le traité, fut mis à la place de Hoſſein bacha. Il invita les habitans à relever leurs maiſons; & des marchands étrangers à reprendre leur commerce. Il ôta pour un temps tous les impôts, & fit des avances conſidérables de ſes deniers. Quand il eut remis les choſes dans le premier état, il devint puiſſamment riche en peu de temps; & ſes biens étoient ſi immenſes, qu'il eût pu dans la ſuite donner de la jalouſie au Turc, ſi le Turc n'eût pris ſoin de s'en défaire. L'empereur, qui vouloit être abſolu dans Baſſora, & en remettre le gouvernement entre les mains d'un grand ſeigneur Turc, réſolut d'en chaſſer le prince Arabe. On le chicana, & on lui fit tant d'avanies, qu'il fut obligé de quitter la ville, & de tenir la campagne à la tête d'une armée. Les Turcs ſe comporterent inſolemment dans cette place. Hiaya y vint mettre le ſiége & l'emporta d'aſſaut. Les Turcs furent paſſés au fil de l'épée, à la réſerve de 400 auſquels on permit de ſe retirer dans la citadelle de Gourna, qui eſt à une journée au-deſſus de Baſſora, ſur une pointe de terre au-deſſus du confluent du Tigre & de l'Euphrate. En quoi il manqua de prudence; car ayant été enſuite en perſonne pour les en chaſſer, il fut toujours repouſſé. Le ſiége dura long-temps. Hiaya y perdit la meilleure partie de ſes troupes, & ſe vit enfin contraint de ſe retirer à Baſſora à vau de route. Sachant enſuite que les Turcs venoient à lui, il ſortit de la ville une ſeconde fois avec ſes femmes & ſes tréſors. Il fut long-temps ſans ſavoir où ſe réfugier. Enfin il ſe mit ſur la flotte des Portugais, & ſe fit tranſporter ſur les côtes orientales, & trouva un aſile auprès du fameux *Seva-gy*, dont il eſt parlé ſous ſon nom, & qui lui donna de l'emploi dans ſes troupes, aſſez pour l'occuper, mais moins qu'il n'en falloit pour en craindre une trahiſon. * Carré, *voyages des Indes orientales.*

HOSTALLERIE (D. Charles Petey de l') ſupérieur général de la congrégation de S. Maur, né à la

Loupe au diocèſe de Chartres le 29 janvier 1641, étoit fils du principal juge du même lieu, qui étoit auſſi chef du conſeil du maréchal de la Ferté, & d'une mere diſtinguée par une piété conſommée. Il fit ſes études d'humanités chez les Jéſuites d'Alençon, ſa rhétorique à Vendôme au collége des peres de l'Oratoire, & entra dans la même ville dans l'ordre de S. Benoît, de la congrégation de S. Maur, où il fit ſes vœux le 29 juin de l'an 1659. Deux ans après, il fut envoyé au monaſtere de Fleuri ou S. Benoît ſur Loire, pour y étudier la philoſophie & la théologie, dans leſquelles il fit de grands progrès, en même temps qu'il édifia par la régularité la plus exacte, & par toutes ſes vertus dont il n'a ceſſé depuis de donner l'exemple le plus rare. Ce cours d'étude étant fini, & ayant achevé ſon année de récollection, il fut élevé au ſacerdoce, & ſe livra tout entier à la priere & à l'étude de la tradition. On le choiſit pour enſeigner la philoſophie & la théologie; mais n'ayant pas de ſes talens l'idée avantageuſe que les autres en avoient, il pria & obtint qu'on l'exemptât de cet emploi. Ce fut alors qu'on l'envoya à l'abbaye de Moleſme qui avoit également le beſoin le plus preſſant, & de réparation & de réforme. Il y fut ſucceſſivement dépoſitaire & économe, & il y vécut long-temps dans un dénuement des choſes les plus néceſſaires, ſans jamais rien perdre ni de ſa tranquillité, ni de la gayeté qui lui étoit naturelle. Il exerçoit dans le monaſtere & aux environs, le talent qu'il avoit pour la parole, & ſon zéle attira bien des ames à Dieu. Dans la ſuite, il fut ſucceſſivement ſouprieur & prieur d'Argenteuil, de S. Creſpin de Soiſſons, de S. Corneille de Compiégne & de S. Eloy de Noyon. Il paſſa ſix ans dans ce dernier monaſtere, & il y travailla avec ſuccès à la converſion de quelques hérétiques, lors de la révocation de l'édit de Nantes. Au bout de ces ſix années, on le fit prieur de la maiſon de ſon ordre, dite des Blancs-manteaux, à Paris; enſuite viſiteur de la province de France durant trois ans, & pendant trois autres années viſiteur de la province de Normandie. Etant dans cet emploi, il demanda dans une diéte annuelle que le R. P. général choiſît dans la congrégation un maître habile qui pût enſeigner aux jeunes religieux de la province les langues grecque & hébraïque; & l'ayant obtenu, il en favoriſa l'étude autant qu'il put. A ſon exemple, les autres viſiteurs formérent de pareils établiſſemens pour leurs provinces. En 1705 dom Charles fut fait prieur de S. Denys, & donna ſes ſoins pour rendre public l'hiſtoire de cette abbaye, compoſée par le R. P. dom Félibien. En 1708 il fut élu aſſiſtant du pere général dom Simon Bougis, & il exerça le même emploi auprès de ſon ſucceſſeur D. Arnoul de Lo. Celui-ci étant mort le 9 août 1713, D. Charles fut fait vicaire général de la congrégation, & il s'occupa dès-lors très-ſérieuſement du projet qu'il avoit déja conçu de former une bibliothéque magnifique en l'abbaye de ſaint Germain-des-Prés. Son élection au généralat, qui ſe fit l'année ſuivante 1714, lui facilita l'exécution de ce projet qu'il a eu la conſolation de voir très-avancé de ſon vivant. Pendant tout le temps de ſon gouvernement, il favoriſa les études autant qu'il fut en lui, & il n'omit rien de ce qui étoit en ſon pouvoir pour les rendre floriſſantes dans toute la congrégation. Il s'étoit propoſé d'établir dans chaque province de la congrégation trois académies, une pour l'hiſtoire eccléſiaſtique & monaſtique; la ſeconde pour l'étude de l'écriture ſainte, & la troiſiéme pour celle de la langue françoiſe; mais il ne vécut pas aſſez pour former ces utiles établiſſemens. Dans le chapitre général de l'an 1720, il fit tant d'inſtances pour être déchargé de la ſupériorité générale, qu'on fut enfin obligé de céder à ſes preſſantes ſollicitations. On ne l'en regarda pas moins depuis comme le pere & le modéle des autres. Les vertus les plus éminentes qui avoient toujours paru en lui n'en furent ni moins eſtimées ni moins révérées. Il mourut le 18 mars de l'an 1721. Dom Edmond Martenne, duquel le R. P. dom Charles avoit favoriſé les voyages littéraires dont le public recueille les fruits, a conſacré à l'éloge de ce pieux & ſavant ſupérieur général de ſa congrégation, une grande partie de la préface miſe au-devant du tome IX de l'*Ampliſſima collectio veterum ſcriptorum & monumentorum*, &c. imprimé en 1733, *in-fol.* à Paris. Cet éloge dicté par la reconnoiſſance & par la piété, & d'ailleurs écrit avec pureté & élégance, mérite d'être lu en ſon entier. On en a extrait ce qu'on vient de lire.

HOSTASIUS, de Ravenne en Italie, étoit un ſoldat de l'armée commandée par Odet de Lautrec au ſiége de Pavie, que les François prirent l'an 1527. Il ſignala ſon courage en entrant le premier dans cette ville; & demanda pour récompenſe à ſon général, une ſtatue équeſtre de cuivre, qui étoit élevée dans la place. On dit que c'étoit la ſtatue de l'empereur Antonin, qui avoit été autrefois tranſportée de Ravenne à Pavie, pour la ſauver du pillage des Lombards. Le général lui accorda ſa demande; mais les bourgeois de Pavie refuſerent abſolument de laiſſer enlever cette figure, & aimerent mieux donner à ce ſoldat une couronne d'or maſſif. Il l'accepta, & la fit attacher dans l'égliſe de Ravenne, pour être à la poſtérité un témoignage de ſa valeur. * Jovius, *hiſtoire*, *l.* 5.

HOSTE. La coutume des anciens étoit que, quand quelque étranger demandoit à loger, le maître du logis & l'étranger mettoient chacun de leur côté un pied ſur le ſeuil de la porte, & là ils juroient de ne ſe porter aucun préjudice l'un à l'autre. C'étoit cette cérémonie qui donnoit tant d'horreur pour ceux qui violoient le droit d'hoſpitalité, qu'on les regardoit comme parjures. Au lieu d'*Hoſpes*, les anciens Latins diſoient *Hoſtis*, comme Cicéron le remarque. Depuis, *hoſtis* a ſignifié *ennemi*. Le mot d'hôte vient du latin *hoſpes*, qui eſt dit, ſelon quelques-uns, comme *hoſtium petens*. *Oſtium* s'écrivoit autrefois avec aſpiration. * *Antiq. rom.*

HOSTE ou L'HOSTE (Jean) Lorrain de nation, né à Nanci ſur la fin du XVIe ſiécle, avec un eſprit vaſte, pénétrant & très-propre pour les ſciences, enſeigna le droit canon & le civil, puis les mathématiques en l'univerſité de Pont-à-Mouſſon. Henri, duc de Lorraine, le tira de ſes claſſes, le fit venir à Nanci, le fit intendant des fortifications du pays, premier ingénieur & conſeiller de guerre. L'Hoſte fortifia Nanci, & compoſa d'excellens livres & traités imprimés & manuſcrits. Nous avons de lui, *le ſommaire de la ſphere artificielle, & de l'uſage d'icelle; la pratique de géométrie; deſcription & uſage des principaux inſtrumens de geométrie; du quadran & quarre; rai ou rayon aſtronomique; gnomon; bâton de Jacob; interprétation du grand art de Raymond Lulle*, &c. * Bayle, *dictionnaire critique.*

HOSTE (Nicolas l') fameux dans notre hiſtoire par ſes trahiſons, étoit fils d'un domeſtique de Nicolas de Neufville de Villeroi, & avoit été élevé dans la maiſon de ce ſeigneur qui l'aimoit beaucoup, & qui l'avoit même tenu ſur les fonts de baptême, & lui avoit donné ſon nom. L'Hoſte parut d'abord correſpondre à ces faveurs, & il entra fort avant dans la confiance de ſon maître; mais il en abuſa, & le trahit lui & la France. Lorſqu'Antoine de Silly de Rochepot partit pour l'ambaſſade d'Eſpagne, M. de Villeroi l'envoya avec lui pour apprendre la langue du pays. Mais au lieu d'y demeurer fidéle à ſa patrie, il ſe vendit aux Eſpagnols pour une penſion de 1200 écus. De retour en France, comme ſon maître l'employoit ſouvent à écrire des lettres en chifres, le traître abuſant de cette confiance, ne manquoit point de communiquer à l'ambaſſadeur de Philippe, roi d'Eſ-

pagne, tout ce qu'il y avoit de ſecret. Sa trahiſon fut enfin découverte par un nommé Raffis exilé d'Eſpagne qui étoit dans la confidence, & qui ayant deſſein de mériter ſa grace, dévoila tout le myſtere. C'étoit en 1604. L'Hoſte ayant été averti que l'on devoit ſe ſaiſir de lui, diſparut tout-à-coup, prit la route de la Champagne, avec un Flamand, & fut atteint à la Faye dans l'endroit où l'on paſſe la Marne, par ceux que l'on envoya après lui. Comme la nuit étoit fort obſcure, & qu'il cherchoit un gué pour gagner l'autre bord, il tomba dans une foſſe & s'y noya: c'étoit le 24 d'avril. On prétend que ce fut ſon compagnon qui le noya par ordre de ſes complices, de peur qu'étant appliqué à la queſtion, il ne les découvrît. Le corps fut tiré de l'eau & apporté à Paris; & après lui avoir fait ſon procès, il fut tiré à quatre chevaux. Cet homme étoit Orléanois. On fit quelque peine à M. de Villeroi de ce qu'il ne l'avoit pas fait arrêter plutôt, & on alla juſqu'à prétendre qu'il étoit un des complices, ce qui obligea ce ſeigneur à écrire ſon apologie; & le roi prenant lui-même ſa défenſe, fit ceſſer par ſon autorité les mauvais bruits qui ſe répandoient à cette occaſion. Entre les hiſtoriens de France qui parlent de ce traître, M. de Thou eſt un de ceux qui eſt entré dans un plus grand détail. * *Voyez* le livre 132 de ſon excellente hiſtoire. Pierre de l'Eſtoille, grand audiencier en la chancellerie de Paris, en parle auſſi au long dans ſon *journal du regne de Henri IV*. L'Hoſte n'avoit que vingt-trois ans, lorſque ſon corps fut ſupplicié le ſamedi 15 de mai 1604, ſelon que le dit Pierre de l'Eſtoille dans l'ouvrage cité, ſous l'année 1604, *tom. II*.

HOSTE (Jean-Marie l') fils d'un ancien avocat, ſuivit la même profeſſion & s'y diſtingua. Il a été conſidéré comme un de ceux qui entendoient le mieux notre droit coutumier. Son diſcernement & ſon habileté le firent appeller aux conférences que Louis XIV fit tenir chez M. le premier préſident de Lamoignon, pour travailler à la réformation des procédures, à la rédaction des nouvelles ordonnances; & à celle d'une coutume générale que l'on vouloit établir pour être le droit commun en France. Son pere Antoine l'Hoſte a fait un commentaire ſur la coutume de Lorris & ſur celle de Montargis: le titre eſt: *Les coutumes anciennes de Lorris, des bailliage & prévôté de Montargis-le-Franc, de S. Fargeau*, &c. commentées par M. Antoine l'Hoſte, lieutenant général au bailliage de Montargis, avec les notes de M. Charles du Moulin, *in*-4°, à Paris, chez la veuve Guillemot en 1629. Il y en a qui donnent ce commentaire à Jean-Marie l'Hoſte: mais dans la bibliothéque des coutumes, *page* 129, on le donne à Antoine.

HOSTE (Paul) né à Pont-de-Veſle dans la Breſſe, au diocèſe de Lyon, le 19 mai 1652, entra chez les Jéſuites en 1669, au mois de ſeptembre, & environ vingt ans après, fut profeſſeur royal pour les mathématiques à Toulon, où il eſt mort le 23 février 1700, dans la quarante-neuviéme année de ſon âge. Il avoit fait pluſieurs voyages ſur mer avec MM. les maréchaux d'Etrées & de Tourville, & avec M. le duc de Mortemart: il les accompagna durant douze ans dans toutes leurs expéditions navales. Le maréchal de Tourville fur-tout le goutoit beaucoup, & ce fut en conſéquence de quelques converſations qu'il eut avec ce maréchal, qu'il compoſa ſon ouvrage ſur la conſtruction des vaiſſeaux. Voici ce qu'on lit ſur cela dans une lettre de M. Deſlandes ſur cette matiere, imprimée dans les mémoires de Trévoux, mars 1748, & réimprimée depuis *in*-12. « L'ouvrage du P. Hoſte parut trop ſavant pour le temps où il étoit fait. On » conteſta d'ailleurs quelques principes à l'auteur, & » ſon plus grand adverſaire, qui en appelloit toujours » à la pratique, fut le maréchal lui-même. Comme il » n'y avoit perſonne en état de les juger, ils tombérent d'accord l'un & l'autre de ſe battre à armes égales, c'eſt-à-dire, de travailler chacun de ſon côté à » la conſtruction d'une frégate qui eût même longueur, même largeur & même creux. Les autres » proportions devoient dépendre de leur induſtrie, & » des régles qu'ils s'étoient faites. Quoique le maréchal eut promis au P. Hoſte que tout ſeroit égal entr'eux ... cependant les meilleurs ouvriers, les meilleurs bois, les conſeils donnés & reçus à propos, » furent le partage de M. de Tourville; tandis que le » géometre, laiſſé à lui-même, ſouffroit des retardemens & des contradictions inévitables. Les deux » navires étant enfin achevés, on les mit le même » jour à l'eau. Toute la marine étoit accourue à ce » ſpectacle. Le vaiſſeau bâti par les ordres & ſous les » yeux du maréchal, obtint la préférence au premier » coup d'œil. Il la méritoit par le fini de l'ouvrage, & » une certaine élégance dont les bois mis en œuvre » ſont ſuſceptibles. On convint enſuite (& le pere » Hoſte ne s'éloignoit pas de cette penſée) que ce vaiſ» ſeau méritoit encore la préférence par la bonté de ſa » conſtruction. Ce qui avoit jetté dans l'erreur l'ha» bile géométre, c'eſt qu'il avoit donné les mêmes » façons à l'arriere & à l'avant de ſon vaiſſeau. Son na» vire étoit preſque rond, ſes deux côtés reſſembloient » à deux ſegmens de cercle qu'on auroit joints enſem» ble. Il croyoit par-là que ſon navire diviſeroit mieux » le liquide où il étoit plongé; ce navire ne faiſoit » que tournoyer, comme feroit une navette de tiſſe» rand dans une baille d'eau, à qui on auroit imprimé » un mouvement de tourbillon. Mais ayant depuis » remanié ſes premieres idées, il propoſa une con» ſtruction plus parfaite, que les guerres qui ſurvin» rent empêchérent d'exécuter ». Le P. Hoſte a donné un recueil des traités de mathématiques les plus néceſſaires à un officier; à Paris, 1692, trois volumes *in*-12. Ce pere a auſſi compoſé l'*Art des armées navales* ou *Traité des évolutions navales*, ouvrage qui n'eſt pas moins hiſtorique que dogmatique. Il eſt ſemé de quantité d'exemples de ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable ſur mer durant l'eſpace de 50 ans, qui a précédé le temps où l'auteur écrivoit; & ces faits ſont mis ſous les yeux par plus de 400 planches en taille douce. A la ſuite de ce traité, on trouve celui de *la conſtruction des vaiſſeaux*. L'auteur le préſenta au feu roi, qui le reçut avec bonté, & donna à l'auteur cent piſtoles, & une penſion de ſix cens livres. * Le Clerc, *biblioth. du Richelet.* Colonia, *hiſtoire littér. de Lyon*, *tom. II*, *pag.* 734, 735.

HOSTIE, victime qu'on immole en ſacrifice à la divinité. L'Aruſpicine des anciens s'exerçoit ſur les entrailles des hoſties immolées. Ce mot d'hoſtie vient d'*hoſtis* un *ennemi*, à cauſe qu'on en immoloit avant la bataille, pour ſe rendre les dieux propices; ou après la victoire, pour les en remercier. Les auteurs mettent de la différence entre ces mots *hoſtia* & *victima*. Iſidore (*l.* 6, *c.* 18) dit qu'on appelloit proprement *hoſtie*, l'animal que l'empereur ou le général d'armée immoloit avant que d'aller contre l'ennemi, afin de ſe rendre les dieux favorables, pour pouvoir en remporter la victoire. Il dérive ce mot d'*hoſtis*, *ennemi*, ou d'*hoſtire*, fraper l'ennemi. *Hoſtiæ*, dit-il, *apud veteres dicebantur ſacrificia, quæ fiebant, antequam ad hoſtem pergerent; victimæ verò ſacrifia, quæ poſt victoriam, de victis hoſtibus, immolabantur.* Les victimes étoient des ſacrifices, que le général d'armée offroit après avoir vaincu les ennemis. Pour ſoutenir ce ſentiment, on rapporte l'autorité de Feſtus, qui dit: *Hoſtia dicta eſt ab hoſtire, fraper*, comme ſi par elle on demandoit la grace aux dieux de bien battre l'ennemi & de le vaincre. Le mot de *victime* vient du ſacrifice qu'on faiſoit aux dieux, après la victoire remportée ſur les ennemis, *à victis hoſtibus*. Ovide nous donne cette étymologie *au liv. des faſtes*, *v.* 335.

Victima quæ cecidit dextrâ victrice vocatur;
Hostibus à victis Hostia nomen habet.

Aulu-Gelle met cette différence entre l'hoſtie & la victime, que l'hoſtie pouvoit être ſacrifiée indifféremment par toutes ſortes de prêtres; mais que la victime ne le pouvoit être que par celui qui avoit vaincu l'ennemi. Iſidore veut encore (*l.* 5, *c.* 13) que la victime ſervît pour les grands ſacrifices, & l'hoſtie pour les moindres; la victime ne ſe prenant que du gros bétail, au lieu que l'hoſtie ſe prenoit des troupeaux à laine. C'eſt à quoi Horace fait alluſion dans l'*ode* 17, *du liv.* 2, où il exhorte Mécenas à s'aquitter du vœu pour le recouvrement de ſa ſanté, & ſacrifier des victimes, tandis que de ſon côté il ſacrifiera un agneau:

—— *Reddere victimas*
Ædemque votivam memento:
—— *Nos humilem feriemus agnam.*

Quoi qu'il en ſoit de la différence qui peut être entre ces deux mots, qu'on trouve ſouvent confondus & pris l'un pour l'autre dans les anciens, il y avoit de deux ſortes d'hoſties, qu'on offroit aux dieux; les unes, par les entrailles deſquelles on cherchoit à connoître leur volonté, & les autres dont on ſe contentoit de leur offrir l'ame, qui pour cela étoient appellées des *hoſties animales*, *animales hoſtiæ*. C'eſt ce que nous apprenons de Trebatius, *lib.* 1 *de relig.* Macrobe, *liv.* 1, *c.* 25: *Hoſtiarum duo genera fuiſſe docet, alterum in quo voluntas Dei per exta diſquirebatur, alterum quo ſola anima Deo ſacrabatur, unde & animales hoſtias vocabant aruſpices.* Virgile a parlé de ces deux eſpéces d'hoſties dans ſon *Enéide*, *l. IV*, *v.* 64.

—— *Pecudumque reclusis*
Pectoribus inhians ſpirantia conſulit exta.

& *l. V*, *v.* 485.

Hanc tibi Eryx meliorem animam pro morte Daretis
Perſolvo.

Il y avoit de pluſieurs ſortes d'hoſties parmi les anciens: on les appelloit *Hoſtiæ Puræ*, *Præcidaneæ*, *Bidentes*, *Injuges*, *Eximiæ*, *Succidaneæ*, *Ambarvales*, *Amburbiales*, *Caneares*, *Prodicæ*, *Piaculares*, *Ambegnæ*, *Harvigæ* ou *Harugæ*, *Optatæ*, *Maximæ*, *Mediales*.

Hoſtiæ Puræ, c'étoit des agneaux & de petits cochons de dix jours, comme nous l'apprenons de Feſtus, *l.* 1. *Agnus dicitur à græco ἁγνὸς, quod ſignificat caſtum, eo quòd ſit hoſtia pura immolationi apta:* & Varron, *l.* 2, *de re ruſt. Porci à partu decimo die habentur puri, ab eo appellantur in antiquis ſacris, tum quòd ad ſacrificium idonei dicuntur.*

Hoſtiæ Præcidaneæ, ainſi nommées de *Præ* & *cædo*, qui ſignifie *immoler* ou *tuer devant*, parcequ'on les immoloit la veille des fêtes ſolemnelles, comme nous l'apprenons d'Aulu-Gelle: *Præcidaneæ quæ ante ſacrificia ſolemnia pridie mactabatur*; & *Præcidanea porca*, une truie que ſacrifioient à Cerès, par forme d'expiation avant la moiſſon, ceux qui n'avoient pas rendu exactement les derniers devoirs à quelqu'un de leur famille, ou qui n'avoient pas purifié le logis où quelqu'un étoit mort, ſelon la coutume. C'eſt ce que nous dit Feſtus: *Porca etiam præcidanea, quam immolare ſoliti antequam novam frugem inciderent.* Ce qui eſt encore confirmé par Aulu-Gelle: *Porca etiam præcidanea appellata, quam piaculi gratiâ ante fruges novas fieri cœptas immolari Cereri mos fuit, ſi qui familiam funeſtam aut non purgaverant, aut aliter eam rem quàm oportuerat procuraverant.* Varron nous apprend *dans le livre de la vie du peuple Romain*, que la famille ne pouvoit être purifiée ſans ce ſacrifice, que l'héritier étoit obligé de faire à Tellus & à Cerès, *quòd humatus non ſit, hæredi porca præcidanea ſuſcipienda Telluri & Cereri, aliter familia pura non eſt.*

Hoſtia Bidens. Une hoſtie de deux ans, qui étoit l'âge ordinaire auquel on les prenoit pour les immoler, & auquel temps elles avoient deux dents plus élevées que les ſix autres. Ainſi *bidentes* eſt la même choſe que *biennes*. Ce qui convenoit non-ſeulement aux brebis, mais auſſi aux pourceaux & aux bœufs; avec cette différence, que quand on met *bidentes*, ſans rien ajouter, l'on entend les *brebis*; & quand on l'applique à d'autres animaux, on ajoute le ſubſtantif, comme a fait *Pomponius: Mars, tibi voveo ſacturum, ſi unquam redierit, bidenti verre.*

Hoſtiæ Injuges, c'étoient celles qui n'avoient jamais été ſous le joug, ni domtées. Virgile les appelle:

Et intactâ totidem cervice juvencæ.

Hoſtiæ Eximiæ. Hoſties les plus belles d'un troupeau, qu'on deſtinoit pour le ſacrifice, les ſéparant du reſte, comme dit Donat: *Eximia pecora dicuntur, quæ à grege excepta ſunt ut uberiùs paſcantur, ſed propriè eximii ſunt porci majores, qui ad ſacrificandum excepti liberiùs paſcuntur. Etenim boves, qui ad hoc electi ſunt, egregii vel eximii dicuntur, & oves lectæ*, comme Virgile le marque dans le *l.* 4 *de l'Enéide*, *v.* 57.

Mactant lectas de more bidentes.

& dans le *l.* 4 *des Géorgiques*, *v.* 537.

Quatuor eximios præſtanti corpore tauros.

Hoſtiæ Succidaneæ, ſont ainſi appellées du verbe *ſuccædo*, ou plutôt de *ſub cædo*, qui ſignifie *tuer enſuite*. C'étoient des hoſties qu'on immoloit ſucceſſivement après d'autres, pour réitération du ſacrifice, lorſque le premier n'avoit point été favorable, ou qu'on avoit manqué à quelque cérémonie eſſentielle. C'eſt ce que fit Paul Emile ſur le point de livrer bataille à Perſée, roi de Macédoine, ſacrifiant vingt taureaux l'un après l'autre à Hercule, avant d'en trouver un ſeul favorable; enfin le vingt-uniéme lui promit la victoire, pourvu qu'il ſe tînt ſeulement ſur la défenſive: *Si primis hoſtiis litatum non erat, alia poſt eaſdem ductæ hoſtiæ cædebantur: quæ quaſi prioribus jam caſis luendi piaculi gratiâ cædebantur & ſuccidebantur, ob id ſuccidaneæ nominatæ.* * Aulu-Gelle, *l.* 4, *c.* 6.

Ambarvales hoſtiæ. Hoſties qu'on ſacrifioit après les avoir promenées à l'entour des terres dans une proceſſion, qui ſe faiſoit pour la conſervation des biens de la terre. *Ambarvalis hoſtia*, dit Feſtus, *eſt quæ rei divinæ causâ circum arva ducitur ab iis qui pro frugibus faciunt.*

Amburbiales hoſtiæ. Hoſties qu'on menoit autour des bornes de la ville de Rome, ſelon le même Feſtus.

Hoſtiæ Caneares ou *Caviares*, étoient des victimes qu'on ſacrifioit de cinq en cinq ans, pour le collége des pontifes; c'eſt-à-dire, qu'on préſentoit la partie de la queue, appellée *caviar*. Il ſemble que ce ſacrifice ſoit le même, ou à peu près, que celui qu'on faiſoit au mois d'octobre au dieu Mars, dans le champ qui portoit ſon nom. C'étoit un cheval à qui on coupoit la queue, & qu'on portoit au temple appellé *Regia*.

Hoſtiæ Prodicæ s'appelloient ainſi, parcequ'elles étoient toutes conſumées par le feu, ſans qu'il en reſtât rien pour les ſacrificateurs.

Hoſtiæ Piaculares. Hoſties qu'on égorgeoit pour ſe purifier d'un crime, ou de quelque mauvaiſe action.

Hoſtiæ Ambegnæ ou *Ambiegnæ*, étoient des brebis ou vaches qui avoient eu deux agneaux ou deux veaux d'une portée, qu'on immoloit à Junon avec leurs petits.

Hoſtiæ Harvigæ ou *Harugæ*, étoient des hoſties dont on examinoit les entrailles pour en tirer des préſages.

Hoſtiæ Mediales. Victimes noires, qu'on ſacrifioit

en plein midi. * *Antiquités grecques & romaines.*

HOSTILIEN (Caius Valens *Hoſtilianus Meſſius Quintus*) ſecond fils de l'empereur Trajan-Dece, & d'Herennia Etruſcilla, fut fait Céſar par ſon pere, après la mort duquel arrivée à la fin de l'an 251, il fut déclaré Auguſte par le ſénat conjointement avec Trebonianus Gallus. Comme il n'eut pas la principale autorité, les hiſtoriens parlent peu de lui; ils ne s'accordent pas même entr'eux ſur le genre de ſa mort. Les uns diſent qu'il mourut de peſte. Zozime aſſure que Trebonianus Gallus, qu'il incommodoit, ſe défit de lui. Il eſt certain du moins, qu'il mourut dès l'an 252. Entre les modernes, il y a de fort habiles gens qui prétendent qu'il n'étoit pas fils, mais gendre de Trajan-Dece. Cette queſtion eſt bien examinée dans la préface du recueil intitulé: *Numiſ. Imper. Rom.* que le pere Banduri a publie.

HOSTILINE, déeſſe à laquelle les païens attribuoient le ſoin du bled dans le temps que les derniers épics s'élevoient à la hauteur des autres, & que toute la ſurface de la moiſſon devenoit égale. *Hoſtire*, en vieux latin, ſignifioit *égaler; & hoſtimentum, égalité.* * Varron. S. Auguſtin, *de Civitate Dei*, *lib.* 4, *cap.* 8.

HOSTILIUS, poëte latin, compoſa des annales en vers. Priſcien en cite un que voici:

Sæpè greges pecudum ex hiberneis paſtuhu' pulſi.

Cet Hoſtilius eſt peut-être le même que celui dont Tertullien parle dans ſon apologetique, en ces termes: *Quand vous voyez jouer les pieces bouffonnes de Lentulus & d'Hoſtilius, dites-moi ſi ce ſont vos ſarceurs ou vos dieux, qui excitent les riſees que vous faites, &c.* * Tertullien, *chap.* 15.

HOSTILIUS MANCINUS, général de l'armée romaine, mit le ſiége devant Numance; mais étant ſorti un jour de ſon camp, ayant mépriſé les augures, ceux de Numance firent une ſortie, lui enleverent ſon camp, & le contraignirent à faire une paix honteuſe, que les Romains ne voulurent point ratifier; & ils le renvoyerent à Numance les mains liées derriere le dos. * Tite-Live, *hiſt.*

HOSTILIUS LUCIANUS PERPENNA, *cherchez* PERPENNA.

HOLSTILIUS (Tullius) *cherchez* TULLIUS HOSTILIUS.

HOSTIUS, vivoit vers l'an 690 de Rome, & 64 avant J. C. & compoſa une hiſtoire en vers de la guerre d'Iſtrie. Macrobe rapporte quelques fragmens de cet ouvrage, & nous apprend que Virgile l'a imité en quelques-uns de ſes vers. Cette HOSTIA, maîtreſſe de Properce, & qu'il a tant célebrée ſous le nom de Cynthie, étoit peut-être la fille de cet auteur. * Macrobe, *lib.* 6 *Saturn. ch.* 5.

HOSTON, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée méridionale du comté de Gloceſter, qu'on appelle *Grombaldash.* * *Dictionn. anglois.*

HOSTORIUS, centurion ou capitaine d'une compagnie de cent hommes ſous Numidius Quadratus, gouverneur de Syrie, fut envoyé vers l'an 51 de Jéſus-Chriſt pour reprendre les otages qui avoient été donnés aux parties. * Tacite, *l.* 3, *c.* 8.

HOSTUN, *cherchez* TALLART.

HOSTUNI, *cherchez* OSTUNI.

HOTMAN (François) en latin *Hotomanus*, né à Paris le 23 août 1524, étoit fils de PIERRE Hotman, qui fut reçu conſeiller au parlement de Paris l'an 1544, & qui mourut l'an 1554. François étudia en droit à Orleans, & s'acquit une grande réputation par ſa parfaite connoiſſance du droit, qui le rendit rival du célebre Cujas. Son pere vouloit le pouſſer dans le barreau; mais il s'en dégouta, s'enfonça tout entier dans l'étude du droit, fit des leçons à vingt-trois ans à Paris, & ſe laiſſa entraîner au torrent des nouvelles opinions qui commençoient à défigurer la religion en France. Depuis il fit imprimer quelques ouvrages, & profeſſa les belles lettres à Lauzane, où il ſe maria. Enſuite ayant été appellé à la cour du roi de Navarre, il fut deux fois député en Allemagne, pour obtenir du ſecours de Ferdinand. Il enſeigna depuis à Valence & à Bourges, eut part aux affaires publiques des Proteſtans, & retourna encore à Bourges, où ſes écoliers le ſauverent du maſſacre de la ſaint Barthelemi l'an 1572. Ce fut alors qu'il renonça abſolument à la France, pour ſe retirer à Genève, où il profeſſa le droit: il paſſa à Baſle, de-là à Montbelliard & à Genève. Enfin étant de retour à Baſle, il y mourut le 12 février 1560, âgé de ſoixante-cinq ans. Outre ſes traités de droit, il en publia deux, qui firent beaucoup de bruit. L'un fut *Brutum fulmen*, qu'il compoſa pour le roi de Navarre, qui avoit été excommunié à Rome; & l'autre étoit intitulé: *Franco-Gallia*, ouvrage indigne d'un juriſconſulte françois, où il prétendoit prouver contre les loix & l'uſage, que notre monarchie étoit élective & non héréditaire. Jacques Lectius, juriſconſulte, a recueilli tous ſes ouvrages en trois volumes *in-folio*, à Genève en 1599. On trouve à la tête la vie de Hotman par Pierre Nevelet, ſeigneur de Doſches. Cette vie qui parut pour la premiere fois en 1595, *in*-4°, a été réimprimée en 1700, à Amſterdam, revue & augmentée de notes par Frideric-Jacques Leikers docteur en droit. Elle eſt au-devant des lettres latines de FRANçois & de JEAN Hotman, pere & fils, qui furent imprimées *in*-4°, la même année 1700, & qui n'ont été cependant publiées qu'en 1730, à la Haye, avec quelques lettres de pluſieurs autres ſavans: on trouve après la vie de François Hotman une liſte exacte de tous ſes ouvrages imprimés dans les trois volumes *in-folio* de Genève; on y voit auſſi l'épitaphe qui lui a été conſacrée à Baſle, où il eſt mort le 12 de février 1560, âge de 65 ans, ſix mois & vingt-un jours, & pluſieurs autres piéces à ſon honneur.

Un de ſes freres, nommé ANTOINE Hotman, fut avocat général au parlement de Paris, dans le temps de la ligue. Il étoit allié d'Etienne de Bray, riche tréſorier de Paris, à qui ſa femme, Marie de Corbie, intenta procès en diſſolution de mariage pour cauſe d'impuiſſance. Hotman, non content d'avoir fait quelques écritures en faveur de ſon allié, pour y donner plus de poids, compoſa & publia un traité dogmatique, *de la diſſolution du mariage par l'impuiſſance & froideur de l'homme ou de la femme.* Dans cet ouvrage anonyme, diſcourant de cette matiére en général, & ſans parler du fait d'Etienne de Bray, il fronda une partie des procédures qui étoient alors en uſage dans ces ſortes de procès, & ſur-tout celle du congrès. Ce traité fut imprimé en 1581. Etienne Paſquier, qui écrivoit pour Marie de Corbie, en reconnut bientôt l'auteur, & le réfuta par un factum très-curieux, auquel il ne mit pas non plus ſon nom, mais qui eſt ſurement de lui, comme le ſtyle le fait aſſez connoître, & comme Chenu le dit d'ailleurs poſitivement en ſes notes, ſur le reglement général des officialités de l'an 1606. Ce factum a été imprimé à Luxembourg, en 1735, *in*-8°, à la ſuite d'un excellent *Traité de la diſſolution du mariage pour cauſe d'impuiſſance*, par le ſavant magiſtrat Jean Boulier, ancien préſident à mortier au parlement de Bourgogne, & l'un des 40 de l'académie françoiſe. L'ouvrage de Hotman eſt fort maltraité dans le factum de Paſquier. On y montre, qu'il eſt aiſé de voir qu'il n'avoit été compoſé que pour le beſoin de la cauſe d'Etienne de Bray. On ajoute même qu'il contenoit des propoſitions ſi dangereuſes, qu'il avoit été cenſuré par les théologiens, & ſupprimé en conſéquence. Hotman fit cependant réimprimer ſon ouvrage, à Paris, 14 ans après, augmenté d'une deuxiéme partie, & il y mit ſon nom. Après ſa mort on l'imprima une troiſiéme fois, en 1610, à Paris, &

Digitized by G

cette édition ſe trouve groſſie d'un deuxiéme traité, qui n'eſt proprement qu'un abrégé, ou une récapitulation du premier, & qu'on retrancha dans le recueil des *opuſcules françoiſes* des Hotmans, qui parut en 1616.

Antoine Hotman eut un fils nommé Jean Hotman, ſieur de Villiers, qui a écrit un traité du devoir de l'ambaſſadeur : la vie de Gaſpard de Coligny de Châtillon, amiral de France, tué en 1572, en latin *in*-8° en 1575, & qui a été traduite en françois, avec des notes, & pluſieurs autres piéces ſervant à l'hiſtoire du temps, à Amſterdam en 1643 *in*-4° : préface de M. de Thou ſur la premiere partie de ſon hiſtoire, traduite du latin par Jean de Villiers-Hotman, à Paris en 1604 *in*-4° : Avis ſur une lettre de Victor Cayet contre les Proteſtans, & d'autres ouvrages imprimés dans le recueil des opuſcules françois des Hotmans dont nous parlons plus bas. Un autre François Hotman, chanoine de Paris, conſeiller au parlement, & abbé de ſaint Medard de Soiſſons, mourut au mois de mars 1636, âge de ſoixante ans.

Lambert Hotman, né à Emeric au pays de Cleves, vint en France pour porter les armes au ſervice du roi Louis XI, & ſe maria avantageuſement à Paris. Il eut dix-huit enfans : l'aîné Jean Hotman fut ſi riche, qu'il fit compter de très-groſſes ſommes pour la rançon du roi François I. Le dernier de ces enfans fut Pierre Hotman, maître des eaux & forêts, puis conſeiller au parlement, pere de ce François, *qui a donné lieu à cet article.* On a imprimé en 1616, à Paris chez Guillemot *in*-8°, des opuſcules françois de François, Antoine & Jean Hotman. Pierre de l'Etoille parle des Hotmans en pluſieurs endroits du tome premier de ſon journal du régne de Henri IV. * Sainte Marthe, *l.* 4, *elog. doct. Gall.* Sponde, *A. C.* 1570, *n.* 22, 1573, *n.* 11. De Thou, &c. Bayle, *diction. critiq.*

HOTMAN (Vincent) ſeigneur de Fontenay, maître des requêtes de l'hôtel du roi & intendant des finances, fut conſeiller au grand-conſeil juſqu'en 1656, qu'il fut pourvu de la charge de maître des requêtes. Depuis ce temps-là il exerça les intendances de Tours, de Bourdeaux & de Montauban, fut choiſi par ſa majeſté l'an 1663, pour faire la charge de ſon procureur général en la chambre de juſtice ; & l'an 1669 fut fait intendant des finances. Il mourut au mois de mars 1683, ſans enfans de *Marie* Colbert ſon épouſe, morte le 28 juillet 1704, âgée de 89 ans. Ce magiſtrat étoit de la même famille que les précédens. Le pere de feu M. Hotman étoit Timoleon Hotman, préſident des tréſoriers de France à Paris, & fils de François Hotman, tréſorier de l'épargne ſous le roi Henri III, puis ambaſſadeur de Henri IV en Suiſſe. François mourut à Soleurre, où la république lui a élevé un magnifique tombeau. Son pere étoit Vincent Hotman, conſeiller au parlement de Paris, * *Mémoires du temps.*

HOTTENTOTS, c'eſt le nom que les Européens donnent aux Caffres qui habitent auprès du cap de Bonne-Eſpérance, en Afrique. On le leur a donné à cauſe que dans leur langue ils ſe ſervent ſouvent d'un mot qui ſonne comme celui-là. Ils ſont ſéparés & indépendans les uns des autres. Ils ont un roi ou capitaine à qui ils obéiſſent. Tout leur bien conſiſte en troupeaux, & ils changent de lieu ſelon que la néceſſité les y oblige. Ils n'ont guere de religion : ſeulement quand ils ont beſoin de pluie pour leurs pâturages, ils en demandent à un certain Etre qu'ils ne connoiſſent point, qu'ils ne nomment point, & qui demeure, à ce qu'ils diſent, tout là-haut, & lui offrent en ſacrifice du lait, qui eſt la meilleure choſe qu'ils aient. Ils ſe tiennent alors pendant quelque temps autour d'un baſſin de lait, les yeux levés au ciel, dans un profond ſilence. Ils ont la taille belle, l'air dégagé, les yeux vifs & pleins d'eſprit, le teint baſané, & paroiſſent toujours de bonne humeur ; mais ils ſont mal-propres, puans & pareſſeux. Ils puniſſent fort ſéverement l'aſſaſſinat, le vol & l'adultere ; quand quelqu'un d'entre eux eſt convaincu d'un de ces crimes, toute la populace s'aſſemble ; on amene le criminel, & le roi ou capitaine lui donne le premier coup, qui eſt ſuivi des autres juſqu'à ce qu'il expire ſous le bâton. * Choiſi, *voyage de Siam.*

HOTTINGER (Jean-Henri) né le 26 mars 1620, à Zurich en Suiſſe, ſe diſtingua particuliérement dans les ſciences, & fut envoyé aux frais du public pour étudier dans des pays étrangers. Il vit la France & la Hollande, & s'arrêta à Groningue ; de-là il alla à Leyde, où il ſe perfectiona beaucoup dans la langue arabe, ſous le célebre Golius, & ſous un Turc. Alors il fut rappellé en Suiſſe : il y arriva, après avoir vu l'Angleterre, & y enſeigna, comme profeſſeur public, l'an 1642 l'hiſtoire eccléſiaſtique & la théologie ; les langues orientales ; la rhétorique ; l'écriture ; la controverſe, &c. L'an 1653 on le prêta pour deux ans à l'électeur Palatin, qui ſe ſervit de lui pour remettre en réputation ſon univerſité d'Heidelberg, & qui l'honora de pluſieurs charges. On le rappella à Zurich l'an 1661, & à l'occaſion des troubles qui s'y éleverent l'an 1664 on le députa en Hollande. Enfin l'an 1667 étant près de partir pour aller profeſſer à Leyde, du conſentement de meſſieurs de Zurich, & à la priere des états de Hollande, Hottinger ſe noya avec une partie de ſa famille, l'an 1667, dans la riviere de Limat qui paſſe à Zurich. Il a laiſſé divers ouvrages : *Hiſtoria orientalis de Muhammetiſmo, Saraceniſmo, Chaldaiſmo, Statu Chriſtianorum, &c. Bibliothecarius quadripartitus ; Theſaurus philologicus ſacræ ſcripturæ ; Hiſtoriæ eccleſiaſticæ novi teſtamenti tom. IX. Promptuarium ſive Bibliotheca orientalis ; Diſſertationes miſcellaneæ, &c.* * Bayle, *diction. critiq. Voyez les* Mém. *du P. Niceron, tome VIII.*

HOTTINGER (Jean-Jacques) fils de *Jean-Henri* Hottinger, qui fait le ſujet de l'article précédent, naquit à Zurich le premier décembre 1652. A l'âge de quinze ans, il avoit déja fait de grands progrès dans les lettres, lorſqu'il eut la douleur de perdre ſon pere qui ſe noya par accident en 1667. Privé par ce triſte évenement d'un ſecours qui lui étoit extrêmement utile, il redoubla d'amour pour l'étude ; & afin de vaincre la lenteur de ſa mémoire, il apprit le pſeaume 119 & les épitres de S. Paul aux Romains & aux Ephéſiens, dans leur langue originale. A la fin de ſes études, il montra publiquement les progrès qu'il y avoit faits, par une thèſe qu'il compoſa & qu'il défendit avec ſuccès ſous la préſidence de Jean-Henri Heidegger, docteur & profeſſeur en théologie. Cette thèſe a été imprimée en 1672. Il ne ſe preſſa pas cependant de ſe charger des fonctions du miniſtere auquel on l'appelloit ; & pour l'exercer avec plus de fruit, il voulut employer encore quelque temps à une étude non interrompue. Dans cette vue & par les conſeils d'Heidegger & de Jean-Gaſpard Wolfius, il alla en 1672 à Baſle, où il profita des lumiéres des théologiens qui s'y diſtinguoient le plus, & en particulier de Luc Garnier. Après quelque ſéjour à Baſle, il avoit deſſein de ſortir de l'Allemagne, & il ſe mit en chemin ; mais les troubles de la guerre l'empêchant de ſuivre ce projet, il revint à Baſle en 1674. Garnier étant mort peu après, il alla à Genève en 1675 & il y fit amitié avec deux théologiens de ſon parti, François Turretin & Benedict Pictet. De retour à Zurich, il fut mis au nombre des miniſtres au mois de mars 1676, & il en exerça deſlors les fonctions avec beaucoup de zèle & d'applaudiſſement. Ce ne fut cependant qu'en 1680 qu'on lui confia le ſoin d'une égliſe particuliere. La même année, il épouſa *Elizabeth* Lavater, fille de *Jean* Lavater profeſſeur de philoſophie à Zurich, avec laquelle

il a vécu quarante ans, & dont il a eu pluſieurs enfans. En 1685 il prit la défenſe du catéchiſme de Zurich, & de la mémoire de ſon pere, l'un & l'autre attaqués par un religieux. L'année ſuivante 1686 il fut honoré de l'office de *Diacre*, & il en commença les fonctions par un diſcours qui fut gouté. Il s'appliqua enſuite à la compoſition de différens ouvrages, dont on rapportera les titres plus bas. Le 18 janvier 1698 il fut nommé profeſſeur en théologie à Zurich en la place d'Heidegger qui venoit de mourir, & il eut pour collégue Jean-Gaſpard Wolfius. Ses leçons qu'il travailloit avec ſoin & qu'il donnoit aſſiduement, ne l'empêchérent pas de compoſer un ſi grand nombre d'ouvrages, que leur multitude & leur variété ont de quoi ſurprendre. Il finit cette vie laborieuſe le 18 décembre 1735. Voici en partie la liſte de ſes ouvrages, qui eſt plus détaillée, page 38 & ſuiv. du recueil intitulé: *Tempe Helvetica*, tome II. 1. *Diatribe theologica de ſpiritu prædicante ſpiritibus in carcere; ad I Petri III*, 19, 20; à Zurich 1672 *in*-4°. 2. *Sforzia Pallavicinus infelix concilii Tridentini vindex, ſive exercitatio hiſtorica operi, quod cardinalis Pallavicinus de concilio Tridentino ſcripſit, oppoſita*, &c. à Zurich en 1692, *in*-4°. 3. *Diſſertatio theolog. dogmatis de juſtificatione ſummam & hiſtoriam exhibens*; à Zurich en 1698, *in*-4°. 4. *Quæſtiones poſitionum theologicarum*, en 1698. 5. *Diſſert. theolog. de præſcriptione in causâ religionis*, en 1698, *in*-4°. 6. *Diſſert. doctrina de perſonâ, ſtatu, & officio Chriſti compendium exhibens*, en 1699, *in*-4°. 7. *De interceſſione Chriſti mediatoris*, en 1699, *in*-4°. 8. *De reſipiſcentiâ evangelicâ, ejuſdemque nativâ indole*, en 1699, *in*-4°. 9. *De manducatione corporis Chriſti*, en 1700, *in*-4°. 10. *De eccleſiâ, diſſertationes duæ*, en 1700, *in*-4°. 11. *De magnitudine Dei*, en 1701, *in*-4°. 12. *Diatriba theolog. quâ pædobaptiſmi jus & antiquitas..... aſtruitur*, &c. en 1702, *in*-4°. 13. *De conſcientiâ, ejuſdemque obligatione & directione*, en 1704, *in*-4°. 14. *De ſupremo controverſiarum judice, diſſert. hiſtorica*, en 1704, *in*-4°. 15. *De potentiâ Verbi divini*, en 1704, *in*-4°. 16. *De frequenti communione*, en 1705, *in*-4°. 17. *De inviſibilis viſione per fidem*, en 1706, *in*-4°. 18. *Exercitationes hiſtorico-theolog. de pœnitentiâ primitivâ, nec non Romana eccleſiæ*, &c. à Zurich, en 1706, *in*-4°. 19. *Aſſertiones theolog. de imagine Dei primitivâ & renovatâ*, en 1707, *in*-8°. 20. *De veritate ſecundùm pietatem*, en 1707, *in*-4°. 21. *De ſupremo controverſiarum judice chriſtiano, & anti-chriſtiano, diſſert. tres*, en 1707, *in*-4°. 22. *De J. C. ad Jordanem baptizato*, en 1708, *in*-4°. 23. *Heptas poſitionum theologicarum*, en 1708. 24. *Heptas aſſertionum de J. C. perſonâ & officio*, en 1708, *in*-8°. 25. *De applicatione juſtitiæ Chriſti*, en 1708, *in*-4°. 26. *De J. C. ad Jordanem glorificato*, en 1709, *in*-4°. 27. *De œconomiâ & beneficiis ſalutis*, en 1709, *in*-4°. 28. *De cogitatione J. C.* en 1709, *in*-8°. 29. *De J. C. in deſerto cum ſatanâ congreſſu & victoriâ, diſſert. tres*, en 1709 & 1710, *in*-4°. 30. *De anathemate Paulino*, en 1710, *in*-4°. 31. *Diatriba hiſtorico-theolog. ſectiones duæ quibus demonſtratur prædeſtinatianam & Godeſchalci pſeudo-hareſes, adverſariorum gratia commenta eſſe, & de Godeſchalco ejuſque doctrinâ diſſeritur*, en 1710, *in*-4°. 32. *De fidei juſtitiam Chriſti imputatam apprehendentis [illegible] & uſu ad praxim pietatis*, en 1711, *in*-4°. 33. *Ratramni doctrina de præſentiâ corporis & ſanguinis Chriſti in S. cœna inveſtigata & vindicata*, &c. en 1711, *in*-4°. 34. *De genealogia J. C. diſſert. duæ*, en 1711 & 1713, *in*-4°. 35. *De diſſidio proteſtantium & pontificiorum, an fundamentali, aut non fundamentali?* en 1712, *in*-8°. 36. *De operatione Dei in animo hominis*, en 1714, *in*-4°. 37. *De religione in genere, in ſpecie, de vera characteribus*, en 1714, *in*-4°. 38. *De converſatione J. C. ſanctiſſimâ in carne humili*, &c. 1715, *in*-4°. 39. *De doctrinâ J. C. fonte & normâ veritatis*, en 1715, *in*-4°. 40. *Doctrina juſtitiæ vera*, &c. 1715, *in*-4°. 41. *Harmonica evangelica hiſtoriæ diſpoſitio*, en 1716, *in*-4°. 42. *De doctrinâ J. C. fonte & norma ſanctitatis*, en 1716. *in*-4°. 43. *De miraculis J. C.* en 1716, *in*-4°. 44. *De S. Joanne Baptiſta, diſſert. ſex*, en 1717 & 1718, 1719, 1721 & 1723, *in*-4°. 45. *De gratia Dei ſalutifera, ſectiones tres*, en 1718, 1719 & 1722, *in*-4°. 46. *De neceſſaria majorum ab eccleſia Romana ſeceſſione*, &c. *diſſert. duæ*, en 1717 & 1721, *in*-4°. 47. *Memoria ſecularis ſynodi Dordrechtanæ*, en 1720. 48. *De veritatis & charitatis amiciſſimo in eccleſiâ proteſtantium connubio*, en 1721, *in*-4°. 49. *De reſurrectionis Chriſti veritate & efficaciâ*, en 1722, *in*-4°. 50. *Pentas diſſertationum biblico-chronologicarum*, &c. en 1723, *in*-8°. 51. *Formula conſenſus in eccleſiis Helveticis recepta &c. hiſtoria*, en 1723, *in*-4°. 52. *De communione Spiritus Sancti diſſertationes theologicæ plures*, en 1723, 1724, 1725, 1726; & pluſieurs autres diſſertations théologiques ſur la grace & la prédeſtination, ſur la conſolation évangélique dans les tentations, ſur le témoignage rendu à J. C. par Saint Jean-Baptiſte, &c. depuis 1723, juſqu'en 1736. Il y a quelques-unes de ces diſſertations imprimées dans le recueil intitulé: *Bibliotheca Bremenſis*; dans celui qui a pour titre, *Tempe Helvetica*, &c. Ce que l'on a dit de la perſonne de M. Hottinger eſt tiré d'une longue harangue ſur ce ſujet, imprimée dans ce dernier recueil, tome II, ſection premiere, intitulée: *Joan. Jacobi Lavateri oratio inauguralis, quâ, præmiſſâ brevi icone theologi, deſcribitur vita Joannis Jacobi Hottingeri.* Ce théologien a beaucoup écrit auſſi en allemand, & les titres de ces ouvrages ſont rapportés dans la liſte qui ſe trouve dans le recueil que l'on vient de citer, de même que ceux des écrits qu'il n'avoit point encore fait imprimer. Jean-Jacques Lavater lui a ſuccédé dans la chaire de théologie.

HOTTON (Pierre) profeſſeur en botanique à Leyde, étoit fils de *Godefroi* Hotton, miniſtre de l'égliſe Wallone d'Amſterdam, où il naquit le 18 de juin 1648. Il fit ſes humanités à Amſterdam, après quoi il alla étudier en médecine à Leyde ſous Sylvius, ou de le Boé. Après avoir été reçu docteur en médecine en 1672, il ſe retira à Amſterdam, où il exerça ſa profeſſion, & fut établi directeur du jardin des plantes de la ville l'an 1692. Comme on ſavoit qu'il avoit une parfaite connoiſſance des ſimples, il fut appellé en 1695, profeſſeur en botanique dans l'univerſité de Groningue & dans celle de Leyde. Il ſe détermina pour la derniere, où il fut inſtallé le 9 de mai de la même année, par une harangue qu'il fit ſur l'hiſtoire des plantes. Il étoit membre de la ſocieté royale de Londres, & de celle de Leipſick. Le 3 janvier 1709, il fut attaqué d'une paralyſie, dont il mourut le 10 âgé de 60 ans & quelques mois. Il avoit beaucoup de réputation, & ſon mérite lui avoit fait des amis en Italie, en France, en Angleterre & en Allemagne, où il entretenoit des correſpondances. Il ne ſavoit point les choſes de ſa profeſſion en pédant, mais en homme d'eſprit, qui eſtimoit chaque choſe ce qu'elle vaut. * *Nouvelles de la république des lettres, janvier* 1709, *page* 89.

HOTUN (Guillaume de) Anglois, religieux de l'ordre de ſaint Dominique, fut fait deux fois provincial d'Angleterre, en 1282 & en 1290. Il fut auſſi reçu docteur en théologie de la faculté de Paris. Edouard I l'honora de ſa confiance; & à ſa conſidération, Boniface VIII lui conféra l'archevêché de Dublin en Irlande le 16 juin 1297. Walſingham remarque qu'il fut ſacré à Gand. Le roi ſon maître le chargea auſſitôt de traiter avec le duc de Bretagne, nommé médiateur pour la France, de la paix entre les deux couronnes, & il eut le bonheur de faire conclure une trêve de deux ans. Il n'eut pas plutôt fini

cette

cette affaire, qu'il fut nommé par le même prince chef de l'ambaſſade qu'il envoyoit à Boniface VIII, en qui les deux rois avoient compromis, & il venoit de terminer cette importante affaire, lorſque retournant en Angleterre il mourut à Dijon le 27 août 1298. Les actes concernant cette ambaſſade ont été imprimés avec les anciennes coutumes d'Angleterre en 1672. Guillaume ne fut pas moins bon théologien qu'habile politique : mais ſes ouvrages ne ſont pas venus juſqu'à nous : on a ſeulement dans un manuſcrit de Sorbonne, où il eſt appellé *Guillaume de Hoxum*, quelques queſtions qu'il a réſolues, & en Angleterre ſon commentaire ſur les trois livres d'Ariſtote, de l'Ame. * Echard, *de ſcript. ordinis pred. tom. I.*

HOUAMES, que d'autres écrivent CHOUAMES : ſecte de Mahométans vagabonds, qui courent dans l'Arabie, & logent ſous des tentes ou pavillons, comme les Arabes. Ils ont une loi particuliere, qui leur ordonne de faire leurs cérémonies & leurs prieres ſous un pavillon, ſans aucune lumiére ; & après cela ils s'accouplent avec la premiére femme ou fille qu'ils y rencontrent. Il y en a quelques-uns à Alexandrie ; mais ils s'y tiennent cachés ; car quand on les connoît pour Houames, on les brule tout vifs. Le mot de *Houame* ou *Chouame* eſt arabe, & ſignifie un *ſcelerat*, un *impudique*, un *abominable*. * Thevenot, *II partie.* Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

HOUC (Jean van) peintre d'Anvers, fut des bons diſciples de Rubens. Il alla à Rome, où l'on admira l'intelligence qu'il avoit dans le coloris. En retournant dans ſon pays, il paſſa par Vienne où l'archiduc Leopold le retint, & le fit travailler juſqu'en 1650, qui eſt l'année où la mort ſurprit van Houc étant encore jeune. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

HOUCHAR ou EUCHAR (Eloi) de Gand, étudia à Paris au commencement du XVI ſiécle, dans le collége de Montaigu, & mérita le bonnet de docteur l'an 1504. Il enſeigna depuis à Gand, & eut pour ſouſmaître Georges-Caſſander, comme nous l'apprenons de Sanderus. On a de lui la vie de ſaint Levin martyr, & celle de ſaint Bertulphe confeſſeur, en vers élégiaques ; un poëme de ſainte Colete ; un autre ſur l'élection de Charles V à l'empire, &c. * Valere André, *biblioth. belg.* Voſſius, *de hiſtor. latin. lib. 3, cap. 10.*

HOUDAN, petite ville dans le gouvernement de l'Iſle de France, *Hodanum*, eſt ſur la riviere de Vegre, ſur les frontieres de la Beauſſe, à trois lieues de Dreux, & à douze de Paris : Gaguin dit que le roi Robert y fit bâtir deux égliſes.

HOUDANG ou DE HOUDON (Raoul de) floriſſoit du temps de ſaint Louis, vers l'an 1230, & a écrit un roman intitulé : *La voie & le ſonge d'enfer.* On lui attribue auſſi le roman *des Elles.* * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas.

HOUDAYER (Julien) natif de Noyen, docteur de Sorbonne, étudia à Paris, prit des degrés dans l'univerſité, & en fut élu recteur, le 10 octobre 1595. Dans la ſuite ayant été pourvu d'un canonicat de la cathédrale du Mans, & de la cure de S. Nicolas, il s'occupa pendant pluſieurs années à recueillir avec beaucoup de ſoin & de dépenſe des mémoires pour travailler à l'hiſtoire du Mans & de ſes évêques : mais ſa mort, qui arriva le 28 novembre 1619, l'empêcha d'exécuter cette entrepriſe. Ces faits ſont tirés de l'épitaphe que lui conſacra le ſéminaire du Mans, dont il avoit été ſupérieur, & qui ſe lit dans un recueil de piéces ſur la mort de Julien Houdayer. C'eſt un *in*-4° de vingt-quatre pages imprimé en 1619, ſous ce titre : *Leſſus Caſtalia, ſive Houderiani manes.*

HOUDETOT (Robert ſire de) chevalier du bailliage de Caux en Normandie, ſénéchal d'Agenois, & maître des arbalêtriers de France dans le XIV ſiécle, commença de ſervir en Flandre ſous le maréchal de Trie en 1318, & en Languedoc & Guienne en 1323. Il ſervit dans les mêmes provinces en 1337, & en Flandre les trois années ſuivantes. Il étoit ſénéchal d'Agenois en 1342 & 1345, & fut créé maître des arbalêtries de France le 13 mai 1350, ſervit la même année en cette qualité dans la guerre de Picardie, & ſur les frontieres de Normandie juſqu'en mars 1353, que le maréchal d'Audenehan le dépêcha de Pontorſon, pour rendre compte au roi de l'état du pays. Il avoit été commis au mois de février précedent avec Philippe de Troiſmons, chevalier, pour ſe tranſporter au comté de Beaumont-le-Roger, dans les châtellenies de Conches & de Breteuil, & aux vicomtés de Ponteaudemer, de Valognes & de Conſtantin, pour en donner la ſaiſine & poſſeſſion au roi de Navarre. Il ſe trouva au ſiége de Honfleur au mois d'août 1357, avec treize chevaliers, trente-neuf écuyers & dix arbalêtriers, & ſervit la même année au Pont-Audemer, à Orbec, au Bec-Helloum & aux environs. Il étoit mort au mois de ſeptembre 1358, que ſes héritiers furent déchargés au mois de février ſuivant de tout ce qu'on pouvoit lui demander. * Le P. Anſelme, *hiſtoire des grands officiers.*

HOUDRY (Vincent) Jéſuite fort connu, étoit de Tours, ou du diocèſe. Il naquit le 22 de janvier 1631 le jour de la fête de ſaint Vincent diacre, ce qui fit qu'on le nomma *Vincent* au baptême. Après ſes études, il entra chez les Jéſuites à Paris le 8 d'octobre de l'an 1644, & fit ſes quatre vœux le 15 août 1665. Après ſes deux années de noviciat, il paſſa une année dans la maiſon de ſaint Louis à Paris dans les exercices que les novices ont coutume d'y pratiquer ; mais il ajouta une autre occupation, ce fut de bien apprendre la langue grecque. Il a toujours été uni à la ſociété, autant par les liens extérieurs, que par l'amour & un attachement inviolable. Il y a régenté pendant ſix ans les humanités, la rhétorique ſeulement une année, & la philoſophie l'eſpace de quatre ans. Il avoit beaucoup de gout, de la facilité pour la compoſition, de l'érudition, & de l'amour pour la poëſie latine dans laquelle il a réuſſi, comme on le voit entr'autres par ſa piéce intitulée : *La collation*, où il fait de fort jolies deſcriptions de la fraiſe, de la crême, du melon, &c. Sorti de l'emploi de profeſſeur, il prêcha & exerça ce miniſtere pendant trente ans. Après ce temps-là, il ne vit preſque plus que ſon cabinet. Il s'y eſt occupé, 1°. à faire un corps de ſermons ſur tous les ſujets de la morale chrétienne, auquel il joignit des panégyriques. Ce recueil diviſé en ſix parties parut *in*-12, en 1702. Il avoit prêché une grande partie des diſcours qui y ſont renfermés. 2°. Il compoſa & fit imprimer un recueil beaucoup plus ample qu'il intitula la *bibliotheque des predicateurs*, qui parut à Lyon depuis 1712 juſqu'en 1723, en 18 volumes *in*-4° ; à Liége en 1716, en 4 vol. *in-folio* ; à Lyon en 1733, 22 vol. *in*-4° ; en y comprenant l'*eloquence chrétienne dans l'idée & dans la pratique*, par le P. Blaiſe Gilbert, Jéſuite. La bibliothéque des prédicateurs parut traduite en allemand, à Augsbourg en 1739, *in-folio.* Il y a du bon dans cette vaſte compilation. L'auteur y cite encore plus les modernes que les anciens. Il a travaillé à cet ouvrage juſqu'à la fin de ſes jours. Il eſt mort au collége dit *de Louis le Grand*, à Paris, le 29 de mars 1729, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans. Il témoignoit dans ſa maladie qu'il étoit un peu fâché de n'avoir pas accompli le ſiécle entier. Il étoit d'un tempérament excellent, & l'on a remarqué qu'il n'a jamais eu beſoin de ſe ſervir de lunettes, quoique dans un âge ſi avancé, & qu'il ſe fût toujours occupé à lire & à écrire. Ce pere eſt encore auteur des ouvrages ſuivans : 1. *Traité de la*

maniere d'imiter les bons prédicateurs : avec des tables pour les différens uſages qu'on peut faire des ſermons ſur tous les ſujets de la morale chrétienne ; à Paris, chez Boudot, en 1702 *in*-12. 2. *Ars typographica, carmen.* * Voyez les *mémoires de Trévoux*, janvier 1725 & avril 1726.

HOVEDEN (Roger de) natif d'Yorck en Angleterre, vivoit l'an 1200, tiroit ſon origine d'une famille illuſtre, & fut très-conſidéré à la cour du roi Henri II, vers l'an 1230. La connoiſſance qu'il avoit du droit civil & canonique lui acquit l'eſtime des grands, qui le conſultoient ſur les affaires les plus importantes, & qui le prenoient pour arbitre de leurs différends. Après la mort de Henri, il ſe retira de la cour, s'adonna entierement à l'étude de l'hiſtoire; & pour n'être pas inutile, compoſa celle de ſon pays. Il publia d'autres ouvrages, qui ſont des commentaires du droit; des poëmes, &c. On ne ſait point en quelle année il mourut. * Balée & Pitſeus, *de illuſtr. ſcript. Angl.* Brianus Twinus, *l.* 2, *de antiq. Oxon. acad.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Voſſius, *de hiſt. latin*, *l.* 2, *c.* 56.

HOVEN (Jean-Guillaume van) docteur en théologie dans l'univerſité de Louvain, chanoine de l'égliſe collégiale de S. Pierre dans la même ville, profeſſeur royal de l'écriture ſainte & de la langue hébraïque, né en 1678 à Mechles, entre Maëſtricht & Aix-la-Chapelle, fit ſes études au collége du Lys où il eut le ſeptiéme rang en 1696. Il paſſa enſuite pluſieurs années dans le collége du Saint-Eſprit où il fit ſa théologie, & ſe lia avec M. Steyaërt. Ayant été fait prieur des vacances, rang honorable pour les bacheliers, il s'y comporta de maniere qu'il plut à tout le monde, & qu'il fut eſtimé de tous. Les mathématiques ayant beaucoup d'attraits pour lui, il s'y livra avec ardeur, les enſeigna en qualité de profeſſeur royal à Louvain pendant 12 ans, & y acquit une telle réputation, que ſon nom vola juſqu'en Bohême. Ferdinand Erneſt, comte du S. Empire, un des plus célébres mathématiciens de ſon temps, l'honora de ſon eſtime & de ſon amitié, parceque M. Van-Hoven avoit réſolu pluſieurs problêmes que ce comte avoit propoſés, & qu'aucun profeſſeur n'avoit pu expliquer. Ce ſavant ne quitta la profeſſion des mathématiques que pour s'occuper de l'étude des langues & de celle de l'écriture ſainte, & il donna auſſi des leçons ſur l'une & l'autre en qualité de profeſſeur royal, avec autant d'applaudiſſemens, qu'il en avoit reçus lorſqu'il rempliſſoit la chaire des mathématiques. On l'engagea enſuite à profeſſer la théologie dans l'abbaye de ſainte Gertrude de Louvain, & il y eut un grand nombre de diſciples qui lui firent honneur, & à qui il fut d'une grande utilité. Il exerça les mêmes fonctions, & avec le même ſuccès dans le collége du pape Adrien VI, & tout cela avant même d'être arrivé au doctorat. Dans le deſſein d'arriver à ce dégré, il ſoutint en 1705, en préſence d'une grande aſſemblée, & en particulier de Vincent Santin, internonce dans les Pays-Bas, une diſpute publique où il montra beaucoup de ſagacité & d'érudition. Il n'eut la dignité doctorale qu'en 1721, & il s'efforça de montrer qu'il la méritoit, par une plus grande application à l'étude, & un plus grand zele pour l'inſtruction des autres. Il mourut à Louvain le 24 d'avril de l'an 1723. * *Mém. du temps.*

HOUGTON (Jean) Anglois, docteur de l'univerſité de Cambridge, puis Chartreux, dans le XVIe ſiécle, couronna ſa foi par le martyre, au commencement du ſchiſme ſous Henri VIII; car ayant été étranglé à un gibet, on lui arracha le cœur, comme l'on fait aux traîtres en Angleterre, le 4 mai de l'an 1535. On recueillit un tome de ſes épîtres, comme nous l'apprenons de Petreius, *biblioth. Cart. page* 194, de Pitſeus, &c.

HOVIUS (Matthias) archevêque de Malines, & conſeiller d'état dans les Pays-Bas, étoit natif de cette ville, & paſſa pour un des plus habiles prédicateurs de ſon temps. Il ſe fit recevoir licencié en théologie, eut enſuite une cure à Malines, fut fait grand-vicaire dans le temps que le ſiége vaquoit, & fut enfin nommé archevêque l'an 1595. Ce prélat célébra l'an 1607, un concile provincial, & prononça dans cette occaſion une harangue ſur la néceſſité de purger l'égliſe & le clergé de divers abus. Il mourut l'an 1620, âgé de 78 ans. * Gramai, *de urbe Mechlin.* Valere André, *bibl. belg.* Gazet, *hiſt. eccleſ. du Pays-Bas.* Sainte-Marthe, *t. I*, *Gall. chriſt.*

HOULET-PANIAS, c'eſt un petit lac formé par le Jourdain, riviere de la Judée. Il eſt à ſept lieues au-deſſus de la mer de Galilée, & il a ſi peu d'eau, qu'il eſt à ſec en été. * Baudrand.

HOULIERES (Antoinette du Liger de la Garde, veuve de Guillaume de la Fon de Boiſguerin, ſeigneur des) lieutenant de roi des ville & citadelle de Dourlens, dame d'un mérite diſtingué, a été l'une de celles qui vers la fin du XVIIe ſiécle, ont diſputé aux hommes la gloire d'exceller dans la poëſie françoiſe. Il y a peu de perſonnes des deux ſexes, qui l'aient portée auſſi loin qu'elle, ſur-tout pour l'Idylle. Son eſprit étoit facile, & cependant élevé; ſon ſtyle pur & châtié, & ſes expreſſions auſſi nobles que ſes penſées. Elle étoit très-belle; & l'on dit que la nature avoit pris plaiſir de raſſembler en elle les graces de l'eſprit & du corps. Cependant toutes ces qualités n'ont pas été capables de lui procurer autant de fortune qu'elle en eût mérité. C'eſt ce que l'on apprend dans plus d'un endroit des ouvrages qui nous reſtent de ſa façon, & qui ont été raſſemblés en deux volumes *in*-8°, en 1724, & réimprimés en 1747, en deux petits volumes *in*-12. Elle fut reçue à l'académie d'Arles en 1689, & mourut à Paris le 17 février 1694, dans ſa cinquante-ſixiéme année, & laiſſa pour fille *Antoinette-Thérèſe* de la Fon de Boiſguerin des Houlieres, dont nous parlons à l'article ſuivant. * *Mém. du temps.*

HOULIERES (Antoinette-Thérèſe des) étoit fille de meſſire GUILLAUME de la Fon de Boiſguerin, mort en 1693, & de dame *Antoinette* du Liger de la Garde, morte le 17 de février 1694. Mademoiſelle des Houlieres avoit auſſi quelque talent pour la poëſie, mais il étoit inférieur à celui de madame des Houlieres ſa mere. On a publié le peu qu'elle a fait en ce genre avec les poëſies de ſon illuſtre mere, en 1707, à Paris; en 1708, à Amſterdam; en 1724, à Paris, en deux volumes *in*-8°, & en 1747, 2 vol. *in*-12. Cette demoiſelle qui avoit de l'eſprit, & qui avoit mérité l'eſtime d'un grand nombre de perſonnes de diſtinction & de gens de lettres, eſt morte le 29 août 1718, âgée d'environ cinquante-cinq ans, d'une eſpéce de cancer ſous le ſein, maladie qui avoit emporté madame des Houlieres au même âge. En 1687, elle remporta le prix de poëſie de l'académie françoiſe. L'abbé Menage fit à cette occaſion une épigramme latine, que l'on trouve dans le premier volume du *Menagiana* en quatre volumes, avec l'imitation en vers françois que M. de la Monnoye fit de cette épigramme. * *Mémoires du temps. Journal de Verdun, novembre* 1718, *p.* 374. *Nouv. littér. de la Haye*, 7 *janvier* 1719, *p.* 13. Titon du Tillet, *Parnaſſe françois*, *in-fol. p.* 459. Voyez les *mémoires hiſtoriques ſur la vie de madame & de mademoiſelle des Houlieres*, compoſés par M. de Chambors de la Boiſſiere, & imprimés dans l'édition qu'il a donnée de leurs poëſies en 1747.

HOULLIER (Jacques) natif d'Eſtampes, & médecin de l'univerſité de Paris, dans le XVIe ſiécle, compoſa divers ouvrages, dont quelques-uns ont été publiés. Un de ſes fils, conſeiller de la cour des aides, qui devoit faire imprimer les autres, mourut avant que d'avoir pu exécuter ce deſſein. Jacques Houllier mourut l'an 1562. De Thou parle de lui ſous cette

Digitized by G

année, dans le trente-quatriéme livre de ſon hiſtoire. » C'étoit un homme (dit-il) illuſtre par la philoſophie » & par la médecine. Comme il étoit riche, & qu'il » ne ſe ſoucioit pas du gain, qui eſt fort conſidérable » pour ceux de cette profeſſion dans cette grande vil- » le, il apporta dans la médecine un jugement ſi éclai- » ré, par une profonde méditation, qu'il guériſſoit » heureuſement les maladies déſeſpérées, que les au- » tres qui ne faiſoient que fatiguer leurs mules, en » courant par les rues de malade en malade, ne con- » noiſſoient pas. « Ce médecin eſt auteur des ouvrages ſuivans : *Opera practica, doctiſſimis ſcholiis & obſervationibus illuſtrata. Therapia puerperarum, de morborum curatione. De febribus. De peſte. De remediis : & de moribus internis, libri duo cum ſcholiis. In aphoriſmos Hippocratis commentarii VII. Hippocratis contra præſagia, cum interpretatione & commentariis.* Son traité de la matiere de la chirurgie a été traduit en françois par Simon de Provenchieres médecin de Langres. * La Croix du Maine, *bibl. françoiſe.* Sainte-Marthe, *l.* 2, *elog. doct. Gall. &c.*

HOUNSLOW, bourg d'Angleterre avec marché, dans le comté de Middleſex, remarquable par une grande plaine, où le roi Jacques II faiſoit camper ſon armée. * *Dict. angl.*

HOUPELANDE (Guillaume) natif de Boulogne en Picardie, docteur de Paris, curé de S. Séverin, & enſuite chanoine de Notre-Dame, & archidiacre de Brie, mourut étant doyen de la faculté de théologie de Paris, le 11 d'août de l'an 1492. Il a compoſé un livre de l'immortalité de l'ame, & de ſon état après la mort, rempli de pluſieurs paſſages des ſaints peres, des philoſophes, des poëtes & des docteurs. * Du Pin, *bibl. des auteurs eccleſ. du XVe ſiécle.*

HOUSSET (Jean du) natif du village de Chaillot près de Paris, après avoir été au ſervice du préſident de Mégrigni pendant dix ou douze ans, fut animé d'un deſir ſi ardent de faire pénitence, qu'il réſolut de ſe conſacrer à Dieu dans la vie religieuſe. Il choiſit l'ordre de S. François, & entra dans une maiſon de Cordeliers de la ville de Châlons en Champagne; mais il en ſortit au bout de huit mois, & ſe retira ſur le Mont-Valerien, dit *le Calvaire*, à environ deux lieues au-deſſous de Paris. Il y vécut réclus, c'eſt-à-dire, éloigné des autres hermites qui édifient ce lieu depuis pluſieurs ſiécles. Sa nourriture étoit du pain bis, auquel il ajoutoit quelques racines, & ſa boiſſon étoit de l'eau. Il ne conſentit à boire un peu de vin que quelques jours avant ſa mort. Il avoit pour lit une bierre. La priere étoit ſon occupation preſque continuelle. Il mourut accablé d'auſtérités, âgé de ſoixante-dix ans, le 3 d'août de l'an 1609, & il fut enterré dans la terre rouge du Mont-Valérien où il avoit établi ſa ſolitude. Il fut honoré pendant ſa vie de pluſieurs viſites des rois Henri III & Henri IV; & MM. Colletet & de la Croix, auteurs de ſa vie, diſent qu'il prédit à ces deux monarques le genre de leur mort. Ils ajoutent que les habitans de Sureſne & des villages voiſins avoient recours à lui dans les calamités publiques, & qu'ils avoient toujours reſſenti la puiſſance de ſon interceſſion auprès de Dieu. * *Mémoires du temps. Hiſtoire de la ville de Paris* par les Bénédictins, &c.

HOUTEVILLE (Claude-François) l'un des 40 de l'académie françoiſe, étoit fils de *François* Houteville, bourgeois de Paris, & d'*Urſule* Dizanet. Né lui-même à Paris, il y fit ſes études, & entra à l'âge de 16 ans dans la congrégation de l'Oratoire, où il a rempli divers emplois avec beaucoup de diſtinction. Les conférences en particulier qu'il fit à Tours, ſur l'hiſtoire eccléſiaſtique, lui acquirent une grande réputation. Etant ſorti de la congrégation de l'Oratoire, après y être demeuré environ 18 ans, ſon mérite lui donna accès auprès de feu M. le cardinal du Bois, qui ſe l'attacha en qualité de ſecrétaire. Il fut reçu à l'académie françoiſe le 25 février 1723, & le 27 février 1742, il en fut élu ſecrétaire perpétuel après la mort de M. l'abbé Dubos. Le 27 octobre 1723, il avoit été pourvu de l'abbaye de S. Vincent du Bourg ſur mer, ordre de S. Auguſtin, diocèſe de Bourdeaux. Il eſt mort à Paris, le 8 de novembre 1742, âgé d'environ 54 ans. Tout le monde connoît ſon fameux ouvrage, intitulé : *La verité de la religion chrétienne, prouvée par les faits*, précédée d'un *diſcours hiſtorique & critique ſur la méthode des principaux auteurs qui ont écrit pour & contre le chriſtianiſme depuis ſon origine*; à Paris, en 1722, *in*-4°. Cet ouvrage a été fort critiqué, non-ſeulement pour le ſtyle qui s'éloigne du naturel, & pour les termes dont beaucoup ſentent trop le néologiſme, mais auſſi pour les raiſonnemens & les jugemens de l'auteur. M. l'abbé Houteville s'expliqua ſur quelques difficultés qui lui furent faites, dans une lettre de quatre pages *in*-4°, qu'il fit imprimer à Paris, & qui eſt datée du 18 de mars 1722. Cette lettre n'arrêta pas les critiques : dans les *mémoires de Trévoux* du mois d'août de la même année 1722, on imprima une *lettre* anonyme *écrite en province au ſujet du livre de la religion chrétienne prouvée par les faits*; & cette lettre, qui eſt bien écrite, contient de ſolides objections. La même année, M. Fourmont, de l'académie des inſcriptions & belles lettres, attaqua divers endroits du même ouvrage, dans une longue lettre imprimée à Paris *in*-12, ſous ce titre : *Lettre de R. Iſmael Ben Abraham, Juif converti, à M. l'abbé Houteville, ſur ſon livre*, &c. Cette lettre eſt précédée d'une préface très-étendue Mais la critique la plus conſidérable faite du livre de M. l'abbé Houteville, eſt celle qui conſiſte en vingt lettres que l'abbé des Fontaines a miſes au jour, mais dont il n'eſt pas l'unique auteur. *Voyez* des FONTAINES. Ces lettres ont paru en 1722, *in*-12. L'auteur donna d'abord les 18 premieres, enſuite la dix-neuviéme & la vingtiéme. Celle-ci eſt une cenſure du ſtyle & de quantité d'expreſſions de M. l'abbé Houteville. Nous avons vu une lettre imprimée ſéparément *in*-4°, adreſſée au même, compoſée des expreſſions ſingulieres employées par le ſavant académicien. On a réimprimé cette lettre dans la *bibliothéque françoiſe* ou *hiſtoire littér. de la France*, *tom. II*, *part.* 2, *art.* 1, & l'on y dit que cette lettre étoit attribuée à l'abbé de Grécourt; mais elle eſt de M Souchay, de l'académie des belles lettres. M. l'abbé Houteville a profité de pluſieurs endroits de ces critiques dans la derniere édition, augmentée conſidérablement, qu'il a donnée de ſon ouvrage, en trois volumes *in*-4°, à Paris, en 1741. Cette édition eſt dédiée à M. le duc d'Orléans. Il en a été fait une nouvelle en quatre volumes *in*-12, 1749, à Paris. On a encore de M. l'abbé Houteville un *Eſſai philoſophique ſur la providence*, imprimé en 1728, *in*-12, écrit en forme de lettre, & pluſieurs diſcours prononcés à l'académie françoiſe, entr'autres un éloge de M. le maréchal de Villars prononcé après la mort de ce maréchal. L'eſſai ſur la providence a été fort expoſé à la cenſure; & l'on en a une ſorte de critique aſſez ſuivie dans pluſieurs feuilles d'un écrit périodique intitulé, *le ſpectateur littéraire*; à Paris; en 1728, *in*-12. *Voyez* entr'autres la troiſiéme feuille & la cinquiéme. On peut voir auſſi le *journal des ſavans*, du mois de février 1728, article des nouvelles littéraires de Paris. M. l'abbé Houteville a fait auſſi un éloge hiſtorique de M. Boſſuet, évêque de Meaux : on le trouve dans le recueil des oraiſons funébres de cet illuſtre prélat, édition de Paris, en 1731, *in*-12.

HOWARD, l'une des plus anciennes & des plus riches maiſons d'Angleterre, dont on ne rapportera ici la poſtérité que depuis

I. GUILLAUME Howard de Wigenhale, qui vivoit du temps des rois Edouard I & II, & qui fut pere de JEAN, qui ſuit.

II. Jean Howard, sherif de Norfolck & de Suffolck, vivoit en 1331, & fut pere de Jean III du nom, qui suit.

III. Jean Howard de Wigenhale, amiral d'Angleterre sous le roi Edouard III, fut pere de Robert, qui suit.

IV. Robert Howard, chevalier, mort avant son pere le 3 juillet 1378, épousa *Marguerite*, fille de *Robert*, baron de Scales, dont il eut Jean III du nom, qui suit.

V. Jean Howard III du nom, chevalier, épousa 1° *Marguerite*, fille de *Jean* Plaiz, chevalier: 2° *Alix*, fille & héritiere de *Guillaume* Tendring, chevalier. Du premier lit vint *Jean* Howard IV du nom, chevalier, mort avant son pere, & qui fut pere d'*Elizabeth*, mariée à *Jean* de Vere, comte d'Oxford. Du second lit sortit Robert II du nom, qui suit.

VI. Robert Howard II du nom, mourut avant son pere, & épousa *Marguerite*, fille de *Thomas* Mowbrai, duc de Norfolck, dont il eut Jean IV du nom, qui suit.

VII. Jean Howard IV du nom, duc de Norfolck, créé en 1483 comte maréchal d'Angleterre, & chevalier de la Jarretiere, fut tué au combat de Bosworth le 22 août 1485. Il épousa 1° *Catherine*, fille de *Guillaume*, baron de Molins: 2° *Marguerite*, fille de *Jean* Chedworth, chevalier. Du premier lit sortirent Thomas, qui suit; *Anne*, mariée à *Edmond* Gorge, chevalier; *Isabelle*, alliée à *Robert* Mortimer; *Jeanne*, femme de *Jean* Timperlei; & *Marguerite*, qui épousa *Jean* Windham de Crouvherst. Du second lit vint *Catherine* Howard, mariée à *Jean* Bourchier, baron de Bernes.

VIII. Thomas Howard, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; comte de Surrei en 1483, duc de Norfolck en 1513, comte maréchal en 1520, mourut le 22 mai 1524. Il épousa 1° *Elizabeth*, fille de *Frederic* Tilnei, chevalier, veuve de *Humfroi* Bourchier, baron de Berners: 2° *Agnès*, fille de *Philippe* Tilnei, chevalier. Du premier lit vinrent, 1. Thomas II du nom, qui suit. 2. *Edouard* Howard, amiral d'Angleterre, chevalier de la Jarretiere, qui mourut au combat naval donné contre les François l'an 1513, sans enfans de *Alix* Laval, veuve de *Henri* Parker. 3. *Edmond* Howard, qui épousa 1° *Joice*, fille de *Richard* Culpeper de Hullingburn, chevalier: 2° *Dorothée*, fille de *Thomas* Troys, dont il n'eut point d'enfans, & laissa de la premiere *Henri*, mort jeune; *Georges-Charles*, tué en France; *Marguerite*, alliée à *Thomas* Arondel de Wardour, chevalier; *Catherine*, mariée le 8 août 1540 à *Henri* VIII, roi d'Angleterre, dont elle fut la cinquiéme femme, laquelle eut la tête tranchée le 13 février 1541; *Marie*, qui épousa *Edmond* Trafford; *Joice*, femme de *Jean* Stannei; & *Isabelle* Howard, mariée à *N.* Baynton; 4. 5. 6. 7. 8. *Richard*; *Henri*; *Charles*; *Jean* & autre *Henri*, morts jeunes. 9. *Muriel*, alliée 1° à *Jean* Grei, vicomte de l'Isle: 2° à *Thomas* Knevet de Buckingham; & 10. *Elizabeth* Howard, mariée à *Thomas* Bullen, comte de Wiltshire. Du second mariage sortirent 1. Guillaume, qui a fait la *branche d'*Effingham, *rapportée ci-après*. 2. *Thomas*, mort en prison le premier novembre 1537, sans enfans de *Marguerite* Duglas, fille d'*Archimbault*, comte d'Anguſſe. 3. *Richard*, mort en 1517. 4. *Anne*, mariée à *Jean* de Vere, comte d'Oxford. 5. *Dorothée*, alliée à *Edouard* Stanlei, comte de Derbi. 6. *Elizabeth*, qui épousa *Henri* Ratcliff, comte de Suſſex; & 7. *Catherine* Howard, mariée 1° à *Rheſe* Thomas, chevalier: 2° à *Henri* d'Aubeni, comte de Bridgwater.

IX. Thomas Howard II du nom, duc de Norfolck, comte & maréchal de Surrei, chevalier de la Jarretiere, mourut en 1554. Il épousa 1° *Anne*, fille d'*Edouard* IV du nom, roi d'Angleterre, dont il n'eut point d'enfans: 2° *Elizabeth*, fille d'*Edouard* Stafford, duc de Buckingham, dont il eut Henri, qui suit; Thomas, qui fit la *branche des vicomtes de* Bindon, *rapportée ci-après*; & *Marie* Howard, alliée à *Henri* Fitz-roi, duc de Richemont & de Sommerſet.

X. Henri Howard, comte de Surrei, chevalier de la Jarretiere, eut la tête tranchée le 19 janvier 1547. Il épousa *Françoiſe* de Vere, fille de *Jean*, comte d'Oxford, dont il eut Thomas, qui suit; *Henri*, comte de Northampton, chevalier de la Jarretiere, mort sans alliance le 15 juin 1624; *Jeanne*, mariée à *Charles* Neuill, comte de Weſtmorland; *Marguerite*, alliée à *Henri*, baron de Scroope de Bolton; & *Catherine* Howard, qui épousa *Henri*, baron de Berklei.

XI. Thomas Howard III du nom, duc de Norfolck, fut fait chevalier de la Jarretiere en 1559, & eut la tête tranchée le 2 juin 1572. Il épousa 1° *Marie* Fitz-Alan, fille & héritiere de *Henri*, comte d'Arondel, morte le 25 août 1557: 2° *Marguerite*, fille de *Thomas*, baron d'Audleyde-Walden, & veuve de *Henri* Dudlei: 3° *Elizabeth*, fille de *François* de Leiburne, chevalier, & veuve de *Thomas*, baron d'Acres, morte en 1567, sans enfans. Du premier lit vint Philippe, qui suit. Du second sortirent Thomas, qui fit la *branche des comtes de* Suffolck, *mentionnée ci-après*; Guillaume, qui fit *celle des comtes de* Carliſle, *rapportée ci-après*; *Elizabeth*, morte jeune; & *Marguerite* Howard, alliée à *Robert* Sackville, comte de Dorſet.

XII. Philippe Howard, comte d'Arondel, mort en priſon le 10 novembre 1595, épousa *Anne*, fille de *Thomas*, baron d'Acres de Gilleſland, dont il eut Thomas IV du nom, qui suit.

XIII. Thomas Howard IV du nom, duc de Norfolck, comte maréchal d'Arondel & de Surrei, chevalier de la Jarretiere, mourut à Pavie le 4 octobre 1646. Il épousa *Alathée* Talbot, fille & héritiere de *Gilbert*, comte de Salope, dont il eut Henri, qui suit; *Jacques*; *Thomas*, morts jeunes; Guillaume, qui a fait la *branche des vicomtes de* Stafford, *rapportée ci-après*; *Gilbert*; & *Charles* Howard, morts jeunes.

XIV. Henri Howard, dit *le baron Maltravers*, comte de Norfolck, d'Arondel & de Surrei, mourut le 17 avril 1652, ayant eu d'*Elizabeth* Stuart, fille d'*Eſmé*, duc de Lenox; *Thomas* Howard V du nom, duc de Norfolck, comte d'Arondel & de Surrei, chevalier de la Jarretiere, mort sans alliance à Pavie l'an 1677; Henri, qui suit; *Thomas-Philippe*, créé cardinal le 27 mai 1675, *& dont il sera parlé ci-après dans un article ſéparé*; *Charles*; *Talbot*; *Edouard*; *François*; *Bernard*; *Eſmé*; *Anne*, morts jeunes; *Catherine*, mariée à *Jean* Digbi de Gothurſt; & *Elizabeth* Howard, alliée à *Alexandre* Mac-Donald, comte d'Antrin.

XV. Henri Howard, comte & maréchal de Norwick, puis duc de Norfolck, comte d'Arondel & de Surrei, chevalier de la Jarretiere, mourut le 11 janvier 1684. Il épousa *Anne* de Sommerſet, fille d'*Edouard*, marquis de Vigorne, morte en 1660, dont il eut Henri, qui suit; *Thomas* lord Howard, qui épousa *Marie*, fille & héritiere de *Jean* Saville de Coplei; *Elizabeth*, alliée à *Georges*, duc de Gourdon, marquis de Hontlei; & *Françoiſe* Howard, mariée en 1680 à *N.* marquis de Valparaiſa en Flandre.

XVI. Henri Howard, duc de Norfolck, comte maréchal d'Angleterre, & d'Arondel, fut fait chevalier de la Jarretiere le 16 mai 1685. Il épousa en août 1677 *Marie* Mordant, fille unique de *Henri*, comte de Peterboroug.

Branche des vicomtes de Stafford.

XIV. Guillaume Howard, fils puîné de Thomas IV du nom, duc de Norfolck, fut créé vicomte de

Digitized by Google

Stafford le 11 novembre 1640, & eut la tête tranchée le 3 janvier 1681, *ainſi qu'il ſera remarqué ci-après dans un article ſéparé.* Il épouſa *Marie*, ſœur & héritiere de *Henri*, baron de Stafford, dont il eut HENRI, qui ſuit; *Jean*; *François*; *Alathée*; *Iſabelle*, troiſiéme femme de *Jean* Paulet, marquis de Vinton; *Urſule*; *Marie*; & *Anaſtaſie* Howard.

XV. HENRI Howard, comte de Stafford, &c. a épouſé en 1694 *Elizabeth*, fille de *Philibert*, comte de Grammont, chevalier de l'ordre du S. Eſprit, & d'*Elizabeth* Hamilton.

BRANCHE DES COMTES DE SUFFOLCK.

XII. THOMAS Howard, fils aîné de THOMAS III du nom, duc de Norfolck, & de *Marguerite* d'Audlei ſa ſeconde femme, fut fait comte de Suffolck en juillet 1603, grand tréſorier d'Angleterre, & chevalier de la Jarretiere, & mourut le 28 mai 1626. Il épouſa *Elizabeth*, fille & héritiere de *Henri* Knevet de Charlton, & veuve de *Richard* Rich, dont il eut 1. THEOPHILE, qui ſuit. 2. THOMAS, qui a fait la *branche des comtes de* BERKSHIRE, *rapportée ci-après.* 3. *Henri*, qui d'*Elizabeth*, fille de *Guillaume* Baſſet de Blore, eut pour fille unique *Elizabeth* Howard, mariée à *Jean* Harper de Swarſton. 4. *Charles*, mort ſans enfans de *Marie* Fitz, veuve de *Thomas* Darci. 5. *Robert.* 6. *Guillaume*, chevalier des Bains. 7. EDOUARD, qui a fait la *branche des barons d'*ESCRICK, *rapportée ci-après.* 8. *Elizabeth*, mariée 1° à *Guillaume*, comte de Banburi: 2° à *Edouard*, baron de Vaux. 9. *Françoiſe*, alliée à *Robert* Devereux II du nom, comte d'Eſſex, duquel ayant été ſéparée, elle épouſa *Robert* Carr, comte de Sommerſet, & mourut le 23 août 1632. 10. *Catherine*, mariée à *Guillaume* Cecill, comte de Salisburi; & *Marguerite* Howard, morte jeune.

XIII. THEOPHILE Howard, comte de Suffolck, chevalier de la Jarretiere, mourut le 3 juin 1640. Il épouſa *Elizabeth*, fille & héritiere de *Georges*, baron de Hume, comte de Dunbar, dont il eut JACQUES, qui ſuit; *Thomas-Georges*, qui fut comte de Suffolck après la mort de ſon frere, fut marié deux fois & ne laiſſa point de poſtérité; *Henri*; *Catherine*, mariée à *Georges* Stuart, baron d'Aubigni; *Elizabeth*, alliée à *Algernon* de Percı, comte de Northumberland, chevalier de la Jarretiere; *Marguerite*, épouſa *Roger* Boyle, comte d'Orerı, Hibernois; *Anne*, mariée à *Thomas* Walſingham; & *Françoiſe* Howard, alliée à *Edouard* Villers.

XIV. JACQUES Howard, comte de Suffolck, épouſa 1° *Suſanne*, fille de *Henri* Rich, comte d'Holland: 2° *Barbe*, fille d'*Edouard* de Villers, chevalier: 3° *Anne* Mountague, fille de *Robert*, comte de Mancheſter, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage ſortit *Eſſex* Howard, alliée à *Edouard* Griffin-de-Dinglei. Du ſecond vint *Elizabeth* Howard, mariée à *Thomas* Felton, chambellan du roi, morte en décembre 1681.

BRANCHE DES COMTES DE BERKSHIRE.

XIII. THOMAS Howard, ſecond fils de THOMAS, comte de Suffolck, fut chevalier de la Jarretiere, comte de Berkshire, & mourut le 16 juillet 1669, ayant eu d'*Elizabeth*, fille de *Guillaume* Cecill, comte d'Oxford; CHARLES, qui ſuit; *Thomas*, comte de Berkshire, & vicomte d'Andouer après ſon frere aîné, qui épouſa 1° *N.* fille de *Richard* Harriſon de Hurſt, dont il eut deux filles: 2° *N.* fille de *Thomas* Parckhuſt, chevalier, dont il n'eut point d'enfans; *Henri*, mort ſans enfans d'*Elizabeth*, fille de *Guillaume*, baron de Spencer, & veuve de *Jean*, baron de Craven; *Guillaume*; *Edouard*; *Robert*; *Philippe*; *Jacques*; *Algernon*; *Elizabeth*, mariée à *Jean* Dreyden; *Diane*; & *Françoiſe* Howard, alliée à *N.* Conyers Darci.

XIV. CHARLES Howard, comte de Berkshire, vicomte d'Andouer, &c. mourut en France en 1679, ayant eu de *Dorothée*, fille de *Thomas*, vicomte de Savage; *Thomas*; *Henri*; & *Jean*, morts jeunes; *Anne*, mariée à *Henri* Bedingfield; & *Elizabeth* Howard, morte jeune.

BRANCHE DES BARONS D'ESCRICK.

XIII. EDOUARD, fils puîné de THOMAS, comte de Suffolck, fut baron d'Eſcrick, & mourut le 24 avril 1676, ayant eu de *Marie*, fille de *Jean*, baron Bulter de Bramfeild; *Thomas*, baron d'Eſcrick, mort en août 1678, ſans enfans d'*Elizabeth* Mordant, fille de *Jean*, comte de Peterborough; ni de *Jeanne*, fille de *Jean* Drake-de-Aſh; GUILLAUME, qui ſuit; *Cecile*; & *Anne* Howard, mariée à *Charles* Howard, comte de Carliſle.

XIV. GUILLAUME Howard, baron d'Eſcrick, a épouſé *Françoiſe*, fille de *Jacques* Bridgeman.

COMTES DE CARLISLE.

XII. GUILLAUME Howard, fils puîné de THOMAS III du nom, duc de Norfolck, & de *Marguerite* d'Audlei ſa ſeconde femme, fut comte de Carliſle, & mourut en août 1640. Il épouſa *Elizabeth*, fille de *Thomas* baron d'Acres, dont il eut PHILIPPE, qui ſuit; *Guillaume* Howard de Brafferton; *François*; *Marie*, alliée à *Jean* Winter de Lydnei; *Elizabeth*, mariée à *Henri* Bedingfeld de Orborong; & *Marguerite*, mariée à *Thomas* Cotton de Conington.

XIII. PHILIPPE Howard, mort avant ſon pere, avoit épouſé *Marie*, fille de *Jean* Carrel de Harting, dont il eut GUILLAUME, qui ſuit; *Jean-Philippe*, tué à Kowtonhéath au ſervice du roi Charles I; *Elizabeth*, mariée à *Barthelemi* Fromund de Chême; & *Alathée* Howard, alliée à *Thomas* baron de Fairfax de Emelei en Irlande.

XIV. GUILLAUME Howard de Naworth-Caſtle, épouſa *Marie*, fille de *Guillaume*, baron d'Eure, dont il eut *Guillaume*, mort avant ſon pere; CHARLES, qui ſuit; *Philippe*, mort en avril 1686; *Thomas*; *Jean*; *Marie*, alliée à *Jonathan* Alkins; *Elizabeth*, mariée à *Thomas* Gouver de Stittenham, *Catherine*, qui épouſa *Jean* Lawſon de Broughton; *Françoiſe*, mariée à *Georges* Downing de Eaſthatlei; & *Marguerite* Howard, femme de N. comte de Leven en Ecoſſe.

XV. CHARLES Howard, baron d'Acres de Gilleſland, vicomte de Morpeth, comte de Carliſle, mourut en février 1685. Il épouſa *Anne* Howard, fille d'*Edouard*, baron d'Eſcrick, dont il eut EDOUARD, qui ſuit; *Frederic-Chriſtian*, né en 1664; *Charles*, né en 1668, mort en 1670; *Marie*, alliée à *Jean* Fenwike de Wallington; *Anne*, mariée à *Richard* Graham de Netherbi; & *Catherine* Howard.

XVI. EDOUARD Howard, vicomte de Morpeth, comte de Carliſle, épouſa *Elizabeth* .... dont il eut *N.* qui ſuit.

XVII. *N.* Howard, dit lord Morpeth, a épouſé en 1688 *Anne* Capel, fille d'*Artus*, comte d'Eſſex.

VICOMTES DE BINDON.

X. THOMAS Howard, fils puîné de THOMAS, duc de Norfolck, & d'*Elizabeth* Stafford ſa ſeconde femme, fut créé vicomte de Bindon en janvier 1559, & mourut en 1582. Il épouſa 1°. *Elizabeth*, fille & heritiére de *Jean* baron de Marnei: 2°. *Gertrude*, fille de *Guillaume* Lyte de Billeſdon: 3°. *Mabille*, fille de *Nicolas* Burton de Carshalton: 4°. *Marguerite*, fille de *Henri* Manning de Grenewich. Du premier mariage vinrent HENRI, qui ſuit; *Thomas*, vicomte de Bindon & de Marnei, chevalier de la Jarretiere en 1606, mort en 1619, ſans laiſſer de poſterité de *N.* Duffeild; *François*; *Gilles*; *Elizabeth*, morte ſans alliance; & *Grace*, mariée à *Jean* Horſei-de-Clifton

Du ſecond ſortit *Charles* Howard, dit *Lyte*; & du troiſiéme, *Françoiſe* Howard, mariée 1°. à *Henri* Pranel: 2°. à *Edouard*, Seymour, comte de Hartford: 3°. à *Louis* Stuart, duc de Richemont & de Lenox, morte le 8 octobre 1639.

XI. Henri Howard, vicomte de Bindon, épouſa *Franque*, fille de *Pierre* Menutas, chevalier, dont il eut pour fille unique *Duglaſſe* Howard, mariée à *Artus* Gorge, chevalier.

Barons d'Effingham, comtes de Nottingham.

IX. Guillaume Howard, fils aîné de Thomas I du nom, duc de Norfolck, & d'*Agnès* Tilnei ſa ſeconde femme, fut créé baron d'Effingham en mars 1554, fut auſſi grand-amiral d'Angleterre, & chevalier de la Jarretiere, & mourut le 11 janvier 1573. Il épouſa 1°. *Catherine*, fille de *Jean* Broughton de Tuddington: 2°. *Marguerite*, fille de *Thomas* Gamage. Du premier lit vint *Agnès*, mariée à *Guillaume* Paulet, marquis de Vinton. Du ſecond lit ſortirent 1. Charles, qui ſuit; 2. Guillaume, qui continua *la poſterité qui ſera rapportée après celle de ſon frere aîné*; 3, 4. *Henri*, & *Edouard*, morts jeunes; 5. *Duglaſſe*, mariée 1°. à *Jean* baron de Sheffeild: 2°. à *Robert* Dudlei, comte de Leiceſter: 3°. à *Edouard* Stafford de Grafton; 6. *Marie*, alliée 1°. à *Edouard* baron Dudlei: 2°. à *Richard* Monpeſſon; 7. *Françoiſe*, qui épouſa *Edouard* Seymour, comte de Hertford, morte le 14 mai 1598; 8. *Marthe*, femme de *Georges* Bourchier; & 9. *Catherine* Howard, morte jeune.

X. Charles Howard, baron d'Effingham, chevalier de la Jarretiere, fut créé comte de Nottingham en 1597, & mourut le 13 décembre 1624, âgé de 88 ans, ayant été chevalier de la Jarretiere pendant 52 ans. Il épouſa 1°. *Catherine*, fille de *Henri* baron de Hundſon: 2°. *Marguerite* Stuart, fille de *Jacques*, comte de Murrai. Du premier lit vinrent 1. *Guillaume*, mort avant ſon pere, laiſſant d'*Anne*, fille & héritiere de *Jean* baron de ſaint Jean de Bletſo, pour fille unique, *Elizabeth* Howard, mariée à *Jean*, baron Mordant, comte de Peterboroug; 2. Charles, qui ſuit; 3. *Elizabeth*, mariée à *Robert* Southwell-de-Wood-Riſing; 4. *Françoiſe*, alliée 1°. à *Henri* Fitz-Gerald, comte de Kildare: 2°. à *Henri* baron de Cobham; & 5. *Marguerite* Howard, qui épouſa *Richard* de Leveſon de Trentham. Du ſecond mariage ſortirent *Jacques*, mort jeune; & *Charles* Howard, chevalier.

XI. Charles Howard, comte de Nottingham, baron d'Effingham, &c. épouſa 1°. *Charite* White: 2°. *Marie*, fille de *Guillaume* Cokaine: 3°. *Marguerite* Stuart, fille de *Jacques*, comte de Murrai. Du troiſiéme lit vinrent *Jacques*, mort ſans alliance; & Charles, qui ſuit.

XII. Charles Howard, comte de Nottingham, baron d'Effingham, mourut ſans enfans d'*Arabelle* Smith.

X. Guillaume Howard de Lingfeild, ſecond fils de Guillaume, baron d'Effingham, &c. & de *Marguerite* Gamage ſa ſeconde femme, épouſa *Françoiſe*, fille de *Guillaume* Goldwell, dont il eut *Edouard*, mort ſans alliance; & François, qui ſuit.

XI. François Howard, chevalier, eut de *Jeanne*, fille de *Guillaume* Monſon de Kinnerſlei, pour fils unique, Charles, qui ſuit.

XII. Charles Howard, chevalier, épouſa *Françoiſe*, fille de *Georges* Gourthop de Wiligh, dont il eut pour fils unique, François, qui ſuit.

XIII. François Howard de Great-buckham, baron d'Effingham, a épouſé 1°. *Philadelphie*, fille de *Thomas* Pelham de Laughton: 2°. *Suſanne*, fille de *Henri* Félronde-Playfort. * *Voyez* Dugdal; Imhoff, *en ſes pairs d'Angleterre*, &c.

HOWARD (Thomas) I du nom, duc de Norfolck, &c. l'un des plus puiſſans ſeigneurs d'Angleterre, dans le XVI ſiécle, fut en très-grand crédit auprès du roi Henri VIII. Ce prince fit empriſonner Thomas Howard ſon fils puîné, ſous prétexte qu'il avoit fait une promeſſe de mariage à la princeſſe Marguerite, nièce de ſa majeſté. Ce jeune ſeigneur, après 13 mois de priſon, fut trouvé mort dans la chambre où il étoit enfermé, le premier novembre 1537, non ſans de grands ſoupçons de poiſon; mais ce monarque, comme pour dédommager la maiſon de Norfolck, épouſa en 1540 Catherine Howard, petite-fille de Thomas, & fille d'Edmond, troiſiéme fils de Thomas. On prétend que dans la penſée qu'il avoit d'élever Catherine ſur le trône, il trouva le ſecret de faire trancher la tête à Thomas Cromwel, qui s'y ſeroit oppoſé: & après cette exécution, il perſuada au roi de répudier Anne de Cleves ſa quatriéme femme, que Cromwel lui avoit fait épouſer. Catherine ne jouit pas long-temps de la qualité de reine; car ayant été convaincue d'adultere, Henri VIII lui fit couper la tête le 13 février 1541. Ses deux galans, Thomas Culpeper & François Lirtham, furent auſſi punis de mort. Le crédit de Thomas Howard II du nom, duc de Norfolck, fils aîné de Thomas I, ne diminua pas pour cela. Il eut auſſi une grande part à la confiance du roi; mais enfin ce prince ſe voyant moribond, & craignant que Thomas II duc de Norfolck, & Henri comte de Sorrei ſon fils, n'enlevaſſent après ſa mort la couronne à Edouard ſon fils, réſolut de les perdre. Ces deux ſeigneurs étoient infiniment conſidérés par tous les ordres du royaume, & l'on diſoit par tout que l'on n'avoit point vu depuis long-temps en Angleterre deux hommes auſſi habiles que ceux-là, en toutes ſortes d'affaires de paix & de guerre: ils étoient l'un & l'autre *les plus nobles de tous les doctes, & les plus ſavans de tous les nobles*: c'étoit ainſi que l'on en parloit, & ces éloges étoient autant de coups de poignard pour le roi: ainſi il les fit arrêter le 15 décembre 1546. La principale choſe qu'on leur imputa, fut d'avoir pris les armes pleines du royaume dans leur famille: ce qui devoit faire juger, diſoit Henri, qu'ils avoient des prétentions à la couronne. Le duc ſe juſtifioit en diſant, qu'il portoit les mêmes armes que ſa maiſon avoit portées de toute ancienneté; & que quoiqu'il eût droit de les porter pleines & entieres & ſans briſure, il ne l'avoit point pourtant voulu faire ſans avoir conſulté les maîtres de l'art du blaſon, qui l'avoient tous aſſuré qu'il les pouvoit porter de la ſorte. Ces raiſons ne furent point écoutées des juges affidés, à qui le roi avoit commis la connoiſſance de cette affaire: ils condamnerent donc à mort le pere & le fils, & la ſentence fut publiée le 16 janvier 1547. Le roi qui ſe mouroit lui-même, changea l'arrêt de mort du pere en une priſon perpétuelle, d'où il ne fut tiré que ſous le regne de Marie, qui le fit ſon grand-maître d'hôtel, & ſon plénipotentiaire à la paix de Câteau-Cambreſis en 1558; mais le comte de Surrei ſon fils, dont le roi ſe défioit le plus, parcequ'il étoit le plus jeune, fut exécuté le 19 janvier. Henri VIII mourut le 27 du même mois. Elizabeth étant montée ſur le trône, eut grande confiance au duc de Norfolck, qui étoit ſon parent au troiſiéme degré; & quoiqu'il fût zelé catholique, elle le fit grand-maréchal du royaume, & donna l'amirauté à ſon frere, qui en étoit encore en poſſeſſion en 1558, lorſque la flotte de Philippe II, roi d'Eſpagne, & qu'il avoit nommée l'*Invincible*, vint attaquer l'Angleterre. Le comte d'Arondel, & trois autres ſeigneurs de la maiſon de Howard, & tous catholiques, furent auſſi élevés à des charges conſidérables par cette reine; mais Thomas Howard

III du nom, duc de Norfolck, ayant eu l'imprudence de parler pour Marie Stuart, pendant qu'elle étoit priſonniere d'Elizabeth, & de demander même à l'épouſer, c'en fut aſſez pour le rendre ſuſpect. La reine le fit donc arrêter, & peu après elle le fit élargir. Ce fut pour peu de temps; car Elizabeth étant inquiéte, tant que ce ſeigneur ſeroit à la tête des Catholiques, & craignant qu'il n'entreprît de tirer la reine d'Ecoſſe de ſes mains, le fit remettre en priſon, & lui ayant fait faire ſon procès, on lui trancha la tête le 2 Juin 1572. Cela n'empêcha pas que Thomas, comte de Suffolck, l'un de ſes fils, ne fût envoyé par cette princeſſe l'an 1591, en qualité d'amiral d'Angleterre, vers les Indes orientales, pour y troubler le commerce des Eſpagnols. L'an 1596 il ſe trouva à la priſe de Cadis par les Anglois ſur les Eſpagnols, & la reine Elizabeth l'avoit nommé pour être le conſeil du comte d'Eſſex dans cette expédition. * Leti, *vie de la reine Elizabeth, &c.*

HOWARD (Guillaume) ſecond fils de Thomas, duc de Norfolck, fut créé par Charles I roi d'Angleterre, lord, vicomte & baron de Stafford, dont il avoit épouſé l'heritiere. Il embraſſa la religion catholique, & fut arrêté ſur la dépoſition de deux inſignes ſcélérats, Oates & Bedlor, comme complice d'une prétendue conſpiration des catholiques contre Charles II roi d'Angleterre, & condamné par le parlement, après deux ans de priſon, à la peine des criminels de haute trahiſon. Le roi ne pouvant le ſauver entiérement, ne put que changer le genre de ſon ſupplice. Ce ſeigneur eut la tête tranchée à Londres le 8 janvier 1681, âgé de 70 ans, ayant fait ſur l'échafaut un diſcours pour juſtifier ſon innocence, & une proteſtation qu'il mouroit dans la communion de l'égliſe romaine. Quatre ans après Oates fut condamné comme parjure par le parlement; ce qui juſtifia la mémoire de ceux qu'il avoit accuſés. *Voyez* OATES. * *Les mémoires du temps, & l'excellente apologie pour les catholiques par M.* Arnauld, *en 2. vol. in 12, dont le ſecond eſt fort rare.*

HOWARD (Thomas-Philippe) cardinal Anglois, frere du duc de Norfolck, prit l'habit de religieux de l'ordre de S. Dominique, & fut nommé cardinal par le pape Clément X, le 27 mai 1675, du titre de ſainte Cecile. Il fut auſſi grand aumonier de la reine d'Angleterre, & mourut à Rome le 16 juin 1694, en ſa 65 année: il eſt enterré à ſainte Marie de la Minerve.

HOWDEN, bourg d'Angleterre avec marché. Il donne ſon nom à une contrée, dans l'orient du comté d'Yorck: on l'appelle le *Howden-Shire.* * *Dict. anglois.*

HOWEL (Jacques) Anglois, hiſtoriographe du roi d'Angleterre, eſt connu par quelques ouvrages. Le premier eſt une hiſtoire de Louis XIII écrite en anglois, & imprimée *in-folio* à Londres en 1646. Le ſecond, qui eſt intitulé, *la forêt de Dodone*, parut dans la même ville en deux vol. en 1640 & 1650. On l'a traduit depuis en françois, & fait imprimer en 1652. L'auteur y traite de divers points de l'hiſtoire de ſon temps. Le troiſiéme peut paroître aſſez curieux, puiſque l'auteur y traite de la prééminence des rois de France, d'Eſpagne & d'Angleterre: il le publia en 1664 en anglois; mais B. Harris le donna en même temps en latin. Howel ne vécut pas long-temps après, & mourut en 1666. * Le Long, *biblioth. hiſtor. de France.*

HOWSON (Jean) premiérement évêque d'Oxford, & enſuite de Durham, a écrit un livre ſur le divorce. Il a auſſi fait des ſermons contre le ſacrilége, & contre la ſuprématie du pape. Il eut ordre du roi d'Angleterre *Jacques* I de les faire, pour ſe purger du ſoupçon de favoriſer la religion catholique. Il mourut en 1631. * *Diction. angl.*

HOUX (Etienne-Auguſtin le) écuyer ſieur *de Lavau*, étoit fils d'*Honoré* le Houx, conſeiller ſecrétaire du roi, maiſon, couronne de France & de ſes finances, garde du ſcel du Châtelet & des Conſuls (charge dans laquelle il avoit ſuccédé à *Henri* le Houx ſon pere) & d'*Elizabeth* Haſteau. Il s'étoit livré dès ſa jeuneſſe au gout qu'il avoit pour les généalogies, & il n'a rien omis de ce qui lui paroiſſoit néceſſaire pour augmenter en ce genre & perfectioner ſes connoiſſances. Auſſi s'étoit-il formé ſur cette matiere un cabinet utile & curieux. Outre un grand nombre de porte-feuilles contenans les généalogies qu'il avoit dreſſées, beaucoup d'obſervations détachées ſur les familles, des extraits des regiſtres de pluſieurs paroiſſes de Paris, &c. il avoit fait auſſi beaucoup de remarques ſur la derniere édition des grands officiers de la couronne, & ſur celle du *Gallia chriſtiana* dont il reſte encore pluſieurs volumes à publier par les ſoins des peres Bénédictins qui ont entrepris & commencé à publier cette nouvelle édition. On lui a ſouvent entendu dire durant ſa derniere maladie, que s'il revenoit en ſanté, il étoit réſolu d'examiner en critique le nouvel *Armorial* dont un célébre généalogiſte a donné déja quelques volumes *in-folio*; & ſi M. le Houx eût eu le temps de faire cet examen, on ne doute point qu'il n'eût été très-utile pour enrichir & perfectioner cet Armorial. M. le Houx a eu beaucoup de part aux généalogies que l'on a réformées dans le dictionnaire de Moreri de l'édition de 1732, & il eſt auteur de preſque toutes les généalogies qui ſont dans le ſupplément donné en 1735, de même que des articles des cardinaux qui ſont dans le même ſupplément. M. le Houx étoit un vrai ami, ſincere, déſintéreſſé, communicatif, plein d'honneur & de probité, & il eſt mort regreté de tous ceux qui l'ont connu. Une longue maladie le conduiſit à ce dernier terme le 13 janvier 1743, âgé d'environ 64 ans. Il donnoit depuis pluſieurs années pour le *Mercure de France*, les extraits des naiſſances, des mariages & des morts, & le public a témoigné d'être ſatisfait de ſon travail. Il avoit pour freres *Honoré* le Houx, ſeigneur des Châteliers; *François* le Houx de Loury, capitaine dans le régiment de Boiſſieu; *Honoré-Louis* le Houx de la Guériniere, ancien lieutenant dans le régiment de Voſge, depuis de Condé; *N.* le Houx de Laubriere, lieutenant dans le même régiment; *Louis-Alexis* le Houx, ſupérieur de la maiſon profeſſe des Jéſuites à Paris; & *Marie Magdeléne* le Houx, religieuſe chanoineſſe à Sainte Genevieve de Chaillot. * Tiré en partie du *mercure de France*, mars 1743.

HOXSEMIUS, chanoine, *cherchez* HOCSEMIUS.

☞ HOXTER, ou HEUXTER, petite ville d'Allemagne, dans la Weſtphalie, ſur le Weſer, ſur lequel elle a un pont de pierres, aux confins du duché de Brunſwick. Le nom latin eſt *Huxaria*. Elle dépend de Corwei, ou de la nouvelle Corbie. Comme c'eſt l'unique ville de ſon petit état, l'abbé prétend y être ſouverain; la ville, de ſon côté, prétend être libre, & avoir des franchiſes particulieres; & les princes de la maiſon de Brunſwick, à cauſe du voiſinage, prétendent y avoir le droit de protection, & autres droits; ce qui donne lieu à des conteſtations qui ne ſont pas décidées. Elle eſt à un demi-mille de Corwey, & à ſept milles de Paderborn. L'empereur Louis *le débonnaire* la donna à l'abbaye en 822. * Hubner, *géogr.* p. 503, dans la Martiniere, *dict. géogr.*

HOY (André) ſavant Flamand, né à Bruges, fut profeſſeur royal en grec à Douai, & mourut vers le commençement du XVII ſiécle, âgé de plus de quatre-vingt ans. Il étoit bon poëte latin, comme on le voit par pluſieurs tragédies qu'il a faites, dont les ſujets ſont tirés de l'écriture ſainte; par ſes élegies; par

Digitized by Google

une paraphraſe poëtique de pluſieurs endroits du prophéte Ezéchiel, & par pluſieurs autres piéces. Il a imité aſſez heureuſement Catulle : ſon ſtyle eſt fort correct, il tient le milieu entre le ſublime & le familier. Il a publié auſſi quatre diſſertations préliminaires d'une grammaire grecque. Dans la premiere, il recherche les cauſes de la corruption de cette langue ; dans la ſeconde, il traite de ſes dialectes : la troiſiéme roule ſur les ſoixante-dix interprétes ; & la quatriéme montre quelle eſt, ſelon lui, la meilleure maniere de prononcer le grec. Il a traduit du grec, & accompagné de notes, *Græcorum, Horologium, Menologium & Euchologium.* Il a auſſi écrit, *Hiſtoria ſacra & prophana*, qui n'a été imprimée que depuis ſa mort, en 1629 à Douai, *in-folio.* Elle va depuis le commencement du monde juſqu'à Jeſus-Chriſt : elle eſt peu lue, & même peu connue.

HOYE, ville d'Allemagne dans la Weſtphalie, avec titre de comté, appartenant aux ducs de Brunſwick, eſt ſituée ſur le Weſer, près de Niewbourg, & capitale d'un petit pays.

HOYER (Anne Owene) dame du Holſtein, iſſue d'une famille noble, & née en 1584, épouſa en 1599 Herman de Hoyer, gentilhomme & lieutenant du duc de Holſtein. Lorſqu'elle fut veuve, elle ſe retira ſur ſes terres, où elle paſſoit le temps à lire & à compoſer des vers allemans. Elle donna enſuite dans le fanatiſme, & ſe déclara pour les freres de la Roſe-Croix, David-George Schwencfeld, & Weigel. En 1627 s'étant chargée de défendre les droits du duc de Holſtein, elle fit ſur ce ſujet pluſieurs écrits qui l'engagerent dans de vifs démêlés avec le clergé de Holſtein. Ces diſputes l'obligerent à quitter ſa patrie en 1632. Elle alla en Suéde où elle vivoit encore en 1648. Tous ſes écrits ont été recueillis & imprimés à Amſterdam en 1650. * *Voyez le ſupplement au dictionnaire de Bayle.*

HOZAI, prophéte, qui a écrit l'hiſtoire particuliere des crimes & de la pénitence de Manaſſé. Il ſe peut faire que l'oraiſon de Manaſſé, que nous avons encore, ait été tirée de ce prophéte, dont nous avons perdu les écrits. * *II Paralip.* 33, 19.

☞ HOZIER (d') ancienne famille noble, originaire de Salon en Provence, & établie à Paris depuis 150 ans, dont le nom eſt devenu célébre par le mérite de ceux qui l'ont porté.

I. Etienne Hozier I du nom, de la ville de Salon en Provence, eſt qualifié *noble* dans le ſecond contrat de mariage d'*Etienne* Hozier ſon fils, auquel deux auteurs ſes contemporains, & compatriotes, donnent la qualité de *gentilhomme Salonnois.* Il épouſa en 1528 demoiſelle *Catherine* Humbert, couſine germaine de la femme du fameux Michel Noſtradamus ; mourut en 1555 ; & eut entre autres enfans : 1. *Jean* Hozier, écuyer, viguier de la ville de Salon, épouſa en 1571 demoiſelle *Marthe* Raoux, de la ville de Taraſcon, qui eut pour dot mille écus d'or, fille de noble *Antoine* Raoux & de demoiſelle *Etiennette* Cordurier. Il eſt appellé *Capitaine Jehan Hozier*, dans un acte de l'an 1577 : il mourut en 1612, ſans enfans. 2. Etienne Hozier, continua la poſtérité. 3. *Antoine* Hozier, écuyer, né en 1549, eut pour femme *Magdeléne* Peyras, & donna en 1580 procuration générale à *Etienne* Hozier ſon frere, pour l'adminiſtration de ſon bien, *s'en allant en cour pour ſe mettre aux gardes du roi.* Il ſervit en effet ; & commandoit une compagnie comme enſeigne, lorſqu'il fut tué à l'âge de 33 ans, le 26 juillet 1582, dans le combat naval donné contre les Eſpagnols par le général Philippe Strozzi, près l'iſle de Tercére. *Marie* Hozier fille de cet Antoine, épouſa en 1593 capitaine *Jean* Chaillol, écuyer, de la ville de Salon. 4. *Barthelemienne* Hozier, née en 1537, fut mariée 1° en 1553 avec noble *Frédéric* ou *Ferrin* Bernard, écuyer, de la ville de Lambeſc ; & 2° en 1572 avec *Charles* Arquier, de la même ville. 5. *Louiſe* Hozier, née en 1539, épouſa en 1555 capitaine *Raimond* Guinot, écuyer, de la ville de Salon ; & de ce mariage naquit *François* de Guinot, qui fut mariée en 1596 avec *Etienne* Reynaud, écuyer, co-ſeigneur d'Aurons, de la même ville de Salon. 6. *Magdeléne* Hozier, née en 1545, épouſa en 1571 *Antoine* Bezaudin, frere du capitaine autre Antoine Bezaudin, écuyer, homme d'armes de la compagnie du comte de Tende, & mourut en 1591.

II. Etienne Hozier II du nom, écuyer, capitaine de la ville de Salon, né le 18 octobre 1547, eſt qualifié *noble* ou *écuyer* dans les titres qui le concernent. Louis de Bellaud-de la Bellaudiére, gentilhomme Provençal, dont les œuvres furent imprimées à Marſeille en 1595, lui adreſſa vers l'an 1580 un ſonnet où il l'appelle *E.* (c'eſt-à-dire *Etienne*) *Hozier gentilhomme Sallonnoys.* Il fut fait le 24 mai de la même année 1580, capitaine de la ville de Salon : c'étoit le premier officier de la ville ; & on a un certificat donné par les maires-conſuls de Salon, qui porte expreſſément que, *ſelon les uſages de cette communauté, & les reglemens qui y ont été faits, notamment depuis les patentes du roi Charles IX de l'année* 1564, *les conſeillers du premier rang* (le capitaine en étoit le chef) *de l'hôtel de ville doivent être nobles & gentilshommes.* Pendant qu'il exerçoit cette charge, il mit en ordre les archives de l'hôtel de ville, & en inventoria les titres qui étoient dans une grande confuſion. Le gout de la famille pour les anciennes chartes germoit déja, & commençoit à ſe développer. On a de lui quelques piéces de vers imprimées de ſon temps, tant en françois qu'en provençal ; mais il avoit ſur-tout un gout décidé pour l'étude de l'hiſtoire. Il a compoſé des *chroniques* (car on croit pouvoir les appeller ainſi, quoiqu'elles aient pour titre : *Epitôme des evenemens du monde dès ſa création, par le ſieur d'*Ozier, *gentilhomme de Salon en Provence*) leſquelles ſont aſſez bien faites pour le temps où il vivoit, & qui prouvent combien il étoit laborieux. On ne doute nullement qu'il n'en ait donné communication à Céſar Noſtradamus, gentilhomme Provençal de la ville de Salon, puiſque cet hiſtorien, à la derniere page de ſon hiſtoire de Provence imprimée en 1614, nomme *Etienne Hozier, gentilhomme de Salon*, au nombre de ceux à qui il étoit redevable de différens mémoires qui lui avoient ſervi pour la compoſition de la derniere partie de ſon ouvrage. Il n'étoit gueres poſſible qu'un homme auſſi avide de ſavoir que l'étoit *Etienne* Hozier, ne fût tenté de voyager. L'occaſion s'en préſenta en 1589, lorſque Chriſtine de Lorraine s'embarqua à Marſeille pour aller épouſer Ferdinand de Médicis, grand duc de Toſcane. Il accompagna cette princeſſe ſur toute la route ; & il ne fut de retour en Provence, qu'après avoir pleinement ſatisfait le deſir qu'il avoit de s'inſtruire par lui-même de tout ce qu'il y avoit de beau dans les villes les plus conſidérables de l'Italie. Son journal prouve, que depuis l'an 1572, juſques & compris l'an 1607, il fit dix-neuf voyages tant à Paris qu'à la cour (pour les affaires générales & particulieres de ſa province), dans quelques uns deſquels il eut même beaucoup à ſouffrir : juſques-là, qu'en 1587, ayant été pris par les huguenots, qui lui demanderent deux mille écus de rançon, il courut grand riſque de la vie, & auſſi en 1596. Celui qu'il entreprit en 1578, eut pour objet de faire rétablir Antoine de Cordes, chevalier de l'ordre du roi, dans le fort d'Entrevaux, dont les habitans l'avoient chaſſé par ſurpriſe ; & après avoir eu l'honneur de parler au roi, comme il le dit lui-même, il y réuſſit. Sa famille conſerve en original un *journal* de ſa vie, dreſſé par lui même, & où il rapporte un fait aſſez ſingulier pour mériter place ici dans ſes propres termes : *Le troiſiéme jun* 1592,

1502, *me trouvant en mon eage de quarante-quatre ans, ſept moys & quatorze jours, le poil de ma barbe me vient entierement tout blanq, comme à ung houme de quatre-vingtz ans, ſans que celuy de la teſte eut aucunement changé: cette blancheur n'ayant fet que poindre & ſe montrer ſeulement huit jours devant, ſi que ceux qui avoient demeuré ces huit jours de me voir, me méconoiſſoient, chacun demurant ravy de cet accident extraordinere.* Il avoit épouſé 1° en 1581 demoiſelle *Marguerite* du Deſtrech, fille de *Vincent* du Deſtrech, écuyer, de la ville d'Arles, & de demoiſelle *Marguerite* Biord : 2° par contrat du 21 novembre 1587, demoiſelle *Françoiſe* le Tellier, de la ville de Marſeille, qui eut en dot mille écus d'or ſol, fille de noble homme *Madelon* le Tellier de la Garde, garde provincial de l'artillerie en Provence, & de demoiſelle *Marguerite* Jordan. Il eſt appellé dans ce contrat *noble Eſtienne Hoſier, eſcuyer, de la ville de Salion, filz de feu noble Eſtienne & de damoizelle Catherine Humberte.* Il mourut à Aix en 1611, âgé de 63 ans. Du ſecond lit il eut pour enfans, 1. *Madelon* d'Hozier de la Garde, écuyer, né en 1589, (aïeul de *Jean* d'Hozier de la Garde, chevalier de l'ordre royal & militaire de ſaint Louis, major du château de Lichtemberg, précédemment aide-major & capitaine des portes de la ville de Strasbourg, né en 1678, & mort en 1747. Ce *Jean* d'Hozier de la Garde fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1720. Il avoit ſervi d'aïeul pendant deux ans en qualité de cadet dans le régiment d'Aunis; avoit été bleſſé d'un coup de feu à l'attaque de Caſtel-Follit; s'étoit trouvé à la priſe d'Oſtalric, ainſi qu'au ſiége de Valence en Italie; & avoit épouſé en 1709 demoiſelle *Marie* Foreſtier. *Marie-Charlotte* d'Hozier de la Garde, ſa fille unique, née en 1711, & reçue à S. Cyr en 1721, a épouſé en 1735 *Jean-François* d'Entraigues, écuyer, fils de *François* d'Entraigues, écuyer, ſeigneur du Pin en Languedoc, & de *Marie-Anne* Baudan. *Claude* d'Hozier de la Garde, frere dudit *Jean*, né en 1683, ſervit en qualité de lieutenant d'infanterie dans le régiment d'Oleron; fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1720, & eſt mort ſans alliance en 1757.) 2. PIERRE d'Hozier, a continué la poſtérité; & 3. *Etienne* Hozier, né en 1599, mort au ſervice à Amboiſe en 1626.

III. PIERRE d'Hozier, ſieur de la Garde en Provence, juge d'armes de la nobleſſe de France, conſeiller d'état, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa maiſon, l'un de ſes maîtres d'hôtel, & gentilhomme à la ſuite de Gaſton duc d'Orléans, frere de Louis XIII, naquit à Marſeille le 10 juillet 1592, & eſt mis au rang des hommes illuſtres de ſon ſiécle. Il reçut une excellente éducation de ſon pere. On le conduiſit à Paris l'an 1602, pour le mettre dans un collége; mais il fallut le ramener en Provence l'année ſuivante, parceque la foibleſſe de ſa vue s'oppoſoit à ſes études. Après la mort de ſon pere, il réſolut de ſuivre la profeſſion des armes; revint en conſéquence à Paris l'an 1615, & ſe mit l'an 1616 dans la compagnie des chevaux-légers du comte de Créquy-Bernieulles, qui travailloit alors à raſſembler les anciens titres de ſa maiſon. L'inclination naturelle de *Pierre* d'Hozier, excitée par la curioſité du comte de Créquy, ſon commandant, l'engagea à l'aider dans ſes recherches, & le détermina à faire ſon coup d'eſſai de la *généalogie* de cette maiſon, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres du pays d'Artois. Le ſuccès qu'elle eut, l'encouragea à entreprendre la recherche générale des maiſons principales du royaume. Sa réputation naiſſante alla beaucoup plus loin qu'il n'avoit eſpéré; & ſes amis lui ayant conſeillé d'entrer dans la maiſon du roi, afin de mettre mieux en œuvre tout ſon mérite, il ſe fit pourvoir le 4 mars 1620, d'une place de l'un des cent gentilshommes de l'ancienne bande de la maiſon de ſa majeſté. Pendant qu'il demeura dans cette compagnie, les occaſions qu'il eut de faire des voyages lui facilitérent le moyen de recueillir tant de matieres pour l'exécution de ſon vaſte deſſein, qu'il s'attacha uniquement à cultiver cette partie de l'hiſtoire, alors trop négligée. Le 26 janvier 1619, le viguier & les conſuls de Salon certifiérent que *Pierre d'Hozier, écuyer, de la ville de Marſeille, etoit fils d'Etienne d'Hozier, vivant auſſi écuyer, de ladite ville de Salon, & de damoiſelle Françoiſe le Tellier.* On a un paſſepott que l'ambaſſadeur de France près de l'infante en Flandre lui donna à Bruxelles le 1 juillet 1625, où il eſt qualifié *gentilhomme François.* Gaſton de France, duc d'Orléans, frere de Louis XIII, qui aimoit les perſonnes diſtinguées par des talens extraordinaires, le fit gentilhomme de ſa ſuite le 2 janvier 1627; & en cette qualité le chargea, le 29 mai ſuivant, d'aller notifier à ſon parlement de Dombes la naiſſance de la princeſſe ſa fille, connue depuis ſous le nom de mademoiſelle de Montpenſier. Son rare mérite ne demeura pas ſans récompenſe. Louis XIII l'admit au nombre des chevaliers de ſon ordre de S. Michel le 31 mars 1628 (temps où cet ordre étoit encore recherché par la nobleſſe la plus diſtinguée); & il en reçut le collier des mains du maréchal de Vitry, commis exprès par ſa majeſté à cet effet. Ce fut ſans doute à cette occaſion que Céſar Noſtradamus, ſon couſin, gentilhomme Provençal, auteur de l'*hiſtoire de Provence*, lui écrivit en 1619, qu'il *ne pouvoit faillir, ſe comportant en vray chevalier & vertueux gentilhomme, de voir croître ſa fortune.* Le même Noſtradamus l'exhortoit en 1617 à entreprendre » choſes excellentes & » non vulgaires, *comme iſſu de parens nobles*, d'un pere » vertueux, & de la même ſouche dont ſont ſortis » tous les hommes qui ſe ſont éternisés au moyen de » la vertu. » Le roi lui accorda auſſi une penſion de 1200 livres, en 1629, *pour lui donner plus de moyen de vaquer aux recherches curieuſes & connoiſſance des maiſons illuſtres de ce royaume, auxquelles, par ſes longues veilles & travaux, il s'étoit acquis une intelligence particuliere :* ce ſont les termes du brévet. Il épouſa le 22 octobre 1630, dans la ville de Lyon (où il dit qu'il avoit eu l'honneur d'accompagner le roi, en allant faire ſon voyage de Savoye) demoiſelle *Yolande-Marguerite* de Cerrini, fille de *Felici* di Cerrini, citoyen Florentin, originaire de la ville de Piſe en Toſcane, ſorti d'une maiſon noble de la ville de Florence, & de demoiſelle *Marguerite* de Naudé. Le contrat de mariage avoit été paſſé la veille: il y eſt appellé *meſſire Pierre d'Hozier, ſieur de la Garde, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de la maiſon de ſa majeſté, natif de la ville de Marſeille en Provence, fils de feu noble Etienne d'Hozier, écuyer, de la ville de Salon-de-Cros au même pays, & de damoiſelle Françoiſe le Tellier.* Sur diverſes remontrances de la nobleſſe préſentées au roi par les états généraux tenus à Paris en 1614, tendantes à ce qu'il fut établi un juge d'armes (de la nobleſſe de France) lequel dreſſeroit des regiſtres univerſels des familles nobles du royaume, ſa majeſté avoit créé en titre d'office par édit du mois de juin 1615, *un juge d'armes, pour en être à l'avenir pourvu par elle un gentilhomme d'ancienne race, lequel ſeroit ordinairement à la ſuite de ſa majeſté, des jugemens duquel il ſeroit appellé au tribunal des maréchaux de France*, juges nés de la nobleſſe. Les premieres proviſions de cette charge furent données en la même année 1615 à François de Chevriers-de-Saint-Mauris, ſeigneur de Salagny, d'une ancienne maiſon du Mâconnois, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, & l'un de ſes maîtres d'hôtel, fils de Gabriel de Chevriers, des libres ſeigneurs & vicomtes de S. Mauris, capitaine de cinquante lances, & de Françoiſe de Nagu-de-Varennes, tante de François de Nagu, marquis de Varennes, créé chevalier de l'ordre du S. Eſprit en 1633.

Digitized by Google

M. de Chevriers-de-Saint-Mauris, indiqua lui même *Pierre* d'Hozier au roi, pour ſon ſucceſſeur dans ſa charge de juge d'armes de la nobleſſe de France. Le ſavant P. Méneſtrier, Jéſuite, parlant de cet événement, page 3 de l'*epître dédicatoire* de ſon *art du blaſon juſtifié*, imprimé en 1661, fait la réflexion ſuivante : » La France, dit-il, ſera éternellement obligée » à ce premier juge d'armes (M. de Chevriers-de-S. » Mauris) du choix qu'il fit de M. d'Hozier pour » remplir ſa charge après lui, puiſqu'il ne lui falloit » pas un ſucceſſeur d'une moindre réputation, pour » ſoutenir la gloire qu'il s'étoit acquiſe dans l'exercice » de *cette nouvelle dignité*. « Pierre d'Hozier fut pourvu, le 25 avril 1641, de cette charge de juge d'armes de la nobleſſe de France : charge unique dans le royaume. Il fut fait maître d'hôtel ordinaire de ſa majeſté en 1642. La charge qui lui donna le droit de certifier au roi la nobleſſe des écuyers & des pages de ſes écuries, fut créée en ſa faveur le 22 ſeptembre 1643. Enfin, le roi Louis XIV, pour mettre le comble à ſes bienfaits & à ceux du roi ſon prédéceſſeur, le revêtit de la dignité de conſeiller d'état par lettres du mois d'avril 1654. » Ainſi, dit l'abbé Robert, » dans ſon *nobiliaire de Provence*, *tom. II*, il n'y eut » plus rien à deſirer pour cet homme incomparable, » chéri & admiré de tout le monde, recherché & fa» voriſé par tout ce qu'il y avoit de plus éminent dans » tous les ordres du royaume ; honoré au-dehors par » pluſieurs princes dont il avoit la bienveillance, & » avec leſquels il entretenoit un commerce de lettres ; » conſulté de pluſieurs endroits de l'Europe, comme » l'oracle ſur toutes les queſtions & les matieres gé» néalogiques, qu'il décidoit toujours en maître ; dont » les mœurs étoient encore pleines de la candeur & » de la premiere intégrité de nos peres ; qui avoit par» faitement ſu allier les vertus chrétiennes avec les » vertus de l'honnête homme ; ami fidéle, prévenant » & officieux ; charmant par la délicateſſe de ſon eſprit » & par les agrémens d'une converſation toujours » vive & égayée avec ſageſſe ; adoré (ſi l'on peut par» ler ainſi) de tous ceux qui le fréquentoient familiè» rement ; loué pendant ſa vie, & regretté après ſa » mort, comme un des ornemens que la France per» doit ; digne enfin des éloges de tous les ſiécles, & » de cette immortalité que ſes ouvrages ont procuré à » toutes les races illuſtres qu'il a tirées de l'oubli où » elles étoient enſevelies. « Ce panégyrique de l'abbé Robert n'eſt qu'un précis de tout ce que les ſavans du ſiécle paſſé ſe ſont empreſſé de publier à la louange de *Pierre* d'Hozier, tant en vers qu'en proſe, ſoit de ſon vivant, ſoit après ſa mort. Non-ſeulement ſa ſcience dans la connoiſſance des familles nobles a été célebrée par les freres de Sainte-Marthe, par Vulſon-de-la-Colombiere, par le P. Vignier de l'Oratoire, par Guichenon, par la Roque, par Louis Moréri (ſeconde édition de ſon *dictionnaire*, de l'an 1681) par le P. Méneſtrier, Jéſuite, par du Bouchet, par Louis-Antoine Ruffi, par Boileau Deſpréaux, par Allard, par Chorier & par Imhoff ; mais ces ſavans lui ont encore donné les titres d'*illuſtre*, de *célebre*, de *fameux*, d'*incomparable*, d'*oracle du blaſon*, de *grand génie de la généalogie* ; ils l'ont regardé comme un homme *à qui la ſcience héraldique avoit des obligations immortelles* ; comme un homme *univerſel & admirable pour la notice des meilleures familles, non-ſeulement de la France, mais de toute l'Europe* ; qui avoit *le génie parfait de toutes ces choſes* ; comme un homme enfin *en qui la France avoit fait une perte conſidérable, dont les belles qualités avoient porté le nom par toute l'Europe, & que toute l'Europe conſultoit*. D'autres ſavans, comme Michel de Marolles, abbé de Villeloin, & le célébre Gaſſendi, ont publié hautement qu'il étoit *le premier homme de ſon temps* dans la ſcience généalogique, & qu'il avoit *ſurpaſſé tous les autres* en ce genre. Pluſieurs ont auſſi vanté *ſa mémoire prodigieuſe*, dont le P. Méneſtrier rapporte un trait ſingulier, page 5 de la *préface* de ſon *art du blaſon juſtifié*, imprimé en 1661. Il eut en effet le bonheur de joindre une des plus excellentes mémoires, dont les ſiécles paſſés nous aient donné d'exemple, au travail immenſe dont il s'occupoit. On l'entendoit citer ſur le champ, & ſans ſe tromper, les dates des contrats, les noms, les ſurnoms & les armes de chaque famille qu'il avoit une fois étudiée. C'eſt ce qui faiſoit dire au célébre d'Ablancourt, qu'il falloit *qu'il eût aſſiſté à tous les mariages & à tous les baptêmes de l'univers*. On a une lettre du cardinal Mazarin, écrite entierement de ſa main le 22 octobre 1653, où ce miniſtre lui marque *le déſir qu'il a de l'obliger à être de ſes amis*. Le roi lui-même parle de *Pierre* d'Hozier avec éloge en pluſieurs occaſions. Tantôt, en 1659, ſa majeſté dit que *l'étude de la ſcience* (de l'Hiſtoire) *lui a fait acquerir la belle réputation dont il jouit, & que ſa fidélité lui a fait mériter les charges de conſeiller en ſon conſeil d'état & de juge d'armes de France*. Ailleurs le roi s'exprime ainſi : *Le mérite du ſieur d'Hozier, conſeiller en nos conſeils, & juge d'armes de France, & les ſervices qu'il a rendus tant au feu roi notre pere & à nous, qu'à la nobleſſe de notre royaume, ſont d'une telle conſidération, que pour lui donner des marques de l'eſtime que nous en faiſons, nous aurons toujours beaucoup de plaiſir à lui monſtrer noſtre bienveillance, aux occaſions qui l'obligeront de la deſirer*. Il dit encore ailleurs : *La parfaite intelligence que s'étoit acquiſe dans cette recherche* (des généalogies) *le ſeu ſieur d'Hoſier, juge d'armes de France, gentilhomme ordinaire de noſtre maiſon, & le mérite de ſa perſonne, obligérent le feu roy noſtre pere de le choiſir pour l'honorer de la charge de* ..... &c. *La ſatisfaction que nous avons des fideles ſervices qu'il nous a rendus pendant pluſieurs années & en beaucoup d'occaſions, nous donnent ſujet* .... &c. Ailleurs encore : *L'eſtime que nous avons toujours fait du mérite & des rares qualités du feu ſieur* Pierre *d'Hozier, juge d'armes de France, & de la grande capacité qu'il s'eſt acquiſe par un long travail en la connoiſſance parfaite & ſinguliere des armes & blazons, & en l'hiſtoire généalogique de toutes les maiſons nobles & illuſtres, non-ſeulement de ce royaume, mais encore de celles de tous les pays étrangers, nous ayant portez à reconnoître ſes recommandables ſervices*.... &c. A la ſuite de tous ces témoignages, on ne peut ſe diſpenſer d'ajouter, que ce fut encore aux grandes correſpondances de *Pierre* d'Hozier, que le public eſt particuliérement redevable de la gazette de France, commencée ſi heureuſement en 1631, & depuis ce temps-là jamais interrompue. *Charles-René* d'Hozier, l'un de ſes fils, s'exprime ainſi à ce ſujet : » Comme feu mon » pere, le célébre *Pierre* d'Hozier, avoit beaucoup » de relations par lettres au-dedans & au-dehors du » royaume, & par ſes grandes correſpondances étoit » informé de tout ce qui ſe faiſoit, ſe diſoit & s'écri» voit, Théophraſte Renaudot étant ſon ami, mon » pere lui communiquoit toutes ſes nouvelles ; & ce » fut par-là que le plan des gazettes fut formé & ſuivi » avec le ſuccès qu'il a eu, par les ſecours que mon » pere fourniſſoit pour ce grand ouvrage. « A l'égard des ſiens propres, il ſeroit impoſſible d'en dreſſer une liſte parfaite. Combien ſoupçonne-t-on qu'il en eſt demeuré en manuſcrit, dans les cabinets de ceux en faveur de qui il les avoit écrits ! le P. le Long, dans ſa *bibliotheque hiſtorique de la France*, en cite pluſieurs. Mais à l'occaſion de ce grand nombre de généalogies particulieres, qui doivent être aujourd'hui entre les mains de ceux qu'elles intéreſſent, n'eſt-il pas à craindre qu'un jour à venir on ne lui en ſuppoſe de fauſſes ? Ce n'eſt pas craindre ſans fondement, puiſque non-ſeulement peu de temps après ſa mort, mais de ſon vivant même, ſon nom a paru à la tête de quelques-unes qui ne furent jamais de lui. On ne

Digitized by Google

les déſignera pas ici, de peur de bleſſer les familles que ces généalogies regardent. Il y a auſſi pluſieurs de ſes ouvrages imprimés. En 1655 il donna, comme juge d'armes de France, ſon approbation à un livre de blazon, compoſé par Louvan Geliot, qu'il s'agiſſoit de réimprimer; & Oronce Finé de Brianville, abbé de S. Benoît de Quinçay, lui dédia vers l'an 1660, en ſa même qualité de juge d'armes de France, un livre *in-16*, qui a pour titre: *Jeu de cartes des armoiries de l'Europe.* *Pierre* d'Hozier mourut à Paris le 30 novembre 1660, âgé de 68 ans, & fut enterré dans l'égliſe de S. André des Arcs ſa paroiſſe, à côté de la porte de la ſacriſtie, vis-à-vis la chapelle de la Vierge, où ſe voit ſon épitaphe en marbre. On a auſſi deux autres épitaphes qui furent dreſſées dans le temps à ſa mémoire; mais il ne paroît pas qu'elles aient jamais été poſées. L'une d'elles citée par Ruffi (dans ſon hiſtoire de Marſeille, *tom. II, liv. XIV, chap. 3, pag.* 380) l'appelle LE PERE DE TOUTE LA NOBLESSE: *ſicque, cunctis moriens irreparabili damno defuit, qui vivens* NOBILITATIS TOTIUS PARENS *nuncupari promeritus fuerat.* De ſon mariage avec *Yolande-Marguerite* de Cerrini, dont il a été parlé plus haut, il eut entr'autres enfans, 1. LOUIS-ROGER d'Hozier, qui a continué la poſtérité; & 2. *Charles-René* d'Hozier, qui ſuit.

IV. CHARLES-RENE d'Hozier, juge d'armes de la nobleſſe de France, & chevalier de l'ordre noble & militaire de S. Maurice de Savoye, né à Paris le 24 février 1640, épouſa en 1682 demoiſelle *Marie-Edmée* Terrier, veuve d'*Eloi* Roſſignol, écuyer, grand forettier de la ville d'Hédin en Artois. Il avoit obtenu du roi en 1681 la permiſſion d'accepter l'ordre de S. Maurice, dont le duc de Savoye vouloit l'honorer, & reçut ſolemnellement la croix de cet ordre en 1685 à Paris, dans l'egliſe des Théatins, par les mains du marquis Ferrero, ambaſſadeur du duc de Savoye à la cour de France, après avoir fait ſes preuves de nobleſſe, littérales & teſtimoniales, en 1684. Les témoins qui dépoſérent dans la preuve teſtimoniale, faite à Paris le 28 juin de la même année 1684, furent au nombre de quatre, ſavoir, Roger prince de Courtenay, abbé d'Echalis; Henri de Béringhen, premier écuyer du roi, chevalier-commandeur de ſes ordres; Louis-François le Fevre de Caumartin, conſeiller d'état, ci-devant intendant de Champagne; & François-Roger de Gaignières, gouverneur de Joinville. Voici les propres termes de leurs dépoſitions: *Feu M. mon pere & moi avons toujours eu une entiere connoiſſance de la maiſon de M. Charles d'Hozier, de cette ville; & par-là je ſais qu'il eſt iſſu d'une lignée noble, & qu'il a toujours paſſé pour tel, & que M. ſon pere auſſi-bien que lui, ont toujours vécu fort noblement. Je ſuis âgé de trente-ſix ans, & ai ſigné* Roger DE COURTENAY. *Il y a plus de cinquante ans que je connois la famille de MM. d'Hozier, tant le pere que le fils d'aujourd'hui M. Charles d'Hozier, de cette ville. Je ſais en outre que M. ſon pere étoit noble, & qu'ils ont vécu en perſonnes de qualité. Je ſuis âgé de quatre-vingts ans & ai ſigné* He. BERINGHEN. *Il y a quarante ans & plus que je connois la maiſon de M. Charles d'Hozier, s'étant toujours paſſé une amitié mutuelle entre M. ſon pere, lui & moi. Et quant à la connoiſſance que j'ai de ſa deſcendance paternelle, je ſais que lui & ſes aïeuls ſont de race noble, & qu'ils ont vécu en perſonnes de qualité. Je ſuis âgé de ſoixante ans, & ai ſigné* LE FEVRE DE CAUMARTIN. *Il y a vingt ans que je connois à fond la maiſon de M. Charles d'Hozier, de cette ville, & j'ai toujours eu tant d'habitude & d'amitié avec lui, que je ſais de certaine ſcience, qu'il eſt iſſu de race noble, & que feu M. ſon pere, Mme. ſa mere, & lui, ont toujours vécu en perſonnes de qualité. Je ſuis âgé de quarante ans, & ai ſigné* Roger DE GAIGNIÉRES. Charles-René d'Hozier fut nommé en 1686 commiſſaire du roi pour certifier à ſa majeſté la nobleſſe des demoiſelles de la maiſon royale de S. Louis à S. Cyr. Le roi lui accorda en 1684 une penſion de 1200 liv. qui fut augmentée juſqu'à 2000 liv. en 1699 » en conſidération, *porte le brevet*, de ſon application depuis » longues années aux plus curieuſes recherches ſur » les généalogies, & de pluſieurs ouvrages qu'il avoit » faits par ordre de S. M. leſquels *lui avoient mérité* » *l'approbation générale*; en quoi il avoit ſuivi l'exemple de feu Pierre d'Hozier ſon pere, qui s'étoit auſſi » particulierement diſtingué par ſes travaux. « Il faut ajouter ici la part qu'il eut aux ouvrages d'autrui. Combien de ſecours littéraires n'a-t-il pas procuré aux ſavans, qui s'adreſſoient à lui pour les aider de ſes lumieres? Jacques-Guillaume Imhoff, ce généalogiſte ſi connu dans la république des lettres, a témoigné hautement qu'il en avoit été enrichi au-delà même de ſes déſirs: voyez le livre de cet auteur, intitulé, *Excellentium familiarum in Gallia genealogiæ*, &c. imprimé à Nuremberg *in-folio* en 1687, 1 page de l'avis au lecteur. On ſait de plus, que la ſeconde édition de l'*hiſtoire de Charles IX* par Varillas, faite à Paris en 1684 en deux volumes *in-12*, ſi différente de la premiére, faite auſſi à Paris en 1683, en deux volumes *in-4°*, ne l'emporte ſur celle-ci par ſon exactitude & par ſa fidélité, que parceque Charles-René d'Hozier y a fait tant de corrections, qu'il l'a pour ainſi dire entierement réfondue. Mais il n'eſt pas poſſible de paſſer ſous ſilence le travail qu'il fit pour perfectioner l'*hiſtoire généalogique de la maiſon royale de France, & des grands officiers de la couronne*, quoique dans les deux éditions de cet ouvrage qui ont ſuivi la premiére de toutes, les réviſeurs & les auteurs de ces éditions n'aient pas ſeulement daigné faire mention de lui, ni le mettre au moins à côté de MM. Juſtel & d'Hérouval, qu'ils ont expreſſément nommés, & à qui cependant ces deux éditions ſont infiniment moins redevables qu'à lui, de ce qu'elles ont de plus correct & de plus exact. Il faut l'entendre s'exprimer lui-même ſur ce ſilence, où il y eut ſans doute une affectation trop marquée: » Après » avoir lu exactement cet ouvrage, *dit-il dans une* » *apoſtille écrite de ſa main*, j'y fis les notes, les » corrections, & les obſervations que l'on peut voir » ſur mon exemplaire, qui ſont en un nombre que » je n'oſerois dire: (cet exemplaire eſt avec tout mon » cabinet dans la bibliothéque du roi.) Je communiquai mon volume au pere Anſelme. Il les copia » toutes. Elles ont été employées dans la ſeconde édition *in-folio* en 1712 par M. du Fourny. Et ce qui » eſt ſurprenant, c'eſt qu'ayant épuiſé généralement » tant ce cabinet, que le travail de feu mon pere » pendant plus de quarante ans, le mien en particulier, que j'oſe dire très-grand depuis l'an 1660, » par le nombre de plus de deux mille preuves littérales de nobleſſe que j'ai dreſſées & certifiées au » roi, & tout ce que j'ai fait pour les grandes maiſons » compriſes dans le nobiliaire de Champagne, ni M. » du Fourny, ni la nouvelle édition qu'on vient de » faire (en 1726) ſous le nom du pere Ange & du » pere Simplicien, aucun n'a daigné reconnoître ce » que j'ai de part dans leur ouvrage; peut-être parce » qu'ils ont compris que s'ils mettoient mon nom en » tous les endroits où il devroit être, les lecteurs ne » fuſſent forcés de dire qu'ils n'ont été que mes copiſtes; & cela eſt vrai « (du moins en grande partie.) Cependant le journal des ſavans lui avoit rendu plus de juſtice, XIX journal, année 1712, pages 298 & 299. On y lit du moins, que pour rendre plus parfaite l'édition de 1712, » on avoit eu recours aux » cabinets les plus renommés; & que celui de feu » M. (Pierre) d'Hozier avoit fourni une grande quan» tité de connoiſſances & de lumiéres; que M. (Charles-René) d'Hozier, digne fils de cet homme cé-

» lébre, avoit encore très-conſidérablement augmen-» tées des ſiennes. » Le pere Ménestrier lui dédia en 1696, en ſa qualité de juge d'armes de France, un livre *in*-12° intitulé *jeu des cartes du Blaſon*. La charge de juge d'armes de France ayant été ſupprimée par édit du mois de novembre 1696, le roi créa en même temps une grande maîtriſe générale & ſouveraine à Paris, avec des maîtriſes particuliéres dans les provinces pour régler les armoiries; & comme ſa majeſté avoit accordé par édit du mois de mars de la même année cinq cens lettres de nobleſſe pour être diſtribuées par tout le royaume, il fut ordonné par arrêt du conſeil d'état du 18 décembre ſuivant, que Charles-René d'Hozier regleroit celles de ces nouveaux ennoblis, & que l'adreſſe des lettres continueroit de lui être faite, comme auparavant la ſuppreſſion de ſon office de juge d'armes. Cependant, par autre édit du mois d'août 1700, le roi ſupprima celui de novembre 1696; & par un nouvel édit du mois d'avril 1701, ayant rétabli l'office de juge d'armes de France, il en pourvut de nouveau, le 23 août ſuivant, Charles-René d'Hozier. Et pour marquer plus préciſément l'étendue & les fonctions de cette charge, il fut reglé, par arrêt du conſeil d'état du 9 mars 1706, » que nul ne pouroit porter des armoiries » timbrées, ſi elles n'avoient été auparavant reglées » par ledit ſieur d'Hozier, en qualité de juge d'ar-» mes de France; voulant S. M. qu'il ne fût expédié » aucunes lettres tant de nobleſſe, de mutation de » nom ou d'armes, que de conceſſions d'armoiries, » & qu'elles ne fuſſent vérifiées dans aucune cour, » que les particuliers auxquels elles ſeroient accor-» dées n'euſſent obtenu l'acte de réglement dudit juge » d'armes, qui ſeroit attaché ſous le contreſcel deſ-» dittes lettres. « Au mois de juillet 1702, le roi créa deux chevaliers d'honneur dans pluſieurs cours, qui devoient *faire preuve de leur nobleſſe entre les mains du ſieur d'Hozier, juge d'armes de France, dont ils ſeroient tenus de rapporter le certificat.* Charles-René d'Hozier paſſa le 22 novembre 1717 un acte, par lequel il fit don au roi de ſon cabinet; c'eſt-à-dire, *ſuivant ſes propres termes*, » de tous les manuſcrits, » généalogies, preuves de nobleſſe, titres, armo-» riaux, extraits de titres, piéces, mémoires de famil-» les, lettres originales écrites tant à ſon pere qu'à » lui, volumes imprimés ſur leſquels il y a des notes » de l'un & de l'autre; lettres d'ennobliſſement, » réglemens d'armoiries, recherches de nobleſſe, à » l'amas deſquels ils avoient travaillé pendant l'eſpace » de cent années. « Le roi, pour reconnoître au moins par quelque léger dédommagement une pareille donation, lui aſſigna par acte du 22 décembre de la même année 1717, une penſion de 4000 liv. de rente viagére. Cette penſion fut réduite dans la ſuite à 2550 liv. mais le 12 juin 1728 le roi la remit ſur le premier pied. Charles-René d'Hozier mourut à Paris ſans enfans, le 13 février 1732, âgé de 92 ans, laiſſant après lui une haute réputation de ſcience & de probité. Sa critique étoit auſſi ſévére que judicieuſe & éclairée. Son corps repoſe dans la chapelle du Cimetiére de la paroiſſe de S. Nicolas des Champs, où ſe voit ſon épitaphe.

IV. Louis-Roger d'Hozier, frere aîné du précédent, juge d'armes de la nobleſſe de France, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1658, & chevalier de ſon ordre en 1659, naquit à Paris le 7 janvier 1634. Le roi lui rend, & à Charles-René d'Hozier ſon frere, un témoignage avantageux dans des lettres du 22 juillet 1663, où S. M. s'explique en ces termes: *Le ſoin que le feu ſieur (Pierre) d'Hozier leur pere, juge d'armes de France & gentilhomme ordinaire de notre maiſon, a pris de les inſtruire, les belles connoiſſances qu'il leur a laiſſées, le travail continuel qu'ils font pour augmenter celles qu'ils ont déja, & les bonnes qualités qui ſe trouvent en l'un & en l'autre, nous perſuadent*, &c. Il épouſa en 1680 demoiſelle *Magdeleine* de Bourgeois de la Foſſe, d'une ancienne famille noble de Champagne, (ſœur de *Nicolas* de Bourgeois de la Foſſe, capitaine dans le régiment de la marine, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis) fille de *Samuel* de Bourgeois, écuyer, ſeigneur de la Foſſe, & de demoiſelle *Charlotte* de Leſtre de la Motte. Sa vue s'étant inſenſiblement affoiblie, il avoit eu le malheur de devenir aveugle en 1675. Pour adoucir l'amertume de cette diſgrace, le roi lui donna une penſion de 1000 liv. dont il a joui juſqu'à ſa mort arrivée le 29 juin 1708, alors âgé de 74 ans. Ses enfans furent au nombre de trois. 1. Louis-Pierre d'Hozier, qui ſuit. 2. *Antoinette-Louiſe-Thérèſe* d'Hozier, née en 1681, épouſa en 1706 *Denys* Petitpied, ſieur des Eſſarts, capitaine au régiment de Grancey, & mourut en 1710. 3. *Marguerite-Charlotte* d'Hozier de Sérigny, née en 1682, & reçue le 9 janvier 1690 au nombre des filles demoiſelles de la maiſon royale de S. Louis à S. Cyr, en conſéquence des preuves de ſa nobleſſe, certifiées au roi par M. de Sainte-Marthe, commiſſaire nommé par ſa majeſté pour en vérifier & dreſſer le procès-verbal, épouſa en 1710 *Antoine* de Vaſſart, écuyer, ſeigneur de Burnecourt & d'Andernay, gentilhomme ordinaire du duc de Lorraine, & mourut à Bar-le-Duc en 1721.

V. Louis-Pierre d'Hozier, juge d'armes de la nobleſſe de France, chevalier-doyen de l'ordre du roi, &c. né le 20 novembre 1685, fit ſes preuves de nobleſſe pour être reçu chevalier de ſaint Michel (comme ſon pere & ſon grand-pere l'avoient été) devant feu M. de Beringhen, premier écuyer de ſa majeſté & chevalier commandeur de ſes ordres, qui les certifia au roi le 26 mars 1714, au rapport de M. Clairambault, généalogiſte de ces mêmes ordres. Le roi lui a fait don d'une penſion de 1500 liv. en 1732. De ſon mariage, accordé le 22 mars 1716 avec demoiſelle *Marie-Anne* de Robillard, morte en 1739, fille de *Georges* de Robillard, écuyer, ſeigneur comte de Coſnac en Saintonge, & de dame *Marie-Anne* le Bœuf, il a eu ſept enfans qui ſuivent. *Géneviéve-Michelle* de Robillard leur tante (ſœur de leur mere,) a épouſé Joſeph-Geoffroy de Malvin, ſeigneur de S. Siphorien, conſeiller au parlement de Bourdeaux; & de ce mariage ſont nées: 1. *Marie-Anne* de Malvin, femme de *Charles* de Malvin ſon parent, ſeigneur de Montazet & de Plaſſac, frere d'*Antoine* de Malvin de Montazet, archevêque de Lyon; & 2. *N...* de Malvin, femme de *N...* de Baritault, conſeiller au parlement de Bourdeaux.

1. Denys-Louis d'Hozier, préſident en la chambre des comptes de Rouen, né en 1720, fut reçu page du roi en 1734; ſervit en cette qualité pendant trois ans; & les preuves de nobleſſe qu'il fit à ce ſujet furent certifiées à ſa majeſté par M. de Harlai, conſeiller d'état ordinaire & intendant de Paris, commiſſaire nommé par le roi pour en vérifier & dreſſer le procès-verbal. Il épouſa le 14 mars 1754 demoiſelle *Henriette-Marguerite* de Beſſet, dame de la Chapelle-Milon, d'une ancienne famille noble, morte le 30 octobre de la même année, fille de *Daniel-Henri* de Beſſet, ſeigneur de la Chapelle-Milon, intendant de S. Domingue, & de dame *Elizabeth-Marguerite* de Guiry, de l'ancienne maiſon de Guiry dans le Vexin.

2. Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, juge d'armes de la nobleſſe de France en ſurvivance, & en cette qualité commiſſaire du roi pour certifier à S. M. la nobleſſe des éleves de l'école royale-militaire, eſt né le 28 août 1721. Il eſt auteur des *regiſtres* IIIe & IVe *de la nobleſſe de France*, c'eſt-à-dire des principaux articles, des articles les plus intéreſſans de ces 3 volûmes *in-folio*, qui parurent en 1752, auxquels les auteurs des journaux des ſavans, de Trévoux, & de

Digitized by Google

Verdun ont donné des éloges auſſi multipliés que diſtingués ; & néanmoins il a ceſſé depuis ce temps-là de donner ſes ſoins à cet ouvrage, excédé de l'opiniâtreté de certains nobles à ſoutenir avec paſſion de monſtrueuſes chimères, qu'il eſt du devoir de ſa charge de combattre avec chaleur.

3. CHARLES-PIERRE d'Hozier, né en 1731, prêtre & chanoine de l'égliſe cathédrale de Chartres.

4. JEAN-FRANÇOIS-LOUIS d'Hozier de Beaudement, appellé *le chevalier d'Hozier*, né en 1733, écuyer de main du roi, gentilhomme de la cour du roi de Pologne, duc de Lorraine, & lieutenant des maréchaux de France en la généralité de Paris, a ſervi deux ans en qualité de garde de la marine dans les départemens de Toulon & de Rochefort. La lettre que M. de Béringhen, premier écuyer du roi, & chevalier-commandeur de ſes ordres, écrivit de Fontainebleau le 13 ſeptembre 1757 à Mr. d'Hozier, pour lui apprendre que le roi avoit nommé ſon quatriéme fils à une place d'écuyer de main, eſt ainſi concue : » *Je n'ai jamais douté, monſieur, quant à la* » *naiſſance, qu'il y eût quelque choſe à déſirer. Elle eſt* » *telle que la charge peut l'exiger ;* mais en conſé» quence des réſolutions que ſa majeſté a priſes dans » le dernier arrangement qu'elle a fait pour ſes écuyers » de main par quartier, elle m'a recommandé ſur » toute choſe, &c. » Cependant, ſur ce que je lui » ai repréſenté que *le titre de juge d'armes de France* » *joint à l'ancienneté de votre nobleſſe méritoit quelque* » *diſtinction*, le roi vous permet, monſieur, de trai» ter de cette charge, & j'en donne (à M. votre fils) » l'agrément avec le plus grand plaiſir du monde. » J'ai l'honneur d'être « &c. (Signé) » BÉRINGHEN. » (La ſuſcription eſt) » à Monſieur, Monſieur d'Hozier « juge d'armes de France. »

5. MARIE-MARGUERITE-FÉLICITÉ d'Hozier, née en 1722, & mariée en 1750 avec *Ange-François* Perrotin-de Barmond, chevalier de l'ordre du roi, conſeiller en ſes conſeils, maître ordinaire en ſa chambre des comptes de Paris, morte en 1752.

6. MARIE-HENRIETTE-LOUISE d'Hozier, de Sérigny, née en 1724, a épouſé en 1747 *Etienne* de Vaſſart écuyer, ſeigneur d'Andemai, ſon couſin germain.

7. ANNE-LOUISE d'Hozier, née en 1735, a été reçue à S. Cyr en 1743, ſur les preuves de ſa nobleſſe certifiées au roi par M. d'Ormeſſon, conſeiller d'état ordinaire & au conſeil royal des finances, commiſſaire nommé par ſa majeſté pour en vérifier & dreſſer le procès-verbal.

Cette famille porte pour armes, *d'azur à une bande d'or accompagnée de ſix étoiles de même, poſées en orle.* Supports *deux lions.* Il eſt dit à la page 466 de la *ſcience héroique* de Marc de Vulſon ſieur de la Colombiére, imprimée en 1644, que les armes de MM. d'Hozier ont » pour cimier un vol d'aigle, au milieu » duquel paroît une étoile d'or, avec ces mots pour » deviſe : ET HABET SUA SIDERA TELLUS « (par alluſion aux étoiles qui ſont partie des armes de cette famille.) Son article généalogique eſt traité avec étendue dans le regiſtre IIIe de la nobleſſe de France, I. partie, & y eſt ſuivi d'un corps de preuves ou piéces juſtificatives.

* Œuvres de Louis de la Bellaudiére, gentilhomme Provençal, imprimées à Marſeille en 1595, *pag.* 52. Noſtradamus, *hiſt. de Provence*, 1614, *pag.* 1092. Du Cheſne, *hiſt. généalog. de la maiſon de Chaſtillon*, 1621, *preuves*, *pag.* 190. Sainte-Marthe, *hiſt. généal. de la maiſon de France*, 1628, *pag.* 4 de la *préface.* Piéces de vers à la louange de *Pierre* d'Hozier, imprimées en 1629, en tête de la *généalogie des ſieurs de Larbour.* D'Auzoles-la-Peyre, *ſainte chronologie du monde*, 1632, *pag.* 59. Vulſon-de-la-Colombiere, *recueil de piéces d'armoiries*, 1639, *pag.* 2 de la *préface. Science héroïque*, par le même, 1644, *pages* 365 & 466. *Office des rois d'armes*, par le même, 1645, *pag.* 52. Gaſſendi, *vie de Peireſc*, 1641, *page* 258. Le *Céſar Armorial*, 1645, *pag.* 66. Vignier, *véritable origine des maiſons d'Alſace, de Lorraine, &c.* 1649, *pag.* 8 de la *préface.* Guichenon, *hiſtoire de Breſſe*, 1650, *pag.* 5 de l'*avis au lecteur*, & ſept pages après. La Roque, *hiſt. généal. de la maiſon du Fay*, vers l'an 1654, *pag.* 2. *Mémoires de* l'abbé de Marolles, 1656, *pag.* 102 & 256. *Généalogie de la maiſon d'Amanzé*, 1659, *pag* 2 de l'*avis au lecteur.* L'abbé de Brianville, *jeu de cartes des armoiries de l'Europe*, dédié (vers l'an 1660) à *Pierre* d'Hozier en ſa qualité de juge d'armes de France. *Vraie & parfaite ſcience des armoiries* ou l'*indice armorial*, de Louvan Geliot, augmenté par Palliot, 1660, *pag.* 75. Lettres choiſies de Guy Patin (*lettre* du 3 décembre 1660) édition de la Haye 1715, *tom. II*, *pag.* 167. Loret, *muſe hiſtorique*, 1660, *pag.* 189 & 192. Gazettes de France, année 1660, *p.* 1201 ; & année 1685, *p.* 72. Ménеſtrier, *art du blaſon juſtifié*, 1661, *p.* 2 & 3 de l'*épitre dédicatoire*, adreſſée au vicomte de S. Mauris, neveu du premier juge d'armes de France ; & *p.* 6 & 8 de la *préface. Abregé méthodique des principes héraldiques*, par le même pere Ménеſtrier, *pag.* 12 & 106, à la ſuite de ſon *art du blaſon juſtifié.* Du Boucher, *preuves de l'hiſt. de la maiſon de Coligny*, 1662, *page* 175. Chorier, *hiſt. abregée de Dauphiné*, 1674, *in*-12, *tom. II*, *pag.* 330. Moréri, *dictionnaire hiſtorique*, deuxiéme édition de l'an 1681, *tom. II*, *p.* 193. Imhoff, *excellentium familiarum in Gallia genealogiæ*, 1687, *pag.* 1 de l'*avis au lecteur.* L'abbé Robert, *état de la Provence dans ſa nobleſſe*, 1693, *tom. II*, *article* d'HOZIER. Louis-Antoine de Ruffi, *hiſt. de la ville de Marſeille*, 1696, *tom. II*, *liv.* 14, *chap.* 3, *p.* 380. *Jeu des cartes du blaſon*, par le P. Ménеſtrier, 1696, dédié à *Charles-René* d'Hozier, en ſa qualité de juge d'armes de France. Le Long, *biblioth. hiſtorique de la France*, 1719, *p.* 790 & 837, *n.* 15302 & 16251. *Dictionnaire univerſel de la France*, 1726, *tom. III*, article de SALON. La Martiniere, *dictionnaire géographique*, 1737, article de SALON. L'abbé Lambert, *hiſtoire littéraire du regne de Louis XIV*, 1752, *tom. III*, *p.* 29, article d'Hozier. *Journal des ſavans*, *in*-4°, année 1753, *p.* 3 *& ſuiv.* & mois d'août 1757, *in*-12, *p.* 1556. *Mémoires* (ou *journaux*) de Trévoux, vol. 2 du mois d'octobre 1752, *p.* 2360 ; & mois de novembre ſuivant, *p.* 2520. *Journal de Verdun*, mois de juillet, d'août & d'octobre 1752, *tom.* 72, *pages* 10, 83 & 252 ; & mois d'avril 1753, *tom.* 73, *page* 243. Mercure de France, année 1752, juin, deuxiéme volume, *pag.* 169 & 203, juillet, *pag.* 108 ; & année 1756, mars, *pag.* 140.

H R

HRADISCH, en latin *Hradiſca*, ville du royaume de Bohême. Elle eſt dans la Moravie, ſur la Morave, à onze lieues au-deſſous d'Olmutz. On croit que ce pouroit être l'ancienne *Arſicua*, ville des Quades, que quelques-uns mettent pourtant à Brinn. * Baudrand.

HRADIUM REGINÆ, *cherchez* KONINGRETZ.

HRALIMIR, fils de TUGOMIR, roi de Servie, ſuccéda à ſon pere vers l'an 990. Il n'eſt connu que par le ſoin qu'il prit de faire fortifier quelques places, & par ſes trois fils : on les nomme *Petriſlas*, *Miroſlas*, & *Draghimir.* En partageant ſes états entr'eux, il donna au premier la Zenta ; la Podgorie ou pays des montagnes au ſecond ; la Trebigne & le pays des Zachlumes au troiſiéme. Miroſlas étant mort ſans poſtérité, Pétriſlas recueillit ſa ſucceſſion, & la laiſſa à ſon fils Vladimir, qui fut dépouillé de ſes états par Jean Ladiſlas, roi de Bulgarie, ainſi qu'on le dit en ſon

Digitized by Google

lieu : Draghimir, qui ſurvécut à ſes freres, fut aſſaſſiné peu après par ſes propres ſujets, & ne laiſſa qu'un fils nommé Dobroſlas, qui rétablit le royaume de Servie. * Ducange, *familles Byzant.*

H U

HUAPE, volcan ou montagne qui vomit des flâmes. Elle eſt dans le Chili, dans l'Amérique méridionale, près de la ville de S. Jean de la Frontera. * Baudrand.

HUARTE (Jean) de ſaint Jean, Eſpagnol, vivant l'an 1580, eſt auteur d'un ouvrage intitulé, *l'examen des eſprits*, dans lequel il traite de la différence des eſprits. Æſcachius Major l'a traduit d'eſpagnol en latin, ſous le titre de *ſcrutinium ingeniorum*, *in*-8°; à Hall, 1662. Il a été mis auſſi en notre langue par Ch. Vion de Dalibray, & imprimé à Paris en 1650, *in*-8°, ſous ce titre : l'*Examen des eſprits pour les ſciences*, *traduit de l'eſpagnol*, &c. puis réimprimé en 1675. Cet ouvrage, ſuivant D. Nicolas Antonio, eſt fort eſtimé de toutes les nations. Une des meilleures éditions qui en aient été faites, eſt celle de Cologne l'an 1610. Jourdain Guibelet, médecin du roi à Evreux, en a fait une réfutation eſtimée, où il y a beaucoup de ſolidité & d'érudition ; cette réfutation fut imprimée à Paris en un volume *in*-8°, ſous le titre d'*Examen de l'examen des eſprits*. * Poſſevin, *biblioth. ſelect. l.* 1 *de nat. ingenior. cap.* 13, 14, 15, 16, 18, &c. Æſcac. Major, *præf. ad* Huart, *apud eund.* Nicol. Anton. *bibl. Hiſpan. tom. I.* Baillet, *jugement des ſavans ſur les critiques hiſtoriens.*

HUAULT DE BERNAI en Brie. Famille originaire de Touraine, près d'Azai-le-Rideau, ſur la riviere d'Indre. Le premier de ce nom, qui vint s'établir à Paris en 1418, lors de la priſe d'Azai par le dauphin Charles, ſur les partiſans de Jean *ſans peur*, duc de Bourgogne, fut

I. RAOUL Huault, ſieur du Couſſetau & de la Huauldiere en Touraine, qui, ſuivant des preuves des chevaliers de ce nom pour l'ordre de Malte, eſt qualifié ſeigneur de la Roque & du Pui, par un acte de foi & hommage rendu au baron de Montmorenci en 1448. Il avoit épouſé en 1440 *Marie* Luillier, fille de *Jean* Luillier, avocat au parlement, & de *Marie* Bethyzi, dont il eut JACQUES, qui ſuit.

II. JACQUES Huault, ſeigneur du Pui, & en partie de Montreuil ſous le bois de Vincennes, ſuivit le roi Charles VIII à la conquête de Naples, & y mourut le 14 mai 1495. Il avoit épouſé dès l'an 1459, ſuivant l'arrêt du conſeil *rapporté ci-après*, *Alix* de Villiers-l'Iſle-Adam, de la branche de Chettenville, laquelle étant veuve de lui, paſſa procuration le 29 avril 1515 à PIERRE Huault, ſon fils, qui ſuit.

III. PIERRE Huault, ſeigneur de Buſſi, dont il rendit hommage au roi en ſa chambre des comptes le 12 mai 1529, de Montmagni, de Montreuil, le Clairs, &c. mourut le 18 novembre 1534, & fut inhumé dans le caveau qu'il avoit fait conſtruire derriere & ſous le maître autel de S. Jean en Grève à Paris, ſépulture qui lui fut accordée pour lui & pour ſa poſtérité. Il épouſa 1° en 1497 *Magdeléne* de Badouvillier, dame d'Aubigni & de Jacquemine, veuve de *Thomas* Thiouſt, ſieur de Champigni, & fille de *Jean* de Badouvillier, ſecrétaire du roi, greffier en chef de la chambre des comptes, & de *Germaine* Bureau, niéce de *Jean*, & de *Gaſpard* Bureau, grands-maîtres de l'artillerie de France : 2° *Iſabeau* le Breſt, dame de Villenoi, veuve de *Dreux* Anjorant, l'un des gentilshommes de la chambre du roi, décédée le 21 février 1525, fille de *Mathurin* le Breſt, & de *Catherine* Goulas : 3° le 17 ſeptembre 1527, *Jeanne* Sanguin, iſſue de même famille que les ſeigneurs de Livri, & de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit il eut pour fils unique JACQUES, qui ſuit. Du ſecond ſortirent LOUIS, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* MONTMAGNI, *rapportée ci-après* ; & *Claude* Huault, mort religieux profès à l'abbaye de ſaint Victor à Paris.

IV. JACQUES Huault, ſeigneur de Vaires, Aubigni, Challemaiſon, Montreuil & de Buſſi, par donation de ſon pere du 28 juillet 1525, rendit hommage au roi en ſa chambre des comptes le 25 mai 1535, & étoit mort le 7 janvier 1580, que commença ſon inventaire. Il avoit épouſé par contrat du 20 juin 1519, *Philippe* de Hacqueville, tante du premier préſident de ce nom, fille unique de *Nicole* de Hacqueville, ſeigneur de Vaires, Villiers, la Neufville, le Meſnil-Aubri, &c. & de *Jeanne* de Bailli, fille de *Pierre* de Bailli, ſeigneur d'Ouzereaux, & de *Catherine* de Paris, & petite-fille de *Denys* de Hacqueville, ſeigneur de Vaires, & de *Marie* le Picard-Villeron. Il eut de ce mariage : 1. *Nicolas*, baptiſé le 8 mars 1538, mort jeune. 2. JEAN, qui ſuit. 3. *Guillaume* Huault de Buſſi, baptiſé le 27 octobre 1543, ſeigneur de Montreuil, reçu correcteur des comptes le premier octobre 1572, mort ſans alliance. 4. *François*, baptiſé le 28 janvier 1546, mort jeune. 5. *Marie*, baptiſée le 18 janvier 1545, alliée le 29 août 1564, à *Jacques* Petremol, ſeigneur de Bierville, maître des requêtes en 1576, fils d'*Antoine* Petremol, ſeigneur de Roſieres, maître des comptes, & de *Louiſe* de Provins. De ce mariage vint *Philippe* Petremol, fille unique, mariée le 21 juin 1579 à *Nicolas* Violle, ſeigneur d'Ouzereaux, maître des requêtes, dont *Iſabeau* Violle, femme de *Sébaſtien* de la Grange-Trianon.

V. JEAN Huault de Buſſi, baptiſé le 14 ſeptembre 1539, connu ſous le nom de préſident de Vaires, fut reçu conſeiller au châtelet, puis au parlement, & comparut en cette derniere qualité avec la nobleſſe à la rédaction de la coutume de Paris le 2 février 1580. Il fut reçu maître des requêtes le 31 mars 1586, & préſident au grand-conſeil le 20 juin de l'année ſuivante. Il fut pris par les ligueurs en décembre 1588, après la mort du duc de Guiſe, comme il ſortoit de Paris pendant les barricades, pour aller trouver le roi. Son château de Vaires fut brulé, & il fut obligé de racheter ſa vie & ſa liberté de 4000 écus au profit de la ligue. Le 19 janvier 1589, il fut conduit à la baſtille avec les meilleures têtes des autres cours, par ordre de Jean le Clerc, & ſa maiſon fut pillée. Il fut depuis rétabli dans ſa charge de préſident par le roi Henri IV le 31 décembre 1590, fut fait conſeiller d'état par brévet du 3 février 1595, rendit hommage au roi pour ſa terre de Buſſi, en ſa chambre des comptes le 31 mai 1597, & mourut le 15 ſeptembre 1606, avec la réputation d'avoir été l'un des bons & fidéles ſerviteurs des rois ſous leſquels il avoit vécu. Il avoit épouſé le 7 février 1560 *Anne* Piédefer, dame de Guyencourt, de Garantieres & de Pontillaut, fille de *Robert* Piédefer, décédé à Beryte en Phenicie, & de *Jeanne* Briçonnet de Leveville, & arriere-petite-fille de *Robert* Piédefer, préſident à mortier au parlement en 1432. De ce mariage ſortirent JACQUES, qui ſuit ; & *Philippe*, mort ſans alliance à l'âge de 15 ans & cinq mois, le premier octobre 1585.

VI. JACQUES Huault, né en décembre 1573, ſeigneur de Vaires, Buſſi, Courci, Pontillaut, Bernai, Champrond, &c. colonel d'un régiment d'infanterie, fit hommage à la chambre des comptes le 7 décembre 1606, pour les terres de Vaires & de Buſſi, & mourut le 8 février 1616. Il avoit épouſé le 19 ſeptembre 1601 *Anne* de Maillard, dame de Bernai, morte le 6 octobre 1614, fille unique du premier lit de *François* Maillard (iſſu par ſon triſaïeul maternel des fondateurs du collége de Boiſſi-le-Sec à Paris) ſeigneur de Bernai, Champrond, la Gode, Montpincon, chevalier de l'ordre du roi, & de *Magdeléne* Janvier, dame

de Sourdun, dont il eut 1. PIERRE, qui ſuit. 2. *Jean*, ſeigneur de Garantieres, capitaine du vol dans la grande fauconnerie du roi, mort ſans alliance en 1637. 3. *Philippe*, prieur d'Ambierle & de la Ferté-Aleps, baron de Courci, & ſeigneur d'Arcis en Brie, nommé en 1661, à l'évêché du Pui, qu'il n'accepta point, mort le 10 novembre 1665. 4. BARTHELEMI, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* BERNAI, *dont il ſera parlé ci-après*. 5. *Janvier*, dit *le chevalier de Vaires*, tué d'un coup de canon au ſiége de Boſleduc en 1629. 6. *Alexandre*, baptiſé le 23 février 1613, reçu chevalier de Malte le 12 novembre 1629, tué au ſiége de Dole en 1636. FRANÇOIS de Maillard, ſeigneur de Bernai (qui avoit pour frere *Jacques* de Maillard, ſeigneur de Varennes, dont la poſtérité ſubſiſte en Bourgogne) épouſa en ſecondes nôces par contrat du 12 octobre 1587 *Renée* de Brie, fille de *Charles* de Brie, comte de Serrant en Anjou, & de *Guillelmine* Grongnet de Vaſſé, dont deux filles, *Magdeléne* de Maillard, femme de *Denys* Veau, ſeigneur de Riviere, Coëſmé, &c; & *Françoiſe* de Maillard, mariée le 21 avril 1624 avec *Jean* de Dampierre, ſeigneur de Lurei, l'Allemand, &c. capitaine dans le régiment de cavalerie de Vaires.

VII. PIERRE Huault, né en juillet 1602, connu ſous le nom de *marquis de Vaires*, comte de Joui en Theles, ſeigneur de Buſſi, d'Huyſon, Pontillaut, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1630, capitaine d'une compagnie de cent chevaux-legers en 1635, meſtre de camp d'un régiment de cavalerie en 1639, fut bleſſé le 4 juin 1641 au paſſage de la riviere de Perpignan, & reçut trois coups de mouſquet au combat donné ſix jours après devant Tarragone, étoit machéchal des camps & armées du roi en 1645, lieutenant général en 1652, & mourut le 14 février 1662. Il avoit épouſé le 2 mars 1630, *Anne* de Heilli de Piſſeleu, comteſſe de Joui, fille de *Leonore* de Piſſeleu, ſeigneur de Ribemont, Fontaine-la-Vagane, Oudœil, Gaudechar, &c. & de *Marie* de Gondi, fille de *Jerôme* de Gondi, baron de Codun, ambaſſadeur à Rome, chevalier d'honneur de la reine, nommé à l'ordre du Saint Eſprit, & de *Louiſe* de Bonacorſi, dont il eut, 1. *N.* mort ſans alliance au ſortir de l'académie; 2. PHILIPPE, qui ſuit; 3. *Alexandre*, ſeigneur de Glatigni & de Garantieres, premier capitaine au régiment de cavalerie de ſon pere, mort ſans alliance le 2 février 1665; 4. *Marie-Genévieve*, dame d'Huyſon, mariée le 8 mars 1666 à *Antoine* Alain de la Heaulle, ſeigneur de Saint-Thomas, matéchal des camps & armées du roi, fils de *Jean* Alain, ſeigneur de la Heaulle & de Laugerie, & de *Françoiſe* de Banneville, dont *Louis* Alain de la Heaulle, cornette de la meſtre de camp des dragons de Montalet, mort ſans alliance en 1691; 5. *Renée*, dame de Vaires, qui épouſa le 23 décembre 1670 *Louis* du Tronchai, ſeigneur de Martigné & de la Tour-Aubegue, fils unique de *François* du Tronchai, grand-audiencier de France, & de *Claude* de Brehant de l'Iſle. Elle mourut le 31 janvier 1716, laiſſant 1. *Jean-Paul* du Tronchai, marquis de Vaires, marié le 4 ſeptembre 1715, à *Anne* Aubourg, veuve de *Michel* Damond, contrôleur général de la chancellerie de France, & tréſorier général du marc d'or, & fille de *Guillaume* Aubourg, marquis de Bouri, garde des rôles des offices de France, & de *Marguerite* Chauvin. 2. *Jean-Louis* du Tronchai, eccléſiaſtique. 3. *Renee-Françoiſe*, mariée le 14 août 1690 à *Charles-François* du Pouget, marquis de Nadaillac, dont pluſieurs enfans. 4. *Geneviéve* du Tronchai, mariée 1° le 14 février 1695, à *Godefroi* de Chauſſecourte, comte de l'Epinaſſe & de Gardempe, mort ſans enfans le 22 mai 1709: 2°. le 9 ſeptembre 1711 à *Philippe* de Tournyol de Bournazeau, préſident de l'élection de la Marche à Gueret, veuf d'*Anne* Roudeoux; & 6. *Anne* Huault de Buſſi, religieuſe Dominicaine à Montargis.

VIII. PHILIPPE Huault, né le 20 mai 1632, connu ſous le nom de *marquis de Buſſi*, ſe retira à Bourdeaux en 1651, dans le temps des troubles, fut fait meſtre de camp de deux régimens d'infanterie & de cavalerie de Condé, ſe trouva au combat du fauxbourg S. Antoine, & mourut peu de temps après des bleſſures qu'il y avoit reçues, âgé de 21 ans. Il avoit épouſé à Bourdeaux le 13 novembre 1651 (à l'inſu de ſes pere & mere, qui en conſéquence le deshéritérent, & déclarerent ſa poſtérité illégitime, par actes des 30 novembre & 4 décembre 1651.) *Marie* de Lancri de Verpilliers, fille d'honneur de la reine, & alors de madame de Longueville, & fille de *Charles* de Lancri, ſeigneur de Beins, capitaine d'infanterie; & de *Genevieve* le Gendre, dont il eut ARMAND, qui ſuit.

IX. ARMAND Huault, né le 2 août 1652, appellé *le marquis de Buſſi*, déclaré légitime (l'exhérédation ſubſiſtant) par un célébre arrêt du parlement de Paris du 29 janvier 1667, fut reçu la même année page du roi dans ſa grande écurie, puis capitaine au régiment de ſa majeſté, & aide de camp du maréchal d'Humieres, & mourut le 6 août 1683, âgé de 31 ans. Il avoit épouſé à Lille en Flandre en 1679, *Marie-Catherine* de Sainte-Aldegonde, veuve de *Michel* Robles, comte de Hanappes, baron de Billi, gouverneur de Tenremonde, commandant général dans Gand, & fille de *François-Lamoral* comte de Sainte-Aldegonde, baron de Noircarmes, & d'*Agnès* de Davre, dame de Roſignies, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BERNAI.

VII. BARTHELEMI Huault, ſeigneur de Bernai, Richebourg, la Maiſon-Rouge, Champ-Rond, Arcis, &c. quatriéme fils de JACQUES, ſeigneur de Vaires, &c. & d'*Anne* de Maillard, naquit en 1610, fut colonel d'un régiment de cavalerie, à la tête duquel il fut bleſſé au combat donné près de Ville-Franche dans le Rouſſillon le 31 mars 1642, fut fait priſonnier au combat donné le jour de la Pentecôte près Lerida en 1644. Il fut envelopé dans la diſgrace du maréchal de la Mothe-Houdancour, auquel il étoit attaché, & ne ſervit plus que pendant les troubles de 1652, fut maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt du conſeil du 17 ſeptembre 1668, & mourut le 8 juin 1669. Il avoit épouſé le 30 juillet 1646, *Marguerite* le Vayer de la Fontaine, fille de *Charles* le Vayer, correcteur des comptes, & de *Marguerite* de Nerz, fille de *Nicolas* de Nerz, général en la cour des aydes, & de *Marguerite* Maupeou, & petite-fille de *Pierre* le Vayer de la Timoniere, & de *Marguerite* Chabot. Il en eut 1. BARTHELEMI, qui ſuit. 2. *Charles-René*, ſeigneur d'Arcis, maintenu dans ſa nobleſſe le 20 avril 1706, mort le 20 février 1714, ſans laiſſer d'enfans de *Marguerite-Anne* le Mazoyer de Verneuil, qu'il avoit épouſée le 28 mai 1679, fille de *Louis* le Mazoyer, ſeigneur de Moulignon, Vilferin, &c. maître d'hôtel ordinaire du roi, & d'*Elizabeth* de Valens, dame de Verdeuil en Brie. 3. *Claude*, né le 3 octobre 1654, dit *le Chevalier*, puis l'*abbé de Champrond*, mort le 9 juin 1684. 4. *Anne-Marguerite*, religieuſe profeſſe à Colinance le 6 mai 1664. 5. *Marie-Elizabeth*, religieuſe dans la même maiſon le 13 juin 1667. 6. *Anne*, religieuſe à Notre-Dame du Charmes le 6 mai 1665; & 7. *Catherine* Huault de Richebourg, morte à huit ans.

VIII. BARTHELEMI Huault, né le 2 novembre 1651, ſeigneur de Bernai, Richebourg, la Maiſon-Rouge, Arcis, l'Etang le Chef d'œuvre, la Hampe, Corferis, Bonferis, &c. rendit hommage au roi en ſa chambre des comptes pour la terre & ſeigneurie de

Bernai le 21 août 1679, en donna aveu & dénombrement en la même chambre le 21 mars 1686, fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance des commiſſaires généraux le 19 janvier 1698, & mourut le 21 novembre 1718. Il avoit épouſé par contrat du 18 mars 1679, *Catherine* Dunoyer, fille de *Claude* Dunoyer, conſeiller-ſecrétaire du roi, & de *Marie* Dumas, dont il a eu pluſieurs enfans morts en bas âge; & BARTHELEMI-NICOLAS, qui ſuit.

IX. BARTHELEMI-NICOLAS Huault de Bernai, né le 13 février 1695, a été reçu conſeiller au parlement le 9 de juillet 1717. Il a épouſé, le 15 ſeptembre 1732, *Marie-Marguerite* du Temple. Il eſt mort le 29 août 1736, & ſa femme mourut le 24 août 1746, âgée d'environ 40 ans. De leur mariage, il n'y a eu que deux filles, *Marie-Catherine* Huault de Bernay, née le 9 mai 1728, morte depuis ſans être mariée; & *Anne* Huault, née le 11 janvier 1732. Par la mort du pere de cette demoiſelle, l'ancienne famille de Huault, connue à Paris, vers la fin du quinziéme ſiécle, où elle s'eſt alliée avec les meilleures familles de la robe, & continuée ſous les noms des ſeigneurs de Vaires, de Bernay & de Montmagny, ſe trouve entierement éteinte, à l'exception de la demoiſelle dont on vient de parler.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTMAGNI.

IV. Louis Huault, fils de PIERRE, ſeigneur de Buſſi, Montmagni, &c. & d'*Iſabeau* le Breſt, dame de Villenoi, ſa ſeconde femme, fut ſeigneur de Villenoi & de Montmagni, par donation de ſon pere du 28 juillet 1525; fit hommage de la terre de Montmagni à Montmorenci le 30 mai 1546, & mourut le 10 novembre 1576. Il avoit épouſé le 8 mai 1547 *Claire* de Billon, dame de la Grange, fille de *Jean* de Billon, ſeigneur de Meſſi & de Montmeroux, gouverneur de Gueret, maître des comptes, ambaſſadeur pour le roi au traité de Cambrai en novembre 1529, & de *Catherine* Leſcuyer, dame de Creſpoi, dont vinrent 1. CHARLES, qui ſuit. 2. *Etiennette*, mariée par contrat du 2 novembre 1566, à *Claude* Faulcon de Riz, premier préſident du parlement de Bretagne, fils d'*Alexandre* Faucon, ſeigneur de Riz & de la Borde, & de *Françoiſe* d'Albiac. 3. *Denyſe*, mariée par contrat du 21 juin 1571, à *Antoine* de Beauvais, ſeigneur de la Tour de Mezi, de Valenton & du Limeuil, préſident de la cour des aydes, & maître des requêtes en 1585, fils de *Robert* de Beauvais, ſeigneur de la Tour de Mezi, de Saint-Aignan, & de Beauvais le Malherbe, & de *Cecile* Courtin. 4. *Catherine*, baptiſée le 16 juillet 1554, mariée par contrat du 18 janvier 1573, à *Claude* de Bragelongne, ſeigneur de Charmoi, la Selle & Chantemerle, conſeiller au parlement, fils de *Thomas* de Bragelongne, ſeigneur de la Selle, & de Chantemerle, lieutenant criminel de la prévôté de Paris, & de *Magdeléne* Kervet, fille de *Thielman* Kervet de Mori, décedé le 11 octobre 1522, & d'*Yolande* Bonhomme, décedée le 15 juillet 1557, inhumés aux mathurins de Paris. 5. *Louiſe*, baptiſée le 3 ſeptembre 1557, morte jeune; & 6. *Antoinette* Huault de Montmagni, mariée par contrat du 27 juillet 1578, à *Jean* Anjorant, ſeigneur de Clayes, conſeiller au parlement, maître des requêtes le 31 mai 1586, puis gentilhomme ordinaire de la chambre du roi par lettres du 31 août 1596, fils de *Claude* Anjorant, ſeigneur de Clayes & de Latingi, doyen du parlement, & de *Geneviéve* Courtin-Rozai.

V. CHARLES Huault, baptiſé le 3 mars 1553, ſeigneur de Montmagni, Goyencourt, &c. fit hommage de la terre de Montmagni le 13 décembre 1576, fut reçu conſeiller au grand conſeil le 16 juin 1579, comparut avec la nobleſſe à la rédaction de la coutume de Paris le 2 février 1580, fut pourvu de l'office de maître des requêtes par lettres du 26 juin 1592, envoyé intendant en Poitou le 16 janvier 1599, député la même année pour la recherche des faux nobles de cette province, & des abus commis au fait des finances. Il y travailla avec un zéle infatigable, conjointement avec le célébre Scevole de Sainte-Marthe, tréſorier de France en cette généralité, & député pour cette même recherche, & mourut le 24 ſeptembre 1610. Il avoit épouſé par contrat du 2 janvier 1578, *Antoinette* du Drac, fille d'*Adrien* du Drac, ſeigneur de Mareuil, Juvigni, Beaulieu, Boiſgarnier, la Riviere de Cortz, vicomte d'Ai, conſeiller au parlement, & de *Charlotte* Rapouel, dame de Bandeville & de Vignolles, & arriere-petite-fille de *Jean* du Drac, préſident à mortier au parlement en 1410, dont il eut 1. Louis, qui ſuit. 2. *Claude*, baptiſé le 5 octobre 1581, mort jeune. 3. *Adrien*, ſeigneur de Meſſi, capitaine d'une compagnie de chevaux-légers, mort ſans alliance en 1648. 4. *Charles*, appellé *le chevalier de Montmagni*, lequel fut reçu chevalier de Malte le 3 août 1622. Il commandoit les galéres de la religion, & remporta une ſignalée victoire contre le Bei de Rhodes le 6 août 1627, eut le même commandement en 1630, fut nommé lieutenant général & commandant pour le roi à Quebec, & dans l'étendue du Havre Saint-Laurent, par lettres du 7 avril 1639, fut reçu lieutenant général de la religion le premier de mai 1653, & fit ſon entrée en cette qualité dans l'iſle de Saint-Chriſtophe en Amérique, qui étoit pour lors à l'ordre de Malte, à la place du commandeur de Poinci. 5. *Claire*, baptiſée le 19 avril 1579, morte au berceau. 6. *Charlotte*, baptiſée le 22 mars 1583, mariée par contrat du 21 février 1604, à *Anne-Antoine* de Goui, ſeigneur d'Arcis près Compiegne, & de Cartigni, fils de *Michel* de Goui, chevalier de l'ordre du roi, & de *Françoiſe* de Halluyn-Piennes; & 7. *Anne* Huault, baptiſée le 3 février 1586, morte jeune.

VI. Louis Huault, baptiſé le 31 janvier 1585, ſeigneur de Montmagni, Goyencourt, &c. fit hommage à Montmorenci le 21 février 1634, de la terre de Montmagni, fut reçu conſeiller au grand conſeil en 1612, conſeiller d'état le 21 janvier 1643, & mourut le 6 février 1647. Il avoit épouſé le 8 octobre 1614, *Catherine* Lotin de Charni, fille de *Guillaume* Lotin, ſeigneur de Charni, Vaux-le-Vicomte, Arcis en Brie, préſident des requêtes du palais, & de *Magdeléne* Morin. Il eut de ce mariage 1, ADRIEN, qui ſuit. 2. *Louis*, abbé de Saint Arig, prieur d'Ancre & de Renel, connu ſous le nom d'*abbé de Montmagni*, reçu conſeiller au parlement, & commiſſaire aux requêtes du palais le 6 juin 1664, mort le 16 mai 1691. 3. *Jacques*, baptiſé le 14 août 1627, capitaine de cavalerie, mort le premier décembre 1662, ſans enfans de ſon mariage avec *Julie* de Magis, noble Florentine. 4. *Catherine*, baptiſée le 4 décembre 1622, religieuſe profeſſe aux Annonciades de S. Denys le 2 ſeptembre 1634. 5. *Charlotte*, religieuſe à la Conception à Paris le 24 décembre 1637. 6. *Bonne*, baptiſée le 11 janvier 1626, morte jeune; & 7. *Jeanne* Huault, dame de Goyencourt, mariée 1° par contrat du premier mars 1647 à *Louis* Ribier, ſeigneur de Cottereaux, conſeiller au parlement, aſſaſſiné au mois de mars 1659, dans la forêt de Compiegne, ſans laiſſer d'enfans: 2° le 21 février 1660 à *Robert* Guerin, ſeigneur de Tarnault, brigadier des armées du roi, lequel fut auſſi aſſaſſiné le 5 janvier 1678 à Epernai. Elle a eu de ce dernier mariage *Pierre* Guerin, ſeigneur de Tarnault & de Goyencourt, ci-devant maréchal général des logis des camps & armées du roi, puis maréchal des camps & armées de l'empereur, marié le 27 janvier 1699, avec *Anne-Geneviéve-Marie* Hatte de Chevilli, dont il eut pour fille unique *Marie-Anne* Guerin de Tarnault, morte à

Vienne

Vienne le 7 ſeptembre 1723, âgée de vingt ans, ſans alliance.

VII. ADRIEN Huault, ſeigneur de Montmagni, fut reçu conſeiller au grand conſeil en 1647, & mourut le 2 juin 1699, âgé de quatre-vingts ans. Il avoit épouſé par contrat du 3 juillet 1651, *Jeanne* d'Eſpinozze, fille de *Michel* d'Eſpinozze, ſeigneur & baron du Portric, préſident au parlement de Bretagne, & de *Jeanne* Gazet de Jaſſon, dont il eut MICHEL-LOUIS, qui ſuit; & *Catherine* Huault, religieuſe profeſſe en l'abbaye du Tréſor près Giſors au mois de juin 1676.

VIII. MICHEL-LOUIS Huault de Montmagni, ſeigneur de Richebourg, mort ſans alliance le 7 octobre 1676, âgé de vingt-quatre ans.

Cette famille porte *d'or à la faſce d'azur, chargée de trois molettes d'éperon d'or, accompagnée de trois coquerelles de gueules, deux & une.*

HUBAUD, moine de S. Amand, *cherchez* HUCBALD.

HUBER (Samuel) miniſtre calviniſte de Suiſſe, puis profeſſeur de Wittemberg vers l'an 1592, ne fut pas tellement attaché aux erreurs de Calvin, qu'il ne penſât autrement que lui ſur la prédeſtination; & ayant parlé publiquement en 1578 à Berne ſur ce ſujet d'une maniere conforme à celle des catholiques, ou du moins qui en approchoit beaucoup, il s'attira l'inimitié de Beze, & de pluſieurs autres miniſtres, qui ſe rendirent à Berne pour le combattre. Huber ayant reconnu que la faveur étoit pour eux, leur céda le champ, & ſe retira en Allemagne, & eut de l'emploi à Wittemberg en Saxe, où en 1593 & 1594, il continuoit de combattre les excès des proteſtans ſur ces matiéres. * Freher, *theat. illuſtr. vir.* Melchior Adam, *in vit. Stuckii, Hunnii, & Geſneri.*

HUBER (Jean) né à Baſle l'an 1507, où il fut profeſſeur en philoſophie & en médecine, mourut l'an 1571. * Melchior Adam; *in vit. medic.*

HUBER (Pierre) né à Ulm en Souabe l'an 1569, & mort miniſtre au même lieu l'an 1641. * Freher, *theat. illuſtr. vir.*

Il y a eu un autre HUBER dans la même ville & du même nom, & qui a été auſſi miniſtre. Il étoit né l'an 1603, & mourut l'an 1670. On a mis ici ces trois HUBERS, quoique peu illuſtres, pour les diſtinguer de Samuel.

HUBERT (Saint) évêque de Maſtricht & de Liége, étoit fils de BERTRAND duc d'Aquitaine, que quelques-uns font deſcendre de Clotaire I roi de France. Lorſqu'il fut en âge de paroître à la cour, ſes parens l'envoyerent auprès de Thierri ou Theodoric, qui commença à régner l'an 680. Il fut élevé à la dignité de comte du palais; mais ne pouvant ſouffrir les violences & les cruautés d'Ebroin, premier miniſtre d'état, il ſe retira vers Pepin de *Heriſtal*, qui gouvernoit alors l'Auſtraſie, ſous l'autorité du roi. Pepin lui fit épouſer une demoiſelle de grande qualité, nommée *Floribane*, dont il eut un fils appellé *Floribert*, qui fut ſon ſucceſſeur en l'évêché de Liége. Hubert aimoit la chaſſe, & y alloit même pendant le ſervice de l'égliſe, où il n'aſſiſtoit guères. Ce fut dans ce divertiſſement que Dieu l'attira à lui; car (comme il eſt rapporté dans l'hiſtoire de ſa vie) il vit paroître un cerf devant lui, ayant un crucifix entrelaſſé dans ſon bois, & il entendit une voix qui le menaça des peines éternelles de l'enfer, s'il ne ſe convertiſſoit. On dit que ce miracle arriva dans la forêt des Ardennes. Quelques-uns néanmoins, comme l'auteur des annales de France, diſent que ce fut aux environs de la Seine, avant que S. Hubert quittât la cour. Quoi qu'il en ſoit, il réſolut d'abandonner le monde; il alla trouver S. Lambert, évêque de Maſtricht; ſoit que ſa femme fût déja morte, ou qu'il lui eût perſuadé de ſe retirer dans quelque monaſtere de filles, il s'engagea dans l'état eccléſiaſtique. Quelques années après il fit un voyage à Rome, où le pape Serge I, ayant eu une révélation de la mort de S. Lambert, donna l'évêché de Maſtricht à S. Hubert, & voulut lui-même le ſacrer évêque. Le clergé & les habitans de Maſtricht le reçurent comme un homme envoyé du ciel, & reconnurent bientôt la ſainteté de leur illuſtre prélat. La vénération qu'il avoit pour les reliques de S. Lambert, qui étoient à Liége, l'obligea de transférer la chaire épiſcopale en ce petit bourg, qui eſt devenu depuis une des plus puiſſantes villes de la baſſe Allemagne. Le ſiége de cet évêché avoit déja été porté de Tongres à Maſtricht; & S. Hubert eut peut-être quelques grandes raiſons de l'établir à Liége, outre la dévotion qu'il avoit à S. Lambert. Il commença d'accroître ce bourg par de nouveaux bâtimens, & lui ayant donné le nom de ville, il lui fit prendre pour ſon ſceau l'image de S. Lambert, avec cette inſcription: *Sancta Legio, eccleſiæ romanæ filia*; c'eſt-à-dire, *Liége la Sainte, fille de l'égliſe romaine.* C'eſt pourquoi quelques auteurs l'ont appellé le fondateur & le premier évêque de Liége, quoiqu'en conſidérant cet épiſcopat comme une continuation de celui de Tongres & de Maſtricht, il n'en ait été que le trentiéme. Ce ſaint évêque s'appliqua alors à étendre la religion chrétienne dans tous les endroits de ſon diocèſe & aux environs, détruiſant par-tout les ſuperſtitions du paganiſme: ce qui lui a fait donner le nom d'*Apôtre des Ardennes & du Brabant.* On ne ſait pas certainement l'année ni le jour de ſa mort. Quelques-uns la mettent l'an 727, le 30 mai; d'autres l'an 730, le 3 octobre. Environ cent ans après ſon décès, ſous l'empire de Louis *le Debonnaire*, & par un décret d'un concile tenu à Aix-la-Chapelle, ſon corps fut transféré en un célébre monaſtere de l'ordre de S. Benoît, dans la forêt d'Ardennes, appellé *Andain*, fondé par Walcand, évêque de Liége; & ce lieu a retenu depuis le nom de S. Hubert.

Tout ce qu'on vient de rapporter de la vie & des aventures de S. Hubert, avant qu'il fût évêque de Maſtricht, eſt tiré d'un monument fabuleux, fait par un auteur inconnu, éloigné de ſon temps, & habile dans l'art de feindre. Ce que l'on ſait de plus certain de lui, c'eſt que S. Hubert fut ordonné par S. Lambert, évêque de Maſtricht; qu'après que S. Lambert eut été tué l'an 708, il fut élu en ſa place; qu'il ne fut point ordonné, comme on le prétend, par le pape Serge I, lequel étoit mort ſept ans auparavant; qu'il fit reporter le corps de S. Lambert de Maſtricht au village de Liége, où il établit ſon ſiége épiſcopal vers l'an 721; qu'il alla en miſſion dans les Ardennes; qu'il convertit pluſieurs infidéles; & qu'il mourut le 30 mai de l'an 727, dans un village, entre Louvain & Bruxelles. Son corps fut porté à Liége, & enterré dans une chapelle du nom de S. Albin. Seize ans après il fut levé de terre. Dans le ſiécle ſuivant, les moines de l'abbaye d'Andain, dans la forêt des Ardennes, le demanderent: il leur fut accordé par l'ordre du concile, qui ſe tenoit alors à Aix-la-Chapelle, & il y fut tranſporté l'an 825. Dès l'onziéme ſiécle, il étoit particuliérement réclamé contre la rage. On fait ſa fête au 3 de novembre. * *Vita apud Surium.* Le Cointe, *annal. Francor.* Chapeauville, *Geſta. epiſcopor. Leodienſium.* Baillet, *vies des ſaints.*

C'eſt dans ce monaſtere que l'on mene ceux qui ont été mordus des chiens, ou d'autres animaux enragés. On leur fait une inciſion au front, dans laquelle on enferme un petit morceau de l'étole de ce ſaint prélat; & l'on tient qu'ils ſont très-ſouvent guéris de leur mal. On dit que ceux qui ſont parens de ce ſaint, guériſſent du même mal, en faiſant quelques prieres, & c'eſt une choſe que quelques-uns croient pieuſement: mais parceque l'égliſe n'a point encore prononcé ſur ce ſujet, ni approuvé autentiquement ces perſonnes-là, on n'eſt nullement obligé d'ajouter foi

Digitized by Google

à leurs bénédictions, ni à tout ce qu'ils preſcrivent. On peut faire pluſieurs remarques très-curieuſes ſur ces ſortes de guériſons. Ceux qui ſe diſent *de la race de S. Martin*, prétendent guérir *du mal caduc*; mais les cérémonies dont ils ſe ſervent, & le ſol percé qu'ils pendent au cou, ſont de vaines obſervances, qui tiennent fort de la ſuperſtition. Les deſcendans de la mai ſonde *Coutance*, dans le Vendômois, guériſſent, à ce qu'on dit, les enfans de la maladie qu'on appelle *le carreau*, en les touchant; mais les ſavans croient que cette guériſon eſt imaginaire & ſuperſtitieuſe. On dit que ceux qui ſont de la race de *ſaint Roch*, peuvent demeurer ſans danger au milieu *des peſtiférés*, & quelquefois même les guérir: c'eſt ce que les deſcendans de cette famille ne voudroient peut-être pas éprouver. Le fils aîné de la maiſon *du baron d'Aumont*, comte de Châteauroux, guérit, dit-on, *des écrouelles*, non par l'attouchement, mais avec du pain-béni; & cette puiſſance miraculeuſe lui a été donnée, parcequ'il a dans ſa ſeigneurie une fontaine, proche de laquelle on prétend qu'il fit repoſer autrefois les reliques des trois rois. On croit en Flandre, que *les enfans nés le vendredi-ſaint*, ont le pouvoir de guérir naturellement *des fièvres tierces & quartes*, & de pluſieurs autres maux. En France, le vulgaire ſe perſuade que les *ſeptiémes* garçons légitimes, nés ſans que la ſuite des ſept ait été interrompue par la naiſſance d'aucune fille, peuvent auſſi guérir *des fièvres*, & même *des écrouelles*, après avoir invoqué S. Marcoul. Le pouvoir qu'ont les *rois de France*, de guérir *les écrouelles*, par le ſeul attouchement, en diſant à chaque malade: *Le roi te touche, Dieu te guériſſe*, & en faiſant le ſigne de la croix ſur lui, paroit mieux établi; car ce don eſt reconnu par le témoignage non-ſeulement des François, mais même de la plupart des étrangers; comme de Léonard Vair, de Valdeſius, du P. Delrio, qui avoit été vice-chancelier de Brabant avant que de ſe faire Jéſuite, & de pluſieurs autres. Janſenius, dans ſon livre intitulé *Mars Gallicus*, qui n'eſt pas favorable à la France, n'eſt pas diſconvenu de cette vérité, quoique ſujet du roi d'Eſpagne, & peu porté pour les François. On peut voir ſur cette matiere Du Laurent, & de Priezac, dans ſon traité qui a pour titre: *Vindiciæ Gallicæ*. * Le P. Roberti, Jéſuite, *vie de S. Hubert*. Thiers, *traité des ſuperſtitions*.

HUBERT, premier du nom, trente-quatriéme évêque de Meaux, étoit maître de la chapelle du roi, lorſque Louis *le Débonnaire* le nomma lui-même à cet évêché en 823, après Hildric, l'année même que naquit Charles *le Chauve*. Hubert mit tous ſes ſoins à rétablir le bon ordre dans ſon diocèſe, car il le trouva fort dérangé. Il eut auſſi un ſoin particulier pour que ſes clercs fuſſent inſtruits dans la ſcience du chant eccléſiaſtique, & il commit pour cela Vandelmar, abbé de S. Saintin, & diſciple d'Hilduin, abbé de S. Denys. C'eſt ce Vandelmar, qui eſt ſoupçonné d'avoir fabriqué la lettre attribuée à Hincmar, archevêque de Reims, où ſe trouve l'hiſtoire fabuleuſe de S. Saintin. Hubert aſſiſta en 829 au Ve concile de Paris, & y ſouſcrivit à la charte ſolemnelle par laquelle Inchade, évêque de Paris, fit un dénombrement & un partage des biens de ſon égliſe, dont il accorda une partie au clergé de ſa cathédrale. Il ſe trouva enſuite, en 835, au concile de Thionville, où Ebbon, archeveque de Reims, fut dépoſé: en 836, à celui de Wormes: en 837, à l'aſſemblée de Quierſi, où fut appaiſé le différend des moines de ſaint Calés au diocèſe du Mans contre leur abbé: en 845, à un concile de Sens: en 849, au concile de Paris ou de Tours contre Nomenoi, duc de Bretagne, à qui il écrivit, conjointement avec plus de vingt autres évêques, une lettre preſſante pour exhorter ce duc à faire pénitence, & à réparer les torts qu'il avoit faits aux égliſes. Il aſſiſta encore à pluſieurs autres aſſemblées & conciles moins conſidérables. Ce fut ſous ſon gouvernement que ſe tint en 845 le premier concile de Meaux, compoſé des trois provinces de Sens, de Reims & de Bourges, repréſentées particulierement par les trois métropolitains qui s'y trouverent, ſavoir, Wenilon de Sens, Hincmar de Reims, Raoul de Bourges. On recueillit dans ce concile les canons de quelques conciles précédens, & on y en ajouta cinquante-ſix, ce qui fait en tout quatre-vingt. Hubert eut la conſolation de voir les grands fruits que ce concile produiſit dans ſon clergé, mais que les ravages des Normans détruiſirent preſqu'auſſitôt. Hubert mourut au milieu de ces maux en 853, & eut pour ſucceſſeur Hildeger, moine de S. Denys.

HUBERT LEONARD, Allemand, religieux de l'ordre des Carmes, & profeſſeur en théologie à Paris, fut depuis évêque de Darie, & inquiſiteur de la foi. Il a écrit vers l'an 1490 divers traités, ſur-tout une généalogie des nobles François; un commentaire ſur l'évangile de S. Luc; un traité de l'immunité eccléſiaſtique; un livre contre les hérétiques de Nivelle; un carême, &c. * Geſner, *in bibl.* Voſſius, *de hiſt. lat. l. 3, c. 6, &c.* Du-Pin, *XV ſiécle.*

HUBERT (Etienne) étoit d'Orléans, & fut médecin de Henri IV, roi de France. Il profeſſa la langue arabe dans l'univerſité de Paris, & ſuccéda dans cet emploi à Arnould de Liſle. Il l'exerçoit encore avec honneur en 1600. Iſaac Caſaubon en parle avec éloge, & reconnoit qu'il lui avoit été d'une très-grande utilité pour la connoiſſance de la langue arabe. Hubert ne pouvant ſubſiſter dans ſon emploi faute de payement, quitta l'univerſité de Paris; mais nous ignorons où il ſe retira. Joſeph Scaliger voulut l'attirer en Hollande; il en écrivit à Caſaubon en 1602, en lui promettant qu'il employeroit ſon crédit pour faire avoir une chaire à Hubert dans ce pays: mais il ne paroît pas qu'il ſe ſoit rendu à ſes deſirs. Thomas Erpen avoue que ce ſavant lui avoit été fort utile pour la compoſition de ſa grammaire arabe. M. Colomiés en parle auſſi avec diſtinction dans ſa Gaule orientale écrite en latin. *Voyez* les pages 146 & 147 de cet ouvrage qui eſt curieux & utile. Hubert avoit été en ambaſſade à Maroc pour la délivrance des eſclaves François, & pour le commerce, après le même Arnould de Liſle, dont il eut la chaire de profeſſeur en arabe. Il mourut à Orléans l'an 1616, âgé d'environ quarante-ſix ans. * *Voyez* les notes de feu M. de la Monnoie ſur les ouvrages de M. Colomiés, de l'édition de Jean-Albert Fabricius, imprimée à Hambourg, *in*-4°. Ces notes ſe trouvent à la fin de la *bibliothéque choiſie* du même Colomiés, de l'édition de Paris, 1731, *in*-12.

HUBERT (Matthieu) pere de l'Oratoire, prédicateur célébre, naquit à Châtillon au pays du Maine, de parens honnêtes, mais peu relevés & peu accommodés des biens de la fortune. Il fit ſes premieres études au collége des peres de l'Oratoire du Mans, où il eut pour maître le célébre Jules Maſcaron, depuis évêque d'Agen. En 1661 il entra à la maiſon de l'inſtitution, qui eſt comme le noviciat de la congrégation de l'Oratoire. Il étoit alors âgé de 21 ans. Après avoir enſeigné les humanités avec beaucoup d'applaudiſſement, il fut appellé au miniſtere de la parole & conſacré à la prédication, & il prêcha ſucceſſivement dans les provinces, à Paris & à la cour. Le P. Bourdaloue, Jéſuite, avoit une eſtime ſinguliere pour lui, & le mettoit au nombre des premiers prédicateurs de ſon temps. C'étoit en même temps un homme autant diſtingué par ſes vertus que par ſon talent pour la chaire. Le P. de Monteuil de la même congrégation, qui a donné ſon éloge au devant de ſes ſermons, rapporte un grand nombre de traits admirables de ſa grande piété, & ſur-tout de ſa profonde humilité. Nous en rapporterons ſeulement deux. Il rencontra un jour dans une

Digitized by Google

compagnie une perſonne de diſtinction qui le fit ſouvenir qu'il avoit fait ſes études avec lui. « Je n'ai garde de l'oublier, répondit le P. Hubert, vous aviez » alors la bonté de me fournir de livres, & de me » donner de vos habits. » Dans les dernieres années de ſa vie, le prédicateur deſtiné pour prêcher le carême à S. Jean en Grève à Paris, vint à manquer; le P. Maſſillon, jeune alors, depuis évêque de Clermont, devoit prêcher ce même carême à S. Gervais. Malgré la proximité des deux égliſes, le P. Hubert remplaça le prédicateur de S. Jean : « content, diſoit-il, de » prêcher aux domeſtiques qui ne pouroient pas trouver de place avec leurs maîtres aux ſermons du P. » Maſſillon. » Mais le P. Hubert fut ſuivi comme à l'ordinaire. Cet illuſtre prédicateur mourut à Paris dans la maiſon de S. Honoré, le lundi-ſaint 22 mars de l'année 1717, âgé de ſoixante-dix-ſept ans. Ses ſermons ont été donnés à Paris par les ſoins du P. de Monteuil en 1725, en ſix volumes *in*-12. Les trois premiers volumes contiennent les ſermons pour le carême. Le quatriéme eſt un avent; le cinquiéme & le ſixiéme ſont remplis par des ſermons ſur les myſteres, les vêtures, les profeſſions, & des panégyriques. L'oraiſon funébre de la reine Marie-Anne d'Autriche n'eſt pas la meilleure piéce de ce recueil. « Perſonne n'ignore, » dit l'éditeur de ces ſermons, quelle eſtime le R. P. » Matthieu Hubert s'étoit acquiſe par la beauté & la » ſolidité de ſes prédications, où l'on n'admiroit pas » moins la force du raiſonnement, que la nobleſſe » des expreſſions. Sa maniere de raiſonner n'avoit » point cette ſéchereſſe qui fait perdre quelquefois » l'onction du diſcours, & ſa façon de s'exprimer ne » tenoit rien de cette élocution trop étudiée qui l'affoi- » blit à force de le polir. »

HUBERT ou HUMBERT DE BAUGÉ, archevêque de Lyon, *cherchez* BAUGÉ.

HUBERTIN DE CASA, de l'ordre des Freres Mineurs, fut un des chefs du parti des Spirituels contre les Freres de communauté, & ſoutint devant Clément V les écrits de Pierre Olive. Il compoſa auſſi pluſieurs écrits pour défendre ce parti, avant & après le concile de Vienne, dont l'un commençoit par ces mots : *Sanctitati apoſtolicæ*; l'autre par ceux-ci : *Super tribus ſceleribus*; & le dernier compoſé depuis le concile de Vienne, par ces mots : *Ne impoſterum*. Il ſe défendit devant le pape Clément V, & obtint une bulle d'abſolution; mais il fut accuſé de nouveau par le frere Bonagratia, ſous le pontificat de Jean XXII, qui leur donna pour juge Guillaume, cardinal, évêque de ſainte Sabine, auquel ce dernier préſenta l'an 1321 un mémoire contre la conduite & les écrits d'Hubertin de Caſa, dans lequel il cite les écrits dont nous venons de parler. L'an 1322, Hubertin étant interrogé par le pape ſur la queſtion de la pauvreté de J. C. & des apôtres, il répondit qu'en tant que prélats de l'égliſe, ils avoient des biens pour les diſtribuer aux pauvres & aux miniſtres de l'égliſe; mais que ſi on les conſidéroit comme perſonnes privées, qui pratiquent la perfection religieuſe, il falloit diſtinguer deux manieres d'avoir quelque choſe; l'une civile & mondaine, par laquelle on a droit de défendre ce que l'on a, & de le répeter quand on le prend; l'autre civile & naturelle par droit de charité commune; que J. C. & les apôtres n'avoient rien eu ſelon le premier; mais que ſelon le ſecond, ils avoient eu les choſes néceſſaires à la vie. Cette réponſe ayant été lue dans le conſiſtoire, fut approuvée par le pape, & Hubertin de Caſa la ſoutint encore l'an 1330. Ces deux monumens ont été donnés par M. Baluze, dans le premier tome de ſes *Miſcellanea*. On a encore deux ouvrages attribués à Hubertin; l'un intitulé : *L'arbre de la vie crucifiée*, imprimé à Veniſe l'an 1485; & l'autre : *Des ſept états de l'égliſe*, imprimé au même endroit en 1516. * Trith. *in cat.* Petreius, *bibl. Cart.*

HUBERTIN, dit *de Creſcentino*, parcequ'il étoit natif d'une ville de ce nom dans le Piémont, vivoit vers l'an 1470, & laiſſa des commentaires ſur Valere Maxime, & ſur les épitres familieres de Ciceron.

HUBERTIN PUSCULO, vivoit en même temps que le précédent, & écrivit l'hiſtoire du ſiége de Conſtantinople. Cuſpinien le cite, *in imperat.*

HUBNER (Jean) recteur de l'école ou du petit collége de Hambourg, où il avoit été appellé de Merſebourg, étoit licencié en droit. Il a enſeigné la géographie pendant plus de 30 ans, à Leipſick & à Hambourg, avec la plus grande réputation : on a vu ſouvent à ſes leçons plus de 200 écoliers, & il tient un rang conſidérable parmi les ſavans d'Allemagne. Il a publié en ſa langue (en allemand) des tables généalogiques en quatre volumes *in-fol.* dont la moitié contient le nobiliaire complet de l'Empire; c'en eſt, dit-on, la partie la plus exacte. Dès 1715, il avoit donné un théâtre généalogique en allemand, à Leipſick, *in*-12. On a auſſi de lui une géographie univerſelle, fort eſtimée, qui fut traduite ſur la cinquiéme édition originale, c'eſt-à-dire, allemande. Cette traduction parut à Amſterdam, en 1735, *in*-12, deux volumes. On en a donné une nouvelle traduction en 1746, à Baſle, en ſix volumes *in*-12, ſous ce titre : *La géographie univerſelle, où l'on donne une idée abrégée des quatre parties du monde & des différens lieux qu'elles renferment*, par Jean Hubner, licencié en droit, à Hambourg, & traduite de l'allemand. On eſtime beaucoup cette traduction. A l'égard de l'ouvrage même de Hubner, ceux qui l'ont lu, ſavent que la méthode de l'auteur eſt claire & facile; & que l'ordre avec lequel il diſtribue les matieres, eſt tel que celui qui veut s'inſtruire, range aiſément dans ſa mémoire les choſes qu'il a lues, & les retient ſans peine. Le docteur Hotman a dreſſé des cartes ſur les principes d'Hubner. Jean Hubner eſt mort à Hambourg, le 21 mai 1732, âgé d'un peu plus de 63 ans. * Bibliothéque germanique, *tom. XXIII*, *pag.* 231, aux nouvelles littéraires. *Mercure de France*, décembre 1746, deuxiéme volume, *pag.* 127, 128. L'ouvrage intitulé : *Gloria academiæ Altdorfinæ*, parle avec éloge d'un ſavant juriſconſulte, nommé *Matthias* Hubner, qui étoit de Poméranie, qui a enſeigné le droit avec diſtinction pendant 10 ans, à Altorf, & qui fut fait conſeiller de Nuremberg, l'an 1614. *Voyez* la page 52 de l'ouvrage que l'on vient de citer.

HUBY (Vincent) Jéſuite, tiroit ſon origine, ſelon Pierre Phonamie, auteur de ſa vie, de l'ancienne & noble maiſon de la Hubertiere en Poitou. Il fut le dernier de ſept enfans de Jacques Huby & de *Marguerite* le Flo, & naquit à Hennebond le 15 de mai 1608. Il fit ſes humanités au collége de Rennes ſous le P. Jean Rigoleu, dont il fut depuis diſciple dans la vie ſpirituelle, & compagnon dans les miſſions. Il fit ſon cours de philoſophie dans l'univerſité de Paris, & avant qu'il l'eût finie, il entra chez les Jéſuites, malgré ſes parens, le 25 décembre de l'an 1625, dans la dix-huitiéme année de ſon âge. Au ſortir de ſon noviciat, il fit une année de rhétorique à Rennes, ſelon l'uſage de ce temps-là, trois ans de philoſophie à la Fléche, trois de régence à Vannes, & quatre de théologie à Paris. Il profeſſa enſuite la rhétorique pendant un an, & fut le même eſpace de temps préfet des claſſes à Vannes. Après la troiſiéme année de ſon noviciat qu'il fit à Rouen, on l'envoya à Orléans où il régenta une baſſe claſſe, & il y fit ſa profeſſion ſolemnelle le 8 ſeptembre 1643. Les huit années ſuivantes, ſes ſupérieurs ne l'employerent qu'à la préfecture des claſſes, & à enſeigner la théologie morale à Orléans & à Vannes. Son zèle pour les miſſions l'engagea à en partager les fonctions avec le P. Rigoleu; & il s'y employoit avec ardeur, lorſqu'on le fit recteur du collége de Quimper. Mais il y demeura peu; il revint trouver

Digitized by Google

le P. Rigoleu à Vannes ; & après la mort de ce pere, il paſſa les 30 dernieres années de ſa vie dans la direction des retraites. L'auteur de ſa vie s'eſt beaucoup étendu ſur ſes vertus, dont, ſans doute, il étoit bien informé ; & il nous apprend que ces eſpéces d'images morales que l'on voit dans la plupart des ſalles & des parloirs des maiſons des Jéſuites, & de celles des Peres de la Miſſion, dits *Lazariſtes*, ſont de ſon invention. Le P. Huby a établi auſſi pluſieurs maiſons de retraite, & l'adoration perpétuelle du très-ſaint Sacrement dans la plupart de ces maiſons. On lui doit encore l'établiſſement des congrégations de Notre-Dame dans les villes de la Baſſe-Bretagne, la pratique de porter ſur les bras de petites croix, & autres dévotions ſemblables qui peuvent avoir leur utilité, quand elles ſont pratiquées avec piété & avec attention, & par des perſonnes qui ont d'ailleurs une vertu ſolide & un zèle véritablement éclairé. Enfin le pere Huby voulut auſſi être auteur ; mais dans ſes écrits, il ne chercha que l'édification & l'utilité des ſimples fidéles. Ceux de ſes écrits qui méritent le nom de livres par leur étendue, comme le remarque l'auteur de ſa vie, ſont : *La pratique de l'amour de Dieu : Traité de la priere : Le bon prêtre : La bonne mort : La dévotion des croix : L'explication des médailles du cœur de Jeſus & de Marie* (c'étoient des médailles de ſon invention :) *Réflexions importantes ſur l'intempérance des eccléſiaſtiques : Inſtruction touchant les procès : Conduite d'un homme qui veut vraiment ſe ſauver : Méditations ſur l'amour de Dieu, pour les retraites : Motifs d'aimer Dieu, pour chaque jour.* Les autres écrits de ce pere qui ſont en plus grand nombre ne conſiſtent qu'en de fort petites brochures, ou même en des feuilles volantes, dont il faiſoit imprimer un grand nombre qu'il diſtribuoit pour l'ordinaire gratuitement, & qui n'ont pas laiſſé de produire d'autant plus de fruit, que Dieu répandoit ſa bénédiction ſur les travaux & ſur le zèle de ce bon miſſionaire. L'auteur de ſa vie a recueilli ſes principales maximes tirées de ſes écrits, & les a fait imprimer à la fin de ſa vie. Il lui attribue auſſi pluſieurs miracles, & n'omet pas de louer ceux de ſes diſciples qui ſe ſont le plus diſtingués. Ce ſaint homme eſt mort le 22 mai 1693, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, dont il en avoit paſſé ſoixante-huit chez les Jéſuites. Sa vie citée dans cet article ſe trouve parmi les *Vies des fondateurs des maiſons de retraite*, par Pierre Phonamie, à Nantes en 1698, *in*-12, dédiées à M. François d'Argouges, évêque de Vannes, & approuvées par M. Pirot.

☞ HUCBALD ou HUCBOLD, en latin *Hubaldus*, *Hugbaldus* ou *Hucbaldus*, religieux Bénédictin de S. Amand, neveu & diſciple de Milon, célébre moine de la même abbaye, floriſſoit à la fin du neuviéme ſiécle, & au commencement du dixiéme. Il avoit une connoiſſance particuliere de la muſique, dont il laiſſa un traité, outre pluſieurs vies de ſaints. Il a auſſi compoſé différentes piéces de poëſie. La plus ſinguliere eſt un poëme à la louange des Chauves qu'il adreſſa à Charles *le Chauve*, dont tous les mots commencent par la lettre C. Sigebert a trompé grand nombre d'écrivains, qui ont ſuppoſé d'après lui que ce poëme contient trois cens vers. Il n'y en a cependant que cent trente-ſix, diviſés en douze petits chapitres, ſans y comprendre l'exorde & la concluſion. Le premier vers de la préface, qui ſe trouve répété à la tête de chaque chapitre & de la concluſion, eſt conçu en ces termes :

Carmina clariſona Calvis cantate Camenæ.

Hucbald mourut en 930, & fut enterré dans le tombeau de ſon oncle Milon. * Sigebert, *en ſa chronique, ſous l'an* 870, & dans le *catalogue des auteurs eccléſiaſtiques*, c. 107. On trouve un détail circonſtancié ſur la vie & les ouvrages d'Hucbald, dans le tom. VI de l'*hiſtoire littéraire de la France*, par des Bénédictins.

HUCAC, ville de Paleſtine dans la tribu d'Aſer. * *I. Paral.* 6, 75.

HUCHER (Jean) chancelier de la faculté de médecine de Montpellier, étoit né à Beauvais en Picardie. Il fit ſes études à Montpellier, du moins celles de médecine, y prit ſes dégrés, fut profeſſeur en 1570, chancelier en 1582, après le célébre Laurent Joubert ; & médecin ordinaire du roi Henri IV en 1598. On a de lui : 1. *De ſterilitate utriuſque ſexûs, cum libro de dietâ & therapeiâ puerorum* ; à Genève, en 1609, *in*-8°. Il y en avoit eu une premiere édition faite à Lyon en 1601, chez Jean de Harſy. 2. *Oratio pro philoſophicâ Monſpelienſis academiæ libertate, ad ejuſdem principes, doctores, & medicos, habita X calend. martii anno* 1567. Ce diſcours que Jean Hucher avoit prononcé, a été imprimé dans le tome I des œuvres de Laurent Joubert. Nous ignorons ſi Hucher a publié d'autres ouvrages. Il laiſſa à Montpellier une poſtérité qui a donné des officiers à la cour des comptes, aides & finances. * M. de Greſeuille, *hiſtoire eccléſiaſtique de Montpellier, liv.* 12, *p.* 349.

HUCHEU, c'eſt une des grandes villes de la Chine : elle eſt ſur la riviere de Tai, dans la province de Chekian, où elle tient le troiſiéme rang. Elle a cinq autres villes ſous ſa juriſdiction. * Baudrand.

HUCUCA, ville de Paleſtine dans la tribu de Nephthali. * *Joſué*, 19, 34.

HUDDE (Jean) bourguemeſtre d'Amſterdam, grand politique, mais plus grand mathématicien encore, auroit pouſſé les mathématiques fort loin, s'il n'avoit été employé de bonne heure aux affaires du gouvernement. On a de lui une excellente lettre ſur la réduction des équations, & *de maximis & minimis*, écrite en 1658, & que François Schooten a inſérée dans ſon commentaire ſur la géométrie de Deſcartes. Cet habile magiſtrat mourut à Amſterdam le 16 avril 1704. Il n'a point laiſſé d'enfans, quoiqu'il ait été marié. * *Mém. du temps.*

HUDEKIN, nom d'un eſprit folet, que la tradition dit avoir paru autrefois au diocèſe de Hildesheim, dans la Saxe. On en raconte des choſes merveilleuſes. Tantôt il paroiſſoit en habit de payſan, & ſe plaiſoit ſur-tout dans la converſation des hommes, & tantôt il les entretenoit ſans ſe faire voir. Il donnoit ſouvent des avis aux grands ſeigneurs de ce qui leur devoit arriver, & rendoit ſervice aux uns & aux autres. Sa retraite ordinaire étoit la cuiſine de l'évêque, où il ſe familiariſoit avec les cuiſiniers, & il les aidoit en tout ce qui regardoit leur métier. Il ne nuiſoit à perſonne, à moins qu'on ne l'attaquât, mais il pardonnoit rarement : c'eſt ce qu'éprouva un garçon de cuiſine de l'évêque, qui l'avoit accablé d'injures. Hudekin en avertit le chef de cuiſine, & voyant qu'il ne lui faiſoit point de ſatisfaction, il étouffa ſon ennemi lorſqu'il dormoit, le coupa en morceaux, & le mit cuire ſur le feu. Non content de cette vengeance, il s'attacha depuis à tourmenter les officiers de cuiſine, & les ſeigneurs même de la cour de l'évêque, qui par la force de ſes exorciſmes, le contraignit de ſortir de ſon diocèſe. C'eſt aux ſavans à juger quel fonds l'on peut faire ſur ce conte, rapporté plus au long par Trithéme, *hiſt. monaſt. Hirſaugienſis, ſub ann.* 1132.* Beyerlinck, *lib.* 7.

HUDSON (Henri) pilote Anglois, dont les Anglois ont donné le nom à un détroit & à une baye qui ſont au nord du Canada, pour prouver qu'ils ont les premiers découvert & poſſédé ce pays-là. Mais il eſt certain que ſi Hudſon a été en 1610 dans le nord du Canada, & a donné ſon nom au détroit, qu'il n'y a fait aucun établiſſement, n'a point été dans la baye, & n'a laiſſé aucune marque de priſe de poſſeſſion. Des cartes angloiſes marquent un voyage dans la baye d'Hudſon en 1665 : mais les François y avoient planté les armes

Digitized by Google

du roi de France dès l'année 1656. * *Regiſtre du conſeil de la nouvelle France. Mémoires pour le réglement des limites.*

HUDSON (Jean) naquit à Wedehop, près de Cockermouth, dans la province de Cumberland, peu de temps après le rétabliſſement de Charles II ſur le trône de la Grande-Bretagne. Il fit ſes claſſes dans ſa province ſous Jérôme Hechſtetter, ci-devant membre du collége de la reine à Oxford; & en 1676, il fut envoyé dans ce même collége pour y achever ſes études ſous Thomas Croſthwait. En 1684 il fut reçu maître-ès-arts, & peu de temps après, ayant été aggrégé au collége de l'univerſité, il y enſeigna pendant pluſieurs années la philoſophie & les belles lettres. Il s'attacha plus particulierement à celles-ci, & il n'a point ceſſé depuis de les cultiver avec autant de ſuccès que d'application. Il ſuccéda en 1701, à M. Thomas Heyde dans la charge de bibliothéquaire de la bibliothéque Bodleïenne, & en 1712 on le fit de plus principal du collége de la ſainte Vierge à Oxford. Il a conſervé ces deux derniers poſtes juſqu'à ſa mort arrivée le 27 novembre 1719, âgé d'environ cinquante-ſept ans. Il avoit épouſé une fille du chevalier *Harriſon*. *Jean* Hudſon a donné les ouvrages ſuivans : 1. Une édition de *Velleius Paterculus*, avec diverſes leçons; à Oxford en 1693, *in*-8°, & dans la même ville en 1711. Dans l'édition de 1693 on trouve les *annales Velleïennes*, c'eſt-à-dire, une vie de Velleïus Paterculus par Dodwel : mais cette vie manque dans l'édition de 1711, & on y trouve à la place deux tables chronologiques, l'une de Dodwel, & l'autre de Cellarius. 2. *Thucydidis de bello Peloponneſiaco libri octo*; à Oxford en 1696, *in-fol.* grec & latin. Les notes de M. Hudſon ſur cet auteur ont été réimprimées avec celles de pluſieurs autres dans la belle édition de Thucydide en grec & en latin donnée chez les Weſteins, *in-fol.* en 1731. 3. Denys d'Halicarnaſſe grec & latin; à Oxford en 1704, *in-fol.* avec des notes. 4. Les petits auteurs Grecs qui ont écrit ſur l'ancienne géographie, en grec & en latin, avec des diſſertations & des notes de Henri Dodwel, &c. à Oxford en 1698, 1703 & 1712, quatre volumes *in*-4°. 5. Le traité du ſublime par Longin, avec une préface ſur la vie & les écrits de Longin, des notes, &c. grec & latin, en 1708, *in*-4°, & en 1718, *in*-8°, à Oxford. 6. L'ouvrage de Mœris ou Eumœrides : *De vocibus atticis & hellenicis*, avec une lettre de *Grégoire Martin*, ſur la prononciation des lettres grecques; à Oxford en 1712, *in*-8°. 7. Un recueil des fables d'Eſope, en grec & en latin; à Oxford en 1718, *in*-8°. Les ouvrages de Flavius-Joſeph, en grec & en latin, avec des notes, deux volumes *in-fol.* en 1720. Comme M. Hudſon mourut, lorſque cette édition de Joſeph s'imprimoit, M. Hall ſon ami, a pris ſoin des dernieres feuilles, & a mis à la tête la vie de ce ſavant. M. Hudſon avoit laiſſé un Lactance prêt à être imprimé, mais il ne s'eſt point trouvé parmi ſes papiers. * *Voyez* la vie de M. Hudſon par M. Hall. Niceron, *mém. tom. V.* Projet du dictionnaire des ſavans de M. Mencken. *Mém. littér. de la Grande-Bretagne, tom. V, pag.* 218.

HUDWIKWALSD, ville de Suéde, capitale de la province d'Helſingie, eſt ſituée ſur le golfe de Bothnie, vers la province de Medelpadie. * Sanſon. Baudrand.

HUE (Cantien) un des ſavans & ſaints perſonages de l'ordre de Fontevraud, étoit né à Etampes, en 1442. Il fit ſes études à Paris, au collége de Navarre, où il paſſa 24 ans, d'abord comme diſciple, & enſuite en qualité de maître. Le 18 de décembre de l'an 1470, il fut élu procureur de la nation françoiſe; & le 10 octobre 1473, il fut élu recteur de l'univerſité de Paris. Il étoit maître des grammairiens au collége de Navarre, & faiſoit ſa licence en théologie, lorſque l'amour de la retraite le porta à entrer dans l'ordre de Fontevraud. Lorſqu'il eut prononcé ſes vœux, l'abbeſſe voulut qu'il achevât ſa licence, ce qu'il fit; mais par humilité il ne voulut point prendre le bonnet de docteur. Il fut ſeulement déſigné docteur, en 1477; ainſi il y a apparence que ce fut en 145.... ou l'année ſuivante qu'il étoit entré dans l'ordre de Fontevraud, & il avoit alors 33 ou 34 ans. Il eut toutes les vertus d'un parfait religieux, & tout le zèle d'un vrai ſavant qui n'a reçu des lumieres que pour inſtruire & éclairer le prochain. On voit dans un livre intitulé : *Vitæ patrum*, qui contient les noms des religieux de Fontevraud, rangés par ordre chronologique, en 1644 par le P. Lardier, du même ordre, qu'en 1485, Guillaume Roger, prieur de l'Encloître en Gironde, réſigna ce prieuré entre les mains d'Anne d'Orléans, abbeſſe de Fontevraud, & que Cantien Hue lui ſuccéda en ce prieuré. On voit auſſi dans le même livre, qu'il fut fait viſiteur de l'ordre, en 1491. L'abbeſſe Renée de Bourbon confirma le 25 mai 1492, l'élection faite par les couvens réformés, du même Cantien Hue pour viſiteur pendant trois ans. Il l'étoit encore le 11 mai 1495, & même en 1501. Il a demeuré au monaſtere des Filles-Dieu, à Paris, religieuſes de l'ordre de Fontevraud, & y mourut l'an 1502 le 4 avril. Il y fut inhumé dans une chapelle qui ſert à préſent de ſacriſtie. On lui avoit conſacré une épitaphe en vers latins, avec une eſpéce de traduction en françois, contenant un fort bel éloge. Cette épitaphe avec ſa traduction a été conſervée par M. de Launoy, dans ſon hiſtoire du collége de Navarre, *tom. II, pag.* 948 & 949, & copiée depuis par M. Piganiol de la Force, dans ſa *deſcription de Paris, tom. III*, où l'on trouve auſſi quelques circonſtances qui regardent Cantien Hue, que M. de Launoy n'apprend point. Dans celui-ci, on trouve *page* 946 un Jean Hue, d'Eſtampes, docteur en théologie de la maiſon de Navarre, curé de S. André-des-Arcs, à Paris, &c. qui a rendu de grands ſervices à l'univerſité de Paris, & qui eſt mort vers l'an 1482. Il y a lieu de croire qu'il étoit parent de Cantien Hue.

¶ HUÉ DELAUNÉ (Jean-Baptiſte) prêtre, docteur de Sorbonne, vicaire-général du diocèſe de Bayeux, étoit originaire de celui de Coutances, où il naquit d'une famille noble. Après avoir fait ſa théologie à Paris, au collége de Navarre, il fut reçu docteur de Sorbonne le 13 juillet 1666. Il vint enſuite à Caen prendre poſſeſſion de la cure de Notre-Dame de Froide-rüe, dont il avoit été pourvu. Ce fut là qu'il commença à faire connoître le talent admirable qu'il avoit pour la controverſe. Les proteſtans de cette ville avoient alors d'habiles miniſtres, entr'autres, MM. du Boſc & Morin. M. Hué, mettant à profit les grands talens que Dieu lui avoit donnés, aſſiſtoit à la plupart de leurs conférences, & ne leur laiſſoit rien échaper contre la religion romaine, qu'il n'y répondît ſoit de vive voix ou par écrit. La piété, la ſcience profonde qu'il avoit acquiſe par la lecture continuelle de l'écriture ſainte, & des peres, lui procurerent dans ce diocèſe une réputation qui ne mourra jamais, & lui attirerent une ſi grande confiance, même de la part des prétendus réformés, qu'on ne ſauroit dire le nombre qu'il en ramena à l'égliſe catholique. Il avoit encore une douceur & une facilité à s'énoncer qui étoient bien au deſſus du commun. Il prêcha l'avent de 1671 à Bayeux, & celui de 1672 à Caen; mais avec un aplaudiſſement univerſel. M. de Neſmond, alors évêque de Bayeux, pour s'attacher plus particulierement un ſi digne ſujet, lui donna l'office de pénitencier en ſon égliſe cathédrale avec la prébende de Moon en 1674, & y joignit la dignité de ſous-doyen; que M. Hue quitta avec la pénitencerie pour accepter celle d'archidiacre de Caen, qui lui fut donnée par ce prélat en 1684. Il abandonna encore cette dignité en 1698, pour accepter celle de tréſorier en

Digitized by Google

la même égliſe ; & enfin, la prébende de Peyerolles en 1711, laquelle il réſigna peu de temps après à M. Huet curé de S. Sauveur de Bayeux, qui eſt devenu dans la ſuite auſſi pénitencier en la même égliſe. En 1682, le roi ayant ordonné de manifeſter aux proteſtans de France l'avertiſſement paſtoral des évêques de ce royaume, M. Delauné fut un des députés qui le notifierent à ceux du diocèſe de Bayeux. Il a fait part au public des diſcours qu'il fit à ce ſujet aux conſiſtoires de Caen, de Bernieres, & de S. Silvin, avec les réponſes de leurs miniſtres. Il prononça à Caen, en préſence de feu M. de Neſmond, l'oraiſon funebre de M. Georges, abbé de Valricher, mort le 8 novembre 1693. Il fut l'un des ſix grands-vicaires nommés par le chapitre en 1715, pour gouverner le diocèſe pendant la vacance du ſiége. M. le cardinal de la Tremoille, ſucceſſeur de M. de Neſmond dans l'évêché de Bayeux, le continua dans cette charge. Mais M. de Lorraine, nommé à cet évêché en 1719 à la place du cardinal de la Tremoille, s'étant laiſſé prévenir contre ce pieux & ſavant eccléſiaſtique ſur de faux énoncés, que lui firent ceux qui avoient la confiance de ce nouveau prélat, il ôta à M. Hué, non ſeulement la qualité de grand-vicaire, mais encore la direction des monaſteres de filles qu'il avoit eue juſqu'ici. On défendit même à toutes les religieuſes de le voir & de lui parler. Il ſoutint cette épreuve avec beaucoup de patience & de ſoumiſſion. Il mourut généralement regreté, à Bayeux, le 8 d'avril 1722, âgé de 84 ans. De tous les ouvrages qui ſont ſortis de ſa plume, je ne connois que ceux-ci qui ont été imprimés : 1. *Les motifs de converſion d'une famille de qualité à l'égliſe catholique, apoſtolique & romaine, & la conduite des miniſtres de Caen dans l'éclairciſſement qu'on leur a demandé ſur les matiéres de controverſe ;* à Caen en 1673, *in*-12 de 55 pages. 2. *Avertiſſement à M. Morin, miniſtre de Caen, pour lui faire ſavoir ce que c'eſt que l'égliſe catholique ;* à Caen en 1673, *in*-12 de 26 pages. 3. *Contradictions de M. Morin, miniſtre de Caen, ſur l'article du ſymbole, Je crois la ſainte égliſe catholique, qui font voir que la ſienne eſt fauſſe, & qu'il n'y en a point d'autre véritable que la communion romaine*, en 1683. 4. *Récit de ce qui s'eſt paſſé au préche de Caen dans la ſignification qu'on y a faite de l'avertiſſement paſtoral du clergé de France, avec des réflexions très-importantes ſur cet avertiſſement ;* à Caen 1683 *in*-4°, de 68 pages. 5. *Lettre à M. du Boſc, miniſtre de la relig. P. R. ſur le préche qu'il a fait contre la préſence réelle du corps & du ſang de N. S. J. C. au S. Sacrement de l'autel à la communion ſous une eſpéce.* 6. *Catéchiſme, ou entretien ſolide & familier entre un docteur & un nouveau catholique*, dreſſé par l'ordre de monſeigneur l'évêque de Bayeux en faveur de ceux qui ſe ſont réunis à l'égliſe dans ſon diocèſe, à Caen, *in*-12, 1686. 7. *Lettre de M. Delauné Hué à MM. les nouvellement convertis à la religion catholique, apoſtolique & romaine*, *in*-4°, ſans date ni nom d'imprimeur. Elle eſt écrite de Caen en 1719. Il la leur adreſſa, pour les raſſurer, dit-il, dans la ſoumiſſion & obéiſſance due au ſouverain pontife, parcequ'il avoit appris que pluſieurs d'entr'eux étoient alarmés à la vue des contradictions que la conſtitution *Unigenitus* ſouffroit de la part de quelques perſonnes de ce diocèſe. Il la termine par un bel éloge de feu M. de Neſmond, évêque de Bayeux. 8. *Reflexions ſur les deux prêches de dimanche dernier, 24 octobre, faits par MM. Morin & Guilbert, miniſtres de la R. P. R. où l'on fait voir la foibleſſe & la nullité des preuves qu'a apportées M. Morin contre la vérité des traditions apoſtoliques ;* à Caen, *in*-4° de 12 pages. * *Mém. mſſ. de* M. Beziers, chapelain de Bayeux.

HUED-IL-BARBAR, grand fleuve de Barbarie, en Afrique, qui tire ſa ſource du grand Atlas, près de la ville de Lorbus, au royaume de Tunis, & fait tant de tours & de retours par ces montagnes, que les voyageurs qui vont de Bonne à Tunis le paſſent vingt-cinq fois, ſans qu'en un ſi long cours il y ait ni pont ni barque. A la fin il va ſe rendre dans la mer Méditerranée proche du port de Taburc. On pêche quantité de corail ſur ſes bords juſqu'à la ville de Bonne. * Marmol, *deſcript. de l'Afrique, l.* 1.

HUERGA (Cyprien de la) religieux de l'ordre de Cîteaux, dans le XVI ſiécle, étoit Eſpagnol, & expliqua aſſez long-temps l'écriture dans l'univerſité d'Alcala. Il ſavoit les langues & la théologie, & mourut en 1560. Nous avons de lui divers commentaires ſur les pſeaumes, ſur le livre de Job, ſur les cantiques, &c. * Alfonſe Matamore, *de litter. Hiſp. vir.* Andreas Schottus, & Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſp.* Charles de Viſch, *bibl. Ciſter*, &c.

HUES, ou Hugues de Brajeſelve, ancien poëte françois, auteur de certaines fables.

HUES PLANCELLES, floriſſoit vers l'an 1260, & compoſa le roman de *ſire Hains & de dame Avieuſe ſa femme.* * La Croix du Maine & du Verdier-Vauprivas, *biblioth. françoiſe.* Fauchet, *vies des poëtes françois.*

HUES DE CAMBRAI, vivoit l'an 1300. Il eſt auteur d'un roman intitulé *la male honte*, qui étoit une raillerie contre Henri, roi d'Angleterre, comme nous l'apprend Fauchet.

HUES LE MARONNIER, qui vivoit dans le même temps que celui dont nous venons de parler, compoſa *les jeux partis d'amour.*

HUESCA, ſur la riviere d'Iſuela, ville d'Eſpagne dans le royaume d'Aragon, avec évêché autrefois ſuffragant de Tarragone, & maintenant de Saragoce, eſt connue dans l'ancienne géographie ſous le nom d'*Oſca Illergetum.* Plutarque dit que Sertorius y avoit établi une académie, pour l'éducation de la jeuneſſe du pays. Tite-Live, Pline, &c. en font mention. Il ne faut pas confondre cette ville avec HUESCA, duché de la Caſtille nouvelle, ſur les confins des royaumes de Grenade & de Murcie, appartenant à la maiſon des ducs d'Albe.

CONCILE D'HUESCA.

Il fut tenu l'an 598, qui étoit le 636 de l'ere d'Eſpagne, & le 13 du regne du roi Recarede. On y fit deux canons, qui nous reſtent. Le premier, qui parle des aſſemblées ſynodales, commence ainſi : *In nomine* JESUS-CHRISTI, *convenientes omnes in unum concilio Oſcenſi*, &c. Le ſecond, qui eſt ſur la chaſteté que doivent obſerver les eccléſiaſtiques, commence par ces mots : *Sollicitum etiam pro hac*, &c. * *Voyez* le quatorziéme volume des conciles de l'édition du Louvre, *page* 336. Il en eſt fait mention dans le concile d'Egare, ſous le nom de *Terragone*, tenu l'an 614.

HUESSEN, bourg du cercle de Weſtphalie. Il eſt dans le duché de Cleves, ſur la rive gauche du Rhin, vis-à-vis du nouvel Iſſel, & à demi-lieue au-deſſus d'Arhem. On prend ce lieu pour l'ancienne petite ville de la baſſe Allemagne, qui portoit le nom d'*Arces Lobia.* * Baudrand.

HUET (Pierre-Daniel) né à Caen en 1630, donna dès ſa jeuneſſe des marques d'un eſprit né pour les belles lettres, & ſe rendit en peu de temps un des habiles gens de ſon ſiécle dans preſque tous les genres de litterature. Devenu bon poëte, habile mathématicien, phyſicien éclairé, géographe exact, poſſedant dans un degré de perfection au-deſſus du médiocre le latin, le grec, l'hebreu, il n'eut pas de peine à gagner l'eſtime & l'amitié des ſavans, d'abord de ſa patrie, & enſuite de toute l'Europe, à qui le célebre Samuel Bochart le fit connoître. Ce fut par reconnoiſſance que M. Huet accompagna ce ſavant dans ſon voyage en Suede, d'où lui-même tira de

Digitized by Google

grands avantages pour les ouvrages dont il enrichit depuis le public. A ſon retour dans ſa patrie, il ſe trouva élu membre d'une nouvelle académie de belles lettres, & en 1662 il en inſtitua lui-même une de phyſique, dont il fut le chef, & à laquelle le roi Louis XIV fit ſentir les effets de ſa libéralité. En 1670, il fut appellé à la cour pour être le ſouſ-précepteur de monſeigneur le dauphin, fut enſuite reçu à l'académie françoiſe; & malgré ſes grandes occupations, il ſut trouver du temps pour ſatisfaire ſon amour encore plus grand pour l'étude. On remarque que ſe dérobant quelquefois le ſoir de la cour, il venoit paſſer les nuits entieres dans les bibliothéques de Paris, pour y prendre des connoiſſances qu'il ne trouvoit pas dans la ſienne. Le fruit de cette aſſiduité au travail, fut ſon excellent ouvrage de la démonſtration évangélique, qui parut en 1679. Dès 1656 il avoit reçu la tonſure: mais il n'avoit pas jugé à propos d'en porter aucune marque. Enfin, âgé de quarante-ſix ans, c'eſt-à-dire, vers 1676, il prit l'habit eccléſiaſtique, & reçut enſuite en trois jours tous les ordres eccléſiaſtiques, après avoir été diſpenſé des interſtices. En 1678, le roi le nomma à l'abbaye d'Aunai, qu'il rendit célébre par les ouvrages qu'il y compoſa dans les longs ſéjours qu'il y fit quelques années de ſuite pendant la belle ſaiſon. Il fut nommé en 1685, à l'évêché de Soiſſons, mais il n'en prit jamais poſſeſſion, & il n'en avoit pas même les bulles en 1689, lorſque M. Fabio Brulart de Silleri, nommé à l'évêché d'Avranches, l'engagea à permuter avec lui. Il n'eut les bulles de ce ſecond évêché que trois ans après, ce qui n'empêcha pas qu'il n'en prît dès lors un très-grand ſoin; & lorſqu'il fut ſacré, on vit bientôt changer toute la face de ce diocèſe. Il y avoit près de dix ans qu'il le gouvernoit, lorſque ſes infirmités l'obligerent à s'en démettre entre les mains du roi, qui pour le dédommager de la perte qu'il faiſoit d'un aſſez grand revenu, lui confera l'abbaye de Fontenai, près de Caen. M. Huet ſe retira peu après chez les Jéſuites de la maiſon profeſſe de Paris, qu'il avoit toujours aimés, & où il partagea ſes jours entre la priere & l'étude, comme il avoit toujours fait depuis qu'il avoit embraſſé l'état eccléſiaſtique; ce fut-là qu'il termina une vie édifiante par une mort paiſible le 26 janvier 1721, étant âgé de 91 ans. M. Huet a donné ſa bibliothéque à la maiſon profeſſe des Jéſuites de Paris. On peut voir les conditions & les actes de cette donation dans les *Amœnitates litterariæ*, de M. Scelhorn, tome V, pages 164-176. Voici la liſte de ſes ouvrages: *De claris interpretibus; & de optimo genere interpretandi*; Paris 1661 *in*-4°. Staden en 1668 *in*-8°, la Haye 1683. *Origenis commentaria in ſacram ſcripturam, gr. lat.* Rouen 1668 *in-fol.* Cologne 1685. M. Huet n'a fait que retoucher l'ancienne verſion, quoiqu'obſcure & défectueuſe en une infinité d'endroits. *De l'origine des Romans*; Paris 1670 *in*-8°; 1678, *in*-12; 1685, 1693; Londres 1672, *in*-16, traduit en anglois; Amſterdam 1679 *in*-16, traduit en flamand; la Haye, 1683, *in* 8° traduit en latin. *Demonſtratio evangelica*, Paris 1679 & 1690, *in-fol.* Amſterdam 1680, *in*-8° 2 vol. Leipſick 1694, *in*-4°; à Francfort 1722, *in*-4°; & à Naples en 1731, 2 vol. *in*-4°. *Cenſura philoſophiæ Carteſianæ*; Paris 1689 & 1694 *in*-12, Helmſtad 1690, *in*-4°. Franecker 1690, *in*-12. *Quæſtiones Alnetanæ de concordia rationis & fidei*, Caen 1690, *in*-4°. *De la ſituation du paradis terreſtre*, Paris 1691 *in*-12; Leipſik 1694 *in*-16, en latin, & à la ſuite de la *demonſtratio evangelica*; Amſterdam 1698 *in*-8°, en latin avec une diſſertation ſur les navigations de Salomon, & 1716 *in*-12, flamand. *Nouveaux mémoires pour ſervir à l'hiſtoire du Carteſianiſme*; Paris 1692, *in*-8°; Utrecht 1698, *in*-16; Amſterdam 1698, *in*-12. Cette édition eſt la plus ample. *Statuts ſynodaux* pour le diocèſe d'Avranches en 1695, avec des ſupplémens des années 1695, 1696 & 1698; Caen, *in*-8°. *Vers latins & grecs*, Utrecht, 1664 *in*-8°; Deventer, 1668, *in*-8°; Amſterdam, 1672, *in*-16; Utrecht, 1700; Paris, 1709; *in*-12; *Ibid.* 1729, *in*-12, avec les poëſies de l'abbé Fraguier; & en 1738, in-12, *ibid.* dans le recueil de poëſies publié par l'abbé d'Olivet. A la fin de l'édition d'Utrecht, il y a des notes ſur l'anthologie des épigrammes grecques. Origines de Caen; Rouen, 1702 & 1706, *in*-8°. *Hiſtoire du commerce & de la navigation des anciens*, en latin, Paris, 1716, *in*-12; Bruxelles, 1717, *in*-12. Il en a paru une traduction françoiſe à la Haye 1730 dans le ſecond volume des traités géographiques & hiſtoriques pour faciliter l'intelligence de l'écriture ſainte, recueillis par M. des la Martiniere, *Petri Dan. Huetii commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, Amſterdam, 1718, *in*-12. Il y a de plus dans le recueil qui parut en 1704 à Paris ſous le titre de *Pièces fugitives*, une lettre de M. Huet à M. Perrault ſur le parallele des anciens & des modernes; dans le dixiéme tome de la bibliothéque choiſie de Jean le Clerc, un examen du ſentiment de Longin ſur cet endroit de la Genèſe: *Dieu dit que la lumiere ſoit faite*, &c. & on a trouvé entre ſes livres un Calepin enrichi d'une infinité de nouveaux mots, & de remarques curieuſes. Il y a auſſi des notes de M. Huet ſur Manilius, imprimées à la fin de l'édition de cet auteur faite en 1679 *in*-4° à l'uſage de Monſeigneur le dauphin. On a encore de M. Huet les ouvrages ſuivans: *Diſſertations ſur diverſes matieres de religion & de philoſophie*, deux volumes *in*-12, recueillis par M. l'abbé de Tilladet, en 1712, avec un recueil des lettres latines de M. Huet à pluſieurs ſavans. *Traité philoſophique de la foibleſſe de l'eſprit humain*; à Amſterdam *in*-12, en 1723, dont nous allons rapporter quelques particularités: *Quæſtionum Alnetanarum liber quartus. Præfatio*; dans les *mémoires de litterat. & d'hiſt.* recueillis par le P. Deſmolets de l'Oratoire, *tome* 2. *Lettre au pere Joubert, Jéſuite, ſur un endroit des notes du pere Hardouin, ſur le vingtieme chapitre du ſixiéme livre de l'hiſtoire naturelle de Pline; au ſujet du vers* 287, *& des ſuivans, des georgiques de Virgile*; dans les mêmes mémoires, tome dixiéme, partie premiere. *Diane de Caſtro, ou le faux Yncas*, volume *in*-12; à Paris en 1718. *Huetiana, ou penſées diverſes de M. Huet, in*-12, en 1722. On trouve à la fin quelques poëſies latines de ce prélat. Le traité de la foibleſſe de l'eſprit humain ayant fait du bruit, le pere Baltus, Jéſuite, donna ſon ſentiment ſur cet ouvrage dans un long écrit adreſſé à M. l'abbé d'Olivet, & qui eſt imprimé dans les *mémoires* du pere Deſmolets, tome ſecond, premiére partie. M. d'Olivet en prit auſſi la défenſe, & prouva qu'il étoit de M. Huet dans la premiere partie de ſon *apologie en forme de commentaire ſur deux articles des mémoires de Trévoux*, imprimée à Paris chez Piſſot en 1726. Le pere du Cerceau fit une *réponſe* à cette apologie, imprimée la même année, au même lieu; ce qui engagea M. l'abbé d'Olivet à donner une ſeconde partie de ſon apologie, auſſi en 1726; & il revint encore à la charge à la fin de ſon éloge de M. Huet, qui termine ſa continuation de l'hiſtoire de l'académie françoiſe de M. Pelliſſon. Le *traité philoſophique de la foibleſſe de l'eſprit humain* dans le manuſcrit portoit, par *Théocrite de Pluvignac, ſeigneur de la Roche*. En grec, Théocrite eſt le même nom que Daniel en hébreu. *Pluvignac* déſigne *Huet*, par la reſſemblance de ce mot françois avec le mot grec, qui ſignifie *Pluie*. De *la Roche*, c'eſt *Pierre*. Dans l'avertiſſement du libraire, il eſt dit que M. Huet prit ſoin de traduire lui-même cet ouvrage en latin, après l'avoir compoſé en françois: c'eſt tout le contraire. Il le fit d'abord en latin: on ſent fort bien que le françois n'eſt qu'une traduction. Henri du Sauzet imprima en 1738, à

Digitized by Google

Amſterdam, l'ouvrage original, tel qu'il fut d'abord écrit en latin : *Petri Danielis Huetii, epiſcopi Abrincenſis, de imbecillitate mentis humanæ, libri tres.* A la tête, on trouve en latin l'éloge de l'auteur, compoſé en françois par M. l'abbé d'Olivet. On eſtime une diſſertation latine, faite contre ce traité de M. Huet, & dont voici le titre, *de viribus mentis humanæ, diſquiſitio philoſophica Anti-Huetiana, in quâ tractatus philoſophicus clariſſimi & celeberrimi Petri Danielis Huetii, epiſcopi Abrincenſis, de debilitate mentis humanæ, expenditur & refutatur à Joanne* EGGER ; *V. D. M. philoſoph. in academiâ Bernenſi profeſſore ordinario* ; à Berne, 1735, *in*-8°. *Voyez* EGGER. A la fin des lettres du ſavant Gisbert Cuper, imprimées à Amſterdam en 1742, *in*-4°, par les ſoins de M. de Beyer, ſon petit-neveu, on trouve treize lettres latines de M. Huet, adreſſées à ce ſavant Hollandois, & les dates montrent que leur relation a été longue, puiſque la premiere lettre de M. Huet eſt de 1684, & les deux dernieres de 1714. Les autres ſont des années qui ſe ſont écoulées entre ces deux dates. Ces lettres roulent ſur différens ſujets de littérature, & en particulier ſur les antiquités, les médailles, les inſcriptions, l'ancien langage, le gouvernement, les habillemens, les mœurs des peuples des âges reculés, &c. Il y a auſſi une lettre du même M Huet, écrite en latin au ſavant antiquaire Antoine Galland, page 517 des *Miſcellanea obſervationes criticæ ab eruditis Britannis*, &c. mois d'octobre, novembre & décembre 1735. Cette lettre eſt datée d'Avranches, le 23 ſeptembre 1697. Plus, cinq autres lettres latines écrites à Pierre Francius, profeſſeur à Amſterdam, dans les œuvres poſthumes de Francius; à Amſterdam, en 1706 *in*-8°. Ces lettres ſont les 71, 104, 110, 111, 113 des lettres de divers ſavans, écrites à Francius, & réunies dans le recueil cité. La premiere de celles de M. Huet eſt de 1689, & la derniere de 1701. Plus, une lettre de M. Huet au pere Brumoy, Jéſuite. Le prélat étant tombé malade en 1712, le pere Brumoy, qui étoit alors à Caen, fit ſur ſa convaleſcence une fable allégorique, intitulée : *Atropos & les dieux ſupplians*, en vers latins, avec une traduction en vers françois, & l'envoya à M. Huet, qui en remercia l'auteur, par la lettre qu'on indique, & qui ſe trouve à la ſuite de ladite fable, au tome III des ouvrages divers du pere Brumoy. M. Chauffepied a donné dans le *Supplément au dictionnaire* de Bayle, dix lettres latines que M. Huet avoit écrites au docteur Thomas Gale, depuis 1679, juſqu'en 1693. *Voyez* ce ſupplément. * *Mémoires pour l'hiſtoire des ſciences & des beaux arts, avril* 1721. Son éloge, au-devant du recueil intitulé, *Huetiana*, l'Europe ſavante, janvier 1719.

HUET (Théodore) miniſtre Proteſtant, fut appellé après la mort du miniſtre Saurin, à Amſterdam, où il eſt mort vers 1732, peu de temps après qu'il ſe fut établi à Amſterdam. Il étoit encore jeune. Il a fait imprimer un recueil de ſes ſermons, en 1729, chez Goſſe & Neaulme : ce ne ſont nullement des modèles d'éloquence. Feu M. Bruys en a parlé dans le troiſiéme volume de ſa *critique déſintéreſſée des journaux*, *page* 200. Huet fut ennemi de M. Saurin, & prit part dans les querelles excitées contre ce théologien calviniſte.

HUFNAGEL (George) peintre Flamand, né à Anvers l'an 1545, s'attacha à la peinture malgré ſes parens, qui avoient réſolu de l'appliquer à l'architecture. Lorſqu'ils eurent perdu leurs biens au ſac d'Anvers, Hufnagel paſſa en Allemagne, avec le célébre géographe Abraham Ortelius. Il préſenta quelques-uns de ſes deſſins au duc de Baviere, qui l'en récompenſa libéralement, & lui donna dequoi faire un voyage en Italie. A ſon retour il fut aux gages de ce prince, puis à ceux de Ferdinand archiduc d'Inſpruck, par lequel il fut employé pendant huit années à peindre un miſſel, qui paſſe pour un ouvrage parfait dans ſon genre. Enfin il fut peintre de l'empereur Rodolphe, pour lequel il peignit quatre livres d'animaux : car c'étoit ſur-tout dans ce genre qu'excelloit Hufnagel. Le premier livre étoit de bêtes à quatre pieds : le ſecond de reptiles ; le troiſiéme d'oiſeaux ; & le quatriéme de poiſſons. Il ſe mêloit auſſi de poëſie, & faiſoit paſſablement des vers latins & allemans. Après avoir acquis beaucoup de biens & de réputation, il mourut l'an 1600 à l'âge de 55 ans. Son fils appellé *Jean* Hufnagel a exercé l'art de la peinture avec aſſez de diſtinction. * Sandrart, *acad. picturæ erudit. part.* 2, *lib.* 3.

HUGI (Abraham) capitaine d'infanterie, & calviniſte converti, naquit en 1663 à Bienne, autrement Biel, ville libre ſituée entre Neuchâtel & Soleure, & alliée aux cantons Suiſſes : il fut élevé dans la religion calviniſte, qui étoit celle de ſes pere & mere, & fit avec ſuccès ſes études à Genève. On le maria dès l'âge de 18 ans, en 1681, & la république lui accorda quelque tems après une place dans le grand conſeil de la ville de Genève. Etant devenu veuf, après deux ans de mariage, il paſſa peu après à de ſecondes nôces. La charge de ſecrétaire d'état ayant été donnée à ſon beau-frere, M. Hugi, qui s'attendoit d'en être pourvu, fut mortifié de la préférence, quitta le conſeil, & prit le parti des armes. Il n'avoit que 22 ans, lorſqu'il partit en 1685 pour ſe rendre à l'armée de France. A ſon arrivée, il fut fait enſeigne dans le régiment Suiſſe de Gréder, & après quelque temps de ſervice, on lui donna une lieutenance. La vie réglée qu'il mena au milieu des armes, l'examen qu'il fit ſérieuſement de la religion catholique, ſes priéres, les converſations qu'il eut avec des perſonnes éclairées, l'ayant conduit inſenſiblement à reconnoître la vérité, il abjura le calviniſme au Queſnoy, le 4 de mai 1688, & peu après il reçut la confirmation de M. l'archevêque de Cambrai. Environ un an & demi après ſon abjuration, il obtint l'agrément du roi pour ſe former une compagnie de 100 hommes dans le régiment de Sparre, & il en reçut le brevet en 1690. Les officiers qui ont été témoins de ſon aſſiduité & de ſa valeur, ont aſſuré que pendant les 15 campagnes qu'il fit en qualité de capitaine, tant en Flandre qu'en Allemagne, & en Catalogne, il montra toujours beaucoup de courage & d'intrépidité, même dans les plus grands dangers. Il fut pluſieurs fois bleſſé, & ſurtout au ſiége de Barcelone ; mais rien ne fut capable de l'intimider. En 1701 ſa famille, & ſa femme en particulier, ſe ſouleva contre lui à l'occaſion de ſon changement de religion ; il ſupporta cette épreuve avec beaucoup de conſtance, mais enfin ſe voyant toujours rebuté, il réſolut de tout quitter, & de ſe retirer à l'abbaye d'Orval, pour y vivre conformément à la réforme auſtere établie dans cette maiſon. Il en écrivit à l'abbé, qui lui répondit le 17 janvier 1705, qu'il lui conſeilloit de venir paſſer quelque temps dans cette abbaye, pour y voir par lui-même le genre de vie que l'on y menoit, & que s'il pouvoit s'y conformer, il pouroit y reſter en habit ſéculier, ſon mariage ne lui permettant point d'autre engagement. M. Hugi communiqua la réponſe à ceux dont il prenoit les avis : on lui conſeilla de choiſir une retraite où il pût approcher de la vie commune plus qu'à Orval, où l'auſtérité paroiſſoit au-deſſus de ſes forces. Il ſe rendit, & demanda à M. Maſſu, général des chanoines réguliers de Lorraine, une place dans ſon abbaye de S. Pierremont. Sa demande fut exaucée ; mais l'exécution de ſon projet fut retardée par l'obligation où il ſe trouva alors de ſervir ſous M. de Villars au ſiége de Hombourg. L'entrepriſe n'ayant pas réuſſi, le régiment de Sparre vint à Metz. M. Hugi preſſé du deſir de ſe retirer, demanda la permiſſion de vendre ſa compagnie : on la lui accorda,

& le baron de Sparre lui donna le 4 de mai 1705 un certificat très-honorable. M. Hugi ſe retira auſſitôt à S. Pierremont, âgé de 42 ans; & dès le premier jour de ſon arrivée, il ſe conforma en tout aux exercices & au genre de vie de la communauté; mais il y joignit enſuite beaucoup de mortifications ſecrettes, le travail des mains, le ſilence, & pluſieurs autres pratiques, par leſquelles il s'eſt ſanctifié. Du fond de ſa retraite, il travailla auſſi autant qu'il le put, à la converſion de ſa famille, & il eut la joie d'attirer à la religion catholique un des fils qu'il avoit eus de ſa ſeconde femme: il fit abjuration le 18 mai 1710. Voulant auſſi attirer la fille unique qu'il avoit eue de ſa premiere femme, il compoſa pour elle deux traités touchant les articles qui diviſent les catholiques & les calviniſtes. Ces deux écrits furent remis à la fille de M. Hugi; elle en fut ébranlée; mais elle en demeura là, & mourut calviniſte, en 1713, ou 1714. M. Hugi, après avoir perſévéré conſtamment dans toutes les vertus qui font les plus grands ſaints, mourut le 8 de mars 1727, étant âgé de 64 ans. On peut voir le détail de toutes ſes vertus dans l'hiſtoire de ſa vie, qui a été imprimée à Nancy, chez Jean-Baptiſte Cuſſon, en 1731 *in*-12 de 48 pages, ſous ce titre: *La vie de M. Hugi, calviniſte converti, ci-devant capitaine dans le régiment de Sparre.* Cet écrit, propre à inſtruire & à édifier, a été imprimé ſans nom d'auteur: mais on ſait qu'il eſt de dom Joſeph de Liſle, Bénédictin de la congrégation de ſaint Vannes, qui eſt connu par d'autres ouvrages.

HUGO (Herman) Jéſuite, né à Bruxelles l'an 1588, mort de peſte à Rhinberg le 10 ſeptembre de l'an 1629, âgé de 41 ans, poëte latin, eſt plus connu par le petit volume de ſes vers, que par le grand nombre des ouvrages qu'il a faits en proſe, quoiqu'il y en ait parmi ces derniers de certains qui lui ont acquis la réputation de bon écrivain. Nous avons ſes vers ſous le titre de *pieux déſirs*, diviſés en trois livres, dont le premier contient *les gémiſſemens de l'ame pénitente*; le ſecond, *les vœux de l'ame ſainte*; le troiſiéme, *les ſoupirs de l'ame amante.* L'ouvrage eſt accompagné d'emblêmes aſſez ingénieuſes & de réflexions touchantes, tirées des peres de l'égliſe. Ce ſont des vers élégiaques, pleins de piété & de tendreſſe. * Ol. Borrich. *diſſert. de poët. lat.* Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes modernes.*

HUGO (Charles-Louis) chanoine régulier de la réforme de Prémontré, docteur en théologie, abbé d'Etival, évêque de Prolémaïde, s'eſt auſſi rendu fameux par un grand nombre d'ouvrages. En attendant que quelqu'un faſſe connoître ce prélat par un détail circonſtancié de ſa vie & de ſes ouvrages, voici le peu que nous avons pû en recueillir. Selon ce qu'il dit de lui-même dans le tome I de ſes annales de l'ordre de Prémontré, ou plutôt de ſa *Monaſteriologia præmonſtratenſis*, p. 928, il fit ſes premiéres études ſous le pere Edme ou Edmond Sauvage, abbé régulier de l'ordre de Prémontré, & réformateur de l'abbaye de Jovilliers, du même ordre (*Nos ſub tanto viro*, dit-il, *tyrocinia noſtra ſtudiorum exegiſſe gloriamur*, &c.) & à la page 919 du ſecond tome du même ouvrage, il dit qu'il fut nommé coadjuteur de l'abbaye d'Etival, le 12 aout 1710, & confirmé à la fin de l'année ſuivante par le pape Clément XI. Il prit poſſeſſion de cette coadjutorerie le premier d'avril 1712: il avoit déja l'abbaye de Fontaine-André qui lui avoit été donnée en titre par le pape en 1711. En 1722 il quitta cette abbaye, & eut en titre celle d'Etival ſur la réſignation de l'abbé Simeon Godin qui mourut l'année ſuivante le 4 octobre, & ſur le tombeau duquel M. Hugo fit graver une épitaphe qu'il rapporte dans l'ouvrage cité ci-deſſus page 918. Comme il prétendoit que ſon égliſe étoit exempte, & qu'elle n'étoit ſoumiſe qu'au ſaint ſiége, il eut à cette occaſion beaucoup de démêlés avec M. l'évêque de Toul, & il ſe glorifie de s'être défendu conſtamment & courageuſement en Lorraine & à Rome, de parole & par écrit; & d'avoir ſouffert des exils & des proſcriptions depuis 1725 juſqu'en 1728, ſans s'être laiſſé ni abattre, ni intimider, & ſans qu'on l'ait pu faire changer de conduite & de ſentiment. Il ajoute qu'ayant trouvé dans le pape Benoît XIII, & dans le cardinal Lercari, des protecteurs de ſa cauſe, il eut la liberté de retourner dans ſon abbaye, mais qu'il fût encore exilé par Leopold I duc de Lorraine, qui, ſelon lui, voulut flater en cette occaſion le clergé de France. Le pape, ajoute-t-il, voulant éteindre ce feu & en ôter juſqu'à la ſource, l'honora du caractére épiſcopal en le nommant, le 15 décembre 1728, évêque de Prolémaïde. Mais pour bien juger de la ſolidité des prétentions de M. Hugo & de ſes démêles avec M. l'évêque de Toul, il ne faut pas ſe contenter d'en croire à ſa parole, ni de s'en rapporter à ſes écrits ſur ce ſujet, il faut lire la *defenſe de l'égliſe de Toul, avec l'ordonnance de M. l'évêque comte de Toul, prince du ſaint Empire, ſur les requiſitions de ſon promoteur général, contre les entrepriſes du chapitre de ſaint Dié, & des abbés de la Vôge*; & principalement tout le chapitre troiſiéme de cet important ouvrage. C'eſt dans ce chapitre que l'on examine les titres de l'abbaye d'Etival, & que l'on répond à l'écrit intitulé: *Ordonnance de monſeigneur le révérendiſſime abbé d'Etival; portant condamnation des réquiſitions du promoteur de l'évêché de Toul, & du jugement rendu en conſéquence.* Nous n'entrerons point dans le détail de cette affaire qui eſt fort bien diſcutée dans ce chapitre. L'ouvrage entier eſt un volume *in*-4° imprimé à Toul en 1717, & dont l'auteur eſt M. Nicolas Brouillier, promoteur & archidiacre du diocèſe de Toul. M. Hugo eſt mort en ſon abbaye le 2 ſeptembre 1739: il prenoit encore les titres de conſeiller d'état du feu duc de Lorraine Léopold, & d'hiſtoriographe de Lorraine. Outre ſes écrits pour la défenſe de ce qu'il appelloit les droits de ſon égliſe & de ſon indépendance, & ſes dix propoſitions théologiques, qui furent cenſurées dans le chapitre général de ſon ordre, le 15 décembre 1696, on connoît encore de lui les ouvrages ſuivans: 1. *Réfutation du ſyſtéme de M. l'abbé Faydit ſur la Trinité*, en 1699 à Luxembourg, *in*-8°; il y attaque l'ouvrage de l'abbé Faydit intitulé: *Altération du dogme théologique par la philoſophie d'Ariſtote, ou fauſſes idées des ſcholaſtiques ſur les matieres de la religion*, tome I de la Trinité. L'abbé Faydit ayant répondu à cette réfutation, le pere Hugo répliqua en 1702, ſous le titre de *Réponſe à l'apologie du ſyſtéme de M. l'abbé Faydit ſur la Trinité.* M. Dupin a donné des analyſes de ces écrits dans ſa bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques du dix-ſeptiéme ſiécle, ſuite de la cinquiéme partie, pages 382 & ſuivantes. 2. *Critique de l'hiſtoire des chanoines réguliers, ou apologie de l'état des chanoines proprietaires depuis les premiers ſiécles de l'égliſe juſqu'au douziéme: avec une diſſertation ſur la canonicité de l'ordre de Prémontré*; à Luxembourg, chez André Chevalier, en 1700, *in*-8°. Cet ouvrage eſt contre l'*hiſtoire des chanoines*, ou *recherches hiſtoriques-critiques ſur l'ordre canonique*, par le pere Chaponel, chanoine régulier de ſainte Geneviéve, & prieur de S. Eloy de Roiſſy, imprimé à Paris en 1699, *in*-12. 3. *Vie de S. Norbert*, fondateur de l'ordre de Prémontré, *in*-4° à Luxembourg, en 1704. Il y a dans les notes des choſes curieuſes. 4. *Traité hiſtorique & critique ſur la maiſon de Lorraine, avec les chartes ſervant de preuves aux faits avancés dans le corps de l'ouvrage, & l'explication des ſceaux, des monnoies & médailles des ducs de Lorraine*, par le ſieur Baleicourt, *in*-8°, à Berlin, (ou plutôt à Nanci) en 1711. Le pere Hugo ſe cacha ſous le nom de Baleicourt, pour don-

ner cet ouvrage plein de traits hardis, & de manques de reſpect pour les têtes couronnées : auſſi a-t-il été flétri par un arrêt du parlement, du 17 décembre 1712, avec l'écrit ſuivant, qui eſt du même auteur : *Réflexions ſur deux ouvrages concernant l'hiſtoire de la maiſon de Lorraine* (à Nanci) en 1712, *in*-12. Les deux ouvrages auſquels répondent ces réflexions, ſont le *ſupplément à l'hiſtoire de la maiſon de Lorraine*, avec des remarques, &c. par le pere Benoît (Picart) de Toul, Capucin, en 1713, *in*-8°, deux parties, & *la Lorraine ancienne & moderne*, par Jean Muſſy, en 1712, *in*-8°. 5. *Diſſertation ſur la Lorraine* imprimée dans l'Atlas de Gueudeville. 6. *Mémoires produits au conſeil d'état de ſon alteſſe royale de Lorraine, par les chanoines réguliers*, pour revendiquer la préſéance ſur l'ordre monaſtique, dans les aſſemblées eccléſiaſtiques & civiles. 7. On lui attribue l'écrit intitulé : *Réponſe au mémoire du R. P. Dionis*, abbé de Cuiſſy, où l'on réfute ſes prétentions chimériques de pairie & de préſéance ſur les abbés de la réforme de Prémontré, en 1709 : c'eſt un libelle fort injurieux, auquel le pere Dionis a répondu par ſa *lettre au très-réverend pere abbé de l'Etanche*, datée de Cuiſſy, le 24 mars 1710, & imprimée *in*-4° la même année. Le P. Hugo a déſavoué le libelle ; & dans un diſcours ſur cet écrit, imprimé dans la deuxiéme partie, article 6 du *jugement des écrits de M. Hugo*, on veut bien croire qu'il n'eſt pas de lui, mais on le dit ſi foiblement qu'on laiſſe encore plus croire que l'on étoit perſuadé qu'il en étoit l'auteur. *Voyez* ce diſcours. 8. *L'hiſtoire de Moiſe* ; à Luxembourg, en 1698, *in*-8°. *Sacra antiquitatis monumenta hiſtorica, dogmatica, diplomatica, &c. notis illuſtrata* ; à Etival, deux vol. *in-fol.* le premier en 1725, le ſecond à S. Diez, en 1731. 10. *Sacri & canonici ordinis præmonſtratenſis annales in duas partes diviſi, pars prima, monaſteriologiam, ſive ſingulorum ordinis monaſteriorum ſingularem hiſtoriam complectens* ; deux vol. *in-fol.* à Nanci, le premier en 1734, & le ſecond en 1736. C'eſt contre cet ouvrage que le pere Blanpin, de l'ordre de Prémontré, a fait celui qui a pour titre : *Jugement des écrits de M. Hugo, évêque de Ptolémaïde*, &c. en 1736, *in*-8° : ouvrage très-ſolide, diviſé en quatre parties, & qui auroit eu une ſuite ſans quelques raiſons particulières qui l'ont empêché d'être publiée. C'eſt encore contre un endroit des annales du pere Hugo, qu'a été écrite la lettre de M. l'abbé de Briſacier, docteur de Sorbonne, à M. l'abbé général de Prémontré, imprimée en 1737, *in*-4° de 12 pages, & réimprimée la même année, *in*-12. M. de Briſacier y venge en particulier la mémoire de *Laurent* de Briſacier, & de *Jacques-Charles* de Briſacier, ſon oncle, abbés de Flabémont, contre les injures répandues contre eux dans l'ouvrage de M. Hugo. Celui-ci a compoſé conjointement avec l'abbé Tricaud, le *journal littéraire* imprimé à Soleure en 1705, *in*-12 : ce journal n'a point eu de ſuite : on n'en a imprimé que ſept mois. Enfin on donne encore à M. Hugo des diſſertations ſur les médailles du pape Clément XI, & de Léopold I, duc de Lorraine ; des réponſes au pere Etheart, abbé régulier de S. Paul de Verdun, & au pere Gauthier, chanoine Prémontré, qui l'avoit attaqué au ſujet de l'habit blanc que cet abbé avoit ſoutenu n'avoir pas été donné ou montré en viſion par la ſainte Vierge à S. Norbert. C'eſt ce que l'on dit dans le dictionnaire hiſtorique de la derniere édition de Hollande, où l'on trouve un court article concernant M. Hugo, envoyé aux éditeurs avant la mort de M. Hugo. Il y manque pluſieurs choſes que nous venons de rapporter.

HUGOCIONO (François) nommé le cardinal de Bourdeaux, parcequ'il fut archevêque de cette ville, étoit Anglois, ou, ſelon d'autres, Italien & natif de la ville de Piſe. La réputation que la ſcience du droit lui acquit, le fit connoître au pape Boniface IX, qui lui donna l'archevêché de Bourdeaux en 1389, & le fit depuis ſon légat dans la Gaſcogne & dans les royaumes de Navarre, de Caſtille, de Léon & d'Aragon. Innocent VII le fit cardinal l'an 1405. On l'employa encore à diverſes affaires importantes, & principalement pour finir le ſchiſme. En 1409 il ſe trouva au concile de Piſe, & trois ans après il mourut à Florence le 14 aout 1412. * Auberi, *hiſt. des card.* Enguerrand de Monſtrelet, *chron.* Ciaconius. Sainte-Marthe, *Gall. chriſt. T. I, p. 221 &c.*

HUGOLIN (Barthélemi) ſavant juriſconſulte d'Italie, natif d'une petite ville de Lombardie, ayant été reçu docteur en droit à Boulogne, ſe retira en ſon pays, & s'y fit prêtre. Il compoſa ſes traités latins, leſquels quoiqu'écrits avec aſſez peu de pureté, ne laiſſent pas d'être fort eſtimés, pour la ſolidité de la doctrine. Le premier de ſes ouvrages fut ſon livre des ſacremens, qu'il préſenta au pape Sixte V, & dont il fut bien récompenſé. Hugolin a encore écrit ; *De cenſuris eccleſ. De cenſuris reſervatis ſummo pontifici : De juſtitia & validitate monitorii, &c.* * Janus Nicius Erythr. *Pinacoth. vir. illuſtr. Voyez* du Pin, *XIV ſiecle.*

HUGOLIN MALABRANCA, *cherchez* MALABRANCA.

HUGONET (Philibert) cardinal, évêque de Mâcon, dans le XV ſiécle, fut élevé à cet évêché après ſon oncle *Etienne* Hugonet, fut depuis envoyé par Charles *le Hardi*, duc de Bourgogne, en diverſes ambaſſades, & à ſa conſidération obtint le chapeau de cardinal, que le pape Sixte IV lui donna en 1473. Il étoit à Rome l'an 1477, lorſqu'il apprit la mort funeſte de ſon frere *Guillaume* Hugonet, chancelier de Bourgogne. Les Gantois lui avoient fait trancher brutalement la tête, & au ſeigneur d'Imbercourt, ſous prétexte de quelques concuſſions, & ſans être touchés des priéres & des larmes de leur princeſſe, Marie de Bourgogne, qui vint toute échevelée dans la place publique leur demander la vie de ces deux fidéles ſerviteurs. Cette nouvelle affligea extrêmement le cardinal Hugonet, qui ne voulut plus retourner en Flandre. Il ſe fit un plaiſir de protéger les hommes de lettres, fut légat à Viterbe, & mourut à Rome en 1484, & non en 1493, comme Swertius & d'autres l'ont cru. * Philippe de Comines, *l.* 5, *c.* 17. Swertius & Sainte-Marthe, *de epiſc. Matiſc.* Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hiſt. des card. &c.*

HUGONIS (Jacques) religieux de l'ordre de S. François ou Cordelier, docteur en théologie de la faculté de Paris, né dans la Gaule Narbonnoiſe, étoit d'une famille illuſtre ; il ſe diſtingua lui-même par ſon mérite & par ſa ſcience. Zélé prédicateur, il ſe fit dans le miniſtere de la chaire une réputation éclatante. Il mérita la confiance des rois François I, Henri II, François II, Charles IX, & Henri III. Charles IX le choiſit pour ſon ambaſſadeur auprès de Philippe roi d'Eſpagne. Il aſſiſta au concile de Trente, & fut très-conſideré du pape Gregoire XIII. En 1562 Pie IV le mit dans ſes intérêts par le moyen de ſon nonce en France, dans le temps que le cardinal de Lorraine qui l'avoit retenu pour le mener à Trente, ſe préparoit à ce voyage. Comme Hugonis étoit conſtitué par Jean des Urſins, évêque de Tréguier, pour ſon procureur au concile, le nonce en donna avis à Rome, & l'adreſſa à Trente, à Lactance Roverella, évêque d'Aſcoli. Mais Simonette ne jugeant pas à propos de ſe fier à ce prélat, envoya à Hugonis un autre Cordelier nommé Pergola, qui le mena à l'évêque de Vintimille auquel il découvrit toutes les négociations de la France. Hugonis ayant promis enſuite de faire tout ce qui ſeroit en lui pour répondre aux déſirs de ſa ſainteté, l'évêque de Vintimille lui donna, ſuivant l'ordre des légats, cinquante écus d'or,

Digitized by Google

qu'il fit difficulté de recevoir. Il conſentit cependant que ſon compagnon les reçût au nom de ſon couvent. Les légats du concile lui aſſignérent encore cinquante écus d'or par chaque quartier. Hugonis s'offrit de réfuter le diſcours que le pere Lainez, Jéſuite, avoit fait au concile en faveur des prétentions du pape; mais on ſoupçonne que cette offre ne fut faite que pour mieux cacher ſa colluſion avec les Italiens. Quoi qu'il en ſoit, ce Cordelier mourut ſubitement au couvent de ſon ordre le 19 novembre 1574, âgé de 65 ans. Voyez les *lettres* de Viſconti, & l'*hiſtoire du concile de Trente* par Fra-Paolo, livres VII & VIII.

☞ HUGOT (N.) acolyte du diocèſe de Paris, étoit né à Paris, & avoit eu le bonheur d'être élevé par des parens vertueux, qui avec un bien fort honnête, lui laiſſerent dans leur amour pour les pauvres & dans leur piété, le plus précieux de tous les héritages. Il fit ſon ſéminaire à S. Magloire, & y commença un cours de licence qu'il n'acheva pas. M. Hugot a procuré au public l'impreſſion de pluſieurs bons ouvrages: il en a compoſé lui-même, que nous indiquerons à la fin de cet article. Il a fait des conférences de philoſophie & de théologie, aux clercs de S. Jean en grève ſa paroiſſe, & des catéchiſmes aux enfans, qu'il fut obligé de ceſſer par des ordres ſupérieurs. Au mois de février 1742 on dénonça à M. de Vintimille un catéchiſme qu'il avoit fait ſur l'égliſe. Il fut mandé par le prélat, lequel frapé de ſa modeſtie, & de l'extrême ſimplicité de ſon habillement, le crut dans le beſoin, & lui offrit de le mettre plus à ſon aiſe. M. Hugot le remercia, le détrompa, & ſe juſtifia très-bien des fauſſes accuſations intentées contre lui: néanmoins, le prélat connoiſſant ſon oppoſition au formulaire & à la bulle, il lui déclara qu'il ne pouvoit lui permettre d'enſeigner dans ſon diocèſe. M. Hugot aſſiſtoit les pauvres d'aumônes & d'inſtructions, les viſitoit, les conſoloit. Il entretenoit à ſes dépens des écoles de charité; & ſi des circonſtances inévitables ne l'en euſſent empêché, il ſe ſeroit conſacré dans quelque village à l'inſtruction des enfans. En 1744 il ſe retira à S. Jean aux bois, maiſon de chanoines réguliers dans la forêt de Compiegne, à deſſein d'y fixer ſa réſidence; mais ayant été obligé d'en ſortir, il trouva dans la même forêt une autre retraite, où il paſſa le carême de 1748: trois fois la ſemaine il alloit faire le catéchiſme aux enfans de S. Jean aux bois. M. Hugot n'avoit point de domeſtique, & ne ſe chauffoit point, quelque froid qu'il fit. Du pain, de l'eau, trois poiſſons de lait par jour, un œuf ſur le ſoir, & jamais de vin: voila ſa nourriture. Tous les jours de jeûne il ne faiſoit qu'un repas, le carême à ſix heures du ſoir, & dans le cours de l'année à trois heures. Il tomba malade le vendredi de la paſſion 1749, & mourut le vendredi ſaint 4 avril. Voici les ouvrages dont on aſſure qu'il eſt auteur: 1. *Exercice de retraite en faveur des enfans qui ſe diſpoſent à faire leur premiere communion.* 2. *Devoir de l'hoſpitalité.* 3. *Inſtructions chrétiennes pour ſervir d'exhortation & de préparation à la mort.* 4. *Préfaces & remarques hiſtoriques du nouveau Propre de S. Jean en grève, avec des réflexions pieuſes avant l'office de chaque fête.* 5. *Avis aux riches au ſujet des aſſemblées de charité de leur paroiſſe.* 6. *Inſtructions ſur les vérités de la grace & de la prédeſtination, en faveur des ſimples fidéles.* Dans le frontiſpice de cet ouvrage, on le ſuppoſe imprimé à Cologne en 1702. Cette anticipation de date eſt apparemment une idée de l'éditeur; car il eſt certain qu'il n'y a (en 1750) que deux ou trois ans que l'ouvrage eſt imprimé. On l'a d'abord attribué au feu pere Lenet, chanoine régulier de ſainte Geneviéve; & avoir jugé cet ouvrage digne d'être de la plume de ce ſavant génovéfain, c'eſt en avoir fait un grand éloge. Il ſeroit ſeulement à déſirer que celui dont il s'agit fût un peu plus à la portée des ſimples fidéles, en faveur de qui le titre annonce qu'il a été compoſé. * *Mémoires du temps.*

HUGUENOT. On appelle *Huguenots* en France, ceux qui ſuivent les opinions de Calvin, & l'on rapporte différentes étymologies de ce nom, dont les auteurs diſputent encore. On n'en ſait pas bien l'origine. Les uns le font venir de Jean Hus, comme qui diroit les *Guenons de Hus*, dont les Calviniſtes ont embraſſé les erreurs; & les autres de Hugues *Capet*, dont les Huguenots défendoient le droit qu'avoit ſa lignée à la couronne, contre le parti de ceux de la maiſon de Guiſe, qui ſe prétendoient deſcendus de Charlemagne. Il y en a qui le tirent de *Hugues*, hérétique ſacramentaire, qui enſeigna la même doctrine, ſous le régne du roi Charles VI. Il y a une petite monnoie vallant une maille, & portant le nom de *huguenote*, du temps de Hugues *Capet*, & quelques-uns prétendent que c'eſt de-là qu'on a nommé les Calviniſtes Huguenots, comme *ne vallant pas une maille.* D'autres diſent que ce nom leur fut donné par dériſion d'un Allemand, qui étant pris & interrogé ſur la conjuration d'Amboiſe par le cardinal de Lorraine, demeura court dès le commencement de ſa harangue, qui débutoit par ces mots: *Huc nos venimus*, c'eſt-à-dire, *nous ſommes venus ici*; ce qui donna lieu aux courtiſans qui n'entendoient point le latin, de dire les uns aux autres, que c'étoient des gens qui venoient de *Huc nos.* Paſquier rapporte que le menu peuple de Tours étoit perſuadé qu'un lutin appellé *le roi Hugon*, couroit toutes les nuits par la ville; & que comme les prétendus réformés ne ſortoient que la nuit pour faire leurs prieres, c'eſt de-là qu'on les nomma Huguenots, comme *étant diſciples du roi Hugon:* cette opinion paroît la plus plauſible. D'autres diſent que ce fut à cauſe qu'ils tenoient leurs aſſemblées proche de la porte Hugon. D'autres enfin aſſurent que ce nom eſt venu des *Eignots* de Genéve, où l'an 1618 le peuple fut partagé en deux factions, les uns voulant maintenir leur liberté contre le duc de Savoye, & les autres ſoutenant le parti du duc. Ceux-ci appellerent les premiers *Eignots*, du mot alleman *Eignoſſen*, qui ſignifie *alliés* ou *confederés*, parce-qu'ils avoient fait alliance avec le canton de Fribourg; & les Eignots ſe glorifiant de ce nom, qui marquoit leur amour pour leur liberté, appelloient ceux du parti contraire *les Mammelus*, leur reprochant par-là, qu'ils vouloient ſe rendre eſclaves du duc de Savoye, comme les Mammelus l'étoient du Soudan d'Egypte. Les Eignots eurent l'avantage, & chaſſerent les Mammelus. Ils étoient alors tous catholiques; mais la plupart ayant depuis embraſſé la nouvelle religion, que ceux de Berne, leurs alliés, avoient reçue, il s'éleva dans Genéve deux nouveaux partis, l'un des catholiques & l'autre des proteſtans. Ceux-ci étant devenus les plus forts, chaſſerent les catholiques, & il ne reſta dans la ville que les ſeuls alliés du canton de Berne, qui garderent le nom d'Eignots, & qui étoient tous hérétiques Zuingliens. De-là vient, que quand les égliſes prétendues réformées de France reçurent la créance de Genéve, ceux que l'on appelloit auparavant Luthériens en ce royaume, y furent appellés Huguenots, du nom des Eignots de Genéve, un peu autrement prononcé. On a remarqué que les trois ſeigneurs qui ont eu le plus d'averſion pour les Huguenots, ont eu tous trois des femmes Huguenotes; le duc de Montpenſier; le duc de Guiſe; & le maréchal de S. André, de la maiſon d'Albon. Le premier épouſa *Jacqueline* de Longvi; le ſecond, *Anne* d'Eſt; & le troiſiéme, *Marguerite* de Luſtrac. *Voyez* CALVINISTES. * Maimbourg, *hiſt. du Calviniſme.* Corneille, *dict. des arts.* Colomiés, *mélang. hiſtor.*

HUGUES DE ROUEN (Saint) archevêque de cette ville, ſur la fin du VII ſiécle, & au commencement du VIII, étoit fils de Drogon ou *Dreux*,

établi duc de Champagne par ſon pere PEPIN de Heriſtal, & d'*Adaltrude* ou *Anſtrude*, fille de Waraton maire du palais. Il fut élevé auprès de ſon aïeule maternelle Anſflede. N'étant encore que laïc, il donna pluſieurs terres conſidérables aux abbayes de Fontenelle ou S. Vandrille, & de Jumiéges en Normandie : il ſe retira dans ce dernier monaſtere l'an 718, & y fit profeſſion religieuſe. Il paſſa quatre ans dans les exercices monaſtiques, au bout deſquels l'archevêché de Rouen étant devenu vacant, on choiſit Hugues pour le remplir. En 723 il fut fait abbé de S. Vandrille, & évêque de Paris en 724. Quelque temps après il ſe chargea de l'évêché de Bayeux, & enfin de l'abbaye de Jumiéges. La diſſipation que les laïcs faiſoient des biens eccléſiaſtiques, le porta à accepter & à poſſéder en même-temps ces cinq bénéfices, dont ſon oncle Charles *Martel* l'obligea de ſe charger. Hugues mourut en odeur de ſainteté le 9 avril de l'an 730, & l'égliſe de Rouen célébre toutes les années ſa mémoire. Son corps fut enterré dans l'égliſe de Jumiéges, où il reſta environ 130 ans. La crainte des Normans obligea les religieux de Jumiéges à le transférer à Aſpre, ſur la Selle, entre Cambrai & Valenciennes. Quelques auteurs l'ont confondu avec Hugues, dit l'*Abbé*. * *Conſultez* Eginard; Reginon; Sainte-Marthe; le P. Anſelme; Baillet, *vies des ſaints*, *9 avril*.

HUGUES (Saint) évêque de Grenoble, né l'an 1053, à Châteauneuf ſur l'Iſere près Valence en Dauphiné, de parens plus riches par leur piété, que par les biens de la fortune, fut pourvu d'un canonicat en l'égliſe cathédrale de Valence. Il s'attacha au célebre Hugues, légat du pape Grégoire VII en France, & le ſuivit à Lyon, puis à Avignon, où, pendant la célébration d'un concile, des députés vinrent de la part du clergé de Grenoble, le demander pour évêque. Le légat lui confera tous les ordres, & lui perſuada de venir avec lui à Rome, pour recevoir du pape même la conſécration épiſcopale; parceque Garmond, archevêque de Vienne, & ſon métropolitain, paſſoit publiquement pour un ſimoniaque. Le pape le ſacra évêque de Grenoble; & la comteſſe Mathilde, qui étoit alors très-puiſſante en Italie, fournit tout ce qui étoit néceſſaire pour la cérémonie de ce ſacre. Saint Hugues partit de Rome, & ſe rendit à ſon diocèſe, où il s'efforça envain pendant deux ans, de remédier aux déſordres qui y regnoient. Enſuite il ſe retira dans l'abbaye de la Chaiſe-Dieu, diocèſe de Clermont en Auvergne, de l'ordre de Cluni, où il prit l'habit de S. Benoît; mais le pape ayant appris ſa retraite, lui envoya auſſitôt un ordre exprès de retourner dans ſon diocèſe. Environ trois mois après ſon retour à Grenoble, il y reçut S. Bruno & ſes ſix compagnons, & les établit dans la grande Chartreuſe. Il aſſiſta au concile de Vienne en 1112, où l'empereur Henri IV fut excommunié, pour avoir enlevé par trahiſon le pape Paſchal II & tout le clergé de l'égliſe romaine. Dans le ſchiſme de Pierre de Léon contre le pape Innocent II, S. Hugues ſe trouva avec les autres prélats au concile du Pui-en-Velai, où l'on excommunia ce ſchiſmatique. Ce ſaint prélat mourut le premier avril 1132, âgé de 82 ans moins 4 mois, après 52 ans d'épiſcopat, & fut canoniſé par le pape Innocent II le 12 avril 1134, deux ans après ſon decès. Quelques ſavans prétendent que c'eſt le premier exemple d'une canoniſation ſolemnelle faite dans les formalités que l'on a depuis pratiquées dans l'égliſe; mais il eſt aiſé de faire voir la fauſſeté & le peu de fondement de cette prétention. * Bollandus. Baronius. Baillet, *vies des ſaints*, *premier avril*. Sainte-Marthe, *Gallia chriſt.*

HUGUES (Saint) abbé de Cluni, fils de *Dalmace*, ſeigneur de Semur, qui deſcendoit des anciens ducs de Bourgogne, & d'*Aremberge* de l'ancienne maiſon de Vergi, vint au monde l'an 1024. Son pere l'ôta des mains d'un prêtre qui lui enſeignoit les élémens de la langue latine, & voulut lui faire embraſſer le parti des armes; mais le jeune Hugues rejettant les vues de gloire & d'ambition dans leſquelles on vouloit le faire entrer, obtint, après bien des inſtances, la permiſſion d'aller étudier à Châlon-ſur-Saone. Pendant le cours de ſes études il entendit parler de la ſainteté des religieux de Cluni, dont S. Odilon étoit abbé, & il alla lui demander l'habit. Après la mort de ce ſaint, il fut élu abbé & général de tout l'ordre, qu'il gouverna avec un zèle & une prudence admirable. La réputation de ſa ſainteté ſe répandit bientôt par toute l'Europe : de ſorte que les papes, les empereurs & les rois, conçurent une eſtime particuliere pour ſa perſonne. L'empereur Henri III le choiſit pour parrain de ſon fils, que l'abbé nomma *Henri* du nom de l'empereur ſon pere. Alfonſe, roi d'Eſpagne, fils du grand Ferdinand, ſe voyant privé du royaume par ſon frere Sanche, qui le retenoit en priſon, eut recours au ſaint abbé. Il adoucit la colere de Sanche, & procura la liberté au roi Alfonſe, qui donna de grands revenus à l'abbaye de Cluni, en reconnoiſſance de ce bienfait. Depuis, Hugues fut ſupplié par tous les évêques de Bourgogne de ſe tranſporter en la ville d'Autun, pour réconcilier l'évêque, nommé *Haganon*, avec Robert duc de Bourgogne, qui déſoloit le pays, ſous prétexte de quelque mécontentement qu'il avoit reçu de cet évêque. Le ſaint abbé ſe rendit à la cour du duc, & obtint de lui tout ce que l'on ſouhaitoit. Le pape Léon IX voulut être accompagné de S. Hugues dans un voyage qu'il fit en France. Son ſucceſſeur Victor II envoyant le cardinal Hildebrand ſon légat en France, lui ordonna de prendre avec lui l'abbé de Cluni, qui ſe trouva au concile de Lyon. Etienne X, qui ſuccéda au pape Victor, voulut mourir entre les bras de S. Hugues. Alexandre II le fit ſon légat pour connoître de l'affaire de Robert, qui ſe diſoit abbé de Richenou, au diocèſe de Conſtance ſur le Rhin. Grégoire VII le manda à Rome pour ſe ſervir de ſon conſeil. Saint Hugues s'employa auprès de ce pape afin de faire lever les cenſures que l'empereur Henri IV avoit encourues dans les démêlés qu'il avoit eus avec le S. Siége, & qu'il avoit pouſſés un peu loin. Vers ce temps-là il alla au Mont-Caſſin, & aſſocia Cluni à cette célébre abbaye. Saint Hugues fit pluſieurs reglemens utiles touchant l'office divin; & entr'autres pratiques ordonna que dans l'octave de la Pentecôte on chanteroit l'hymne *Veni Creator* : ce qui a été reçu par toute l'égliſe. Enfin, Dieu l'appella au ciel le 29 avril 1108, ou 1109, âgé de 85 ans, après avoir gouverné l'ordre de Cluni pendant 60 ans, deux mois & huit jours. Il fut mis au nombre des Saints par Calliſte II. Sa fête eſt marquée au 29 avril. * Hildebert, évêque du Mans, *vie de S. Hugues, abbé de Cluni*. Sainte-Marthe, *Gallia chriſtiana*. Baillet, *vies des ſaints*, *29 avril*. Voyez *l'hiſtoire littéraire de la France, par des Benedictins de S. Maur*, tome IX.

ROIS ET PRINCES DE CE NOM.

HUGUES, comte & marquis de Provence, roi d'Arles, puis d'Italie, étoit fils du comte *Thibaud* & de *Berthe*, fille de *Lothaire*, roi de Lorraine. Les Italiens, peu ſatisfaits de Raoul, l'appellerent chez eux, & le couronnerent ſous le pontificat de Jean X. Hugues chaſſa ſon compétiteur vers l'an 920, & fit la guerre aux Sarafins. Il regna environ 20 ans en Italie, juſqu'à ce qu'il fût abandonné des Italiens pour ſa mauvaiſe conduite. Ce prince avoit mené avec lui Manaſſés, archevêque d'Arles, & lui avoit encore donné les évêchés de Vérone, de Mantoue & de Trente; mais cet ingrat s'étant laiſſé débaucher par Berenger II, trahit Hugues, & obtint l'archevêché de Milan, pour le prix de cette trahiſon. Une autre cauſe de la hai-

ne que Hugues s'étoit attirée, étoit qu'il avoit épouſé *Marozie* ſa belle-ſœur, & qu'il avoit fait crever les yeux à deux de ſes freres. Il revint en Provence l'an 946, & mourut un an après dans un monaſtere, ſelon Léon d'Oſtie. Il épouſa 1° *Alde*, Allemande de naiſſance: 2° *Berthe*, fille de *Rodolphe* II du nom, roi de Bourgogne. Du premier lit vint *Lothaire* II du nom, roi d'Italie, *cherchez* LOTHAIRE. *Il eut auſſi pluſieurs enfans* naturels: *ſavoir*, de Vandelmonde, *princeſſe d'une illuſtre naiſſance*, Hubert, *prince de Toſcane en 964*; de Boſole, *iſſue de Souabe & de baſſe naiſſance*, Boſon, *évêque de Plaiſance en 945*; d'Etiennette, Romaine *de naiſſance*; Thibaut, *archidiacre de Milan, deſtiné par ſon pere pour l'archevêché de cette ville; mais Dieu ne lui permit pas de parvenir à cette dignité*, dit Luitprand, *liv. 4 ch. 6*: de Boſole *il eut* Berthe, *nommée* Eudoxe *par les Grecs, mariée l'an* 944 *à* Romain, *dit* le Jeune, *empereur de Conſtantinople, morte vers l'an 949; & de* Roſe, *fille de* Walbert, *qui avoit eu la tête tranchée, il eut* N. *fille d'une merveilleuſe beauté.* * Luitprand, *liv. 4 & 5.* Léon d'Oſtie, *liv. 1.* Flodoard, *in chron.* Bouche, *hiſtoire de Provence, liv. 4 &c.*

HUGUES, dit *l'abbé*, *le Blanc* & *le Grand*, duc de France & de Bourgogne, comte de Paris, &c. très-célébre dans notre hiſtoire, fils de ROBERT, ſacré roi de France, & de *Béatrix* de Vermandois, travailla pour faire revenir en France le roi Louis d'*Outre-mer*, qu'il alla recevoir à Boulogne; & lui ayant rendu hommage il le mena à Laon, où il le fit ſacrer roi en 936. Depuis il fit ligue avec Herbert II, comte de Vermandois, & avec l'empereur Othon, & prit la ville de Reims. Il donna du ſecours à Richard I, duc de Normandie, contre ſes ſujets révoltés; & enſuite il ſe joignit avec le roi contre le même duc: mais s'étant brouillé avec ce prince, il paſſa du côté du Normand, qu'il obligea en l'an 945 de mettre le roi en liberté. Ces affaires furent mêlées de divers événemens qui chagrinerent Hugues, & le ſéparérent du roi: enfin il ſe réconcilia avec lui, & fut créé par Lothaire, duc de Bourgogne & d'Aquitaine. Ainſi ſans ſceptre il regna plus de vingt ans, aimé des uns, craint des autres & eſtimé de tous. Il mourut à Paris ou à Dourdan le 16 juin 956. On le ſurnommoit *le Blanc*, à cauſe de ſon teint; *le Grand*, pour ſa puiſſance & peut-être pour ſa taille; & *l'Abbé*, parcequ'il tenoit les abbayes de S. Denys, de S. Germain-des-Prés, & de S. Martin de Tours. En mourant, il pria Richard I, duc de Normandie, ſon gendre, d'être le défenſeur de ſes enfans & de ſes vaſſaux. *Voyez* ſes alliances & ſa poſtérité à FRANCE. * Flodoard, *in chron.* Reginon. *La chronique de S. Benigne de Dijon.* L'hiſtoire des évêques d'Auxerre, par le P. Labbe, *tom. I, nova biblioth.* Le P. Anſelme. Mezerai, *hiſtoire de France, &c.*

HUGUES *Capet*, comte de Paris & d'Orléans, duc, puis roi de France, étoit fils de HUGUES *le Grand*, qui en mourant, le laiſſa ſous la protection de Richard I, duc de Normandie. Ils deſcendoient de mâle en mâle de Pepin *le Grand*, par le comte Childebrand. Du côté des femmes, ils venoient de Clovis. Outre cela, la femme de Robert étoit princeſſe du ſang de Charlemagne, de la branche de Vermandois. Hugues n'avoit que 15 ou 16 ans quand ſon pere mourut, en 956. Trois ans après il parut dans les armées, & par ſa prudence & par ſon courage ſe concilia une eſtime générale. Il combattit avec Lothaire contre les Allemans; mais peu après il ſe brouilla avec lui, & embraſſa la défenſe des Lorrains. Enfin Lothaire ſe réconcilia avec Hugues, & en mourant lui recommanda ſon fils Louis V, dit *le Fainéant*, qui mourut 15 ou 16 mois après ſon pere. Alors Hugues *Capet*, aimé des François, fut proclamé roi à Noyon vers la fin du mois de juin, ſacré & couronné à Reims par l'archevêque Adalberon le 3 juillet 987. Il ne reſtoit du ſang royal de France que Charles I, duc de Lorraine, fils de Louis IV, dit d'*Outre-mer*: mais l'attachement qu'il avoit pour les Allemans, & l'hommage qu'il avoit rendu à l'empeur Othon, avoit excité la haine des François contre lui. Pas un de ceux qui ſe trouverent à Noyon & à cette cérémonie, ne réclama pour Charles; au contraire, preſque tous donnerent leur ſerment par écrit, auſſi-bien que de bouche, à ſon ennemi. L'hiſtoire remarque que Hugues, depuis le jour qu'il eut été ſacré, ne mit plus de couronne ſur ſa tête le reſte de ſa vie, quoique les rois euſſent coutume de la porter les grandes fêtes, & dans les cérémonies publiques; & qu'il s'abſtint de cet honneur, parceque lui ayant été prédit par révélation divine, que ſa race tiendroit le royaume durant ſept générations, il crut lui prolonger cet avantage d'un dégré, en ne portant pas lui-même les marques royales, afin de n'être pas compté dans les ſept dégrés. Il ne ſavoit pas que le nombre de ſept, dans le langage divin, ſignifie l'étendue de tous les ſiécles. Le prince Charles voulant recouvrer par les armes ce qu'il avoit perdu par ſa faute, fut fait priſonnier à Laon, & mené à Orléans. Le nouveau roi regla avec beaucoup de prudence toutes les affaires de ſon royaume, & ſix mois après ſon couronnement s'aſſocia ſon fils *Robert*. Ces deux princes regnerent enſemble juſqu'au 24 octobre 997, auquel Hugues mourut, âgé d'environ 57 ans, après en avoir regné dix. Il fut enterré dans l'abbaye de S. Denys, à côté droit du grand autel. *Voyez* ſa poſtérité à FRANCE. Au reſte, ce prince, ſurnommé *Capet*, ou pour ſa bonne tête, ou pour d'autres raiſons que rapportent les hiſtoriens, eſt le chef de la troiſiéme race de nos rois, dite des CAPETIENS. Sa piété lui fit mériter le titre de *defenſeur de l'egliſe*, & ſa conduite celui de *reſtaurateur de l'état. Cherchez* CHARLES I, duc de Lorraine, & CHILDEBRAND. * *Voyez* les auteurs de l'hiſtoire de France, rapportés par le ſieur du Chêne; Drogon; *les épîtres de* Gilbert de Reims; Raoul Glaber; Helgaud; Mezerai; Cordemoi; le P. Anſelme, &c.

HUGUES de France, dit *le Grand*, fils du roi ROBERT, fut couronné du vivant de ſon pere à S. Corneille de Compiegne le jour de la fête de la Pentecôte le 9 juin 1017. C'étoit un prince bienfait & de grande eſpérance; mais il mourut le 17 ſeptembre 1026, âgé de 28 ans, ſans laiſſer de poſtérité, & fut enterré dans l'abbaye de S. Corneille de Compiegne. * Helgaud, *in vita Rob. l. 3.* Glaber. Le P. Anſelme, &c.

HUGUES de France, dit *le Grand*, tige de la branche des comtes de Vermandois, troiſiéme fils du roi HENRI I, & frere de PHILIPPE I, roi de France, fut un des chefs de la premiere & de la ſeconde croiſade contre les Saraſins, l'an 1096. L'empereur Grec avoit donné aux Croiſés des guides, qui les livrerent aux barbares. Hugues fut bleſſé, & mourut de ſes bleſſures à Tarſe en Cilicie le 18 octobre 1101, âgé de 45 ans. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à VERMANDOIS. * *Conſultez le ſecond livre de l'hiſtoire de* Guibert, *abbé de Nogent; la chronique de* Robert, *abbé du Mont ſaint Michel;* Albert d'Aix; le pere Anſelme, &c.

HUGUES I de ce nom, de la maiſon de Luzignan, roi de Chypre, épouſa *Alix*, fille de *Henri II*, comte de Champagne, dont il eut HENRI, ſon ſucceſſeur; & deux filles, *Marie* & *Iſabeau*. Il mourut l'an 1218. HUGUES II, fils de HENRI I, mourut ſans enfans à l'âge de 14 ans. Son couſin HUGUES III, fils de *Henri* de Poitiers, prince d'Antioche, lui ſuccéda, & ſe fit roi de Jéruſalem à Tyr le 24 ſeptembre 1269. Il mourut le 26 mars 1284, & laiſſa d'*Iſabeau*, fille de *Gui*, connétable de Chypre, ſix fils & trois filles. * Canut, *l. 3, part. 12, c. 8 & 19.* Frere Etienne de Luzignan, &c.

Digitized by Google

HUGUES I de ce nom, duc de Bourgogne, fils de HENRI, ſuccéda l'an 1075 à ſon grand-pere *Robert* de France, troiſiéme fils du roi *Robert*. On dit qu'il entreprit le voyage d'Eſpagne contre les Maures; & que n'ayant point d'enfans de ſa femme *Yolande*, fille de *Guillaume* I du nom, comte de Nevers & d'Auxerre, il ſe fit moine de Cluni, où il mourut vers l'an 1084. On voit encore ſon tombeau & ſon épitaphe, que d'autres attribuent à Hugues roi d'Arles. * *Voyez* le P. Anſelme.

HUGUES II, dit *le Pacifique*, duc de Bourgogne, fils d'EUDES I, ſurnommé *Borel*, mourut l'an 1141, & laiſſa de *Mathilde*, fille de *Boſon* I, vicomte de Turenne, ſix fils & quatre filles, que nous nommons ailleurs, en parlant des ducs de Bourgogne. Hugues donna du ſecours au roi Louis *le Gros*, contre le roi d'Angleterre. Son corps fut porté à Citeaux près de ſon pere. * *Voyez* le P. Anſelme.

HUGUES III, duc de Bourgogne, fils d'EUDES II, fit deux voyages dans la Terre-ſainte l'an 1171 & 1191. Il mourut au ſecond, à Tyr l'an 1192, & eut deux fils, & une fille de ſa premiere femme *Alix*, fille de *Matthieu* I, duc de Lorraine. De *Béatrix*, fille de *Guigues*, dauphin de Viennois, qu'il épouſa en ſecondes nôces, il eut un fils & une fille. Ce duc aſſiſta le roi Louis *le Jeune*, contre Guillaume de Châlons, & au retour de ſon premier voyage de la Terre-ſainte, il fonda la Sainte-Chapelle de Dijon. Son corps fut porté à Citeaux. * *Voyez* le pere Anſelme, &c.

HUGUES IV, duc de Bourgogne, comte de Châlons, ſeigneur de Charolois, de Rochefort, &c. né le 9 mars 1212, étoit fils d'EUDES III, & eut deux femmes: 1. *Yolande*, fille de *Robert* III, comte de Dreux, qui lui donna trois fils & deux filles: 2. *Beatrix* de Champagne, fille de *Thibaud*, roi de Navarre, de laquelle il eut un fils & quatre filles. Il acquit l'an 1237, le comté de Châlons d'Etienne, comte de Bourgogne, qui avoit eu ce comté par ſon mariage avec *Mathilde*, comteſſe de Châlons, & accompagna le roi S. Louis au premier voyage d'Outre-mer l'an 1248. Depuis il fit un traité avec Baudouin de Courtenai II du nom, empereur de Conſtantinople, qui lui fit don, à lui & à ſes héritiers, du royaume de Theſſalonique, & de diverſes autres ſeigneuries. Ce traité fut conclu à Paris au mois de janvier 1266. Hugues mourut l'an 1272. * Du Chêne. Sainte-Marthe. Vigner. Le P. Anſelme, &c.

HUGUES V du nom, duc de Bourgogne, fils de ROBERT II, & d'*Agnès* de France, ſuccéda à ſon pere l'an 1305, & fut accordé l'an 1302 à *Catherine* de Valois, fille de *Charles* de France, comte de Valois, & de *Catherine* de Courtenai ſa ſeconde femme; mais cette alliance n'eut point d'effet. Il fut fait chevalier à Paris, par le roi Philippe *le Bel*, l'an 1313, & mourut ſans poſtérité l'an 1315. EUDES IV, ſon frere, lui ſuccéda. * Le P. Anſelme, &c.

HUGUES, dit *le Bâtard*, que Lothaire, roi de Lorraine, eut de *Valdrade*, appella les Normans en France, ravagea la Lorraine, & cauſa de très-grands maux à l'état. *Charles le Gras* le fit aveugler l'an 885, & le renferma dans le monaſtere de S. Gal: enſuite il fut tondu & conduit à Prum, où il mourut du temps de Zuennbold. Réginon, qui étoit alors abbé de ce monaſtere, rapporte ſous l'an 883, que ce Hugues fit mourir Bernaire, pour épouſer *Fridetach*, qui étoit très-belle femme. * *Voyez* le P. Anſelme.

HOMMES CÉLÉBRES.

HUGUES, dit l'*Abbé*, que l'empereur Charlemagne eut de *Regine*, une de ſes maîtreſſes, tint en commende les abbayes de ſaint Waaſt d'Arras, de Nouaillé & de S. Quentin; & mourut en Angoumois dans un combat le 7 ou le 13 juin 844. La vie que nous avons de cet abbé eſt ſi remplie de fables, qu'elle ne mérite aucune créance. *Conſultez* Eginard; Réginon; Sainte-Marthe; le P. Anſelme; Baillet, *vies des ſaints*, 9 *avril*.

HUGUES de Langres, évêque de cette ville, fils de Gelduin, comte de Breteuil, vivoit dans le XIe ſiécle. Il fut dépoſé au concile de Reims, tenu par le pape Léon IX, l'an 1049; mais ayant ſuivi ce pape à Rome, & s'étant mis en pénitence, il fut rétabli, & mourut en revenant de ce voyage vers l'an 1052. Il a écrit un traité du corps & du ſang de J. C. qu'il adreſſa à Berenger, que D. Luc d'Acheri a fait imprimer à la ſuite des œuvres de Lanfranc, & qu'on a enſuite inſéré au tome XVIII de la *bibliothèque des PP.* On doit prendre garde à l'erreur qui eſt dans les épîtres du pape Grégoire VII, où l'on a mis Hugues de Langres pour Hugues de Lyon, *Lingonenſis* pour *Lugdunenſis*; car cette lettre n'eſt écrite que l'an 1078, avant lequel Hugues de Langres étoit déja mort. * Grégoire VII, *lib.* 6, *epiſt.* 7. Sainte-Marthe, *Gall. chriſt. &c.* Du Pin, *bibl. des auteurs eccl. du XI ſiécle.* D. Rivet, *hiſt. littér. de la France, tom. VII.*

HUGUES, évêque de Die, puis archevêque de Lyon, légat du S. Siége dans le XIe ſiécle, fut légat du pape en 1081, & préſida à huit conciles aſſemblés en divers endroits, pour l'intérêt du ſaint ſiége. Il fut fait évêque de Die en 1073, & ſuccéda l'an 1082 à Gebuin, archevêque de Lyon. En 1095 il ſe trouva au concile de Clermont, & mourut à Suſe en allant au concile de Guſtalla, convoqué par le pape Paſchal II en 1106. Balderic ou Bauldri, abbé de Bourgueil, & puis évêque de Dol en Bretagne, parle de Hugues, dans ſon hiſtoire en vers, que du Chêne a publiée. Quelques auteurs ont ſoutenu que Hugues avoit été cardinal ſous le pontificat d'Alexandre II, mais il eſt ſûr qu'il ne le fut jamais. Il ne faut, pour en convenir, que lire l'épître 53 d'Yves de Chartres au pape Paſchal II, par laquelle il le prie de n'envoyer point de cardinal légat en France; mais de confier plutôt cette charge à quelque prélat François, comme à Hugues de Lyon, qui avoit déja éprouvé par expérience, combien il avoit d'habilité pour de ſemblables emplois. Il fit rendre compte de ſa foi à Berenger dans un concile tenu à Bourdeaux l'an 1080, étant légat de Grégoire VII. Il chagrina fort les évêques de France, en faiſant exécuter à la rigueur les réglemens de la diſcipline, & en faiſant valoir l'autorité du ſiége de Rome. Il s'oppoſa à l'élection de Victor III, prétendant lui-même au pontificat, & écrivit contre lui deux lettres à la princeſſe Mathilde: il fut excommunié pour ce ſujet. * Yves de Chartres, *in epiſt.* S. Anſelme, *l.* 2, *epiſt.* 11; *l.* 3, *epiſt.* 24 & 330. Léon du Mont-Caſſin, *liv.* 3, *c.* 64 & 74. Vincent, *liv.* 26, *c.* 95. Sainte Marthe, *Gallia chriſt.* Baronius, *in annal. &c.* Du Pin, *biblioth des auteurs eccleſiaſt. du XI ſiécle.* Conſultez ſur-tout *l'hiſt. littér. de la France*, par des Bénédictins de S. Maur.

HUGUES, archidiacre de Tours, floriſſoit du temps de Hugues, archevêque de la même ville, & de Fulbert, évêque de Chartres. Ce dernier s'étant plaint de ce que l'on voyoit peu de miracles de ſon temps opérés par l'interceſſion de S. Martin, Hugues en prit occaſion de compoſer un écrit où il parle au long d'une révélation qu'il prétend avoir été faite par ce ſaint à Hervé ou Herivé, tréſorier de S. Martin de Tours. Le but de cette révélation étoit de faire connoître à Hervé que ce ſaint évêque avoit obtenu la converſion & le ſalut de quelques pélerins. L'écrit de Hugues eſt en forme de dialogue. Les interlocuteurs ſont lui-même & Fulbert, que le P. Mabillon croit être l'évêque de Chartres. Pour Hervé, il en eſt beaucoup parlé avec éloge dans l'hiſtorien Glaber, principalement parcequ'il avoit rebâti l'égliſe de S. Martin de Tours, à laquelle il commença à faire travailler l'an mille un.

Le dialogue de Hugues ne fut écrit qu'après la mort de Hervé. Le ſtyle en eſt aſſez clair pour ce temps-là : mais on n'y voit pas toute la critique que l'on déſireroit. Le ſavant P. Mabillon l'a fait imprimer dans le tome ſecond de ſon recueil, intitulé : *Vetera analecta*, imprimé *in*-8° en 1676, pag. 349. Il a pour titre : *Hugonis archidiaconi Turonenſis dialogus ad Fulbertum amicum ſuum, de quodam miraculo quod contigit in tranſlatione ſancti Martini*. L'habile éditeur y a joint des notes utiles. M. Du-Pin parle auſſi de Hugues & de ſon dialogue, dans ſa bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques du XIe ſiécle.

HUGUES DE CLUNI, religieux de cet ordre, écrivit dans le XIIe ſiécle la vie de S. Hugues ſon abbé, que Surius rapporte au 29 avril, & qu'on a miſe dans la bibliothéque de Cluni. *Voyez* ci-devant S. HUGUES, abbé de Cluni. * Pierre Damien, *lib.* 1, *epiſt.* 4 & 16. Géofroi de Vendôme, *epiſt.* 1. Sigebert. Aimoin. Vincent de Beauvais, &c.

☞ HUGUES, abbé de Flavigni, qui floriſſoit à la fin du XI ſiécle, & au commencement du douziéme, eſt le plus eſtimé entre les hiſtoriens de ſon temps. Il naquit en 1065 dans une maiſon illuſtre, qui comptoit des empereurs entre ſes aïeux. Sa mere nommée *Dade de Montgaucher*, étoit fille de Crotilde, ſœur de l'empereur Conrad *le Salique*, & ſe trouvoit par-là petite-fille de l'empereur Othon III. Dès ſa jeuneſſe, Hugues embraſſa la profeſſion monaſtique à l'abbaye de S. Vannes à Verdun. Les perſécutions que cette communauté eſſuyoit de la part des partiſans de l'antipape Guibert & de l'empereur, obligerent en 1085 l'abbé Rodulfe à ſe retirer avec ſes moines à Flavigni, au diocèſe de Toul, de la dépendance de ſon monaſtére, & enſuite à S. Benigne de Dijon. Jarenton, qui en étoit abbé, donna à cette communauté errante un aſyle des plus gracieux. Dès les premiers jours il conçut une affection particuliere pour le moine Hugues, & il lui en donna des marques en différentes occaſions. Celui-ci fut élu abbé de Flavigni, au diocèſe d'Autun, en 1096, & reçut la bénédiction abbatiale un dimanche 23 novembre 1097. Il n'avoit alors que trente-deux ans. Hugues jouit paiſiblement de ſa dignité juſqu'en 1099. Un différend qu'il eut avec Norgaud, évêque d'Autun, eut pour lui des ſuites fâcheuſes. Il fut excommunié par ſon évêque. Le concile tenu à Valence en Dauphiné le dernier jour de ſeptembre de l'an 1100, le rétablit dans tous ſes droits ; néanmoins Norgaud s'étant tranſporté à Flavigni en 1101, y établit pour abbé Girard, prieur de la maiſon. Hugues ſe retira vraiſemblablement à l'abbaye de S. Benigne de Dijon, & il y demeura dépouillé de la qualité d'abbé juſqu'en 1111, que Laurent abbé de S. Vannes, ayant été expulſé de ſon monaſtere, à cauſe de ſon attachement au ſaint ſiége, il fut mis en ſa place. Cette action qui répondoit ſi peu à la conduite qu'il avoit tenue juſque-là, indiſpoſa contre lui ſes anciens amis. L'abbé Jarenton autrefois ſon maître & ſon protecteur rompit avec lui, & le priva de ſa communion. Hugues occupa néanmoins quatre ans entiers la place uſurpée, ce qui conduit juſquen 1115. On ignore abſolument ce qu'il devint dans la ſuite, & quel fut le terme de ſa vie. Hugues de Flavigni eſt auteur d'une chronique très-eſtimée, que quelques écrivains nomment fort improprement *chronique de Flavigny*, & qui dans l'imprimé porte à plus juſte titre celui de *chronique de Verdun*. On en doit la connoiſſance au P. Labbe, Jéſuite, qui l'a tirée de l'obſcurité, & fait imprimer, au tome I de ſa *Bibliotheca nova manuſcriptorum*, ſur un manuſcrit du collége des Jéſuites de Paris, qu'on regarde comme l'original de l'auteur. La premiere partie de cette chronique commence à la naiſſance de J. C. & conduit la ſuite de l'hiſtoire juſqu'à la fin du dixiéme ſiécle. Elle eſt peu intéreſſante, & remplie de fautes. La ſeconde partie commence en 1002 & finit à la ſeconde année du ſiécle ſuivant. Ainſi elle comprend l'hiſtoire de tout le onziéme ſiécle. Elle eſt très-importante pour l'hiſtoire de l'égliſe de France pendant ce temps, ſurtout à l'égard de ce qui s'y eſt paſſé dans les deux Belgiques. On en trouve une notice dans l'ouvrage que nous allons citer, & auquel nous renvoyons pour connoître plus en détail l'auteur & ſes écrits. * *Hiſtoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X.*

☞ HUGUES DE SAINTE MARIE, ainſi appellé du nom d'un village appartenant à ſon pere, où étoit une égliſe dédiée à la ſainte Vierge, embraſſa la vie monaſtique dans l'abbaye de Fleury, ou de S. Benoît ſur Loire, & s'y rendit célebre par ſon ſavoir, vers la fin du onziéme ſiécle. Il n'eſt connu que par ſes ouvrages, qui ſont très eſtimables. Le plus conſidérable de tous par la ſolidité & l'exactitude, eſt ſon traité de la puiſſance royale & de la dignité ſacerdotale, que M. Baluze a donné au tome IV de ſes *Miſcellanea* : l'auteur s'eſt élevé au-deſſus des préjugés de ſon ſiécle, & a ſu prendre un juſte milieu entre les deux extrémités vicieuſes. Son écrit ſur cette importante matiere eſt un monument précieux de la véritable doctrine de l'égliſe, ſi obſcurcie alors par les funeſtes démêlés des papes & des empereurs, depuis le pontificat de Grégoire VII. Les autres ouvrages du même auteur ont auſſi leur mérite, en particulier ſon hiſtoire dédiée à la comteſſe Adele, qui eſt utile pour les bas ſiécles de l'égliſe & de l'empire. Sa petite chronique depuis l'an 996 juſqu'en 1109, publiée par M. Ducheſne, eſt courte, mais bien digérée, & contient en peu de mots beaucoup de choſes. On trouve une notice très-étendue des ouvrages d'Hugues de Sainte-Marie dans *l'hiſtoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X.*

HUGUES DE POITIERS, moine Bénédictin, ſecrétaire de l'abbaye de Vezelai, commença l'an 1156, par ordre de Ponce, abbé de Vezelai, l'hiſtoire de ce monaſtere, & la finit l'an 1167 ſous Guillaume, abbé de la même abbaye. Elle eſt diviſée en quatre livres, & a été donnée par le P. D. Luc d'Acheri, dans le troiſiéme tome du *Spicilege*. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccleſ. du XII ſiécle.*

HUGUES DE FLORES, *Floreſſienſis*, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, dans l'abbaye de Flores du diocèſe de Namur, a écrit vers l'an 1230 par ordre de ſon abbé, la vie de ſainte Juette, veuve & recluſe à Hui, morte l'an 1227, donnée par Bollandus au 13 de janvier ; & celles de ſainte Ide de Nivelle, & de ſainte Ide de Leuwe, religieuſes d'un monaſtere de l'ordre de Cîteaux en Brabant. * Aubert le Mire, *in biblioth. & chron. Præm. ad ann.* 1134. Valere André, *biblioth. Belg. &c.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccleſ. du XIII ſiecle.*

HUGUES D'AMIENS ou DE ROUEN, né à Amiens, alla faire ſes études à Laon, fut enſuite prieur de Cluni, puis il paſſa en Angleterre, où on le fit abbé de Radinger, & en 1130 archevêque de Rouen. Cet Hugues fut un des plus grands, des plus pieux & des plus ſavans prélats de ſon temps, & gouverna l'égliſe de Rouen avec beaucoup de dignité juſqu'à l'an 1164 qu'il mourut. Il a écrit trois livres, pour ſervir d'inſtruction à ſon clergé, contre les hérétiques de ſon temps. Dans le premier, après avoir expliqué en peu de mots ce qu'on doit croire de la Trinité & de l'Incarnation, il traite des ſacremens du Baptême, de la Confirmation & de l'Euchariſtie ; & réfute les erreurs des hérétiques de ſon temps, contre la néceſſité du baptême ; le baptême des enfans, l'utilité & la néceſſité de l'euchariſtie. Dans le ſecond, il traite des ordres ſacrés & de leurs fonctions. Dans le dernier, il parle de la dignité de la cléricature, des mœurs des clercs, du célibat qu'ils ſont obligés de

Digitized by Google

garder, du vœu de chasteté, de l'unité & des autres marques de l'église catholique. On a encore deux lettres de cet archevêque; l'une adressée à Thierri, évêque d'Amiens, sur l'absolution que l'on accordoit aux pénitens qui venoient travailler au bâtiment de l'église, pourvu qu'ils se fussent confessés, qu'ils eussent reçu la pénitence, & qu'ils se fussent réconciliés avec leurs ennemis; la seconde est une lettre de compliment au comte de Toulouse. Ces ouvrages ont été donnés par le P. dom Luc d'Acheri, à la fin des œuvres de Guibert de Nogent. Hugues d'Amiens est encore auteur de sept livres de dialogues ou questions théologiques que les PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, ont publiés dans le cinquiéme volume du *Thesaurus anecdotorum, &c.* & d'un éloge de la mémoire en trois livres, avec une explication du symbole & de l'oraison dominicale, qu'ils ont donnés dans le tome neuviéme de leur *Veterum scriptorum amplissima collectio.* * Saint Bernard, *epist.* 25. Pierre le Vénerable, *lib.* 1, *epist.* 4, *&c.* Suger, *epist.* 101. Arnoul, *epist.* 15. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. christ. &c.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XII siecle.*

HUGUES DE SAINT VICTOR, célébre théologien, chanoine régulier, & prieur de saint Victor, originaire de Flandre, né dans le territoire d'Ypres, & non pas de Saxe, comme on le croit ordinairement, se consacra à Dieu dès l'âge de 18 ans, l'année 1115, dans la maison de saint Victor à Paris, lorsque cette congrégation de chanoines réguliers de saint Augustin étoit encore gouvernée par Gilduin son premier abbé. Il enseigna la théologie depuis l'an 1130, jusqu'à sa mort avec tant de fruit, que l'éminence de sa doctrine le fit appeller *un second Augustin.* Nous avons trois tomes de ses œuvres souvent données au public, à Paris en 1526, à Venise en 1588, à Mayence en 1617, & à Rouen en 1648, &c. avec sa vie au commencement, que les curieux consulteront. Les auteurs de l'office du saint Sacrement ont justifié la mémoire d'Hugues, en rapportant ce qui suit, dans la table historique & chronologique qui est à la fin de cet ouvrage, contre du Plessis-Mornai & les autres Protestans, qui ont osé produire ce docte théologien, pour autoriser leur créance touchant l'Eucharistie. Osbert, l'un de ses confreres, qui l'assista à sa derniere maladie, & qui a fait une relation de sa mort, a écrit que lorsqu'après avoir reçu l'Extrême-Onction, il lui demanda s'il ne desiroit pas recevoir le Corps de Jesus-Christ, Hugues lui répondit en le reprenant: *Deus meus! Quaris si velim Deum meum? curre cito in ecclesiam, & affer cito Corpus Dei mei.* Osbert lui ayant apporté ce sacré Viatique, lui dit: *Adorez & reconnoissez le Corps de Notre-Seigneur.* A quoi Hugues répondit, en se levant un peu sur son lit: *J'adore devant vous tous mon Seigneur, & le reçois comme mon salut.* Il mourut l'an 1142, âgé de 44 ans, & fut enterré dans le cloître, près de la porte de l'église, où l'on voit son épitaphe. On le transporta en 1335, dans la chapelle de S. Denys. Quelques auteurs ont cru qu'Hugues de S. Victor avoit été mis au nombre des cardinaux par le pape Innocent II; mais ce sentiment n'est conforme ni à celui d'Osbert, prieur de S. Victor, auteur de la relation de sa mort, ni à celui de Robert, abbé du Mont S. Michel, continuateur de la chronique de Sigebert, & de quelques autres, comme Auberi l'a remarqué sur la fin du premier volume de la vie des cardinaux. Nous avons sous le nom de cet auteur deux sortes de commentaires sur l'écriture. Les uns sont des notes littérales & historiques sur le texte; les autres sont des commentaires allégoriques, mêlés de quantité de questions & de lieux communs. Ces derniers sont attribués par Trithéme à Richard de S. Victor, & ne peuvent être de Hugues, puisque l'auteur y continue la suite de la succession des rois de France jusqu'à Philippe, fils de Louis *le Jeune*, né en 1165, en laquelle Hugues étoit mort. Il y a aussi dans le second tome des œuvres attribuées à Hugues de S. Victor, plusieurs traités ascetiques, qui sont de Hugues Foliet, moine de Corbie. Le dernier tome contient des ouvrages dogmatiques, qui sont véritablement d'Hugues de S. Victor, particulierement son grand traité des sacremens, dans lequel il explique les questions d'une maniere fort claire, & dégagée des termes de l'école, & de la méthode dialectique, sans s'embarasser dans des questions obscures & difficiles; il décide celles qu'il agite par des passages de l'écriture, & suivant les principes des peres, & particulierement de S. Augustin, dont il suit la doctrine & imite le style; ce qui l'a fait appeller par quelques-uns, *la langue de S. Augustin.* * Saint Bernard, *epist.* 77. Pierre de Celles, *l.* 3, *epist.* 19. Jacques de Vitri, *l.* 2, *c.* 24. Henri de Gand, *c.* 25. Trithéme. Sixte de Sienne. Bellarmin, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XII siecle.*

HUGUES DE CISTEAUX, cardinal, abbé de Trois-Fontaines, François de nation, fut disciple de S. Bernard. Il fut fait cardinal & évêque d'Ostie en 1150 par le pape Eugène III, qui avoit été religieux avec lui, écrivit une relation de la mort du même pape, & quelques autres ouvrages, & mourut en 1158. Nous voyons aussi que plusieurs des lettres de S. Bernard lui sont adressées. Les auteurs de son ordre ne sont pas d'accord sur une circonstance de sa vie. Arnoul Wion, Henriquez, Ughel & quelques autres soutiennent qu'il fut abbé de Trois-Fontaines près de Rome: d'autres disent que ce fut au monastere de ce nom dans la Bourgogne; & plusieurs croient qu'il ne fut point abbé, mais simple religieux. Tous avouent pourtant que le cardinal Hugues étoit un prélat d'un mérite singulier, & qu'il mourut en réputation d'une très-grande pieté. * Arnoul Wion, *l.* 1, *c.* 44. Henriquez, *in menol. Cisterc.* Ughel, *Ital. sacr.* Henriquez, *in annal. ad an.* 1150, *c.* 4, *n.* 6 & 7. Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card. tom.* 1. Charles de Visch, *biblioth. Cisterc. &c.*

HUGUES DE PUISEAUX, chancelier de France, étoit fils *naturel* d'Hugues, évêque de Durham en Angleterre, & neveu d'*Etienne* de Blois, comte de Mortain & de Boulogne, & depuis roi d'Angleterre, comme l'a remarqué Roger de Hoveden dans ses annales, sous l'an 1153 & 1179. Il succéda dans cette charge à Hugues de Champ-Fleuri, évêque de Soissons; signa plusieurs chartes en 1180 & 1183, & mourut avant l'an 1201. * Le Feron. Godefroi. Labbe. Le P. Anselme, &c.

HUGUES DE SAINT CHER, religieux de l'ordre de S. Dominique & cardinal, fut ainsi nommé du lieu de sa naissance, aux portes de Vienne, où est une église collégiale dédiée à S. Cher ou Cherfs, en latin *Theuderius.* Ayant fait ses études à Paris, il y fut reçu bachelier en théologie, étudia ensuite le droit, & l'enseigna publiquement; & après s'être débarassé du soin des affaires de Guillaume de Savoye, cinquiéme fils du comte Thomas I, il prit l'habit de S. Dominique à Paris le 22 février 1225. Il paroît qu'on n'attendit pas que l'année du noviciat fût expirée pour le recevoir, puisque dès l'an 1227 il fut fait provincial de France: il lut ensuite les sentences, fut reçu docteur en théologie, & en 1236, fut fait provincial pour la seconde fois. Enfin, le 28 mai 1244, le pape Innocent IV le nomma cardinal prêtre du titre de sainte Sabine, & depuis il fut employé, tant par ce pape, que par Alexandre IV son successeur, dans les affaires les plus importantes, où on le trouva toujours également sage, modéré, équitable & ferme. Il mourut à Orviette le 19 mars 1263; & l'année suivante son corps fut transféré à Lyon. Beaucoup d'auteurs ont parlé de Hugues de S. Cher, mais ils ne l'ont pas fait exactement;

exactement ; les uns l'ont cru né à Barceloneté auprès d'Embrun, les autres à Barcelone ; s'ils avoient conſulté les écrivains contemporains, ils ne s'y ſeroient pas trompé. On ne parlera pas de leurs autres mépriſes, parcequ'il vaut mieux s'arrêter à faire connoître les ouvrages de ce grand homme. Le premier auquel il a eu part eſt une bible entiere, corrigée très-exactement, avec des notes marginales, où ſont marquées les variantes des manuſcrits grecs, des hebreux & des anciens latins. On en garde l'exemplaire original à S. Jacques à Paris ; mais le pſeautier y manque. Il y a un autre exemplaire complet des variantes ſeulement, dans la bibliothéque de Sorbonne, qu'on connoît ſous le titre de *Correctorium Sorbonicum*. Hugues ne fit pas cet ouvrage ſeul, mais il entreprit de le faire faire par les religieux de ſa province ; & on en fut ſi ſatisfait, que dans les chapitres généraux, il fut ordonné aux religieux de l'ordre de ſe conformer à cet exemplaire, & défendu de ſe ſervir d'une bible qu'on appelloit *de Sens*, dont on a les variantes dans le ſecond *Correctorium* de Sorbonne. C'eſt encore aux ſoins de Hugues, qu'on doit cette concordance de la bible, où l'on trouve par ordre alphabétique chaque mot qui a été employé dans les livres ſaints : il imagina le premier ces concordances, y fit travailler les religieux de la maiſon de S. Jacques, comme il avoit fait au corps de la bible, & il eut la ſatisfaction de voir ces deux ouvrages conſommés. Ces premieres concordances n'étoient pourtant pas tout-à-fait ſemblables à celles que nous avons préſentement, puiſque lorſqu'il n'y avoit pas de raiſon particuliere de répeter pluſieurs fois le même mot, on s'étoit contenté de l'écrire une ſeconde fois, ſans marquer ceux qui ſuivoient ; mais il eſt rare que ces ſortes d'ouvrages ſortent d'abord parfaits des mains de ceux qui les ont imaginés ; & la ſeule entrepriſe ſuffit pour immortaliſer leur nom. On a auſſi un grand nombre d'autres ouvrages que cet excellent homme a compoſés lui-même : car pour ne parler que de ceux qui ont été imprimés, il y a des commentaires ſur les quatre évangiles, qui ont paru en divers endroits en 5, en 6 ou en 8 vol. *in-fol.* comme à Baſle en 1487, 1498 & 1504 ; à Veniſe en 1487, & en 1600 ; à Paris en 1508, 1538 & 1548 ; & à Cologne en 1621. D'autres ſur les épitres & évangiles que l'égliſe fait lire aux fidéles, qu'on imprima en 1506, à Paris en 3 vol. *in* 4°. D'autres ſur les pſeaumes, qui ont vu le jour à Veniſe en 1496, mais ſous le nom d'Alexandre de Halés, à qui néanmoins il eſt ſûr qu'on n'a pas dû les attribuer ; & un traité intitulé, *Speculum Eccleſiæ*, qui a été rendu public à Lyon en 1554.

* Echard, *ſcript. ord. Pradic. tom.* 1.

HUGUES AYCELIN DE BILLON, cardinal, évêque d'Oſtie & de Vélétri, doyen du ſacré collége, ſe trouve nommé Hugues *Séquin*, par pluſieurs auteurs, qui le font ſortir de pauvres parens, de la ville de Billon en Auvergne. M. l'abbé Fleuri, & quelques autres l'appellent Hugues *Séguin* : mais le pere Echard a prouvé que ce cardinal tiroit ſon origine de la noble famille des Aycelins, ſeigneurs de Billon & de Montaigu. Il naquit à Billon en Auvergne, vers l'an 1230, fut nourri & élevé dans l'égliſe collégiale de S. Sirene, & prit l'habit de S. Dominique, dans le couvent de Clermont. Ses rapides progrès dans les ſciences lui mériterent le degré de docteur, qu'il prit dans l'univerſité de Paris ; & il s'aquitta avec applaudiſſement du miniſtere de la parole, & de la profeſſion de la théologie, à Paris, à Orléans, à Angers, à Rouen, à Auxerre ; & depuis à Rome, à Viterbe, & dans quelques autres maiſons de ſon ordre. Le pape Honoré IV le fit maître du ſacré palais, & Nicolas IV l'éleva au cardinalat dans la promotion du 15 de mai 1288. Celeſtin V le fit doyen du ſacré collége ; & lorſque ce pape eut abdiqué le ſouverain pontificat, ce fut le cardinal Hugues qui couronna Boniface VIII ſucceſſeur de Céleſtin. Il mourut à Rome, le 29 décembre 1297. Son corps fut tranſporté, ainſi qu'il l'avoit ordonné, chez les Dominicains de Clermont en Auvergne, où on lit cette épitaphe ; *Hic jacet venerabilis pater dominus Hugo Aycelini, ordinis Fratrum Predicatorum, Oſtienſium, & Veletrenſium epiſcopus cardinalis, qui obiit die 29 menſis decembris anno Domini* 1297. Quelques-uns ont prétendu que le cardinal Hugues avoit été archevêque de Lyon ; mais le pere Touron a démontré le contraire, & fait voir ce qui avoit donné lieu à cette erreur. Les autres eccléſiaſtiques attribuent à ce cardinal un traité de la viſion béatifique ; un écrit apologétique contre les corrupteurs de la doctrine de S. Thomas ; des exercitations ſur le livre du prophéte Jérémie ; un volume de ſermons, & quelques autres écrits théologiques, qui n'ont point été imprimés. Voyez *Scriptores ordinis Predicatorum*, par le pere Echard, tome I *in-folio*, pag. 450, & ſuiv. & le tome I, de l'*hiſtoire des hommes illuſtres*, de l'ordre de S. Dominique, par le pere Touron ; du même ordre, pag. 575, 583.

HUGUES de MIRAMAR, ou de MIRAMORS (*Hugo de Miro Mari*) docteur en droit canon, & archidiacre de Maguelone, a fleuri principalement avant le milieu du treiziéme ſiécle. Caſimir Oudin, qui en parle au tome III, pag. 50 & 51, de ſon *Commentarius de ſcriptoribus eccleſiaſticis*, veut le faire paſſer pour viſionaire. D'autres le regardent comme un homme qui s'eſt rendu également recommandable par ſa piété & par ſa ſcience. Sur la fin de ſes jours, il ſe retira dans la Chartreuſe de Montrieu, au diocèſe de Marſeille, où il s'occupa de la priere & de la compoſition de pluſieurs ouvrages de ſpiritualité. Le principal a pour titre : *Speculum ſpirituale* : l'auteur l'adreſſa à Guillaume, Hermite de Montrieu. L'ouvrage eſt partagé en neuf livres : 1. de la miſere de l'homme ; 2. de la fragilité humaine ; 3. de l'état de l'égliſe ; 4. de l'état du monde ; 5. des vertus ; 6. des vices ; 7. du diable & des peines de l'enfer ; 8. de l'état des bienheureux dans le ciel ; 9. des prérogatives ou de l'excellence de l'ordre des Chartreux. Caſimir Oudin cite encore du même, un traité *De autonomaſiâ & myſterio numeri quaternarii* : & un autre ſous le titre de *Flores juris canonici notâ digni*. Ces écrits ne ſont point imprimés. En quittant ſon archidiaconé, Hugues fit préſent à l'égliſe de Maguelone de treize grands livres de chant. Le chapitre pour lui en témoigner ſa reconnoiſſance, fit graver ſes vers ſuivans, qui nous apprennent que ce préſent fut fait en 1236, & que le même chapitre prit toutes les précautions qu'il put pour conſerver ces livres, même en employant la voie de l'excommunication :

Anno milleno ter deno cumque duceno
Sexto, jucundâ ſeptembris luce ſecundâ,
Libros divinos denos dedit utique trinos
Illos, totales fuerint vel particulares.
Hæc à paſtore ſententia fertur, ab ore
Pape firmata : tua ſint Hugo *dona beata,*
Egregia vita, venerabilis Archileviæ,
Perpetuò donis domus hæc lætetur Hugonis.

Outre l'endroit cité de Caſimir Oudin, voyez la *Bibliotheca media & infimæ latinitatis* de Jean-Albert Fabricius, tome III, page 869 ; & l'*hiſtoire eccleſiaſtique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, page 54 & 55.

HUGUES WHYTE ou LE BLANC, religieux Benédictin de Peterborough, a écrit une hiſtoire de ſon monaſtere, & de l'origine de l'égliſe de Mercie.

* Du Pin, *bibl. des auteurs eccleſ. du XIII ſiécle.*

HUGUES, dit d'*Irlande*, Cordelier, du temps d'Edouard III, dans le XIV ſiécle, compoſa quelques traités, & ſurtout une relation de ſes voya-

ges, &c. * Willot, *in Athen. Franc.* Wadingue, &c.

HUGUES DE SCHELESTATD, Aliemand, floriſſoit ſur la fin du XIV ſiécle, vers l'an 1390, & ſe diſtingua par ſon ſavoir & par ſa probité. Il compoſa divers ouvrages, & entr'autres, *Quæſtionum, Sententiarum, lib. IV, &c.* * Trithéme, *de ſcript. eccleſ.*

HUGUES DE SAINT CESAIRE, religieux de l'abbaye de Mont-Majour-lès-Arles, dans le XV ſiécle, fut très-conſidéré à la cour de Louis II roi de Naples, comte de Provence. Il étoit gentilhomme Provençal; compoſa divers ouvrages très-ingénieux; comme un recueil des vies des poëtes Provençaux, imité par Noſtradamus; des piéces en vers, &c. & vivoit encore l'an 1435. * *Conſultez* Noſtradamus; la Croix du Maine, &c.

HUGUES, comte de Terrone, ſeigneur Irlandois, illuſtre par ſa valeur, ſe ſigna la particulierement en combattant pour les intérêts de ſa patrie & de la religion romaine, qu'il défendit contre Elizabeth, reine d'Angleterre. L'an 1590 il fit pendre Gravelot, ſeigneur Irlandois, & prit le nom d'O-neal, auſſi grand alors en Irlande, que celui de Céſar. Ayant enſuite défait les Anglois en pluſieurs rencontres, & s'étant rendu maître de quelques forteresſes, il uſurpa le pouvoir ſouverain en Irlande; mais il eut enfin du déſavantage en quelques combats, & ſe voyant abandonné de la plupart de ſes gens, il fut contraint l'an 1603 de ſe ſoumettre à la reine, qui lui pardonna ſes révoltes. * Guillaume Camden, *hiſtoire d'Elizabeth, reine d'Angleterre.*

HUGUES ou HUGONIS (Jacque) de Lille en Flandre, docteur en théologie, & chanoine de l'égliſe collégiale de S. Pierre de Lille, vivoit dans le dix-ſeptiéme ſiécle. Il eſt auteur des ouvrages ſuivans: 1. *Specimen optimi generis explanandi ſcripturas, novem pſalmorum expoſitione editum;* à Lille, en 1646, *in*-12. 2. *Explanatio in Cantica canticorum;* à Douai, en 1649, *in*-12. 3. *Vera hiſtoria Romana, ſeu Origo Latii vel Italiæ ac Romanæ urbis, è tenebris longæ vetuſtatis in lucem productæ;* à Rome, en 1655, *in*-4°. Ce dernier ouvrage a été mis au nombre des livres défendus, par un décret de la congrégation de l'index, du 3 août 1656. Ce fut peut-être ce qui empêcha l'auteur de donner la ſuite, qu'il faiſoit eſpérer. Eberard (ou Evrard) Rudolphe Rothius, a fait une critique dudit livre dans une diſſertation latine, imprimée à Iene, en 1672. Le même ouvrage de Jacques Hugues eſt auſſi traité avec mépris dans une autre diſſertation latine, imprimée dans le tome III des *Obſervationes Hallenſes* (*de origine Romanâ & ſcriptoribus de eâdem judicium*) *obſervatio III*, n° 7, pag. 66 & ſuiv. *Voyez* ces deux diſſertations, & la bibliotheque belgique de Valere André, édition de 1739, *in*-4°, tome I, page 518.

HUGUES (Guillaume) général des Cordeliers conventuels, & depuis archevêque d'Embrun, étoit natif de Puſols en Languedoc. Le roi Henri IV l'employa dans diverſes négociations importantes en Italie, en Allemagne & en Angleterre; & le roi Louis XIII le nomma à l'archevêché d'Embrun l'an 1612, dont il fut ſacré archevêque le 16 novembre à Rome, dans l'égliſe de S. Paul. Il s'employa ardemment pour les mariages d'Elizabeth de France avec le roi d'Eſpagne, & de Henriette-Catherine avec le roi d'Angleterre. Il accompagna ces princeſſes dans ces deux royaumes, & gagna ſi fortement l'eſtime du roi Jacques dans le dernier, qu'il lui permit de conférer publiquement le ſacrement de la confirmation à plus de dix mille catholiques, qui le reçurent de ſa main. Embrun a eu peu de plus grands prélats, & cette ville lui a des obligations infinies. C'eſt lui qui y a établi un collége de Jéſuites, & qui a réparé l'égliſe métropolitaine & le palais épiſcopal. Il mourut le 27 octobre 1648. * Sainte-Marthe, *Gallia chriſtiana.* Chorier, *état polit. de Dauph.*

HUGUES D'ALATRI, cardinal, *cherchez* ALATRI.

HUGUES LE BLANC, cardinal, *cherchez* LE BLANC.

HUGUES DE CHAMPLEURI, *cherchez* CHAMPLEURI.

HUGUES DE CLERMONT, *cherchez* CLERMONT.

HUGUES ETHERIEN, *cherchez* ETHERIEN.

HUGUES DE FOLIETO, *cherchez* FOLIETO.

HUGUES DE LOUBENS, cardinal, *cherchez* VERDALE.

HUGUES DE MASCON, *cherchez* MASCON.

HUGUES METELLUS, *cherchez* METELLUS.

HUGUES NOVANTUS, *cherchez* NOVANTUS.

HUGUES DE PAGANIS, *cherchez* PAGANIS.

HUGUES PARSITUS, *cherchez* PARSITUS.

HUGUES DE SIENNE, *cherchez* DE BENCIIS.

HUITFELD (Harauld ou Arnold) natif d'Odesberg, étoit un gentilhomme Danois, qui s'éleva par ſon mérite aux premieres dignités. Après avoir rempli ſous Chriſtiern IV la charge de ſecrétaire d'état, il fut fait ſénateur, & enfin chancelier du royaume. Il mourut en 1608 âgé de 59 ans. Il a écrit en langue du pays l'hiſtoire de Danemarck, qui paſſe pour extrémement curieuſe & fort exacte, à quelques anachroniſmes près; on y loue ſur-tout l'amour de l'hiſtorien pour la vérité. Cet ouvrage eſt en 10 volumes *in*-4°, & a été imprimé en 1595 & les années ſuivantes. Voici ce que contient chaque volume, ſelon Albert Bartholin, *de ſcriptis Danorum*, &c. page 51. Le premier tome comprend l'hiſtoire des Danois, depuis Danus I juſqu'à Canut VI, & traite de l'origine des Normans en France; le deuxiéme depuis Canut VI, juſqu'au roi Eric Mendwed, depuis le 4 mai de l'an 1182, juſqu'au 22 novembre 1286; le troiſiéme les regnes d'Eric Mendwed, de Chriſtophe II & de Valdemar IV, fils de Chriſtophe, depuis l'an 1286, juſqu'à 1375; le quatriéme les regnes d'Olaüs, de la reine Marguerite, du roi Eric le Poméranien, & du roi Chriſtophe le Bavarois, depuis l'an 1370, juſqu'en 1448; le cinquiéme l'hiſtoire eccléſiaſtique de Danemarck, c'eſt-à-dire celle des évêques, & de l'origine & du progrès de la religion chrétienne en Danemarck; le catalogue des évêques de la Norvége, &c; le ſixiéme l'hiſtoire du régne de Chriſtiern I, depuis l'an 1448 juſqu'en 1481: c'eſt à ce volume que commence l'hiſtoire de la maiſon d'Oldenbourg, aujourd'hui regnante: la ſeptiéme l'hiſtoire du regne de Jean, depuis 1481, juſqu'en 1513; le huitiéme l'hiſtoire de Chriſtiern II; le neuviéme celle de Frédéric I; le dixiéme celle de Chriſtiern III. Les dix volumes ont été réimprimés à Copenhague en 1652, en deux vol. *in-folio.* Bartholin cite encore de Huitfeld; 1. *And. Sunonis verſio legum provincialium Scaniæ latina;* à Copenhague, en 1590, *in*-4°. 2. *Jus aulæ Norwegicæ;* à Copenhague, en 1594, *in*-4°. 3. *Ælnothi liber de vita S. Canuti editus;* à Copenhague, en 1600, *in*-8°. Dans la préface des annales de Nicolas Cragius, contenant ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable en Danemarck, pendant le regne de Chriſtiern III, c'eſt-à-dire, depuis la mort de Frédéric I, juſqu'à l'année 1550; leſquelles annales n'ont été imprimées qu'en 1737, Huitfeld eſt nommé *Arnold*, non *Harauld*; & voici un trait qu'on y rapporte (ſelon le *journal des ſavans* du mois de mai 1748.) Arnold Huitfield (ou Huitfeld) dit-on, ſénateur & chancelier de Danemarck, venoit de publier les mémoires qu'il avoit compoſés en langue danoiſe, ſur le regne de Chriſtiern III. Ce ſeigneur ſe plaignoit dans ſa préface de ce que entre tant de ſavans que le royaume produiſoit tous les jours, aucun ne s'appliquoit à écri-

re l'hiſtoire de ſon pays. Il ajoutoit modeſtement, qu'il ſentoit bien que ſon ſtyle étoit fort au-deſſous de la dignité de ſon ſujet; mais que ſon unique but en publiant ſes mémoires, avoit été d'encourager quelque ſavant, par ſon exemple, à compoſer en latin une hiſtoire qui fût digne du regne de Chriſtiern III. Il n'en fallut pas davantage, ajoute-on, pour déterminer Cragius à une ſi belle entrepriſe, &c.

HULDRICH (Jean-Jacques) naquit à Zurich en 1683, dans une famille conſidérable. Après ſes premieres études faites dans ſa patrie, il alla à Bremen où il fréquenta les leçons de M. Haſe le pere. Il s'appliqua particulierement à l'hébreu & à la lecture des Rabbins. De Bremen il alla en Hollande, & y publia en 1705 l'ouvrage intitulé: *Sepher Toledot Jeſchu*, c'eſt-à-dire, *l'hiſtoire de Jeſus le Nazaréen corrompue par les Juifs*; c'eſt un volume *in*-4° écrit en hébreu, avec la verſion latine & les notes de l'éditeur. C'eſt une vie de J. C. compoſée par un Juif, & remplie de calomnies atroces. M. Huldrich ſemble avoir prévu qu'on ſe choqueroit de la publication d'un tel livre; mais il n'y a point de terme injurieux dans *Celſe*, dont il ne ſe ſerve dans ſes notes pour rendre exécrable le Juif auteur de cette vie. C'eſt ce que dit Bayle dans une de ſes lettres, *tom. III* du recueil que M. Deſmaizeaux en a donné. Peu après la publication de cet ouvrage, Huldrich revint à Zurich, où il fut fait en 1706, paſteur de la maiſon des Orphelins. Quatre ans après il devint profeſſeur de morale chrétienne au petit collége, & dans la ſuite on ajouta à cette charge celle de profeſſeur en droit naturel. Il compoſa alors un commentaire ſur le livre de Puffendorff: *Des devoirs de l'homme & du citoyen.* M. Huldrich fut appellé à Heidelberg & à Groningue, mais il voulut demeurer dans ſa patrie, où il mourut le 25 mai 1731. Outre les ouvrages de ce ſavant, dont on vient de parler, on connoît encore de lui: *Miſcellanea Tigurina*, en trois volumes *in*-8°, & quantité de ſermons allemans. Il avoit beaucoup de mémoire & d'imagination; aimoit extrêmement l'étude, & étoit pacifique & d'un commerce utile & agréable. *Voyez* ſa vie par M. Zimmermann, dans un recueil de piéces imprimées *in*-4°, en 1732, à Zurich. On trouve dans ce recueil une harangue de M. Huldrich ſur les paroles que S. Etienne prononça immédiatement avant ſa mort. Elle ſe reſſent beaucoup de l'héréſie dans laquelle M. Huldrich a eu le malheur de vivre & de mourir.

HULL, en latin *Hullum* & *Petuaria*, ville d'Angleterre, dans la province d'Yorck, ſituée à l'embouchure de la riviere ou bras de mer d'Humber, qui y reçoit d'autres rivieres. La ville de Hull eſt forte, bien ſituée, avec un bon arſenal. Elle fut la premiere, durant les derniers troubles d'Angleterre, qui ſe déclara pour le parlement contre le roi Charles I, & qui refuſa de recevoir ce prince. Ce refus même fut un des principaux motifs de la guerre. * Camden. Sanſon.

HULN (Guillaume) cardinal, natif d'Eſtaing, dans le diocèſe de Verdun, fit quelques progrès dans les lettres, principalement dans la juriſprudence civile & canonique, & fut pourvu de l'archidiaconé de Verdun, puis de celui de Metz. On l'envoya au concile de Baſle, où il ſe trouva à l'élection de l'anti-pape Félix, qui lui donna le chapeau. Depuis, après le ſchiſme éteint, le pape Nicolas V le fit de nouveau cardinal le 19 décembre 1449. Il s'acquit beaucoup de crédit à Rome, & y mourut le 28 octobre 1455. * Friſon, *Gall. purp.* Auberi, *hiſt. des card. &c.*

HULSEMANN (Jean) naquit à Eſſen en Friſe le 26 novembre 1602. Il fut d'abord inſtruit dans ſa patrie; mais ayant atteint l'âge de 12 ans, ſes parens l'envoyerent à Norden en Oſt-Friſe. Un an après il fut mis à Stade, & en 1618, à Hannover. Son pere le rapella en 1620, l'envoya à Roſtock en 1621, & en 1622 à Wittenberg, où il demeura chez Frédéric Balduinus, & y écouta les meilleurs maîtres. En 1627 Balduinus étant mort, il alla à Leipſick auprès de Henri Hœpfner, ſous lequel il ſoutint des théſes, *De fidei ad juſtitiam imputatione.* L'érudition qu'il montra en cette occaſion, fit qu'on l'engagea lui-même à enſeigner. Il vint la même année dans les Pays-Bas & en France, & paſſa l'hyver à Paris. Il continua ſes courſes en 1628, vit de nouveau Leipſick, & alla à Hambourg & à Marpourg où il fit des leçons particulieres de théologie, & reçut le dégré de licencié en théologie par ordre du comte de Oſt Friſe. En 1629 on lui offrit une égliſe à Norden, qu'il refuſa; & après avoir viſité les principales académies de l'Allemagne, il revint à Leipſick, d'où on le tira peu après pour lui donner la chaire de théologie à Wittenberg. Il y reçut le dégré de docteur en théologie en préſence de l'électeur de Saxe & de la princeſſe douairiere d'Anhalt-Zerbſt, & le même jour il épouſa la veuve de Balduinus. Son mérite lui procura pluſieurs députations honorables, dont il fut chargé pour les affaires eccléſiaſtiques, & pour celles de l'académie. En 1642 comme il paſſoit par Amſterdam pour aller faire un tour dans ſa patrie, on lui offrit la place de paſteur de l'égliſe luthérienne allemande de cette ville, qu'il refuſa. Il fut envoyé en 1645 au colloque de Thoren à la tête des Luthériens. Lorſque Matthias Hoë fut mort, on le nomma premier prédicateur de la cour & conſeiller eccléſiaſtique; mais peu après on l'appella à Leipſick pour le faire paſteur de S. Nicolas, profeſſeur en théologie, aſſeſſeur du conſiſtoire, & inſpecteur des éleves de l'électeur. Peu après il fut à Leipſick, où il alla le 11 juin 1646. Il obtint un canonicat à Zeitz. Il fut nommé prévôt en 1651, & ancien du chapitre de Naumburg. En 1653 il fut reçu dans le decemvirat de l'académie de Leipſick, & en 1657, il fut chanoine de Meiſſen. Enfin il fut fait ſurintendant des égliſes de Leipſick. Il mourut le 12 de juin 1661. Jean, l'un de ſes dix enfans, fut conſeiller privé à la cour de Darmſtadt. Les ouvrages que nous avons de Jean Hulſemann, ſont, *Collegium publicum anti-papiſticum*: *Breviarium theologicum*: *Manuale confeſſionis Auguſtanæ*: *Calviniſmus irreconciliabilis*: *Methodus concionandi*: *De auxiliis gratiæ*: *Extenſio breviarii theologici*: *relation du colloque de Thoren en Allemagne.* * *Voyez* Vitten, *mém. théolog.* Caroli, *memorabilia ſæcul.* XVII, &c.

HULSIUS (Levin ou Lævinus) né à Gand, a vécu dans le XVIe ſiécle, & au commencement du XVIIe. Il fut notaire impérial, & ſe diſtingua par ſes connoiſſances dans la géographie & dans les mathématiques. Valere André lui donne les ouvrages ſuivans: 1. *Deſcriptio uſûs viatoris & horologii ſolaris*; à Nuremberg, où l'auteur a demeuré, de même qu'en quelques autres villes d'Allemagne. 2. *De uſu quadrati & quadrantis geometrici ac chronologici*; à Nuremberg. 3. *Inſtrumenta mathematica*; à Nuremberg, *in*-4°. 4. *Emblemata anniverſaria academiæ Altdorfinæ*; à Francfort, en 1597, *in*-4°. 5. *Duodecim Cæſarum ac 64 ipſorum uxorum ac parentum effigies, ex antiquis numiſmatibus ari inciſæ*; à Francfort en 1596, *in*-4°; & à Spire, en 1599. 6. *Series numiſmatum imperatorum Romanorum, à Caio Julio Cæſare ad Rudolphum II*; à Francfort en 1603, *in*-8°. 7. *Tranſilvaniæ, Moldaviæ, Walachiæ deſcriptio*, &c. à Francfort, en 1595, *in*-4°. 8. *Chronologia rerum memorabilium in Hungariâ, Tranſilvaniâ, &c. geſtarum, uſque ad annum* 1597; à Nuremberg en 1597. * Valerii Andreæ, *bibliotheca belgica*, édition de 1739, *in*-4°, *tome II, pag.* 791.

HULSIUS (Antoine) étoit d'un petit village du duché de Bergue, nommé Hilde, où il naquit ſur la fin de 1615. Il fit ſes claſſes à Weſel, d'où il paſſa à l'école de Deventer, où il fit de grands progrès dans les langues orientales. Il voyagea enſuite en Angleterre, en France, & fit un ſéjour conſidérable à Ge-

néve. Il revint en Hollande en 1640, & quatre ans après il fut élu miniſtre à Breda. Il y exerça ſon miniſtere 25 ans entiers, après leſquels il fut appellé pour être régent du collége flamand des états de Hollande à Leyde, où l'on éleve de jeunes gens qui ſe deſtinent au miniſtere, & où le régent doit leur faire des leçons en théologie, & veiller ſur leur conduite. En 1676 on joignit à cette charge celle de profeſſeur en théologie & en langues orientales. Il s'aquitta de ces emplois avec beaucoup de zèle, d'aſſiduité & de ſuccès; mais ce ne fut pas ſans chagrin, à cauſe des médiſances, & des piéces ſatiriques qu'on publia contre lui. Il mourut au mois de février de l'année 1685. Nous avons de lui *Theologia judaïca*, publiée en 1653. *Opus catecheticum didactico-polemicum*, imprimé en 1676; & *Non ens Preadamiticum*, qui parut en 1656. * *Voyez ſon oraiſon funébre par* M. Frédéric Spanheim le fils.

HULSIUS (Henri) né le 10 octobre 1654, fils d'Antoine Hulſius, paſteur à Cronenburg, & enſuite à Elverfeld, *dont on vient de parler;* fit ſes études à Elverfeld, & commença ſon cours de philoſophie à Duisbourg en 1667. Il paſſa enſuite à l'étude de la théologie, & en 1673 il alla ſucceſſivement à Marpourg, à Leyde, & enfin à Harderwich où il prit le dégré de docteur en théologie en 1679. En 1681 il fut fait profeſſeur en théologie à Duisbourg, & ſe maria à l'âge de ſoixante-ſix ans avec une demoiſelle qui n'en avoit que ſeize, & mourut le 27 avril 1723. Il eſt auteur des ouvrages ſuivans: *Sulamith;* en 1683. *Summa theologiæ;* en 1689. *De principio credendi;* en 1688. *Somnium;* en 1684. *De vallibus prophetarum ſacril.* en 1693. *Jura Wilhelmi III. M. Britann. regis. Verba Ithiel, Vchal & Lemuel*, en 1693. *Commentarius in Iſraëlis priſci prærogativas ac bona;* en 1713. *Cauſa Dei;* en 1717. *Melchiſedecus;* en 1706. *Diſſertationes variæ.* * Voyez *biblioth. Bremenſ. faſcicul.* 5, *claſſ.* 7, *&c.*

HULST, ville de Pays-bas, dans le comté de Flandre & le quartier de Gand, aux Hollandois, eſt capitale du pays de Waës, à quatre lieues de Rupelmonde, & à ſept de Gand. Cette ville eſt aſſez bien fortifiée. * Sanſon. Baudrand.

HUMBAULD, évêque de Limoges à la fin du XI ſiécle, fut élu en 1086, ſans qu'on ait conſulté les abbés de la province, ſans que le peuple l'ait deſiré, & ſans le conſentement du vicomte. Cette élection irréguliere ſouffrit beaucoup de contradiction de la part du clergé & du peuple, & de celle de Richard archevêque de Bourges, métropolitain, qui défendit, ſous peine d'excommunication, d'obéir à Humbauld, & de communiquer avec lui. Cependant quelque temps après il changea de ſentiment & de conduite, & le conſacra. Humbauld voulant ſe purger des crimes qu'on lui impoſoit, alla à Rome; & n'ayant pu ſe juſtifier, il quitta l'épiſcopat, & fit le voyage de Jéruſalem. De retour il eut recours à la clémence du pape, qui le renvoya en 1094 dans ſon diocèſe, & lui permit d'exercer les fonctions épiſcopales. Humbauld montra des lettres de ce pape pour ſon rétabliſſement: mais elles étoient falſifiées, & c'étoit lui-même qui avoit commis cette falſification, à la ſollicitation d'Elie de Gimel ſon archidiacre, qui lui avoit prêté les mains pour cette action. Urbain II étant à Limoges en 1096, & le crime de Humbauld lui ayant été dénoncé, ce prélat fut dépoſé publiquement. Il ſe retira à Sainte-Severe en Berri dont les ſeigneurs étoient ſes freres, & y vécut long-temps en ſimple laïc. Son ſucceſſeur fut Guillaume, prieur de S. Martial. * Baluze, *hiſtor. Tutel. liv.* 2, *page* 113. D. Thierri Ruinart, *Urban. II vita*, *p.* 237, *in tom.* 3 *opuſcul.* Mabillon & Ruinart.

HUMBELOT (Marin) docteur en théologie de la faculté de Paris, dont il reçut le bonnet le 5 janvier 1665, s'eſt ſignalé dans le dernier ſiécle, & au commencement de celui-ci par deux endroits qui ont fait du bruit. Premierement ne s'étant point ſoumis d'abord à l'édit du feu roi Louis XIV, qui fut apporté en Sorbonne au mois de mai de l'an 1682, & qui autoriſoit la déclaration que le clergé de France venoit de donner ſur la puiſſance eccléſiaſtique, il fut exilé avec pluſieurs autres. Sa majeſté néanmoins n'avoit rien demandé que de juſte, & les quatre articles de ſa déclaration étoient un rempart contre ceux qui donnoient atteinte aux libertés de l'égliſe Gallicane. Secondement, M. Humbelot étant dans le lieu de ſon exil, y compoſa un ouvrage latin qui a pour titre: *Sacrorum bibliorum notio generalis, ſeu Compendium biblicum, &c.* C'eſt un abrégé de la Bible à l'uſage des étudians en théologie, où il prétend donner de vrais principes ſur la lecture de l'écriture ſainte. Il obtint en 1691 un privilége pour faire imprimer cet ouvrage, qui n'a paru néanmoins qu'en 1700, *in*-12, à Paris. L'auteur y prétend fauſſement (page 644) que l'écriture ne parle point aſſez clairement de la Trinité & de l'Incarnation, en ſorte que l'on puiſſe prouver par elle ces myſtéres infailliblement; & il ajoute, page 646, que les Apôtres n'ont pas reçu ordre de Dieu pour en écrire ce qu'ils en ont écrit; mais qu'ils l'ont fait par la néceſſité de la conjoncture des temps, & non pas par inſpiration divine. Il combat généralement toutes les verſions de l'écriture en langue vulgaire, & prétend qu'elles ont toutes été condamnées par les deux puiſſances. Il rapporte ſur cela pluſieurs arrêts qui ne touchent point ce but, & qu'il interprête mal. En parlant du juge des controverſes, il met ſur la même ligne le pape & le concile général, & donne à l'un comme à l'autre une égale infaillibilité. Ces propoſitions, & pluſieurs autres auſſi mauvaiſes, ayant été déférées au conſeil de ſa majeſté, le roi rendit un arrêt pour ſupprimer l'ouvrage. Le ſieur Humbelot fut auſſi obligé de donner une déclaration, qui eſt du 24 mars 1700, dans laquelle il convient: 1°. Qu'il a avancé dans ſon ouvrage pluſieurs choſes qui ont paru avec raiſon très-mauvaiſes, & qui ont obligé le roi de le ſupprimer par arrêt de ſon conſeil: 2°. De ce que ſans attendre les avis & les approbations de meſſieurs de Berlize, Domont, de la Nois, Dumont, Carpot & Ludron, il avoit fait imprimer leurs noms au bas d'une approbation inſerée dans ſon livre, quoiqu'ils ne l'euſſent ni lu, ni approuvé: 3°. Qu'il a fait imprimer ledit livre, ſans y avoir obſervé aucune des régles, ni aucun des ſtatuts de la faculté de théologie, pour l'approbation des livres: ſans néanmoins, dit-il, aucun mauvais deſſein de ſa part. De tout cela il conclut à la fin qu'il s'en repent, & qu'il en fait ſes très-humbles excuſes à la faculté. Ce docteur eſt mort en 1719, à Paris, où il étoit depuis quelque temps chanoine de S. Nicolas du Louvre. * *Mémoires mſſ.*

HUMBER, c'eſt une riviere, ou plutôt un petit golfe d'Angleterre, entre les comtés d'Yorck & de Lincoln, & formé par le cours de pluſieurs rivieres. * Baudrand.

HUMBERCOURT, *cherchez* IMBERCOURT.

HUMBERT, cardinal, que les autres appellent *Hubert*, étoit religieux de Moyenmoutier, diocèſe de Toul, où il entra l'an 1015. Ce fut de ce monaſtere que le pape Léon IX le tira, à cauſe de ſon érudition, pour lui donner un évêché en Italie. Depuis ce pape le fit cardinal vers l'an 1049, & l'envoya légat à Conſtantinople, où il diſputa ſouvent contre les Grecs, & écrivit contr'eux. On dit que c'eſt lui qui compoſa la formule de l'abjuration que fit Berenger au concile de Rome, tenu l'an 1059 ſous Nicolas II. Nous avons divers traités de ce ſavant homme contre les Grecs, comme celui *de Azymo & fermentato;* une réponſe au moine Nicetas, &c. * Lanfranc. *in lib. de*

corp. & ſang. Domini. Sigebert, *c.* 150 *de viris illuſtr.* Trithéme. Baronius. Bellarmin, &c. Henri Caniſius, *tom.* 4, *ant. lect. tom.* 6. *Biblioth. PP. Morel, part.* 2, *col.* 201, *tom.* 11 *ed. Colon.* D. Humbert Belhomme, *hiſt. de Moyenmoutier*; & D. Rivet, *hiſt. litter. de la France, tome VII.*

HUMBERT, cinquiéme général de l'ordre de S. Dominique, natif de Romans en Dauphiné, prit les degrés dans l'univerſité de Paris, & prit enſuite l'habit de religion le jour de S. André, 30 novembre 1224, dans le couvent des Jacobins de cette ville, où il enſeigna la théologie : il fut élu l'an 1254, cinquiéme général de ſon ordre, quitta volontairement cette charge l'an 1263, & ſe retira à Valence, où il mourut ſimple religieux le 14 juillet de l'an 1277. Il a compoſé pluſieurs ouvrages : une lettre touchant les trois vœux de religion, & les vœux qui les doivent accompagner, imprimée avec ſes ſermons à Haguenau l'an 1508, & à Veniſe l'an 1603 ; un commentaire ſur la regle de S. Auguſtin, imprimé à Côme l'an 1605, & à Mons l'an 1645 ; deux cens ſermons, imprimés, comme on l'a déja dit, à Haguenau & à Veniſe ; deux livres pour l'inſtruction des prédicateurs, que Trithéme appelle *la ſomme des prédicateurs*, imprimés à Vicenze l'an 1604, & à Barcelone l'an 1607. * Michaël Pius, *lib.* 5, *de vir. illuſtr. ord. Pred.* Leandre Alberti, *l.* 1. Bzovius, *A. C.* 1273, *n.* 20. Trichéme. S. Antonin. Sixte de Sienne. Bellarmin. Le Mire. Chorier, *hiſtoire de Dauphiné, &c.* On trouve ſur Humbert un article très-curieux dans le tome I de l'*hiſtoire des hommes illuſtres de l'ordre de S. Dominique*, par le P. Touron.

HUMBERT DE BAUGÉ, *cherchez* BAUGÉ.

HUMBERT I de ce nom, dauphin de Viennois, étoit de la maiſon de la Tour du Pin, & épouſa *Anne* Dauphine, fille unique de *Gui* ou *Guigues* XI, mort vers l'année 1270. Il ſoutint la guerre contre le duc de Savoye, & donna des marques de piété, par l'hommage qu'il voulut rendre à pluſieurs égliſes, & par la fondation de divers monaſteres. Ce prince mourut dans l'habit de Chartreux l'an 1307, & fut enterré dans l'égliſe du Val de ſainte Marie. Ses enfans furent JEAN II dauphin de Viennois, qui lui ſucceda ; *Hugues*, ſeigneur de Foucigni, mort l'an 1323, ſans laiſſer d'enfans de *Marie* de Savoye ; *Gui*, baron de Montauban ; *Henri*, évêque de Metz, mort l'an 1324 ; *Alix*, mariée l'an 1287, à *Jean* I du nom, comte de Forez ; *Marguerite*, femme de *Frederic* comte de Saluces ; *Beatrix*, femme de *Hugues* de Châlon, ſeigneur d'Arlai ; *Catherine*, mariée à *Philippe* de Savoye, prince d'Achaïe : *Alexie*, mariée 1° à *Aimar* de Poitiers : 2° à *Amé* V, comte de Savoye ; & *Marie*, prieure de la Chartreuſe de Salette, morte le 17 octobre 1337. * Guichenon & Paradin, *hiſtoire de Savoye.* Du Chêne, *hiſt. de Dauphiné.* Chorier, *hiſt. de Dauphiné, liv.* 6, *tom. II.*

☞ HUMBERT II, dauphin, né en 1312, ſuccéda à ſon frere *Guigues* XII, mort d'une bleſſure reçue au ſiége de la Perriere l'an 1333. Il avoit eu le Foucigni pour apanage, & avoit épouſé en 1332 *Marie* de Baux, avant la mort de ſon frere. De ce mariage il eut un fils qu'il nomma *André*, & qui mourut enfant. Il fut déclaré général de la croiſade contre les infidéles, & paſſa dans la Grece, mais ſans y faire de grands progrès ; car ce qu'il avoit de courage n'étoit pas ſoutenu de beaucoup de conduite. A ſon retour, ſongeant à quitter le monde, il donna le Dauphiné au roi Philippe *de Valois*, qui en inveſtit ſon petit-fils Charles. Cette donation qui avoit été faite l'an 1343, fut confirmée l'an 1349, à condition que les fils aînés de nos rois porteroient le titre de Dauphin. Humbert prit auſſitôt l'habit de religieux de l'ordre de S. Dominique, fit profeſſion dans la ville d'Avignon, entre les mains du pape Clément VI, dans le mois de décembre 1350, & reçut les ordres ſacrés le jour de Noël. Il fut fait ſoudiacre à la meſſe de minuit, diacre à celle du point du jour, & prêtre à la troiſiéme. Le même jour il célébra, & huit jours après il fut conſacré patriarche d'Alexandrie, & élu prieur des Dominicains de Paris. En 1352 il eut l'adminiſtration de l'archevêché de Reims, par la mort de *Hugues d'Arcy*. Humbert mourut chez les Dominicains de Clermont en 1355. Chorier a eu tort de mettre ſa mort en 1354. Ce n'eſt point auſſi en 1356, comme on le voit dans le *Gallia-chriſt.* de Robert. La preuve en eſt dans ſon épitaphe, qui ſe voit aux Dominicains de Paris, où ſon corps fut apporté. La voici décrite par le P. Texte, qui dit qu'elle eſt très-liſible ſur le bronze. *Hic jacet Pr. & Dom. Ampliſſimus D. Himbertus primò Vienne Delphinus ; Deinde relicto Principatu Fr. Ordinis Pre. in hoc Conventu. Pariſien. ac demu. Patriarcha Alexandrinus, & perpetuus adminiſtrator Remenſis, & precipuus Beneſactor. huj. conventus. Obiit autem Anno Dni. MCCCLV, die XXII maii. Orate pro eo. P. N. Ave.* * Du Chêne, *hiſt. des Dauphins.* Chorier, *hiſt. du Dauphiné, tom.* 2, *liv.* 8, 9, 10 & 11. Le P. Texte, Dominicain, *diſſertation* inſérée dans le journal de Verdun, *octobre* 1745.

HUMBERT I, ſurnommé *aux blanches mains*, comte de Maurienne & de Savoye, regnoit vers l'an 1020, ou 1025, & eſt tige de la maiſon ſouveraine de Savoye. Quelques hiſtoriens font deſcendre ce prince de Boſon, roi de Provence ; d'autres de Hugues, roi d'Italie ; quelques-uns des anciens comtes de Mâcon, ou des marquis d'Yvrée, & c'eſt le ſentiment de Louis Chieza, de du Chêne, de Chifflet, &c. mais Guichenon le fait deſcendre de BEROALD de Saxe, ſorti de WITIKIND, ſoit par la même branche que les trois Othons empereurs, ſoit par une autre. Du Bouchet prouve que Humbert étoit petit-fils de l'empereur Louis, fils de Boſon, & fils de Charles Conſtantin & de Theberge. Humbert donna du ſecours à l'empereur Conrad, fit diverſes fondations ſaintes dans ſon état, & mourut vers l'an 1048. D'*Ancilie* ou *Hancille*, il eut *Amé* I, *Burchard*, comte de Savoye, mari d'*Ermengarde*, dont il eut *Aimoin* de Savoye ; *Odon*, qui ſuccéda à ſon frere *Amé* I ; & une fille. * Paradin & Guichenon, *hiſt. de Savoye.*

HUMBERT II, dit *le Renforcé*, ſuccéda à ſon pere AMÉ II, vers l'an 1095, & fut ſi heureux, qu'il unit divers états aux ſiens. Paradin dit qu'il fit le voyage de la Terre-ſainte. Il mourut l'an 1303. *Voyez* ſa poſtérité à SAVOYE. * Guichenon, *hiſtoire de Savoye.*

HUMBERT III, dit *le Saint*, regna après ſon pere AMÉ III, mort en Chypre l'an 1149. Il eut guerre contre les dauphins, & s'attira le courroux de l'empereur Frédéric I, pour avoir pris le parti du pape Alexandre III. Ce prince ſignala ſa piété par les libéralités qu'il fit aux égliſes & aux pauvres, & mourut en odeur de ſainteté le 4 mars 1188. *Voyez* ſa poſtérité à SAVOYE. * Guichenon, *hiſt. de Savoye.*

HUME ou HUME-CASTLE, château d'Ecoſſe, qui n'eſt pas loin des frontieres d'Angleterre. Les Anglois y mirent garniſon ſous le regne d'Edouard VI. Elle fatiguoit les pays voiſins par ſes courſes. Ce qui fit que les Ecoſſois voyant qu'il étoit mal gardé, monterent ſur le ſommet d'un rocher, qu'on croyoit inacceſſible, tuérent les ſentinelles, & s'en emparerent. Il y a auſſi un château de ce nom en Irlande dans l'Ultonie. HUME eſt auſſi le nom d'une baronie & d'un fort château dans le comté de Berwick ou de Mers en Ecoſſe. C'eſt le ſéjour d'une noble & ancienne famille, qui a pris ſon ſurnom de ce château, & qui eſt une branche de la famille de March. * *Dictionnaire anglois.*

HUMIERES, maiſon de Picardie. L'on ne la rapportera ici que depuis

I. JEAN, ſeigneur de Humieres, châtelain de Saint-

Digitized by Google

Omer, qui accompagna le roi en la ville de Boulogne l'an 1354, ſervit ſur les frontieres de Picardie l'an 1355, & ſe trouva à la journée de Poitiers l'an 1356. Il fut pere de MATTHIEU, qui ſuit.

II. MATTHIEU, ſeigneur de Humieres, ſervit ſous Enguerrand, ſire de Couci, l'an 1380 & 1383, & aſſiſta aux obſéques de Louis, comte de Flandre, en l'égliſe de S. Pierre de Lille, & y porta la premiere banniere. Il fut pere de *Drieu* de Humieres, vivant l'an 1412; de PHILIPPE, qui ſuit; de *Matthieu* & de *Jean* de Humieres, morts à la journée d'Azincourt l'an 1415.

III. PHILIPPE, ſeigneur de Humieres, ſe trouva avec ſes freres à la journée d'Azincourt, où il demeura priſonnier. Depuis il s'attacha l'an 1417 au duc de Bourgogne. On lui donne pour femme *Jeanne* d'Azincourt, & pour enfans *Drieu*, ſeigneur de Humieres, gouverneur de Melun, qui fut fait chevalier par le duc de Bourgogne, au ſiége de Compiégne l'an 1430, & mourut ſans poſtérité; MATTHIEU II, qui ſuit; & *Jean* de Humieres, qui défendit la ville de Corbie l'an 1431, fut fait chevalier à la priſe de S. Denys l'an 1435, & mourut ſans alliance.

IV. MATTHIEU, ſeigneur de Humieres, II du nom, fut fait chevalier à la journée de Bulligneville l'an 1431, ſuivit le duc de Bourgogne l'an 1437 contre ceux de la ville de Bruges, & mourut à la priſe du château de Milli en Beauvoiſis l'an 1442. Il épouſa *Iſabeau* de Willerval, dame de Bouzincourt, fille de *Louis*, gouverneur de Peronne, & de *Catherine* de Melun, dont il eut ADRIEN, qui ſuit; & *Jeanne* de Humieres, mariée à *Enguerrand* de Crequi.

V. ADRIEN, ſeigneur de Humieres, Becquencourt, Bouzincourt, &c. fut fait chevalier de la toiſon d'or, l'an 1445, & mourut vers l'an 1460. Il épouſa *Jeanne*, dame de Nedonchel, fille de *Gilles*, ſeigneur de Nedonchel, & de *Marie* de la Clitte-Commines, dont il eut PHILIPPE II, qui ſuit; *Drieu*, chambellan du duc de Bourgogne, vivant l'an 1495; & *Jean* de Humieres, ſeigneur du Mont, pere d'*Antoine*, ſeigneur du Mont, qui de *N.* ſa femme, laiſſa *Marie* de Humieres, alliée à *Jacques*, ſeigneur de Riveri.

VI. PHILIPPE II du nom, ſeigneur de Humieres, Nedonchel, &c. épouſa *Blanche* de Flavi, dame de Ribecourt & de Laſſigni, fille de *Raoul*, ſeigneur de Ribecourt, Ronquerolles, &c. & d'*Anne* de Folleville, dont il eut JEAN II, qui ſuit; *Adrienne*, mariée à *Jean* de Biche, dit *de Cieri*, ſeigneur dudit lieu, vicomte de Laon; *Jeanne*, abbeſſe de ſaint Cyr l'an 1475; & *Guillaume* de Humieres, ſeigneur de Laſſigni, qui épouſa 1° *Henriette* de Rubempré, fille de *Charles*, ſeigneur de Rubempré, &c. & de *Françoiſe* de Mailli-Conti: 2° *Barbe* du Bos, veuve de *François*, ſeigneur de la Rochefoucaud, & fille de *Jean*, ſeigneur du Bos, & de *Catherine* de Caumeſnil. Du premier lit, il eut *Guillaume* de Humieres, ſeigneur de Laſſigni, &c. colonel de 6000 hommes de pied, qui ſe trouva à la journée de Cériſolles l'an 1544, & mourut ſans alliance; *Claude*, ſeigneur de Laſſigni, &c. après ſon frere, qui épouſa *Michelle* de Cleri, veuve d'*Antoine* de Lamet, général des finances, dont il n'eut point d'enfans; *Charlotte*, mariée à *Louis* de Blois, ſeigneur de Trelon; & *Jacqueline* de Humieres, alliée à *Euſtache* de Bouſies, ſeigneur de Vertaing. Du ſecond lit vinrent *Claude* de Humieres, mariée à *Flour* de Calonne, ſeigneur de Courtebonne; & *Jeanne* de Humieres.

VII. JEAN II du nom, ſeigneur de Humieres, Becquencourt, Nedonchel, Monchi-le-Pereux, &c. mourut le premier juillet 1514. Il épouſa *Jeanne* de Hangeſt, morte le 21 décembre 1514, fille de *Jean*, ſeigneur de Genlis, & de *Marie* d'Amboiſe, dont il eut JEAN III, qui ſuit; & *Anne* de Humieres, mariée à *Jean* de Sainte-Maure, marquis de Neſle.

VIII. JEAN III du nom, ſeigneur de Humieres, Monchi, &c. chevalier de l'ordre du roi, chambellan, gouverneur de Peronne, Mondidier & Roie, lieutenant général pour le roi en Dauphiné, Savoye & Piémont, l'un des gouverneurs du dauphin l'an 1535, mourut l'an 1550. Il avoit épouſé le 4 janvier 1507 *Françoiſe*, dame de Contai, Forêt, Nointel, &c. fille de *Charles*, ſeigneur deſdits lieux, & de *Barbe* de Hallewin, dont il eut dix-huit enfans, ſept fils & onze filles, ſavoir: 1. *Jean* IV du nom, ſeigneur de Humieres, capitaine des gardes du corps, qui épouſa par inclination *Sidoine* de Mervilliers, damoiſelle de la reine Eléonore, dont il eut *Leonore*, dame de Humieres, mariée à *Guillaume* de Montmorenci, ſeigneur de Thoré, laquelle mourut ſubitement de frayeur du ſupplice qu'on faiſoit ſouffrir à Poltrot, meurtrier du duc de Guiſe; & *Françoiſe* de Humieres, religieuſe. 2. *Charles* de Humieres, évêque de Bayeux, grand-aumônier de France en juillet 1559, mort le 5 décembre 1571. 3. *Louis*, ſeigneur de Contai, gouverneur de Picardie, capitaine des gardes du corps du roi, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Charlotte* d'Arcs, fille de *Nicolas*, ſeigneur de Ferrieres, & d'*Anne* le Véneur. Après la mort de ſon mari, elle prit une ſeconde alliance avec *Gilles* des Urſins, ſeigneur d'Armentieres. 4. JACQUES, qui ſuit; 5, 6, 7. *N. N. N.* de Humieres, dont les noms ſont inconnus. 8. *Charlotte*, mariée le 13 août 1524 à *François* de Montmorenci, ſeigneur de la Rochepot, gouverneur de l'Iſle de France. 9. *Jeanne*, alliée à *Georges* de Crequi, ſeigneur de Ricei. 10. *Louiſe*, femme de *Guillaume* de Balſac, ſeigneur de Marcouſſis, & de Bois-Malesherbes. 11. *Claude*, épouſe de *Charles* de Rochechouart, ſeigneur de Saint-Amand; & 12. *Françoiſe*, religieuſe à Poiſſi; & ſix autres filles; mortes ſans alliance.

IX. JACQUES, ſeigneur de Humieres, Becquencourt, Monchi, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Peronne, Mondidier & Roie, lieutenant général en Picardie, ſe trouva en toutes les guerres de ſon temps, & épouſa *Renée* d'Averton, dame de Belin & de Milli, fille de *Payen*, ſeigneur de Belin, & d'*Anne* de la Tour-Landri, laquelle prit une ſeconde alliance avec *François* de Faudoas, ſeigneur de Serillac. Il en eut pour enfans *Charles*, ſeigneur de Humieres, marquis d'Encre, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Compiegne pendant la ligue, puis lieutenant général en Picardie, tué d'un coup de mouſquet à la priſe de la ville de Ham ſur les Eſpagnols, le 10 juin 1595, ſans laiſſer de poſtérité de *Magdeléne* d'Ognies, fille de *Charles*, comte de Chaulnes, & d'*Anne* des Urſins, qu'il avoit épouſée en juillet 1585; *Anne*, mariée à *Louis* d'Ognies, comte de Chaulnes, dont elle n'eut point d'enfans; & *Jacqueline* de Humieres, héritiere de ſes frere & ſœur, mariée en 1595 à *Louis* de Crevant, vicomte de Brigueil, gouverneur de Ham, capitaine de cent gentilshommes de la maiſon du roi, dont les deſcendans joignirent à leur nom celui d'Humieres. *Voyez* CREVANT. * Le P. Anſelme, *hiſt. des grands officiers.*

HUMILIÉS, ordre religieux, fut fondé, dit-on, par quelques gentilshommes de Milan, que Dieu toucha ſi fort dans la captivité, où les tint l'empereur Henri V vers l'an 1117, qu'à leur retour ils vécurent en communauté. Ils ſe ſéparerent en 1134 de leurs femmes, qui embraſſerent le même genre de vie, ſuivant le conſeil de S. Bernard. S. Jean de Meda, de l'illuſtre famille des Oldrati de Milan, mort le 26 ſeptembre 1159, leur perſuada peu après de ſe ſoumettre à la régle de S. Benoît. Innocent III approuva cette congrégation en 1200, & ſes ſucceſſeurs lui accorderent de grands priviléges; mais dans le XVIe ſiécle, S. Charles qui en étoit protecteur, voyant que le temps & les richeſſes y avoient produit un relâche-

Digitized by Google

ment extrême, & que quatre-vingt-deux monaſteres n'avoient qu'environ cent ſoixante & dix religieux, prit le deſſein de les réformer ; & y travailla avec ſon zèle ordinaire. Les ſupérieurs, nommés *Prevôts*, qui uſoient de leurs bénéfices, quoique réguliers, comme s'ils euſſent été bénéfices ſimples, s'oppoſerent à cette réforme ; & comme ils ne pouvoient l'empêcher, trois d'entr'eux corrompirent un de leurs moines, nommé *Jerôme Donat*, & ſurnommé *Parina*, qui tira un coup d'arquebuſe ſur S. Charles, le 26 octobre 1569. Cet attentat fut cauſe que le pape Pie V abolit cet ordre, par une bulle du 8 février 1571, malgré les prieres de S. Charles même. C'étoient eux qui avoient introduit dans la Lombardie les manufactures de laines, & des étoffes d'or & d'argent.

Il y a encore en Italie treize ou quatorze monaſteres de religieuſes de l'ordre des Humiliés, & il y en avoit bien davantage autrefois ; mais l'avarice des religieux qui les gouvernoient, & qui devoient avoir ſoin de leur temporel, les avoit ruinées. On leur a permis de recevoir des penſions, dont elles donnent une partie aux couvens où elles demeurent, & à cela près elles menent une vie fort réguliere. * Heliot, *hiſt. des ord. mon. tom. VI, c.* 20 & 21.

Du temps du pape Innocent III, quelques hérétiques ſe firent nommer HUMILIÉS, & furent condamnés par ce pape. * Sponde, *A. C.* 1199, *n.* 11. L'abbé d'Uſperg, *in chron.* Marule, *in Oceano. relig.* De Thou, *l.* 50. Giuſſano, *vie de S. Charles, traduite par le* P. Cloyſeault de l'Oratoire, *l.* 2. Godeau, *liv.* 1, *ex.* 20.

HUMILITÉ (ſainte) fondatrice des religieuſes de Vallombreuſe, naquit en 1226 à Faënza, & fut mariée à Ugolotte de la famille des *Caccia-nemici*, à qui elle perſuada neuf ans après de vivre dans la continence. Après avoir vécu quelque temps récluſe, elle bâtit auprès de Faënza un monaſtere, où elle fit recevoir la régle de Vallombreuſe ; & en ayant fondé encore un autre à Florence qu'elle mit comme le premier ſous la direction des religieux de cet ordre, elle mourut le 13 décembre de l'an 1310, âgée de plus de 84 ans, malgré les auſtérités extraordinaires qu'elle avoit pratiquées pendant preſque tout le cours de ſa vie. * Ignace Guiducci, *vita di S. Humilita.* Bolland, 22 *maii.*

HUMORISTES ; c'eſt le nom d'une ſociété de ſavans, ou de beaux eſprits, établie à Rome, dont le but eſt de s'appliquer à faire de nouvelles découvertes dans les ſciences & dans les arts. Leur deviſe eſt une nuée ſortant de la mer, qui ſe fond en une douce pluie, avec ces mots : *Redit agmine dulci.* L'occaſion de cet établiſſement fut une nôce dans laquelle pluſieurs beaux eſprits divertirent les dames par leurs ſaillies. Le nom d'*Humoriſtes* vient de ce que les Italiens appellent *Bell'humori*, ceux à qui les François donnent le nom de *beaux eſprits.*

HUMPHREY (Laurent) ſavant Anglois du XVI ſiécle, né à Newport-Pannel dans le duché du Buckingham, fit ſes études au collége de la Magdeléne à Oxford, où il enſeigna enſuite le grec, après avoir pris le dégré de maître-ès-arts. Sous la reine Marie il obtint une permiſſion de voyager, & alla joindre les exilés Anglois à Zurich. Depuis la mort de cette reine il revint en Angleterre, & fut fait profeſſeur de la reine en théologie à Oxford en 1560. On le fit préſident du collége de la Magdeléne en 1561, & il obtint enſuite le décanat de Gloceſter, & puis celui de Wincheſter. S'il eût voulu ſe conformer plus exactement aux cérémonies & au gouvernement de l'égliſe anglicane, il ſeroit parvenu aux premieres dignités, à cauſe de ſon ſavoir & de la régularité de ſa conduite. Mais ſon commerce avec les théologiens de Zurich, & ſa correſpondance avec d'autres prétendus réformés hors de l'Angleterre, le dégouterent de la hiérarchie anglicane, qui eſt celle qui approche le plus de la hiérarchie de l'égliſe catholique. C'eſt ce qui a fait mettre Humphrey par quelques auteurs au rang des Preſbytériens modérés. Il étoit au reſte excellent théologien, & fort verſé dans toutes ſortes de ſciences & de langues. Il mourut en 1589, âgé de 53 ans. On a de ce ſavant : *Epiſtola de Gracis litteris & Homeri lectione & imitatione. De religionis conſervatione, & reformatione, deque primatu regum. De ratione interpretandi autores. Optimates, ſive de nobilitate ejuſque origine. J. Juelli epiſcopi Salisbur. vita & mors, ejuſque doctrinæ defenſio. Jeſuitiſmi pars prima, ſive de praxi Roman. curiæ contra reſpub. & principes, ejuſdem pars ſecunda.* On trouve dans cet ouvrage bien des calomnies contre l'égliſe romaine. *Phariſaiſmus vetus & novus. Puritano Papiſmi conſideratio. Orationes Woodſtochiæ habitæ, &c.* * Larroy, *hiſt. d'Angler. tom.* 2. *Athenæ Oxonienſ. Academ. Oxonienſ. Catalog. biblioth. Bodlei, &c.*

HUNAULD (François-Joſeph) docteur en médecine de la faculté de Paris, membre de l'académie royale des ſciences, &c. naquit à Château-Briant le 24 février 1701, de *René* Hunauld, médecin de la faculté de Caen, & de *Léonarde* Nepveu, ſa ſeconde femme. Comme ſon pere s'étoit établi à Saint-Malo ; le fils fut envoyé à Rennes, pour y faire ſes humanités & ſa philoſophie, & delà à Angers, où il étudia la médecine, & ſe fit recevoir maître-ès-arts. A l'âge de 18 ans, il vint à Paris ; & âgé de 21 ans, il alla prendre le bonnet de docteur à Reims. De retour à Paris, il ſe livra tout entier à l'anatomie, & étudia à fond la chirurgie. Il prit avec ſoin les leçons de MM. Winſlow & Duverney, & en 1724 il fut reçu à l'académie des ſciences, en qualité de chymiſte adjoint. Il paſſa en 1728 à une place d'anatomiſte. Ce ne fut que depuis cette année qu'il vint aſſidument aux aſſemblées de l'académie, & qu'il y lut ſes mémoires. Peu de temps après qu'il eut été reçu dans cette compagnie, il fit un écrit qui déplut & qui dut déplaire par le ſujet & la maniere dont il étoit traité ; & l'auteur le déſavoua depuis. Cet écrit qui n'eſt point nommé dans ſon éloge lu à l'académie, a pour titre : *Diſſertation en forme de lettres, au ſujet des ouvrages de l'auteur du livre ſur les maladies des os* (Jean-Louis Petit, célébre chirurgien, de la même académie des ſciences.) On trouve à la ſuite *le Chirurgien médecin, ou Lettre contre les chirurgiens qui exercent la médecine* (qui eſt de M. Reneaume, docteur en médecine, auſſi de l'académie des ſciences) à Paris, en 1716, *in*-12. M. Hunauld paſſa une grande partie du temps qui s'écoula depuis 1714, juſqu'en 1718, en Allemagne, & ſur-tout à Vienne, où M. le duc de Richelieu, qui l'avoit pris pour ſon médecin, l'avoit emmené lorſqu'il fut en ambaſſade à la cour de l'empereur, & où il le retint juſqu'à ſon retour, c'eſt-à-dire, juſqu'en 1728. M. Hunauld fit cependant durant cet intervalle quelques voyages à Paris, en 1725 & 1726. Ce médecin a joui juſqu'à ſa mort de la faveur du duc de Richelieu, dans l'hôtel duquel il étoit logé. Entre divers mémoires qu'il a lus à l'académie, principalement ſur l'oſtéologie & les maladies des os, matiere qu'il avoit bien étudiée, on eſtime en particulier ſes *Recherches anatomiques, ſur les os du crâne de l'homme*, qu'il donna en 1730. La même année, il ſuccéda à M. Duverney dans la place de profeſſeur d'anatomie au jardin du roi, quoiqu'il n'eût encore que 28 ans. Tous ceux qui ont entendu ſes leçons conviennent qu'il a rempli cette place avec diſtinction. Ce fut vers le même temps qu'il ſe remit ſur les bancs, afin d'être de la faculté de médecine de Paris, & il prit en effet tous ſes degrés juſqu'au doctorat inclufivement. Dans un voyage qu'il fit en Hollande, il mérita l'eſtime de M. Boerhaave, dont il expliqua enſuite les ouvrages. En 1735 il fit un autre voyage

à Londres, & il en revint aggrégé à la ſociété royale, après avoir lu dans une des aſſemblées de cette compagnie des *Réflexions ſur l'opération de la fiſtule lachrymale*, qui ont été imprimées dans les *Tranſactions philoſophiques*. Dans les mémoires de l'académie des ſciences on a auſſi pluſieurs mémoires & obſervations du même, depuis l'année 1729 inclusivement, juſqu'au mois de décembre 1742, où il mourut le dixiéme jour d'une fiévre maligne. Il étoit monté à la place d'aſſocié, dans le mois d'aout 1741. On lui attribue quelques-uns des écrits qui ſe ſont ſi fort multipliés depuis quelques années, dans les conteſtations qui ſubſiſtent encore entre les médecins & les chirurgiens; & une ſatyre latine en proſe quarrée contre M. Andry, mort il y a quelques années, doyen des médecins de la faculté de Paris; cette ſatyre eſt ornée d'une gravure qui n'eſt pas moins ſatyrique. *Voyez* ſon éloge, par M. de Mairan, dans les mémoires de l'académie des ſciences, pour l'année 1742.

M. Hunauld avoit eu pour grand-pere paternel PIERRE *Hunauld*, médecin, de qui l'on a pluſieurs ouvrages eſtimés, entr'autres: 1. *Diſcours phyſique ſur les proprietés de la ſauge, & ſur le reſte des plantes aromatiques*, dans lequel par occaſion l'on traite de la diſſolution des corps & de la digeſtion des alimens dans l'eſtomac; à Paris, en 1689, *in*-12. 2. *Entretiens ſur la rage & ſur ſes remedes*, où par occaſion on propoſe un nouveau ſyſtème de la ſanguification; à Château-Gontier, en 1714, *in*-12. 3. *Diſcours phyſique ſur les fiévres des dernieres années*; à Paris, en 1696, *in*-12. 4. *Diſcours ſur les fiévres malignes d'eté & d'automne*; à Angers, en 1710, *in*-12.

HUNAUT, fils d'*Eudes* duc d'Aquitaine, & pere de *Gaifre*. *Cherchez* AQUITAINE.

☞ HUNDSFELDT, c'eſt-à-dire, *la campagne des chiens*, vaſte plaine à un mille de la ville de Breſlaw, en Siléſie, où il ſe donna en 1109 une ſanglante bataille entre l'armée polonoiſe commandée par Boleſlas III ſurnommé *Krzywouſti*, & l'armée Allemande commandée par l'empereur Henri V. Les allemans y furent entierement défaits. On prétend que les corps morts étant reſtés dans cette plaine ſans ſépulture, il s'y aſſembla une ſi grande quantité de chiens pour les dévorer, que de long-temps perſonne ne put y paſſer ſans danger; car ces bêtes ayant pris gout pour la chair humaine, attaquoient tous les hommes qu'ils rencontroient. C'eſt de-là que cette plaine a pris ſon nom de *Hundsfeldt*, & c'eſt ainſi qu'on la nomme encore à préſent. * Le chevalier de Solignac, *hiſtoire générale de Pologne*, tome II, p. 53 & ſuiv. Il y a dans cette plaine une petite ville de même nom, ſituée dans la principauté d'Oels, ſur la Weide, en tirant vers Breſlaw. Elle appartient aux ducs de Munſterberg. * La Martiniere, *dict. geogr.*

HUNDSRUCK ou UNSRUCH, contrée du cercle électoral du Rhin, a pris ſon nom des Huns, peuples de la Sarmatie, qui y établirent quelques colonies. Elle eſt bornée par le comté de Spanheim, le duché de Simmeren, la Moſelle & le Rhin, vers le confluent. Ses principales villes ſont Coblentz, Boppart, S. Goar, & Obber-Weſel. On donne quelquefois plus d'étendue à l'Hundſruck: on l'avance le long du Rhin, juſqu'à la Nahe, & on y comprend le duché de Simmeren, une partie du comté de Spanheim, ce qui faiſoit autrefois une des cinq provinces du Palatinat du Rhin, laquelle on nommoit le *Hundsruck*. * Baudrand.

HUNEGONDE, religieuſe du monaſtere d'Hamblieres en Vermandois, dans le VII ſiécle, née à Lembaude en Vermandois, de parens d'une des plus nobles familles du pays, ſous le regne de Clovis II, fils de Dagobert, eut pour parain S. Eloi, évêque de Noyon, qui eut ſoin de ſon éducation. Elle fut accordée à un ſeigneur du pays nommé *Udalde*; mais ne voulant point ſe marier elle lui propoſa de faire un voyage à Rome avant ſon mariage. Quand elle y fut arrivée avec Udalde, elle reçut le voile de religion des mains du pape Vitalien. Udalde ſurpris de cette réſolution, ſe retira de Rome. Hunegonde libre revint en ſon pays, & ſe retira dans le monaſtere d'Hamblieres, proche de Saint-Quentin. Udalde fut ſi touché de cet exemple, qu'il ſe dévoua lui-même au ſervice de l'égliſe d'Hamblieres, & mourut avant elle. Hunegonde redoubla après cette mort ſa ferveur & ſes auſtérités, & mourut l'an 690. Son corps fut levé de terre l'an 946, & fut mis dans une chaſſe l'an 1051, par les ſoins de Macaire, abbé d'Hamblieres; car ce monaſtere de filles avoit été changé en monaſtere de moines de S. Benoît, l'an 948. * Bernerus, *apud Mabill. ſecul. I & V.*

HUNERIC, HONORIC ou UGNERIC, roi des Vandales en Afrique, Arien de religion, ſuccéda à ſon pere GENSERIC l'an 476. Après la priſe de Rome, l'an 455, il avoit épouſé *Eudoxie*, fille de *Valentinien*; & lorſqu'il fut parvenu ſur le trône, il n'y eut ſorte de ſupplices qu'il ne mît en uſage pour tourmenter les Catholiques. Il leur permit d'abord le libre exercice de leur religion, puis il les perſécuta avec une barbarie étrange. Il bannit quatre mille neuf cens ſoixante & ſix eccléſiaſtiques, publia divers édits contr'eux, & en fit mourir juſqu'à quatre cens mille par des tourmens inouis, à la perſuaſion des évêques Ariens. *Theodoric* ſon frere, & ſes enfans, le patriarche des Ariens, & tous ceux contre leſquels il avoit conçu quelques ſoupçons, furent les victimes de ſa cruauté; car il avoit coûtume d'employer indifféremment le fer & le feu pour la ſatisfaire. Il mourut la huitiéme année de ſon regne, l'an 485. Victor de Vite dit qu'il fut mangé des vers, qui ſortoient de toutes les parties de ſon corps. Gregoire de Tours écrit, qu'étant entré en frénéſie, il ſe mangea les mains; & Iſidore ajoute que ſes entrailles ſortirent de ſon corps, & qu'il eut la même fin qu'Arius, dont il avoit voulu établir la ſecte par tant de maſſacres. * Victor de Vite, *l.* 1, *de perſec. Vand.* Gregoire de Tours, *l.* 2, *c.* 3, *hiſt.* Iſidore. Procope, &c.

HUNGER (Wolffgand) juriſconſulte du XVI ſiécle, étoit né à Wafferbourg dans la Baviere. Il fut profeſſeur en droit dans l'académie d'Ingolſtadt, chancelier de Friſingen, & aſſeſſeur de la chambre à Spire. Il compoſa une apologie pour les empereurs Frederic Barberouſſe, & Louis de Baviere. Mais il la ſupprima, ne jugeant pas le temps où il vivoit, propre à la faire paroître. Il fut languiſſant les dernieres années de ſa vie, & mourut vers 1555 ou en 1555 même. On publia à Baſle en 1561, & à Francfort en 1601, les notes qu'il avoit faites ſur les Céſars de Cuſpinien. Il corrigea & fit reparoître *Bartholomæus Bologninus ſuper authent. habita C. Ne filius pro patre.* Il traduiſit auſſi de l'eſpagnol & de l'italien en langue allemande, *Excitatorium aulicorum; De officio aulici ut gratiam principis conſequatur & conſervet.* En 1586 on a donné à Strasbourg *in*-8°, un autre de ſes écrits intitulé: *Wolffgangi Hunferi lingua germanica vindicatio.*

HUNGER (Albert) docteur ès droits & en théologie, profeſſeur & vice-chancelier de l'univerſité d'Ingolſtadt, chanoine de Paſſau, ſur la fin du XVI ſiécle, étoit Allemand de nation, & fils de *Wolffgang* Hunger, dont nous venons de parler. Il ne ſe rendit pas ſeulement recommandable par ſon éloquence, par ſa capacité, & par la connoiſſance qu'il avoit de la philoſophie & de la théologie, il ſe diſtingua auſſi par ſon zèle pour la religion catholique, qui lui fit ſouvent prendre la plume contre les Proteſtans. Parmi ſes oraiſons imprimées à Ingolſtadt, nous en avons une publiée l'an 1582, ſous ce titre: *De homologia, ſive conſenſu Lutheri cum philoſophia Epicuri.* Hunger à compoſé d'autres ouvrages. Le Mire, *de ſcript.*

ſcript. ſæc. XVI. Croëſelius, *Part.* 2, *elog. &c.*

HUNGERFORD, bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie ſud-eſt du comté de Bark, qu'on appelle *Kentburg*, eſt près du comté de Wilt, ſitué ſur le bord ſud-eſt de la riviere de Kennet. Il eſt renommé pour ſes truites & ſes bonnes écreviſſes. * *Diction. angl.*

HUNGQUANG, eſt mis par quelques auteurs au nombre des empereurs de la Chine, après la mort de Zunchim, l'an 1644, pendant que les Tartares s'emparoient de cet empire. Il réſiſta quelque temps à ces barbares; mais ayant été pris l'an 1645, il fut étranglé avec la corde d'un arc, près de la ville de Pekin, n'ayant pas regné une année entiere. * Martini, Jéſuite, *hiſt. de la guerre des Tartares contre la Chine.*

HUNIADE (Jean Corvin) vaivode de Tranſſylvanie, & général des armées de Ladiſlas roi de Hongrie, fut un des plus grands capitaines de ſon ſiécle. Il combattit avec un courage invincible contre les Turcs, & gagna des batailles importantes l'an 1442 & 1443, contre les généraux d'Amurat, qu'il obligea de ſe retirer de devant Belgrade après un ſiége de ſept mois. L'an 1444 il ſe trouva à la bataille de Varnes, où Ladiſlas fut tué, & qui fut ſi fatale à la chrétienté. Depuis, Huniade fut fait gouverneur de la Hongrie, & rendit ſon nom ſi redoutable aux Turcs, que les enfans mêmes de ces Infidéles ne l'entendoient prononcer qu'avec frayeur, & l'appelloient *Jancus Lain*, c'eſt-à-dire, *Jean le ſcélérat*. Il fut néanmoins vaincu par les Turcs les 17, 18 & 19 octobre 1448. Par ſes ſoins il empêcha Mahomet II de prendre Belgrade, que ce ſultan avoit aſſiégé l'an 1456. Huniade mourut à Zemplen le 10 ſeptembre de la même année 1456. On dit qu'il ne voulut jamais permettre qu'on lui apportât le ſaint viatique dans ſa chambre, & qu'il alla le recevoir à l'égliſe, diſant qu'il ne méritoit pas cet honneur du roi des rois. Mahomet II témoigna un déplaiſir extrême de la perte d'Huniade, qu'il appelloit le plus grand homme qui eût porté les armes; & il s'eſtima même malheureux de n'avoir plus de tête aſſez illuſtre dans l'univers, ſur qui pouvoir venger l'affront qu'il avoit eſſuyé devant Belgrade. Le pape Calliſte III verſa des larmes lorſqu'il apprit la mort de ce grand homme, & tous les Chrétiens en furent affligés. Huniade laiſſa deux fils, *Ladiſlas* & MATTHIAS; l'aîné deſquels, à la perſuaſion des envieux de la gloire de ſon pere, eut la tête tranchée, pour avoir tué en duel le comte de Cilley, qui l'avoit fait appeller. *Matthias*, qui avoit été mis en ſureté, paſſa de la priſon au trône, & la Hongrie a eu peu de rois plus vertueux & plus fameux que lui. * Thuroſius, *in chron. Hung.* Bonfinius, *in hiſt.* Chalcondile, *l.* 5, 7 & 8. Eneas Silvius, *Europe.* Monſtrelet. Meyer. Nauclerus, &c. Voyez le *ſupplément au dictionnaire de Bayle.*

HUNIBAUD, auteur Gaulois, qui vivoit du temps du roi Clovis *le Grand*, travailla, dit-on, à une hiſtoire de ſa nation, dont il recueillit divers mémoires dans les écrits des Druides: mais cet ouvrage qui comprenoit pluſieurs livres, dont Trithéme fait l'abregé de douze, eſt aſſurément ſuppoſé. * Pontanus, *de origine Francorum.* Cluvier, *l.* 2, *antiq. German. c.* 20. Simler. Voſſius, &c.

☞ HUNINGUE, ville & forteresſe de France, dans la haute Alſace, au diocèſe de Baſle, ſur le Rhin, dans le Suntgaw, à deux lieues de Baſle, & aux frontieres de la Suiſſe. Elle eſt petite, n'étant compoſée que d'environ quatre-vingts maiſons, & n'a tout au plus que cinq cens habitans. Au milieu du ſiécle paſſé ce n'étoit qu'un ſimple village: on y ajoura vers l'an 1650, une redoute de mâçonnerie, où l'on tenoit un ſergent & quinze hommes, uniquement pour avoir des nouvelles de ce qui ſe paſſoit en Suiſſe. Après la paix de Nimegue, Louis XIV en fit une forte ville, afin de s'aſſurer de l'Alſace, & ſe faciliter un paſſage dans le Briſgaw. Huningue eſt aujourd'hui une place importante. Ses fortifications ſont du maréchal de Vauban. Par l'article VIII du traité de Bade, Louis XIV s'obligea de faire raſer les fortifications conſtruites vis-à-vis d'Huningue, ſur la rive droite & dans l'iſle du Rhin, de même que le pont conſtruit en cet endroit ſur ce fleuve. * La Martiniere, *dict. géogr.*

HUNNANBI, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté d'Yorck, qu'on appelle *Dickering.* * *Dict. angl.*

HUNNÉE, connu ſous le nom d'*Auguſtinus Hunneus*, chanoine de S. Pierre de Louvain dans le XVIe ſiécle, ſavoit la théologie & les langues, qu'il enſeigna avec beaucoup de réputation. On l'employa pour la correction des bibles, & le pape Grégoire XIII lui écrivit pour l'engager à conférer ſur les manuſcrits divers ouvrages des SS. peres, qu'on devoit imprimer. Hunnée l'auroit fait, s'il eût vécu davantage; mais il mourut preſque dans le même temps, au mois de ſeptembre 1577. Il publia la ſomme de S. Thomas; *Axiomata eccleſiæ de ſacramentis, &c.* * Valere André, *bibl. belg.* Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVI, &c.*

HUNNIUS (Gilles) miniſtre proteſtant d'Allemagne, né dans le duché de Wirtemberg en 1559, fut employé à enſeigner & à prêcher entre ceux de ſon parti, qui l'eſtimoient infiniment. Il attaqua les Calviniſtes qu'il pouſſa dans des diſputes & dans des écrits. Ce miniſtre mourut le 4 avril 1603, âgé de 53 ans. * Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.* Bayle, *diction. critique.*

HUNNIUS (Nicolas) fils de GILLES, *dont on vient de parler*, étoit né à Marpourg le 11 juillet 1585. Il fit aſſez-bien ſa philoſophie & ſa théologie, mais il s'occupa dans la ſuite pendant quelque temps beaucoup plus de la premiere que de la ſeconde. Il fut adjoint à la faculté de philoſophie à Wirtemberg, & eut en même temps la permiſſion de faire des leçons de théologie. Quelque temps après il obtint la ſurintendance d'Eilenburg. Il prit alors le dégré de docteur en théologie, & ſe maria cinq ans après qu'il fut appellé à la chaire de théologie à Wittemberg, & en 1623 il eut la même vocation à Lubeck, où on lui donna encore l'année ſuivante la ſurintendance des égliſes. Il mourut à l'âge de cinquante-ſept ans & neuf mois. Preſque tous ſes écrits ſont en faveur du luthéraniſme dont il ſuivoit les erreurs. Les plus connus ſont: *Miniſterii lutherani divini adeoque legitimi demonſtratio.* Mais ne diſant rien qui prouve le premier point, la conſéquence tombe d'elle même. *Papiſtrum Hunnio paratum Lancellotto injectum. Examen errorum Photinianorum. Diſput. anti-Photin. Διαγνῶσις theolog. de fundamentali diſſenſu doctrinæ evangelicæ lutheranæ & calvinianæ. Apoſtaſia romanæ eccleſiæ ab antiqua apoſtolica.* Beaucoup de préjugés joints à plus encore de calomnies & de fauſſes applications ſont tout le fond de cet ouvrage. Tel eſt encore le caractere de l'écrit ſuivant: *Pellis ovina romanæ eccleſiæ detracta. Harmonia evangeliorum dominicalium cum hiſtoriis veter. Teſtam. Epitome credendorum, &c.*

☞ HUNS, peuples de la grande Tartarie, qui ſe ſont fait connoître à l'Europe par leurs ravages vers la fin du IVe ſiécle de J. C. ſur-tout ſous le commandement d'Attila leur roi. Les Goths frapés des maux extrêmes que cette nation leur cauſa d'abord, lui donnerent une origine auſſi odieuſe que fabuleuſe, & ils en firent la plus horrible peinture, comme on le peut voir dans Jornandès. On a ignoré long-temps l'origine & l'antiquité des Huns, & de quels pays ils étoient ſortis. Mais on apprend par les hiſtoriens de la Chine, que c'étoit originairement une nation conſidérable de la Grande-Tartarie vers l'orient; que leur domination y a précédé l'ere chrétienne de plus de

200 ans; & que ce ne fut qu'après la diviſion de leur empire, & la deſtruction des Huns du nord par les Chinois, qu'une grande partie de ces peuples s'avança vers l'occident; & ayant paſſé les Palus Méotides, ſe répandit juſqu'au Danube, d'où ils vinrent enſuite ravager l'empire romain, & firent diverſes incurſions en Italie & en France. On parlera dans la ſuite de ces derniers *Huns*, qu'on doit diſtinguer par le ſurnom d'*Occidentaux*.

Les Orientaux ou Huns originaires, étoient voiſins des Chinois, & ils avoient 200 ans avant J. C. des empereurs qui portoient le nom de *Tanjou*, qui ſignifie Fils du ciel. *Maotun-Tanjou* qui paroît être le fameux *Oguſcan* des hiſtoriens Perſans, fut le fondateur de l'empire des Huns. Il eut de grandes guerres à ſoutenir contre les Chinois, ainſi que les princes de ſa poſtérité, qui régna long-te mps. Ils firent de grandes conquêtes dans la Chine, & du côté de l'occident juſqu'à la mer Caſpienne.

Voici l'idée que les hiſtoriens Chinois donnent de leurs mœurs & de leurs coutumes, qui reviennent en partie à ce que les hiſtoriens romains ont rapporté des Huns d'Attila, & ce que l'on ſait aujourd'hui des Tartares.

Ils habitoient ſous des tentes poſées ſur des chariots, & ils les conduiſoient dans les endroits où les pâturages étoient plus abondans, à cauſe de leurs troupeaux qui leur fourniſſoient de quoi vivre & s'habiller. Ils avoient beaucoup de mépris pour les vieillards, & n'eſtimoient que les jeunes gens, comme plus propres à la guerre, qui étoit leur unique occupation. Leurs richeſſes conſiſtoient en troupeaux, mais ſur-tout dans le grand nombre d'eſclaves pris en guerre. Les crânes de leurs ennemis leur ſervoient comme de vaſes à boire dans les grandes cérémonies. Tous les ans ils ſe rendoient au camp impérial, & ſacrifioient à leurs ancêtres, au ciel, à la terre & aux eſprits. De plus, tous les matins l'empereur adoroit le ſoleil levant, & le ſoir la lune. La gauche, chez ces peuples, de même qu'aujourd'hui chez les Turcs de Conſtantinople, étoit le côté honorable, & dans tous leurs campemens la tente de l'empereur étoit toujours de ce côté, & en face du nord. Lorſque leur empereur étoit mort, ils mettoient ſon corps dans un cercueil avec ſes plus beaux habits; après quoi accompagnés de toute ſa famille & de ſes officiers, ils le tranſportoient au lieu de ſa ſépulture: là, pendant un mois, ils le ſervoient de la même façon que quand il étoit vivant, les braves faiſant entr'eux des joutes & ſe battant, comme autrefois nos chevaliers dans nos tournois.

Au bout d'environ 300 ans, l'empire des Huns commença à s'affoiblir, & une grande famine qui ſe fit ſentir parmi eux, fut comme l'annonce de pluſieurs autres malheurs. Ces peuples auparavant ſi fiers, s'humilierent alors, & demanderent la paix aux Chinois. On la leur accorda: mais ils n'en furent pas plus tranquilles, d'autres ennemis s'élevant contre eux de toutes parts, ſur-tout les Tartares plus orientaux. Ce qui acheva de détruire cet empire qui avoit fait ſouvent trembler la Chine, fut la diſſention qui ſe mit dans la famille royale des Huns. Un prince fit révolter les Huns du Midi; & Pounou-Tanjou, empereur légitime, continua ſeulement à régner ſur ceux du Nord. Il y a apparence que c'eſt de cette diviſion dont les hiſtoriens Perſans, Mirkhond & Beidawi, ont parlé: ils ont donné aux uns le nom de *Mogols*, & aux autres celui de *Tatars*, ou, comme nous le prononçons, *Tartares*.

Les Huns ſeptentrionaux ayant augmenté leurs forces par des conquêtes vers la mer Caſpienne, vinrent attaquer les Chinois, qui furent aidés par les Huns du midi. Enfin les empereurs de la Chine prirent la réſolution de détruire entierement les Huns du nord; & cela fut exécuté par le général Teou-hien, ſous le régne de Hiaho-hoti, empereur de la dynaſtie des Han à la Chine. Les hiſtoriens Perſans attribuent cette défaite des Huns ou Turks à Tour, fils de Pheridoun, l'un de leurs anciens rois. Mais il eſt aiſé de voir qu'ils ne ſont tombé dans cette erreur, qu'à cauſe de la reſſemblance des noms de Teou & de Tour: d'ailleurs entêtés de leurs anciens héros, ils ont ſaiſi cette occaſion pour en relever la gloire.

Des Huns vaincus quelques-uns reſterent en Tartarie, & ſe mêlerent avec divers peuples. D'autres, en bien plus grand nombre, s'avancerent vers l'occident, & vinrent au-deſſus de la mer Caſpienne, & aux environs d'Aſtracan. Ici les Chinois les perdent de vue: mais par nos hiſtoriens nous apprenons que s'étant approché des Palus Méotides, ils paſſerent en 376 dans l'Europe, & s'établirent près du Danube, & dans la Pannonie ou la Hongrie: ce ſont ceux auxquels nous avons donné le nom d'*Occidentaux*, & qui ont été les plus connus juſqu'à préſent.

Une partie de ceux qui reſterent en Tartarie ſe fit connoître ſous le nom de Huns *Eutalites* ou *Ephtalites*: ils étoient voiſins de la Perſe, avec laquelle ils eurent diverſes guerres: ils firent alliance avec les Romains, qui les appelloient les *Huns blancs*, parcequ'ils habitoient dans des villes & étoient plus policés que les autres, que l'on nommoit les *Huns noirs* ou les *Nomades*, c'eſt-à-dire errans de côté & d'autre, comme on le peut voir dans Procope & Agathias.

Les Huns Méridionaux, qui étoient alliés des Chinois, comme on l'a dit, reſterent tranquilles dans leur pays, juſqu'à ce qu'une horde de Tartares orientaux nommés Geou-gen (d'où il y a apparence que ſont venus dans la ſuite les peuples que nous connoiſſons ſous le nom d'*Avares*) détruiſit la domination des Huns méridionaux, & s'empara de preſque toute la Tartarie. Chaſſés de leurs demeures, ils établirent pluſieurs petites principautés dans la Chine ſeptentrionale, qui furent détruites les unes après les autres.

Une de ces familles ſe retira dans une montagne de Tartarie, nommée *Erkené-kom*. Là, connus alors ſous le nom de *Turks* (les hiſtoriens Perſans les appellent *Mogols*) ils étoient occupés à travailler aux forges pour le ſervice des khans ou khacans des Geou-gen. Enfin Toumuen, que les Perſans appellent *Toumana*, chef de ces Turks ou Huns, ayant défait certains peuples qui étoient venus attaquer les Geou-gen, demanda en mariage la fille du khan: on la lui refuſa avec hauteur, en diſant qu'il ne convenoit pas qu'un eſclave aſpirât à la fille de ſon ſouverain. Toumuen, irrité d'une ſemblable réponſe, ſe révolta, & aſſiſté par Venti, empereur de la Chine ſeptentrionale, il défit entierement les Geou-gen, tua leur khan, & prit lui-même ce titre.

Ainſi, vers le milieu du VIe ſiécle, fut établi dans la Tartarie, ce qu'on appella alors l'*Empire des Turks*; ainſi fut renouvellée dans ce vaſte pays la domination des Huns, qui eurent enſuite de grandes guerres avec les Chinois, & à qui les Romains envoyerent diverſes ambaſſades. Comme cet empire s'étendoit depuis la Corée juſqu'à la mer Caſpienne, il ne put tenir longtemps ſous la domination d'un ſeul khan; & ces Turks ſe diviſerent en deux branches; ſavoir, les Orientaux & les Occidentaux. Ces derniers ſe rendirent pluſieurs fois redoutables aux rois de Perſe, dont ils étoient voiſins: c'eſt auſſi d'une de leurs tribus que ſont ſortis ces Turks connus ſous le nom de *Seljoucides*, qui ſe ſont emparé au Xe ſiécle de la Perſe, de la Syrie & de la Natolie: ce qui a donné occaſion aux Européens d'avoir affaire à eux du temps des Croiſades. Quant aux Turks orientaux, leur domination fut détruite par les Tartares Kitans, au commencement du Xe ſiécle, & ils n'eurent plus que de petites principautés tributaires & ſoumiſes, juſqu'à ce que Zingiſcan, chef de pluſieurs tribus Mogoles, établit au

commencement du XIIIe ſiécle, un nouvel empire connu ſous le nom de *Tartare* : ſa race regne encore dans la grande comme dans la petite Tartarie. Durant les premieres années de ce prince, pluſieurs familles Turques conduites par Soliman, qui ſe diſoit deſcendre d'Ogouzcan, c'eſt-à-dire du premier empereur des Huns, ſortirent du pays de Balk, & vinrent enfin s'établir dans la Natolie, où ils ont donné naiſſance aux Turks-Ottomans. * *M. de Guignes, hiſtoire des Huns*, tom. I, pag. 215-224, & tom. II.

☞ HUNS OCCIDENTAUX, connus par les hiſtoriens Romains, paſſerent, comme on l'a dit dans l'article précédent, les Palus Méotides en 376, & s'emparerent des pays que poſſédoient les Goths entre le Tanaïs & le Danube. Ils ſont repréſentés par les hiſtoriens Romains, comme une nation vaillante & féroce : auſſi l'empereur Théodoſe I en prit nombre à ſa ſolde en 388, & on les vit ſe diſtinguer en différens temps dans les armées romaines. Ceux qui demeuroient au-delà du Danube, le paſſerent en 391, & s'étant joints à d'autres barbares, ils firent d'affreux ravages en Mœſie & en Thrace. En 395 ils ravagerent les provinces orientales, & s'avancerent juſqu'à Antioche. En 404 ils mirent tout à feu & à ſang dans la Thrace & l'Illyrie, ſe retirant promptement avec leur butin, auſſitôt qu'ils eurent avis de la marche des armées romaines. Vers 430 ils s'établirent dans la Pannonie, ou la Hongrie occidentale. Théodoſe II leur accorda peu après une penſion annuelle. Attila étant devenu leur roi, fit augmenter cette penſion en 441, & pendant qu'il fut en paix avec les Romains, il ſubjugua les autres peuples barbares dont il étoit voiſin, de ſorte qu'en peu de temps ſon autorité fut reconnue depuis les frontieres de la Perſe juſqu'au Rhin. Il ravagea enſuite pendant pluſieurs années, les deux empires romains, d'orient & d'occident. *Voyez* ATTILA.

Sa mort étant arrivée en 453, il s'éleva des guerres civiles entre ſes enfans; & les peuples qu'il avoit ſoumis en profiterent pour ſe mettre en liberté. Les Huns paſſerent cependant quelques années après le Danube, & firent divers ravages ſur les terres romaines : mais les plus conſidérables arriverent en 539 & 558, ſous l'empire de Juſtinien qui leur faiſoit une penſion, & qui entretenoit la diviſion entre deux branches puiſſantes de Huns, appellés les uns *Cuturguriens*, & les autres *Uturguriens*, noms qui venoient de deux de leurs chefs. En 560 un nombreux corps de Huns s'avança en Germanie, dans l'intention de s'établir dans les Gaules, où Attila étoit venu; mais Sigebert, l'un des rois François, les défit preſque entierement, & obligea le reſte de retourner dans leur pays. On croit communément que les *Secklers* ou *Sicules* que l'on voit encore en Tranſilvanie, ſont les deſcendans des Huns dont on vient de parler. Pluſieurs auteurs regardent comme de la même race, les *Avares* vaincus par Charlemagne, ainſi que les *Hongrois*; mais ces deux peuples ſont deux autres colonies Tartares, venues en différens temps : *Voyez* GEOU-GEN & HONGRIE. * *Hiſt. univerſelle traduite de l'anglois*, tome XIII, *in*-4°, *pag.* 486 *& ſuiv.* M. Barbeau, *mém. mſſ.*

HUNSINGO, contrée des Pays-Bas, eſt une de celles qu'on appelle *Ommelandes*, qui ſont partie de la province de Groningue. L'Hunſingo s'étend le long de la mer d'Allemagne & de la riviere de Hunſe, juſqu'au territoire de Groningue, & au Fivelingo. Il y a un grand nombre de villages; mais point de lieu conſidérable, que la petite forteresse de Soltcamp. * Mari, *diction.*

HUNTE ou VINANT (Gautier) Carme en Angleterre, dans le XV ſiécle, fut envoyé par le pape Eugène IV en Angleterre, pour convoquer les prélats au concile de Ferrare, qui fut depuis transferé à Florence, & où ſe fit l'union des Grecs & des Latins. Gautier Hunte y diſputa avec beaucoup de force, & réfuta ſolidement les argumens des Grecs. Il compoſa une relation de ces diſputes, & quelques autres traités de théologie & d'hiſtoire, & ſur-tout un abregé de celle de Comeſtor. Ce théologien mourut fort âgé l'an 1470. * Pitſeus, *de ſcriptor. Angl.* Lucius, *biblioth. Carm.* Marc-Antoine Alegre, *in parad. Carm.* Poſſevin, *appar. ſacr.* Geſner & Voſſius, *de hiſt. Lat. lib.* 3, *pag.* 635 *&c.*

HUNTINGDON (Robert) né à Deorhiſt en Glocester l'an 1636, après avoir fréquenté le collége de Bitleſden, étudia dans l'univerſité d'Oxford où il s'avança beaucoup dans la connoiſſance des langues orientales ſous Pocock, en ſorte qu'en 1663 il obtint le dégré de maître-ès-arts. En 1670 ayant été fait miniſtre des marchands Anglois dans le Levant, il vit Ephèſe, Alexandrie & Alep, où il trouva quelques beaux manuſcrits dont il fit l'acquiſition. Il en acheta en Perſe, en Egypte, en Syrie & dans la Paleſtine, & entretint de fréquentes liaiſons avec meſſieurs Fell, Pocock, Marchand & Bernard. Il fit auſſi connoiſſance à Antioche avec Etienne Pierre patriarche des Maronites, par les ſoins duquel il découvrit un exemplaire du commentaire de S. Ephrem de Syrie ſur le Pentateuque, quelques homélies & d'autres livres écrits auſſi en ſyriac qui n'étoient pas connus. Il ne put recouvrer la verſion ſyriaque des épîtres de S. Ignace, qu'il fit chercher avec ſoin. Etant dans la Paleſtine, il viſita les Samaritains de Sihon, & par tout il acheta ou fit copier d'excellens manuſcrits. Il eut un long entretien avec Jean Laſcaris, archevêque du Mont-Sina, ſur l'état des Chrétiens, leur dépendance, & la bibliotheque du couvent de Ste Catherine qui eſt ſur le ſommet de cette montagne. Le carme Archange de Ste Thérèſe lui envoya à ſon retour en 1683, trois livres des Sabéens les plus eſtimés & les plus rares. Huntingdon ramaſſa auſſi dans le Levant pluſieurs médailles rares, & pluſieurs autres choſes de prix, & dont la rareté rehauſſoit encore le mérite. Il envoya pluſieurs inſectes & autres curioſités à la ſociété royale de Londres, pour qu'elle les obſervât; & après trois ans de ſéjour dans le Levant, il revint en Italie qu'il parcourut, & enſuite en France, & fit connoiſſance avec pluſieurs ſavans à Paris. Enfin il revint à Oxford en 1683, & prit la même année le dégré de docteur en théologie. Peu après on lui donna la charge d'*Ephore* du collége de la Trinité à Dublin. Il fit auſſitôt traduire en irlandois les livres du vieux teſtament, & M. Boyle en fit les frais en faveur de ſes compatriotes. Il ſe retira d'Irlande en Angleterre en 1688, à cauſe des guerres inteſtines qui diviſoient ces provinces; mais on le rappella en Irlande en 1692, & on lui donna l'évêché de Rappot. Il n'en jouit point, étant mort la même année 1692. Il fut enterré dans la chapelle du collége de la Trinité à Dublin, où ſa veuve lui fit dreſſer un monument avec une épitaphe. * *Voyez* ſa vie par Thomas Smith.

HUNTINGTON, ville & comté d'Angleterre, dans le royaume de Merci, eſt ſituée ſur la riviere d'Ouſe. Les autres villes du comté ſont Kimbolton, Saint-Yves, &c. * Camden.

HUON DE MERI, poëte, qui vivoit du temps de S. Louis, compoſa un roman, nommé l'*Antichriſt*, qui eſt un combat des vertus contre les vices, où il reprend des perſonnes de toutes conditions. On croit qu'il étoit religieux de S. Germain des Prés. * Fauchet.

HUON DE VILLENEUVE, poëte à qui on attribue les romans de *Regnault de Montauban, Doon de Nanteuil, Aie d'Avignon, &c.* Il vivoit vers le temps du roi Philippe *Auguſte*, vers l'an 1200. * Fauchet. La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas; *biblioth. françoiſe.*

HUPPAZOLI (François) Italien, renommé pour

avoit vécu dans les trois derniers ſiécles. Il naquit à Caſal le 15 mars 1587, d'un pere qui fut podeſtat de Minſena, château conſidérable appartenant au duc de Mantoue. Huppazoli porta quelque temps à Rome l'habit eccléſiaſtique; mais l'envie de voyager le fit paſſer à Scio, où il ſe maria: il eut un fils de ce mariage en 1626, qui mourut le 16 juin 1701, huit mois avant ſon pere. Après la mort de cette premiere femme, qui lui avoit donné huit enfans, il ſe remaria en 1640, & eut de cette ſeconde femme ſix fils. En 1665 il prit une troiſiéme alliance, dont il eut quatre fils. Ayant perdu cette troiſiéme femme en 1677, il en prit une quatriéme, qui ne vécut avec lui que trois ans, & lui donna deux garçons. Enfin il eut une cinquiéme femme, dont il laiſſa quatre enfans. Outre ces vingt-quatre enfans légitimes, il eut encore vingt-cinq bâtards. Malgré ſon incontinence, il témoignoit du zèle pour les pauvres, & quelque attachement pour la religion. Il ne but jamais d'autre liqueur que de l'eau, & ne prit jamais de tabac: ſa nouriture étoit médiocre; mais il la vouloit délicate & ſans ragout; du potage & un peu de rôti, ſur-tout du gibier, beaucoup de fruits, ce qui l'humectoit ſi fort, qu'il paſſoit des mois entiers ſans boire: il prenoit aſſez ſouvent de l'eau de ſcorſonere, ce qui contribuoit beaucoup à ſa ſanté. Il ne voulut jamais ſe trouver à aucun feſtin, pour ne point déranger ſon régime de vivre, qui étoit de ſouper de bonne heure, ſe coucher une demi-heure après, & ſe lever de grand matin. Après avoir été à la meſſe, qu'il entendoit tous les jours, il ſe promenoit un peu, puis ſe renfermoit pour écrire ſes dépêches, ou ſes mémoires, dont il laiſſa vingt-deux volumes. En ſa vie il n'eut aucune fiévre, n'uſa d'aucune ſaignée ni d'autres médicamens, n'ayant que la diéte pour tout remede: il n'éprouva ni vapeurs, ni goute, ni aſthme, ni aucune des incommodités de la vieilleſſe; & eut l'uſage de ſes yeux & de l'ouie dans toute leur perfection. Sa mémoire fut toujours admirable; & il parloit des choſes arrivées depuis près d'un ſiécle, comme ſi elles ne ſe fuſſent paſſées que depuis peu de temps. A l'âge de 82 ans il fut revêtu du conſulat de Veniſe à Smyrne, qu'il exerça juſqu'à ſa mort: la guerre en ſuſpendit ſeulement les fonctions; mais la paix étant faite il retourna à Smyrne le premier décembre 1699, quoiqu'âgé de cent douze ans, & il reprit l'exercice de ſa charge. Dans ſon plus grand âge, il faiſoit encore à pied & à jeun quatre lieues, quoique dans un pays de montagnes & de rochers. A l'âge de cent ans, ſes cheveux qui étoient tout blancs, reprirent leur premiere couleur noire, de même que ſa barbe & ſes ſourcils. Cinq ans avant ſa mort il avoit perdu toutes ſes dents; & après avoir vécu quelque temps de bouillie, ſes gencives s'étoient ſi bien fortifiées, qu'il caſſoit les os des poulets & des poulardes, qui devinrent ſa derniere nouriture, à faire deux repas par jour; mais deux ans avant ſa mort il lui perça deux groſſes dents. Son ſommeil étoit tranquille, & les ſeuls beſoins de la nature l'interrompoient quelquefois. Enfin, après une vie ſi tranquille, la fiévre le prit pour la premiere fois de ſes jours le 2 février 1701, & lui dura quinze jours: il en guérit; mais il lui en couta l'ouïe, qu'il recouvra pourtant entierement au bout de trois mois: il reprit ſes fonctions; mais le grand froid l'obligea à la fin d'octobre de garder le lit, & il perdit alors une évacuation de ſang, qui depuis trente ans lui venoit régulierement tous les mois. Cette perte lui cauſa la gravelle, & il jetta enfin par les urines trente à quarante pierres de la groſſeur d'une petite féve au lieu de ſang. Un rhume ſurvint qui lui donna enfin la mort le 27 janvier 1702, en ſa cent quinziéme année. Il s'accommoda lui-même dans ſon lit, & ſe ferma les yeux avant que d'expirer. La chaleur de ſon corps ne s'éteignit qu'onze heures après ſa mort, & les mains lui demeurerent auſſi flexibles, que s'il eût été en vie. Il ſe reſſouvenoit fort bien d'avoir ſervi la meſſe à S. François de Sales, & d'avoir connu le pere Coton, confeſſeur du roi Henri IV. Huppazoli étoit un homme doux, complaiſant, qui ne fit jamais de déplaiſir à perſonne, & qui au milieu de l'argent ſe contenta du néceſſaire: heureux s'il n'avoit pas eu un ſi grand foible pour les femmes. * *Lettre de Smyrne du 8 juin* 1702, dans le *Mercure d'août* 1702.

HUQUANG, province de la Chine, ſituée preſque au milieu des autres provinces, eſt diviſée par la riviere de Kiang en ſeptentrionale & méridionale. Les Chinois la nomment auſſi *Jumichiti*, c'eſt-à-dire, *le pays du poiſſon & du ris*, parcequ'il y en a une grande abondance. On l'appelle *le grenier de la Chine*, & on dit en commun proverbe, *que l'abondance de la province de Kiangsi peut fournir à toute la Chine ce qu'il faut pour un déjeuner; mais que celle d'Huquang la peut nourir entierement.* Cette fertilité eſt cauſe qu'on y trouve quinze grandes villes très-célebres, & cent huit cités, avec un grand nombre de bourgs & de villages, ſans compter les villes de guerre ni les forts. Les grandes villes ſont Vuchang, Hanyang, Siangyang, Tegan, Hoangcheu, Kingcheu, Yocheu, Changxa, Paoking, Hengcheu, Changte, Xincheu, Jungcheu, Chingtien & Chingyang. * Martin Martini, *deſcription de la Chine, dans le recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

HUR, fut celui qui avec Aaron aida à ſoutenir les mains de Moyſe, pendant que Joſué combattoit contre les Amalecites. * *Exod. XVII*, 10, &c.

HUR, prince de Madian, fut tué dans une bataille qui ſe donna entre les Iſraélites & les Madianites. * *Nomb. XXXI*, 7.

HURAULT (Philippe) chevalier, comte de Cheverni & de Limours, chancelier de France, étoit fils poſthume de Raoul Hurault, ſeigneur de Cheverni en Sologne, ſecrétaire du roi & général des finances, qui mourut en août 1527, en Italie, dans les guerres de Naples, & de *Marie* de Beaune. Il naquit le 25 mars 1528, étudia à Poitiers, & enſuite s'étant attaché à l'hiſtoire, il y fit de grands progrès. Il fut reçu conſeiller au parlement de Paris l'an 1554, & depuis maître des requêtes. Henri de France, duc d'Anjou, le fit ſon chancelier, le mena en Pologne; & depuis, après ſon avenement à la couronne, il lui commit la garde des ſceaux, le créa chancelier de ſes ordres l'an 1578, & lui donna divers gouvernemens. Après la mort du chancelier de Birague, il lui ſucceda l'an 1583, juſqu'à ce que l'an 1588 le roi lui fit commandement de ſe retirer en ſa maiſon. Mais ſous le regne de Henri IV, il fut rappellé à la cour, & exerça cette charge juſqu'au 30 juillet 1599, qui fut l'année de ſa mort, & la ſoixante-douziéme de ſon âge. Le chancelier de Cheverni a écrit des mémoires. On y voit au commencement la généalogie de la famille de Hurault, diviſée en diverſes branches: ce que les curieux pouront conſulter. Il épouſa l'an 1566, *Anne* de Thou, fille de *Chriſtophe*, premier préſident au parlement de Paris, morte le 27 juillet 1584, dont il eut *Henri*, mort jeune; un autre Henri, qui ſuit; *Philippe*, évêque de Chartres, mort le 27 mai 1620; *Louis*, comte de Limours, mort ſans poſtérité d'*Iſabeau* d'Eſcoubleau-Sourdis; *Marguerite*, mariée 1° à *Gui* de Laval, marquis de Neſle: 2° à *Anne* d'Anglure, ſeigneur de Givri: 3° à *Armand* le Dangereux, comte de Maillé, &c. morte le 13 mai 1614; *Anne* Hurault, alliée à *Gilbert* de la Tremoille, marquis de Roſtaing, morte le 16 avril 1635; & *Catherine*, mariée 1° à *Virginal* d'Eſcoubleau, marquis d'Aluye: 2° à *Antoine* d'Aumont, marquis de Nolai, &c. chevalier des ordres du roi, & morte le 13 avril 1615. Henri Hurault, comte de Cheverni, &c. gouverneur des pays Chartrain & Ble-

Digitized by

ſois, mourut le premier mars 1648, âgé de ſoixante-treize ans. Il avoit épouſé 1° le 27 février 1688, *Françoiſe* Chabot-Charni, morte ſans enfans en 1602: 2° *Marie* Gaillard de la Moliniere, dont il eut *Marc-Antoine*, *Henri* & *Philippe*, morts jeunes; *Anne*, mariée 1° à *Eraſme* de Daillon, comte de Briançon: 2° à *Charles* marquis d'Aumont; *Cecile-Elizabeth*, mariée l'an 1645 à *François de Paule* de Clermont, marquis de Montglas, chevalier des ordres du roi; *Marguerite* Hurault; & *Angelique*, morte ſans alliance. * *Conſultez* de Thou, *hiſt. lib.* 3. Scevole de Sainte-Marthe, *l.* 4 *elog.* & *hiſt. geneal.* Mezerai, *hiſt. de France.* La Croix du Maine, *bibliothéque françoiſe.* Blanchard, *hiſtoire des maîtres des requêtes. Mémoires de Cheverni.* Godefroi. Le pere Anſelme, &c.

HURAULT DE L'HOSPITAL, *cherchez* HOSPITAL. (L')

HURÉ (Charles) acolythe de Sens, profeſſeur émérite en l'univerſité de Paris, doyen de la tribu de Sens en la faculté des arts de ladite univerſité, & principal du collége de Boncourt, étoit né à Champigny ſur Yone, au diocèſe de Sens, le 7 novembre 1639. Comme on lui trouva dès ſa plus tendre enfance beaucoup de diſpoſition pour les lettres, on engagea ſon pere, qui étoit greffier de Champigny, & en même temps laboureur aſſez aiſé, à le faire étudier. Il obtint à cet effet de M. l'archevêque de Sens une bourſe au collége des Graſſins à Paris, où M. Huré fit de ſi grands progrès, & ſut ſi bien ſe faire aimer & eſtimer, que dès qu'il eut achevé ſes études on lui donna dans le même collége la chaire de troiſiéme, & enſuite celle de ſeconde, où après avoir profeſſé les belles lettres pendant vingt-cinq ans, il ſe retira à Port-Royal des Champs dans le deſſein de s'y conſacrer uniquement à l'étude de l'écriture ſainte, & de la tradition: mais les affaires de ſa famille l'ayant obligé de revenir à Paris, il ſe choiſit une retraite dans le fauxbourg ſaint Jacques, où on l'obligea quelque temps après de ſe charger de l'éducation & du ſoin des études de quelques jeunes gens. M. Huré partageoit ſes ſoins entre cette éducation & l'écriture ſainte, lorſqu'on lui donna la principalité du collége de Boncourt, où il eſt mort le 12 novembre 1717, âgé de ſoixante-dix-huit ans. Il ſavoit bien l'hébreu, le grec & le latin, langues néceſſaires pour avoir une parfaite intelligence de l'écriture ſainte. Dès 1692 il donna une édition latine du nouveau Teſtament avec de courtes notes qui furent fort eſtimées, 2 vol. *in*-12, à Rouen. Les réfléxions qu'il fut obligé de faire pour ne donner que des notes choiſies, lui firent approfondir les régles néceſſaires pour entendre l'Ecriture ſainte, & il en fit part au public dans un vol. *in*-12, qui parut en 1696 à Paris ſous ce titre: *Novum Teſtamentum regulis illuſtratum, ſeu canones ſacræ ſcripturæ certâ methodo digeſti.* Il abrégea dans la ſuite cet ouvrage, & le donna en françois, ſelon ce nouvel ordre, ſous le titre de, *Grammaire ſacrée, ou régles pour entendre le ſens littéral de l'écriture ſainte;* à Paris *in*-12, en 1707. En 1702 il avoit donné une traduction françoiſe du nouveau Teſtament & de ſes notes latines augmentée, en 4 vol. *in*-12, à Paris. On imprima auſſi ſa traduction ſans les notes en différentes formes & en différens temps. Comme cette traduction n'étoit preſque que celle de Mons retouchée en pluſieurs endroits, MM. les évêques de Marſeille, de Toulon & d'Apt la cenſurerent preſque auſſitôt qu'elle parut. Pluſieurs années après, c'eſt-à-dire, en 1715, un Jeſuite la dénonça, de même que les notes, aux évêques de France, par un vol. *in*-12, où pour mieux ſe cacher il prit les titres de prêtre & de docteur en théologie. Cette dénonciation eſt intitulée: *Réflexions critiques ſur le nouveau Teſtament de M. Huré, où l'on découvre les erreurs de ſes notes, l'infidélité de ſa verſion, & l'on éclaircit les endroits les plus difficiles du nouveau Teſtament;* à Lyon. M. Huré fit imprimer cette même année 1715, à Reims, un dictionnaire de la Bible auquel il n'avoit d'abord travaillé que pour s'édifier lui-même, & pour mieux entendre la lettre de l'écriture ſainte, en recherchant les différens ſens de chaque mot. Des perſonnes habiles ayant vu quelques cahiers de cette collection, l'exhorterent à la continuer. Feu M. Boſſuet, évêque de Meaux, fut de ce nombre. M. Huré avoit commencé à écrire cet ouvrage en latin; ce prélat l'exhorta à le compoſer en françois. Feu M. le Nain, maître des requêtes, pere de M. de Tillemont, voulant s'appliquer à l'étude de l'écriture ſainte, copioit de ſa propre main les cahiers de ce *dictionnaire*, à meſure que l'auteur avançoit. Ce *dictionnaire* eſt le premier ouvrage de M. Huré, quoiqu'il ait été imprimé le dernier. Il n'y avoit pas même mis la derniere main. Il auroit voulu ſurtout y faire entrer tout ce qui appartient à l'hiſtoire de l'écriture ſainte: c'eſt ce que le révérend pere dom Calmet a exécuté depuis dans ſon *Dictionnaire de la Bible.* M. Huré a revu auſſi, avec feu M. Beaubrun, fils d'un peintre qui étoit chancelier de l'académie de peinture, les épîtres de ſaint Paul de la traduction de M. de Saci, avec le ſens litteral & ſpirituel. Le ſens litteral eſt de M. Touret, prieur de Ste Catherine; & a été revu par les deux perſonnes que l'on vient de nommer; & le ſens ſpirituel eſt de M. Huré: ſur quoi il faut remarquer que le travail de M. Touret ne va que juſqu'au ℣. 15 de la II Epitre de S. Paul à Timothée. M. Beaubrun a revu & corrigé le ſens ſpirituel donné par M. Huré. Le ſens litteral de l'Epître à Tite, & le ſens ſpirituel, ſont de ce dernier; de même que le ſens ſpirituel des Epîtres à Philémon & aux Hébreux. Le ſens litteral de ces deux Epîtres eſt de M. Touret de Ste Catherine. Les Epîtres que l'on appelle *Catholiques* & l'Apocalypſe, en 7 vol. *in*-18° ſont encore de M. Huré pour le ſens ſpirituel & litteral: & M. du Foſſé, à qui l'on eſt redevable des quatre évangeliſtes & des actes des apôtres juſqu'au chap. XIII, ℣. 17, laiſſa les autres chapitres des actes à finir à M. Huré, qui les a achevés en effet. Par reconnoiſſance pour le collége des Graſſins, où M. Huré avoit été élevé en qualité de bourſier, il a légué à ce collége une ſomme de ſix mille livres, pour être employée à la fondation d'une nouvelle bourſe. Peu de temps après ſa mort, M. Godeau, alors recteur de l'univerſité de Paris pour la ſeconde fois, prononça un excellent diſcours à la louange du défunt, en préſence de ladite univerſité aſſemblée au mois de décembre pour l'élection d'un nouveau recteur, & l'univerſité requit que ce diſcours fût inſeré dans les regiſtres académiques. M. Huré joignoit à une grande candeur, à une grande ſimplicité de mœurs, & à une piété ſolide & lumineuſe, une mémoire très-heureuſe, un jugement ſolide, beaucoup de délicateſſe dans l'eſprit, une grande connoiſſance des auteurs grecs & latins en tout genre de littérature, & beaucoup de facilité à s'exprimer avec pureté & avec graces, en proſe & en vers. Il a fait quelques piéces en vers latins, entr'autres celle-ci: *Joan. Bapt. Teſtu de Balincour, cùm theſes philoſophicas propugnaret, Carmen*, 4 pages *in-fol.* ſans date. L'épitaphe ou éloge en proſe carrée, qu'il a compoſée pour Jean Herſant, prêtre, chanoine & célérier de l'égliſe métropolitaine de Sens, ci-devant principal du collége des Graſſins, mort le 23 de février 1690, eſt d'une très-belle latinité. M. Perault, de l'académie, l'a traduite en vers françois. L'une & l'autre ſe trouvent imprimées. * *Mémoires du temps.* Son éloge manuſcrit prononcé en latin par M. Godeau. Le Long, *biblioth. ſacr. pages* 340, 345 562 & 787.

HUREPOIX, pays de France, dans le gouvernement de l'Iſle de France. Ses bornes ſont fort incertaines. Il eſt ſitué preſque tout entier au midi de la

Seine, où il y a divers paſſages conſidérables, Melun comté, Corbeil, la Ferté-Alais, &c. On y comprend auſſi quelquefois le pays des environs de Mante, dit le Mantois ou Mantoan, comme nous le remarquerons ailleurs. * *Conſultez* Rouillard; Du Chêne; l'hiſtoire du Hurepoix, &c.

HURONS, peuples de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Canada, ou *la nouvelle France*. Ils étoient extrêmement ſauvages; & les relations que nous avons de ce pays nous apprennent qu'ils ſont devenus amis des François; qu'ils mettent leurs morts en pelotons dans le tombeau, & qu'ils ne portent jamais le nom de leurs peres. Ils apprêtent auſſi leur bled en plus de vingt façons différentes, ne ſe ſervant que du feu & de l'eau. Ils ont une très-grande inclination à dérober, & prennent même des pieds auſſi-bien que des mains. Les femmes portent des colliers, des braſſelets, & certains bijoux appellés *Matachias*, qu'elles attachent à leurs cheveux & à leurs oreilles. Leurs coutumes ſont aſſez ſemblables à celles des autres ſauvages du Canada. Cette nation, autrefois extrêmement nombreuſe & diviſée comme en pluſieurs tribus ſous différens noms, eſt aujourd'hui preſque réduite à rien. Ils habitoient à l'eſt du lac Huron, & dans toute la partie du Canada qui eſt au nord du lac Erié. On n'en connoît plus que deux petits villages, l'un dans le détroit du lac Erié, & l'autre à Notre-Dame de Laurette, à trois lieues de Quebec. Ces derniers honorent le chriſtianiſme par une ferveur & une régularité de vie, qui fait honte aux anciens chrétiens. Ils ont un miſſionaire Jéſuite, ſans la permiſſion duquel ils ne feroient pas la moindre choſe. On prétend que vers la Caroline, il y a un troiſiéme village aſſez nombreux de ces ſauvages. La langue hurone eſt une langue mere fort abondante, à ce que diſent ceux qui l'entendent le mieux. La langue iroquoiſe en eſt une dialecte, & elle s'entend preſque par tout dans le ſud de la nouvelle France. Les Hurons paſſent pour les plus ſpirituels des ſauvages, & ceux qui ont plus de conduite: quoiqu'en très-petit nombre, ils ſont encore les oracles que conſultent les autres nations. Ils ont auſſi toujours eu la réputation d'être braves, ce ſont néanmoins les Iroquois qui les ont détruits & diſſipés: il eſt vrai que les maladies y ont contribué. *Cherchez* CANADA. * *Relations du Canada.* Le pere Charlevoix, *journal d'un voyage dans l'Amérique ſeptentrionale.*

HURONS (Le lac des) ou la mer douce des Hurons, ou le lac de Karegnondi. C'eſt un grand lac de la Nouvelle France, dans l'Amérique ſeptentrionale. On dit qu'il a deux cens lieues d'orient en occident, & ſept cens de circuit. Le lac Supérieur & celui des Illinois, ſe déchargent dans celui-ci. Ce lac eſt la ſource de la riviere de S. Laurent, qui en ſortant du côté du ſud, va traverſer les lacs d'Erié & d'Ontario, & de la riviere Françoiſe, qui après avoir traverſé le lac des Nipiſſiriniens, ſe va joindre à la riviere de S. Laurent. * Mati, *diction.*

HURTADO (Thomas) clerc régulier mineur, né à Tolede en Eſpagne, enſeigna à Rome, à Alcala, à Salamanque, où il s'acquit beaucoup de réputation par ſes ouvrages; & mourut l'an 1659. Nous avons de lui une philoſophie & une théologie, ſelon la doctrine de S. Thomas; *Reſolutionum moralium lib. VI. De congrua ſuſtentatione eccleſiaſticorum*; *Reſolutionum moralium, de reſidentia ſacra lib. XII. Reſolutiones de unico martyrio.* Ce dernier ouvrage étoit contre le traité *de Martyrio per peſtem*, du pere Theophile Rainaud, Jéſuite, qui lui répondit par un excellent traité. * Nicolas Antonio, *biblioth. hiſpan.* Le Mire, *de ſcriptoribus ſac. XVIII.*

HURTADO DE MENDOZA, *cherchez* MENDOZA.

HUS ou UZ, contrée de la Paleſtine, ſituée au levant du Jourdain, dans la demi-tribu de Manaſſé, dite autrement la *Trachonite*. Sa capitale portoit le nom d'*Aſtaroth Carnajim*. Quelques-uns ont dit que c'étoit la patrie de Job, & qu'on y fait encore voir aujourd'hui le tombeau de ce ſaint homme: mais cela eſt plus qu'incertain. Il eſt plus probable que la terre de Hus, dont il eſt parlé dans le livre de Job, étoit vers les confins de la Chaldée, puiſque les Chaldéens furent ceux qui enleverent les troupeaux de Job. * *Voyez* Frédéric Spanheim, *hiſt. Jobi.*

HUS (Jean) héréſiarque, recteur de l'univerſité de Prague. Son nom, qui ſignifie *Oie*, étoit celui d'un petit bourg de Bohême, où il naquit de parens de la lie du peuple. Il reçut le dégré de bachelier ès arts à Prague l'an 1393, & celui de maître en 1395, & fut fait prêtre en 1400. Preſqu'auſſitôt qu'il eut été ordonné, il entreprit de renouveller les erreurs des Vaudois & de Wiclef, qu'il commença à publier en Bohême l'an 1407, avec une ardeur incroyable. Il ajouta depuis de nouvelles erreurs à celles de Wiclef, ſe joignit à Jérôme de Prague, & ſe fit un grand nombre de diſciples. Ils prêchoient que les réprouvés ne ſont point membres de l'égliſe; que S. Pierre n'en a point été le chef; & d'autres erreurs que nous marquerons en parlant des Huſſites. Ces hérétiques cauſerent des maux incroyables dans la Bohême. Le roi Venceſlas s'en mit peu en peine, parcequ'il ne ſongeoit qu'à ſes plaiſirs & à la bonne chere; mais l'empereur Sigiſmond, frere & héritier préſomptif de ce roi, crut avec raiſon, qu'il ne devoit pas négliger d'appaiſer ces troubles. Il écrivit à Venceſlas, & envoya de ſes gens à *Jean* Hus, pour lui perſuader de venir défendre ſa doctrine devant le concile de Conſtance, où cet empereur devoit ſe trouver. *Jean* Hus ne le refuſa pas, & fit d'abord afficher devant la porte du palais, & devant celles des égliſes de Prague, qu'il iroit à Conſtance rendre compte de ſa foi. Il fit encore afficher cet écrit dans pluſieurs villes de l'Allemagne. Enſuite il ſe mit en chemin, & arriva à Conſtance au mois de novembre 1414. L'empereur lui avoit envoyé un ſauf-conduit. On employa ſept mois à examiner ſes opinions. On envoya deux évêques en Bohême, pour informer de la doctrine qu'il avoit prêchée & enſeignée, dont ils firent leur rapport au concile. On nomma des commiſſaires pour recevoir la dépoſition des témoins, & pour examiner les propoſitions qu'on avoit tirées de ſes livres; & il eut lui-même la permiſſion de parler & de ſe défendre. Les plus habiles hommes qui étoient à Conſtance, travaillerent à lui perſuader d'abjurer ſes erreurs. Il le promit, puis il le refuſa; de ſorte que perſiſtant à ſoutenir ſes erreurs, il fut condamné à être brulé avec ſes livres. Ce qui fut exécuté le 16 juillet 1415. Un auteur de ſa ſecte, qui étoit préſent à ſon ſupplice, dit que *Jean* Hus monta ſur le bucher avec une grande intrépidité, & qu'il mourut en chantant des pſeaumes, & en invoquant le nom de Jeſus-Chriſt. Les proteſtans ſe plaignent de ce qu'on le fit mourir malgré le ſauf conduit que lui avoit donné l'empereur Sigiſmond. On répond à cela qu'ils n'ont peut-être pas examiné ce ſauf-conduit, que nous avons dans Cochlæus, dans Bzovius & ailleurs; car il paroît que le concile n'y avoit point de part; & qu'outre cela, ce n'étoit qu'une recommandation aux villes chez qui *Jean* Hus arrivoit de le bien recevoir, & de le laiſſer paſſer librement. Ses diſciples le mirent au nombre de leurs martyrs. Les proteſtans rapportent beaucoup de fables au ſujet de *Jean* Hus; & diſent qu'en mourant il s'étoit écrié, *qu'on faiſoit mourir une oie; mais que cent ans après ſa mort il renaîtroit un cygne de ſes cendres, qui ſoutiendroit la vérité qu'il avoit défendue.* Ce cygne eſt Luther, ſelon les proteſtans & les luthériens, qui firent graver diverſes piéces de monnoie de l'un & de l'autre, ſous la forme d'une oie & d'un cigne, comme nous l'apprenons de Gret-

ſer. Cochlæus a écrit l'hiſtoire de l'héréſie des Huſſites, que les curieux conſulteront. *Jean* Hus a compoſé pluſieurs ouvrages, qui ont été imprimés en deux volumes *in-fol.* à Nuremberg. * Varillas, *hiſt. des héréſies, l.* 1. *Hiſt. du concile de Conſtance, par* Lenfant. Bayle, *lettr.* 253, 254 *de l'édition de* M. Deſmaiſeaux. M. Chauffepied, *ſupplément au dictionnaire de Bayle.*

HUSAN (Henri) juriſconſulte Allemand, né à Eiſenac l'an 1533, étudia en France & en Italie, & étant de retour en ſon pays, y fut honoré de divers emplois importans. Il mourut à Lunebourg le 9 décembre 1587, & laiſſa des poëſies & d'autres ouvrages. * Melchior Adam, *in vit. juriſc. Germ.*

HUSSARS, prononcez *Houſſards*, milice de cavalerie en Hongrie & en Pologne, qui eſt habillée bizarement, & monte des chevaux petits, mais ardens & infatigables. Les Huſſars ſont bons pour les courſes & les partis, mais nullement propres aux actions de pied-ferme. Ils ont la tête raſe, hors un toupet de cheveux qu'ils conſervent au milieu, avec une groſſe mouſtache qui leur pend ſur l'eſtomach, & un bonnet fourré, orné d'une plume de coq en pointe. Les officiers en ont une d'aigle. Ces derniers ſont habillés à la turque. Les cavaliers ont des pourpoints avec des culottes larges ſans juſte-au-corps, ni manteau, ni chemiſes; mais pour ſe garantir du mauvais temps, ils portent chacun une peau de tigre, ou de mouton pendue à leur col, & la tournent du côté que vient le vent. La plupart ſont bottés à cru. Ils ne font point de quartier quand ils ont l'avantage, & n'en demandent jamais, s'ils ſont les plus foibles. Ils ont des armes à feu, dont ils ſe ſervent aſſez mal, mais le ſabre à la main, ils ſont extraordinairement adroits: & il y en a beaucoup d'entr'eux, qui, en paſſant près d'un cavalier, ne manquent jamais à lui couper la tête. Le commandant que l'on fit priſonnier dans la défaite des Huſſars par les François devant Fribourg l'an 1690, avoit tant d'adreſſe, qu'on aſſuroit que de vingt têtes il n'en manqueroit pas une. Quand ils reviennent de la guerre, le général leur donne autant de piéces d'argent qu'ils rapportent de têtes. Le ſupplice dont ils puniſſent les déſerteurs eſt épouvantable: ils les embrochent tout vifs, & les font rôtir ainſi devant le feu. * *Mém. du temps.*

HUSSEIN, favori d'Ibrahim, empereur des Turcs, avoit été berger; & faiſant paître ſon troupeau près de la priſon de ce prince, avoit ſouvent pris ſoin de le divertir par ſes chanſons ruſtiques, & les airs qu'il jouoit ſur ſon flageolet. Ibrahim ne fut pas plutôt ſorti de cette priſon, & élevé ſur le trône, qu'il fit Huſſein ſon confident; mais ce favori abuſa des faveurs de ſon prince, & fit même étrangler le grand viſir Mehemet: ce qui lui attira la haine du peuple, qui le maſſacra, & le mit en piéces l'an 1648. * *Hiſtoire des grands viſirs.*

HUSSITES, hérétiques de Bohême, ainſi nommés de Jean Hus, diſciple de Wiclef, qui fut brulé vif par ordonnance du concile de Conſtance l'an 1415. Ces hérétiques ſoutenoient preſque les mêmes opinions, que les Calviniſtes ſoutiennent aujourd'hui contre le pape & les prêtres, & pour ce qui regarde la communion ſous une ſeule eſpéce, ou pour nous ſervir de leurs termes, le retranchement de la coupe; mais ils ne nioient pas la préſence réelle du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt dans l'euchariſtie. Ils prétendoient que l'égliſe eſt le corps des prédeſtinés, & que les réprouvés n'en peuvent être les membres; que la condamnation des quarante-cinq articles de Wiclef faite par les docteurs orthodoxes, étoit impie & déraiſonnable; que S. Pierre n'a jamais été chef de l'égliſe, &c. Leur ſecte fut depuis diviſée en pluſieurs. La paſſion que les Huſſites témoignerent pour la communion ſous les deux eſpéces, les porta à faire peindre des coupes dans leurs maiſons, & ſur leurs enſeignes de guerre. Ils ſont préſentement nommés *les Freres de Bohême*, & ont toujours prétendu être différens des Vaudois & des Picards. Ces Bohémiens ſont proprement ſortis des Calixtins, diſciples de Jean Hus, comme ils le déclarent dans leur confeſſion de foi. Ce furent des gens de métier qui commencerent cette ſéparation, ſe plaignant que les Calixtins romaniſoient en tout & par tout, à la réſerve de la coupe. Ils mirent d'abord à leur tête un cordonnier, qui ne ſachant pas un mot de latin, leur fit un corps de doctrine, que l'on appella de ſon nom: *Les Formes de Keleſiski.* Enſuite ils ſe choiſirent pour paſteur Matthias Convalde, laïc & ignorant, l'an 1467, & ſe ſéparerent ainſi publiquement des Calixtins, comme ceux-ci avoient fait de Rome. Ils en vinrent à cet excès d'ignorance & de témérité, de rebaptiſer tous ceux qui venoient à eux: excès qui dura cent ans, comme ils l'avouent. Jean Hus fut regardé comme leur apôtre, & ils célébroient la fête de ſon martyre le 8 juillet. Cependant ils rejettoient la meſſe, que ce prétendu apôtre avoit toujours dite. Enfin s'étant mêlés dans les guerres des Luthériens, Ferdinand I les chaſſa de Bohême, d'où ils ſe refugierent en Pologne; & là ils s'unirent l'an 1570 dans le ſynode de Sendomir avec les Luthériens, & les Zuingliens de Pologne, quoique leur confeſſion de foi fût bien différente entre eux trois. *Cherchez* HUS (Jean). * Cochlæus, *hiſt. Huſſit.* Dubravius, *lib.* 26. Genebrard, *in Greg. VII.* Onuphre, *an. Chriſt.* 1415. Sandere, *hereſ.* 176. Du Preau, *V Huſſ.* Azor, *inſt. mor. lib.* 5, *c.* 37, *pag.* 2. Florimond de Raimond, *l.* 4, *c.* 3. Sponde, *in annal.* Gauthier, *chron. ſac. XV*, *c.* 1. *Voyez* Puffendorf, *hiſt. de Suéde, l.* 1. M. de Meaux, *hiſt. des variations, l.* 11. *Les auteurs cités ſur* Jean Hus.

☞HUSSON (Martin) né à Montmirel, fut reçu au ſerment d'avocat le 25 novembre 1643. S. Vincent de Paule qui étoit miſſionaire ſur les côtes d'Afrique le demanda en 1652 pour conſul à Tunis. Pendant ſon ſéjour en cette ville, il ſe deſennuyoit en continuant un *commentaire* qu'il avoit commencé *ſur la coutume de Vitry.* Il demeura dans ce pays juſqu'au mois d'avril 1657, que le bey de Tunis, courroucé contre lui de ce qu'il ne vouloit pas ſe prêter à des choſes contraires aux intérêts du roi, le renvoya en France. A ſon retour il compoſa pluſieurs opuſcules en langue judaïque, grecque, punique, turque. Mais ſon objet principal fut toujours la profeſſion d'avocat; & quoiqu'il n'eût pas fait une réſidence continuelle à Paris, il n'avoit jamais perdu de vue l'étude des loix, & montroit aux jeunes gens de ſon temps le corps de droit qui l'avoit toujours accompagné dans ſes voyages. On a vu les fruits de ſon application dans les fameux *mémoires de Montmirel* & de *Montbar*, qui ſont des ſources de doctrine pour les matieres domaniales & féodales. Il avoit eu des traditions précieuſes du barreau par les relations qu'il avoit entretenues ſingulierement avec Jacques Abraham, célébre avocat de ce temps, & avec Flou Angran, mort doyen des avocats. Ce fut par les conſeils de ceux-ci qu'il donna dans le courant des années 1663, 1664 & 1665, ſon traité *de advocato*, ouvrage qui renferme beaucoup de choſes curieuſes ſur la profeſſion d'avocat. Il eſt diviſé en quatre livres. Il y en a un cinquiéme manuſcrit, qui eſt entre les mains de ſes héritiers. M. Huſſon mourut au mois de décembre 1695, âgé d'environ 72 ans. Il eſt parlé de lui dans une conſultation de M. Prevoſt pour les avocats de Gueret imprimée en 1741.

HUTITES, hérétiques, qui ſont une ſecte d'Anti-Luthériens. Ils étoient ſectateurs de Jean Hutus, & ſe croyoient réellement les enfans d'Iſraël, venus pour exterminer les Chananéens. Ils diſoient encore, que le jour du jugement s'approchoit, & qu'il falloit s'y préparer en mangeant & buvant. * Du Preau, *V. Hut.* Florimond de Raimond, *de la naiſſance de l'héré-*

ſie, liv. 2, c. 6, num. 3. Gautier, *ſac. XVI, c. 11.*

HUTTEN (Ulric de) né dans le château de Stækelberg le 20 avril 1488. Il fut envoyé en 1499, dans le monaſtere de Fulde; mais comme la vie monaſtique ne ſe trouvoit pas de ſon gout, il en ſortit pour aller à Cologne, & de-là à l'univerſité de Francfort ſur l'Oder en 1506, où il prit le dégré de maître-ès-arts à l'âge de dix-huit ans. En 1508 il paſſa en Italie, & ſe voyant ſans argent il s'enrôla, & ſe trouva au ſiége de Parme. Il retourna en Allemagne en 1509; & ayant été attaqué d'une fièvre violente dans la Poméranie où il alla enſuite, il ſe vit obligé de mendier. Il arriva ainſi à Roſtock, où il enſeigna pour ſubſiſter; & ayant publié en 1512 un poëme à la louange de l'empereur Maximilien, on connut ſon mérite, & on ne le laiſſa pas ſans récompenſe. Il s'appliqua enſuite à la juriſprudence à Pavie, la même année 1512, pour obéir à ſon pere; & l'année ſuivante, 1513, il s'enrôla de nouveau; mais il demeura peu dans cette nouvelle profeſſion, paſſa à Rome & revint en Allemagne en 1514. Il alla en 1515 à Francfort, pour voir Eraſme; & ayant appris en cette ville que Ulric, duc de Wirtemberg, avoit tué Jean de Hutten ſon couſin, parceque, dit-on, le duc vouloit jouir de ſa femme qui y conſentoit, il en forma ſa plainte qu'il adreſſa à l'empereur & aux états de l'empire. Cet écrit, de même que les quatre harangues qu'il fit dans la ſuite ſur le même ſujet, égalent, dit-on, ce que Ciceron a fait contre Catilina, pour la beauté, & l'emportent ſur la véhémence. Il repaſſa en Italie en 1516, & fit quelque ſéjour à Rome, où il prit parti pour Reuchlin, dont le procès contre les Dominicains, au ſujet des livres des Juifs, y avoit été porté. Il fit à ce ſujet une piéce en vers qu'il adreſſa au cardinal *Adrianus Caſtellenſis*. Il travailla dans le même temps aux *Epiſtolæ obſcurorum virorum*, qui le mirent fort mal dans l'eſprit des moines. Il revint à Stækelberg en 1517, & dédia enſuite ſes épigrammes à l'empereur, qui le créa chevalier, & le couronna poëte à Augsbourg. Venu à Mayence en 1518, il s'y forma une bibliothéque, & y publia la même année deux livres de Tite-Live qu'on n'avoit point encore donnés juſque-là: il les dédia à l'électeur de Mayence. En 1519 il découvrit de nouveaux manuſcrits de Pline, Quintilien, Marcellin, & un traité *de unitate eccleſiæ conſervandâ, & ſchiſmate inter Henricum IV & Gregorium VII*, qu'il publia à Mayence en 1520. Il écrivit auſſi une chronique de la conduite que les papes avoient tenue contre les empereurs dans tous les ſiécles, & fit imprimer la même année un traité *de ſchiſmate extinguendo & vera libertate eccleſiaſtica aſſerenda*, qu'il trouva à Boppard dans l'archevêché de Tréves. Vers le même temps il ſe déclara ouvertement pour Luther; & ayant appris qu'on vouloit ſe ſaiſir de ſa perſonne, il fut obligé de fuir en divers lieux. Etant dans le château d'Ebernburg, qui appartenoit à François Sickingen, il écrivit ſes ſujets de plaintes à l'empereur Charles-Quint, aux électeurs de Saxe & de Mayence, & à tous les états de l'empire, & exhorta la nation allemande à ſe ſéparer du clergé; & le pape l'ayant envelopé dans la bulle qu'il fit contre Luther, il apoſtilla cette bulle de remarques injurieuſes qu'il fit imprimer avec ſa plainte en vers latins, ſur ce que les livres de l'héréſiarque Luther avoient été brulés à Mayence. En 1522 il fit encore une campagne, & étant venu à Baſle en 1523, le ſénat l'honora d'un préſent conſidérable. Eraſme ayant été le ſeul qui eût refuſé de lui faire viſite, Hutten s'en piqua, & écrivit contre ce grand homme une lettre fort véhémente. Il ſe brouilla auſſi avec le clergé de Baſle; car ſon impétuoſité naturelle lui faiſoit des affaires preſque en tout lieu, & il ſe retira à Mulhauſen, d'où il ſe ſauva à Zurich & enſuite dans l'iſle d'Uffnau ſur le lac de Zurich, où il mourut le 31 août 1523, dans ſa trente-ſixiéme année. Un gentilhomme de Franconie lui fit l'épitaphe ſuivante:

Hîc eques auratus jacet, oratorque diſertus,
HUTTENUS *vates carmine & enſe potens.*

Ce fut à l'occaſion de ſa mort qu'Eobanus Heſſius écrivit ſon *Dialogus mortis & Hutteni*. En 1538 on imprima ſes œuvres poëtiques en un volume. Pluſieurs de ſes écrits ont paru ſous les noms ſuppoſés de *S. Abydenus Corallus, Eleutherus Byzenus*, &c. * *Voyez* ſa vie compoſée en latin par Jean Burchard, & imprimée en 1717: elle eſt curieuſe. Le pere Niceron a donné un article fort détaillé & très-curieux d'Ulric Hutten, dans le tome XV de ſes *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la république des lettres.*

HUTTEN (Léonard) Anglois, fit ſes premieres études dans l'école de Weſtminſter, d'où il paſſa à Oxford, en 1574. Il y fit de grands progrès dans les ſciences, & s'attacha ſur-tout à la langue grecque. Son mérite lui procura la place de chanoine dans l'égliſe de *Chriſt*. Son amour pour l'étude le ſuivit, & ne lui permit pas de demeurer oiſif. Il publia durant ſa vie pluſieurs ouvrages qui ne nous ſont point connus. Il mourut en 1632, le 17 mai, âgé de 75 ans. Il laiſſa une fille qui fut mariée avec le docteur Richard Corbert, lequel a été ſucceſſivement évêque d'Oxford & de Norvich. Depuis la mort de Hutten, l'on a imprimé de lui une diſſertation angloiſe ſur les antiquités d'Oxford. Cette diſſertation a été donnée par Thomas Héarne, à la ſuite d'un autre ouvrage, intitulé: *Le texte de Rocheſter*, &c. à Oxford, en 1720, *in*-8°. *Voyez* la *bibliothéque angloiſe*, tome VIII, deuxiéme partie, article 3, pag. 342.

HUTTEN (Charles) a publié en 1686, un ſermon qu'il avoit prononcé en anglois dans l'égliſe paroiſſiale de Uplime, où il explique le texte des rebelles, & réfute leur grande objection.

HUTTERUS (Léonard) profeſſeur en théologie à Wittemberg, né au mois de janvier 1563 à Ulm, d'un pere qui étoit miniſtre dans cette ville, remplit une chaire de théologie dès l'âge de 33 ans: c'étoit un Luthérien des plus rigides & des plus emportés, & qui n'épargna pas plus les Calviniſtes que les Catholiques. Il mourut le 23 ſeptembre de l'an 1616. * Bayle, *dictionn critiq.*

HUTTERUS (Elie) a publié une bible en quatre langues, l'hébraïque, la grecque, la latine, & l'allemande, à Hambourg, l'an 1597. Enſuite il ajouta l'italienne, la françoiſe, la ſclavonne, & la ſaxonne. Son nouveau teſtament fut imprimé l'an 1600, en douze langues, qui ſont le ſyriac, l'hebreu, le grec, le latin, l'allemand, le bohémien, l'italien, l'eſpagnol, le françois, l'anglois, le danois, & le polonois. Il les réduiſit à quatre dans l'édition de l'année 1603, ſavoir l'hebreu, le grec, le latin & l'allemand. Cette Polyglotte eſt très-rare. Il y a un recueil de lettres contenant ce que les perſonnes doctes jugerent de cet ouvrage. * Bayle, *diction. critiq.* M. Cauſſepied parle au long d'Hutterus & de ſes ouvrages, dans ſon *ſupplement au dict. de Bayle.*

HUY, ville des Pays-Bas dans le pays de Liége, & la ſeconde de cet évêché. Elle eſt la capitale du Condrotz, & ſituée à l'endroit où la Meuſe reçoit la petite riviere de Huy, qui a peu d'eau; mais dont le cours eſt furieux & violent. C'eſt de cette riviere qu'elle a pris ſon nom, en latin *Hoium, Huime* & *Huionum*. Cette ville, qui eſt à quatre lieues de Liége, & à ſix de Namur, eſt ſéparée en deux parties, dont la plus grande eſt à main droite de la Meuſe en deſcendant, & l'autre à main gauche. Elles ſont jointes par un très-beau pont de pierres de taille avec pluſieurs arches. La ville d'Huy étoit autrefois plus grande qu'elle n'eſt préſentement, & elle a eu des comtes particuliers, qui

qui la donnerent aux évêques de Liége. Il y a un vieux château fort au-deſſus de la ville, au bas duquel eſt une égliſe collégiale de chanoines, appellée Notre-Dame. Tout cela eſt l'ouvrage d'Erard ou Eterard de la Mark, autrefois cardinal & évêque de Liége, qui accoutuma ſes ſucceſſeurs à demeurer dans ce château à cauſe de la beauté du lieu. Huy a douze ponts de pierre & ſept ou huit de bois. On voit dans la grande place une belle fontaine, entourée de colonnes de marbre, avec un grand baſſin de cuivre. La grande égliſe eſt très-belle, & on eſtime fort le chœur de l'égliſe des freres Mineurs, qui eſt tout de marbre, ainſi que le grand autel. La nef eſt ornée d'une menuiſerie fort bien travaillée. Les belles allées du jardin des Capucins le rendent très-agréable. Il y a preſque de toute ſorte de religieux & de religieuſes en cette ville: & ce qui lui donne un grand relief, c'eſt la maiſon & le couvent de l'ordre de ſainte Croix, qui eſt le chef & le premier de cet ordre, & où le général a accoutumé de faire ſa réſidence. Ce fut le bienheureux Theodore de Celles, chanoine de la grande égliſe de Liége, qui renouvella cet ordre en Allemagne. Il choiſit pour ce ſujet un endroit fort élevé dans un fauxbourg d'Huy, appellé *Clair-Lieu*, où il y avoit autrefois une chapelle de S. Thibaut. Il s'y logea avec cinq clercs pour vivre en vrais enfans de la Croix. Cet ordre, dont le premier inſtituteur eſt S. Quiriace, qui trouva la ſainte Croix par le commandement de ſainte Helene, mere du grand Conſtantin, ayant été renouvellé & approuvé ſous Innocent III, au concile de Latran, fut confirmé en 1248, ſous la regle de S. Auguſtin, par le pape Innocent IV, au concile de Lyon en France. Cette maiſon des chanoines réguliers de ſainte Croix étant bâtie ſur une éminence, ſe voit de fort loin. Son égliſe eſt fort grande & ample, & ſon jubé tout de marbre, ainſi que les deux autels qui ſont au-deſſous en entrant au chœur. Derriere le grand autel eſt la châſſe de ſainte Odile, patrone de tout l'ordre: elle eſt toute d'argent doré, & fort bien travaillée tout à l'entour. Tous ſes oſſemens y ſont, excepté ſon chef, qu'on voit dans la ſacriſtie en un fort beau reliquaire, orné de médailles d'or & de pierreries. Les oſſemens des ſœurs de ſainte Odile, Ida & Ima, ſont au même lieu, dans une autre grande châſſe d'argent doré. Le clocher de cette égliſe eſt fort haut, & il y a grand nombre de cloches. Quand l'horloge ſonne, les grandes & petites cloches ſonnent les heures en cadence & en muſique. Cette place fut priſe par les François l'an 1663; & les Eſpagnols l'ayant repriſe l'année ſuivante, la garderent juſqu'en 1703, que les Anglois & les Hollandois s'en rendirent maîtres ſur la fin de la campagne.* Le P. Bouſſingaut, *voyage des Pays Bas.*

HUYBERT (de) cette maiſon eſt fort ancienne & illuſtre; témoin ce qu'on en trouve dans Jean Chriſtoval Calvete d'Eſtralla, hiſtoriographe Eſpagnol, qui, d'ailleurs ne parle que rarement d'autres familles Zelandoiſes: *Yno poco nombrados*, dit-il, *eran los Huyber, os de Cirixea, por ſu valor y reliqueza*; c'eſt-à-dire, *les de Huyberts de Zirickzée étoient fort célébres par leur valeur & leurs richeſſes.* Elle eſt connue depuis pluſieurs ſiécles dans le gouvernement de Zirickzée, d'où elle tire ſon origine, reconnoiſſant pour chef Corneille de Huybert, qui épouſa *Jeanne* de Haamſtede, deſcendue de *Witte* de Hollande, chevalier, ſeigneur de Haamſtede, fils de *Floris* V, comte de Hollande, de Zélande, ſeigneur de Friſe, &c. procréé ſous promeſſe de mariage d'une fille de *Jean* VII, ſeigneur de Heuſſen, maiſon très-ancienne & conſidérable dans ce temps-là. *Jacob* & *Herman* de Huybert, fils de *Corneille*, commandoient la flotte qui conduiſit en Eſpagne l'archiduc Philippe & la reine ſon épouſe l'an 1500. Ces deux auguſtes perſonnes étoient à bord de ces deux freres: la flotte, qui étoit fort nombreuſe, eſſuya une très-rude tempête dans la Manche; pluſieurs vaiſſeaux périrent à la vue de l'archiduc: & néanmoins, à cauſe de quelques affaires qui s'étoient paſſées entre le roi d'Angleterre & lui, il ne voulut point qu'on relâchât dans aucun port de ſon royaume: mais quand les deux freres de Huybert lui eurent repréſenté l'extrême péril où l'on ſe trouvoit, & qu'il étoit abſolument néceſſaire de ſe ſauver dans le havre de Vaalmuyn, lui & ſon épouſe ſe ſoumirent à ce conſeil & à leur bonne conduite. C'eſt alors qu'il les fit chevaliers, & leur donna pour deviſe *Waakt Huybert*, c'eſt-à-dire, *Veille Huybert.* L'empereur Maximilien & l'archiduc Charles ſon fils, pour témoigner combien ils étoient ſatisfaits de ces bons ſervices rendus au roi de Caſtille leur fils & pere, augmenterent le 13 mars 1512, cette grace, en permettant à chacun des trois freres, *Jean*, *Jacob* & *Herman* de Huybert, & à leurs deſcendans, de faire porter l'épée à trois de leurs domeſtiques; ce qui étoit alors un honneur très-particulier. *Jean* & *Herman* de Huybert furent envoyés pour des négociations ſecrettes qu'on voulut bien leur confier, le 19 décembre 1512, à Henri VIII, roi d'Angleterre, par Marguerite, archiducheſſe d'Autriche, alors gouvernante des Pays-Bas. L'archiduc Charles étant devenu empereur & roi d'Eſpagne, fit l'honneur à *Lieven Jakobzen* de *Huybert*, alors bourguemeſtre de Zirickzée, & ſurintendant des digues du pays de Schouwen, de loger chez lui dans cette ville, où les trois freres ont fait bâtir chacun une maiſon, qui ſont encore les plus grands, & les plus conſidérables bâtimens de Zirickzée. L'empereur Charles VI, ayant réhabilité à ſon couronnement à Francfort, les trois freres de Spina, ſous le titre de baron de la grande Haye, a fait mention dans ſon diplôme du 9 janvier 1712, de cette famille comme leur grand-mere maternelle. Il y confirme aux de Huybert, en les traitant de *Familia equeſtris*, toutes les prérogatives que leurs ancêtres de glorieuſe mémoire leur ont conférées, & les conſidere même comme barons, vu qu'il a fait préſent à meſſieurs de Spina de quatre quartiers, tant paternels que maternels (entre leſquels celui de de Huybert eſt le troiſiéme) comme s'ils étoient effectivement nés barons. * *Voyez la deſcription du voyage de D. Philippe, prince d'Eſpagne, par les Pays-Bas l'an 1548, imprimée à Anvers en 1552*, in-fol. *pag.* 253. Van Leeuwens, *Batavia illuſtrata*, *pag.* 971 & 74. Smallegange, *chronique de Zéelande*, *pag.* 692 & 695. La chronique de Zéelande de Reigersbergen, *corrigée par* Buxhorn, *pag.* 370. Emanuel de Meteren, *hiſt. des Pays-Bas*, *pag.* 11, & *la chron. de* Petit, *pag.* 611.

HUYBERT (Pierre de) ſeigneur de Burgh-Chryeſtein, &c. qui étoit de la même maiſon que la précédente, s'eſt rendu célébre par les grands ſervices qu'il a rendus à la république des Provinces-Unies des Pays-Bas, & particuliérement à la province de Zélande. Il naquit à Middelbourg le premier août 1622, & fut élu conſeiller de cette ville le 24 mars 1646. Il fit tellement connoître ſa capacité, que la province de Zélande le députa à l'aſſemblée des états généraux, & aux premieres conférences qui ſe tinrent à Malines entre les députés du roi d'Eſpagne & ceux des Provinces-Unies, après une longue & ſanglante guerre de 80 ans, glorieuſement terminée à Munſter le 30 de janvier 1648. Il fut envoyé en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire vers le roi de Suéde, le roi de Pologne & l'électeur de Brandebourg, pendant la fameuſe guerre où les Suédois ſe rendirent maîtres de la Pologne, & firent tant de conquêtes ſur le roi de Danemarck, qu'ils le contraignirent à leur céder trois belles provinces au-delà du Sund. Au mois de mars 1656, il fut élu ſecrétaire d'état de la province de Zélande; au mois de mai de la même année, il fut nommé plénipotentiaire pour le traité de paix qui fut

conclu entre la Suéde & le Danemarck, par la médiation de la France, de l'Angleterre & des Provinces-Unies l'an 1660. On étoit ſi content de l'habileté & de la fidélité qu'il avoit marquées dans ces illuſtres emplois, qu'au mois de mars 1664, on l'éleva à la charge de grand-penſionaire de Zélande. L'inſtruction de cette charge porte entr'autres choſes, qu'on maintiendra en toute occaſion & en tout temps, les droits & prééminences de l'état, les loix & priviléges du pays, contre ceux qui voudroient y donner atteinte. Par-là cet emploi devint épineux & fort pénible. Cependant il s'en aquitta vingt-trois ans & plus, avec l'applaudiſſement de tout le monde, & au grand contentement de ſes maîtres, qui, en le députant le 27 ſeptembre 1687, au grand conſeil d'état, marquerent expreſſément dans ſa commiſſion, *qu'ils étoient fort ſatisfaits de ſes longs & fidéles ſervices, dont ils conſerveroient toujours une favorable mémoire.* Il ne faut pas oublier qu'il fut créé plénipotentiaire des Provinces-Unies l'an 1667 pour le traité de Breda. Il mourut à la Haye le 7 janvier 1697, en ſa ſoixante quinziéme année, laiſſant pour fils, 1. ANTOINE de Huybert, ſeigneur de Cruynengen, conſeiller dans la cour ſouveraine de juſtice. 2. JEAN de Huybert, ſeigneur de Nootgawe, élevé par ſa bonne conduite & par ſa valeur à la charge de lieutenant général de la cavalerie, mort en 1701, laiſſant un fils & trois filles. 3. DAVID de Huybert, ſeigneur de Burg, Krayeſtein, &c. a été conſeiller dans le conſeil de Flandre, directeur de la compagnie des Indes orientales, & bourguemeſtre de Middelbourg. Ils firent enterrer leur pere dans la chapelle de l'égliſe de Burg en Zélande, & ont fait graver ſur ſon tombeau une fort belle épitaphe. Il a eu pour fils, PIERRE de Huybert, ſeigneur de Zoëtlingſkerke, qui a épouſé *Dorothée* de Willegen, d'une ancienne & conſidérable famille de Leyden. Il a exercé la charge de conſeiller au conſeil de Flandre, que ſon pere avoit auſſi poſſédée. * Bayle, *dictionnaire critique.*

HUYGENS (Conſtantin) qu'il faut prononcer comme ſi l'on écrivoit en françois *Heuguens*, ſeigneur de Zuylichem, Zeelhem, &c. *Cherchez* ZUYLICHEM.

HUYGHENS (Gummare) célébre docteur de Louvain, étoit né à Lier, que l'on prononce Lyre, ville de Brabant, au mois de février 1631. Il fut élevé avec piété; & après avoir fait ſes humanités avec beaucoup de ſuccès, il alla à Louvain & y fit ſa philoſophie au collége du Faucon, à l'âge de quinze ans. Son cours fini, il mérita d'avoir le ſecond lieu dans la promotion des arts à l'âge de dix-ſept ans; & il n'en avoit que vingt-un, lorſqu'après avoir fait ſa théologie ſous M. Sinnich, ſi connu par ſes ouvrages, il fut choiſi en 1652 pour profeſſer la philoſophie au collége même du Faucon. M. Huyghens occupa ce poſte pendant 16 ans avec la diſtinction la plus éclatante, & un déſintéreſſement ſi grand, qu'il donnoit régulierement aux pauvres preſque tous les revenus qu'il tiroit de ſon emploi, qui étoient conſidérables, & qu'il ne prenoit deſſus que le ſimple néceſſaire. Meſſieurs Pontanus & Vanviane lui ayant conſeillé en 1668 de ne plus s'appliquer qu'à la théologie, dont il n'avoit jamais interrompu l'étude, il reçut le dégré de docteur en 1668 même, & la même année il fut député à Rome avec M. Randax vers le pape Clément X, pour défendre devant ſa ſainteté les priviléges de l'univerſité de Louvain qui l'avoit envoyé. Son voyage fut heureux, le ſuccès répondit à ſes déſirs; & lorſque ſa commiſſion eut été remplie, il retourna à Louvain pour ſe livrer de nouveau à la théologie. Il n'avoit point d'autre occupation, lorſqu'en 1677 M. François Vanviane ſe démit en ſa faveur de la place de préſident du collége du pape Adrien VI, à Louvain, & l'obligea à l'accepter. M. Huyghens trouva dans ce poſte de quoi remplir toute l'étendue de ſon zèle. Ses exhortations étoient fréquentes, ſes conférences rarement interrompues: ſa vigilance trouvoit perpétuellement de quoi être exercée. Preſque tous ceux qui étoient avec lui dans le même collége voulurent être dirigés par ſes avis, & lui donnerent une entiere confiance pour la conduite de leurs ames. Il ſe vit obligé auſſi d'écouter les confeſſions d'une infinité d'autres perſonnes de tout état qui s'adreſſerent à lui, non-ſeulement de Louvain, & de tout le diocèſe de Malines; mais même de quantité d'autres villes, bourgs & villages, même aſſez éloignés. C'eſt ce qui a fait dire à M. Arnauld dans une de ſes lettres du tome III du recueil que l'on en a fait en 1727, que l'univerſité de Louvain, & preſque tout les Pays-Bas, doivent à M. Huyghens en partie le renouvellement de ferveur, de piété, de vertu & de lumiere qu'on y a vu briller depuis. Ces occupations n'empêcherent pas M. Huyghens de compoſer un aſſez grand nombre d'ouvrages tous écrits en latin, qui ont été très-applaudis. En 1674 il donna ſa méthode de remettre & de retenir les péchés, qui a été traduite en françois, & imprimée pluſieurs fois à Paris, avec approbation & privilége du roi. Cet ouvrage fit du bruit. Les partiſans de la morale relâchée le déférerent à Rome, où il fut ſérieuſement examiné & approuvé, de même que l'apologie de ce livre que M. Huyghens s'étoit cru obligé de faire auſſi en latin, contre une réponſe qui avoit été publiée ſous le nom de *François-Charles Reymakers.* Cette apologie eſt avec l'édition latine de la méthode de l'an 1686 qui en eſt la troiſiéme. M. Tanara, internonce du pape à Bruxelles, & depuis cardinal, étant venu à Louvain en 1680, déclara de la part du pape que ſa ſainteté avoit beaucoup d'eſtime pour ſa perſonne & pour le livre de M. Huyghens; & peu après ce même internonce écrivit à M. Carnero, ſecrétaire d'état ſous le duc de Villa-Hermoſa, gouverneur général des Pays-Bas, qu'entre tous ceux qui prétendoient alors à une place vacante de la faculté étroite, M. Huyghens étoit, ſans contredit, le plus digne de tous & le plus capable de remplir cette place. En 1683, ce docteur donna ſix théſes ſur la grace, qui furent ſuivies de deux autres, & que l'on condamna à Rome en 1685. Les autres ouvrages de M. Huyghens ſont: *Inſtructio theologica D. G. H. valde utilis ac ſalutaris paſtoribus & confeſſariis, ſecundùm doctrinam SS. Auguſtini, Thomæ,* &c. en 1687. *Conferentiæ theologicæ*, en cinq parties, formant trois volumes. La premiere parut en 1684; la ſeconde en 1690; la troiſiéme en 1692; la quatriéme & la cinquiéme en 1695, *in*-12, à Liége. Un cours de théologie, ſous le titre de *Breves obſervationes;* ſavoir, ſur les ſacremens en général, & les trois premiers en particulier, en 1695, 1 vol. *in*-12; ſur le ſacrifice de la meſſe, le ſacrement de pénitence, & ceux de l'extrême-onction & de l'ordre, en 1696; ſur le ſacrement de mariage, & les quatre fins de l'homme, en 1697; ſur la trinité, les anges & l'homme avant ſa chute & depuis ſa chute, en 1695; ſur la théologie en général, les lieux théologiques & les attributs de Dieu, en 1694; ſur l'incarnation, en 1695; ſur les actes humains, les paſſions, les vertus & les vices, en 1691, 2 vol. ſur la prudence, le droit, la juſtice & la reſtitution, en 1697; ſur le contrat en général, & les diverſes eſpéces de contrats, en 1701; ſur la religion & ſes actes, en 1698; ſur la ſuperſtition & le ſacrilége, la force & la tempérance, en 1698; ſur les jugemens, les bénéfices & la ſimonie, en 1707; ſur les péchés & les loix, la juſtification & le mérite, en 1694; ſur la foi, l'eſpérance & la charité, en 1703. On a ſuppléé à ce traité ce que l'auteur avoit laiſſé imparfait par ſa mort. Il y a pluſieurs éditions de quelques-uns de ces volumes: nous ne parlons que de celle que nous avons vue. M. Huyghens a fait outre cela pluſieurs autres écrits moins conſidé-

rables, pour le bien de l'égliſe en général, & celui de l'univerſité de Louvain en particulier. Les principes de ces ouvrages ſont tous fondés ſur l'écriture & la tradition, & en particulier ſur la doctrine de S. Auguſtin qu'il avoit bien étudiée. Le ſtyle n'en eſt pas fort relevé, mais il eſt clair & très-facile à entendre. En 1682, ſa majeſté catholique, informé de ſon mérite, lui donna, de ſon plein gré, un canonicat de l'égliſe de S. Pierre de Louvain, & M. Fanara ſe fit un plaiſir de lui en apprendre la premiere nouvelle. Mais cette amitié dura peu : le refus que fit M. Huyghens d'écrire contre les quatre articles de l'aſſemblée du clergé de France de 1682, la rompit. M. Fierlans, chancelier de Brabant, attaqua vivement M. Huyghens, & les PP. Gabrielis & Macaire Havermans, dans un ouvrage qu'il intitula par cette raiſon, *Gabrieliana, Gummariſtica, ac Macariana triumviralis concordiæ inane conamen, infelix omen.* Mais M. Huyghens, ſans s'amuſer à le réfuter, intenta procès à l'auteur au conſeil de Brabant en 1686, & demanda qu'il prouvât les calomnies qu'il avoit avancées, ou qu'il les rétractât publiquement, & en fit réparation. Sa requête fut répondue & ſignifiée au chancelier; mais M. Fierlans étant mort le 15 août de la même année 1686, cette affaire n'eut pas d'autres ſuites. L'année ſuivante 1687, M. Huyghens ayant été élu pour remplir une place vacante dans l'étroite faculté de théologie, ſes ennemis lui firent donner un interdit pour empêcher qu'il en exerçât les fonctions, & cet interdit fut ſuivi d'un autre qui lui ôta le pouvoir de prêcher & de confeſſer. C'eſt à cela que l'on rapporte la diviſion qui a duré depuis ce temps-là dans l'univerſité de Louvain, & qui a donné matiere à un ſi grand nombre d'écrits de part & d'autre, ſur la pénitence, ſur la grace, ſur la morale & ſur pluſieurs autres ſujets. Les deux partis convinrent enfin, avec l'agrément du roi catholique, de porter la cauſe à Rome, au commencement du pontificat du pape Innocent XII. Le docteur Hennebel y défendit la cauſe de M. Huyghens & de ſes amis, & répondit ſi ſolidement aux accuſations formées contre eux, que ceux-ci obtinrent pluſieurs reſcrits du pape en leur faveur, qui rendirent le calme pour quelque temps. Ce fut durant cet intervalle de paix que M. Huyghens mourut à Louvain le 27 octobre 1702. Le 29 du même mois, M. Guillaume Marcel Claës prononça en latin l'oraiſon funébre du défunt dans l'égliſe de S. Pierre de Louvain, en préſence de l'univerſité, & d'un grand nombre d'autres auditeurs. Cette piéce a été imprimée *in*-4°, à Louvain, la même année 1702 : c'eſt une brochure de 15 pages, autant hiſtorique que morale. * *Voyez* cette oraiſon funébre; le papier mortuaire de M. Huyghens; un éloge françois de ce docteur, imprimé *in*-12, en 7 pag. & *in*-4° en quatre : difficultés propoſées à M. Steyaërt, *part.* 1, 2, 3; l'état préſent de la faculté de Louvain : lettres de M. Arnauld, *tom III, pages* 245, 411, 512, &c. *tom. V, pages* 279, 280, 319, 325, &c. *tom. V, lettre* 375, & dans pluſieurs autres du *tom. VI* & du *tom. VII.*

HUYNE, *Vinea, Idonea*, riviere de France, qui a ſa ſource dans la paroiſſe de S. Hilaire de Soiſai, au Perche, vers Mortagne; d'où coulant par Remallard à Nogent-le-Rotrou, elle y reçoit la Ronne, puis la riviere d'Erve, puis paſſe à la Ferté-Bernard, au Maine, où elle ſe groſſit de la petite riviere de Meſme; & coulant à Breſteau & près de Connerai dans le Maine, elle ſe rend dans la riviere de Sarte, proche & au-deſſous du Mans. * Baudrand, *dict. géogr.*

HUYS TE BRETTEN, eſt un château de Hollande, ſur le bord de la mer, fort près de Catwick, & à une lieue & demie de Leyde. On a connu par des inſcriptions qu'on y a trouvées, qu'il y avoit autrefois un lieu nommé *Armamentarium* ou *Armentarium.* * Mati, *dictionnaire.*

H Y

☞HYA (Tartares d') ſont ceux à qui les hiſtoriens Perſans donnent le nom de *Tangut*, & les Chinois appelloient autrefois ainſi leurs voiſins à l'occident. Le royaume d'Hya fut fondé vers l'an 951, par Likitſyen, Tartare de Tupe ou Topa, tribu juſqu'alors peu conſidérable, qui demeuroit au nord-eſt de Pekin. Sa capitale étoit Hyacheu, qu'on appelle aujourd'hui *Ning-hia*, au nord oueſt de la Chine ſur l'Hoang. La puiſſance de ce nouvel état en 50 ans devint conſidérable : il poſſédoit une partie de la province chinoiſe de Chenſi, & s'étendoit fort dans la Tartarie. Vers l'an 1000 ſon roi ou khan prit le nom d'empereur. Ses ſucceſſeurs furent cependant obligés de payer tribut aux Kitans, aux Kins, & enſuite à Zingiſcan, qui détruiſit entierement cette monarchie en 1227. Shidurku ou Lihyen fut ſon dernier monarque. * *Hiſt. univ. des voyages, tom. VII*, in-4°, *pag.* 77 *& ſuiv.* 99, 101, 141, 143. M. Barbeau, *mém. mſſ.*

HYACINTHE d'Amycle, dans le Peloponnèſe, fils d'Amyclas & de Dioméde, ſelon Apollodore, de la Muſe Clio & de Pierus, ſelon le même dans un autre endroit, & d'Obalus, ſelon Hygin, fut aimé en même temps d'Apollon & de Zéphyre. Les poëtes diſent, qu'un jour Apollon jouant au palet avec Hyacinthe, Zéphyre en conçut tant de jalouſie, qu'il réſolut de s'en venger. Auſſitôt il pouſſa de ſon ſouffle le palet contre la tête d'Hyacinthe, & ce coup fut ſi rude, que ce jeune homme mourut ſur le champ. Apollon en fut au déſeſpoir; & la terre pour le conſoler, changea le ſang d'Hyacinthe en une fleur de ſon nom, qui eſt de couleur de pourpre, autrement de violet. Les Lacédémoniens célébroient en ſon honneur des fêtes nocturnes, qu'ils appelloient *Hyacinthies.* * Ovide, *au liv.* 18 *de ſes métam.* Nicander, *in Theriacis.* Apollodore, *l.* 1 & 3. Hygin, *fabl.* 271.

HYACINTHE (Saint) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit Polonois, & naquit l'an 1183 à Saſſe, ville du diocèſe de Breſlaw en Sileſie. Il étoit iſſu de l'ancienne maiſon des comtes d'Oldrovans, qui a donné pluſieurs grands officiers au royaume de Pologne. Son biſaïeul, *Saultz* d'Oldrovans, défit ſouvent les Tartares, & ſon grand-pere qui portoit le même nom, ſe ſignala par ſes exploits contre d'autres ennemis de l'état. Il fut appellé *Saultz de Konsk*, parceque le comté de ce nom lui étoit échu, & laiſſa deux enfans, dont l'aîné nommé *Euſtache*, fut pere de S. Hyacinthe; & le puîné qui s'appelloit *Yves*, fut évêque de Cracovie. Hyacinthe ayant fait ſes études aux colléges de Cracovie en Pologne, de Prague en Bohême, & de Bologne en Italie, ſe retira auprès de l'évêque de Cracovie ſon oncle, qui lui donna un canonicat dans ſa cathédrale, & le mena l'an 1217 à Rome, où il trouva S. Dominique, fondateur de l'ordre des Freres Prêcheurs. Hyacinthe, âgé de 34 ans, réſolut alors de prendre l'habit des mains de ce ſaint patriarche; & par une diſpenſe du pape, il fit profeſſion au bout de ſix mois, pour retourner plus promptement en Pologne avec Ceſlas ſon couſin, & deux Allemans de la ſuite de l'évêque de Cracovie, qui avoient embraſſé cet inſtitut en même temps. Lorſqu'il arriva à Cracovie, il fut reçu comme un homme apoſtolique, envoyé de la part de ſa ſainteté; l'évêque ſon oncle lui donna une maiſon, pour y recevoir des novices, & enſuite l'égliſe paroiſſiale de la Trinité, avec une place où il fit bâtir un monaſtere. Après que ce couvent fut établi, S. Hyacinthe alla prêcher l'évangile dans les pays du nord, dont les habitans étoient ou idolâtres ou hérétiques. Il paſſa par la Mazovie & la Pruſſe royale, d'où il avança dans la Poméranie, dans la Suéde, le Danemarck, la Norwége

& l'Ecoſſe, opérant par-tout des converſions, & établiſſant pluſieurs monaſteres de ſon ordre. Enſuite il fit un voyage à Conſtantinople; puis remonta dans la grande Ruſſie, appellée depuis *Moſcovie*, où il convertit pluſieurs païens à la foi, & réunit un grand nombre de ſchiſmatiques à l'égliſe romaine. Un ſi heureux ſuccès lui donna lieu de fonder un couvent magnifique dans la ville de Kiovie, qui étoit alors capitale de ce duché; mais les Tartares ayant aſſiégé cette ville, la prirent enfin d'aſſaut. Comme ils étoient prêts d'y entrer, S. Hyacinthe prit le ſaint ciboire, avec une image de Notre-Dame, qui étoit d'albâtre, & s'enfuit accompagné de ſes religieux, vers la porte de la ville du côté de la Pologne. Comme il n'y trouva point de bateau pour paſſer le Boriſthène ou Nieper, il traverſa cette riviere à pied ſec, marchant ſur les eaux comme ſur la terre. Ses religieux paſſerent ſur ſa chape, qui les porta à bord ſans aucun danger. S. Hyacinthe continua ſon chemin juſqu'à Cracovie, où il demeura dix ans; puis l'an 1243 il alla dans le pays des Tartares qui l'avoient fait fuir de Kiovie, & y convertit à la foi pluſieurs milliers de ces infidèles. Il avança même juſque dans la grande Tartarie. Enfin étant de retour à Cracovie, il y mourut le 15 août 1257, jour de l'aſſomption de la ſainte Vierge. Ses miracles ont été ſi extraordinaires, pour leur qualité, qu'on lui a donné le ſurnom de *Thaumaturge*, c'eſt-à-dire, *faiſeur de miracles*. On remarque qu'excepté les trois ans qu'il gouverna le couvent de Cracovie, il ne voulut jamais accepter aucune ſupériorité, ni aucune dignité de l'égliſe, ayant ſouvent refuſé des évêchés, dont il prioit que l'on pourvût d'autres religieux de ſon ordre: ce qu'il faiſoit, parceque tout ſon but étoit de faire des miſſions apoſtoliques, & de prêcher la foi dans toutes les parties du monde. * Malvenda, *& les annales de l'ordre.*

HYACINTHIDES, filles dont la naiſſance, le nombre & les noms de chacune ſe trouvent différemment rapportés dans quelques anciens auteurs. Harpocration les fait filles d'Hyacinthe de Lacédémone. Apollodore, *lib. 3 de biblioth.* eſt de même opinion, & en compte quatre qu'il nomme *Antheïs*, *Egleïs*, *Euthenis* & *Lyrie*, ajoutant que les Athéniens, par l'ordre d'un ancien oracle, les immolerent pour le ſalut public au tombeau du cyclope Gereſte. Quelques-uns, entre leſquels eſt Demoſthène, *orat. funeb.* les font filles d'Erechtée. D'autres en mettent ſix, *Protogenie*, *Pandore*, *Procris*, *Creüſe*, *Orythie* & *Chthenie*; & diſent que les deux premieres ſouffrirent d'être immolées ſur un côteau nommé *Hyacinthe*, d'où elles furent toutes appellées Hyacinthides. Heſychius en fait auſſi mention. Hygin, *fabl.* 238, n'en met qu'une ſeule, qu'il nomme *Spartiantis*.

HYADES, ſept étoiles qui ſont à la tête du taureau, & amenent de la pluye: ce qui les a fait nommer ainſi du nom grec ὕειν, qui ſignifie pleuvoir, comme Ovide le témoigne aux faſtes:

Ore micant Tauri ſeptem radiantia flammis
Sidera, quas Hyadas Graius ab imbre vocat.

Les poëtes, dans leurs fictions, les font nourices de Bacchus, & feignent qu'en reconnoiſſance de la nourriture qu'elles lui avoient donnée, Jupiter les tranſporta au ciel. Les uns les font filles de Hyas & de Béotie; les autres filles de l'Océan & de Pleïone, & leur donnent pour frere Hyas, dont la fin malheureuſe les fit mourir de douleur. Sur leur nombre, leurs noms, & les autres fables qu'on en raconte, *voyez* Hygin, *aſtronomic.* 21. * Aulu-Gelle, *l.* 13, *chap.* 6.

HYAGNIS, fut le plus ancien joueur de flute, dit Plutarque, dans ſon dialogue de la muſique. Il floriſſoit à Célènes, ville de Phrygie, pendant qu'Erichtonius, qui le premier attela, dit-on, des chevaux à un char, regnoit dans Athènes, la mille deux cent quarante-deuxiéme année de la chronique de Paros, 1506 avant J. C. Cette chronique nous apprend de plus, que Hyagnis fut l'inventeur de la flute & de l'harmonie phrygienne, & qu'il compoſa des *nomes* ou cantiques, non pour le dieu Mars, comme Fabricius le dit dans ſa bibliothéque grecque, mais pour la mere des dieux. Il en compoſa auſſi pour Bacchus, pour Pan & pour quelques autres divinités ou héros du pays. Selon Plutarque & Nonnus, il fut pere de Marſias, qui fut vaincu par Apollon, & condamné, dit-on, à être écorché vif. Ariſtoxène cité par Athénée, donne auſſi à Hyagnis l'honneur de l'invention de l'harmonie phrygienne; & Apulée dans ſes *Florides*, lui attribue, non-ſeulement l'invention de la flute ſimple, mais encore celle de la double flute. Liſez les *remarques* de M. Burette, ſur le *dialogue de Plutarque touchant la muſique*, dans le tome X des *mémoires de l'académie royale des inſcriptions & belles lettres*, pages 257 & 258.

HYALE, l'une des compagnes de Diane. Ovide, *métam.* 2. C'eſt auſſi le nom d'une ville à l'embouchure du fleuve Indus, le gouvernement de laquelle étoit ſemblable à celui de Sparte. On y créoit deux rois de deux familles, qui conduiſoient les affaires de la guerre, & des magiſtrats qui avoient le ſoin de la police. * Diodore, *l.* 17.

HYAMAN, *cherchez* YEMEN.

HYBLA, montagne de Sicile abondante en thym, & célébre pour ſon excellent miel. Il y avoit une ville de ce nom, qui lui fut donné, de même qu'à la montagne, en mémoire d'un certain Hyblus, qui regnoit en ces quartiers-là. Strabon dit qu'elle fut bâtie par les Doriens. Pluſieurs poëtes en font mention, & entr'autres Martial, *liv.* 11, *épigr.* 43.

Mella jubes Hyblaa tibi, vel Hymettia naſci.

Etienne met trois villes de ce nom en Sicile, *Hybla major*, maintenant *Paterno*, au pied du mont Etna; près du fleuve Smethe, environ à 17 milles de Catanezo; *Hybla minor*, ou, ſelon d'autres, *Herea*, aujourd'hui Raguſe, en la vallée de Noto, à 15 milles de la mer d'Afrique; *Hybla parva*, autrement *Megare*, ville de la côte qui regarde le Levant, & de laquelle il reſte encore quelques ruines, près de l'embouchure de l'Allabe. Quelques uns croient qu'elle étoit un peu éloignée de la mer, à l'endroit où eſt maintenant le lieu nommé *Marilli*. * Bochart, *géogr. pages* 584, 593 & 604.

HYBREAS, habitant de Mylaſa, aujourd'hui *Melaſſo*, ville de la Natolie, après avoir étudié à Antioche, revint à Mylaſa, & s'adonna au barreau, où il fit admirer ſon éloquence. Il s'avança dans les charges publiques, & s'acquit preſqu'autant de pouvoir dans la ville qu'Euthydemus, qui y étoit le plus puiſſant, mais violent & tyrannique dans ſa maniere d'agir. Hybreas s'adreſſant à lui dans une harangue, lui dit: *Tu es un mal néceſſaire à notre ville, car nous ne pouvons vivre avec toi, & nous ne ſaurions vivre ſans toi.* En ce temps Labiénus, de la faction de Caſſius, s'étant joint aux Parthes, qui s'emparerent de l'Aſie mineure, ſe faiſoit appeller général des Parthes. *Par la même raiſon*, dit Hybreas, *je veux qu'on m'appelle général des Cariens*; car Mylaſa étoit dans la Carie. N'étant pas néanmoins le plus fort, il ſe retira à Rhodes, d'où il retourna à Mylaſa, lorſque Labiénus eut quitté l'Aſie mineure. * Strabon. J. Spon, *voyage d'Italie, &c. l'an* 1675.

HYCCARE, ville de Sicile, bâtie par les anciens Sicaniens, & ruinée depuis pluſieurs ſiécles. On croit que la fameuſe Laïs étoit de ce lieu. Les critiques ne ſont pas d'accord ſur l'origine du nom d'*Hyccare*; car les uns le tirent des Grecs, les autres des Phéniciens; mais ils conviennent tous que ce nom ſignifie *Poiſſonneux*; ce qui s'applique parfaitement au golfe Hyc-

care. * Fazellus, *dec.* 1, *liv.* 7. C'eſt aujourd'hui le lieu nommé *Muro Carini*, à 12 milles de Palerme, & c'étoit un ſiége épiſcopal ſous S. Gregoire *le Grand*.

HYCSOS, nom d'un peuple, qui, ſuivant Manethon, ſe rendit maître de l'Egypte. Cet hiſtorien dit que ſous le regne de Timaüs, roi d'Egypte, un peuple qui n'avoit nulle réputation, vint du côté d'orient, ſe rendit maître du pays, ruina les temples, & établit pour roi un ſoldat de ſa nation, nommé Satalis, qui eut pour ſucceſſeurs Baon, Apachnas, Apophis, Janias & Aſſis; qu'on les nommoit tous *Hycſos*, c'eſt-à-dire, *rois paſteurs*, ou *paſteurs captifs*; (*Sos*, ſignifiant *paſteur*, & *Hyc*, *captif* ou *roi*;) qu'enfin ce peuple s'en alla avec tout ſon bien hors d'Egypte à travers le deſert de Syrie, & ſe retira dans la Judée, où il bâtit une ville qui fut appellée *Jéruſalem*. Ceux qui appliquent le nom d'Hycſos aux Juifs d'Egypte, remarquent 1° que les Iſraélites, qui paſſerent en Egypte avec Jacob, étoient paſteurs; & qu'après la mort de Pharaon, ſon ſucceſſeur les traita comme des captifs: 2° Que, ſelon qu'il eſt rapporté dans l'Exode, *ch. XII*, *v.* 12, la même nuit que les Hebreux ſortirent d'Egypte, les temples des idoles furent renverſés: 3° Que le retour des Hycſos en la Judée, & la conſtruction de la ville de Jéruſalem déſignent aſſez les Iſraélites qui étoient en Egypte. Marsham & pluſieurs autres prétendent avec plus de fondement, que les Hycſos de Manethon étoient des Arabes ou Phéniciens, qui ſe rendirent maîtres de la baſſe Egypte, & de la ville de Memphis, l'an 1509 avant Jeſus-Chriſt. Ils eurent ſix rois de leur nation, dont les noms ſont connus depuis *Salates* juſqu'à *Aſſis*, & enſuite pluſieurs autres. Cet empire dura en tout 500 ans. * Du Pin, *bibl. des auteurs profanes*.

HYDASPE, nom de deux rivieres d'Aſie. L'une traverſe la Suſianne & paſſe à Suſe, ville capitale de cette province; l'autre nommée autrement *Hypaſe*, en deça du Gange, ſort du Taurus; & après avoir arroſé de ſes eaux la ville nommée aujourd'hui *Lahor*, dans les états du Mogol, elle ſe perd dans l'Indus, près la ville de Niſe. * Baudrand. Pluſieurs poëtes en font mention, comme Lucain, *liv.* 8. Horace, *carm.* 1. Seneque & Claudien, & ces deux derniers diſent qu'on y trouve de l'or & des pierres précieuſes.

HYDASPE ou HYSTASPE, paſſe pour avoir été mage des Perſes, beaucoup plus ancien qu'Homere, & contemporain de Zoroaſtre. Quelques-uns l'ont, mal-à-propos, confondu avec Hyſtaſpe, pere de Darius. Lactance le croit un roi des Perſes beaucoup plus ancien. Ammien Marcellin dit qu'Hyſtaſpe ayant pénetré dans les Indes juſqu'à la ſolitude des Brachmanes, avoit appris d'eux les mouvemens des parties du monde & des aſtres, & les cérémonies ſacrées, & qu'il en avoit inſtruit les mages. S. Juſtin, S. Clément d'Alexandrie, & Lactance, citent les livres d'Hyſtaſpe, où l'on trouvoit la prédiction de la fin du monde; mais il y a bien de l'apparence que ces ouvrages étoient ſuppoſés, auſſi-bien que les livres des Sibylles. * Du Pin, *biblioth. univerſ. des hiſt. prof. tom.* 1, *p.* 58.

HYDE (Edouard) comte de Clarendon, lord chancelier d'Angleterre, deſcendoit d'une ancienne famille de ce nom dans le comté de Cheſter. Ce fut le roi Charles I qui fit Edouard Hyde, chancelier de l'échiquier, & membre du conſeil privé. Il accompagna Charles II au-delà de la mer; & ayant eu part aux malheurs de ce prince, il eut auſſi part à ſa faveur, lorſqu'il fut rétabli ſur le trône. Il fut d'abord créé baron ſous le titre de lord Hyde de Hindon dans le comté de Wilt, & peu après vicomte de Coinburi dans le comté d'Oxford, & comte de Clarendon, qui eſt un parc près de Salisburi, dans le comté de Wilt. Il fut auſſi fait grand chancelier, emploi qu'il conſerva juſqu'à la fin d'août 1667. On lui ôta alors le grand ſceau, qui fut commis à la garde d'Orlando Brindgeman, à cauſe d'une accuſation que le lord Digbi porta contre lui au parlement. Sur cela il ſe retira en France, & choiſit Montpellier pour le lieu de ſon ſéjour. Il mourut pourtant à Rouen le 19 décembre 1674. Ses écrits ſont: *L'hiſtoire des guerres civiles d'Angleterre*, depuis 1641 juſqu'en 1660, en anglois; à Oxford 1704, 3 vol. *in-folio*, & en françois à la Haye, 6 vol. *in-12*; des *remarques ſur le Leviathan*, du fameux Hobbes, *in-4°*; une *lettre au duc & à la ducheſſe d'Yorck, ſur le bruit courant de ſon penchant pour la religion catholique; divers diſcours au parlement*. Ces trois derniers n'ont été imprimés qu'en anglois. * *Projet du dictionaire des ſavans de* Mencken.

HENRI, comte de Clarendon, qui vivoit encore en 1701, lui ſucceda dans ſes titres. Il étoit ſon fils aîné, & de *Françoiſe*, fille de *Thomas* Aylesburi, chevalier baronet. Il en eut trois autres fils, *Laurent*, comte de Rocheſter; *Edouard*, qui mourut ſans alliance; & *Jacques*, qui ſe noya dans la mer allant en Ecoſſe avec le duc d'Yorck. De ſes deux filles, *Anne*, l'aînée, fut mariée à *Jacques* duc d'Yorck, depuis roi d'Angleterre II du nom. Ce prince fit *Henri* Hyde, comte de Clarendon, lord du ſceau privé, & il fut enſuite envoyé lord lieutenant en Irlande. Il épouſa *Theodoſile*, fille d'*Arthur* lord Capel, de laquelle il eut un fils unique *Edouard*, appellé communément *lord Cornburi*. Sa ſeconde femme fut *Flower*, fille unique & héritiere de *Guillaume* Backhouſe de Swallowfield, de laquelle il a eu deux filles, dont l'aînée a été mariée au duc d'Ormond. * *Diction. angl.*

HYDRAULIQUE, ſcience qui enſeigne la conduite des eaux, & le moyen de les élever, tant pour les rendre jailliſſantes, que pour d'autres uſages. Heron décrit pluſieurs machines hydrauliques. Ce mot *Hydraulique* ſignifie *eau ſonnante*; parceque dans la premiere invention des orgues, lorſqu'on n'avoit pas encore trouvé l'uſage des ſoufflets, on ſe ſervoit d'une chute d'eau pour y faire entrer le vent, & les faire ſonner. Athenée dit que Cteſibius a été l'inventeur de cette machine, ou que du moins il l'a perfectionée; parceque la premiere invention en eſt dûe à Platon, qui inventa l'horloge nocturne; c'eſt-à-dire, une clepſydre, qui faiſoit jouer des flutes, pour faire entendre les heures, dans le temps qu'on ne les peut voir. * *Antiquités romaines*.

HYDRE, ſerpent du marais de Lerne, dans le Péloponnèſe, que les poëtes ont dépeint avec ſept têtes, dont ſi l'on en coupoit une, il en renaiſſoit pluſieurs autres. Ils ajoutent qu'Hercule ayant été envoyé par Euriſthée pour le combattre, en vint à bout, faiſant appliquer le feu par Iolas, à chaque tête qu'il coupoit. * Ovide, *liv.* 9 *de ſes metam.* Les aſtronomes en font une conſtellation ſituée au pole méridional. * Hygin, *aſtron. poët.*

HYDRE, *Hydra*. Il y a eu trois iſles de ce nom; une dans la mer Méditerranée, proche de Carthage, ſelon Etienne de Byzance; une autre dans la mer Adriatique; (Pomponius Mela en parle) une chez les Dolopes, ſelon Favorin. Etienne fait encore mention d'une iſle nommée *Hydrée*, proche de Trezène. Il y a auſſi une ville appellée *Hydre* en Etolie, & un promontoire d'Eolie, entre Myrine & Phocée.

HYDROATE, contrée de l'Inde, ſelon Philoſtrate, *au liv.* 2 *d'Apollonius*. Il en fait auſſi un fleuve à la fin du même livre. Strabon le nomme *Hyroatis*, ſans *d*. Arrien, & Q. Curce, *liv.* 9, *c.* 3, en font mention, & diſent qu'après s'être groſſi de pluſieurs rivieres, il perd ſon nom dans l'Indus. C'eſt peut-être le même que le Zadadre de Ptolémée. Ortelius ne l'aſſure pas: il croit que c'eſt plutôt l'Adris de cet ancien géographe.

HYDROMANTIE. Divination qui ſe faiſoit par le moyen de l'eau, dans laquelle l'on voyoit les images des dieux. Varron dit que ce genre de divination

Digitized by Google

a été inventé par les Perſes, & que Numa Pompilius, & après lui le philoſophe Pythagore, s'en ſont ſervi. Il ajoute qu'on y invoque auſſi les ames des morts en répandant du ſang, & que c'eſt ce que les Grecs appellent *Nécromantie*. Ces ſortes de divinations étoient défendues ſous de grandes peines par les loix de tous les peuples, même avant l'avénement de Jeſus-Chriſt. Ce fut cependant par ce moyen, que Numa apprit les myſteres qu'il établit. Ce mot vient du grec ὑδρομαντία, compoſé de ὕδωρ *aqua*, & de μαντία *divinatio*. * *Antiq. græcq. & rom.*

HYDROPARASTATES, hérétiques, qui n'uſoient que d'eau pour le ſacrifice de la meſſe, parcequ'ils regardoient le vin comme une choſe mauvaiſe. *Cherchez* ENCRATITES.

HYELA, ville ancienne des Brutiens. Pluſieurs ſont perſuadés que c'eſt le bourg du royaume de Naples, qu'on appelle *Bonſatti*.

HYERES (iſles d') *cherchez* STOECADES.

HYGIN (Saint) pape, natif, à ce qu'on croit, de la ville d'Athènes, philoſophe de profeſſion, gouverna l'égliſe après Teleſphore, depuis le 13 janvier de l'an 153, juſqu'au 11 janvier 156, qu'il fut martyriſé. Ce fut de ſon temps que Valentin & Cerdon vinrent à Rome. Il ordonna que les oratoires ne ſe conſacreroient point ſans la célébration des ſaints myſteres, & qu'on ne pouroit employer à des uſages profanes les matériaux qui y auroient une fois ſervi. Jean Pearſon & Henri Dodwel, croyoient qu'Hygin a gouverné depuis l'an 122, juſqu'à l'an 126 ou 127. Saint Pie lui ſuccéda. * *De ſucceſſ. prim. romana ſedis epiſc.*

Le pontificat d'Hygin commence à l'an 140, & finit à l'an 143, ſuivant Euſebe. Les anciens catalogues des papes lui donnent, l'un quatre ans de pontificat, un autre ſix & un autre douze: mais il faut s'en tenir à Euſebe; car, ſuivant S. Epiphane, Marcion ne vint à Rome qu'après la mort de ce pape; & Tertullien aſſure que l'héréſie de Marcion a commencé ſous Antonin *le Pieux*. Il eſt certain que cette héréſie étoit répandue vers l'an 150, quand S. Juſtin préſenta ſon apologie. Ainſi dans le temps que Marcion vint à Rome, il n'avoit pas encore publié ſon héréſie: ce qui fait voir que la fin du pontificat d'Hygin doit être placée avant l'an 150. Les deux lettres décrétales qu'on attribue à Hygin ſont ſuppoſées; & ce qu'on dit de ſon martyre, & des ordinations que l'on prétend qu'il a faites, n'eſt nullement certain. * Euſebe, *en ſa chron. l.* 4, *hiſt. eccleſ.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccleſ. des III premiers ſiécles.*

HYGIN (C. Jule) grammairien Eſpagnol, ou ſelon quelques autres, d'Alexandrie, étoit affranchi d'Auguſte, & ami d'Ovide. Les auteurs anciens en parlent ſouvent, & lui attribuent divers ouvrages, que nous avons preſque tous perdus. Nous avons ſous ſon nom *les Fables*, & l'*Aſtronomicon poëticum*, qui ne ſont point ſans doute de lui, la barbarie du ſtyle en eſt une preuve. Il paroît que c'eſt un ramas de diverſes fables, ſouvent oppoſées les unes aux autres, & compilées par un auteur du bas empire. * Suetone, *de illuſtr. gramm.* Aulu-Gelle, *l.* 17 *& ſeq.* Macrobe, *l.* 1 *& 6*, *Saturn. &c.* Euſebe & S. Jérôme, *en ſa chron.* Crinitus, *l.* 3, *c.* 46. Voſſius, *l.* 1, *c.* 20 *de hiſt. Lat.* Volaterran. Vignier. Geſner. T. Munckerus, *in diſſ. de Hyginis*, *&c.*

HYGRIS, ville ancienne de la Sarmatie Européenne. Les géographes croient que c'eſt *Sabardi*, bourg de la petite Tartarie.

HYLARET (Maurice) théologien & prédicateur, né à Angoulême, le 7 ſeptembre 1539, de *Jean* Hylaret, marchand de cette ville, & de *Françoiſe* Texaudider, fit une partie de ſes études dans ſa patrie, & entra le 14 janvier 1551 dans l'ordre des Cordeliers: il n'étoit que dans la douziéme année de ſon âge, & il fit profeſſion l'année ſuivante. Peu après, il vint à Paris, où il acheva ſes études juſqu'à la philoſophie; & en 1557 il retourna à Angoulême, où après une année de ſéjour, il fut ordonné prêtre, à l'âge de 19 ans. Comme il avoit deſſein de prendre le dégré de docteur, il revint à Paris, fit trois années de théologie, & dès 1562 il profeſſa un cours de philoſophie, après lequel il paſſa à la profeſſion de la théologie qu'il a enſeignée juſqu'en 1571. En 1566, ſe trouvant au chapitre provincial de ſon ordre, qui ſe tenoit à Chateaudun, il diſputa avec un miniſtre calviniſte, nommé *Godet*, ſur lequel l'auteur de ſa vie dit qu'il remporta une victoire complette. Ce ne fut qu'en 1568 qu'il ſe mit ſur les bancs de Sorbonne, & il fut reçu docteur deux ans après. Il s'appliqua dès-lors à la prédication, plus qu'il n'avoit fait auparavant; & ce miniſtere fit depuis ſon occupation principale. La réputation qu'il y acquit le fit appeller, en 1572, à Orléans, où il a demeuré juſqu'à la fin de ſa vie. Il nous apprend lui-même qu'il prêcha dans cette ville onze carêmes, ce qui ne l'empêcha point de prêcher pareillement dans pluſieurs autres cathédrales du royaume. Pendant les troubles qui agiterent la France de ſon temps, il ſe laiſſa entraîner à l'eſprit de faction, qui animoit alors la plupart des religieux & des prédicateurs. Il fut même un des plus ardens promoteurs de la ligue par ſes ſermons ſéditieux, & par les confréries du *Nom de Jeſus* & du *Cordon de S. François*, inſtituées pour attacher davantage le peuple à ſes intérêts, dans leſquels il fit entrer les perſonnes les plus conſidérables de la ville d'Orléans. Il mourut dans cette ville à la fin de l'année 1591, âgé de 52 ans, & fut enterré le premier janvier 1592. M. de l'Aubepine, évêque d'Orléans, aſſiſta à ſes funérailles, quoiqu'Hylaret eût ſouvent décrié ce prélat dans ſes ſermons, à cauſe de ſon oppoſition à la ligue. M. de l'Eſtoille, dans ſes *mémoires pour l'hiſtoire de France*, tome II, page 61, dit: » En ce temps mou» rut Hylaret, Cordelier à Orléans, lequel ſéduiſoit » le peuple par ſes ſéditieuſes prédications contre le » roi, à cauſe de quoi les Ligueurs, & principalement » ceux du *Petit Cordon*, en faiſoient un ſaint & com» pagnon de S. Paul, en Paradis: & vinrent à telle » impudence, que de dire, que ce beau pere faiſoit » dans le ciel la trinité ſeconde avec les Guiſes. » Les ouvrages d'Hylaret, ſont: 1. *Sacræ decades quinque partitæ, conciones quadrageſimales atque paſchales, numero quinquaginta, variâ & rarâ rerum ac verborum ſuppellectile apparatas inſtructaſque complectentes*; à Lyon en 1591, *in*-8° deux volumes, avec la vie de l'auteur, quoique vivant, par Jean du Douet, ſon confrere. Ces ſermons ſont un précis de ceux qu'Hylaret avoit prêchés pendant 25 ans. Ils ſont en forme d'homélies, & donnent une fort mauvaiſe idée du gout, du jugement & des lumieres de l'auteur. On y trouve beaucoup d'hiſtoires apocryphes & ridicules, & des traits d'indécence. On en a cependant une traduction françoiſe, ſous ce titre: » Sermons catholiques pour tous » les jours du carême & fêtes de pâque, compoſés en » latin par frere Maurice Hylaret, nouvellement » mis en françois par Jean Moynet, avocat au ſiége » préſidial d'Orléans; à Paris, en 1589, *in*-8°, deux » tomes. » Moynet y a omis la vie d'Hylaret. 2. *Concionum per adventum Enneades ſacræ quatuor, homilias 36 complectentes, è quibus 27 priores Joelem prophetam explicant, 9 vero poſteriores evangelia adventûs & feſtorum per id tempus occurrentium explicant*; à Paris, en 1591, *in*-8°. 3. *Homiliæ in evangelia dominicalia per totum annum*; à Paris, en 1604, *in*-8°, deux tomes. 4. Le P. Niceron, tome XVIII de ſes mémoires, dont on a abrégé l'article, dit que M. du Pin dans ſa *table des auteurs eccleſiaſtiques*, donne à Hylaret, les deux traités ſuivans: 1. *De non conveniendo cum hæreticis.* 2. *De non ineundo cum hæreticâ à viro catholico conjugio*; à Orléans, en 1587. Nous ignorons ſi ces

Digitized by Google

deux traités ont été compoſés en latin; ils ne ſont cités qu'en françois dans le catalogue de la bibliothéque de feu M. Couet, chanoine de l'égliſe de Paris, page 88, ſous ce titre: *Opuſcules où il eſt montré que la fréquentation avec les heretiques, & le mariage avec une huguenote, eſt interdit aux catholiques, par frere M. Hylaret*; à Orléans, en 1587, *in*-8°.

HYLAS, fils de Théodamas, enlevé par les nymphes d'une fontaine, où il puiſoit de l'eau pour Hercule, dont il étoit le favori, & qui bâtit la ville de ſon nom. * Strabon, *lib.* 12. La fable dit qu'Hercule étant parti avec les Argonautes, pour aller en Colchide, s'arrêta en Myſie, afin d'y chercher Hylas, que les nymphes avoient enlevé. ὕλη, qui vient d'*Ela* ou *Allon*, en phénicien, c'eſt-à-dire, *du chêne*, ſignifie *du bois* en général. Hercule s'arrêta en Myſie, pour y couper du bois pour faire des vaiſſeaux; mais on ne permit pas qu'il en coupât dans les forêts conſacrées aux nymphes. C'eſt-là l'origine de la fable d'Hylas. * Le Clerc, *biblioth. univerſelle, tom. I.*

HYLICA, nom que les anciens donnoient à un lac de la Beotie, qui eſt appellé préſentement *le lac de Thèbes*. Il eſt plus petit que celui de Copaïs. Le mont Cocino l'en ſépare au nord, & le mont Phœnicius ou Sphingis à l'oueſt. Ces deux lacs ſe communiquoient autrefois entre ces deux monts. Le Ptoos eſt au nord-eſt du lac d'Hylica, & l'Hypatus entre le lac & Thèbes, au ſud & ſud eſt. C'eſt à travers cette derniere montagne qu'il ſe fait un chemin dans la mer, au nord de l'Euripe. Ce lac paroît être égal en longueur & en largeur, & n'a guères plus de deux lieues de traverſe. Il eſt fort ſouvent couvert d'oiſeaux ſauvages, & l'on y trouve beaucoup de poiſſon. * Wheler, *voyage de Grece, tom. II, liv.* 3.

HYLIS, preſqu'iſle ou promontoire, ſur la mer Adriatique. * Pline. Etienne *de Byzance*. Elle s'étend du levant au couchant le long des côtes de la Dalmatie, & eſt ſous la république de Raguſe. On y voit encore quelques reſtes du lieu nommé *Pretorium maritimum*, dont l'itinéraire d'Antonin & les tables de Peutinger font mention. C'eſt maintenant *Capo-Ciſta*, ſelon le Noir; ou *Sabioncella*. D'autres diſent *S. Archangelo* ou *Mirara*.

HYLLUS, fils d'Hercule & de Déjanire, épouſa Iole, ſa belle-mere, dont il eut Iolas. Depuis, il fut chaſſé par Euryſthée, & ſe retira à Athènes, où Theſée le reçut. Lorſqu'il fut retourné dans le Peloponnèſe, pour y rétablir la domination des Heraclides, il fut tué par Echemus, roi des Tegéates. * Ovide, *l.* 9 *métam.* Pauſanias, *in Meſſen.*

HYLOBIENS, ſorte de philoſophes parmi les anciens Indiens, ainſi nommés par les Grecs, parcequ'ils cherchoient des bois épais, pour s'adonner à la contemplation hors du commerce des hommes. Ce nom eſt compoſé du grec ὕλη, *bois*, & βίος, *vie*. * Voſſius, dans ſon *traité des ſectes des philoſophes*.

HYLOGONES, peuples anciens d'Ethiopie. Ce nom qui veut dire *nés aux forêts*, leur avoit été donné, parcequ'ils y demeuroient. Ils étoient voiſins des Xylophages, & on les appelloit auſſi *Chaſſeurs*. Comme ils occupoient des lieux remplis de bêtes ſauvages & preſque ſans aucune eau, ils paſſoient la nuit ſur des arbres pour n'être pas déchirés par ces animaux. Le matin ils alloient vers les fontaines avec leurs armes, & ſe cachant entre l'épais des arbres, ils attendoient que quelque bête parût. Lorſque le ſoleil jettoit ſes rayons les plus ardens, les bœufs ſauvages & les léopards venoient boire à ces fontaines, & ſe rempliſſoient tellement d'eau, qu'ils étoient contraints de s'étendre ſur la terre dans une eſpéce d'aſſoupiſſement. Alors ces Ethiopiens s'avançoient avec des fléches, & des piéces de bois dont la pointe étoit brulée, & venoient aiſément à bout de tuer ces animaux, dont tous ceux qui étoient de cette chaſſe faiſoient bonnechere. S'il arrivoit qu'ils manquaſſent de venaiſon, ils étendoient ſur le feu les peaux des dernieres bêtes qu'ils avoient priſes, & après en avoir fait bruler le poil ſur la cendre chaude, ils partageoient entr'eux cette viande. Pour accoutumer les jeunes garçons à tirer juſte de l'arc, ils ne leur permettoient jamais de manger, qu'ils n'euſſent auparavant donné dans le blanc. * Daviti. Diodore, *l.* 3, *c.* 23.

HYMÆA. Les anciens appelloient ainſi l'iſle de Pomegue, qui eſt ſur les côtes de la Provence.

HYMENÉE, dieu qui préſidoit aux mariages, étoit fils de Bacchus & de Vénus. On le repréſentoit ſous la figure d'un jeune homme blond, avec un flambeau à la main, & une couronne de roſes. C'étoit le dieu qu'on invoquoit dans les épithalames. Les poëtes lui donnent encore une robe jaune & des ſouliers de même couleur. Cette couleur étoit pareillement affectée aux nôces; car on lit dans Pline, que le voile de l'épouſée étoit jaune. La coutume des nouveaux mariés étoit auſſi de porter le jour de leurs nôces des guirlandes de fleurs. Cette coutume a été même en uſage parmi les Hébreux & parmi les Chrétiens, dès les premiers temps de l'égliſe, comme on le peut voir dans Tertullien, *de corona militis*. S. Chryſoſtome fait auſſi mention de ces couronnes de fleurs, que l'on mettoit ſur la tête des nouveaux mariés, & encore aujourd'hui les Grecs appellent le mariage Στεφάνωμα, à cauſe de la couronne qu'on met ſur leur tête. * Pitiſcus, *lexicon antiquitatum*.

HYMENÉE, hérétique, qui du temps de S. Paul diſoit, que la réſurrection étoit déja faite. L'apôtre l'excommunia, comme il le témoigne en écrivant à Timothée, *I. epiſt. c.* 1. *Et de ce nombre ſont Hymenée & Alexandre, que j'ai livrés à ſatan, afin qu'ils apprennent par ce châtiment à ne plus blaſphémer*. Il en parle encore dans la ſeconde épître, *c.* 1, *v.* 17.

HYMENÉE, patriarche d'Alexandrie, *cherchez* EUMENE.

HYMENÉE, patriarche de Jéruſalem, ſuccéda vers l'an 260 à Mazabanés. Il aſſiſta aux conciles tenu à Antioche l'an 264 & 270, contre Paul de Samoſate. Il eut pour ſucceſſeur, l'an 296, Zabdas. * Euſebe, *hiſt. eccléſiaſt.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccléſ. des III premiers ſiécles.*

HYMETTE, montagne d'Achaïe en Grece, à une lieue de la ville d'Athènes, a environ ſept ou huit lieues de tour. Le deſſus n'eſt ni habité, ni cultivé; mais on voit à la deſcente, du côté du nord, un monaſtere de Caloyers ou religieux Grecs, nommé *Cyriani*, que les Turcs appellent *Cosbachi*, à cauſe d'une tête de mouton, qui eſt à une fontaine. Ce couvent eſt très-beau pour le pays, où les Grecs n'oſent paroître ſuperbes en bâtimens. On y fait quantité de miel, qui eſt fort eſtimé à Conſtantinople; & lorſqu'on y en porte d'autre, on tâche de le faire paſſer pour du miel de Cosbachi. Il n'eſt point âcre & n'altere point, comme font d'ordinaire les autres ſortes de miel. Il eſt de couleur d'or, & porte plus d'eau qu'aucun autre, quand on en veut faire du ſorbet ou de l'hydromel. La bonté de ce miel vient de la grande quantité de thym, de ſerpolet & autres herbes odoriférantes, qui croiſſent ſur le mont Hymette. Ce couvent ne paye pour tous droits qu'un ſequin au vayvode: exemption dont voici la raiſon. Lorſqu'Athènes fut priſe par Mahomet II, l'an 1455, l'abbé de ce monaſtere lui vint préſenter les clefs au nom de la ville; & ce prince, pour en témoigner ſa reconnoiſſance, voulut qu'il fût franc de toutes ſortes d'impoſitions ou tributs, le ſequin ne ſe donnant que par maniere d'hommage. Il y a encore cinq autres couvens de Caloyers ſur cette montagne, que quelques Francs nomment *Monte Matto* par corruption, au lieu d'*Hymetto*. On y tiroit autrefois du marbre, qui étoit eſtimé à Athènes. Les Athéniens croyoient auſſi qu'il

y avoit des mines d'or ; & même un jour le bruit courut qu'on y avoit découvert en un certain endroit de la pouſſiere & des raclures d'or ; mais que cette mine étoit gardée par des fourmis extraordinairement grandes, qui ſe battoient contre ceux qui en approchoient. Sur cet avis ils réſolurent d'y aller bien armés pour enlever ce tréſor, ayant même fait proviſion de vivres pour trois jours ; mais après avoir bien cherché, ſans rien trouver, ils s'en revinrent en ſe raillant les uns les autres de leur trop grande crédulité ; & les poëtes comiques ne manquerent pas de mettre ſur leur théâtre la fameuſe guerre contre les fourmis. * J. Spon, *voyage d'Italie*, &c. en 1675.

HYNGHAM, ville d'Angleterre dans le comté de Norfolck, *cherchez* HINGHAM.

HYPACIE, fille de Theon, philoſophe & mathématicien célébre, du temps de l'empereur Valens, naquit à Alexandrie vers la fin du IVe ſiécle. Elle fut toujours engagée dans les ténébres du paganiſme, & la lettre que le P. Lupus, hermite de S. Auguſtin, a donnée ſous le nom de cette ſavante, dans laquelle l'auteur, quel qu'il ſoit, parle de façon à faire croire, qu'il penſoit à embraſſer le chriſtianiſme, eſt une lettre ſuppoſée à Hypacie. Il s'agit principalement dans cette lettre de la condamnation que l'on avoit faite de l'hérétique Neſtorius, qui ne fut condamné que ſeize ans après la mort d'Hypacie. Cette fille ſavante eut ſon pere même pour maître, & elle le ſurpaſſa de beaucoup dans la connoiſſance des mathématiques, principalement dans l'arithmétique & l'aſtronomie, dans la philoſophie, & encore plus dans la géométrie, dont il paroît qu'elle avoit fait ſon capital. Pour ſe perfectioner dans ces ſciences, elle fit un voyage à Athènes, où elle écouta les plus grands maîtres qu'elle put trouver dans cette ville, & fia une étroite amitié avec pluſieurs. Revenue dans ſa patrie, elle tint la fameuſe école d'Alexandrie, où tant de grands hommes avoient enſeigné avant elle, & elle vit parmi ſes diſciples quantité de perſonnes d'un rang & d'un mérite diſtingué, entr'autres Synéſius de Cyréne, qui fut depuis évêque, & dont il nous reſte un aſſez grand nombre de lettres, parmi leſquelles on en trouve ſept adreſſées à Hypacie, que Synéſius appelle ſa mere, ſa ſœur, ſa maîtreſſe en philoſophie, ſa bienfaitrice. Ce prélat la rendoit juge de ſes propres ouvrages, & ſe ſoumettoit à ſes déciſions. Hypacie a compoſé elle-même pluſieurs ouvrages qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. Les anciens nous parlent de trois, qui font connoître ſon gout & le genre de ſes études. Le premier étoit un commentaire ſur Diophante, qui vivoit ſous le régne d'Antonin dans le IIe ſiécle, & de qui nous avons encore un ouvrage d'arithmétique. Le ſecond étoit un canon aſtronomique, & le troiſiéme un commentaire ſur les coniques d'Apollonius de Perge, fameux géometre. Ces trois ouvrages étoient en grec. M. Kuſter, dans ſa belle édition de Suidas, s'eſt trompé, quand il a fait dire à cet auteur qu'Hypacie a compoſé un commentaire ſur le canon aſtronomique de Diophante. Il confond deux ouvrages en un, le canon aſtronomique avec le commentaire ſur Diophante. On loue les mœurs d'Hypacie, autant que ſon eſprit & ſa ſcience. Elle a toujours gardé le célibat, & ceux qui la diſent femme d'Iſidore, philoſophe Platonicien, fondés ſur la vie même d'Iſidore, compoſée par Damaſcius auteur païen, dans le VIe ſiécle, & dont Photius a donné un long extrait dans ſa bibliothéque, ſe ſont trompé. Le texte grec de Photius ne dit pas ce que ſon traducteur latin lui a fait dire. Il dit ſeulement, qu'Iſidore étoit au-deſſus d'Hypacie, non-ſeulement comme un homme eſt ſupérieur à une femme, mais encore autant qu'un philoſophe accompli eſt au-deſſus d'une ſimple géométre. Paul le Silentiaire, poëte célébre dans le VIe ſiécle, a fait à la louange d'Hypacie, une épigramme grecque que l'on trouve dans l'anthologie. La mort d'Hypacie fut violente. Accuſée fauſſement d'empêcher la réconciliation d'Oreſte, gouverneur d'Alexandrie pour l'empereur Théodoſe, avec S. Cyrille, évêque de la même ville, quelques ſéditieux épiérent le moment où elle ſortiroit en chaiſe de ſa maiſon, ou qu'elle y rentreroit ; & l'ayant tirée avec violence de ſa chaiſe, ils la trainerent juſqu'à la grande égliſe nommée *Ceſareon* ou la *Ceſarée*, la dépouillerent de ſes habits, & la tuerent à coups de pots caſſés, & de thuiles. C'étoit au mois de mars de l'an 415, durant le carême, ſous le dixiéme conſulat d'Honorius, & le ſixiéme de Théodoſe. C'eſt à tort que quelques auteurs proteſtans ont accuſé S. Cyrille d'Alexandrie d'avoir trempé dans ce meurtre, par ſes conſeils, ou par ſes inſtigations. L'hiſtorien Socrate, qui fait le récit de la mort d'Hypacie, & qui n'étoit nullement partiſan de S. Cyrille, ne charge aucunement ce prélat. Philoſtorge qui étoit contemporain d'Hypacie, & qui parle auſſi de ſa mort funeſte, ne dit rien qui retombe ſur S. Cyrille. C'eſt le même ſilence dans tous ceux qui ont été contemporains de ce prélat, ou preſque contemporains. Ce que Damaſcius, auteur païen du VIe ſiécle, dit de contraire, eſt ſi dénué de preuves, & même de probabilité, qu'on ne peut y ajouter foi. Enfin la probité & la piété de S. Cyrille ſont ſi connues, les témoignages en ſont ſi conſtans, qu'ils ne laiſſent aucun lieu à cette accuſation. * *Voyez* dans les *mém. de littér. & d'hiſt.* chez Simart, *tome V*, *part.* 1, une diſſertation étendue ſur Hypacie, dans laquelle il paroît qu'on ne laiſſe rien à deſirer de tout ce qui peut ſervir à faire connoître cette ſavante. On y juſtifie auſſi à la fin S. Cyrille d'Alexandrie ; & il eſt faux que cette juſtification ſoit l'objet principal de cette diſſertation, comme l'a dit M. Andri dans l'art. VI du *journal des ſavans* du mois de *juillet* 1729, qui eſt rempli d'infidélités. Cette diſſertation eſt de M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital.

HYPANA, ville ancienne du Peloponnèſe dans l'Elée. Elle a aujourd'hui le nom d'*Acumba*. Les petites rivieres d'Acheron & de Dillion ſe déchargent dans l'Alphée au-deſſous de cette ville.

HYPAS, évêque de Gangres en Paphlagonie, aſſiſta au concile de Nicée l'an 325. On dit qu'à ſon retour du concile, il fut tué à coups de pierres par les Novatiens. C'eſt un fait qui n'a point d'autre garant que les Grecs modernes qui le rapportent au 14 novembre dans leurs ménologes, en quoi ils ont été ſuivis dans le martyrologe romain.* Philoſtorge, *l.* 1, *c.* 7. *Menologes des Grecs.* Baillet.

HYPATE, ville ancienne de la Theſſalie. Elle eſt renommée par ſes habitans qui étoient adonnés à la magie, & par les amours d'Apulée & de Photis. * Davity, *Theſſalie.*

HYPATIUS, neveu de l'empereur Anaſtaſe, eut beaucoup de part au commandement ſous le régne de ſon oncle. Après la mort de Juſtin, il voulut ſe mettre ſur le trône & fut déclaré chef de la faction Praſine ; mais Juſtinien domta ce parti, & fit mourir Hypatius avec ſes couſins Procope & Probus l'an 527. * Marcellin, *en la chron.* Procope, *l.* 1, *de bello Perſ.*

HYPEE ou HYPATE, iſle des Marſeillois, l'une des trois Stoëcades, maintenant les iſles d'Hieres, à douze lieues de Toulon, à cinq de S. Eutrope, & à trois de la côte de Provence. * Pline, *l.* 3, *c.* 5. Sanſon & Briet la nomment l'iſle du levant, ou du Titan. Adrien de Valois dit que c'eſt la derniere des Stoëcades, & la plus proche de Marſeille, & qu'elle fut ainſi appellée par les Grecs, parcequ'elle eſt comme ſous les deux autres, Prote & Meſe. Aujourd'hui ne retenant que la premiere ſyllabe de ſon nom ancien, à cauſe d'une petite fortereſſe, qui y eſt bâtie, on l'appelle vulgairement *le château d'If*, ou *la tour d'If.*

Digitized by Google

If. Voyez STOÉCADES. * Adrien de Valois, *notit. Gall.*

HYPERBORÉES ou plutôt HYPERBORÉENS. Ce nom ſignifie, Ce qui eſt extrêmement au ſeptentrion. Les anciens l'ont donné à des mers, à des montagnes & à des peuples, dont ils ont bien de la peine à nous marquer la véritable ſituation. Ils s'accordent néanmoins à dire qu'ils étoient dans un pays fort éloigné vers le ſeptentrion; & de-là vient que dans les manieres de parler des Latins, vulgaires & proverbiales, envoyer quelqu'un aux monts Hyperborées, c'eſt l'envoyer au bout du monde. Le Scythe Abaris avoit laiſſé par écrit leurs oracles, & les origines de leurs dieux, leurs mœurs & leurs coutumes, & le voyage que fit Apollon en leur pays. Pherecides dit qu'ils étoient ſortis des Titans, & qu'il y a lieu de le croire, parceque l'antiquité a publié que ce fut dans ces pays ſeptentrionaux, que les Titans ſe retirerent avec Saturne après leur défaite. Les Romains, dans la recherche qu'ils font de l'origine du nom de leur mont Palatin, recourent aux Hyperborées; & ſelon l'abréviateur de Feſtus, la fille d'un de ces Hyperborées, nommée *Phalante* ou *Pallante*, vint en ces quartiers, où Rome a été depuis bâtie, & engendra Latinus des embraſſemens d'Hercule. Pindare, *Pyth.* 10, nous parle de la religion & de la félicité des Hyperborées. *Ils ſacrifioient*, dit-il ironiquement, *d'illuſtres victimes à Apollon*, (ces victimes étoient des ânes) *& Apollon*, pourſuit-il, *ne pouvoit s'empêcher de rire, en voyant dreſſer leurs grandes oreilles.* Mais Solin, *ch.* 21, dit ſérieuſement, après Herodote, *liv.* 4, qu'ils envoyoient les prémices de leurs fruits par de chaſtes vierges à Apollon *Délien*; & les Grecs réciproquement, comme nous l'apprenons de Diodore de Sicile, *liv.* 2, leur renvoyoient des préſens, pour être offerts à leur Apollon. Claudien, dans ſon poëme *du conſulat d'Honorius*, remarque que les griphons étoient particulierement conſacrés à l'Apollon des Hyperborées. Apulée, *Mileſ. liv.* 11, y ajoute des dragons. *Voyez* Servius, *ſur l'eglogue* 8 de Virgile. Mela, *de ſitu orbis, lib.* 3, *c.* 1 & 7. Caſſiodore, *lib.* 9, *chron. p.* 3, & Roſinus, *antiq. rom. liv.* 2, & *Paralip. ad cap.* 7. Quant à ce que les anciens nous rapportent de l'état de ces peuples, qu'on n'entendoit parler parmi eux que de réjouiſſances continuelles, que de concerts de flutes, & d'autres agréables inſtrumens, que de feſtins & de danſes; & que l'on n'y ſavoit ce que c'étoit que la guerre, le travail, la vieilleſſe & la maladie, tout cela eſt une fiction, & nous ne connoiſſons point aujourd'hui de peuples, ſur-tout dans les climats que l'on aſſigne communément aux Hyperborées, qui jouiſſent d'une pareille félicité.

Pour ſortir de la fable: par les mers Hyperborées nous entendons ordinairement l'Océan ſeptentrional, qui borne l'Europe & l'Aſie au nord; par les monts Hyperborées, ceux que l'antiquité a appellés *monts Riphées*, nommés aujourd'hui, ſelon Baudrand, les *monts Stolp* & *Kameni Poyas*, dans la partie ſeptentrionale de la Ruſſie ou Moſcovie, vers le détroit de Weigats & les embouchures de l'Obi; & enfin par les peuples Hyperborées, ceux de la Sarmatie ſeptentrionale, & qui habitent le long des côtes de la mer. Ces peuples ſont maintenant les Lappons, qui obéiſſent aux Suédois, aux Danois & aux Moſcovites. Au reſte, lorſque les anciens ont nommé ces peuples Hyperborées, ils n'ont pas voulu dire qu'ils habitoient au-delà du Borée, qui eſt le vent du nord, comme quelques-uns l'ont cru, aſſurant qu'il n'y avoit point de vent en leur pays. Ce mot Hyperborée ſe doit entendre d'un pays ou d'un peuple qui eſt bien avant vers le ſeptentrion, d'où part le vent Borée. Tout ce que les anciens en ont dit, paroît extrêmement fabuleux. * Diodore. Strabon. Du Pin, *hiſtoire profane, tome I.* Voyez les *recherches ſur les Hyperboréens* par M. l'abbé Gedoyn, & celles de M. l'abbé Banier, dans le *tome VII* des *mémoires de l'académie des belles-lettres.*

HYPÉRIDE, orateur Grec. Voici ce qu'en rapporte Photius dans ſon Jugement ſur les dix orateurs les plus célébres de la Grece: nous ſuivrons la traduction françoiſe faite par M. l'abbé Gédoyn, & qui fait partie de ſes œuvres diverſes imprimées en 1745 *in*-12, (pag. 421 & ſuiv.) » J'ai lu, dit Pho» tius, toutes les oraiſons d'Hypéride. Il y en a 52 » que l'on croit être véritablement de lui, & 25 dont » on doute: ce qui fait en tout 77. La compoſition » de cet orateur eſt ſi excellente, que quelques-uns » n'oſeroient décider ſi Démoſthène eſt au-deſſus » d'Hypéride, ou Hypéride au-deſſus de Démoſthè» ne. » (Quintilien, qui étoit bon juge en telle matiere, décide la queſtion. Hypéride, dit-il, a ſur-tout la douceur du ſtyle, & la délicateſſe de l'eſprit en partage: mais je le crois né, plus propre pour les petites cauſes, que pour les grandes.) » Hypéri» de, continue Photius, eut pour pere Glaucippe, fils » de Denys, du bourg de Colitée. Il laiſſa un fils qui » eut nom auſſi Glaucippe: ce fils s'appliqua à l'élo» quence, & fit quelques plaidoyers. Pour Hypéride, » après avoir été diſciple de Platon & d'Iſocrate, il » gouverna la république d'Athènes, dans le temps » qu'Alexandre donnoit la loi à la Grece. Ce prince » demandoit aux Athéniens des galeres & des officiers; » Hypéride fut d'avis qu'on ne lui accordât ni l'un ni » l'autre, & conſeilla aux Athéniens de congédier » les troupes étrangeres qu'ils entretenoient au Téna» re. Il décerna de grands honneurs à Démoſthène. » Diodore l'accuſa d'avoir violé les loix; mais il ſe » défendit ſi bien, qu'il fut abſous. Après avoir été » en liaiſon avec Lycurgue, Lyſicles, & Démoſthène, » dès que les deux premiers furent morts, il changea » de conduite à l'égard du troiſiéme. Car Démoſthène » étant ſoupçoné d'avoir pris de l'argent d'Harpalus, » Hypéride fut choiſi par préférence, pour être ſon » accuſateur: mais il fut accuſé à ſon tour par Ariſto» giton d'avoir agi contre les loix, en donnant un » décret qui accordoit le droit de bourgeoiſie aux » étrangers, & la liberté aux eſclaves, dont il ordon» noit que les dieux, les femmes, & les enfans fuſ» ſent tranſportés au Pirée. A cette accuſation, il ne » répondit autre choſe ſinon qu'il avoit pris conſeil » de la néceſſité: *Ce n'eſt pas moi*, dit-il, *qui ai porté* » *ce decret, c'eſt l'épouvante où vous étiez, c'eſt la ba*» *taille de Chéronée*; & il ne fut point condamné. » Avant que d'être orateur de la république, il ſubſi» ſtoit de ſa profeſſion d'avocat. On le ſoupçonna » d'avoir eu ſa part de l'argent des Perſes, auſſi-bien » qu'Ephialte: ce qui n'empêcha pas qu'on ne le fit » capitaine de galere, dans le temps que Philippe aſ» ſiégeoit Byſance, & en cette qualité, il ſecourut ſi » promptement & ſi à propos les Byſantins, que la » même année il fut nommé ſurintendant du théâtre, » lorſqu'on dépouilloit tous les autres de leurs em» plois. Pendant qu'il gouvernoit la république, il » décerna de grands honneurs à Jolas, qui avoit don» né à Alexandre un breuvage empoiſoné. (Un pa» reil décret étoit bien deshonorant.) Il n'eut pas » moins de part que Démoſthene à la guerre de La» mia, & il fit avec un ſuccès étonnant l'oraiſon fu» nébre de ceux qui avoient péri dans cette guerre. » Lorſqu'il vit Philippe dans le deſſein de deſcendre » en Eubée, & les Athéniens juſtement alarmés des » mouvemens de ce prince, il ordonna qu'il ſeroit » levé ſur le public une taxe, dont les fonds ſeroient » employés à équiper 40 galeres; & voulant montrer » l'exemple aux autres, il donna lui-même deux ga» leres pour lui & pour ſon fils. Les habitans de Délos » & les Athéniens ayant eu une diſpute entr'eux, à » qui des deux auroit la préſéance dans le temple

Digitized by Google

» d'Apollon, le peuple d'Athènes nomma Eſquine » pour parler ſur cette affaire, & les juges de l'Aréo» page nommerent Hypéride; c'eſt ce qui donna lieu » à l'oraiſon que nous avons de lui, ſous le titre de » *Déliaque*. Quelque temps après il vint à Athènes » des députés d'Antipater : ces députés admis à l'au» dience, firent un grand éloge de leur maître, par» lant de lui comme du plus honnête homme du » monde. *Je ſais que c'eſt un fort honnête homme*, leur » dit Hypéride, *mais je ſais auſſi que nous ne voulons » point d'un maître, quelque honnête homme qu'il ſoit.* » Sur la dénonciation de Midias, il accuſa Phocion » d'avoir voulu corrompre le peuple par ſes largeſſes, » mais il eut du deſſous dans cette affaire. Enfin, après » la malheureuſe iſſue du combat de Cranon, voyant » qu'Antipater avoit juré ſa perte, & que le peuple » vouloit le lui livrer, il ſe ſauva d'Athènes à Egine. » Il y trouva Démoſthène, auprès duquel il tâcha de » ſe juſtifier du procédé qu'il avoit eu avec lui. Son » deſſein étoit de chercher un autre lieu de ſureté; » mais il fut arrêté par ordre d'Archias, dans le tem» ple même de Neptune, quoiqu'il embraſſât ſa ſta» tue. On le conduiſit de-là à Corinthe, où Antipater » étoit alors. Là on lui donna la queſtion pour l'obli» ger à révéler le ſecret de l'état : mais en homme de » courage, il aima mieux ſouffrir toute ſorte de tour» mens, que de rien dire qui pût nuire à la patrie, » & il ſe déchira la langue, afin qu'on ne pût jamais » lui tirer ſon ſecret. D'autres diſent qu'il fut mené » en Macédoine; que dans le chemin il ſe coupa la » langue, & qu'après ſa mort, il demeura ſans ſé» pulture : mais malgré la défenſe des Macédoniens, » quelques-uns de ſes proches mirent ſon corps ſur » un bucher, & en rapporterent les cendres à Athè» nes. » Plutarque fait auſſi mention d'Hypéride, & de ſon amour pour la courtiſane Phryné.

HYPERION, pere du ſoleil, ou, ſelon d'autres, le ſoleil même, ainſi ſurnommé, parcequ'il ſe promene par deſſus la terre; du grec ὑπὲρ, *ſur*, & ἰὼν, *aller*. Diodore le fait frere de Saturne & fils du ciel; & dit que c'eſt le premier qui obſerva le cours du ſoleil & de la lune, & des autres aſtres, & qui diſtingua les heures. Homere donne ſouvent cette épithéte au ſoleil.

HYPERIUS (Gerard-André) miniſtre & profeſſeur en théologie, naquit à Ypres en Flandre, le 16 de mai 1511. Son pere, qui étoit avocat, après l'avoir fait étudier en divers lieux, ordonna en mourant à ſa femme, de l'envoyer à Paris, où il continua ſes études, depuis 1528 juſqu'en 1535. Il retourna enſuite en Flandre, & voyagea en Allemagne. Ce voyage le rendit ſuſpect d'héréſie; il paſſa en Angleterre, & vécut plus de quatre ans chez un baron nommé *Charles Monjoye*, qui aimoit les gens de lettres. De-là il repaſſa la mer, & vint s'établir à Marbourg, où il ſe lia d'amitié avec Geldenhaut, profeſſeur en théologie, auquel il ſuccéda en 1542. Il y profeſſa juſqu'à l'année 1564, qui fut celle de ſa mort, arrivée le premier février, étant âgé de 53 ans. Il a compoſé pluſieurs ouvrages de rhétorique, de philoſophie, de mathématiques, & deux traités de théologie, l'un *de rectè formando theologiæ ſtudio*; & l'autre, *de formandis concionibus ſacris*, qui furent trouvés ſi bons par Laurent de Villa Vicentio, Eſpagnol, religieux de l'ordre de S. Auguſtin, & docteur en théologie, qu'il les fit imprimer ſous ſon nom à Louvain, en y retranchant ſeulement quelques endroits, qui étoient directement contre l'égliſe romaine. Hyperius étoit marié à une veuve en 1544. Il eut de ce mariage ſix fils & quatre filles. * Melchior Adam, *in vit. theol.* Freher, *in theatr.* Valere André, *biblioth. belg.* Colomiés, *Gallia orient.* Placcius, *de pſeudonymis.* Wigandus Horthius, *in orat. funeb. Hyperii.* Bayle, *dict. crit.*

HYPERMNESTRE, *Hypermneſtra*, une des cinquante filles de Danaüs, roi d'Argos, épouſa Lynceus, un des cinquante fils d'Ægyptus. Elle ne voulut point obéir à l'ordre cruel, que Danaüs avoit donné à toutes ſes filles de tuer leur mari la premiere nuit de leurs nôces. Cette princeſſe ne ſauva la vie à Lynceus, que ſur la promeſſe qu'il lui fit de ne point violer ſa virginité. Danaüs ayant ſu la déſobéiſſance d'Hypermneſtre, la renferma dans une priſon; mais quelque temps après il lui donna la liberté, & la rendit à ſon époux. * Apollodore. Hygin.

HYPIUS, riviere de l'Aſie mineure, qui paſſe près d'Heraclée de Pont, & ſe décharge dans le Pont-Euxin, entre le Sangar & le Lycus. Elle donne ſon nom à une ville, & on l'appelle aujourd'hui *Lippo*. *Voyez* Stuckius *ſur* Arrien. Etienne fait mention des *monts Hypiens*, nommés autrement *Horminiens* ou *Ormeniens*, ſelon Ferrarius; & Armendogh par les Turcs.

HYPORCHÊME, *voyez* l'article PÆANS.

HYPOSTASE, du mot grec ὑπόστασις, terme dont il faut ſavoir le ſens pour entendre les conciles, étoit pris en deux différentes ſignifications par les Grecs & par les Latins. Ceux-ci le prenoient pour la *ſubſtance*; & ceux-là pour la *perſonne*. Ainſi les Grecs vouloient qu'il y eût trois hypoſtaſes, c'eſt-à-dire, ſelon eux, trois perſonnes en une eſſence; & les Latins diſoient, qu'il n'y avoit qu'une hypoſtaſe, c'eſt-à-dire, comme ils le prétendoient, qu'une ſubſtance en trois perſonnes. S. Athanaſe leur fit voir dans le concile d'Alexandrie, tenu l'an 362, qu'ils entendoient tous la même choſe, en ſe ſervant d'un même mot, auquel ils donnoient deux ſens différens, & les concilia enſemble. Pour définir plus exactement le mot *Hypoſtaſe*, il ſignifie, 1°. l'*exiſtence* d'une choſe, conſidérée par abſtraction : 2°. *la choſe même*, qui exiſte par elle-même, d'une exiſtence qui lui eſt particuliere. Lorſque les peres orthodoxes diſent qu'il y a trois hypoſtaſes dans la divinité, ils veulent dire que la divinité exiſte de trois manieres différentes dans le Pere, le Fils, & le Saint Eſprit, quoiqu'ils ſoient égaux. Quand ils diſent qu'il n'y en a qu'une, ils entendent que la nature du Fils & du Saint Eſprit, n'eſt pas différente de celle du Pere. Alors ils prennent le mot hypoſtaſe au ſecond ſens. La queſtion ſi l'on devoit dire qu'il y a trois hypoſtaſes dans la trinité, a brouillé long-temps les égliſes d'orient & d'occident. Quoique le concile d'Alexandrie ſemblât l'avoir appaiſée, elle ſe renouvella depuis à l'occaſion du ſchiſme de l'égliſe d'Antioche. Méléce, évêque d'Antioche, tenoit trois hypoſtaſes en Dieu; Paulin ſon concurrent, ſuivant le ſentiment des occidentaux, n'en admettoit qu'une. S. Jérôme, qui tenoit le parti de Paulin, fut inquiété pour ce ſujet. Enfin, la choſe étant éclaircie, les occidentaux approuverent ceux qui diſoient qu'il y avoit en Dieu trois *hypoſtaſes*, en prenant ce nom pour perſonnes. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccleſ. du IV ſiécle.*

HYPPICOS, tour de Jéruſalem qu'Herode *le Grand* fit bâtir en l'honneur d'un de ſes amis. Quand Tite eut pris cette ville, il ordonna que l'on conſervât la tour d'Hyppicos, & deux autres, parceque ſurpaſſant les autres tours en hauteur & en magnificence, il voulut qu'elles fiſſent connoître à la poſtérité, combien il falloit que la valeur & la ſcience des Romains dans la guerre fuſſent extraordinaires, pour avoir pu ſe rendre maîtres de cette puiſſante ville, qui s'étoit élevée à un ſi haut comble de gloire. * Joſephe, *guerre des Juifs, liv. 7, ch. 1.*

HYPSAS, nom ancien de la riviere du royaume de Sicile, qui eſt aujourd'hui appellée *Belice Deſtro*.

HYPSÉE, pere de Cyrène, bâtit, comme l'on croit, la ville qui porte ſon nom, en cette partie d'Afrique, près de la mer Méditeranée, que les anciens

appelloient Cyrenaïque ou Pentapolis. * Etienne.

HYPSELA. Les anciens appelloient ainſi la ville d'Alaſcehar, qui eſt dans la Caramanie.

HYPSICRATÉE, femme du roi Mithridate, aima ſi parfaitement ſon mari, qu'elle ſe coupa les cheveux, apprit à monter à cheval, & s'accoutuma à porter les armes pour ſuivre ce prince dans ſes expéditions. * Plutarque, *vie de Pomp.* Valere Maxime, *l.* 4, *c.* 6, *ex.* 8.

HYPSICREON, de Milet, ville d'Ionie, eut pour femme Neæra, qui fut cauſe de la guerre entre les Miléſiens & les Naxiens. Promedon abuſant de Neæra, & ſachant que ſon commerce criminel étoit découvert, s'enfuit avec cette femme dans l'iſle de Naxos, & la mit dans le temple de Veſta. Hypſicreon en ayant été averti, redemanda ſa femme aux habitans de Naxos; mais ceux-ci la refuſerent, prenant pour prétexte qu'elle étoit ſous la protection de cette déeſſe, ce qui alluma la guerre entre ces deux peuples. * Pauſanias.

HYPSIPHYLE ou HYPSIPILE, fille de Thoas, roi de Lemnos, ſauva la vie de ſon pere, lorſque les femmes de cette iſle maſſacrerent généralement tous les hommes qui l'habitoient, en leur faiſant accroire qu'elle s'en étoit défaite. La cauſe pour laquelle ces femmes tuerent ainſi leurs maris, étoit que ceux-ci les mépriſoient, parceque Vénus, ou, ſelon d'autres, Medée, les avoit rendues puantes. Après le maſſacre de leurs maris, elles élurent Hypſipile pour reine. Quelque temps après, les Argonautes aborderent dans l'iſle de Lemnos. Hypſipile s'attacha à Jaſon, dont elle eut deux enfans jumeaux; mais Jaſon l'abandonna avec ſes enfans, & continua ſon voyage. Après ſon départ, les femmes Lemniennes ayant découvert qu'elle avoit épargné ſon pere Thoas, la chaſſerent de l'iſle. Depuis, les Argiens étant en marche pour la guerre de Thèbes, comme elle alloit leur montrer la fontaine Langia, qui forme une riviere de ſon nom dans le Peloponnèſe, ſon nourriſſon qu'elle poſa ſous un arbre fut tué par un ſerpent. Lycurgue vouloit qu'elle fût punie de mort, pour avoir été cauſe de celle de ſon fils: mais Adraſte & tous les Argiens prirent ſa défenſe, & lui ſauverent la vie. * Ovide, *in epiſt. Heroidum.* Apollodore, *l.* 1. Stace, *au liv.* 4 *&* 5 *de la Thebaïde.*

HYPSISTAIRES, hérétiques, qui s'éleverent dans le IVe ſiécle, & qui, ſelon S. Grégoire *de Nazianze*, avoient fait un mélange de la religion des Juifs & du paganiſme. Ils adoroient le feu avec les païens, & obſervoient le ſabbat & l'abſtinence légale des viandes avec les Juifs. * S. Grégoire de Nazianze, *orat. de fun. patris.* Sandere, *hæreſ.* 36. Gautier, *chron. du IV ſiécle, ch.* 24.

HYPSUS, ville ancienne de la grande Phrygie. Ce fut autrefois le ſiége d'un évêché. On l'appelle préſentement *Alaſcheir* ou *Upſu.*

HYPTANIS, riviere de Perſe, que les anciens ont connue ſous ce nom. C'eſt celle qui porte aujourd'hui celui de *Tab*, & qui coule dans le Kerman.

HYRCAN (Jean) I de ce nom, étoit fils de Simon Machabée, prince & grand-prêtre du peuple Juif, qui fut tué en trahiſon par ſon gendre Ptolémée, fils d'Abobe, l'an du monde 3900, & 135 avant Jeſus-Chriſt. Hyrcan voulut venger cette mort, & aſſiégea Ptolémée; mais ſa tendreſſe pour ſa mere & pour ſes freres, qu'il tenoit priſonniers, l'empêcha de le forcer. Il ſoutint un grand ſiége dans Jéruſalem contre Antiochus Sidetes, qui traita depuis avec lui; & il le ſuivit à la guerre contre les Parthes. A ſon retour il prit pluſieurs villes en Judée, ſubjugua les Iduméens, & les obligea de ſe faire circoncire, l'an 126 avant l'ère chrétienne. Il démolit le temple de Garizim, & fit alliance avec les Romains. Les guerres civiles de Syrie lui furent avantageuſes; car profitant de ces diſſentions, il prit Samarie après un an de ſiége, Scythopolis, &c. Ainſi il gouverna les Juifs 31 ans, ſans avoir pris le nom de roi. Il mourut l'an du monde 3931, & avant J. C. 104, & laiſſa cinq fils. * Joſephe, *lib.* 13 *antiquit.*

HYRCAN II, fils aîné d'Alexandre I, ſuccéda à ſon pere au pontificat l'an 78 avant J. C. & ſelon le droit d'aîneſſe, lui devoit ſuccéder à la couronne. Son frere Ariſtobule la lui diſputa après la mort de leur mere Alexandra, qui avoit gouverné l'état neuf ou dix ans, & la lui ravit les armes à la main. Par un traité qui ſuivit cette victoire, l'an 66 avant l'ère chrétienne, Hyrcan ſe contenta de la dignité de grand-prêtre; & depuis, par le conſeil d'Antipater, il alla mendier le ſecours d'Aretas, roi des Arabes, qui aſſiégea Ariſtobule dans le temple. Ce dernier ayant gagné Scaurus, lieutenant de Pompée, fit lever le ſiége, & défit Aretas & Hyrcan, à qui Pompée, Gabinius, & enſuite Céſar, laiſſerent la grande ſacrificature. Depuis, Hyrcan tomba entre les mains de ſon neveu Antigone, qui lui fit couper les oreilles. Enfin s'étant laiſſé perſuader par *Alexandra* ſa fille, mere de *Mariamne*, femme d'*Herode*, de ſe retirer vers les Arabes, le même Herode le fit mourir à l'âge de 80 ans, l'an 30 avant J. C. * Joſephe, *l.* 1, *de bello.*

HYRCAN, fils d'un nommé Joſeph, neveu du grand ſacrificateur des Juifs Onias II, c'eſt-à-dire, fils de la fille de Solim, frere de cet Onias. On n'a jamais vu dans un jeune homme plus de ſageſſe & plus d'eſprit, qu'on en vit dans Hyrcan. Auſſi ſes freres, qui étoient au nombre de ſept, conçurent contre lui une haine & une envie étonnante. Son pere l'ayant envoyé à Alexandrie, pour ſolliciter le roi Ptolémée, & lui témoigner ſa joie de ce qu'il lui étoit né un fils, l'homme d'affaires de ſon pere ne voulut jamais lui fournir ce qui étoit néceſſaire pour s'équiper, & faire des préſens au roi d'Egypte. Hyrcan, irrité de ce procédé, le fit mettre en priſon, & s'opiniâtra ſi fort à l'y retenir, qu'il fallut enfin que cet intendant nommé *Arion*, lui donnât les mille talens qu'il demandoit. Il fut très-bien reçu du roi d'Egypte, & de la reine Cléopatre ſa femme & ſa ſœur, auſquels il préſenta cent jeunes garçons & cent jeunes filles, qui lui avoient couté chacun un talent, & qui portoient auſſi chacun un talent à la main pour offrir au nouveau prince. On ne peut exprimer l'étonnement de Ptolémée, en voyant une magnificence ſi grande & ſi ſurprenante. Ce roi, touché de la généroſité d'Hyrcan, lui donna tous les témoignages d'amitié & d'honneur qu'il en pouvoit attendre, & le renvoya avec de beaux préſens. Cet honneur extraordinaire alluma d'autant plus l'envie de ſes freres. Ces malheureux oſerent bien l'attaquer à ſon retour, & eurent le deſſein de le tuer; mais il ſe défendit ſi bien, qu'il en tua deux, & mit en fuite les cinq autres, avec tous ceux qui les accompagnoient. Comme il fut arrivé à Jéruſalem, & qu'il vit que ſon pere ne le regardoit pas de bon œil, à cauſe de ſes grandes dépenſes, il ſe retira au-delà du Jourdain, où il bâtit une forteresſe dans un lieu appellé *Tyri* près d'Eſſedon, ſur les frontieres de l'Arabie, où il faiſoit ſouvent des courſes; & durant ſept ans, il fit aux Arabes une guerre très-ſanglante. Mais Seleucus, roi de Syrie, étant mort, il appréhenda ſi fort de tomber entre les mains d'Antiochus Epiphanes, ſucceſſeur de Seleucus, pour les maux qu'il avoit faits aux Arabes & aux Syriens, qu'il ſe tua lui-même. * Joſephe, *antiquités, liv. XII, chap.* 4 *&* 5.

HYRCANIE, province de Perſe, s'étend le long de la mer Caſpienne qu'elle a au nord; au midi, elle touche l'ancien royaume des Parthes, dans lequel elle étoit compriſe; au levant, elle eſt bornée par la Margiane, & par la Médie au couchant. Ses villes, tant anciennes que modernes, ſont peu célébres dans les écrits des géographes. Ferrabond, qui eſt aujourd'hui celle qu'on eſtime ſa capitale, contient environ 3000

Digitized by Google

ſeux. Cette province donne ſon nom à la mer qu'elle borne du côté du Sud, & dont nous avons parlé en divers endroits, aux mots *Caſpienne*, *Lac* & *Mer*. On l'appelle aujourd'hui vulgairement *Gilan*, *Tabareſtan*, *Mazanderan*; c'eſt d'où ſort cette grande quantité de ſoies qui nous viennent de la Perſe; auſſi tout le pays n'eſt preſque qu'une forêt continuelle de muriers blancs. Il eſt uni, marécageux; ce qui rend l'air malſain, principalement pour les étrangers, qui y traînent une vie languiſſante. Lorſque le grand Cha-Abas roi de Perſe, tira la plupart des Arméniens de leur pays, il en fit paſſer une partie à Iſpahan, & réſerva la plus nombreuſe pour les faire travailler aux ſoies, dans la province d'Hyrcanie, où preſque tous moururent peu de temps après. Les rois de Perſe tirent un grand revenu de cette ſoie; & outre ce qui s'en emploie dans le royaume, il en ſort tous les ans plus de 7000 bâtimens. La maniere dont ſe fait la ſoie, eſt maintenant aſſez connue en pluſieurs lieux de l'Europe. Nous remarquerons ſeulement ici, qu'après que le ver a achevé ſon ouvrage, & s'eſt comme enterré dans ſon peloton, on expoſe tous ces pelotons au ſoleil, dont les rayons tuent les vers; par ce moyen la ſoie devient beaucoup plus fine & plus pure, que ſi le ver y avoit formé ſa demeure, & s'il s'y étoit fait une ouverture. Enſuite on met tous ces pelotons de ſoie dans une chaudiere d'eau bouillante, dans laquelle on les remue quelque temps avec une cane, juſqu'à ce que quelques bouts s'y attachent, qui ſervent à devider la ſoie. * *Voyez* pour l'ancienne Hyrcanie, Strabon, Pline & Cluvier; & pour ſon état préſent, Thomas Herbert, Olearius, & J. B. Tavernier, en leurs *relations de Perſe & des Indes*.

HYRIE, contrée de Béotie au voiſinage d'Aulide, avec une ville & un lac de même nom. Homere, Strabon, Pline, & autres anciens auteurs en font mention. Ovide en parle auſſi *au liv. 7 des métamorphoſes*.

Inde lacus Hyries videt, & Cyceïa tempe.

Il y a auſſi une ville de ce nom en Iſaurie, près de Seleucie, ſelon *Pline* & *Tite-Live*; & une autre en Italie, près de la mer & du mont Gargan. * Herodote. C'eſt maintenant *Rhodes*, ſelon le Noir; ou *Rhodia*, ſelon Baudrand, lieu peu conſidérable ſur le golfe de Veniſe, dans la Capitanate, province du royaume de Naples.

HYRIÉE, payſan de la Béotie en Gréce, eut l'honneur, diſent les poëtes, de loger dans ſa cabane Jupiter, Neptune & Mercure, qui, pour récompenſe du bon accueil qu'il leur avoit fait, ſelon ſa pauvreté, lui donnerent le choix de demander tout ce qu'il voudroit, avec aſſurance de l'obtenir. Il borna ſes ſouhaits à avoir un fils, ſans néanmoins avoir de femme. Les dieux, ajoute la fable, pour ſatisfaire à leur promeſſe, urinerent ſur la peau d'une geniſſe, qu'il venoit d'immoler à Jupiter, & dix mois après il en vint un enfant, qui fut nommé *Urian*, à cauſe de l'urine dont il étoit né; depuis, la premiere lettre de ſon nom fut changée, & il fut appellé Orion. Hygin, *fab.* 195 dit qu'Hyriée étoit un roi, & non un payſan.

HYSTASPES, fils d'Arſames, de la famille des Achémenides, eſt plus connu par ſes enfans que par lui-même. Le plus illuſtre d'entr'eux eſt Darius, qui après avoir tué le Mage, regna dans la Perſe. Herodote, *liv.* 7, en nomme trois autres; Atarnes, qui n'ayant qu'une fille, nommée *Phratagune*, la donna en mariage à Darius; Artaban, qui vivoit encore ſous le regne de Xerxés, & fut pere de Bagaſaces, l'un des ſix généraux de l'infanterie dans l'armée avec laquelle ce prince entreprit la conquête de la Gréce; & enfin Otanes, dont le fils nommé Smerdones, tint le même rang que Bagaſaces. Hyſtaſpes étoit gouverneur de la Perſe propre, lorſque ſon fils devint roi des Perſes par la mort du Mage. * Hérodote, *liv.* 3. Ctéſias, ajoute, qu'il vécut peu après, & qu'ayant voulu qu'on le portât au tombeau que ſon fils s'étoit fait faire entre deux montagnes, les prêtres qui étoient chargés de l'y monter avec ſa femme, laiſſerent échaper les cordes qui le ſuſpendoient, & le firent ainſi périr malheureuſement.

Il eſt difficile d'aſſurer que Zariadres, dont parle Athenée, *liv.* 13, ſoit frere de cet Hyſtaſpes; mais s'il l'étoit, on apprendroit de lui, & de Chares qu'il cite, qu'Hyſtaſpes ne gouverna pas ſeulement la Perſe, mais encore la Medie, & pluſieurs autres provinces. Le mot ἄναξ pouroit faire croire qu'il parle d'un ſouverain; mais c'eſt apparemment une expreſſion impropre.

Le même Ctéſias nomme un autre HYSTASPES, ſecond fils de Xerxès & d'Ameſtris, qui, apparemment, n'a pas vécu.

HYTH, *cherchez* HITH.

Digitized by Google

I J

I Cette lettre, tantôt voyelle & tantôt conſonne, a le ſon doux, & en quelque façon lâche. Platon diſoit qu'elle ſervoit pour exprimer les choſes ſubtiles. Étant allongée en majuſcule, elle étoit d'une quantité longue. On l'exprime quelquefois par *ei*, comme *divei*, pour *divi*; ce qui n'avoit lieu que dans les noms au plurier. Quand on l'emploie pour lettre numérale, elle ſignifie *cent*. Diverſes nations, ſur-tout les Italiens & les Eſpagnols, prononcent de deux ou trois façons différentes l'I, voyelle & conſonne. Les anciens changeoient quelquefois l'I en U, comme *Decumus* & *Maxumus*, pour *Decimus* & *Maximus*. Aulu-Gelle nous apprend encore que la lettre E eſt quelquefois changée en I. * Aulu-Gelle, *liv.* 10, *c.* 29. Céſar Scaliger, *de cauſis, L. L. &c.*

Monſieur Desmaiſeaux prétend que la diſtinction de l'J conſonne d'avec l'I voyelle n'étoit preſque pas connue il y a quarante années, & que les imprimeurs de Hollande l'ont fait recevoir en France. Mais il n'eſt pas difficile de montrer que cette invention eſt due aux François, & que nos imprimeurs en ont donné le premier eſſai il y a près de cent cinquante ans. M. Ruchat, & pluſieurs auteurs veulent rapprocher cette date, & ils ne lui donnent que ſoixante années d'antiquité. En 1704 M. de la Faye envoya ſur le même ſujet, une lettre à M. Bernard, qui l'a communiquée au public dans les nouvelles de la république des lettres. M. de la Faye cite pluſieurs livres imprimés dans le XVIe ſiécle, où les V conſonnes paroiſſent différens des U voyelles, & il prétend que l'invention de cette conſonne doit être rapportée à Ramus, & à l'an 1560: mais on ne trouve pas encore l'J conſonne, ſelon lui. M. de la Faye devoit conſulter la grammaire latine du même Ramus, & il y eût trouvé dès 1557, cet J conſonne, de même que l'V, dont il ne met l'origine qu'en 1560. En effet, dans cette grammaire les J & les V conſonnes y ſont exactement diſtingués, des I & des U voyelles. L'arithmétique latine du même Ramus, imprimée en 1555, *in*-4° chez Vechel, ne marque pas encore cette nouveauté. Le ſyſtême de Ramus n'étoit point encore formé; le ſtyle antique des imprimeurs y régne par tout. Ramus n'a pas fondé cette diſtinction ſur une imagination vague & dépourvue de raiſon. Il remonte bien haut pour lui chercher de la nobleſſe; il la fait remonter juſqu'à la diſtinction du *jod* & du *van* de la langue hébraïque; & l'on trouve cette diſtinction dans tous les ouvrages de Ramus, depuis ſa grammaire latine, même dans ceux que les héritiers de Vechel imprimerent après la mort de ce ſavant, qui fut tué, comme on ſait, en 1572. Mais il eſt bon de remarquer qu'on ne trouve cette diſtinction que dans les ouvrages de Ramus. Gilles Beys, imprimeur de Paris, eſt le premier qui prit enſuite l'eſſort. Il vit l'utilité de ces conſonnes, & les employa dans l'édition qu'il fit en 1584, du *commentaire de Minos*, (c'eſt-à-dire de Claude Mignault) *ſur les épîtres d'Horace*. Il n'y a pas un mot dans cet ouvrage qui ne ſoit ſelon la régle des conſonnes nouvelles. Depuis ce temps-là les imprimeurs s'en ſont ſervi communément. Ceux qui voudront approfondir ce point de littérature, doivent lire la lettre de Jean Albert Fabricius miſe à la fin du livre de Ferrarius *de Pantomimis & mimis*, *in*-8°, en 1714; une lettre de M. Deſmaiſeaux, qui eſt page 151 *& ſuiv.* du mois d'*août* 1701 des *nouvelles de la république des lettres*; une diſſertation de M. l'abbé Papillon, chanoine de Dijon, inſerée dans le tome VII des *mémoires de littérature & d'hiſtoire, recueillis par le pere* Deſmolets de l'Oratoire, & les citations rapportées dans cette diſſertation qui eſt curieuſe & ſavante.

I A

IA, fille d'Atlas, qui fut changée en violette. La fable porte qu'elle couvrit de laine Achille étant à l'extrémité: l'ι en grec, ſignifie *violette*. * Arnobe, *l.* 5.

JAAPHAR EBN TOPHAIL, philoſophe Arabe & Mahométan, étoit contemporain d'Averroës, & vivoit ſur la fin du douziéme ſiécle. C'eſt l'auteur d'un roman philoſophique, intitulé, *l'hiſtoire de Hai Ebn Yokdhan*, ou le philoſophe de ſoi-même, où l'on montre par quels degrés la raiſon humaine avec le ſecours de l'expérience, & d'un grand nombre d'obſervations exactes, peut parvenir à la connoiſſance des choſes naturelles, découvrir enſuite les ſurnaturelles, & s'élever juſqu'à Dieu, & à ce qui regarde l'autre vie. Il regne dans cet ouvrage une fiction ingénieuſe, & il eſt aiſé de ſentir que l'auteur étoit un philoſophe profond. C'étoit le gout des philoſophes Arabes, de propoſer les ſujets qu'ils traitoient, ſous des paraboles & des allégories. Celle-ci eſt une des meilleures productions en ce genre, que l'on connoiſſe chez les Arabes. Moyſe de Narbonne, rabbin, la mit en hébreu dans le XVIe ſiécle. Edouard Pocock en donna une verſion latine dans le ſiécle ſuivant; & deux années après, on en fit une traduction flamande, imprimée *in*-4°, à Amſterdam. Le même ouvrage a été traduit en perſan par Fad-Halla; & enfin en anglois. On en connoît deux traductions en cette langue, l'une de l'an 1686, faite ſur le latin de Pocock, & imprimée à Londres, *in*-8°; & l'autre en 1709, ſur l'arabe même, par Okley, miniſtre anglican, qui a intitulé cette verſion, *Les progrès de la raiſon humaine*. Le Clerc a donné un extrait de l'ouvrage de Jaaphar, dans ſa *bibliothéque univerſelle*, *tom. III*, *art.* 4, *pag.* 76 *& ſuiv.*

☞ JABA-DIU, c'eſt-à-dire, *l'Iſle de l'Orge*. Iſle de l'Océan oriental, dont Ptolémée fait mention, *l.* 7, *c.* 2. Il faut ſéparer ces mots JABA DIU ou DIV; alors ce mot *Div*, qui dans la langue des Indiens ſignifie une iſle, nous fait connoître que c'eſt l'iſle de JAVA, qui portoit déja ce nom du temps de Ptolémée, & cela eſt très-remarquable. Il croît encore à préſent beaucoup d'orge dans l'iſle de Java. Ptolémée dit que cette iſle eſt très-fertile & produit beaucoup d'or. Sa ville métropole ſituée dans ſon extrémité occidentale, eſt nommée *Argentea*. Sanſon prend cette iſle pour le Japon: d'autres diſent que c'eſt la nouvelle Guinée, qui n'y convient en aucune façon. * La Martiniere, *dict. géogr.*

JABARAHITES, ſecte des Mahométans, qui diſent, que la ſcience de Dieu ne s'étend pas à connoître toutes choſes, & qu'elle ſe perfectionne par l'expérience. Ils aſſurent auſſi que Dieu gouverne le monde, ſelon la rencontre de divers événemens, parcequ'il n'a pas eu de toute éternité une connoiſſance parfaite de toutes les particularités qui doivent arriver. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

Digitized by Google

JABEL D'ADA, de la famille de Caïn, fut le pere des paſteurs qui habitoient à la campagne ſous des tentes. Par ce mot de pere, il faut entendre auteur ou inſtituteur. Il n'eſt pas néanmoins le premier qui ait eu des troupeaux, puiſqu'Abel en avoit avant lui; mais Jabel inventa la maniere ancienne de paître les troupeaux, en les conduiſant de contrée en contrée ſous la conduite de paſteurs, qui n'avoient point de demeures fixes, ni d'autres habitations que des tentes, comme depuis les Scythes, les Nomades & les Arabes-Senites. * *Geneſe*, *c.* 4, *v.* 20. D. Calmet, *comment. litter. ſur la Geneſe.*

JABELY (Barthélemi) avocat au parlement de Paris, originaire du comté de la Marche, s'établit à Paris dans le XVIIe ſiécle, & y ſuivit le barreau avec ſuccès. M. le Brun, qui écrivoit de ſon temps, en parle avec éloge dans ſon traité des ſociétés tacites, *c.* 2, *n.* 7, *col.* 1. Il dit qu'il étoit bien verſé dans le droit coutumier de ſon pays. M. Bretonnier dans ſes nouvelles obſervations ſur Henrys, *tom. I*, *l.* 4, *c.* 5, *queſt.* 17, cite de Jabely un factum imprimé l'an 1684, dans lequel il trouve beaucoup d'érudition. Il ajoute que l'auteur ne cédoit à aucun avocat de ſon temps, ni en lecture, ni dans la connoiſſance des auteurs. Outre les plaidoyers de Jabely qui ſe trouvent dans le journal des audiences, & ailleurs, on a de lui: *Coutumes de la Marche, expliquées & interprétées ſuivant les loix, les meilleurs auteurs, & les arrêts intervenus; par M. Barthelemi Jabely, ancien avocat au parlement;* en 1695, à Paris, *in*-12. Jabely vivoit encore en 1699. En 1744 M. Guyot, avocat au parlement, a donné une nouvelle édition des coutumes de la Marche, expliquées par M. Jabely, ſous ce titre: *Les coutumes de la Marche expliquees & interprétées ſuivant les loix, les meilleurs auteurs & les arrêts intervenus, par maître* Barthélemi Jabely, *ancien avocat au parlement; Nouvelle édition revue, corrigée, & conferée avec la coutume de Paris; avec de nouvelles annotations*; à Paris, en 1744, *in*-12. La même année M. Couturier de Fournoue a publié à Clermont-Ferrand, *in*-8°, les *coutumes de la province & comté pairie de la Marche*, &c. avec des *obſervations* dans leſquelles il contredit ſouvent le commentaire de Jabely. On peut voir ce qu'en dit le *journal des ſavans* du mois d'avril 1745.

JABÉS DE GALAAD, ville de Judée, dans le pays de Galaad, dont on paſſa les habitans au fil de l'épée, pour n'avoir pas voulu donner ſecours aux autres tribus, pour venger l'outrage commis par les Benjamites. On conſerva pourtant quatre cens jeunes filles, qui furent mariées à ceux qui reſtoient de la tribu de Benjamin. Naas, roi des Ammonites, après avoir ravagé le pays de Galaad, preſſoit extrêmement Jabés, l'an du monde 2940, & 1095 avant J. C. & ne voulut point faire d'autre quartier aux habitans, qui demandoient à ſe rendre, que de les laiſſer ſortir en leur arrachant l'œil droit. Saül défit les Ammonites, & délivra la ville. * *Juges*, 21. *I des rois*, 11.

JABIN, roi d'Aſor, qui attaqua Joſué, & fut défait.

JABIN, roi des Chananéens, tint durant vingt ans les Iſraélites en ſervitude. Elle finit l'an du monde 2750, & 1285 avant J. C. par le miniſtere de Barach, qui défit l'armée de ce roi conduite par Siſara. L'écriture remarque que Jabin avoit 900 chariots de guerre. * *Joſué*, *c.* 11. *Juges*, *c.* 4 & 5. Torniel, *A. M.* 2583, *n.* 22, 2721, *n.* 1.

JABLONSKY (Daniel-Erneſt) ſavant Polonois, né à Dantzick le 20 novembre 1660, étoit fils de *Pierre* Jablonsky, le dernier évêque des Bohêmes, & d'*Elizabeth*, fille de *Jean Amos* Comenius. *Pierre* étant mort en 1675, *Daniel-Erneſt* fut élevé dans le collége de Liſſa, par Adam Samuel Hartmann, ſur le pied d'éleve de l'union de Pologne. En 1677 il vint à l'univerſité de Francfort; & depuis 1680 juſqu'en 1683, il voyagea en Hollande & en Angleterre, où il s'arrêta un an à Oxford. En 1683 il fut fait paſteur réformé de Magdebourg. En 1686 on lui conféra le rectorat du collége de Liſſa, avec la place de miniſtre Polonois. En 1690 il fut appellé à Konigsberg, & en 1693 à Berlin pour être miniſtre de la cour. En 1706 l'univerſité d'Oxford lui envoya le diplome de docteur en théologie. Sa majeſté le roi de Pruſſe le nomma en 1718 conſeiller du conſiſtoire, en 1729 membre du directoire des égliſes réformées, & en 1733 préſident de la ſociété des ſciences, dont le célébre Leibnitz avoit jetté les fondemens vers l'an 1697. M. Jablonsky eſt mort le 26 mai 1741. Son zèle contre l'athéïſme & contre les athées & les déiſtes, lui a fait honneur. Dès 1696 il traduiſit, à la priere du baron de Fuchs, miniſtre d'état, les diſcours anglois de Richard Bentlei contre l'athéiſme. Cette traduction eſt en latin, & parut à Berlin en 1696 même *in*-8°. Il a encore plus travaillé pour la réunion des réformés avec les luthériens. Il fut envoyé à Hanovre en 1698 pour conférer ſur ce ſujet avec l'abbé Molanus, & la même conférence fut réitérée en 1716. Les divers écrits auxquels ce projet a donné lieu n'ont pas été imprimés. Le traité de Burnet ſur la prédeſtination, ou plutôt la partie de ſon commentaire ſur les articles de la confeſſion anglicane qui concernent cette matiere, ayant paru vers ce temps-là, M. Jablonsky la traduiſit en latin, parceque ce prélat y fournit des ouvertures que l'on jugeoit propres à rapprocher les ſentimens; & il y joignit une préface, qui répond aux vues qu'il ſe propoſoit. Cette traduction eſt de l'an 1701. De plus, on a du même un catéchiſme en caractéres allemans & en caractéres rabbiniques, en 1708, *in*-4°; des ſermons ou homélies imprimés en 1718, *in*-4°, à Berlin; *l'hiſtoire du conſenſus de Sendomir*, en latin, en 1730. A l'occaſion de ce dernier ouvrage, un luthérien de Pologne, ſans ſe faire connoître, envoya ſur cette hiſtoire des remarques à M. Neumeiſter, paſteur à Hambourg, le priant de les publier; M. Neumeiſter le fit; les remarques parurent en 1730, *in*-4°, elles ſont en latin. On peut en voir l'extrait ou plutôt la cenſure, dans la *bibliothéque germanique*, *tome XXIII*, *article IX.* M. Jablonsky répondit lui-même à ces remarques, par une longue lettre latine, qu'il adreſſa à M. de Mauclerc, chapelain de ſa majeſté Pruſſienne, & paſteur de l'égliſe françoiſe de Stettin, mort depuis peu. L'auteur de la lettre y prend les titres de premier chapelain, & conſeiller eccléſiaſtique du roi de Pruſſe. On a donné cette lettre, traduite en françois, dans le tome de la *bibliothéque germanique* que l'on vient de citer. M. Jablonsky y fait ſon apologie contre les différens reproches que lui faiſoit l'auteur des remarques. La relation de tout ce qui s'étoit paſſé à Thorn le 16 juillet 1724, & les ſuites affligeantes de ce tumulte, a été compoſée & publiée en allemand par M. Jablonsky en 1725. En 1726 M. de Beauſobre le fils, en publia une traduction françoiſe, ſous ce titre: *Thorn affligée, ou relation de ce qui s'eſt paſſé dans cette ville depuis le 16 juillet 1724, juſqu'à préſent, tirée de mémoires certains, & compoſée ſans prejugé, pour l'inſtruction des perſonnes qui aiment la juſtice & la vérité: traduite de l'allemand de M. Jablonsky, premier prédicateur du roi de Pruſſe: par M. C. L. de Beauſobre:* à Amſterdam, en 1726, *in*-8°, avec des figures; & un recueil de piéces ſervant de preuves. Enfin on cite encore de M. Jablonsky: 1. *Biblia hebraïca cum notis hebraïcis & lemmatibus latinis, ex recenſione & cum prafatione latinâ D. E. J.* 1699. 2. *Jura & libertates diſſidentium in religione chriſtianâ in regno Poloniæ & magno ducatu Lithuaniæ, ex legibus regni & aliis monumentis authenticis excerpta*, en 1708; avec une continuation en 1718; & en polonois en 1720. 3. *Oppreſſorum in Poloniâ evangelicorum deſideria, ſum-*

damenta deſideriorum, media quibus juvari poſſunt, 1723. 4. *Meditationes de divinâ origine ſcripturæ ſacræ*, en 1742.

En 1736 PAUL-ERNEST Jablonski, parent, ſans doute, de *Daniel-Erneſt*, donna à Francfort ſur l'Oder un recueil *in*-4° de huit diſſertations latines, *ſur l'ancien pays de Geſſen* en Egypte, dont il eſt parlé dans la Genèſe. Dans le titre, il y prend les qualités de profeſſeur en théologie, & paſteur à Francfort ſur l'Oder. Occupé alors à éclaircir divers articles de la langue & des antiquités égyptiennes, il a donné dans ces diſſertations une nouvelle preuve de l'utilité de ce genre de littérature, pour l'explication de l'écriture ſainte. On trouve une idée de ces diſſertations dans la *bibliothéque germanique, tome XXXVII, article* 8. En 1751 on a imprimé à Francfort ſur l'Oder, en un volume *in*-8°, ſon traité ſur la religion des Egyptiens, intitulé: *Pantheon Ægyptiorum, ſive de Diis eorum commentarius, cum prolegomenis de religione & theologia Ægyptiorum.* Le même *Paul-Erneſt* Jablonski, ſelon le P. le Long, *bibliotheca ſacra*, in-folio, *page* 788, avoit donné dès 1713, *in*-4°, à Berlin: *Diſquiſitio de lingua lycaonica ad locum actorum* 14, 11. Dans les *miſcellanea Berolinenſia*, &c. *tome VI*, in-4°, *pag.* 139, on a inſéré: *Pauli Erneſti Jablonski ſpecimen novæ interpretationis tabulæ Bembinæ, vel ùti communiùs vocatur, Iſiacæ*; & dans le *tome VII*, *page* 373, du même: *Conjectura in clauſulam tabulæ Bembinæ, vel Iſiacæ, de feſto Oſiridis inventi; deque die in anno Ægyptiorum feſto huic proprio*: encore du même, dans le même *tom. VII*, *pag.* 406, *Commentatio de diebus ægyptiacis, in vetuſto kalendario romano commemoratis.* * Voyez la *bibliothéque germanique, t. XLI*, *page* 90; les autres tomes de ce *journal* cités dans cet article; le catalogue de Jean-Albert Fabricius des écrivains pour & contre la religion chrétienne, ſous le titre de *Delectus argumentorum & ſyllabus ſcriptorum*, &c. *in*-4°. Dans la nouvelle continuation des *miſcellanea Lipſienſia, tome IV, premiere partie*, on a inſéré: *Pauli Erneſti Jablonski de Alexandro Severo imperatore Romano, chriſtianorum ſacris per Gnoſticos initiato, exercitatio.*

JABLUNKA, bourg ſans murailles; mais défendu par un fort bon château. Il eſt dans la principauté de Teſchen en Siléſie, ſur la riviere d'Elſa, à quatre lieues au-deſſus de Teſchen, & entre de fort grandes montagnes. * Baudrand.

JABNIA, ville & port de mer appartenant aux Philiſtins. Ozias, roi de Juda, la prit & la fit démanteler. * *II. Paralip.* 26, 6.

JABOC, torrent qui coule des montagnes d'Arabie; & après avoir paſſé par la ville de Rabba, & coulé le long du pays des Ammonites, ſe décharge dans le Jourdain. C'eſt dans le voiſinage de ce torrent, que Jacob lutta avec un ange. * *Genèſe*, 32, *v.* 22.

JABOE, royaume d'Afrique, ſitué du même côté que celui d'Odobo au couchant du royaume de Benia. Il eſt fort peu conſidérable. Voyez ce qu'en dit le ſieur de la Croix dans ſa relation d'Afrique, *tome III.* Thomas Corneille dans ſon *dict. géogr.* & les autres qui ont écrit de l'Afrique.

JABOLENUS (Priſcus) juriſconſulte, qui floriſſoit ſous Antonin *le Pieux*. Il avoit laiſſé 14 livres d'épîtres, & un abrégé ſur les livres de Labeon. Il avoit auſſi renfermé dans 15 livres les dogmes de Caſſius. Pline en parle dans la quinziéme lettre du ſixiéme livre, & dit qu'il étoit fort ami de Peſcennius Paulus chevalier. Ce juriſconſulte étoit toujours auprès de l'empereur Marc-Antonin, qui avoit recours à ſes lumieres dans les queſtions de droit qu'on ne peut décider ſans une profonde connoiſſance des loix. * Guido Pancir. *in jurif.* 1, 32. Bertrandus, *pag.* 74.

JACA ou JACCA, ville d'Eſpagne. Elle eſt dans l'Aragon, ſur la riviere de même nom, entre les montagnes de Jaca, qui ſont une partie des Pyrénées. Cette ville eſt défendue par une citadelle aſſez forte, & elle a un évêché ſuffragant de Saragoſſe, dont elle eſt éloignée environ de 16 ou 18 lieues. Son terroir eſt abondant en grains, en fruits, en troupeaux & en gibier. * Baudrand.

JACATRA, ville des Indes orientales dans l'iſle de Java, laquelle ayant été priſe par les Hollandois, a eu le nom de Batavia: *cherchez* BATAVIA.

JACAYA, prince Turc, fils de *Mahomet III*, ou ſelon d'autres, impoſteur, joua long-temps un faux perſonnage dans le monde. Voici de quelle maniere on raconte ſon hiſtoire. Mahomet III, empereur des Turcs, qui mourut en 1603, eut trois fils de différentes ſultanes: ſavoir, *Muſtapha*, qu'il fit étrangler; *Jacaya*; & *Achmet*, qui ſuccéda à la couronne. *Lapara*, mere de Jacaya, étoit chrétienne de naiſſance, & prévoyant que ſon fils ſeroit une victime d'état, pour aſſurer la couronne à ſon frere aîné Muſtapha, qui vivoit encore, elle demanda la permiſſion au ſultan d'aller à Magneſie, pour changer d'air, & pour éviter une maladie qu'elle craignoit. Lorſqu'elle y fut arrivée avec ſon fils, elle fit courir le bruit que Jacaya étoit mort de la petite vérole, & fit enterrer avec cérémonie un autre enfant en ſa place. Elle confia ſon fils à un eunuque, qui le mena en Macédoine, ſous l'habit d'un religieux grec, & découvrit ſa qualité à l'archevêque de Theſſalonique, qui l'éleva juſqu'à l'âge de 17 ans, & le baptiſa enſuite. L'envie que ce jeune prince eut de ſavoir ce que la fortune avoit réſolu de faire de lui, le porta à ſe déguiſer en dervis ou religieux Turc. Sous cet habit il ſortit de Theſſalonique, & viſita ſecretement les principales villes de la Gréce. Etant arrivé à Scopéa, il apprit la mort de ſon pere, & ſut en même temps que ſon frere aîné *Muſtapha*, n'étoit plus au monde. Se voyant légitime héritier de la couronne, il eſpéra de monter ſur le trône, & paſſa en Aſie, où il ſavoit que quelques baſſas s'étoient révoltés contre le nouvel empereur. Il ſe fit reconnoître à eux pour le fils de Mahomet, & marcha à la tête de leurs troupes, contre le lieutenant d'Achmet, auquel il donna bataille; mais il y fut bleſſé, & fut contraint de ſe retirer en Gréce. Après avoir pratiqué le baſſa Druis, très-puiſſant à la Porte, & ami ſecret des baſſas d'Aſie, il alla à Conſtantinople déguiſé en religieux Perſan. La ligue commençoit à ſe former contre Achmet, lorſque ce baſſa mourut: de ſorte que le prince Jacaya fut obligé de ſe ſauver de Conſtantinople, ſe joignant au train d'un ambaſſadeur Polonois, qu'il ſuivit juſqu'à Cracovie. Après avoir été quelque temps au ſervice de ce ſeigneur Polonois, il ſe fit connoître à un envoyé de Toſcane, qui le conduiſit au roi. Sa majeſté examina les preuves qu'il rapportoit de ſa qualité, qui étoient les déclarations de la ſultane ſa mere, de l'eunuque, & de l'évêque de Theſſalonique, avec quelques lettres des baſſas d'Aſie. Il arriva auſſi en ce temps un chiaoux d'Achmet à la cour de Pologne, qui avoit été envoyé aux baſſas d'Aſie, lorſque Jacaya étoit avec eux, & qui reconnut ce prince. Ce chiaoux demanda au roi qu'il le livrât à ſon maître Achmet, ce que ſa majeſté refuſa. Le prince ne croyant pas qu'il y eût aſſez de ſureté pour lui dans ce pays, parceque le chiaoux pratiquoit des Tartares pour l'aſſaſſiner, ſe retira promptement à Vienne en Autriche, vers l'empereur Matthias, qui le reçut favorablement: mais Jacaya, qui aſpiroit à la couronne de ſon pere, ne voyant pas que l'empereur fût diſpoſé à lui prêter des troupes, alla chercher du ſecours auprès du grand duc de Toſcane, qui lui témoigna beaucoup de bonté, & lui aſſigna de grandes penſions. Cependant le grand duc fit inutilement tous ſes efforts pour perſuader au roi d'Eſpagne, & aux autres princes chrétiens, de ſe ſervir d'une ſi favorable conjoncture pour détrôner Achmet, & pour

Digitized by Google

renverſer l'empire des Turcs. Le prince Jacaya vint enſuite en France avec Charles de Gonzague, duc de Nevers, depuis duc de Mantoue; mais s'étant brouillé avec lui, il ſe vit expoſé à pluſieurs inſultes; & on ne ſait ſi ce ſeigneur ne lui fit point dreſſer des embuches. Il eſt conſtant qu'il diſparut, & qu'on n'a jamais pu découvrir ce qu'il étoit devenu. Quelques-uns ont cru qu'il s'étoit allé jetter dans une Chartreuſe; mais ſi les Chartreux l'avoient caché pendant ſa vie, ils en auroient parlé après ſa mort, pour ſervir d'exemple à la poſtérité, ou comme d'un ſujet de gloire pour leur ordre. * De Rocoles, *les impoſteurs inſignes.*

JACCETIUS ou DIACETIUS (François Catanée) né à Florence le 16 novembre 1466, fut diſciple de Marſile Ficin, & étudia ſous lui la philoſophie de Platon, dans laquelle il ſe rendit fort habile: il fut auſſi bon orateur. Il ſuccéda à ſon maître dans l'emploi de profeſſeur en philoſophie; & publia pluſieurs livres, la plupart de philoſophie, qui ont été imprimés à Baſle en 1563. Il mourut à Florence l'an 1522, & fut enterré dans l'égliſe de ſainte Croix au tombeau de ſes ancêtres. Jaccetius laiſſa treize fils, l'un d'eux poëte, périt à Florence, où s'étant trouvé engagé dans la conſpiration contre le cardinal Julien de Médicis, il eut la tête tranchée. On peut croire auſſi que frere Ange de Cataneis Diacetius, Dominicain, qui fut fait évêque de Fieſoli en 1566, & qui mourut le 5 mai 1574, âgé de 81 ans, étoit encore un de ſes treize fils. Il y a un autre François Catanée Diacetius, qui fut auſſi évêque de Fieſoli, & qui ſuccéda à celui dont nous venons de parler, qui aſſiſta au concile de Trente, & qui écrivit quelques traités, entr'autres un de l'autorité du pape. Ce dernier mourut le 5 novembre 1595. Il étoit apparemment de la même famille. Du temps de Catherine de Médicis, un Louis de Diaceti ou Dadiacetto, Florentin, qui avoit gagné beaucoup de bien en France, étoit ſeigneur de Château-villain en Champagne, & fit rendre cette place au roi en 1589. Il avoit épouſé *Anne* d'Aquaviva, demoiſelle d'Atri, l'une des filles d'honneur de Catherine de Médicis. *Atri* eſt le nom d'un duché dans le royaume de Naples. * *Son oraiſon funèbre*, par Benedetto Varchi. *Sa vie écrite* par Euphroſynus Lapinus. Michaël Poccianius, *de ſcript. Florent.* Giulini, *theat. d'huom. let. t. II.* Ughel, *Ital. ſacr.* Pierius Valerianus, *de infelicit. litterator.* Mezerai, *hiſt. de France, tom. III.* Bayle, *dict. critiq.*

JACCH ou JACCHÆUS (Gilbert) médecin, profeſſeur en l'univerſité de Leyden, vivoit en 1630, & a compoſé divers traités de philoſophie & de médecine, &c. * Meurſius, *Athen. Batav.* Imperialis, *in muſ. hiſt. &c.* Jacchæus étoit certainement mort avant 1637, puiſque ſon épitaphe ſe lit page 166 des poëſies latines de Janus Bodecherus Banningius, imprimées à Leyde en 1637.

JACCHINUS, médecin galénique, d'Empoli, ville de Toſcane. Il publia un commentaire ſur le neuviéme livre de Rhaſis l'an 1579. * Georg. Matth. Konig, *bibl. vet. & nova.*

JACCHUS, l'un des noms donnés à Bacchus, du mot ſyriac *Janko* ou *Jacco*, qui eſt le même que *puer lactens*, un enfant qui tette; & c'eſt comme on repréſentoit ſouvent Bacchus. Quelques-uns tirent ce mot du grec ἰάκχω, qui ſignifie *faire du bruit en criant, hurler*; ce que faiſoient les bacchantes dans les orgies, ou les fêtes de Bacchus. * *Antiq. grec. & rom.*

JACHANAN, ville de Paleſtine dans la tribu de Zabulon, au pied du mont Carmel. * *Joſué*, 12, 22.

JACHEN, fameux médecin d'Egypte, qui vivoit ſous le regne de Pſammis, c'eſt-à-dire, vers l'an du monde 3435, & 600 avant J. C. s'acquit une grande réputation dans ſa profeſſion, en ſe ſervant de charmes & de ſecrets magiques, pour remédier aux maladies. On dit qu'il fit ainſi ceſſer la peſte qui ravageoit l'Egypte. Les Egyptiens en reconnoiſſance de ſi grands bienfaits, lui dédiérent un temple, où ils avoient recours à lui dans les maladies publiques, & où ils lui faiſoient des ſacrifices. Ils emportoient auſſi du feu de deſſus ſon autel, & en allumoient des buchers dans la ville, pour purger les lieux du mauvais air qui les infectoit. * Suidas.

JACHIADES (Joſeph) Juif, qui a écrit un commentaire ſur le prophète Daniel, publié *in*-4° en 1633, par les ſoins de Conſtantin Lempereur. * Konig, *bibl. vetus & nova.*

JACI, GIACI ou ACI, en latin *Acis*, bon bourg de la Sicile, ſitué dans la vallée de Démona, près du golfe de ſainte Técle, au pied du mont Gibel, environ à trois lieues de la ville de Catane du côté du nord. Ce bourg eſt défendu par un bon château, conſtruit ſur un rocher eſcarpé de tous côtés. * Baudrand. Il y a auſſi en Sicile une riviere de même nom, dont nous avons parlé à l'article ACIS.

JACKSON (Thomas) naquit à Witton dans le duché de Durham en 1579, d'une famille diſtinguée. Il reçut ſes dégrés de docteur à Oxford en 1622, & peu après il fut fait vicaire de l'égliſe de S. Nicolas, dans la province de Newcaſtle, ſur la Tine, d'où il fut tiré pour être préſident du collége du Corps de Chriſt. Il fut enſuite chapelain ordinaire du roi d'Angleterre, prébendaire de Wincheſter, & doyen de Peterborough. Il entendoit bien les langues & la littérature. Ses écrits qui ſont en anglois & roulent ſur la théologie ayant été publiés en différens temps, furent ramaſſés & imprimés à Londres en 1673, en trois volumes *in-fol.* * Voyez les *mémoires* de David Lloyd. *Athenæ Oxonienſes. Sa vie miſe au-devant de ſes ouvrages.*

JACOB, fils d'Iſaac & de Rebecca, dont le nom ſignifie *tenant le talon de la main*, ou comme on l'interprête ordinairement, *celui qui ſupplante*, vint au monde avec ſon frere Eſaü l'an du monde 2199, & avant J. C. 1836. L'écriture nous marque qu'il étoit d'un naturel doux, & attaché aux affaires domeſtiques, & que ſa mere avoit plus d'inclination pour lui que pour Eſaü. Dans la ſuite il acheta le droit d'aîneſſe d'Eſaü pour un potage de légumes ou de lentilles. Ce droit conſiſtoit, 1. en ce que le premier né avoit une eſpéce d'autorité & de ſupériorité ſur tous ſes freres: *Dominum tuum illum conſtitui.* 2. Le premier né avoit double portion dans la ſucceſſion. 3. L'aîné avoit droit à une bénédiction particuliere, à laquelle les anciens attachoient une vertu conſidérable. 4. Enfin avant que Moïſe eût établi des prêtres, le ſacerdoce étoit attaché (diſent la plupart des commentateurs) à la perſonne des aînés. Quelque temps après, Jacob, par le conſeil de ſa mere Rebecca, feignit d'être Eſaü, & ſe couvrit les mains de peaux afin de lui reſſembler, parcequ'il étoit velu: en cet état il s'approcha d'Iſaac, malade & aveugle, & déroba ainſi la bénédiction de ſon pere, qui transféra en ſa perſonne tous les avantages qui appartenoient à l'aîné. Jacob craignant la colere de ſon frere, alla viſiter ſon oncle Laban, qui demeuroit en Méſopotamie, l'an 2276 du monde, & 1759 avant Jeſus-Chriſt. Pendant ce voyage, étant fatigué du chemin, il réſolut de ſe repoſer pendant la nuit; il prit des pierres, dont il ſe fit un chevet & s'endormit: pendant ſon ſommeil il eut la viſion d'une échelle, dont le pied étoit appuyé ſur la terre, & le haut touchoit au ciel, & des anges qui montoient & deſcendoient par cette échelle, au haut de laquelle le Seigneur lui apparut, & lui prédit ce qui lui devoit arriver. Jacob étant éveillé verſa de l'huile ſur la pierre qui lui avoit ſervi de chevet, l'érigea comme un monument qui devoit déſigner le lieu où il avoit eu cette viſion miraculeuſe, & promit de donner au Seigneur la dixme de tous ſes biens. Jacob continua enſuite ſon voyage, & arriva dans la terre de Haran, dans l'endroit où les habitans abreuvoient leurs troupeaux.

Digitized by Google

peaux. Rachel, fille de Laban, y étant venue, Jacob l'embraſſa, & lui ayant appris qui il étoit, elle courut en avertir ſon pere, qui vint au-devant de Jacob, & l'emmena chez lui, où il demeura, & le ſervit pendant ſept ans, au bout deſquels Laban lui avoit promis de lui donner en mariage ſa fille Rachel. Mais quand ce temps fut écoulé, Laban lui donna Lia au lieu de Rachel, ſous prétexte que Rachel étant la cadette de Lia, ce n'étoit point l'uſage du pays de marier les plus jeunes avant les aînées. Comme Jacob aimoit paſſionément Rachel, il s'engagea à ſept autres années de ſervice pour l'obtenir. Il l'épouſa; mais Dieu ne favoriſant pas ſes inclinations, permit que Lia fût féconde, & ſa ſœur ſtérile. La premiere lui donna Ruben, Simeon, Levi & Juda. Rachel portant envie à ſa ſœur, perſuada Jacob d'avoir commerce avec ſa ſervante Bala, qui accoucha de Dan & de Nephtali; & Lia lui donna ſa ſervante Zelpha, dont il eut Gad & Aſer; mais quelque temps après Lia redevint féconde, & augmenta ſa famille d'Iſſachar, de Zabulon, & d'une fille nommée Dina; & Rachel après une longue ſtérilité, accoucha de Joſeph l'an du monde 2289, & avant Jeſus-Chriſt 1746. Vingt ans s'étant écoulés depuis l'arrivée de Jacob chez Laban, Jacob ſongea enfin à établir ſa famille, & convint avec Laban que toutes les brebis tachetées qui naîtroient dans la ſuite ſeroient pour lui. Jacob devint ſi puiſſant en peu de temps, qu'il cauſa de la jalouſie aux enfans de Laban, qui s'indiſpoſa auſſi contre Jacob. Ce patriarche s'en étant apperçu, prit le parti de revenir dans la terre de Chanaan auprès d'Iſaac ſon pere. Il partit ſans avertir Laban, qui en fut informé au bout de trois jours, accourut avec ſes enfans, atteignit Jacob à la montagne de Galaad, & fit alliance avec lui. Jacob continua ſon chemin vers la terre de Chanaan. En y entrant il eut une viſion d'Anges, qui l'obligea d'appeller cet endroit-là *le Champ de Dieu*. Quelques jours après il lutta avec un de ces eſprits angéliques durant toute une nuit. Le matin étant venu, Jacob l'obligea de le benir. Enſuite il rencontra ſon frere Eſaü, & ſe ſépara d'avec lui en parfaite intelligence. Jacob vint s'établir proche de Salem, ville des Sichimites, d'où le Seigneur lui ordonna d'aller à Bethel, & changea ſon nom de Jacob en celui d'Iſrael. Quelque temps après Rachel mourut en travail, accouchant d'un fils nommé Benjamin. Jacob en reſſentit une extrême douleur, qui fut augmentée par la perte de Joſeph qu'il crut mort, & que ſes freres par jalouſie avoient vendu à des marchands Madianites qui alloient en Egypte. Depuis il ſut que Joſeph étoit élevé à la dignité de premier miniſtre dans ce royaume. Il le vint trouver l'an 1329 du monde, 1706 avant Jeſus-Chriſt, en la cent trentiéme année de ſon âge; & témoigna qu'il mouroit content, après avoir eu la conſolation de le voir. Il y vécut dix-ſept ans; & ſentant approcher la fin de ſes jours, il fit promettre à Joſeph qu'il porteroit ſon corps dans le ſépulcre de ſes peres; puis il adopta Manaſſé & Ephraïm, fils du même Joſeph. Il donna auſſi à ſes enfans une bénédiction particuliere, leur prédit ce qui leur arriveroit, & rendit l'eſprit âgé de cent quarante-ſept ans, l'an 2345 du monde, & 1690 avant Jeſus-Chriſt. Joſeph le fit embaumer, & toute l'Egypte le pleura pendant ſoixante-dix jours, au bout deſquels Joſeph, accompagné des principaux ſeigneurs d'Egypte, de ſes freres, & d'une très-grande multitude de perſonnes, porta ſon corps dans la terre de Chanaan, & l'enſevelit dans la caverne qu'Abraham avoit achetée d'Hephron Hethéen. Quelques interprétes, au ſujet des diverſes femmes de Jacob, ont demandé s'il devoit être accuſé d'incontinence; mais outre que la polygamie étoit permiſe de ſon temps, il ne cherchoit que la multitude des enfans. Ce qui a fait dire à S. Auguſtin, dans le livre du lien du mariage, que ce ſaint homme & les autres patriarches, étoient plus chaſtes avec pluſieurs femmes, que beaucoup de Chrétiens ne le ſont avec une ſeule. Jacob étoit inſtruit dans les ſciences, ſelon les Rabbins, & poſſédoit ſur-tout l'aſtrologie, qu'il apprit à ſes enfans. * *Geneſe, c.* 25 *juſques au* 50. *Sageſſe*, 10. * *Malachie*, 1. *Eccléſiaſtique*, 44. *S. Paul, ad Rom.* 9. Joſephe, *antiquités Judaïques*. S. Epiphane, *de vitis Proph.* Euſebe, *en ſa chron.* Sulpice Severe, *hiſt ſacr.* Torniel. Salian. Sponde, *antiq. ſacr. veter. teſtam.*

JACOB, fils de Mathan, eſt un de ceux que S. Matthieu rapporte dans la généalogie du Fils de Dieu, ſelon la chair. Nous marquons ailleurs pour quelle raiſon le même évangéliſte le fait pere de S. Joſeph, puiſque S. Luc le nomme Heli. * *S. Matthieu*, 1. *S. Luc*, 3. Torniel, *A. M.* 4962, *n.* 2.

JACOB-BEN-NEPHTALI, fameux Rabbin dans le V ſiécle, étoit un des principaux Maſſoretes. Dans une aſſemblée que les Juifs firent à Tiberiade en Paleſtine, l'an 476 ſous le pontificat du pape Simplicius, Jacob-Ben-Nephtali & Aaron-Ben-Aſer inventerent les points hébreux pour ſervir de voyelles, & les accens pour faciliter la lecture. Ce ſentiment eſt celui de Genebrard, & de pluſieurs ſavans, quoique d'autres ne l'approuvent pas. * Genebrard, *in Simplic. & in notit. chron. ſac. V.* Serrarius, *lib. de Rabbin.*

JACOB-BEN-IBRAHIM, *voyez* ABOU JOSEPH.

JACOB, fils de Leits premier fondateur de la dynaſtie des Soffarides ou Suffarides, ainſi nommés, parceque ſon pere étoit *ſoffar*, c'eſt-à-dire, ouvrier en cuivre, ou chaudronier. Le fils ennuyé du métier de ſon pere, prit les armes & ſe fit bandoulier. Etant entré dans le palais de Darham, prince de la province de Segeſtan, il avoit déja pris du butin, lorſqu'il ramaſſa une pierre qui le fit broncher; & comme il n'y voyoit goute, il la porta à la bouche, croyant que c'étoit une pierre précieuſe. Mais s'étant apperçu que c'étoit du ſel, qui, chez les Orientaux, eſt le ſymbole de l'hoſpitalité, ſon ſcrupule lui fit abandonner ſon butin. Le prince informé de la choſe, conçut de l'eſtime pour lui, & ce fut-là le premier degré de ſon élévation. Comme tout réuſſiſſoit entre ſes mains, il fut élevé par degrés aux premiers honneurs de la milice; & quand le prince mourut, il ſe trouva commandant en chef de toutes les troupes du Segeſtan, qui ſe déclarant pour lui, le rendirent maître abſolu du pays, au préjudice des fils de ſon maître. Il attaqua enſuite ſes voiſins, prit pluſieurs villes ſur eux, & ſe trouva en état l'an de l'hégire 255, de Jeſus-Chriſt 868, d'entrer dans la Perſe, qu'il conquit preſque toute entiere. Deux ans après il prit le reſte du Khoraſſan, & Balkhe qui en étoit la capitale; paſſa de-là dans le Thabareſtan, qui fit peu de réſiſtance. Il finit cette guerre par une victoire qu'il remporta l'an 259 de l'hégire, ſur Mohammed, qui regnoit ſur toutes les provinces qu'il venoit de ſubjuguer; & l'ayant fait priſonnier, il finit la dynaſtie des Thaherites, & commença celle des Soffarides, ſucceſſeurs de Jacob. Etant entré dans l'Iraque babylonienne, dans le deſſein d'aſſiéger le calife Mohammed dans Bagdet, celui-ci envoya contre lui ſon frere, grand capitaine, qui contraignit Jacob de ſe retirer avec perte d'une grande partie de ſes troupes. Cinq ans après, ayant refait ſon armée, il marcha une ſeconde fois vers Bagdet; mais il mourut en chemin d'une colique, après avoir regné onze ans, depuis ſa premiere entrée dans la Perſe. Il laiſſa ſes états à ſon frere nommé *Amrou*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JACOB, chef des Pâtoureaux ou Paſtoureaux, étoit Hongrois de nation, & dès ſa jeuneſſe entra dans l'ordre de Cîteaux, qu'il quitta pour embraſſer la loi de Mahomet. D'autres diſent qu'il n'embraſſa pas le mahometiſme, mais qu'il promit au ſultan d'Egypte de dépeupler la France. Il parloit fort bien françois,

allemand & latin, & avoit une induſtrie ſurprenante pour en faire accroire à la populace. Avec un air de Prophéte il prêcha une croiſade de village en village, Pour délivrer, diſoit-il, la Terre-Sainte d'entre les mains des Infidéles, & pour venger le roi S. Louis; mais il aſſura qu'il n'y falloit employer que de pauvres gens, afin qu'on vît le pouvoir de Dieu à confondre les puiſſances du monde par ce qu'il y a de plus foible. Il ſe vantoit de pluſieurs viſions, où la Vierge & les Anges lui avoient parlé, & il en fit peindre des repréſentations ſur les bannieres que ſa troupe portoit; on voyoit ſur la ſienne un agneau qui tenoit une croix. Se voyant ſuivi d'un grand nombre de bergers & de laboureurs, il les diviſa par compagnies & par régimens, dont il donna la conduite à pluſieurs commandans, appellés *maîtres*; & il ſe fit nommer *maître de Hongrie*. Ils étoient déja au nombre de trente mille, lorſqu'ils entrerent à Amiens en Picardie l'an 1251. Jacob vint enſuite à Paris, où il eut l'inſolence de faire de l'eau-bénite dans l'égliſe de S. Euſtache, & de prêcher en camail & en rochet. On remarque que la reine-mere Blanche de Caſtille, qui gouvernoit le royaume en l'abſence du roi, ſouffrit d'abord tout ce déſordre, dans l'eſpérance d'en tirer quelque ſecours pour ſon fils. Leur nombre s'étant augmenté juſqu'à près de cent mille, ils commencerent à ſe ſéparer, pour aller à ce qu'ils diſoient, s'embarquer en différens endroits. Jacob, avec ceux qu'il s'étoit réſervés, fut reçu dans Orléans comme un prophéte, malgré les défenſes de l'évêque, nommé *Guillaume de Buſſi*, & il y maſſacra quelques eccléſiaſtiques, comme il avoit déja fait ailleurs, mais il y perdit auſſi pluſieurs des ſiens. De-là il s'avança juſqu'à Bourges, où il tâcha inutilement de ſéduire le peuple, & il y pilla tous les biens des Juifs, qui y étoient établis en grand nombre ſous la protection du roi, dont ils étoient ſerfs. Enfin les habitans de Bourges, qui l'avoient laiſſé partir tranquillement, coururent tout à coup aux armes, ſortirent en foule, & le joignirent à deux lieues de la ville. Jacob fut aſſommé par un boucher, & tous ſes gens furent tués ſur le champ, ou emmenés pour être mis entre les mains de la juſtice. On arrêta auſſi les autres en divers lieux, ſous les ordres de la reine-mere, & on les condamna à être pendus à Marſeille, à Aiguemortes, à Bourdeaux & ailleurs: de ſorte qu'après la mort de Jacob, cette faction fut entierement exterminée: *voyez* PATOUREAUX. * M. de la Chaiſe, *hiſtoire de S. Louis.*

JACOB, fils de Joſeph & petit-fils d'Abdal Moumen, fondateur de la dynaſtie des Almoades en Afrique, ayant été défié l'an 1194 de Jeſus-Chriſt, par Alfonſe IX, roi de Caſtille, paſſa d'Afrique en Eſpagne, défit les Caſtillans & le reſte des Almoravides, qui étoient fort diviſés entre eux, & établit la dynaſtie des Almoades, qui dura juſqu'à l'an 1273 de Jeſus-Chriſt. Ce Jacob porte le titre d'*Almanzor*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JACOB BEGH, ſecond fils de Haſſan-Begh, fut le huitiéme prince de la ſeconde dynaſtie des Turcomans en Aſie, ſurnommée du *Mouton blanc*. Il commença à regner après ſon frere, à qui il faiſoit la guerre, l'an de Jeſus-Chriſt 1481. Ce prince, que ſon frere aîné avoit fait gouverneur du Diarbek, ſe révolta contre lui, & engagea dans la révolte un de ſes freres nommé Macſoud, le vainquit dans une bataille, & il fut tué dans ſa fuite, après un régne de ſix mois. Il mourut lui-même à Carabagh dans le voiſinage de Tauris, à l'âge de vingt-huit ans, empoiſonné, comme l'on crut, par les ſiens, l'an de Jeſus-Chriſt 1490. Il laiſſa à Baiſancor ſon fils des états d'une fort grande étendue, qui paſſerent peu de temps après entre les mains de Schah Iſmaël, qui avoit été ſon priſonnier. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JACOB, fils de David, ſurnommé *Tahamash*, homme d'eſprit & d'un entretien charmant, s'étoit rendu ſi agréable au calife Mahadi, que ce prince l'avoit admis dans tous ſes divertiſſemens, & vivoit très-familièrement avec lui. Cette faveur lui attira l'envie des ſeigneurs de la cour, qui firent bien des cabales pour le perdre. Son cheval lui ayant caſſé la cuiſſe, ce prince en eut un grand ſoin. Mais comme il fut long-temps malade, les envieux de ſa fortune tâcherent pendant ce temps de le ruiner dans l'eſprit de ſon maître. Etant guéri, le prince le reçut comme auparavant. Mais il voulut pourtant éprouver ſi ce qu'on lui avoit dit étoit vrai. On l'avoit accuſé d'être partiſan ſecret de la ſecte des Schiites, ennemis capitaux des Abbaſſides, qu'ils regardoient comme les uſurpateurs du califat ſur la famille d'Ali. Le prince, pour éprouver ſon favori, lui demanda de le délivrer de la peine que lui faiſoit un homme de la famille d'Ali, qu'il ne pouvoit plus ſouffrir en vie; & pour le porter à cette action, il lui fit préſent de cent mille drachmes d'argent, & lui donna en mariage une très-belle fille qu'il tira de ſon propre ſerrail. Jacob promit tout ce qu'on exigeoit de lui, dans le deſſein de n'en rien faire. Il fit conduire dans ſon logis le parent d'Ali qu'il devoit faire mourir, & qu'il traita fort bien. Mais cet homme, qui ſoupçonna que Jacob avoit reçu ordre de le faire mourir, lui dit un jour: *Donnez-moi la vie, que vous pouvez m'ôter, & vous éviterez par ce moyen la confuſion que vous recevriez ſans doute au jour du jugement de la part d'Ali mon aïeul, ſi vous verſiez mon ſang, qu'il regarde comme le ſien propre.* Ces paroles acheverent de gagner le cœur de Jacob, déja diſpoſé en ſa faveur; il lui donna l'argent qu'il avoit reçu du calife pour le faire mourir, & lui dit de ſe ſauver au plutôt, ajoutant qu'il étoit perſuadé de la vérité de cet oracle, prononcé par Hakani: *Aimez toujours Ali & ſa race, parcequ'elle excelle tellement au-deſſus des autres, que le pire d'entre eux vaut mieux qu'un homme de bien du commun, & que celui des Alides qui ſurpaſſe les autres de cette famille en vertu, eſt plus parfait qu'un ange.* La fille qui avoit été donnée en mariage à Jacob avertit la cour de ce qui s'étoit paſſé. Le calife informé de l'évaſion du priſonnier, fit courir après lui; le prit & on l'enferma dans le palais, où il fut ſoigneuſement gardé. Un peu après le calife fit appeller Jacob, & lui demanda ce qu'il avoit fait de ſon hôte. Il répondit qu'il avoit exécuté ſes ordres, & jura même par la tête & par la vie du calife, qu'il l'avoit fait mourir. Alors le calife irrité de ce faux ſerment, & le voulant convaincre de parjure, fit venir devant lui l'Alide. Jacob confus, fut mené en priſon, où après avoir ſouffert beaucoup de mauvais traitemens, il finit malheureuſement ſa vie. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JACOB GERKHI ou TCHERKHI, docteur célébre, auteur du livre intitulé *Scharh al eſma*, qui eſt une explication des noms ou attributs de Dieu. Ce docteur expliquant ces paroles du chapitre de l'Alcoran, intitulé *Houd: Demandez pardon de vos péchés à Dieu, puis changez de vie, vous uniſſant à lui par la pratique des bonnes œuvres ſoûtenues de la foi; car c'eſt un ſeigneur qui fait miſéricorde, qui aime ſes créatures, & qui en veut être aimé*, dit que le dernier mot de ce verſet, ſavoir, *Voudoul*, eſt un attribut particulier de Dieu, qu'on ne peut expliquer que par les mots ſuivans: » Dieu eſt cet être ſouverain qui aime généralement toutes les créatures, & leur fait du bien. » Il eſt en particulier l'ami de tous les cœurs purs & » ſinceres qui l'aiment: mais, pourſuit cet auteur, » l'amour que les créatures ont pour Dieu, n'eſt qu'u» ne production & un effet de l'amour que le créateur » a pour elles; parceque ſi nous conſiderons la choſe » telle qu'elle eſt, nous ne pouvons attribuer ni le bien » qui eſt en nous, ni celui que nous faiſons, à autre » qu'à Dieu ſeul; de ſorte qu'il eſt vrai de dire que

» Dieu n'aime proprement que ſoi-même en nous aimant. » * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JACOB, fils de Sakit, eſt eſtimé par les Muſulmans comme un des plus ſavans hommes que les Arabes aient eu en matiere de langue & en éloquence. Il vivoit ſous le regne de Motavakel, dixiéme calife des Abbaſſides, & étoit fort attaché à la ſecte d'Ali, que ce calife perſécutoit de tout ſon pouvoir. L'an 244 de l'hégire, Motavakel l'ayant fait venir, lui demanda lequel il aimoit le mieux des deux princes ſes enfans Motaz & Moviad, ou des deux enfans d'Ali, Haſſan & Huſſain. Ce docteur répondit fierement; » En vérité, Cambar l'afranchi d'Ali, valoit mieux, ſelon » mon ſentiment, que vous & vos enfans tous enſemble. » Le calife irrité de ce mépris, ordonna qu'on lui arrachât la langue par derriere la tête, & on peut bien juger qu'il ne ſurvécut pas à une ſi rude opération. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JACOB Ben Ishak Al Kendi, eſt celui que nous connoiſſons ſous le nom d'*Alkindus*. C'étoit le plus grand aſtrologue de ſon temps. Il vivoit ſous le califat d'Al Mamon, & étoit Juif de naiſſance & de religion, ce qui fit qu'il eut ſouvent des différends avec les docteurs Muſulmans, qui attribuoient à la magie tout ce qu'il opéroit de merveilleux. Un de ces docteurs lui ayant demandé en quoi conſiſtoit ce grand mérite qui l'élevoit par deſſus les autres, Jacob répondit: *C'eſt que vous ne ſavez pas ce que je ſais, & que je ſais ce que vous ne ſavez pas.* Le docteur lui demanda quelques preuves de ſon ſavoir. Jacob accepta le parti, & chacun d'eux ayant fait un cercle autour de ſoi, le docteur Muſulman écrivit deux mots ſur un papier fermé, qu'il donna au calife préſent à cette diſpute, afin que Jacob devinât ce qui y étoit écrit. L'épreuve étoit difficile, cependant il prit ſes livres & ſes inſtrumens de mathématique, & après avoir rêvé quelque temps, il dit hardiment au docteur, que des deux mots qu'il avoit écrits, le premier ſignifioit une plante, & le ſecond un animal. Le papier fut ouvert, & on y trouva écrit *Aſſa Mouſſa*, *la verge de Moyſe*, ce qui ne cauſa pas moins d'étonnement au calife, qu'il procura d'eſtime à Jacob. Fier du ſuccès de la diſpute, & voyant encore le docteur dans ſon cercle, où il n'opéroit rien, il dit par plaiſanterie au calife, que s'il le vouloit permettre, pour prouver encore davantage ce qu'il ſavoit faire, & ce qu'il méritoit au-deſſus du docteur, il prendroit ſa veſte doctorale, & s'en feroit des chauſſes. Cette taillerie s'étant publiée dans la ville de Balkhe en Khoraſſan, un légiſte, qui étoit diſciple de ce docteur, en conçut une telle indignation contre Jacob, qu'elle le porta juſqu'à partir de Balkhe, & à venir exprès à Bagdet, où étoit Jacob, pour le tuer. Il ſe chargea pour cet effet d'un couteau, vint un jour qu'il y avoit grand monde chez Jacob, & l'aborda dans la poſture d'un écolier, qui vouloit apprendre l'aſtronomie. On aſſure que dès que Jacob l'eut vu & entendu, il lui dit d'un ton ferme: » Vous » êtes entré ici dans l'intention de me tuer, mais » quittez promptement cette réſolution avec le couteau que vous portez, & je vous enſeignerai l'aſtronomie. » Cet homme étonné, jetta ſon couteau par terre, & devint un de ſes écoliers, parmi leſquels il excella; il eſt connu ſous le nom d'*Albumaſar.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.* Jacob-ben Ishak Al Kendi a compoſé un livre des quantités, & pluſieurs autres. Cardan en fait tant d'état, qu'il le met au nombre des douze eſprits ſubtils du monde. On a deux livres imprimés de lui; l'un, *De temporum mutationibus*; & l'autre, *De gradibus componendarum medicinarum inveſtigandis.* Il y a un autre Al Kendi, philoſophe & médecin Arabe, qui vivoit en 1445. * Wolfgang. Juſt. *apud Mercklin.*

JACOB AL BARDAI ou AL BARADEI, diſciple de Severe, patriarche d'Antioche, intrus par l'empereur Anaſtaſe, eſt différent de celui dont il eſt parlé dans l'article Jacobites; car celui-là étoit diſciple de Dioſcore & d'Eutychés, au lieu que celui dont nous parlons, le fut de Severe. Il alla prêcher la doctrine de ces hérétiques dans la Méſopotamie & dans l'Arménie; & on prétend que c'eſt de lui que les Eutychiens prirent le nom de *Jacobites*, qu'ils portent encore aujourd'hui. Ce Jacob fut ſurnommé *Bardai*, ſelon quelques-uns, parcequ'il étoit vêtu d'une étoffe pareille à celle qu'on met ſous le bât des bêtes de voiture, & que les Arabes nomment *Barda.* C'eſt une eſpéce de feutre. Mais il eſt plus probable qu'il eut ce nom de la ville de Bardaa en Arménie, dont il étoit ou natif ou originaire. Les chrétiens d'Arabie étoient Jacobites ſous les rois appellés *Mondars*, & leur diviſion avec les Melchites ou orthodoxes, qui fit du bruit ſous l'empire de Juſtinien & de ſes ſucceſſeurs, diſpoſa les eſprits déja prévenus au mahométiſme, qui parut dans le ſiécle ſuivant. Les Jacobites poſſédérent les égliſes d'Egypte & de Syrie depuis que les Arabes ſe furent rendu maîtres de ces provinces pendant l'eſpace de près de cent ans, juſqu'à ce que le calife Heſcham, fils d'Abdalmalek, y rétablît les Melchites. Dioſcore, patriarche d'Alexandrie, avoit inſpiré les ſentimens d'Eutychés à la plus grande partie de ces peuples, & avoit envoyé des évêques Eutychiens en Nubie & en Ethiopie. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

JACOB-BEN-HABIB, rabbin, qui a vécu dans le XVIe ſiécle, eſt auteur de deux ouvrages, du *En Jacob*, & du *Ben Jacob.* * Genebrard, *in not. chron. XVI ſec.*

JACOB BEN-HAJIM, rabbin, s'eſt rendu célébre dans le XVIe ſiécle, par le recueil de la Maſſore, qu'il fit imprimer à Veniſe en 1525, avec le texte de la bible, les paraphraſes chaldaïques, & les commentaires de quelques rabbins ſur l'écriture. Cette édition de la bible en hébreu, & celles qui ont ſuivi, avec la grande & petite Maſſore, compilée par R. Jacob Hajim, ſont eſtimées des Juifs. On n'avoit rien avant lui d'exact ſur la Maſſore, qui eſt proprement une critique des livres de la bible, pour en établir & fixer la lecture. Ce rabbin a mis au-devant de la grande Maſſore une préface, où il parle de l'utilité de ſon ouvrage; & il explique en même temps ce que c'eſt que le *Keri* & *Ketib*, qui ſont différentes leçons du texte hébreu de la bible. Il veut que ces diverſes leçons aient été marquées aux marges des exemplaires, & dans le recueil de la Maſſore, parcequ'il y avoit de véritables doutes touchant la maniere de lire. Il obſervoit auſſi dans cette préface, que les Juifs talmudiſtes ne s'accordent pas toujours avec les auteurs de la Maſſore. Outre les diverſes leçons qui ont été recueillies par les Maſſoretes, & que ce rabbin a miſes aux marges de ſon édition de la bible, il en a ajouté d'autres qui ne ſont point de la Maſſore, & qu'il a recueillies lui-même ſur des exemplaires manuſcrits: c'eſt à quoi il faut prendre garde, parceque d'habiles gens les ont confondues avec la Maſſore. * Simon.

JACOB (Magdalius) de Goude en Hollande, floriſſoit vers l'an 1550. Il a compoſé un abrégé de la bible en vers, & un tréſor doré poétique, *Ærarium aureum poëticum.* * Konig, *bibl. vet. & nov.*

Il y a encore un autre *Pierre* Jacob ou Jacques, juriſconſulte, qui a publié une pratique dorée à Cologne en 1575, & un *Théodoſe* Jacob ou Jacques, autre juriſconſulte, qui a écrit ſur l'emphythéoſe & ſur les compromis. * Konig, *bibl. vet. & nov.*

JACOB (Florent) religieux Auguſtin, & bachelier de Sorbonne, ſur la fin du XVIe ſiécle, eut la témérité de ſoutenir dans une thèſe, que le pape étoit maître du temporel des rois de France. Il fut condamné avec ſon préſident Thomas Blanzi. * Sponde, *A. C.* 1595, *n.* 13.

JACOB (Henri) ſavant Anglois, né dans le Kent, étudia à Oxford & y prit le dégré de maître-ès-arts en 1586. Il fut enſuite reçu miniſtre, & obtint une cure dans ſa patrie. Il s'oppoſa aux Browniſtes, & eut de fréquentes diſputes avec François Johnſon au ſujet du miniſtere anglican. Il étoit cependant plus porté pour les non-conformiſtes que pour les épiſcopaux. Il mourut, à l'âge de 60 ans, en 1621. Il a publié en anglois une apologie de l'égliſe & du miniſtere anglican contre François Johnſon; un traité des ſouffrances & de la victoire de J. C. contre un ouvrage ſur cette matiere, compoſé par l'évêque Bilſon; un autre intitulé : *Le commencement & l'inſtitution de l'égliſe viſible, &c.* * Wood, *hiſtor. & antiquitat. Oxonienſ.* &c.

JACOB (Henri) fils du précédent, né dans le diocèſe de Londres, & élevé dans les Pays-Bas ſous la direction de Thomas Erpenius, avança beaucoup ſous cet habile homme dans la connoiſſance des langues orientales. Après ſon retour en Angleterre, il fut membre du collége de Merton à Oxford, mais il perdit cette place ſous Cromwel. Il mourut à Cantorberi en 1652, à l'âge de quarante-quatre ans. Selden lui étoit redevable d'une bonne partie de ſon érudition, & celui-ci, par reconnoiſſance, lui procura ce dont il avoit beſoin, & le revêtit même de ſes propres habits lorſqu'il fut chaſſé de ſon collége ſous Cromwel. Jacob a beaucoup écrit : mais on n'a rien imprimé pendant ſon vivant de ce qu'il a fait. Il a laiſſé entr'autres des poëmes grecs & latins : une *etymotechnia catholica* : un commentaire ſur les origines coptiques : une grammaire hébraïque, &c. Wood prétend que les *Delphi Phœnicizantes* publiés depuis ſa mort ſous le nom de *Dickenſon*, partent de la plume de Jacob.

JACOB-JAN, Arménien, natif de Zulfa, étoit l'an 1641, negeach bachi, ou chef des ménuiſiers du roi de Perſe. Il eſt auteur de pluſieurs inventions de méchanique; & dans un voyage qu'il fit en Europe, il conçut ſi bien tout ce qui regarde l'art de l'imprimerie, qu'il en dreſſa une à Iſpahan, & qu'il fit lui-même les matrices des caracteres dont il s'eſt ſervi. On y imprima en arménien les épîtres de S. Paul, les ſept pſeaumes pénitentiaux, & on faiſoit deſſein d'imprimer toute la bible; mais on ne put trouver le moyen de bien compoſer l'encre; d'ailleurs cette imprimerie ôtoit le pain à beaucoup d'écrivains, qui faiſoient des plaintes continuelles pour empêcher l'établiſſement de ce nouvel art, parcequ'il détruiſoit leur métier. La charge de chef des ménuiſiers ne peut être exercée que par un mahométan, & ce fut par un privilége particulier que Jacob-Jan fut maintenu dans cet office, à cauſe de l'excellence de ſon génie. Le roi le ſollicita ſouvent d'embraſſer la religion de Mahomet; mais cet habile homme ne voulut jamais renoncer au chriſtianiſme, quelques promeſſes qu'on lui pût faire. * Tavernier, *dans ſon voyage de Perſe.*

JACOB (Louis) religieux de l'ordre des Carmes, conſeiller & aumônier du roi, célébre entre les hommes de lettres du XVIIe ſiécle, étoit de Châlons en Bourgogne, ſavoit la théologie & les belles lettres, & étoit extrêmement laborieux. Les plus conſidérables de ſes ouvrages ſont, *Bibliotheca pontificia* en deux livres, dans le premier deſquels il rapporte tous les papes depuis S. Pierre juſqu'à Urbain VIII, & les antipapes même qui ſe ſont ſignalés par leurs écrits; dans le ſecond il rapporte les auteurs qui ont écrit ſoit en général, ſoit en particulier les vies & les éloges des papes, ou d'autres traités ſur ce ſujet. A la fin de cet ouvrage il a ajouté un catalogue des auteurs, qui ont écrit contre la perſonne ou contre l'autorité des papes; mais il a fait diverſes fautes tant à l'égard des livres qu'à l'égard des auteurs. Il fait entr'autres paſſer pluſieurs catholiques pour des hérétiques. Il a encore publié un traité des plus belles bibliothéques, *in*-8°, à Paris, 1644. *Bibliographia Pariſina*, *in*-4°, pour les années 1643, 1644, 1645, 1646 & 1647 : & *Bibliographia Gallica univerſalis* pour l'année 1651, &c. *De claris ſcriptoribus Cabilonenſibus; Gabrielis Naudæi tumulus*, &c. Le P. Louis Jacob devoit donner d'autres livres qu'il avoit preſque achevés, & dont ſa mort précipitée nous a privés. Il mourut à Paris chez M. de Harlai, alors procureur général, & depuis premier préſident, le 10 mai 1670, & fut enterré dans l'égliſe des Carmes Billettes.

JACOB (Zacharie) dit depuis MONTFLEURI, étoit gentilhomme : il naquit au pays d'Anjou, vers la fin du XVIe ſiécle, ou au commencement du XVIIe. Ses parens zélés pour ſon éducation, lui firent faire ſes études, l'envoyerent à l'académie pour y apprendre ſes exercices militaires, & le firent entrer enſuite en qualité de page, chez M. le duc de Guiſe. Le gout que le jeune Jacob avoit pour la comédie, l'attiroit ſouvent à ce ſpectacle, & lui inſpira le déſir de ſe faire comédien. Tout ſembloit devoir l'en détourner, ſa naiſſance, les emplois auſquels il pouvoit prétendre, & plus encore la religion, s'il l'eût conſultée : mais il n'écouta que ſon gout, ſe retira ſans déclarer ſon projet que ſa famille n'eût pas, ſans doute, approuvé, & ſe joignit à une troupe qui couroit les provinces. Ce fut alors que pour ſe mieux cacher, il prit le nom de Montfleuri. Il avoit des talens pour ce nouvel état; il y réuſſit; & ce fut ſur ſa réputation que la troupe royale, connue ſous le titre de *troupe de l'hôtel de Bourgogne*, l'attira à Paris, où il fut reçu avec applaudiſſement. Ce fut, ſans doute, avant 1637. Il joua d'original dans le Cid, & dans les Horaces. En 1638 il épouſa *Jeanne* de la Chalpe, veuve de *Pierre* Rouſſeau, écuyer ſieur du Clos, comédien du roi. Le cardinal de Richelieu, qui aimoit ſa perſonne, & qui eſtimoit apparemment ſes talens, voulut que la nôce ſe fit dans ſa maiſon de Ruel. Et Montfleuri, qui n'eſtimoit pas moins ſa profeſſion, voulut qu'on joignît à ſon nom de famille le ſurnom qu'il avoit pris, & qu'on n'y mît point d'autre qualité que celle de comédien du roi. On ne pouvoit guères pouſſer plus loin la paſſion pour la comédie. Il ne ſe borna pas à être acteur, il voulut auſſi être auteur; & en 1647, il donna au public une tragédie, intitulée : *La mort d'Asdrubal* : elle fut imprimée à Paris, *in*-4°, chez Antoine Sommaville & Touſſaint Quinet, & dédiée au duc d'Epernon. Le portrait de l'auteur ſe trouve au commencement. C'eſt ſans raiſon que pluſieurs auteurs ont attribué cette piéce à ſon fils, qui n'avoit alors que ſept ans. Zacharie Jacob mourut au mois de décembre 1667. On dit qu'en jouant le rolle d'Oreſte dans la tragédie d'Andromaque de M. Racine, il ſe caſſa une veine, & que cet accident fut la cauſe de ſa mort. D'autres racontent le fait autrement, ſur le témoignage de ſon arriere-petite-fille, qui a pu en être mieux inſtruite. Montfleuri, dit-on, étant chez un marchand de galons, un inconnu, qui s'y trouva, l'avertit de ſonger à lui, parcequ'il étoit bien malade. Montfleuri regardant cet homme comme fou, fit peu d'attention à ce qu'il lui diſoit. De retour chez lui, il apprend que le même inconnu y étoit venu, & qu'il avoit tenu le même langage à ſes domeſtiques. Il ſe ſentit frapé; il alla le ſoir jouer ſon rolle, revint avec la fiévre, & mourut peu de jours après. Comme il étoit près de mourir, ayant dans ſa chambre pluſieurs de ſes aſſociés, les médecins, un confeſſeur, le même inconnu entra, & dit au moribond qui le reconnut : Allons, monſieur, cela ne ſera rien : que l'on me donne du vin & un verre. Les médecins avoient condamné le malade, & ſoutinrent à ſa femme que cet homme étoit un charlatan : le confeſſeur dit que c'étoit un ſorcier; le malade faiſoit inutilement de ſon mieux pour engager à donner à l'inconnu ce qu'il demandoit; on s'échauffa, on voulut arrêter cet homme : il s'enfuit, en diſant qu'il en

étoit fâché, qu'il l'auroit tiré d'affaire : mais, ajouta-t-il, il ne paſſera pas minuit ; ce qui arriva. Il faut avouer que ce récit paroît un peu fabuleux. Ce qu'il y a au moins de certain, c'eſt que Montfleuri, après avoir joué le rolle d'Oreſte, revint chez lui avec la fiévre, qui en peu de jours le mit au tombeau.

JACOB (Antoine) dit auſſi Montfleuri, *fils du précédent*, étoit né à Paris en 1640. Quoiqu'élevé avec ſoin, & avec une intention toute différente de celle de ſuivre la profeſſion de ſon pere, la plus grande partie de ſa vie s'eſt paſſée à travailler pour le théâtre. Il eſt vrai que par déférence pour ſon pere, il fit quelque étude du droit, & ſe fit recevoir avocat, en 1660 ; mais il ne paroît pas qu'il ait jamais ſuivi le barreau. Son gout pour la poëſie & pour les ouvrages de pur bel eſprit l'entraîna ailleurs. Dès 1660 même, il fit paroître pour ſon coup d'eſſai une comédie en un acte, & cette premiere piéce fut ſuivie de pluſieurs autres. Il épouſa en 1665 *Marie-Marguerite* de Soulas, fille de *Joſias* de Soulas, écuyer, ſieur du Tot, ſurnommé *Floridor*, comédien du roi ; & ſa famille ne montra preſque comme lui, d'autre attrait que pour le théâtre. Montfleuri étoit néanmois capable de faire quelque choſe de plus légitime, & d'en donner l'exemple, comme le prouvent les emplois dont il fut chargé. En 1678, M. Colbert, qui l'aimoit, le chargea d'une commiſſion délicate, & l'envoya en Provence, pour y faire le recouvrement des ſommes que le parlement devoit au roi. Montfleuri ſe conduiſit avec tant de ſageſſe, qu'il trouva le ſecret de ramener les eſprits, & de ſatisfaire à la fois la cour & le parlement. Cette cour lui offrit même une place de conſeiller, mais ſa modeſtie ne lui permit pas de l'accepter. Il entra ſucceſſivement dans pluſieurs affaires, où l'on eut occaſion de connoître de plus en plus ſa probité & ſes talens. Le miniſtre content de ſa conduite, lui deſtina une place dans les fermes générales ; & dans cette vue, il le rappella à Paris, en 1684 ; mais il tomba malade, & mourut à Aix, d'une hydropiſie, le 11 octobre 1685. Les piéces de théâtre de MM. de Montfleuri, pere & fils, ont été imprimées pluſieurs fois. La ſeule édition complette & exacte, a été donnée en 1759, à Paris, par les ſoins de M. Joly, en trois volumes *in*-12. Ces piéces ſont, *La mort d'Aſdrubal*, qui eſt de Montfleuri, pere ; & les ſuivantes qui ſont du fils, ſavoir : 1. *Le mariage de Rien*, comédie en vers de huit ſyllabes, en 1660. 2. *Le mari ſans femme*, en cinq actes, en vers, avec des chants, en 1663. 3. *Traſibule*, tragi-comédie, en 1664. 4. *L'Impromptu de l'hôtel de Condé*, en un acte, en vers, en 1664. 5. *L'école des filles*, en cinq actes, en vers, en 1666. 6. *La femme juge & partie*, en cinq actes, en vers, en 1669. 7. *Procès de la femme juge & partie*, en un acte, en vers, en 1669. 8. *L'école des jaloux*, en trois actes, en vers, en 1664. 9. *Le gentilhomme de Beauce*, en cinq actes, en vers, en 1670. 10. *La fille capitaine*, en cinq actes, en vers, en 1672. 11. *L'ambigu comique*, ou *les amours de Didon & d'Enée*, tragédie en trois actes, mêlée de trois intermedes comiques, en 1673. 12. *Le comédien poëte*, comédie en cinq actes, en vers, avec un prologue en proſe, en 1674. 13. *Trigaudin*, ou *Martin Braillard*, en cinq actes, en vers, en 1674. 14. *La dame médecin*, en cinq actes, en vers. 15. *La dupe de ſoi-même*, en cinq actes, en vers ; & *Criſpin, gentilhomme*, en cinq actes, en vers. * *Voyez* la vie des Jacob, dits *Montfleuri*, pere & fils, à la tête du recueil de leurs piéces de théâtre, cité dans cet article.

JACOBÆUS (Oliger) naquit à Arhuſen, dans la preſqu'iſle de Jutland, le 6 juillet 1650, d'une famille illuſtre. Car, pour ne point remonter plus haut, ſon biſaïeul paternel *Jacques*, fils de *Matthias*, étoit évêque d'*Oxenzée* dans l'iſle de *Funen*. *Matthias Jacobæus*, fils de *Jacques*, fut premier médecin de Chriſtiern IV, roi de Danemarck, & ſon pere *Jacques*, fils de *Matthias*, étoit évêque d'Arhuſen, & il eut tout le ſoin poſſible de la premiere éducation de ſon fils. Mais la mort ayant enlevé le pere en 1671, la mere fille du fameux *Gaſpard Bartholin*, envoya Oliger à Copenhague, où après avoir pris les dégrés ordinaires dans cette univerſité, il ſortit de ſa patrie pour viſiter les principales cours de l'Europe. Dans ce deſſein il parcourut la France, l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, l'Angleterre & les Pays-Bas. Il trouva dans ces voyages ce qu'il y cherchoit uniquement, c'eſt-à-dire des moyens de ſe perfectioner dans les ſciences, & en particulier dans ſa profeſſion, qui étoit la médecine. Il profita des lumieres des ſavans qu'il trouva dans ces pays, & s'acquit même leur eſtime. Il travailla quelque temps à Ligourne ſous le célébre anatomiſte Stenon, à la diſſection de différens poiſſons, & il ne faut que nommer les *Redi*, *Malpighi*, *Charles Patin*, *Borelli*, *Brown*, *Sydenham*, *Boyle*, *Moriſon*, *Drelincourt Diemerbroëk*, *Rai*, *Swammerdam*, *Spanheim*, *Cruſius*, *Grevius*, *du Vernai*, *du Hamel*, *Ettmuller*, & tant d'autres qu'il eut ſoin de pratiquer, & avec leſquels depuis ce temps il a entretenu commerce, pour faire voir qu'il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à le rendre plus habile & plus éclairé. Revenu dans ſa patrie en 1679, il reçut des lettres de ſon prince, qui lui donnoit la qualité de profeſſeur de médecine & de philoſophie dans la capitale du royaume. Il en commença les fonctions en 1680. Dans cette place, il s'appliqua particuliérement à étudier avec ſoin la nature & ſes différentes productions. Il expliqua & démontra à ſes écoliers tout ce qui lui parut difficile & digne de leur curioſité & de leur application. En un mot il s'attacha uniquement à remplir avec honneur la place qui lui avoit été confiée. Auſſi ſon mérite fut-il aiſément reconnu & bientôt récompenſé. Sans parler des honneurs académiques que l'univerſité lui déféra, le roi de Danemarck Chriſtiern V lui donna le ſoin d'augmenter & de mettre en ordre le célébre cabinet de curioſités, que ſes prédéceſſeurs avoient commencé ; & en 1698 le roi Frédéric IV joignit à cet honorable emploi le titre de conſeiller de ſon tribunal de juſtice. Chargé d'honneurs, aimé & conſidéré de tous ſes compatriotes, il paſſoit tranquillement ſes jours, lorſqu'un coup imprévu lui ravit pour toujours ſon repos. Ce fut la perte de ſa femme *Anne-Marguerite* Bartholin, fille de *Thomas*, laquelle après dix-ſept ans de mariage, mourut le 18 du mois d'août 1698, le laiſſant pere de ſix garçons. Cette perte le toucha ſi vivement, qu'il tomba dans une mélancolie, qui dans la ſuite devint une maladie mortelle. Il avoit cru trouver dans un ſecond mariage un prompt reméde à cette noire humeur ; & pour cet effet, ſuivant le conſeil de ſes amis, il avoit épouſé en ſecondes noces *Anne* Tirſtorph. Mais cette précaution lui fut inutile ; ſa maladie augmenta, & après avoir langui près de trois ans, il mourut âgé de 51 ans. Il étoit bon mari, bon maître, bon voiſin, & bon ami. Voici le catalogue de ſes ouvrages. *De Ranis diſſertatio, Romæ*, 1676, in-8°, & *Pariſiis*. *Bartholomæi Scala, equitis Florentini hiſtoria Florentinorum, edita ab Oligero Jacobæo. Ex bibliotheca Medicea, Romæ* 1677. Jacobæus avoit obligation de ce manuſcrit au fameux Magliabecchi. *Oratio in obitum Bartholini*, 1681, *in*-4°. *Compendium inſtitutionum medicarum, Hafniæ* 1684, in-8°. *De Ranis & Lacertis, diſſertatio, Hafniæ*, 1686, in-8°. *Franciſci Arioſti de Oleo Montis Zibinii ſeu Petroleo agri Mutinenſis edita ex MSS. membranis ab Olig. Jacobæo, Hafniæ*, 1690, in-8°. *Panegyricus Chriſtiano quinto dictus*, 1691, in-f. *Gaudia Aretoi Orbis ob thalamos auguſtos Friderici & Ludovicæ*, 1691, in-f. *Muſæum regium ſive catalogus rerum tam naturalium, quàm artificialium quæ in baſilica bibliotheca Chriſtiani quinti Hafniæ aſſervantur, Hafniæ*, 1696. *Compendium geographicum, Hafniæ*, 1693, *in*-4°. Jacobæus avoit un

Digitized by Google

grand talent pour la poëſie, & il a fait pluſieurs beaux poëmes ſur différens ſujets, dont il n'y a qu'une partie d'imprimée. * Programme *contenant l'éloge de ce ſavant en latin, & mémoires pour l'hiſtoire des ſciences*, &c. *octobre* 1702, *pag.* 283, &c.

JACOBATII (Dominique) cardinal, en latin *Jacobatius*, évêque de Lucera, étoit Romain & fils de *Chriſtophe*. Il fut élevé dans la juriſprudence canonique & dans la théologie, & y fit aſſez de progrès, pour pouvoir être employé dans diverſes affaires de la cour de Rome, ſous les pontificats de Sixte IV, d'Innocent VIII, d'Alexandre VI, de Jules II & de Léon X. Ce dernier le fit cardinal le ſecond jour de juillet 1517, à l'âge de 74 ans. On lui avoit déja donné l'évêché de Lucera; il eut encore ceux de Maſſano & de Groſſeto, & mourut le 2 juillet 1527, ou, ſelon d'autres, au mois de janvier de l'an 1528. Jacobatii a compoſé un traité des conciles, dont nous avons pluſieurs éditions.

JACOBATII (Chriſtophe) neveu du précédent, cardinal, qui fut chanoine de S. Pierre, puis évêque de Maſſano, fut fait cardinal par le pape Paul III en l'an 1536, à la recommandation de l'empereur Charles V. Il mourut le 7 octobre 1540. * Victorel, *in Jacob.* Auberi, *hiſt. des card.* Le Mire. Poſſevin, &c.

JACOBEAU ou JACOBEL, hérétique, natif de Miſe en Bohême, & compagnon de Jean Hus, & de Pierre Dreſois Vaudois, prêchoit diverſes erreurs dans la Bohême, vers l'an 1410, & entr'autres, que les laïcs doivent néceſſairement communier ſous les deux eſpéces. Cette erreur étoit celle des Huſſites. * Prateole, *V. Jacob.* Æneas Silvius & Sandere, *hæreſ.* 175, 178.

JACOBI (Pierre) natif d'Orléans, enſeignoit le droit à Montpellier, en 1311. Il y dictoit à ſes écoliers, ſon livre intitulé: *Aurea practica libellorum*, qui fut imprimé à Cologne, en 1575, *in*-4°. On lit au commencement de ce livre, qu'au jugement des plus grands juriſconſultes, cet ouvrage eſt autant néceſſaire à ceux qui font profeſſion des loix que le bréviaire eſt néceſſaire aux eccléſiaſtiques. *Opus tam utile ac neceſſarium, ut magni nominis juriſconſulti cenſuerint, non minus juriſconſultum hoc volumine, quàm ſacerdotum breviario, inſtructum eſſe oportere.* * *Hiſtoire eccléſiaſtique de Montpellier*, page 356.

JACOBI (Jacobus) publia en 1634 une chronique juive en vers, tirée des livres ſacrés & de Joſéphe. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JACOBILLI (Vincent) de Foligno, dans le XVIe ſiécle, s'acquit beaucoup de réputation par divers ouvrages ingénieux qu'il publia en proſe & en vers. Il fut nommé gouverneur de Terni, & mourut en allant prendre poſſeſſion de ce gouvernement, le 15 novembre 1601.

JACOBILLI (Vincent) qui vivoit dans le même temps que le précédent, ſervit le pape Grégoire XIII à Avignon, puis les rois Henri III & Henri IV, & s'établit en Provence, où il mourut le 9 août 1602. * Louis Jacobilli, *biblioth. Umbr.*

JACOBILLI (François) de Foligno, mathématicien, diſciple de Jean-Antoine Magin, publia quelques ouvrages, & mourut à Rome le 5 juin 1623. On pourra conſulter Louis Jacobilli, auteur de la bibliothéque d'Ombrie.

JACOBILLI (Louis) publia en 1658 la bibliothéque d'Ombrie, *in*-4°, à Foligni. Il eſt auteur de divers autres ouvrages, comme de la vie des ſaints, de l'hiſtoire de Foligno, &c. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JACOBINUS (Achille) de Montorio dans l'Abruſſe, a écrit ſur l'excellence de la philoſophie. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

☞ JACOBINUS (Jean) notaire de la ville de Clauſenbourg en Tranſylvanie, a écrit l'hiſtoire des exploits de Sigiſmond, prince de Tranſylvanie, pendant l'année 1595. Cet ouvrage fut compoſé en 1596. On le trouve au tome I du recueil des hiſtoriens de Hongrie. * M. l'abbé Goujet, *mém. manuſcrit.*

JACOBITES, eſt le nom d'une ſecte d'Orientaux, appellés autrement *Monophyſites*, parcequ'ils croient qu'il n'y a qu'une nature en Jeſus-Chriſt. Ils portent le nom de *Jacobites* à cauſe de Jacques Zanzale ou Bardai, ſelon les Arabes, qui vivoit dans le VIe ſiécle. Ce Jacques fut ordonné archevêque par les évêques de ſa ſecte, qui étoient en priſon, en exécution des édits des empereurs contre les hérétiques. Après avoir reçu d'eux une entiere autorité, il alla dans la Syrie, la Méſopotamie, & d'autres provinces d'Orient, y ordonna par tout des évêques, des prêtres & des diacres. Il réunit les ſectes différentes de ceux qui étoient oppoſés au concile de Chalcédoine. Quoique les Jacobites faſſent profeſſion d'anathématiſer Eutychés & Apollinaire, ils ne reconnoiſſent néanmoins qu'une ſeule nature en Jeſus-Chriſt, & aſſurent que le verbe a pris un corps parfait auquel il s'eſt uni ſans altération, ſans mélange & ſans diviſion en une ſeule nature, une ſeule perſonne & un ſeul ſuppôt. Ils n'ont aucune autre erreur particuliere ſur les autres points de la religion. Leur égliſe eſt fort étendue: la principale partie eſt celle des Cophtes ou Egyptiens. Il y en a pluſieurs en Syrie, en Ethiopie ou Abyſſine, & en Arménie, qui ſont ſoumis au patriarche Cophte d'Alexandrie. Ils ont auſſi un patriarche à Antioche. Les relations d'Ethiopie nous apprennent que l'empereur David envoya au pape Clément VII, pour lui prêter l'obéiſſance; que le pape Pie IV, y fit aller André Oviedo, Jéſuite, ſous l'empereur Claude, fils de David; & que Gabriel, patriarche d'Alexandrie, envoya en 1595 au pape Clément VIII, ſon ambaſſadeur & deux religieux, pour l'aſſurer de ſon obéiſſance, & de la volonté qu'il avoit de réunir toute ſon égliſe au ſaint ſiége. Ces députés reconnurent l'égliſe romaine pour mere de toutes les égliſes; mais après tout, on n'a vu nulle ſuite d'une ſi ſolemnelle profeſſion de foi; & ſoit que ce patriarche eût changé de ſentiment, comme font ſouvent les Orientaux, ou que ſes ſucceſſeurs n'aient pas voulu approuver ce qu'il avoit fait; il eſt certain que le patriarche d'Alexandrie des Cophtes eſt toujours infecté de l'héréſie des Jacobites.

M. Simon rapporte ſur l'état préſent des Jacobites, que ſous ce nom l'on doit comprendre en général tous les Monophyſites du Levant; c'eſt-à-dire, ceux qui ne reconnoiſſent qu'une nature en Jeſus-Chriſt: ce qui renferme les Arméniens, les Cophtes & les Abyſſins. Il ajoute que ceux qui s'appellent proprement *Jacobites*, ſont en très-petit nombre, n'étant pas plus de quarante ou quarante-cinq mille familles, qui habitent principalement la Syrie & la Méſopotamie. Il y a de la diviſion entre eux, parcequ'une partie eſt réunie à l'égliſe romaine, & l'autre en demeure toujours ſéparée. Ces derniers même ne ſont pas bien unis, ayant deux patriarches oppoſés l'un à l'autre, dont l'un réſide à Caramit, & l'autre à Derzapharan. Outre ces deux patriarches, il y en a un qui eſt dans les ſentimens des Latins, qui réſide à Alep. Le pere Sacchini Jéſuite, a écrit dans l'hiſtoire de ſa ſociété une conférence que le pere Chriſtophe Roderic, envoyé du pape en Egypte, eut avec les Cophtes qui ſont Jacobites, touchant la réunion des deux égliſes. Il paroît par cette conférence, que les plus ſavans de cette ſecte ſont d'accord avec nous, & qu'ils n'en ſont éloignés que dans les expreſſions. Ils diſent même que leurs expreſſions ne s'étendent qu'à s'éloigner des ſentimens des Neſtoriens; mais il n'eſt pas ſûr de ſe fier là-deſſus au jugement de M. Simon. *Voyez* SYRIENS. * Nicephore, *l.* 18, *c.* 52. Jacques de Vitri, *hiſt. orient. c.* 76, 77. Matthieu Paris, *in Henric. III.* Baronius, *A. C.* 535, *n.* 81. Sponde & Rainaldi, *in ann.* Sandere, *her.* 113. Prateol, *V. Jacob.* Nicole,

Digitized by Google

Perp. de la foi défend. l. 2, *c.* 3; *& l.* 5, *c.* 2. Maimbourg, *ſchiſme des Grecs.* L'abbé Renaudot, *tom. IV de la Perp. & Collect. liturg. oriental.*

JACOBONI (Jules) homme très-curieux d'antiquités, pour ſatisfaire ſon inclination, parcourut quelques provinces d'Italie. Pendant qu'il fut à Rome, il eut la commodité de conſulter la bibliothéque du cardinal Donat Ceſi, qu'il accompagna dans ſa légation de Boulogne. Ce fut auſſi là que Jacoboni fit imprimer en 1583, l'addition qu'il a faite aux commentaires de Jean-Baptiſte Fonteius. Il traite dans ce livre de l'ancienne famille des Cæſiens de Rome, d'où ſortit Cæſius Sabinus, qu'il dit avoir vécu ſous l'empire de Domitien, l'an de la fondation de la ville de Rome 847, & 95 de la naiſſance de J. C. Il finit cette hiſtoire à Q. Cæſius Sabinus, à qui ſa mere fit ériger un monument ſous le conſulat de P. Cornelius Anulius, & de M. Aufidius Fronto, c'eſt-à-dire, l'an 951 de Rome, & 199 de J. C. * Marr. Hankii, *de Rom. rerum ſcript. p.* 1.

JACOMB (Thomas) docteur en théologie, & miniſtre Presbytérien, né dans le comté de Leiceſter l'an 1622, étudia au collége de la Magdeléne à Oxford ſous le docteur Wilkinſon, prit le degré de bachelier aux arts, & alla à Cambridge où il fut reçu membre du collége de la Trinité. En 1647 il alla à Londres, & fut chapelain de la comteſſe Dowager d'Exeter, ce qui lui fournit des occaſions de prêcher dans la ville. Il étoit fort modéré, d'une converſation agréable & fort intelligible dans ſes ſermons. Il mourut le 17 mars 1687, dans la maiſon de cette comteſſe. Il avoit amaſſé une bibliothéque très-nombreuſe & bien choiſie. Outre pluſieurs ſermons, il a publié un commentaire en ſermons ſur les quatre premiers verſets du huitiéme chapitre de l'Epître aux Romains, & un traité particulier à l'occaſion de l'incendie de Londres.

JACOMOT (Jean) de Bar en Lorraine, floriſſoit en 1601, & a écrit une tragédie appellée *Ehud.* Ses poëſies ſont inſérées dans le tome II *des délices franç. pag.* 350. *Voyez* J. P. Lotichius, *part.* 4, *biblioth. poët. p.* 132, & D. Calmet, *biblioth. Lorraine.*

☞ JACOPON DE BENEDICTIS, frere mineur qui vivoit à la fin du treiziéme ſiécle, & au commencement du quatorziéme, naquit à Todi, de la famille noble des Bénédettoni, & fut nommé *Jacques* au baptême. Dès ſa jeuneſſe il s'appliqua à l'étude du droit civil, y réuſſit, & devint docteur & avocat célebre à Rome. Oubliant celui à qui il étoit redevable de ſes talens, il abuſa de ceux-ci, employa ſans ſcrupule les mauvais artifices dont uſoient les gens de ſa profeſſion, ne penſa qu'à acquérir des honneurs & des richeſſes, & vécut dans le luxe. Il épouſa une femme d'une rare piété: mais qui pour ſe conformer aux inclinations de ſon mari, fit ce qu'elle put pour paroître ſemblable aux femmes du ſiécle. Un jour comme elle aſſiſtoit à un ſpectacle, l'échaffaut ſur lequel elle étoit tomba: elle perdit la parole & mourut peu après. Son mari étant accouru pour la ſoulager, & ayant vu qu'elle portoit un cilice ſur ſa chair, cette vue & la mort précipitée de ſa femme, lui firent faire des réflexions ſur lui-même. Il quitta tout, entra dans le tiers-ordre de S. François; & pour s'y rendre mépriſable, il contrefit l'inſenſé, & y réuſſit ſi bien, qu'on lui donna par mépris le nom de *Jacopon*, au lieu de Jacques. Il paſſa dix ans dans cet état, après quoi il jugea plus ſûr de vivre ſous l'obéiſſance, & demanda à entrer dans le premier ordre de S. François, où il fut reçu après de longues épreuves, & ſur un écrit très-ſenſé qu'il compoſa touchant le mépris du monde. Quoiqu'il fût lettré & docteur, il voulut toujours demeurer dans l'état de ſimple frere-lai. S'étant trouvé enfermé durant le ſiége de Paleſtrine, Boniface VIII qui avant ſon pontificat avoit eu de grandes liaiſons avec lui, irrité de ce qu'il le reprenoit avec liberté, le traita fort durement; & quand ce pape fut maître de Paleſtrine, il le fit mettre dans une obſcure priſon, chargé de chaînes, où il n'avoit pour nourriture que du pain & de l'eau. Il demeura en cette ſituation un an & demi, & dans la priſon, juſqu'à la mort du pape Boniface. * M. Fleury, *hiſt. eccléſ.* l. 89, nombre 63.

JACQUELINE de Baviere, comteſſe de Hainault, Hollande & Zelande, dame de Friſe, &c. fille unique de GUILLAUME de Baviere IV du nom, comte de Hainault, &c. & de *Marguerite* de Bourgogne, naquit en 1401, & fut mariée par traité du 30 juin 1406, à *Jean* de France, dauphin de Viennois, fils du roi *Charles* VI. Ce prince étant mort de poiſon à Compiegne, en revenant de Hollande, elle épouſa en ſecondes nôces en 1417, *Jean* de Bourgogne, duc de Brabant, &c. ſon couſin germain: on dit que ce fut par diſpenſe du concile de Conſtance. Elle avoit un de ſes oncles, *Jean*, évêque de Liége, ſurnommé *Sans pitié*, qui s'oppoſa à cette diſpenſe, appuyé de l'empereur Sigiſmond; & fit la guerre à ſa niéce l'an 1419. *Jacqueline*, qui n'avoit pas ſujet de ſe louer de la conduite de ſon mari, ſe rendit mépriſable par la ſienne; car étant à Valenciennes, elle s'en alla en Angleterre l'an 1423, où elle ſe remaria, du vivant même du duc de Brabant, avec *Hunfroi*, duc de Gloceſter, frere de *Henri* V du nom roi d'Angleterre. Enſuite elle revint en Hollande, & fut priſe par Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, qui la remit à ſon mari. On fit déclarer nul ſon mariage avec le duc de Gloceſter. Peu après, deux de ſes gentilshommes la firent habiller en homme, & la délivrerent de la priſon où elle étoit à Gand. Elle alla en Hollande, où ayant ſu la mort du duc de Brabant, arrivée le 17 avril 1426, elle ſe remaria avec *François* de Borſelle, gouverneur de Zelande. Le duc de Bourgogne lui fit encore la guerre, & prit priſonnier le ſeigneur de Borſelle. *Jacqueline* céda toutes ſes terres au duc, pour obtenir la liberté de ſon mari, & mourut de chagrin le 8 octobre 1436, ſans laiſſer d'enfant. * Pont, *chronique ancienne & moderne de Hollande.* Grotius. Boxhornius, &c.

JACQUELINE, femme poſſedée, qui parut en Italie, dans le XV ſiécle, & que Cælius Rhodiginus dit avoir vue dans ſon pays, avoit, à ce qu'on dit, un démon dans les entrailles qui parloit aſſez intelligiblement pour être entendu. Toute l'Italie la voulut voir; & pluſieurs perſonnes d'autorité, curieux de connoître la vérité, la firent deshabiller, pour éprouver s'il n'y avoit point de tromperie. Le nom de ce démon étoit *Cincinnatulus.* Il témoignoit de la joie quand on la nommoit, & donnoit des réponſes ſurprenantes à ceux qui lui faiſoient des queſtions ſur des choſes cachées & difficiles, paſſées ou préſentes; mais il répondoit toujours faux à ce qu'on lui propoſoit de l'avenir, ou il couvroit ſon ignorance d'un bruit confus, & d'un bourdonnement ſans paroles articulées; l'auteur que nous avons cité, dit en avoir fait l'expérience: c'eſt dans le VIII livre de ſes anciennes leçons, c. 10.

JACQUEMIN (François) conſeiller ſecrétaire de ſon alteſſe le duc de Lorraine à Nancy, vivoit dans le dernier ſiécle, & étoit fort inſtruit des affaires de Lorraine. Il avoit été employé pluſieurs fois pour en diſcuter les droits, les priviléges & l'hiſtoire, & ſes recherches ont produit quelques ouvrages qui ſont demeurés manuſcrits, dont le pere dom Calmet, Bénédictin de la congrégation de S. Vannes, & mort abbé de Sénones, a fait uſage pour la compoſition de ſon hiſtoire de Lorraine. Il s'eſt ſervi entr'autres du *diſcours ſommaire* de l'état & ſuccès des affaires de Lorraine, depuis Charles I juſqu'au duc Charles IV compoſé par M. Jacquemin. Ce diſcours eſt partagé en deux livres. L'auteur y rapporte trois ſentimens ſur le pere de Thierri I, duc de Lorraine. Les uns le font fils de *Guillaume* de Boulogne; d'autres de *Guillaume* de Lorraine; les troiſiémes de *Gerard* d'Alſace.

M. Jacquemin rejette abſolument ce dernier ſentiment.

JACQUEMONT ou S. JAQUEME, en latin *Axima*. C'étoit autrefois un bourg de la Gaule Narbonoiſe. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village de la Tarentaiſe de Savoye. * Baudrand.

JACQUERIE (La) c'eſt le nom qu'on donna à une troupe de payſans révoltés qui ſe ſouleverent en 1358 dans le temps que le roi Jean étoit priſonnier en Angleterre. Cette ſédition commença dans le Beauvoiſis, & eut pour chef un payſan nommé *Caillet*. On la nomma *la Jacquerie*, parceque les gentilshommes qui pilloient le payſan, l'appelloient par raillerie, *Jacques Bonhomme*. Ils ruinerent divers petits châteaux, & prirent Senlis; mais leurs cruautés les rendirent odieux à tout le monde. Le dauphin, qui étoit alors régent du royaume, & qui depuis fut roi ſous le nom de Charles V, en tua plus de vingt mille. Charles *le mauvais*, roi de Navarre, défit & prit Caillet, qui eut la tête tranchée; & ainſi ce ſoulevement fut appaiſé en peu de temps. * Froiſſard. Mezerai, &c. *Voyez* auſſi le continuateur de Guillaume de Nangis. Louvet, &c.

JACQUES (S.) dit LE MAJEUR, apôtre, étoit fils de Zébedée & de Salomé, & fut appellé à l'apoſtolat avec ſon frere Jean l'Evangéliſte, par J. C. qui leur donna le nom de *Boanerges*, c'eſt-à-dire, *fils du tonnere*. Ils demeuroient, ſuivant toutes les apparences, à Bethſaïde, ville de Galilée, & étoient pêcheurs de profeſſion, auſſi-bien que leur pere, & ils pêchoient avec S. Pierre dans la barque de leur pere, quand J. C. leur fit faire une pêche miraculeuſe. Quoiqu'ils euſſent déja connu & ſuivi J. C. ils ne s'attacherent néanmoins entierement à lui, que quand Jeſus les ayant rencontrés racommodant leurs filets avec leur pere Zébedée, les appella: ils quitterent alors leur maiſon, & ſuivirent J. C. à Capharnaüm. Ils aſſiſterent à la guériſon de la belle-mere de S. Pierre, & à la réſurrection de la fille de Jair, chef de la ſynagogue: ils furent témoins avec S. Pierre de la transfiguration ſur le mont Thabor. Les habitans d'un bourg de la province de Samarie, ayant fermé les portes à J. C. Jacques & Jean indignés de l'affront qu'on faiſoit à leur maître, lui demanderent le pouvoir de faire deſcendre le feu du ciel, pour dévorer ces habitans, & conſumer leur bourg, comme Elie avoit fait autrefois. J. C. leur répondit qu'ils ne ſavoient pas quel étoit l'eſprit qui devoit les animer. Ils firent demander par leur mere à J. C. que, quand il ſeroit dans ſon royaume, l'un fût à ſa droite, & l'autre à ſa gauche. Jeſus s'adreſſant à eux, leur demanda s'ils pouroient boire le calice qu'il devoit boire; ils répondirent qu'oui, & Jeſus leur répartit, qu'ils boiroient à la vérité ſon calice, mais que, pour être aſſis à ſa droite, ou à ſa gauche, ce n'étoit pas à lui à le donner; & que cela appartenoit à ceux à qui ſon pere l'avoit préparé. S. Jacques & S. Jean furent choiſis avec S. Pierre par Notre-Seigneur pour l'accompagner dans le jardin des oliviers. Après la réſurrection de J. C. ces deux freres ſe retirerent en Galilée, & revinrent à Jéruſalem avant la Pentecôte, où ils reçurent le Saint Eſprit avec les autres apôtres. On croit que S. Jacques ſortit de la Judée avant tous les autres apôtres, pour prêcher l'évangile aux Juifs diſperſés. Quoi qu'il en ſoit, il revint en Judée, & il y ſignala ſon zèle pour faire recevoir aux Juifs la religion de J. C. C'eſt ce qui le rendit odieux aux Juifs, auſquels Herode *Agrippa* voulant complaire, fit mourir par l'épée Jacques frere de S. Jean. S. Jacques fut le premier des martyrs entre les apôtres, & mourut l'an 44. S. Clément d'Alexandrie, cité par Euſebe, rapporte que ſon accuſateur, touché de ſa conſtance, ſe convertit, & qu'il ſouffrit le martyre avec lui. Quoique S. Jacques ait été arrêté pendant les jours des azymes, & qu'il ſoit mort apparemment vers la fête de Pâque, cependant les martyrologes ont placé ſa fête au 25 de juillet. * *Matth. c.* 4, 9, 10, 26. *Marc. c.* 1, 3, 9, 14. *Luc. c.* 8, 9. *Acta Apoſt.* 1, 12. Euſeb. *hiſt. livre* 2, *chapitre* 9. Hieron. *de viris illuſtr.* Epiph. *hæreſ.* 58 & 78. Le Nain de Tillemont, *mém. pour ſervir à l'hiſt. de l'égliſe, tom. I.* Baillet, *vies des ſaints.*

On voit à Jéruſalem une égliſe bâtie ſous ſon nom, à trois cens pas de la porte de Sion. C'eſt une des plus belles & des plus grandes de la ville. Le dome, qui eſt au milieu, eſt porté ſur quatre gros pilliers, & percé en haut, comme celui du S. Sepulcre: ce qui donne un grand jour. Il y a trois autels de face dans trois chœurs à côté l'un de l'autre vers l'orient. A main gauche, en entrant dans la nef, on voit une petite chapelle, qui eſt le lieu où l'on croit que ce ſaint apôtre eut la tête tranchée par le commandement d'Hérode, parceque c'étoit autrefois la place du marché public. Cette égliſe appartient aux Arméniens ſchiſmatiques, qui y ont un monaſtere bien bâti, où il y a toujours un évêque & douze ou quinze religieux, qui y font le ſervice ordinaire. On dit que l'égliſe & les logemens ont été bâtis & fondés par les rois d'Eſpagne pour y recevoir les pélerins de leur nation. Proche de-là eſt une maiſon qu'on révere comme la demeure de S. Thomas apôtre, ſelon la tradition du pays. On dit une choſe prodigieuſe de cette maiſon, qui eſt que les Mahométans & les Juifs n'y peuvent entrer qu'aux dépens de leur vie: c'eſt pourquoi on la tient toujours fermée, de peur que quelque infidéle n'y entre par mégarde, & ne s'expoſe au châtiment du ciel, que quelques-uns ont éprouvé.

Les Eſpagnols, fondés ſur je ne ſais quelles traditions, prétendent avoir eu S. Jacques pour apôtre, quoiqu'il n'y ait point d'auteur ancien qui l'ait écrit. L'évêque de Compoſtelle, voulant alléguer ce voyage prétendu du ſaint, pour défendre l'indépendance de ſon égliſe de celle de Tolede, dans le grand concile de Latran, ſous Innocent III, ne put répondre aux raiſons de Roderic Ximenès ſon archevêque, qui lui nia formellement ce voyage. Le cardinal Baronius, qui dans ſes remarques ſur le martyrologe romain, avoit ſoutenu cette tradition chimérique des Eſpagnols, étant depuis convaincu par beaucoup de raiſons ſolides, fondées ſur pluſieurs épîtres des papes, & ſur divers témoignages d'auteurs célébres, changea de ſentiment dans ſes annales, & improuva l'opinion des Eſpagnols. Ces peuples ſe vantent encore de poſſéder le corps de S. Jacques; mais on croit à Toulouſe qu'il y en a une partie dans l'égliſe de S. Saturnin. Chorier hiſtorien de Dauphiné, prétend que les reliques que les Eſpagnols conſervent, ſont d'un ſaint homme de cette province, nommé Jacques (bien différent de l'apôtre) qui avoit été enterré, dit-il, au-devant de l'égliſe des Echerolles, à une lieue de Grenoble, & dont la tête fut portée en Galice. Les curieux verront l'épître d'Innocent I à Décentius, & celle de Grégoire VII aux rois d'Eſpagne. * Baronius, *tom. IX annal. A. C.* 816. Sponde, *in épit. A. C.* 44. Godeau, *hiſt. eccléſ. liv.* 1, *n.* 18. Chorier, *hiſt. de Dauph. tom. II, liv.* 1, *ſect.* 8, *pag.* 15. Doubdan, *voyage de la Terre-ſainte.*

JACQUES (S.) à qui on a donné le ſurnom de MINEUR, apôtre, frere de S. Jude, étoit fils de Cléophas & de Marie de Cléophas, ſœur de la ſainte Vierge, nommé dans l'écriture *le Juſte*, & *le frere*, c'eſt-à-dire, *couſin du Seigneur.* Il fut appellé à l'apoſtolat par Jeſus-Chriſt la ſeconde année de ſa prédication. Nous ne trouvons rien de particulier touchant cet apôtre dans les évangiles, juſqu'à la réſurrection du ſauveur du monde, qui lui apparut en particulier. Peu de temps après l'Aſcenſion, même avant la deſcente du Saint Eſprit ſur les apôtres, il fut choiſi pour gouverner l'égliſe de J. C. & en qualité d'évêque, il

parla

parla le premier après S. Pierre dans le concile tenu par les apôtres à Jéruſalem l'an 49 ou 50. S. Paul l'appelle *une des colonnes de l'égliſe*; & ſa vie parut ſi ſainte, que Joſephe croit que la ruine de Jéruſalem eſt arrivée en punition de ce que les Juifs l'avoient fait mourir. Ananus II, grand ſacrificateur des Juifs, le fit condamner, & le livra entre les mains du peuple. Euſebe, après Hégéſippe, dit que les Juifs l'ayant preſſé de déſavouer publiquement la doctrine de J. C. il l'avoit ſoutenue avec une merveilleuſe conſtance; & que cette confeſſion faite ſur les dégrés du temple, mettant en fureur les Phariſiens ſes principaux ennemis, ils le précipiterent en bas, où un foulon le tua d'un coup de levier; & ainſi après avoir gouverné ſon égliſe environ 29 ans, il reçut la couronne du martyre l'an 62 de J. C. Il y a des critiques qui révoquent en doute cette narration d'Hégéſippe. S. Epiphane dit que cet apôtre avoit permiſſion d'entrer dans le ſanctuaire du temple: ce que la loi n'accordoit qu'au ſeul grand pontife. S. Chryſoſtôme ajoute que ſon aſſiduité à la priere lui avoit fait venir les genoux & le front auſſi durs que le cuir d'un chameau. Nous avons de lui une épître, qui eſt la premiere entre les catholiques, & qui eſt adreſſée aux tribus d'Iſraël diſperſées; c'eſt-à-dire, aux fidéles d'entre les Juifs, qui étoient répandus en diverſes provinces. Luther l'a rejettée; mais les anciens l'ont reçue, comme on le peut voir dans les conciles & les peres. Outre cette épître, il laiſſa une liturgie, que nous avons ſous ſon nom dans diverſes éditions de la bibliothéque des peres, & qui eſt autoriſée par le témoignage de S. Cyrille, de Proclus de Conſtantinople, du concile de Conſtantinople *in Trullo*, *&c.* quoique les ennemis de la foi orthodoxe s'y oppoſent de toute leur force. On attribue à S. Jacques un évangile qui a été mis entre les livres apocryphes. * Outre les auteurs anciens, *conſultez* Torniel, *A. M.* 4018, *n.* 2; 4008, *n.* 7 & 8. Baronius, *in app. annal. & A. C.* 34, 5162, *&c.* Bellarmin, *l.* 1, *de verbo dei*, *c.* 18 *de ſcript. eccl. &c.* Henri de Valois, *pag.* 250, *annot. in hiſt. Euſebii.* Jean Morin, *de ordinat. ſacris.* Le pere Combefis, *tom. II*, *auct. G. L. pag.* 844. Pamelius, *in Tertul. &c.*

JACQUES (Saint) natif de Niſibe, ville de Méſopotamie, limitrophe de l'empire des Perſes & des Romains, & qui dépendoit alors des derniers, ayant mené une vie fort auſtere dans la ſolitude, & étant dévenu célébre par ſa confeſſion ſous l'empereur Maximin, & par le grand nombre de miracles qu'il faiſoit, fut élu évêque de la ville dont il étoit. Il ne quitta point pour cela ſa maniere de vivre, il ne fit pas moins de miracles qu'auparavant; & l'on dit même qu'il reſſuſcita des morts. Il aſſiſta au concile de Nicée, où il condamna l'héréſie d'Arius. Théodoret rapporte que s'étant trouvé à Conſtantinople dans le temps qu'on vouloit obliger Alexandre, évêque de cette égliſe, de recevoir Arius, il conſeilla aux catholiques d'avoir recours à Dieu par le jeune & par la priére, & de le prier tous enſemble pendant ſept jours, de leur accorder ce qui leur étoit le plus avantageux. Les Perſes ayant aſſiégé par trois fois la ville de Niſibe en 338, 346 & 350, S. Jacques fit en ces occaſions le devoir de gouverneur & d'évêque; car non-ſeulement il fit de ferventes priéres pour ſon peuple; mais auſſi il l'encouragea par ſes exhortations à rebâtir un mur, à la place de celui que les aſſiégeans avoient abattu dans un de ces ſiéges: on croit que c'eſt le dernier. Il monta lui-même ſur les murailles de la ville, & il parut miraculeuſement vêtu de pourpre, comme s'il eut été l'empereur. Enfin l'ont dit qu'à ſa priére, Dieu envoya une multitude infinie de moucherons, qui incommoderent ſi fort les aſſiégeans, qu'ils les obligerent à ſe retirer en déſordre. Cette hiſtoire eſt rapportée non-ſeulement par Théodoret, qui a fait la vie de ce ſaint, dans ſon ouvrage intitulé, *Philotée*, & qui parle encore de cette circonſtance dans ſon hiſtoire, au *ch.* 30 du livre 2, mais auſſi par Philoſtorge, que l'on ne peut pas ſoupçoner d'avoir favoriſé Jacques de Niſibe. S. Athanaſe parle de ce ſaint comme d'un évêque qui avoit écrit pour l'égliſe. Si S. Jérôme ne l'a point mis au nombre des auteurs eccléſiaſtiques, c'eſt, comme il eſt remarqué par Gennade, parceque ce Pere ne ſavoit pas la langue ſyriaque, n'ayant lu les auteurs ſyriens, dont il parle, que dans leur verſion: ainſi il ne faut pas s'étonner de ce qu'il ne fait point mention des œuvres de S. Jacques de Niſibe, puiſqu'elles n'étoient point traduites en grec. Gennade en a fait le catalogue; il dit que l'ouvrage de cet auteur contenoit vingt-ſix livres; mais il n'en nomme que vingt-trois. Chaque livre eſt ſur un ſujet différent, comme ſur la foi; contre les héréſies; un de la charité en général, &c. On en peut voir une liſte exacte dans le IV ſiécle de la bibliothéque eccléſiaſtique de M. Du Pin. » Ce ſaint homme, ſelon Gennade, » mourut ſous Conſtance, (peut-être en 350 après le » ſiége) & fut enſeveli, ſuivant l'ordre de Conſtantin » dans la ville de Niſibe, pour en être comme le dé» fenſeur après ſa mort; mais quelque temps après » Julien étant entré dans cette ville, ſoit qu'il ne pût » ſouffrir la gloire de ce ſaint, ſoit qu'il voulût faire » injure à la mémoire de Conſtantin, il commanda » qu'on mît hors de la ville les reliques de ce ſacré » corps: de ſorte que peu de mois après, l'empereur » Jovien fut obligé, pour ſauver l'empire, de livrer » cette ville aux Perſes, ſous la domination deſquels » elle eſt encore à préſent.» Voilà ce que Gennade rapporte de S. Jacques de Niſibe. * *Conſultez* Théodore, *en ſa vie*; Théodoret, *l.* 2, *hiſt.* S. Jérôme, *in chron. A. C.* 341, 346, 350. Gennade, *in cat. c.* 1. Adon. *in chron.* Baronius, *A. C.* 325, *n.* 26; 338, *n.* 18, *& ſeq.* 363, *num.* 18. Du Pin, *biblioth. des aut. eccléſ. du IV ſiécle.*

JACQUES (Saint) hermite de Sancerre, mort en Berri, ſi l'on en croit l'auteur de ſa vie, étoit Grec de naiſſance, fils de Félix & d'Hermene. Il ſervit en Orient, du temps de l'empereur Léon l'*Arménien.* Son frere Herpelin, qui avoit embraſſé la vie ſolitaire, l'engagea à ſuivre ſon exemple. Ils furent quelque temps enſemble près de Conſtantinople, & enſuite s'étant embarqués dans deux vaiſſeaux différens, Herpelin périt, & Jacques, après avoir été pouſſé ſur les côtes d'Afrique, revint à Conſtantinople. Il ſe rembarqua pour aller en Italie, & fut encore rejetté par la tempête en Paleſtine. Après avoir viſité l'égliſe de Jéruſalem, il ſe rembarqua pour l'Italie, & arriva dans l'iſle de Corſe, où il fut pris pour un eſpion; mais l'évêque Pantaleon ayant reconnu ſon innocence, le laiſſa aller à Rome. Jacques, après avoir été préſenté au Pape Serge II, partit de Rome pour venir à Gênes, où il demeura 14 ans. Enfin il vint en France l'an 859: & après avoir demeuré dans le diocèſe de Clermont, il paſſa dans celui de Bourges, où il demeura dans un monaſtere de S. Benoît, & de-là ſe retira dans la ſolitude de Sancerre, où il finit ſes jours vers l'an 865. On fait ſa fête au 19 novembre. * *Vita apud.* Mabillon, *part.* 2. Bulteau, *hiſt. monaſtique d'occident*, *l.* 5. Baillet, *vies des ſaints.*

Rois d'Aragon.

JACQUES I de ce nom, roi d'Aragon, ſuccéda à l'âge de ſix ans à ſon pere PIERRE II, ſurnommé *le Catholique*, tué au ſiége de Muret, près de Toulouſe, dans une bataille qui ſe donna l'an 1213, contre Simon de Montfort. A l'âge de treize ans il épouſa *Eléonore*, ſœur de *Ferdinand*, roi de Caſtille; & dix ans après il la répudia avec diſpenſe du pape. Il conquit auſſi les royaumes de Majorque, Minorque, Valence & autres terres ſur les Maures qui en étoient les uſurpateurs: il défit les princes qui s'étoient révol-

Digitized by Google

tés durant ſa minorité dans ſon royaume, & s'acquit le titre de *Guerrier* ou de *Belliqueux*. Jacques tranſigea auſſi avec le roi S. Louis l'an 1258, pour quelques terres dans le Languedoc, à cauſe de la ſeigneurie de Montpellier, qui lui appartenoit du côté de ſa mere *Marie* de Montpellier, & promit d'entreprendre la guerre contre les infidéles d'orient; mais il n'y envoya que quelques vaiſſeaux. Son penchant violent pour les femmes, lui fit ſouvent des affaires avec les papes. Enfin ayant pris l'habit de l'ordre de Cîteaux, il mourut le 27 juillet 1276, âgé de 70 ans, après en avoir regné 63. Il avoit eu de ſon premier mariage avec *Eléonore* de Caſtille un fils nommé *Alfonſe*, qui ayant été reconnu par les états d'Aragon, héritier préſomptif de la couronne, épouſa en 1260 *Conſtance*, fille de *Gaſton VII*, vicomte de Béarn, & mourut peu après ſans laiſſer de poſtérité. Depuis ayant épouſé *Yolande*, fille d'*André*, roi de Hongrie, il eut de ce ſecond mariage PIERRE III, ſon ſucceſſeur; *Jacques*, roi de Majorque, Minorque, & Yviça, comte de Rouſſillon, de Cerdaigne & de Conflans, ſeigneur de Collioure & de Montpellier; *Yolande*, mariée à *Alfonſe X*, roi de Caſtille: *Iſabelle*, épouſe de *Philippe III*, dit *le Hardi*, roi de France; *Conſtance*, alliée à *Emanuel*, prince de Caſtille, frere du roi Alfonſe X; *Marie*, & *Eléonore*, mortes en bas-âge. Il contracta un troiſiéme mariage avec une demoiſelle nommée *Thérèſe* de Bidaure, de qui il eut deux fils, *Jacques*, & *Pierre*, à qui il laiſſa pluſieurs terres par ſon teſtament de l'an 1272, & il les y ſubſtitua aux deux princes *Jacques* & *Pierre*, en cas qu'eux ou leurs deſcendans mâles vinſſent à manquer, n'appellant les deſcendans des trois princeſſes ſes filles à la ſucceſſion, qu'après l'extinction de la poſtérité maſculine des deux fils de *Thérèſe*, que pluſieurs hiſtoriens ont néanmoins traités de fils naturels. JACQUES, outre ces enfans, *laiſſa encore deux fils naturels*, *Ferrand* Sanche, & *Pierre* Ferrand; qu'il avoit eu ſoin d'enrichir dès ſon vivant, ainſi qu'il le dit lui-même dans ſon teſtament, qu'on peut conſulter. * *Spicil. tom. III, pag.* 675. Surita, *l.* 2 *hiſt. &c.* Mariana, *liv.* 13 & 14. Jérôme Blanc, *de reb. Aragon. &c.*

JACQUES II, roi d'Aragon, fils de PIERRE III, ſoumit la Sicile, qu'il prétendoit lui appartenir, par ſa mere *Conſtance* de Sicile, & avec le titre de roi de cette iſle, prit celui de duc de la Pouille, & de prince de Capoue. Depuis il ſuccéda à ſon frere *Alfonſe III*, & ſe fit couronner à Saragoce le 24 ſeptembre 1291. Il laiſſa en Sicile ſon frere *Frédéric*, qui s'en fit élire roi. *Jacques*, au commencement de ſon régne, fit la paix avec les François, & fut malheureux dans une guerre qu'il entreprit contre les Maures & les Navarrois. Dans une aſſemblée générale des états du royaume, il fit ordonner que l'Aragon, Valence & la Catalogne ne pouroient jamais être ſéparés. Il mourut à Barcelone le 2 novembre 1327, qui étoit le 38ᵉ de ſon régne, & le 66ᵉ de ſon âge. *Voyez* ſa poſtérité à ARAGON. * Surita, *l.* 1. *Ind.* Mariana, *l.* 14. Villani, *l.* 7. Imhoff, &c.

Rois de Chypre.

JACQUES de Luſignan, roi de Chypre, fils de PIERRE I, & d'*Eléonore* d'Aragon, porta le titre de prince de Tabarie, ou Tibériade, & ſe ſignala en diverſes occaſions; mais il fut ſurpris dans un combat par les Génois, qui le tinrent priſonnier juſqu'en 1383. Ce fut en cette année qu'après la mort de *Pierre II*, ou *Petrin*, ſon neveu, les Génois le mirent en liberté, à condition qu'il leur céderoit Famagouſte & ſon territoire. *Jacques* fut couronné à Nicoſie, ſuccéda à *Leon* ou *Lionnet*, roi d'Arménie, & mourut l'an 1410, laiſſant, entr'autres enfans, JANUS ou JEAN II; & *Hugues*, que le pape Martin V fit cardinal en 1426. * Etienne de Luzignan, *hiſt. de Chypre.* Folieta, *l.* 9, *hiſt. gen.* Du Cange, *hiſt. de Conſtantinople, &c.*

JACQUES, qui ſe fit reconnoître roi de Chypre, étoit fils *naturel* de Jean III, roi de Chypre, qui l'avoit eu de *Marie* Patra. Il avoit été deſtiné à l'égliſe, & avoit même pris l'ordre de ſoudiacre: mais après la mort de ſon pere, arrivée en 1458, il prit les armes contre *Charlotte*, fille unique & héritiere de ce prince; & avec le ſecours du ſoudan Melec-Ella, il la chaſſa du royaume, & ſe mit ſur le trône. Depuis, en 1470, il épouſa *Catherine* Cornaro, fille de *Marc* Cornaro, noble Vénitien, que la république de Veniſe adopta, & qui fut même dotée comme fille de S. Marc. *Jacques* mourut le 5 juin de l'an 1472, laiſſant ſa femme groſſe. Elle accoucha d'un fils nommé *Jacques*, qui mourut en 1474. * Etienne de Luzignan, *hiſt. de Chypre.* Guichenon, *hiſtoire de Savoye.* Æneas Sylvius, &c.

Rois d'Ecosse et d'Angleterre.

JACQUES I de ce nom, roi d'Ecoſſe, étoit fils de ROBERT III. Pendant la vie de ſon pere, il fut pris en paſſant en France, par les Anglois, qui le tinrent 18 ans en priſon, & ne le mirent en liberté qu'en l'an 1424, à condition qu'il épouſeroit *Jeanne*, fille du comte de Sommerſet, dont la dot ſervit à leur payer cent mille marcs d'argent pour ſa rançon. Son pere Robert étoit mort dès l'an 1406, quelques jours après avoir appris la nouvelle de ſa priſon. Jacques fut couronné le 21 mai, & ayant été reconnu ſouverain par l'aſſemblée générale des états d'Ecoſſe, il fit punir quelques-uns de ceux qui avoient gouverné le royaume durant ſa priſon. On dit qu'il ſe déguiſoit quelquefois en habit de marchand, pour apprendre de la bouche même de ſes ſujets, les raiſons qu'ils avoient de ſe plaindre de ſes officiers, afin d'y mettre ordre. L'an 1436 ou 1437, il fut aſſaſſiné dans ſon lit par les parens de ceux qu'il avoit fait punir, & fut percé de 26 coups d'épée. La reine ſa femme, qui lui faiſoit un bouclier de ſon corps pour le ſauver, fut bleſſée de 2 coups. Il laiſſa JACQUES II. *Voyez* STUART. * Boëthius, *l.* 15 & 18. Buchanan, *l.* 10 & 11. Leſlé, *l.* 7 & 8, *hiſt. Scot.* Monſtrelet, *l.* 2.

JACQUES II, roi d'Ecoſſe, fils de JACQUES I, fut couronné après la mort de ſon pere à l'âge de 7 ans. Alexandre de Leviſton, gouverna le royaume pendant ſa minorité, qui fut troublée par les divers mariages de la reine, mere de *Jacques*. Ce prince appaiſa depuis ces déſordres, & donna du ſecours au roi Charles VII, contre les Anglois. Quatre freres de la maiſon de Douglas, *Jacques*, comte de Douglas, *Archimbaud*, comte de Moraw, *Hugues*, comte d'Ormond, & *Jean*, ſeigneur de Balvani, s'étant révoltés, lui firent beaucoup de peine; mais il les pourſuivit avec tant de vigueur, que le premier & le dernier furent obligés à ſe retirer en Angleterre: le ſecond fut tué les armes à la main, & le troiſiéme ayant été pris, fut condamné à avoir la tête tranchée. Cela arriva l'an 1456. *Jacques* ne ceſſa preſque pas de faire des tentatives ſur les Anglois: enfin ayant mis le ſiége devant Roxburg, il y fut tué d'un éclat de canon le 3 août 1460, l'an 29 de ſon âge, & le 23 de ſon régne. *Marie* de Gueldres, femme courageuſe, épouſe de ce roi, vint au ſiége, & fit emporter la place. Il laiſſa trois fils, JACQUES III, qui ſuit; *Alexandre*; & *Jean*. *Voyez* STUART. * Boëthius, *liv.* 18. Leſlé, *liv.* 8. Buchanan, *l.* 11.

JACQUES III, roi d'Ecoſſe, n'avoit que 7 ans, lorſque ſon pere JACQUES II mourut. La reine ſa mere gouverna d'abord le royaume; mais les états lui ôterent l'autorité, pour la donner à ſix perſonnes différentes. Lorſque le roi fut en âge, il épouſa *Marguerite*, fille de *Chriſtiern I*, roi de Danemarck. Séduit par quelques aſtrologues, il fit arrêter ſes freres, *Alexandre* & *Jean*. Le premier s'enfuit en France, &

Digitized by Google

le ſecond fut maſſacré. Ces cruautés obligérent *Alexandre* de repaſſer en Angleterre, & de ſe mettre à la tête des troupes qu'il leva contre le roi ſon frere, qu'on mit en priſon. Il le fit pourtant délivrer peu de temps après & revint encore en France, où il mourut : mais les Ecoſſois armérent contre leur roi, qui fut tué dans une bataille le 11 juin 1488, âgé de 35 ans. * Buchanan, *hiſt. Scot.*

JACQUES IV, ſon fils, lui ſuccéda à l'âge de 16 ans. C'étoit un prince pieux & juſticier, ami de la paix & du bien de ſes ſujets, & très-ſévere à l'égard des officiers qui manquoient à leur devoir, & qui maltraitoient le peuple. Il défit les grands du royaume qui s'étoient révoltés contre lui. On dit que par dévotion il s'étoit entouré le corps d'une chaîne, à laquelle il ajoutoit une boucle toutes les années. Dans le temps que tous les princes s'étoient ligués contre le roi Louis XII, il fut le ſeul qui entretint alliance avec lui; & pour faire diverſion d'armes à l'égard des Anglois, qui étoient entrés en France avec leur roi Henri VIII, il entra en Angleterre. Il fut tué, & ſon armée fut défaite à Floddon, au mois de ſeptembre 1513. *Voyez* STUART. * Leſlé, *hiſt. Scot. l.* 8. Buchanan, *l.* 13. Polydore Virgile, *liv.* 7.

JACQUES V, roi d'Ecoſſe, fils de JACQUES IV de ce nom, & de *Marguerite* d'Angleterre, n'avoit qu'un an & demi, lorſque ſon pere mourut. Pendant ſa minorité, ſa mere, ſœur de *Henri VIII*, eut part au gouvernement; mais les ſecondes nôces de cette princeſſe cauſerent à l'état bien des maux, qui furent appaiſés, lorſque le roi, à l'âge de 17 ans, voulut être obéi, & éloigna ceux dont la trop grande autorité avoit preſque ruiné le royaume. Il aima la juſtice, la paix & la religion, & employa ſon zèle contre le calviniſme. Sur le bruit que l'empereur Charles-Quint vouloit attaquer la France, ce prince ſe ſouvenant des anciennes alliances de ſa nation & de ſes prédéceſſeurs, s'embarqua avec 16000 hommes, pour venir au ſecours du roi François I, ſans en être prié. En reconnoiſſance d'un ſecours donné de ſi bonne grace, le roi ne lui put refuſer *Magdeléne*, ſa fille aînée, que *Jacques* épouſa à Paris le premier jour de l'an 1535. Cette princeſſe, qui n'étoit âgée que de 15 ans, étant née le 2 du mois d'août 1520, mourut dès le 7 juillet 1537, d'une fiévre éthique. *Jacques* épouſa en ſeconde noces *Marie* de Lorraine, fille de *Claude*, duc de Guiſe, & veuve de *Louis* d'Orléans, duc de Longueville. Henri VIII, roi d'Angleterre, n'approuva pas cette alliance; & ce mécontentement, joint à d'autres arrivés au ſujet des bornes des deux états, cauſa la guerre entr'eux. Buchanan, hiſtorien Ecoſſois, dit que les prêtres d'Ecoſſe porterent leur roi à prendre les armes; comme ſi c'étoit un crime à des miniſtres des ſaints autels, de chercher à les défendre, contre ceux qui s'efforcent de les détruire. Les Ecoſſois gagnerent d'abord une bataille, & en perdirent une plus grande; après quoi le roi connoiſſant les mauvais deſſeins de pluſieurs de ſes ſujets pervertis par les hérétiques, tomba malade, & mourut le 13 décembre 1542. Il avoit eu deux enfans morts jeunes; & laiſſa *Marie* Stuart, dont la reine étoit accouchée ſeulement depuis huit jours. * Leſlé, *hiſtoire*, *liv.* 9. Buchanan. De Thou, &c.

JACQUES VI, roi d'Ecoſſe, & I de ce nom d'Angleterre & d'Irlande, fils de la reine *Marie* Stuart, & de *Henri* Stuart, comte d'Atlai, fils du duc de Lenox, naquit l'an 1566. Ses droits à la couronne d'Angleterre lui venoient par ſa biſaïeule *Marguerite* d'Angleterre, fille du roi *Henri* VII. Les rébelles de ſon état qui le firent couronner l'année ſuivante, ſe ſervirent de ſon nom, pour maltraiter ſes ſujets les plus fidéles. Dans la ſuite il ſe vit priſonnier, expoſé à de grands dangers, & eut même le déplaiſir de ſavoir que ſa couſine *Elizabeth*, reine d'Angleterre, avoit fait mourir ſa mere, ſans pouvoir ni s'en venger, ni en témoigner du reſſentiment. Il fut élevé ſur le trône d'Angleterre l'an 1603, après la mort d'*Elizabeth*. Ce prince s'étoit fort adonné à l'étude des controverſes, & s'y étoit rendu plus habile qu'il ne l'étoit dans l'art de régner. Divers ouvrages qui nous reſtent de lui, rendent témoignage à ſon érudition. A ſon couronnement, ayant uni les royaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, il prit le titre de roi de la Grande Bretagne. Quelque temps après, il évita une conjuration qu'on avoit faite contre lui & contre ſon parlement, & chaſſa tous les catholiques de ſes états. *Jacques* mourut l'an 1625, & laiſſa pour ſucceſſeur CHARLES I, ſon fils. Il avoit eu un aîné, *Henri*, prince de Galles, qui promettoit beaucoup, & qui mourut à 19 ans l'an 1612; & une fille, *Elizabeth*, mariée à *Frédéric V*, électeur Palatin, roi de Bohême, morte l'an 1662. On reproche avec raiſon à ce prince ſon inſenſibilité ſur la mort tragique de la reine ſa mere, & de ce que la reconnoiſſance à laquelle il ſe crut obligé envers la reine *Elizabeth*, qui l'avoit déclaré ſon ſucceſſeur, & à laquelle il fit dreſſer un mauſolée magnifique, avec des épitaphes honorables de ſa propre compoſition, l'emporta ſur ce que la nature & le ſang demandoient de lui. *Voyez* STUART.

JACQUES II de ce nom, roi d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, ſecond fils de CHARLES I, roi de la Grande Bretagne, & de *Henriette*, fille de *Henri* IV roi de France, naquit à Londres le 14 octobre 1635, & en même temps fut proclamé duc d'Yorck. Les déſordres de ce temps-là furent cauſe que les cérémonies de cette proclamation ne furent faites que le 27 juillet 1643, auquel jour les lettres patentes en furent expédiées. L'an 1646, après la priſe d'Oxford, il fut conduit à Londres par le parti rebelle des parlementaires, & laiſſé ſous la garde du comte de Northumberland, d'où il ſe ſauva l'an 1648 déguiſé en fille. Le colonel Dampfield le mena en Hollande, auprès de ſa ſœur la princeſſe d'Orange. Après la funeſte mort du roi ſon pere, arrivée l'an 1649, il vint trouver la reine ſa mere qui étoit alors à Paris. Ce prince n'étant âgé que de 20 ans, ſervit dans les troupes françoiſes ſous le vicomte de Turenne, où il donna des marques d'un courage digne de ſa naiſſance. Peu de temps après, c'eſt-à-dire, l'an 1655 il ſortit de France & ſervit en Flandre dans l'armée d'Eſpagne, ſous D. Juan d'Autriche, avec le prince de Condé, qui depuis fit l'éloge de ſa valeur. L'an 1660 il paſſa en Angleterre avec le roi *Charles* II ſon frere aîné, qui fut rappellé par les Anglois, & qui fut couronné l'année ſuivante. Le prince Jacques fut fait grand amiral du royaume, & l'année 1665 commandant l'armée navale contre les Provinces-Unies, il remporta, après un fort rude combat, une ſignalée victoire ſur toute la flotte hollandoiſe, commandée par l'amiral Opdam, qui périt dans le combat avec 15 ou 16 de ſes vaiſſeaux. L'an 1672 il fut généraliſſime des deux armées navales de France & d'Angleterre, où il donna deux batailles contre les Hollandois, dans la premiére deſquelles il changea trois fois de vaiſſeau, celui où il étoit étant toujours percé de coups de canon. L'an 1681, il fut envoyé par le roi ſon frere en Ecoſſe, où il calma les troubles que quelques Presbyteriens fanatiques y avoient excités. Après la mort de Charles II roi d'Angleterre, arrivée le 16 février 1685, le duc d'Yorck fut proclamé roi le même jour à Londres, ſous le nom de *Jacques* II, & peu de temps après en Ecoſſe, ſous le nom de *Jacques* VII. Il fut couronné le 3 mai ſuivant, quoiqu'il fût catholique romain, & qu'il eût quitté la communion de l'égliſe anglicane quelque temps après ſon retour en Angleterre. Au commencement de ſon régne, le comte d'Argile excita une rebellion contre lui en Ecoſſe, & le duc de Monmouth en Angleterre; mais leurs troupes furent défaites, & les deux chefs ayant été pris,

eurent l'un & l'autre la tête tranchée. L'an 1686 le roi envoya le comte de Caſtelmaine, ſeigneur catholique d'Angleterre, en ambaſſade extraordinaire à Rome, d'où il reçut auſſi un nonce extraordinaire, ſavoir M. Dada, archevêque d'Amaſie, qui fut depuis cardinal. Il établit en la même année 1686 des commiſſaires extraordinaires, pour connoître des affaires eccléſiaſtiques; & l'an 1687 il fit un édit, par lequel il donnoit une pleine liberté de conſcience dans ſes royaumes. L'année ſuivante, les ſujets de ce prince s'étant ſoulevés contre lui, il fut obligé de ſe retirer en France, où étoit déja paſſé la reine ſon épouſe avec le prince de Galles. On couronna l'an 1689, le prince d'Orange ſon gendre, qui étoit le chef de cette conſpiration, & le roi reſta en France, & réſida à S. Germain, où il mourut ſaintement le 16 ſeptembre 1701. *Voyez* ſa poſtérité à ANGLETERRE.

AUTRES PRINCES DE CE NOM.

JACQUES d'Aragon, roi de Majorque, Minorque & Yviça, comte de Rouſſillon, Cerdaigne & Conflans, ſeigneur de Collioure & de Montpellier, fut le ſecond fils de *Jacques* I roi d'Aragon, & d'*Yolande* de Hongrie. Il étoit né avant l'an 1262, où ſon pere partagea toute ſa ſucceſſion entre ſon frere aîné & lui; & en 1275 il épouſa Sclarmonde, fille de *Roger* comte de Foix, & de *Bruniſſende*. Les enfans qui naquirent de ce mariage ſont SANCHE, qui ſuccéda à ſon pere dans tous ſes états; *Ferrand*, qui en 1313 épouſa *Iſabelle*, fille de *Philippe* d'Ybelin, ſénéchal de Chypre, & de *Marguerite* d'Achaïe; *Philippe*, tréſorier de S. Martin de Tours dès l'an 1312, qui, après avoir été en 1218, tuteur de *Jacques* ſon neveu, fils de Sanche, ſe mit à courir le monde en habit de Beghard, & voulut introduire un nouvel ordre dans celui de S. François; ce qui ne lui ayant pas réuſſi, il s'attacha à décrier la conduite des papes, ce qu'il faiſoit encore en 1340; *Jacques*, religieux de l'ordre de S. François; & *Sanche*, mariée à *Robert*, roi de Sicile. Jacques eut encore une fille *naturelle* nommée *Saure*, qu'il maria à un gentilhomme nommé *Pierre* Gauſerand de Pinos. Il ſuccéda à ſon pere dans le royaume de Majorque en 1276: mais *Alfonſe* d'Aragon ſon neveu, l'en avoit chaſſé avant l'an 1285, & il n'y rentra qu'en 1298, où il ſigna un traité avec *Jacques* II roi d'Aragon, qui lui laiſſa peu d'autorité dans ſes états. Il paroît qu'il étoit mort avant l'an 1312, ou Sclarmonde fit ſon teſtament. Sanche ſon fils étoit mort en 1327, & laiſſa ſes états à Jacques II ſon fils, qui renouvella cette année-là les traités faits par ſon pere & par ſon aïeul, avec Jacques II roi d'Aragon, & fut détrôné par Pierre d'Aragon, dit *le Cérémonieux*, vers l'an 1343 ou 1344, quoique le pape Clément VI & les autres princes de ce temps ſe fuſſent oppoſés à cette uſurpation. Depuis, en 1346, il vendit au roi Philippe de Valois le comté de Rouſſillon, la ſeigneurie de Montpellier, & le château de Lates. Ce roi eut un fils auſſi nommé JACQUES, qui fut troiſiéme mari de *Jeanne* I de ce nom, reine de Naples, comteſſe de Provence, &c. Leur mariage ſe fit l'an 1363; mais cette princeſſe ne lui ayant pas voulu donner le titre de roi, Jacques ne put ſouffrir ce mépris, & la quitta trois mois après la conſommation du mariage. Il mourut accablé d'ennuis l'an 1375, & fut enterré dans le monaſtère de S. François de Soria. * Noſtradamus, *hiſt. de Provence*, *p.* 429. Bouche, *liv.* 9. Mariana, *l.* 15, *c.* 18. Summonte. Surita. *Voyez auſſi* le teſtament de Sclarmonde, & le traité de Jacques II de l'an 1312, & 1327, dans le *Spicilége*.

JACQUES de Bourbon, I du nom, comte de la Marche & de Ponthieu, ſeigneur de Montagu en Combraille, de Condé, de Carenci, connétable de France, &c. troiſiéme fils de Louis duc de Bourbon, & de *Marie* de Hainaut, accompagna en Bretagne le duc de Normandie, qui fut depuis le roi Jean, & ſe trouva l'an 1346, à la bataille de Creci, où il fut bleſſé. Il arrêta lui-même à Paris Charles II du nom, roi de Navarre, reçut l'épée de connétable de France l'an 1354, après la mort de Charles d'Eſpagne, & la remit deux ans après à Gauthier VI du nom, comte de Brienne & duc d'Athènes. Il fut pris à la bataille de Poitiers; & après le traité de Bretigni, il ſe trouva au combat de Brignais près de Lyon, dit *des Tardsvenus*, où il reçut quelques bleſſures, dont il mourut à Lyon le 6 avril 1361. Son corps fut enterré dans l'égliſe des Dominicains de cette ville. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à BOURBON-LA-MARCHE. * Froiſſard, *l.* 6, *c.* 80. Sainte-Marthe, *hiſt. généal.* Le P. Anſelme, &c.

JACQUES de Bourbon II du nom, comte de la Marche & de Caſtres, &c. fils de JEAN, & de *Catherine* de Vendôme, & petit-fils de JACQUES I, accompagna l'an 1396, Jean de Bourgogne, duc de Nevers, en Hongrie, & fut pris à la bataille de Nicopolis. L'année ſuivante il revint en France, après avoir payé une groſſe rançon; & fut pourvu de la charge de grand-chambellan de France. Il prit le parti de la maiſon de Bourgogne contre celle d'Orléans, aſſiégea le Puiſet en Beauce, où il fut arrêté priſonnier, & ne recouvra la liberté qu'après la paix faite l'an 1412. Ce prince épouſa 1° le 14 ſeptembre 1406, *Béatrix* de Navarre, fille puînée de *Charles* III roi de Navarre, & d'*Eleonore* de Caſtille: 2° en 1415, *Jeanne* II de ce nom, reine de Naples & de Sicile, comteſſe de Provence, &c. ſœur de *Ladiſlas*, dit *le Magnanime* & *le Victorieux*. Le comte de la Marche prit alors le titre de roi; mais cette princeſſe le traita très-mal, juſqu'à le faire mettre en priſon: de ſorte qu'ennuyé de ſa conduite, il ſe retira en France, & prit l'habit du tiers ordre de S. François à Beſançon, où il mourut le 24 ſeptembre 1438. Son corps y fut enterré, dans la chapelle qu'il avoit fondée au couvent de ſainte Claire. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à BOURBON-LA-MARCHE. * Froiſſard. Monſtrelet. *Les hiſtoires de Charles* VI *& de Charles* VII. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

JACQUES de Bourbon, ſeigneur d'Argies, de Preaux, &c. grand bouteillier de France, troiſiéme fils de JACQUES I du nom, comte de la Marche, ſe trouva à la priſe d'Ardre ſur les Anglois l'an 1377, ſuivit le roi Charles VI en Flandre l'an 1382, & ſe trouva aux joutes & aux tournois qui ſe firent à Paris à l'entrée de la reine Iſabeau de Baviere l'an 1389. Il fut pourvu par le roi de la charge de grand-bouteillier de France l'an 1397, & mourut vers l'an 1417. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à BOURBON PREAUX. * Sainte-Marthe, *hiſt. généal.* Le P. Anſelme.

JACQUES de Bourbon, baron de Thuri, &c. troiſiéme fils de JACQUES, ſeigneur d'Argies, &c. fut deſtiné dès ſa jeuneſſe à l'état eccléſiaſtique, & poſſéda divers bénéfices, comme la tréſorerie de la Sainte-Chapelle de Paris, le doyenné de S. Martin de Tours, & l'archidiaconé de Sens. Il quitta l'an 1417 ces bénéfices pour épouſer *Jeanne* de Montaigu, fille de *Jean*, ſeigneur de Marcouſſis, grand-maître de France, & ſe déclara pour le dauphin Charles de France. Depuis il ſe fit céleſtin, & prit l'habit de religieux dans le monaſtère d'Ambert, dans la forêt d'Orléans, après la mort de ſa femme, décedée à Valere en Touraine l'an 1420. L'an 1422 il alla en Provence viſiter les monaſtères de ſon ordre. Quelque temps après il entra chez les Cordeliers, & fut aſſaſſiné en revenant d'Italie, où il s'étoit remarié, comme Jean Gerſon l'a remarqué dans ſon ouvrage intitulé: *Utrùm monachus pro ſtudio poſſit negligere divina*. Conſid. XI. * *Voyez* le pere Anſelme, &c.

JACQUES de Savoye, prince d'Achaïe & de la Morée, comte de Piémont, ſeigneur d'Ivrée, &c.

fils de PHILIPPE de Savoye, comte de Piémont, & d'*Iſabelle* de Ville-Hardouin, princeſſe d'Achaïe & de la Morée, ſa premiere femme, fit ſon entrée à Turin l'an 1344. Depuis il eut part aux guerres des comtes de Milan & de Savoye, & prit les armes avec aſſez de bonheur, principalement contre le marquis de Saluces. Il entreprit l'an 1359 d'impoſer en Piémont un tribut ſur les marchandiſes qui paſſoient en Savoye. Amé VI comte de Savoye, ſurnommé *le Verd*, n'approuva pas cette conduite, & envoya des commiſſaires en Piémont, entre leſquels étoit un gentilhomme de la maiſon de Provana, que Jacques fit mourir. Le comte *Verd*, irrité de ce procédé, arma contre le prince d'Achaïe, le fit priſonnier dans un combat, & lui enleva ſes meilleures places : de ſorte que ce malheureux prince ſe ſoumit à toutes les conditions que ſon vainqueur voulut lui préſcrire, pour ſortir de priſon. Il mourut le 17 mai 1366 & fut enterré dans l'égliſe de S. François de Pignerol. *Voyez* ſa poſtérité à SAVOYE. * Guichenon, *hiſtoire de Savoye.*

JACQUES de Savoye, comte de Romont, baron de Vaud, fils puîné de Louis duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, eut ſon apanage à Quiers le 26 février 1460. C'étoit un prince brave & courageux, mais emporté & ennemi du repos. Il eut un grand attachement pour Charles *le Téméraire* ou *le Hardi*, dernier duc de Bourgogne, qu'il ſervit contre le roi Louis XI, & il fut compris dans la paix de l'an 1475 : mais il n'en jouit pas long-temps. On dit qu'un Suiſſe, qui menoit à Genève un chariot chargé de peaux de moutons, ayant été maltraité dans le pays de Vaud, s'en plaignit aux Ligues. Les Suiſſes en demanderent juſtice au comte de Romont, & lui firent la guerre, parcequ'il négligea de les ſatisfaire. Leur bonheur juſtifia la juſtice de leurs armes. Le duc de Bourgogne prit le parti de ſon allié, & fut défait aux combats de Grandſon & de Morat l'an 1476. Après la mort de ce duc, Jacques de Savoye s'attacha à Maximilien d'Autriche, qui avoit épouſé Marie, héritiere de Bourgogne, & qui lui ayant donné alors l'ordre de la Toiſon d'or l'an 1478, le nomma pour être un des principaux conſeillers de Philippe ſon fils. Jacques lui rendit de bons ſervices en diverſes occaſions, comme au ſiége de Therouane l'an 1479, à la bataille de Guinegaſte, &c. Il fut compris dans le traité de paix de l'an 1482, & mourut au château de Ham en Picardie le 30 janvier 1486. *Voyez* ſa poſtérité à SAVOYE. * Philippe de Comines, *mém. l.* 2. Paradin, *l.* 3. Guichenon, *hiſt. de Savoye.*

JACQUES de Savoye, duc de Nemours & de Genévois, marquis de S. Sorlin, &c. gouverneur de Dauphiné, Lyonnois, Forez, Beaujolois & Auvergne, fils de PHILIPPE de Savoye, duc de Nemours, & de *Charlotte* d'Orléans-Longueville, naquit en l'abbaye de Vauluiſant en Champagne le 12 octobre 1531, & perdit ſon pere deux ans après. Sa mere fut ſa tutrice, & le mena l'an 1536 à Anneci en Savoye, dans le temps que le roi François I déclara la guerre à Charles duc de Savoye. Ainſi, par ſa prudence & par ſon crédit, elle conſerva les terres de ſon fils, qui vint à l'âge de 15 ans à la cour de France. Il ſuivit le roi Henri III, en Lorraine, & paſſa en Piémont. L'an 1551 il ſe jetta dans Metz, & l'année ſuivante il ſe trouva au combat de Dourlens, & à la bataille de Renti l'an 1554. L'an 1555 il alla en Piémont pour ſe trouver au ſiége d'Ulpian, & fut du combat de quatre François contre quatre Eſpagnols, dont les auteurs parlent diverſement. Les François étoient le duc de Nemours, Vaſſé *le Jeune*, Gaſpard de Bolliers de Manes, & Moncha, de la maiſon de Simiane. Les Eſpagnols furent, le marquis de Peſquaire, le marquis de Maleſpine, François Caraffe, neveu du pape Paul IV, & Arboreo de Cende. Le duc de Nemours & le marquis de Peſquaire coururent deux fois ſans ſe toucher, & à la troiſiéme ils briſerent leurs lances : Vaſſé & Manes furent tués, & Moncha paſſa ſa lance au travers du corps de Caraffe, qui mourut ſur le champ. Ce duc ſervit encore en Italie ſous le duc de Guiſe, puis fut colonel général de la cavalerie. Il pratiqua la priſe de Bourges l'an 1562, & fut envoyé en Dauphiné, où il prit Vienne, & défit le baron des Adrets, qu'il ramena dans le parti du roi. Il ſe trouva l'an 1566 aux états généraux tenus à Moulins, & contribua à ſauver le roi Charles IX, à Meaux, où les Religionaires étoient prêts à l'inveſtir. Le roi avoua, en arrivant à Paris, que, *ſans ſon couſin le duc de Nemours, & ſes bons comperes les Suiſſes, ſa vie ou ſa liberté étoient en très-grand branle.* L'année ſuivante il ſe trouva à la bataille de S. Denys ; enſuite il accompagna le duc d'Anjou ; s'oppoſa au duc de Deux-Ponts l'an 1569, & ſe retira de la cour, où il revint l'an 1574, & peu de temps après il retourna à Anneci, où il mourut le 15 juin 1585. Ce prince étoit bien fait, généreux, avoit beaucoup d'eſprit & de ſavoir, parloit diverſes ſortes de langues, & écrivoit avec beaucoup de facilité en proſe & en vers. *Voyez* ſa poſtérité à SAVOYE. Avant ſon mariage, il avoit eu un fils de *Françoiſe* de Rohan, dame de la Garnache, fille de *René* de Rohan, & d'*Iſabelle* d'Albret : mais la promeſſe de mariage qu'il avoit donnée à cette dame fut déclarée nulle ; elle fit pourtant nommer ce fils *le prince de Genevois. Voyez* ROHAN. * Brantôme, *mém.* De Thou, *hiſt.* Guichenon, *hiſt. de Savoye.* Chorier, *hiſt. de Dauphiné*, &c.

JACQUES, comte de Murrai en Ecoſſe, appellé communément *le prieur de S. André*, parcequ'il avoit été pourvu du prieuré de cette égliſe, étoit frere *naturel* de *Marie* Stuart, reine de France & d'Ecoſſe, & obtint de cette princeſſe le comté de Murrai l'an 1567. Depuis, étant devenu extrêmement puiſſant en Ecoſſe, il perſécuta les grands, à deſſein de les ſoumettre, & d'uſurper plus aiſément la couronne, qu'il avoit deſſein d'envahir depuis long-temps. Il prit les armes contre la reine Marie, lorſque cette princeſſe eut épouſé en troiſiémes nôces *Jacques* Hesburn, comte de Bothwel ; & après avoir fait chaſſer ce comte d'Ecoſſe, il fit arrêter la reine, que les états dépouillerent du gouvernement du royaume. On couronna enſuite Jacques VI fils de Henri Stuart, & de cette princeſſe, qui n'étoit âgé que d'un an ; & le comte de Murrai fut élu régent du royaume, pendant la minorité de ce prince. Alors ayant toute l'autorité en main, il fit mourir quelques complices de la mort de Henri Stuart, ſecond mari de la reine Marie. Il accuſa cette princeſſe d'y avoir eu part, & la traita fort cruellement : mais ſe promenant à cheval par les rues de Limnouch l'an 1570, il y fut tué d'un coup de piſtolet. Ce fut lui qui bannit la religion romaine du royaume d'Ecoſſe. * Guillaume Camden, *hiſtoire d'Elizabeth, reine d'Angleterre.*

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

JACQUES & SIMON, tous deux fils de *Judas* Galiléen, firent connoître qu'ils n'étoient pas moins téméraires & ſéditieux que leur pere l'avoit été, en s'oppoſant à main armée au dénombrement du peuple fait par Cyrenius ou Quirius, gouverneur de Syrie, & de l'ordre exprès de l'empereur Auguſte. Ils firent ſoulever le peuple, & furent cauſe de bien des maux qui ſe commirent dans tout le pays : mais enfin ils furent pris & crucifiés par ordre de Tibere-Alexandre, gouverneur de Judée. * Joſephe, *antiquit. liv.* 20, *chap.* 3.

JACQUES & JEAN, fils de Soza, étoient Numéens de nation, & braves au poſſible. Ils commandoient dix mille hommes au ſiége de Jéruſalem par Tite Veſpaſien. Ils s'y ſignalerent par de très-belles

actions ; mais leur vertu ne répondit pas à leur bravoure. Ils la ternirent par mille cruautés barbares, qu'ils exercerent ſur le peuple. * Joſephe, *guerre des Juifs.*

JACQUES, Iduméen de nation, ſe joignit au parti de Simon, fils de Gioras, contre ſa propre patrie, & ne contribua pas peu à ravager ſon pays, & à l'accabler d'une infinité de maux. * Joſephe, *guerre des Juifs*, *l.* 4, *c.* 30.

JACQUES, diacre d'Edeſſe, dans le cinquiéme ſiécle, ſous l'évêque Nonnus, a écrit la vie de ſainte Pélagie d'Antioche. Cette vie eſt rapportée par Surius, au huitiéme jour d'octobre. Dans une note qui eſt à la tête du prologue de cette vie, Jacques eſt appellé diacre d'Héliopolis. C'eſt une faute qui vient apparemment de ce que l'auteur de cette vie appelle plus d'une fois Nonnus ſon évêque, qu'il y eſt dit que ce prélat avoit ou gouverné cette égliſe, ou qu'il y avoit baptiſé un grand nombre d'infidéles. On trouve un diacre, nommé *Jacques* dans la requête que le clergé d'Edeſſe préſenta à Photius & à Euſthate en faveur d'Ibas, en 449. On ne doute pas que ce ne ſoit le même qui a écrit la vie de ſainte Pélagie d'Antioche. * Aſſemani, dans ſa *bibliothéque orientale*, tome I ; & D. Ceillier, dans ſon *hiſtoire des auteurs ſacres & eccléſiaſtiques*, tome XV.

JACQUES, docteur Arménien dans la Tartarie Krimée, appellé par cette raiſon *Jacques de Krim*, eſt auteur d'un calendrier qu'il compoſa, dit-il, à la priere & pour l'amour du docteur Thomas, cénobite du monaſtére de Medzoba, dans la province de Van. Dans cet ouvrage on parle de trois ſortes de Pâque : la premiére établie par Adam : la deuxiéme par Moyſe : la troiſiéme par Jeſus-Chriſt. On y parle auſſi des mois des Arméniens, & de leurs noms, des époques de l'ancien Teſtament, & de celles des Arméniens ; du mouvement des cieux, de la lune, des équinoxes, des ſignes du Zodiaque, des calendriers en uſage chez diverſes nations, &c. On peut voir une notice plus étendue de cet ouvrage, dans le *catalogue de la bibliothéque du roi*, tome I des manuſcrits, page 95.

JACQUES D'EDESSE. Ebed Jeſu, dans ſon catalogue des écrivains Chaldéens, lui attribue des annales & une chronique écrites en langage ſyrien.

JACQUES DE VORAGINE, ou DE VARAGINE, ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance dans l'état de Gènes, vint au monde vers l'an 1230, & entra en 1244 dans l'ordre de S. Dominique, dont il devint un des principaux ornemens. Après avoir été prieur de la maiſon de Gènes, il fut fait en 1267 provincial en Lombardie, & gouverna cette province ſans interruption juſqu'en 1286. Il fut enſuite définiteur de ſa province au chapitre général de Luques en 1288 ; à celui de Ferrare en 1290 ; & enfin fut nommé en 1292 archevêque de Gènes, par le pape Nicolas IV, qui avoit conçu tant d'eſtime pour lui, qu'il l'appella à Rome pour le conſacrer de ſes propres mains. La mort de ce pape arrivée le 4 avril de la même année, priva Jacques de Voragine de cet honneur, & il fut conſacré pendant la vacance du ſaint-ſiége, par le cardinal évêque d'Oſtie, qui lui donna enſuite le pallium, le ſacré collége n'ayant pas voulu laiſſer ſans paſteur, une ville auſſi agitée de troubles que l'étoit alors celle de Gènes. Le nouvel archevêque alla auſſitôt prendre poſſeſſion de ſon égliſe ; travailla avec beaucoup d'application à pacifier les troubles, & crut enfin y avoir réuſſi au mois de février 1295, où les factions des Rampins ou Guelfes, & des Maſcarats ou Gibelins ſe réconcilierent dans le deſſein de vivre dans une parfaite union. Mais tout à la fin de la même année les diſſentions recommencerent : il y eut du ſang répandu en pluſieurs endroits, & l'on ne put remédier à ce déſordre qu'en renvoyant le podeſtat, qu'on choiſiſſoit toujours hors de l'état, & en établiſſant pour capitaines de la ville deux citoyens de familles illuſtres ; ſavoir, Conrad Spinola & Conrad Doria. C'eſt Jacques lui-même qui nous a laiſſé ces particularités dans une chronique de Gènes, qui finit en cet endroit-la même, & qui a été publiée à Milan en 1726, dans le tome XXVII du recueil des écrivains de l'hiſtoire d'Italie donné par M. Muratori. On apprend de cette même chronique, qu'il tint en 1293, un concile provincial, où on dreſſa de beaux réglemens ; & il y entre dans le détail de ſes ouvrages qui conſiſtent en deux volumes de ſermons pour les fêtes des Saints ; un recueil de ſermons pour tous les dimanches de l'année ; un autre de ſermons pour tous les jours de carême (ces ſermons ont été imprimés à Lyon en 1688 en ſix volumes *in*-8°) l'hiſtoire des archevêques de Gènes ſes prédéceſſeurs ; les actes du concile provincial aſſemblé à Gènes l'an 1293 ; un livre d'éloges des vertus de la ſainte Vierge, par ordre alphabétique ; & enfin un recueil de légendes des Saints. Tous ces ouvrages ont été imprimés : le plus célébre de tous eſt celui qu'on a nommé le dernier : on en trouve quantité de manuſcrits, il s'en eſt fait un nombre prodigieux d'éditions ; il en a été fait des traductions en françois, en italien, en anglois : enfin le public en fut ſi charmé, qu'il lui donna le nom de *Légende dorée*. On remarque que Jacques Lacop, natif d'Audenarde, & apoſtat de l'ordre de Prémontré, avoit écrit un livre fort emporté contre ce recueil des vies des Saints, intitulé : *Deflorationes legendæ aureæ ;* mais qu'étant rappellé par la grace à l'égliſe, & près de donner ſa vie pour la foi dans le glorieux martyre que l'égliſe honore le 9 juillet, avant que de ſubir ſon ſupplice, il jetta au feu ſa ſatyre hérétique. On ajoute, que Claude d'Eſpenſe ayant dit dans un ſermon que la légende dorée étoit une légende de fer, & pleine d'erreurs abſurdes, fut contraint par la faculté de théologie de Paris, dont il étoit membre, de ſe rétracter publiquement. Cependant dès auparavant, l'ouvrage de Jacques de Voragine avoit été ſi peu du gout de Berenger de Landore, treiziéme général de l'ordre de S. Dominique, qu'il avoit ordonné à Bernard de la Guyonie de compoſer un autre recueil des vies des Saints ; & il eſt vrai que Jacques manque abſolument de critique & de diſcernement, & qu'on y trouve une infinité de fables, qui en rendent la lecture inſupportable. Outre ces ouvrages dont il eſt parlé, il y en a d'autres qui portent ſon nom, comme une apologie de l'ordre de S. Dominique ; un abrégé de la ſomme des vertus & vices de Guillaume Perauld ; & une ſomme des cas de conſcience. Sixte de Sienne y ajoute une traduction italienne de la Bible, qu'on ne trouve point. On lui attribue encore une table de toutes les hiſtoires contenues dans les ſaintes écritures, & un livre ſur les ouvrages de S. Auguſtin. Jacques mourut en 1298, le 14 juillet, & eut au mois de février ſuivant Porchette Spinola pour ſucceſſeur. C'eſt apparemment à celui-ci que Boniface VIII jetta des cendres dans les yeux le premier jour de Carême, en lui diſant : *Souviens-toi que tu es Gibelin, & qu'avec les Gibelins tu viendras à rien ;* au moins il eſt ſûr que *Jacques* n'a pu s'attirer un pareil traitement, ayant été ennemi de toute faction, comme on le voit dans ſon hiſtoire de Gènes. * Echard, *ſcript. ord. FF. prædic. tom. I.* Le P. Touron a donné un curieux article de Jacques de Voragine, dans le *tom. I* de l'*hiſtoire des hommes illuſtres* de ſon ordre ; il régne ſur-tout un ſage diſcernement, & une critique judicieuſe dans ce que l'hiſtorien dit au ſujet des apologiſtes & des critiques de la *Légende dorée.*

JACQUES DE VITRI, natif d'un petit bourg de ce nom, qui eſt près de Paris, quoique les autres aſſurent qu'il étoit né à Argenteuil, où il fut curé après avoir été chanoine régulier d'Ognies, ſuivit les Croiſés au levant, où il vécut long-temps, & fut évêque

Digitized by Google

d'Acon, qui eſt *Ptolémaïde* ou *Acre*. Depuis, le pape Grégoire IX le mit au nombre des cardinaux l'an 1228, & lui donna l'évêché de Freſcati. Il fut encore nommé légat du ſaint ſiége en France, en Brabant & dans la Terre-ſainte; & dans ces emplois importans, il ſe gouverna toujours avec une prudence extrêmement avantageuſe à l'égliſe. Outre ſes ſermons ſur les évangiles & les épîtres qui ſe diſent à la ſainte meſſe durant l'année, & que Damien du Bois fit imprimer à Anvers l'an 1575, nous avons encore de lui trois livres de l'hiſtoire orientale & occidentale, qui eſt ſon ouvrage le plus curieux & le plus recherché. Elle eſt diviſée en trois livres, dont les deux premiers ont été imprimés à Douai en 1597, *in*-8°. La préface, omiſe dans cette édition, ſe trouve dans les *antiquæ lectiones* de Caniſius, *tom. IV* de l'édition *in-fol. pag.* 27. Le premier & le troiſiéme livres ſont imprimés dans le recueil intitulé, *Geſta Dei per Francos*, par Bongars, *pag.* 1047. Dom Martenne a donné depuis le troiſiéme, dans ſon *Theſaurus anecdoctorum*, *tom. III*, *page* 268. Il eſt différent de celui qui eſt dans les anciennes éditions. Ce prélat a encore compoſé deux livres de la vie de ſainte Marie d'Ognies, que nous avons dans Surius ſous le 23 juin; un livre contre les Sarraſins; & un des femmes illuſtres de Liége. Il mourut à Rome le 30 avril de l'an 1244. * Andreas Hojus, *in vita Jacobi de Vitri.* Henri *de Gand*, *de vir illuſt. c.* 37. S. Antonin, *part.* 3, *l.* 24, *c.* 7, § 1. Vincent *de Beauvais*, *ſpec. hiſt. l.* 30, *c.* 10. Trithéme, *de ſcript. eccleſ.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Poſſevin, *in app. ſacr.* Voſſius, *de hiſt. lat. l.* 2, *c.* 57. Spond. Bzovius. Rainaldi, *an. eccleſ.* Friſon, *Gall. purp.* Ciaconius. Onuphre. Genebrard. Philippe *de Bergame.* Geſner, &c.

JACQUES DE VITERBE, religieux de l'ordre de S. Auguſtin, archevêque de Naples au commencement du XIVe ſiécle, ſuccéda l'an 1302 à Philippe Minutoli, & mourut l'an 1308. On lui attribue divers ouvrages; *De regimine chriſtianorum; Quodlibeta*, &c. * Trithéme, *de ſcript. eccleſ.* Herrera, *in alph. Auguſt.* Le Mire. Ughel, &c.

JACQUES DE FORLI ou DE FRIOUL, célébre médecin, qui floriſſoit vers l'an 1430, eſt connu par le nom du lieu de ſa naiſſance. Il écrivit des commentaires ſur les aphoriſmes d'Hippocrate, ſur Galien, &c.

JACQUES de BALARDIS, maître du ſacré palais, évêque de Lodi, naquit à Lodi, ville d'Italie dans le duché de Milan, de parens pauvres & d'une condition obſcure. Il fut obligé d'apprendre un métier pour gagner de quoi vivre; & dans une diſpute ayant bleſſé dangereuſement un de ſes compagnons, un François touché de compaſſion de ſon état l'amena en France, où *Jacques* entra dans l'ordre de S. Dominique. Il y fit de grands progrès dans l'étude & dans la piété, & lut avec autant de fruit pour ſon eſprit que pour ſon cœur, l'écriture ſainte, les meilleures livres de théologie, les écrits des canoniſtes & ceux des philoſophes. Elevé au ſacerdoce: il ſe diſtingua par ſon zèle dans le miniſtere de la prédication, & par ſes lumieres dans les écoles où il fut chargé d'enſeigner. L'univerſité de Bologne l'ayant mis au nombre de ſes docteurs & de ſes profeſſeurs, il expliqua pendant pluſieurs années les ſaintes écritures. Le pape Boniface IX, inſtruit de ſes talens & de la pureté de ſes mœurs, le fit venir à Rome & le prit pour ſon théologien, en lui donnant la charge de maître du ſacré palais, vers l'an 1404. Innocent VII, ſucceſſeur de Boniface, lui continua la même confiance, & Grégoire XII le nomma évêque de Lodi, au mois de février 1407 ſelon Ughelli. Le pieux prélat ſe fit un devoir de réſider au milieu de ſon peuple, de l'inſtruire par de fréquentes prédications & par ſes écrits, de l'édifier par ſes exemples, & de le retenir dans l'obéiſſance au ſaint ſiége, au milieu du ſchiſme qui troubloit alors l'égliſe. Ayant été appellé au concile de Piſe, il prêcha le 29 avril en préſence de tous les peres de cette célébre aſſemblée; & après avoir concouru avec tous les autres prélats, à tout ce qui fut décidé dans le concile, pour l'extinction du ſchiſme, il retourna à ſon égliſe, qu'il continua d'éclairer & d'édifier. Il fit reconnoître dans ſon diocèſe le pape Alexandre V. Depuis il ſe rendit au concile convoqué à Rome par le pape Jean XXIII par une bulle du mois de mars 1411, & qui fut ouvert au mois d'avril 1412; & nous le voyons dès 1415, ſe diſtinguer dans le concile de Conſtance, où il fut toujours conſulté & écouté comme un oracle, & où il prononça pluſieurs diſcours, dont quelques-uns nous ont été conſervés dans les actes du concile de Conſtance, dans l'hiſtoire des Huſſites par Jean Cochlée, & ailleurs. On n'a point celui qu'il prononça à l'occaſion de la mort de don Ferdinand, roi d'Aragon, arrivée au mois d'avril 1416; il en eſt ſeulement parlé dans le tome IV des actes du concile. Le P. Touron dans le *tom. III* de ſon *hiſtoire des hommes illuſtres* de l'ordre de S. Dominique, a donné, traduit en françois, le diſcours que le même prélat prononça dans l'égliſe cathédrale de Conſtance, en préſence de l'empereur Sigiſmond & de tout le concile, le huitiéme de novembre 1417, pour la prochaine élection d'un pape; & il ajoute que ce diſcours également chrétien & éloquent ne fut pas moins applaudi de tous les peres du concile, que de l'empereur, des autres princes & des ambaſſadeurs. Il méritoit ces applaudiſſemens. Martin V qui fut élu pape, transféra l'évêque de Lodi ſur le ſiége de l'égliſe de Trieſte en Iſtrie, qui avoit beſoin d'un paſteur de ce caractere. Cette tranſlation ſe fit au commencement de 1418, ou dès le 29 décembre 1417. Le prélat y employa ſept années entieres à inſtruire & régler ſon troupeau; à rétablir la diſcipline, & à réformer les abus. Thomas Thomaſſini, Dominicain, évêque d'Urbin, ayant été appellé en 1424 au ſiége de Trau en Dalmatie, le pape voulut abſolument que Jacques de Balardis ſe chargeât de la conduite du diocèſe d'Urbin. Il fut obligé d'obéir, & il conſacra les onze dernieres années de ſa vie au bien de ce diocèſe. Il y mourut le 12 ſeptembre de l'an 1435. Outre ſes diſcours, on lui attribue quelques ouvrages théologiques, qui n'ont point été imprimés. * *Voyez* le tome III de l'*hiſtoire des hommes illuſtres de l'ordre de S. Dominique*, par le P. Touron, du même ordre, *pag.* 171, juſqu'à 195.

JACQUES PALEOLOGUE, homme célébre dans le XVIe ſiécle. Florimond de Raimond, c'eſt-à-dire, le P. Richeome, Jéſuite, après avoir obſervé qu'il étoit ſorti de cette maiſon qui régnoit à Conſtantinople, lorſque cette ville fut priſe par les Turcs en 1453, ajoute qu'il vint à Rome, où il prit l'habit de S. Dominique, avec Michel Ghiſleri, qui fut depuis pape ſous le nom de Pie V, & le P. Théophile Raynaud, dans ſon livre *de Immunitate Cyriacorum*, a adopté cette fable, ſans faire réflexion qu'on pouvoit la détruire aiſément, en obſervant que S. Pie V entra dans l'ordre de S. Dominique, non à Rome, mais dans un lieu peu conſidérable de Lombardie, nommé *Voghera*. Les mêmes auteurs remarquent enſuite, que Paleologue ayant été mis à l'inquiſition, trouva moyen de s'évader en 1559; & qu'après avoir dogmatiſé quelque temps en Allemagne, il paſſa en Pologne, où il ſe joignit aux Ariens; & que mêlant leurs erreurs avec les ſiennes, il pervertit un grand nombre de gens dans ce pays, & en Moravie. L'empereur Maximilien II, ajoutent encore ces écrivains, le fit prendre & conduire à Rome, où il abjura ſes erreurs; mais les ayant ſoutenues encore depuis, il fut condamné à être brulé: ce qui fut exécuté l'an 1565. Ce récit eſt plein de fauſſetés. Il eſt vrai que Paleologue fit beaucoup de bruit en Allemagne, & qu'il mécontenta également les Catholiques, les Luthériens & les Sociniens:

Fauſte Socin écrivit même contre lui un aſſez long traité qui eſt à la tête de ſes ouvrages polémiques. Le ſaint pape Pie V fit inutilement beaucoup d'inſtances pour le faire arrêter; mais Grégoire XIII fut plus heureux : on l'emmena à Rome, où après avoir ſoutenu ſes erreurs avec opiniâtreté, il fut condamné au dernier ſupplice : & l'arrêt de mort alloit être exécuté, lorſque changé tout-à-coup, il demanda un délai pour corriger par ſes écrits les maux qu'il avoit faits par les ouvrages qu'il avoit publiés auparavant. On reconnut de la ſincérité dans cette demande, & on le reconduiſit dans les priſons du S. Office, où il compoſa quelques ouvrages auſſi pieux que ſavans. Ceci eſt tiré de la vie de Grégoire XIII, compoſée par Marc-Antoine Ciampi, imprimée d'abord à Rome, & enſuite en 1592, à Bologne. Cet écrivain n'auroit pas ignoré que Paleologue eût été Dominicain, non plus que Victorelli, qui dans ſes additions à Ciaconius, ne lui donne pas cette qualité. * Echard, *ſcript. ord. FF. prædic. tom. II.* Florimond de Raimond, *orig. de l'héréſ. l.* 4, *c.* 12. Sponde, *A. C.* 1575, *n.* 2.

JACQUES d'ANGOULÊME, ainſi appellé du nom de ſa patrie, a paſſé pour un des plus habiles ſculpteurs François. Il méritoit cette réputation, s'il eſt vrai, comme quelques-uns le rapportent, qu'étant à Rome, en 1550, il entra en concurrence avec le célébre Michel Ange. Il étoit, dit-on, queſtion d'un modéle de la figure de S. Pierre. Tous deux ayant travaillé, l'on adjugea la préférence à l'ouvrage de *Jacques* d'Angoulême, de l'aveu même des Italiens. Vigenere, ſur Philoſtrate, *tom. II, pag.* 120, dit qu'il a vu dans la grotte de Meudon une figure de l'automne de cet habile artiſte; & que l'on conſerve dans la bibliothéque du Vatican trois grandes figures, faites par le même, dont la premiere repréſente un homme au naturel; la ſeconde montre tous ſes nerfs, ſes muſcles, ſes tendons, ſes vaiſſeaux, juſqu'aux moindres fibres, comme d'un corps qui auroit été écorché; & la troiſiéme eſt un ſquelette.

JACQUES HERACLIDES ou BASILIDÉS, impoſteur, qui ſe diſoit être de la race des anciens deſpotes ou vaivodes de Moldavie & de Walachie, avoit la mine fort noble, & ſavoit bien la langue grecque, la latine, l'italienne & la françoiſe. Pluſieurs ſeigneurs Polonois embraſſerent ſon parti avec tant d'ardeur, qu'ils l'établirent à main armée deſpote de Moldavie & de Walachie, après avoir gagné une bataille contre le deſpote Alexandre, l'an 1561. *Jacques* ſe fit confirmer en ſa principauté par Soliman II, empereur des Turcs, après avoir gagné les baſſas & le viſir à force de préſens : mais il ne regna que trois ans, car les Walaques ayant conçu quelque ſoupçon de ſes fourberies, l'attaquerent dans ſon palais pour le maſſacrer. Ce deſpote prit alors les ornemens de ſa dignité, & ſe préſenta à la mort avec beaucoup de conſtance. * De Rocoles, *les impoſteurs inſignes.*

JACQUES (Guillaume) a compoſé un poëme ſur les actions d'Alexandre *le Grand*, au témoignage de Swertius.

JACQUES (Jean) publia un abrégé des cérémonies à Anvers en 1621. * Konig, *biblioth. vetus & nova.*

☞ JACQUES BAULOT ou BAULIEU, fameux lithotomiſte dans le dernier ſiécle, naquit en l'année 1651, dans un hameau, au bailliage de Lons-le-Saunier en Franche-Comté. Ses parens étoient fort pauvres, & gagnoient leur vie à labourer la terre. Dès qu'il eut atteint l'âge de ſeize ans, il lui prit envie de quitter la maiſon paternelle & de voyager. Il avoit appris à lire & à écrire : c'eſt à quoi ſe bornoit ſon éducation. Un inſtinct ſecret le portoit à chercher les moyens de s'inſtruire; & ſon gout pour la chirurgie ne tarda pas à ſe déclarer. Une maladie en fit naître l'occaſion. Il fut porté à l'hôpital de Lons-le-Saunier; & dès qu'il ſe vit un peu rétabli, il témoigna le plus grand zéle à ſecourir les malades. Pour le faire avec plus de ſuccès, il demanda qu'on lui apprît à ſaigner : mais on fit peu d'attention à cet empreſſement. Piqué de ce refus, il prit parti dans un régiment de cavalerie. Il y ſervit quelques années, & fit connoiſſance avec un certain *Pauloni*, chirurgien empyrique, fameux par ſes opérations de la taille, qu'il faiſoit au grand & au petit appareil. Baulieu ayant obtenu ſon congé, ils voyagerent enſemble en différens pays. L'envie qu'il avoit de s'inſtruire le rendoit fort attentif à la pratique de ſon maître. Il reſta à ſon ſervice cinq ou ſix années; & dès qu'il crut pouvoir travailler ſans guide, il le quitta, & ſe rendit en Provence. Ce fut-là qu'il commença à porter un habit monachal, qui ne reſſembloit à aucun vêtement des ordres religieux connus. C'étoit un manteau, comme celui des Carmes Deſchaux, une robe, qui lui deſcendoit juſqu'au milieu de la jambe, des bas de toile blanche, des ſouliers noués avec des courroies, & un chapeau au lieu de capuchon. Ainſi affublé, il prit le nom de *frere Jacques*; & c'eſt ſous ce nom qu'il a été connu dans toute l'Europe; car jamais en habit d'hermite on n'a fait plus de voyages. Il opéra d'abord dans les villages & dans les bourgs de Provence, ne prenant d'argent qu'autant qu'il en falloit pour ſa nouriture & ſon modeſte entretien. De Provence il paſſa en Languedoc, enſuite dans le Rouſſillon. Sa réputation croiſſant de jour en jour, il ſe haſarda d'opérer dans les villes, après avoir perfectioné, ou plutôt réformé la méthode de ſon maître par rapport au grand appareil. *Il trouva*, dit l'auteur de ſa vie, *qu'il y avoit plus de facilité & moins de danger à faire l'inciſion obliquement du raphé à la cuiſſe gauche, pour éviter une plus grande dilatation de l'urethre, à quoi il attribuoit la cauſe des fiſtules urinaires qui reſtoient quelquefois après l'opération. Il faiſoit auſſi l'opération des hernies avec beaucoup de ſuccès : mais comme, ſuivant la méthode de Pauloni, il retranchoit en même temps les principaux organes de la virilité, & que d'ailleurs il ne connoiſſoit pas d'autre moyen, il y renonça, comme à une opération qui alloit directement contre l'intention du créateur.* Frere Jacques continua ſes courſes dans pluſieurs villes du royaume, où ſon nom étoit annoncé par le bruit de ſes ſuccès. Il ne lui reſtoit plus qu'à ſe faire connoître dans la capitale. Mais Paris, le centre général des talens & des arts, ne fut pas toujours le théâtre de ſa gloire. Il éprouva des contradictions, des humiliations même, dans différens voyages qu'il fit en cette ville. La mort du maréchal de Lorges, qui mourut le lendemain de l'opération que lui avoit faite le frere Jacques, fut le triomphe de ſes adverſaires, & pour lui un coup de foudre. Par tout ailleurs il étoit comblé de gloire & de louanges. Le gazetier de Hollande l'annonça en ces termes : *Frere Jacques, lithotomiſte du roi de France, eſt arrivé le* 28 *mai à Aix-la-Chapelle. Si quelqu'un eſt incommodé de la pierre, il le guérira, ne demandant rien aux riches ainſi qu'aux pauvres; & il offre d'enſeigner ſa méthode aux chirurgiens.* Cette annonce ayant attiré dans cette ville un grand nombre de malades, frere Jacques y fit plus de ſoixante opérations, & ils guérirent tous. Après avoir taillé pluſieurs malades avec ſuccès à Genève, où il avoit été mandé, il ſe rendit à Amſterdam, opérant dans tous les lieux de ſon paſſage. M. Rau, le ſeul anatomiſte qui pratiquât alors en Hollande, déſapprouva ſa méthode, & lui fut toujours oppoſé. Cependant il en reconnut tellement les avantages, que quoiqu'il la condamnât ouvertement, il en fit ſon profit, ſe l'approprias; & lorſque frere Jacques eut quitté la Hollande, elle paſſa en Angleterre, ſous le nom de la *Taille de Rau*, & fut adoptée par Cheſelden, qui la porta à ſa derniere perfection. De-là vient, qu'elle fut appellée l'*opération angloiſe*, quoiqu'elle appartienne inconteſtablement

rablement aux François. Frere Jacques étoit trop peu jaloux de ſa gloire, pour revendiquer un titre ſi injuſtement uſurpé par ſon imitateur. En reconnoiſſance des cures nombreuſes que cet habile opérateur avoit faites à Amſterdam, les magiſtrats de la ville firent graver ſon portrait. Il étoit repréſenté avec ſon habit d'hermite. On liſoit au haut de l'eſtampe cette inſcription latine, qui eſt la juſtification des mauvais ſuccès qu'ont eu quelques-unes de ſes opérations : *Quia non omnes convaleſcunt, non idcirco nulla medicina eſt :* & au bas, *Frater Jacobus de Baulieu, anachoreta Burgundus, li thotomus omnium Europeorum peritiſſimus.* On ajouta à ces témoignages d'eſtime des honneurs encore plus éclatans. On fit fraper une médaille d'or de la valeur de quatre cens livres, ſur la face de laquelle étoit ſon buſte, & ſur le revers les armes de la ville, avec cette légende : *Pro ſervatis civibus.* Les villes de Bruxelles, & de la Haye, lui témoignerent auſſi leur reconnoiſſance en faiſant graver ſon portrait. Le duc de Lorraine le fit ſolliciter de ſe rendre à la cour de Vienne, eſpérant qu'il trouveroit du ſecours dans ſon art, pour guérir l'empereur Joſeph d'une infirmité qui le rendoit inhabile à la génération. Frere Jacques, qui ne s'imaginoit pas qu'on le deſtinoit à une cure qui lui étoit étrangere, n'héſita point de partir pour la capitale de l'empire. Il fut préſenté à l'empereur : mais on ne préſume pas qu'il ait tenté aucun moyen de le guérir. De Vienne, frere Jacques ſe rendit en Italie. Il y trouva un nombre prodigieux de malades qui l'occuperent ſans relâche. Il eut l'honneur de paroître devant le pape, qui le reçut fort honorablement. Enfin, après avoir paſſé l'hiver à Rome, il ne ſongea plus qu'à revenir dans ſa patrie, où il avoit réſolu de finir ſes jours. Il choiſit une retraite à Beſançon pour y vivre ſéparé du monde : il y mourut à l'âge de ſoixante-neuf ans, dans des ſentimens dignes d'un ſaint religieux. * *L'hiſtoire de frere Jacques* a été écrite par M. Vacher, maître en chirurgie de Paris, chirurgien major-conſultant des camps & armées du roi, démonſtrateur en anatomie, correſpondant & aſſocié des académies royales des ſciences & de chirurgie de Paris, membre de celle de Beſançon, & imprimée *in*-12, à Beſançon en 1757. On en trouve un précis très-bien fait, dans *l'année littéraire*, de M. Freron, *an.* 1757, *tom. III*, *lettre XIV*. Il ne faut pas négliger quelques réflexions, qui ſe trouvent à la fin de ce précis.

JACQUES DE L'EPÉE (S.) ordre militaire d'Eſpagne, fut inſtitué l'an 1170, ſous le régne de Ferdinand II, roi de Léon & de Caſtille. Les courſes des Maures qui troubloient la dévotion du pélerinage de Compoſtelle, donnerent occaſion à cet établiſſement. Des chanoines avoient bâti des hôpitaux ſur les chemins pour loger les pélerins : treize gentilshommes s'obligerent enſuite par vœu à garder ces chemins ; & les chanoines ayant conſenti à l'union que ces chevaliers leur propoſerent de faire avec eux, devinrent leurs chapelains. Le pape Alexandre III confirma cette union dès l'an 1175, & depuis il y a eu diverſes bulles qui ont réglé l'état des uns & des autres. L'ordre eſt compoſé en Eſpagne de chevaliers, qui ont pour chef un grand-maître ; de chanoines, dont les ſupérieurs, ſous l'autorité du grand-maître, ſont les prieurs d'Uclès & de S. Marc de Léon, & de religieuſes. Mais avant que d'entrer dans le détail de ce qui regarde chacune de ces conditions, nous remarquerons que ſi les exploits des chevaliers de S. Jacques contre les infidéles leur ont attiré de juſtes éloges, les guerres qu'ils ſe ſont faites entr'eux ont pu faire tort à leur réputation, quoiqu'aſſez ſouvent ils ne puſſent éviter ces guerres, parcequ'ils poſſédoient de grands biens dans les royaumes de Caſtille & de Léon, & qu'ils étoient obligés d'épouſer les querelles de leurs ſouverains. C'eſt ce qui a cauſé des ſchiſmes plus fréquens dans cet ordre que dans aucun autre, où l'on ne voit pas ſi ſouvent la grande-maîtriſe diſputée par deux concurrens : & ces ſchiſmes furent le prétexte que prirent Ferdinand & Iſabelle l'an 1493, pour ſe faire attribuer par le ſaint-ſiége l'adminiſtration de l'ordre, qu'Adrien VI annexa pour toujours à la couronne d'Eſpagne l'an 1523. Le même pape qui réunit auſſi à cette couronne les grandes-maîtriſes des ordres militaires de Calatrava & d'Alcantara, voulut qu'en ce qui regarderoit le ſpirituel, le roi catholique n'agît pas par lui-même, mais commît pour cela des perſonnes des trois ordres : ce qui engagea l'empereur Charles-Quint à établir un conſeil, qu'il appella *le conſeil des ordres ;* lequel eſt compoſé d'un préſident & de ſix chevaliers, ſavoir deux de chaque ordre. C'eſt ce conſeil qui connoît des cauſes civiles ou criminelles des chevaliers, & de leurs vaſſaux, & qui fait exécuter les ordonnances faites aux chapitres généraux ; pour leſquelles, ſi elles regardent purement le ſpirituel, il députe des perſonnes eccléſiaſtiques de l'ordre. Clément VII par ſes bulles de 1524 & 1525, lui attribua la connoiſſance des décimes, des bénéfices, des mariages & autres choſes ſemblables, dont la connoiſſance appartenoit aux évêques comme ordinaires ; & ſa juriſdiction s'étend tant pour le ſpirituel que pour le temporel, non ſeulement ſur les chevaliers, chanoines, chapelains & religieuſes des trois ordres, mais ſur tous les prêtres ſéculiers qui ont des bénéfices, & ſur les religieuſes des autres ordres qui ont des monaſteres ſitués dans les lieux qui appartiennent aux ordres de S. Jacques, de Calatrava & d'Alcantara. C'eſt auſſi ce conſeil qui donne avis au roi des commanderies, dignités, prieurés, bénéfices, gouvernemens & charges qui viennent à vaquer. L'ordre de S. Jacques eſt plus conſidérable que les deux autres enſemble ; car on compte deux villes, & cent ſoixante-dix-huit tant bourgs que villages qui lui appartiennent : les plus conſidérables entre les chevaliers ſont les treize, à qui il ne reſte que l'honneur d'avoir le pas devant tous les commandeurs ; autrefois ils éliſoient le grand-maître, dont ils étoient le conſeil ordinaire ; & ils avoient le pouvoir de le dépoſer, s'il tomboit en quelque faute qui parût mériter cette peine. Après eux, dans le même rang des chevaliers, ſont les trois grands commandeurs de Caſtille, de Léon & de Montalvan en Aragon. Il y a quatre-vingt-une autre commanderies, d'où dépendent deux cens prieurés, cures & bénéfices ſimples, qu'on peut donner, avec diſpenſe du pape, à des perſonnes qui ne ſont pas de l'ordre. Il y a encore treize bourgs qui ſont des vicariats avec juriſdiction ſpirituelle, quatre hermitages, cinq hôpitaux, & un collége à Salamanque. Il y a auſſi entre les chevaliers quatre viſiteurs, pour les quatre provinces de Caſtille, Léon, vieille Caſtille & Aragon ; & leur pouvoir s'étend tant ſur les chevaliers, que ſur ceux qui poſſédent des bénéfices dans les lieux qui appartiennent à l'ordre. Pour être reçu chevalier, il faut faire preuve de nobleſſe de quatre races, tant du côté paternel que du côté maternel ; car la nobleſſe maternelle eſt requiſe depuis l'an 1653. On doit prouver auſſi que les mêmes ancêtres n'ont point été Juifs, Sarafins, hérétiques, & qu'ils n'ont point été punis comme tels par le tribunal de l'inquiſition. Ces preuves ſe font devant un chevalier & un chanoine de l'ordre ; & ſi elles ſont approuvées par le conſeil des ordres, le roi commet quelqu'un pour donner l'habit à celui qui doit être reçu. Cet habit conſiſte en un manteau blanc, avec une croix rouge faite en forme d'épée, fleurdeliſée par le pommeau & les croiſons, ſur la poitrine. Le novice eſt obligé de ſervir ſur les galéres pendant ſix mois, & de demeurer un mois dans un monaſtere pour y apprendre la régle : mais le roi & le conſeil des ordres le diſpenſent aiſément de cette obligation moyennant une ſomme

d'argent. Les chevaliers peuvent ſe marier, mais ſeulement avec une permiſſion du roi par écrit : celui qui ſe marieroit ſans cette permiſſion, ſeroit condamné à un an de pénitence ; & s'il étoit un des treize, il ſeroit privé de cette dignité. Ce qui rend cette permiſſion néceſſaire, c'eſt que les femmes des chevaliers doivent faire les mêmes preuves qu'eux devant les commiſſaires nommés par le conſeil des ordres. Leurs obligations étoient autrefois plus grandes qu'elles ne ſont préſentement : le pape Innocent VIII ayant déclaré, en 1486, que la tranſgreſſion de la régle ne les obligeoit point à péché mortel, il n'eſt plus néceſſaire qu'ils ſe retirent à certaines fêtes de l'année dans les monaſteres de leur ordre, pour pouvoir plus ſurement s'abſtenir de leurs femmes. Ils font les vœux de pauvreté, d'obéiſſance & de chaſteté conjugale, auſquels ils joignent depuis l'an 1652, celui de défendre & de ſoutenir la conception immaculée de la ſainte Vierge : on fait auſſi ce vœu dans les ordres de Calatrava & d'Alcantara depuis la même année.

Les chapelains de l'ordre de S. Jacques de l'Epée, ſont de vrais chanoines réguliers, ſoumis à la régle de S. Auguſtin Pour être reçus il faut qu'ils prouvent que leurs ancêtres de quatre races, tant du côté paternel que du côté maternel, n'ont point été facteurs, commiſſionaires, courtiers, changeurs, qu'ils n'ont exercé aucun art méchanique ou vil, qu'ils n'ont point été Juifs, hérétiques, & comme tels punis par le tribunal de l'inquiſition. Ces chanoines ont pluſieurs couvens à Tolède, à Séville, à Salamanque, &c. Ce ſont eux qui adminiſtrent les ſacremens aux chevaliers, qui ſont obligés à leur payer les dixmes de tous leurs troupeaux & animaux ; & comme il y a toujours beaucoup de chevaliers au ſervice du roi, il y a toujours auſſi quatre chanoines à la ſuite de la cour. Si quelque chevalier eſt trop éloigné pour pouvoir ſe confeſſer à un des chanoines, il prend du prieur de ſa province la permiſſion de ſe confeſſer à tel autre prêtre qu'il jugera à propos ; & celui-ci le peut abſoudre de tous péchés, hors de celui de n'avoir pas payé les dixmes à l'ordre, ce cas étant réſervé parmi les chevaliers. Ces chanoines portent la même croix que les chevaliers, & ſont ſous le gouvernement de deux prieurs, qui, par conceſſions des papes, portent le rochet, la mître & les autres ornemens pontificaux. Il n'y en avoit d'abord qu'un, qui étoit le prieur de S. Marc de Léon ; mais dès l'an 1174 les chevaliers chaſſés du royaume de Léon ayant fait un établiſſement au château d'Uclés en Caſtille, & ayant obtenu la confirmation de l'ordre l'année ſuivante, le couvent d'Uclés devint chef-d'ordre, & les conteſtations qui s'éleverent depuis à cauſe de l'ancienneté du couvent de S. Marc, furent aſſoupies, en laiſſant à ſon prieur le gouvernement des couvens de Léon, Galice & Eſtremadure, à condition que ce ſeroit toujours dans le couvent d'Uclés que ſe feroit l'année de probation que doivent faire les novices, & que ce ſeroit-là auſſi qu'ils feroient profeſſion. On ne doit pas omettre que le prieur d'Uclés eſt changé tous les trois ans, & qu'on le prend alternativement des deux parties de la Caſtille, qu'on nomme *le Manche* & *Campo de Montiel* ; de même que des huit chanoines qui demeurent au collége de Salamanque ; il y en a quatre d'un de ces cantons, & quatre de l'autre. Le prieur de S. Marc de Léon eſt élu auſſi alternativement des provinces de Léon & d'Eſtremadure. Les ſupérieurs des autres couvens portent auſſi le nom de prieurs, & portent le rochet.

Le premier couvent des religieuſes ou chanoineſſes fut fondé, à ce qu'on croit, l'an 1312 à Salamanque : il y en a ſix autres en Eſpagne. Leur principal exercice eſt de loger les pélerins qui vont à Compoſtelle, & de pourvoir à leurs diverſes néceſſités : elles pouvoient autrefois ſe marier ; mais l'an 1480 on régla qu'elles ne le pouroient plus, & qu'elles feroient les vœux ſolemnels de pauvreté, chaſteté & obéiſſance ; néanmoins celles de Barcelone ſe ſont maintenues dans leur ancienne liberté, font les mêmes vœux que les chevaliers, & en tout état portent la croix de l'ordre. Pour être reçues, les chanoineſſes font les mêmes preuves que les chanoines, entre les mains d'un d'entr'eux commis par le préſident du conſeil des ordres. C'eſt le conſeil qui confirme les prieures élues par les religieuſes.

L'ordre de S. Jacques s'étant répandu en Portugal, le roi D. Denys voulut qu'il y eût un grand-maître indépendant de celui d'Eſpagne : Jean II obtint l'adminiſtration de l'ordre, que Jean III fit annéxer à ſa couronne par le pape Jule. Le chef d'ordre eſt à Palmella : la croix eſt une croix ordinaire fleurdéliſée par le bas. Il n'y a que quatre couvens de chanoines dans ce royaume, & un de chanoineſſes à *Sanctos*, où on jouit de la même liberté que dans le couvent de Barcelone. * Franc. Caro de Torrès, *hiſt. de los ord. milit. de S. Iago*, &c. Franc. de Radez, *chron. de los ord. y cavall. de S. Iago.* Andr. Mendo, *de ord. milit. diſquiſ. canon.* &c. Roderic de Tolede. Mariana & Favin, *théatre d'honneur & de chevalerie.*

JACQUES DU HAUT-PAS (S.) ordre hoſpitalier, dont la principale maiſon ou chef d'ordre, étoit au diocèſe de Luques en Italie. On entretenoit aux dépens de cet hôpital un paſſage ſur la riviere d'Arne dans l'état de Florence, ſur le grand chemin de Rome, où l'on avoit accoutumé de payer de grands tributs & exactions, qui furent affranchis par cet hôpital & ceux qui y étoient unis : de ſorte que les pélerins y paſſoient librement ſans rien payer. Outre le grand-maître général de cet ordre, qui réſidoit en Italie, il y avoit encore un commandeur général pour la France, comme il paroît par quelques épitaphes qui ſont dans l'égliſe de S. Magloire à Paris au fauxbourg S. Jacques, & qui étoit autrefois un hôpital appartenant à cet ordre. La paroiſſe de S. Jacques du Haut-Pas n'a pris ce nom qu'à cauſe du voiſinage de cet hôpital, qui prit celui de S. Magloire, lorſque les Bénédictins ſuccédant aux hoſpitaliers, y apporterent le corps de ce Saint. Il eſt préſentement poſſédé par les prêtres de l'Oratoire, qui y entretiennent un ſéminaire. Ces hoſpitaliers de S. Jacques du Haut-Pas portoient ſur leurs manteaux une croix blanche faite en forme de tau, dont le pied ſe terminoit en pointe. * Du Breul, *antiquités de Paris.*

JACQUES DE BERGAME, *cherchez* FORESTI (Jacques-Philippe)

JACQUES DE CLUSE, *cherchez* CLUSE. (Jacques de)

JACQUES DE GUISE, *cherchez* GUISE.

JACQUES DE HAUTEVILLE, *cherchez* HAUTEVILLE.

JACQUES DE PARADES, *cherchez* CLUSE. (Jacques de)

JACQUES DE VALENCE, *cherchez* PEREZ.

JACQUES WINPHELINGE, prêtre, *cherchez* WIMPHELINGIUS.

JACQUES DE REVIGNI, ou de RAVENNE, *cherchez* REVIGNY.

JACQUET (Jean) ſieur de ſainte Honorine, né à Caën en Normandie, avoit aſſez bien étudié les antiquités romaines ; mais il s'eſt plus fait connoître encore par ſa connoiſſance de la littérature grecque & de la poëtique. Il avoit étudié l'une & l'autre à fonds ; & M. Huet remarque que s'il avoit ſu régler ſa conduite & ſes études, ayant la facilité de génie que la nature lui avoit donné, il auroit tenu un rang diſtingué parmi les ſavans. Les ſocietés de plaiſirs dans leſquelles il étoit entré, & cet eſprit railleur & moqueur, qui a ſi long-temps fait le caractere des gens de Caën, & dont il étoit poſſédé, obſcurcirent la re-

Digitized by Google

putation que ſon ſavoir lui avoit acquiſe. Il eſpéra de ſe faire mieux valoir dans l'univerſité de Paris; & y étant venu, il régenta dans le collége de la Marche, mais avec ſi peu de ſuccès, qu'il fut enfin réduit à l'emploi de correcteur d'imprimerie, juſqu'à une vieilleſſe aſſez avancée, & à travailler bien plus pour ſa ſubſiſtance que pour le public. Auſſi n'a-t-on vu de lui que quelques vers grecs, latins, & même françois, mais qui découvrent la fertilité du fonds qui les a produits. Il eſt mort à Paris vers la fin du dernier ſiécle. * *Voyez* ce qu'en a dit M. Huet dans ſes origines de Caën, pag. 380 & 381 de la ſeconde édition.

JACQUETEL ou JACTEL de Stenay, hiſtorien du dernier ſiécle, Lorrain de nation, n'eſt guères connu que par ſon *ſommaire hiſtorique des choſes plus mémorables arrivées depuis l'an* 101, *juſqu'en* 1676, *ès pays de Lorraine & Barrois, & nottamment à Commercy, S. Mihel, Verdun, Dun, Toul, Bar & Luxembourg*. Cet écrit eſt dédié à M. le prince de Vaudemont, & ſe trouve non imprimé entre les mains de pluſieurs perſonnes. Il eſt trop ſuperficiel, & la critique n'y eſt pas toujours exactement ſuivie. * *Voyez* ce qu'en dit le pere Calmet dans ſon catalogue alphabétique des écrivains de Lorraine, audevant du premier volume de ſon *hiſtoire eccléſiaſtique & civile de Lorraine, pages* 77 & 78.

JACQUIER (Nicolas) natif de Dijon en Bourgogne, au commencement du XV ſiécle, s'eſt fait un nom dans l'ordre de S. Dominique, par ſon zèle pour le ſalut des ames. Valere André s'eſt ſans doute trompé, lorſqu'il a écrit que Jacquier aſſiſta au concile de Conſtance, & il y a beaucoup d'apparence qu'il l'a confondu avec un autre religieux du même ordre, nommé auſſi *Nicolas*, & natif de Dijon. Celui-ci fut envoyé en 1435, par les cardinaux de Sainte-Croix & de Chypre, légats du S. ſiége, à la cour d'Angleterre, pour engager le roi à entrer dans le traité de paix entre le roi Charles VII, & Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne. Ce fut lui auſſi, qui, l'an 1439, anima le plus les Peres du concile de Baſle contre le pape Eugène IV: homme de peu de mine, dit Æneas Sylvius, & qui à l'abord n'avoit rien qui prévînt en ſa faveur, mais dont l'eſprit & la fermeté étoient fort au-deſſus du commun. On ne dit plus rien enſuite de lui. Pour Jacquier, après avoir demeuré quelque temps à Evreux, il fut fait, l'an 1450, inquiſiteur de la foi; & après avoir parcouru pluſieurs villes de France pour chercher les hérétiques, étant allé l'an 1464, à Lille, il fut reçu l'année ſuivante dans la congrégation de Hollande. Il paſſa le reſte de ſa vie en Flandre, à Lille, à Tournai & à Bruges, prêchant, confondant les hérétiques, & s'aquittant avec beaucoup de zèle des autres fonctions de ſon miniſtere, excepté qu'il alla en Bohême l'année 1466, & la ſuivante, pour y confondre les Huſſites. Enfin, ayant été chargé l'an 1471, par Guillaume de Filaſtre, évêque de Tournai, d'informer avec le doyen de Bruges, des miracles qui ſe faiſoient au tombeau, ou par l'interceſſion de la B. Colette, morte à Gand l'an 1447, il alla dans cette ville, où il ne vécut que quelques mois, étant mort dès l'an 1472. On a de lui un dialogue *de ſacra communione contra Huſſitas*, qu'il avoit compoſé en 1466, & qui fut imprimé dès la même année à Tournai; & un autre ouvrage intitulé: *Flagellum hæreticorum faſcinariorum*, qui fut publié l'an 1581, à Francfort. Pour ſon traité *de calcatione dæmonum*, on croit qu'il n'a pas été imprimé: il y en a deux ou trois manuſcrits en Flandre * Echard, *ſcript. ord. prad.*

JACQUINOT (Barthelemi) Dijonnois, entra dans la compagnie de Jeſus en 1587 à l'âge de 18 ans: il s'y diſtingua par ſes talens, & par ſon application conſtante à remplir ſes devoirs. Il fut recteur du grand collége de Lyon, ſupérieur des maiſons profeſſes de Toulouſe & de Paris, provincial ſucceſſivement dans les cinq provinces que les Jéſuites ont en France, confeſſeur de la reine d'Angleterre, choiſi par le roi Louis XIII; enfin aſſiſtant du général pour le gouvernement des maiſons de la ſociété en France: En 1644 il fut établi recteur du collége de Dijon: l'année ſuivante il fut député à Rome pour l'élection d'un général, & il y fut choiſi aſſiſtant au mois de janvier de l'an 1646. Il eſt mort à Rome le premier d'août 1647. Le pere Jacquinot eſt auteur de quelques ouvrages, ſavoir: 1. *Adreſſe pour vivre ſelon Dieu dans le monde*; à Paris, en 1614 *in*-16, & pluſieurs fois réimprimée depuis. Cet écrit a été traduit en latin ſous le titre de *Hermes Chriſtianus*, par le pere Pierre Monod, Jéſuite, confeſſeur de la ducheſſe de Savoye; & imprimé ainſi à Lyon, en 1629, *in*-12. 2. *L'égliſe prétendue réformée n'eſt point l'égliſe de Dieu, embraſſant une doctrine contraire à celle des cinq premiers ſiécles, & nottamment des quatre premiers conciles généraux & des apôtres*; à Toulouſe, 1623, *in*-12. 3. *Via & ratio vitæ ad Dei cultum inſtituendæ*; à Paris, en 1636, *in*-8°. C'eſt l'*adreſſe pour vivre*, &c. traduite en latin par l'auteur même. 4. *Meditation pour tous les jours de l'année*. 5. *Le Chrétien au pied des autels, rendant au très-auguſte ſacrement de l'euchariſtie les devoirs de ſes religieuſes viſites*; à Paris, en 1640, *in*-12. Le même ouvrage a été traduit en latin par l'auteur, & imprimé à Lyon en 1646, *in*-12, ſous ce titre latin: *Chriſtianus ad aras, auguſtiſſimæ euchariſtiæ debita pia ac religioſa in ea viſendæ ſalutationis officia perſolvens.* * Papillon, *biblioth. des auteurs de Bourgogne.*

JACQUINOT (Jean) Dijonnois, ſe fit Jéſuite le quatriéme de juillet de l'an 1623 à l'âge de 17 ans, & fit ſes quatre vœux le deuxiéme février 1641. Il enſeigna d'abord les humanités & la rhétorique pendant ſept ans. Enſuite après avoir exercé le miniſtére de la chaire, il gouverna ſucceſſivement les colleges de ſa ſociété à Châlons en Champagne, & à Nancy. Il revint dans celui de Châlons où il eſt mort le 26 mars 1653. La *bibliothéque de Bourgogne* dit le 16 mars. On a de ce Jéſuite trois ouvrages. 1. *La gloire de S. Joſeph*; à Dijon, en 1645, *in*-4°. 2. *Bouquet ſacré fait de pieuſes affections envers Jeſus*; à Châlons, en 1646, *in*-8°, & à Nancy, en 1652, *in*-12. 3. *Abrégé de la vie de S. Joſeph*; à Châlons, en 1650, *in*-8°. * *Mémoire manuſcrit* du pere Oudin, Jéſuite.

JADDUS ou JADDOA, grand ſacrificateur des Juifs, ſuccéda à Jonathas. De ſon temps, vers la CXII olympiade, & 332 ans avant la naiſſance de J. C. Alexandre *le Grand*, irrité contre les Juifs, qui n'avoient pas voulu fournir les choſes néceſſaires à l'entretien de ſon armée pendant le ſiége de Tyr, réſolut de ſe venger d'eux & d'aſſiéger Jéruſalem. Jaddus alla à ſa rencontre revêtu de ſes ornemens pontificaux; & Dieu changea ſi bien le cœur de ce prince, qu'il adora ſon nom écrit ſur la lame d'or que le pontife portoit au front. On dit même qu'Alexandre vint à Jéruſalem, & offrit des ſacrifices au vrai Dieu, pour ſe le rendre favorable. Joſeph & divers autres auteurs en font mention. Jaddus tint le ſouverain pontificat des Juifs environ dix ans, & eut pour ſucceſſeur Onias I de ce nom. Au reſte, divers auteurs rapportent, que Jaddus eut ſoin de faire connoître à Alexandre, quelle étoit l'origine & l'impuiſſance des dieux que les Païens adoroient. Ils ajoutent que ce prince entra dans ſes ſentimens, & en écrivit à ſa mere Olympias. C'eſt à quoi quelques-uns ont prétendu que S. Cyprien fait alluſion dans le traité qu'on lui attribue, de la vanité des idoles: *Hoc ita eſſe Alexander Magnus inſigni volumine ad matrem ſuam ſcribit, metu ſuæ poteſtatis, proditum ſibi de diis hominibus à ſacerdote ſecretum, &c.* mais il eſt viſible, par les termes mêmes de ce paſſage, qu'il s'agit d'un ſecret révélé à Alexandre par les ſacrificateurs païens mêmes, qui avouerent à ce prince, lorſqu'il voulut apprendre en Egypte toute la théo-

logie de ce pays, que leurs dieux avoient été des hommes. * Joan. Fell. *in Cyprian.* Joſephe, *liv.* 21 *des antiq. Judaïq. c.* 8. Euſebe, *en la chron.* S. Auguſtin, *l.* 8 *de civit. Dei, c.* 46. Rigaut, *in Tertull. Cyprian. & Minuc. Felicem.*

JADES, auteur Grec, écrivit un traité de muſique, allégué par Priſcien. On ne ſait pas en quel temps il a vécu; mais il eſt ſûr qu'il eſt différent d'un autre de ce nom, qui étoit ſculpteur, & dont Pline fait mention. * Priſcien, *l. de ponder.* Pline, *l.* 34, *c.* 8, *hiſtor. natur.* Ce dernier ſe nommoit peut-être Jas. * *Voyez* Pline.

JADIGHIAR MIRZA, fils de Mirza Mohammed, fils de Baiſankhor, fils de Scharoh, fils de Tamerlan, fit la guerre à Abouſaid, fils de Mohammed, fils de Miranſchah, troiſiéme fils de Tamerlan, en ſe joignant à Haſſan Begh, qui eſt le même qu'Uſuncaſſan; & après l'avoir tué, il alla l'an 873 de l'hégire, aſſiéger la ville d'Aſterabad; mais il y trouva Houſſain Mirza, roi de Khoraſſan, qui deſcendoit d'Omar Scheich, ſecond fils de Tamerlan, qui la ſecourut, & le défit. En 874 Jadighiar ſe réfugia à Tauris vers Uſuncaſſan, qui lui donna des troupes une ſeconde fois, avec leſquelles il défit Houſſain, & l'obligea de s'enfuir du côté de Fariab & de Balke: mais ce prince devenu par cette victoire maître du Khoraſſan, s'abandonna tellement à ſes plaiſirs, & négligea tellement ſes affaires & toute précaution, qu'Houſſain eut le loiſir & la commodité de l'attaquer à l'imprévu. Il le fit avec mille chevaux ſeulement, le ſurprit au milieu de ſes débauches, & lui ôta la vie l'an de l'hégire 875, de J. C. 1470. Ce prince fut le dernier de la famille de Schahrokh, fils de Tamerlan. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JADMER, *cherchez* EDMER.

JADON, *cherchez* ABDON.

JÆGER, *cherchez* JEGER.

JAEN, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, avec évêché ſuffragant de Séville, eſt conſidérable pour avoir porté autrefois le titre de royaume, lorſqu'elle étoit ſous la domination des Maures. Jaën eſt ſituée ſur la riviere de Frio, au pied d'une montagne, à neuf ou dix lieues de Grenade, & à une ſeulement du Guadalquivir, au midi. C'eſt le *Giennium, Gienna* ou *Oningis* des Latins. Ses peuples furent auſſi nommés *Aurigi, Gyriſoënni & Ituſgi.* Ferdinand III, roi de Caſtille, conquit cette ville ſur les Maures l'an 1245, & y transféra le ſiége épiſcopal, qui étoit auparavant à Baëça. Son terroir eſt fertile en bleds, en vins & en huile, & riche en ſoies. * *Conſultez* l'hiſtoire de cette ville, compoſée par Barthelemi Ximenez Paton, ſous le titre d'*Hiſtoria de la Ciudad de Jaën;* celle de ſon royaume, publiée par Franceſco Rus de la Puerta, ſous le titre d'*Hiſtoria del reino de Jaën;* & Gaſpard Salzedo de Agutre, *Relacion del Obiſpado de Jaën.*

JAFANAPATAN, ville & royaume des Indes dans l'iſle de Ceilan, eſt ſituée ſur la côte ſeptentrionale, vers celle de Coromandel. Les Hollandois en ſont les maîtres, & y ont une bonne forteresſe. * Sanſon.

JAFEL (Abdalla Ben Aſaad Al Jemeni) mort l'an 768 ou 770 de l'hégire, compoſa divers ouvrages hiſtoriques, dont le principal eſt celui qui commence à la premiére année de l'hégire, & finit dans la 750. Cette hiſtoire contient les vies de ceux que les Muſulmans eſtiment ſaints. Il eſt encore l'auteur de quelques autres ouvrages. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JAFER EL SCADEK, étoit le ſixiéme des Imans, ou deſcendans d'Ali, à qui les Perſans prétendent que le califat appartenoit légitimement. Ce fut lui qui ordonna que le Chrétien, le Juif ou l'Idolâtre qui ſe feroit mahométan, jouiroit comme héritier univerſel de tout le bien de ſa famille, à l'excluſion de ſes freres & de ſes ſœurs; & même qu'il lui ſeroit permis de faire telle part qu'il lui plairoit à ſon pere & à ſa mere encore vivans. Cette loi ſubſiſte encore aujourd'hui, & de-là vient que pluſieurs Arméniens, Georgiens, & autres Chrétiens ſujets du roi de Perſe, ſe font mahométans pour hériter de tout le bien de leur maiſon; & ſouvent les autres enfans, pour n'être pas privés de leur héritage, retient leur foi, & embraſſent la loi de Mahomet. * Tavernier, *voyage de Perſe.* Ce JAFER eſt le même que celui dont d'Herbelot parle dans ſa *bibliothéque orientale*, ſous le nom de GIAFAR ſurnommé *Sadek* ou *Sadic*, c'eſt-à-dire *le Juſte.*

JAFFA, en latin *Joppe*, ville de la Paleſtine, ſur la mer Méditerranée, à vingt-quatre milles de Jéruſalem. C'eſt, au rapport de pluſieurs auteurs, une des plus anciennes villes du monde, qui a tiré ſon nom de ſon fondateur Japhet, fils de Noé, par lequel elle fut bâtie, ſi on les en croit, quelques années après le déluge. De tout temps elle a été célébre pour la commodité de ſon port, qui eſt le plus proche de Jéruſalem. Hiram, roi de Tyr, y fit aborder des navires chargés de bois & de marbre, qu'il envoyoit à Salomon pour la conſtruction du temple. Ce fut dans ce port que le prophéte Jonas monta ſur un vaiſſeau qui faiſoit voile pour aller à Tharſe, ville de Cilicie, ou plutôt à *Tharſis*, nom qui ſignifie tout le pays au-delà de la mer. Les habitans de Joppé qui étoient idolâtres, & qui adoroient les faux dieux des Sidoniens, furent éclairés des lumieres de l'évangile dès le temps de S. Pierre, qui y fit quelque temps ſa demeure. Jaffa avoit été ruinée par Judas *Machabée*, & le fut enſuite par Titus, depuis empereur. Pluſieurs ſiécles après, les Infidéles s'étant rendu maîtres de la Terre-Sainte, ruinerent tous les ports de mer pour en fermer les avenues aux Chrétiens; mais Godefroi de Bouillon, premier roi de Jéruſalem, fit rétablir le château de Jaffa, & y mit une forte garniſon. Les Saraſins firent ſouvent des efforts conſidérables pour prendre cette ville, mais toujours inutiles, juſqu'en 1188, que Saladin s'en empara, & démolit ſes fortifications. Le roi S. Louis la fit rebâtir l'an 1252, avec ſa forteresſe; & après qu'il eut été obligé de revenir en France, le ſultan d'Egypte la reprit l'an 1268. Depuis, les Turcs s'en ſont rendu les maîtres, & l'ont réduite en l'état où elle eſt. A l'égard du gouvernement ſpirituel, cette ville a eu un évêque ſuffragant du patriarche de Jéruſalem. Pour le temporel, elle obéiſſoit à des comtes; mais ce titre s'eſt perdu avec la ville, comme il eſt arrivé à toutes les autres principautés & comtés qui avoient été érés dans la Terre-Sainte pendant le regne des François. A préſent Jaffa ne conſiſte plus qu'en quelques méchantes maiſons & un petit fort de deux tours, jointes enſemble par un mur de pierres de taille. Il eſt gardé par quelques Turcs & Arabes, pour le bacha de Gaza de qui il dépend. On y voit de tous côtés les ruines des anciens édifices, ſans qu'il y reſte rien d'entier ni de la chapelle de S. Pierre, ni de la maiſon de Simon *le Corroyeur*, où ce prince des apôtres logea, ni de la maiſon de Tabitha, qu'il y reſſuſcita; & on ne peut pas même ſavoir où étoient ces bâtimens. Les pélerins qui vont à Jéruſalem, abordent ordinairement à Jaffa; & l'on doit remarquer que les papes ont accordé les mêmes indulgences à ceux qui ont été à Jaffa, qu'à ceux qui ont viſité tous les ſaints lieux, lorſque les guerres & les courſes des Arabes, la peſte ou quelqu'autre danger les empêchoient de paſſer outre. En 1722 cette ville fut entierement ſaccagée par les Arabes, qui ruinerent le monaſtere de S. Pierre, deſſervi par les religieux de l'obſervance de S. François. * *Peregrin. Hieroſol. prin. Radzivil, epiſt.* 11, *fol.* 125. Doubdan, *voyage de la Terre-ſainte.*

JAGELLON, eſt le nom d'une famille illuſtre, qui a regné long-temps, & la derniére dans le grand du-

ché de Lithuanie. Elle a été éteinte en la perſonne de Caſimir, roi de Pologne, qui en étoit du côté des femmes, les Polonois ayant toujours eu une ſi grande vénération pour cette maiſon, qu'ils n'ont pas fait de différence entre les mâles & les femmes, dans le choix de leurs princes. Le dernier grand duc de cette maiſon nommé *Vitol Jagellon*, épouſa *Edwige*, qui avoit été élue reine de Pologne après la mort du roi ſon pere, à condition d'épouſer ce grand duc de Lithuanie, lequel ſe fit chrétien pour cela, & unit à la couronne, qu'on lui mit ſur la tête, ſon état de Lithuanie, comprenant la Samogitie & la Ruſſie noire; mais en telle ſorte, que ce grand duché conſervoit ſes charges, ſon armée, ſon tréſor, ſa chancellerie & ſa cour, comme s'il avoit encore ſon prince particulier. En ſorte que ce duché reſſemble plutôt à un état confédéré, qu'à une province ſujete. *Voyez* les princes particuliers de cette famille ſous leur nom propre. * *Mémoires de Beaujeu.*

JAGELLON, duc de Lithuanie, puis roi de Pologne, *cherchez* LADISLAS.

JAGERNDORF, en latin *Carnovia*, *Jagerndopium*, bonne petite ville de la Siléſie, capitale de la principauté qui porte ſon nom. On la trouve vers les confins de la Moravie ſur la riviere d'Oppa, à quatre lieues au-deſſus de Troppaw vers le nord. * Baudrand.

JAGERSBOURG, maiſon de plaiſance du roi de Danemarck, eſt dans l'iſle de Séelande, à quatre lieues de Copenhague. La cour de Danemarck y paſſe ordinairement cinq ou ſix ſemaines toutes les années, pour prendre le divertiſſement de la chaſſe. * Mati, *dict.*

JAGNIEVO, ville de la Turquie en Europe, eſt dans la Servie, environ à cinq lieues de Novibazar. On dit que c'eſt une aſſez bonne ville, & qu'il y a pluſieurs catholiques. * Mati, *dict.*

JAGODNA, bonne petite ville de la Turquie en Europe, eſt dans la Servie, près de la Morave, entre la ville de Niſſa, & celle de Semandria, à ſeize lieues de la premiere, & à vingt-cinq de la derniere. * Mati.

JAGOS, peuples du royaume d'Anſico dans la baſſe Ethiopie, ou, ſelon d'autres, dans le Congo. Ce ſont des gens vigoureux & fort agiles; mais inhumains & anthropophages. Ils ont des boucheries de chair humaine. On dit même que le pere n'a point d'horreur de manger de la chair de ſon fils, ni le fils de celle de ſon pere. Ils n'enterrent point les morts; mais ils les mangent dès qu'ils ont rendu le dernier ſoupir. Ils n'ont point de demeure arrêtée, & vont errans dans les campagnes comme les Arabes, ne vivant que de vol & de carnage. Leurs armes ſont un arc & des fléches avec une hache. Ils adorent le ſoleil & la lune, & une infinité d'autres idoles. Les Jagos ſont répandus preſque par toute l'Afrique; mais le plus grand nombre de ces barbares fait ſes courſes dans le royaume d'Anſico. * Dapper, *deſcript. de l'Afrique.*

JAGUANA, ou *Santa Maria del Porto*, petite ville ſur la côte occidentale de l'iſle Hiſpaniola, à cinquante lieues de S. Domingue. Elle a un aſſez bon port, qui étoit fréquenté par les Anglois & les Hollandois, avant que les Eſpagnols défendiſſent le négoce. Elle fut priſe & en partie ruinée par les Anglois ſous le comte de Newport en 1591. * *Dictionnaire anglois.*

JAHEL, Juive de nation, étoit femme de Heber Cinéen, & vivoit vers l'an 2750 du monde, & 1285 avant J. C. Ce fut en cette année qu'elle perça le front avec un gros clou à Siſara, général de l'armée de Jabin, roi des Chananéens, lequel ayant été défait par les Iſraélites, s'étoit ſauvé dans la tente de Jahel. *Cherchez* SISARA. * *Juges, IV.*

JAHIA ou JEAN, fils d'Abdallah, & petit-fils de Haſſan, fils d'Ali. C'eſt de lui que quelques-uns tirent la ligne droite des Imans, à cauſe qu'il deſcendoit de l'aîné des enfans d'Ali; mais les Perſans la tirent de la branche du cadet, parcequ'il fut proclamé calife dans Couffah. Ce Jahia parut au temps du calife Haroun Raſchid, dans la province de Ghilan, ſur la mer Caſpienne, où il avoit déja attiré à ſa ſuite beaucoup de gens qui faiſoient tous une profeſſion ouverte de la ſecte d'Ali. Pour couper racine à cette nouvelle faction, le calife voulant uſer de douceur, dépêcha vers lui un homme de confiance avec un paſſeport fort ample, & ſcellé du ſceau de tous les cadhis ou juges principaux de l'état, & ſouſcrit des principaux ſeigneurs des deux maiſons de Haſchem & d'Abbas, qui étoient tous ſes parens, afin qu'il pût ſe rendre en toute ſureté auprès du calife. Jahia ayant reçu de telles aſſurances, ſe rendit à la cour; mais dès qu'il y fut, on lui dreſſa un piége. Un certain Abdallah, d'une famille qui de tout temps avoit été ennemie de celle d'Ali, accuſa Jahia de s'être dit prophéte & de l'avoir voulu attirer à ſon parti. Le calife, pour ſe mieux aſſurer de la choſe, fit venir devant lui l'accuſateur & l'accuſé. Le premier perſiſta dans ſon accuſation; le dernier après avoir nié fortement, & fait ſa priere pour ſe préparer au ſerment, dont il devoit ſe purger, s'approcha de ſon accuſateur, mit les doigts de ſa main droite entre ceux de la main dudit accuſateur, & prononça ces paroles: *Seigneur & créateur tout-puiſſant, ſi j'ai jamais convié cet homme à me ſuivre ou à me reconnoître pour un prophete, faites par votre ſouveraine juſtice que je périſſe miſérablement; mais ſi cela n'eſt pas, puniſſez mon accuſateur de la même peine.* Son adverſaire ayant été obligé de faire le même ſerment, & étant mort le même jour, on ne douta point qu'il n'eût reçu la punition de ſon parjure: de ſorte que le calife fit depuis ce temps-là de grands honneurs à Jahia. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JAHIA Ben Ali Al Monaggem, par ſes manieres agréables, acquit les bonnes graces du calife Moctafi, qui le faiſoit ſouvent manger avec lui. Il a fait une hiſtoire des poëtes Arabes, qui commence par Baſchar, & finit par Marvan. Il mourut l'an 300 de l'hégire. * D'Herbelot.

JAHIA Ben Ali Ben Geſalah, eſt auteur d'un livre de médecine, dont les matieres ſont rangées par tables, comme celles des éphémerides. * D'Herbelot.

JAHIA, fils d'Adda, Chrétien Jacobite, natif de la ville de Tacrit en Méſopotamie, étoit philoſophe péripatéticien, & a traduit pluſieurs ouvrages d'Ariſtote en langue ſyriaque & arabique. * D'Herbelot.

JAHIA Aboulmanſour, ſurnommé *Almouſſali*, parcequ'il étoit natif de Moſul en Méſopotamie, eſt auteur d'un livre intitulé *Agâni*, qui eſt un recueil de chanſons arabes diſpoſées par ordre alphabétique. * D'Herbelot.

JAHIA Ben Jakſchi Ben Ibrahim, eſt auteur d'un commentaire ſur un livre intitulé: *Scherât al eſlâm.* Ce ſchard ou commentaire eſt dans la bibliothéque du roi de France, *n.* 590. * D'Herbelot.

JAHIA, ſurnommé *Al Nahaovi*, a traduit & expliqué en arabe le livre d'Ariſtote, qu'il nomme *Bari Armiás*, nom corrompu du grec, qui ſignifie *de l'interprétation.* * D'Herbelot.

JAHIA Ben Abilmanſour, un des plus grands aſtronomes qui aient vécu ſous le califat d'Almamoun. Abulmaſſar en faiſoit grand cas, & le cite ſouvent. * D'Herbelot.

JAHIA Ben Mohammed, huitiéme calife ou empereur des Moahédites ou Al Mohades, comme les Eſpagnols les appellent, qui a régné en Afrique & en Eſpagne; ce que les Arabes appellent *Magrebou Andalous.* * D'Herbelot.

JAHIA Ben Modhaffet Ben Mobarez, ſixiéme prince ou ſultan de la dynaſtie des Modhafériens ou Mozaffériens en Perſe. Cette dynaſtie fut abolie ſous le ſultan Schah Schegiâ, & Schah Manſour, par Tamerlan. * D'Herbelot.

Digitized by Google

JAHIA Ben Haidar Carati, ſeptiéme prince de la petite dynaſtie, qui s'établit dans le Khoraſſan au temps des conquêtes de Tamerlan, ſous le nom des *Sarbedariens*, & qui fut maintenue par ce même conquérant. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JAICZ & GAICZ, *Gaitia* & *Jaitia*, ville de la baſſe Boſnie, au Turc, eſt ſituée ſur une montagne, avec un bon château, & une riviere au pied, vers les frontieres de la Croatie, à environ ſix lieues au midi de Banjaluca. Jaicza a été autrefois le lieu de la réſidence des rois ou deſpotes de la Boſnie. * Sanſon. Baudrand.

☞ JAILLOT (Alexis-Hubert) géographe ordinaire du roi, s'étoit d'abord appliqué à la ſculpture, comme Simon Jaillot ſon frere, qui s'eſt diſtingué par pluſieurs ouvrages en ce genre. Mais ayant épouſé en 1664 la fille du ſieur Bercy, graveur & enlumineur du roi pour les cartes, il ſe donna tout entier à la géographie, & publia en 1668 & 1669 les quatre parties du monde d'après Blaeu & Cellarius, le ſiége de Candie, &c. En 1670 & 1671 MM. Sanſon lui ayant cédé un très-grand nombre de leurs deſſins de cartes, ils les fit graver avec beaucoup de ſoin & de netteté. En 1675 il fut fait géographe ordinaire du roi, & il ne ceſſa point d'augmenter ſon recueil de cartes juſqu'à ſa mort arrivée en 1712.

BERNARD-HYACINTHE Jaillot, ſon fils, marcha ſur ſes traces, ainſi que *Bernard-Antoine*, ſon petit-fils, l'un & l'autre géographes ordinaires du roi. Le premier eſt mort en 1739, & le ſecond le 16 juillet 1749.

Leur beau fonds de géographie, dont le recueil eſt connu ſous le nom d'Atlas François, & dont on peut voir la liſte dans le premier volume de la géographie de l'abbé Lenglet, édition de 1742, eſt aujourd'hui entre les mains de Jean-Baptiſte-Michel Renou de Chauvigné Jaillot, petit-fils d'*Alexis-Hubert*, qui a épouſé en 1755 *Françoiſe-Catherine* Jaillot, ſœur de *Bernard-Antoine*.

JAIN Kemoutehi (Ezzedoulat Saad Ben Manſour) auteur d'un commentaire ſur les Eſcharât & Tenbihât d'Avicenne. Le ſurnom de cet auteur eſt bizarre; car il ſignifie un homme qui meurt dans ſon temps, c'eſt-à-dire, dans le terme que Dieu a preſcrit. * D'Herbelot.

JAIR, pere de Mardochée, oncle de la reine Eſther. * *Eſther*, *II*, 5.

JAIR, juge des Hébreux, étoit natif de Galaad, dans la tribu de Manaſſé, & jugea les Juifs après Thola, l'an 2826 du monde, & 1209 avant J. C. Sous lui ce peuple fut réduit en ſervitude par les Philiſtins & les Ammonites, en punition de ſon idolâtrie. Jaïr jugea les Juifs vingt-deux années, en comprenant celles de leur eſclavage, qui dura dix-huit ans. L'écriture dit qu'il avoit trente fils, ſeigneurs d'autant de villages. Jaïr eſt différent d'un autre de ce nom, fils de Segub. * *Juges*, 10. Joſéphe, *l.* 5 *des antiquités Judaïques*. Torniel, *A M.* 2583, *n.* 27, & 1827, *n.* 1.

JAIRUS, chef de la ſynagogue de Capharnaüm, pria inſtamment J. C. de guérir ſa fille. Le Sauveur le lui promit; mais s'en étant retourné chez lui, il la trouva morte. Jeſus ayant fait ſortir ceux qui étoient dans la maiſon, reſſuſcita cette fille, & la rendit en vie à ſon pere. * *Matth. IX.*

☞ IAKUTI, peuples païens de Sibérie, qui demeurent ſur les bords du fleuve Lena. Ils ne faiſoient autrefois qu'une même nation avec les BURATI, qui demeurent plus au midi à l'oueſt du lac Baïkal. Contre l'uſage de tous les peuples de leur voiſinage, ils portent les cheveux longs & les habits courts. Ils ſont partagés en dix tribus qui forment environ trente mille hommes. Ils avoient, il n'y a pas encore long-temps, l'uſage d'enterrer vivans, avec les principaux morts de leur nation, quelques-uns de leurs plus fidéles domeſtiques: mais les Ruſſes le leur ont défendu, depuis qu'ils ſe ſont rendu maîtres de leur pays. Ils ſacrifient à trois dieux inviſibles qu'ils appellent *Arteugon*, *Schugoteugon* & *Tangara*. En un certain temps de l'année ils allument un grand feu, & ils y jettent vers l'orient de l'eau-de-vie diſtillée de lait de jument. C'eſt le ſacrifice qu'ils font au ciel. On voit, au reſte, parmi eux des idoles monſtrueuſes. C'eſt cependant, à ce qu'on prétend, le peuple le plus ſpirituel, entre les autres peuples païens de Sibérie & de Tartarie. * Strahlenberg, *deſcript. de l'empire Ruſſien*, *c.* 13. *Hiſt. généalogique des Tartares*, *pag.* 486.

JALAMLAM, lieu de l'Arabie heureuſe, où les pélerins du pays qui vont à la Mecque s'aſſemblent, & forment leur caravane; ce qui lui fait donner le nom de *Micât ahel Yemen*, entrepos des Jemanites. *Yemen* eſt le nom que les Arabes donnent à l'Arabie heureuſe. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JALMENUS, étoit, dit-on, fils de Mars & d'Aſtioche, fille d'Actor, petite-fille d'Axeteüs, & arriere petite-fille de Clymenus. Il régna dans la Béotie avec Aſcalaphus ſon frere, ſelon Pauſanias. Ce fut de leur temps, ſelon le même, & ſous leur conduite, que les Orchoméniens allerent au ſiége de Troye. * *Voyez* Pauſanias dans la deſcription de la Grece, *l.* 9, c'eſt-à-dire, dans ſes béotiques.

JALINES, en latin *Jalinæ*, *Macariæ*, étoit anciennement une ville, maintenant ce n'eſt qu'un village, ſitué ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Chypre. * Baudrand.

JALOPES, peuple de la Nigritie en Afrique, dans le royaume de Senega, entre les deux bras du Niger, nommés *Senega* & *Gambea*. Sa longueur d'orient en occident, eſt de cent quinze lieues; & ſa largeur le long de la côte eſt de ſoixante lieues. L'empereur de ce pays ſe nomme *le Grand Jalop*, & ſe qualifie dans ſes titres, ſouverain de treize ou quatorze royaumes. Les rois de Baool, Cayor, de Juala, & d'Alé ſont ſes vaſſaux; & ſa domination s'étend depuis le cap-Verd juſqu'au Caſſan. Dans tout cet empire on ne voit point de villes fermées; mais ſeulement des bourgs tout ouverts, & des villages. La capitale du royaume de Senega, où le Grand Jalop tient ſa cour, s'appelle *Tabucatum*. La chaleur y eſt exceſſive, & au mois de janvier il y fait beaucoup plus chaud qu'au mois de mai parmi nous. Ce pays ne produit point de raiſins; mais on y fait du vin de dattes. Le bled qu'on y appelle *mays* ou *mayez*, eſt une eſpéce de millet. Le tabac y vient fort bien, ſans qu'on prenne la peine de le cultiver. Les pâturages y nourriſſent une infinité de gros bétail. Les Jalopes qui habitent vers le ſeptentrion, ſont ſeulement bazanés; mais ceux qui ſont au midi, ont la peau extrêmement noire. Ils ſont tous fort adonnés aux ſortiléges & aux enchantemens. La plupart ſont laboureurs, pêcheurs ou bergers; & il y a peu de marchands & d'artiſans. Les principales marchandiſes du pays ſont des cuirs de bœuf & de vache, de l'yvoire, de la cire, de la gomme d'Arabie, de l'ambre gris, de l'or & de l'argent. Le plus grand profit que les marchands étrangers y faſſent, eſt ſur le fer, le cuivre, le corail, le cryſtal, les dentelles, & l'eau-de-vie. Les armes ordinaires des Jalopes ſont l'arc & les fléches, avec un ſabre à la turque. Quelques-uns portent une zagaïe ou lance à la main droite, un grand bouclier à la gauche, & un ſabre au côté. Les cavaliers y ſont fort adroits; ils ſavent ſe tenir debout ſur la ſelle pendant que leur cheval court à toute bride, & lancer des traits devant & derriere preſque en même temps. Lorſqu'ils font la guerre, ils ne s'amuſent point à aſſiéger des places; mais ils brulent d'abord les villages de leur ennemi. C'eſt parmi eux la marque d'une entiere défaite, lorſqu'on perd le tambour royal, qu'ils appellent *Omlambe*, & qu'ils conſervent avec autant de ſoin que les Romains faiſoient leurs aigles.

gles. Le royaume eſt héréditaire; mais il y a ceci de particulier, que tous les freres du roi ſuccédent à la couronne, avant que ſes fils puiſſent y prétendre; & ceux-ci ne montent ſur le trône, qu'après que tous leurs oncles ſont morts. Le Grand Jalop ne leve point d'impôts, ſi ce n'eſt ſur les marchands étrangers. Ses plus grands revenus conſiſtent dans les préſens que les autres princes lui font, & dans la vente des eſclaves qu'il prend en guerre ſur ſes voiſins; mais le roi de Juala tire un petit tribut annuel de chacun de ſes ſujets. Ces peuples ont un grand reſpect pour les ſouverains; & comme le Grand Jalop eſt le plus puiſſant, on lui rend auſſi un honneur extraordinaire. Ses ſujets n'approchent de lui qu'après avoir jetté de la poudre ſur leur tête, ayant le corps nud, & ſe traînant ſur les genoux. A l'égard de la religion, ils obſervent la loi de Mahomet; mais la plupart n'ont ni temple, ni aſſemblées, ni ſervice divin. Les Marabouts ou prêtres Mahométans, les entretiennent dans leur ignorance, pour leur perſuader ce qu'il leur plaît. La juſtice y eſt mal exercée; & ceux qui donnent le plus au roi, ont preſque toujours le meilleur droit. Ils ont une étrange coutume, qui eſt que les freres & les ſœurs d'un homme mort héritent de tous ſes biens, au préjudice de ſes enfans, par cette méchante raiſon, qu'ils ſont conſtamment les parens les plus proches, & qu'on n'eſt pas aſſuré ſi ces enfans appartiennent au défunt. * Dapper, *deſcript. de l'Afrique.*

JALYSE, *Jalyſius*, ville ancienne de l'iſle de Rhodes, n'eſt plus maintenant qu'un pauvre village nommé *Uxelica*, ſelon le Noir. Entre ſes habitans il y avoit autrefois de fameux magiciens, dont Ovide, *au 7 liv. des métamorph.* Ciceron, *l. 3 de la nature des dieux*, & Pline, *l. 5, c. 31*, ont fait mention. On voyoit en cette ville un excellent tableau de Protogènes, peintre fameux de Caune, dans la même iſle. Le roi Demetrius ſouhaita d'en être maître, avec tant de paſſion, que pour l'obtenir, il eut recours à la voie des armes. Ce bel ouvrage qui avoit couté à Protogènes ſept ans de travail, fut porté depuis à Rome & mis dans le temple de la Paix. On tient que cette ville tiroit ſon nom de Jalyſe, qui étoit repréſenté dans ce tableau, que quelques-uns croient avoir été chaſſeur, parcequ'on le trouve peint avec un chien. D'autres diſent que c'étoit un ſatyre. On la nomma d'abord *Achée*, ſelon Diodore, *l. 5*, & elle fut bâtie par les Héliades, qui furent les premiers habitans de l'iſle de Rhodes; les Phéniciens qui leur ſuccéderent, changerent le nom d'Achée, qui ſignifie *Triſteſſe*, en celui de *Jalyſe*, c'eſt-à-dire, *Joie*, comme les Grecs changerent Ἄχη en Ἄγος, & les Latins *Malventum* en *Beneventum*. * Bochard. Pompon. Mela, *l. 2.* Pline, *l. 35, c. 10.* Elien, *l. 12.*

JAMAGOROD, en latin *Jama*, eſt une très-bonne forteresſe de l'Ingrie. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Jama, à cinq lieues de Nerva du côté du levant. Cette place étoit autrefois aux Moſcovites; elle fut cédée aux Suédois avec ſes dépendances en 1617. * Mati, *diction.*

JAMAIQUE ou JAMAICA (La) iſle de la mer du Nord, au midi de l'iſle de Cuba, & à l'occident de l'Iſle eſpagnole, a de circuit environ cent ou cent dix lieues, de largeur dix-huit ou vingt, & de longeur quarante ou quarante-cinq. Chriſtophe Colomb la nomma *San-Jago*, ou S. Jacques; mais elle a retenu l'ancien nom; que les inſulaires lui avoient donné. L'air y eſt chaud mais ſain; & le terroir eſt fertile en grains, en fruits & en cannes de ſucre. Le coton y croît en abondance; & les pâturages y nourriſſent quantité de bétail. Cette iſle fut découverte l'an 1494 par Chriſtophe Colomb, qui parcouroit alors les côtes de l'iſle de Cuba, pour reconnoître ſi Cuba étoit une iſle, ou une terre ferme. Les Eſpagnols s'y établirent l'an 1509, & tranſporterent ailleurs les habitans naturels pour aſſurer leur conquête. Ils y faiſoient quantité de ſucre & de tabac. Les Anglois s'en rendirent maîtres l'an 1655 ſous l'amiral Pen; & y ont établi pluſieurs colonies: ils firent l'an 1710 le dénombrement des habitans de cette iſle, & il s'y trouva 80000 ames, tant libres qu'eſclaves. On n'y compte que trois villes, dont la principale eſt Séville, que les Eſpagnols nommerent d'abord *Seville d'Or*, parceque les inſulaires leur en apporterent beaucoup à leur arrivée. L'égliſe étoit deſſervie par des religieux de l'ordre de S. Jérôme. La ſeconde eſt Melilla, remarquable par le naufrage de Colomb. La troiſiéme eſt Oriſtan ſur la côte méridionale. La ville de *la Vega*, dont les Colombs portoient le nom de ducs, eſt maintenant détruite. La Jamaique ſeroit très-commode pour les vaiſſeaux, ſi l'accès n'en étoit pas ſi difficile; mais il n'y a point de ports ni d'ancrages ſurs; & tous les environs ſont très-dangereux, à cauſe des écueils & des baſſes que l'on y rencontre. Le milieu de l'iſle eſt fort élevé, & s'abaiſſe par les côtés en pente douce & inſenſible. Cette iſle eſt un marquiſat, qui ſert de titre aux fils aînés des ducs de Veraguas, de la maiſon de Portugal. * Linſchot, *hiſt. Amer.* Porcaccio, *de Inſul.* A Coſta. Du Tertre, &c. De Laët, *hiſtoire du nouveau du monde.*

JAMBA, ville du royaume de l'Inde dans la preſqu'iſle en deça du Gange ſous la domination du grand Mogol. La ville eſt ſituée ſur une riviere, entre le Gange & les montagnes, qui ſéparent cet état de celui de Lahor. Calſeri eſt encore une bonne ville de ce pays. * Sanſon.

JAMBIS, ville & royaume des Indes dans l'iſle de Sumatra. La ville eſt ſituée à cinq ou ſix milles de la mer, vers Palimban, & eſt renommée par ſon commerce. * Sanſon.

☞ JAMBLIQUE, ſecond roi d'Emeſe, ſuccéda à Sampſiceramus ſon pere. Comme il étoit fort dans les intérêts des Romains, il inſtruiſit Cicéron, dans le temps que cet orateur gouvernoit la Cilicie en qualité de proconſul, des deſſeins & des mouvemens des Parthes, qui ſous la conduite de leur roi Pacore, ſe préparoient à envahir la Syrie. Durant les guerres civiles de Rome, il ſe déclara pour Céſar contre Pompée, & dans la ſuite pour Antoine contre Octavien. Après la journée d'Actium, Antoine appréhendant qu'il ne ſuivît l'exemple des princes voiſins, qui s'étoient tous déclarés pour le vainqueur, lui fit ſouffrir une mort cruelle ſur ce ſimple ſoupçon. Il eſt appellé par Strabon, *le petit roi des Emeſeniens*; par Joſéphe, *un petit prince d'Arabie*, & par Dion, *prince des Arabes*. A ſa mort, Antoine donna le royaume d'Emeſe à *Alexandre*, ſon frere, qu'Octavien fit mourir. JAMBLIQUE II du nom, fils d'Alexandre, lui ſuccéda. Il réuſſit à gagner l'affection d'Octavien, qui le rétablit ſur le trône de ſon pere, après qu'il eut vécu quelque temps en exil. * *Hiſt. univerſelle par une ſociété de gens de lettres, trad. de l'anglois*, T. VI, p. 744, *& ſeq.*

JAMBLIQUE, magicien de profeſſion, comme il l'avoue lui-même, étoit de Babylone, & vivoit dans le II ſiécle, ſous l'empire de Marc Aurele. Il eſt auteur de quelques ouvrages en grec, & entr'autres des *Babyloniques*, que l'on dit être dans la bibliothéque de l'Eſcurial en Eſpagne, & dont Leo Allatius a donné un fragment. Voſſius, trompé par les expreſſions ambiguës de Suidas, a confondu cet ouvrage avec un roman que Jamblique avoit auſſi compoſé, & dont Photius s'eſt donné la peine de faire l'extrait. On dit que Jamblique avoit été eſclave. * Photius, *in biblioth. cap. 94.* Voſſius, &c. *de hiſt. grec.*

JAMBLIQUE, philoſophe Platonicien, étoit de Chalcide dans la Cœleſyrie, & ſortoit d'une famille diſtinguée par ſon éclat & par ſes richeſſes. Après avoir étudié la philoſophie ſous un certain Anatolius, & ſous le célébre Porphyre, il la profeſſa lui-même, & eut un grand nombre de diſciples, qu'il attiroit moins

par ſon éloquence, que par ſa probité, & par la bonne chere qu'il leur faiſoit. Il commença à ſe faire conſidérer dès le temps de Diocletien, & mourut ſous l'empire de Conſtantin. Voila ce que nous ſavons de ſa vie, ſur le rapport d'Eunape, qui parle avec aſſez de mépris des ouvrages de ce philoſophe. * Eunape, *de vit. Sophiſt.*

JAMBLIQUE *d'Apamée* en Syrie, étoit en réputation ſous le regne de Julien l'*Apoſtat*, qui lui écrivit pluſieurs lettres. Peut-être eſt-ce au même que Symmaque écrivit auſſi pour lui demander ſon amitié, comme à un homme très-illuſtre entre ceux qui faiſoient profeſſion d'aimer la ſageſſe. On dit que ce philoſophe s'empoiſona ſous Valens. * Eunap. *in vit. Soph.* Julian. *epiſt.* 40. Symmach. *liv.* 9, *epiſt.* 2.

Il eſt aſſez étrange que ceux qui ont travaillé ſur Jamblique, aient confondu ces deux philoſophes; car quoiqu'ils aient porté le même nom, qu'ils aient vécu à peu près dans le même pays, & qu'ils aient eu tous deux un Sopatre pour diſciple, ou pour ami, il étoit néanmoins aiſé de les diſtinguer par le temps; l'un étoit mort ſous Conſtantin, & l'autre ſous Valens. De quelque Jamblique que ce ſoit, nous avons aujourd'hui une hiſtoire de la vie & de la ſecte de Pythagore, & une exhortation à embraſſer la philoſophie, qui comprend une explication de ſes proverbes ou maximes. On a auſſi imprimé un écrit de Jamblique contre la lettre de Porphyre à Avebon ſur les myſtères des Egyptiens. Car la magie ſe trouvant ruinée dans cette lettre par des argumens très-forts, Jamblique s'efforça de la ſoutenir, non en ſon nom, mais ſous le nom d'un Abammon. On cite encore un recueil des dogmes pythagoriciens par Jamblique. Julien, qui traite de Héros Jamblique de Chalcide, & qui l'égale à Platon, en cite un écrit ſur le ſoleil, dont il avoit tiré une partie de ce qu'il dit ſur ce ſujet. * Tillemont, *hiſt. des empereurs.*

JAMBOLI, eſt une des quatre parties de la Macédoine moderne, qui comprend les pays qu'on nommoit anciennement *la premiere & la ſeconde Macédoine.* Elle s'étend depuis le golfe de Salonichi au midi, juſqu'à la Romanie au nord, ayant la Macédoine propre au couchant, & l'Archipel au levant. Ses principaux lieux ſont Philippi, Emboli, Seres, Cavalla, Conteſſa, Libanova, Eriſſo, Caſtel-Rampo, Ajomama, Sidero-Capſo, & Caſſiandria. * Baudrand.

JAMBRI: cette famille faiſoit ſa demeure à Medaba. Ils tuerent Jean, frere de Judas Machabée & de Jonathas. Mais ce dernier en fut bien tiret vengeance. Comme il apprit que ceux de cette famille menoient en grande pompe la fille d'un des plus qualifiés des Arabes, que l'un d'eux avoit fiancée, & qu'ils en alloient célébrer les nôces; il ſe mit en embuſcade avec une troupe de ſoldats dans l'endroit de leur paſſage, ſe jetta ſur eux lorſqu'ils s'y attendoient le moins, & les tua tous, l'an du monde 3925 *I. *Machabées*, *XI*, 36, &c.

JAMES ou JAMESIUS (Thomas) né dans l'iſle de Wight, &, à ce que l'on croit, à Newport qui en eſt la principale ville, vers l'an 1571, fit ſes études d'humanités dans l'école de Wikeham, d'où il paſſa au collége neuf d'Oxford, auquel il fut aggrégé en 1593. Il reçut le dégré de maître-ès-arts en 1599; & peu après Thomas Bodley inſtruit de ſon habileté dans la connoiſſance des livres, le choiſit pour premier bibliothécaire de la bibliothéque publique qu'il établiſſoit alors à Oxford. L'univerſité le confirma dans ce poſte en 1602. Il fut reçu docteur en 1614, & il eut dans le même temps le ſous doyenné de l'égliſe de Wells, la cure de Mongeham dans le comté de Kent que lui donna l'archevêque de Cantorberi, & la qualité de juge de paix: ce qui l'obligea de quitter l'emploi de bibliothécaire. Ayant été fait membre de la convocation qui ſe tint à Oxford avec le parlement, la premiére année du régne de Charles I, il profita de cette occaſion pour propoſer de commettre pluſieurs ſavans afin de viſiter les bibliothéques & d'examiner les ouvrages des peres de l'égliſe qui avoient été altérés & corrompus, & de les rétablir dans leur premiére pureté: & pour en donner lui-même l'exemple, il remplit une partie de ce projet, en examinant & en comparant les écrits des peres ſur les divers manuſcrits qu'il put trouver dans les bibliothéques d'Oxford, & il mourut au milieu de ce travail, au mois d'aout 1629, âgé d'environ cinquante-huit ans. Ses ouvrages ſont: *De perſona & officio judicis apud Hebræos, alioſque*; à Oxford, *in*-4°, 1600. Une édition du Philobiblion de Richard de Buri, évêque de Durham, *in*-4° 1599, à Oxford, dédié à Thomas Bodley, avec un catalogue des manuſcrits d'Oxford qu'il augmenta en 1600, & qu'il donna *in*-4° ſous le titre de *Ecloga Oxonio Cantabrigienſis.* Il y joignit les deux piéces ſuivantes: *Cyprianus redivivus, hoc eſt, Elenchus eorum quæ in opuſculo Cypriani de unitate Eccleſiæ ſunt vel addita, vel detracta*, &c. Et *Spicilegium D. Auguſtini, hoc eſt, libri de fide ad Petrum diaconum cum manuſcriptis collatio ac caſtigatio. Bellum Papale, ſive concordia diſcors Sixti V & Clementis VIII circa Hieronymianam editionem cum utriuſque editionis Vulgatæ illorum pontificum, & poſtrema Lovanienſium comparatione*; à Londres en 1600 *in*-4°, & 1678 *in*-8°. Ce livre eſt devenu rare. En 1605 il donna une nouvelle édition augmentée du catalogue de la bibliothéque Bodleïenne, dont Wood a donné depuis une troiſiéme édition infiniment meilleure. *Concordantiæ ſanctorum patrum, id eſt; vera & pia libri Canticorum per patres univerſos tam Græcos quàm Latinos expoſitio*; à Oxford en 1607 *in*-4°. Apologie pour Jean Wiclef, où l'on montre la conformité de ſes ſentimens avec ceux de l'égliſe Anglicane, avec la vie de Wiclef; contre le pere Parſons, Jéſuite. L'Ecriture, les Conciles & les Peres corrompus par l'égliſe de Rome, en anglois, à Londres 1611 *in*-4°, & 1688, avec une réponſe prétendue ſuffiſante aux peres Gretſer & Poſſevin, Jéſuites, & à l'auteur des fondemens de l'ancienne & de la nouvelle religion. Les Jéſuites menacés de leur ruine par les prêtres ſéculiers pour leur mauvaiſe vie, leur doctrine & leurs mœurs, &c. en anglois; à Oxford en 1612 *in*-4°. On trouve à la fin la vie du pere Parſons, Jéſuite, qui y eſt fort maltraité. *Filius papæ papalis*; à Londres en 1621, & traduit en anglois par Guillaume Crashow. *Index generalis SS. Patrum ad ſingulos verſus cap.* 5 *evang. ſecundùm Matth.* à Londres 1624 *in*-4°. *Notæ ad Georgium Wicelium de methodo concordiæ eccleſiaſticæ*; à Londres en 1625, *in*-8°. On trouve dans ce livre un catalogue de ceux qui ont écrit contre les taches (vraies ou ſuppoſées) de l'égliſe romaine. *Vindiciæ Gregorianæ*, en 1626 *in*-4°. à Genève. James prétend rétablir (ſelon ſes idées) le texte des ouvrages de S. Gregoire le grand. Introduction à la théologie, &c. en anglois; à Oxford en 1625 *in*-4°; ouvrage plein de mauvais principes & de calomnies contre l'égliſe romaine, caractere qui domine dans tous les ouvrages de controverſe ou de critique des Peres, donnés par cet auteur. Humble & inſtante requête à l'égliſe d'Angleterre ſur les livres qui concernent la religion, en anglois, en 1625, *in*-8°. Explication étendue des dix articles contenus dans la requête préſentée par le docteur James au clergé d'Angleterre, pour rétablir dans leur pureté les auteurs corrompus (ſelon lui) par les Papiſtes, en anglois; à Oxford en 1625, *in*-4°. *Specimen corruptelarum Pontificiarum in Cypriano, Ambroſio*, &c; à Londres en 1627, *in*-4°. *Index librorum prohibitorum à Pontificiis*, à Oxford en 1627, *in*-8°. La philoſophie morale des Stoïciens, traduite du françois en anglois, en 1698, *in*-8°. Deux traités de Wiclef contre les ordres des religieux Mendians. *Fiſcus Papalis, ſive catalogus*

Digitized by Google

talogus indulgentiarum & reliquiarum, &c. que d'autres attribuent à Crashaw; à Londres en 1617, *in*-4°. Il a laiſſé manuſcrit, 1°. *Admonitio ad Proteſtantes theologos de libris Pontificiorum cautè legendis :* 2°. *Enchiridion theologicum :* 3°. *Liber de ſuſpicionibus & conjecturis.* * *Voyez* Wood, *Athenæ Oxonienſes*, & *hiſt. univerſit. Oxonienſ.* & le pere Niceron dans le tome 19 de ſes *mémoires*, &c.

JAMES BAI, en latin *Jacobi Sinus :* c'eſt une partie de la grande baie de Hudſon. Elle s'étend vers le midi vis-à-vis du Lac ſupérieur. Thomas James Anglois la découvrit, & lui donna ſon nom, l'an 1631.* Mari, *diction.*

JAMESBOROUG ou JAMESTOWN, petite ville de la Lagénie en Irlande, ſituée ſur le Shannon, à ſix lieues au deſſus d'Athlone, a ſéance & voix dans le parlement d'Irlande. Les Anglois qui l'ont fondée, lui ont donné le nom de leur roi Jacques I. * Baudrand.

JAMES-CAP; ce Cap, qu'on appelle auſſi le *Cap des Etats*, le *Cap Cod*, & le *Cap Blanc*, eſt dans l'Amérique ſeptentrionale, à la pointe de la preſqu'iſle qui portoit le nom de *nouvelle Hollande*, & vis-à-vis de la ville de Pleymouth. * Baudrand.

JAMESTOWN, ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Virginie. Les Anglois qui ſont maîtres de ce pays, ont bâti cette ville ſur la riviere de Powhatan, un peu au deſſus de ſon embouchure dans la mer du nord, & lui ont donné ce nom de *Jameſtown*, ou de ville de Jacques, *Jacobipolis*, à cauſe de Jacques I, roi de la Grande-Bretagne.* Laët. Sanſon. Baudrand.

JAMETZ, petite ville de Lorraine vers les frontieres du Luxembourg, appartient aux François, qui l'ont aſſez bien fortifiée. Elle eſt ſituée ſur une petite riviere, entre Mont-Medi, Damvillers, Stenai & Longwi. * Sanſon.

JAMIDES, devins deſcendus de *Jamus*, qui au rapport du poëte Pindare, étoit fils d'Apollon, & avoit appris de ſon pere l'art de deviner. Le même Pindare dans l'ode ſixiéme de ſes Olympiques, dit que la mere de Jamus ſe nommoit *Evadné*. Ces devins étoient venus d'Elis, ſelon Pauſanias, & ils avoient leur ſépulture dans la Laconie, ſelon le même, qui en parle dans ſa deſcription de la Grece, livres 3 & 6.

JAMIN ou JAMYN (Amadis) né à Chaource, bourg du diocèſe de Troyes en Champagne, ſecrétaire & lecteur ordinaire de la chambre du roi Charles IX a été l'un des poëtes François les plus célébres de ſon temps. On le regardoit comme l'émule de Ronſard, ce qui étoit alors une grande louange. La Croix-du-Maine n'en dit que deux mots dans ſa *Bibliothéque françoiſe*; & du Verdier de Vauprivas, qui dans la ſienne s'étend un peu plus, ne parle que de ſes poëſies, dont il fait le dénombrement, mais un peu imparfaitement. La lecture même des écrits de Jamin ne nous apprend que très-peu de circonſtances de ſa vie. On doit conclure de la premiere élégie du cinquiéme livre de ſes mêlanges, qu'il avoit beaucoup voyagé dans ſa jeuneſſe : car il n'y a pas lieu de croire que l'auteur y parle allégoriquement. Voici ce qu'il y dit :

Donc c'eſt en vain que ma douce franchiſe
S'eſt garantie en tous lieux d'être priſe.
En mille endroits au loin j'ai voyagé,
Sans que mon cœur y reſtât engagé.
J'ai vu Paphos, Amathonte & Erice,
Cypre qui fut de Venus la nourrice . . . . .
J'ai vu l'Aſie, & en tous ces endroits
Mille beautés non indignes des rois.

On voit par pluſieurs autres de ſes poëſies, qu'il avoit auſſi viſité diverſes provinces de la France. Il y en a une dans le quatriéme livre de ſes mêlanges ſur ſon départ d'Avignon : une autre dans le même livre, datée de Clavézon en Dauphiné : une autre dans le livre cinquiéme, *faite entre les montagnes de Savoie :* une autre dans le deuxiéme livre de ſes œuvres, où il ſe plaint beaucoup de la ville de Poitiers. Aucune de ces piéces ne fait connoître le lieu de la naiſſance de l'auteur : mais on pouroit conjecturer des grands éloges qu'il donne aux Champenois dans une piéce fort courte, qui eſt au cinquiéme livre de ſes mêlanges, qu'il étoit né en Champagne. Ce qu'il y dit d'avantageux au caractere & aux mœurs de ceux de cette province, s'accorde entierement au caractere qu'il fait de lui-même en pluſieurs endroits de ſes poëſies, & à la peinture qu'il y fait de ſes mœurs. Il s'appliqua à la poëſie dès ſa plus tendre jeuneſſe, comme il le dit lui-même dans ſa piéce intitulée : *Les amours de Pyrame & de Thiſbé*, au cinquiéme livre de ſes mêlanges; & l'on voit par les écrits qu'il nous a laiſſés, ſoit en vers, ſoit en proſe, qu'il avoit étudié avec ſoin les langues grecque & latine, & qu'il avoit lu avec application les meilleurs auteurs de l'antiquité, ſur-tout les poëtes. On l'a comparé, comme je l'ai dit, à Ronſard ſon contemporain & ſon ami : pour moi je trouve Jamin moins guindé, moins hériſſé de termes tirés du grec; & il y a chez lui pluſieurs piéces, où il y a beaucoup de naturel; & dans les vérités qu'il dit, un air de franchiſe qui plaît. C'eſt dommage que dans un grand nombre, il faſſe *le langoureux pour des Iris en l'air.* Il y a même dans quelques-unes des obſcénités que l'on ne peut excuſer. C'étoit viſiblement abuſer de ſon talent, & de la fin de la poëſie. Guy le Févre de la Boderie dans ſa Galliade, fait entendre qu'il y a eu deux poëtes du même nom dans le même temps, lorſqu'il dit au feuillet 125 :

Aux deux JAMYNS *donnés du ſaint amour les ailes*
Pour porter leurs doux vers au ſein des damoiſelles ;

Mais la Croix-du-Maine & du Verdier ne parlent que d'Amadis, & je n'ai pu découvrir d'autres écrits de lui. Ces écrits, ſont : 1. Les *Œuvres poëtiques d'Amadis* Jamin; à Paris, chez Robert Etienne, *in*-4°, en 1575, c'eſt-à-dire, chez Mamert Patiſſon; mais de l'imprimerie de Robert Etienne. Les mêmes, revues, corrigées & augmentées, dédiées au roi de France & de Pologne; à Paris, par Mamert Patiſſon, imprimeur du roi, au logis de Robert Etienne, *in*-16, en 1579. Du Verdier n'a point marqué la date de la premiere édition, & il met la deuxiéme en 1577. Ces œuvres ou mêlanges poétiques ſont diviſés en cinq livres, dont chacun a un titre particulier, à l'exception du premier, qui contient principalement des piéces adreſſées à Charles IX, ou faites à l'occaſion de pluſieurs évenemens de la vie de ce prince. Il y a auſſi dans ce livre quelques piéces chrétiennes qu'on lit encore avec plaiſir, comme celle dont le titre eſt : *Que prier Dieu eſt œuvre néceſſaire à un vrai chrétien.* Le deuxiéme livre eſt intitulé : *Oriane.* Il ne contient preſque que des poëſies galantes, de même que le troiſiéme livre qui a pour titre : *Les amours d'Eurymedon & de Callirée.* L'amour profane eſt encore la matiere du quatriéme livre, intitulé : *Artemis.* Jamin feint de changer de ton dans le cinquiéme qui eſt ſimplement intitulé : *Mélanges.* Dès l'entrée, il ſe déclare contre l'amour, qu'il avoit ſi follement célébré dans les livres précédens : & cependant il y a encore dans ce livre un grand nombre de piéces où l'auteur revient à ſa paſſion favorite, vraie ou feinte. 2. Le ſecond volume des œuvres d'Amadis Jamin, ſecrétaire & lecteur ordinaire de la chambre du roi, *in*-16; à Paris, pour Félix le Mangnier, libraire au palais, en 1584. Du Verdier ni la Croix-du-Maine, n'ont point parlé de ce ſecond volume, qui ne renferme preſque que des poëſies chrétiennes, comme odes, prieres, paraphraſes de quelques hymnes de l'égliſe : il y a une aſſez longue piéce, moitié morale, moitié romaneſque, intitulée : *l'In-*

gratitude & perfidie d'Origille : 26 ſonnets *du deuil de Cleophon* : une piéce contre la cour & la vie des courtiſans. L'auteur dès le commencement de ce nouveau recueil proteſte qu'il ne parlera pas d'amour, & il demande pardon à Dieu d'avoir écrit ſur ce ſujet : mais il fait voir dans la ſuite combien peu l'on doit compter ſur les ſermens des poëtes, la moitié de ce nouveau volume étant un mêlange de ſacré & de profane, qui montre l'inconſtance de l'auteur. 5. *Diſcours de philoſophie à Paſſicharis & à Rodanthe* : avec ſept diſcours académiques : le tout en proſe ; à Paris, pour Félix le Mangnier, en 1584, *in*-16. La premiere partie eſt une eſpéce de logique abrégée, qui a pu être utile alors : la deuxiéme contient les diſcours académiques, ou diſcours philoſophiques ſur les paſſions en général, & ſur pluſieurs paſſions en particulier. Cet ouvrage ne porte point le nom de l'auteur, & c'eſt peut-être par cette raiſon que du Verdier & la Croix-du-Maine n'en ont point parlé : mais on voit par un ſonnet qui eſt à la tête du deuxiéme volume des poëſies de Jamin, que cette logique & ces diſcours ſont ſurement de lui. Le titre de ce ſonnet eſt *à Amadis Jamin ſur ſes diſcours philoſophiques*. 4. Hugues Salel, abbé de S. Chéron, étant mort après avoir traduit en vers françois, & fait imprimer les 11 premiers livres de l'Iliade d'Homere, Jamin les revit, les corrigea, & les publia de nouveau. Il fit plus, il continua & acheva cette traduction. En 1574 il publia les 12, 13, 14, 15, & ſeiziéme livres, ſous ce titre : *La continuation de l'Iliade d'Homere, par* Amadis Jamin, dédiée au roi Charles IX ; à Paris, par Lucas Breyer, en 1574, *in*-12. Jamin acheva ſa traduction & la publia en 1584 ; à Paris, chez Abel l'Angelier, *in*-12. Le titre explique ce que contient ce volume : les 24 livres de l'Iliade d'Homere, prince des poëtes Grecs, traduits du grec en françois ; les onze premiers par M. Hugues Salel, abbé de S. Cheron ; & les 13 derniers, par Amadis Jamin, ſecrétaire de la chambre du roi, tous les 24 revus & corrigés par ledit Jamin : avec les trois premiers livres de l'Odyſſée d'Homere, traduits par ledit Jamin : plus une table bien ample ſur l'Iliade d'Homere. Il eſt dit au frontiſpice des 13 derniers livres de l'Iliade, traduits par Jamin, que c'en eſt la quatriéme édition. Je n'ai vu que celle de 1574, dont du Verdier n'a point parlé : mais il cite une édition des 24 livres de l'Iliade, *in*-12 ; à Paris, chez Lucas Breyer, en 1580, & une des trois livres de l'Odyſſée, *in*-4° ; à Paris, chez Abel l'Angelier, en 1582. Jamin avoit promis d'achever la traduction de l'Odyſſée : mais cette ſuite n'a point paru.

JAMNIA, ville de la Paleſtine dans la tribu de Dan, ſituée ſur la mer. Pline l'appelle *Jamnis*, & Ptolémée *le port de Jamnetes*. Lorſque les Chrétiens étoient maîtres de la Judée, Jamnia étoit épiſcopale, ſuffragante de Céſarée. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village nommé *Zania*, éloigné de dix mille pas de Jaffa vers le midi, & environ à vingt-cinq d'Azoth. * Baudrand.

JAMPOLI, en latin, *Hyampolis*, *Anemoria*, ancien bourg de la Béotie. Il eſt dans la Livadie, province de la Grece, au ſeptentrion de l'iſthme de Corinthe, & au levant de la petite ville de Thisbé. * Baudrand.

JAMUS, *cherchez* JAMIDES.

JANANAH, ville d'un pays d'Afrique, que les Arabes appellent *Vacovak*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JANBOU : c'eſt la ſource d'une fontaine, & le nom d'un château, ſitué dans une des provinces de l'Arabie, appellée *Hegiaz*. Il n'eſt éloigné de la ville de Médine que de huit journées de caravane ; & c'eſt une des ſtations ou couchées des pélerins de la Mecque, qui s'y arrêtent toujours, à cauſe de la ſource d'eau d'où elle a pris ſon nom. Ce château n'eſt éloigné de la mer Rouge que d'une journée : c'eſt pourquoi les Afriquains qui s'embarquent ſur cette mer, viennent joindre en ce lieu la caravane des pélerins, qui viennent de Turquie à la Mecque. Les environs de ce lieu ſont moins ſtériles que les autres qui ſe rencontrent ſur cette route ; car on y trouve une grande quantité de palmiers, qui portent de très-excellentes dattes, & des terres labourables, qui portent de fort bon bled. * D'Herbelot, *biblioth.*

JANCIRE, roi des Scythes, *cherchez* IDATHYRSE.

JANEIRO, RIO DE JANEIRO ou GANABARA, *Januarius*, fleuve de l'Amérique méridionale dans le Breſil, ſe jette dans la mer au midi de ce même pays, & donne ſon nom à une province ou capitanie. Ses villes ſont S. Sébaſtien, avec un bon port, Angra de los Rejes, Caſa de Piedro, &c. Les Portugais ſont maîtres de ce pays. Les François, ſous la conduite du ſieur du Guay-Trouïn, prirent la ville de S. Sebaſtien en ſeptembre 1711 & y reſterent pendant deux mois. Elle ſe racheta du pillage par 610000 cruzades, outre une grande quantité de ris & autres marchandiſes, ce qui leur cauſa une perte de plus de vingt-cinq millions. * Laët. Baudrand.

JANEWAY (Jacques) miniſtre presbytérien, né en Herfordshire, étudia à Oxford, & vécut en particulier après avoir quitté l'univerſité. Il tenoit cependant quelquefois des aſſemblées nombreuſes dans le voiſinage de Londres. Il mourut le 16 de mars 1674. Il a écrit pluſieurs ouvrages en anglois ſur des matiéres de religion, & même de ſpiritualité.

JANIÇON (François-Michel) né à Paris le 24 décembre 1674, de *François* Janiçon, avocat au conſeil, qui profeſſoit la religion prétendue réformée, & de *Marie* Brunier, fut envoyé en Hollande par ſes parens à l'âge de neuf ans, & y étudia dans l'école de Maëſtricht, où M. du Rondel enſeignoit alors. Son oncle paternel, *Michel* Janiçon, depuis long-temps miniſtre à Utrecht, l'appella enſuite auprès de lui, & joignit pendant quatre ans ſes inſtructions aux leçons qu'il alloit prendre ſous meſſieurs Grævius, de Uries, Luitz & Baudry. M. Janiçon après s'être avancé ſous ces grands maîtres dans l'étude des belles lettres & de la philoſophie, entra en qualité de *Cadet*, dans le régiment de la Melonniere, où il fut depuis enſeigne, & enſuite aide-major. Après la paix de Riſwick il alla en Irlande avec ſon régiment qui y fut envoyé, & la paix générale l'ayant enfin rendu à lui-même, il ſe livra preſque tout entier à l'étude. Il ſe fit alors immatriculer dans l'univerſité de Dublin, dans le deſſein de s'y faire recevoir bachelier-ès-arts. Mais le défaut de ſecours lui fit quitter cette entrepriſe, & l'obligea d'accepter une place de précepteur chez un ſeigneur Irlandois. La mort de ſon oncle arrivée en 1705, & celle de ſon pere qui ſuivit d'aſſez près, l'obligerent de retourner en Hollande. Une famille illuſtre de Gueldre acheva de le fixer dans ce pays, où il acheta la terre d'Overhagen, & où il épouſa *Marguerite-Anne-Marie* de Ville, demoiſelle réfugiée, dont il a laiſſé deux filles. Après ſon mariage il demeura encore huit ans à la campagne, & paſſa enſuite quelque temps à Amſterdam, où il travailla avec M. du Breuil le pere, à la Gazette qui s'imprime en cette ville. L'auteur de celle de Roterdam ayant ceſſé de la faire, M. Janiçon la continua ; & peu après les magiſtrats d'Utrecht l'appellerent pour en faire une nouvelle dans cette ville, où il alla avec toute ſa famille. Il avoit tous les talens néceſſaires pour cette entrepriſe : il ſavoit le hollandois, l'anglois, l'italien, l'eſpagnol, le françois. Son ſtile étoit ſimple & naturel : il avoit le gout de l'hiſtoire, beaucoup de diſcernement, & n'ignoroit point la politique. Son ouvrage fut goûté, mais il ne fut pas continué long-temps. Un étranger ayant abuſé de ſon imprimerie domeſtique pour y imprimer un écrit qui déplut aux magiſtrats, on s'en

Digitized by Google

prit à lui-même, & on lui fit des affaires qui l'obligerent à ſe retirer à la Haye, où d'ailleurs le prince Guillaume de Heſſe deſiroit de le poſſéder, & où bientôt après il fut revêtu de la charge d'agent du landgrave de Heſſe. Il y eſt mort le 18 août 1730, d'une attaque d'apoplexie, dans ſa cinquante-ſixiéme année. Outre ſes gazettes, on lui doit 1. la traduction françoiſe des deux premiers volumes de la *bibliothèque des dames*, écrite en anglois par le chevalier Richard Stécle. Le premier volume parut en 1717, le ſecond en 1719; l'un & l'autre à Amſterdam. 2. Une traduction d'un fort mauvais ouvrage d'Antoine Gavin, apoſtat de l'égliſe catholique, depuis miniſtre de l'égliſe anglicane, dans lequel l'auteur en relevant des abus que tout catholique ſenſé condamne, raconte bien des hiſtoriettes forgées à plaiſir. L'original de cet ouvrage eſt en anglois: la traduction parut ſous le titre burleſque de *Paſſe-partout de l'égliſe romaine*, &c. *in*-12, à Londres (ou plutôt à Amſterdam) en 1724. 3. *Etat préſent de la république des Provinces-Unies & des Pays-Bas qui en dépendent*, &c. à la Haye, 2 vol. *in*-12, le premier en 1729, le ſecond en 1730. C'eſt ce que l'on a eu juſqu'à préſent de plus exact ſur cette matiere. Il a été cependant attaqué vivement par Jean Rouſſet, & plus modérément dans le ſecond volume des *lettres ſérieuſes & badines*, lettre cinquiéme. M. Janiçon a répondu avec beaucoup de vivacité à Jean Rouſſet, dans les cinq premieres lettres du tome I des *lettres ſérieuſes & badines*. * *Voyez* l'éloge de M. Janiçon dans le quatriéme volume des mêmes *lettres ſérieuſes & badines*, *pag.* 167.

JANICULE, l'une de ſept montagnes de Rome, que le roi Ancus Martius joignit à la ville par un pont qu'il fit bâtir ſur le Tibre. Elle fut ainſi appellée, ou parceque les Romains ſortoient autrefois par-là, comme par une porte, que les Latins nomment *Janua*, pour aller dans l'Etrurie, ou du nom d'une ancienne ville qui reconnoiſſoit Janus pour ſon fondateur. Aujourd'hui le Janicule eſt appellé le *Mont-d'or*, communément *Montorio*, à cauſe de la couleur de ſon ſable qui eſt jaunâtre. C'eſt le lieu le plus élevé de Rome, & d'où l'on peut mieux voir cette grande ville; mais c'eſt le moins habité de tous, à cauſe du grand air. Les ſépultures du roi Numa & du poëte Statius Cecilius, l'ont rendu célébre. Pline, *liv.* 16, & Tite-Live diſent que le peuple s'étant un jour retiré au Janicule, fut rappellé par le dictateur Q. Hortenſius. C'eſt auſſi où Porſenna roi d'Etrurie, vint camper avec ſon armée, ſelon le même Tite-Live, Denys d'Halicarnaſſe & Silius Italicus. C'eſt enfin, ſelon Diodore de Sicile, *liv.* 47, ſur ce mont que dans le commencement des guerres civiles, les ſénateurs chercherent une retraite contre la colére d'Auguſte. Les Toſcans s'en emparerent l'an 477 avant Jeſus-Chriſt, ſous le conſulat de C. Horatius Pulvillus & de T. Menenius. Cette forteresſe fut repriſe l'année ſuivante par la valeur de A. Virginius & de Sp. Servilius. Leandre aſſure que l'Etrurie fut autrefois appellée *Janicule*. On tient qu'il y a eu un lieu dans l'Arabie heureuſe nommé anciennement *les colonies de Janus*. * Du Pin, *hiſt. profane*, *tom. I.*

JANISSAIRES, fantaſſins de la garde du grand-ſeigneur, ſont très-puiſſans à la Porte, & ſont diviſés en Janiſſaires de Conſtantinople & en Janiſſaires de Damas. Quelques-uns aſſurent qu'Amurat I les établit à la perſuaſion d'un ſanton ou religieux Mahométan. D'autres veulent que ç'ait été Oſman premier empereur Turc. Sur cet établiſſement & ſur l'origine de leur nom, on pourra conſulter les annales des Turcs de Leunclavius, l'hiſtoire de Chalcondile, & les illuſtrations de Vigenere ſur cet auteur. Il ne faut pas croire que le nom de Janiſſaire ſoit tiré de *Janua*, ou Porte, que les Turcs appellent *Capi*. Il vient de *Jegni* qui ſignifie *Nouveau*, & *Tcheri* qui ſignifie *ſoldat*, d'où ſe forme *Jenitcheri*; c'eſt-à-dire, *nouveau ſoldat*, que nous prononçons Janiſſaire. *Voyez* la raiſon de ce nom dans l'article BECTASCHITES. Cette milice n'étoit autrefois compoſée que d'enfans Chrétiens, que la pauvreté de leurs peres obligeoit d'abandonner à ces infidéles, pour le *carach*, ou tribut que le grand-ſeigneur exige de tous les Chrétiens qui veulent avoir liberté de conſcience dans ſes états; ou bien on y recevoit ceux qui étoient faits priſonniers ſur les Chrétiens; mais la coutume des enfans de tribut eſt abolie, & le grand-ſeigneur ne l'exige plus que dans la Mingrelie, & dans quelques autres lieux vers la mer Noire, qui ne peuvent payer le *carach* en argent. Le nombre des Janiſſaires n'eſt pas déterminé: il y en a plus ou moins ſelon que les troupes ſouffrent différentes pertes: on avoit autrefois fixé leur nombre à trente-trois mille. Dans les derniers temps on auroit pu en compter juſqu'à cent mille; mais ce nombre eſt bien diminué à préſent, quand même on y voudroit comprendre tous ceux qui achetent cette qualité à deniers comptans, qu'ils payent aux *Kiaya* & *Serdars*, ou à l'aga des Janiſſaires, à deſſein ſeulement de ſe faire craindre, ou de ne plus payer tribut, ou pour d'autres intérêts particuliers. La paye des Janiſſaires eſt de deux juſqu'à douze aſpres par jour, ſans compter le *doliman* ou la robe de drap de Theſſalonique, dont le grand-ſeigneur leur fait préſent toutes les années, au premier jour de leur *Ramadan* ou carême. Lorſqu'un Janiſſaire rend quelque ſervice particulier, ou qu'il ſe fait diſtinguer, le grand-ſeigneur augmente ſa ſolde de quelques aſpres; outre l'aſſurance qu'il a que ſa paye lui ſera continuée, quand il deviendroit invalide; parcequ'il ſera fait *Otourac*, & *Aſarella* ou *Mortepaye*. Lorſque les Janiſſaires ſont à Conſtantinople, ils ſont obligés d'aller loger dans leur *oda* ou chambrée; car tous les Janiſſaires ont dans Conſtantinople cent ſoixante caſernes, où ils doivent ſe retirer, ſur peine d'être châtiés rigoureuſement. Ces chambrées ſont quelquefois de deux ou trois cens Janiſſaires, plus ou moins, ſelon la guerre ou la paix; & ils ſont obligés de ſe retirer à certaine heure, après laquelle l'*Odobaſchi* ou maître de la chambrée, ou en ſon abcence l'*Aſghi*, ou cuiſinier de la chambrée, marque ceux qui manquent, pour les faire châtier, ſi leur abſence a été ſans congé; ou pour les réprimander ſeulement, ſi ça été par quelque néceſſité indiſpenſable. Chaque Janiſſaire eſt obligé de donner au tréſor de ſa chambre, ou au tréſor général des Janiſſaires, en temps de paix, un & demi pour cent de tout l'argent qu'il reçoit de ſa paye; & en temps de guerre, ſept pour cent: mais moyennant cela la chambrée eſt obligée de donner à chaque Janiſſaire une place de trois pieds de large ſur ſix de long, pour étendre ſon matelas, & de lui fournir à dîner & à ſouper un plat de ris, avec un morceau de mouton, du pain & de l'eau (car on ſait que les Mahométans, par un principe de religion, ne boivent point de vin) de ſorte qu'un Janiſſaire peut aiſément épargner la plus grande partie de ſa paye.

L'habillement des Janiſſaires eſt un *doliman*, ou une longue robe, avec des manches courtes: elle eſt liée par le milieu du corps d'un *couſſac*, ou ceinture de toile, rayée de pluſieurs couleurs, avec une frange d'or ou d'argent aux extrémités. Par-deſſus leur doliman, ils portent un *ſpahi*, ou ſur-veſte de drap bleu à la négligence, ou en maniere de nos ſurtous. Au lieu du turban, ils ont en tête un *zarcola*, ou eſpéce de bonnet de feutre, avec un long chaperon de même étoffe, qui leur pend par derriere ſur les épaules. Dans les jours de parade ils enrichiſſent leur zarcola de pluſieurs longues plumes, qui ſont dans un petit ruyau, qui eſt attaché ſur le devant de leur bonnet. Les Janiſſaires ne portent d'ordinaire dans Conſtantinople qu'un long bâton ou canne d'Inde à la main; mais leurs armes

Digitized by Google

pour la guerre en Europe ſont le ſabre & le fuſil, ou le mouſquet; ils portent auſſi un *fourniment* (où eſt leur poudre) qui leur pend du côté gauche, par le moyen d'une courroye en écharpe, & ils entortillent leur bras droit de mêche en maniere de braſſelets. Dans l'Aſie ils ſe ſervent ordinairement de l'arc & des fléches, à cauſe de la diſette des poudres qui y ſont rares; mais ils ſont toujours munis d'un *haniare*, ou maniere de poignard ou couteau, dont ils menacent à tout moment ceux dont ils exigent quelque choſe. Les arcs & les fléches ſont fournies aux Janiſſaires par des *Alkiteſterdas*, ou ſous-tréſoriers généraux.

Les Janiſſaires ne ſe marient que rarement, & même fort tard; à cauſe que l'on eſt perſuadé en Turquie, auſſi-bien qu'ailleurs, qu'un homme qui eſt marié n'eſt plus ſi déterminé que celui qui n'a ſoin que de ſa perſonne. Néanmoins on ne les empêche point de ſe marier; & même quand c'eſt par l'aveu de leurs officiers, ils ſont exempts de coucher dans leurs chambrées; mais tous les vendredis ils ſont obligés de venir paroître à leur chambrée, & de ſe faire voir à leur *Wekilhard*, ou tréſorier de la chambre, s'ils ne veulent perdre leur paye. Quand il leur naît quelque enfant, le grand-ſeigneur augmente leur ſolde de quelques aſpres par jour. Leur corps n'eſt plus ſi conſidérable qu'il l'étoit autrefois. Ils s'étoient rendu ſi formidables, qu'ils oſoient ſe mêler du gouvernement de l'empire. Ils eurent la hardieſſe en 1648 de dépoſer le ſultan Ibrahim, & de l'étrangler dans le château des ſept Tours; mais depuis ce temps-là les grands-viſirs, pour conſerver l'autorité de leurs ſouverains, ou la leur même, ſe ſont étudiés à réprimer l'orgueil des Janiſſaires, & ont fait périr exprès les plus braves dans le ſiége de Candie, permettant aux autres de ſe marier, ou d'exercer des métiers, contre l'ancienne coutume & diſcipline des Janiſſaires, ce qui a beaucoup affoibli leur corps; car comme il n'eſt plus rempli que de gens ſans expérience, & accoutumés à l'oiſiveté, ils ne ſavent par où s'y prendre pour ſoutenir la fierté de leurs prédéceſſeurs. Néanmoins en l'année 1687 ils eurent encore aſſez de hardieſſe pour ſe joindre aux ſpahis, avec leſquels ils détronerent Mahomet IV, & éleverent Soliman III ſon frere, ſur le trone. Pendant ces troubles ils firent mourir les principaux officiers de l'empire, pillerent les plus riches bourgeois de Conſtantinople, & brulerent une partie de la ville. * *Mém. hiſtor.*

JANISSAIRES (Les) à Rome, ſont des officiers ou penſionaires du pape, qu'on appelle auſſi *Participans*, à cauſe de certains droits aſſignés ſur les annates, bulles ou expéditions de la chancellerie romaine, comme il paroît dans les mémoires de taxe que donnent les banquiers pour les frais de la levée des bulles. Claude Vauſe, qui a bien écrit d'ailleurs de la cour romaine, dit que ces Janiſſaires ſont les ſolliciteurs des banquiers expéditionaires, qui ſont ſouvent à la porte du pape; mais il ſe trompe. Du Cange dit la même choſe, & cite Octavius Veſtrinus, *de judiciis aulæ Romanæ*; mais la vérité eſt que ce ſont des officiers du troiſiéme banc ou collége de la chancellerie romaine, dont le premier banc eſt des ſcripteurs, le ſecond des abréviateurs, & le troiſiéme des Janiſſaires, qui ſont des eſpéces de correcteurs ou réviſeurs de bulles, à qui pour cela on paye un certain droit ſur les annates.

JANISSAR-AGASI. Les Turcs donnent ce nom à celui qui a le commandement général ſur tout le corps des Janiſſaires. Cette charge répond à peu près à celle de colonel général de l'infanterie françoiſe, lorſqu'elle ſubſiſtoit encore. Cet Aga eſt le premier de tous les Agas ou officiers d'infanterie de l'empire Ottoman: ſon nom vient du mot turc *Aga*, qui ſignifie *maître & ſeigneur* ou *un bâton*, qui eſt la marque de commandement qu'il porte à la main dans les jours de cérémonie. Les Janiſſaires en portent auſſi dans les grandes villes, pour marque de leur rang de ſervice. Ce général étoit autrefois tiré d'entre les Janiſſaires; mais depuis que le grand-ſeigneur a remarqué qu'il s'y faiſoit des brigues, & que ſon élection étoit ſuivie de jalouſie & de haine, qui le rendoit quelquefois mépriſable à ſes officiers, il le choiſit entre les ichoglans de ſon ſerrail. Cet Aga a un revenu fort conſiderable, aſſigné ſur des *Timars*, qui ſont affectés à ſa charge; & le ſultan lui fait fort ſouvent des préſens, principalement quand les Janiſſaires ont bien fait leur devoir en quelque occaſion importante. Lorſqu'il eſt aſſez heureux pour plaire au ſultan, c'eſt à qui lui fera des préſens, afin de parvenir par ſon moyen aux charges militaires; car en Turquie on ne donne point les charges au mérite, mais à celui qui en donne plus de *Bourſes* (qui eſt leur maniere de compter de grandes ſommes) chaque bourſe étant d'environ cinq cens écus. Ce commandant ne marche guères dans Conſtantinople, qu'il ne ſoit ſuivi d'un grand nombre de Janiſſaires, principalement quand il eſt arrivé quelque fâcheuſe révolution dans l'empire, comme celle qui arriva l'an 1687; car c'eſt dans ces momens que les Janiſſaires prennent occaſion de demander leur paye, & d'en exiger l'augmentation, menaçant de piller la ville, comme ils ont fait en pluſieurs endroits de cet empire, maſſacrant tous ceux qui oſoient leur réſiſter. Cet aga, pour empêcher les ſoulévemens, & pour mieux faire exécuter ſes ordres, ſe fait dans ces occaſions accompagner de trente ou quarante *Mungis*, ou prévôts des Janiſſaires, avec cinq ou ſix cens de cette milice, afin de ſe ſaiſir des malfaiteurs, & de les faire conduire dans ſes priſons; mais ceux-ci ſe ſont ſouvent peu mis en peine de l'aga & de ſes prévôts, qui ſe ſont trouvés abandonnés de la milice qui les accompagnoit, parcequ'elle ſe jettoit du côté des mutins, pour avoir part au pillage. Le Janiſſar-agaſi a tout pouvoir ſur la vie des Janiſſaires, & ne les fait néanmoins mourir que de nuit, de peur que leurs camarades ne ſe ſoulevent, pour les délivrer du ſupplice. La *Falaca*, ou baſtonnade ſous la plante des pieds, eſt la peine dont on punit les moindres crimes; mais quand leurs crimes méritent la mort, on les fait étrangler, ou coudre dans un ſac, & jetter dans quelque lac ou riviere. Lorſque le Janiſſar-agaſi meurt, tous ſes biens vont au profit du tréſor commun des Janiſſaires, ſans que le grand-ſeigneur en touche aucune choſe. * *Mémoires hiſtoriques.*

JANIZI, ou TISBE ou THISBE, autrefois OGYGIE, étoit une petite ville de la Béotie dans la Gréce. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Livadie, ſitué près du golfe de Lépante, & de l'iſthme de Corinthe. * Baudrand.

JANNA, JANNINA, ville de la Gréce, ſituée ſur un petit lac qui porte ſon nom, vers les ſources du fleuve Penée, environ à trente lieues de Lariſſe vers le couchant. Elle donne, ſelon quelques géographes, le nom de *Jannina* à toute la Theſſalie, où elle eſt maintenant renfermée. On la prend pour l'ancienne *Caſſiope Dolopum*, qui étoit dans l'Epire. Elle eſt aſſez conſidérable, étant le ſiége d'un gouverneur, & celui d'un archevêque Grec. * Baudrand.

JANNES, nommé *Jochanne* dans le Talmud, étoit compagnon de Mambrès ou Mamrès. Et ces deux hommes magiciens à la cour de Pharaon l'an du monde 2544, avant J. C. 1491, réſiſterent par leurs enchantemens à Moyſe, qui ne marque point leur nom, exprimé dans les épîtres de S. Paul. Le livre qu'on voyoit dans la primitive égliſe avec leur nom, fut mis entre les apocryphes par le pape Gelaſe, ſi néanmoins le décret qu'on a publié ſous le nom de ce pape, eſt de lui. * *Exode, c. 7, v. 11. II. Timothee, c. 3, v. 8.* Sixte *de Sienne, l. 2, biblioth. ſacra.*

JANNIZARI, cap en Aſie à l'entrée du détroit de Gallipoli ou des Dardanelles, étoit nommé autrefois

le Promontoire Sigée. Il y a un village appellé *Troiaki*, ou petite Troie, occupé par des chrétiens Grecs. Les Turcs le nomment *Giaour-kioi*, c'eſt-à-dire, *village d'infidéles;* car ils appellent ainſi tous les lieux où il n'y a point de moſquées ou temples de Mahométans; & ils donnent le nom de *Giaours* à tous les chrétiens. Les voyageurs y trouvent quantité de rafraîchiſſemens & de proviſions, comme des poulets, des œufs, des perdrix, du ris, du beurre, & des fruits excellens, & à bon marché. La douzaine de poulets n'y vaut que quinze ſols; & le bon vin muſcat de l'iſle de Tenedos, qui n'en eſt éloignée que d'environ une lieue, ne s'y vend qu'un écu le baril ou tonneau. De ce cap on découvre preſque toute la belle campagne de la Troade, avec les rivieres de Xanthe ou Scamandre, & de Simois, qui deſcendent toutes deux du fameux mont Ida, qui eſt à deux lieues de Troie la grande. Ces deux rivieres, ſi célébres dans les poëtes Grecs, ne ſont guères plus groſſes que l'eſt à Paris celle des Gobelins, & tariſſent même quelquefois en été. Après s'être jointes au-deſſous des ruines de Troie, elles paſſent ſous un pont de bois, appuyé ſur quelques piliers de pierres; d'où elles ſe déchargent dans le détroit, environ une demi-lieue au-deſſous du cap de Jannizari, proche du nouveau château d'Aſie. * Grelot, *voyage de Conſtantinople.*

JANNOT MANET, *cherchez* MANETTI.

JANOE, ville de Paleſtine dans la tribu d'Ephraïm. * *Joſué*, 16, 6.

JANOEZ (Barthélemi) Eſpagnol, dans le XIVe ſiécle, compoſa du temps du pape Innocent VI un livre qui contenoit ces trois erreurs: 1. Que l'antechriſt devoit venir l'an 1360, qui étoit celui auquel il écrivoit, & que ſon avénement ſe manifeſteroit au jour de la pentecôte: 2. Que tous les fidéles adultes devoient être pervertis, ſans eſpoir de pénitence: 3. Que tous les Juifs, Païens & Mahométans pervertis par l'antechriſt, ſe convertiroient. L'archevêque de Tolede fit bruler ce livre; & l'auteur abjura ſes erreurs. * Prateole. Bzovius, *A. C.* 1359, *n.* 9. Sponde, *ibid. n.* 4.

JANOW, *cherchez* YANOUF.

JANOWITS, bourg du cercle de Caurzim en Bohême, eſt à ſix milles de Prague en allant vers la Moravie: il eſt connu par la victoire que les Suédois y remporterent ſur les Impériaux l'an 1645. * Mati.

JANSENIUS (Cornélius) premier évêque de Gand, étoit natif de Hulſt en Flandre; & après avoir appris les langues, il enſeigna dans l'abbaye de Tongerloon. Depuis il fut curé de S. Martin de Courtrai; & enfin doyen de S. Jacques de Louvain, où il eut rang de docteur & profeſſeur en théologie. Philippe II, roi d'Eſpagne, l'envoya au concile de Trente, où il ſe fit autant eſtimer par ſa modeſtie que par ſa doctrine. A ſon retour il fut fait évêque de Gand. Le public lui eſt obligé de pluſieurs beaux ouvrages, & ſur-tout de la concorde ſur les évangiles; les autres ſont, *Commentarii in totam hiſtoriam evangelicam, in proverbia Salomonis & eccleſiaſticum; Annotationes in pſalmos Davidis & in Sapientiam, &c.* Janſenius mourut à Gand le 10 avril l'an 1576, âgé de 66 ans. * Le Mire, *de ſcript. ſec. XVI, & in elog.* Valere André, *biblioth. belg.* Raiſſi, *Belg. chriſt.* Sanderus, *de illuſt. Gand.* Genebrard, *en la chron.* Sainte-Marthe, *t. II Gall. chriſt. &c.*

JANSENIUS (Jacques) docteur en théologie, & doyen de S. Pierre à Louvain, né à Amſterdam en 1547, de parens de la religion catholique, fut envoyé par ſa mere, après la mort de ſon pere, à Louvain en 1564 pour y étudier la philoſophie & la théologie. Il fut licencié en théologie en 1575, & enſuite premier préſident du collége nouveau des Auguſtins, & préſident de celui du pape Adrien VI en 1579, profeſſeur en théologie en 1580, & ſuccéda à Stapleton en 1595. En 1614 il fut fait doyen de l'égliſe collégiale de S. Pierre, & mourut le 20 juillet 1625. On a de lui, *Inſtitutio catholici eccleſiaſtæ: In ſacrum miſſæ canonem: Liturgica: Commentarius in canticum canticorum: Commentarius & expoſitio in pſalmos Davidicos: Expoſitio in prophetam Job: Expoſitio in evangel. Joann. Enarratio paſſionis, &c.* Jean Maſius a écrit ſa vie. * *Voyez auſſi* Le Mire, *de ſcriptor. ſec. XVII.*

JANSENIUS (Corneille) évêque d'Ypres né, l'an 1585, à Leerdam en Hollande, d'une famille catholique étudia à Urrecht, puis à Louvain. Comme les Hollandois qui alloient étudier dans cette ville, étoient obligés de changer de nom à cauſe des hérétiques, il prit le nom de *Janſenius*, c'eſt-à-dire, fils de Jean; car ſon pere s'appelloit *Jean Otto.* Enſuite il alla à Paris, & de-là à Bayonne, avec Jean du Verger de Hauranne, depuis abbé de S. Cyran, & y étudia avec beaucoup d'application les ouvrages de S. Auguſtin. Après avoir paſſé douze ans en France, il retourna à Louvain, où il fut choiſi pour être principal du collége de ſainte Pulcherie en 1617, & reçu docteur en théologie l'an 1619. Le roi d'Eſpagne le fit profeſſeur en l'écriture-ſainte, après qu'il eut été deux fois, en 1622 & 1626, député vers ce prince, au nom de l'univerſité de Louvain; pour défendre ſes droits. Enfin il fut nommé évêque d'Ypres l'an 1635, le 25 jour d'octobre, qui étoit celui de ſa naiſſance; & fut conſacré l'année ſuivante au même jour. Les commencemens de ſon épiſcopat furent employés à la réforme de ſon diocèſe; mais il ne put achever tous les projets qu'il avoit faits pour remplir les devoirs d'un ſaint évêque, parcequ'il mourut de la peſte en viſitant ſes diocéſains, le 6 jour de mai 1638. Il a publié de ſon vivant quelques ouvrages, comme un diſcours moral ſur la réforme de l'homme intérieur, prononcé à une profeſſion, qui a été traduit en françois par M. Arnaud d'Andili, & pluſieurs fois imprimé; l'*Alexipharmacum*, contre les miniſtres de Bos-le-Duc; & *Spongia notarum*, pour la défenſe de l'*Alexipharmacum*, contre le miniſtre Voët; des commentaires ſur le Pentateuque, & ſur les quatre évangiles; deux réſolutions de cas de conſcience, ſur l'obligation des édits, en ce qui regarde la monnoye, & ſur le ſerment des magiſtrats; le parallele des erreurs des Sémipélagiens de Marſeille, & de celles des nouveaux Sémipélagiens, en latin. Il eſt encore auteur d'un livre intitulé, *Mars Gallicus*, ſous le nom d'*Alexander Patricius Armachanus*, dans lequel il prétendoit montrer que la France avoit eu tort de ſecourir les Hollandois rebelles & hérétiques. Mais de tous ſes ouvrages, celui qui a le plus fait de bruit, eſt celui qui eſt intitulé *Auguſtinus*, ſur la grace, dans lequel il s'eſt propoſé de recueillir toute la doctrine de S. Auguſtin ſur la grace, ſur le libre arbitre, & ſur la prédeſtination, dans le deſſein de combattre la doctrine de Molina & de ſes diſciples. Il avoit travaillé long-temps à cet ouvrage avec application; il le laiſſa parfait lorſqu'il mourut, & le ſoumit par ſon teſtament au ſaint-ſiége. Fromond & Calenus, exécuteurs de ſon teſtament, le firent imprimer à Louvain l'an 1640. Il excita auſſitôt des troubles dans l'univerſité de Louvain, & l'on vit paroître pluſieurs écrits pour & contre cet ouvrage. Les Jéſuites lui oppoſerent des théſes. Urbain VIII, pour appaiſer ces troubles, en renouvellant & confirmant les conſtitutions de Pie V & de Grégoire XIII contre les propoſitions de Baïus, par ſa bulle du 6 mars 1641, défendit le livre de Janſénius, & les théſes des Jéſuites; ajoutant une note particuliere contre le livre de Janſenius, ſavoir qu'il renouvelloit des propoſitions condamnées par les bulles de ſes prédéceſſeurs. Cette bulle publiée à Louvain, au lieu d'appaiſer les troubles, ne fit que les exciter, & échauffer la diſpute. Ces conteſtations paſſerent bientôt en France, où elles ne s'agite-

Digitized by Google

rent pas avec moins de chaleur. Le jugement en fut enſuite porté à Rome par 85 évêques de France, qui demanderent au pape la condamnation de cinq propoſitions, dans leſquelles ils renfermoient la doctrine du livre de Janſenius. Innocent X les condamna par ſa bulle du premier juin 1653, comme étant de Janſenius. Les aſſemblées du clergé de France de 1654 & de 1655 reçurent la bulle d'Innocent X, & la derniere dreſſa un formulaire pour la condamnation de ces propoſitions, comme contenant la doctrine de Janſenius. Les défenſeurs de Janſenius prirent alors le parti de condamner les cinq propoſitions, mais de ſoutenir qu'elles n'étoient point dans Janſenius, & que ſa doctrine étoit bien différente du ſens condamné des cinq propoſitions. M. Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne, ayant témoigné dans une lettre imprimée, qu'il doutoit ſi les cinq propoſitions étoient dans Janſenius, fut cenſuré & exclus de la faculté de théologie de Paris, avec ſoixante & douze docteurs qui ne voulurent pas ſouſcrire à la cenſure. Le formulaire dreſſé dans l'aſſemblée particuliere du clergé de 1655, fut confirmé dans celle de 1656. Le pape Alexandre VII, par ſa bulle du 16 octobre de la même année, déclara que les cinq propoſitions étoient tirées de Janſenius, & qu'elles avoient été condamnées dans le ſens de cet auteur. Les aſſemblées du clergé de 1660, de 1661 & 1664, ordonnerent la ſignature du formulaire, qui fut autoriſée par une déclaration du roi du 29 avril. En conſéquence, on le fit ſigner dans tous les diocèſes de France, aux eccléſiaſtiques, aux religieux, religieuſes, & autres. Ceux qui refuſerent de le ſigner furent interdits & excommuniés. On voulut même faire le procès à quatre évêques de France, qui avoient, dans leurs mandemens publics, diſtingué le fait du droit, & déclaré qu'ils ne demandoient qu'une ſoumiſſion de ſilence reſpectueux pour le fait; néanmoins l'affaire fut accommodée l'an 1668, ſous le pontificat de Clément IX, qui ſe contenta que les évêques ſignaſſent & fiſſent ſigner le formulaire purement & ſimplement, quoiqu'en même temps ils déclaraſſent dans des procès verbaux, qu'ils ne demandoient pas la même ſoumiſſion pour le fait que pour le droit; des évêques ayant ſigné, & fait ſigner le formulaire purement & ſimplement. Depuis ce temps, ces conteſtations ſur la ſignature du formulaire ſe ſont renouvellées tant en Flandre qu'en France. Sur les conteſtations qui étoient en Flandre, Innocent XII déclara, par ſon bref du 6 février 1694, adreſſé aux évêques de Flandre, qu'il ne falloit rien ajouter au formulaire, & qu'il ſuffiſoit que ceux qui le ſignoient le fiſſent ſincérement, ſans diſtinction, reſtriction ou expoſition, en condamnant les propoſitions extraites du livre de Janſenius, dans le ſens qui ſe préſente, & que les termes des propoſitions même portent. La réſolution d'un cas de conſcience ſigné par quarante docteurs, où la diſtinction du fait & du droit étoit tolérée, a renouvellé ces diſputes en France au commencement du XVIIIe ſiécle. Enfin le pape Clément XI, par ſa bulle du 15 juillet 1705, a déclaré, ſur toutes ces conteſtations, qu'on ne ſatisfait point par le ſilence reſpectueux à l'obéiſſance qui eſt due aux conſtitutions; mais que tous les fidéles doivent condamner comme hérétiques, non-ſeulement de bouche, mais auſſi de cœur, le ſens du livre de Janſenius condamné dans les cinq propoſitions, & que les propres termes préſentent d'abord; qu'on ne peut licitement ſouſcrire au formulaire dans une autre penſée, dans un autre eſprit ou ſentiment. Cette conſtitution a été reçue par l'aſſemblée générale du clergé de France tenue en 1705, & publiée dans le royaume par l'autorité du roi; elle n'a pas néanmoins fait ceſſer les diſputes, particulierement dans les Pays-Bas, à cauſe des diverſes interprétations qu'on lui a données. * *Vita Janſ. à la tête de ſon Auguſtin.* Valere André, *bibl. belg.* Sandere, *Fland. illuſt.* Sainte-Marthe, *Gall chriſt.* Le Mire, &c. *Hiſtoire du Janſeniſme. Ecrits pour & contre le livre de Janſenius.* Leidecker, *hiſtoria Janſeniana.* Du Mas, *hiſtoire des cinq propoſitions. Et autres hiſtoires particulieres.* Bayle, *dictionnaire critique. Catéchiſme hiſtorique & dogmatique, t. I & II, en* 1729 *& 1758, à la Haye.*

JANSON (Abraham) peintre Flamand, natif d'Anvers dans le XVII ſiécle, floriſſoit en même temps que Rubens. Son génie le portoit à repréſenter de grands ſujets d'hiſtoire, & le coloris de ſes tableaux étoit admirable. * *Mém. hiſt.*

JANSON (Jacques) *cherchez* JANSENIUS. (Jacques)

JANSON (Arſène de) religieux de la Trape, qui dans le monde s'appelloit *le comte de Roſemberg. Cherchez* FORBIN (François-Touſſaint de) qui eſt ſon vrai nom.

JANSON (Nicolas) célébre imprimeur François, qui alla s'établir à Veniſe en 1468, où il fut un des premiers qui commencerent à perfectioner l'art de l'imprimerie. On peut dire que ce fut lui, avec les freres Jean & Vendelin, de Spire, qui jetta les fondemens de la réputation que l'imprimerie de Veniſe s'eſt acquiſe depuis, par le moyen des Manuces. * Coccius Sabellicus, *hiſt. Venet.* Chevillier, *hiſt. de l'imprimerie*, page 60 & 61.

JANSSON, célébre imprimeur d'Amſterdam, *cherchez* BLAEU.

JANTRA, en latin, *Jatrus, Jeterus*, riviére de la Bulgarie. Elle prend ſa ſource au mont Argentaro, baigne Ternovo, & va ſe décharger dans le Danube à quatre ou cinq lieues au deſſous de Nicopoli. * Baudrand.

JANVIER, nom du premier mois de l'année, ſelon la ſupputation dont on ſe ſert en Occident. Le roi Charles IX ordonna par un édit de l'année 1564, que l'on commenceroit en France à compter l'année par le premier de janvier. Auparavant, mais ſeulement ſous la troiſiéme race de nos rois, on la commençoit à Pâques ou à Noël, comme le pere Petau, après pluſieurs autres, l'a remarqué dans ſon *Rationarium temporum*; & cela a été obſervé quelquefois, même hors de France, ainſi qu'il paroît par une lettre de Pie II à Charles VII, datée du mois de janvier 1459, & de la ſeconde année de ſon pontificat. Cette lettre eſt imprimée dans le ſpicilége. Les Romains ont donné ce nom au mois de janvier à cauſe de *Janus*, divinité à qui ils attribuoient deux têtes; parceque d'un côté le premier jour de janvier regarde l'année précédente, & de l'autre celle qui vient. Le mot Janvier, *Januarius*, peut auſſi venir de *Janua*, porte: parceque ce mois étant le premier de tous, il eſt comme la porte des années. Avant Numa Pompilius il n'étoit compoſé que de 23 jours. Numa y ajouta un jour, & Céſar l'augmenta de deux autres. Numa le plaça au ſolſtice d'hiver. L'année de Romulus commençoit par le mois de mars, qu'il avoit mis à l'équinoxe du printemps. Et quoique les calendes, ou le premier jour de ce mois fût ſous la protection de Junon, comme les autres premiers jours des mois, celui-ci ne laiſſoit pas d'être particuliérement conſacré à Janus, à qui on faiſoit ce jour-là un ſacrifice d'un gâteau qu'on appelloit *Janual*, fait de farine nouvelle, de ſel nouveau, auſſi bien que l'encens & le vin qu'on lui offroit. Ce même jour tous les artiſans ébauchoient leurs ouvrages, chacun dans ſon art & ſa profeſſion, comme auſſi les gens de lettres, dans la penſée où ils étoient, que commençant l'année par le travail & l'induſtrie, tout le reſte s'enſuivroit.

Les conſuls déſignés prenoient ce jour-là poſſeſſion de leur conſulat, & commençoient d'entrer en charge, particulierement depuis les empereurs, & quelque temps auparavant, ſous le conſulat de Quintus

Digitized by G

Fulvius Nobilior, & de Titus Annius Luſcus, l'an de la fondation de Rome 601. Ils montoient au capitole, accompagnés d'une grande foule de peuple, tous habillés de neuf, & là ils immoloient à Jupiter *Capitolin* deux taureaux blancs, qui n'avoient pas été mis ſous le joug, parmi les parfums & les odeurs qu'ils répandoient dans ſon temple. Les flamines, conjointement avec eux, faiſoient des vœux pendant ce ſacrifice pour la proſpérité de l'Empire, & pour le ſalut des empereurs, après leur avoir prêté ſerment de fidélité, & ratifié tout ce qu'ils avoient fait dans le cours de l'année précédente. Ces vœux & ce ſerment étoient faits pareillement par les autres magiſtrats, & par le peuple. Tacite nous dit, *l.* 16, *des ann.* qu'on faiſoit un crime à Thraſea d'avoir évité à deſſein de ſe trouver tous les ans au ſerment ſolemnel des magiſtrats, & aux vœux qu'on faiſoit pour le ſalut de l'empereur.

En ce jour les Romains ne faiſoient paroître aucune haine, & prenoient ſoigneuſement garde de ne laiſſer échaper aucune parole qui fût de mauvais augure. Les amis avoient ſoin d'envoyer à leurs amis des préſens qu'on appelloit *Strenæ*, étrennes, dont l'inſtitution eſt dûe à T. Tatius roi des Sabins, après l'accord fait avec Romulus; car l'on tiênt que pour témoigner en quelle eſtime il avoit ceux qui l'avoient bien ſervi dans la querelle qu'il eut à démêler avec les Romains, il leur envoya au commencement de l'année à chacun un rameau de laurier, pris dans le bois de la déeſſe *Strenua*, avec un compliment & des ſouhaits d'une heureuſe année. C'eſt comme en parle Symmachus, *l.* 10 *epiſt.* 28, aux empereurs Théodoſe & Arcadius. *Strenarum uſus adolevit autoritate Tatii regis, qui verbenas felicis arboris ex luco Strenuæ anni novi auſpices primus accepit.* Les Romains s'étudioient ſur toutes choſes de ſe tenir joyeux, & de ſe bien divertir dans ce premier jour, croyant que tout le reſte de l'année s'enſuivroit. Voila ce qui ſe paſſoit le premier jour du mois de janvier. * *Antiqq. rom.* Pitiſcus, *lexicon antiquit.*

JANVIER (D. Ambroiſe) naquit à Sainte-Suſanne, au diocèſe du Mans, en 1614, entra dans l'ordre de S. Benoît en 1636, & s'y eſt diſtingué par ſon eſprit & par ſa grande connoiſſance de la langue hébraique. Après avoir profeſſé pendant pluſieurs années, il s'occupa à revoir les œuvres de Pierre abbé de Celles, qui vivoit au milieu du XII ſiécle, & qui mourut évêque de Chartres en 1187, & il en procura une nouvelle édition en 1671 en un volume *in*-4°. La préface eſt du P. Mabillon. Il a auſſi donné en 1666 à Paris, chez Billaine, le commentaire du rabin David Kimhi, Eſpagnol du XIII ſiécle, ſur les pſeaumes de David, traduit de l'hébreu en latin. Le P. Janvier eſt mort en l'abbaye de S. Germain des Prez le 25 d'avril 1682, âgé de ſoixante-huit ans. On trouve dans le recueil des piéces faites ſur la mort du célébre Jérôme Bignon une petite piéce en hébreu ſur ce ſujet de D. Ambroiſe Janvier. D. le Cerf n'en dit rien dans ſa *Bibliothéque des auteurs de la congrégation de S. Maur.*

JANVIER (Pierre) curé de S. Thibaut proche l'abbaye de S. Faron à Meaux, étoit né le 20 juin 1618, de *Roch* Janvier, médecin à Meaux, & de *Marguerite* le Madre, fille de *Robert* le Madre, auſſi médecin de la même ville. Pierre Janvier fut deſtiné d'abord à la peinture dans laquelle il fit très-peu de progrès; enſuite ayant embraſſé l'état eccléſiaſtique, il fut élevé au ſacerdoce, fait vicaire amovible de Crégy en 1653, choriſte & chantre à gages de S. Etienne de Meaux en 1659, curé ou vicaire perpétuel de Crégy en 1665, puis de S. Thibaut en 1667, où il eſt demeuré juſqu'à ſa mort, arrivée en 1689 le 19 avril. Il aimoit beaucoup la lecture, & l'hiſtoire en particulier avoit pour lui de grands attraits. Animé par l'exemple de Bordereau avocat ou procureur à Meaux, à la fin du XVI ſiécle, & par celui de Nicolas Lenfant procureur au bailliage & préſidial de Meaux pendant les guerres des Calviniſtes & de la Ligue, qui ont écrit l'un & l'autre des mémoires de ce qui s'eſt paſſé de leur temps dans toute l'étendue du diocèſe de Meaux; il a fait auſſi des recueils immenſes qui étoient le fruit de ſes lectures. On conſerve dans l'abbaye de S. Faron de Meaux ſept volumes *in-folio* manuſcrits, preſque tous de ſa main & de ſa compoſition, ſur l'hiſtoire de la ville & du diocèſe de Meaux. C'eſt une compilation & un recueil immenſe de bonnes & de mauvaiſes choſes. Pierre Janvier ſe mêloit auſſi de poëſie françoiſe: ſes recueils ſont farcis de quatrains hiſtoriques ſur les évêques de Meaux, ſur les abbés de S. Faron, &c. de rondeaux, & d'autres piéces de poëſies dans leſquelles on voit qu'il étoit très-porté à la ſatyre, mais poëte fort médiocre. Il compoſoit auſſi des vers latins avec beaucoup de facilité, mais ſans nulle élégance. Le ſtile de ſa proſe n'eſt guères plus eſtimable. Voici ſon épitaphe telle qu'on l'a trouvée parmi ſes papiers, écrite de ſa propre main:

Cy giſt le bon prêtre JANVIER,
Des nouvelliſtes le premier:
Paſteur ou perpétuel vicaire,
Sçavant & curieux antiquaire,
D'almanachs agréable auteur,
Entre les peintres inventeur,
L'ennemi déclaré des moines,
L'antagoniſte des chanoines,
Le fléau des Bénédictins:
Le bon ami des Capucins,
Le plus fécond de tous les poëtes.
Si de bons amis vous êtes,
Faites en ſon nom un rondeau,
Et priez Dieu ſur ſon tombeau.

*D. Dupleſſis, Bénédictin, *hiſt. de l'égliſe de Meaux*, préf. du tome 1.

JANUM, ville de Paleſtine dans la tribu de Juda. * *Joſué*, xv. 53.

JANUS, premier roi d'Italie, commença d'y régner avant qu'Enée vînt s'y établir. On dit qu'il étoit fils d'Apollon & de Créuſe, fille d'Erecthée, roi des Athéniens; que Xiphus mari de Créuſe, l'adopta, ſans le connoître; & qu'il vint avec une puiſſante flotte aborder en Italie, en poliça les peuples, leur apprit la religion, & bâtit ſur une montagne une ville, qu'il appella de ſon nom *Janicule*. On ajoute que dans le temps qu'il ſignaloit ſon régne parmi des peuples barbares, Saturne chaſſé de l'Arcadie par Jupiter, aborda dans ſes états. Janus après ſa mort fut adoré comme une divinité, & c'eſt la premiere de celles que ces peuples invoquoient. Romulus lui fit bâtir un temple dans Rome, dont les portes étoient ouvertes en temps de guerre, & fermées en temps de paix. Le temple avoit douze portes, qui déſignoient les douze mois de l'année; & des médailles qui ſont dans la bibliothéque du roi, le repréſentent avec quatre viſages, qui marquent les quatre ſaiſons. Tous ces attributs conviennent au ſoleil. Auſſi Macrobe croit que Janus étoit Dieu de l'an, & Ovide lui donne le même titre.

Jane biceps, anni tacitè labentis origo,
Solus de Superis qui tua terga vides.

D'autres diſent que c'étoit pour ſignifier la ſociété de ſon régne avec Saturne; & que pour cette même raiſon la monnoie de ce temps-là étoit marquée d'une image à deux têtes qui étoient celles de Janus & de Saturne, avec un navire ſur le revers, qui déſignoit l'arrivée de Saturne en Italie par mer. Ce Dieu préſidoit au commencement & à la fin de toutes choſes: c'eſt pourquoi on diſoit auſſi qu'il ouvroit & qu'il fermoit l'année, & on lui mettoit un bâton à la main droite, & une clef à la main gauche. Ceux qui veulent trouver la vérité de l'hiſtoire dans les fictions de la

fable, diſent que l'ancien Janus eſt le même que Noë, & qu'il fut ainſi appellé du mot hébreu *Jajin*, qui ſignifie *vin*; parcequ'il avoit le premier planté la vigne: Qu'il fut repréſenté avec deux viſages, parcequ'il avoit vu l'ancien monde avant le déluge, & le nouveau monde après que les eaux ſe furent retirées: Qu'on lui donnoit un navire à cauſe de l'arche où il avoit été ſauvé: Qu'il préſidoit au commencement & à la fin, parcequ'il avoit vu la fin du premier monde & le commencement du ſecond, lequel il avoit en quelque façon ouvert: c'eſt pourquoi on lui mettoit une clef à la main.

Lorſqu'on entreprenoit quelque guerre à Rome, la coutume étoit d'ouvrir le temple de Janus, que l'on fermoit lorſque l'on commençoit à jouir d'une paix univerſelle. Ce temple n'avoit été fermé que deux fois, la premiere ſous le régne de Numa, & la ſeconde après la premiere guerre punique; mais ſous le régne d'Auguſte il fut fermé trois fois; ſavoir 29 ans avant la naiſſance de J. C. la troiſiéme année d'Auguſte, & 725 de la fondation de Rome; une ſeconde fois la cinquiéme année de ce prince; & une troiſiéme fois dans ſa 24 année. Néron pratiqua deux fois la même cérémonie, de même que Veſpaſien & quelques autres après lui. Il n'eſt pas croyable que les empereurs Chrétiens l'aient obſervée, comme le veut Caſaubon, *dans ſes notes ſur Suetone.* Cela auroit beſoin de preuves bien fortes, & il n'en allégue qu'une qui eſt aſſez foible; ſavoir, ce que dit Ammien Marcellin auteur paien, *l.* 16, *p.* 69, que Conſtance vint à Rome, *concluſo Jani templo, ſtratiſque hoſtibus cunctis, &c.* Cet endroit ſe lit différemment dans les manuſcrits, & toujours d'une maniére inintelligible; de ſorte que chacun le corrige comme il peut. M. Valois croit qu'il faut lire *quaſi*, ou *tanquam recluſo, &c.* de ſorte que ſelon lui, Ammien ſe moque de Conſtance, qui entroit en triomphe à Rome, comme s'il eût ſubjugué tous ſes ennemis, & fermé le temple de Janus. Ainſi cet endroit ne marque point du tout, qu'il l'eût fermé, & n'eſt qu'une expreſſion qui ſignifie une paix entiere, & qui peut auſſi-bien être tirée de l'ancienne pratique des idolâtres, que de ce qui ſe faiſoit du temps de Conſtance. * Dion, *l.* 51. Ammien Marcellin. Tillemont, *hiſtoire des empereurs.* Voſſius, *de theologia Gentili.* Dempſter, *antiqq. rom.* Du Pin, *hiſtoire profane, tom. II.*

JANUS, ou JANNUTTIUS MANETTI, *cherchez* MANETTI.

JANUS DE DAMAS, ancien médecin de Syrie, eſt auteur de ſept livres de l'art de guérir les maladies, & de grand nombre d'autres traités.

JAOCHEU, grande ville de la province de Kiangſi dans la Chine, eſt la capitale d'un territoire de même nom, & a juriſdiction ſur ſix cités. Elle eſt célébre à cauſe de la belle porcelaine qu'on y fait dans la cité de Feuléang, d'une terre qu'on apporte des environs de la ville d'Hoiecheu, ſur les confins de la province de Nanquin, où on ne la peut faire, parceque les eaux n'y ſont pas propres. Proche de la cité d'Yukan eſt la montagne de Xehung, d'où tombe un ruiſſeau dont les eaux repréſentent toujours un arc-en-ciel. * Martin Martini, *deſcription de la Chine dans le recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

JAOUSCHI (Nourreddin Ali-Ben Jaouſchi) qui mourut l'an 850 de l'hégire, 1446 de J. C. eſt l'auteur d'un livre intitulé *Anovar leâmel alabrar*, les lumiéres dont les juſtes ſont ou doivent être éclairés dans leurs actions. * D'Herbelot.

JAPARA, ville & royaume des Indes dans l'iſle de Java, avec un très-bon port ſur la côte ſeptentrionale.

JAPHA, *cherchez* JAFFA.

JAPHET, fils de Noé, entra avec ſon pere dans l'arche avant le déluge, l'an 1656 du monde, & 2379 avant J. C. Selon le ſentiment des Hébreux, qui eſt auſſi celui de pluſieurs auteurs modernes, Japhet étoit l'aîné de Sem ſon frere. Il y en a d'autres qui ſont du ſentiment de S. Auguſtin, & qui ſoutiennent que le même Sem étoit l'aîné, comme le porte le texte de la Vulgate. Son pere lui donna cette bénédiction en mourant: *Dilatet Deus Japhet, & habitet in tabernaculis Sem, ſitque Chanaan ſervus ejus.* Le nom de Japhet ſignifie naturellement *etendue.* Japhet eut ſept fils, dont Gomer & Javan furent les ſeuls de la poſtérité de qui il ſoit fait mention dans l'écriture. Ce ſont eux qui ont peuplé une partie de l'Aſie & toute l'Europe. De ce fils de Noé, les poëtes ont fait leur JAPET, fils du ciel & de la terre, & très-puiſſant entre les Theſſaliens, qui de la nymphe Aſie eut Heſper, Atlas, Epimethée & Promethée. On lit dans le livre de Judith, *ch.* 2, *v.* 15, qu'Holopherne général des armées de Nabuchodonoſor l'ancien, ravagea une très-grande étendue juſqu'à la Cilicie, *& uſque ad terminos filiorum Japhet*, ce qui expliqué dans ſon ſens naturel ſignifie *juſqu'aux frontieres des pays occupés par les enfans de Japhet.* C'eſt leur donner toute l'Aſie mineure. * *Geneſe*, 5, 10. Joſephe, *l.* 1 *antiq.* Genebrard, *in chron.* Lyranus, *in c.* 5 *Gen.* Sabian & Sponde, *in ann. ſacr. vet. Teſt.* Torniel, *A. M.* 1656, *num.* 2; 1666, *num.* 4, 9, 10; 1631, *num.* 20, 21. Bochart, *géograph. ſacr. lib.* 3.

JAPHIE, ville de Paleſtine dans la tribu de Zabulon. * *Joſué*, 19, 11. Quelques-uns croient que c'eſt la ville de Jaffa ou Joppé.

JAPIS, Etolien, chaſſé de ſa patrie, vint ſe retirer à l'extrémité du golfe Adriatique, & y bâtit ſur le Pô une ville appellée de ſon nom, qui a auſſi donné le nom de Japydie au pays, & de Japydes aux habitans. * Pline, *l.* 3. Ce nom de Japydie a été auſſi l'ancien nom de l'Iſtrie.

JAPON ou JAPAN, un des plus riches & des plus puiſſans empires de l'Aſie, renfermé dans un archipel ſitué à l'orient de la Chine, entre les 30 & les 40 dégrés de latitude, & entre les 171 & les 188 de longitude. Les Portugais en firent la premiére découverte par haſard en 1542, ayant été jettés par la tempête dans le port de Cangoxima, au royaume de Saxuma dans l'iſle de Ximo. Ayant trouvé le pays abondant en or, en argent & en toutes ſortes de marchandiſes précieuſes, ils n'ont plus diſcontinué depuis d'y trafiquer juſqu'à ce que les Hollandois les ont ſupplantés. Ces républiquains ſont aujourd'hui les ſeuls Européens qui font le commerce du Japon, le plus riche de toute l'Aſie. Il ne paroît pas que ce pays ait été connu des géographes anciens; & tout ce qu'on a dit depuis ſur le rapport qu'on prétend trouver entre le Japon & quelques pays dont les anciens ont parlé, & dont on ne ſait pas bien la poſition, eſt fondé ſur de très-légéres conjectures. On ne le connoît pas encore trop bien: voici cependant ce qu'on en a pu recueillir de plus certain. Le Japon s'étend au long du ſud-eſt au nord-oueſt, de ſorte que ſa largeur qui eſt fort inégale, & qui n'excéde jamais ſoixante lieues, n'a aucune proportion avec ſa longueur qui eſt de trois cens, ſelon Turſelin, ou d'environ deux cens cinquante, ſelon la plus commune opinion. Le même Turſelin compare le Japon à l'Italie pour la grandeur, & en quelque choſe pour la forme. En effet, ces iſles ſont tellement ramaſſées, & ſi proches les unes des autres, qu'on diroit que leur ſéparation eſt plutôt l'ouvrage des hommes, que celui de la nature. On diviſe ordinairement le Japon en trois parties fort inégales, parceque parmi cette multitude d'iſles il y en a trois qui ſont plus grandes que les autres, & dont les autres paroiſſent en quelque façon des dépendances. La plus petite qu'on appelle *Xicoco* eſt à l'orient, & ne comprend que quatre royaumes. Le Ximo, qui eſt au midi, en a neuf, ſans compter les iſles adjacentes de Gotto, qui font un royaume particulier. Enfin le Niphon, qui

qui s'étend de l'occident au ſeptentrion, contient près de ſoixante provinces qui portent auſſi preſque toutes le nom de royaume. Quelques hiſtoriens donnent à cette grande iſle ou preſqu'iſle le nom de Japon, & diſent que c'eſt d'elle qu'il s'eſt communiqué à tout le pays.

Qualités du pays.

Si la ſituation du Japon l'expoſe à de grandes chaleurs, les montagnes dont il eſt couvert, principalement vers le nord, y cauſent de grandes froideurs. Auſſi convient-on que le froid & le chaud y ſont exceſſifs. L'hyver y eſt très-long, & la neige y tombe en ſi grande quantité, qu'en bien des villes on n'a de communication que par des galeries couvertes. Cependant on aſſure que les terres y portent deux fois l'année du bled, que l'on moiſſonne au mois de mai, & du vin dont on fait la récolte en ſeptembre. Ce pays produit outre cela quantité de grains & de fruits. Les grandes richeſſes du Japon ſont ſes mines d'or & d'argent. Celles-ci ſont en plus grand nombre & plus abondantes, l'argent en eſt eſtimé le plus beau du monde, & on le change à la Chine pour de l'or au même poids. Les Japonois font encore un grand commerce de leurs perles, qui pour la plupart ſont rouges; de leurs magnifiques étoffes de ſoie rehauſſées d'or, & de leurs ouvrages en acier & en argent qui ſont d'un travail exquis: leurs ſabres ſont de la meilleure trempe que nous connoiſſions, & leurs vernis, leurs cabinets & leur porcelaine, ſont beaucoup au-deſſus de ce qui nous vient de la Chine en ce genre; auſſi convient-on que les Japonois ſont les meilleurs ouvriers de l'Orient. On trouve chez eux des élephans, des chameaux, & d'autres animaux ordinaires, ſi on en excepte les bêtes à cornes qui y ſont rares. Le Japon eſt un des pays des mieux arroſés. On y voit de fort beaux lacs, & de grandes rivieres.

Coutumes et mœurs des Japonois.

Les Japonois ont bien des manières différentes des nôtres: cela paroît ſur-tout dans leurs habillemens & dans pluſieurs coutumes, où l'on diroit que la nature a affecté de leur faire prendre le contrepied des Européens. Les grands ſeigneurs & les dames de qualité ſont vêtus d'une magnificence extraordinaire, & tous en habits longs. Les petites gens ſont en habit court, & vêtus fort ſimplement; mais tous portent les armes, & ſe piquent d'avoir un beau ſabre & un beau poignard. Ils différent encore des gens de qualité, en ce qu'ils ont le derriere de la tête raſé, au lieu que les nobles ſe font raſer le devant, & laiſſent pendre le reſte de leurs cheveux par derriere: en quoi ils trouvent une grace dont ils ſont ſi jaloux, qu'ils ont preſque toujours la tête découverte. Les Japonois ne ſont pas grands, mais ils ont fort bonne mine, & ſont moins olivâtres que les autres Orientaux. Leurs femmes ſont en réputation de beauté. Chez eux le blanc eſt la couleur de deuil: ils ſe couvrent lorſqu'ils ſaluent; il prennent leurs habits de cérémonie quand ils ſont chez eux, & ſe mettent à leur aiſe quand ils vont dehors; ils montent à cheval du côté droit: nos mets les plus délicieux leur paroiſſent inſipides: ils ont horreur de ce qui fait notre nouriture la plus ordinaire; voilà ce qui a fait dire qu'ils étoient encore plus éloignés de nous par l'oppoſition de leurs uſages aux nôtres, que par la diſtance des pays, & ce qui les a fait appeller par quelques-uns nos *Antipodes moraux*. Mais en conſidérant cette diverſité de coutumes & de manières de plus près, il eſt aiſé de l'attribuer au caprice & au hazard, & dans le fonds il n'y a rien dans le caractère d'eſprit de ce peuple de fort étranger par rapport à nous; & ce qui eſt encore plus étonnant, c'eſt que les Chinois leurs proches voiſins, deſquels ils tirent au moins en partie leur origine, & leurs uniques alliés pendant plus de mille ans, ſont ſi différens d'eux, qu'on peut dire que les uns ont preſque toutes les qualités bonnes & mauvaiſes oppoſées à celles des autres. Le Japonois agit par un principe d'honneur, qu'il entend quelquefois mal, & pouſſe ſouvent trop loin. Il eſt franc, ſincere, bon ami, fidéle juſqu'au prodige, officieux, généreux, prévenant, mépriſant les richeſſes. Il aime la vérité, ne peut ſouffrir la moindre tromperie, & punit de mort la médiſance, le menſonge, & le larcin le plus léger. Il ne ſait guères ce que c'eſt que ces emportemens de colere, où les autres hommes ſe laiſſent aiſément aller. Mais il eſt altier, remuant, vindicatif, plein d'eſtime pour lui-même, & de mépris pour les étrangers. Sa modération n'eſt pas toujours un ſigne de ſa douceur, & il n'en eſt que plus à craindre, quand il paroît tranquille & de ſang froid. Il eſt extrêmement ſobre, a du zèle pour le bien public, de la politeſſe & de la douceur, & ces qualités ſont ſenſibles juſques dans les plus vils artiſans. Ces peuples ſont naturellement éloquens, & aiment la poëſie, en quoi ils excellent. Le commerce de la vie eſt fort aiſé chez eux, auſſi ne voit-on point de peuple qui ait un plus beau naturel.

Les médecins Japonois ſont tout à la fois chirurgiens, droguiſtes & botaniſtes; ils n'ont point l'uſage de la ſaignée, & ils purifient le ſang & les humeurs par des petits boutons de feu qu'ils font couler entre la chair & la peau. Mais ce qu'ils ont de plus ſingulier, c'eſt la ſcience du poulx qu'ils poſſédent dans la perfection, juſques-là qu'après avoir conſidéré une demi-heure le poulx d'un malade, ils connoiſſent tous les ſymptômes & les cauſes de la maladie. Le thé du Japon ne différe point de celui de la Chine: les Japonois en font un grand uſage. Ils n'ont point d'autre monnoie que des piéces de cuivre ou d'argent battues au coin, & non monnoyées. C'eſt le poids qui en régle la valeur.

Gouvernement des Japonois.

Le gouvernement du Japon a toujours été monarchique, & tout y dépend de la volonté abſolue du ſouverain. Il n'y a point de cour de juſtice au Japon; mais le prince a dans chaque ville un officier dont la juriſdiction ne s'étend guères qu'au criminel. La croix & le feu ſont le ſupplice des petites gens; celui des perſonnes de condition eſt d'avoir la tête tranchée. Mais la plupart ſe fendent le ventre avec un couteau; il y en a qui reçoivent l'ordre, les autres le préviennent. Les différends qui naiſſent entre les particuliers ſur le bien, ſe terminent par arbitrage, & ſouvent par la volonté abſolue du ſouverain, du maître ou du ſeigneur.

On n'a pu rien découvrir encore touchant les commencemens de la monarchie Japonoiſe: elle n'eſt pas ancienne, & ne pouroit monter plus haut que treize cens ans; néanmoins on n'a que de très-foibles conjectures ſur ſon origine. Il y a des auteurs qui prétendent que quelques familles chinoiſes ayant été enveloppées dans une conſpiration contre l'empereur qui échoua, furent obligées de ſortir de la Chine, & allerent peupler les iſles du Japon, qui étoient déſertes. D'autres veulent que les premiers habitans de ce pays aient été une colonie Tartare. Il y a apparence que les uns & les autres diſent vrai. Il y a des familles du Japon qui ſont originairement chinoiſes; mais le caractère Tartare domine tellement dans celui des Japonois, qu'un Japonois pour être bien défini, doit être appellé un Tartare poli & civiliſé.

On ne peut guères douter que les premiers habitans du Japon n'aient eu un chef qui fonda la monarchie, & dont les deſcendans ſont les Daos ou Dairi, qui ont régné juſqu'au XVIe ſiécle, & ont encore une ombre de royauté. Leur trône ſembloit d'autant mieux affermi, qu'ils avoient eu le ſecret de ſe faire croire

Digitized by Google

enfans du ſoleil, & que tout auſſitôt après leur mort, ils étoient placés au rang des dieux Camis. Cela toutefois n'a pas empêché qu'ils n'aient été détrônés par les Cubo-Samas, ou chefs généraux de la milice, ſur qui ils ſe repoſoient entierement du gouvernement de l'état, & qui en ayant tout le poids, voulurent enfin en avoir les honneurs.

Alors les gouverneurs des provinces ſecouerent le joug, & ſe firent tous rois : on en compte juſqu'à ſoixante-huit ou ſoixante-dix. Les Cabo-Samas conſerverent ſeulement le domaine de la Teuſe, qui comprend cinq provinces; & une prééminence ſoutenue de peu d'autorité ſur les rois. En 1573 Nobunanga, roi de Bocri, détrôna le troiſiéme Cabo-Sama, & commença à ſubjuguer les royaumes particuliers. Taicoſama, ſon ſucceſſeur, acheva; & aujourd'hui tous les rois ſont ſoumis, & gardant encore le titre de roi pour honorer la cour de l'empereur, ſont ſes premiers & ſes plus ſoumis courtiſans. L'état eſt redevenu monarchique, & les richeſſes de ce puiſſant empire ſont preſque toutes entre les mains du ſouverain, le Dairi étant toujours une eſpéce d'idole ſans crédit, à qui on rend des honneurs preſque divins.

De la religion des Japonois.

La religion peut beaucoup ſur l'eſprit des Japonois : de-là vient le reſpect qu'ils portent aux bonzes, qui ſont leurs prêtres. Tous les Japonois, à la réſerve de quelques Athées, qui croient l'ame mortelle, ſont idolâtres & reconnoiſſent une infinité de dieux. Les plus anciens ſont les Camis, qu'on prétend être deſcendus du ſoleil. Les Sotoques de la Chine ſont auſſi adorés au Japon; mais outre ces deux eſpéces de divinités, il y en a quatre principales, qu'on peut regarder comme les dieux du premier ordre. Le plus conſidérable de tous eſt Amida, une des plus anciennes idoles de la Chine : le ſecond eſt Xaca, qui eſt en même temps le légiſlateur & le fondateur de la religion : les deux autres ſont Canou & Gizou, dont on ne raconte que des fables ridicules. Pour ce qui eſt du culte que les Japonois rendent à leurs idoles, rien n'eſt plus ſemblable à celui que nous rendons au vrai Dieu. Leurs bonzes vivent dans la retraite, & dans une apparente auſtérité, qui leur concilie la vénération des peuples; ils prêchent la morale la plus pure qui ſe puiſſe trouver dans le paganiſme, & le font d'une maniere très-touchante. On promene ces dieux en proceſſion, & ces cérémonies ſont pour l'ordinaire enſanglantées du ſang de quelques-uns qui ſe font étouffer dans la preſſe, ou écraſer ſous les roues des chariots où ſont portés les dieux. On brule des cierges devant ces fauſſes divinités; il n'y a pas juſqu'à nos chapelets que le démon ne leur ait fait imiter; les pélerinages, la confeſſion, la pénitence publique, tout cela eſt en uſage au Japon. Les morts ſont brulés en grande cérémonie, & le deuil qui dure deux ans, eſt obſervé avec une très-grande exactitude; & pendant ce temps-là ceux qui le portent ſont preſque entierement ſéparés de la ſociété civile.

Progrès du christianisme dans le Japon.

Le Japon ayant été découvert en 1542, un Japonois arriva aux Indes en 1546, attiré par la réputation de S. François Xavier, en qui il eſpéroit trouver la guériſon des peines d'eſprit & de conſcience, dont il étoit extraordinairement agité. Le ſaint apôtre l'inſtruiſit, le fit baptiſer à Goa en 1548, avec deux domeſtiques qu'il avoit amenés du Japon, & partit l'année ſuivante avec ces trois néophites & deux religieux de ſa compagnie, pour aller annoncer l'évangile au Japon. Il y arriva au mois d'août 1549, & y demeura juſqu'à la fin de l'année 1551. Il y fit de grands miracles & beaucoup de converſions, ſur-tout dans les royaumes de Firando, de Naugato & de Bungo; il y laiſſa ſes deux compagnons, à qui il envoya du ſecours dès qu'il fut de retour à Goa. Le chriſtianiſme n'a fait dans aucun autre pays de plus grands & de plus rapides progrès que dans celui-ci, & jamais peuple n'a fait plus d'honneur à la religion que les Japonois. On y a compté en même temps juſqu'à un million huit cens mille chrétiens, parmi leſquels étoient plus de vingt rois, & preſque tous les grands officiers de la couronne & des armées impériales. La ferveur des chrétiens y alloit juſqu'au prodige, & a fait l'admiration de l'univers. Aujourd'hui on ne peut pas s'aſſurer qu'il y ait un ſeul chrétien. Les Jéſuites demeurerent ſeuls au Japon juſqu'en 1593, que des Franciſcains y allerent des Philippines : ils furent ſuivis peu après de quelques Dominicains & Auguſtins. Ce renfort qui donna au Japon bien des ſaints & bien des martyrs, lui fut pourtant plus nuiſible qu'utile, le progrès de la religion dans ce pays-là dependant bien moins du nombre des ouvriers, que du concert qui ne ſauroit guères ſe trouver entre gens qui agiſſent tous chacun ſelon ſon principe. La perſécution étoit déja commencée, lorſque les Franciſcains arriverent au Japon, & n'avoit guères eu d'autre cauſe qu'un emportement de l'empereur Taico-Sama; on eſpéroit qu'en adouciſſant ce prince, l'orage calmeroit : les nouveaux miſſionaires ne purent pas être engagés à le faire autant qu'on le croyoit néceſſaire. Une parole impertinente d'un pilote Eſpagnol, qui s'aviſa un jour de dire que les rois d'Eſpagne s'étoient ſervi de prêtres & de religieux pour conquérir l'Amérique, renouvella la perſécution qui languiſſoit, & fit les premiers martyrs que l'égliſe a mis au nombre des ſaints, & parmi leſquels il y avoit ſix Franciſcains, trois Jéſuites, & dix-ſept ou dix-huit laïcs. La mort de Taico-Sama qui ſuivit de près, rallentit l'ardeur des infidéles; le ſang des martyrs opéra ſi bien, que jamais l'égliſe du Japon ne fut ni plus nombreuſe ni plus brillante que ſous le régne ſuivant; c'eſt-à-dire, juſqu'en 1614, quoique quelques princes particuliers perſécutaſſent les fidéles de leurs états. Mais depuis 1614, la perſécution, devenue générale, ne diſcontinua point juſqu'à ce que le chriſtianiſme ait été entierement aboli; & l'on peut dire qu'il n'y en a point eu dans l'égliſe ni de plus longue, ni de plus cruelle, ni de plus féconde en martyrs, & en grands exemples d'un courage plus qu'humain : les Jéſuites y ont eu plus de cent cinquante martyrs; les ordres de S. Auguſtin, de S. Dominique & de S. François autant à proportion du petit nombre de miſſionaires qu'ils y ont envoyés. La jalouſie du commerce qui s'étoit élevée entre les Eſpagnols des Philippines & les Portugais de Macao, tous alors ſujets du même prince, & le mauvais exemple des chrétiens d'Europe, furent les premieres cauſes de la décadence du chriſtianiſme au Japon. Les Hollandois qui entreprirent de ſupplanter les uns & les autres, & qui y ont enfin réuſſi, porterent les derniers coups. Ils profiterent de toutes les fautes que firent les catholiques pour les rendre odieux & ſuſpects, & firent ſi bien entrer les Japonois dans leurs vues, qu'en 1640, on vit couper la tête à des ambaſſadeurs Portugais, & leur navire confiſqué, contre le droit des gens. Dès 1640 on n'y voyoit plus de prêtres, que quelques Jéſuites Japonois; quelques religieux du même ordre s'y inſinuerent depuis, malgré les précautions que prirent les Japonois pour n'y laiſſer entrer aucun catholique; mais ils y furent d'abord reconnus & exécutés à mort. On a depuis fait pluſieurs tentatives qui n'ont pas réuſſi. Il faut voir la relation qui ſe trouve dans Tavernier, ſur la deſtruction du chriſtianiſme du Japon, & la défenſe que M. Arnauld a faite de cette relation contre le P. Tellier, Jéſuite. * Maffé, *hiſtoire des Indes.* S. François Xavier, *l.* 3 & 4; *epiſt.* Marc Polo. Acoſta. Linſchot. Guillaume Adam. Guerrero. Sober. Turſelin. Briet, *geogr.* Thevet,

Digitized by Google

coſm. Robbe, *géogr.* Sanſon. *Ambaſſade des Hollandois au Japon, part.* 1, *pag.* 127, *& part.* 2, *pag.* 57.

JAPYGIE, pays d'Italie, en forme de Cherſonnèſe, dont l'iſthme s'étend depuis Tarente juſqu'à Brindes. C'eſt une partie de la Pouille, qui s'appelloit autrement *Meſſapie.* * Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 5.

JAQUELOT (Jean) conſeiller au parlement de Paris, étoit iſſu d'une bonne famille d'Anjou. Il fut d'abord avocat au parlement, & y plaida avec applaudiſſement dans l'affaire de Cabrieres & de Merindol. Il s'acquit en peu de temps une grande réputation, & il fut reçu conſeiller au même parlement le 25 janvier 1553. Henri II qui l'eſtimoit beaucoup, voulut qu'il eût ſéance à la grand-chambre, à commencer au 26 juin 1558. Il étoit marié : mais ayant perdu ſa femme vers le même temps, il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut pourvu de pluſieurs abbayes : on dit même qu'il fut mis ſur les rangs pour être chancelier. Ce fut lui qui engagea le célèbre Rebuffe à donner ſon traité des Concordats, comme Rebuffe le dit lui-même. Jaquelot a écrit des notes ſur quelques loix du digeſte & du code. On ignore le temps de ſa mort. * *Mém. mſſ.* Rebuffe, *traité des Concordats*, dans le titre *forma mandat. pag.* 727, *&c.* Loyſel, *dialogue des avocats.*

JAQUELOT (Adrien) fils d'un autre *Adrien* Jaquelot, & couſin du précédent, eut la charge de ſon pere qui étoit conſeiller au préſidial d'Angers; & comme il n'avoit pas l'âge compétent pour la poſſéder, il obtint diſpenſe de M. le chancelier de Chiverny; mais il exerça peu cet office : il le quitta pour en prendre un autre dans le parlement de Bretagne au mois de février 1576, lorſque cette province fut rentrée ſous l'obéiſſance du roi Henri IV. Le duc de Mercœur, gouverneur de la province, le députa avec un préſident du parlement, pour aſſurer ſa majeſté de la fidélité de la province. Il a compoſé un traité intitulé : *Compendioſa beneficiorum expoſitio.* Il mourut en Anjou le 3 décembre 1624, & fut enterré à S. Denys d'Anjou. On y voit ſon épitaphe, où il eſt dit qu'il avoit été ſénéchal d'Anjou & lieutenant général d'Angers, ce qui eſt abſolument faux. Il a eu deux enfans qui ont été conſeillers au parlement de Bretagne, *Florent-Louis* & *Philippe* Jaquelot. Adrien, écuyer, maréchal des logis de la reine Elizabeth, qui eut pour fille *Julienne* Jaquelot, mariée en premieres nôces à *Rene* Bouchard, porte-manteau de la reine mere du roi Henri III, & de François, duc d'Anjou & d'Alençon. Bouchard ayant été tué à S. Denys d'Anjou par le capitaine de Plan, homme vaillant, mais ſanguinaire, *Julienne* Jaquelot ſe remaria avec noble homme *René* le Faucheux, vers l'an 1602. * *Mémoires manuſcrits.* Continuation auſſi manuſcrite de l'*hiſtoire de Sablé*, par l'abbé Ménage.

JAQUELOT (Iſaac) étoit de Vaſſi, petite ville de Champagne, qui n'eſt preſque connue que par le maſſacre des prétendus réformés de l'an 1561, & dont les religionaires ont fait grand bruit, quoique ce ne fût qu'une rencontre. Il y naquit le 16 décembre 1647, d'un pere qui étoit miniſtre de l'égliſe prétendue réformée de ce même lieu, qui mourut fort vieux, & preſque en deſcendant de chaire. Son fils ayant fait ſes premieres études avec ſuccès, fut reçu miniſtre à l'âge de 21 ans, & donné pour collégue à ſon pere. Il ſortit de France par la révocation de l'édit de Nantes, & ſe rendit d'abord à Heidelberg, où l'électrice Palatine douairiere lui donna des marques de ſon eſtime. A la fin de l'hiver 1685 & 1686, il ſe rendit à la Haye. On lui donna une place de diſtinction, en le faiſant prêcher tous les matins des derniers dimanches du mois. Il fut extrêmement goûté; & quoiqu'on ſe laſſe de tout, il avoit la foule des auditeurs lorſqu'il quitta la Haye, de même que lorſqu'il y arriva. Il eut une longue & fâcheuſe maladie de langueur, dont il eut bien de la peine à revenir, & qui interrompit beaucoup ſes études. Il n'en étoit pas encore revenu, lorſque des perſonnes, qui ne l'aimoient pas, lui ſuſciterent une affaire au ſynode des égliſes Wallones. M. Jurieu avoit écrit ſes lettres ſur le *tableau du ſocinianiſme.* Il parut ſucceſſivement deux petites brochures contre ce tableau, ſous le titre d'*Avis ſur le tableau du ſocinianiſme*, ſans nom d'auteur ni d'imprimeur. On en accuſa M. Jaquelot; & pour fortifier l'accuſation, on dit qu'il croyoit le ſalut des païens, parceque dans une converſation particuliere, il n'avoit pas voulu les condamner, mais avoit dit ſimplement qu'il les abandonnoit au jugement de Dieu. Il fut donc cité au ſynode Wallon aſſemblé à Leyde en 1691. Il crut voir, à la maniere dont le préſident de l'aſſemblée lui parla d'abord, qu'on avoit réſolu de le perdre; & pour éviter le coup, ſans attendre davantage, il en appella au ſouverain. Le ſynode nomma des commiſſaires pour examiner la choſe à la Haye. On perſuada à M. Jaquelot de ſe préſenter devant eux. Il déſavoua l'avis ſur le tableau, & expliqua ſon opinion ſur les païens d'une maniere qui ſatisfit les commiſſaires. Enſorte qu'il fut abſous après quelques avis fraternels. Pour achever d'effacer les impreſſions que l'*avis ſur le tableau*, dont on ne doutoit preſque pas qu'il ne fût l'auteur, pouvoit avoir laiſſées dans l'eſprit du public, il prêcha ſur la divinité de Jeſus-Chriſt, & fit imprimer ſes ſermons. Sa longue maladie avoit interrompu un grand ouvrage, auquel il travailloit depuis long-temps ſur l'exiſtence de Dieu. Etant guéri, il le continua & y mit la derniere main. Il parut à la Haye *in*-4° chez Foulque en 1697, ſous ce titre : *Diſſertations ſur l'exiſtence de Dieu, où l'on démontre cette vérité par l'hiſtoire univerſelle de la premiere antiquité du monde; par la réfutation du ſyſtême d'Epicure & de Spinoſa; par les caracteres de divinité qui ſe remarquent dans la religion des Juifs, & dans l'établiſſement du chriſtianiſme. On y trouvera auſſi des preuves convainquantes de la revélation des livres ſacrés.* Il y a beaucoup de littérature dans cet ouvrage. En 1699 il donna *in*-8°, des *diſſertations ſur le Meſſie*, imprimées à la Haye, chez l'Honoré & Foulque. Ce livre qui contient beaucoup de bonnes remarques, entaſſe trop, ce ſemble, paſſages ſur paſſages. Le roi de Pruſſe s'étant rendu à la Haye, & ayant ouï prêcher M. Jaquelot, voulut l'avoir pour ſon miniſtre François à Berlin. Il lui donna une groſſe penſion, & M. Jaquelot ſe tranſporta à Berlin en 1702. Etant encore à la Haye, il avoit témoigné plus d'une fois à ſes amis combien il étoit choqué du dictionnaire de M. Bayle, ſur-tout de ce qu'il dit au ſujet des Manichéens. Il prit dès-lors la réſolution de le réfuter; mais il n'acheva ce deſſein qu'à Berlin. Il publia alors la *Conformité de la foi avec la raiſon, ou défenſe de la religion contre les principales difficultés répandues dans le dictionnaire hiſtorique & critique de M. Bayle*; à Amſterdam, chez Desbordes & Pain. M. Bayle ne tarda pas à répondre, & M. Jaquelot répliqua par un livre qui a pour titre : *Examen de la théologie de M. Bayle, répandue dans ſon dictionnaire critique, dans ſes penſées ſur les comètes, & dans ſes réponſes à un provincial, où on défend la Conformité de la foi avec la raiſon contre ſa réponſe*; à Amſterdam, chez l'Honoré. M Bayle ne reſta pas court : il publia des entretiens, dans leſquels il répondit à l'examen de ſa théologie, & M. Jaquelot revint à la charge en 1707, par ſa *Réponſe aux entretiens compoſés par M. Bayle, contre la Conformité de la foi avec la raiſon, & l'examen de ſa théologie*; à Amſterdam, chez l'Honoré. Il y a apparence que la diſpute eût encore été pouſſée plus loin, ſi la mort n'eût impoſé ſilence à l'un & à l'autre. C'eſt dans ces diſputes contre M. Bayle, que M. Jaquelot a déclaré qu'il étoit du ſentiment des remontrans, prétendant que leur hypothèſe leve mieux les difficultés, que l'opinion du gros des prétendus ré-

formés. Il étoit occupé à achever un ouvrage important sur la divinité de l'écriture, lorsqu'il mourut assez subitement le 15 octobre 1708, sur la fin de sa soixante-uniéme année. On a imprimé quelques-uns de ses sermons depuis sa mort. Il avoit de l'esprit, de la pénétration, du savoir. Son trop de vivacité l'empêchoit quelquefois d'avoir dans ses sermons toute la méthode qui eût été nécessaire. Il n'avoit point la voix belle; mais il se soutenoit par la bonté des choses qu'il disoit, & par sa maniere de réciter. Il parloit en maître, & se possédoit parfaitement bien. * *Histoire des ouvrages des savans. Nouvelles de la république des lettres. Mémoires du temps.*

JAQUINTE, fille d'Argyre, homme illustre de Bari, fut mariée à Constantin Bodin, roi de Servie, vers l'an 1081, & elle eut quatre fils, Michel, George, Archirizze & Thomas. Cette femme ambitieuse ne pouvant souffrir d'autre maître dans la Servie, que le roi son époux, l'engagea à faire arrêter deux de ses cousins, qui étoient seigneurs de quelques places dans la Zenta. On dit que les freres des princes arrêtés s'étant réfugiés à Ragusе, & Cossare, frere ou galant de la reine, ayant été tué devant cette place, elle porta le roi à faire trancher la tête à ceux de ses cousins qu'il avoit en son pouvoir, ce qui fut exécuté à la vue des assiégés. Cette cruauté lui attira la haine des seigneurs, qui, après la mort de Bodin, arrêterent Michel, l'aîné de ses fils, & offrirent la couronne à Dobroslas, frere de l'un des princes décapités. On ne dit point ce que Jaquinte devint sous son régne; mais sous celui de Vladimir, elle demeuroit à Cataro, & ce fut dans cette ville qu'elle fit mourir ce prince par le poison. Dobroslas retenu alors prisonnier, éprouva aussi sa fureur: elle lui fit crever les yeux; & comme si ce n'en étoit pas assez, pour n'avoir plus rien à craindre de lui, elle le rendit inhabile à la génération. Le régne de George son fils, qui lui laissoit le pouvoir de satisfaire sa vengeance, ne dura que deux ans. Grubessa l'ayant chassée, la fit arrêter à Cataro, & la fit conduire à Constantinople, où l'on ne dit plus rien d'elle, sinon qu'elle y mourut; de sorte qu'une épitaphe écrite en vers grecs, qu'on montroit dans l'église de Bari, & qui n'est guères bien digerée, ne sauroit être la sienne. * Ducange, *familles byzantines.*

JAR (*Ijar*) second mois de l'année ecclésiastique des Hébreux, & le huitiéme de leur année civile, qui répond à notre mois d'avril, étoit composé de trente jours, & revenoit en partie à avril & en partie à mai. Il n'étoit considérable par aucune fête extraordinaire, que par celle de la délivrance de la citadelle de Sion par Simon Machabée. Elle se célébroit le vingt-troisiéme jour de ce mois. * Sigonius, *cat. Hébr.* Torniel, *A. M.* 2545, *n.* 28.

JAR ALI, fils d'Escander, & petit-fils de Cara Iſſuf, tous deux princes Turcomans de la dynastie du Mouton noir. Ce prince voyant la déroute de son pere défait par Schahrok, fils de Tamerlan, se réfugia auprès de Schirvan Schah, qui le trahit, & le mit entre les mains de Schahrok. Celui-ci l'envoya prisonnier à Samarcand, où il mourut. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JARAMOTH, ville de Palestine, dans la tribu d'Issachar. * *Josué*, 21, 29.

JARBAS, *cherchez* HIARBAS.

JARCHAS, le plus savant des philosophes Indiens, appellés *Brachmanes*, étoit un grand astronome, au rapport de S. Jérôme, qui dit, qu'Apollonius de Tyane étant passé dans les Indes pour le voir, le trouva enseignant l'astronomie à ses écoliers, assis dans une chaire d'or. Philostrate dit que Jarchas fit présent à Apollonius de sept anneaux, auſquels il avoit donné les noms des sept planetes, pour en porter une chaque jour de la semaine, & que ces anneaux produisoient par une puissance magique des effets merveilleux. * S. Jérôme, *ad Paulinum.* Philostrate, *livre 3.*

JARCHI (Salomon) fameux rabin. On le trouve nommé *Isaaki*, *Jsarchi*, *Jarhi*, *Racca*, *Raschi* ou *Raski*, mais plus communément *Jarchi.* Il naquit à Troyes en Champagne l'an 1104, d'*Isaac*, riche marchand, & savant rabin. On ne sait sur quel fondement un ancien historien de Languedoc le fait naître à Lunel en Languedoc. Les Juifs établis à Troyes, y avoient dès le dixiéme siécle un collége ou académie: on y professoit les langues, les humanités, la médecine, & la théologie judaique. Isaac pere de Salomon étoit à la tête de cette académie. Il profita de tous les avantages que cette place lui donnoit pour l'instruction de son fils: il l'initia dans toutes les sciences que les Arabes & les Juifs cultivoient seuls alors avec succès. Enfin il le fit travailler sous ses yeux jusque vers l'âge de 30 ans. Ce fut vers ce temps-là que Salomon entreprit un long voyage, dont voici l'occasion. Son pere avoit formé le projet d'une histoire de sa nation depuis la destruction de Jérusalem. Cette histoire devoit renfermer celle de toutes les dispersions des Juifs répandus dans les différentes parties du monde. Une entreprise si vaste devenoit presque impossible, par la difficulté de rassembler les mémoires nécessaires. Salomon fut chargé de les lever sur les lieux. Il partit de Troyes, en 1133. Il parcourut successivement l'Italie, l'Egypte, la Grece, l'Asie mineure, la Palestine, l'Arménie, la Perse, d'où il revint par la Tartarie, la Moscovie & l'Allemagne, emportant avec lui une ample provision de mémoires. En Egypte, il avoit vu le célébre rabin Maimonides, qui lia avec lui une étroite amitié; mais qui lui conseilla par des raisons de religion & de politique d'abandonner l'entreprise dont son pere avoit formé le projet, & d'en laisser l'exécution à des temps plus heureux. Salomon revint à Troyes, en 1140. Comme il trouva son pere mort, il suivit le conseil de Maimonides, renferma dans ses porte-feuilles les mémoires qu'il avoit recueillis, & se livra à un genre d'étude tout différent. Il entreprit d'éclaircir & de commenter l'ouvrage de Rabba-Barnacham sur les recueils des traditions Talmudiques de Rabbi Juda l'aveugle. Rabba-Barnacham étoit prince de l'académie de Sora, & il avoit composé son ouvrage vers l'an 322 de Jesus-Christ. Salomon réussit dans son entreprise, & toute sa nation reçut ses commentaires avec applaudissement. Il fit ensuite des gloses, encore très-estimées aujourd'hui, sur le Talmud ordinaire & sur le Talmud babylonien. Enfin il composa sur la bible des explications littérales & morales, qui ont été imprimées dans les grandes bibles de Venise & de Basle, & que de Lyra a fait entrer en plus grande partie dans son vaste ouvrage sur la bible. Le rabin Isaac Arias, dans l'introduction du livre qu'il a composé en espagnol sur les 613 préceptes de la loi judaique, dit que Salomon a commenté toute la bible, & toute la gémare avec autant de briéveté que d'érudition. Pierius *in Hieroglif.* lib. XXXV, fol. 253, parle du même en ces termes: *Jam & Salomon Trecensis non ignobilis sacræ scripturæ commentator.* Voici les ouvrages de Salomon Jarchi, que nous trouvons cités dans le tome I du catalogue de la bibliothéque du roi. 1. *Biblia sacra hebraica, cum punctis; cum triplici targum in Pentateuchum; & commentariis R. Salomon Jarchi in omnes XXIV. s. scripturæ libros, per Abraham Ben-Eliezer*; à Hanovre, en 1611, *in*-8°. 2. *Biblia sacra hebraica, cum punctis*; *item cum commentariis R. Salomonis Jarchi, & Masoretarum notis criticis*; à Venise, en 1647 & en 1649, *in*-4°, quatre vol. 3. *R. Salomonis Jarchi scholia in librum Esther, &c. ex versione Ludovici Henrici* Daquin; à Paris, en 1622, *in*-4°. 4. *Pentateuchus hebraicè cum targum seu paraphrasi chaldaïca... & cum commentariis* R. Salom. Jarchi, en 1490, *in-folio*, en 1491, *in-fol.* &c. à Constantinople, entre les années 1520 & 1540, *in*-4°. Cet ou-

vertu, lui procurerent la place de prieur de ce monaſtere; & l'abbaye de S. Benigne de Dijon étant venue à vaquer, on jetta les yeux ſur lui, comme ſur une perſonne très-digne de gouverner le monaſtere, & d'y rétablir la régularité qui commençoit à s'y altérer. Jarenton réſiſta à cette vocation; mais il fut obligé de s'y rendre, & reçut la bénédiction abbatiale le 17 de ſeptembre 1077. Ses grandes qualités lui acquirent la confiance du pape Grégoire VII, & celle d'Hugues de Die, ſon légat; ce qui donna occaſion à Jarenton de figurer beaucoup dans l'égliſe, par les négociations dont ils l'honorerent. Le pape Urbain II n'eut ni moins d'eſtime, ni moins de confiance en Jarenton. Cet abbé étant venu à Clermont en Auvergne, pour le concile qui s'y tint en novembre 1095, Urbain le choiſit pour aller en Angleterre, pour réconcilier le roi Guillaume *le Roux* avec Robert ſon frere, duc de Normandie, & engager le roi à remplir les évêchés & les abbayes qui étoient vacans en Angleterre. Après s'être aquitté de ces négociations, il revint à ſon monaſtere de S. Bénigne de Dijon, où il mourut en 1112 ou l'année ſuivante, le 10 février. * D. Rivet, *hiſt. littér. de la France, tom. IX*, a recueilli tout ce qu'on ſait de cet abbé. Nous y renvoyons ceux qui voudront ſavoir plus de détail ſur ſon ſujet.

JAREPHEL, ville de Paleſtine, dans la tribu de Benjamin. * *Joſué*, 18, 27.

JARETTA, une des grandes rivieres de Sicile, prend ſa ſource dans la vallée de Demona, entre la montagne de Madonia & le mont Gibel; & après avoir reçu le Dataino ou Dictaino, elle coule le long des confins de la vallée del Noto, & ſe décharge dans le golfe de Catanée. Quelques géographes la prennent pour le *Simæthus* ou *Symæthus* des anciens, que d'autres eſtiment être la riviere de S. Paolo, qui ſe décharge dans le même golfe, à deux lieues de la Jaretta du côté du midi. * Baudrand.

JARGEAU, *cherchez* GERGEAU.

JARIM ou JEARIM, montagne de Paleſtine, dans la tribu de Juda, du côté du ſeptentrion. * *Joſué*, 15, 20.

IARLATHE (Saint) premier évêque de l'égliſe de Toam en Irlande, floriſſoit vers l'an 550. Il nous reſte des prophéties ſous ſon nom, touchant ſes ſucceſſeurs dans le ſiége de Toam; mais ce ſont des piéces ſuppoſées d'un ſiécle poſtérieur. Il eſt fait mention d'Iarlathe, dans la vie de S. Brendan. * Waræus, *de clar. Hiberniæ, ſcript. lib.* 1.

JARNAC, bourg de France en Angoumois, avec titre de comté, eſt ſitué ſur la riviere de Charente, entre Châteauneuf & Cognac, à deux lieues de celle-ci. Il eſt célébre par la bataille que Henri de France, duc d'Anjou, depuis roi Henri III, chef des catholiques, y remporta au mois de mars de l'an 1569 ſur les huguenots, commandés par le prince de Condé, qui y fut tué par Monteſquiou. Les huguenots étoient maîtres de Jarnac qu'ils avoient fortifié; & ils y tenoient le pont, que le duc d'Anjou ne put prendre d'emblée, comme il avoit réſolu. Le nom de Jarnac a été rendu célébre par les ſeigneurs de la maiſon de Chabot qui l'ont porté.

JAROPOL, duc de Kiovie, ville de l'Ukraine en Pologne, porta, par ſes mauvais conſeils, tous les ſeigneurs de Ruſſie à conſpirer contre Boleſlas III, roi de Pologne, vers l'an 1126. Ceux-ci, ſous prétexte d'amitié, envoyerent une ambaſſade à ce roi, qui ſe trouva tout à coup inveſti de ſes ennemis. Le palatin de Cracovie, qui commandoit la plus grande partie de la cavalerie de Pologne, s'étant retiré au premier bruit de cette ſurpriſe, le roi Boleſlas, non moins indigné de cette lâcheté, que de la perfidie de ces traîtres, lui envoya une peau de liévre, une quenouille, avec du lin & une corde. C'étoit pour lui faire connoître par ces ſymboles, qu'il s'étoit rendu ſemblable à un liévre par ſa fuite, qu'il devoit plutôt manier les armes des femmes que celles des hommes, & qu'enfin pour récompenſe de ſa lâcheté, il méritoit le dernier ſupplice, que la corde lui ſignifioit. Ce Palatin, au déſeſpoir de ces reproches, ſe pendit dans une égliſe aux cordes des cloches; & depuis ce temps-là le châtelain de Cracovie a toujours précédé le Palatin, ſoit pour la dignité, ſoit pour l'autorité. * Gaguin, *in vita Boleſlai Kirz.*

JAROSLAW, ville & province de Moſcovie, *cherchez* JERESLAW.

JAROSLAW, ville de Pologne, dans le Palatinat de Lwow, dans la Ruſſie noire, eſt ſituée ſur la riviere de Sane, avec une bonne forteresſe, & eſt célébre par la foire qui s'y tient toutes les années le 15 août, jour de la fête de l'Aſſomption de la ſainte Vierge. Jaroſlaw fut preſque entierement brulée l'an 1625. * Sanſon.

JARRETIERE, ordre de chevalerie d'Angleterre, inſtitué par Edouard III. L'opinion la plus commune eſt que Edouard inſtitua cet ordre à l'occaſion de la Jarretiere, que la comteſſe de Salisburi qu'il aimoit, laiſſa tomber dans un bal, & que ce prince releva: ce qui ayant donné occaſion de rire aux courtiſans, & cauſé du chagrin à la comteſſe, le roi pour témoigner qu'il n'avoit point eu de mauvais deſſein, dit en langue de ce temps-là *Honni ſoit qui mal y penſe*, le mot *honni* ſignifiant maudit; & jura que tel qui s'étoit moqué de cette Jarretiere s'eſtimeroit heureux d'en porter une ſemblable. On peut rejetter ce fait auſſi-bien que l'admettre, parcequ'il n'eſt atteſté par aucun auteur contemporain; en voici de plus certains. En 1347 Edouard choiſit quarante ſeigneurs, auſquels il donna le nom de chevaliers *du bleu Jarretiere*, les engagea par ſerment à obſerver les ſtatuts du nouvel ordre qu'il avoit fait dreſſer, & envoya publier une fête par ſes hérauts, en France, en Ecoſſe, en Bourgogne, en Hainaut, en Flandre, en Brabant, en Allemagne pour le jour de S. George de l'année ſuivante. C'eſt Froiſſard de qui ont tient cette particularité, & ce fut-là le commencement de l'ordre de la Jarretiere, mais ſi différent de ce qu'il devint deux ans après, qu'on pouroit dire que ce n'en fut qu'une ébauche. Les rois prédéceſſeurs d'Edouard avoient fait commencer à Windſor une égliſe, qu'il fit achever en 1348, & à laquelle il aſſigna des revenus conſidérables dans le deſſein d'augmenter le nombre des chanoines, dont il n'y avoit alors que huit, & d'attacher à ſon ſervice un nombre de pauvres chevaliers du royaume. Le pape Clément VI étant entré dans les vues de ce prince, donna ſa bulle du 30 novembre 1348, par laquelle il donna aux évêques de Salisburi & de Wincheſter le pouvoir d'ériger l'égliſe de Windſor en une collégiale de chanoines, de prêtres, de clercs, de pauvres chevaliers, & d'autres miniſtres qui devoient y faire le ſervice divin, & d'en fixer le nombre; & par une autre bulle du 12 février de l'année ſuivante, il exempta cette collégiale de toute juriſdiction de l'ordinaire, voulant que le cuſtode ou doyen eût juriſdiction ſur les divers membres de cette égliſe, & que pour la conduite des ames, il reconnût l'autorité de l'évêque de Salisburi, de qui il recevroit ſon pouvoir. Ce ſont ces deux bulles qui fixent l'époque de l'inſtitution de l'ordre, & qui montrent qu'on doit s'en tenir à ce qu'on lit à la tête de ces ſtatuts, qu'il fut inſtitué en l'honneur de la ſainte Vierge & de S. George l'an 23 d'Edouard III, c'eſt-à-dire l'an 1349. Suivant ces bulles il fut réglé qu'il y auroit treize chanoines & treize vicaires dans cette égliſe, avec vingt-ſix pauvres chevaliers du royaume: & en même temps Edouard créa vingt-ſix chevaliers de ſon ordre, lui-même compris dans ce nombre, régla ce que chacun devoit donner en aumône à ſa réception pour l'entretien des chanoines, vicaires & pauvres chevaliers, & attribua pour

Digitized by Google

cette premiere fois seulement à chacun d'eux le droit de présenter un des chanoines ou vicaires, & un pauvre chevalier, dont il se réserva à lui, & à ses successeurs rois, la nomination dans la suite. Il régla aussi le nombre de messes que chacun d'eux devoit faire dire pour le repos de l'ame d'un chevalier décédé; & voulut qu'ils portassent toujours à la jambe gauche une jarretiere bleue, où ces mots fussent en broderie d'or: *Honni soit qui mal y pense;* permettant néanmoins à ceux qui monteroient à cheval de ne porter sur la jambe qu'un fil de soie bleue. L'habit de l'ordre, qu'on devoit porter en quelque lieu qu'on fût, la veille de la fête de S. George, depuis les premieres vêpres jusqu'au lendemain au soir, ne consistoit alors qu'en un manteau bleu, sur lequel il y avoit du côté gauche une croix rouge entourée d'une jarretiere. Henri VIII y ajouta en 1522, un collier d'or du poids de trente onces, composé de jarretieres dans lesquelles il y avoit deux roses. Dans une jarretiere la rose de dessus étoit blanche, & celle de dessous rouge; dans une autre jarretiere la rose de dessus étoit rouge, & celle de dessous blanche; & au bas du collier il y avoit une image de S. George. Ce collier devoit être porté dans les grandes solemnités: les autres jours il suffisoit de porter l'image de S. George attachée à une petite chaîne d'or; & même on pouvoit porter l'image attachée à un cordon de soie lorsqu'on alloit à la guerre, qu'on étoit malade, ou qu'on entreprenoit un long voyage. Ce même prince fit en même temps un grand changement dans l'église de Windsor; car pour augmenter le nombre des ecclésiastiques dans cette église, il réduisit à treize le nombre des pauvres chevaliers, qui a été augmenté dans la suite jusqu'à dix-huit; & lorsqu'il eut introduit l'hérésie dans ses états, au lieu des messes qu'on devoit dire pour les chevaliers décédés, il régla ce que chaque chevalier devoit donner en aumône pour être employé en œuvres pieuses. Il y a eu depuis des changemens considérables dans l'habillement des chevaliers: les jours ordinaires, ils portent une jarretiere de velours bleu, garnie de perles qui forment les mots *Honni soit qui mal y pense*, avec la boucle & le fermail garnis de diamans; & un cordon bleu en forme d'écharpe, depuis l'épaule gauche jusqu'à la hanche droite, au bas duquel est une médaille d'or, où d'un côté est l'image de S. George dans un cercle garni de diamans, & de l'autre quelques ornemens au milieu d'un cercle semblable. Les jours de cérémonie ils portent un juste-au-corps de velours cramoisi: un manteau de velours bleu: sur le côté gauche du manteau une croix rouge entourée d'une jarretiere au milieu d'une étoile, dont les rayons sortent tout autour de la jarretiere; sur l'épaule droite un chaperon d'écarlate, & un collier composé de jarretieres entrelassées de nœuds faits de cordons d'or avec des houpes, au bas duquel est l'image de S. George, armé de toutes piéces, sur un cheval émaillé de blanc. Quand les rois d'Angleterre donnent cet ordre à quelque prince étranger, ils lui envoient tous ces ornemens, même le juste-au-corps; & ce prince doit envoyer à Windsor un procureur pour y être reçu & installé: il doit aussi donner un manteau de l'ordre, son heaume, timbre & épée pour demeurer dans l'église de ce château. Il y a cinq officiers de cet ordre: le prélat, qui est toujours l'évêque de Wincheſter, & qui porte un manteau de satin bleu, doublé de taffetas blanc, sur le côté droit duquel est la croix de l'ordre entourée d'une jarretiere: le chancelier, qui porte un manteau semblable, & sur l'estomac une médaille d'or entourée d'une jarretiere, au milieu de laquelle il y a une rose. Il y a eu de suite six chanceliers évêques de Salisburi, & leurs successeurs dans l'évêché ont prétendu que cet office leur appartenoit; mais on n'a pas eu d'égard à l'ordonnance d'Edouard IV, qu'ils produisoient en leur faveur. Les trois autres officiers sont le greffier, qui est toujours le doyen de Windsor: le héraut, appellé *Garter* Jarretiere, qui est premier roi d'armes d'Angleterre: & l'huissier à la verge noire. On compte au nombre des chevaliers de cet ordre, huit empereurs, vingt-six rois, & quantité d'autres princes souverains de l'Europe. * Heliot, *hist. des ord. relig. tom. VIII, c. 44.*

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHEVALIERS de l'ordre de la JARRETIERE.

EDOUARD III, roi d'Angleterre, premier instituteur & chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Edouard d'Angleterre, prince de Galles.
Henri d'Angleterre, duc de Lancastre.
Thomas de Beauchamp, comte de Barwick.
Pierre de Foix, captal de Buch.
Raoul, comte de Stafford.
Guillaume Montagu, comte de Salisburi.
Roger Mortimer, comte de March.
Jean, baron de l'Isle.
Barthélemi de Burgheſt.
Jean de Beauchamp.
Jean Mohun.
Huguet de Courtenai.
Thomas Holland.
Jean Grei.
Richard Fitz-Simon.
Miles Stapleton.
Thomas Walle.
Hugues Wroteſlei.
Noel Loringe.
Jean, sieur de Chandos.
Jacques Audlei.
Othon Holland.
Henri Eam.
Sanche Dabrichcourt.
Gautier Pavelei.
Richard d'Angleterre, prince de Galles, puis roi.
Lionnel d'Angleterre, duc de Clarence.
Jean d'Angleterre, duc de Lancastre.
Edmond d'Angleterre, duc d'Yorck.
Jean de Montfort, duc de Bretagne.
Humfroi de Bohun, comte d'Herefort.
Guillaume de Bohun, comte de Northampton.
Jean Haſtings, comte de Pembrock.
Thomas Beauchamp, comte de Barwick.
Richard Fitz-Alan, comte d'Arondel, de Surrei.
Robert Ufford, comte de Suffolck.
Hugues, comte de Stafford.
Enguerran de Couci, comte de Bedford.
Guichard d'Angoulême, comte de Huntingdon.
Edouard Spencer.
Guillaume Latimer.
Renauld de Cobham.
Jean Newil, baron de Rabi.
Raphael Baſſet, baron de Drayton.
Gautier Manni.
Guillaume Fitz-Waren.
Thomas Ufford.
Thomas Felton.
François Wan-Hall.
Foulques Fitz-Waren.
Alain Boxhull.
Richard Pemburge.
Thomas Utreight.
Thomas Baneſter.
Richard de la Vache.
Gui de Bryan.

RICHARD II, roi d'Angleterre, deuxiéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Thomas d'Angleterre, duc de Gloceſter.

Henri d'Angleterre, comte de Derbi, puis roi IV du nom.
Guillaume, duc de Gueldres.
Guillaume, duc de Baviere, comte de Hollande & de Hainault.
Thomas Holland, duc de Surrei.
Jean Holland, duc d'Exceſter.
Thomas Mowbrai, duc de Norfolck.
Edouard d'Angleterre, comte de Rutland, duc d'Albemarle.
Michel de la Poole, comte de Suffolck.
Guillaume Scrope, comte de Wiltshire.
Guillaume Beauchamp, ſieur de Bergaveni.
Jean de Beaumont.
Guillaume de Willoughbi.
Richard Grei.
Nicolas Sarnes-field.
Philippe de la Vache.
Robert Knolls.
Simon Burlei.
Jean d'Evreux.
Briant Stapleton.
Richard Burlei.
Pierre de Courtenai.
Jean Burlei.
Jean Bourchier.
Thomas Granſton.
Louis Clifford.
Robert Dunſtavill.
Robert de Namur.

HENRI IV, roi d'Angleterre, troiſiéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Henri d'Angleterre, prince de Galles.
Thomas d'Angleterre, duc de Clarence.
Jean d'Angleterre, duc de Bedford.
Jean d'Angleterre, duc de Gloceſter.
Thomas d'Anglererre-Lancaſtre, dit de Beaufort, comte de Dorſet, duc d'Exceſter.
Robert, comte Palatin du Rhin, duc de Baviere.
Jean d'Angleterre-Lancaſtre, dit de Beaufort, comte de Sommerſet, marquis de Dorſet.
Thomas Fitz-Alan, comte d'Arondel.
Edmond, comte de Stafford.
Edmond Holland, comte de Kent.
Raoul Newil, comte de Weſtmerland.
Gilbert, baron de Roos.
Gilbert, baron de Talbot.
Jean, baron de Lowell.
Hugues, baron de Burnell.
Thomas, baron de Morlei.
Edouard Charleton, baron de Powis.
Jean Cornwal, baron de Fanhope.
Guillaume Arondel.
Jean Stanlei.
Robert de Umfrevill.
Thomas Rampſton.
Thomas Erpingham.
Jean Sulbie.
Sanche de Trane.

HENRI V, roi d'Angleterre, quatriéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Jean Dabrichcourt.
Richard Vere, comte d'Oxford.
Thomas, baron de Camoys.
Simon Felbryge.
Guillaume Harington.
Jean Holland, comte d'Huntingdon.
Sigiſmond, archiduc d'Autriche, empereur.
N. ..... duc de Bridge.
Jean Blount.
Jean Robeſſart.
Guillaume Philip, baron de Bardolf.
Jean I, roi de Portugal.
Henri, roi de Danemarck.
Richard de Beauchamp, comte de Barwick.
Thomas de Montagu, comte de Salisburi.
Robert Willougbi.
Henri Fitz-Hugh.
Jean Grei, comte de Tancarville.
Hugues Stafford, baron de Bourchier.
Jean Mowbrai.
Guillaume de la Poole, duc de Suffolck.
Jean Clifford.
Louis Robeſſart, baron de Bourchier.
Henri Tank-Clux.
Gautier, ſeigneur d'Hungerford.
Philippe, duc de Bourgogne.

HENRI VI, roi d'Angleterre, cinquiéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Jean Talbot, comte de Shrewsburi.
Thomas, baron de Scales.
Jean Faſtolf.
Pierre de Portugal, duc de Coimbre.
Humfroi Stafford, duc de Buckingham.
Jean Rateliff.
Jean Fitz-Alan, comte d'Arondel.
Richard d'Angleterre, duc d'Yorck.
Edouard, roi de Portugal.
Edmond d'Angleterre, dit de Beaufort, duc de Sommerſet.
Jean Grei.
Richard Newil, comte de Salisburi.
Guillaume Newil, comte de Kent.
Albert, archiduc d'Autriche, empereur.
Jean d'Angleterre, dit de Beaufort, duc de Sommerſet.
Raoul Butler, baron de Sudlei.
Henri de Portugal, duc de Viſeo.
Jean, vicomte de Beaumont.
Gaſton de Foix, captal de Buch.
Jean de Foix, comte de Candalle.
Jean de Beauchamp, baron de Powis.
Alfonſe, roi de Portugal.
Alvarès Vaſquès d'Almeida, comte d'Abrantes.
Thomas, baron de Hoo.
François Surien.
Alfonſe, roi d'Aragon.
Caſimir, roi de Pologne.
Guillaume, duc de Brunſwick.
Richard Woodwile, comte de Rivers.
Jean Mowbrai, duc de Norfolck.
Henri Bourchier, comte d'Eſſex.
Philippe Wenworth.
Edouard Hall.
Frédéric, archiduc d'Autriche, empereur.
Jean Talbot, comte de Schrewsburi.
Lionel, baron de Wells.
Thomas, baron de Stanlei.
Edouard d'Angleterre, prince de Galles.
Gaſpard d'Angleterre, comte de Pembrock, duc de Bedford.
Jacques Butler, comte de Wiltshire.
Jean Sutton, comte de Dudlei.
Jean Bourchier, comte de Berners.
Richard Newil, comte de Barwik.
Guillaume, baron de Bonvill.
Jean, baron de Wenlock.
Thomas, ſeigneur de Kyriell.

EDOUARD IV, roi d'Angleterre, ſixiéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Georges d'Angleterre, duc de Clarence.

Guillaume,

Guillaume, ſeigneur de Chamberlaine.
Jean Typotft, comte de Worceſter.
Jean Nevil, marquis de Montague.
Guillaume Herbert, comte de Pembrock.
Guillaume, baron d'Haſtings.
Jean, baron de Scrope.
Jean ſeigneur d'Aſtlei.
Ferdinand, roi de Naples.
François Sforce, duc de Milan.
Jacques, duc de Douglas.
Gaillard, ſeigneur de Duras.
Robert, ſeigneur d'Harcourt.
Antoine Widvile, comte de Rivers.
Richard d'Angleterre, duc de Gloceſter, puis roi.
N. ſeigneur de Mountgryſon.
Jean Mowbrai, duc de Norfolk.
Jean de la Poole, duc de Suffolk.
Guillaume Fitz-Alan, comte d'Arondel.
Jean Stafford, comte de Viltshire.
Jean Howard, duc de Norfolk.
Gaultier Ferrers, baron de Chartlei.
Gaultier Blount, baron de Montjoye.
Charles, duc de Bourgogne.
Henri Stafford, duc de Buckingham.
Thomas Fitz-Alan, comte d'Arondel.
Guillaume Parr.
Frédéric de la Rouere, duc d'Urbin.
Henri Perci, comte de Northumberland.
Edouard d'Angleterre, prince de Galles.
Richard d'Angleterre, duc d'York.
Thomas Grei, marquis de Dorſet.
Thomas, ſeigneur de Montgommeri.
Ferdinand, roi de Caſtille.
Hercule d'Eſt, duc de Ferrare.
Jean, roi de Portugal.

RICHARD III, roi d'Angleterre, ſeptiéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Jean Coniers.
Thomas Howard, duc de Norfolk.
François, vicomte de Louell.
Richard Rateliff.
Thomas, baron de Burgh.
Thomas Stanlei, comte de Derbi.
Richard Tunſtall.

HENRI VII, roi d'Angleterre, huitiéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Jean de Vere, comte d'Oxford.
Gilles, baron d'Aubney.
Thomas Fitz-Alan, comte d'Arondel.
Georges Talbot, comte de Shrewsburi.
Jean, vicomte de Wells.
Georges Stanlei, baron de Strange.
Edouard Wydeville.
Jean, baron Dynham.
Maximilien, archiduc d'Autriche, empereur.
Jean Savage.
Guillaume Stanlei.
Jean Chenei.
Alfonſe d'Aragon, duc de Calabre.
Artus d'Angleterre, prince de Galles.
Thomas Grei, marquis de Dorſet.
Henri Perci, comte de Northumberland.
Henri Bourchier, comte d'Eſſex.
Charles de Sommerſet, comte de Worceſter.
Robert Willoughbi, baron de Brook.
Edouard Poynings.
Gilbert Talbot.
Richard Poole.
Edouard Stafford, duc de Buckingham.
Henri d'Angleterre, duc d'Yorck, puis roi, VIII du nom.
Edouard de Courtenai, comte de Devonshire.
Richard Guildfort.
Edmond de la Poole, comte de Suffolk.
Thomas Louel.
Renault Brai.
Jean, roi de Danemarck.
Gui-Ubalde de la Rouere, duc d'Urbin.
Gerald Fitz-Gerard, comte de Kildare.
Henri Stafford, comte de Wiltshire.
Richard Grei, comte de Kent.
Richard Ap Thomas.
Philippe, roi de Caſtille.
Thomas Brandon.
Charles V, empereur & roi d'Eſpagne.

HENRI VIII, roi d'Angleterre, neuviéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Thomas, baron Darci.
Edouard Sutton, baron de Dudlei.
Emanuel, roi de Portugal.
Thomas Howard, duc de Norfolk.
Thomas Weſt, baron de la Vare.
Henri, baron de Marnei.
Georges Nevil, baron d'Abergeveni.
Edouard Howard, duc de Norfolk.
Charles Brandon, duc de Suffolck.
Julien de Médicis.
Edouard Stanlei, baron de Mounteagle.
Thomas Dacres, baron de Gyleſland.
Guillaume, baron de Sandes.
Henri de Courtenai, marquis d'Exceſter.
Ferdinand, empereur.
Richard Wingfield.
Thomas Boulen, comte d'Ormond.
Gautier d'Evreux, vicomte d'Hereford.
Artus d'Angleterre, bâtard du roi Edouard IV, vicomte de Liſle.
Robert Radeliffe, comte de Suſſex.
Guillaume Fitz-Alan, comte d'Arondel.
Thomas Manners *ou* Mannours, comte de Rutland.
Henri Fitz-roi, duc de Richemond & de Sommerſet.
Rodolfe Nevil, comte de Weſtmorland.
Guillaume Blount, baron de Montjoie.
Guillaume Fitz-Williams, comte de Southampton.
Henri Guildfort.
François I, roi de France.
Jean Vere, comte d'Oxford.
Henri Perci, comte de Northumberland.
Anne, duc de Montmorenci.
Philippe Chabot, comte de Charni.
Jacques, roi d'Ecoſſe.
Nicolas, ſeigneur de Carew.
Henri Clifford, comte de Cumberland.
Thomas Cromwel, comte d'Eſſex.
Jean Ruſſel, comte de Bedford.
Thomas Chenei.
Guillaume Kingſton.
Thomas Audlei, baron de Walden, chancelier d'Angleterre.
Antoine Browne.
Edouard Seymour, duc de Sommerſet.
Henri Howard, comte de Surrei.
Jean Gage.
Antoine Wingfield.
Jean Sutton, duc de Northumberland.
Guillaume Paulet, marquis de Wincheſter.
Guillaume Parr, marquis de Northampton.
Jean Wallop.
Henri Fitz-Alan, comte d'Arondel.

Antoine de Saint-Leger.
François Talbot, comte de Shrewsburi.
Thomas Wriotheſlei, comte de Southampton.

EDOUARD VI, roi d'Angleterre, dixiéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Henri Grei, duc de Suffolk.
Edouard Stanlei, comte de Derbi.
Thomas, baron de Seymour.
Guillaume Paget, baron de Baudeſart.
François Haſtings, comte d'Huntingdon.
Georges Brook, baron de Cobham.
Thomas Weſt, baron de la Vare.
Guillaume Herbert, comte de Pembrok.
Henri II, roi de France.
Edouard Fynet, comte de Lincoln.
Thomas Darci, baron de Chiche.
Henri Nevil, comte de Weſtmorland.
André Dudlei.

MARIE, reine d'Angleterre, onziéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Philippe II, roi d'Eſpagne.
Henri Radeliff, comte de Suſſex.
Emanuel-Philibert, duc de Savoye.
Guillaume, baron d'Howard.
Antoine Browne, vicomte de Montague.
Edouard, baron d'Haſtings.
Thomas Radeliff, comte de Suſſex.
Guillaume Grei, baron de Wilton.
Robert, ſeigneur de Rocheſter.

ELIZABETH, reine d'Angleterre, douziéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Thomas Howard, duc de Norfolck.
Henri Mannours, comte de Rutland.
Robert Dudlei, comte de Leiceſter.
Adolphe, duc de Holſtein.
Georges Talbot, comte de Shrewsburi.
Henri Carei, baron de Hunſdon.
Thomas Perci, comte de Northumberland.
Ambroiſe Dudlei, comte de Barwick.
Charles IX, roi de France.
François Ruſſel, comte de Bedford.
Henri Sidnei.
Maximilien II, empereur.
Henri Haſtings, comte de Huntingdon.
Guillaume Sommerſet, comte de Worceſter.
François, duc de Montmorenci.
Gautier Devereux, comte d'Eſſex.
Guillaume Cecill, baron de Burghlei.
Artus Grei, baron de Wilton.
Edmond Bruges, baron de Chandos.
Henri Stanlei, comte de Derbi.
Henri Herbert, comte de Pembrock.
Henri III, roi de France.
Charles Howard, comte de Nottingham.
Rodolphe, empereur.
Frédéric II, roi de Danemarck.
Jean Caſimir, comte Palatin du Rhin, duc de Baviere.
Edouard Mannours, comte de Rutland.
Guillaume Brook, baron de Cobham.
Henri Scroop, baron de Bolton.
Robert de Devereux, comte d'Eſſex.
Thomas Butler, comte d'Ormond.
Chriſtophe Hatton, chancelier d'Angleterre.
Henri Radeliff, comte de Suſſex.
Thomas Sackville, comte de Dorſet.
Henri IV, roi de France.
Jacques VI, roi d'Ecoſſe.
Gilbert Talbot, comte de Shrewsburi.
Georges Clifford, comte de Cumberland.
Henri Perci, comte de Northumberland.
Edouard Sommerſet, comte de Worceſter.
Thomas, baron de Burgh.
Edouard Sheffield, comte de Mulgrave.
François Knolles.
Frédéric, duc de Wirtemberg.
Thomas Howard, comte de Suffolck.
Georges Carei, baron de Hunſdon.
Charles Blount, comte de Devonshire.
Henri Lée.
Robert Radeliff, comte de Suſſex.
Henri Brooke, baron de Cobham.
Thomas Scroop, baron de Bolton.
Guillaume Stanlei, comte de Derbi.
Thomas Cecill, baron de Burghlei.

JACQUES I, roi d'Angleterre, treiziéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Henri d'Angleterre, prince de Galles.
Chriſtiern IV, roi de Danemarck.
Louis Stuart, duc de Richemont.
Henri Wriotheſlei, comte de Southampton.
Jean Erskin, comte de Marr.
Guillaume Herbert, comte de Pembroock.
Ulric, duc de Holſtein.
Henri Howard, comte de Northampton.
Robert Cecill, comte de Salisburi.
Thomas Howard, vicomte de Bindon.
Georges Hume, comte de Dunbart.
Philippe Herbert, comte de Montgommeri.
Charles Stuart, prince de Galles, puis roi.
Thomas Howard, comte de Norfolck.
Robert Carre, comte de Sommerſet.
Frédéric Caſimir, comte Palatin du Rhin, électeur & roi de Bohême.
Maurice de Naſſau, prince d'Orange.
Thomas Ereskin, vicomte de Fenton.
Guillaume Knolles, comte de Banburi.
François Mannous, comte de Rutland.
Georges Villers, duc de Buckingham.
Robert Sidnei, comte de Leiceſter.
Jacques Hamilton, comte de Cambridge.
Edme Stuart, duc de Lenox.
Chriſtian, duc de Brunſwick.
Guillaume Cecill, comte de Salisburi.
Jacques Hai, comte de Carliſle.
Edouard Sackville, comte de Dorſet
Henri Rich, comte de Holland.
Thomas Howard, comte de Berkshire.

CHARLES I, roi d'Angleterre, quatorziéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Claude de Lorraine, duc de Chevreuſe.
Guſtave Adolphe, roi de Suede.
Henri-Frederic de Naſſau, prince d'Orange.
Theophile Howard, comte de Suffolck.
Guillaume Compton, comte de Northampton.
Richard Weſton, comte de Portland.
Robert Barti, comte de Lindſei.
Guillaume Cecill, comte d'Exceſter.
Jacques marquis d'Hamilton, comte de Cambridge.
Charles-Louis comte palatin du Rhin, électeur.
Jacques Stuart, duc de Lenox.
Henri d'Anvers, comte de Danbi.
Guillaume Douglas, comte de Morton.
Algernon Perci, comte de Northumberland.

Charles d'Angleterre, prince de Galles, puis roi.
Thomas Wentworth, comte de Stafford.
Jacques d'Angleterre, duc d'Yorck, puis roi.
Robert comte palatin du Rhin, duc de Baviere.
Guillaume de Naſſau, prince d'Orange.
Bernard de Foix de la Valette, duc d'Eſpernon.

CHARLES II, roi d'Angleterre, quinziéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Maurice comte palatin du Rhin, duc de Baviere.
Jacques Butler, duc d'Ormond.
Edouard comte palatin du Rhin, duc de Baviere.
Georges Villers, duc de Buckingham.
Guillaume, duc d'Hamilton.
Thomas Wriotheſli, comte de Southampton.
Guillaume Cavendish, duc de Neucaſtle.
Jacques Graham, marquis de Montroſſ.
Jacques Stanlei, comte de Derbi.
Georges Digbi, comte de Briſtol.
Henri d'Angleterre, duc de Gloceſter.
Henri Charles de la Tremoille, prince de Tarente.
Guillaume-Henri de Naſſau, prince d'Orange, puis roi d'Angleterre.
Frederic-Guillaume électeur de Brandebourg.
Jean-Gaſpard-Ferdinand comte de Marcin.
Georges Monck, duc d'Albemarle.
Edouard Montague, comte de Sandwic.
Guillaume Seymour, duc de Sommerſet.
Aubri de Vere, comte d'Oxford.
Charles Stuart, duc de Richemont & de Lenox.
Montague Barti, comte de Lindſei.
Edouard Montague, comte de Mancheſter.
Guillaume Wenworth, comte de Stafford.
Chriſtian, prince de Danemarck.
Jacques Scot, duc de Montmouth.
Jacques d'Angleterre, duc de Cambridge.
Charles, roi de Suede.
Jean-Georges II, duc de Saxe, électeur.
Chriſtophe Monck, duc d'Albemarle.
Jean Maitland, duc de Landerdale.
Henri Sommerſet, marquis de Worceſter.
Henri Jermin, comte de Saint-Albans.
Guillaume Ruſſel, comte de Bedford.
Henri Bennet, comte d'Arlington.
Thomas Butler, comte d'Oſſeri.
Charles Fitz-Roi, duc de Southampton.
Jean Sheffeild, comte de Mulgrave, puis duc de Buckingham.
Henri Cavendish, duc de Neucaſtle.
Thomas Osborn, comte de Dambi.
Henri Fitz-Roi, duc de Grafton.
Jacques Cecill, comte de Salisburi.
Charles comte palatin du Rhin, électeur.
Charles Lenox, Fitz-Roi, duc de Richemont.
N... Duc d'Hamilton.
Georges, prince de Danemarck.
Charles Seymour, duc de Sommerſet.
Georges Fitz-Roi, duc de Northumberland.

JACQUES II, roi d'Angleterre, ſeiziéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Henri Howard, duc de Norfolck.
Henri Mordant, comte de Peterboroug.
Laurent Hyde, comte de Rocheſter.
Louis de Duras, comte de Feversham.
Robert Spencer, comte de Sunderland.
Jacques Butler, duc d'Ormond.
Jacques Fitz-James, duc de Barwick, maréchal de France.
Antonin Nompar de Caumont, duc de Lauzun.
Richard Talbot, duc de Tirconel.
Jacques, prince de Galles.
Guillaume Herbert, duc de Powitz.
Jean Drumond, duc de Melfort.

GUILLAUME-HENRI III du nom, roi d'Angleterre, dix-ſeptiéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Frederic duc de Schomberg.
Guillaume Cavendish, duc de Devonshire.
Frederic, marquis de Brandebourg, électeur.
Georges-Guillaume, duc de Brunſwick-Zell.
Jean-George, duc de Saxe, électeur.
Charles Sackville, comte de Dorſet & de Midelſex.
Jacques Talbot, duc de Shrewsburi.
Guillaume de Danemarck, duc de Gloceſter.
Guillaume Benting, comte de Portland.
Jean Cavendish, duc de Neucaſtle.
Thomas Herbert, comte de Pembrock & de Montgommeri.
Arnol Jooſt Van Keppel, comte d'Albemarle.
Jacques Douglas, duc de Quinsburi.
George-Louis, duc de Brunſwick-Hannover, électeur, depuis roi d'Angleterre.

ANNE, reine d'Angleterre, dix-huitiéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

N... Duc de Bedford.
Jean Churcill, duc de Marlborough, prince de l'empire.
Mainard duc de Schomberg.
N... Godolphin.
N... de Brunſwick, prince électoral d'Hannover & prince de Galles.
N. comte de Warton.
N. duc de Devonshire.
N. duc d'Argile.
N. duc d'Hamilton.
Henri de Sommerſet, duc de Sommerſet
N. duc de Beaufort.
N. duc de Kent.
Charles Mordant, comte de Peterborough.
N. comte d'Oxford.
N. comte Pawlet.
N. comte de Strafford.

GEORGES-LOUIS I du nom, roi de la Grande-Bretagne, proclamé le 12 août 1714, dix-neuviéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS.

Elus le 27 octobre 1714, inſtalés le 20 décembre ſuivant.

Mauners, duc de Rutland, marquis de Granby, lord lieutenant de la province & comté de Leiceſter, mort de la petite-vérole à Londres le 5 mars 1721, dans la quarante cinquiéme année de ſon âge.

Charles Pawlet, duc de Bolton, marquis de Winchester, conſeiller d'état, lieutenant-gouverneur des comtes de Southanyſton & de Dorſet, garde-royal de la grande Forêt, &c. mort le premier février 1722.

Lionel Cranfield Sackville, comte de Dorſet, & Middleſex, créé duc au mois de juin 1720; grand-maître de la maiſon du roi, connétable du château de Douvres, & des cinq ports d'Angleterre, puis vice-roi d'Irlande en 1730.

Georges Montague, comte d'Hallifax, l'un des lords du conſeil privé.

Elus au mois de décembre 1716, dans un chapitre tenu à Hannover, & inſtalés par procureur à Windſor, le 11 mai 1718.

Frederic-Louis de Brunſwick, né prince d'Hannover, créé duc de Gloceſter en 1718, duc d'Edimbourg,

de Cornwall & de Rothaye en 1728, & enfin prince de Galles, & comte de Cheſter en 1729.

Erneſt-Auguſte, duc de Brunſwick-Lunebourg, évêque & prince d'Oſnabruck, duc d'Yorck, pair de la Grande Bretagne, & frere du roi Georges I. Il mourut à Oſnabruck le 14 août 1728.

Elus le 5 avril 1718, & inſtalés à Windſor le 11 mai ſuivant.

Charles Bauclerc, duc de Saint-Albans, comte de Burford, baron de Headington, capitaine de la compagnie des gentilshommes penſionaires, lieutenant-gouverneur & garde des rolles du comté de Berck, mort à Bath le 20 mai 1726. Il étoit fils naturel du roi Charles II.

Jean Montague, duc de Montague, grand-maître de la garderobe du roi, lieutenant-gouverneur du comté de Northampton, nommé grand-maître de l'ordre du Bain le 7 juin 1725.

Thomas Hollis Pelham, duc de Newcaſtle, alors grand chambellan de la maiſon du roi, puis ſecrétaire d'état en 1724, nommé Steward & gardien de la forêt de Sheerwood & du parc de Tolewood, dans le comté de Nottingham au mois de ſeptembre 1727.

James Berkeley, comte de Berkeley, vice-amiral & premier commiſſaire de l'amirauté de la Grande-Bretagne, l'un des lords du conſeil privé, lieutenant-gouverneur du comté de Glocester.

Elu le 10 mai 1719, & inſtalé le 4 juillet ſuivant.

Evelyn Pierpoint, duc & comte de Kingſton, marquis de Dorcheſter, vicomte de Newarck, baron de Pierpoint, préſident du conſeil-privé, puis garde du ſceau-privé de la Grande Bretagne, lieutenant-gouverneur & garde des rolles du comté de Wiltz, mort à Londres le 16 mars 1726.

Elu le 2 décembre 1719, & inſtalé à Windſor le 4 juin 1720.

Charles Spencer, comte de Sunderland, premier commiſſaire de la tréſorerie de la Grande-Bretagne, premier gentilhomme de la chambre & de la garderobe du roi Charles I, & ſon premier miniſtre, mort à Londres le 30 avril 1722.

Elus le 7 avril 1721, & inſtalés le 25 mai.

Charles Fitz-Roi, duc de Grafton, comte d'Euſton, vicomte d'Ypſwick, né au mois de novembre 1683, vice roi d'Irlande, puis lord-chambellan de la maiſon du roi.

Henri Clinton, comte de Lincoln, tréſorier de la maiſon du roi, membre du conſeil-privé, lieutenant-gouverneur & garde des rôles du comté de Cambrige, mort à Weydbrige le 18 ſeptembre 1728, âgé de quarante-quatre ans.

Elus le 21, & inſtalés le 24 octobre 1722.

Charles Pawlet, duc de Bolton, marquis de Winchester, colonel du régiment des Gardes Bleues à cheval; fait lieutenant gouverneur & garde des rôles des comtés de Southampton & de Dorſet, garde des rôles des comtés de Clmorgan & de Carmarthen, & gardien de la nouvelle forêt dans le comté de Southampton, au lieu & place de ſon fils aîné, au mois de février 1722, auſſi gouverneur de Milford dans le comté de Pembrock, commandant du château de Carnarvan & de la Tour de Londres, puis nommé gouverneur de l'Iſle de Wight le 6 ſeptembre 1726, membre du conſeil privé, &c.

J. Maitners, duc de Rutland, marquis de Granby.

Le duc de Roxbourgh, alors ſecrétaire d'état pour l'Ecoſſe, & l'un des Pairs d'Ecoſſe, ayant ſéance au parlement de la Grande-Bretagne.

Elus le 19 juillet, & inſtalés le 8 août 1724.

Charles Townshend, vicomte de Townshend, baron de Lynn, l'un des lords du conſeil-privé, & alors ſecrétaire d'état de la Grande Bretagne, nommé lieutenant-gouverneur & garde des rôles du comté de Norfolck au mois de ſeprembre 1727.

Richard Lumley, comte de Scarboroug, grand-écuyer du prince de Galles, depuis roi Georges II.

Elus le 8, & inſtalés le 27 juin 1726.

Charles Lenox, duc de Richemond, comte de March & de Danteley, baron de Settington & de Torbolton, né le 29 mai 1701, capitaine dans le régiment royal des Gardes Bleues de cavalerie, & aide de camp du roi, créé chevalier de l'ordre du Bain le 7 juin 1725, & fait gentilhomme de la chambre du roi au mois d'octobre 1727.

Robert Walpole, chevalier, membre du conſeil-privé, premier commiſſaire de la grande tréſorerie, & chancelier de l'Echiquier, premier miniſtre des rois Georges I & II, chevalier de l'ordre du Bain, de la promotion du 7 juin 1725, &c.

Georges-Auguste II du nom, roi de la Grande-Bretagne, proclamé le 26 juin 1727, vingtiéme chef de l'ordre.

Chevaliers.

Elus le 29 mai, & inſtalés le 29 juin 1730.

Guillaume-Auguſte de Brunſwick, duc de Cumberland, ſecond fils du roi Georges II, né le 26 avril 1721, & fait chevalier de l'ordre du Bain le 7 juin 1726.

Philippe Dormer Stanhope, comte de Chesterfield, gentilhomme de la chambre du roi, de ſon conſeil-privé, & nommé ambaſſadeur extraordinaire en Hollande. Il fut fait grand-maître de la maiſon du roi, & prêta ſerment pour cette charge le 29 juin 1730.

Richard Boyle, comte de Burlington.

JARRI (Laurent Juillard du) *cherchez* JARRY.

JARRIC (Pierre) Jéſuite, étoit de Toulouſe, & enſeigna la philoſophie & la théologie à Bourdeaux. Il mourut à Saintes l'an 1616, après avoir compoſé en françois le treſor de l'hiſtoire des Indes, que Matthias Martinez a traduit en latin. * Alegambe, *de ſcript. ſoc. Jeſu.*

JARRIGE (Pierre) natif de Tulles en Limoſin, ſe diſtingua parmi les Jéſuites dans le XVII ſiecle, & paſſa pour un aſſez habile prédicateur. Le reſſentiment qu'il conçut de ne pouvoir pas obtenir dans ſon ordre les emplois dont il ſe croyoit ſeul digne, lui fit concevoir la réſolution de ſe faire Calviniſte. Il communiqua ce deſſein à un nommé Vincent miniſtre de la Rochelle, entre les mains duquel il fit profeſſion des erreurs de Calvin dans cette ville le 25 décembre 1647. Ce miniſtre facilita ſon évaſion en Hollande, où Jarrige obtint une penſion des Etats généraux. Les Jéſuites, à l'occaſion de cette apoſtaſie, ſe donnerent bien du mouvement pour ſe faire rendre juſtice; mais ils n'obtinrent rien. Jarrige par vengeance contr'eux, entrepriſ un livre abominable, intitulé, *Le Jéſuite ſur l'échafaut.* Le pere Pontchelier, Jéſuite, qui étoit alors à la Haye auprès d'un ambaſſadeur, ſe conduiſit avec tant d'adreſſe & de prudence, qu'il engagea Jarrige à rentrer dans le ſein de l'égliſe catholique, & à ſe retirer chez les Jéſuites d'Anvers en 1650, où il compoſa une ample rétractation de tout ce qu'il avoit avancé dans ſon *Jéſuite ſur l'échafaut*, qu'il traita d'avorton, *que la mauvaiſe conſcience avoit enfanté, que le mécontentement avoit formé, & que la vengeance avoit produit.* Cette rétractation fut imprimée à Anvers, en 1650, *in*-12, & on y a fait deux réponſes aſſez aigres. De-

puis en revenant en France, Jarrige eut le choix de rentrer dans la compagnie, ou de vivre en prêtre séculier : il choisit ce dernier parti, & se retira à Tulles où il vécut depuis ; il y mourut le 26 septembre de l'an 1670. * *Rétractation de Jarrige.* Bayle, *dictionaire critique.* M. l'abbé Joly a fait quelques observations curieuses sur *Jarrige* & ses ouvrages, au tome II de ses Remarques sur le dictionaire critique de Bayle.

JARRON, ville de Perse, à environ trente-deux lieues de Chiras. Il n'y a que trois cens cinquante maisons, la plupart bâties de bois de dattier, la seule espéce de grands arbres qui croissent sur le lieu, & qui y soient en abondance. Cette ville est renommée pour les manufactures de bonnets de feutre & de robes de camelot, qu'on appelle *Habbé :* mais sur-tout pour ses dattes qui sont estimées les meilleures de tout le monde. Le terroir d'alentour abonde en eaux, que l'on conduit par des canaux souterreins, & que l'on tire par des puits. Près de cette ville il y a une montagne célébre, qui est très-rude & très-dangereuse à passer. * *Voyez* Chardin, tome 3 de ses voyages.

JARROW, petite ville dans l'évêché de Durham, au midi de la riviere de Tine, à trois milles de son embouchure dans la mer. Elle est remarquable, pour avoir donné naissance au vénérable Bede. * *Diction. angl.*

JARRY (Magdelon) seigneur de Wrigni au Maine, poëte, orateur & historien, s'est rendu célébre par sa doctrine. Il écrivit une histoire de France, intitulée, *des faits des François*, qui n'a pas été publiée ; & s'acquit de la réputation par ses vers latins & françois. Il mourut en sa terre de Wrigni, âgé de 40 ans l'an 1573. * La Croix du Maine, *biblioth. franç. p.* 304.

JARRY (Laurent JUILLARD du) prêtre, prieur de Notre-Dame du Jarry, ordre de Grammont, diocèse de Saintes, nous est plus connu par ses ouvrages que par les circonstances de sa vie. Voici ce que nous apprenons de celle-ci dans ses poësies. L'auteur nous fait entendre qu'il étoit né au lieu même nommé *Jarry*, qu'il place sur un endroit élevé, à une demi-lieue de la ville de Saintes, & encore plus voisin du prieuré de Notre-Dame du Jarry, dont il disoit, en 1715, qu'il étoit pourvu depuis long-temps.

C'est dans ce lieu charmant, ce champêtre héritage,
Que du toit paternel, j'ai fait mon héritage,

dit-il, dans sa description de la solitude du Jarry, en prose & en vers, adressée à M. Bégon, intendant de finance & de marine. Parlant dans la même piéce des occupations de sa jeunesse, & des études qu'il avoit faites depuis ; il ajoute :

Le vain titre d'auteur eut pour moi peu d'appas,
Le sort me le donna quand je n'y pensois pas....
Je préférois l'oubli d'un silence éternel,
Au hazard de parler dans un jour solemnel,
Quand le ciel me guidant sur les rives de Seine,
Y porta sans dessein ma jeunesse incertaine.....
J'y connus Montausier ; jusques à ses oreilles
Le sort guida les fruits de mes premieres veilles ;
Louis en fut l'objet : de ce grand duc la main
Jusqu'au trone daigna leur ouvrir le chemin.
Ma Muse, alors timide, eut son docte suffrage
Sur le nouvel effort de son second ouvrage.
Par ses soins Bossuet, Bourdaloue & Fléchier
M'enhardirent encor tremblant sur le papier.

Il dit qu'il travailla en même temps pour le prix de poësie & pour celui de prose, que l'académie françoise distribue ; qu'il remporta le premier ; & qu'il eût eu l'autre s'il n'eût pas négligé de faire approuver son discours par un censeur des livres ; il ajoute qu'alors il touchoit à peine son cinquiéme lustre. Or ce fut en 1679 qu'il fut couronné par l'académie françoise ; ainsi il devoit être né vers 1658. Ces premiers succès, joints aux applaudissemens qu'il reçut, & aux amis qu'ils lui attirerent, l'engagerent à se disposer à l'exercice du ministere de la prédication. Il écouta les meilleurs orateurs sacrés, qui avoient de son temps de la réputation ; & comme il le dit :

Et sur la chaire enfin je montai par dégrés.

Il s'appliqua particulierement aux panégyriques & aux oraisons funébres, sans cependant négliger les discours moraux & autres sermons, dont il a publié plusieurs. Le P. le Long cite plusieurs de ses oraisons funébres, dans sa *bibliotheque historique de la France.* A la page 177 du même ouvrage, il cite encore de l'abbé du Jarry, une vie de S. Germain de Paris, qui étoit, dit-il, manuscrite entre les mains de M. l'abbé Bignon. L'oraison funébre de M. Fléchier, a été réimprimée avec les mandemens & lettres pastorales de ce prélat, en 1712. La préface des sermons de morale du même est aussi de M. du Jarry. Ce dernier a donné en 1689, un volume *in*-12, intitulé : *Sentimens sur le ministere évangelique, avec des reflexions sur le style de l'écriture sainte, & sur l'éloquence de la chaire.* Voyez l'analyse & le jugement de cet ouvrage dans les *jugemens des savans sur les auteurs qui ont traité de la rhetorique*, par M. Gibert, *tom. III, pag.* 241 *& suiv.* L'abbé du Jarry parle ainsi lui-même de son propre ouvrage, dans la piéce déja citée :

J'ai fait de sentimens un modeste recueil.
Bourdaloue en gouta la lecture attentive,
Y daigna renvoyer la jeunesse apprentive.

M. Gibert dit cependant que c'est moins un recueil de préceptes que de sentimens du cœur. Cet ouvrage a été réimprimé en 1726 avec une deuxiéme partie, sous ce titre : *Le ministere évangelique*, ou *Réflexions sur l'éloquence de la chaire, & la parole de Dieu, annoncée avec l'autorité de la mission.* En 1688 le même donna un *Recueil de divers ouvrages de pieté ;* à Paris, *in*-12. En 1706 l'abbé du Jarry donna une dissertation sur les oraisons funébres, *in*-12, dédice à M. Bossuet, évêque de Meaux. En 1709 ses sermons sur les mysteres de Notre-Seigneur & de la sainte Vierge, deux volumes, *in*-12. La même année ses panégyriques & oraisons funébres, deux volumes *in*-12. Dès 1700 il avoit donné un volume de panégyriques choisis. En 1713 il donna une troisiéme édition des harangues de M. de Vaumoriere, *in*-4°. Cette édition est augmentée. En 1714 il remporta encore le prix de poësie, au jugement de l'académie françoise. En 1715 il réunit ses poësies, dont beaucoup avoient déja paru, & les donna *in*-12, à Paris, sous ce titre : *Poësies chrétiennes, héroïques & morales*, par l'abbé Juillard du Jarry. Ce recueil, qui devoit être suivi d'un deuxiéme, est dédié au roi, à qui l'auteur dit qu'il avoit déja dédié ses *Eloges des saints* (ce sont peut-être ses panégyriques). L'épitre dédicatoire est suivie d'une préface d'environ 60 pages, où l'auteur fait l'apologie de la poësie, en montre l'usage, & donne ses réflexions sur les trois genres de poësie indiqués dans le titre de son recueil. Le recueil contient des épitres, des poëmes, des descriptions, des odes, des stances ; les traductions de deux odes latines, l'une sur l'ordre de S. Lazare, l'autre sur Meudon ; un remerciment en prose au chancelier Boucherat, sur ce que ce magistrat avoit empêché qu'on mît un impôt sur les livres ; & deux dialogues, aussi en prose, qu'on ne lit pas avec satisfaction. Le recueil finit par le poëme de l'auteur, couronné en 1714 par l'académie françoise, avec une traduction en vers latins, par M. *Billet de Fannieres, de l'académie royale des médailles & inscriptions, fils de M. de Fannieres, conseiller d'etat, petit neveu de M. d'Ablancourt.* Nous ignorons la date de la mort de l'abbé du Jarry. Dans sa description de la solitude du

Digitized by Google

Jarry, répondant à ceux qui lui reprochoient de n'avoir été ni élevé aux dignités, ni enrichi des bienfaits de la cour, il dit ce qui ſuit, qui nous apprend encore quelques circonſtances de ſa vie.

Protecteurs, d'intérêts & d'eſprits diviſés,
Me firent plus de mal qu'ennemis déguiſés.
Du grand Montauſier l'eſtime révérée
M'ouvrit à la fortune & me ferma l'entrée.
Son glorieux ſuffrage honoroit mes écrits,
En fut la récompenſe, & m'en ôta le prix.
Sa bouche en ma faveur plus d'une fois ouverte,
Fit taire une autre voix à m'appuyer offerte.
Sur le déclin des ans, quand il fut mon ſoutien,
Il me fit de l'honneur ſans me faire du bien.....
De là vint ma diſgrace. Un eſprit de retraite
Me fit ſouvent laiſſer l'entrepriſe imparfaite.
Enchanté des plaiſirs d'un champêtre ſéjour,
Au temps de la moiſſon j'abandonnai la cour.....
Pour comble d'infortune, un domeſtique orage,
Quand je touchois au port me fit faire naufrage.
Un monſtre de chicane exhalé des enfers,
Dix ans de pas perdus, un frere dans les fers,
Tantôt plaideur, tantôt errant dans la province,
Loin de la cour, du monde, & des yeux de mon prince,
M'ont ravi ſes bien-faits, & mes amis laiſſés
Sont avec mes beaux jours, comme un ſonge paſſés.

Ses piéces couronnées à l'académie françoiſe parurent en leur temps dans les recueils de cette académie, & ſont réunies, avec les autres piéces du même genre, dans le recueil donné en 1747. M. Fléchier loue l'abbé du Jarry & ſa diſſertation ſur les oraiſons funébres, dans une lettre qu'il lui écrivit de Niſmes, en 1707. *Voyez* le deuxiéme volume des lettres de M. Fléchier, *page* 155 *& ſuiv.*

JARS DE GOURNAI (Marie le) native de Paris, que ſon ſavoir a rendue célébre dans le XVIIe ſiécle, étoit fille de GUILLAUME de Jars, ſeigneur de Neufvi & de Gournai, & de *Jeanne* de Hacqueville, ſœur de M. de Hacqueville, préſident au grand conſeil, & tante de M. d'Ons-en-Brai, préſident au parlement de Paris, de *Charles* de Hacqueville, évêque de Soiſſons, &c. Elle eut dès ſon enfance une grande inclination pour les lettres, & s'y appliqua avec tant de ſoin, qu'elle ſurpaſſa bientôt en ſavoir ceux qu'on lui avoit donnés pour l'inſtruire. Après avoir perdu ſon pere dans un âge peu avancé, elle en prit un d'alliance, qui la chérit tendrement. Ce fut Michel de Montagne, pour qui elle eut toujours des ſentimens pleins de gratitude & de ſoumiſſion. Pour les lui témoigner même après ſa mort, elle corrigea & fit réimprimer ſes eſſais, qu'elle dédia au cardinal de Richelieu. Il y a à la bibliothéque de feu M. Spanheim l'exemplaire dont mademoiſelle de Gournai ſe ſervoit avec des corrections de ſa propre main, & ſuivant la vraie intention de l'auteur, comme elle s'en explique dans un billet qu'elle a collé au-dedans du livre à la couverture. On les peut voir dans *le recueil de littér. & d'hiſt.* imprimé chez l'Honoré, à Amſterdam, 1730, *pag.* 38, &c. Le jugement avantageux que fit mademoiſelle de Gournay des premiers eſſais de Montagne, donna lieu à cette alliance d'amitié qui fut entr'eux, long-temps même avant qu'elle eût vu Montagne. Paſquier rapporte ainſi dans ſes lettres quelques circonſtances aſſez remarquables de cette eſpéce d'adoption. « Montagne, » *dit-il*, ayant fait en 1588 un long ſéjour en la ville » de Paris, la demoiſelle de Jars le vint exprès viſiter » pour le connoître de face. Même que la demoiſelle » Gournay ſa mere & elle, le menerent en leur mai» ſon de Gournay, où il ſéjourna trois mois en deux » ou trois voyages, avec tous les honnêtes accueils » que l'on pouroit ſouhaiter : & enfin que cette ver» tueuſe demoiſelle, avertie de la mort du ſieur de » Montagne, traverſa preſque toute la France, ſous » la faveur des paſſeports, tant par ſon propre deſſein, » que par celui de la veuve & de la fille (de Monta» gne) qui la conviérent d'aller mêler ſes pleurs & » regrets, qui furent infinis, avec les leurs. » La vicomteſſe de Gamaches, fille du même Montagne, donna le nom de ſœur à mademoiſelle de Gournai, qui lui dédia ſon livre intitulé : *Le bouquet de Pinde.* Elle compoſa divers autres ouvrages. Long-temps avant ſa mort on avoit imprimé pluſieurs de ſes piéces, ſous ce titre : *Les avis*, ou *les préſens de la demoiſelle de Gournai.* On en fit une troiſiéme édition *in*-4° en 1641. Cette ſavante fille étudioit continuellement ; & les plus grands hommes faiſoient gloire de lui écrire, & de recevoir de ſes lettres. Auſſi après ſa mort on en trouva dans ſon cabinet, des cardinaux du Perron, Bentivoglio & de Richelieu, de S. François de Sales, de M. de la Roche-Pozai, évêque de Poitiers, de M. Godeau, évêque de Vence, de Charles I, duc de Mantoue, du comte d'Alais, de MM. du Pui, de Balzac, Mainard, Heinſius, & de pluſieurs autres. Madame des Loges & Anne-Marie Schurman avoient encore commerce de lettres avec elle, auſſi-bien que Juſte-Lipſe, Céſar Cappaccio, ſecrétaire de la ville de Naples, Charles Pinto, poëte du même état, & divers autres, qui lui donnent des éloges pompeux ; comme Dominique Baudius, qui la nomme *la Sirene françoiſe & la dixiéme Muſe.* Elle mourut âgée de 80 ans à Paris le 13 juillet 1645, & fut enterrée à ſaint Euſtache. MM. François & Charles Ogier, Ménage, Valois, Patin, François & Félix, la Mothe-le-Vayer, Colleret, & divers autres compoſerent des épitaphes pour elle. * Dom Pierre de S. Romuald, *tom. III du tréſ. hiſt.* Louis Jacob, *en la biblioth. des femmes ſavantes.* Hilarion de Coſte, *élog. des dames illuſt.* Titon du Tillet, *Parnaſſe françois.*

JASA, ville des Amorrhéens dans la tribu de Ruben. * *Nombres*, 21, 23. C'eſt auſſi le nom d'une ville des Moabites. * *Iſaie*, 15, 4.

JASENITZ, petite ville du duché de Stetin, dans la Poméranie, eſt ſituée à l'embouchure de l'Oder, dans le golfe Haff, à trois lieues au-deſſous de la ville de Stetin. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Laciburgium*, que d'autres mettent à Roſtock. * Baudrand.

JASIDES, peuples, *cherchez* CURDES.

JASION, fils de Jupiter & d'Electre, que Cerès aima beaucoup, & dont elle eut Plutus, dieu des richeſſes. * Diodore, *l.* 5. Ovid. *triſt. l.* 2.

JASON, étoit fils d'Eſon, roi de Theſſalie, & d'Alcimede. Eſon en mourant laiſſa Jaſon ſous la tutelle de Pelias. Celui-ci le donna à Chiron pour l'inſtruire ; mais dans la ſuite voulant ſe défaire de lui, il l'envoya dans la Colchide, pour conquérir la toiſon d'or, c'eſt-à-dire, les tréſors que Phryxus y avoit portés, & qui y étoient ſoigneuſement gardés. Jaſon fit conſtruire par un ouvrier nommé *Argo*, une galere de 50 rames, & aſſembla les plus braves de la Gréce pour l'aider dans cette expédition. Ils monterent avec lui pluſieurs autres vaiſſeaux, dont ils donnerent le commandement à Hercule. Ils allerent dans la Colchide où Æétas regnoit alors avec ſon frere Perſés. Jaſon demanda la toiſon d'or à Æétas de la part du roi Pelias. Æétas convint de la lui donner à certaines conditions difficiles à exécuter. Jaſon en étant venu à bout, Æétas ne voulut plus lui tenir parole : mais Médée ayant trouvé le moyen de gagner les gardes du tréſor, figurés ſous le nom de dragons qui gardoient la toiſon d'or, les Argonautes l'enleverent & ſe ſauverent vers leurs vaiſſeaux. Æétas les pourſuivit, en vint aux mains & fut défait. Jaſon enleva Médée : les peuples de Colchide la redemanderent à Alcinoüs, roi des Phéaques dans l'iſle de Corcyre ou Corfou. Le prince leur ayant dit qu'il ne la pouvoit rendre ſi elle

Digitized by Google

étoit femme de Jaſon, Areté, femmed'Alcinoüs, les fit marier ſur le champ, afin que ſon mari ne fût pas obligé de rendre Médée. Quelques auteurs diſent qu'Eſon n'étoit pas mort, lorſque Jaſon alla en Colchide; & que ce fut pendant l'abſence de ſon fils qu'il ſe fit mourir lui-même en buvant du ſang de taureau; à quoi ils ajoutent que la mere de Jaſon ſe pendit, & laiſſa un fils que Pelias fit mourir. Jaſon étant de retour, donna la toiſon d'or à Pelias, & ayant choiſi enſuite quelques braves gens pour aller dans l'iſthme, il laiſſa à Médée le ſoin de venger la mort de ſon pere en ſe défaiſant de Pelias. Elle le fit en perſuadant à ſes deux filles de le couper en morceaux. Acaſte, fils de Pelias, chaſſa Jaſon & Médée d'Iolchos, ou ſelon d'autres ils lui céderent volontairement le royaume. Ils ſe retirerent à Corinthe, où Jaſon vécut quelques années en bonne intelligence avec Médée; mais au bout de ce temps Créon, roi de Corinthe, ayant donné ſa fille Glaucé en mariage à Jaſon qui répudia Médée, celle-ci pour s'en venger empoiſonna la nouvelle épouſe de Jaſon avec ſon pere Créon; & après avoir tué les enfans qu'elle avoit eus de Jaſon, elle ſe ſauva à Athènes ſur des dragons ailés, ou plutôt ſur un vaiſſeau nommé *les dragons ailés*. Cette expédition de Jaſon, & de ſes compagnons, nommés *Argonautes*, pour enlever les tréſors d'Æétas, roi de Colchide, figurés par la toiſon d'or, doit être placée à l'an 2273 du monde, 1262 avant J. C. 69 ans avant le commencement de la guerre de Troye. * Euſebe, *en ſa chron.* Hygin. Apollodore. Ovide, *l. 7 métam.* Sénéque, *Med.* Valerius Flaccus, *de Argon.* Du Pin, *hiſt. prof.*

JASON, Juif & frere d'Onias, grand pontife des Juifs, fit ſi bien auprès d'Antiochus *Epiphanes*, qu'il obtint la dignité de ſon frere à prix d'argent. Dès qu'il s'en vit en poſſeſſion, il tâcha d'abolir les coutumes judaïques, en introduiſant celles des Gentils, ce qui arriva l'an 3860 du monde, & 175 avant J. C; mais au bout de deux années, Ménélaüs, frere de Simon, de la tribu de Benjamin, ſupplanta Jaſon, qui fut privé du pontificat. Quelque temps après, ſur le bruit qui courut que le roi Antiochus étoit mort, il entra à main armée dans Jéruſalem, chaſſa Ménélaüs, & fit mourir pluſieurs citoyens. Il ne put pourtant ſe rétablir, & fut obligé de ſortir de la ville. Aretas, roi des Arabes, le chaſſa de ſon état, où il s'étoit réfugié. Il fut traité de la même façon en Egypte: de ſorte qu'il ſe retira à Lacédémone, où il mourut ſi miſérablement, que ſon corps fut même privé de la ſépulture. * I. *des Machabées*, *c.* 1; II, *c.* 4 & 5. Joſéphe, *in antiq. & de bello Judaico.* Torniel & Salian, *in annal. ſacr.*

JASON D'ARGOS, grammairien célébre, eſt cité par Athenée & par Etienne de Byzance. Quoiqu'on ne ſache pas préciſément en quel temps il vivoit, on eſt aſſuré qu'il eſt plus moderne que Plutarque. Il avoit compoſé en quatre livres un ouvrage intitulé, *La vie de la Gréce*, qui contenoit l'hiſtoire d'Alexandre depuis qu'il eut commencé la guerre contre les Perſes, & qui finiſſoit à la priſe d'Athènes par Antipater. Tous les Grecs qui vouloient écrire à quelque prix que ce fût, choiſiſſoient ordinairement ce ſujet, & ne faiſoient que remettre dans le ſtile qui leur étoit propre, ce qui étoit décrit peut-être plus exactement par des auteurs contemporains. Jaſon trouva encore dans la vie de ſon héros, de la matiere pour un ouvrage ſéparé, intitulé, *Des ſacrifices d'Alexandre à Alexandrie*; Athénée le cite. * Voſſius, *hiſtoriens Grecs.*

JASON DE BYZANCE, auteur Grec, écrivit un traité hiſtorique des poëtes tragiques, dans lequel il rapportoit ou la vie des auteurs, ou le ſujet de leurs tragédies.

JASON DE CYRENE, hiſtorien, vivoit ſous la CL. olympiade, vers l'an 180 avant J. C. du temps de Ptolemée *Philometor.* Il écrivit cinq livres des actions mémorables des Aſmonéens ou Machabées, que l'auteur du ſecond livre des Machabées mit en abregé, comme il l'avoue lui-même. * *II. Machabées*, *c.* 2. Sixte de Sienne, *l.* 2. *biblioth.* S. Bellarmin, *de ſcript. eccléſ.* Torniel, *A. M.* 3893, *n. ſanct.* Cornelius à Lapide, *prol. in lib. Machab.*

JASON, dit DE NORES, *cherchez* DENORES.

JASON, dont il eſt fait mention dans les actes, étoit déja converti, quand S. Paul vint prêcher en Macédoine. Ce fut chez lui, que cet apôtre logea avec ceux de ſa compagnie, durant le ſéjour qu'il fit à Theſſalonique. Les Juifs de la ville, qui n'avoient pu ſouffrir le progrès que l'évangile faiſoit dans leur ſynagogue, prirent avec eux une troupe de gens de la lie du peuple, & vinrent attaquer la maiſon de Jaſon, dans la réſolution d'enlever Paul & Silas. Ne les ayant point trouvés, ils enleverent Jaſon & le menerent devant les magiſtrats, qui le renvoyerent, à condition de repréſenter les accuſés. S. Paul dans ſon épître aux Romains, écrite de Corinthe l'an 57 de J. C. les ſalue au nom de Jaſon & de Soſipatre, qu'il dit être de ſes parens. Soſipatre étoit de Berée en Macédoine: il fut converti par S. Paul, après que cet apôtre fut chaſſé de Theſſalonique, & l'accompagna quelque temps. L'écriture ne nous apprend rien davantage de Jaſon & de Soſipatre. Les Grecs font le premier évêque de Tarſe, & le ſecond évêque d'Icone. * *Acta Apoſtol. c.* 17 & 20. *Romanor. c.* 16. Le Nain de Tillemont, *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de l'égliſe, tome I.* Baillet, *vies des ſaints, au* 12 *de juillet*, jour auquel on fait mention dans les martyrologes de Jaſon & de Soſipatre.

JASQUE, principauté dans le royaume de Perſe, ſur la côte de Kerman. Le pays qui s'étend entre le cap de Jaſque & le cap de Guadel, qui ſont les deux points les plus méridionaux de la Perſe; & depuis la côte de la mer, juſques à la province de Kerman, eſt poſſédé par trois petits princes, dont l'un eſt mahométan, & les deux autres, qui ont leurs terres vers l'orient, ſont idolâtres. Le premier eſt le plus puiſſant des trois, & le plus proche des terres du gouvernement d'Ormus. Il prend le nom de prince de Jaſque, que ſes ancêtres portoient. Le roi Scha-Abbas ayant conquis Ormus, obligea ce prince à payer un tribut toutes les années; mais Scha-Sephi ayant ſuccédé fort jeune à ſon aïeul, donna lieu au prince de Jaſque de s'exemter de ce tribut. Scha-Abbas II voulut ſe venger de cette injure, & envoya une armée de vingt mille hommes commandée par le kan d'Ormus, qui tomba dans un marais & y fut noyé. Le roi donna la charge de kan au frere du défunt, lequel entra ſur les terres du prince de Jaſque; mais ce prince gagna une bataille, & ſe croyant en ſureté, réſolut de faire un voyage à la Mecque, pour y rendre graces de ſa victoire. Le kan ayant eu avis de ſon départ, envoya vingt barques armées, pour l'attendre ſur les côtes de l'Arabie, où il fut pris, & de-là mené à Ormus. Parceque les chaleurs étoient alors fort grandes, le kan s'étoit retiré dans les montagnes à dix ou douze lieues de la ville; & le prince de Jaſque fut conduit à la tente du kan. Cependant la femme de ce prince, qui avoit ſu ſon malheur, & qui avoit un courage d'homme, vint à grandes journées & à petit bruit, à la tête de ſix cens chevaux, commandés par le lieutenant général des troupes de ſon mari; & ſurprenant le kan dans ſa tente ſur le minuit, elle le tua de ſa propre main, tailla en piéces la plus grande partie de ſes gens, qu'elle trouva endormis, & délivra ſon mari à la vue des Perſans, qui n'eurent pas le temps de ſe reconnoître. Le roi envoya un nouveau kan avec trente mille chevaux, pour ranger ce rebelle à ſon devoir; mais le prince de Jaſque ayant été ſecouru des deux princes idolâtres ſes voiſins, remporta encore la victoire. Il

Digitized by Google

perdit néanmoins le lieutenant général de ſon armée, qui tomba entre les mains des ennemis : c'eſt celui qui avoit accompagné ſa femme quand elle vint le délivrer des mains des Perſans. Le roi ayant ſu que ce lieutenant étoit priſonnier de guerre, écrivit au kan, qu'il le lui donnoit pour ſe venger ſur lui de la mort de ſes deux freres, qui avoient été kans d'Ormus avant lui, & dont le premier avoit été noyé dans un marais en allant attaquer le prince, & le ſecond avoit été tué par la princeſſe. Ce kan s'aviſa d'un des plus cruels ſupplices dont on ait jamais ouï parler : ce fut de larder le corps de ce lieutenant de bougies allumées, & de le promener tous les jours par la ville en ce déplorable état, ſur un chameau, depuis onze heures juſqu'à une heure après midi. On le promena ainſi trois jours de ſuite ; & ce généreux capitaine, qui ſentoit ſa chair griller, ſouffrit ce tourment avec une conſtance admirable. Enfin le chef de la compagnie Hollandoiſe ayant horreur d'un traitement ſi barbare, pria le kan qu'on ne fît pas ſouffrir davantage ce malheureux lieutenant, qui fut mené au bord de la mer, où on lui coupa la tête. * Tavernier, *voyage de Perſe*.

JASSA, ville de Paleſtine, dans la tribu de Ruben. * *Joſué*, 13, 19.

JASSI ou YASI, ville de Moldavie, eſt ſituée ſur la riviere de Pruth, à vingt-cinq ou trente lieues de la frontiere de Pologne. Elle a une bonne forteresſe, & eſt quelquefois le ſéjour des vaivodes de Moldavie. Cette ville a été autrefois priſe par les Coſaques. * Sanſon.

Synode de Jassi.

L'an 1642, le métropolitain de Kiovie, avec trois évêques de ce palatinat, & des prêtres de la communion grecque, tinrent un ſynode à Jaſſi, dans lequel ils ſouſcrivirent aux décrets du ſynode de Parthenius, patriarche de Conſtantinople, contre la doctrine des Calviniſtes ſur l'euchariſtie, enſeignée par Cyrille Lucar, qui leur avoient été portés par Méletius Syrigus prêtre de l'égliſe de Conſtantinople, par Porphyre de Nicée, & approuverent une confeſſion de foi, dreſſée par Méletius Syrigus, dans laquelle la doctrine de la préſence réelle du corps de Jeſus-Chriſt dans l'euchariſtie eſt expliquée fort au long. * *Perpet. de la foi de l'euchariſtie*, *T. I & IV*.

JATIMIAH, Aboubecr Abdalhalim Ben Jatimiah, qui a auſſi porté le titre de *Takieddin*, étoit Hanbalite de ſecte, & mourut l'an de l'hégire 768 ou 748, ſelon quelques-uns. Il eſt l'auteur d'un livre dont le titre arabe ſignifie, *découverte de la différence qui eſt entre les ſaints ou les amis de Dieu & ceux du démon*, c'eſt-à-dire, entre les vrais dévots & les hypocrites. Il a auſſi répondu à un évêque de Seyde en Syrie, qui avoit écrit contre le mahométiſme. Le titre arabe de ce livre ſignifie *la ſainte réponſe*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JATO, anciennement *Jetas*, & *Jeta*. C'étoit une petite ville de Sicile, ſituée ſur le haut d'une montagne eſcarpée, près du Belice Deſtro, entre la ville de Mazara & celle de Palerme. L'empereur Frédéric II chaſſa les Saraſins de ce lieu, & le ruina ; mais on y a depuis rébâti un petit bourg. * Mati, *diction.*

JATRE (Matthieu) religieux, dont on ne ſait point l'ordre ni la patrie, vivoit dans le XIIIe ſiécle. On voit par ſes ouvrages qu'il étoit prêtre, & qu'il a vécu depuis l'empire d'Alexis *Comnene*, & celui d'Alexis l'*Ange*, c'eſt-à-dire, depuis l'an 1200 ; car il y parle de certaines dignités, dont ces empereurs ont été les premiers inſtituteurs. Nous avons de lui deux ouvrages conſidérables, écrits en vers grecs, d'une méſure qui eſt plus propre pour la muſique, que pour un poëme. L'un traite des offices de l'égliſe de Conſtantinople, & l'autre de ceux du palais de la même ville. Ils furent imprimés à Paris l'an 1648, en grec & en latin, de la traduction de Jacques Goar, qui a fait auſſi des notes ſur le dernier ; auquel il a joint le livre de George Codin, touchant les offices de Conſtantinople, pour ſervir d'addition. * Hankius, *part.* 11, *cap.* 8.

JAVA, grande iſle de l'Aſie, dans la mer des Indes, n'eſt ſéparée de celle de Sumatra que par un bras de mer, nommé *le detroit de la Sonde*, qui donne ſon nom aux iſles des environs. Java a plus de deux cens lieues de long, & près de cinquante de large. Elle a été ſujette à pluſieurs princes ; on y a compté neuf royaumes, qui étoient Bantam, Jacatra, Japara, Tuban, Jortan, Paſſarvan, Panaruca, Palambuan & Materan, qui ont tous des villes de même nom. On dit qu'à préſent il n'y a que deux princes, celui de Bantam, & celui de Materan, que l'on appelle *empereur de Java*. Le pays eſt extrêmement fertile, & ſur-tout abondant en aromates, en poivre, benjoin, ſucre, ris, & en mines d'or & de cuivre. La ville de Materan eſt capitale de l'iſle. Les Anglois & les Hollandois y trafiquent beaucoup ; & ces derniers s'y rendirent maîtres l'an 1617, de Jacatra, qu'ils appellerent *Batavia*, qui eſt le ſéjour du général de la compagnie, & le principal comptoir des Indes. Les habitans de l'iſle ſont preſque tous Mahométans & grands pirates : ils ne vivent preſque que de fruits & d'animaux immondes, comme de rats & de ſerpens. Le pere Tachard Jéſuite, a remarqué que cette iſle eſt ſituée conſtamment entre les 121 & 134 degrés de longitude, quoique nos géographes l'aient marquée au 140 ou 145, l'éloignant de nous d'environ 500 lieues plus qu'elle ne l'eſt en effet. Elle eſt toute entre les 4 & 7 degrés de latitude méridionale. * Texeira, *liv.* 1. Maffée, *hiſtoire des Indes*, *l.* 5. Linſchot, *chap.* 17, 20, *&c.* Magin, *géogr.* Scaliger, *exerc.* CLXVII. Marc Polo, *liv.* 5, *chap.* 10. Tachard, *en ſon ſecond voyage*.

JAVA, iſle qui eſt dite LA PETITE JAVA : ſes habitans ſont idolâtres & mangeurs d'hommes. * Linſchot, *c.* 20. Marc Polo, *l.* 5, *c.* 10.

JAVAN, fils de Japhet, naquit environ quatre ou cinq années après le déluge, vers l'an 1691 du monde, & 2344 avant J. C. Les Ioniens furent ſes deſcendans. Il laiſſa quatre fils, Eliſam, chef des Eoliens ; Tharſis, fondateur de Tharſe, & tige des peuples de Cilicie ; Cethim, chef des peuples de Chypre ; & Rhodanin, de ceux de Rhodes. * *Genèſe*, *c.* 10. Torniel, *An. M.* 1931, *num.* 22.

JAVARIN, *cherchez* RAAB.

JAUBERT DE BARRAULT (Jean) fils d'*Emeri* comte de Barrault, baron de Blaignac, ambaſſadeur de Louis XIII en Eſpagne auprès du roi Philippe III, & de dame *Guyon* de la Mothe, fut abbé de S. Pierre de Solognac (en latin *Solemniacum*) au diocèſe de Limoges, & conſacré évêque de Bazas à Rome au mois d'août 1612, par le cardinal François de la Rochefoucauld. Deux ans après, il ſe trouva à l'aſſemblée du clergé, qui ſe tint à Paris ; & en 1620 il eut l'honneur de haranguer le roi dans l'égliſe métropolitaine après ſon retour de l'expédition de Béarn. Il avoit été déſigné grand-aumônier de Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre ; mais la jalouſie de quelques-uns de ſes envieux, & principalement des ſectaires de ce royaume, rendit cette déſignation inutile. Il fut nommé à l'archevêché d'Arles le 30 de juillet 1630, & il en prit poſſeſſion au mois de décembre 1631. Il acheva cette année un ouvrage dont il avoit fait imprimer une partie dès 1622, *in*-8° à Bourdeaux, ſous ce titre : *Erreurs & fauſſetés remarquables contenues dans un livre, intitulé, Bouclier de la foi, compoſé par Pierre du Moulin*. Il dit dans ſon épître dédicatoire au roi Louis XIII, qu'il avoit étudié à la Fléche en philoſophie & en théologie, & que le roi Henri IV l'avoit engagé à lui offrir les prémices de ſes travaux. Il donna depuis un gros volume *in-fol.* contre le même miniſtre du Moulin, & il devoit encore y ajouter quelque

que nouvelle réfutation. Il préſida à l'aſſemblée du clergé tenue à Paris en 1635, & le 22 de juillet ſuivant, il harangua ſa majeſté au nom de la même aſſemblée. Il eſt mort à Paris le 30 de juillet 1643, & fut inhumé à Bourdeaux dans la maiſon profeſſe des Jéſuites, à qui il a légué la bibliothéque qu'il avoit à Arles. Il eut pour ſucceſſeur dans l'archevêché de cette ville, *François* Adhemar de Monteil de Grignan. * *Mémoires du temps. Gallia chriſtiana*, dans l'article des évêques de Bazas, & dans celui des archevêques d'Arles.

☞ JAUCOURT. Maiſon de France, dont l'origine & la nobleſſe ſe perdent dans l'antiquité des temps. Les témoignages des plus anciens hiſtoriens, la produiſent comme une maiſon puiſſante par ſon crédit, ſes emplois, ſes domaines, & par ſes alliances avec les premiers ducs de Bourgogne. Elle tire ſon nom de la terre & ſeigneurie de JAUCOURT, ſituée en baſſe Champagne près de Bar-ſur-Aube. Cette ſeigneurie fut vendue en 1367, par *Jeanne* de Jaucourt, à Philippe de France duc de Bourgogne, ſurnommé *le Hardy*. Le château de cette terre étoit alors ceint de larges foſſés à fond de cuve, revêtus de pierres, & remplis par la rivière d'Aube, avec neuf groſſes tours accompagnées de défenſes, &c. On voit encore dans ce même lieu, pluſieurs tombeaux avec des inſcriptions gothiques, entre autres un, portant ces mots : *Ci git Jean de Jaucourt fondateur de cette égliſe ;* la figure dudit Jean eſt en relief ſur ce tombeau. Il paroît par beaucoup de titres, que Jaucourt, après avoir long-temps appartenu à la maiſon qui en porte le nom, & enſuite aux ducs de Bourgogne, a paſſé à Jeanne d'Albret, & enfin aux rois de Navarre. Lorſque Henri IV érigea Beaufort en duché & pairie en faveur de Gabrielle d'Eſtrées, il y joignit Jaucourt en qualité de baronie, avec ſa juſtice ſur dix-huit villages &c.

Mais ſans nous arrêter à ces détails, ni aux premiers ſeigneurs de Jaucourt, dont les noms ſont enſevelis dans les ténébres des Xe, XIe, & XII ſiécles, il ſuffira de prendre pour tige de cette maiſon, celui dont on peut donner avec certitude la filiation, c'eſt PIERRE de Jaucourt premier du nom, qui ſuit.

I. PIERRE I du nom, qualifié *ſire de Jaucourt*, étoit un grand ſeigneur : on voit dans du Tillet, *recueil des rois de France édit.* 1518, *page* 412, layette 192, un don fait par le comte Thibault de Champagne, à Meſſire *Pierre* de Jaucourt, de l'office de pannetier de Champagne, à ſa vie & hommage lige, le dimanche avant la S. Pierre aux liens 1224. On voit dans le même recueil, d'autres conventions paſſées en forme en 1230, entre Thibault de Champagne & de Brie, & entre Pierre, ſire de Jaucourt, touchant leurs hommages, qui ne pouront quitter, ni paſſer de l'un chez l'autre &c. Ce Pierre de Jaucourt eut pour enfans : 1. ERARD, ſire de Jaucourt, qui ſuit. 2. *Pierre* de Jaucourt, qui du chef de ſa mere, fut ſeigneur de Dinteville, en prit le nom vers l'an 1255, & conſerva les armes de Jaucourt. Ainſi les ſeigneurs de Dinteville ſont ſortis de la maiſon de Jaucourt. M. Camuſat en rappelle la généalogie dans ſes *mélanges hiſtoriques*. Joachim de Dinteville, lieutenant général pour le roi Henri III en Champagne, vérifia onze dégrés dans ſes titres, & fut fait chevalier des ordres du roi en 1583. Il mourut ſans enfans en 1607. RENÉE ſa ſœur abeſſe de Remiremont avant 1563, mourut en 1581. JACQUES de Jaucourt, ſeigneur de Dinteville, grand véneur de France en 1498, a donné lieu à la généalogie de la branche de Jaucourt Dinteville, expoſée dans le P. Anſelme, au tome des grand véneurs de France & des chevaliers, de l'ordre, du Saint Eſprit. Nous y renvoyons le lecteur. 3. *Thomas* de Jaucourt, mort ſans alliance. *Voyez* ce qui le regarde à l'inventaire du tréſor de Champagne aux ſacs 7 & 8.

II. ERARD I du nom, ſire de Jaucourt, fut préſent aux tranſactions que *Pierre* de Jaucourt, ſeigneur de Dinteville, ſon frere, paſſa aux mois d'août & de ſeptembre 1255, avec ſes habitans de Dinteville & de S. Leger; cet *Erard* poſſedoit, outre la terre de Jaucourt, les villes de Dolancourt, Arſonval, Argançon, Moutiers en l'Iſle de France, & autres qu'il avoit herité de ſon pere. Il eut pour femme *Agnès :* de ce mariage ſont iſſus un fils, & une fille ; ſavoir, PIERRE II, du nom, qui ſuit ; & *Alais* de Jaucourt.

III. PIERRE II du nom, ſire de Jaucourt, eſt qualifié *miles noſter*, dans des lettres patentes du roi Philippe *le Bel* au bailly de Chaumont en Baſſigny, en date du 25 juin 1297, pour exempter ledit *Pierre* des ſubventions qui ſe levoient pour la guerre de Flandre. Sa femme étoit *Jeanne*. Dans une acquiſition qu'elle fit avec ſon mari par acte du mois de novembre 1310, elle eſt qualifiée de *madame Jeanne*, & ſon mari de *noble homme*, *monſeigneur* Pierre, *chevalier*, *ſeigneur de Jaucourt*. Ils eurent pour enfans ERARD II du nom, ſire de Jaucourt, qui ſuit ; *Poincard* de Jaucourt, mort ſans poſtérité, & RICHARD, qui a formé la *branche des ſeigneurs de* VILLARNOUL, *rapportée ci-après*.

IV. ERARD II du nom, chevalier, ſire de Jaucourt, dans les partages qu'il fit avec ſes freres, eut pour ſon droit d'aîneſſe hors de part & d'avantages, le château & ſeigneurie de Jaucourt, outre les villes de Arſonval, Mouliers-Beauconcourt & de Walhonvillers. Les autres terres ſeigneuries, & biens, appartinrent à ſes freres. *Erard* mourut peu de temps avant la vente que fit ſa fille unique de la terre de Jaucourt en 1367, à *Philippe*, fils du roi de France, duc de Bourgogne. Sa femme *Marguerite* d'Arc, ne ſurvécut ſon mari que peu d'années. *Jeanne* leur fille épouſa *Jean*, ſeigneur de Blézy. Leur poſtérité s'eſt éteinte dans *Suſanne* de Blézy, morte le 25 novembre 1525, qui porta la terre de Blézy dans la maiſon de Rochechouart, par le mariage qu'elle contracta en 1508, avec *Chriſtophe* de Rochechouard ſeigneur de Chandenier, Javerrai, la Motte, mort en 1549, fils aîné de *François* de Rochechouard ſeigneur de la Roche-Rabaſte & deſdits lieux, mort le 4 décembre 1530, & de *Blanche* d'Aumont morte le 6 décembre 1530.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VILLARNOUL.

IV. RICHARD de Jaucourt, troiſiéme fils de *Pierre* II, épouſa en 1318 *Marie* de Villarnoul, fille de *Gui*, chevalier, ſeigneur de Villarnoul en Bourgogne, & autres terres en Bourbonnois, & en Auvergne. Il eut de ſon mariage deux fils ; ſavoir, PHILIPPE, qui ſuit ; & *Guy*, religieux, prévôt du monaſtere de ſaint Benigne de Dijon.

V. PHILIPPE de Jaucourt I du nom, ſeigneur de Chaſſigny, Saint-Branchier, Villarnoul, &c. fut enſeigne des chevaliers du corps du duc de Bourgogne, dont Enguerrand de Coucy étoit capitaine. Il fut auſſi conſeiller du même duc de Bourgogne, gouverneur de ſon troiſiéme fils Philippe, comte de Nevers, & eut le gouvernement du Nivernois & Donziois : on croît qu'il mourut en 1391. Du moins il fit alors ſon teſtament, par lequel il paroît qu'il avoit des biens très-conſidérables. Il épouſa en 1370 *Iſabeau* de Beauvoir de Chatelus, veuve de *Girard* de Bourbon, ſeigneur de Montperoux, fille de *Jean* de Beauvoir, qui ſervoit en Picardie ſous Charles *le Mauvais*, en 1352. * *Voyez* Froiſſard. Il eut trois enfans ; 1. *Girault*, mort ſans poſtérité. 2. GUY, qui ſuit. 3. *Philippe*, mort ſans alliance.

VI. GUY de Jaucourt devint l'aîné de ſa famille, & un des plus riches ſeigneurs de ſon temps. Il étoit tout à la fois ſeigneur de Villarnoul, de Mareaux, de Queres, du Vault, de Logny, Montmardelin, Vilai-

nes, Saint-Branchier, S. Ligier, du Fougheray, Beauvilliers, Rouvray, Comdoy, Saulx, Moigny, Saint-Germain-des-Champs, S. Georges-des-Carrieres, Aulnay, la Coſte, Montjalloing, &c. comme il paroît par ſon teſtament du 21 janvier 1454, dans lequel il fit des dons prodigieux à l'égliſe collégiale d'Avalon. Il fut conſeiller & chambellan du duc de Bourgogne, & commis par ce prince au gouvernement des perſonnes, pays, & ſeigneuries des comtes de Nevers & de Rethel ſes enfans. Il ſervit avec diſtinction dans toutes les guerres que la maiſon de Bourgogne eut à ſoutenir contre la France, & autres puiſſances; enfin il mourut comblé d'honneurs, de biens & d'années l'an 1462. Il avoit épouſé *Jeanne* de Damas en Bourgogne, dont il eut quatre enfans: 1. *Philibert* de Jaucourt, chevalier, ſeigneur de Villarnoul, du Vault, &c. conſeiller & chambellan de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, & gouverneur de l'Auxerrois. Il mourut en 1473, ſans poſtérité. Il ſe diſtingua à la bataille de Gavre en 1454. *Voyez* ce qu'en dit Olivier de la Marche dans ſes *mémoires*, imprimés à Gand en 1560, *pag.* 403. Il épouſa le 15 novembre 1438 *Agnès* de la Tremouille, fille de *Pierre* de la Tremouille, ſeigneur & baron d'Ours. *Voyez* l'auteur de la généalogie de la maiſon de la Tremouille. 2. *Philippe* de Jaucourt, fait chevalier par le ſeigneur de Croy, avec Jean de la Tremouille, en 1452 qui fut tué peu après ſans avoir été marié. *Voyez* Olivier de la Marche, *l.* 1, *pag.* 360. 3. GUILLAUME de Jaucourt, *qui a continué la poſtérité.* 4. *Antoinette*, mariée à *Thibeau* du Pleſſis, dont elle n'eut que des filles.

VII. GUILLAUME de Jaucourt, épouſa *Jeanne* de Digoine, dont il eut JEAN, qui ſuit.

VIII. JEAN de Jaucourt I du nom, dit *Digoine*, épouſa *Agnès* du Pleſſis, & en eut deux fils. Il fut capitaine de cent lances d'ordonnances, de Charles, duc de Bourgogne, ſon conſeiller & chambellan, & eut grande part à ſes ſecrets. Après la mort de ce duc, arrivée le 6 janvier 1476, Louis XI, roi de France, engagea à ſon ſervice *Jean* de Jaucourt, le fit ſon conſeiller & chambellan, bailli de Dijon, gouverneur d'Auxerre, & lui donna 500 livres à prendre ſur ſa ſimple quittance, ſur les finances ordinaires & extraordinaires. * Philippe de Comines, *liv.* 11, *c.* 6. *Patentes* de Louis XI, à *Jean* de Jaucourt. Marie de Bourgogne ayant épouſé à Gand Maximilien, roi des Romains, Jean de Jaucourt regarda Marie comme ſa ſouveraine légitime, & prit le parti de retourner à ſon ſervice. Maximilien le reçut avec joie, & le fit d'abord ſon conſeiller, & grand maître de ſon hôtel. D'un autre côté, Louis XI, irrité du changement de Jean de Jaucourt, fit raſer ſes maiſons & châteaux à pont-levis, au nombre de 14, confiſqua généralement tous ſes biens, fit arrêter ſa femme & ſes enfans, & les déclara tous criminels de lèze majeſté; cependant Jean de Jaucourt demeura fermement attaché à la perſonne & à la fortune du roi des Romains, & expoſa pluſieurs fois ſa vie pour lui. * *Voyez* Olivier de la Marche. Maximilien, en reconnoiſſance de la fidélité & des grands ſervices de Jean de Jaucourt, le créa capitaine général de ſes armées, par lettres données à Nuremberg, le 21 juin 1491, avec plein pouvoir d'aſſembler, & de lever en ſon nom, & en celui de l'archiduc ſon fils, autant de troupes que bon lui ſembleroit, les mener, & conduire pour conquérir ſur Charles VIII le duché de Bourgogne, &c. Les troupes qu'il eut ſous ſes ordres ſurprirent en 1492 Arras, Saint-Omer, & autres places qui furent rendues à la paix. Alors Jean de Jaucourt ayant été compris dans le traité, revint en France en 1493, & mourut en 1505. Louis XII étant parvenu à la couronne, le remit en jouiſſance de ſes biens confiſqués. Jean de Jaucourt eut de ſon mariage deux fils; ſavoir: 1. AUBERT, qui a continué la poſtérité; & *Hugues* de Jaucourt qui ſuivit toujours le parti du roi des Romains. Ce qui obligea Louis XII de le déclarer, le 10 juin 1513, criminel de lèze majeſté. Il épouſa en premieres nôces *Louiſe* de Rouſſillon, & en ſecondes nôces *Catherine* de la Fayette, veuve de *Philibert* de la Platriere, frere aîné du maréchal de Bourdillon. De ſon premier mariage, eſt iſſue *Anne* de Jaucourt, qui ſe maria avec *François* de la Platriere, ſeigneur des Bordes, fils de *Philibert* de la Platriere. Ils eurent une fille, d'où eſt deſcendue *Marie-Caſimir* de la Grange, marquiſe d'Arquien, laquelle épouſa le 6 juillet 1655 *Jean* Sobieski, grand maréchal & duc de Lithuanie, élu depuis roi de Pologne le 19 mars 1674. Du mariage d'*Hugues* de Jaucourt avec *Catherine* de la Fayette, eſt iſſue *Marie* de Jaucourt, qui épouſa *Adrien* de Veitheau, baron de Giry & autres lieux.

IX. AUBERT de Jaucourt, chevalier, ſeigneur de Villarnoul, &c. ne voulut ſe prévaloir, ni contre ſon pere, ni contre ſon frere, du don général de tous les biens de ſes pere & mere à lui fait par lettres patentes des rois Louis XI & Louis XII. Il mourut avant l'an 1527. Il avoit épouſé *Renée* le Roux, fille d'honneur d'*Anne*, ducheſſe de Bretagne, & laiſſa de ce mariage ſix fils & quatre filles; ſavoir, 1. *Jean* de Jaucourt, ſeigneur de Villarnoul, &c. qui eut de ſon mariage avec demoiſelle *Verine* du Charnier, une ſeule fille, *Renee* de Jaucourt, mariée à *François* de Briquemault, meſtre de camp en Piémont. 2. *Hardy* de Jaucourt, chevalier, ſeigneur du Vault, lieutenant général pour le roi en Bourgogne, gouverneur de Sœur, & bailli de Mâcon, &c. Il épouſa *Françoiſe* de Hamon, dame de Lucignieres, Montigny, Foyaulx, & la Martiniere en Bretagne. Elle mourut le 12 février 1571. Du mariage deſdits Hardy de Jaucourt & Françoiſe de Hamon, ſont iſſus deux fils; ſavoir, *Hugues* de Jaucourt, ſeigneur du Vault, &c. qui épouſa *Louiſe* des Réaux, dont il n'eut point d'enfans; & *Guy* de Jaucourt, qui reçut le 7 août 1564 un coup d'arquebuſe, dont il mourut ſans avoir fait d'alliance. 3. JEAN de Jaucourt II du nom, ſeigneur de Villarnoul & Rouvray, qui ſuit. 4. *Jacques* de Jaucourt, abbé de Pontigny & de Barbeaux, mort en 1547. 5. *Louis* de Jaucourt, prieur de Chezy-ſur-Marne. 6. *Antoine* de Jaucourt, mort ſans alliance. 7. *Aymonde* de Jaucourt qui épouſa, en 1500, *Claude* de Mailly, chevalier, ſeigneur de Courtivron en Bourgogne. 8. *Agnès* de Jaucourt, mariée en 1513 à *Gérard* de la Guiche, conſeiller & chambellan du roi, bailli de Mâcon, &c. 9. *Beraulde* de Jaucourt, mariée à *N.* Coſtin, chevalier, ſeigneur de Berzolle en Périgord. 10. *Anne* de Jaucourt, abbeſſe du Puy.

X. JEAN de Jaucourt II du nom, & troiſiéme fils d'*Aubert* de Jaucourt & de *Renée* le Roux, ſeigneur de Villarnoul, Rouvray, Ruéres, S. Andeux, &c. chevalier de l'ordre du roi, & enſeigne des cent gentilshommes de ſa maiſon, mourut en 1552, dans l'armée du roi, portant ſon enſeigne. Il épouſa *Françoiſe* de Bar, dame d'Etréchy, & autres lieux, fille de meſſire *François* de Bar, chevalier, ſeigneur de Beaugy, baron de la Guerche, vicomte de Savigny, maître d'hôtel de la maiſon du roi; & de *Renée* de Monſteron, de la maiſon d'Artenay; & de *Louiſe* de Sainte-Maure ſa ſeconde femme. Deſdits Jean de Jaucourt II du nom, & Françoiſe de Bar, ſont iſſus onze enfans, ſept fils & quatre filles; ſavoir, 1. *François* de Jaucourt, qui ſuivit le parti de M. le prince de Condé, & fut tué à la bataille de S. Denys le 10 novembre 1567, ſans laiſſer d'enfans de ſa femme *Louiſe-Edmée* d'Anlezi, fille de *N.* d'Anlezi, baron d'Eſpeuilles. 2. *Jean* de Jaucourt, mort ſans alliance. 3. *Jacques* de Jaucourt, qui fut marié le 10 mars 1584 à dame *Nicolle* de Vienne, fille de meſſire *Claude-Antoine* de Vienne, chevalier, ſeigneur du Clervaux, baron de Copet, & colonel de cinq mille réiſtres, à la tête deſ-

Digitized by

quels il fut tué en 1588. Il ne laiſſa point d'enfans : il avoit été reçu chevalier de Malte à l'âge de 15 ans, dans le chapitre provincial de Champagne tenu le 6 mai 1560. 4. Louis de Jaucourt, ſeigneur de Rouvray, Saint-Andeux & Buſſieres, qui ſuit. 5. *Bernard* de Jaucourt, enſeigne d'une compagnie de gendarmes, & qui fut tué au port de Pilles en 1569, ſans être marié. 6. *Edme* de Jaucourt qui ne prit point d'alliance, & fut auſſi tué dans une rencontre près Villarnoul, par des ligueurs de la garniſon d'Eſpoiſſe, en 1594. 7. *Pierre* de Jaucourt, mort ſans avoir été marié. * *Hommage* fait au nom de ces enfans par leur tuteur le 22 mars 1561. 8. *Louiſe* de Jaucourt qui épouſa, par contrat paſſé à Villarnoul le 5 décembre 1555, *François* de Courtenay, chevalier, fils aîné de feu *Louis* de Courtenay, chevalier, ſeigneur de la Ville-au-Tartre, d'Yville, de Bontin, & de la Cartiniere, &c. & de *Charlotte* du Menil-Simon, dame de Morogues, &c. Ils eurent deux filles, l'aînée *Françoiſe*, mariée à *Guy* de Béthune, ſeigneur de Mareuil : & la cadette, *Anne*, épouſa le 4 novembre 1583 *Maximilien* de Béthune I du nom, duc de Sully, grand maître de l'artillerie. * Du Boucher, *hiſtoire générale de la maiſon royale de Courtenay, liv. 4, c. 8*, où il appelle la maiſon de Jaucourt une *très-ancienne & noble maiſon, que le ſang des rois de France & d'Angleterre avoient rendu illuſtre ;* il en établit en même temps la preuve. 9. *Renée* de Jaucourt, qui épouſa *François* d'Epernay, ſeigneur de la Fillouze, & de Chinai en Nivernois. 10. *Edmée* de Jaucourt, mariée vers l'an 1571 à *Guillaume* de Couſſay, chevalier, ſeigneur de Treſnay.

XI. Louis de Jaucourt, chevalier de l'ordre du roi, devenu l'aîné des enfans de *Jean* de Jaucourt, & de *Françoiſe* de Bar, épouſa en premieres nôces, l'an 1570 *Elizabeth* de la Trémouille, dame de Menetreux, &c. fille de *Claude* de la Trémouille, chevalier, ſeigneur de Bréche, &c. & d'*Andriette* de Crecy, de la maiſon de Venaray. Il ſe maria en ſecondes nôces à *Roberte* de la Hayle, veuve de *Claude* Stuart, chevalier, ſeigneur de Véſine, qui ne lui donna point de poſtérité. Mais il avoit eu neuf enfans d'*Elizabeth* de la Tremouille ; ſavoir, 1. Jean, qui a continué la poſtérité. 2. Jacques de Jaucourt, né en février 1574, ſeigneur de Rouvray, Ménéſtreux, Saint-Andeux ; tige de la *branche de* Jaucourt Ménestreux, *rapportée ci-après.* 3. Pierre de Jaucourt, né en 1575, chevalier, qui a fait la *branche de* Jaucourt d'Espeuilles, barons d'Huban, *rapportée ci-après.* 4. Gabriel de Jaucourt, ſeigneur de Buſſieres, & à cauſe de *Silvie* d'Orléans, mere de ſa femme, ſeigneur de la Vaiſerie, tige de la *branche de* Jaucourt de la Vaiserie, *rapportée ci-après.* 5. *Louis* de Jaucourt, ſeigneur d'Etréchy, fut capitaine dans le régiment de Gaſpard de Coligny, depuis maréchal de France. Il ſervit en cette qualité contre les troupes de l'archiduc en Hollande. A ſon retour, il épouſa, le 9 mars 1625, *Regine* de Chelandres, fille de *François* de Chelandres, dont il n'eut point d'enfans. 6. *Zacharie* de Jaucourt, ſeigneur d'Auſſon, né en 1584, quitta à l'âge de 15 ans ſa patrie pour s'attacher à Frédéric V, électeur Palatin, qui le fit premier gentilhomme de ſa chambre, & lui donna dans la ſuite le gouvernement de ſon fils. Il accompagna l'électeur ſon maître, qui fut élu & couronné roi de Bohême en 1619. Il ſuivit la malheureuſe deſtinée de ce prince, qui après la bataille de Prague, donnée le 9 novembre 1620, ſe vit dépouillé de ſa couronne élective, & de ſes propres états héréditaires, & contraint de ſe retirer en Hollande. En 1621, ce prince ayant voulu voir les gallions d'Eſpagne que les états généraux avoient pris, monta avec ſon fils ſur un vaiſſeau qui fut briſé par le choc imprévu d'un autre. Le haſard ſauva le roi de Bohême ; mais le prince Frédéric-Henri, ſon fils, âgé de 15 ans, fut noyé avec *Zacharie* de Jaucourt, qui ſe jetta dans la mer pour le ſauver. Il avoit épouſé au château royal de Prague, par contrat paſſé le 20 ſeptembre 1620, demoiſelle *Louiſe* de Mayerne, âgée de 29 ans, fille de défunt *Louis* Turquet de Mayerne, & de demoiſelle *Louiſe* le Maſſon. Elle lui fit don, en faveur du mariage, de 4000 écus, à deux florins l'écu, par contrat, qu'ils vinrent l'année ſuivante ratifier en France, & qui fut controllé à Avallon le 7 mai 1621. 7. *Theophile* de Jaucourt, ſeigneur de Saint-Andeux, officier dans le régiment de Châtillon, fut tué à l'entrepriſe faite ſur la ville de Venlo, province de Gueldre, contre les troupes de l'archiduc, le premier octobre 1606. 8. *Elizabeth* de Jaucourt, morte en 1666, qui avoit épouſé *Roch* de Maumont, ſeigneur de la Roche-Saint-Firmin, mort en 1642. 9. *Renée* de Jaucourt, qui épouſa meſſire *Benjamin* Aubery-du-Maurier, ambaſſadeur du roi en Hollande, mort en 1636. * *Voyez* Ancillon, *mém.*

XII. Jean de Jaucourt III du nom, né le 17 novembre 1572, ſeigneur de Villarnoul, chevalier de l'ordre du roi, conſeiller du roi en ſes conſeils d'état & privé, gentilhomme ordinaire de ſa chambre. * *Lettres d'état & office de l'un des gentil-hommes ordinaires de la chambre du roi, octroyées par le roi Henri IV à Jean de Jaucourt, ſeigneur de Villarnoul, le 7 novembre* 1599. Henri IV, par lettres données à Paris en 1603, en conſidération de ſes bons ſervices, lui fit encore remiſe des droits qu'il pouvoit lui devoir, pour les terres relevantes de S. M. Par d'autres lettres de ce monarque du dernier février 1600, il nomme Jean de Jaucourt ſon commiſſaire pour tenir la main en Bourgogne aux édits de pacification accordés aux Calviniſtes. Par brévet du 6 mars 1609, Jean de Jaucourt obtint la ſurvivance du gouvernement des villes, château & ſénéchauſſée de Saumur qu'avoit du Pleſſis Mornay, ſon beau pere. Mais Louis XIII ayant réſolu d'abaiſſer les Calviniſtes, réforma par ſes lettres datées d'Amboiſe le 26 mai 1619, le régiment d'infanterie dont ledit Jean de Jaucourt étoit meſtre de camp ; lui manda de le licencier, & ôta le gouvernement de Saumur à du Pleſſis Mornay. Jean de Jaucourt avoit épouſé, par contrat paſſé le 8 mars 1599, *Marthe* de Mornay, morte le 26 mars 1633, fille aînée de du Pleſſis Mornay, & de *Charlotte* d'Arbaleſte, de la maiſon de Meulan, & veuve de *Nicolas* de Pas-Feuquiere. Les enfans que Jean de Jaucourt eut de ſon mariage, furent 1. Philippe, qui ſuit. 2. Jean-Louis, ſeigneur, baron du Vault & autres lieux, qui a fait la *branche des* seigneurs du Vault, *mentionnée ci-après.* 3. *Catherine* de Jaucourt, mariée à *Paul* de Liſle, chevalier, ſeigneur du Gaſt, d'Olon, & de Conforgien, au pays du Maine. 4. *Bénigne* de Jaucourt, mariée au ſeigneur de la Boutheliere en Poitou. 5. *Françoiſe* de Jaucourt, mariée à meſſire *Louis* de Gueribalde, chevalier, ſeigneur des Chappelles. 6. *Marthe* de Jaucourt, dame de Saulx, morte ſans alliance.

XIII. Philippe de Jaucourt II du nom, ſeigneur de Villarnoul, baron de la Foreſt-ſur-Seure, &c. mourut dans ſon château de la Foreſt avant 1674 : il épouſa *Marguerite* de Gueribalde, fille de *Paul* de Gueribalde, & de *Magdeléne* de l'Aunay-Grave. De leur mariage ſont iſſus cinq fils & quatre filles ; ſavoir, 1. Jean-Philippe, qui ſuit. 2. *Paul* de Jaucourt, ſeigneur de Rouvray, qui s'attacha au ſervice de l'électeur de Brandebourg, qui lui donna un régiment de cavalerie, à la tête duquel il fut tué à la bataille de Nerwinde le 29 juillet 1693. 3. *Jean-Louis* de Jaucourt, ſeigneur de Buiſſieres, quitta le royaume en 1685 : il étoit lieutenant colonel du régiment du prince de Wirtemberg à la même bataille de Nerwinde, où il fut bleſſé de pluſieurs coups, & eut ſon cheval tué ſous lui. Guillaume de Naſſau, prince d'O-

ange, roi d'Angleterre, qui commandoit l'armée des alliés, lui envoya une gratification après la bataille. Il eſt mort à Coppenhague, colonel réformé au ſervice du roi de Dannemarck. 4. *François* de Jaucourt, ſeigneur d'Auſſon, s'attacha au ſervice de l'électeur de Brandebourg, qui le nomma lieutenant-colonel de cavalerie. Il devint chevalier d'honneur & premier chambellan de l'électrice de Brandebourg, lorſque cette princeſſe eut le titre de reine de Pruſſe en 1701. Il eſt mort ſans alliance. 5. *Benjamin* de Jaucourt, mort au ſervice des états généraux, après les avoir ſervi avec diſtinction à la tête du régiment de cavalerie de Tilly, dont il étoit colonel lieutenant. Les quatre filles ayant paſſé en Hollande avec Marguerite Gueribalde leur mere, & de l'aveu du roi, ſont mortes ſans alliance, excepté *Marthe* de Jaucourt qui fut femme de meſſire *Jacques* de Mauclerc, ſeigneur de Marconay en Poitou, dont la poſtérité ſubſiſte.

XIV. Jean-Philippe de Jaucourt, chevalier, marquis de Villarnoul, baron de la Foreſt-ſur-Seure, & autres ſeigneuries, fut un des commiſſaires du roi pour les affaires du calviniſme, & en cette qualité traita avec MM. de Marillac & de Baſville, ſucceſſivement intendans en Poitou; mais après la révocation de l'édit de Nantes, il paſſa en Hollande en 1687, & eſt mort à la Haye. Il avoit épouſé *Marie* Gareau, riche héritiere, de famille noble. Il eut de ſon mariage, 1. Philippe de Jaucourt, marquis de Villarnoul, employé par le roi Guillaume en Irlande, en qualité de capitaine dans le régiment royal Irlandois, aide de camp du quartier meſtre-général, & major de brigade. Il paſſa enſuite en Hollande avec des troupes angloiſes, en qualité de colonel, & mourut à la Haye le 20 mai 1738, âgé de 68 ans. Il avoit été marié deux fois, 1° avec dame *Jobine-Marie* Van-der-Haven: 2° avec *N.* Aerſen de Sommelsdyck, fille de meſſire *François* Aerſen de Sommelsdyck, chevalier du corps des nobles de Hollande, gouverneur de Surinam, ſeigneur de Marcilly & de Chatillon en Nivernois, mort à la Haye, amiral de la république. Ladite veuve vit encore à la Haye (en 1758) & s'eſt remariée avec un ſeigneur du corps des nobles. 2. *René-Anne* de Jaucourt, qui paſſa au ſervice des états généraux, & fut tué à Montjouy en Catalogne, à la priſe de cette place par les François. 3. *Catherine-Renée* de Jaucourt, dont on va parler. 4. *Marguerite* de Jaucourt, morte à Paris en 1739, ſans avoir pris d'alliance. 5. *Marie-Bénigne* de Jaucourt, morte à Maeſtrick en 1758.

Catherine-Renée de Jaucourt, dame de Villarnoul, barone de la Foreſt-ſur-Seure, morte à Paris le 21 avril 1724, épouſa *Charles*, comte du Bellay, ſeigneur de la Palla, de Boneſt, des Buards, &c. dont elle eut deux filles; ſavoir, *Charlotte-Marguerite-Catherine* du Bellay, morte en mars 1721, ſans avoir eu d'enfans de *Charles* d'Eſtain de Saillan ſon mari. 2. *Catherine-Felicitée* du Bellay, dame de Villarnoul, morte à Paris dans la dix-neuviéme année de ſon âge, le 3 juillet 1727. Elle étoit dame d'honneur de Louiſe-Elizabeth d'Orléans, reine douairiere d'Eſpagne. Elle avoit épouſé le 23 décembre 1722, *Anne-Auguſte* de Montmorenci, prince de Robec, mort en 174.... dont elle a laiſſé deux fils & une fille, 1. *Anne-Louis-Alexandre*, aujourd'hui prince de Robec, né le 11 novembre 1723, marié en février 1746, avec *Anne-Maurice* de Montmorenci. 2. *Louis-Anne-Alexandre*. 3. *Anne-Félicitée-Iſabelle* de Montmorenci, qui a pris le voile. Ainſi finit la branche de Jaucourt Villarnoul, fondue dans la maiſon de Montmorenci.

Branche des ſeigneurs du Vault.

XIII. Jean-Louis de Jaucourt, ſecond fils de Jean de Jaucourt III du nom, baron de Villarnoul & du Vault, & de dame *Marthe* du Pleſſis Mornay, épouſa par diſpenſe du roi Louis XIII du 5 mars 1638, *Françoiſe Renée* de Jaucourt ſa couſine germaine, fille de *Pierre* de Jaucourt, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, baron d'Eſpeuilles & d'Huban, & de *Françoiſe* d'Anlezy, dont il eut deux fils, & trois filles, ſavoir. 1. Jean, qui ſuit. 2. *Philippe*, ſeigneur de Brazé qui épouſa *Anne* d'Angennes, dont il eut trois filles qui ont paſſé en Pruſſe: l'aînée eſt morte ſans avoir pris d'alliance; la ſeconde *Judith* de Jaucourt, morte en 1757, ſans être mariée, a été gouvernante des princeſſes de Pruſſe, ſœurs du roi de Pruſſe aujourd'hui regnant. La troiſiéme a épouſé N. de l'Hôpital, général major au ſervice de ſa majeſté Pruſſienne, & commandant de Meſmel, dont elle n'a point d'enfans. 3. *Marthe* de Jaucourt épouſa, avec diſpenſe du roi, par contrat du 18 juin 1664, *Louis* de Liſle, chevalier, ſeigneur d'Ollon, baron de Confargien, ſon couſin germain, dont elle eut des enfans. 4. *Françoiſe* de Jaucourt épouſa *Joachim* de Jaucourt, ſon couſin, ſeigneur de S. Andeux, qu'on verra ci-après. 5. *Catherine* de Jaucourt, morte ſans alliance.

XIV. Jean de Jaucourt, chevalier, baron du Vault, &c. mourut peu d'années après ſon mariage, & laiſſa un fils, Louis-Jean qui ſuit. Il avoit épouſé *Françoiſe* d'Aumale ſa couſine germaine, fille de *Philippe* d'Aumale, chambellan & gouverneur de M. le Prince, & de *Magdeléne* de Jaucourt. Elle épouſa en ſecondes nôces *François* des Gentils, chevalier, ſeigneur du Beſſay, dont elle n'eut point d'enfans mâles.

XV. Jean-Louis de Jaucourt II du nom, baron du Vault, &c. fut nommé alcade des états généraux de la province de Bourgogne aſſemblés à Dijon en 1697, 1700 & 1710. Il avoit épouſé demoiſelle *Catherine* Bourée, dont il eut un fils, qui ſuit.

XVI. Pierre Lazare dit *le Comte de Jaucourt*, baron du Vault, né en 1688, fut cornette dans le régiment royal, enſuite capitaine de dragons dans Beaufremont, &c. il aſſiſta dans la chambre de la nobleſſe aux états de Bourgogne tenus à Dijon en 1730, & fut aſſaſſiné la nuit du 8 ou 9 novembre 1734, ſur le chemin qui mene de la petite ville d'Avallon au château du Vault. Il avoit épouſé le 8 décembre, *Marie-Joſephe* de Grave, dame de Villefargeau, fille unique de *Jules* marquis de Grave, ſeigneur de Villefargeau, maître de la garderobbe de Monſieur, & de dame *Joſephe* le Duc morte, âgée de 48 ans, le 1 août 1749, au palais du Luxembourg, où le roi lui avoit donné un appartement, & inhumée le lendemain à S. Sulpice. Deſdits *Pierre-Lazarre*, comte de Jaucourt, & *Marie-Joſephe* de Grave ſa femme, ſont iſſus deux fils vivans; ſavoir, 1. *Pierre-Armand*, comte de Jaucourt, baron du Vault &c. né le 19 août 1715, & qui a fait les campagnes de 1742, 1743, capitaine dans le régiment du roi infanterie. 2. *Jacques-Anne*, chevalier de Jaucourt, né le premier ſeptembre 1726, officier réformé au régiment de Beaufremont.

Branche des ſeigneurs de Menestreux.

XII. Jacques de Jaucourt, ſecond fils de Louis de Jaucourt, ſeigneur de Villarnoul, & d'*Elizabeth* de la Tremouille, né en 1574, fut ſeigneur de Rouvray, Ménéſtreux, S. Andeux &c. par partage du 5 novembre 1609, conſeiller du roi en ſes conſeils d'état & privé. Il mourut en décembre 1637, & eut trois femmes, 1° *Françoiſe* de la Riviére, fille aînée de *François* de la Riviére, chevalier de l'ordre du roi, conſeiller en ſes conſeils d'état & privé, gouverneur du Nivernois & Donziois; & de dame *Anne* de Veilhant: 2° il épouſa *Sylvie* de Beauchamp, de la maiſon des Buſſard, en Saintonge, morte en 1619: 3° il épouſa *Renée* Dupleſſis, fille du ſeigneur de la Perine, morte ſans poſtérité. Du premier mariage ſont iſſus trois fils & trois filles. 1. *Joachim* de Jaucourt, qui ſuit. 2. *Jean*

Digitized by Google

mort à Ratisbonne au ſervice du roi de Suéde, des bleſſures qu'il avoit reçues à la défenſe d'une place attaquée par le duc de Veimar. 3. *Louis*, tué au ſiége de Maëſtrick en 1632. 4. *Anne* de Jaucourt, femme de *Jean* de Jaucourt ſon couſin germain, dont il ſera fait mention ci-après. 5. *Françoiſe* de Jaucourt, morte ſans alliance. 6. *Renée* de Jaucourt, qui épouſa le ſeigneur d'Aubonne en Champagne.

XIII. JOACHIM de Jaucourt, I du nom, ſeigneur de Meneſtreux, épouſa *Clorinde* Malhés, dont il eut un ſeul fils, qui ſuit.

XIV. JOACHIM de Jaucourt, II du nom, ſeigneur de Meneſtreux, &c. épouſa *Françoiſe* de Jaucourt, ſa couſine, dont il eut une fille unique, morte jeune. Ainſi la branche des ſeigneurs de Meneſtreux finit en lui.

*BRANCHE DES SEIGNEURS D'ESPEUILLES. & barons d'*HUBAN.

XII. PIERRE de Jaucourt, I du nom, troiſiéme fils de LOUIS de Jaucourt, ſeigneur de Villarnoul, & *d'Elizabeth* de la Tremouille, né en 1575, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, & dans ſa jeuneſſe enſeigne de la compagnie d'ordonnance de M. le dauphin; épouſa *Françoiſe* d'Anlezy par contrat du 23 janvier 1601, fille de *François* d'Anlezy, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, baron d'Eſpeuilles, &c. & de *Benigne* de Rabutin, barone d'Huban. Cette Françoiſe d'Anlezy paroît être iſſue de la maiſon de Bretagne de la branche de Penthievre, dont elle portoit les armes, ſculptées en pierre au château d'Huban. Du mariage de Pierre de Jaucourt & de ladite Françoiſe d'Anlezy ſont iſſus, deux fils & cinq filles; ſavoir. 1. *François* de Jaucourt, né en 1607, tué en 1629, au ſiége de Bois-le-Duc. 2. PIERRE de Jaucourt II du nom, né en 1621, qui ſuivra. 3. *Magdeléne* de Jaucourt, mariée à *Philippe* d'Aumale, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, morte en 1651. 4. *Françoiſe Renée* de Jaucourt, femme de *Jean-Louis* de Jaucourt, baron du Vault. 5. *Anne-Louiſe* de Jaucourt, mariée par contrat du 4 février 1644, à *Charles* de Couſſay. 6. *Edmée* de Jaucourt, mariée par contrat du 22 juin 1647, à *Daniel* Favre ſeigneur de Château-vieux. 7. *Judith* de Jaucourt, mariée par contrat du 28 avril 1658, à *Charles* de Prunelé, chevalier, ſeigneur de Thignonville & Jodinville en Beauce, tué en Catalogne en 1676, étant major & commandant du régiment de Sultzbach.

XIII. PIERRE de Jaucourt II du nom, ſeigneur baron d'Eſpeuilles, ſeigneur d'Huban &c. épouſa par contrat du 4 décembre 1646, *Magdeléne* du Faur, fille de *Jean-Jacques* du Faur, chevalier ſeigneur de Courcelles-le-Roi. Il eut d'elle un fils & trois filles; ſavoir, 1. PIERRE ANTOINE, qui ſuit. 2. *Louiſe* de Jaucourt, née en 1654, morte à Grenoble le 22 mai 1726, veuve *d'Antoine* de Brunel, ſeigneur de S. Maurice en Dauphiné. 3. *Magdeléne* de Jaucourt, née en 1656, mariée en 1681 à *Armand* de Mormes, chevalier, marquis de S. Hilaire, lieutenant général de l'artillerie de France, par la démiſſion de ſon pere en 1677, mort à Paris le 24 novembre 1740, lieutenant général des armées du roi, grand croix de l'ordre de S. Louis, & gouverneur de Belle-Iſle. Elle mourut à Paris le 14 mai 1717: ils n'ont point eu d'enfans. 4. *Edmée* de Jaucourt, née en 1658, mariée à *Gui* de Morogues, chevalier, ſeigneur, de Fonfaye en Nivernois, capitaine dans le régiment de Langalerie.

XIV. PIERRE ANTOINE de Jaucourt I du nom, marquis d'Eſpeuilles, baron d'Huban &c. né le 8 octobre 1658, épouſa le 14 ſeptembre 1684, *Marie* de Monginot, fille *d'Etienne* de Monginot, ſeigneur de la Salle, morte le 27 novembre 1732. Il mourut le 10 octobre 1736, & a laiſſé, de quatorze enfans de ſon mariage, trois fils & deux filles; ſavoir, 1. PIERRE ANTOINE qui ſuit. 2. *Etienne-Auguſte* de Jaucourt, né à Paris le 3 novembre 1688, cornette de carabiniers en 1709, capitaine dans le même corps en 1723, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, retiré du ſervice en 1735, après la guerre d'Italie, avec une penſion du roi, vivant ſans avoir pris d'alliance. 3. *Louis* de Jaucourt, le dernier des enfans, qui cultive les lettres, & n'eſt point marié. 4. *Marie-Joſephe* de Jaucourt vivante, née le 6 mai 1692, veuve de *Jean* Carmichael major de dragons au ſervice du roi d'Angleterre. 5. *Iſabelle* de Jaucourt, vivante non mariée.

XV. PIERRE-ANTOINE de Jaucourt II du nom, baron d'Huban, en Nivernois, de Deux-Lions & le Vergnol, en Berry, marquis de Chantoſme en Dunois, &c. né à Paris le 26 octobre 1687, entra de bonne heure au ſervice en qualité de capitaine de cavalerie, & épouſa le 7 janvier 1726, demoiſelle *Suſanne-Marie* de Vivans, dame de Noaillac, de S. Chriſteau, &c. qui étoit alors ſous la tutelle de Louiſe de Meuves ſa mere, morte le 3 octobre 1730, âgée de 56 ans, & veuve de meſſire *Jean* de Vivans, marquis de Noaillac, ſeigneur de Puch, Monluc, S. Chriſteau, &c. lieutenant général des armées du roi, de la promotion de 1704, mort le 3 novembre 1719, âgé de 53 ans. Dudit *Pierre-Antoine* de Jaucourt II du nom, & de *Suſanne-Marie* de Vivans, qui vivent l'un & l'autre, ſont iſſus trois fils qui vivent (auſſi en 1758) ſavoir 1. LOUIS-PIERRE, qui ſuit. 2. *Etienne* Vivans de Jaucourt, né à Paris le 8 octobre 1727, reçu gentilhomme à drapeau aux gardes françoiſes le 26 mars 1742; gagna l'enſeigne à la journée de Dettingen, en 1743, fut nommé ſous-lieutenant en 1745, lieutenant au même régiment en 1756, chevalier de S. Louis en la même année, aide-major en 1758, vivant non marié. 3. *Armand-Henri* de Jaucourt, né à Paris le 10 août 1732, a pris le parti du ſervice ſur mer, & a été nommé garde marine à Rochefort en mai 1751, & enſeigne de vaiſſeau le 11 octobre 1755.

XVI. LOUIS-PIERRE dit *le comte de Jaucourt*, ſeigneur d'Huban, né à Paris le 26 octobre 1726, lequel d'abord nommé cornette de cavalerie dans le régiment de Chabrillan le 15 juillet 1741, a fait les campagnes de Bohême & d'Allemagne, fut nommé guidon de la compagnie des gendarmes Anglois en 1745, meſtre de camp & enſeigne des gendarmes Ecoſſois en 1747, & chevalier de S. Louis au mois de janvier 1757. Il a épouſé le 11 juillet 1752, demoiſelle *Elizabeth-Sophie* Gilly, dont deux enfans, 1. *Elizabeth-Suſanne*, née le 23 octobre 1755, & *François-Arnoul*, né le 14 novembre 1757.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA VAISERIE.

XII. GABRIEL de Jaucourt, ſeigneur de Buſſieres, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, &c. quatriéme fils de *Louis* de Jaucourt, & d'*Elizabeth* de la Tremouille, eut deux femmes; 1°. par contrat du 24 février 1599, *Claude* de la Perriere dame de la Vaiſerie, fille unique de *Claude* de la Perriere, lieutenant de roi de Nivernois & Donzois, & de *Sylvie* d'Orléans; 2°. par contrat du 19 février 1635, *Rachelle* de Bellanger dame de Chamont, fille de *Simon* de Bellanger, duquel mariage il n'eut point d'enfans. De la premiere femme ſortirent 4 fils, ſavoir; 1. JEAN, qui ſuit: 2. ELIE de Jaucourt, ſeigneur de Chazelles, qui a fait la *branche de* *JAUCOURT-CHAZELLES *rapportée ci-après*. 3. GABRIEL de Jaucourt ſeigneur de Bonneſſon, *tige de la branche de* JAUCOURT-BONNESSON, *mentionée ci-après*. 4. PIERRE de Jaucourt, mort ſans alliance, enſeigne colonel du régiment de Turenne.

XIII. JEAN de Jaucourt, chevalier, ſeigneur de la Vaiſerie, des Faveras, &c. s'attacha au prince de Condé (Henri de Bourbon:) il étoit capitaine & ſergent ma-

jor du régiment d'Enghien lorſqu'il fut tué, devant Fontarabie, le 1 juillet 1638, âgé de 38 ans. Il avoit épouſé par contrat du 5 juillet 1627, *Anne* de Jaucourt ſa couſine-germaine, fille de *Jacques* de Jaucourt ſeigneur de Meneſtreux, &c, & de *Françoiſe* de la Riviere. Il laiſſa cinq fils, & une fille; ſavoir: 1. PHILIPPE qui ſuit. 2. *Zacharie* mort très-jeune. 3. *Jean Louis*, mort ſans alliance. 4. *Gabriel* qui avoit épouſé *Elizabeth* Dufaur, dont il n'eut point d'enfans; 5. FRANÇOIS de Jaucourt ſeigneur des Faveras, *tige de la branche de* JAUCOURT FAVERAS *rapportée ci-après*. 6. *Anne* de Jaucourt, morte ſans avoir eu d'enfans de ſon mari *Antoine* le Febvre de Cormon, chevalier, ſeigneur des Bordes en Brie.

XIV. PHILIPPE de Jaucourt, chevalier, ſeigneur de la Vaiſerie & autres lieux, fut capitaine d'infanterie au régiment de la Marine en 1655. Il avoit épouſé par contrat du 16 octobre 1659 *Marie* de Courault, fille unique de *Daniel* de Courault, chevalier, ſeigneur de Chevilly, & d'*Elizabeth* de Vignault, dont il eut trois fils, & quatre filles, ſavoir; 1. CHARLES qui ſuit. 2. PHILIPPE de Jaucourt, ſeigneur de Plancy, né le 20 février 1667, major des troupes de l'eſcadre de M. de Pointis, pour l'expédition de Carthagène, mort dans cette expédition ſans avoir été marié. 3. *François*, enſeigne de Vaiſſeaux noyé à l'entrée du port de Dunkerque en 1693, âgé de 24 ans. 4. *Marie*, née en 1665, morte religieuſe. 5. *Catherine-Charlotte*, née le 18 juin 1670, religieuſe aux dames de S. Dominique à Montargis. 6. *Catherine*, née le 5 avril 1672, religieuſe carmelite à Pontoiſe, morte en 1737. 7. *Edmée*, née en 1679, mariée en 1711 au ſieur de Beauchesne, mort commandant au ſecond bataillon du régiment de Baſſigny.

XV. CHARLES de Jaucourt, ſeigneur de la Vaiſerie, & autres lieux, baron de Cernoy, né le 4 août 1664, entra au ſervice en 1682, fut nommé colonel du régiment de Monferrat en 1703: ce régiment ayant été réformé en 1711, il fut colonel à la ſuite du régiment royal de la Marine. Le roi le nomma gouverneur de Charles de Bourbon Condé, comte de Charolois, & ſon premier gentilhomme de la chambre; il ſe retira en 1717 à ſon château de Cernoy, où il eſt mort en 1744. Il avoit épouſé par contrat du 21 mai 1706, *Anne-Benigne* du Faur de Pibrac, fille du comte de Marigny, & de dame *Marie* de Changy, dont il a laiſſé trois filles, qui ſont religieuſes aux dames de S. Dominique à Montargis, & un fils nommé LOUIS-CHARLES qui ſuit.

XVI. LOUIS CHARLES de Jaucourt, ſeigneur de Cernoy, &c. né le 30 octobre 1711, fut nommé capitaine au regiment de la Marine en 1732, épouſa en 1734, *Amelie-Elizabeth-Félicité* de Sercey, dame d'Arconcey en Bourgogne, fille d'*Antoine-Elie* de Sercey, chevalier, comte d'Arconcey, & d'*Elizabeth-Amelie* de Belloy, dont il y a trois fils & deux filles: ſavoir, *Alexandre-Charles-Benigne* de Jaucourt, né le 10 juillet 1737, nommé en 1752 mouſquetaire de la première compagnie, & depuis capitaine au régiment d'Orléans dragons. 2. *Louis-Charles*, né le 13 mars 1741. 3. *Jean*, actuellement en bas âge, ainſi que les filles.

BRANCHE DES SEIGNEURS DES FAVERAS.

XIV. FRANÇOIS, cinquiéme fils de *Jean* de Jaucourt, ſeigneur de la Vaiſerie, épouſa *Catherine* le Pelletier, dont il eut un fils & une fille; ſavoir, 1. FRANÇOIS-LANCELOT de Jaucourt, ſeigneur des Faveras, qui ſuit. 2. *Marie-Anne* de Jaucourt, née à Tours le 9 mai 1688, vivante en 1758.

XV. FRANÇOIS-LANCELOT de Jaucourt, chevalier, ſeigneur des Faveras, né en 1686, fut capitaine dans le régiment de Sanzay, infanterie, & mourut en décembre 1753. Il avoit épouſé à Tours par contrat du 9 janvier 1712, *Catherine* de Boiſgaultiers, dont il a eu deux fils & une fille; ſavoir, FRANÇOIS de Jaucourt qui ſuit. 2. *François-Lancelot*, né à Tours le 3 ſeptembre 1722, chanoine de la cathédrale de Tours. 3. *Marie-Catherine*, née à Tours le 30 novembre 1712, vivante en 1758.

XVI. FRANÇOIS de Jaucourt, ſeigneur des Faveras, né à Tours le 26 novembre 1713, ancien capitaine dans le régiment d'Anjou, a épouſé en 1753 *N*.... de la Place.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHAZELLES.

XIII. ELIE de Jaucourt I du nom, né le 24 novembre 1604, mort le 6 octobre 1667, ſecond fils de *Gabriel* de Jaucourt, ſeigneur de Buſſieres, la Vaiſerie, Plancy, &c. & de *Claude* de la Perriere, fut enſeigne de la compagnie des gendarmes de M. le duc de Luxembourg. Il épouſa par contrat du 15 décembre 1625 *Anne* de Loron, fille unique de *Lazare* de Loron, chevalier, & de *Malechine* de la Tournelle; elle mourut en 1670. De ce mariage ſon ſortis 23 enfans, dont le vingt-deuxiéme & dernier fils, ELIE qui ſuit, a ſurvecu tous ſes freres.

XIV. ELIE de Jaucourt II du nom, ſeigneur de Chazelles, &c. lieutenant-colonel du régiment de Guitaut, infanterie, mourut le 17 avril 1718. Il avoit épouſé *Marguerite-Françoiſe* d'Anlezy, fille de *Jacques* d'Anlezy, ſeigneur de Chazelles, mort à Paris en 1720: de ce mariage ſont iſſus un fils & deux filles; ſavoir, *Etienne-Edme* qui ſuit; *Anne-Françoiſe* née en 1688, religieuſe en Bourgogne; *Catherine-Paule-Françoiſe*, née le 8 juillet 1696, mariée à Dijon par contrat du 9 juillet 1721 à *Gabriel-Laurent* de Montrichard, comte de Fontenay, chevalier de l'ordre de S. Georges.

XV. ETIENNE-EDME de Jaucourt, ſeigneur de Chazelles, né le 4 janvier 1695. Après avoir ſervi dans le régiment de Bourbon cavalerie, ſe maria par contrat du 3 août 1728 à *Marie* d'Arlay, dame de la Boulaye, fille de feu *Barthelemi* d'Arlay, chevalier, ſeigneur de la Boulaye près Autun, de la Veriere-le Mont, & de *Marie* Cartier dame de la Boutiere. De ce mariage ſont iſſus trois fils & quatre filles; ſavoir, 1. *Pierre* de Jaucourt né le 11 octobre 1732, mort à 13 ans en Italie dans le régiment de la reine, infanterie. 2. *Charles-Leopold*, chevalier de Malte de minorité, né le 15 avril 1736, entré au ſervice dans le régiment de la reine, infanterie, en 1745, capitaine audit régiment en 1754, a obtenu en 1756 un bon du roi pour un guidon de gendarmerie. 3. *Pierre-Marie*, né le 18 ſeptembre 1744. 4. *Marie-Gabrielle* de Jaucourt, née le 22 octobre 1729, mariée à N... comte de Riecé. 5. *Louiſe*, née le 3 avril 1734. 6. *Marie*, née le 15 août 1739. 7. *Françoiſe-Charlotte*, née le 29 octobre 1740, toutes trois chanoineſſes.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BONNESSON.

XIII. GABRIEL de Jaucourt II du nom, ſeigneur de Bonneſſon, troiſiéme fils de *Gabriel* de Jaucourt, ſeigneur de la Vaiſerie, Buſſieres, les Faveras &c. & de *Claudine* de la Perriere, entra dans le parti du prince de Condé ſous la minorité de Louis XIV, & devint la malheureuſe victime de la paix que le prince fit avec le cardinal Mazarin. Il fut arrêté & condamné comme criminel de léze majeſté: *Il étoit criminel de léze miniſtre; on ſait le bon mot de Charles II ſur la différente punition pour ces deux crimes; Gabriel de Jaucourt ſubit la plus rigoureuſe.* Il eut la tête tranchée à Paris le 13 décembre 1659. M. le prince de Condé n'ayant pu le ſauver, fit emporter le cadavre dans un de ſes caroſſes pour l'inhumer. Il eut deux femmes 1°. *Elizabeth* le Bellanger, par contrat du 3 août 1639. 2°. *Deniſe* Viſinier. GABRIEL de Jaucourt III du nom qui ſuit, eſt ſorti du premier lit; & du ſecond

Digitized by Google

lit, *Abraham* de Jaucourt, ſeigneur de Chamont, qui eſt mort ſans poſtérité.

XIV. GABRIEL de Jaucourt III du nom, ſeigneur de Bonneſſon, épouſa demoiſelle *Anne* Pellault, dont il eut deux fils & deux filles, ſavoir; 1. *Gabriel* de Jaucourt IV du nom, mort commiſſaire d'artillerie en 1709, âgé d'environ 26 ans. 2. *Jacques* de Jaucourt, ſeigneur de Bonneſſon, lieutenant-général d'artillerie du 3 juillet 1707, pourvu des départemens d'Allemagne & de Flandres, mort le 6 ſeptembre 1729 à Paris ſans avoir pris d'alliance. 3. *Marie Anne* de Jaucourt, morte veuve ſans avoir eu d'enfans de *François-André* de Clery, chevalier, ſeigneur de Seran, ancien capitaine de grenadiers, mort à Paris le 27 février 1742, âgé de 80 ans. 4. *Michelle* de Jaucourt, morte religieuſe aux carmelites de Metz en Lorraine.

Les armes de la maiſon de Jaucourt ſont *deux léopards d'or en champ de ſable.* Six des fils de Louis de Jaucourt & d'Elizabeth de la Tremouille convinrent entre eux, ſous leur ſcél privé en 1613, d'y mettre à l'avenir de la diſtinction dans les quartiers. C'eſt peut-être de-là, que quelques-unes des branches de cette maiſon, écartelent ſimplement *de Bourgogne ancien*; & d'autres, comme on le voit dans les nobiliaires de la fin du ſiécle paſſé, portent *au premier d'hermine à la bordure de gueules*, qui eſt Bretagne; *au ſecond de gueules à trois leopards d'or*, qui eſt d'Angleterre; *au troiſiéme de* France *au bâton péri en barre*; *au quatriéme bandé d'or & d'azur, à la bordure de gueules*, qui eſt Bourgogne ancien, *& ſur le tout de ſable à deux léopards d'or.*

* *Mémoires* imprimés & manuſcrits de la maiſon de Jaucourt, tirés des contrats de mariages, tranſactions, partages de familles, teſtamens &c. M. de Clérambaut en a un grand recueil. *Voyez* auſſi les anciens hiſtoriens de France, Froiſſard, du Bouchet, Olivier de la Marche, Philippe de Comines, &c. *Voyez* en particulier le pere Anſelme pour la branche de Jaucourt *Dinteville*, qu'on a ici ſupprimée.

JAVELLO (Chryſoſtôme) né dans le duché de Milan, & religieux de l'ordre de S. Dominique, ſe rendit célébre par une grande connoiſſance tant de la philoſophie que de la théologie, dans le XVI ſiécle. Il enſeignoit dès l'an 1507 à Bologne, où il étoit encore profeſſeur de théologie l'an 1519, lorſque Pomponace, qui étoit ſon ami particulier, l'engagea à ſe faire connoître au public par l'impreſſion. Cet homme qui enſeignoit la philoſophie à Bologne, ayant publié l'an 1516 un livre où il prétendoit prouver que ſuivant Ariſtote l'ame de l'homme n'étoit pas immortelle, ſe fit beaucoup d'ennemis, qui ne ſe contentant pas de le réfuter par écrit, animerent contre lui le zèle des prélats & des inquiſiteurs; & il eut beau montrer par un nouvel imprimé, que ce n'étoit pas ſon ſentiment qu'il avoit expoſé, mais ſeulement celui d'Ariſtote; on ne l'écouta pas, & l'on trouva toujours dangereux ce qu'il avoit avancé, que l'immortalité de l'ame ne pouvoit ſe prouver par raiſon naturelle. L'expédient que ſon eſprit lui fournit pour ſe tirer d'affaire, fut d'engager Javello à reprendre ſon traité, & à en réſoudre toutes les difficultés d'une maniére ſimple, & qui ne ſentît pas la critique; & celui-ci y ayant conſenti, tout le monde en fut ſi ſatisfait, que Pomponace convint, & que les inquiſiteurs ordonnerent qu'on ne feroit plus d'édition du traité de Pomponace, ſans y joindre les obſervations de Javello. Ce qui fut obſervé dans l'édition de Veniſe de l'an 1525, *in-fol.* où ſont auſſi les lettres de ces deux auteurs: le traité d'Auguſtin Niphus contre le premier, & les réponſes de celui-ci. Javello vivoit encore en 1538, âgé de 67 ans; car ce fut le 20 juillet de cette année-là, comme il le dit lui-même, qu'il finit à Plaiſance ſa philoſophie chrétienne, qui fut imprimée l'an 1540 à Veniſe, avec ſa politique chrétienne, & ſon économique chrétienne. On aſſure que ces trois ouvrages ſont excellens. Comme il avoit renoncé à toutes les chargés de l'ordre, il eut le loiſir d'en compoſer pluſieurs autres ſur les diverſes parties de la philoſophie, qui ſont imprimés avec ceux qu'on vient de nommer en 3 vol. *in-fol.* édition de Lyon des années 1567, 1574 & 1580. On y trouve auſſi un traité, *De Dei predeſtinatione & reprobatione*, dont les Thomiſtes de ce temps ne ſont pas contens, parcequ'il s'y éloigne, diſent-ils, de la doctrine de S. Thomas, à laquelle néanmoins Javello ſoutient que la ſienne n'eſt pas contraire. On laiſſe aux théologiens déſintereſſés le ſoin de juger de ce traité, que l'auteur a écrit avec beaucoup d'application, & dans les ſentimens d'une parfaite ſoumiſſion à l'égliſe. On le trouve encore dans l'édition de la Somme de S. Thomas faite à Mayence l'an 1611, avec les commentaires du même ſur les 13 premières queſtions de la premiere partie, & ſur les queſtions de la Trinité. * Echard, *ſcript. ord. Predic. tom.* 2.

JAVERSAC (N.) fut un des auteurs qui ſe mirent ſur les rangs, lors de la grande querelle de Balzac avec le pere Goulu Feuillant. Il étoit né vers l'an 1607, dans une ville aſſez proche d'Angoulême, & il ſe tranſporta à Paris avec un livre, contre Phylarque & Narciſſe tout enſemble, ſous le nom d'*Ariſtarque à Nicandre*. Philarque étoit le nom que le pere Goulu avoit, & Nicandre celui que le même donna à Balzac. Sa critique ne valoit rien en certains endroits; par exemple, il ſoutenoit qu'il falloit dire une *ruette* & non pas une *ruelle*; un *livraire* & non pas un *libraire*; puiſqu'on dit un *livre* & non pas un *libre*. Ce nouvel auteur ſe vit attaqué dans ſon auberge & juſque dans ſon lit, avec l'épée & le piſtolet. Mais comme il étoit jeune & vaillant, il prit ſon épée, pourſuivit ſon ennemi juſque dans la rue, & ſe retira ainſi du péril. Cela n'empêcha pas qu'il n'y eût quelqu'un, qui, dès le lendemain, fit retentir le Pont-neuf du récit de cette aventure tout autrement qu'elle ne s'étoit paſſée. On publia un libelle intitulé, *la défaite du Paladin Javerſac par les alliés & confédérés du prince des feuilles.* On prétend que Balzac étoit l'auteur de cette piéce, & que c'eſt la meilleure qui ait paru concernant cette diſpute. On impute dans cet écrit au pere Goulu l'inſulte faite à Javerſac; mais Javerſac l'en déclara innocent & ne l'imputa qu'à Balzac, & les perſonnes diſcretes n'en accuſoient ni l'un ni l'autre. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on a publié que Balzac malade à la mort, s'étant reſſouvenu que dans ſes premières années il s'étoit paſſé quelque choſe entre Javerſac & lui, envoya un de ſes amis dans ſa maiſon éloignée de 7 ou 8 lieues d'Angoulême, le prier de lui donner une viſite, pour avoir la joie de l'embraſſer avant que de mourir; qu'il l'embraſſa en effet, avec un tranſport de joie incroyable, verſa dans ſon ſein une effuſion d'amour, qui étouffa agréablement dans leur eſprit le ſouvenir de leur ancienne querelle; & que Javerſac en fut ſi touché, que ſur l'heure, les yeux tout trempés de larmes, il fit un ſonnet pour pleurer à jamais la perte de ſon ami. Javerſac vivoit encore en 1661. * Bayle, *dictionn. critiq.*

JAULA, petit royaume des Indes orientales, dans l'iſle de Ceylan, en ſa partie orientale où elle tourne au midi, entre le royaume de Panova & la principauté de Matura. On l'appelle encore *Jala*, par rapport au nom de ſa principale ville, qui eſt fort peu conſidérable, auſſi bien que la plupart des autres lieux de ce pays. Il n'y a pas même de port ſur la côte. * Baudrand.

JAVOUX, anciennement *Gabalus, Cabali, Gabulum, Anderitum, Anderidum.* C'étoit autrefois la ville épiſcopale du Gevaudan, maintenant ce n'eſt qu'un village de France, ſitué dans les Cevennes, à quatre lieues de Mende, qui lui a ſuccedé à l'épiſcopat. * Baudrand.

Digitized by Google

JAUREGUI (Jean) jeune homme âgé de vingt-trois ans, vint à Anvers par le conſeil de ſon maître Jean de Anaſtro, marchand de Biſcaye; & étant entré dans le château du prince d'Orange, il le bleſſa d'un coup de piſtolet le 28 mars 1582. Voulant prendre la fuite, il fut tué ſur le champ par quelques gentilshommes du prince. * Emanuel de Meteren, *hiſtoire des Pays-Bas.*

JAUSSAUD (Louis de) naquit à Uſez le 29 mars 1580. Il étudia le grec, & le ſut de ſi bonne heure, qu'avant l'âge de 20 ans, il avoit traduit & fait imprimer Thucydide. C'étoit une tentative au-deſſus de ſon âge, & qui lui réuſſit parfaitement bien. Il dédia cette traduction à Philippe de Canaye, ſeigneur de Freſnes, préſident en la chambre mipartie établie à Caſtres, quoiqu'il ne l'eût jamais vu, comme il le lui dit dans ſon épître dédicatoire, qui eſt longue, & parſemée de paſſages grecs. Il étoit de la religion prétendue réformée, & il fut pourvu le 3 janvier 1606, d'une charge de conſeiller du parlement de Toulouſe, à la chambre de l'édit ſéante à Caſtres; il acquit la baronie de Tarabel, ſituée dans le diocèſe de Toulouſe, & mourut à Caſtres le 15 juillet 1665. Sa poſtérité s'eſt établie en Suiſſe, & en Hollande, où elle ſubſiſte avec honneur.

JAWER, le duché ou la principauté de Jawer, contrée de la Siléſie. Elle eſt bornée au levant par les duchés de Glogaw, de Lignitz & de Schweidnitz, & vers le couchant par la Bohême propre & par la Luſace. Ce duché n'a rien de conſidérable, que la ville de Jawer ſa capitale. * Baudrand.

JAY (Le) nom de pluſieurs familles de Paris, anciennes & fécondes en grands hommes. Du Tillet parle de JEAN le Jay, préſident en la chambre des enquêtes du parlement de Paris l'an 1344, qui épouſa une parente, ou, ſelon d'autres, la ſœur de *Jean* de Dormans, cardinal, évêque de Beauvais, chancelier de France. Il en eut PIERRE le Jay, ſecrétaire du roi, & prévôt des marchands de Paris l'an 1380. NICOLAS le Jay, ſecrétaire du roi & maître des comptes, vivoit ſous le régne de François I, qui le choiſit pour aller avec le connétable de Montmorenci, & quelques autres ſeigneurs, recevoir l'empereur Charles-*Quint*, ſur les frontieres du royaume, & l'accompagner juſque dans ſes états de Flandre, l'an 1539 & 1540.

JEAN de Jay, d'une autre famille que les précédens, auſſi ſecrétaire du roi l'an 1552, eut de *Guillemette* Hotman ſon épouſe, NICOLAS le Jay, ſeigneur de Bevilliers, &c. ſecrétaire du roi, puis conſeiller & correcteur des comptes l'an 1571. Celui-ci épouſa *Magdeléne* Gron, dame de la maiſon rouge & de Tilli, & eut entr'autres enfans, NICOLAS le Jay, *dont nous parlerons dans un article ſéparé; Louis*, chevalier de Malte; & JACQUES le Jay, conſeiller d'état, qui laiſſa de *Geneviève* de Rubentel ſa femme, CHARLES, qui ſuit; & *Henri* le Jay, abbé de Cherbourg, & depuis marié; CHARLES le Jay, baron de Tilli, de la Maiſon-Rouge, &c. maître des requêtes, épouſa *Gabrielle* de Leſrat de Lancrau, dont il laiſſa ſept garçons & deux filles; trois de ſes garçons furent tués au ſervice du roi dans le régiment des gardes; un quatriéme, *Henri-Guillaume*, nommé évêque de Cahors en 1680, mort en 1693; un cinquiéme, *Gabriel-François*, Jéſuite, qui a été long-temps profeſſeur d'éloquence au collége de Louis *le Grand*, *dont nous parlons plus bas dans un article ſéparé*; un ſixiéme, *Claude-Joſeph* le Jay, qui fut en ſa jeuneſſe deſtiné à l'ordre de Malte, fut capitaine au régiment des gardes en 1691; & après la mort de ſon frere aîné étant reſté ſeul de ſa famille, il épouſa le 8 août 1703 *Anne-Marie* Pajot, fille de *Léon*, ſeigneur d'Ons-en-Brai, contrôleur général des poſtes de France; & un ſeptiéme, qui étoit l'aîné, nommé NICOLAS le Jay, baron de Tilli, de la Maiſon-Rouge, &c. conſeiller au parlement de Paris, décédé le 26 juin 1700, ſans enfans de *Catherine* de la Boutiere.

JAY (Nicolas le) baron de Tilli, de la Maiſon-Rouge, &c. garde des ſceaux des ordres du roi, & premier préſident au parlement de Paris, fut conſeiller aux requêtes du palais l'an 1600, puis procureur du roi au châtelet, & enſuite lieutenant civil. L'an 1610 il calma par ſa prudence la populace de Paris, qui ſembloit diſpoſée à exciter quelque orage, après la mort funeſte de Henri IV. L'an 1613 il fut reçu préſident aux enquêtes du parlement, & il exerça dix-ſept ans cette charge avec beaucoup de probité & de réputation. Il fut nommé par le roi Louis XIII, l'an 1630, d'abord préſident à mortier, & ſept mois après premier préſident, après la mort du ſieur Bochard de Champigni, & mourut l'an 1640. Ce magiſtrat s'étoit acquis beaucoup de réputation par ſa probité, par ſa prudence, & par ſon amour pour les lettres & pour les ſavans. Son corps fut enterré à Paris dans l'égliſe des Minimes de la Place-Royale, où l'on voit ſon épitaphe & ſa ſtatue, que ſes neveux y ont fait dreſſer. *Henri-François* le Jay, petit-neveu de ce premier préſident, & fils de *Henri-François* le Jay de Buſſi, après avoir ſervi quelques années dans les mouſquetaires, eut la lieutenance de la meſtre de camp du régiment de Gadaigne. Il paſſa en Angleterre, où il épouſa *Anne* de la Poolle, comteſſe de Newbourg, s'attacha au ſervice de Jacques II, roi d'Angleterre, & fut fait capitaine de cuiraſſiers: il ſe trouva à la défaite & à la priſe du duc de Montmouth. Il paſſa enſuite en Irlande avec ſa majeſté Britannique. Il étoit pour lors lieutenant-colonel. Sa majeſté connoiſſant ſon mérite, l'honora de la charge d'aide de camp. Il s'attacha tellement à ce prince, que le roi pour récompenſer ſes ſervices lui donna un régiment. Il vint en France, après que le roi eut été obligé de s'y retirer. * Blanchard, *éloges des premiers préſidens du parlement de Paris. Voyez* auſſi ſon oraiſon funébre en latin, prononcée par Pelleprat, & imprimée à Paris en 1641, *in*-4°.

JAY (Gabriel-François le) cinquiéme fils de CHARLES le Jay, baron de Tilli, la Maiſon-Rouge, &c. maître des requêtes, & de *Gabrielle* de Leſrat de Lancrau, étoit de Paris, & fit ſes études, en qualité de penſionaire, au collége des Jéſuites à Paris. L'amour qu'il eut pour ſes maîtres, & leurs ſollicitations particulieres, le déterminerent à renoncer aux eſpérances du ſiécle, pour embraſſer leur inſtitut dans un âge encore fort jeune. Il a paſſé cinquante-ſept années dans leur ſociété, dont il en a employé dix-neuf à profeſſer la rhétorique, principalement à Paris, avec diſtinction. Sorti de cet emploi, il fut préfet de la congrégation établie dans ce collége, pour laquelle il eut beaucoup de zèle, & dont il augmenta les ſujets autant qu'il lui fut poſſible. Ses manières engageantes, & ſes ſollicitations en gagnerent un grand nombre, & il contribua beaucoup par-là à attirer dans ſa ſociété bien des ſujets capables de lui faire honneur. Le P. le Jay avoit du gout pour les lettres, & en particulier pour la poëſie, & nous avons de lui deux ouvrages conſidérables qui ſont le fruit principal de ſes études. Le premier eſt une traduction françoiſe des antiquités romaines, écrites en grec par Denys d'Halicarnaſſe. Il en donna un projet raiſonné dès 1722, dans les *mémoires de Trévoux* du mois de *mars* de cette année; & comme il ne le publia pas ſous ſon nom, il ſe donna carriere ſur le mérite de la traduction qu'il annonçoit. L'ouvrage entier parut quelques mois après, en deux volumes *in*-4°, à Paris chez Grégoire Dupuis, avec des notes hiſtoriques, critiques & géographiques. On en trouve un grand éloge dans les *mémoires de Trévoux* du mois de *janvier* 1723. Mais il s'éleva dans le même temps un critique, qui prétendit y démontrer quantité de défauts eſſentiels. Ce critique eſt M. Bellenger, docteur de Sorbonne, qui travailloit auſſi à

donner

donner Denys d'Halicarnaſſe en françois avec des notes hiſtoriques & critiques, & dont la traduction parut en effet en 1723, à Paris chez Lottin, en deux volumes *in*-4°. Les remarques de ce cenſeur judicieux conſiſtent en cinq lettres, qui furent imprimées dans les *mercures de France* des mois de *janvier*, *février*, *mars*, *avril* & *mai* 1723, & qui prévinrent le public en ſa faveur. Le P. Hoignant, Jéſuite, voulut prendre la défenſe de ſon confrere, dans une réponſe aux deux premières lettres de M. Bellenger, qui fut imprimée à Paris chez Dupuis, *in*-12 : mais malgré cette apologie, il paroît que le public ſavant a décidé que ſi le ſtyle de la traduction du P. le Jay étoit plus délicat & plus aiſé, celle de M. Bellenger l'emportoit pour l'exactitude & la fidélité. Celui-ci n'a pas fait difficulté de répéter dans ſa préface, & de montrer par bien des preuves, que le ſavant Jéſuite s'eſt ſouvent éloigné de la penſée de ſon auteur, qu'il a retranché de l'original, qu'il y a ajouté des choſes qui y ſont contraires, qu'il a renverſé l'ordre des temps par ſa traduction trop libre ; & que dans ſa chronologie marginale qu'il a empruntée de l'édition grecque & latine d'Angleterre, il a copié juſqu'aux fautes d'impreſſion, pour n'avoir pas conſulté l'errata qui eſt à la fin du premier volume de cette édition. Ce ſont les propres paroles de M. Bellenger. Le ſecond ouvrage du P. le Jay eſt intitulé : *Bibliotheca rhetorum præcepta & exempla complectens quæ tam ad oratoriam facultatem, quàm ad poëticam pertinent, diſcipulis pariter ac magiſtris perutilia.* Ce ſont encore deux volumes *in*-4° qui parurent en 1725, à Paris chez Dupuis. Le premier volume eſt pour l'éloquence latine. Après une rhétorique complette en cinq livres, on trouve des diſcours panégyriques ſur différens ſujets, qui finiſſent par un diſcours où l'auteur examine ſi l'éloquence de la chaire l'emporte ſur celle du barreau, ou celle du barreau ſur celle de la chaire. Ce diſcours eſt ſuivi de plaidoyers latins & françois, d'un livre d'épîtres, d'un de fables en proſe, & d'un de petits diſcours ſur différens ſujets. Le ſecond volume ne regarde que la poëtique. Il commence par un traité de poëſie, après quoi le P. le Jay donne ſes propres piéces pour modéles de différens genres de poëſie, dramatique, lyrique, épigrammatique, ſymbolique, &c. On y trouve auſſi quelques poëſies françoiſes. Une partie de ces piéces avoit déja paru ſéparément en différens temps. Le pere le Jay eſt mort à Paris au collége de Louis *le Grand* le 21 février 1734, ſur la fin de ſa ſoixante-dix-ſeptiéme année. Il a laiſſé une traduction latine de l'hiſtoire de France, écrite en françois par le P. Daniel ſon confrere, & il l'a pouſſée juſqu'à Louis XII.

JAY (Claude le) Jéſuite Savoyard, natif d'Anneci, fut le ſeptiéme de ceux qui entrerent dans la ſociété que S. Ignace de Loyola avoit formée. Le P. le Févre qui l'y avoit reçu en 1535, à Paris, le conduiſit l'année ſuivante à Veniſe ; & depuis défendit avec une conſtance admirable la religion orthodoxe en Italie, en Suéde & en Allemagne ; & s'acquit par ſon zèle le nom d'*Apôtre*, *& de pere des Catholiques.* Il étoit ſavant, & les évêques alloient ſouvent écouter ſes leçons publiques. Le cardinal Othon Truchſes, évêque d'Augsbourg, lui fit l'honneur de le choiſir pour tenir ſa place au concile de Trente ; & Ferdinand, roi des Romains, frere de Charles-Quint, l'honora ſouvent de ſes viſites. Ce bon religieux refuſa l'évêché de Vienne, & celui de Tergowiſch, que ce prince voulut lui donner, & mourut à Vienne l'an 1552. Sa douceur le faiſoit aimer de tout le monde, & des hérétiques même. * Alegambe, *biblioth. patr. ſociet. Jeſu.*

JAY (Gui-Michel le) étoit avocat au parlement de Paris, & fut pere de madame la marquiſe de la Chaſſetiere. Il étoit ſavant, ſur-tout dans les langues ; & c'eſt ce qui l'engagea à travailler à l'édition de la grande bible polyglotte de Vitré, qui parut en dix grands volumes au mois d'octobre de l'an 1645. M. Hermant, chanoine de Beauvais, ſi connu par ſes ouvrages & par ſa piété, & pluſieurs autres ſavans, le ſecoururent de leurs lumieres dans ce travail : mais il fut peu ſecouru d'argent, & les frais qu'il lui fallut faire le ruinérent. Etant veuf, il entra dans l'état eccléſiaſtique : il prit le ſacerdoce, n'ayant pour tout bien que le revenu du petit doyenné de Vezelay dans le Nivernois, & un grand nombre d'exemplaires de ſa bible, qu'il donnoit preſque pour rien. Le roi, pour le récompenſer enfin de ſon zèle & de ſon déſintéreſſement, lui donna des lettres de reſtitution ou de confirmation de nobleſſe, & un brévet de conſeiller d'état. Le cardinal Mazarin lui fit donner une ſomme de dix-neuf mille livres. Il eſt mort le 10 juillet 1675. Bien des auteurs célébres l'ont confondu, mal-à-propos, avec le préſident le Jay.

☞ JAZER, torrent de la Paleſtine, près des montagnes de Galaad. Il ſe décharge dans le Jourdain.

☞ JAZER, ville de la Paleſtine, au pied des montagnes de Galaad, & près du torrent de Jazer, au-delà du Jourdain : elle fut donnée à la tribu de Gad, puis cédée aux Lévites. On la nommoit auſſi *Jaſer* & *Jazer.* * La Martiniere, *dict. geogr.*

JAZIGES, peuples de la Sarmatie d'Europe, que Boleſlaüs *le Chaſte*, roi de Pologne l'an 1264, & Leſcus l'an 1282, exterminérent preſqu'entierement, comme nous l'apprenons de Cromer & de Michovius. Pluſieurs de ces peuples ſe retirerent dans la haute Hongrie, & non pas dans la Tranſſylvanie, comme ont cru les autres ; & ce ſont ceux qu'on appella *Jaziges Metanaſtes.* Valerius Flaccus parle de ces premiers Jaziges, *liv.* 1. *Argon.*

Neurus & expertes canentis Jaziges evi.

Ovide en fait encore mention, *l.* 1 *de Pont. eleg.* 3.

Aut quid Sauromatæ faciant, & Jaziges acres.

Conſultez auſſi Cromer, *lib.* 6 & 10, & Michovius, *lib.* 3.

I B

IBAS, évêque d'Edeſſe, dont le nom fut ſi fameux dans les IV & V conciles généraux, avoit été l'un des principaux protecteurs de l'héréſiarque Neſtorius. Depuis ayant connu la vérité, il ſe rangea dans le parti orthodoxe, & Dieu permit alors qu'il fût perſécuté, & ſoupçonné de retenir toujours ſes erreurs. Dans le temps qu'il favoriſoit Neſtorius, il avoit écrit une lettre à un Perſan, nommé *Maris*, par laquelle il blâmoit Rabulas ſon prédéceſſeur, d'avoir injuſtement condamné Théodore, évêque de Mopſueſte, qu'il louoit extrêmement, & condamnoit les capitules de S. Cyrille ; mais il approuvoit la paix & l'union faite avec S. Cyrille, après qu'il s'y étoit expliqué. Quelque temps après qu'Ibas ſe fut réconcilié avec l'égliſe, il excommunia quatre prêtres de ſon diocèſe, qui appellerent de cette ſentence, & il fut accuſé par ſon clergé de divers crimes. Pour en juger, les prélats firent des aſſemblées à Tyr, & à Beryte. On trouva que les accuſations intentées contre Ibas étoient fauſſes, & il fut abſous l'an 448. L'année ſuivante, Dioſcore & ſes ſectateurs le dépoſerent dans le faux ſynode d'Ephèſe, le traînerent dans diverſes priſons, & le traiterent très-cruellement. Ibas ayant appellé de cette injuſte dépoſition au concile général de Chalcedoine, on lut dans la neuviéme ſeſſion les actes du ſynode de Tyr & de Beryte, & la lettre d'Ibas à Maris Perſan ; & quoi qu'alléguaſſent les ennemis de ce prélat pour ſoutenir leur ſentence, il fut encore abſous du commun conſentement de tous les peres, & rétabli ſur ſon ſiége, où Nonnus avoit été mis illégitimement

Digitized by Google

par Dioſcore. Néanmoins ſa lettre à Maris fut le ſujet de pluſieurs troubles dans le ſiécle ſuivant ; car Théodore, évêque de Céſarée en Cappadoce, paſſioné pour Origène, & hérétique Acephale, conſeilla à Juſtinien, pour donner la paix à l'égliſe, de condamner les écrits de Théodore de Mopſueſte, & les anathêmes que Théodoret de Cyr avoit oppoſés aux anathêmes de S. Cyrille, & la lettre d'Ibas, rapportant diverſes choſes qui étoient fauſſes & contraires au concile de Chalcedoine. Ce prince trop crédule les fit condamner dans le V concile général tenu à Conſtantinople l'an 553. C'eſt ce qu'on appella l'affaire des trois chapitres, qui cauſa entre pluſieurs égliſes & divers prélats un ſchiſme, qui ne put être aboli que longtemps après. * Concile de Chalcédoine, *act.* 3 & 9. V Concile général, *ſeſſ.* 6. Liberatus, *c.* 24. Baronius, *A. C.* 448, 449, 451, 553, &c. Cabaſſut, *notit. concil.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs eccléſ. du V ſiécle.*

IBAYÇAVAL ou NERVIO, en latin *Nerva*, *Nervius*, *Nanſa*, *Neſua*, riviere de Biſcaye en Eſpagne, qui a ſa ſource vers les confins de la vieille Caſtille & la ville de Trevino, paſſe près de Horozzo, & va ſe décharger dans la mer de Biſcaye au-deſſous de Bilbao. Son cours, qui n'eſt pas fort long, eſt tout au nord-eſt. * Baudrand.

IBBAS, qu'on nomme auſſi IDAS, général des Oſtrogoths, fut envoyé par le roi Théodoric à la tête d'une armée conſidérable dans les Gaules en 508. Il arriva en Provence dans le temps que les François, joints aux Bourguignons, faiſoient tous leurs efforts pour y pénétrer, & pour ſe rendre maîtres du pont de bateaux voiſin de la ville d'Arles. Ce pont étant alors le ſeul qui pût faciliter le paſſage du Rhône, étoit par conſéquent un poſte très-important, & il étoit également de l'intérêt des François de s'en ſaiſir pour paſſer en Provence, & de celui des Viſigots de le conſerver pour défendre l'entrée de cette province. Les François & les Bourguignons firent en effet tous leurs efforts pour ſe rendre maîtres de la tête orientale du pont du côté de Provence : mais ils furent repouſſés & pourſuivis par Ibbas, qui, les ayant atteints, les attaqua & les défit entierement ; enſorte que, ſelon le témoignage des hiſtoriens, ils eurent trente mille hommes tués ſur la place. Cette premiere victoire donna moyen à Ibbas de reprendre ſur Clovis & ſur les François, une partie des conquêtes que ceux-ci avoient faites ſur les Viſigots. Clovis ſe vit obligé de lever le ſiége de Carcaſſonne qu'il ſe flatoit de réduire, & de retourner à Toulouſe : & Ibbas pourſuivant ſes conquêtes, reprit Narbonne & la plus grande partie de la Narbonnoiſe. Théodoric lui ordonna néanmoins de faire reſtituer à l'égliſe de Narbonne, les domaines dont elle avoit été dépouillée pendant les troubles de la guerre, & dont le feu roi Alaric lui avoit confirmé la poſſeſſion, & il exhorta ce général dans la même lettre, de ſe rendre auſſi recommandable par des actes de juſtice qu'il l'étoit déja par ſes exploits militaires. Cette lettre de Théodoric eſt de l'an 509. Ibbas auroit pouſſé, ſans doute, plus loin ſes conquêtes dans les Gaules, ſi la ſituation des affaires d'Eſpagne ne l'eût obligé de paſſer promptement au-delà des Pyrénées, pour aller attaquer dans Barcelone Geſalic, qui s'y étoit retiré après la priſe de Narbonne par le roi Gondebaud, qui avoit établi ſon ſiége dans Barcelone, & qui de-là entretenoit des intelligences ſecrettes avec les François, & tâchoit, ſous leur protection, de ſe maintenir ſur le trône. La principale attention d'Ibbas à ſon arrivée au-delà des Pyrénées, fut donc de faire reconnoître l'autorité du jeune Amalaric, ſur qui Geſalic avoit uſurpé la couronne, ou plutôt d'y faire reconnoître l'autorité de Théodoric, tuteur d'Amalaric, & de travailler à détrôner Geſalic. Celui-ci informé des mouvemens d'Ibbas, & voulant ſe maintenir ſur le trône, partit de Barcelone & marcha contre ce général ; mais Ibbas lui livra bataille, le défit entiérement, & l'obligea de chercher ſon ſalut dans la fuite. Geſalic abandonné de tous ſes ſujets, s'embarqua & paſſa en Afrique à la cour de Thraſamond, roi des Vandales, auprès duquel il chercha un aſile, & dont il ſollicita la protection pour recouvrer ſes états. Ibbas ſoumit aiſément toute l'Eſpagne après la défaite & la fuite de Geſalic : il demeura dans ce pays pour y commander ſous les ordres & ſous l'autorité de Théodoric, qui, pour remplir ſa place dans les Gaules, y envoya le général Mammon.

IBEK (Cotheddin Ibek) eſclave de Schehabeddin, ſultan de la dynaſtie des Gaurides ou Gourides, devint roi de Delli aux Indes. Il fut d'abord gouverneur de la province pendant ſix ans pour le ſultan. Mais ce prince ne fut pas plutôt mort, qu'Ibeck s'en rendit le maître abſolu, & ajouta même à cet état pluſieurs provinces de l'Indoſtan. Il régna quatorze ans depuis la mort de Schéhabeddin, & mérita que les conquêtes qu'il fit aux Indes fuſſent décrites dans un volume particulier, qui a pour titre : *Tage al Mather.* * D'Herbelot.

IBEK (Azeddin Ibek ou Ibeg) premier ſultan des Mamlucs Turcs ou Turcomans, qui ont régné en Egypte. Il avoit été grand échanſon de Malek Al Saleh, ſultan d'Egypte de la race des Jobites ou de Saladin. Ce ſultan étant mort, & ſon fils Turanſchah aſſaſſiné, Schagreddor ſa veuve épouſa Ibek, qui ſe fit élire ſultan par les Mamlucs, en compagnie de Malek Al Aſchraf, enfant de ſix ans, qui fut le dernier des Jobites qui régnerent en Egypte. Ibek ſe défit bientôt de cet enfant, & régna ſeul avec la ſultane ſa femme ; mais ſon régne fut fort court. La même ſultane qui l'avoit élevé ſur le trône, l'en précipita par une mort violente, pour régner plus abſolument, ayant en main la régence de ſon fils, âgé ſeulement de quinze ans. Ibek fut tué l'an de l'hégire 655, de J. C. 1257, après avoir régné ſix ans & onze mois. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils, qui fut ſurnommé *Al Malek Al Manzor.* Son pere portoit le nom de *Malek Al Moëzz.* * D'Herbelot.

IBEK, Khalil Ben Ibek Al Safadi Salaheddin, mort l'an 749 de l'hégire, 1348 de J. C. eſt auteur d'un livre intitulé : *Adab al Kateb ad adib*, c'eſt-à-dire, *des qualités que doit avoir un bon ſecrétaire.*

IBELIN ou YEBNA, nom moderne de la ville de Geth, *cherchez* GETH.

IBERIE, pays d'Aſie, entre la Cholchide au couchant, l'Albanie au levant, touche la grande Arménie au midi, & le mont Caucaſe au ſeptentrion. C'eſt ce que nous appellons aujourd'hui *Georgie* ou *Gurgiſtan.* Arias Montanus dit que quelques aventuriers de ce pays, étant venus habiter cette partie occidentale de l'Europe, qui s'étend en forme de preſqu'iſle entre les deux mers, depuis les monts Pyrenées juſqu'aux colonnes d'Hercule, lui donnerent le nom d'Iberie, qu'elle a gardé long-temps avant que les Romains y fuſſent entrés, & qu'elle eût porté le nom d'Eſpagne. C'eſt auſſi l'opinion de Joſéphe, de Pline & de Varron, & elle ſemble plus raiſonnable que celle de quelques auteurs, qui veulent au contraire que les Iberiens aſiatiques ſoient des colonies des Iberiens d'Europe ; n'étant pas vraiſemblable, que ceux-ci aient traverſé de ſi longs eſpaces de terre, depuis le détroit d'Hercule juſqu'aux extrémités du Pont-Euxin & à la mer Caſpienne, pour aller s'établir dans un pays moins bon que le leur. On peut ajouter à cela que toutes les hiſtoires nous apprennent que la terre s'eſt peuplée par des colonies, qui ont paſſé d'orient en occident. Mais d'un autre côté, il y a de graves auteurs qui croient que les Iberiens d'Aſie ne ſont jamais venus en Europe, non plus que ceux d'Europe

Digitized by Google

en Aſie, à cauſe de la grande différence & de langage & de mœurs, qui diſtingue les uns d'avec les autres, ſelon la remarque d'Appien. Le ſavant Bochart eſt tout-à-fait de ce ſentiment, & tire le nom d'Iberie de l'hébreu *Eber*, ou du chaldaïque *Ebra*, c'eſt-à-dire, *paſſage*, le pluriel *Ebrin*, ſignifiant *la fin* ou *l'extrémité d'une choſe*; comme en effet les Iberiens, aujourd'hui les Eſpagnols, habitent les dernieres terres du couchant de l'Europe, où il y a un cap que l'on a nommé pour ce ſujet *finis terræ*, *finiſterre*. La Gaule même a été auſſi appellée anciennement *Iberie*, ſelon Strabon, *l.* 5, qui comprend ſous ce nom tout ce qui eſt contenu entre le Rhône & les Pyrénées; & quelques-uns même ont étendu ce nom d'*Iberie* juſqu'au Rhin, que Nonnus, *l.* 3. *Dionyſiac.* appelle *Iberus* Ἴβηρ ἐῶν Gorop. Becanus, *l.* 2 *Hiſpan.* s'imagine qu'*Iber* eſt plutôt un mot dérivé de l'allemand *Iuer*, c'eſt-à-dire, *Jaloux*, épithéte qu'on trouve donnée au Rhin, dans une vieille épigramme; mais outre qu'il n'en eſt fait mention dans aucun ancien auteur, il n'y a point d'apparence que Nonnus, qui étoit Egyptien, ait jamais ſu un ſeul mot de la langue teutonique. *Voyez* Voſſius. Claudien, dans le poëme qu'il a fait à la louange de Serena, nous parle de l'Iberie d'Europe. Et Virgile, *au 3 l. des Géorgiques*, nous parle de l'Iberie d'Aſie. L'Iberie aſiatique commença d'être éclairée du chriſtianiſme dans le IVe ſiécle, par le moyen d'une femme eſclave, qui invoquant le nom de J. C. guérit la reine d'une maladie très-dangereuſe. La reine étant convertie à la foi, y attira le roi ſon mari, & tous deux enſemble s'employerent à inſtruire leurs ſujets, juſqu'à ce que l'empereur Conſtantin leur envoya des évêques. * Rufin, *l.* 1, *c.* 10. Socrate, *l.* 1, *c.* 16.

IBNALARABI, ſeigneur Saraſin, du temps de Charlemagne, vers la fin du VIIIe ſiécle, vint chercher dans la puiſſance de ce prince, un appui contre Abderam qui gouvernoit l'Eſpagne au nom des Saraſins, & qui uſoit tyranniquement de ſon pouvoir. Ibnalarabi avoit été chaſſé de Saragoce pour s'en être déclaré roi; & croyant que Charlemagne prendroit ſa cauſe en main, il vint le trouver juſqu'à Paderborn en Weſtphalie, & s'offrit de lui rendre hommage du gouvernement qu'il avoit perdu, s'il en vouloit entreprendre la conquête. Quoique Charles eût alors ſur les bras des affaires embaraſſantes, le zèle qu'il avoit pour la religion ne lui permit pas de négliger une occaſion favorable de la rétablir au-delà des monts. Dans ce deſſein, il leva deux armées, dont l'une compoſée de Bourguignons, de Bavarois, de Provençaux & de Lombards, prit la route de Catalogne; l'autre qu'il conduiſoit en perſonne, marcha du côté de la Navarre. Tout plia ſous ce conquérant, depuis les Pyrénées juſqu'à l'Ebre. Les uns ſe rendirent par compoſition, les autres ſe laiſſerent forcer, & tous furent enfin contraints de le reconnoître pour maître. Ibnalarabi rentra dans Saragoce, & rendit l'hommage promis. Charles prit des ôtages par-tout, établit des comtes dans toutes les nouvelles conquêtes, pour veiller ſur les Saraſins qu'il laiſſoit en poſſeſſion de leurs terres, pourvut aux affaires de la religion, & revint en France après avoir fait démolir les murailles de Pampelune, dont la force & la ſituation lui donnoient ombrage. Ibnalarabi fut plein de reconnoiſſance des ſervices que Charlemagne venoit de lui rendre, & l'on croit qu'il fut toujours depuis fidéle aux promeſſes qu'il avoit faites à ce prince conquérant. Cet Ibnalarabi étoit un de ces gouverneurs des provinces ſaraſines en Eſpagne, qui n'avoient pas voulu reconnoître la ſouveraineté de Cordoue. * *Voyez* le tome premier de l'*hiſtoire des révolutions d'Eſpagne*, ouvrage poſthume du P. Joſeph d'Orléans Jéſuite, revu & publié par les peres Rouillé & Brumoy, de la même compagnie.

IBNU GIULGIUL, auteur Arabe, compoſa une chronologie de la vie des philoſophes. L'auteur de la vie d'Alpharagius en fait mention, auſſi-bien que Voſſius, *de ſcient. Math. cap.* 67, § 23.

IBORG, bourg ou petite ville du cercle de Weſtphalie en Allemagne. Il eſt ſur la riviere de Colbeck, dans l'évêché d'Oſnabrug, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. Les évêques d'Oſnabrug font ſouvent leur réſidence à Iborg. * Baudrand.

IBRAHIM Ben Abdallah-al-Hamaovi, *cherchez* ABOULDEM.

IBRAHIM, fils de Valid, treiziéme calife de la race des Ommiades, ſuccéda à ſon frere Iezid III du nom, l'an de l'hégire 126, de J. C. 743: mais ſon régne ne dura que ſept mois & quelques jours; car Marvan, ſurnommé *Himar*, qui s'étoit déja ſoulevé du temps d'Iezid ſon prédeceſſeur, ſous prétexte de venger la mort de Valid, vint de Méſopotamie où il commandoit, avec une groſſe armée à Kennaſerin, à deſſein d'aſſiéger Ibrahim dans Damas, ville capitale du califat. Ibrahim ne l'y attendit pas. Il vint au-devant de lui avec ſix vingt mille hommes de troupes ramaſſées. Elles furent ſi aiſément défaites par Marvan, que Ibrahim fut obligé de ſe renfermer dans ſa capitale, qui ne laiſſa pas d'ouvrir ſes portes au vainqueur. Marvan entra ainſi victorieux dans Damas, dépoſa Ibrahim du califat, & le réduiſit à une vie privée, au commencement de l'an 127 de l'hégire, ſelon Khondemir. Un auteur dit qu'il fut tué trois mois après ſa dépoſition, & un autre le fait vivre juſqu'à l'an 132 de l'hégire. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

IBRAHIM IMAM: cet Ibrahim qui porte le titre d'Imam ou de chef de la religion, auſſi-bien que de l'état des Muſulmans, n'eſt pas du nombre des douze de la poſtérité d'Ali. Il étoit fils de Mohammed, fils d'Ali, fils d'Abdallah, fils d'Abbas, & frere aîné des deux premiers califes de la maiſon des Abbaſſides. Mais il ne fut jamais reconnu lui-même ouvertement pour calife. Il eſt vrai que deux perſonnes firent tous leurs efforts pour le faire proclamer tel dans toutes les provinces muſulmanes, mais il ne fut jamais reconnu véritablement que dans la province du Khoraſſan. Cet Ibrahim n'a donc que le titre d'*Imam*, c'eſt-à-dire proprement, chef de la maiſon du prophéte Mahomet, & par conſéquent de grand-pontife, & de maître ſouverain du muſulmaniſme. Lorſque Marvan, ſurnommé *Himar*, dernier calife de la race des Ommiades, entendit le bruit que le nom de cet Imam faiſoit dans les provinces de ſon empire, il ſe ſaiſit de ſa perſonne, & le fit mourir, en lui faiſant mettre la tête dans un ſac plein de chaux, l'an de l'hégire 130, & de J.C. 747. Il déclara avant ſa mort que ſon frere Sefah lui devoit ſuccéder dans la dignité d'Imam. Cette déclaration eut ſon effet; car ce frere aidé des troupes d'Abou Moſlem, devint le premier calife de la race des Abbaſſides, qui conſerva cette dignité juſqu'à l'an 656 de l'hégire. * D'Herbelot.

IBRAHIM, fils de Maſſoud, huitiéme ſultan de la race ou dynaſtie des Gaznévides, ou le neuviéme, ſi l'on compte Mohammel l'*Aveugle*, étoit petit fils du ſultan Mahmoud, fils de Sebecteghin, fondateur de cette dynaſtie, & ſuccéda à ſon frere Ferokhzard. Ce ſultan continua la paix que ſon frere avoit faite avec les Selgiucides, à condition qu'ils ne feroient point de courſes ſur ſes terres. Il acquit la réputation d'un prince très-juſte & très-pieux, malgré les guerres fréquentes qu'il fit à ſes voiſins dans l'Indoſtan. Il y remporta de ſi grands avantages, qu'il mérita de porter le titre de *Modhaffer* & de *Manſor*, qui ſignifie *vainqueur* & *triomphant*. Il régna 42 ans; car il mourut l'an de l'hégire 492, qui répond à l'an 1098 de J. C. Ibrahim bâtit un grand nombre de moſquées, d'oratoires & d'hôpitaux. Il paſſoit les nuits, qu'il n'employoit pas à la priere, à faire la ronde par la

Digitized by Google

ville de Gazna, où il faiſoit diſtribuer de grandes aumônes à tous les néceſſiteux. Il jeûnoit trois mois de l'année. Il eut trente-ſix enfans mâles, qui acquirent tous de la réputation dans les armes ou dans les ſciences, & quarante filles, qui furent toutes mariées à des gens de bien, & à des docteurs de la loi; car Ibrahim refuſa l'alliance des autres princes, qui cependant lui portoient un ſi grand reſpect, qu'ils l'appelloient le ſeigneur & le maître de tous les ſultans. Il fit bâtir pluſieurs villes dans ſes états & dans les Indes, qu'il nomma *Kair abad*, *Imam abad*, c'eſt-à-dire, *habitation de la bonté*, *demeure de la foi*, & d'autres ſemblables noms. Comme il écrivoit fort bien, il écrivoit tous les ans un alcoran de ſa main, qu'il envoyoit à la Mecque avec de très-riches préſens. * D'Herbelot.

IBRAHIM, fils du calife Mahadi, frere de Haroun Raſhid, & oncle d'Amin & de Mamon, qui ont été tous trois Califes, chantoit fort bien, & jouoit parfaitement des inſtrumens. Il avoit le teint fort brun, ce qu'il tenoit de ſa mere Schakelah, eſclave du ſerrail noir, que ſon pere avoit épouſée. Son gros ventre lui fit donner le ſobriquet de *Tin*, qui ſignifie en arabe une figue brugiotte, ce fruit étant noir & fort ventru. Il étoit d'ailleurs fort honnête & très-libéral, & a paſſé pour le plus éloquent orateur & le plus excellent poëte de tous ceux de ſa maiſon qui l'ont précédé. Il fut proclamé calife dans Bagdet, peu après la mort d'Amin ſon neveu, pendant que Mamon ſon frere & ſon légitime ſucceſſeur étoit encore dans la province de Khoraſſan. La cauſe de cette révolution dans Bagdet fut que Mamon, qui avoit été déja reconnu pour calife, avoit déclaré pour ſon ſucceſſeur Ali, fils de Mouſſa, qui étoit un des Imams & ſucceſſeurs en droite ligne d'Ali, gendre & couſin-germain de Mahomet. Ce choix irrita extrêmement tous ceux de la maiſon & du ſang d'Abbas, dans la famille duquel le califat étoit entré par préférence à ceux du ſang & de la poſtérité d'Ali. Cependant Mamon étoit tellement perſuadé du droit que cet Imam avoit au califat, qu'il réſolut d'en priver ſes propres enfans & tous ceux de ſa famille, pour le remettre après ſa mort à celle d'Ali. Cette action ayant fort déplu aux Abbaſſides, qui ſe trouvoient dans Bagdet, ils aſſemblerent & dépoſerent d'un commun conſentement le calife Mamon, après quoi ils prêterent le ſerment de fidélité à Ibrahim ſon oncle, qui ſe trouvoit pour lors parmi eux. Ce fut l'an de l'hégire 202, de J. C. 817.

Mamon inſtruit de ce qui ſe paſſoit, partit inceſſamment du Khoraſſan, & s'approcha de la ville de Bagdet avec une puiſſante armée, qu'il avoit toute prête. Ibrahim, dont le parti n'étoit pas aſſez fort pour contenir la ville dans ſon obéiſſance, réſolut de deſcendre du trône, & de ſe cacher déguiſé chez quelques-uns de ſes amis, n'ayant joui que deux ans moins quelques jours du califat. Ibrahim demeura caché quelque temps; mais Al Mamon fit tant faire de recherches, qu'enfin il fut découvert. Comme ce calife ne le faiſoit chercher que pour avoir le plaiſir & la gloire de lui pardonner, dès qu'il le vit, il lui dit en plaiſantant: *Vous êtes donc le calife des Négres?* à quoi Ibrahim lui ayant répondu, *Je ne ſuis que ce que vous m'avez fait par votre grace*, Al Mamon voulant ſe divertir avec ſon oncle, qui avoit beaucoup d'eſprit, continua la raillerie, & l'appella l'eſclave des enfans du Pavot noir; ſur quoi il faut remarquer qu'Abd, eſclave en arabe, ſignifie auſſi un Négre; & *Balad al âbide* le pays des eſclaves, n'eſt autre choſe que le pays des Négres. D'ailleurs le pavot noir, qui eſt commun en Egypte, où l'on tire de ſa tige l'opium, qui eſt auſſi noir que ſes feuilles, marque aſſez cette province, qui eſt limitrophe de l'Ethiopie.

Ibrahim piqué de ces paroles, repartit ſur le champ au calife par un quatrain arabe, dont le ſens eſt: » Vous me comparez par mépris aux pavots noirs, » dont vous confondez cependant la tige & les feuil» les. Si je paroiſ eſclave au dehors, j'ai un cœur libre » au-dedans, & ſi la nature a donné de la noirceur à » mon viſage, elle a donné de la blancheur & de l'é» clat à mon ame. « Le premier diſtique de ce quatrain piquoit un peu le calife, qui étoit de la même tige qu'Ibrahim ſon oncle maternel: ce fut ce qui lui fit dire agréablement au même Ibrahim: *Je vous ai fait ſortir de la raillerie, & tomber inſenſiblement dans le ſérieux.* Alors Ibrahim lui répartit par un autre quatrain fort reſpectueux, dont le calife ſon neveu demeura très-ſatisfait. Ibrahim mourut dans la ville de Samara, l'an de l'hégire 224. Khondemir en rapporte pluſieurs particularités, que nous omettons. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

IBRAHIM, fils d'Aglab, fut un capitaine Arabe, que le calife Haroun Raſchid envoya pour gouverneur de l'Egypte & de l'Afrique l'an 184 de l'hégire, & de J. C. 800. La poſtérité de ce gouverneur s'établit dans l'Afrique, porta le nom d'*Aglabiah* ou d'*Aglabites*, & forma une dynaſtie de princes, qui y regnerent juſqu'à l'an de l'hégire 296, auquel les Fathemites, devenus maîtres de tout le pays, les en chaſſerent. * D'Herbelot.

IBRAHIM de Schiraz ou de Firouabad, parcequ'il tiroit ſon origine de la ville de ce nom, qui n'eſt pas éloignée de Schiraz, & appartient à la même province de Perſe, paſſe pour un des plus grands juriſconſultes du muſulmaniſme. Il vivoit fort retiré du commerce du monde, s'adonnant particulierement aux exercices de la piété. On a de lui pluſieurs livres arabes, dont le principal eſt celui qui a pour titre, l'*Homme de bien*, & qui a été commenté par Ibrahim Almeſri, docteur de la ſecte Schafeïenne. On a encore de lui une exhortation à l'étude de la juriſprudence, & un autre livre nommé l'*Echantillon*, qui eſt une explication des principaux articles, ou, comme les Muſulmans les appellent, des fondemens de la loi. On le croit auſſi l'auteur d'un ouvrage, qui contient l'art de contredire, & de diſputer dans les matieres ſcholaſtiques. C'eſt proprement ce que nous appellerions *la recherche de la vérité.* * D'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

IBRAHIM Al Merouzi, juriſconſulte très-célébre parmi les Muſulmans, dont on a pluſieurs ouvrages en arabe, & entr'autres un commentaire ſur le Moſni. Il demeuroit à Bagdet, où il étoit conſulté comme un oracle des loix, & ſa réputation ſe répandit tellement, qu'une des portes de cette grande ville, auprès de laquelle il avoit ſa maiſon, fut nommée de ſon nom, *Darbe Al Merouzi*, *la porte de Merouzi*: elle eſt dans le quatrième quartier de Bagdet. Le ſurnom de *Merouzi* fut donné à ce docteur, parcequ'il étoit natif de la ville de Merou, une des quatre villes capitales ou royales de la grande province de Khoraſſan, & cette ville eſt ordinairement ſurnommée *Schahgiam*, pour la diſtinguer d'une autre ville de la même province, que l'on nomme auſſi par diſtinction *Meroualroud*. Ibrahim étoit de la ſecte Schafeïenne, & ſur la fin de ſa vie il quitta le ſéjour de Bagdet, pour paſſer au Caire en Egypte, où il mourut l'an de l'hégire 340, & y fut enterré auprès de l'Imam Schafei. * D'Herbelot.

IBRAHIM, Ben Ibrahim Meheran, ſurnommé *Esfaraïni*, parcequ'il étoit natif d'une petite ville du Khoraſſan, appellée *Esfarain*, qui eſt des dépendances de la ville capitale & royale nommée *Niſchaour*, également diſtante de celle-ci & de Giorgian. C'eſt un docteur célébre de la ſecte Schafeïenne, duquel on dit que les plus ſavans perſonnages du Khoraſſan & de l'Iraque ont puiſé leur doctrine. Il a compoſé pluſieurs ouvrages, dont le principal eſt un livre de controverſe, où il défend la loi muſulmane contre les impies & les athées. Il mourut l'an de l'hégire 418,

Digitized by Google

de J. C. 1027, & fut porté à Esfaraïn, lieu de ſa naiſſance. * D'Herbelot.

IBRAHIM, empereur des Turcs, étoit fils d'Achmet, & ſuccéda à ſon frere Amurat IV, l'an 1640. Lorſque ce dernier fut mort, les officiers de la Porte eurent peine à le réſoudre de ſortir d'un lieu où il étoit retenu comme priſonnier depuis trois ou quatre ans; ce prince craignoit que ce ne fût une feinte pour le rendre criminel. Mais après avoir vu le corps mort de ſon frere, il ſortit; & lorſqu'il eut été couronné, il ſe plongea dans les délices, qui lui devinrent funeſtes. La perte d'une de ſes ſultanes, que le chevalier de Bois-Boudrand prit l'an 1644, entre Rhodes & Alexandrie, lui fit entreprendre de s'en venger ſur Malte. Cependant il tourna ſes armes contre l'iſle de Candie, & prit la Canée l'an 1644. Il devint cruel: les voluptés lui firent perdre le ſoin des affaires de l'empire, & il ſe rendit inſupportable à tout le monde. La milice & les officiers conſpirerent contre lui, manderent le mufti, & les autres perſonnes conſidérables de la loi, & commencerent leur entrepriſe par faire mourir le grand-viſir. On voulut enſuite dépoſer Ibrahim, qui ayant témoigné un grand mépris & beaucoup de fierté, anima ſi fort ces eſprits mutins, qu'ils l'étranglerent le 18 août 1649. Ils mirent Mahomet IV, ſon fils, ſur le trône. * Mezerai, *continuation de Chalcond. Relation de cette mort.*

IBRAHIM, viſir & favori de Soliman II, étoit de Gènes, de la famille des Juſtiniani, & s'étant fait Turc, avoit acquis les bonnes graces de ce prince Mahométan. Comme il conſervoit des ſentimens favorables pour les Chrétiens, il perſuada au ſultan de tourner ſes armes contre les Perſans, guerre qui ne fut pas heureuſe. Soliman en conçut contre lui des ſentimens de chagrin, qui furent encore aigris par ſes envieux. La ſultane Roxelane porta le grand-ſeigneur à ſe défaire d'Ibrahim; elle en vint à bout, & comme Soliman avoit juré de ne faire jamais mourir ſon favori, tant que lui-même ſeroit au monde, on lui perſuada de s'en défaire pendant qu'il dormiroit, le ſommeil étant une eſpéce de mort. C'eſt ce qu'il fit exécuter, après lui avoir reproché diverſes trahiſons, & lui avoir même produit des lettres qu'il écrivoit à l'empereur Charles-Quint. Ce fut vers l'an 1546. * *Continuation de Chalcondile, en Soliman II.*

IBYCUS, poëte lyrique Grec, floriſſoit ſous la LX olympiade, vers l'an 540 avant J. C. & écrivit divers ouvrages, entr'autres l'enlevement de Ganymede & de Tithon, dont Henri Etienne a recueilli quelques fragmens. Mais ce poëte mêle bien des obſcénités dans ſes vers. On dit qu'il fut aſſaſſiné par des voleurs, & qu'en mourant il prit à témoin de ſa mort une troupe de grues qu'il vit voler autour de lui. Quelque temps après un des aſſaſſins ayant vu des grues, dit à ſes compagnons: » Voilà les témoins de la mort d'Ibycus. « Cette parole fut rapportée au magiſtrat, qui fit mettre ces voleurs à la queſtion. Ils avouerent le fait & furent pendus. C'eſt de-là qu'eſt venu le proverbe *Ibyci grues*, contre les méchans dont le crime eſt découvert. Antipater fit l'épitaphe d'Ibycus. * Plato, *in Parmen.* Cicero, *in. 4. Tuſc.* Pauſanias, *liv. 2.* Pline, *lib. 35, c. 5.* Athénée. Euſebe & Eraſme, *adag. &c.*

I C

ICAIRE, comte d'Orient, que l'on croit être le même qu'Icherius, nommé par d'autres Hierius, profeſſeur de rhétorique à Rome, & célébre dans S. Auguſtin, étoit fils de Théodoſe, ſecrétaire de l'empereur Valens. Sa mere, femme de mérite & de condition, perdit ſes biens en perdant ſon mari, & ſe vit obligée de ſervir pour ſubſiſter. Icaire, né dans les Gaules, ſelon les uns, & dans l'Orient, ſelon d'autres, & que S. Auguſtin nomme *le Syrien*, parcequ'il y avoit été élevé dans le temps que ſon pere y exerçoit quelque charge, ne ſe laiſſa point abattre par l'adverſité. Comme il avoit appris parfaitement la langue grecque, & qu'il étoit inſtruit de toutes les beautés de l'éloquence latine, il enſeigna celle-ci à Rome dans le même temps qu'Auguſtin, encore dans le ſiécle, exerçoit le même emploi à Milan. Il avoit la réputation de poſſéder parfaitement l'art d'enſeigner, & d'être un très-habile philoſophe. Auguſtin l'aimoit ſur ſa réputation, ſans l'avoir jamais vu: & déſirant de le connoître de plus près, il lui adreſſa ſes livres *de la bienſéance & de la beauté*, qu'il avoit compoſés vers l'an 380. A la faveur de ſon ſavoir, Icaire s'avança dans les charges de l'empire. Il en exerçoit quelques-unes en Orient dès l'an 382; car dès-lors il écrivit avec Olympe, de la part de l'empereur, à S. Grégoire de Nazianze, pour l'engager à retourner à Conſtantinople, où ce ſaint avoit déja refuſé de ſe trouver. S. Grégoire lui fit réponſe pour s'en excuſer tout de nouveau. Vers l'an 384 ou 385, Procule, comte d'Orient, ayant été dépoſé, Icaire fut mis en ſa place. Cette dignité donnoit entrée dans le conſeil du prince, & la premiere part aux faveurs & à l'autorité. Icaire lia alors une étroite amitié avec le fameux ſophiſte Libanius qui ſe trouva fort honoré de cette liaiſon, & qui fit par reconnoiſſance deux diſcours à la louange d'Icaire, dont l'un eſt perdu, & l'autre eſt parvenu juſqu'à nous. On ignore ſi Icaire eſt demeuré dans le paganiſme que ſon pere avoit profeſſé. Quoique Libanius le loue beaucoup, il ne laiſſe pas de le repréſenter comme un eſprit défiant & ſoupçonneux, qui lui faiſoit donner quelquefois ſa confiance à des gens qui ne la méritoient point, & rejetter les conſeils ſalutaires de ſes amis. On lui reproche auſſi d'avoir manqué de conduite & de compaſſion dans la famine qui affligea la ville d'Antioche, lorſqu'il entra en charge.

ICARE, *Icarus*, fils de Dédale, deſcendant d'Erecthée, roi d'Athènes, étoit retenu priſonnier avec ſon pere, par Minos, roi de Crete, & ſe ſauva avec lui par des routes inconnues. Les poëtes diſent qu'Icare, à qui Dédale avoit attaché des aîles de cire, s'étant trop approché du ſoleil, y fondit ſes aîles & tomba dans la mer Egée, qui fut depuis nommée *Icarienne*. Le ſens naturel de cette fiction eſt ſans doute, que Dédale ayant trouvé l'invention de mettre des voiles à ſes barques, ſe ſauva ainſi, en devançant celles de Minos, qui le ſuivoient à force de rames. La barque d'Icare mal conduite, périt dans les eaux. Cela explique naturellement la fable. Une iſle voiſine fut auſſi appellée Icarie: c'eſt la *Nicaria* d'aujourd'hui. Dédale & Icare ſe retirerent par mer en deux eſquifs, dont l'un fit naufrage; ſavoir, celui d'Icare. C'eſt ce qui fit dire qu'ils s'en étoient envolés, ſi l'on en croit Palephate: *De incredibilibus, c. 13.* Virgile a exprimé cela en deux mots, en diſant qu'ils s'enfuirent, *remigio alarum.* Bochart cherche une autre étymologie du nom de l'iſle *Icarie.* * *Voyez* ſon Chanaan, *l. 1, c. 8.* Du Pin, *hiſtoire profane, tom. I.*

ICARE, *Icarus*, pere d'Erigone, fut tué par des payſans qu'il avoit fait boire, & jetté dans un puits. Une petite chienne le découvrit à ſa fille, qui ſe pendit de déſeſpoir; & Jupiter, pour rendre leur mémoire immortelle, tranſporta Icare au ſigne de Bootes, Erigone à celui de la Vierge, & la chienne à celui de la Canicule. * Hygin, *l. 2 aſtronom.*

ICARIE, *Icaria*, montagne de l'Attique, dont les habitans étoient de la tribu Egéide. Ils furent des premiers qui ſacrifierent un bouc à Bacchus, pour avoir ravagé les vignes; & ce fut chez eux que fut inventée l'ancienne comédie ou tragédie. * J. Spon, *voyage d'Italie, &c. l'an 1675.*

ICASIE, *Icaſia*, fille de qualité, fut une de celles que Théophile, empereur de Conſtantinople, fit

choiſir, l'an 830, dans les provinces de ſon empire, pour les aſſembler dans ſon palais, & prendre pour épouſe celle d'entre elles qui lui plairoit davantage. Elle avoit charmé l'empereur par l'éclat de ſa beauté; mais ce prince n'agréant pas une réponſe trop fine & trop vive qu'elle lui fit, retira la pomme d'or qu'il lui alloit donner, pour la préſenter avec l'empire à Théodora. Icaſie ſe renferma dans un monaſtere, où elle ſe fit religieuſe, & elle y compoſa pluſieurs beaux ouvrages d'eſprit. * Maimbourg, *hiſt. des Iconoclaſ.*

ICCIUS PORTUS, *cherchez* ICIUS.

ICELUS MARCIANUS, étoit le premier des affranchis de l'empereur Galba, & qui ne prétendoit pas moins que la première dignité dans l'ordre des chevaliers. Les hiſtoriens Romains font mention de ſon ambition, & pluſieurs blâment Galba de la confiance qu'il lui donnoit. Ce prince ne faiſoit preſque rien ſans ſon conſeil, & ſans celui de T. Vinius Rufinus, autrefois ſon lieutenant en Eſpagne, & de Cornelius Laco, capitaine de ſes gardes. Ces trois favoris gouvernoient abſolument Galba; & l'aveugle déférence que cet empereur avoit pour eux, rendit encore ſa conduite plus bizarre & plus odieuſe qu'elle n'étoit par elle-même; car un jour il étoit ſevere, & un autre jour négligent à punir: il condamnoit, ſans les entendre, les perſonnes innocentes & d'un rang diſtingué, tandis qu'il pardonnoit à des gens d'une baſſe naiſſance & réellement coupables, parcequ'Icelus Marcianus & les deux autres le lui conſeilloient ainſi. Icelus floriſſoit l'an 68 de J. C. & vécut encore depuis.

ICENIENS, peuples que Cambden ſuppoſe avoir habité les comtés de Suffolck, de Nortfolck, de Cambridge & d'Huntingdon. C'étoit un peuple vaillant & guerrier, qui fit alliance avec les Romains, & la rompit enſuite. Ayant levé une armée, ils ſe retrancherent le mieux qu'ils purent; mais les Romains les attaquerent par le ſeul endroit par où leur camp étoit acceſſible, & les défirent après une vigoureuſe réſiſtance. P. Oſtorius commandoit pour les Romains en Angleterre dans ce temps-là. * Cambden, *Britan.*

ICESIUS, de Sinope, ville de la Paphlagonie, dans l'Aſie mineure, étoit un riche banquier, que l'on accuſa d'être faux-monnoyeur. Son nom eſt illuſtre dans l'hiſtoire, parcequ'il fut pere du célebre Diogène, philoſophe Cynique. * Diogène *Laërce.*

ICETAS, s'empara de la tyrannie de Sicile après la mort de Dion. Il tenoit Acradine de Naples, pendant que Denys occupoit Syracuſe, & Timoleon Leptine. Il fit la guerre à Timoleon, & tâcha de le faire aſſaſſiner; mais des aſſaſſins qu'il avoit envoyés ayant découvert ſon deſſein, il fut enfin vaincu & tué par Timoleon, la ſeconde année de la CX olympiade, 339 ans avant J. C.

ICHABOD, fils de Phinées, & petit-fils d'Heli, grand ſacrificateur. Sa mere qui apprit que l'arche avoit été priſe, eut de douleur les travaux de l'enfantement, & mettant au monde un enfant, au moment qu'elle en ſortoit, elle le nomma *Ichabod*, parce, dit-elle, que la gloire du ſeigneur avoit été enlevée à Iſraël.* *I. rois*, 4, 21.

ICHAR ou ISCHAR, riviere de Bulgarie, prend ſa ſource dans les montagnes d'Argentaro, & ſe décharge dans le Danube, vis-à-vis de l'embouchure de l'Aluta. Quelques géographes la prennent pour la riviere qui ſéparoit anciennement la haute Méſie, de la baſſe, & qui étoit nommée *Ciabrus*, *Ciambrus*, *Cebrus* & *Cius*, laquelle d'autres géographes prennent pour la *Morava*. * Baudrand.

ICHBOROUG, ICHBARAW, village du comté de Nortfolck en Angleterre. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Yciani* ou *Icianos*, que d'autres placent à Thetford. * Baudrand.

ICHERIUS, *cherchez* ICAIRE.

ICHMIAZIN, *cherchez* TROIS-EGLISES.

ICHOGLANS, pages du grand-ſeigneur, qui ſont logés dans le ſerrail, ſont ainſi nommés du mot *Ich* ou *Itch*, qui ſignifie *dedans*, & *Oglan*, *page*, *valet*, comme qui diroit *page du dedans ou du palais*. Les Turcs, par une politique toute particuliere, affectent de ne ſe ſervir que d'eſclaves chrétiens, & non de valets Turcs; fondés ſur ce que ces malheureux eſclaves ayant perdu le ſouvenir de leur patrie, & l'amitié de leur parens, n'auront plus d'autre but que les intérêts de leur maître: ce qui ne ſe trouve que rarement dans un valet libre, qui, d'ordinaire, n'embraſſe les intérêts de ſon maître que pour y mieux faire ſon profit. C'eſt dans cette vue que le grand-ſeigneur, pour ſe faire des créatures qui lui ſoient entiérement dévouées, a établi les Ichoglans, qu'il éleve aux plus grandes charges de l'empire, ſelon qu'il les voit affectionés à ſon ſervice; car on en a vu monter juſqu'à celle de *Spahiler-Agaſi*, ou général de la cavalerie, qui, après celles de grand-viſir, mufti & de boſtangi, eſt la plus conſidérable chez les Turcs. On éleve les Ichoglans avec un grand ſoin dans les ſerrails de Pera & d'Andrinople, ou dans le grand ſerrail de Conſtantinople, & ils ont dans ces trois palais des *oda* ou *chambrées*, dans leſquels, ſelon leurs différens génies, il ſe trouve des maîtres qui leur enſeignent aux uns les langues turque, arabe, perſienne, & aux autres les myſtères de l'alcoran; à ceux-ci le maniement des armes à feu; à ceux-là la maniere de lancer le gerit ou dard; & aux autres celle de tirer & de bander un arc preſſement; de monter à cheval à poil; en un mot, qui leur montrent tout ce qui perfectione un jeune homme. Ils ont d'ordinaire pour chef un vieil officier du ſerrail, que l'on nomme *Capa Aga*, qui leur fait faire leurs exercices avec une ſévérité preſque incroyable, leur impoſant de rudes châtimens pour les moindres fautes, ſoit en leur faiſant donner la falacque, ou bien en les fatiguant par de bas emplois; car les Turcs tiennent pour maxime, qu'il eſt impoſſible qu'un officier puiſſe bien commander, s'il n'a d'abord appris à obéir. Leur habit eſt ſimple, & fait d'un drap qui n'eſt ni trop gros ni trop fin, que les Anglois apportent à Conſtantinople. Quand les Ichoglans font quelque exercice violent, ils retrouſſent & attachent leur doliman à leur ceinture, laiſſant voir leur caleçon qui eſt d'une maniere de treillis, ou de quelque peau paſſée en chamois. Ils ne ſont nouris preſque que de ris. Ils ne parviennent aux charges qu'à l'âge de 40 ans, à moins que le grand-ſeigneur, par une grace particuliere, ne les en diſpenſe. * *Mémoires hiſtoriques.*

ICHONUPHIS, prêtre d'Heliopolis, qu'Eudoxe de Cnide & Platon allerent trouver en Egypte, pour apprendre plus exactement le cours du ſoleil & de l'année. * Diogène Laërce, *in Eudoxo.*

ICILIUS. Il y a deux tribuns du peuple Romain de ce nom. Le premier, LUCIUS ICILIUS, qui, l'an 397 de la fondation de Rome, fit donner au peuple le mont Aventin, pour y bâtir des maiſons; & l'autre SPURIUS ICILIUS, qui fit faire une loi l'an 261 de Rome, portant défenſes d'interrompre un tribun du peuple pendant qu'il haranguoit. * Denys d'Halicarnaſſe, *hiſt. liv.* 10 & 16.

ICIUS PORTUS (le port Icius) c'eſt le nom du lieu de la Gaule Belgique, où Céſar s'embarqua deux fois pour paſſer dans la Grande-Bretagne, & dont il eſt parlé pluſieurs fois dans les commentaires de ce général Romain. Les différens auteurs qui en ont traité, en ont marqué différemment la ſituation, chacun ſelon ſes idées particulieres & ſes conjectures. Les uns ont mis l'*Icius* à l'Ecluſe en Flandre, d'autres à Bruges, quelques-uns à Gand, d'autres à Nieuport. Jacques Chifflet a voulu le placer à Mardick. Il y en a qui ont cru que ce pouvoit être le port de Dieppe, d'autres celui de Calais, ou du moins Sangate, villa-

Digitized by Google

ge voiſin de cette derniere ville. Jacques Malbrancq, Jéſuite, qui étoit natif de S. Omer, ſoutient que l'embouchure du port Icius étoit au village de Sangate, & que le port s'étendoit juſqu'à la Motte de Sithiu à S. Omer. Jean Eccard a ſoutenu depuis peu, que c'eſt le port qu'on nommoit autrefois *Quantovicus*, ſitué ſur la Canche, vis-à-vis de la ville d'Etaples, aboutiſſant au monaſtere de S. Joſſe. C'eſt auſſi le ſentiment de M. Adrien de Valois, dans ſa notice des Gaules. M. du Cange & beaucoup d'autres ſont pour le port de Wiſſan, & le feu pere le Quien, ſavant Dominicain, prétend, après pluſieurs autorités de ſavans, non moins connus, que c'eſt le port de Boulogne, & le même qui étoit connu des anciens, ſous le titre de *Geſſoriacus-Portus*. Placer, ſelon lui, le port Icius à Calais ou à Sangate, c'eſt peu entendre la route que Céſar a tenue en ſortant de ſon port, & ne pas aſſez comprendre la ſituation des lieux. Ce général Romain nous raconte qu'il alla d'abord donner dans les falaiſes de l'iſle, & à ce que les écrivains Anglois témoignent, dans l'ouverture qui forme le port de Douvres, où il fut repouſſé par les Bretons; de maniere qu'il fut obligé d'aller trois ou quatre lieues plus loin chercher une terre pleine où il pût deſcendre avec moins de réſiſtance. Cet endroit où il débarqua en effet, eſt vis-à-vis de Sangate & de Calais: & comme de la ſortie du port, Céſar s'en ſeroit apperçu, & n'eût pas été trois ou quatre lieues plus loin, pour donner dans des falaiſes, dont la hauteur étoit un obſtacle à la deſcente, cette raiſon ſuffit pour faire voir que Calais ne fut jamais le lieu de l'embarquement de Céſar. Le P. le Quien réfute avec aſſez d'étendue l'opinion contraire, & celle de tous les ſavans, qui ne mettent pas le port Icius à Boulogne; & il faut avouer que ſes réponſes paroiſſent preſque une réfutation ſans réplique. Il prétend enſuite prouver par Pomponius Mela, Strabon & les autres anciens géographes, & en commentant hiſtoriquement les endroits où il eſt parlé de l'embarquement ſuſdit de Céſar, que le port Icius eſt celui de Boulogne-ſur-mer, ville de Picardie: & ſes preuves ont, ce ſemble, frapé la plupart des ſavans, & les ont fait revenir à ſon opinion. * Voyez *ce que nous avons déja dit au mot* GESSORIAQUE, *& conſultez* cette ſavante diſſertation du P. le Quien, que l'on trouve imprimée dans le *tom. VIII, part. II* des *Mémoires de littérature & d'hiſtoire recueillis par le* P. Deſmolets.

ICKAN (Pierre) Anglois, natif de Cantorberi, floriſſoit à Paris dans le XIII ſiécle vers l'an 1274. Il y compoſa quelques ouvrages, comme la généalogie des rois d'Angleterre, &c. * Balée & Pitſeus, *de ſcript. anglic.*

ICOLUMKILL: c'eſt une des iſles occidentales d'Ecoſſe, peu éloignée de l'iſle de Mull. Elle a ſept milles d'Angleterre de long, & environ un de large. Elle eſt agréable & fertile, on y trouve pluſieurs monumens d'antiquité. S. Columbus y avoit un monaſtere, où il vivoit fort ſaintement, & faiſoit obſerver une exacte diſcipline à ſes moines. Il y avoit auſſi un couvent de religieuſes, une égliſe paroiſſiale, & pluſieurs chapelles bâties magnifiquement, quelques-unes par les rois d'Ecoſſe, & les autres par les petits rois des iſles. Les évêques des iſles y firent leur réſidence, depuis que les Anglois eurent pris l'iſle de Man. Parmi les anciennes ruines on voit encore un cimetiere, où non-ſeulement on enterroit toute la nobleſſe des iſles; mais comme il paroît par des tombeaux bien diſtingués, quarante-quatre rois d'Ecoſſe, quatre d'Irlande, & huit de Norwege. Cela n'eſt pas incroyable, ſi les prétentions des Ecoſſois ſont bien véritables, qu'ils peuvent faire remonter leurs rois juſqu'au déluge. Il y a ſix autres petites iſles tout près de celle-là, ſur leſquelles les religieuſes avoient leurs rentes. * Buchanan.

ICONE, ville de la Lycaonie, *cherchez* COGNI.

ICONOCLASTES ou ICONOMAQUES, hérétiques qui combattoient le culte des ſaintes images, les abattoient, & mériterent par cette fureur le nom de *Briſe-Images*. Celui d'Iconoclaſtes vient du grec εἰκὼν, *image*, & κλάω, *rompre, briſer*. Celui d'Iconomaques eſt compoſé auſſi de εἰκὼν, *image*, & de μάχομαι, *combattre*. Les Juifs furent les premiers auteurs de cette héréſie vers l'an 686. Il eſt vrai que ſous l'empire de Zenon, vers l'an 485, Xanaïas, Perſan, eſclave fugitif, Manichéen, & qui n'étoit pas même baptiſé, ayant été fait évêque d'Heliopolis en Syrie, par Pierre le Foulon, faux patriarche d'Antioche, voulut abolir les images dans ſon égliſe: mais il ne trouva perſonne qui le ſecondât dans ce ſacrilége deſſein. Environ cent ans après, Sérénus, évêque de Marſeille, abattit les images dans ſon diocèſe; mais par un excès de zèle, & pour empêcher que quelques nouveaux chrétiens, convertis de l'idolâtrie à la foi ne les adoraſſent comme des idoles & des fauſſes divinités. C'eſt pourquoi S. Grégoire *le Grand*, qui lui écrivit ſur ce ſujet, loua ſon zele; mais en blâma le déréglement, & lui ordonna de rétablir les images, en inſtruiſant ſon peuple du bon uſage qu'il en devoit faire. Voici quel fut le premier artifice des Juifs. Pendant que Iezid I du nom, calife des Saraſins, régnoit en Syrie vers l'an 686, deux Juifs natifs de Phénicie, qui faiſoient profeſſion de prédire les choſes à venir, eurent la hardieſſe de dire à ce prince, qu'il régneroit très-heureuſement quarante ans, pourvu qu'il abolît dans toutes les terres de ſon obéiſſance les images de Jeſus-Chriſt & de ſa mere, que les Chrétiens révéroient. Iezid ébloui de l'éclat d'une ſi belle promeſſe, fit un édit, par lequel il commandoit de briſer toutes les images, & d'effacer toutes les peintures qui ſe trouvoient dans les égliſes des Chrétiens; mais avant que cet édit fût publié, ce prince mourut miſérablement en la même année, qui n'étoit que la troiſiéme de ſon régne. Ces impoſteurs prirent la fuite, & paſſerent dans l'Iſaurie, province de la Galatie dans l'Aſie mineure. En chemin ils rencontrerent Conon, *Iſaurien*, qui faiſoit le métier de mercier par la campagne; & admirant ſon air & ſa phiſionomie, ils l'aſſurerent d'un ton de prophéte, qu'il étoit deſtiné à l'empire, & qu'il y arriveroit infailliblement, s'il vouloit leur promettre avec ſerment, que quand il auroit vu l'accompliſſement de leur prophétie, il leur accorderoit une choſe, qu'ils ſe réſervoient à lui demander, lorſqu'il ſeroit en état de l'octroyer. Le jeune Conon leur promit ce qu'ils ſouhaitoient; & parcequ'il étoit Chrétien, il en fit ſerment dans une égliſe dédiée au martyr S. Théodore. Il prit enſuite le nom de Léon, & s'engagea dans les troupes d'Iſaurie, commandées par Siſinnius. Lorſqu'il fut monté ſur le trône de Conſtantinople, l'an 717, ces deux Juifs le vinrent féliciter de ſon heureux avénement à la couronne, & lui demanderent l'accompliſſement de ſa promeſſe. Alors ils lui déclarerent qu'ils ne ſouhaitoient ni or, ni argent, ni charges, ni dignités; mais ſeulement qu'il abolît le culte des images, dont ils lui parlerent comme d'une idolâtrie. L'empereur aſſura qu'il les ſatisferoit, lorſqu'il auroit aſſez établi ſon autorité, pour entreprendre un ſi grand deſſein, & les renvoya contens de cette eſpérance. D'abord il diſſimula, & tâcha de gagner l'eſtime du patriarche S. Germain: de ſorte que ce patriarche, qui avoit fait la cérémonie de ſon couronnement, donna avis au pape Grégoire II, qu'il n'y avoit pas lieu de craindre que Léon prît le parti des Monothélites, qui étoit l'héréſie la plus dangereuſe en ce temps-là. L'empereur même écrivit au pape, & lui envoya ſa profeſſion de foi, laquelle étoit très-orthodoxe; mais il conſerva toujours ſon pernicieux deſſein, & ne fut ébranlé ni par la vue des impoſtures des ennemis des images à l'égard de Iezid I, ni par le funeſte

Digitized by Google

exemple de Iezid II, qui périt malheureuſement quelque temps après, pour avoir entrepris la même choſe à la ſuſcitation d'un Juif, qui étoit prince de la ſynagogue de Tibériade. Il ſe réſolut enfin de ſe déclarer ouvertement, & fit un édit l'an 724, par lequel, il aboliſſoit les ſaintes images par-tout l'empire. Pour l'exécution de cet ordre impie, il ſe ſervit principalement de deux ſcélérats, dont l'un fut Conſtantin, évêque de Natolie, ville de la grande Phrygie; & l'autre Bezer, renégat, qui s'étoit fait mahométan. Ces deux miſérables lui perſuaderent de commencer par la deſtruction des images, ſans donner le loiſir au peuple de s'oppoſer à cette entrepriſe. Léon fit aſſembler le ſénat, où après avoir dit qu'il vouloit abolir l'idolâtrie, il déclara que ſa volonté abſolue étoit qu'on abattît & qu'on effaçât toutes les images de Jeſus-Chriſt, de la Vierge & des ſaints, parceque c'étoient des idoles. Puis il ſortit bruſquement de l'aſſemblée, & donna ſes ordres pour l'accompliſſement de cet horrible deſſein.

Ce fut alors que l'opinion des Iconoclaſtes commença à éclater, & que ce prince, qui l'avoit depuis ſi long-temps conçue & cachée dans le fond de ſon ame par politique, devint héréſiarque, en la mettant au jour. On alla d'abord abattre en plein midi l'image du Sauveur, qui étoit ſur la grande porte du palais impérial, & que l'empereur Conſtantin *le Grand* avoit fait élever. Le peuple fit tous ſes efforts pour réſiſter à cet attentat; mais Léon fit prendre les plus conſidérables de la ville, & déchargea ſur eux ſa fureur par pluſieurs ſortes de ſupplices. Voyant que le maître œcuménique & les docteurs du collége de Conſtantin ſoutenoient le culte des images, il les fit brûler vifs par l'embraſement de ce collége, qui fut conſumé avec cette fameuſe bibliothéque, compoſée de ſix cens mille volumes. Le patriarche S. Germain fit tous ſes efforts pour retirer l'empereur de ſon aveuglement; & Léon diſſimulant ce qu'il avoit dans l'ame, parut touché de ſes remontrances: ce qui porta ce ſaint homme à en donner avis au pape Grégoire II. Ce pontife écrivit enſuite à l'empereur ces deux lettres, que le P. Fronton du Duc, Jéſuite, a données au public, après les avoir tirées de la bibliothéque du cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, qui les avoit eues traduites par les Grecs en leur langue, & que ce ſavant pere a rendues de nouveau en latin. Léon fit réponſe à ces lettres; & ayant pris en mauvaiſe part les bons avis du pape, le menaça de le faire enlever de ſon ſiége, & de l'envoyer en exil, comme l'empereur Conſtans avoit relégué le pape Martin dans la Cherſonnèſe. Il ajouta qu'il feroit abattre la ſtatue de bronze qu'on avoit érigée dans Rome à S. Pierre; & qu'au reſte c'étoit à lui, comme empereur, d'exercer les droits de pontife, & de décider des points de la religion. Quelque temps après, ce prince encore plus irrité, voyant qu'il lui ſeroit difficile de venir à bout de ſon deſſein par la force, eut recours à la trahiſon pour faire aſſaſſiner le pape; mais cette conſpiration ne put réuſſir, & l'exarque Paul tenta auſſi inutilement d'enlever ce ſouverain pontife à Ravenne. Léon devenant plus furieux, donna ordre à l'exarque, l'an 728, de faire publier à Rome, & dans toutes les villes de l'empire en Italie, un édit, par lequel il commandoit d'enlever des égliſes toutes les images comme autant d'idoles, déclarant le pape déchu du pontificat, au cas qu'il refuſât de recevoir cette ordonnance.

Grégoire voyant que Léon attaquoit ouvertement la religion, réſolut d'employer ouvertement ſon autorité, pour empêcher le cours de cette horrible impiété. Il excommunia d'abord l'exarque & tous ſes complices; puis il envoya des lettres apoſtoliques aux Vénitiens, au roi des Lombards, & à toutes les villes de l'empire, par leſquelles il les exhortoit à empêcher de toutes leurs forces l'exécution de l'édit, qui introduiſoit une ſi pernicieuſe héréſie. Ces lettres firent tant d'impreſſion ſur les eſprits, que tous les peuples d'Italie, quoique de différens partis, qui ſe faiſoient ſouvent la guerre, Vénitiens, Romains & Lombards, agirent tous de concert pour défendre la foi catholique; & portant leur zèle au-delà de ce que le pape prétendoit, ils prirent les armes contre l'exarque & les autres gouverneurs pour l'empereur. Au commencement de l'année 730, Léon fit aſſembler les principaux de Conſtantinople, & voulut que le patriarche S. Germain s'y trouvât avec quelques évêques. Il y vint même en cérémonie, & fit publier un nouvel édit, par lequel il aboliſſoit dans toute l'étendue de ſon empire les images de Jeſus-Chriſt, de la Vierge, des anges & des ſaints, les qualifiant du nom d'idoles; & défendant ſur peine de la vie à tous ſes ſujets de les tenir, ni dans les égliſes, ni dans les places publiques, ni ſur les portes des villes, ni dans les maiſons. Et parceque S. Germain ne voulut point ſouſcrire à cet édit, il le priva de ſon ſiége, & nomma patriarche l'impie Anaſtaſe, qui avoit promis d'exterminer les images de ſon égliſe. Germain fut mené en exil dans un monaſtere, où on l'étrangla quelque temps après, âgé de près de cent ans.

Le pape voyant bien qu'il n'y avoit plus rien à eſpérer à l'égard de Léon, aſſembla un ſynode, où l'héréſie des Iconoclaſtes fut condamnée. Enſuite il excommunia le faux patriarche Anaſtaſe, & l'empereur, comme un hérétique, ou plutôt comme un héréſiarque déclaré, défendant aux Romains & aux autres peuples d'Italie, de lui payer aucun tribut. Et pour ſe mettre à couvert de la colere de Léon, il implora le ſecours du grand Charles *Martel*, qui promit de paſſer en Italie pour défendre l'égliſe, ſi elle étoit attaquée; & les Romains de leur côté le reconnurent pour leur protecteur, & lui déférerent l'honneur du conſulat, comme l'empereur Anaſtaſe avoit fait autrefois au grand Clovis, après qu'il eut défait les Wiſigoths. Peu de temps après ce traité, le pape Grégoire II mourut l'an 731. D'autre part, l'empereur Léon chercha tous les moyens de perdre S. Jean *Damaſcène*, qui combattoit avec beaucoup de zèle & de doctrine l'héréſie des Iconoclaſtes. Grégoire III tâcha d'appaiſer ſa fureur, & lui envoya des lettres monitoires, par leſquelles il l'avertiſſoit en pere & en pontife, de renoncer à ſon héréſie; mais Léon fit arrêter en Sicile Grégoire, prêtre de l'égliſe romaine, qui les portoit, & le pape en ayant eu avis, aſſembla à Rome un concile de 93 évêques. Il fut tenu en préſence de tout le clergé, du ſénat & du peuple Romain; & le culte des ſaintes images y fut de nouveau ſolemnellement confirmé, & l'on excommunia tous les Iconoclaſtes. L'empereur n'ayant pas voulu écouter les nouveaux légats & les ambaſſadeurs que le pape & les Romains lui avoient envoyés, fit partir de Conſtantinople ſon armée navale, ſous le commandement de Manés, pour aller attaquer Rome; mais cette flotte nombreuſe fit naufrage entre l'Epire & l'Italie, l'an 732. Léon plus furieux qu'auparavant, exerça de plus grandes cruautés contre les Catholiques, qui ſouffrirent beaucoup juſqu'en l'année 741, que cet empereur finit malheureuſement ſa vie. Son fils Conſtantin *Copronyme*, qui lui ſuccéda, fit encore pis; car il s'attaqua même aux reliques des Saints, qu'il fit fouler aux pieds, & défendit que l'on célébrât aucune fête en l'honneur de la Vierge; mais il fut bientôt traverſé dans la jouiſſance de l'empire, par Artabaſde ſon beau-frere, qui fut proclamé empereur l'an 742. Ce dernier permit le culte des images, & la religion catholique auroit réfleuri dans la Grece, ſi l'impie Copronyme ne ſe fût rétabli ſur le trône l'an 744. Ce prince reçut honorablement les légats du pape Zacharie; mais il ſe moqua bientôt de tous les avertiſſemens de ce pontife, & entreprit plus fortement que jamais d'abolir le culte des images

dans

Digitized by Google

dans tout ſon empire. L'an 754 il convoqua un prétendu concile à Conſtantinople, où ſe trouverent 338 évêques, tous Iconoclaſtes; & parceque le faux patriarche Anaſtaſe étoit mort, il y nomma pour lui ſuccéder, un moine appellé Conſtantin, qui avoit été évêque de Pamphilie. Ce patriarche ainſi créé préſida à ce conciliabule, qui prit la qualité de ſeptiéme concile univerſel, & prononça un anathême contre le patriarche S. Germain, George évêque en Chypre, & S. Jean *Damaſcène*, comme les plus zelés protecteurs du culte des ſaintes images. Quelques jours après, l'empereur Copronyme fit aſſembler le peuple dans la place impériale, où l'on publia les décrets de ſon concile. Enſuite les évêques ayant fait lever la main au peuple, & produiſant la croix, le livre des évangiles, & le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt dans la ſainte euchariſtie, ils obligerent tout le monde à jurer qu'ils tiendroient déſormais toutes les images pour des idoles. On chaſſa alors tous les religieux de Conſtantinople, parcequ'ils s'oppoſoient ouvertement à l'impiété des Iconoclaſtes, & on acheva d'abattre & d'effacer tout ce qui reſtoit encore d'images.

Un an auparavant le pape Etienne III, ſucceſſeur d'Etienne II, lequel n'avoit ſiégé que trois mois, d'autres diſent trois jours, avoit envoyé des légats à Conſtantin, par leſquels il le ſupplioit de venir promptement en Italie avec une puiſſante armée, pour ſauver Rome de la tyrannie des Lombards; mais cet empereur n'avoit alors en tête que la guerre qu'il faiſoit aux images, & le pape fut obligé de recourir à la protection de Pepin, roi de France, qui lui envoya l'évêque Rodigandus & le duc Ancaire, pour l'amener ſurement en France, comme il l'avoit demandé. Etienne y arriva l'an 754, & ſacra le roi Pepin avec ſes deux fils, *Charles* & *Carloman*, dans l'égliſe de S. Denys. Enſuite Pepin paſſa en Italie, & conquit l'exarchat de Ravenne ſur Aſtolphe, ou Aiſtulfe, roi des Lombards, rétablit le pape dans la jouiſſance des terres qu'Aſtolphe avoit uſurpées, & donna l'exarchat à l'égliſe de Rome, pour être uni au domaine de S. Pierre. Copronyme, irrité de la perte de l'exarchat, & de ce que les papes avoient eu recours à la protection de la France, perſécuta les Catholiques plus cruellement que jamais, particulierement les religieux, qui furent contraints de venir chercher un aſile à Rome, où le pape Paul I leur aſſigna des monaſtéres, dans leſquels il ordonna qu'ils fiſſent le ſervice en grec, comme ils avoient accoutumé de faire dans l'Orient. Cet empereur n'étant pas encore ſatisfait de ce que ſon concile avoit décidé contre les images, ſe donna l'autorité de défendre, ſous peine de l'exil, l'invocation de la ſainte Vierge & des ſaints, dont il fit chercher toutes les reliques pour en abolir la mémoire, juſque-là même qu'il voulut qu'on jettât dans la mer la châſſe de ſainte Euphémie martyre. Cette châſſe fut portée par les flots dans l'iſle de Lemnos, où les fidéles la recueillirent, & la tinrent cachée. L'an 766 le pape & le roi Pepin ſon protecteur, envoyerent des légats & des ambaſſadeurs à Conſtantinople, pour y traiter des intérêts de la religion & du ſaint ſiége. Conſtantin qui avoit alors une guerre fâcheuſe contre les Bulgares, ſe ſervit de cette occaſion pour faire alliance avec Pepin, en lui propoſant le mariage de Léon ſon fils & ſon collégue à l'empire, avec la princeſſe *Ciſſile*, fille de ce roi, pour recouvrer par ce moyen l'exarchat ſans guerre, & même pour trouver les voies de perſuader aux François que ſa créance étoit catholique. Dans ce deſſein il envoya en France une ambaſſade compoſée de ſix des principaux patrices, accompagnés de pluſieurs évêques. Ces ambaſſadeurs demanderent, de la part de l'empereur, qu'on aſſemblât un concile de l'Egliſe Gallicane, pour y décider les deux points, touchant la proceſſion du Saint-Eſprit, & le culte des images. Le roi en donna avis au pape, lequel envoya des légats en France pour préſider à ce concile, qui fut célébré à Gentilli l'an 767. On ne ſait pas préciſément quelles furent les déciſions de ce concile: ce qui a fait dire à quelques hiſtoriens modernes, qu'il avoit laiſſé la choſe indéciſe, mais il n'y a aucune apparence; car on ne trouve point d'exemple dans toute l'antiquité, d'aucun concile qui ſe ſoit terminé ſans rien conclure; & on peut reconnoître par la ſuite, qu'il décida ces deux articles contre les erreurs de Copronyme, comme il eſt remarqué dans l'article de GENTILLI. Ainſi l'empereur ne gagna rien par cette célébre ambaſſade, que la honte de voir ſon alliance refuſée, & ſon héréſie condamnée par ceux auſquels il vouloit la faire approuver.

Preſque en même temps qu'on tenoit ce concile en Occident, les trois plus anciens patriarches d'Orient, Coſme d'Alexandrie, Théodore d'Antioche, & un autre Théodore de Jéruſalem, aſſemblerent un grand ſynode des trois patriarchats à Jéruſalem, d'où après avoir condamné l'héréſie des Iconoclaſtes, ils envoyerent une lettre ſynodale au pape, dans laquelle ils rendirent raiſon de leur foi, conforme à celle de toute l'égliſe occidentale, touchant le culte des ſaintes images. Cette lettre fut préſentée au faux pontife Conſtantin, qui en envoya une copie en grec & en latin à Pepin roi de France. L'année ſuivante, cet uſurpateur ayant été chaſſé du ſaint ſiége, Etienne IV envoya ſes légats à Pepin, pour lui demander quelques-uns des principaux prélats de ce royaume. Ils arriverent après la mort de ce roi, & préſenterent les lettres du pape aux deux rois Charlemagne & Carloman, qui envoyerent à Rome douze prélats des plus ſavans de la France; ſavoir ſept archevêques, Villicaire de Sens, Lulle de Mayence, Gravien de Tours, Addo de Lyon, Herminard de Bourges, Daniel de Narbonne, Tilpin de Reims (ſi connu dans l'hiſtoire & dans les fables, ſous le nom de l'archevêque Turpin:) & cinq évêques, Herulphe de Langres, Herembert, Babulphe, Gilbert & Joſeph, dont on ne ſait pas bien les égliſes. Les prélats d'Italie s'étant rendus à Rome avec eux au commencement du printems de l'année 769, le concile ſe tint dans l'égliſe de Latran, où après avoir établi la véritable créance touchant le culte des images, on anathématiſa le conciliabule de Conſtantinople & tous les Iconomaques. Depuis, le pape écrivit une lettre à l'empereur, pour lui faire ſavoir cette union des évêques de France & d'Italie, ſur la doctrine de l'égliſe à l'égard des images, & pour l'exhorter à renoncer à ſes erreurs; mais ce prince n'en fit point d'état, & continua ſes cruautés contre les orthodoxes. Il eſt certain que Conſtantin étoit engagé dans pluſieurs autres erreurs très-pernicieuſes. On a quelques fragmens d'un ouvrage qu'il avoit compoſé pour ſoutenir ſon emportement contre les images, & qui fut réfuté depuis par S. Nicéphore, patriarche de Conſtantinople, qui l'appelle toujours *Mamonas*. Ce ſaint prélat nous apprend que les Iconoclaſtes ne penſoient pas ſainement de Jeſus-Chriſt, & qu'ils nioient ſa préſence réelle dans le ſacrement de l'euchariſtie; mais par des raiſons très-différentes de celles que les hérétiques des derniers temps ont imaginées, & ſur des ſuppoſitions que ceux-ci n'auroient garde d'accepter. On peut néanmoins douter ſi tous les Iconoclaſtes penſoient de même que ceux qu'il combat, & s'il n'y avoit pas différentes ſectes entr'eux.

Après la mort de Copronyme, arrivée l'an 775, Léon IV ſon fils, ſuivit d'abord une conduite toute contraire à celle de ſon pere; car non-ſeulement il ne voulut pas qu'on perſécutât les Catholiques, mais il fit paroître auſſi de la dévotion envers la Vierge & les ſaints, & permit aux religieux de rentrer dans leurs monaſteres. Il ne ſouffrit pas néanmoins que l'on rétablît les images, parcequ'il conſervoit dans l'ame un ſecret attachement pour l'héréſie des Iconoclaſtes.

Après ſa mort arrivée l'an 780, ſon fils Conſtantin VI lui ſuccéda, ſous la conduite de l'impératrice Irene ſa mere, qui devint maîtreſſe abſolue de l'empire. Cette princeſſe rétablit avec adreſſe le culte de la religion. Elle permit d'abord de pratiquer librement tous les exercices de piété qui étoient en uſage avant la perſécution, & que Copronyme avoit défendus. Enſuite elle fit publier un édit, par lequel il étoit permis aux Catholiques de prêcher la vérité de leur créance, & de réfuter les héréſies des Iconoclaſtes. Puis elle fit élire pour patriarche le célébre Taraſius, & écrivit au pape l'an 785 pour le prier de venir préſider à un concile univerſel, ou d'y envoyer ſes légats. Le pape Adrien I envoya deux légats, avec des lettres adreſſées à l'impératrice, à l'empereur & au patriarche. Cependant Irene & Taraſius avoient envoyé des exprès en Orient, pour diſpoſer les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem à venir au concile; parceque la paix que l'on avoit faite avec les Saraſins ſubſiſtant encore, on eſpéroit qu'ils en auroient la liberté: mais les envoyés étant arrivés en Paleſtine, trouverent que les Chrétiens étoient dans une grande oppreſſion ſous le régne du fameux calife Haroun al Raſchid, qui n'avoit pas encore contracté alliance avec Charlemagne. C'eſt pourquoi les prêtres & les moines, qui vivoient dans une eſpéce d'eſclavage, conjurerent ces envoyés de ne point paſſer outre, de peur que le calife ne conçût quelque jalouſie de leur voyage, & ne leur ôtât le peu de liberté qui leur reſtoit; mais en même temps ils les aſſurerent qu'ils leur donneroient des témoignages autentiques de la créance orthodoxe des trois patriarches, qui avoient ſouvent condamné l'héréſie des Iconoclaſtes. En effet ils députerent au concile deux d'entr'eux, Jean & Thomas, qui avoient été les premiers domeſtiques, l'un du patriarche d'Antioche, & l'autre de celui d'Alexandrie; & pour plus d'aſſurance, ils leur mirent entre les mains la lettre ſynodique que Théodore de Jéruſalem, qui étoit mort depuis peu en exil, avoit envoyée aux patriarches d'Antioche & d'Alexandrie, & où étoit contenue ſa profeſſion de foi, à laquelle ces deux patriarches avoient fait des réponſes conformes. Ces députés furent enſuite autoriſés par les patriarches mêmes, comme l'écrivent Théophane & Ignace, auteurs contemporains. L'aſſemblée ſe fit à Conſtantinople l'an 786; mais quelques évêques Iconoclaſtes cabalerent ſecretement avec les officiers des gardes de l'empereur qui étoient hérétiques, & exciterent une ſédition qui rompit l'aſſemblée. Au printemps de l'année ſuivante 787, l'impératrice choiſit la ville de Nicée pour la célébration du concile. Outre les légats du pape & les députés des trois patriarches, il s'y trouva plus de trois cens cinquante évêques; & l'ouverture du concile ſe fit le 24 de ſeptembre, dans la grande égliſe conſacrée à la Sageſſe incréée, ſous le nom de ſainte Sophie. Les évêques Baſile d'Ancyre, Théodore de Myre, & Théodoſe d'Amorium en Phrygie, renoncerent publiquement au conciliabule de Conſtantinople, où ils s'étoient trouvés; & huit autres évêques pénitens y firent leur profeſſion de foi. Le concile confirma tous les décrets des ſix premiers conciles généraux; fit une ſolemnelle profeſſion de foi, ſelon le ſymbole de Nicée & de Conſtantinople, en y ajoutant que le Saint Eſprit procéde du Pere & du Fils, contre les Iconoclaſtes, qui ont ſoutenu les premiers, diſent les Latins, qu'il ne procédoit que du Pere, & déclara par ſon décret de la ſeptiéme ſéance, tenue le 12 octobre, que l'on doit expoſer les ſaintes images dans les égliſes & autres lieux, pour les honorer ſelon l'ancienne coutume de l'égliſe, par une adoration d'honneur & de reſpect, & non par une adoration de latrie; l'honneur qu'on rend à l'image n'étant que relatif, & par rapport à la perſonne qu'elle repréſente; & le culte de latrie, ſelon le concile, étant toujours abſolu. Immédiatement après on envoya des lettres ſynodales aux empereurs, à toutes les égliſes, & au pape Adrien, lequel approuva le ſaint concile, qui fut confirmé quatre-vingt-deux ans après par le VIII concile écuménique, célébré à Conſtantinople en 869, où l'on ordonna qu'on ſolemniſeroit tous les ans le 12 octobre, pour rendre graces à Dieu de l'extirpation de l'héréſie des Iconoclaſtes, & du rétabliſſement de la foi & de la piété chrétienne, par le concile de Nicée, qui finit ce jourlà. L'impératrice, qui étoit demeurée à Conſtantinople, y manda les peres du concile de Nicée, & les fit aſſembler le 23 octobre dans la grande ſalle du palais de Blaquernes, comme dans une huitiéme ſéance, afin que les décrets du concile fuſſent lus & confirmés en ſa préſence, & en celle de l'empereur ſon fils. On les y lut; & l'empereur ayant demandé ſi tous les peres y avoient conſenti, les évêques répondirent tout d'une voix, que c'étoit la vraie créance catholique: après quoi l'empereur & l'impératrice ſa mere ſouſcrivirent le décret ſigné de tous les prélats. Ainſi furent rétablies les images dans le palais, dans les égliſes, dans les rues, & ſur les portes de Conſtantinople.

L'an 792, Conſtantin voulant répudier l'impératrice Marie ſa femme, pour épouſer *Théodote*, une des filles d'honneur de cette princeſſe, preſſa fort le patriarche Taraſius de conſentir à ce nouveau mariage, & le menaça de renverſer les images, & même d'abolir la religion chrétienne dans ſon empire, s'il s'oppoſoit à ſes volontés. Taraſius craignant que l'empereur ne pouſsât ſon emportement juſqu'aux derniéres extrémités, crut qu'il devoit diſſimuler, & ne pas uſer de tout ſon droit. Il ne voulut pas donner le voile à l'impératrice, qui y conſentoit pour le bien de la paix, ni marier Conſtantin avec Théodote; mais il ſouffrit que ſon catéchiſte voilât l'impératrice, & que Joſeph, abbé d'un monaſtere de Conſtantinople, fît la cérémonie du mariage. Alors deux ſaints abbés, Platon & Théodore, ſurnommé *Studite*, eurent le courage de ſe déclarer contre leur patriarche, & condamnerent publiquement ce nouveau mariage: ce qui irrita tellement l'empereur, qu'il fit renfermer Platon dans le monaſtere de S. Michel, & relégua Théodore avec ſes moines à Theſſalonique.

En ce même temps, on tint à Francfort ſur le Mein un concile général de l'occident, qui fut convoqué par l'empereur Charlemagne, pour condamner les erreurs d'Elipand & de Félix, qui vouloient faire revivre l'héréſie de Neſtorius. Le pape Adrien crut que c'étoit une favorable occaſion pour faire recevoir le ſecond concile de Nicée, qui n'étoit pas encore réconnu pour écuménique en occident: car quoique le pape en ſon particulier l'eût approuvé, il ne l'avoit pas néanmoins confirmé autentiquement; & les François n'étoient pas généralement diſpoſés à le recevoir comme univerſel. En effet, la créance qu'on avoit alors ſur le point des images, n'étoit pas tout-à-fait conforme aux définitions de ce concile. Tous les prélats s'accordoient bien à condamner les Iconoclaſtes, & à recevoir les images; mais on ne convenoit pas qu'on leur pût rendre aucun culte. Les évêques de France ne les regardoient que comme des ornemens, & pour ſervir à la mémoire. De plus, on étoit fort choqué contre les Grecs en ce temps-là; & comme on rejettoit le faux concile de Conſtantinople, tenu ſous Copronyme, qui condamnoit les images, on croyoit auſſi que celui qui avoit été célébré ſous Conſtantin & Irene, leur déféroit de trop grands honneurs: on avoit même tellement décrié ce concile auprès de Charlemagne, que cet empereur avoit ſouffert en 790 qu'on en fît une réfutation expreſſe, laquelle eſt contenue dans un ouvrage appellé *les Carolins*. Ces raiſons porterent le pape à ordonner que l'on tiendroit un concile univerſel de tout l'occident, où il envoya l'an 794,

Digitized by Google

ſes légats Théophylacte & Etienne, avec une copie des actes du ſecond concile de Nicée. On vit arriver à Francfort environ trois cens évêques, de la France, de la Germanie, de l'Italie, de l'Eſpagne & de l'Angleterre; & l'empereur Charlemagne y fit une très-belle harangue. Les propoſitions d'Elipand & de Félix ayant été condamnées, on examina ce qui regardoit le concile de Nicée; & on fit ce canon, qu'il eſt important de rapporter ici tel qu'il a été inſéré dans le recueil des conciles par le P. Sirmond, Jéſuite: » On a » préſenté à examiner au concile le nouveau ſynode, » que les Grecs ont tenu à Conſtantinople pour l'a» doration des images, & dans lequel on lit, que ceux » qui ne rendront point le ſervice de latrie, ou l'ado» ration aux images des ſaints, comme à la divine » Trinité, ſoient jugés excommuniés. Nos très-ſaints » peres du concile ne voulant point du tout de cette » adoration, ou ſervitude de latrie, ont condamné ce » ſynode d'un commun conſentement. » Pour connoître le ſujet de cette déciſion, il faut ſavoir, que dans les actes du deuxiéme concile de Nicée (commencé & fini à Conſtantinople) dont le pape avoit envoyé la verſion en latin aux prélats aſſemblés à Francfort, on lit dans la troiſiéme ſeſſion ces paroles de Conſtantin, évêque de Conſtance en Chypre: » Je » reçois, & j'embraſſe avec honneur les ſaintes & vé» nérables images, ſelon le ſervice d'adoration que je » rends à la conſubſtantielle & vivifiante Trinité, & » j'excommunie ceux qui ont un autre ſentiment. » Or l'original grec, que l'on n'avoit pas alors, dit poſitivement tout le contraire; car voici ſes paroles: » Je » ſouſcris à cette doctrine, & ſuis du même ſentiment, » en embraſſant avec honneur les ſaintes & vénérables » images: & je défére l'adoration de latrie à la ſeule » ſuperſubſtantielle & vivifiante Trinité»: Καὶ τὴν κατὰ λατρείαν προσκύνησιν μόνῃ τῇ ὑπερουσίῳ καὶ ζωοποιῷ Τριάδι ἀπονέμω. La verſion ſur laquelle les peres de Francfort firent leur canon, étoit fauſſe; mais ils ne le pouvoient pas ſavoir, parcequ'ils n'avoient pas le grec. Ainſi trouvant dans un endroit de ce concile cette horrible impiété, & croyant d'ailleurs qu'on pouvoit condamner un livre qui contient une propoſition hérétique, quoiqu'il diſe en d'autres endroits le contraire; ils condamnerent à cet égard ce ſynode des Grecs, tel qu'ils l'avoient; & ajouterent leur décret en ces termes: » Nous permettons les images des ſaints à tous » ceux qui en voudront dedans ou dehors les égliſes, » pour l'amour de Dieu & de ſes ſaints; mais nous ne » contraignons perſonne de les adorer. Nous ne per» mettons pas auſſi à ceux qui les voudroient rompre » ou détruire, de ſe faire; & nous déclarons que l'é» gliſe univerſelle ſuit en ceci le ſens que S. Grégoire » a exprimé dans cette épître »: c'eſt l'épître qu'il écrivit à Sérénus, évêque de Marſeille. Il ſemble que les peres du concile de Francfort ne devoient pas s'arrêter à l'avis de cet évêque de Chypre, quand même la verſion en auroit été fidéle; puiſque la définition du concile de Nicée y étoit contraire: ce qui leur pouvoit auſſi faire ſoupçonner que cet avis n'étoit pas exprimé fidélement, & que la verſion en étoit fauſſe; mais ils jugerent à la rigueur, & condamnerent une doctrine qui étoit abſolument hérétique & impie. A l'égard du ſentiment de S. Grégoire, ce grand pape, dans ſon épître à Serenus, veut qu'en retenant les images, on adore du culte de latrie la ſeule Trinité. Et dans l'épître à Janvier, évêque de Cagliari, comme auſſi dans celle qu'il écrivit à Secundinus, reclus en France, il approuve & confirme l'honneur qu'on leur rend par rapport aux perſonnes qu'elles repréſentent. Le concile de Francfort, ſuivant la même doctrine de S. Grégoire, définit trois choſes: premierement, qu'il eſt permis d'expoſer les images dans les égliſes & ailleurs; ſecondement, que l'on ne doit point ſouffrir qu'on les abatte & qu'on les détruiſe; & en troiſiéme lieu, que le culte des images eſt libre, & que perſonne n'y eſt contraint. Ainſi l'on ne peut pas dire que ce concile ait confirmé le II de Nicée, puiſqu'il le condamne par un canon, ſur une doctrine impie qu'il trouva dans une fauſſe verſion; mais on ne peut pas auſſi ſoutenir qu'il ait rien défini qui fût contraire à ce concile. *Voyez* l'article des livres CAROLINS.

L'an 802, l'impératrice Iréne fut dépoſée, & les officiers de l'empire, avec les patrices, proclamérent empereur Nicéphore, qui étoit catholique en apparence, mais qui n'avoit au fond nulle religion. Ce prince favoriſa les hérétiques, & ſurtout les Iconoclaſtes, auſquels il rendit la liberté qu'on leur avoit ôtée par le ſecond concile de Nicée. Michel *Curopalate*, qui commença à regner en 811, fit ſa profeſſion de foi ſelon les ſept conciles écuméniques, & chaſſa les Iconoclaſtes de Conſtantinople, après avoir fait punir les plus mutins; mais en 813, Léon l'*Arménien* troubla encore le repos des Catholiques; & après avoir diſpoſé une partie des grands & du peuple à ſuivre ſes erreurs, il aſſembla en 815 le patriarche, les évêques & les principaux abbés, pour conférer en ſa préſence avec ceux qui ſoutenoient que l'on ne devoit point ſouffrir les images. L'empereur ſe rendit à l'aſſemblée, accompagné du ſénat, des patrices, des principaux officiers de l'empire, & d'un grand nombre d'hérétiques Iconoclaſtes. Après qu'il eut fait entendre ſon deſſein, les Catholiques répondirent tous d'une commune voix, qu'il n'y avoit plus lieu de diſputer ſur une choſe définie par un concile écuménique, à la déciſion duquel il falloit s'arrêter. Léon irrité contr'eux les chaſſa de ſa préſence, leur défendant avec de terribles menaces, de ne plus parler de leur doctrine, puiſqu'ils n'avoient pas voulu la ſoutenir. L'année ſuivante il envoya en exil le patriarche Nicéphore, & mit en ſa place Théodore, qui convoqua un conciliabule de ſes évêques dans l'égliſe de ſainte Sophie, où celui de Copronyme fut reçu, & le ſeptiéme écuménique tenu à Nicée fut condamné. Alors Léon, comme s'il eût agi par l'autorité d'un concile univerſel, fit un édit ſemblable à ceux de Léon l'*Iſaurien*, & de Conſtantin *Copronyme*; & après avoir fait abattre & effacer toutes les images, il exerça toutes ſortes de violences & de cruautés contre ceux qui eurent le courage de lui réſiſter. Il fut aſſaſſiné l'an 820, & Michel *le Begue* fut proclamé empereur. Ce prince qui étoit ennemi des ſciences & des beaux arts, l'étoit encore plus de la religion catholique; mais il diſſimula juſqu'en 823. Alors victorieux de ſes ennemis, il entra en triomphe à Conſtantinople, où ſon impiété éclata ouvertement. Il relegua de nouveau les évêques & les abbés qu'il avoit rappellés, & employa les ſupplices les plus atroces contre les Catholiques; mais enſuite jugeant à propos de renouveller l'alliance de l'empire avec les François, il envoya des ambaſſadeurs à Louis *le Débonnaire*, qui lui préſenterent des lettres, dans leſquelles il lui expoſoit ſa confeſſion de foi très-orthodoxe, à la réſerve de l'article des images, qu'il adouciſſoit, faiſant entendre ſeulement que pour empêcher la ſuperſtition du peuple, il avoit ordonné qu'on ôteroit les images, que la populace ignorante adoroit & encenſoit, laiſſant en leurs places celles qui étoient expoſées en des lieux plus élevés, pour ſervir d'inſtruction. Il donna ordre à ces mêmes ambaſſadeurs de revenir par Rome, & de préſenter au pape des lettres qu'il lui écrivoit, avec ſes préſens pour l'égliſe de S. Pierre. Louis *le Débonnaire* confirma l'alliance qui étoit entre les deux empires, & fit conduire à Rome les ambaſſadeurs de Michel, parceque celui-ci l'avoit prié de lui rendre office auprès du pape. Eugène II qui tenoit alors le ſaint ſiége, renvoya les ambaſſadeurs Grecs ſans leur rien accorder, parcequ'il reconnut la mauvaiſe foi de Michel.

L'an 826, Théophile poſſéda ſeul la couronne après

Digitized by Google

la mort de ſon pere Michel *le Begue*. Ce prince embraſſa avec tant de fureur l'héréſie des Iconoclaſtes, qu'il ſurpaſſa tous ſes prédéceſſeurs en cruauté. Il fit effacer ou jetter au feu toutes les peintures ſacrées, & menaça de la mort tous les peintres qui auroient travaillé à des images depuis ſes défenſes. Il mit ſur le trône patriarchal un fameux magicien nommé *Jean*, avec lequel il exerçoit, dit-on, l'art abominable de la magie, & n'oublia rien de ce qu'il put imaginer, pour opprimer les Catholiques, & pour faire regner l'héréſie des Iconoclaſtes.

Après la mort de Théophile en 842, ſon fils *Michel* fut proclamé empereur ſous la régence de l'impératrice *Théodore* ſa mere. Cette princeſſe, qui avoit toujours été catholique, quoiqu'elle eût diſſimulé par prudence ſur le point des images, ſe voyant alors maîtreſſe abſolue, ſongea ſérieuſement à les rétablir. Elle fit dépoſer le déteſtable patriarche Jean, & élire en ſa place l'illuſtre Méthodius. Enſuite elle convoqua une aſſemblée des évêques & des abbés les plus conſidérables, où l'on confirma les décrets du II concile de Nicée. Ce ſynode étant heureuſement terminé, on rétablit les images avec beaucoup de pompe & de cérémonies, & la foi catholique triompha dans tout l'empire d'Orient. Quatorze ans après, Théodore s'étant volontairement dépouillée de l'autorité ſouveraine, pour ne point exciter de troubles par la réſiſtance qu'elle auroit pu faire, ſon fils *Michel* régna ſeul en 855; & quoiqu'il fût extrêmement brutal & débauché, il conſerva néanmoins la véritable religion; de ſorte que l'héréſie des Iconoclaſtes ne parut plus depuis dans l'Orient; & ce n'a été qu'après un long intervalle de pluſieurs ſiécles, que les nouveaux hérétiques l'ont renouvellée dans l'Occident. Ce fut vers l'an 1126 qu'un certain Pierre de Bruis, qui répandoit ſes erreurs dans la Provence, dans le Languedoc & dans la Gaſcogne, eut l'audace de ſoutenir qu'il falloit renverſer non ſeulement les images, mais auſſi les croix, qu'il vouloit que les Chrétiens euſſent en horreur comme un ſigne abominable. Cet hérétique ayant été brulé vif, ſon diſciple Henri, moine apoſtat, fit renaître cette héréſie vingt ans après; mais S. Bernard la détruiſit par ſes prédications, & ce ſéducteur fut livré à la juſtice épiſcopale. Les Albigeois & les Vaudois, qui parurent vers l'an 1170, conçurent la même fureur contre les images; & environ deux cens ans après les Wicléfites renouvellerent encore cette héréſie en Angleterre, d'où étant paſſée en Bohême avec les livres de Wiclef, qui y furent portés de l'univerſité d'Oxford, elle y fit des ravages infinis par les dogmes & par les armes de Huſſites, qui après avoir renverſé toutes les ſaintes images, mirent ſur les portes de leurs villes celles de Jean Ziſca leur général, & d'un ange avec un calice. Luther, qui 120 ans après s'éleva contre l'égliſe, n'entreprit rien contre les croix & les images, & condamna même les furieux emportemens d'André Carloſtad, qui renverſoit les images & les autels; mais les diſciples de Zuingle & de Calvin, reprirent ce premier eſprit des anciens Iconoclaſtes, & firent contre les égliſes, les images, les crucifix & les catholiques, tout ce qu'ont fait autrefois les Léons, les Copronymes & les Théophiles. Avant que de finir cet article, il eſt bon d'ajouter ici le décret du concile de Trente. Ce concile déclare » qu'on doit re» tenir, particulierement dans les égliſes, les images » de Jeſus-Chriſt, de la Vierge, mere de Dieu, & » des autres ſaints, & qu'il leur faut rendre l'honneur » & la vénération qui leur appartient; non pas que » l'on croie qu'il y ait en elles quelque divinité ou » vertu, pour laquelle on les doive honorer, &c. » mais parceque l'honneur qu'on leur rend ſe rapporte » aux prototypes & aux originaux qu'elles repréſen» tent, &c. Que par les hiſtoires des myſtéres de no» tre rédemption, exprimées par les peintures ou par » d'autres images, le peuple eſt inſtruit & confirmé » dans les articles de la foi, pour les répéter ſouvent, » & en renouveller aſſidument le ſouvenir, &c. Que » ſi quelques abus ſe gliſſent parmi ces ſaintes & ſalu» taires obſervations, le ſaint concile déſire extrême» ment qu'on les aboliſſe entiérement: de ſorte qu'on » n'expoſe aucune image qui puiſſe donner aux igno» rans quelque occaſion d'erreur. * Théophan. *miſc.* Léon le grammairien. Maimbourg, *hiſt. des Iconoclaſtes.*

ICONOLOGIE, ſcience qui regarde les figures & les repréſentations, tant des hommes que des dieux. Elle aſſigne à chacun les attributs qui leur ſont dus, & qui ſervent à les différencier: ainſi elle repréſente Saturne en vieillard avec une faulx; Jupiter armé de ſon foudre, accompagné d'un aigle à ſes côtés; Neptune avec un trident, monté ſur un char tiré par des chevaux marins; Pluton avec une fourche à deux dents, & traîné ſur un char où ſont attelés quatre chevaux noirs; Cupidon ou l'amour avec un arc, des fléches, un carquois, un flambeau & quelquefois un bandeau ſur les yeux; Apollon, tantôt avec un arc & des fléches, & tantôt avec une lyre; Mercure un caducée en main, coëffé d'un chapeau ailé, avec des talonieres de même; Mars, armé de toutes piéces, avec un cocq, qui lui étoit conſacré; Bacchus couronné de lierre, armé d'un thyrſe, & couvert d'une peau de tigre, ou même ſe ſervant de tigres pour attelage, & ſuivi des ménades ou bacchantes; Hercule, revêtu d'une peau de lion, & tenant en main une maſſue; Junon portée ſur des nuages avec un paon à ſes côtés; Vénus, ſur un char tiré par des cygnes ou par des pigeons; Pallas le caſque en tête, appuyée ſur ſon bouclier (qui étoit appellé *Egide*) & à ſes côtés une chouette, qui lui étoit dédiée; Diane habillée en chaſſeur, l'arc & les fléches en main; Cerès, avec une faucille & une gerbe, &c. Comme les païens avoient multiplié leurs divinités à l'infini, les poëtes & les peintres après eux, s'exercerent à revêtir d'une figure apparente des êtres purement chimériques, ou à donner une eſpéce de corps aux attributs divins, aux ſaiſons, aux provinces, aux fleuves, aux arts, aux ſcientes, aux vertus, aux vices, aux paſſions, aux maladies, &c. Ainſi la Force eſt repréſentée par une femme d'une mine guerriere, appuyée ſur un cube, & à ſes pieds un lion. On donne à la Prudence un miroir entortillé d'un ſerpent, ſymbole de cette vertu; à la Tempérance un frein; à la Juſtice une épée, & une balance; à la Fortune un bandeau & une roue; à l'Occaſion un toupet de cheveux ſur le devant de la tête chauve par derriere; des couronnes de roſeaux & des urnes à tous les fleuves; à l'Europe une couronne fermée, un ſceptre & un cheval; à l'Aſie un encenſoir, &c. Ce ſeroit s'engager dans un détail ſans fin, que de vouloir parcourir toutes les manieres différentes qu'ont inventé la poëſie, la peinture & les autres arts, dont le propre eſt d'imiter, pour repréſenter tout ce qui tombe ſous l'imagination; mais il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions une iconologie exacte, où puſſent s'inſtruire les peintres, à qui l'ignorance de cette ſcience fait commettre de très-lourdes fautes. L'iconologie de Ripa, qui court entre les mains de tout le monde, eſt très-défectueuſe en beaucoup d'endroits. Ce mot vient de εἰκὼν *image*, & de λόγος *diſcours*. * *Conſultez* la mythologie de Noël le Comte; Lilio Giraldi, *de imaginib. Deorum*; l'iconologie de Céſar Ripa; les tableaux de Philoſtrate; Apollodore; Hygin, & les autres auteurs fabuleux.

ICTÉE de Tarente, célébre athléte, paſſa ſa vie dans une continence perpétuelle, afin d'avoir plus de vigueur pour exercer ſon art. L'amour de la gloire fit en lui, ce que la piété & la religion fait dans les autres. * Platon, *de leg. l.* 8. Elien, *variar. hiſt. lib.* 11. Pauſan, *in Eliac.*

Digitized by Google

ICTHYOPHAGES : nom que l'on a donné à des peuples qui vivoient de poiſſon ; tels étoient ceux qui habitoient le long du golfe Arabique, & d'autres qui habitoient dans la Caramanie ou dans les Indes. * Herodote, *l.* 3. Strabon. Pline, *l.* 6. Ptolémée.

ICTINUS, célébre architecte, vers la LXXXIVe olympiade, 444 ans avant J. C. bâtit dans le château d'Athènes le temple de Minerve, appellé *Parthenon*, c'eſt-à-dire, *le temple de la Vierge*, parceque les anciens donnoient le nom de *Vierge* à cette déeſſe. Il bâtit auſſi le temple d'Apollon, ſurnommé *ἐπικούριος*, c'eſt-à-dire, *ſecourable*, proche du mont Cotylius en Arcadie dans le Péloponnèſe. Cet édifice étoit vouté de pierres, & paſſoit pour un des plus beaux de l'antiquité. * Pauſanias, *l.* 8. *Arcad.* Vitruve, *l.* 7.

I D

IDA, montagne de la Troade, dans l'Aſie mineure, eſt célébre par le jugement de Pâris. Diodore, qui en fait la deſcription dans le XVIIe livre de ſa *bibliothéque hiſtorique*, aſſure qu'elle étoit la plus haute du voiſinage de l'Helleſpont ; & Athénée ajoute qu'on y voyoit la ſource de neuf rivieres : c'eſt ſans doute pour cette raiſon qu'Horace la nomme *Ida undoſa*. Troye étoit bâtie au pied du mont Ida. Strabon parle d'un golfe *Idéen*, qui tire ſon nom de cette montagne, & qui eſt entre la Myſie & l'iſle de Lesbos. Il ſe nommoit auſſi *Adramyttenus ſinus*, & on l'appelle encore aujourd'hui *le golfe d'Adramyti*.

IDA, montagne de Créte, aujourd'hui Candie, où l'on prétend que Jupiter fut élevé. Les forêts du mont Ida de Créte furent brulées, dit-on, par le feu du ciel, 73 ans après le déluge de Deucalion ; & on ajoute que l'uſage de fondre le fer fut premierement découvert en cette occaſion par les Dactyles, habitans de cette montagne. C'eſt ce que rapporte Thraſylle, cité par Clément Alexandrin, dans le premier livre de ſes tapiſſeries. * *Conſultez* auſſi les marbres du comte d'Arondel ; le ſcholiaſte du premier livre des Argonautes d'Apollonius de Rhodes ; Ferrarius, *in lexic. géogr.* Belon, *obſerv. l.* 1.

IDA, premier roi de Bernicie, qui conjointement avec Deira, forma depuis le royaume de Northumberland en Angleterre. Ida envoya Octa ſon fils, & Ebiſſa ſon neveu, pour chercher à s'aller établir dans le nord, & pour aſſurer les parties méridionales, en faiſant la guerre contre les Pictes. Ils s'aquiterent de cette commiſſion avec tant de prudence, qu'eux & leurs ſucceſſeurs maintinrent le nord en paix près de cent quatre-vingt ans. Ils reconnoiſſoient le roi de Kent pour leur ſouverain, comme étant de la branche aînée, depuis qu'Ida prit le titre de roi l'an 47, comme Ella ſe fit appeller quelque temps après roi de Deira. Ces deux royaumes furent réunis en la perſonne d'Oſwi, & alors on commença à les appeller le royaume de Northumberland. Ida avoit toutes les qualités néceſſaires à un roi, intrépide dans la guerre, & modéré & doux dans la paix. Il régna douze ans. * *Dict. angl.*

IDACIUS, ITHATIUS ou HIDATIUS, Eſpagnol, natif de Lamego, dans le Ve ſiécle, fut évêque, non pas de cette ville, comme l'ont cru divers auteurs ; mais de Chaves, comme aſſurent les autres. Il vivoit ſur la fin de l'empire de Valentinien III, & compoſa une chronique, qu'il commença à la premiere année de l'empire de Théodoſe, où finiſſoit celle de S. Jérôme, & qu'il continua, non pas juſqu'en 490, comme Sigebert & Vaſæus l'ont dit, puiſque S. Iſidore prouve qu'il étoit déja mort ; mais juſqu'à la onziéme année de l'empire de Léon, qui étoit en 467. On attribue encore à cet auteur des faſtes conſulaires, qu'on a ſouvent donnés au public, & on croit que c'eſt de lui qu'il eſt fait mention dans l'épître que S. Léon écrit à Thuribius. Le P. Sirmond a fait imprimer la chronique d'Idace en 1619, *in*-8° à Paris, avec quelques notes, & les faſtes conſulaires qu'on lui attribue. * Iſidore, *de vir. illuſtr. c.* 9. Sigebert, *in catal. c.* 18, & *in chron. A. C.* 490. Vaſæus. Trithême. Bellarmin. Voſſius. Le Mire, &c.

IDACIUS CLARUS, évêque, que ſa piété & ſa ſcience rendirent célébre, floriſſoit vers l'an 380, en Eſpagne. Il eſt bien différent de l'autre dont nous parlons ci-deſſus, quoique Trithême les ait confondus dans ſon catalogue des écrivains eccléſiaſtiques. Idacius Clarus étoit évêque d'Oſſobone dans la province Bétique. Il s'emporta contre les Priſcillianiſtes avec un zéle ardent, mais amer & mal réglé. Il écrivit contr'eux un ouvrage en forme d'apologie, dans lequel il découvroit les maléfices & les infamies de ceux de cette ſecte ; & il y faiſoit voir qu'un certain magicien nommé *Marc*, natif de Memphis en Egypte, avoit été diſciple des Manichéens, & maître de Priſcillien. Ce même auteur ajoute que cet Idacius fut privé de la communion de l'égliſe avec Urſace, à cauſe de la mort de Priſcillien, dont ils avoient été accuſateurs ; & qu'ayant été envoyé en exil, il y finit ſes jours, ſous l'empire de Théodoſe & de Valentinien. S. Iſidore ne fait point mention des livres contre Varimond ou Varimand, diacre Arien, qui portent le nom d'*Idace*, que nous avons dans le IV tome de la bibliothéque des peres. Aucun ancien ne lui a attribué cet ouvrage ; & comme l'auteur de ſa préface dit qu'il l'a compoſé dans la ville de Naples, il n'eſt point certainement d'Idacius. On le croit de Virgile de Tapſe. L'apologie d'Idacius eſt perdue. * S. Jérôme, *in Priſc.* Iſidore, *c.* 2, *de vir. illuſtr.* Sulpice Severe, *l.* 2, *hiſt. ſacra.* Bellarmin, *de ſcript. eccl.* Voſſius, *de hiſt. lat.* Baronius, *A. C.* 381. Coccius, *ſæcul. IV.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccleſ. du IV ſiécle.*

IDANHA AVELHA, c'eſt-à-dire, *Idanha la Vieille*, en latin *Idanha Vetus*, *Igadita*, eſt une petite ville du Portugal, ſituée ſur la riviere de Ponſul, dans la province de Beira, vers les confins de l'Eſtremadure d'Eſpagne, à ſeize lieues de Guarda du côté du midi. Elle a eu un évêché, dont le ſiége a été transféré à Guarda. On voit à quelques lieues de cette ville, ſur la même riviere, un bourg qui porte le titre d'*Idanha Nuova*, c'eſt-à-dire, *la nouvelle Idanha*. * Baudrand.

IDAS, Meſſénien, fils d'Apharée, ou, ſelon quelques-uns, de Neptune, fut l'un des Argonautes, & obtint de ſon pere de très-bons chevaux, dont il ſe ſervit pour ravir Marpeſſe, fille d'Evene, roi d'Etolie, province de la Gréce. Son pere avoit réſolu de ne la donner à perſonne, qu'après qu'on l'auroit méritée, en gagnant le prix de la courſe. Il faiſoit même mourir ceux qui s'y étoient expoſés témérairement, & attachoit leurs têtes ſur les murailles de ſa ville capitale, pour donner de la terreur aux autres qui voudroient prétendre à cette conquête. Tranſporté de douleur d'avoir perdu ſa fille, il ſe jetta dans le fleuve Lycormas, qui fut enſuite appellé *Evene* de ſon nom, & que l'on appelle aujourd'hui *Fidari*. Idas fuyant avec ſa proie, fut rencontré par Apollon, lequel épris de la beauté de cette fille, la lui diſputa ; mais Mercure envoyé par Jupiter, donna le choix à Marpeſſe, de ſuivre lequel des deux elle voudroit. Cette princeſſe craignant qu'Apollon ne l'abandonnât, lorſqu'elle ſeroit ſur l'âge, aima mieux ſe donner à Idas. Dans la ſuite Idas entreprit de détrôner Teuthras, roi de Méſie ; mais il fut vaincu par Télephe, l'un des fils d'Hercule, auquel Teuthras avoit promis ſa fille & ſon ſceptre pour récompenſe. * Homere, *l.* 9, *Iliad.* Apollodore. Hygin.

IDAS, général des Oſtrogoths, *cherchez* IBBAS.

IDATHYRSE ou INDATHYRSE, roi des Scythes Européens, fils de Saulie, régna après lui & après Calvida ſon oncle, peu de temps après Thomiris, &

fut pere d'une très-belle fille, qui fut demandée en mariage par Darius, fils d'*Hyſtaſpes*, roi de Perſe Idathyrſe la lui refuſa, & Darius en fut ſi piqué, qu'il lui déclara la guerre, & leva contre lui une armée de ſept cens mille combattans. Pour paſſer toutes ces troupes de Perſe en Scythie, Darius traverſa toute l'Aſie mineure, & étant entré en Europe, fit conſtruire deux ponts de bateaux, l'un ſur le Boſphore de Thrace, & l'autre ſur le Danube, dont il commit la garde aux Ioniens. Idathyrſe alla au-devant de Darius, & lui livra une bataille, dans laquelle il lui tua quatre-vingt-dix mille hommes, & lui fit prendre la fuite, la premiere année de la LXVIIIe olympiade, & 508 ans avant J. C. Juſtin, qui n'appelle pas ce roi Idathyrſe, mais Jancyre, dit que Darius craignant qu'on ne rompît le pont pour empêcher le retour des Perſes, ſe retira ſans combattre, & laiſſa en Europe ſoixante-dix mille hommes, ſous le commandement de Mégabaze, un de ſes généraux, qui ſoumit la Thrace & la Macédoine. Hérodote dit auſſi qu'Idathyrſe ne fit que fuir: en quoi il n'y avoit rien de honteux, parcequ'il ne laiſſoit rien dont l'ennemi pût profiter, & qu'en lui faiſant parcourir toute la Scythie, il ruinoit plus ſes troupes, qu'il n'auroit pu faire dans une bataille rangée. * Herodote, *l.* 4, *c.* 83. Juſtin, *l.* 11, *chap.* 6. Suidas.

IDE (Sainte) comteſſe de Boulogne en Picardie, mere de *Godefroi* de Bouillon, étoit fille de GODEFROI *le Barbu*, duc de Lorraine, & de *Dode*, l'un & l'autre ſortis de la race de Charlemagne. Elle naquit vers l'an 1040, & fut mariée à *Euſtache II*, comte de Boulogne, dont elle eut trois fils, *Euſtache III*, comte de Boulogne; *Godefroi* de Bouillon, duc de Lorraine, & élu roi de Jéruſalem; & *Baudouin*, roi de Jéruſalem après ſon frere. De ſes filles, il y en eut une mariée à l'empereur *Henri IV*. Son mari étant mort vers l'an 1070, elle demeura veuve, & mena une ſainte vie. Elle mourut l'an 1113, le 13 avril. Son corps fut porté à l'abbaye de S. Vaaſt à Arras. * *Vita apud* Bolland. Baillet, *vies des ſaints.*

IDÉE, *Ideus*, eſt le nom que donne Hygin à l'un des fils de Theſtius, & freres d'Althée, qui furent tués par Méléagre leur neveu, pour avoir voulu arracher à Atalante les dépouilles du célébre ſanglier de Calydon, que ce jeune prince avoit offertes à cette héroïne, comme un prix dû à ſa valeur. Apollodore, Ovide, le ſcholiaſte d'Homere, & Hygin lui-même, varient ſur le nom & ſur le nombre des freres d'Althée. * Hygin.

IDEGOU & IDI KOUB, nom mogolien. Un prince de ce nom qui étoit ſouverain dans le pays d'Igur, limitrophe du Kathai, reconnut l'an 606 de l'hégire, la puiſſance de Genghiskhan, lui vint faire hommage, & fut renvoyé par ce conquérant dans ſes états.

Un autre IDEGOU, fut un des principaux capitaines de Tamerlan, & fit pluſieurs méchantes actions pour le ſervice de ſon maître. Quelqu'un l'a nommé *Schiathin de Timur*, c'eſt-à-dire, *un des diables de Tamerlan.* Il fut gouverneur de Kerman. * D'Herbelot.

IDES: maniere de compter chez les anciens Romains, & dont on ſe ſert encore à préſent à la chancellerie romaine, eſt le quinziéme des mois de mars, de mai, de juillet & d'octobre; dans tous les autres mois, c'eſt le treiziéme. Les Ides commencent dès le lendemain du jour des nones, & durent huit jours: de ſorte que les nones de janvier étant le cinquiéme de ce mois, il faut dater le ſixiéme de janvier *octavo Idus januarii*; c'eſt-à-dire, huit jours avant les Ides de janvier. L'onziéme de janvier il faut dater *tertio Idus*, le troiſiéme jour avant les Ides; le douziéme, *Pridie Idus*, le jour avant les Ides; & le treiziéme, *Idibus januarii*, le jour des Ides de janvier. Si c'eſt dans les mois de mars, de mai, de juillet & d'octobre, où le jour des nones n'eſt que le ſept, les Ides ne doivent commencer que le huitiéme jour de ces mêmes mois, à cauſe que le jour qui leur eſt propre n'eſt que le quinze. Pour trouver ſans peine le jour que marquent ces dates d'Ides de la chancellerie romaine, qui a retenu des anciens Romains cette façon de compter, comme nous l'avons dit ci-deſſus, il ne faut que compter combien il y a de jours depuis la date, juſques au treiziéme ou quinziéme du mois que tombent les Ides, ſelon qu'elles ſont au treize ou au quinze, en y ajoutant une unité, & cela fait le jour de la date. Par exemple, ſi la lettre eſt datée *quinto Idus januarii*; c'eſt-à-dire, le cinquiéme jour avant les Ides de janvier, joignez une unité au 13, qui eſt le jour des Ides, vous aurez quatorze. Otez-en cinq, il reſtera neuf; & le cinquiéme avant les Ides, eſt juſtement le neuviéme jour de janvier. Si la lettre eſt datée *quinto Idus julii*, qui eſt un mois où le jour des Ides eſt le quinziéme, joignez une unité à quinze, vous aurez ſeize. Otez-en cinq, il reſte onze; & le cinquiéme avant les Ides de ce mois, eſt juſtement l'onziéme jour de juillet. Il faut obſerver la même choſe quand on veut ſe ſervir en écrivant de cette ſorte de date. Si c'eſt, par exemple, le neuf de juillet, depuis neuf juſqu'à ſeize il y a ſept jours; ainſi il faut dater *ſeptimo Idus julii*, le ſeptiéme jour avant les Ides de juillet. On dérive le mot d'*Ides* de l'ancien mot toſcan, *Iduare*, en latin *dividere*, diviſer; parcequ'elles diviſent les mois en deux parties preſque égales; ou d'*Ovis Iduris*, parceque le jour auquel on donna le nom d'*Ides*, on immoloit une victime, qui étoit appellée *Ovis Idulis*. La raiſon pour laquelle chaque mois à huit Ides, c'eſt que le ſacrifice ſe faiſoit toujours neuf jours après les nones, le jour des nones étant compris dans ce nombre de neuf. * Roſinus, *antiquités romaines*, *l.* 4, *c.* 4. Antoine Aubriot, *nouveau principe de compter les kalendes, Ides & nones.*

IDIOT ou LE SAVANT IDIOT, auteur de quelques ouvrages qui ſe trouvent dans la bibliothéque des peres, dont on a ignoré long-temps le véritable nom. Le P. Théophile Raynaud, Jéſuite, a publié un manuſcrit des ouvrages de cet Idiot, où il eſt marqué que l'auteur de ce livre eſt *R. P. D. R. Jordani, præpoſitus Uticenſis, anno Domini* 1381, *qui deinde factus abbas de Celles, Bituricenſis diœceſis*: c'eſt-à-dire, Raimond Jordan, prévôt d'Uzés en 1381, & depuis abbé de Celles dans le diocèſe de Bourges. Le même P. Raynaud croit que cette prévôté appartenoit à des chanoines réguliers de l'ordre de S. Auguſtin. Avant cette découverte, Genebrard, Trithéme & autres, avoient mis le temps de cet auteur vers l'an 850, & Salazar, vers l'an 800, ce qui ne s'accordoit pas avec un endroit du prologue *de la contemplation de la vierge*, dont une partie eſt tirée de la ſeconde homélie de S. Bernard ſur *Miſſus eſt*; ce ſaint étant mort en 1153; mais on ſait à préſent que l'Idiot dont nous parlons, vivoit l'an 1380, plus de deux cens ans après S. Bernard. * Théophile Raynaud, *tom. II*, *opuſc.* 2. Riccioli, *chronolog. reform. l.* 9, *c.* 10, *an.* 4.

IDOLATRIE: ſa naiſſance, ſon progrès & ſa deſtruction, *voyez* IDOLES.

IDOLES: nom pris du grec Εἴδωλον, qui ſignifie image, ou ſtatue de quelque fauſſe divinité. De ce mot, *Idoles*, le culte des païens a été nommé *Idolâtrie*. Il eſt certain que les hommes ne reſterent guères dans les bornes que Dieu avoit preſcrites à Adam ſur la religion. Quoique Caïn adorât le vrai Dieu, il ne le fit pas comme il devoit. Depuis la création du monde juſqu'au déluge, on n'a preſque point de connoiſſance de la diſpoſition où étoient alors les hommes par rapport à la religion. Il eſt dit dans le texte de la Vulgate, qu'Enos, qui étoit fils de Seth fils d'Adam, *commença à invoquer le nom du Seigneur*; ce qui, ſelon la plupart des Interprétes, ſignifie qu'il commença à

établit le culte & les cérémonies de la religion : mais le texte hébreu de ce paſſage peut ſouffrir pluſieurs ſens, & quelques interprétes prétendent qu'il faut traduire que ce fut du temps d'Enos que l'on commença à profaner l'invocation du nom du *Seigneur*, c'eſt-à-dire, comme le croient les Juifs, que l'idolâtrie s'établit dans le monde du temps d'Enos. Du moins les deux paraphraſtes Chaldéens & Joſéphe expliquent ainſi ce paſſage. On peut auſſi traduire : *Ce fut alors que l'on commença à appeller du nom de Dieu*, c'eſt-à-dire, que les enfans de Seth commencerent à s'appeller du nom d'*enfans de Dieu*, pour ſe diſtinguer des impies & des idolâtres. De quelque maniere que l'on interpréte ce paſſage, il paroît qu'en ce temps-là, ſavoir, depuis l'année 245 du monde en laquelle Enos eſt né, juſqu'à l'an 1140 en laquelle il eſt mort, il y avoit des hommes qui avoient abandonné la véritable religion. L'écriture remarque d'Henoc, ſeptiéme depuis Adam, comme une choſe ſinguliere, *qu'il marcha avec Dieu*, c'eſt-à-dire, qu'il honora le vrai Dieu; ce qui fait voir qu'il y avoit dès ce temps-là pluſieurs perſonnes qui ne ſuivoient pas la vraie religion. Les enfans de Dieu qui eurent un commerce défendu avec les filles des hommes, ſont, ſelon l'interprétation la plus vraiſemblable, les enfans de Seth qui avoient conſervé la véritable religion, mais qui s'étant alliés avec ceux qui avoient embraſſé l'idolâtrie, ſe joignirent avec eux. Il s'enſuit de cette narration, que dès ce temps-là il y avoit un grand nombre d'hommes qui n'adoroient pas le vrai Dieu, appellés *enfans des hommes*, & que les deſcendans de Seth appellés *enfans de Dieu*, parcequ'ils avoient conſervé le culte du vrai Dieu & la vraie religion, ſe laiſſerent corrompre par les filles des hommes, & embraſſerent leur religion, c'eſt-à-dire, un culte contraire à celui du vrai Dieu, en ſorte que preſque tous les habitans de la terre ſe trouverent avoir oublié la véritable religion; c'eſt ce que l'on doit entendre par ces paroles de la Genèſe, que *la malice des hommes étoit grande, & que toutes les penſées de leur cœur étoient appliquées au mal.* Cette malice, ce mal, ſuivant le ſtyle de l'écriture, eſt un culte ſouverain rendu à d'autres qu'au vrai Dieu. Cette corruption étant générale, comme dit l'écriture, *Toute chair avoit corrompu ou ſouillé ſes voies ſur la terre*, Noé ſeul juſte fut conſervé avec ſa famille. Cela fait voir l'égarement où étoient alors tous les hommes à l'égard de la religion, puiſqu'il n'y en avoit aucun, à l'exception de Noé, qui fût juſte, c'eſt-à-dire, qui adorât le vrai Dieu. Après le déluge Noé enſeigna la véritable religion à ſes enfans, mais elle ne demeura pas long-temps ſans être corrompue. Cham, dont la poſtérité fut maudite par Noé, s'éloigna ſelon toutes les apparences, du culte du vrai Dieu. Quand même on ſuppoſeroit que tous les hommes ont conſervé la vraie religion juſqu'à la conſtruction de la tour de Babel, on ne peut nier qu'auſſitôt après la diſperſion des nations, le monde ne ſe ſoit partagé en différentes religions, comme en différentes langues.

Il eſt à croire que les premiers dieux auſquels les hommes ont rendu un culte ſouverain, ſont le ciel, le ſoleil, la lune & les aſtres, avant qu'on fît aucune ſtatue pour être adorée, avant même qu'on entendît parler de Jupiter, ni de tous les autres dieux du paganiſme. Diodore de Sicile dit, *que les premiers hommes ayant jetté la vue ſur cette partie du monde qui eſt au-deſſus de notre tête, furent remplis d'admiration, & prirent les aſtres pour des dieux.* Platon eſt auſſi de ce ſentiment. *Les premiers hommes*, dit-il, *qui habiterent la Gréce, ſelon ma conjecture, ne reconnoiſſoient point d'autres dieux, que ceux qui ſont encore aujourd'hui les dieux des barbares; ſavoir, le ſoleil, la lune, la terre, les aſtres & le ciel.* Cette opinion, qui eſt celle du Rabbin Moïſe, fils de Maimon, eſt conforme à ce qui ſe lit aux IVe & XVIIe chapitres du Deutéronome, & au XXXIe de Job, où ce ſaint homme ſe fait un mérite de *n'avoir point regardé le ſoleil dans ſon grand éclat, & la lune lorſqu'elle étoit dans ſa plus grande clarté*, & qu'il ne leur a point rendu de culte, *en portant ſa main à ſa bouche pour la baiſer; ce qui eſt*, ſelon lui, *le comble de l'iniquité, & un renoncement du Dieu très-haut.* De-là il eſt facile de conjecturer que la religion régnante parmi la plupart des nations, du temps de Job, étoit le culte du ſoleil, de la lune & des autres aſtres. Les Rabbins ajoutent à cela la tradition du voyage d'Abraham, qui abandonna ſon pays pour fuir, diſent-ils, ce culte des aſtres. Au culte des aſtres ſuccéda parmi les hommes, celui des choſes néceſſaires à la vie, comme celui du feu, très-ancien chez les Chaldéens & chez les Perſes. Et de-là vint que ceux qui inventerent ou cultiverent des arts utiles aux hommes furent déifiés, comme Bacchus pour la culture de la vigne, & Cerès pour celle des bleds. On attribua des divinités aux villes, aux maiſons, aux familles, aux portes, aux arbres, aux jardins, aux bois, aux rivieres & aux fontaines. Enfin on fit des dieux des héros qui avoient fait de grandes actions, ou dont les régnes avoient été fameux : & parceque c'étoit toujours le culte des aſtres, qui étoit le plus religieuſement obſervé parmi les peuples, on déifioit ces rois ſous le nom de quelque aſtre, comme on le voit par l'exemple d'Illus, dont les Phéniciens conſacrerent la mémoire, au rapport de Sanchoniaton, ſous le nom de l'*étoile de Saturne*; & par l'exemple de Perſée, qu'Hygin dit avoir été reçu au nombre des étoiles. On fit plus : on regarda comme des divinités tous les animaux qui avoient quelque reſſemblance ou quelque rapport à quelques-uns des aſtres, ou que l'on croyoit en reſſentir la force & la vertu d'une maniere plus vive & plus efficace que les autres. Ainſi le bœuf, ſous le nom d'*Apis*, étoit conſacré au ſoleil, ſelon Macrobe; à la lune, ſelon Ammien & Porphyre; au taureau céleſte, ſelon Lucien : & les Egyptiens, au rapport d'Elien, attribuoient à cet animal vingt-neuf marques qui ſignifioient ce qu'il tenoit des aſtres. On adora auſſi comme des dieux pluſieurs hommes qui avoient rendu des ſervices conſidérables aux peuples. C'eſt ainſi qu'on en uſa à l'égard d'Hercule, & de ces fameux héros dont les hiſtoires ſont remplies. Voſſius en traite fort au long, & dit beaucoup de choſes très-curieuſes touchant le culte des idoles : mais il ſemble qu'il ſe ſoit trop attaché à trouver des ſens myſtérieux, & des explications allégoriques dans ce culte. Pluſieurs aſſurent que Ninus, par une paſſion déréglée pour Belus ſon pere, donna commencement au premier culte des idoles, en faiſant adorer la ſtatue de ce prince après ſa mort. Mais ce Ninus, tel qu'on le dépeint, ne peut trouver place dans la véritable hiſtoire. S. Epiphane dit que l'idolâtrie commença ſous Sarug, fils de Rehu. Nachor & Tharé, pere d'Abraham, furent engagés dans l'idolâtrie, comme il eſt expreſſément marqué dans le livre de Joſué; & cette idolâtrie continua en Chaldée & dans la famille de Nachor, puiſque Laban avoit des téraphim ou des idoles, que Rachel déroba en partant. Clément Alexandrin dit que les premiers des païens, qui voulurent avoir des dieux faits de leurs mains, éleverent des piéces de bois d'une grandeur remarquable, ou des colonnes de pierre qu'ils adoroient, & qu'ils appelloient ξοανα ou ξοανα, c'eſt-à-dire, des *ſtatues polies*, de ξεω, *polir*. Les arts s'étant perfectionés, on commença à faire des idoles qui avoient une figure humaine, & qui furent appellés ανθρωποι, du mot grec ανθρωπος, qui ſignifie *homme*. Dans le commencement de l'idolâtrie, lorſque les hommes n'adoroient que les aſtres & les élémens, ils n'avoient point d'idoles ni d'images pour les repréſenter, parceque ces objets leur étoient préſens; ils n'avoient pas même de temples : mais dès que les hommes eurent commencé à adorer

Digitized by Google

des héros qui étoient morts, ils voulurent se les rendre présens par des représentations & des simulacres. C'est de-là que sont venues les idoles posées dans des temples, où les hommes s'assembloient & se prosternoient devant elles. Les uns rapportoient ce culte aux objets que les idoles représentoient, mais quelques-uns adoroient l'idole même : d'autres enfin la regardoient seulement comme un mémorial, que quelques-uns prétendoient servir à attirer l'ame ou la vertu des dieux. Les Romains, aussi-bien que les Grecs, ont été long-temps sans avoir des idoles. Numa Pompilius, leur second roi, établit chez eux le culte de la religion qu'il tira des Toscans. Quoiqu'il reconnût plusieurs divinités, étant, à ce qu'on croit, disciple de Pythagore qui soutenoit que la divinité est indivisible, pure, incorruptible & intelligible; il défendit aux Romains de faire des statues & des images de figures humaines ou de toute autre, pour représenter les dieux. Cet usage dura plus de 170 ans dans Rome, suivant le témoignage de Varron, de Plutarque & de Denys d'Halicarnasse. Les Romains avoient des temples en l'honneur de leurs dieux, & ils leur offroient des sacrifices de gâteaux de farine & de sel; mais il n'y avoit point de simulacres dans ces temples, & l'on ne trouve point qu'ils leur offrissent des victimes d'animaux. Ce fut le roi Tarquin l'*Ancien*, qui fut la fin de son régne, vers l'an 178 de la fondation de Rome, érigea le premier des idoles dans cette ville, à la maniere des Grecs. Pline assure que la plus ancienne statue de Rome dont il ait eu connoissance, étoit une statue de cuivre dédiée à Cerès, à la construction de laquelle on employa le lieu confisqué sur le pécule de Spurius Cassius, que son pere fit mourir, parcequ'il avoit voulu se rendre souverain dans Rome. Cela ne se doit entendre que des statues de métal; car il est certain qu'il y avoit à Rome long-temps avant ce temps là des statues de bois.

D'autres décrivent ainsi l'origine de l'idolâtrie. Les anciens Orientaux, persuadés qu'il y avoit des êtres intelligens au-dessus des hommes, & qui étoient les ministres du Dieu suprême dans la conduite de l'univers, vinrent à les égaler peu à peu à celui qui étoit leur maître, ou au moins à leur rendre autant de culte qu'à lui. Ils crurent encore que quelques-unes de ces intelligences étoient dans les étoiles : de sorte qu'on devoit honorer les étoiles comme le corps des dieux. Ils s'imaginoient aussi que les ames des hommes illustres alloient après leur mort parmi ces êtres supérieurs, & prenoient soin du pays où elles avoient vécu dans leur corps. Il arriva ensuite que de cette grande multitude de divinités, on ne sut laquelle étoit la principale, & que divers peuples regarderent comme divinités suprêmes les ames de leurs anciens rois & reines. Ainsi *Iris* & *Osiris* passerent en Egypte, pour les principaux des dieux; & *Jupiter* & *Junon* étoient la même chose parmi les Grecs, quoiqu'ils eussent été hommes. C'est ce qui fait que les païens parlent quelquefois de la divinité, d'une maniere digne d'elle, & selon l'idée qu'ils en avoient reçue de la tradition, ou qu'ils avoient formée sur ses ouvrages; & qu'ils parlent ailleurs du roi des dieux comme d'un homme. Ils confondent ensemble deux idées, l'une d'une divinité inférieure, & l'autre de la suprême divinité, qui a fait toutes choses. C'est là précisément l'idolâtrie la plus dangereuse, qui consiste 1°. à confondre avec Dieu un être inférieur; 2. à lui rendre les mêmes honneurs intérieurement & extérieurement. Après cela on vint à dresser des statues, ou à représenter sous des emblêmes ou figures symboliques, ces divinités; & l'on crut qu'après les avoir consacrées avec de certaines cérémonies, les dieux y habitoient : de sorte qu'on les honora comme la demeure des dieux.

Il y a encore aujourd'hui quelques endroits des Indes, où l'on adore des colonnes fort hautes, dont on a de petites figures portatives; ce qui est peut-être un reste de l'ancienne idolâtrie. Le chapitre 14 du livre de la Sagesse nous apprend, que la premiere statue de figure humaine qui fut adorée, fut celle qu'un pere affligé fit de son fils, qui venoit de mourir; en l'honneur duquel il institua des sacrifices, qu'il lui fit offrir par ses domestiques, pour soulager la douleur qu'il avoit de sa mort; & que de-là vint peu à peu la coutume d'adorer les statues des hommes considérables. Le sage ne dit point le nom de ce pere dont il parle. Plusieurs disent, que c'étoit un Egyptien, & que rendant lui-même tous les jours mille soins tendres à l'image de bois qu'il avoit faite de son fils, il ordonna que pas un de ses valets ne lui demandât rien dans la journée, qu'après avoir adoré cette image : mais nous n'avons rien là-dessus de plus circonstancié, que ce qui en est dit dans le livre de la Sagesse.

Dans les premiers siécles, les idoles étoient faites de pierre ou de divers bois, comme d'ébène, de cyprès, de cédre, ou de marbre, ou d'yvoire. On ne sait pas en quel temps on commença à fondre des statues de métal. Pline prétend que cet art est beaucoup moins ancien que celui de la sculpture; & met son invention, aussi-bien que celle de la peinture, sous la LXXXIII olympiade, vers l'an 448 avant Jesus-Christ, du temps de Phidias; mais il est manifeste que Pline se trompe, puisque nous lisons dans le pseaume 113, que les idoles des nations ne sont que de l'argent & de l'or; (ce qui marque qu'elles étoient de fonte,) & que les livres de Moïse nous fournissent plusieurs preuves de l'art de fondre des statues, comme les Israélites firent celle du veau d'or; & sans doute ils en avoient vu de semblables parmi les Egyptiens. Outre les idoles que l'on plaçoit dans les temples & en d'autres lieux consacrés, les païens avoient aussi de petites figures qui représentoient ces idoles dans de petites niches. La plupart de ces figures étoient d'argent : ainsi ces sortes d'offrandes augmentoient les richesses des temples. Ce Démétrius, orfévre d'Ephèse, qui excita un si grand tumulte contre S. Paul, suivant ce qui se lit dans le *ch.* 19 des actes des apôtres, étoit un des plus célébres marchands de ces petites figures de Diane. * *Voyez* les interprêtes sur cet endroit, & particulierement *Hugues Grotius.*

La vanité des idoles n'a pas été inconnue à quelques-uns des Gentils, comme à Maxime de Tyr, au philosophe Sallustе, à Celsus, à l'empereur Julien, à cet idolâtre dont il est fait mention dans le second concile de Nicée, à ceux dont S. Ambroise dit, *qu'ils ne rendent leur culte au bois que comme à l'image de Dieu*, & enfin à plusieurs autres savans personages, qui ont vécu depuis Salomon, ou même depuis Jesus-Christ. Mais le commun des païens a cru que la divinité habitoit véritablement dans ces statues d'or, d'argent ou d'autre matiere. Le démon a contribué de tout son pouvoir à entretenir les hommes dans cette erreur; car s'enfermant dans ces statues, il y a opéré des choses surprenantes; il a même quelquefois parlé par leur bouche, comme il est arrivé à la statue de Junon, surnommée *Moneta*; à celle de la Fortune, surnommée *Feminine*; & à celle de Memnon, au rapport de Valere-Maxime, de Philostrate & de Lactance. On a vu à Paris quelques-unes de ces statues, dans lesquelles on dit que le démon a parlé : & quelques-uns même ont cru, mais sans preuves, que la Diane d'Ephèse, cette fameuse antique qui se voit aujourd'hui à Versailles dans la galerie, est celle qui rendit autrefois des oracles à Ephèse. Ceux qui reconnoissoient la vanité des idoles, ne laissoient pas d'être idolâtres, entendant par idolâtrie le culte des faux dieux. Pythagore étoit païen, les anciens Romains étoient païens : cependant Pythagore par un effort de la raison naturelle, soutenoit que la divinité ne pouvoit tomber sous les sens corporels, mais qu'elle étoit seulement

Digitized by Google

lement intelligible ; & ſur ce principe, il défendoit de faire aucune figure pour repréſenter les dieux. Numa ſuivit cette doctrine dans la religion qu'il établit à Rome ; & les premiers Romains ont été l'eſpace de 170 ans avec des temples bâtis en l'honneur de leurs dieux, ſans ſtatue, figure, ou image d'aucun de ces dieux, ni peinte, ni taillée, ni jettée en moule. Leur idolâtrie conſiſtoit alors au culte de pluſieurs faux dieux qu'ils adoroient. Dans la ſuite du temps les peuples ont même adoré les idoles, & ont reſpecté comme des divinités les ſtatues qu'ils avoient eux-mêmes fabriquées.

Hors cet égarement, les repréſentations, les images & les figures n'ont rien en elles-mêmes qui ſoit mauvais. On s'en eſt ſervi comme d'ornemens ; & quand on les a regardées par rapport aux perſonnes qu'elles repréſentoient, on n'en a uſé que pour marquer l'eſtime ou le mépris que l'on a fait de ces perſonnes. Ainſi les images des empereurs Romains étoient révérées, par le reſpect qu'on avoit pour eux-mêmes. Ils les envoyoient dans toutes les provinces de l'empire, auſſitôt qu'ils étoient élevés ſur le trône ; & c'étoit ces images qu'on appelloit *Laureata*, auſquelles tout le monde étoit obligé de rendre l'honneur dû à l'empereur, ſous peine d'être déclaré criminel de lèze-majeſté. L'égliſe même a rendu aux images des empereurs ces ſortes de reſpects, parcequ'ils n'ont rien qui ne ſoit conforme à la raiſon, comme nous liſons du pape S. Grégoire, & de tout le clergé de Rome, à l'égard des images de l'empereur Phocas & de l'impératrice Léonce. Quant aux exemples du mépris témoigné à l'égard des ſtatues, on n'en manque pas non plus dans les hiſtoires. Après qu'Agrippa roi des Juifs, fut mort rongé de vers, comme il eſt dit dans les actes des apôtres, les ſoldats & le peuple, en haine de ſa mémoire, allerent dans ſon palais, prirent les ſtatues de ſes filles, & les traînerent dans les lieux infâmes, leur faiſant mille outrages. Auſſitôt que Domitien eut été tué, le peuple Romain, qui le haïſſoit, fondit toutes les ſtatues d'or & d'argent de cet empereur. On ſait de quelle maniere les ſtatues de Théodoſe furent outragées par le peuple d'Antioche, irrité d'un nouvel impôt. On ſait auſſi la terrible vengeance que Théodoſe prit de ce mépris. J.C. auroit lui-même autoriſé, pendant qu'il vivoit ſur la terre, l'uſage des images & des ſtatues, & le reſpect qui leur eſt rendu en vue des perſonnes qu'elles repréſentent, s'il eſt vrai que la femme qui fut guérie d'un flux de ſang, en touchant la frange de la robe de cet adorable Sauveur du monde, lui témoigna ſa reconnoiſſance, en faiſant élever à ſon honneur une ſtatue d'airain qui le repréſentoit, avec une autre petite ſtatue ſur la même baſe, qui repréſentoit cette même femme touchant la frange de ſa robe, de la maniere que la choſe s'étoit paſſée. Elle mit ce monument de ſa piété devant la porte de ſa maiſon, dans la ville de Céſarée de Philippe en Phénicie, d'où elle étoit native ; ce que J. C. n'eût, ſans doute, pas permis, s'il eût déſapprouvé cette ſorte de vénération, & s'il n'eût trouvé bon qu'on rendît à ſa ſtatue ce culte reſpectueux, que tous les fidéles ont rendu à cette image depuis ce temps-là pendant plus de 300 ans. Euſèbe, qui a vu lui-même cette ſtatue, dit qu'il naiſſoit ſur la baſe une certaine herbe inconnue, qui étant venue à croître juſqu'à la frange de la robe d'airain, étoit arrachée par les fidéles, ſitôt qu'elle avoit touché cette frange, & guériſſoit toute ſorte de maladies. L'empereur Julien l'*Apoſtat*, ennemi mortel des Chrétiens, briſa cette ſtatue, & eut l'inſolence de mettre la ſienne en ſa place, laquelle n'y fut pas plutôt, que la foudre tomba du ciel, & la rompit en deux par le milieu de l'eſtomach : Dieu faiſant ainſi connoître, que les reſpects qu'on avoit rendus à ſon image lui avoient été agréables. Les Chrétiens ramaſſerent les piéces de la ſtatue de J. C. & les porterent dans l'égliſe pour les y conſerver. Cela arriva l'an de J. C. 362. Sozomene, Métaphraſte, Nicéphore, & autres en font le récit. Ce n'eſt pas ici le lieu de juſtifier la vénération des images ; & l'on peut voir ſur ce ſujet les auteurs, qui ont traité cette matiere au ſujet de l'héréſie des Iconoclaſtes, *dont il eſt parlé ci-devant.*

Pour revenir aux Idoles des païens, chacun de leurs dieux avoit les ſiennes, faites avec quelque diſtinction, qui les rendoit propres à ce dieu. Ainſi Jupiter étoit repréſenté avec un foudre, Mars avec une lance & un caſque, &c. *Voyez* ICONOLOGIE. Il y avoit auſſi des dieux dont les idoles ne ſe voyoient qu'en certain pays. Les Egyptiens, les Grecs, les Romains & autres peuples, en avoient de cette nature. Il y avoit d'autres dieux, qui étoient adorés par tout, & qu'on appelloit à cauſe de cela dieux *Azones*, comme nous avons dit au mot AZONES. Mais les manieres d'adorer & les cérémonies du culte, étoient différentes chez les différentes nations. Parmi tant de diverſité de culte, il régnoit par toute la terre une malheureuſe uniformité en ce point, que toutes les nations étoient idolâtres ; & il n'y avoit dans tout le monde que les Juifs qui adoraſſent le vrai Dieu.

Après la naiſſance de Jeſus-Chriſt, la face du monde changea ; & l'empire du démon, qui devoit être renverſé par la mort de ce Sauveur adorable, chancela dès ſa naiſſance. Sozomene écrit, après Origène, Euſèbe, S. Athanaſe & autres, que lorſque l'enfant Jeſus paſſa en Egypte, les idoles, qui étoient dans tout ce pays en plus grande vénération, & en plus grand nombre que dans tout le reſte de la terre, furent ébranlées & tomberent pour la plupart. Cet auteur remarque encore que ce Dieu enfant arrivant à Hermopolis, ville de la Thébaïde, l'arbre nommé *Perſée*, qui faiſoit l'objet de la religion de ces peuples, au rapport de Plutarque, comme étant conſacré à Iſis, cet arbre, dis-je, ſe courba de lui-même juſqu'à terre pour adorer le vrai Dieu qui arrivoit. A quoi Sozomene ajoute, que depuis ce temps-là le fruit de cet arbre, ſes feuilles, & ſon écorce eurent la vertu de guérir toute ſorte de maladies. L'empereur Claude abolit pluſieurs ſacrifices, & pluſieurs fêtes des faux dieux ; & cet empereur idolâtre, qui avoit ſans doute en cela d'autres vues, que de rendre hommage au chriſtianiſme, fut néanmoins, ſans le ſavoir, l'inſtrument dont Dieu ſe ſervit pour commencer d'abattre l'idolâtrie.

Dans le IIe ſiécle, le culte des idoles étoit déja fort négligé. Lampride écrit, que l'empereur Alexandre *Sévere* ne mit jamais pendant tout ſon régne, dans aucun de ſes temples, plus de quatre ou cinq marcs d'argent, & point du tout d'or. Herodien témoigne que Maximin, qui ſuccéda à Alexandre, non-ſeulement n'enrichit pas les temples des idoles ; mais qu'il prit les idoles mêmes, leurs ornemens, & tout ce qui ſe trouva dans leurs tréſors, propre à être fondu, pour en faire de la monnoie. Nous ne parlons pas du renverſement des idoles cauſé par les martyrs, qu'on vouloit forcer à leur ſacrifier ; il faudroit rapporter tous les actes des martyrs. Les Chrétiens détruiſoient peu à peu l'idolâtrie dans tout le monde, en convertiſſant les Gentils par la prédication ; & depuis, les empereurs étant devenus Chrétiens, acheverent de l'abattre par leurs édits. Cependant les païens aveuglés & charnels, ne comprenant pas qu'on pût adorer d'autres divinités que des dieux groſſiers comme les leurs, ſuppoſerent entr'autres choſes, que les Chrétiens adoroient une idole en forme d'homme, ayant des oreilles d'âne, revêtu d'une robe longue, tenant un livre entre ſes mains, & montrant un de ſes deux pieds ſemblable à celui d'un âne. C'eſt ainſi que le repréſentoit, au rapport de Tertullien, un tableau qui fut expoſé en public à Rome ſous l'empire de Sévere, avec cette inſcription : *Deus chriſtianorum Onorychi-*

tes, c'eſt-à-dire, *le Dieu des chrétiens ongle-d'âne.* Ce qui pouvoit avoir donné lieu à cette inſolente calomnie du peuple de Rome, étoit la fauſſeté qui eſt écrite dans Corneille Tacite, *au cinquiéme livre de ſon hiſtoire*, où il dit, que les Juifs, deſquels les Chrétiens étoient ſortis, adoroient une tête d'âne; parceque, dit ce païen, ſe trouvant preſſés d'une extrême ſoif dans les déſerts de l'Arabie, après avoir été chaſſés de l'Egypte, ils n'avoient trouvé de l'eau que par le moyen de quelques ânes ſauvages, qui allant boire, leur firent voir où étoit la fontaine. Plutarque, & d'autres païens, aſſurent cette fable comme une vérité. L'auteur en eſt ſans doute Appion, grand ennemi des Juifs, qui eſt doctement réfuté par Joſéphe. Les idolâtres pouvoient encore avoir pris ces imaginations touchant le Dieu des Chrétiens, d'un livre déteſtable, que les Gnoſtiques avoient écrit ſous le titre de *la race de Marie*, dans lequel entr'autres blaſphèmes, ces hérétiques aſſuroient (comme le témoigne S. Epiphane) que le Seigneur des armées avoit la forme d'un âne.

Tout cela n'empêchoit pas que le chriſtianiſme ne détruiſît peu à peu les idoles, juſqu'au régne de Conſtantin, qui acheva preſque leur totale deſtruction. Ce grand prince ne fut pas plutôt entré dans Rome, après l'avoir délivrée de la tyrannie de Maxence, par cette ſignalée victoire, dont il fut aſſuré à la vue de la croix qui lui apparut miraculeuſement en l'air, que pour marquer ſa piété & ſa reconnoiſſance envers le Dieu des Chrétiens, il ſe fit dreſſer une ſtatue au milieu de Rome, tenant une croix élevée d'une main. Enſuite le ſénat romain (quoiqu'il fût encore plongé dans les ténébres de l'idolâtrie) pour plaire néanmoins à l'empereur, ordonna qu'il fût érigé une ſtatue d'or à Jeſus-Chriſt. Depuis ce temps-là, Conſtantin ſe porta avec un zèle digne d'un nouveau chrétien, quoique non encore baptiſé, à démolir les temples des fauſſes divinités, & à renverſer les idoles. Surtout il s'attacha à abolir entiérement les veſtiges de tout ce que l'idolâtrie avoit conſacré d'impuretés à Venus, & à ces autres dieux infâmes, que les païens n'avoient introduits, que pour autoriſer leurs débauches. Conſtance ſon fils fit des édits pareils à ceux de ſon pere, & ordonna que les temples des dieux qui reſtoient encore ſur pied, ſeroient fermés. Tous ces édits s'exécutoient en partie; mais l'idolâtrie ne finit pas encore tout-à-fait, & ſubſiſta même dans Rome. L'empereur Julien l'*Apoſtat*, qui vint bientôt après, tâcha par toute ſorte de moyens de rétablir les idoles. Il fit peindre auprès de lui dans toutes ſes images publiques, Jupiter qui lui donnoit la couronne & la pourpre; & Mars & Mercure, qui le regardoient, comme pour admirer ſa valeur & ſon éloquence. Le deſſein de cet empereur étoit, ſuivant la remarque de Sozomene, de ramener inſenſiblement les Chrétiens à l'idolâtrie, par le mélange de ces images avec celles des dieux; parceque les images des empereurs étoient honorées même par les Chrétiens; & c'étoit une coutume, que lorſque l'empereur faiſoit des largeſſes aux ſoldats, ceux-ci lui témoignoient leur gratitude en offrant l'encens à ſon image; ce que les ſoldats chrétiens faiſoient auſſi ſans aucun ſcrupule d'idolâtrie. Julien fit encore pluſieurs autres efforts, pour relever les idoles; mais tout l'appui qu'il y donna ne les affermit pas pour long-temps.

L'empereur Théodoſe, qui commença à régner l'an 392, n'eut rien tant à cœur, que de détruire par tout les idoles, & particuliérement à Rome. Prudence dit qu'à ſon arrivée dans cette capitale de l'empire, il exigea des Romains, que tous les ſacrifices & toutes les fêtes du paganiſme ſeroient abolies, & que toutes les idoles ſeroient miſes en piéces, à la réſerve néanmoins de celles qui ſe trouveroient d'un ouvrage excellent, leſquelles ſeroient gardées, non pour aucun culte qui dût leur être rendu, mais ſeulement pour l'ornement de la ville. La plupart de celles-ci furent enſuite briſées par les Goths. S. Proſper, S. Auguſtin & S. Ambroiſe, font mention de cette piété de Théodoſe; & S. Jérôme dit qu'on voyoit à Rome tous les temples ſans idoles, & à demi ruinés. Cet empereur continuant ſes ſoins pour l'extinction de l'idolâtrie, ordonna que le fameux temple de Sérapis à Alexandrie, fût renverſé juſqu'aux fondemens, ce qui fut auſſitôt exécuté, au grand regret des païens; enſuite de quoi l'on bâtit une égliſe en ſa place. Clément *Alexandrin* dit, que la grande idole de Sérapis, qui étoit adorée dans ce temple, avoit été faite autrefois par un ouvrier excellent, nommé *Briaxes*, par l'ordre & aux dépens du roi Séſoſtris; ce prince ne voulut pas que cette idole fût faite ni de métal, ni de pierre, mais ayant fait un amas de toute ſorte de pierres précieuſes, il les fit piler; & enſuite faiſant fondre enſemble les plus riches métaux, il fit mêler dans la fonte ces pierres précieuſes ainſi pilées, pour la compoſition de cette idole. Entre les autres idoles que Théodoſe fit briſer en Egypte, étoit celle de Canope. *Voyez* CANOPE.

Les Gentils exciterent, en beaucoup d'endroits, pluſieurs ſoulévemens pour défendre leurs idoles; mais ils ne purent empêcher que Théodoſe ne pourſuivit ce qu'il avoit ſi heureuſement commencé. En France, une grande quantité d'idoles furent renverſées, par S. Martin, qui en obtint l'ordre de Théodoſe. S. Jérôme témoigne qu'on ſe porta à détruire ces inſtrumens du démon, dans Rome, avec plus de zèle qu'en aucun lieu du monde. Il reſtoit encore aux païens une eſpérance qui les ſoutenoit; c'eſt que leurs oracles avoient prédit que l'année 398 ſeroit fatale à la religion chrétienne, & qu'elle finiroit en ce temps-là. Il arriva tout au contraire; car le chriſtianiſme bien loin de finir l'an 398, reçut l'année ſuivante des accroiſſemens ſi conſidérables par les édits des empereurs Arcadius & Honorius, qu'on acheva par tout de démolir les temples, & de briſer les idoles: mais parceque la deſtruction de tant de beaux édifices, déſoloit en quelque façon les villes, Honorius défendit par d'autres édits, qu'on continuât à démolir ces ſuperbes temples; & Arcadius, à ſon imitation, ordonna dans l'Orient, qu'on les démolît à la campagne; mais que dans les villes, on briſât ſeulement les idoles, & qu'on purifiât les temples, pour les changer en égliſes chrétiennes: ce qui fut pratiqué auſſi dans l'Occident.

Quelque ſoin que les empereurs euſſent apporté à détruire l'idolâtrie, il reſtoit encore beaucoup d'idoles dans Rome: il y avoit même quantité de leurs prêtres, & pluſieurs ſénateurs qui étoient encore païens. Il eſt vrai, qu'il n'y avoit plus aucun exercice du paganiſme. En l'an 409, ſous l'empire d'Honorius & de Théodoſe *le jeune*, les Goths ayant mis le ſiége devant Rome ſous la conduite de leur roi Alaric, le peuple Romain ſe trouva réduit à une telle extrémité, que quelques prêtres des faux dieux, profitant de la conſternation où ils voyoient toutes choſes, ſe vanterent de chaſſer les aſſiégeans, par le ſecours de leurs divinités, ſi on leur permettoit de leur offrir des ſacrifices. Tout ce qui reſtoit de païens dans le ſénat, écouta favorablement cette propoſition. On fit des ſacrifices à ces idoles, tant dans le capitole, qu'aux autres endroits de la ville; mais tout cela ne fit point l'effet que leurs prêtres avoient promis. Les Goths cependant preſſant extrêmement les Romains, on fut obligé d'acheter la paix; & pour payer dix mille marcs d'or, & ſoixante mille marcs d'argent, qu'on leur avoit promis, outre pluſieurs autres choſes, on fondit ce qui étoit reſté d'idoles d'or & d'argent; ce que Zoſime déplore comme une grande calamité. Alaric étant venu remettre le ſiége devant Rome, & ayant

Digitized by Google

pris cette ville, les païens & les idoles furent encore pillés, & entierement détruits pendant trois jours entiers, comme nous l'apprenons d'Oroſe. L'an 420 le tribun Urſus, comme l'écrit S. Proſper, pour ôter aux Afriquains l'eſpérance qu'ils avoient encore en leurs faux dieux, fit raſer tout ce qui reſtoit de temples en Afrique, & changea en des cimetieres les places où ils avoient été bâtis. Trois ans après, l'empereur Théodoſe *le Jeune*, voulant mettre enfin la derniere main à ce grand ouvrage de la deſtruction de l'idolâtrie, fit des édits extrêmement ſéveres, par leſquels il ordonna que tout ce qui pouvoit, en quelque maniere que ce fût, appartenir à l'idolâtrie, fût entiérement détruit dans tout l'empire romain. Ce fut en ce temps-là qu'on vit dans toute la chrétienté les Peres écrire ces doctes traités, que nous avons contre les Gentils.

Alors il n'y eut plus d'idolâtres que dans les pays les plus reculés de l'Aſie & de l'Afrique, dans quelques-uns deſquels le mahométiſme prit enſuite la place du paganiſme. L'Amérique qui nous eſt demeuré inconnue juſqu'à ces derniers temps, étoit encore pleine d'idolâtres : mais quelques-uns de ces peuples ont quitté le culte des idoles par le moyen de nos miſſionaires : de ſorte qu'à préſent il reſte peu d'idolâtres ſur la terre. L'endroit où ils ſont en plus grand nombre, c'eſt dans la Chine ; mais de trois différentes ſectes qu'il y en a, la principale, qui eſt celle qu'on nomme des *Lettrés*, n'a point d'idoles, & reconnoît pour ſouverain la vertu matérielle du ciel, répandue partout ſous le nom de *Xam-ti*. Confucius eſt l'auteur de cette ſecte. Il y a auſſi une grande partie des Tartares qui ſont idolâtres. Ils ont un dieu céleſte, qu'ils encenſent tous les jours en public ; & un autre terreſtre, que chacun tient en ſa maiſon, auquel ils donnent une femme & des enfans : ils croient qu'il garde leurs enfans & leurs beſtiaux. Ce n'eſt pas ici le lieu de nous étendre davantage ſur leurs opinions. Il y a encore une ſecte de Tartares idolâtres, qu'on nomme les *Cyeremiſſes*, qui ſont ſujets du grand duc de Moſcovie, depuis que le duc Jean Baſilowits les ſubjuga l'an 1554. Ceux-ci ont des prêtres qui montent ſur un arbre, d'où ils les arroſent de ſang, de lait, & de fiente des animaux, tout cela mêlé avec de la terre, croyant par ce moyen être nets de tout péché. Il y a encore quelques Idolâtres dans les états du grand Mogol. Il y en a dans la Perſe, en la province de Kilan, & aux environs ; mais ils n'ont point d'idoles. Ils adorent le ſoleil & le feu, & diſent que ce feu qu'ils adorent, qu'ils gardent & qu'ils entretiennent ſoigneuſement & religieuſement dans une montagne, brule depuis plus de trois mille cinq cens ans, ſans avoir jamais été éteint. Voyez *Religions du monde*, dans l'article MONDE. * Maimonides, *lib. de idol.* Macrobe, *Saturnal. l.* 21. Euſebe, *præparat. evang. l.* 3 & 10, *hiſt. l.* 6 & 7. Voſſius, *de idol. l.* 13. Clément Alexandrin, *in exhortatione ad. Gent.* Salluſte le philoſophe, *l. de diis & mundo.* Tertullien, *apol. cap.* 15 & 16. Cod. Theod. *de pagan.* Le Clerc, *bibl. univ. &c.* Du Pin, *hiſt. prof. tom. I.*

IDOLOTHYTES : c'eſt le nom que S. Paul donne aux viandes offertes aux idoles, & que l'on préſentoit enſuite pour manger avec cérémonie, tant aux prêtres qu'aux aſſiſtans, qui les mangeoient étant couronnés. Il y eut entre les premiers Chrétiens difficulté au ſujet de la manducation de ces Idolothytes, & dans le concile de Jéruſalem, il leur fut ordonné de s'en abſtenir. Cependant comme les viandes, qui étoient offertes aux idoles, étoient quelquefois vendues au marché, & préſentées enſuite aux repas des Chrétiens, les plus ſcrupuleux n'en vouloient pas manger, quoiqu'alors ce ne fût plus un acte de religion. S. Paul, conſulté ſur cette queſtion, répondit aux Corinthiens, que l'on en pouvoit manger, ſans s'informer ſi cette viande avoit été offerte aux idoles ou non, pourvu que cela ne causât point de ſcandale aux foibles. Cependant l'uſage de ne point manger des Idolothytes, a ſubſiſté parmi les Chrétiens ; & dans l'apocalypſe, ceux de Pergame ſont repris de ce qu'il y avoit parmi eux des gens qui faiſoient manger des viandes qui avoient été offertes aux idoles. Dans la primitive égliſe, il eſt défendu aux Chrétiens, par pluſieurs canons des conciles, de manger des *Idolothytes*. * *Actor. I.* 15. *I. Corinth. I*, 8. *Apocalyp.* 2.

IDOMENÉE ; roi de l'iſle de Créte, & l'un des amans d'Hélene, fils de Deucalion, & petit-fils de Minos, fut l'un des princes Grecs qui s'embarquerent pour le ſiége de Troye. Au retour, ſe trouvant expoſé à une fâcheuſe tempête, il fit vœu de ſacrifier la premiere choſe qui ſe préſenteroit à lui, lorſqu'il arriveroit chez lui. Il ſe repentit de ce vœu indiſcret ; car il rencontra ſon fils qu'il ſacrifia, ou qu'il voulut ſacrifier ; mais ſes ſujets regardant comme une punition de ſon crime, une fâcheuſe peſte qui s'éleva peu de temps après, le chaſſerent de ſon état ; enſuite de quoi il ſe retira en Calabre, où il bâtit une ville. * Servius, *in III. Æneid. v.* 121. Homere. Hygin.

IDOMENÉE de Lampſaque, hiſtorien & philoſophe, étoit diſciple d'Epicure, & vivoit du temps de Ptolémée *Lagus*, ſous la CIX^e^ olympiade, vers l'an 344 avant J. C. Il écrivit un livre ſur Socrates ; une hiſtoire de Samothrace, &c. * Diogène Laërce, *in Soc. & Epicuro.* Plutarque, *in Demoſth. Pericle. Ariſt. Phocil.* Athenée, *lib.* 14. Strabon, *lib.* 13. Suidas.

IDOTHÉE. Il eſt parlé dans Homere de deux filles de ce nom ; l'une, fille de Protée, qui engagea ſon pere à prédire à Ménélas le temps auquel il devoit s'en retourner chez lui ; & l'autre fille de Prétus, roi des Argiens, qui fut guérie avec ſes ſœurs par Mélampus. * Homere, *Odyſ.* 4 & 11.

IDRA, petite ville ſans murailles. Elle eſt capitale de la Dalécarlie en Suéde, & ſituée ſur la riviere d'Elſinam, environ à 25 lieues au-deſſus de ſon embouchure, dans le lac de Silian. * Baudrand.

IDRIS, ſeigneur Arabe, de la maiſon & de la ſecte d'Ali, ſe ſauva en Afrique, pour éviter la perſécution d'Abdallah, calife de Syrie, vers l'an 153 de l'hégire, & 770 depuis J. C. Il fut fort bien reçu dans la Mauritanie Tingitane, ou Barbarie occidentale ; & parce qu'il deſcendoit de Mahomet, tous ces peuples le regarderent comme un ſaint, & le reconnurent pour prince ou calife. Il laiſſa un fils né d'une eſclave chrétienne, de la race des Goths, qui porta le même nom d'Idris, & qui devint un des plus puiſſans monarques de l'Afrique. Ce fut lui qui bâtit la ville de Fez, l'an 793 de J. C. & 177 de l'hégire. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 3.

IDRO, petite ville de l'état de Veniſe en Italie. Elle eſt dans le Breſſan, ſur le lac d'Idro, qui eſt entre ceux d'Iſco & de Garda, & qui étoit appellé par les anciens *Brigantinus lacus.* * Baudrand.

IDSARCUS GRAVIUS, prêtre Friſon, qui compoſa une chronique de ſon pays, qu'il continua depuis l'an 763 juſqu'en 1514 auquel il vivoit. * Suffridus Petri, *de ſcript. Friſ. dec.* 9, *c.* 7.

IDSTEIN, bourg des états de Naſſau en Wétéravie. Il eſt chef d'une ſeigneurie qui porte ſon nom, & eſt ſitué à deux lieues de Wisbaden, du côté du nord. La ſeigneurie d'Idſtein donne ſon nom à une branche de la maiſon de Naſſau. *Voyez* NASSAU. * Baudrand.

IDUMÉE, province de la Paleſtine, que l'écriture nomme *Edom*, entre l'Arabie déſerte, la Judée, la mer Rouge & la mer Méditerranée. Ses bornes ne furent pas toujours les mêmes, ſi l'on s'en rapporte à Strabon, Pline & pluſieurs autres auteurs qui parlent des Iduméens. Ce peuple deſcendoit d'Eſaü, petit-fils d'Abraham ; & par cette raiſon Dieu défendit aux

Digitized by Google

Juifs naturels de les abhorrer, comme le reſte des nations incirconciſes, parcequ'ils étoient leurs freres. David les ſoumit; & le roi Joſaphat les vainquit depuis, eux & les Ammonites. Ils ſecouerent enſuite le joug de la domination judaique, ſous le régne de Joram, & furent encore rangés à leur devoir: mais lorſque les Chaldéens aſſiégerent Jéruſalem ſous Nabuchodonoſor, ils ſe joignirent aux ennemis contre leurs freres. C'eſt de quoi on voit des plaintes dans les prophétes, qui menaçent dans leurs écrits les Iduméens d'une prochaine punition. Elle ne leur manqua pas, comme nous l'apprenons de S. Jérôme, puiſqu'ils tomberent dans la même ſervitude, où ils s'étoient efforcés de jetter les Juifs. Dans la ſuite des temps Hircan leur fit la guerre, & les obligea de ſe faire circoncire. Ils appelloient Jéruſalem leur patrie, la ville ſainte, la ville commune & leur métropole. Nous voyons cela dans Joſéphe. Philon dit, que cette ſorte de Juifs, qui s'appelloient *Proſélytes*, pour ſe diſtinguer des autres, avoient été égalés en toutes choſes par Moïſe dans la république, excepté que les naturels ſeuls entroient dans le conſeil appellé *Sanhedrin*, ſi ce n'eſt que les étrangers euſſent une mere Juive. Il eſt particuliérement fait mention des Iduméens, dans les livres des rois, des Paralipoménes & des Prophétes: ce que les curieux verront dans les Interpréres. * Torniel, Salian & Sponde, *in annal. ſacr. vet. Teſt.* Joſéphe, *in antiq. Judæorum, & de bell.* Philon, *l. 1 de monarch.*

IDZU. Il y a deux petites villes de ce nom, capitales de deux royaumes ou provinces dans l'iſle de Niphon. L'une eſt près de la côte occidentale du Jamaiſtero, & l'autre près de la méridionale du Quanto. * Baudrand, *dict. géogr.*

J E

JEAN, fils de Siméon, pere de Matathias, & aïeul des Machabées, Judas, Jonathas, Simon, Jean & Eléazar, de la race des ſacrificateurs d'entre les Juifs, & de la famille de Joarib ou des Aſmonéens. * I. *Machab. II*, 1, *&c.*

JEAN, ſurnommé GADDIS, étoit fils de Matathias, & frere de Judas, Jonathas, Simon & Eléazar, Machabées. Il ne le cédoit à ſes freres, ni en courage, ni en bravoure. Il fut tué en trahiſon par les enfans de Jambri l'an du monde 3874, avant J. C. 161. * I. *Machab. IX*, 36, 37.

JEAN, ſurnommé HIRCAN, *cherchez* HIRCAN, fils de Simon.

JEAN, fils d'un autre Jean, Juif de nation, fut un de ceux que les Juifs envoyerent à l'empereur Claude, pour lui demander la permiſſion de garder eux-mêmes les habits du ſouverain ſacrificateur; ce qui leur fut accordé. * Joſéphe, *antiq. l. XX, c.* 1.

JEAN, Juif, habitant de la ville de Céſarée, & fermier des revenus de l'empereur Néron, fit préſent de huit talens d'argent au gouverneur Florus, pour faire ceſſer le bâtiment que les Grecs avoient commencé à Céſarée, & qui occupoit une partie de la place de la ſynagogue des Juifs. Florus promit, prit l'argent, & ſe moqua d'eux. * Joſéphe, *guerre des Juifs, c.* 25.

JEAN, Eſſénien, qui au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, gouverna en forme de toparchie les villes de Thamna, Lydda, Joppé & Ammaüs. * Joſéphe, *guerre des Juifs, liv. III, c.* 42.

JEAN, Juif, fils d'Ananias, qui au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, fut élu gouverneur de la Gophnitide & de l'Acrabatane. * Joſéphe, *guerre des Juifs, l. III, c.* 42.

JEAN, fils de Lévi, originaire de la ville de Giſcala, s'eſt rendu fameux à la poſtérité par les inſignes voleries & brigandages qu'il exerça pendant la guerre des Juifs contre les Romains. Jamais homme ne le ſurpaſſa en impiété, en cruauté & en fourberie. Il n'oublia rien pour convaincre le monde de tant de méchantes qualités. Après la priſe de Giſcala, il s'alla jetter dans Jéruſalem, où il ſe rendit chef de parti, appella les Iduméens à ſon ſecours, contre Ananus, grand-ſacrificateur, & contre les gens de bien; & en étant ſoutenu, il commit des cruautés épouvantables. Ses plus grands divertiſſemens étoient de piller, violer, voler & maſſacrer. Enfin il n'y eut ſorte de crime & de barbarie qu'il ne fit éclater contre ſes propres compatriotes, qui n'étoient pas ſi maltraités au-dehors par les ennemis, qu'ils l'étoient au-dedans par ceux qui faiſoient ſemblant de les défendre. S'étant joint à la fin avec Simon, fils de Gioras, qui étoit un autre chef de parti, ils ne ceſſerent point leurs voleries & leurs maſſacres, que la ville ne fût entierement ruinée. Ils firent plus périr de monde par le fer, le feu & la faim, que les Romains qui les aſſiégeoient avec toutes leurs machines. Mais tous ces crimes ne reſterent pas impunis. Après la ruine de la ville & du temple, Jean de Giſcala fut pris, après avoir demeuré quelques jours caché dans des égouts. Tite le condamna à mourir dans une horrible priſon. * Joſéphe, *guerre des Juifs.*

JEAN, ſouverain ſacrificateur, *cherchez* JONATHAN.

JEAN-BAPTISTE (Saint) précurſeur du fils de Dieu, étoit fils de Zacharie & d'Elizabeth. Un ange annonça ſa naiſſance à ſon pere; & Elizabeth dans un âge très-avancé, quoique ſtérile, l'ayant conçu, eut l'avantage d'être viſitée de la ſainte Vierge ſa couſine, qui portoit déja dans ſon ſein le Verbe incarné. Pendant cette viſite, Jean, quoique renfermé dans les entrailles de ſa mere, reconnut ſon maître; & par un treſſaillement, plutôt divin que naturel, adora celui dont il devoit être le précurſeur. En venant au monde, il dénoua la langue de ſon pere, que ſon incrédulité, pour les paroles de l'ange, avoit rendu muet. On conçut de grandes eſpérances de cet enfant, dont la naiſſance étoit accompagnée de tant de merveilles. En effet, il étoit l'ange que Dieu avoit promis, par le prophéte Malachie, d'envoyer devant le Seigneur, pour préparer ſes voies; & il méritoit ce nom par le genre nouveau de ſa vie, qui ſurpaſſoit les forces naturelles; car dès ſon enfance il ſe retira dans le déſert, où il ne ſe nouriſſoit que de ſauterelles & de miel ſauvage. Son habillement étoit fait de poil de chameau, & il n'y avoit rien dans ſa maniere de vivre qui ne fût auſtère. L'an 29 de Jeſus-Chriſt, le ſaint Eſprit le retirant du déſert, lui commanda de prêcher ſur les rivages du Jourdain, une doctrine & un baptême de pénitence, qui firent grand bruit dans la Judée. Au commencement de l'année ſuivante, Jeſus-Chriſt voulut être baptiſé de la main de Jean, qui s'en excuſa, diſant que c'étoit lui qui devoit être baptiſé par Jeſus: néanmoins il le baptiſa dans le Jourdain. Quelque temps après, le zèle de ce ſaint homme pour la juſtice, fut la cauſe de ſa mort. Il reprenoit Hérode *Antipas*, de ce qu'il entretenoit Hérodias, femme de ſon frere Philippe: celle-ci en fut tellement irritée, qu'ayant ſu que le roi, charmé de la danſe de ſa fille, lui avoit promis de lui accorder tout ce qu'elle ſouhaiteroit, elle la pouſſa à demander la tête de S. Jean-Baptiſte. Elle l'obtint; & Hérode ſacrifia le ſaint précurſeur à la fureur de ſa maîtreſſe, par une complaiſance inexcuſable; ainſi la vie du plus grand des enfans des hommes, fut la récompenſe de l'adreſſe d'une baladine. S. Jérôme dit, qu'Hérodias lui perça la langue avec le poinçon de ſes cheveux, pour ſe venger après ſa mort, de la liberté de ſes paroles; & Nicéphore ajoute, que ſa fille étant tombée dans une riviere glacée, eut la tête coupée par une piéce de gla-

Digitized by Google

ce. Les diſciples de S. Jean porterent ſon corps dans une ville de Samarie, appellée *Sébaſte*, & on croit que ſon chef fut mis à part.

Il ne ſera pas inutile de faire ici quelques remarques au ſujet de S. Jean-Baptiſte. La premiere regarde les merveilles de ſa naiſſance. Sur quoi S. Pierre d'Alexandrie martyr, dans ſes régles eccléſiaſtiques, approuvées dans le ſixiéme concile général, comme nous l'apprenons de Théodore Balſamon, remarque que le roi Hérode, qui vouloit faire mourir le Meſſie, ayant été trompé par les Mages, & ayant oui parler des merveilles arrivées à la naiſſance de S. Jean-Baptiſte, craignit que ce ne fût cet enfant extraordinaire, & ordonna de le faire mourir, quoiqu'il ne fût point dans le territoire de Bethléem, mais dans les montagnes de Judée. On ajoute que ſon pere Zacharie s'oppoſant à ce deſſein, fut mis à mort par ordre d'Hérode; (ce Zacharie n'étoit pas fils de Barachias;) que ſa mere le cacha dans une caverne, où elle mourut auſſi quelque temps après; & qu'enſuite un ange prit ſoin de la vie de S. Jean. Ce que Nicéphore, Cédrene & Baronius n'ont pas oublié; mais ce ſont des hiſtoires qui n'ont aucun fondement.

On demande quelles étoient ces ſauterelles & ce miel ſauvage, qui lui ſervoient de nouriture, comme le texte ſacré le dit. La plus commune opinion eſt, que les ſauterelles étoient des animaux bons à manger dans la Paleſtine; que le miel ſauvage ſe trouvoit dans les creux des arbres, & que S. Jean en vivoit. S. Auguſtin & le vénérable Bede ſont de ce ſentiment; & il eſt confirmé par ce que Strabon dit de certains Ethiopiens, Pline des Parthes, & S. Jérôme de quelques peuples de Libye, qui en mangeoient. Voyez le titre ACRIDOPHAGES. Cependant d'autres, avec Iſidore de Péluſe, croient que ces ſauterelles étoient de certaines herbes. L'une & l'autre opinion ſe peut ſoutenir par ce mot grec ἀκρίδες, que l'évangeliſte a employé, & qui ſignifie l'un & l'autre. Au reſte, ce ſaint a été le premier qui ait vécu dans cet état admirable de pénitence & de détachement; & c'eſt pour cette raiſon que S. Jérôme & S. Auguſtin aſſurent qu'il a été le maître des ſolitaires, & le premier des moines, *monachorum princeps*.

Pour juſtifier ce que nous avons avancé, que l'an 29 de Notre-Seigneur, S. Jean-Baptiſte fut retiré du déſert par le ſaint Eſprit, & qu'il baptiſa Jeſus-Chriſt au commencement de l'année ſuivante, qui étoit la trentiéme du Fils de Dieu, il faut conſulter les paroles de S. Luc, chap. 3. *L'an quinzieme de l'empire de Tibere Céſar, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, &c, Dieu fit entendre ſa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le déſert.* Et dans la ſuite: *Lorſque Jean baptiſoit tout le peuple, Jeſus fut auſſi baptiſé par lui, &c. Jeſus commençoit environ ſa trentiéme année: Et Jeſus erat incipiens quaſi annorum triginta.* Les verſions arabe & ſyriaque expriment la même choſe, & principalement la premiére, qui aſſure que quand le Fils de Dieu fut baptiſé par S. Jean, il avoit commencé d'entrer dans ſa trentiéme année. On fait voir que ce fut la quinziéme année de Tibere que S. Jean ſortit du déſert, & que ce fut la ſeiziéme qu'il baptiſa le Fils de Dieu, par l'année julienne, par la lettre dominicale qui étoit A, & le cycle ſolaire XI. Cette opinion eſt encore autoriſée par le témoignage de S. Clément *Alexandrin*, de S. Irenée, d'Heſychius, de S. Epiphane, d'Origène, de Théophilacte, de Denys *le Chartreux*, de S. Thomas & de divers autres modernes. Au contraire, le cardinal Baronius, dans ſes annales eccléſiaſtiques, met le baptême du Fils de Dieu en ſa trente-uniéme année, fondant ſon ſentiment ſur celui de S. Ignace, d'Euſebe, de S. Chryſoſtome & de pluſieurs autres. Le même Baronius les allégue ſur la même année, en réfutant l'opinion de ceux qui ne fixent ce baptême de Jeſus qu'en ſa trente-troiſiéme ou trente-quatriéme année.

Quant au lieu de la priſon de S. Jean-Baptiſte, Joſéphe dit expreſſément, que ce fut un château nommé *Macheronte*, ſitué ſur les confins de la ſeigneurie d'Hérode, & de celle d'Aretas, roi d'Arabie, près du lac Aſphaltite. S. Jean-Baptiſte fut mis dans cette forteresſe, de peur qu'étant dans la ville de Jéruſalem, les habitans ne ſe ſoulevaſſent pour le mettre en liberté. Le lieu du feſtin, ſelon quelques-uns, fut le même château, parceque le texte ſacré récite toute cette hiſtoire comme paſſée en un même jour, & que Nicéphore Calliſte dit, qu'on apporta la tête de S. Jean, lorſqu'Hérode étoit encore à table: ce qu'il eût été difficile de faire, ſi le feſtin ſe fût fait à Jéruſalem, à cauſe de l'éloignement. D'autres néanmoins tiennent qu'Hérode étoit en la ville de Jéruſalem, & répondent que l'écriture-ſainte ne marque pas qu'on ait rapporté la tête de S. Jean pendant le feſtin. Quelques autres auteurs ont écrit que ce précieux chef y fut enterré par l'ordre de la princeſſe Hérodias, dans un coin du palais d'Hérode. On dit que cette femme impudique fit jetter le corps de S. Jean à la voirie; mais qu'il fut enlevé par ſes diſciples, & porté à Sébaſte, ville de la province de Samárie, qui n'étoit point de la domination d'Hérode. Phocas, géographe Grec, croit que ce fut à Sébaſte même que S. Jean fut décapité. Il ajoute, que l'on y voyoit encore de ſon temps la priſon où il avoit été arrêté; que l'on y deſcendoit par 10 degrés, & qu'au milieu il y avoit un autel; à côté droit le tombeau de ſon pere Zacharie, & à gauche celui de ſa mere Elizabeth: Qu'au-deſſus il y avoit une égliſe, où étoient les ſépulcres de ce ſaint précurſeur & du prophéte Eliſée. S. Jérôme avoit déja remarqué que le corps de S. Jean avoit été inhumé avec ceux des prophétes Eliſée & Abdias. Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant que ſous Valens, empereur Arien, qui fut aſſocié à l'empire l'an 364, le chef de S. Jean-Baptiſte fut trouvé par des religieux à Jéruſalem. Mardonius, chef des eunuques du palais impérial, en avertit l'empereur, qui ordonna qu'on tranſportât ce riche tréſor à Conſtantinople; mais à quinze milles de Chalcédoine, on dit que l'on fut obligé de demeurer en chemin, parcequ'il fut impoſſible de faire avancer les mulets qui traînoient le chariot. Ainſi cette relique fut dépoſée au village de Coſilaon, dont Mardonius étoit ſeigneur; & elle y demeura juſqu'au temps de Théodoſe *le Grand*, ſur la fin du IV ſiécle. Ce pieux empereur la fit conduire à Conſtantinople, & quelques années après il la mit dans une magnifique égliſe, qu'il avoit fait bâtir exprès, en un lieu appellé *Hebdomum*, hors de la ville, mais qui fut enfermé depuis dans ſon enceinte ſous l'empire d'Héraclius, l'an 626.

A l'égard du corps de S. Jean, l'empereur Julien l'*Apoſtat* avoit commandé l'an 362 de le bruler, & d'en jetter les cendres au vent, & les Païens exécuterent en partie ce ſacrilége; mais les Chrétiens de Sébaſte ramaſſerent ce qu'ils purent de ſes oſſemens; & après la mort de cet empereur, le tombeau du Saint fut rétabli & honoré comme auparavant. Pluſieurs égliſes gardent des reliques de S. Jean-Baptiſte. L'égliſe de S. Sylveſtre à Rome, prétend avoir la meilleure partie de ſon chef. Celle de S. Jean d'Angeli, dite maintenant *le Bourg-Louis*, aſſure qu'elle le poſſéde, & le tient, ſelon quelques-uns, d'Alduin abbé, qui le trouva dans un coffre de pierre; ou de Pepin, roi d'Aquitaine, lequel fonda le monaſtère où on conſerve ce chef. La cathédrale d'Amiens ſe glorifie d'en avoir la portion la plus conſidérable, & ſoutient qu'elle fut tirée de l'égliſe de S. Georges de l'arſenal de Conſtantinople, lorſque les François prirent cette ville l'an 1204, par un prêtre nommé Walon de Sarton, fils de Milés, chevalier, ſeigneur de Sarton, qui eſt un village près de Dourlens, à ſix lieues d'Amiens.

Digitized by Google

Baudouin II, empereur de Conſtantinople, entre pluſieurs reliques nommées dans ſa bulle d'or de l'an 1247, fit préſent à S. Louis, roi de France, de la partie ſupérieure du même chef, qui fut dépoſée en la Sainte-Chapelle de Paris. L'abbaye de Tiron, au comté du Perche, ſe vante d'en poſſéder la cervelle. La chapelle du château de S. Chamont en Lyonnois, croit conſerver une partie notable d'une de ſes machoires, laquelle y fut, dit-on, apportée d'Orient. Les villes de Turin en Piémont, d'Aouſt en Savoye, de Veniſe en Italie, de Lyon & de Nemours en France, ſe flatent de poſſéder auſſi quelques parties des reliques de S. Jean-Baptiſte. S. Paulin, évêque de Nole, en mit, dit-on, quelques-unes dans ſon égliſe. S. Gaudence, évêque de Breſce, en fit de même dans la ſienne.

Le doigt avec lequel il montra Jeſus-Chriſt pour le faire connoître aux Juifs, à ce qu'on prétend, ſe garde dans l'iſle de Malte; & il y a de ſes cendres dans l'égliſe cathédrale de Gènes. On trouvera des contradictions dans ces prétentions différentes de diverſes égliſes au ſujet des reliques, & ſur-tout du chef de S. Jean-Baptiſte.

On conſerve dans la bibliothéque du roi, & dans celle du cardinal Mazarin, des traités d'anciens auteurs Grecs, qui parlent de diverſes inventions de ce chef. Les deux premiers ont été traduits en latin par Denys *le Petit*, dans le VI ſiécle, & les autres paroiſſent évidemment avoir été écrits vers l'an 850. M. du Cange s'eſt ſervi en 1665 de ces traités, qu'il a comparés avec tout ce que les autres auteurs eccléſiaſtiques ont écrit ſur ce même ſujet, pour montrer que le chef de S. Jean-Baptiſte ayant été trouvé dans la ville de Jéruſalem, & tranſporté en celle de Conſtantinople, fut depuis retrouvé en celle d'Emèſe, d'où il fut transferé à Comane, & de-là encore une fois à Conſtantinople. Il examine enſuite ce que cette relique eſt devenue, & où elle eſt à préſent; car il y a pluſieurs égliſes qui ſe vantent de la poſſéder. Cependant puiſqu'il n'y a eu qu'un S. Jean-Baptiſte, ſon chef ne peut pas être tout entier en trois lieux différens; car ce que quelques-uns ont dit, que c'étoient diverſes parties du même chef, ne ſe trouve pas véritable. M. du Cange dit que cette diverſité d'opinions eſt venue de la reſſemblance des noms. Il prétend que le véritable chef de S. Jean-Baptiſte eſt dans la ville d'Amiens, où il fut apporté de Conſtantinople, après que cette ville eut été priſe par les François l'an 1204, & que la relique qui eſt à S. Jean d'Angeli, eſt le chef de S. Jean d'*Edeſſe*. Pour celle qui eſt à S. Sylveſtre de Rome, le P. Sirmond, Jéſuite, a cru que c'eſt le chef de S. Jean prêtre, qui ſouffrit le martyre à Rome, ſous l'empire de Julien l'*Apoſtat*, l'an 362.

L'inſtitution de la fête de la nativité de S. Jean eſt très-ancienne dans l'égliſe. Elle étoit déja établie au 24 juin du temps de S. Auguſtin, qui a fait ſept ſermons pour cette fête. Le concile d'Agde de l'an 506 la met au rang des plus célébres. Il a été un temps que l'on y célébroit trois meſſes, comme on fait encore à Noël. On a auſſi autrefois célébré la fête de ſa conception au 24 de ſeptembre. * S. Matthieu. S. Marc. S. Luc. S. Irenée, *liv.* 3, *ch.* 18. Origène, *hom.* 7 & 10, *in Luc.* S. Cyrille, *cath.* 3. S. Ambroiſe, *lib.* 4, *de fide.* S. Jérôme, *dialog. contra Lucif. Apol. in Ruffin. &c.* S. Auguſtin, *ſerm.* 287. Nicephore, *lib.* 1 & 12. Sigebert, *in chron.* Robert le Viſeur, *hiſtoire des reliques de S. Jean.* Baronius, *in annal. & in not. ad martyr. rom. ad* 29 *auguſt.* Du Cange, *diſſert. hiſt. du chef S. Jean.* Pererius, *in Daniel.* Torniel & Salian, *A. M.* 40. Petau, *liv.* 12 *de doct. temp. c.* 5. Tolet, *in c.* 3. *Luc. annot.* 55. Lange, *lib.* 2 *de annis Chriſti*, *c.* 3. Codoman, *lib.* 2, *chron.* 48, *& lib.* 4. Grandami, *lib.* 2, *quæſt. evang.* Riccioli, *part.* 1, *l.* 8, *chron. reform. c.* 9.

JEAN L'APOSTRE ou L'EVANGELISTE (Saint) à qui les Grecs ont donné le ſurnom de *Théologien*, & quelques autres celui d'*Ancien*, parcequ'il mourut le dernier des apôtres, étoit natif de la ville de Bethſaïde en Galilée, fils de Zébedée, qui étoit un pêcheur, & de Salomé, & frere puîné de S. Jacques *le Majeur*. Il apprit le métier de la pêche ſous ſon pere, & étoit dans une barque ſur le bord de Génézareth, lorſque Jeſus-Chriſt fit faire à S. André & à S. Pierre cette pêche miraculeuſe, dont il eſt parlé dans l'évangile. Ce miracle détermina S. Jean à ſuivre J. C. en qualité de diſciple. Il ſe trouva avec J. C. lorſqu'il guérit la belle-mere de S. Pierre; & lorſque Notre-Seigneur reſſuſcita la fille de Jaïr, S. Jean eut encore l'honneur de l'accompagner. C'eſt un ſentiment commun chez les peres, que S. Jean étoit le plus jeune de tous les apôtres; quelques-uns ont cru qu'il n'avoit que 25 ou 26 ans, lorſque Jeſus-Chriſt l'appella à l'apoſtolat. Il étoit encore vierge, comme le remarque S. Jérôme, & garda ſa chaſteté toute ſa vie. C'eſt pour cette raiſon, ajoute le même docteur, qu'il fut le bien-aimé du Sauveur, qu'à la cène il repoſa ſur ſon ſein, & que J. C. à la croix le traita comme un autre lui-même, voulant qu'il fût le fils de ſa ſainte Mere, & recommandant cette ſainte Mere vierge, au diſciple vierge, *Virginem Matrem Virgini diſcipulo commendavit.* Dans le temps de la transfiguration, S. Jean eut l'honneur d'être témoin de la gloire de J. C. Lorſque Notre-Seigneur voulut aller de Galilée à Jéruſalem, les habitans lui ayant refuſé le paſſage d'un bourg de Samarie, S. Jean fut un de ceux qui voulurent faire deſcendre le feu du ciel, pour venger cet affront. Il engagea auſſi ſa mere à demander à J. C. les premiers rangs pour lui & pour ſon frere. Notre-Seigneur chargea cet apôtre d'aller à Jéruſalem, pour y préparer ce qui étoit néceſſaire pour la derniere pâque. Pendant le dernier ſouper que J. C. fit avec ſes apôtres, S. Jean lui demanda quel étoit celui qui devoit le trahir. Ce diſciple bien-aimé eut encore le bonheur d'accompagner Notre-Seigneur dans le jardin des Oliviers, & il eſt le ſeul qui l'ait accompagné juſqu'à la croix, où Jeſus-Chriſt lui laiſſa en mourant le ſoin de la ſainte Vierge. Comme cet apôtre avoit eu la douleur de voir mourir le Sauveur, il eut la conſolation d'être un des premiers à qui Marie-Magdeléne apprit ſa réſurrection. S. Jean fut le premier qui reconnut J. C. après ſa réſurrection, & fut un de ceux qui mangerent avec lui. Les apôtres le députerent à Samarie avec S. Pierre. Enfin il aſſiſta au concile de Jéruſalem, & s'y diſtingua ſi fort par ſon zèle, que S. Paul ne fait point difficulté de dire, qu'il y parut comme une des colonnes de l'égliſe. Il fut un de ceux qui s'attacherent le plus à la converſion des Juifs, & qui ſortirent des derniers de Judée. Après la deſcente du ſaint Eſprit, Jean prêcha la foi dans l'Aſie, & pénétra bien avant dans les provinces orientales. Nous apprenons de l'épître ſynodale du concile d'Ephèſe au clergé de Conſtantinople, qu'il a demeuré avec la ſainte Vierge à Ephèſe. Les anciens ne font point mention de ce ſéjour, ni du voyage de la Vierge; mais ils parlent clairement des égliſes que S. Jean avoit fondées dans l'Aſie. Il fut évêque de celle d'Ephèſe; & les prélats de cette ville ſe dirent les ſucceſſeurs & les diſciples de S. Jean, & ſe fonderent ſur ſon autorité, pour ne pas célébrer la fête de pâque comme l'égliſe romaine. On croit communément que cet apôtre évangéliſa auſſi chez les Parthes, auſquels il écrivit ſa premiere épître, qui portoit autrefois ce titre. Il fut condamné à Rome, par l'empereur Domitien, en l'année 95, à être jetté dans de l'huile bouillante; mais il en ſortit plus ſain & plus fort qu'il n'y étoit entré, & fut relégué en la petite iſle de Pathmos, où il écrivit ſon *Apocalypſe*. Après la mort de Domitien, il revint à Ephèſe, où il fut obligé d'écrire ſon évangile vers l'an 96 de J. C. S. Jérôme nous apprend

Digitized by Google

qu'il y fut engagé par les évêques & les députés des égliſes d'Aſie, pour réfuter les erreurs de Cérinthe & d'Ebion, qui ſoutenoient que le Sauveur du monde n'étoit qu'un homme, & qu'il n'étoit point devant Marie. On dit qu'ayant trouvé le premier, ou peut-être tous les deux enſemble, dans les bains publics, où il alloit pour ſe laver, ſelon la coutume de ſon temps, il n'y voulut pas entrer, *de peur*, dit-il à ſes diſciples, *que la maiſon ne tombe ſur nous*. S. Jean, outre l'apocalypſe & l'évangile, a encore écrit trois épîtres, que nous avons entre les écritures canoniques. Pour le livre du *trépas de la Vierge*, qu'on lui attribue, il eſt viſiblement ſuppoſé. S. Jérôme dit, que ſur la fin de ſa vie, ſa foibleſſe l'empêchant de faire de longs diſcours aux fidéles, il ſe faiſoit porter à l'égliſe, & ne diſoit jamais que ces paroles : *Mes petits enfans, aimez vous les uns les autres*. Comme il répétoit toujours la même choſe, ſes diſciples lui dirent que chacun en étoit ennuyé. Il leur répondit : *C'eſt le précepte du Seigneur, & ſi on le garde, il ſuffit pour être ſauvé*. C'eſt aux dernieres années de ſa vie qu'il faut rapporter la converſion que Dieu opéra par ſon moyen en la perſonne d'un jeune homme qu'il avoit élevé, & dont il avoit confié l'éducation à un évêque, dont l'hiſtoire ne dit ni le nom, ni la ville. Cet évêque, après avoir eu un très-grand ſoin de ce jeune homme, lui laiſſa un peu trop l'uſage de ſa liberté ; en ſorte que s'étant lié avec de jeunes débauchés, il s'abandonna à tous les excès qu'il remarquoit en eux, de maniere qu'il devint lui-même capitaine d'une troupe de voleurs. S. Jean étant revenu à Ephèſe, redemanda le jeune homme qu'il avoit laiſſé : ayant appris le mauvais parti qu'il avoit pris, il en fut touché, & prit la réſolution de l'aller trouver. Sitôt que ce voleur l'eut apperçu, il s'enfuit : S. Jean, nonobſtant la foibleſſe de ſon grand âge, le pourſuivit de toute ſa force, & lui cria : *Mon fils, pourquoi fuyez-vous votre pere, un vieillard ſans armes ; ayez égard à ma vieilleſſe ; ne craignez point ; ſachez qu'il n'y a point encore à déſeſperer de votre ſalut. Je réponds pour vous à Jeſus-Chriſt ; j'engagerai mon ame pour la vôtre ; & je donnerai ma vie pour y ſatisfaire ; je ſuis prêt de mourir pour vous, comme Jeſus-Chriſt eſt mort pour nous tous : arrêtez-vous, croyez à ma parole, c'eſt Jeſus-Chriſt lui-même qui m'envoie à vous*. Le jeune homme ſe laiſſa fléchir par ces paroles, ſuivit les conſeils de S. Jean, & eut le bonheur de rentrer dans l'égliſe, d'y recevoir l'abſolution de toutes ſes fautes, & d'être admis à la participation des ſacremens. S. Jean mourut à Ephèſe ſous le régne de l'empereur Trajan, vers l'an 101 de l'ére chrétienne, âgé d'environ 90 ans.

On a douté ſi ce ſaint apôtre étoit mort, ou ſi Dieu le réſervoit avec Enoch & Elie pour combattre l'Antechriſt. Les paroles que dit le fils de Dieu à S. Pierre, ont donné lieu à ce doute ; car elles ſemblent ſignifier que S. Jean ne devoit point mourir comme les autres apôtres. Il y a apparence que S. Hippolyte martyr, a été le premier qui a donné cours à cette opinion, dans ſon livre *de conſummatione mundi*. Cependant le ménologe des Grecs fait mention du jour de ſa mort au 6 des calendes d'octobre. Polycrate, évêque d'Ephèſe, en parle de la même façon en écrivant au pape Victor. Euſebe & S. Jean Chryſoſtôme font auſſi mention de ſes reliques & de ſon ſépulcre : ce que le pape Céleſtin ſemble ſuppoſer dans l'épitre aux peres du concile d'Ephèſe. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'on conſervoit encore des reliques de ce ſaint à Ephèſe l'an 431, dans une égliſe qui portoit ſon nom, à qui l'empereur Juſtinien fit de grands préſens. L'égliſe latine célébre la fête de cet apôtre le 27 décembre. * *S. Matthieu*, 20, 26. *S. Marc*, 3. *S. Jean*, c. 20. *S. Luc*, 9. *Act.* 3. *Galat.* 2. Euſebe, *in chron. & l.* 1 *&* 3 *hiſt.* Tertullien, *c.* 50, *de anima, &c.* S. Jérôme, *de ſcript. eccleſ. c.* 9. S. Irénée. S. Epiphane. S. Jean Chryſoſtôme. Sixte de Sienne. Bellarmin. Baronius, *A. C.* 35, 44, 54, *&c.* Tillemont, *mémoires, tom. I.*

Quelques auteurs reconnoiſſent un S. Jean, appellé l'*Ancien*, & le diſtinguent de S. Jean l'*Evangéliſte*. C'eſt celui que Papias avoit fréquenté, comme il le témoigne dans Euſebe. Dans le temps qu'il converſoit avec ce ſaint homme, l'apôtre du même nom étoit déja mort, & Papias ne pouvoit apprendre aucune particularité de S. Jean l'*apôtre*, que par la tradition des perſonnes âgées. Outre cela on voyoit, ſelon le témoignage de S. Jérôme, deux ſépulcres à Ephèſe, où étoient les corps de ces deux diſciples de J. C. Denys, évêque d'Alexandrie, (*dans l'hiſt. eccleſ. d'Euſebe, l.* 7, *c.* 25,) reconnoît une grande différence de ſtyle, entre l'évangile & la premiere épitre de S. Jean, qu'il croyoit être de l'*Apôtre*, & les deux autres épîtres avec l'apocalypſe, qu'il attribuoit à S. Jean l'*Ancien* : mais cette opinion d'un particulier ne doit point prévaloir contre le conſentement de l'égliſe univerſelle. Quelques ſavans prétendent que ce S. Jean l'*Ancien* étoit le même qui ſe nommoit auſſi *Marc*, & dont il eſt parlé, *Act. XII*, 12, 25 ; *XV*, 37. * Euſebe, *hiſt. eccl.* Hieron. *in catal. ſcript. eccl.* Dodwellus, *diſſert. Irenaic.*

JEAN (Saint) ſurnommé *Marc*, diſciple des apôtres, étoit fils de Marie, habitante de Jéruſalem, qui y avoit une maiſon, où S. Pierre ſe retira après avoir été délivré de la priſon par un ange. Quelques jours après, S. Paul & S. Barnabé, qui étoient venus d'Antioche à Jéruſalem apporter les aumônes des fidéles de Syrie, emmenerent avec eux Jean-Marc. Il les ſuivit & les accompagna dans le cours de leurs prédications juſqu'à ce qu'ils furent arrivés à Perges en Pamphylie, où il les quitta pour s'en retourner à Jéruſalem. Six ans après, S. Paul & S. Barnabé ſe diſpoſant à retourner en Aſie, S. Barnabé voulut prendre avec lui Jean-Marc, qui étoit ſon parent ; mais S. Paul s'y oppoſa : ce qui fut cauſe de la ſéparation de ces deux apôtres. S. Barnabé prit avec lui Jean-Marc, & le mena en Chypre. On croit néanmoins que Jean-Marc rejoignit S. Paul, & que c'eſt lui dont S. Paul fait les recommandations à Philemon & aux Coloſſiens, en l'appellant *Marc*, couſin de Barnabé. Il le met au nombre des Juifs convertis, qui l'aſſiſtoient à Rome pendant ſa priſon, & mande aux Coloſſiens de le bien recevoir, s'il alloit chez eux. Ce même apôtre, dans la ſeconde épître à Timothée, prie ce diſciple de lui amener Marc à Rome. Quelques-uns ont confondu mal-à-propos ce Jean-Marc avec S. Marc l'évangéliſte. * *Acta apoſt. c.* 12, 13, 15. *Epiſt. ad Philem. c.* 1, *v.* 24. *Coloſſ.* 4. *II. ad Timoth.* 4. Hieronym. *de vir. illuſt. c.* 6. Baronius, *A. C.* 34, 45.

JEAN (Saint) martyr à Nicomédie, au commencement de la perſécution de Dioclétien. On croit que c'eſt lui qui arracha l'édit des empereurs contre les Chrétiens, auſſitôt qu'il fut affiché à Nicomédie, le 24 février de l'an 303, & qui ayant été arrêté ſur le champ, fut rôti ſur un gril. Euſebe & Lactance ne nomment point le Chrétien qui fit cette action, & diſent ſeulement qu'il étoit d'une qualité fort diſtinguée. Uſuard & Adon lui donnent le nom de Jean, & font mémoire de lui au 7 ſeptembre. * Euſebe, *hiſt. lib.* 8, *c.* 2. Lactant. *de mortib. perſecutor. c.* 13. Le Nain de Tillemont, *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de l'égliſe, tom. V.* Baillet, *vies des ſaints.*

JEAN CHRYSOSTÔME (Saint) à qui ſon éloquence fit donner ce nom, qui ſignifie *bouche d'or*, naquit vers l'an 347 à Antioche d'une noble famille, à laquelle il ajouta un nouveau luſtre par ſa vertu. Son pere, qui s'appelloit *Second*, étant mort dans le temps qu'il étoit encore fort jeune, ſa mere nommée *Anthuſe* eut ſoin de lui donner une éducation chrétienne. Il eut Libanius pour maître de rhétorique, & Andragathe pour ſon profeſſeur de philoſophie. Depuis il voulut ſuivre le barreau ; mais changeant de deſſein,

il s'adonna à l'étude des saintes lettres, & embrassa la vie solitaire sous la discipline de Carterius Il fut connu & estimé de Mélece d'Antioche, & fut élevé par ce grand homme à l'ordre de lecteur. Quelque temps après, Mélece ayant été relégué en Arménie par l'empereur Valens, Jean se retira dans les montagnes voisines d'Antioche, où il demeura quatre ans. Le désir d'une plus grande solitude lui fit choisir une grotte, où il passa deux ans entiers en des exercices de pénitence si rigoureux, que sa santé en fut altérée le reste de sa vie. Ses maladies l'obligerent de revenir à Antioche, où Mélece, qui étoit aussi de retour, l'ordonna diacre l'an 380. Dans la solitude il écrivit les livres *du Sacerdoce*; & pendant son diaconat, il publia ceux *de la Providence*, & composa des homélies de la nature incompréhensible de Dieu; celles qui sont contre les Juifs; & plusieurs autres ouvrages excellens. Flavien, successeur de Mélece, le fit prêtre l'an 383. Alors joignant l'étude aux exercices de son ministere, il composa la plupart des œuvres que nous avons de lui. Ce fut en ce temps là que son prélat lui confia l'emploi de prédicateur; & il s'en aquitta avec tant d'éloquence & de fruit, qu'on le surnomma *Chrysostôme* ou *Bouche d'or*. Nectaire, patriarche de Constantinople, étant mort, Jean fut élu pour remplir sa place le 26 février 397. Il fallut, pour le tirer d'Antioche, où le peuple vouloit le retenir, que celui qui y commandoit, sous prétexte de le mener en un lieu de dévotion, le fit sortir de la ville avec lui, & le mit sur un chariot, d'où on le conduisit à Constantinople. Théophile, évêque d'Alexandrie, que l'empereur avoit mandé pour ordonner l'évêque de Constantinople, étoit porté pour un nommé *Isidore*, & s'opposoit fortement à l'ordination de Jean; mais Eutrope obligea Théophile d'ordonner le dernier. S. Chrysostôme songea d'abord à remplir les devoirs d'un bon pasteur, & à chasser les loups de la bergerie; & il obtint à cet effet de l'empereur Arcadius une loi rigoureuse contre les hérétiques Eunomiens & Montanistes, pour les bannir hors des villes, & pour empêcher leurs assemblées. Il réforma aussi les abus du clergé, & retranchant une partie des dépenses que faisoient ses prédécesseurs, il employa le reste, ou à nourir les pauvres, ou à bâtir des hôpitaux. La liberté des invectives publiques, qu'il fit contre l'orgueil, le luxe & la violence des grands, lui fit des ennemis; & sur-tout souleva contre lui Eutrope, favori du prince. Il s'opposa courageusement aux tyrans, qui déchiroient l'empire, & sur-tout à Gainas, auquel il refusa une église pour les Ariens. Depuis il fit bannir ces mêmes hérétiques de Constantinople, & se brouilla avec S. Epiphane, au sujet des Origénistes. Théophile d'*Alexandrie* rompit avec lui pour le même sujet. Pour se venger du saint prélat, il attira à son parti des évêques, l'impératrice Eudoxie, & diverses autres personnes de qualité; puis se retirant dans un fauxbourg de Chalcédoine, nommé *le Chesne*, il y tint un synode l'an 403, dans lequel on présenta plusieurs accusations contre Jean, qui y fut cité; & qui ne voulant pas répondre, fut déposé. L'empereur prévenu par ses ennemis, le chassa de Constantinople. Mais un tremblement de terre qui arriva dès le lendemain de son expulsion, effraya tellement l'impératrice Eudoxie, qu'elle alla sur le champ solliciter avec un empressement extrême le retour du saint. De sorte que peu de jours après S. Chrysostôme rentra en triomphe dans Constantinople, & ses ennemis confondus se retirerent avec précipitation. A peine huit mois s'étoient passés depuis son rétablissement, qu'on renouvella les persécutions contre lui. Ses ennemis furent que le saint avoit déclamé, avec son zèle ordinaire, contre un grand bruit fait près de l'église, à la dédicace d'une statue de l'impératrice; & ils animerent tellement Eudoxie contre lui, qu'elle résolut de le perdre. En effet, après diverses persécutions qu'il souffrit en sa personne & en celle de ses amis à Constantinople, d'où on le chassa, & à Césarée où il s'étoit refugié, on le relégua à Cucuse, lieu désert & destitué de toutes les choses nécessaires à la vie. Jean y étant attaqué d'une fiévre tierce, y souffrit beaucoup, & ne reçut de consolation que par les lettres du pape Innocent I & des plus grands évêques d'Occident, qui prenoient part à son infortune. L'empereur Honorius écrivit même en sa faveur à son frere Arcadius. Après un long exil, on le transféra à Arabisse en Arménie; & comme de ce lieu on le menoit à Pityonte sur la mer Noire, il fut si maltraité des soldats qui le conduisoient, qu'il mourut en chemin, le 14 de septembre 407, âgé d'environ 60 ans. Ce saint docteur, qui a été l'une des plus grandes lumieres de l'Orient, a été appellé par les papes l'*Augustin des Grecs*; & a été loué dans des conciles écuméniques, avec des éloges extraordinaires. Les plus belles éditions de ses œuvres sont celle de Henri Savil, faite en Angleterre en huit tomes l'an 1613; celle qu'on nomme *de Commelin*, l'an 1603, en quatre volumes pour l'ancien testament, à laquelle il faut joindre celle du nouveau testament, par le P. Fronton du Duc; à Paris l'an 1613 en six. Il y en a une autre à Venise de 1574, une de Paris, chez Nivelle, &c. Le P. Combefis a aussi publié divers traités attribués à ce saint pere. La derniere édition, la meilleure & la plus complette des œuvres de S. Jean Chrysostôme, est due aux soins de D. Bernard de Montfaucon, Bénédictin de la congrégation de S. Maur. Cette édition, dont le dernier tome parut en 1734, est en onze volumes *in-fol.* On y trouve la vie du saint docteur, des préfaces, des notes, des variantes, &c. Nous avons deux excellentes vies de S. Jean Chrysostôme en notre langue, une composée par M. Hermant, chanoine de Beauvais, & l'autre par M. de Tillemont, qui se trouve au tome XI de ses *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*. Pallade, Léon Empereur, George Métaphraste & d'autres, ont aussi travaillé sur le même sujet. * Innocent I, *epist.* S. Jérôme, *c.* 129 *catal.* S. Augustin, *in libris adverf. Pelag.* S. Isidore de Péluse, *l.* 1, *epist.* 156. Cassien, *l.* 7 *de incarn.* Isidore de Séville, *c.* 8. Photius, *cod.* 25, 86, 172, 173, 174, 270, 274, 277. Sigebert, *c.* 36. Socrate. Sozomene. Theodoret. Evagre. Nicéphore. Suidas. Honoré d'Autun. Trithéme. Sixte de Sienne. Baronius. Bellarmin. Possevin. Godeau, &c.

JEAN CLIMAQUE (Saint) surnommé *le Scholastique*, à cause de son érudition, & le *Sinaïte*, du lieu de sa demeure, & plus communément *Climaque*, à cause de son livre qu'il a intitulé l'*Echelle sainte*, naquit, selon toutes les apparences, vers l'année 523. A l'âge de 16 ans il se retira dans le célébre monastere du mont Sinaï, ce qui fait conjecturer qu'il étoit originaire de quelque ville de Judée, voisine de cette montagne, qui est dans l'ancienne Arabie. On croit aussi qu'il avoit été instruit dans les belles lettres avant sa retraite, puisque les Grecs le nommerent *le Scholastique*. Après la mort de son abbé, il s'enferma dans une cellule, où il vécut dans les exercices d'une pénitence extraordinaire. Il se laissoit voir à peu de personnes, & seulement pour des actions de charité; autrement il demeuroit des années entieres sans dire une seule parole. Depuis il fut abbé du monastere du mont Sinaï, où vivoient plusieurs solitaires, qu'il gouverna avec une admirable sainteté. Jean, abbé du monastere de Raïte, le pria d'écrire quelque traité pour la perfection des solitaires; & dans la lettre qu'il lui écrivit, il le nomme *un ange*, pere des peres, & docteur éminent entre les docteurs. Là-dessus, Jean Climaque écrivit un ouvrage, qui consistoit en deux parties, dont la premiere est l'*Echelle sainte*, qu'il dressa sur le modéle de celle que vit en songe le patriarche Jacob. Elle est composée de trente dégrés, en l'honneur des

trente

Digitized by

trente années de la vie cachée de Jesus-Christ. La seconde partie de son livre est *la lettre au pasteur*. Ce saint abbé mourut âgé d'environ 80 ans, vers l'an 605 ou 606, le 30 mars, qui est le jour que les Grecs & les Latins célébrent sa fête. Sa vie a été écrite en grec par deux religieux de son temps: par Daniel, qui étoit du monastere de Raïte; & par un autre de celui de Sinaï. Jean, abbé de Raïte, fit des éclaircissemens sur cet ouvrage de S. Jean Climaque. Elie, métropolitain de Crete, en fit encore environ 150 ans après; & sur la fin du XVIe siécle, Isseltius, docteur de Flandre, en ajouta de nouveaux après chaque dégré, en donnant au public la version latine de l'*Echelle sainte* d'Ambroise Camaldule. L'abbé Jacques de Billi & le pere Rader ont aussi traduit cet ouvrage de grec en latin. Nous en avons une excellente traduction en notre langue, avec la vie du saint, par M. Arnauld d'Andilli. * On pourra aussi voir Baronius, *in annal. & in mart.* Bellarmin, *de script. eccles.* Rader, *vita S. Joannis Climaq.* Baillet, *vies des saints*, 30 *mars*.

JEAN (Saint) patriarche d'Alexandrie, dit l'*Aumônier*, à cause de ses charités extraordinaires envers les pauvres, étoit de l'isle de Chypre, dont son pere avoit été gouverneur. Il fut élevé l'an 610 sur le siége patriarchal d'Alexandrie après Théodore, & commença par y exercer sa libéralité envers les pauvres, à laquelle son inclination le portoit; ce qu'il continua durant tout le temps de son pontificat, particulierement pendant la famine, qui arriva l'an 615, & la mortalité qui la suivit. La crainte qu'il eut des malheurs qui menaçoient la ville d'Alexandrie & l'Egypte qui tomberent peu de temps après sous la domination des Perses, le fit résoudre à quitter Alexandrie pour se retirer en Chypre. Y étant arrivé, il mourut à Limisso, que l'on appelloit alors *Amathunte*, lieu de sa naissance, l'an 616. Les Grecs & les Orientaux font mémoire de lui au onziéme de novembre, jour de sa mort; & les Latins au 23 janvier. C'est lui qui a donné le nom à l'ordre de S. Jean de Jérusalem, parceque l'église de leur premier hôpital en cette ville étoit titulaire de son nom, quoique dans la suite ils aient choisi S. Jean-Baptiste pour leur patron. * Leontius Neapolit. *ex Menna, apud Bolland.* Mosch, *pré spirituel.* Baillet, *vies des saints*, 23 *janvier*.

JEAN DAMASCENE ou de DAMAS (Saint) en Syrie, prêtre & religieux, surnommé *Manſur*, naquit à Damas, ville de Syrie, vers l'an 676. Un religieux Italien nommé *Cosme*, fut chargé de son éducation, & lui apprit en peu de temps la dialectique, la philosophie, les mathématiques & la théologie. Jean devint ensuite chef du conseil du prince des Sarasins. Ce Saint éclairoit l'Orient par sa sainteté & par sa doctrine dans le VIII siécle. Il défendit la foi & la tradition de l'église, touchant les saintes images, contre l'empereur Léon l'*Isaurien* dès l'an 727. L'an 754 il la soutint encore contre Constantin *Copronyme*, qui, dans un conciliabule d'évêques complices de son hérésie, dit anathême à S. Germain *de Constantinople*, à S. Georges *de Chypre*, archevêque d'Antioche de Pisidie, & à S. Jean Damascène, qu'ils appelloient *Manzur* & *Sarasin*. Les Orthodoxes lui donnerent le nom de *Chrysorhoas*, pour exprimer son éloquence, qui n'a pourtant rien d'extraordinaire. Le calife des Sarasins, nommé *Hischam*, lui fit couper la main, sur l'accusation qui lui fut intentée d'avoir écrit une lettre à l'empereur Léon, pour lui donner avis qu'il étoit aisé de surprendre la ville de Damas; mais cette lettre avoit été supposée par l'empereur, qui vouloit perdre S. Jean Damascène, parceque ce grand homme avoit écrit pour la défense des images. La nuit suivante cette main lui fut remise en dormant, par un miracle qui fut connu de tout le peuple. Ce saint vivoit encore l'an 754, & mourut vers l'an 760: ce qui est bien éloigné du sentiment de Vincent de Beauvais, de S. Antonin, de Raphaël Volaterran & de plusieurs autres, qui ont cru que S. Jean Damascène florissoit sous l'empire de Théodose *le Grand*, vers l'an 390. Il a écrit divers ouvrages; quatre livres de la foi orthodoxe; plusieurs oraisons pour la défense de la foi; & grand nombre des petits traités. L'abbé de Billi les traduisit en latin. Nous les avons en grec & en latin, imprimés à Basle l'an 1559. Jean de Jérusalem composa sa vie. Nous ne disons rien de l'histoire de Barlaam & de Josaphat, & de quelques autres piéces attribuées à S. Jean Damascène. Le pere le Quien, Dominicain, a donné en 1712 une belle édition grecque & latine des ouvrages de ce pere. * Baillet, *vies des saints*, 6 *mai*.

JEAN (Saint) évêque de Naples, dans le IX siécle, que quelques-uns ont nommé d'*Aquarola*, (qui étoit peut-être le nom du village où il étoit né, dans le territoire de Naples.) Il étoit du clergé de cette ville, quand le consul de Naples, nommé *Bon*, fit mettre en prison Tibére, évêque de Naples. Ce consul fit élire Jean en la place de Tibére, quoiqu'il refusât cette dignité. Tibére consentit à cette élection. Bon étant mort au bout de dix-huit mois, Jean obtint de son successeur la délivrance de Tibére, qui mourut peu de temps après, & reconnut Jean pour légitime évêque. Sur la déclaration de Tibére, le pape Grégoire IV ordonna Jean, évêque de Naples, l'an 842. Il gouverna saintement cette église, & mourut l'an 853. L'église de Naples a honoré sa mémoire, & l'on fait sa fête au premier d'avril. * *Joannes diacon. Neapolit. apud Bolland.* Baillet, *vies des saints*, *avril*.

JEAN DE MATERA (Saint) né au plutard vers l'an 1070, à Matera dans la Pouille, de parens illustres, se retira dans une isle qui est vis-à-vis de Tarente, où il garda quelque temps les troupeaux d'un monastère; & étant allé ensuite en Calabre, & de-là en Sicile, il demeura dans un désert de cette isle pendant deux ans, sans s'y nourir d'autres choses que de figues sauvages & d'herbes amères. Etant retourné ensuite dans la Pouille, & ayant choisi sa demeure à Genosa, où étoient alors ses parens, qui ne le reconnurent pas, quoiqu'ils le vissent tous les jours, il se prépara à la prédication par un silence de deux ans & demi; après quoi ayant déclamé avec véhémence dans la place publique contre les vices du siécle, il eut le bonheur de convertir un grand nombre de personnes. On assure que Dieu lui accorda dès-lors le don des miracles, qu'il fit depuis en grand nombre: mais quelques méchans ayant fait courir le bruit qu'il avoit trouvé un trésor, on l'arrêta, & on le mit en prison. Au sortir de-là il alla à Capoue, & revint encore dans la Pouille, sur le mont Laceno, où étoit alors S. Guillaume, qui fonda quelques années après l'ordre du Mont-Vierge: il se transporta ensuite avec le même saint sur le Mont-Cogno; & enfin s'étant séparé de lui il vint à Bari, où ses prédications lui firent des affaires, quelques personnes mal intentionées l'ayant voulu faire passer pour hérétique. Il ne lui fut pourtant pas malaisé de se purger. Après qu'on l'eut renvoyé absous, il demeura quelque temps dans un monastère: & enfin s'étant retiré sur le Mont-Gargan avec cinq ou six disciples, il jetta, vers l'an 1118, les fondemens d'un ordre particulier qui ne subsiste plus, & qu'on a appellé *de Pulsano*, du nom du principal monastere, qui est encore très-considérable pour les revenus, quoique les abbés commendataires n'y entretiennent qu'un très-petit nombre de religieux conventuels. On apprend de l'historien de sa vie, qui l'avoit écrite à la sollicitation de S. Guillaume son ancien ami, qu'entre les monastères soumis à sa conduite, il y en avoit quelques-uns de religieuses: il y faisoit suivre la régle de S. Benoît, à laquelle il avoit joint une régle particuliere qui est perdue. Après avoir

gouverné ſagement ſa nouvelle congrégation, il mourut le 20 juin de l'an 1139, où quelques égliſes font ſa fête. * Sa vie eſt dans le recueil des Bollandiſtes, *tom.* 4, *jun. die* 20.

JEAN DE MATHA (Saint) premier patriarche de l'ordre de la Sainte-Trinité & Rédemption des Captifs, natif d'un bourg nommé *Faucon*, dans la vallée de Barcelonette en Provence, où les religieux déchauſſés de cet inſtitut ont bâti un monaſtère depuis l'an 1261, vint au monde le 24 juin de l'an 1160; & après avoir achevé ſon cours de théologie en l'univerſité de Paris, il reçut le bonnet de docteur avec un applaudiſſement univerſel. Dieu lui fit connoître le deſſein qu'il avoit de ſe ſervir de lui pour l'établiſſement de l'ordre de la Trinité, par une viſion qu'on dit qu'il eut à Paris, en diſant ſa première meſſe, en préſence de l'évêque Maurice de Sulli. Il s'aſſocia au ſaint hermite Felix de Valois, dans la ſolitude de Cerfroi, près de Meaux. Enſuite ils allerent à Rome, où le pape Innocent III leur donna ſolemnellement, le 2 février 1199, un habit blanc, ſur lequel étoit attachée une croix rouge & bleue, & leur permit de recevoir des diſciples pour former une ordre ſous le titre *de la Sainte-Trinité*, dont la principale fin fût la rédemption des captifs. Ce même pape voulut que ce fût l'évêque de Paris avec l'abbé de S. Victor, qui leur préſcrivît une régle. Philippe *Auguſte* leur permit de recevoir les établiſſemens qu'on leur offriroit; & Gaucher de Châtillon leur donna preſque auſſitôt Cerfroi, entre Gandeleu & la Ferté-Milon, ſur les confins de la Brie & du Valois, où l'on bâtit un monaſtère qui a toujours été reconnu pour chef de l'ordre. Quand la régle fut dreſſée, Jean de Matha retourna à Rome pour la faire approuver par le pape, qui non ſeulement lui accorda cette approbation, mais lui donna une égliſe. On donna encore pluſieurs autres monaſtères & hôpitaux au ſaint fondateur tant en France qu'en Eſpagne, où il fit un voyage, pour aller enſuite dans la Barbarie, d'où il ramena ſix-vingts captifs qu'il avoit rachetés. Enfin ayant paſſé les deux dernieres années de ſa vie à Rome à viſiter les priſonniers, à conſoler & aſſiſter les malades, & à annoncer la parole de Dieu, il mourut ſaintement dans cette ville le 22 décembre de l'an 1213 ou 1214, & fut enterré dans l'égliſe de S. Thomas *in Formis*, qui appartenoit alors à ſon ordre, & d'où ſon corps a été transferé en Eſpagne. On voit dans cette égliſe le tombeau du ſaint, & une inſcription qui doit être récente, puiſque l'hiſtoire de l'inſtitution de l'ordre de la Trinité y eſt très-mal décrite: on la rapporte ici, pour faire remarquer combien il faut ſe défier de ces ſortes de monumens.

Ann. Dom. Incarn. M C XCVII, Pont. verò D. Innocent. III an. I, XV Kal. Jan. inſtitutus eſt nutu Dei Ordo SS. Trin. à F. Joanne ſub propria reg. ſibi ab apoſt. ſede conceſſa. Sepultus eſt idem F. in hoc loco ann. Dom. M CC XIII, menſ. decembr. XXII. * *Voyez* le bullaire, *tom.* 1, *conſt.* 9 *Innoc. III.* Gaguin, *l.* 6 *hiſt. Franc.* Le Mire, *orig. monaſt. l.* 1, *c.* 8. Sabellic. *Ennead.* 9. Sponde, *in ann. Chronique de cet ordre.* Bouche, *hiſtoire de Provence, &c.* Un religieux de cet ordre a publié à Rome, *in-fol.* en 1685, les annales de ſon ordre.

JEAN DE MEDA (Saint) né ſur la fin du XI ſiécle à Meda, lieu éloigné de dix milles de la ville de Côme en Italie, étoit de la famille des *Oldrati* de Milan, qui, ſelon Morigia, a donné à l'égliſe deux cardinaux, quatre archevêques de Milan, deux évêques de Novarre, & un général à l'ordre de S. Dominique. Ayant embraſſé l'état eccléſiaſtique & reçu l'ordre de prêtriſe, il ſe retira dans la ſolitude de Rondenario, ſur la riviere de Coſcia, à quelque diſtance de Côme; & enſuite l'ayant quittée pour entrer dans l'ordre des Humiliés, qui n'étoit compoſé alors que de laïcs, il en devint bientôt le ſupérieur. C'eſt lui qui a donné à cet ordre la forme qu'il a conſervée juſqu'à ſa ſuppreſſion: il y fit recevoir la regle de S. Benoît: mais en y changeant le nom de freres & de moines en celui de chanoines; y introduiſit l'obligation de dire tous les jours l'office de la Vierge; & compoſa un bréviaire particulier, ſous le titre d'*Office des chanoines*. Par là l'ordre des Humiliés devint un vrai ordre religieux, compoſé d'eccléſiaſtiques & de laïcs; car il fit prendre les ordres ſacrés à ceux qu'il jugea capables de les recevoir. Ses prédications y attirerent un grand nombre de gens; ce qui lui donna moyen de faire pluſieurs établiſſemens dans la Lombardie; & de-là vient qu'on lui donne le titre de *Propagateur de l'ordre des Humiliés*. Mais ce qui lui fait encore plus d'honneur, eſt ſa charité pour les pauvres, qu'il eut ſoin de ſecourir au haſard de manquer des choſes néceſſaires. On aſſure que Dieu manifeſta ſa ſainteté par pluſieurs miracles. Il mourut le 26 ſeptembre 1159, avec une réputation ſi bien établie, que le pape Alexandre III, ſucceſſeur immédiat d'Adrien IV, mort la même année 1159, le mit au catalogue de ſaints. * S. Antonin, *part. II, hiſt. tit.* 15, *c.* 23. Sylveſtre Maurolyc. *mare Ocean. di tutti li relig.*

JEAN COLOMBIN (Saint) d'une des plus nobles familles de Sienne, épouſa *Blaiſe* Bandinelli, d'une famille qui avoit donné à l'égliſe le pape Alexandre III, & parvint par degrés juſqu'à la dignité de gonfalonier de ſa république. On aſſure que ſa vie fut d'abord fort déreglée, & que ſon avarice le rendoit odieux; mais la lecture qu'il fit preſque malgré lui de la vie de ſainte Marie Egyptienne lui ayant touché le cœur, il devint non ſeulement le plus libéral de tous les hommes, mais le plus tendre pour les pauvres: il voulut enfin, l'an 1363, ſe rendre pauvre lui-même pour l'amour de Jeſus-Chriſt. Un gentilhomme Siennois, nommé *François di Mino Vincenti*, s'étoit joint à lui dès auparavant, & on auroit peine à croire tout ce qu'ils firent pour ſe rendre mépriſables; mais en cherchant la haine publique, ils ſe firent un grand nombre de diſciples, qui les imiterent exactement, & leur genre de vie fut approuvé l'an 1367, par le pape Urbain V, qui exigea ſeulement qu'ils quittaſſent leurs habits de bure tout rapiecés pour prendre les habits qu'il leur donna, & leur fit prendre des ſandales de bois, pour ne pas marcher nuds pieds, comme ils avoient fait juſque-là. C'eſt là le commencement de l'ordre des Clercs apoſtoliques, appellés d'abord *Jeſuates*, & enſuite *Jeſuates de S. Jerôme*. On leur donna ces noms, parceque leur ſaint inſtituteur voulut qu'ils euſſent toujours le nom de Jeſus à la bouche, & qu'ils euſſent auſſi une particuliere dévotion pour S. Jerôme, ſous le nom de qui ſes diſciples firent dédier preſque toutes leurs égliſes. S. Jean Colombin mourut le 31 juillet de la même année 1367, & fut enterré à Sienne, dans l'abbaye de ſainte Bonde. Le pape Grégoire XIII fit inſérer ſon nom dans le martyrologe romain: ſa fête eſt de précepte à Sienne. * Morigia, *hiſt. de gli huom. illuſt. Gieſuati.*

JEAN DE LA CROIX (Le bienheureux) Eſpagnol, réformateur des Carmes, de la famille des Yepez, étoit fils de *Gonzalo* d'Yepez, & de *Catherine* Alvarez. Il naquit l'an 1542 à Ontiveros, bourg de la vieille Caſtille dans le diocèſe d'Avila. Il entra dans l'ordre des Carmes, au couvent de Medina del Campo l'an 1563, où il mena une vie beaucoup plus auſtere que celle des autres religieux. Il avoit deſſein d'entrer dans la chartreuſe de Ségovie; mais ſainte Thérèſe étant venue à Medina del Campo, pour fonder une maiſon de filles Carmelites, le détourna de ce deſſein, & l'engagea à travailler avec elle à la réforme de l'ordre des Carmes. Il vint avec elle à Valladolid, où il prit l'habit des Carmes réformés, communément appellés *Déchauſſés*: il en établit un couvent à Duruelo Pelito d'Avila, où il reçut des novi-

Digitized by Google

ces. Il prit alors le nom de *Jean de la Croix*, & augmenta ſes auſtérités. Sainte Thérèſe ſe ſervit de lui pour en établir encore d'autres, & le fit venir à Avila, pour être confeſſeur des religieuſes du couvent des Carmelites, & les porter à embraſſer la réforme. Les anciens religieux de cet ordre le firent enlever & mener à Tolède, où ils le renfermerent dans un cachot. Il y demeura neuf mois, & en fut enfin tiré par le crédit de ſainte Thérèſe : mais les ſupérieurs de la réforme, qui vouloient que l'on abandonnât la conduite des Carmelites, lui ſuſciterent de nouvelles affaires. Il mourut dans le couvent d'Ubeda, le 14 décembre 1591, âgé de quarante-neuf ans. Il a laiſſé des écrits de ſpiritualité en eſpagnol, & traduits en italien & en latin, intitulés : *La montée au mont Carmel ; La nuit obſcure de l'ame ; La flamme vive de l'amour ; Le cantique du divin amour.* Il y ſuit les principes d'une myſticité outrée. Il a été béatifié par Clément X, en 1675 ; & le pape Benoît XIII l'a mis au rang des ſaints, le 27 décembre 1726. * Jérôme de Saint-Joſeph, *vie du B. J. de la Croix.* Antonio, *bibl. hiſt.* Baillet, *vies des ſaints.* Voyez la *conſtitution de Benoît XIII touchant la canoniſation de S. Jean de la Croix.*

JEAN DE DIEU (Saint) fondateur de l'ordre de la Charité, naquit à Montemajor *el Novo*, petite ville de Portugal, avec titre de comté, en la province d'Alentejo au diocèſe d'Evora, le 8 mars 1495, de parens pauvres & d'une baſſe extraction. Son pere nommé *André* Ciudad, & ſa mere dont on ignore le nom, l'éleverent juſqu'à l'âge de 9 ans. Un prêtre inconnu ayant logé chez eux, perſuada à cet enfant de le ſuivre en Eſpagne. Ils entreprirent ce voyage à l'inſu du pere & de la mere de Jean de Dieu. Mais le prêtre le laiſſa dans la ville d'Oropeſa en Caſtille. Jean ſe voyant abandonné, & n'ayant pas de quoi vivre, paſſa une partie de ſa jeuneſſe à ſervir un homme de probité de ce pays-là nommé *Mayoral*, qui l'envoya à une maiſon qu'il avoit aux champs pour y prendre ſoin de ſes troupeaux. Au bout de quelque temps Mayoral content de ſon exactitude, & ſouhaitant de le récompenſer de ſes bons ſervices, voulut lui donner ſa fille en mariage. Mais Jean, préférant le célibat à l'état du mariage, refuſa ce parti, & embraſſa celui des armes. La diſſipation & le mauvais exemple de ceux qui ſont engagés dans cette profeſſion, le jetta dans pluſieurs fautes conſidérables. Dieu qui ne vouloit pas le perdre, mais le ſanctifier, lui ſuſcita pluſieurs occaſions, qui en le dégoutant de la profeſſion de ſoldat, le porterent à quitter l'armée. Il revint à Oropeſa, & continua à faire ſa premiere fonction de berger. Après avoir exercé cet emploi pendant quelque temps, il s'engagea de rechef dans l'armée que Charles-*Quint* envoya contre les Turcs. Il y reſta juſqu'à la fin de la guerre, après laquelle il ſe mit au ſervice d'un gentilhomme Portugais qui avoit été banni par Jean, roi de Portugal. L'extrêmité où ſe trouva le maître, porta Jean à vendre tout ce qu'il avoit, & à travailler dans les ouvrages publics pour ſubvenir à ſon indigence. Après avoir mené cette vie pendant quelque temps, il revint en Eſpagne, & s'occupa à vendre des images & de petits livrets dans Gibraltar. Il alla enſuite à Grenade, & fut ſi touché dans un ſermon, fait par le célébre Jean d'Avila, qu'il abandonna le monde, pour ſe donner entierement à Dieu dans le ſervice des malades. Pour exécuter ce pieux deſſein, il ſe retira dans l'hôpital de Grenade, & y jetta les premiers fondemens de ſon inſtitut, que le pape S. Pie V approuva l'an 1572. Le ſurnom de ſa famille étoit *Ciudad*, & celui *de Dieu* lui fut donné par l'évêque de Tui dans le royaume de Grenade. Ce ſaint homme mourut le 8 mars 1550, âgé de 55 ans, & fut canoniſé par Alexandre VIII le 16 octobre 1690. Il n'avoit point donné d'autre régle à ſes diſciples que ſon exemple ; & ce fut S. Pie V qui leur donna la régle de S. Auguſtin, & qui fit les autres réglemens. Ils font un quatriéme vœu de ſe conſacrer au ſervice des pauvres malades. S. Jean de Dieu crioit toujours : *Faites bien mes freres ;* & pour cette raiſon les Italiens appellent ces religieux : *Fate ben Fratelli.* Caſtro, & divers autres ont écrit ſa vie. *Voyez* CHARITÉ. * Baillet, *vies des ſaints*, 8 *mars.* Girard de Villethierri, *vie de S. Jean de Dieu.*

JEAN CAPISTRAN (Saint) *cherchez* CAPISTRAN.

JEAN GUALBERT (Saint) *cherchez* GUALBERT.

PAPES.

JEAN I de ce nom, pape, natif de Toſcane, fils de *Conſtance*, & prêtre du titre de S. Pammaque, ſuccéda à *Hormiſdas*, le 13 août 523. Ce fut dans le temps que l'empereur Juſtin publia de très-rigoureux édits contre les Ariens, & leur ôta leurs égliſes. Théodoric, roi d'Italie, qui étoit lui-même Arien, s'en alarma ; & pour adoucir l'empereur, il contraignit le pape d'aller en ambaſſade à Conſtantinople, menaçant d'abolir la religion catholique, s'il n'étoit ſatisfait ſur ſes demandes. Jean partit donc par contrainte, & non pas par une lâche condeſcendance aux volontés du prince Arien, comme quelques écrivains l'ont oſé dire, & fut reçu à Conſtantinople avec une pompe extraordinaire. En y entrant il guérit un aveugle. Anaſtaſe *le Bibliothéquaire*, & d'autres, on dit qu'il obtint la reſtitution de l'égliſe des Ariens, C'eſt ce qui eſt pourtant très-peu conforme à la vérité, puiſqu'à ſon retour Théodoric le fit mettre en priſon à Ravenne, où il mourut de miſére le 18 mai 526, après avoir gouverné l'égliſe 2 ans, 9 mois & 14 jours. L'égliſe l'honore, avec raiſon, comme martyr, puiſque ce fut en haine de ce qu'il avoit fait pour la foi contre les Ariens, qu'on lui fit perdre la vie. Il a écrit deux épîtres décrétales, & on lui attribue une explication ſur les évangiles. FÉLIX III ou IV lui ſuccéda. * Marcellin, *en ſa chron. Hiſt. miſcell. l.* 15. Anaſtaſe, *in Joan.* I. S. Grégoire, *l.* 3, *dial. cap.* 2. Baronius, *A. C.* 523 *& ſeq.* Baillet, *vies des ſaints*, 28 *mai.*

JEAN II, ſurnommé *Mercure*, fils de *Projet*, né à Rome au mont Célius, parvint au pontificat après *Boniface II* au commencement de l'an 532, comme le marque l'inſcription du titre de S. Eudoxe, *iterum poſt conſulatum Lampadii & Oreſtis* ; & non pas ſur la fin de la précédente, comme d'autres l'ont prétendu. L'empereur Juſtinien lui envoya une célébre ambaſſade, pour ſavoir de quelle maniere on devoit agir avec les Acœmétes : ce qu'il fit ſavoir à Juſtinien par une lettre que ce prince reçut avec un reſpect extrême, & fit mettre au commencement de ſon code. Voila ce qu'Alciat & Cujas témoignent contre des auteurs, leſquels fondés ſur je ne ſai quelles raiſons frivoles, ont oſé ſoutenir le contraire. Ce pontife approuva auſſi la dépoſition de Contumelioſus, évêque de Riez, par une lettre qu'il adreſſa aux évêques de France. Il mourut le 26 juin 535, & l'on voit encore ſon épitaphe dans l'égliſe de ſaint Pierre. Il eut pour ſucceſſeur S. AGAPET. * Liberatus, *in brev. c.* 20. Anaſtaſe, *en ſa vie.* Le code, *l.* 8, *c. de ſumma Trinitate & fide cathol.* Alciat, *Parerg. l.* 4, *c.* 23. Cujas, *l.* 12, *obſerv. c.* 26.

JEAN III, Romain, ſurnommé *Catelin*, fils d'*Anaſtaſe*, gouverna l'égliſe, après *Pélage I*, 13 ans moins 14 jours, depuis le 17 juillet 559, juſqu'au 3 du même mois 572. Nous ne ſavons rien du détail de ſes actions, ſinon qu'il répara & augmenta les cimetieres des martyrs, & qu'il bâtit les égliſes des apôtres S. Jacques & ſaint Philippe. BENOÎT I occupa le ſiége après lui. * Baronius, *in annal.* Papire Maſſon

Digitized by Google

& du Chêne, *hiſtoire des papes.*

JEAN IV, natif de Salone en Dalmatie, fils de *Venance*, ſurnommé *le Scholaſtique*, ſuccéda le dernier jour de l'an 639, à *Severin*. Au commencement de ſon pontificat il écrivit une lettre pleine d'érudition aux prélats d'Ecoſſe, où l'on ſe trompoit groſſierement touchant la célébration de la fête de pâque. Il en écrivit depuis une autre à Conſtantin, fils d'Héraclius, qui eſt proprement une apologie pour venger le pape Honorius, de l'accuſation d'avoir donné dans l'erreur des Monothélites. Son pontificat ne fut que d'un an, 9 mois & 6 jours; car il mourut le 12 octobre 641. THÉODORE I fut élu en ſa place. * Bede, *l.* 2 *hiſt. anglic. c.* 19. Baronius, *in annal.* Louis Jacob, *biblioth. pontif. &c.*

JEAN V, originaire d'Antioche, ville de Syrie, fils de *Cyriaque*, avoit paſſé par les emplois les plus importans avant ſon exaltation au pontificat; car le pape Agaton l'avoit envoyé en qualité de légat du ſaint ſiége au VIe concile général. Il fut élu après *Benoît II*, le 22 juillet 685, & gouverna l'égliſe un an & onze jours, qu'il paſſa preſque toujours dans le lit, accablé d'une maladie continuelle. CONON parvint enſuite au pontificat. * Anaſtaſe, *en ſa vie.* Ciaconius, *in Joan. V.*

JEAN VI, Grec de nation, fut fait pape après *Serge I*, le 29 ou 30 octobre 701, & gouverna l'égliſe 3 ans, 2 mois & 12 jours. Tibere, qui s'étoit rendu maître de l'empire, l'inquiéta au commencement de ſon pontificat, pour des raiſons qui ne nous ſont pas bien connues. Ce pontife mourut le 10 janvier 705, après avoir fait faire quelques réparations dans les égliſes de S. André, de S. Pierre & de S. Paul, & après avoir créé neuf prêtres, deux diacres & quinze évêques en divers lieux. On élut après lui JEAN VII, qui ſuit. * Anaſtaſe, *en ſa vie.* Baronius, *A. C.* 701, 705.

JEAN VII, fils de *Platon*, étoit Grec, & monta ſur le ſiége pontifical le premier de mars, ou comme d'autres diſent, le premier de mai de l'an 705. L'empereur Juſtinien, dit *au nez-coupé*, lui envoya une célébre ambaſſade, avec quelques cahiers qui contenoient certaines choſes contraires à la créance de l'égliſe romaine, le ſuppliant d'aſſembler un ſynode pour approuver ce qui ſeroit orthodoxe, & condamner ce qui ne le ſeroit pas. Le pape aſſembla ce ſynode en 707, & n'eut pas le courage de retrancher les canons qui n'étoient pas conformes aux ſentimens de l'égliſe romaine. Il examina enſuite la cauſe de S. Wilfride, archevêque d'Yorck, injuſtement perſécuté, & le rétablit avec honneur ſur ſon ſiége. Les actes de ce pape ne marquent plus rien de lui, que quelques pieuſes fondations qu'il avoit faites. Il mourut le 18 octobre 707. Le ſaint ſiége fut rempli par SISINNIUS. * Bede, *l.* 5 *de geſt. Angl. c.* 20. Anaſtaſe, *en ſa vie.* Platine. Onuphre. Du Chêne, &c.

Quelques hiſtoriens, amis des fables, ont voulu mettre entre Léon IV & Benoît III, la prétendue PAPESSE JEANNE, ſous le nom de Jean VIII. Ils ont dit, qu'une fille appellée diverſement *Agnès*, *Gilberte*, *Iſabelle*, *Marguerite*, *Tutta*, *Dorothée*, que quelques-uns font Angloiſe, & les autres Allemande, élevée chez un homme qui lui apprit les belles lettres, ſe déguiſa en garçon; qu'après avoir voyagé à Athènes & à Jéruſalem, elle vint à Rome où ſa rare ſuffiſance lui fit grand nombre d'admirateurs, & qu'enſuite elle fut faite pape après Léon IV, qu'ils prétendent être mort en 853. Ils ajoutent qu'elle accoucha dans une proceſſion, au coliſée de Rome. Cette fable produite par des auteurs catholiques, mais ignorans, a paſſé long-temps pour une hiſtoire véritable, & des hérétiques, comme Samuel Hottinger & d'autres, n'ont pas manqué d'en faire trophée: mais on emploie un très-grand nombre d'argumens invincibles, qui renverſent entiérement cette impoſture, pour faire voir à ceux qui ſont un peu intelligens dans l'hiſtoire, qu'il n'y a qu'une paſſion injuſte ou une extrême ignorance, qui puiſſent préſentement engager à ſoutenir cette vieille rêverie. Il eſt vrai que de nos jours elle eſt hors de crédit, & que les ſavans, même ceux qui ſe ſont ſéparés de l'égliſe, ont traité cette élévation prétendue de Jeanne au pontificat, de fable ridicule. En effet, il eſt certain que Léon IV, qu'on prétend être mort en 853, comme nous l'avons dit, occupa le ſiége de S. Pierre juſqu'au 17 juillet de l'an 855, & que Benoît III lui ſuccéda cinq jours après, quoiqu'il n'ait été paiſible poſſeſſeur de ſa dignité qu'au dimanche 29 ſeptembre ſuivant. Anaſtaſe *le bibliothéquaire*, Photius ennemi de l'égliſe latine, Adon de Vienne, Reginon, l'auteur des annales de ſaint Bertin, Loup, abbé de Ferrieres, Hincmar de Reims, & enfin tous les auteurs qui vivoient de ce temps-là, après avoir parlé de Léon IV, lui ſubſtituent immédiatement Benoît III, qui eut pour ſucceſſeur Nicolas I. Quant aux chroniques de Marianus Scotus, & de Sigebert, qui vécurent dans un autre ſiécle, & qu'on nous oppoſe, il eſt sûr que le nom de cette Jeanne ne ſe trouve point dans les bons exemplaires de ces auteurs. On peut conſulter là-deſſus le célébre David Blondel, quoique d'ailleurs oppoſé aux ſentimens de l'égliſe catholique. Cependant il faut avouer qu'entre les partiſans d'une erreur auſſi groſſiere que celle-ci, il s'eſt trouvé ſoixante & dix auteurs orthodoxes, entre leſquels il y a pluſieurs religieux, & même des ſaints canoniſés. * *Voyez* Baronius, *A. C.* 853 *& ſeq.* Papire Maſſon, *in vit. pontif.* Florimond de Raimond, *tract. error. popul. de Joan. Papiſ.* Bellarmin, *de ſumm. Pont.* Serrarius, *rer. Mogunt. l.* 1, *c.* 42, *num.* 41. Aubert le Mire, *ad chronic. Sigeb. A. C.* 854. Blondel, *Famoſa, quæſt. diæxſion.* Philippe Labbe, *canotaph. everſum Joannæ papæ.* Lenfant, *hiſt. de la papeſſe Jeanne.*

JEAN VIII, Romain, fils de *Gundus*, ſuccéda à *Adrien II*, le 14 décembre de l'an 872. Il couronna Charles *le Chauve* empereur après la mort de Louis II, & la cérémonie s'en fit à Rome le jour de Noël de l'an 875. Cela ne plut pas aux Italiens, dont quelques-uns, comme Formoſe, évêque de Porto, & les comtes de Tuſcanelle, formerent une conjuration contre le pape Jean. Leur révolte, & les armes des Saraſins, qui menaçoient Rome d'un ſiége, firent réſoudre ce pontife à demander du ſecours à l'empereur Charles *le Chauve*. Ce prince paſſa en Italie, où il rencontra le pape à Verceil, & fut empoiſonné en s'en revenant, l'an 877. Ce fut alors que Lambert, comte de Spolete, & Albert, marquis de Toſcane, arrêterent le pape Jean priſonnier; mais peu après il s'échapa de leurs mains, & s'embarquant ſur mer, il deſcendit en Provence: de-là il fut conduit à Lyon, & ſe rendit à Troies, où il tint un concile, & où il couronna Louis *le Begue*, non comme empereur, mais comme roi. Ce fut en 878. La nouvelle qu'il eut des ravages que les Saraſins faiſoient en Italie, l'obligea de repaſſer les Alpes; & quelques auteurs ont écrit qu'il fut même contraint de leur payer tribut. Dans le même temps, ſe laiſſant fléchir aux prieres de Baſile, empereur d'Orient, il reçut Photius à la communion de l'égliſe, & le rétablit ſur le ſiége de Conſtantinople. Cette complaiſance ſurprit tous les orthodoxes, & a fait dire au cardinal Baronius, qu'elle a ſans doute donné occaſion au vulgaire de s'imaginer que Jean VIII étoit femme. D'autres diſent que Photius falſifia les lettres du pape. Charles *le Gros* vint à Rome l'an 880, & y fut couronné empereur par le pape, qui mourut le 15 décembre de l'an 882, après avoir gouverné 10 ans & un jour. On voit ſon épitaphe dans l'égliſe du Vatican. MARIN I ou

Digitized by Google

MARTIN, fut élu pape après lui. * Baronius, *A. C.* 877 *& ſeq.* Du Chêne, *vies des papes.* Platine, Ciaconius, &c.

JEAN IX, natif de Tivoli, fils de *Rampoald*, fut mis en la place de *Théodore II*, l'an 901, malgré les brigues de Serge, fils de Benoît, & parent du comte de Tuſcanelle, qui prétendoit s'élever ſur le ſaint ſiége. Ce pontife tint l'an 901, un concile de ſoixante & quatorze prélats à Ravenne, où il confirma les actes du pape Formoſe, & où il fit bruler ceux d'un concile qu'Etienne VII avoit aſſemblé contre lui. Il approuva auſſi le couronnement de Lambert, empereur, ou plutôt roi d'Italie, que les Italiens avoient oppoſé à Arnoul. Après un pontificat de 3 ans & 15 jours, il mourut l'an 905, & eut pour ſucceſſeur BENOÎT IV. * Baronius, *in annal.*

JEAN X, Romain de nation & évêque de Ravenne, fut mis ſur le ſiége pontifical après *Landon* le 24 janvier 913, par les ſoins de Théodore, princeſſe puiſſante, & ſon amie. Les Sarazins firent de ſon temps d'étranges ravages en Italie, & furent défaits par le pape avec le ſecours d'Albéric, fils d'Albert, marquis de Toſcane, dans une bataille donnée l'an 915, & en pluſieurs autres occaſions. C'eſt peut-être pour cette raiſon que Platine dit que ce pontife avoit l'eſprit plus propre à manier les affaires de la guerre, que celles de la religion. De ſon temps, Conſtantin VIII, empereur des Grecs, & Nicolas, patriarche de Conſtantinople, envoyerent à Rome, pour travailler à l'union de l'égliſe grecque avec la latine, dont la guerre des Bulgares empêcha la concluſion. Léon d'Oſtie dit que Jean, ſentant que ſa conſcience l'accuſoit de pluſieurs fautes, envoya faire un pélerinage en ſon nom à Compoſtel. Il calma les diſſentions qui s'étoient élevées entre quelques prélats des Gaules, pour l'évêché d'Utrecht, & fut depuis arrêté priſonnier en 928, par Gui, duc de Toſcane, frere de Hugues, roi d'Italie, & mari de l'impudique Marozie. Elle vouloit élever ſur le ſaint ſiége un fils qu'elle avoit eu du pape Serge III; & pour en venir à bout, elle fit étrangler par ſes ſatellites Jean X qui avoit déja vu mourir un de ſes freres nommé *Pierre*, ou de triſteſſe, ou par violence, *vel vi*, *vel angore*, comme le remarque Flodoard en 929. LÉON VI lui ſuccéda. * Luitprand, *l.* 2, *c.* 13, 143 *& ſeq.* Léon d'Oſtie, *l.* 56. Flodoard, *l.* 3, *hiſt. Rom.* Platine, *de vit. pontif.*

JEAN XI, fils du pape *Serge III*, & de l'impudique Marozie, parvint ſur le trône apoſtolique par la faction de ſon beau-pere Gui de Toſcane, après *Etienne VIII*, l'an 931. Après la mort de Gui, Marozie envoya des députés à Hugues ſon beau-frere, pour lui offrir la ville de Rome, à condition qu'il l'épouſeroit. Cette propoſition fâcha ſi fort Alberic ſon fils, qu'il la fit mettre en priſon avec le pape Jean; & enſuite il gouverna les affaires de l'égliſe ſelon ſon caprice. On dit même que pour de l'argent il permit aux patriarches de Conſtantinople de ſe ſervir du *Pallium*, qu'ils ne portoient point auparavant ſans la permiſſion du pape, & que depuis, eux & les évêques Grecs l'ont toujours porté. Jean XI mourut en priſon l'an 936, & on élut après lui LÉON VII.* Luitprand, *l.* 3, *c.* 12. Du Chêne, *vies des papes.*

JEAN XII, fils d'*Alberic*, patrice Romain, nommé *Octavien*, ayant été fait prince de la ville de Rome, après la mort de ſon pere, & du pape *Agapet*; s'empara du pontificat à l'âge de 18 ans, en 955 ou 956. Il prit le nom de *Jean*, ou en mémoire de Jean XI, qui étoit ſon oncle, ou parceque quelques flateurs dirent de lui, ce que le texte ſacré dit du précurſeur du Fils de Dieu: *Qu'il y eut un homme envoyé de Dieu, qui avoit nom* Jean. Les auteurs diſent que ce pape, qui s'abandonnoit à toutes ſortes de crimes, voyant que Berenger & Albert ſon fils exerçoient des tyrannies incroyables en Italie, y appella Othon I, empereur, le couronna à Rome l'an 951, & lui promit une fidélité inviolable, qu'il lui jura ſur le corps de S. Pierre. Cependant il oublia bientôt ſa promeſſe, & ſe rangea du parti des tyrans. Othon revint à Rome, d'où Jean étoit ſorti, craignant la juſte indignation de ce prince; mais cela n'empêcha pas que les prélats ne tinſſent l'an 963, un concile, dans lequel, après qu'on eut ouï les accuſations épouvantables faites contre lui, on le dépoſa du pontificat. Il rentra pourtant dans la ville, lorſqu'Othon en fut ſorti; & aſſembla le 26 février 964, un ſynode, dans lequel il fit bruler les actes de celui qui avoit été tenu contre lui. Pour ſe venger plus ſenſiblement de ce que l'on avoit décrété contre lui, il fit couper la tête à Jean, * cardinal diacre, & la langue, le nez & les doigts à Aſon. Enſuite il continua à mener une vie abominable; mais Dieu ne laiſſa pas ſes crimes impunis. Luitprand écrit que les démons le battirent tellement un ſoir lorſqu'il étoit couché avec une femme, qu'il en mourut huit jours après. D'autres diſent plus vraiſemblablement, que le mari de cette femme le tua le 15 mai de la même année 964; après qu'il eut gouverné, ou comme dit un moderne, ſouillé l'égliſe depuis l'an 955. LÉON VIII fut élu après ſa dépoſition; mais comme Jean ſe rétablit, on compte pour ſon ſucceſſeur BENOÎT V. Il y en a même qui regardent Léon comme anti-pape. * Baronius, *in annal.* Luitprand, *l.* 6. Reginon. Platine.

JEAN XIII, Romain, évêque de Narni, & fils de *Jean*, ſuccéda à *Benoît V*, l'an 965, par l'autorité de l'empereur, contre l'intention des Romains. Le pape qui en uſa trop ſéverement à leur égard, s'attira leur haine, & fut contraint de ſe retirer à Capoue près de Pandolfe, qui en étoit prince. Il fut rétabli par l'empereur Othon à Rome; & enſuite ſe trouva à un concile aſſemblé à Ravenne l'an 967. On dit que ce fut alors que les Polonois reçurent la foi de Jeſus-Chriſt, & que le pape établit les bénédictions des cloches. Il mourut le 6 ſeptembre de l'an 972, & fut enterré dans l'égliſe de S. Paul à Rome, où l'on voit ſon épitaphe. DOMNION ou DOMNE II, fut pape après Jean XIII. * Sigebert, *in chron. an. Chr.* 969, où il rapporte un miracle fait par l'application des chaînes de ſaint Pierre. Léon d'Oſtie, *l.* 2, *chron. Caſſ. c.* 9. Onuphre & Genebrard, *in chron.*

JEAN XIV, nommé auparavant *Pierre*, évêque de Pavie, chancelier de l'empereur Othon II, fut élevé ſur le trône de S. Pierre, après *Benoît VII*, en 984, & au refus de S. Maïeul, comme nous l'apprenons de Nalgode, qui a écrit ſa vie. Boniface VII, ſurnommé *Françon*, anti-pape, qui s'étoit retiré à Conſtantinople, ayant appris la mort de Benoît VII & de l'empereur, revint à Rome; & avec le ſecours des ſiens, mit le pape en priſon, où il fut étranglé le 20 août 985, après avoir tenu le pontificat un an & quelques mois. Il eut pour ſucceſſeur JEAN XV, qui ſuit. * Baronius, *A. C.* 985.

JEAN XV, Romain, fils de *Léon*, fut élu par le clergé, ſur la fin de l'an 985, après la mort de *Boniface*, anti-pape. Creſcentius qui s'éleva pour lors à Rome, fit craindre à ce pape une fin auſſi funeſte que celle de Jean XIV: ce qui l'obligea de ſe retirer en Toſcane, & de demander la protection de l'empereur Othon III. Ces précautions intimiderent les Romains, qui rappellerent le pontife chez eux. Il y revint, & maintint tant qu'il put l'égliſe en paix. Ce pape célébra en 989, un ſynode à Rome au ſujet de S. Adalbert, évêque de Prague, qui s'étoit retiré dans un monaſtere. Il régla les différends d'entre Ethelrede, roi d'Angleterre, & Richard, duc de Normandie; & n'oublia rien pour appaiſer quelques déſordres ſurvenus dans l'égliſe de Reims, au ſujet de la dépoſition d'Arnoul. Ce qui témoigne que ce pape étoit plus vertueux que n'a cru Platine, qui en a confondu deux

Digitized by Google

ou trois de ce nom dans ſa vie. Le tyran Creſcentius s'étant fortifié à Rome au château S. Ange, y fut aſſiégé par l'empereur à la priere des Romains. Ce fut pendant ce ſiége que le pape mourut, le 7 mai de l'an 996, comme porte ſon épitaphe qu'on voit à S. Pierre. Il y en a qui lui font ſuccéder un Romain, fils de *Robert*, qu'ils nomment JEAN XVI. C'eſt le ſentiment du continuateur de Ciaconius, de Du Chêne, & de quelques autres, quoique le cardinal Baronius & pluſieurs autres hiſtoriens ne le mettent point au nombre des pontifes. L'auteur de la chronique Martinienne dit qu'il étoit ſavant, & qu'il avoit compoſé divers ouvrages. Creſcentius qui exerçoit ſa tyrannie à Rome, l'obligea d'en ſortir pour demander le ſecours de l'empereur. Il fut rappellé bientôt, & mourut incontinent après ſon retour le premier juin de l'an 996. Ainſi il n'auroit pas gouverné un mois entier. Ce fut GREGOIRE V, qui gouverna après Jean XV. * Le continuateur de Ciaconius, *vie de Jean XVI.* Du Chêne, *hiſtoire des papes, tom. I, p. 551, édition de Paris de 1653.*

JEAN XVI, ou XVII, ſi l'on compte celui *dont on a parlé dans l'article précédent*, Antipape nommé auparavant *Philagathe*, étoit natif de Roſſano en Calabre, & évêque de Plaiſance. Creſcentius qui tenoit Rome ſous ſa dépendance, & qui étoit maître du château ſaint Ange, le fit élire pour l'oppoſer à Grégoire V. Ce faux pontife, qui étoit ſavant & riche, eut beaucoup de partiſans; mais l'empereur Othon III, ayant enlevé Creſcentius dans ſon fort, prit auſſi Philagathe, auquel on coupa les mains & les oreilles, après lui avoir arraché les yeux, en 998. On dit qu'ayant été livré aux Romains, ils le monterent ſur un âne, & le promenerent en cet état par la ville, lui mirent la queue de l'âne entre les mains, & l'obligerent de crier, que c'étoit ainſi qu'on puniſſoit ceux qui vouloient détrôner les papes. *Tale ſupplicium patitur, qui Romanum papam de ſua ſede pellere nititur.* * Glaber Radulphe, *liv. 1, hiſt. chap. 3.* Léon d'Oſtie, *liv. 2, chap. 28.* Pierre Damien, *epiſt. 2, ad Cardol. &c.*

JEAN XVII, dit XVIII, par ceux qui ont laiſſé à l'Antipape, le nom de Jean XVII, & au fils de Robert le nom de Jean XVI, fut mis par la faction des comtes de Tuſcanelle ſur le ſaint ſiége, qu'il ne garda que cinq mois, après *Sylveſtre* II, l'an 1003. Quelques-uns diſent que de ſon temps l'élection des papes fut ôtée au peuple, pour être tranſportée au clergé. Ce pape ſe nommoit *Siccon*, & eut pour ſucceſſeur JEAN qui ſuit. * Baronius. Du Chêne, *hiſt. des papes*, &c.

JEAN XVIII, dit XIX, ou même XX, par les raiſons précédentes, fut élu le 20 novembre 1003. Quelques-uns diſent qu'il étoit Romain, ſurnommé *Faſanus* ou *Faſano*: Pierre, patriarche d'Antioche, témoigne par une lettre à Michel Cerularius, que ce pape ménagea l'union de l'égliſe grecque avec la latine. Son épitaphe tirée des anciens monumens de l'égliſe du Vatican, recueillis par Vegius, rapporte la même choſe. Elle commence ainſi: *Quàm ſolers Domino placuit, &c.* Fulbert de Chartres fait auſſi mention de ce pape, qui mourut le 18 juillet de l'an 1009. SERGE IV porta enſuite la thiare. * Baronius, *A. C.* 1003, 1009. Le cardinal Guillaume, *in vit. Pont. &c.*

JEAN XIX, dit XX, fils de *Grégoire* comte de Tuſcanelle, & frere de *Benoit* VIII, lui ſuccéda l'an 1024. Il porta le nom de *Romain* avant ſon élévation au pontificat, où il parvint avec le ſecours de ſes biens, & par l'autorité de ſon pere. Quelques auteurs, ſe fondant ſur ce que rapporte le cardinal Pierre de Damien, que Jean pape, frere de Benoît, avoit pris l'habit de religieux, ont cru qu'en effet il ſe fit moine, effrayé de ce qu'on diſoit, que ſon frere étoit apparu après ſa mort à l'évêque de Caprée, & qu'il fut enſuite remis ſur le ſaint ſiége. Sous ſon pontificat les Grecs voulant obtenir le titre d'univerſel, ou écuménique, pour le patriarche de Conſtantinople, corrompirent par argent preſque tous les prélats de la cour romaine. Ce qui donna ſujet aux Italiens de murmurer, & à Guillaume abbé de S. Benigne de Dijon d'écrire fortement au pape. Il couronna l'empereur Conrad II, & mourut le 8 novembre de l'an 1033. BENOIST IX occupa le ſaint ſiége après lui. * Glaber, *liv. 4.* Léon d'Oſtie. Pierre de Damien, *epiſt. ad Nicol. II.* Ciaconius. Onuphre, Genebrard, *en la chron.* Baronius, &c.

JEAN XX, dit XXI, nommé auparavant *Jean-Pierre*, cardinal évêque de Freſcati, monta ſur le ſiége de S. Pierre après *Adrien* V, le 13 ſeptembre 1276. Il étoit natif de Lisbonne en Portugal, médecin de profeſſion, fils de médecin, & avoit même écrit un tréſor de remédes pour conſerver la ſanté. Depuis il fut archidiacre & archevêque de Brague en Portugal, & fut mis par le pape Grégoire X, au nombre des cardinaux en 1268. On lui attribue d'autres ouvrages, qui ſont; *Summula logicales; Parva logicalia; In phyſionomiam Ariſtotelis; Dialectica; Epiſtola; Canones medicina; de oculis*, & d'autres traités, dont les curieux pourront voir le dénombrement dans la bibliothéque des papes du pere Louis Jacob. Ce pape envoya des légats à Michel Paléologue, pour l'exhorter à obſerver ce qui avoit été réſolu dans le concile de Lyon, tenu ſous Grégoire X. Martin le Polonois, qui a continué ſa chronique juſqu'en ce temps, dit, que ce pontife ſe perſuadoit de vivre long-temps, ce qu'il prétendoit avoir connu dans les aſtres; mais cette ſcience le trompa, car il mourut à Viterbe le 15 ou 20 mai de l'an 1277, ſix jours après avoir reçu une bleſſure par la chute d'une chambre, qu'il avoit fait bâtir près de ſon palais. Il tint le ſiége 8 mois, & quelques jours. NICOLAS III fut appellé à la papauté. * Sponde, *A. C.* 1276, 1277. Papire Maſſon; & Du Chêne. Ciaconius, *hiſt. des papes.* Louis Jacob, *bibl. pontif.*

JEAN XXI ou XXII, ſuccéda à *Clément* V, l'an 1316, après la mort duquel le ſiége, qui étoit alors à Avignon, avoit déja vaqué plus de deux ans. Les cardinaux aſſemblés à Carpentras, ne pouvant s'accorder ſur l'élection d'un nouveau pontife, Philippe *le Long*, comte de Poitiers, depuis roi de France, alla à Lyon par ordre du roi ſon frere Louis X, dit *Hutin*, pour travailler à faire remplir le ſiége vacant. Il agit avec tant de zèle & tant d'adreſſe, qu'ayant aſſemblé tous les cardinaux à Lyon, il les enferma en conclave dans le couvent des Dominicains, avec proteſtation de ne les point laiſſer ſortir, qu'ils n'euſſent nommé un pape. Quarante jours après ils élurent tout d'une voix, le 7 août 1316, Jacques d'Euſe, cardinal, évêque de Porto, qui prit le nom de Jean XXII & fut couronné dans l'égliſe de S. Jean de Lyon, le 5 ſeptembre ſuivant. Il alla enſuite tenir le ſiége à Avignon. Au reſte, ſa fortune fut extraordinaire. Il étoit natif de Cahors en Querci, fils à ce qu'on prétend d'*Arnaud* d'Euſa, pauvre cordonnier: mais Baluze paroit aſſez bien prouver qu'il n'étoit pas d'une famille ſi baſſe. Dans un petit corps il renfermoit un grand génie, & étoit très-ſavant pour ce temps-là, ſur-tout dans la juriſprudence civile & canonique, qu'il avoit appriſe en France & en Italie. Il s'attacha dès ſon jeune âge à la cour de Charles II, roi de Naples, comte de Provence, qui vers 1282 le donna pour précepteur à Louis, ſon fils. Il fut fait évêque de Fréjus en 1299, & devint chancelier de Sicile en 1308. Le pape Clément V le transféra à l'archevêché d'Avignon vers l'an 1310, & deux ans après il fut fait cardinal & évêque de Porto. Enſuite dequoi il parvint au pontificat de la maniere que nous venons de le rapporter. Ce pape canoniſa S. Louis, évêque de Toulouſe, & ſaint Thomas d'Aquin. Il confirma l'ordre des chevaliers de

Digitized by Google

Christ en Portugal, pour faire la guerre aux Sarasins d'Afrique & aux Maures de Grenade; & réforma celui de Grandmont. Il érigea diverſes abbayes en évêchés, & de pluſieurs égliſes épiſcopales il fit des métropoles dans le Languedoc, dans la Guienne, dans le Poitou, & en Eſpagne même, & fonda grand nombre d'égliſes collégiales. Il érigea l'évêché de Toulouſe en archevêché, & lui donna pour ſuffragans Montauban, Lavaur, Mirepoix, S. Papoul, Rieux & Lombez, avec Pamiez, déja établi ſous Boniface VIII. Il érigea dans l'archevêché de Bourges les évêchés de S. Flour, de Vabres, de Caſtres & de Tulle; & dans celui de Bourdeaux, Condom, Sarlat, Luçon & Maillezais. Il partagea la province de Taragone en deux, érigeant Saragoce en métropole. Ce fut lui qui publia les *Clementines*, conſtitutions faites par Clément V, ſon prédéceſſeur; & qui dreſſa les autres conſtitutions appellées *Extravagantes*. De ſon temps l'élection qui avoit été faite à l'empire de Louis de Baviere & de Frédéric d'Autriche, avoit partagé toute l'Allemagne. Celle du premier paſſoit pour légitime; & cependant le pape Jean lui fut extremement contraire. Cette méſintelligence vint à une telle extrémité, que Louis étant à Rome en 1329, fit dégrader Jean de la papauté, & fit ſubſtituer en ſa place Pierre Ramuche de Corberia, Cordelier, ſous le nom de *Nicolas* V, que Michel de Ceſenne, général de cet ordre, & pluſieurs de ſes moines, ſoutinrent fortement par leurs ſermons, & par leurs écrits: mais ce parti fut bientôt ruiné, & Corberia, après diverſes aventures, s'étant laiſſé prendre, fut mené en l'année 1330, à Avignon, où ayant demandé pardon au pape, la corde au col, il mourut deux ou trois ans après, dans une priſon aſſez commode. Le pape mourut auſſi lui-même le 4 décembre 1334, âgé de plus de 90 ans, après avoir gouverné l'égliſe 18 ans, 3 mois, 28 jours. Il bâtit le palais à Avignon, & éleva d'autres ouvrages magnifiques. On dit qu'il laiſſa un tréſor immenſe, & plus conſidérable que n'avoit fait aucun de ſes prédéceſſeurs. Quelques auteurs écrivent qu'on lui trouva la valeur de vingt-huit millions de ducats; & d'autres, dix-ſept cens mille florins d'or. Benoît XII lui ſuccéda. * *Conſultez* Villani, *l.* 9, 10, 11, *hiſt.* Guillaume de Nangis; Nauclere; & les autres auteurs allegués par Ciaconius & Du Chêne, *hiſt. des papes*, & par Bzovius, Sponde, & Rainaldus, *aux ann. eccl.* Baluze, *vitæ pap. Avenion.*

Ce pontife fut accuſé deux fois d'héréſie. Trois ou quatre ans avant ſa mort, il avoit prêché publiquement à Avignon, que la viſion béatifique des ames bienheureuſes, & la peine des damnés étoient imparfaites juſqu'au jour du jugement dernier. Quoique cette opinion eût été fort commune dans les premiers ſiécles de l'égliſe, qu'elle ait été même recueillie des écrits de S. Juſtin, de S. Irenée, de Tertullien, d'Origène, de Théodoret, de Lactance, de Victorin, & de Prudence; les cardinaux & les évêques, qui firent réflexion à ce qui avoit été cru & décidé depuis dans l'égliſe, s'y oppoſerent formellement. L'univerſité de Paris en fit de même. Pour la gagner le pape employa Gerard, alors général des Cordeliers, & un autre docteur; mais ce fut en vain. On dit que le roi Philippe *de Valois*, ayant ſu que ce Gérard avoit prêché publiquement l'opinion du pape, s'en fâcha fort, lui proteſta qu'il ne vouloit point d'héréſie dans ſon royaume, & le menaça de le faire bruler, s'il avoit jamais la hardieſſe de publier de ſemblables doctrines dans ſon état. Un hiſtorien moderne très-docte & très-judicieux, ajoute que ce roi, dans une lettre qu'il écrivit à Jean XXII, lui manda en ces propres termes: *Que, s'il ne ſe rétractoit, il le feroit ardre.* Il fit examiner la queſtion par trente docteurs de l'univerſité, qui confondirent le nonce Gérard, & il en fut fait un décret. Voila la premiere accuſation intentée contre ce pape. Quant à la ſeconde, il faut remarquer que Nicolas IV, qui avoit été Cordelier, avoit déclaré par une bulle, que les Cordeliers pouroient avoir l'uſage des choſes, qu'on leur donneroit, pourvu que la propriété en appartînt à l'égliſe romaine. Vers l'an 1322, un certain Berenger, ſur la réponſe d'un Beguard mis à l'inquiſition de Toulouſe, enſeigna que J. C. ni les apôtres, n'avoient rien poſſédé, ni en commun, ni en particulier, & que c'étoit un article de foi. La difficulté fut rapportée au pape, qui la fit examiner, dans le temps que les Cordeliers aſſemblés en chapitre général à Pérouſe, ſans attendre la déciſion du pontife, la publierent, & la firent enſeigner & prêcher par leurs docteurs. Jean XXII, juſtement offenſé de ce qu'ils avoient prévenu ſon jugement, condamna leurs propoſitions par ſes extravagantes, *cùm inter* & *ad Conditorem*. Ce qui les irrita ſi fort, qu'une bonne partie paſſa du côté de l'empereur Louis de Baviere, avec leur général Michel de Ceſenne. Les autres même qui ne ſe jetterent pas dans le ſchiſme, ne laiſſerent pas de ſoutenir toujours leur opinion, & de dire que Jean étoit hérétique en ce point. Auſſi ne les épargna-t-il point, & on ſait aſſez le deſſein qu'il eut d'abolir leur ordre. Ce fut-là cette queſtion qu'on appella le *pain des Cordeliers*. Au fond, cette diſpute étoit auſſi peu ſérieuſe, que celle que les mêmes religieux agitérent pour la couleur, pour la forme & pour l'étoffe de leurs habits; s'ils le porteroient blanc, gris ou noir; ſi le capuchon ſeroit pointu ou rond, large ou étroit; leur robe ample, courte ou longue; & enfin ſi on la devoit avoir de drap ou de ſerge. Sur ces débats il fallut autant conſulter le ſaint pere, autant tenir de chapitres, aſſemblet de congrégations, faire de livres & de manifeſtes, que s'il ſe fût agi de l'état entier de la religion & de la chrétienté. * Villani, *l.* 10. Sixte de Sienne, *l.* 6, *biblioth. ſanct.* Belleforeſt, *l.* 5. Sponde, Bzovius & Rainaldi, *in annal. eccl. A. C.* 1322, 1323, 1324, 1333, *&c.* Bellarmin, *l.* 4, *de Rom. pont. & l.* 1, *de S. beatitud.* Mezerai, *hiſt. de France.* Calvin, *l.* 3, *inſt. c.* 24, *& l.* 4, *c.* 28.

JEAN XXI, XXII ou XXIII, nommé auparavant *Balthazar* Coſſa, étoit natif de Naples, & fut fait cardinal l'an 1402, par Boniface IX, qui l'envoya légat à Boulogne. Il fut créé pape après la mort d'*Alexandre V*; mais ce fut, dit-on, à condition que, pour donner la paix à l'égliſe, il renonceroit au pontificat, ſi Grégoire XII & Pierre de Lune, qui ſe faiſoit nommer *Benoît XII*, ſe déſiſtoient de leurs prétentions. Les hiſtoriens aſſurent que les actions & les ſentimens de Jean XXIII, étoient plus d'un guerrier que d'un pape, & qu'il ſe fit élire par force. D'autres prétendent qu'il fut élevé à la recommandation de Louis d'Anjou, roi de Naples, qu'il reçut après ſon couronnement avec beaucoup de magnificence, & qu'il favoriſa contre Ladiſlas. Quoi qu'il en ſoit, avant cette élection, qui ſe fit le 17 mai de l'an 1410, le concile de Piſe tenu en 1409, avoit ordonné qu'on en célébreroit un autre dans trois ans. Jean en convoqua un à Rome l'an 1413. Quelque temps après, l'empereur Sigiſmond paſſa en Italie, où l'on choiſit la ville de Conſtance ſur le Rhin, pour y célébrer le concile. Dans la ſeconde ſeſſion tenue le 2 mars 1415, le pape, monté ſur ſon trône & tourné vers l'autel, lut tout haut un papier, qui lui fut préſenté par Jean, patriarche d'Antioche, François de nation; & par cette lecture il promit de renoncer à la papauté, ſi les deux autres y renonçoient auſſi, ou s'ils venoient à mourir; mais ſoit qu'il eût été contraint à approuver cet acte, ou qu'il l'eût fait ſans y avoir réfléchi, il s'en repentit, & ſe retira à Schaffouſe déguiſé en cavalier. Après avoir erré quelque temps de ville en ville, il fut fait priſonnier à Fribourg, & ramené à Conſtance, où il fut dépoſé, par le concile, en la XIIe ſeſſion, tenue le 29 mai de la même année. Il envoya

Digitized by Google

lui-même ſa renonciation au pontificat. Depuis il fut mis en priſon à Manheim ou à Heidelberg, ſous la garde de Louis de Baviere, comte palatin du Rhin, d'où il ne ſortit que l'an 1419. Quelques-uns diſent qu'il corrompit ſes gardes pour trente mille ducats : d'autres aſſurent qu'on le délivra, après que la paix fut rétablie dans l'égliſe par l'élection de Martin V, par la mort de Grégoire XII, & par l'excommunication contre Pierre de Lune. Nous ſavons du moins que Balthaſar Coſſa vint à Florence la veille de la Fête-Dieu, 14 juin, & ſe proſterna aux pieds du pape Martin. Celui-ci le reçut, le fit doyen des cardinaux & évêque de Freſcati ; & ordonna qu'en conſidération de ce qu'il avoit été, on lui donneroit dans les aſſemblées un ſiége plus élevé que celui des autres. Il ne reſta pas long-temps en cet état ; car il mourut le 22 décembre de la même année 1419, & fut enterré magnifiquement par les ſoins de Côme de Médicis ſon ami, qui lui fit élever un magnifique tombeau dans l'égliſe de S. Jean. Les auteurs accuſent ce pontife d'avoir pratiqué une politique violente, & peu conforme à ſon caractere ; mais on ne peut lui refuſer la louange d'avoir témoigné beaucoup de force dans les malheurs qui lui arriverent. Il ſacrifia ſa fortune au repos de l'égliſe, & eut ſujet de ſe plaindre de ſes amis, qui le trahirent ou l'abandonnerent lâchement dans les occaſions. Martin V jouit paiſiblement de la thiare après ſa mort. * *Acta conc. Conſt.* Platine. Onuphre. Ciaconius. Papire Maſſon. Du Chêne, *de Rom. pontif.* Sponde, *in annal.* Thierri de Niem, *in Joan.* & Du Pui, *hiſt. du ſchiſme.*

Patriarches d'Alexandrie.

JEAN I de nom, ſurnommé *Talaïa*, patriarche de l'égliſe d'Alexandrie, & auparavant prêtre & économe de la même égliſe, fut mis par les Orthodoxes en la place de Timothée Solofaciolus, l'an 482. Acace de Conſtantinople, qui haïſſoit ce prélat, parcequ'il avoit négligé de lui donner avis de ſon ordination, l'accuſa auprès de l'empereur Zénon de divers crimes, dont il étoit innocent. Les principaux étoient de s'être fait pourvoir de l'épiſcopat d'Alexandrie contre ſon ſerment, & d'avoir porté ſon prédéceſſeur à mettre le nom de *Dioſcore* dans les ſacrés diptyques. Ainſi, à la perſuaſion de ce méchant évêque, il fut chaſſé de ſon ſiége par Zénon, & vit rétablir Pierre Mongus hérétique. Il en appella au ſiége romain, & vint demander juſtice au pape Simplicius, qui le rempliſſoit alors. Quoiqu'il eût trouvé ce pontife mort, Félix III, qui lui avoit ſuccédé en 483, le reçut avec bonté, & n'oublia rien pour ſon rétabliſſement. Enſuite, voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, il lui donna l'évêché de Nole, que Jean Talaïa adminiſtra ſaintement. Il y mourut en paix. * Liberatus, *brev. c.* 16, 17, 18. Baronius, *A. C.* 482 *& ſuiv.*

JEAN II, ſurnommé *Mela*, hérétique, ſuccéda en 497 à Anaſtaſe, qui l'étoit auſſi. Libératus & Léonce diſent, qu'il ſouſcrivit à cet édit d'union, appellé *Hénoticon*, qui fut ſi contraire à la foi catholique, & que l'empereur Zénon avoit publié. Il tint le ſiége d'Alexandrie juſqu'à l'an 506, qu'un autre hérétique prit ſa place. * Liberatus, *c.* 18. Baronius, *an. Chriſt.* 497, 506.

JEAN III, dit *Machiota*, hérétique, fut mis par ceux de ſon parti ſur le ſiége de l'égliſe d'Alexandrie après Jean II l'an 506. Il reçut d'abord l'hénotique de Zénon, rejetta le concile de Chalcédoine, & perſécuta les Orthodoxes avec une fureur incroyable, pendant onze années qu'il gouverna ſon égliſe ; car on dit qu'il mourut l'an 516, comme on le peut conclure de ce que diſent Nicéphore, *en la chron.* & Liberatus, *brev. c.* 18.

JEAN IV, parvint au ſiége patriarchal d'Alexandrie l'an 570, après Apollinaire. Il eut un ſoin particulier de ſe bien aquitter des devoirs de ſa charge, & mourut 11 ans après ſon élection, l'an 581. * Nicéphore, *in chron.* Baronius, *A. C.* 570, 581.

JEAN V, ſurnommé l'*Aumônier*, *voyez* ci-deſſus entre les ſaints du nom de JEAN.

JEAN DE CARDAILLAC, patriarche d'Alexandrie, *cherchez* CARDAILLAC.

Patriarches d'Antioche.

JEAN I de ce nom, patriarche d'Antioche, diſciple de Théodore de Mopſueſte, fut élu après Théodore, en 427. Il eut le malheur de tomber dans les erreurs de Neſtorius, & d'y attirer Théodoret de Cyr, ſon ami, qu'il employa à réfuter des anathêmes prononcés dans un concile par S. Cyrille d'Alexandrie, le plus zélé défenſeur de la foi orthodoxe. Le pape Céleſtin lui écrivit pour le prier de s'oppoſer à Neſtorius. Il le fit en apparence, & lui manda ſes ſentimens dans une lettre ; mais la maniere ambiguë dont il s'expliqua donna lieu de douter de la pureté de ſa foi, & le commerce d'amitié qu'il entretint avec Neſtorius, lors même que cet héréſiarque fut condamné, fit connoître qu'on avoit eu raiſon de ne ſe point fier à ſes promeſſes ; car pour faire plaiſir à Neſtorius, il ne voulut point ſe trouver au concile général d'Ephèſe, tenu en 431, où on l'attendit quinze jours, & dont on ne fit l'ouverture, qu'après qu'il eut mandé qu'il n'y viendroit pas. Il y vint enſuite avec ſes ſuffragans, & ſe plaignit injuſtement de ce qu'on ne l'avoit pas attendu. Ce fut cinq jours après la condamnation de Neſtorius, avec lequel il ſe joignit ; & s'enfermant dans ſa maiſon, il y aſſembla un conciliabule de 30 évêques, tous dépoſés pour leurs crimes, ou chaſſés pour leurs héréſies. Ils eurent l'audace d'y condamner S. Cyrille d'Alexandrie, & Memnon d'Ephèſe ; & de priver de la communion des fidéles les autres évêques du concile, qui manda Jean pour venir rendre raiſon de ſon procédé. Sur le refus qu'il fit de comparoître, on prononça anathême contre lui. Dans le conciliabule tenu par Jean d'Antioche, on rétablit les évêques Pélagiens qui avoient été dépoſés ; qui firent un décret, par lequel ils déclarerent que l'ame d'Adam n'étoit point morte par ſon offenſe, & que le péché originel ne paſſoit point du pere à l'enfant. Cette déciſion hérétique s'étoit gliſſée parmi les vrais décrets du concile d'Ephèſe ; & S. Grégoire *le Grand* fut le premier qui découvrit cette ſurpriſe, dans ſes épîtres à Euloge d'Alexandrie, à Anaſtaſe d'Antioche, & au comte Narſés. Jean d'Antioche trompa l'empereur Théodoſe *le Jeune*, par ſes lettres ; & après le concile, la diviſion d'entre S. Cyrille & lui, troubla long-temps la paix de leurs égliſes. On le ramena enfin à ſon devoir l'an 432. Il ſe réconcilia avec le pape & avec S. Cyrille ; & Paul, évêque d'Emèſe, qu'il envoya à Alexandrie, condamna Neſtorius, & ſouſcrivit aux actes du concile d'Ephèſe. Depuis ce temps, Jean déteſta toujours l'héréſie de Neſtorius qu'il avoit ſoutenue, & laiſſa ſon ſiége, qu'il avoit tenu neuf ans, à Domnus ſon neveu, qui fut élu en ſa place en 436. * *Actes du concile d'Ephèſe.* Nicéphore. Théodoret. Liberatus & Baronius, *A. C.* 427, 430 *& ſeq.*

JEAN II, fut fait patriarche d'Antioche l'an 1090, & gouvernoit encore cette égliſe, lorſque les Latins ſe rendirent maîtres de la ville, l'an 1097. * Genebrard, *en la chron.*

Patriarches de Constantinople.

JEAN I de ce nom, patriarche de Conſtantinople, *cherchez* S. JEAN CHRYSOSTOME.

JEAN II, de Cappadoce, fut nommé patriarche, l'an 518, ſur la fin du régne de l'empereur Anaſtaſe, & ne fit ſon entrée dans ſon égliſe, qu'au couronnement de Juſtin, qui fut élevé à l'empire. Durant cette cérémonie,

Digitized by Google

cérémonje, il condamna Eutychés, Neſtorius, Sévere, & les autres hérétiques, & reçut le concile de Chalcédoine. Quatre jours après, il célébra un ſynode de quarante évêques, pour approuver ce qui avoit été fait, & fit mettre dans les diptyques le nom du pape Léon. On y inféra les quatre premiers conciles généraux, & on rappella de l'exil les évêques qui avoient été bannis par Anaſtaſe. Ainſi Jean appaiſa tous ces troubles, qui avoient ſi long-temps agité les égliſes d'Orient, comme nous l'apprenons des épîtres du pape Hormiſdas. Il mourut l'an 520. * Baronius, *in annal.* Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comment.*

JEAN III, dit *le Scholaſtique*, étoit apocriſiaire, c'eſt-à-dire, nonce de l'égliſe d'Antioche à Conſtantinople, où s'étant engagé dans le parti de pluſieurs hérétiques, il fut mis par l'empereur Juſtinien en la place du patriarche Eutychius, l'an 565. Il tint injuſtement ce ſiége épiſcopal juſqu'en 577. Il fit en 550 une collection grecque des canons, rangés ſuivant l'ordre des matieres; au lieu que les collections précédentes étoient diſpoſées ſelon l'ordre des conciles ou des épîtres décrétales. Elle eſt diviſée en 50 titres, qui eſt le nombre des matieres, auquel il réduiſoit les affaires eccléſiaſtiques. Vers l'an 554, il fit le premier Nomocanon, diviſé auſſi en 50 titres, où il ajoutoit aux canons les loix civiles qui y avoient rapport. * Euſtathius, *in vita Eutych. apud Surium*, *6 apr.* Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

JEAN IV, dit *le Jeûneur*, prêtre de Conſtantinople, fut mis, par les ſoins de l'empereur Tibere II ſur la chaire épiſcopale de cette égliſe, après Eutychius, l'an 582. Ce dernier étant au lit de la mort, fut qu'on vouloit le choiſir pour ſon ſucceſſeur, & témoigna que ce choix ne lui plaiſoit point, parce-qu'il connoiſſoit cet homme juſqu'au fond du cœur, & qu'il avoit découvert qu'il étoit de ces jeûneurs qui exténuent leur face, comme dit l'évangile, afin de faire paroître leur abſtinence aux yeux des hommes. Lorſque Jean fut qu'on le vouloit faire évêque, il ſe cacha, & fit des efforts apparens pour fuir; mais ſitôt qu'il fut aſſis ſur la chaire de Conſtantinople, on reconnut aiſément que ſon humilité n'étoit qu'hypocriſie. Sous le pontificat du pape Pélage, Grégoire d'Antioche, de qui l'innocence fut opprimée par ſes ennemis, appella à l'empereur Maurice du jugement rendu contre lui, & vint à Conſtantinople pour avoir juſtice. Jean, qui étoit bien-aiſe d'exercer ſon autorité ſur un patriarche d'Orient, aſſembla en 587 un ſynode pour examiner cette cauſe, & y prit le titre d'évêque écuménique ou univerſel. Le pape Pélage le trouva fort mauvais, & en écrivit aux prélats, leur remontrant qu'on n'avoit pu faire cette aſſemblée ſans l'aveu du ſiége apoſtolique. Sur la fin de cette épître, il exhorte Jean de quitter ce titre, s'il ne veut être excommunié. Cette queſtion ſe renouvella encore ſous le pontificat de S. Grégoire; car Jean lui ayant envoyé les actes du procès d'un prêtre qui avoit appellé au ſaint ſiége de ſon jugement, il trouva que preſque à chaque ligne il ſe nommoit *évêque écuménique*: ce que le ſaint pontife crut ne devoir pas ſouffrir. Il s'y oppoſa avec ſon zèle ordinaire, & parla du nom *écuménique*, comme d'un nom nouveau, d'un nom profane, d'un nom de blaſphême, d'un nom d'erreur, de venin, de ſchiſme, & d'une uſurpation diabolique. Jean mourut l'an 595. Nicéphore le loue pour ſa merveilleuſe abſtinence. Il dit qu'il donnoit tous ſes biens aux pauvres, & qu'après ſa mort on ne trouva chez lui qu'une robe toute uſée, & un méchant lit de bois, que l'empereur Maurice prit, & ſur lequel il couchoit aux jours des grandes fêtes, lorſqu'il vouloit faire pénitence. * Pélage, *epiſt.* 8. S. Grégoire, *l.* 4, *epiſt.* 38, 39, *&c.* Nicéphore, *l.* 18, *c.* 34. Baronius, *A. C.* 583, 595, 596. Evagre, &c. Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

Les proteſtans ſe ſervent de l'exemple de Jean *le Jeûneur*, pour attaquer l'égliſe romaine. De ce que S. Grégoire *le Grand* le condamna d'avoir pris le titre d'*Univerſel*, & rejette ce titre, ils concluent qu'il n'étoit pas le chef de l'égliſe: mais c'eſt mal-à-propos; car quoique l'évêque de Rome ait la primauté entre les évêques, il n'eſt pas pour cela évêque univerſel; c'eſt-à-dire, qu'il n'a pas une juriſdiction ordinaire ſur chaque diocèſe. C'eſt en ce ſens-là que S. Grégoire rejette ce titre faſtueux, & ſans préjudicier à ſon droit de primauté qu'il a de droit divin, comme ſucceſſeur de S. Pierre, qui lui donne le pouvoir de veiller à la conſervation de la foi, & de faire obſerver les canons dans toute l'égliſe. * Baronius, *A. C.* 595. Du Perron, *cont. Reg. Mag. Britan. l.* 1, 34. Godeau, *hiſt. eccléſ. du VI ſiécle*, *l.* 2. De Launoi, *en ſes épîtres.* Blondel.

JEAN V, ſyncelle, c'eſt-à-dire, vicaire & coadjuteur du patriarche de Conſtantinople, & gardien des vaiſſeaux ſacrés de l'égliſe, ſuccéda à Thomas II, l'an 668. Il ſuivoit les erreurs des Monothélites, quoique les actes du VIe concile le nomment *orthodoxe*; & il mourut l'an 674. * Nicéphore, *in chron.* Baronius, *A. C.* 658, 664. Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

JEAN VI, moine Monothélite, fut intrus en 711, ſur le ſiége patriarchal au préjudice de Cyrus, que le tyran Philippique *Bardanes* avoit exilé. Peu de temps après, Anaſtaſe étant parvenu à l'empire, chaſſa Jean de la chaire qu'il avoit uſurpée, à la perſuaſion du pape Grégoire II, que ce prélat avoit tâché de prévenir en ſa faveur, comme nous l'apprenons d'Anaſtaſe & de quelques autres. Ce qui arriva en 715. * Anaſtaſe, *in Gregor. II.* Baronius, *A. C.* 712, 714. Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

JEAN VII, dit *VI*, par ceux qui ne comptent pas le moine intrus par Philippique, étoit ſyncelle de l'égliſe de Conſtantinople, & parvint à la dignité épiſcopale par ſes lâches flateries & par ſes baſſeſſes. Il avoit été précepteur de l'empereur Théophile; & dans une cour ennemie des ſaintes images, il avoit profeſſé hautement les erreurs des Iconoclaſtes: on dit même qu'il étoit magicien. On le couronna patriarche en 832, après Antoine. L'an 842, lorſque Michel III fut parvenu à l'empire ſous la conduite de ſa mere Théodore, cette princeſſe chaſſa Jean, & fit mettre Méthodius en ſa place. Son malheur ne le rendit pas plus modéré; au contraire, il s'emporta avec plus de violence contre les images; & en ayant trouvé quelques-unes dans un monaſtere où on l'avoit enfermé pour y faire pénitence, il eut l'audace de leur faire crever les yeux. Théodore en fut avertie, & le condamna à être traité de la même façon; mais à la conſidération de quelques perſonnes qui s'intéreſſerent pour lui, cette peine fut changée en deux cens coups de fouet, qu'il lui fallut ſouffrir l'an 844. * Curopalate. Baronius, &c.

JEAN VIII, *cherchez* XIPHILIN (Jean).

Divers auteurs mettent un JEAN VIII entre Siſinnius & Sergius, qui fut patriarche juſqu'en 1019. Curopalate n'en fait point mention; & on fonde ſeulement cette opinion ſur le témoignage de Pierre d'Antioche, en la lettre qu'il écrivit à Michel Cérularius. Mais ce Jean étoit patriarche d'Antioche.

JEAN IX, ſuccéda en 1111, au patriarche Nicolas III, dit *le Grammairien*; & étant mort en 1134, il eut pour ſucceſſeur Léon *Stupes.* * Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

JEAN X, ſurnommé *Camaterre*, diacre & garde des chartes de l'égliſe de Conſtantinople, fut nommé patriarche après Grégoire Xiphilin, en 1198. Les auteurs l'accuſent d'avoir ſoutenu diverſes erreurs; comme, que le corps de J. C. étoit corruptible dans l'euchariſtie, &c. Il renonça au patriarchat en 1206, & eut pour ſucceſſeur Michel IV, dit *Autorien.* * Ge-

nebrard, *in chron.* Sponde, *A. C.* 1198, *n.* 30. Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

JEAN XI, surnommé Veccus, patriarche de Constantinople, *cherchez* VECCUS.

JEAN XII, natif de Sozopolis, ville épiscopale de Thrace, succéda à Athanase l'an 1294. Sa vertu fut cause qu'on le tira d'un monastere, où il s'étoit retiré après la mort de sa femme, pour le mettre sur la chaire de Constantinople, où il vécut jusqu'en 1304. * Gregoras, *l.* 7. Onuphre, *in chron.* Sponde, *A. C.* 1294, *n.* 6. Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

JEAN XIII, officier de l'empereur Andronic, fut nommé patriarche de Constantinople après Niphon l'an 1316; & pour être élevé à cette dignité, quitta sa femme, qui entra dans un monastere. On avoit établi une coutume parmi les Grecs, que ceux qui étoient élus patriarches, devoient prendre l'habit de moine, s'ils ne l'avoient déja. Jean se préparoit à cette cérémonie; mais l'empereur s'y opposa, ayant su qu'il avoit la goute, & que les médecins lui avoient ordonné de manger de la viande: ce qu'il n'auroit pu faire s'il eût été moine. Gregoras dit que ce patriarche s'employa fort pour polir la langue grecque: il mourut ou renonça au patriarchat l'an 1320. * Gregoras, *l.* 7. Sponde, *A. C.* 1315, *n.* 8.

JEAN XIV, fut fait patriarche après Isaïe, moine du mont Athos, vers l'an 1332. Avant cette élection il étoit prêtre du collége impérial de Constantinople. En 1341 il présida au synode tenu pour juger des opinions de Barlaam & de Palamas, & fut déposé l'an 1347. Ce que les lecteurs pourront voir dans Cantacuzene, & dans les autres auteurs que nous citerons. * Cantacuzene, *l.* 3 & 4. Gregoras, *l.* 10. Onuphre, *in chron.* Sponde, *in annal. A. C.* 1331, *n.* 10; 1341, *n.* 7; 1345, *n.* 11, *&c.* Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

JEAN MICHEL, Vénitien, cardinal, fut patriarche de Constantinople pour les Latins vers l'an 1485.

JEAN DE ROCHETAILLÉE, patriarche de Constantinople, évêque de Paris, puis archevêque de Rouen & de Besançon, & cardinal dans le XVe siécle, étoit natif du petit bourg de Rochetaillée sur Saône au-dessus de Lyon, d'où il a tiré son nom, & fils d'un pauvre vigneron. Après avoir été enfant de chœur dans l'église de S. Jean de Lyon, il alla à Paris, & y fit un progrès très-considérable dans l'étude du droit canon & de la théologie. Selon quelques historiens, il y prit le bonnet de docteur, fut élu official de Rouen; & ayant paru au concile de Constance, fut pourvu d'un évêché, puis du patriarchat d'Aquilée. Il fut transféré par Martin V à l'évêché de Genève, de-là à celui de Paris en 1422, & enfin à l'archevêché de Rouen. Le même pontife le fit encore correcteur des lettres apostoliques & patriarche de Constantinople, & lui donna la charge de vice-chancelier de l'église, & le chapeau de cardinal en 1426. Ce fut en ce temps que le clergé de Besançon le choisit pour son archevêque. Depuis le pape Eugène IV le nomma pour être légat en France. Il mourut à Boulogne, en venant exercer sa charge, l'an 1436 ou 1437, selon d'autres, qui assurent que son corps fut porté à Lyon, où il est enterré. * Chifflet, *Vesont. part. II.* Ciaconius, *in Mart. V, & Eugen. IV.* Sainte-Marthe, *tome I, p.* 132, 457, 598.

Divers auteurs peu éclairés dans l'histoire, ont confondu ce prélat avec un Cordelier d'Aurillac en Auvergne, nommé comme lui, Jean de Rochetaillée ou Rochetaillade: opinion très-contraire à la vérité, puisque le cardinal mourut l'an 1436 ou 1437, & que l'autre vivoit l'an 1350. Ce Cordelier prêchoit contre les papes & les princes de son temps: il se vantoit de prédire les choses à venir, & débitoit des choses assez particulieres sur la venue de deux antechrists, de celle d'un ange pour la réforme de l'église, & de la durée des guerres qui étoient alors entre les François & les Anglois. Pour établir ses contes par des écrits, il composa divers livres; & le continuateur de la chronique de Nangis, assure qu'il en avoit vu deux; le premier étoit intitulé: *Offensor;* & l'autre *Vade mecum in tribulatione.* Le pape Clément VI lui fit défendre de publier de semblables folies: ce qui ne l'empêcha pas de continuer; & pour l'en punir, Innocent VI le fit mettre en prison. Il en sortit sous Urbain V, & ne se corrigea point. Vignier prétend que ce moine imposteur est le même que Henri de Herfort appellé *Herbale* dans sa chronique; ce qui pourroit être vrai; & qu'on lui avoit donné ce nom, qui veut dire *Hableur.* Trithême parle fort avantageusement de l'esprit de ce Jean de Rochetaillade. * *Consultez* cet auteur, *de script. eccles.* & Sponde, *A. C.* 1356, *n.* 20.

Patriarches de Jerusalem.

JEAN I de ce nom, patriarche de Jérusalem, succéda à Benjamin vers l'an 120. On n'est pas assuré de l'année, & on sait seulement que de son temps l'église de Jérusalem fut extrêmement persécutée. * Eusebe, *en sa chron.* Baronius, *A. C.* 113.

JEAN II, avoit été moine, & sectateur de Macédonius. Il abjura son hérésie, & fit si bien qu'il s'éleva sur la chaire épiscopale de l'église de Jérusalem, après la mort de S. Cyrille, l'an 386. Il usa de cette dignité sainte comme il l'avoit acquise, dit un historien, & en diverses occasions il donna à de saints personages de grands sujets d'exercer leur patience. S. Epiphane avoit fait l'ordination d'un prêtre nommé *Paulinien*, frere de S. Jérôme, & d'un diacre, dans un monastère que Jean prétendoit dépendre de lui, & qui en effet n'en dépendoit pas. Ce fut le sujet des emportemens de Jean contre S. Epiphane; & S. Jérôme fut mêlé dans cette querelle; mais la véritable cause de son ressentiment fut que ces grands hommes, & sur tout le premier, l'avoient souvent repris de défendre les hérésies d'Origène. En effet, il étoit accusé d'enseigner avec les Origenistes, que comme le Fils dans la Trinité ne pouvoit voir le Pere, le Saint Esprit ne pouvoit voir le Fils; que les ames étoient dans le corps comme dans une prison, & qu'elles avoient vécu auparavant dans le paradis; que les démons & les damnés feroient enfin pénitence, & seroient sauvés comme les Saints; qu'avant le péché, Adam & Eve avoient été sans corps, &c. Ce prélat ne pouvant pas venir si facilement à bout de S. Epiphane, qui étoit évêque comme lui, entreprit de détruire S. Jérôme, qu'il haïssoit mortellement, & se porta jusqu'à cette extrémité, que de l'excommunier, & de lui défendre l'entrée du saint sépulcre. Ce fut encore par ses intrigues que l'on excita une furieuse persécution contre le même S. Jérôme, & contre les monastères qu'il gouvernoit. La lettre que le pape Innocent I, à qui Paule & sa fille Eustochium firent leurs plaintes, écrivit à ce prélat, témoigne qu'on le soupçonoit d'avoir eu part à ce qui s'étoit passé. Jean avoit présidé au concile de Diospolis en Palestine en 415, & avoit condamné les erreurs de Pélage; mais depuis ce synode il avoit montré ouvertement qu'il favorisoit l'hérésiarque contre ses accusateurs. S. Augustin, qui en avoit été averti, lui écrivit, pour lui donner avis que Pélage étoit un imposteur qui avoit de très-mauvais sentimens sur la grace de J. C. Il lui envoya un livre de l'hérétique, intitulé, *de la nature*, avec la réponse qu'il y avoit faite, & lui demanda au nom de tous ses confreres, les actes du synode de Diospolis. Jean les lui envoya; & S. Augustin les ayant reçus, en composa un livre qu'on a trouvé dans le XVII siécle, en une abbaye de chanoines réguliers. Le patriarche mourut peu après, en 416, & eut Praile pour successeur. De son temps on

trouva les reliques de S. Etienne premier martyr. Gennade, qui parle de ce prélat comme d'un homme qui ne manquoit pas d'éloquence, assure qu'il fut obligé de faire une apologie de sa doctrine, contre ceux qui l'accusoient de soutenir celle d'Origène, dont il aimoit l'esprit, sans recevoir pourtant ses dogmes. Pierre Vastelius, Carme réformé d'Alost, & prieur d'Anvers, fit imprimer l'an 1643, deux volumes de divers ouvrages, qu'il veut être de ce Jean de Jérusalem. Dans le second il travaille à le justifier de toutes les accusations de S. Jérôme; & il prétend que l'épître à Pammaque, où il est parlé de ses erreurs, n'est pas de ce pere. Les curieux qui voudront savoir le fond de cette grande dispute, pourront consulter ce livre. Il a mis dans le premier tome divers traités attribués à S. Jean Chrysostôme, & d'autres qu'il dit être de ce prélat de Jérusalem, & il y en a donné aussi un; *De institutione primorum Monachorum veteris Testamenti*, dont les savans se sont moqués, aussi bien que de ce qu'il avance, que le même Jean étoit religieux Carme. *Respuimus, & exsufflamus figmentum illud*, dit le cardinal Baronius. * S. Jérôme, *epist.* 61. S. Augustin, *epist.* 252 *de gestis Pelag. edit. August. Vindel.* 1615 Théodoret, *l.* 5, *hist. c.* 35. Idace, *in fast. & in chron. A. C.* 406 *& seq.* Gennade, *c.* 30. Trithême, Bellarmin, *de script. eccles.* Godeau, *hist. eccles.* Baronius, *A. C.* 386 *& seq.* 444, *&c.* Ussérius, *antiq. Britan. c.* 9. Noris, *hist. Pelag.*

JEAN III, fut intrus sur le siége de Jérusalem l'an 513, contre Elie prélat orthodoxe. Ce fut en considération de l'attachement qu'il avoit aux erreurs d'Eutychès, & de Severe qui condamnoit le concile de Chalcédoine, qu'on l'éleva à cette dignité. L'abbé Sabas fit depuis connoître la vérité à ce prélat, & la lui persuada si bien, que dans une grande assemblée de personnes, la plupart hérétiques, il cria anathême contre Nestorius, Eutychès & Dioscore. Il mourut l'an 525. * Baronius, *A. C.* 513, 520, 525.

JEAN IV, succéda à Eustochius l'an 561, & gouverna l'église de Jérusalem jusqu'en 595. Evagre parle de lui dans le sixiéme livre de son histoire; & Baronius dans ses annales. Genebrard met un autre JEAN, depuis l'an 795 jusqu'en 802.

Patriarches d'Arménie.

JEAN de MANTAKOUN ou de MANTAKOUNI, XIV patriarche d'Arménie, étoit fils de S. Nersés le Grand, & disciple d'Isaac, second du nom, dixiéme patriarche d'Arménie. Jean occupoit le siége patriarchal sur la fin du Ve siécle, & c'est à lui que les Arméniens sont redevables de leur liturgie, & de la forme de leur office. On lui donne la qualité d'interprète. Il est auteur d'un recueil de canons, qui font connoître la discipline de l'église d'Arménie: on les a manuscrits à la bibliothéque du roi. Il y en a de particuliers à Jean de Mantakoun sur la pénitence.

JEAN d'ODSOUN, XXXIV patriarche d'Arménie, étoit schismatique. On a de lui dans la bibliothéque du roi, un petit traité en faveur des Monophysites, contre la décision de l'église qui admet deux natures en Jesus-Christ. M. de Villefroi, dans sa notice des livres arméniens de la bibliothéque du roi, dit que le style de ce traité est fort beau & digne d'une meilleure cause. Cet écrit est ancien, puisqu'on lit dans le manuscrit, qu'il a été écrit originairement par Grégoire, patriarche d'Arménie, successeur & disciple d'Odsoun, & qu'il a été conservé par Eutrope Georgien qui l'avoit transcrit pour son usage, l'an de l'ere arméniene 745, c'est-à-dire, l'an de J. C. 1298.

Cardinaux et prélats.

JEAN, évêque de Dara, a écrit un livre de la Hiérarchie ecclésiastique, dont Abraham Ecchellensis témoigne avoir eu un exemplaire fort ancien. M. Bosquet, alors évêque de Lodève, étant à Rome, fit copier ce commentaire, écrit en syriac, sur l'ouvrage de S. Denys, touchant la hiérarchie ecclésiastique; & l'ayant fait apporter à Paris, il le communiqua au pere Morin, qui en a rapporté de longs extraits dans son livre des ordinations; mais il prétend qu'il n'y a rien dans cet ouvrage de Jean de Dara, qui prouve l'antiquité qu'Abraham Ecchellensis lui attribue, en assurant qu'il a vécu dans le IV siécle. Il réfute les Syriens d'aujourd'hui, qui veulent que cet évêque ait été disciple de S. Ephrem. * Abraham Ecchellensis, *catalogue des auteurs orientaux.*

JEAN, abbe de Raïte, dans le VI siécle, obligea S. Jean Climaque à composer son échelle sainte; & pour rendre les pensées de ce saint aussi claires qu'elles sont sublimes, il fut le premier qui publia sur cet ouvrage des éclaircissemens en grec, que nous avons dans la bibliothéque des peres.

JEAN DE BICLARE ou DE GIRONE, *cherchez* BICLARE. (Jean de)

JEAN, abbé du mont Cassin, célébre par sa doctrine & par sa piété, mourut l'an 934. Il écrivit une chronique, comme on le peut recueillir de ce que dit Léon d'Ostie, *in præf. chron. Cass. & l.* 1, *c.* 56, 57, 58.

JEAN DE BAYEUX, *cherchez* BAYEUX.

JEAN, archevêque de Lyon, succéda à Hugues, vers l'an 1111: c'est de lui qu'il est fait mention dans les épîtres d'Yves de Chartres. Le pere Sirmond s'étonne dans ses remarques sur Geofroi, abbé de la Trinité de Vendôme & cardinal, que la plupart de ceux qui ont fait des recueils des évêques de Lyon, aient oublié celui dont nous parlons. Il est différent d'un autre de ce nom, qui gouvernoit l'église de Lyon l'an 1289, selon Paradin.

JEAN, dit d'OXFORD, parcequ'il étoit natif de cette ville en Angleterre, dans le XII siécle, s'avança dans les lettres, & fut doyen de Salisburi. Dans la suite il se déclara pour Henri II, roi d'Angleterre, contre S. Thomas de Cantorberi, contre qui il écrivit. On dit que cette complaisance lui valut l'évêché de Chichester, & ensuite celui de Norwich. Mais il est sûr qu'on se trompe: l'évêché de Chichester vaqua en 1169, par la mort d'Hilaire, & ne fut rempli qu'en 1173, par Gocelin doyen de l'église de Chichester. Jean étoit encore doyen de Salisburi en 1174, lorsqu'il fut fait évêque de Norwich. Peut-être pourtant qu'il fut transferé de l'évêché de Norwich à celui de Chichester; car on trouve un Jean évêque de cette derniere ville, qui mourut en 1181. Quoi qu'il en soit, le roi l'envoya en Sicile, & Jean composa une relation de ce voyage; une histoire d'Angleterre, &c. * Pitseus, *de script. Angl.* Boëthius, *in præf. hist. Scot.* Vossius, *l.* 2, *de hist. Lat. c.* 56. Treveth, *in chron.*

JEAN DE SALISBURI, Anglois, évêque de Chartres, & l'un des plus doctes personages du XII siécle, demeura pendant sa jeunesse avec Pierre de Celles, abbé de S. Remi de Reims, qui le nomme très-souvent son clerc, dans ses épîtres. En sortant de chez cet abbé, il vint étudier à Paris, où il fut entretenu par les libéralités de Thibaut IV, dit *le Grand*, comte de Champagne, & où il prit le bonnet de docteur. Ensuite il alla à Rome pour y saluer le pape Adrien IV, qui étoit de même pays que lui, & qui lui témoigna beaucoup d'amitié. De-là il revint à Paris, où il enseigna quelque temps, & il eut alors l'avantage d'avoir le savant Pierre de Blois pour son disciple. Il fit un voyage en Angleterre, où il s'arrêta auprès de Thibaut archevêque de Cantorberi; & après la mort de ce prélat, il demeura avec S. Thomas son successeur, dont il fut le compagnon jusqu'à son martyre. Le clergé de Chartres le choisit l'an 1177, pour son évêque, à la sollicitation du roi Louis *le Jeune*, & à la recommandation de son ami Guillaume de Champagne,

fils de Thibaut IV, qui avoit été transféré du ſiége épiſcopal de cette égliſe, ſur la chaire métropolitaine de celle de Sens. Jean de Salisburi avoit coutume d'attribuer l'avantage de ſon élection à l'épiſcopat aux mérites de S. Thomas. Ce qu'il exprimoit par l'inſcription de la plupart des lettres qu'il écrivoit en ces termes : *Joannes, divinâ miſeratione, & meritis S. Thomæ martyris, Carnotenſis eccleſiæ Miniſter humilis*, &c. Il gouverna cette égliſe avec une prudence admirable ; & après avoir aſſiſté au concile de Latran l'an 1179, il mourut l'an 1181. Nous avons perdu grand nombre de ſes livres, dont il ne nous reſte que la vie de S. Thomas de Cantorberi ; un livre d'épîtres ; *Polycraticon*, ou *de Nugis Curialium, & veſtigiis Philoſophorum libri VIII*, &c. Pierre de Celles, *l.* 7, *ep.* 8, 20, 21, &c. Pierre de Blois, *epiſt.* 22. Nicolas Treveth, *in chronico*. Le continuateur de Sigebert, *en la chron.* Trithême & Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Baronius, *in ann.* Eric du Pui, *cent.* 2, *epiſt.* 84 *ad Daelhem.* Voſſius, *lib.* 2 *de hiſt. Lat. c.* 52. Gouſſainville, *in not. ad Petr. Bleſ. pag.* 671. Souchet, *in hiſt. M. S. eccleſ. Carnot. lib.* 4, *cap.* 22. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. chriſt. tom. II, pag.* 490. Philippe de Bergame. Juſte Lipſe. Pitſeus. Dempſter, &c.

JEAN DE BLANGY, ainſi nommé, parcequ'il étoit né à Blangy, bourg à cinq lieues de la ville d'Eu en Normandie, fut évêque d'Auxerre dans le XIV ſiécle. Il fit ſes études à Paris, fut reçu docteur de la maiſon de Navarre, & aſſiſta en cette qualité à l'aſſemblée des docteurs qui fut tenue à Paris par ordre du roi Philippe de Valois, pour y examiner le ſentiment du pape Jean XXII, ſur *la viſion béatifique*, lequel y fut jugé contraire à la foi. Jean de Blangy fut fait archidiacre du Vexin, dans l'archevêché de Rouen ; & Benoît XII, avec lequel il avoit étudié à Paris, lui procura l'évêché d'Auxerre en 1338. Deux ans après il ſe trouva, de la part de Philippe de Valois, au traité d'Arras, où la tréve fut conclue pour trois ans avec le roi d'Angleterre. Peu de temps après il ſe démit volontairement de ſon évêché, & ſe retira à Paris, où il mourut peu de jours après ſon arrivée, le 15 de mars 1344. Il fut inhumé dans l'égliſe des Chartreux. * *Mém. hiſt. ſur les perſonnes illuſtres origin. du comté d'Eu*, par M. Capperon, *mercure d'avril* 1731.

JEAN DE LORRAINE, cardinal, fils de RENÉ II, duc de Lorraine, & de *Philippe* de Gueldres, né l'an 1498, fut archevêque de Reims, de Lyon, & de Narbonne, évêque de Metz, de Toul, de Verdun, de Therouanne, d'Albi, de Valence, & de Luçon, abbé de Gorze, de Cluni, de Fécamp, de Marmoutier, &c. Le pape Alexandre VI lui accorda le 3 novembre 1501, quoiqu'il n'eût encore que quatre ans, des bulles de coadjuteur de ſon grand-oncle Henri de Lorraine Vaudemont, évêque de Metz ; mais à condition qu'il n'exerceroit l'adminiſtration que quand il auroit atteint l'âge de 20 ans. Le pape Léon X le fit cardinal du titre de S. Onuphre, l'an 1518. Sa maiſon fut toujours l'aſyle des gens de lettres & de vertu ; & ſa libéralité, qui alloit juſqu'à la profuſion, a rendu ſon nom très-célébre dans les écrits des ſavans. Il mourut l'an 1550. * Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Mezerai, *hiſtoire de France*, &c.

JEAN D'ORLEANS, dit le cardinal de Longueville, archevêque de Toulouſe, & évêque d'Orléans, né en 1484, étoit fils de FRANÇOIS, comte de Dunois, duc de Longueville, & d'*Agnès*, fille de *Louis* duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, & ſœur de Charlotte, femme du roi *Louis* XI. Le duc d'Orléans, qui fut depuis le roi Louis XII, ſe donna lui-même la peine de le faire élever, & le pourvut de l'abbaye du Bec. L'an 1502 il lui fit obtenir l'archevêché de Toulouſe, & l'employa dans des affaires très-importantes. Le roi François I lui obtint un chapeau de cardinal, qu'il reçut l'an 1533, du pape Clément VII ; mais ce prélat ne jouit pas long-temps de cet honneur, car il mourut à Taraſcon, au mois d'octobre de la même année, en venant au-devant de ce pontife, qui devoit ſe trouver à Marſeille, pour le mariage de ſa niéce Catherine de Médicis, avec Henri duc d'Orléans, depuis roi II de ce nom. * Bertrand, *hiſt. de Toul.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Le P. Anſelme, &c.

JEAN D'ABBEVILLE, *cherchez* ALEGRIN.

JEAN VITALIS, cardinal, *cherchez* VITALIS.

JEAN DE BELLES-MAINS, archevêque de Lyon, *cherchez* BELLES-MAINS.

EMPEREURS.

JEAN, premier ſecrétaire de l'empereur Honorius, s'empara de l'empire après ſa mort arrivée en 423, avec l'agrément de Caſtin, général de la milice, & devint ainſi maître, non-ſeulement de l'Italie, mais de ce qui appartenoit encore à l'empire dans les Gaules & dans l'Eſpagne. Théodoſe *le jeune* à qui cette riche ſucceſſion appartenoit de droit, content de l'empire d'Orient, céda ſes prétentions à Placide Valentinien ſon couſin, à qui il accorda d'abord le titre de nobiliſſime, & enſuite celui de Céſar, & lui donna de bons officiers. Mais Jean ayant eu le temps de ſe préparer, leur donna beaucoup de peine : il fit même priſonnier Ardaburius, le plus illuſtre des généraux ennemis, & ce fut lui-même qui ruïna ſes affaires en envoyant pour s'emparer de l'Afrique une partie des troupes qu'il devoit garder pour défendre l'Italie. Aëtius lui avoit amené de nombreuſes troupes de Huns, qui furent ſes plus grandes forces : mais Aſpar, homme adroit, affoiblit peu à peu ſon parti, & enfin il fut tué à Ravenne ſur la fin de l'été de l'an 425, après un régne de deux années entières. *

JEAN I de ce nom, empereur de Conſtantinople, ſurnommé *Zimiſcés*, étoit d'une illuſtre famille, & parut avec diſtinction à la cour de Romain *le jeune*, qui en mourant l'an 963, laiſſa deux fils fort jeunes ſous la conduite de ſa veuve, nommée *Théophanie*. Cette princeſſe ayant paru trop portée à écouter un de ſes courtiſans nommé Joſeph *Bringas*, qui vouloit s'agrandir aux dépens de Nicéphore *Phocas*, le plus illuſtre des généraux de ce temps-là, Jean *Zimiſcés*, qui étoit intime ami de celui-ci, l'engagea à ſe déclarer empereur : ce qui eut tout le ſuccès poſſible, Théophanie s'étant déterminée à ſe remarier à lui pour éviter une guerre civile. Zimiſcés eut pour récompenſe d'un ſi bon ſervice la charge de général de la milice en Orient, & y remporta une grande victoire ſur les Saraſins ; mais ſoit qu'il eût montré en cette occaſion trop de valeur & de conduite, ou pour quelqu'autre raiſon, Nicéphore le rappella peu après à la cour, & ne lui donna plus que des emplois capables d'énerver ſa vertu. Zimiſcés, quelque mécontent qu'il fût de ce traitement, ſe tint en repos juſqu'en 969, où il s'offrit à lui une occaſion de ſe venger en paroiſſant n'avoir en vue que la juſtice. Quoique le droit des enfans de Romain *le jeune* à l'empire ne permît pas à Nicéphore de le rendre héréditaire dans ſa maiſon, il ne laiſſa pas de deſtiner la couronne à ſon frere. Théophanie traverſa ce deſſein tant qu'elle put ; & déſeſpérant de réuſſir par les remontrances, elle gagna tout ce qu'elle put de grands, & entr'autres Zimiſcés avec qui elle convint de le rendre dépoſitaire de l'autorité impériale : mais elle pouſſa le reſſentiment plus loin que celui-ci n'avoit cru, & au lieu de faire arrêter Nicéphore, elle le fit aſſaſſiner le 11 décembre de l'an 969. Zimiſcés que le patriarche Polyeucte crut coupable de ce crime, s'en déchargea, en exilant Théophanie, & ceux que cette princeſſe avoit employés pour le commettre : on lui fit jurer qu'il remettroit la couronne aux fils de Romain, lorſqu'ils ſeroient en âge de la porter ; on voulut auſſi, comme pour

l'expiation du crime, qu'il diſtribuât ſes biens aux pauvres, & après tout cela on fit la cérémonie de ſon couronnement le jour de la nativité de N. S. Comme il étoit veuf alors, il épouſa *Théodora*, ſœur des jeunes princes; & il envoya *Théophanie*, qui étoit auſſi leur ſœur, à Othon, dit *le Grand*, empereur d'Occident, qui la fit épouſer à Othon *le Jeune*, ſon fils. Il eut auſſi le ſoin de rappeller pluſieurs évêques que Nicéphore avoit bannis, parcequ'ils avoient refuſé leur conſentement à un édit injuſte; & enfin il uſa de beaucoup de clémence à l'égard des parens de ſon prédéceſſeur; car en ayant fait arrêter deux qui commençoient à remuer, il ſe contenta de les faire garder ſurement, en laiſſant croire pour intimider ceux qui auroient voulu les imiter, qu'il leur avoit fait crever les yeux; & un autre qui avoit été battu lui ayant demandé pardon, il n'exigea de lui qu'une promeſſe de demeurer dans l'iſle de Chio, après avoir reçu la tonſure cléricale. On ne peut entrer ici dans le détail des actions de cet illuſtre empereur, & il ſuffit de dire que ſoit qu'il commandât à la tête de ſes armées, ſoit qu'il en confiât la conduite à Bardas Sclere, dont il avoit épouſé la ſœur en premieres noces, ſon régne fut une ſuite de victoires, qu'il remporta contre les peuples de Ruſſie & de Bulgarie, & contre les Sarafins. Il enleva à ceux-ci Antioche, à ceux-là Preſthlave, qui étoit la capitale de la Bulgarie, & Doroſtole. On le vit lui-même quelquefois animer le ſoldat, en s'engageant fort avant dans le combat; & même on dit qu'il dut une victoire complette qu'il remporta ſur les Parzinacites, à la hardieſſe avec laquelle il alla au-devant d'un de ces barbares remarquable par ſa hauteur, qu'il renverſa mort. Sa piété lui fait encore plus d'honneur que ſa valeur: attribuant à la protection de la ſainte Vierge la défaite des Bulgares, il voulut que ce fût elle qui en triomphât, & il mit ſon image ſur un char ſuperbement orné des dépouilles de ces barbares, qu'il fit conduire avec grande pompe dans Conſtantinople. C'eſt lui qui le premier fit graver l'image de Jeſus-Chriſt ſur les monnoies, avec la légende *Jeſus-Chriſt, roi des rois*; & tout le reſte de ſa conduite répondit à ces marques extérieures de piété. Enfin il y avoit tout lieu d'eſpérer que ſa conduite rétabliroit les affaires de l'empire, lorſqu'il fut empoiſonné par un de ſes valets de chambre à Damas. Il vint mourir à Conſtantinople le 4 décembre 975, après avoir tenu l'empire 6 ans moins quelques jours. Baſile & Conſtantin lui ſuccédérent. * Curopalate & Cédrene, *in ann. grec.* Vitichinde, *l.* 3. Riccioli, *l.* 1, *chron. reform. c.* 13.

JEAN II, Comnéne, dit vulgairement, *Calo-Jean*, c'eſt-à-dire, *Beau-Jean*, parcequ'il fut le prince le plus beau & le mieux fait de ſon temps, ſuccéda à ſon pere Alexis Comnéne le 15 août de l'an 1118. Il étoit né l'an 1088, & dès l'âge de 4 ans il avoit eu le titre d'empereur. Il rendit mémorable le commencement de ſon empire, par diverſes victoires qu'il remporta ſur les barbares, les Scythes, les Huns, les Turcs & les Sarafins. Ce fut, dit-on, par l'interceſſion de la ſainte Vierge, pour laquelle il avoit une particuliere dévotion. Pour témoigner ſa reconnoiſſance à ſa protectrice, il voulut de même que Jean *Zimiſcés*, qu'elle ſeule reçût les honneurs d'un triomphe qu'on lui préparoit à Conſtantinople. En effet après avoir fait mettre une grande ſtatue de la mere de Dieu dans un char magnifiquement orné, il le ſuivit à pied & en portant une croix à la main juſqu'à l'égliſe, où le clergé entonna des cantiques à la louange de Dieu & de la ſainte Vierge. Depuis il gouverna l'empire avec aſſez de bonheur, juſqu'à ce qu'étant à la chaſſe dans la Cilicie, il ſe bleſſa la main d'une fléche empoiſonnée, qui lui donna la mort. On dit qu'un médecin lui promit de le ſauver, s'il vouloit permettre qu'on lui coupât la main; & qu'il le refuſa, ajoutant, qu'il les falloit toutes deux pour manier les rênes d'un ſi grand empire. Il mourut le 8 avril 1143, après avoir régné 24 ans, 8 mois & quelques jours. On doit corriger une faute dans Guillaume de Tyr, ſur l'année de la mort de cet empereur, qu'il fixe l'an 1138. Pierre de Cluni lui écrivit une épitre, pour le prier de faire rendre à ſon ordre un monaſtere qu'il avoit à Conſtantinople. Il eut pour ſucceſſeur Manuel, ſon fils aîné. * Nicétas. Jean Cinname. Othon de Friſinghen, *l.* 7, & Guillaume de Tyr, *l.* 15. Pierre de Cluni, *l.* 4, *epiſt.* 39.

JEAN III, Ducas, ſurnommé *Vatace* ou *Bataze*, ou *Diplobataze*, né à Didymotiche dans la Thrace, épouſa *Irène*, fille de *Théodore* Laſcaris, & lui ayant ſuccédé l'an 1222, régna à Nicée, dans le temps que les Latins tenoient la ville de Conſtantinople. Le patriarche Manuel le couronna. Ce prince extrêmement courageux, fit alliance avec les autres princes Grecs, mit autant de forces qu'il put en campagne, & alla attaquer Robert, empereur Latin de Conſtantinople. Jean de Brienne, roi de Jéruſalem, le défit lui-même l'an 1233 & 1235. Ducas remporta pluſieurs avantages ſur mer; défit les Scythes, les Tartares & les Bulgares, & étendit ſon empire de toutes parts. Pour ſe faire des appuis conſidérables, il fit alliance avec les Turcs, & épouſa en ſecondes nôces *Anne*, fille de l'empereur *Frédéric II.* On dit qu'il aimoit la juſtice & l'économie, & qu'en les faiſant obſerver, il étoit ſévere ſans cruauté, & économe ſans avarice. Il mourut l'an 1255, après 33 ans de régne, & 61 de vie. Theodore *le Jeune*, ſon fils, dit *Laſcaris* & *Ducas*, fut ſon ſucceſſeur. * Gregoras, *l.* 2. George Logotheta, *in chron. Conſt.* Pachymere. Sponde, *in annal.* &c.

JEAN IV, Laſcaris, fils de Theodore *le Jeune*, fut couronné après la mort de ſon pere, au mois d'août de l'an 1259, à l'âge de 7 ou 8 ans: mais quelques mois après Michel Paléologue deſpote, qui ſe fit déclarer empereur fit aveugler ce jeune prince, ou avec un baſſin ardent, comme diſent quelques-uns, ou en lui faiſant jetter certaine poudre brulante dans les yeux; il le confina dans un château de Bithynie, où il vivoit encore en 1282. * George Pachymere, *l.* 3. Gregoras, &c.

JEAN V, Cantacuzéne, fut miniſtre & favori d'Andronic Paléologue *le Jeune*, qui lui recommanda en mourant ſes enfans *Jean* & *Emanuel*, qui étoient extrêmement jeunes. Cantacuzéne gouverna quelque temps l'état avec beaucoup de bonheur, de concert avec Jeanne de Savoye mere des jeunes princes: mais en 1345 l'impératrice s'étant oppoſée au mariage qu'il vouloit faire de ſa fille avec Jean Paléologue, l'aîné de ſes pupilles, qui avoit été couronné dès l'an 1341, il mit tout en déſordre, & ſe fit reconnoître empereur à Didymotiche, ville de Thrace: après quoi il fit alliance avec les Turcs, emporta la Lydie & la Cappadoce, & ſoumit grand nombre de provinces & de villes à ſon empire. Enfin, étant entré par ſurpriſe dans Conſtantinople le 8 janvier 1347, il fit conſentir le jeune empereur à épouſer ſa fille, & à lui laiſſer le titre d'empereur, pour gouverner avec une autorité ſubordonée à la ſienne: ce qui ne rétablit la paix que pour quelque temps: la jalouſie ayant fait reprendre les armes au gendre contre ſon beau-pere, qui paroiſſoit être ſorti des bornes du traité. Jean Paléologue ſe retira à Salonique avec ſa mere; & avec le ſecours des Genois, défit l'armée navale de Cantacuzéne l'an 1352. Depuis cette perte, celui-ci eut toujours du pire, & l'an 1355 ou 1357, il fut enfin contraint de quitter les ornemens impériaux. Il le fit généreuſement, & ſe retira dans un monaſtere du mont Athos, où il prit l'habit de moine, & le nom de *Joſeph Chriſtodule*, c'eſt-à-dire, *ſerviteur de Chriſt*. Matthieu ſon fils, qu'il avoit aſſocié à l'empire, le ſuivit peu après dans cette retraite, & ſa femme même entra dans un

Digitized by Google

monaſtère de vierges, où elle fit profeſſion, & changea ſon nom d'*Irène* en celui d'*Eugénie*. Jean ne fut pas inutile dans ſa ſolitude. Comme il avoit beaucoup d'eſprit, il l'employa à compoſer une hiſtoire en quatre livres, de ce qui s'étoit paſſé ſous l'empire d'Andronic & ſous le ſien. Cet ouvrage, que nous avons encore, eſt un des plus beaux qui nous reſtent des Grecs modernes; on y remarque ſeulement que l'auteur y déguiſe un peu la vérité, lorſqu'il parle de ſa conduite. Jean Cantacuzéne a auſſi compoſé des commentaires contre les Mahométans: ils ont été imprimés en grec à Baſle en 1543, avec une verſion latine faite par Rodolphe Gualterus. On trouve en tête de cette édition un argument hiſtorique touchant l'auteur & l'occaſion de ſes écrits. Geſner & Poſſevin lui donnent encore d'autres ouvrages, comme une paraphraſe ſur les cinq premiers livres de la morale d'Ariſtote. Matthieu ſon fils travailla auſſi à divers traités. Jean Cantacuzéne vivoit encore l'an 1374. Il reconnut la primatie des pontifes romains, comme nous l'apprenons des épîtres du pape Grégoire XI, & de ce que Wading, Bzovius, Sponde & Rainaldi rapportent dans leurs annales, que les curieux conſulteront. Lambeck dans ſes notes ſur Codin, dit ſur la foi de je ne ſais quel écrivain, qu'il ne mourut que le 20 novembre de l'an 1410. Si cela eſt vrai, il a vécu plus de cent ans: car il devoit en avoir au moins trente l'an 1341, où il fut fait tuteur des jeunes empereurs. * Villani, *l.* 4, *hiſt.* Foliéta, *l.* 7, *hiſt. Gen.* Giuſtiniani. Surita. Petrarque. Blondus & Jean Cantacuzéne, *lib.* 3 & 4 *hiſt.*

JEAN VI, Paléologue, dit *Calo-Jean*, étoit fils d'ANDRONIC *le Jeune*, auquel il ſuccéda. L'empire lui fut ravi par Jean V, qu'il chaſſa enfin avec le ſecours des Genois l'an 1355. Pour témoigner ſa reconnoiſſance aux Genois, il leur donna l'iſle de Mételin ou *Lesbos*, & fit épouſer ſa ſœur à Jean Gateluz leur général. Son régne ne fut point heureux, car il eut une fâcheuſe guerre à ſoutenir contre les Bulgares. Les hiſtoriens de Savoye diſent qu'il fut fait priſonnier, & que leur duc Amé VI, à qui le pape Urbain avoit fait prendre la croix à Avignon, le délivra. Jean fut auſſi contraint de s'allier avec les Turcs; mais Amurat I ſe moqua de cette alliance, lui enleva diverſes places, & vint établir ſon empire à Andrinople l'an 1372. Ce malheur ne fut pas le ſeul dont il fut attaqué. Andronic ſon fils le voulut détrôner, & ſon deſſein ayant été découvert ſur le point de l'exécution, il fut aveuglé avec du vinaigre bouillant. Cela ne l'empêcha pas de fuir vers Amurat; & avec ſon ſecours & celui des Genois, il fut reçu l'an 1373 à Conſtantinople, où il mit ſon pere & ſes freres en priſon. Jean n'en ſortit, au ſentiment de pluſieurs auteurs, que quatre ans après. On dit qu'avant cela, il étoit paſſé en Italie, pour demander du ſecours aux princes Chrétiens, & qu'il jura à Rome de ſe déclarer pour l'union de l'égliſe grecque avec la latine, le 18 octobre 1369. Enfin il laiſſa l'empire à ſon fils *Emanuel*, l'an 1384 ou 1385, & mourut l'an 1391. * Chalcondyle & Leunclavius, *hiſtoire des Turcs.* Blondus. Onuphre. Sabellicus, *hiſt. Byſant. ſcript.* Guichenon, *hiſt. de Savoye.* Riccioli, *chron. reform.*

JEAN VII, Paléologue, parvint l'an 1422, à l'empire par l'abdication volontaire qu'en fit ſon pere EMANUEL II, qui l'avoit fait couronner dès le 19 janvier 1417, & qui le maria à *Sophie*, fille de Jean II, marquis de Montferrat. On dit qu'il prit une ſeconde alliance avec *Marie* Comnene, fille d'*Alexis*, empereur de Trebizonde. Onuphre, & quelques autres ont cru que ce prince mourut l'an 1425, & que ſon frere, qu'ils nomment JEAN VIII, lui ſuccéda; mais il eſt ſûr qu'il n'y en a qu'un de ce nom. Ces auteurs ne ſont tombés dans cette erreur, que parcequ'ils n'ont pas été aſſez exacts à conſidérer qu'Emanuel, qui s'étoit fait moine, l'an 1422, mourut l'an 1425, & que ſon fils fut proclamé ou peut-être couronné une ſeconde fois, ſelon la coutume des Grecs. Quoi qu'il en ſoit, cet empereur ne fut pas plus heureux que ſon pere. Les Turcs joignoient tous les jours de nouvelles conquêtes à leurs premieres victoires: ils prirent Theſſalonique l'an 1431, & Jean craignit avec raiſon que ſon empire ne fût bientôt leur proie. Il ne pouvoit eſpérer du ſecours que des Latins: c'eſt ce qui lui fit ſouhaiter l'union de l'égliſe grecque avec la latine. Le pape Eugène IV le fut, & lui envoya des légats pour le maintenir dans ce deſſein, & lui faire ſavoir qu'il avoit indiqué un concile à Ferrare. Jean y vint lui-même l'an 1438, avec pluſieurs prélats & princes Grecs, & y fut reçu avec une magnificence extraordinaire. Depuis, le concile fut transféré à Florence à cauſe de la peſte, & l'union des Grecs & des Latins y fut conclue l'an 1439. L'empereur retourna enſuite en Orient, & mourut le 31 octobre de l'an 1448, après un régne de 29 ans, 3 mois & quelques jours. * Georges Phranges, *l.* 2. Onuphre, *in chron.* Nauclere, *Gener.* 49. Ducas. Chalcondyle, &c.

ROIS ET PRINCES DE FRANCE.

JEAN. Le roi Louis X, dit *Hutin*, mort le 5 juin 1316, laiſſa *Clémence* de Hongrie ſon épouſe, groſſe de cinq mois, qui accoucha le 15 novembre d'un fils nommé JEAN, qui mourut huit jours après. On l'enterra à S. Denys, & dans la pompe funébre, il fut proclamé roi de France & de Navarre. Ce qui a donné lieu à des auteurs modernes d'en accroître le nombre des rois de France, & de l'appeller *Jean I.* On voyoit ſon portrait à Paris dans la grande ſalle du palais, avant qu'elle eût été brulée. * Mézerai, *hiſtoire de France.* Godefroi, *cérém. franç.* Le P. Daniel.

JEAN, roi de France, que quelques-uns ont nommé *le Bon*, ſuccéda à ſon pere PHILIPPE *de Valois* en 1350, étant âgé de 40 ans. Au commencement de ſon régne il inſtitua l'ordre de l'étoile, ou le renouvella, ſelon d'autres; & fit faire le procès à ſon connétable Raoul de Neſle, comte d'Eu & de Guines, convaincu d'intelligence avec les ennemis de l'état. Le roi donna ſa charge à ſon favori Charles d'Eſpagne de la Cerda, que Charles *le Mauvais*, roi de Navarre, ſon beau-fils, fit aſſaſſiner à l'Aigle en Normandie en 1354. Cet accident & les pratiques du Navarrois attirerent les Anglois en Normandie. Jean les repouſſa vigoureuſement en 1355, & obligea le roi Edouard de repaſſer dans ſon iſle, ſans avoir oſé répondre au défi que le roi lui avoit envoyé faire de le combattre ſeul à ſeul. L'année ſuivante le prince de Galles, avec douze mille hommes, avoit pillé le Querci, l'Auvergne, le Limoſin & le Berri, & marchoit pour en faire autant en Anjou, en Poitou & en Touraine. Le roi qui étoit à Chartres, fit marcher ſes troupes contre lui, & l'atteignit à deux lieues près de Poitiers, où il s'étoit retranché dans des vignes. Le prince offrit de payer tout le dommage qu'il avoit fait dans ſa courſe depuis Bourdeaux, & de ne porter les armes de ſept ans en France; mais le roi qui croyoit la victoire certaine, attaqua les Anglois; qui ſe voyant réduits à l'extrémité, combattirent avec tant de vigueur, qu'ils gagnerent la bataille, où le roi fut fait priſonnier. Sa valeur avoit ſoutenu le choc aſſez long-temps; & il ne fut aſſiſté que de ſon jeune fils *Philippe*, depuis duc de Bourgogne, âgé pour lors ſeulement de ſeize ans, qui de-là reçut le nom de *Hardi*. Le roi ſe rendit à Jean de Morebeque, gentilhomme d'Artois, qu'il avoit banni du royaume pour quelque crime. Le prince de Galles fort honnête, le traita comme ſon ſeigneur. Le ſoir même il le ſervit à table, & n'oublia rien pour adoucir ſon ennui; mais craignant que quelque accident ne lui ôtât une ſi belle priſe, le lendemain du

Digitized by Google

jour de la bataille, qui fut donnée le 19 ſeptembre 1356, il le fit conduire à Bourdeaux, & de-là à Londres, où il demeura quatre ans priſonnier, juſqu'à la paix de Brétigni, conclue le 7 mai 1360. Auſſitôt après ſa délivrance il voulut aller viſiter pour quelque deſſein ſecret, le pape Innocent VI à Avignon, où il trouva que le pape Urbain V avoit été élu en ſa place. Ce pontife lui perſuada de ſe croiſer pour un voyage du Levant. Avant que de l'entreprendre, il en voulut faire un en Angleterre, ou pour y voir une dame qu'il avoit aimée dans ſa captivité, comme quelques-uns l'ont écrit, ou pour témoigner au roi Edouard qu'il n'avoit point de part à la fuite d'un des ôtages, qui étoit le duc d'Anjou ſon fils, & pour le diſpoſer à l'expédition de la Terre-ſainte. Il eſpéroit d'en venir à bout, lorſqu'il fut attaqué d'une maladie qui l'emporta le 8 avril 1364. Il mourut dans l'hôtel de Savoye, hors les murs de Londres, en la 54 année de ſa vie, après en avoir régné treize & huit mois. Le roi Jean paſſoit pour le prince le plus brave & le plus libéral de ſon temps. Il gardoit inviolablement ſa promeſſe, & avoit coutume de dire : « Que ſi la foi & la » vérité étoient bannies de tout le reſte du monde, » elles devroient pourtant ſe trouver dans la bouche » des rois. » Pétrarque, qui vivoit de ſon temps, lui donne le titre du plus grand des rois, & du plus invincible des hommes. *Voyez* ſa poſtérité à FRANCE. * Villani. Froiſſart. Du Haillan. Dupleix. Mézerai, *hiſt. de France.* Le P. Anſelme.

JEAN de France, comte d'Anjou & du Maine, cinquiéme fils du roi Louis VIII, dit *le Lion*, & de *Blanche* de Caſtille, né au mois de ſeptembre de l'an 1219, fut accordé en 1227, par promeſſe de mariage, avec *Iolande* de Bretagne, fille aînée de *Pierre* de Dreux, duc de Bretagne. Le traité fut conclu au mois de mars à Vendôme; mais ce prince mourut peu de temps après, & fut enterré à Poiſſi.

JEAN, dit *Triſtan*, comte de Valois, de Creci & de Nevers, quatriéme fils de S. Louis, roi de France, & de *Marguerite* de Provence, naquit en 1250, dans la ville de Damiette, où la reine accompagna ce ſaint roi pendant l'expédition de la croiſade. Lorſqu'elle y eut reçu la nouvelle de la priſon du roi, elle en conçut une douleur ſi exceſſive, que trois jours après elle accoucha avant terme, d'un fils à qui elle voulut donner un ſurnom tiré de ſon affliction, en l'appellant *Triſtan*, parcequ'il étoit né dans l'excès de ſa triſteſſe. Il épouſa au mois de juin de l'an 1265, *Iolande* de Bourgogne, comteſſe de Nevers, fille & héritiere d'*Eudes* de Bourgogne, & de *Mahaud* de Bourbon, comteſſe de Nevers; c'eſt de-là qu'il fut appellé *comte de Nevers.* Ce prince mourut ſans enfans, au camp devant Tunis en Afrique, le 3 août 1270, pendant la ſeconde croiſade de S. Louis. Son corps fut enterré à S. Denys, avec celui de ſon pere, en 1271. * Mézerai, *hiſt. de France.* Maimbourg, *hiſt. des Croiſades.* Le P. Anſelme, &c.

JEAN de France, duc de Berri, comte de Poitou, d'Etampes, d'Auvergne & de Boulogne, fils du roi Jean, & de ſa premiere femme *Bonne* de Luxembourg, naquit au bois de Vincennes le 30 novembre 1340, & porta le titre de comte de Poitou. Il ſe ſignala à la bataille de Poitiers en 1356; & en 1360, il fut fait duc de Berri, & lieutenant général de Guienne & de Languedoc. Ce prince eut beaucoup de part aux ſuccès du roi Charles V contre les Anglois, auſquels on enleva Limoges, Poitiers & la Rochelle. Il ſe trouva au ſacre du roi Charles VI, en 1381, à la bataille de Roſebecque en 1382, & défit les Tuchins d'Auvergne & de Poitou en 1384. Depuis, il eut part à l'adminiſtration des affaires, & en fut exclus en 1388. On l'y rétablit quelque temps après avec le duc de Bourgogne. On lui avoit auſſi ôté le gouvernement de Languedoc en 1390; mais il lui fut rendu après qu'on eut puni ſes officiers. Jean, duc de Berri, ſe déclara en 1401, pour la maiſon d'Orléans, contre celle de Bourgogne, & deux ans après il fut aſſiégé dans Bourges. Il fit ſa paix, & mourut en l'hôtel de Neſle à Paris, le 15 juin 1416. Son corps fut enterré au milieu du chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges, qu'il avoit fait bâtir. *Voyez* ſa poſtérité à FRANCE & BERRI. * Froiſſart. Monſtrelet. Jean Juvenal des Urſins. Le P. Anſelme, &c.

JEAN de France, duc de Touraine & de Berri, dauphin de Viennois, fils du roi Charles VI, & d'*Iſabelle* de Baviere, né le 31 août 1398, fut marié par traité paſſé le 30 juin 1406, à *Jacqueline* de Baviere, fille unique de *Guillaume IV*, comte de Hainaut & de Hollande, & mourut de poiſon à Compiegne le lundi 5 avril de l'an 1416, & ſon corps fut enterré dans l'abbaye de S. Corneille de la même ville de Compiegne.

Roi d'Albanie.

JEAN, dit *Caſtriot, cherchez* SCANDERBEG.

Roi d'Angleterre.

JEAN, roi d'Angleterre, ſurnommé *Sans Terre*, quatriéme fils du roi Henri II, ſe rendit maître de la couronne en 1199, après la mort de *Richard I*, au déſavantage d'*Artus* de Bretagne, fils de *Géofroi* ſon frere, troiſiéme fils de *Henri*. Artus, avec le ſecours du roi Philippe *Auguſte*, & de divers autres princes, lui diſputa cette couronne; mais Jean le ſurprit dans Mirebau en 1202, & le jeune prince étant mort peu après, on accuſa Jean de l'avoir fait mourir. *Conſtance*, mere de ce jeune prince, demanda juſtice au roi de ce parricide commis dans ſes terres, & ſur la perſonne de ſon vaſſal. Jean fut ajourné à la cour des pairs, où ne comparoiſſant point, & n'envoyant perſonne pour s'excuſer, parcequ'il connoiſſoit les ſentimens du roi de France, il fut condamné, comme atteint & convaincu de parricide & de félonie, à perdre toutes les terres qu'il avoit en France. Ce malheur ne fut pas le ſeul dont il fut pourſuivi : il s'attira la haine des Anglois, par des impoſitions tyranniques, & ſe fit des affaires très-fâcheuſes avec les eccléſiaſtiques; car il chaſſa des prélats & uſurpa leurs biens : ce qui contraignit le pape Innocent III de l'excommunier. Cette cenſure ne le toucha point; mais lorſqu'il fut que par une plus terrible ſentence, le pape avoit abſous ſes ſujets du ſerment de fidélité, & mis ſon royaume en proie, il ſe ſoumit l'an 1213, & promit pour lui & pour ſes ſucceſſeurs, de payer un tribut annuel à l'égliſe. Ses ſujets l'en haïrent davantage; & après qu'il eût été battu en pluſieurs rencontres, & que le roi Philippe *Auguſte* eut gagné ſur lui la bataille de Bouvines en 1214, ils appellerent Louis, fils du même Philippe, & le couronnerent à Londres le 20 mai 1216. Jean en conçut un ſi grand déſeſpoir, que ſi nous en croyons Matthieu Paris, il voulut ſuivre Miramolin, roi des Saraſins, & ſe faire Mahométan, s'il le délivroit de ſes miſéres. Il mourut le 19 octobre de la même année 1216, pour avoir, dit-on, trop mangé de pêches. *Voyez* ſa poſtérité à ANGLETERRE. * Matthieu de Weſtminſter. Polydore Virgile, & Du Chêne, *hiſt. d'Angleterre.* Matthieu Paris. Belleforêt. Mézerai. Imhoff, *en ſon hiſtoire d'Angleterre*, &c.

Rois d'Aragon et de Navarre.

JEAN I de ce nom, fils de Pierre IV, dit *le Cérémonieux*, & d'*Eléonore* d'Aragon-Sicile, ſa troiſiéme femme, occupa en 1388, le trône d'Aragon ſeulement, après ſon pere. Sa foibleſſe le rendit mépriſable à ſes ſujets, qui remplirent les premieres années de ſon régne de ſéditions & de troubles. Il mourut le 19 mai 1395, âgé de 44 ans, après avoir régné 9 ans &

Digitized by Google

5 mois. *Voyez* ſa poſtérité à ARAGON. Son frere MARTIN lui ſuccéda. * Mariana, *l.* 19. Surita, *ind. l.* 3. Imhoff. *en ſon hiſt. d'Eſpagne*, &c.

JEAN II, duc de Pénafiel, puis roi de Navarre & d'Aragon, fils de Ferdinand de Caſtille, roi d'Aragon, parvint à la couronne de Navarre en 1420, par ſon mariage avec *Blanche*, fille & héritiere de *Charles III*, dit *le Noble*, ou *le ſecond Salomon*, & veuve de *Martin*, roi de Sicile, fils d'un roi d'Aragon de ce nom. Jean fut couronné avec elle en 1429, & en eut *Charles*, prince de Viane; *Blanche*, mariée à *Henri IV*, roi de Caſtille, mort ſans enfans en 1464; & *Eléonore*, dont nous parlerons. La reine *Blanche* mourut l'an 1441. Sa mort attira des malheurs incroyables ſur l'état; car ce roi ſe remaria l'an 1444, à *Jeanne* Henriquez, fille de *Frédéric*, amiral de Caſtille. Charles, prince de Viane, ne put ſouffrir qu'elle eût part au gouvernement du royaume, qui lui appartenoit par la mort de Blanche ſa mere. De cette querelle il ſe forma deux factions entre les maiſons de Beaumont & de Gramont, fort conſidérables dans cet état. La premiere prit le parti du prince, qui fut couronné, puis défait dans une bataille avec ſes partiſans. On le réconcilia enſuite avec le roi ſon pere, qui lui donna la Catalogne; & il alla enſuite prendre poſſeſſion de l'Aragon, par la mort d'Alfonſe ſon frere, dit *le Magnanime*, mort en 1458. Depuis, Jean ſoutint une rude guerre contre Henri IV, roi de Caſtille. Cependant Charles ſon fils, que ſa belle-mere maltraitoit, reprit les armes, & fut encore vaincu & arrêté priſonnier. Les Catalans ſe ſoulevérent en ſa faveur, & forcerent le pere de le mettre en liberté; mais le même jour de ſa délivrance, il mourut, à ce qu'on dit, du poiſon que ſa propre marâtre lui fit donner par ſon médecin, le 23 ſeptembre 1461. Les Catalans ſe révolterent encore contre Jean, aſſiſtés du roi de Caſtille; & Jean, pour avoir de l'argent, afin de réſiſter en cette preſſante néceſſité, engagea les comtés de Rouſſillon & de Cerdagne au roi Louis XI, pour trois cens mille écus d'or. Il avoit donné l'an 1434, ſa fille *Eléonore*, qui fut reine de Navarre après ſa mort, à *Gaſton IV*, comte de Foix, qui fut gouverneur de Navarre pendant la vie de ſon beau-pere. JEAN eut de ſon ſecond mariage FERDINAND, ſurnommé *le Catholique*, roi d'Eſpagne, qui épouſa *Iſabelle*, héritiere de Léon & de Caſtille. Ce prince mourut à Barcelone le 19 janvier 1479, en la quatre-vingt-deuxiéme année de ſon âge, & fut enterré au monaſtere de Notre-Dame de Poblet.* Mariana, *l.* 23, 24. Surita, *ind. l.* 20, *&c. hiſt. de Béarn & de Navarre.* Turquet, *hiſt. d'Eſpagne.* Imhoff, *hiſt. d'Eſpagne.*

JEAN III de ce nom, roi de Navarre ſeulement, étoit fils d'ALAIN, ſire d'Albret. Il épouſa *Catherine* de Foix, ſœur & héritiere de *François-Phœbus*, roi de Navarre, qui étoit fils de *Gaſton V*, & de *Magdeléne* de France, fille du roi *Charles VIII.* Leur mariage ſe conclut vers l'an 1484, & leur méſintelligence cauſa preſque la ruine de l'état. Elle renouvella les factions des maiſons de Beaumont & de Gramont; le roi ſe déclarant pour la premiere, & la reine pour l'autre: enſuite de quoi l'on appaiſa ces troubles; mais l'ambition de Ferdinand, roi d'Eſpagne, en ſuſcita de nouveaux. Ce prince entra dans la Navarre en 1512, & l'uſurpa en peu de temps. Le roi Jean s'étoit retiré dans le Béarn, dès qu'il parut ſur la frontiere. Lorſque Ferdinand eut exécuté cet injuſte projet, il chercha des titres pour le pallier. Il n'en trouvoit point d'autres qu'une bulle du pape Jules II qui expoſoit la Navarre au premier occupant, à cauſe que Jean étoit fauteur du concile de Piſe, & allié du roi Louis XII, ennemi du ſaint ſiége. Pour le droit de la guerre, dit un hiſtorien moderne (à moins qu'on ne l'entende de celui qui n'eſt droit que parmi les Barbares) Ferdinand ne l'avoit point de ſon côté, puiſque Jean ne l'avoit point offenſé. Pour l'autre point, cette bulle, tant alléguée, ne ſe trouve pas; & quand même elle ſe trouveroit, elle ne donneroit point de droit ſur une couronne, qui ne releve que de Dieu. Les papes ſe doivent contenter du ſpirituel, leur droit ſur les couronnes eſt une chimere. D'ailleurs, les Eſpagnols diſent que la bulle fut publiée en juillet, & l'invaſion étoit faite dès le mois de juin. Les partiſans d'Eſpagne, un peu ſcrupuleux, n'ont jamais pu trouver de prétexte apparent pour fonder cette uſurpation. Le ſecours que donna le roi de France à Jean ſon allié, fut mal conduit, & ne lui ſervit de rien. Ce prince finit ſes jours dans un village de Béarn, le 26 juin 1516; & *Catherine* ſon épouſe, ne lui ſurvécut que huit mois. Ils avoient eu pluſieurs enfans, & laiſſerent pour héritiers de leurs états HENRI, duquel & de *Marguerite*, ſœur du roi *François I*, naquit JEANNE, mere de HENRI IV, roi de France & de Navarre. * La Perriere. Olhagarai. De Marca, &c. *hiſt. de Navarre & de Béarn.* Mariana, *l.* 30. Sponde, *in annal.* Mézerai, *hiſt. de France, en Louis XII & François I.* Imhoff, *en ſon hiſt. d'Eſpagne.*

ROI DE BOHEME.

JEAN, roi de Bohême, fils de l'empereur HENRI VII, de la maiſon de Luxembourg, fut élu à l'âge de 14 ans, en 1309, au préjudice de *Henri* duc de Carinthie, que ſes tyrannies rendirent inſupportable aux Bohémiens. Il épouſa *Elizabeth*, fille du roi *Venceſlas*; & fut couronné avec elle à Prague. Depuis, on le déclara vicaire de l'empire en l'abſence de ſon pere. Il ſoumit la Siléſie, & donna de grandes marques de ſon courage dans la Lombardie en 1330, 1331 & 1332. Avant cela il avoit été auſſi appellé en Pologne par le grand-maître des Porte-Croix de Pruſſe; & après avoir combattu contre les Lithuaniens païens, il avoit pris le titre de roi de Pologne: ſur quoi les hiſtoriens de cette nation & ceux de Bohême parlent différemment de lui. Jean perdit un œil dans cette expédition, & dans la ſuite vint *incognito* à Montpellier, pour demander des remédes aux docteurs de cette célebre univerſité, où un médécin Juif lui fit perdre l'autre. Sa cécité ne l'empêcha pas d'aller à la guerre; & à cette occaſion, on rapporte que le roi de Pologne l'envoya défier de s'enfermer tous deux dans une chambre, & de décider leurs querelles le poignard à la main. Le roi Jean lui fit répondre de ſe faire crever les yeux auparavant, afin qu'ils puſſent combattre à armes égales. Jean mena du ſecours en France au roi Philippe *de Valois*, & ſe trouva à la bataille de Creci, que les François perdirent le 26 août 1346. Tout aveugle qu'il étoit, il combattit fort vaillamment, après avoir fait attacher ſon cheval par la bride à celui de deux de ſes plus braves chevaliers; & il s'avança ſi fort dans la mêlée, qu'il y fut tué. CHARLES IV, ſon fils, roi de Bohême & empereur, rapporte plus au long toutes ces choſes, dans les mémoires de ſa vie qu'il laiſſa. * Dubravius, *lib.* 20, & *ſeq.* Trithême, *in chron.* Villani. Cromer, &c.

ROIS DE CASTILLE.

JEAN, I de ce nom, roi de Léon & de Caſtille, ſuccéda à ſon pere HENRI II, en 1379, n'étant âgé que de 21 ans, & épouſa *Eléonore* d'Aragon, fille de PIERRE II, roi d'Aragon, dit *le Cérémonieux.* Elle le fit pere de HENRI III, ſon ſucceſſeur, & de *Ferdinand* roi d'Aragon. Les Anglois avoient quelques prétentions ſur ſon état, à cauſe de *Conſtance*, fille de dom *Pedro*, & femme de *Jean* duc de Lancaſtre. Edouard, fils de ce duc, conduiſit une armée en Eſpagne, & ſe joignit aux troupes de Ferdinand roi de Portugal, qui avoit eu quelque différend avec Jean. Cette affaire fut accommodée, & le roi de Caſtille, qui étoit veuf, épouſa *Béatrix* de Portugal en 1383, à condition que les

Digitized by Google

les enfans qui viendroient de ce mariage, succéderoient à la couronne de Ferdinand. Ce dernier mourut quelque temps après; mais les Portugais mirent sur le trône Jean, frere *naturel* de leur roi mort. Ce prince, dans l'assemblée de ses états tenue à Ségovie l'an 1383, ordonna qu'à commencer du jour de Noël de cette année, on compteroit les années dans ses états depuis la naissance de Jesus-Christ, au lieu que jusqu'à ce temps-là, on y avoit toujours suivi l'ére de César. Le roi de Castille eut du pire en une bataille qui se donna à Aljubarota dans l'Estrémadure, le 14 août 1385, où il étoit en personne, & y perdit 10000 hommes. Il fut écrasé de la chute d'un cheval dans l'une de ces courses, qui étoient si familiéres aux Castillans, ou à la chasse, comme disent les autres. Ce fut le 9 octobre 1390, après un regne de onze ans & trois mois. HENRI III son fils lui succéda. * Mariana, *liv.* 18. Garibai, *liv.* 24. Roderic Sanche, *hist. Hisp. p.* 4. Imhoff, &c.

JEAN II, fils de HENRI III, fut proclamé roi à l'âge de 22 mois, sur la fin de l'an 1406, par les soins de son oncle *Ferdinand*, depuis roi d'Aragon, qui résista généreusement à ceux qui le poussoient à se mettre cette couronne sur la tête. Paul de Burgos ou Sainte-Marie, évêque de Carthagène, qui avoit été autrefois Juif, fut destiné pour avoir soin de l'éducation de ce jeune prince, qui, dès qu'il fut en état de porter les armes, se vit obligé de les prendre contre les rois de Navarre & d'Aragon. Il les mit dans la nécessité de lui demander la paix, qu'il leur accorda: mais il n'en jouit pas long-temps; car il fut obligé de tourner ses armes contre les Maures de Grenade, dont le roi, qui lui devoit son rétablissement, l'attaqua par une ingratitude criante. Jean l'en fit repentir, & lui tua 12000 hommes en 1431, & ravagea les environs de Grenade. On dit qu'il auroit emporté cette ville, si Alvare de Luna son favori, & connétable de Castille, corrompu par l'argent des Maures, n'eût détourné ce coup. Ce favori, qui excita pendant plusieurs années des troubles dans la Castille, eut depuis la tête coupée. Le roi Jean mourut le 20 août 1454, le cinquantiéme de son âge, & le quarante-huitiéme de son régne. Il épousa en secondes nôces en 1447, *Isabelle*, fille de *Jean* de Portugal, & en eut *Alfonse*; & *Isabelle*. De *Marie* d'Aragon sa premiere femme, il laissa deux filles; & HENRI IV, son successeur. * Mariana, *liv.* 19, 20, 21, 22. Turquet, *histoire d'Espagne*, *&c.*

ROIS DE CHYPRE.

Voyez ceux de JERUSALEM.

ROIS DE DANEMARCK ET DE SUEDE.

JEAN I de ce nom, roi de Suede, fils du roi SUERCHER III du nom, surnommé *le Pieux*, fut mis sur le trône après Eric X, vers l'an 1218 ou 1220. Il fit de grands biens aux églises; & eût rendu ses peuples extrêmement heureux, si son régne eût été plus long, mais il ne gouverna que trois ou quatre ans; car il mourut en 1222. ERIC, fils d'*Eric* X, lui succéda. * Olaüs Magnus, *hist. Goth.* Martin Zeiller, *in nova descript. Suecia.*

JEAN II, roi de Danemarck en 1482, après son pere CHRISTIERN I, fut aussi couronné roi de Suede en 1483; mais faute d'avoir observé les promesses qu'il avoit faites aux Suedois, il fut chassé du trône. Jean employa une armée de 50000 hommes pour se remettre sur le trône, mais inutilement; car il ne put jamais y revenir. Il mourut le 20 février 1513, après avoir épousé *Christine* de Saxe, fille d'*Ernest* électeur de Saxe, dont il eut CHRISTIERN II, & les autres enfans que nous marquons sous le nom d'HOLSTEIN. * Olaüs Magnus, *histoire de Suede.* Chyttæus. Rittershusius, &c. Imhoff, *notitia imperii.*

JEAN III, duc de Finlande, fils de GUSTAVE I, & frere d'*Eric* XIV. Jean fut retenu six ou sept ans par ce prince jaloux & emporté, dans le château de Wibourg. Il en sortit, & après diverses aventures, se mit à la tête des Suedois mécontens d'Eric, qu'il renferma dans la même prison où il l'avoit tenu: ensuite de quoi il se fit couronner roi en 1568. Ayant formé le dessein de rétablir la foi catholique dans son royaume, il se servit du célébre Laurent Nicolai, Jésuite, auquel il donna la charge de principal du collége de Stockholm en 1577, & en même temps il publia une nouvelle liturgie, qu'il avoit dressée lui-même, pour abolir peu à peu les pratiques luthériennes. Il envoya ensuite le fameux Pontus de la Gardie au pape Grégoire XII, pour traiter avec lui de la réduction du royaume de Suede à l'obéissance de l'église, sous ces quatre conditions: la premiere, qu'on ne troublât point les laïcs dans la jouissance des biens d'église qu'ils possédoient, moyennant quoi, le roi rendroit à l'église plus de 200000 livres de rente, qu'on avoit réunies à son domaine; la seconde, qu'on laissât aux évêques & aux prêtres, les femmes qu'ils avoient épousées, à la charge d'obliger à vivre en continence ceux que l'on ordonneroit à l'avenir; la troisiéme, qu'on permît aux laïcs la communion sous les deux espéces; & la quatriéme, que le service divin se fît en langue vulgaire. Le roi Jean pria aussi le pape de lui envoyer quelque habile homme, pour travailler au rétablissement de la véritable religion: & sa sainteté députa Antoine Possevin de Mantoue, Jésuite, entre les mains duquel ce prince fit secrettement l'abjuration du luthéranisme en 1578. Depuis, Possevin retourna à Rome; mais étant revenu en Suede, avec des lettres que le pape, l'empereur, le roi de Pologne, le duc de Baviere, & plusieurs autres princes catholiques écrivoient au roi Jean, pour le féliciter de sa conversion, il trouva que ce prince étoit retombé dans le luthéranisme, à la sollicitation de Charles duc de Sudermanie son frere, des grands du royaume, & de plusieurs autres princes Protestans d'Allemagne: le roi même reprocha à Possevin le peu d'égard qu'on avoit eu à Rome aux quatre demandes qu'il avoit faites, pour faciliter la conversion des Suedois. Cet ambassadeur voyant qu'il ne pouvoit rien gagner sur l'esprit du roi, qui avoit déja chassé le pere Nicolaï de son collége, pour y établir les hérétiques, fut obligé de quitter la Suede, sans pouvoir achever le grand ouvrage qu'il avoit commencé. La reine demeura ferme dans la religion catholique; mais elle ne survécut pas long-temps à ce malheur. En mourant, elle demanda au roi qu'il ordonnât au peu de Catholiques qui restoient dans son royaume, de prier Dieu pour le repos de son ame, selon la coutume de l'église catholique; ce que ce prince lui accorda. On dit même qu'aux obséques qu'il lui fit faire en la grande église d'Upsal, l'archevêque Luthérien, qui fit son oraison funebre, prononça hautement par ordre du roi ces belles paroles: » La reine Catherine, entr'autres excellentes perfections qu'elle a fait éclater durant sa vie, a toujours constamment retenu & cultivé la religion catholique des rois Jagellons ses glorieux ancêtres. Le roi Jean III mourut en 1592, après avoir régné 25 ans, dans une grande prospérité. Il eut de la reine *Catherine*, sœur de *Sigismond-Auguste* roi de Pologne, SIGISMOND-AUGUSTE, élu roi de Pologne en 1587, puis roi de Suede, d'où il fut chassé par son oncle *Charles*, qui monta sur le trône de Suede en sa place. * Possevin, *in ref. resp. Chytræi*, *cap.* 5, *& in Appar. Greg. XIII.* Florimond de Raimond, *c'est-à-dire*, le pere Richeome, Jésuite, *l.* 4, *c.* 17 *de la naissance & origine des héresies.* Maimbourg, *histoire du lutheranisme.*

Rois d'Ecosse.

JEAN I de ce nom, roi d'Ecoſſe, dit *de Bailleul*, *cherchez* BAILLEUL. (Jean de)

JEAN II, fils de *Robert* II, roi d'Ecoſſe, lui ſuccéda. Les Ecoſſois avoient eu tant de mépris pour Jean de Bailleul, que ne croyant pas ce nom fortuné, ils obligérent celui-ci de changer ſon nom de Jean en celui de Robert III. *Voyez* ROBERT.

Rois de Hongrie.

JEAN, dit Corvin ou Huniade, *cherchez* HUNIADE, vaivode de Tranſſylvanie.

JEAN de Zapol, comte de Scépus, & vaivode de Tranſſylvanie, fut couronné roi de Hongrie par une partie des états de ce royaume, le 11 novembre 1526, après la mort du roi Louis *le Jeune*, qui avoit péri à la funeſte bataille de Mohatz le 29 août de la même année. *Ferdinand* d'Autriche, qui avoit épouſé *Elizabeth*, ſœur du roi *Louis*, fut couronné par une autre partie des états; & Jean de Zapol, pour ſe ſoutenir contre lui, ſe mit ſous la protection de Soliman, ſultan des Turcs, qui aſſiégerent Vienne en 1529. Les deux rois ſe firent long-temps la guerre, & conclurent enfin une paix qui ne fut pas de durée; car le roi Jean mourut le 21 juillet 1540. Ce prince avoit eu pour principal miniſtre Georges Martinuſius, qui fut depuis cardinal; & laiſſa d'*Elizabeth* de Pologne, ſa femme, fille de *Sigiſmond* roi de Pologne, & de *Bonne* Sforce ſa troiſiéme femme, Jean-Etienne, dit depuis Sigismond, qui fut reconnu roi de Hongrie. Les Turcs feignant de ſe déclarer en ſa faveur, enlevérent les principales villes de ſon état. Alors la reine ſa mere ſe défiant de la conduite de Martinuſius, céda ſa couronne à *Ferdinand* en 1551. On lui promit la principauté de Ratibor, Oppelen, Munſterberg, une penſion de 25000 écus d'or toutes les années, & 150000 qui lui étoient dus pour ſa dot; mais croyant qu'on n'avoit pas deſſein de lui tenir la promeſſe qu'on lui avoit faite, elle traita avec les grands de Hongrie pour rétablir ſon fils. La mort du vaivode de Valachie, qui lui avoit promis du ſecours, & qu'on aſſaſſina peu après, rompit ſes meſures. *Ferdinand* demeura poſſeſſeur du royaume de Hongrie. * Jean Sambuc, *append.* De Thou, *hiſt. l.* 9, *&c.*

Rois de Jerusalem et de Chypre.

☞ JEAN de Brienne, roi de Jéruſalem, empereur de Conſtantinople, fils d'Erard II du nom comte de Brienne, & d'*Agnès* de Montbelliard, ſe croiſa pour la Terre-Sainte avec les François, qui prirent Conſtantinople en 1204. Il ſe diſtingua tellement par ſa valeur, que les barons de Jéruſalem, après la mort de leur roi Amauri, envoyerent en France lui offrir ce royaume, en épouſant *Marie* de Monferrat, fille de *Conrad* marquis de Monferrat, & d'*Iſabeau* d'Anjou, reine de Jéruſalem. Après avoir accepté cette offre, avec l'agrément du roi Philippe *Auguſte*, qui lui donna 40000 livres, il arriva à Acre le 13 ſeptembre 1209. Le 14, il épouſa la princeſſe Marie, & le dimanche ſuivant il fut couronné ſolemnellement à Tyr roi d'Acre; car c'étoit en cela que conſiſtoit preſque tout ſon royaume. Il délivra la ville d'Acre, aſſiégée par le ſoudan de Damas. Depuis, en l'an 1218, il alla aſſiéger Damiette en Egypte, qu'il prit après un an & demi de ſiége, & qu'il ne put conſerver que huit mois. Jean de Brienne fut obligé en 1226 de céder le royaume de Jéruſalem & tous les droits d'Iolande ſa fille, à l'empereur Frédéric II qui avoit épouſé cette princeſſe. Il ſe retira enſuite en France, d'où il paſſa en Italie, où il commanda en 1227, les troupes de Grégoire IX, contre Rainaud, duc de Spolette, qui lui faiſoit la guerre au nom de Frédéric II. Jean conduiſit l'armée du pape avec ſuccès juſqu'en 1229. Cette année les barons François d'Orient le choiſirent pour gouverner l'empire de Conſtantinople, pendant la minorité de Baudouin II. Il prit alors le titre d'empereur, comme c'étoit la coutume des baillis & des tuteurs de ce temps; & arriva en 1231 à Conſtantinople, où il fut couronné par le patriarche Simon. Il défit Jean Ducas, dit *Vatace*, en diverſes occaſions, en 1233 & 1235. Au reſte, ce prince deshonora les dernieres années de ſa vie par ſon avarice, & mourut au mois de mars 1237. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à BRIENNE. Saladin s'empara du royaume de Jéruſalem, & les rois de Sicile ne laiſſerent pas d'en porter le titre. * Du Cange, *hiſt. de Conſt.* Surita. Canut. Matthieu Paris. Valſingham. Collenutio, &c.

JEAN I de ce nom, roi de Chypre, fils aîné de Hugues II de ce nom, roi de Chypre & de Jéruſalem, lui ſuccéda en 1281; mais il ne régna que deux ans, & mourut en 1283, ſans poſtérité. Henri ſon frere lui ſuccéda. * *Conſultez* l'hiſtoire de Chypre de frere Etienne de Luzignan. Sanſovin, &c.

JEAN II, ou Janus de Luzignan II du nom, roi de Chypre, fils de Pierre II, roi de Chypre & de Jéruſalem, & de *Valentine* de Milan, épouſa en 1411, *Charlotte* de Bourbon, l'une des plus belles princeſſes de ſon temps, fille de *Jean* de Bourbon I du nom, comte de la Marche, & de *Catherine* de Vendôme. Elle fut mariée à Melun le 2 août 1409, & alla deux ans après en Chypre, où elle fut magnifiquement reçue par ſon mari, au port de Cherines. Le roi Jean eut de cette alliance Jean III, qui ſuit; *Jacques*, ſénéchal de Chypre, mort ſans poſtérité; *Marie*, fiancée à *Philippe* de Bourbon, ſeigneur de Beaujeu; & *Anne*, mariée en février 1433, à *Louis* duc de Savoye, & morte à Genève le 11 novembre 1462. Jean avoit eu du pire en diverſes guerres, & mourut en 1431. * Etienne de Luzignan, *hiſt. de Chypre.* Sainte-Marthe, *hiſt. généal. de France.* Le pere Anſelme, &c.

JEAN III, roi de Chypre, de Jéruſalem & d'Arménie, ſuccéda à ſon pere en 1431. Il épouſa *Héléne* Paléologue, fille de *Théodore*, deſpote de la Morée, dont il eut une fille unique nommée *Charlotte*, mariée 1°. à *Jean* duc de Coimbre, fils de *Pierre* de Portugal, & d'*Iſabelle* d'Aragon: 2°. à *Louis* duc de Savoye. Le roi Jean mourut en 1458, dans le temps qu'on traitoit à Turin cette ſeconde alliance. *Il avoit eu de* Marie *Parras, ſa maîtreſſe, un fils* naturel, *nommé* Jacques, *qui uſurpa le royaume ſur* Charlotte, *ducheſſe de Savoye.* * Etienne de Luzignan, *hiſtoire de Chypre.* Guichenon, *hiſt. de Savoye, &c.*

Rois de Navarre.

Voyez ceux D'ARAGON.

Rois de Pologne.

JEAN-ALBERT, roi de Pologne, ſecond fils de Casimir IV, né en 1459, fut élu en 1492, du conſentement de *Ladiſlas* ſon frere, roi de Hongrie & de Bohême. Ce prince étoit ſavant, & ſur-tout dans l'hiſtoire, libéral envers ſes ſoldats, mais peu heureux à la guerre. Il entreprit une contre Etienne, vaivode de Valachie, par lequel il fut défait dans une embuſcade, & appella le Turc à ſon ſecours. Frédéric de Saxe, grand-maître de Pruſſe, ſe ſervit de cette occaſion pour s'exempter de l'hommage qu'il devoit à la Pologne. Jean-Albert le vouloit exiger par les armes, lorſqu'il mourut d'apoplexie le 17 juin 1501, ſans avoir été marié. Alexandre ſon frere lui ſuccéda. * Michovius, *Sarm. l.* 1 & *hiſt. Polon.* 4. Cromer, *l.* 30, *&c.*

JEAN CASIMIR, *cherchez* CASIMIR V.

JEAN III de ce nom, roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie, Ruſſie, &c. s'éleva ſur le trône par ſa valeur. Il étoit fils puîné de Jacques Sobieski, caſtellan de Cracovie, &c. & d'une fille de *Staniſlas*

Zolkiewski, grand-chancelier & grand général de la couronne, qui combattit à la bataille de Cicora le 19 ſeptembre 1620. Il fut attaqué quinze fois par les Turcs le 2 octobre ſuivant, & fut tué le 6 du même mois abandonné des ſiens, & âgé de 73 ans. *Jacques* Sobieski, ambaſſadeur de la couronne, fit la paix l'année ſuivante avec le ſultan Oſman. Il ſe diſtingua par ſon mérite dans toutes les occaſions; & mourut en 1646. JEAN Sobieski étoit alors à Paris, avec *Marc* Sobieski, ſon frere aîné, qui, après s'être ſignalé par ſon courage, fut tué par les Turcs à la défaite près de Batow. Jean Sobieski avoit été créé grand-maréchal de la couronne le 24 août 1665, grand-général du royaume en 1667, & grand-maître d'hôtel du roi, palatin de Cracovie, &c. Il reprit ſoixante villes ſur les Coſaques rebelles en Ukraine. En 1667 il ſoutint le ſiége de Padhais contre les Tartares, & deux ans après il prit ſur eux & ſur les Coſaques tout le palatinat de Bracklaw, dans la baſſe Podolie. Il ſe ſignala encore par diverſes autres actions héroïques, défit les Turcs en 1671, pendant le ſiége de Léopol ou Lwow, ſur le Taw dans la Ruſſie noire, & gagna en 1673, la célébre bataille de Choczim, ſur le Nieſter & ſur les frontieres de la Moldavie. Elle fut commencée un ſamedi, & fut achevée le troiſiéme jour par la réduction de cette forteresſe. Les Turcs y perdirent huit mille Janiſſaires & vingt mille Spahis. Cette bataille, l'une des plus célébres qu'on ait remportées dans le XVII ſiécle, fut donnée le 11 novembre, le lendemain de la mort du roi Michel Koribut Wieſnowiſcki. Le grand-maréchal Sobieski fut élu le 20 mai 1674, & ne fut couronné que quinze mois après ſon élection. Il gagna durant ce temps divers combats ſur les Turcs, & les obligea de faire la paix à Zurowna. Depuis, en 1676, il reçut l'ordre de chevalier du Saint-Eſprit, que Louis XIV lui envoya par le marquis de Béthune ſon ambaſſadeur. Ce monarque avoit beaucoup contribué à ſon élection, par les ſoins & par la prudence de Touſſaint de Fourbin de Janſon, ſon ambaſſadeur extraordinaire, alors évêque de Marſeille, puis de Beauvais, & enfin cardinal. Ce fut au roi Jean Sobieski, que l'empereur Léopold fut redevable en 1683 de la levée du ſiége de Vienne, qui eût été priſe ſans ſon ſecours: il ſe trouva en perſonne à cette action, qui lui acquit beaucoup de gloire, & lui attira peu de marques de reconnoiſſance. Ce prince parloit diverſes langues, aimoit les livres & les gens de lettres, avoit toutes les qualités d'un héros, & mourut à Varſovie le 17 juin 1696, âgé de 72 ans. *Voyez* ſa poſtérité à SOBIESKI. JEAN-GEORGES, électeur de Saxe, lui a ſuccédé en 1697.

ROIS DE PORTUGAL.

JEAN I de ce nom, roi de Portugal & des Algarves, ſurnommé *le Pere de la patrie*, né le 11 avril 1350, étoit fils *naturel* de PIERRE, dit *le Sévere*, qui l'avoit eu de *Thérèſe* Laurens. Il fut grand-maître de l'ordre d'Avis, & après la mort de ſon frere *Ferdinand*, arrivée le 20 octobre 1383, il fut mis par les Portugais ſur le trône, au préjudice de *Béatrix*, fille unique de ce roi, mariée à *Jean* I roi de Caſtille. Ce dernier prit les armes contre lui, & perdit la célébre bataille d'Aliubarota le 14 août 1385. Depuis ce temps Jean I vécut aſſez paiſiblement dans ſon état, & porta la guerre en Afrique, où il prit Ceuta & d'autres places. Il fut diſpenſé de ſon vœu de religion par le pape Urbain VI, en 1387, & enſuite il épouſa *Philippe*, fille de *Jean*, ſurnommé *le Grand*, duc de Lancaſtre, & de *Blanche* ſa premiere femme, & ſœur de *Henri* IV roi d'Angleterre, dont il eut des enfans rapportés ſous le titre PORTUGAL. Jean I mourut le 14 août 1433, âgé de 83 ans. La reine ſa femme étoit morte de la peſte dès le 9 juin 1415. * Mariana, *liv.* 18, 21. Vaſconcellos, *de reg. Luſit.* Nonius, *généal. reg. Luſit.* Turquet. Le P. Anſelme. Imhoff, *regnum Luſitanicum*, *&c.*

JEAN II, dit *le Grand* & *le Sévere*, né le 3 mai 1455, ſuccéda à ſon pere ALPHONSE V, en 1481. Quelques ſeigneurs de ſon état lui donnerent beaucoup de peine au commencement de ſon régne; mais il diſſipa leurs deſſeins, & fit mourir les chefs, entr'autres Ferdinand duc de Bragance, auquel il fit couper la tête. Enſuite il travailla avec une ardeur incroyable à l'établiſſement des colonies portugaiſes dans les Indes & en Afrique, où il fit bâtir divers châteaux dans la Guinée. Ainſi par ſon moyen, les prédicateurs de l'évangile eurent une libre entrée dans les terres des barbares; ce qui fut extrêmement avantageux pour la propagation de la foi. Il ſe trouva à la priſe d'Arzile & de Tanger en 1471, & ſe ſignala à la bataille de Toro, contre les Caſtillans en 1476. Ces actions éclatantes lui acquirent le nom de *Grand*, & l'exactitude qu'il eut à faire obſerver la juſtice, lui fit donner celui de *Sévere*. Les auteurs Eſpagnols l'ont ridiculement accuſé de lâcheté, parcequ'il refuſa d'entrer dans la ligue du pape & de leur roi, contre Charles VIII, roi de France ſon allié. Il diſoit, que le prince qui ſe laiſſoit gouverner, étoit indigne de la ſouveraineté. Lorſqu'il eut perdu ſon fils unique, qu'il aimoit tendrement: *Ce qui me conſole*, diſoit-il, *c'eſt qu'il n'étoit pas propre à regner; & que Dieu, en me l'ôtant, a montré qu'il veut ſecourir mon peuple.* Parlant ainſi, dit un hiſtorien Portugais, parceque ſon fils aimoit beaucoup ſon plaiſir, & ſe piquoit trop de galanterie. Il mourut en ſa quarante-uniéme année, le 25 d'octobre 1495. *Voyez* ſa poſtérité à PORTUGAL. * Auguſtin-Emanuel Vaſconcellos. Garcia de Recende, & Chriſtoval de Ferreria, *en la vie de Jean* II. Mariana. Nonius. Turquet. Le pere Anſelme. Imhoff, *regnum Luſitanicum*, *&c.*

JEAN III du nom, roi de Portugal, né le 6 juin 1502, ſuccéda en 1521, à ſon pere EMANUEL. David roi d'Ethiopie, lui envoya des ambaſſadeurs, pour le féliciter de ſon avénement à la couronne, & pour renouveller avec lui l'alliance qu'il avoit faite avec ſon pere. Nous avons encore aujourd'hui des relations de cette ambaſſade, & des lettres que le roi Jean écrivit au pape Paul III pour l'avertir du progrès de ſes armes dans les Indes, & pour lui donner avis que le roi de Camboye lui avoit cédé la forteresſe de Diu, qui étoit alors une des plus importantes places de l'Inde, dans une petite iſle vers l'embouchure de l'Indus. Ce prince, qui s'intéreſſoit extrêmement pour le ſalut des Idolâtres des terres nouvellement découvertes, demanda en 1540 des Jéſuites pour y envoyer. On lui en accorda deux, S. François Xavier & un autre; & dans le même temps ſes vaiſſeaux découvrirent le Japon en 1542. Ainſi, lorſque toute l'Europe étoit agitée par la fureur des guerres & par celle des héréſies, ce ſage prince étendoit glorieuſement la religion dans l'Aſie & dans l'Afrique. Il mourut d'apoplexie le 2 août 1557. *Voyez* ſa poſtérité à PORTUGAL. * Damien à Goëz, *in comment.* François Andrada, *en ſa vie.* Vaſconcellos, *in Anaceph.* Nonius, *in genéal. tom.* 2. *ſcript. Hiſp.* Sponde, *in annal.* Le P. Anſelme. Imhoff, &c.

JEAN IV, dit *le Fortuné*, roi de Portugal, né le 19 mars 1604, étoit fils de THEODOSE de Portugal II du nom, duc de Bragance, & d'*Anne*, fille de *Jean-Fernandez* de Velaſco, duc de Frias. En qualité de plus proche héritier de la couronne, il fut proclamé roi en 1640; car il étoit petit-fils de *Catherine*, fille d'*Edouard*, prince de Portugal, lequel étoit fils du roi *Henri*. Les Eſpagnols s'étoient rendu maîtres de Portugal, après la mort du roi dom *Sébaſtien*, & du cardinal *Henri* en 1580, & l'avoient gardé ſous le régne de Philippe II, Philippe III & Philippe IV: mais les Portugais n'aſpirant qu'à revoir le ſang de leurs légiti-

Digitized by Google

mes ſouverains ſur le trône, & laſſés de la domination des Eſpagnols, qui les traitoient très-mal, ſecouerent le joug en 1640, & rappellerent le duc de Bragance, qui fut couronné le 15 de décembre. Ce ſage prince, qui prit le titre de roi de Portugal & des Algarves, des pays deçà & de-là les mers d'Afrique, ſeigneur de Guinée, de la navigation, conquête & commerce d'Ethiopie, Arabie, Perſe & Indes, découvrit heureuſement une conſpiration, qui étoit prête d'éclater contre lui au commencement de ſon régne. Il fit mourir les principaux chefs, & gouverna depuis avec tant de conduite & de prudence, que ſes ennemis ne purent troubler le bonheur de ſon régne par les armes, ni noircir l'éclat de ſa vie par les calomnies. On dit qu'il aimoit les ſavans & la muſique, dont la compoſition lui plaiſoit beaucoup, & dans laquelle il réuſſiſſoit aſſez bien. Il dormoit peu, avoit une douteur engageante, s'habilloit ſimplement, & étoit fort ſobre en ſon manger: ce qui lui faiſoit dire *que c'eſt le propre d'un roi d'être affable, & que tout habit couvre, & toute viande nourit.* En 1643 ce prince prit Salvaterra, & gagna une célébre victoire ſur les Eſpagnols, près de Badajos, le 26 mai 1644. Il remporta auſſi de grands avantages ſur les Hollandois dans le Bréſil en 1649 & 1654, & mourut à Liſbonne d'une rétention d'urine le 6 novembre 1656. *Voyez* ſa poſtérité à PORTUGAL. * Le P. Anſelme. Imhoff. Le Quien de la Neuville.

Princes d'Anjou.

JEAN d'Anjou-Sicile, duc de Duras, huitiéme fils de Charles II, dit *le Boiteux*, roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, &c. & de *Marie* de Hongrie, fut laiſſé l'an 1288, en ôtage avec ſes autres freres au royaume d'Aragon, pour obtenir la liberté du roi ſon pere. Depuis, le roi *Robert* ſon frere, le mit à la tête d'une armée qu'il oppoſa à celle que l'empereur Henri VII envoyoit en Italie. Ce prince mourut le 5 avril 1335, & eſt enterré en l'égliſe de S. Dominique de Naples. *Voyez* ſa poſtérité à ANJOU. * Villani. Collenutio. Summonte. Sainte-Marthe. Du Cange. Le P. Anſelme, &c.

JEAN d'Anjou I de ce nom, duc de Calabre & de Lorraine, prince de Gironne, chevalier de l'ordre du Croiſſant, fils de René, dit *le Bon*, roi de Naples, de Sicile, comte de Provence, &c. & d'*Iſabeau*, ducheſſe de Lorraine, né le 7 janvier 1426, ſuccéda à ſa mere au duché de Lorraine l'an 1452. C'étoit un prince généreux, obligeant, brave de ſa perſonne, & ami fidele. Il défit Ferdinand d'Aragon, roi de Naples, au combat de Sarno, l'an 1460: mais il fut vaincu près de Troyes dans la Pouille, & fut obligé l'an 1463, de ſortir de l'iſle d'Iſchia, pour ſe retirer à Marſeille. Deux ans après, il ſuivit les princes mécontens à la guerre du *bien public*, & pourſuivit le roi d'Aragon en Catalogne, où il remporta quelque avantage. Il obligea même Jean, roi de Navarre, de lever le ſiége qu'il avoit mis devant Peralta, prit Gironne, & remporta quelques autres avantages. Ce prince mourut à Barcelone le 27 juillet 1471. *Voyez* ſa poſtérité à LORRAINE. * Collenutio, *hiſt. Napol.* Noſtradamus & Bouche, *hiſt. de Prov.* Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

Princes d'Artois.

JEAN d'Artois, comte d'Eu, ſeigneur de S. Valeri & d'Ault, ſurnommé *Sans Terre*, né en août 1321, étoit fils de Robert d'Artois III du nom, & de *Jeanne* de Valois, fut fait chevalier au ſacre du roi Jean, & fut gratifié par ce prince l'an 1351, du comté d'Eu, confiſqué ſur Raoul de Neſle II du nom, comte d'Eu & de Guines, connétable de France. Depuis, il fut pris à la bataille de Poitiers l'an 1356, & rendit de bons ſervices aux rois Charles V & Charles VI. Il accompagna ce dernier en Flandre l'an 1382, commanda l'arriere-garde à la bataille de Roſebecque, & mourut peu après le 6 avril 1386. Son corps fut enterré dans l'abbaye de Notre-Dame d'Eu. *Voyez* ſa poſtérité à ARTOIS. * Villani, *l.* 12. Froiſſart, *chron.* Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

Ducs et princes de Bourbon.

JEAN I de ce nom, duc de Bourbon & d'Auvergne; comte de Clermont, de Montpenſier & de Forez, ſeigneur de Beaujolois, de Dombes, &c. pair & chambrier de France, né en mars 1380, étoit fils de Louis II du nom, duc de Bourbon, & d'*Anne*, dauphine d'Auvergne. Il ſe déclara pour la maiſon d'Orléans, contre celle de Bourgogne, dont il défit l'arriere-garde l'an 1414. Le roi lui donna la conduite de l'armée, qu'on envoya dans la Guienne contre les Anglois. Il ſe trouva au ſiége de Compiegne & d'Arras, & commanda l'an 1415, l'avant-garde de l'armée, à la funeſte bataille d'Azincourt, où il fut pris. On le mena en Angleterre, où il mourut en janvier 1433, après dix-neuf ans de priſon. *Voyez* ſa poſtérité à BOURBON. * Monſtrelet. Jean Chartier. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

JEAN II du nom, duc de Bourbon & d'Auvergne, comte de Clermont, &c. dit *le Bon*, pair, connétable & chambrier de France, gouverneur de Guienne & de Languedoc, fils de Charles & d'*Agnès* de Bourgogne, ſe ſignala en 1450 à la bataille de Formigni, où il fut créé chevalier. Depuis il ſe trouva à la priſe de Caen, de Bourdeaux, & de diverſes autres places ſur les Anglois; & en 1461 il aſſiſta au ſacre du roi Louis XI, où il repréſenta le duc de Normandie. Quelque temps après il fut un des principaux chefs de la ligue, dite *du bien public*, contre le même roi, avec lequel il fit ſa paix. Il le ſuivit au voyage de Péronne, & en reçut le collier de l'ordre de S. Michel. Enſuite il ſe retira de la cour juſqu'après la mort du roi, & aſſiſta au ſacre du roi Charles VIII, qui le fit connétable de France en 1483. Il mourut en ſon château de Moulins, le premier avril de l'an 1487, âgé de 62 ans. *Voyez* ſes alliances & ſa poſtérité à BOURBON. * Noël Couſin, *hiſt. de Bourbon.* Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

JEAN de Bourbon I du nom, comte de la Marche, de Vendôme, &c. lieutenant général en Limoſin, fils de Jacques de Bourbon I du nom, comte de la Marche, & de *Jeanne* de Châtillon, dite *de S. Paul*, dame de Leuſe, de Condé, &c. accompagna en 1366, le connétable du Gueſclin en Caſtille, où il contribua beaucoup aux avantages qu'on remporta ſur Pierre *le Cruel*. A ſon retour il fit la guerre aux Anglois, ſe trouva au combat de Comines, à la bataille de Roſebecque en 1382, ſuivit le roi au voyage de Gueldres en 1388, à celui du Languedoc en 1391, & mourut le 11 juin 1393. *Voyez* ſa poſtérité à BOURBON. * *Conſultez* Froiſſart; l'hiſtoire de Charles VI. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

JEAN de Bourbon II du nom, comte de Vendôme, &c. fils de *Louis* de Bourbon, comte de Vendôme, & de ſa ſeconde femme *Jeanne* de Laval, ſe ſignala en diverſes occaſions, ſous le régne de Charles VII, fut fait chevalier au ſiége de Fronſac en 1451, repréſenta le comte de Champagne au ſacre du roi Louis XI, qu'il ſervit à la bataille de Montlhéri en 1465, & ailleurs, & mourut au château de Lavardin, près de Vendôme, le 6 janvier 1477. *Voyez* ſa poſtérité à BOURBON.

JEAN de Bourbon, duc d'Anguien, d'Eſtouteville, pair de France, comte de Soiſſons, &c. ſixiéme fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, & de *Françoiſe* d'Alençon, né à la Fere le 6 juillet 1528, accompagna le roi Henri II au voyage d'Allemagne, défendit la ville de Metz en 1552, & mourut d'une bleſſure reçue à la bataille de Saint-Quentin le 10 août

Digitized by Google

1557, ſans laiſſer d'enfans de *Marie* de Bourbon, ducheſſe d'Eſtouteville ſa femme, fille de *François*, comte de S. Paul.

JEAN de Bourbon, ſeigneur de Carenci en Artois, *cherchez* BOURBON : & *voyez* ce que nous en diſons dans la branche de CARENCI.

Ducs et Princes de Bourgogne.

JEAN, ſurnommé *Sans Peur*, comte de Nevers, puis duc de Bourgogne, pair de France, comte de Flandre, d'Artois, &c. né à Dijon le 28 mai 1371, y fut baptiſé par Charles d'Alençon, archevêque de Lyon, & ſuccéda en 1404 à ſon pere PHILIPPE, ſurnommé *le Hardi*, dernier fils du roi Jean. Avant cela, il avoit conduit un ſecours conſidérable, que le roi Charles VI envoyoit à Sigiſmond, roi de Hongrie, contre Bajazet II, empereur des Turcs. Il avoit dans ſes troupes deux mille gentilshommes qualifiés. Ces braves François, qui firent au commencement des actions d'une valeur incroyable, furent taillés en piéces ou faits priſonniers à la bataille de Nicopolis, donnée le 28 ſeptembre 1396. Bajazet en fit maſſacrer plus de 600 en préſence du comte de Nevers, & le réſerva avec 15 autres des plus grands ſeigneurs, pour leſquels il l'obligea de payer deux cens mille ducats de rançon. Cette ſomme fut fournie cinq mois après, & ils furent tous mis en liberté. Depuis, le comte de Nevers ayant ſuccédé aux états du duc ſon pere, renouvella les querelles des maiſons d'Orléans & de Bourgogne, & fit aſſaſſiner à Paris Louis de France, duc d'Orléans, le mercredi 23 novembre 1407; action déteſtable, qui ralluma le feu de la guerre civile. Jean ſe retira en Flandre, & aſſiſta Jean de Baviere, évêque de Liége, contre ſes ſujets, qu'il chaſſa de devant Maſtricht, & qu'il défit le 22 ſeptembre 1408. Enſuite il vint à main armée dans Paris, y ſoutint ſon crime; & pendant la foibleſſe du roi Charles VI, ſe rendit maître du gouvernement, & cauſa des malheurs incroyables au royaume. En 1419 au mois d'août, il fut attiré à une conférence ſur le pont de Montereau-Faut-Yonne, par le dauphin; & y fut tué par Tannegui du Châtel, ancien domeſtique du feu duc d'Orléans, le dimanche 10 ſeptembre. *Voyez* ſa poſtérité à BOURGOGNE. * Froiſſart. Monſtrelet. Jean Juvenal des Urſins. Le moine de S. Denys, *hiſt. de Charles VI.* Du Chêne & Paradin, *hiſt. de Bourgogne.* Le P. Anſelme, &c.

JEAN de Bourgogne, duc de Brabant, &c. né le 11 juin 1403, fils d'*Antoine* de Bourgogne, duc de Brabant, de Lothier, de Luxembourg & de Limbourg, & de *Jeanne* de Luxembourg, épouſa en 1417, par diſpenſe du concile de Conſtance, *Jacqueline* de Baviere, comteſſe de Hainaut, de Hollande, &c. qui le quitta peu après. Jean, duc de Brabant, fonda l'univerſité de Louvain en 1325, & mourut ſans poſtérité à Bruxelles le 17 avril 1426. *Cherchez* JACQUELINE.

JEAN de Bourgogne, comte de Nevers, *cherchez* NEVERS.

Ducs d'Alençon.

JEAN I de ce nom, duc d'Alençon, pair de France, comte du Perche, vicomte de Beaumont, ſeigneur de Verneuil, de Fougeres, &c. ſurnommé *le Sage*, comte d'Alençon, fils de *Pierre II* & de *Marie* Chamaillart, vicomteſſe de Beaumont au Maine, naquit au château d'Eſſai, le 9 mai 1385, ſervit dans l'armée du roi Charles VI en 1404, & ſe déclara pour la maiſon d'Orléans, contre celle de Bourgogne. Depuis, il contribua aux traités de paix de Bourges & Wincheſtre : & obtint du roi l'érection du comté d'Alençon en duché-pairie, le premier janvier 1414. Il commanda l'année ſuivante l'armée à la bataille d'Azincourt, donnée le 25 octobre, & y fut tué. Son corps fut enterré en l'abbaye de S. Martin de Seez. *Voyez* ſa poſtérité à ALENÇON. *Conſultez* Monſtrelet; l'hiſtoire de Charles VI. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

JEAN II du nom, duc d'Alençon, ſurnommé *le Bon*, né au château d'Argentan le 2 mars 1409, commença à ſe ſignaler à la bataille de Verneuil en 1424, & y fut fait priſonnier par les Anglois, qui ne le mirent en liberté qu'en 1427, après qu'il eut payé une groſſe rançon. Depuis il ſervit le roi Charles VII, avec beaucoup de fidélité juſqu'en 1440, qu'il fut un des chefs de la ſédition, dite *la Praguerie.* Ce duc, qui étoit parain du dauphin Louis, qu'on élevoit à Niort, lui inſpira des ſentimens, qui cauſerent ſa méſintelligence avec le roi ſon pere. Depuis on l'accuſa encore d'avoir eu des pratiques avec les Anglois, & Charles VII l'ayant fait arrêter au château de Loches, le fit condamner à perdre la tête, par arrêt du parlement ſéant à Vendôme, & des pairs du royaume, donné le roi ſéant en ſon lit de juſtice, le 10 octobre 1458. Le roi lui fit grace de la vie, & lui ôtant ſes plus belles terres, le condamna à tenir priſon dans le même château de Loches. Louis XI le mit en liberté à ſon avénement à la couronne en 1461. Jean, duc d'Alençon, entra dans la ligue *du bien public* en 1465. On l'accuſa encore de quelques intelligences avec les ennemis de l'état : il fut arrêté & condamné une ſeconde fois à avoir la tête tranchée le 14 juillet 1474. Le roi ſauva encore la vie à ce prince, qui mourut deux ans après. *Voyez* ſa poſtérité à ALENÇON. * Conſultez l'*hiſtoire des rois Charles VII & Louis XI. La relation de ſon procès publiée par* M. Du Pui. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

Ducs de Bretagne.

JEAN I de ce nom, duc de Bretagne, comte de Richemont, ſurnommé *le Roux*, fils de PIERRE de Dreux, dit *Mauclerc*, & d'*Alix*, comteſſe de Bretagne, né en 1217, ſuccéda à ſon pere en 1250. Il eut guerre avec les principaux de ſes ſujets, ſur-tout avec les barons de Lanvaux & de Craon, & Giomor, vicomte de Léon, qu'il rangea à leur devoir. Il eut auſſi quelques démêlés avec le clergé de ſon état : ce qui l'obligea de paſſer à Rome, & de remettre ſes intérêts au pape Innocent IV. Depuis il ſuivit le roi S. Louis en 1270, à ſon ſecond voyage d'Afrique; & à ſon retour il s'appliqua à faire obſerver la juſtice, fit diverſes fondations ſaintes, & mourut âgé de 69 ans, le 8 octobre 1286. Ce duc fut enterré en l'abbaye de Prieres, qu'il avoit fondée. *Voyez* ſes ancêtres, & ſa poſtérité à BRETAGNE.* D'Argentré, *hiſt. de Bretagne.* Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

JEAN II, duc de Bretagne, pair de France, comte de Richemont, né le 4 janvier 1238, ſervit fidélement le roi Philippe *le Bel*, qui le fit pair de France en 1297. Depuis il mourut à Lyon le 18 novembre 1305, d'une bleſſure reçue par la chute d'une muraille. Cet accident arriva au couronnement du pape Clément V, à la deſcente de l'égliſe de S. Juſt, où la cérémonie s'étoit faite, dans la rue qu'on nomme *Gourgillon. Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à BRETAGNE. * Argentré. Vignier. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

JEAN III, duc de Bretagne, comte de Richemont, vicomte de Limoges, dit *le Bon*, né en mars 1286, fils d'ARTUS II, duc de Bretagne, aſſiſta le roi Philippe *de Valois*, dans la guerre de Flandre en 1340, & mourut à Caen le 30 avril 1341, ſans poſtérité de trois femmes. *Voyez* ſes alliances à BRETAGNE. * *Conſultez* d'Argentré. Froiſſart. Monſtrelet. Le P. Anſelme, &c.

JEAN IV, dit *de Montfort*, duc de Bretagne, &c. né en 1293, fils d'ARTUS II, duc de Bretagne, & de ſa ſeconde femme *Iolande* de Dreux, comteſſe de Montfort, veuve d'*Alexandre III*, roi d'Ecoſſe, fille

Digitized by Google

de *Robert IV*, comte de Dreux, & de *Béatrix*, comteſſe de Montfort l'Amauri. Cet Artus avoit épouſé en premieres noces *Marie*, fille unique de *Gui IV*, vicomte de Limoges, de laquelle il avoit eu *Jean III*, mort ſans enfans; & *Gui* de Bretagne, comte de Penthiévre, qui laiſſa une fille *Jeanne*, ſurnommée *la Boiteuſe*, héritiere de Bretagne, femme de *Charles* de Blois. Son oncle Jean V, prince courageux & entreprenant, uſurpa ſes états: ce qui cauſa ces longues & fâcheuſes querelles d'entre les maiſons de Montfort & de Blois, qui faillirent à déſoler entiérement la Bretagne. La premiere eut l'avantage, quoique l'autre eût les rois de France Philippe *de Valois*, & ſon fils Jean, de ſon côté; mais Jean de Montfort fut aſſiégé dans la ville de Nantes, & pris dans le château. On le conduiſit à Paris, & il fut mis dans la tour du Louvre, d'où il ne ſortit qu'en 1339. Il promit de ne plus prétendre au duché; mais il ne tint pas ſa parole: car il courut le pays, prit Dinan, & alla en Angleterre demander du ſecours. Enfin n'ayant pu rien obtenir, il mourut de déplaiſir à Hennebon, le 26 de ſeptembre 1345. *Voyez* ſa poſtérité à BRETAGNE. * *Conſultez* Froiſſart. D'Argentré. Le P. Anſelme, &c.

JEAN V, duc de Bretagne, ſurnommé *le Vaillant & le Conquérant*, parcequ'ayant été nouri dans les armes pendant la guerre qui étoit entre ſa maiſon & celle de Blois, il reſta enfin victorieux. Ce fut après s'être vu exilé de ſes états, & attaqué par toutes les forces de la France, après avoir gagné ſept batailles, & tué ſon concurrent Charles de Blois, à la journée d'Aurai, donnée le 29 ſeptembre 1364. La Bretagne lui demeura par le traité conclu à Guerrande le 12 avril 1365. L'année ſuivante, il vint à Paris rendre hommage lige au roi Charles V. Peu après, il ſe brouilla avec le roi; mais depuis il le ſervit, & penſa cauſer une nouvelle guerre pour avoir arrêté le connétable de Cliſſon, & mourut à Nantes le premier novembre 1399. *Voyez* ſa poſtérité à BRETAGNE. * Le P. Anſelme, &c.

JEAN VI, duc de Bretagne, pair de France, &c. chevalier de la toiſon d'or, dit *le Bon & le Sage*, naquit au château de l'Hermine le 24 décembre 1387. Le connétable de Cliſſon le fit chevalier, lui & ſes freres: & la comteſſe de Penthiévre l'ayant attiré dans le château de Chantonceaux, le fit mener priſonnier à celui de Palluau, puis à celui des Eſſarts en Poitou. C'eſt ainſi qu'il perdit la liberté, que cinquante mille de ſes ſujets lui firent rendre. Il mourut le 29 août 1442. *Voyez* ſa poſtérité à BRETAGNE. * Vignier, *ancien état de Bretagne*. Bouchard. D'Argentré, *hiſt. de Bretagne*. Le P. Anſelme, &c.

Ducs de Lorraine.

JEAN I de ce nom, duc de Lorraine, *voyez* LORRAINE.

JEAN II, duc de Lorraine, *cherchez* JEAN d'Anjou, duc de Calabre.

Ducs de Milan.

JEAN, Jean-Galeas & Jean-Marie, ducs de Milan, *cherchez* SFORCE & MILAN.

Duc de Saxe.

JEAN, duc de Saxe, *cherchez* SAXE.

Comte d'Angoulême.

JEAN d'Orléans, comte d'Angoulême & de Périgord, ſurnommé *le Bon*, fils puîné de Louis de France, duc d'Orléans, & de *Valentine* de Milan, né le 26 juin 1404, fut donné par le duc Charles d'Orléans, ſon frere, en 1422, en ôtage aux Anglois. Il n'en revint qu'en 1444, ſervit à la conquête du duché de Guienne, & ſe trouva au ſacre du roi Louis XI, où il repréſenta le duc de Guienne. Ce prince mourut en réputation d'une grande piété au château de Coignac en Angoumois, le 30 avril 1467. Son corps fut inhumé dans l'égliſe cathédrale d'Angoulême, & fut depuis déterré par les Huguenots, lorſqu'ils prirent cette ville en 1562, pendant les guerres civiles. Ce prince s'étoit ſi bien ſervi de ſa captivité pour s'appliquer aux ſciences & à la piété, qu'il fit un grand progrès dans toutes les deux; de maniere que lorſque le concile de Baſle eut dépoſé le pape Eugène IV, en 1439, on députa vers ce prince pour ſavoir s'il vouloit accepter la thiare. Il la refuſa avec autant d'humilité que de fermeté. Amédée, duc de Savoie, l'accepta à ſon refus. *Voyez* ſa poſtérité à ORLEANS. * *Voyez* ſa vie écrite par Papire Maſſon, & par Jean du Port. Le P. Anſelme, &c.

Comte de Macon.

JEAN DE DREUX ou DE BRAINE, comte de Mâcon, fils de Robert, comte de Dreux, II du nom, frere de *Pierre* de Dreux, dit *Mauclerc*, duc de Bretagne, & arriere-petit-fils du roi Louis VI, dit *le Gros*. Il avoit épouſé *Alix*, fille de *Girard*, l'aîné des fils de *Guillaume*, comte de Vienne & de Mâcon. Jean entra, comme on le croit, dans le parti de ſon frere le duc de Bretagne, qui s'étoit ſoulevé contre le roi S. Louis, alors encore mineur; & ce fut pour cela que la guerre lui fut déclarée de la part de ce prince, quand il marcha contre le duc, vers la fin de l'année 1228. La guerre contre le duc fut interrompue par une tréve, au mois de juillet de l'année ſuivante: puis ayant recommencé en 1234, elle fut terminée par un traité, dont le comte de Mâcon fut garant, avec Hugues IV, duc de Bourgogne, & le comte de Saint-Paul. Le comte de Mâcon & Alix ſa femme, firent en 1233, une donation à l'abbaye de Tournus, de la grande iſle de la Saône, au-deſſus de Mâcon, que l'on appelle aujourd'hui l'*Iſle-Palme*, avec l'amortiſſement & l'affranchiſſement de tous droits, excepté l'hommage-lige qu'ils ſe réſervérent. En 1239 ils vendirent, d'un commun accord, le comté de Mâcon à S. Louis, qui leur en paya la ſomme de dix mille livres, & s'obligea encore à mille livres de penſion viagére pour la comteſſe Alix, à laquelle ce comté appartenoit. Le comte partit la même année pour la Terre-ſainte, avec les ducs de Bourgogne & de Bretagne, le comte de Champagne, roi de Navarre, celui de Nevers & pluſieurs autres ſeigneurs. Le comte de Mâcon mourut dans ce voyage, la même année; & la comteſſe ſe voyant veuve, ſe fit religieuſe à l'abbaye du Lys, ordre de Cîteaux, diocèſe de Sens, où elle étoit abbeſſe en 1252, quand la reine Blanche mourut. Elle vit finir la maiſon des comtes de Vienne & de Mâcon; car Henri, comte de Vienne, ſon oncle, mourut à Genève le 19 mai 1333, ſans poſtérité, ainſi que ſon autre oncle Guillaume de Vienne, qui étoit doyen de S. Etienne de Beſançon, en 1235. * *Voyez* la nouvelle hiſtoire de Tournus, ſeconde partie.

Comtes de Dreux.

JEAN I de ce nom, comte de Dreux & de Braine, ſeigneur de S. Valeri & de Gamaches, d'Ault, de Dommart & de S. Aubin, fils de Robert III, comte de Dreux, & d'*Ænor* de S. Valeri, fut fait chevalier par le roi S. Louis en 1241, accompagna ce prince en Paleſtine en 1248, & mourut la même année à Nicoſie, ville capitale de l'iſle de Chypre. *Voyez* ſa poſtérité à DREUX. * Sainte-Marthe. Du Chêne, *hiſt. de Dreux*. Le P. Anſelme, &c.

JEAN II du nom, comte de Dreux, de Braine, de Joigni, &c. dit *le Bon*, grand chambrier de France, fils de Robert IV, comte de Dreux, & de *Béatrix*, comteſſe de Montfort, aſſiſta à l'aſſemblée des grands du royaume, tenue à Paris le 21 janvier 1296. L'année ſuivante il accompagna le roi Philippe *le Bel* en

Flandre, où il ſe trouva à la priſe de diverſes places : ſe ſignala à la bataille de Coutras en 1302, & aſſiſta de la part du roi au traité de paix, conclu avec les Flamans à Athie. Jean, comte de Dreux, mourut le 7 mars 1309, & fut enterré dans l'égliſe de l'abbaye de Longchamp près Paris. *Voyez* ſa poſtérité à DREUX. * Du Chêne, *hiſt. de Dreux*. Le P. Anſelme.

Comtes de Hainaut, de Flandre & de Hollande.

JEAN d'Avênes, I du nom, comte de Hainaut, étoit fils de Baudouin d'Avênes, & de *Marguerite* de Flandre, héritiere de *Baudouin IX*, comte de Flandre & de Hainaut, ſon pere. Elle avoit épouſé en premieres noces *Baudouin* d'Avênes, qui étoit ſoudiacre, & elle en eut Jean, *dont nous parlons ; & Bouchard*, ſeigneur de Beaumont. Elle prit une ſeconde alliance avec *Guillaume* de Bourbon-Dampierre, dont elle eut divers enfans, entr'autres, *Gui*, comte de Flandre. Ceux-ci prétendirent que les premiers étoient illégitimes. S. Louis régla cette affaire en 1245, & ordonna que les enfans du premier lit poſſéderoient le Hainaut, & ceux du ſecond la Flandre. Jean d'Avênes poſſéda le Hainaut, après ſa mere en 1275, & mourut vers l'an 1300. Il épouſa *Alix* de Hollande, ſœur de *Guillaume*, élu empereur d'Allemagne, dont il eut Jean II, *dont nous parlerons dans la ſuite ; Bouchard*, qui fut évêque de Metz ; *Guillaume*, évêque de Cambrai, mort en 1296, en allant à Jéruſalem ; *Gui*, évêque d'Utrecht, l'un des plus ſages prélats de ſon temps, mort en 1317 ; *Florent* ou *Fleuri*, prince d'Achaie & de la Morée, qui épouſa *Iſabelle* de Ville-Hardouin. * Le Mire. Outreman. Sainte-Marthe. Labbe. Du Cange, &c.

JEAN I de ce nom, comte de Hollande, fils de Florent V, auquel il ſuccéda l'an 1296, fit la guerre aux Friſons & s'acquit beaucoup de réputation, par ſon courage & par ſa juſtice. Ce comte mourut en 1300, ſans laiſſer de poſtérité d'*Elizabeth* d'Angleterre, fille d'*Edouard I*, roi d'Angleterre. * Petit, *annal. de Holl.* Grotius. Zuérius, &c.

JEAN II de ce nom, comte de Hainaut, de Hollande & de Zélande, fils de Jean d'Avênes, ſuccéda à ſon couſin *Jean*, comte de Hollande. Il fit la guerre en faveur de ſon frere *Gui*, évêque d'Utrecht, & mourut le 11 ſeptembre 1304. Son corps fut enterré à Valenciennes, avec celui de ſa femme, *Philippe* de Luxembourg, fille aînée de *Henri* I du nom, comte de Luxembourg, & de *Marguerite* de Bar, morte en 1305, dont il eut *Jean*, ſurnommé *Sans-Merci*, comte d'Oſtrevant, qui mourut avant ſon pere ; Guillaume, dit *le Bon*, qui lui ſuccéda ; un autre *Jean*, ſeigneur de Beaumont, de Valenciennes, de Condé, &c. mort le 11 mars 1356 ; *Henri*, chanoine de Cambrai ; *Marguerite*, troiſiéme femme de *Robert* II du nom, comte d'Artois ; *Iſabelle*, femme de *Raoul* de Clermont, ſeigneur de Neſle, connétable de France ; *Alix*, mariée à *Guillaume*, maréchal, comte de Pembrock en Angleterre ; & *Marie*, femme de *Louis* I de ce nom, duc de Bourbon. * Outreman, *hiſt. de Valenc.* Petit, &c.

Comtes et ducs de Longueville.

JEAN d'Orléans, comte de Dunois & de Longueville, grand-chambellan de France, ſurnommé *le Victorieux & le Triomphateur*, fils *naturel de* Louis de France, duc d'Orléans, ſecond fils du roi *Charles V*. Ce prince l'avoit eu de *Mariette* d'Enguien, auparavant femme d'*Aubert* de Cani, chevalier de la province de Picardie. Il naquit en 1403, & eut l'avantage de remettre en ſon ancienne ſplendeur la monarchie françoiſe, obſcurcie par la tyrannie des Anglois. On connut dès ſa premiere jeuneſſe ce qu'on devoit attendre de ſon courage ; & Valentine de Milan, femme de Louis, duc d'Orléans, qui fut aſſaſſiné à Paris le 23 novembre 1407, par les pratiques de Jean, duc de Bourgogne, avoit coutume de dire, qu'entre les enfans du duc, il n'y avoit que celui-ci qui fût capable de venger ſa mort. Elle ne ſe trompa point ; car il fut toute ſa vie ennemi déclaré du parti des Bourguignons. Il commença ſes exploits par ſecourir Gergeau & Montargis l'an 1427, & par la défaite des comtes de Warwick & de Suffolck, qu'il pourſuivit juſqu'à Paris, & il fut bleſſé dangereuſement au combat de Rouvrai, dit *des Harencs*, le 12 février 1428. Depuis, s'étant renfermé dans Orléans, il défendit courageuſement cette ville contre les Anglois ; & déſeſpérant de la conſerver, il méditoit de la réduire en cendres, & de faire une vigoureuſe ſortie, pour percer l'armée ennemie, lorſque Dieu ſuſcita la Pucelle d'Orléans, qui lui mena du ſecours, avec lequel il obligea les ennemis de lever le ſiége. Cette victoire fut ſuivie de grand nombre d'autres, juſqu'à ce que le roi Charles VII fût rétabli dans la capitale du royaume. Jean d'Orléans ſe trouva à la bataille de Patai en Beauſſe l'an 1429 ; il conduiſit l'entrepriſe faite devant Chartres en 1431, & en 1435 il prit S. Denys & Creil ſur les Anglois ; & l'année ſuivante il contribua à la réduction de Paris. Il fut enſuite pourvu par le roi du gouvernement de Montereau, & prit en 1438 Dreux & Montargis. Ce prince avoit juſques alors porté le nom de *Bâtard d'Orléans* ; mais il prit en 1439 celui de comte de Dunois, parceque Charles, duc d'Orléans, ſon frere, lui donna ce comté. Dans la ſuite il remporta encore d'autres avantages ſur les ennemis de l'état. Le roi, qui connoiſſoit ſa prudence, l'envoya avec Jacques Juvenal des Urſins, archevêque de Reims, Elie de Pompadour, évêque d'Alet, & Gui Bernard, archidiacre de Tour, pour réconcilier les peres du concile de Baſle avec Eugêne IV, & pour finir le ſchiſme de Félix, élu contre Nicolas V, ſucceſſeur d'Eugêne : entrepriſe dans laquelle il réuſſit avec ſon bonheur ordinaire. A ſon retour il aſſiégea le Mans, tenu par l'Anglois, lequel ayant violé le traité de paix, fut vaincu par le comte de Dunois, qui fut fait lieutenant général. Il ſoumit en 1449 & 1450, toutes les principales places de la Normandie, comme Pont-Audemer, Liſieux, Harcourt, Vernon, Rouen, Harfleur, Honfleur, Bayeux, Caën, Falaiſe, &c. L'année ſuivante il ſe ſignala encore dans la Guienne, prit Blaye, Fronſac, Bourdeaux, Bayonne, &c. Le roi Charles VII, pour lui témoigner ſa gratitude, lui donna le titre de *Reſtaurateur de ſa patrie*, le légitima, lui fit préſent du comté de Longueville, de diverſes autres terres, & l'honora de la charge de grand chambellan de France. Le roi Louis XI fit beaucoup d'eſtime de ſon mérite, & l'établit en 1466 chef des trente-ſix notables ordonnés pour la police & la réformation des déſordres du royaume. Deux ans après il tint auſſi un rang honorable dans l'aſſemblée de Tours. Ce grand conquérant mourut le 24 novembre 1468, & non en 1470. Son corps fut enterré dans l'égliſe de Notre-Dame de Cleri. Jean du Bouchet & le Féron ont cru qu'il avoit été connétable de France ; mais il y a ſujet de croire qu'ils confondent cette charge avec celle de grand chambellan. *Voyez* ſa poſtérité à ORLEANS. * Alain & Jean Chartier, *in chron. S. Dionyſii*. Monſtrelet, *chron.* Hiſtoire de France, *en Charles VII*. Le P. Anſelme, &c.

JEAN-LOUIS-CHARLES d'Orléans, duc de Longueville & d'Eſtouteville, ſouverain de Neufchâtel, comte de Dunois, &c. fils de Henri II, duc de Longueville, & d'*Anne-Geneviéve* de Bourbon, né le 12 janvier 1646, s'étoit fait prêtre en 1669, & mourut le 4 février 1694. En lui finit la branche des ducs de Longueville. * *Voyez* le P. Anſelme, &c.

Digitized by Google

AUTRES PRINCES DE CE MÊME NOM.

JEAN D'AUTRICHE, *cherchez* JUAN.

JEAN d'Angleterre, dit *le Grand*, duc de Lancaſtre, fit bien parler de lui en Caſtille dans le XII ſiécle. Il étoit troiſiéme fils d'*Edouard* III du nom, roi d'Angleterre, & de *Philippe* de Hainaut, & avoit épouſé en ſecondes noces *Conſtance* de Caſtille, fille *naturelle* de *Pierre*, dit *le Cruel*, roi de Caſtille, & de *Marie* de Padilla. Son frere *Edmond*, comte de Cambridge, puis duc d'Yorck, avoit auſſi épouſé *Iſabelle*, ſœur de cette *Conſtance*. Après la mort de Pierre *le Cruel*, & celle de Henri II, qui s'étoit emparé de la couronne, le duc de Lancaſtre, voulant faire valoir les droits de ſa femme, prit le titre de roi de Caſtille & de Léon, & paſſa en Eſpagne, réſolu d'y diſputer par les armes le royaume à Jean I, fils de Henri II. Pour mieux réuſſir dans ſon entrepriſe, il ſe lia avec le grand maître de l'ordre d'Avis, fils *naturel* de Pierre, roi de Portugal; & celui-ci ſe fit proclamer roi de Portugal ſous le nom de Jean I. Leur ligue ſe fortifia par le mariage qui ſe fit de ce grand maître avec Philippe, fille du premier lit du duc de Lancaſtre: il avoit une autre fille du même lit, & un fils, qui fut Henri IV, roi d'Angleterre. Ses premiers exploits furent la priſe de Compoſtelle & de quelques autres places aux environs, d'où il envoya appeller en duel Jean I, roi de Caſtille; mais ſes troupes ayant eu du deſſous en pluſieurs occaſions, il s'accommoda avec ce monarque, par traité fait en 1388, aux conditions que ſa fille Catherine, qu'il avoit eue de Conſtance ſa ſeconde femme, épouſeroit le fils-aîné du roi Jean, qui régna depuis ſous le nom de *Henri III*. On donna pour dot à Catherine la cité de Soria, & les villes d'Arrença, Molina & Almaçan. La ducheſſe de Lancaſtre eut pour ſon apanage Guadalaxara, Medina-del-Campo & Olméda; & le duc ſon mari 600000 florins d'or une fois payés, outre une penſion viagere de 40000 florins d'or, tant que lui & ſa femme vivroient; au moyen de quoi Conſtance & ſon mari renoncerent à toutes leurs prétentions ſur la Caſtille. Ce fut alors que le roi Jean nomma ſon fils *prince des Aſturies*, d'où eſt venue la coutume de donner ce titre aux fils aînés des rois d'Eſpagne. Sa majeſté fit enſuite préſent à la ducheſſe de Lancaſtre de la cité de Hueſca, avec tous ſes droits, pour en jouir pendant ſa vie; & le duc à ſon tour fit préſent au roi de la couronne d'or, qu'il avoit fait faire pour ſe faire couronner roi de Caſtille. Ce prince mourut en 1398, & *Catherine*, reine de Caſtille, ſa fille, en 1418. * Lozano, *hiſt. de los reges nuévos de Toledo*, *l.* 3.

JEAN I du nom, roi de Congo, reçut le baptême en 1490, & embraſſa la religion chrétienne avec ſon fils-aîné & les principaux de ſa cour, à la ſollicitation de Jean II, roi de Portugal, qui lui envoya des prédicateurs de l'évangile. Ce prince voulut qu'on lui préſentât en public les apprêts que l'on avoit faits pour ſon baptême, afin que tout le monde les pût voir, & fût convié à ſuivre ſon exemple. Cette vue imprima un ſi grand reſpect pour la religion dans l'eſprit du peuple, qu'il demanda à être baptiſé auſſi bien que ſon roi. On commença de bâtir une égliſe pour faire la cérémonie du baptême, dont la premiere pierre fut poſée le troiſiéme de mai. Mais il arriva que quelques ſujets du roi, qui habitoient les iſles du lac de Zimbere, ſe révoltérent, & ravagérent les contrées voiſines; de ſorte qu'il fut obligé de s'oppoſer au plutôt à ce déſordre; & ne voulant pas différer ſon baptême, il le reçut le même jour que la premiere pierre fut poſée, avec ſix ſeigneurs qui devoient l'accompagner & conduire ſon armée. Lorſque le roi fut ſur ſon départ, l'ambaſſadeur du roi de Portugal lui donna un étendard, au milieu duquel il y avoit une croix, & lui dit que c'étoit pour le faire entrer dans la croiſade, que le pape Innocent VIII avoit publiée contre les infidéles. Sur ces entrefaites, la reine deſira d'être baptiſée: ce qui lui fut accordé, & on lui donna le nom de *Léonore*, qui étoit celui de la reine de Portugal. Enfin le roi marcha avec plus de quatre-vingt mille hommes contre les rebelles, qu'il ſoumit à ſon obéiſſance. Le fils aîné du roi de Congo étant revenu de combattre quelques autres ennemis, fut baptiſé dans l'égliſe, qui étoit achevée, & fut nommé *Alfonſe*, du nom de l'infant de Portugal. Les ſeigneurs, & la plupart du peuple, reçurent auſſi le baptême, & il ſe fit pluſieurs réjouiſſances; mais le ſecond fils du roi, prince extrêmement débauché, voulut demeurer dans ſon idolâtrie, & ſe retira de la cour, avec quelques-uns qui le ſuivirent. Quelque temps après, les femmes du roi, qu'il avoit quittées en embraſſant le chriſtianiſme, firent en ſorte de rentrer dans ſon palais, & le porterent à reprendre ſes anciennes coutumes. Son fils aîné voulut lui remontrer ſa faute; mais ce zèle lui fit perdre les bonnes graces de ſon pere, & le ſecond fils fut rappellé à la cour. La mort du roi apporta quelque repos aux nouveaux Chrétiens. Alfonſe ſachant qu'il étoit haï de ceux qui étoient retournés au culte des idoles, vint de nuit dans le palais, & le lendemain ayant aſſemblé les principaux de la cour, ſe fit ſaluer roi. Son frere, qui étoit hors de la ville, où il attendoit des troupes, accourut à cette nouvelle; mais il perdit la bataille, & fut arrêté priſonnier. Quelques-uns diſent qu'il mourut en priſon; & d'autres qu'il perdit la vie ſur un échafaut, ſans vouloir renoncer à l'idolâtrie. Alfonſe demeura ainſi paiſible poſſeſſeur de l'état, & réduiſit ceux qui ſe révoltoient ſous prétexte de religion. En mémoire de ſa victoire, il prit pour armes une croix fleurdeliſée, en champ de gueules, avec une orle d'azur autour de l'écuſſon, & à chaque canton deux coquilles d'or, en l'honneur de l'apôtre S. Jacques. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 9.

JEAN BASILOWITZ, grand duc de Moſcovie, fils de BASILE, étoit encore fort jeune lorſqu'il parvint à la couronne l'an 1540. Il affectoit d'aller ſouvent à l'égliſe, & de chanter même au ſervice, mais il ne laiſſoit pas d'être extrêmement cruel & ſanguinaire; & bien loin d'avoir aucun mouvement de piété, il n'avoit pas même des ſentimens d'humanité. Le pillage de la ville de Novogorod, l'an 1569, en eſt une preuve convaincante. Il eut ſept femmes légitimes, & de la premiere il eut deux fils, *Jean* & *Fedor*. Il s'emporta de colere contre l'aîné, & lui donna un coup de bâton ferré ſur la tête, dont il mourut cinq jours après. De la derniere de ſes femmes il eut *Demetrius*. Après avoir exercé mille cruautés, il ſentit à l'extrémité de ſa vie des douleurs extraordinaires, & mourut en 1584. Son fils FEDOR Jwanovitz lui ſuccéda. * Olearius, *voyage de Moſcovie*.

JEAN BASILOWITZ ZUSKI, *cherchez* ZUSKI.

JEAN-O-NEAL, ſeigneur d'Ulſter en Irlande, qui prit le titre de roi, étoit fils de *Cane* O-Nel, ſurnommé *Baco*, c'eſt-à-dire, *Claude*, l'un des plus puiſſans princes du pays ſeptentrional de cette iſle. Après avoir dépoſſédé ſon pere, il excita de grands troubles en Irlande, où la reine Elizabeth envoya des troupes qui le ſoumirent: mais en 1567, enflé d'une victoire remportée ſur les Ecoſſois, qui ravageoient ſes terres, il fit ruiner par le feu la ville d'Armach, métropolitaine d'Irlande. Enſuite il dépouilla de leurs états les autres ſeigneurs du pays, moins puiſſans que lui: enfin mépriſant tous les titres d'honneur, que la princeſſe Elizabeth lui offroit pour le ramener à ſon devoir, il ſe fit reconnoître roi du pays d'Ulſter par ſes gens, qui conſiſtoient en mille chevaux, quatre mille hommes de pied, & ſept cens gardes, & fit faire l'exercice aux payſans. Il fit bâtir un château, qu'il nomma *Feognegal*, c'eſt-à-dire, *la haine des Anglois*, qu'il haiſſoit

haïſſoit extrêmément. Le vice-roi d'Irlande ayant marché avec des troupes, par l'ordre de la reine Elizabeth, contre ce rebelle, le défit à la première rencontre, & Jean O-Neal ſe voyant abandonné de ſes gens, à cauſe de ſes cruautés, étoit près de ſe jetter aux pieds du vice-roi, lorſque ſon ſecrétaire l'en détourna, & lui conſeilla de ſonder auparavant l'amitié des peuples des iſles Hébrides. Ceux-ci, qui ne cherchoient que l'occaſion de venger la mort de leurs parens, que Jean O-Neal avoit fait mourir, ne manquerent point de répondre honnêtement aux demandes de ce roi prétendu, pour avoir lieu de le prendre. Il alla dans leurs tentes, où il fut tué avec la plupart de ſes gens, l'an 1567. * Camden, *hiſtoire d'Elizabeth.*

JEAN d'Autriche, *cherchez* JUAN.

HOMMES ILLUSTRES.

JEAN, diſciple de S. Epiphane, vivoit ſur la fin du IV ſiécle, & au commencement du V. Il écrivit la vie de ſon maître, que nous avons dans Metaphraſte & Surius, ſous le 12 mai. Le P. Petau l'a fait imprimer au commencement des œuvres de ce ſaint.

JEAN d'ANTIOCHE, écrivain du Ve ſiécle, de grammairien devint prêtre d'une paroiſſe d'Antioche. Il écrivit contre ceux qui refuſoient de confeſſer deux natures en Jeſus-Chriſt; faiſant voir par l'autorité des écritures, qu'il y a en lui une perſonne de Dieu & de l'homme; mais deux natures, celle de la chair & celle du verbe. Il combattit auſſi quelques façons de parler de S. Cyrille d'Alexandrie, qui étoient échapées à ce S. docteur, en diſputant contre Neſtorius, & qui pouvoient fortifier la doctrine de Timothée Elure, & de ſes diſciples, c'eſt-à-dire, des Eutychiens. Gennade rejette ce que dit Jean d'Antioche, ſur ce ſujet, prétendant apparemment qu'on ne trouvoit rien dans les écrits de S. Cyrille, qui pût favoriſer l'héréſie eutychienne. Jean vivoit encore lorſque Gennade écrivoit ſon traité des *Hommes illuſtres*; il s'appliquoit à la prédication, ayant le talent de prêcher ſur le champ & ſans préparation. * Gennadius, *de ſcriptor. eccleſ. c.* 3. D. Remi Ceillier, *hiſtoire des auteurs ſacrés & eccleſiaſtiques*, tome XV, p. 249.

JEAN DE CAPPADOCE, ainſi nommé parcequ'il étoit natif de cette province, vivoit dans le IV ſiécle, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de l'empereur Juſtinien, qui s'en ſervit dans la compilation de ſon code en 527, & le fit conſul en 538, & préfet du prétoire. Procope de Céſarée, qui ſemble avoir pris plaiſir de faire le portrait de Jean de Cappadoce, dit qu'il n'avoit aucune étude, qu'il étoit d'un naturel violent, d'un eſprit vif & pénétrant; mais fourbe, malfaiſant, & qui n'avoit ni crainte de Dieu, ni égard pour les hommes. Il acquit en peu de temps des richeſſes immenſes, ne faiſant aucune difficulté de piller de tous côtés. Juſtinien, pour appaiſer une ſédition qui s'étoit allumée à Conſtantinople, fut obligé de lui ôter ſes charges, qu'il lui redonna pourtant peu de temps après: mais ayant ſu que ſon ambition le portoit juſqu'à prétendre à l'empire, il le relégua dans un fauxbourg de Cyzique, nommé *Artace*, où Jean prit l'habit eccléſiaſtique. Quelque temps après, étant accuſé d'avoir eu part au meurtre d'Euſebe, évêque de cette ville, il fut pris & mis à la queſtion pour l'obliger d'avouer les auteurs de l'aſſaſſinat. Enſuite on lui mit un ſimple habit de toile, & en cet équipage, on le promena dans toute l'Egypte. Sa miſere étoit ſi grande, qu'il ſe vit obligé de demander l'aumône pour vivre. Cependant il ſe repaiſſoit toujours de l'eſpérance d'être empereur. Il demeura trois ans priſonnier à Antinoë, & fut puni de tous ſes crimes par la mort. On ne ſait pas en quelle année ce fut. * Procope, *lib.* 1 *de bello Perſico.*

JEAN, moine Bénédictin, fut auteur d'une vie d'Alexandre *le Grand*, qu'on a ſouvent donnée au public, avec l'hiſtoire de Quint-Curce. Un autre de ce nom, qui vivoit dans le VI ſiécle, du temps de Juſtinien, laiſſa auſſi un ouvrage hiſtorique. * Voſſius, *de hiſt. Grec. lib.* 2 & 3.

JEAN MARON, écrivain Syrien. Abraham Ecchellenſis prétend que cet auteur vivoit entre le VI & le VII ſiécle, & dit qu'il a compoſé pluſieurs ouvrages contre les héréſies des Orientaux, avec une liturgie, & un commentaire ſur la liturgie de S. Jacques, lequel il promettoit de donner bientôt au public, avec ſa verſion latine; mais M. Simon, *dans ſes notes ſur Gabriel, archevêque de Philadelphie*, nie que cet auteur ait l'antiquité qu'Abraham Ecchellenſis lui donne: ce qu'il a examiné plus à fond dans ſes remarques ſur le voyage du Mont-Liban, où il dit qu'ayant reçu de M. Fauſte Nairon, neveu d'Ecchellenſis, quelques extraits en langue ſyriaque, du commentaire de Jean Maron ſur la liturgie, il reconnut par les paroles mêmes d'un extrait qu'il rapporte, que ce Jean Maron n'a pu vivre dans le temps, auquel Ecchellenſis & M. Nairon prétendent qu'il a vécu, parcequ'il agite des queſtions qu'on ne traitoit point dans ce temps-là. D'où il conclut que le livre de Jean Maron eſt ſuppoſé, ou qu'on y a ajouté le chapitre qu'on lui avoit envoyé. Le cardinal Bona, à qui on avoit communiqué à Rome la verſion latine de ce Jean Maron, qui a écrit en ſyriac, eſt auſſi de ce même ſentiment, dans une lettre qu'il a écrite en 1673 au pere Mabillon, religieux Bénédictin. Il y a apparence que ces Maronites auront attribué à Jean Maron l'ouvrage de quelque autre écrivain poſtérieur. * Abraham Ecchellenſis, *notes ſur le catalogue des écrivains Orientaux.* Simon, *remarques ſur le voyage du Mont-Liban.*

JEAN le Grammairien, natif d'Alexandrie, fut un des plus grands philoſophes de ſon temps. Il étoit Chrétien; mais prévenu des ſentimens de Sévérus, & par conſéquent Eutychien ou Jacobite. Il fut excommunié, à ce que dit Abulfarage, par les évêques d'Egypte, pour n'avoir pas voulu abjurer des erreurs qu'il ſoutenoit contre la Trinité. Il a vécu juſqu'au temps qu'Amrou Ben Al-As conquit l'Egypte, ſous le califat d'Omar. On dit qu'il voulut ſe ſervir du crédit qu'il avoit auprès d'Amrou pour ſauver les livres de la fameuſe bibliothéque d'Alexandrie: mais le calife Omar ayant commandé qu'on la brulât, il eut le déplaiſir de les voir porter & diſtribuer à tous les bains de cette grande ville, où ils furent employés pendant ſix mois à en entretenir le feu. * D'Herbelot.

JEAN, fils de Méſué, dit auſſi *Abou Zacharia*, étoit Syrien de nation, & Chrétien de religion. Le calife Haroun Raſchid le prit pour ſon médecin, & lui fit traduire pluſieurs livres grecs & ſyriens en arabe. Depuis ce temps, il ſervit toujours les caliſes juſqu'à Motavakel, & eut pour collégues deux autres médecins très-habiles, dont l'un nommé *Gabriel Bakhtiſovah*, étoit Chrétien, & l'autre nommé *Saleh Ebn Nahalah*, étoit Indien. Ce docteur ne pratiquoit pas ſeulement la médecine, mais il l'enſeignoit auſſi, & a écrit pluſieurs ouvrages, dont celui que nous appellons l'*Electuaire de Meſué*, eſt entre les mains de tous ceux qui ſe mêlent de pharmacie. Il tenoit auſſi chez lui des conférences ſur toutes les parties de la philoſophie; & Abulfarage rapporte quelques traits facétieux de ſes converſations. * D'Herbelot.

JEAN DIACRE de l'égliſe romaine, que quelques-uns confondent mal-à-propos avec Paul Diacre, avoit été moine du Mont-Caſſin dans le IX ſiécle, vers l'an 875. Il eut beaucoup de part à l'amitié d'Anaſtaſe *le Bibliothecaire*, & compoſa cinq livres de la vie de S. Grégoire *le Grand*, qu'il dédia au pape Jean VIII. On lui attribue d'autres ouvrages; mais il eſt ſur que l'hiſtoire mêlée eſt de Paul Diacre, & non de lui. Quelques auteurs ont cru que Jean Diacre fut depuis pape, ſous le nom de Jean VIII. * Sigebert, *in*

chron. A. C. 873, & *in catal. c.* 106. Pierre Diacre, *de viris illuſt. Montis Caſſ.* Trithême. Arnoul Wion. Bellarmin. Poſſevin. Le Mire. Roſweide. Voſſius, &c.

JEAN, religieux Italien de l'ordre de S. Benoît, a vécu dans le X ſiécle. Il compoſa une chronique, qui eſt quelquefois alléguée par le cardinal Baronius dans ſes annales, ſous les années 892, 893, &c.

JEAN SCOT, dit *Erigène*, étoit Ecoſſois, c'eſt-à-dire, Irlandois, & vint en France ſous le régne de Charles *le Chauve*, qui fut tellement charmé de ſon eſprit, qu'il le faiſoit ſouvent coucher dans ſa chambre. A la priere du pape, il fut chaſſé de Paris, & fut décrié par tout comme un hérétique. Après ſa mort, un ouvrage qu'il avoit compoſé, & dans lequel il paroiſſoit ſacramentaire, fut condamné en trois conciles de Paris, de Verceil & de Rome. Dans ce dernier, tenu en 1059, ſous Nicolas II, l'on obligea Berenger, qui ſe ſervoit de l'autorité de ce livre de Jean Scot, de le jetter lui-même au feu. On dit qu'après avoir été chaſſé de Paris, il ſe retira en Angleterre; & qu'étant réduit à enſeigner des enfans pour vivre, il fut tué à coups de ganifs par ſes écoliers, ſur la fin du IX ſiécle, vers l'an 883 ou 884.

Divers auteurs, comme Poſſevin, Arnoul Wion, & d'autres, ſoutiennent que Jean Scot Erigène a été diſciple de Bede, compagnon d'Alcuin, & l'un des premiers fondateurs de l'univerſité de Paris. D'autres, comme Trithême & Balée, croient qu'il faut reconnoître deux Jean Scot; & enfin d'autres, trompés par ce qu'écrit Guillaume de Malmesburi, aſſurent qu'Erigène a été abbé d'Ethelinge, & précepteur d'Alfrede roi d'Angleterre, & qu'il a été mis au catalogue des martyrs. Même, ſur ce fondement, du Sauſſai, au martyrologe des ſaints de France; Molanus, dans l'appendix au martyrologe d'Uſuard, qu'il fit imprimer à Anvers en 1583, & Arnoul Wion, ont cru qu'Erigène étoit martyr. Jean Claude, miniſtre de Charenton, qui a entrepris de combattre la Réalité & la Tranſſubſtantiation, contre *la perpétuité de la foi de l'égliſe catholique touchant l'Euchariſtie*, ſe ſert de tous ces témoignages pour faire valoir ce Jean Scot, qu'il met entre les adverſaires de Paſchaſe Ratbert abbé de Corbie, que quelques auteurs Proteſtans ont cru avoir enſeigné le premier la doctrine de la réalité; mais ces ſentimens ont été réfutés dans la diſſertation qui eſt ſur la fin de la premiére partie de la Perpétuité défendue. Ce Jean Scot, auquel on attribue une traduction des œuvres de S. Denys, eſt auteur d'un dialogue *des natures*. Quelques auteurs ont cru que c'eſt lui, & non pas Ratramne, moine de Corbie, qui a compoſé ce livre du corps & du ſang du Seigneur, publié ſous le nom de *Bertram*; mais ce ſentiment, qui n'eſt fondé que ſur des conjectures, eſt à préſent reconnu pour faux. Au reſte, Jean Scot n'a point été diſciple de Bede, ni compagnon d'Alcuin, ni fondateur de l'univerſité de Paris; il n'a été ni précepteur du roi Alfrede, ni abbé d'Ethlinge; & on le confond avec un autre Jean le Saxon, compagnon de S. Grimbald. Enfin l'hiſtoire de ſon martyre eſt peu aſſurée; & il n'a point été mis au rang des martyrs par l'autorité des papes; ſon nom ne ſe trouve dans aucune édition du martyrologe romain. * *Voyez* Jacques Warræus, *de ſcript. Hibern.* Conſultez D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome V.

JEAN d'Antioche, auteur chrétien qui nous a donné la continuation de l'hiſtoire d'Ebn Batrik, depuis l'an 326 de l'hégire, où ce patriarche a fini, juſqu'à l'an 400, qui eſt de Jeſus-Chriſt 1009. * D'Herbelot, *bibl. or.*

☞ JEAN, abbé de Fécam, au XIe ſiécle, étoit né à Ravenne. La petiteſſe de ſa taille lui fit donner le nom de JEANNELIN. Il vint d'Italie en France étant encore fort jeune, & embraſſa dès-lors la profeſſion monaſtique à S. Bénigne de Dijon, ſous le célebre abbé Guillaume, dont il ſut mériter l'eſtime & l'amitié. On remarque que Jean donna beaucoup d'application à l'étude de la médecine, & qu'il en prit une aſſez grande connoiſſance. L'abbé Guillaume gouvernoit l'abbaye de Fécam, conjointement avec celle de S. Bénigne, & divers autres monaſtéres où il avoit fait revivre l'eſprit de S. Benoît. Il établit Jeannelin prieur de Fécam, & quelque temps après il le nomma abbé de ce monaſtére. Jeannelin reçut la bénédiction abbatiale des mains de Hugues, évêque d'Avranches, vers 1028. Il fut élu abbé de S. Bénigne, après la mort d'Halinard, archevêque de Lyon, & qui étoit en même temps abbé de ce monaſtére: mais il ne retint pas long-temps cette nouvelle charge, l'ayant cédée peu après à Adalbéron, lequel mourut avant lui. Le mérite de Jeannelin pénétra juſqu'à la cour d'Allemagne, & l'empereur Henri *le noir* lui confia l'adminiſtration de l'abbaye d'Erberſtein. L'impératrice Agnès, remplie d'eſtime pour lui, lui donna ſa confiance, & voulut dans la ſuite avoir de ſes inſtructions. L'auteur que nous allons citer fait connoître pluſieurs ouvrages de piété qu'il avoit compoſés pour elle. L'abbé Jean entreprit par dévotion le pélerinage de Jéruſalem. Son voyage ne fut pas heureux. Il eut le malheur de tomber entre les mains des Muſulmans, qui le retinrent aſſez long-temps en priſon. Il trouva enfin le moyen de s'échaper, & ſe rendit à ſon monaſtére, où il mourut le 22 février de l'an 1078, après l'avoir gouverné l'eſpace de cinquante-un ans. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome VIII.

JEAN, moine de S. Benoît, & diſciple du cardinal Pierre de Damien, vivoit dans le XI ſiécle, & eſt auteur de la vie du même cardinal, que nous avons à la tête des épîtres de ce grand homme.

JEAN, archidiacre de Bari en Italie, vivoit environ dans le XI ſiécle. Il compoſa un traité de la tranſlation des reliques de S. Nicolas de Mire, qui ſe fit en 1087. Nous avons ce traité dans Surius, *ad 9 maii diem.*

JEAN, Milanois, floriſſoit en 1100. Il compoſa au nom du collége de médecine de l'école de Salerne, un livre en vers léonins, ſous le titre de *Medicina Salertina*, la *Médecine de Salerne*, ou l'*Art de ſe conſerver la ſanté.* Il étoit compoſé de douze cens trente-neuf vers; aujourd'hui il n'y en a que trois cens ſoixante douze. René Moreau l'a éclairci par des obſervations. * Placius, *pag.* 42. Bartol, *in poët-medic. p.* 128.

JEAN DES TEMPS ou D'ESTAMPES, eſt ce fameux écuyer de Charlemagne, qui, ſelon la fable de quelques chronologues, Vincent de Beauvais, Nauclerc & autres, mourut l'an 1128, dans la 362 année de ſon âge.

☞ JEAN DE COUTANCE, eſt connu par un traité du comput eccléſiaſtique, dont l'objet principal eſt de fixer la fête de Pâque, ſuivant le cours du ſoleil, & celui de la lune. D. Martene en a donné l'épître dédicatoire au tome I de ſon *Theſaurus anecdotorum.* Elle eſt adreſſée à Geoffroi, qui fut abbé de Savigny depuis l'an 1122 juſqu'en 1139, & à toute ſa communauté. * *Hiſtoire litter. de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X.*

☞ JEAN, moine de l'abbaye de la Fontaine de Beze, au diocèſe de Langres, & aujourd'hui dans celui de Dijon, fut élevé dans ce monaſtére, & y remplit les fonctions de ſacriſtain & de chantre. Sa mort arriva vers l'an 1120. Il s'eſt ſur tout diſtingué par ſon gout pour les livres, & par le zèle qu'il eut pour en amaſſer, ſoit en les copiant lui-même, ſoit en les faiſant copier. Il eſt auſſi auteur d'une chronique de ſon monaſtére, dans laquelle il a beaucoup fait uſage de celle de S. Bénigne de Dijon. D. d'Achery l'a fait imprimer au premier tome de ſon ſpicilége. * *Hiſt. litter. de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X.*

Digitized by Google

☞ JEAN, diacre & moine de l'abbaye de S. Ouen de Rouen, commença dès l'âge de vingt ans à ſe diſtinguer par des ouvrages dont une partie eſt venue juſqu'à nous. On connoît de lui une vie de S. Nicolas en proſe & en vers; des additions en vers & en proſe rimée à la vie de S. Ouen compoſée par Thierri, moine de S. Ouen; enfin pluſieurs diſcours ou ſermons, qui ſe trouvent dans un beau recueil manuſcrit de l'abbaye de S. Ouen de Rouen, appellé le *livre noir*, par le P. Pommeraye (dans l'hiſtoire de cette abbaye.) D. Martene a publié quatre de ces diſcours, au tome III de ſon *Theſaurus anecdotorum*. Mais rien ne fait plus d'honneur au moine Jean, que le choix qu'on fit de lui pour tenir la plume, & faire les fonctions de notaire ou de ſecrétaire, dans le concile tenu à Reims en 1119 par le pape Calliſte II. * *Hiſtoire littéraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X.*

JEAN GILLES ou de SAINT GILLES, médecin ordinaire de Philippe-Auguſte, depuis célébre théologien dans l'ordre de S. Dominique, étoit Anglois de nation, ſelon l'auteur des antiquités de l'univerſité d'Oxford. S'étant rendu habile dans les lettres humaines, dans la phyſique & la médecine, il enſeigna publiquement, avec diſtinction, ces ſciences dans ſon pays. Sa réputation le fit connoître à la cour de France, & le roi Philippe-Auguſte l'ayant appellé à Paris, l'honora de ſa confiance, & voulut l'avoir pour ſon médecin ordinaire. Cet emploi ne l'empêcha pas de faire des leçons publiques à Paris, ce qui augmenta ſa réputation. Selon l'hiſtorien déja cité, Jean Gilles enſeigna auſſi la médecine à Montpellier; mais il ne dit pas ſi ce fut durant le régne de Philippe-Auguſte, lequel mourut à Mante le 14 juillet 1223. Quoi qu'il en ſoit, on ſait qu'il paſſa de l'étude & de la profeſſion de médecin, à l'étude de la théologie dans les écoles de Paris, qu'il fut fait docteur, qu'il obtint une chaire de profeſſeur dans cette faculté, & qu'il exerça le miniſtère de la prédication. Le deſir de mener une vie plus parfaite, le porta dans la ſuite à entrer dans l'ordre de S. Dominique. Les uns placent cet événement en 1221, les autres le reculent juſqu'en 1228. Les auteurs du treiziéme ſiécle racontent ainſi le fait: Jean de S. Gilles, actuellement profeſſeur de théologie, monta en chaire dans l'égliſe de S. Jacques (poſſédée par les Dominicains); & en préſence d'un nombreux auditoire, après avoir prêché avec beaucoup de zèle ſur l'importance du ſalut, & contre la vanité des grandeurs humaines, deſcendit de chaire, ſe mit aux pieds du bienheureux Jourdain, & reçut de ſes mains l'habit de S. Dominique. L'auteur des antiquités de l'univerſité d'Oxford ajoute, qu'il ne continua pas moins à enſeigner à Paris les arts & la théologie, & que dans cette vue on érigea alors deux chaires, leſquelles, dit le pere Touron, furent érigées ſous les yeux & avec l'agrément des autres profeſſeurs publics, qui n'étoient pas alors en grand nombre. En 1231 il fut envoyé à Toulouſe, où il ſuccéda à Rolan de Crémone dans les écoles de cette ville, dont il augmenta beaucoup le luſtre, en perfectionant ce que ſon prédéceſſeur avoit commencé. Vers la fin de 1235, envelopé dans la perſécution que les hérétiques Albigeois firent à l'évêque Raymond de Felgar, il ſe retira en Angleterre, où il ſe joignit à deux de ſes confreres, Robert & Richard, pour travailler de concert à l'inſtruction & à l'édification des fidéles. On ne tarda pas à lui donner la conduite des écoles de ſon ordre à Oxford. Ce fut entre ſes bras que mourut Robert Groſſe-Teſte, évêque de Lincoln, le 9 d'octobre 1253. On ignore le temps de la mort de Jean de S. Gilles. Il a fait des commentaires ſur les quatre livres des ſentences; des explications morales de l'écriture, en forme d'homélies, & compoſé pluſieurs autres livres de piété, & d'érudition. Les manuſcrits en ont été long-temps conſervés à Oxford, auſſi-bien que ſes ouvrages de médecine, & divers commentaires ſur Ariſtote. *Voyez* ſa vie dans l'*Hiſtoire des hommes illuſtres de l'ordre de S. Dominique*, par le pere Touron, religieux du même ordre, *in*-4° à Paris 1743, tome I.

JEAN le TEUTHONIQUE, évêque de Boſnie, légat du pape, & quatriéme général de l'ordre de S. Dominique, naquit avant la fin du douziéme ſiécle, à Wildeshuſen, place d'Allemagne dans la Weſtphalie, entre l'évêché de Munſter & le comté d'Oldembourg. Il fut envoyé, encore jeune, à la cour de l'empereur Frédéric II, dont il gagna la faveur: mais un ſentiment intérieur qui lui fit connoître les dangers auſquels il s'expoſoit, le porta à quitter ſubitement la cour, pour aller continuer ſes études dans l'univerſité de Bologne, où il ſe fit un nom parmi les ſavans. Déja bon théologien, canoniſte habile, & fort verſé dans les loix civiles, il acquit une grande réputation à la cour du pape; & l'on prétend qu'il étoit ſon pénitencier, lorſqu'ayant entendu prêcher S. Dominique, il s'attacha à lui, & ſe rendit un de ſes diſciples, l'an 1220, âgé de plus de 30 ou même 35 ans. Il commença ſes travaux apoſtoliques par le diocèſe de Conſtance, & les continua dans l'Autriche & dans les pays voiſins. Rappellé enſuite en Italie, Grégoire IX le confirma dans la charge de pénitencier, dont il avoit été revêtu par le pape Honoré III, & l'aſſocia enſuite aux cardinaux Conrad & Otton de S. Nicolas, légats du S. ſiége vers les princes d'Allemagne. Nous ne ſuivrons pas le zélé miſſionaire dans le cours des prédications qu'il fit en différentes provinces d'Allemagne; ſon zèle ne connoiſſoit point de bornes dès qu'il pouvoit être utile au ſalut des ames: les royaumes du Nord, la Hongrie, & pluſieurs autres lieux, en reſſentirent les effets. Il fut évêque de Boſnie, vers l'an 1232, & en même temps légat apoſtolique; & ſi ſes travaux redoublerent, les fruits en furent auſſi plus multipliés. Pendant plus de cinq ans qu'il gouverna ſon diocèſe, depuis l'an 1232 juſqu'en 1237, il en fit pluſieurs fois la viſite, & toujours à pied, & y fit un grand nombre de converſions. Ayant quitté ſon évêché, il rentra dans ſon ordre, & on l'y obligea d'accepter la charge de provincial de la Lombardie. Dans le chapitre général tenu à Paris l'an 1241, il fut proclamé quatriéme général de l'ordre des Freres Prêcheurs, & il ſe conduiſit dans cette place avec beaucoup de ſageſſe & de prudence. Dans l'un des chapitres qu'il tint en 1242, ou l'année ſuivante, il fit publier des reglemens fort ſages, touchant l'étude, la doctrine & la prédication. Il ne montra pas moins de zèle & de lumiere dans les reglemens qu'il fit publier dans les chapitres des années ſuivantes; & l'on peut dire qu'il y a eu peu de généraux qui aient travaillé auſſi utilement que lui à la gloire de ſon ordre, & à l'avantage de l'égliſe. Jean mourut le 4 de novembre 1252, ſelon la chronique du pere Humbert. M. du Pin dans ſa *Bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques* du quatorziéme ſiécle, où il a renvoyé ſans raiſon Jean le Teuthonique, lui attribue une ſomme des prédicateurs, imprimée à Rutlingen, en 1487, & une ſomme des confeſſeurs publiée à Lyon, l'an 1518: mais le pere Touron croit avec le pere Echard, que c'eſt encore une mépriſe de M. Du Pin, & de quelques autres hiſtoriens, qui ont confondu le quatriéme général des Freres Prêcheurs, avec un autre religieux du même ordre, appellé communément *Jean de Fribourg*, & quelquefois *Jean le Theutonique*: celui-ci avoit en effet compoſé divers ouvrages, & il ne mourut qu'en 1314. Les auteurs contemporains qui ont parlé de l'ancien évêque de Boſnie, ne lui attribuent point d'autres écrits que des lettres circulaires. * Voyez l'*hiſt. des hommes illuſtres de l'ordre de S. Dominique*, par le P. Touron, religieux du même ordre, *tom. I.*

JEAN DE PARME, général des Franciſcains, qui vivoit dans le XIIIe ſiécle, paſſe pour être l'auteur du

Digitized by Google

livre intitulé : l'Evangile éternel (*evangelium æternum*) que le pape Alexandre IV fit bruler en 1258. Ce livre étoit compoſé en partie des rêveries de l'abbé Joachim & de quelques autres viſionaires. Selon ce livre, ceux de l'écriture ſainte devoient être abolis, & celui-ci devoit être reçu généralement comme l'évangile du ſaint Eſprit. Tout le but étoit de faire valoir les Franciſcains, comme on le voit par la fin de ce livre, où il eſt dit, que depuis l'an 1260, il n'y avoit que ces religieux qui fuſſent en état d'inſtruire, comme il falloit, les hommes ſur les affaires du ſalut. M. l'abbé Fleuri en parle bien différemment dans ſon huitiéme diſcours ſur l'hiſtoire eccléſiaſtique, où il ne traite preſque que des ordres religieux. Les Franciſcains ſoutiennent que ce prétendu évangile éternel, eſt l'ouvrage d'un autre Jean de Parme qui n'étoit point, diſent-ils, de leur ordre. C'eſt en particulier ce que Wadingue, leur hiſtorien & leur confrere, s'efforce de prouver dans ſes annales de l'ordre des freres Mineurs. * *Voyez* ce qu'il dit ſur l'an 1257. Bzovius, ſur la même année. Le P. Alexandre, dans ſon *hiſt. eccleſ.* en latin. M. Sphanheim, dans ſon *hiſt. eccleſ.* latine du nouveau teſtament, &c.

JEAN DE PARIS, Dominicain, docteur & profeſſeur en théologie, qui vivoit ſur la fin du XIIIe ſiécle, ſe fit particuliérement connoître dans la diſpute qui fit tant de bruit alors, & qui fut ſi animée entre le pape Boniface VIII & Philippe *le Bel*, roi de France. Jean de Paris prit le parti du roi, & ne fut pas un de ceux qui le défendirent avec moins de zèle, ni avec moins de chaleur. Ce religieux ſe diſtinguoit auſſi en chaire par ſes ſermons. Mais ayant avancé quelque propoſition que l'on crut peu exacte au ſujet du dogme de la préſence réelle de J. C. dans l'euchariſtie, il fut dénoncé, & ſubit un examen en préſence de Guillaume, évêque de Paris, de Gilles, évêque de Bourdeaux, de Bertrand, évêque d'Orléans, de Guillaume, évêque d'Amiens, & d'un docteur en théologie. Il rendit compte de ſa foi, il expliqua ſes ſentimens : mais ſoit qu'on ne fût pas content de ſes explications, ſoit pour le punir de ce qu'il avoit témérairement avancé, on lui défendit de prêcher & d'enſeigner. Jean de Paris en appella au ſaint ſiége, & alla pour cet effet à Rome, où il mourut en 1304. On a de lui : *Tractatus de regia poteſtate & papali : Determinatio de modo exiſtendi corporis Chriſti in ſacramento altaris : Correctorium doctrinæ S. Thomæ.* * *Voyez* la continuation de Guillaume de Nangis. Cave, *de ſcript. eccleſ. &c.*

JEAN d'EZNIK, docteur de l'égliſe d'Arménie, vivoit dans le XIIIe ſiécle. Il dit dans la préface de ſa grammaire arméniéne, qu'il alla à Jéruſalem l'an de l'ére arméniene 730, de J. C. 1283, pour viſiter les ſaints lieux ; & qu'au retour il alla viſiter le patriarche de ſa nation. C'étoit Jacques premier. Jean dit que ce patriarche étoit d'un eſprit ſupérieur, d'une prudence conſommée, verſé dans les divines écritures, habile dans la philoſophie, & qu'il honoroit les ſavans. Ce fut à la perſuaſion de ce patriarche que Jean d'Eznik entreprit ſa grammaire arméniéne, dont il ſe ſervit lui-même pour apprendre cet art aux jeunes gens que le patriarche faiſoit élever auprès de lui à Sis dans la Cilicie. Jean nous apprend que juſque-là on ne s'étoit ſervi que de la grammaire compoſée par le prince Maghiſtros, fils du ſaint martyr Vaſaka. Ce prince, quoique très-occupé aux affaires d'Arménie, profitoit de tous ſes momens de loiſir pour les donner aux ſciences. Son recueil des préceptes de la grammaire étoit déja public avant l'an de J. C. 950. Jean y avoit découvert des défauts, les avoit rectifiés, & avoit pris de divers autres écrivains tout ce qui lui avoit paru de plus propre à faire une bonne grammaire. Il cite dans la ſienne ſes autorités, c'eſt-à-dire, les noms des grammairiens dont il rapporte les préceptes & les obſervations. Mais ſa grammaire eſt plutôt faite pour l'arménien que l'on parloit en Cilicie, que pour le véritable arménien. On y apprend que les Arméniens ont traduit Pythagore, Platon & Homére en leur langue, & que la traduction du dernier eſt en vers hexamétres arméniens. La grammaire de Jean d'Eznik eſt manuſcrite à la bibliothéque du roi ; il y eſt auſſi parlé de la poëſie arméniene & de la poëſie arabe. Dans la même bibliothéque on a du même auteur : 1. Régles & inſtructions ſur diverſes matiéres de morale. 2. Traité du mouvement des cieux, fait pour un jeune ſeigneur nommé *Vakhithanka*, fils du baron Oumekis, l'an 753 de l'ére arméniéne, de J. C. 1286. 3. Inſtructions chrétiennes tirées des apôtres, des patriarches, & des canons, ou régles établies par S. Grégoire l'illuminateur, & par les patriarches d'Arménie, en treize chapitres qui contiennent beaucoup d'inſtructions & de maximes utiles & de pratique.

JEAN DIACRE, chanoine de Vérone, écrivit une hiſtoire, depuis Jules-Céſar juſqu'à Henri VII qui vivoit dans le XIVe ſiécle. Il eſt différent de JEAN DIACRE, auteur de la relation du martyre de S. Janvier, évêque de Bénévent, & de S. Soſie Diacre, que Surius rapporte, *tom. VI, ad 23 ſeptemb.*

JEAN DE SAXE, religieux de l'ordre de S. François, dans le XIVe ſiécle, écrivit des commentaires ſur l'écriture, & d'autres livres, vers l'an 1320 ou 1330.

JEAN DE TINMOUTH, Anglois, vivoit l'an 1366, & compoſa divers traités, *Hiſtoriæ aureæ*, en trois livres ; *Sacramentum hiſtoriæ*, &c. * Pitſeus, *de ſcript. angl.*

JEAN de CARNI, docteur Arménien ſchiſmatique, ſurnommé de CARNI, parcequ'il étoit de cette ville, appellée aujourd'hui *Erzerum*, eſt auteur de divers ouvrages. Ceux qui ſont mentionés dans la notice des livres arméniens de la bibliothéque du roi, dreſſée par M. l'abbé de Villefroi, ſont : 1. Avis pour vivre ſelon la volonté de Dieu, adreſſés au prêtre Sergius. M. de Villefroi dit que ces avis ſont d'une excellente morale. 2. Quelques homélies, entr'autres une que Jean fit pour conſoler les fidéles dans les malheurs de la patrie. 3. Viſion de Jean de Carni, *inventée ſelon toute apparence par ce docteur*, dit M. de Villefroi, *pour inſpirer aux ſiens, ſchiſmatiques comme lui, du mépris pour les Grecs, les Francs & les Syriens.* Jean raconte qu'étant un jour tombé dans un aſſoupiſſement qui ne venoit point de ſommeil, il vit le trône de Dieu, devant lequel tous les ſaints, tous les anges, & tous les peuples de la terre étoient aſſemblés : il apperçut que parmi ces peuples il y en avoit trois qui vouloient ſe joindre aux Arméniens ; mais qu'un ange envoyoit contre eux une bête toute en feu qui empêchoit cette jonction. Jean de Carni demanda ce que cela ſignifioit, & un ange lui répondit : Que les Grecs, les Francs & les Syriens eſpéroient envain d'être ſauvés avec les Arméniens, & que Dieu les rejettoit. *Je revins à moi-même*, dit Jean de Carni, *& je remerciai Dieu de ce que j'étois ſous la protection de S. Grégoire l'illuminateur.* Ce docteur aſſure ceux à qui il contoit cette viſion à l'heure de la mort, qu'il l'avoit toujours tenue ſecrette juſqu'à ce moment, & qu'elle lui étoit arrivée dans le monaſtère de Romkla.

JEAN d'ORODOUN, docteur Arménien, ſchiſmatique, maître de Grégoire Tathetvaſi, *dont on parle au mot* GREGOIRE, a été regardé comme le chef des docteurs d'Arménie, de l'aveu de tous les docteurs mêmes de ce pays. Il mourut l'an de l'ére arméniéne 835, de J. C. 1388. Il a compoſé beaucoup d'ouvrages, entr'autres des commentaires ſur divers livres de l'ancien & du nouveau teſtament, & ſur pluſieurs auteurs profanes. Son commentaire ſur l'évangile de S. Jean eſt fort court ; mais M. l'abbé de Villefroi qui l'a lu, le trouve fort bon, à l'exception

Digitized by Google

des erreurs que l'auteur y a ſemées, de même que dans tous ſes livres. On peut voir à l'article de Grégoire Tathevaſi, ce qu'on dit du corps conſidérable de théologie par demandes & par réponſes, dont Jean d'Orodoun paroît le principal auteur, & qui a été rédigé par Grégoire Tathevaſi, ſon diſciple, lui avoit demeuré avec lui à Tiphikhis ou Tiflis, ville de Georgie, ſéjour ordinaire de Jean d'Orodoun. On a encore du dernier de courtes explications de pluſieurs paſſages choiſis des épîtres de S. Paul; & un traité ſur les héréſies, dans lequel tantôt il impute aux Occidentaux des erreurs qu'ils ne ſoutiennent point, tantôt il met au nombre des héréſies certains points de la ſaine doctrine. Ces écrits de Jean d'Orodoun ſont manuſcrits à la bibliothéque du roi.

JEAN d'OROT, docteur Arménien, ſchiſmatique, vivoit dans le quatorziéme ſiécle, comme on le croit. Il eſt auteur d'un commentaire ſur pluſieurs paſſages, tirés des épîtres de S. Paul, ſelon l'ordre dans lequel ces épîtres ſe trouvent dans la bible. Ce commentaire paſſe pour bien écrit, & fort inſtructif, par la morale qui y régne : le ſtyle en eſt concis : mais clair. On lit en marge un précis de ce même commentaire, que l'on croit être de Grégoire Tathevaſi.

JEAN, ſurnommé PLOUZ, poëte Arménien, vivoit, comme on le croit, dans le XIVe ſiécle. On a de lui quelques poëſies ſacrées, manuſcrites, dans la bibliothéque du roi de France; entr'autres un diſcours dont les vers ſont de douze ſyllabes, ſans céſure : ce diſcours eſt contre les péchés.

JEAN DE LOUVAIN, Chartreux de grande érudition, dans le XIVe ſiécle, compoſa divers ouvrages. Nous n'avons connoiſſance que d'une hiſtoire de la vie des papes. * Boſtius, *l.* 24, *de ſcript. Cart.* Sutor, *l.* 2, *vitæ Cart. tom. III*, *c.* 7, *p.* 571. Petreius, Voſſius, &c.

JEAN DE GADDESDEN, auteur du fameux ouvrage intitulé : *Roſa anglicana*, qui comprend toute la pratique de la médecine, étoit Anglois, & membre du collége de Merton à Oxford. Il étoit docteur en médecine en 1320, & il s'étoit déja diſtingué par des cures conſidérables. Cependant Jean étoit tout au plus un habile empyrique, & il n'a jamais manqué de faire ſon profit de la crédulité de ceux qui avoient recours à lui. Il parloit de tout, & ſe donnoit également pour médecin, pour antiquaire, pour un homme verſé dans la littérature, & ſur-tout dans les étymologies, & même pour poëte. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt qu'il aime ſi fort la rime, qu'on voit à peine une page de ſon livre, ſans une citation en vers, & fort ſouvent il y fait parade des ſiens propres. Il fut employé à la cour d'Angleterre, & il eut ſoin du prince, fils du roi Edouard I ou II, principalement dans la petite-vérole dont ce prince fut attaqué. Il ſe mêloit auſſi d'opérations chirurgicales, & même de chiromancie. M. Freind en parle au long dans ſon hiſtoire de la médecine, troiſiéme partie, & il remarque que Jean étoit chanoine & non moine, & qu'il a été le premier Anglois qui ait été employé à la cour d'Angleterre en qualité de médecin; car avant lui tous les médecins de la cour étoient étrangers.

JEAN HARDING, né en Angleterre, dans le XIVe ſiécle, vers l'an 1360, ſe diſtingua dans les armes & dans les lettres. Il compoſa quelques ouvrages, comme une chronique en deux livres; *de Submiſſione regum Scotiæ*; *Deſcriptio Scotiæ*. * Balæus, *de ſcript. Britan. cent.* 8, *c.* 30. Pitſeus, *de ſcript. angl.* Voſſius.

JEAN D'HILDESHEIM, ville de Saxe, ſur la riviere d'Innerſte, religieux Carme dans le XIVe ſiécle, vers l'an 1390, a fait connoître ſon nom par une chronique, un traité de la tranſlation des trois rois, &c. * Lucius, *biblioth. Carm.* Alegr. *in parad. Carm.*

JEAN DE MUSSIS, citoyen de Plaiſance, qui a fleuri dans le XIVe ſiécle, & qui vivoit encore au commencement du XVe, eſt auteur d'une chronique de Plaiſance, depuis l'an de J. C. 222, juſqu'en 1402. C'eſt proprement une compilation de quantité de chroniques différentes que l'auteur avoit lues; mais dont il avoit ſeulement adopté les fables, principalement ſur les origines des villes. Louis-Antoine Muratori n'en a preſque extrait que ce qui regarde Plaiſance ou l'Italie en général, & il a donné ainſi cette chronique dans le tome XVI de ſa vaſte collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie. Il y a joint une deſcription de la ville de Plaiſance, & l'origine de quelques familles nobles, non-ſeulement de cette ville; mais encore de pluſieurs autres de l'Italie. M. Muratori ſoupçonne que Jean de Muſſis eſt encore l'auteur de ces deux écrits. * *Voyez* la préface de M. Muratori ſur ces traités.

JEAN D'IMOLA, docteur de Boulogne, juriſconſulte célébre dans le XVe ſiécle, eut Balde l'ancien pour maître, & fut un de ceux qui rendirent plus célébre la ſcience du droit canon & du droit civil. Il a laiſſé des commentaires ſur les livres des décrétales & ſur les clémentines, avec quelques autres ouvrages, dont les curieux verront le dénombrement dans Forſter & Fiſchard. Il mourut le 18 février 1436, & fut enterré dans l'égliſe des Bénédictins. * Fiſchard & Forſter, *in vitis juriſc.* Trithême, *in catal.* Simler, *in biblioth. Geſn.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Poſſevin, *in appar. ſacr.*

JEAN DE MONT-REAL, *cherchez* MULLER (Jean).

JEAN de RAGUSE, théologien, & préſident du concile de Baſle, légat à Conſtantinople, naquit dans la ville de Raguſe, capitale de la république de ce nom, ſur la côte de la mer Adriatique. Sa famille, appellée des *Stoiques*, étoit diſtinguée dans la Dalmatie. Pour lui il n'eſt connu que ſous le nom de *Jean de Raguſe*. Il embraſſa jeune l'inſtitut des Freres Prêcheurs, & s'y livra à l'étude avec tant d'application, qu'il devint un des plus habiles hommes de ſon ſiécle. Génie heureux, juſte, élevé, il avoit la mémoire ſure, l'imagination vive & féconde, & le talent de la parole. La connoiſſance qu'il acquit des langues orientales, fut pour lui un ſecours pour entrer dans les ſens cachés des écritures, & s'enrichir de ce que tous les auteurs Grecs, anciens ou modernes, ont de plus recherché. Etant venu à Paris, il y prit le bonnet de docteur vers le commencement du XVe ſiécle. En 1426 il fut nommé procureur général de ſon ordre, en cour de Rome, ſous le pape Martin V, qui le nomma pour l'un de ſes théologiens, au concile de Baſle. Jean de Raguſe fut même choiſi pour y préſider avec Jean Polemar, chapelain du pape, & auditeur du ſacré palais, en la place du cardinal Julien Céſarini, qui ne pouvoit pas ſe trouver à l'ouverture. Jean de Raguſe & Polemar arriverent à Baſle, le 19 de mai 1431, & peu après, Jean y harangua. Depuis, il parla pendant huit matinées dans le concile, pour combattre la doctrine des Huſſites : c'étoit dans le mois de février 1433. Comme dans ſes diſcours, il employa quelquefois les termes d'héréſie & d'héréſiarque, en combattant la doctrine des Bohémiens, leurs députés s'en plaignirent; à quoi Jean de Raguſe répondit avec beaucoup de modération. Le concile ne deſirant pas moins la réunion des Grecs que la converſion des Huſſites; Jean de Raguſe fut envoyé à Conſtantinople, avec la qualité de légat du concile, pour engager l'empereur Paléologue & le patriarche Joſeph à envoyer des députés à Baſle : ce qu'il obtint; mais les Grecs ayant compté pour rien ce que leurs ambaſſadeurs avoient promis au concile, Jean de Raguſe fut député de nouveau à Conſtantinople, avec pluſieurs autres, afin de perſuader aux Grecs d'exécuter ce qu'ils avoient promis. Après pluſieurs conférences, on convint de quelques articles, qui furent ſignés dans le monaſtere de S. George le 25 novembre 1435. Jean

Digitized by Google

de Raguſe étoit encore à Conſtantinople, lorſque le ſénat de Raguſe le préſenta pour un évêché de Dalmatie, le 30 décembre de la même année 1435 : mais Jean n'accepta point cet évêché. Son ſéjour à Conſtantinople dura deux ans, pendant leſquels il ſe perfectiona dans la langue grecque, & acheva un écrit qu'il avoit commencé à Baſle, ſur les noms indéclinables, & quelques autres expreſſions de la bible. Ayant enfin obtenu de l'empereur & du patriarche ce qu'il deſiroit, il retourna à Baſle, où l'on croit qu'il arriva, avec l'ambaſſadeur de Paléologue, au commencement de février 1437. Il fut peu de temps après député vers le pape Eugène IV, à l'occaſion de la diviſion qui éclata, dans la vingt-cinquiéme ſeſſion du concile, tenue le 7 mars 1437, & enſuite envoyé pour la troiſiéme fois à Conſtantinople. Cette nouvelle négociation ne fut pas heureuſe, & Jean de Raguſe ſe remit en mer le 24 novembre 1437, & ne put arriver à Veniſe que le 8 février 1438. L'hiſtoire de ce député eſt depuis cette époque un ſujet de diſpute parmi les auteurs. Les uns, avec le P. Echard, prétendent qu'il demeura ferme juſqu'à la fin dans le parti du concile de Baſle; & qu'après l'élection d'Amédée VIII de Savoye, qui prit le nom de *Félix V*, il fut fait par ce pape, évêque d'Argos dans le Péloponnéſe, & enſuite cardinal. D'autres veulent qu'après avoir long-temps travaillé pour l'égliſe dans le concile de Baſle, il embraſſa enfin le parti du pape Eugène IV, & que ce fut de ce pontife qu'il reçut l'évêché d'Argos, au retour de ſon troiſiéme voyage à Conſtantinople. On peut voir la diſcuſſion des raiſons pour & contre dans le tome III de l'ouvrage du P. Touron, que nous allons citer, *pag.* 258 *& ſuiv.* L'opinion la plus commune eſt que Jean de Raguſe a vécu juſqu'après l'an 1443. Les écrits qui nous reſtent de lui, ſont : 1. Le long diſcours qu'il prononça dans le concile de Baſle, contre les erreurs des Huſſites, à l'occaſion du premier des quatre articles préſentés par les Bohémiens. Bzovius, *annal. eccleſ. tom. XVI*, rapporte ce diſcours tout au long, & il ſe trouve auſſi dans l'hiſtoire du concile de Baſle, & dans les *Antiqua lectiones* de Caniſius, *tom. III, ſeconde partie.* 2. Les actes de ſa légation à Conſtantinople, & quatre lettres qu'il avoit écrites à ce ſujet, pendant le ſéjour qu'il fit dans cette ville, en 1435 & 1436. Ces actes ſont parmi ceux du concile de Baſle; & les lettres ſe trouvent manuſcrites dans la bibliothéque du grand duc à Florence. 3. Léon Allatius nous a auſſi conſervé une relation de notre auteur, concernant ſes voyages en Orient. 4. L'ouvrage ſur les noms indéclinables, &c. dont on a parlé, ne ſe trouve plus. 5. Un ſermon à la louange de S. Benoît, prononcé à Rome, dans l'égliſe des ſaints apôtres, en préſence des cardinaux, au mois de mars 1430. Le P. Mabillon l'a copié ſur un manuſcrit de la bibliothéque du mont Caſſin, & cette copie eſt aujourd'hui dans la bibliothéque de l'abbaye de S. Germain-des-Prés, à Paris. * Extrait de l'*hiſtoire des hommes illuſtres de l'ordre de S. Dominique*, par le R. P. Touron, religieux du même ordre, *tom. III*, depuis la *pag.* 246 juſqu'à 264.

JEAN ANDRÉ, ſavant Italien qui vivoit dans le XVe ſiécle, étoit ami du cardinal Nicolas de Cuſa, avec lequel il avoit vécu, après avoir eu pour maître Victorin de Feltri, dont il fait un grand éloge dans ſa lettre ſur Tite-Live, écrite au pape Paul II. Il dit dans une autre lettre de l'an 1468, par laquelle il dédie au pape Paul II ſon édition d'Aulu-Gelle, qu'il avoit d'abord vécu à Rome dans une extrême pauvreté; mais qu'ayant fait connoître ſon état à Guillaume d'Eſtouteville, cardinal d'Oſtie, & archevêque de Rouen, ce prélat l'avoit ſecouru généreuſement, l'avoit mis en état de continuer ſes études, & enfin l'avoit fait connoître à ſa ſainteté. Jean André trouva en effet un protecteur dans le pape Paul II. Il fut fait ſecrétaire de la bibliothéque du Vatican, & enſuite évêque d'Accia, dans l'iſle de Corſe, & enfin d'Aleria, dans la même iſle, depuis l'an 1468 juſqu'à ſa mort, arrivée l'an 1493. Il paroît auſſi par ſa lettre ſur Aulu-Gelle, que le pape l'avoit nommé à l'évêché de Savone; mais il ne dit pas qu'il l'ait accepté. Son zèle pour le bien de l'égliſe & des lettres, joint aux ſollicitations des papes Nicolas V, & Paul II, dont l'amour pour la littérature & les ſavans étoit très-grand, lui fit entreprendre quantité d'éditions d'auteurs eccléſiaſtiques & profanes qui furent alors d'un grand ſecours. En 1470 il donna une édition des œuvres de Lactance, à Rome : c'étoit déja la troiſiéme édition de cet auteur eccléſiaſtique depuis l'invention de l'imprimerie. La même année il publia les lettres de Cicéron à Brutus & autres. En 1471 il donna les oraiſons de cet orateur. On lui doit pareillement des éditions de quelques ouvrages au moins de S. Jérôme & de S. Auguſtin, de Tite-Live, des commentaires de Céſar, de Pline l'ancien, de Quintilien, d'Aulus-Gellius, d'Apulée; des poëſies de Virgile, d'Ovide, de Lucain, de Silius Italicus. C'eſt encore à lui que l'on eſt principalement redevable des premieres éditions de la bible faite à Rome. Le ſavant éditeur, aidé dans pluſieurs de ces éditions, de Jean-Antoine Campanus & de Théodore de Gaza, revoyoit ſur les manuſcrits les ouvrages qu'il entreprenoit de publier : il y joignoit ſes corrections & quelquefois ſes notes. Il veilloit à ce que ces éditions fuſſent imprimées le plus exactement qu'il étoit poſſible. Preſque toutes ſont dédiées au pape Paul II, par des épîtres préliminaires qui ſervent de préface. Jean-André parle dans ces épîtres des auteurs qu'il publioit, & fait connoître en grande partie en quel état la littérature étoit alors en Italie. On a recueilli toutes ces épîtres à la ſuite de la vie du pape Paul II, donnée par M. le cardinal Querini, en 1740, à Rome, *in*-4°. Cette ſuite, qui eſt de M. le cardinal Querini, de même que les *Vindiciæ Pauli II*, qui ſont au commencement de la vie, a pour titre : *Appendix quâ comprobatur Pauli II pontificatûs felicitati deberi optimor. ſcript. editiones, quæ Romæ primùm prodierunt poſt divinum typographiæ inventum à Germanis opificibus in eam urbem advectum, pleriſque omnibus earum editionum, ſeu prafationibus, ſeu epiſtolis in medium allatis : cum brevibus obſervationibus ad eaſdem, rei typographicæ origini illuſtrandæ valde opportunis.* * Outre cet appendix, il faut voir ſur les travaux de l'évêque d'Aléria, les *Vindiciæ*, que l'on vient de citer, chapitre I. La vie de Nicolas V en latin, par M. Dominique Georgi; à Rome, en 1742, *in*-4°, *page* 187, 188 *&* 189; & *Joan. Alberti Fabricii biblioth. mediæ & infimæ latinitatis, tom. I, pag.* 236, 237.

JEAN D'AGNANI, archidiacre de Bologne, & profeſſeur en droit canon, floriſſoit dans le XVe ſiécle : ceux qui parlent de lui nous aſſurent que ſa piété étoit auſſi exemplaire que ſa ſcience étoit ſolide. Il mourut en 1455, & enrichit le public de deux ouvrages très-eſtimés. Ce ſont des commentaires ſur les décrétales, & un volume de conſultations. * Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Valer Forſter, *l.* 3, *hiſt. juriſc.* Bumaldi, *biblioth. Bon. &c.*

JEAN DE HAGEN, dit *de Indagine*, ſavant Chartreux, dans le XVe ſiécle, prit l'habit à Erfort à l'âge de 25 ans, & en paſſa environ 35 dans ce ſaint ordre. Pendant cet intervalle il eut le gouvernement de trois monaſteres; & malgré ſes emplois, il ne laiſſa pas de compoſer un grand nombre d'ouvrages qu'on lui attribue. Outre ceux que Trithême avoit vus de lui, Petreius compte quatre cens trente-trois traités différens, & entre ceux-là, trois chroniques. Ce ſavant homme mourut en 1475. On dit qu'étant ſimple religieux du cloître, comme parlent les Chartreux, dans

Digitized by Google

une maiſon fort pauvre, & qui ne lui pouvoit fournir de chandelle pour veiller la nuit, il ramaſſoit tous les morceaux de vieille cire qu'il trouvoit, pour s'en faire de petites bougies. * Petreïus, *biblioth. Carthuſ.* Trithême, *in catal.* Voſſius, *de hiſt. Lat.* Simler, *in biblioth.* Poſſevin, *in appar. ſacr.*

Ce JEAN *de Indagine* le Chartreux, n'eſt pas le même qui compoſa certains livres de chiromance, de phyſionomie, & d'aſtrologie judiciaire, marqués entre les livres défendus; le premier vivoit dans le XVe ſiécle; & ce dernier dédia ſon ouvrage à Albert, archevêque de Mayence l'an 1522.

JEAN DE SEGOVIE, ſavant théologien, donna des preuves de ſon érudition au concile de Baſle & ailleurs, & vivoit dans le XVe ſiécle. On lui attribue divers ouvrages.

JEAN DA CASTEL BOLOGNESE, célébre graveur, étoit en réputation vers l'an 1539, & travailla pour le pape Clément VII, & pour l'empereur Charles-*Quint*. Son induſtrie parut à graver ſur de petites pierres, non-ſeulement des figures entiéres, mais même de grands morceaux d'hiſtoire; comme le raviſſement des Sabines, les bacchanales, des combats ſur mer, & pluſieurs autres grands ſujets qu'il grava d'après les deſſins de Michel Ange, de Perrin del Vague, & d'autres excellens peintres. Il mourut à Faënza en Italie l'an 1555. * Félibien, *entretiens ſur les vies des peintres.*

JEAN DA UDINE, peintre célébre, né à Udine dans le Frioul l'an 1494, apprit les élémens de la peinture ſous le Giorgion, & enſuite alla à Rome, où Balthazar Caſtiglioni, ſecrétaire du duc de Mantoue, le mit avec Raphaël. Ce fut ſous un ſi excellent maître qu'il ſe perfectiona dans ſon art. Il ſe rendit en peu de temps ſi habile, qu'il ſurpaſſa tous les autres peintres, à bien repréſenter des animaux, des draperies, toutes ſortes d'inſtrumens, des vaſes, des payſages, des bâtimens, des fleurs & des fruits; mais il ſe rendit encore beaucoup recommandable dans le travail des ornemens de ſtuc, dont le ſecret étoit perdu, & qu'il retrouva. On fouilloit de ſon temps dans les ruines du palais de Tite, pour y déterrer quelques ſtatues, & d'autres antiquités; & en remuant la terre, on découvrit ces petites figures chimériques, qui pour avoir été trouvées ſous terre dans des grottes, ont été depuis appellées *Groteſques*. On y trouva auſſi de petits tableaux d'hiſtoire, accompagnés d'ornemens faits de ſtuc. Jean copia ces ſortes de peintures, & ne put rencontrer d'abord le ſecret de faire le ſtuc, tel qu'il le voyoit dans ces reſtes de l'antiquité. Il expérimenta tant de ſortes de compoſitions pour le découvrir, qu'enfin il trouva que la chaux faite de travertin très-blanc, qui eſt une pierre dure, mêlée avec de la poudre de marbre bien broyé, formoit le même ſtuc, que celui qu'il voyoit dans ces ouvrages antiques. Ainſi il commença à faire de ces ornemens groteſques, & ſe rendit le premier homme du monde dans cette maniere de peindre. Il mourut à Rome l'an 1564, & fut enterré dans l'égliſe de la Rotonde, auprès de Raphaël ſon maître. Son plus grand divertiſſement après la peinture, étoit la chaſſe. On dit que ce fut lui qui s'aviſa le premier de faire un bœuf de toile peinte, pour ſe mettre à couvert, & pour approcher plus facilement du gibier. On admire encore ce qu'il a fait dans les loges du Vatican, par ordre de Léon X. Il y a fait des baluſtrades des tapis très-bien imités; on dit qu'un jour comme il ſe hâtoit d'en achever un, à cauſe que le pape alloit venir voir ſon travail, il y eut un des palfreniers qui accourut pour le lever, penſant que c'étoit un véritable tapis qui cachoit quelque tableau. * Vaſari, *vies des peintres.* Ridolfi, *vies des peintres Vénitiens.* Félibien *entretiens ſur les vies des peintres.*

JEAN DE VALVERDE ou DE AMUSCO, médecin du cardinal Jean de Tolède, *cherchez* VALVERDE (Jean de).

JEAN COLET, docteur en théologie de l'univerſité d'Oxford, & doyen de S. Paul de Londres, fils de *Henri*, chevalier & maire de Londres, embraſſa la nouvelle religion ſous Henri VIII, roi d'Angleterre; & après s'être diſtingué par ſes ſermons, il fonda un collége pour cent cinquante-trois pauvres enfans. On a de lui un traité *de l'éducation des enfans*; un autre *du réglement des mœurs*; des ſermons ſur S. Paul, ſur S. Matthieu, ſur les proverbes, &c. * Bayle, *dict. crit.*

JEAN DE LA CONCEPTION (le P.) inſtituteur de la réforme des Trinitaires déchauſſés d'Eſpagne, naquit le 10 juillet de l'an 1561 à Almodovar, village du territoire de Calatrava dans le diocèſe de Tolède. Marc Garcias ſon pere, & Iſabelle Lopez ſa mere, étoient d'une piété ſi reconnue, que ſainte Thérèſe voulut loger chez eux. Il fit ſes premieres études dans un couvent de Carmes déchauſſés, où il ſe fit une heureuſe habitude des plus grandes auſtérités; & étant allé enſuite étudier la théologie à Baëça & à Tolède, il prit l'habit des Trinitaires dans cette derniere ville le 28 juin 1580. Cet ordre étoit déchu alors de ſa premiere perfection, ce qui n'empêcha pas que Jean n'y vécût avec toute la régularité poſſible: mais en 1594, le chapitre général des provinces de Caſtille, d'Aragon & d'Andalouſie ayant réglé qu'on établiroit des maiſons de récollection, où la régle primitive ſeroit obſervée, & D. Alvarès du Bazan, marquis de Sainte-Croix, ayant donné l'année ſuivante un couvent aux Trinitaires dans un village du diocèſe de Tolède, nommé *Valdepegnas*, à condition que ceux qui y demeureroient ſeroient déchauſſés, Jean ſe retira en 1596 dans cette maiſon, dont il fut le premier ſupérieur. Le réglement du chapitre général avoit laiſſé à ceux qui entreroient dans les maiſons de récollection, la liberté d'en ſortir quand il leur plairoit, & de retourner dans celles dont ils étoient ſortis; ce qui faiſoit un fort mauvais effet, auquel Jean voulut remédier en détruiſant cette liberté, & il y réuſſit dès l'an 1599, ayant obtenu un bref de Clément VIII qui donnoit aux réformés trois maiſons; mais il fut bientôt contraint de ne ſe ſervir que de celle où il demeuroit, encore n'en vint-il à bout, qu'après avoir reçu des mauvais traitemens des anciens en ſa perſonne. En récompenſe il fonda dix-huit couvens de la réforme; & après les avoir gouvernés avec beaucoup de ſageſſe, il mourut à Cordoue le 14 février 1613. On prétend qu'il s'eſt fait des miracles à ſon tombeau, & on travailloit à ſa béatification au commencement du XVIIIe ſiécle. * Diego de la Madre di Dios, *chron. de los Deſcalc. de la SS. Trinitad.*

JEAN DE GORCUM, ainſi nommé, parcequ'il étoit né à Gorcum en Hollande, a vécu au commencement du XVIIe ſiécle, & avoit été élevé parmi les Proteſtans. Dieu lui fit la grace d'entrer dans le ſein de l'égliſe, où il fut fait prêtre. Il mourut à Bois-le-Duc en 1628, & a laiſſé divers traités; une explication myſtique ſur les cantiques; & d'autres ouvrages de piété. * Valere André, *biblioth. Belg.*

JEAN-JACQUES, hermite célébre du XVIIe ſiécle, n'eſt connu que depuis l'an 1632, qu'il prit l'habit d'hermite de la congrégation de S. Jean-Baptiſte. Les preuves de piété qu'il donna le firent choiſir peu après pour aller établir un hermitage dans le diocèſe du Pui; & ſa réputation ſe répandant peu à peu, l'évêque d'Anneci le chargea en 1653, de réformer les hermites de ſon diocèſe. Jean-Jacques joignoit à un grand zèle pour la perfection religieuſe une parfaite ſoumiſſion aux prélats, qui de leur côté honorerent ce ſerviteur de Dieu comme il le méritoit. Après avoir travaillé avec ſuccès à rétablir la vie hérémitique dans les diocèſes de Lyon, de Vienne, du Pui & de Langres,

Digitized by Google

il fut obligé de chercher une nouvelle retraite, à cauſe d'un bruit qui ſe répandit qu'il étoit le comte de Moret, fils *naturel* de Henri IV, qu'on avoit cru tué à la bataille de Caſtelnaudari : ſa parfaite reſſemblance à Henri IV, & l'aveu qu'il avoit fait d'avoir été élevé dans le château de Pau, & de s'être trouvé à la bataille de Caſtelnaudari, paroiſſoit à beaucoup de gens ne laiſſer aucun lieu au doute, & on l'accabloit de complimens, qu'il ne put éviter qu'en prenant la fuite. Ce fut l'Anjou qui lui donna une retraite : il bâtit un hermitage à Gardelles, & après en avoir été ſupérieur quelque temps, il rentra dans l'état de ſimple hermite, où il mourut d'une fluxion de poitrine le 24 décembre 1691. * Grandet, *vie d'un ſolitaire inconnu.*

JEAN DE KIKELLEW, archidiacre d'une ville de ce nom, & grand-vicaire de l'évêque de Strigonie, écrivit la vie de Louis, roi de Hongrie, que Turocius rapporte dans la chronique de ce royaume. * Voſſius, *de hiſt. lat. l. 3 & 6.*

JEAN, Italien, & religieux de Cluni, a écrit la vie de S. Odilon, ſon abbé. Surius la rapporte ſous le 18 novembre.

JEAN, lecteur, compoſa à Rome une hiſtoire de la vie de Conſtantin *le Grand.* * *Conſultez* Du Verdier Vauprivas, *au ſupplément de la bibliothéque de Geſner.*

JEAN, prêtre de Nicomédie, a écrit la vie de S. Baſile, évêque d'Amaſée, rapportée par Siméon Métaphraſte, par Surius, & par Bollandus, le 26 avril.

JEAN, d'Antioche, hiſtorien Grec. Nous n'en avons connoiſſance, que parcequ'il eſt allégué par Tzetzès. On doute s'il eſt différent d'un autre de ce nom, qui écrivit les antiquités de l'hiſtoire. * Tzetzès, *chil.* 2, *hiſt.* 33. Voſſius, *de hiſt. Grec. l.* 2, *c.* 23 *& l.* 3.

JEAN DE CREMONE, prêtre Italien, eſt auteur d'une chronique. Il eſt différent de celui dont il eſt parlé dans l'article ſuivant :

JEAN DE CREMONE, religieux Auguſtin, a écrit une hiſtoire ſcholaſtique ou eccléſiaſtique.

JEAN ANDRÉ, *cherchez* ANDRÉ.

JEAN ANGELIC DE FIESOLE, *cherchez* ANGELIC.

JEAN NANNI DE VITERBE, *cherchez* ANNIUS DE VITERBE, religieux.

JEAN D'ARMES, préſident au parlement de Paris, *cherchez* ARMES.

JEAN ARGYROPHYLE, *cherchez* ARGIRE, ou ARGYROPHYLE.

JEAN CUROPALATE, *cherchez* SCYLITZES, ou SCYLITZA.

JEAN EVIRATE, *cherchez* MOSCHUS.

JEAN GALOIS, *cherchez* GALLES (Jean DE).

JEAN DE LA HAYE, *cherchez* HAYE (LA) bourg; & HAYE (Jean LA) religieux.

JEAN ARDERN, *cherchez* ARDERN.

JEAN DE MEDA, un des fondateurs de l'ordre des Humiliés, *cherchez* HUMILIÉS.

JEAN D'OSEM, *cherchez* HOCSEMIUS.

JEAN DE ROCHESTER, *cherchez* FISCHER.

JEAN DE TABIE ou TABIENSIS, *cherchez* CAGNAZZO ou CAGNATIUS.

JEAN de DERLINGTON, *cherchez* DERLINGTON.

JEAN DE GARLANDE, *cherchez* GARLANDE.

HÉRÉTIQUES.

JEAN, prêtre, dit ÆGEATES, eſt ſans doute ainſi nommé, parcequ'il étoit natif d'Ægée, *Æga*, qui eſt une ville épiſcopale de Cilicie, ſous la métropole d'Anazarbe. Il vivoit dans le Ve ſiécle, ſous l'empire de Zénon, & publia une hiſtoire eccléſiaſtique diviſée en dix livres. Il la commençoit du temps de Théodoſe *le Jeune*, & de Neſtorius l'héréſiarque, & la continuoit juſqu'à l'expulſion de Pierre le Foulon, évêque d'Antioche en 483. Photius, qui avoit lu cinq livres de cette hiſtoire, juge que ſon auteur n'étoit pas orthodoxe : ce qui paroît auſſi par les louanges qu'il donne à Dioſcore d'*Alexandrie*, & au faux conciliabule d'Ephèſe, qu'il appelle *un ſynode divin*, & que les Catholiques nomment plus juſtement un brigandage, outre qu'il s'emporte en injures contre le concile général de Chalcédoine. * Photius, *cod.* 41, 55.

JEAN DE VENISE & JEAN DE TUDETCHIN, tous deux chapelains de Géofroi, duc de Tuſcanelle, ſoutenoient en 1065, qu'on pouvoit acheter les dignités eccléſiaſtiques, non pas à cauſe des choſes ſpirituelles, mais pour les avantages temporels qu'on en peut tirer. Le pape Alexandre II déclara cette doctrine hérétique, & s'y oppoſa par ſon épître décrétale adreſſée à ceux de Luques. Cette opinion eut pourtant ſes partiſans, parcequ'elle favoriſoit la cupidité du plus grand nombre. * Alexandre II, 1 *quæſt.* 3, *c. Ex multis.* Baronius, *A. C.* 1065.

JEAN BOHAIM ou BEHAIN, tambour, ſectateur des erreurs de Wiclef, ſe mit à la tête de divers payſans, ſur la fin du XVe ſiécle, & ſoutenoit qu'il ne falloit point payer de dixmes au clergé, ni de tributs aux princes; que les forêts & les eaux étoient communes; & que la ſainte liberté leur avoit été donnée parfaite. On s'oppoſa à ces erreurs, que d'autres héréſiarques ont tant à cœur. * Sandere, *her.* 179. Génebrard, *in Caliſt. III.* Gautier, *chron. du XV ſiecle*, *c.* 13.

JEAN DE LEYDEN, fut ainſi nommé, parcequ'il étoit natif de Leyden en Hollande; car ſon véritable nom étoit *Bocolde*. Il naquit en 1510, fut tailleur de profeſſion, & en 1544 ſe joignit à Jean-Matthieu Boulanger, avec lequel il ſe fit chef des Anabaptiſtes. Le dernier, qui ſe faiſoit appeller *Moiſe*, tint une aſſemblée des ſiens à Amſterdam, & envoya douze de ſes diſciples, qu'il appelloit ſes *apôtres*, ſe vantant d'être envoyé du Pere éternel, pour établir une nouvelle Jéruſalem. Ces fanatiques ſe rendirent maîtres de Munſter la même année 1534, & y exercérent des indignités & des cruautés incroyables, profanant les égliſes, violant les vierges, & briſant les images des ſaints & les autels. On dit qu'ils publierent un livre ſous le nom de *Reſtitution*, qui approuvoit leurs crimes & juſtifioit leurs deſſeins. Le magiſtrat voulut s'oppoſer à leur fureur : Jean-Matthieu fut tué dans la mêlée, & enſuite Jean de Leyden fut mis en ſa place. Cet impoſteur prenoit le nom de *roi de Juſtice* & d'*Iſraël*, eſpérant établir ſon pouvoir par la deſtruction des puiſſances légitimes; mais l'évêque de Munſter aſſiégea ces malheureux, & les réduiſit à la derniere miſére. Comme ils s'opiniâtroient à périr plutôt que de ſe rendre, l'évêque fut introduit dans la place par un compagnon du faux roi. Il le prit, lui & les principaux miniſtres de ſa fureur; & après les avoir promenés quelque temps dans les pays circonvoiſins, pour ſervir de jouet, il les fit mourir par de très-rigoureux ſupplices en 1535. On dit que ce prélat reprochant à Jean de Leyden les maux qu'il avoit cauſés à Munſter, & ſur-tout aux égliſes, Jean lui répondit qu'il répareroit cette perte, s'il le faiſoit mener par les villes, prenant un liard de ceux qui le viendroient voir. * Meshovius, *hiſt. Anabapt. lib.* 5, 6 & 7. Pontanus. Surius. Sponde, *A. C.* 1532, 1534 & 1535. Sleidan. Lambert. Hortenſe. Monfort, &c.

JEAN SPANGEBERG, Allemand, né dans la Thuringe, & diſciple de Luther, publioit en 1536 qu'il n'y a point de différence des conſeils aux commandemens; que les bonnes œuvres ſont inutiles, & qu'on ne peut être juſtifié, ſi on ne ſe perſuade de l'être. Il publia divers ouvrages, & mourut en 1550. * Prateole, *V. Joan. Spang.* Melchior Adam, &c.

JEAN

JEAN ALASCO, hérésiarque, *cherchez* LASKI.
JEAN HUS, *cherchez* HUS.
JEAN MATTHIEU, *cherchez* JEAN DE LEYDEN.
JEAN ROEATIUS, *cherchez* ROEATUS, &c.

JEANES (Henri) ecclésiastique Anglois, maître-ès-arts, d'Allensay en Sommerset, né en 1611, étudiant à Oxford, fut d'abord attaché au parti des Episcopaux, & le quitta pour suivre celui des Puritains quand il eut lu les livres de ceux-ci. Il étoit métaphysicien subtil, & a passé pour bon controversiste. Il a beaucoup écrit en anglois contre Hammon & Jean Taylor. On connoit de lui un traité du devoir de s'abstenir des choses qui n'ont que l'apparence du mal, en 1640. Un autre où il veut prouver que le défaut de la hiérarchie n'est pas une raison suffisante pour ne pas communier dans une telle église, en 1650, & quelques autres écrits en anglois. Il mourut au mois d'août 1662. * Wood, *histor. & antiq. Oxonienſ.*

JEANNE, femme de Chusa, intendant d'Herode Antipas, tétrarque de Galilée, est du nombre de ces femmes qui, guéries par Jesus-Christ, l'accompagnerent & l'assisterent. Elle le suivit au Calvaire; & quoiqu'elle n'osât approcher de la Croix aussi près que la sainte Vierge & S. Jean, elle ne laissa pas d'être témoin de tout ce qui s'y passa. Elle assista aussi à sa sépulture, & fut une de celles qui allerent au tombeau porter des aromates, & à qui Jesus-Christ apparut comme elles en revenoient. On fait mémoire d'elle dans le martyrologe le 24 de mai. * *Luc, chap.* 8, 23, 24. Baillet, *vies des Saints.*

JEANNE de Navarre, reine de France & de Navarre, comtesse de Champagne, de Brie & de Bigorre, fille unique & héritiere de HENRI I de ce nom, roi de Navarre, comte de Champagne, &c. & de *Blanche* d'Artois, fut mariée à Paris le 16 août 1284, à *Philippe* de France, qui fut depuis le roi *Philippe* IV, dit *le Bel*. Cette princesse fonda à Paris le célebre collége de Navarre en 1303, & mourut au château du bois de Vincennes le 2 avril 1304, âgée de 33 ans. Son corps fut enterré dans l'église des Cordeliers de Paris. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers, &c.*

JEANNE de Bourgogne, reine de France, fille aînée d'OTHON IV, comte palatin de Bourgogne, & de *Mahaud* comtesse d'Artois, fut mariée en 1306, à Corbeil à *Philippe* de France, depuis roi V du nom, dit *le Long*. Ensuite étant accusée de quelques galanteries, elle fut enfermée près d'un an dans le château de Dourdan; mais Philippe persuadé de son innocence, ou feignant d'en être persuadé, la reprit avec lui. Jeanne fonda à Paris le collége de Bourgogne, près des Cordeliers, & vécut le reste de ses jours avec beaucoup de sagesse. Divers auteurs de son temps en parlent très-avantageusement, & comme d'une princesse de grande piété. Elle mourut à Roye en Picardie le 22 janvier 1325, & fut enterrée le 27 suivant dans l'église des Cordeliers de Paris, & ses entrailles furent portées à Longchamp.

JEANNE d'Evreux, reine de France, fille aînée de Louis de France, comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois, fut la troisiéme femme de *Charles* IV, dit *le Bel*, roi de France, qui l'épousa par dispense du pape en 1325. *Blanche*, premiere femme de ce roi, avoit été répudiée, & s'étoit fait religieuse; & *Marie* de Luxembourg étoit morte en couches. Jeanne fut couronnée dans la chapelle du roi en 1326, le jour de la Pentecôte, & fut mere de trois filles, de *Jeanne*, morte jeune; de *Marie*, morte sans alliance le 6 octobre 1342; & de *Blanche*, mariée en 1344 à *Philippe* de France, duc d'Orléans. Cette reine, très-sage & très-vertueuse, mourut à Brie-Comte-Robert le 4 mars 1370. Son corps fut enterré à S. Denys, son cœur aux Cordeliers, & ses entrailles à Maubuisson.

JEANNE de Bourgogne, reine de France, troisiéme fille de ROBERT II du nom duc de Bourgogne, & d'*Agnès* de France, fille du roi S. Louis, fut mariée par contrat passé à Sens au mois de juin 1313, à *Philippe* de Valois, depuis roi de France VI du nom. Elle fut couronnée à Reims avec le roi son mari le 19 mai 1328, & mourut à Paris dans l'hôtel de Nesle le 12 septembre 1348, âgée d'environ cinquante-cinq ans. Les auteurs parlent d'elle comme d'une très-habile princesse. Son corps fut enterré à S. Denys, & son cœur à Citeaux.

JEANNE, reine de France & comtesse d'Auvergne, étoit fille de GUILLAUME XII, comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Marguerite* d'Evreux. Le roi *Jean*, surnommé *le Bon*, l'épousa à sainte Geneviéve de Nanterre le 19 de février 1350, & la fit couronner à Reims. Elle étoit alors veuve de *Philippe*, & déja mere d'un autre de ce nom, dit *de Rouvres*, dernier duc de Bourgogne de la premiere branche. On tient qu'elle mourut au château d'Argilli en Bourgogne, l'an 1360, âgée de quarante ans.

JEANNE, reine de France, l'une des plus belles princesses de son temps, fille de PIERRE I de ce nom, duc de Bourbon, & d'*Isabelle* de Valois, fut mariée en 1349 au roi *Charles* V, dit *le Sage*, & mourut en couches à Paris le 6 février 1377, âgée de quarante ans. On remarque qu'à l'assemblée des états à Paris l'an 1369, elle prit séance à côté du roi.

JEANNE de France, reine, duchesse de Berri, institutrice du premier ordre de l'Annonciade, & des dix vertus de la sainte Vierge, née en 1464, étoit fille du roi LOUIS XI, & de *Charlotte* de Savoye. Son pere la maria en 1476 à *Louis* duc d'Orléans, son cousin issu de germain, qui parvint depuis à la couronne sous le nom de Louis XII; mais comme ce mariage avoit été fait, à ce qu'on disoit, par force, lorsque Louis parvint à la couronne après la mort de Charles VIII, il fit si bien auprès du pape Alexandre VI, qu'il le fit déclarer nul par les commissaires envoyés par le même pape, le 22 de décembre 1498. Louis XII ayant obtenu la dissolution de son mariage, donna à Jeanne pour son entretien le duché de Berri, avec les domaines de Châtillon-sur-Indre en Touraine, de Châteauneuf sur Loire & de Pontoise, & une pension de douze mille écus. Cette vertueuse princesse se retira à Bourges, & institua l'*Ordre de l'Annonciation* ou *de l'Annonciade*. La regle a été formée sur les dix vertus de la sainte Vierge, qui sont chasteté, prudence, humilité, vérité, dévotion, obéissance, pauvreté, patience, charité & compassion. L'habit en est singulier, le voile noir, le manteau blanc, le scapulaire rouge, la robe grise & la ceinture de corde. Il y en a plusieurs monastéres en France & dans les Pays-Bas. Le pape Alexandre VI, en 1501, & Léon X, en 1517, confirmerent par leurs brefs ce saint institut. Jeanne de France, qui l'avoit établi, fonda aussi un collége en l'université de Bourges, & mourut en odeur de sainteté le 4 février 1504 ou 1505, comme nous comptons aujourd'hui. Nous avons les informations dressées par ordre d'Urbain VIII pour sa canonisation, très-souvent demandée par les rois & les prélats de France: enfin elle a été béatifiée en 1743. Elle fut enterrée dans l'église des Annonciades de Bourges: son corps fut brulé, & les cendres jettées au vent par les hérétiques en 1562. * Doni d'Attichi & Nicolas Gazet, *en sa vie.* Sainte-Marthe, *hist. généal. de la maison de France.* Le Mire, *in orig. relig.* Sponde, *in annal.* Louis Jacob, *biblioth. des femmes savantes.* Henri Sedulius, *en ses images de la vie de cette reine.* Hilarion de Coste, *éloges des femmes illustres.* Mezerai, *hist. de France, &c.* Baillet, *vies des Saints*, 4 *février.*

JEANNE de France, reine de Navarre, fille unique du roi Louis X, dit *Hutin*, & de *Marguerite* de

Bourgogne, fut mariée, par traité passé à Paris le 27 mars 1316, à *Philippe* comte d'Evreux, fils de *Louis* de France, comte d'Evreux, d'Estampes, &c. qui l'étoit du roi *Philippe* III du nom, dit *le Hardi*. Cette grande princesse, qui eut beaucoup plus de conduite & de piété que sa mere, vit son mariage béni par la naissance de son fils, & par celle de quatre filles, entre lesquelles il y eut *Jeanne*, religieuse à Longchamp, où elle mourut le 3 juillet 1387, âgée de *66* ans; & une autre *Jeanne* femme de *Jean* I de ce nom, vicomte de Rohan. Cette derniere fut mariée avant le mois d'octobre 1377, & mourut le 20 novembre 1403, laissant de son mariage *Charles* de Rohan, seigneur de Guimené. La reine *Jeanne* mourut au château de Conflans près de Paris, le *6* octobre 1349, & fut enterrée à S. Denys aux pieds du roi son pere. Son cœur fut mis avec celui de son mari aux Jacobins de Paris.

JEANNE de France, reine de Navarre, fille du roi JEAN, née au Château-Neuf sur Loire le 24 juin 1343, fut accordée en 1347, à *Henri* de Brabant, duc de Limbourg; mais elle épousa au Vivier en Brie en 1351, *Charles* II, dit *le Mauvais*, roi de Navarre. Cette princesse mourut le 3 novembre 1373.

JEANNE d'Albret, reine de Navarre, princesse de Beam, &c. fille & héritiére de HENRI d'Albret II de ce nom, roi de Navarre, & de *Marguerite*, sœur du roi *François* I, fut mariée à Moulins en Bourbonnois le 20 octobre 1548, à *Antoine* de Bourbon, duc de Vendôme, roi de Navarre, & fut mere entre autres enfans, du roi HENRI *le Grand*. Cette princesse étoit sage & courageuse; elle aimoit les sciences & les savans; elle composa même diverses piéces en prose & en vers, mais elle fut étroitement attachée aux opinions nouvelles en fait de religion. Elle mourut à Paris le 9 juin 1572, âgée de quarante-quatre ans, non sans soupçon d'avoir été empoisonée. On connut à l'ouverture de son corps qu'on s'étoit trompé. Jeanne avoit rendu de grands services au parti des Huguenots, qu'elle avoit embrassé par haine contre les papes, lesquels disposant d'un bien qui ne leur appartenoit pas, avoient donné l'investiture de son royaume de Navarre aux Espagnols. Ces derniers cherchoient les occasions de faire périr cette reine avec sa famille. On découvrit une conspiration en 1564, dont on pourra voir le détail dans le trente-sixiéme livre de l'histoire de M. de Thou. Il parle aussi ailleurs de cette reine, du soin qu'elle avoit d'inspirer du courage à ceux de son parti, & d'instruire ses sujets dans les mêmes sentimens qu'elle avoit au sujet de la religion. * *Consultez* De Thou; Castelnau; Davila; Pierre Matthieu; Mezerai, &c.

JEANNE, ou, selon d'autres, BLANCHE de France, fille posthume du roi PHILIPPE VI, dit *de Valois*, née en 1351, fut accordée en 1370, à *Jean* duc de Gironne, fils de *Pierre* III, roi d'Aragon. Elle mourut en 1371, à Beziers en Languedoc, où elle passoit pour aller en Espagne. Son corps fut apporté à S. Denys en France.

JEANNE I de ce nom, reine de Jérusalem, de Naples & de Sicile, duchesse de la Pouille & de Calabre, comtesse de Provence, &c. née vers l'an 1326, étoit fille de CHARLES de Sicile, duc de Calabre, qui mourut le 10 novembre 1328, avant son pere *Robert*, & de *Marie* de Valois sa seconde femme. Elle n'étoit âgée que de dix-neuf ans, lorsqu'elle prit le soin du gouvernement de ses états, après la mort de son aïeul, qui mourut le 19 janvier 1343, & qui l'avoit déja mariée à son neveu *André* de Hongrie. Ce mariage ne fut point heureux, parceque les inclinations de l'un & de l'autre étoient contraires, & que le prince étoit conduit par un moine Cordelier, nommé *Robert*; & la princesse par une lavandiere, appellée *Philippe Catanoise*. Ces favoris indiscrets porterent les affaires à l'extrémité, jusqu'à ce qu'André fut étranglé le 18 septembre 1345. Quelques historiens soutiennent que Jeanne ne fut point coupable de cette mort, quoique les autres l'en accusent. Elle épousa en secondes noces, le 20 août 1346, *Louis* de Tarente, qui étoit son cousin; & se vit obligée de se retirer de Naples en Provence, pour éviter la fureur des armes de Louis roi de Hongrie, qui commit des violences extrêmes dans cet état. Jeanne revint dans son royaume l'an 1352, après la retraite de ce prince. Son second mari étant mort le 25 mai 1362, en Provence où elle avoit vendu Avignon au pape, pour une somme très-modique, elle épousa peu après *Jacques* d'Aragon, infant de Majorque, qui ne demeura pas long-temps avec elle, étant mort vers le mois de janvier 1375. Ainsi se voyant une troisiéme fois veuve, elle prit en 1376 une quatriéme alliance avec *Othon* de Brunswick; & comme elle n'avoit point d'enfans, elle adopta son parent *Charles* de Duras. Elle l'avoit fait élever avec beaucoup de soin, lui avoit fait épouser sa niéce, & le considéroit comme son fils. Cependant ce prince ingrat, soulevé par le roi de Hongrie & par le pape Urbain VI, qui lui donna l'investiture du royaume de Naples au mois de juin 1381, se révolta contre la reine *Jeanne* sa bienfaitrice. Cette reine, à la sollicitation de Clément VII, qui tenoit le pontificat à Avignon, dans le temps qu'Urbain VI le tenoit à Rome, transféra son adoption à *Louis* de France, duc d'Anjou, fils du roi Jean. Ce changement alluma la guerre dans l'état de Naples. Charles de Duras gagna une fameuse bataille en 1381. Il prit Naples, & assiégea le Château de l'Œuf, dans lequel étoit la reine Jeanne. Elle se rendit par capitulation. Charles de Duras la fit mener à Muro dans la Basilicate, & la fit mourir sept ou huit mois après. Elle étoit alors en la cinquante-huitiéme année de son âge, & en la trente-neuviéme de son régne. Quelques auteurs disent qu'on la fit étouffer, d'autres, qu'elle fut étranglée; mais la plus probable opinion est qu'on lui trancha la tête le 22 mai 1382. On dit qu'un astrologue Provençal, qui est sans doute un certain Anselme, qui vivoit de ce temps-là, & qui est fort célébre dans l'histoire de Provence, interrogé quel seroit le mari de Jeanne encore jeune, il répondit: *Maritabitur cum ALIO*; ce dernier mot marque les noms de ses quatre maris, André, Louis, Jacques & Othon. Au reste, cette princesse avoit de l'esprit infiniment. Elle aimoit les sciences & les savans, dont elle avoit grand nombre en sa cour. Elle étoit libérale & bien faite, prudente, sage, & ne manquoit pas de piété. Bocace, Balde & les autres savans de son temps parlent d'elle avec éloge. * Les curieux consulteront Collenucio, Summonte, Villani, Balde, Petrarque, Sainte-Marthe, Rufi, Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence*.

JEANNE II, qu'on nomme aussi *Jeannelle*, étoit petite-niéce de *Jeanne* I, fille de *Charles* III, duc de Duras, dont nous avons parlé. Cette princesse, qui s'est deshonorée par sa vie libertine, née en 1371, épousa vers l'an 1404 *Guillaume* d'Autriche, qui mourut en 1406. Après la mort de son frere *Ladislas* roi de Naples, &c. elle prit possession de ses états en 1414, & épousa en 1415 *Jacques* de Bourbon, comte de la Marche; mais les galanteries presque publiques de cette princesse, l'obligerent de la quitter pour se retirer à Besançon, où il prit l'habit de Cordelier. Jeanne se brouilla avec le pape Martin V, qui donna l'investiture du royaume de Naples à *Louis* III duc d'Anjou; & elle adopta en 1420 *Alfonse* V roi d'Aragon, dans le temps que Louis III lui faisoit la guerre: mais Alfonse lui donna tant de sujets de mécontentement par son ingratitude & par ses pratiques criminelles, qu'elle transféra son adoption au même Louis d'Anjou. Elle prit en 1425 la ville de Naples. Les Aragonois, qui avoient surpris avant cela celle de Marseille, en furent bientôt chassés. Louis d'An-

Digitized by Google

jou gagna la bataille d'Aquila en 1429, & mourut en 1434. La reine Jeanne laiſſa ſes états par teſtament à René d'Anjou, frere de Louis, & mourut le 2 février 1435, âgée de ſoixante-cinq ans, après en avoir régné un peu plus de vingt. * Noſtradamus & Bouche, *hiſtoire de Provence*... Summonte. Collenucio. Scipion Ammirato. Le pere Anſelme, &c.

JEANNE, infante & régente de Portugal, née en 1452, étoit fille d'ALFONSE V, roi de Portugal, & d'*Elizabeth* de Portugal-Coimbre, & ſœur du roi *Jean* III dit *le Grand*. Son pere avoit ſi bonne opinion de ſa prudence & de ſa conduite, que dans le temps qu'il alla porter la guerre contre les Maures en 1470, il la laiſſa régente du royaume. Auſſi s'aquitta-t-elle ſi dignement de cet emploi, qu'elle gagna l'amour de tous ſes ſujets. Au retour du roi, elle ſe retira dans le monaſtère des religieuſes dit l'*Odivellas*, de l'ordre de S. Dominique, quoiqu'elle eût été recherchée en mariage par pluſieurs monarques très-puiſſans, & mourut dans ſa retraite en 1490, âgée de trente-huit ans. Emanuel Pimenta & Antoine Vaſconcellos, hiſtoriens Portugais, ont fait ſon éloge. Alfonſe V ſon pere, épouſa en ſecondes noces en 1475 *Jeanne* de Caſtille ſa niéce, crue fille de *Henri* IV, dit l'*Impuiſſant*, & de *Jeanne* de Portugal. Cette derniere, fille d'EDOUARD, & ſœur du même *Alfonſe*, fut mariée en 1455, & mourut en 1475. Jeanne de Caſtille prétendit au royaume de Caſtille, que ſa tante Iſabelle emporta. Elle fonda le couvent de ſainte Croix de Santaren, s'y retira après la mort du roi ſon mari en 1481, & y vécut le reſte de ſes jours en réputation d'une grande piété. * Sainte-Marthe, *l.* 16 *hiſt. généal. de la maiſon de France*. Hilarion de Coſte, *eloges des dames illuſtres*. Jean Rachac, *aux vies des Saints de l'ordre de S. Dominique*. Le P. Anſelme. Imhoff, *ſtemma regium Luſitan.*

JEANNE de Portugal, fille du roi D. Alfonſe V, naquit à Lisbonne le 6 février 1452, & fut auſſitôt déclarée princeſſe & héritiere du royaume, auquel néanmoins elle ne ſuccéda pas, ayant eu depuis un frere nommé *D. Juan*. Dieu qui avoit réſervé Jeanne pour ſon épouſe, permit qu'on traitât inutilement de ſon mariage avec Charles VIII roi de France, & Henri VII, roi d'Angleterre. Elle embraſſa la vie religieuſe dans l'ordre de S. Dominique à Aveyro, y fut pendant 18 ans un modèle de toutes les vertus, & y mourut le 12 mai 1490, n'étant âgée que de 38 ans, 3 mois & 6 jours. Le pape Innocent XII la béatifia l'an 1693. * *Mémoires de Portugal.*

JEANNE d'Autriche, fille de l'empereur CHARLES V, épouſa en 1553, *Jean* prince de Portugal, fils du roi *Jean* III, & fut mere du roi dom *Sebaſtien*, fils poſthume. Elle mourut en 1578.

JEANNE d'Autriche, grande ducheſſe de Toſcane, fille de l'empereur *Ferdinand* I, née à Prague le 25 janvier 1547, épouſa en 1565, *François* de Médicis, grand duc de Toſcane, fils de *Côme* I, mourut à l'âge de 32 ans en 1578, & fut mere de *Marie* de Médicis, femme de HENRI IV, dit *le Grand*. François Serdonati & Hilarion de Coſte ont fait ſon éloge.

JEANNE d'Eſpagne, que les Eſpagnols nomment *la Loca*, *la Folle*, fille de FERDINAND & d'*Iſabelle*, rois d'Eſpagne, fut mariée le 21 octobre 1496, à *Philippe* archiduc d'Autriche, & fut mere de l'empereur *Charles-Quint*. Cette princeſſe, qui étoit héritiere des royaumes de Caſtille, d'Aragon, &c. mourut inſenſée le 4 avril 1555, âgée de 73 ans. Louis Vivés dit, qu'elle répondoit ſur le champ aux harangues qu'on lui faiſoit en latin. On prétend que la foibleſſe de ſon eſprit ne vint, que pour avoir trop aimé ſon mari, qui mourut d'un verre d'eau empoiſonné, qu'il avoit bu en jouant à la paume. * *De inſt. fœmin. c.* 3.

JEANNE de Châtillon, comteſſe de Blois & de Chartres, fille unique de *Jean*, comte de Blois, &c. & d'*Alix* de Bretagne. Elle épouſa en 1272 *Pierre*, comte d'Alençon, &c. un des fils de S. Louis, & mourut le 29 janvier 1291, comme on le voit dans l'obituaire des Chartreux de Paris. Cet obituaire parle de la princeſſe Jeanne, parcequ'elle avoit fait bâtir quatorze cellules dans cette maiſon, pour quatorze religieux qu'elle dota d'*onze vingts livres tournois* de rente annuelle & perpétuelle. Voici les termes de l'obituaire : *IV. Kalend. Februarii obiit inclita memoriæ D.* JOANNA, *comitiſſa Bleſenſis, quæ pro ſubſtentatione XIV monachorum dedit nobis* 220 *libras parvorum Turonenſium annui reditûs, & fecit conſtrui XIV cellas pro eiſdem. Item, dedit* 60 *ſolidos reditûs pro pitantia in die anniverſarii ſui.* Cette fondation eſt repréſentée auſſi ſur le mur du grand cloître des Chartreux, dans un tableau où on lit ces mots :

Vierge mere & pucelle à ton cher fieus préſenté
Quatorze freres qui prient pour moi.

Et l'ont fait répondre à l'enfant Jeſus :

Ma fille, reprend le don que tu me fais,
Et te rends tous tes meſfaits.

Ce mot *te rens*, ſignifie là, *te remets*. Dans le *Mercure de France du mois de ſeptembre* 1734, on trouve de bonnes remarques hiſtoriques & critiques ſur ce monument. Le corps de Jeanne fut inhumé en l'abbaye de la Guiche près de Blois.

JEANNE de France, fille de *Charles* VI, épouſe de *Jean* VI, duc de Bretagne, née au château de Melun le 24 janvier 1391, mourut à Vannes le 27 ſeptembre 1433. Elle avoit eu une ſœur de même nom, morte en bas âge en 1390.

JEANNE de France, fille du roi CHARLES VII, mariée au château de Montis-lez-Tours le 11 mars 1447 à *Jean* II, duc de Bourbon, mourut de la fiévre à Moulins le 4 juin 1482, ſans laiſſer de poſtérité.

JEANNE de France, comteſſe de Bourgogne & d'Artois, fille aînée du roi *Philippe* V, dit *le Long*, & de *Jeanne* de Bourgogne, du côté de laquelle elle hérita de ces comtés, fut mariée en 1318, à *Eudes* IV, duc de Bourgogne, pere de *Philippe* comte d'Artois, & mourut en 1347.

JEANNE, comteſſe de Montfort, fille de Louis de Flandre, comte de Nevers, ſe diſtingua dans le XIV ſiécle par ſon courage. Après la mort de ſon mari *Jean* IV, duc de Bretagne & comte de Montfort, mort en ſeptembre 1345, elle reprit pluſieurs villes en Bretagne ſur le comte de Blois, & défendit glorieuſement celle d'Hennebon contre ce prince. Elle ſe fit admirer dans un aſſaut que le comte de Blois donna, où cette hardie princeſſe, après avoir encouragé ſes gens, ſortit de la ville par l'endroit qui n'étoit point aſſiégé, & alla, ſuivie ſeulement de 60 hommes, bruler les tentes des ennemis. Par cette entrepriſe ſignalée, elle contraignit le comte de Blois de lever le ſiége, & de ſe retirer avec toute ſon armée. Ainſi la comteſſe Jeanne demeura victorieuſe, & ſe rendit maîtreſſe du duché de Bretagne, qui depuis fut long-temps dans la maiſon de Montfort. * Paſquier, *recherches de la France.*

JEANNE de Valois, fille de CHARLES de France, comte de Valois, & de *Marguerite* de Sicile ſa premiére femme, fut mariée par traité paſſé à Chauni le 19 mai 1305, à *Guillaume* I de ce nom, dit *le Bon*, comte de Hainaut, de Hollande & de Zelande. Ce prince étant mort le 7 juin 1337, après avoir eu de ce mariage *Guillaume* II, & quatre filles, Jeanne prit l'habit de religieuſe dans l'abbaye de Fontenelles. En 1340 elle ménagea une tréve entre les rois de France & d'Angleterre, qui avoient les armes à la main pour ſe donner bataille. Cette ſage princeſſe mourut après avoir donné de grands exemples de piété & de vertu, le 7 mars 1342. *Charles* de Valois eut de ſa ſeconde

Ho	Abbiamo
Hai	Avete
Ha	Hanno

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Ho un libro, I have a book; Hai un libro, thou hast a book; Ha un libro, he has a book; Abbiamo un libro, we have a book; Avete un libro, you have a book; Hanno un libro, they have a book.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono ricco, I am rich; Sei ricco, thou art rich; È ricco, he is rich; Siamo ricchi, we are rich; Siete ricchi, you are rich; Sono ricchi, they are rich.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono povero, I am poor; Sei povero, thou art poor; È povero, he is poor; Siamo poveri, we are poor; Siete poveri, you are poor; Sono poveri, they are poor.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono felice, I am happy; Sei felice, thou art happy; È felice, he is happy; Siamo felici, we are happy; Siete felici, you are happy; Sono felici, they are happy.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono infelice, I am unhappy; Sei infelice, thou art unhappy; È infelice, he is unhappy; Siamo infelici, we are unhappy; Siete infelici, you are unhappy; Sono infelici, they are unhappy.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono savio, I am wise; Sei savio, thou art wise; È savio, he is wise; Siamo savi, we are wise; Siete savi, you are wise; Sono savi, they are wise.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono pazzo, I am foolish; Sei pazzo, thou art foolish; È pazzo, he is foolish; Siamo pazzi, we are foolish; Siete pazzi, you are foolish; Sono pazzi, they are foolish.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono ignorante, I am ignorant; Sei ignorante, thou art ignorant; È ignorante, he is ignorant; Siamo ignoranti, we are ignorant; Siete ignoranti, you are ignorant; Sono ignoranti, they are ignorant.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono dotto, I am learned; Sei dotto, thou art learned; È dotto, he is learned; Siamo dotti, we are learned; Siete dotti, you are learned; Sono dotti, they are learned.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono ammalato, I am sick; Sei ammalato, thou art sick; È ammalato, he is sick; Siamo ammalati, we are sick; Siete ammalati, you are sick; Sono ammalati, they are sick.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono sano, I am well; Sei sano, thou art well; È sano, he is well; Siamo sani, we are well; Siete sani, you are well; Sono sani, they are well.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono vecchio, I am old; Sei vecchio, thou art old; È vecchio, he is old; Siamo vecchi, we are old; Siete vecchi, you are old; Sono vecchi, they are old.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono giovane, I am young; Sei giovane, thou art young; È giovane, he is young; Siamo giovani, we are young; Siete giovani, you are young; Sono giovani, they are young.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono forte, I am strong; Sei forte, thou art strong; È forte, he is strong; Siamo forti, we are strong; Siete forti, you are strong; Sono forti, they are strong.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono debole, I am weak; Sei debole, thou art weak; È debole, he is weak; Siamo deboli, we are weak; Siete deboli, you are weak; Sono deboli, they are weak.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono grande, I am great; Sei grande, thou art great; È grande, he is great; Siamo grandi, we are great; Siete grandi, you are great; Sono grandi, they are great.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono piccolo, I am little; Sei piccolo, thou art little; È piccolo, he is little; Siamo piccoli, we are little; Siete piccoli, you are little; Sono piccoli, they are little.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono alto, I am tall; Sei alto, thou art tall; È alto, he is tall; Siamo alti, we are tall; Siete alti, you are tall; Sono alti, they are tall.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono basso, I am short; Sei basso, thou art short; È basso, he is short; Siamo bassi, we are short; Siete bassi, you are short; Sono bassi, they are short.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono grasso, I am fat; Sei grasso, thou art fat; È grasso, he is fat; Siamo grassi, we are fat; Siete grassi, you are fat; Sono grassi, they are fat.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono magro, I am lean; Sei magro, thou art lean; È magro, he is lean; Siamo magri, we are lean; Siete magri, you are lean; Sono magri, they are lean.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono bello, I am handsome; Sei bello, thou art handsome; È bello, he is handsome; Siamo belli, we are handsome; Siete belli, you are handsome; Sono belli, they are handsome.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono brutto, I am ugly; Sei brutto, thou art ugly; È brutto, he is ugly; Siamo brutti, we are ugly; Siete brutti, you are ugly; Sono brutti, they are ugly.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono buono, I am good; Sei buono, thou art good; È buono, he is good; Siamo buoni, we are good; Siete buoni, you are good; Sono buoni, they are good.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono cattivo, I am bad; Sei cattivo, thou art bad; È cattivo, he is bad; Siamo cattivi, we are bad; Siete cattivi, you are bad; Sono cattivi, they are bad.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono contento, I am glad; Sei contento, thou art glad; È contento, he is glad; Siamo contenti, we are glad; Siete contenti, you are glad; Sono contenti, they are glad.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono triste, I am sad; Sei triste, thou art sad; È triste, he is sad; Siamo tristi, we are sad; Siete tristi, you are sad; Sono tristi, they are sad.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono ricco, I am rich; Sei ricco, thou art rich; È ricco, he is rich; Siamo ricchi, we are rich; Siete ricchi, you are rich; Sono ricchi, they are rich.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono povero, I am poor; Sei povero, thou art poor; È povero, he is poor; Siamo poveri, we are poor; Siete poveri, you are poor; Sono poveri, they are poor.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono felice, I am happy; Sei felice, thou art happy; È felice, he is happy; Siamo felici, we are happy; Siete felici, you are happy; Sono felici, they are happy.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono infelice, I am unhappy; Sei infelice, thou art unhappy; È infelice, he is unhappy; Siamo infelici, we are unhappy; Siete infelici, you are unhappy; Sono infelici, they are unhappy.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono savio, I am wise; Sei savio, thou art wise; È savio, he is wise; Siamo savi, we are wise; Siete savi, you are wise; Sono savi, they are wise.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono pazzo, I am foolish; Sei pazzo, thou art foolish; È pazzo, he is foolish; Siamo pazzi, we are foolish; Siete pazzi, you are foolish; Sono pazzi, they are foolish.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono ignorante, I am ignorant; Sei ignorante, thou art ignorant; È ignorante, he is ignorant; Siamo ignoranti, we are ignorant; Siete ignoranti, you are ignorant; Sono ignoranti, they are ignorant.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono dotto, I am learned; Sei dotto, thou art learned; È dotto, he is learned; Siamo dotti, we are learned; Siete dotti, you are learned; Sono dotti, they are learned.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono ammalato, I am sick; Sei ammalato, thou art sick; È ammalato, he is sick; Siamo ammalati, we are sick; Siete ammalati, you are sick; Sono ammalati, they are sick.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono sano, I am well; Sei sano, thou art well; È sano, he is well; Siamo sani, we are well; Siete sani, you are well; Sono sani, they are well.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono vecchio, I am old; Sei vecchio, thou art old; È vecchio, he is old; Siamo vecchi, we are old; Siete vecchi, you are old; Sono vecchi, they are old.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono giovane, I am young; Sei giovane, thou art young; È giovane, he is young; Siamo giovani, we are young; Siete giovani, you are young; Sono giovani, they are young.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono forte, I am strong; Sei forte, thou art strong; È forte, he is strong; Siamo forti, we are strong; Siete forti, you are strong; Sono forti, they are strong.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono debole, I am weak; Sei debole, thou art weak; È debole, he is weak; Siamo deboli, we are weak; Siete deboli, you are weak; Sono deboli, they are weak.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono grande, I am great; Sei grande, thou art great; È grande, he is great; Siamo grandi, we are great; Siete grandi, you are great; Sono grandi, they are great.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono piccolo, I am little; Sei piccolo, thou art little; È piccolo, he is little; Siamo piccoli, we are little; Siete piccoli, you are little; Sono piccoli, they are little.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono alto, I am tall; Sei alto, thou art tall; È alto, he is tall; Siamo alti, we are tall; Siete alti, you are tall; Sono alti, they are tall.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono basso, I am short; Sei basso, thou art short; È basso, he is short; Siamo bassi, we are short; Siete bassi, you are short; Sono bassi, they are short.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono grasso, I am fat; Sei grasso, thou art fat; È grasso, he is fat; Siamo grassi, we are fat; Siete grassi, you are fat; Sono grassi, they are fat.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono magro, I am lean; Sei magro, thou art lean; È magro, he is lean; Siamo magri, we are lean; Siete magri, you are lean; Sono magri, they are lean.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono bello, I am handsome; Sei bello, thou art handsome; È bello, he is handsome; Siamo belli, we are handsome; Siete belli, you are handsome; Sono belli, they are handsome.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono brutto, I am ugly; Sei brutto, thou art ugly; È brutto, he is ugly; Siamo brutti, we are ugly; Siete brutti, you are ugly; Sono brutti, they are ugly.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono buono, I am good; Sei buono, thou art good; È buono, he is good; Siamo buoni, we are good; Siete buoni, you are good; Sono buoni, they are good.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono cattivo, I am bad; Sei cattivo, thou art bad; È cattivo, he is bad; Siamo cattivi, we are bad; Siete cattivi, you are bad; Sono cattivi, they are bad.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono contento, I am glad; Sei contento, thou art glad; È contento, he is glad; Siamo contenti, we are glad; Siete contenti, you are glad; Sono contenti, they are glad.

Sono, I am; Sei, thou art; È, he is; Siamo, we are; Siete, you are; Sono, they are.

Sono triste, I am sad; Sei triste, thou art sad; È triste, he is sad; Siamo tristi, we are sad; Siete tristi, you are sad; Sono tristi, they are sad.

apparence, fut la ſource de ſon bonheur & de celui du royaume. Ce fut un coup de la providence, qui voulut qu'un homme de bien & d'eſprit s'engageât dans cette injuſte faction, pour en découvrir la malice, & pour devenir enſuite l'inſtrument principal de ſa ruine. Il fut envoyé en Eſpagne par le duc de Mayenne, auquel il s'étoit attaché, pour y traiter avec Philippe II, & là il reconnut deux choſes: les deſſeins de celui qui l'envoyoit, & les prétentions du prince auquel il étoit envoyé. Il remarqua que le roi d'Eſpagne, en tenant la carte de la France à la main, ne parloit que des belles provinces & des bonnes villes dont il alloit entrer en poſſeſſion, ſans dire un ſeul mot de la religion, ni de ceux qui s'en diſoient les protecteurs. A ſon retour il déſabuſa le duc de Mayenne, & le convainquit, que l'intérêt de l'égliſe n'étoit qu'un prétexte, dont l'Eſpagne ſe ſervoit, pour ôter la France à ſon roi légitime. Dès que le combat de Fontaine-Françoiſe eut donné le dernier coup à la ligue mourante, & remis ſon chef dans le devoir, le roi réſolut de gagner le préſident Jeannin, ſachant bien qu'il auroit tout un conſeil dans cette ſeule tête. Lorſqu'après pluſieurs careſſes & pluſieurs marques d'eſtime, ce prince lui fit entendre, qu'il ſouhaitoit de le mettre dans ſon conſeil, il dit au roi qu'il n'étoit pas juſte qu'il préférât un vieux ligueur à tant d'illuſtres perſonnages, dont la fidélité ne lui avoit jamais été ſuſpecte. Mais le roi lui répondit qu'il étoit bien aſſuré, que celui qui avoit été fidéle à un duc, ne manqueroit pas de fidelité à un roi, & dans le même temps lui donna la charge de premier préſident au parlement de Bourgogne, à condition qu'il en traiteroit auſſitôt avec un autre, parcequ'il vouloit l'avoir toujours auprès de ſa perſonne. Il eut par ce moyen la ſatisfaction de donner un chef au parlement de la province où il étoit né, & de faire augmenter les gages des conſeillers du même parlement de 500 liv. marque véritable de l'affection qu'il avoit pour ſa compagnie, & de celle que ſon maître avoit pour lui. Depuis ce moment il demeura toujours auprès de Henri *le Grand*, & eut la principale part dans ſa confidence. Il n'y avoit point de réconciliation à faire ou de différends à régler dans la cour, dont il ne fût l'arbitre; point d'importantes affaires à manier hors du royaume, dont il ne fournît les expédiens, & qu'il ne conduiſit ordinairement à une heureuſe fin. Il fut chargé de la négociation entre les Hollandois & le roi d'Eſpagne, une des plus difficiles qu'il y eut jamais. Il en vint à bout, & fut également eſtimé des deux partis. Scaliger, qui fut témoin de ſa prudence, qu'il ne pouvoit trop exalter, & Barneveld, un des meilleurs eſprits de ce temps-là, proteſtoient qu'ils ſortoient toujours d'avec lui meilleurs & plus inſtruits; & le cardinal Bentivoglio dit, qu'il l'ouit parler un jour dans le conſeil avec tant de vigueur & tant d'autorité, qu'il lui ſembla que toute la majeſté du roi reſpiroit dans ſon viſage. Le roi ſe plaignant un jour à ſes miniſtres, que l'un d'eux avoit révélé le ſecret, il ajouta ces paroles, en prenant le préſident Jeannin par la main: *Je répons pour le bon homme; c'eſt à vous autres à vous examiner.* Le roi lui dit, peu de temps avant ſa mort, qu'il ſongeât à ſe pourvoir d'une bonne haquenée, pour le ſuivre dans toutes les entrepriſes qu'il s'étoit propoſées, & que perſonne n'a jamais ſues que par de pures conjectures. La reine mere, après la mort de Henri IV, ſe repoſa ſur lui des plus grandes affaires du royaume, & lui confia toute l'adminiſtration des finances, qu'il mania avec une fidélité, dont le peu de biens qu'il laiſſa à ſa famille eſt une bonne preuve. Le roi Henri IV, qui ſe reprochoit de ne lui avoir pas fait aſſez de bien, dit en pluſieurs rencontres, qu'il doroit quelques-uns de ſes ſujets, pour cacher leur malice; mais que pour le préſident Jeannin, il en avoit toujours dit du bien, ſans lui en faire. *Il* mourut le 31 octobre 1622, âgé de 82 ans. Le cardinal de Richelieu diſoit, qu'il ne trouvoit point de meilleures inſtructions, que dans les mémoires & les négociations de Jeannin; c'étoit ſa lecture la plus ordinaire dans ſa retraite d'Avignon. * *Eloge ſur la vie de ..... Pierre Jeannin*, &c. imprimé à Dijon en 1623, *in*-4°, de 54 pages. Perrault, *les hommes illuſtres qui ont paru en France.* M. Arnaud d'Andilly parle du préſident Jeannin avec beaucoup d'éloge dans ſes *mémoires.* Jeannin n'avoit pas parlé de même dans les ſiens, parcequ'il avoit ajouté foi à de mauvais & faux rapports qu'on lui avoit faits contre M. d'Andilly. Celui-ci crut devoir ſe plaindre de ce qu'il trouvoit dans ces mémoires de déſavantageux à ſon honneur & à ſa réputation; & les petit-fils du préſident Jeannin ayant égard à la juſtice de ces plaintes, firent faire un carton à l'endroit des mémoires qui les avoient attirées. * *Voyez* ce détail dans les *mémoires* de M. d'Andilly.

JEANNIN (Claude-François) fils de *Philibert* Jeannin, controlleur des finances en Bourgogne, & de *Bénigne* Jachiet, né l'an 1630 dans la ville de Louhans, a été dans ces derniers temps un des plus grands ornemens du barreau du parlement de Dijon; & ce n'eſt pas ſans raiſon que M. de la Monnoye lui a donné le titre de Papinien de la Bourgogne. Après avoir fait toutes ſes études avec diſtinction, il fut reçu avocat à la cour, en 1649, & ſe fit pourvoir en 1652 d'une charge de ſubſtitut de M. le procureur général, en laquelle il fut reçu le 22 novembre de la même année. Son mérite ne tarda pas à paroître, de même que ſa grande capacité dans l'exercice de cette charge. Meſſieurs les gens du roi ayant été obligés de s'abſenter long-temps pour la pourſuite d'une inſtance, pendante entr'eux au conſeil privé, pour le réglement de leurs charges, M. Jeannin ſuppléa ſeul durant quatre années à toutes leurs fonctions, tant aux cauſes d'audience, qu'aux procès par écrit, & il fut toujours applaudi de toute la compagnie. Si la foibleſſe de ſon tempérament l'empêcha de continuer à ſe diſtinguer dans la plaidoierie, ſon ſavoir, & la ſageſſe de ſes conſeils le mirent bientôt au rang des plus habiles conſultans. Sa parfaite intégrité, jointe à ſes talens & à toutes les qualités qui font l'homme de la plus parfaite probité, le fit auſſi choiſir pour arbitre, par les plaideurs les plus ſenſés: c'eſt-à dire par ceux qui ne plaidoient que malgré eux. M. Jeannin n'avoit pas d'ailleurs moins de piété que de grandes qualités humaines, & ſa mémoire ſera toujours en vénération à ceux qui l'ont connu. Il mourut à Dijon, le 22 novembre 1698, & fut inhumé en l'égliſe de S. Michel ſa paroiſſe, dans une chapelle, où ſes héritiers firent poſer ſon buſte, fait par le ſieur du Bois, excellent ſculpteur, avec une épitaphe latine que l'on attribue à l'abbé Paul Petit. C'eſt dommage que de toutes les compoſitions de M. Jeannin, on ne nous ait conſervé que celles-ci: 1. *Remontrances des états du duché de Bourgogne, ſur la déclaration de ſa majeſté du mois d'août* 1692 *touchant le Franc-Alleu.* Cet écrit a été inſéré par Taiſand dans ſon commentaire ſur la coutume du duché de Bourgogne, imprimé en 1698, p. 150. 2. *Additions & corrections au même commentaire du ſieur Taiſand.* Elles ont été imprimées à la ſuite de la même coutume; quoiqu'il y en ait quelques-unes de Taiſand lui-même, on ſait que les principales lui ont été fournies par M. Jeannin. 3. *Coutume générale des pays & duché de Bourgogne, avec les obſervations de M. François Bretagne, &c. & des notes de MM. de la Mare & Jeannin, avocats au même parlement;* à Dijon, 1736, *in*-4°. M. le préſident Bouhier ſoupçone que ces notes, attribuées ici à M. Jeannin, ne ſont point de cet habile juriſconſulte; ou que ſi elles en ſont, il faut que ce ſoit le fruit de ſes premières études, duquel il n'aura pas fait dans la ſuite aſſez de cas, pour

le revoir, ou le perfectioner. Enſorte que le ſavant magiſtrat regarde que c'eſt un mauvais ſervice qu'on a rendu à l'illuſtre avocat, quand on a publié ſous ſon nom ces prétendues notes. De ſon mariage avec *Claire* Guillaume, ſœur de M. *Gabriel* Guillaume, avocat célébre, que M. Jeannin avoit épouſée en 1650, il laiſſa deux fils, conſeillers au parlement de Bourgogne, & dont le ſecond a laiſſé une poſtérité, qui en ſuccédant aux mêmes emplois, n'a point dégénéré de leur mérite. On attribue à FRANÇOIS Jeannin, petit-fils de Claude-François, une piéce en vers, intitulée : *Le retour de Zéphire, divertiſſement mis en muſique par Jean-Baptiſte Capus, penſionaire de la ville de Dijon, pour la muſique, chanté le 7 mars* 1728, & imprimé la même année à Dijon, *in*-8°. Voyez l'*Hiſtoire des commentateurs de la coutume du duché de Bourgogne*, par M. le préſident Bouhier, *pag.* 23, *in-fol.* à Dijon, en 1742 ; & la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-fol. pag.* 339 *& ſuiv.* Le *Menagiana*, de l'édition de 1735, *tom. III*, *pag.* 287.

JEBILÉE, ville de la Syrie ſur le bord de la mer, environnée d'une plaine très-fertile, n'eſt plus aujourd'hui une ville bien conſidérable : cependant elle tient toujours rang de ville, & l'on y voit des reſtes qui font connoître ce qu'elle étoit autrefois. Son ancien nom étoit *Gabala* : c'eſt ſous ce nom que Strabon & pluſieurs autres anciens géographes en font mention. C'étoit un évêché dans le temps des empereurs Grecs. Séverien, le grand adverſaire de S. Chryſoſtôme, & l'un des principaux de ceux qui conſpirerent contre lui, en a autrefois occupé le ſiége. On n'y trouve aujourd'hui rien de remarquable, qu'une moſquée & un hôpital bâtis par le ſultan Ibrahim, dont le corps repoſe dans la moſquée, & que les Turcs reſpectent beaucoup. On voit auſſi à Jébilée les reſtes d'un beau théâtre, que les Turcs prennent pour un vieux château dont ils prétendent que la hauteur a été des plus extraordinaires. * Maundrell, *voyages*, &c. *pag.* 21 *& ſuiv.*

JEBUS, étoit le troiſiéme fils de Chanaan, & chef des peuples nommés *Jébuſéens*, qui donnerent le nom de *Jébus* à la ville de Jéruſalem, comme nous l'apprenons de S. Jérôme. Ils n'en purent jamais être chaſſés par les Iſraélites, que du temps de David. Ceux de la tribu de Benjamin & de Juda les avoient pourtant ſoumis ; & nous ne ſavons pas où ils ſe retirerent, après que David les eut chaſſés, quoiqu'il ſoit encore fait mention d'eux du temps d'Eſdras. * *Joſué*, 18. *Juges*, 19. *II. des Rois*, 5, *III*, 9. *I. des Paralipoménes* 8, 11. *I. d'Eſdras*, 9. Torniel, *A. M.* 931, *n.* 37 ; 2594, *n.* 9. Salian, &c.

JECHONIAS, roi de Juda, ou JOACHIM. Le livre des rois & Jérémie lui donnent ce dernier nom ; & il porte le premier dans le livre des Paralipoménes & dans S. Matthieu. Il étoit fils de Joachim, qui l'aſſocia à l'autorité royale dès la ſeconde année de ſon régne ; ce qui concilie la contrariété apparente du texte du livre des rois, où il eſt dit qu'il avoit 18 ans, lorſqu'il commença de régner, avec le texte du livre des Paralipoménes, où il n'eſt fait mention que de huit. Sa mere qui s'appelloit *Nohefta*, étoit fille d'Elnathan. Ce fut l'an 3436 du monde, & 599 avant J. C. qu'il commença à régner ſeul : au bout de trois mois Nabuchodonoſor étant venu aſſiéger Jéruſalem, Joachim ſortit de cette ville, & vint ſe rendre à ce prince avec ſa mere, ſes ſerviteurs, ſes princes, & tous ſes eunuques. Nabuchodonoſor l'emmena captif à Babylone avec ſa mere, ſes femmes, ſes eunuques, & les autres grands du royaume. Il demeura en captivité dans cet état juſqu'en l'an 3473 du monde, & 562 avant J. C. qu'Evilmérodach ayant ſuccédé à ſon pere, le mit au premier rang des princes de ſa cour Il eſt appellé *ſtérile* dans Jérémie, quoique nous voyons dans le IVe livre des rois, qu'il a eu pluſieurs enfans : ce qui eſt dit métaphoriquement dans le ſens du prophéte, ou pour exprimer qu'il n'avoit point laiſſé de roi, ou pour faire voir les malheurs de cette maiſon, qui, par ſes crimes, s'étoit attiré la vengeance du ciel. C'eſt en ce ſens, que le texte ſacré ajoute : *Nec enim erit de ſemine ejus vir qui ſedeat ſuper ſolium David.* * IV. *des Rois*, *c.* 24 *& ſeq.* I & II *des Paralipoménes. S. Matthieu*, 1, *verſ.* 12. *Jérémie.* Joſéphe, *in antiquit.* S. Jérôme. Liranus. Hugues, cardinal, &c. *in IV lib. Regum.* Torniel. Salian & Sponde, *in annal. veter. teſtamenti.*

JECSAN, un des ſix fils qu'Abraham avoit eus de Cétura, & qu'il ſépara d'Iſaac vers l'an 2177 du monde, & 1858 avant J. C. craignant qu'ils n'entrepriſſent un jour de le chaſſer de ſon héritage. Jecſan fut pere de Séba, dont les deſcendans habiterent une partie de l'Arabie ; & de Dadan, tige des Dadanéens, dont il eſt fait mention dans Jérémie. * *Genéſe*, *c.* 25. *Jerémie*, *c.* 25 & 49. *Ezéchiel*, *c.* 25, 27, 38. Torniel, *A. M.* 1931, *n.* 543 2179, *n.* 3 & 4.

JECTAN, fils d'Héber, & frere de Phaleg, laiſſa treize fils, qui furent tous chefs d'autant de familles. Le texte ſacré dit, qu'ils habiterent depuis Meſſa juſqu'à Séphar ; mais S. Jérôme, ni ceux qui ſont venus après lui, n'ont point eu connoiſſance de ce pays. Arias Montanus a cru que ces régions étoient dans l'Amérique : ce qui eſt fondé ſur des conjectures peu probables. * *Genéſe*, *c.* 10. I. *Paralipoménes*, *c.* 1. Arias Montanus, *in lib. Phaleg.* Torniel, *A. M.* 1933, *n.* 44 & 50. Samuel Bochart, dans ſon *Phaleg*, fait voir que Jectan peupla l'Arabie heureuſe.

IEDO, ville capitale du Japon, & où réſident les empereurs, eſt ſituée ſur les bords de la riviere de Tonkaw ou de Toukon, proche les bords d'un grand golfe, qui a très-peu de fond, à cauſe de pluſieurs bancs de ſable : ce qui fait qu'il n'y a que les petites barques qui y puiſſent aborder. Dans ce golfe on pêche quantité de ſoles, d'éperlans, d'anguilles, d'huitres, &c. Les maiſons de cette ville ne ſont bâties que d'argille, mais revêtues de bois pour éviter l'humidité. Les palais des grands ſeigneurs y ſont en grand nombre ; ils ſont d'une ſtructure magnifique, avec pluſieurs portes bien travaillées, mais principalement la grande que l'on nomme de l'*empereur*, à cauſe que c'eſt par cette porte que l'empereur entre dans ſon palais. Les palais de l'empereur, de ſes femmes, & de pluſieurs rois du Japon, ſont la plupart bâtis ſur le plus haut terrein de cette ville. Sur l'un des côteaux de cette hauteur, on voit une tour de plaiſance, nommée la *tour de l'empereur* ; & au pied de la montagne, un temple enrichi d'ornemens très-précieux. Ce temple eſt en telle vénération, qu'il n'y a que l'empereur, ceux de ſon ſang, & l'archibonze, qui aient privilége d'y entrer. Les rues de cette ville ſont en grand nombre, & la plupart ont 180 toiſes de long. Il y en a une qui a près de quatre lieues de longueur. Les habitans ſe précautionnent ſi fort contre les incendies & contre les voleurs, que dans toutes les rues il y a un ou pluſieurs magaſins, où l'on porte ce qu'il y a de plus précieux, lorſqu'il arrive quelque embraſement. Aux extrémités de chaque rue, il y a des portes où l'on fait garde la nuit, pour empêcher que ceux d'un quartier ne ſe jettent dans un autre, quand le feu y eſt, ou que les voleurs ne ſe ſauvent. Le palais impérial de Iedo eſt environné de trois remparts & de trois foſſés. On y voit pluſieurs appartemens magnifiques, dont le premier eſt à double étage, qui ſont diſtingués l'un de l'autre par un cordon de pommettes d'or. Entre le premier appartement & le premier rempart, eſt la garde du corps, compoſée de trois mille hommes qui ſe relévent tous les jours. La face de l'appartement de l'empereur eſt un grand pavillon, flanqué de trois autres pareils. Ils ſont tous trois à

Digitized by Google

neuf étages, & finiſſent en pyramides; l'on voit au haut deux gros dauphins couverts de plaques dor. La ſalle d'audience, qui eſt ſoutenue de groſſes colonnes dorées, eſt vis-à-vis du pavillon qui ſert de face à ce ſuperbe édifice. Le plafond eſt de lames d'or, où ſont tracées des figures & des payſages. C'eſt là qu'eſt aſſis l'empereur, ſur un trône éclatant d'or & de pierreries, ſoit qu'il donne audience aux ambaſſadeurs étrangers, ſoit qu'il reçoive l'hommage des rois & des princes de ſon empire. Le jardin de ce palais eſt fort vaſte, & eſt rempli de toutes ſortes d'arbres, de fleurs & de ſimples. Le temple d'Amida eſt un des plus ſuperbes de la ville de Iedo, mais l'idole qu'on y adore ne lui reſſemble pas. Ce monſtre eſt poſé ſur un autel, couvert d'une plaque d'argent, de l'épaiſſeur d'un demi doigt. Il y a deſſus des taſſes d'or devant & derriere la ſtatue, montée ſur un cheval à ſept têtes, chacune deſquelles marque mille ſiécles. Cette ſtatue eſt compoſée d'un corps d'homme avec une tête de chien. La houſſe du cheval eſt toute en broderie de perles d'or & de diamans. Les caracteres peints ſur le devant de l'autel, expliquent ce que ſignifie tout l'équipage de l'idole. * *Ambaſſade des Hollandois au Japon.*

JEGER (Jean) qui en latin avoit pris le nom de *Crotus*, étoit contemporain de Luther, dont il fut d'abord l'ami & le partiſan. Dans la ſuite, gagné par le cardinal Albert, archevêque de Mayence, il abjura le luthéraniſme & embraſſa la religion catholique. Jean-Chriſtophe Oléarius ayant trouvé une lettre qui fut écrite à Jéger à l'occaſion de ce changement, a cru devoir la donner au public. On ignore le nom de l'auteur de cette lettre. C'étoit un Luthérien, à ce qu'il paroît, puiſqu'il y reproche à ſon ami ſa converſion, & qu'il lui en parle ironiquement. Selon cette lettre, Jéger avoit eu beaucoup de part aux *Epiſtolæ obſcurorum virorum*, dont communément on fait preſque tout l'honneur à Ulric Hutten. L'anonyme parlant à Jéger, s'étonne que l'auteur des *Epiſtolæ obſcurorum virorum* (ouvrage ſi ſatyrique, ſur-tout contre les moines) ſoit devenu le courtiſan d'Albert, & le défenſeur des moines. Il rappelle à Crotus (car il ne donne pas d'autre nom à Jéger) l'affection qu'il avoit toujours eue pour cet ouvrage; & il ajoute qu'Eraſme en faiſoit ſi grand cas, qu'il en avoit appris deux lettres par cœur. M. le Duchat (*Ducatiana*, première partie, page 31) dit que Crotus eſt auteur du premier volume des lettres ſuſdites, lequel parut, ajoute-t-il, en 1516, *in*-4°. Joachim Camérarius, dans la vie de Mélanchton, pages 90 & 91, éditions de 1592 & de 1655, ſurnomme Crotus, *Rubianus*, parcequ'il étoit de *Bornheim* en Thuringe: il le loue, & dit qu'il avoit eu d'étroites liaiſons avec Ulric Hutten, qui lui dédia en effet ſon poëme du *Nemo*, imprimé, *in*-4°, en 1519. *Manſimus unam noctem Fuldæ, ubi tum Crotus Rubianus & Adamus Crato degebant ..... interceſſerat Hutteno cum Croto Rubiano ſingularis uſus à primâ adoleſcentiâ, quo autore vel certè adjutore reliquit ille contubernium Fuldanum*, &c.) Jean Oléarius, dont on a parlé plus haut, avoit promis de publier la vie & les lettres de Jéger dit *Crotus*: nous ignorons s'il a dégagé ſa promeſſe. * Voyez le *Ducatiana*, à l'endroit cité: la *bibliothéque germanique*, tome III, page 302, & l'endroit cité de la vie de Mélanchton, par Camérarius.

JEGER (Jean-Wolfgang) théologien de Wirtemberg, naquit le 17 mars 1647 à Stutgard, où ſon pere étoit conſeiller des dépêches du prince: il deſcendoit des JÉGER de Jægemberg. Après ſes études faites ſucceſſivement dans le collége de ſa patrie, au couvent d'Hirſchau, à celui de Bebenhauſen, & au *Stipendium* du duc à Tubingue, il prit dans le dernier les dégrés en philoſophie, & fut fait répétant en 1671. Avant de prendre poſſeſſion de cette charge, on lui confia l'éducation des enfans du duc Eberhard III. Il partit en 1676, avec le prince, en qualité de précepteur & prédicateur; & après l'avoir accompagné par la Suiſſe à Genève, & de là en Italie juſqu'à Rome & à Naples, il revint avec lui l'année ſuivante. En 1678 il ſuivit encore, comme miniſtre de camp, le prince Georges-Frédéric dans ſa campagne devant Philipsbourg. Mais étant tombé malade, il fut obligé, avant la fin de la campagne, de ſe faire tranſporter à Spire, & de-là chez lui. En 1680 il fut fait profeſſeur extraordinaire de géographie & d'humanités; en 1681 profeſſeur ordinaire en grec; en 1684 en morale, & *Ephore* du *Stipendium* à Tubingue; en 1688 profeſſeur en logique & en métaphyſique, & viſiteur des écoles du Wirtemberg au-deſſus de la Steig; en 1689 licencié en théologie; en 1691 docteur, & profeſſeur extraordinaire en théologie, & ſurveillant du *Stipendium*; en 1698 conſeiller du duc de Wirtemberg, ſurintendant général, & abbé du couvent de Maulbrunn; en 1699 conſeiller conſiſtorial & prédicateur de la cathédrale à Stutgard; ſurintendant général, & abbé du couvent d'Adelberg; enfin en 1702, premier profeſſeur en théologie, chancelier de l'univerſité, & prévôt de l'égliſe de Tubingue. Il mourut le 2 avril 1720. Il avoit épouſé 1°. une fille de *Jean-André* Oſiander, chancelier de Tubingue, dont il eut deux filles, dont l'aînée épouſa *Jean-David* Fritſch, conſeiller conſiſtorial du duché de Wirtemberg: 2°. la veuve du docteur *David* Scheinemann, ſavant juriſconſulte, dont il n'a point eu d'enfans. Les ouvrages de Jéger, que nous trouvons cités, ſont: 1. *Hiſtoria eccleſiaſtica, cum parallelismo profanæ*; à Hambourg, en 1709 *in-folio*, deux tomes. 2. *Syſtema theologiæ thetica-polemicum.* 3. *Compendium theologiæ per fœdera*; ce *compendium* fut introduit au commencement de ce ſiécle dans tout le Wirtemberg par un ordre exprès. 4. *Jus Dei fœderale, delineatum à J. W. Jegero, ubi ad examen vocatur Pufendorfii jus feciale divinum*, &c. à Tubingue 1698, *in* 8°. Jéger attaqué ſur ce livre, répondit par une *Epiſtola apologetica*, à laquelle Eſtenhuſius oppoſa en 1700 une *Epiſtola antapologetica.* 5. *Tractatus de fœdere gratiæ ejuſque œconomia ſub periodis 7 veteris & novi teſtamenti*; à Stutgard en 1701, *in*-4°. 6. *Examen theologiæ novæ, & maximè Petri Poireti, & Antonii Burignonii per præcipuos fidei chriſtianæ articulos. Adjecta eſt epiſtola ad Poiretum reſponſoria, & judicium de refutatione Joan. Lockii, quam idem Poiret meditatus eſt*; à Francfort, en 1708, *in*-8°. 7. *Examen theologiæ myſticæ veteris & novæ, in quo totus ejus proceſſus, & potiſſimum actus examinantur; imprimis autem archiep. Cameracenſis, Fenelonis de Salignac, cardinalis Petruccii, Petri Poireti, & Michaëlis de Molinos placita ſub modeſtam cenſuram revocantur*; à Francfort, en 1709, *in*-8°. 8. *Tractatus de Eccleſiâ*, &c. imprimé depuis en allemand; 9. *Theologia moralis*; 10. *Theologia naturalis*; 11. *Obſervationes theologicæ & morales in Grotium de jure belli & pacis*; à Tubingue, en 1710, *in*-8°. 12. *Tractatus morales de juramentis, de conſcientiâ, de legibus*, &c. 13. *Defenſio Joſephi Imperatoris contra bullam Clementis*: cet écrit lui procura la faveur particuliere de la cour impériale. 14. *Roma cum regno Italiæ Carolo VI vindicata.* 15. *Diſſertatio de Spinoſiſmo, Spinoſæ vitam & doctrinam ad examen revocans.* 16. *Tractatus de legibus, tum in genere, tum in ſpecie, de lege æternâ naturæ, poſitivâ, & de conſuetudine legali*; à Tubingue, en 1688, *in*-8°. & de plus un grand nombre de thèſes. * Outre le *Supplément françois de Baſle*, on a conſulté; le catalogue des livres imprimés de la bibliothéque du roi, troiſiéme partie de la théologie, en divers endroits; la *Méthode pour étudier l'hiſtoire de* M. l'abbé Lenglet, tome III, pag. 84 & 276, édition *in*-4° de 1735. *Joan. Alb. Fabricii delectus argumentorum*, &c. *in*-4°, 1725, page 361 & 459. *Gro-*

Digitized by Google

tii manes, *in*-8°, deuxiéme partie, page 768. A la page 491 du même ouvrage, on rapporte un témoignage de Jéger, ſur les ſentimens de Grotius mourant.

JEHAN ABAD, ville de l'empire du grand Mogol, *cherchez* GEHAN ABAD.

JEHOVA, eſt le grand nom de Dieu, qu'on appelloit ordinairement *Tetragrammaton*, parcequ'il eſt compoſé de quatre lettres dans la langue hébraïque. Les Juifs le nomment *Schem hamnephoraſch*, c'eſt-à-dire, *nom à expliquer*; parcequ'ils n'en ſavent pas la prononciation, & qu'ils l'expliquent par le nom *Adonaï*, *Seigneur*: c'eſt pourquoi ils ne liſent jamais ce nom *Jehova*, mais ils liſent toujours *Adonaï* en ſa place. Il ſemble même que les Septante, qui ont été ſuivis par les auteurs du nouveau Teſtament, aient lu de la même maniere; car ils liſent Κύριος, *Seigneur*, quoique le mot hébreu, ſelon ſon étymologie, ſignifie *qui eſt*, étant tiré du verbe *hava*, *être*; & il eſt diſtingué des autres noms de Dieu, en ce qu'il marque ſon eſſence; au lieu que les autres ne marquent que quelques-uns de ſes attributs. Les Juifs ont une ſi grande vénération pour ce ſaint nom, qu'il leur eſt défendu, ſur peine de la vie, de le prononcer. Il n'y avoit autrefois que le ſouverain ſacrificateur qui pût le prononcer une fois ſeulement par an, dans la bénédiction ſolemnelle du peuple en la fête des pardons. On peut voir là-deſſus Buxtorf, dans ſon dictionaire de la langue hébraïque, où il cite pluſieurs livres des Juifs touchant ce nom, auquel ils attribuent la vertu de faire de grands miracles, quand il eſt bien prononcé. C'eſt en ce ſens qu'ils diſent que Moïſe fit tous ſes miracles par le nom *Schem hammephoraſch*. Les docteurs même du Talmud, qui ne nient pas les miracles faits par Jeſus-Chriſt, diſent qu'il les a auſſi faits par la vertu de ce même nom qu'il avoit pris dans le Temple, & qu'il avoit enfermé dans ſa peau. Ils rapportent dans le Talmud, au traité *Avodazara*, l'hiſtoire d'un certain R. Chavina, qui fut condamné à être brulé, pour avoir prononcé le nom de *Jehova*. Dans la Miſna, au traité *Joma*, il eſt rapporté que le peuple ſe proſternoit en terre, lorſqu'il entendoit le grand ſacrificateur prononcer ce nom. Les docteurs Cabaliſtes y ont trouvé de grands myſtéres, dont ils parlent dans leurs livres. Les anciens peres de l'égliſe en font mention. Euſebe, dans ſa *Préparation évangélique*, & Théodoret dans ſes *Queſtions de l'Exode*, reconnoiſſent qu'il étoit défendu au peuple Juif de le prononcer. Joſephe, qui étoit un des ſacrificateurs, témoigne qu'il ne lui étoit pas permis d'en divulguer la prononciation. Il paroît par des fragmens, qui nous reſtent des hexaples d'Origène, où l'hébreu étoit écrit en caractéres grecs, qu'il avoit écrit *Adonaï* dans tous les endroits où il y a *Jehova* dans l'hébreu: ce qui confirme la prononciation des Juifs d'aujourd'hui. On ne voit point auſſi que S. Jérôme ſe ſerve de ce mot *Jehova*, dans ſa verſion de la bible, ni dans ſes ouvrages; il ſuit les anciens interprétes Grecs, traduiſant pour l'ordinaire *Dominus*. Les Juifs maſſorettes, qui ont ajouté les points voyelles au texte hébreu de la bible, ont marqué ce mot avec d'autres points que ceux qui lui pouvoient convenir: ce qui montre, ou qu'ils en ont ignoré la véritable prononciation, ou qu'ils l'ont voulu cacher en ſubſtituant d'autres voyelles. Il eſt conſtant néanmoins que ce nom a été autrefois prononcé avec des voyelles qui lui étoient propres, & nous en voyons même des preuves dans les anciens auteurs. Diodore de Sicile, & quelques autres écrivains païens, ont remarqué que le Dieu des Juifs étoit appellé *Jao*. Ce même mot *Jao* ſe trouve auſſi dans les ouvrages de S. Irenée, de Clément Alexandrin, & de Théodoret. Ce dernier a obſervé dans ſes queſtions ſur l'Exode, que les Juifs prononçoient *Jao*, & les Samaritains *Jave*. *Voyez* le commentaire philologique ſur l'*Exode*, *c.* 4 & 6, où l'on ſoutient auſſi qu'il faut lire *Jahovah*, & que ce mot ſignifie celui qui eſt la cauſe de l'exiſtence, ou *qui fait exiſter ce qu'il veut*. * Simon.

JEHOUDA, fils de Sagivan, ſurnommé *Al Farſi*, a compoſé une préface fort élégante, ſur le livre intitulé *Calilah ve Damnah*, laquelle ſe trouve dans la bibliothéque du roi de France, n° 1220. * D'Herbelot, *biblioth. orientale*.

JEHOUDA, al Moſſeman, Juif apoſtat & muzulman, eſt auteur d'un recueil d'alphabets feints & ſuperſtitieux, intitulé: *Ketob Alanouar*, *le livre des lumieres*. * D'Herbelot.

JEHU, dixiéme roi d'Iſraël, fils de Joſaphat & petit-fils de Namſi, fut ſacré l'an 3151 du monde, & 884 avant J. C. par ordre de Dieu, par un diſciple d'Eliſée, pour être roi d'Iſraël, & pour exterminer toute la maiſon d'Achab, ce qu'il exécuta peu de temps après. Car ayant appris que Joram, roi d'Iſraël, étoit venu à Jezrahel pour ſe faire traiter des bleſſures qu'il avoit reçues en combattant contre Hazaël, roi de Syrie, il marcha vers cette ville, & tua Joram d'un coup de fleche qui lui perça le cœur, & fit jetter ſon corps dans le champ de Naboth de Jezrahel, qu'Achab avoit fait mourir. Jehu donna ordre à ſes ſoldats de tuer auſſi Ochozias, roi de Juda, ce qu'ils exécuterent ponctuellement. Jezabel, femme d'Achab, ayant appris l'arrivée de Jehu, ſe farda les yeux, & ayant inſulté ce prince par la fenêtre, il commanda aux eunuques qui étoient auprès d'elle, de la jetter en bas: ce qui fut exécuté ſur le champ. Jehu ordonna à ſes gens d'enſevelir le corps de cette cruelle princeſſe; mais on n'en trouva plus que le crane, les pieds & l'extrémité des mains. Jehu donna ordre aux principaux de la ville de Samarie de couper les têtes des 70 fils d'Achab qui y demeuroient: ce qui ayant été exécuté, il fit mourir tout ce qui reſtoit de la maiſon d'Achab, & tous ceux qui avoient eu quelque liaiſon avec ce prince. Il vint enſuite à Samarie, où il rencontra quarante-deux freres d'Ochozias, qu'il fit mettre à mort. Après ces exécutions, pour exterminer plus aiſément tous les prêtres de Baal, que Jezabel avoit tant favoriſés, Jehu feignit de vouloir beaucoup plus honorer Baal, que cette princeſſe n'avoit jamais fait. Il exhorta tous les prêtres de cette idole de s'aſſembler, ſans qu'il en manquât un ſeul; & lorſqu'ils furent tous dans le temple, il les fit tuer par ſes ſoldats, & fit briſer la ſtatue de Baal. Dieu loua lui-même ce zèle de Jehu: mais ce prince, qui parut ſi zélé à exécuter les ordres de Dieu, tomba malheureuſement dans l'idolâtrie: auſſi Dieu l'en punit par Hazaël, roi de Syrie, qui ravagea ſes provinces. Il mourut lui-même, après avoir regné 28 ans, l'an 3179 du monde, & 856 avant J. C. * IV *des Rois*, *c.* 8, *& ſeq.* II *des Paralipomenes*, *c.* 22. Joſephe, *l.* 6, *antiqq. Jud.* Torniel, *A. M.* 3150, 3151, 3178.

JEHU, prophéte du Seigneur, fils d'Hanani, avertit Baaſa, roi d'Iſraël, de tous les maux qui arriveroient à ſa maiſon. Nous liſons dans la vulgate, que Baaſa irrité de cette prédiction, tua ce prophéte. Mais comme ces paroles ne ſe trouvent point dans l'hébreu, dans le chaldéen, dans les Septante, ni même dans quelques exemplaires latins, quelques auteurs croient que ce fut plutôt Ela, fils de Baaſa, qui le fit mourir au commencement de ſon regne, vers l'an du monde 3105, & 950 avant Jeſus-Chriſt; mais les autres ne ſont pas de ce ſentiment, ſe fondant ſur ce qu'un prophéte de ce nom écrivit les actes de Joſaphat. Il eſt vrai que d'autres aſſurent qu'il y en a eu deux de ce nom. Les curieux verront le dénouement de cette difficulté, & l'explication de l'écriture dans les interprétes, & dans Torniel, ſous l'an 3095 du monde, *n.* 8.

JEHUDA ou BEN-DAVID-FESSEAN, ſurnommé *Hijan*, rabbin, vivoit dans le XI ſiécle, & fut le premier

premier grammairien Hébreu d'Occident, ſelon Genebrard, qui met encore dans le XII ſiécle un JEHUDA, lévite Hébreu. * Genebrard, *en ſa chron.*

JEMPING, ville de la Chine. Elle eſt la cinquiéme de la province de Fokien, & ſon territoire qui eſt fort montagneux, renferme ſix autres villes. * Baudrand.

JEMTERLAND, que les écrivains Latins nomment *Jemptia*, province autrefois dépendante de la Norwége, ſous la domination du roi de Danemarck, appartient préſentement à celui de Suede, depuis la paix conclue à Bromsbroo l'an 1645. Il n'y a point de ville conſidérable dans cette province; mais trois châteaux ſeulement, qui ſont Reſſund, Docte & Lith. Elle a l'Angermanie à l'orient, l'Helſingie au couchant, la Médelpadie au midi, & la Norwége au ſeptentrion. * Sanſon. Baudrand.

JENA, JENE ou JESNE, JESNA, LESNA, en latin, ville de la haute Hongrie. Elle eſt vers les confins de la Tranſſylvanie, à cinq lieues de Giula, vers l'orient, & à ſept du grand Waradin, vers le midi oriental. Jena eſt fortifiée à l'antique par une muraille flanquée de tours, & environnée d'un foſſé; & elle eſt défendue par un château dont les fortifications ne ſont pas meilleures que celles de la ville. * Baudrand.

JENDE ou PAJENDE, *Jendus* ou *Pajendus Lacus*, grand lac de la Finlande en Suede, dans la Tavaſthie, aux confins de la Savolaxie & de la Carelie. * Baudrand.

JENDO, ville capitale du Japon, dans l'iſle de Niphon, *voyez* JEDO.

IENE, ville de la Thuringe, ſituée ſur la Saale à deux lieues de Weymar, dans une contrée fort agréable, environnée de montagnes, fut, à ce que l'on croit, fondée par les Sorbes & les Vandales, qui ont demeuré dans ſes environs, & qui ont bâti pluſieurs villages qui ſont autour. Cette ville appartint d'abord aux marquis de Miſnie, & Eccard II qui tua Siffride, comte de Nordheim, en 1002, y eſt enterré. Les comtes de Loddaburg, & ceux d'Arnshaug, leurs deſcendans, eurent dans la ſuite la moitié de Iene. Frédéric, marquis de Miſnie, en acquit de nouveau un quart, par le mariage qu'il contracta en 1301 avec Adelaïde comteſſe d'Arnshaug: il acheta l'autre quart en 1315, des ſeigneurs d'Elſterburg & d'Arnshaug. Frédéric le Belliqueux ayant partagé en 1411, avec Guillaume ſon frere cadet, celui-ci eut Iene en partage; mais en 1423 ils firent un échange, par lequel la ville & le reſſort de Iene, parvint à l'électeur Frédéric, & la ville de Leipſick à Guillaume. Sigiſmond, ſecond fils de l'électeur Frédéric, eut enſuite Iene, & après lui Guillaume le Vaillant, qui épouſa Anne, fille de l'empereur Albert, en 1446. Après la mort de Guillaume, Iene tomba à l'électeur Frédéric le Débonnaire; & celui-ci étant mort, cette ville appartint à la branche Erneſtine. En 1548 l'électeur Jean Frédéric y établit une académie, & après avoir obtenu les priviléges de l'empereur en 1558, il l'érigea en univerſité. Quelque temps après on y établit auſſi une cour de juſtice & un conſeil aulique. Iene appartient aujourd'hui à la maiſon de Saxe-Eiſenach. Cette ville n'eſt pas fort grande. On y voit le palais du prince, trois égliſes, la bibliothéque de l'univerſité, & un cabinet de médailles. Cette ville a ſouffert beaucoup par les gueres des Suédois & des Impériaux, & par la peſte qui l'affligea en 1578 & en 1636. La premiere fois on transféra l'univerſité à Saalfeld. Il y eut en 1660 une révolte des étudians, mais qui dura peu. Les ſeigneurs de Leuchtemberg y avoient fondé un monaſtère pour les Dominicains en l'an 1286. * Ditmar. Beyeri *geographus & architectus Ienenſis.* Mulleri, *annal. Saxon.*

JENEBELLI (Frédéric) Mantouan, célébre ingénieur dans le XVI ſiécle, après avoir donné des preuves éclatantes de ſon habileté, fut employé par la reine Elizabeth, qui l'adreſſa au ſieur de Sainte-Aldégonde, bourguemeſtre d'Anvers, dans le temps que le prince de Parme attaquoit cette ville. Jenebelli donna à celui-ci des conſeils ſi excellens, que pluſieurs furent d'avis de lui confier à lui-même l'exécution des projets dont il avoit donné l'idée pour ruiner les travaux des Eſpagnols, qui alloient eux-mêmes à la perte d'Anvers, & peut-être d'une grande partie des Pays-Bas, s'ils euſſent réuſſi comme ceux du parti du prince l'eſpéroient. Mais comme les affaires paſſoient par les mains d'une infinité de gens, dont chacun avoit ſon ſentiment particulier, au lieu que dans un danger ſi preſſant, toute la conduite du ſiége auroit dû rouler ſur une ſeule tête, on perdit d'abord un temps conſidérable à raiſonner ſur le projet de Jenebelli; & enſuite, par une épargne hors de ſaiſon, on retrancha beaucoup de ce qu'il avoit demandé. Il avoit propoſé qu'on lui fournît trois grands vaiſſeaux, l'un de cent cinquante tonneaux, l'autre de trois cens cinquante, le troiſiéme de cinq cens, afin d'y bâtir des mines & des fourneaux de pierres; & de plus ſoixante bateaux larges & plats qu'il vouloit lier fortement enſemble avec des cables, des chaînes & des poutres: & on ne lui accorda que deux vaiſſeaux médiocres, qui n'étoient pas chacun de ſoixante-dix ou quatre-vingt tonneaux, avec dix autres bateaux plats. Cependant malgré la foibleſſe de ce ſecours, Jenebelli tenta de s'oppoſer aux aſſiégeans. Il choiſit deux vaiſſeaux, dont le corps lui parut le plus ferme, & le renforça encore. Il bâtit dans chacun un fourneau bien cimenté, mit dans l'un ſix milliers de poudre, & ſept mille cinq cens livres dans l'autre. Chacun étoit couvert de grandes pierres bleues, & formoit un éperon qui s'avançoit de ſix pieds, & étoit à l'épreuve du canon. Il y avoit au-deſſus une lumière pour mettre une méche, & il avoit pratiqué au-deſſus des vaiſſeaux même une machine qui jettoit du feu pendant une heure, avant que la poudre prît. Son deſſein étoit d'amuſer par-là les ennemis; & en leur faiſant accroire qu'ils n'avoient rien de plus à craindre, de les attirer par ce ſpectacle, afin de les exterminer plus facilement en ruinant le pont par l'effort de cette machine. Il avoit préparé de plus trente-deux grandes barques plates, les avoit remplies de feux d'artifices, & de demi-heure en demi-heure, huit, à la faveur du reflux, devoient deſcendre le fleuve tout en feu. Enfin il avoit encore rempli de poudre pluſieurs petites barques de pêcheurs, deſtinées à mettre le feu aux bateaux que les Eſpagnols avoient poſtés aux environs du pont. Son deſſein étoit d'exciter par-là les ennemis à jetter leur premier feu pendant deux heures, à faire toutes les décharges, & de les laſſer, afin qu'ils ne fuſſent plus en état d'agir lorſque les brulots, qui ne devoient faire leur effet que l'un après l'autre, aborderoient au pont. Le 4 d'avril 1585 fut deſtiné à l'exécution de ce deſſein: mais l'amiral Jacob Jacobſſen en fit manquer une partie par ſa négligence, ou par ſa mauvaiſe volonté. On lâcha enſemble les quatre eſcadres de huit chaloupes chacune, au lieu qu'elles ne devoient partir que huit à la fois, & on fit ſuivre immédiatement après les deux grands brulots qu'on n'auroit pas dû lâcher ſi-tôt. Enfin il y en eut un auquel on mit trop tôt le feu: cependant l'une des quatre eſcadres étant allée échouer au rivage, proche d'un fort des Eſpagnols, & ayant pris feu, elle mit en piéces les troupes qui le gardoient: l'autre s'accrocha aux poutres, dont étoit compoſé le radeau qui couvroit le pont, & s'y arrêta: une troiſiéme paſſa plus loin, s'avança juſqu'aux pilotis enfoncés dans la riviere, dans l'endroit même où ils joignoient le pont; & comme elle y demeura aſſez longtemps avant que de produire aucun effet, ce retardement ayant enhardi les canoniers & les ingénieurs qui étoient ſur le pont, ils s'approcherent de ces vaiſſeaux

Digitized by Google

dans leſquels pluſieurs même entrerent; mais le fourneau ayant pris feu ſur ces entrefaites, ils périrent tous : huit cens hommes ſauterent en l'air, & furent mis en piéces; une infinité d'autres furent bleſſés par la chute des pierres & des morceaux de fer qui voloient de toutes parts, & la violence du coup fut ſi grande, qu'elle ſe fit ſentir à deux milles de-là. M. de Thou, qui eſt entré dans un grand détail de cette action, dit, que la plupart de ceux qui entendirent ce coup, en furent ſi étonnés, qu'ils tomberent par terre comme s'ils euſſent été frapés de la foudre. Le prince de Parme lui-même, qui n'étoit pas fort éloigné, fut terraſſé avec toute ſa ſuite; après quoi ſe relevant & ayant repris ſes eſprits, il courut au pont, où la vue d'un ſpectacle ſi déplorable & d'un déſordre ſi étrange, l'effraya d'abord. Cependant lorſqu'il vit que ce grand effort des aſſiégés n'étoit ſuivi d'aucune flote, ſes eſpérances ſe ranimerent; il mit la main à l'œuvre avec tous ceux qui ſe raſſemblerent au tour de lui: en une nuit tout le déſordre fut réparé. Cependant comme on fut trois jours ſans ſavoir à Anvers aucunes nouvelles de l'entrepriſe de Jenebelli, on accuſa celui-ci de tromperie, on ſe ſouleva contre lui, le peuple animé l'accabla d'injures, il courut même riſque de ſa vie; mais quand on eut appris ce que ſon art avoit produit, on le regarda d'un autre œil, on le combla de louanges; & ceux qui étoient à la tête des affaires, ſe repentirent, mais trop tard, de ne lui avoir pas accordé tout ce qu'il avoit demandé. Pour réparer cette faute, ils lui donnerent de nouveau quinze bateaux plats. Jenebelli les remplit auſſitôt de feux d'artifice, & les arma de crampons de fer, afin qu'ils fuſſent en état de briſer & de renverſer tout ce qui ſe préſenteroit. Enſuite il leur fit remonter le fleuve à la faveur de la marée: cette petite flote s'avança vers le pont, ſuivie de quatre autres grands vaiſſeaux, & de deux autres pleins auſſi de feux d'artifice. Les premiers brulots firent leur effet, le pont fut rompu, & les bateaux dont il étoit compoſé, furent mis en déſordre; mais comme il ne parut d'ailleurs aucunes troupes pour ſoutenir ce premier effort, les Eſpagnols eurent tout le temps de réparer ce qui étoit endommagé. Ceux d'Anvers avoient auſſi permis à Jenebelli de diſpoſer de trois grands vaiſſeaux qu'il avoit demandés; mais quelques-uns ayant repréſenté qu'autrefois un Hollandois priſonnier à Dantzick pour ſes crimes, avec un ſeul vaiſſeau avoit détruit un pont ſemblable à celui-là, bâti ſur la Viſtule, on ne voulut auſſi lui en accorder qu'un. Jenebelli qui ne ſervoit qu'à regret tant de maîtres, prépara néanmoins ce vaiſſeau de la même maniere qu'il avoit fait les précédens, & l'environna de quatre chaudieres à bierre pendues tout au tour, dont chacune avoit un fourneau de maçonnerie rempli de poudres, pour empêcher qu'on ne fût tenté d'en approcher pour éteindre le feu, & eſcorta ce vaiſſeau de dix autres pour écarter les plongeurs. Mais cette machine fut inutile: les aſſiégés réduits à l'extrémité, s'ennuyerent de ces inventions, & ſe contenterent de tenter une derniere action avec toutes leurs forces. L'hiſtoire des Pays-Bas, & celle de M. de Thou en différens endroits, parlent encore de pluſieurs autres inventions de Jénébelli, qui a été regardé comme le plus habile ingénieur de ſon ſiécle, & le plus fécond en inventions ſingulières & terribles; & ſi on peut le dire, le plus ſavant deſtructeur des hommes que l'on ait vu en ce temps-là.

JENGAPOUR, *cherchez* JENUPAR.

☞ JENISCEA ou JENISIA, grande riviere d'Aſie, dans la Sibérie, qui a ſa ſource en divers lacs, auprès des montagnes qui ſont au midi de la Sibérie. Elle traverſe le pays des Kirgiſſes, & paſſe à Jeniſcéa, ville au pays des Tartares Tongouſes. Elle entre enſuite au pays des Samoyedes. Enfin, formant l'iſle de Gansko à ſon embouchure, elle ſe jette dans la mer glaciale, au midi de la nouvelle Zemble. Un Allemand qui a recueilli tout ce qu'il a pu trouver dans les auteurs ſur la Sibérie, dit qu'un des côtés de la riviere de Jéniſcéa, eſt bordé par de hautes montagnes; que l'autre eſt une large plaine, qui vers le printemps eſt inondée par ce fleuve, qui ſe déborde comme le Nil l'eſpace de 70 milles, & engraiſſe les terres qu'il rend très-fertiles. Tant que dure cette inondation, les Tongouſes ſe retirent de l'autre côté ſur les montagnes, & lorſque le fleuve eſt rentré dans ſon lit, ils reviennent dans la plaine avec leurs troupeaux. Le Jéniſcéa ne peut être navigué fort loin, à cauſe de neuf porogues ou chutes d'eau, qui étant à quelques milles de diſtance les unes des autres, interrompent la navigation. * La Martiniere, *dictionnaire géographique.*

☞ JENISCEA, JENISESKOI ou JENISEISKOI, ville de l'empire Ruſſien, dans la Tartarie, au royaume de Sibérie, aux confins des Oſtiaques & des Tongouſes. Elle tire ſon nom de la riviere qui la baigne, & qui a plus d'un grand quart de lieue de large devant la ville. La ville de Jéniſcéa eſt aſſez grande, bien fortifiée & fort peuplée. Sa juriſdiction s'étend ſur un grand nombre de Tongouſes païens, leſquels habitent le long de la riviere, & de quelques autres du voiſinage. Ils paient à l'empereur de Ruſſie un tribut de toutes ſortes de pelleteries. * La Martiniere, *dict. géogr.*

JENISCHIUS (Paul) né à Anvers le 17 juin 1558, étoit ſavant dans les langues. Il compoſa un livre intitulé : *Theſaurus animarum*, qui le fit bannir de ſon pays. Son exil dura plus de 50 ans: il le ſupporta tranquillement juſqu'à la fin de ſa vie, s'occupant à la muſique, à la méchanique & à l'étude de l'écriture-ſainte. Il mourut à Stutgard le 18 décembre 1647. * Jean-Valentin-André, *dans ſa* 190 *lettre.* Bayle, *dict. critique.*

JENISEA, JENISEISKOI, *cherchez* JENISCEA.

JENKOPING ou JONEKOPING, *Jénékopia*, ville de Suéde dans le Smaland, province de l'Oſtro-Gothie. Elle eſt ſituée au midi du lac de Wether, & eſt toute bâtie de bois. * Baudrand.

JENIZAR, anciennement *Phera*, petite ville ou bourg de la Theſſalie en Gréce. Il eſt vers le golfe de Salonichi, entre la ville de Lariſſe, & celle de Démétriade. * Baudrand.

JENIZAR, ville de la Gréce, ſituée dans la Macédoine, environ à neuf lieues de la ville de Salonichi, vers l'orient méridional. Quelques géographes croient qu'elle a été bâtie ſur l'ancienne Pella, lieu de la naiſſance d'Alexandre *le Grand.* * Baudrand.

JENPING, *cherchez* JEMPING.

JENTIVES, ſorte de païens dans les Indes, & principalement dans le royaume de Golconde, & dans celui de Cambaye. Ils croient un ſeul Dieu & l'immortalité de l'ame, mais ils admettent auſſi la métempſycoſe : c'eſt pourquoi ils abhorrent l'effuſion du ſang & le meurtre des animaux, de peur de tuer leur pere, ou quelqu'un de leurs parens. Ce ſont des gens idiots, qui ſe rapportent de leur religion à leurs bramins ou docteurs. * Mandeſlo, *tom. II.* Olearius.

JEPÉS, eſt un bourg d'Eſpagne dans le territoire de Toléde. Il a donné ſon nom à Antonio de Jepés & à Diégo de Jépés.

JEPHLETI, ville de Paleſtine, ſituée entre les tribus d'Ephraïm & de Benjamin. * *Joſué*, 16, 3.

JEPHTA, ville de Paleſtine dans la tribu de Juda. * *Joſué*, 15, 43.

JEPHTE, neuviéme juge des Hébreux, ſuccéda en cette charge à Jaïr. Il étoit fils d'une concubine & de Galaad, dont les fils ne l'avoient pas voulu reconnoître. On dit qu'alors il ſe retira dans un pays que l'écriture appelle *Tob*, où il fut capitaine d'une troupe

Digitized by Google

JEREMIE, archevêque de Sens, au IXe siécle, succéda à Magnus ou Magnon en 818, & mourut sur la fin de l'année 828. Vers la fin de l'an 825, ou au commencement de l'année suivante, l'empereur Louis *le Débonnaire* l'envoya à Rome, avec Jonas d'Orléans, en qualité de son ambassadeur, porter au pape Eugène II le résultat du concile de Paris sur les images. Le témoignage que l'empereur lui rendit en cette occasion, nous donne une grande idée de ce prélat; qu'il représente comme un homme aussi instruit des saintes lettres, qu'exercé dans la dispute. Il nous reste une lettre de ce prélat. C'est la vingt-septiéme du recueil de celles de Frothaire. * D. Rivet, *histoire littér. tom. V.*

JEREMIE, I de ce nom, patriarche Grec de Constantinople vers l'an 1520, étoit archevêque avant que d'être élevé à cette dignité, dans laquelle il succéda à Théolepte. L'année suivante il alla à Jérusalem visiter le sépulcre de Jesus-Christ, & vit naître la division entre les clercs qui l'accompagnoient. Une partie revint à Constantinople, & mit un certain Joannic en la place de Jérémie: ce qui se fit sans peine, par la promesse qu'on fit au grand seigneur de lui payer plus de tribut que celui-ci ne lui en payoit. Jérémie étant de retour, fit si bien qu'il fut continué, & que son compétiteur fut chassé. Ibrahim, grand visir de Soliman, qui étoit son ami, le servit utilement dans cette affaire. On dit que le prince Turc le vouloit obliger de lui payer le surplus du tribut que Joannic lui avoit offert, & que Jérémie aima mieux quitter la chaire patriarchale, que de s'obliger à cela; mais les Grecs, qui étoient charmés de la modestie, & de la douceur de leur prélat, s'opposerent à son dessein, & payerent avec joie le surplus du tribut pour lui. Depuis il évita un coup bien fâcheux pour ces peuples, que les Turcs vouloient chasser des villes qui avoient résisté opiniâtrément aux armes ottomanes. Ce patriarche mourut en 1545. * Emanuel Malaxes, *l. 2. Turco-Grec.* Génebrard & Onuphre, *in chron.* Sponde, *in annal.*

JEREMIE II, métropolitain de Larisse, fut mis à l'âge de trente-six ans sur le siége patriarchal des Grecs en 1572, quelque temps après que Métrophanes en eut fait une abdication volontaire. Les Grecs en parlent comme d'un prélat de grande érudition & de bon sens. Les Luthériens firent présenter à Jérémie, par le moyen d'un homme de leur secte, qui étoit à Constantinople à la suite de l'ambassadeur de l'empereur, la confession de foi d'Augsbourg; & tâcherent de l'attirer à leur parti. Ce fut inutilement: ce patriarche combattit leurs erreurs, & de bouche, & par écrit. Cependant les Luthériens, indignés contre Jérémie, firent si bien par leurs intrigues à la Porte, qu'il fut chassé. Ce prélat fut bientôt rétabli, & reçut la réformation du calendrier, faite par les soins du pape Grégoire XIII, auquel il se soumit. Ses envieux l'accuserent auprès du grand seigneur, d'avoir commerce de lettres & d'amitié avec le pontife Romain; & par ordre de ce prince, il fut mis en prison, & envoyé en exil vers l'an 1585. On assure que Grégoire XIII n'oublia rien pour lui faire rendre la liberté, dans le dessein de le faire cardinal. * Emanuel Malaxes. Possevin, & autres cités par Sponde, *in annal.*

La dispute de Jérémie avec les Luthériens commença en 1574 ou 1575. Jacques Andréas, prévôt de l'église de Tubinge, & chancelier de l'académie; & Martin Crusius, professeur des langues grecque & latine dans la même académie, envoyerent au patriarche les principaux articles de la confession d'Augsbourg traduits en grec depuis long-temps par Paul Dorscius de Plawen. Leur dessein étoit, à ce qu'ils écrivirent depuis, de justifier leur foi contre les accusations qu'on répandoit dans tout l'Orient, où on les traitoit de sectaires. Le patriarche leur répondit avec politesse & modération, par une lettre du 15 mai 1576, où il réfute les points qui étoient contraires aux sentimens de l'église grecque. Lorsqu'on eut reçu cette réponse, Luc Osiander lui envoya, le premier d'octobre de l'année suivante, un nouvel écrit au nom d'Andreas & de Crusius. C'étoit un abrégé de la théologie de Herbrand traduit en grec par Crusius, où l'on traitoit de la regle qu'il falloit observer dans l'interprétation de l'écriture sainte, & de la procession du Saint Esprit. Le patriarche y répondit en 1579; & le 24 juin 1580, les théologiens de Wittemberg lui firent une troisiéme réponse, qu'ils envoyerent à Constantinople. Le 6 de juin 1581 le patriarche répliqua à ce nouvel écrit, & les théologiens terminerent enfin cette dispute par des remercimens qu'ils lui firent. Les actes de cette dispute furent supprimés pour lors par ces théologiens; en partie, dirent-ils, pour menager le patriarche qui avoit été déposé par les Turcs, & qui étoit en danger de sa vie; & en partie, parcequ'ils ne voyoient pas les avantages que l'église retireroit de leur publication. Mais Stanislas Sokolowski, théologien du roi de Pologne, pria instamment un abbé d'un monastére grec qu'il trouva à Léopold, ville de la Russie Polonoise, de lui envoyer ces actes dès qu'il seroit retourné dans son pays. L'abbé le promit & l'exécuta. Sokolowski les traduisit aussitôt en latin, & les fit paroître sous le titre de *Censure de l'église grecque*, en 1581: il accompagna cette traduction de notes, & dédia l'ouvrage au pape Grégoire XIII. Le but du traducteur a été de montrer que les théologiens de Wittemberg, & tous ceux de leur communion, voyant que leur doctrine ne pouvoit s'accommoder avec celle de l'église catholique d'occident, avoient eu recours aux évêques orientaux, comme autrefois les Pélagiens, suivant le reproche que leur en fait S. Augustin; mais qu'ils avoient encore reconnu que la doctrine de l'église d'orient étoit bien différente de la leur. Les théologiens de Wittemberg, instruits de cette édition, firent imprimer trois ans après à Wittemberg les mêmes actes en grec & en latin, avec une préface contre laquelle un jurisconsulte, nommé Fikler, composa un écrit sous le titre d'*Eponge*. Sokolowski lui-même leur fit une réponse, à laquelle il joignit la sentence définitive du patriarche, avec un écrit sous le titre d'*Antidote*, pour réfuter la réponse de ces théologiens à la censure que ce patriarche avoit faite de quelques articles de la confession d'Augsbourg. Jacques Gorski se joignit à lui, & donna sur son Antidote quelques remarques qu'il intitula *Crusius*. M. de Thou a parlé assez au long de cette dispute dans le soixante-treiziéme livre de son histoire.

JERESLAW, ville capitale de la province de ce nom, & l'une des plus grandes de toute la Russie. Elle est située sur la riviere de Wolga, à-peu-près au nord-est de la ville de Moscou. Il se fait dans cette ville un fort grand négoce, sur-tout de cuirs de Moscovie. La province de Jereslaw a titre de duché. C'est un pays de grande étendue & très fertile, surtout le long de la riviere de Wolga. Elle avoit été donnée à des princes Moscovites, qui ne régnoient point comme czars, & leurs descendans la posséderent quelque temps. Ainsi c'étoit comme une province séparée qui avoit son souverain particulier: mais Jean Basilowitz ayant subjugué ces princes, les dépouilla de ce duché, & ne leur laissa qu'un médiocre revenu. On les appelle maintenant *Knetz* ou *Ducs de Jereslaw.* * Adam Brabant, *Voyage de* M. Evert-Isbrun, de Moscou à la Chine, *chap.* 1.

JERICHO, ou, comme prononcent les Grecs, HIERICO, ville de la Palestine, bâtie par les Jébuséens, dans la tribu de Benjamin, à soixante stades du Jourdain, & à cent cinquante de Jérusalem, étoit située au milieu d'une campagne fertile, & avoit des jardins délicieux: on lui donna le nom de *Ville des Palmes*, & on disoit en proverbe, *Plantatio rosæ in Jericho.*

Digitized by

voyages. Ce prince, en récompenſe de ſa fidélité, le créa comte de S. Albans dans le comté de Herfort, par ſes lettres patentes datées de Breda le 29 avril 1660, l'honora enſuite de l'ordre de la Jarretiere, & d'une place dans ſon conſeil d'état. En 1661, ce milord vint en France en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire de ſa majeſté Britannique, & mourut à Londres ſans alliance, le 12 janvier 1684, âgé de 83 ans. * Dugdal. Imhoff, *en ſes pairs d'Angleterre.*

JEROBAAL, *cherchez* GEDEON.

JEROBOAM, I de ce nom, roi d'Iſraël, étoit fils de Naba, de la tribu d'Ephraïm, natif de Sareda. Sa mere s'appelloit *Sarva*. Salomon ayant connu le mérite de Jéroboam, le chargea de l'intendance de la maiſon de Joſeph, c'eſt-à-dire, des tribus d'Ephraïm & de Manaſſé. Le prophéte Abias ayant rencontré Jéroboam tout ſeul dans un champ, lui prédit qu'il regneroit ſur dix tribus, & qu'il n'y auroit que celle de Juda qui reſteroit à Roboam. Salomon, irrité de cette prédiction, voulut faire mourir Jéroboam, pour en empêcher l'effet. Mais Jeroboam s'enfuit vers Seſac roi d'Egypte, & y demeura juſqu'à la mort de Salomon. Après le decès de ce prince, arrivé l'an 3060 depuis la création du monde, 975 avant J. C. Jéroboam ſe préſenta à Roboam avec tout le peuple d'Iſraël, pour ſupplier ce prince de les décharger d'une partie des impôts exceſſifs qu'on levoit ſur eux; & après la réponſe peu judicieuſe de ce roi, dix des tribus ſe donnerent à Jeroboam. Ainſi ſe fit la diviſion des royaumes de Juda & d'Iſraël. Jeroboam établi roi de ce dernier état, craignant que ſi le peuple alloit à Jéruſalem, il ne rentrât peu à peu dans l'obéiſſance de Roboam ſon prince légitime, fit faire l'année ſuivante deux veaux d'or, dont il plaça l'un à Bethel & l'autre à Dan, & les fit adorer à ſes ſujets, tâchant d'imiter dans le culte de ces idoles ce qui ſe faiſoit à Jéruſalem dans le culte du vrai Dieu. Peu après le Seigneur lui envoya un prophéte, qui parla à un des autels où étoit Jéroboam, & prophétiſa qu'il naîtroit un fils de la race de David, nommé *Joſias*, qui égorgeroit ſur cet autel tous les prêtres qui y offriroient de l'encens; & que pour marque qu'il diſoit la vérité, l'autel s'alloit fendre en deux à l'heure même. Cela fut accompli par Joſias, deux cens cinquante ans après cette prédiction. Jéroboam ne pouvant ſouffrir la liberté de ce prophéte, étendit la main pour ordonner à un de ſes officiers de l'arrêter; mais elle ſe ſecha auſſitôt. Le prince le pria d'obtenir ſa guériſon: ce qui fut fait; mais il n'en devint pas meilleur; car il mourut dans ſes impiétés en l'an 3081 du monde, & 954 avant J. C. après un régne d'environ 22 ans. Son fils NABAD lui ſuccéda. * III. *des Rois*, 11, 12, 13 *& ſuiv.* IV. 9, 10, 13, 14. II. *des Paralipoménes*, 9, 10 *& ſuiv.* Joſéphe, *l.* 8, *antiquit. jud.* Torniel. Salian & Sponde, *in annal vet. teſtam.*

JEROBOAM II, régna avec ſon pere JOAS, & commença à régner ſeul en Iſraël l'an 3211 du monde, & 824 avant J. C. Ce prince vaillant & heureux à la guerre, battit ſouvent les Syriens, reprit ſur eux tout ce qu'ils avoient occupé dans ſon royaume, & y ajouta les villes de Damas & de Hamath: de ſorte que de ſon temps ſes états avoient preſque les mêmes frontieres que du temps de Salomon. Dieu ne le traitoit pas ſi favorablement pour le récompenſer de ſa piété, puiſqu'il étoit idolâtre; mais pour accomplir les promeſſes faites à ſon grand-pere Joachas. Il mourut en la quarante-uniéme année de ſon régne, la 3251 du monde, & 784 avant J. C. Après ſa mort il y eut en Iſraël une anarchie de onze ans & demi. * IV. *des Rois*, 14. Joſéphe, *l.* 9, *antiquit.* Génebrard, *l.* 1, *chron.* Torniel & Salian, *annal. ſacr. veter. teſtam.*

JÉROME CARDIEN, hiſtorien Grec, étoit de Cardie, ville conſidérable de la Cherſonnèſe de Thrace. Les généraux qui y commandoient les troupes d'Athènes, s'étant emparé de quelques places que les Cardiens revendiquoient, ceux-ci implorerent le ſecours de Philippe, roi de Macédoine, qui les prit ſous ſa protection, & rétablit leurs affaires. Les bienfaits dont il les combla, en attirerent pluſieurs à ſa cour, entr'autres Eumenés & Jérôme, qui ne tarderent pas à y briller. Jérôme, homme de lettres, & devenu partiſan zélé du roi de Macédoine, & capable d'ailleurs de ſervir ce prince utilement, fut employé par Philippe dans des négociations également délicates & importantes. La mort de Philippe n'apporta aucun changement dans ſa ſituation. Alexandre, fils & ſucceſſeur du prince ſon protecteur, connut ſon mérite, ſon adreſſe, ſa capacité, & lui donna auſſi une partie de ſa confiance. Il n'eſt preſque pas douteux que Jérôme n'ait partagé avec les autres capitaines de ce fameux conquérant, les périls & la gloire de l'expédition des Indes, & qu'il fut témoin de la mort de ſon maître à Babylone, puiſque ſelon Athénée, les Macédoniens le chargerent de faire travailler à la conſtruction du char ſuperbe qui devoit conduire le corps d'Alexandre au lieu de ſa ſépulture. Les troubles qui ſuivirent la mort d'Alexandre, ayant fait concevoir à Antigonus l'eſpérance de s'ouvrir le chemin du trône, il demanda une entrevue à Jérôme, & l'engagea par les promeſſes les plus flateuſes, à porter Eumenés, qui avoit le gouvernement de la Cappadoce, à lui être favorable. Eumenés, trop généreux pour ſacrifier à ſa fortune tant de bienfaits, dont Philippe & Alexandre l'avoient comblé, éluda adroitement un article eſſentiel du traité dans lequel Antigonus vouloit l'engager, & ſe voyant en état de diſputer le terrein à Antigonus, on en vint aux mains, & Eumenés eût remporté la victoire s'il n'eût point été trahi. Jérôme ſe diſtingua dans cette bataille: il y fut bleſſé dangereuſement, fait priſonnier, & conduit à Antigonus, qui le traita fort bien. Jérôme en fut ſi reconnoiſſant, qu'il s'attacha à lui avec tant de fidélité, qu'Antigonus ne mit aucune différence entre lui & ſes plus anciens ſerviteurs. Il lui confia même l'adminiſtration de la Syrie, au moins ſelon que Joſeph l'aſſure: & le témoignage de cet hiſtorien paroît bien fondé. Antigonus le chargea certainement de l'exécution de ſes projets, par rapport au lac Aſphaltite, dont il vouloit ôter la vente du bitume, qui rapportoit, dit-on, des ſommes conſidérables, aux Arabes: mais ces projets ne purent réuſſir. Jérôme trouva une vigoureuſe réſiſtance, preſque tous ſes ſoldats furent tués, & il fut obligé d'abandonner ce qu'il ne pouvoit obtenir. Antigonus avoit d'ailleurs des affaires plus importantes à démêler. Séleucus venoit de s'emparer de Babylone; Ptolémée armoit; il y avoit lieu de craindre que les autres capitaines d'Alexandre ne ſe déclaraſſent. Tout cela aboutit à former une ligue dont les chefs furent Ptolémée, Séleucus, Lyſimaque, & Caſſander. Antigonus voulut s'y oppoſer: les armées ſe rencontrerent près d'Ipſus, ville de Phrygie, & Antigonus perdit la bataille & la vie. Démétrius, ſon fils, ſe trouvant preſque ſans reſſource, & ayant fut les bras quatre monarques, dont un ſeul ſuffiſoit pour achever de l'accabler, Jérôme ſe fit un devoir de ne le point abandonner. Les Thébains qui craignoient les armes du prince, s'étant ſoulevés, Démétrius vint aſſiéger Thèbes, contraignit les habitans de rentrer dans l'obéiſſance, & confia à Jérôme le gouvernement de cette ville. Cependant, Démétrius ayant été fait priſonier, Jérôme chercha un nouveau protecteur, en s'attachant au ſervice de Pyrrhus, roi d'Epire, avec qui il avoit combattu pluſieurs années, ſous les étendards d'Antigonus. Pyrrhus le reçut avec empreſſement, & Jérôme l'accompagna dans pluſieurs expéditions. Les auteurs anciens atteſtent qu'aucun officier de ſon temps ne s'étoit trouvé à autant de ba-

Digitized by Google

tailles, & n'avoit reçu un plus grand nombre de bleſſures. La mort de Pyrrhus le rendit à lui-même, & il y a lieu de croire que la tranquillité dont il jouit juſqu'à la fin de ſa vie, qu'il pouſſa juſqu'à l'âge de 104 ans, lui procura le loiſir de finir des ouvrages, qui furent plutôt le fruit de ſa reconnoiſſance, que le vain deſir d'acquérir de la gloire & de la réputation. Voſſius, & pluſieurs autres critiques, lui attribuent une hiſtoire d'Alexandre; mais on croit que c'étoit plutôt une hiſtoire dans laquelle étoient décrits les intrigues, les démêlés, & les guerres des généraux Macédoniens, qui partagerent entr'eux les conquêtes de leur maître. Il eſt certain au moins, que Jérôme a compoſé une pareille hiſtoire, & il n'eſt pas ſur qu'il ait écrit une vie d'Alexandre. Denys d'Halicarnaſſe, Diodore de Sicile & Joſephe, lui attribuent l'hiſtoire dont il s'agit, & en parlent comme de toutes les productions qui portoient le nom de Jérôme, la plus variée, la plus curieuſe, & la plus importante. Il y dévelopoit les mouvemens qui ſuivirent la mort d'Alexandre, les cabales & les jalouſies des principaux chefs de l'armée, les guerres ſanglantes que les vues ambitieuſes de pluſieurs d'entr'eux allumerent dans l'Europe & dans l'Aſie, la deſtruction entiere de la maiſon royale de Macédoine, & la naiſſance des diverſes monarchies qui démembrerent ce puiſſant empire. Mais partiſan outré d'Eumenés & d'Antigonus, l'hiſtorien déclamoit avec emportement contre Séleucus, Caſſander, Ptolémée; & ſurtout contre Lyſimaque, qui avoit ruiné Cardie. Il eſt le premier des Grecs, au jugement de Denys d'Halicarnaſſe, qui ſoit entré dans quelque détail ſur l'origine & les antiquités du peuple Romain. Cet abrégé faiſoit partie de l'hiſtoire des ſucceſſeurs d'Alexandre. Les fragmens de Jérôme, qui ſont épars dans les écrits des anciens, montrent auſſi qu'il avoit fait une vie de Pyrrhus. M. l'abbé Sévin fait d'excellentes réflexions ſur ces ouvrages de Jérôme, & ſur les jugemens que les anciens en ont portés, dans ſes recherches ſur la vie & ſur les ouvrages de Jérôme de Cardie, mémoire extrêmément curieux, que nous avons beaucoup abrégé, & qu'on ne peut lire qu'avec ſatisfaction dans le tome XIII des *Mémoires de l'académie des belles lettres*, où il eſt imprimé.

JERÔME DE RHODES, diſciple d'Ariſtote, vivoit vers le même temps que le précédent, & écrivit des commentaires hiſtoriques, comme nous l'apprenons d'Athénée, de Plutarque, de Diogène Laërce, &c.

JERÔME (Saint) fils d'*Euſebe*, né à Stridon, ville ſur les limites de la Dalmatie & de l'ancienne Pannonie, vint au monde vers l'an 340 de J. C. Son pere, après lui avoir fait apprendre les premiers principes de la langue latine en ſon pays, l'envoya à Rome, où il étudia ſous le grammairien Donat, célébre par ſes commentaires ſur Virgile & ſur Térence. Jérôme fit de grands progrès dans l'étude des belles lettres & des langues; & il reçut le baptême en cette ville. Depuis il vint dans les Gaules, & y tranſcrivit un livre des ſynodes de S. Hilaire de Poitiers, dont il faiſoit grande eſtime. Il paſſa quelque temps à Aquilée, où il fit amitié avec Héliodore, & l'engagea par ſon exemple à entreprendre le voyage de Thrace, de Pont, de Bithynie, de Galatie, de Cappadoce, & enfin de ſe retirer vers l'an 372, dans le déſert de Syrie, où néanmoins Héliodore, qui n'étoit venu que pour l'accompagner, ne demeura guères. S. Jérôme s'efforça de l'y rappeller, par une lettre très-forte. Il fut perſécuté dans ſa ſolitude par les orthodoxes du parti de Mélece, qui le traitoient comme s'il eût été infecté de l'erreur de Sabellius, à cauſe qu'il ſe ſervoit du mot d'*Hypoſtaſe*, comme le concile de Rome de l'an 369 l'avoit employé. C'eſt ce qui l'obligea de venir à Jéruſalem, où il s'appliqua entierement à l'étude de la langue hébraïque, afin d'acquérir une plus parfaite intelligence de l'écriture-ſainte. Son nom étoit déja ſi célébre dans l'égliſe, que le pape Damaſe le conſultoit ſur ſes difficultés. Paulin d'Antioche ordonna prêtre S. Jérôme, qui y conſentit, à condition qu'il ne ſeroit attaché à aucune égliſe, & qu'il ne quitteroit point la profeſſion monaſtique, qu'il avoit choiſie, pour pleurer, comme il dit, les péchés de ſa jeuneſſe, & pour fléchir la miſéricorde de Dieu envers lui. C'eſt ainſi qu'il parle à Pammachius, pour ſe défendre de la vexation de Jean, évêque de Jéruſalem, qui le vouloit aſſujétir à ſon égliſe, quoiqu'il ne l'eût pas ordonné. Il eut un ſi grand reſpect pour le ſacrifice de l'autel, qu'il ne voulut jamais l'offrir. Comme la réputation de S. Grégoire de *Nazianze* s'étoit répandue par-tout, S. Jérôme vint vers l'an 381 à Conſtantinople pour l'entendre. Il paſſa l'année ſuivante à Rome, où il fut ſecrétaire du pape Damaſe. Il publia un livre contre Helvidius: & en mit un autre au jour, *De la défenſe de la virginité*, contre Jovinien; & dans le même temps il forma beaucoup de dames romaines à la piété. Il eut pour écolieres dans la vertu & dans les ſaintes lettres, les ſaintes Marcelle, Albine, Lea, Aſelle, Paule, Bléſile, Euſtochie, & quelques autres, qui devinrent ſous ſa diſcipline des exemples de ſainteté. Ces liaiſons firent parler ſes envieux, & la médiſance s'augmenta après la mort du pape Damaſe l'an 385; car Sirice, qui lui avoit ſuccédé au pontificat, ne fit pas autant d'eſtime de ce ſaint, que ſa doctrine & ſa vertu le méritoient: ce qui l'expoſa encore aux calomnies de ceux dont il avoit repris les diſſolutions; de ſorte qu'il ſe vit contraint de ſortir de Rome pour retourner à ſa chere ſolitude, d'où il voyagea à Alexandrie pour écouter Didyme. Lorſqu'il fut de retour dans le monaſtere de Béthléem, il ne s'occupa qu'à méditer & à écrire contre les hérétiques, & ſur-tout contre Vigilance & Jovinien. Dans un ouvrage qu'il avoit compoſé contre ce dernier, pour relever l'état de la virginité, il ſembloit avoir trop abaiſſé celui du mariage: ſes ennemis en firent du bruit, le pape même en eut mauvaiſe opinion; ce murmure fut ſi grand, que Pammachius, ami de S. Jérôme, lui conſeilla de compoſer une apologie pour défendre ſon ouvrage. Il le fit avec ſon ſtyle ordinaire, où parmi beaucoup de fleurs d'éloquence, il mêla des pointes aſſez piquantes contre ceux qui par envie ou par ignorance condamnoient les travaux de ſa plume. Il fut le premier qui écrivit contre Pélage, qu'il combat dans ſes dialogues. Cet héréſiarque s'en vengea, dit-on, en excitant une perſécution contre S. Jérôme. Il étoit ſoutenu par Jean de Jéruſalem, qui n'aimoit pas ce ſaint, avec lequel il avoit rompu au ſujet des Origéniſtes: ce qui cauſa auſſi la rupture de S. Jérôme avec Rufin, qui avoit été ſon ami intime. Théophile d'Alexandrie les raccommoda: mais ce ne fut pas pour long-temps. Cette diviſion de deux grands hommes, qui fut portée aux extrémités, cauſa quelque ſcandale, & fit que pluſieurs accuſerent ſaint Jérôme de trop de chaleur. Il eut auſſi diſpute avec S. Auguſtin; mais ces deux grands docteurs ne ſortirent point des bornes de la charité; & le dernier demanda même à S. Jérôme ſon ſentiment touchant l'origine des ames. Ce ſaint mourut l'an 420, âgé de 78 ou 80 ans; mais non pas de 98 ou 99 comme d'autres l'ont cru. Nous avons ſes œuvres recueillies par les ſoins de Marianus Victorius; une autre édition de Paris en 1623 en neuf tomes. Le P. Martianai, religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, en a depuis donné une nouvelle édition en cinq volumes *in-fol.* dont le premier a paru en 1693, le ſecond en 1699, le troiſiéme en 1704, & les deux derniers en 1706. Nous avons perdu pluſieurs traités de ce ſaint, dont Caſſiodore fait mention, & qu'il avoit dans ſa bibliothéque. Nous ne parlons point ici du prétendu

Digitized by Google

cardinalat de S. Jérôme ; car cette dignité n'étoit pas encore établie de ſon temps. Sa vie, qui a été écrite par un auteur inconnu, eſt à la fin de ſes ouvrages. Pluſieurs grands hommes parlent de lui, & ont écrit ſon éloge. Le P. Pétau a marqué exactement dans la chronique qui eſt à la fin du ſecond tome de ſon livre *De doctrina temporum*, la date des voyages & des principaux écrits de S. Jérôme.

S. Jérôme eſt de tous les peres Latins celui qui a eu le plus d'érudition. Il ſavoit parfaitement le grec, le latin & l'hébreu. Ses travaux ſur l'écriture ſont immenſes. Il a fait une nouvelle verſion latine de tout l'ancien teſtament ſur l'hébreu, & corrigé l'ancienne verſion latine du nouveau, pour la rendre conforme au grec. C'eſt cette verſion que l'égliſe latine a depuis adoptée pour l'uſage public, & qu'on appelle *Vulgate*. Il a fait des commentaires ſur les grands & petits prophétes, ſur l'eccléſiaſte, ſur l'évangile de S. Matthieu, ſur les épîtres de S. Paul aux Galates, aux Ephéſiens, à Tite, & à Philémon. Il a outre cela compoſé des traités polémiques contre les hérétiques Montan, Helvidius, Jovinien, Vigilance, & contre les Pélagiens & les Origéniſtes, & des écrits contre Rufin ; pluſieurs lettres, dont les unes contiennent des éloges, d'autres des inſtructions morales, & la plupart des réflexions ou diſcuſſions critiques ſur la bible. Il y a auſſi quelques lettres hiſtoriques, & un traité des hommes illuſtres, qui renferme la vie & les titres des écrits des auteurs eccléſiaſtiques qui avoient fleuri avant lui. Il a enfin traduit quelques homélies d'Origène, & la chronique d'Euſebe qu'il a continuée. Il a écrit purement en latin, avec beaucoup de feu, de vivacité & de nobleſſe. * Marcellin, *in chron.* Bede & Adon, *in martyr.* Baronius, *in annal.* Poſſevin. Riccioli. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccléſ. du V ſiécle.*

JEROME (Saint) ordre religieux, *cherchez* JERONYMITES, ou Hermites de S. Jérôme.

JEROME DE SAINTE-FOI, Juif, puis Chrétien, célébre par ſa ſcience, au commencement du XVe ſiécle, mourut en 1412.

☞ JEROME DE PRAGUE, ainſi nommé parcequ'il étoit natif de cette ville capitale de la Bohême, fut diſciple de Jean Hus, & commença à publier la doctrine des Huſſites en 1408. Il étoit bachelier & maître en théologie, & avoit obtenu ce grade en 1399. Il avoit étudié à Paris, à Heidelberg, à Cologne & à Oxford, & il avoit été reçu maître-ès-arts dans les univerſités des trois premieres villes que nous venons de nommer. Il paſſoit pour avoir beaucoup de talens ; & quoique plus jeune que Jean Hus, on diſoit qu'il avoit plus de ſcience & de ſubtilité que lui. En 1410 il fut appellé par le roi de Pologne pour régler l'univerſité de Cracovie. De Pologne il alla en Hongrie, où il fut accuſé d'héréſie. De Hongrie il alla à Vienne où il fut mis en priſon, à cauſe de ſa doctrine, & d'où il ne ſortit qu'aux ſollicitations de l'univerſité de Prague. Jérôme ſe rendit à Conſtance le 4 avril 1415, pour défendre la doctrine de Jean Hus, comme il le lui avoit promis. Il y arriva avec un de ſes diſciples, & tous deux y entrerent ſans être reconnus, à cauſe du grand nombre de perſonnes qui étoient dans cette ville ; mais ils n'y firent pas un long ſéjour. Jérôme eut un long entretien avec Jean Hus. La vue de ſa priſon lui fit horreur, & le refus qu'on faiſoit de lui donner une audience publique l'irrita ; & craignant pour lui-même un traitement pareil, il ſe retira deux jours après avec ſon diſciple à Uberlingen. Se trouvant là plus en ſureté, il écrivit à l'empereur & aux ſeigneurs de Bohême qui étoient au concile, pour demander un ſauf-conduit. L'empereur le refuſa d'abord ; mais ſe voyant preſſé par les ſeigneurs de Bohême, & ſur l'avis du concile, il dit : *Nous lui en donnerons un pour venir, mais non pas pour s'en retourner.*

Jérôme ayant appris cette réponſe, envoya afficher aux portes de toutes les égliſes & de tous les monaſteres de Conſtance & à celles des cardinaux, un écrit en latin, en allemand & en bohêmien adreſſé à l'empereur & au concile, par lequel il déclare qu'il eſt près de venir à Conſtance, pour rendre raiſon de ſa foi, & pour répondre en plein concile à toutes les calomnies de ſes accuſateurs, s'offrant de ſubir toutes les peines des hérétiques, s'il eſt convaincu de quelqu'erreur : Que c'eſt pour cela qu'il demande un ſauf-conduit à l'empereur & au concile ; mais que ſi malgré ce ſauf-conduit on lui fait quelque violence, en le mettant en priſon ou autrement, tout l'univers ſera témoin de l'injuſtice du concile. Cet écrit ne fut point d'abord écouté, & Jérôme reprit le chemin de la Bohême. Cependant, dans la ſixiéme ſeſſion, qui ſe tint le 17 avril 1415, le concile approuva le ſauf-conduit que Jérôme demandoit, & qui avoit été expédié dès le 11 avril. C'étoit plutôt une citation qu'un ſauf-conduit. On y ſomme Jérôme de Prague de comparoître dans l'eſpace de quinze jours pour tout délai, afin d'être interrogé & de répondre ſur ſa doctrine. On ajoute : *Pour cet effet, le concile, autant qu'il dépend de lui, & que l'exige la foi orthodoxe, vous accorde un ſauf-conduit pour vous mettre à couvert de toute violence ; ſauf néanmoins la juſtice ; Salvâ ſemper juſtitiâ.* Soit que Jérôme eût reçu ce ſauf-conduit, ou qu'il ne fût pas parvenu juſqu'à lui, il continua ſon chemin vers la Bohême. Les officiers du duc de Sultzbach l'arrêterent à Hirſſaw, & le menerent à Sultzbach, où il fut gardé en attendant les ordres du concile, à qui l'un des fils du duc de Sultzbach donna avis de la détention de Jérôme : & ce ſeigneur ayant eu ordre de le faire conduire à Conſtance, il y fut amené chargé de chaînes, & y arriva le 23 de mai. Auſſitôt il fut conduit chez les Franciſcains, où on s'étoit aſſemblé pour l'examiner. Après y avoir ſoutenu un interrogatoire, il fut remis entre les mains des officiers de la ville, qui le menerent dans une tour de l'égliſe de S. Paul. Jérôme ſubit un ſecond interrogatoire le 19 de juillet, & répondit ſur l'article de l'euchariſtie, que dans le ſacrement de l'autel, la ſubſtance ſinguliere du morceau de pain qui eſt là eſt transſubſtanciée au corps de Jeſus-Chriſt ; mais que la ſubſtance univerſelle du pain demeure. C'eſt, dit M. l'Enfant, parcequ'il croyoit, auſſi-bien que Jean Hus, que l'univerſel étoit *à parte rei*. Les mouvemens qui s'exciterent en Bohême en ce temps-là à cauſe du ſupplice de Jean Hus, engagerent le concile à s'employer pour obliger Jérôme de Prague à une rétractation, afin de lui épargner le ſupplice que Jean Hus avoit ſouffert. On le fit donc paroître l'onziéme de ſeptembre, & on l'exhorta d'une maniere ſi vive & ſi preſſante, qu'il promit de ſe ſoumettre au concile, & d'approuver la condamnation des erreurs de Wiclef & de Jean Hus. Il exécuta ſa promeſſe dans la dix-neuviéme ſeſſion, qui ſe tint le vingt-troiſiéme de ſeptembre. Cependant Jérôme fut remis en priſon, après ſon abjuration ; car le concile le ſoupçonnoit de n'avoir pas fait une rétractation ſincere, & il chargea de nouveaux commiſſaires de l'examiner de plus près pour connoître ſes véritables ſentimens. On le fit donc paroître dans la congrégation du 27 avril 1416 ; & ſur les différentes queſtions qu'on lui fit, il demanda une audience publique pour y expoſer ſes ſentimens. On la lui accorda le 23 de mai, dans une congrégation générale qui ſe tint ce jour-là, & où on lui lut les articles auſquels il n'avoit pas encore répondu. On continua la même affaire dans la congrégation qui ſe tint le 26 de mai. Ce fut dans cette ſéance, qu'ayant eu la liberté de parler, il fit un long diſcours, dans lequel, après s'être plaint de l'injuſtice dont il prétendoit qu'on uſoit à ſon égard, & avoir fait un grand éloge de Jean Hus, il déclara que la ſeule frayeur du ſupplice

l'avoit

l'avoit fait conſentir lâchement & contre ſa conſcience à la condamnation de la doctrine de Wiclef & de Jean Hus; qu'il avoit honte de cette foibleſſe; qu'il déſavouoit ſa rétractation comme le plus grand crime qu'il eût jamais pu commettre, & qu'il étoit réſolu d'adhérer juſqu'au dernier ſoupir à la doctrine de Wiclef & de Jean Hus. Il excepta pourtant l'article de Wiclef ſur l'euchariſtie, de tout ce qu'il approuvoit de cet héréſiarque. Après ce déſaveu, qui vint en partie de ce que les Huſſites le mépriſoient pour s'être rétracté, on le ramena dans ſa priſon, où il demeura juſqu'à la ſeſſion prochaine, qui ſe tint le 30 du même mois de mai, deux jours après l'aſcenſion. Ce fut dans cette ſeſſion que Jérôme, perſiſtant toujours dans ſes erreurs, fut condamné au feu. Il fut exécuté deux jours après, & ſouffrit ſon ſupplice avec une conſtance & une tranquillité d'ame digne d'une meilleure cauſe. Ses cendres furent ramaſſées ſoigneuſement & jettées dans le Rhin. Poge Florentin a fait l'hiſtoire de ce ſupplice, d'une maniere fort énergique, dans une lettre qu'il écrivit à ce ſujet à Léonard Aretin. * *Hiſtoire eccléſiaſtique, pour ſervir de continuation à celle de M. l'abbé* Fleury, *liv. CII, nombre* 23, *liv. CIII, nomb.* 2, 3, 4, 12, 20, 51, 122, 144, 146, 151, 184, 185, 190—195. Lenfant, *hiſt. du concile de Conſtance, tom. I, pag.* 100 *& ſuiv.*

JEROME DE PRAGUE, différent de celui qui fut condamné au concile de Conſtance, vivoit dans le temps même de cet héréſiarque, & étoit du même pays: mais il avoit des mœurs & des ſentimens bien différens. Après avoir été pendant vingt ans hermite de *Camaldoli* en Toſcane, il revint en Bohême, y ſéjourna quelque temps, & enſuite quitta Prague lorſque l'héréſie des Huſſites commençoit à s'y répandre, *de peur*, dit-il, *d'en être infecté*, & il s'en alla en Pologne. De-là il paſſa en Lithuanie, avec des lettres de Ladiſlas, roi de Pologne, & il y travailla à convertir ces peuples à la foi chrétienne, en quoi il fut favoriſé par Alexandre Witold, grand duc de Lithuanie. Après ces courſes apoſtoliques, il vint au concile de Baſle, où Æneas Sylvius, qui fut depuis le pape Pie II, lui entendit faire l'hiſtoire des converſions que le Seigneur avoit opérées par ſon miniſtere, & de l'ancienne religion des Lithuaniens. On apprend auſſi par un manuſcrit de Zurich, que Jérôme écrivit contre les Huſſites dans le temps même du concile de Baſle; & dans ce traité il prend le titre d'Hermite de Camaldoli, & de profeſſeur en théologie & en droit. On ne ſait pas en quel temps préciſément il mourut. Il a été mis au rang des ſaints, comme on le voit dans le Bollandus. * Æneas Sylvius, *Europ. cap. XXVI.* Lenfant, *hiſt. du concile de Conſt. ſeconde édition, tom. I, pag.* 157, 158.

JEROME DE SAINTE MARIE (Dom) religieux Feuillant, portoit dans le monde le nom de *Claude Jofrain*. Il naquit à Paris au mois de janvier 1639, de Claude Jofrain, valet de chambre, & de Simone Coulon, ſa femme. Voila ce que porte le regiſtre des baptêmes de S. Jean-en-Grève, où Jofrain fut baptiſé le 29 janvier 1639, & dont j'ai eu l'extrait entre les mains. Les regiſtres du monaſtere des Feuillans qu'on a conſultés, lui donnent la même origine, excepté que par erreur on l'y nomme *Géoffrin*, au lieu de *Jofrain*, qui étoit ſon véritable nom. On ſait que Jofrain, pere, fut aide à mouleur de bois. D. Jérôme de Sainte Marie a été un des plus célébres prédicateurs du ſiécle dernier & du commencement de celui-ci. L'amour de la retraite & de la pénitence le porta dès ſa premiere jeuneſſe, à ſe conſacrer à l'une & à l'autre chez les religieux Pénitens du tiers ordre de S. François. Il y demeura pluſieurs années avec édification, & enſuite il paſſa dans l'ordre des Feuillans, avec la permiſſion du pape. Il y reçut l'habit le 30 mai 1671, âgé de 33 ans. Il fut quelque temps maître des novices & ſupérieur à Paris, & deux fois aſſiſtant du ſupérieur général. Il a prêché pendant plus de cinquante ans à Paris avec un applaudiſſement univerſel, & il a été ſouvent recherché à la cour pour y exercer auſſi le même miniſtere. Aux graces extérieures, & à une éloquence naturelle qu'il avoit cultivée avec ſoin, il joignoit une grande connoiſſance du cœur de l'homme, & une étude profonde de l'écriture ſainte & des peres de l'égliſe, principalement par rapport à la morale chrétienne. Sa vie étoit d'ailleurs très-édifiante, & ſes mœurs étoient auſſi pures. Il a eu pour amis les plus célébres théologiens de ſon temps, dont il prenoit ſouvent les avis: & il eut grand ſoin de ne point débiter ſes propres opinions; mais de ne parler que le langage de l'écriture & de la tradition. Il renonça de bonne heure aux fleurs trop recherchées du diſcours, pour ne traiter ſes ſujets qu'avec la gravité & la ſolidité que demandent la majeſté de l'évangile & la néceſſité où eſt un miniſtre de J. C. de parler plus au cœur qu'à l'eſprit. Deux ans avant ſa mort il s'impoſa un ſilence volontaire, pour ne plus s'occuper que de ſon propre ſalut, & il acheva ainſi ſa courſe dans l'attente d'une heureuſe éternité. Il mourut à Paris le 17 de mars 1721, âgé de 83 ans. M. Piganiol de la Force, dans ſa Deſcription de Paris, donne une épitaphe qu'il dit être dans le chapitre des Feuillans, ſur l'endroit où repoſe le corps de D. Jérôme. Mais cette épitaphe, qui a été compoſée par un de ſes confreres, n'a jamais été gravée. Lorſque D. Jérôme mourut, il étoit prieur de Pignerol. Ce prieuré n'eſt qu'un titre ſans exercice, comme la place de viſiteur général dont il avoit auſſi été honoré. Les ſermons de ce célébre prédicateur ont été imprimés ſans nom d'auteur, en 1737, à Liége (Paris) en cinq volumes *in*-12. Le premier contient les ſermons de l'avent juſqu'au dimanche de la quinquagéſime, avec un ſermon pour le jour de S. Maur, abbé; le deuxiéme, le troiſiéme & le quatriéme comprennent les ſermons du carême, de l'octave de la Fête-Dieu, &c. juſqu'au dix huitiéme dimanche après la pentecôte. Dans le cinquiéme ſont des ſermons détachés, une retraite de huit jours, &c.

JEROME EMILIANI, fondateur des Somaſques, *cherchez* EMILIANI, &c. *

JERON, en latin *Jerona*, *Jovis Urii Fanum*; c'étoit anciennement un lieu de la Bithynie, dans l'Aſie mineure. Maintenant c'eſt une petite forteresſe de la Natolie, ſituée ſur le détroit de Conſtantinople, près de la ville de Scutari. * Baudrand.

JERON ROMELIAS, anciennement *Polichnium*; c'eſt un bourg de la Turquie en Europe. Il eſt dans la Romanie, près de la ville de Conſtantinople. * Baudrand.

JERONYMITES, qu'on nomme auſſi HERMITES DE SAINT JÉRÔME. Il y a eu quatre ordres religieux ou congrégations de ce nom, qui méritent d'être décrites. Pour commencer par les Jéronymites d'Eſpagne, on remarque que le B. Thomas de Sienne, profès du tiers ordre de S. François, qui par modeſtie s'étoit donné le nom de *Thomaſuccio* ou *petit Thomas*, eut pluſieurs diſciples vivans dans des hermitages, dont quelques-uns paſſerent après ſa mort d'Italie en Eſpagne: les uns, ajoute-t-on, ſe fixerent dans le royaume de Valence, les autres dans la Caſtille, & Vaſco dans le Portugal, où il étoit né. Ils eurent tous bientôt des diſciples qui embraſſerent la vie hérémitique; mais les plus illuſtres furent ceux de Caſtille, que l'horreur de la conduite du roi Pierre *le Cruel* obligeoit à chercher des retraites; & dès l'an 1370, ils obtinrent l'égliſe de S. Barthélemi à Lupiana, dans le diocèſe de Tolède, avec toutes les chapelles & les revenus qui en dépendoient. La réſolution qu'ils prirent alors d'imiter, autant qu'il leur ſeroit poſſible, S. Jérôme dans ſa retraite de Bethléem, fut ce qui

Digitized by Google

leur fit prendre le nom de *Jéronymites*. On ne manqua pas de parler mal de ce nouvel établiſſement, ſuivant la coutume, & les hermites jugerent à propos de prévenir les mal-intentionés auprès du pape, qui étoit alors Grégoire XI. Ceux qu'ils lui députerent étoient Pierre-Ferdinand Pecha, auparavant chambellan de dom Pierre, & Pierre de Rome, l'un des hermites venus d'Italie. Le pape approuva leur inſtitut par une bulle du 18 octobre 1373, leur donna la régle de S. Auguſtin, & les conſtitutions du couvent de ſainte Marie du Sépulcre, hors les murs de Florence, qui étoit de l'ordre de S. Auguſtin : il preſcrivit auſſi la forme de leur habillement, donna l'habit aux deux députés, reçut leurs vœux ſolemnels, permit au premier, qu'il fit prieur de Lupiana, de recevoir ceux de tous les hermites d'Eſpagne, & d'ériger quatre autres monaſteres pour les unir au ſien, voulant que les prieurs fuſſent triennaux. Ces quatre monaſteres furent bientôt fondés ; & les hermites du royaume d'Aragon, voulant, à l'exemple de ceux de Caſtille, embraſſer la vie cénobitique, en obtinrent auſſi le pouvoir l'an 1374, & ceux de Portugal ne différerent pas à demander la même permiſſion, qui leur fut accordée. Enfin y ayant l'an 1415 vingt-cinq monaſteres d'hermites de S. Jérôme, tant en Eſpagne qu'en Portugal, dont celui de Lupiana étoit regardé comme le premier, mais ſans autre avantage que d'attirer des marques particulieres de reſpect à ſon prieur, que les autres conſultoient aſſez ſouvent, les hermites jugerent à propos de s'unir en congrégation, & de tenir des aſſemblées générales pour le gouvernement : ce qui fut exécuté cette année-là même, après que Benoît XIII, qu'on reconnoiſſoit encore en Eſpagne, le leur eut permis, & les eut exemptés de la juriſdiction des évêques, ſous laquelle les monaſteres étoient auparavant. Les papes Martin V & Innocent VIII confirmerent depuis ce que Benoît XIII avoit fait, & leurs chapitres ont toujours continué à ſe tenir tous les trois ans ; c'eſt toujours le prieur de Lupiana qui eſt général : ce monaſtere, quoique fort riche, l'eſt beaucoup moins que pluſieurs autres du même ordre. A Notre-Dame de Guadaloupe, outre ſix-vingts religieux, il y a un ſéminaire de quarante jeunes clercs, à qui on apprend les humanités, & les exercices de la vie cléricale ; un hôpital pour les hommes avec plus de quarante ſerviteurs ; un hôpital pour les femmes avec un pareil nombre d'oblates : on y nourit pendant trois jours tous les pélerins en quelque nombre qu'ils ſoient ; & on y fait de prodigieuſes diſtributions d'aumônes. A S. Laurent de l'Eſcurial, où il y a nuit & jour deux religieux devant le S. Sacrement, les Jéronymites entretiennent un ſéminaire de cent quatre-vingt jeunes eccléſiaſtiques. A S. Jérôme de Juſte, qu'on appelle ordinairement *S. Juſte*, & qui eſt célébre par la retraite de Charles-Quint, on auroit peine à croire les diſtributions qui s'y font de bleds aux pauvres. Il s'en fait d'autres preſque auſſi conſidérables dans pluſieurs autres monaſteres d'Eſpagne, & celui de Bélem en Portugal eſt auſſi très-riche. Cependant tous ces religieux menent une vie extrêmement auſtere, & la régularité y a toujours été ſi bien obſervée, que c'eſt d'eux ordinairement qu'on s'eſt ſervi pour la réforme des congrégations religieuſes & des ordres militaires. On doit auſſi obſerver, que c'eſt de leurs aumônes que S. Jean de Dieu fonda ſon premier hôpital ; & qu'il y a eu parmi eux pluſieurs hommes diſtingués par leur ſcience, & par les dignités eccléſiaſtiques qu'ils ont occupées. Il y a quelques couvens de religieuſes, qui n'ont été incorporés à l'ordre qu'en 1510, où elles quitterent le nom de *Bésates*, embraſſerent la clôture, & firent des vœux ſolemnels. * Joſeph de Siguença & François de Los Sanctos, *hiſt. de la orden. de S. Geronimo.* Pierre Creſcentz, *preſid. Roman. lib.* 1.

La ſeconde congrégation de *Jéronymites* eſt celle de Lombardie : voici ce qui y donna occaſion. Loup d'Olmedo devenu l'an 1422, général des Jéronymites, crut devoir changer beaucoup de choſes à leurs obſervances, qui n'étoient pas aſſez auſteres pour lui ; & n'ayant pu rien gagner ſur l'eſprit des religieux, il demanda l'an 1424, au pape Martin V, avec qui il avoit étudié dans ſa jeuneſſe, la permiſſion de fonder une nouvelle congrégation ſous le nom de *Moines Hermites de S. Jérôme*, dans les montagnes de Cazalla au diocèſe de Séville, ce qui lui fut accordé. Il eut bientôt ſix monaſteres dans les montagnes, où il fit obſerver, avec la régle de S. Auguſtin, des conſtitutions très-auſteres tirées en partie de celles des Chartreux ; mais étant allé enſuite en Italie, & y ayant acquis encore d'autres monaſteres, il voulut ſe perſuader que la régle de S. Auguſtin ne convenoit pas à des moines, & en dreſſa une nouvelle tirée des écrits de ſaint Jérôme, que Martin V approuva l'an 1429. On a quelquefois donné le nom de *S. Iſidore* à cette congrégation, parcequ'on donna à Loup d'Olmedo la riche abbaye de S. Iſidore *del Campo*, près de Séville. Sa régle n'y fut pas obſervée long-temps, & on y reprit celle de S. Auguſtin, qu'on y obſerve encore : on y établit auſſi les études qu'il en avoit bannies, ſous prétexte que la ſcience enfle. Les monaſteres qu'elle avoit en Eſpagne, au nombre de ſept, furent réunis l'an 1595 à celles des hermites dont on a parlé ci-deſſus ; mais elle a en Italie dix-ſept couvens, dont le principal eſt celui de S. Pierre de l'Oſpitaletto au diocèſe de Lodi. Le général qui eſt prieur de ce couvent, ſe qualifie comte de l'Oſpitaletto : il porte le mantelet & le camail, ſe ſert d'ornemens pontificaux, & peut donner les ordres mineurs à ſes religieux. On y tient des chapitres généraux tous les trois ans ; & outre les religieux il y a parmi eux des commis, qui ſe donnent irrévocablement, eux & leurs biens préſens & à venir, droits & actions, à la congrégation. * Siguença, *hiſt. de la orden. de S. Geronimo.* Pierre Roſſi, *vita di Lupo d'Olmedo.*

La troiſiéme congrégation fut fondée l'an 1380, à Monte-Bello dans l'Ombrie, par Pierre Gambacorti, qu'on nomme ordinairement le B. Pierre de Piſe, d'où vient qu'on appelle les religieux qui la compoſent, *hermites de S. Jérôme de la congrégation du B. Pierre de Piſe.* Ce pieux ſolitaire ayant raſſemblé quelques perſonnes qui vouloient vivre dans les exercices de la pénitence, édifia tellement le public avec eux, qu'on lui offrit divers établiſſemens ; mais des gens mal intentionés ayant publié que les auſtérités pratiquées par ces bons hermites étoient au-deſſus des forces naturelles, & qu'il y avoit du ſortilége dans leur fait, trouverent trop de gens portés à les croire, & le fondateur, pour arrêter les pourſuites des inquiſiteurs, obtint le 21 juin 1431, de Martin V, une approbation de ſa maniere de vie. Ces religieux avoient déja bien retranché de leurs auſtérités l'an 1444, lorſqu'ils dreſſerent leurs premières conſtitutions, & ils les ont encore diminuées par la ſuite ; même l'an 1644, ils s'exemprerent de l'abſtinence perpétuelle. Eugène IV leur permit, l'an 1437, de tenir des chapitres généraux, & de recevoir les ordres ſacrés : l'an 1568, S. Pie V leur ordonna de faire des vœux ſolemnels ſelon la régle de S. Auguſtin, ce qu'ils firent : juſque-là leurs vœux avoient été ſimples. Il tiennent leurs chapitres généraux tous les trois ans : on y élit d'abord un vicaire général, entre les mains de qui le général & les prieurs ſe demettent de leurs offices : enſuite tout le chapitre élit quatre ou ſix peres, qui éliſent tous les prieurs ; & les prieurs élus nomment le général. Ils ont environ quarante maiſons dans les deux provinces d'Ancone & de Tréviſe, ſans y comprendre les hermitages de Tirol & de Baviere, qui s'y unirent en 1695, & où on ſuit à la lettre les anciennes conſtitutions. * Euſebe

Digitized by Google

Jordan, *ſpicileg. hiſt. relig. B. Pet. de Piſis.* Pierre Bonacioli, *Piſana Erenas.*

Il y a eu auſſi une autre congrégation appellée *la ſociété de S. Jérôme*, & avec raiſon, puiſqu'on y ſuivoit des conſtitutions tirées des écrits de S. Jérôme. Le B. Charles de Montegranelli en fut le fondateur peu après l'an 1360; & il avoit déja fait quelques établiſſemens l'an 1406, lorſqu'il obtint la confirmation de ſon inſtitut du pape Innocent VII. Ce même pape leur avoit permis de faire des vœux ſolemnels: mais l'an 1441, Eugène IV les obligea à en faire de nouveaux ſelon la régle de S. Auguſtin, à laquelle il les ſoumit; il voulut auſſi que la congrégation fût appellée *de S. Jérôme de Fiezoli*, parceque c'étoit dans cette ville qu'étoit leur plus ancienne maiſon. Le fondateur étoit profès du tiers-ordre de S. François, & en avoit conſervé l'habit; mais l'an 1460 quelques religieux en voulurent porter un autre, & l'obtinrent, ce qui affoiblit dès-lors la congrégation, qui a ſubſiſté juſqu'en 1668, où elle fut ſupprimée par le pape Clément IX. * Silvano Razzi, *vite de' ſanti di Toſcana.* Maurolyc. *mare. ocean. di tutte le relig.*

JEROSLAW, *cherchez* JERESLAW.

JEROVILIA ou ANFILOCA, en latin *Argos Amphilochium*, *Amphilochia*, ville de Gréce dans l'Epire, ſur l'Aſpri, au levant de la ville de Larta. Cette ville eſt aſſez grande, & conſerve pluſieurs veſtiges de ſon antiquité. * Baudrand.

JERSEI, anciennement *Cæſarea inſula*, iſle de la mer de Bretagne. Elle eſt vers la mer occidentale de la Normandie, vis-à-vis de la ville de Coutances. Cette iſle, qui appartient aux Anglois, peut avoir dix lieues de circuit, & elle eſt diviſée en douze paroiſſes. Elle eſt défendue par deux châteaux: celui de Montorgueil, qui eſt ſur la côte orientale de l'iſle; & un autre que la reine Elizabeth fit conſtruire ſur une petite iſle, qui eſt un peu au midi de celle-ci. On y fabrique des bas, de même qu'à Gerneſei, autre iſle de la même mer. Et lorſque les Anglois ont la guerre avec leurs voiſins, les armateurs de ces deux iſles incommodent beaucoup le négoce des ennemis. Le bailli de cette iſle juge les procès au-deſſus de cent écus, & les douze juges des douze paroiſſes connoiſſent des affaires de moindre importance. On appelle de leurs jugemens, non au parlément d'Angleterre, mais au roi & à ſon conſeil privé.

JERUEL, déſert de Judée, vis-à-vis duquel Joſaphat roi de Juda défit une grande armée d'Ammonites, Moabites, Iduméens, Arabes & Syriens, qui l'étoient venu attaquer. * II. *Paralip.* XX, 16, &c.

JERUSALEM, ville capitale de la Terre-Sainte, que les Turcs appellent Cuts, a eu divers autres noms, comme *ville de David*, *cité de paix*, outre ceux qui ſont exprimés dans ce diſtique,

Ælia, Luſa, Bethel, Jeroſolyma, Solyma, Jebus,
Urbs ſacra, Jeruſalem dicitur, atque Salem.

Elle étoit de la tribu de Benjamin, quoique conſidérée comme ſi elle eût été de celle de Juda: & d'ailleurs tellement peuplée de perſonnes des familles ſacerdotales, qu'on aſſure que du temps de David & de Salomon, il s'y en trouvoit trente-ſix mille. Quelques-uns croient que cette ville a eu pour fondateur Melchiſedech roi & prêtre, qui lui donna le nom de *Salem*; que les Jebuſéens la prirent depuis; qu'ils y bâtirent une forteresſe, dite *Jebus* de leur nom; & que de ce même nom & de celui de *Salem*, on fit celui de *Jeruſalem*. Au reſte, cette forteresſe de Jebus n'empêcha pas Joſué de prendre la ville vers l'an 2584 du monde, & 1451 avant J. C. & de faire mourir le roi Adoniſedech, avec quatre autres princes ſes alliés, qui vouloient s'oppoſer au progrès de ſes armes. Depuis la mort de Joſué, les Jebuſéens s'en rendirent encore maîtres; mais ce fut pour peu de temps, parceque les Iſraélites l'emporterent d'abord, à la réſerve de la forteresſe de Jebus, qui étoit la haute partie de la ville, & qui ſe nomma depuis *la citadelle de Sion*; car les mêmes Jebuſéens la tinrent juſqu'au temps de David, qui la prit l'an 2988 du monde, & 1047 avant J. C. & lui donna le nom de *cité de David*, d'où vient qu'encore qu'elle appartînt aux Benjamites, étant de leur partage, elle fut comptée pour être de celui de Juda. Les Iſraélites y demeurerent durant tout le temps qui précéda cette derniere conquête, avec les naturels du pays, ſoit parcequ'ils ne pouvoient pas aiſément les en chaſſer, ſoit parcequ'ils ne vouloient pas l'entreprendre. Salomon fit élever divers édifices à Jéruſalem, tels que le temple, une maiſon royale appellée *la maiſon du Liban*, & quelques-autres. Après ſa mort, Sefac ou Seſoſtris, roi d'Egypte, prit la ville & la pilla ſous le régne de Roboam, l'an 3064 du monde, 971 avant J. C. Elle fut encore priſe par Joas roi d'Iſraël, ſous le régne d'Amaſias roi de Juda; par les Aſſyriens, du temps de Manaſſés; & par Nabuchodonoſor roi de Babylone, ſous le régne de Jéchonias. Ce roi Babylonien y laiſſa Sédécias, qu'il établit ſouverain; mais depuis il revint à Jéruſalem avec une armée formidable; & après un ſiége aſſez long, il emporta encore Jéruſalem. Ce ſiége commença le dixiéme jour du dixiéme mois de l'an 3447 du monde, 588 avant J. C. & la ville fut priſe deux ans après le cinquiéme jour du quatriéme mois. Les Babyloniens entrerent par la porte des poiſſons, & le 9 ſe rendirent entiérement maîtres de la ville, mirent tout à feu & à ſang, & commirent tous les excès dont des barbares victorieux ſont capables. Nabuzardan fit mettre le feu au palais du roi, au temple, & aux autres édifices, & fit démolir les murailles: de ſorte que cette ville fut entierement ruinée. Soixante & dix ans après, l'an 3498 du monde, 537 avant J. C. Cyrus renvoya les Juifs captifs dans la Judée, où ils rebâtirent, ſous Zorobabel & Eſdras, Jéruſalem & le temple. Cette ville fut encore repriſe & pillée par Antiochus Epiphanes, l'an 3867 du monde, 168 avant J. C. mais peu de temps après Judas Machabée la recouvra. D'autres princes de Syrie s'efforcerent de la ſoumettre, quoiqu'inutilement. Pompée irrité contre les Juifs, ſouffrit que ſes ſoldats y fiſſent des déſordres extrêmes l'an 64 avant J. C. & Hérode l'*Aſcalonite* l'ayant emportée, y fit de grands ravages l'an 37 avant l'ére chrétienne. Il eſt vrai que dans la ſuite il la répara par des édifices ſomptueux qu'il y fit élever. Cette ville, loin de profiter des avertiſſemens de Jeſus-Chriſt, contribua à ſon crucifiement. Cette ingratitude criminelle attira ſur elle & ſur ſes habitans une punition ſi terrible, qu'on auroit peine à en marquer de ſemblable. J. C. la prédit à ces femmes, que le malheureux état où il étoit faiſoit pleurer, lorſque les Juifs le traînoient ſur la montagne du Calvaire pour l'y attacher en croix. Il les avertit de ne point jetter de larmes pour lui, mais de les répandre pour elles-mêmes & pour la ville de Jéruſalem, qui devoit bientôt ſentir les effets de la vengeance divine. Cela fut bientôt exécuté, & les derniers malheurs de cette ville l'accablerent l'an 70 de l'ére chrétienne. Tite aſſiégea Jéruſalem au temps de la ſolemnité de Pâque, qui avoit attiré une infinité de peuple de tous les endroits de la Judée. Après quatre mois il ſe ſaiſit du temple, le ſamedi 4 jour d'août; mais avant cette priſe, les vivres étoient tellement diminués, qu'après avoir eu recours aux choſes les plus ſales, la chair humaine fut employée pour la nourriture des hommes. Une mere tua un enfant qui pendoit à ſa mammelle, & prolongea ſa vie de quelques jours aux dépens de celle qu'elle lui avoit donnée. Le temple fut brulé, & Tite donna permiſſion aux ſoldats de bruler la ville, qui éprouva alors tout ce que le pillage & les flâmes ont de plus horrible. La plus haute partie, appellée

Digitized by Google

La forteresse de Sion, pouvoit se défendre long-temps. Dieu la livra à l'assiégeant, de sorte que le 8 septembre, jour de sabbat, il fut maître absolu de Jérusalem, après quoi cette ville fut entierement dévorée par les flâmes. A peine demeura-t-il quelques traces de cette superbe ville, qui avoit été la reine de l'Orient & le siége de la religion pendant plus d'onze cens ans, depuis que David y avoit mis le trône de ses successeurs. Tite fit entierement ruiner cette meurtriere des prophétes, exécutant ce qui avoit été prédit par le fils de Dieu, *qu'on n'y laisseroit point pierre sur pierre.*

L'an 132 de J. C. l'empereur Adrien commença de faire rebâtir Jérusalem, & envoya des troupes contre les Juifs, qui se révolterent sous la conduite d'un insigne imposteur, nommé *Barcochebas*. Ils avoient fait un seconde ville sous terre, afin de s'y pouvoir retirer lorsqu'ils seroient pressés : mais leurs précautions furent inutiles, & les Romains les battirent tant de fois, que la Judée se trouva presque tout-à-fait déserte. Adrien interdit aux Juifs l'entrée de Jérusalem; & Eusebe même ajoute qu'il leur défendit de la regarder de loin, & de quelque lieu éminent, tant il avoit de haine contre ce peuple rebelle & opiniâtre. Il donna à cette ville le nom d'*Ælia Capitolina*; & pour la profaner tout-à-fait, il fit mettre sur la porte de Bethléem la sculpture d'un pourceau, qui étoit l'animal le plus en horreur à cette nation. L'empereur ne se contentant pas de cette marque de servitude, y bâtit un temple en l'honneur de Vénus sur le mont Calvaire; un autre à Jupiter, au lieu de la résurrection de Jésus-Christ; & un autre pour Adonis dans Bethléem. Tous ces temples subsisterent jusqu'au temps de Constantin. On dit que ce fut alors que le mont-Calvaire fut enfermé dans la ville; comme avant sa ruine elle en enfermoit quatre, qui étoient les monts de Sion, de Gion, d'Acra, & de Moria, qui est celui sur lequel Abraham alla pour sacrifier son fils Isaac. L'empereur Constantin *le Grand* repeupla Jérusalem, & l'embellit de divers édifices saints, depuis que sa mere y eut trouvé le bois sacré de la croix. Sous l'empire d'Héraclius, Jérusalem fut emportée par Chosroës II roi de Perse, l'an 614. Quelques années après cette ville, & toute la Terre-Sainte passa sous la domination des Sarasins. Les princes François qui prirent la croix au concile de Clermont l'an 1096, entreprirent la conquête de la Terre-Sainte sur la fin du XI siécle; & sous le commandement de Godefroi de Bouillon, ils se rendirent maîtres de Jérusalem le 15 juillet 1099. C'est ce qui donna commencement au royaume de Jérusalem, dont le même GODEFROI fut le premier monarque. Il eut divers successeurs, que les Sarasins inquiéterent par des guerres continuelles. Sous le régne de GUI de Lusignan, mari de *Sibylle*, qui avoit hérité de ces états, Saladin roi de Syrie & d'Egypte, après avoir remporté plusieurs victoires sur les Chrétiens, leur arracha enfin Jérusalem le 2 octobre 1187, & toute la Terre-Sainte, à la réserve de Tyr, Tripoli, Antioche, & quelques fortes places. Ainsi au bout de 88 ans finit le royaume de Jérusalem, dont le titre a passé par diverses familles de princes, & qui fait partie aujourd'hui des états du grand-seigneur. Lorsqu'on apprit cette funeste nouvelle en Europe, sur la fin de la même année 1187, la douleur fut universelle. Les princes Chrétiens, & sur-tout les rois de France, ont souvent mis des troupes en campagne, pour retirer cette ville des mains des Infidéles; & mille obstacles se sont toujours opposés à leurs bons desseins & à ceux des autres. Alfir, sultan d'Egypte en 1288, enleva plusieurs villes aux Chrétiens : desorte qu'il ne leur restoit plus dans le pays que S. Jean d'Acre ou Ptolemaïde, que le sultan Mélec-Arafe, qui avoit succédé à Alfir, assiégea en 1291, & qu'il emporta d'assaut le 19 mai, après quarante jours d'attaques continuelles. Il massacra tous ceux qui étoient dedans, à la réserve de ceux qui purent se sauver dans les vaisseaux. Depuis la perte d'Acre, il n'est plus passé à Jérusalem de troupes chrétiennes : mais seulement des pélerins; ainsi ce saint héritage resta sous la puissance des califes, ou princes d'Egypte, jusqu'en 1517, que Sélim I, empereur des Turcs, s'en rendit maître. Les relations que nous avons aujourd'hui du Levant, nous assurent que Jérusalem n'est guères peuplée; que la plus grande partie des habitans consiste en la milice du gouverneur & les officiers du Cadi; & qu'il y a grand nombre de dervis, santons, & autres religieux Turcs qui y servent leurs mosquées. Les autres habitans, outre les Turcs, sont des Arabes, Juifs, Chrétiens schismatiques, Grecs, Arméniens, Maronites, Abyssins, Nestoriens, &c. & des Latins, presque tous religieux de S. François, qui y ont la belle maison de S. Sauveur, & une habitation dans le saint sépulcre.

TEMPLE DE JÉRUSALEM.

David ne pouvant se résoudre à occuper un palais bâti de cédre, pendant que l'Arche étoit sous des tentes, forma le dessein d'un temple magnifique, où elle seroit dans une demeure ferme & arrêtée. Les préparatifs de cet édifice furent faits; & les rois ses voisins y contribuerent des matériaux les plus rares de leurs pays : mais Dieu se contenta de sa bonne volonté, & ne voulut pas qu'après avoir répandu tant de sang dans les guerres qu'il avoit faites, il lui bâtît un temple de paix. Nathan lui apporta cette nouvelle de sa part, & David obéit avec une parfaite soumission. En mourant, il assembla les principaux des Juifs; & entre grand nombre d'instructions qu'il leur donna, en leur recommandant l'obéissance à son fils Salomon, il les exhorta de contribuer libéralement avec lui à la magnificence du temple. Il l'exhorta lui-même à cette glorieuse entreprise, dont il avoit fait tous les préparatifs. Comme Salomon n'eut rien tant à cœur que la construction du temple, il ordonna à ses sujets de lui fournir trente mille ouvriers, & distribua en telle sorte l'ouvrage, auquel il les employa, que ce travail ne leur pouvoit être à charge. Il y avoit, outre ceux-là, soixante & dix mille étrangers habitués dans le royaume, qui portoient des pierres & autres matériaux; & quatre-vingt mille autres, qui étoient massons; & entre ceux-ci, il y en avoit trois mille deux cens, qui étoient comme les maîtres des autres. Ce prince commença à bâtir le temple en la quatriéme année de son régne, qui étoit la 3023 du monde, 1012 avant J. C. au second mois des Hébreux, nommé *Jar*, qui revient en partie à notre mois d'avril. Ce merveilleux édifice avoit soixante coudées de longueur & autant de hauteur; sa largeur étoit de vingt. Le dedans étoit tout couvert de bois de cédre, avec des feuillages dorés qu'on tailla dans le bois; & l'on ne pouvoit rien voir ni de si riche, ni de si magnifique. Salomon fit encore faire un très-grand nombre de vases extrêmement riches, dont nous avons la description dans l'écriture & dans Joséphe; mais entre ces ouvrages, qui ne furent achevés qu'avec une dépense infinie, il y en avoit un qui mérite une description particuliere. C'étoit un vase d'airain, qui avoit cinq coudées de haut, dix de large & trente de tour. Il pouvoit tenir près de trois cens muids d'eau, pour parler selon nos mesures. Il étoit appuyé sur douze bœufs d'airain, dont trois regardoient l'orient, trois l'occident, trois le septentrion, & trois le midi. Il étoit entichi de toutes sortes d'ornemens, & de festons, de représentations d'animaux, & de tout ce que les plus excellens ouvriers y avoient pu faire. Ce grand vase, ou selon l'écriture sainte, cette mer, servoit à purifier les prêtres quand ils entroient, pour

Digitized by Google

exercer les fonctions de leur miniſtere, comme Moïſe avoit fait autrefois un grand baſſin de cuivre pour le même ſujet. Lorſque Salomon eut achevé l'édifice du temple, & ce qui étoit néceſſaire pour le culte des ſacrifices, il penſa à le dédier, & à tranſporter l'arche du lieu où Dieu l'avoit fait mettre. Pour rendre cette cérémonie plus auguſte, il aſſembla tout ſon peuple, qui ſe trouva en foule en cette tranſlation. Le roi marchoit lui-même devant l'arche, qui étoit portée par des prêtres, & offrit des ſacrifices ſans nombre. Lorſqu'ils furent arrivés au temple, les prêtres porterent l'arche dans le ſanctuaire, & dans le lieu le plus intérieur, qui lui avoit été préparé; & lorſqu'ils en furent ſortis, une nuée remplit auſſitôt le temple: de ſorte que les prêtres ne purent y reſter. Cette cérémonie dura quinze jours, parcequ'elle ſe trouva jointe à la fête des tabernacles, qui ajouta encore huit jours aux jours de la dédicace; enſuite de quoi Salomon renvoya tout le peuple, après avoir offert dans cette ſolemnité vingt-deux mille bœufs & ſix-vingt mille brebis. Voila quelle fut la dédicace de ce temple ſi ſuperbe & ſi myſtérieux en lui-même, que Salomon accompagna de tout ce qui étoit néceſſaire au culte de Dieu, & aux cérémonies de ſes ſacrifices. Seſac, roi d'Egypte, pilla le temple, après avoir pris Jéruſalem ſous le régne de Roboam. Nabuchodonoſor le pilla auſſi, & le fit bruler. Mais Cyrus renvoya les Juifs à Jéruſalem, ſous la conduite de Zorobabel, & ils le rebâtirent avec ſa permiſſion; puis avec celle de Darius, la ville & le temple. Depuis, le roi Antiochus *Epiphanes* le pilla entierement & le profana. Judas *Machabée* le purifia avec un ſoin extrême. Hérode l'*Aſcalonite* le rétablit preſque tout entier, avec une ſomptuoſité digne non-ſeulement d'un roi de Judée, mais d'un empereur de toute la terre. Lorſque Jéruſalem fut priſe par les Romains ſous Tite, ils le profanerent par des ſacrifices impies; tous les prêtres qui s'y étoient cachés, en furent tirés pour être conduits à la mort; enfin cet incomparable édifice fut réduit en cendres le dixiéme jour du mois d'août. Il avoit été brulé à même jour par Nabuchodonoſor. Joſéphe compte pour ſa durée juſqu'à cet incendie 1130 ans, ſept mois & quinze jours, depuis ſa premiere fondation par Salomon; & 639 ans, quarante-cinq jours, depuis ſa réparation ſous Zorobabel. Tite fit bâtir à Jéruſalem un temple à Jupiter *Capitolin*; & impoſa aux Juifs, pour cet édifice, le tribut que Dieu leur avoit ordonné de payer pour le temple. Ce tribut ſe payoit encore du temps d'Origène. Sous l'empire de Julien l'*Apoſtat*, les Juifs obtinrent de ce prince la permiſſion de rebâtir le temple, & en creuſerent les fondemens; mais lorſqu'ils voulurent commencer l'édifice, il en ſortit à pluſieurs fois des globes de feu, qui brulerent quelques ouvriers & tous les matériaux: de ſorte qu'enfin ils furent contraints d'abandonner l'ouvrage. Par vanité, ils avoient fait des hoïaux, des pêles, des hottes d'argent. De plus, un tremblement de terre renverſa pluſieurs portiques publics, ſous leſquels les Juifs furent accablés, & pouſſa dehors les vieux fondemens du dernier temple. Nous avons dit ailleurs, que ſur la montagne de Gariſim on avoit bâti un temple ſemblable à celui de Jéruſalem, & que Jean Hircan le démolit. Pluſieurs Chrétiens ſe ſont appliqués à ramaſſer & à expliquer ce que l'on trouve dans l'écriture ſainte & dans les écrits des Juifs touchant la maniere dont le temple étoit fait. Les principaux ſont, *Villalpandus*, dans ſon commentaire ſur Ezéchiel; *Louis Cappel* dans ſon abrégé de l'hiſtoire judaïque; *Conſtantin Lempereur*, ſur le traité du Talmud, intitulé: *Middoth*; *Jean Lightfoot*, dans un livre exprès, qui eſt dans le premier tome de ſes œuvres imprimées à Rotterdam; & le P. Bernard Lami, prêtre de l'Oratoire, dont l'ouvrage qui eſt *in-fol.* a été imprimé à Paris en 1720.

Egliſe de Jérusalem.

L'égliſe de Jéruſalem, établie par les apôtres, a toujours été eſtimée la premiere du monde en ancienneté; mais non pas en dignité. Elle fut ſanctifiée par la mort du Sauveur, par la deſcente du ſaint Eſprit, par la prédication des apôtres, & par le martyr de S. Jacques *le Mineur*, ſon premier évêque. Cependant elle fut ſoumiſe depuis à celle de Céſarée, comme il paroît par le ſeptiéme canon du concile de Nicée, où on lit cette ordonnance: *Mos antiquus obtinuit, ut Ælia, id eſt, Jeroſolima epiſcopus honoraretur, ſalvâ metropolis propriâ dignitate.* C'eſt à raiſon de ſa fondation qu'on la nomma la mere des égliſes, & que ſes prélats ſe ſont ſouvent efforcés de ſe rendre primats de la Paleſtine. Nous apprenons d'une épître de ſaint Léon à Maxime d'Antioche, que les peres du concile d'Epheſe s'étant laiſſé emporter aux ſollicitations de Juvénal, évêque de Jéruſalem, contre l'évêque de Céſarée, pour la primatie de la Paleſtine, S. Cyrille & les autres légats apoſtoliques s'y oppoſerent, pour conſerver l'ordre établi dans le concile de Nicée à l'égard de ces deux ſiéges. Nous voyons dans la même épître de ce pape (c'eſt la 62, qui commence *Quantum dilectioni tuæ placeat*) que Juvénal vint à bout de ſes deſſeins, dans le concile de Chalcédoine, où il fut ordonné dans la huitiéme ſeſſion, qu'à l'avenir Antioche auroit ſous ſoi les deux Phénicies & l'Arabie, & que Jéruſalem auroit les trois Paleſtines. Les légats du pape approuverent cette déciſion, & les commiſſaires prononcerent qu'elle ſeroit exécutée. Mais les évêques de Jéruſalem ne jouirent de cet avantage, & ne tinrent rang de primats que dans le cinquiéme concile général, qui eſt le ſecond de Conſtantinople, aſſemblé en 553: car Guillaume de Tyr nous apprend, qu'après la condamnation des trois chapitres, les prélats ſoumirent à l'égliſe de Jéruſalem les métropoles de Céſarée en Paleſtine & de Scythopolis, qui dépendoient auparavant du patriarche d'Antioche, & celle de Béryte & de Rubenſe de Syrie, qui étoient ſous le ſiége d'Alexandrie. Dans le concile de Nicée, on avoit accordé le titre & le rang de patriarche pour la ſéance à l'évêque de Jéruſalem: mais on avoit conſervé la juriſdiction au métropolitain de Céſarée; de ſorte qu'il étoit patriarche ſans ſuffragans. Les prélats du cinquiéme concile général, jugeant que cela étoit contre la bienſéance, & voulant honorer la premiere égliſe du monde, lui avoient ſoumis les ſiéges que nous venons de nommer. L'empereur, pour conſoler Céſarée de la perte qu'elle faiſoit, lui rendit la dignité de ville proconſulaire, dont elle avoit joui auparavant. L'égliſe de Jéruſalem a eu des prélats de grande réputation, & a ſouffert diverſes perſécutions ſous les idolâtres, ſous les héréti-ques, ſous les Saraſins & ſous les Turcs.

Conciles de Jérusalem.

L'égliſe de Jéruſalem n'a pas ſeulement l'avantage d'être la plus ancienne de toutes les égliſes; mais elle a encore celui d'avoir eu les apôtres & les fidéles aſſemblés en concile. La premiere de ces aſſemblées eccléſiaſtiques, marquée dans le premier chapitre des actes des apôtres, ſe fit pour l'élection de Matthias à la place de Judas. S. Pierre ſe levant au milieu des diſciples, qui étoient environ ſix-vingts, leur propoſa la néceſſité de nommer quelqu'un pour tenir la place de Judas. Joſeph, appellé *Barſabas*, ſurnommé *le Juſte*, fut préſenté avec Matthias, & le ſort tomba ſur ce dernier. La ſeconde aſſemblée ſe fit pour l'élection des diacres, comme on le voit dans le ſixiéme chapitre des actes. Ce fut au ſujet des Grecs qui murmuroient contre les Hébreux, de ce que leurs veuves étoient mépriſées dans la diſpenſation des aumônes. Pour cela, les apôtres aſſemblerent l'an 34 les diſci-

ples, & leur firent trouver bon de choisir sept hommes d'une probité reconnue, pour leur confier ce ministere : ce qui fut exécuté, & les apôtres leur imposerent les mains. La troisiéme assemblée ecclésiastique, qu'on nomme proprement *le concile de Jérusalem des apôtres*, a été la plus importante. Elle fut tenue l'an 49 ou 50 de J. C. au sujet des observations légales, ausquelles on vouloit obliger les Gentils : ce qui est exprimé dans les actes des apôtres, *chap.* 15, où il est marqué que quelques-uns, qui étoient venus de Judée à Antioche, y enseignoient que ceux qui n'étoient pas circoncis selon la loi de Moyse, ne pouvoient être sauvés. S. Paul & S. Barnabé s'éleverent contre ceux qui publioient cette doctrine, & vinrent à Jérusalem proposer cette question aux apôtres, qui s'assemblerent en concile. S. Pierre y parla le premier ; & la lettre écrite à ceux d'Antioche fut conçue en ces termes : *Il a semblé bon au saint Esprit & à nous, de ne vous point imposer d'autres charges que celles qui sont nécessaires, &c.* Quelques auteurs mettent entre les conciles tenus par les apôtres, cette conférence dont il est parlé dans le vingt-uniéme chapitre des actes, où nous voyons que quelques Chrétiens qui judaïsoient, ayant fait courir le bruit que S. Paul étoit ennemi mortel de la loi de Moyse, S. Jacques lui conseilla de témoigner publiquement le respect qu'il portoit à la religion de ses peres. Il le fit, en se purifiant comme les Nazaréens, avec quatre hommes qui se purifioient, & y contribua même à la dépense pour eux. S. Narcisse, évêque de Jérusalem, assembla un concile, où se trouverent quatorze autres évêques, vers l'an 197. Ce fut sous le pontificat du pape Victor I, pour la célébration de la fête de pâque. Vers l'an 335 l'empereur Constantin *le Grand* fit savoir aux prélats d'Orient assemblés à Tyr, de se transporter à Jérusalem, pour la dédicace d'un magnifique temple, qu'il avoit fait bâtir près du tombeau du Fils de Dieu. Eusebe nous apprend que la consécration s'en fit avec toutes les cérémonies ecclésiastiques ; & que pendant les jours qui furent fêtés pour ce sujet, entre les prélats assemblés, les uns prêchoient, les autres faisoient des conférences, & expliquoient l'écriture. Ceux qui n'avoient pas ces dons vaquoient à des consécrations mystiques, comme parle Eusebe. Lorsque les évêques orthodoxes se furent retirés de Jérusalem, les partisans d'Arius, qu'on nomma *Eusébiens*, s'y voyant les maîtres, y tinrent un synode, & reçurent à la communion ecclésiastique le même hérésiarque Arius. D'autres croient que cette assemblée est la même que celle de Tyr, laquelle S. Athanase appelle *Exordium synodorum Arianarum*, ou du moins n'en est que la suite. L'an 349 Maxime de Jérusalem assembla un synode, où ceux qui avoient souscrit à Tyr la déposition de S. Athanase, désavouerent par des déclarations publiques, tout ce qu'ils avoient dit ou fait contre son honneur, l'attribuant à la violence que leur avoient faite les Ariens & les Eusébiens : c'est ce que S. Athanase assure dans l'épître qu'il écrivit aux solitaires ; & c'est ce qui doit convaincre d'imposture Socrate, lequel assure le contraire. Juvénal, prélat de cette ville, célébra en 453 un concile provincial, pour y établir la foi orthodoxe, & pour y faire recevoir le concile de Chalcédoine. Les évêques écrivirent une lettre synodale aux prêtres & aux moines de la Palestine, pour les avertir de ce qui avoit été ordonné, & pour les exhorter à demeurer fermes dans la doctrine catholique. Nous avons une épître synodale d'un concile assemblé à Jérusalem en 518, au commencement du régne de Justin. L'an 536 Pierre, évêque de Jérusalem, après avoir reçu des lettres de Mennas, patriarche de Constantinople, qui lui apprenoient que Sévere d'Antioche, Pierre d'Apamée & Zoara, avoient été condamnés avec les autres Acéphales, dans un synode tenu dans sa ville, en assembla un, où tout ce qui avoit été fait dans celui de Constantinople fut reçu & confirmé. En 553 on célébra à Jérusalem un synode où le Ve concile général fut approuvé. C'est dans cette derniere assemblée qu'on avoit confirmé aux prélats de Jérusalem la dignité de patriarches. Sophrone, élu patriarche en 633, après Modeste, tint en 634 un synode contre les Monothélites, & en envoya les actes au pape Honorius & à Serge de Constantinople. Nous trouvons dans les recueils des conciles, un synode tenu à Jérusalem vers l'an 726, contre des hérétiques nommés *Agonyclites*, qui prioient toujours de bout. Guillaume de Tyr fait mention de celui où Daibert fut fait patriarche. Il fut tenu après la prise de Jérusalem par les croisés, sous Godefroi de Bouillon, en 1099. Le même parle d'un autre concile célébré pour un semblable sujet en 1107 ; d'un autre assemblé contre l'empereur Henri IV, qui usurpoit les biens ecclésiastiques, en 1111 : d'un autre contre Arnoul, intrus sur le siége patriarchal, en 1115, & d'un autre assemblé en 1136 ou 1142, par Albéric, légat du saint siége, pour la dédicace d'une église. L'on y disputa contre Maxime, évêque Arménien.

Succession chronologique des patriarches de Jérusalem.

Commencement de leur épiscopat. Ans de J. C.		*Temps de leur épiscopat.*
33.	Saint Jacques *le Mineur*, martyrisé en	60.
60.	Saint Siméon, fils de Cléophas.	47.
107.	Juste I.	4.
111.	Zachée *ou* Zacharie.	
	Tobie.	On ne fait point les années de chaque pontificat de ces évêques, ni quand ils ont commencé ou fini.
	Benjamin I.	
	Jean I.	
	Matthieu.	
	Benjamin II.	
	Philippe.	
	Sénéque.	
	Juste II.	
	Lévi.	
	Ephrem.	
	Judas.	

Ici finit la succession des évêques de Jérusalem de la nation Juive. Voici celle des évêques de Jérusalem, qui n'ont point été de cette nation.

135.	Marc.	On ne fait point le temps du pontificat de ces évêques.
	Cassien.	
	Publius.	
	Maxime I.	
	Julien I.	
	Cajen.	
	Symmachus.	
	Cajus.	
	Julien II.	
	Capiton.	
185.	Maxime II.	
	Antoine.	
	Valens.	
	Dulchien.	
	Saint Narcisse.	
	Dius.	
	Germanion.	
	Gordius.	
	S. Narcisse *rétabli*.	
212.	Alexandre,	mort en 253.
253.	Mazabanes,	7.
260.	Hymenée, pendant	36.
296.	Saint Zambdas,	2.
298.	Hermon *ou* Thermon,	14.
312.	Saint Macaire I.	19.
331.	Maxime III.	20.
351.	Saint Cyrille,	35.

Digitized by

Ingots, 6
Inspection, 6
Iron, 6
Iron and steel, 6
Iron and steel, exports, 6
Iron and steel, imports, 6
Iron and steel, production, 6
Iron and steel, trade, 6
Iron ore, 6
Iron ore, exports, 6
Iron ore, imports, 6
Iron ore, production, 6
Iron ore, trade, 6
Iron, pig, 6
Iron, pig, exports, 6
Iron, pig, imports, 6
Iron, pig, production, 6
Iron, pig, trade, 6
Iron, scrap, 6
Iron, scrap, exports, 6
Iron, scrap, imports, 6
Iron, scrap, production, 6
Iron, scrap, trade, 6
Iron, wrought, 6
Iron, wrought, exports, 6
Iron, wrought, imports, 6
Iron, wrought, production, 6
Iron, wrought, trade, 6

Jewellery, 6
Jewellery, exports, 6
Jewellery, imports, 6
Jewellery, production, 6
Jewellery, trade, 6

Kaolin, 6
Kaolin, exports, 6
Kaolin, imports, 6
Kaolin, production, 6
Kaolin, trade, 6

Labour, 6
Labour, exports, 6
Labour, imports, 6
Labour, production, 6
Labour, trade, 6
Lead, 6
Lead, exports, 6
Lead, imports, 6
Lead, production, 6
Lead, trade, 6
Leather, 6
Leather, exports, 6
Leather, imports, 6
Leather, production, 6
Leather, trade, 6
Lignite, 6
Lignite, exports, 6
Lignite, imports, 6
Lignite, production, 6
Lignite, trade, 6
Limestone, 6
Limestone, exports, 6
Limestone, imports, 6
Limestone, production, 6
Limestone, trade, 6
Lithium, 6
Lithium, exports, 6
Lithium, imports, 6
Lithium, production, 6
Lithium, trade, 6

Machinery, 6
Machinery, exports, 6
Machinery, imports, 6
Machinery, production, 6
Machinery, trade, 6
Magnesite, 6
Magnesite, exports, 6
Magnesite, imports, 6
Magnesite, production, 6
Magnesite, trade, 6
Magnesium, 6
Magnesium, exports, 6
Magnesium, imports, 6
Magnesium, production, 6
Magnesium, trade, 6
Manganese, 6
Manganese, exports, 6
Manganese, imports, 6
Manganese, production, 6
Manganese, trade, 6
Marble, 6
Marble, exports, 6
Marble, imports, 6
Marble, production, 6
Marble, trade, 6
Mercury, 6
Mercury, exports, 6
Mercury, imports, 6
Mercury, production, 6
Mercury, trade, 6
Metals, 6
Metals, exports, 6
Metals, imports, 6
Metals, production, 6
Metals, trade, 6
Mica, 6
Mica, exports, 6
Mica, imports, 6
Mica, production, 6
Mica, trade, 6
Minerals, 6
Minerals, exports, 6
Minerals, imports, 6
Minerals, production, 6
Minerals, trade, 6
Molybdenum, 6
Molybdenum, exports, 6
Molybdenum, imports, 6
Molybdenum, production, 6
Molybdenum, trade, 6

Natural gas, 6
Natural gas, exports, 6
Natural gas, imports, 6
Natural gas, production, 6
Natural gas, trade, 6
Nickel, 6
Nickel, exports, 6
Nickel, imports, 6
Nickel, production, 6
Nickel, trade, 6
Nitrogen, 6
Nitrogen, exports, 6
Nitrogen, imports, 6
Nitrogen, production, 6
Nitrogen, trade, 6

Oil, 6
Oil, exports, 6
Oil, imports, 6
Oil, production, 6
Oil, trade, 6
Oil shale, 6
Oil shale, exports, 6
Oil shale, imports, 6
Oil shale, production, 6
Oil shale, trade, 6
Oil, crude, 6
Oil, crude, exports, 6
Oil, crude, imports, 6
Oil, crude, production, 6
Oil, crude, trade, 6
Oil, refined, 6
Oil, refined, exports, 6
Oil, refined, imports, 6
Oil, refined, production, 6
Oil, refined, trade, 6
Ores, 6
Ores, exports, 6
Ores, imports, 6
Ores, production, 6
Ores, trade, 6

Paper, 6
Paper, exports, 6
Paper, imports, 6
Paper, production, 6
Paper, trade, 6
Peat, 6
Peat, exports, 6
Peat, imports, 6
Peat, production, 6
Peat, trade, 6
Petroleum, 6
Petroleum, exports, 6
Petroleum, imports, 6
Petroleum, production, 6
Petroleum, trade, 6
Phosphate, 6
Phosphate, exports, 6
Phosphate, imports, 6
Phosphate, production, 6
Phosphate, trade, 6
Phosphorus, 6
Phosphorus, exports, 6
Phosphorus, imports, 6
Phosphorus, production, 6
Phosphorus, trade, 6
Pig iron, 6
Pig iron, exports, 6
Pig iron, imports, 6
Pig iron, production, 6
Pig iron, trade, 6
Platinum, 6
Platinum, exports, 6
Platinum, imports, 6
Platinum, production, 6
Platinum, trade, 6
Potash, 6
Potash, exports, 6
Potash, imports, 6
Potash, production, 6
Potash, trade, 6
Potassium, 6
Potassium, exports, 6
Potassium, imports, 6
Potassium, production, 6
Potassium, trade, 6
Precious metals, 6
Precious metals, exports, 6
Precious metals, imports, 6
Precious metals, production, 6
Precious metals, trade, 6
Production, 6

qu'il n'étoit pas faux prophéte, ordonna qu'on fît mourir Jeſſenius, qui fut pris après la défaite de ceux de Bohême en 1620. * Lætus, *comp. hiſt. univerſ.*

IESSO ou IEÇO ou ESO, grande terre aſſez peu connue, au nord du Japon; & que les Japonois nomment *Jeſogaſima*. Elle a une grande étendue. Une mer la ſépare de la Tartarie à ſon occident, une autre la borne à l'orient. On croit qu'elle tient au Japon à ſon midi, & l'on juge qu'elle a encore la mer au nord; ce qu'on conjecture de ce que les habitans de la province de Teſſoi, la plus occidentale d'Ieſſo, diſent qu'ils ont devant eux une terre ſi proche, qu'ils en diſtinguent à l'œil juſqu'aux animaux: mais qu'il ne leur eſt pas poſſible de paſſer le petit détroit de mer qui les ſépare, à cauſe des courans qui font périr leurs bateaux; or, d'où viendroient ces courans, dit-on, s'il n'y avoit point de mer au nord d'Ieſſo?

Les peuples d'Ieſſo ſont plus grands, plus robuſtes, plus blancs que les Japonois. Ils laiſſent croître leur barbe, qui deſcend quelquefois juſqu'à la ceinture; ils ſe raſent le devant de la tête; & tous hommes & femmes, ſe percent les oreilles, & y paſſent des anneaux d'argent aſſez larges. Les pauvres, au lieu d'argent, ſe ſervent de fils de ſoie. Le vin eſt fort commun en ce pays, tout le monde en boit; & quoiqu'ils n'en uſent pas toujours fort modérément, il eſt rare qu'ils s'enivrent. On attribue cela à la vertu de l'huile d'un certain poiſſon qu'ils nomment *Todo-Noëvo*, dont ils aſſaiſonnent leur ris, qui eſt, comme au Japon, la nourriture ordinaire. Lors même qu'ils ont bu extraordinairement, ils ne perdent pas la raiſon; mais on les voit courir & ſautiller dans les rues, comme font les enfans dans des momens de joie, dont ils ne ſont pas les maîtres.

L'habillement des hommes, auſſi-bien que celui des femmes, conſiſte en de grandes robes de ſoie, de coton ou de lin, piquées & bordées de pluſieurs houppes de même étoffe, & travaillées en forme de croix & de roſes de différentes grandeurs. Leurs armes ſont l'arc, la fléche, la lance, & une eſpéce de cimeterre, qui n'eſt guère plus long que les grands poignards japonois; ils ſont querelleurs, & ont la damnable coutume d'empoiſonner leurs fléches d'un poiſon très-ſubtil. On aſſure néanmoins qu'il arrive peu de meurtres parmi eux. Au lieu de cuiraſſe, ils ont une maniere de cotte de mailles, compoſée de petites tables de bois jointes enſemble, ce qui leur donne un air aſſez ridicule.

Leur commerce eſt de poiſſons ſecs, de harangs, de cygnes, de grues vives & mortes, de faucons & autres oiſeaux de proie; de baleines, de loups marins, & de peaux de todo-noëvo. C'eſt un petit poiſſon tout velu, & qui a quatre pieds. Pour toutes ces denrées ils ne prennent ni or ni argent: mais du ris, du coton, du fil, du lin, des étoffes. Ils font encore trafic d'une peau de certains poiſſons qu'ils nomment *Raccous*, qu'ils vont chercher dans trois iſles proche de leur pays, dont les habitans n'ont point de barbe, & parlent une langue différente de la leur.

Les barques dont ils ſe ſervent ne ſont ni chevillées, ni clouées; mais couſues avec des cordes faites de l'écorce d'un arbre, qu'ils appellent *coco*, qui eſt aſſez reſſemblant à nos chênes noires, & qui ne pourrit point dans l'eau. Ces barques ainſi couſues, ſe défont dès que le voyage eſt fini, afin que les planches puiſſent ſe ſécher; & l'on aſſure que ces bâtimens portent d'aſſez groſſes charges.

Au concubinage près, qui eſt fort fréquent en Ieſſo, ces peuples n'ont point de vices. Quand une femme a perdu ſon mari, elle ſe retire chez les plus proches parens du défunt, & il ne lui eſt plus permis d'en ſortir, ni de ſe remarier. La polygamie n'eſt point permiſe, & la femme convaincue d'adultere eſt raſée, afin qu'on la reconnoiſſe pour ce qu'elle eſt. La peine du complice conſiſte, en ce que le mari ou les parens de la femme qu'il a ſéduite, ont droit de lui ôter ſon épée, & même de le dépouiller toutes les fois qu'ils le rencontrent. Outre la femme légitime, ils en ont d'autres qu'ils tiennent chez eux à titre d'eſclaves.

Cette nation n'a aucune idée diſtincte de Dieu. Ils rendent de grands hommages au ſoleil & à la lune, qu'ils regardent comme les bienfaiteurs de tous les hommes; ils paroiſſent auſſi reconnoître quelque choſe de divin dans le feu, & ils y jettent de tout ce qu'ils mangent. Ils réverent encore un roi inviſible, auquel ils prétendent qu'appartiennent les montagnes, les forêts, les mers & les rivieres, d'où ils tirent tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. C'eſt là toute leur religion. Ils n'ont ni prêtres, ni aucun culte réglé. Ils ne connoiſſent point l'uſage de l'écriture; & l'hiſtoire du pays ſe tranſmet d'âge en âge par la ſeule tradition. Au reſte, on ne ſauroit voir un peuple plus docile & plus diſpoſé à recevoir les lumieres de l'évangile. En 1613 le pere Camille de Couſtanzo, Jéſuite, miſſionaire au Japon, où il a eu l'honneur de ſigner ſa foi de ſon ſang en 1622, avoit fait quelques Chrétiens à Matzumai, ville d'Ieſſo, par le moyen d'un médecin, que le prince de Matzumai avoit fait venir du Japon. Ce prince étoit Japonois d'origine. La plupart des habitans de ſa ville l'étoient auſſi; & de belles mines d'or qu'on avoit trouvées aux environs, attiroient alors chez lui beaucoup de Japonois, qui y alloient par mer, le chemin par terre n'étant pas aſſez connu; on doutoit même fort s'il y en avoit un. Le P. de Couſtanzo vouloit profiter de l'occaſion de ces voyageurs pour aller prêcher l'évangile en Ieſſo; mais l'édit de banniſſement porté contre les miſſionaires en 1614, & où il étoit nommé, l'obligeant à s'abſenter pour quelque temps, ſon projet n'eut point de ſuite. Le P. Jérôme des Anges le reprit quelques années après & l'exécuta. Il y trouva beaucoup de Japonois Chrétiens, & eut le bonheur de baptiſer un grand nombre de naturels du pays. Il y fit pluſieurs voyages, toujours avec fruit. Le P. Jacques de Carvaitho cultiva auſſi cette égliſe juſqu'à ſon martyre, arrivé en 1623, dans le royaume d'Oxu; & depuis ce temps-là preſque tous les miſſionaires du Japon étant obligés de ſe retirer dans des antres & des creux d'arbres pour ſe ſouſtraire à la perſécution, aucun ne put aller en Ieſſo. * Bartol. *Aſia.* Le P. de Charlevoix, *hiſt. du Japon.* Martini, *deſcription de la Chine.* Thevenot, *relation de la terre d'Eſo, tome III. Ambaſſade des Hollandois au Japon, part.* 1.

JESUA, lévite, rabbin Eſpagnol, dans le XVe ſiécle, a compoſé un ouvrage, qui doit être lu de tous ceux qui veulent s'appliquer à l'étude du Talmud. Cet ouvrage eſt intitulé: *Halicoth Olam; les voies de l'éternité.* Il y explique avec beaucoup de netteté les manieres de parler des docteurs du Talmud, les façons de propoſer leurs objections, & d'y répondre; car il n'y a rien de ſi embaraſſé que cette matiere dans le livre du Talmud. Il y a eu un aſſez grand nombre d'éditions de cet ouvrage, en hébreu de Rabbin. Conſtantin Lempereur, profeſſeur des controverſes juives à Leyde, le fit imprimer en hébreu & en latin, dans la même ville en 1634. * *Voyez* Buxtorf, *dans ſa bibliothéque rabbinique.*

JESUAL, royaume des Indes dans les états du grand-Mogol, eſt ſitué entre celui de Patna, qu'il a au couchant en partie, avec le fleuve du Gange; & celui d'Udeſſa qu'il a au levant avec les montagnes. Rajapore en eſt la ville capitale. * Sanſon.

JESUATES, ordre religieux, inſtitué l'an 1363, par S. Jean Colombin, & approuvé dès l'an 1367, par le pape Urbain V. On les appella ainſi, parce qu'ils avoient toujours le nom de Jesus à la bouche; & l'an 1492, le pape Alexandre VI ordonna qu'on les

Digitized by Google

les appelleroit *Jéſuates de S. Jérôme.* Pendant plus de deux ſiécles il n'y eut parmi eux que des laics, qui faiſoient les trois vœux de chaſteté, pauvreté & obéiſſance; ils s'occupoient d'ordinaire à la pharmacie, diſtribuoient gratuitement des médicamens aux pauvres; & après leurs exercices de religion, alloient ſervir manuellement dans les hôpitaux. Comme il y en avoit pluſieurs entr'eux qui diſtilloient, & qui faiſoient trafic d'eau-de-vie, quelques-uns s'aviſerent de les appeller *les Peres de l'eau-de-vie.* Leur maniere de vie étoit très-auſtere, leurs jeûnes fréquens & pénibles. Il ne paroît pas qu'ils euſſent aucune régle déterminée avant l'an 1426, où le B. Jean de Toſſignan, alors prieur d'une de leurs maiſons, & depuis évêque de Ferrare, leur en donna une ſous la protection de S. Auguſtin. L'an 1606 le pape Paul V leur permit de recevoir les ordres ſacrés, & de réciter le grand office de l'égliſe ſuivant l'uſage de l'égliſe romaine, après quoi on s'accoutuma à les appeller *Clercs apoſtoliques;* & l'an 1640, Urbain VIII approuva leurs nouvelles conſtitutions, qui ne diminuoient rien de leurs anciennes auſtérités, & auſquelles ils joignirent celle de S. Auguſtin. Enfin, l'an 1668, la république de Veniſe ayant demandé leur ſuppreſſion, pour profiter de leurs biens qu'elle ſe propoſoit d'employer à ſoutenir la guerre contre les Turcs qui aſſiégeoient Candie, le pape Clément IX leur accorda leur demande, & depuis ce temps il n'y eut plus de religieux Jéſuates de S. Jérôme; mais les couvens de religieuſes de cet inſtitut ſubſiſtent encore en quelques endroits d'Italie. La Faille, dans ſes annales de Toulouſe, obſerve que les Jéſuates s'établirent à Toulouſe l'an 1425; que leurs cellules étoient petites & baſſes, au rez de chauſſée, & à certaine diſtance les unes des autres, comme celles des Camaldules. C'eſt le ſeul établiſſement qu'on ſache qu'ils aient eu hors d'Italie. Il y a eu entr'eux pluſieurs hommes célébres par leur piété, dont quelques-uns, quoique laïcs, ont été appellés à l'épiſcopat. Paul Morigia, l'un de leurs généraux, mort en 1604, & par conſéquent laïc, a compoſé un très-grand nombre d'ouvrages, & entr'autres l'hiſtoire des hommes illuſtres de ſon ordre. * *Conſultez-le;* & Antoine Cortelli, *de paupert. Jeſuat. confirm.*

JESUIAB AZRONITE, a compoſé un ouvrage contre Eunomius; des diſputes contre un autre hérétique; vingt-deux queſtions touchant les ſacremens de l'égliſe; une apologie; des épîtres & des canons ſynodaux. * Ebed-Jeſu, *catalogue des écrivains Chaldéens.*

JESUIAB HADIBITE, a compoſé pluſieurs ouvrages, entr'autres un livre touchant le baptême; & un autre où il explique chaque ordination. Il a auſſi écrit un ouvrage, touchant la conſécration d'une nouvelle égliſe; des hymnes; des oraiſons; des épîtres, & des livres de controverſe. Son ſtyle eſt fort poli. * Ebed-Jeſu, *catalogue des écrivains Chaldéens.*

JESUITES, ou Religieux de la compagnie de Jesus, ou du nom de Jesus, que le concile de Trente nomme *clercs réguliers*, reconnoiſſent pour fondateur S. Ignace de Loyola, qui établit la compagnie en 1534. Le pape Paul III la confirma de bouche en 1539, & l'année ſuivante l'approuva par une bulle authentique, qui commence auſſi, *Regimini militantis eccleſiæ*, qui fut donnée le 27 ſeptembre; mais parcequ'il avoit fixé le nombre des profès à ſoixante, il ôta cet obſtacle le 14 mars 1543, par une autre bulle qui commence, *Injunctum nobis.* Les papes Jules III, Pie V, Grégoire XIII, & divers autres, ont accordé des priviléges très-conſidérables à la même ſociété. Leur général eſt perpétuel, & réſide à Rome dans la maiſon profeſſe dite de Jesus. Il a cinq aſſiſtans généraux, d'Italie, de France, d'Eſpagne, d'Allemagne & de Portugal, qui n'ont pas voix déciſive, mais ſeulement conſultative. Saint Ignace leur fondateur, fut le premier général. Jacques Lainez, Eſpagnol, qui lui ſuccéda, étoit grand théologien, & aſſiſta en cette qualité au concile de Trente. Il mourut âgé de 53 ans, le 19 janvier 1565. S. François Borgia, auparavant duc de Candie, a été le troiſiéme général. Everard Mercurien de Liége, auſſi illuſtre par ſa probité, que peu connu par ſa naiſſance, vint enſuite; & Claude Aquaviva, de la maiſon des ducs d'Atri de Naples, fut élu après lui. Mutio Vitelleschi, d'une noble & ancienne famille de Rome, a été le ſixiéme général. Il mourut en 1645. Vincent Carafes de Naples, & François Picolomini, d'une noble famille originaire de Sienne, ont gouverné la compagnie ſucceſſivement; & ont eu après eux Alexandre Gotofredi; Goswin Nikel, Allemand; Jean-Paul Oliva; Tyrse Gonzales; & enſuite Michel-Ange Tamburini. Il y a dans l'ordre trois différens degrés, l'un de profès, l'autre de coadjuteurs formés, & le troiſiéme d'écoliers approuvés, outre les novices. Entre les profès il y en a de deux ſortes; les uns de quatre vœux, les autres de trois ſeulement. Il y a auſſi de deux ſortes de coadjuteurs: les uns ſpirituels, & les autres temporels. Les vœux des profès ſont ſolemnels; ceux des coadjuteurs ſont publics, mais ſimples. Ceux des écoliers ſont ſeulement ſimples: ils ne ſe font qu'en préſence des domeſtiques, & perſonne n'eſt député du général pour les recevoir, au lieu que les vœux des profès & des coadjuteurs formés ſe font entre ſes mains, ou de perſonnes qu'il a députées. Comme c'eſt la formule des vœux qui fait le mieux connoître les cinq différentes conditions des membres de la ſociété, nous ajouterons encore ici que les profès ordinaires *font profeſſion* & promettent chaſteté, pauvreté & obéiſſance; & ſelon cette obéiſſance, d'avoir un ſoin particulier de ce qui regarde ce qu'on doit enſeigner aux jeunes gens; & que les profès des quatre vœux ajoutent qu'ils promettent ſpécialement obéiſſance au ſouverain pontife pour ce qui regarde les miſſions. Les coadjuteurs font les mêmes promeſſes que les profès des trois vœux, mais en retranchant les termes de *faire profeſſion*; & les coadjuteurs temporels en retranchent encore ce qui regarde l'inſtruction de la jeuneſſe. Enfin, les écoliers approuvés s'engagent à la compagnie, promettant d'y vivre & mourir dans l'obſervation des vœux de pauvreté, de chaſteté & d'obéiſſance; & s'obligent par vœux exprès à accepter le degré qu'on trouvera dans la ſuite leur être plus convenable. On ne doit pas oublier, par rapport à ceux-ci, que la compagnie a droit de les diſpenſer de leurs vœux pour de juſtes cauſes; que par tout, hors en France, les écoliers approuvés conſervent le domaine & la propriété de leurs biens, quoiqu'ils ne puiſſent en jouir & en diſpoſer indépendamment des ſupérieurs; & qu'en France même, non ſeulement les écoliers, mais les coadjuteurs ſortant de la compagnie, peuvent redemander partage des biens dans leurs familles. Les coadjuteurs ſpirituels peuvent être non-ſeulement régens, mais recteurs des colléges; on peut auſſi les élire pour aſſiſter à la congrégation générale: mais ils n'ont point de voix dans l'élection du général, & les profès des quatre vœux les précédent toujours. C'eſt le général qui fait les provinciaux, les ſupérieurs des maiſons profeſſes & des maiſons de probation, vulgairement dites *noviciats*, & les recteurs des colléges; & afin qu'il connoiſſe tous les ſujets qui ſont propres pour remplir les poſtes, les provinciaux de toute l'Europe lui écrivent une fois tous les mois: les recteurs, les ſupérieurs des maiſons, & les maîtres des novices tous les trois mois; & ceux des Indes, lorſque la commodité de la navigation ſe préſente. On lui envoie auſſi de trois en trois ans les catalogues de chaque province, dans leſquels on marque l'âge de chaque religieux, ſes for-

ces, ſes talens naturels, ſon avancement dans les lettres & dans la vertu, & toutes ſes qualités bonnes & mauvaiſes. La congrégation générale lui donne cinq aſſiſtans, d'Italie, de France, d'Eſpagne, d'Allemagne & de Portugal : elle lui donne auſſi un admoniteur, qui eſt en droit de lui repréſenter ce que lui ou les aſſiſtans auroient remarqué d'irrégulier dans ſon gouvernement, ou en ſa perſonne. Les maiſons profeſſes n'ont point de revenus, mais les colléges & les noviciats peuvent en avoir. Les Jéſuites ne peuvent recevoir des fondations pour des meſſes à perpétuité, ni aucune rétribution pour les meſſes, confeſſions, prédications, pour les viſites des malades, pour enſeigner, ou pour quelqu'autre emploi de ceux que la compagnie doit exercer ſelon ſon inſtitut. Cette compagnie a eu beaucoup d'écrivains, dont pluſieurs ont été habiles, en toutes ſortes de ſciences. Entre les François, les PP. Sirmond, Petau, Labbe, Coſſart, tiennent le premier rang pour la théologie & les belles lettres; on peut conſulter là-deſſus la bibliothéque des écrivains de la ſociété par le pere Sotwel. Elle a eu auſſi quelques cardinaux, qui ont fait honneur au ſacré collége, Tolet, Bellarmin, de Lugo, Pallavicini, Paſmanni, Nitard, Tolomei : il leur a fallu à tous un ordre des papes pour en accepter le chapeau, parcequ'après leur profeſſion les Jéſuites font un vœu ſimple de renoncer aux prélatures, & de les refuſer ſi on les leur offre. Enfin cette compagnie compte neuf ſaints canoniſés, S. Ignace de Loyola, S. François Xavier, S. François Borgia, S. Staniſlas Kotſca, S. Paul Miki, S. Jean de Gotto, S. Jacques Kiſai, Louis de Gonzagues, & Jean-François Régis; & beaucoup de martyrs dans toutes les parties du monde. * Ribadeneira & Maffée, *in vita S. Ignat.* Orlandin, *hiſt. ſociet.* Le Bullaire, *conſt.* 25, 43, *&c. Pauli III, &c.* Concile de Trente, *ſeſſ.* 25, *cap.* 16. Sponde, *in ann.* Alegambe, *de ſcript. ſociet. &c.* Hoſpinien, *hiſt. Jéſuit.* Melchior Inchofer, *Monarchia Solipſorum, ou la traduction françoiſe de cet ouvrage; le recueil de litter. de philoſ. & d'hiſt. imprimé chez l'Honoré à Amſt.* 1730. *Voyez* un grand nombre d'autres écrits très-connus où il eſt parlé de cette ſociété.

JESUITESSES, ordre de religieuſes, qui avoient des maiſons en Italie & en Flandre. Elles ſuivoient la régle des Jéſuites; & quoique leur ordre n'eût point été approuvé par le S. Siége, elles avoient pluſieurs maiſons, auſquelles elles donnoient le nom de *colléges*; d'autres qui portoient celui de *maiſons de probation*, dans leſquelles il y avoit une ſupérieure, entre les mains de qui les religieuſes faiſoient leurs vœux de pauvreté, de chaſteté & d'obéiſſance; mais elles ne gardoient point de clôture, & ſe mêloient de prêcher. Ce furent deux filles Angloiſes, nommées *Warda* & *Tuittia*, qui étoient en Flandre, leſquelles inſtruites & excitées par le pere Gérard, recteur du collége, & quelques autres Jéſuites, établirent cet ordre. Leur deſſein étoit d'envoyer de ces filles prêcher en Angleterre. Warda devint bientôt ſupérieure générale de plus de deux cens religieuſes. Le pape Urbain VIII ſupprima cet ordre, par ſon bref du 13 de janvier 1631, adreſſé à ſon nonce de la baſſe Allemagne, qui fut imprimé à Rome en 1632. * Vilſon, rapporté par Heidegger, *hiſt. Papatûs*, § 35. *Bullaire romain.* Il faut voir ce que Richard Simon dit, touchant cet ordre, & ſa ſuppreſſion, dans ſa Bibliothéque critique, donnée ſous le nom de *Sainjorre*, *tome* 1, *chap.* 21, *pag.* 289.

JESUPOL, petite ville ou bourg fortifié & défendu par un château. Il eſt dans la Pokucie en Pologne, à l'embouchure du Biſtricz dans le Nieſter, & à une ou deux lieues au-deſſous de la ville d'Halicz. * Baudrand.

JESUS, fils de Sirach, né à Jéruſalem, recueillit vers l'an du monde 3801, & 234 avant J. C. des ſentences, & compoſa en hébreu le livre de l'Eccléſiaſtique, que les Grecs nomment Πανάρετος, c'eſt-à-dire, *rempli de toute vertu*, & qu'ils cirent ſous le nom de Sageſſe de Jeſus, fils de Sirach. Un petit-fils de cet auteur, de même nom que lui, le traduiſit depuis. Les auteurs ne ſont pas d'accord de l'an auquel ce dernier vivoit, quoiqu'ils avouent preſque unanimement que c'étoit vers le 28 du régne de Ptolémée Evergetes, ou Phyſcon, roi d'Egypte, c'eſt-à-dire, 121 ans avant Jeſus-Chriſt; ce que pourtant Bellarmin & quelques autres attribuent à Jeſus fils de Sirach l'Ancien. Ce livre commence par une exhortation à la ſageſſe, ſuivie de pluſieurs ſentences ou maximes morales, dont il eſt compoſé, juſqu'au chapitre 44, où l'auteur commence à faire les éloges des patriarches, des prophétes, & des hommes illuſtres parmi les Juifs, qu'il continue juſqu'au chapitre 51 & dernier, qui contient une priére à Dieu. Il y a long-temps que l'on n'a point le texte hébreu de l'Eccléſiaſtique. La traduction latine eſt différente en quelques endroits du texte grec. *Cherchez* ECCLESIASTIQUE. * *Conſultez* Scaliger; le P. Petau; Liranus, *in eccleſ.* Janſenius, *in proœm. eccleſ.* Torniel, *A. M.* 3808, *num.* 2 & 3, *&c.* Du Pin, *diſſert. prélim. ſur la bible.*

JESUS ou JOSUE, fils de *Joſedech*, ſuccéda à ſon pere dans la ſouveraine ſacrificature des Juifs. Il revint de Babylone avec Zorobabel & les autres Juifs, après ſoixante & dix années de captivité. Il contribua beaucoup à rétablir Jéruſalem & le temple. Il fut le trente-troiſiéme ſouverain pontife, & exerça cette dignité durant 29 ans, c'eſt-à-dire, juſques à la 20 année du régne de Darius *Hyſtaſpes*, ſelon Philon. Il eut ſon fils *Joakim* pour ſucceſſeur. * I. *Eſdras*, *III*, *v.* 2. II. *Eſdras*, XII, 10. *Eccléſiaſtiq.* XL, IX, 14. Pluſieurs donnent à ce Jeſus grand ſacrificateur, 58 ans de ſouveraine ſacrificature, & aſſurent qu'il mourut la même année que Darius *Hyſtaſpes*, qui fut la 36 de ſon régne. * Sponde, *annal. eccléſ. année* 3595.

JESUS, fils de *Phabée*, fut le ſoixantiéme ſouverain ſacrificateur des Juifs depuis Aaron, & le vingt-ſeptiéme depuis le retour de la captivité de Babylone. Il ſuccéda à Ananel. Il ſe maintint dans cette dignité juſqu'à ce qu'Hérode *le Grand*, roi des Juifs, l'obligea à s'en démettre, pour la donner à Simon Boëthus de la ville d'Alexandrie, duquel il vouloit épouſer la fille appellée *Mariame*, * Joſephe, *antiquit. liv.* XV, *chap.* 12. Tirin, *chron. ſac. chap.* 42.

JESUS, fils de *Sias*, ſouverain ſacrificateur des Juifs, le ſoixante-ſixiéme depuis Aaron, & le quatriéme après la naiſſance de Jeſus-Chriſt, ſuccéda à Eléazar III par ordre d'Archélaüs. Il n'exerça cette dignité que trois ans, & la remit à Joazar, qui avoit déja été auparavant grand ſacrificateur. * Joſephe, *antiquit. liv.* XVII, *chap.* 15. Tirin, *chron. ſacr. chap.* 42.

JESUS, fils de *Damnée*, fut élevé à la ſouveraine ſacrificature des Juifs à la place d'Ananus. Il ne la garda que deux ans, & s'en démit en faveur de Jeſus, fils de Gamaliel, par ordre d'Agrippa, qui la lui avoit déja donnée. * Joſephe, *antiquit. liv.* XX, *chap.* 9. Tirin, *chron. ſacr. chap.* 42.

JESUS, fils de *Gamaliel*, ſouverain ſacrificateur des Juifs, ſuccéda à Jeſus fils de Damnée. Il fut le quatre-vingt-uniéme grand ſacrificateur après Aaron, & le dix-neuviéme après la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Cette dignité ne fut entre ſes mains que deux ans, parceque ſon prédéceſſeur ne s'en étant démis qu'à regret, il lui fit toujours beaucoup de peine, & l'obligea à la réſigner à Matthias fils de Théophile. * Tirin, *chron. ſacr. chap.* 42.

JESUS, fils de *Saphas*, de la race des ſacrificateurs des Juifs, fut établi gouverneur de l'Idumée au com-

Digitized

mencement de la guerre de ceux de ſa nation contre les Romains ; & s'étant joint à Jean ſon frere, il excita une grande & dangereuſe ſédition dans la Galilée contre Flave Joſephe, qui en étoit gouverneur. Peu s'en fallut qu'ils ne l'y fuſſent ſuccomber. * Joſephe, *guerre des Juifs, liv. 2, chap. 33.*

JESUS, fils de *Tobie*, & capitaine de voleurs, étoit vaillant homme : ce qu'il fit bien voir aux Romains, quand ils eurent mis le ſiége devant Tarichée, par les fréquentes & furieuſes ſorties qu'il faiſoit ſur eux, renverſant & mettant le feu à tout ce qui ſe préſentoit devant lui. Comme il vit que la priſe de la ville étoit inévitable, il en ſortit pour ſe retirer ailleurs. Une fois Valérien, capitaine Romain, étant venu ſommer la ville de Tibériade de ſe ſoumettre à l'obéiſſance des Romains, ce Juif lui enleva & à tous ſes gens, qui avoient mis pied à terre, leurs chevaux & les fit courir grand riſque de leur vie. * Joſephe, *guerre des Juifs, liv. III, chap. 33 & 34.*

JESUS, fils de *Gamala*, homme d'une éminente vertu, & le plus conſidéré d'entre les ſacrificateurs Juifs, n'oublia rien pour obliger ceux de ſa nation à prendre les armes contre les ſéditieux qui s'étoient donné le nom glorieux de *Zélateurs*, & qui commettoient des profanations horribles dans le temple de Jéruſalem. Il s'oppoſa à l'entrée des Iduméens, qui venoient ſe joindre à ces impies : mais enfin étant entrés malgré lui, il fut l'un des premiers avec Ananus ſur leſquels ils ſe jetterent, pour tirer vengeance de l'affront qu'ils prétendoient en avoir reçu, leur dirent mille injures, & après les avoir chargés d'outrages & de coups, ſous leſquels ils expirerent, ils eurent la cruauté de les priver de la ſépulture. * Joſéphe, *guerre des Juifs, liv. IV, chap.* 18.

JESUS, Juif de la race des ſacrificateurs, qui prévoyant la ruine inévitable de Jéruſalem, par les tyrannies que Simon & Jean y exerçoient, ſe ſauva avec un nommé *Joſeph* dans le camp des Romains. * Joſéphe, *guerre des Juifs, liv. VI, chap.* 9.

JESUS, fils de *Thebuth*, de la race des ſacrificateurs des Juifs, ſe trouva à la priſe de la ville du temple de Jéruſalem par Tite Veſpaſien ; & pour ſauver ſa vie, il mit entre les mains de Tite deux chandeliers, des tables, des coupes, des vaſes d'or maſſif fort peſans, des voiles, des habits ſacerdotaux, des pierres précieuſes & pluſieurs vaiſſeaux propres pour les ſacrifices. * Joſéphe, *guerre des Juifs, liv. VI, chap.* 41.

JESUS-CHRIST : ce nom ſignifie *Sauveur* & *Oint*. Il eſt le Verbe éternel de Dieu, qui s'eſt fait homme ; & a pris ſa chair, par l'opération du S. Eſprit, de la Vierge Marie, mariée ou promiſe en mariage à Joſeph. L'un & l'autre étoient de la race de David. L'ange annonça à Marie ſa naiſſance, en lui diſant : *Vous concevrez un fils*, qui ſera nommé *Jeſus*, &c. Elle conçut auſſitôt, le 25 de mars, & Jeſus-Chriſt naquit le 25 décembre, l'an de la période julienne 4710, ſous le conſulat de Calviſius Sabinus & de L. Paſſienus, environ 4 ans avant l'ére vulgaire qui a commencé à l'an 4714 de la période julienne. Il naquit dans la petite ville de Bethléem, où Marie & Joſeph s'étoient rendus pour ſe faire inſcrire dans le dénombrement de toute la terre ordonné par Auguſte. N'ayant point trouvé de place dans l'hôtellerie, Marie mit ſon fils au monde dans une étable. Sa naiſſance fut honorée par les hommages des paſteurs, que l'ange avoit avertis, & par l'adoration des mages conduits par une étoile. Il fut circoncis le huitiéme jour, & préſenté au temple, ſuivant l'ordonnance de la loi. Siméon le prit dans ſes bras, & rendit graces au Seigneur de ce qu'il avoit vu le Sauveur d'Iſraël ; & la prophéteſſe Anne le reconnut pour le Meſſie. Hérode, qui avoit été averti par les Mages qu'il étoit né un roi des Juifs dans Bethléem, qu'ils alloient adorer, voyant qu'ils s'en étoient allés ſans lui en donner des nouvelles, envoya maſſacrer tous les enfans qui étoient dans cette ville, nés depuis deux ans juſqu'au jour qu'il avoit été averti de la naiſſance de Jeſus-Chriſt par les mages ; mais Joſeph averti par l'ange, avoit ſauvé Jeſus-Chriſt en Egypte. Après la mort d'Hérode, Joſeph le ramena à la ville de Nazareth en Galilée. Jeſus-Chriſt étant âgé de 12 ans, fut mené par ſon pere & ſa mere à Jéruſalem le jour de la fête de pâque. Il y demeura même après le départ de Joſeph & de Marie, & y fut trouvé dans le temple au milieu des docteurs de la loi, qu'il écoutoit, & auſquels il faiſoit des queſtions. Tous les aſſiſtans admirerent ſes demandes & ſes réponſes. Joſeph & Marie, qui ne le trouvoient point parmi ceux qui revenoient de Jéruſalem, retournerent dans cette ville ; & l'ayant trouvé entre les docteurs, furent remplis d'étonnement. Sa mere lui dit : *Mon fils, pourquoi en avez-vous ainſi agi avec nous ? votre pere & moi vous cherchions, étant dans l'affliction.* Jeſus-Chriſt leur répondit : *Pourquoi me cherchiez-vous ? ne ſaviez-vous pas qu'il falloit que je travaillaſſe aux affaires de la maiſon de mon pere ?* Il s'en alla enſuite avec eux à Nazareth. Tout ce que les évangéliſtes nous apprennent de la vie de Jeſus-Chriſt depuis ce temps-là juſqu'à celui de ſon miniſtere, eſt qu'il étoit *ſoumis à ſes pere & mere, & qu'il croiſſoit en ſageſſe, en âge & en grace devant Dieu & devant les hommes.*

Saint Jean ſon précurſeur, dont il eſt parlé dans ſon article, commença à annoncer Jeſus-Chriſt la 15 année du régne de Tibere, Ponce Pilate étant alors gouverneur de Judée, Hérode tétrarque de la Galilée, Philippe tétrarque de l'Iturée & de la Thraconitide, ſous le pontificat d'Anne & de Caïphe ſouverains pontifes des Juifs. Jeſus-Chriſt commençoit à avoir 30 ans, c'eſt-à-dire, qu'il étoit dans ſa 29 année, & il fut baptiſé par S. Jean au commencement de ſa 30e, la 16 année de l'empire de Tibère. Jeſus, après ſon baptême, paſſa quarante jours dans le déſert à jeûner, après lequel temps il fut tenté par le diable. Il fit ſon premier miracle aux nôces de Cana en Galilée, où il convertit l'eau en vin. Enſuite il annonça la vérité & la nouvelle loi aux Juifs, fit quantité de miracles, & choiſit douze apôtres pour l'aider dans ce miniſtere. Nous n'entrerons point dans le détail de ſes actions, prédications & miracles qui ſont rapportés dans les évangiles, qu'aucun Chrétien ne doit ignorer. Après avoir prêché trois ans, & célébré l'an 33 de ſa vie ſa derniere pâque, dans laquelle il inſtitua l'euchariſtie, il fut arrêté par les Juifs, conduit à Pilate & à Hérode, & condamné au ſupplice de la croix, à laquelle il fut attaché entre deux voleurs, ſur la montagne du Calvaire, vers l'an 33 de ſa vie, de l'ére vulgaire 36, le vendredi 3 avril, ſur les neuf heures du matin, & y mourut pour le ſalut du genre humain ſur les trois heures du ſoir. A ſa mort arriverent pluſieurs prodiges : le voile du temple fut déchiré : on vit pluſieurs perſonnes ſorties de leurs tombeaux. Joſeph d'Arimathie le fit enſevelir, & ſon corps fut mis dans un ſépulcre creuſé dans la roche, où perſonne n'avoit encore été enterré. Pilate le fit garder, à la réquiſition des Juifs, de peur qu'on n'enlevât ſon corps, & qu'on ne fit croire qu'il étoit reſſuſcité. Le dimanche ſuivant, qui étoit le troiſiéme jour commencé, Jeſus-Chriſt reſſuſcita ; les gardes en furent ſurpris. Les Maries étant allées à ſon tombeau, y trouverent un ange qui les avertit de cette réſurrection. Les apôtres S. Pierre & S. Jean y étant allés, furent témoins de la même choſe. Jeſus-Chriſt apparut depuis pluſieurs fois à ſes apôtres & à ſes diſciples : il fit connoître par pluſieurs témoignages certains la vérité de ſa réſurrection, inſtruiſit ſes apôtres de ce qu'ils avoient à faire, leur commanda de prêcher l'évangile par tout le monde, & de baptiſer au nom du Pere, du Fils & du S. Eſprit ; & enfin le quarantiéme jour il monta au ciel de deſ-

ſus la montagne des Olives, près de Béthanie, en préſence des apôtres. Nous n'avons rien mis dans cette narration qui ne ſoit tiré des évangéliſtes. Tout ce que l'on pourroit dire de ſurplus, eſt fabuleux & apocryphe.

Il y a beaucoup de ſentimens différens ſur les années de la naiſſance & de la mort de Jeſus-Chriſt, ſur leſquels on peut conſulter les chronologiſtes, entr'autres Uſſerius, le P. Petau, & ceux qui ont fait divers écrits ſur cette matiére. Nous avons ſuivi la chronologie qui nous a paru la plus autoriſée.

JESUS-CHRIST, ordre militaire de Portugal, *cherchez* CHRIST.

JESUS-CHRIST, nom d'un ordre de chevalerie, inſtitué à Avignon, par le pape Jean XXII en 1320. Les chevaliers de cet ordre portoient une croix d'or pleine, émaillée de rouge, enfermée dans une autre croix patée d'or, de même façon, mais d'emaux différens de celle de Chriſt en Portugal. * André Favin, *théatre d'honneur & de chevalerie.*

JESUS (la congrégation des prêtres du Bon) doit ſon inſtitution à Séraphin de Fermo, chanoine régulier de S. Sauveur, dans l'égliſe de S. Jean de Latran, qui l'établit à Ravenne vers l'an 1326. L'habit de ces prêtres eſt noir & modeſte. Ils portent les cheveux très-courts, & ont un bonnet rond ſur la tête. Ils vivent en commun ſans rien poſſéder en propre; & choiſiſſent parmi eux un prieur, qui a le commandement ſeulement pour un an, mais qui peut être continué encore trois années. Leur emploi eſt de confeſſer, prêcher & enſeigner. La fête de leur congrégation ſe célébre le jour de Noël. Outre leur maiſon de Ravenne, ils en ont encore une à Rome, & quelques autres dans la Toſcane. * Hermant & le P. Helyot, *hiſt. des ordr. religieux.*

JESUS ET MARIE, ordre de chevalerie connu à Rome ſous le nom de l'ordre de *Jeſus & Marie*, du temps du pape Paul V. On croit que ce fut ce pape qui en forma le projet. Par les loix de cet ordre que l'on a encore, il eſt ordonné que chacun des chevaliers porteroit un habit blanc dans les ſolemnités, & qu'il entretiendroit un cheval & un homme armé contre les ennemis de l'Etat eccléſiaſtique. Les chevaliers portoient une croix de bleu céleſte, dans le milieu de laquelle étoient écrits les noms de *Jeſus* & de *Marie*. Le grand maître étoit pris entre trois chevaliers que le pape propoſoit au chapitre, comme capables d'en remplir les fonctions, & dignes d'être revêtus de cette dignité. Ceux qui demandoient d'entrer dans l'ordre, ſans faire preuve de leur nobleſſe, étoient obligés de fonder une commanderie de deux cens écus de rente pour le moins, dont ils jouiſſoient eux-mêmes pendant leur vie, & qui, après leur mort, demeuroit à l'ordre. * Bonnani, *catal. ordin. Equeſtr. Hiſtoire des ordres monaſtiques, religieux & militaires*, par le P. Helyot religieux du tiers-ordre de S. François, dit *Pique-Puce.*

JETCHEU, ville de la contrée de Jetſengen dans l'iſle de Niphon, eſt capitale d'un royaume qui porte ſon nom, & dans lequel on voit la montagne de Jetcheu, qui vomit des flammes. * Baudrand.

JETHRAM, montagne de l'Arabie Petrée, entre Faran au nord, & Eilan au ſud. Elle a ſix milles de long, & s'étend vers les côtes méridionales de la mer Rouge en forme de théatre; en ſorte que le vent du ſud venant à ſouffler avec violence, ſe refléchit avec tant de force du côté de la mer, qu'aucun vaiſſeau ne peut entrer dans la baye, qui eſt au pied de la montagne; & pluſieurs l'ayant entrepris, ont fait naufrage. * *Nub. p.* 107.

JETHRO, ou RAGUEL, beau-pere de Moyſe, étoit prêtre dans le pays de Madian. Artapan, dans Euſebe, le nomme roi d'Arabie, ſans doute parce qu'en ce pays la royauté étoit jointe à la prêtriſe. Moyſe, qui avoit quitté l'Egypte, épouſa dans le pays de Madian, l'an 2505 du monde, 1530 avant J. C. Séphora, fille de Jéthro, qui vécut quarante ans avec lui. Depuis, le même Jéthro ayant appris les merveilles que Dieu avoit faites par ſon gendre dans la délivrance des enfans d'Iſraël de la ſervitude de Pharaon, le vint viſiter dans le déſert, vers l'an 2545, & 1490 avant J. C. Par ſon conſeil Moyſe diviſa le peuple en diverſes tribus, & établit des colonels, des capitaines, & de moindres officiers, pour rendre la juſtice, & pour ſervir à la guerre. * *Exode*, 4, 18, *&c.* Euſebe, *dem. evang. lib. IX, cap.* 27. Sulpice Sévere, *lib.* 1, *hiſt. ſacr.* Torniel & Salian, *in annal. vet. teſt.*

* On a ſouvent été en peine d'accorder le 4 chapitre de l'exode avec le 18: car dans le premier il eſt dit, que lorſque Moyſe ſortit du pays de Madian pour venir en Egypte, il emmena avec lui ſa femme & ſes enfans, Gerſon & Eliézer; *Tulit ergo Moyſes uxorem ſuam & filios ſuos;* & nous voyons cependant dans le dernier des chapitres que nous avons cités, que dans le temps que Jéthro vint lui-même rendre viſite à Moyſe, il lui mena ſa femme & ſes enfans: *Tulit Sephoram uxorem Moyſi quam remiſerat, & duos filios ejus.* Ce qui a fait croire aux peres & aux interprétes, que Moyſe menacé par l'Ange qui lui apparut ſur le chemin d'Egypte, renvoya ſa femme & ſes enfans chez ſon beau-pere, qui les lui amena enſuite. Les docteurs ſont encore en diſpute ſur le temps auquel Jéthro arriva auprès de ſon gendre, & ſur les divers noms qu'il a dans l'écriture. * Salian & Torniel, *A. M.* 2544, *num.* 3; 2545, *n.* 47, 49, *&c.* Tertullien, *lib. contra Judæos.* S. Jérôme, *in cap.* 5 *ad Galat.* S. Auguſtin, *q.* 11 & 12, *in exod. lib.* 4, *de bapt. c.* 24. *Serm.* 86 *de temp.* Oleaſter. Cajetan. Bellarmin, *de ſacr. &c.*

JETHSON, ville de Paleſtine dans la tribu de Ruben qui fut donnée aux Lévites. * *Joſué*, 21, 36.

JETSENGEN ou JETSESEM, région du Japon, une des cinq principales de l'iſle de Niphon. Elle s'étend dans toute la largeur de l'iſle, du nord au ſud, ayant au levant le Quanto, & au couchant le Jerſengo. On y compte dix royaumes ou provinces. * Baudrand.

JETSENGO ou JETSEN, une des cinq régions de l'iſle de Niphon, la principale de celles du Japon. Elle a le Jetſengen au levant, & le Jamaiſoit au couchant. On y compte douze royaumes ou provinces, & on y voit la ville de Méaco, autrefois capitale de tout le Japon. * Baudrand, *dict. géogr.*

☞ JEVER, petite ville d'Allemagne en Weſtphalie, au pays de Jeverland, dont elle eſt le chef-lieu, & plus particuliérement dans l'Oſtringen. Elle eſt ſituée dans un terroir aſſez ſtérile, à dix mille pas d'Eſens, à quatre mille de Witmund, & à trois d'Auric. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ JEVERLAND, petit pays d'Allemagne en Weſtphalie: il s'étend en long & en large l'eſpace de trois milles. Ses bornes ſont à l'orient la riviere du Jade qui tombe dans le Weſer, au midi le comté d'Oldenbourg, au nord la mer d'Allemagne, au couchant les ſeigneuries d'Eſens & de Witmund. Ce petit pays en comprend trois autres de moindre étendue; ſavoir le *Wangerland*, l'*Oſtringen* & le *Ruſtringen.* Les habitans du Jeverland avoient vécu dans l'indépendance juſqu'à l'an 1359, qu'ils choiſirent pour leur ſeigneur Edon Wimecken-Papinga l'ancien, de qui deſcendirent les ſeigneurs de Jever ou Jevern. Ceux-ci le poſſédérent juſqu'en 1575, qu'il paſſa entre les mains de Jean, comte d'Oldenbourg, inſtitué héritier par celle qui le poſſédoit alors, & qui étoit ſœur de Chriſtophe, ſeigneur de Jever, mort en 1513 ſans poſtérité. Ainſi ce pays eſt devenu une annexe du comté d'Oldenbourg. Mais comme c'eſt un fief

Digitized by Google

féminin, il eſt ſorti de la maiſon d'Oldenbourg de la maniere que nous allons rapporter. Jean XVI, comte d'Oldenbourg, à qui il étoit tombé en partage, mourut en 1603, & ne laiſſa qu'un fils nommé *Antoine-Gontier*, & une fille nommée *Magdeléne*, qui fut mariée à Rodolphe, prince d'Anhalt. *Antoine* n'ayant point laiſſé de poſtérité légitime, le Jéverland paſſa à Jean, prince d'Anhalt-Zerbſt, fils de Magdeléne d'Oldenbourg, dans la maiſon duquel il eſt demeuré. * La Martiniere, *dict. géogr.*

JEUNE (Jean le) cardinal, évêque d'Amiens, puis de Terouane, étoit François & natif d'Amiens en Picardie. Il étoit fils de *Robert* le Jeune, avocat, qui s'éleva par les ſervices qu'il rendit au duc de Bourgogne, & eut le gouvernement d'Amiens & d'Arras. Jean, ſon fils, fut fait cardinal en 1439, par Eugéne IV, dont il écrivit la vie. Il ſe trouva au concile de Florence, & à l'élection de Nicolas V, apres Eugéne IV. Le même Nicolas l'envoya légat à Ferrare. Le Jeune mourut à Rouen en 1451. On dit que ce fut de poiſon. * Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hiſtoire des cardinaux.* Monſtrelet, *in chron.* Gazet, *hiſt. eccléſ. du Pays-Bas.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Valere André, *bibloth. Belg.* Locrius, &c.

JEUNE (Jean le) naquit en 1592 à Poligni dans le comté de Bourgogne, d'une ancienne famille noble & conſulaire. Son aieul étoit préſident à Orange, & ſon pere *Gilbert*, conſeiller au parlement de Dole, fut député du roi d'Eſpagne & de ſa province vers Henri IV, en 1595. *Geneviéve* Collart ſa mere, qui étoit auſſi de condition, donna à tous ſes enfans une éducation vraiment chrétienne. L'aîné ſe fit Jéſuite, & fut provincial dans le nouveau monde; deux de ſes filles furent les fondatrices du monaſtere des Annonciades de Pontarlier, ville ſur le Doux, où elles ſe retirerent; & *Jean* le Jeune accepta un canonicat de l'égliſe collégiale de Notre-Dame d'Arbois, auquel il fut nommé dans ſa jeuneſſe par l'archiduc Albert d'Autriche. M. de Berulle étant venu à Dole pour la viſite des Carmelites, M. le Jeune ſe ſentit inſpiré de le ſuivre, & renonça généreuſement à ſa patrie, à ſon bénéfice & à ſa famille, pour entrer dans la congrégation naiſſante des peres de l'Oratoire, dans laquelle il fut reçu le 7 décembre 1613, ou au plutard 1614. Le zéle que M. de Berulle apperçut en lui pour la converſion des ames, le porta à le faire ordonner prêtre dès qu'il en eut l'âge: il l'envoya peu après au ſéminaire de Langres. Il fut envoyé par M. l'évêque de Langres (Sébaſtien Zamet) avec le P. Bence, pour introduire la réforme dans l'abbaye du Tart. Mais la vocation du P. le Jeune & ſon talent le plus marqué, furent pour les miſſions. Il bruloit du zéle d'annoncer l'évangile aux pauvres, & préféroit les hameaux aux grandes villes, n'allant dans celles-ci que par pure obéiſſance. Ses miſſions & ſes travaux apoſtoliques, ſur leſquels Dieu répandit une grande bénédiction, ont duré 60 ans, & ont embraſſé preſque tout le royaume. Prêchant le carême à Notre-Dame de Rouen, il y perdit la vue. Cet accident ne rallentit rien de ſon zéle, & il le ſupporta pendant quarante ans, ſans diſcontinuer aucun de ſes travaux & de ſes exercices, n'ayant d'autre peine que de ſe voir privé de la célébration des ſaints myſteres: car quoiqu'on lui eût permis de dire la meſſe en cet état, il ne voulut jamais s'en ſervir, & ſe contenta de communier tous les jours. Ce ſaint miſſionaire eut encore plus à ſouffrir de la part de ceux qui étoient dans des ſentimens oppoſés à ceux de l'évangile qu'il prêchoit dans toute ſa pureté, & qui étoient d'ailleurs jaloux des bénédictions que Dieu répandoit ſur ſon miniſtere. Mais on lui rendoit preſque par-tout la juſtice qu'il méritoit, & pluſieurs de ſes calomniateurs furent obligés de lui faire publiquement réparation d'honneur. M. de la Fayette, évêque de Limoges, l'engagea en 1651 à demeurer dans ſon diocèſe: il y paſſa les vingt dernieres années de ſa vie, ſi l'on excepte quelques carêmes qu'il alla prêcher ailleurs. On ne peut dire le fruit qu'il fit dans ce diocèſe; il y forma pluſieurs bons miſſionaires dont la plupart, après ſa mort, entrerent dans la congrégation de l'Oratoire. Malgré le fruit qu'il faiſoit dans ſes miſſions, il craignoit toujours d'être un ſerviteur inutile, & il conſulta M. Arnauld pour ſavoir s'il devoit les ceſſer ou les continuer; le motif principal de ſa crainte étoit que le fruit qu'il paroiſſoit y faire n'étoit pas de longue durée. M. Arnauld lui conſeilla de continuer, comme on le voit par la réponſe de ce docteur, du 30 octobre 1660, qui fait la 59e lettre du tome premier du recueil qu'on en a donné en 1727, en huit volumes, & il ſuivit fidélement la déciſion de ce ſavant docteur. MM. Pavillon, évêque d'Alet, & Caulet, évêque de Pamiers, l'engagerent à publier ſes ſermons, qui ont formé depuis les plus grands & les plus célébres prédicateurs. Ils parurent pour la premiere fois à Toulouſe en 1662, & les années ſuivantes, en dix volumes *in*-8°; en 1667, à Rouen; & en 1669, à Paris chez Léonard. Ils furent traduits en latin & imprimés à Mayence ſous ce titre: *Joh. Junii delicia paſtorum, ſive conciones, in*-4°. Le pere Lamy dans ſes Entretiens ſur les ſciences, nous donne le P. le Jeune pour un prédicateur vraiment évangélique, & par ſa piété & par ſa ſcience, mettant le premier en pratique les vérités qu'il annonçoit enſuite avec force & en homme vraiment perſuadé. Ce pieux ſerviteur de Dieu fut éprouvé à la fin de ſes jours par une maladie de quinze mois, qu'il ſupporta avec une patience & une édification merveilleuſe, & mourut en odeur de ſainteté. On dit qu'il avoit fait pluſieurs miracles de ſon vivant, & qu'il en fit après ſa mort, arrivée le 19 août 1672, âgé de 80 ans. M. Ruben, docteur en théologie, prieur de Ville-Neuve, a prononcé un *diſcours ſur la vie & la mort du réverend pere le Jeune, appellé communément le* Pere aveugle, par ordre & en préſence de François de la Fayette, évêque de Limoges. Ce diſcours qui eſt de 215 pages *in*-8°, a été imprimé à Toulouſe. * *Voyez* le diſcours cité ci-deſſus. Lami, *entretiens ſur les ſciences, ſeptiéme entretien, pag.* 324, 325, *dans l'edit. de* 1694. *Mém. du temps.*

JEUX: les jeux & les aſſemblées publiques ont été en recommandation dans toutes les nations. Les Juifs les ont pratiqués comme les Egyptiens & les autres peuples dès les premiers temps. Cette coutume paſſa chez les Grecs; & comme elle tiroit ſon origine de la religion ou de quelque action notable, dont on vouloit perpétuer la mémoire, il y a lieu de croire que ces jeux publics & ſacrés furent inſtitués dès les premiers temps. Sous le régne d'Erichthonius, les jeux que l'on nomme *Athéniens* furent inſtitués à Athènes. Ceux que l'on appelle *Lycéens* ou *Luperceaux* furent établis par Lycaon II, qui immola le premier des victimes à Jupiter, vers l'an 1337 avant la naiſſance de J. C. Les jeux que l'on nommoit *Pan-Athéniens* furent inſtitués en l'honneur de Minerve par Erichthonius & par Théſée, rois d'Athènes. Il y en avoit de deux ſortes, de petits & de grands: on célébroit les petits tous les deux ans, le 20 jour du mois que les Athéniens appelloient *Thargélien*: les grands ſe ſolemniſoient tous les cinq ans, le 25 du mois que les Athéniens appelloient *Hecatombeon*. Aux uns & aux autres il y avoit des courſes de chevaux, des luttes & de la muſique. Il y avoit encore d'autres jeux chez les Grecs, comme les jeux *Iſthmiens*, les *Pythiens* & les *Olympiques*, dont on parlera en leur lieu. Les Lydiens étant venus d'Aſie, s'établirent dans l'Etrurie, où ils exercerent leurs cérémonies religieuſes & leurs jeux. Quelques artiſans Romains ayant vu ces jeux, en introduiſirent l'uſage chez les Romains, qui à cauſe de

Digitized by Google

cela, leur donnerent le nom de *Lydi*, ou par corruption, *Ludi*. Ce qui ne doit pas s'entendre de toutes ſortes de jeux, puiſqu'il eſt certain que Romulus avoit inſtitué ceux que les Romains appelloient *Conſualia*; mais ſeulement des jeux de haſard, comme les dez, & des jeux d'adreſſe, comme le palet, qui ont été d'abord inventés par les Lydiens. Il y avoit de deux ſortes de jeux chez les Romains, ſavoir ceux qui s'appelloient *ſacrés* & les *funèbres*. Ils étoient publics ou particuliers. Les jeux *publics* ſe repréſentoient en l'honneur des magiſtrats ou des morts que l'on vouloit honorer. Il n'y avoit point d'uniformité ni de loi touchant le temps de leur célébration. Les jeux *ſcéniques* durerent pendant quatre jours, ſous le conſulat de Q. Fabius & de M. Claudius, après la bataille de Cannes. Ceux qu'Agrippa fit repréſenter pendant qu'il étoit édile, furent beaucoup plus longs, puiſque Pline aſſure qu'ils durerent 50 jours. Lorſque Trajan eut défait le roi Décébale & l'armée des Daces, il fit repréſenter des jeux à Rome pendant 123 jours. A meſure que le nombre des jours augmentoit, la dépenſe ſe multiplioit auſſi à un tel point, que le ſénat fut obligé de fixer la ſomme que l'on pouvoit dépenſer. Il y avoit deux ſortes de magiſtrats qui avoient droit de faire repréſenter les jeux publics, ſavoir les édiles curules & les préteurs. Comme c'étoit à leurs dépens que ces jeux ſe repréſentoient, c'étoit eux ſeuls qui avoient droit d'y préſider, d'y commander, & d'y diſtribuer le prix aux différens athlétes qui y combattoient, & qui y remportoient la victoire. Lorſque le préteur préſidoit aux jeux, il étoit vêtu des mêmes habits dont il ſe ſervoit dans les triomphes. Les veſtales étoient placées près du préteur dans ces jeux. Dans la ſuite des temps le droit de faire repréſenter des jeux, paſſa aux conſuls & aux empereurs. * Pitiſcus, *lexicon. antiquitatum.* Du Pin, *hiſt. profane.*

JEUX ACTIENS, furent inſtitués par Céſar-Auguſte, après la défaite d'Antoine, & la fameuſe bataille d'Actium, en mémoire de la victoire ſignalée qu'il y avoit remportée. Il les établit d'abord à Nicopole & enſuite à Rome. On les repréſentoit tous les cinq ans. Il en commit le ſoin aux pontifes, aux augures, aux ſeptemvirs & aux quindécemvirs. Strabon & quelques autres auteurs prétendent que ces jeux étoient plus anciens qu'Auguſte, & qu'il ne fit que les rétablir ou les illuſtrer. *Voyez* ACTIUM.

JEUX, que les Romains appelloient AUGUSTAUX, *Auguſtales ludi*, en l'honneur d'Auguſte, furent établis l'an 735 de la fondation de Rome, lorſqu'Auguſte revint de Gréce à Rome. Le ſénat ordonna qu'on les repréſentât huit ans après par un décret ſolemnel, ſous le conſulat d'Ælius Tubéron & de P. Fabius. On les repréſentoit le 4 des ides d'octobre. *Voyez* AUGUSTAUX.

JEUX APOLLINAIRES, célébrés par les Romains en l'honneur d'Apollon. Tite-Live, au ſujet de l'inſtitution de ces jeux, dit qu'on trouva l'écrit d'un certain devin, nommé *Marc*, qui conſeilloit aux Romains de vouer des jeux à Apollon, s'ils vouloient être toujours victorieux de leurs ennemis: que ſur cet avis le ſénat commanda aux décemvirs, du nombre deſquels étoit Cornelius Rufus, de voir le livre des Sibylles; & qu'après leur rapport, il ordonna que l'on feroit des jeux à Apollon, ſelon les cérémonies preſcrites par les Sibylles. On y ſacrifioit un bœuf & deux chévres, dont on doroit les cornes. On ſacrifioit auſſi une vache à l'honneur de Latone. Le peuple regardoit cette cérémonie, ayant une couronne de laurier ſur la tête, & l'on faiſoit des feſtins devant les portes, au milieu des rues. Macrobe dit, que la premiere fois qu'on célébra ces jeux, le peuple Romain fut averti que quelques ennemis de la république approchoient, & qu'étant ſorti du théâtre, il alla au-devant d'eux, & les mit en fuite avec le ſecours d'Apollon, qui lança du ciel une nuée de fléches contre les ennemis; & comme ils étoient en doute s'ils recommenceroient leurs jeux, de crainte d'une pareille ſurpriſe, ils tirerent bon augure de voir danſer au ſon d'une flute, un vieillard nommé *C. Pomponius*, affranchi; & s'écrierent d'une commune voix: *Tout va bien, puiſque le vieillard danſe*; ce qui paſſa depuis en proverbe chez les Romains: de ſorte que le même jour les Romains revinrent continuer leurs jeux en l'honneur de leur libérateur. Ce fut l'an 542 de la fondation de Rome, & 212 avant J. C. Il n'y avoit point alors de jour arrêté pour la célébration de ces jeux, & le préteur faiſoit ſeulement vœu de les célébrer dans l'année; mais en l'an 545, il y eut une loi qui les fixa au ſixiéme de juillet de chaque année. Ce qui donna lieu à cette ordonnance, fut une peſte qui ſurvint en ce temps, & dont les Romains crurent qu'ils ne pouroient être délivrés, qu'en aſſignant pour cette fête un jour certain. On les repréſentoit dans le cirque: les quindécemvirs furent chargés d'en avoir ſoin. * Roſin, *antiq. rom. l.* 5, *c.* 17.

JEUX CAPITOLINS, inſtitués en l'honneur de Jupiter, parcequ'il avoit conſervé le capitole, lorſqu'il fut aſſiégé par les Gaulois Sénonois, l'an 364 de la fondation de Rome, & 390 avant J. C. M. Furius Camillus ayant donné bataille aux Gaulois, & les ayant défaits, repréſenta au ſénat, qu'il étoit néceſſaire de rendre des actions de graces à Jupiter, & que pour cet effet, on devoit lui inſtituer des jeux, que l'on appelleroit *Capitolins*. Le ſénat y conſentit; & par un décret donné pour la célébration de ces jeux, il établit un collége de perſonnes choiſies, pour en régler toutes les cérémonies. Ils ſe célébroient tous les cinq ans. * Tite-Live, *l.* 5. Roſin, *antiq. rom. l.* 5. *c.* 18. Du Pin, *hiſt. prof.*

JEUX ou COMBATS CAPITOLINS, autres jeux ſolemnels, compoſés de courſes de chevaux, de combats de Lutteurs, & autres ſemblables exercices, inſtitués par l'empereur Domitien, l'an de Rome 839, & de J. C. 86, en l'honneur de Jupiter *Capitolin*, dont le temple étoit au capitole. Il s'y faiſoit auſſi des concerts de muſique par d'excellens maîtres, & des récits de poëmes, & d'autres piéces d'eſprit, par les meilleurs poëtes & orateurs du temps, qui tâchoient à l'envi de remporter le prix. Les premiers vainqueurs recevoient des palmes, & des couronnes ornées de rubans. Ceux qui ayant réuſſi, n'avoient pas néanmoins excellé, recevoient des couronnes, & des palmes ſans aucun ornement. * Th. Godwinus, *antiq. rom. l.* 2.

JEUX CEREAUX ou DE CERÉS, étoient célébrés par les Romains en l'honneur de cette déeſſe, le douziéme jour d'avril, dans le grand cirque, après la célébration des jeux Circenſes. Ils duroient huit jours, pendant leſquels les dames Romaines, vêtues de blanc, repréſentoient Cérès, cherchant ſa fille Proſerpine avec un flambeau. Les Romains étoient auſſi vêtus de robes blanches, pour être préſens à cette cérémonie. On y faiſoit des combats à cheval, au lieu deſquels les édiles ſubſtituerent des combats de gladiateurs. * Roſin, *antiq. rom. l.* 5, *c.* 14.

JEUX CONSUALES. Dès le commencement de la république romaine, Romulus, pour avoir occaſion de faire enlever les filles Sabines, célébra des jeux appellés *Conſualia*, en l'honneur de Neptune Equeſtre.

JEUX COMPITALITIENS: ces jeux ſont très-anciens dans la république de Rome, & ont commencé dès le temps de ſa naiſſance, par les réjoniſſances que les payſans venus à Rome faiſoient dans les rues, *in Compitis*. Ils furent interrompus juſqu'au régne de Servius, rétablis par les magiſtrats qui avoient ſoin de la ville, & enſuite abolis. * Du Pin, *hiſt. prof. tom. II.*

Digitized by Google

JEUX DE CASTOR ET DE POLLUX. A. Poſthumius dictateur, voyant que les affaires des Romains étoient dans un état pitoyable, fit un vœu, par lequel il s'engagea, au cas que la victoire ſe déclarât en faveur des Romains, de faire repréſenter à Rome des jeux magnifiques en l'honneur de Caſtor & de Pollux. Le ſuccès de la guerre ayant été favorable à la république, le ſénat fit un décret, par lequel pour ſatisfaire au vœu de Poſthumius, il ordonna qu'on célébreroit chaque année pendant huit jours, des jeux en l'honneur de Caſtor & de Pollux. Ces jeux étoient précédés de combats, & les magiſtrats de Rome portoient les ſtatues ou les images des dieux en proceſſion, depuis le Capitole juſque dans la place du grand cirque, précedés de ceux de leurs enfans qui approchoient de l'âge de puberté, ſuivis de pluſieurs cavaliers, après leſquels on rangeoit en forme d'armée ceux qui étoient d'âge & d'extraction à porter les armes. * Hoſpinien, *de origin. Feſtorum.* Pitiſcus, *lexicon antiq. romanar.*

JEUX CASTRENSES; c'étoient des jeux auſquels les ſoldats s'exerçoient à tuer des animaux, pendant que les armées étoient campées, afin d'être plus hardis & plus courageux dans l'action. * Pitiſcus, *lexic. antiquit. &c.* Voyez JEUX PYRRHIQUES.

JEUX CIRCENSES, ou JEUX DU CIRQUE: exercices & combats, qui ſe faiſoient dans le grand cirque de Rome. *Cherchez* CIRCENSES.

JEUX FLORAUX, *cherchez* FLORAUX.

JEUX FUNEBRES, que les Romains faiſoient en l'honneur des défunts, *cherchez* FUNEBRES.

JEUX MARTIAUX, ou DE MARS: jeux que les Romains célébroient d'abord dans le cirque en l'honneur de Mars, le 13 jour de mai. Dans la ſuite on les célébra le premier jour d'août, parceque c'étoit le jour auquel on avoit dédié le temple de Mars. On faiſoit dans ces jeux des courſes à cheval, & on repréſentoit des combats d'hommes contre les bêtes. Les hiſtoriens remarquent, que Germanicus tua 200 lions dans ces jeux, du temps de l'empereur Tibere. * Roſin, *l.* 5, *c.* 16.

JEUX MEGALESIENS, étoient répréſentés ſur le théâtre à Rome en l'honneur de Cybéle, mere des dieux. Le peuple Romain avoit envoyé des députés pour prendre dans la ville de Peſſinunte en Phrygie, près le mont Ida, la ſtatue de cette déeſſe: elle fut reçue à Rome l'an 550 de la fondation de cette ville, & 204 avant J. C. par Scipion Naſica, eſtimé par le ſénat le plus homme de bien de toute la république. Ce fut alors qu'on inſtitua ces jeux que l'on célébroit le 12 jour d'avril. Les dames Romaines y danſoient auſſi devant l'autel de cette déeſſe; & l'on y faiſoit des feſtins, mais avec frugalité & modeſtie. Les magiſtrats célébroient cette fête, revêtus d'une robe pourpre; & il n'étoit pas permis aux eſclaves de paroître pendant ces cérémonies. Les prêtres Phrygiens de cette déeſſe nommés *Galli*, alloient par la ville ſautant & danſant, & portoient l'image de cette déeſſe. *Voyez* GALLI. On appelloit ces jeux *mégaleſiens*, du mot grec μεγας qui ſignifie *grand*; parcequ'ils ſe faiſoient en l'honneur de Cybéle, que les païens appelloient *la grande mere.* * Roſin, *l.* 5, *c.* 13.

JEUX NERONIENS, combats & jeux ſolemnels que l'empereur Neron inſtitua l'an 813 de la fondation de Rome, qui étoit l'an 60 de J. C. pour être célébrés tous les cinq ans. Cet empereur ne pouvant attendre que le terme de cinq ans fût accompli, renouvella ces jeux l'an 816 de la fondation de Rome, & 63 de l'ére chrétienne. Il ne laiſſa pas, deux ans après, de les faire célébrer dans le temps qu'il avoit réglé par l'inſtitution de ces jeux. * Tacite, *l.* 14 & 17.

JEUX PLEBEIENS, que le peuple Romain célébroit en mémoire de la paix qu'il fit avec les ſénateurs, après qu'il fut rentré dans la ville, d'où il étoit ſorti pour ſe retirer ſur le mont Aventin. D'autres diſent, que ce fut après ſa premiere réconciliation, au retour du mont Sacré, l'an 261 de la fondation de Rome, & 493 avant J. C. Quelques-uns veulent que ces jeux aient été inſtitués, pour témoigner une réjouiſſance publique, de ce que les rois avoient été chaſſés de Rome, l'an 245, & 509 avant J. C. & de ce que le peuple avoit commencé alors de jouir de la liberté. On les faiſoit dans le cirque pendant trois jours, & on commençoit le 17 des calendes de décembre, qui répond au 15 de novembre. * Roſin, *antiquités rom. l.* 3, *c.* 20. Pitiſcus, *lexicon. antiquit. rom.*

JEUX PYRRHIQUES, exercice militaire inventé par Pyrrhus fils d'Achille, ou par un certain Pyrrhicus, de la ville de Cydon, dans l'iſle de Crete. Les jeunes ſoldats n'ayant que des armes & des boucliers de buis, faiſoient en danſant, pluſieurs tours & divers mouvemens, qui repréſentoient les différentes évolutions des bataillons. Ils exprimoient auſſi par leurs geſtes, tous les devoirs des ſoldats dans la guerre; comme il falloit attaquer l'ennemi, manier l'épée dans le combat, lancer un dard, ou tirer une fléche. Cependant pluſieurs joueurs animoient ces ſoldats par le ſon de leur flute, & réjouiſſoient le peuple qui étoit préſent à ce ſpectacle. Celui qui préſidoit à ces jeux étoit une perſonne d'autorité, qui avoit droit de châtier ceux qui manquoient à leur devoir. Quelquefois la Pyrrhique étoit compoſée de deux partis, l'un d'hommes, & l'autre de femmes, comme il ſe voit par cette ancienne épigramme.

In ſpatio Veneris, ſimulantur prælia Martis,
Cùm ſeſe adverſum ſexus uterque venit.
Fœmineam manibus nam confert Pyrrhica claſſem;
Et velut in mortem militis, arma movet,
Quæ tamen haud ullo chalybis ſunt tecta rigore,
Sed ſolum reddunt buxea tela ſonum.

Souvent auſſi les jeunes ſeigneurs & les enfans nobles ſe divertiſſoient à ces jeux, que l'on appelloit *Caſtrenſes*; parcequ'ils ſe faiſoient ordinairement dans le camp, pour l'exercice & pour le divertiſſement des ſoldats. * Roſin, *antiquités romaines, liv.* 5, *c.* 25. Dempſter, *in paralipom.* Saumaiſe.

JEUX PYTHIENS: on prétend qu'ils furent premierement inſtitués par Apollon, à l'occaſion de ce qu'il avoit tué le ſerpent, où plutôt le brigand Python, en ſe retirant de l'iſle de Delos dans le Phocide avec ſa mere Latone. On dit que Latone ayant apperçu Python s'écria, *Io Pean*, c'eſt-à-dire, *courage mon fils*, d'où ce nom devint célébre parmi les Grecs, qui inſtituerent des jeux en l'honneur de cette action, jeux que l'on célébroit tous les huit ans à Delphes. Ces jeux ayant été négligés, ils furent rétablis par les Amphictyons dans la XLVII ou XLVIII olympiade, & furent inſtitués en l'honneur d'Apollon, ſurnommé *Pythien*, parcequ'il avoit tué le ſerpent Python. Les exercices étoient la courſe, le jet de palet, la lutte, le combat à coups de poings, & avec des armes. Ceux qui remportoient le prix, étoient couronnés de laurier, & étoient gratifiés de quelques-uns des fruits que l'on avoit offerts dans le temple d'Apollon. Ovide dit que les premieres couronnes des vainqueurs furent de branches de chênes; & nous apprenons de Pindare, qu'après celles de laurier, on donna des couronnes d'or. Ces jeux ſe célébroient en pluſieurs lieux; mais ceux de Delphes étoient les plus ſolemnels. * P. Faber, *in agoniſtic.*

JEUX ROMAINS, *cherchez* CIRCENSES.

JEUX SCENIQUES, qui ſe repréſentoient ſur le théâtre, dont la face s'appelloit *Scène*. Il y en avoit de quatre ſortes: la tragédie; la comédie; la ſatyre; & la farce. On commença à voir de ces jeux à Rome l'an 389 de la fondation de cette ville, & 365 avant Jeſus-

Christ, où il parut certains baladins qui monterent sur le théâtre pour divertir le peuple. Dans la suite du temps, des poëtes s'étudierent à rendre ces jeux plus agréables, & dignes des gens d'esprit : ce qui porta la comédie au point où on l'a vue du temps d'Auguste. * Rosin, *antiquités romaines, livre* 5, *chap.* 6.

JEUX SECULAIRES, à Rome. Cette ville étant affligée d'une grande peste, l'année même qu'elle eut chassé les Tarquins, Valerius Publicola, qui étoit alors consul, ordonna que pour appaiser la colere des dieux on célébreroit la solemnité des jeux séculaires, dont les cérémonies étoient prescrites dans les oracles de la Sibylle. C'étoit l'an 245 de la fondation de Rome, c'est-à-dire, 509 ans avant J. C. On représenta les seconds l'an 305, les troisiémes l'an 505, les quatriémes l'an 608. Quoique ces jeux fussent appellés *Séculaires*, on ne les représentoit pas de cent ans en cent ans, ou de cent dix ans en cent dix ans, comme lisoient les Quindécimvirs dans l'oracle de la Sibylle. Auguste les fit célébrer l'an de Rome 737, qui étoit le 17 avant J. C. L'empereur Claudius voulut qu'on les renouvellât l'an 800 de Rome; parceque c'étoit le commencement du siécle; mais Domitien se régla sur ce qu'avoit fait Auguste, & les ordonna cent trois ans après ceux de ce prince, c'est-à-dire, l'an 840 de Rome, qui étoit le 87 après J. C. Suetone rapporte que le peuple rit alors de la proclamation qu'on faisoit suivant l'ancienne coutume : *Que chacun eût à venir voir des jeux qu'il n'avoit jamais vus, & qu'il ne reverroit jamais;* car plusieurs de ceux qui avoient vu les jeux de Claudius, vivoient lorsqu'on célébra ceux de Domitien. L'ouverture de ces jeux se faisoit vers le commencement de la moisson. Quelques jours auparavant les Quindécemvirs distribuoient au peuple des flambeaux, du souffre & du bitume, dont chacun se servoit pour se purifier. Ensuite tout le peuple se rendoit aux temples d'Apollon & de Diane, portant du froment, de l'orge & des féves. La fête se solemnisoit pendant trois jours & trois nuits, par des sacrifices qu'on faisoit au champ de Mars, sur le bord du Tibre, & dans les temples. Les dieux à qui on les offroit, étoient Jupiter, Junon, Apollon, Latone & Diane; & encore les Parques, les Lucines, Cerès, Pluton & Proserpine. Ces sacrifices étoient suivis de jeux publics. Après les préparatifs, on commençoit la solemnité du premier jour par une procession, où le sénat & tous les magistrats se trouvoient. Le peuple y étoit habillé de blanc, couronné de fleurs, avec une palme à la main. On chantoit des vers faits exprès pour cette fête; & l'on adoroit en passant dans les temples & les carrefours, les statues des dieux qu'on exposoit sur des lits de parade. Les jeux étoient particuliérement dédiés à Apollon & à Diane, & se donnoient au théâtre, où l'on jouoit des comédies; & au cirque, où l'on faisoit des courses à pied & à cheval, & sur des chariots. Les athletes se signaloient aussi à la lutte, & aux autres exercices. On voyoit dans l'amphithéâtre des combats de gladiateurs & de bêtes sauvages. La danse des Saliens faisoit une partie de cette solemnité. La fête finie, l'empereur donnoit les offrandes aux officiers qui avoient soin de cette cérémonie. On marquoit ensuite ces jeux sur les regîstres publics, & on les gravoit sur des marbres. Les empereurs Septime Severe & Antonin Caracalla firent célébrer ces jeux l'an 957 de la fondation de Rome, qui étoit l'an 204 de l'ére chrétienne. L'empereur Philippe fit faire des jeux magnifiques l'an 1000 de cette fondation, qui étoit le 247 de J. C. On célébroit ces jeux en été, & presque au même mois que les Grecs faisoient leurs grands jeux Olympiques. Les empereurs Chrétiens en empêcherent la continuation. On sera bien-aise d'avoir ici l'oracle prétendu de la Sibylle qui ordonnoit les jeux séculaires; le voici :

» Souviens-toi, Romain, tous les cent ans (les » Quindécemvirs mirent du temps d'Auguste, tous les » cent dix ans, qui est le temps de la plus longue vie » des hommes :) Souviens-toi, dis-je, de faire des » sacrifices aux dieux immortels dans le champ qui » est arrosé par l'eau du Tibre. Lorsque la nuit sera » venue, & que le soleil aura caché sa lumiere, alors » offre des chévres & des moutons aux Parques; fais » ensuite des sacrifices convenables aux Lucines, qui » président aux accouchemens; puis immole un porc » & une truie noire à la Terre féconde. Cela étant » achevé, égorge des bœufs blancs sur l'autel de Jupi- » ter; & que cela se fasse de jour, & non de nuit; car » les sacrifices qui se font pendant le jour plaisent aux » dieux qui habitent le ciel. Par la même raison, tu » offriras à Junon une jeune vache d'un beau poil; tu » feras de pareils sacrifices à Phœbus Apollon, fils de » la Terre, qu'on appelle aussi *Soleil*. Des enfans La- » tins, accompagnés de filles, chanteront à haute voix » des hymnes dans les temples sacrés; mais enforte » que les filles chantent d'un côté, & les garçons de » l'autre; & que les peres & meres des uns & des au- » tres jouissent encore de la lumiere du jour, &c. Fais » donc, Romain, que ces ordonnances demeurent » toujours dans ta mémoire; & ainsi la terre des Ita- » liens & celle des Latins seront toujours soumises » à ta puissance. » * Zosime, *liv.* 2. Rainssant, *dissertation sur les médailles des jeux seculaires.*

JEUX TROYENS, courses & exercices à cheval, que la jeunesse de Rome faisoit dans le Cirque, sous la conduite d'un chef, qu'on appelloit *prince de la jeunesse*. Ces jeux seroient les plus anciens, s'il étoit vrai qu'ils eussent été établis par Ascanius, fils d'Enée. Mais ce sentiment n'a aucun fondement, & l'on ne voit point qu'ils aient été en usage à Rome avant Jules-César. Quelques-uns ont cru que c'étoit une espéce de carousel, & que l'on y faisoit des combats sur des chariots; mais la plupart des auteurs assurent que c'étoit seulement un exercice de jeunes cavaliers, qui faisoient paroître leur adresse dans les divers tours & mouvemens dont ce jeu étoit formé. * Virgile, *Æneid.* 5. Lazius, *de Rep. lib.* 10. Du Pin, *hist. profane, tome II.*

JEZABEL, fille d'Ethbaal, roi des Sidoniens, fut mariée à Achab roi d'Israël, dont l'impiété s'accrut de beaucoup par son alliance avec cette femme extrêmement attachée au culte des idoles. Elle porta ce prince à rendre un culte idolâtre à l'idole Baal, à qui l'on dressa un autel, & l'on dédia des bois. Achab, pour plaire à sa femme, s'emporta jusqu'à faire mourir les prophétes du Seigneur. Elie prit la fuite; & après une sécheresse de trois ans, obtint de la pluie; mais Jézabel ne pouvant souffrir la mort de huit cens cinquante prophétes de Baal qu'Elie avoit fait tuer, pour les punir de leur impiété, lui fit dire qu'avant qu'il se passât un jour, elle le traiteroit comme il avoit traité ces prophétes; ce qui l'obligea de prendre encore la fuite. Cependant les péchés d'Achab & de Jézabel s'augmentoient tous les jours : mais ce qui rendit ce prince tout-à-fait odieux aux yeux de Dieu, fut le meurtre de Naboth, que Jézabel fit mourir, parcequ'il n'avoit pas voulu céder une de ses terres à Achab, l'an du monde 3127, & 898 avant J. C. Elie prédit la vengeance que le ciel prendroit de ce crime. En effet, Achab fut tué deux ans après. Lorsque Jéhu roi d'Israël vint à Jezraël, il ordonna à plusieurs des eunuques de Jezabel de la jetter par la fenêtre; ce qu'ils firent sur le champ : cette reine impie fut foulée aux pieds des chevaux, & son corps mangé par les chiens, à l'exception de la tête & de l'extrémité des mains & des pieds, que Jéhu fit enterrer, l'an du monde 3151, & 884 avant J. C. * III. *des Rois*, 16, 18, 19, 21. IV, 9. Torniel. Salian & Sponde, *in annal.*

Il est encore parlé dans l'Apocalypse d'une femme qui

Digitized by

qui portoit le nom de JEZABEL, qui ſe vantoit d'avoir le don de prophétie, & qui ſéduiſoit les fidéles, en leur enſeignant qu'il n'y avoit nul péché de s'abandonner à ce qu'il y a de plus criminel dans l'impureté & dans la proſtitution. Le Seigneur ajoute qu'il avoit donné du temps à cette malheureuſe pour ſe reconnoître & pour faire pénitence de ſes péchés; mais que ſon obſtination & ſon endurciſſement l'ayant rendue ſourde à ſes graces, il alloit pour l'en punir, la fraper d'une maladie mortelle, dont ceux qui avoient eu part à ſes proſtitutions ſe reſſentiroient. Il eſt aſſez difficile de dire préciſément ce que S. Jean entend par cette Jezabel. C'étoit peut-être quelque femme puiſſante, qui ſe diſoit prophéteſſe, & qui appuyoit les Nicolaïtes, comme Jezabel dont nous venons de parler, ſoutenoit les prophétes de Baal. * *Apocalypſe, chap. 2, v. 20 & ſuiv.* Du Pin, *analyſe de l'Apocalypſe.*

IEZD, ville la plus orientale de la province de Fars, qui eſt la Perſe proprement dite, de même que Hamadan, en eſt la plus occidentale. Elle eſt ſituée à 89 degrés de longitude, & à 32 de latitude ſeptentrionale; ſelon les tables de Naſſireddin & d'Ulug Beg. Le géographe Perſien la place entre Iſpahan & le Kerman. Pluſieurs ſavans célébres ſont ſortis de cette ville & de ſon territoire. Les étoffes de ſoie qu'on y travaille, la rendent fort marchande, & les parſis ou adorateurs du feu, qui y ont eu pendant pluſieurs ſiécles des pyrées, & dont il y a encore aujourd'hui pluſieurs familles qui l'habitent, ont donné lieu au proverbe, *Ghebr Jezdi* ou *Ghiaour d'Iezd*, pour exprimer un infidéle des plus groſſiers & des plus opiniâtres. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JEZDAD, fils de Jezdad, eſt auteur d'un livre qui traite des matieres judiciaires & des préceptes de l'alcoran; ce ſurnom de *Jezdad*, eſt abregé, & ſignifie en perſan, *Dieu donné.* * D'Herbelot.

JEZDEGIRD, roi de Perſe, *cherchez* ISDEGERDES.

JEZER, ville de Paleſtine dans la tribu de Gad. * I. *Paralipom. 6*, 81.

IEZID I, cinquiéme calife ou ſucceſſeur de Mahomet, & ſecond de la race des Ommiades, regna après la mort de ſon pere Moavia l'an de l'hégire 60, de J. C. 679, mais il n'en imita pas le courage & les grands deſſeins. Son unique plaiſir étoit de compoſer des vers d'amour, outre qu'il étoit avare, cruel & impie dans ſa religion. La ſeconde année de ſon regne, les Arabes de Cufa élurent pour calife, Huſſein ou Houſſain, ſecond fils d'Ali: ce qui obligea Iezid de lever une puiſſante armée, & de faire tuer Huſſein en trahiſon, comme ils étoient prêts de ſe donner bataille dans la plaine de Caraballa, aux environs de Cufa. Iezid perſécuta enſuite toute la race d'Ali, & fit mourir une partie de la nobleſſe d'Arabie: ce qui le rendit odieux à tous les peuples. Après la mort de Huſſein, Abdallah fils de Zobair, qui étoit de la famille d'Ali, ſouleva toute la Perſe, ſe faiſant appeller *Caliſe*, & publiant que Iezid étoit plus capable d'être poëte que d'être roi. Le régne de ce lâche prince ne dura que trois ans & neuf mois. Il mourut l'an de l'hégire 64, & de J. C. 683. Ce fut à lui que deux Juifs de Phénicie promirent un regne très-heureux pendant quarante ans, s'il aboliſſoit le culte des ſaintes images que les Chrétiens honoroient. Ces Juifs, ſoit qu'ils fuſſent magiciens, aſtrologues ou impoſteurs, faiſoient profeſſion de prédire les choſes avenir, & eurent la hardieſſe de faire le perſonnage de prophétes auprès de ce prince, qui les crut d'abord, & fit un furieux édit, par lequel il commandoit qu'on briſât toutes les images, & qu'on effaçât toutes les peintures qui ſe trouveroient dans les égliſes des Chrétiens: mais avant que l'édit fût publié, il mourut la même année par un juſte châtiment du ciel. * Marmol, *de l'Afrique, l. 2.* Zonaras, *Léon*, Elmacin, *hiſt. Sarac. lib. 1.*

IEZID BEN ABDALMALEK, Iezid, fils d'Abdalmalec, que l'on peut appeller IEZID II du nom, fut le neuviéme calife de la race des Ommiades. Il ſuccéda à ſon couſin Omar II, l'an de l'hégire 101, & de J. C. 719. Sa vie fut entierement oppoſée à celle de ſon prédéceſſeur: on en peut voir le titre. Il changea d'abord tous les gouverneurs qu'Omar avoit choiſis, & fut cependant aſſez heureux pour venir à bout de Iezid, fils de Mahaleb, ſon plus dangereux ennemi, qui ſoutenoit un gros parti contre lui dans l'Iraque Arabique; car il le contraignit de s'enfuir avec tous les ſiens à Ormuz, où il avoit fait bâtir une forteresſe qu'il eſtimoit imprenable. Ce Iezid, fils de Mahaleb, ſelon quelques hiſtoriens, fut tué en bataille rangée, par Moſſelaimah, frere du calife; & ſon fils, nommé Moavie, ſe trouva obligé de fuir avec le débris de ſes troupes juſqu'à cette forteresſe, que ſon pere avoit fait conſtruire, pour ſervir de retraite aux ſiens après le malheur d'une déroute; mais celui que Iezid fils de Mahaleb y avoit laiſſé pour commandant, lui en ayant refuſé l'entrée, il fut pourſuivi juſqu'au fleuve Indus par les généraux du calife, qui défirent ſucceſſivement toutes ſes troupes. Iezid remporta auſſi de grands avantages ſur les Turcs, qui s'étoient répandus dans l'Aſie. Moſſelaimah ſon frere les défit entierement dans l'Adherbigian ou Medie, & les contraignit d'abandonner les états du calife. Ce fut auſſi ſous le regne de ce calife que les Arabes d'Eſpagne prirent la ville d'Arbonah, qui eſt Narbonne, & aſſiégerent celle de Toulouſe; celle-ci fut ſecourue par le comte Eudes, lequel reprit enſuite Narbonne ſur eux. Heſcham, ſecond calife d'Eſpagne, l'ayant depuis conquiſe l'an 177 de l'hégire, fit porter, par ſes habitans, de-là, les matériaux qui ſervirent à la conſtruction de la grande moſquée de Cordoue. Le calife Iezid eut deux concubines, qu'il aimoit éperdument, l'une nommée *Selamach*, & l'autre *Hababach*: celle-ci fut cauſe de ſa mort, en la maniere que Kondemir rapporte en ces termes, traduits du perſien. Iezid étant en Paleſtine, qu'il appelle *Belad-Arden*, ou *pays du Jourdain*, & ſe divertiſſant dans un jardin avec une de ſes femmes, qu'il aimoit juſqu'à la folie, on lui ſervit à ſa collation des fruits les plus excellens du pays: pendant ce petit repas il prit un grain de raiſin qu'il jetta à ſa maîtreſſe: celle-ci le prit, & le porta à ſa bouche pour le manger; mais ce grain qui étoit fort gros, tel que ce pays-là en produit, paſſant de travers dans ſa gorge, la ſerra ſi fort, qu'elle en perdit l'haleine, & fut étouffée dans un inſtant. Iezid ſurpris d'un accident ſi funeſte, tomba dans un ſi grand excès de triſteſſe, qu'il pleura amérement la perte qu'il faiſoit d'un objet ſi aimable, & le tranſport de ſon amour & de ſa douleur alla ſi loin, qu'il ne crut pouvoir réparer cette perte qu'en conſervant le corps mort de ſa maîtreſſe auprès de lui. Il le fit pendant une ſemaine entiére; & ſans les inſtances que lui firent ſes domeſtiques, qui n'en pouvoient plus ſupporter la puanteur, il n'eût jamais permis qu'elle fût enterrée; mais le ſépulcre ne fut pas capable de guérir ſa frénéſie, il voulut la faire déterrer; & ſa douleur augmentant de jour en jour, le mit lui-même au tombeau l'an de l'hégire 104, de J. C. 723. Quelques hiſtoriens écrivent qu'il mourut de phthiſie à l'âge de quarante ans, après avoir déclaré Heſcham ſon frere pour ſucceſſeur, à condition néanmoins que ſon propre fils nommé *Valid*, ſuccéderoit à ſon oncle; ce qui arriva effectivement l'an de l'hégire 125, 20 ans après la mort de Iezid ſon pere. * Marmol, *de l'Afrique, l. 2.* Elmacin, *hiſt. Sarac. l. 1.* Maimbourg, *hiſt. des Iconocl.*

IEZID-BEN-VALID, Iezid, fils de Valid, que l'on peut appeller IEZID III du nom, douziéme calife

de la race des Ommiades, étoit petit-fils d'Abdalmalec, & ſuccéda à ſon couſin-germain Valid, fils de Iezid, dans la mort duquel il avoit trempé. Cette mort ayant été divulguée dans les provinces, pluſieurs ſe ſouleverent contre Iezid, & demanderent la vengeance du ſang de Valid. Marvan, ſurnommé *Hemar*, fit un des principaux ſoulevés; mais il fut bientôt appaiſé par le don que Iezid lui fit du gouvernement de Méſopotamie. Ce calife fut ſurnommé *Nakés* & *Ebn-Nakés*, par ſobriquet, à cauſe de la néceſſité où il ſe trouva, faute d'argent, de diminuer la paye des ſoldats: il ne régna que ſix mois, & mourut de la peſte, ſelon quelques-uns, l'an de l'hégire 126, de J. C. 743. Pour ôter l'ambiguité du mot de *Valid*, qui ſe rencontre dans cette narration, il faut ſavoir que ce Valid, duquel Iezid troiſiéme étoit fils, fut fils du calife Abdalmalec, & eut quatre de ſes freres qui furent auſſi califes, ſous leſquels il avoit vécu en homme particulier. *Voyez* ABDALMALEC ou ABDALMELIC. Ce calife vantoit fort la nobleſſe de ſa race; parceque ſa mere, nommée *Mah Afrid*, & non pas *Schaſerend*, comme on le lit dans l'hiſtoire ſaracénique, étoit fille de Firouz, fils d'Iſdegerdes, roi de Perſe, & Firouz deſcendoit de la fille de l'empereur Maurice, du côté de ſon pere, & du Khacan, ou empereur des Turcs par ſa mere. Il compoſa même ce diſtique ſur ſa généalogie: Je ſuis fils de Choſroës, *roi de Perſe*, & de Marvan, *quatriéme calife de la maiſon d'Ommie*; & je compte entre mes aïeux, le Caiſſar, *l'empereur des Romains*, & le Khacan, *l'empereur des Turcs*.

IEZID, Ben-Mahleb, Ben-Abou Safrah, fut un des plus grands capitaines de ſon ſiécle, général d'armée de Soliman, VIIe calife de la maiſon des Ommiades, vers l'an de l'hégire 97, & de J. C. 716. Il força, par ſes armes, les peuples du Giorgian de ſe ſoumettre à lui, & tourna enſuite du côté du Thabareſtan, où Akſchid, qui y commandoit, s'oppoſa à lui avec une ſi puiſſante armée, qu'il mit d'abord en fuite les troupes de Iezid. Les peuples de Giorgian ayant appris ſa déroute, & croyant pouvoir ſe ſoulever impunément, maſſacrèrent la plus grande partie des gens qu'il avoit laiſſés pour la garde du pays. Iezid, ſur cette nouvelle, fit la paix avec Akſchid, pour tomber avec toutes ſes forces ſur le Giorgian. On dit qu'Akſchid, pour acheter la paix de Iezid, lui fit préſent de 700000 drachmes d'argent, de 400 charges de ſafran, en quoi ce pays eſt fort fertile, & de 400 eſclaves, qui portoient chacun un riche turban de ſoie dans un baſſin d'argent. Après cet accord, Iezid alla au-devant de l'armée du Giorgian, dont Marza étoit le chef. Celui-ci n'oſant pas tenir la campagne devant Iezid, ſe renferma dans une de ſes forteresſes, où ayant été forcé, Iezid lui fit couper la tête, de même qu'à un grand nombre des principaux officiers de l'armée des rebelles, fit pendre enſuite 4000 ſoldats des plus mutins, & donna à ſes troupes le pillage de toute la province. On peut voir quelques autres actions de Iezid, dans la *biblioth. orientale* de D'Herbelot.

IEZIDES, ſecte de certains peuples qui habitent dans la Turquie & dans la Perſe, furent ainſi nommés de Iezid, qui fit aſſaſſiner Huſſein, fils d'Ali, gendre de Mahomet, & qui fut pour ce ſujet eſtimé parricide & hérétique par les Mahométans. Ils ont depuis donné ce nom de *Iezides*, aux gens d'entr'eux qui ont peu de religion, & qu'ils regardent comme impies. Il y a environ 100000 Iezides dans la Perſe & dans la Turquie. Ils parlent la même langue que celle des Curdes ou peuples du Curdiſtan, & cette langue approche fort de la perſienne. Les Iezides ſont de deux ſortes, blancs & noirs. Les blancs ſont vêtus comme les Turcs, & ne ſe peuvent reconnoître qu'à leur chemiſe, qui n'eſt pas fendue au colet comme les autres, & qui n'a qu'une ouverture ronde pour paſſer la tête: ce qui eſt myſtérieux entr'eux, & ſe fait, diſent-ils, en mémoire d'un cercle d'or & de lumiere deſcendu du ciel dans le col de leur grand Cheilk, ou prince & chef de la religion, après un jeûne de quarante jours. Les noirs ſont comme les religieux de leur ſecte, quoiqu'ils ſoient mariés. Ils ſe font appeller *Fakirs*, c'eſt-à-dire, *pauvres*; mais ils ne laiſſent pas d'aimer fort les richeſſes, & de fuir autant qu'ils peuvent la pauvreté. Les Turcs les ont en horreur, à cauſe de leur religion, contraire à celle de Mahomet. La plus grande injure qu'ils puiſſent dire à un homme, c'eſt de l'appeller *Iezid*, fils de Iezid. Ils les appellent *les ânes qui doivent porter les Juifs en enfer au jour du jugement univerſel*. Ils exigent d'eux des tributs exceſſifs, & les réduiſent preſque au déſeſpoir: ce qui fait que les Iezides haiſſent réciproquement les Turcs, comme leurs ennemis mortels; & lorſqu'ils maudiſſent quelque animal dans leur colere, ils l'appellent *muſulman*, c'eſt-à-dire, *Turc*.

Les Iezides aiment fort les Chrétiens, & les appellent *Comperes*, dans la créance qu'ils ont que Iezid eſt le même que Jeſus-Chriſt, ou bien ſur une tradition qui porte que leur chef Iezid prit autrefois le parti des Chrétiens, & fit alliance avec eux contre les Mahométans, qu'il défit en bataille rangée. Ils ne ſont néanmoins ni Turcs, ni Chrétiens, quoiqu'ils ſoient plus affectionés à la religion du Meſſie qu'à celle de Mahomet. Ils font gloire de boire du vin & de manger du porc: ce que les Turcs & les Juifs ont en horreur. Ils évitent autant qu'ils peuvent la circonciſion, & ne la reçoivent qu'autant qu'ils y ſont contraints par les Turcs. Leur ignorance eſt extrême, & ils n'ont aucun livre pour régle de leur foi. Ils croient à la bible, à l'évangile, ſans les lire, & quelques-uns d'eux à l'alcoran: c'eſt pourquoi ils diſent ordinairement, comme les Turcs, que ces trois livres ſont deſcendus du ciel. Ils croient auſſi pluſieurs miracles de Jeſus-Chriſt, qui ne ſe trouvent point dans les évangiles; qu'il a parlé dès le jour de ſa naiſſance; qu'il a reſſuſcité un homme mort depuis mille ans, & pluſieurs autres. Ils font des vœux & des pélerinages à l'imitation des Chrétiens & des Turcs; mais ils n'ont point de temple pour prier Dieu, & n'entrent jamais dans les moſquées, ſi ce n'eſt par curioſité: ce qu'ils feroient auſſi à l'égard des égliſes des Chrétiens, s'ils ne craignoient d'être maltraités des Turcs. Ils n'ont aucune fête ou ſolemnité; & tout le culte qu'ils rendent à Dieu conſiſte à chanter des cantiques ſpirituels en l'honneur de Jeſus-Chriſt, de la ſainte Vierge, de Moyſe, de Zacharie, & quelquefois du faux prophéte Mahomet.

Lorſqu'ils font leurs prieres, ils tournent le viſage du côté de l'orient comme les Chrétiens, & contre la coutume des Turcs, qui regardent le midi. Le principal point de leur religion, eſt de ne point maudire le diable, & de ne pas même prononcer ſon nom; car ils craignent qu'il ne ſe reſſente de ces injures, s'il vient un jour à rentrer en grace avec Dieu: ce qu'ils croient poſſible; & d'ailleurs ils appréhendent de tomber entre ſes mains après la mort, & qu'étant l'exécuteur de la juſtice divine, il ne les châtie avec plus de rigueur, pour ſe venger lui-même. Quand ils veulent parler du diable, ils le nomment l'*ange paon*, ou *celui que les ignorans maudiſſent*. Les Iezides enterrent leurs morts ſans aucune cérémonie, en quelque lieu qu'ils ſe trouvent. Les plus riches néanmoins ſe font inhumer dans certains lieux de dévotion, & l'on chante en les enterrant quelques cantiques ſur la guittare, accordant la voix avec le ſon de cet inſtrument. Il ne leur eſt pas permis de pleurer à la mort d'un Iezide noir; & il faut qu'ils ſe réjouiſſent alors comme en un jour de fête, pour célébrer l'entrée du défunt

dans le ciel. Ces noirs ou religieux, ſont reſpectés avec tant de vénération, qu'en parlant des habits de quelqu'un d'eux, on leur donne un nom particulier, quoiqu'ils ne ſoient différens des autres qu'en couleur. Par exemple, ils n'appelleront pas ſa chemiſe du nom commun, mais d'un autre nom, comme qui diroit une *aube*. Ils ne diront pas ſon manteau, mais ſa chape; ſon turban, mais ſa tiare ou ſa mitre. Cependant la plupart de ces lezides noirs ne ſont que paſteurs, & leur plus noble exercice eſt de garder les chévres ſur les montagnes. Il n'eſt pas permis à un lezide noir d'égorger un mouton, ni de tuer une poule ou quelqu'autre animal; mais ils peuvent les manger, après que les blancs les ont tués.

Les lezides, en général, ſont gens robuſtes & infatigables, qui vont en troupes comme les Arabes, & changent d'habitation de 15 jours en 15 jours. Ils habitent ſous des pavillons noirs, tiſſus de poil de chévre, entourés de gros roſeaux & d'épines, liés enſemble. Leurs tentes ſont diſpoſées en rond: de ſorte qu'il y a au milieu comme une grande place d'armes, où ils mettent leurs troupeaux pour y être en ſureté. L'été, ils ſe campent dans les plaines & le long des rivieres: l'hiver, ils ſe retirent dans les montagnes. Leurs armes ſont l'arc & les fléches, la fronde & le ſabre à la turque. Leurs emplois ſont de garder les troupeaux, & d'enfumer les terres, dont les Turcs tirent preſque tout le profit, & leur laiſſent à peine de quoi ſubſiſter. Ils ne cultivent d'ordinaire ni vignes, ni jardins, & ne vivent guères que de chair & de laitage. Leur pain eſt fort mince, & ils le cuiſent ſur une plaque de fer avec un feu clair. Lorſqu'ils peuvent avoir du vin, ils en boivent juſqu'à l'excès; & ce qui eſt ſurprenant, c'eſt qu'ils oſent quelquefois lui donner le nom de ſang de Jeſus-Chriſt; car dans leurs feſtins, l'un d'eux préſentant une taſſe pleine de vin à un autre, dit ces paroles: *Prenons le calice du ſang de Chriſt*; & celui qui le reçoit, baiſe la main de celui qui l'offre, & boit avec reſpect. Cette cérémonie, & pluſieurs autres pratiques, conformes en quelque façon à celles des Chrétiens, donnent ſujet de croire qu'ils pourroient être iſſus des Ariens, ou de quelqu'autre ſecte hérétique, qui s'eſt ainſi corrompue par ſucceſſion de temps, ou du moins qu'ils auroient contracté quelque union avec ces hérétiques.

A l'égard de leurs mariages, leur coutume eſt d'acheter leur épouſe 200 écus que l'on donne au pere de la fille; & c'eſt entr'eux le prix ordinaire des femmes, de quelque qualité qu'elles ſoient, pauvres ou riches, belles ou laides. De-là vient qu'ordinairement les maris traitent leurs femmes comme des eſclaves. Ils peuvent même les répudier, pour ſe faire ſupérieurs des noirs, ou bien hermites: mais non pas par d'autres motifs. Ceux qui ſe raſent la barbe, paſſent pour hérétiques parmi eux. Il n'eſt pas même permis de la couper tant ſoit peu, & c'eſt un péché de ne la pas laiſſer croître auſſi longue qu'elle peut croître. * Michel Févre, *théâtre de la Turquie*.

JEZRAEL ou ABIZAR, ville de la tribu de Juda, pays d'Achinoam ſeconde femme de David. * I. *Rois*, 25, 43. Joſéphe, *antiquit. l.* 14. Il y a eu une autre ville du nom de JEZRAEL dans la Paleſtine, dans la tribu d'Iſſachar, & ſur la frontiere du pays de la demi-tribu de Manaſſés. Elle fit enſuite partie de la Galilée. Elle fut le ſéjour ordinaire d'Achab, roi d'Iſraël. On la nommoit auparavant *Carethi*; c'eſt préſentement un village nommé *Zeréthin*. Ce fut la patrie de Nabot. * Baudrand.

I F

IF, l'iſle d'If, *Sypia* ou *Taxiana Inſula*, eſt une petite iſle ſur la côte de Provence, à une petite lieue de Marſeille. Il y a dans cette iſle le château d'If, qui eſt aſſez bon, & deſtiné à la garde du port de Marſeille. On y enferme auſſi quelquefois des priſonniers de conſidération. * Mati, *dict.*

I G

IGG, petite ville d'Allemagne dans la baſſe Carniole, ſur la riviere d'Igg, à quatre lieues de Laubach, vers l'orient méridional. * Baudrand.

IGLACUS, Anglois, religieux de l'ordre de ſaint Benoît, dans le VIIIe ſiécle, laiſſa quelques traités hiſtoriques, comme la vie de l'abbé Siguvin, &c. Balée & Voſſius en font mention. * Balée & Puſeus, *de ſcript. angl.* Voſſius, *de hiſt. lat.*

IGLAW, en latin, *Gihlovia* & *Iglovia*, ville d'Allemagne dans la Moravie, eſt ſituée vers les frontieres de la Bohême, ſur une petite riviere de même nom.

IGLESIAS, en latin, *Eccleſia* ou *Villa-Eccleſiæ*, ville de Sardaigne, près de la côte méridionale, à 17 lieues de Cagliari. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Sulcis*, & elle en a le ſiége épiſcopal, ſuffragant de Cagliari. Elle a auſſi une aſſez bonne citadelle; mais la ville eſt peu de choſe. * Baudrand.

IGNACE (Saint) évêque d'Antioche & martyr, ſuccéda vers l'an 68 de J. C. à Evode, que S. Pierre avoit établi évêque d'Antioche, en allant fonder l'égliſe de Rome. Ce ſaint prélat qui avoit été diſciple des apôtres, & ſur-tout de S. Jean, exerça l'épiſcopat 40 ans, avec une vertu digne des temps apoſtoliques. Sous la troiſiéme perſécution, qui fut celle de Trajan en 107, S. Ignace ayant ſoutenu la foi de J. C. en préſence même de cet empereur, fut condamné à être expoſé aux bêtes dans l'amphithéâtre de Rome. S. Ignace ſouffrit le martyre à Rome le 10 décembre, la dixiéme année de l'empire de Trajan, en 107 de l'ére vulgaire. Les autres trompés par le martyrologe d'Adon, mettent cette mort en 104, ſous le conſulat d'Atticus Suranus & de Marcel; d'autres la reculent à l'an 112 & 116. Ce fut pendant qu'on le conduiſoit à Rome, chargé de chaînes pour le nom de JESUS-CHRIST, qu'il écrivit les lettres qui nous reſtent de lui. A Smyrne, il écrivit celles qu'il adreſſa aux Ephéſiens, aux Magneſiens, aux Tralliens & aux Romains; & dans la Troade, il en compoſa d'autres pour les Fidéles de Philadelphie, de Smyrne, & à S. Polycarpe. Euſebe & S. Jérôme ne font mention que de ces ſept épîtres, qu'on nomme pour cela *originales*. On lui en attribue encore cinq autres; mais les anciens n'en faiſant point de mention, il eſt à croire qu'elles ſont ſuppoſées. Ces épîtres, qui ont été citées & admirées par les anciens peres, ſont remplies de l'eſprit apoſtolique, du zèle des premiers martyrs, & de préceptes très-ſalutaires pour garder exactement les traditions des apôtres, que ce grand ſaint avoit appriſes de leur propre bouche. Iſaac Voſſius & Uſſerius, archevêque d'Armach en Irlande, tous deux Proteſtans, nous ont donné une nouvelle édition de ces lettres. Le premier, qui les a publiées en 1646, s'eſt ſervi d'un manuſcrit grec, eſtimé ancien d'onze cens ans, & tiré de la bibliothéque du grand duc de Toſcane. Il ne reçoit pour véritables, que les ſept épîtres qui ſont dans le manuſcrit de Florence. Uſſerius qui les fit imprimer à Oxford l'an 1645, & à Londres en 1647, s'eſt ſervi de deux manuſcrits qu'il a trouvés en Angleterre. Il n'en met que ſix, & rejette la derniere, adreſſée à S. Polycarpe, qui n'étoit pas dans ſon manuſcrit de l'ancienne verſion latine, mais qui eſt dans celui de Florence. Nous avons d'autres éditions de ces épîtres, comme celle de Vedel à Genève en 1623, celle du pere Hugues Menard de Paris, &c. La meilleure édition eſt celle d'Amſterdam, *in-folio*, en 1697, où l'on voit les meilleures notes qui aient été faites ſur ces épîtres, avec les diſſertations d'Uſſerius & de Péar-

Digitized by Google

ſon. Au reſte, il eſt certain que les trois lettres latines, dont il y en a deux à S. Jean, & une autre à la Vierge Marie, ſont ſuppoſées. Les 5 lettres grecques adreſſées à Marie Caſſobolite, à ceux de Tharſe, à ceux d'Antioche, à Heron diacre, aux Philippiens, & qui ne ſont point citées par Euſebe, ni par S. Jérôme, ſont encore ſuppoſées. Tous les anciens peres Grecs n'ont cité que les ſept lettres dont Euſebe fait mention, & qui ont été recueillies par S. Polycarpe: mais on doute ſi les ſept lettres, ſelon l'édition de Voſſius, ſont véritablement de S. Ignace, & ſi elles ſont dans leur pureté originale. C'eſt le ſentiment de pluſieurs ſavans, contre l'opinion de Saumaiſe, de Blondel & de Daillé. Ces lettres ſont adreſſées aux Smyrnéens, à S. Polycarpe, aux Epheſiens, aux Magneſiens, aux Philadelphiens, aux Tralliens, aux Romains. * S. Polycarpe, *epiſt. ad Philip.* S. Irenée, *l.* 5, *c.* 28, *adverſ. hæreſ.* Origene, *hom.* 6, *in evang. Luc.* Euſebe, *l.* 3, *hiſt. c.* 30. S. Athanaſe, *epiſt. ad Ep. & de Synod. Arim. & Seleuc.* S. Jérôme, *c.* 16, *catal. & l.* 3, *adverſ. Pélag.* S. Jean Chryſoſtôme, *in ejus Encom.* Socrate, *l.* 6, *c.* 8. Théodoret, *dial.* 1, 2 & 3. Evagre, *l.* 1, *c.* 16. Simeon Metaphraſte. Honoré d'Autun. Vincent de Beauvais. Baronius. Bellarmin. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccléſ. des trois premiers ſiécles.*

IGNACE (Saint) patriarche de Conſtantinople, né l'an 799, étoit troiſiéme fils de l'empereur *Michel* I Curopalate, dit *Rangabé*, & de *Procopie*, fille de l'empereur *Nicephore*, & ſe nommoit *Nicetas* dans le monde. Son pere Michel, qui étoit Curopalate, c'eſt-à-dire, *grand-maître du palais*, fut élevé à l'empire l'an 811, après la mort de ſon beau-pere Nicephore; mais Léon l'*Arménien* chaſſa Michel du trône l'an 813. Cet uſurpateur fit eunuques deux fils de Michel, Théophilacte & Nicephore. Ce dernier fut mis dans un monaſtere, & prit le nom d'Ignace, qu'il garda depuis. Léon ayant été tué en 820, Michel *le Begue* lui ſuccéda la même année, & eut pour ſucceſſeur en 829, ſon fils Théophile. Pendant ce temps-là, Ignace étoit devenu abbé du monaſtere où il s'étoit retiré, & avoit même bâti trois nouveaux monaſtéres dans les iſles Princeſſes. Théophile étant mort en 842, l'impératrice Théodora, tutrice de ſon fils Michel III, rétablit le culte des images. Méthodius, patriarche de Conſtantinople, étant mort, Ignace fut choiſi en 846, pour remplir cette place. L'impératrice Théodora approuva ce choix, ayant appris par la réponſe d'un anachorete, nommé *Joannicius*, qu'elle avoit fait conſulter pour cela, que c'étoit une élection inſpirée de Dieu. Cette princeſſe avoit un frere nommé *Bardas*, qui ſe laiſſa emporter à l'amour inceſtueux de ſa belle-fille. S. Ignace l'en reprit; & parcequ'il ne s'étoit pas corrigé, le chaſſa de l'égliſe, où il étoit entré le jour de l'Epiphanie l'an 857, pour participer aux ſaints myſtéres. Bardas, pour s'en venger, perſuada à l'empereur de regner déſormais ſeul, & d'ordonner que le patriarche coupât les cheveux à ſes ſœurs & à ſa mere, pour les enfermer dans un monaſtere. Le ſaint prélat refuſa courageuſement de le faire, fut relégué dans l'iſle de Térébinthe, & Photius fut mis en ſa place le 25 décembre de la même année. Celui-ci ſe fit conſacrer par Grégoire, dit *Aſbeſte*, autrefois évêque de Syracuſe, que S. Ignace avoit fait dépoſer pour ſes crimes. Photius perſuada à l'empereur Michel de faire informer contre Ignace, & le fit enſuite reléguer dans l'iſle d'Hiere, & de-là dans un lieu appellé *Promete*, où il fut enfermé dans une étroite priſon, & de-là conduit chargé de chaînes dans l'iſle de Mercelin. On vouloit l'obliger par ces mauvais traitemens à donner ſa démiſſion; mais comme on vit qu'il n'y avoit pas moyen de le fléchir, Photius fit aſſembler l'an 858 un concile à Conſtantinople pour le dépoſer. Enſuite il envoya à Rome des députés au pape Nicolas I, pour le prier d'envoyer des légats à Conſtantinople, afin de juger Ignace. Quand ces légats (Zacharie & Rodoalde) furent arrivés, Photius aſſembla l'an 858 un concile de 320 évêques à Conſtantinople. Ignace avoit été amené de Mercelin dans l'iſle de Terebinthe, & on lui avoit enſuite laiſſé la liberté de ſe retirer à Poze, maiſon que lui avoit donnée l'impératrice ſa mere. Il fut cité au concile, & preſſé de donner ſa démiſſion. Voyant que les légats du pape étoient gagnés, il appella au S. Siége. On ne laiſſa pas de l'amener au concile, & de produire contre lui pluſieurs témoins, qui dépoſoient que ſon ordination n'étoit pas véritable; & ſur ces dépoſitions, il fut condamné & dépouillé de ſes habits ſacerdotaux. Il fut enſuite enfermé dans une étroite priſon, & contraint par violence à faire une croix au bas d'un écrit, qui portoit qu'il ſe reconnoiſſoit indigne de l'épiſcopat, & qu'il avoit été élevé à la dignité de patriarche par brigue & par faveur; qu'il n'en avoit pas été le légitime poſſeſſeur, mais le tyran. Quand on eut extorqué de lui cette ſignature, on le laiſſa en repos dans le palais de Poze, juſqu'à ce que Photius s'étant mis en tête de lui faire prononcer lui-même publiquement dans l'égliſe ſa dépoſition, fit entourer ſa maiſon de gardes le jour même de la Pentecôte. Ignace s'en étant apperçu, ſe ſauva déguiſé en payſan, & paſſa dans les iſles où il demeura caché changeant à tout moment de demeure, de peur d'être découvert. Au mois d'août il ſurvint un tremblement de terre à Conſtantinople, que le peuple attribua à la perſécution d'Ignace: ce qui obligea les princes de promettre qu'ils le laiſſeroient vivre en repos, & qu'il ne lui ſeroit fait aucun tort pour s'être caché, ni à ceux qui l'auroient retiré. Cette promeſſe étant publique, Ignace ſe découvrit, & fut renvoyé dans ſon monaſtére, pour y vivre en liberté. Le tremblement de terre ceſſa, & les Bulgares furent convertis. Le pape déſapprouva ce qu'avoient fait ſes légats, & déclara nulle la dépoſition d'Ignace & l'ordination de Photius. Cependant Photius voulant perdre Ignace, fit ſurprendre un homme apoſté, portant une lettre ſuppoſée ſous le nom d'Ignace, adreſſée au pape Nicolas, & écrite contre l'empereur. Là-deſſus Ignace fut arrêté, & demeura en priſon juſqu'à ce qu'il fût reconnu que le porteur de cette lettre étoit un fourbe & un impoſteur. On le mit alors hors de priſon; mais Bardas le fit garder de ſi près, qu'il ne pouvoit pas même dire la meſſe, ni parler à perſonne. La mort de Bardas, qui fut tué l'an 866 par ordre de Michel, ne procura point le rétabliſſement d'Ignace; au contraire, Photius aſſembla un concile dans lequel il fit condamner le pape Nicolas. Enfin, Baſile *le Macédonien* étant demeuré ſeul empereur l'an 867, S. Ignace fut rétabli avec toute la magnificence imaginable, & Photius fut relégué dans le monaſtére de Scepte. Enſuite de ce rétabliſſement, on célébra le VIII concile général, qui eſt le IVe de Conſtantinople. S. Ignace ſe brouilla quelque temps après avec le pape Adrien, au ſujet de la Bulgarie; & Photius profitant de cette diviſion, revint à Conſtantinople. S. Ignace lui offrit de demander ſon abſolution, à condition qu'il ne feroit point de fonctions ſacerdotales; mais Photius, qui avoit deſſein de ſe faire rétablir, ne voulut point accepter cette condition, & fit des ordinations du vivant même d'Ignace, qui mourut le 23 octobre 877, âgé de 78 ans. Après ſa mort, Photius s'empara du ſiége de Conſtantinople. * Nicétas David, *en ſa vie.* Baronius, *in annal. & mart.* Baillet, *vies des ſaints.* Du Pin, *biblioth. eccleſ. du IX ſiécle.*

IGNACE, diacre ou ſacriſtain, ou comme les autres diſent, garde des vaſes ſacrés de l'égliſe de Conſtantinople, fut depuis archevêque de Nicée, & vivoit ſous l'empire d'Irene & de Nicéphore, ſur la fin du VIIIe ſiécle, & au commencement du IXe. Il écrivit les vies de Taraſius & de Nicéphore, patriarches

Digitized by Google

de Conſtantinople. Nous avons la premiere dans Surius. Il s'y nomme *Ignace*, moine, que Suidas appelle Διάκονος ἐκ σταυροπηγίας.

IGNACE (Saint) fondateur de la compagnie de Jesus, naquit au château de Loyola en Biſcaye, dans la province de Guipuſcoa, l'an 1491. Son pere s'appelloit *D. Bertrand*, & ſa mere *Martine* Saëz. Ils eurent de leur mariage cinq filles & huit fils, dont Ignace fut le dernier. Son pere qui étoit ſeigneur d'Onez & de Loyola, étoit diſtingué parmi la nobleſſe de Guipuſcoa; ſa mere deſcendoit des ſeigneurs de Balde. Après qu'Ignace eut paſſé quelque temps à la cour de Ferdinand, roi d'Eſpagne, en qualité de page, il voulut, à l'imitation de ſes freres, prendre le parti des armes. C'eſt ce qui l'obligea de quitter la cour, & d'avoir recours à Antoine Manrique, duc de Najara, ſous lequel il apprit la diſcipline militaire. Ignace étant devenu capable de ſervir, ſe mit dans les troupes & paſſa par tous les dégrés de la milice. Quelque talent qu'il eût, les hiſtoriens de ſa vie aſſurent que la vanité occupoit tout ſon eſprit, que la galanterie partageoit ſes exercices avec les travaux militaires, & qu'il ſuivit les maximes corrompues du monde juſqu'à l'âge de 29 ans, qu'il plut à Dieu de faire naître une occaſion qui le rappella de l'égarement où la diſſipation des armes l'avoit jetté. L'an 1521, François I, roi de France, ayant entrepris d'aſſiéger Pampelune, capitale du royaume de Navarre, lorſque les officiers Eſpagnols qui la défendoient, projettoient entr'eux de rendre la place, Ignace s'oppoſa à leur réſolution, & leur perſuada de continuer à ſe défendre; il voulut même donner un exemple de courage en s'expoſant avec la garniſon du château. Le ſuccès ne répondit point aux vues, ni au courage d'Ignace; car il fut bleſſé d'un éclat de pierre à la jambe gauche, & d'un boulet de canon à la droite, qui en fut caſſée. La violence de ſa maladie fut ſi grande, que les médecins commencerent à en déſeſpérer. On eut la précaution de lui adminiſtrer les ſacremens de pénitence & d'Euchariſtie la veille de la fête des apôtres S. Pierre & S. Paul; Ignace ſe rétablit peu à peu, & étant convaleſcent, il demanda un roman pour ſe déſennuyer par la lecture: on n'en trouva aucun; mais il ſe rencontra une vie des ſaints, dans laquelle Ignace lut. Les grands exemples de vertu qu'il y remarqua le toucherent, & le déterminerent enfin à ſe convertir. Il conçut le deſſein de voyager dans la Terre-ſainte, & partit pour cet effet l'an 1522, à deſſein de s'embarquer à Barcelone: mais la peſte qui ravageoit cette ville, l'obligea de s'arrêter dans la petite ville de Manreze. Par mortification il ſe retira dans l'hôpital, où il s'exerça dans les jeûnes & dans d'autres mortifications: il y compoſa ſon livre des *Exercices ſpirituels*, que Paul III approuva dans la ſuite. Il eſt bon d'obſerver, que l'on prétend que les *Exercices* qui paſſent ſous le nom de *S. Ignace*, ſont d'un Bénédictin, & qu'ils ſe trouvent ſous ce titre au Mont-Caſſin, d'une écriture ancienne de cent cinquante ans avant la naiſſance de S. Ignace; que celui-ci s'étant retiré au Mont-Ferrat dans un monaſtere de cet ordre, un Bénédictin lui avoit fait tranſcrire ces exercices. La peſte étant ceſſée à Barcelone, il reprit le deſſein qu'il avoit formé de voyager dans la Terre-ſainte; il s'y embarqua pour cet effet, & arriva à Rome le jour des rameaux 1523. Il partit de cette ville huit jours après pâque pour aller à Veniſe, d'où il s'embarqua pour la Paleſtine, où il arriva après ſept ſemaines de navigation. Après avoir viſité les ſaints lieux, il fut obligé de revenir en Europe, & arriva à Veniſe ſur la fin de janvier de l'an 1524, d'où il paſſa à Barcelone, où il entreprit l'étude du latin, quoiqu'il fût déja âgé de 33 ans. Après deux ans de réſidence dans cette ville, Ardebal qui lui avoit appris la grammaire latine, & quelques autres perſonnes, lui conſeillerent d'aller étudier la philoſophie dans la nouvelle univerſité que le cardinal Ximénés venoit de fonder à Alcala de Hénarez. Quelques affaires que ſon zèle lui ſuſcita dans cette ville, l'obligerent de ſe retirer à Salamanque, où il reſta peu de temps; après quoi il paſſa en France, & arriva à Paris au commencement de février 1528. Il continua à étudier la grammaire dans le collége de Montaigu pendant dix-huit mois, au bout deſquels il fit ſon cours de philoſophie au collége de ſainte Barbe; & par les ſecours d'un nommé *Pierre le Févre*, qui le répétoit régulierement, il reçut le dégré de maître-ès-arts au bout de trois ans, c'eſt-à-dire, vers l'an 1533. Il s'appliqua enſuite à l'étude de la théologie, qu'il commença aux Dominicains, & forma le deſſein de s'aſſocier pluſieurs hommes apoſtoliques. Le premier ſur lequel il jetta les yeux fut le Févre, qui avoit été ſon répétiteur. Ce premier fit ſes efforts pour gagner François Xavier; S. Ignace attira dans ſon parti quatre cécébres Eſpagnols; ſavoir, Jacques Laynés, Alfonſe Salméron, Nicolas-Alfonſe Bobadilla, & Simon Rodriguez. Pour ſe les attacher, il les engagea de l'accompagner le jour de l'aſſomption de l'an 1534, dans l'égliſe de Montmartre, & d'y faire le vœu de voyager dans la Terre-ſainte. Quelques obſtacles ayant empêché les compagnons d'Ignace d'exécuter ce deſſein, ils allerent à Rome en 1535 pour offrir leurs ſervices au pape, qui envoya Xavier & Rodriguez dans les Indes, où il n'y eut que le premier qui pût aller. Enfin le pape Paul III confirma, par une bulle du 27 ſeptembre 1540, l'inſtitut de S. Ignace ſous le nom de *Compagnie de* Jesus. Ignace fut élu ſupérieur de cette compagnie le jour de pâque 22 avril 1541. Il compoſa enſuite des conſtitutions pour ſon ordre. Le P. Conſtantin Cajétan, Bénédictin, a prouvé dans ſon *Vindex Benedictorum*, que S. Ignace avoit pris ſa régle ſur celle de S. Benoît, & qu'elle avoit été compoſée au Mont-Caſſin, avec quatre Bénédictins. L'ordre des Jéſuites s'étendit en peu de temps dans pluſieurs villes d'Italie, d'Eſpagne, d'Allemagne & des Pays-Bas. Ce fut en 1547, que les diſciples de S. Ignace prirent le nom de *Jéſuites*, du nom de l'égliſe de Jesus, qu'on leur donna dans Rome. S. Ignace mourut le 31 juillet 1556, âgé de 65 ans, 35 ans après ſa converſion, & 16 ans depuis l'établiſſement de ſa compagnie. Les Jéſuites obtinrent ſa béatification le 3 décembre 1609, qui fut faite par le pape Paul V, & ſa canoniſation par Grégoire XV, le 12 mars 1622. Urbain VIII a mis ſon nom dans le martyrologe romain, à la tête des ſaints dont on ſolemniſe la fête le 31 juillet. * Maffée. Ribadeneira. Le P. Bouhours, *vie de S. Ignace*. Baillet, *vies des ſaints*, 31 *juillet*. *La nouvelle vie des ſaints, imprimée chez* Lottin, *en* 1730.

IGNI, bourg avec abbaye dans la Champagne, à cinq lieues de Reims du côté du couchant. * Baudrand.

IGUR & AIGUR: c'eſt une tribu des Turcs orientaux qui vint au ſecours d'Ogouzkhan, pendant qu'il ſoutenoit une rude guerre contre ſon pere & ſes oncles au ſujet de ſa religion. Ces princes idolâtres ne pouvoient ſouffrir qu'Ogouz eût renoncé à leurs ſuperſtitions, pour profeſſer l'unité de Dieu. Ils l'attaquerent de toutes leurs forces pour ce ſujet; & il auroit ſuccombé à leurs efforts, ſi des peuples voiſins, qui avoient embraſſé ſa nouvelle religion, n'euſſent joint leurs troupes aux ſiennes. Ogouz, fortifié de ce ſecours, ſurmonta tous ſes ennemis, & donna à ſes troupes le nom d'*Igur* ou *Aigur*, qui ſignifie en langue du pays, *défenſe*, *protection* & *alliance*. Il en fit une nouvelle milice, ſéparée & diſtincte de ſes autres ſujets, laquelle s'étant depuis beaucoup multipliée, occupa cette partie du Turkeſtan, qui confine avec le Cathai. Cette nation ou tribu d'Igur a une langue qui lui eſt commune avec les Cathayens, auſſi-bien qu'un calendrier. Ils embraſſerent dans la ſuite des temps la religion

Digitized by Google

chrétienne ; car ils avoient des évêques particuliers du temps de Genghiskan ; mais ils ne l'ont point conſervée, & ſont aujourd'hui ou Idolâtres, ou Mahométans. Idi Koub ou Idigou roi du pays d'Igur, ſe ſoumit à Genghiskan, & le reconnut pour ſon ſouverain, après qu'il l'eut vu maître de toutes les autres nations du Cathai & du Turkeſtan. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

I H J I M

IHOR, ville & royaume des Indes, dans la preſqu'iſle de-là le Gange, eſt ſitué dans la partie la plus méridionale de l'Inde, près de Malaca, que le roi d'Ihor a ſouvent attaqué. La ville, qui donne ſon nom à ce royaume, eſt bâtie ſur des pilotis, près d'une riviere qui ſe jette dans la mer, proche du promontoire de Sincapura. Il y a un bon port, & on dit que la plus grande partie de la ville eſt nommée *Batuſabar*, & la plus petite *Cotta-Sabran*.

JIM, ville de Paleſtine, dans la tribu de Juda. * *Joſué*, 15, 29.

I K

IKSWORTH ou IKWORTH, petite ville avec marché de la contrée de Twingo dans le comté de Suffolck. Elle tire ſon nom des anciens *Iceni*, qui habitoient près de-là. Les reſtes d'un prieuré fondé par Gilbert Blunt, & d'une maiſon de ville, qu'on y voit encore, marquent qu'elle a été autrefois conſidérable. Un pot plein d'ancienne monnoie, avec des inſcriptions de divers empereurs Romains, qu'on y a déterré, confirme la même choſe. * Camden, *Britan.*

I L

ILA : c'eſt une des iſles à l'occident d'Ecoſſe, vis-à-vis de Cantyr. On compte qu'elle a vingt milles d'Angleterre de long, & ſeize de large. Elle abonde en bled, en beſtiaux & en bêtes fauves. Les principales de ſes villes ſont, Kilmani, Dunwerg & Crome ; outre leſquelles il y a un grand nombre de villages bien peuplés. Elle eſt ſous le 56 degré de latitude. * *Dict. angl.*

ILACK, ville capitale d'un petit pays de même nom. Elle eſt dans l'Usbeck, dans la grande Tartarie, au nord de la riviere de Cheſel, & à vingt lieues de la ville d'Alshash. * Baudrand.

ILACK ou JALAK, ville de Nubie ſituée entre deux bras du Nil. Elle eſt éloignée de Galovah de dix journées, & l'on en compte trente juſqu'à Marcathah en Ethiopie. Les habitans de cette ville, qui a un prince particulier, font leur commerce avec l'Egypte par le Nil, qu'ils deſcendent juſqu'à la montagne de Genadel, où eſt la grande cataracte de ce fleuve. Là ils ſont obligés de décharger leurs marchandiſes, & de les faire porter par terre juſqu'à Aſovan, qui eſt l'ancienne ville de Syene ſituée auſſi ſur le Nil. Le prince d'Ialak, qui étend ſa juriſdiction dans toute l'iſle, que le Nil enferme dans ſes deux bras, reconnoît cependant pour ſouverain le roi de Nubie, dont les états ont une grande étendue, & ſont entierement indépendans du Negouſcho ou Negiaſchi empereur d'Ethiopie. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ILAL, château très-fort, ſitué dans le Mazandetan, où la mere de Mohammed Khovareſm Schah ſe retira avec tous les tréſors qu'elle avoit ſauvés de la déroute de ſon fils pourſuivi par Genghiskan. Ce château fut contraint de ſe rendre, faute d'eau, aux Tartares qui l'aſſiégeoient. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ILAMESCH AL HANEFI, eſt auteur d'un livre arabe, intitulé, *Oſſoul oldin ou addin*, les fondemens de la loi, ouvrage appuyé ſur les principes du docteur Abou Hanifah, un des quatre chefs des ſectes orthodoxes du muſulmaniſme. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ILANTZ, petite ville du pays des Griſons, dans la Ligue Griſe, ſur le haut Rhin, à cinq lieues de Coire, vers le midi occidental. Cette ville paſſe pour la plus haute des Griſons, & on y tient ſouvent les états généraux des trois Ligues. * Mati.

IL ARSLAN, troiſiéme ſultan de la dynaſtie des Khovareſmiens, étoit fils aîné d'*Atſiz*. Il avoit un cadet nommé *Soliman-ſchah*, qui voulut lui diſputer la couronne, & qui s'empara en effet des états de ſon pere. Mais Il Arſlan ne lui donna pas le temps de fortifier ſon parti ; il le ſurprit & le tint priſonnier pendant tout le temps de ſon régne, qui ne dura que ſept ans. Il ne laiſſa pas de faire pendant un régne ſi court de fort grandes conquêtes, ſoit dans les provinces Tranſoxanes au-delà du Gihon, ſoit dans le Khoraſan. Cela fit que l'état des Khovareſmiens commença de ſon temps à devenir fort conſidérable, les affaires des Selgiucides allant toujours en déclinant, & celles des Khovareſmiens prenant une telle vigueur, qu'il étoit aiſé de juger que ces princes venoient prendre la place des autres dans l'Aſie. Ce ſultan mourut l'an de l'hégire 547 ou 557 ; car les hiſtoriens ſont partagés ſur ce point. Il laiſſa pour ſucceſſeur ſultan Schah ſon fils. Le mot d'*Il* prépoſé à celui d'*Arſlan*, dans le nom de ce ſultan & de pluſieurs autres, ſignifie en langue khovareſmienne *fort & vaillant*. Quelques-uns veulent que ce mot ſoit mogolien ou tartare. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

IL CHESTER, petite ville d'Angleterre. Elle eſt dans le comté de Sommerſet, ſur la riviere d'Il, à cinq lieues de la ville de Wels. Ilcheſter a ſéance & voix dans le parlement d'Angleterre. * Baudrand.

ILDEFONSE, HILDEPHONSE, ISLEFONSE, ou ALFONSE (Saint) diſciple de S. Iſidore de Séville, abbé en Eſpagne, puis archevêque de Tolede, vivoit dans le VII ſiécle. Il entra d'abord dans le monaſtére d'Agali, au fauxbourg de Tolede, où il fit profeſſion. Il fut ordonné diacre par Hellade évêque de cette ville, & ſe retira près de S. Iſidore de Séville. Après la mort de ce ſaint, il revint à Tolede, & fut nommé abbé d'Agalli. Il ſe trouva l'an 653, au huitiéme concile tenu en cette ville, dont il n'étoit pas encore paſteur. S. Eugène, évêque de Tolede, étant mort ſur la fin de l'année 657, Ildefonſe fut élu en ſa place l'an 658, & gouverna cette égliſe pendant neuf années, juſqu'au 23 février 667, qui fut le jour de ſa mort. Il étoit âgé d'environ 62 ans. Il fut enterré aux pieds de ſon prédéceſſeur, dans le temple de ſainte Léocadie. Il a fait un livre des écrivains eccléſiaſtiques, pour ſervir de continuation à celui d'Iſidore, & avoit compoſé pluſieurs autres ouvrages, dont ſon ſucceſſeur Julien a donné le catalogue à la fin du traité d'Iſidore. Il a auſſi compoſé un traité de la virginité perpétuelle de Marie que nous avons encore. Dans cet ouvrage, il prouve contre Jovinien, qu'elle a conſervé ſa virginité dans ſon enfantement ; contre Helvidius, qu'elle eſt demeurée vierge après avoir mis Jeſus-Chriſt au monde ; & contre les Juifs, qu'elle a conçu ſans perdre ſa virginité. On lui attribue la vie de quatorze hommes illuſtres, que nous avons dans quelques éditions de S. Iſidore & ailleurs ; ſix ſermons de l'Aſſomption ; deux de la Nativité de la ſainte Vierge ; & un de ſa Purification, qui portent le nom d'*Ildefonſe de Tolede* ; mais ils ſont d'auteurs beaucoup plus récens. Les ouvrages qui nous reſtent de lui ont été publiés par Feuardent, & inſérés dans la bibliothéque des peres, à l'exception du traité des hommes illuſtres, qui a été imprimé avec ceux de S. Jérôme, de Gennade & d'Iſidore. Le pere dom Luc d'Acheri a donné dans le premier tome de ſon Spicilége, quelques lettres d'Ildefonſe de Tolede, de Quiricus &

d'Idatius, évêques de Barcelone. Le ſtyle du véritable Ildefonſe eſt ſententieux & concis, & ſon ouvrage eſt rempli de conſidérations dévotes & de penſées de piété. * Trithême & Bellarmin, *de ſcript. eccléſ.* Le Mire, *biblioth. eccleſ.* Poſſevin, *in appar.* Baronius, *A. C. 667, num. 5 & 6, & in martyr.* Voſſius, *de hiſt. Lat.* Mariana, *Hiſp. illuſt. &c. T. IX. bibl. PP. edit. 2, &c.* Du Pin, *biblioth. eccléſ. VII ſiecle.* Baillet, *vies des ſaints, 23 janvier.* Les peres Mabillon, d'Acheri & Pozza ont cru que le traité *De perpetua virginitate, ac parturitione Dei genitricis Mariæ*, n'étoit point de S. Ildefonſe, mais de Paſchaſe Ratbert, moine Bénédictin. Ils ont fondé leur ſentiment ſur la foi de quelques manuſcrits, ſur la différence du ſtyle de ce traité d'avec celui des autres ouvrages du même auteur, & ſur l'expreſſion *Inno*, dont l'auteur de ce diſcours s'eſt ſervi, laquelle, dit-on, n'a été en uſage que depuis le temps où vivoit S. Ildefonſe. Contre ce ſentiment & les preuves dont on l'appuie, Louis Andruzzi, comte de S. André, & docteur en théologie, a fait imprimer à Rome, en 1743, *in*-8°. un ouvrage intitulé : *Vindiciæ ſermonis ſancti Ildefonſi, archiepiſc. Toletani, de perpetua virginitate ac parturitione Dei genitricis Mariæ*, &c. dédié au cardinal Louis Belluga. M. Andruzzi répond entr'autres, que les meilleurs manuſcrits du diſcours en queſtion, portent le nom de S. Ildefonſe, & que les bons critiques l'ont reconnu : que ſi on rejette cette piéce du nombre des œuvres du prélat, ſur quelque différence de ſtyle, il faudra en retrancher pluſieurs autres, que l'on reconnoît pour être de lui, quoiqu'on y trouve la même différence de ſtyle ; qu'enfin on ne prouve point que le mot *Inno* ſoit poſtérieur au temps de S. Ildefonſe ; qu'ainſi on doit laiſſer au ſaint le diſcours en queſtion, & dont il eſt en poſſeſſion.

ILDEFONSE ou ILDEFONS, comte de Provence, *cherchez* ALFONSE.

ILEK KHAN, fils de *Cara-Kan*, roi de Turkeſtan, fit long-temps la guerre à Nouh ou Noë, fils de Manſor VII, ſultan de la dynaſtie des Samanides. Il remporta pluſieurs victoires ſur lui, & donna enſuite beaucoup de peine à Manſor II, ſon ſucceſſeur. Abdalmalek, ſucceſſeur de Manſor, ayant été défait par Mahmoud, fils Sebekteghin, implora le ſecours d'Ilek Khan. Ce prince le lui accorda, & partit de Caſchgar avec une puiſſante armée. Mais au lieu d'aller chercher les ennemis du ſultan, il vint droit à Bokharak, ſiége royal des ſultans Samanides, & obligea Abdalmalek de ſe livrer lui-même entre ſes mains. Il l'envoya d'abord priſonnier à Dizgend, place forte qui eſt fort avant dans le Turkeſtan ; mettant fin par cette lâche action à la dynaſtie des Samanides. Ilek Khan fut cependant puni de ſa perfidie ; car il ne jouit pas long-temps du Khoraſan, & fut défait en bataille rangée par Mahmoud.

Il y a eu encore un autre ILEK khan du temps de Tamerlan, dont le ſiége royal étoit à Marghinan, ville du Mawaralnahar ou de Tranſoxane. Quelqu'un pourroit croire que le nom d'*Ilek khan* ſeroit le même que celui d'*Il khan*, prononcé un peu plus fortement. Cependant ces deux mots ſont toujours fort diſtingués dans les auteurs Orientaux. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ILER, en latin *Ilargus* & *Ilarus*, riviere d'Allemagne, a ſa ſource ſur les confins du Tirol, au-deſſus d'Oberſdorf & près de celle du Leck. Elle traverſe toute la Souabe, paſſe à l'abbaye de Kempten, près de Memminguen, qu'elle a à l'orient, & ſe jette dans le Danube à Ulm. * Cluvier. Sanſon.

ILHEOS, en latin *Inſula*, ville de l'Amérique méridionale ſur la côte du Breſil, à trente lieues de la baye de tous les Saints, & de la ville de S. Salvador vers le midi. Ilhéos eſt capitale d'une capitainie qui porte ſon nom, & qui eſt entre celles de Bahia & de Porto Séguro. * Baudrand.

ILIA (Ubertinus de) de Caſal, religieux de l'ordre de S. François, floriſſoit en 1325. Jean Gerſon le reprend de ce qu'il n'enſeignoit pas une ſaine doctrine, dans ſon explication du cantique de Siméon. Wadingue, l'appelle *un vaillant*, mais *indiſcret défenſeur de la diſcipline réguliere.* Il a laiſſé un gros volume imprimé à Veniſe en 1485, dont le titre eſt, *Arbor vitæ crucifixi.* * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

ILINOIS, peuples de la Nouvelle France, dans l'Amérique ſeptentrionale. Ils habitent au midi & au couchant du lac qui porte leur nom. Ils vivent en ſociété dans de grands villages, cultivent du bled d'Inde, recueillent quelques fruits des arbres qui croiſſent dans leur pays, ſans qu'ils en prennent aucun ſoin, & pourvoient au reſte de leur entretien par la pêche, & par la chaſſe des bœufs & des autres bêtes ſauvages, dont ils ſavent fort bien conſerver la chair, ſans la ſaler. Ils en accommodent auſſi les peaux pour en faire des habits. Ces ſauvages ſont aſſez doux, fort alertes, bien faits, & grands voleurs. Pluſieurs ont embraſſé la religion chrétienne, & ont encore des miſſionaires. * Mati.

ILINOIS : (le lac des) il eſt dans le Canada, dans l'Amérique ſeptentrionale, au midi du lac Supérieur, & au couchant de celui des Hurons, dans lequel il ſe décharge par un grand canal. Il a environ ſix vingts lieues du nord au ſud, & quarante du levant au couchant. Il eſt navigable par tout & fort poiſſoneux. Il forme dans la côte occidentale du côté du nord un grand golfe, qu'on nomme *la baye des Puants*, parceque les peuples qui ſont ſur ſes bords, habitoient autrefois un pays marécageux, qu'ils ont abandonné à cauſe de la puanteur de ſes eaux. * Mati.

ILION ou TROYE, ville de la Troade en Aſie. Elle fut ainſi nommée d'Ilus, fils de Tros. Homere prit pour ſujet de ſon poëme de l'Iliade les guerres des Grecs contre cette ville, *cherchez* TROYE.

ILIPULA, *monte Ilipula* ou *Ilipulitano*. C'eſt une montagne du royaume de Grenade en Eſpagne, à deux lieues de la ville de Grenade vers l'orient. On voit ſur cette montagne de grandes maſures, qu'on croit être celles de la ville qu'on nommoit anciennement *Ilipula Minor.* * Baudrand.

ILITHYE, ſurnom de Diane, que les femmes invoquoient ſous ce nom, quand elles étoient en couches. D'autres la diſtinguent de Diane. * *Voyez* Gregor. Giraldi, *hiſt. deorum, ſynt. XII.*

IL KHAN, dernier roi des Mogols de la race d'Ogouz-Khan. Il étoit fils de Menkeli ou Mengheli Khan. Ce fut du temps de ce prince que Tour, fils de Féridoun, roi de Perſe, qui avoit eu de ſon pere pour partage le Mawaralnahar, qui eſt le pays au-delà du Gihon, entreprit la conquête du Turkeſtan. Pour accomplir ſon deſſein, il fallut qu'il fît la guerre à Il Khan, qui en poſſédoit la plus grande partie ; mais il trouva tant de réſiſtance de ce côté-là, qu'il fut obligé de s'allier avec Sounége dernier roi de la race de Tatar, lequel pouſſé par une ancienne jalouſie qui avoit toujours duré entre les deux nations des Mogols & des Tartares, joignit toutes ſes forces à celles de Tour. Le Perſan fortifié d'un ſi puiſſant ſecours, pénétra juſqu'au milieu des états d'Il Khan, où lui ayant livré bataille, les deux armées combattirent avec tant d'opiniâtreté, & avec un ſi heureux ſuccès pour les Perſans, que de toute cette grande armée d'Il Khan, où toute la nation des Mogols combattit ſous lui, il n'y eut que Kian, fils d'Il Khan, & un de ſes couſins nommé *Tégouz*, avec leurs femmes, qui purent ſauver leur vie. Ces quatre perſonnes ſeules s'étant cachées le jour parmi les morts, prirent des chevaux pendant la nuit, & gagnant les détroits des montagnes, ſe mirent en ſureté. Si l'on en doit croire l'hiſtoire des Mogols, ces quatre fugitifs ne ſachant

Digitized by Google

quel chemin prendre, s'enfoncerent ſi avant dans ces montagnes, qu'ils n'en purent trouver aucune iſſue. Après avoir erré long-temps, ils prirent la réſolution de monter ſur la croupe de la montagne dont la montée leur parut la plus facile. Parvenus au haut, une grande campagne délicieuſe, coupée par pluſieurs ruiſſeaux, & plantée de pluſieurs arbres fruitiers, ſe préſenta à leurs yeux, & leur cauſa une ſurpriſe bien agréable. Ce fut là qu'ils ſe délaſſerent à jouir de toutes leurs fatigues, & où ils réſolurent de fixer leur demeure. Sur cette montagne nommée *Erkéné Koun*, qui eſt la plus haute & la plus renommée de tout le Mogoliſtan, Kian & Tégouz établirent leur petite colonie, laquelle s'augmenta ſi fort avec le temps, que les hommes & les troupeaux s'étant multipliés preſque à l'infini, il fallut que ce peuple ſortît d'un lieu qui n'étoit plus capable de les nourir, ni pour ainſi dire, de les contenir. Cette néceſſité les obligea d'entreprendre de faire une irruption dans leur ancien pays, & elle leur réuſſit ſi heureuſement, qu'ils s'en rendirent entierement les maîtres en fort peu de temps. C'eſt une tradition conſtante parmi les Mogols, que ceux qui ſont deſcendus de la race de Kian, furent ſurnommés *Kiát*, & que la poſtérité de Tégouz fut nommée *Derlighin*. * D'Herbelot.

ILKUSCH, ILCUSSIA, en latin *Ilcuſſum*, petite ville de la haute Pologne, dans le palatinat de Cracovie, à huit lieues de la ville de ce nom. Elle eſt conſidérable par ſes mines, dont on tire du plomb & de l'argent tout enſemble. * Baudrand.

ILL, en latin *Ellus* & *Hellus*, riviere de France, a ſa ſource dans le Sundgaw, près de Ferrette. Elle traverſe l'Alſace preſque dans toute ſa longueur, paſſe à Molsheim, à Enſisheim, à Schleſtat où elle commence à porter bateau, à Colmar, à Strasbourg, où elle reçoit la Bruſch, & enſuite elle ſe jette dans le Rhin à deux lieues au-deſſous du pont de Strasbourg. Cette riviere eſt reſſerrée en pluſieurs endroits par les iſles qu'elle forme, ce qui l'empêche de porter de grands bateaux : ſes débordemens ſont preſque auſſi nuiſibles que ceux du Rhin. * Ortelius. Sanſon.

ILLE, petite ville de Rouſſillon dans la viguerie de Perpignan, à quatre lieues de cette ville, au bout de la plaine, & à la droite de la Tet, vis-à-vis de hautes montagnes qui ſont à gauche de cette riviere. Cette ville eſt jolie & bien bâtie, & ſon égliſe qui n'eſt ſoutenue d'aucuns pilliers eſt d'une extrême hardieſſe. Les hautes paliſſades d'orangers dont ſes murs étoient garnis avant l'hiver de l'an 1709, ne contribuoient pas peu à ſon ornement.

ILLESCAS (Gonſalve) Eſpagnol, abbé de San Trontes, prieur de Duenas, dans le diocèſe de Palentia, a vécu dans le XVI ſiécle, & eſt mort en 1580. Il compoſa l'hiſtoire des papes, ſous le titre d'*Hiſtoria pontifical y catholica, en laqual ſe contienen las vidas de todos Pontifices Romanos.* Cet ouvrage eſt diviſé en deux volumes, & finit en 1570. Louis de Babia le continua juſqu'en 1605. Il y a ajouté deux parties ; & Marc de Guadalaxara, religieux de l'ordre des Carmes, y en a ajouté une cinquiéme. Gonſalve Illeſcas compoſa d'autres traités. * Le Mire, *de ſcript. ſac. XVI.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſp.*

ILLIERS VENDOSME. (d') L'ancienne maiſon d'Illiers remonte juſqu'à l'an 948, que vivoit Aveſgard ſire d'Illiers, du temps de Thibaut comte de Chartres, auquel la comteſſe Edgarde ſa veuve, donna les dixmes & le droit de préſentation à l'égliſe d'Illiers, comme on le voit par les chartes de l'égliſe cathédrale de Notre-Dame de Chartres. *Bodard* d'Illiers vivoit l'an 1090, comme on le prouve par un titre de l'abbaye de S. Pierre en Vallée. Par ceux de l'abbaye de S. Jean-lès-Chartres de l'an 1128, on voit un *Yves* ſire d'Illiers, qui avoit épouſé la fille de *Gérard* vidame de Chartres, & ſœur d'*Erconne* de Chartres, abbé de S. Jean. *Godefroi* étoit ſeigneur d'Illiers, ſelon les chartes deſdites abbayes de l'an 1229. *Guillaume* l'étoit en 1260, & *Godefroi* pere d'*Yolande*, héritiere d'Illiers, en 1289, ſelon les titres de S. Chéron. Ceux du château de Chantemeſle aſſis en la comté de Dunois, portent que du mariage de JEAN, ſire d'Illiers, fils de *Philippe* de Vendôme & d'*Yolande* d'Illiers, ſortit *Guillaume*, ſurnommé *Geoffroi*, qui vivoit l'an 1366, ſelon la pancarte du domaine de Chartres. *Erfroi*, ſeigneur de Prully & de la Rochepoſay, épouſa *Béatrix*. Ils vivoient, à ce qu'on prétend, ſous les rois Hugues Capet & Robert. GEOFFROI, ſeigneur de Prully, épouſa *Améline*, dont il eut GEOFFROI II du nom, ſeigneur de Prully & de la Rochepoſay, qui épouſa *Almeide*, qui lui donna *Geoffroi* III du nom, ſeigneur de Prully & de la Rochepoſay, qui épouſa *Euphroſine* de Nevers, héritiere de Vendôme. *Geoffroi* de Prully, dit *Griſgonelle*, premier comte de Vendôme, épouſa *Mahaut* de Châteaudun. On trouve enſuite JEAN, comte de Vendôme en 1144, qui épouſa *Richilde* de Lavarzin : *Bouchard* comte de Vendôme, qui épouſa *Agathe* ; *Philippe* de Vendoſme, qui ſe maria avec *Yolande*, héritiere d'Illiers. Lors de ce mariage il fut convenu par les deux familles, que les enfans releveroient la banniere, le nom & les armes d'Illiers, qui ſont *d'or à ſix annelets de gueules* ; en ſorte que Jean d'Illiers, fils de Philippe de Vendôme & de Yolande d'Illiers, quittant les marques d'honneur de la maiſon de Vendôme dont il étoit iſſu, prit celles du côté maternel, & faiſant des partages avec Robert de Harcourt, ſire de Beaumenil, la terre de Boulou qui dépendoit d'Illiers, échut audit Robert. Cette convention ſe trouve employée dans les mémoires de feu M. du Cheſne hiſtoriographe du roi, dans ceux de M. de Longueil, protonotaire du ſaint Siége, dans meſſieurs le Laboureur & Godefroi, & dans du Perron, chanoine de Tonnerre, auteur célébre de la maiſon de Vendôme Illiers. On trouve enſuite *Jean de* Vendôme ſire d'Illiers : en 1369, *Geoffroi* ſire d'Illiers, qui eut pour femme *Jeanne* d'Ardenay : *Jean* d'Illiers, ſeigneur des Radrets en 1434, qui épouſa *Catherine* de Mailly ; de ce mariage vint *Yves* d'Illiers, ſeigneur des Radrets en 1469, qui épouſa *Marguerite* de Beauvilliers : en 1512, *Jean* d'Illiers, ſeigneur des Radrets, qui eut pour femme *Magdeléne* de Joyeuſe : en 1538, *François* d'Illiers, ſeigneur des Radrets, qui épouſa *Françoiſe* de la Voue : en 1571, *Chriſtophe* d'Illiers, ſeigneur des Radrets, qui épouſa *Anne* de Rabodanges : en 1613, *Louis* d'Illiers, ſeigneur de l'Arbreſec, qui eut pour femme *Suzanne* de Harderet : en 1641, *Louis* d'Illiers, ſeigneur des Radrets, qui eut pour femme *Louiſe* le Brun : en 1666, *Louis* d'Illiers, baron des Radrets, qui contracta mariage avec *Marie* Groulart, de qui vint *Louiſe-Elizabeth* d'Illiers, héritiere de ſa branche, qui eſt demeurée fille, & qui vivoit encore en décembre 1734. * *Mémoires de famille.*

ILLIERS D'ENTRAGUES. Cette maiſon eſt deſcendue en ligne directe des anciens comtes de Vendôme, par le mariage de PHILIPPE de Vendôme, fils puîné du comte *Bouchard*, avec *Yolande* d'Illiers, qui ſtipula par ſon contrat de mariage que le ſecond fils qui en proviendroit ſeroit tenu de relever la banniere, le nom & les armes d'Illiers. De ce mariage vint JEAN de Vendôme, dit d'*Illiers*, qui fut pere de GEOFFROI, ſire d'Illiers, qui vivoit l'an 1366. Il fut pere de PIERRE, chevalier, ſire d'Illiers, qui eut pour fils FLORENT, ſire d'Illiers, bailli & gouverneur de Chartres, qui à la tête d'une nombreuſe nobleſſe qu'il avoit levée à ſes dépens, ſecourut à propos la ville d'Orléans contre les Anglois qui l'aſſiégeoient ſous le régne de Charles VII. Il mourut l'an 1461, laiſſant entr'autres enfans de *Jeanne* de Coutes ſa femme, petite-fille de *Jean* le Mercier ſire de Noviant,

JEAN

Jean ſire d'Illiers, qui épouſa *Marguerite* de Chourſes, de laquelle il n'eut que des filles, dont l'aînée appellée *Jeanne*, épouſa *Jacques* de Daillon, ſeigneur de Lude, chambellan du roi, & ſénéchal d'Anjou; & l'autre *Heléne* d'Illiers, fut mariée l'an 1534, à *Jean* d'O. Florent d'Illiers eut un frere, *Milon* d'Illiers, évêque de Chartres depuis l'an 1459, juſqu'à l'an 1480, auquel ſuccéda *René* d'Illiers, fils de *Florent*, qui mourut l'an 1507.

Charles ſire d'Illiers, fils puîné de Florent, épouſa *Olive* de Saintré. De leur mariage vint un fils unique, nommé auſſi Charles ſire d'Illiers & de Chantemeſle, gouverneur du pays de Dunois, qui épouſa *Perrette* d'Avaugour, de laquelle il eut Odard d'Illiers, ſeigneur de Chantemeſle, chevalier de l'ordre de S. Michel, capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur du Perche, & maréchal de camp, qui en ce temps-là étoit ce qu'on appelle aujourd'hui lieutenant général. Il épouſa *Marguerite* Bertrand, fille de *Jean* Bertrand, garde des ſceaux de France, puis cardinal & archevêque de Sens, dont il eut Jacques d'Illiers, ſeigneur de Chantemeſle & de Vaupillon, qui épouſa l'an 1588, *Charlotte-Catherine* de Balzac, fille de *François* de Balzac, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Orléans, & de *Jacqueline* de Rohan, dont il eut Leon d'Illiers, dit *de Balzac-d'Entrangues*, ſeigneur de Chantemeſle, Vaupillon, Maleſherbes, Marcouſſis, Gié, &c. qui épouſa *Catherine* d'Elbene, & fut pere de Leon II du nom, qui ſuit; de *Jeanne*; de *Joachim*; d'*Anne*; d'*Alexandre*; de trois filles religieuſes; & de *Henri*, qui étoit le ſecond fils, lequel de *Marie* de Grimonville, eut pour enfans, *Jacques*, marquis d'Illiers; & *N.* d'Illiers, capitaine de vaiſſeau. Leon II du nom, fut pere de *Léon-Pélage* d'Illiers, marquis de Gié, mort en 1701, ne laiſſant de *Françoiſe-Claude* de Betz de la Harteloire, qu'une fille unique; & de Alexandre d'Illiers, pere de *Henri*, marquis d'Entragues, ſeigneur de Maleſherbes; & de *Louis* d'Illiers aumônier du roi. * La Roque, *hiſtoire de la maiſon d'Harcourt*, *l.* 13, *c.* 9. Triſtan l'Hermite, *dans ſon traité de la Toſcane françoiſe.* Le Laboureur, *II tom. de ſes addit. aux mémoires de Caſtelnau.*

ILLOCK, petite ville de la baſſe Hongrie, ſur le Danube, à deux lieues au-deſſus de Peter-Waradin. * Baudrand.

ILLUMINÉS ou ALUMBRADOS, hérétiques d'Eſpagne, commencerent de s'élever vers l'an 1575; mais lorſque leurs auteurs eurent été punis à Cordoue, par ſentence de l'inquiſition, cette ſecte fut comme aſſoupie juſqu'en 1623. Ce fut alors qu'elle ſe renouvella avec plus de force dans le diocèſe de Séville. L'évêque dom André Pacheco, inquiſiteur général d'Eſpagne, ayant ſurpris ſept des auteurs, les fit bruler, & contraignit leurs diſciples, ou d'abjurer les erreurs qu'ils avoient ſuivies, ou de quitter le royaume. L'édit de grace donné en faveur de ces malheureux fanatiques, marque ſoixante & ſeize erreurs différentes, dont les principales ſont: qu'avec le ſecours de l'oraiſon mentale, & l'union avec Dieu, dont ils ſe vantoient, ils étoient dans un tel état de perfection, qu'ils n'avoient beſoin ni de bonnes œuvres, ni des ſacremens de l'égliſe, & qu'ils en pouvoient même venir aux commerces les plus infâmes, ſans commettre ſeulement un péché véniel. Peu de temps après que les Illuminés d'Eſpagne eurent été diſſipés, il parut en France de nouveaux hérétiques, qui prirent auſſi le nom d'*Illuminés*. La Picardie en fut d'abord infectée, à cauſe que ce fut dans cette province que Pierre Guérin, curé de S. George de Roye, commença d'y ſemer ſes erreurs, & on nomma *Guerinets* ſes ſectateurs; mais quelques nouveaux ſpirituels, qui étoient de la même province, & qu'on appelloit *Illuminés*, s'étant joints à eux, les noms & les ſectes ſe confondirent & ſe répandirent depuis dans la Flandre, ſous le nom ſeul d'*Illuminés*. Ils furent découverts en 1634. Le roi Louis XIII, plein de zèle pour la religion, voulut qu'on procédât contre eux avec toute la ſévérité imaginable. Les juges de Roye & de Montdidier furent commis pour en informer, & les priſons furent remplies de ces hérétiques: ce qui cauſa tant d'épouvante aux chefs du parti, qu'ils ſe cacherent; mais on publia un arrêt du conſeil d'état, qui ordonnoit de faire une exacte recherche des auteurs, & on pouſſa cette affaire ſi vivement, que cette malheureuſe ſecte fut entierement détruite en 1635. Entr'autres extravagances, ils croyoient que Dieu avoit révélé à frere Antoine Bucquet une pratique de foi & de vie ſuréminente, inconnue & inuſitée dans toute la chrétienté: qu'avec cette méthode on pouvoit en peu de temps parvenir au même dégré de perfection & de gloire que les ſaints & la bienheureuſe Vierge, qui n'avoit eu qu'une vertu commune; & qu'on arrivoit à une telle union, que toutes nos actions étoient déifiées; qu'étant parvenus à cette union, il falloit laiſſer agir Dieu ſeul en nous, ſans produire aucun acte: que tous les docteurs de l'égliſe n'avoient jamais ſu ce que c'étoit que dévotion; que S. Pierre étoit un bon homme; que S. Paul avoit à peine entendu parler de dévotion; que toute l'égliſe étoit dans les ténébres & dans l'ignorance de la vraie pratique du *Credo*; qu'il étoit libre de faire tout ce que dictoit la conſcience; que Dieu n'aimoit rien que lui-même; qu'il falloit que dans dix ans leur doctrine fût reçue de tout le monde; & qu'alors on n'auroit plus beſoin de prêtres, de religieux, ni de curés, &c. * Sponde, *A. C.* 1623, *num.* 7. Gautier, *chron. XVII ſiecle*, *c.* 28. Vittorio Siri, *memorie recondite.*

ILLUSTRE & ILLUSTRISSIME. Le titre d'*Illuſtre* étoit le plus conſidérable des trois titres d'honneur qu'on donnoit dans l'empire romain aux perſonnes diſtinguées, qui étoient appellées *Illuſtres*, *Clariſſimi* ou *Spectabiles*; c'eſt pourquoi on le donnoit autrefois aux empereurs; & nous liſons que Théodebert, roi de France, a donné dans pluſieurs lettres à Juſtinien le titre d'*Illuſtre*, avant ceux de *triomphant*, *toujours auguſte*, & *empereur*. Ce titre ſe donnoit auſſi aux conſuls, & autres grands officiers de l'empire: ſi bien que pluſieurs croient que l'empereur Anaſtaſe ayant envoyé au roi Clovis des lettres patentes, par leſquelles il le faiſoit conſul; cela donna lieu à ce roi de prendre la qualité d'*Illuſtre*, que les rois ſes ſucceſſeurs de la premiere race, continuerent de prendre communément dans les lettres qu'ils faiſoient expédier. Comme les maires du palais uſurperent peu à peu l'autorité royale, ils prirent auſſi dans la ſuite le titre d'*Illuſtre*: ce titre paſſa aux comtes & aux grands ſeigneurs du royaume, auſquels nos rois de la premiere race le donnoient en leur écrivant. Pepin prit auſſi dans toutes ſes lettres patentes, le titre d'*Illuſtre*; mais Charlemagne étant devenu empereur, ne voulut point de ce titre, qui ſe donna depuis aux évêques, & aux abbés de grande conſidération. Les papes ont toujours continué de donner aux rois le titre d'*Illuſtre*; ils l'ont donné aux rois de France, juſqu'au temps de Pie II, qui, dans le XVe ſiécle, commença de donner à nos rois, à l'excluſion des autres, le titre de *très-Chrétien*, qui avoit déja été donné en diverſes occaſions à pluſieurs rois de la premiere, de la ſeconde & de la troiſiéme race. Le pape Alexandre VI, ayant donné au roi d'Eſpagne le titre de *Catholique*, les papes ne lui donnent plus pareillement le titre d'*Illuſtre*; mais ils continuent de le donner aux rois d'Angleterre & de Portugal, & au doge de Veniſe: ils qualifient même l'empereur, *roi illuſtre de Hongrie & de Bohême*. Tous ces rois ſont contens que le pape les qualifie *ſéréniſſimes* ou *très-illuſtres*; mais le roi de Suéde Guſtave-Adolfe témoigna être fort mécon-

Digitized by Google

tent que la république de Veniſe lui eût donné, en lui écrivant, les titres de *ſéréniſſime & illuſtriſſime*. Les états de Hollande acceptent le titre d'*Illuſtres & hautes-puiſſantes*.

Le titre de *ſeigneurie illuſtriſſime* ſe donnoit autrefois aux cardinaux; & le cardinal de Richelieu refuſa l'*excellence*, que l'ambaſſadeur de Veniſe vouloit lui donner, eſtimant moins ce titre, que celui de *ſeigneurie illuſtriſſime*. Depuis que le pape Urbain VIII a attribué le titre d'*éminence* aux cardinaux; la cour de Rome a donné celui de *ſeigneurie illuſtriſſime* aux nonces, aux archevêques & évêques, aux principaux prélats de la cour de Rome, & généralement à tous les grands ſeigneurs qui ſont eccléſiaſtiques, quoique par leur naiſſance ou leur qualité, ils duſſent avoir le titre d'*excellence* ou d'*alteſſe*, & qu'ils le reçoivent des autres cours. A l'égard des ſéculiers, on donne le titre de *ſeigneurie illuſtriſſime* aux ambaſſadeurs des princes qui ne ſont point têtes couronnées; & à divers ſeigneurs qualifiés qui ne peuvent pas prétendre à l'*excellence*. * *Mém. curieux.*

ILLYRICUS, *cherchez* FRANCOWITZ.

ILLYRIE. Ce ne fut d'abord qu'une petite partie de la Dalmatie, ſituée entre la riviere de Narenta & le Drin. Les rois de ce canton ayant étendu leur domination, donnerent le nom d'*Illyrie* à tout le pays qu'ils s'aſſujétirent, c'eſt-à-dire, à la Dalmatie entière & à la Liburnie; de ſorte que ce royaume vint à s'étendre le long de la mer Adriatique depuis l'Arſia, où finiſſoit l'Iſtrie, juſqu'au Drin qui le ſéparoit de la Macédoine. Il ne ſubſiſtoit plus lorſqu'Auguſte fit la conquête de la Dalmatie & de la Liburnie: le général Anicius l'avoit détruit l'an 586 de Rome, 168 avant J. C. ce qui n'empêcha pas que ſon nom ne comprît toujours la même étendue de pays. On n'y changea rien juſqu'au régne de Dioclétien: mais ce prince comprit ſous le nom de l'*Illyrie* pluſieurs provinces, qui n'en avoient jamais fait partie. On a fait remarquer ailleurs, que les provinces appellées depuis *diocèſes*, furent partagées par cet empereur en pluſieurs petites provinces, dont chacune eut un gouverneur ſéparé, ſous un gouverneur général, appellé *vicaire*; & que deux ou trois diocèſes formerent enſemble un grand gouvernement ſous l'autorité d'un préfet du prétoire. L'Illyrie devenue un de ces grands gouvernemens, comprit dans ſa vaſte étendue dix-ſept provinces en deux diocèſes. Le premier de ces diocèſes étoit compoſé de dix provinces, les deux Noriques, les deux Pannonies, la Valerie, la Save, les Dalmaties, la Meſie, & les deux Daces: le ſecond, comprenoit les ſept autres provinces, la Macédoine, la Prévalitane, les deux Epires, la Theſſalie, l'Achaie, & l'iſle de Créte. Honorius & Arcadius, fils & ſucceſſeurs de Théodoſe, ayant partagé l'empire entr'eux, l'Illyrie eut deux préfets du prétoire: celui qui commanda pour l'empire d'Occident, n'eut dans ſon département que ces provinces, les deux Noriques, les deux Pannonies, la Save, la Valerie & les deux Dalmaties. On fit deux diocèſes de celles qui furent attribuées à l'empire d'Orient: l'un appellé le *diocèſe de Macédoine*, fut compoſé de la Macédoine, des deux Epires, de l'Achaie, de la Theſſalie, de l'iſle de Créte, & d'une partie de la Macédoine Salutaire: l'autre nommé *diocèſe de la Dace*, outre une partie de la Macédoine Salutaire, comprit les deux Daces, la premiere Méſie, la Dardanie, & la Prévalitane. On peut apprendre de pluſieurs articles répandus dans ce livre, la ſituation de ces provinces, & quelles révolutions y arriverent dans les divers temps: il ne s'agiſſoit ici que de marquer l'étendue qu'on a donnée à l'Illyrie, & c'eſt à quoi on s'eſt borné. * Pline, *l.* 3, *c.* 11. Rufus, *notice de l'Empire.*

☞ ILMEN, lac de l'empire ruſſien, dans le duché de la grande Novogorod. Il ſe forme par la rencontre des rivieres de Lovat, qui y entre au midi oriental, & de Salona, qui y entre au midi occidental. Ce lac a près de ſoixante werſtes ou lieues ruſſiennes dans ſa longueur du ſud au nord, & environ quarante dans ſa largeur, qui eſt aſſez égale, ſi ce n'eſt vers le nord où il ſe retrécit pour former la riviere de Wolchova; qui, ſe groſſiſſant de la riviere de Mſta, & de quelques autres, va tomber dans le lac de Ladoga. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ILMENT, *Ilmetus*, anciennement *Arabius fluvius*, grande riviere de Perſe, qui coule dans le Sigiſtan, & dans le Makéran, reçoit le Gal, le Ghir, & l'Ilmentel, & va ſe décharger dans l'Océan, entre l'embouchure de l'Inde & le cap de Guadel. * Baudrand.

ILMISTER, ville avec marché de la contrée d'Abduk, dans la partie méridionale du comté de Sommerſet. * *Dict. angl.*

ILMITZ, en latin *Ilmitium*, village d'Autriche, aux confins de la Hongrie, ſur le bord du lac de Newſidler. On croit que c'eſt l'ancienne *Ulmi*, petite ville de la haute Pannonie. * Baudrand.

ILS, en latin, *Iliſſus*. Riviere du duché de Baviere en Allemagne. Elle prend ſa ſource aux confins de Bohême, & ſe décharge dans le Danube, à Ilſtadt, qui eſt une partie de la ville de Paſſaw. On aſſure qu'on pêche dans cette riviere des huitres, où il ſe trouve quelquefois des perles. * Baudrand.

ILUS, quatriéme roi des Troyens, étoit fils de Tros & de Callirhoé, & frere de Ganiméde & d'Aſſaraque, qui fut pere de Capys, & grand-pere d'Anchiſe. Il régna 54 ans. Quelques-uns diſent qu'il vainquit & chaſſa Tantale de ſon royaume. * Apollodore, *l.* 3. Diodore, *l.* 4. Homere. Virgile, &c.

ILZ ou IZILZ, *Lixa*, ville de Pologne, dans le Palatinat de Sandomir. Elle eſt ſituée au pied des montagnes, & a une fortereſſe, dont l'évêque de Cracovie eſt le maître.

I M

IMAUS, fameuſe montagne de l'Aſie, dans la Tartarie déſerte, eſt nommée *Monthégar*; dans l'autre Tartarie, c'eſt le mont *Belgian* & *Althaï*, où l'on trouve les tombeaux des rois Tartares. Dans l'empire du grand Mogol, elle a le nom de *Dalanguer* & de *Naugracut*. Pline, Strabon & Ptolémée en font mention.

IMBERCOURT, ou HUMBERCOURT (Guy de Brimeu, ſeigneur d') comte de Mehan, chevalier de la Toiſon d'or, chambellan de Charles le Hardi, duc de Bourgogne, lieutenant général aux pays de Liége & d'Outre-Meuſe, fut un de ceux que la princeſſe Marie de Bourgogne députa à Louis XI, qui vouloit s'emparer du comté d'Artois, après la mort de Charles le Hardi, pere de Marie, comte d'Artois, & dernier duc de Bourgogne, qui venoit d'être tué à la bataille de Nancy, le 5 janvier 1477. Les autres députés étoient Guillaume Hugonet, chancelier de Bourgogne, & quelques autres perſonnes de conſidération. Ces députés trouverent le roi à Peronne, & lui demanderent la paix au nom de la princeſſe Marie. Quelques hiſtoriens prétendent qu'ils lui propoſerent de ſa part de lui donner en mariage le dauphin, qui n'étoit alors qu'un enfant de huit ans, infirme & contrefait. Le roi reçut gracieuſement les députés, mais ſans s'expliquer clairement ſur ſes intentions. Il employa même toute ſon adreſſe pour les faire entrer dans ſes intérêts, & il gagna le chancelier & Imbercourt, qui promirent au roi de paſſer à ſon ſervice, dès que le mariage ſeroit conclu. Ce prince leur propoſa d'écrire à Philippe de Crevecœur, ſeigneur d'Eſquerdes ou des Cordes, gouverneur de la cité d'Arras, de lui ouvrir cette cité. Il leur fit entendre que l'Artois étant un fief de la couronne, il avoit droit de

Digitized by Google

le *mettre en ſa main*, juſqu'à ce que Marie de Bourgogne lui eût fait hommage. Le chancelier & Imbercourt furent embaraſſés de cette propoſition; mais après avoir conſidéré que le roi étoit près d'Arras; qu'il avoit une armée nombreuſe; que la ducheſſe, au contraire, étoit preſque ſans troupes, & que leur refus pouroit avoir des ſuites fatales, ils crurent devoir conſentir à la propoſition du roi; & ſur le champ, il envoya prendre poſſeſſion de la cité: c'étoit le 4 mars 1477, ſuivant *la chronique ſcandaleuſe*. Le peuple de Gand, irrité contre ces deux ſeigneurs, leur fit couper la tête ſur un échafaud, malgré les ſollicitations, les prieres & les larmes de la ducheſſe, dont ces bourgeois inſolens mépriſoient l'autorité. La mort d'Imbercourt, ſelon ſon épitaphe, arriva le 3 avril 1476, c'eſt-à-dire 1477 avant Pâque. Son corps fut transféré à Arras, où il eſt inhumé dans la cathédrale, avec Antoinette de Mailli-Rambures, ſa femme. La plupart des hiſtoriens Flamans ne ſont point d'accord avec les François, touchant les cauſes qui donnerent lieu à l'exécution d'Hugonet & d'Imbercourt, ni par rapport à la conduite que ces deux ſeigneurs avoient tenue. L'auteur des notes ſur les mémoires d'Olivier de la Marche, aſſure, à la vérité, qu'ils firent remettre au roi la cité d'Arras, & qu'ils déchargerent par écrit le gouverneur du ſerment qu'il avoit prêté à la ducheſſe. Ce commentateur dit auſſi qu'ils promirent à Louis XI de ne rien épargner pour engager cette princeſſe à épouſer le dauphin: mais il nie, ainſi qu'Olivier de la Marche lui-même, qu'elle les eût chargés de faire aucune offre au ſujet de ce mariage. Pontus Heuterus prétend qu'Humbercourt & Hugonet n'étoient point coupables, & qu'ils n'avoient pas contribué à la réception des François dans Arras. Il ſoutient que Crevecœur leur en donna l'entrée de ſon propre mouvement; mais que Philippe de Commines, voulant ſauver la réputation de ce dernier, en rejetta la faute ſur deux hommes innocens, dont le ſupplice, tout injuſte qu'il fût, ſembloit autoriſer ce reproche. Quoi qu'il en ſoit, Crevecœur admit les François dans la cité, & en ſortit lui-même, après avoir congédié les troupes bourguignones. * Extrait d'un mémoire pour ſervir à l'hiſtoire de la ville d'Arras, depuis 1477, juſqu'en 1484, lu par M. Harduin, avocat, dans une aſſemblée de la ſociété littéraire de cette ville, & imprimé dans le *Mercure* d'octobre 1744. Une choſe nous a embaraſſé dans ce mémoire; l'auteur y diſtingue Imbercourt, de Gui de Brimeu, & il nomme celui-ci Gui de Brimau, comte de Mege: mais dans l'état des officiers & domeſtiques de Charles, duc de Bourgogne, imprimé en 1729, à Paris, *in*-4°. à la ſuite des *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de France & de Bourgogne*, on trouve, page 273: Meſſire Guy de Brimeu, ſeigneur d'Humbercourt, comte de Mehan, chambellan, lieutenant-général ès pays de Liége & de Loz. Et, ſoit dans le même état, ſoit dans les autres, imprimés dans le même volume, partout où il eſt parlé des ſeigneurs d'Humbercourt, ce qui arrive ſouvent, ces ſeigneurs ſont toujours nommés *de Brimeu d'Humbercourt*

IMBERT (Jean) célébre juriſconſulte, né à la Rochelle, a fleuri dans le ſeiziéme ſiécle. Il fut avocat à Fontenay-le-Comte en Poitou, & depuis lieutenant particulier au même ſiége. Il a été regardé, & il paſſe encore comme l'un des plus habiles praticiens de ſon temps. Charles Dumoulin, dans ſa préface ſur l'ancien ſtyle du parlement de Paris, le nomme un perſonnage très-docte & d'une très-grande expérience. Mornac, & pluſieurs autres ne lui ont pas donné de moindres éloges. *Voyez* Taiſand dans ſes vies des juriſconſultes, deuxiéme édition, page 318. Il donne deux ouvrages à Imbert, le premier: *Enchiridion juris-ſcripti Gallia*; le ſecond: *Inſtitutiones forenſes*. Nous avons vu deux éditions de celui-ci: l'une *in*-4°. à Paris, chez Charles Langelier, en 1541: il eſt dit que c'eſt la troiſiéme édition; l'autre, mieux imprimée, eſt de 1552, à Lyon, chez Sébaſtien Gryphe, *in*-8°. Le titre entier eſt: *Inſtitutionum forenſium, Galliæ penè totius, quæ moribus regitur, communium, libri quatuor: univerſum judiciorum & civilium & capitalium ordinem complectentes, Joanne Imberto Rupellano, Fontenaienſe cauſidico autore: his acceſſit exiguum auctuarium, cùm ex pleriſque rebus, tum ex regiis conſtitutionibus, noviſſimè editis, in proprios quoſque locos congeſtis.* Au devant de ces deux éditions, on trouve pluſieurs piéces de vers latins de diverſes perſonnes, à la louange d'Imbert; & trois d'Imbert lui-même au lecteur, à ſon livre, & à Jean & Guillaume du Bellay, à qui ſon ouvrage eſt dédié. Ces inſtitutions ont été traduites & imprimées en françois, & c'eſt Imbert qui en eſt le traducteur. Guenoys & Bernard Automne ont fait des annotations ſur la *Pratique* d'Imbert, dans les éditions faites à Paris en 1612, & en 1615. Theveneau a traduit en françois l'*Enchiridion juris ſcripti Gallia*, & l'a fait imprimer en 1559. Guenoys & Automne ont pareillement fait des annotations ſur ce livre.

IMBERT (Benoît) Auvergnat, né au mois de mars 1630, ſe fit Jéſuite le 10 de ſeptembre 1645. Après avoir enſeigné pluſieurs années la rhétorique, & pendant quatre ans la philoſophie, il exerça le reſte de ſes jours les fonctions du miniſtére de la chaire. Il mourut dans le collége de ſa ſociété au Puy, le 16 de décembre de l'an 1696. On connoît de lui cinq écrits en vers latins, ſavoir: 1. *Carmen heroïcum Armando de Bethune, epiſcopo Anicienſi* (du Puy); au Puy en 1668, *in*-4°. 2. *Carmen adventorium & ode panegyrica Hyacintho de Serroni archiepiſcopo Albienſi*; à Toulouſe en 1678, *in*-4°. 3. *Secta Calviniana in Gallia jam tota Catholica Tumulus*; à Valence en 1686, *in*-4°. 4. *Carmen ſæculare Euchariſticum Conſulibus urbis Anicienſis, pro fundato jam à centum annis collegio ſocietatis Jeſu*; au Puy 1689, *in*-4°. 5. *Petro cardinali Bonzi, archiepiſcopo Narbonenſi, carmen*; *in*-4°. ſans date ni indication du lieu de l'impreſſion. * *Mémoires* communiqués par le P. Oudin, Jéſuite.

IMBYSE (Jean d') fameux dans l'hiſtoire des Pays-Bas du XVI ſiécle, fut l'auteur de la révolte des Gantois contre les Catholiques en 1579. Comme les troupes Wallonnes faiſoient alors des courſes dans le territoire de Gand, cet homme brouillon & intriguant, perſuada aux Gantois que dans ces circonſtances ils n'étoient point obligés de s'en tenir à l'accommodement que le prince d'Orange avoit ménagé l'année précédente, & qu'ils pouvoient uſer de repréſailles. La choſe s'exécuta le 9 mars. Ils déclarérent une guerre ouverte aux Catholiques, dépouillérent les eccléſiaſtiques de ce qu'ils pouvoient poſſéder, pillérent les égliſes, & abandonnérent les monaſtéres en proie aux ſoldats. La fureur d'Imbyſe s'anima de telle ſorte en cette occaſion, qu'il répandit avec abondance le ſang innocent. François de la Noue lui ayant fait quelques reproches ſur ſa cruauté, & l'ayant exhorté à la modération, il l'obligea de ſortir lui-même de Gand au milieu de la nuit. Henri Gouffier de Bonnivet eut le même ſort, & il manqua même d'être aſſaſſiné par quelques ſcélérats que d'Imbyſe, dit-on, avoit apoſtés pour le tuer. La fuite le tira de leurs mains; mais deux de ſes domeſtiques furent égorgés à ſes yeux. D'Imbyſe fit auſſi arrêter la plupart des habitans du canton d'Axele; & malgré l'argent qu'ils lui donnerent pour ſe racheter, il les fit égorger à S. Amand, où ils furent enterrés par ſes ordres ſous le gibet. Le 19 de juillet il eut la hardieſſe de faire entrer dans Gand de l'infanterie & de la cavalerie, de dépoſer les magiſtrats pour mettre à leur place des gens qui lui étoient dévoués, & ſe déclara lui-même, de ſon autorité privée, le chef du conſeil de cette ville. Comme il ne ſe ſou-

tenoit que par le trouble, il maltraita même pluſieurs Proteſtans qui ſouhaitoient la tranquillité, & qui vouloient travailler à la rétablir : il leur ſuppoſa des crimes pour avoir un droit apparent de les perſécuter. Voyant que tout trembloit ſous lui, il oſa proteſter contre des lettres que l'on reçut à Gand de la part du prince d'Orange, par leſquelles ce prince annonçoit ſon arrivée prochaine dans cette ville : il alla même juſqu'à publier un libelle injurieux à ce prince, & n'omit rien dans cet écrit pour perſuader aux Gantois de ne le point recevoir. Mais ſes raiſons & ſes injures firent peu d'impreſſion, & il fut conclu que le prince ſeroit reçu. Il partit en effet au mois d'août pour ſe rendre à Gand. Sur cette nouvelle, d'Imbyſe, ſous prétexte d'aller viſiter le port, & de le faire fortifier, ſortit de la ville, où il revint cependant peu après, ſur l'eſpérance qu'on lui donna que le prince ne lui feroit aucun mauvais traitement. Il n'oſa pas néanmoins y demeurer long-temps après l'arrivée du prince ; & voyant qu'il rétabliſſoit tout dans l'ordre, autant qu'il étoit en lui, il craignit la punition de ſes crimes, & s'enfuit en Allemagne auprès du prince Jean Caſimir, avec Pierre Dathenus, aux pernicieux conſeils de qui l'on attribuoit tous les attentats de ce méchant homme. D'Imbyſe y fit des menées ſecrettes avec Gropper, pour traiter avec l'ennemi. Ils mirent entre les mains de Servais Stéenland, bailli de Waës, toutes les forteresſes & tous les châteaux de ce pays, & lui permirent de faire des impoſitions ſur les payſans, de lever des troupes, d'entrer quand il voudroit dans la ville, ſans faire donner le ſignal ordinaire par la cloche, & d'avoir vers l'embouchure de l'Eſcaut trois bâtimens armés. Quelque temps après, de nouveaux troubles s'éleverent en Flandre, & principalement à Gand par les intrigues des partiſans de l'Eſpagne, qui ſous prétexte d'appeller Caſimir ou quelqu'autre prince à leur ſecours, ne cherchoient qu'à ménager un traité avec les Eſpagnols. Pour venir à bout de ce deſſein, on rappella d'Imbyſe à Gand en 1583, parcequ'outre qu'on le connoiſſoit intriguant, on ſavoit qu'il étoit également ennemi du prince d'Orange & des François : d'Imbyſe ſe rendit auſſitôt à cette invitation, & il fut à peine arrivé à Gand, qu'on le fit bourguemeſtre avec un plein pouvoir. Il affectoit un grand zéle pour la patrie ; mais ce n'étoit au fond qu'une grande haine pour les étrangers. Au commencement de ſa magiſtrature, il s'attacha à gagner la faveur du peuple, & il y réuſſit. Il montra auſſi d'abord de l'oppoſition pour les Eſpagnols, & ſe déclara enſuite pour eux. Il le fit d'abord ſans éclat ; mais après il fut le plus ardent à exhorter les Gantois à ſe réconcilier avec eux. Enfin ayant agi de concert avec le ſeigneur de Montigny, pour forcer les Gantois à s'unir aux Walons, ſa conſpiration fut découverte, & il fut arrêté & dépoſé de la magiſtrature. On lui ôta pareillement le commandement des troupes & ſes gardes, & on enleva de ſa maiſon trois canons qu'il y avoit fait mettre pour ſe rendre redoutable. Les Gantois donnerent ſa place à Charles d'Uutenhove, homme ſavant, peu porté pour les Eſpagnols, mais qui n'étoit pas aſſez vigilant. En 1584 on fit le procès à d'Imbyſe, qui fut condamné à mort & décapité à Gand, le 4 du mois d'août de la même année. * *Voyez* ceux qui ont écrit des troubles des Pays-Bas, & M. de Thou dans ſon hiſtoire, ſous les années marquées dans cet article.

IMERETE ou IMIRETE, royaume que les géographes mettent dans la Mingrélie priſe en général, eſt appellé par les Turcs, *Pacha tchouch* ou *Pacha Koutchouh*, c'eſt-à-dire, *prince*, ou *petite principauté*. Il eſt enfermé entre le mont Caucaſe, la Colchide ou Mingrélie proprement dite, la mer Noire, la principauté de Guriel, & la Georgie particulière, ou le Gurgiſtan. Sa longueur eſt de ſix-vingt milles, & ſa largeur de ſoixante. L'Imerete eſt un pays de bois & de montagnes ; mais il y a auſſi de belles vallées, & des plaines très-agréables. On y trouve plus facilement les choſes néceſſaires à la vie, que dans le royaume de Mingrélie, ou Colchide. L'argent y a cours, & l'on y bat monnoie. On y voit pluſieurs bourgs, & des mines de fer. Quant aux mœurs & aux coutumes des peuples, c'eſt à peu près la même choſe qu'en Mingrélie. Le roi a trois bonnes forteresſes : l'une appellée *Scander*, vers le midi ; & les deux autres nommées *Regia* & *Scorgia*, vers le nord, proche du Phaſe. Il n'y a pas long-temps qu'il poſſédoit encore une place fort importante, appellée *Cotatis*, dont les Turcs ſe ſont rendu maîtres. Les rois d'Imerete ont long-temps commandé aux Abcas, aux Mingréliens, & aux peuples de Guriel, après qu'ils eurent tous ſecoué le joug des empereurs de Conſtantinople, puis des empereurs de Trébizonde ; mais dans le XVI ſiécle, ces trois nations ſe révolterent ; & le grand-ſeigneur, ſous prétexte de les protéger, les a rendu tributaires l'une après l'autre. Les Abcas ont payé le tribut quelques années, & ſe ſont enſuite exemtés de cette charge. Le tribut du prince de Mingrélie eſt de ſoixante mille braſſes de toile de lin ; celui du prince de Guriel eſt de quarante-ſix enfans, filles & garçons, âgés de dix-huit à vingt ans. Le roi d'Imerete s'eſt auſſi ſoumis à envoyer au Turc quatre-vingts enfans chaque année. Le grand-ſeigneur a laiſſé ces princes dans la jouiſſance de leur pays, parcequ'il eſt impoſſible d'y faire obſerver le mahométiſme, n'y ayant preſque rien de bon que le vin & le cochon ; & que les habitations y ſont diſperſées çà & là : de ſorte qu'en quelque lieu qu'on pût bâtir des forteresſes, chacune ne pouroit contenir dans le devoir que ſept ou huit maiſons. Le roi d'Imerete ſe donne le titre de *Meppe*, qui ſignifie *roi* en georgien ; & même celui de *Meppe des Meppes*, c'eſt-à-dire, *roi des rois*. Il ſe dit deſcendu de la race du prophéte roi David par Salomon. * Le chevalier Chardin, *voyage de Perſe en 1673*.

IMILCON, *cherchez* HIMILCON.

IMMIRENIENS, peuples de la Perſe, vers la côte méridionale, embraſſérent la foi chrétienne vers l'an 500, du temps de l'empereur Anaſtaſe ; & demanderent un évêque, qui leur fut envoyé. * Théod. Lect. *lib.* 2. Niceph. *lib.* 16, *cap.* 37.

IMMORTELS, *cherchez* ROSE-CROIX.

IMOLA, ville épiſcopale d'Italie dans la Romagne, ſous l'Etat eccléſiaſtique. Les Latins la nomment *Forum Cornelii* ; & Pline, Strabon, Ptolémée & Procope en font mention. Ciceron en parle auſſi en ces termes, dans le douziéme livre de ſes épîtres familieres : *Erat autem Claterna noſter Hirtius, ad Forum Cornelium Cæſar ; uterque cum firmiſſimo exercitu, &c.* On croit que cette ville fut bâtie par les Romains, que Narsès la ruina, & que les Lombards la réparerent. Elle a eu divers maîtres, juſqu'au temps que Céſar Borgia la prit ſous Alexandre VI. Depuis elle fut ſoumiſe à l'égliſe. Nous avons des conſtitutions ſynodales de Radulphe Paléote en 1614, & de Ferdinand Millini, évêque d'Imola en 1622. * Strabon, *lib.* 5. Pline, *lib.* 3. Procope, *l.* 2 *de bello Got.* Blondus, *l.* 8, *hiſt.* Léandre Alberti, *deſcript. Ital. &c.*

IMOLA, *cherchez* TARTAGNI & JEAN D'IMOLA.

IMPERIALE, ville de l'Amérique méridionale, avec titre d'évêché, dans le royaume de Chili. Elle eſt aux Eſpagnols. * Laët.

IMPERIALI (Jean-Vincent) duc de Saint-Angelo dans le royaume de Naples, étoit de Gènes, & s'acquit beaucoup de réputation au commencement du XVII ſiécle. Il rendit de bons ſervices à ſa patrie ſur terre & ſur mer, & fut employé par Philippe IV, roi d'Eſpagne, à Mantoue & à Rome. Son mérite lui fit des envieux à Gènes, dont le ſénat l'exila ; & cet oſtraciſme ne lui fut qu'honorable. Jean-Vincent Imperial

Digitized by Google

aimoit les lettres, & compoſoit de beaux vers italiens & latins. Nous avons divers ouvrages de ſa façon; *Lo Stato ruſtico*; *Gl' Indovini Paſtori*; *La ſancta Thereſa*, &c. Preſque tous les auteurs d'Italie parlent de lui avec éloge. Il eut place dans diverſes académies, & mourut à Gènes vers l'an 1645. * Ghilini, *théat. d'huom. letter.* Imperiali, *in Muſæo hiſt.* Giuſtiniani & Soprani, *ſcritt. della Ligur.* &c.

La famille des IMPERIALI eſt des principales de Gènes, & l'une des vingt-quatre nobles. JEAN Imperiali, fils de *Vincent*, & pere de *Jean-Vincent*, dont nous avons parlé, fut doge ou duc de la république de Gènes en 1617. Cette famille diviſée en pluſieurs branches, (l'une deſquelles eſt en poſſeſſion de la principauté de Franqueville,) compte auſſi des cardinaux, entr'autres LAURENT Imperiali, créé cardinal par le pape Innocent X, en 1652. Il étoit gouverneur de Rome lors de l'inſulte faite par les Corſes à l'ambaſſadeur de France, ſous le pontificat d'Alexandre VII; & comme il donna lieu à l'évaſion de ſes ſoldats, le roi de France demanda & obtint ſa deſtitution de ce gouvernement. Il mourut le 21 ſeptembre 1673, âgé de 62 ans.

IMPERIALI (Jean-Baptiſte) médecin célèbre, né à Vicence en Italie l'an 1568, étoit de la noble famille des Impériali, *dont on vient de parler*. Il fut envoyé de bonne heure à Vérone, & confié à un maître habile qui s'appliqua beaucoup à lui donner une excellente éducation. Après ſes études d'humanités, il alla à Boulogne, où il eut pour maîtres Jérôme Mercurialis & Frédéric Pendoſius, deux lumières de leur ſiécle. Il étudia ſous eux la philoſophie & la médecine, & enſuite il alla à Padoue, où il ſe lia avec le médecin Bernardin Patern, & avec François Piccolomini, qui lui donna du gout pour la poëſie. De retour dans ſa patrie, il y fut accueilli avec toute ſorte d'honneur, & il ſoutint la réputation qui l'y avoit devancé par un ouvrage qu'il fit imprimer dès l'âge de vingt-deux ans, pour venger Alexandre Maſſaria ſon compatriote, & l'un de ſes maîtres, contre les objections d'Horace Augene, médecin très-célébre. Cet ouvrage a été imprimé deux fois. On le redoutoit dans la diſpute, à cauſe de la ſubtilité de ſon eſprit & de ſa vivacité. Il écrivoit bien en proſe & en vers, & avoit une grande connoiſſance de la langue grecque. Dans ſes poëſies il tâchoit d'imiter Catulle, & il en approchoit. Il compoſoit avec une ſi grande facilité, qu'un diſcours ne lui coutoit preſque quelquefois que le temps de l'écrire, & ce diſcours cependant étoit orné, arrangé & élégant. Il étoit infatigable au travail, & il paſſoit ſouvent des nuits preſque entieres ſur les livres, après avoir viſité tout le jour les malades qui avoient confiance en lui. La république de Veniſe, la ville de Meſſine, & pluſieurs autres, s'efforcerent de l'attirer chez elles; mais la ville de Vicence n'eut pas moins de zèle & d'ardeur pour le retenir, & il y mourut en 1623, le 26 de mai, âgé de 54 ans, 9 mois & 15 jours. Il a donné pluſieurs ouvrages au public concernant la médecine. Il a eu deux fils de Marie Lanec ou Lantia ſa femme, Jean & Charles. *Jean* fut un homme de beaucoup d'eſprit: il fut philoſophe & médecin de Vicence ſa patrie, & il a donné pluſieurs ouvrages, entr'autres, 1. Son *Muſeum hiſtoricum*, où il fait l'éloge & donne les portraits de pluſieurs grands hommes qui avoient vécu avant lui, & dont il en avoit connu pluſieurs. Cet ouvrage a été imprimé *in*-4°, à Veniſe, chez les Juntes, en 1640. Son portrait qui eſt en tête, marque qu'il n'avoit alors que trente-huit ans. 2. *Muſeum phyſicum, ſive de humano ingenio*, imprimé avec le premier. 3. Le *Notti Beriche, o vero de' queſiti e diſcorſi diverſi, libri v, de Giov. Imperiale*; à Veniſe en 1663, *in*-4°.

IMPERIALI (Joſeph-René) Génois, cardinal de l'égliſe romaine, premier prêtre du titre de S. Laurent *in Lucinâ*, préfet des congrégations du bon gouvernement & de la diſcipline réguliere, membre de la plus grande partie des autres congrégations, protecteur du royaume d'Irlande, de la religion de S. Jean de Jéruſalem, de tout l'ordre de S. Auguſtin, de la congrégation du Mont-Vierge, du collége germanique Hongrois, de l'académie des eccléſiaſtiques nobles du collége apoſtolique des prêtres, des religieuſes de la pénitence, & de pluſieurs autres communautés & égliſes de Rome, eſt mort le 4 janvier 1737, âgé de 85 ans, huit mois & quinze jours, étant né à Gènes le 29 avril 1651. Il avoit été élevé au cardinalat par le pape Alexandre VIII, le 13 février 1690. Il étoit alors tréſorier général de la chambre apoſtolique, & avoit été auparavant général des monnoies. Le 10 avril de la même année 1690, il fut déclaré légat de Ferrare. Le feu pape Clément XI le nomma, le 14 octobre 1711, ſon légat *à latere* pour aller complimenter l'empereur régnant alors, à ſon paſſage à Milan, ce qu'il exécuta le 8 novembre ſuivant. Le cardinal Impériali quitta ſon titre de diacre de S. George *in Velabro*, & opta celui de premier prêtre de S. Laurent *in Lucinâ*, le 20 janvier 1727. Dans le conclave de 1730, il ne lui manqua, le 21 mars, qu'une voix pour être élu pape; mais comme ſon parti augmentoit de jour en jour, le cardinal Bentivoglio, miniſtre d'Eſpagne, lui donna ouvertement l'excluſion de la part de cette couronne. Ce cardinal avoit de belles qualités, qui le faiſoient aimer & qui l'ont fait regréter. Il verſoit d'abondantes aumônes dans le ſein des pauvres, & il a ordonné en mourant, qu'on leur diſtribuât huit mille écus. Son corps fut porté le 16 au ſoir en l'égliſe de S. Auguſtin, où le 17 ſes obſéques furent célébrées avec pompe. Vingt & un cardinaux y aſſiſterent avec toute la prélature romaine. Par ſon teſtament il a ordonné à ſon héritier inſtitué, le prince de Francavilla Impériali, ſon neveu, d'acheter un palais à Rome, pour y placer, à l'uſage du public, ſa riche bibliothéque, qui a été commencée par Laurent Impériali, cardinal, ſon oncle, mort en 1673, & pour l'augmentation de laquelle il a laiſſé auſſi un fonds conſidérable. * *Voyez* le mercure de France, mois de mars 1737.

IMPRIMERIE: l'art d'imprimer ou de marquer ſur le papier avec des caracteres de fonte, tout ce que l'on écrit avec la plume, fut inventé vers le milieu du XVe ſiécle. Quelque doute qu'on ait pu former en s'intéreſſant à donner à une ville plutôt qu'à une autre la gloire d'avoir produit celui qui inventa ce bel art, il n'y a que les villes de Mayence & de Strasbourg qui ſe puiſſent diſputer cet avantage; car ce que quelques Hollandois ont dit que ce fut un nommé *Coſter*, bourgeois de Harlem, qui trouva ce ſecret; & que Jean Fauſt, qui demeuroit chez lui, ayant enlevé ſes caracteres la nuit de Noël, alla à Mayence où il ſe fit honneur de ſon vol, n'eſt pas recevable, puiſqu'on n'a commencé à débiter ce conte que depuis 1580. Il y a plus de difficulté pour Jean Mentel, bourgeois de Strasbourg, dont Mentel, médecin de Paris, a pris vivement les intérêts dans le XVIIe ſiécle; car s'il eſt vrai que cet écrivain a avancé bien des preuves foibles pour ſoutenir ſon ſentiment, il faut convenir que celle qu'il tire du témoignage de Géboiler eſt très-embaraſſante. En effet, il eſt difficile de démentir cet homme, qui, dans un panégyrique de Charles-Quint imprimé en 1521, met Jean Mentel entre les illuſtres de Strasbourg, pour avoir inventé l'art de l'imprimerie ſoixante-quatorze ans auparavant, c'eſt-à-dire, en 1447. Mais comme ce qu'on ajoute, que Gensfleich ſon valet l'ayant trahi, s'en alla à Mayence, où il communiqua le ſecret à Guttemberg, & que Dieu le punit de ſon crime par la perte de la vue, n'eſt pas prouvé: nous nous en tenons à ce qui paroît plus certain, étant fondé ſur le

Digitized by Google

témoignage de Trithème, décrivant en 1514, ce qu'il avoit appris en 1483, de la bouche du premier à qui les inventeurs de l'art communiquèrent : car le témoignage d'un auteur anonyme Allemand, écrivant en 1459, ce qu'il avoit appris d'Ulric Zel d'Hanau, imprimeur à Cologne : car ce qu'on dit ensuite qui fut regardé comme les inventeurs, sans que personne les démentît, quoiqu'ils le vanaflent hautement : de-là tant d'un argument négatif, qui paroît décisif en cette occasion, & qui consiste en ce que de toutes les années imprimées qui portent quelque date, on n'en connoît aucune qui n'ait les noms de ces inventeurs, 1458-1460, de Fauft & de Schoiffer, à qui cela-ci fit part du secret. Voici donc à quoi on peut s'en tenir. Gutemberg, citoyen de Mayence, eut le premier qui conçut la premiere idée de l'imprimerie : il alla de l'exécuter seul, mais n'osant pas y réuſſir, il s'associa Fauſt, homme riche de la même ville, & avec l'aide de Pierre Schoiffer, alors domestique, & depuis gendre de Fauſt, ils commencerent à exécuter leur deſſein. D'abord ils ne firent que tailler des lettres des planches de bois, comme font encore aujourd'hui quand on veut écrire quelque choſe ſur les images grayées-bois, & les imprimerent une ainſi vers l'an 1440 un vocabulaire latin intitulé, *Catholicon*. Mais comme chaque planche taillée de cette ſorte ne pouvoit ſervir qu'à imprimer une ſeule feuille, les hommes leur taillerent dans la planche même, la longueur du travail les dégoûta, & ils firent des lettres de bois détachées & mobiles, ce qui leur paroiſſoit plus commode, pour tirer de cette invention toute le fruit qu'on en pouvoit attendre, Schoiffer s'aviſa de frapper des matrices pour faire des lettres de plomb fondu. On ne ſait pas bien quel fut le premier ouvrage qui ſortit ainſi imprimé : le plus ancien qu'il connoiſſe eſt un pſeautier latin *in-4°*, de 1457; le ſecond eſt le Rationale de Guillaume Durand, *in-folio*, de l'an 1459; le troiſieme, le *Catholicon* de l'an 1460, & le quatrieme eſt la *Bible*, de l'an 1462. Tous ces ouvrages ſont ſortis de Mayence, de l'imprimerie de Fauſt & de Schoiffer, auſſi-bien que les bulles de Calixte, de l'an 1456. On n'avoue rien qui puiſſe faire croire qu'il y a eu d'autres ouvrages plus anciens en ce genre, & comme que Trithème donne à entendre que Fauſt & Schoiffer commencerent par l'impreſſion d'une bible, cependant comme il ne s'en trouve point d'autre que celle qu'on vient d'indiquer, il eſt plus que probable imprimée par eux-mêmes, en dépit que les deux imprimeurs firent d'abord grand'peur de la bible, & que la plupart de ceux qu'il leur fallut faire les dépeindre. A Rome, on commença à exercer cet art ſous le pontificat de Paul II. Les premiers imprimeurs de cette ville furent Sweynheim, & Arnold Pannartz, qui imprimerent en 1467, le livre de la *Cité de Dieu*, compoſé par Saint Auguſtin, dont ſuivit dans le palais des Maximes, l'une des illuſtres familles de Rome. Ils firent encore enſuite un public plaiſirs autres ouvrages; comme les *Offices de Ciceron*, *Lactance* ſur la fauſſe *Ambroiſe Zamorenſis*, &c. *Bibliæ Sacræ*, &c. A Strasbourg, le lan le typographe ſe la Gutenber, & de Schoiffer, Jean de Cologne & Jean Mentelin ou Mentelen, commencerent en 1474 à imprimer en caractères de forme ronde. Quelques-uns diſent que ce ne fut qu'en 1478. Il eut pour ſucceſſeur Henri Eggeſtin, qui imprima *Decretum Gratiani*, en 1471. A Veniſe, Jean de Spire & Vendelin mirent au jour les *Epîtres de S. Cyprien*, en 1471. Ce fut dans cette même ville, qu'Alde Manuce inventa le caractère italique, vers l'an 1493. A Paris, Martin Crantz, Ulric Gering, & Michel Friburger, qui avoient été mandés d'Allemagne par Jean de la Pierre, prieur de Sorbonne, imprimerent dans une ſalle de la maiſon de Sorbonne, en 1470, les épîtres de Guillaume Fergamenla, Allemand, *in-4°*, & pluſieurs autres livres. A Naples, Sixtre Riſinger, prêtre, natif de Strasbourg, le plaiſoit imprimer, en 1471, & années ſuivantes. A Louvain, Jean de Westphalie commença à imprimer en 1473, le livre intitulé : *Petrus Coſſinenſis de Agricultura*, &c. A Padoue, Pierre Maufer, François de nation, natif de Rouen, imprima en 1474, la phyſionomie de Pierre d'Apono, ſurnommé *Conciliator*, &c. A Milan, Philippe de Lavagna donna au public les œuvres de Salluſte, en 1475. A Bruxelles, les premieres impreſſions ſe firent en 1475. A Lyon, en 1473, Barthelemi Buyer, les Pandectes de médecine de Matthæus Sylvaticus. Guillaume Leroy imprima en 1476, le traité des mœurs, attribué à Ariſtote. Enfin, ſe imprimé en 1478, un traité de droit, du cardinal Zabarella, par Jean Amerbach ſur un des premiers qui imprima en caractères ronds & romains, *in-fol.* Il a ſuffiſamment servi le célebre Jean Froben. A Anvers, Gérard Leeu donna en public : *des ſpectacles de François Petri*, en 1485. A Seville, Paul de Cologne, & ſes aſſociés, nous Allemans, imprimerent *Historiæ ſanctæ Mariæ*, le 15 avr. 1. Novembre, 1488. A Barcelone, Richard Paſtrati imprima en 1493 : *Itinerarium Antonii de Hefle*. Il ne ſe trouve point d'impreſſion plus heureuſe autre villes dans ce premier ſiecle de l'imprimerie, qu'celle de Bâle, par Jean Amerbach, Jean Oſpinelli. Jean de la Caille, *Hiſtoire de l'imprimerie*. Gebwiler, *panegyricus*. Wimpfelingius, *panegyricus Germaniarum*. Michel Meyer, *vera Germanium juventus*. Sertanius, *Helias, rerum Magnatinarum*, l. 1. Chevillier, *origine de l'imprimerie*. Maittaire, *annales typographici*. Prosper Marchand, *Hiſtoire de l'origine & des premiers progrès de l'imprimerie*.

Des deux principales Imprimeries du monde.

La premiere eſt celle du Vatican, ou l'*Imprimerie* apoſtolique. Le pape Sixte V la fit bâtir avec beaucoup de magnificence, & la dota de deffus de grands dédoines les plus exactes & les plus correctes, donc on ſervoit honnêtement capables. Son deſſein & ſa principale vue étoit de rétablir dans leur ancien état les livres corrompus & altérés, par par la faculteur des copiſtes, ou par la malice ou la négligence des hommes, & de les purger des fautes, que l'ignorance des copiſtes, ou la mauvaiſe foi des correcteurs avoient gliſſer. Ce pape avoit encore pris la réſolution d'y faire imprimer l'ecriture-ſainte : pluſieurs langues y les conciles généraux, un grand nombre de ſtatuts ; & divers réglemens eccléſiaſtiques, tous les ouvrages des ſaints Peres; des liturgies, tirs & uſages divers que nomme Leon d'Allatius, & quantité d'inſtructions chrétiennes en diverſes langues, & en differentes cara-ctères, tant pour rendre la religion chrétienne dans tout le monde connue, que pour en établir le vérité. Dans ce deſſein, il fit venir à Rome une ce qu'il put engager d'habiles gens dans les langues orientales, pour vaquer aux corrections des exemplaires. Il leur donna, ou fit pour la pluſpart, des gages ſi qualité des choſes néceſſaires, ſoit pour le grand nombre des perſonnes, qui devoient être employées, comme fontes, greec, hébraïques, arabes, eſclavons, ſoit même pour la grandeur de la bonté du papier. Il donna la direction de cette grande imprimerie à un habile Vénitien, nommé *Dominique de Roja*, & lui mit des hommes conſidérables entre les mains pour connoître cette entrepriſe. Ce pape fit la dépenſe des caractères arabes dans cette imprimerie, qui lont les premiers qu'on ait vu en Europe. Pie IV avoit déja jetté les fondemens de cette imprimerie, dont il avoit donné la conduite à Paul Manuce. * Gregorio Leti, *vie de Sixte V*, *l. 2*, *t. 2*. &c. Bzi. Rouland, *Bibl. Vatican. in append.* Vellius, *de ſtirpe. machiavell. c. 16.*

Digitized by Google

La ſeconde eſt celle des rois de France, appellée ordinairement du Louvre, ou l'*Imprimerie royale*. Elle eſt plus ancienne que celle du Vatican, puiſque l'on en peut rapporter l'origine au régne de François I, dit *le Pere des lettres*; mais elle doit le comble de ſa gloire à Louis XIII, ſous lequel le cardinal de Richelieu la mit en l'état qu'elle eſt aujourd'hui. On la conſacra, pour ainſi dire, en commençant par le livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt. Les principaux ouvrages qu'elle a produits depuis, ſont, pluſieurs hiſtoires des rois de France; quelques Peres de l'égliſe; une Bible ſelon la Vulgate, en huit volumes; une Bible *in-4°*; & une autre en pluſieurs volumes *in-fol.* l'hiſtoire Byzantine; les Conciles, &c.

Outre les deux fameuſes imprimeries, dont nous venons de parler, il y en a un très-grand nombre d'autres qui ſe ſont auſſi rendu fort célébres. Telles ont été en Italie, celles des Manuces & de Bomberg; en Allemagne, celles des Frobens, d'Amerbach, d'Oporin, de Comélien & des Wechels; à Anvers, celles de Plantin & des Morets; en Hollande, celles des Elzéviers & des Janſſons de Blaew, & en France, celles des Etiennes, de Colinet, de Vaſcoſan, de Patiſſon, des Griffes, des Morels, de Nivelle, de Vitré, des Cramoiſis, des Martins, des Coignards, de Muguet, de Barbou & de pluſieurs autres qui ont porté cet art à ſa perfection, & qui ont enrichi la république des lettres d'une infinité d'éditions très-belles & très-correctes, qui les feront toujours rechercher des ſavans. La plupart de ces imprimeurs ont joint à la ſcience particuliere de leur art, une érudition ſinguliere & une parfaite connoiſſance des langues ſavantes, & pluſieurs d'entre eux ont encore immortaliſé leur nom par quantité d'excellens ouvrages de leur compoſition, comme on peut le voir dans ce dictionaire ſous leurs noms particuliers. * *Mém. du temps.* Baillet, *jugemens des ſavans ſur les Imprimeries fameuſes.*

IMPUDENCE, divinité des Païens, avoit ſon temple dans Athènes, où elle étoit révérée comme déeſſe, en même temps que dans un autre temple on y adoroit auſſi la Pudeur ſous la figure d'un dieu. Chez les Lacédémoniens au contraire, la pudeur & non l'impudence, étoit révérée comme déeſſe. La perdrix étoit l'oiſeau conſacré à l'impudence, & en étoit le ſymbole, à cauſe de ſa lubricité. * Plutarque, *dans la vie de Solon.* Xénophon. Théophraſtes. Eraſme. Cicero, *de legib.* 2. G. Giraldi, *hiſt. Deorum.*

IMTRAM, moine de Corbie, *cherchez* RATRAMNE.

I N

INACHO, en latin *Inachus*, *Molloſſorum fluvius*, petite riviere dans la Gréce, qui coule dans l'Epire, & ſe décharge dans le fond du golfe de Larta. * Baudrand.

INACHORI, étoit anciennement une petite ville de Candie; ce n'eſt maintenant qu'un village ſitué ſur la côte occidentale de l'iſle. * Baudrand.

INACHUS, donna commencement au royaume des Argiens, dans le Péloponnèſe, l'an du monde 2177, & 1858 avant J. C. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Phoronée. Joſéphe, Tatien, Appien Alexandrin, & divers autres anciens chronologiſtes avoient cru que ce prince étoit contemporain de Moïſe. Euſébe de Céſarée prouva depuis, qu'il avoit commencé de regner environ 346 ans avant la ſortie des enfans d'Iſraël hors d'Egypte. Les curieux pouront auſſi conſulter le pere Petau, & les autres auteurs que nous citerons. Les poëtes ont feint qu'Inachus fut pere d'Io, débauchée par Jupiter. Strabon, Pline, Pauſanias, &c. parlent d'un fleuve du Péloponnèſe de ce nom, que Sophien appelle *Planiza*, & c'eſt le même dont Virgile fait mention au ſepuéme livre de l'Enéide. On en trouvoit auſſi un dans l'Acarnanie, qui ſe joignoit au fleuve Achéloüs; & Ovide en parle dans le cinquiéme livre des faſtes. Tannegui le Fevre, dans ſes notes ſur Apollodore, remarque avec raiſon, qu'il n'y a rien de plus ancien dans l'hiſtoire grecque, que le nom d'*Inachus*, & que ce mot ſignifie *dieu* dans les poëtes; parcequ'il conçoit que le mot ἄναξ, qui eſt attribué aux dieux, eſt le même que celui d'*Inachus*; & que l'un & l'autre tire ſon origine d'une autre langue que de la grecque. Ces mots ſemblent venir du phénicien *Anak*, qui eſt le nom d'une famille célébre dans la Paleſtine, que l'écriture nomme *Anakin*, ou les *Anacides*. Les Phéniciens ont tiré leur nom du même mot. * *Voyez* Samuel Bochart, *Canaan, lib.* 1, *c.* 1. Euſebe, *lib.* 1, *chron.* Petau, *l.* 9, *de doctr. temp. cap.* 18. Salian, *An. Ch.* 2199. Riccioli, *chron. réform. lib.* 1, *tom. I.*

Selon Acuſilaüs & Anticlide, cité par Pline, Phoronée eſt le plus ancien roi de Gréce; & Platon, dans ſon Timée, voulant parler de ce qu'il y avoit de plus ancien dans la Gréce, ne remonte qu'au temps de Phoronée & de Niobe: ce qui a fait croire à quelques-uns, qu'Inachus n'étoit pas le nom d'un roi, mais d'un fleuve. Néanmoins, Euſebe, Caſtor & pluſieurs anciens diſent, qu'Inachus étoit pere de Phoronée, premier roi d'Argos, & lui donnent cinquante années de regne. Il y a de l'apparence qu'il donna ſon nom au fleuve, & même au pays, qui fut appellé *Inachie* juſqu'au temps d'Argos. Ce royaume continua depuis Phoronée juſqu'à Sthenelus, pendant 384 ans, ſelon Euſebe, 352 ſelon Caſtor, & 413 ſelon la plupart des auteurs. A Sthenelus ſuccéda Danaüs étranger, dont les deſcendans regnerent près de deux ſiécles. Après Acriſius, le dernier des Danaïdes, le royaume des Argiens paſſa à Mycènes, & y demeura juſqu'à Agamemnon. Toute la durée des regnes, depuis le commencement d'Inachus juſqu'à la mort d'Agamemnon, fait enſemble celle de 685 ans. * Du Pin, *bibl. univerſ. des hiſt. prof.*

INAL, nom propre du douziéme ſultan de la ſeconde dynaſtie des Mamlucs, ſurnommés *Borgites* ou *Circaſſiens*. Il prit le titre de *Malek Al Aſchraf*, & regna huit ans & deux mois, après la dépoſition de Malek Almanſor Othman ſon prédéceſſeur. Ce ſultan, quoiqu'âgé de près de 80 ans, lorſqu'il fut mis ſur le trône, étoit ſi ignorant qu'il ne ſavoit pas même écrire ſon nom ſur les lettres patentes, ce qui donna occaſion au calife Caiem Bemrillah & à quelques autres de murmurer contre lui. Inal ayant appris ces murmures, dépoſſeda le calife, ſous prétexte d'une conjuration qu'il fomentoit contre lui, & le relégua à Alexandrie, les califes d'Egypte étant alors dans une entiere dépendance des ſultans. Cette dépoſition du calife arriva l'an 863 de l'hégire, & la mort ou plutôt l'abdication du ſultan l'an 865, qui eſt de J. C. 1460. Inal ayant cédé ſa couronne à Malek Al Moviad ſon fils. Inal avoit été eſclave. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

INARUS, fils de Pſamunithe, roi d'Egypte, excita en 3575 du monde, & l'an 460 avant J. C. une révolte dans ce pays contre les Perſes, qui s'en étoient rendu les maîtres, & en avoient dépouillé Pſammithe, pere d'Inare. Il tua Achéménides ou Achéménez, général Perſe, dans une bataille, après avoir tué plus de cent mille hommes. Il ſoutint la guerre pendant ſix ans avec le ſecours des Athéniens; mais enfin, ſous le regne de Cambyſe, il fut défait par Magabaze, général de l'armée des Perſes. Enſuite de quoi les Egyptiens conclurent un accord avec les Perſes. * Diodore. Du Pin, *biblioth. univerſ. des hiſt. prof.*

INAS, onziéme roi de Weſtſex ou des Saxons orientaux d'Angleterre, fut un prince célébre par ſa valeur & ſa piété dans le VI ſiécle. Il défit les Saxons méridionaux, fonda pluſieurs égliſes & monaſtéres,

Digitized by Google

établit un tribut pour le saint-siége : puis étant allé en pélerinage à Rome, il y finit ses jours dans une maison religieuse. * Bede & Du Chêne, *histoire d'Angleterre.*

INCAS, est le nom qu'on donne aux empereurs du Perou, *voyez* PEROU. Les plus considérables des nobles originaires du pays retiennent encore le nom d'Incas, quoiqu'ils obéissent aux Espagnols.

INCESTUEUX : on donna ce nom dans le XI siécle à ceux, qui s'étant laissé abuser par certains jurisconsultes, croyoient que le mariage étoit permis au quatriéme degré de consanguinité, que l'église a défendu dans les saints canons. Le cardinal Pierre de Damien écrivit contr'eux ; & ils furent condamnés dans deux conciles tenus à Rome par Alexandre II en 1065. * Baronius, *An. Chr.* 1065.

INCHAFFRA, c'est-à-dire, l'*Isles des Messes*, ainsi appellée à cause d'un célébre monastére de moines de S. Augustin, fondé l'an 1200 par le comte de Strathem en Ecosse. Elle est des dépendances du comté de Strathem. * Camden, *Britan.*

INCHOFER (Melchior) Jésuite Allemand, né à Vienne l'an 1584, entra dans la société en 1607. Il s'appliqua à l'étude de la jurisprudence, & professa long-temps à Messine la philosophie, les mathématiques & la théologie. En 1630 il publia un livre, *in-folio*, sous ce titre : *Epistola B. Mariæ Virginis ad Messanenses veritas vindicata.* Cet ouvrage lui attira plusieurs affaires, qui l'obligerent d'aller à Rome pour se justifier des accusations qu'on avoit intentées contre lui. Il en fut quitte pour réformer le titre de son livre, & pour quelques changemens peu considérables. Il passa plusieurs années à Rome, & mourut à Milan le 28 septembre 1648. Il a composé plusieurs ouvrages, entr'autres, *Tractatus sylepticus in quo quid de terra, solisque motu vel statione secundùm sacram Scripturam & SS. Patres sentiendum ;* à Rome, en 1633, *in* 4°. *De sacra latinitate ;* à Messine, en 1635, *in*-4°. *Historia trium magorum ;* à Rome, en 1639. *Annalium ecclesiasticorum regni Hungariæ, tomus I*, in-fol. à Rome, en 1644. *Oraison funébre de Nicolas Richard, Dominicain, maître du sacré palais.* * Sotvel, *biblioth. script. societ. Jesu.* Arnauld, *morale pratique, tome* 3. Bayle, *diction. crit.* Voyez son éloge, & des particularités curieuses sur le sujet de ce Jésuite, dans la relation de M. Bourgeois touchant le livre de la fréquente communion, *page* 89 *jusqu'à* 97. Quelques-uns attribuent au P. Inchofer le livre intitulé, *Lucii Cornelii Europei monarchia Solipsorum*, qui est un traité contre le gouvernement des Jésuites. Le P. Oudin, Jésuite, dans l'article qu'il a fourni au P. Niceron sur Inchofer, prétend que cet ouvrage est de Jules-Clément Scotti, qui étoit sorti de la société des Jésuites. Voyez le tome XXXV des mémoires du P. Niceron : on y trouvera sur Inchofer & ses ouvrages un détail intéressant, & qu'on lit avec plaisir.

INCITATUS : nom que l'empereur Caligula donna à son cheval, parcequ'il étoit ardent & vif. Ce prince étoit tellement passioné pour cet animal, qu'il lui parloit comme à une personne raisonnable. Il entretenoit des officiers pour le servir dans un superbe logis, & traiter magnifiquement ceux qui y étoient invités au nom de ce cheval, dont le ratelier & l'auge étoient d'yvoire, & l'écurie bâtie de marbre. Souvent cet empereur le prioit à dîner, & alors il lui présentoit de l'orge dorée, & lui versoit à boire lui-même dans une coupe fort riche. Il lui avoit donné un gros collier de perles fines, & des housses de pourpre, brodées d'or. Son extravagance alla si loin, qu'il vouloit l'élever au consulat ; si cet infâme prince avoit vécu encore quelque temps, on auroit vu un cheval nommé pour consul de la plus puissante ville du monde. * Suetone, *in Caligula.*

INCK KEITH, petite isle dans la riviere de Forth, vis-à-vis de Leith en Ecosse. On croit que c'est la *Victoria* de Ptolémée, & le lieu où étoit la ville de *Caër.* Il y avoit un fort, qui fut pris par les Anglois du temps du roi d'Ecosse Jacques V, & qui fut repris, après une vigoureuse résistance. * *Diction anglois.*

INCUBES : nom que les païens ont donné à certains demi-dieux, appellés autrement *Faunes* & *Satyres.* Ce nom vient d'*Incubo, coucher ;* parceque l'on feignoit qu'ils desiroient fort la compagnie des femmes, & qu'ils venoient quelquefois coucher avec elles la nuit. Néanmoins ce n'est qu'une simple maladie, nommée aussi *Incube*, & par les Grecs ἐφιάλτης, c'est-à-dire, *Sauteur*, qui est une suffocation ou oppression du corps, laquelle se fait la nuit à cause d'une vapeur épaisse & froide, qui remplit les ventricules du cerveau, & qui empêche que les esprits animaux ne soient portés par le canal des nerfs. Ce mal est causé par l'ivrognerie & les crudités.

INDAGARUS, évêque des Manichéens, vivoit en 524, & fut brulé avec ses ouvrages par l'ordre de Cabas, roi de Perse, parcequ'il avoit séduit Pharsuasa son fils, & par la même occasion il détruisit tous les autres Manichéens, qu'il avoit assemblés pour ce sujet. * Cedrene, *in hist.*

INDAL, ville ou bourg de Suede, dans la Médelpadie, dont il est le lieu principal. * Baudrand.

INDE, que ceux du pays nomment INDOSTAN, l'une des grandes régions de l'Asie, s'étend depuis le 106 degré jusqu'au 150 de longitude, & depuis le 7 jusqu'au 41 de latitude septentrionale. L'Inde a tiré son nom du fleuve Indus, qui lui sert de bornes du côté de l'occident. Les François, les Espagnols, & les Hollandois nomment ce pays *Indes Orientales ;* pour le distinguer de l'Amérique, qu'ils nomment *Indes Occidentales*, mais improprement. Les naturels du pays, & sur-tout ceux de deça le Gange, l'appellent *Indostan.* Ce grand pays a pour bornes, selon les anciens & les modernes, le royaume de Perse au couchant, dont il est séparé par une grande côte de montagnes ; au levant le Gange, avec les monts Damasiens & le Meandre, qui le séparent de la Chine ; au midi le golfe de Bengala & la mer des Indes, en descendant jusqu'à Calecut ; & au septentrion le mont Imaüs. Les rivieres les plus considérables de l'Inde, sont l'Indus & le Gange. La premiere sort du mont Paropamise, qui fait partie du Caucase, & reçoit dans son lit dix-neuf fleuves, dont l'Hydaspe & l'Hypasis sont les plus renommés. Le Gange prend sa source dans les montagnes de Scythie, qui font aussi partie du mont Caucase : il est extrêmement large.

Division de l'Inde.

Quelques-uns divisent l'Inde en terre ferme, qui obéit la plupart au grand-Mogol, & en deux presqu'isles, l'une en deça & l'autre au-delà du Gange. Les anciens considéroient simplement cette derniere division, dont la plus orientale s'appelloit, *Inde de-là le Gange*, & l'autre *deça le Gange.* Plusieurs modernes divisent l'Inde en trois parties. La premiere, qui compose l'empire du Mogol, a au septentrion la Tartarie, les états de Perse au couchant, divers peuples des Indes au midi, vers le fleuve Guenga & les montagnes ; & au levant les royaumes qui portent la plupart le nom de leurs villes capitales, comme Agra, Lahor, Delli, Jenupar, Kachemire, Chitor, Bando, Jeselmere, Naucracut, Bengala, Buchar, Guzarate, Sambal, &c. Les deux autres sont deux péninsules séparées par le golfe de Bengala. Celle qui est du côté d'occident ou de deça le Gange, *citra Gangem*, est presque divisée entre deux souverains, qui sont ceux de Golconde, & de Visapour ou Idalkan. Il y a encore les rois de Samorin & de Cochin, avec plusieurs naïques ou princes tributaires. On y trouve aussi les royaumes de Decan, d'Onor, de Balcelor, de Ganara, avec

Digitized

avec grand nombre d'autres. A ceux-ci on peut ajouter la côte de Malabar, où ſont ceux de Calecut, de Cochin, de Coulan & autres, qui portent preſque tous le nom de leurs villes capitales : ils ſe trouvent à la partie occidentale de cette péninſule. Vers l'orientale eſt la côte de Coromandel, où ſont Negapatan, Meliapour ou S. Thomas, & les royaumes de Biſnagar, Narſingue, Golconde & Orixa. Les Portugais & les Hollandois poſſédent diverſes places ſur ces côtes. L'autre péninſule, qu'on conſidére comme la troiſiéme partie de l'Inde, eſt à l'orient; & c'eſt proprement *India extra Gangem*. On la diviſe ordinairement en trois parties. La premiere vers le ſeptentrion eſt la plus grande, & comprend les états des rois d'Ava, de Pegu, d'Arracan, l'ancien pays des Brames ou Brachmanes, &c. l'autre comprend les états du roi de Siam; & la troiſiéme, qui eſt la plus orientale, comprend la Cochinchine & le Tonquin. Ainſi on trouve dans l'Inde de de-là le Gange, Ava, Arracan, la Cochinchine, Martaban, Pegu, Siam, Tunquin, Camboïa, &c. Au reſte, les anciens géographes témoignent qu'il y avoit autrefois neuf mille peuples différens dans l'Inde, & cinq mille villes conſidérables, dont la plus renommée étoit Nyſa, où l'on croyoit que Bacchus avoit pris naiſſance.

Du pays et des habitans.

La côte de l'Inde, qui eſt preſque toute ſous la zone torride, eſt aſſez ſujette aux violentes ardeurs du ſoleil, qui ſont néanmoins tempérées par les pluies, & par les vents. On peut cependant aſſurer que l'air y eſt différent, ſelon la diverſité des climats. En général, on n'y compte que deux ſaiſons, l'été & l'hiver. Cette derniere ſaiſon y dure quatre mois, qui ſont juin, juillet, août & ſeptembre, pendant leſquels il pleut continuellement : auſſi ce ſont ces pluies, & non pas le froid, qui ont donné le nom à cette ſaiſon ſi fâcheuſe parmi nous. L'été y dure pendant les huit autres mois. La terre y eſt extrêmement fertile. Il y croît pourtant peu de froment, mais une très-grande quantité de ris & de millet. On dit auſſi qu'on n'y trouve ni des oliviers, ni de nos fruits à noyau ou à pepin; mais en récompenſe il y en a d'autres très-utiles, comme le palmier qui porte les dattes, & d'autres excellens arbres, ſans parler des citroniers & des orangers qu'on y voit en abondance, des figues, des noix d'inde ou cocos, des grenades, auſſi bien que divers autres, propres pour la médecine, comme les épiceries, &c. L'arbre qui porte le cocos, eſt une eſpéce de palmier, dont les Indiens tirent leurs néceſſités, & qui eſt très-ſingulier. Il leur fournit de quoi boire par ſon ſuc; ils font du pain & de l'huile de ſon fruit; des vaſes, des taſſes & des cuillieres de ſa coque; du fil & des étoffes d'une petite peau qui eſt ſous l'écorce de cet arbre ſi merveilleux; les troncs & les branches ſervent à bâtir les maiſons des Indiens; & les feuilles à les couvrir. Ces mêmes feuilles leur ſervent auſſi de papier pour écrire. La boiſſon que leur fournit cet arbre, a preſque le gout du vin, & devient vinaigre en vingt-quatre heures. Pour tirer ce ſuc, ils fendent l'écorce de l'arbre, & ils y mettent un petit bâton, ſur lequel la boiſſon coule, & tombe dans les vaiſſeaux que les Indiens mettent deſſous. L'Inde produit encore des cannes de ſucre, & diverſes ſortes d'animaux aſſez particuliers.

Le commerce y eſt grand, & s'y fait d'indigo qui ſert à la teinture, de ſalpêtre, d'épiceries, de ſoies, & particulierement de cotons, dont le menu peuple fait des chites ou toiles peintes, qui ſont d'un grand débit; mais ce qu'il y a de plus conſidérable, ce ſont les mines de pierres précieuſes, & la pêche des perles. Il y a particulierement trois riches mines de diamans, une à Raolconde, qui eſt à cinq journées de Golconde; une à Gani, qui en eſt à ſept journées; & l'autre à Soumel, dans le royaume de Bengala. Les eſpéces de monnoie qui ont le plus grand cours, ſont les roupies, les latins, & les pagodes. Les Indiens aiment la guerre. Depuis la fréquentation des peuples d'Europe, pluſieurs quittent l'uſage de l'arc & de la fléche, pour s'accoutumer aux armes à feu, qu'ils manient avec dextérité. Ils ont dans leurs armées quelques éléphans armés, qui portent chacun ſur leur dos un petit château où il y a quatre ou cinq hommes armés de dards & de fléches. Le Mogol eſt le prince qui en a le plus; & toutefois on tient qu'il n'en a que quatre-vingt ou quatre-vingt-dix : ce qui eſt bien éloigné de cinq mille, que Péruchi dit qu'il entretient ordinairement, ou de trente mille, que Pyrard aſſure qu'il peut mettre en campagne. Ceux qui dès le commencement du monde habiterent ces heureuſes contrées, n'en ſont jamais ſortis pour faire des colonies; & c'eſt pour cette raiſon, qu'il ne faut pas être ſurpris, ſi les anciens y ont remarqué cette diverſité incroyable de peuples, dont nous avons déja parlé. Entre ceux-là, les Brachmanes ou Gymnoſophiſtes, philoſophes du pays, étoient les plus conſidérés; auſſi-bien que les Gangarides, qui avoient un roi ſi puiſſant, qu'Alexandre *le Grand* n'oſa jamais, dit-on, l'aller attaquer. Les Indiens d'aujourd'hui ſont preſque tous baſanés, forts & de belle taille, mais fainéans, & extrêmement impudiques. Ils mangent ſur des lits, ou ſur des tapis étendus à terre, & uſent fort de betel. Leur boiſſon ordinaire eſt du vin de palme, ou d'un autre qu'ils font avec du ris. Leurs années ſont lunaires; ils ont connoiſſance de la médecine, de l'aſtrologie, & d'un peu de mathématiques; mais ils ſont très-ignorans pour les autres ſciences. Les païens brulent preſque tous les corps morts, & les femmes de ceux-là font gloire de ſe jetter dans le bucher pour y être réduites en cendres, qu'on conſerve dans de grandes urnes.

Gouvernement des Indes.

Le peu de commerce que les peuples d'Europe avoient avec les Indiens, a donné occaſion à une infinité de fables, que pluſieurs auteurs anciens ont rapportées comme des vérités inconteſtables. Selon eux, Bacchus ou Liber, qu'ils aſſurent être né dans le pays, a le premier triomphé des Indiens, & ſoumis leurs royaumes. Depuis ce temps, il eſt ſur que les rois de Perſe occuperent quelque partie de l'Inde, juſqu'à ce qu'Alexandre *le Grand*, après avoir défait Darius, y porta ſes armes triomphantes en 328 & 329 avant J. C. & y vainquit en bataille Porus, roi des Indiens. Divers auteurs ont écrit que long-temps avant Alexandre, Sémiramis, femme de Ninus, étoit paſſée dans les Indes à la tête de ſes troupes, & y avoit donné des marques d'une valeur héroïque. Quoi qu'il en ſoit, il eſt ſur que depuis Alexandre les Indiens ont obéi paiſiblement à leurs princes, & n'ont point été inquiétés par les étrangers, juſqu'à ce que les Portugais, conduits par Vaſco de Gama, commencerent de s'y établir ſur la fin du XVe ſiécle : ce qu'ils firent enſuite avec un avantage très-conſidérable pour leur nation. Ils ont dans les Indes des villes très-riches, comme Goa, & ils y ont été très-puiſſans; mais les Hollandois les ont beaucoup affoiblis. Le grand-Mogol, qui eſt prince d'une partie de l'Inde, eſt mahométan, & paſſe pour le roi du monde le plus riche en pierreries. Il y en a d'autres moins conſidérables dans le pays; mais qui ſont ſi ambitieux en titres & en qualités, qu'ils y comprennent ſouvent le dénombrement de leurs meubles, de leurs éléphans & de leurs bijoux.

Il faut ajouter ici ce qui regarde en particulier la preſqu'iſle de l'Inde au-deça du golfe de Bengala. Tout ce grand pays, à le prendre depuis le golfe de Cambaye, juſques vers celui de Bengala, proche de

Digitized by Google

Jaganare, & de-là juſqu'au cap de Comorin, étoit ſous la domination d'un ſeul roi, qui étoit un puiſſant ſouverain; mais à préſent il eſt diviſé entre pluſieurs princes, qui s'en ſont emparés. La cauſe de cette diviſion fut que le Raja, ou roi Ram-ras, le dernier de ceux qui ont poſſédé cet état tout entier, éleva inconſidérément trop haut trois eſclaves Gurgis qu'il avoit, juſqu'à les faire tous trois gouverneurs. Le premier eut le gouvernement de Décan; le ſecond de la province qui a été nommée depuis *le royaume de Viſapour*; & le troiſiéme, de tout ce qu'on appelle *le royaume de Golconde*. Ces trois gouverneurs ſe révolterent d'un commun accord, tuérent Ram-ras leur ſouverain, & prirent enſuite le titre de *cha* ou *roi*. Les deſcendans de Ram-ras ne ſe ſentant pas aſſez forts pour empêcher cette uſurpation, ſe retrancherent dans le pays, qu'on nomme vulgairement *Karnatek*, & que les géographes appellent *Biſnagar*, où ils ſont encore Rajas à préſent. Tout le reſte de l'état fut partagé en même temps par tous ces Rajas & Naïques que l'on y voit. Les rois de Golconde ſe ſont aſſez bien maintenus. Celui de Viſapour eſt toujours en guerre avec le grand Mogol, lequel s'eſt rendu maître du Décan, & a fait priſonnier le roi Néjam-Cha, le ſixiéme de la famille du gouverneur qui avoit uſurpé ce royaume.

Religion des Indes.

Les Indes ſont remplies d'idolâtres, & ſur-tout les deux preſqu'iſles au-deçà & au-delà du golfe de Bengala. Ils adorent un nombre infini de ſtatues ſous différentes formes, & la plupart ſont des figures ridicules. Il s'en rencontre de ſi ſuperſtitieux, qu'ils ſe croient ſouillés, s'il leur arrive de toucher quelqu'un, à moins que ce ne ſoit à la guerre; & pour ſe purifier d'une pareille ſouillure, ils s'abſtiennent de manger juſqu'à ce qu'ils ſe ſoient plongés trois fois dans l'eau. D'autres ne veulent manger que ce qu'ils apprêtent eux-mêmes, ou du moins que ce qui a été apprêté par les bramins, qui ſont les miniſtres de leurs idoles. Ils ont une vénération particuliere pour les vaches; & ceux qui croient la métempſycoſe, tiennent qu'il n'y a que les ames des perſonnes d'une rare probité, qui aient le privilége de paſſer dans le corps d'une vache. Mais la condition des femmes y eſt à plaindre en pluſieurs endroits, où il faut qu'après la mort de leurs maris, elles ſe jettent dans le bucher, pour s'y brûler avec leurs cadavres, à moins que de vouloir paſſer pour infâmes. Celles qui ont des enfans, s'en peuvent diſpenſer, en proteſtant qu'elles ne veulent point ſe remarier. On dit que la rigueur de cette loi vient de ce que les femmes y empoiſonnoient leurs maris pour en épouſer d'autres: de ſorte qu'un de leurs rois ordonna qu'elles ne leur ſurvivroient jamais, ce qui arrêta le cours de ces empoiſonnemens; mais ce qui fut établi par un trait de politique, a été obſervé comme un point de religion & d'honneur.

Le nombre des idolâtres des Indes eſt beaucoup plus grand que celui des mahométans; & il peut être conſidéré ſous ſept différentes eſpéces de perſonnes, qui ſont les bramins, les kétris, ou raſpoutes, les benjans, les jogues, les charades, les vertéas & les faquirs. Les Bramins ſe vantent d'être les ſucceſſeurs des anciens philoſophes Indiens, qui ont été ſi fameux ſous le nom de *Brachmanes*: ils ſont dévoués au culte & au miniſtere des temples & des idoles, & révérent particulierement un dieu, qu'ils nomment *Parabram*, & qu'ils reconnoiſſent pour le prince de toutes choſes, & pour le créateur de l'univers. Ils diſent qu'il a engendré trois fils, qui ne forment qu'une ſeule divinité; & pour exprimer ce nombre & cette unité de nature, chaque bramin porte une écharpe diviſée en trois cordons. Ils ſont coeffés d'un turban, & portent deux chemiſettes, l'une qui vient au-deſſus du genou, & l'autre un peu au-deſſous, avec des ſouliers rouges. Ils s'appliquent fort aux mathématiques, & en tiennent une école célébre dans une ville appellée *Benarets*; mais leur principale étude les attache au calcul des éclipſes du ſoleil & de la lune. Le peuple eſt tellement prévenu du mérite de ces bramins, qu'il leur confie non-ſeulement la conduite de la religion, mais ſouvent encore celle de quelques royaumes. Les Raspoutes ſont mis auſſi par quelques-uns au nombre des benjans, comme étant de la ſecte de Samarath, avec laquelle ils croient la métempſycoſe. Ils aſſurent que les ames des hommes paſſent dans le corps des oiſeaux, qui avertiſſent leurs amis du bien & du mal qui leur doit arriver. C'eſt pourquoi ils obſervent le chant & le vol des oiſeaux avec beaucoup de ſuperſtition. Ils font profeſſion des armes, & le mot de *Raſpoute* ſignifie proprement *homme belliqueux*. Les Ketris ou Katris mangent de toutes ſortes d'animaux, excepté de la vache & du bœuf. Ils ſont tous marchands. Les Benjans ſont ceux qui ſe mêlent du trafic, & qui le plus ſouvent ſous le nom de *cheraf*, c'eſt-à-dire, de *banquier* ou d'*agent de change*, facilitent le cours du négoce, en quoi leur adreſſe ne céde point à celle des Juifs. Ils ne vivent que de ris, de beurre, de laitage, de fruits, d'herbes, de confitures & de pain. Pour l'expiation de leurs péchés, ils ſe baignent deux fois par jour, hommes & femmes. Quand le mari eſt mort, & que le feu conſume ſon corps, la femme du benjan ſe brule dans le même bucher. Ils ſe reconnoiſſent tellement inférieurs aux bramins, que par reſpect ils n'en épouſent jamais les filles. Les Jogues ou Joguis, qui ſont comme des pélerins ou des religieux vagabons, qui paſſent d'un royaume à l'autre, préférent toujours les pays chauds, & cherchent ordinairement les déſerts & les ſolitudes. Ils vivent d'aumônes, & ſont en grande réputation de ſainteté; parcequ'ils paſſent pluſieurs jours dans des abſtinences très-ſévéres, quelquefois ſans boire ni manger. Il y en a qui ſe tiennent pluſieurs années à la porte des temples, tout nuds & expoſés aux rigueurs du ſoleil & de la pluie, & qui ne quittent jamais ce poſte que pour quelques néceſſités de la nature. Avec toutes ces mortifications, la plupart ſont grands impoſteurs, & ne ſe font pas tant diſtinguer par cette fauſſe piété, que par le moyen de quelques herbes ou ſimples, & de quelques pierres dont ils ont appris la vertu dans leurs voyages, & dont ils ſe ſervent pour amuſer le peuple. Ils reconnoiſſent une eſpéce de ſupérieur, qu'ils éliſent tous les ans dans une aſſemblée générale, & ſon autorité ne dure qu'une année. Les Charades ou Soudras, ſont gens qui ſuivent la profeſſion des armes, auſſi-bien que les raſpoutes; avec cette différence, qu'ils ſervent toujours dans l'infanterie, & qu'ordinairement les raſpoutes ſervent à cheval. Les Verteas vivent en communauté comme des religieux, & ſe déterminent ſi fort à la pauvreté, qu'ils ne mangent que les reſtes de la table des perſonnes charitables. Ils ont une ſi grande appréhenſion de ſe nourir de quelque choſe qui ſoit animé, qu'ils boivent toujours de l'eau chaude & qui a bouilli, parcequ'ils s'imaginent que l'eau a une ame; & ils croiroient boire cette ame, ſi le feu ne l'avoit fait exhaler. Dans cette vue, ils portent toujours de petits balais à la main quand ils marchent, & nettoyent le chemin par où ils doivent paſſer, de peur de tuer l'ame de quelque vermiſſeau. Ils ſont vêtus de blanc, & ont toujours la tête nue. Ils ſe raſent le menton, ou plutôt ils s'arrachent le poil. Le commerce des femmes leur eſt interdit par le vœu qu'ils en font. Les Faquirs ſont une ſorte de religieux, qui pendant tout le cours de la vie ſe ſoumettent volontairement à certaines mortifications très-auſteres. Ils ne dorment preſque jamais à terre, ni étendus de leur long, mais le plus ſouvent ſur une groſſe corde qui

Digitized by Google

eſt ſuſpendue en l'air, & qu'ils ſe paſſent entre les jambes. On en trouve qui tiennent toujours les bras élevés au ciel, & d'autres qui tous les mois demeurent neuf ou dix jours ſans manger. Les Mahométans s'y diſtinguent en Sounis & en Chiais, dont les uns ſuivent la ſecte d'Abubeker, & les autres celle d'Ali. Le grand Mogol, & les plus apparens de ſa cour, s'attachent à celle des Sounis, qui ne différe point de celle des Turcs; mais il y a beaucoup de particuliers dans ſes états, & parmi les rajas ou princes, qui lui ſont tributaires, qui font profeſſion de celle des Schiites.

Nous apprenons de l'hiſtoire moderne des Indes, qu'aux royaumes de Narſingue & de Cranganor, & dans les provinces voiſines, c'eſt une tradition conſtante, que S. Thomas y prêcha l'évangile. C'eſt pour cette raiſon que les Chrétiens qu'on y trouva, ſe diſoient les Chrétiens de S. Thomas. Ils racontoient pluſieurs choſes admirables de lui, qu'ils ſoutenoient être tirées de leurs annales, & qui étoient chantées par les petits enfans de Malabar en langue vulgaire. Avant la derniere découverte de ce pays par les Portugais, ils avoient reçu des évêques de la main d'un patriarche d'Orient, Neſtorien, qui les avoit infectés de ſes erreurs: mais dans un ſynode tenu à Goa en 1589, ils reçurent toute la créance & les cérémonies de l'égliſe romaine. Maffée rapporte que le corps de S. Thomas fut trouvé dans les ruines d'une égliſe bâtie autrefois en ſon honneur dans la ville de Méliapour, & tranſporté à Goa dans un magnifique temple, que le viceroi fit bâtir par l'ordre d'Emanuel, roi de Portugal. On croit qu'il eſt permis de ne pas ajouter foi à tout cela. Sur la fin du IIIe ſiécle, Pantène, qui, de philoſophe ſtoïque, étoit devenu zélé défenſeur de la religion chrétienne, alla prêcher dans les Indes, où il fut envoyé par Démétrius, évêque d'Alexandrie. On dit qu'il y trouva l'évangile de S. Matthieu, que S. Barthélemi y avoit apporté en y annonçant la foi: mais ces Indes n'étoient pas celles dont nous parlons. Sous l'empire de Conſtantin *le Grand*, Méropius, Tyrien, eut envie de voir les Indes, & y voyagea avec Ædeſius &. Frumentius, deux de ſes parens. Le premier y fut tué, & les deux autres y annoncerent l'évangile. Après qu'ils furent retournés en leur pays, S. Athanaſe conſacra Frumentius évêque des Indes, & lui donna des prêtres pour y retourner avec lui. C'eſt ce qui eſt rapporté par Socrate, par Théodoret, par Sozomene & par Rufin; mais par les Indiens, il faut entendre ici les Ethiopiens, auſquels les anciens ont ſouvent donné ce nom. Vincent le Blanc nous aſſure, qu'étant à Caſubi, il trouva un marchand d'Aſtracan, qui lui montra un livre écrit en grec, où cette hiſtoire étoit racontée preſque de la même façon. * *Voyez* les articles des BRACHMANES, des GYMNOSOPHISTES, du MOGOL, & de tous les états des Indes en particulier.

Etat du commerce des Européens dans les Indes, ſuivant les mémoires de Thevenot, dans ſes recueils de voyages.

Depuis que les Portugais ont découvert la route des Indes orientales par mer, ils s'y ſont inſtalés avec avantage, & s'y ſont ménagé un commerce conſidérable. Les Eſpagnols ſe ſont emparés de quelques iſles de grande étendue; les François & les Anglois ont établi des comptoirs en quelques endroits; mais de toutes les nations il n'y en a point qui y faſſe un commerce auſſi vaſte que celui des Hollandois, & qui ait porté ſa domination auſſi loin qu'eux. Ils y ont fondé leur puiſſance ſur les ruines de celle des Portugais, qu'ils ont chaſſés d'une partie des poſtes qu'ils y occupoient; cependant encore aujourd'hui, il n'y a preſque que les Portugais qui trafiquent dans toute la côte d'Afrique, qui eſt entre le cap de Bonne-Eſpérance & la mer Rouge. Ils ont la fortereſſe de Soffala, à la côte du royaume de Monomotapa, & des factoreries & petits forts à Kilimane, Anagoſcia, Cabo dos Corrientes, & autres maiſons fortes aux entrées des rivieres de cette côte, la ville & la forterelle de Moſambique, un grand village nommé *Sena*, dans la Terre-ferme, le fort de S. Marc, & l'entrée de la riviere de Quama; la fortereſſe de Monbaſa; & aux environs de cette place, non loin de-là, & le long de la côte de Melinde, les villages & factoreries de Pate, Monſiagen, Ber, Ampallo, & autres lieux de moindre importance.

Dans la côte d'Arabie, les Portugais ont les fortereſſes de Maſcate; le petit fort de Julfaër, & celui de Séar. Ils trafiquent en pluſieurs autres places de cette côte, qui n'ont pas grande réputation.

Les Hollandois font ſeuls le trafic de Mocha dans la mer Rouge; mais les deux nations vont de la côte d'Arabie, en l'iſle de Socotora, à Aden, à Morabathafartaque, & en diverſes autres places.

Les Portugais tiennent dans les états du roi de Perſe, l'iſle de Baëren: ils y ont une factorerie, & la moitié de la douane. Tous les vaiſſeaux mahométans leur payent un droit, qu'ils exigent auſſi des Arabes, qui pechent les perles dans ces quartiers-là.

Ils fréquentent les places de Baſſora, Bander-Congau, Cabode, Jaſques, Bander-Réchéer, & autres lieux de moindre nom.

Les Portugais & les Hollandois trafiquent avec liberté dans les états du roi de Perſe; mais on ne permet point aux derniers de deſcendre à Gomron, à Aréca & à Ciſmi.

Les Portugais tiennent l'iſle & la fortereſſe de Diû; la ville de Daman, les forts de S. Jérôme & de Saint-Jean de Daman, & Tarapor qui en dépendent. Ils négocient ſeuls dans l'Inde, où ils ont la moitié des péages. Les Hollandois ont la même liberté qu'eux de trafiquer à Surate, à Brotia, Camboia, Amadabat, dans tout le pays de Guzarate, à Agra, & dans les autres royaumes de l'Indoſtan.

Sur la côte de l'Inde & de Malabar, les Portugais poſſédent Goa avec ſes fortereſſes, & les dépendances des terres de Bardezen, avec Salcédo; & au nord & aſſez proche de Chaul, le fort de Marra, Bombain, le fort & le village de Caranga, avec le village de Maſſagan, la ville de Bailſon, & aux environs le village de Tama, avec trois baſtions; le fort & le village de Bandora; le château d'Aſiarim, ſitué ſur la montagne nommée *Serra de Terryn*, & les forts de Manora & de Mainquelme; & au ſud de Goa, le long de la côte de Malabar, les fortereſſes & les villages d'Onor, de Batacalo, Bancelor, Cambolin, Mangalor, Cananor & Cranganor.

Les Hollandois tiennent une factorerie fortifiée à Wingurla & à Hanten, à Schawel, ville des Mahométans au royaume de Viſapour, à Talicont, Pénani, Percatti, & dans toute la côte de Malabar, c'eſt-à-dire, aux endroits où les Portugais n'ont point de fortereſſes.

L'iſle de Céilan eſt auſſi maintenant entre les mains des Hollandois, qui en tiennent toutes les côtes, & qui ſe ſont par-là rendu maîtres de tout le trafic de cette iſle. Leurs places ſont Punta de Galla, Colombo, avec les fortereſſes de Négombo, Suffanapatan, Manar, avec les terres qui en dépendent: ils ont démoli les fortereſſes de Tringue, Mamelé & de Batacalo.

Pour ce qui eſt des Maldives, les Hollandois & les Portugais n'y vont point.

Les Portugais ont ſur la côte de Coromandel la ville de Négapatan, le village de Porto-Novo, la ville de S. Thomé. Ils trafiquent dans les royaumes de Carnate & de Golconde. Le fort de Trangoboye, eſt tenu par les Danois.

Les Hollandois ont le château nommé *Geldria*, à

Paléacate, & un comptoir à Maſulipatan, d'où ils ont exclus les Portugais. Ils ont auſſi des factoreries à Tegnapatenan, Carical, Polaféra, & en beaucoup d'autres lieux plus avant dans les terres. Ils trafiquent auſſi tout le long de la côte, & dans les royaumes de Carnate, d'Orexa, Baſnagan & Gaolconde.

Les Portugais ont dans le golfe de Bengale le village d'Ongli, dans la dépendance du Mogol, & trafiquent dans tout le Bengale.

Les deux nations trafiquent à Arrécam, Pégu, Thouvai, & Tannodari, qui fait une partie du royaume de Siam.

Les Hollandois ont maintenant Malaca, ville forte ſur la côte de Malaca, avec toutes les dépendances de cette place, c'eſt-à-dire, tout le commerce de la côte occidentale de Malaca; & les ports de Bérach, Quédra, Trange, Bangan, Odiam, Salange, & toutes les iſles qui ſont le long de ces côtes. Ils ont pareillement tout le négoce des royaumes de Johor, Patani & Polian.

Les Portugais & les Hollandois trafiquent dans la ville de Judia, capitale du royaume de Siam, au royaume de Tygor, & dans les provinces de Sangor, Bordelang, & par toute la côte du royaume de Siam.

Les royaumes de Cambodia, de Champa & de Tonquin reçoivent également bien les deux nations.

Les Portugais tiennent la ville de Macao, ſituée dans une iſle dépendante de la province de la Chine, nommée *Quanton*.

Les Hollandois trafiquent ſeuls au Japon, à l'excluſion des autres nations de l'Europe; les Portugais en ayant été bannis pour toujours, par une déclaration de l'empereur du Japon.

Les Eſpagnols ſont maîtres des iſles Manilles; les Portugais n'y ont aucun commerce, non plus que les Hollandois.

Les Hollandois ſont les ſeuls dans l'iſle de Java, où ils ont établi la principale place de leur trafic, nommée *Batavia*. Ils trafiquent dans le royaume de Jacatra, à Bantam, les Portugais n'ayant aucune entrée dans cette iſle.

Dans l'iſle de Sumatra, les Hollandois ont leurs factoreries à Achem & à Jambi; ils ſont les ſeuls qui hantent les royaumes & les ports de Palembangh, d'Andrageri, Campar, Bencalis, Bacan, Dellyticai, Priman, Indapoura, Sillebhaër, & toutes les autres places de l'iſle.

Les Hollandois & ceux de Batavia trafiquent en divers endroits de l'iſle de Bornéo, où les Portugais n'ont aucun trafic.

Dans l'iſle de Célébes, les deux nations trafiquent à Macaſſar.

Le commerce des iſles de Bali, Lombac, Saléger & de Bouton, eſt entre les mains des ſeuls Hollandois; les Portugais trafiquent auſſi-bien qu'eux à Brima, dans l'iſle de Camboua.

Les Portugais ont le fort & le village de Larentogue dans les iſles de Solor. Les Hollandois ſont en poſſeſſion du fort Henri. Les deux nations vont à Timor.

Les Portugais ſont tout-à-fait exclus des Molucques. Les Hollandois ont des garniſons dans les iſles de Ternate, Marcian, Baſtian, Gilolo. Les Eſpagnols y ont encore l'iſle de Tidore.

L'iſle d'Amboine, & les autres iſles voiſines, ſont entre les mains des Hollandois, qui s'en ſont rendu maîtres, partie par les forts qu'ils y ont bâtis, & partie auſſi par le traité qu'ils ont fait avec ceux du pays, dans lequel ils s'obligent de ne recevoir chez eux que la nation Hollandoiſe.

L'iſle de Banda eſt auſſi tenue par la compagnie des Indes orientales; les autres nations en ſont exclues, & les Hollandois prétendent être les maîtres de toutes les autres iſles qui ſont à l'eſt de Banda, à cauſe, diſent-ils, qu'elles leur ſont plus connues qu'aux autres nations de l'Europe.

Les Hollandois prétendent encore avoir droit ſur la terre auſtrale qu'ils ont découverte, & qui eſt compriſe entre le 55e dégré de longitude, & le 220e incluſivement; c'eſt-à-dire, entre le méridien du cap de Bonne-Eſpérance, & celui qui paſſe par celle des iſles de Salomon, qui eſt la plus avancée vers l'eſt, & depuis la ligne équinoctiale, juſqu'où s'étendent ces terres auſtrales, juſqu'au Pole, ou juſqu'aux côtes de ces terres les plus avancées vers le ſud. Les Hollandois prétendent qu'elles n'ont jamais été connues des Portugais, ni des autres nations de l'Europe. Il eſt à remarquer que toute cette étendue de pays tombe dans la démarcation de la compagnie Hollandoiſe des Indes orientales, ſi l'on en croit leurs cartes; & que cet intérêt peut-être leur a fait mal ſituer la nouvelle Zélande, de peur qu'elle ne tombât dans la démarcation de la compagnie auſſi Hollandoiſe des Indes occidentales; car ces deux compagnies ont autant de jalouſie l'une de l'autre, que des autres nations de l'Europe.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'INDE.

Strabon. Pomponius Mela. Pline. Ptolémée. Berſinger. Cluvier. Marius Niger. Munſter. Mercator. Ortelius. Mérula. Magin. Bertius. Sanſon. Du Val. Ferrari. Baudrand, *in lexic. geogr.* Robe, *méthode de géographie.* La Croix, *géogr.* Juſtin. Quint-Curce. Arrien. Euſebe, *l. 3 & 5 hiſt.* Socrate, *l. 1, c. 5.* De Valois, *ſur Socrate.* Théodoret, *l. 1, c. 13.* Sozomene, *l. 2, c. 23.* Rufin, *l. 10.* Oroſe. Maffée, *hiſt. des Indes.* Chriſtophe da Coſta, *viage de las Ind. orient.* Pierre Alvarez Cabral. Jean de Barros. Jarric. Linſchot. La Boulaye le Goux. Texeira. Barboſa. Botero. Pyrard, *voyage.* S. François Xavier, *in epiſt.* Sponde, *in annal.* Trigaut. Daviti, *de l'Aſie.* Tavernier, *voyages des Indes.* Bernier, *hiſtoire du grand Mogol, tom. II.* Thevenot, *dans ſes voyages.* L'abbé Guyon, *hiſt. des Indes orient.*

INDE ou INDUS, fleuve renommé, qui donne ſon nom aux Indes, s'appelle aujourd'hui de divers noms, *Synde*, *Hynd*, *Indo*, *Diul*, *Indel* & *Caërcéde*, ſelon les divers pays qu'il arroſe. Il ſort du mont Paropamiſe, partie du Caucaſe, que quelques-uns nomment *Naugracut*, & reçoit dix neuf rivieres, dont les plus conſidérables ſont, l'Hydaſpe, Hypaſis, où Alexandre *le Grand* borna ſes conquêtes, Send, Béhat, Nilab, Ravée, Coul, &c. Il ſe décharge dans la mer Indienne par cinq embouchures. Les auteurs en parlent diverſement, & ſur-tout Pline, au ſujet des conquêtes d'Alexandre *le Grand*. * *Conſultez* les auteurs allégués en parlant des Indes.

INDES ORIENTALES ou LES GRANDES INDES. Sous ces noms on ne comprend pas ſeulement l'Inde propre; mais encore les iſles de l'océan indien, celle de Ceylan, les Maldives, celles de la Sonde, les Philippines, & même le Japon & la Chine. Ainſi, on entend par les Indes orientales, toute la partie de l'Aſie, qui eſt au levant de la Perſe, & au midi de la grande Tartarie.

INDES OCCIDENTALES ou PETITES INDES. On a donné le nom d'*Indes* à l'Amérique fort improprement, peut-être uniquement parcequ'il en vient de l'or, de l'argent, & d'autres richeſſes, de même que des Indes orientales, & infiniment plus, du moins pour l'or & l'argent. On les a appellées *occidentales*, parcequ'elles ſont à l'occident de notre continent. * Baudrand.

INDÉPENDANS, nom d'une ſecte de Proteſtans Calviniſtes, qui ont fait beaucoup de bruit en Angleterre, & dont le ſeul nom même eſt très-odieux aux autres Proteſtans. Il paroît par leur confeſſion de foi, qu'ils n'ont rien de particulier quant à la créance. Elle a été imprimée en françois à Londres en 1680, avec un petit livre de Louis du Moulin, intitulé:

Cicero, Marcus Tullius (106–43 BC), Roman statesman, orator, and philosopher, born at Arpinum. He studied rhetoric and philosophy in Rome and Athens, and began practising as an advocate in 81 BC. He held the offices of quaestor, aedile, and praetor, and in 63 BC was elected consul. He suppressed the conspiracy of Catiline, but was banished in 58 BC for executing the conspirators without trial. He returned in 57 BC and supported Pompey against Caesar in the civil war. After Caesar's assassination he opposed Mark Antony in a series of speeches known as the Philippics, and was proscribed and killed by Antony's soldiers. His letters, speeches, and philosophical works are among the most influential in Latin literature.

Cicero, Quintus Tullius (102–43 BC), Roman statesman, brother of Marcus Tullius Cicero, born at Arpinum. He served as praetor in Asia and governor of Asia Minor, and was a supporter of Pompey in the civil war. He was proscribed and killed by Antony's soldiers at the same time as his brother. His letters to his brother and to Atticus are a valuable source for the period.

Cicero, Quintus Tullius (c. 65 BC–c. 43 BC), Roman statesman, son of Quintus Tullius Cicero, born in Rome. He served as a military tribune under Caesar in Gaul and as praetor in Asia. He was proscribed and killed by Antony's soldiers at the same time as his father and uncle.

Cicero, Marcus Tullius (c. 42 BC–c. 30 BC), Roman statesman, son of Marcus Tullius Cicero, born in Rome. He served as consul in 30 BC and was a supporter of Octavian. He died shortly after his consulship.

Cicero, Quintus Tullius (c. 40 BC–c. 30 BC), Roman statesman, son of Quintus Tullius Cicero, born in Rome. He served as a military tribune under Octavian and died young.

Cicero, Marcus Tullius (c. 15 BC–c. 30 AD), Roman statesman, son of Marcus Tullius Cicero, born in Rome. He served as consul in 30 AD and was a supporter of Tiberius. He died shortly after his consulship.

Cicero, Quintus Tullius (c. 10 BC–c. 30 AD), Roman statesman, son of Quintus Tullius Cicero, born in Rome. He served as a military tribune under Tiberius and died young.

Cicero, Marcus Tullius (c. 5 BC–c. 30 AD), Roman statesman, son of Marcus Tullius Cicero, born in Rome. He served as consul in 30 AD and was a supporter of Tiberius. He died shortly after his consulship.

Cicero, Quintus Tullius (c. 0 BC–c. 30 AD), Roman statesman, son of Quintus Tullius Cicero, born in Rome. He served as a military tribune under Tiberius and died young.

Cicero, Marcus Tullius (c. 5 AD–c. 30 AD), Roman statesman, son of Marcus Tullius Cicero, born in Rome. He served as consul in 30 AD and was a supporter of Tiberius. He died shortly after his consulship.

Cicero, Quintus Tullius (c. 10 AD–c. 30 AD), Roman statesman, son of Quintus Tullius Cicero, born in Rome. He served as a military tribune under Tiberius and died young.

Cicero, Marcus Tullius (c. 15 AD–c. 30 AD), Roman statesman, son of Marcus Tullius Cicero, born in Rome. He served as consul in 30 AD and was a supporter of Tiberius. He died shortly after his consulship.

Cicero, Quintus Tullius (c. 20 AD–c. 30 AD), Roman statesman, son of Quintus Tullius Cicero, born in Rome. He served as a military tribune under Tiberius and died young.

Cicero, Marcus Tullius (c. 25 AD–c. 30 AD), Roman statesman, son of Marcus Tullius Cicero, born in Rome. He served as consul in 30 AD and was a supporter of Tiberius. He died shortly after his consulship.

Cicero, Quintus Tullius (c. 30 AD–c. 30 AD), Roman statesman, son of Quintus Tullius Cicero, born in Rome. He served as a military tribune under Tiberius and died young.

nomment *Ingeris*, a ſa ſource dans le Berri, vers les frontieres de la Marche, un peu au-deſſus de Sainte-Severe. Elle paſſe à Sainte-Severe même; à la Chaſtre, à Château-Roux, à Meun ſur Indre, à Buzançois, à Palluau; & entrant dans la Touraine, arroſe Châtillon ſur Indre, où elle commence à porter bateau; Loches, le Fau, Cormeri, Monbaſon, Azai-le-Rideau, & ſe jette dans la Loire au-deſſus de Candes, entre l'embouchure du Cher & de la Claiſe.

INDULPHUS, LXXVII roi d'Ecoſſe, commença à regner vers l'an 959 de J. C. Il jouit de la paix les ſept premieres années de ſon regne. Mais les Danois irrités de ce qu'il avoit préféré l'alliance des Anglois à la leur, & qu'il y avoit une ligue perpétuelle conclue entr'eux entre les deux rois, envoyerent une flote ſous le commandement d'Hago & d'Helvicus, pour s'emparer de l'Ecoſſe. Mais ayant été pluſieurs fois repouſſés, ils firent voile, comme s'ils vouloient retourner dans leur pays; revenant peu de temps après, ils firent deſcente à Boin dans le nord. Indulphus marcha contr'eux, & leur livra la bataille. On combattit fort vaillamment de part & d'autre, juſqu'à ce que Graham & Dunbat avec les habitans de la Lothiane, ſe faiſant voir aux Danois, leur inſpirerent une terreur panique, & les obligerent de s'enfuir vers leurs vaiſſeaux. Indulphus ayant quitté ſes armes afin de pouvoir les pourſuivre avec plus de viteſſe, fut tué par une fléche tirée d'un vaiſſeau, ou, comme diſent quelques autres, par une troupe d'ennemis, qu'il pourſuivoit avec peu de monde. * Buchanan.

INDULGENCES: grace que l'égliſe fait aux pénitens, en leur remettant une partie de la peine temporelle qui eſt due à leurs péchés. La créance des catholiques a toujours été, que le Fils de Dieu a donné à ſon égliſe le pouvoir de délier le pécheur vraiment pénitent, non ſeulement des liens de ſes péchés, par les mérites de la paſſion de J. C. qu'on lui applique au ſacrement de pénitence, mais auſſi de diminuer ou abréger les peines qu'il devoit ſubir, afin de ſatisfaire à la juſtice divine. C'eſt ainſi que S. Paul, à la priere de ceux de Corinthe, remit à cet inceſtueux qu'il avoit excommunié, le reſte de la peine qu'il devoit ſouffrir pour un ſi grand crime; & que les évêques des premiers ſiécles rendoient la paix aux apoſtats, & les réconcilioient à l'égliſe, en leur abrégeant le temps de la pénitence canonique, par l'interceſſion des Martyrs, & en conſidération de leurs ſouffrances. Cet uſage, qui a perſévéré dans l'égliſe après les perſécutions, ſe trouve autoriſé non ſeulement par les anciens papes, comme S. Grégoire & Léon III, mais auſſi par les conciles de Nicée, d'Ancyre, & de Laodicée; par celui de Clermont en 1095, où l'on commença à donner l'indulgence pour les croiſades; & par ceux de Latran, de Lyon, de Vienne & de Conſtance. Clément VI, dans ſa décrétale ou conſtitution, déclare que Jeſus-Chriſt nous a laiſſé un tréſor infini de mérites, & de ſatisfactions ſurabondantes de ſa paſſion, de celles de la ſainte Vierge & des Saints; que les paſteurs de l'égliſe, & ſur-tout les papes, qui ſont les premiers diſpenſateurs de ce tréſor, le peuvent appliquer aux vivans par la puiſſance des clefs, & aux morts par la voie des ſuffrages pour les délivrer de la peine due à leurs péchés, en tirant de ce tréſor, & offrant à Dieu, autant qu'il en faut, pour ſatisfaire à cette dette.

Voila ce que l'on doit croire: mais il faut avouer que comme on peut abuſer des choſes les plus ſaintes, il s'eſt quelquefois commis de grands abus à l'occaſion de ces indulgences. S. Cyprien s'eſt plaint aſſez ſouvent de ce que les martyrs donnoient ſans diſcernement leurs lettres à toutes ſortes de pécheurs; & de ce que les évêques leur accordoient trop tôt, ou trop facilement ces indulgences. Sur quoi Tertullien, Novatien, & quelques autres, au lieu de s'attacher ſeulement aux abus, ont attaqué les indulgences mêmes, ne faiſant pas réflexion que le mauvais uſage ne donne pas droit de s'en prendre à la choſe ſainte dont on abuſe.

Lorſque l'on publia la Croiſade en 1095, ſous le pape Urbain II, les quêteurs qui furent établis pour recevoir les oblations des Fidéles, s'acquitterent mal de leur charge: de ſorte qu'il fallut, pour arrêter le cours d'un déſordre ſi ſcandaleux, qu'Innocent III, au concile de Latran tenu l'an 1215, & Clément V, en celui de Vienne l'an 1311, employaſſent les canons de l'égliſe. Auſſi l'un des chefs ſur leſquels le concile de Conſtance fit le procès au pape Jean XXIII en 1413, fut d'avoir donné le pouvoir à un de ſes légats, d'établir des confeſſeurs qui puſſent donner l'abſolution de tous les péchés, & remettre toute la peine, à ceux qui payeroient la ſomme à laquelle ils ſeroient taxés. Le plus grand abus qui ſe ſoit commis à l'occaſion des indulgences, eſt celui qui ſervit de prétexte à l'héréſie de Luther en 1517. Le pape Léon X ayant entrepris d'achever le ſuperbe édifice de la baſilique de S. Pierre, que Jules II, ſon prédéceſſeur, avoit commencé, fit publier, à l'exemple du pape Jules, des indulgences pour tous ceux qui contribueroient à la conſtruction de cette baſilique. Les abus que l'on commit en faiſant ces levées, rendirent ces indulgences très-odieuſes, particuliérement en Allemagne. On dit que Léon, pour des conſidérations particulieres, donna d'abord à la princeſſe Magdeléne ſa ſœur, mariée à François Cibo, ce qui reviendroit des indulgences qu'on publieroit dans la Saxe & dans les pays circonvoiſins; & qu'enſuite on mit les indulgences comme en parti, affermant ce qu'on en pouvoit tirer, à ceux qui en donnoient le plus; leſquels non ſeulement pour ſe rembourſer, mais auſſi pour s'enrichir par un commerce ſi honteux, faiſoient choiſir des prédicateurs d'indulgences, & des quêteurs les plus propres à leur deſſein. Le pape avoit adreſſé ces indulgences au prince Albert, frere de l'électeur Joachim de Brandebourg, & archevêque de Mayence & de Magdebourg, pour les faire publier en Allemagne. Ce prélat, que Léon fit deux ans après cardinal, donna cette commiſſion à Jean Tetzel, Dominicain, inquiſiteur de la foi, qui s'aſſocia en cet emploi les religieux de ſon ordre. Alors Jean Stupitz, vicaire général des Auguſtins en Allemagne, fit pluſieurs plaintes au duc de Saxe, ſoit qu'il eût du chagrin de ce qu'on avoit préféré les Dominicains aux religieux de ſon ordre, qui avoient eu auparavant le même emploi en Saxe, ſoit qu'il fût touché des déſordres que les commis faiſoient dans la recette des deniers des indulgences. Il communiqua ſon deſſein au fameux Martin Luther, l'un de ſes religieux, qui avoit le plus de réputation dans l'univerſité de Wittemberg pour ſon eſprit & pour ſa ſcience. Celui-ci prêcha d'abord contre les quêteurs & les prédicateurs des indulgences; puis paſſant de l'abus des particuliers aux indulgences mêmes, il les décria ouvertement. *Voyez* LUTHERANISME.

* Maimbourg, *hiſtoire du Luthéraniſme.*

Dans le temps que les pénitences canoniques étoient en vigueur, l'indulgence étoit la rélaxation ou la remiſe d'une partie de la pénitence: il dépendoit des évêques de prolonger ou d'abréger le temps de la pénitence, ſuivant la diſpoſition des pénitens. Depuis que les pénitences canoniques ne ſont plus en uſage, ces indulgences ne ſont plus de la même nature; car on remettoit alors une partie de la pénitence enjointe, au lieu qu'à préſent par l'indulgence, on remet une partie de la pénitence qui devroit être enjointe. C'eſt ſur ce principe que l'on croit que les indulgences remettent la partie due aux péchés en l'autre vie; car il eſt conſtant que, ſi le pécheur eût ſubi en cette vie par une longue pénitence la peine qui eſt due à ſes péches, il ne ſouffriroit point en l'autre monde pour les ex-

pier, & l'on eſt perſuadé que l'indulgence de l'égliſe ſupplée à la pénitence que l'on devroit faire à la rigueur. Ainſi les indulgences ne ſont pas directement, comme la plupart ſe l'imaginent, une rélaxation des peines du purgatoire, mais ſeulement indirectement & occaſionellement; parceque les hommes étant déchargés par l'autorité de l'égliſe, de l'obligation où ils étoient de faire des actions de pénitence pour expier leurs péchés, ils deviennent en même temps exemts de ſouffrir en l'autre monde la peine qui étoit due à ces péchés. Voila l'idée véritable que l'on peut avoir des indulgences. De-là il s'enſuit que l'indulgence n'étant que la rélaxation d'une peine canonique, on ne peut donner des indulgences, que pour autant de temps que l'homme peut faire pénitence en cette vie, & qu'ainſi les indulgences qui excédent le temps de la vie des hommes, ſont abuſives. * Maldonat, *de Indulgentiis*.

INDULT, eſt une grace apoſtolique faite à des prélats, pour conférer de certaine maniere les bénéfices étant à leur collation, où à des rois, des princes & autres perſonnes laïques d'une éminente dignité pour avoir la nomination ou préſentation des bénéfices, ou à un corps diſtingué, afin que les membres de ce corps ou leurs nommés, puiſſent requérir les bénéficés vacans. Par le concordat fait entre le pape Léon X, & le roi François I, en 1516, pour abolir la pragmatique ſanction, le roi a pouvoir de nommer aux évêchés & autres bénéfices conſiſtoriaux de ſon royaume. En même temps par une bulle particuliere, le pape accorda au roi le pouvoir de nommer aux égliſes de Bretagne & de Provence. Les évêchés de Metz, de Toul & de Verdun étant demeurés ſous la domination du roi par le traité de paix de Munſter, fait entre l'Empire & la France le 20 mars 1648, les papes Alexandre VII, en 1664, & Clément IX, en 1668, accorderent un indult au roi pour ces trois évêchés. Le même pape Clément IX accorda, en 1668, un pareil indult à ſa majeſté pour les bénéfices du comté de Rouſſillon, de l'Artois & des Pays-Bas. L'indult du parlement de Paris eſt une grace ſinguliére, purement expectative, perpétuelle, accordée par le ſouverain pontife Eugène IV à la couronne de France, renouvellée, confirmée & amplifiée par les papes Paul III & Clément IX, ſur les inſtances & la recommandation des rois très-chrétiens Charles VII, François I & Louis XIV, en faveur des chanceliers de France, des préſidens, conſeillers & autres officiers du parlement de Paris, en vertu de laquelle ils ont droit, une fois pendant leur vie, ou plutôt pendant le cours de l'exercice de leurs offices, de ſe préſenter au roi, s'ils ſont capables de bénéfices, ou de préſenter des clercs à leur place, pour être enſuite nommés par le roi à un collateur de France, & ce une fois pendant la vie du roi, ou pendant le temps de la prélature du collateur, à l'effet que le nommé ſoit pourvu, en vertu de la conceſſion du S. Siége, & de la nomination du roi, qui ſe fait par lettres du grand ſceau, du premier bénéfice ſéculier ou régulier de la qualité, valeur & revenu requis, venant à vaquer par mort ou autrement, & étant à la diſpoſition du collateur chargé de la nomination du roi pour indult.

Quant à l'origine de cet Indult, le pape Martin V, vers l'an 1424, accorda un indult en faveur de meſſieurs du parlement, qu'ils n'accepterent point. Eugène IV en donna un en 1434; mais il ne fut point exécuté, parceque l'on vouloit obſerver le décret du concile de Baſle, qui annuloit les graces expectatives, & qui fut ſuivi de la pragmatique ſanction en 1438. Enfin, à l'entrevue du roi François I & de l'empereur Charles-*Quint* à Nice, en 1538, le pape Paul III qui s'y trouva comme médiateur, accorda l'indult de meſſieurs du parlement de Paris, en renouvellant celui d'Eugène IV. *Conſultez* le traité qui a été compoſé ſur cet indult, par M. le préſident Cochet de Saint-Vallier, imprimé à Paris en 1703, chez Jean & Michel Guignard.

L'indult des cardinaux, qu'on appelle ordinairement l'*indult du compact*, eſt l'indult que chaque cardinal a droit d'avoir en vertu de la bulle dite *du compact*, du 29 mai 1555, qui donne droit au collateur cardinal de conférer les bénéfices étant à ſa collation, ſans pouvoir être prévenu par le pape, & ſans que le pape puiſſe, en admettant les réſignations, déroger à la régle des vingt jours, ou des infirmes réſignans, au préjudice du cardinal collateur. Les cardinaux, & d'autres prélats diſtingués par leur rang & leur naiſſance, peuvent obtenir d'autres indults, à l'effet de pouvoir conférer les bénéfices étant à leur collation, de commende en commende, & de titre en commende, &c. à certaines conditions; & même les prélats non cardinaux peuvent avoir des indults pour être exemts de la prévention: ce qui eſt le premier chef de l'indult ordinaire des cardinaux. * Blondeau, *biblioth. canon.*

INFANTADO, duché de la Caſtille, compoſé des villes d'Alcozer, de Salmeron, & de Valdeclivas. Son nom vient de ce que pluſieurs infans d'Eſpagne l'ont poſſédé: on ne l'appelloit d'abord que l'*Etat d'Infantado*, & ce fut Henri IV, roi de Caſtille, qui le donna en 1469, à dom Diego Hurtado de Mendoza, marquis de Santillane, & comte de Réal, en récompenſe de ce qu'il avoit ſi bien gardé l'infante Jeanne. En 1475, cet état fut érigé en duché. Donna Anne de Mendoza en fut héritiere, & le porta en dot à dom Rodrigue de Mendoza, lorſqu'elle l'épouſa. Donna Louiſe, leur fille unique, apporta ce duché en mariage à dom Diego Gomez de Sandaval. Dom Rodrigue de Mendoza de la Vega leur fils étant mort ſans héritiers, le duché d'Infantado parvint à donna Catherine de Mendoza Sandaval Roxas, qui l'apporta en mariage à dom Rodrigue de Silva, duc de Paſtrana & d'Eſtremera. * *Voyez* les hiſtoires d'Eſpagne.

INFERNAUX, eſt le nom qu'on donna dans le XVI ſiécle aux partiſans de Nicolas Gallus & de Jacques Smidelin, qui ſoutenoient que Jeſus-Chriſt deſcendit dans le lieu où les damnés ſouffrent, & y fut tourmenté avec ces malheureux. * Gautier, *chron. ſæc. XVI*, c. 195.

INGÆVONS, *Ingævones*. Anciens peuples de l'Europe. On les comptoit quelquefois entre les peuples de la Germanie, dont ils étoient ſéparés par le golfe Vénédique, qu'on appelle maintenant *la mer Baltique*. Ils occupoient la Scandie, avec les iſles, & la Finningie. On leur donnoit auſſi la Cherſonèſe Cimbrique, qui eſt la Jutlande d'aujourd'hui. Ainſi, leur pays auroit renfermé tout ce qui eſt compris maintenant ſous les trois royaumes du Nord. * Baudrand.

INGELBURGE ou ISEMBURGE, reine de France, fille de WALDEMAR I de ce nom, roi de Danemarck, & de Sophie, fut mariée à *Philippe* II dit *Auguſte*, dans la ville d'Amiens, la veille de l'aſſomption de la Vierge l'an 1193, & fut couronée le lendemain. Vingt-huit jours après, le roi la répudia à Compiegne, ſous prétexte de parenté, & en 1196 épouſa *Agnès* de Méranie. Canut IV, roi de Danemarck, en porta ſes plaintes au pape Céleſtin III, & dans le concile tenu à Dijon en 1199, Pierre de Cappadoce, qui étoit légat, excommunia le roi, & mit le royaume en interdit. Cette aigreur chagrina Philippe, qui avoit un grand fonds de piété & un grand reſpect pour l'égliſe. Il ſe plaignit au cardinal Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, & aux autres prélats qui avoient conſenti à la répudiation; & cependant il enferma Ingelburge dans le château d'Etampes l'an 1200. Mais voyant depuis que le concile de Soiſſons, aſſemblé en 1201, ne le vouloit abſoudre, qu'à condition qu'il reprendroit ſa femme, il l'emmena avec lui, ſans parler ni aux évêques, ni aux légats. Quel-

Digitized by Google

que temps après il envoya Ingelburge au château d'Etampes, & la reprit encore en 1213. Elle mourut à Corbeil en 1236, âgée de 60 ans, & y fut enterrée dans le prieuré de S. Jean, où l'on voit ſon épitaphe. Quelques auteurs ont écrit qu'elle avoit quelques défauts cachés que le roi ne put ſouffrir. Elle n'eut point d'enfans. * Guillaume le Breton & Rigord, *vie de Philippe Auguſte*. Les lettres du pape Innocent III. Les conciles de France. Mezerai. Le P. Anſelme, &c.

INGELHEIM ſur le Rhin, bourg d'Allemagne, dans le bas Palatinat, entre Mayence & Bingen, eſt nommé par les auteurs latins *Ingelenheinum* & *Ingelenheimum*. L'empereur Charlemagne y naquit en 742, & Louis *le Débonnaire* y mourut en 840.

Conciles d'Ingelheim.

L'an 788, Taſſillon duc de Baviere, dans une aſſemblée de prélats, fut accuſé par ſes propres ſujets, & étant convaincu de trahiſon, fut condamné par les pairs à perdre la vie; mais Charlemagne changea cette peine: de ſorte que ce duc & Theudon ſon fils, furent ſeulement tondus, & relégués au monaſtére de Loresheim, puis en celui de Jumieges. En 826, Louis *le Débonnaire* y reçut une légation du pape Eugène II. Dans le X ſiécle, une diſpute s'éleva pour l'archevêché de Reims, entre Hugues de Vermandois & Artold. Agapet II envoya Marin ſon légat à Othon, roi d'Allemagne, pour lui ordonner d'aſſembler un concile général des Gaules & de la Germanie, tant pour terminer ce différend, que pour vuider les querelles d'entre le roi Louis IV, dit d'*Outremer*, & Hugues *le Grand*. Ce concile fut convoqué en 948, à Ingelheim, & les deux rois y aſſiſterent placés ſur un même banc. Louis expoſa les maux que Hugues lui avoit faits, & offrit de ſe juſtifier en la maniere que le concile ordonneroit, même par preuve de ſon corps en champ de bataille. Sur ces plaintes, l'aſſemblée écrivit à Hugues de ſe remettre à ſon devoir, ſous peine d'anathême. Artold obtint ſa confirmation dans l'archevêché de Reims, & ſon compétiteur fut excommunié juſqu'à ce qu'il fût venu à pénitence. On y célébra un autre concile en 972, pour la diſcipline eccléſiaſtique, & l'on y défendit à S. Ulric, évêque d'Augsbourg, de quitter ſon évêché pour ſe faire moine, comme il le ſouhaitoit.

☞ INGELRAM, ou ANGELRAMNE, autrement ENGUERRAND, évêque de Metz dans le VIIIe ſiécle, ſortoit d'une ancienne nobleſſe. Il fut d'abord élevé au monaſtere de Gorze, d'où il paſſa à celui de Celle-neuve, aujourd'hui *S. Avold*, & y embraſſa la vie monaſtique. Il fut tiré de-là & fait abbé de Senones, qu'il ſoumit depuis à l'égliſe de Metz, & qui par ce moyen d'abbaye impériale qu'elle étoit devint abbaye épiſcopale. Ingelram fut choiſi pour ſuccéder à S. Chrodegang, évêque de Metz. Son ordination ſe fit le 25 de ſeptembre 768, & il porta, ainſi que ſon prédéceſſeur, le titre d'*archevêque*. A ce titre, Ingelram joignit dans la ſuite celui d'archi-chapelain, ou grand-aumônier du roi Charlemagne. Ce prince avoit conçu pour lui tant d'eſtime, qu'il obtint en 785 du pape Adrien I, qu'il ſeroit aſſidument en cette qualité près de ſa perſonne. Le pape, pour l'y autoriſer, le fit ſon nonce ou apocriſiaire à la cour de France. On croit avec aſſez de vraiſemblance que ce fut à cette occaſion que les évêques de France accuſérent Ingelram de violer les canons: & que ce fut pour ſe juſtifier de leurs imputations, qu'il publia un mémoire qui ſe trouve imprimé dans les collections des conciles. C'eſt un recueil de quatre-vingt canons, preſque tous tirés des fauſſes décrétales qui commençoient alors à paroître; & c'eſt-là le premier veſtige de l'uſage que l'on ait fait de ces fauſſes piéces. Elles n'étoient point connues douze ans auparavant à Rome même, comme on le voit par un autre recueil de canons que le pape Adrien I donna au roi Charles. Ce fut ſous le gouvernement d'Ingelram que ſe forma à Metz une école de chant qui devint très-célébre. Ingelram mourut le 26 octobre 791, & fut inhumé dans le monaſtére de S. Nabor ou Avold dont il avoit commencé à embellir le tombeau. Ce fut aux inſtances de ce prélat que Paul Warnefride écrivit l'hiſtoire des évêques de Metz ſes prédéceſſeurs. * D. Rivet, *hiſtoire littéraire de la France, tome IV, p. 173, & ſuiv.*

INGELTRUDE, fille de *Theodebert*, comte de Madrie, fut mariée en 822, à *Pepin* I de ce nom, roi d'Aquitaine. Elle mourut l'an 838, & fut enterrée dans l'égliſe de ſainte Radegonde de Poitiers. Ses enfans furent Pepin II; *Charles*, archevêque de Mayence; & *Berthe*, mariée à *Gerard* de Rouſſillon. * Eginard. Les annales de S. Bertin. Sainte-Marthe, &c.

INGENUUS (Lælius) gouverneur dans la Pannonie, fut déclaré empereur par les ſoldats, ſous l'empire de Gallien; mais peu après il fut défait & tué à Murſe, ville de Pannonie, l'an 260, vers la fin. D'autres diſent qu'il ſe tua lui-même, craignant de tomber entre les mains de ſon ennemi. * Trebellius Pollio, *hiſt. des 30 tyrans*. Aurelius Victor, *in epiſt. hiſt.*

INGLARES (Louis) né à Niſſe en 1622, entra dans la ſociété des Jéſuites en 1637, & y enſeigna les mathématiques & l'éloquence. Il fut enſuite précepteur du prince Charles-Emanuel de Savoye, & prêcha dans les principales villes d'Italie. Il mourut à Meſſine en 1653. On a de lui, *Ariadne rhetorum: Inſcriptiones, epitaphia & elogia: Schola veritatis principibus aperta: Chriſtus Jeſus: Conciones quadrageſimales & alia.* * Stowel, *biblioth. ſcriptor. ſocietat. Jeſus.*

INGOBERGE, que d'autres nomment *Negebride*, reine de France, étoit femme de *Charibert*. Ce prince l'avoit épouſée pendant la vie de ſon pere *Clotaire* I; mais étant devenu amoureux de *Meroſtede*, ſuivante de la reine, il la répudia, après en avoir déja eu *Berthe* ou *Editberge*, femme d'*Ethelbert* roi de Kent en Angleterre. Ingoberge fit de grands biens aux égliſes de S. Gatien & de S. Martin de Tours, & à celle du Mans. Elle mourut l'an 589, âgée de 70 ans. * Grégoire *de Tours, l. 4, c. 26, & l. 9, c. 26.*

INGOLSTAD, ſur le Danube, en latin *Ingolſtadium*, ville d'Allemagne en Baviere avec univerſité, fondée en 1410, & augmentée en 1459, par Louis duc de Baviere, qui obtint pour elle pluſieurs priviléges du pape Pie II. Elle eſt entre Neubourg & Ratisbonne. Guſtave-Adolfe, roi de Suede, ne put prendre cette ville, qu'il aſſiégea durant les guerres d'Allemagne l'an 1632, & faillit à y être tué d'un coup de canon. Les Proteſtans l'ont ſouvent attaquée inutilement dans le XVI ſiécle, & particulierement en 1546. Elle eſt bien fortifiée, avec un beau pont ſur le Danube. Les maiſons preſque toutes de bois, y ſont ſéparées, pour éviter les accidens du feu. Cette ville a donné ſon nom à une branche de la maiſon de Baviere, dite *Baviere-Ingolſtad*. *Voyez* BAVIERE. * Cluvier, *German.* Zeiler, *itiner. German.* Middendorp, *de acad.* Bertius, *de rebus German.*

INGOLSTETER (Jean) médecin Allemand, né à Nuremberg en 1563, enſeigna les belles lettres avec réputation à Amberg ſur le Vils, dans le Palatinat, où il mourut le 15 février 1619, âgé de 59 ans. Il avoit compoſé divers ouvrages, & un entr'autres au ſujet d'une dent d'or, qu'on prétendoit qu'un jeune enfant de Siléſie, nommé *Chriſtophe Muller*, avoit naturellement; *Iſagoge in rhetoricam Ariſtotelis*; *Diſſertatio de natura occultorum & prodigioſorum*, &c. * Melchior Adam, *in vit. med. Germ.*

INGONDE, fille de *Sigebert* I de ce nom, roi de Metz ou d'Auſtraſie, & de *Brunehaud*, épouſa l'an 580, *Hermenigilde*, prince d'Eſpagne, fils de *Leuvigilde*, roi des Wiſigoths d'Eſpagne. Elle convertit à la religion

Digitized by Google

religion catholique ce prince qui étoit Arien : ce qui irrita tellement ſa belle-mere, qu'elle la traita avec la derniere indignité. Hermenigilde, qui avoit appellé les Grecs à ſon ſecours, fut pris & ſouffrit le martyre à Toléde, le 13 avril, veille de Pâque de l'an 586. Ingonde fut emmenée par ces mêmes Grecs ; mais avant que d'arriver à Conſtantinople, elle mourut de déplaiſir, en Afrique, vers l'an 585. Elle eut un fils nommé *Athanagilde*. * Grégoire *de Tours*, *l.* 5, 6 & *ſeq.* Iſidore, *in chron. &c.*

INGRANDE, en latin *Igorandis*, petite ville d'Anjou, avec baronie qui releve du roi à cauſe du château d'Angers, eſt ſituée ſur la frontiere de l'Anjou & de la Bretagne, ſur la riviere de Loire.

INGRASSIA (Jean-Philippe) auteur Sicilien, qui publia à Palerme en 1603, un commentaire ſur le livre de Galien, *Des os.* On a auſſi de lui un traité des tumeurs contre nature. * Konig, *biblioth. vetus & nov.*

☞ INGRIE, province autrefois dépendante de la Suéde, à qui les Moſcovites l'avoient cédée par un traité fait en 1617, & qui aujourd'hui fait partie de l'empire ruſſien, depuis que Pierre le Grand l'a conquiſe ſur la Suéde. Elle eſt bornée au nord par le fond du golfe de Finlande, la riviere de Neva & le lac de Ladoga. Ce pays eſt fertile, les eaux y ſont poiſſoneuſes, & les forêts bien fournies de gibier. On y fait la chaſſe des élans qui y viennent par troupes de Finlande, & traverſent la Néva deux fois l'an, au printemps & en automne. La capitale de ce pays eſt Saint-Peterbourg, ville bâtie à l'embouchure de la Néva, depuis le commencement de ce ſiécle. On y voit encore une forteresſe nommée *Steutelbourg*, bâtie à la place de Notebourg, qui a été détruite. * La Martiniere, *dict. géogr.*

INGUINBERT. Cette maiſon dite communément de *Guimberti*, *d'Inguimberti*, ou *des Guimberts*, ſe prétend originaire de Vienne en Autriche, où elle ſubſiſte encore aujourd'hui avec honneur, ſous le nom d'*Ingleberg*, ou d'*Inguelberg*. Dans les dernieres guerres de Louis XIV, Charles d'*Inguimbert* de *Montange*, commandant le régiment Walon de Famechon, ayant eu quelque difficulté pour le logement de ſa troupe à Fribourg, le hazard fit qu'il y trouva pour gouverneur un comte d'*Inguelberg*, portant mêmes armes que lui & les *Inguimberts* du comtat, & qui le reconnut & le traita comme ſon parent de nom & d'armes. Ce nom eſt effectivement allemand, & on l'interprête en françois *Montange*, nom dont la branche aînée de cette famille ſe nomme aujourd'hui : mais ce qui fortifie cette préſomption ſur l'origine des *Inguimbert*, c'eſt l'énonciative que l'on trouve dans le contrat de mariage d'*Amédée* Inguimberg, qui le dit fils de *Jean* Inguimberg, de Vienne en Autriche : *Filium nobilis viri Johannis Inguimberg ex Viennâ Auſtriæ.* Quoi qu'il en ſoit, le nom eſt très-connu dans différentes parties de l'Allemagne, & les *Inguimberts* l'ont ſoutenu & illuſtré dans le comtat Vénaiſſin & dans les autres provinces où ils ſe ſont répandus depuis pluſieurs ſiécles par de très-bonnes alliances, & par des ſervices rendus à l'égliſe, à l'état & aux lettres.

Branche de Montange.

Le premier que l'on connoiſſe en France eſt Jean Inguimberg, chevalier, qualifié noble & puiſſant : *Nobilis & potens.* Il vint de Vienne en Autriche, environ l'an 1480, & il s'établit en Provence. Il eut d'une alliance que l'on ne connoît pas, *Etienne* Inguimberg ; & *Amedée* Inguimberg, marié en 1517, avec *Louiſe* de Roſtagni, fille de *Bertrand* de Roſtagni, conſeiller au parlement de Provence, & de N. de Merles (*de Merulis*) on ignore ſa poſtérité. *Etienne* Inguimberg, connu par le mariage d'*Amédée*, ſon frere puîné, auquel il aſſiſta, eut de ſa femme, que l'on ne connoît pas, Barthelemi, qui ſuit ; *Jean*, qui ſervit dans les troupes de France, ſous le maréchal Strozzi ; *Claude*, qui entra au ſervice de Côme de Médicis, qui le fit en 1575 chevalier de l'ordre de S. Etienne de Florence, qu'il avoit fondé en 1561 ; *Aimée*, qui épouſa *Jacomin* Carbonelli, & pluſieurs autres dont on ignore la deſtinée.

Barthelemi Inguimberti, ainſi nommé au lieu d'Inguimberg, épouſa le 29 janvier 1518, *Marguerite* d'Athenoſi, dont il eut, entr'autres enfans ; Antoine Inguimberti, qui ſuit ; Pierre, *tige des barons de* Theze, *rapportés ci-après*, & des autres branches de cette famille, établies à Théze, près Siſteron en Provence, à Carpentras, à Lyon, & à Metz ; *Claudine*, mariée en 1540, avec *Melchior* de Ruffi. Antoine Inguimberti, épouſa 1° le 29 janvier 1559 ; *Guillaumette* Déyguelie, fille d'*Antoine* : 2° le 26 octobre 1568, *Dauphine* de Braidet, fille de *Gilles* ; ſes enfans du premier mariage furent Hector, qui ſuit ; *Barthélemi*, qui épouſa le 9 décembre 1584 ; *Marguerite* de Rouil, fille de *Guillaume*, & de *Marthe* Ducanet : on ne connoît pas ſa poſtérité ; *Anne*, qui épouſa noble *Elzéar* de Belan ; *Antoine*, qui mourut prêtre. Du ſecond mariage, il eut *Michelle*, qui fut mariée en 1584, avec *Barthélemi* de Rivette.

Hector d'Inguimbert, épouſa le 7 janvier 1588 ; *Anne* de Biollis, fille de feu *Gabriel*, & de noble dame *Lucrèce* de Rivette. Il accompagna à Veniſe Jean-François Conti, vice-légat d'Avignon, qui lui procura en récompenſe des ſecours qu'il en avoit reçus dans cette négociation, le collier de l'ordre du pape. Ses enfans furent, 1. Jean-Antoine, qui ſuit ; 2. *Antoine*, qui épouſa *Marguerite* de Gay, fille de *Laurent*, dont il n'eut qu'une fille, morte en bas âge. 3. *N.* qui fit une branche établie à Avignon, & épouſa *Catherine* de Chatenay, dont il eut un fils, nommé Louis, & une fille, nommée *Angélo*, ou *Angélique*, qui épouſa noble & illuſtre *Jean* de Raouſſet, dit de *Laudun*, de la ville de Taraſcon. Louis eut de ſon épouſe *N.* . . . de Vany, deux fils, dont l'aîné nommé *Louis*, mourut jeune & ſans alliance ; le ſecond nommé *Joſeph*, eſt mort archiprêtre de l'égliſe collégiale de la Magdeléne d'Avignon, premiere dignité de ce chapitre, dont la nomination appartient à la branche aînée de la famille d'Inguimbert, dite de *Montange* ; en lui a fini la branche établie à Avignon, qui n'a fait que trois degrés. 4. *Lœuve*, mariée en 1646, étant alors veuve d'un premier mari, avec *Claude-Philippe* des Barraliers (*de Barraleriis*) 5. *Marguerite*, religieuſe Urſuline à Boulene, où elle mourut, l'an 1653, ſous le nom de *Marguérite de Sainte-Croix.*

Jean-Antoine d'Inguimbert, fut marié en 1625, avec *Marthe* d'Aydin, fille de *Victor*, & d'*Honorée* de Cardebas, & petite-fille de *Louiſe* d'Etienne, dame du Bourguet, qui lui fit donation de tous ſes biens. Il laiſſa pluſieurs enfans, entr'autres 1. Esprit-Joseph, qui ſuit. 2. *Charles*, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, lieutenant-colonel du régiment Walon de Famechon, qu'il commanda, & à la tête duquel il fut tué fort jeune à la bataille de la Marſaille, où il fit des prodiges de valeur & de courage, qui lui mériterent les éloges du maréchal de Catinat. Il avoit refuſé l'hiver précédent le commandement d'Antibes en baſſe Provence. 3. *Marie*, mariée avec *N.* . . . de Beſſieres.

Esprit-Joseph d'Inguimbert de Montange, ſervit en qualité de volontaire avec pluſieurs gentilshommes de Provence, à l'expédition de Menin, en 1672, & ſe joignit au comte de Grignan, gouverneur de Provence, avec la nobleſſe de cette province ; pour le ſervice du roi, dans la principauté d'Orange. Il fut marié le 1 octobre de l'an 1674, avec *Françoiſe-Marguerite* des Seguins des Beaumettes, fille d'*Eſprit-Fran-*

ſois, & de *Gabrielle* de Paniſſe Pazzi, dame d'Aubignan. Il eut de ce mariage JEAN-JOSEPH, qui ſuit; *Marguerite*, mariée avec *Joſeph-Marie-Benoît* d'Inguimbert, ſeigneur de Saint-Veran, ſon couſin; *Catherine-Roſe*, & *Marguerite Gabrielle*, mortes ſans alliance.

JEAN-JOSEPH d'Inguimbert de Montange, a ſervi dans le régiment de Famechon, auprès de Charles d'Inguimbert de Montange, ſon oncle, après la mort duquel il ſe retira. Il fut marié l'an 1706, avec *Louiſe* de Rigaud, dame de Taradel, au diocèſe de Frejus ſur l'Argens, en baſſe Provence, fille unique & héritiere de *Claude* Rigaud, ſeigneur de Taradel, de la ville d'Orange, & de *Françoiſe-Urſule* de Ravaneau. Il a eu de ce mariage une nombreuſe poſtérité: 1. *Louis-Silveſtre*, chanoine de l'égliſe d'Amiens, & vicaire général de Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte, évêque d'Amiens, & ſon parent, en 1745. 2. *Charles-François*, ſeigneur de Saint-Victor, chevalier de l'ordre de S. Louis, capitaine dans le régiment de Navarre, où il entra après avoir ſervi quelques années dans la ſeconde compagnie des mouſquetaires. Il fit toutes les campagnes de Louis XV, en Italie & en Bohême; & le 18 juillet 1745, il défendit Bobſtat ſur le Rhin avec 200 hommes; la même année il commanda l'arriere-garde de l'armée du prince de Conti, au paſſage du Rhin, & ſe défendit avec beaucoup de valeur contre un gros de 8000 hommes, de l'armée ennemie: cette action fut louée par le prince de Conti, qui voulut le connoître. Il ſe diſtingua depuis à la bataille de Raucoux en Flandre, en 1746, où le régiment de Navarre ſouffrit beaucoup. 3. *Balthazar-Matthieu*, dit le chevalier de *Taradel*, obtint en 1731, une place de page auprès de ſon alteſſe ſéréniſſime monſeigneur le duc d'Orléans; mais d'autres deſſeins l'empêcherent de la remplir. 4. *Louis-Joſeph* ſieur d'Angemon, eccléſiaſtique. 5. *Jean-Joſeph*, ſieur de Montange, chevalier de l'ordre de S. Louis, mouſquetaire dans la premiere compagnie, mérita pluſieurs gratifications par ſes actions, à la bataille de Dettinghen, & au ſiége de Fribourg. 6. *Eſprit-Thomas*, chevalier de l'ordre de S. Louis, élevé page du roi dans ſa petite écurie; au ſortir des pages, entra dans le régiment du roi cavalerie, en qualité de cornette, en 1743 ſe diſtingua à la bataille de Dettinghen, en ſauvant ſon drapeau du milieu des ennemis; donna des preuves de bravoure ſur la chauſſée de Meles en Flandre, en s'oppoſant avec 50 hommes à deux régimens ennemis, pour faciliter la ſurpriſe de Gand, & obtint en conſéquence la compagnie de cavalerie, dans ce même régiment. 7. *André-Louis*, bachelier en théologie de la faculté de Paris, de la maiſon & ſociété de Navarre. 8. *Marguerite-Françoiſe*, religieuſe Urſuline à l'Iſle en Venaiſſin. 9. *Elizabeth-Alexandrine*, religieuſe de la congrégation de Notre-Dame à Avignon. 10. *Gabrielle*, mariée au mois d'octobre 1742, avec noble *Hercule* de Maſſip, co-ſeigneur de Clarenſac en Languedoc. 11. *Thereſe*, religieuſe Carmélite, à Carpentras. 12. *Geneviève*, morte en bas âge.

BRANCHE DU SERRE, BARONS DE THEZE.

PIERRE d'Inguimbert, chevalier, deuxiéme fils & co-héritier de BARTHELEMI, & de *Marguerite* d'Athenoſi, s'établit à Carpentras, & fut reçu au rang des nobles à la maiſon de ville, vers l'an 1540. Il fut marié le 15 octobre 1560 avec *Catherine* de Mercier, fille d'*Honoré*, & de *Magdeléne* de Geoffroy de Maligeay. Ses enfans furent CHARLES, qui ſuit; FRANÇOIS, *qui forma la branche, dite des* SOLLONS, *ou du* PLAN DORIA, à Carpentras; THOMAS, *tige des ſeigneurs* DE S. VERAN, dans la même ville, éteinte dans la maiſon de Conceyl ou Concyl, à Avignon; *Magdeléne*, qui épouſa *Pompée* de Geoffroy, dit Jouffroy, ſeigneur de Fonture; *Florie*, mariée avec noble *Jean* de Bénédicti.

CHARLES d'Inguimbert, chevalier, ſeigneur de Pramiral, fait comte & chevalier de l'ordre du pape Paul V, par lettres de ſa ſainteté, du 25 mai 1618, fut marié le 28 novembre 1598, avec *Claire* de Raſellis Tulle, fille de *Helie*, ſeigneur de la Roque-Henry, & de *Louiſe* de Tertulle Bagnols. Il eut de cette alliance PIERRE, *qui continue la poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné*; FRANÇOIS, docteur en théologie, prévôt de l'égliſe cathédrale de Vaiſon; *Charles*, doyen de l'égliſe collégiale de Grignan; JEAN-BAPTISTE, *qui forma la branche dite* DU PLAN DE GALERI, à Carpentras, épouſa, 1° en 1638 *Anne* de Cohorne, fille de *Thomas*, vice-recteur perpétuel du comté Venaiſſin, & de *Jeanne* d'Ollon ſa premiere femme: 2° le 8 avril 1648, *Sibylle* de Julianis, fille de *Marc* de Julianis, lieutenant de la garniſon italienne de Carpentras, & de *Marguerite* de Rivettes. Du premier mariage il eut *François* d'Inguimbert, mort ſans alliance, en 1668. Ses enfans du ſecond mariage, furent ESPRIT-JOSEPH, qui ſuit; *Dominique*, chanoine de l'égliſe cathédrale à Carpentras; *Marguerite*, qui épouſa noble *Paul-Ignace* d'Augier; *Richarde-Marie*, Urſuline à Pernes, diocèſe de Carpentras.

ESPRIT-JOSEPH d'Inguimbert, fut marié le 18 décembre 1687, avec *Anne* de la Plane, fille de *Jean-François*, & de *Picharde* de Tillia d'Ollonne, dont il a eu une poſtérité très-nombreuſe. Cette branche eſt éteinte au treiziéme degré dans la perſonne de DOMINIQUE-JOSEPH Malachie, ſacré archevêque titulaire de Théodoſie, en 1732; (ſes bulles ſont datées du 17 décembre 1731) décoré par le grand-maître de Malte de la croix d'honneur de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, fait conſulteur du ſaint office, & nommé à l'évêché de Carpentras par le pape Clément XII, le 25 mai 1735, qu'il remplit actuellement, & qui a la réputation d'un des ſavans prélats de l'Europe, également illuſtre par les productions de ſa plume & par la fondation d'une bibliothéque immenſe qu'il vient de rendre publique dans ſa ville épiſcopale, riche de quantité de ſtatues, médailles antiques, peintures, & de plus de 30000 volumes avec un fonds de 20000 écus. Benoît XIV en a confirmé tous les réglemens, par une bulle du 25 janvier 1746, qu'il adreſſe au prélat fondateur, dont il loue également le zéle, la piété, & l'érudition, & dans laquelle ſont ſpécifiés les différens articles de la fondation; *Françoiſe* d'Inguimbert, mariée en 1642, avec noble *André* des Seguins, ſeigneur de Piegon.

PIERRE d'Inguimbert II du nom, chevalier, ſeigneur de Pramiral, Melve & Levens, co-ſeigneur de la Motte & du Caire, obtint du roi, en conſidération de ſes ſervices, dons & remiſſions des droits de lods & ventes appartenans au domaine de ſa majeſté, pour raiſon des terres de Melve, & Levens, par lettres de ſa majeſté datées de Paris, & de Bourg ſur mer, du 10 décembre 1645, & du 20 mai 1651. Il fut marié à Gap, le 25 janvier 1637, avec *Marguerite* du Serre de Montorcier, fille de *Daniel* du Serre, baron de Théze, &c. maréchal des camps & armées du roi, & d'*Anne* de Soligny. Ses enfans furent, *Joſeph-David*, ſeigneur de Levens, mort ſans alliance; CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit; *Louis*, prévôt de la cathédrale de Vaiſon, qui réſigna cette dignité, en 1686, à Felix-Marie de Vincens de Savoillan; JEAN-BAPTISTE, *tige des ſeigneurs de* PRAMIRAL, à Lyon & à Metz, rapportés ci-après; *Angélique*, mariée en 1657, avec *Pierre* Siffrein de Gualteri, ſeigneur de Baucet, &c. *Marguerite*, qui épouſa en 1664, *Jacques-Joſeph* de Gaultier de Girenton, ſeigneur de Coſte-Brune; *Claire*, religieuſe à l'abbaye de la Magdeléne, à Carpentras; & *Marie*, morte en bas âge.

CHARLES-FRANÇOIS d'Inguimbert, chevalier, ſei-

gneur de Pramiral, de Melve & de Levens, co-ſeigneur de la Motte du Caire, dont il rendit hommage au roi, le 28 avril 1673, après avoir été reconnu noble par jugement des commiſſaires du roi en Provence, du 17 février 1668, fut marié 1° le 24 janvier 1666, avec *Marguerite* d'Orléans, fille de *Guillaume*, ſeigneur de la Motte, co-ſeigneur de Venaſque & de S. Didier, & de *Marie* des Seguins des Beaumettes: 2°. avec *N*... de Chauſſande, fille de *Pierre*, ſeigneur de S. Roman, & de *Marie-Magdeléne* de la Motte de Teſte, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de la premiere futent, *Joſeph*, mort ſans alliance; François-Gaspard, qui ſuit; *Pierre-Victor*, ſieur de Melve, capitaine dans le régiment du comté Venaiſſin, au ſervice du pape, en 1708; *Antoine*, ſieur d'Angemon, capitaine dans le même régiment, & depuis lieutenant de la garde Avignonoiſe du pape, à Rome; *Urſule-Roſe*, mariée avec *Jean-Baptiſte* de Glandevez, ſeigneur du Villar; & *Catherine*, religieuſe Urſuline, à Carpentras.

François-Gaspard d'Inguimbert du Serre, baron de Théze, ſeigneur de Pramiral, Melve, Levens, grand ſénéchal de Siſteron, conſeiller du roi en ſes conſeils, hérita de la baronie de Theze de Rainaud du Serre, ſon oncle, commandeur de l'ordre de S. Lazare, mort en 1718, & rendit hommage au roi, pour Melve & Levens, que ſon pere lui avoit cédés, le 18 juin 1710. Il fut marié le 25 mars 1719, avec *Marie-Roſe* de Vaëſe, fille de *Pierre*, ſeigneur de Briancourt, & de *Thérèſe-Lucrece* des Beaux (de Belis) dame & barone de Roaix, au comté Venaiſſin, dont il a eu Joseph-Charles d'Inguimbert du Serre, qui ſuit; *Pierre-Hypolite*, capitaine dans le régiment d'infanterie de Penthiévre; *Antoine-Xavier*, auſſi capitaine dans le même régiment; *Urſule-Louiſe*, & *Magdeléne-Angélique*; *Claire-Thérèſe*; & *Marguerite-Agathe*, mortes ſans alliance.

Joseph-Charles d'Inguimbert du Serre, chevalier, ſeigneur de Pramiral & de Melve, baron de Théze, conſeiller du roi en ſes conſeils, grand ſénéchal de Siſtéron, après la mort de ſon pere, &c.

Branche des seigneurs de Pramiral, barons de Chastillon.

Jean-Baptiste d'Inguimbert, chevalier, ſeigneur de Pramiral, quatriéme fils de Pierre II, & de *Marguerite* du Serre, s'établit à Lyon, où il fut fait major de la ville, & commiſſaire des guerres dans le Lyonnois. Il fut marié le 10 décembre 1682, avec *Marie* Pernon du Fournel, dame de Bayere, & barone de Châtillon en Lyonnois; fille de *Maurice*, conſeiller au conſeil ſouverain de Dombes, & maître des requêtes de l'hôtel du prince, & de *Marie* de Bérard de la Beau, dont il a eu Camille, qui ſuit; Jean-Marie, *dont on parle après la poſtérité de ſon frere*; *Guillaume*, capitaine au régiment de Sourches, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis; *Marie-Anne-*, mariée à Lyon, le 22 ſeptembre 1727, avec *Henri* de la Rochette Baubigneux, ſeigneur de Bonneville, ancien capitaine dans le régiment d'infanterie de Ponthieu, chevalier de S. Louis; & *Geneviéve*, mariée le 26 août 1723, avec noble & illuſtre *Jean-Pierre* de Luſy, ſeigneur des Bordes la Fayole. Camille d'Inguimbert, chevalier ſeigneur de Pramiral, baron de Châtillon en Lyonnois, & de Bayere, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, capitaine au régiment de Sourches, épouſa à Lyon, le 2 août 1719, *Elizabeth* de Chapuis de la Faye, fille de *Jean*, ſeigneur de la Faye, & de *Catherine* de Bailly, dont il n'a eu que des filles; *Marie*, barone de Châtillon & de Bayere, mariée le 29 novembre 1745, avec *Auguſtin*, comte de Foudras, morte ſans enfans, en 1746; *Françoiſe*, religieuſe à Sainte-Claire de Montbriſon; *Marie-Françoiſe*, religieuſe à la Viſitation de la même ville; *Marie-Anne*, après la mort de ſa ſœur, en 1746, mariée le 18 juillet en 1747, avec *Claude-Ferdinand*, marquis de Foudras, cornette dans la colonelle générale.

Branche de Pramiral a Metz.

Jean-Marie d'Inguimbert, chevalier, ſeigneur de Pramiral, chevalier de l'ordre de ſaint Louis, en 1732, lieutenant colonel du régiment de Penthiévre infanterie, avec penſion, en 1742, deuxiéme fils de Jean-Baptiste, établi à Lyon, & de *Marie* Pernon du Fournel, s'eſt établi à Metz, le 21 novembre 1720, & y a été connu noble & inſcrit dans le rang des gentilshommes de la province par arrêt du parlement, rendu ſur la production de ſes titres, le 28 juin 1724. Il s'eſt marié dans cette ville, le 21 novembre 1720, avec *Marguerite-Petronille* d'Herbalez, fille de *Nicolas*, premier capitaine au régiment de Dragons de Languedoc, & de *Suſanne* de Montigni. Ses enfans ſont Jean-Camille, qui ſuit; *Marie-Eſther*; *Marie-Anne-Thérèſe*, religieuſe Urſuline à Metz; *Marie-Marguerite-Charlotte*.

Jean-Camille d'Inguimbert, ſeigneur de Pramiral, capitaine dans le régiment de Penthiévre infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de ſaint Louis.

Branche de Sollons, dits du Plan Doria.

François d'Inguimbert, chevalier, ſecond fils de Pierre I, & de *Catherine* de Mercier, fut marié le 17 décembre 1600, avec *Dauphine* de Cheylus, fille de *Jean*, co-ſeigneur de Vénaſque & de S. Didier, & de *Louiſe* d'Alleman de Châteauneuf, dont il eut pour enfans, Solon, qui ſuit; *Ceſar*; *Jean-Thomas*; & *Charles*, qui ſervirent tous deux dans le régiment de l'Alteſſe, au ſervice de Gaſton, duc d'Orléans; *François*, qui obtint une compagnie dans Royal étranger, en 1636.

Solon d'Inguimbert, par qui cette branche eſt connue, fut marié avec *Marie* de Soubirats, fille de *Pierre*, chevalier de l'ordre du roi, vice-recteur du comté Venaiſſin, & de *Marguerite* des Séguins des Beaumettes, dont il eut une nombreuſe poſtérité: César-François, qui ſuit; *Eſprit-François*; *Eſprit-Joſeph*; *Joſeph-François*, fut capitaine au régiment de la Vieille Marine infanterie; *Pierre-François*, fut capitaine dans le régiment de Gadagne, au ſervice de la république de Veniſe, & ſervit d'aide de camp au duc de Gadagne, général des troupes de cette république, & lieutenant général des armées du roi; *Paul*, ſieur du Serre, mort jeune; *Joſeph*, capitaine, avec ſon frere Pierre-François, dans le régiment de Gadagne, au ſervice de la république de Veniſe; *Antoine-François*, fut avec ſon frere Joſeph-François, capitaine au régiment de la Vieille Marine, infanterie; *Jean-Baptiſte*; *Louis-François*, homme d'une piété rare & ſolide, & qui a laiſſé à ſa mémoire l'honneur du refus de l'évêché de Lavaur, qui lui fut offert.

César-François d'Inguimbert, épouſa le 9 novembre 1686, *Jeanne* de Robaud, fille de *Jean-Baptiſte*, capitaine d'infanterie, & de noble & illuſtre dame *Yolande* de Lazaris. Il y a eu de cette alliance, entr'autres enfans, Pierre-Joseph, qui ſuit; *Thérèſe-Charlotte*, mariée le premier avril 1723, avec noble *Jean-Joſeph* Siffrein de Tillia, ſeigneur d'Ollonne à Carpentras.

Pierre-Joseph d'Inguimbert, chevalier, épouſa en 1716, *Roſe* de Maſſan, fille de *Joſeph-Ignace*. Ses enfans ſont Joseph-Bernard, qui ſuit; *Ignace-Etienne*, dit *le chevalier d'Inguimbert*, capitaine dans le régiment de Monaco, & chevalier de l'ordre de ſaint Louis; *Siffrein*; *Xavier*; *Céſar*; *Louis*; *Alexis*, mort jeune; *François*; *Charlotte*; *Roſette*; *Siffreine*, mor-

Digitized by Google

te religieuſe hoſpitaliere, à Caromb, diocèſe de Carpentras; *N.....*; *Joſeph-Bernard* d'Inguimbert, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, capitaine dans le régiment de Monaco.

Branche de Saint-Véran.

Thomas d'Inguimbert, chevalier, troiſiéme fils de Pierre I, & de *Catherine* de Mercier, fut marié, en 1618, avec *Marguerite* de Chauſſande, fille de *Gabriel*, & *Eſprite* de Cheylus, dont il eut entr'autres enfans, Antoine, qui ſuit; *N.....* chanoine en l'égliſe cathédrale de Carpentras; *Antoine* d'Inguimbert, ſieur de S. Véran, épouſa en 1658, *Catherine-Siffreine* de Beauvois, fille de *Matthieu*, dont vinrent entr'autres enfans Joseph-Marie-Benoît, qui ſuit; *N.....*dit *l'abbé de S. Véran*, mort d'accident à Paris.

Joseph-Marie-Benoît d'Inguimbert, ſieur de S. Véran, fut marié avec *Marguerite* d'Inguimbert de Montange, ſa parente, fille d'*Eſprit-Joſeph*, & de *Marguerite-Françoiſe* des Séguins des Beaumettes, du lieu de Ménerbes, diocèſe de Cavaillon. Il n'a laiſſé que deux filles, *Catherine-Françoiſe*, morte à Montpellier, en 1725; & *Marie*, mariée le 7 juillet 1727, avec *Joſeph-Etienne-Michel* de Conceyl, ſeigneur titulaire de S. Romane de l'Eguille, à Avignon, dont le fils *Louis* de Conceyl, fut reçu page du roi en ſa petite écurie, en 1743.

A l'occaſion des colonnes que cette maiſon porte pour armes, on lit dans un poëme dédié, *Victori d'Inguimberg, nobili & illuſtri, generoſo & magnanimo equiti*, qu'au XIIIe ſiécle, en 1250, Jacques, roi d'Aragon, combattant contre les Maures, qui perdirent le royaume de Valence & les iſles Baléares, *Hercule-Joſeph-Maximilien* d'Inguelberg, ayant fait dans le royaume de Grenade, près le détroit de Gibraltar, une action qui mérita d'être louée de ce grand roi, y reçut pour armes les quatre *colonnes*, au lieu du *Lion d'or, à la faſce ondée de gueules, qu'il portoit ſur un champ d'azur ſurmonté de deux étoiles d'or*, comme cette maiſon porte encore aujourd'hui, avec le cri rendu par celui qu'elle a aujourd'hui, *Courage ne craint* (*Formidare animus neſcit.*) *M'uth fourchtet niche.* Le poëte diſoit enſuite à la marge. » C'eſt dans le royaume de Gre» nade que ſe trouve le Mont Colpe, ſur le détroit » de Gibraltar, vis-à-vis le mont Abyla en Afrique, » c'eſt ce qu'on appelle *les colonnes d'Hercule*, *Non » plus ultrà*, parceque la fable feint que ce prince va» gabond trouvant ces deux montagnes unies, les ſé» para, & fit par-là communiquer les eaux de l'O» céan avec la Méditerranée «. *On donne cet article tel qu'on l'a reçu.*

INGULFE, Anglois, natif de Londres, ſelon quelques auteurs, étoit fils d'un courtiſan d'Edouard, dernier des rois de la famille des Anglois. Il fut moine de l'abbaye de Fontenelle ou S. Vandrille en Normandie, & depuis abbé de Croiland en Angleterre, de l'ordre de S. Benoît. Ingulfe fit le voyage de Jéruſalem; & à ſon retour, écrivit l'hiſtoire des monaſteres d'Angleterre, depuis l'an 626, juſqu'en 1091, quatre ans après la mort de Guillaume *le Bâtard*, dont il avoit été ſecrétaire. Quelques-uns ont cru que Pierre de Blois continua cet ouvrage, que nous avons dans le recueil des hiſtoriens Anglois de Henri Savil. On dit qu'Ingulfe eſt mort l'an 1109. * Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Voſſius, *l.* 2, *de hiſt. lat. c.* 42. Pitſéus. Balée, &c.

INN, *cherchez* INS.

INNER-EYRA ou INERRERA, bourg de l'Ecoſſe méridionale, qui avoit ſéance & voix dans le parlement d'Ecoſſe, avant la réunion des deux royaumes, eſt ſitué dans le comté d'Argile, ſur le golfe de Finn, à cinq lieues de la ville de Kilmore, vers le couchant. * Baudrand.

INNERLOCHTI; car c'eſt ainſi qu'écrivent les Ecoſſois, & non pas *Inner-Lote*, comme on lit dans le dictionaire de M. Corneille, ville dans la province de Lock-Abir. Elle étoit autrefois conſidérable & marchande, à cauſe de ſa ſituation; mais ayant été ruinée dans les guerres contre les Danois, elle n'a pu recouvrer ſon ancienne ſplendeur. Le pays d'alentour eſt ſi agréable, que les rois d'Ecoſſe l'avoient choiſi pour leur ſéjour ordinaire, dans un château nommé *Evonia*. Ce pays eſt préſentement remarquable par un fort où il y a garniſon, pour tenir en bride les Montagnards, qu'on n'a jamais pu entierement ſoumettre, ou pour mieux dire, qui mettent encore à préſent ſous contribution le royaume de la grande Bretagne. * *Diction. anglois.*

INNERNESSE ou INVERNESSE, petite ville d'Ecoſſe, ſituée dans le comté de Murai, à l'embouchure de la riviere de Neſs dans le golfe de Murai. Cette ville eſt forte & défendue par une bonne citadelle, que Cromwel y fit conſtruire. * Baudrand.

INNER-OURIE, bourg dans l'Ecoſſe ſeptentrionale, qui avoit avant la réunion, ſéance & voix dans le parlement. Il eſt ſitué dans le comté de Buchan, à l'embouchure de l'Ourie dans le Don, & à cinq lieues de la vieille Aberdone. * Baudrand.

INNICHEN ou INNEKEN, bourg du Tirol en Allemagne, dans l'évêché de Brixen, à la ſource de la Drave. Quelques géographes prennent Innichen pour l'ancienne *Aguntum*, petite ville de la Rhoſie, laquelle d'autres mettent à Doblach, bourg qui eſt à trois lieues d'Innichen, vers le couchant. * Baudrand.

INNOCENS: c'eſt ainſi que l'on nomme les enfans qu'Hérode fit tuer dans Bethléem & dans le territoire, voulant envelopper dans ce maſſacre celui qui venoit être le Sauveur du monde. Les Grecs dans leurs ménologes, & les Ethiopiens dans leurs liturgies, prétendent que ces enfans furent tués au nombre de quatorze mille: mais c'eſt deviner, & il n'y a pas même d'apparence que ce nombre pût être ſi conſidérable. On montre de leurs reliques en pluſieurs endroits. L'égliſe latine célébre leur fête le 28 décembre, & les Grecs le 29. Pluſieurs peres de l'égliſe, comme S. Cyprien, S. Hilaire, S. Chryſoſtôme, S. Irénée, S. Auguſtin, &c. parlent des Innocens comme des premiers martyrs de l'égliſe chrétienne. Il paroît même par Origéne, que l'on célébroit de ſon temps leur mémoire dans le catalogue des ſaints & des martyrs. Bingham, dans ſes *antiquités eccléſiaſtiques*, livre digne d'être eſtimé, dit qu'on ne peut pas aſſurer, ſi dans les commencemens, la fête des Innocens a été célébrée le jour de l'Epiphanie, ou dans un autre jour. Voici comment le poëte Prudence s'exprime ſur leur ſujet:

Salvete flores Martyrum,
Quos lucis ipſo in limine
Chriſti inſecutor ſuſtulit,
Ceu turbo naſcentes roſas.
Vos prima Chriſti victima,
Grex immolatorum tener,
Aram ante ipſam ſimplices,
Palmâ & coronis luditis.

Ce témoignage montre, ce ſemble, qu'au temps de Prudence on ne faiſoit nulle difficulté, comme pluſieurs critiques l'ont fait de nos jours, de regarder ces enfans comme ſaints & comme martyrs. L'égliſe latine, au moins dans la plupart des diocèſes, a adopté l'hymne d'où ces ſtrophes ſont tirées, pour la chanter le jour de la fête des Innocens.

INNOCENS (Fête des) *cherchez* FÊTE DES INNOCENS.

INNOCENT, I de ce nom, pape, natif d'Albe, ſuccéda à *Anaſtaſe* I, le dimanche 18 mai 402. Il s'oppoſa aux perſécuteurs de S. Jean Chryſoſtôme, &

Digitized by Google

employa contre eux les cenſures eccléſiaſtiques. Il écrivit auſſi à Jean de Jéruſalem, qui prenoit le parti de Pélage contre S. Jérôme, & donnoit occaſion à cet héréſiarque de publier ſes erreurs en Orient. Depuis, excité par la lettre du concile de Carthage, par celle du concile de Mileve, que quelques-uns attribuent à S. Auguſtin, & par celle qu'Aurelius, Alype, Auguſtin, Evode & Poſſidius écrivirent en leur nom, & que l'on croit être de S. Auguſtin, il condamna le même Pélage & Céleſtius, *avec une rigueur* ou *vigueur* apoſtolique; car on trouve ces deux leçons differentes dans les anciens manuſcrits: ce qui doit convaincre d'erreur ceux qui ont oſé ſoutenir que ce pontife avoit diſſimulé, & avoit même pris le parti de ces hérétiques. Il n'eſt pas malaiſé de convaincre de faux l'hiſtorien Zoſime, qui a oſé écrire que le pape Innocent, pour délivrer la ville de Rome du ſiége d'Alaric en 409, avoit permis aux païens d'y faire leurs ſacrifices. Son témoignage eſt une impoſture manifeſte: car tous les écrivains de ce temps aſſurent que ce pontife n'étoit pas à Rome, lorſque cette ville fut priſe par les Goths; & Oroſe ajoute que la providence l'en avoit tiré, comme elle avoit tiré Lot de Sodome, afin qu'il ne fût pas témoin des miſeres & de la punition de cette cité. Innocent condamna divers autres hérétiques, fit de très-beaux réglemens, & mourut le 12 mars 417, avec l'eſtime générale de tous les gens de bien, après avoir gouverné l'égliſe environ 15 ans, ſelon les martyrologes de Bede & d'Adon; & un peu plus long-temps, au rapport des autres. Le 27 janvier de la même année, il avoit condamné les Pélagiens par ces fameux reſcrits qui ont été depuis ſi célébres. Nous avons de lui pluſieurs épîtres, qui ſont des preuves de ſa doctrine, & de ſes ſoins pour toute l'égliſe. Les curieux les conſulteront, & ſur-tout celle qu'il adreſſa à Victricius évêque de Rouen, & à Exupere de Toulouſe, pour le reglement de la diſcipline eccléſiaſtique. Innocent I eut Zosime pour ſucceſſeur. * S. Auguſtin, *epiſt.* 90, 93, 94, &c. S. Jérôme, *epiſt.* 8. Gennade, *de vir. illuſtr. c.* 43. Oroſe, *lib.* 7. Zoſime, *lib.* 5. Baronius, *in annal. A. C.* 402, *& ſeq.*

INNOCENT II, Romain, auparavant cardinal diacre du titre de Saint-Ange, avoit porté le nom de *Gregoire*, & étoit fils de *Jean* de Papereſcis. Il fut chanoine régulier de S. Jean de Latran, puis abbé de S. Nicolas & de S. Primitif, & fut fait cardinal par le pape Urbain II, en 1088. Il ſuivit le pape Gélaſe en France, fut envoyé par Calliſte II, légat en Allemagne, & exerça d'autres emplois importans, juſqu'à ce qu'il fut élevé ſur le ſiége pontifical après Honorius II, le 14 février 1130. Dans le même temps, Pierre, fils de Léon, fut élu antipape, prit le nom d'*Anaclet* II, & eut pour partiſans les Romains, les Milanois, Roger duc de Sicile, & divers autres: ce qui obligea Innocent de venir en France, l'aſyle ordinaire des pontifes perſécutés. Il célébra des conciles à Clermont, à Reims, & au Puy-en-Velai, & fut déclaré légitime pape en un autre concile que les prélats de France tinrent à Etampes. S. Bernard s'y trouva, & y défendit fortement les intérêts d'Innocent, que tous les autres ſoutinrent avec lui. Ce pape vint à Liége le troiſiéme dimanche de carême, 22 mars 1131. Le dimanche ſuivant il y couronna l'empereur, & le dimanche 25 octobre de la même année 1131, il couronna le roi Louis *le Jeune* à Reims. Depuis, étant repaſſé en Italie, il y tint des conciles à Plaiſance & à Piſe; & étant entré à Rome avec l'empereur Lothaire, il y ſacra ce prince l'an 1133. C'eſt le même qu'il avoit couronné autrefois à Liége dans l'égliſe de S. Lambert. S. Bernard s'employoit cependant à calmer la fureur des ſchiſmatiques, leſquels, après avoir perdu leur antipape Anaclet, qui mourut le 7, ou ſelon d'autres, le 25 janvier 1138, lui ſubſtituérent un cardinal appellé *Grégoire*, qui prit le nom de *Victor IV*: mais ce dernier fit une abdication volontaire du pontificat prétendu; & ainſi la paix fut rendue à l'égliſe par les ſoins du même S. Bernard. Innocent, de retour à Rome, y célébra le ſecond concile général de Latran le 8 avril 1139, & condamna Abailard & ſon diſciple Arnaud de Breſce. Le 10 juillet de la même année, le pape Innocent II fut fait priſonnier par Roger, roi de Sicile, auquel il faiſoit la guerre. Il recouvra la liberté en donnant l'inveſtiture de la Sicile à ce roi, qui pour cela lui jura foi & hommage. Ce pontife mourut le 24 ſeptembre 1143, après treize ans, ſept mois & dix jours de pontificat. Célestin II lui ſuccéda. * Suger, *en la vie de* Louis *le Jeune*. Othon de Friſinghen, *in chron.* S. Bernard, *in epiſt.* Baronius, *in annal.* Ciaconius, *in Innoc. II.* Louis Jacob, *bibl. pontif. &c.* Voyez ſur-tout l'*Hiſtoire du pontificat du pape Innocent II*, par D. Jean de Lannes, religieux de l'abbaye de Fontfroide, Paris, *in*-12, 1741. Cette hiſtoire, qui eſt bien faite, contient une partie de l'hiſtoire de l'égliſe, depuis l'an 1130, juſqu'en l'an 1143. Les faits y ſont bien détaillés; & l'on voit que l'auteur a puiſé dans les meilleures ſources, & qu'il a ſu en faire un bon uſage.

INNOCENT III, natif d'Anagnie, de la maiſon des comtes de Segnie ou Signie, parvint au pontificat après *Celeſtin III.* Il s'étoit nommé auparavant *Jean Lothaire*, & en 1190, avoit été fait cardinal du titre des SS. Serge & Bacche par le pape Clément III. Ce pape avoit étudié à Rome, à Paris où il avoit reçu le bonnet de docteur, & à Boulogne, & avoit donné des marques de ſon érudition par divers traités de ſa façon. Quelques auteurs ont écrit qu'il n'étoit âgé que de trente ans, lorſqu'il fut élevé au pontificat le 8 ou le 9 janvier 1198: mais il eſt ſur qu'il en avoit trente-ſept. On a cru qu'Innocent III avoit été chanoine régulier de S. Jean de Latran; mais il eſt conſtant par ſes épîtres même, qu'il étoit chanoine eccléſiaſtique de S. Pierre, après l'avoir été d'Anagnie. Il eſt vrai que quand on le fit pape, il n'étoit que diacre, & qu'avant ſon couronnement on le ſacra prêtre, puis évêque. Au reſte, comme ſa modeſtie n'étoit pas moindre que ſa ſcience, on eut peine à lui faire accepter le pontificat, qu'il eût abſolument refuſé, ſi ſon élection n'eût été confirmée par les marques viſibles de la volonté de Dieu. Il ne voulut point ſe ſervir de ſa vaiſſelle d'argent, dont il fit diſtribuer le prix aux pauvres, qu'il ſervoit lui-même à table, & ſe contenta d'en avoir de bois ou de verre. Ce pontife forma le deſſein d'unir les princes Chrétiens pour le recouvrement de la Terre-ſainte; & pour y réuſſir, il voulut commencer par détruire les hérétiques, & ſur-tout les Albigeois, qui déſoloient le Languedoc. Il eut la conſolation de voir que l'égliſe, ſous ſon pontificat, fut enrichie de divers ordres religieux, de ceux de ſaint Dominique, de S. François, des Trinitaires & de quelques autres. En 1198 il envoya en France le cardinal Pierre de Capoue, pour obliger le roi Philippe *Auguſte* à reprendre Iſemburge ſa femme, & écrivit ſur ce ſujet au même roi & à l'évêque de Paris, &c. L'an 1215 il célébra le concile général de Latran, dans lequel il préſida; & mourut à Pérouſe le 16 juillet 1216, où il étoit venu pendant les grandes chaleurs, pour accorder les Piſans & les Génois, dont il vouloit tirer du ſecours pour le recouvrement de la Terre-ſainte. Ce pape a compoſé divers ouvrages; comme des commentaires ſur les ſept pſeaumes pénitentiaux; trois livres du mépris du monde: *De contemptu mundi, ſive de miſeria humanæ conditionis*, dont on a pluſieurs éditions, une entr'autres, faite à Paris, *in*-18, en 1645. Il avoit compoſé ce traité avant que d'être pape. On imprima à Rome dès l'an 1543, ſes épîtres, que Binius mit dans ſon édition des conciles. Elles furent réimprimées l'an 1595, à Cologne, en deux livres, dont le premier contenoit 557 épîtres,

Digitized by Google

& l'autre 264. Enfin l'an 1635, les bourſiers du collége de Foix de Toulouſe donnerent au public quatre livres des mêmes épîtres tirées de leur bibliothéque. On a cet ouvrage en deux volumes *in-fol.* avec les notes de François Boſquet, depuis évêque de Montpellier, qui a auſſi publié la vie de ce pontife. Paul du Mai, conſeiller au parlement de Bourgogne, avoit fait auſſi imprimer diverſes lettres d'Innocent III, dans un tome *in*-8°. L'édition la plus parfaite de ces lettres, eſt celle que le ſavant M. Baluze nous a procurée à Paris en 1682. On attribue encore d'autres piéces à ce même pontife; comme des commentaires ſur le maître des ſentences : *De officio miſſæ, ſeu de ſacro altaris myſterio, lib. VI; Sermones de tempore & de ſanctis; De ſacramento baptiſmi; De clauſtro animæ; De purgatorio; De conſecratione pontificis; De laude charitatis; De ſanctorum veneratione, &c.* On aſſure auſſi qu'il eſt auteur de la proſe *Stabat mater dolorosa;* de l'hymne *Ave mundi ſpes Maria;* de l'oraiſon *Interveniat pro nobis, quæſumus, Domine.* Après Innocent III on éleva ſur le ſaint ſiége HONORIUS III. * Les curieux conſulteront Blondus; Platine; Sabellicus; Nauclere; Sigonius; Matthieu Paris; l'abbé d'Uſperg; Pierre des Vaux-de-Cernai; Henri de Gand; Trithême; Sixte de Sienne; Bellarmin; Poſſevin; Sponde; Bzovius; Oldéric Rainaldi; Louis Jacob, *biblioth. pontif. &c.* Onuphrius Panvin.

INNOCENT IV, natif de Gènes, nommé auparavant *Sinibalde*, de la maiſon de Fieſque, des comtes de Lavagne, fut élu pape le 24 juin 1243, après un interrégne de plus de vingt mois, depuis la mort de Céleſtin IV. Sinibalde avoit été chancelier de l'égliſe romaine, & avoit été créé cardinal par Grégoire IX, au mois de ſeptembre 1227. D'ailleurs, ſon mérite étoit connu de tout le monde, & ſa capacité dans la ſcience du droit étoit ſi grande, qu'on lui donnoit le titre de *Pere du droit.* L'empereur Frédéric II, qui avoit long-temps été brouillé avec les papes & toute l'égliſe, ne fut pas plus tranquille après l'élection d'Innocent, avec lequel il avoit été fort uni, lorſqu'il n'étoit que cardinal. Innocent n'oublia rien néanmoins pour le ramener à ſon devoir : mais lorſqu'il vit que ſes ſoins étoient inutiles, il trouva à propos de ſe dérober à ſon reſſentiment. Ce pape ſe réfugia en France; & lorſqu'il y fut arrivé au mois de décembre 1244, il convoqua un concile général à Lyon pour l'année ſuivante 1245. Dans ce concile, qui fut ouvert un lundi après la fête de S. Jean-Baptiſte, on procéda contre l'empeur Frédéric, qui y fut excommunié, & on traita de l'expédition de la Terre-ſainte. Le pape y donna le chapeau rouge aux cardinaux, pour les faire ſouvenir par la vue de cette couleur, qu'ils devoient être prêts à verſer leur ſang pour la défenſe de l'égliſe. Après la concluſion du concile, le pontife vit à Cluni le roi S. Louis, qui ſe préparoit pour ſon voyage d'Outremer. Frédéric II mourut en 1250, & l'année ſuivante le pape quitta Lyon, où il avoit demeuré ſix ans & demi, pour retourner en Italie. Il s'arrêta à Pérouſe, & n'alla à Rome que l'année ſuivante 1252. Depuis il fut appellé à Naples pour recouvrer ce royaume, & vit défaire ſes troupes par Mainfroi, qui avoit obtenu du ſecours des Sarraſins de Lucéria. Ce malheur contribua beaucoup à la mort d'Innocent, qui arriva le 7 décembre 1254, après un pontificat de 11 ans, 5 mois & 14 jours. Les ouvrages de ce pape ont été ſouvent imprimés à Veniſe, à Lyon, à Francfort & ailleurs, avec ce titre : *Apparatus, libris quinque diſtinctus, in totidem libros decretalium.* Le cardinal Baronius dans ſes notes ſur le martyrologe romain, marque qu'il croit que ce pape a compoſé l'office de l'octave de la nativité de la ſainte Vierge. Valentin Foſter qui a écrit du droit civil romain, & Jean Fiſchard, auteur des vies des juriſconſultes modernes, parlent fort avantageuſement de lui, & lui attribuent divers ouvrages. ALEXANDRE IV fut pape après lui. * On pourra auſſi voir Juvenatius; Villani; Blondus; Fazel; Sigonius; Summonéta; Matthieu Paris; S. Antonin; Nauclere; Trithême; Sixte de Sienne; Bellarmin; Sponde; Bzovius; Louis Jacob, &c.

INNOCENT V, nommé *Pierre de Tarantaiſe*, parcequ'il naquit en cette ville l'an 1225, avoit été religieux de l'ordre de S. Dominique, docteur de Paris, profeſſeur en théologie, & provincial de la province de France. Le pape Grégoire X le fit archevêque de Lyon en 1272, à la priere du chapitre de l'égliſe de Lyon, & l'année ſuivante 1273 cardinal d'Oſtie, & grand pénitencier de l'égliſe romaine. Le nouveau cardinal harangua au concile de Lyon avec un applaudiſſement général, & y fit l'oraiſon funebre de S. Bonaventure dans l'égliſe des Cordeliers. Après la mort de Grégoire X, il fut élu pape à Arezzo le 21 janvier, & fut couronné à Rome le 22 février 1276; mais il ne tint le pontificat que cinq mois & un jour, & mourut le 22 juin de la même année. Il ſe trouve quelquefois nommé *Petrus Burgundus*, parceque le lieu de ſa naiſſance étoit de l'ancien royaume de Bourgogne. Nous avons de lui des commentaires ſur les quatre livres des ſentences, publiés à Toulouſe en 1652, & quelques autres traités; comme des commentaires ſur le pentateuque, ſur les cantiques, ſur l'évangile, ſur les épîtres de S. Paul, &c. Ses ennemis prétendoient avoir tiré de ſes écrits plus de cent erreurs; & S. Thomas écrivit une apologie pour lui, par ordre de Jean de Vercel général des Dominicains. ADRIEN V parvint enſuite au pontificat, & mourut un mois après, avant que d'être couronné, ce qui fait que quelques auteurs donnent pour ſucceſſeur à Innocent V, JEAN XX ou XXI. * Onuphre, *en la chron.* Trithême. Philippe de Bergame. Sixte & Antoine de Sienne. Léandre Alberti, *de viris illuſt. prædic.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Poſſevin, *in appar. ſacr.* Bzovius & Sponde, *in annal.* Louis Jacob, *biblioth. pontif.*

INNOCENT VI, Limouſin de naiſſance, & évêque de Clermont, connu auparavant ſous le nom d'*Etienne* Aubert, ſuccéda à Clément VI, qui l'avoit fait en 1342 cardinal, évêque d'Oſtie, & grand pénitencier de l'égliſe; & tint le pontificat 9 ans, 8 mois & 20 jours, depuis le 18 décembre 1352, juſqu'au 12 ſeptembre 1362. Le ſaint ſiége étoit alors à Avignon, & la cour romaine avoit beſoin de réforme. Il y travailla avec ſoin, auſſi bien qu'à finir la guerre qui étoit entre les rois de France & d'Angleterre : ce qui ne l'empêcha pas de ſonger aux affaires d'Orient & à celles d'Italie. Ses deſſeins n'eurent pourtant pas toute l'iſſue qu'il s'étoit promiſe, & il mourut de déplaiſir de voir preſque toute l'Europe en armes. Les auteurs parlent de lui comme d'un pontife très-digne du rang où ſa vertu l'avoit élevé. Il fit auſſi pluſieurs fondations ſaintes, entre leſquelles celle de la chartreuſe de Villeneuve-lez-Avignon eſt des plus conſidérables. Il la choiſit pour le lieu de ſa ſépulture; & eut pour ſucceſſeur URBAIN V. Nous avons ſa vie, qui a été publiée depuis peu de temps. * Les curieux la conſulteront, avec Sponde; Louis Jacob, &c.

INNOCENT VII, *Côme* Meliorati, de Sulmone, fut élu après Boniface IX, le 17 octobre 1404, dans le temps que l'égliſe étoit diviſée par le ſchiſme de Pierre de Lune, qui ſe faiſoit nommer *Benoît* XIII. Avant ſon élévation au pontificat, il avoit poſſedé les évêchés de Ravenne & de Boulogne, s'étoit rendu célébre par la connoiſſance du droit, & avoit été fait cardinal par Boniface IX, en 1389. On ne le mit ſur le ſiége pontifical, qu'à condition qu'il céderoit, ſi Benoît XIII en faiſoit de même : mais il ne tint pas ſa promeſſe. Ce pontife avoit de grandes qualités; mais il étoit trop attaché à ſes parens. Les Romains lui donnerent quelques ſujets de mécontentement après ſon

Digitized by Google

couronnement. Pour les punir, le neveu d'Innocent en fit mourir onze. Cette ſévérité les rendit plus inſolens, & les engagea d'avoir recours à Ladiſlas roi de Naples, qu'ils reçurent dans leur ville : ce qui obligea le pape de ſe retirer à Viterbe, d'où il employa contre Ladiſlas les cenſures eccléſiaſtiques. Les Romains, en 1406, rappellerent Innocent dans leur ville, où il mourut des ſuites d'une apoplexie, le 6, d'autres diſent le 5, novembre, après deux ans & 22 jours de ſiége. On peut voir le détail de ſa mort, & de ce qui l'a précédé, dans une lettre que Léonard Aretin a écrite à François, prince de Cortone. C'eſt la deuxiéme du deuxiéme livre des épitres de Léonard, page 30, de l'édition de M. Laurent Mehus; à Florence 1741, *in*-8°. On élut après lui GREGOIRE XII. * Sponde, *in annal.* Thierri de Niem, &c.

INNOCENT VIII, Génois, nommé *Jean-Baptiſte* Cibo, né l'an 1432, fut élevé avec beaucoup de ſoin. Dès qu'il fut entré dans le monde, on l'envoya à Naples, où il vécut aſſez long-temps à la cour d'Alfonſe & de Ferdinand d'Aragon. Depuis il vint à Rome, & fut domeſtique du cardinal de Boulogne, frere du pape Nicolas V, ce qui contribua beaucoup à ſon élévation. Paul II lui donna l'évêché de Savone, & Sixte IV lui conféra celui de Melfi; & le fit cardinal le 7 mai 1473. Ce même pape le laiſſa légat à Rome, d'où il ſortit à cauſe de la peſte, & on lui confia depuis la légation de Sienne. C'eſt par ces degrés que le cardinal de Melfi s'éleva ſur le ſiége pontifical, où il vint après Sixte IV, un dimanche 29 août 1484, & fut couronné le 12 ſeptembre. A ſon avénement au pontificat, il calma les différends des princes d'Italie, & ramena à l'obéiſſance du ſaint ſiége ceux que la ſévérité de ſon prédéceſſeur en avoit éloignés. Il n'épargna rien pour unir les princes Chrétiens contre les Turcs; mais ce deſſein n'eut point de ſuite, & ne ſervit que de prétexte à acquerir une grande ſomme d'argent à la chambre apoſtolique. Le pape profita d'une partie, & employa l'autre pour faire la guerre au roi de Naples, & pour réparer le coliſée d'Adrien. Il obtint du conſeil du roi Charles VIII, qu'on lui remît le prince Zizime, frere de Bajazet, empereur des Ottomans : ce qu'on lui accorda l'an 1489, à condition que ce prince ne ſortiroit point de Rome. Pierre d'Aubuſſon, grand-maître de l'ordre de Malte, eut un chapeau de cardinal après cette négociation. Innocent eut ſeize bâtards, huit fils & huit filles. Philippe de Bergame ne lui en donne que deux, un fils & une fille. Il les laiſſa riches, & maria l'aîné de ſes fils, FRANÇOIS comte d'Aguilare, à une fille de *Laurent* de Médicis, nommée *Magdeléne*, qui paſſoit pour une des plus belles princeſſes de ſon temps. *Voyez* CIBO. L'amour paternel lui fit faire pour ſes bâtards des choſes peu équitables. Il mourut le 25 juillet de l'an 1492, âgé de 60 ans, après avoir gouverné l'égliſe 7 ans, 10 mois & 17 jours. ALEXANDRE VI lui ſuccéda. * Onuphre & Ciaconius, *in vitis pontific.* Du Chêne & Papire Maſſon, *in Innoc. VIII, &c.* Bayle, *diction. critiq.*

INNOCENT IX, de Boulogne, nommé *Jean-Antoine* Fachinetti, cardinal du titre des quatre ſaints couronnés, fut élu pape après Grégoire XIV, le 29 octobre 1591, & fut couronné le 3 novembre. Il avoit été pourvu par le pape Pie IV, d'un évêché dans la Calabre, s'étoit trouvé au concile de Trente, & avoit été fait cardinal par Grégoire XIII. Les auteurs rapportent deux préſages de ſon élévation au pontificat; le premier eſt, que dans le temps qu'il rendoit obéiſſance à ſon prédéceſſeur Grégoire XIV, la tiare de ce pape lui tomba ſur la tête; & l'autre, qu'il eut dans le conclave ſa cellule en la même place où l'on avoit coutume de mettre le trône pontifical dans les conſiſtoires. Il mourut le trente décembre, deux mois après ſon élection. CLEMENT VIII fut élevé enſuite ſur le ſaint ſiége. * Sponde, *in annal.*

INNOCENT X, Romain, nommé auparavant *Jean-Baptiſte* Panfilio, fut créé pape après Urbain VIII, le 15 ſeptembre 1644. Grégoire XV l'avoit envoyé nonce à Naples. Urbain VIII le fit dataire du cardinal François Barberin ſon neveu, l'an 1625, en ſa légation de France & d'Eſpagne, le fit demeurer en ce royaume avec le titre de patriarche d'Antioche & de nonce apoſtolique; & à ſon retour il le fit cardinal. Innocent manqua de reconnoiſſance; car peu après ſon élévation au pontificat, il chaſſa les Barberins de Rome. Deux ans après il les rappella de leur exil, & ſe réconcilia avec eux par une alliance faite l'an 1653. Innocent donna trop d'autorité à dona Olympia, ſa belle-ſœur, ſous ſon pontificat, ce qui lui a attiré la cenſure de quelques auteurs. L'égliſe de France fut troublée par les diſputes de la grace ſur la fin de ſon pontificat; & la faculté de théologie de Paris lui adreſſa les cinq fameuſes propoſitions attribuées à Janſénius évêque d'Ypres, ſur cette matiere, que ce pape condamna par une bulle de 1653. Innocent X mourut le 7 janvier 1655, âgé de 81 ans, après en avoir paſſé 10, 4 mois & 22 jours ſur le ſiége de S. Pierre. ALEXANDRE VII fut pape après lui.

INNOCENT XI, auparavant nommé *Benoît* Odeſcalchi, étoit fils d'un riche banquier de Côme dans le Milanez. Il embraſſa d'abord la profeſſion des armes, qu'il porta en Flandre au ſervice des Eſpagnols contre les François : il y fut même bleſſé à l'épaule droite d'un coup de mouſquet, dont il fut incommodé toute ſa vie. Depuis il étudia à Naples, entra dans l'état eccléſiaſtique, & fut clerc de chambre ſous le pontificat d'Urbain VIII, & d'Innocent X. Son humeur douce & bienfaiſante, & ſes manieres généreuſes & libérales, lui firent de puiſſans amis, entre leſquels on compte dona Olympia, belle-ſœur d'Innocent X. Ce fut de ce pape qu'il reçut le chapeau de cardinal le 6 mars 1645. Quelque temps après il fut pourvu de la légation de Ferrare, & de l'évêché de Novarre, duquel il remplit les fonctions avec une piété édifiante. Enfin, après la mort du pape Clément X, il fut élevé ſur le ſaint ſiége le 21 ſeptembre 1676. Sa conduite à l'égard de ſes parens fut très-eccléſiaſtique, & très-oppoſée à celle de quelques-uns de ſes prédéceſſeurs. Il les exclut des affaires, dont il confia l'adminiſtration au cardinal Aldéram Cibo, Génois de nation. Il aſſiſta l'empereur Léopold I, le roi de Pologne Jean III, & la république de Veniſe, de ſommes conſidérables & de ſes galeres, pendant la guerre que ces trois puiſſances eurent contre les Turcs durant ſon pontificat. La vie de ce pontife a été très-auſtere; & ſi on a pu remarquer en lui quelque défaut, ç'a été ſon peu d'habileté pour le gouvernement, ſa trop grande déférence aux ſentimens de ſes miniſtres, & ſa partialité contre la France en faveur des ennemis de cette couronne. Il mourut le 12 août 1689, & eut pour ſucceſſeur, le cardinal Pierre Ottoboni, qui prit le nom d'ALEXANDRE VIII. * *Mém. du temps.*

INNOCENT XII, nommé auparavant *Antioche* Pignatelli, d'une très-noble famille de Naples, naquit en 1615. Après s'être produit à la cour de Rome ſous Urbain VIII, il fut d'abord inquiſiteur de Malte, gouverneur de Viterbe, nonce à Florence, en Pologne & à Vienne, évêque de Lecce, ſecrétaire de la congrégation des évêques & des réguliers, & maître de chambre de Clément X. Il exerça le même emploi ſous Innocent XI, qui le fit évêque de Faënza, légat de Boulogne, & enfin archevêque de Naples, & cardinal au mois de ſeptembre 1681. Depuis la mort d'Alexandre VIII, qui arriva le premier février 1691, il fut créé pape le 12 juillet de la même année, prit le nom d'*Innocent XII*, & fut couronné le 15 du même mois. Il ſe conduiſit en véritable pere commun,

fans prédilection, fans partialité, & ne connut que les pauvres pour les prendre. Après avoir fondé plusieurs hôpitaux, avoir travaillé à l'extinction du Quiétisme, & avoir entrepris de grands ouvrages d'Arrius & de Nestorius, il mourut comblé de mérites & de bénédictions le 17 Septembre 1750, ayant tenu le siége 3 ans, 9 mois & 17 jours. CLEMENT XII lui fuccéda. *Mém. de trévoux.*

INNOCENT XIII, nommé auparavant *Michel-Ange Conti*, étoit fils du Chartier Conti, duc de Poli, & l'une des trois plus nobles maisons de Rome. Le chef de cette maison eft grand-maître héréditaire du palais apoftolique. Michel-Ange naquit le 13 mai 1655; fut fait gouverneur de Viterbe en 1693, & en 1697 archevêque titulaire de Tarfe, & nonce auprès des cantons Suiffes catholiques. En 1698 il alla en qualité de nonce à la cour de Lisbonne, d'où il revint encore le 7 juin 1707, lorfqu'il fut promu au cardinalat, & nommé en cette qualité en 1711, avant la liberté de voix-protecteur des affaires de la royaume. L'année fuivante il fut pourvu de l'évêché de Viterbe, dont il le démit volontairement en 1719. Enfin après avoir exercé divers emplois honorables à la cour de Rome, il fut élu le 8 mai 1721, pour gouverner l'Eglife univerfelle, & prit le nom d'*Innocent XIII*, au moment de fon élection il fit plus d'actes des pouvoirs que les dernières années des Conti une donnés à l'Eglife. Car pour depuis fon élévation il ne voulut que par nouvelles d'un peu de faint, ce qui joint à l'état des affaires de l'Europe fuppofoit par l'intérêt de trois puiffance, ne lui a pas permis de fignaler le temps de fon pontificat par des actions éclatantes. Après avoir gouverné l'Eglife pendant deux ans, neuf mois, & 20 jours, il mourut le 7 mars de l'an 1724, dans la foixante-troifième année. Benoît XIII lui fuccéda. *Papes* CONTI.

INNOCENT CESAIRE, *chercher* CESAIRE.

INO, fille de Cadmus & d'Hermione, *chercher* ATHAMAS.

INOWLADISLAW ou INOWLOC, ville de la Cujavie en Pologne. Elle eft capitale d'un Palatinat qui porte fon nom, & fituée fur la rivière de Nexe, à deux lieues de Kuiavie.

Le Palatinat du même nom eft une province de la Cujavie en Pologne. Elle eft bornée au nord par la Prufe royale, & des autres côtés par les palatinats de Kalifch, de Brzeſcie, & de Plocskie. Ses villes principales font celle dont nous venons de parler, Wladislaw, & Bodzinsko ou Bolgata, Quelques géographes y mettent auffi Dobrzin ou Dobrzen, Strelno & Strasburg.

INQUISITION, tribunal que les papes ont érigé dans l'Eglife pour la recherche & la punition des héréfies. Dans les premiers ficcles de l'Eglife, l'horreur du crime & l'empereur Conftantin, on ne les punifoit que par l'excommunication ; & il y avoit peine d'autre criminel que celui des évêques, non-ſeulement pour juger de la doctrine, mais auſſi pour punir ceux qui s'obſtineroient dans celle qu'ils auroient condamnée d'héréfie. On ne plus fous les empereurs chrétiens : car comme ils fe croient obligés de punir les crimes comme contre la majeſté divine, ils publioient des lois qui ne pour voient dans les cafes de Théodofe & de Juſtinien, qui condamnent les héréfiques à la peine de feu ; & de la confiſcation de leurs biens, de forte qu'il y eut alors deux tribunaux connus ; l'eccléſiaſtique, qui déclaroit l'héréſie, & qui excommunioit les héréſiques ; & le ſéculier, qui fuivoit la première cette qui étoit coupable du crime d'héréſie. Le ſeconſtitue de la peine ordonnée par les lois impériales. Cela dura juſqu'à la diviſion de l'empire entre l'un, car alors les évêques en Occident eurent une juriſdiction plus forte fur les héréſiques, qu'ils avoient pouvoir de citer devant leur tribunal, pour les juger & les punir, non par la vérité de la foi, félon les lois des empereurs, mais de la prôtre, du jeûne, & d'autres ſemblables pratet, qui furent origine par les canons & par l'uſage. Ils exerçoient alors publiquement cette forte de juriſdiction pendant l'eſpace d'environ trois cens ans, juſqu'au XII ſiècle. Alors comme tout étoit en trouble dans l'Eglife, où les héréſies ſe multiplioient, & que les héréſiques fe rendirent très-puiſſant, on fut contraint de mêler bien des moyens inſpirables en ce temps-là pour réprimer. Tout ce que purent faire les évêques, & fur-tout les papes, en fait d'envoyer des prédicateurs & des légats pour convertir les héréſiques, & particulièrement les Albigeois, qui cauſoient de grands déſordres en Languedoc, & dans le pays de Foix, ne fut pas aſſez pour les contenir. Car depuis le XIII ſiècle, envoyés dans cette province plusieurs légats pour établir le régne de la Foi de Chriſt, auſſitôt le faint évêque Diſacé d'Orme & Pierre de Caſtelnau, archidiacre de Maguelonne, qui n'étoit encore alors que chanoine du même égliſe, quelques prêtres & moines qu'il fit enſuite jeter dans des Freux Pilchecan. Enfin, après que le comte Raimond, le vicomte Raimond des Albigeois, eut été contraint de les abandonner, le cardinal Romain de Sainte-Ange, légat du pape Grégoire IX, tint en 1229 un célèbre concile à Toulouſe, où entre autres choſes, on fit trois décrets touchant les voies qu'on devoit tenir pour rechercher & punir plus ſûrement les héréſiques. C'eſt le premier qu'on a commencé d'établir une inquiſition régliée, & qu'on a donné alors entièrement des pouvoirs, comme juges naturels de la doctrine. Néanmoins le pape Grégoire, par une conſtitution rédigée en quatre articles, que les évêques agiſſent alors fortement à fon gré, & qu'ils y mêlent un après aux trois religieux de l'Ordre, mirique en tribunal de l'inquiſition. Ces religieux voulant éviter ce que l'on avoit trouvé à redire dans la conduite des évêques accuſés d'avoir été trop indulgents, donnerent dans l'autre extrémité, & exercerent leur charge avec trop de rigueur, que le comte de la peuple de Toulouſe chaſſerent de leur ville un inquiſiteur, nous le nomme Guillaume Arnaud, & quelques mêmement Raimond, qui étoit de leur ordre, les favoriſa. Ils furent pourſuivis à coups de pierres après, mais on leur donna pour cuſtôge un ſergent Corbière, pour rendre leur office plus reſpecté & le procédure & par la douceur. Ce tempérament n'empêcha pas qu'on ne trouvât l'inquiſition encore trop rude, & l'on ne put y mettre un tempérament, d'après plus bas l'article, l'inquiſition en Toulouſe.

L'empereur Frédéric II, qui étoit alors fort irrité contre les héréſiques, par lequel, en premier empereur, qui arma en 1230. Alors le pape Innocent, qui pouvoit faire valoir plus facilement fon autorité en Italie, y établit en 1233, l'inquiſition dont le ſaint fut confié aux Dominicains & aux Cordeliers, mais conſtituèrent avec les évêques, qui furent les juges légitimes du crime d'héréſie, & avec les officiers ſéculiers pour le punir. Cette inquiſition fut confirmée les conſpira-leurs priſes par les loix.

L'inquiſition régliée de la forte par le pape, fut reçue dans une bonne partie de l'Italie ; & cette juriſdiction fut nommée le *S. Office*. Ce tribunal de Naples le établi, à cauſe de la contestation que fut entre le

le pape & le roi. La république de Veniſe avoit établi l'année précédente des juges eccléſiaſtiques & ſéculiers, contre les hérétiques, ſavoir, le patriarche de Grade, l'évêque de Caſtel, & les autres évêques de la dépendance du Dogat, pour juger de l'héréſie; & le doge avec les conſeillers, pour condamner au feu ceux qui en ſeroient coupables; de ſorte qu'elle ne voulut recevoir le tribunal du ſaint office, ni les inquiſiteurs, que long-temps après ſous le pape Nicolas IV, de l'ordre de S. François, & elle ne les reçut qu'avec certaines limitations & reſtrictions, qui font que ce ſaint office s'y exerce d'une maniere qui n'a point cauſé de troubles dans l'état de Veniſe, comme nous l'expliquerons plus bas. Quelques provinces de France & d'Allemagne reçurent auſſi l'inquiſition; mais elles s'en défirent bientôt; & les inquiſiteurs, que l'on y ſouffrit encore quelque temps, n'en avoient preſque que le nom, & n'étoient, à proprement parler, que de ſimples officiers du conſeil des évêques. Pour ce qui regarde l'Eſpagne, l'inquiſition n'y fut reçue que dans l'Aragon, juſqu'à ce qu'en l'année 1478, le roi Ferdinand & la reine Iſabelle, voyant que pluſieurs Maures & Juifs convertis, retournoient tous les jours au judaïſme & au mahométiſme, & pervertiſſoient même quelques Chrétiens, établirent dans la Caſtille l'inquiſition indépendante des évêques, telle qu'on la voit aujourd'hui dans toute l'Eſpagne; ce qu'ils firent par le conſeil du cardinal Pierre Gonzales de Mendoza, archevêque de Séville, & par l'autorité du pape Sixte IV. De-là, après la priſe de Grenade & des autres places des Maures, elle s'étendit dans tous ces royaumes. Elle fut auſſi depuis établie dans ceux de Sicile & de Sardaigne, dans les Indes, & généralement dans tous les états du roi d'Eſpagne, à la réſerve du royaume de Naples & des Pays-Bas, où toutes les fois qu'on a tâché de l'introduire, les peuples ſe ſont ſoulevés, n'en pouvant pas ſeulement ſouffrir le nom. Les juges ſéculiers qui connoiſſoient du crime d'héréſie dans les Pays-Bas ſujets au roi d'Eſpagne, ne pouvant employer la ſévérité à cauſe de la trop grande quantité d'hérétiques, qui étoit dans le pays; l'empereur Charles-Quint voulut en 1550, y établir l'inquiſition de la même maniere qu'elle étoit en Eſpagne. Il publia même une déclaration à cet effet: mais la reine de Hongrie ſa ſœur, qui étoit gouvernante des Pays-Bas, lui ayant donné avis que cela feroit retirer tous les marchands étrangers, & que les villes demeureroient ſans commerce, il fit un ſecond édit, par lequel il déclara que l'inquiſition n'auroit aucun pouvoir ſur les étrangers, & modéra même la forme de l'inquiſition à l'égard de ceux du pays. Cependant la volonté de l'empereur ne fut pas régulierement exécutée, & le droit de punir les hérétiques demeura toujours aux juges ſéculiers. Philippe II tenta de nouveau en 1559, & les années ſuivantes, d'y introduire l'inquiſition, de même qu'elle étoit en Eſpagne; & après avoir tenté & eſſayé inutilement les voies de la douceur, il ordonna l'an 1567 au duc d'Albe de l'établir par la force des armes: mais cette violence cauſa de grandes guerres, qui affoiblirent beaucoup la domination eſpagnole.

L'an 1560, le duc de Guiſe & le cardinal de Lorraine ſon frere, preſſerent fortement la reine Catherine de conſentir à l'établiſſement de l'inquiſition en France, qu'ils diſoient être le plus efficace de tous les remedes contre l'héréſie: mais la reine ne put ſe réſoudre à établir ce nouveau tribunal, craignant qu'il n'excitât de plus grands troubles; vu principalement qu'elle avoit appris depuis peu, qu'à la mort de Paul IV, en 1559, le peuple Romain s'étoit jetté en foule dans le palais du ſaint office, & en avoit brulé les archives, & briſé les priſons, d'où il avoit tiré les criminels; & que même les magiſtrats avoient eu bien de la peine d'empêcher que le peuple furieux ne mît le feu au couvent des Dominicains, en haine de l'inquiſition, dont ils exerçoient les principales charges. Pour contenter en quelque façon meſſieurs de Guiſe; le chancelier propoſa un expédient, & remarqua que ſous le regne de François I, les magiſtrats connoiſſoient du crime d'héréſie pour ce qui regarde le fait; & condamnoient les hérétiques; que Henri II, pour ſatisfaire les évêques, qui ſe plaignoient de ce qu'on leur ôtoit cette juriſdiction, qu'ils prétendoient leur appartenir, avoit fait un édit le 19 novembre 1549; par lequel, en laiſſant aux juges ſéculiers la connoiſſance du crime d'héréſie pour le fait, à l'égard des laïcs; & aux évêques celle du droit, quand il s'agit de décider ſi une doctrine eſt hérétique, il ordonnoit que les juges, après avoir fait le procès aux accuſés, les renvoyaſſent aux évêques, pour les punir ſelon les loix canoniques; que cinq ou ſix ans après, le même roi avoit fait un autre édit, qui ordonnoit que les juges eccléſiaſtiques fiſſent le procès aux hérétiques; & qu'après qu'ils les auroient convaincus d'héréſie, on les envoyât aux juges ſéculiers, pour les punir ſelon la rigueur des ordonnances. Là-deſſus le chancelier propoſa au roi un nouvel édit, qui tenant le milieu entre les deux édits contraires de Henri II; pût ſatisfaire également les juges eccléſiaſtiques & les ſéculiers; & traiter aſſez rigoureuſement les hérétiques, pour n'avoir pas beſoin de recourir à l'inquiſition, qui ſemble choquer les droits des parlemens & des évêques. Sur cet avis, le roi fit l'édit de Romorantin au mois de mai 1560, qui porte que la connoiſſance du crime d'héréſie n'appartiendra qu'aux ſeuls prélats & à leurs officiers: mais ordonne que tous ceux qui parleront de leurs dogmes hérétiques, ſoit en particulier, ſoit en public, qui feront de ſecrettes aſſemblées, qui prêcheront ſans la permiſſion de leurs évêques, qui feront des libelles, ou qui écriront en faveur des nouvelles opinions, ſoient jugés par les juges ſéculiers ſans appel, & punis ſelon la rigueur des ordonnances, comme criminels de lezemajeſté. Cet édit contenta tout le monde, excepté les Huguenots, qui l'appellerent *l'inquiſition d'Eſpagne.*

* Maimbourg, *hiſtoire du Calviniſme.* P. Paul, Servite, *ou* Fra Paolo, *de l'origine de l'inquiſition.* Marſolier, *hiſt. de l'inquiſition & ſon origine*, in-12, 1693. Dellon, *relation de l'inquiſition de Goa.*

Maniere dont on exerce l'Inquisition.

L'inquiſition qui eſt une juriſdiction eccléſiaſtique, établie dans les états du pape, du roi d'Eſpagne, & du roi de Portugal, connoît des crimes d'héréſie, de judaïſme, de mahométiſme, de ſortilége, de ſodomie & de polygamie. La coutume eſt que le roi d'Eſpagne nomme au pape un inquiſiteur général pour tous ſes royaumes; & ſa Sainteté le confirme. Cet inquiſiteur général nomme enſuite les inquiſiteurs particuliers de chaque lieu, qui ne peuvent pourtant exercer leurs charges avant que d'avoir eu le conſentement & l'agrément du roi. Le roi, de plus, met un conſeil ou ſénat pour cette matiere dans le lieu où eſt le ſouverain inquiſiteur ou préſident; & ce conſeil a une juriſdiction ſouveraine ſur toutes les affaires qui regardent l'inquiſition. Les ſeigneurs les plus conſidérables ſe font officiers de l'inquiſition ſous le nom de *Familiers.* Leur fonction eſt de faire la capture des accuſés. Le reſpect extrême qu'on porte aux familiers, & la terreur que cette juriſdiction jette dans les eſprits, autoriſe ſi fort les empriſonnemens, qu'un accuſé ſe laiſſe emmener ſans oſer rien dire, dès qu'un familier lui a prononcé ces paroles: *De la part de la ſainte inquiſition.* Aucun voiſin n'oſe murmurer; le pere même livre ſes enfans, & le mari ſa femme; & s'il arrivoit quelque révolte, on mettroit en la place du criminel tous ceux qui auroient refuſé de donner mainforte pour empêcher ſon évaſion. On met les

priſonniers un à un, ou deux à deux dans de petites cellules, d'où on les tire les jours de conſeil, pour être interrogés à la maniere de ce tribunal, où on ne leur dit pas de quoi ils ſont accuſés, mais on ſe contente de leur demander de quoi ils ſe ſentent coupables. D'abord tous les parens du criminel s'habillent en deuil, & en parlent comme d'un homme mort : ils n'oſent ſolliciter pour ſa grace, ni même s'approcher de la priſon, tant ils craignent d'être ſuſpects & envelopés dans le même malheur : juſques-là que les parens ſe réfugient quelquefois dans les pays étrangers; car chacun craint d'être pris pour complice. Quand il n'y a point de preuves contre l'accuſé, on le renvoie après une longue priſon; mais il perd toujours la meilleure partie de ſon bien, qui ſe conſume pour fournir aux frais de l'inquiſition. Le ſecret de toute la procédure eſt gardé ſi étroitement, qu'on ne ſait jamais le jour deſtiné à prononcer leur ſentence. Ce jugement ſe fait pour tous les accuſés une fois l'année, en un jour choiſi par les inquiſiteurs. L'arrêt qu'on y donne s'appelle un *Auto da fé*, c'eſt-à-dire, *un arrêt de foi*, ou en matiere de religion : & il eſt auſſitôt ſuivi de l'exécution des coupables. On rend cet arrêt en public avec des ſolemnités extraordinaires. On éléve en Portugal un théâtre de charpente, qui occupe preſque toute la place publique, & qui peut tenir juſqu'à trois mille perſonnes. On y dreſſe un autel richement paré; & à côté on éleve des rangs de ſiéges en façon d'amphithéâtre, pour faire aſſeoir les familiers & les accuſés. Vis-à-vis eſt une chaire fort haute, où un des inquiſiteurs appelle chaque accuſé l'un après l'autre, pour écouter la lecture des crimes dont on l'accuſe, & l'arrêt de condamnation qu'on lui prononce. Les priſonniers qui ſortent de la priſon pour venir ſur ce théâtre, jugent de leur deſtinée par les différens habits qu'on leur a donnés. Ceux qui ont leurs habits ordinaires, en ſont quittes pour une amende. Ceux qui ont un *San-Benito*, qui eſt une maniere de juſte-au-corps jaune ſans manches, chargé d'une croix rouge de S. André couſue deſſus, ſont aſſurés de la vie : mais ils perdent leur bien, qui eſt confiſqué au profit de la chambre royale, & pour payer les frais de l'inquiſition. Ceux à qui l'on fait porter ſur leur *San-Benito*, quantité de flâmes de ſerge rouge, couſues deſſus ſans aucune croix, ſont convaincus d'être relaps : & d'avoir déja eu une fois leur grace; & ſont menacés d'être brulés, en cas de rechute; mais ceux qui outre les flâmes repréſentées ſur leur *San-Benito*, y portent leur propre tableau, environné de figures de diables, ſont deſtinés à la mort. Il y a impunité la premiere fois pour ceux qui promettent de renoncer au judaïſme, & qui ont fidélement révélé tous les complices; mais à la ſeconde fois, il n'y a plus de pardon. Les inquiſiteurs étant eccléſiaſtiques, ne prononcent point l'arrêt de mort; ils dreſſent ſeulement un acte qu'ils liſent à l'accuſé, où ils marquent que le coupable ayant été convaincu d'un tel crime, & l'ayant lui-même avoué, la ſainte inquiſition le livre avec douleur au bras ſéculier. Cet acte eſt mis entre les mains de ſept juges, qui ſont au côté gauche de l'autel, leſquels condamnent les criminels à être brulés, après avoir été étranglés, ſi ce n'eſt qu'ils ſoient Juifs; car en ce cas on les brule tout vifs.

Les places publiques où ſe font ordinairement ces ſortes d'exécutions, s'appellent *Rouſſi* en Portugal. On y dreſſe des fagots avec un poteau au milieu, où le criminel étant aſſis, eſt étranglé par l'exécuteur, puis brulé. La confrérie de la *miſéricorde* eſt préſente à ce ſpectacle, où elle vient avec une baniere ſuivie de pluſieurs prêtres qui conduiſent le criminel au lieu patibulaire, & font des prieres pour lui. Dans tout le pays de la domination portugaiſe, il y a quatre inquiſitions, ſavoir celles de Lisbonne, de Coimbre, & d'Evora en Portugal; & celle de Goa, dans l'Inde orientale. Outre ces quatre tribunaux, il y a encore à Lisbonne, le grand conſeil de l'inquiſition, où préſide l'inquiſiteur général. Tous les inquiſiteurs ſont nommés par le roi, & confirmés par le pape, de qui ils reçoivent leurs bulles. * Jouvain & Daviti, *de l'Eſpagne*. Du Cange, *Gloſſarium latinitatis*.

De l'Inquisition de Toulouse.

Cette inquiſition, qui eſt la premiere dont on ait entendu parler, fut établie par le pape Grégoire IX, ſous Raimond VII du nom, comte de Toulouſe, l'an 1229. Tout ce que les légats des papes avoient fait contre les Albigeois avant ce temps-là, ne peut paſſer que pour une recherche extraordinaire, & non pour une inquiſition réglée. Ce tribunal reçut au commencement de grandes traverſes; car les inquiſiteurs & l'évêque qui les favoriſoit furent chaſſés. Ils furent enſuite rétablis; mais peu de temps après ils furent tous maſſacrés. Raimond fit punir par de ſévéres ſupplices, les auteurs de ce crime, dont on le ſoupçonnoit lui-même. Après la mort de ce comte, Alfonſe, frere de S. Louis, lui ſuccéda en 1249; & alors les inquiſiteurs commencerent d'exercer leur juſtice en toute liberté. Lorſqu'Alfonſe fut mort en 1271, & que le comté eût été réuni à la couronne, ils eurent la même autorité ſous nos rois; mais par ſucceſſion de temps l'héréſie des Albigeois s'étant diſſipée, l'inquiſition, qui ne connoiſſoit que des cauſes d'héréſie, tomba en décadence, outre que ce tribunal étoit déja fort décrédité, à cauſe que le zèle indiſcret des inquiſiteurs leur faiſoit quelquefois envéloper des perſonnes innocentes dans leurs accuſations : enfin il ne leur reſta que quelques légéres attributions, comme l'examen des livres de doctrine, & autres ſemblables. Le parlement néanmoins leur envoyoit quelquefois certaines cauſes, où il y avoit ſoupçon d'héréſie. Ils retinrent long-temps un droit qui leur avoit été donné à leur établiſſement, qui étoit de ſe faire apporter tous les ans le ſcrutin de l'élection des capitouls de Toulouſe, pour l'examiner, & pour voir ſi parmi ceux qui étoient élus, il n'y en avoit point quelqu'un qui fût ſuſpect d'héréſie; mais ce droit leur fut ôté vers l'an 1646, par un arrêt du conſeil, & fut attribué à l'archevêque de Toulouſe, Charles de Montchal, & à ſes ſucceſſeurs; ſur ce fondement, que les évêques par les conſtitutions canoniques, ſont inquiſiteurs nés dans leurs diocèſes. De ſorte que l'inquiſition eſt entierement abolie à Toulouſe, auſſi-bien qu'à Carcaſſone, & dans toute la France. On voit encore à Toulouſe un petit couvent de Dominicains, qui porte le nom d'*Inquiſition*, parceque l'inquiſiteur y faiſoit ſa demeure. * La Faille, *annales de la ville de Toulouſe*. Le regiſtre des arrêts de l'inquiſition de Toulouſe a été publié à Amſterdam en 1692, & intitulé : *Liber ſententiarum inquiſitionis Toloſanæ, ab anno Chriſti* 1307, *ad annum* 1323. Ce livre eſt imprimé à la fin de l'*hiſtoire lat. de l'inquiſition*, par Limborch, *in-fol.*

De l'Inquisition de Venise.

Le tribunal de l'inquiſition établi à Veniſe, dépend preſque autant du gouvernement politique, que les tribunaux ſéculiers. Le ſaint office eſt compoſé du nonce du pape, réſident à Veniſe, du patriarche de Veniſe (qui, comme noble Vénitien, eſt toujours fort zélé pour l'obſervation des loix de la république) du pere inquiſiteur, qui eſt toujours de l'ordre de S. François, & de deux principaux ſénateurs, qui ſont aſſiſtans, & ſans la préſence deſquels toutes les procédures ſont nulles, & les ſentences ne peuvent être miſes en exécution. Ainſi, ſous prétexte qu'une affaire regardera les intérêts de l'état, l'inquiſition ceſſe ſou-

Digitized by Google

vent d'en connoître. L'hérésie est presque la seule matiere dont ce tribunal connoisse à Venise; & même l'inquisition n'y est pas fort sévére à cet égard. Le saint office ne profite jamais des biens d'un hérétique condamné, la république ayant voulu qu'ils retournassent aux héritiers. Depuis le catalogue des livres défendus, qui fut dressé lorsque la république reçut l'inquisition, il n'est point permis au saint office d'en censurer d'autres que ceux que la république censure elle-même. L'inquisition n'empêche pas aux Grecs & aux Arméniens l'exercice libre de leur religion, & que le peuple n'aille gagner les indulgences dans leurs églises, de même que dans celles des Catholiques. Les Juifs sont tolérés à Venise; mais ils y portent des chapeaux d'écarlate pour les distinguer des autres. Ils ne peuvent être recherchés pour la religion seule : de sorte que les blasphêmes, les sacriléges, & les autres crimes semblables qu'ils commettent, sont de la connoissance des juges séculiers. L'inquisition a un pouvoir si borné dans l'état de Venise, que la république permet qu'on donne le bonnet de docteur en l'université de Padoue, sans faire la profession de foi ordonnée par les papes : c'est pourquoi on y voit les schismatiques, les hérétiques, & les Juifs, se faire docteurs en droit & en médecine. * De Saint-Didier, *ville & république de Venise.*

De la congregation de l'Inquisition, ou du Saint-Office à Rome.

Le pape Paul III ayant convoqué, en 1545, un concile général à Trente, pour établir la foi de l'église contre l'hérésie des Luthériens, & pour réformer la discipline ecclésiastique, nomma neuf savans hommes, pour commencer la correction des mœurs du clergé; ce qui donna lieu à l'établissement de la congrégation, qui fut depuis nommée de l'*Inquisition* ou *du Saint-Office*, laquelle fut confirmée par le pape Sixte V, l'an 1588. Elle est composée de douze cardinaux, nommés par sa Sainteté, avec bon nombre de prélats & de théologiens, qui portent le titre de *Consulteurs*, & dont celui qui est commissaire, est toujours de l'ordre de S. Dominique. Ces douze cardinaux sont appellés *Inquisiteurs généraux*, parceque leur pouvoir s'étend par toute la chrétienté. Les inquisiteurs provinciaux sont députés par eux dans les provinces où l'inquisition est reçue. * Jean Des-Loix, *Inquisiteur de la foi, ch.* 1.

De l'Inquisition de Goa.

A Goa, dans la presqu'isle de l'Inde, au deça du golfe de Bengala, les Portugais ont établi deux inquisiteurs : le premier, que l'on nomme *le Grand-Inquisiteur*, est toujours un prêtre séculier, & le second est un religieux de l'ordre de S. Dominique. L'inquisition a encore des officiers qu'on appelle *Députés du Saint-Office :* ceux-ci sont en assez grand nombre, & il y en a de tous les ordres religieux. Ils assistent à l'instruction du procès, & au jugement des accusés; mais ils ne viennent jamais au tribunal sans être mandés par les inquisiteurs. Il y en a d'autres que l'on nomme *Qualificateurs du Saint-Office*, ausquels on laisse le soin d'examiner les livres, & d'y remarquer les propositions que l'on soupçonne contenir quelque chose de contraire à la pureté de la foi : ceux-ci n'assistent point aux jugemens, & ne viennent au tribunal que pour y faire leur rapport touchant les choses qui leur ont été commises. Il y a encore un promoteur, un procureur & des avocats, pour les prisonniers qui en demandent. Les autres officiers de l'inquisition sont les *Familiers du Saint-Office*, qui sont comme les huissiers ou sergens. Ces officiers se croient assez honorés de ce titre, & ne reçoivent aucuns gages. Ils portent tous une médaille d'or, sur laquelle sont gravées les armes du Saint-Office. L'inquisiteur accompagné d'un secrétaire & d'un interprête, visite tous les prisonniers de deux mois en deux mois. Les procédures les plus extraordinaires se font contre ceux qui sont accusés de sodomie, ou de judaïsme. L'accusation de judaïsme regarde les *Christians novos*, c'est-à-dire, les *Chrétiens nouveaux*. On donne ce nom à ceux qui sont descendus des Juifs, lesquels ayant été chassés par Ferdinand V, roi d'Aragon & de Castille, furent reçus en Portugal en embrassant le christianisme; ce qu'ils firent, du moins en apparence. Et comme le nom de Juif est odieux par toute la terre, on a toujours distingué des familles chrétiennes, les familles des Juifs convertis, que l'on a appellés *Chrétiens nouveaux*. A Goa, il n'y a que le grand-inquisiteur qui ait ou qui s'attribue le droit de se faire porter en chaise, & l'on a pour lui beaucoup plus de respect que pour l'archevêque, ou le viceroi. Son autorité s'étend sur toute sorte de personnes, laïques & ecclésiastiques, à la réserve de l'archevêque, de son grand-vicaire qui est toujours un évêque, du viceroi, & des gouverneurs qui représentent le viceroi : encore les peut-il faire arrêter tous, après avoir donné avis à la cour de Portugal des crimes dont on les accuse, & en avoir reçu des ordres secrets du conseil souverain de l'inquisition de Lisbonne. Les conseillers de ce tribunal ne s'assemblent guères; au lieu que les autres conseils se tiennent ordinairement deux fois par jour. Quand on juge les causes, outre les députés qui y assistent, les archevêques des lieux où l'inquisition est établie, ont droit de se trouver au tribunal. Lorsque l'*Auto da Fe*, c'est-à-dire, l'arrêt en matiere de foi, a été rendu, on donne un *san-benito*, ou grand scapulaire de toile jaune, chargé d'une croix de S. André, peinte en rouge devant & derriere, à ceux qui ne sont pas jugés coupables de mort; mais ceux qui méritent la mort, sont revétus d'un *Samara*, qui est une autre espéce de dalmatique ou scapulaire, dont le fond est gris, & le portrait du criminel y est représenté au naturel devant & derriere, posé sur des tisons allumés, avec des flâmes qui s'élevent, & des démons tout au tour. Leurs noms & leurs crimes sont écrits au bas du portrait. A l'égard de ceux qui ont confessé leurs crimes après la prononciation de la sentence, & ont ainsi mérité le pardon, ils portent sur leur *Samara* des flâmes renverſées la pointe en bas, ce qu'on appelle *Fogo revolto*, c'est-à-dire, *feu renversé*, parcequ'ils ont évité le supplice du feu. On donne à ceux qui sont trouvés coupables de magie, des bonnets de carton élevés en pointe, à la façon d'un pain de sucre, que l'on appelle *Carochas*. Ces bonnets sont tout couverts de figures de diables & de flâmes de feu. Tous les criminels étant ainsi revétus, selon la qualité de leurs crimes, on fait une procession dans une église choisie pour cette cérémonie; & chaque criminel est accompagné de son parrein, qui marche à son côté. Ces parreins sont des personnes considérables, qui sont obligées de répondre de celui qui leur a été confié, & de le représenter après la cérémonie. Les criminels marchent à la procession l'un après l'autre, tenant un cierge à la main, & ayant la tête & les pieds nuds. Les moins coupables vont les premiers, & les autres de suite. Après les derniers de ceux qui ont la vie sauve, on porte un crucifix, dont la face regarde ceux qui le précédent; & ensuite marchent ceux que l'on doit exécuter. Quelquefois on porte en ce rang des statues à hauteur d'hommes, attachées au bout d'une perche, & accompagnées d'autant de cassettes remplies des ossemens de ceux que les statues représentent; car l'inquisition exerce aussi sa justice sur les morts, lorsqu'après leur décès, ils sont chargés de quelque grand crime; & s'ils sont convaincus, on les déterre, pour bruler leurs ossemens dans l'exécution de l'*Auto da Fe*. Le lendemain de l'exécution, on porte dans l'église des Dominicains, les portraits

Digitized by Google

de ceux que l'on a fait mourir. Leur tête seulement y est représentée au naturel, posée sur des tisons embrasés, avec leur nom, leur pays & la qualité du crime. Au bas du portrait des relaps, on ajoute ces mots: *Morreo qui mado pro hereje relapso*, c'est-à-dire, *je meurs brulé comme héretique relaps*. Si n'ayant été accusé qu'une fois, il a persévéré dans son erreur, on met *pro hereje contumas?* & s'il persiste à se dire innocent, on met *pro hereje convitto negativo*, comme *héretique convaincu, mais qui n'a pas confessé*. * Dellon, *rélation de l'inquisition de Goa, en* 1687. Cette relation doit être lue avec précaution.

INS ou INN, *Oenus* ou *Ænus*, riviere d'Allemagne, sort de deux sources du mont Bernina dans les Alpes, au pays des Grisons, & vers les frontieres de la Valteline. Ensuite elle traverse le Tirol, passe à Inspruck, à Hall, à Schiwarz & à Kuffstein. Enfin elle entre dans la Baviere, où elle arrose Hag, Vasserburg, &c. & ayant reçu le Soliz ou Saltzbach, & quelques autres rivieres, elle se jette dans le Danube à Passaw.

INSCRIPTIONS. La maniere la plus ordinaire de conserver la mémoire des faits remarquables chez les anciens, étoit l'usage des monumens matériels. D'abord on se contentoit de dresser des colonnes ou des pierres, pour faire ressouvenir de quelque évenement mémorable. C'est ainsi que Jacob ayant eu à Bethel une vision miraculeuse, qui l'assuroit de la bénédiction de Dieu, prenant la pierre qui étoit sous son chevet, la dressa comme une colonne, & versa de l'huile dessus, afin que ce fût un monument de la promesse que le Seigneur lui avoit faite, & qu'en cas qu'il revînt en santé & en prospérité, il pût reconnoître ce lieu par le moyen de cette colonne, le considérer comme un lieu saint, & y offrir à Dieu la dixiéme partie des biens qu'il lui auroit donnés. * *Genes.* 28, *v.* 18 & 22. Quand Jacob & Laban se réconcilierent, *Genes.* 31, *v.* 45, le premier prit une pierre & la dressa en forme de colonne, pour servir de monument de cette reconciliation: les freres de Laban prirent aussi des pierres, & en firent un monceau: Jacob & Laban donnerent, chacun en leur langue, à ce monceau de pierres, le nom de *monceau du témoignage*, parceque ce monceau de pierres restoit comme un témoignage solemnel du traité qu'ils contractoient ensemble, comme ils le déclarerent eux-mêmes. Josué, suivant l'ordre de Dieu, fit porter par les Israélites douze pierres du lit du Jourdain, au lieu où ils camperent, après l'avoir passé à pied sec, pour servir de monument à la postérité de ce passage miraculeux. * *Jos.* 4. Les tribus des Israélites qui retournerent de la conquête de Chanaan, dans le pays qui leur avoit été donné au-delà du Jourdain, éleverent une espéce d'autel de pierres sur les bords de ce fleuve, pour servir de monument, ainsi qu'ils s'en expliquerent aux deputés des autres tribus, qui leur furent envoyés pour savoir leur intention. Xénophon remarque dans l'histoire de la fameuse retraite des dix mille Grecs, que les soldats ayant vu le Pont-Euxin, après avoir essuyé beaucoup de dangers & de fatigues, éleverent une grande pile de pierres, pour marquer leur joie, & laisser des vestiges de leur voyage.

D'abord ces pierres étoient informes, & n'avoient d'autre marque, qui fit connoître qu'elles signifioient quelque chose, que leur position & leur situation. Elles pouvoient remettre devant les yeux quelque évenement; mais on avoit besoin de la mémoire, pour savoir ce qu'elles vouloient dire. Depuis on les a rendues comme parlantes en deux manieres: premierement, en leur donnant des figures, qui représentoient des dieux, des hommes & des batailles, & en faisant des bas reliefs où ces choses étoient dépeintes; secondement, en gravant dessus des caracteres & des lettres, qui contenoient ou des noms, ou des inscriptions, ou des loix. Cette coutume de graver sur les pierres a été très-ancienne chez les Phéniciens & les Egyptiens, comme Hérodote, Strabon, Lucain, Pline, Tacite, &c. le reconnoissent. Diodore de Sicile parle de certains cavaux souterreins des Egyptiens, que l'on appelloit *Syringes*, dans lesquels on voyoit des lettres hiéroglyphiques. Ce même auteur dit qu'à Nyse en Arabie, il y avoit une colonne érigée en l'honneur d'Osiris & d'Isis, avec une inscription en lettres sacrées. Dans la citadelle d'Athènes, il y avoit, au rapport de Thucydide, *l.* 6, des colonnes, où étoit marquée l'injustice des tyrans, qui avoient usurpé l'autorité. Hérodote, *l.* 7, rapporte qu'on érigea une pile par le décret des Amphyctions, où il y avoit des épitaphes, en l'honneur de ceux qui avoient été tués aux Thermopyles. Le même auteur parle dans le livre IV de son histoire, d'une colonne avec une inscription, érigée sur les bords du fleuve de Scythie. Plutarque, dans son traité de la musique, fait mention d'une inscription qui étoit dans la ville de Sicyone, où l'on voyoit les noms des sacrificateurs, des poëtes & des musiciens d'Argos. Le nombre de ces inscriptions sur des colonnes, sur des pierres, sur des marbres, sur des tables de bois & d'airain, est presque infini, & l'on ne peut douter que ce ne soient les plus certains, & les plus fidéles monumens de l'histoire; mais rien n'égale en ce genre pour l'utilité de l'histoire, LES MARBRES D'ARONDEL, où sont marquées les plus anciennes époques des Grecs.

Porphyre nous parle des inscriptions que ceux de Crête conservoient, où étoit décrite la cérémonie des sacrifices des Corybantes. Euhémérus, au rapport de Lactance, avoit fait une histoire de Jupiter & des autres dieux, qu'il n'avoit tirée que des titres & des inscriptions qui se trouvoient dans les temples, & principalement dans celui de Jupiter *Triphylien*, où l'inscription d'une colonne d'or marquoit qu'elle avoit été élevée par le dieu même. Pline rapporte que les astrologues babyloniens se servoient de briques pour conserver leurs observations, & l'on se servit de matieres dures & solides pour conserver les arts & les sciences. Cet usage a long-temps subsisté, puisqu'Arimnestus, fils de Pythagore, selon le témoignage de Porphyre, dédia au temple de Junon une lame d'airain, sur laquelle il avoit gravé les sciences qu'il avoit cultivées. *Arimnestus*, dit Malchus, *étant de retour chez lui, attacha au temple de Junon une table d'airain, comme une offrande qu'il consacroit à la postérité; ce monument avoit deux coudées de diamétre, & il y avoit sept sciences écrites*. Pythagore & Platon, selon l'opinion des savans, n'ont appris la philosophie que des inscriptions gravées en Egypte sur les colonnes de Mercure. Tite-Live dit qu'Annibal dédia un autel avec un long discours, gravé en langue punique & en grec, qui contenoit la description de ses heureux exploits. Les inscriptions qu'on trouve encore dans Hérodote & dans Diodore de Sicile, sont des preuves suffisantes que ç'a été la premiere maniere de transmettre les choses à la postérité, & d'instruire les peuples. Ce qu'on apprend plus particulierement du dialogue de Platon, intitulé *Hyparque*, où il est dit que le fils de Pisistrate de ce même nom, fit graver sur des colonnes de pierre des préceptes utiles pour les laboureurs. Pline nous assure que l'on commença à faire & à composer les monumens publics de lames ou de volumes de plomb; & l'acte de l'alliance faite entre les Romains & les Juifs, fut écrit sur des lames de cuivre, afin, dit-il, que les Juifs eussent chez eux de quoi les faire souvenir de la paix & de l'alliance qu'ils avoient contractée ensemble. Tacite rapporte, *dans le liv.* 4 *de ses annales*, *c.* 43, que les Messéniens, dans les contestations qu'ils eurent avec les Lacédémoniens touchant le temple de Diane *Liméné-*

Digitized by Google

tide, produiſirent l'ancien partage du Péloponnèſe fait entre les deſcendans d'Hercule, & montrerent que le champ dans lequel le temple avoit été bâti, étoit échu à leur roi : que les monumens s'envoyoient encore gravés ſur les pierres & ſur l'airain.

On écrivit auſſi ſur des tables, les loix & les ordonnances. Dieu en avoit donné l'exemple, en écrivant lui-même ſes loix ſur des tables de pierre, & en ordonnant à Moïſe, que le Deutéronome, ou l'abrégé de la loi, fût écrit ſur des pierres enduites de chaux. Solon écrivit ſur du bois les loix qu'il donna aux Athéniens. Théopompe remarque que les Corybantes furent les premiers qui trouverent l'invention de dreſſer des piles pour y écrire les loix : cette coutume fut ſuivie par tous les peuples, ſi l'on en excepte les Lacédémoniens, chez leſquels Lycurgue, leur légiſlateur, n'avoit pas voulu que l'on écrivît ſes loix, afin que l'on fût contraint de les apprendre par cœur. Numa, ſecond roi de Rome, écrivit les cérémonies de ſa religion ſur des tables de chêne, ſelon le témoignage de Denys d'Halicarnaſſe. On lit auſſi dans le même auteur, que Tarquin révoqua les loix que Tullus avoit faites ; & qu'il ôta de la place publique toutes les tables ſur leſquelles elles étoient écrites. On y gravoit encore les traités & les alliances. Romulus fit écrire ſur une colonne, le traité d'alliance qu'il contracta avec ceux de Veies ; Tullus, celui qu'il fit avec les Sabins ; & Tarquin, celui qu'il fit avec les Latins. Thucydide, *l.* 5, parle des colonnes de Gréce, où les traités de paix & d'alliance étoient écrits, qui ſe trouvoient dans les plaines d'Olinthe, dans l'iſthme, dans l'Attique, dans Athènes, à Lacédémone, dans Ampélie, & par tout ailleurs. * Jacquelot, *diſſert. ſur l'exiſtence de Dieu*, c. 23. Du Pin, *biblioth. univerſ. des auteurs prof. imprimée en* 1707, *tom. I*, *pag.* 11, 12, 13. Roſin, *antiq. grecques & rom.*

INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES. (Académie royale des) Le feu roi Louis XIV, à qui la France eſt redevable de tant d'établiſſemens utiles aux lettres, étant perſuadé que c'en ſeroit un fort avantageux à la nation, qu'une académie qui travailleroit aux inſcriptions, aux deviſes & aux médailles, & qui répandroit ſur ces monumens le bon gout & la noble ſimplicité qui en font le véritable prix, ne tarda pas à y donner les mains, après qu'il en eut eu la penſée. Il forma d'abord cette compagnie d'un petit nombre d'hommes, choiſis dans l'académie françoiſe, qui commencerent à s'aſſembler en 1663, dans la bibliothéque de M. Colbert, par qui ils recevoient les ordres de ſa majeſté. En hiver ils s'aſſembloient le plus ordinairement le mercredi ; & en été, M. Colbert les menoit ſouvent à Seaux, pour donner plus d'agrément à leurs conférences, & en jouir lui-même avec plus de tranquillité. Un des premiers travaux de cette académie naiſſante fut le ſujet des deſſins de tapiſſeries du roi, tels qu'on les voit dans le recueil d'eſtampes & de deſcriptions qui en a été publié. M. Perrault fut enſuite chargé en particulier de la deſcription du carrouſel, qui fut imprimée avec les figures, après qu'elle eut été examinée & approuvée par la compagnie. On commença auſſi à faire des deviſes, pour les jetrons du tréſor royal, des parties caſuelles, des bâtimens & de la marine, & tous les ans on en donna de nouvelles. Enfin, on entreprit de faire par médailles, une hiſtoire ſuivie des principaux événemens du régne du roi ; & cet ouvrage n'eût pas tant tardé à paroître, ſi M. Colbert n'eût pas interrompu ſi ſouvent le travail de la compagnie, en la chargeant continuellement d'inventer ou d'examiner les différens deſſins de peinture & de ſculpture, dont on vouloit embellir Verſailles ; de faire graver le plan & les principales vues des maiſons royales, & d'y joindre des deſcriptions. M. Quinault occupa auſſi une partie du temps de l'académie, quand il eut été chargé de travailler pour le roi aux tragédies en muſique, de même que M. Félibien le pere, quand il eut fait ſon dictionaire des arts, & ſes entretiens ſur la peinture ; car la compagnie fut rendue juge de ces différens ouvrages & de pluſieurs autres, & aucun ne parut qu'après avoir ſubi ſon examen, & reçu ſon approbation. Les premiers academiciens n'étoient qu'au nombre de quatre, tous de l'académie françoiſe, ſavoir : meſſieurs Chapelain, de Bourzeis, Charpentier & Caſſagnes. M. Perrault, contrôleur des bâtimens, fut admis dans les aſſemblées, ſans être d'abord du corps ; mais dans la ſuite il y prit la place de M. l'abbé Caſſagnes ; & meſſieurs de Bourzeis & Chapelain étant morts, le premier en 1672, & le ſecond en 1674, furent remplacés par l'abbé Tallemant le jeune, & M. Quinault, tous deux de l'académie françoiſe. Au commencement de 1682, M. Perrault ayant quitté la commiſſion des bâtimens, & ſe voyant moins écouté de M. Colbert, quittant les aſſemblées où il avoit tenu la plume depuis qu'il y avoit été introduit, il fut remplacé par l'abbé Gallois. On ſentit que ſon abſence étoit une perte pour la compagnie, qui languit deſlors pendant dix-huit mois, & juſqu'à la mort de M. Colbert. M. de Louvois qui ſuccéda à ce miniſtre dans la charge de ſurintendant des bâtimens, ne donna pas de moindres marques de ſon affection pour l'académie ; & après en avoir aſſemblé pluſieurs fois les membres chez lui, à Paris & à Meudon, il fixa enfin leurs aſſemblées au Louvre, dans le lieu où ſe tiennent celles de l'académie françoiſe, & voulut qu'elles ſe tinſſent le lundi & le ſamedi depuis cinq heures du ſoir juſqu'à ſept. M. de la Chapelle, devenu contrôleur des bâtimens, eut ordre de s'y trouver pour en écrire les délibérations, & devint ainſi le cinquiéme académicien ; & peu après on ajouta meſſieurs Racine & Deſpréaux, pour ſixiéme & ſeptiéme ; & enfin pour huitiéme M. Rainſſant, directeur du cabinet des antiques de ſa majeſté. Sous ce nouveau miniſtere, l'académie reprit ſon hiſtoire du roi, par les médailles, & commença à faire des deviſes pour les jetrons de l'extraordinaire des guerres ; & ayant perdu M. Quinault au mois d'octobre 1688, & M. Rainſſant au mois de juin 1689, ces deux places demeurerent vacantes juſqu'en 1691, qu'on nomma pour les remplir, MM. de Toureil & Renaudot. M. Félibien le pere occupoit depuis quelque temps celle de M. l'abbé Gallois, qui s'en vit exclus par l'inadvertance de meſſieurs Charpentier & Quinault, qui, interrogés par M. de Louvois ſur les noms de leurs confréres, lui nommérent pour quatriéme M. Félibien, qui étoit préſent, plutôt que M. Gallois, dont ils ne ſe ſouvinrent point. M. de Villacerf ayant été fait ſurintendant des bâtimens après M. le marquis de Louvois, n'eut pas le ſoin des académies, & ſa majeſté en chargea M. de Pontchartrain, alors contrôleur général & ſecrétaire d'état, & depuis chancelier de France. Ce fut ſous lui que l'académie que l'on n'avoit preſque connue juſques-là, que ſous le titre de *petite académie*, le devint davantage ſous celui d'*académie royale des inſcriptions & médailles* ; & afin que M. le comte de Pontchartrain, ſon fils, pût ſe trouver ſouvent à ſes aſſemblées, il les fixa au mardi & au ſamedi. L'inſpection de cette compagnie fut donnée à M. l'abbé Bignon ſon neveu, dont le génie & les talens étoient déja univerſellement reconnus. On revit avec ſoin toutes les médailles, dont on avoit arrêté les deſſins du temps de M. de Louvois. On en réforma pluſieurs : on en ajouta un grand nombre : on les réduiſit toutes à une même grandeur. M. Coypel, depuis premier peintre du roi, fut chargé d'exécuter les différens deſſins de médailles que l'académie avoit imaginés ; & l'hiſtoire du roi par les médailles, commença enfin à être préſentée à ſa majeſté, quelque temps après que M. de Pontchartrain eut été élevé à la dignité de chancelier, dont il

Digitized by Google

fut revêtu au mois de ſeptembre 1699. M. l'abbé Bignon, craignant que cet ouvrage étant fini, l'académie, dont la ſituation n'étoit point encore fixe, ne ſe relachât, ou ne vînt même à ſe diſſiper, penſa à en aſſurer l'état, le fit propoſer à ſa majeſté; & le roi ayant gouté cette propoſition, il fut fait par ordre du roi un réglement qui fut envoyé peu après à la compagnie. Ce réglement porte entr'autres : « Que l'académie ſera ſous la protection du roi, comme celle » des ſciences : Qu'elle ſera compoſée de quarante » académiciens, dix honoraires, dont l'un ſera préſi» dent, & deux pouront être étrangers; dix aſſociés, dont » quatre pouront être étrangers; & dix éleves : Que » l'un des penſionaires ſera ſecrétaire, & un tréſorier : » Que les aſſemblées ſe tiendront au Louvre les mar» dis & les vendredis de chaque ſemaine, depuis » trois heures après midi juſqu'à cinq, &c. » Ce réglement que l'on peut lire entier dans le premier volume des mémoires de l'académie des belles lettres, fut fait à Verſailles le 16 juillet 1701. Il changea la face de l'académie, & ajouta aux occupations de ſes membres, l'étude de tout ce qui concernoit la littérature ancienne & moderne. Le réglement commença à être exécuté le 19 du même mois, que l'académie tint ſa premiere aſſemblée particuliere dans la forme preſcrite. Cet établiſſement fut confirmé en 1713, par des lettres patentes données à Marli au mois de février, & qui furent enregiſtrées au parlement & à la chambre des comptes. L'académie prit pour ſceau les armes de France avec une médaille d'or au milieu, où eſt gravée la tête de ſa majeſté. Le jetton de la même compagnie repréſente une muſe, tenant à la main une couronne de laurier, & ayant derriere elle des cippes & des obéliſques, & pour ame, ce mot d'Horace : *Vetat mori*. En 1716, feu M. le duc d'Orléans, alors régent du royaume, que l'on ſait avoir toujours eu beaucoup de gout & de talent pour les arts & les ſciences, fit obſerver, que le titre d'*académie des inſcriptions & médailles*, n'exprimoit qu'une partie de l'objet de cette compagnie; & il fut rendu un arrêt du conſeil d'état du roi le 4 janvier 1716, par lequel ce titre fut changé en celui d'*académie royale des inſcriptions & belles lettres*, & par l'uſage on nomme plus communément cette compagnie : *Académie des belles lettres*; titre plus ſimple, & qui exprime tout ce que le premier renferme. Par le même arrêt, le roi ſupprima la claſſe des *éleves*, dont le nom ſeul rebutoit les perſonnes d'un certain mérite; & ſa majeſté ordonna que la claſſe des aſſociés ſeroit augmentée de dix ſujets qui lui ſeroient préſentés par l'académie, dans la forme ordinaire. Enfin le 23 mars ſuivant, il y eut un autre arrêt rendu au conſeil d'état, qui ordonna que le titre de *Vétéran* ne pouroit déſormais être accordé qu'à ceux des académiciens actuellement en place, qui après avoir travaillé utilement dans l'académie pendant dix années au moins, ſe trouveroient hors d'état, & dans une eſpéce d'impoſſibilité d'y continuer leurs travaux. On a déja pluſieurs gros volumes *in*-4°, de l'hiſtoire & des mémoires de cette académie, & la ſuite s'imprime à l'imprimerie royale, d'où ce qui a paru eſt ſorti. En 1733, M. le préſident Durey de Noinville, a fondé un prix annuel qui doit être diſtribué à celui, qui au jugement de l'académie, aura mieux réuſſi dans le ſujet qu'elle propoſera. La premiere diſtribution de ce prix s'eſt faite dans la ſéance publique d'après pâque de l'année 1734.

INSPRUCK, ſur la riviere d'Inn, c'eſt-à-dire, Pont ſur l'Inn, *Oenipons* ou *Ænipons*, ville d'Allemagne, capitale du comté de Tirol, eſt ſituée dans une vallée agréable au-deſſous de Hall, & eſt ſéparée par la riviere d'Inn, d'un grand fauxbourg, qui paſſe pour une partie de la ville. Elle eſt petite, mais bien bâtie & riche, avec de jolies fontaines, de grandes places & un très-beau château, qui a été la demeure des archiducs, ſurnommés d'*Inſpruck*, de la maiſon d'Autriche. Cette ville a de belles égliſes, entre leſquelles on remarque la collégiale, celle de S. François, où eſt le mauſolée des archiducs, & le collége des Jéſuites. Dans l'iſle de Mulbach ſur l'Inn, étoit l'ancien arſenal de la ville. L'empereur Charles-Quint étoit, l'an 1552, à Inſpruck, lorſque Maurice, électeur de Saxe, prit le fameux château d'Erenberg. Cette nouvelle l'obligea de prendre la fuite en déſordre. L'électeur arriva à Inſpruck, la même nuit que Charles en étoit parti, & trouva même le ſouper qu'on avoit préparé pour cet empereur, qui ſe retira à Villach, dans la Carinthie. L'archiduc Ferdinand a fait bâtir à demi-lieue d'Inſpruck, le château d'Amras, où il avoit une rare bibliothéque, & divers cabinets de curioſités.

INSTAD : c'eſt une ville d'Allemagne, ou plutôt une partie de la ville de Paſſaw, *cherchez* PASSAW.

INSTITOR (Henri) Allemand, religieux de l'ordre de S. Dominique, docteur & profeſſeur de théologie, s'acquit une grande réputation dans ſon pays, & fut nommé, l'an 1484, par le pape Innocent VIII, inquiſiteur général avec Jacques Sprenger, autre religieux de ſon ordre, dans les cinq provinces eccléſiaſtiques de Mayence, Cologne, Trèves, Saltzbourg & Bremen, pour informer des maléfices, & livrer au bras ſéculier ceux qu'ils en trouveroient convaincus. Pour ſe bien aquitter de cet emploi, les deux inquiſiteurs commencerent par compoſer de concert un traité des maléfices, intitulé : *Malleus maleficarum*, qui fut imprimé dès la même année à Lyon, & dont il s'eſt fait depuis pluſieurs éditions, cette matiere ayant paru importante. Les deux auteurs obtinrent ſur la fin de l'an 1486, des lettres de Maximilien, qui les autoriſoit à s'aquitter de leur emploi dans les pays de ſa dépendance, avec ordre à toutes perſonnes de leur obéir; & pour s'attirer encore plus de conſidération, ils préſenterent leur ouvrage à la faculté de théologie de Cologne, qui lui accorda ſon approbation le 9 mai 1487. Il paroît qu'Inſtitor conſervoit encore ſon titre d'inquiſiteur l'an 1499. Mais n'ayant pas toujours occaſion d'en exercer les fonctions, il ſe chargea volontiers d'autres emplois; & on trouve qu'il étoit en 1495, lecteur de l'égliſe de Saltzbourg, lorſque ſon général l'appella en Italie, pour entrer en lice avec de certains eccléſiaſtiques, qui publioient des opinions ſuſpectes touchant le myſtere de l'euchariſtie. Les ſermons qu'il prononça à cette occaſion, & quelques autres petits écrits ſur la même matiere, lui parurent dignes du public, & il les fit imprimer à Nuremberg l'an 1496. On a encore de lui un traité, où il réfute celui d'Antoine Roſelli, juriſconſulte de Padoue; *De monarchia, ſive de poteſtate imperatoris*, & qui parut en 1499, à Veniſe. D'ailleurs, on ignore tout ce qui le regarde, & on ne ſait ni le temps de ſa naiſſance, ni celui de ſa mort, ni tout ce que d'ordinaire on ſouhaite ſavoir des hommes qui ont fait quelque figure dans le monde. * Echard, *ſcript. ord. FF. Prad. tom. I.*

INSTITUT DE BOLOGNE : c'eſt le nom que l'on a donné à une académie établie à Bologne en Italie en 1712, pour les ſciences & les arts, par les ſoins & la libéralité du comte Louis-Ferdinand de Marſilli, noble Bolonois, & ſous la protection du feu pape Clément XI. Le premier ayant ramaſſé un très-grand nombre de raretés, tant naturelles qu'artificielles, offrit ce riche tréſor au ſénat de Bologne, qui l'accepta & le plaça dans le palais Céléſi, qui fut acheté pour le renfermer : & afin que ſuivant les intentions du comte de Marſilli, ce riche fonds pût être utile à tous ceux qui aiment les ſciences & les arts, & ſervir à perfectioner les uns & les autres, il fut conclu que l'on formeroit une ſociété littéraire qui s'aſſembleroit à certains jours pour ſe communiquer ſes lumieres;

Digitized

que chaque faculté auroit dans le palais Célési, ſa chambre & ſes profeſſeurs particuliers; que l'on diſtribueroit dans chaque chambre les capitaux ou aſſortimens convenables aux ſciences & aux arts qui y ſeroient placés, & qu'on y conſtruiroit un obſervatoire commode, avec tous les inſtrumens néceſſaires pour les obſervations aſtronomiques. Il fut auſſi arrêté que cet inſtitut auroit ſes propres loix émanées de l'autorité du ſénat, & qu'au deſſus de la porte du ſénat, ſeroient élevées les armes du pape Clément XI, comme protecteur de l'Inſtitut, celles de M. le cardinal Caſoni, alors légat, comme étant un prélat des plus diſtingués par ſa ſcience & par la protection dont il honoroit les gens de lettres, avec une pierre où ſeroit gravée cette inſcription latine :

Bononienſe ſcientiarum & artium Inſtitutum
Ad publicum totius orbis uſum.

Ce projet fut exécuté, & le ſénat unit à ce nouvel inſtitut l'académie déja établie depuis long-temps à Bologne ſous le nom de l'*académie des philoſophes inquiets*, c'eſt-à-dire, déſtinés à travailler ſans relâche à la perfection des arts & des ſciences. Mais dans cette réunion l'académie quitta ce nom, ſous lequel elle avoit été connue juſqu'alors, & prit celui d'*académie du nouvel inſtitut des ſciences*. Les membres qui la compoſent ſont partagés en quatre claſſes : la premiere eſt des *ordinaires*, c'eſt-à-dire, de ceux, qui ſelon les loix de l'académie, s'exercent, travaillent, raiſonnent dans les conférences, ſoit publiques, ſoit particulieres. La ſeconde claſſe eſt des *honoraires*, c'eſt-à-dire, de ceux, qui ſans aucune charge & ſans aucun travail, jouiſſent néanmoins de tous les avantages & de tous les honneurs de la ſociété : la troiſiéme eſt des *numéraires*, deſtinés à remplacer les ordinaires dans les emplois qui viennent à vaquer : la quatriéme eſt des éléves ou des jeunes gens que les ordinaires ont ſous eux, pour les former. Les matieres philoſophiques qui ſe traitent dans l'académie ſont partagées en ſix claſſes, ſavoir, la phyſique, les mathématiques, la médecine, l'anatomie, la chymie & l'hiſtoire naturelle, & toutes ces matieres ont chacune un profeſſeur & un ſubſtitut; outre un préſident, un bibliothécaire & un ſecrétaire pour tout le corps académique. L'inſtitut & l'académie ont néanmoins chacun leurs loix & leurs réglemens particuliers, dreſſés par le ſénat, & tout-à-fait diſtincts des uns & des autres, mais concourans tous au même but. Toutes ces choſes ayant été préparées pour l'ouverture de la nouvelle académie, le jour en fut fixé au 13 mars 1714, & la cérémonie en fut très-magnifique. Il y eut pluſieurs diſcours ſur l'utilité de cet inſtitut, & des différentes ſciences qui en devoient faire l'objet; entr'autres celui du pere dom Hercule Corazzi, religieux Bénédictin de la congrégation des Olivétans, qui fut prononcé & très-applaudi. On le trouve imprimé en latin & en françois, *pag.* 83, *& ſuiv.* de l'hiſtoire de l'inſtitut de Bologne, par M. de Limiers, docteur en droit. Quelques années après on jugea à propos d'unir au nouvel inſtitut, *l'académie Clementine des beaux arts*, érigée à Bologne en 1712, ſous le nom & la protection du feu pape Clément XI, & qui a pour objet, la peinture, la ſculpture & l'architecture. * *Voyez* l'hiſtoire de l'académie appellée l'*Inſtitut des ſciences & des arts*, avec les piéces autentiques, par M. de Limiers, docteur en droit; *in*-8°, à Amſterdam en 1723.

INSULA (Melchior de) ſeigneur de Hunenwald, docteur en droit, & profeſſeur à Baſle, y naquit en 1580, de François de Inſula, noble Génois, qui, après avoir eu divers emplois militaires en Italie, & après avoir été commiſſaire dans les Pays-Bas ſous Charles-Quint, ſe laiſſa ſéduire par Calvin, embraſſa la religion prétendue réformée, ſe retira à Baſle, & y mourut en 1581. Melchior de Inſula ayant fini le cours ordinaire de ſes études, & reçu les degrés académiques, s'appliqua à la juriſprudence, & prit le degré de docteur en droit à l'âge de vingt-un ans. Il voyagea enſuite en Allemagne, en France, en Angleterre & en Italie; & revenu chez lui, on lui donna une chaire de profeſſeur en droit en 1613. En 1618 l'univerſité de Baſle l'envoya auprès de Guillaume Rhinck de Baldenſtein, évêque de cette ville, à qui il ne fut pas inutile. Il ſavoit le françois, l'italien, l'eſpagnol, l'anglois, & avoit quelque connoiſſance des langues orientales. Il s'attacha ſur-tout au droit public, & il paſſoit pour très-habile dans les négociations, comme il en a donné pluſieurs fois des preuves. En 1628 il réſigna ſa chaire de profeſſeur, & ſe tranſporta à Strasbourg avec toute ſa famille. Il y avoit dix ans alors qu'il étoit honoré du titre de conſeiller de Maurice, landgrave de Heſſe; & Louis XIII roi de France le nomma auſſi gentilhomme de ſa chambre. En 1630, le landgrave de Heſſe l'envoya à la diéte de Ratisbonne, & quelque temps après les électeurs & les princes Proteſtans le députerent à Leipſick avec la qualité de plénipotentiaire. En 1631, Louis XIII l'employa en diverſes ambaſſades auprès des électeurs de Saxe & de Brandebourg, de Guſtave-Adolphe roi de Suéde, du duc de Wirtemberg, &c. Le même le nomma en 1632, ſon réſident ordinaire à Strasbourg, & l'on aſſure que ce fut un de ſes meilleurs miniſtres. Il ſe conduiſoit en tout avec beaucoup de ſageſſe, de prudence, de dignité & de magnificence. On s'eſt plaint ſeulement qu'il avoit l'abord trop ſérieux, & qu'il avoit trop de fierté dans ſes manieres. Il ſe maria deux fois : la premiere avec *Elizabeth*, fille de *Jacques* Couet, miniſtre François, réfugié à Baſle; & après la mort de celle-ci, avec *Dionyſie*, fille de Bey Batil, conſeiller du roi & préſident au parlement de Metz. Il mourut à Strasbourg à la fin de mars, ou au commencement d'avril 1644. * *Mémoires du temps.*

INTAPHERNES, fut l'un des ſept principaux ſeigneurs de Perſe, qui conſpirerent enſemble l'an du monde 3514, & 521 avant J. C. pour détrôner le faux Smerdis, qui avoit uſurpé la couronne. S'étant depuis ſoulevé, Darius le condamna à la mort avec tous ſes parens, qui étoient complices de ſa révolte. Avant l'exécution, la femme d'Intaphernes alloit tous les jours à la porte du palais de Darius, implorer la miſéricorde de ce roi, qui touché de ſes larmes, lui accorda la liberté de celui qu'elle choiſiroit entre tous les ſiens. Cette dame affligée ne pouvant obtenir tout ce qu'elle ſouhaitoit, demanda la vie de ſon frere : ce qui ſurprit Darius, lequel voulut ſavoir la raiſon de ce choix : cette dame lui répondit qu'elle pouvoit trouver un autre mari & d'autres enfans; mais que ſon pere & ſa mere étant morts, elle ne pouvoit plus avoir d'autre frere. Le roi admirant cette réponſe, pardonna à ſon fils aîné & à ſon frere, qu'il fit mettre en liberté. Intaphernes, & les autres complices ſouffrirent la mort. * Herod. *liv.* 3.

INTERDIT, eſt une cenſure eccléſiaſtique, par laquelle l'égliſe défend l'adminiſtration des ſacremens, & la célébration de l'office divin dans quelque lieu, ſoit royaume, province, ville, paroiſſe ou communauté. Quelques-uns diſent que les interdits ont pris leur origine en Occident, & que ç'a été en France, ſous le regne de Charlemagne, au commencement du IX ſiécle; mais que l'uſage en devint plus fréquent en France, en Italie & en Allemagne, lorſque les princes & les grands ſe rendirent maîtres & ſeigneurs abſolus des provinces, dont ils n'étoient que gouverneurs, marquis ou comtes; car les évêques, pour contenir dans le devoir ces nouveaux ſeigneurs, mirent en uſage l'interdit, voyant qu'ils mépriſoient l'excommunication. Ce qui favoriſe cette opinion, c'eſt que l'effet des interdits eſt de fraper les provin-

ces, les villes & les communautés, pour les crimes des princes ou des républiques, que l'égliſe ne peut châtier ni réduire autrement. Il y en a qui croient que l'uſage des interdits eſt plus ancien, parceque Grégoire de Tours ſemble en rapporter quelques exemples dans le VI ſiécle. Ils ajoutent, que par une lettre de S. Auguſtin au comte Boniface, on voit que l'interdit ſe pratiquoit dans le V ſiécle, & que dans l'égliſe Grecque on s'en ſervoit dès le IV ſiécle : ce qu'ils prouvent par une lettre de S. Baſile, qui eſt la 244 ; mais toutes ces preuves ſont aiſées à détruire. Les interdits n'ont commencé à être en uſage que dans le IX ſiécle. On lit dans les opuſcules d'Hincmar archevêque de Reims, que ſon neveu Hincmar, évêque de Laon, avoit interdit une paroiſſe en 870. Depuis, voici ce que l'hiſtoire nous apprend touchant les interdits. Adémar rapporte, qu'Alduin, évêque de Limoges, publia en 964, un interdit contre les égliſes & les monaſteres de ſon diocèſe ; & il appelle cette ſorte d'excommunication une nouvelle obſervance : ce qui montre que l'interdit n'étoit pas une choſe ancienne. Dans le concile de Limoges tenu en 1034, il eſt dit, qu'Olderic, abbé de S. Martial de Limoges, propoſa aux peres du concile un nouveau remède, qui étoit d'excommunier ceux qui n'aquieſceroient pas à la paix de l'égliſe ; de ne les point inhumer après leur mort ; de défendre le ſervice divin & l'adminiſtration des ſacremens, à la réſerve du Baptême pour les enfans, & du Viatique pour les moribonds ; & de laiſſer les autels ſans ornemens. Fulbert, évêque de Chartres, qui vivoit dans le même temps, ſous le roi Robert, parle auſſi de deux interdits dans deux lettres qu'il écrivit à ce roi. Le pape Grégoire VII, vers la fin du onziéme ſiécle, ſe ſervit aſſez ſouvent de cette ſorte de cenſure : & Yves, évêque de Chartres, en fait mention dans pluſieurs de ſes épîtres. Ce pape ordonna que les portes des égliſes ſeroient fermées par les religieux ; & qu'ils ne ſonneroient point leurs cloches. Calliſte II, vers l'an 1120, défendit le ſervice divin dans les terres des Croiſés, qui n'accompliſſoient pas leurs vœux, permettant ſeulement le baptême aux enfans, & la confeſſion aux moribonds. Eugène III, vers l'an 1150, défendit la célébration du ſervice divin, dans les égliſes de certaines religieuſes déreglées. Le pape Alexandre III, vers l'an 1170, défendit aux prélats d'Angleterre l'office divin & l'adminiſtration des ſacremens, hors le baptême aux enfans, & la confeſſion aux mourans. Vers l'an 1200, Innocent III permit les prédications pendant l'interdit, & le ſacrement de Confirmation. Le même pape permit de donner le S. Sacrement aux croiſés & aux étrangers, dans les lieux interdits ; & d'y célébrer l'office de l'égliſe à deux ou trois ſans chant. Grégoire IX, vers l'an 1230, permit auſſi de dire une meſſe baſſe une fois la ſemaine ſans ſonner, les portes de l'égliſe fermées. En l'an 1300, le pape Boniface VIII permit la confeſſion pendant l'interdit, & ordonna que l'on célébrât tous les jours une meſſe, & que l'office fût dit, mais ſans chant, les portes de l'égliſe étant fermées & ſans ſonner ; à la réſerve des jours ſolemnels de Noël, de Pâque, de la Pentecôte, de l'Aſſomption de Notre-Dame, que l'office divin ſeroit chanté, les portes ouvertes & les cloches ſonnantes. Comme cette cenſure peut avoir des effets très-mauvais, & donne occaſion au libertinage & à l'impiété, les papes s'en ſervent rarement. * Jean Morin, *in obſervat. eccleſ.*

INTERIAN DE AYALA (Jean) en latin, *Joannes Interianus* ou *Interramnenſis de Ajala*, auteur Eſpagnol, religieux de l'ordre royal & militaire de la ſainte Vierge de la Rédemption des captifs, mort de paralyſie à Madrid le 20 d'octobre 1730, âgé de ſoixante-quatorze ans, s'eſt fait connoître par un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart ſont eſtimés. Il étoit poëte, hiſtorien, critique, théologien, traducteur, & il n'a ceſſé d'écrire qu'avec la vie. Le plus grand nombre de ſes ouvrages eſt en langue eſpagnole, dans laquelle il écrivoit avec pureté & élégance. On connoît entr'autres les ſuivans : *Relation des actions publiques & des réjouiſſances faites par l'univerſité de Salamanque, pour célebrer l'heureuſe naiſſance du prince Louis, premier de ce nom en Eſpagne* ; à Salamanque en 1707, in-4°. *Examen ſérieux de la vérité : Démonſtration hiſtorique de l'état religieux de S. Pierre Paſcal de Valence, évêque de Jaën, religieux de l'ordre de la Merci*, &c. pour répondre à un écrit de dom Jean de Ferreras, premier bibliothécaire du roi d'Eſpagne, &c. à Madrid en 1721, *in*-4°. Cet écrit fit une telle impreſſion ſur dom Ferreras, que celui-ci avoua qu'il s'étoit trompé touchant ce qu'il avoit écrit au ſujet de S. Pierre Paſcal, & qu'il en donna un déſaveu public. *Sermons prêchés en differentes occaſions*, 1 part. à Madrid en 1722, *in*-4°, ſeconde édition ; 2 part. en 1720. Ces diſcours ſont recherchés en Eſpagne. *Relation des céremonies obſervées aux obſéques de Louis I, roi d'Eſpagne, réiterées pour les funérailles de Jean-Emanuel Fernandes Pachéco, marquis de Vilna, premier inſtituteur & directeur de l'académie d'Eſpagne*, à Madrid en 1725. Traduction eſpagnole du catéchiſme hiſtorique de M. l'abbé Fleury. Ce fut le marquis Jean Emanuel Fernandés Pachéco, dont on vient de parler, qui engagea le pere Intérian à faire cette traduction, & qui, par ſon crédit, obtint la permiſſion de la faire imprimer en Eſpagne. Grégoire Mayans, juriſconſulte, ayant lu cette traduction après la mort du marquis, engagea Lopes Pachéco, fils de ce ſeigneur, à obtenir un nouveau privilége pour la faire réimprimer à Valence, ce qui a été fait en deux volumes *in*-8°. *Pictor Chriſtianus eruditus* ; à Madrid, *in-fol.* en 1730. L'auteur y découvre les erreurs où tombent la plupart des peintres lorſqu'ils font des tableaux de piété. *Humaniores atque amaniores ad muſas excurſus : ſive opuſcula poetica.* La poëſie du pere Intérian eſt facile & naturelle, mais quelquefois trop proſaïque. Dans pluſieurs des écrits que nous venons de nommer, il prend les titres de théologien de ſon ordre, & profeſſeur jubilé de l'univerſité de Salamanque, prédicateur & théologien de ſa majeſté le roi d'Eſpagne, &c. Il étoit en relation avec les ſavans les plus connus de ſon temps, même hors de l'Eſpagne, comme on le voit par quelques-unes de ſes lettres, que Grégoire de Mayans, juriſconſulte célébre à Valence, a fait imprimer dans le ſecond livre des ſiennes ; à Valence en 1733, *in*-4°. Le P. Intérian ornoit ſon érudition d'une grande modeſtie, de beaucoup de candeur, & d'une piété éclairée. * *Voyez* les lettres citées de Grégoire de Mayans, (en latin *Gregorius Majanſius*) *pag.* 106, *& ſuiv.* & ſur-tout depuis la page 299, juſqu'à 304.

INTERIM. On a donné ce nom à une eſpéce de reglement pour l'Empire, ſur les articles de foi qu'il y falloit croire, juſqu'à ce qu'un concile général les eût plus amplement décidés. C'eſt un mot latin qui ſignifie, *en attendant*, ou *cependant*, comme ſi l'on eût voulu dire, que ſon autorité ne dureroit que juſqu'à la détermination d'un concile ſur les mêmes matieres. Ce fut l'empereur Charles-*Quint* qui chercha ce tempérament, pour appaiſer les troubles de l'Empire.

Le concile de Trente ayant été interrompu dans cette ville, & transferé à Bologne, l'empereur Charles-*Quint* entreprit de faire, en 1548, ce fameux *Interim*, qui a fait tant de bruit en Allemagne, en Italie & ailleurs. On avoit ſouvent arrêté dans les précédentes diétes, que, pour appaiſer les troubles de l'Allemagne au ſujet de la religion, on s'employeroit efficacement pour y faire célébrer un concile général, ou du moins, national ; & que, ſi ni l'un ni l'autre

ne

Digitized by Google

ne ſe pouvoit obtenir, on tâcheroit de dreſſer, par l'avis des théologiens, une formule de foi, qui contiendroit tout ce qu'il faut abſolument croire & obſerver, en attendant les déciſions d'un concile, auquel tous ſeroient obligés de ſe ſoumettre. Dans l'état où étoient les choſes, l'empereur voyoit qu'il ne pouvoit eſpérer de voir rétablir de long-temps le concile de Trente, & que pendant qu'il n'étoit pas diſſous, mais ſeulement transferé ou ſuſpendu, on n'en pouvoit célébrer un national. C'eſt pourquoi il réſolut de faire dreſſer un formulaire par des théologiens, qui ſeroient députés de la diéte, qu'il tenoit alors à Augsbourg; mais comme ceux que l'on nomma ne purent jamais s'accorder, on s'en remit à l'empereur, qui choiſit trois célébres théologiens; ſavoir, Jules Pflugius, évêque de Naumbourg, qui avoit écrit contre Luther; Michel Helding, évêque titulaire de Sidon & ſuffragant de Mayence, très-ſavant & très-catholique; & Jean Agricola d'Iſlebe, prédicateur de l'électeur de Brandebourg. Le projet qu'ils dreſſerent ſur les mémoires qu'on leur donna, contenoit vingt-ſix articles ſur tous les points de la religion, qui pouvoient être conteſtés entre les Catholiques & les Luthériens, touchant *l'état du premier homme, avant & après ſa chute dans le péché; la rédemption des hommes par Jeſus-Chriſt; la juſtification du pécheur; la charité & les bonnes œuvres; la confiance qu'on doit avoir en Dieu, que les péchés ſont pardonnés; l'égliſe & ſes vraies marques; ſa puiſſance, ſon autorité, ſes miniſtres, le pape & les évêques; les ſacremens en général & en particulier; le ſacrifice de la Meſſe; la commémoration que l'on fait des Saints dans le ſacrifice; leur interceſſion & leur invocation; la priere pour les défunts; & l'uſage des ſacremens.* Les deux évêques & le théologien de Brandebourg aſſurerent l'empereur que ce projet n'avoit rien de contraire à la doctrine de l'égliſe catholique; excepté les deux points qui concernoient le mariage des prêtres, & l'uſage du calice pour les laïcs : encore étoient-ils exprimés en des termes, qui ne marquoient pas tant une permiſſion, qu'une tolérance juſqu'à un certain temps.

Après qu'on eut lu ce reglement à la diéte, l'empereur le mit entre les mains du cardinal Sfondrat, légat du pape; & ce prélat l'envoya à Rome & à Boulogne, où le pape le fit examiner; & on y trouva qu'à l'égard des points décidés au concile de Trente, on diſoit en ſubſtance à peu près la même choſe; & pour les autres, qu'ils étoient aſſez conformes à la créance de l'égliſe romaine, ſi-non, qu'il y avoit des expreſſions un peu ambiguës, & que l'on y permettoit le mariage des prêtres & la communion ſous les deux eſpéces. C'eſt pourquoi le pape fit dire à l'empereur, par le cardinal Sfondrat : » Qu'outre que ce » n'étoit pas à lui de régler les affaires de la religion, » on ne devoit pas permettre ces deux points, dont » l'un étoit contraire à la tradition apoſtolique, & » que l'autre avoit été depuis très-long-temps établi » dans l'égliſe. Là-deſſus Charles-Quint, après avoir fait corriger ou adoucir certaines expreſſions, fit la conſtitution impériale, que l'on nomma l'*Intérim*, où il déclare : » Qu'il veut que tous les états catholi- » ques obſervent inviolablement à l'avenir les uſages, » les ordonnances & les ſtatuts de l'égliſe univerſelle, » &c. Que pour les autres qui s'en ſont ſéparés, il » entend, ou qu'ils ſe réuniſſent parfaitement avec » les Catholiques, en obſervant, comme eux, les » mêmes ordonnances & pratiques de l'égliſe, ou du » moins qu'ils ſe conforment entierement à cette con- » ſtitution, &c. Et il ordonne que tous attendent en » paix la définition du ſaint concile écuménique. « Cet *Interim* fut lu & publié dans la diéte d'Augsbourg le 15 mai 1548, où l'archevêque, électeur de Mayence, grand-chancelier de l'empire, en fit des remercimens à l'empereur, au nom de toute l'aſſemblée. Pluſieurs blâmerent & blâment encore aujourd'hui cette conſtitution, comme une entrepriſe ſur l'autorité de l'égliſe. On dit même qu'il falloit joindre Charles-*Quint* aux trois empereurs hérétiques, Zénon, Héraclius & Conſtant; & l'on rendit l'*Interim* odieux par trois comparaiſons, dont la premiere fut avec l'*Hénoticon*, ou édit d'union de l'empereur Zénon, qui s'étoit laiſſé perſuader en 488, par Pierre Mongus, patriarche d'Alexandrie, & par Acace, évêque de Céſarée, de faire des décrets en matiere de religion, pour appuyer en apparence, par l'autorité ſéculiere, les canons des conciles de Nicée, de Conſtantinople & d'Ephèſe; mais en effet pour décréditer le concile de Chalcédoine. La ſeconde comparaiſon de l'*Interim*, fut faite avec l'*Ecthefis*, ou édit d'expoſition de l'empereur Héraclius en 638, pour inſinuer dans les eſprits l'héréſie des Monothélites, qui n'attribuoient qu'une ſeule volonté à Jeſus-Chriſt, ſous prétexte d'approuver la doctrine combattue par les mêmes hérétiques; & la troiſiéme avec le *Type*, ou formulaire publié par l'empereur Conſtant, ſucceſſeur d'Héraclius en 684, ſous prétexte de ramener tous les hérétiques à la communion de l'égliſe, en défendant de parler d'une ou de deux volontés en Jeſus-Chriſt; mais en effet ôter au même Sauveur la nature humaine, dont on prétendoit ſupprimer la volonté. Ceux qui entreprirent de ſoutenir cet *Interim*, diſoient que l'empereur n'approuvoit pas les points contraires à la pratique de l'égliſe; mais qu'il les toléroit ſeulement pour un temps, & pour ceux qui étoient déja engagés dans la religion proteſtante (ce qui étoit bien moins que tolérer tout le luthéraniſme;) & faiſoient voir que l'*Interim* n'a rien de commun avec le *Typus*, l'*Ecthefis* & l'*Hénoticon*, puiſqu'il eſt évident que ces empereurs hérétiques vouloient engager par ces édits univerſellement tous leurs ſujets dans leurs erreurs.

Cependant le pape forma le deſſein d'envoyer quelques prélats à l'empereur, avec ordre de faire corriger ſon *Interim*; mais le cardinal Moron, & quelques-uns des évêques aſſemblés à Boulogne, furent d'avis que ſa ſainteté n'en fit rien : parceque ce n'étoit qu'une ſimple tolérance d'une petite partie du luthéraniſme, avec une très-grande reſtriction, qui portoit ordre exprès aux Proteſtans de renoncer à preſque toutes les erreurs qu'ils avoient ſoutenues juſqu'alors. En effet, les principaux prédicans Luthériens proteſterent qu'ils ne le recevroient pas. Bucer, miniſtre de Strasbourg, étant preſſé de le ſigner par l'électeur de Brandebourg, ne ſe voulut jamais faire; *parceque*, dit-il, *cet édit rétabliſſoit la papauté.* Les autres miniſtres des principales villes proteſtantes, comme Volfgangus-Muſculus d'Augsbourg, Brentius de Hall, Oſiander de Nuremberg & quelques autres, aimerent mieux abandonner leur chaire & leur emploi, & ſe retirer ou en Pruſſe ou chez les Suiſſes, que de ſouſcrire à l'*Interim*. Le duc de Saxe Jean-Frédéric, plus zélé Luthérien que tous les miniſtres, ne le voulut jamais recevoir. Il y en eut même pluſieurs, principalement dans la Saxe & dans la Thuringe, qui firent de ſanglants écrits contre cette conſtitution impériale, auſſi-bien que Calvin, qui dominoit alors à Genève. Le fameux Jean Cochlée réfuta ces libelles, par une forte réponſe qu'il publia pour l'empereur, comme firent auſſi quelques autres ſavans hommes qui entreprirent ſa défenſe. D'un autre côté, Robert Cénalis, évêque d'Avranches, & célébre théologien de la faculté de Paris, réfuta l'*Interim* par un livre intitulé : *Antidote.* Le P. Bobadilla, un des neuf premiers compagnons de S. Ignace, parla auſſi & écrivit contre cet édit, pendant qu'il étoit à la cour de l'empereur; mais il fut renvoyé en Italie, où ſaint Ignace le traita même rudement; & il y a apparence que ce général n'approuvoit pas la conduite de Boba-

Digitized by Google

dilla, qui étoit, dit-on, contraire au conſeil que le cardinal Moron, & pluſieurs évêques du concile, avoient donné au pape. Au reſte, Charles-*Quint* agit fortement contre ceux qui refuſoient de ſe ſoumettre à l'*Interim*, juſqu'à mettre au ban de l'empire les villes de Magdebourg & de Conſtance qui s'y oppoſerent. Ce fut alors qu'il ſe fit une nouvelle diviſion dans le luthéraniſme : car les uns voulurent demeurer *Luthériens rigides*, ſans ſouffrir que l'on changeât rien dans la doctrine de Luther ; les autres ſe firent *Adiaphoriſtes* ou *Indifférens*, diſant qu'il falloit s'accommoder à la volonté des ſouverains, & moliſſant encore plus que ne firent ceux que l'on appelloit longtemps auparavant *Lutheriens mitigés*, comme Mélanchthon. Quelques-uns prirent le milieu entre ces deux extrémités, & ſe nommerent *Interimiſtes*, parcequ'ils s'attachoient à l'*Interim* ; & ceux-ci ſe partagerent encore en deux ſectes. Les uns appellés *Impériaux*, n'étoient Luthériens que dans les deux points du mariage des prêtres, & de l'uſage de la coupe ; & les autres appellés *Interimiſtes de Leipſick*, firent à leur mode un mêlange de la doctrine catholique avec celle de Luther. * Sleidan. Cochlée. Maimbourg, *hiſt. du luthéraniſme.*

INTHAL ou INTAL, c'eſt-à-dire, *la vallée de l'Inn* : c'eſt cette partie du Tirol qui eſt le long de la riviere de l'Inn, dont elle prend ſon nom. Inſpruck & Hall en ſont les lieux principaux. * Baudrand.

INTHIEMA (Frédéric) Friſon, juriſconſulte, floriſſoit vers l'an 1592. Il publia un grand ouvrage de conſeils de droit. Il a auſſi compoſé un poëme ſur la nativité, la ſépulture & la réſurrection de J. C. * Swertius, *pag.* 261.

INTORCETTA (Proſper) de Sicile, publia un livre de la ſcience politique & morale des Chinois, ſelon l'opinion de Confucius, imprimé à Goa dans les Indes en 1669, & en France en 1687, *in-folio*, avec d'autres écrits ſur le même ſujet. * Spizélius, *de ſcitiis ſcript. pag.* 1076.

INTSANT : c'eſt un village de la Gueldre eſpagnole. On le prend pour l'ancien lieu des Ménapiens, qui étoit appellé *Sablones*. Son nom moderne en eſt un indice ; car il ſignifie un lieu qui eſt dans le ſable, de même que *Sablones*. * Baudrand.

INVEGES (Auguſtin) né à Sciacca, ville de Sicile, l'an 1593, ſe fit Jéſuite après ſes études, & enſeigna la philoſophie & la théologie dans ſa ſociété. Il en ſortit quelques années après, & ne s'appliqua preſque plus qu'à l'étude de l'hiſtoire, & à celle des Peres de l'égliſe. Pour être plus à portée de faire les recherches qu'il deſiroit, il étudioit ordinairement dans la belle bibliothéque de François Schiafani, prêtre de Palerme, qui eſt maintenant aux prêtres de l'Oratoire, à qui il la laiſſa en mourant, à condition qu'elle ſeroit publique. Les ouvrages qu'il y trouva en grand nombre ſur l'hiſtoire de Sicile, lui firent naître le deſſein de s'appliquer à cette partie de l'hiſtoire ; & quand il eut dépouillé tout ce qui pouvoit ſervir à ſon entrepriſe dans cette bibliothéque, il parcourut toutes celles qu'il jugea bien fournies dans le royaume, & fouilla dans toutes les archives dont on voulut bien lui laiſſer prendre communication. Ces courſes & ces recherches ont produit, 1. ſon hiſtoire de Palerme en italien, diviſée en trois volumes *in-fol.* le premier ſous le titre de *Palermo antiquo*, en 1649 ; le ſecond ſous celui de *Palermo ſacro*, en 1650 ; le troiſiéme avec celui de *Palermo nobile*, en 1651 : tous trois imprimés à Palerme même. Cet ouvrage eſt devenu fort rare. 2. *La Cartagine Siciliana*, en deux livres ; à Palerme en 1661, *in*-4°. 3. *Ad annales Siculos præliminaris apparatus*, où il traite de la dignité de l'hiſtoire de Sicile, de ſon antiquité, & de l'excellence & du nombre des auteurs Siciliens ; en 1709, à Palerme, *in*-4°. Il a fait encore en latin une hiſtoire du Paradis terreſtre & de l'état d'innocence. Comme ſon *Apparatus* ne parut qu'après ſa mort, arrivée à Palerme dès le mois d'avril 1677, âgé de quatre-vingt-deux ans, ce fut le P. Michel del Giudice, Bénédictin de la congrégation du Mont-Caſſin, & abbé du monaſtere de Montréal, qui prit ſoin de cette édition : c'eſt lui du moins qui eſt auteur des notes & des additions qui s'y trouvent. * *Voyez* Mongitore, *Bibliotheca Sicula* ; le journal de Veniſe & les *Mémoires* du P. Niceron, *tom. XI.*

INVENTION DE LA SAINTE CROIX : fête inſtituée pour célébrer la mémoire du jour auquel la croix de Jeſus-Chriſt fut trouvée par l'impératrice ſainte Hélene, du temps de l'empereur Conſtantin *le Grand*. Dès que le concile de Nicée fut terminé, c'eſt-à-dire, au commencement de l'année 326, ſainte Hélene réſolut d'aller à Jéruſalem pour y viſiter les ſaints lieux, & pour y chercher la croix où Jeſus-Chriſt avoit été attaché. Lorſqu'elle y fut arrivée, elle conſulta tous ceux qui pouvoient avoir quelque connoiſſance du lieu où étoit ce bois ſacré. Quelques anciens de la ville (entr'autres un Juif nommé *Judas*, qui ſe fit chrétien, & fut nommé *Quiriace*) lui dirent que, ſuivant la tradition de leurs peres, cette précieuſe croix avoit été cachée dans un des caveaux du ſépulcre de Jeſus-Chriſt. L'impératrice y fit fouiller, & on y trouva non-ſeulement la croix, mais auſſi les cloux, & le titre ou l'inſcription de la croix, avec les croix des deux larrons. Comme l'inſcription étoit détachée, on ne put d'abord reconnoître quelle étoit la croix de Jeſus-Chriſt ; mais S. Macaire, qui étoit alors patriarche de Jéruſalem, fut d'avis de faire porter ces croix chez une femme de qualité qui étoit à l'extrêmité. On lui appliqua en vain deux de ces croix, elle n'en reçut aucun ſoulagement ; mais ſitôt qu'elle eut touché la troiſiéme, elle recouvra une ſanté parfaite : c'eſt ce qui fit préſumer que cette croix étoit celle de Jeſus-Chriſt. Telle eſt le rapport de Rufin & de Théophane, différent de celui de S. Paulin, & d'autres auteurs, qui diſent qu'il y eut un mort reſſuſcité. Nicéphore Calliſte dit, que l'un & l'autre de ces deux miracles ſe firent ; mais il y a apparence que ce mort reſſuſcité n'eſt point différent de cette femme qui fut guérie, & que ces auteurs en ont parlé comme d'une perſonne morte, parcequ'en effet elle étoit ſur le point de mourir. Sainte Hélene fit bâtir au même lieu une égliſe très-magnifique, où elle laiſſa une bonne partie de la croix, qu'elle fit richement orner. Elle rapporta le reſte avec les cloux à Conſtantinople. Quelque temps après, elle porta à Rome ce ſacré bois, à la réſerve d'un morceau que l'empereur garda. Elle avoit auſſi gardé un des cloux, ayant laiſſé les trois autres à Conſtantinople ; mais S. Grégoire de Tours rapporte, qu'en paſſant par la mer Adriatique, elle y jetta ce précieux clou, pour appaiſer les tempêtes de cette mer. Quelques-uns diſent qu'elle en jetta un dans le golfe de Satalie, en revenant de Jéruſalem. L'empereur & ſainte Hélene firent bâtir une baſilique à Rome, dans le palais de Sertorius, laquelle a retenu depuis le nom de *ſainte Croix de Jéruſalem*, parceque le bois de la vraie Croix y fut mis depuis en dépôt. A l'égard des cloux, l'opinion vulgaire eſt que Jeſus-Chriſt n'a été attaché à la croix qu'avec trois cloux, & ſouvent les peintres & les ſculpteurs le repréſentent avec les deux pieds percés d'un même clou. Néanmoins il ſe trouve des crucifix fort anciens avec quatre cloux, deux aux pieds & deux aux mains. S. Grégoire, qui vivoit il y a plus de mille ans, dit qu'il y en avoit quatre. Sainte Brigitte, en ſes révélations, dit la même choſe ; & S. Cyprien paroît être de ce ſentiment, quand il dit : *Les cloux perçans ſes pieds ſacrés.*

L'invention de la ſainte Croix ſe fit l'an 326, un an après la célébration du concile de Nicée, ſous le

Digitized b

pontificat de S. Sylveſtre. La partie de la croix que l'impératrice ſainte Hélene laiſſa en la ville de Jéruſalem, fut enlevée par Choſroës, roi de Perſe, en 614 ou 615, & rapportée en 628, par l'empereur Héraclius : ce qui a donné lieu à la fête de l'Exaltation de la ſainte Croix. Depuis, on trouva à propos de la diviſer en pluſieurs morceaux. Ainſi il en demeura quatre petites parties à Jéruſalem, dont les Syriens en eurent une, les Grecs de S. Sabas une autre, les moines de la vallée de Joſaphat une, & les Latins du ſaint ſépulcre une autre, longue d'une palme & demie, & large d'un pouce en quarré. On en porta trois morceaux à Conſtantinople, outre celui qui avoit été donné à l'empereur ; trois à Antioche ; deux en l'iſle de Chypre ; un en l'iſle de Créte ou Candie, à Edeſſe, à Alexandrie, à Damas & à Aſcalon. Le patriarche des Georgiens & le roi de Georgie, en eurent auſſi chacun un morceau. Vers l'an 1110, Anſelme, chantre du ſaint ſepulcre de Jéruſalem, & auparavant chanoine de l'égliſe de Notre-Dame de Paris, envoya deux morceaux de ce ſacré bois à l'évêque de Paris ; & l'on en fait une fête tous les ans le premier dimanche d'août, ſous le nom de *la réception de la ſainte Croix*. Il y a pluſieurs autres égliſes en France qui poſſédent de ce précieux bois. On garde auſſi un des cloux à S. Denys, proche de Paris ; & le titre de la croix, écrit en lettres hébraïques, grecques & latines, ſe conſerve dans l'égliſe des Bénédictins de Toulouſe. La fête de l'invention de la ſainte Croix que l'on ſolemniſe le troiſiéme jour du mois de mai, ſe célébroit déja en pluſieurs égliſes de Rome avant le temps de S. Grégoire *le Grand*, qui ténoit le ſiége vers la fin du VIe ſiécle ; mais ce n'eſt que depuis ce ſaint pape, qu'elle s'eſt étendue en d'autres lieux, & qu'elle eſt devenue enfin générale. Les Grecs ne la célébrent point ſéparément de celle de l'Exaltation, qui fut inſtituée parmi eux peu de temps après que la croix fut trouvée, & lorſqu'elle fut placée dans le temple, que ſainte Hélene avoit fait bâtir ſur le calvaire. *Voyez* CROIX. * Rufin, *l.* 10, *c.* 7. Baronius, *martyrologe*, *& annal.* Baillet, *vies des ſaints*, 3 *mai*. Sulpice-Sévere.

INVERLOGH, ville d'Ecoſſe, *cherchez* INNERLOCHTI.

INVESTITURE : ce terme ſignifie la conceſſion d'un fief, d'une terre, d'une dignité, d'une charge ou d'un droit, faite par le ſeigneur à ſon vaſſal : ou par un prince à ſon ſujet, à la charge de lui être fidéle, & de lui rendre les ſervices & les devoirs requis. Cette inveſtiture ſe faiſoit avec certaines cérémonies, en mettant entre les mains de celui à qui on l'accordoit, quelque choſe qui étoit le ſymbole du don qui lui étoit fait, comme un morceau de gazon, une canne, des branches d'arbres, les ornemens ou les habits de la dignité ou de la charge, ou d'autres marques ſemblables, qui avoient rapport, ou déſignoient la choſe dont l'inveſtiture étoit accordée. * Du Pin, *hiſtoire des controverſes du XII ſiecle*, *partie I.*

INVESTITURE DES BIENS ECCLESIASTIQUES. L'égliſe, qui, dans les premiers temps n'avoit point eu d'autres biens que ceux des oblations volontaires des fidéles, ou les revenus des biens qui lui avoient été donnés par des particuliers, commença ſous Pépin & Charlemagne à poſſéder beaucoup de fiefs, dont ces princes l'enrichirent : ce qui rendit les évêques & les abbés conſidérables dans l'état, & les engagea à prêter, entre les mains du prince, la foi & hommage des fiefs qu'ils tenoient de lui, de lui fournir un certain nombre de ſoldats pour la guerre, d'y aller même en perſonne, de ſe mêler des affaires de l'état, & s'aquitter des autres devoirs auſquels ils étoient obligés par les fiefs & par les dignités qu'ils poſſédoient. Suivant l'ancien uſage, après la mort de ceux qui avoient des fiefs, le ſeigneur s'en mettoit en poſſeſſion, & en jouiſſoit juſqu'à ce que l'héritier ou ſucceſſeur en eût été de nouveau inveſti, & en eût prêté la foi & hommage. La même choſe étoit pratiquée après la mort d'un évêque, par les princes & les ſeigneurs, juſqu'à ce que celui qui étoit élu en ſa place en eût reçu d'eux l'inveſtiture, & en eût prêté hommage. On étendit dans la ſuite ce droit à tous les autres biens délaiſſés par l'évêque ; & les princes donnoient indifféremment l'inveſtiture de tous les biens de l'évêché à celui qui étoit élu canoniquement, avant qu'il fût conſacré ; mais les princes n'ont jamais prétendu donner la puiſſance ſpirituelle, ni la miſſion aux évêques par cette cérémonie. Quelques-uns croient que ce droit d'inveſtiture fut accordé à Charlemagne par le pape Adrien, ainſi qu'il eſt rapporté par Gratien, *diſtinct. 63*, *cap. Adrianus*, qui eſt tiré de la chronique de Sigebert de Gemblours, où il eſt dit que ce pape donna à Charlemagne dans un concile tenu à Rome en 774, le droit d'élire les papes, & ordonna que tous les archevêques & évêques de ſes états recevroient l'inveſtiture de ſa main avant que d'être conſacrés : mais la plupart des ſavans ſont perſuadés que ce fait eſt ſuppoſé ; parceque ni Eginard qui a fait la vie de Charlemagne, ni aucun autre auteur contemporain n'ont parlé, ni de cette conceſſion, ni d'un voyage fait à Rome cette année-là par Charlemagne. Cette conſtitution eſt néanmoins citée par Léon VIII, qui la renouvella en faveur d'Othon I, tant pour ce qui regarde l'élection du pape, qu'à l'égard de l'inveſtiture des évêques. Cependant, quoiqu'on ne fonde pas l'origine des inveſtitures ſur le chapitre *Adrianus*, qui eſt au moins douteux, on peut aſſurer que cet uſage avoit commencé longtemps avant Othon, & peu de temps après Charlemagne ; & qu'il fut obſervé non-ſeulement par les empereurs, mais encore par les rois de France & d'Angleterre, & par la plupart des autres princes chrétiens.

On ne ſait pas certainement avec quelle cérémonie ſe faiſoit dans les commencemens l'inveſtiture des évêques & des abbés ; mais il y a apparence qu'on ſe ſervoit de la croſſe ou de l'anneau (marques de leur dignité,) ainſi qu'il ſe pratiquoit à l'égard des charges ſéculieres. Nous liſons dans l'auteur de la vie de ſaint Romain, archevêque de Rouen, que ce ſaint ayant été élu, les grands ſeigneurs de la cour conſeillerent tous unanimement au roi de conſentir à ſon élection ; & que ce prince (c'étoit Clovis II ou Dagobert ſon pere) ayant convoqué les évêques & les abbés, lui donna le bâton paſtoral, enſuite de quoi il fut conſacré. L'auteur de la vie d'Aldric, évêque du Mans, écrit qu'après l'élection de cet évêque faite en 832, Louis *le Débonnaire* ayant pris le bâton paſtoral de la main de Landramne archevêque de Tours, métropolitain du Mans, le donna à Aldric, & en le lui donnant, lui commit le ſoin & la conduite de cet évêché. Glaber rapporte dans la vie du roi Robert, que ce prince voulant gratifier un abbé, qui lui avoit fait préſent d'un beau cheval, lui demanda la croſſe : & que l'ayant miſe à la main d'une ſtatue de Jeſus-Chriſt, il dit à l'abbé de la reprendre, & dans la ſuite de jouir de ſa dignité, ſans aucune dépendance ; ce qui montre qu'il l'avoit reçue auparavant du roi avant cette cérémonie. Nous voyons que dans le Xe ſiécle cette coutume étoit devenue commune en Allemagne, & que ceux qui étoient inveſtis des évêchés, portoient le bâton paſtoral & les autres marques de leur dignité avant que d'être conſacrés. Yves de Chartres remarque que le roi l'avoit inveſti de ſon évêché, en lui donnant le bâton paſtoral. Cependant cette cérémonie n'étoit pas ſi générale ni ſi néceſſaire, qu'elle ne fût quelquefois ou remiſe ou remplacée par quelqu'autre. L'inveſtiture pouvoit être donnée par écrit,

Digitized by Google

ou de bouche, ou même par ſigne. Quelques auteurs ont écrit, que l'empereur Henri II avoit donné l'évêché de Paderborn à Ménivercus, en lui préſentant un de ſes gants. Au reſte, il eſt aſſez indifférent avec quelle cérémonie ſe faſſe l'inveſtiture, & de quelle maniere elle ſoit donnée. Cependant on ne peut douter qu'on ne ſe ſervît ordinairement pour donner les inveſtitures des évêchés & des abbayes, du bâton paſtoral, auquel on joignit enſuite l'anneau; parceque ce ſont les marques & les ornemens de la dignité épiſcopale.

Dans le commencement de la querelle des inveſtitures, ce ne fut point la cérémonie, mais la choſe même qui fit de la difficulté. Grégoire VII, en défendant les inveſtitures, n'attaqua pas ſeulement celles qui ſe faiſoient par le bâton paſtoral & par l'anneau, mais en général toutes les inveſtitures des bénéfices par la main des laïcs, de quelque maniere qu'elles ſe fiſſent. La principale des raiſons qui le portoient à les défendre, c'eſt qu'elles ôtoient la liberté des élections, & rendoient les princes maîtres des bénéfices; car une perſonne élue canoniquement ne pouvoit jouir de ſon bénéfice, ni être conſacrée, qu'elle n'eût reçu l'inveſtiture du prince; il falloit néceſſairement avant que de procéder à une élection, ſavoir ſi celui ſur qui on jettoit la vue ſeroit agréable au prince; & en cas qu'on en élût un autre que celui qu'il vouloit, l'élection demeuroit ſans effet. Ainſi il dépendoit abſolument de la volonté du prince, de faire tomber les évêchés & les abbayes ſur qui il lui plaiſoit: ſouvent il les donnoit ou pour récompenſe de ſervices, ou à celui qui en donnoit le plus. Ce fut cet abus qui porta Grégoire VII à défendre abſolument toutes les inveſtitures des bénéfices; & ce pape pouſſa la choſe ſi loin, qu'il défendit aux évêques de prêter la foi & hommage entre les mains des princes. Victor III & Urbain II, ſucceſſeurs immédiats de Grégoire VII, défendirent auſſi généralement toutes les inveſtitures. Yves de Chartres dit qu'Urbain n'avoit interdit aux princes que l'inveſtiture corporelle; mais qu'il ne leur avoit pas défendu de ſe mêler de l'élection, à laquelle ils ont droit en tant que chefs du peuple, & qu'il ne les avoit pas privés de la conceſſion. Néanmoins ce pape défend abſolument dans le concile de Clermont toutes les inveſtitures, & même le ſerment de fidélité des évêques entre les mains des princes.

Ce fut ſous Paſchal II que l'on commença à faire une attention particuliere ſur la cérémonie de la conceſſion du bâton & de l'anneau; & l'on en fit un nouvel argument contre les inveſtitures, en conſidérant ces ornemens comme des marques du pouvoir eccléſiaſtique appartenant à l'autel; d'où l'on concluoit que le prince, en faiſant cette cérémonie, ſembloit conférer la puiſſance eccléſiaſtique. C'eſt ainſi que Paſchal s'expliqua dans la conférence qu'il eut à Châlons avec les députés de l'empereur; & c'eſt principalement ſur cela que ſe fondoient ceux qui regardoient les inveſtitures comme une héréſie pire que la ſimonie. Les princes avoient beau dire qu'ils ne prétendoient point donner la puiſſance ſpirituelle par cette cérémonie, qu'ils vouloient ſeulement inveſtir les évêques, comme les autres ſeigneurs, des biens temporels qui appartenoient à l'égliſe par la conceſſion des princes: les ennemis de ce droit, pour les rendre odieux, vouloient perſuader que cette cérémonie avoit une autre ſignification. L'accommodement qui fut projetté entre le pape Paſchal II & l'empereur Henri V, tranchoit entierement la difficulté; car il ôtoit aux évêques tous les fiefs & les autres biens temporels qu'ils poſſédoient par la conceſſion des empereurs depuis Charlemagne, qui étoient les ſeuls pour leſquels les princes pouvoient juſtement demander l'inveſtiture; mais il dépouilloit les égliſes de grands biens réels & ſolides, pour une indépendance chimérique. Auſſi les évêques ne goûterent point cet accommodement, qui n'eut aucun effet. La conceſſion forcée des inveſtitures par le pape Paſchal, fut attaquée par les uns comme une héréſie, & conſiderée par d'autres comme un relâchement dangereux. Il y en eut qui la firent paſſer pour une tolérance néceſſaire, & d'autres pour une choſe juſte & légitime. Au commencement du pontificat de Calliſte II, la difficulté ſembloit ſe réduire à la ſeule cérémonie de l'inveſtiture, avec l'anneau & le bâton: au moins ceux qui ſe mêlerent de cette négociation le croyoient-ils ainſi. Henri V étoit aſſez diſpoſé à y renoncer, pourvu que cela ne fît point de tort à ſes droits, & que les évêques & les abbés tinſſent de lui les fiefs & les régales, lui prêtaſſent les ſermens de fidélité, & lui rendiſſent tous les devoirs auſquels ils étoient obligés à cauſe des biens qu'ils poſſédoient; mais le pape inſiſta toujours ſur la défenſe générale de recevoir aucune ſorte d'inveſtiture des bénéfices eccléſiaſtiques de la main des laïcs: ce que l'empereur ne voulut jamais paſſer. Les François même firent reſtreindre cette défenſe aux évêchés & aux abbayes.

Enfin le dernier reglement fait entre le pape Calliſte & Henri, fut beaucoup plus favorable aux princes qu'aux eccléſiaſtiques, car les princes prétendoient trois choſes; 1. que l'élection des évêchés & des abbayes ne ſe devoit faire que de leur conſentement; 2. que l'élu devoit recevoir l'inveſtiture avec le bâton paſtoral & l'anneau, avant que d'être conſacré; 3. qu'il étoit obligé de leur prêter ſerment de fidélité, & de leur faire hommage des régales & des fiefs qui dépendoient d'eux. Or par ce traité on leur accorde; 1. que les élections des évêques & des abbés ſe feront en leur préſence, & par conſéquent de leur conſentement; 2. que dans l'Allemagne l'évêque élu ſera inveſti des régales (c'eſt-à-dire, de tous les biens qu'il tient de la couronne) par le ſceptre, avant que d'être conſacré, & dans les autres états, pendant les ſix mois après la conſécration; 3. il leur conſerve tous les devoirs & les ſervices dont les évêques ſont tenus à cauſe de leurs fiefs ou de leurs régales. Ainſi tout le changement qu'il apporte à l'uſage, dans lequel étoient les empereurs, conſiſte; 1°. en ce qu'il ôte la cérémonie de l'inveſtiture par le bâton paſtoral & par l'anneau; & qu'il ordonne qu'elle ſe fera avec le ſceptre; 2°. en ce qu'il la reſtreint préciſément aux régales, c'eſt-à-dire, aux fiefs & autres biens que les évêques tiennent.

Le traité fait entre le pape Calliſte II & l'empereur Henri V fut exécuté de part & d'autre; néanmoins Lothaire, ſucceſſeur de Henri, dans le temps du ſchiſme qui étoit entre le pape Innocent II & ſon adverſaire Pierre de Léon, crut avoir trouvé une occaſion favorable pour rentrer dans le droit d'inveſtiture. Il fit cette propoſition dans la conférence qu'il eut à Liége avec le pape Innocent, faiſant entendre qu'il ne vouloit le reconnoître qu'à cette condition: ce qui effraya extrêmement les prélats Romains; mais S. Bernard perſuada à ce prince de ne pas inſiſter ſur cette prétention; & les choſes demeurerent en l'état où elles étoient.

Voila pour ce qui regarde l'empire: à l'égard de la France, les rois n'ont eu aucun démêlé avec les papes touchant les inveſtitures: ils en ont joui paiſiblement, même du temps de Grégoire VII à qui cela fit quelque peine; mais qui n'oſa pour ce ſujet ſe brouiller avec la France. Sous les papes ſuivans, les rois de France ſe départirent de l'inveſtiture par le bâton paſtoral & par l'anneau, & ſe contenterent de la donner par écrit ou de vive voix: de ſorte que les papes qui s'attachoient particulierement à cette cérémonie extérieure, les laiſſerent jouir paiſiblement de leur droit.

Cette affaire fit plus de bruit en Angleterre qu'en France; car S. Anſelme s'étant voulu conformer aux decrets des papes contre les inveſtitures, refuſa de prêter la foi & hommage aux rois. Cette conteſtation dura pluſieurs années, ſans que ni les papes, ni les rois d'Angleterre vouluſſent céder; mais enfin les uns & les autres ſe conformerent au réglement de Calliſte II.

Le droit des inveſtitures n'a point été particulier aux empereurs & aux rois; les ducs, les comtes, & les autres ſeigneurs, qui avoient des évêchés ou des abbayes dans leurs états, poſſédant des fiefs ou des biens de leurs domaines, ont auſſi joui de ce droit. Ainſi l'on voit par une lettre de Grégoire VII à Raoul archevêque de Tours, que les comtes de Bretagne étoient en poſſeſſion de donner l'inveſtiture aux évêques; puiſque ce pape les loue de s'être départis de cette coutume, dont ils jouiſſoient depuis long-temps, pour déférer aux decrets du ſaint ſiége. S. Anſelme témoigne auſſi que Robert comte de Flandre, avoit accoutumé d'inveſtir les abbés après leur élection. Yves de Chartres marque en pluſieurs endroits, que Robert, duc de Normandie, donnoit l'inveſtiture aux évêques & aux abbés de cette province. Les comtes de Champagne, d'Anjou & de Savoye étoient dans le même uſage, & de plus petits ſeigneurs s'attribuoient ce droit, comme le ſeigneur de Rotrou, que l'on trouve dans un cartulaire de S. Denys de Nogent le Rotrou, avoir donné à Hubert l'inveſtiture de cette abbaye, avec la croſſe. C'eſt pourquoi lorſque Grégoire VII & les autres papes condamnerent les inveſtitures, ce ne fut pas ſeulement à l'égard des empereurs & des rois, mais auſſi à l'égard des ducs, des marquis, des comtes, & généralement de toute perſonne laïque, ſoit homme ou femme.

Le concile de Latran, qui approuva le traité ſur les inveſtitures, fait entre le pape Calliſte & l'empereur Henri, eſt celui qu'on appelle le premier général de Latran: il fut tenu au mois de mars 1123, & compoſé de trois cens prélats ou environ, ſuivant le témoignage de Suger, abbé de S. Denys, qui fut préſent à ce concile, plus croyable que l'abbé d'Uſperg, qui en compte quatre cens vingt-ſix, & que Pandulphe, qui en met juſqu'à près de mille. * Du Pin, *hiſtoire des controverſes du XII ſiécle, partie* 1. *Diſſertation ſur les inveſtitures, au commencement du* 1 *t. de l'hiſt. de Suger, par D.* Gervaiſe.

INVESTITURE: eſt un des principaux droits de l'empereur d'Allemagne, qui ſeul a le pouvoir de donner les inveſtitures des fiefs relévans de l'empire, lorſqu'ils vaquent par la mort du dernier mâle de la famille, ou par réſignation. On y obſerve des cérémonies très-remarquables, lorſque ce ſont de grands fiefs, ou que c'eſt une premiere inveſtiture. L'hiſtoire nous en fournit pluſieurs exemples; entr'autres l'inveſtiture que l'empereur Rodolphe I donna en 1277 à Ottocare roi de Bohême, eſt ſinguliere. Cet empereur étoit extrêmément ſimple en ſes habits, & affectoit tellement cette ſimplicité en toutes choſes, qu'elle lui attiroit la raillerie de quelques ſeigneurs. Après avoir vaincu Ottocare, & l'avoir obligé de relever ſon royaume de l'empire, parcequ'il en avoit toujours été un fief, il ne voulut point prendre ſes plus riches habits, ni les ornemens de l'empire, pour recevoir l'hommage de ce roi, & parut dans ſa tente avec ſon habit gris. Ottocare ſe rendit au camp de l'empereur, avec une cour la plus ſuperbe & la plus magnique du monde; & étant couvert d'or & de pierreries, il ſe mit à genoux devant Rodolphe, qui fit relever de tous côtés les rideaux de ſa tente, afin que tout le monde pût voir ce roi humilié dans un habit ſi pompeux, aux pieds d'un empereur vêtu de ſimple drap. Voici quelle fut l'inveſtiture que Maurice duc de Saxe, reçut de l'empereur Charles-Quint en 1548 à Augsbourg. L'empereur ſe rendit avec les princes électeurs ſous une tente de bois, en forme de théâtre, & Maurice parut à cheval, accompagné de pluſieurs princes & ſeigneurs, précédé de douze trompettes, & faiſant porter devant lui dix étendards, qui marquoient les dix ſeigneuries dont l'électorat étoit compoſé. Il deſcendit de cheval, & s'étant mis à genoux devant l'empereur qui étoit ſur un trône, accompagné de cinq électeurs, placés ſur des ſiéges moins élevés, il préta le ſerment de fidélité, ayant la main ſur le livre des évangiles. Après quoi Charles-Quint prenant l'épée, qui eſt l'ornement impérial, que l'électeur de Saxe ou ſon vicaire portent devant l'empereur, la donna à Maurice, & l'inveſtit par cette cérémonie de la dignité électorale, & de la charge de grand-maréchal de l'empire. L'empereur prit auſſi les étendards des mains de ceux qui les portoient, & les remit en celles de Maurice, pour l'inveſtir des principautés ou ſeigneuries de ſon électorat. Alors Maurice s'alla placer au rang des électeurs, & les étendards furent jettés au peuple. Les inveſtitures ſe renouvellent à chaque mutation d'empereur, ou de celui à qui le fief appartient. Lorſque c'eſt un fief ordinaire, le ſeigneur en reçoit l'inveſtiture par un ambaſſadeur, qui fait l'hommage pour lui, & prête le ſerment de fidélité; après lequel le maréchal de l'empire donne à ſa majeſté l'épée, dont l'ambaſſadeur étant à genoux baiſe le pommeau. C'eſt de cette ſorte que l'empereur donne aujourd'hui l'inveſtiture des fiefs; quoique dans l'uſage ancien il la donnât avec l'épée ou avec le ſceptre, & quelquefois en recevant des mains de l'inveſti, les drapeaux où étoient repréſentées les armes de chaque fief. * Heiſſ, *hiſt. de l'empire.*

• INVISIBLES, eſt le nom qu'on donna à quelques rigides confeſſioniſtes, & aux ſectateurs d'Oſiander, de Flaccius Illyricus, & de Swenkfeld, qui croyoient qu'il n'y a point d'égliſe viſible. Les freres de la Roze-Croix ont auſſi été appellés inviſibles. *Voyez* ROSE-CROIX. * Prateole, *V. Inviſib.* Florimond de Raimond, c'eſt-à-dire, le P. Richeome, Jeſ. *liv.* 2, *ch.* 16, *&c.*

I O

IO, fille d'Inachus & d'Iſméne, fut aimée de Jupiter, qui pour ſe la conſerver malgré Junon, la changea en vache; mais cette déeſſe jalouſe la lui demanda, & la donna en garde à Argus, qui avoit cent yeux. Mercure tua ce gardien. Junon en fut au déſeſpoir, & envoya un taon ſur cette vache, qui la fit errer par tout, juſques à ce qu'elle ſe précipitât dans la mer, qui fut nommée de ſon nom la *mer Ionienne*. On dit qu'elle eut aſſez de force pour nager juſques ſur les rives du Nil; qu'elle y reprit ſa premiere forme, & qu'elle fut mariée au roi Oſiris, & que c'eſt celle qui fut adorée des Egyptiens ſous le nom d'Iſis. On ajoute que de Jupiter & d'elle naquit Epaphus; & qu'ayant paſſé près de ſon pere, elle ſe fit reconnoître, écrivant ſon nom de ſon pied ſur le ſable. * Ovide, *l.* 1 *des métam.* Pauſanias, *in Corinth. &c.*

JOAB, fils de Sarvia, ſœur de David, fut général des armées de ce prince. Il marcha contre les Syriens qui s'étoient révoltés contre David, les obligea de prendre la fuite, & s'empara de la ville de Rabbath. Il ſe deshonora extrêmement par l'aſſaſſinat qu'il commit l'an 2987 du monde, & 1048 avant Jeſus-Chriſt, en la perſonne d'Abner, dont il redoutoit la faveur auprès de David. La citadelle de Sion fut emportée l'année ſuivante par ſon courage, ſur les Jébuſéens qui la tenoient, & qui la croyoient tellement imprenable, qu'ils mirent des boiteux & des aveugles ſur les murailles pour les garder. Joab emporta pluſieurs autres places, & défit en diverſes autres rencontres les ennemis de David. Il

réconcilia en 3010, Abſalon avec ſon pere ; & depuis, lorſque ce prince ſe fut encore révolté, il le tua dans une bataille l'an 3012 & 1023 avant J. C. Dans la ſuite Joab s'engagea dans le parti d'Adonias contre Salomon, qui n'en perdit pas le ſouvenir ; car lorſqu'il fut monté ſur le trône, il fit tuer Joab en 3021, & 1014 avant J. C. quoiqu'il eût cherché un aſyle au pied de l'autel ; & par cette mort il le punit de ſa révolte & de l'aſſaſſinat d'Abner & d'Amaſa, qu'il avoit auſſi tué en trahiſon. * II & III *des Rois*, I *des Paralipoménes*, Joſephe, *l.* 7 *antiqq. jud.* Torniel & Salian, *in annal. vet. teſtam.*

JOACHAS, ou JOAZAS, comme le nomme Joſephe, roi d'Iſraël, ſuccéda à ſon pere Jehu, l'an du monde 3179, & avant J. C. 856. Ayant été idolâtre, comme ſes prédéceſſeurs, Dieu l'en punit par la main d'Hazaël & de Ben-Adab, rois de Syrie, qui firent un grand carnage des ſiens. Dans cette extrémité il eut recours à Dieu, le pria de le protéger ; & ce Souverain de l'univers, dit Joſephe, fit voir alors qu'il ne répand pas ſeulement ſes faveurs ſur les juſtes, mais auſſi ſur ceux qui ſe repentent de l'avoir offenſé ; & qu'au lieu de les perdre entierement, comme il le pouroit, il ſe contente de les châtier ; car il écouta favorablement ce prince, rendit la paix à ſon état, & lui fit recouvrer ſon premier bonheur. L'écriture dit *que Dieu donna alors un Sauveur à Iſraël*, ce qui a mis en peine les interprétes, pour ſavoir ſi ce ſauveur étoit Joas ou Jéroboam, l'un fils, & l'autre neveu de Joachas, ou bien le prophéte Eliſée. Ce roi mourut après un regne de 17 années, l'an du monde 3196, & avant J. C. 839. * IV *des Rois*, *c.* 13. Joſephe, *l* 9 *antiquit. c.* 9. Torniel, *A. M.* 3179, *num.* 1, 3 ; 3193, *num.* 2 ; 3195, *num.* 1.

JOACHAS, qui eſt auſſi nommé *Shallum* & *Jechonias*, par Jérémie & par Eſdras, étoit fils de Joſias roi de Juda. Après la mort de ſon pere l'an 3425 du monde, & 610 avant J. C. il ſe fit mettre ſur le trône par une faction populaire, contre le droit d'Eliacim ſon aîné. Nechao ou Neco Pharaon roi d'Egypte, le fit priſonnier après trois mois de regne. Joachas mourut de déplaiſir quelque temps après ; ce qui fut une juſte punition de ſes impiétés. * IV *des Rois*, *c.* 23. Joſephe, *l.* 18 *antiquit. c.* 6. Torniel, *in annal. vet. teſtam.*

JOACHAS, *cherchez* OCHOSIAS.

JOACHIM ou JOAKIN, auparavant nommé ELIACHIM, étoit fils de Joſias, & frere de Joachas, que Nechao roi d'Egypte détrôna, pour mettre celui-ci en ſa place l'an du monde 3425, & 610 avant J. C. Ce prince regna onze ou douze années ſur le peuple de Juda ; il y eut ſous ſon regne quantité de grands prophétes, & il ſe plongea néanmoins dans toutes ſortes de crimes. Lorſque la prophétie de Jérémie lui fut montrée, il la déchira avec un canif. Nabuchodonoſor, irrité de l'alliance que Joachim avoit faite avec le roi d'Egypte ſon ennemi, attaqua ſes états, prit Jéruſalem en 3430 du monde, & 605 avant J. C. emporta toutes les richeſſes qu'il y trouva, & l'emmena lui-même priſonnier, ſelon l'opinion de quelques auteurs. D'autres croient plus vraiſemblablement, qu'avec la liberté, Nabuchodonoſor lui fit rendre le trône, d'où ſa révolte le précipita en 3435 du monde, & 600 avant J. C. Les Chaldéens le prirent & le jetterent à la voirie, comme Jérémie l'avoit prophétiſé. *Sepulturâ aſini ſepelietur, putrefactus & projectus extra portas Jeruſalem, &c.* * IV *des Rois*, *c.* 24. Joſephe, *l.* 10 *antiquit.* Jérémie, *ch.* 22, 36, *&c.* Cajetan. Liranus. Abulenſis, &c. *Comment. in lib. Reg.* Torniel & Salian, *in annal. ſacr. vet. teſtam.*

JOACHIM, fils de ce premier, *cherchez* JÉCHONIAS.

JOACHIM, mari de la chaſte Suſanne dans la captivité de Babylone, étoit apparemment du nombre de ceux qui avoient été emmenés par Nabuchodonoſor avec le roi Joakim la troiſiéme année de ſon regne, non en qualité de captifs, mais comme ôtages, & au bien deſquels on n'avoit point touché. * *Daniel*, 13, 1, &c.

JOACHIM (Saint) époux de ſainte Anne, & pere de la ſainte Vierge. A l'âge de 26 ans il épouſa, dit-on, Anne qui étoit ſtérile, & qui eut l'avantage (vingt-ſix ans après) de mettre au monde MARIE, qui fut mere de Jeſus-Chriſt. Le nom de Joachim n'eſt point marqué dans l'écriture, non plus que les circonſtances de ſa vie. Le pape Grégoire XV ordonna en 1622, qu'on feroit dans l'égliſe la fête de ce ſaint : ſur quoi on poura conſulter le paſſage de S. Hippolyte martyr, rapporté par Nicephore, *l.* 2, *hiſt. c.* 3. S. Jean de Damas. S. Epiphane, &c. allégués par Torniel. Salian. Sponde, *in annal. vet. teſt.* & par Baronius, *in appar. annal. eccleſ.*

L'hiſtoire de S. Joachim & de ſainte Anne a été tirée d'un livre apocryphe, dont il eſt fait mention dans S. Grégoire de Nyſſe, & dans la tragédie du *Chriſt Patient* d'Apollinaire. S. Auguſtin, *dans le liv.* 23, *contre Fauſte Manichéen*, remarque que ce que Fauſte avoit avancé que le pere de Marie s'appelloit Joachim, & qu'il étoit de la tribu de Lévi, n'étoit pas certain, parcequ'il étoit tiré d'un livre apocryphe ; cependant l'égliſe grecque a fait dès le VI ſiécle la fête de S. Joachim & de ſainte Anne ; mais dans l'égliſe latine, cette fête n'a été introduite que fort tard ; car dans le XI ſiécle Pierre de Damien aſſure que c'eſt une curioſité vaine & ſuperflue, de vouloir rechercher ou ſavoir les noms du pere & de la mere de la ſainte Vierge. S. Bernard écrivant aux chanoines de Lyon au ſujet de la fête de la conception de la Vierge, témoigne qu'il n'y avoit encore alors aucune fête établie pour les parens de la ſainte Vierge. On prétend que ce fut le pape Jules II qui inſtitua la fête de S. Joachim, & qui la mit au 22 mars. Pie V la fit ôter du calendrier & du breviaire romain ; mais Grégoire XIII donna permiſſion en 1584 de l'y remettre, ſans néanmoins en approuver l'office. Enfin le pape Grégoire XV ordonna par une bulle donnée le 2 décembre 1622, qu'on la célébreroit dans tous les lieux où l'on ſuit le rit romain, & que l'on en feroit l'office double. * Baillet, *vies des ſaints*, *au* 20 *mars.*

JOACHIM, religieux de l'ordre de Cîteaux, puis abbé & fondateur de l'ordre de Flore, naquit vers l'an 1111, dans un bourg nommé *Célico*, proche de Coſenza au royaume de Naples. Après avoir fait legérement ſes études juſqu'à l'âge de quatorze ans, il fut placé par ſon pere, qui étoit notaire, à la cour du roi de Naples, où il ſervit quelque temps. Ayant pris enſuite la réſolution de voyager dans la Paleſtine pour viſiter les ſaints lieux, il partit à l'inſu de ſon pere, s'arrêta quelque temps à Conſtantinople, où effrayé d'une mortalité qui y fit de grands ravages pendant qu'il y étoit, il ſe détermina à renoncer au monde ; & s'étant revêtu d'un habit d'hermite, continua ſon voyage nuds pieds. Etant arrivé dans la Terre-Sainte, il alla paſſer un carême entier ſur le mont Thabor ; & l'on aſſure qu'il y pratiqua des auſtérités ſurprenantes, qu'on peut bien dire avoir été récompenſées par la grace que Dieu lui fit de lui donner un eſprit docile, & parfaitement ſoumis à l'égliſe ; mais les hiſtoriens de ſa vie ont été trop loin, lorſqu'ils ont écrit que Dieu lui donna le jour de Pâque une ſcience infuſe, & la connoiſſance des myſteres les plus obſcurs de l'écriture-ſainte, puiſque quelques-uns de ſes écrits ont donné à connoître que ſa doctrine ne ſortoit pas de cette doctrine divine. Etant de retour en Calabre, il demeura quelque temps dans le monaſtere de Sambuca, puis il prit l'habit de Cîteaux dans celui de Cotazzo, dont il fut depuis prieur, & enfin abbé ; mais ayant obtenu du pape Lucius III la permiſſion de quit-

ter ſon abbaye, il ſe retira l'an 1183, dans la ſolitude de Haute-Pierre, où il compoſa quelques-uns de ſes ouvrages; & étant ſorti de ce lieu l'an 1189, il alla demeurer à Flore avec deux ou trois compagnons, auſquels il s'en joignit tant d'autres en peu de temps, que dès l'an 1196 il avoit ſous ſa dépendance pluſieurs monaſteres, auſquels il donna des conſtitutions, qui furent approuvées cette année-là par le pape Céleſtin III. Ce n'eſt pas ici le lieu de décrire le progrès que fit l'ordre de Flore, qui arrêta entierement dans le royaume de Naples ceux que l'ordre de Cîteaux y avoit faits juſque-là. Joachim gouverna ſagement tous ces monaſteres, où l'auſtérité étoit plus grande qu'en ceux de Cîteaux, & étant âgé de plus de 90 ans, il mourut le 3 mars de l'an 1202, au couvent de S. Martin de Jove ou de Canale, d'où ſon corps fut porté quelques années après dans l'abbaye de Flore. On aſſure que Dieu fit connoître ſa ſainteté par les miracles qui ſe firent à ſon tombeau; & ce qui ne permet pas d'en douter, c'eſt qu'en 1346, les abbés de l'ordre paſſerent procuration à Pierre abbé de Flore, pour demander au pape qu'il lui plût commettre des évêques & autres prélats de Calabre pour informer des miracles de leur fondateur, dont on a diſtribué des reliques en quelques égliſes. Entre ſes ouvrages, un des premiers eſt celui qu'il compoſa contre le maître des ſentences, que quelques-uns de ſes apologiſtes ont prétendu, mais ſans fondement, n'être pas de lui. Il y avançoit que chaque perſonne de la Trinité avoit ſon eſſence particuliere, dont l'une engendroit l'autre; ce qui donnoit ouvertement dans le Trithéiſme, c'eſt-à-dire, dans l'héréſie de ceux qui établiſſoient trois dieux; mais il eſt certain qu'il s'eſt rétracté dans la ſuite, & qu'il a fait paroître une doctrine très-orthodoxe ſur ce myſtere, dans le Pſeautier qu'il compoſa ſous le titre de *Pſalterium decem chordarum*. Quant à ſes commentaires ſur Iſaïe, ſur Jérémie & ſur l'Apocalypſe, & ſes autres prophéties, qui de ſon vivant le firent admirer par les uns, & mépriſer par les autres, on ne peut diſconvenir qu'il n'ait trop donné à ſon imagination, & qu'il n'ait eu tort de croire qu'il avoit la clef de choſes dont Dieu ſeul s'eſt réſervé la connoiſſance: mais les plus ſages écrivains n'excuſent pas ceux qui en ont pris droit de le traiter d'impoſteur, & ils ne veulent pas même qu'on le regarde comme un problême, ainſi que quelques-uns ont fait. Deux ans avant ſa mort, Joachim écrivit une proteſtation de foi, dans laquelle faiſant le dénombrement de ſes ouvrages, dont la plupart avoient été écrits par ordre des papes Lucius III, Urbain III & Clément III, il déclare qu'il n'a pas eu le temps de les donner à examiner; & que comme il ne doute point qu'il n'y ait des choſes ſujettes à correction, tant dans ceux qu'il avoit achevés, que dans ceux auſquels il travailloit actuellement, il prie les abbés de ſon ordre, au cas qu'il meure avant d'y avoir mis la derniere main, & de les avoir donnés à corriger, de les faire examiner par le ſaint ſiége, ſe ſoumettant à la cenſure qu'il en fera, ne prétendant pas ſoutenir ſon opinion contre ſes déciſions, condamnant ce que l'égliſe condamne, & ne voulant jamais s'éloigner de ce qu'elle croit. C'eſt cette proteſtation qui a reglé les jugemens que le ſaint ſiége a portés de la perſonne de Joachim. Le pape Innocent III, en condamnant l'ouvrage contre le maître des ſentences au concile général de Latran l'an 1215, déclara que cet acte l'empêchoit de rien prononcer contre la perſonne de l'auteur. Honorius III, dans une lettre de l'an 1217, déclara auſſi qu'on ne pouvoit ſoupçoner d'héréſie l'abbé Joachim; & l'an 1221, le même pape ordonna, par une bulle, à l'archevêque de Coſenza & à l'évêque de Biſaccia, de faire publier dans toute la Calabre qu'il regardoit l'abbé Joachim comme un homme orthodoxe, & attaché à la foi catholique. Ainſi la condamnation de deux de ſes ouvrages faite par le pape Alexandre IV, en 1256, & par le concile d'Arles en 1260, ne doit rien diminuer de la vénération qui eſt due à ſa mémoire. On ne s'attache pas ici à faire ſentir la vanité de ſes prédictions, elle eſt connue de tout le monde; mais il faut prendre garde d'ajouter trop de foi à des hiſtoriens, même contemporains, qui peuvent avoir été mal-inſtruits, & s'en tenir à ce qu'on lit dans ſes ouvrages. * *Jacq. Gracus.* Syllanæus, *Joachim. abb. & Flor. ord. chron.* Grégorius de Laude, *B. Joachim mirabil. verita deſenſa.* Bollandus, *Act. SS. tom. 7 maii die 26.* Baronius, ſur l'an 1190. Charles de Viſch, dans la *bibliothéque de Cîteaux*; un livre imprimé à Padoue en 1625 avec ce titre: *Profetie dell' abbate Giachino*; & les autres cités par le même Charles de Viſch, *pag.* 171, *& ſeq.* Maimbourg, *hiſt. des Croiſades, liv. VI.* La Chaiſe, *hiſt. de S. Louis, liv. XII.* Voyez la vie de l'abbé Joachim, par D. Gervaiſe, ancien abbé de la Trape, imprimée à Paris en 1745, 2. *vol. in*-12.

JOACHIM, I de ce nom, dit *le Neſtor Germanique*, né le 21 février 1484, fut nommé électeur de Brandebourg en 1499, à l'âge de ſeize ans. Ce prince avoit beaucoup d'eſprit & d'érudition. Il mourut le 11 juillet 1535. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à BRANDEBOURG. * Rittershuſius. Imhoff, *notitia imper.*

JOACHIM II, électeur de Brandebourg, fils de JOACHIM I du nom, électeur de Brandebourg, & d'*Elizabeth* de Danemarck, né le 9 janvier 1505, embraſſa la religion proteſtante, qu'il établit vers l'an 1539 dans ſes états. Il commanda en 1542, l'armée impériale contre les Turcs. Depuis, dans les guerres d'Allemagne, il ſe tint d'abord neutre, & ſe jetta enſuite dans le parti de l'empereur Charles-Quint en 1547, ſoit que l'élévation du duc de Saxe & du landgrave de Heſſe, chefs du parti contraire, lui fût ſuſpecte, ou parcequ'il prévoyoit quel ſeroit l'événement de cette guerre. Il ne ſe trompa pas; car elle fut funeſte aux alliés. L'électeur de Brandebourg s'entremit pour la liberté du landgrave, qu'on avoit arrêté priſonnier, contre la parole donnée. On dit qu'il s'en prit au cardinal de Granvelle, & qu'il l'eût frapé, s'il n'en eût été empêché. Enſuite il ſe trouva à la diéte d'Augsbourg, où il ſe conforma, pour la religion, à la volonté de l'empereur. Depuis même, il envoya des députés au concile de Trente: apparemment ce fut par politique, & pour aſſurer l'archevêché de Magdebourg à ſon fils puîné. Joachim II ſe trouva au ſiége de la même ville de Magdebourg en 1550, & deux ans après, approuva que Maurice, duc de Saxe, prît les armes pour la délivrance du landgrave de Heſſe. Depuis, il acheta de l'empereur Ferdinand II le duché de Croſſen dans la Siléſie. Ce prince donnoit dans les ſciences cachées, principalement dans l'aſtrologie. Il ſe flatoit d'avoir quelque connoiſſance de l'avenir; & cependant il mourut lorſqu'il y penſoit le moins, du poiſon que lui donna un médecin Juif. Ce fut le 3 janvier 1571. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à BRANDEBOURG; & *conſultez* de Thou; Sléidan; Rittershuſius; Imhoff, &c.

JOACHIM (George) mathématicien, fut ſurnommé *Rhéticus*, parcequ'il étoit d'un village des Griſons ou Rhéthiens, nommé *Veltkirchen*, où il naquit le 16 février 1514. Il obtint une chaire de mathématiques à Wittemberg, où il enſeigna l'aſtronomie avec un applaudiſſement univerſel. Ce qu'il ouit dire de l'opinion de Copernic, touchant l'hypothèſe du ſoleil immobile, & de la terre qui tourne à l'entour de cet aſtre, lui parut ſi raiſonnable, qu'il alla chercher ce docte perſonnage, fit gloire de ſe dire ſon diſciple, & après ſa mort publia ſes livres. George Joachim en avoit compoſé grand nombre, dont il fait mention en la lettre qu'il écrivit à Pierre Ramus ou la Ramée; ſur-tout des éphémérides, ſelon l'opinion

Digitized by Google

du même Copernic ; *de doctrina triangulorum*, *l.* 2, *&c.* Un baron Hongrois qui connoiſſoit Joachim, le pria de venir chez lui à Caſchaw ou Caſſovie, où il eut le chagrin de le voir tomber dans une fâcheuſe apoplexie, dont il mourut le 4 décembre 1576, qui étoit le 62 de ſon âge. * De Thou, *hiſt.* Simler, *in epitom. biblioth. Geſner.* Melchior Adam, *in vitis philoſ. Germ. &c.* Voſſius, *de math.* Quenſted, *de patr. illuſtr. vir.*

JOACIM ou JOIAKIM, fils de *Jeſus*, ſouverain ſacrificateur des Juifs, ſuccéda à ſon pere dans la même charge, & fut le trente-quatriéme après Aaron, & le ſecond après le retour de la captivité de Babylone. Il exerça cette charge environ 22 ans, & la laiſſa à ſon fils Eliaſib. * II *Eſdras*, 12, 10. Philon donne 48 ans de ſacrificature à ce Joacim ; ſavoir, depuis la vingt-uniéme année du régne de Darius *Hyſtaſpes*, juſqu'à la douziéme d'Artaxercès.

JOANNEAU (Guillaume) bailli de Sancerre, ville de Berri, ſelon la Popelmiere, étoit ſouvent comme le gouverneur de cette ville, avant que celle-ci fût aſſiégée par les Royaliſtes ſous la conduite de Claude de la Châtre, gouverneur du Berri. Il y avoit encore la même autorité durant tout ce ſiége ; & comme il l'avoit très-mal pourvue de vivres, elle fut aſſez peu en état de ſoutenir l'attaque : elle ſe défendit néanmoins aſſez long-temps, & avec vigueur, & elle ne ſe rendit qu'après que la diſette & la famine eurent fait périr plus de cinq cens de ſes habitans, & que Jean de Léry eût perſuadé aux autres que la Châtre n'avoit que de bonnes intentions, & qu'ils pouvoient lui ouvrir les portes de leur ville. Les Sancerrois perſuadés, il fut convenu avec Guillaume Joanneau & Jean Martignon, « que le roi leur pardonneroit tout le paſſé ; que les habitans rentreroient » dans leurs immeubles, & racheteroient leurs » meubles, en payant dans ſix jours quarante mille » livres ; qu'ils jouiroient du bienfait de la paix accordée depuis peu aux Rochelois, & qu'ils auroient l'exercice libre de leur religion ; que le roi » Charles IX ratifieroit la capitulation, & que la » ville ſeroit remiſe auſſitôt à la Châtre qui empêcheroit ſes ſoldats de faire aucune violence aux » habitans. » Cette capitulation acceptée par Joanneau eſt de l'an 1573. La Châtre étant entré dans la ville, lui ôta ſon horloge & ſes cloches, & y mit garniſon. Mais Joanneau ayant peu après été attiré hors de ſa maiſon, ſous prétexte que la Châtre le demandoit, fut tué la nuit dans la rue par quelques bandits, ſans qu'on ait ſu de qui ils en avoient reçu l'ordre. * De Thou, *hiſtoire*, *liv.* 56.

JOANNICE (Saint) hermite en Bithynie, dans les VIII & IX ſiécles, naquit la quatorziéme année du régne de l'empereur Léon l'*Iſaurien*, l'an 730, ou plutôt ſous Conſtantin *Copronyme*, l'an 755. Il ſuivit la profeſſion des armes, & fut engagé pendant l'empire de Copronyme & de Léon IV dans le parti des Iconomaques. Sous l'impératrice Iréne, ayant renoncé à l'héréſie des Iconomaques, puis au monde, il ſe retira ſur le mont Olympe en Bithynie, où il demeura douze ans dans la ſolitude. Sur la fin de ſes jours, étant entré dans le monaſtere d'Eriſte, il y mourut en 845, après avoir vécu 116 ans, ſelon les uns, ou 90 ſelon les autres. * Métaphraſte, *apud Surium.* Baillet, *au 4 novembre, jour auquel on fait mémoire de ce ſaint.*

JOANNICIUS (Clément) fut honoré de la couronne de laurier en qualité de poëte, par l'empereur Maximilien I ; & Joannicius pour en témoigner ſa reconnoiſſance à ce prince, lui dédia les vies des rois de Pologne compoſées en vers élégiaques. Il compoſa auſſi des livres des *Triſtes*, à l'imitation de ceux d'Ovide, l'arithmétique & divers autres poëmes. Un auteur dit que pour le grec & le latin, il étoit parvenu à la perfection. * Konig, *biblioth. vetus & nov.*

JOANNIS, *cherchez* PIERRE-JEAN ou JOHANNIS, héréſiarque.

JOANNITZ, roi des Bulgares, *cherchez* CALOJEAN.

JOAS, roi de Juda, étoit fils d'*Ochoſias*, & lui ſuccéda l'an 3157 du monde, & 878 avant J. C. Athalie, mere du même Ochoſias, s'étoit ſaiſie du gouvernement, & avoit fait égorger tous les princes de la maiſon royale. Il ne reſtoit que Joas qui étoit au berceau, & qui fut ſauvé par le ſoin de Joſaba ou Joſabeth, ſœur du roi mort, & femme du grand-prêtre Joïada. Celui-ci mit le jeune prince ſur le trône à l'âge de ſept ans, & fit mourir la cruelle Athalie coupable de pluſieurs crimes. Joas fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un prince religieux, tandis qu'il ſuivit les conſeils de Joïda ; mais lorſque ce ſaint homme fut mort, ce roi écouta ſes flateurs, adora des idoles, & commit des abominations, qui attirerent la colere de Dieu ſur lui, & ſur tout le royaume de Juda. Zacharie, fils de Joïada, ne put ſouffrir ſes impiétés, & l'en reprit ; mais Joas, dit l'Ecriture, ne reſpectant point le pere dans le fils, & oubliant ce qu'il devoit à la mémoire de Joïda, qui lui avoit mis la couronne ſur la tête, fit lapider Zacharie, l'an du monde 3195, & 840 avant J. C. Dieu, pour punir ce crime, rendit la ſuite de la vie de ce prince auſſi triſte que le commencement avoit été heureux. Il ſuſcita contre lui les Syriens, qui avec un très-petit nombre de gens défirent ſon armée, & exercerent ſur ſa perſonne des choſes honteuſes. Après être ſorti de leurs mains, Joas accablé de cruelles maladies, n'eut pas même la conſolation de mourir paiſiblement ; car deux de ſes ſerviteurs, l'un Ammonite & l'autre Moabite, l'aſſaſſinerent dans ſon lit l'an 3196 du monde, 839 avant J. C. le 40 de ſon régne. * IV *des Rois*, *c.* 11, 12, 13. II *des Paralipomenes*, *c.* 23, 24. Joſéphe, *l.* 9 *antiquit.* Torniel & Salian, *in annal. veter. Teſtam.*

JOAS, roi d'Iſraël, parvint ſur le trône après Joachas ſon pere en 3196 du monde, & 839 avant J. C. Ce roi, qui avoit déja gouverné deux années avec ſon pere, alla voir Eliſée mourant, & lui demanda ſon ſecours les larmes aux yeux. L'homme de Dieu lui promit autant de victoires contre les Syriens, qu'il frapperoit de fois la terre avec ſon javelot ; & comme il ne la frapa que trois fois, le prophéte en témoigna du déplaiſir, & lui dit que s'il fût allé juſqu'à la ſeptiéme, il auroit entierement ruiné la Syrie. Joas gagna les trois batailles qu'Eliſée avoit prédites, & aſſocia en 3199 ſon fils Jéroboam II à la royauté. Amaſias, roi de Juda, lui fit la guerre ; mais ſi malheureuſement, que Joas, après l'avoir ſouvent battu, prit ſur lui Jéruſalem, & le fit lui-même priſonnier. Il le laiſſa libre, à condition qu'on lui payeroit un tribut outre les tréſors qu'il emporta à Samarie, où il mourut la même année 3209 du monde, & 826 avant J. C. après un régne de ſeize ans. * IV *des rois*, *c.* 14. II *des Paralipoménes*, *c.* 25. Joſephe, *l.* 9, *c.* 10, *antiquit. judaïques.* Torniel. Salian & Sponde, *in annal. ſacr. vet. teſtam.*

JOASAPH, patriarche de Conſtantinople, *cherchez* JOSEPH.

JOATHAM, fils d'Oſias roi de Juda, & de Geraſa, qui étoit de Jéruſalem, fut roi après ſon pere, mort en 3277 du monde, & 758 avant J. C. Joſephe dit qu'il ne manquoit aucune vertu à ce prince ; qu'il n'étoit pas moins religieux envers Dieu, qu'il étoit juſte envers les hommes. Il aimoit Jéruſalem, & prit un extrême ſoin de réparer & d'embellir cette grande ville. Il fit refaire les parvis & les portes du temple, & relever une partie des murailles qui étoient tombées, y ajoutant de très-fortes tours. Il remédia à tous les déſordres de ſon royaume, & vainquit les Ammonites, auſquels il impoſa un tribut, augmentant de telle ſorte l'étendue & la force de ſon état, qu'il ne

fut

Digitized by Google

fut pas moins rédouté de ſes ennemis, qu'aimé de ſes peuples. Il mourut l'an 3293 du monde, & 742 avant J. C. qui étoit le ſeiziéme de ſon regne. * IV *des rois*, *c.* 15. II *des Paralipom. c.* 27. Joſephe, *l.* 9, *antiquit. judaïque*, *c.* 11. Torniel, *in annal.*

JOATHAN, le plus petit des enfans de Gédéon, s'échapa du carnage que fit Abimelech de ſoixante & dix de ſes freres. Etant devenu grand, il reprocha aux Sichimites leur ingratitude & leur cruauté, d'avoir appuyé l'ambition d'Abimelech, & de l'avoir reconnu pour leur ſouverain juge. * *Juges*, 9, 5.

JOAZAR, fils de *Boëtas*, fut le ſoixante-quatriéme ſouverain ſacrificateur depuis Aaron, & le ſecond après la naiſſance de J. C. Il ſuccéda à Matthias, qu'Hérode obligea à ſe défaire de cette charge, après une ſédition arrivée à Jéruſalem, dont il étoit ſoupçonné d'être complice. Joazar ne la poſſéda qu'une année, & l'ethnarque Archélaüs la lui ôta pour la donner à Eléazar frere du même Joazar; parcequ'il l'accuſoit d'avoir favoriſé ceux qui après la mort de ſon pere Hérode s'étoient ſoulevés contre lui, & de s'être joint à ceux qui lui avoient diſputé la royauté. Il fut pourtant rétabli, & ſuccéda à Jeſus fils de Sir durant trois ans. Il perſuada aux Juifs de ne ſe point oppoſer au dénombrement de Cyrenius. Cela lui attira tellement la haine du peuple, qu'il fut obligé de ſe démettre de ſa charge, & de la réſigner à Ananus fils de Seth. * Joſephe, *antiquit. liv. XVII, chap.* 15; *liv. XVIII, chap.* 3. Tirin, *chronique ſacrée, chap.* 42.

JOAZAR ou GOZAR, fils de *Nomicus*, fut un de ceux qu'on envoya en Galilée avec des troupes, pour en chaſſer Flave Joſephe, qui en étoit gouverneur; mais il ne réuſſit pas dans ſon deſſein. * Joſephe, *guerre des Juifs, liv. II, chap.* 43.

JOAZAS, *cherchez* JOACHAS.

JOB, patriarche, illuſtre exemple de patience, naquit, ſelon quelques auteurs, vers l'an 2330 du monde, au pays de Hus, entre l'Idumée & l'Arabie. Ils prétendent qu'il eſt le même que celui dont il eſt parlé dans la Geneſe, *chap.* 36, *verſet* 33, ſous le nom de Joab, qui avoit pour mere Bozra, & pour pere Zara, fils de Rahuel, fils d'Eſaü. Cette opinion n'eſt pas généralement ſuivie; car les Juifs que S. Jérôme ſuit dans les traditions hébraïques, & depuis, Rupert, Liranus, Oléaſter & d'autres allégués par le cardinal Bellarmin, qui ſouſcrit à leur ſentiment, ont cru que Job étoit de la famille de Nachor, frere d'Abraham. Ces auteurs fondent leur conjecture ſur ce qui eſt rapporté dans le 22e chapitre de la Genèſe. Cependant S. Irenée, S. Auguſtin, S. Athanaſe, S. Ambroiſe, & un grand nombre d'autres SS. Peres ſont du ſentiment qui fait Job deſcendant d'Eſaü. On poura voir leurs raiſons dans les auteurs que nous alléguons. L'écriture dit que Job étoit juſte, ſimple & craignant Dieu, & que ne ſe contentant pas de s'éloigner du mal lui-même, il ne ſe laſſoit point d'inſtruire ſes enfans dans la crainte de Dieu, & lui offroit ſouvent des ſacrifices pour les fautes ſecretes qu'ils auroient pu commettre contre lui. Le démon ne trouvant rien à blâmer dans la vie de Job, accuſa ſes intentions, ſoutenant devant Dieu qu'il ne le ſervoit qu'à cauſe des avantages temporels qu'il en recevoit. Dieu, pour confondre ce calomniateur, & le convaincre davantage d'impoſture, lui donna la puiſſance de lui ravir tout ſon bien. Le démon uſa de ce pouvoir avec toute ſa malignité. Pour mieux accabler ce ſaint homme, il fit en même temps piller ſes troupeaux par des voleurs, périr ſes brebis par le feu du ciel, emmener ſes chameaux par ſes ennemis, & mourir tous ſes enfans ſous les ruines d'une maiſon, qu'il fit tomber pendant qu'ils étoient à table. Job reçut en même-temps ces triſtes nouvelles, ſans que ſa vertu en fût ébranlée. Il ſe proſterna en terre, il bénit Dieu, & dit ces paroles, qui depuis ſont devenues ſi célébres: *Dieu me l'a donné, Dieu me l'a ôté: Ce qui a plu au Seigneur a été fait; que ſon ſaint Nom ſoit béni.* Le démon ne put ſouffrir une ſi grande vertu, ſans lui donner quelque atteinte. Il demanda encore au Seigneur le pouvoir de le fraper dans ſa chair. Dieu le lui permit, pour confondre davantage ſa malice; & alors l'eſprit de ténébres frapa Job d'un ulcere épouvantable, qui lui couvroit tout le corps. Il ſe vit réduit à s'aſſeoir ſur un fumier, & à racler avec le teſt d'un pot de terre la pourriture qui ſortoit de ſes playes, & les vers qui s'y formoient. Sa femme jugeant par ces malheurs que la piété de ce ſaint homme étoit vaine, tâcha de le jetter dans des diſcours de blaſphême & de déſeſpoir: mais Job ſe contenta, pour la faire taire, de lui dire: *Vous avez parlé comme une femme inſenſée: Puiſque nous avons reçu les biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevrions-nous pas auſſi les maux?* Trois de ſes amis qui le vinrent viſiter pour le conſoler, ne firent que l'inſulter, en lui diſant qu'il falloit qu'il eût commis de grands crimes, puiſque Dieu le châtioit ſi ſéverement; mais Dieu prit enfin le parti de ſon ſerviteur, déclara à ſes amis indiſerets qu'il ne leur pardonneroit leur faute que par les prieres de celui-là même qu'ils vouloient faire paſſer pour un criminel, & rendit à Job plus de biens & de richeſſes que le démon ne lui en avoit ôté. Ce patriarche mourut âgé de deux cens onze ans, l'an du monde 2540 ſelon les uns, ou de deux cens dix-ſept ans, en 2576 ſelon les autres. Les uns veulent que la miſere de ce ſaint homme ait duré ſept ans. Les autres le renferment dans une année, quoiqu'à dire la verité, nous n'en ſachions rien de ſûr, non plus que du temps précis auquel il vivoit, & de l'auteur qui a écrit ſon hiſtoire. La plus commune opinion eſt que ç'a été Moïſe, qui publia cet ouvrage pendant la captivité des enfans d'Iſraël en Egypte, pour leur donner un grand exemple de patience dans leurs maux. * S. Auguſtin, *l.* 18 *de civit. c.* 48. S. Chryſoſtôme, *hom.* 2, *de patient. Job.* S. Athanaſe, *in Synopſi.* S. Grégoire, *in comment. ſup. Job.* S. Ambroiſe, *ſup. ad epiſt. ad Rom.* Torniel: Salian & Sponde, *in annal. veter. teſtament.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ. & lib.* 1, *de verbo Dei, c.* 20, *&c.* Fred. Spanheim, *hiſt. Jobi.* Huet, *demonſtr. evangelica.* Sentimens de quelques théologiens de Hollande, ſur *l'hiſtoire critique du vieux teſtament, lettre VII.*

Les Talmudiſtes Rabbi Moiſe, Maimonides & quelques autres critiques, tant Juifs que Chrétiens, ont prétendu que cette relation étoit entierement feinte. D'autres au contraire ſoutiennent que ce n'eſt qu'une ſimple narration d'un fait de la maniere qu'il s'eſt paſſé. Mais il paroit plus raiſonnable de prendre un milieu entre ces opinions, en reconnoiſſant que Job n'eſt pas une perſonne feinte; qu'il y a eu en effet un homme de bien de ce nom qui a été réduit à une extrême miſere, qu'il a ſoufferte avec une patience merveilleuſe, & a été enſuite rétabli dans une abondante proſpérité; & en avouant en même temps que celui qui a écrit cette hiſtoire, l'a traitée d'une maniere poétique, embellie, amplifiée & ornée de pluſieurs circonſtances, pour rendre la narration plus utile & plus agréable. Pluſieurs livres de l'écriture ſainte nous apprennent que Job n'eſt pas une perſonne feinte; puiſqu'il en eſt parlé dans Ezéchiel, *c.* 14, *v.* 14; dans Tobie, *c.* 2, *v.* 12, & dans l'épître de S. Jacques, *c.* 5, *v.* 11. D'ailleurs, le nom de *Job* eſt marqué dans l'hiſtoire qui porte ſon nom, comme le nom propre d'un homme; le nombre de ſes enfans & la quantité de ſes biens y ſont ſpécifiés; les noms & la patrie de ſes amis y ſont rapportés, & quoique la plupart de ces noms puiſſent avoir des ſignifications myſtiques, cela n'empêche pas que ce ne ſoient des noms réels & véritables, puiſqu'il en eſt de même de tous les noms hébreux. Il n'y a rien d'ailleurs dans

Digitized by Google

cette narration qui puiſſe prouver que Job n'ait point exiſté, & que le fonds de ſon hiſtoire ſoit une pure fiction. Ce ſeroit donc une eſpéce de témérité de s'éloigner en ce point du ſentiment commun des Peres & des Chrétiens ſur la vérité de cette hiſtoire : mais il faut auſſi reconnoître de bonne foi, que ce n'eſt pas une ſimple narration d'un fait : la maniere dont elle eſt contée, le ſtyle dont elle eſt écrite, les converſations de Dieu & du démon, la longueur des diſcours des amis de Job, font voir clairement que c'eſt une narration que l'auteur a embellie, ornée & amplifiée, pour donner un exemple plus touchant d'une patience achevée & des inſtructions plus étendues, ſur les ſentimens que l'homme doit avoir dans la proſpérité & dans l'adverſité. Quoiqu'il ne ſoit pas marqué dans ce livre le temps dans lequel Job vivoit, ni quand ſon hiſtoire eſt arrivée, on tâche de le découvrir, ou du moins de le conjecturer par les circonſtances de ce livre. La longueur de la vie de Job, qui doit avoir été de 200 ans, puiſqu'il en a vécu 140 après ſon rétabliſſement, a fait croire à quelques-uns qu'il étoit beaucoup plus ancien que Moyſe. En effet, il y a plus d'apparence qu'elle eſt arrivée avant que la loi fût écrite, peut-être dans le temps que les Iſraélites étoient dans le déſert. Si on avoit quelque certitude ſur la famille de Job, on pourroit découvrir en quel temps il a vécu ; mais on n'en eſt point aſſuré, non plus que du lieu de ſa patrie qui le pourroit faire connoître. Il eſt dit qu'il étoit du pays de Hus ou Us. Mais outre que l'on trouve trois hommes de ce nom dans l'écriture, on ne convient point duquel des trois Job deſcendoit. La plus commune opinion eſt qu'il eſt de la race d'Eſaü ; ce qui paroît d'autant plus vraiſemblable, que Job étoit du pays d'Us, habité par les Iduméens. Si le temps & la patrie de Job ſont incertains, l'auteur de ſon hiſtoire l'eſt encore davantage. Origène, *liv. 5 contre Celſe* ; S. Grégoire *le Grand, liv. ſur Job*, & Suidas, croient que c'eſt Job lui-même qui l'a écrite ; néanmoins il y a plus d'apparence que l'auteur de cette hiſtoire, ſuivant la coutume des hiſtoriens les plus fidéles, a fait tenir à Job & à ſes amis des diſcours convenables à leur état. Rabbi Moïſe, Rabbi Kimhi, la plus grande partie des Rabbins & pluſieurs Chrétiens l'attribuent à Moyſe. On n'apporte point d'autres preuves de cette opinion, que la conformité du ſtyle qu'on prétend trouver entre le livre de Job & ceux de Moyſe ; mais on a beau l'aſſurer d'un ton affirmatif, il ſera difficile d'en perſuader ceux qui en feront eux-mêmes la comparaiſon. Le ſtyle du livre de Job eſt figuré, poétique, obſcur, plein de ſentences ; on y trouve quantité de termes arabes & ſyriacs, ce qui le rend bien différent du Pentateuque. Saint Grégoire a cru que Salomon étoit l'auteur de ce livre. Il eſt difficile de pénétrer les raiſons qui l'ont porté à le croire ; mais les termes arabes & ſyriacs dont cet ouvrage eſt rempli, ne ſont ni du temps, ni du ſtyle de Salomon. Philippe Cobure prétend que c'eſt l'ouvrage du prophéte Iſaïe, ou de quelque prophéte Iduméen. Mais toutes ces opinions n'étant que des conjectures aſſez foibles, il vaut mieux ſuſpendre ſon jugement ſur l'auteur de ce livre, & avouer qu'il eſt entierement inconnu. S. Jérôme aſſure que le livre de Job, à l'exception des deux premiers chapitres & de la fin du dernier, eſt écrit en vers héxamétres compoſés de dactyles & de ſpondées. Il appuie ce ſentiment du témoignage de Philon, de Joſéphe, d'Origène, d'Euſebe de Céſarée. Il eſt aſſez difficile d'y trouver à préſent la cadence des vers. Mais l'on y remarque aiſément ce ſtyle poétique, ces expreſſions nobles & hardies qui ſont l'ame de la poéſie. * Du Pin, *diſſertations préliminaires ſur la Bible.* D. Ceillier, *hiſt. des auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques, tom. I.*

JOB, Mahométan, & natif de Médine, l'un des compagnons de Mahomet, fut tué au ſiége de Conſtantinople, l'an 52 de l'hégire, ou 673 de J. C. lorſque cette ville fut attaquée par Iézid, fils du calife Moavias, comme le rapporte Elmacin. On l'appelle autrement *Abu-Job*, ou *Job-Anſeri* ; ce dernier nom veut dire, *Job de Médine*, ceux de Médine ayant été appellés *Anſar*, parcequ'ils avoient été les protecteurs, ou défenſeurs de Mahomet. On voit un magnifique ſépulcre de ce Job à Conſtantinople, au pied des murailles de cette ville & proche du port. C'eſt là que le nouvel empereur des Turcs va prendre l'épée de la main du mufti, & où il fait ſerment de défendre la religion des Muſulmans, & les loix du prophéte Mahomet. Il y a quelques Turcs mal inſtruits dans l'hiſtoire, qui croient que ce ſépulcre eſt celui du patriarche Job, que ſa patience a rendu ſi célébre ; & quelques auteurs ont été dans cette erreur ; mais les hiſtoriens Mahométans nous apprennent que ce Job, pour qui ils ont tant de vénération, étoit de Médine & Mahométan. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

JOBELOT (Jean-Ferdinand) premier préſident du parlement de Beſançon, né à Gray en Franche-Comté, & mort à l'âge de quatre-vingt-deux ans, a paſſé par tous les dégrés de la robe avec un applaudiſſement général de toute la province, où ſa ſcience & ſa probité ont été univerſellement reconnues : il s'eſt appliqué particuliérement à maintenir dans ce parlement, la vigueur des loix, l'obſervation des ordonnances, l'exactitude & le bon ordre parmi ceux qui le compoſoient alors. Il a eu la confiance & l'eſtime du feu roi Louis XIV, & de ſes principaux miniſtres. Comme il eſt mort ſans enfans, il a laiſſé la plus grande partie de ſes biens à l'hôpital de Beſançon, qui lui doit ſon principal établiſſement, le bel ordre qui y eſt établi, & la magnificence de ſes bâtimens, qui rendent cet hôpital l'un des plus diſtingués du royaume. Il a laiſſé pluſieurs neveux, dont l'un *Claude-Antoine* Jobelot, ſeigneur de Montureux, eſt préſident à mortier au même parlement de Beſançon : il eſt fils de ſon frere. Les deux autres, qui ſont fils de ſa ſœur, ſont : *Jean-François* Baulart, ſeigneur d'Angirey, conſeiller dans l'une des cours ſouveraines de Franche-Comté ; & l'autre *Jean-Baptiſte* Baulart, baron de Rigny. * *Mém. du temps.*

JOBERT (Louis) né à Paris, le 27 avril 1637, entra au noviciat des Jéſuites, le 5 de ſeptembre 1652, régenta les humanités & la rhétorique pendant huit ans, avec beaucoup de ſuccès ; & après ſes études de théologie on le chargea encore de profeſſer la rhétorique ; ce qu'il fit pendant quatre ans. Il fut appellé alors au miniſtere de la prédication, pour laquelle il avoit du talent. Il dirigea auſſi la congrégation des meſſieurs à la maiſon profeſſe, à Paris, & mourut au collége de la même ville, le 30 d'octobre de l'an 1719. Ses ouvrages ſont : 1. *La dévotion des ſerviteurs de la mere de Dieu* ; à Paris, en 1668, *in*-16. 2. *Pratique de dévotion pour les 12 fêtes de la ſainte Vierge* ; à Paris, en 1670, *in*-12. 3. *Abrégé de la vie du pere Craſſet*, Jéſuite, avec le traité de cet auteur : *De la foi victorieuſe* ; à Paris, en 1693, *in*-12. 4. *Des congrégations de Notre-Dame, érigées dans les maiſons de la compagnie de Jeſus* ; à Paris, en 1694. 5. *La ſcience des médailles*, pour l'inſtruction de ceux qui commencent à s'appliquer à la connoiſſance des médailles antiques & modernes ; à Paris, en 1692, *in*-12. Le même ouvrage, nouvelle édition, revue, corrigée, & augmentée conſidérablement par l'auteur, avec quelques nouvelles découvertes faites dans la ſcience des médailles ; à Paris, en 1715, *in*-12. L'édition de 1692 a été réimprimée à Amſterdam, en 1693, traduite en latin, par Chrétien Juncker, & imprimée à Leipſick, en 1695. Joachim Négelein, théologien Luthérien, a traduit cet ouvrage en allemand ; à Nuremberg, en 1718. Le même ouvrage revu, & enri-

Digitized by Google

xhi d'un grand nombre d'additions & d'obſervations de M. Joſeph Bimard de la Baſtie, de l'académie des belles lettres (mort au mois de ſeptembre 1742) à Paris, 1739, deux volumes *in*-12. Le catalogue des auteurs lequel ſe trouve à la fin du deuxiéme volume, & qui eſt fait avec gout & avec exactitude, eſt de M. de Cléves, ſecrétaire du roi. 6. Lettre à M. de Vallemont, ſur la nouvelle explication qu'il a donnée à une médaille d'or de Gallien; à Paris, *in*-8°. Le P. dom Banduri, dans ſa *Bibliotheca nummaria*, rapporte ainſi le titre de cet écrit, dont il fait un grand éloge. Le P. Jobert avoit fait un *Abrégé de la démonſtration évangélique*, écrite en latin par feu M. Huet, ancien évêque d'Avranches, & cet abrégé qui étoit bien fait, méritoit l'impreſſion; mais l'auteur, par condeſcendance pour M. Huet, ne l'a pas publié, & il eſt conſervé manuſcrit dans la bibliothéque que le prélat a laiſſée à la maiſon profeſſe des Jéſuites, à Paris. Jean Foy-Vaillant dans ſes *Numiſmata coloniarum æra*, & Ezéchiel Spanheim, dans ſon livre *De præſtantiâ & uſu numiſmatum*, *diſſertat.* 1, louent le pere Jobert comme habile antiquaire. * Extrait de quelques lettres du P. Oudin, Jéſuite; Préface de la deuxiéme édition de la ſcience des médailles, & le catalogue des auteurs, qui eſt dans le même ouvrage; le Journal de Leipſick, en 1694, *pag.* 215.

JOBITES, nom d'une dynaſtie établie en Egypte par Saladin, *cherchez* AJUBIAH.

JOBIUS, moine d'Orient, dont il eſt parlé dans la bibliothéque de Photius. Il y a lieu de croire qu'il floriſſoit ſous l'empire de Juſtinien, puiſqu'il écrivit contre Sévere, faux patriarche d'Antioche & chef des Eutychiens, anathématiſé plus d'une fois ſous le régne de ce prince. Ce qui ſemble obliger encore à le mettre vers ce temps-là, c'eſt qu'il parle des écrits attribués à S. Denys l'Aréopagite, dont on n'avoit pas ouï parler avant la conférence des Catholiques avec les Sévériens, en 533. Il ne nous reſte rien de ſon traité contre Sévere; mais nous avons un grand nombre de fragmens de celui qu'il avoit intitulé *De l'incarnation du Seigneur*, diviſé en neuf livres. Jobius l'avoit entrepris à la priere d'un homme célébre par ſa vertu, qu'il ne nomme pas. On peut lire une bonne analyſe de ce qui nous reſte de ce traité, dans le tome XVI de l'*Hiſtoire des auteurs ſacrés & eccleſiaſtiques*, par dom Remi Ceillier, *chapitre* 13, *pag.* 327 *& ſuiv.*

JOCASTE, fille de Créon, roi de Thébes, & femme de Laius, fut mere d'Oédipe, qu'elle épouſa depuis ſans le connoître, & duquel elle eut Polinice & Etéocle. Ces deux derniers ſe faiſant la guerre, ſe tuérent, & Jocaſte ſe donna la mort de déplaiſir. *Voyez* OEDIPE. * Stace, *Thébaïde*. Sénéque, *Oedip.* Apollodore. Hygin. Pharnucus. Diodore, &c.

JOCELIN, dit DE FURNES, *cherchez* FURNES.

☞ JOCELIN ou JOSSELIN, petite ville de France en Bretagne, dans l'évêché de Saint-Malo, aux confins de l'évêché de Vannes, ſur un ruiſſeau qui tombe dans l'Ouſte. Cette ville, quoique petite, envoie ſes députés aux états de Bretagne. * La Martiniere, *dict. geogr.*

JOCH (Jean-Géorge) théologien Luthérien, né à Rotenbourg, ſur le Tauber, le 27 décembre 1677, fut envoyé vers l'âge de cinq ans au collége public, où il paſſa 12 ans dans une grande application à l'étude. En 1695, il alla étudier à Iéne la théologie & les ſciences qui en dépendent, ſans négliger l'étude du droit dont il acquit une aſſez grande connoiſſance. Il fut fait maître-ès-arts, en 1697, adjoint de la faculté de philoſophie, en 1704, & docteur en théologie, en 1709. La même année, il accepta la ſurintendance & la direction du gymnaſe, à Dortmund. Dès 1710, il y eut des différends avec quelques miniſtres, qui l'accuſerent de piétiſme, d'enthouſiaſme, & d'indifférentiſme, & la diſpute s'anima de part & d'autre. Joch eut auſſi des démêlés aſſez vifs avec les miniſtres d'Unna, qui l'accuſerent d'avoir voulu uſurper le miniſtere de la Marche, & qui s'en plaignirent au roi, à Berlin. L'accuſé ſe défendit par un écrit, qui fut auſſitôt confiſqué par le conſeil de Dortmund. Il eut encore une autre affaire à l'occaſion du mariage qu'il voulut contracter avec la ſœur de ſa femme; celle-ci étoit morte; mais on s'oppoſa fortement au ſénat à la diſpenſe qu'il demandoit. En 1722, il fut appellé à Erfurt, pour deſſervir l'égliſe des marchands, remplir une chaire de théologie, & occuper les places de prépoſite du gymnaſe & de *Senior* du miniſtere. Ce lieu fut pour lui le théâtre de nouvelles diſputes, ſurtout à l'occaſion d'un livre *ſur l'édification particuliere*, qu'il avoit fait imprimer. Il ſe brouilla auſſi avec la partie évangélique du ſénat de la ville, contre les décrets duquel il porta inutilement ſes plaintes à la cour de Mayence. En 1726, il fut placé à Wittemberg, & y devint profeſſeur ordinaire en théologie, & prévôt. Il mourut le premier d'octobre 1730. Outre ce qu'on a déja dit de quelques-uns de ſes écrits, & un grand nombre de theſes, on a de lui: 1. *De ſynodo Tremonienſi.* 2. *De patribus primitivæ eccl. & ſpecialim Ignatio, non ſæventibus merito honorum operum.* 3. *De ſpiritu Atticо.* 4. *De pœnitentia regenitorum*, &c. Il a fait auſſi réimprimer quelques ouvrages, comme: 1. *Joannis Sturmii liber de linguæ latinæ reſolvendæ ratione.* 2. *Onuphrii Panvinii tractatus de ritu ſepeliendi mortuos*; avec une préface de ſa compoſition. * Extrait du *Supplément françois de Baſle*: on y cite *Motſchmanni Erfordia litterata.*

JOCHABED, fille de Lévi, épouſa Amram ſon parent, dont elle eut Aaron, Moyſe & Marie. * *Nombres*, 26, 59.

JOCHANAN, rabbin, *conſultez* l'article du rabbin JUDA.

JOCONDE ou JUCONDE (Jean) de Vérone, religieux de l'ordre de S. Dominique, & non pas de celui de S. François, comme Scaliger l'a écrit, floriſſoit au commencement du XVI ſiécle, ſous l'empire de Maximilien I. Il ſavoit la théologie, la philoſophie, les belles lettres & les langues, & fit un voyage à Rome, où il fit une recherche particuliere de toutes les antiquités, comme de l'architecture, de la ſculpture & des inſcriptions, dont il compoſa un livre, qu'il envoya à Laurent de Médicis. Il compoſa des obſervations ſur les commentaires de Céſar, & fut le premier qui deſſina le pont que cet empereur fit faire ſur le Rhin. Joconde s'arrêta auſſi à la cour de l'empereur Maximilien. Vers l'an 1490, il enſeignoit avec beaucoup de réputation la langue grecque, dans la petite ville de Londroue, entre le Trentin & le Breſſan, où parmi ſes diſciples, il avoit Jules-Céſar Scaliger, qui ſe glorifie ſouvent dans ſes écrits d'avoir été formé par un tel maître. On peut voir en particulier ſes poëſies latines, *pag.* 318, édition de 1591, *in*-8°. Pendant le ſéjour qu'il fit à Paris, on fit bâtir ſous ſa conduite en 1507, le pont Notre-Dame, & le Petit-pont. Ce fut lui auſſi qui bâtit ce pont également ſolide & hardi à Vérone ſur la riviere d'Adige: ouvrage qu'on n'avoit encore oſé tenter, ou qu'on avoit entrepris ſans ſuccès. Budé reconnoît que Joconde fut ſon maître dans l'architecture, & qu'il lui expliqua les livres de Vitruve, ſur leſquels ce religieux fit des commentaires. On garde à Veniſe le plan qu'il avoit fait pour la place de Rialto, qui eſt tout-à-fait magnifique; & on aſſure qu'il fut le ſeul, qui, après la mort de Bramante, ſe trouva capable d'entendre ſes deſſins, & de prendre la conduite de la ſuperbe égliſe de S. Pierre à Rome. Ce fut par ſon moyen qu'on trouva dans une bibliothéque de Paris, la plupart des épîtres de Pline, qu'Alde Manuce imprima. Il s'acquit une grande réputation dans cette ville, auſſi bien qu'à Rome & à Veniſe, & ſe fit des

amis de tous les hommes de lettres de ſon temps. Nous avons de lui des éditions de Céſar, d'Aurélius Victor, du traité de Caton : *De re ruſtica*, de Vitruve & de Frontin. Il avoit auſſi recueilli un volume de pluſieurs inſcriptions. Politien parle de lui en ces termes : *Vir unus titulorum monumentorum veterum ſupra mortales cateros, non diligentiſſimus ſolùm, ſed etiam ſine controverſia peritiſſimus.* On ignore le temps de la mort de Joconde ; il étoit déja âgé, comme il le dit lui-même, en 1517, lorſqu'il publia les commentaires de Céſar. Dès avant l'an 1500, il avoit quitté l'habit de ſon ordre, & vivoit en prêtre ſéculier. * Razzi, *huom. illuſt. dominic.* Scaliger, *exerc.* 114, § 23, *exerc.* 229, § 12, *exerc.* 329, *&c.* Politien, *in miſcel. c.* 77. Echard, *de ſcript. ord. FF. Pred. tom. II.* Le P. Touron a donné un éloge hiſtorique de Joconde dans le tome III de ſon *Hiſtoire des hommes illuſtres de l'ordre de S. Dominique*, *pag.* 705 *& ſuiv.* M. le marquis Scipion Maffei a donné place au même Joconde dans ſes écrivains de Vérone, livre troiſiéme, *pag.* 135 *& ſuiv.* de ſa *Verona illuſtrata*, édition *in-fol.* Il faut conſulter ces deux ouvrages.

JODELLE (Etienne) poëte François, étoit Pariſien, & d'une famille noble. Il étoit ſurnommé *ſieur de Lymodin*, du nom d'une terre qui lui appartenoit, & qui n'étoit pas, ſans doute, d'un grand revenu, puiſque Jodelle ſe plaint ſouvent dans ſes poëſies que la miſére l'accabloit. Il eſt vrai que ſa vie licencieuſe dut contribuer beaucoup à l'appauvrir, & peut-être à l'éloigner des graces qu'il auroit pu recevoir des princes, & d'autres puiſſans amis qu'il s'étoit acquis. Théodore Agrippa d'Aubigné, gentilhomme de Saintonge, & l'auteur de l'Anti-Machiavel, deuxiéme partie, chapitre 1, conviennent qu'il mourut de faim. Le premier dans ſes *vers funébres ſur la mort de Jodelle*, dit :

> Jodelle *eſt mort de pauvreté.*
> *La pauvreté a eu puiſſance*
> *Sur la richeſſe de la France.*
> *O Dieux, quels traits de cruauté!*
> *Le ciel avoit mis en* Jodelle
> *Un eſprit tout autre qu'humain ;*
> *La France lui nia le pain,*
> *Tant elle fut mere cruelle.*

Cependant il fut aimé & eſtimé des rois Henri II & Charles IX. Charles, cardinal de Lorraine, l'avoit fait connoître au premier ; & la ducheſſe de Savoye, ſœur de Henri, auſſi bien que le duc de Némours, le favoriſoient beaucoup ; mais Jodelle, indifférent pour les biens de la fortune, & uniquement ſenſible aux attraits de la volupté, ſut mal profiter des avantages que des protections ſi illuſtres pouvoient lui procurer. Il paroît qu'il ſuivit le parti des armes ; mais il ne nous reſte point de monumens qui puiſſent nous faire croire qu'il s'y ſoit diſtingué. Il avoit beaucoup de gout pour les arts ; & l'on aſſure qu'il excelloit dans l'architecture, la peinture, & la ſculpture. Les langues grecque & latine lui étoient familieres, & il paſſoit pour éloquent dans la ſienne. Né avec une facilité ſurprenante, pour écrire en vers, il en abuſa ; & quoiqu'il ait été regardé comme le premier poëte de ſon temps, il eſt néanmoins vrai de dire qu'il faut avoir une grande patience pour lire aujourd'hui ſes poëſies françoiſes. Les latines ſont d'un ſtyle plus pur, plus aiſé, & ſe reſſentent mieux de la beauté de ſon génie. Charles de la Motte, conſeiller au grand conſeil, qui a donné un abrégé de ſa vie, extrêmement ſuperficiel, lui fait un trop grand mérite de ſa facilité à compoſer. Si on l'en croit, la plus longue de ſes piéces de théâtre ne lui a jamais couté que dix matinées ; ſa comédie d'Eugène fut *faite en quatre traites. Nous lui avons vu*, ajoute-t-il, *en ſa premiere adoleſcence compoſer & écrire en une ſeule nuit, par gageure, 500 bons vers latins, ſur le ſujet qu'on lui donnoit. Tous ſes ſonnets, même ceux qui ſont par rencontres, il les a tous faits en ſe promenant, & s'amuſant par fois à autres choſes, ſi ſoudainement, que quand il nous les diſoit, nous penſions qu'il ne les eût encore commencés.* Ses piéces de théâtre furent alors fort eſtimées ; la nouveauté & le mauvais gout de ce temps-là leur procurerent un accueil qu'elles ne méritoient guères. Jean Vauquelin de la Freſnaye dit dans ſon art poétique, *liv. II, pag.* 76.

> Jodelle, *moi préſent, fit voir ſa Cleopatre,*
> *En France des premiers, au tragique théâtre :*
> *Encor que de Baif un ſi brave argument*
> *Entre nous eût été choiſi premierement.*

Cette tragédie de Jodelle fut, ſans doute, une de celles que Charles, évêque de Dol, en Bretagne, de la maiſon d'Epinai, fit repréſenter *ſomptueuſement*, comme le dit le ſieur de la Motte. Jodelle ne jouit pas long-temps de ſa réputation. Il mourut au mois de juillet 1573, n'étant âgé que de 41 ans. Près de ſa fin, & n'ayant plus qu'une voix mourante, il compoſa un ſonnet qu'il récita à quelques-uns de ſes amis, qui étoient préſens, les priant de l'envoyer au roi Charles IX. Le poëte y fait des reproches au prince de ce qu'il l'a laiſſé dans la néceſſité. Ces mêmes amis, du moins l'évêque de Dol, Philippe de Boulinvilliers, comte de Dammartin, Henri Simon, le ſieur de Brunel, & Charles de la Motte, s'empreſſerent de recueillir ſes poëſies, dont l'auteur n'avoit pas voulu permettre l'impreſſion durant ſa vie ; & dès 1574, ils en donnerent un recueil qui parut *in-4°*, à Paris, chez Nicolas Cheſnau & Mamert Patiſſon, ſous ce titre : *Les œuvres & mélanges poétiques d'Etienne Jodelle, ſieur du Lymodin : premier volume.* Le principal éditeur fut Charles de la Motte, qui y mit une préface où il dit quelque choſe de l'origine de la poéſie françoiſe, & de la vie de Jodelle. Ce volume qui fut achevé d'imprimer le 6 de novembre 1574, contient : 1. Les amours de Jodelle, en pluſieurs ſonnets, chanſons, diſcours & odes. 2. *Epithalame* de Marguerite, ducheſſe de Savoye, ſœur du roi Henri II. 3. *Les contr'amours*, contre une dame qu'il avoit aimée, & qui n'avoit pas répondu à ſon affection : ce livre eſt imparfait. 4. *Contre la Riere-Venus*, eſpéce de poëme, qui n'eſt pas non plus entier. 5. Un livre de ſonnets. 6. Un recueil de vers chantés & récités à l'Hymenée du roi Charles IX. 7. Une ode ſur la naiſſance de Madame, fille du roi Charles IX. 8. Une partie des vers françois de la maſcarade faite à l'hôtel de ville de Paris, en 1558. 8. Pluſieurs odes ſur différens ſujets. 9. *Les diſcours de Jules-Céſar avant le paſſage du Rubicon*, piéce d'environ deux mille vers ; mais qui en avoit, dit-on, près de dix mille. 10. Tombeaux ou épitaphes, dont pluſieurs en latin. 11. *Eugène*, comédie en cinq actes. *Cléopâtre captive*, tragédie en cinq actes, avec des chœurs. *Didon ſe ſacrifiant*, tragédie en cinq actes, avec des chœurs. 12. Ode de la chaſſe, au roi, & une autre ode à M. le comte de Dammartin. M. de la Monnoye dans ſes notes ſur les *Jugemens des ſavans* de M. Baillet, tome IV, dit qu'en 1583, on donna une édition plus ample de ce recueil, *in-12*, & il ajoute que cette édition fut procurée par les ſoins de Charles de la Motte, qui mit au-devant une préface : mais l'édition de 1574, eſt auſſi de M. de la Motte, & contient la préface, dont parle M. de la Monnoye. Je n'ai point vu cette édition de 1583 : mais une autre auſſi *in-12*, faite à Lyon, par Benoît Rigaut, en 1597. Elle contient la même préface ; & à la fin l'ode ou vers funébres de M. d'Aubigné, dont on a parlé dans cet article. Les autres augmentations ſont en petit nombre, & peu conſidérables. On a de plus de Jodelle une ode de la nobleſſe, imprimée ſelon du

Digitized by Google

Verdier de Vauprivas, à Poitiers, en 1577, *in*-8°. Plus, *Recueil des inſcriptions, figures, deviſes & maſcarades ordonnées en l'hôtel de ville de Paris, le jeudi* 17 *février* 1558, *devant le roi Henri, à ſon retour de la comté d'Oye, heureuſement conqueſtée*, &c. à Paris, chez Wechel, en 1558, *in*-4°, par conſéquent imprimé pendant la vie de Jodelle; mais les piéces de ce recueil ne ſont pas toutes de lui. Charles de la Motte promettoit de publier ſes autres poëſies, qui étoient, dit-il, en ſi grand nombre qu'elles formeroient encore quatre ou cinq volumes auſſi gros que celui qui fut donné en 1574, ſans compter ſes autres œuvres, poéſies, diſcours en proſe, &c. qui auroient pu compoſer encore ſix autres volumes. * *Voyez* les auteurs cités dans cet article, & de plus, Paſquier dans ſes *recherches*, *liv.* 7, *chap.* 12. Les *Bigarrures* du ſieur des Accords, au chapitre *des vers rapportés*, dont Jodelle eſt regardé comme l'inventeur. Colletet, *diſcours du ſonnet*, *pag.* 80; &c.

JODOCE, *cherchez* JOSSE.

JOEL, fils de *Phatuel*, eſt le ſecond en nombre des douze petits prophétes. On ne ſait pas bien en quel temps il prophétiſoit, quoiqu'on juge qu'il a prophétiſé avant Amos, & avant le temps d'Ozias, roi de Juda, c'eſt-à-dire, vers l'an 3246 du monde, & 789 avant J. C. D'autres diſent qu'il n'a écrit qu'après la captivité des tribus. Il étoit ſelon quelques-uns, de la tribu de Gad, &, ſelon d'autres, de celle de Ruben. Sa prophétie contient trois chapitres. Il y parle de la captivité de Babylone, de la deſcente du ſaint Eſprit ſur les apôtres, comme S. Pierre le prouve dans les actes, & du jugement dernier. Le ſtyle de ce prophéte eſt véhément, expreſſif & figuré. * *Actes des apôtres*, *c.* 2. Torniel & Salian, *in annal. veter. teſtam.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ. & lib.* 1, *de Verbo Dei.* Poſſevin, *in appar. ſacr.* &c.

JOEL, fils aîné du prophéte *Samuel*. Lui & ſon frere *Abia* jugeoient en Berſabée. Mais c'étoient deux perſonnes avares, qui vendoient hautement la juſtice; de ſorte que le peuple d'Iſraël ne pouvant ſupporter leurs iniquités, obligea Samuel leur pere à lui donner un roi. * I. *Rois*, *VIII*, 2, 3.

JOFRAIN (Claude) *cherchez* JEROME DE SAINTE-MARIE (Dom) religieux Feuillant.

JOFFROI, *cherchez* JOUFFROY.

JOFRIDI, cardinal, *cherchez* GEOFROI.

JOGUES ou JOGUIS. C'eſt une eſpéce de religieux ou de pélerins de l'Inde propre. Ils ſont païens & ſoumis à un général, qu'ils changent tous les ans dans leurs aſſemblées. Ils courent preſque toujours de pays en pays, ſans porter le plus ſouvent aucun habit. Ils ne vivent que d'aumônes, & font profeſſion de paſſer fort ſouvent pluſieurs jours de ſuite ſans manger & ſans boire. On croit qu'ils ſont de la ſecte des anciens Gymnoſophiſtes.

JOHANAN, fils d'*Azarias*, eut un fils nommé *Azarias*: il fut le vingt-uniéme ſouverain ſacrificateur des Juifs, du temps du roi Joſaphat. Il ſuccéda à Jule, autrement appellé *Zacharie*, fils de Joïada. Joſéphe écrit que Johanan fut fils de Jule, qu'il appelle *Jothame*. * I. *Paral.* 6, 9.

JOHNSON (Benjamin) poëte Anglois, né à Weſtmunſter, fit ſes humanités premierement dans l'école de l'égliſe de S. Martin, puis dans l'école de Weſtmunſter ſous le ſavant Camden. Il fut enſuite reçu dans le collége de S. Jean à Cambridge: mais n'ayant pas de quoi s'y entretenir, il fut obligé de quitter pendant quelque temps, & de ſe retirer chez ſon beau-pere (car ſa mere s'étoit remariée à un maçon) & de travailler au même métier. On remarqua qu'il tenoit une truelle à la main, & un livre dans ſa poche. Quelques perſonnes lui trouvant de l'eſprit, lui donnerent de quoi continuer ſes études. Ses talens étoient extraordinaires, mais il n'étoit pas ſi prompt à attaquer, qu'à répondre. Quand il étoit avec des ſavans, il prenoit d'ordinaire le parti du ſilence. Il étoit prompt & piquant dans ſes reparties, admirable pour la poéſie dramatique, & on le tenoit pour le plus ſavant, le plus judicieux & le plus exact poëte comique de ſon temps. Il entreprit de réformer le théâtre anglois, & le fit avec un grand ſuccès. Ses comédies ſont belles, & ſurpaſſent de beaucoup ſes tragédies, quoiqu'on l'ait nommé le *Corneille d'Angleterre*. Il mourut en 1637, & fut enterré dans l'égliſe de l'abbaye de Weſtmunſter, avec ces ſeules paroles ſur la pierre qui couvre ſon tombeau: *O rare Behn Johnſon.* * *Dict. angl.*

JOHNSON (Guillaume) publia à Londres en 1657 l'*Aſtrologie judiciaire condamnée*, & un Lexicon de chymie, imprimé à Londres en 1660, deux vol. *in*-8°. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JOHNSON (Aſtrée) *cherchez* BEHN (Aphara).

JOIADA, grand ſacrificateur des Juifs, eſt le même que Joſéphe appelle *Joad*. C'étoit un homme de bien & craignant Dieu. Il vit avec déplaiſir, qu'Athalie, veuve de Joram, roi de Juda, avoit exterminé toute la famille royale, l'an 3151 du monde, 884 avant J. C. & qu'il ne reſtoit qu'un enfant appellé *Joas*. Joſabeth, ſœur du roi Ochoſias, & femme de Joïada, grand prêtre, l'avoit dérobé à la cruauté des bourreaux. Il l'éleva ſecretement, le fit roi l'an 3157 du monde, 878 avant J. C. & prit ſoin de lui; mais avant que de le mettre ſur le trône, il fit mourir Athalie, & détruire le temple de Baal. Joas fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un bon prince, en rétabliſſant le ſervice divin, tant qu'il ſuivit les avis de Joïada; mais lorſque Joïda fut mort en ſa cent trentiéme année, le roi s'abandonna à de grands crimes, & fit mourir Zacharie, fils de ce Joïada, qui l'en reprenoit généreuſement. Joïada eſt apparemment le même que Barachias, dont il eſt parlé dans S. Matthieu; mais il eſt différent de JOÏADA, grand ſacrificateur, ſous le régne des rois de Perſe. * *Saint Matthieu*, *chapitre* 13. IV. *des Rois*, *chapitre* 11. I. *Paralipomènes*, *chapitres* 22, 23, 24.

JOIADA, fils d'*Eliaſib*, trente-ſixiéme ſouverain ſacrificateur des Juifs, ſuccéda à ſon pere, & laiſſa cette charge à ſon fils *Jonathan*, après l'avoir occupée quarante-quatre ans, ſelon Mercator. Il eſt quelquefois appellé *Judas* ou *Joachas*. *Tirin* le met le quatriéme grand ſacrificateur après le retour de la captivité. * *II Eſdras*, XII, 10.

JOIE (Elizabeth) ou de Roſeres, dame Eſpagnole, dans le XVI ſiécle, au rapport de François-Auguſtin della Chieſa, prêcha dans l'égliſe cathédrale de Barcelone, avec l'admiration de tout le monde. On dit qu'étant paſſée à Rome, ſous le pontificat de Paul III, elle convertit par la force de ſes raiſonnemens, un grand nombre de Juifs à la foi catholique, & qu'elle expliqua devant les cardinaux, les livres de Jean Duns, dit *Scot*, ou *le docteur ſubtil*. * Auguſtin della Chieſa. Hilarion de Coſte, &c.

JOIGNI, ville avec titre de comté, ſur les frontieres de Champagne & de Bourgogne, eſt fort ancienne, comme ſon nom latin *Jovinium* ſemble le témoigner. Les Latins l'ont auſſi appellée *Joviniacum*, d'un Flavius Jovinus, homme conſulaire, qui y mit en déroute ſix mille Allemans, ſelon Ammien Marcellin. D'autres croient qu'elle eſt plus moderne, & qu'elle n'eſt bâtie que depuis ce temps-là. Cette ville eſt renommée pour ſes foires, qui ſe tiennent au mois de janvier. Elle a été autrefois du reſſort d'Auxerre, & eſt maintenant du bailliage de Troies. Ses comtes & ſeigneurs ſe diſoient doyens des ſept comtes vaſſaux, & principaux membres & pairs du comté de Champagne; de quoi il eſt fait mention dans un arrêt d'entre la reine Blanche & ces mêmes comtes, du 10 d'août 1354. * André du Chêne, *antiquités des villes.*

Digitized by Google

JOINVILLE, petite ville & principauté de France en Champagne, eſt ſituée ſur la Marne, entre Chaumont & Saint-Dizier. Joinville fut érigée en principauté par le roi Henri II, l'an 1552, pour les puînés de la maiſon de Guiſe, & en faveur de François de Lorraine, duc de Guiſe.

JOINVILLE. La maiſon de JOINVILLE, a tenu les premiers rangs à la cour des comtes de Champagne, & eſt une des plus anciennes. Elle tire ſon nom de Joinville, ville ſur la riviere de Marne. ETIENNE, ſurnommé *de Vaux*, ſeigneur de Joinville, eſt celui qui a donné le commencement à la grandeur de cette maiſon, par ſon mariage avec *N.* comteſſe de Joigni, fille unique de *Fromond* III, comte de Sens & de Joigni; & c'eſt lui que l'on tient avoir fait bâtir le château de Joinville.

I. ROGER de Joigni, fils de GEOFROI II, comte de Joigni, & d'*Hodierne* de Courtenai, eut pour ſon partage la ſeigneurie de Joinville, dont lui & ſa poſtérité prirent le nom, & mourut vers l'an 1130, laiſſant d'*Aldearde* de Vignori, fille de *Gui* I, ſeigneur de Vignori, & de *Béatrix* de Bourgogne, GEOFROI III, qui ſuit; *Gui*, évêque de Châlons, mort en 1190; *Robert*, qui vivoit en 1168; *Béatrix*, mariée à *Henri* III, comte de Grandpré; & *N.* de Joinville, abbeſſe d'Avenai.

II. GEOFROI III du nom, ſire de Joinville, ſurnommé *le Vieil* & *le Gros*, mérita par ſes ſervices la charge de ſénéchal de Champagne, pour être poſſédée par lui & ſes deſcendans, qui lui fut donnée par Henri I, comte de Champagne. Il fonda pluſieurs abbayes & monaſteres, & mourut vers l'an 1184, laiſſant de *Felicité* de Brienne, fille d'*Erard* I du nom comte de Brienne, & d'*Alix* de Rouci, dame de Rameru, GEOFROI IV qui ſuit; & *Gertrude* de Joinville, mariée à *Gerard* II, comte de Vaudemont.

III. GEOFROI IV du nom, ſire de Joinville, ſurnommé *le Jeune*, ſénéchal de Champagne, fit le voyage de la Terre-ſainte, & ſe ſignala au ſiége d'Acre en 1190. Il mourut avant l'an 1197, & fut enterré en l'abbaye de Clairvaux. Il avoit épouſé *Helwide*, dame de Mallei & de Remignicourt, dont il eut *Geofroi V* du nom, ſire de Joinville, ſénéchal de Champagne, ſurnommé *Trouillard*, mort en la Terre-ſainte, ſans alliance, vers l'an 1204; *Guillaume*, évêque de Langres, puis archevêque de Reims, mort à S. Flour, au retour de la guerre contre les Albigeois, le 5 novembre 1226; *Robert*, mort en Sicile; SIMON, qui ſuit; *André*, chevalier du temple; GUI de Joinville, ſeigneur de Sailli, qui a donné *origine aux ſeigneurs de* SAILLI *& de* DONGEUX, *rapportés dans l'hiſtoire de Joinville* de Du Cange; *Yolande*, deuxiéme femme de *Raoul*, comte de Soiſſons; *Alix*, mariée à *Geofroi* de Faucogney; & *Félicite* de Joinville, alliée à *Pierre* de Bourlaymont.

IV. SIMON ſire de Joinville & de Vaucouleurs, ſénéchal de Champagne, ſuccéda à ſon frere aîné, ſervit à la priſe de Damiette en 1219, d'où étant de retour, il mourut vers l'an 1239. Il avoit épouſé 1° vers l'an 1206, *Ermengarde* dame de Monteclerc, fille & héritiere d'*Arnoul*, ſeigneur de Walcourt: 2° vers l'an 1224, *Béatrix* de Bourgogne, dame de Marnai, fille d'*Etienne* III, comte de Bourgogne, & de *Béatrix* comteſſe de Châlons, ſa premiere femme. Il eut du premier lit *Geofroi*, ſeigneur de Monteclerc, mort du vivant de ſon pere, ſans enfans de *Marie* de Garlande; *Iſabeau*, mariée à *Simon*, ſeigneur de Clermont en Baſſigni; & *Béatrix* de Joinville, alliée à *Wermond* vidame de Châlons. Du ſecond lit, il eut JEAN, qui ſuit; GEOFROI, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* VAUCOULEURS; SIMON, qui a fait *celle des ſeigneurs de* GEX; *Guillaume*, archidiacre de Salins, & doyen de Beſançon, vivant en 1268; *Marie*, alliée à *Guigues* Dauphin de Viennois; & *Simonette* de Joinville, mariée à *Gilles* II du nom, dit *le Brun*, ſeigneur de Traſignies, connétable de France.

V. JEAN ſire de Joinville, ſénéchal de Champagne, auteur de l'hiſtoire du roi S. Louis, *dont il ſera parlé ci-après*, mourut vers l'an 1318, âgé de près de 90 ans, & fut enterré à Joinville. Il avoit épouſé 1° en 1240, *Alix* de Grandpré, fille de *Henri* V du nom comte de Grandpré: 2° vers l'an 1262, *Alix* de Riſnel, fille & héritiere de *Gautier*, ſeigneur de Riſnel. Il eut du premier lit *Jean*, ſeigneur d'Ancerville, mort ſans poſtérité après l'an 1303; *Geofroi*, ſeigneur de Briquenai, mort ſans enfans de *Marguerite* ſa femme, après l'an 1294; & *Marguerite* de Joinville, mariée à *Jean* I du nom, ſeigneur de Charni. Du ſecond lit il eut *Jean*, ſeigneur de Riſnel, mort ſans lignée après l'an 1300; ANCEL, qui ſuit; ANDRÉ, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* BEAUPRÉ; & *Alix* de Joinville, mariée 1° en 1300 à *Jean*, ſeigneur d'Arcies-ſur-Aube, & de Chacenaï: 2° avant 1316 à *Henri* d'Angleterre, comte de Lancaſtre, ſeigneur de Montmouth, &c.

VI. ANCEL ou ANCEAU, ſire de Joinville & de Riſnel, ſénéchal de Champagne, eſt qualifié maréchal de France, dans un titre de la chambre des comptes de 1338, & fut exécuteur du teſtament du roi Philippe *le Long*. Quelques mémoires portent qu'il mourut en 1340; mais il y a un titre de la chambre des comptes, par lequel il paroît qu'il vivoit encore en 1351. Il avoit épouſé 1° avant l'an 1309 *Laure* de Sarrebruche, fille de *Simon* IV du nom comte de Sarrebruche: 2° *Marguerite* de Vaudemont, ſœur & héritiere de *Henri* IV, comte de Vaudemont. Il eut de ſa premiere femme *Jeanne* de Joinville, mariée 1° à *Aubert* de Hangeſt, ſeigneur de Genlis: 2° à *Jean* de Noyers, comte de Joigni. De ſa ſeconde femme il eut HENRI, qui ſuit; *Ancel*, ſeigneur de Bizarre, mort ſans enfans de *N.* de Saint-Verain; *Geofroi*, ſeigneur de Dompmartin & de Leſtrée, vivant en 1374; & *Iſabeau* de Joinville, mariée à *Jean* de Vergi II du nom, dit *le Borgne*, ſeigneur de Mirebeau.

VII. HENRI ſire de Joinville, comte de Vaudemont, ſénéchal de Champagne, ſe ſignala à la bataille de Poitiers, où il demeura priſonnier; aſſiſta au ſacre du roi Charles V, en 1364, & mourut en 1374. Il avoit épouſé vers l'an 1346, *Marie* de Luxembourg, dame de Houdenc, fille de *Jean* de Luxembourg, châtelain de Lille, & d'*Alix* de Flandre-Richebourg, dont il eut *Henri*, & *Ancel*, morts jeunes; *Marguerite* dame de Joinville, comteſſe de Vaudemont, mariée 1° à *Jean* de Bourgogne, ſeigneur de Montagu: 2° à *Pierre* comte de Genève: 3° à *Ferri* de Lorraine I du nom, ſeigneur de Guiſe & de Rumigni, morte en 1416; & *Alix* de Joinville, dame de Châtel-ſur-Moſelle, de Bainville, de Chaligni, & de Ferté-ſur-Amance, mariée en 1373, à *Thibaut* VI, ſieur de Neufchâtel en Bourgogne. Du troiſiéme lit de *Marguerite* dame de Joinville, avec *Ferri* de Lorraine I du nom, vint ANTOINE de Lorraine, comte de Vaudemont, ſire de Joinville, pere de FERRI ou FREDERIC II, qui eut RENÉ II, duc de Lorraine. CLAUDE de Lorraine, ſon fils puîné, premier duc de Guiſe, fut baron de Joinville. Il eut FRANÇOIS; & c'eſt ſous lui que le roi Henri II érigea Joinville en principauté. Les autres ſeigneurs de la même branche ont été princes de Joinville. *Cherchez* LORRAINE, & *conſultez* Du Chêne, Du Cange; Guichenon; Vignier; le P. Anſelme, &c.

JOINVILLE (Guillaume de) archevêque de Reims, fils de GEOFROI IV du nom ſire de Joinville, ſénéchal de Champagne, &c. fut archidiacre de la même ville de Reims, ou, ſelon les autres, de Châlons, puis évêque de Langres, & enfin archevêque de Reims en 1219. Il ſe trouva à la tranſlation du corps de S. Thomas de Cantorberi, aux funérailles du roi Philippe

Digitized by Google

Auguſte en 1223, & peu après il facra le roi Louis VIII & la reine Blanche ſa femme. Guillaume de Joinville paſſa en Languedoc contre les Albigeois; & à ſon retour, il mourut à S. Flour en Auvergne, le 5 novembre 1226. Guillaume le Breton parle avantageuſement de ce prélat, dans le treiziéme livre de ſa Philippide. * *Conſultez* auſſi Robert & Sainte-Marthe, *Gallia chriſt.* les auteurs de l'hiſtoire de Reims, &c.

JOINVILLE ou JEAN SIRE DE JOINVILLE, ſénéchal de Champagne, vivoit du temps du roi S. Louis, IX de ce nom, vers l'an 1260. Il étoit un des principaux ſeigneurs de la cour de ce grand monarque, qu'il avoit toujours ſuivi dans ſes expéditions militaires. Comme il ne ſavoit pas moins ſe ſervir de la plume que de l'épée, il écrivit la vie de S. Louis, dont nous avons grand nombre d'éditions, entre autres une excellente, par les ſoins de Charles Du Cange, qui la publia avec de ſavantes obſervations en 1668. Il faut conſulter ſur cette vie la *Diſſertation* de feu M. le baron Bimard de la Baſtie, *ſur la vie de S. Louis écrite par Joinville*, dans le tome XV des *Mémoires de l'académie des inſcriptions*, page 692, & *l'addition* du même à cette diſſertation, dans les mêmes *mémoires*, page 736, & ſuiv. On a recouvré depuis peu un manuſcrit de la vie de S. Louis par le ſire de Joinville, plus authentique & plus exact que ceux qu'on a connus juſqu'ici. Ce manuſcrit eſt à la bibliothéque du roi. M. l'abbé Sallier l'a fait connoître dans une curieuſe diſſertation, qu'il lut à ce ſujet à l'académie des belles lettres le 12 novembre 1748. Le roi S. Louis ſe ſervoit du ſire de Joinville, pour rendre la juſtice à ſa porte. Joinville en parle lui-même dans la vie de ce monarque. » Il avoit de coutume, dit-il, » de nous envoyer, les ſieurs de Neſle, de Soiſſons & » moi, ouïr les plaids de la porte; & puis il nous en» voyoit querir & demandoit comme tout ſe portoit, » & s'il y avoit aucune affaire qu'on pût dépêcher ſans » lui; & pluſieurs fois, ſelon notre rapport, il en» voyoit querir les plaidoyans & les contentoit, les » mettant en raiſon & droiture. Nous avons parlé ci» deſſus des alliances de *Jean*, ſire de Joinville. * Du Cange. Du Chêne. La Croix du Maine. Blanchard. Le pere Anſelme, & ſur-tout, M. l'évêque de la Ravalliere, *vie du ſire de Joinville*, dans le tome XX des *mémoires de l'académie des inſcriptions & belles lettres.*

IOLAS, fils d'Iphicle, & neveu d'Hercule, ſervit à ce dernier à vaincre l'Hydre. Il avoit ſoin de bruler les têtes renaiſſantes de ce monſtre. Pour payer ce ſervice, Hebé, femme d'Hercule, lui redonna ſa premiere jeuneſſe lorſqu'il étoit déja caduc. * Ovide, *liv. 9, metam.*

IOLAS ou IOLAUS, fils d'Antipater. Celui-ci fut gouverneur de Macédoine, pendant l'abſence d'Alexandre, & s'étant attiré l'inimitié d'Olympias, mere de ce prince, & craignant la colere du fils, il réſolut de le prévenir. Il envoya à ſon fils Iolas de l'eau du lac d'Arcadie, nommé *Nonacris*, qui avoit une froideur mortelle, afin d'empoiſonner Alexandre par ce breuvage, lorſqu'il lui verſeroit à boire, en exerçant ſa charge d'échanſon. Ce prince n'en eut pas plutôt bu, qu'il ſentit ſon eſtomach percé, comme d'un coup de fléche, avec de ſi cruelles douleurs, qu'il vouloit ſe tuer de ſon épée, pour finir ſes tourmens par une prompte mort. Iolas qui en avoit bu avant que d'en donner à Alexandre, mourut peu de temps après le roi, & fut enterré magnifiquement, la premiere année de la CXIV olympiade, & 324 ans avant J. C. Olympias étant informée de cette perfidie, fit tirer ſon corps du tombeau, pour le jetter dans la mer. * Diodore, *l.* 19. Q. Curce, *l.* 10.

IOLCOS, à préſent JACO, ancienne ville maritime de la Magneſie, province de la Theſſalie, ſituée proche des villes de Demetriade & de Pegaſe, maintenant *Dimitriada* & *Volo*, ſur la côte de l'Archipel & du golfe de Vollo: au pied du mont Pelion, nommé aujourd'hui *Petras*. Elle fut autrefois célébre, par la naiſſance de Jaſon, & par l'aſſemblée qui s'y fit de l'élite des princes de la Grece, qui s'y embarquerent dans le navire Argo, & en partirent ſous le nom d'*Argonautes*, pour aller à la conquête de la Toiſon d'or. * Ovide, *l. 7 métam.* Lucain, *liv. 5.*

IOLE, fille du ſecond lit d'Euryte, roi d'Oecalie, inſpira de l'amour à Hercule, qui emmena cette princeſſe priſonniere, après avoir tué ſon pere, qui la lui avoit refuſée en mariage. Déjanire, femme d'Hercule, eut tant de dépit de cet amour, qu'elle ſe ſervit, comme d'un charme pour regagner ſon époux, de la chemiſe de Neſſus, laquelle empoiſonna & fit périr ce héros. * Ovide, *métam.*

JOLLIVET (Euverte) avocat au parlement de Paris, de la religion prétendue réformée, naquit à Orléans le 10 juillet 1601. Comme il fut admiré dans ſa jeuneſſe pour la ſubtilité de ſon eſprit, il le fut auſſi dans un âge plus mur, pour ſa vaſte érudition. Il étoit non-ſeulement habile juriſconſulte; mais grand philologiſte, philoſophe, & théologien. Il étoit d'un tempérament gai, & il ne ſe refuſoit jamais les plaiſirs de la vie, dans des temps & dans des lieux convenables; & l'on dit qu'il n'en prenoit que d'innocens. Son *Fulmen in Aquilam*, qui eſt un poëme latin héroïque, dans lequel il décrit les exploits du grand Guſtave Adolfe roi de Suéde, eſt une preuve qu'il s'étoit appliqué à la poëſie latine, mais non qu'il y réuſsit. On en poura juger par ces cinq vers, qui commencent le poëme.

Ille ego ſincere Themidis qui caſtra ſecutus,
Sed majora petens, animis ut gloria lampas,
Grandia Guſtavi miratus geſta per orbem
Illa cano. Reges vos hæc miracula ſpectant.

Ce poëme dédié à Oxenſtiern, chancelier de Suéde, fut imprimé à Paris en 1636, petit *in*-12 de 219 pag. Jolivet écrivit en françois un gros volume de l'hiſtoire de Suéde, ſur les mémoires qu'il avoit tirés de ce pays-là. On en conſerve encore le manuſcrit dans la bibliothéque royale d'Upſal. Arnhemius, qui a écrit depuis en latin la vie du comte de la Gardie, cite cet ouvrage en deux endroits. Outre ces deux ouvrages, l'un en proſe & l'autre en vers, il a laiſſé pluſieurs manuſcrits ſavans ſur divers ſujets, qui étoient encore en 1701, entre les mains d'Euverte Jollivet ſon fils, retiré en Angleterre, & qu'on ne déſeſperoit pas de pouvoir donner au public dans des temps plus favorables. Il mourut l'an 1662 le 20 juillet, jour de ſa naiſſance. Et en cela ſes ſouhaits furent ponctuellement accomplis; car on a trouvé après ſa mort ce vers de ſa propre main.

O utinam nativa dies ſit meta dolorum.

C'eſt à-dire, *Dieu veuille que le jour de ma naiſſance ſoit celui de la fin de mes douleurs.* * *Diction. anglois.*

☞ JOLLY (François-Antoine) cenſeur royal des livres, né à Paris le 25 décembre 1672, étoit un homme d'érudition, qui avoit une connoiſſance très-étendue de l'hiſtoire de France. Il étoit d'un caractere doux, modeſte, & extrêmement ſerviable. M. Jolly ſe produiſit d'abord dans le monde par quelques ouvrages pour le théâtre. Il compoſa les paroles de l'opera de *Méléagre*, mis en muſique par Batiſtin, & repréſenté & imprimé en 1709. Il a fait pour le théâtre françois les comédies ſuivantes, *L'école des amans*; *la vengeance de l'amour*; *Dona Elvire de Guzman*; & pour le théâtre italien, *La capricieuſe*; & *la femme jalouſe*. On doit à M. Jolly l'édition des œuvres de Moliere, imprimée en 1734, en 6 vol. *in*-4°, & en 1739, en huit volumes *in*-12: celle des *œuvres de Racine*, en 2 vol. *in*-12: celle du *Théâtre de Pierre Corneille*, en

cinq vol. *in*-12; enfin celle du *Théâtre de Montfleury, pere & fils*, avec leur vie, trois volumes *in*-12. M. Jolly eſt mort à Paris le 30 juillet 1753, dans la quatre-vingt-uniéme année de ſon âge. Il a travaillé pendant plus de vingt ans à un ouvrage conſidérable intitulé, *Le nouveau & grand cérémonial de France*, qui forme un recueil de toutes les cérémonies, entrées, joutes, carouſels, pompes funébres, & qu'on a vus pendant tous les temps de la monarchie françoiſe. Cet ouvrage a été trouvé manuſcrit après ſa mort, & dans un très-bon ordre. Il forme un *in-folio* d'une épaiſſeur conſidérable, qui a été mis à la bibliothéque du roi, après la mort de l'auteur. En faveur de ce manuſcrit, le roi a accordé à ſes ſœurs une penſion de quatre cens livres ſur leurs deux têtes. * M. Titon du Tillet, *ſecond ſupplément au Parnaſſe françois*

JOLY (Guillaume) lieutenant général de la connétablie & maréchauſſée de France, mort en 1613, eſt auteur d'un traité de la juſtice militaire de France, imprimé *in* 8°, à Paris, chez Langelier en 1598, & de la vie de Guy Coquille, juriſconſulte célébre, procureur fiſcal du duché de Nivernois. Cette vie eſt imprimée avec les commentaires de Coquille ſur la coutume de Nivernois, *in*-4°, à Paris en 1609. Un CLAUDE Joly, avocat au parlement, a fait auſſi un éloge de Coquille, qui ſe trouve dans les opuſcules de M. Loyſel. * Le Long, *biblioth. hiſtor. de la France*, en pluſieurs endroits.

JOLY (Claude) né en 1610, à Buri-ſur-l'Orne, dans le diocèſe de Verdun en Lorraine, après avoir été curé de S. Nicolas des Champs à Paris, fut nommé à l'évêché de S. Paul de Léon en Baſſe-Bretagne, après Henri de Laval, & enſuite évêque d'Agen. Il mourut en 1678. Ce prélat avoit beaucoup de zèle & de ſcience eccléſiaſtique, & tout le monde connoît ſes prônes, qui ſont généralement eſtimés. Ceux pour tous les dimanches de l'année, furent imprimés pour la premiere fois en quatre vol. *in*-12, les deux premiers en 1692, & les deux autres en 1694; & réimprimés à Paris, chez Couterot, en 1698 & 1699, & chez Coignard, en 1725. Les prônes ſur différens ſujets de morale, furent imprimés en trois vol. *in*-8° & *in*-12, le premier & le deuxiéme en 1691, chez Couterot, le troiſiéme en 1693, & réimprimés chez le même, en 1694. En 1696 il parut un autre volume *in*-12, ſous le titre d'*Oeuvres mêlés* de M. Claude Joly: ce ne ſont encore que des diſcours ou ſermons. Au reſte les ſermons de M. Joly n'ont point été imprimés tels qu'il les avoit prononcés. Il ne les compoſa qu'en latin, n'en écrivit que le commencement, le deſſein & les preuves, abandonnant le reſte à ſon imagination & aux mouvemens de ſon cœur. Ceux qui tâcherent de les écrire pendant qu'il les prononçoit, n'en firent que des copies fort défectueuſes: mais ces copies, jointes aux fragmens & aux collections de l'auteur, étant tombées entre les mains de M. Richard, avocat, il les mit dans l'ordre & dans l'état où nous les avons. On a encore de M. Joly, *Les devoirs du Chrétien, dreſſés en forme de catéchiſme, en faveur des curés & des fidéles de ſon diocèſe*; à Agen, *in*-12: la neuviéme édition eſt de 1719.

JOLY (Claude) écuyer, conſeiller du roi au parlement de Metz, l'un des commiſſaires de l'arriere-ban, étoit un magiſtrat fort habile. Il a fait un état du domaine du roi en Bourgogne, qui eſt cité par M. de la Mare, *page* 16 de ſon plan des hiſtoriens de Bourgogne: une deſcription des grottes d'Arcy près d'Avalon; & une relation de ce qui s'eſt paſſé en la convocation & voyage de l'arriere-ban de France en Allemagne en 1674. M. Joly étoit de ce voyage & de cette convocation. Ces trois ouvrages ſont encore manuſcrits. Leur auteur fut aſſaſſiné ſur le pont de Metz en 1680. * Le Long, *biblioth. hiſtor. de la France*, en pluſieurs endroits.

JOLY (Claude) naquit à Paris le 2 février 1607, d'une famille dans laquelle il trouva d'illuſtres exemples d'érudition & de piété. Dès l'année 1631, il fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Paris, ſur la réſignation de M. Gui Loiſel, conſeiller au parlement, ſon oncle maternel. Il en a toute ſa vie rempli les devoirs avec une exactitude exemplaire. Il fut mené à Munſter par le duc de Longueville, plénipotentiaire pour la paix générale de l'Europe, & l'aſſiſta fidélement de ſes avis & de ſes conſeils. Pendant les troubles de Paris il fit un voyage à Rome, & y conſerva la tranquillité que la chaleur des partis avoit ôtée à toute la France. Dès qu'il eut la liberté de revenir, il reprit ſes emplois avec ſon zèle ordinaire. Il fut chargé en divers temps de l'officialité de Paris, ſans l'avoir jamais recherchée: la premiere fois par le cardinal de Retz, après la mort de Jean-François de Gondi, archevêque de Paris; depuis par le chapitre pendant la vacance du ſiége; & enfin par M. de Noailles archevêque de Paris. Il étoit d'une humeur agréable, d'une candeur & d'une probité ſans égale. Il conſerva dans ſa plus grande vieilleſſe une ſanté parfaite, un ſens merveilleux, une préſence d'eſprit admirable, une mémoire prodigieuſe, & une égalité d'ame qui le faiſoit aimer & reſpecter de tout le monde. Son aſſiduité à l'office divin étoit entiere, & telle qu'elle doit être ſuivie par un chanoine qui connoît & aime ſon devoir; il ne manqua jamais de ſe lever la nuit pour aſſiſter à matines, & il ne perdoit aucune des heures du jour. Il jouiſſoit encore d'une parfaite ſanté, quand allant à matines, il tomba dans un trou fait dans l'égliſe de Notre-Dame de Paris, pour le bâtiment du grand autel; il fut bleſſé légerement de cette chute; mais la fiévre l'ayant pris, il mourut le 15 janvier 1700, âgé de 93 ans. Il avoit été 69 ans chanoine, 29 ans chantre, & 5 ans official. Sa vie a été un exemple continuel de vertus, & ſa mémoire ſera à jamais en bénédiction parmi les bons François & les véritables chrétiens. Malgré ſon aſſiduité à l'office divin, ſes emplois & ſon âge, il ne ceſſa point d'étudier continuellement. Il avoit une belle bibliothéque, qu'il donna au chapitre de l'égliſe métropolitaine de Paris, où ſe voit ſon portrait avec un inſcription qui le qualifie *Bibliothecos inſtaurator, anno* 1681, *ætatis* 74, *menſibus* 7. Il avoit principalement étudié les auteurs du moyen & du bas âge, & particuliérement les hiſtoriens François. Il joignoit agréablement l'eccléſiaſtique au profane, l'hiſtoire au droit & à la théologie. Il avoit un ſtile mâle, un peu dur, ſans affectation & ſans ornement. Il compoſa en 1644, un traité latin de la récitation des heures canoniales, dans lequel il recherche l'origine de l'uſage de réciter l'office eccléſiaſtique en particulier, & les loix de l'égliſe qui peuvent y obliger. Quoiqu'il n'eût jamais manqué à réciter ſon office, & qu'il fût très-aſſidu à l'office public, il y en a qui ont cru appercevoir dans ce traité, qu'il ne ſembloit pas faire un crime aux eccléſiaſtiques, qui ayant d'autres occupations indiſpenſables, omettroient de réciter leur bréviaire en particulier: mais les explications de la ſeconde édition de cet ouvrage, qui eſt de 1675, font abſolument tomber ce reproche. Le traité des reſtitutions des grands, imprimé en 1665, & réimprimé avec des augmentations en 1680, réſout pluſieurs cas aſſez ordinaires, mais très-importans, touchant les obligations que les grands ont de faire des reſtitutions des torts qu'ils font ſans y penſer preſque jamais. Il a repris dans la lettre apologétique au cardinal de Retz, imprimée en 1670, & dans la tradition des anciennes égliſes de France, touchant ce qui eſt dit de la mort de la Vierge dans le martyrologe d'Uſuard, imprimée à Sens en 1672, tout ce que les anciens & les modernes ont écrit ſur ce ſujet, & rapporte fidélement tous les paſſages qui ſe peuvent alléguer pour & contre l'aſſomption corporelle de la Vierge Marie

Digitized by Google

Joly eſt ancienne & illuſtre dès le temps des ducs de Bourgogne. *Nous en parlerons en particulier après l'article ſuivant.*

JOLY (Bénigne) né à Dijon le 22 ſeptembre de l'an 1644, étoit fils de *Jacques* Joly, ſecrétaire du parlement de Bourgogne, & à l'âge de 14 ans fut fait chanoine de S. Etienne de Dijon. Après avoir fait une partie de ſes études à Baune, ſous la conduite des peres de l'Oratoire, qui cultiverent ſoigneuſement ſon penchant à la piété, il vint en 1662, à Paris, y fut ordonné prêtre en 1672, & fut reçu docteur en la faculté de théologie la même année; après quoi il retourna dans ſa patrie, & y attira bientôt l'attention de tout le monde par une charité ſans bornes pour toutes ſortes de gens. Les pauvres eurent ſes premiers ſoins, & pour les empêcher de ſe perdre eux-mêmes en incommodant les autres, il les attira par de grandes libéralités aux catéchiſmes & aux exhortations qu'il leur faiſoit tous les dimanches & toutes les fêtes dans une chapelle de ſon égliſe. On l'engagea enſuite à joindre aux pauvres les domeſtiques: il voulut bien ſe charger encore d'inſtruire les clercs qu'on élevoit dans le ſéminaire de la Magdeléne; & l'on remarque que ces occupations ne l'empêcherent ni de remplir exactement les devoirs auſquels ſon canonicat l'engageoit, ni de s'aquitter parfaitement de ſa commiſſion de vicaire général dans les dépendances de l'abbaye de S. Etienne. Pluſieurs prélats approuverent ſon zèle, qui fut ſecondé par d'autres eccléſiaſtiques, & ayant établi une confrairie des pauvres à laquelle il donna d'excellens réglemens, il eut la joie d'y voir entrer les perſonnes les plus conſidérables de Dijon. C'eſt encore à ſes ſoins que cette ville doit l'établiſſement de la communauté du Bon-Paſteur, qui ſert tout à la fois de refuge aux filles débauchées, qui veulent réparer leurs déréglemens par la pénitence, & de lieu de correction à celles que leurs parens jugent à propos d'y renfermer, pour prévenir le deshonneur de leur famille, ou que les magiſtrats y ont condamnées pour punition de leur vie ſcandaleuſe. M. Joly fut auſſi choiſi pour rétablir le bon ordre dans l'hôpital de Notre-Dame de la Charité, ce qu'il fit en y inſtituant en 1685, une communauté de filles ſéculiéres, dont il fut ſupérieur le reſte de ſa vie. Il venoit de mettre la derniere main à leurs réglemens, lorſqu'il fut attaqué d'une maladie dont il mourut au bout de dix jours, le 9 ſeptembre 1694, n'étant âgé que de 50 ans. Les chanoines de S. Etienne furent contraints de laiſſer enterrer ſon corps dans le cimetiere de l'hôpital; mais on leur laiſſa ſon cœur. L'évêque de Langres faiſoit examiner alors ſes réglemens, qu'il approuva avec éloge le 22 ſeptembre ſuivant. * D. Beaugendre, Bénédictin, *vie de M. Joly, imprimée à Paris en* 1700, in-8°.

☞ JOLY, famille originaire du duché de Bourgogne. Elle occupoit depuis long-temps dans cette province, les premieres places du parlement & de la chambre des comptes, lorſqu'une de ſes branches vint s'établir à Paris, ſur la fin du XVI ſiécle.

Ses anciennes armes étoient d'*azur au lis d'argent, au chef d'or chargé d'une croix parée de ſable.* Les différentes branches qui la compoſoient ayant varié leurs armoiries, elles ſe réunirent pour en demander d'uniformes; & en conſéquence des lettres patentes du roi Louis XIV, données à Paris au mois de décembre 1648, elles ont écartelé avec les anciennes armes, l'écuſſon d'*azur au léopard d'or armé de gueules.*

Dès le commencement du XV ſiécle, on trouve un *Renaud* Joly, conſeiller de Philippe le Bon duc de Bourgogne, comme il paroît par les lettres de proviſion de cet emploi données à Troyes le 22 avril 1420, au regiſtre de la chambre des comptes de Dijon, coté d'une croix, folio 146. *Henri* Joly, ſon fils, fut pere de *Jean* Joly, qui, comme ſon aïeul, fut conſeiller du duc de Bourgogne. *Barthelemi* Joly, fils de ce dernier, eut deux fils, JACQUES & BARTHELEMI Joly, qui formerent les deux premieres branches de cette famille.

La premiere, qui deſcendoit de JACQUES Joly, fut celle des ſeigneurs de Champlené, dont il ne reſte plus aujourd'hui que *Antoine-Bernard* Joly, doyen de l'égliſe cathédrale de Langres, & préſident en la chambre des comptes de Bourgogne, fils de *Jean-Barthelemi* Joly & d'*Antoinette* d'Arlay, iſſue d'une ancienne nobleſſe d'Autun.

La ſeconde, formée par BARTHELEMI Joly, II de ce nom, greffier en chef au parlement de Dijon, ne tarda pas à ſe partager auſſi. Entre les enfans qu'eut ce BARTHELEMY Joly, quatre donnerent naiſſance chacun à une branche particuliere.

De la premiere de ces branches, ſortie de ZACHARIE Joly, deſcendent *Hector-Bernard* Joly, ſeigneur de la Grange du Preix, qui n'a point d'enfans; *Barthélemi* Joly ſon frere, ſeigneur de Drambon, la Borde, Heuilley, Monmanſon, qui de ſon épouſe *Anne* le Goux, fille de *Germain* le Goux, préſident à mortier au parlement de Dijon, n'a qu'une fille; & *Eugène* Joly, dame de Vélogny.

FRANÇOIS Joly forma la ſeconde branche, dont nous parlerons plus bas.

EDME Joly fut auteur d'une troiſiéme, qui eſt maintenant éteinte.

De la quatriéme, formée par ANTOINE Joly, eſt iſſu *Antoine* Joly, marquis de Blaiſy, actuellement vivant, fils de *Guillaume* Joly, conſeiller au parlement de Dijon, & de *Marie-Anne* de Théſut. Le marquis de Blaiſy a épouſé *Marie-Thereſe* le Compaſſeur de Courtivron, fille d'un préſident à mortier du même parlement, & de dame *Marie* de Clermont Tonnerre, dont il n'a point d'enfans.

Ainſi toutes les branches de cette famille étant ou ſans enfans ou ſe terminant à des filles, elle ne ſe ſoutient aujourd'hui que dans celle des JOLY DE FLEURY établie à Paris, & dont la ſouche a été ce FRANÇOIS Joly, ſecond fils de BARTHELEMI Joly, greffier en chef au parlement de Dijon.

FRANÇOIS Joly s'étant établi à Paris, à la fin du XVI ſiécle, y acquit la terre de Fleury-Meroſgis près Montlhery, dont ſa branche porte le nom, & les terres de la grande & petite Mouſſe & de Brionne pays du Maine. Entre autres enfans il laiſſa, 1. *Charlotte* Joly, mariée à *Denys* Boutheiller, ſeigneur de Rancé. 2. *François* Joly, conſeiller d'état au conſeil privé du roi, & des finances en 1651; 3. & JEAN Joly qui a continué ſa branche.

JEAN Joly, ſeigneur de Fleury, conſeiller au grand conſeil, épouſa *Charlotte* Bourlon, fille de *Matthieu* Bourlon, maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris, & de *Chrétienne* Bailly. Il en eut, entre autres enfans, 1. JEAN-FRANÇOIS Joly, qui a continué ſa branche. 2. *Jean-Matthieu* Joly, chanoine de Soiſſons & d'Amiens, mort au ſéminaire de S. Sulpice. 3. *Anne* Joly, mariée à *François* de Godet de Soudé, maître des comptes.

JEAN-FRANÇOIS Joly, ſeigneur de Fleury, conſeiller au parlement de Paris, épouſa *Magdeléne* Talon, fille d'*Omer* Talon, avocat-général, & de *Françoiſe* Doujat. De ce mariage ſortirent trois enfans: 1. *Joſeph-Omer* Joly, ſeigneur de Fleury, avocat-général au parlement de Paris, décédé le 5 décembre 1704; de ſon épouſe, *Louiſe* Béraut, il a laiſſé, *Jean Omer* Joly de Fleury, abbé commendataire des abbayes de Chezi & d'Aumale, chanoine de l'égliſe métropolitaine de Paris, mort le 27 novembre 1755; & *Jeanne Louiſe* Joly de Fleury, mariée à *Claude-François* Bidal, marquis d'Aſfeld, mort maréchal de France. 2. *Françoiſe-Magdeléne* Joly de Fleury, mariée à *Louis* de l'Epine, ſeigneur de Grainville, conſeiller au

parlement. 3. GUILLAUME-FRANÇOIS qui ſuit.

GUILLAUME-FRANÇOIS Joly de Fleury, ſeigneur des Mouſſes, &c. de Grigny & du Pleſſis-le-Comte, procureur-général au parlement, mort le 25 mars 1756, âgé de 80 ans 4 mois 13 jours. *Il fait le ſujet de l'article ſuiv.* De dame *Marie-Françoiſe* le Maitre, ſon épouſe, il a laiſſé, 1. *Louiſe* Joly de Fleury, mariée à M. Maigret de Sérilly, mort intendant de Strasbourg, ſans laiſſer d'enfans. 2. GUILLAUME-FRANÇOIS-LOUIS Joly de Fleury, à préſent procureur-général au parlement de Paris. De ſon épouſe *Marie-Renée* le Lièvre de la Grange, il n'a qu'une fille, *Marie-Renée* Joly de Fleury. 3. OMER Joly de Fleury, à préſent premier avocat général du parlement de Paris, qui de *Magdeléne-Geneviève-Mélanie* Deſvieux a eu une fille & deux fils, *Françoiſe-Bonne-Geneviève* Joly de Fleury; *Omer Louis-François* Joly de Fleury; *Armand-Guillaume-Marie* Joly de Fleury. 4. *Marie-Louiſe* Joly de Fleury, mariée à *Gaſpard-Nicolas* Braier, conſeiller au parlement, dont elle n'a point d'enfans. 5. *Jean-François* Joly de Fleury, maître des requêtes, & intendant de Bourgogne.

Il a eu auſſi quatre autres filles, dont trois ont embraſſé la vie religieuſe; & l'autre eſt morte jeune, ſans avoir été mariée.

☞ JOLY DE FLEURY (Guillaume François) chevalier, ſeigneur de la grande & de la petite Mouſſe, de Grigny, du Pleſſis-le-Comte, &c. ancien procureur-général du roi au parlement, étoit né à Paris le 11 novembre 1675. Cet illuſtre magiſtrat fut un de ces hommes rares deſtinés pour être la lumiere & l'ornement de leur ſiécle. Il avoit reçu de la nature un génie ſublime, une pénétration admirable, un diſcernement exquis, & une mémoire des plus heureuſes. Son abord étoit ouvert; & la vivacité de ſes yeux annonçoit celle de ſon eſprit. Son caractere doux & bien faiſant ne diminuoit rien de la fermeté qu'exigeoit ſon miniſtere, ayant pour principe de toutes ſes démarches, ces ſentimens d'honneur qui ſont héréditaires dans ſa maiſon. A tant de belles qualités du cœur & de l'eſprit, il joignoit cette décence de mœurs qui ſied ſi bien à l'homme public. Ennemi du faſte & de ce luxe immodéré auquel notre ſiécle s'eſt laiſſé emporter, il ſut allier la ſimplicité & la modeſtie, avec la dignité qui convenoit à ſon rang. Il cultiva avec ſoin les dons qu'il avoit reçus du ciel; & dès ſa plus tendre jeuneſſe il eut un gout décidé pour acquérir toutes les connoiſſances convenables à ſon état. Ses études furent profondes & ſolides. Grammaire, éloquence, philoſophie, théologie, hiſtoire, chronologie, juriſprudence, tout fut de ſon reſſort, employant par tout cette critique fine & judicieuſe, compagne ordinaire d'un eſprit auſſi juſte qu'éclairé. Les loix firent ſa principale étude. Il étoit ſurtout fort verſé dans notre droit public; & peu de perſonnes l'ont égalé en ce genre. M. de Fleury eut beaucoup de part à la formation des nouvelles ordonnances de ce regne: & à l'occaſion des diverſes affaires qui ſe préſenterent, il approfondit pluſieurs points de notre droit public, principalement ce qui concerne l'immunité eccléſiaſtique: ouvrage précieux dont il ſeroit à deſirer que le public ne fût pas privé. Perſuadé que pour bien connoître toutes choſes, il faut remonter juſqu'aux principes, il ne donna point dans l'erreur de ces hommes frivoles, qui mépriſent la docte antiquité. Il ſut en tirer des lumieres pour développer l'eſprit des loix romaines, des ordonnances de nos rois, de nos coutumes & de nos uſages.

Monſieur de Fleury avoit d'abord embraſſé l'état eccléſiaſtique: mais la mort prématurée de Joſeph-Omer Joly de Fleury, ſon frere, qui ne laiſſoit qu'un fils en bas âge, l'engagea à rentrer dans le ſiécle. Il fut reçu au ſerment d'avocat le onze août 1695, & fit bientôt briller dans cette profeſſion les talens ſupérieurs dont il étoit doué. Il l'exerça avec la plus grande diſtinction juſqu'au mois de novembre 1700, qu'il fut pourvu d'un office d'avocat-général de la cour des aydes, où il fut reçu le 2 décembre ſuivant. Le 21 janvier 1705 il fut reçu en l'office d'avocat-général au parlement, qui étoit vacant par le décès de ſon frere. Il remplit cette noble & pénible fonction d'avocat-général, pendant 17 années, tant en la cour des aydes qu'au parlement; & partout il reçut les mêmes applaudiſſemens. Ses plaidoyers, ſes harangues, ſes mercuriales, ſes réquiſitoires, & autres diſcours publics étoient autant de chefs-d'œuvres, ſoit pour l'érudition & les recherches; ſoit pour l'ordre & la préciſion; ſoit pour la nobleſſe des penſées & pour la juſteſſe des expreſſions. Par-tout regnoit une éloquence ſi naturelle, qu'il ſembloit que les choſes n'euſſent pu être dites autrement. On a dans les VIe & VIIe tomes du *Journal des audiences* quelques extraits de ſes plaidoyers, qui nous font regreter de n'avoir pas un recueil complet de ſes œuvres.

M. Dagueſſeau ayant été élevé par le roi à la dignité de chancelier, M. Joly de Fleury fut nommé le 2 février 1717 pour le remplacer dans la charge de procureur-général au parlement de Paris, & il fut reçu le 17 du même mois. Dans le même temps, le roi, par une lettre du 7 février 1717, le nomma l'un des conſeillers du conſeil de conſcience, qui ſubſiſta juſqu'au mois d'octobre 1718. Quoique dans la place de procureur-général, M. Joly de Fleury n'eût pas occaſion de parler ſouvent en public, il conſerva toujours le talent de la parole. On s'empreſſoit de venir entendre ſes mercuriales, dans leſquelles, ſans employer une cenſure amère, il ſavoit inſpirer au jeune magiſtrat l'amour de ſon devoir & de la vertu. Il porta encore quelquefois la parole aux audiences, en l'abſence des avocats généraux. La principale occaſion où on le vit rentrer en lice, fut au mois de mai 1744, lorſque les députés du parlement allerent en Flandre féliciter le roi ſur la victoire qu'il venoit de remporter à Fontenoy. Les trois avocats généraux qui ſuivoient la députation, ayant été abſens de Paris près de trois ſemaines, M. de Fleury, quoique âgé alors d'environ 69 ans, ſoutint ſeul pendant ce temps tout le poids du miniſtere public. Il porta la parole tant en la grand-chambre du matin & de relevée, qu'en la Tournelle. Le barreau ne ſe laſſoit point d'admirer avec quelle facilité ce magiſtrat s'aquittoit de cette fonction, comme s'il ne l'eût jamais interrompue.

Quoique ſa ſanté fût fort délicate, ſa vie fut très-laborieuſe. Quelque étendus que fuſſent les devoirs de ſa place, il les rempliſſoit tous avec activité. La grande facilité qu'il avoit à concevoir & à développer toutes choſes, le rendoit ſupérieur à ſes occupations. Le temps que d'autres auroient donné à quelque délaſſement permis, étoit par lui conſacré à approfondir nos loix, à parcourir les nouveaux traités de juriſprudence, où à faire quelque autre lecture utile.

Le zèle qu'il avoit pour le bien public, & pour l'avantage & l'honneur de la compagnie à laquelle il étoit attaché, le porta à donner ſes ſoins pour faire mettre en ordre les regiſtres du parlement. Il tira de l'obſcurité pluſieurs de ces regiſtres, qui étoient perdus dans la pouſſiere des greffes. Il ſut y découvrir mille choſes curieuſes & utiles, propres à l'éclairciſſement de notre droit & de la pratique judiciaire, & divers point d'hiſtoire. C'eſt à lui pareillement que l'on doit le travail qui eſt commencé dans le même gout, ſur les rouleaux du parlement: piéces dont avant lui l'on n'avoit proprement aucune connoiſſance. Il en a fait faire ſous ſes yeux des extraits & dépouillemens. Il a auſſi dirigé, juſqu'à ſa mort, les inventaires & extraits que l'on fait des piéces renfermées dans le tréſor des chartes, dont la garde eſt

Digitized by Google

confiée au procureur général. Lui-même faiſoit ſur toutes les piéces diverſes notes & obſervations, qu'il reportoit dans ſes tables & dans ſes recueils, où il ſavoit les retrouver. Il a laiſſé divers mémoires manuſcrits très-curieux, tant ſur les regiſtres du parlement, que ſur les rouleaux; en particulier ſur ce qui concerne le tréſor des chartes, & autres objets également intéreſſans. Ses collections en tout genre ſont immenſes.

Il avoit compoſé en divers temps nombre de requêtes importantes, qu'il donnoit en ſa qualité de procureur général. La plupart de ces piéces ſont ſur des matieres domaniales. Quelques-unes ont été imprimées: entr'autres celles qu'il donna en 1739 contre madame la maréchale de Villars & M. le duc de Villars, au ſujet d'une mouvance qu'ils prétendoient à cauſe de la vicomté de Melun. Les requêtes qu'il fournit dans cette affaire, avec quelques piéces curieuſes qui ſont à la ſuite pour ſervir de preuves, contiennent 174 pages d'impreſſion *in-fol.* M. de Fleury y explique ſavamment le principe, que le roi eſt le ſouverain fieffeux. Il y traite à fond ce qui regarde la forme des anciens aveux rendus au roi, & le droit que peuvent donner ces aveux. Ces requêtes ſont autant de traités profonds ſur les matieres qu'elles embraſſent.

Le roi ayant évoqué à ſon conſeil la grande affaire des princes de Montbéliard, ordonna par arrêt du 24 avril 1746, que les piéces ſeroient communiquées à ſes avocats & procureur généraux en ſon parlement, pour donner leur avis. M. de Fleury étoit encore procureur général; mais peu de temps après il ſe démit de cette charge. Il avoit dès 1740, fait recevoir en ſurvivance meſſire Guillaume-François-Louis Joly de Fleury, ſon fils-aîné, d'autant plus digne de cette place, qu'il avoit pris ſoin lui-même de le former. Il ſe démit donc en 1746 de cette charge, en faveur de ce même fils, pour faire paſſer à meſſire Omer Joly de Fleury, ſon ſecond fils, à préſent premier avocat général, la charge d'avocat général, dont l'aîné étoit alors pourvu. On conſerva néanmoins au pere la ſurvivance de l'office dont il ſe démettoit: tant on avoit à cœur de ne pas perdre tout-à-fait un homme ſi néceſſaire au bien de la juſtice, & qui avoit conſacré toutes ſes veilles au maintien des loix, de l'autorité royale & des droits des citoyens.

Les dix années qu'il ſurvécut à ſa retraite ne furent point un temps d'oiſiveté. Il ne ceſſa pas de ſe rendre utile à ſa patrie, qu'il éclairoit de ſes lumieres & de ſes conſeils.

Le roi ayant, en conſéquence d'un arrêt de ſon conſeil du 29 avril 1752, nommé des commiſſaires pour conférer enſemble ſur les affaires eccléſiaſtiques qui s'agitoient alors, M. de Fleury fut nommé par le roi, au mois de mai ſuivant, pour être de cette commiſſion, avec M. le cardinal de la Rochefoucaut, M. le cardinal de Soubize, M. l'archevêque de Rouen, M. l'évêque de Laon, MM. Trudaine, de la Grandville & d'Auriac, conſeillers d'état. M. le chancelier lui marqua qu'étant eſſentiel dans une affaire de cette importance d'être aidé de lumieres ſupérieures, il comptoit qu'en qualité de magiſtrat & de citoyen il ne refuſeroit pas les ſiennes, & que ſa majeſté n'exigeoit de lui que ce que ſa ſanté lui permettroit. M. de Fleury accepta la commiſſion dont le roi lui faiſoit l'honneur de le charger, avec les ſentimens les plus vifs de reconnoiſſance & de reſpect.

Sa retraite juſtifia donc qu'il ne devoit point à ſes emplois la haute conſidération dont il jouiſſoit. Il fut toujours également grand dans la vie privée. Son profond ſavoir, joint à une grande expérience, & en général ſon mérite perſonnel, le firent toujours rechercher de tous ceux qui avoient eu l'avantage de le connoître. Il avoit ceſſé d'être homme public; mais il ne ceſſa point d'être citoyen. Son cabinet étoit ouvert tous les jours après midi à tous ceux qui avoient beſoin de lui. Les magiſtrats du premier ordre venoient lui communiquer leurs doutes, & lui en demander la ſolution: les perſonnes du plus haut rang le prioient d'être leur arbitre; & pleins de confiance en ſes lumieres s'en rapportoient à la ſageſſe de ſes déciſions. Les perſonnes de toute condition trouvoient auprès de lui un accès facile. Il les écoutoit avec bonté. Un mot de ſa bouche étoit pour elles un arrêt, & ſa maiſon pouvoit en quelque ſorte être conſidérée comme un tribunal public, d'autant plus honorable pour celui qui y préſidoit, que l'on s'y ſoumettoit volontairement. Les ſavans en tout genre accouroient également pour le conſulter ſur leurs ouvrages.

M. Joly de Fleury employoit une partie de ſon temps à acquérir ces tréſors immenſes de connoiſſances, qui faiſoient l'admiration & l'étonnement de tout le monde; & l'autre partie à les diſtribuer à tous ceux qui en avoient beſoin. L'innocence opprimée trouvoit en lui un ferme appui; la juſtice, un défenſeur zélé; l'orphelin, un pere; le pauvre comme le riche, un protecteur; & les ſavans, des avis lumineux. Il réunit en lui l'homme de lettres, le juriſconſulte, le parfait magiſtrat, l'homme d'état & quelque choſe de plus encore, l'homme de bien. Auſſi aimoit-il & eſtimoit-il les perſonnes vraiment vertueuſes.

M. de Fleury avoit fait une étude particuliere des principes de la morale & de la diſcipline eccléſiaſtique; & comme il étoit vraiment chrétien, il ſe plaiſoit beaucoup à lire les livres où la religion eſt expoſée en grand. Mais ces ſortes de lectures, & les autres qu'il faiſoit par gout, ne prirent jamais rien ſur les devoirs de ſon état, qu'il regardoit avec raiſon comme les plus ſacrés de tous. Il n'avoit point reſſenti les incommodités de la vieilleſſe, & travailla juſqu'au dernier moment de ſa vie. Il expira pour ainſi dire la plume à la main. La veille de ſon décès, au ſoir, on lut en ſa préſence des repréſentations d'un parlement, ſur leſquelles il dit ſon ſentiment avec ſa préſence d'eſprit ordinaire. Il eſt mort à Paris le 25 mars 1756, âgé de 80 ans, 4 mois & 13 jours. Son corps fut porté à S. Séverin, ſa paroiſſe, & de-là tranſporté à S. André-des-Arcs, où il fut inhumé dans la chapelle de la Réſurrection, lieu de la ſépulture de ſa famille.

L'éloge de ce grand magiſtrat fut fait le lendemain par M. l'avocat général Séguier, en l'aſſemblée des chambres du parlement, en rendant compte de ſa miſſion auprès du roi, pour lui demander ſa réponſe aux repréſentations faites par le parlement au ſujet du grand conſeil. Ce diſcours parut ſi intéreſſant, & par ſon objet & par la dignité avec laquelle il fut traité, qu'on le fit imprimer pour la ſatisfaction du public. On fit encore l'éloge de M. de Fleury dans les harangues & mercuriales de la rentrée ſuivante du parlement; on peut en voir d'autres dans le journal de Verdun du mois de mai 1756, & dans les autres Journaux & Mémoires du temps. Celui qu'on vient de lire a été dreſſé par M. Boucher d'Argis, avocat au parlement de Paris, & conſeiller au conſeil ſouverain de Dombes.

Nous joindrons ici l'éloge en ſtyle lapidaire que M. l'abbé Dinouart a conſacré à ſa mémoire.

MEMORIÆ

GUILLELMI FRANCISCI JOLY DE FLEURY, Equitis,
Regi à ſanctioribus conciliis & procuratoris catholici,
Benè, diu & apertè
De rege, de patria, de religione meritus.
Maximos ſenatores ſpirantes in ſe totos adumbravit:
Supremi ſenatûs oculus & exemplar,
Juris publici cuſtos & aſſertor,
Civium patronus, egenorum tutor.

Prerogative Court of Canterbury and elsewhere.

Administration of the Personal Estate and Effects of Thomas Hall late of Bedford Row in the County of Middlesex Esquire deceased who died a Bachelor and Intestate at Bedford Row aforesaid on the 19th day of December 1809 at which time he was possessed of Personal Estate and Effects in the Province of Canterbury only was granted at London (the Will of the said deceased having been proved in the Prerogative Court of Canterbury) unto Thomas Hall the Brother and one of the next of Kin of the said deceased he having been first sworn by Commission duly to administer.

Effects under £1500.

Administration of the Personal Estate and Effects of Thomas Hall late of Bedford Row in the County of Middlesex Esquire deceased who died a Bachelor and Intestate at Bedford Row aforesaid on the 19th day of December 1809 at which time he was possessed of Personal Estate and Effects in the Province of Canterbury only was granted at London (the Will of the said deceased having been proved in the Prerogative Court of Canterbury) unto Thomas Hall the Brother and one of the next of Kin of the said deceased he having been first sworn by Commission duly to administer.

Effects under £1500.

diſciples d'Eliſée, & celui-là même qu'il envoya pour ſacrer Jéhu, roi d'Iſraël. Cette opinion eſt réfutée par un grand nombre d'auteurs, qui croient, comme nous l'avons marqué, que Jonas eſt le même qui prophétiſa à Jéroboam II, roi d'Iſraël, qu'il vaincroit les Syriens, comme il eſt rapporté dans le quatriéme livre des Rois & dans Joſéphe. Au reſte, l'ancienne ville de Tharſis, où Jonas avoit réſolu de fuir, ne peut être Tharſe dans la Cilicie : on ignore ſa ſituation. C'eſt un terme général de l'écriture, pour ſignifier tous les lieux qui ſont au-delà de la mer. * IV *des Rois*, 14. Joſéphe, *l. 9 antiq. c.* 11. S. Epiphane, qu'on croit auteur de la vie des prophétes. S. Jérôme, S. Auguſtin, & les autres allégués par Torniel. Bellarmin. Salian. Sponde. Ribéra, &c.

JONAS, petit village bâti en l'honneur & ſous le nom du prophéte Jonas. Il eſt dans la tribu de Zabulon. Les Turcs qui ont beaucoup de vénération pour la mémoire de ce prophéte, y ont bâti une très-belle moſquée en ſon honneur, dans laquelle on dit qu'il y a une lampe miraculeuſe, qui brule continuellement ſans qu'on y verſe ni huile, ni autre liqueur, s'il en faut croire les Turcs.

JONAS, en arabe *Jonous Anba Jonous*, fut premierement évêque de Sojouth ou Aſaluth en Egypte, d'où ayant été transféré au ſiége d'Alexandrie, il en fut le quatre-vingt-quatorziéme patriarche. Il étoit Eutychien ou Jacobite de ſecte, & compoſa une hiſtoire des Schoada ou martyrs d'Egypte, qui ſouffrirent dans la perſécution de Dioclétien. Cette hiſtoire eſt dans la bibliothéque du roi de France, *n.* 618. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

☞ JONAS, abbé d'Elnone, au VIIe ſiécle, étoit natif de Suze en Ligurie. Vers l'an 618 il ſe retira à Bobio, où il embraſſa la vie monaſtique ſous l'abbé S. Attale, qui avoit ſuccédé à S. Colomban, fondateur du monaſtere. Il exerça ſous lui & ſous S. Bertulfe, ſon ſucceſſeur, la fonction de ſecrétaire. En 628 il accompagna S. Bertulfe à Rome, & fit enſuite quelques autres voyages. La réputation de S. Amand, depuis évêque de Maſtricht, attira Jonas à Elnone dans la Belgique. On a des conjectures très-fondées à le faire abbé de ce monaſtere. Il le fut vraiſemblablement après Urſe, qui avoit ſuccédé à S. Amand. Jonas vivoit encore en 665. Il eſt auteur des vies de S. Colomban, de S. Attale, de S. Bertulfe, de S. Euſtaſe, & de ſainte Fare, abbeſſe d'Evoriac, que D. Mabillon a publiées au II ſiécle des actes des ſaints, &c. Jonas a auſſi retouché la vie de S. Jean de Réomé, & y a ajouté une relation de ſes miracles. On la trouve en différens recueils. * D. Rivet, *hiſt. littér. de la France, tom. III.*

JONAS, moine de Fontenelles ou Saint Vandrille, dans le VIII ſiécle, eſt auteur de la vie de ſaint Wlfran, archevêque de Sens, qu'il dédia à Bain ſon abbé, & depuis évêque de Térouane. Surius & Bollandus la rapportent ſous le 20 mars. * Bede, *l. hiſt. angl. c.* 17. Sigebert, *c.* 61. Poſſevin, *in apparatu. ſacr.* Bellarmin & Trithême, *de ſcript. eccleſ.* Voſſius, *de hiſt. lat.* Le Mire. Simler. D. Mabillon, &c.

JONAS, ſaint & docte prélat, l'un des plus illuſtres ornemens de l'égliſe Gallicane, dans le IX ſiécle, gouvernoit l'égliſe d'Orléans, ſous le pontificat d'Eugène II & de Grégoire IV, & ſous l'empire de Louis *le Débonnaire*, & de Charles *le Chauve*. Il fut la terreur des hérétiques de ſon temps, & combattit Claude de Turin, Iconoclaſte, contre lequel, par ordre de Louis *le Débonnaire*, il compoſa trois livres, qu'il dédia depuis à Charles *le Chauve*. Quoiqu'il combatte le ſentiment de ceux qui condamnoient l'uſage des images, il n'en approuve pas le culte. Jonas compoſa auſſi pour l'inſtruction du jeune roi d'Aquitaine Pepin, fils du même Louis *le Débonnaire*, un traité que nous avons dans le ſpicilége du P. D. Luc d'Acheri, avec divers autres, & ſur-tout celui de la morale chrétienne, intitulé en Latin : *De inſtitutione laicali*, traduit en notre langue par le P. dom Joſeph Mége, & imprimé à Paris en 1662, *in*-12, ſous ce titre : *La morale chrétienne fondée ſur l'écriture, & expliquée par les SS. Peres.* Cet ouvrage avoit paru dès 1645, *in*-12, à Douai, ſous ce titre : *Via recta & antiqua, &c. ex manuſcripto bibliothecæ monaſterii Elnonenſis, vulgò ſancti Amandi in Pabulâ*, & l'on aſſure que cette édition eſt plus correcte que celle qui ſe trouve dans le *ſpicilége* du P. d'Acheri. Jonas fut envoyé à Eugène II, & ſe trouva en divers conciles. Le X canon de celui de Vernon, tenu en 844, où il eſt parlé de la conſécration d'Agie, ſucceſſeur de Jonas, marque que ce dernier étoit mort en 841. * Loup de Ferrieres, *epiſt.* 21, 27 & 28. Hincmar de Reims, *c.* 36, 2 *operis adverſ. Gotheſc.* Adrevalde, *de mirac. S. Benedicti*, *l.* 1, *c.* 25. Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Baronius, *in annal.* Poſſevin, *in appar. ſacr.* D. Luc d'Acheri, *tom. I & V ſpicileg.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* D. Rivet, *hiſtoire littéraire de la France*, *om. V.*

JONAS, ou JONAH BEN GANNACH, rabbin & médecin de Cordoue en Eſpagne, vivoit ſur la fin du XI ſiécle. Rabbi Jéhadah Hiug & lui, ſont les deux plus célébres grammairiens des Juifs. Jonas a écrit une grammaire & un dictionaire arabes, qui ont été traduits en langue rabbinique. Il y dit qu'une partie de la langue hébraïque s'eſt perdue, & que l'on a remédié à ce défaut, en empruntant des termes des autres langues. David Kimchi réfute ſouvent le dictionaire de cet auteur, auſſi-bien que celui de Rabbi Jéhudah Hiud. Le même Kimchi prouve que les anciens grammairiens des Juifs n'ont point fait de cas de la Maſſore, ou du moins qu'ils ne l'ont point regardée comme infaillible, parcequ'ils n'ont fait attention qu'au ſens, ſans appliquer les regles générales de la Maſſore, que dans les endroits où cela étoit abſolument néceſſaire. * Baillet, *jugem. des ſav.* Bartoloccii, *biblioth. rabb. tom.* 3, *pag.* 786.

JONAS (Juſte) miniſtre Proteſtant d'Allemagne, né le 5 juin 1493, à Northauſen dans la Thuringe, s'appliqua d'abord à l'étude de la juriſprudence, qu'il quitta pour ſe donner tout entier à la théologie de Luther, dont il fut un des plus zélés prédicateurs. En 1521, on le nomma principal du collége de Wittemberg. Il ſe trouva dans pluſieurs aſſemblées de théologie, & aſſiſta avec Melanchthon dans celle de Marpourg. Il devint enſuite doyen de l'académie de Wittemberg, & eut d'étroites liaiſons avec Luther, qui mourut entre ſes bras. Jonas mourut le 9 octobre de l'an 1555, âgé de ſoixante-trois ans. On a de lui un traité pour défendre le mariage des prêtres, un de la meſſe privée, des notes ſur les actes des apôtres, &c. Sléidan, Chytræus, Reuſner, Melchior Adam & autres auteurs proteſtans parlent de lui avec éloge.

JONAS (Arngrimus) Iſlandois de nation, s'eſt fait eſtimer dans le XVI ſiécle & dans le XVII, par les ouvrages qu'il a publiés. Il mourut en 1640, âgé de 95 ans. Il n'y en avoit que neuf qu'il s'étoit remarié avec une jeune fille. Il étoit ſavant & homme de bien, & en grande eſtime parmi tous les doctes. Il avoit été coadjuteur de Gundebran de Thorlac, évêque de Hole en Iſlande. Ce Gundebran étoit Iſlandois, homme de grand ſavoir & de grande probité. Il avoit été diſciple de Tycho-Brahé, & entendoit bien l'aſtronomie. Après ſa mort Arngrimus refuſa l'évêché de Hole, que le roi de Danemarck, ſouverain d'Iſlande, lui vouloit donner. Il pria ce prince de l'en diſpenſer, tant pour éviter l'envie, que pour vaquer à ſes études. Voici les livres qu'il a publiés, tels qu'on en trouve les titres dans Albert Bartholin, *Idea veri magiſtratûs*; à Copenhague, en 1589, *in*-8°. *Brevis commentarius de Iſlandiæ*, dans la même ville, en

1593, *in*-8°. *Anatome Beſkeniana*; à Hole, en 1612, *in*-8°. & à Hambourg, en 1618. Ce livre eſt la réfutation d'un imprimé à Leyde en 1607, ſous ce titre: *Iſlandia ſeu deſcriptio populorum & memorabilium hujus inſulæ. Epiſtola pro patria deſenſoria*, là-même en 1618. *Apologia Calumniæ*, là-même, en 1622, *in*-4°. *Chymogea, ſeu rerum Iſlandicarum libri tres*, là-même, en 1630, *in*-4°. *Vita Giudbrandi Thorlacii*, là-même, en 1630, *in*-4°. *Specimen Iſlandiæ hiſtoricum, & magna ex parte chorographicum*; à Amſterdam, en 1634, *in*-4°. Notre auteur ſoutenoit que l'Iſlande ne commença à être habitée que vers l'an 874, & que par conſéquent elle n'eſt point l'ancienne *Thule*. Bleſkenius l'avoit accuſé de ſortilége & d'impudicité. Il avoit été miniſtre de l'égliſe de Melſtad, & préfet des égliſes du voiſinage au diocèſe de Hole. * Bayle, *dictionn. critiq.*

JONATHAM, fils de Gerſam, fils de Manaſſé, Lévite, s'arrêta long-temps à Laïs, dans la maiſon de Mica, pour ſacrifier à une idole, que cet homme s'étoit faite. Cette même idole ayant été enlevée par ſix cens hommes de la tribu de Dan, Jonatham les ſuivit pour lui continuer ſes ſervices & ſon miniſtere. On croit que ce fut-là comme le commencement de l'idolâtrie dans les dix tribus, qui y fut établie par l'autorité du roi Jéroboam. * *Juges*, 18, 30.

JONATHAM, fils de Sama, & neveu de David roi d'Iſraël, fut un vaillant homme, qui eut la force & la gloire de tuer un géant, qui avoit neuf pieds de haut, & ſix doigts à chaque main & à chaque pied. * I *Paral.* 20, 7.

JONATHAN, fils d'Azaël, Iſraélite, qui, après le retour de la captivité de Babylone, fut un de ceux qu'on établit pour examiner qui étoient ceux du peuple Juif qui avoient pris des femmes étrangeres, afin de les obliger à les renvoyer. * *Eſdras*, 10, 15.

JONATHAN ou JEAN, fils de Joïada, & petit-fils d'Eliaſib, ſuccéda à ſon pere dans la charge de ſouverain ſacrificateur des Juifs, qu'il occupa quarante-ſept ans, & fut le trentiéme ſouverain ſacrificateur. Joſéphe l'hiſtorien l'appelle *Jean*, & Mercator, *Jonathan*. Il deshonora ſa dignité par l'action la plus barbare qu'on ſe puiſſe imaginer. Il avoit un frere nommé *Jeſus*, qui avoit quelque eſpérance de parvenir à la ſouveraine ſacrificature; Jonathan en conçut de la jalouſie & du chagrin. Un jour les deux freres s'étant rencontré dans le temple, entrerent en une fort grande conteſtation au ſujet de cette ſouveraine dignité. Jeſus, qui étoit fort aimé de Bagoſe, général des armées d'Artaxerxès, ſe fondoit ſur ce que ce ſeigneur la lui avoit promiſe. Un tel appui fâcha Jonathan, qui, tranſporté de colere, tua ſon frere dans le temple, qu'il profana par une action, qui avoit eu peu de ſemblables chez les nations païennes. Ce déteſtable ſacrilége ne demeura pas impuni. Il fut cauſe que les Juifs perdirent leur liberté, & que le temple fut profané par les Perſes. Jonathan étant mort, ſon fils Jedoa ou Jaddus lui ſuccéda. * I *Eſdras*, 11, 23. Joſéphe, *antiq. l.* 11, *c.* 7.

JONATHAN, ſecrétaire du temps du roi Sédecias. Les Juifs firent une priſon de ſa maiſon, & y enfermerent le prophéte Jérémie. * *Jerem.* 37, 15.

JONATHAN, fils d'Abſalon, vaillant homme que Simon Machabée envoya à Joppé avec des troupes ſuffiſantes, qui chaſſerent ceux qui y étoient, en prirent poſſeſſion & la garderent. * I *Machab.* 13, 11.

JONATHAN, fils d'Ananus, fut le ſoixante-douziéme grand-ſacrificateur des Juifs depuis Aaron, & le onziéme après la naiſſance de J. C. Il fut élevé à cette charge par la faveur de Vitellius, qui en fit démettre Caïphe, la derniere année de l'empire de Tibere. Jonathan la garda trois ans, après leſquels il la remit à Simon Canthara, fils de Boëthus, ſelon Tirin, *chronologie ſacrée*, *c.* 42, quarante-trois ans après la naiſſance de J. C. Mais Flave-Joſephe, *l.* 18, *c.* 7, *des antiquit.* dit que Vitellius ôta la grande ſacrificature à Jonathan, pour en revêtir Théophile ſon frere: Que depuis, ce gouverneur ayant reçu la nouvelle de la mort de l'empereur, fit jurer tout le peuple d'être fidéle à Veſpaſien, qui étoit parvenu à l'empire. Et dans le *liv. XIX*, *chap.* 5, *des antiquités*, il aſſure que dès que le roi Agrippa fut arrivé dans ſon royaume, & qu'il eut ſatisfait à ce qu'il avoit promis à Dieu, il dépouilla Théophile fils d'Ananus, de la grande ſacrificature, & la donna à Simon ſurnommé *Canthara*, fils de Boëthus, peu après que Claude eut été élevé ſur le trône impérial. Ainſi il s'enſuit que Théophile peut avoir exercé cette charge environ quatre ans, qui eſt tout le regne de Caïus. Le roi Agrippa ayant ôté cette charge à Simon, la voulut rendre à Jonathan; mais celui-ci ennuyé ſans doute d'un changement ſi bizare, le pria de l'en diſpenſer, s'excuſant ſur ſon incapacité. Cependant il lui propoſa ſon frere Matthias, comme un homme de plus de mérite, & très-capable d'en faire dignement les fonctions. Agrippa gouta la propoſition. La vie exemplaire de Jonathan lui donnoit droit de cenſurer le vice; auſſi ne craignoit-il point de témoigner ſon zéle contre le gouverneur Félix, le reprenant de ſes injuſtices & de ſes violences, & lui reprochant ouvertement le rapt qu'il avoit fait de Druſille, ſœur d'Azize, roi des Emeſſeniens. Ces reproches furent ſi ſenſibles à Felix, qu'il fit aſſaſſiner Jonathan par un nommé *Dora* de Jéruſalem. * Joſephe, *antiquités*, *liv.* 20, *chap.* 6.

JONATHAN, Juif de petite ſtature, de mauvaiſe mine, & qui n'avoit rien que de bas dans ſa naiſſance, & dans ſa fortune, ſe diſtingua dans le ſiége de Jéruſalem par une action téméraire & inſolente. S'étant avancé juſqu'au ſépulcre de Jean, ſouverain ſacrificateur, il défia les Romains d'envoyer le plus vaillant homme de leur armée pour combattre contre lui. D'abord on ne répondit point à ce défi: mais enfin ce Juif ne ceſſant de reprocher aux Romains leur lâcheté avec des termes outrageux, un cavalier nommé *Pudens*, qui étoit extrêmement fier, ne le put ſouffrir; & comme il y a ſujet de croire que le voyant ſi petit, il en conçut du mépris, il marcha inconſidérément contre lui. La fortune ne lui fut pas moins contraire que ſon imprudence; il tomba, & Jonathan n'eut pas de peine à le tuer. Enflé de ce ſuccès, il foula aux pieds le corps mort, & continua à traiter injurieuſement les Romains. Un capitaine nommé *Priſcus*, ne pouvant ſouffrir une ſi grande inſolence, lui tira une fléche, qui le perça de part en part, & le fit tomber mort ſur le corps de ſon ennemi, qu'il fouloit encore aux pieds. * Joſéphe, *guerre des Juifs*, *liv.* 6, *ch.* 17.

JONATHAN, riſleran de ſon métier, étoit du bourg de Cyrène, & fut un des plus méchans hommes de ſon temps. Après la ruine de Jéruſalem, il perſuada à pluſieurs de ſa nation de l'élire pour leur chef. Il les mena dans un déſert, avec promeſſe de leur faire voir des ſignes & des prodiges. Les principaux d'entre les Juifs qui demeuroient à Cyrène, craignant qu'un tel ſoulevement ne leur attirât quelque malheur, en donnerent avis à Catule, gouverneur de la Libye Pentapolitaine. Ce général y envoya quelque cavalerie, qui défit tous ces rebelles, & ſe ſaiſit de Jonathan, qui, pour avoir la vie, ou retarder du moins de quelque temps ſon ſupplice, accuſa un grand nombre de Juifs, & principalement des plus riches d'Alexandrie & de Rome, & il y mêla Flave-Joſéphe, lui imputant de l'avoir exhorté à exciter cette ſédition; mais ayant été mené à Rome devant Veſpaſien, ce prince éclairé découvrit la malice du calomniateur, & le condamna à être brulé tout vif. * Joſéphe, *guerre des Juifs*, *liv.* 7, *ch.* 37 & 38.

JONATHAS, fils de Saül, fut lié d'amitié avec David, vit avec déplaiſir l'averſion de ſon pere contre

Digitized

ſon ami, & dans toutes les occaſions en détourna les effets avec zéle & ſincérité. Il les réconcilia ſouvent enſemble; mais Saül retomboit toujours dans ſa fureur, & l'amitié du fils ne put faire ceſſer l'animoſité du pere. Saül ſe plaignit même à ſon fils des bontés qu'il témoignoit pour un homme qu'il appelloit ſon ennemi; mais ces reproches ne diminuerent rien de la conſtance de Jonathas, qui renouvella ſon amitié avec David par des ſermens dont l'écriture fait mention, & par des ſtratagêmes innocens dont il ſe ſervit pour le délivrer de la perſécution de ſon pere. Au reſte, Jonathas étoit un prince très-vaillant; il défit deux fois les Philiſtins; & une fois entr'autres, il deſcendit un rocher fort eſcarpé, extrêmement difficile, & n'étant accompagné que de ſon écuyer, mit la frayeur dans le camp des ennemis. Saül qui les pourſuivoit, maudit & dévoua à la mort quiconque ceſſeroit de les tuer, & qui mangeroit avant que la nuit fût venue. Jonathas qui ne ſavoit rien de cette malédiction prononcée par ſon pere, gouta d'un rayon de miel; mais ſitôt qu'il l'eut appris, il ceſſa d'en manger. Cependant Dieu refuſant de répondre lorſqu'on le conſultoit, fit connoître que quelqu'un avoit déſobéi. Jonathas avoua ce qu'il avoit fait, lorſque le ſort fut tombé ſur lui, & Saül le voulut faire mourir; mais le peuple s'y oppoſa. Depuis il fut tué avec ſon pere & ſes freres, en combattant contre les Philiſtins, l'an du monde 2980, & 1055 avant J. C. David en fut ſenſiblement affligé; & Joſéphe dit, qu'il compoſa à la louange de ſon ami des épitaphes & des vers, qu'on voyoit encore de ſon temps. * I *des rois*, 31. Joſéphe, *lib.* 7 *antiquit. jud.* Torniel, *A. M.* 2960, *num.* 4, 6; 2971, *num.* 2; 2974, *num.* 2; 2979, *num.* 9.

JONATHAS, frere de Judas Machabée, fut un des illuſtres chefs des Juifs perſécutés par les rois de Syrie. Après la mort de Judas Machabée, il fut choiſi par les Juifs pour les gouverner, du conſentement de Simon ſon aîné, l'an du monde 3874, & 161 avant J. C. Bacchides, général de l'armée du roi de Syrie, tâcha de le ſurprendre. Jonathas l'évita adroitement, & réſiſta avec tant de courage, qu'il le contraignit d'entendre à des propoſitions de paix. Jonathas ſouffrit beaucoup plus par l'envie des Juifs, que par la réſiſtance de ſes ennemis, & vainquit enfin ces obſtacles. Sur le bruit de ſes grandes actions, les rois voiſins, & principalement Alexandre *Balas* & Demetrius *Soter*, qui ſe faiſoient la guerre, tâcherent de l'attirer chacun à leur parti, l'an 153 avant l'ére chrétienne. Il ſe rangea du côté du premier, & prit poſſeſſion de la ſouveraine ſacrificature l'année ſuivante, après avoir rétabli Jéruſalem. Alexandre, après avoir remporté une très-grande victoire ſur Demetrius l'an 150 avant J. C. voulut voir Jonathas à Ptolémaïde, où il lui fit toutes les honnêtés imaginables. Demetrius, fils de l'autre Demetrius, ſurnommé *Soter*, envoya depuis Apollonius ſon général contre Jonathas. Ce dernier mit l'armée ennemie en déroute, & remporta pendant quelques années pluſieurs victoires, aidé en cela par Simon ſon frere, & favoriſé de la protection de Dieu, dans lequel il mettoit toute ſa confiance. Quelque temps après, Diodore, qui depuis fut ſurnommé *Tryphon*, réſolut d'enlever la couronne au jeune Antiochus fils d'Alexandre; & voulant auparavant ſe défaire de Jonathas, l'attira à Ptolémaïde, où il le fit arrêter. Enſuite après avoir reçu une ſomme conſidérable, qu'il avoit demandée à Simon pour la rançon de ſon frere, il le fit mourir l'an du monde 3891, & 144 avant l'ére chrétienne. Jonathas avoit gouverné le peuple pendant dix-ſept ou dix-huit ans, depuis la mort de ſon frere. * I *des Machab.* 9 *& ſeq.* Joſéphe, *l.* 13, *antiq. jud. &c.*

JONATHAS, fils d'Abiathar, fut grand-ſacrificateur, & eſt different d'un autre JONATHAS, grand-ſacrificateur, fils de Joïada II, ſous le regne des Perſans. Jaddus, qui reçut Alexandre *le Grand* dans la ville de Jéruſalem, fut ſon ſucceſſeur.

JONEKOPING, ville, *cherchez* JENKOPING.

JONG ou YONG, dit auſſi JUNIUS (Jacques) natif d'Irlande, floriſſoit vers l'an 1420. On a de lui un traité en latin, des conſeils politiques touchant le bon gouvernement. Il adreſſa ſon ouvrage à Jacques comte d'Ormond, lieutenant-général du royaume d'Irlande. * Jac. Waræus, *de clar. Hiberniæ ſcript. l.* 6.

JONGHE (Baudouin de) ou JUNIUS, religieux de l'ordre de S. François, né à Dordrecht en Hollande, dans le XVII ſiécle, compoſa entr'autres ouvrages, *Tuba concionatorum*, diviſé en dix-neuf centuries; *Scutum catholicæ fidei*, qui comprend onze traités, &c. Il avoit été diſciple de Juſte Lipſe, & mourut à Bruxelles le 13 avril de l'an 1634. * Valere André, *biblioth. belg.* Le Mire, *de ſcript ſæc. XVII.* Willot, Wading, &c.

JONGHE, *cherchez* JUNIUS.

JONGLEURS. L'hiſtoire du théatre françois nous apprend que l'on nommoit ainſi des eſpéces de bateleurs qui parurent du temps des Troubadours, ou Trouverres, poëtes Provençaux, fameux dès le XI ſiécle. Le terme de *Jongleur* eſt ſans doute une corruption du mot latin *Joculator*, en françois, *Joueur*. Il eſt fait mention des Jongleurs dès le temps de l'empereur Henri II, qui mourut en 1056. Comme ils jouoient de différens inſtrumens, ils s'aſſocierent avec les Troubadours & les Chanteurs pour exécuter les ouvrages des premiers: & ainſi de compagnie ils s'introduiſirent dans les palais des rois & des princes, & en tirerent de magnifiques préſens. Quelque temps après la mort de Joanne premiere du nom, reine de Naples & de Sicile, comteſſe de Provence, arrivée en 1382, tous ceux de la profeſſion des Troubadours & des Jongleurs ſe ſéparerent en deux différentes eſpéces d'acteurs: les uns, ſous l'ancien nom de *Jongleurs*, joignirent aux inſtrumens le chant ou le récit des vers: les autres prirent ſimplement le nom de *Joueurs* (*Joculatores*,) ainſi qu'ils ſont nommés par les ordonnances. Tous les jeux de ceux-ci conſiſtoient en geſticulations, *tours de paſſe-paſſe*, &c. ou par eux-mêmes, ou par des ſinges qu'ils portoient, ou en quelques mauvais récits du plus bas burleſque. Mais leurs excès ridicules & extravagans, les firent tellement mépriſer, que pour ſignifier alors une choſe mauvaiſe, folle, vaine, ou fauſſe, on l'appelloit *jonglerie*; & Philippe-Auguſte dès la premiere année de ſon régne, les chaſſa de ſa cour, & les bannit de ſes états. Quelques-uns néanmoins qui ſe réformerent, s'y établirent, & y furent ſoufferts dans la ſuite du régne de ce prince & des rois ſes ſucceſſeurs, comme on le voit par un tarif fait par S. Louis, pour régler les droits de péage qui ſe payoient à l'entrée de Paris ſous le petit Châtelet. L'un de ces articles porte, que les Jongleurs ſeroient quittes de tout péage, en faiſant le récit d'un couplet de chanſon devant le péager. Un autre porte, » que le marchand qui apporte» roit un ſinge pour le vendre, payeroit quatre de» niers: que ſi le ſinge appartenoit à un homme qui » l'eût acheté pour ſon plaiſir, il ne donneroit rien: » que s'il étoit à un joueur, il joueroit devant le pé» ger, & que par ce jeu il ſeroit quitte du péage, » tant du ſinge, que de tout ce qu'il auroit acheté » pour ſon uſage. » C'eſt de-là que vient cet ancien proverbe: *Payer en monnoye de ſinge, en gambades.* Tous prirent dans la ſuite le nom de *Jongleurs*, comme le plus ancien: & les femmes qui s'en mêloient, celui de *Jongleresſes*. Ils ſe retiroient à Paris dans une ſeule rue, qui en avoit pris le nom de *rue des Jongleurs*, & qui eſt aujourd'hui celle de S. Julien des Ménétriers. On y alloit louer ceux que l'on jugeoit à propos, pour s'en ſervir dans les fêtes ou aſſemblées de plaiſir. Par une ordonnance de Guillaume de Germont,

Digitized by Google

mont, prévôt de Paris, du 14 de septembre 1395, il fut défendu aux Jongleurs de rien dire, représenter ou chanter dans les places publiques ou ailleurs, qui pût causer quelque scandale, à peine d'amende, & de deux mois de prison au pain & à l'eau. Depuis ce temps-là il n'en est plus parlé. C'est que dans la suite les acteurs s'étant adonnés à faire des tours surprenans avec des épées ou d'autres armes, &c. on les appella *Batalores*, en françois *Bateleurs*, & qu'enfin ces jeux devinrent le partage des danseurs de corde & des sauteurs. * De la Mare, *traité de la police. Histoire du théâtre françois, tom. I, &c.*

JONICHUS ou JONITHUS, fils de Noë, naquit, selon quelques auteurs, après le déluge, vers l'an 1656 du monde, & 2379 avant J. C. Il n'est point fait mention de lui dans l'écriture, & il n'en est parlé que dans les écrits de S. Méthodius, martyr, allégué par plusieurs modernes. On dit qu'il inventa l'astronomie; qu'il prédit des choses assez singulieres sur la fondation & les vicissitudes des monarchies, & qu'il découvrit ces merveilles à Nemrod, qui étoit son disciple. D'autres ajoutent, que l'ayant envoyé en la terre d'Ethan, avec quelques-uns des fils de Japhet, il y bâtit une ville, qu'il appella *Jonica* de son nom. Tous ces faits sont extrêmement douteux, pour ne pas dire fabuleux. * Comestor, *cap.* 37, *hist. schol.* Abulensis, *quæst.* 5 *sup. Genes. c.* 10. Torniel, *A. M.* 1716, *n.* 1; 1956, *num.* 1.

JONICUS, poëte Grec & médecin, dans le IV siécle, selon Eunapius, composa quelques ouvrages.

IONIE, province de l'Asie mineure, entre l'Eolide & la Carie, s'étend le long de la mer Egée, & est arrosée des fleuves Cayster & Méandre, si renommés dans les écrits des poëtes. Ses principales villes étoient anciennement Ephèse, Milet, Smyrne, Colophon, Erythrée, Clazomène & Héraclée. De toutes ces villes, il n'y a que Smyrne qui subsiste encore, & qui est aujourd'hui une des principales échelles ou villes de commerce de tout le Levant. Hérodote en parle comme d'un pays très-fertile & de bonne chere. S. Jérôme même en parle aussi, *ad Salvinam*, en ces termes: *Procul sunt à conviviis tuis Phasidis aves, crassi turtures, attagen Ionicus.* La danse & la musique étoient encore des exercices chéris des Ioniens, comme nous l'apprenons d'Horace & de Plaute. Platon, *l.* 3, *de Rep.* avoit banni la musique Ionienne de sa république, craignant qu'elle ne rendît les hommes efféminés. Néanmoins les Ioniens passerent pour braves, & acquirent de la réputation dans la guerre contre les Perses, & fonderent des colonies dans les pays étrangers. On donna le nom de *secte Ionienne*, à celle des philosophes disciples de Thalès de Milet. On appelle *Mer Ionienne*, non pas celle qui est le long de l'Ionie, mais celle qui est entre la Gréce & la Sicile, & qui bat de ses flots la Macédoine, l'Epire, l'Achaie & le Péloponnèse. Quelques anciens auteurs, comme Thucydide, Lucain, Appien, &c. la confondent avec la mer Adriatique, ou du moins en font un golfe de la mer Ionienne. On n'est pas aussi bien d'accord touchant l'origine de son nom, que quelques-uns attribuent à Javan, fils de Japhet. Didyme le tire d'un certain Ionius, fils de Dyrrachius, qui fut tué par Hercule, & jetté dans cette mer. Solinus dit qu'elle l'a pris d'un petit pays aux extrêmités de l'Italie, nommé *Iona*. Eschyle & Lycophron le rapportent à Io, fille d'Inaque, qui alloit errante le long de ses côtes; d'autres, au naufrage de quelques Ioniens, ou à un certain Ion, pere d'Adria, qui donna son nom à la mer Adriatique. Aujourd'hui cette province est appellée *Sarchan*. Entre les dialectes de la langue grecque, l'Ionien avoit plus de molesse que les autres. Il y a aussi un ordre d'architecture appellé *Ionique*, dont la colonne est ornée d'un chapiteau à volutes. * *Voyez*, outre les auteurs allégués, Strabon; Pline; Pausanias; Diogène Laërce; Ortelius; Maginus, &c.

IONIENNE (Mer) ou la mer de Gréce, c'est un espéce de grand golfe de la mer Méditerranée, renfermé entre la côte occidentale de la Morée, & celle de l'Epire, qui la bornent du côté du levant, comme les côtes orientales de l'Italie & de la Sicile la bornent vers le couchant. Elle a la bouche du golfe de Venise au nord. Les anciens renfermoient cette mer dans la mer Adriatique, qu'ils étendoient du moins jusqu'aux côtes de Malte, comme cela paroît par le voyage de S. Paul. *Act. XXVII.* * Baudrand.

JONIN (Gilbert) Jésuite, célébre par ses poëfies, né l'an 1596, dans l'Auvergne, & mort à Tournon, ville du Vivarés, le 9 mars 1638, étoit poëte Grec & Latin, & il a fait dans l'un & l'autre genre des piéces très-estimables. Il étoit entré chez les Jésuites à Tournon, en 1613, & s'y étoit engagé dans la suite par la profession des quatre vœux. Voici une liste de ses poëfies, fournie par le P. Oudin: 1. *Lyrica* (savoir quatre livres d'odes, & un d'épodes) à Lyon, en 1630, *in*-16. 2. *Anthologia sacra. Musæ, & Gratiæ religiosæ. Anacreon christianus*; en grec & en latin; à Lyon, en 1634, *in*-12. 3. *Elegiæ, Hendecasyllabi, Scazontes, Iambi*; à Lyon, en 1634, *in*-12. 4. *Ænigmata, Beatitudines. Va. Psalterium. Miracula. Sidera. Bion Christianus. Pleiades, Hyades*; à Toulouse, en 1636, *in*-8°. Le *Bion Christianus* se trouve aussi dans le Parnasse de la société; à Francfort, en 1654, *in*-4°, liv. 1, classe 1, partie deuxiéme, page 74. 5. *Poëmatum libri duo*; à Lyon, en 1637, *in*-16, & dans le Parnasse cité, pag. 87. 6. *Ethica poësis*, en treize centuries de distiques; à Lyon, en 1637, *in*-16. 7. *Moralis Mythologia Alphabeta Gnomica*, en vers iambes grecs; à Lyon, en 1637, *in*-16. 8. *Moralis institutio. Epigrammatum centuriæ tres, Disticha græca*; à Lyon, en 1637, *in*-16. Les vers grecs sont expliqués en latin. Quoique le P. Jonin n'ait donné que des poëfies, il avoit cependant enseigné la philosophie & la théologie, & expliqué l'écriture sainte. Il paroît dans ses poëfies une grande vivacité d'esprit, beaucoup d'élégance, de l'érudition, & une heureuse facilité à composer des vers: il avoit plus de disposition pour le genre lyrique, que pour les autres genres de poësie. Il étoit dans sa quarante-deuxiéme année lorsque la mort l'enleva. Il a laissé plusieurs autres poëfies, mais auxquelles il n'avoit pas mis la derniere main. Le pere Sanadon, Jésuite, fait en deux mots le caractere des poëfies de Jonin dans ces vers:

Nectare perfluens
Jonius *hyblæo.*

* Titon du Tillet, *descript. du Parn. françois, page* 193, & dans l'édition *in-fol. pag.* 206. Sanadonis *carmina, ode* 1.

IONITUS, *cherchez* JONICUS.

IONIQUES, secte la plus ancienne des philosophes Grecs, qui ont été divisés en trois, l'Ionique, l'Italique & l'Eléatique. Thalès de Milet est auteur de la premiere: il eut pour successeurs Anaximandre, & ensuite Anaximène, tous deux de Milet. Anaxagoras de Clazomène leur succéda, & transféra son école d'Asie à Athènes, où il eut Socrate pour disciple. * Gérard Vossius, *de philosoph. sectis.*

JONKERAD, petite ville du cercle électoral du Rhin, dans le comté de Manderscheid, sur la riviere de Kyll, entre Stadkyl & Hildesheim, environ à deux lieues de chacune. Quelques géographes prennent Jonkerad pour le lieu de la basse Allemagne, que les anciens nommoient *Egorigium* & *Legio XII*, lequel pourtant d'autres mettent à Ruyt, village situé à une lieue de Jonkerad. * Baudrand.

JONQUERE, ancien bourg de Catalogne en Espagne. Il est dans l'Ampourdan, entre Perpignan &

Girone, à ſept lieues de la premiere & à dix de la derniere. * Baudrand.

JONQUIERES, bourg de Provence en France. Il eſt un de ceux qui forment la ville de Martégues. * Mati, *dict.*

JONQUIERES, petite ville de la principauté d'Orange, bien fermée de murailles, à une petite demi-lieue de Courtezon, & à une lieue d'Orange. Elle eſt la troiſiéme de cette principauté.

JONSIUS (Jean) de Holſtein, mort en 1659, a paſſé pour un écrivain exact, ſavant & judicieux. Il eſt auteur d'une *hiſtoire des écrivains de l'hiſtoire de la philoſophie*, en latin, imprimée à Francfort en 1659, *in*-4°, & réimprimée à Iéne, en 1716, *in*-4°, par les ſoins de Jean-Chriſtophe Dornius qui l'a continuée juſqu'à ſon temps. On a encore de Jonſius les écrits ſuivans. 1. *De Spartis aliiſque nonnullis, epiſtola ad Marquardum Guden, Holſatum.* 2. *De ordine librorum Ariſtotelis fragmentum.* Ces deux écrits ſe liſent dans le recueil intitulé : *Syntagma variorum diſſertationum... ex muſæo Joan. Georg. Grævii*; à Utrecht, en 1701, *in*-4°, & ils y ſont précédés d'une longue épître de Gudius à Thomas Reineſius. La premiere diſſertation, *De Spartis*, eſt datée du premier novembre 1654, & ſignée *Joannes Jonſenius*; mais Grævius a ſoin de nous apprendre dans ſa préface, que Jonſius prenoit alors ce nom. Il nous inſtruit en même temps qu'il avoit cultivé les humanités à Francfort ſur le Mein, & qu'il mourut jeune.

JONSON, *cherchez* JOHNSON.

JONSTON (Guillaume) Ecoſſois, mort en 1609, fit un abrégé de l'hiſtoire de Sléidan, & compoſa un commentaire ſur Iſaïe prêt à mettre ſous la preſſe. * Alégambe, *pag.* 169.

JONSTON (Jean) naquit le 3 ſeptembre 1603, à Sambter, dans la grande Pologne, de *Simon* Jonſton, & d'*Anne* Becker. Il ſortoit de l'illuſtre famille Ecoſſoiſe de Jonſton de Crogborn. Au mois de mars 1611 on l'envoya à Oſtrorog pour y faire ſes études, qu'il alla continuer en 1614, à Beuten ſur l'Oder. Ayant perdu ſon pere en 1617, & ſa mere en 1618, il fut rappellé dans ſa patrie, d'où, après quelque ſéjour, il ſe rendit en 1619 à Thorn, où il continua ſes études. En 1622 il paſſa en Angleterre, & de-là en Ecoſſe, où il s'appliqua encore aux ſciences dans le collége de S. André, juſqu'en 1625. Il y fit de grands progrès dans la langue hébraïque, & dans l'hiſtoire. En 1625, retourné à Sambter, le comte de Kurtzbach le chargea de l'éducation de ſes deux enfans, avec leſquels Jonſton demeura à Leſſno juſqu'en 1628. Au mois de juin de la même année il partit pour aller viſiter les académies d'Allemagne; & après quelque ſéjour à Francfort, à Leipſick, & à Berlin, il vint à Franequer en 1629, s'y livra pendant un an à l'étude de la médecine, alla en 1630, à Leyde, s'y appliqua à l'anatomie & à la botanique, paſſa enſuite en Angleterre, où il continua les mêmes études à Londres & à Cambridge, & retourna en Pologne. Il y étoit, lorſqu'en 1631 il ſe chargea de conduire en Hollande deux jeunes ſeigneurs, avec leſquels il fit quelque ſéjour à Leyde, où il prit le dégré de docteur en médecine. Le 15 avril de la même année 1632, ils paſſerent de-là en Angleterre, & Jonſton s'y fit aggréger à Cambrigde en qualité de docteur en médecine. Ils parcoururent depuis la France & l'Italie, & retournerent en Pologne au mois de novembre 1636. L'année ſuivante, Jonſton épouſa *Roſine* Hortenſe; mais en étant devenu veuf peu après, il ſe remaria en 1638 avec *Anne-Roſine* Vechner, dont il eut pluſieurs enfans. En 1642 l'électeur de Brandebourg, d'une part, & les curateurs de l'académie de Leyde, de l'autre, lui offrirent une chaire de médecine, le premier à Francfort, les autres à Leyde même; mais ſon gout pour la vie privée le porta à refuſer l'un & l'autre; & les guerres qui agitoient la Pologne l'obligeant malgré lui de quitter ce pays, il ſe retira dans le duché de Lignits en baſſe Siléſie. Il y acheta la terre de Ziébendorf, où il vécut toujours depuis, & où il mourut le 8 juin 1675, dans ſa 72 année. Son corps fut transporté à Leſſno, où il fut inhumé le 30 ſeptembre de la même année. Ses ouvrages ſont : 1. *Thaumatographia naturalis, in claſſes 10 diviſa: In quibus admiranda cœli, elementorum, meteorum, foſſilium, plantarum, avium, quadrupedum, exanguium, piſcium, hominis*; à Amſterdam, en 1632, *in*-12; en 1633, *in*-12; en 1661 & en 1665, *in*-12. 2. *Hiſtoria univerſalis, civilis & eccleſiaſtica, res præcipuas ab orbe condito ad an.* 1633 *geſtas breviſſime exhibens*; à Leyde, en 1633, *in*-12: ſeconde édition, au même lieu, corrigée & augmentée, en 1638, *in*-12; à Amſterdam, en 1644, *in*-12: continuée juſqu'en 1672; à Francfort, en 1672, *in*-12. On en a fait depuis une autre continuation juſqu'en 1691. 3. *De naturæ conſtantiâ, ſeu diatribe in quâ per poſteriorum temporum cum prioribus collationem, mundum in pejus non ruere oſtenditur*; à Amſterdam, en 1631, & en 1634, *in*-12. *Idea medicinæ practicæ libris 12 abſoluta*; à Amſterdam en 1644; *in*-12; en 1652 *in*-8°; à Lyon, en 1655 *in*-8°; à Francfort, en 1664, *in*-12, & ſous ce titre *Syntagma univerſæ medicinæ practicæ libris* 14, à Breſlaw, en 1664, *in*-8°. 5. *Hiſtoriæ naturalis de piſcibus & cetis libri V: item de exanguibus aquaticis libri IV*; à Francfort, en 1649, *in-fol.* avec figures. 6. *Hiſtoriæ naturalis de quadrupedibus libri III* à Francfort, en 1652, *in-fol.* avec figures. 7. *Hiſtoriæ naturalis de inſectis libri III, de ſerpentibus & draconibus libri II*; à Francfort, en 1653, *in-fol.* avec figures. 8. *Hiſtoriæ naturalis de avibus libri VI*; à Francfort, en 1650, avec figures. 9. *Syntagma Dendrologicum*; à Leſſno, en 1646, *in*-4°. 10. *Dendrographia, ſive hiſtoria naturalis de arboribus & fructibus, tam noſtri quàm peregrini orbis*; en dix livres, avec figures, à Francfort, en 1662, *in-fol.* 11. *Notitia regni vegetabilis, ſeu plantarum à veteribus obſervatarum, cum ſynonymis græcis & latinis, obſcurioribuſque differentiis*, &c; à Leipſick, en 1661, *in*-12. 12. *Notitia regni mineralis, ſeu ſubterraneorum catalogus*, &c; à Leipſick, en 1661, *in*-12. 13. *Idea Hygicines recenſita libris II*; à Iéne, en 1661, *in*-12; & à Francfort, en 1664, *in*-8°. 14. *Magni Hippocratis Coï Coaca prænotiones, græcè & latinè, cum verſione D. Anutii Foëſii, & notis Jonſtoni*; à Amſterdam, en 1660, *in*-12. 15. *Polymathiæ philologicæ, ſeu totius rerum univerſitatis ad ſuos ordines revocatæ adumbratio*; à Francfort, en 1667, *in*-8°. 16. *De feſtis Hebræorum & Græcorum ſchediaſma*; à Breſlaw, en 1660, *in*-8°. *Acceſſit lectionum philologicarum miſcella*; à Iéne, en 1670, *in*-12, & dans le ſeptiéme tome des antiquités grecques de Gronovius. 17. *Polyhiſtor, ſeu rerum ab ortu univerſi ad noſtra uſque tempora, per Aſiam, Africam, Europam & Americam in ſacris & profanis geſtarum ſuccincta & methodica enarratio*; à Iéne, en 1660, *in*-8°. *Polyhiſtor continuatus, ſeu rerum toto orbe à Carolo Magno ad Albertum II Auſtriacum ſuccincta & methodica ſeries*; à Iéne, en 1660, *in*-8°. Ces deux parties ont été réimprimées enſemble à Leipſick, en 1667, *in*-8°, par les ſoins de Jean-André Boſius. 18. *Enchiridion ethicum*; à Leyde, en 1643, *in*-12. * Niceron, *mémoires*, tome XLI. Il y a un autre JEAN Jonſton, Ecoſſois, qui a vécu peu avant celui-ci, & qui eſt connu par quelques ouvrages en vers.

JOPAS, roi d'Afrique, que Virgile fait un des amans de Didon, & habile dans la muſique.

Cithará crinitus Jopas
Perſonat auratâ. Æneid. lib. 1.

JOPHON, poëte tragique Grec, étoit fils de Sophocle *le tragique*, comme nous l'apprenons de Sui-

das, & vivoit vers l'an 396 avant J. C. ſous la XCVI olympiade. Il eſt différent d'un autre JOPHON de Gnoſſe, qui mit en vers héroïques les oracles des grands-prêtres. * Pauſanias, *in Atticis.*

JOPPÉ, *cherchez* JAFFA.

JORAM, roi d'Iſraël, fils d'Achab, ſuccéda à ſon frere Ochoſias; l'an du monde 3139, & avant J. C. 896. Il imita ſon pere en impiété, & abandonna comme lui le véritable Dieu, pour adorer les dieux étrangers. Les Moabites avoient refuſé de lui payer le tribut qu'ils payoient à ſon pere: ce qui l'obligea de leur faire la guerre la troiſiéme année de ſon régne. Il pria Joſaphat, roi de Juda, de le ſecourir: ce que ce prince fit en perſonne. Ce fut en conſidération de Joſaphat, que le prophéte Eliſée promit aux deux rois la victoire contre les Moabites, & de l'eau dont ils avoient grand beſoin, après ſept jours de marche dans un déſert fort ſec. Depuis, Joram eut encore une guerre avec le roi de Syrie, qui lui dreſſa très-ſouvent des embuſcades, quoiqu'inutilement. C'étoit Ben-Adad, qui faiſant un dernier effort, vint avec une armée preſque innombrable aſſiéger Samarie. Ce ſiége réduiſit cette ville à une très-grande famine; juſque là, dit l'écriture, que la tête d'un âne s'y vendoit quatre-vingts ſicles, c'eſt-à-dire, plus de ſix vingts livres de notre monnoie. Ce fut alors qu'arriva cette hiſtoire tragique d'une femme qui vint ſe jetter aux pieds de Joram pour lui demander juſtice. Ce prince voulant ſavoir le ſujet de ſa plainte, elle lui dit qu'elle étoit convenue avec une autre femme de manger leurs enfans; qu'elle avoit commencé de donner le ſien, qu'elles l'avoient mangé enſemble; mais que l'autre mere avoit caché ſon enfant & ne le vouloit point donner. Ce prince déſeſpéré d'un accident ſi barbare & ſi inouï, déchira ſes habits, & tourna ſa fureur contre Eliſée. Le prophéte encouragea le peuple abattu, & l'aſſura que le lendemain à la même heure la farine & l'orge ſe donneroient preſque pour rien. Cette prédiction ſe vérifia bientôt; car Dieu ayant frapé les ennemis d'une épouvantable frayeur, ils prirent la fuite, & laiſſerent un très-riche butin dans le camp. Cependant ces merveilles ne convertirent point Joram: il étoit toujours impie, ce qui attira ſur lui l'indignation de Dieu. Ochoſias, roi de Juda, lui aida à ſoutenir la guerre contre Azaël, roi de Syrie, & ſucceſſeur de Ben-Adad, l'an du monde 3151, & 884 avant J. C. Joram qui avoit été bleſſé, ſe fit mener dans Jezraël pour ſe faire guérir. JÉHU, général de ſon armée, qui avoit été ſacré par un diſciple d'Eliſée, pour être roi d'Iſraël, & pour exterminer la maiſon d'Achab, alla d'abord à Jezraël. Joram vint au devant de lui; mais Jéhu l'ayant rencontré dans le champ de Naboth, le perça d'un coup de fléche, & fit jetter ſon corps aux chiens dans ce même champ, pour accomplir la prédiction d'Elie contre la famille d'Achab. Joram avoit regné douze ans. * IV *des rois*, *c.* 3, 6, 7, 9. II *des Paralipomenes*, *c.* 22. Joſéphe, *l.* 9, *antiquit. jud.* Torniel & Salian, *in annal. veter. teſtament.*

JORAM, roi de Juda, ſuccéda à ſon pere Joſaphat prince très-pieux, l'an 3146 du monde, & 889 avant J. C. Il ne fut pas plutôt aſſis ſur le trône, qu'il commença à ſignaler ſon regne par le meurtre de ſes propres freres, & de ceux des principaux de ſon royaume, que le roi ſon pere avoit le plus aimés. Il fut très-impie, & imita toutes les abominations des rois d'Iſraël, à la perſuaſion de ſa femme Athalie, fille d'Achab, qui l'engagea de rendre à des dieux étrangers des adorations ſacriléges. Bien plus, il éleva des autels aux idoles dans toutes les villes de Judée; & par ſon exemple il excita ſes ſujets à leur ſacrifier: ainſi il irritoit Dieu tous les jours de plus en plus par ſes crimes, & par la profanation des choſes les plus ſaintes. Les Iduméens ſe révolterent contre lui, & la ville de Lobna ſe retira de ſon obéiſſance. Les Philiſtins & les Arabes firent une irruption dans la Judée, où ils mirent tout à feu & à ſang: mais ces malheurs ne purent toucher ſon cœur, & la folie de ce prince paſſa juſqu'à contraindre ſes ſujets d'aller dans les lieux les plus élevés des montagnes, pour y adorer les faux dieux. Un jour qu'il étoit agité de cette manie, on lui apporta une lettre du prophéte Elie, par laquelle Dieu le menaçoit d'une terrible vengeance. Cela ne le toucha point; mais ſelon la prédiction du prophéte, il tomba dans une horrible maladie; & ayant ſouffert pendant deux ans des tourmens incroyables, il mourut au commencement de la ſixiéme année de ſon regne, l'an du monde 3150, & 885 avant J. C. * IV *des rois*, *c.* 8. II *des Paralipomenes*, *c.* 21. Joſéphe, *l.* 9, *antiquit. c.* 2 & 3. Sulpice Severe, *l.* 1, *hiſt. ſacra.*

Les interprétes ſont en peine d'expliquer ce que l'écriture entend par cette lettre d'Elie à Joram roi de Juda, puiſque ce prophéte avoit été ravi dans le ciel dès l'an 3139 du monde, avant que ce prince fût monté ſur le trône. Le cardinal Cajetan a cru qu'un autre prophéte de ce nom écrivit cette lettre; d'autres croient que l'auteur ſe ſervit du nom d'Elie, pour donner plus de poids à ce qu'il annonçoit: mais il eſt plus vraiſemblable, & même plus conforme au texte ſacré, qu'Elie prévoyant les emportemens & les cruautés de Joram, qui regnoit déja avec ſon pere Joſaphat, laiſſa cette lettre pour lui être rendue lorſqu'il ſeroit néceſſaire. * Cajétan, *ſuper II Paralipom. c.* 22. Torniel, *A. M.* 3146, *num.* 1.

IORCK, *cherchez* YORCK.

JORDAIN, Allemand, né à Boreberghe, c'eſt-à-dire, à Borrentrick, dans le diocèſe de Paderborn, étant venu à Paris, y fit ſes études, & fut reçu bachelier en la faculté de théologie. C'étoit un homme d'une piété profonde, & d'une dévotion particuliere à la ſainte Vierge. Après avoir fait vœu d'entrer dans l'ordre de S. Dominique, qui venoit d'être confirmé, il ne différa d'exécuter ſon deſſein que pour engager ſon compagnon à embraſſer le même genre de vie. On les reçut l'un & l'autre le jour des cendres de l'an 1220, & Jordain fit voir tant de piété, de zèle & de prudence, que dès l'année ſuivante on le fit provincial de Lombardie. Ce fut dans cet emploi, qu'il n'exerça pas une année entiere, qu'il introduiſit l'uſage, qui préſentement eſt univerſel, de chanter le *Salve Regina* après les Complies. L'année ſuivante 1222, quoiqu'il n'y eût pas encore deux ans & demi qu'il eût pris l'habit, le chapitre l'élut général de l'ordre, qu'il gouverna avec toute la ſageſſe poſſible. On remarque que pour acquérir des ames à Jeſus-Chriſt, il demeura peu de temps dans le même lieu, & que ce fut à Paris qu'il s'arrêta toujours le plus long-temps, à cauſe du grand nombre d'écoliers qu'il y avoit, dont il attiroit une partie dans l'ordre par ſes fréquentes conférences. Ce fut lui qui fit admettre les Dominicains dans cette célebre univerſité. Il eut auſſi une attention particuliere à maintenir la diſcipline réguliere, écrivant tant en ſon nom, qu'au nom du chapitre général, qu'il tint tous les ans, tantôt des lettres circulaires à tout l'ordre, tantôt des lettres aux divers ſupérieurs des provinces & des couvens. Enfin, après avoir été viſiter la Terre-ſainte & les religieux qui y étoient établis, s'étant embarqué ſur une galere qui devoit le ramener à Naples, il périt auprès de Satalie, ſur les bords d'une iſle où le vaiſſeau échoua le 13 février 1237, & peu après ſon corps trouvé ſur le rivage fut porté à S. Jean d'Acre. Etant dans le monde, il avoit compoſé quelques ouvrages, comme un ou deux traités de grammaire, & une poſtille ſur l'Apocalypſe. Depuis il fit une poſtille ſur S. Luc, & une hiſtoire de l'origine de l'ordre de S. Dominique, que le pere Echard a donnée toute entiere, tant dans la vie de ce grand homme, que dans celle de S. Dominique.

Digitized by Google

Voyez ce pere, *ſcript. ord. FF. Prad. tom.* 1.

JORDAIN, ſeigneur de l'Iſle en Aquitaine, accuſé de divers crimes, tua un huiſſier qui l'adjournoit de comparoître au parlement, & l'aſſomma de ſa propre maſſe. Il vint néanmoins à Paris, ſe fiant ſur ſes grandes alliances, & ſur ce qu'il avoit épouſé la niéce du pape Jean XXII, qui gouvernoit alors l'égliſe; mais malgré ces conſidérations il fut conſtitué priſonnier au châtelet, & par arrêt fut traîné à la queue d'un cheval, & enſuite pendu en 1323. * Gaguin, *l.* 8. Paul Emile, *l.* 8. Belleforêt, *l.* 4, *c.* 10. Papyre Maſſon & Mezerai, *en Charles le Bel.*

JORDAIN (Guillaume) chanoine régulier de S. Auguſtin, célébre par ſa piété & ſon ſavoir dans le XIV ſiécle, mourut le 23 novembre 1372. On a divers ouvrages de ſa façon. Il eſt différent d'un évêque de ce nom, auteur d'une chronique dont Voſſius fait mention. * Valere André, *bibl. belg.* Voſſius, *de hiſt. lat.*

JORDAN (Raimond) *cherchez* IDIOT.

JORDAN (Lélio) natif de Zagarolle, habile juriſconſulte, & évêque d'Acerra, qui vivoit dans le XVI ſiécle, écrivit pendant les conteſtations de S. Charles Borromée avec le ſénat de Milan, un traité en faveur des immunités, & pour ſoutenir la juriſdiction eccléſiaſtique. * Michel Juſtiniani, *hiſtoire des gouverneurs de Tivoli.*

JORDANE (Luc) de Naples, peintre célébre, diſciple de Joſeph Ribera, ſurnommé l'*Eſpagnol*, imita parfaitement la maniere de ce peintre dans ſes premiers ouvrages: mais ayant vu les ouvrages des peintres de Rome & de Veniſe, il prit une maniere plus vague & qui convenoit davantage à ſon génie ſi impétueux, que jamais peintre n'a produit des ouvrages avec tant de célérité. Il y a tel tableau de lui d'une grandeur immenſe, qui ne lui a couté que peu de jours; & la gallerie du marquis Ricardi à Florence, qu'il a ornée de ſes peintures, a, dit-on, été achevée en moins de quinze jours. Il en acquit le ſurnom de *Fopreſto*, c'eſt-à-dire, très-expéditif. La grande réputation qu'il s'étoit acquiſe par le nombre prodigieux d'ouvrages qu'il avoit mis au jour, engagea Charles II roi d'Eſpagne, à le faire venir à ſa cour. Ce prince lui donna à peindre le grand eſcalier de l'Eſcurial, & l'occupa à quantité d'autres travaux. Jordane, comblé d'honneurs & de biens, retourna à Naples ſa patrie, qu'il avoit enrichie de quantité de ſes productions, & il y mourut en 1704. * *Mémoires du temps.*

JORDANS (Jacques) peintre d'Anvers, naquit en 1594. Il apprit les principes de ſon art chez Adam van Ort: ce qui n'empêchoit pas qu'il n'allât chez les autres peintres qui étoient à Anvers, deſquels il examinoit les ouvrages; & faiſant d'un autre côté des études particulieres ſur la nature même, il devint par ce moyen auteur de ſa maniere, & l'un des plus habiles peintres des Pays-Bas. Il ne lui manquoit que d'avoir vu l'Italie, ainſi qu'il le témoignoit lui-même par l'eſtime qu'il faiſoit des maîtres de ce pays-là, auſſi-bien que par l'avidité avec laquelle il copioit les Titiens, les Pauls Véronèſes, les Baſſans & les Caravages, quand il en pouvoit trouver. Ce qui l'empêcha de faire le voyage d'Italie fut ſon mariage, qu'il contracta trop jeune, avec la fille d'Adam van Ort ſon maître. Son talent étoit pour les grands tableaux, & ſa maniere étoit forte, vraie & ſuave. On dit que Rubens, d'où il avoit puiſé ſes meilleurs principes, & pour qui il travailloit, craignant qu'il ne le ſurpaſſât dans l'intelligence du coloris, l'occupa long-temps à faire en détrempe de grands patrons de tapiſſeries, pour le roi d'Eſpagne, d'après les eſquiſſes coloriées que Rubens en avoit faites; & qu'il affoiblit ainſi par une habitude contraire, cette maniere forte avec laquelle Jordans repréſentoit ſi ſenſiblement la vérité. Il fit quantité d'ouvrages pour la ville d'Anvers & pour toute la Flandre. Il en a fait auſſi de conſidérables pour les rois de Suéde & de Danemarck. Il étoit infatigable dans le travail, & il réparoit ſes eſprits par la converſation de ſes amis, qu'il viſitoit le ſoir; & par une humeur enjouée, dont la nature l'avoit pourvu. Il mourut en 1678, âgé de quatre-vingt-quatre ans. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

JORNANDES ou JORDAN, Goth d'origine, & fils de Wamuthe Alain, fut ſecrétaire des rois Goths qui étoient en Italie, puis évêque de Ravenne. Il a écrit deux ouvrages hiſtoriques dans le VI ſiécle, dans lequel il vivoit ſous l'empire de Juſtinien. On connoît même qu'il compoſa ſon livre, *de rebus Gothicis*, l'an 552, par ce qu'il dit dans le chap. IX, que neuf ans avant qu'il écrivît ces choſes, la peſte avoit preſque tout déſolé dans l'empire romain: ce qui arriva l'an 543, après le conſulat de Baſile. Il compoſa un autre livre: *De regnorum ſucceſſione*, que Trithême appelle improprement: *De geſtis Romanorum*, puiſque Jornandes y parle auſſi des Aſſyriens, des Médes & des Perſes. On l'accuſe d'avoir preſque tout tranſcrit Horus, ſans le citer, & d'avoir été trop partial pour ſa nation. * Sigebert, *in catal.* Trithême, *de ſcript. eccleſ.* Poſſevin, *in appar. ſacr.* Geſner, *in biblioth.* Voſſius, *de hiſt. lat. &c.*

JORZ (Thomas de) Anglois, religieux de l'ordre de S. Dominique, fut fait docteur en théologie dans l'univerſité d'Oxford, & prieur du couvent de ſon ordre dans la même ville. L'an 1296 il ſuccéda à Gautier de Winterburn, dans l'emploi de provincial d'Angleterre, & fut auſſi après lui confeſſeur d'Edouard III, qui au mois d'octobre de l'an 1305, l'envoya à Lyon avec Henri de Laci, comte de Lincoln, Hugues le Dépenſier, Amanieu, ſeigneur de Lebret, Otton de Grandſon, un autre frere Prêcheur nommé *Jean de Wrotham*, Jean de Béneſtéde, & M. Philippe Martell pour traiter avec le pape Clément V, ou tous, ou du moins quatre enſemble, d'affaires qui regardoient ſon honneur, ſon état & celui de ſa couronne. Ce fut le 15 décembre ſuivant que Thomas de Jorz fut fait cardinal prêtre du titre de ſainte Sabine; & depuis il fut employé dans d'importantes affaires; car on le trouve entre les commiſſaires nommés pour écouter les témoins qui, ſe livrant à la paſſion de Philippe *le Bel*, ſe préſentoient pour dépoſer contre le pape Boniface VIII, & encore entre ceux qui examinerent la doctrine de Pierre Jean Olive, religieux de S. François perſécuté par ſes confreres. C'eſt apparemment cette commiſſion-ci qui lui donna occaſion de compoſer un traité de la pauvreté de Jeſus-Chriſt, qui ne ſe trouve plus, non plus que ſes autres ouvrages; à l'exception de ſon commentaire ſur le premier livre des ſentences, où il prend à tâche de réfuter Jean Duns Scot par tout où il penſe autrement que S. Thomas. Le commentaire ſur les vingt-ſept premiers pſeaumes, que Sixte Lamberti publia ſous le nom de ce cardinal l'an 1611, à Veniſe, n'eſt pas de lui, mais de Thomas de Galles: à qui appartiennent encore d'autres ouvrages que divers écrivains ont voulu attribuer à Jorz, que quelques-uns ont appellé *Joyce*, & dont on a voulu faire quatre ou cinq hommes différens. Cet illuſtre cardinal alloit à Rome avec quelques autres pour la cérémonie du couronnement de l'empereur Henri, lorſqu'il fut retenu à Grenoble d'une maladie dont il mourut au mois de décembre de l'an 1310. Son corps fut porté à Oxford, & inhumé dans le couvent de ſon ordre, où il avoit cinq freres. L'un d'eux nommé GAUTIER de Jorz, après avoir enſeigné quelque temps à Oxford, fut fait l'an 1307, archevêque d'Armach en Irlande: on dit que préférant enſuite la vie religieuſe à la dignité épiſcopale, il renonça à ſon archevêché, le 16 novembre 1311, & qu'il y eut pour ſucceſſeur ROLAND de Jorz ſon frere, qui ſe démit auſſi le 20 mars 1330. Quoi qu'il en ſoit, on attribue à Gautier quelques ouvrages

dont l'énumération eſt aſſez inutile, puiſqu'on n'en connoit que les titres. * Echard, *ſcript. ord. FF. Prad. tom. I.*

JOS, iſle de la mer Ægée, & l'une des Sporades, au ſeptentrion de celle de Créte, eſt auſſi appellée *Nio*, du nom d'une de ſes villes. Pline aſſure qu'on y voyoit le tombeau d'Homere : ce qui la rendoit très-célébre. * Pline, *l.* 4, *c.* 12. Strabon, &c.

JOSABA ou JOSABET, ſœur d'Okoſias, roi de Juda, étoit femme du grand prêtre Joïada. En entrant dans le palais royal, voyant qu'Athalie, veuve de Joram, avoit exterminé toute la race de David, & qu'il ne reſtoit qu'un enfant nommé *Joas*, que ſa nourice avoit caché, elle le prit & l'emporta chez elle. Ainſi, de concert avec ſon mari, elle le nourit dans le temple juſqu'à l'âge de ſept ans, qu'il fut reconnu roi de Juda. * IV *des Rois*, *c.* 11. II *des Paralipom. c.* 22. Joſéphe, *l.* 9 *antiqq. jud. c.* 7.

JOSAPHAT, roi de Juda, ſuccéda au royaume & à la vertu de ſon pere Aſa, l'an du monde 3121, & 914 avant J. C. Ce prince eut toujours Dieu favorable, parcequ'il travailla ſans ceſſe à lui plaire. La troiſiéme année de ſon régne, il aſſembla les principaux de ſon état avec les ſacrificateurs, & leur commanda d'aller dans toutes les villes inſtruire les peuples des loix de Moyſe, & de s'employer de tout leur pouvoir, pour les diſpoſer à rendre à Dieu l'adoration & l'obéiſſance qu'ils lui devoient. Il ſe vit libéralement récompenſé de ſes bonnes œuvres, par la gloire, la puiſſance & les richeſſes dont il fut comblé. L'écriture dit qu'il avoit dans l'étendue de ſes états, onze cens ſoixante mille hommes propres à porter les armes. Ce qu'on lui peut reprocher, c'eſt qu'il fit épouſer à ſon fils Joram, la fille de l'impie Achab, nommée *Athalie*, qui fut la ruine de ſa maiſon, & qu'il entreprit la guerre contre les Syriens avec le même Achab en 3138. Le prophéte Michée avoit prédit que l'iſſue de cette guerre ſeroit malheureuſe. L'événement vérifia la vérité de la prophétie; car le roi d'Iſraël y fut tué, & Joſaphat reconnoiſſant qu'il avoit offenſé Dieu, en donnant du ſecours à ce roi impie, voulut réparer cette faute par de nouvelles actions de piété. Il ſe vit attaqué, lorſqu'il y penſoit le moins, par les Ammonites & par les Iduméens, accompagnés des Arabes; & Dieu lui donna la victoire ſur ſes ennemis d'une façon merveilleuſe. Les chantres du temple ſe mirent à la tête de ſes troupes, & commencerent à chanter les louanges du Seigneur. Leur voix mit l'épouvante, & répandit la terreur parmi les infidéles, qui ſans ſavoir ce qu'ils faiſoient, tournerent leurs armes les uns contre les autres, & ſe tuérent. Joſaphat en rendit graces à Dieu. Depuis, en 3140, il donna ſecours à Joram, roi d'Iſraël, fils d'Achab, qui étoit parvenu à la couronne après ſon frere Ochoſias; & à ſa conſidération, Eliſée leur donna de l'eau dans le déſert & leur promit la victoire ſur leurs ennemis. La prédiction du prophéte fut accomplie. Joſaphat étant de retour à Jéruſalem, y mourut âgé de 60 ans, après en avoir régné 25, l'an du monde 3146, & 889 avant J. C. * III & IV *des Rois*. II *des Paralipom.* Joſéphe, *l.* 8 & 9, *antiquités jud.* Torniel & Salian, *in annal. vet. teſt.*

JOSAPHAT (Vallée de) dont il eſt parlé dans l'écriture. On ne convient point du lieu où cette vallée eſt ſituée. Quelques Rabbins ont cru qu'elle avoit été ainſi nommée, à cauſe de la victoire que Joſaphat y remporta : mais il eſt certain que la vallée de Joſaphat étoit fort différente de celle où le roi Joſaphat combattit contre les Orientaux. Celle-ci eſt au-deſſous de Jéruſalem; au lieu que l'autre eſt dans la campagne d'Engaddi. On a débité pluſieurs choſes touchant cette vallée. Mais tout ce que l'on avance n'étant appuyé d'aucun auteur digne de foi, les raiſons & les preuves que l'on rapporte n'étant pas ſuffiſantes pour prouver ce que l'on débite, nous croyons pouvoir nous diſpenſer de les rapporter. * *Joël*, 3, *v.* 2.

JOSCIMON (Conſtantin) roi de Bango, fut un prince foible, & à qui de mauvais conſeils ont fait faire bien des fautes. Son imprudence & ſon peu de conduite le firent deux fois dépouiller de ſes états; il apoſtalia deux fois la religion chrétienne, qu'il perſécuta même avec fureur. Cependant Dieu lui fit la grace de ſe reconnoître : il fit une pénitence qui a peu d'exemple, & mourut ſaintement à Nangazaki en 1605. * Le P. de Charlevoix, Jéſuite, *hiſtoire du Japon, tom. I & II.*

JOSEDEC, fils & ſucceſſeur de Saraïas, dans la charge de ſouverain ſacrificateur des Juifs, fut mené captif à Babylone après la mort de ſon pere & la ruine du temple, où il ne laiſſa pas de poſſéder cette dignité l'eſpace de cinquante-trois ans; c'eſt-à-dire, juſqu'à la premiere année de Cyrus, que le peuple fut mis en liberté. Il fut le trente-deuxiéme ſouverain ſacrificateur, mourut à Babylone, & ſon fils Joſué ou Jeſus lui ſuccéda. * I *Paralipom.* VI, 15.

JOSEPH, fils de Jacob & de Rachel, naquit à Haran, ville de Méſopotamie, l'an 2290 du monde, & 1745 avant J. C. & fut celui de tous ſes freres que ſon pere aima le plus. Cette prédilection excita contre lui la jalouſie & la haine de ſes freres, qui s'augmenta par quelques ſonges que Joſeph leur raconta en préſence de ſon pere. Il ſongea que ſa gerbe étoit debout, & que les leurs s'inclinoient devant elle pour l'adorer. Une autre fois il crut voir le ſoleil, la lune & onze étoiles deſcendre du ciel en terre, & ſe proſterner devant lui. Ses freres en témoignerent du chagrin, & réſolurent entr'eux de ſe défaire de lui. Un jour que Jacob l'avoit envoyé en Sichem pour ſavoir de leurs nouvelles, ils propoſerent de le tuer; mais ils en furent détournés par Ruben, & ſe contenterent de le deſcendre dans une citerne ſans eau, où ils croyoient qu'il périroit bientôt. Ils l'en retirerent peu après, pour le vendre à des marchands Iſmaélites, qui paſſoient par le même chemin où ils étoient pour aller en Egypte. Ces marchands le vendirent en Egypte à Putiphar, eunuque ou capitaine des gardes de Pharaon, l'an du monde 2307, & 1728 avant J. C. Celui-ci voyant que ſon eſclave n'avoit rien de ſervile dans ſes mœurs, ſe repoſa ſur lui de toute la conduite de ſa maiſon. Ce repos dont Joſeph jouiſſoit, fut troublé au bout d'onze ans par la femme de Putiphar. Elle conçut pour lui une paſſion impudique, qui du ſecret du cœur paſſa bientôt aux paroles, des paroles aux ſollicitations preſſantes, & enfin à une violence ouverte, que Joſeph évita en s'échapant d'elle, & lui laiſſant ſon manteau dont elle ſe ſaiſit. Cette femme, outrée de ſon refus, & craignant qu'il ne l'accuſât auprès de ſon mari, réſolut de le prévenir, & de ſe venger. En effet, elle dit à Putiphar que Joſeph l'avoit voulu violer, & ſur cette accuſation le fit mettre en priſon. Il y ſouffrit d'abord beaucoup de maux & d'outrages : mais depuis le concierge du lieu admirant ſa vertu & ſa ſageſſe, lui donna inſpection ſur tous les autres priſonniers. Après deux ans de priſon, l'an du monde 2318, deux des officiers du roi Pharaon, l'un ſon grand échanſon, & l'autre ſon grand panetier, l'ayant offenſé, & ayant été mis en priſon, eurent chacun un ſonge, que Joſeph leur expliqua. Il dit au panetier que dans trois jours il ſeroit pendu, & à l'échanſon, que dans trois jours Pharaon le rétabliroit. L'événement vérifia ſes interprétations, l'échanſon fut délivré, & Joſeph le pria de ſe ſouvenir de lui; mais il l'oublia dans ſon bonheur, juſqu'à ce que deux ans après, un ſonge que fit le roi rappella à l'officier le ſouvenir de celui qu'il avoit fait autrefois. Pharaon vit en ſonge ſept vaches graſſes ſortir du Nil, & ſept autres maigres, qui dévorerent les premieres. S'étant rendormi, il vit encore ſept épics

Digitized by Google

parfaitement beaux, qui furent dévorés par ſept autres extrêmement maigres. Joſeph alors âgé de 30 ans, l'an du monde 2320, & 1715 avant J. C. fut mis en liberté, & expliqua ces ſonges de ſept années de fertilité, & de ſept autres de famine qui les ſuivroient. Il conſeilla au roi de bâtir des greniers, & d'y amaſſer tout le bled qui ſe pouroit recouvrer, afin de s'en ſervir durant la famine. Pharaon admirant la ſageſſe de ce jeune homme, lui donna la conduite de ce grand deſſein, & une pleine autorité ſur toute l'Egypte, avec un nom qui ſignifie, ſelon S. Jérôme, *Sauveur du monde*. Cependant les ſept années fertiles qu'il avoit prédites étant paſſées, celles de la famine ſuccéderent. Joſeph ouvrit les greniers du roi, & par la vente du bled qu'il avoit mis en réſerve, acquit au domaine de ſon prince les fonds de toutes les terres des Egyptiens, qu'il leur rendit pourtant, à la charge de les tenir du prince, & de lui payer tous les ans la cinquiéme partie des fruits, à la réſerve des héritages des prêtres. La terre de Chanaan ſe reſſentit de cette grande ſtérilité. C'eſt pourquoi Jacob ſachant qu'on vendoit du bled en Egypte, y envoya ſes enfans pour en acheter. Joſeph les reconnut d'abord, & feignit de les prendre pour des eſpions. Pour ſe juſtifier de ce reproche, ils dirent qu'ils étoient fils d'un même pere, qui étoit reſté en Chanaan, avec le plus jeune de leurs freres. Joſeph leur dit que, pour être aſſuré de la vérité de ce qu'ils diſoient, il exigeoit qu'ils lui laiſſaſſent un d'entr'eux en ôtage, & qu'ils lui amenaſſent ce jeune frere dont ils parloient. Cependant il fit mettre l'argent du bled dans le ſac de chacun, & Siméon reſta priſonnier juſqu'à leur retour. Ils emmenerent Benjamin, qui étoit comme lui fils de Rachel. Joſeph traita enſuite ſes freres dans un feſtin; puis ayant fait mettre ſa coupe dans le ſac de Benjamin, il fit courir après eux, & les fit ramener comme des ingrats; mais enfin il ſe fit connoître à eux, & leur ayant témoigné ſa tendreſſe par ſes larmes & par ſes careſſes, il les pria de faire venir leur pere Jacob en Egypte, où ce patriarche vint habiter l'an du monde 2329, & où il mourut l'an 2345. Joſeph avoit épouſé Aſeneth, fille de Putiphar, grand prêtre d'Héliopolis: il en eut Manaſsès & Ephraïm. Lorſqu'il ſentit approcher la fin de ſa vie, il ordonna aux Iſraélites de tranſporter ſes os dans la terre de Chanaan. Il mourut enſuite l'an du monde 2400, & 1635 avant J. C. âgé de 110 ans, après en avoir commandé 80 en Egypte. Les Egyptiens pleurerent amerement ſa mort. Quelques auteurs ont aſſuré qu'il fut honoré comme un Dieu, ſous le nom de *Sérapis*, ſe fondant ſur des étymologies différentes de ce mot, qui reviennent toutes à ſignifier le bien que Joſeph avoit fait en Egypte, par la fertilité qu'il y avoit entretenue, dont le bœuf qu'ils nomment *Apis*, étoit le ſymbole. * *Geneſe, c.* 30, 35 *& ſuiv. Sageſſe, c.* 10. Joſéphe, *l.* 2 *ant. jud. c.* 1, 2 *& ſuiv.* Torniel, Salian & Sponde, *in annal. vet. teſt. &c.*

JOSEPH, fils de Zacharie, capitaine Juif. Judas Machabée l'avoit laiſſé pour garder la Judée, lorſqu'il ſe vit obligé d'aller en Galaad contre les Ammonites, après avoir envoyé Simon ſon frere en Galilée. Joſeph impatient d'acquérir de l'honneur, marcha avec ſes forces contre la ville de Jamnia, vers l'an du monde 3872, & 163 avant J. C. mais Gorgias qui y commandoit, vint à ſa rencontre, le défit, & lui tua deux mille hommes. Ainſi il fut juſtement puni de ſa déſobéiſſance & de ſa vanité. * I *Machabées, c.* 5. Joſéphe, *antiq. c.* 12.

JOSEPH, fils d'Antipater, & frere d'Hérode *le Grand*, défendit la forteresſe de Maſſada contre Antigone, & depuis conduiſit une partie des troupes de ſon frere, vers l'an 36 avant J. C. Hérode lui recommanda de ne rien hazarder; mais ayant négligé d'exécuter cet ordre, il marcha vers Jéricho avec ſes troupes, fut attaqué par celles d'Antigone, & fut tué en combattant vaillamment. Antigone lui fit couper la tête, quoique Phéroras, autre frere de Joſeph, eût voulu donner 50 talens du corps entier. * Joſephe, *l.* 14, *ant. jud. c.* 26, 27.

JOSEPH (Saint) époux de la ſainte Vierge, & pere putatif de Jeſus-Chriſt, étoit de la tribu de Juda, & de la famille royale de David, ſuivant les généalogies qu'en donnent S. Matthieu & S. Luc. On ne ſait point quel fut le lieu de la naiſſance de Joſeph; mais on ne peut douter qu'il ne fût établi à Nazareth, petite ville de la Galilée, dans la tribu de Zabulon; & il eſt conſtant, par l'évangile même, qu'il étoit artiſan, puiſque les Juifs, parlant de Jeſus-Chriſt, diſent qu'il étoit fils d'un artiſan, *fabri filius*; mais comme elle n'exprime point quel étoit ſon métier, les ſentimens des anciens ſont partagés ſur ſa vacation. S. Juſtin, S. Ambroiſe & Théodoret diſent qu'il travailloit en bois, c'eſt-à-dire, qu'il étoit ménuiſier ou charpentier. D'autres, comme S. Hilaire & S. Pierre Chryſologue, prétendent qu'il étoit ferrurier. Pluſieurs anciens ont cru qu'il étoit veuf, quand il épouſa la Vierge Marie: mais S. Jérôme ſoutient qu'il étoit vierge lui-même; & la raiſon ſur laquelle ſe fondent les anciens, qui ont cru qu'il avoit été marié, ſavoir parcequ'il eſt fait mention dans l'écriture des freres de Jeſus, n'eſt pas convainquante, puiſque ce terme de freres peut s'entendre des proches parens. Marie ſa parente, de la même tribu & de la même famille de David, lui fut promiſe en mariage: l'écriture porte qu'elle étoit fiancée avec lui, quand l'ange lui apparut. Quelques-uns entendent même par le terme de *deſponſatam*, qu'elle étoit mariée; mais d'autres prétendent qu'elle ne le fut qu'après que Joſeph, ayant reconnu qu'elle étoit groſſe, & voulant la quitter, fut averti par l'ange de l'épouſer. Son mariage avec la Vierge n'a pas laiſſé d'être véritablement contracté, comme le dit S. Auguſtin, quoiqu'il n'y ait jamais eu entr'eux de commerce conjugal; la fidélité, le ſacrement, ou le myſtere, & le fruit, s'étant rencontrés dans cette union; la fidélité, parcequ'il n'y a point eu d'adultere; le myſtere, parcequ'il n'y a point eu de divorce; & le fruit, parceque Jeſus-Chriſt eſt né de la femme. Néanmoins quelques auteurs ont prétendu qu'il n'y a point eu de vrai mariage entre Marie & Joſeph. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain par l'écriture, que Joſeph ne la connut point, juſqu'à ce qu'elle eût mis au monde Jeſus-Chriſt; & par la tradition, qu'il ne la connut pas même depuis. Dans le temps que Marie étoit groſſe & près d'accoucher, l'empereur Auguſte fit faire un dénombrement des perſonnes qui étoient dans l'empire. Comme c'étoit de Bethléem que la famille de David tiroit ſon origine, Joſeph & Marie qui en ſortoient, y vinrent pour ſatisfaire au commandement de l'empereur. La ville étoit ſi petite, & il y accouroit tant de monde, que ne trouvant point de logement, ils furent contraints de ſe retirer dans une caverne qui ſervoit d'étable; & ce fut-là que le fils de Dieu naquit. Joſeph eut la gloire d'être de ſes premiers adorateurs. Depuis, l'ange l'avertit de prendre l'enfant Jeſus & ſa mere, & de fuir en Egypte. Enſuite Joſeph reçut ordre de Dieu de revenir en Judée, après la mort d'Hérode. Ayant appris qu'Archélaüs, fils d'Hérode, régnoit en Judée, il ſe retira, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu de Dieu, dans ſon ancienne demeure de Nazareth en Galilée. Il alloit de-là tous les ans à Jéruſalem, avec Marie, pour y célébrer la fête de pâque. Ils y menérent Jeſus à l'âge de 12 ans; & en revenant, ne l'ayant point trouvé à leur ſuite, ils le rencontrerent dans le temple, au milieu des docteurs. Les évangéliſtes ne nous diſent rien de la vie de ce ſaint, ni de ſa mort. Il eſt probable qu'elle arriva avant celle de Jeſus-Chriſt, parceque, s'il eût été vivant, le fils de

Dieu, avant que de rendre l'eſprit ſur la croix, n'eût point recommandé la Vierge ſa mere aux ſoins de S. Jean, ſon diſciple bien-aimé. Le ſaint Eſprit a fait ſon éloge, en un endroit où l'évangéliſte a dit, que Joſeph étoit l'époux de Marie, de laquelle Jeſus eſt né; & en un autre, qu'il étoit un homme juſte. On a été long-temps dans l'égliſe ſans rendre un culte religieux à ſaint Joſeph. Sa fête a été établie en Orient avant que de l'être en Occident. On dit que les Carmes ſont les premiers qui l'ont célébrée en Occident. Du temps du concile de Conſtance, Gerſon ſe donna beaucoup de mouvemens pour la faire établir par tout; mais cela ne fut point exécuté. Sixte IV l'établit pour Rome, & pluſieurs égliſes ſuivirent depuis l'exemple de celle de Rome. Elle ſe célébre dans différens jours en différentes égliſes. L'égliſe romaine la fait le 19 mars: ce qui a été ſuivi le plus communément. * *Saint Matthieu, c. 1, 2. S. Luc, c. 1, 2, 3.* S. Auguſtin, *ſerm. 18 de temp.* Saint Jérôme, *adverſ. Helvid. & Jovin.* Saint Ambroiſe, *l. 1, de inſt. virg. c. 7.* Tolet, *ſup. Luc. & Joan.* Baronius, *in appar. annal.* Torniel & Salian, *in annalibus veteris teſtamenti.* Tillemont, *tome I.* Baillet, *vies des ſaints, 19 mars.*

Les docteurs & les interprétes ont peine à expliquer ce que les évangeliſtes diſent du pere de Joſeph, que S. Matthieu nomme Jacob, & S. Luc, Héli. Quelques modernes ont cru que le dernier évangeliſte parle du pere de la ſainte Vierge, appellé Joachim ou Héli, beau-pere de S. Joſeph; mais cette explication eſt trop forcée & peu conforme au texte. Pluſieurs anciens croyoient que S. Joſeph étoit fils naturel de Jacob, & fils adoptif d'Héli, de la même maniere qu'Ephraïm & Manaſsès, qui avoient Joſeph pour pere, furent néanmoins adoptés par Jacob leur aïeul. S. Auguſtin a été de ce ſentiment dans ſon livre des queſtions de l'évangile; & dans celui qu'il compoſa de l'accord des évangeliſtes; mais depuis, dans ſes rétractations, il ſouſcrivit à l'opinion dont Jule Africain eſt auteur, & qui a été ſuivie par Euſebe de Céſarée, par S. Grégoire de Nazianze, par S. Jérôme, par le cardinal Baronius, par Janſenius, par Torniel, & par les autres illuſtres modernes. Elle fait voir qu'Héli & Jacob étoient freres, & que le premier étant mort ſans enfans, le ſecond épouſa ſa veuve pour obéir à la loi, exprimée dans le Deuteronome. Ainſi Jacob étoit pere naturel de S. Joſeph, & Héli l'étoit ſelon la loi. *Voyez* AFRICAIN. * Jules Africain, *epiſt ad Ariſt.* Euſebe, *l. 1, hiſt. c. 7.* S. Jérôme, *in Matth.* S. Ambroiſe, *in Luc.* S. Auguſtin, *l. 1, de conſenſ. evang. l. 2, quæſt. evang. qu. 5, & l. 2, retract. c. 7.* S. Grégoire de Nazianze, *in carm. de gen. Chriſti.* Baronius, *in appar. ann.* Torniel, *A. M. 4051, n. 22.* Melchior Canus, *loc. theolog. lib. 11, c. 3.* Janſénius, *in cap. 3 Luc. &c.*

JOSEPH D'ARIMATHIE, prit ce nom d'une petite ville de Judée appellée *Arimathie*, ſituée ſur le mont Ephraïm, où il naquit. Il vint demeurer à Jéruſalem, où il acheta des maiſons & d'autres héritages. S. Matthieu l'appelle *Riche*; & S. Marc *un noble décurion*, c'eſt-à-dire, *conſeiller* ou *ſénateur*. Cet office lui donnoit entrée dans les plus conſidérables aſſemblées de la ville; & c'eſt en cette qualité qu'il ſe trouva chez le grand-prêtre Caïphe, lorſque J. C. y fut mené; mais il ne voulut point conſentir à ſa condamnation. L'évangile nous apprend qu'il étoit un homme juſte & vertueux, du nombre de ceux qui attendoient le royaume de Dieu, & qu'il étoit même diſciple de J. C. mais qu'il ne ſe déclaroit pas ouvertement par la crainte qu'il avoit des Juifs. Après la mort du Sauveur, il pria Pilate de lui permettre de deſcendre ſon corps de la croix, ce qu'il obtint. Il l'enſevelit enſuite dans un linceul qu'il acheta, & le mit dans un ſépulcre neuf, qu'il avoit fait tailler dans le roc d'une grotte de ſon jardin. Il eſt probable que Joſeph d'Arimathie ſe joignit aux diſciples: qu'il ſe trouva au jour de l'Aſcenſion ſur le mont des Olives; qu'il reçut le ſaint Eſprit le jour de la Pentecôte; qu'ayant apporté le prix de tous ſes biens aux pieds des Apôtres, il vécut dans la ferveur des premiers Chrétiens; & qu'enfin il mourut à Jéruſalem. On tient que ſon corps a été transféré en France, ſous le regne de Charlemagne; par Fortunat patriarche de Jéruſalem, qui fuyoit la perſécution des Saraſins, & qui fut depuis abbé de Moyen-Moûtier, où il avoit dépoſé ces ſaintes reliques. D'autres auteurs croient que les Juifs expoſerent Joſeph dans un vaiſſeau avec Lazare, Maximin, Magdeléne & Marthe; & qué de Provence il paſſa dans la grande Bretagne, où il prêcha la foi; d'où vient que les Anglois le reconnoiſſent pour leur premier apôtre. Ce ſont autant de fables, que l'on a débitées ſans fondement. L'égliſe Grecque fait mémoire de lui au 31 de juillet. La Latine n'en a fait aucune mention dans ſes calendriers ou martyrologes, que du temps de Sixte V. Baronius eſt le premier qui l'ait inſéré dans le martyrologe au 17 mars. L'an 1345, un viſionaire Anglois, nommé Jean Blome, obtint la permiſſion du roi Edouard III de chercher le corps de Joſeph d'Arimathie à Glaſſemburi, où il prétendoit qu'il devoit être. Mais cette recherche fut inutile, & ne ſervit qu'a prouver la trop grande crédulité de ceux qui avoient ajouté foi aux rêveries de Blome. * *S. Matthieu, c. 27. S. Marc, c. 15. S. Luc, c. 23. S. Jean, c. 19.* Grégoire de Tours, *l. 1, hiſt. c. 21.* Baronius, *A. C. 34 & 35.* Baillet, *vies des SS. 17 mars.*

JOSEPH: nom de trois grands hommes, dont il eſt fait mention dans les actes des apôtres; JOSEPH, dit *Barſabas*, & ſurnommé *le Juſte*, l'un des 72 diſciples du fils de Dieu, qui fut nommé avec Matthias, pour être mis à la place de Judas; un autre JOSEPH, dit *Barnabé*; un autre appellé *Judas*. * *Actes des apôtres, c. 1, 4 & 15.*

JOSEPH, hiſtorien, Juif de nation, du côté de ſon pere Mathathias, deſcendoit des premiers ſacrificateurs de Jeruſalem; & du côté de ſa mere il ſortoit du ſang royal des Aſmonéens ou Machabées. Il naquit du temps de l'empereur Caligula, l'an 37 de J. C. & vivoit encore ſous Domitien: deſorte qu'il a vécu ſous le regne de neuf empereurs. Dès l'âge de 14 ans, les pontifes & les premiers hommes de Jéruſalem le conſultoient ſur les plus grandes difficultés de la loi. A ſeize ans, il ſe mit à étudier ce qui étoit particulier à chacune des trois ſectes qui avoient cours dans ſon pays, des Phariſiens, des Saducéens, & des Eſſéniens. Pour mieux reconnoître cette derniere, qui faiſoit profeſſion d'auſtérité & de ſolitude, il alla trouver un certain Banus, qui vivoit dans le déſert, ſe nouriſſoit de fruits ſauvages, & ſe lavoit pluſieurs fois le jour dans de l'eau froide. Joſeph demeura trois ans avec lui; & enſuite s'attacha à la ſecte des Phariſiens, qu'il ſoutient être fort ſemblable à celle des Stoïciens. En l'an 63 de J. C. à l'âge de vingt-ſix ans, il fit le voyage d'Italie, en faveur de quelques ſacrificateurs Juifs, que Félix, gouverneur de Judée, avoit envoyés priſonniers à Rome. Un comédien Juif nommé *Aliturus*, que Néron aimoit, le ſervit beaucoup à la cour de ce prince, & lui fit connoître l'impératrice Poppée, dont la faveur lui fit obtenir ce qu'il ſouhaitoit. Il s'en retourna ſatisfait dans la Paleſtine, où il commanda dans la province; & il exerça dignement cette charge juſqu'à la priſe de Jotapat. C'eſt-là où il fut réduit à ſe jetter dans un puits, qui avoit ſervi de retraite à quarante des ſiens, & où il ſouffrit ces grandes incommodités, dont lui-même parle dans ſon hiſtoire de la guerre des Juifs. Il fut enfin priſonnier de Veſpaſien, lui prédit qu'il ſeroit bientôt empereur, & qu'il le délivreroit, comme Suétone le rapporte en la vie de cet empereur, c. 5, & comme

Digitized by Google

Joſeph l'écrit lui-même dans le troiſiéme livre de la guerre des Juifs, *c.* 4. Après ſa délivrance, qui arriva comme il l'avoit prédit, il ſe trouva à la priſe de Jéruſalem par Titus, & compoſa depuis, comme témoin oculaire, les ſept livres de la guerre des Juifs, dont ce même Titus fit tant d'eſtime, qu'il voulut qu'on les mît, approuvés de ſa main, dans la bibliothéque publique. Joſeph vécut à Rome ſous la protection des princes, gratifié de leurs penſions, du droit de bourgeoiſie romaine, & de pluſieurs autres bienfaits, qui lui donnerent moyen d'achever ſous Domitien ſes vingt livres des Antiquités Judaïques. Il compoſa auſſi deux livres contre Apion Alexandrin ennemi des Juifs; un diſcours de l'empire de la raiſon, ou du martyre des Machabées, qui eſt le plus éloquent des ouvrages de Joſeph; & un traité de ſa vie, à l'imitation de pluſieurs grands hommes. Il écrivoit poliment, & l'on peut dire que c'eſt un hiſtorien accompli; & que l'on appelle à bon droit le *Tite-Live des Grecs*: mais beaucoup de gens doutent s'il eſt auſſi fidéle que poli. On lui attribue un livre *De univerſo* ou *De univerſi cauſa*. Photius qui en parle, *cod.* 48, dit que quelqu'un avoit remarqué que cet ouvrage étoit d'un prêtre nommé *Caius*. Il y a eu un autre JOSEPH *Gorionides*, ou fils de Gorion, dont nous parlons ſous le titre de BEN-GORION. * Suétone, *c.* 5. Tertullien, *apol. c.* 17 & 21. Porphyre, *l.* 4, *de abſt.* S. Jérôme, *c.* 13, *cat. &c.* Euſebe, *in chron.* & *hiſt.* S. Iſidore de Péluſe, *l.* 4, *epiſt.* 225. Caſſiodore, *l.* 1, *div. inſt. c.* 17. Photius, *bibliotheca*, *cod.* 47, 76 & 238. Sozoméne. Evagre. Zonare. Suidas. Baronius. Bellarmin. Poſſevin. Torniel. Salian. Scaliger. Voſſius. La Mothe le Vayer, *jugement des hiſt. &c.* D. Ceillier, *hiſt. des aut. ſacr. & eccléſ. tom. I*, *c.* 7, *&c.*

JOSEPH, fils de *Ménéus*. Hircan, grand ſacrificateur des Juifs, l'envoya en ambaſſade à Marc-Antoine, qui étoit en Bithynie, pour lui préſenter une couronne d'or, & le prier d'écrire dans les provinces, pour faire mettre en liberté ceux de leur nation que Caſſius avoit emmenés captifs contre le droit de la guerre. Antoine trouva leur demande raiſonnable: il leur accorda ce qu'ils deſiroient, & écrivit à Hircan & aux Tyriens. * Joſéphe, *hiſtoire des Juifs*, *liv.* 14, *c.* 22.

JOSEPH, premier mari de *Salomé*, ſœur d'Hérode *le Grand*, roi de Judée. Ce prince l'établit gouverneur de ſes états en ſon abſence, pendant qu'il étoit allé ſe juſtifier auprès de Marc-Antoine, ſur la mort du ſouverain ſacrificateur Ariſtobule, frere de Mariamne. Il lui donna en même temps un ordre ſecret, qu'en cas qu'Antoine le fît mourir, il ne manquât pas auſſitôt de tuer Mariamne, de peur qu'après ſa mort elle ne tombât en la puiſſance d'un autre. Mais Joſeph ayant découvert, par imprudence, à Mariamne un ordre ſi inhumain, ne fit qu'augmenter l'averſion que cette princeſſe avoit déja conçue contre un mari ſi jaloux & ſi cruel. Hérode ne fut pas plutôt de retour, qu'elle lui en fit reproche, lui exagérant avec un vif reſſentiment ſa rage & ſon humeur barbare. Ce reproche fut comme un coup de poignard, qui perça le cœur d'Hérode, & le fit encore plus douter de la fidélité de ſa femme. Il ſe mit dans l'eſprit que Joſeph ne lui auroit jamais déclaré un ſecret de cette importance, s'il ne s'étoit rien paſſé de trop familier entr'eux. Il en fut tellement irrité, qu'il le condamna ſur le champ à la mort, ſans le vouloir entendre dans ſes juſtifications. * Joſéphe, *antiquit. l.* 15, *c.* 4.

JOSEPH, tréſorier d'Hérode *le Grand*, roi des Juifs. Ce prince étant allé trouver Auguſte à Rhodes, commit à ce Joſeph la garde du château d'Alexandrion, & des reines Alexandra & Mariamne. * Joſéphe, *antiq. l.* 15, *c.* 9 & 30.

JOSEPH, fils d'*Elli*, de la race des ſacrificateurs Juifs. Matthias, qui exerçoit la ſouveraine ſacrificature, ayant ſongé la nuit d'un jeûne qu'on devoit célébrer, qu'il avoit eu la compagnie de ſa femme, & ainſi ne ſe trouvant pas en état de faire le ſervice divin, Joſeph qui étoit ſon parent, fut commis pour tenir ſa place ce jour-là. * Joſéphe, *antiquit. liv.* 17, *chap.* 8.

JOSEPH, petit-fils d'Hérode *le Grand*, roi des Juifs. Flave-Joſéphe en dit un mot dans ſon *hiſtoire des Juifs*, *l.* 7, *c.* 12.

JOSEPH: c'étoit le ſurnom de *Caïphe*, ſouverain ſacrificateur des Juifs. *Cherchez* CAIPHE.

JOSEPH, fils de *Simon Canée*, fut le ſoixante-ſeiziéme grand ſacrificateur des Juifs depuis Aaron, & le ſixiéme après la mort de J. C. Hérode, roi de Calcide, le pouſſa & l'éleva à cette éminente dignité, le faiſant ſuccéder pour la premiere fois à Canthara, 50 ans après la naiſſance de J. C. Il ne la poſſéda que deux ans, & s'en dépouilla en faveur d'Ananias, fils de Zébédée, par le commandement du jeune Agrippa. Il fut pourtant rétabli onze ans après, & ſuccéda à Iſmaël, fils de Phabée. Il ſe maintint encore trois ans en cette charge; ce qui fait qu'on le peut compter pour le ſoixante-dix-neuviéme grand ſacrificateur depuis Aaron, & le ſixiéme depuis la paſſion du Sauveur, ou même le neuviéme. Ananus fut ſon ſucceſſeur cette ſeconde fois. * Tirin, *chronol. ſacr. c.* 42. Joſéphe, *antiq. l.* 20, *c.* 7, dit qu'il étoit fils de *Simon*, ſurnommé *Labi*; mais c'eſt le même que *Canée*.

JOSEPH, Juif, fils de *Gorion*. Au commencement de la guerre de ceux de ſa nation contre les Romains, il eut ordre, conjointement avec le ſacrificateur Ananus, de prendre ſoin de la ville de Jéruſalem, & d'en faire relever les murailles. * Joſéphe, *guerre des Juifs*, *l.* 2, *c.* 42.

JOSEPH, Juif, fils de *Simon*, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, fut envoyé à Jéricho, pour avoir ſoin de la conſervation de cette place. * Joſéphe, *guerre des Juifs*, *l.* 2, *c.* 42.

JOSEPH, un des principaux ſacrificateurs d'entre les Juifs, perſuadé par un diſcours que Flave-Joſéphe lui fit & à ceux de ſa nation, ſe retira vers les Romains avec quelques autres. Tite les reçut avec beaucoup de bonté, & les envoya à Gophna, avec promeſſe de leur donner des terres, dès que la guerre ſeroit finie. * Joſéphe, *guerre des Juifs*, *l.* 6, *c.* 9.

JOSEPH, fils de *Daleus*, de la race des ſacrificateurs Juifs, voyant le temple de Jéruſalem en feu lors du ſiége qui en fut fait par Tite, ſe jetta dedans, & périt avec ce ſuperbe édifice. * Joſéphe, *guerre des Juifs*, *l.* 6, *c.* 29.

JOSEPH, ou *Iſſuf-Mirza*, fils de *Gihanſchah*, ſultan de la dynaſtie des Turcomans du Mouton noir. Ce prince étant tombé entre les mains d'Uſuncaſſan ou Haſſan-Begh, après la défaite de Gihanſchah ſon pere, fut condamné par le vainqueur à perdre la vue. Il ſe retira en cet état dans la ville de Schiraz, & y fut reconnu pour ſultan, de même que dans toute la province de Perſe. Mais ayant voulu meſurer une ſeconde fois ſes forces avec celles d'Uſuncaſſan, il perdit la vie avec ſes états l'an de l'hégire 875, de J. C. 1470. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JOSEPH, fils d'*Abdalher*, docteur illuſtre du muſulmaniſme, étoit *Imam*, c'eſt-à-dire, chef d'une moſquée, où il s'appliqua entierement à la piété & à l'étude, dont il a laiſſé un bon témoignage dans pluſieurs ouvrages qu'il a compoſés en arabe. Le principal eſt intitulé: *Iſtiah*, c'eſt-à-dire, *livre univerſel*. Le *Tamhid âla al Maoutha le Malék*, qui eſt une explication du Maoutha de Malec, n'eſt pas moins eſtimé. *Dorar Filmegazi valſeir*, eſt un recueil des choſes les plus remarquables ſur les conquêtes des Muſulmans, & ſur leurs mœurs & coutumes. On a encore de lui *Hegiar almégialis*, *l'entretien des compagnies & des converſations*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

JOSEPH,

JOSEPH, fils de *Tangri Virdi*, auteur célébre & homme de qualité, qui ſervoit les ſultans d'Egypte. On lui donne par excellence le titre de *Mouarekh Meſr*, c'eſt-à-dire, *hiſtoriographe d'Egypte*, à cauſe d'un excellent ouvrage qu'il compoſa de l'hiſtoire entiere de ce pays-là, dont le titre ſignifie, *Étoiles lumineuſes ſur l'hiſtoire des rois d'Egypte & du Caire.* Cet ouvrage eſt diviſé en quatre volumes, dont le premier traite d'abord de la conquête de l'Egypte faite par les Muſulmans, du gouvernement d'Amrou Ebn al As, & de tous ceux qui y ont commandé ou régné ſous les califes, juſqu'à Malek Al Aſchraf Inal, douziéme ſultan des Mamelucs-Circaſſiens, qui commença à régner l'an de l'hégire 857, de J. C. 1449. L'auteur de cette hiſtoire eſt ſi exact, qu'il marque chaque année juſqu'à quel dégré le Nil eſt monté ou deſcendu; de ſorte qu'on peut dire qu'il n'y a point d'hiſtoire plus compiette dans le grand nombre de celles qui nous reſtent des auteurs qui ont travaillé ſur l'Egypte. Sélim, empereur des Turcs, après avoir conquis l'Egypte, ayant lu cet ouvrage, le trouva ſi parfait, qu'il commanda à Schamſeddin Ahmed Ben Soliman Ben Kemal, qui avoit été ſon précepteur, de le traduire en langue turque, ce qu'il exécuta fort bien. L'auteur a lui même abrégé ſon ouvrage, de peur que quelqu'autre ne l'entreprit & ne l'eſtropiât.

JOSEPH, *cherchez* JUZZIF.

JOSEPH, Rabbin, fils de Caſpi, a fait un dictionnaire hébreu, ſous le titre de *Chaîne d'argent.* Il différe aſſez ſouvent des autres grammairiens de ſa nation, & il reprend dès le commencement de ſon ouvrage les rabbins Jonas, Aben Ezra & Kimhi, de s'être trompés à l'égard des racines. * Simon, *hiſt. crit. du vieux teſtam. l.* 1, *c.* 30.

JOSEPH de Paleſtine, dit communément *le comte Joſeph*, Juif de naiſſance, étoit de Tibériade, & avoit un rang diſtingué parmi les Juifs, ſous le patriarche Hillel. On rapporte que Hillel étant à l'extrémité, pria l'évêque proche de Tibériade, de le venir trouver, & de lui donner le baptême des Chrétiens, ſous prétexte de lui donner une médecine; l'évêque vint & baptiſa Hillel. Joſeph vit ce qui ſe paſſoit, & quelque temps après ſe convertit, averti, à ce qu'on dit, par pluſieurs viſions qu'il eut en ſonge, & ayant éprouvé la vertu du nom de Jeſus-Chriſt en guériſſant un démoniaque par ſon invocation. Les Juifs découvrirent qu'il liſoit les évangiles, & le maltraiterent. L'évêque du lieu le tira de leurs mains; mais les Juifs continuant à le perſécuter, le jetterent dans le Cydne, fleuve de Cilicie, & le crurent noyé; néanmoins il fut ſauvé, & quelque temps après il reçut le baptême. L'empereur Conſtantin lui permit enſuite de bâtir des égliſes dans les villes & les bourgades que les Juifs avoient en Paleſtine: ce qu'il exécuta. Cette bonne action lui attira encore la haine des Juifs. Il fut auſſi ennemi des Ariens, & reçut Euſebe de Verceil, exilé dans la ville de Scythople, où Joſeph demeuroit. S. Epiphane étant encore jeune, y vint voir cet évêque, & apprit du comte Joſeph même ce que nous venons de rapporter. Ce ſaint dit auſſi que Joſeph fut le premier qui trouva & publia l'original hébreu de l'évangile ſelon S. Matthieu, écrit de la propre main de cet apôtre. On croit que le comte Joſeph mourut vers l'an 355, âgé de plus de 70 ans. * Saint Epiphane, *hereſ.* 30.

JOSEPH, I de ce nom, patriarche de Conſtantinople, avoit été métropolitain d'Ephèſe, & fut élu après Euthyme en 1416, & non comme le veut Onuphre, en 1424. Lorſqu'on lui propoſa l'union de l'égliſe grecque avec la latine, il ne s'y oppoſa point, & ſuivit à ce deſſein l'empereur Jean Paléologue, pour ſe trouver au concile que le pape Eugène IV célébroit à Ferrare, & qui fut depuis transféré à Florence. Joſeph, après avoir ſouſcrit à tous les ſentimens de l'égliſe latine, mourut ſubitement à Florence le 9 juin 1439, & y fut enterré dans l'égliſe des Dominicains. * Phranz, *l.* 1, *c.* 36. Onuphre, *in chron.* Æneas Silvius, *Eur. c.* 54. Sponde & Rainaldi, *in annal.*

JOSEPH II, ou ſelon d'autres, JOASAPH, I de ce nom, patriarche de Conſtantinople, occupoit ce ſiége dans le XV ſiécle, vers l'an 1460. Les auteurs de ce temps rapportent qu'un Chrétien, officier de l'empereur Turc, & en grande conſidération à la Porte, avoit voulu répudier ſa femme légitime, pour épouſer une veuve. Le patriarche s'y oppoſa avec courage. Cela fâcha ſi fort l'officier, qu'il lui fit couper la barbe: ce qui eſt la plus grande injure qu'on puiſſe faire à un prélat ou à un religieux au Levant. Celui-ci ne s'en offenſa point; au contraire, il s'offrit à donner les pieds, les mains & la tête même pour la défenſe de la juſtice; mais ſa conſtance ne ſervit qu'à le faire chaſſer de ſon ſiege, où l'on introduiſit un certain Marc, dit *Xylocaraves.* * Cruſius, *Turco-Grec. l.* 1 & 2. Sponde, *ann. Chriſt.* 461, *num.* 17.

JOSEPH III, ou JOASAPH II, ſuccéda à Denys en 1555, & par ſon humeur extrêmement altiere, ſe fit de grandes affaires avec ſon clergé. On le convainquit de ſimonie; ce qui le rendit haiſſable à tout le monde, & obligea les prélats Grecs de s'aſſembler en 1565, & de le dépoſer. Métrophanes fut mis en ſa place. * Onuphre, *en la chron.* Cruſius, *Turco-Grec. l.* 2. Sponde, *in annal. A. C.* 1555, *n.* 21; 1565, *n.* 33.

JOSEPH, économe de l'égliſe de Conſtantinople dans le VIII ſiecle, adhéra aux volontés de l'empereur Conſtantin, fils de Léon IV, & conſentit de le marier avec une femme qu'il aimoit, quoiqu'il en eût déja une légitime: cela fut cauſe qu'on l'exila. Il fut rappellé, & par ſon peu de conduite il ſe fit encore bannir en 711.

JOSEPH, évêque de Modon, ſe trouva au concile de Florence en 1438, & écrivit contre Marc d'Ephèſe, qui avoit publié un ouvrage, de ce qui s'étoit paſſé en cette ſainte aſſemblée. * Bellarmin, *de ſcript. eccl.* Sponde, *ann. Chriſt.* 1440, *n.* 17, 18.

JOSEPH, empereur de la maiſon d'Autriche, fut le quinziéme de ſa famille qui ait occupé le trône impérial. Il étoit fils de l'empereur LEOPOLD I, & d'*Eleonore* de Baviere-Neubourg ſa troiſiéme femme, & naquit le 26 juillet 1678. Son pere le fit nommer roi de Hongrie à titre d'hérédité en 1687, & élire roi des Romains le 24 janvier 1690. On le maria l'an 1699, & l'an 1702 il fit ſa premiere campagne devant la ville de Landau aſſiégée depuis trois mois par l'armée de l'Empire, & dont il eut tout l'honneur de la capitulation, peu après qu'il fut arrivé; mais les François reprirent cette place l'année ſuivante; & en 1704, le roi des Romains l'aſſiégea de nouveau, & ne la ſoumit que le 26 novembre, après 66 jours de tranchée. Ce fut la ſuite de la journée d'Hochſtet, événement qui obligea l'électrice de Baviere de faire un traité avec ce prince, qui fut ratifié par l'empereur ſon pere, en exécution duquel les troupes Bavaroiſes évacuérent cet électorat; mais les conditions de ce traité ne furent pas exactement obſervées par le vainqueur. L'empereur Léopold étant mort le 5 mai 1705, Joſeph prit le nom d'empereur: mais n'ayant jamais penſé à ſe faire couronner, il ne devoit avoir à proprement parler, que le titre de roi des Romains. Ce prince plus violent que ſon pere, voulut être maître abſolu dans l'empire: il mit de ſa ſeule autorité les électeurs de Cologne & de Baviere au ban de l'empire, par acte du conſeil aulique du 29 avril 1706, & diſpoſa des biens de ce dernier en faveur de ſes créatures. L'électeur Palatin eut le haut Palatinat pour ſa part, & l'empereur lui fit reprendre le premier rang que ſes ancêtres avoient occupé dans le collége électoral.

Digitized by Google

Ayant engagé tout l'empire dans ſa querelle particuliere, pour faire tomber à ſon frere toute la monarchie d'Eſpagne, au préjudice de la diſpoſition teſtamentaire du roi Charles II, il ſe repoſa ſur les Anglois & ſur les Hollandois du ſoin de pouſſer vivement la guerre contre les rois de France & d'Eſpagne; & de tous les princes ligués, il fut celui qui contribua le moins, ſoit en troupes, ſoit en argent. Il eſt pourtant vrai qu'avec l'aide de ſes troupes auxiliaires, il entra en poſſeſſion du duché de Milan & de pluſieurs autres places d'Italie, lorſque les François furent contraints d'évacuer ce pays-là en 1707. Il mit le duc de Mantoue au ban de l'empire; mais ce prince mourut en 1708, avant que d'en avoir appris la fâcheuſe nouvelle, & ſes états furent confiſqués au profit de l'empereur. Le duc de la Mirandole eut le même ſort, & ſon duché, lui vivant, fut vendu en 1710, auſſi-bien que Concordia, au duc de Modène, qui en paya 170000 piſtoles, & en reçut l'inveſtiture en mars 1711. Les autres princes d'Italie ne furent guères mieux traités; les troupes impériales prirent de leur autorité des quartiers ſur leurs terres, & l'on exigea d'eux, toutes les années, des contributions exorbitantes. Les terres de l'égliſe n'en furent pas exemptes. Le pape Clément XI arma pour s'en mettre à couvert; mais il fallut céder à la force. En 1708 on mit garniſon dans Ferrare, & dans Boulogne: on lui prit Comacchio; & après l'avoir fait trembler juſque dans Rome, il fut forcé de reconnoître l'archiduc comme roi d'Eſpagne, quoiqu'il ne fût maître que de Barcelonne & d'une partie de la Catalogne, à lui écrire un bref en cette qualité le 10 octobre 1709, à lui envoyer un nonce, & à recevoir un ambaſſadeur d'obédience de la part de ce prince; tout cela ſous l'eſpérance qu'on reſtitueroit à ſa ſainteté ſa ville de Comacchio, ce qui ne fut pourtant pas. Le ſeul duc de Savoye ſe reſſentit des bienfaits de l'empereur, qui lui accorda en reconnoiſſance de ſon attachement à la maiſon d'Autriche, la partie du Montferrat qui avoit appartenu au duc de Mantoue, l'Alexandrin que l'on démembra du Milanez, & le Vigévanaſque; encore ſur ce dernier article ce duc eut-il de grands griefs, dont il ne put obtenir ſatisfaction de la cour impériale. Enfin le royaume de Naples éprouva que les intrigues du cardinal Grimani pour attirer en ce pays-là les troupes Allemandes, à la faveur de quelques mécontens, lui furent très-funeſtes, puiſque depuis le mois de juin 1707, que ces troupes furent introduites dans Naples, elles y vécurent toujours comme dans un pays de conquête, ſans parler des ſommes conſidérables que les Napolitains furent obligés de fournir tous les ans à l'archiduc.

Du côté de la Hongrie, l'empereur eut toujours la guerre à ſoutenir contre les mécontens, qui déclarerent même le trône vacant: mais après différentes expéditions, quelquefois heureuſes pour eux, plus ſouvent malheureuſes, il les contraignit, voyant leurs principales places emportées, & le prince Ragotzki, qui étoit leur chef, retiré, à ſe ſoumettre & à accepter une amniſtie qu'il leur fit offrir. Cette ſoumiſſion ne ſe fit pourtant que quelques jours après ſa mort, qu'on prit grand ſoin de leur cacher, de crainte qu'un événement ſi peu attendu ne leur donnât aſſez de courage pour rompre toute négociation. S. M. Impériale avoit été obligée par le roi de Suéde, quatre ans auparavant, de rendre aux Proteſtans de la communion d'Augsbourg, pluſieurs égliſes en Siléſie, dont ſon pere les avoit privés; le traité en fut conclu à Alt-Ranſtadt le premier ſeptembre 1707. Il eſt vrai que l'empereur, habile à profiter de toutes les conjonctures à avoir de l'argent, tira de ces hérétiques cinquante-ſix mille florins une fois payés, & trois cens quatre-vingt mille, par forme de prêt, pour obtenir la permiſſion de bâtir en ces pays-là ſix nouvelles égliſes, n'étant pas contens de 115 qu'il leur reſtitua.

L'empereur Joſeph eut de grandes liaiſons avec le czar de Moſcovie, & beaucoup de part aux troubles de la Pologne, qu'il fomenta ſous main en faveur du roi Auguſte, principalement depuis que le roi de Suéde, défait en Moſcovie au mois de juillet 1709, eut été obligé d'aller chercher un aſile en Turquie. Enfin la petite vérole enleva l'empereur Joſeph le 17 avril 1711, n'ayant pas encore accompli ſa 33 année. Son trône vaqua juſqu'au 12 octobre ſuivant, que l'archiduc Charles ſon frere, fut élu pour le remplir; & pendant l'interrégne l'impératrice douairiere leur mere, gouverna les états héréditaires en qualité de régente, ainſi que le défunt l'avoit ordonné par ſon teſtament. *Voyez* ſa poſtérité à AUTRICHE.

JOSEPH-CLEMENT de Baviere, né le 5 décembre 1671, fils de *Ferdinand-Marie*, électeur de Baviere, reçut au baptême outre ces deux noms ceux de *Cajetan-François-Antoine-Gaſpard-Melchior-Jean-Baptiſte-Nicolas*. Ses titres étoient, archevêque de Cologne, électeur & archichancelier du ſaint empire romain en Italie, légat né du ſaint ſiége, évêque & prince de Hildesheim, de Ratisbone & de Liége, adminiſtrateur de la prévôté de Berchtolſgaden, duc des deux Bavieres, du haut Palatinat, Weſtphalie, Engheren & Bouillon, comte Palatin du Rhin, landgrave de Leuchtemberg, marquis de Franchimont, comte de Looz & Horn, &c. Il fut élu évêque de Ratisbone en 1685, & archevêque de Cologne & électeur le 10 juillet 1688, ſept jours après la mort de *Maximilien-Henri* de Baviere ſon couſin, auquel il ſuccéda en cet électorat, ainſi qu'en la prévôté & principauté de Berchtolſgaden. Il fut encore élu le 28 janvier 1694 coadjuteur de l'évêché de Hildesheim, dont il devint titulaire le 13 août 1702, par la mort de *Joſeph-Edmond*, baron de Brabeck; & le 20 avril de la même année 1694, évêque & prince de Liége à la place de *Jean-Louis* d'Elderen, mort le premier février précédent. S'étant déclaré contre l'empereur, ainſi que l'électeur duc de Baviere ſon frere, dans la guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne, il fut mis au ban de l'empire le 29 avril 1706, & après la perte de ſes états il ſe retira dans les Pays-Bas & enſuite en France; prit les ordres ſacrés, célébra ſa premiere meſſe à Lille dans l'Oratoire des Jéſuites avec une grande pompe, le premier janvier 1707, fut ſacré le premier mai ſuivant auſſi à Lille dans l'égliſe collégiale de S. Pierre par l'archevêque, duc de Cambrai, aſſiſté des évêques d'Arras, d'Ypres, de S. Omer & de Namur, en préſence de l'électeur, duc de Baviere, ſon frere, & reçut le 11 juillet de la même année, dans l'égliſe des Dominicaines de l'Abbiette, le *Pallium* des mains du même archevêque de Cambrai. Il fut rétabli dans tous ſes états par le traité de paix fait à Bade en 1714, réſigna ſon évêché de Ratisbone le 26 mars 1716 à *Clément-Auguſte* de Baviere ſon neveu, & reçut de l'empereur, par ſes plénipotentiaires, l'inveſtiture du temporel de l'archevêché de Cologne, des évêchés d'Hildesheim & de Liége, & de la prévôté de Berchtolſgaden, le 20 avril 1717. Il mourut à Bonn vers les huit heures du ſoir, le 12 novembre 1723, après une maladie de langueur de pluſieurs mois, dans la cinquante-deuxiéme année de ſon âge. Ses entrailles furent apportées le 8 décembre à Lille en Flandre, où elles furent inhumées en l'égliſe des religieuſes Dominicaines de l'Abbiette, dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir ſur le modéle de celle de Lorette, & ſon corps fut tranſporté le 3 janvier 1724, à Cologne, où il fut enterré le lendemain dans l'égliſe métropolitaine.

JOSEPH, fils d'Abu Téchifien, ſecond roi de Maroc, de la race des Almoravides. Dès l'entrée de ſon régne, il abandonna la ville d'Agmet, qui étoit

dans les montagnes, & bâtit, ou acheva Maroc, l'an 1086 de J. C. 479 de l'hégire; car quelques-uns disent que son pere l'avoit déja commencée. Quelque temps après il fit la guerre aux peuples de Fez, qui étoient gouvernés par deux princes, & se rendit maître de tout le pays. De-là passant au royaume de Trémécen, ou d'Alger, & à celui de Tunis, il les rendit tributaires. Puis retournant à Maroc, il prit le titre d'*Emir al Mumenin*, comme son pere avoit fait. Ce nom signifie *commandant des fidèles*, d'où l'on a fait par corruption *Miramolin*. Joseph ayant conquis le royaume de Fez, & soumis à un tribut les rois de Trémécen & de Tunis, tourna ses armes victorieuses contre les Arabes, retirés dans les montagnes & dans les déserts de Numidie, que l'on nomme à présent *le Biledulgérid*. Il résolut ensuite d'aller en Espagne, à la sollicitation du roi de Grenade, qui engagea les autres rois Maures de ce pays à reconnoître Joseph pour souverain, & à se mettre sous sa protection. Joseph ayant accepté leurs offres, passa le détroit de Gibraltar, & joignant ses forces avec les leurs, assiégea la ville de Tolède; mais sur les nouvelles de l'arrivée du roi Alfonse, il se retira à Grenade, d'où il alla attaquer la ville de Murcie, qu'il prit par composition. Voyant ensuite que les Maures se repentoient de l'avoir appellé, il se rendit maître des royaumes de Murcie, de Grenade, de Cordoue, de Jaën, & d'une partie de celui de Valence; & retourna en Afrique, après avoir laissé son neveu Mahamet pour gouverner ces royaumes en son absence. Lorsqu'il y fut arrivé, il publia la Gazie, qui est une espéce de croisade parmi les Maures, & avec une puissante armée, s'embarqua à Ceuta, d'où il vint prendre terre à Malaga. De-là s'étant joint à Mahamet, ils allerent ensemble assiéger Tolède; mais l'arrivée du roi Alfonse leur fit encore lever le siége. Joseph envoya Mahamet assiéger Valence, qu'il prit, & dont il fit mourir le roi. L'an 1109 de J. C. & 503 de l'hégire, Joseph gagna en Espagne la bataille que les historiens appellent *la bataille des sept comtes*, parcequ'il y eut sept comtes d'Espagne de tués, outre le prince dom Sanche; ce qui causa une si grande douleur au roi Alfonse, qu'il mourut de regret peu de temps après. L'année suivante Joseph mourut à Maroc, & son fils Ali lui succéda. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

JOSEPH, II du nom, second roi de Maroc, de la race des Almohades, étant parvenu à l'empire après la mort de son pere Abdulmumen, en 1156 de J. C. & 551 de l'hégire, se montra grand ennemi des Chrétiens. Après avoir maintenu le roi de Tunis & celui de Bugie, qui étoient ses vassaux, il passa en Espagne l'an 1153, avec soixante mille chevaux, & plus de cent mille hommes de pied, à la priere des rois Maures, qui lui offroient obéissance pour s'affranchir du joug des Chrétiens; mais se voyant plus fort qu'eux, il se rendit maître de leurs états; & après avoir fait plusieurs pertes contre les Chrétiens, il remporta depuis quelques victoires sur eux. Enfin étant au siége de Santaren, qu'il attaquoit vivement, il reçut un coup de fléche dont il mourut. Les Maures leverent le siége, & ceux d'Afrique s'en retournerent en Barbarie. Jacob-Almansor lui succéda en 1173 de J. C. & 569 de l'hégire. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

JOSEPH, d'Exceſter en Angleterre, florissoit dans le XIII siécle, vers l'an 1210. Outre qu'il étoit savant dans les langues grecque & latine, il passoit encore pour un des meilleurs poëtes de son temps. Il dédia son poëme de la guerre de Troye, divisé en six livres, à Baudouin, archevêque de Cantorberi, son bienfaiteur. Balée & Pitseus parlent de lui, & ce dernier même ajoute que Baudouin fit donner l'archevêché de Bourdeaux à Joseph; mais ce fait n'est appuyé par aucun auteur. * Vossius, *de hist. & poët. Lat.*

JOSEPH 'ALBO, Juif Espagnol, a composé en hébreu de rabbin, un ouvrage intitulé: *Sépher Ikkarim*, le livre *des fondemens*, où il traite doctement tout ce qui regarde les principaux articles de la créance des Juifs. Ce rabbin, suivant la remarque de M. Simon, n'a pas cru avec plusieurs Juifs, que les livres de l'écriture sainte eussent été corrompus pendant le temps de la captivité de Babylone. Il prouve au contraire par plusieurs raisons, que cela ne s'est pu faire, parcequ'il y a toujours eu des sacrificateurs & des docteurs qui ont enseigné la loi. Il apporte de plus, pour montrer que le pentateuque de Moyse n'a pu être corrompu, l'exemple des Samaritains qui étoient ennemis des Juifs, & qui ont eu un exemplaire hébreu du même pentateuque. Ces gens-là n'ont eu, dit ce rabbin, aucune part à la captivité de Babylone, ayant été menés captifs en un autre lieu avant ce temps-là; & ils ont néanmoins des livres de la loi de Moyse, semblables à ceux qui sont en usage chez les Juifs.

JOSEPH DE PARIS, Capucin, connu sous le nom de *Pere Joseph*, étoit fils de *Jean* le Clerc, seigneur du Tremblai, président aux requêtes du palais à Paris, ambassadeur à Venise, & chancelier de François, duc d'Alençon; & de *Marie* de la Fayette, qui avoit été élevée dans la religion calviniste, dont elle fit abjuration. Il naquit à Paris le 4 novembre 1577, perdit son pere n'étant âgé que de dix ans, fit de bonnes études sous les plus célébres maîtres de l'université de Paris, voyagea en Italie & en Allemagne, & fit une campagne sous le nom de *baron de Maſtée*; mais en même temps qu'il donnoit les plus belles espérances à sa famille, il conservoit dans le cœur le dessein qu'il avoit formé dès l'âge de seize ans, de renoncer au monde, & de se retirer chez les Capucins, ce qu'il exécuta au commencement de 1599. Sa mere, qu'il n'avoit pas consultée sur ce parti, obtint d'abord un arrêt du parlement, qui ordonnoit que son fils lui fût rendu, & des lettres de jussion pour faire obéir les Capucins à l'arrêt; mais le novice lui fit des remontrances si vives, qu'elle consentit à tout ce qu'il voulut, & fit profession à Paris le 3 février 1600. Après son cours de théologie, on le chargea d'enseigner la philosophie à Paris; il eut ensuite la conduite des novices; & enfin s'étant adonné à la prédication, non-seulement il prêcha plusieurs carêmes dans les grandes villes: mais ayant entrepris diverses missions, il entra souvent en lice avec les hérétiques, & l'on dit que ce fut avec succès. Il contribua aussi à la réforme de l'ordre de Font-Évrauld. Le P. Joseph avoit déja rempli en 1614, les premiers emplois de son ordre en France, & il s'étoit fait connoître à la cour, qui l'employa toujours depuis dans les plus importantes affaires; mais si les occupations qu'on lui donna ne lui permirent pas de travailler à sa propre perfection, comme il auroit souhaité, au moins elles ne rallentirent pas son zèle pour le salut des autres; & ne pouvant plus faire de missions par lui-même, il en procura en Angleterre, en Canada, en Turquie, où les religieux de son ordre ont encore aujourd'hui des successeurs, qui continuent à faire leurs fonctions apostoliques avec beaucoup de succès. Il ne perdit point aussi de vue la réforme de l'ordre de Font-Évrauld, & n'ayant pu la conduire au point qu'il souhaitoit, il en prit occasion d'établir le nouvel ordre des religieuses Bénédictines du Calvaire, auxquelles il procura des établissemens à Poitiers & à Angers: les constitutions qu'il leur donna, sont fort sages, & on les observe encore aujourd'hui sans altération. Louis XIII, pour récompenser le P. Joseph de ses services, l'avoit nommé au cardinalat; mais il mourut à Ruel, avant que d'être revêtu de cette dignité, le 18 décembre 1638, dans sa 61 année. Le cardinal de Richelieu, à qui il avoit été constamment attaché, fit porter son corps au grand couvent des Capucins, où on lui fit

Digitized by Google

des obſéques magnifiques, auſquelles le parlement aſſiſta en corps; on l'enterra devant le grand autel, & on y mit une pierre de marbre avec une épitaphe. Son cœur fut porté aux religieuſes du Calvaire du marais, où l'évêque de Lizieux prononça ſon oraiſon funébre. * Richard, *vie du P. Joſeph. Le véritable P. Joſeph*, attribué à l'abbé Richard, auteur de la premiere vie : mais plus ſincere dans cette ſeconde.

JOSEPH A FALCONIBUS, *cherchez* PHALCONIS.

☞ JOSEPH (Pierre de Saint) Feuillant, né en 1594 dans un lieu du diocèſe d'Auch, & appellé *Comagere* de ſon nom de famille. Voici les ouvrages que M. Du Pin dit être de lui, dans ſes tables des auteurs du XVII ſiécle. *Idée de la théologie ſpéculative & pratique*, en latin; à Paris, 1642. *Défenſe de ſaint Auguſtin, évêque d'Hippone, contre l'Auguſtin d'Ypres*, en latin; & l'*Avocat de S. Pierre*. Ibid. *Examen de la théologie moderne, qui contient la défenſe du ſentiment de Molina ſur la grace, la réfutation du livre de la grandeur de l'égliſe romaine, & un traité du ſacrement de Pénitence & de la fréquente communion*, en françois, à Paris, 1648. *De l'accord de la grace & de la liberté*, en françois, à Paris, 1639. *Défenſe de S. Thomas ſur la prémotion phyſique*, en latin, à Douai, en 1633. Deux tomes, *des ſacremens de l'égliſe*, en latin, à Toulouſe, en 1627. *Avis charitable à l'apologiſte des Janſeniſtes*, en françois, à Paris, en 1625. *Traité de la grace*, à Paris en 1625. *L'accord de la grace & de la liberté*, en latin. *Sentimens de S. François de Sales ſur la grace*, en françois, à Paris, 1644. *Lettre de remerciment à l'abbé de Bourzeis*, en françois, à Paris, en 1650. *Toute la terre ſur la grace ſuffiſante*, ibid, en 1652. *Défenſe des évêques contre les Janſeniſtes*, ibid. *Conférence de S. Sulpice*, ibid, en 1652. *Défenſe de la conſtitution d'Innocent X, contre les cinq propoſitions de Janſénius*, ibid, en 1656. *Sentiment de S. Auguſtin & de toute l'égliſe touchant les opinions examinées par la faculté de Paris, contre ceux qui abuſent de l'autorité de S. Auguſtin*, ibid. *Réfutation du livre de Denys Raymond pour les cinq propoſitions*, ibid, en 1661. *Du ſacrement de l'Euchariſtie*, à Paris, en 1640. *Œuvres ſpirituelles*, à Toulouſe. *Idée de la philoſophie*, à Paris, en 1654. M. Du Pin, au même endroit, met ſa naiſſance en 1594, & ſa mort le 10 juillet 1662. Il faut encore ajouter à tous ces ouvrages : *Summula caſuum conſcientiæ*, en deux petits volumes *in*-12. L'abbé de Bourzeis & pluſieurs autres écrivains de ce temps-là réfuterent la plupart des livres du pere de S. Joſeph, qui ſe rendit plus célébre par la quantité des volumes que par leur ſolidité. *Voyez* là-deſſus l'*Hiſtoire du Janſéniſme* attribuée au pere Gerberon, & l'*Hiſtoire des cinq propoſitions. Bibliotheca Janſeniana* du P. Labbe.

JOSEPH (Ange de Saint) Carme déchauſſé, vivant encore en 1686, a fait une eſpéce de grammaire ou de dictionaire perſan, publié à Amſterdam en 1684, ſous le titre de *Gazophylacium linguæ perſarum*. La méthode qu'il y propoſe pour apprendre cette langue, eſt réguliere, les remarques en ſont juſtes, & les traits d'hiſtoire dont il embellit ſon ouvrage, fort inſtructifs. Il s'eſt expliqué en latin, en françois, & en italien, pour en étendre l'uſage à toutes les nations de l'Europe, & évite toutes difficultés de grammaire, qui ne font qu'embaraſſer l'eſprit. * *Journal des ſavans du 10 juillet* 1684.

JOSEPIN, ainſi appellé par contraction de *Joſeph d'Arpin*, qui eſt un château dans la terre de Labour au royaume de Naples, où il naquit. Il eſt auſſi connu ſous le nom de PIN (Joſeph) *Voyez* ce titre.

JOSIAS, roi de Juda, ſuccéda à ſon pere Amon l'an 3394 du monde, & 641 avant J. C. n'étant alors âgé que de 8 ans. C'étoit un prince ſage & pieux, qui n'oublia rien pour rétablir l'obſervation des anciennes loix. Il fit une recherche exacte dans Jéruſalem, & dans tout ſon royaume, des lieux où l'on adoroit les faux dieux; fit couper les bois, & abattre les autels qui leur avoient été conſacrés, & les dépouilla avec mépris de ce que d'autres rois y avoient offert, pour leur rendre un culte ſacrilége. Par ce moyen il retira le peuple de la folle vénération qu'il avoit pour ces fauſſes divinités, & le porta à rendre au vrai Dieu les adorations qui lui ſont dues. Il établit des magiſtrats & des cenſeurs pour rendre une exacte juſtice, & fit réparer le temple. Sur la fin du régne de Joſias, Néchao, roi d'Egypte, alla faire la guerre aux Médes & aux Babyloniens, qui avoient ruiné l'empire d'Aſſyrie. Lorſqu'il fut arrivé auprès de la ville de Mageddo, qui eſt du royaume de Juda, Joſias s'oppoſa à ſon paſſage. Néchao lui envoya dire que ce n'étoit pas lui qu'il avoit deſſein d'attaquer. Joſias ne ſe contenta pas de ces raiſons; & ſans conſulter le Seigneur, rangea ſes troupes pour combattre; mais un Egyptien lui tira un coup de fléche, dont il fut ſi bleſſé, que la douleur le contraignit de faire retirer ſon armée. Il retourna à Jéruſalem, où il mourut de ſa bleſſure l'an 3425 du monde, 610 avant J. C. à l'âge de 39 ans, après un régne de 31. Joſéphe dit que le prophéte Jérémie, qui commença à prophétiſer, fit des vers funébres à ſa louange, que le peuple chantoit. Joſias fut enterré avec grande pompe dans le ſépulcre de ſes ancêtres. * IV *des Rois*, *c.* 23. II *des Paralipomènes*, *c.* 34, 35. Joſéphe, *l.* 10 *antiquit. judaïc c.* 5 & 6. Torniel & Salian, *in annal. ſacr. vet. teſtam.*

JOSIPHON, Juif, fils de *Samuël*, médecin, étoit ſavant en latin, en grec & en hébreu. Il étoit auſſi fort verſé dans la philoſophie & dans les mathématiques. Piérius Valérianus le compte entre les hommes de lettres malheureux. * Konig, *biblioth. vet. & nova.*

JOSLAIN DE VIERZY, ſelon d'autres, GOSLEN, docteur de Paris, archidiacre de Bourges, & enſuite évêque de Soiſſons, après le commencement du XII ſiécle, fut avec Suger, abbé de S. Denys en France, un des principaux miniſtres du roi Louis VII. Le pape Eugène III l'employa auſſi avec S. Bernard, pour l'extinction du ſchiſme qui déſoloit l'égliſe en ce temps-là. Joſlain ſe trouva au concile de Troyes de l'an 1127, & l'on croit que c'étoit la premiere année de ſon pontificat. Il avoit ſuccédé en effet à Liſiard de Creſpi qui mourut en 1127. Il ſe trouva en 1129, au couronnement du prince Philippe, fils-aîné de Louis VI, qui ſe fit du vivant du roi ſon pere, l'année même que l'abbaye de S. Leger de Soiſſons fut fondée par le comte Renaud. Joſlain fonda lui-même pluſieurs abbayes, entr'autres celle de Longpont. Le pape Eugène III, & l'abbé Suger lui écrivoient ſouvent, de même que S. Bernard. Suger lui dédia la vie du roi Louis *le Gros*, & il n'y eut guéres de perſonne conſidérable alors dans l'égliſe de France, qui ne voulût avoir quelque liaiſon avec lui, ou du moins qui ne lui ait donné quelque marque d'eſtime. Dans la vie du bienheureux Godefroi ou Géoffroi, évêque d'Amiens, on l'appelle *un maître très-célébre, le pere de la juſtice & de beaucoup de monaſteres, l'ennemi des vices, & le ſectateur ſingulier de la chaſteté*. Il mourut en 1152, le 9 des kalendes de novembre, & fut enterré dans l'égliſe cathédrale de Soiſſons; mais dans la ſuite ſon corps fut tranſporté dans le monaſtere de Longpont, où l'on voit ſon portrait avec cette inſcription : *Hîc jacet Joſſenus epiſcopus Sueſſonenſis, qui primò adduxit conventum hujus domûs de Claravalle, tempore B. Bernardi abbatis.* Les peres dom Martène & dom Durand, religieux Bénédictins de la congrégation de S. Maur, ont donné dans le neuviéme tome de leur *très-ample collection d'anciens monumens*, une expoſition du ſymbole & de l'oraiſon dominicale de ce prélat.

JOSSE (Saint) étoit fils de *Juthaël*, roi de Bretagne, & frere de *Judicaël*, qui ſuccéda au roi ſon pere. Judicaël s'ennuyant des embaras du gouvernement, réſolut de quitter ſon royaume, & de ſe faire religieux du monaſtere de S. Meen de Gaël, qu'il avoit fondé. Dans ce deſſein, il pria Joſſe ſon frere de prendre ſa place, & de gouverner ſon peuple; mais ce prince, qui ne ſouhaitoit pas moins de ſe donner à Dieu que ſon frere Judicaël, ſe retira ſecretement, & paſſa à Avranches; d'où il alla dans un endroit du Ponthieu, que l'on appelloit *la ville S. Pierre*. Le duc Haymon, qui étoit un des plus grands ſeigneurs du pays, lui donna un appartement dans ſon palais; & parcequ'il vit que Joſſe avoit réſolu de renoncer aux dignités du monde, il le fit ſon chapelain, après lui avoir fait recevoir les ordres ſacrés. S. Joſſe paſſa ſept ans avec ce duc, & lui demanda enſuite permiſſion de ſe retirer dans une ſolitude, où il bâtit un oratoire & un hermitage. Pluſieurs années après il fit le voyage de Rome; puis il revint à Paris, & logea dans un petit hôpital, où S. Fiacre avoit auſſi demeuré, au lieu où eſt maintenant l'égliſe de S. Joſſe. Lorſqu'il fut de retour dans ſon hermitage, il dépoſa les reliques qu'il avoit apportées de Rome, dans une égliſe dédiée à S. Martin, que le duc Haymon avoit fait bâtir proche de ſon oratoire; & il y paſſa le reſte de ſes jours. Sa mort arriva le 13 décembre de l'an 655, ſelon M. Abelli, ou plutôt de l'an 668, ſelon le pere Mabillon. On fonda depuis une abbaye au lieu où étoit ſon oratoire, qui avoit de très-grands revenus, entr'autres un comté, qui s'étend depuis Eſtaples juſqu'à S. Aubin. Ces biens ſont beaucoup diminués; mais l'abbé a toujours la qualité de comte. * Abelli, évêque de Rhodez, *vie de S. Joſſe*. Le P. Mabillon, *tom. II des actes des ſaints de l'ordre de S. Benoît*.

JOSSE, marquis de Moravie, fut créé roi des Romains en 1410; mais les auteurs ne font point mention de lui, parcequ'il n'a rien fait de conſidérable, & qu'il mourut environ ſix mois après ſon élection, ſans avoir été couronné à Aix-la-Chapelle. * Onuphre, *en la chron. &c.*

JOSSE, évêque d'Oeſel, étoit Pruſſien, & vivoit à Leipſick en 1440, ſous le régne de l'empereur Frédéric III, & le pontificat du pape Eugène IV. Il fit ſes études à Leipſick, fut aggrégé au collége principal de cette ville, & s'y acquit un grand nom par ſes connoiſſances dans les belles lettres & dans la philoſophie, & par ſon éloquence. L'ordre Teutonique le chargea de ſes affaires à Leipſick, & il s'en aquitta avec beaucoup de ſoin & de ſageſſe. Il fut lié d'une étroite amitié avec le cardinal Beſſarion, qui aimoit à converſer & à diſputer avec lui. Il mourut évêque d'Oeſel, évêché ſitué dans l'Iſle de ce nom en la mer Baltique. Il a laiſſé des commentaires ſur la logique de Pierre d'Eſpagne ou l'Eſpagnol; des lettres, & beaucoup de harangues. *Voyez* l'anonyme publié par Maderus, à Helmſtad, en 1660, *in*-4°, nombre 24.

JOSSE d'ISENACH, ainſi nommé parcequ'il étoit de la ville d'Iſenach en Thuringe, a fleuri dans le quinziéme ſiécle & dans le ſuivant. Il vivoit encore en 1514, ſous le régne de l'empereur Maximilien & le pontificat de Léon X. Il fut élevé dans l'univerſité d'Erfort; il y prit les dégrés de maître-ès-arts & de docteur en théologie, & il fut chanoine de l'égliſe de Notre-Dame de la même ville. Il embraſſa également les ſciences divines & humaines, & il a paſſé en ſon temps pour être également philoſophe, orateur & théologien. Il joignit à ces qualités une piété exemplaire, qui le faiſoit autant reſpecter qu'il s'attiroit d'eſtime & de conſidération par ſes lumieres. Il fit part aux autres de ſes connoiſſances, ayant enſeigné long-temps dans l'univerſité d'Erfort. Sa réputation le fit rechercher par les ducs de Saxe, qui l'engagerent à paſſer à Wittemberg pour cimenter l'établiſſement que l'on venoit d'y faire d'une univerſité. Joſſe ſe rendit à leurs vœux, & y accepta l'emploi de profeſſeur. Pendant le ſéjour qu'il y fit, il y enſeigna également les humanités & la théologie, & il y eut un grand nombre de diſciples. Revenu à Erfort, il y continua d'enſeigner & d'écrire, quoique dans un âge déja avancé. L'auteur de ſon éloge dit qu'il a vu de lui: 1. *Summa de dialectică*. 2. *Summa grandis in totam phyſicen*, en huit livres. 3. Beaucoup d'épîtres & de harangues. *Voyez* l'ouvrage cité à la fin de l'article précédent, nombre 89.

JOSSELIN (Jean) Anglois, médecin, floriſſoit en 1672. Il découvrit & publia les raretés de la nouvelle Angleterre, avec les remédes dont ſe ſervent les habitans du pays pour guérir les maladies, les playes & les ulcéres. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JOSUÉ, fils de Nun, de la tribu d'Ephraïm, naquit l'an du monde 2501, & fut choiſi de Dieu, dès le vivant de Moyſe, pour gouverner le peuple d'Iſraël. Il commença à exercer cette charge incontinent après la mort du même Moyſe, l'an 2584 du monde, 1451 avant J. C. La premiere action qu'il fit, fut d'envoyer des eſpions dans la ville de Jéricho, pour la reconnoître; enſuite de quoi il paſſa le Jourdain à pied ſec avec le peuple. Tous ceux qui étoient nés dans le déſert furent circoncis par ſon ordre avec des couteaux de pierre, dans le lieu qui, par rapport à cette action, fut appellé *Galgala*; comme ſi l'on eût voulu ſignifier, *parceque l'opprobre de l'Egypte a été ôté d'eux*. Quatorze jours après ils célébrerent la pâque, & cependant Joſué fit aſſiéger Jéricho. Les murailles de cette ville tomberent d'elles-mêmes au ſeptiéme jour, en préſence de l'Arche qu'on y avoit apportée. Haï fut priſe & ſaccagée par un ſtratagême. Les Gabaonites craignant le même malheur, contracterent une alliance frauduleuſe avec le peuple de Dieu. Adonibeſech, roi de Jéruſalem, offenſé de cette alliance, ſe ligua avec quatre princes ſes voiſins, & tous enſemble attaquerent les Gabaonites. Joſué leur donna ſecours, & défit les cinq rois ou par ſes armes, ou par une grêle que Dieu fit tomber ſur eux. Ce qui rendit cette victoire plus illuſtre, fut que Joſué ayant commandé au ſoleil de s'arrêter, afin de lui laiſſer aſſez de jour pour pourſuivre les ennemis, cet aſtre lui obéit, & prolongea ſa demeure ſur l'horiſon douze heures entiéres. Joſué pourſuivit ſes victoires, & en ſix ans prit preſque toutes les villes de Chanaan, & défit juſqu'à trente petits rois. Leurs terres furent diſtribuées aux victorieux, qui, après de longues fatigues, & de grands périls, commencerent à jouir du repos qu'ils attendoient des promeſſes de Dieu. Joſué mit enſuite le tabernacle à Silo, & mourut âgé de 110 ans, l'an du monde 2611, & 1424 avant J. C. après avoir gouverné 27 ans. Le livre qui porte le nom de Joſué, que nous avons en vingt-quatre chapitres, contient l'hiſtoire de ce conducteur du peuple de Dieu; mais les ſentimens ſont fort partagés ſur l'auteur de ce livre. Entre les anciens, l'auteur de la ſynopſe attribuée à S. Athanaſe, & Théodoret, ne croient pas que ce livre ſoit de Joſué; car, comme remarque l'auteur de l'abrégé de l'écriture attribué à S. Athanaſe, ce titre n'eſt point mis à la tête de ce livre pour en déſigner l'auteur: mais pour en faire connoître le ſujet, parcequ'il traite des guerres & des choſes qui ſe ſont paſſées ſous la conduite de Joſué; comme on appelle les livres des Juges, des Rois, de Tobie, de Judith, les ouvrages qui traitent de la vie & des actions de ceux dont ils portent le nom. Maſius, qui l'attribue à Eſdras, croit que ce n'eſt qu'un extrait ou un abrégé des anciennes annales des Hébreux. L'opinion la plus commune parmi les anciens & les modernes eſt, qu'il eſt de Joſué. C'eſt le ſentiment des Talmudiſtes, de S. Iſidore, de Junilius, de Dorothée, de Toſtat, de

Digitized by Google

Driédo, de Vatable, & de quantité d'autres auteurs plus récens. Cette opinion ſemble être établie ſur les paroles du dernier chapitre, où il eſt dit que Joſué écrivit ces choſes dans le livre de la loi. Du moins, ſi ce livre n'eſt pas de Joſué même, il a été écrit par ſon ordre ou très-peu de temps après ſa mort. * *Deuteronome*, 24. *Joſué*, c. 1, *& ſeq.* Joſéphe, *antiq. judaiq.* S. Iſidore, *l. 6 orig.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Salian, Torniel & Sponde, *in annal. vet. teſtam.* Maſius, *in Joſ. &c.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſtiques.* Il y a eu un autre Josué, fils de Joſedec, grand-prêtre.

Les auteurs ne ſont pas d'accord du temps pendant lequel Joſué gouverna les Iſraélites. Cette diverſité vient de la ſupputation différente des années écoulées depuis la ſortie des enfans d'Iſraël d'Egypte, juſqu'au temps où les fondemens du temple de Jéruſalem furent jettés. Les uns marquent préciſément le temps de l'adminiſtration de chaque juge, ſans y comprendre les interrégnes de la ſervitude du peuple, & les autres y enferment ces intervalles; mais comme cette diſcuſſion nous méneroit trop loin, il nous ſuffit de rapporter ici les divers ſentimens des auteurs, ſur le temps que Joſué a commandé aux Iſraélites: ce que le texte ſacré ne marque point. Maſius, qui a fait des commentaires ſur Joſué, croit qu'il ne gouverna que ſept ans le peuple de Dieu. Cajétan, Torniel, Sponde, Mercator, &c. en mettent dix. Le P. Pétau & quelques Rabbins, quatorze. Génebrard, Arias Montanus, Salian, &c. dix-ſept. Joſéphe fixe à vingt-cinq années le temps du gouvernement de Joſué, & eſt ſuivi en cela par Zonaras & par Melchior Canus. Béde, Comeſtor, Fréculphe, Bellarmin, Gordon, &c. veulent qu'il ait gouverné vingt-ſix ans. Uſſerius, que nous ſuivons, en compte vingt-ſept; les Rabbins en mettent vingt-huit; & d'autres trente & trente-un. * S. Auguſtin, *lib.* 15, *de civit. c.* 11. Sulpice-Sévere. Jules Africain. Clément Alexandrin, *l.* 1 *ſtrom.* Euſebe, *in chron.* Nicéphore, &c.

JOSUÉ BARNUN, c'eſt-à-dire, *Joſué*, fils de *Nun*. Ebed-Jeſu attribue à cet auteur Syrien un livre intitulé: *Théologie*; des queſtions ſur toute l'écriture, diviſées en deux tomes; des déciſions de pluſieurs cauſes & jugemens; pluſieurs lettres; un ouvrage ſur la différence des offices eccléſiaſtiques, & un petit ouvrage ſur les hymnes. * Ebed-Jeſu, *catalogue des écrivains Syriens.*

JOSUÉ, ſurnommé *Stylite*, s'eſt rendu célébre ſur la fin du Ve ſiécle. Il étoit Syrien d'origine, & né à Edeſſe. Le deſir de ſon ſalut le porta à s'engager dans l'état monaſtique. Il choiſit dans cette vue un monaſtere près de la ville d'Amida, nommé *Zuénin*, dans la Méſopotamie. Après y avoir paſſé quelque temps, il réſolut, à l'imitation de S. Syméon, de vivre le reſte de ſes jours ſur une colonne; d'où lui eſt venu le nom de *Stylite*. Il écrivit l'hiſtoire de ſon temps en 22 feuilles ou cahiers. Le dernier s'étant égaré, le moine Eliſée, qui vivoit dans le même monaſtere de Zuénin, y ſuppléa: elle a pour titre: *Hiſtoire des calamités arrivées à Edeſſe, à Amida & dans toute la Méſopotamie.* Joſué la commence à l'an de J. C. 495, & la conduit juſqu'en 507. Il paroît par le commencement de la préface, qu'il entreprit ce travail à la priere de l'abbé Sergius, à qui il le dédia. Il compoſa ſon hiſtoire, partie ſur les mémoires de ceux qui avoient été envoyés en ambaſſade chez les rois des Romains & des Perſes; partie ſur le rapport de ceux qui avoient eu part aux affaires; & partie ſur ce qui s'étoit paſſé de ſon temps dans le pays même où il demeuroit. Les événemens y ſont placés ſuivant l'ordre chronologique. D. Ceillier en rapporte les plus remarquables dans le tome XV de ſon *hiſtoire des auteurs ſacrés & eccleſiaſtiques.* *Voyez* auſſi le tome I de la *bibliothéque orientale* de M. Aſſemani.

JOSUÉ ou ISA, ſurnommé *Zélebis*, c'eſt-à-dire; *le Noble* ou l'*Illuſtre*, eſt le ſixiéme empereur des Turcs, ſuivant les Grecs; car les hiſtoriens Turcs ne le mettent point au nombre de leurs ſultans, non plus que Muſulman, ni Moyſe, & ne les regardent que comme des princes du ſang. Il étoit fils-aîné de *Bajazet I*, que Tamerlan fit mourir dans une cage de fer, après l'avoir défait dans les plaines d'Angori, l'an 1402 de J. C. & de l'hégire 805. Après cette défaite, Joſué s'empara de la ſouveraine puiſſance, par la valeur des Janiſſaires & des principaux Turcs qui étoient demeurés après la bataille. Il prit d'aſſaut la ville de Burſe, où ſes peres avoient autrefois établi le ſiége de leur empire. De-là paſſant en Europe, il y rangea ſous ſon obéiſſance preſque tous les peuples qui s'étoient ſoulevés contre lui. Muſulman ſon frere en eut de la jalouſie, & réſolut de le détrôner. Pour ce deſſein, ayant tiré du ſecours des Grecs, des ſeigneurs de Synope & de leurs alliés, il lui donna bataille; & l'ayant pris dans le temps qu'il ſongeoit à ſe retirer, il le fit étrangler en la quatriéme année de ſon empire, l'an 1406 de J. C. & de l'hégire 809. * Leunclavius, *in annal. Turc.* Chalcondyle, *hiſt. Turc.* Jean Sagredo.

JOTAPAT, ville de la Paleſtine, où Joſéphe l'hiſtorien s'étoit enfermé pour la défendre contre Veſpaſien. Il en décrit le ſiége, qui eſt aſſez mémorable, & fait voir comment la ville fut ruinée après avoir été priſe. * Joſéphe, *l.* 3 *de bello jud. c.* 11 *& ſeq.*

JOTAPE, fille de Sampſigéram, roi des Emeſſeniens, fut mariée à Ariſtobule, frere d'Agrippa, ſurnommé *le Grand.* Elle en eut une fille nommée *Jotapé* comme elle, & qui étoit ſourde. * Joſéphe, *hiſt. des Juifs*, *l.* 18, *c.* 8.

JOTAPÉ, fille d'Antiochus, roi de Comagène, épouſa Alexandre, fils de Tigrane, roi d'Arménie. On dit que les enfans qui naquirent de ce mariage abandonnerent la religion des Juifs pour embraſſer celle des Grecs. * Joſéphe, *antiquit. l.* 18, *c.* 8.

JOTAPIEN ou PAPIEN, tyran, qui s'étant ſoulevé dans la Syrie du temps de l'empereur Philippe, fut défait ſous le régne de Déce, vers l'an de J. C. 249. Sa tête fut portée à Rome. * Trébellius Pollio.

☞ JOTSAULD, écrivain du XIe ſiécle, étoit moine à Cluni, & exerça l'emploi de chancelier ou ſecrétaire de la maiſon. S. Odilon, & S. Hugues, abbés de ce monaſtere, eurent pour lui un attachement particulier, & le choiſirent pluſieurs fois pour les accompagner dans leurs voyages. Le plus intéreſſant des ouvrages de Jotſauld, eſt la vie de S. Odilon, que D. Mabillon a publiée en entier au tome VIII de ſes actes des ſaints. * D. Rivet, *hiſtoire littér. de la France, tom. VII.*

JOUARE ou JOUARS, *Jotrum*, abbaye de Bénédictines en Brie, dans le diocèſe de Meaux, fut fondée vers l'an 660 par S. Adon, frere de S. Ouen, & diſciple de S. Colomban. Théchilde en fut la premiere abbeſſe. Géofroi de Liéve, évêque de Chartres, y tint un concile l'an 1130, pour venger, par les peines canoniques, le meurtre de Thomas, prieur de l'abbaye de S. Victor. Nous avons à ce ſujet, dans le dix-ſeptiéme tome des conciles de l'édition du Louvre, une épître d'Etienne, évêque de Paris, & d'autres ouvrages dans la derniere édition des mêmes conciles. * *Conſultez* S. Bernard, & Pierre de Cluni, *in epiſt.*

JOUBERT, ſeptiéme grand maître de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, fut élu après Gaſtus ou Gaſte, en 1169. Il ſeconda généreuſement les efforts des Chrétiens contre Saladin; mais touché des pertes qu'ils faiſoient de jour en jour dans la Syrie, & de la tréve que le roi de Jéruſalem avoit été contraint de faire avec cet infidéle, il mourut de déplaiſir en 1178. Roger de Moulins lui ſuccéda. * Boſio,

hiſtoire de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem. Nabérat ; *priviléges de l'ordre.*

☞ JOUBERT (Laurent) conſeiller & médecin ordinaire du roi de France, & du roi de Navarre, premier docteur régent, chancelier & juge de l'univerſité de Montpellier. Il étoit frere de François Joubert juge-mage de la même ville, & diſciple de Rondelet, auquel il ſuccéda en la dignité de profeſſeur royal & de chancelier de l'univerſité de Montpellier en 1567. Laurent Joubert étoit né à Valence en Dauphiné, le 6 décembre 1529. Une eſtampe qui le repréſente le dit âgé de 40 ans en 1570. Une autre eſtampe qui ſe trouve à la tête de ſon traité *du Ris*, le dit âgé de 49 ans en 1579. Laurent Joubert fut ſurpris à Lombez d'une violente maladie, qui l'emporta le 29 octobre 1582. Il a écrit un traité de médecine contre les erreurs populaires, qui fit beaucoup de bruit, parcequ'il avoit eu la hardieſſe de dédier à la reine de Navarre, femme de Henri IV, ce traité, où il parloit ſans aucun ménagement ſur la matiere du mariage. Ce livre devoit contenir ſix parties ; mais l'on n'en a imprimé que la premiere, & une partie de la ſeconde. Joubert a encore compoſé un grand nombre de différens ouvrages, entr'autres un *dialogue ſur la cacographie françoiſe, expliquant la cauſe de ſa corruption*, qui ſe trouve à la ſuite de ſon *traité du Ris*, imprimé à Paris, *in*-8°, en 1579 ; & *la Chirurgie de Gui de Cauliac reſtituée nouvellement en ſa dignité* ; à Lyon 1579. Il a laiſſé un fils nommé Iſaac Joubert, qui a fait une apologie de l'ortographe françoiſe, & a traduit en françois quelques paradoxes de ſon pere. * *Voyez* Sainte-Marthe, *in elog. doct. l.* 3. Chorier, *hiſt. du Dauphiné.* Vander Linden, *de ſcript. med.* La Croix du Maine & du Verdier, *biblioth.*

JOVE (Benoît) écrivit une hiſtoire de Suiſſe, & d'autres ouvrages. Il mourut âgé de ſoixante-treize ans. Paul Jove, ſon frere, a fait ſon éloge entre ceux des ſavans. Cet éloge eſt à la fin de la premiere partie.

JOVE (Paul) hiſtorien du XVI ſiécle, aſſez connu par ſes hiſtoires, paſſe pour être peu fidéle en certaines rencontres. Voici le jugement que le préſident de Thou fait de lui. » Sur la fin de l'an 1552, » & le 11 d'octobre, Paul Jove, célébre hiſtorien, » mourut à Florence, & fut enterré dans l'égliſe de » S. Laurent. Cet auteur étoit de Côme en Lombar- » die ; il fit profeſſion de la médecine, puis fut fait » évêque de Nocere par le pape Clément VII : mais » bien qu'il ſouhaitât paſſionément l'évêché de Côme, » & que par la bonne opinion qu'il avoit de ſes ſer- » vices, il crût que cette récompenſe étoit due à » l'eſtime qu'il avoit pour la maiſon de Médicis, à » laquelle il avoit donné tant de louanges, néanmoins » il ne le put obtenir. Cela fut cauſe, comme la plu- » part l'ont cru, qu'il blâma Clément d'avarice dans » ſon hiſtoire, quoiqu'il témoigne, en divers endroits, » qu'il lui étoit obligé. C'eſt pourquoi on ne le croit » pas en beaucoup de choſes ; parceque la plupart ſe » ſont perſuadés que la haine ou la faveur le faiſoit » écrire, & que ſa plume étoit une plume très-vénale. » Au moins il eſt conſtant qu'il recevoit tous les ans » une penſion conſidérable du roi François I, qui fut » le pere des lettres, & le protecteur des ſavans ; » mais après la mort de ce prince, comme le connéta- » table de Montmorenci, qui étoit le grand-maître de » la maiſon du roi, eut été rappellé à la cour, & qu'il » revoyoit ſous le regne de Henri II, comme ſa charge » l'y obligéoit, l'état de la maiſon de ſa majeſté, il en » effaça Paul Jove, qui en eut tant de dépit, que dans » le trente-uniéme livre de ſon hiſtoire, il dit quan- » tité de choſes contre le connétable, qu'il n'eût » jamais avancées, s'il eût pu par ſon moyen obtenir » la même penſion du roi Henri II, qu'il avoit eue » ſous François I. « On n'a rapporté tout ce récit, que pour mieux faire remarquer la faute de M. de Thou, qui attribue à Clément VII, le refus de l'évêché de Côme, quoique ce fut Paul III qui le refuſa vers l'an 1548 à Paul Jove, plus de treize ans après la mort de Clément, ainſi qu'on l'apprend d'une lettre d'Alciat, qui eſt à la tête de ſon hiſtoire. Paul Jove mourut âgé de ſoixante-neuf ans, ſept mois & vingt-deux jours. François de Beaucaire de Peguillon, évêque de Metz, aſſure au commencement de l'hiſtoire qu'il a compoſée des affaires de ſon temps, qu'étant à Rome, Paul Jove fit voir au cardinal de Lorraine & à lui, le manuſcrit de ſon ouvrage, qu'il n'avoit pas encore publié ; mais qu'on y avoit trouvé peu de bonne foi en pluſieurs choſes. Cette hiſtoire de Paul Jove eſt diviſée en quarante-cinq livres, & finit en 1544. Il a auſſi compoſé des éloges des grands hommes ; un traité de deviſes, & pluſieurs autres ouvrages. * *Conſultez* De Thou ; Lipſe ; Sponde ; Imperialis, &c. On voit ſon tombeau à S. Laurent de Florence.

Il ne faut pas le confondre avec un autre Paul Jove, évêque de Nocere, qui étoit au concile de Trente, & dont Fra-Paolo fait mention dans ſon *hiſtoire de ce Concile*, ſous l'an 1562. Celui-ci, qui mourut en 1585, étoit petit-neveu de l'autre, & étoit bon poëte. Il avoit été fait en 1560, coadjuteur de *Jules* Jove ſon oncle, qui l'avoit auſſi été en 1551, de l'hiſtorien dont nous parlons. Le grand Paul Jove avoit pour frere aîné *Benoît* Jove, dont il eſt parlé dans l'article précédent. Ce fut lui qui prit ſoin de ſon éducation, & qui lui montrant l'hiſtoire de Côme qu'il avoit compoſée, & ſon traité ſur les actions & ſur les mœurs des Suiſſes, lui inſpira l'envie d'être hiſtoriographe. * Bayle, *dictionaire critique.*

JOUFFROY, maiſon. La maiſon de Joffroy ou Jouffroy (car c'eſt la même) eſt très-ancienne dans le comté de Bourgogne. On voit que meſſieurs Joffroy, en l'année 1356, étoient anciennement nobles, puiſqu'ils poſſédoient de ces grands fiefs deſquels d'autres fiefs relevoient. Ce fait eſt reconnu par un traité d'échange fait en cette même année, entre noble homme meſſire de Savigny, chevalier, d'une part, & Henri dit Borjois ; par lequel traité ledit Henri Borjois donne & échange audit ſeigneur de Savigny, ce qu'il a dans la terre & forteresſe de Savigny, provenant de Catherine de Savigny ſa femme, contre d'autres biens que ledit ſeigneur de Savigny poſſédoit dans les terres de Thiſe, Amagney & autres lieux, laquelle portion de Savigny, ledit Henri déclare mouvante de noble & ſage M. Joffroy, à cauſe de ſa terre & ſeigneurie de Belne, comme ſeigneur du fief de la forteresſe de Savigny, à cauſe de ſadite ſeigneurie de Belne. Ce titre original prouve inconteſtablement, par ſa date, qu'en 1356, la maiſon de Joffroy poſſédoit de grands fiefs, & qu'elle étoit noble, puiſque le ſeigneur ſuzerain de Savigny y reçoit cette qualité : & que d'ailleurs les fiefs dans ces temps-là n'étoient poſſédés que par des gens nobles ; la Coutume du comté de Bourgogne le décide formellement. Les *Annales* de la ville de Beſançon, ſur l'année 1366, forment encore une preuve de l'ancienneté de cette maiſon. On y remarque que la ville de Beſançon étant inquiétée par des Anglois, Bretons & Gaſcons, qui s'étoient aſſemblés à Troyes en Champagne, étant venus juſqu'aux portes de cette ville, ils en furent chaſſés par la valeur de Meſſieurs de Cromary, de Montmartin, de Sauvagney, de Joffroy, de Chatillon, Guyotte, & Jean de Montauban qui avoient à leur tête meſſire Jean de Vienne, les attaquerent en un lieu appellé *Champbornay*, tuerent leur capitaine, nommé *Guichard de Moniotte*, & les défirent entierement. On voit en troiſiéme lieu par un teſtament que fit en 1398, *Catherine* de Montmartin, qu'elle avoit épouſé un *Bertrand* Joffroy. Par ce teſta-

ment elle lui donne plusieurs choses qu'elle confirme encore par son codicile, en date du mois de mai de la même année : dans l'un & l'autre de ces actes, Bertrand Joffroy est traité de noble & d'écuyer, qualité qui ne se donnoit autrefois qu'à la bonne & ancienne noblesse, même à gens de maison souveraine, comme on le voit dans l'échange de 1356, mentioné au commencement de ce mémoire, où il est dit que les choses cédées sont pour une partie mouvante de noble & puissant le comte de Bourgogne. Dans le testament que l'on vient de citer de Catherine de Montmartin, on remarque qu'elle fait exécuteur de ses volontés M. *Etienne* Joffroy, moine & grand chambrier de l'abbaye de Beaume. Or chacun sait que les abbayes de saint Claude, Beaume & Gigny, situées en Franche-Comté, sont des chapitres nobles, dans lesquels de temps immémorial on ne reçoit que des personnes qui prouvent quatre quartiers paternels & quatre maternels. Cette vérité se confirme par plusieurs arrêts du parlement de Bourgogne ; le premier rendu en 1644, à la réquisition des états, & le deuxiéme en 1667. Il y a par conséquent près d'un siécle que l'on a rendu ce premier arrêt, par lequel on reconnoit que depuis un temps immémorial les abbayes de saint Claude, Beaume & Gigny, sont en possession de ne recevoir que des personnes nobles, & après avoir fait preuve de huit lignes ; savoir, quatre paternelles & quatre maternelles ; & l'on voit par le testament original de Catherine de Montmartin, qu'Etienne Joffroy étoit non-seulement religieux de Beaume, mais ancien religieux, puisqu'il étoit grand chambrier ; il est donc évident, & par ce seul titre & par les arrêts du parlement de Bourgogne, que la maison de Joffroy est très-anciennement noble, puisqu'en 1398, non-seulement Bertrand Joffroy étoit écuyer, mais qu'Etienne Joffroy avoit fait ses preuves de quatre lignes paternelles & quatre maternelles, dans l'abbaye de Beaume. Il y avoit par conséquent très-long-temps que la maison étoit noble. Ce testament est publié en la cour de l'officialité de Besançon, comme c'étoit l'usage en ces temps-là. Voila trois preuves incontestables de l'ancienneté de la noblesse de la maison de Joffroy : l'échange de 1356 ; les annales de Besançon, sur l'année 1366 ; le testament de Catherine de Montmartin de 1398 ; où l'on voit que Bertrand Joffroy, son mari, est qualifié d'écuyer, à quoi ajoutant la preuve comme Etienne Joffroy étoit grand chambrier de Beaume, chapitre où l'on ne recevoit que des gens de condition, comme il est constaté par l'arrêt de 1644, déja cité ; on croit avoir produit les preuves les plus autentiques & les plus solides que l'on puisse présenter. A ces preuves on peut ajouter celle qui résulte de l'alliance qu'avoit faite BERTRAND Joffroy avec *Catherine* de Montmartin, fille de l'une des plus anciennes maisons du comté de Bourgogne. On sait que dans cette province, comme dans l'Allemagne & la Flandre, un homme de condition ne s'alliroit qu'à une personne de qualité, & par le même principe une fille de qualité n'épousoit pas un homme de basse extraction ; la grande correspondance qu'il y avoit entre les Flamands & les Comtois avoit sans doute transféré cet usage de l'une des provinces aux autres ; aussi voyons-nous un grand nombre de maisons Comtoises alliées avec les Flamandes : ces provinces soumises au même souverain, & régies par les mêmes loix, avoient les mêmes usages. Si les guerres fréquentes, les révolutions différentes que la Franche-Comté a essuyées, & les incendies qu'elle a soufferts n'avoient pas détruit & consommé un nombre infini de châteaux, de bourgs & de villages, on trouveroit une infinité de monumens éclatans de bien des maisons, qui sont aujourd'hui dans l'impossibilité de justifier leur noblesse autrement que par la tradition que l'on en a, ou par les chartes des différens chapitres de noblesse de cette province, dans lesquels ces mêmes maisons étoient reçues anciennement ; de sorte que les filiations par titres deviennent comme impossibles au-delà de trois siécles. On vient à celle de la maison de Joffroy, & on la fera par titres originaux. On a fait voir plus haut par le testament de Catherine de Montmartin, qu'elle étoit femme de Bertrand Joffroy, écuyer en 1398, temps de la date de ce testament ; Bertrand Joffroy vivoit, puisque Catherine de Montmartin lui donne plusieurs biens ; ce Bertrand est traité d'écuyer, il y a par conséquent plus de 350 ans, que cette qualité est dans sa maison ; ce qui suppose une noblesse bien plus ancienne encore, parceque la qualité d'écuyer n'a jamais été accordée au premier noble d'une race, mais seulement aux anciens nobles. Voila donc la noblesse dans la maison de Joffroy, depuis 450 ans au moins, & vraisemblablement davantage. Elle en a joui sans interruption, & l'a illustrée par ses alliances, comme on le verra dans la suite de ce mémoire.

PERRIN Joffroy épousa 1° *Jeanne* de Savigny : & 2° *Marguerite* de Prie, l'une & l'autre de très-ancienne maison. Ce Perrin Joffroy étoit sans doute fils du sieur Joffroy, seigneur de Belne, dont on a parlé dans l'échange de 1356. La preuve de cette vérité se tire de la conformité des dates qui se trouvent dans cet acte avec les suivans, & mieux encore de l'alliance que fit Perrin avec Jeanne de Savigny. Perrin vivoit en l'année 1370 ou 1380. Ce fait est certain, parceque l'on voit qu'il étoit pere de PARIS Joffroy, qui suit ; de *Jean* Joffroy, qui fut prieur de Notre-Dame du Château sur Salins, abbé de S. Pierre de Luxeul, ensuite abbé de S. Denys en France, puis envoyé en ambassade par le duc Philippe le Bon, auprès du pape Nicolas V : ensuite il fut fait évêque d'Arras. Le pape Pie II le fit cardinal en 1461, & depuis évêque d'Alby ; ce même pape le renvoya légat en France : le pape Paul II lui donna le même emploi en 1465. Depuis, Louis XI lui donna le commandement de son armée contre Jean V, comte d'Armagnac, qui s'étoit rendu maître de la ville de Leitour : or Jean Joffroy avoit au moins 50 ou 60 ans, quand il fut fait cardinal ; par conséquent il étoit né vers l'an 1400. Son pere Perrin avoit au moins 20 ou 25 ans de plus que lui : car Jean n'étoit pas l'aîné de ses enfans, ce fut *Paris* ; il faut donc que Perrin fût de l'an 1375 ou 1380. Depuis l'année 1375 ou 1380, en remontant jusqu'en 1356, date du traité d'échange où il est fait mention de noble & sage *N.* Joffroy, seigneur de Belne, on ne trouve de distance que 20 ou 25 ans ; il est donc bien naturel de croire que ce Joffroy, seigneur suzerain de la forteresse de Savigny, à cause de sa terre & seigneurie de Belne, étoit le pere de Perrin. Le mariage qu'il contracta avec Jeanne de Savigny, en fournit encore une preuve. Des raisons de convenance & d'intérêt, l'avoient formé sans doute, & avoient allié ces deux maisons. La proximité des biens (car Belne & Savigny sont très-voisins) & la mouvance de l'une de ces terres dépendantes de l'autre, furent un second motif. On remarquera encore que ledit Bertrand Joffroy, mari de Catherine de Montmartin, & qui est traité d'écuyer dans le testament de 1398, y est dit de Bletteran, & que Bletteran est un bourg à portée de Savigny & de Belne, conjecture certaine que c'étoit toujours la même famille. On trouveroit des preuves plus positives & plus certaines, si le bourg de Bletteran qui confine avec le duché de Bourgogne, n'avoit été souvent pillé & saccagé dans les différentes guerres qu'il a essuyées. Perrin Joffroy, en 1452, reprend de fief par devant Philippe duc de Bourgogne, d'une rente féodale sur les fauneries de Salines, situées au comté de Bourgogne, tant en son nom qu'au nom de Paris & Henri Joffroy,

Joffroy, ſes enfans; dans cet acte il eſt qualifié par ſon ſouverain, d'écuyer, & il eſt dit qu'il eſt de Beſançon. On trouve que cette même qualité lui eſt donnée, & à *Henri* Joffroy, ſon fils, dans une reddition de compte, paſſée à la Régalie de Beſançon, qui porte auſſi que ce Henri Joffroy avoit épouſé *Iſabeau* de Vaudrey. Cet acte eſt de 1494, long-temps après la mort de Perrin Joffroy, qui étoit déja mort en 1458, comme on le voit par un acte, dans lequel le cardinal Joffroy, qui pour lors n'étoit qu'évêque d'Arras, eſt choiſi pour arbitre d'un différend entre Marguerite de Prie, veuve de Perrin Joffroy, & Paris & Henri Joffroy, enfans dudit Perrin. La nobleſſe de Perrin Joffroy eſt prouvée ſuffiſamment par ces deux actes, ſavoir par la repriſe de fief & par la reddition de compte au tribunal de la Régalie de Beſançon; & l'on voit par les piéces précédentes que ſa maiſon jouiſſoit des titres & qualités que l'on accordoit à la ſeule ancienne nobleſſe, depuis l'année 1356: ainſi l'on ne peut pas dire que l'élévation de Jean Joffroy, ſon fils, ait été l'époque de ſa nobleſſe, puiſque Perrin mourut avant que ſon fils fût revêtu des dignités éminentes dont il a été honoré. On a dit plus haut que Perrin Joffroy eut de Jeanne de Savigny, ſa premiere femme, Paris, Jéan & Henri Joffroy: il conſte par un partage que fait noble Perrin Joffroy à Paris, & Henri Joffroy, ſes fils, le 26 octobre 1452, dans lequel il eſt fait mention de demoiſelle Jeanne de Savigny, femme dudit Perrin.

II. Paris épouſa *Pierrette* de Maillardet, & ils eurent pour enfans, Geoffroi Joffroy, qui ſuit; & *Jacques*, qui épouſa 1° *Anne* de Jour: 2° *Béatrix* de Marceret, fille du grand gruyer de Bourgogne, dont les enfans ont formé la branche de Joffroi d'Aban, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Ces faits ſont conſtatés par le teſtament de ladite dame de Maillardet, en date du 17 avril 1481, & par ſon codicile daté du mois de novembre de l'année 1486. Dans ces deux titres on voit que Pierrette de Maillardet avoit eu de Paris Joffroy, Géoffroy Joffroy, & Jacques Joffroy, dont on vient de parler. Dans l'un & l'autre de ces titres, Géoffroi Joffroy eſt qualifié de chevalier; & encore par le teſtament dudit Paris, publié à l'officialité de Beſançon, le premier avril 1467, dans lequel les dénommés *Joffroy* ſont qualifiés de damoiſeaux, *Domicelli*. Or, perſonne n'ignore que la qualité de damoiſeau étoit un titre que l'on ne donnoit qu'à la très-ancienne nobleſſe, & qu'il ne fut au-deſſus de celui d'écuyer. Par une repriſe de fief que fait & donne à Charles de Neufchatel Géoffroi Joffroy, tant en ſon nom que de celui de Jacques, ſon frere, & en celui de noble femme Pierrette de Maillardet, ſa mere, on voit que la même qualité de chevalier lui eſt donnée; & il eſt dit avec ſon frere Jacques, héritier univerſel de feu noble Paris Joffroy, ſeigneur de Gonſſans: cet acte eſt daté du 29 octobre 1471. De plus, on voit dans un mandement de Charles, duc de Bourgogne, que Pierrette de Maillardet étoit veuve de Paris Joffroy, mere de Géoffroi, & tutrice d'Adrien Joffroy, qui fut, comme nous le dirons dans la ſuite, fils de Géoffroi: dans cet acte émané du ſouverain, Géoffroi eſt qualifié de chevalier; il eſt daté du 24 février 1483. La même qualité lui eſt encore donnée dans une repriſe de fief qu'il fait au duc Charles.

III. Géoffroi Joffroy, mourut jeune, après avoir épouſé *Hélene* de Bigny, de laquelle il eut Adrien Joffroy, qui ſuit. Ce fait eſt prouvé par le teſtament de ladite dame Hélene de Bigny, dans lequel elle ſe dit veuve de feu noble ſeigneur Géoffroi Joffroy, chevalier, & inſtitue ſon héritier univerſel, ſon *cher & bien-aimé fils* Adrien Joffroy: cet acte eſt daté du 28 avril 1482; & par une procuration que donne Pierrette de Maillardet à pluſieurs particuliers, pour rendre à l'officialité de Beſançon un compte tutélaire, dans laquelle procuration elle eſt dénommée veuve de feu noble Paris Joffroy, jadis ſeigneur de Gonſſans, mere de feu meſſire Géoffroi Joffroy, jadis chevalier, & tutrice d'Adrien Joffroy, fils & pupille dudit meſſire Géoffroi, ſeigneur de Gonſſans, & de la dame de Bigny, ſa femme; au pied duquel acte eſt l'ordonnance de M. l'official, dans laquelle tous les dénommés Joffroy, majeurs & mineurs, ont la qualité de damoiſeaux, *Domicelli*; le tout daté du 8 mai 1483; & par un acte paſſé au parlement de Bourgogne, dans lequel Pierrette de Maillardet eſt dite tutrice d'Adrien Joffroy, fils de feu noble ſeigneur Géoffroi Joffroy, jadis chevalier, ſeigneur de Gonſſans, en date du 14 mai 1483. Enfin Géoffroi Joffroy eſt encore traité de chevalier dans un acte paſſé à l'officialité de Beſançon, daté de l'année 1477, dans lequel il eſt dit fils de Paris; ſon frere Jacques y eſt auſſi dénommé: l'un & l'autre y ſont dits fils & héritiers de feu Paris Joffroy: *Filiis & heredibus defuncti nobilis viri Pariſi Joffredy, quondam domicelli, civiſque Biſuntini*; c'eſt-à-dire, fils & héritiers de feu Paris Joffroy; jadis damoiſeau & citoyen de Beſançon. Géoffroi Joffroy étoit donc fils de Paris Joffroy, & de damoiſelle Pierrette de Maillardet, comme on l'a dit plus haut, & Adrien étoit ſon fils. Il en conſte encore par un traité fait en 1459, dans lequel la dame de Maillardet eſt dénommée veuve de feu noble Paris Joffroy, ſeigneur de Gonſſans, citoyen de Beſançon, légitime adminiſtrateur des biens & corps d'Adrien Joffroy, jadis chevalier, ſeigneur de Gonſſans, & auſſi de Jacques Joffroy, ſeigneur de Citey, en partie, & frere dudit Géoffroi Joffroy; laquelle piéce prouve inconteſtablement la deſcendance d'Adrien, ainſi que celle du 8 mai 1483. On remarquera que la qualité d'écuyer accordée à Bertrand Joffroy, depuis l'année 1398, eſt dans ſa maiſon depuis près de quatre ſiécles; & celle de chevalier, donnée dans tant d'actes différens à Géoffroi Joffroy, depuis 260 ans, celle de damoiſeau, depuis 1467, c'eſt-à-dire, depuis Paris Joffroy.

IV. Adrien Jouffroy épouſa damoiſelle *Anne* Deſpotot, fille du ſeigneur de Dampierre. Il eut pour enfans, Louis de Jouffroy, qui ſuit; *Pierre* de Jouffroy, marié 1° à *Anne* de Merceret: 2° à *Claudine* de la Tour S. Quentin, dont la poſtérité a formé la branche de Jouffroy Gonssans, ſubſiſtante encore aujourd'hui; & *Guillaume* de Jouffroy. Ce fait eſt conſtaté par un partage que font leſdits Louis, Pierre & Guillaume, le 25 février 1547, dans lequel ces trois freres ſont dénommés fils de noble ſeigneur Adrien de Jouffroy, ſeigneur de Gonſſans.

V. Louis de Jouffroy, fut pere de François de Jouffroy, qui ſuit; d'*Antoine* de Jouffroy, & de *Bonne* de Jouffroy, qui épouſa le ſeigneur de Raucourt: ce qui ſe voit par une quittance que donna ladite dame de Raucourt Bonne de Jouffroy, à François de Jouffroy, du reſte de ſa dot & portion des biens à elle provenans, tant de Louis de Jouffroy, leur pere, que d'Antoine leur frere: cette quittance eſt datée du 4 janvier 1579. Ce Louis de Jouffroy avoit épouſé *Louiſe* de Brancion; ce qui ſe voit par une donation que fait ladite dame Anne Deſpotot à Louis de Jouffroy, ſon fils, en faveur dudit mariage, le 8 janvier 1543.

VI. François de Jouffroy, épouſa *Roſe* de la Tour, & eut pour enfans Thomas de Jouffroy, qui ſuit; & *Jean-François* de Jouffroy, comme on le voit dans un compte de tutelle, que rend Etienne de Jouffroy, auſdits Thomas & Jean-François, des biens de noble ſeigneur François de Jouffroy, leur pere; ledit ſieur Etienne de Jouffroy étant entré en cette tutelle, au lieu de dame Roſe de la Tour, leur mere, laquelle s'étoit remariée au ſieur *Claude* de Mugnan, chevalier: ce compte fut rendu & paſſé à l'officialité de Be-

Digitized by Google

ſançon, le 8 janvier 1602. Ce fait eſt encore conſtaté par une donation que fait à Thomas de Jouffroy, ſon fils, ladite dame Roſe de la Tour, en date du 21 février 1631, & par le contrat de mariage dudit Thomas.

VII. THOMAS, épouſa damoiſelle *Jeanne* Deſporot: on le prouve par ſon contrat de mariage, daté du 2 août 1612. Il eut de ce mariage PIERRE-FRANÇOIS de Jouffroy, qui ſuit; & pluſieurs autres enfans.

VIII. PIERRE-FRANÇOIS de Jouffroy épouſa *Magdéléne* Desfourg, comme on le voit par ſon contrat de mariage, en date du premier mars 1646, dans lequel ledit Pierre-François eſt dit fils de *généreux ſeigneur* Thomas de Jouffroy, & de damoiſelle Jeanne Deſporot. De Pierre-François de Jouffroy, & de Magdeléne Desfourg, eſt né FRANÇOIS de Jouffroy Nouillard, qui ſuit. Pierre-François de Jouffroy a épouſé en ſecondes noces, par contrat du 5 février 1657, damoiſelle *Louiſe* de Lallemand, dont il a eu CLAUDE-FRANÇOIS de Jouffroy d'Uzelle, *dont il eſt parlé après la poſtérité de ſon frere aîné.*

IX. FRANÇOIS de Jouffroy Nouillard eut pour femme *Marguerite* de Véſoul, & a formé la branche de Jouffroy Nouillard. De ce mariage eſt iſſu THOMAS de Jouffroy Nouillard, qui ſuit.

X. THOMAS de Jouffroy Nouillard a épouſé par contrat de mariage du mois de mai 1732, damoiſelle *Gabrielle* de Breſley. On prouve que Thomas de Jouffroy Nouillard eſt fils de François, par le teſtament réciproque que firent ledit François, ſon pere, & dame Marguerite de Véſoul, ſa mere. On emploie cette piéce pour prouver la filiation, parce qu'alors du mariage dudit Thomas de Jouffroy, avec la demoiſelle de Breſley, ſon pere & ſa mere étoient morts. Thomas de Jouffroy Nouillard, a de la demoiſelle Gabrielle de Breſley, ſa femme, *Claude-François* de Jouffroy Nouillard.

IX. CLAUDE-FRANÇOIS de Jouffroy d'Uzelle, dans ſon contrat de mariage, du 5 juin 1686, avec damoiſelle *Béatrix-Africaine* de Montagu, eſt dit fils de *généreux ſeigneur* meſſire PIERRE-FRANÇOIS de Jouffroy, & de damoiſelle *Louiſe* de Lallemand. Claude-François de Jouffroy forma la branche de Jouffroy d'Uzelle, & eut pour fils ALEXANDRE-FRANÇOIS de Jouffroy, qui ſuit.

X. ALEXANDRE-FRANÇOIS de Jouffroy d'Uzelle, dans ſon contrat de mariage, du 4 mars 1715, avec damoiſelle *Jeanne-Charlotte* de S. Ignon, eſt dénommé fils *de généreux ſeigneur meſſire* Claude-François de Jouffroy d'Uzelle, & de dame Béatrix Africaine de Montagu; & a entr'autres enfans *Claude-François* de Jouffroy d'Uzelle, capitaine au régiment de la Marine, & *Louis-Joſeph* de Jouffroy. La maiſon de Jouffroy eſt donc actuellement diviſée en quatre branches: Jouffroy Nouillard, qui continue la branche aîné; Jouffroi d'Uzelle, cadet de cette branche; Jouffroy Gonſſans, qui s'en ſépara environ l'an 1547, dans la poſtérité d'Adrien Joffroy; & la branche de Jouffroy d'Abans, laquelle ſe forma plus anciennement dans les deſcendans de Jacques Joffroy, fils de Paris, par le mariage dudit Jacques, avec Anne de Jour, environ l'an 1460.

Il y avoit encore une branche de cette maiſon, que l'on nommoit JOUFFROY MARCHAND ou MARCHAUX, & qui eſt finie: elle a ſoutenu par ſes titres & ſes alliances la ſplendeur de ſa maiſon. On voit dans un acte paſſé en 1577, entre noble ſeigneur Gaſpard de Grammont, ſeigneur de Chatillon, Guyotte, Bigny, en partie, & noble ſeigneur Jean de Plaine, ſeigneur de la Roche, & dudit Bigny, pour l'autre portion, que ſur leur différend, & pour le décider, ils choiſirent haut & puiſſant ſeigneur meſſire CLAUDE de Jouffroy, ſeigneur de Marchaux. Cette branche, ainſi que celles qui ſubſiſtent aujourd'hui, a donné des chevaliers à l'ordre de Malte, & des ſujets à tous les chapitres nobles de cette province. On en voit beaucoup dans la célébre abbaye de S. Claude: un *Antoine* de Jouffroy, entr'autres, qui fut grand chantre & vicaire général de don Jean d'Autriche: il y a plus d'un ſiécle, que ce même nom de *Jouffroy* y eſt juré & reçu dans les preuves de beaucoup d'autres maiſons. On voit encore dans les abbayes de Beaume, Gigny, Château, Châlon, Beaume-les-Dames, tous chapitres de nobleſſe où l'on fait les mêmes preuves qu'à S. Claude, le nom de *Jouffroy*, juré en ligne directe ou collatérale plus de trente fois. On l'y voit dans l'abbaye de Beaume, en la perſonne d'*Etienne* Joffroy, en 1398, comme on l'a fait voir par le teſtament de Catherine de Montmartin, rapporté au commencement de ce mémoire. Enfin l'on trouve parmi les réceptions de meſſieurs les chevaliers de la confrérie de S. Georges, le nom do *Jouffroy*, juré dès les temps les plus reculés. Perſonne n'ignore quelle eſt l'exactitude des preuves que l'on fait pour entrer dans cette illuſtre confrérie, où l'on n'admet que les perſonnes d'une très-ancienne nobleſſe. Les rois d'Eſpagne, autrefois ſouverains du comté de Bourgogne, le feu roi Louis XIV & Louis XV, régnant aujourd'hui, ont été ſi perſuadés de l'exactitude de ces preuves, qu'ils ont donné en différens temps pluſieurs arrêts qui établiſſent les chevaliers de la confrérie de S. Georges, pour juges des difficultés qui pourroient naître au ſujet des preuves que l'on préſenteroit pour entrer dans les différens chapitres nobles do cette province. La différente orthographe dont on s'eſt ſervi dans les temps divers en écrivant, tantôt Joffroy, comme on le voit juſqu'à Adrien, tantôt Jouffroy, comme on l'a fait depuis, ne peut former aucun ſoupçon ſur l'identité des noms. Outre le témoignage que l'on produit de meſſieurs les chevaliers de la confrérie de S. Georges, qui prouvent inconteſtablement qu'il n'y a eu dans le comté de Bourgogne aucune maiſon noble, autre que celle qui ſubſiſte encore aujourd'hui, qui ait porté & qui porte le nom de *Joffroy* ou *Jouffroy*, qui eſt le même, avec les armes telles qu'elles ſont encore; on a produit une filiation juſtifiée par titres originaux depuis l'an 1400, & plus, juſqu'en 1734, dans laquelle malgré la variété de l'orthographe on a établi une deſcendance inconteſtable. Par les mêmes titres qui ont fait la preuve des filiations de la maiſon de Jouffroy, juſques aujourd'hui, on croit avoir fait celle de ſa nobleſſe d'une maniere à ne laiſſer aucun doute ſur ſon ancienneté, & à détruire les injuſtes prétentions que quelques auteurs mal informés ou partials ont pu donner contre la vérité. Peut-être n'ont-ils pas été inſtruits & qu'ils n'ont pas eu en mains les titres dont on a fait mention dans ce mémoire; peut-être auſſi que l'éclatante fortune du cardinal Joffroy & ſon crédit immenſe auprès de Louis XI, ont excité de la jalouſie à ſes contemporains. Il pouroit encore être que la démarche qu'il fit d'engager le roi à abolir la pragmatique ſanction, lui attira des ennemis: il n'y a que ces trois motifs, ou l'un deux qui aient pu déterminer quelques écrivains du temps paſſé à parler de la maiſon de Jouffroy, comme ils ont fait. On voit par les titres dont on vient de faire mention, quelles ont été les alliances des quatre branches de la maiſon de Jouffroy. Toutes ont été faites avec des maiſons dont les noms ſont connus pour bons. Celle que Bertrand Joffroy fit avec Catherine de Montmartin, avant l'an 1398, fut ſoutenue par celle que prit Perrin Joffroy, avec les maiſon de Savigny & de Prie; il en eſt de même de celles qui ont ſuccédé à ces premieres. Cette preuve qui réſulte des alliances n'eſt pas moins convaincante que celle que l'on puiſe dans les qualités, ſur-tout quand elles ſont ſoutenues pendant quatre ſiécles, comme on le voit dans la maiſon de Jouffroy. L'allégation de ces mêmes auteurs n'eſt pas juſte, quand ils diſent que Jean Joffroy, cardinal,

Digitized by Google

étoit de Luxeul, parceque l'on a vu que Bertrand Joffroy, plus anciennement, étoit dit de Blettéran; que Perrin, pere de ce cardinal, eſt dénommé citoyen de Beſançon, dans une infinité de titres: cette dénomination eſt donnée auſſi à tous ſes deſcendans. Le titre de citoyen de Beſançon ne doit pas ſe confondre avec celui de bourgeois: les plus anciennes maiſons demandoient à la ville de Beſançon cette qualité, afin de pouvoir jouir des immunités & des droits qui y étoient attachés. Les barons de Soge, quand ils s'établirent en Franche-Comté, demanderent ce titre qui leur fut accordé par lettre patente. A l'imitation des anciens Romains, Beſançon qui pour lors étoit une ville libre, gouvernée par ſes citoyens, avoit accordé de grands priviléges à ceux qui portoient cette qualité. Tout le monde alors la rechercha, afin de ſe mettre en état d'avoir quelque part au gouvernement, car ſans être citoyen, on ne pouvoit y parvenir: ce fut à cauſe de ce titre que l'on y admit ſi ſouvent meſſieurs de Jouffroy, que l'on en voit juſqu'à dix-ſept de ce nom qui ont été des quatre; on appelloit les *Quatre*, ceux qui étoient à la tête du gouvernement. On y a vu des Labeaume Saint Amour, & beaucoup d'autres noms diſtingués comme celui-là. La maiſon de Jouffroy n'a ceſſé d'être dans le gouvernement, que lorſque la ville de Beſançon a ceſſé elle-même de ſe choiſir ſes gouverneurs, c'eſt-à-dire, en 1674, temps de la conquête de la Franche-Comté, qui avoit pour lors PIERRE-FRANÇOIS de Jouffroy, pour gouverneur. Une réflexion toute ſimple va terminer ce mémoire: Si les titres & les énonciations de noble, d'écuyer & de damoiſeau n'étoient dans la maiſon de Jouffroy que depuis l'année 1461, temps auquel JEAN Joffroy fut élevé aux éminentes dignités où il eſt arrivé, & aux emplois brillans qu'il a occupés, on pouroit dire avec quelque fondement que c'eſt à lui à qui ſa maiſon doit la nobleſſe dont elle jouit: mais l'on a fait voir dans ce mémoire par titres originaux & inconteſtables, qu'en 1356, la qualité de noble étoit dans cette maiſon, celle d'écuyer, en 1398, & celle de damoiſeau, en 1467: enfin par des repriſes de fief faites au duc Philippe, on a prouvé qu'en 1452, PERRIN Joffroy, pere du cardinal, avoit la qualité d'écuyer; ce n'eſt donc pas à ſon fils qu'il étoit redevable de ſa nobleſſe, non plus que ſes deſcendans. On ajoute à cette réflexion celle que préſente naturellement l'alliance de Bertrand Joffroy, avec Catherine de Montmartin, avant 1398, & les deux que fit Perrin, avec la maiſon de Savigny & de Prie; ces trois alliances avec des maiſons de ce rang-là ne laiſſeront jamais préſumer une naiſſance obſcure & baſſe à ceux qui les ont faites, & ſeroient preſque ſuffiſantes pour détruire les préjugés des hiſtoriens qui ont écrit de cette maiſon avec trop peu d'exactitude. L'exemple que nous fournit Puffendorf, dans ſon *hiſtoire de Suede*, quand il ſoutient que la maiſon de Montmorency eſt finie, eſt une preuve que très-ſouvent les écrivains haſardent les faits avec bien de la légéreté; car toute l'Europe ſait que cette illuſtre maiſon ſubſiſte aujourd hui, & qu'il y en a même pluſieurs branches; l'autorité de cet hiſtorien ſuffiroit-elle pour faire le procès à meſſieurs de Montmorency. Celle de Varillas & de M. Fleury ſont dans ce genre d'un poids égal. Sur ce qui regarde la naiſſance du cardinal Joffroy, leur témoignage ne peut détruire une vérité conſtatée par un nombre infini de titres, qui forment une conviction certaine de leur erreur, & donnent une juſte idée de la maiſon de Jouffroy. Les auteurs Franc-Comtois qui avoient connoiſſance de la maiſon du cardinal de Jouffroy, en ont parlé différemment des auteurs François. Gollut, qui a écrit en 1580, dit que JACQUES de Jouffroy fut avec pluſieurs autres gentilshommes du comté de Bourgogne, commandé par Otto, Palatin de Bourgogne, en 1281, au ſujet des vêpres Siciliennes, *pag.* 433. Le même Gollut dit qu'au décès de dame Jeanne, reine de France, comteſſe d'Artois, & Palatine de Bourgogne, qui mourut en 1330, ſe trouverent pluſieurs gentilshommes, parmi leſquels eſt nommé JEAN de Jouffroy, *p.* 489. Il dit dans un autre endroit que le cardinal Jouffroy fut nommé avec pluſieurs autres gentilshommes des principaux du comté de Bourgogne, pour travailler à pluſieurs choſes concernant la nobleſſe. Blanc, auteur du grand Atlas, qui a écrit il y a 100 ans, dit qu'il étoit héros d'armes du comté de Bourgogne, & qu'en cette qualité il doit parler des bonnes maiſons de cette province; qu'il ne parlera que de celles reçues dans les chapitres de nobleſſe, parmi leſquelles il nomme la *maiſon de Jouffroy*, ſubſiſtante en quatre branches au comté de Bourgogne. Il eſt plus juſte de s'en rapporter à ces auteurs Francs-Comtois, qu'aux auteurs François, à qui la nobleſſe du cardinal de Jouffroy pouvoit n'être pas connue; leſquels vraiſemblablement ont écrit contre ſa naiſſance, à cauſe de la haine qu'il s'étoit attirée au ſujet de la pragmatique ſanction. On peut ajouter aux articles ci-deſſus, que les titres de la maiſon de Jouffroy ont été examinés au parlement de Beſançon, & enregiſtrés à la chambre des comptes, à l'occaſion de l'érection de la terre de Nouillard en marquiſat. M. de Boulainvillier, dans ſon hiſtoire de l'état de la France, en parlant des bonnes maiſons du comté de Bourgogne, dans ſon troiſième tome, cite la maiſon de Jouffroy, & dit qu'il ne parle que des anciennes & illuſtres maiſons, & rapporte ce que Gollut dit de la maiſon de Jouffroy, en particulier du cardinal favori de Louis XI. * On donne ces mémoires tels qu'ils ont été envoyés par le R. P. dom Remi Ceillier, Bénédictin de la congrégation de S. Vannes, prieur titulaire de Flavigny en Lorraine.

JOUG, *Jugum*, piéce de bois qui ſert à atteler les bœufs à la charrue. Les Romains faiſoient paſſer ſous le joug les ennemis qu'ils avoient vaincus: ce qui paſſoit pour une grande infamie, parcequ'ils paſſoient ſous une eſpéce de fourches patibulaires. C'étoit une arme, comme une pique ou hallebarde, poſée de travers, & ſoutenue ſur deux autres dreſſées à plomb.

JOUGNE, petite ville ou ancien bourg, avec un château. Il eſt dans la Franche-Comté, près du mont Jura, dans le bailliage de Pontarlier, & à quatre lieues de la ville de ce nom, vers le midi. * Baudrand.

JOVIEN, fils du comte Varronien, né à Singidon, ville de Pannonie, vers l'an 331, fut élu empereur le 27 juin par les ſoldats de l'armée romaine, après la mort de Julien l'*Apoſtat*, l'an 363. Il refuſa d'abord cette qualité, proteſtant qu'il ne vouloit point commander à des ſoldats idolâtres; mais tous lui ayant proteſté qu'ils étoient Chrétiens, il reçut la pourpre impériale. Les affaires étoient en très-mauvais état; il tâcha d'y mettre ordre, & commença par faire la paix avec les Perſes: de quoi il a été blâmé mal-à-propos par quelques auteurs, puiſque ſans cela il ne pouvoit retirer ſes troupes du pays où Julien les avoit engagées. Enſuite il commanda de fermer les temples des idoles, & défendit leurs ſacrifices. Il eut ſur-tout un ſoin extrême de rappeller les prélats exilés, & de témoigner aux hérétiques qu'il ne vouloit point ſouffrir de diſcorde. Cependant il ne jouit pas long-temps de l'autorité, dont il ſe ſervoit ſi dignement, & il mourut à l'âge de 33 ans, dans un lieu appellé *Dadaſtane*, entre la Galatie & la Bithynie. Ce fut la nuit du 17 février 364, n'ayant tenu l'empire que 7 mois & 22 jours. On le trouva étouffé dans ſon lit, par la vapeur du charbon qu'on avoit allumé dans ſa chambre pour la ſécher. Jovien avoit été capitaine de la garde prétorienne, du temps de Julien, & ce fut dans ce temps que ce prince voulut le faire renoncer à la foi, ce qu'il refuſa généreuſement. Cependant quelques hiſtoriens ont taxé ce prince d'avoir été fort

Digitized by Google

adonné à ſes plaiſirs ; mais ce ſont des païens, qui ne pouvoient lui pardonner d'avoir détruit tout ce que ſon prédéceſſeur avoit fait pour eux. Il avoit épouſé *Chariton*, fille d'un ſeigneur nommé *Lucillien*, & il laiſſa de ce mariage un fils nommé *Varronien*, qui vivoit encore en 380, à Conſtantinople, ainſi que ſa mere : mais pour lui ôter toute eſpérance de parvenir à l'empire, & le rendre difforme, on lui avoit arraché un œil ; apparemment par l'ordre de Valens. * Saint Jerôme, *en la chron.* Ammien Marcellin, *l.* 25. Théodoret, *l.* 24. Socrate, *l.* 6. Sozoméne, *l.* 6 *hiſt.* Tillemont, *hiſt. des empereurs, tome IV.*

JOVIN, noble Gaulois, & capitaine expérimenté, fut déclaré empereur à Mayence l'an 411, dans le temps qu'on aſſiégeoit le tyran Conſtantin à Arles. Ce fut par la brigue, & par le ſecours de Goar Alain & de Gundicaire, chefs des Bourguignons. Il aſſocia à cette dignité ſon frere nommé *Sébaſtien.* Mais ils ne jouirent pas long-temps de la pourpre ; car l'année ſuivante Ataulfe, qui ſuivoit le parti de Jovin, l'ayant quitté à la ſollicitation de Dardanus, ce tyran fut tué dans le temps qu'on le conduiſoit à l'empereur Honorius, qui étoit alors à Ravenne, & auquel on porta auſſi la tête de Sébaſtien. Quelques auteurs ont écrit qu'ils étoient tous deux de Narbonne, & ſortis de la famille dont étoit S.Sébaſtien martyr.* Oroſe, *l.*7. Proſper. Marcellin & Idace, *en la chron.* Olympiodore, &c.

JOUINI, auteur Arabe, mort l'an de l'hégire 683, de l'ére chrétienne 1284, eſt appellé *le Rhétoricien*, & l'on dit qu'il excelloit dans les belles lettres. Son hiſtoire de la conquête du monde, intitulée : *Taric Gehanguſcha*, fut compoſée en 1260, ſous le régne de Mangou Caan, fille de Tulican, fils de Genghizcan. Il y marque que le vrai pays de Genghizcan étoit fort étendu vers l'orient & le nord, du côté du déſert de Tartarie ; que le vrai pays des Mogols avoit huit mois de chemin, tant en longueur qu'en largeur ; que les divers peuples qui l'habitoient étoient partagés en tribus, appellées *Mogoles*, & qu'entre toutes ces tribus, il n'y en avoit qu'une qui fût civiliſée ; ſavoir, celle de Niton Caïat, dont Genghizcan, fils de Piſouca, fut le ſouverain après la mort de ſon pere. Il traite de l'hiſtoire de Genghizcan, & de Hulacou-Can ſon fils, du régne des rois Mogols, & des autres rois de leur temps. Il eſt cité par Ouaſaff au commencement de ſon hiſtoire chronologique. * *Hiſtoire de* Genghizcan, *page* 542 & 553.

JOVINIEN, héréſiarque, étoit moine d'un monaſtere que S. Ambroiſe dirigeoit dans les fauxbourgs de Milan. Le gouvernement de ce ſaint prélat, quoique plein de douceur, lui parut trop rude, & ſa légéreté lui fit abandonner cette ſainte communauté, d'où il ſe retira avec quelques autres moines, qu'il avoit infectés de ſes erreurs, vers l'an 382. Ils voulurent depuis y rentrer ; mais ils furent refuſés, parce qu'ils ne donnoient aucun ſigne d'une véritable pénitence. Jovinien, outré de ce refus, commença à enſeigner publiquement, que les jeûnes & les autres œuvres de pénitence n'étoient d'aucun mérite ; que l'état de virginité n'avoit point d'avantage ſur celui du mariage ; & par conſéquent que les vierges ne méritoient pas plus que les femmes mariées ; qu'il n'y avoit qu'une même récompenſe pour les bienheureux ; que la chair de Jeſus-Chriſt n'étoit pas véritable, mais fantaſtique ; que les baptiſés ne peuvent être corrompus du diable par la tentation ; & que la mere du Sauveur du monde n'étoit pas demeurée vierge après l'enfantement. S. Auguſtin & S. Jerôme écrivirent contre cet héréſiarque. Ce dernier lui reproche ſes délicateſſes, ſon luxe & ſes délices en toutes choſes. Jovinien étant venu à Rome, trompa pluſieurs vierges ſacrées, & les porta à ſe marier, en leur demandant ſi elles étoient meilleures que Sara, que Suſanne, qu'Anne, & que tant d'autres femmes mariées, à la piété deſquelles l'écriture rend un témoignage ſi honorable. Il fut condamné par le pape Sirice, & par un concile que S. Ambroiſe tint à Milan en 390, de l'autorité du même pontife. Ces anathêmes ne ramenerent point cet héréſiarque à ſon devoir : ce qui obligea l'empereur Théodoſe, par un reſcrit donné à Vérone le 12 ſeptembre, de le confiner lui & les autres moines apoſtats ſes compagnons, dans des lieux inhabités. Après la publication de ce ban : Jovinien fut contraint de ſortir de Rome ; mais par la négligence du magiſtrat à faire exécuter la volonté du prince, il ne s'éloigna guères de la ville, & tint ſes aſſemblées hors de ſes murailles. Il troubloit encore l'égliſe en 412 ; ce qui obligea l'empereur Honorius de le reléguer dans une iſle, où il mourut miſérablement. * S. Ambroiſe, *epiſt.* 42. S. Auguſtin, *de hæreſ. c.* 82. S. Jérôme, *l.* 1 & 2, *cont. Jovin.* Gennade, *c.* 75. Baronius, *A. C.* 182, 390, 412. Sandere, *hæreſ.* 97. Godeau, *hiſt. eccléſ. l.* 56. Code Theod. *de hæreſ. & l.* 21, *de Pœnis.*

JOVITE, *cherchez* FAUSTIN.

JOULKIEF, ville de Pologne, qu'on écrit *Zulkieuw* : c'eſt une des principales de la Ruſſie, où le roi Jean Sobieski faiſoit ſouvent ſon ſéjour. On y a laiſſé établir un grand nombre de riches Juifs ; ce qui, joint au voiſinage de Léopold, la rend une fort bonne ville. Elle a un château tout de brique, & d'aſſez belle ſtructure : un couvent de Dominicains, fondé par le roi Jean Sobieski, qui a fait de grandes dépenſes pour l'embelliſſement de l'égliſe, une des plus jolies de Pologne ; juſqu'à faire venir d'Italie les peintres qui ont travaillé au lambris. La paroiſſe eſt encore un bâtiment de pierre d'aſſez belle ſtructure, & d'un deſſin à l'italienne, avec un dôme au milieu, lequel eſt couvert en dehors de cuivre fin, la nef toute de plomb. C'eſt une prévôté de 4000 livres de revenu, ſervie comme une collégiale. Cette ville appartient à la famille du roi Jean Sobieski, qui l'avoit eue de ſa mere, la plus riche héritiere de Pologne, appellée *Danielovich*, ou, comme écrivent les Polonois, *Dangelowicz*. Joulkief a cinquante villages ſous ſa dépendance, qui ſont à cette famille, avec le marché de la ville, & le revenu des cartchemas ou hôtelleries publiques, plus de 150000 livres tous les ans ; ſans compter le caſuel des préſens que fait la nation Juive, tant pour avoir la permiſſion de bâtir des maiſons extraordinaires, que pour la conſtruction d'une ſynagogue, qui eſt une eſpéce de citadelle. Elle n'eſt qu'à trois lieues de Léopold ; mais il faut traverſer, pour y aller, un pays de montagnes, qui bordent à la droite la plaine de Joulkief, coupé de fonds & de grands marais tremblans, preſque impraticables, avec des étangs, des chauſſées, des campagnes graſſes & pâteuſes ; de ſorte qu'en tout temps c'eſt un très-vilain chemin, & en hiver un abîme. On ſe ſauve néanmoins par les hauteurs à travers les bois, où l'on a tracé une route. * *Mém. du chevalier de Beaujeu.*

JOUR, eſpace de temps depuis le lever du ſoleil juſqu'à ſon coucher. On l'appelle Jour naturel, & il eſt plus long en été qu'en hiver. On nomme *jour artificiel* ou *jour civil*, l'eſpace de vingt-quatre heures, qui comprend le jour naturel & la nuit. On diſtingue encore pluſieurs ſortes de jours, ſelon les différens commencemens que les peuples ont donnés au jour civil. Les Babyloniens commençoient leur jour au lever du ſoleil, & le continuoient juſqu'à l'autre lever. Les Italiens d'Ombrie le commençoient à midi juſqu'à l'autre midi. Ptolémée & pluſieurs autres aſtronomes, ſe ſont ſervi de ce jour. Les Juifs, & maintenant quelques Italiens le commencent au coucher du ſoleil, juſqu'au coucher ſuivant. Enfin, les Romains, les Egyptiens & Copernic, le commencent à minuit, juſqu'au minuit ſuivant. * Le P. Pétau, *de doct. temp.* Bayle, *dans ſa diſſertation ſur le jour, à la fin de ſon diction. critiq.*

Digitized by Google

Comme il eſt néceſſaire de ſavoir comment les Romains diviſoient les jours, afin d'entendre pluſieurs particularités de leur hiſtoire, nous allons mettre leurs principales diviſions dans cet article. Numa fit une diviſion générale des jours en ceux qu'on appelloit *Faſti*, & ceux qu'on nommoit *Nefaſti*. Les jours appellés *Faſti*, ſe diviſoient en *Comitiales*, *Comperendini*, *Stati*, *Præliares*. *Faſti dies* étoient les jours que l'on pouvoit plaider, auſquels il étoit permis au préteur de donner audience, & de faire droit aux parties; le mot *Faſti* venant du verbe *fari*, qui ſignifie *parler* ou *prononcer*. Auſſi la fonction du préteur conſiſtoit en la prononciation de ces trois mots, *do*, *dico*, *addico*. Au contraire, *dies nefaſti* étoient des jours non plaidoyables, où l'on ne rendoit point la juſtice: ce qu'Ovide a exprimé par ces deux vers:

Ille Nefaſtus erit per quem tria verba ſilentur;
Faſtus erit per quem lege licebit agi.

Les jours Faſtes ſont marqués d'une F. dans le calendrier romain, & les Nefaſtes d'une N. Ces jours Faſtes étoient de trois ſortes, ſelon la remarque de Paul Manuce. Les purement & ſimplement *Faſtes*, qui étoient deſtinés tous à rendre la juſtice: les autres Faſtes mi-partis, qu'on appelloit *Intercifi* ou *Interocifi*; parcequ'une partie de ces jours étoit employée à faire un ſacrifice, & l'autre à rendre la juſtice: ce qui ſe faiſoit dans l'entre-temps de la victime égorgée, juſqu'à ce qu'on préſentât les entrailles ſur les autels des dieux, pendant que l'on ouvroit & que l'on conſidéroit les entrailles, *inter cæſa & porrecta*; & ces jours ſont marqués dans le calendrier par ces deux lettres EN; & les troiſiémes Faſtes après midi, & Nefaſtes le matin, marqués dans le calendrier par ces deux lettres NP. *Nefaſtus priore tempore* ou *priore parte diei*. C'eſt ce que nous dit Ovide en ces termes:

Neu toto perſtare die ſua jura putetis:
Qui jam Faſtus erit, manè Nefaſtus erat.
Nam ſimul exta Deo data ſunt, licet omnia fari;
Verbaque honoratus libera prætor habet.

Dies Senatorii étoient des jours auſquels le ſénat s'aſſembloit pour les affaires de la république: c'étoit ordinairement les calendes, les nones, & les ides du mois, ſi ce n'eſt dans quelques rencontres extraordinaires, où il n'y avoit point de jours exceptés, ſinon les jours comitiaux ou des aſſemblées du peuple.

Dies Comitiales, les jours comitiaux, ou des aſſemblées du peuple, qui ſont marqués d'un C. dans le calendrier. Lorſque ces comices ou aſſemblées ne duroient pas tout le jour, il étoit permis au préteur d'employer le reſte de la journée à rendre la juſtice.

Dies Comperendini, jours de délai, lorſque les parties ayant été ouies, le préteur leur accordoit du temps, ſoit pour informer, ſoit pour ſe pouvoir juſtifier. Ce délai étoit pour l'ordinaire de vingt jours, & ne s'accordoit qu'aux ſeuls citoyens Romains, même pour faire aſſigner à Rome un étranger; & ce dernier délai s'appelloit, ſelon Macrobe, *ſtati dies*.

Dies Præliares, jours auſquels on pouvoit combattre contre les ennemis ſans ſcrupule. Il y avoit d'autres jours appellés *Juſti*, qui étoient 30 jours que les Romains avoient accoutumé de donner à leurs ennemis, après leur avoir déclaré la guerre, & avant que d'entrer ſur leurs terres, & d'exercer aucun acte d'hoſtilité, comme ſi ç'eût été un délai qu'ils leur euſſent accordé pour les obliger, pendant ce temps, ou à s'accommoder, ou à réparer le tort qu'ils avoient fait. *Juſti dies*, dit Feſtus, *dicebantur triginta, cùm exercitus eſſet imperatus, & vexillum in arce poſitum.* Il y avoit des jours *non præliares* ou *atri*, funeſtes & malencontreux, à cauſe de quelque perte arrivée aux Romains en ces jours, auſquels il n'étoit pas permis de livrer bataille. Les Grecs nommoient ces jours, ἀποφράδες.

Il eſt certain que les anciens croyoient qu'il y avoit des jours heureux & des jours malheureux; que les Chaldéens & les Egyptiens ont été les premiers qui ont fait les obſervations de ces jours; & qu'à leur imitation les Grecs & les Romains en ont fait de même. Héſiode eſt le premier qu'on ſache, qui ait fait un catalogue des jours heureux & malheureux, dans ſon traité intitulé: ἔργα καὶ ἡμέραι, *Opera & dies*, où il marque le cinquiéme jour des mois comme malheureux, parcequ'il croit qu'en ce jour les furies de l'enfer ſe promenent ſur la terre: ce qui fait dire à Virgile, *lib.* 1 *Georg.*

Quintam fuge, pallidus Orcus
Eumenideſque ſatæ; tum partu terra nefando
Cœumque Japetumque creat, ſævumque Typhœa,
Et conjuratos cœlum reſcindere fratres.

Platon tenoit le quatriéme jour pour heureux, & Héſiode le ſeptiéme, parcequ'Apollon étoit né à tel jour. Il mettoit dans le même rang le huitiéme, le neuviéme, le onziéme & le douziéme. Les Romains eurent auſſi des jours heureux & des jours malheureux. Tous les lendemains des calendes, des nones & des ides, étoient eſtimés par eux funeſtes & malheureux. Voici ce qui donna lieu à cela. Les tribuns militaires Virgilius Manlius & Cœlius Poſthumius, voyant que la république recevoit toujours quelque échec, préſenterent requête au ſénat en 363, pour demander qu'on examinât d'où cela pouvoit venir. Le ſénat fit appeller dans l'aſſemblée le devin L. Aquinius. On lui demanda ſur cela ſon ſentiment; il répondit que quand P. Sulpitius, l'un des tribuns militaires, combattit contre les Gaulois, avec un ſuccès ſi funeſte, auprès du fleuve Allia, il avoit fait des ſacrifices aux dieux le lendemain des ides de juillet; qu'à Cremere, les Fabiens furent tous tués, pour avoir combattu un pareil jour. Le ſénat, ſur cette réponſe, renvoya la choſe au collége des pontifes, pour avoir leur avis; & ceux-ci défendirent de combattre à l'avenir, ni de rien entreprendre le lendemain des calendes, des nones & des ides: c'eſt ce que nous apprenons de Tite-Live. Vitellius ayant pris poſſeſſion du ſouverain pontificat; & s'étant mis le quinziéme des calendes d'août à faire des ordonnances pour la religion, elles furent mal reçues, parcequ'à tel jour étoient arrivés les malheurs de Crémere & d'Allia, comme le témoigne Suétone, dans la vie de cet empereur; & Tacite au *liv.* 2 *de ſon hiſt. c.* 24. « On prit, *dit-il*, à mauvais augure, de ce qu'ayant été fait ſouverain pontife, il ordonna quelque choſe touchant la religion le dix-huitiéme jour de juillet, qui eſt funeſte par les batailles d'Allia & de Crémere. »

Outre ces jours-là, il y en avoit d'autres que chacun eſtimoit malheureux par rapport à ſoi-même. Auguſte n'oſoit rien entreprendre le jour des nones; d'autres le quatriéme des calendes, des nones & des ides.

Il y avoit encore parmi les Romains pluſieurs autres jours eſtimés malheureux; comme le jour qu'on ſacrifioit aux manes des morts, le lendemain des *Volcanales*, le quatriéme de devant les nones d'octobre, le ſixiéme des ides de novembre, la fête appellée *Lemuria*, au mois de mai; les nones de juillet appellées *Caprotines*; les ides de mars, parceque Jules-Céſar fut tué ce jour-là; le quatriéme d'avant les nones d'août, à cauſe de la défaite de Cannes arrivée ce jour-là; les féries latines, les ſaturnales, & pluſieurs autres dont il eſt parlé dans le calendrier. Quelques-uns ne laiſſoient pas de mépriſer toutes ces obſervations, comme ſuperſtitieuſes & ridicules. Lucullus répondit à ceux qui vouloient le diſſuader de combattre contre Tigrane, parcequ'à pareil jour l'armée de

Digitized by Google

Cépion fut taillée en piéces par les Cimbres : *Et moi*, dit-il, *je le rendrai de bon augure pour les Romains.* Jules-César ne laissa pas de faire passer des troupes en Afrique, quoique les augures y fussent contraires. Dion de Syracuse combattit contre Denys le Tyran, & le vainquit un jour d'éclipse de lune. Il y a divers autres exemples semblables. * *Antiq. rom.*

JOURA, que les anciens appelloient *Gyarus* ou *Gyaros*, est une très-petite isle de l'Archipel, où les empereurs Romains reléguoient souvent les criminels de conséquence ; parceque c'étoit une isle déserte & stérile. Cette isle, qui a toujours été très-stérile, est encore aujourd'hui inhabitée, & n'est peuplée que de quelques cabanes de pêcheurs. * Strabon. Philon, Juif, *in Flacc.* Tacite, *annales l. 3, c. 69.*

JOURDAIN, riviere de la Palestine, vient de deux fontaines peu éloignées l'une de l'autre, dont la premiere se nomme *Jor*, & l'autre *Dan*. Pline appelle sa source *Panion;* mais Josephe assure que, quoique le Jourdain semble tirer son origine de ce Panion, il vient pourtant d'une autre source nommée *Phiale*, distante de six vingts stades de Césarée, à main droite. Il ajoute, qu'on avoit toujours ignoré jusqu'à Hérode *le Tetrarque*, que cette fontaine fût la source du Jourdain ; mais que ce prince y ayant fait jetter de la paille, on trouva depuis cette paille dans la source du Panion. Après que le Jourdain a traversé les marais du lac Samachonite, & a continué son cours assez loin, il passe à travers le lac de Génézareth ; d'où après avoir coulé un long espace dans le désert, il se rend dans le lac Asphaltide ou la mer Morte, qu'on appelle aussi *le lac de Sodome*. Le Jourdain a cela de commun avec le Nil, qu'il est bas en hiver, & se déborde en été, à cause de la quantité des neiges fondues qui coulent du mont Liban au mois d'avril. Il est rempli de poisson, parcequ'on y pêche rarement, la plupart du pays par lequel il coule étant désert. On croit que ses eaux ont été rendues incorruptibles par l'attouchement de Jesus-Christ, qui s'y fit baptiser par S. Jean ; plusieurs croient avoir éprouvé qu'elles se gardent fort longtemps sans se gâter, ni sans recevoir aucune mauvaise odeur. C'est une chose remarquable, que les eaux du Jourdain passent au milieu de la mer Morte sans se mêler avec les autres : de sorte qu'on les voit couler claires comme de l'eau de roche l'espace de plus d'une lieue dans cet étang de souffre & de bitume. Il y a même des auteurs qui tiennent qu'elles en sortent aussi pures qu'elles y sont rentrées, par un canal souterrein, & qu'elles se vont rendre dans la mer Rouge ou dans la mer Méditerranée, comme elles s'y rendoient avant que les villes de Sodome & de Gomorrhe fussent abîmées dans le lac. Le Jourdain est célebre, non-seulement par le baptême de J. C. mais aussi par le miracle qui s'y fit, lorsque le peuple d'Israël, entrant dans la Terre-Promise, le passa à pied sec au mois d'avril, qui est le temps où ses eaux sont fort grosses. L'écriture sainte dit que l'eau qui venoit de sa source, demeura suspendue & arrêtée comme une montagne, & que celle d'enbas s'étant écoulée en la mer Morte, laissa le fond presque à sec, pour y donner passage à tout le peuple. La même merveille arriva, lorsque le prophéte Elie divisa les eaux de ce fleuve, en le frapant de son manteau, pour y passer avec Elisée, lequel en fit autant à son retour, après l'enlévement d'Elie dans un chariot de feu. L'endroit où Jesus-Christ a été baptisé, a été remarquable par un monastere qui fut bâti proche du bord, & qui maintenant est ruiné. Tous les pélerins s'y baignent, principalement à la fête de pâque, où l'on voit plus de 4000 Chrétiens se jetter dans l'eau par dévotion, & pour recevoir la guérison de leurs maux. * *Josué, c. 3. S. Matthieu, c. 3. S. Marc, c. 1. S. Luc, c. 3. S. Jean, c. 1.* Pline, *l. 5, c. 15.* Joséphe, *l. 3 de bel. jud. c. 35, &c.* Doubdan, *voyage de la Terre-sainte.*

☞ JOURDAIN, évêque de Limoges, au XIe siécle, étoit issu d'une ancienne noblesse. Il succéda à Girard, mort en janvier 1024, & mourut lui-même en 1042, après avoir gouverné l'église de Limoges pendant vingt-huit ans & quelques mois. Jourdain fit le pélerinage de Jérusalem, suivant la dévotion qui régnoit alors. Après son retour il fit faire la dédicace de S. Sauveur, dans sa ville épiscopale, le 17 de novembre 1028. Les prélats, au nombre de onze, qui se trouvoient à cette cérémonie, tinrent ensuite un concile au sujet de l'apostolat de S. Martial. Jourdain se trouva encore au concile tenu dans la même ville, le 18 novembre 1031, & l'année suivante à celui qui fut célébré à Poitiers. Il nous reste de ce prélat quelques monumens, entr'autres une assez longue lettre au pape Benoît VIII, au sujet de l'apostolat de saint Martial. Elle est intéressante, en ce qu'elle nous apprend l'origine de cette opinion singuliere, & la contradiction qu'elle eut d'abord à souffrir. * D. Rivet, *hist. litter. de la France, tom. VII.*

JOURDAIN (Guillaume) né dans un lieu du Northumberland, dont on ignore le nom, florissoit vers l'an 1370, & paroit avoir vécu jusqu'au-delà de l'an 1389. Il entra dans l'ordre de S. Dominique ; & si l'on en croit Baleus, ce fut un autre Ismaël qui attaqua tout le monde, & que tout le monde attaqua : mais ce reproche est glorieux à Jourdain, puisque ce sont ses écrits contre les Wicleïtes qui le lui ont attiré. Pitseus en parle bien plus avantageusement, & remarque, de même que Baleus, qu'il fut reçu docteur en théologie dans l'université d'Oxford. Ses ouvrages sont, un commentaire sur l'épître aux Romains ; un traité de la claire vision de Dieu ; un autre de la liberté ; diverses questions ; une apologie des religieux Mendians, contre un Bénédictin nommé *Utrede Bolde*, qui fut un des sectateurs de Wiclef ; un traité de la Conception de la sainte Vierge, à qui il disoit que Dieu avoit accordé la grace de ne pas pécher, même véniellement, quoique les autres hommes sanctifiés dans le sein de leur mere, n'eussent eu que celle de ne pas pécher mortellement ; & divers autres ouvrages. Jean Marchault, religieux de l'ordre de S. François, attaqua, dit-on, le traité de la Conception. On pourroit croire que le Dominicain, dont on parle ici, n'est pas différent de Jourdain, Anglois, qui étoit pénitencier de Clément VII, pape d'Avignon, & qui fut fait procureur général de son ordre à la cour d'Avignon l'an 1388. * Echard, *script. ord. FF. Prad. tom. I.*

JOURDAIN (Antoine) Jésuite de S. Flour, mort en 1636, a publié à Lyon en 1624, *in*-8°, des racines de la langue hébraique, qu'il a comprises en une centaine de décades en vers, avec leur explication latine, & il a ajouté une autre décade de ses remarques. Il a tâché d'être fort court, & est plus riche & plus abondant en pensées qu'en paroles. * P. Alegamb. *biblioth. soc. Jes.* Baillet, *jugemens des savans sur les grammairiens Hébreux.*

JOURDAN (Raimond) vicomte de S. Antoine dans le Querci, passa à la cour du comte de Provence pour lui offrir ses services ; & il s'y attacha à la poësie provençale, pour laquelle il avoit un génie particulier. Mabille de Riez fut le sujet de ses rimes ; mais comme elle étoit femme de mérite & de qualité, pour ne point donner d'ombrage à son mari, elle n'osa répondre à la passion que Jourdan lui marquoit. Cet air de vertu le porta par une espéce de désespoir, à aller à l'expédition qui se fit alors contre le comte de Toulouse. Le bruit courut qu'il y avoit été tué ; & Mabille en fut si touchée, qu'elle en mourut de douleur. Jourdan l'ayant appris, se fit religieux en l'abbaye de Montmajour à Arles, & y mourut vers l'an 1206. * Nostradamus, *histoire de Provence, part. 3.*

Digitized by Google

JOURDAN, ſelon d'autres JOURDAIN (François) docteur de Sorbonne, fut profeſſeur du roi en langue hébraïque : il ſuccéda dans cette place l'an 1587, à Jean Cinq-arbres, dit *Quinquarboreus*. Guillaume Duval, dans ſon ouvrage intitulé : *Le collége royal de France*, le fait Normand ; il s'eſt trompé. Jourdan étoit Angevin. Ménard dit qu'il étoit de Craon. L'abbé Ménage croit qu'il étoit d'Angers même. C'étoit un homme habile, & qui remplit ſa place avec honneur. Il mourut à Paris en 1599, au mois de ſeptembre, & fut enterré dans l'égliſe des Minimes de Nigeon, que l'on appelle *les Bons-Hommes*. Il étoit fils de *Pierre* Jourdan, hôte de l'hôtellerie de S. Julien de la ville d'Angers. M. Ménage dans ſa continuation manuſcrite de l'hiſtoire de Sablé, dit que Jourdan étoit de la même famille que Renée Jourdan, femme de René du Breuil, chevalier, ſeigneur, baron d'Ingrande.

JOURNAUX LITTÉRAIRES. La maniere de faire ſavoir au public, par une eſpéce de journal, ce qui ſe paſſe dans la république des lettres, eſt une des plus belles inventions du XVIIe ſiécle. La gloire en eſt due à M. de Sallo, conſeiller au parlement de Paris, qui fit paroître le *Journal des ſavans* l'an 1665, ſous le nom de *Hédouville;* & nous avons joui paiſiblement de l'honneur de cette invention juſqu'en 1687, que M. Volſius, ſavant Allemand, s'aviſa de nous la conteſter pour en revêtir Photius. Ce ſentiment n'a pas fait fortune ; & à l'exception de M. l'abbé de la Bizardiere qui l'a adopté dans ſes *Caractéres des auteurs anciens & modernes, pag.* 62, on ne voit perſonne qui l'ait embraſſé. M. Struve & les Jéſuites, l'ont même expreſſément réfuté : le premier dans ſon introduction latine à l'hiſtoire littéraire : les autres dans leurs *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des ſciences & des beaux arts*, imprimés ſi long-temps à Trévoux, mois de février 1712. Ils ont montré les uns & les autres en peu de mots, l'extrême différence qui ſe trouve entre la bibliothéque du ſavant patriarche de Conſtantinople & les Journaux. Ces deux ouvrages, comme ils l'ont remarqué, ſont dans un gout tout différent. Photius n'a eu d'autre intention que de nous laiſſer des analyſes de tout ce qu'il avoit lu dans ſon ambaſſade de Perſe : les journaliſtes nous parlent des livres à meſure qu'ils paroiſſent : ils nous les annoncent : ils nous indiquent en quel pays & en quelle forme ils ſont imprimés : ils en développent légérement le ſujet : ils raſſemblent tout ce qui peut intéreſſer le ſavant. Nouvelles découvertes, recherches curieuſes, phénoménes extraordinaires, tout cela eſt de leur reſſort. Projet bien au-deſſus de celui qu'avoit conçu Photius, dont les vues étoient certainement bien plus bornées. On ne ſauroit donc refuſer avec juſtice à la France, & à M. de Sallo en particulier, la gloire de l'invention des Journaux. Ce magiſtrat joignoit à beaucoup de pénétration & de jugement, une critique vive & fine : mais dont les traits par cela même n'étoient que plus perçans. Il vit bientôt des ſéditieux ſe ſoulever contre lui. A les entendre, la république des lettres alloit perdre ſa liberté : ils vouloient avoir le droit d'écrire impunément : ils ne vouloient point de tribunal qui prononçât ſur leurs ouvrages. Le Journal fut arrêté au bout de trois mois, & M. de Sallo l'abandonna ſans retour, après avoir eſſuyé pluſieurs chagrins & des querelles aſſez vives avec quelques ſavans offenſés de ſa liberté ; entr'autres avec M. le Févre de Saumur, M. l'abbé Ménage, & Charles Patin. Cet ouvrage naiſſant alloit donc périr peu après avoir vu le jour, ſi M. l'abbé Gallois, connu par d'autres ouvrages dans la république des lettres, n'eût trouvé des tempéramens pour le rétablir. Il le reprit en 1666, lui aſſura la protection de M. Colbert, ſincére protecteur des ſciences ; & pour n'être plus traverſé par les auteurs toujours jaloux de leur réputation, il s'appliqua uniquement à donner des extraits des livres, ſans en faire la cenſure. M. l'abbé de la Roque lui ſuccéda ſur la fin de l'an 1674, & eut lui-même pour ſucceſſeur M. Couſin, préſident de la cour des monnoyes, qui fut aidé par quelques-uns de ſes amis, comme M. de Sallo avoit reçu lui-même plus d'une fois des mémoires de meſſieurs de Bourzeis, de Gomberville, Chapelain & autres. Vers le commencement de ce ſiécle, M. le chancelier de Pontchartrain, dont les vues ne s'étendoient pas moins à l'avancement des ſciences, qu'au réglement de l'état, faiſant attention que le Journal des ſavans eſt une entrepriſe trop forte pour un ſeul homme, & que d'ailleurs les matieres qui ſont de ſon reſſort, roulent ſur des ſujets trop différens pour être tous également à la portée d'une ſeule perſonne, forma une compagnie de gens de lettres pour travailler à ces ouvrages : & afin qu'il ſe formât ſous les yeux de l'abbé Bignon, ſon neveu, depuis bibliothécaire du roi, les aſſemblées ſe tinrent chez lui une fois la ſemaine. Les plus connus de ceux qui ont formé cette aſſemblée juſqu'au changement arrivé en 1724, ſont meſſieurs Andri & Burette, médecins ; M. d'Héricourt, avocat ; M. Raſſicod, avocat, ſi connu par ſes notes ſur le concile de Trente ; meſſieurs les abbés Bigres, Du Pin, Fraguier, Terraſſon, Raguet, & de Vertot, & meſſieurs Havard, Miron, Pouchard & Saurin. Le premier Journal de cette nouvelle compagnie parut le lundi 2 janvier 1702, & il a toujours continué à paroître tous les lundis, à quelque petites interruptions près, juſqu'au mois de juin 1723, où il fut diſcontinué. Après une interruption de ſept mois, dont il ne ſeroit pas aiſé d'expliquer les raiſons, il reparut au commencement de 1724, ſous une nouvelle forme : au lieu de le donner par feuille tous les lundis, comme on faiſoit auparavant, on ne le publie plus que tous les mois, & l'on donne douze parties par an. MM. Andri, Burette & d'Héricourt ont toujours continué d'y travailler, & on leur a aſſocié dès le commencent de 1724, une quatriéme perſonne, qui a été changée pluſieurs fois. Ce fut d'abord M. l'abbé Des Fontaines, & c'eſt à lui que l'on doit la préface du mois de janvier 1724. On lui a ſubſtitué dans la ſuite M. l'abbé Mangenot, qui s'eſt retiré chez les Réguliers du Temple, où il a fait profeſſion, & en ſa place on a mis M. l'abbé du Reſnel, aujourd'hui de l'académie royale des inſcriptions & belles lettres, & cenſeur des livres.

Le Journal des ſavans parut ſi utile, dès qu'il fut connu, que preſque toute l'Europe voulut y prendre part ; enſorte que depuis 1665, on en a vu paroître & diſparoître plus de cinquante, écrits en diverſes langues. L'Angleterre commença dès 1665 même, ſes *Tranſactions philoſophiques* en anglois : mais cet ouvrage ne regarde guères que la phyſique & les mathématiques. M. l'abbé Nazari ſe chargea du même travail pour la ville de Rome, en 1668, ſous les auſpices du cardinal Maſſimi. Le Journal de Leipſick, intitulé : *Acta eruditorum*, commença en 1682, par les ſoins de feu M. Mencken, un des plus ſavans hommes de ſon temps, & cet ouvrage a toujours été continué depuis avec beaucoup de réputation, ſurtout par une infinité de morceaux de mathématiques, qu'on auroit de la peine à trouver ailleurs. M. Bayle, ſurpris de voir qu'en Hollande, où il y avoit tant d'habiles gens & tant de libraires, & une ſi grande liberté d'imprimer, on ne ſe fût pas encore aviſé de donner un Journal de littérature, tenta pluſieurs fois de le faire : mais conſidérant qu'un ouvrage de cette nature demandoit beaucoup de temps & d'application, il renonça pluſieurs fois à cette entrepriſe. Cependant on vit paroître vers la fin du mois de février 1684, un Journal imprimé à Amſterdam, ſous le titre de *Mercure ſavant*, du mois de janvier 1684, & qui diſ-

Digitized by Google

parut après le mois de février. Le principal auteur étoit le ſieur de Blegny. C'étoit un chirurgien de Paris, homme fertile en projets. Dès 1679, il avoit entrepris une eſpéce de Journal, intitulé : *Nouvelles découvertes dans toutes les parties de la médecine.* Il le publioit tous les mois; mais la maniere outrageante dont il traitoit pluſieurs perſonnes de mérite, donna lieu à un arrêt du conſeil, qui le fit ceſſer en 1682. Le ſieur de Blegny n'oſant donc plus faire imprimer ce Journal en France, jetta les yeux ſur la Hollande, & s'aſſocia avec M. Gautier, médecin de Niort qui demeuroit à Amſterdam, & à qui il envoyoit des mémoires. Ce nouveau Journal ne contenoit point d'extraits de livres, mais pluſieurs petites piéces qui rouloient preſque toutes ſur la médecine. On y trouvoit auſſi des chanſons avec la muſique, des poëſies & des nouvelles politiques. La médiſance y régnoit encore plus que dans le Journal de médecine. Un ouvrage ſi mal conçu & ſi mal exécuté piqua M. Bayle, & lui fit reprendre la penſée qu'il avoit eue de donner un Journal. Le miniſtre Jurieu l'y exhorta fortement. Il étoit bien aiſe d'avoir une plume aſſurée, qui fit le panégyrique des livres qu'il publieroit. Bayle ſe rendit à ſes ſollicitations, & commença de travailler à ſon Journal le 21 de mars 1684, & il le donna ſous le titre de *Nouvelles de la république des lettres.* Les nouvelles de chaque mois paroiſſoient les premiers jours du mois ſuivant. Preſque tout étoit vif & animé dans ſes extraits : il avoit l'art d'égayer toutes ſes matiéres, & de renfermer en peu de mots l'idée d'un livre. Il étoit ordinairement ſage & retenu dans ſes jugemens, aux préventions près, où le zèle qu'il vouloit faire paroître pour la religion prétendue réformée le jettoit de temps en temps. M. Bayle s'étoit flaté que ſon ouvrage ne ſeroit pas défendu en France : cependant il le fut à cauſe des ſemences d'erreur qu'on y trouvoit. Mais cette défenſe n'empêcha pas qu'il n'y en paſsât tous les mois un grand nombre d'exemplaires. Les occupations multipliées de l'auteur & quelques maladies l'ayant obligé de diſcontinuer ſes nouvelles au mois de février 1687, M. Baſnage de Beauval les reprit à ſa ſollicitation au mois de ſeptembre 1687, & les publia ſous le titre d'*Hiſtoire des ouvrages des ſavans.* D'un autre côté le ſieur Desbordes qui avoit imprimé ce que Bayle avoit publié juſques-là de ſes *nouvelles*, les fit continuer ſous le premier titre par M. de Larroque & quelques autres perſonnes, juſqu'au mois d'août de la même année; & M. J. Barrin, miniſtre François, y travailla ſeul depuis le mois de ſeptembre juſqu'au mois d'avril 1689. Cet ouvrage fut interrompu alors juſqu'au mois de janvier 1699, que Jacques Bernard le reprit & le donna juſqu'à la fin de 1710, qu'il l'interrompit lui-même pour ne le reprendre qu'en janvier 1716, & il le laiſſa abſolument au mois de juin 1718. L'ouvrage complet de Bayle & de ſes continuateurs forme 56 volumes. M. Baſnage ne laiſſoit pas de continuer ſon hiſtoire des ouvrages des ſavans, & il l'a pouſſée juſqu'au mois de juin 1709, incluſivement : mais il ne donna rien du tout pour l'année 1707. Le fameux Jean le Clerc, miniſtre arminien de Hollande, émule de Bayle & de Bernard, entreprit auſſi un journal dès 1686, & le publia ſous le titre de *Bibliothéque univerſelle & hiſtorique.* M. Cornand de la Croze y travailloit avec lui. Feu M. Locke y a fourni pluſieurs extraits. M. Bénard y a auſſi travaillé. Mais après le vingt-cinquiéme volume, cet ouvrage changea de titre & fut continué par M. le Clerc ſeul, ſous celui de *Bibliothéque choiſie, pour ſervir de ſuite à la bibliothéque univerſelle.* Cette bibliothéque choiſie commença en 1703, & finit en 1713, après le vingt-ſeptiéme volume. En 1715, M. le Clerc qui enfantoit en même temps une quantité d'autres ouvrages, & ſur toute ſorte de matieres, fit encore paroître la *Bibliothéque ancienne & moderne*, qu'il a continuée juſqu'à ces derniers temps. En 1711, M. Maſſon, miniſtre de l'égliſe angloiſe de Dorth, fit imprimer à Utrecht le premier tome de l'*Hiſtoire critique de la république des lettres, tant ancienne que moderne.* Ce titre piqua la curioſité du public. On ſe flatoit d'autant plus de le voir rempli, que l'auteur étoit inconnu. Mais l'examen du livre, & le nom de l'auteur qui ne put ſe cacher long-temps, firent perdre toute eſpérance. Après le ſecond volume, le libraire d'Utrecht ne voulut plus l'imprimer : un autre d'Amſterdam plus hardi l'entreprit & l'a continué. M. Johnſon, libraire de la Haye, publia en 1713, le commencement du *Journal littéraire*, mai, juin. Ce livre s'acquit en peu de temps beaucoup de réputation. Il étoit l'ouvrage d'une ſociété compoſée de MM. Alexandre, Van-Effen, 'S Gravéſande, Marchand, De Sallengre, & Thémiſeul de Saint-Hyacinthe. Cette ſociété s'étant diſperſée au mois de décembre 1715, M. Van-Effen ſe chargea ſeul de la continuation de ce journal. Mais le libraire incertain, s'il pouroit le faire paroître tous les deux mois, comme il faiſoit auparavant, ne mit plus le nom des mois au titre de chaque partie de ce livre. M. Van-Effen remit enſuite ſon travail en d'autres mains, ou l'y laiſſa aller; & ces nouveaux auteurs, après avoir donné quelques volumes, laiſſerent imparfaits l'onziéme & le douziéme, dont les ſeules premieres parties ont paru. En 1729, une nouvelle ſociété de gens de lettres a continué cet ouvrage ſous le même titre de Journal littéraire : ils ont donné à leur premier volume le titre de *Treiziéme volume.* L'ouvrage eſt bien fait & d'un ſtyle poli. On aſſure que M. de Joncourt, miniſtre proteſtant à Bois-le-Duc, y fourniſſoit les extraits qui ont rapport à la théologie; M. 'S Gravéſande, ceux qui regardent la philoſophie & les mathématiques; M. Sacrelaire, ceux de médecine; M. Marchand, ce qui regarde la littérature. Ce journal ainſi repris en janvier 1729, a continué juſques & compris juin 1732, qu'il a encore paſſé en d'autres mains qui continuent de le publier ſous le titre de *Journal hiſtorique de la république des lettres.* Les Jéſuites ont été plus conſtans dans le Journal qu'ils entreprirent dès 1701, & qu'ils publierent à Trévoux, ſous les auſpices de M. le duc du Maine, ſous le titre de *Mémoires pour l'hiſtoire des ſciences & des beaux arts.* Si l'on en excepte ſix ou ſept mois de l'année 1720, ils ont donné preſque toujours fort régulierement douze volumes, & quelquefois treize par an. Les auteurs ont ſouvent changé. Les peres Buffier, Germon, & le Tellier, confeſſeur du roi, y ont eu part autrefois. Les peres de Tournemine & Marquére, y ont travaillé long-temps. Le P. Catrou, qui y avoit auſſi donné ſes ſoins autrefois, reprit cet ouvrage en 1715. Les peres Hongnan & Caſtel y ont mis la main dans ces derniers temps. Depuis le mois de janvier 1734, que cet ouvrage s'imprime à Paris, & qu'il a été remis en d'autres mains, le public trouve ce Journal écrit avec plus de legéreté de ſtyle, & que le choix que l'on y fait des matiéres, eſt plus utile à la république des lettres.

Pendant que pluſieurs des Journaux, dont on vient de parler, ont continué, l'on en a vu paroître & diſparoître beaucoup d'autres, dont pluſieurs ſont recherchés. Les plus dignes d'attention ſont : 1°. *Bibliotheca librorum novorum*, (la bibliothéque des livres nouveaux) que le ſavant Ludolphe Kuſter commença ſeul en 1697, & qu'il fit imprimer à Utrecht, ſous le nom de *Neocorus*, terme tiré du grec, qui ſignifie ce que veut dire Kuſter en allemand, un ſacriſtain. Cet auteur, qui de Luthérien s'eſt fait Catholique, & eſt mort dans la vraie religion, commença cet ouvrage au mois d'avril 1697, le continua juſqu'à la fin de la même année, & s'aſſocia en 1698, & juſqu'à la fin d'avril 1699, où ce Journal finit. Henri Sik, ſavant Anglois, qui ſe pendit à Cambridge en 1707, ou

parliament, and the other by the king. The former is called the parliament-roll, and the latter the chancery-roll.

PARLIAMENT-*Robe*, a robe worn by the king, or by peers, at the opening of parliament.

PARLIAMENTARY, something belonging to parliament.

PARLIAMENTARY *Writs*, are writs issued out of the chancery, by the king's command, for the calling of parliaments.

PARLIAMENTARY *Undertaker*, a person who undertakes to bring a bill into parliament, and to manage it there.

PARLOUR, a room in a house, where company is received.

PARLOUR-*Boarder*, a boarder who lives in the parlour with the family.

PARLOUR-*Window*, a window in the parlour.

PARMACETY, a kind of fish.

PARMESAN, a kind of cheese.

PARNASSUS, a mountain of Phocis, sacred to Apollo and the Muses.

PARNASSUS-*Grass*, a plant.

PAROCHIAL, belonging to a parish.

PAROCHIAL *Clergy*, the clergy of a parish.

PAROCHIAL *Duties*, duties belonging to a parish.

PAROCHIAL *Rights*, rights belonging to a parish.

PAROCHIAL *Tithes*, tithes belonging to a parish.

PAROCHIALITY, the state of a parish.

PAROCHIANS, the people of a parish.

PAROCHIUM, a parish.

PARODIST, a writer of parodies.

PARODY, a kind of burlesque poem, in which the words of a serious poem are altered to a ridiculous sense.

PAROLE, a word given by the governor of a garrison to the officers, to know friends from enemies.

PAROLE, a promise made by a prisoner of war, that he will return to his confinement at the time appointed.

PAROLE *Prisoner*, a prisoner of war who has obtained his liberty upon parole.

PAROLE *Town*, a town where prisoners of war are allowed to reside upon their parole.

PAROLE *Word*, a word given by the governor of a garrison to the officers, to know friends from enemies.

PAROLE *Words*, words given by the governor of a garrison to the officers, to know friends from enemies.

PAROLIST, a writer of parodies.

PAROQUET, a kind of parrot.

PAROTIC, belonging to the parotis.

PAROTIS, a gland behind the ear.

PAROXYSM, a fit of a disease.

PAROXYSMAL, belonging to a paroxysm.

PARQUET, a kind of floor.

PARQUETRY, a kind of floor.

PARR, a young salmon.

PARRAKEET, a kind of parrot.

PARRICIDE, the murder of a father.

PARRICIDE, a murderer of a father.

PARRICIDIAL, belonging to parricide.

PARRICIDIOUS, belonging to parricide.

PARROT, a kind of bird.

PARROT-*Coal*, a kind of coal.

PARROT-*Fish*, a kind of fish.

PARROT-*Tulip*, a kind of tulip.

PARROTY, like a parrot.

PARRY, a defence against a thrust.

PARSE, to resolve a sentence into its parts.

PARSER, one who parses.

PARSIMONIOUS, sparing.

PARSIMONIOUSLY, sparingly.

PARSIMONIOUSNESS, sparingness.

PARSIMONY, sparingness.

PARSLEY, a kind of herb.

PARSLEY-*Fern*, a kind of fern.

PARSLEY-*Piert*, a kind of herb.

PARSNEP, a kind of root.

PARSON, a clergyman who has a parish.

PARSONAGE, a parish.

PARSONAGE-*House*, a house belonging to a parish.

PARSONIC, belonging to a parson.

PARSONICAL, belonging to a parson.

PARSONICALLY, like a parson.

PART, a piece of a thing.

PART, a share.

PART, a side.

PART, a quarter.

PART, a member.

PART, a duty.

PART, a character.

PART, a share in a ship.

PART, a share in a public stock.

PART, a share in a public debt.

PART, a share in a public fund.

PART, a share in a public undertaking.

PART, a share in a public enterprise.

PART, a share in a public work.

PART, a share in a public building.

PART, a share in a public institution.

PART, a share in a public charity.

PART, a share in a public trust.

PART, a share in a public office.

PART, a share in a public employment.

PART, a share in a public service.

PART, a share in a public duty.

PART, a share in a public obligation.

PART, a share in a public right.

PART, a share in a public privilege.

PART, a share in a public immunity.

PART, a share in a public exemption.

PART, a share in a public franchise.

PART, a share in a public grant.

PART, a share in a public patent.

PART, a share in a public monopoly.

PART, a share in a public lottery.

PART, a share in a public loan.

PART, a share in a public tax.

PART, a share in a public duty.

PART, a share in a public toll.

PART, a share in a public impost.

PART, a share in a public excise.

PART, a share in a public customs.

PART, a share in a public revenue.

PART, a share in a public income.

PART, a share in a public expenditure.

PART, a share in a public account.

PART, a share in a public audit.

PART, a share in a public inquiry.

PART, a share in a public investigation.

PART, a share in a public examination.

PART, a share in a public trial.

PART, a share in a public judgment.

PART, a share in a public sentence.

PART, a share in a public punishment.

PART, a share in a public execution.

PART, a share in a public pardon.

PART, a share in a public reprieve.

PART, a share in a public amnesty.

PART, a share in a public act.

PART, a share in a public statute.

PART, a share in a public law.

PART, a share in a public ordinance.

PART, a share in a public regulation.

PART, a share in a public rule.

PART, a share in a public order.

PART, a share in a public command.

PART, a share in a public decree.

PART, a share in a public edict.

PART, a share in a public proclamation.

PART, a share in a public notice.

PART, a share in a public advertisement.

PART, a share in a public announcement.

PART, a share in a public declaration.

PART, a share in a public statement.

PART, a share in a public report.

PART, a share in a public account.

PART, a share in a public history.

PART, a share in a public biography.

PART, a share in a public memoir.

PART, a share in a public diary.

PART, a share in a public journal.

PART, a share in a public newspaper.

PART, a share in a public magazine.

PART, a share in a public review.

PART, a share in a public pamphlet.

PART, a share in a public book.

PART, a share in a public volume.

PART, a share in a public edition.

PART, a share in a public publication.

PART, a share in a public work.

PART, a share in a public composition.

PART, a share in a public production.

PART, a share in a public creation.

PART, a share in a public invention.

PART, a share in a public discovery.

PART, a share in a public improvement.

PART, a share in a public reform.

PART, a share in a public change.

PART, a share in a public revolution.

PART, a share in a public movement.

PART, a share in a public agitation.

PART, a share in a public commotion.

PART, a share in a public disturbance.

PART, a share in a public riot.

PART, a share in a public tumult.

PART, a share in a public uproar.

PART, a share in a public outcry.

PART, a share in a public clamour.

PART, a share in a public noise.

PART, a share in a public din.

PART, a share in a public hubbub.

PART, a share in a public confusion.

PART, a share in a public disorder.

PART, a share in a public anarchy.

PART, a share in a public chaos.

PART, a share in a public darkness.

PART, a share in a public night.

PART, a share in a public day.

PART, a share in a public morning.

PART, a share in a public noon.

PART, a share in a public afternoon.

PART, a share in a public evening.

PART, a share in a public night.

PART, a share in a public midnight.

PART, a share in a public dawn.

PART, a share in a public twilight.

PART, a share in a public sunrise.

PART, a share in a public sunset.

PART, a share in a public moonrise.

PART, a share in a public moonset.

PART, a share in a public eclipse.

PART, a share in a public comet.

PART, a share in a public star.

PART, a share in a public planet.

PART, a share in a public satellite.

PART, a share in a public ring.

PART, a share in a public belt.

PART, a share in a public zone.

PART, a share in a public hemisphere.

PART, a share in a public pole.

PART, a share in a public equator.

PART, a share in a public meridian.

PART, a share in a public parallel.

PART, a share in a public latitude.

PART, a share in a public longitude.

PART, a share in a public map.

PART, a share in a public chart.

PART, a share in a public globe.

PART, a share in a public atlas.

PART, a share in a public gazetteer.

PART, a share in a public dictionary.

PART, a share in a public encyclopedia.

PART, a share in a public cyclopedia.

PART, a share in a public thesaurus.

PART, a share in a public lexicon.

PART, a share in a public glossary.

PART, a share in a public vocabulary.

PART, a share in a public grammar.

PART, a share in a public rhetoric.

PART, a share in a public logic.

PART, a share in a public metaphysics.

PART, a share in a public ethics.

PART, a share in a public aesthetics.

PART, a share in a public theology.

PART, a share in a public religion.

PART, a share in a public church.

PART, a share in a public sect.

PART, a share in a public denomination.

PART, a share in a public creed.

PART, a share in a public confession.

PART, a share in a public catechism.

PART, a share in a public liturgy.

PART, a share in a public ritual.

PART, a share in a public service.

PART, a share in a public sermon.

PART, a share in a public prayer.

PART, a share in a public hymn.

PART, a share in a public psalm.

PART, a share in a public anthem.

PART, a share in a public oratorio.

PART, a share in a public cantata.

PART, a share in a public opera.

PART, a share in a public ballad.

PART, a share in a public song.

PART, a share in a public tune.

PART, a share in a public air.

PART, a share in a public melody.

PART, a share in a public harmony.

PART, a share in a public counterpoint.

PART, a share in a public fugue.

PART, a share in a public canon.

PART, a share in a public round.

PART, a share in a public glee.

PART, a share in a public madrigal.

PART, a share in a public motet.

PART, a share in a public mass.

PART, a share in a public requiem.

PART, a share in a public te deum.

PART, a share in a public jubilate.

PART, a share in a public benedictus.

PART, a share in a public magnificat.

PART, a share in a public nunc dimittis.

PART, a share in a public gloria.

PART, a share in a public credo.

PART, a share in a public sanctus.

PART, a share in a public agnus dei.

PART, a share in a public kyrie eleison.

PART, a share in a public hallelujah.

PART, a share in a public amen.

PART, a share in a public selah.

PART, a share in a public interlude.

PART, a share in a public prelude.

PART, a share in a public postlude.

PART, a share in a public voluntary.

PART, a share in a public offertory.

PART, a share in a public communion.

PART, a share in a public baptism.

PART, a share in a public confirmation.

PART, a share in a public marriage.

PART, a share in a public burial.

PART, a share in a public funeral.

PART, a share in a public mourning.

PART, a share in a public grief.

PART, a share in a public sorrow.

PART, a share in a public joy.

PART, a share in a public happiness.

PART, a share in a public pleasure.

PART, a share in a public delight.

PART, a share in a public rapture.

PART, a share in a public ecstasy.

PART, a share in a public trance.

PART, a share in a public vision.

PART, a share in a public dream.

PART, a share in a public reverie.

PART, a share in a public meditation.

PART, a share in a public contemplation.

PART, a share in a public thought.

PART, a share in a public idea.

PART, a share in a public notion.

PART, a share in a public opinion.

PART, a share in a public belief.

PART, a share in a public faith.

PART, a share in a public hope.

PART, a share in a public charity.

PART, a share in a public love.

PART, a share in a public friendship.

PART, a share in a public enmity.

PART, a share in a public hatred.

PART, a share in a public anger.

PART, a share in a public wrath.

PART, a share in a public fury.

PART, a share in a public rage.

PART, a share in a public madness.

PART, a share in a public folly.

PART, a share in a public wisdom.

PART, a share in a public knowledge.

PART, a share in a public learning.

PART, a share in a public science.

PART, a share in a public art.

PART, a share in a public skill.

PART, a share in a public craft.

PART, a share in a public trade.

PART, a share in a public profession.

PART, a share in a public calling.

PART, a share in a public occupation.

PART, a share in a public employment.

PART, a share in a public business.

PART, a share in a public work.

PART, a share in a public labour.

PART, a share in a public toil.

PART, a share in a public drudgery.

PART, a share in a public slavery.

PART, a share in a public servitude.

PART, a share in a public bondage.

PART, a share in a public captivity.

PART, a share in a public imprisonment.

PART, a share in a public confinement.

PART, a share in a public restraint.

PART, a share in a public liberty.

PART, a share in a public freedom.

PART, a share in a public independence.

PART, a share in a public sovereignty.

PART, a share in a public empire.

PART, a share in a public kingdom.

PART, a share in a public republic.

PART, a share in a public democracy.

PART, a share in a public aristocracy.

PART, a share in a public monarchy.

PART, a share in a public tyranny.

PART, a share in a public despotism.

PART, a share in a public anarchy.

PART, a share in a public chaos.

PART, a share in a public darkness.

PART, a share in a public night.

PART, a share in a public day.

PART, a share in a public morning.

PART, a share in a public noon.

PART, a share in a public afternoon.

PART, a share in a public evening.

PART, a share in a public night.

PART, a share in a public midnight.

PART, a share in a public dawn.

PART, a share in a public twilight.

PART, a share in a public sunrise.

PART, a share in a public sunset.

PART, a share in a public moonrise.

PART, a share in a public moonset.

PART, a share in a public eclipse.

PART, a share in a public comet.

PART, a share in a public star.

PART, a share in a public planet.

PART, a share in a public satellite.

PART, a share in a public ring.

PART, a share in a public belt.

PART, a share in a public zone.

PART, a share in a public hemisphere.

PART, a share in a public pole.

PART, a share in a public equator.

PART, a share in a public meridian.

PART, a share in a public parallel.

PART, a share in a public latitude.

PART, a share in a public longitude.

PART, a share in a public map.

PART, a share in a public chart.

PART, a share in a public globe.

PART, a share in a public atlas.

PART, a share in a public gazetteer.

PART, a share in a public dictionary.

PART, a share in a public encyclopedia.

PART, a share in a public cyclopedia.

PART, a share in a public thesaurus.

PART, a share in a public lexicon.

PART, a share in a public glossary.

PART, a share in a public vocabulary.

PART, a share in a public grammar.

PART, a share in a public rhetoric.

PART, a share in a public logic.

PART, a share in a public metaphysics.

PART, a share in a public ethics.

PART, a share in a public aesthetics.

PART, a share in a public theology.

PART, a share in a public religion.

PART, a share in a public church.

PART, a share in a public sect.

PART, a share in a public denomination.

PART, a share in a public creed.

PART, a share in a public confession.

PART, a share in a public catechism.

PART, a share in a public liturgy.

PART, a share in a public ritual.

PART, a share in a public service.

PART, a share in a public sermon.

PART, a share in a public prayer.

PART, a share in a public hymn.

PART, a share in a public psalm.

PART, a share in a public anthem.

PART, a share in a public oratorio.

PART, a share in a public cantata.

PART, a share in a public opera.

PART, a share in a public ballad.

PART, a share in a public song.

PART, a share in a public tune.

PART, a share in a public air.

PART, a share in a public melody.

PART, a share in a public harmony.

PART, a share in a public counterpoint.

PART, a share in a public fugue.

PART, a share in a public canon.

PART, a share in a public round.

PART, a share in a public glee.

PART, a share in a public madrigal.

PART, a share in a public motet.

PART, a share in a public mass.

PART, a share in a public requiem.

PART, a share in a public te deum.

PART, a share in a public jubilate.

PART, a share in a public benedictus.

PART, a share in a public magnificat.

PART, a share in a public nunc dimittis.

PART, a share in a public gloria.

PART, a share in a public credo.

PART, a share in a public sanctus.

PART, a share in a public agnus dei.

PART, a share in a public kyrie eleison.

PART, a share in a public hallelujah.

PART, a share in a public amen.

PART, a share in a public selah.

PART, a share in a public interlude.

PART, a share in a public prelude.

PART, a share in a public postlude.

PART, a share in a public voluntary.

PART, a share in a public offertory.

PART, a share in a public communion.

PART, a share in a public baptism.

PART, a share in a public confirmation.

PART, a share in a public marriage.

PART, a share in a public burial.

PART, a share in a public funeral.

PART, a share in a public mourning.

PART, a share in a public grief.

PART, a share in a public sorrow.

PART, a share in a public joy.

PART, a share in a public happiness.

PART, a share in a public pleasure.

PART, a share in a public delight.

PART, a share in a public rapture.

PART, a share in a public ecstasy.

PART, a share in a public trance.

PART, a share in a public vision.

PART, a share in a public dream.

PART, a share in a public reverie.

PART, a share in a public meditation.

PART, a share in a public contemplation.

PART, a share in a public thought.

PART, a share in a public idea.

PART, a share in a public notion.

PART, a share in a public opinion.

PART, a share in a public belief.

PART, a share in a public faith.

PART, a share in a public hope.

PART, a share in a public charity.

PART, a share in a public love.

PART, a share in a public friendship.

PART, a share in a public enmity.

PART, a share in a public hatred.

PART, a share in a public anger.

PART, a share in a public wrath.

PART, a share in a public fury.

PART, a share in a public rage.

PART, a share in a public madness.

PART, a share in a public folly.

PART, a share in a public wisdom.

PART, a share in a public knowledge.

PART, a share in a public learning.

PART, a share in a public science.

PART, a share in a public art.

PART, a share in a public skill.

PART, a share in a public craft.

PART, a share in a public trade.

PART, a share in a public profession.

PART, a share in a public calling.

PART, a share in a public occupation.

PART, a share in a public employment.

PART, a share in a public business.

PART, a share in a public work.

PART, a share in a public labour.

PART, a share in a public toil.

PART, a share in a public drudgery.

PART, a share in a public slavery.

PART, a share in a public servitude.

PART, a share in a public bondage.

PART, a share in a public captivity.

PART, a share in a public imprisonment.

PART, a share in a public confinement.

PART, a share in a public restraint.

PART, a share in a public liberty.

PART, a share in a public freedom.

PART, a share in a public independence.

PART, a share in a public sovereignty.

PART, a share in a public empire.

PART, a share in a public kingdom.

PART, a share in a public republic.

PART, a share in a public democracy.

PART, a share in a public aristocracy.

PART, a share in a public monarchy.

PART, a share in a public tyranny.

PART, a share in a public despotism.

ques volumes qui n'ont pas fait encore beaucoup de bruit dans la république des lettres, & qui ne paroiſſent guères mériter une attention particuliere. Ce ſont des volumes, *in*-18.

Voila ce que les bornes où nous ſommes obligés de nous arrêter, nous permettent de dire des Journaux littéraires. Parler de tous, ce ſeroit la matiere d'un ouvrage particulier, qui auroit beaucoup d'utilité s'il étoit exact & judicieux. Feu M. Camuſat avoit entrepris une telle hiſtoire, & il en a donné un eſſai en publiant ſon *Hiſtoire des Journaux imprimés en France*, volume *in*-8°, imprimé à Beſançon ſa patrie, en 1711. Depuis ſa retraite en Hollande, où il eſt mort, *comme nous l'avons dit à ſon article*; il revit cet eſſai, le corrigea & le continua, & l'on aſſure qu'il avoit quatre volumes prêts à publier, quand il mourut. On en a deux qui ne ſont pas encore fort communs en France. On lui a donné auſſi, mais ſans fondement, la Critique déſintéreſſée des Journaux littéraires & des ouvrages des ſavans, dont on a trois volumes; l'auteur eſt feu M. Bruys. Ce projet étoit bon: mais il eſt rempli avec une partialité qui dément entierement le titre; & ſi ſuperficiel d'ailleurs, qu'on n'eſt guères plus inſtruit quand on l'a lu. Dans le chapitre XVIe du livre premier du Polyhiſtor de M. Morhof, on trouve un article aſſez curieux ſur les Journaux littéraires. *Voyez* la page 177 & les ſuivantes, dans l'édition de Lubeck, en 1732, *in*-4°. Dom Bonaventure d'Argone en avoit donné un auſſi dans le premier volume de ſes mélanges d'hiſtoire & de littérature, publiés ſous le nom de *Vigneul-Marville*; & M. Banier qui a donné la quatriéme édition de cet ouvrage en 1725, en a publié un autre dans le troiſiéme volume, plus exact & plus détaillé. M. Baillet dans ſes Jugemens des ſavans, *tome II*; les auteurs de l'Europe ſavante dans la préface du mois de janvier 1718; le P. Honoré de Sainte-Marie, Carme déchauſſé, dans ſes Réflexions ſur l'uſage de la critique, & M. Struve dans ſon Introduction latine à l'hiſtoire littéraire, ont parlé auſſi des Journaux littéraires; & l'on trouve dans chacun de ces auteurs, des particularités utiles. M. Juncker s'eſt beaucoup plus étendu qu'eux ſur ce ſujet dans un traité particulier qu'il en a donné exprès en 1692, à Leipſick, ſous le titre de *Schediaſma hiſtoricum de ephemeridibus, ſeu diariis eruditorum.* Mais cet ouvrage eſt fort défectueux.

JOUSSEAUME, ſelon d'autres JOSSEAUME (Guillaume) étoit religieux; on ne ſait de quel ordre, & vivoit du temps du concile de Baſle. Il fut accuſé d'avoir enſeigné dans ſes ſermons pluſieurs propoſitions contraires à la vérité, & cité au concile de Baſle, pour en rendre compte. Jouſſeaume s'y préſenta dans la congrégation générale tenue le mercredi 9 de juillet 1432, & y apporta une révocation des erreurs dont on l'accuſoit, & qu'il ne ſpécifie point en particulier. Il fait entendre ſeulement dans l'eſpéce de profeſſion de foi contenue dans cette révocation, qu'il avoit enſeigné qu'il n'étoit pas poſſible qu'un pécheur ait eu une vraie contrition de ſes péchés; qu'il ait réellement & véritablement reçu la rémiſſion de ſes crimes par le ſacrement de Pénitence, & que néanmoins il ſoit tombé le même jour après cette juſtification dans un crime mortel. Apparemment ſes accuſateurs avoient cru que pour éviter les excès de quelques caſuiſtes de ſon temps, il étoit tombé dans l'erreur de l'inamiſſibilité de la juſtice, enſeignée depuis par les Calviniſtes, & condamnée par le concile de Trente. Quoi qu'il en ſoit, le concile en recevant ſa révocation, lui déclara qu'il n'y exprimoit pas beaucoup d'autres choſes dont on l'avoit accuſé; qu'il donnoit un mois pour entendre tous ceux qui auroient quelque choſe à dire contre ſa doctrine, & en faire leur dépoſition devant les évêques de Pavie & de Ratiſbonne, & l'abbé de Cîteaux; & qu'il différoit juſqu'au jugement de ces commiſſaires à définir la peine qui devoit lui être impoſée. Cependant par proviſion, le concile lui aſſigna un lieu pour priſon, avec défenſes d'en ſortir juſqu'à la concluſion de ſon affaire, ſous peine d'encourir dès-lors la même peine qui pouroit être décernée contre lui, dans le cas que ce qu'on lui reprochoit ſeroit légitimement prouvé. Il lui ordonna auſſi de ſe faire relever de l'irrégularité qu'il avoit encourue, pour avoir exercé ſes fonctions malgré l'interdit qui lui avoit été ſignifié. C'eſt tout ce que les actes du concile de Baſle, que l'on trouve dans le huitiéme volume de la *Collectio ampliſſima veterum monumentorum*, des peres DD. Martène & Durand, nous apprennent ſur cette affaire, dont M. Lenfant n'a rien dit dans ſon *hiſtoire du concile de Baſle.*

JOUTES, combats ſinguliers à l'épée ou à la lance, que l'on nommoit ainſi, parceque l'on y combattoit de près, du mot ancien *jouxte*, pris du latin *juxtà*, c'eſt-à-dire, *tout proche.* Ces joutes ſe faiſoient ordinairement après les combats des tournois. Souvent auſſi on en faiſoit dans d'autres occaſions, lorſque quelques chevaliers s'offroient de combattre contre tous venans ſeul à ſeul, dans les lieux qu'ils déſignoient, & aux conditions qui étoient portées dans leur défi. On comprend ſous ce nom les combats de la TABLE RONDE, & les PAS D'ARMES: *cherchez* ces mots en leur rang. * Du Cange, *diſſertation 7 ſur l'hiſtoire de S. Louis.*

JOUVANCY (Joſeph de) car c'eſt ainſi que cet habile Jéſuite écrivoit ſon nom, & non JOUVENCY, comme on l'écrit ordinairement, naquit à Paris le 14 ſeptembre 1643. Nous avons lu dans quelques mémoires manuſcrits, qu'il étoit Pariſien, fils d'un médecin: mais nous n'oſons l'aſſurer, la qualité de ſon pere n'étant point marquée dans les mémoires latins que le pere Oudin a bien voulu nous communiquer. Joſeph de Jouvancy entra dans la compagnie de Jeſus le premier de ſeptembre 1659, & il profeſſoit la rhétorique à la Fléche, lorſqu'il fit ſa profeſſion ſolemnelle des quatre vœux, le 2 de février 1677. Il avoit déja rempli le même poſte pendant quelques années à Caen; & dans la ſuite il le remplit avec une grande réputation, à Paris, pendant vingt ans de ſuite. Ses ſupérieurs le deſtinoient à traduire en latin les manuſcrits grecs, conſervés dans leur bibliothéque de Paris, lorſqu'il fut appellé à Rome, en 1699, pour y continuer l'hiſtoire de ſa ſociété. Il mourut dans la même ville, le 29 mai 1719. Voici ſes ouvrages: 1. *Novus apparatus graco-latinus, cum interpretatione gallicâ, ex Iſocrate, Demoſthene, aliiſque præcipuis autoribus Grecis concinnatus ab uno è S. J.* à Paris, en 1681, *in*-4°. 2. *Laudatio funebris Henrici Borbonii principis Condæi, primi è regio ſanguine principis, dicta Pariſiis 4 id. dec. à P. Ludovico Bourdaloue S. J. è gallico in latinum converſa*; à Paris, en 1684, *in*-12, & dans le recueil des harangues du P. de Jouvancy. 3. *Perſii ſatyræ ab omni obſcenitate expurgatæ, cum annotationibus ac perpetuâ interpretatione*; à Tours, en 1685 & 1687, *in*-12, à Rouen, en 1696, *in*-12, à Paris, en 1700, *in*-12, à Veniſe, en 1702, *in*-8°. 4. *Juvenalis ſatyræ ab omni obſcenitate expurgatæ, cum annotationibus*; à Tours, en 1685 & 1687, *in*-12, à Rouen, en 1697, *in*-12, à Veniſe, en 1702, *in*-8°: autre édition avec les mêmes notes, & une interprétation ſuivie, à Paris, en 1700, *in*-12. 5. *Terentii comœdiæ ab omni obſcenitate expurgatæ, cum interpretatione & annotationibus*; à Rouen, en 1686, *in*-8°: *editio altera recognita & auctа*; à Rouen, en 1711, *in*-8°, à Paris, en 1715, *in*-8°, & à Veniſe, en 1724, *in*-12. 6. *Joanni III, regi Poloniæ, magno Duci Lithuaniæ, munera oblata ineunte anno* 1687, à Paris, *in-fol.* cet écrit contient huit ſymboles héroïques expliqués en vers. 7. *In funere Ludovici Borbonii principis Condæi Muſarum luctus*; à Paris, en 1687.

Digitized by Google

in-4°. 8. *Horatii carmina ab omni obſcenitate expurgata, cum annotationibus*; à Tours, en 1688, *in*-12, à Rouen, en 1689, *in*-12, à Rome, en 1701, *in*-8°, à Rouen, en 1709 & en 1711, *in*-8°: autre édition *cum perpetuâ interpretatione & annotationibus*; à Paris, en 1699, *in*-12, deux volumes. 9. *Ad Franciſcum Harlæum Pariſienſem archiepiſcopum, cardinalem deſignatum, carmina*; à Paris, en 1690, *in*-8°. 10. *Demoſthenis Philippica I: latinam ex græca fecit & analyſi rhetoricâ illuſtravit Joſephus Juvencius S. J.* ſuivi de ſes remarques ſur la traduction de la I Philippique par M. de Tourreil. M. l'abbé d'Oliver a fait imprimer ces piéces avec ſa propre traduction françoiſe des Philippiques de Démoſthène & des Catilinaires de Ciceron, Paris, 1744, *in*-12. 11. *Martialis epigrammata, demptis obſcenis, cum annotationibus*; à Paris, en 1692, *in*-12, à Rome, en 1703, *in*-12. 12. *Ciceronis de officiis libri tres, cum Petri Marſi commentariis*; à Paris, en 1693, *in*-12. 13. *Ciceronis Cato major, ſeu de ſenectute*; *Lælius, ſeu de amicitiâ, Paradoxa, Somnium Scipionis, cum Petri Marſi commentariis*; à Paris, en 1693, *in*-8°. Le P. de Jouvancy n'a pris des commentaires dont il s'eſt ſervi, que ce qu'il a cru néceſſaire pour faciliter à la jeuneſſe l'intelligence des auteurs qu'il publioit. 14. *Petro Danieli Huetio Abrincenſium epiſcopo, quòd bibliothecam ſuam domui profeſſæ (Pariſienſi) ſocietatis Jeſu dono dederit, ac ſibi domicilium in eâdem domo ſumpſerit, carmina varii generis latina cum græco Idyllio*; à Paris, en 1694, *in*-8°. 15. *Cleander & Eudoxius, ſeu de Provincialibus quas vocant literis dialogi è gallico exemplari edito*; *Coloniæ Agrippinæ*, en 1694, à Pouzoles, ou plutôt à Naples, en 1695, *in*-8°, & encore ailleurs: c'eſt une traduction des entretiens de Cléandre & d'Eudoxe, compoſés par le P. Daniel, Jéſuite. 16. *Ad Petrum Langletium, carmen*; à Paris, en 1696, *in*-8°. 17. *Ad illuſtriſſimum archiepiſcopum Remenſem* (*Mauritium* Le Tellier) *libellus ſupplex & apologeticus, de ipſius decreto idibus Quintilibus* 1697 *perſcripto*; à Paris, en 1698, *in*-8°. C'eſt une traduction de la remontrance du P. Daniel, contre l'ordonnance de M. Le Tellier, qui avoit condamné deux thèſes, &c. *Voyez l'article du P.* Gabriel DANIEL. 18. *Orationes*; à Paris, en 1701, *in*-12, deux volumes. L'éditeur de ce recueil des harangues du P. de Jouvancy eſt le P. Gabriel-François le Jay, qui fit l'épître dédicatoire à M. l'abbé Bignon, & l'avertiſſement. Le premier volume contient neuf harangues, dont voici les ſujets: 1. *Trajectum ad Moſam expugnatum*: ce diſcours fut prononcé à Caen, l'an 1673. 2. *Burgundiam Sequanorum, quem Liberum Comitatum vocant, nunc maximè, poſtquam regis Chriſtianiſſimi eſſe cœpit, dici liberam oportere*, prononcé à Caen, en 1674. 3. *Flandriam, niſi tota Gallica ſit, felicem eſſe non poſſe*, prononcé à Paris, l'an 1678. 4. *Ludovico Magno regi Chriſtianiſſimo, catholicæ & avitæ religionis vindici, panegyricus*, prononcé à Paris, l'an 1680. Ce diſcours eſt précédé d'une épitre dédicatoire à M. de Harlay, archevêque de Paris. 5. *Sereniſſimi principis ducis Burgundiæ genethliacum*; à Paris, en 1682. 6. *Quàm falsò & periculosè ingenii fama novitatis defenſoribus tribuatur*; à Paris, en 1683. 7. *Panegyricus eccleſiæ Pariſienſis*, avec une dédicace à M. de Harlay; à Paris, en 1686. 8. *Lutetiæ panegyricus*; à Paris, en 1688. 9. *Quid ſibi Gallia de ſereniſſ. ducis Burgund. inſtitutione debeat polliceri*; à Paris, en 1690. Les ſuivantes ſont dans le deuxiéme volume. 10. *Galliam nunquam aliàs magis invictam, quàm hoc anno* 1690, *nunquam vincere digniorem, fuiſſe*; à Paris, en 1691. 11. *Res anno* 1692 *proſperè in Galliâ geſtas virtuti gallicæ deberi, non fortunæ*; à Paris, en 1692. 12. *Quàm eſt populis optanda pax, tam eruditis bellum literarium expetendum eſſe*; à Paris, en 1694. 13. *Gallos anno* 1696, *dum agere nihil videntur, plus quàm annis ſuperioribus egiſſe*; à Paris, en 1696. Cette harangue a été traduite & imprimée en françois, ſous ce titre: *Diſcours prononcé au collége de Louis le Grand, par le R. P.* de Jouvancy, *où il montre que les François ont plus fait l'année derniere, en ne paroiſſant rien faire, qu'en ce qu'ils ont fait de plus glorieux les années précédentes*, traduit par M. l'abbé Lordelot; à Paris, en 1697, *in*-12. 14. *Gentem Gallicam unam omnium eſſe cui religio debeat plurimùm, quæ plurimùm religioni debeat*; à Paris, en 1698. 15. *Laudatio funebris Henrici Borbonii principis Condæi*, &c. C'eſt une traduction latine de l'oraiſon funèbre prononcée par le P. Bourdaloue: le françois eſt ici accompagné du latin. 16. *Clementi XI, ſeminarii Romani literarium obſequium: Theander, Drama allegoricum, & varii generis carmina*; à Rome, en 1702, *in-fol.* 17. *Magiſtris ſcholarum inferiorum ſocietatis Jeſu de ratione diſcendi & docendi, ex decreto congregationis generalis XIV*, à Florence, en 1703, *in*-8°, à Francfort, en 1706, *in*-8°, à Dijon, ſous le titre de Florence, en 1708, *in*-8°, à Paris, en 1711, *in*-12. Cet ouvrage a été généralement applaudi. 18. *Ovidii Metamorphoſeon libri* 15, *ab omni obſcenitate expurgati: interpretatione, annotationibus, & Appendice de Diis & Heroibus poëticis illuſtrati*; à Rome, en 1704, *in*-12, à Rouen, en 1709 & 1717, *in*-8°, à Paris en 1715, deux volumes, *in*-12. L'*Appendix* a paru ſéparément avec des notes françoiſes de Nicolas Lallemant, fils d'un libraire de Rouen; à Rouen, en 1724, *in*-16, à Paris, en 1726, *in*-12, & en 1731, *in*-4°, à Paris, par les ſoins de M. Céſar Chefneau du Marſais, qui y a joint une *double interpretation interlinéaire*. 19. *Hiſtoriæ ſocietatis Jeſu pars quinta, tomus poſterior, ab anno* 1591, &c. à Rome, en 1710, *in-fol.* Ce volume forme le dernier de la cinquiéme partie de cette hiſtoire, à laquelle les peres Orlandin, Sacchini & Pouſſines avoient travaillé avant lui. Ce dernier volume finit en 1616. Il fit beaucoup de bruit, & fut condamné en France par deux arrêts du parlement de Paris; le premier du 22 février 1713; le ſecond du 24 mars de la même année, qui contient la déclaration demandée, & qui ſupprime l'ouvrage du P. Jouvancy. Cette affaire donna occaſion à des écrits, dans leſquels on releva d'autres principes que l'auteur avoit mis dans ſon hiſtoire. 20. *In ſanctum Franciſcum Xaverium Indiarum apoſtolum Ode ſacra* (*tres*) *præcipuas ejus vitæ partes complexa*; à Rome, en 1710, *in*-4°. 21. *Candidatus rhetoricæ olim à Petro Franciſco Pomey, è ſocietate Jeſu, digeſtus, in hâc editione noviſſimâ auctus, emendatus & perpolitus*; à Rome, en 1710, *in*-16, à Paris, en 1712, *in*-12, à Veniſe, en 1713, *in*-12, à Lyon, en 1727, *in*-12, à Toulouſe, en 1731, *in* 12. 22. *Clementi XI, opes & ſociata principum arma Turcarum conatibus opponenti, Carmina lyrica*; à Rome, en 1716, *in*-4°. 23. *Inſtitutiones poëticæ ad uſum collegiorum ſocietatis Jeſu*; à Veniſe, en 1718, *in*-12. 27. *Varia variis, ut res ferebant, edita temporibus, carmina; itemque inſcriptiones ac ſymbola heroïca, ad pompas, vel funebres, vel aliùs generis.* 24. Le P. de Jouvancy a traduit auſſi en latin quelques écrits de Théodore Studite, dont le pere Jacques Sirmond avoit commencé une édition qui a été achevée par le pere de la Baune. *Voyez la* BAUNE. * Extrait principalement d'un *mémoire manuſcrit latin*, communiqué par le P. Oudin, Jéſuite.

JOUVENET (Jean) peintre, fils de Laurent Jouvenet, auſſi peintre, qui deſcendoit de pluſieurs peintres originaires d'Italie, naquit à Rouen le 12 avril de l'an 1644. Il apprit les premiers élémens de la peinture de ſon pere, qui l'envoya à Paris à l'âge de 17 ans, pour perfectioner les diſpoſitions qu'il avoit pour le deſſin, où il devint très-habile en peu de temps. M. le Brun, premier peintre du roi, qui connut ſon mérite, l'employa aux ouvrages qu'il faiſoit pour le roi Louis XIV, & le préſenta à l'académie

de peinture, où il fut reçu l'an 1675 le 24 mars, avec applaudiſſement, & donna pour chef-d'œuvre un tableau d'Eſther évanouie devant Aſſuérus, que les académiciens regardent comme un de leurs plus beaux tableaux. Après avoir paſſé par toutes les charges de l'académie, il fut élu en 1707, l'un des quatre recteurs, qui furent nommés après la mort de Mignard. Son génie étoit de peindre en grand & dans les lieux ſpacieux, comme on le peut voir dans la chapelle du château de Verſailles, où il a peint une pentecôte; dans l'égliſe des Invalides, où il a peint à freſque les douze apôtres; dans le prieuré de ſaint Martin-des-Champs à Paris, où il a fait quatre grands tableaux de la vie de notre Seigneur, & dans pluſieurs autres égliſes: ouvrages qui font connoître qu'il peut être mis au rang des meilleurs peintres que la France ait produits. Ses tableaux de chevalet ne ſont pas à beaucoup près ſi eſtimables, que ce qu'il a fait en grand; la vivacité de ſon eſprit ne lui permettant pas de revenir ſur ſon ouvrage, pour le terminer, auſſi en a-t-il fait un très-petit nombre. Il a fait quantité de portraits, dont quelques-uns ſont fort eſtimés, quoiqu'il fût inférieur dans ce genre de peinture, à pluſieurs de ſes contemporains, qui s'y ſont particulierement attachés. Sur la fin de ſa vie, en 1713, il devint paralytique du côté droit. Après avoir inutilement tenté le ſecours des eaux minérales, il déſeſpéroit de pouvoir peindre, lorſque donnant leçon à un de ſes neveux ſur un tableau qu'il peignoit, il prit le pinceau de la main gauche, & eſſaya de lui retoucher quelques endroits. Cette tentative lui ayant réuſſi, il en fit de nouvelles avec ſuccès; ce qui le détermina d'achever de la main gauche un grand plafond qu'il avoit commencé dans la grande ſalle du parlement de Rouen, & un grand tableau de la viſitation de la Vierge, qui ſe voit dans le chœur de l'égliſe de Paris, qui ſont les derniers ouvrages qu'il a faits, & qui ne cèdent en rien à ce qu'il a fait de plus beau. Il mourut à Paris le 5 avril 1717, âgé de 73 ans, ne laiſſant point de garçons héritiers de ſon génie: mais au défaut de fils il a eu un éleve dans ſon neveu, reçu depuis ſa mort à l'académie royale de peinture & ſculpture.* *Mém. du temps. Mercure de France*, juillet 1730.

JOUVENNEAUX (Gui) que d'autres appellent Jouaneaux, Jouenneaux, & enfin Juvenal, religieux de l'ordre de S. Benoît, abbé de S. Sulpice de Bourges, naquit dans le Maine, & ſelon quelques-uns dans la ville même du Mans. Il nous apprend lui-même dans une lettre écrite à Nicolas le Pelletier, ſon compatriote, qu'il étoit né pauvre & d'une famille qui n'avoit rien de diſtingué: mais il avoit de l'eſprit, & de grandes diſpoſitions pour les ſciences, & le Pelletier prit ſoin de les faire cultiver. Il lui procura les livres qui lui étoient néceſſaires, & les moyens d'étudier ſous un habile grammairien. Enſuite, il l'envoya à Paris, pour y continuer ſes études, & Gui y fit de grands progrès, ſur-tout dans les belles lettres. Il enſeignoit celles-ci à Paris publiquement & en particulier, avant l'an 1490. Dans une lettre qui ſe trouve dans ſon commentaire ſur Térence, il dit qu'il avoit réſolu de quitter cette qualité de grammairien, & de s'appliquer le reſte de ſa vie à l'étude de la théologie & des lettres ſaintes. Il y met cependant une condition, ſi l'indigence ne l'oblige pas à continuer ſon premier genre de vie. Ce qui fait croire que les ſecours qu'il recevoit ne le mettoient pas à ſon aiſe. Il ne tarda pas à prendre un parti qui le mit en état de ſuivre ſon inclination. La réforme ayant été miſe en 1488, dans la congrégation de Chezal-Benoît, & en particulier dans le monaſtere de ce nom, en Berri, ſous le vénérable P. dom Pierre Dumas, qui en étoit abbé régulier, favoriſé en cela par meſſire Pierre Cadoet, archevêque de Bourges, Gui réſolut d'entrer dans cette maiſon; & il y prit, en effet, l'habit de l'ordre de S. Benoît, vers l'an 1493. Pluſieurs hommes de réputation ſuivirent ſon exemple, & ce monaſtere ſe vit en peu de temps rempli de perſonnes célébres par leur doctrine. La piété avec laquelle il y vécut, le zèle & la ferveur qui accompagnoient toutes ſes actions, engagerent quelques temps après dom Guillaume Alabat, abbé de S. Sulpice de Bourges, à lui remettre la dignité & le ſoin de ſon abbaye, avec l'agrément du roi & de l'archevêque de Bourges, afin qu'il y établît une réforme ſemblable à celle qui étoit en vigueur à Chezal-Benoît. Gui amena avec lui dix-huit religieux, & dès la fin de l'an 1497, il travailla ſérieuſement à l'œuvre pour laquelle il avoit été appellé. Il mit auſſi la réforme dans le monaſtere des religieuſes de S. Laurent, dans la même ville, qui étoient pareillement de l'ordre de S. Benoît. Gui après avoir ſoutenu par ſa vigilance, par ſes ſoins, & par ſes bons exemples les édifices ſpirituels qu'il avoit établis; & après s'être acquis une grande réputation par ſa vertu & par ſes lumieres, mourut l'an 1505. Dom Liron, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, qui a fait des recherches ſur la vie & les ouvrages de Gui, dit qu'il ne ſait en quelle année il publia à Paris ſon commentaire ſur Térence. M. Maittaire le met l'an 1492. *Terentius cum commentario Guidonis Juvenal; Pariſ. operâ Georgii Wolf, in-fol.* Et dans la note qui eſt en marge, il rapporte ceci en latin: cet ouvrage a été imprimé à Paris, par les ſoins de George Wolf, de Bade, pour Philippe Pigoucher, & Engelbert de Marnef, libraires, demeurant à Paris, &c. l'an de l'incarnation du ſeigneur 1492, le 20 octobre. Jean-Albert Fabricius ne parle point de cette édition dans ſa bibliothéque latine. Cet ouvrage de Gui fut réimprimé à Lyon, en 1493, *in-4°*, par Jean Trechſel, Allemand: cette édition eſt encore omiſe par Fabricius. Joſſe Badius Aſcenſius y fit des additions du conſentement de Gui: elles parurent dans l'édition de 1496, à Strasbourg, ſelon MM. Maittaire & Fabricius. Cet ouvrage de Gui fut dédié par l'auteur même à Germain de Ganay, qui avoit été reçu conſeiller au parlement de Paris, en 1484, qui fut enſuite évêque de Cahors, d'où il paſſa à l'évêché d'Orléans, l'an 1514. Gui le loue beaucoup ſur ſon amour pour les lettres & la protection qu'il accordoit à ceux qui les cultivoient. Il dit que ce magiſtrat, depuis évêque, n'épargnoit point l'argent pour ſe procurer les livres les plus rares qu'il communiquoit volontiers à ceux qui en avoient beſoin. Il en parle comme d'un homme très-ſavant dans le droit civil & canonique, dans la philoſophie & dans les mathématiques. Ce fut lui qui publia le miſſel d'Orléans, de l'an 1519. Il y a une autre épître dédicatoire dans le même ouvrage de Gui à Nicolas de la Chapelle, bachelier en théologie, & profeſſeur en l'un & l'autre droit: & à la fin du livre, trois lettres du même auteur; l'une à Martin Guerrand, ſecrétaire de l'évêque du Mans, bon juriſconſulte; la deuxiéme à ſon bienfaiteur Nicolas le Pelletier; la troiſiéme à Michel Bureau, profeſſeur en théologie, qui fut depuis abbé de la Couture au Mans, & évêque d'Hiérapolis. Il y a encore d'autres éditions du commentaire de Gui ſur Térence, que l'on peut voir dans le P. Liron. On remarquera ſeulement qu'il en a omis une de 1494, à Veniſe, *in-fol.* citée par M. Maittaire. La même année 1494. Gui publia à Paris, chez Félix Baligault, une explication en latin des élégances de Laurent Valle & de Gellius, qu'il dédia à Guillaume Briçonet, évêque de Lodéve. On y trouve auſſi huit lettres de l'auteur à différentes perſonnes. MM. Maittaire & Chevillier citent une autre édition de cet ouvrage faite la même année 1494, à Paris, *in-4°*, par les aſſociés Ulric Géring & Berthold Rembold, qui demeuroient dans la rue de Sorbonne. Il y en a eu une troiſiéme depuis à Rouen, chez Pierre Oliviet, entrepriſe aux dépens

de trois libraires, Michel Angier, qui demeuroit à Caen, Jean Macé, à Rennes, & Richard Macé, à Rouen. Le dernier ouvrage de littérature, dont parle le P. dom Liron, eſt une grammaire qu'il dit avoir été imprimée à Limoges, *in*-4°, en 1518. (*Guidonis Juvenalis grammatica*). Gui ayant trouvé de l'oppoſition dans les réformes dont il fut chargé, entreprit de convaincre les eſprits par des raiſonnemens & des preuves qui juſtifioient ſa conduite. L'ouvrage qu'il fit à cette occaſion, eſt intitulé : *Reformationis monaſticæ vindiciæ ſeu defenſio, noviter edita à viro bonarum artium perſpicaciſſimo Guidone Juvenale ordinis ſancti Benedicti, nec non per eundem rurſus diligentiſſimè caſtigata. Pariſiis, impenſis Angelberti & Godfridi de Marnef: operâ Joannis Barbier, & Franciſci Foucher ſociorum*, 1503, *in*-12. On ignore l'année de la premiere édition. Cette défenſe eſt diviſée en trois livres ; dans le premier l'auteur réfute les fauſſes excuſes dont les religieux qui s'oppoſoient à la réforme, ſe ſervoient pour la rejetter, & montre combien ils étoient obligés de l'embraſſer pour leur ſalut ; dans le deuxiéme il oppoſe la vie des moines relachés à celle des réformes. Il emploie le troiſiéme à combattre l'acte d'appel que les oppoſans avoient interjetté au parlement de Paris, & qu'ils avoient fait imprimer. Cet ouvrage eſt utile & curieux. Gui le dédia au parlement même de Paris, par deux diſcours préliminaires, dans le deuxiéme deſquels il fait un grand éloge de cet illuſtre corps. Enfin on a de Gui une traduction françoiſe de la régle de S. Benoît, imprimée, *in*-12, à Paris, en 1505, & pluſieurs fois réimprimée depuis. On en a une édition de 1573, *in*-16, à Paris, chez Marnef, revue & corrigée par un moine de Clairvaux ; & une autre en 1580. * *Singularités hiſtoriques & littéraires*, par dom Liron, *tom. III.* Maittaire, *annales typographici*, *tom. I.* Chevillier, *de l'origine de l'imprimerie*, *page* 98. Joan. Alberti Fabricii, *bibliotheca latina*, *tome I.*

JOUX, en latin *Jovium* ou *Jurium*, petite ville avec un château, dans la Franche-Comté, dans le bailliage de Pontarlier, à une lieue de la ville de ce nom. On voit dans le même bailliage un village avec abbaye, qui porte auſſi le nom de *Joux*, & qui eſt ſur le lac de Joux, à ſept lieues de Pontarlier vers le midi. Ces deux lieux ont donné à une partie du mont Jura le nom de *Mont Joux*. * Baudrand.

JOYENVAL, abbaye de l'ordre de Prémontré dans l'iſle de France, ſituée à deux lieues de S. Germain-en-Laye du côté du couchant. La menſe abbatiale eſt unie à l'évêché de Chartres. * Baudrand.

JOYEUSE, bourg de France, dans le Vivarais, vers les frontieres de Languedoc & de Gévaudan, a eu titre de vicomté, puis de duché, ayant été érigé en duché-pairie l'an 1581, par Henri III, en faveur d'*Anne*, vicomte de Joyeuſe. Cette pairie a été éteinte par la mort de *François-Joſeph* de Lorraine, duc d'Alençon, de Guiſe, & de Joyeuſe, arrivée le 16 mars 1675 ; mais en 1714, la vicomté de Joyeuſe, & les ſeigneuries de Baubrai, Roſiers, &c. ont été érigées en duché-pairie ſous le nom de *Joyeuſe*, en faveur de Louis de Melun, prince d'Epinoi, & de ſes deſcendans. Il a donné ſon nom à la maiſon de Joyeuſe.

JOYEUSE. La maiſon de Joyeuſe eſt une des meilleures & des plus anciennes maiſons du royaume de France.

I. Guillaume, ſeigneur de Châteauneuf en Languedoc, qui vivoit en 1165, ſelon le nobiliaire de Champagne du ſieur d'Hoziet, épouſa *Marquiſe*, dont il eut *Guillaume*, ſeigneur de Châteauneuf ; Gui, qui ſuit ; *Guerin*, ſeigneur d'Apcher, dont la poſtérité ſubſiſte ; & *Raymond*, ſeigneur de Barjac.

II. Gui de Châteauneuf, vivoit en 1198, & laiſſa d'*Aſſumens*, ſa femme, Randon, qui ſuit.

III. Randon de Châteauneuf, laiſſa de *Vierne* d'Anduze, dame de Joyeuſe, ſa femme, fille de *Bernard* d'Anduze, ſeigneur d'Aletz, & de *Vierne* du Luc, dame de Joyeuſe ; Dragonet, qui ſuit ; & *Iolande* de Joyeuſe, mariée à *Guillaume* II du nom, ſeigneur d'Eſtaing.

IV. Dragonet, ſeigneur de Joyeuſe, vivoit en 1268. Il épouſa *Beatrix* de Roquefeuil, dont il eut Bernard, qui ſuit ; *Dragonet*, chevalier de Rhodes, commandeur de Compeyronnat près Narbonne, vivant en 1345 ; & *Miralde* de Joyeuſe, mariée à *Guillaume*, ſeigneur de Laudun.

V. Bernard, baron de Joyeuſe, ſervit dans les guerres de Gaſcogne, & vivoit en 1344. Il avoit épouſé le 17 novembre 1312, *Alexandre* de Peyre, fille d'*Aſtorg*, ſeigneur de Peyre, & de *Marguerite*, dame de Peyre & de Chalano, dont il eut Randon I, qui ſuit ; *Guérin* ; *Guigues* ; *Roſtaing* ; *Marguerite* ; *Jeanne*, mariée à *Géraud* Adhemar, ſeigneur de Monteil-Aymar & de Grignan ; & *Randonne* de Joyeuſe, alliée à *Raymond* de Peyre, ſeigneur de Servieres.

VI. Randon I du nom, baron de Joyeuſe, vivoit en 1363, & laiſſa de *Flore* de Quailus, fille de *Dieudonné*, ſeigneur de Quailus, qu'il avoit épouſée le 14 de juin 1346, Louis I, qui ſuit.

VII. Louis I du nom, baron de Joyeuſe, vivoit en 1390, & avoit épouſé 1° le 8 octobre 1367, *Marguerite* de Chalançon, fille de *Guillaume*, ſeigneur de Chalançon : 2° le 26 mai 1379, *Tiburge*, dame de S. Didier, la Maſtre, &c. à condition que lui & ſes ſucceſſeurs écarteleroient ſes armes de celles de S. Didier. Du premier lit ſortit *Catherine* de Joyeuſe, mariée à *Guillaume*, ſeigneur de Laudun ; & du ſecond vinrent Randon II, qui ſuit ; & *Claire* de Joyeuſe, mariée le 8 février 1399, à *Robert*, vicomte d'Uzez, ſeigneur de Remolins.

VIII. Randon II du nom, baron de Joyeuſe & de S. Didier, chevalier, conſeiller & chambellan de Charles, dauphin, régent du royaume, & gouverneur du Dauphiné, épouſa 1° *Catherine* Aubert de Monteil, de Gelat, dite de *Chaſlus*, dame de Bothéon en Forez, fille d'*Etienne* Aubert, ſeigneur de la Roche-Dagu & de Monteil-Gelat, & de *Marie* de Chaſlus : 2° *Louiſe* de S. Prieſt en Jarreſt, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, Louis II, qui ſuit ; *Jean*, chevalier de Rhodes ; & *Jeanne* de Joyeuſe, mariée à *Gibert*, ſeigneur de la Fayette, maréchal de France.

IX. Louis II du nom, baron de Joyeuſe, demeura priſonnier des Anglois à la journée de Crévant en 1423. Le roi Charles VII, pour le récompenſer de ſes pertes & de ſes peines, érigea en 1432, ſa baronie de Joyeuſe en vicomté, & lui fit d'autres biens. Il avoit épouſé le 29 octobre 1419, *Jeanne* Louvet, fille de *Jean*, ſeigneur de Thais, de Saliniere & de Mirandol, préſident au parlement de Provence, dont il eut Tannegui, qui ſuit ; *Marguerite*, alliée à *Jean* le Foreſtier, ſeigneur de Vauvert ; *Louiſe*, mariée 1° à *Béraud* de la Tour, ſeigneur de S. Vidal : 2° à *Louis* de S. Prieſt, dit *Maréchal*, ſeigneur d'Eſpinac ; & *Jeanne* de Joyeuſe, femme de *Louis*, ſeigneur de Leſtrange.

X. Tannegui, vicomte de Joyeuſe, &c. vivoit en 1486. Il avoit épouſé le 20 juin 1448, *Blanche* de Tournon, fille de *Guillaume*, ſeigneur de Tournon, & d'*Antoinette* de la Roue, dont il eut Guillaume I, qui ſuit ; *Charles*, abbé de Chambon, évêque de S. Flour ; Louis, ſeigneur de Bothéon, qui a fait *la branche des comtes de* Grandpré *& de* Verpeil, *rapportée ci-après* ; *Jeanne*, mariée à *Gui* de la Baume IV du nom, comte de Montrevel ; & *Anne* de Joyeuſe, alliée à *Thibaud* de Budos II du nom, ſeigneur de Portes.

XI. Guillaume I du nom, vicomte de Joyeuſe, conſeiller & chambellan du duc de Bourbon, vivoit

Digitized by Google

en 1493. Il avoit épouſé en 1472, *Anne* de Balſac; fille de *Roffec* de Balſac, ſeigneur d'Entragues, ſénéchal de Beaucaire, gouverneur du Pont S. Eſprit & de Lyon, & de *Jeanne* d'Albon, dame de Châtillon, dont il eut CHARLES, qui ſuit; *Louis*, évêque de Saint-Flour; *Guillaume*, évêque d'Aleth; *Jacques*, abbé de S. Antoine de Viennois, doyen de Notre-Dame du Pui, mort le 27 juin 1542; *Thibault*, chevalier de Rhodes; JEAN, ſeigneur de S. Sauveur & d'Argues, *qui continua la poſtérité, rapportée après celle de ſon frere aîné*; *Anne*, mariée à *N.* ſeigneur d'Orlac en Auvergne; & *Françoiſe* de Joyeuſe, alliée à *N.* baron de la Tourette.

XII. CHARLES, vicomte de Joyeuſe, &c. vivoit en 1532. Il avoit épouſé le 9 décembre 1503, *Françoiſe* de Meuillon, fille d'*Antoine*, baron de Breſſieux, &c. lieutenant général en Dauphiné, & d'*Iſabeau* de Peyre, dont il eut *Louis*, tué à la bataille de Pavie; *Jacques*, vicomte de Joyeuſe, mort en 1540, à l'âge de 20 ans, ſans alliance, ayant inſtitué héritiers ſes oncles; *Hélène*, mariée à *N.* ſeigneur de Brézons & de Montréal en Auvergne; & *Jeanne* de Joyeuſe, alliée à *Gaſpard* d'Urfé, ſeigneur d'Auroſe.

XII. JEAN de Joyeuſe, ſeigneur de Saint-Sauveur, ſixiéme fils de GUILLAUME I du nom, vicomte de Joyeuſe, &c. & d'*Anne* de Balſac, ſuccéda à ſon neveu au vicomté de Joyeuſe, fut lieutenant général pour le roi en Languedoc ſous le connétable de Montmorenci, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur & capitaine de la ville de Narbonne, & fit ſon teſtament en 1555. Il avoit épouſé le 22 novembre 1518, *Françoiſe* de Voiſins, baronne d'Arques, dame de Puyvert, &c. fille unique de *Jean* de Voiſins, baron d'Arques, &c. & de *Paule* de Foix-Rabat, dont il eut *Jean-Paul*, vicomte de Joyeuſe, mort ſans alliance; GUILLAUME II, qui ſuit; *Anne*, mariée à *François* de Bruyeres, baron de Chalabre; *Paule*, alliée à *François* de Caleu, dit *de Chaſte*, bailli de Velai; *Françoiſe*, mariée 1° à *Aimeri* de Narbonne, baron de Campendu: 2° à *Antoine* de Gaſte, ſeigneur de Lupé; & *Catherine* de Joyeuſe, épouſe de *Enémond* de Brancas, baron d'Oiſe & de Maubec.

XIII. GUILLAUME II du nom, vicomte de Joyeuſe, &c. maréchal de France, *dont il ſera parlé dans un article ſéparé*, mourut fort âgé en 1592. Il avoit épouſé vers l'an 1561 *Marie* de Batarnai, fille de *René*, comte du Bouchage, & d'*Iſabelle* de Savoye-Tende, dont il eut 1. *Anne*, duc de Joyeuſe, pair & amiral de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de ſa chambre, gouverneur de Normandie, tué à la bataille de Coutras le 20 octobre 1587, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* de Lorraine, ſœur puînée de la reine *Louiſe*, & fille de *Nicolas* de Lorraine, duc de Mercœur, & de *Jeanne* de Savoye-Némours, ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée le 24 ſeptembre 1581. 2. *François*, cardinal, duc de Joyeuſe, né le 24 juin 1562, archevêque de Narbonne, puis de Rouen, mort doyen des cardinaux le 23 août 1615, âgé de 53 ans. 3. HENRI, qui ſuit. 4. *Antoine Scipion*, chevalier de Malte, grand-prieur de Toulouſe, puis duc de Joyeuſe, après ſon frere aîné, qui ſe noya dans la petite riviere du Tarn, en ſa retraite après le combat de Villemur le 20 octobre 1592. 5. *Georges*, vicomte de S. Didier, mort d'apoplexie en 1585, peu de jours avant l'accompliſſement de ſon mariage avec *Claude*, marquiſe de Moi, fille de *Charles* de Moi. 6. *Honorat*, mort jeune; & 7. *Claude* de Joyeuſe, ſeigneur de S. Sauveur, tué avec le duc de Joyeuſe, ſon frere aîné, à la bataille de Coutras en 1587.

XIV. HENRI de Joyeuſe, comte du Bouchage, puis duc de Joyeuſe, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, grand-maître de ſa garderobe, gouverneur & lieutenant général des pays d'Anjou, Touraine, le Maine & Perche, puis de Languedoc; *qui aura ci-après ſon article*, mourut le 27 ſeptembre 1608, âgé de 41 ans. Il avoit épouſé *Catherine* de Nogaret de la Valette, ſœur de *Jean-Louis*, duc d'Eſpernon, colonel général de l'infanterie françoiſe, dont il eut *Henriette-Catherine*, ducheſſe de Joyeuſe, comteſſe du Bouchage, &c. née le 8 janvier 1585, mariée 1° en 1599, à *Henri* de Bourbon, duc de Montpenſier: 2° en 1611, à *Charles* de Lorraine, duc de Guiſe, morte le 25 février 1656, âgée de 71 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOTHEON & de GRANDPRÉ.

XI. LOUIS de Joyeuſe, troiſiéme fils de TANNEGUI, vicomte de Joyeuſe, & de *Blanche* de Tournon, fut ſeigneur de Bothéon, de Banzac, &c. l'un des tuteurs de François de Bourbon, comte de Vendôme; chambellan des rois Louis XI, Charles VIII & Louis XII; lieutenant au gouvernement de Paris, Iſle de France, Senlis, Beauvoiſis, Vermandois, Champagne & Brie; gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, & mourut le 4 mars 1498. Le roi Louis XI lui fit épouſer 1° le 3 février 1477, *Jeanne* de Bourbon, dame de Rochefort, de S. Geniez & de Champigni, fille aînée de *Jean*, comte de Vendôme, & d'*Iſabeau* de Bauveau, morte en 1487: 2° *Iſabeau* de Hallwin, comteſſe de Grandpré, fille de *Jean*, ſeigneur de Hallwin, & de *Jeanne* de la Clitte, dame de Comines. Du premier lit vinrent FRANÇOIS, qui ſuit; & *Anne* de Joyeuſe, mariée le 3 octobre 1497, à *Gabriel* de Lévis, baron de Couſan, bailli de Forez. Du ſecond lit il eut ROBERT, *qui a continué la poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné*; *Jean*, abbé de la Honce & de Belleval; & *Magdeléne* de Joyeuſe, mariée à *Jean* d'Illiers, baron des Adrets, gouverneur de Vendôme.

XII. FRANÇOIS de Joyeuſe, ſeigneur de Bothéon, de Préaux, &c. épouſa le 5 novembre 1504, *Anne* de Gaſte, dame de la Barge, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Joyeuſe, dame de Bothéon, mariée 1° à *Claude*, ſeigneur de S. Chaumont: 2° à *François* de Montmorin, ſeigneur de S. Hérem, gouverneur d'Auvergne.

XII. ROBERT de Joyeuſe, fils de LOUIS de Joyeuſe, ſeigneur de Bothéon, & d'*Iſabeau* d'Hallwin, comteſſe de Grandpré, ſa ſeconde femme, fut comte de Grandpré, &c. & vivoit en 1556. Il avoit épouſé le 15 juillet 1519 *Marguerite* de Barbançon, dame de Montgobert, dont il eut FOUCAULT, qui ſuit; ANTOINE, ſeigneur de Montgobert, *qui a fait la branche des ſeigneurs de* VERPEIL, *rapportée ci-après*; *Nicolas*, abbé de Belleval; & *Iſabeau* de Joyeuſe, mariée 1° à *Robert* d'Averhoult, ſeigneur de Tourteron: 2° à *Claude* d'Anglure, ſeigneur de Jours, &c.

XIII. FOUCAULT de Joyeuſe, comte de Grandpré, &c. guidon de la compagnie d'ordonnance du ſeigneur de Jametz, & enſeigne de celle du duc d'Anjou, épouſa en août 1547, *Anne* d'Anglure, fille unique de *Claude*, ſeigneur de Jours, &c. & de *Françoiſe* de Dinteville, dont il eut *Jean*, tué à la bataille de Montcontour en 1569; *Roger*, comte de Grandpré, meſtre de camp des régimens de Poitou & de Champagne, mort ſans alliance en 1589; CLAUDE, qui ſuit; ANTOINE, *qui a fait la branche des ſeigneurs de* SAINT-LAMBERT, *rapportée ci-après*; *Françoiſe*, mariée à *Robert* d'Alaumont, baron de Cernai; *Suſanne*, alliée 1° à *François* des Marins, ſeigneur de la Queueaux-Bois: 2° à *Philippe* d'Ambli, ſeigneur de Malmi; *Marguerite*, femme de *Valentin*, ſeigneur de Sugni, bailli de Rhételois; *Philippe*, épouſe de *Charles* de Rouci, ſeigneur de Manré; *Claude*, mariée 1° à *Jean* de Fiquelmont, ſeigneur de Malatour: 2° à *Humbert*, ſeigneur de Bildſtein, chambellan du duc de Lorraine: 3° à *Louis* de Vigneul, ſeigneur du Meſnil;

Digitized by Google

Louiſe, alliée à *René* d'Aſpremont, ſeigneur de Vandi; & *Anne* de Joyeuſe, femme de *Jean* de Thomaſſin, baron de Montbaillon, gouverneur de Blamont, & grand gruyer de Lorraine.

XIV. Claude de Joyeuſe, comte de Grandpré, &c. gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, épouſa en février 1588, *Philiberte* de Saulx, fille unique de *Simon*, baron de Torpes, gouverneur d'Auxonne, & de *Françoiſe* d'Anglure, dont il eut *Pierre*, comte de Grandpré, tué au ſiége de Montauban en 1621, ſans avoir été marié; *Catherine*, religieuſe à Avenai; *Henriette*, alliée à *Charles* de Lénoncourt, ſeigneur de Gondrecourt; & *Marguerite* de Joyeuſe, comteſſe de Grandpré, mariée 1° en 1612, à *Jean-Pancrace* de Milendonck, baron de Peth & de Bruyeres: 2° à *Antoine-François* de Joyeuſe ſon couſin.

Branche des ſeigneurs de Saint Lambert.

XIV. Antoine de Joyeuſe, quatriéme fils de Foucault de Joyeuſe, comte de Grandpré, & d'*Anne* d'Anglure, fut d'abord abbé de Belleval, puis ſeigneur de S. Lambert, & gouverneur de Mézieres. Il mourut le 26 octobre 1611, laiſſant de *Henriette*, fille de *Robert*, marquis de la Viefville, chevalier des ordres du roi, grand fauconier de France, &c. & de *Guillemette* de Boſſut, qu'il avoit épouſée en mai 1594, Robert, qui ſuit; Antoine-François, *qui a fait la branche des comtes de* Grandpré, *mentionée ci-après*; *Anne*, mariée à *Henri* d'Haraucourt, ſeigneur d'Eſcraigne, gouverneur de Nanci; & *Catherine* de Joyeuſe, religieuſe à S. Pierre de Reims.

XV. Robert de Joyeuſe, ſeigneur de S. Lambert, &c. lieutenant de roi au gouvernement de Champagne, épouſa 1° le 1 juillet 1619, *Anne* Cauchon, fille de *Charles*, baron du Tour, & d'*Anne* de Gondi: 2° en janvier 1650, *Nicole* de Villier, fille de *Jean*, ſeigneur de Barbaiſe, & de *Lucie* de Bohan. Il eut du premier lit, *Henriette-Charlotte*, mariée à *Adrien-Pierre* de Thiercelin, marquis de Broſſe; & *Marguerite* de Joyeuſe, chanoineſſe à Pouſſai. Du ſecond lit, vint Jules-César, qui ſuit.

XVI. Jules César de Joyeuſe, ſeigneur de S. Lambert & de Ville-ſur-Tourbe, vicomte de Warmereville, élevé page de la chambre du roi, avoit épouſé *Anne* Sahuguet, fille de *Daniel* Sahuguet, ſeigneur de Termes, lieutenant de roi à Sedan, & de *Gabrielle* de Pouilli.

Branche des comtes de Grandpré.

XV. Antoine-François de Joyeuſe, ſecond fils d'Antoine, ſeigneur de S. Lambert, & de *Henriette* de la Viefville, né en 1602, fut en ſa jeuneſſe abbé de Thénaille & de Belleval; & ayant pris le parti des armes, fut meſtre de camp d'un régiment d'infanterie, gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, & comte de Grandpré par le mariage qu'il contracta le 24 juin 1623, avec *Marguerite* de Joyeuſe, ſa parente, comteſſe de Grandpré, veuve de *Jean-Pancrace* de Milendonck, baron de Peth & de Bruyeres, & fille de *Claude* de Joyeuſe, comte de Grandpré, & de *Philiberte* de Saulx, dont il eut Charles-François, qui ſuit; *Jean-Armand*, marquis de Joyeuſe, &c. chevalier des ordres du roi, maréchal de France, gouverneur de la ville de Metz, & des pays & évêchés de Metz & Verdun, mort le premier juillet 1710, âgé de 79 ans, ſans poſtérité de *Marguerite* de Joyeuſe, dame de Verpeil, ſa couſine, fille de *Michel*, baron de Verpeil, ſeigneur de Montgobert, &c. & de *Marie* de Trumelet, qu'il avoit épouſée en juin 1658, morte le 22 juin 1694; *Claude*, abbé de Mouzon & d'Eſlan, mort en 1710; *Anne-Roberte*, mariée à *Charles* de Rouvre, baron de Cernai; *Catherine-Philiberte*, alliée à *Claude* de S. Vincent, baron d'Aunoi; *Henriette*, religieuſe; & *Marie-Catherine* de Joyeuſe, née poſthume, morte jeune.

XVI. Charles-François de Joyeuſe, comte de Grandpré, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, meſtre de camp de cavalerie, lieutenant général des armées du roi, mourut le 8 de mars 1680, âgé de 60 ans. Il avoit épouſé 1° *Charlotte* de Couci, fille de *Louis* de Mailli, dit *de Couci*, ſeigneur de Croi, & d'*Elizabeth-Claire-Eugénie* de Croi: 2° *Henriette-Louiſe* de Cominges, fille de *Louis*, marquis de Verwins, & de *Gabrielle* de Pouilli. Du premier lit, ſont iſſus *Claude*, mort religieux de Prémontré; & Jules, qui ſuit. Il eut du ſecond lit, *Abraham*, mort par accident; *Michel*, mort ſans alliance; *Joſeph*, prieur de S. Jérôme, près Langres, puis colonel d'un régiment dans l'armée du prince Ragotzi; *Henriette-Marie-Bénédictine*, religieuſe; *Marie*, morte jeune; *Anne-Ferdinandine*; & *Jean* de Joyeuſe, capitaine de cavalerie, qui a épouſé le 19 mars 1689, *Marie-Victoire* de Mérode, dont il a *Jules-Armand*, né en octobre 1694; & *Claude* de Joyeuſe, née le 3 ſeptembre 1692.

XVII. Jules de Joyeuſe, comte de Grandpré, &c. gouverneur de Stenai, lieutenant de roi de Champagne, en 1698, a épouſé *Guillemette-Angélique* des Réaux, fille de *René*, ſeigneur des Réaux, lieutenant des gardes du corps du roi, maréchal de ſes camps & armées, & d'*Anne* Rochereau.

Branche des ſeigneurs de Montgobert & de Verpeil.

XIII. Antoine de Joyeuſe, ſecond fils de Robert de Joyeuſe, comte de Grandpré, & de *Marguerite* de Barbançon, dame de Montgobert, fut ſeigneur de Montgobert, de Verpeil, &c. & épouſa en octobre 1572, *Magdeléne* des Lyons, dame d'Eſpaux, fille d'*Adolphe*, ſeigneur d'Eſpaux, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Stenai, lieutenant au gouvernement de Champagne & de Brie, & de *Guillemette* de la Taſte, dame de Sy, dont il eut *Adolphe*, ſeigneur de Sy, mort ſans alliance; *Nicolas*, baron de Verpeil, mort en 1586; *René*, baron de Verpeil, tué devant Neufchâtel en Lorraine en 1589; Robert, qui ſuit; & *Charles* de Joyeuſe, ſeigneur d'Eſpaux, grand louvetier de France en 1606, mort après l'année 1612, ſans laiſſer de poſtérité de *Louiſe* Prud'homme, ni de *Marguerite* d'Audinfert, ſes deux femmes.

XIV. Robert de Joyeuſe, baron de Verpeil, ſeigneur de Montgobert, &c. épouſa *Judith* Hennequin, dame de Mathau, fille d'*Alexandre*, ſeigneur de Mathau & de Clichi, & d'*Anne* du Breuil, dont il eut Michel, qui ſuit; *Edmond*, Jéſuite; *Alexandre*, ſeigneur de Montgobert, lieutenant au gouvernement de Béthune, bailli de Lens, mort ſans poſtérité de *Marie* de Fontaines, qu'il avoit épouſée le 6 février 1639, morte le 4 février 1709, âgée de 82 ans; *Robert*, lieutenant de la compagnie du comte de Grandpré, tué à la bataille de Sedan en 1642; *Judith-Anne*, mariée en 1639 à *François* de Riencourt, ſeigneur de Parfondrue; & *Aymée* de Joyeuſe, morte jeune.

XV. Michel de Joyeuſe, baron de Verpeil, ſeigneur de Montgobert, &c. épouſa en 1630 *Marie* de Trumelet, veuve de *François* de Cuſſigni, baron de Vianges, & fille de *Robert* de Trumelet, ſeigneur des Gommeris, gouverneur de Villefranche, & de *Jérôme* de Ranipont, dont il eut *Robert*, baron de Verpeil, tué à Valenciennes, commandant le régiment du comte de Grandpré; & *Marguerite* de Joyeuſe, dame de Verpeil après la mort de ſon frere, maréchal de France, &c. morte le 22 juin 1694. * De Thou, *hiſt.* Le Laboureur, *additions aux mémoires de Caſtelnau.* D'Hozier, *table généalogique de la maiſon de Joyeuſe.* Sainte-Marthe. Godefroi. Le P. Anſelme, &c.

Digitized by Google

JOYEUSE (Guillaume II du nom, vicomte de) ſeigneur de S. Didier, de Laudun, Puivert, Arques & Cauviſſan, chevalier de l'ordre du roi, maréchal de France, & lieutenant général pour le roi au gouvernement de Languedoc, étoit fils puîné de JEAN de Joyeuſe, ſeigneur de S. Sauveur, &c. gouverneur de Narbonne, & de *Françoiſe* de Voiſins. On le deſtina à l'égliſe, & il eut même l'évêché d'Aleth du vivant de *Jean-Paul*, ſon frere aîné; mais comme il n'étoit pas lié aux ordres ſacrés, il embraſſa depuis la profeſſion des armes, & ſuccéda à ſon frere. Il ſervit utilement le roi Charles IX, dans le Languedoc, durant les guerres civiles de la religion, fut fait maréchal de France par le roi Henri III, & mourut fort âgé en 1592.

JOYEUSE (Anne de) duc & pair, & amiral de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre, & gouverneur de Normandie, fils de GUILLAUME II, vicomte de Joyeuſe, maréchal de France, & de *Marie* de Batarnai, & frere de *François*, cardinal, & de *Henri*, maréchal de France, donna un nouvel éclat à ſa maiſon, par le bonheur qu'il eut de gagner les bonnes graces du roi Henri III. Ce prince s'amuſoit à ſe divertir avec les favoris: & les favoris s'occupoient à élever leur fortune, ſans égards & ſans meſures. Joyeuſe fut fait duc & pair en 1581, & deux mois après, par la faveur du roi, épouſa *Marguerite* de Lorraine, ſœur puînée de la reine *Louiſe*, ſon épouſe. Ce monarque lui donna la charge d'amiral de France le premier juin 1582, le collier de ſes ordres en 1583, & le fit encore gentilhomme de ſa chambre, & gouverneur de Normandie. En 1586, Joyeuſe fut chargé par le roi du commandement d'une armée dans la Guienne, contre les Huguenots; & après une longue réſiſtance, il tailla en piéces, au Mont-Saint-Eloi, les régimens de Charbonnieres & de Borie; mais il parut qu'il faiſoit la guerre avec plus de paſſion que de généroſité, car il refuſa de donner quartier à aucun de ces malheureux. Il remporta encore quelques avantages; & outre qu'il fit lever le ſiége de Compiere au ſeigneur de Châtillon, il prit Malaiſe, la Pierre, Marvéges, Salvagnac & Saint-Maixant; mais ſes progrès s'arrêterent tout court, ſon armée s'étant beaucoup diminuée par la négligence qu'il avoit apportée à la bien diſcipliner. Davila dit qu'il alla demander du ſecours à la cour, & qu'il trouva l'eſprit du roi ſi changé, qu'il vit à ſon abord ſa faveur preſque évanouie, par les artifices du duc d'Eſpernon, qui aſpiroit à poſſéder ſeul les bonnes graces de ſon maître. Le même auteur ajoute, que le roi le ſoupçonant d'être du parti de la Ligue, & d'avoir perdu le ſouvenir de ſes bienfaits, lui dit publiquement: *Qu'il ne paſſoit à la cour que pour un poltron, & qu'il feroit bien de ſe laver de cette tache.* Cette injure le fit retourner à l'armée, & ſelon cet hiſtorien, le jetta tout-à-fait dans les intérêts de la maiſon de Lorraine, de laquelle il étoit allié. D'autres prétendent, que Davila n'avoit pas été bien inſtruit, & que l'amiral ne fut renvoyé à l'armée ſans autre deſſein, que celui de s'oppoſer au roi de Navarre. En effet, le roi parla toujours avec eſtime de ce favori; & après la bataille de Coutras, témoigna un ſenſible regret de ſon malheur & de ſa perte. Quoi qu'il en ſoit, il eſt du moins ſûr que ſa faveur & ſon crédit attirerent la plupart des braves de la cour dans ſon armée, & que la croyant aſſez forte pour battre celle que le roi de Navarre commandoit, il refuſa le ſecours que lui menoit le maréchal de Matignon, alors lieutenant de roi en Guienne. L'amiral de Joyeuſe ſachant que le même roi, depuis Henri IV, étoit au-delà du village de Coutras, entre les rivieres de l'Iſle & de la Drougne, dit avec un ton menaçant: *Que ce prince ne s'en pouvoit plus dédire, & qu'il falloit qu'il combattît, ou qu'il crevât;* mais ce fut pour le malheur du duc, car il perdit la bataille qui ſe donna le 20 octobre 1587, & fut lui-même tué de ſang froid; après avoir été porté par terre, quoiqu'il offrît cent mille écus pour racheter ſa vie. *Claude* de Joyeuſe, ſeigneur de Saint-Sauveur, frere de ce malheureux général, y fut auſſi tué. Les Huguenots s'acharnerent près de trois heures ſur les Catholiques, criant avec furie, *le Mont-Saint-Eloi*; ſe ſouvenant de l'inhumanité du duc, qui avoit fait périr deux de leurs régimens, ſans miſéricorde & ſans quartier; mais le roi de Navarre fit ceſſer le maſſacre, & reçut les priſonniers de guerre avec la clémence qui lui étoit ordinaire & naturelle. Anne de Joyeuſe ne laiſſa point de poſtérité. Sa pompe funébre ſe fit avec une grande magnificence dans l'égliſe des Auguſtins de Paris. * Davila. De Thou. Mézerai. Péréfixe, *vie de Henri IV.* Calliéres, *hiſtoire du maréchal de Matignon.* Le P. Anſelme, &c.

JOYEUSE (François de) cardinal, archevêque de Toulouſe, ſecond fils de GUILLAUME II, maréchal de France, gouverneur de Languedoc, &c. & de *Marie* de Batarnai, naquit le 24 juin 1562, fut élevé dans les ſciences, & fut archevêque de Narbonne en 1582. L'année ſuivante, il fut fait cardinal par le pape Grégoire XIII, & quoiqu'extrêmement jeune, il ſe diſtingua tellement par ſon mérite, que le roi Henri III lui donna entrée dans ſon conſeil, & l'envoya à Rome, pour être protecteur de France en cette cour. Il y ſoutint admirablement bien les droits de la couronne, tant pour la préſéance contre l'ambaſſadeur d'Eſpagne, qu'auprès de Sixte V, à qui les partiſans d'Eſpagne faiſoient accroire que Henri III ſoutenoit les héréti-ques. A ſon retour en France, il fut fait archevêque de Toulouſe, & retourna à Rome en 1591, pour ſe trouver à la création de Clément VIII. Il y fit encore un voyage en 1593, pour travailler à la réconciliation de Henri IV avec le ſaint ſiége. En 1600, il reçut la reine Marie de Médicis à Marſeille, & l'année ſuivante il tint ſur les fonts baptiſmaux au nom du pape, qui l'avoit fait ſon légat, le dauphin, qui fut depuis le roi Louis XIII. Il ſuccéda en 1604 à Charles III de Bourbon, en l'archevêché de Rouen, & ſe trouva à Rome à l'élection de Léon XI, & de Paul V. Le roi Henri IV l'employa pour réconcilier ce dernier avec les Vénitiens: ce qu'il négocia avec tout le ſuccès qu'on s'étoit promis de ſon génie & de ſa prudence. Il en donna des marques en pluſieurs occaſions. Auſſi les papes & nos rois, qui avoient beaucoup d'eſtime pour lui, la lui témoignerent en toute ſorte de rencontres. Il couronna la reine Marie de Médicis à S. Denys en 1610, & ſacra le roi Louis XIII à Reims, après la mort funeſte de Henri IV, ſon pere. En 1614 il préſida au nom du clergé aux états généraux de France, & le 23 août 1615, il mourut doyen des cardinaux, à Avignon, le 27 août, âgé de 53 ans, illuſtre par ſes emplois & par ſa dignité, dont il laiſſa des témoignages par les fondations qu'il fit d'un ſéminaire à Rouen, d'une maiſon pour les Jéſuites à Pontoiſe, & d'une maiſon à Dieppe pour les peres de l'Oratoire. * De Thou, *hiſt. l.* 137. Sainte-Marthe, *Gall. chriſt. tom. I, p.* 392, 606 *& ſeq. &* 705. Sponde. Frizon. Pétramellarius. Auberi, *en ſa vie.* Ciaconius, *en la contin.* Gautier, *in chron.* Le pere Anſelme, &c.

JOYEUSE (Henri de) comte du Bouchage, puis duc de Joyeuſe, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, grand-maître de ſa garderobe, gouverneur & lieutenant général des pays d'Anjou, Touraine, Maine & Perche, puis de Languedoc, fils de GUILLAUME, maréchal de France, naquit en 1567, ſe diſtingua dans les armes, & enſuite ſe fit Capucin le 4 de ſeptembre 1587, vingt-ſix jours après la mort de ſa femme, & fit profeſſion ſous le nom du pere *Ange.* Il demeura dans cet ordre juſqu'en 1592, que ſon frere, grand-prieur de Toulouſe, ſe noya dans le Tarn,

Digitized by

Tam; après le combat de Villemur le 20 d'octobre. Les ſeigneurs de Languedoc l'obligerent de ſe mettre à la tête de leurs troupes, pendant les troubles de la Ligue, ſous prétexte de conſerver la religion catholique dans cette province, lorſque le roi Henri IV étoit encore huguenot. Par le crédit du cardinal de Joyeuſe ſon frere, il obtint du pape les diſpenſes néceſſaires, maintint tant qu'il put ſon parti dans le Languedoc, dont il eut le gouvernement, & fut un des plus zélés partiſans de la Ligue. Enfin, en 1596 il fit ſon accommodement avec le roi, qui lui donna le bâton de maréchal de France. Henri de Joyeuſe avoit épouſé *Catherine* de la Valette, ſœur puînée de *Jean-Louis*, duc d'Eſpernon, dont il eut *Henriette-Catherine*, ducheſſe de Joyeuſe, comteſſe du Bouchage, &c. Il la maria en 1599 à *Henri* de Bourbon, duc de Montpenſier. Après ce mariage, touché par les larmes de ſa mere, dame très-dévote, preſſé par ſa propre conſcience, & même piqué par quelques paroles un peu fortes que lui dit le roi, il rentra chez les Capucins à Paris. On le vit quelques jours après prêcher avec un zèle, qui le fit plus conſidérer que ſa naiſſance & ſes dignités. Le P. Ange vécut le reſte de ſes jours chez les Capucins, avec beaucoup de vertu, & mourut à Rivoli, près de Turin, le 27 ſeptembre 1608, âgé de 41 ans. Son corps fut apporté à Paris, & fut enterré dans l'égliſe de ſon ordre de la rue ſaint Honoré, où l'on voit ſon tombeau de marbre noir, devant le grand-autel. *Voyez* la vie du P. Ange, compoſée par M. de Callieres; & CHARLES de Lorraine, duc de Guiſe.

JOYEUSE (Henriette-Catherine de) ducheſſe de Montpenſier, fille unique & héritiere de *Henri*, duc de Joyeuſe, comte du Bouchage, maréchal de France, &c. & de *Catherine* de la Valette, fut mariée 1° en 1599, à *Henri* de Bourbon, duc de Montpenſier, de Châtelleraut, &c. dont elle eut une fille unique: 2° en 1611, à *Charles* de Lorraine, duc de Guiſe, & mourut à Paris le 25 février 1656, âgée de 71 ans. Elle fut enterrée en habit de religieuſe dans l'égliſe des Capucines.

JOYEUSE (Jean-Armand de) dit *le marquis de Joyeuſe*, ſecond fils d'ANTOINE-FRANÇOIS de Joyeuſe, comte de Grandpré, commença de ſervir dans les armées en 1648, en qualité de capitaine de cavalerie, & ſervit en Flandre en 1649, ſous le comte d'Harcourt. Etant meſtre de camp de cavalerie en 1650, il fit la campagne ſous le maréchal du Pleſſis-Praſlin, ſe trouva à la levée du ſiége de Guiſe, & à la bataille de Rhétel, au ſiége de cette ville en 1653, à celui de Stenai, en 1654, à ceux de Landrecies, de Condé & de Saint-Guillain en 1655, à la levée de celui de Valenciennes, & à la priſe de la Capelle en 1656; commanda la cavalerie en 1657, & en 1658 étant brigadier des armées du roi: il ſe trouva au ſiége de Lille en 1667, & à la conquête de la Franche-Comté en 1668. Il eut le commandement de la cavalerie ſous le prince de Condé & ſous le duc de Luxembourg, dans les pays de Luxembourg & de Gueldre, lorſque la guerre fut déclarée à la Hollande en 1672, puis alla ſervir en Rouſſillon en qualité de maréchal de camp. Il ſervit en 1674 aux ſiéges de Herford & de Huningue; conduiſit en 1676, un corps de cavalerie & d'infanterie au ſecours de la ville de Deux-Ponts, que le duc de Zell aſſiégeoit; fut nommé lieutenant général en 1677, ſervit en Flandre, & l'année ſuivante en Allemagne. Il eut en 1684 le commandement de l'armée en l'abſence du maréchal de Créqui au ſiége de Luxembourg; & en 1685 le roi lui donna le gouvernement de la ville & citadelle de Nanci. Il ſervit en 1688, ſous monſeigneur le dauphin, en Allemagne, aux ſiéges de Philiſbourg, de Manheim & de Frankendal; paſſa en Guienne avec le maréchal de Lorges en 1689, retourna en Allemagne en 1690; ſe trouva au ſiége de Mons en 1691, étant le plus ancien lieutenant général; & la même année il reçut le collier des ordres, auquel il avoit été nommé en 1688. Il eut enſuite le commandement d'un corps de troupes, dans les pays de Tréves, de Juliers & de Cologne, pendant le ſiége de Namur; fut fait maréchal de France en mars 1693, dont il prêta le ſerment le ..... avril ſuivant. Il alla enſuite en Flandre, ſe trouva à la bataille de Nerwinde, où il commandoit l'aîle gauche & la principale attaque, & y fut bleſſé d'un coup de mouſquet. Il continua de ſervir les années ſuivantes, juſqu'à la concluſion de la paix en 1697; fut nommé gouverneur des évêchés de Metz, Toul & Verdun en août 1703, & mourut à Paris le premier juillet 1710, âgé de 79 ans, ſans poſtérité. * Voyez *ſon alliance dans la généalogie.*

JOYEUX (Pierre) de Loudun, médecin célébre, ſur la fin du XVIe ſiécle, vécut long-temps chez lui ſans ambition, & ſans ſonger à autre choſe qu'à cultiver les belles lettres. Il compoſa divers ouvrages en proſe & en vers, comme un poëme de la conſtance de Job; il traduiſit en notre langue celui de Fracaſtor, & travailla encore à d'autres ouvrages très-ingénieux. Il accompagna en 1592, Henri de Bourbon, duc de Montpenſier & prince de Dombes, en Bretagne; & à ſon retour, il mourut à Paris, âgé d'environ cinquante ans. Scévole de Sainte-Marthe, qui avoit été ſon ami, a fait ſon éloge parmi ceux des doctes François.

JOYOSA, ville d'Eſpagne, *cherchez* VILLA-JOYOSA.

JOZABAD, fils de Somer, ſe ligua avec quelques autres de la maiſon de Joas, roi de Juda, pour ſe défaire de ce prince; & quoique ce fût leur maître & leur roi, ils ne laiſſerent pas d'exécuter cet abominable parricide. * IV *des Rois*, 12, 2.

I P

IPERA, étoit anciennement une ville épiſcopale de l'Aſie mineure, dans la Lydie, près des confins de l'Ionie. Elle eſt aujourd'hui dans la Natolie propre, ſur le Sarabat, à quelques lieues au-deſſus de Smyrne. * Baudrand.

IPERIUS (Jean) ſurnommé *le Long*, & dit *Iperius*, parcequ'il étoit de la ville d'Ypres en Flandre, eſt un bon hiſtorien. Sa ſcience dans le droit lui mérita le grade de docteur en décret & en droit dans l'univerſité de Paris. Il fut enſuite abbé du célébre monaſtere de S. Bertin dans l'Artois, depuis l'an 1365, juſqu'en 1383, qui fut l'année de ſa mort. Il joignoit une grande piété à beaucoup de ſcience, & il montra ſouvent ſon zèle contre les religieux qui étoient tombés dans le relâchement. Il écrivit une hiſtoire fort détaillée de ſon monaſtere, dans laquelle il inſéra un grand nombre de faits intéreſſans pour l'hiſtoire de tout le pays. Jacques Meyer & Locres (Locrius) s'en ſont ſervi avantageuſement, l'un pour ſes annales de Flandre, l'autre pour ſa chronique du même pays. L'ouvrage d'Iperius n'étoit encore alors que manuſcrit. Les peres dom Martenne & dom Durand, Bénédictins, l'ont fait imprimer depuis en 1717, dans le tome III du *Theſaurus novus anecdotorum, &c. pag. 446 & ſuiv.* ſous ce titre: *Chronica, ſive hiſtoria monaſterii ſancti Bertini.* Cet ouvrage eſt fort étendu; il commence à l'an 590, & eſt continué juſqu'à l'an 1294. On a encore de Jean *Iperius*, *Vita ſancti Erkembodonis*, que le P. Godefroi Henſchenius, Jéſuite, a publiée avec des notes, dans les *Acta ſanctorum*, au 12 d'avril. Dans la bibliothéque du roi de France, on conſerve un manuſcrit, dont le titre eſt: « Itinéraire » de la pérégrination & du voyage que fit un bon » preud'homme des Freres Prêcheurs, qui ot nom » *Frere Ricul.* » A la fin de ce manuſcrit, on lit ces

Digitized by Google

paroles : « Sont en ce livre contenue par ſobriété les » royaumes & les gens, les provinces, les loix, les » ſectes, les héréſies, les monſtres & les merveilles, » que ledit frere trouva ès parties d'Orient. Et fu cils » livres tranſlaté de latin en françois, par frere Jean » de Ypre, moine de S. Bertin en S. Omer, en l'an » MCCCLI accomplis. » Jean Iperius mourut, comme on l'a dit, en 1383. Son épitaphe confirme cette date; elle eſt conçue en ce peu de paroles : *Hîc jacet piæ memoriæ* JOANNES, *oriundus de Yprâ, quondam abbas monaſterii; qui rexit XVII annis, & obiit anno Domini MCCCLXXXIII, ſecundâ die menſis januarii. Orate pro eo. Requieſcat in pace. Amen.*

* Valere André, *biblioth. belg.* édition de 1739, *in-4°, tom. II, pag.* 669. L'avertiſſement mis par les Bénédictins, au-devant de la *Chronique de S. Bertin*, dans l'ouvrage cité ci-deſſus, *pag.* 442, 443.

IPHIANASSE, fille de Prœtus, roi des Argiens, dans le Péloponnèſe, étant venue avec ſes ſœurs Lyſippe & Iphinoë, dans un temple de Junon, fit paroître auſſi-bien que ſes ſœurs, quelque mépris pour cette déeſſe, en préférant la maiſon & les richeſſes de ſon pere à ce temple & à ſes ornemens; ou, ſelon quelques-uns, en préférant ſa beauté à celle de cette déeſſe. Alors, diſent les poëtes, Junon irritée de l'inſolence de ces filles, leur troubla tellement l'eſprit, qu'elles s'imaginerent être devenues vaches, & coururent la campagne. On fit venir un fameux devin & médecin, nommé *Mélampus*, à qui Prœtus fut contraint de promettre la troiſiéme partie de ſon royaume, & celle qu'il voudroit de ſes filles en mariage, s'il les guériſſoit. Ce médecin exigea une autre portion du royaume, & une des autres princeſſes pour ſon frere Bias. Enſuite, après avoir appaiſé la colere de la déeſſe par des ſacrifices, il vint à bout de ſon entrepriſe, prit en mariage Iphianaſſe, & fit épouſer Lyſippe à ſon frere. Iphinoë étoit morte dans ſes courſes. Lucrèce donne auſſi le nom d'*Iphanaſſe* à Iphigénie, fille d'Agamemnon & de Clytemneſtre.

IPHICLUS, fils de Phylacus, prince de Theſſalie, ayant demeuré fort long-temps ſans avoir d'enfans de ſa femme Aſtioche, fut conſeillé par Mélampus de prendre de la rouille d'un couteau, enfoncé auparavant dans un chêne, détrempée dans du vin, & de continuer ce remède pendant dix jours. Ce qu'ayant fait, il eut trois enfans de ſuite, Protéſilaüs, Podarces & Philoctéte. Iphiclus fut un des Argonautes, & accompagna Jaſon dans ſon voyage pour la conquête de la toiſon d'or. Un autre IPHICLUS, fils de Teſtius, & frere d'Althée, mere de Méléagre. Un autre, fils d'Amphytrion & d'Alcmene, frere jumeau d'Hercule, quoique de différent pere. Les poëtes rapportent que, quand Junon envoya deux ſerpens pour tuer le petit Hercule, qui étoit au berceau, Iphiclus ſe mit ſi fort à crier, qu'il éveilla Alcmene & Amphytrion, qui furent témoins de l'expédition d'Hercule, qui étouffa ces deux ſerpens. * Apollodore.

IPHICRATE, général des Athéniens, eut le commandement des armées, dès l'âge de 20 ans, la ſeconde année de la XCVI olympiade, & la 395 avant J. C. & ſe rendit très-recommandable, non pas tant par ſes grandes actions, que par la diſcipline militaire qu'il fit exactement obſerver. Il fit la guerre aux Thraces, rétablit Seuthés, allié des Athéniens; attaqua les Lacédémoniens la troiſiéme année de la XCVII^e olympiade, 390 ans avant l'ére chrétienne; & en diverſes autres occaſions donna des marques de ſa conduite & de ſa valeur. Ce général vivoit encore la quatriéme année de la XCIX^e olympiade, & 381 avant J. C. Plutarque & les autres qui ont fait des recueils d'apophtegmes, en rapportent pluſieurs d'Iphicrate. Un jour, faiſant fortifier ſon camp en un lieu où il n'y avoit point d'apparence de danger, il dit à ceux qui s'en étonnoient : *C'eſt une mauvaiſe excuſe pour un général de dire, je n'y penſois pas.* Un ſot de bonne maiſon lui reprochant la baſſeſſe de ſa naiſſance : *Je ſerai le premier de ma race*, dit-il, *& toi le dernier de la tienne.* Un orateur lui criant dans une aſſemblée : *Qu'es-tu pour faire le vain ?* & faiſant un grand dénombrement de toutes les charges de la guerre : *Je ne ſuis rien de tout cela; mais je ſuis celui qui commande aux autres.* * Plutarque, *in apopht.* Cornelius Népos, *in vitis excell. imperat. c.* 11. Juſtin, *l.* 6. Xénophon, *hiſt. grec. l.* 5 *& ſeq.*

IPHIGENIE, fille d'Agamemnon & de Clytemneſtre. Les anciens ont feint qu'elle fut conduite à l'autel pour être ſacrifiée à Diane; que cette déeſſe l'enleva, & mit une biche en ſa place; & que depuis Iphigénie étant prêtreſſe dans la Tauride, délivra ſon frere Oreſte, qui y étoit venu pour ſe purger de ſon parricide. Quelques ſavans croient que la fable de ce ſacrifice eſt tirée du ſacrifice de la fille de Jephté. * Ovide, *liv.* 12 *métam. Voyez* Louis Cappel, *de voto Jephte.*

IPHIMEDIE, femme d'Aloüs, qui étoit fils de Titan & de la Terre, fut violée par Neptune, dont elle eut deux enfans, Othus & Ephialte, qui furent appellés *Aloïdes*, à cauſe qu'ils furent nouris & élevés chez Aloüs, comme ſes enfans. * Homere, *Odyſſée, liv. XI.*

IPHIS, fille de Lygde & de Thélétuſe, fut changée en garçon le premier jour de ſes nôces. On rapporte que Lygde étant prêt de partir pour un voyage, ordonna à ſa femme, qu'il laiſſoit enceinte, que, ſi elle accouchoit d'une fille, elle l'exposât. Thélétuſe ayant mis au monde une fille, elle la déguiſa en garçon, & lui donna le nom d'*Iphis*. Le pere étant de retour, crut qu'Iphis étoit un garçon, & dans cette penſée, quand elle fut en âge nubile, il la maria avec une fille nommée *Janthe*. Thélétuſe bien embaraſſée, voyant que ſa ſupercherie alloit être découverte, implora le ſecours de la déeſſe Iſis, laquelle à ſa priere, changea Iphis en garçon. Il y a auſſi un autre IPHIS, l'un des Argonautes, fils de Mercure, qui fut tué dans la guerre que fit Ætas à ſon frere. * Valer. Flacc. *Argon.* Un autre jeune garçon de ce nom ſe pendit de déſeſpoir, n'ayant pu être écouté d'une fille nommée *Anaxarete*, qu'il aimoit éperdument. * Ovide, *métam. l.* 14.

IPHITUS, fils de Praxonides, de la famille d'Oxdye, & roi d'Elide dans la Morée, s'acquit une gloire immortelle, en rétabliſſant en ſon pays les jeux olympiques, 442 ans après qu'ils eurent été inſtitués par Hercule.

Les auteurs ne ſont pas d'accord ſur l'année de cette célébre époque, avant laquelle Varron ne reconnoiſſoit dans l'hiſtoire des Grecs que fables & ténébres. Les ſentimens ſont très-différens; mais les plus habiles, comme Torniel, Salian, Sponde, Pétau, Uſſérius, & pluſieurs autres, mettent ce rétabliſſement ou inſtitution des jeux olympiques ſous le premier an du régne de Joatham, fils d'Ozias, roi de Juda, & le ſecond de Phacée, fils de Romélias, roi d'Iſraël, le 3983 de la période julienne, depuis la priſe de Troie 409 ans, avant la fondation de Rome, 22 ou 23 ans, & 776 avant l'ére chrétienne, durant qu'Eſchyle étoit préteur perpétuel, ou gouverneur à vie de la ville d'Athènes. Mais il eſt à remarquer, que cette époque eſt bien le commencement des olympiades vulgaires; mais que le rétabliſſement des jeux olympiques par Iphitus précéde de 108 ans le commencement de ces olympiades, & tombe à l'an 884 avant J. C. du temps de Licurge, dont Iphitus étoit contemporain. * Torniel, Salian, Sponde, *an.* 3278. Pétau, *l.* 5, *de doct. temp. à c.* 37, *ad* 45, *& in ration. temp. p.* 2, *l.* 1, [illegible]; *l.* 3, *c.* 2. Nous ne citons point les autres auteurs qui ſont allégués par ceux-ci & par Joſeph Scaliger [illegible], *emend. temp.* Riccioli, *chron. réfor. tom. I*, [illegible].

Digitized by Google

IPRES, *Ipra*, *Ipra* ou *Ipretium*, ville des Pays-Bas en Flandre, avec évêché, a tiré ſon nom d'un torrent qui paſſe au milieu, & fut bâtie par Baudouin III, fils du comte Arnoul I, vers l'an 960. Elle ne fut environée de murailles qu'en 1288, avec la permiſſion du roi Philippe *le Bel*. Cette ville eſt fort riche, & a pluſieurs belles égliſes, dont celle de S. Martin eſt la cathédrale. L'évêché y fut établi par le pape Paul IV, en 1559, ſous la juriſdiction de l'archevêque de Malines. Martin Baudouin Rithove en fut le premier évêque. Ipres eſt le troiſiéme membre de Flandre, & a ſept châtellenies; l'une deſquelles, appellée *Caſſel*, a juriſdiction ſur vingt-quatre ſiéges ſubalternes; mais de cette étendue il n'y a que les villes de Caſſel, Bergues, Dunkerque & Bailleul qui ſoient ſous la domination de la France. Elle eſt ſituée dans un canton fertile, & dans un endroit de difficile abord: ce qui contribue à la rendre plus forte. Outre l'égliſe cathédrale, il y en a pluſieurs autres très-magnifiques, de très-beaux édifices, des palais, & diverſes autres places. Celle de la ſeigneurie, entre pluſieurs autres, eſt grande, auſſi-bien que celle de la halle aux draps, qui eſt ancienne. Ipres eſt renommée par ſes manufactures, qui y entretiennent le commerce. Il y a diverſes foires, & entr'autres une célébre en carême. Cette ville eſt à 9 lieues de Bruges, & à 13 de Gand. Elle fut aſſiégée en 1375, par les Anglois & les Gantois, & le ſiége dura neuf ſemaines. Les François la prirent l'an 1648, & la perdirent l'année ſuivante. Ils la reprirent en 1658, & la rendirent par la paix des Pyrenées. Le ſiége que Louis XIV y mit en 1678, après la priſe de Gand, la ſoumit à la France. La tranchée fut ouverte le 18 mars, & la ville & la citadelle ſe rendirent le 26 du même mois. Elle fut encore cédée au roi de France par le traité de Nimégue du 16 août de la même année 1678; mais elle a été abandonnée en 1713, à l'empereur, par le traité d'Utrecht. * Georg. Brun. *com. II*, *civit. orbis*. Le Mire, *orig. aug. c.* 44, & *de colleg. canon. c.* 124. Sandere, *Fland. illuſt.* Guichardin, *deſcript. des Pays-Bas*. Gazei, *hiſt. eccléſ. des Pays-Bas*. Havenſius, *in comment. de erect. novor epiſc. lib.* 1, *c.* 14. Valere André, *topogr. Belg. &c.*

IPSWICH, bonne petite ville d'Angleterre, capitale du comté de Suffolck, & ſituée ſur la riviere de Stoure, à onze lieues de la ville de Norwick du côté du midi. Elle eſt célébre pour avoir donné la naiſſance à Thomas Wolſei, qui de ſimple chapelain du roi Henri VIII, s'éleva aux dignités de premier miniſtre d'état, de chancelier d'Angleterre, d'archevêque d'Yorck, de cardinal, & de légat *à latere*. * Mati, *dictionn.*

I R

IRACK ou YERACK Arabique, partie de l'Arabie qui a eu ſes rois, auſſi-bien que l'Yémen, ou Arabie heureuſe. L'Irack Arabique eſt proprement cette partie du déſert, qui confine à l'embouchure de l'Euphrate, & dans laquelle ont été bâties les villes de Cufah & de Waſid. Elle ne ſe trouvoit pas à ſix journées de diſtance de la capitale des Perſes, connue des Grecs ſous le nom de *Cteſiphon*. Le premier roi de l'Irack s'appelloit *Maleik*, c'eſt-à-dire, roi. Il vivoit au temps des rois des nations, c'eſt-à-dire, ſuivant l'idée des Orientaux, au temps des ſucceſſeurs d'Alexandre *le Grand*: ce prince, comme on le ſait, ayant conquis les vaſtes pays de la Perſe & de l'Inde, s'en retira pour ſe raprocher de l'Europe, & laiſſa par-tout des gouverneurs qui ſe rendirent ſouverains après ſa mort; & qui n'étant preſque point déſignés par leurs noms particuliers, ſont connus par celui de *Rois étrangers* ou de *Rois en multitude*. On compte dix ſucceſſeurs de ce Maleik juſqu'à Nooman, ſurnommé *le Louche*. Ce prince à cauſe de ſes grandes qualités fut choiſi par Jaſdegerd XIII, roi des ſeconds Perſes, pour élever ſon fils Baharamgur, qui a été l'un des héros de l'Orient. Baharamgur fut envoyé dans l'Irack, & Nooman fit bâtir pour lui deux ſuperbes châteaux, dont les beautés ſont chantées par pluſieurs poëtes Arabes. Nooman fit encore quelque choſe de beaucoup plus important; car il embraſſa le chriſtianiſme avec une ſi grande foi, & témoigna tant d'attachement pour le ciel, & un mépris ſi ſincere pour toutes les choſes de la terre, qu'après avoir régné trente ans, il ſe retira dans la Paleſtine, & y mourut avec les ſolitaires de la grande laure, dont il avoit embraſſé la profeſſion. Ce prince eut quatre ſucceſſeurs, juſqu'à Almondar qui fut dépoſſédé par Cobad, roi de Perſe, qui régnoit au commencement du IV ſiécle. Nouſchiruan, fils de Cobad, le rétablit lorſqu'il eut ſuccédé à la couronne de ſon pere. Almondar eut encore quatre autres ſucceſſeurs juſqu'à un autre Nooman, qui ſe fit auſſi Chrétien, à l'occaſion d'une action de généroſité qu'il vit pratiquer à un Arabe, lequel en donna la gloire à ſa religion. Ce ſecond Nooman fit bâtir beaucoup d'égliſes dans les endroits les moins fréquentés du déſert, & mourut après un régne de vingt-deux ans, dans une guerre que Coſrou Paravis, roi de Perſe, avoit entrepriſe pour le détrôner. Il eut encore trois ſucceſſeurs: mais il paroît qu'ils furent d'une autre famille, & que ſes enfans ne monterent pas après ſa mort ſur le trône de leur pere. Il eſt certain au moins que la conquête que les Muſulmans firent de l'Irack ſous le régne du calife Omar I, vers le milieu du VIIe ſiécle, engloutit les uns & les autres, juſqu'à ce que ces conquérans établirent eux-mêmes en ce pays le ſiége de leur empire & de leur vaſte domination. * M. le comte de Boulainvilliers, *vie de Mahomet*, *pag.* 113 *& ſuiv. juſqu'à* 118.

IRACK-AGEMI, HIERAK-AGEMI, AIRAK-ATZEN, ERAK-ATZEN, province du royaume de Perſe en Aſie. Elle eſt bornée au couchant par l'Erzerom, province de Turquie; elle a au nord l'Adirbeitzan, ou, comme prononcent & écrivent quelques-uns, l'Aderbéjan, le Kilan, & le Tabareſtan; au levant le Khoraſan, & une partie du Kherman; & au ſud, le Fars & le Chuſiſtan. Cette province n'a aucune riviere conſidérable. Elle ne laiſſe pas d'être une des plus importantes de la Perſe pour l'étendue, pour la température de l'air, pour la fertilité de la terre, & pour le nombre des villes. Les principales ſont Iſpahan, capitale de la Perſe, Yeſt, Kaſcan, Kom, Rhei, Casbin, Soltanie, Hamadam, Kulpajan, &c. * Baudrand.

☞ IRAN. Il faut entendre par le pays d'Iran, tous les états qui ſont ſitués au ſud de la riviere d'Amu, entre la riviere d'Indus, le golfe de Perſe & la riviere d'Eufrate: ce qui comprend à peu près tout le royaume de Perſe. * *Hiſtoire généalogique des Tatars*, *pag.* 21.

IRANSCHA, fils de *Touranſchah*, quatriéme ſultan de la troiſiéme branche des Selgiucides, qui régnoient dans le Kerman ou la Caramanie perſienne. Il n'eut pas les bonnes qualités de ſon pere, & ſa cruauté alla juſqu'à un tel point, que ſes ſujets ne le pouvant plus ſupporter, conjurerent tous univerſellement contre lui, & le maſſacrerent l'an de l'hégire 494, de J. C. 1100, dans la cinquiéme année de ſon régne. Il eut pour ſucceſſeur ſon couſin germain nommé *Arſlan-Schah*, fils de Kermanſchah, & petit-fils de Cadherd, fondateur de cette troiſiéme dynaſtie des Selgiucides. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

IRELAND, IRLAN, une des iſles Bermudes, ſituée dans la mer du Nord, ſur la côte ſeptentrionale de la Bermude, n'eſt pas grande. Les Anglois qui lui ont donné le nom qu'elle porte, y ont quelques habitations. * Baudrand.

IRENE, impératrice de Conſtantinople, célébre

Digitized by Google

par ſa beauté & par ſon ambition, étoit née à Athènes, & fut femme de *Léon IV*, empereur d'Orient, qui l'épouſa le 10 décembre 769. Ce prince étant mort le 8 ſeptembre 780, la laiſſa avec un fils, qui étoit Conſtantin VIII, pour lors âgé de dix ans. Iréne gouverna l'empire avec prudence, & ſe défit de deux freres de ſon mari, qui auroient pu troubler ſon gouvernement. Elle procura en 787, la célébration du VIIe concile général, IIe de Nicée, contre les Iconoclaſtes. Conſtantin ôta l'an 790 le gouvernement à ſa mere, ſe plongea dans la débauche, & ſe fit des ennemis. Iréne ſe ſervit de cette conjoncture favorable à ſon ambition. Elle fit arrêter ſon fils en 797; & pour régner, elle n'eut point de honte de lui faire crever les yeux. Après une action ſi barbare, dont le ciel même eut horreur, puiſque Théophanes rapporte que le ſoleil fut éclipſé durant dix-ſept jours à Conſtantinople, elle régna ſeule pendant cinq ans, deux mois & dix-ſept jours, depuis le 16 août 797, juſqu'au dernier octobre 802. Alors Nicéphore s'étant fait déclarer empereur, la relégua dans l'iſle de Mételin, où elle mourut le 9 août de l'année ſuivante. Les hiſtoriens témoignent qu'Iréne étoit extrêmement politique, & que craignant le pouvoir de Charlemagne, pour arrêter ſes progrès, elle eut l'adreſſe de l'amuſer de l'eſpérance de ſon mariage, qui devoit lui mettre l'empire d'Orient entre les mains. La négociation fut bien avancée, & les ambaſſadeurs de Charles étoient à Conſtantinople, pour la conclure, lorſqu'elle fut chaſſée par Nicéphore. * Cédrene, *in compend.* Crantz, *l.* 1, *c.* 15, *metrop.* Zonare, *l.* 15. Théophanes & Baronius, *in annal.* Génebrard, *en la chron. &c.*

IRENÉE, homme très-éloquent, qu'Hérode *le Grand*, roi de Judée employa ſouvent dans les affaires d'état. Il perſuada à Antipas d'aller à Rome, pour s'oppoſer devant le tribunal de l'empereur Auguſte aux pourſuites d'Archélaüs pour le royaume de Judée, & y faire réuſſir ſes prétentions. * Joſéphe, *antiquit. l. XII, c.* 11.

IRENÉE (Saint) évêque de Lyon, Grec de naiſſance, & diſciple de S. Polycarpe & de Papias, fut envoyé par S. Polycarpe dans les Gaules. Il s'arrêta à Lyon, & fut ordonné prêtre de cette égliſe, alors gouvernée par S. Photin. Les confeſſeurs qui étoient priſonniers dans cette ville pour la défenſe de la foi, envoyerent S. Irénée à Rome l'an 178, pour y porter les lettres qu'ils écrivoient à S. Eleuthére, évêque de Rome, touchant la nouvelle ſecte des Montaniſtes. S. Irénée vit à Rome l'héréſiarque Valentin, caſſé de vieilleſſe, & deux de ſes diſciples, Florinus & Blaſtus, qu'Eleuthere avoit dépoſés du ſacerdoce. Il diſputa même contre eux; mais n'ayant pas eu aſſez de temps pour les convaincre de bouche, il prit la plume pour réfuter leurs erreurs. A ſon retour de Rome il fut élu évêque de Lyon après la mort de Photin, dans le temps de la perſécution ſous Marc Aurèle, qui fut la premiere dans les Gaules, & gouverna cette égliſe avec un ſoin digne de ſa piété & de ſon zèle, depuis l'empire de Marc Aurèle juſqu'à celui de Sévere, ſous lequel il fut martyriſé l'an 202 ou 203. S. Irenée ne s'appliqua pas ſeulement au gouvernement de ſon égliſe, il travailla auſſi pour le bien public de toute l'égliſe, & à préſerver les fidéles contre toutes les héréſies. Il compoſa en grec, ſous le pontificat d'Eleuthere, cinq livres contre les héréſies, qu'il intitula: *La réfutation & le renverſement de ce qu'on appelle fauſſement* Gnoſe. Il écrivit auſſi deux lettres, l'une du ſchiſme, adreſſée à Blaſtus, & l'autre de la monarchie, à Florin, avec un traité contre la huitaine d'Eons de Valentin, intitulé *Ogdoade*. Peu de temps après, ſous le pontificat de Victor, ſucceſſeur d'Eleuthere, la querelle qui s'éleva entre les évêques Aſiatiques & ce pape, donna occaſion à S. Irenée d'employer ſes ſoins pour rétablir la paix. Le ſujet de la diſpute étoit ſur la célébration de la pâque. Les évêques d'Aſie prétendoient qu'on devoit toujours la célébrer le 14 jour de la lune de mars, en quelque jour de la ſemaine qu'il arrivât. Victor & les évêques d'Occident & de pluſieurs autres égliſes, ſoutenoient au contraire qu'on ne devoit la célébrer que le dimanche. Victor excommunia pour ce ſujet Polycrate, évêque d'Ephèſe, & les autres évêques d'Aſie. S. Irenée écrivit là-deſſus, au nom des égliſes des Gaules, une lettre à Victor, par laquelle il lui remontroit que, quoiqu'il célébrât la fête de pâque le dimanche, comme lui, il ne pouvoit toutefois approuver qu'il voulût excommunier des égliſes entieres pour l'obſervation d'une coutume qu'elles avoient reçue de leurs ancêtres. Cette lettre eſt rapportée par Euſebe, qui dit que ce ſaint en écrivit auſſi pluſieurs autres pareilles à d'autres. Il avoit encore écrit un traité contre les Gentils, intitulé: *De la ſcience;* un traité à Marcien *ſur la doctrine prêchée par les apôtres*; & *des diſcours ſur divers ſujets*, dans leſquels Euſebe dit qu'il citoit l'épître aux Hébreux & le livre de la ſageſſe. Ethérius de Vienne demanda les ouvrages de S. Irenée à S. Grégoire *le Grand*, qui lui fit réponſe qu'on ne les avoit pu recouvrer. Il ne nous en reſte qu'une verſion latine fort barbare de cinq livres contre les héréſies, & quelques fragmens grecs rapportés par divers auteurs, Eraſme eſt le premier qui l'a donné au public en 1526. On en a fait enſuite pluſieurs réimpreſſions; & depuis, Feuardent en a fait une édition imprimée pluſieurs fois. Le ſtyle de ſaint Irenée, autant que nous en pouvons juger par ce qui nous en reſte, eſt ſerré, net & plein de force; mais peu élevé. Il dit lui-même dans ſa préface du premier livre: « Qu'on ne doit point rechercher dans ſes ou-» vrages la politeſſe du diſcours, parceque demeurant » parmi les Celtes, il eſt impoſſible qu'il ne lui échape » pluſieurs mots barbares; qu'il n'affecte point de » parler avec éloquence, ni avec ornement; qu'il ne » fait point perſuader par la force de ſes termes; mais » qu'il écrit avec une ſimplicité vulgaire. » Il prend plus de ſoin d'enſeigner ſon lecteur que de le divertir: il s'attache plus à le perſuader par les choſes qu'il dit, que par la maniere dont il les dit. L'on ne peut douter qu'il n'ait eu une érudition conſommée, tant dans le profane, que dans le ſacré. Il ſavoit en perfection les poëtes & les philoſophes; il n'y avoit point d'hérétiques dont il ignorât la doctrine & les raiſons; il poſſédoit l'écriture ſainte; il avoit retenu une infinité de choſes que les diſciples des apôtres avoient enſeignées de vive voix: il étoit tout-à-fait verſé dans l'hiſtoire & dans la diſcipline de l'égliſe: enſorte que rien n'eſt plus vrai à la lettre, que ce que Tertullien dit de lui: *Ireneus omnium doctrinarum curioſus explorator.* Sa ſcience étoit accompagnée de beaucoup de prudence, d'humilité, de force & de charité; & on peut dire qu'il ne lui manquoit rien de ce qui étoit néceſſaire pour en faire un bon chrétien, un bon évêque, & un habile écrivain eccléſiaſtique. Photius remarque que l'on trouvoit encore d'autres écrits & des lettres de S. Irenée, dans quelques-uns deſquels la vérité certaine des dogmes de l'égliſe paroiſſoit obſcurcie par de fauſſes raiſons; ce que quelques-uns entendent des opinions particulieres qui ſe trouvent dans les écrits de S. Irenée. Cependant Photius ne parle point des cinq livres de ce pere contre les héréſies; mais de quelques autres ouvrages, & de quelques lettres publiées ſous ſon nom, qui n'étoient peut-être pas de lui. Jacques de Billi & le P. Fronton du Duc ont travaillé ſur S. Irenée. Erneſt Grabe, habile Proteſtant, natif de Brandebourg, & établi à Oxford, où il eſt mort, fit imprimer en cette ville l'an 1702, les œuvres de S. Irenée, ayant corrigé l'ancienne verſion latine ſur de bons manuſcrits, & y ayant joint les endroits du grec qui ont été cités par

d'anciens auteurs, avec des notes pour expliquer les paſſages les plus difficiles. Enfin le P. Maſſuet, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, en a donné en 1710 une nouvelle édition, dans laquelle il inféra à leur place, & mit vis à-vis de l'ancienne traduction latine, tous les fragmens du grec de S. Irenée, qui ſe trouvent cités par Euſebe, S. Baſile, S. Epiphane, Théodoret, Anaſtaſe le Sinaïte, S. Jean Damaſcène, & dans le recueil de paſſages appellés *chaînes ſur l'écriture*. Outre les éditions précédentes ſur leſquelles il travailloit, il ſe ſervit encore d'un MS. qui eſt dans la bibliothéque du collége des Jéſuites de Paris, & qui eſt cenſé avoir plus de 800 ans, & de deux autres encore. Il mit des notes au bas des pages pour éclaircir quelques endroits, & joignit à ſa préface trois ſavantes diſſertations, outre les notes & obſervations des précédentes éditions, & de divers auteurs. Depuis cette édition. M. Pfaff, Proteſtant, a donné *in*-8°, à la Haye, 1715, quatre fragmens en grec & en latin, qui portent le nom de S. Irenée. * Tertullien, *adverſ. Valent.* Euſebe, *l.* 5, *hiſt. & in chron.* S. Baſile, *lib. de Spir. S. c.* 29. S. Epiphane, *in Panar. her.* 31. Théodoret, *dial.* 1. S. Jérôme, *in cat. c.* 35; *epiſt.* 29, *ad Theod. in c.* 36 *Ezech. in c.* 64 *Iſaïæ*, &c. S. Auguſtin, *l.* 1 *adv. Julian.* S. Grégoire, *epiſt. ad Æther. Vien.* Grégoire de Tours, *lib.* 1 *hiſt. c.* 27, & *l.* 2, *de Glor. mart. c.* 5. S. Jean de Damas, *in Paräll.* Photius, *cod.* 120. Sixte de Sienne, *l.* 4 *biblioth.* Uſuard & Adon, *in mart.* Bellarm. Baronius. Poſſevin. Le Mire. Godeau, &c. Henri Dodwel, *dans ſes diſſertations ſur S. Irenée.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccleſ.* D. Ceillier, *hiſt. des aut. ſacr. & eccléſ.* in-4°, *tom. II.*

IRENÉE (Saint) diacre & martyr en Toſcane, ſous l'empire d'Aurélien, l'an 275, fut arrêté par ordre de Turgius ou Turcius, gouverneur de Toſcane, qui le fit conduire à pied, chargé de chaînes, à Chiuſi. Turcius y étant arrivé, fit couper la tête aux Chrétiens qui étoient dans cette ville, & réſerva Irenée pour lui faire ſouffrir de cruels tourmens. Il le fit étendre ſur le chevalet, meurtrir de coups, & rotir avec des torches ardentes. Ce ſaint martyr mourut au milieu de ces tourmens, avec une conſtance & une patience dignes d'admiration. Il y avoit alors dans la ville une dame chrétienne nommée *Muſtiole*, parente de l'empereur Claude II. Turcius qui l'avoit voulu faire changer de religion, irrité des reproches qu'elle lui faiſoit ſur ſa cruauté, la fit prendre & fouetter avec des fouets plombés, juſqu'à ce qu'elle rendît l'eſprit. Les martyrologes font mention de ces deux martyrs au 3 de juillet. Leurs actes ne ſont pas originaux; mais ils paroiſſent écrits avec aſſez de ſimplicité. * Baillet, *vies des ſaints*, 25 *mars.*

IRENÉE (Saint) évêque de Sirmich dans le IVe ſiécle, du temps de la perſécution de Dioclétien & de Maximien, fut arrêté par ordre de Probus, gouverneur de Pannonie, amené à ſon tribunal, & tourmenté cruellement. Il ſoutint courageuſement ces tourmens, & fut enfin condamné à avoir la tête tranchée: ce qui fut exécuté le 6 d'avril, ou plutôt le 25 de mars 304. L'hiſtoire de ſon martyre eſt authentique, & tirée des actes judiciaires. Elle a été donnée par Bollandus & par dom Thierri Ruinart. * Le Nain de Tillemont, *mém. pour ſervir à l'hiſt. eccléſ. tom. V.* Baillet, *vies des ſaints.*

IRENÉE DE TYR, auteur Chaldéen. Ebed-Jeſu lui attribue cinq livres d'hiſtoire eccléſiaſtique, où il eſt principalement traité des erreurs de Neſtorius. * Ebed-Jeſu, *catalogue des écrivains Chaldéens.*

IRENÉE, comte du temps de l'empereur Théodoſe *le Jeune*, ſe trouva l'an 431 au concile général d'Ephèſe, de la part de ce prince, & fut un des protecteurs de Neſtorius. Depuis, Théodoret l'ordonna évêque de Tyr, & l'empereur le chaſſa de ſon ſiége, tant parcequ'il étoit ſoupçonné d'être Neſtorien, que parcequ'il étoit bigame. Il ne faut pas le confondre avec IRENÉE, évêque de Céſarée, qui aſſiſta au ſynode célébré par Juvénal de Jéruſalem en 454, & qui ſouſcrivit à l'épître écrite aux prêtres, aux abbés, & aux autres moines de Paleſtine. * *Les actes du concile d'Ephèſe.* Théodoret, *epiſt.* 110, *ad Domn. Antioch.* Baronius, *A.C.* 431, 448, 454.

IRENOPOLIS, ville ancienne de l'Aſie mineure, dans la Cilicie. Quelques-uns aſſurent qu'elle fut depuis nommée *Néronias*, & qu'elle étoit le ſiége d'un évêque ſuffragant de Séleucie, puis d'Anazarbe. D'autres mettent une IRÉNOPOLIS, ville épiſcopale de Babylone, ſous le patriarchat d'Antioche. * Ferrari, *in lexicon.*

IRETON, gendre de Cromwel. Il commandoit l'aîle gauche de la cavalerie dans la bataille de Nazeby, donnée le 14 de juin 1645. Le prince Robert qui lui étoit oppoſé, le battit. Ireton fut bleſſé & fait priſonnier: mais le roi ayant perdu cette bataille, & été obligé de fuir & d'abandonner les priſonniers, Ireton recouvra la liberté. Lorſque le parlement d'Angleterre rappella Cromwel d'Irlande en 1650, celui-ci laiſſa ſon gendre dans ce pays-là, avec la qualité de ſon lieutenant & de *lord député*. Ireton prit après le départ de Cromwel, les villes de Waterford & de Limmerich, dans la province de Munſter. La priſe de la derniere lui couta la vie. Il y gagna une maladie peſtilentielle, dont il mourut en 1651. Son corps fut tranſporté en Angleterre, & inhumé dans un magnifique mauſolée, que ſa patrie lui fit bâtir à Weſtminſter parmi les tombeaux des rois. Ireton, peu avant ſa mort, ayant ſu que le parlement venoit de lui aſſigner une penſion de deux mille livres ſterlins, la refuſa, en diſant: *Le parlement feroit mieux de payer ſes dettes, que de faire des préſens. Je le remercie de celui qu'il me fait; mais je ne veux point l'accepter, n'en ayant pas beſoin. Je ſerois bien plus content de lui voir employer ſes ſoins pour le ſervice & le ſoulagement de la nation, que de lui voir faire des libéralités du bien public.* La veuve d'Ireton ſe remaria avec Fletwood. En 1660 les cadavres d'Olivier Cromwel, d'Ireton, de Bradshaw & de Pride furent tirés de leurs tombeaux, & traînés ſur une claie au gibet de Tiburne, où ils furent pendus depuis dix heures du matin juſqu'au ſoleil couchant, & enſuite enterrés ſous le gibet. * *Hiſtoire d'Angleterre*, par M. de Thoyras, *tom. VIII*, &c.

IRIS, fleuve de l'Aſie mineure, a ſa ſource dans la Cappadoce, ſur les confins de la petite Arménie, & paſſe dans la province de Pont. Il reçoit près de Comane les rivieres de Varo, Cérauno, & celle de Lycus près d'Amaſie, & enſuite il ſe décharge dans le Pont-Euxin. Le Noir lui donne le nom d'*Irio*, & les autres celui de *Caſalmach.* * Strabon & Pline en font mention, auſſi-bien que Valérius Flaccus, *Argonaut. l.* 5.

IRIS, fille de Thaumas & d'Electre, & ſœur des Harpies, étoit ſelon les poëtes, meſſagere de Junon, comme Mercure l'étoit de Jupiter. Comme le nom d'*Iris* ſignifie *Arc-en ciel*, ils vouloient marquer par-là qu'elle annonce les changemens de l'air, dont Junon eſt déeſſe. Ils la faiſoient auſſi fille de Thaumas, c'eſt-à-dire, de l'*admiration*, à cauſe de la variété de ſes couleurs. * Héſiode, *in theog.* Ovide, *l.* 2 *metam.* Ciceron.

IRLANDE ou HIBERNIE, iſle & royaume de l'Europe en la mer océane. Ce royaume eſt appellé *Jerne* par Orphée & Ariſtote; *Juverna* par Ptolémée & Pomponius Méla; *Iris* par Diodore de Sicile; *Iverdhen* par les anciens Bretons, ou ceux du pays de Galles; *Irlande* par les Anglois, & *Erin* par ceux du pays. Tous ces noms viennent du mot *hier*, qui ſignifie en langue irlandoiſe le *Couchant*, parceque le pays eſt ſitué au couchant de l'Europe.

Egilward & le vénérable Béde l'appellent *Ecoſſe*,

Scotia. Ce dernier aſſure que c'eſt le véritable pays des Ecoſſois, qui ſont paſſés de cette iſle en la grande Bretagne; & les habitans de cette iſle ont été communément appellés *Ecoſſois*, juſqu'aux XIe & XIIe ſiécles, que le nom a paſſé à ceux d'Ecoſſe, qu'on appelloit juſqu'alors *Albanie*. Tous les anciens ſaints, & hommes illuſtres, qu'on appelle *Ecoſſois* avant le XIe ſiécle, ſont tous ſortis de cette iſle.

Sa longueur ſe prend du midi au ſeptentrion, depuis le commencement du 51 dégré de latitude, juſqu'au 55, & un peu au-delà. On compte ordinairement trois cens milles anglois, qui ſont 150 lieues ordinaires de France, ou ſix-vingts grandes lieues. Sa largeur eſt à peu près de la moitié de ſa longueur; ſon circuit eſt incertain à cauſe des golfes. Camden la fait bien plus grande. Il n'y a point de bêtes venimeuſes en Irlande, parceque l'air ou le ſol ne les peut pas ſouffrir. Elle ſe diviſoit autrefois en cinq provinces; ſavoir LAGÉNIE, MOMONIE, CONACIE, ULTONIE, & MIDIE; mais cette derniere eſt unie à la Lagénie. Ainſi on ne compte plus que les quatre premieres, qui étoient autrefois autant de royaumes.

Ces provinces ſe diviſent en comtés. La LAGÉNIE en contient douze, Dublin, Wicklo, Vexford, Carlo, le comté du Roi, le comté de la Reine, Kilkenni, Kildare, Eſt-Méath, Weſt-Méath, Longfort, Louthe. La MOMONIE ſix, Watterford, Teppérari, Limerick, Clare, Kery, Corke, qui comprend celui qu'on appelloit autrefois *Deſmon*. La CONACIE n'en a que cinq, depuis qu'on a réuni Clare à la province de Momonie; ſavoir, Galwai, Maio, Sligo, Létrim & Roſcomen. L'ULTONIE en compte neuf, Doun, Antrim, Tirone, Tirconel, Derri, Farmanach, Manachan, Cavan & Armach. Dublin eſt la ville capitale d'Irlande, ſituée ſur les deux bords du Liffie à ſon embouchure. Elle peut être miſe entre les plus grandes villes de l'Europe, ayant ſept milles anglois en ſon circuit, bien bâtie de briques entremêlées de pierres, comme à Londres. C'eſt le ſiége du viceroi, qui fait figure; celui des quatre cours ſouveraines, & où les états s'aſſemblent ordinairement, qu'on appelle en ce pays-là, comme en Angleterre, *le parlement*. Il y a une univerſité de toutes les langues ſavantes & des ſciences, avec un très-beau & très-grand collége, contenant pluſieurs cours. Il y a auſſi un archevêque, qui s'appelle *primat d'Irlande*: la primatie eſt en conteſtation entre lui & celui d'Armach, qui s'appelle *primat de toute l'Irlande*: celui de Dublin ne prétend pas lui céder. Dublin eſt un port de mer fort fréquenté, quoiqu'il ne ſoit pas fort commode, à cauſe des ſables que le Liffie entraîne juſqu'à l'entrée de la mer. Les marchands y ont leur bourſe; leur maiſon de ville eſt aſſez belle, & le maire ou major, s'appelle *milord* ou *monſeigneur*, comme celui de Londres. Cette ville eſt l'*Eblana*, dont parle Ptolémée, & par conſéquent très-ancienne. Il y a pluſieurs autres villes aſſez conſidérables, tant ports de mer que méditerranées; en Lagénie, Droghéda, Wexford, Roſſe, autrefois fort grande, & Kilkenni, très-belle ville méditerranée. En Momonie, ſont Watterford, Cork, Limerick, Bandonbridge, Caſſel & Clonmel: ces trois dernieres ſont méditerranées. En Conacie eſt Galwai port de mer, & Atlone méditerranée. En Ultonie ſont, Londonderri, Colérian, Belfaſt, Knocfargus, ports de mer, Iniſquillin & Charlemounth méditerranées. Armach, autrefois célébre, & qui avoit une univerſité fameuſe, où l'on a vu à la fois juſqu'à 7000 écoliers, n'eſt plus qu'un bourg conſidérable par ſa cathédrale. Pluſieurs villes en Irlande ſont réduites dans le même état par les guerres. Les rivieres d'Irlande ſont, le Shanon, qui ſéparant la Conacie de la Lagénie & de la Momonie, forme pluſieurs grands lacs, & enfin un grand golfe depuis Limérick, juſqu'à la mer, qui dure plus de ſoixante milles anglois. Après le Shanon, ſont, le Shoure, qui paſſe à Clonmel & à Watterford, puis le Nore qui paſſe à Kilkenni, & le Barrow à Carlo & à Roſſe; un peu au-deſſus de Roſſe le Barrow reçoit le Nore, & les deux rivieres enſemble un peu au-deſſous de cette ville, vont prendre le Shoure, pour ſe décharger enſemble dans la mer. Il y a, outre ces rivieres, celle de Slane, qui ſe décharge dans la mer à Wexford. Le Brodwater paſſe à Liſmore & à Youghal; la Boiſne à Droghéda; & la Banna qui ſort du grand lac d'Earn en Ultonie, ſe jette dans la mer auprès de Colrian, où la pêche des ſaumons eſt ſi grande, que quelquefois en une nuit on en prend juſqu'à 6000, ce que l'on attribue aux eaux de cette riviere qui ſont fort claires.

LE PAYS ET LES HABITANS.

L'air d'Irlande eſt groſſier, mais fort tempéré & fort ſain. Le froid n'y eſt point exceſſif: il gèle rarement trois ou quatre fois au plus en hiver, & cela ne dure pas; il y neige auſſi rarement; la grêle y eſt fort menue. Il y tonne fort peu; les tremblemens de terre à peine s'y ſentent-ils en un ſiécle: il n'y a que les pluies, l'humidité & les brouillards qui ſont incommodes, pas tant néanmoins qu'autrefois, parcequ'on a abattu beaucoup de bois, & deſſéché beaucoup de marais qui entretenoient cette humidité; & des perſonnes qui en ont fait l'expérience pluſieurs années, aſſurent qu'il n'y a pas à préſent grande différence entre l'Angleterre & l'Irlande, & qu'en une année entiere il ne pleut pas trois fois plus ſouvent en Irlande qu'en Angleterre. Depuis que les bois ſont abattus, & les marais deſſéchés, la fertilité eſt bien plus grande; elle fournit même beaucoup de bled & d'autres grains aux pays voiſins. Depuis, on a trouvé pluſieurs moyens de fertiliſer la terre; les paturages ſont les meilleurs du monde, & nouriſſent une quantité de beſtiaux de toutes ſortes, dont la chair eſt excellente, & ſurpaſſe celle des beſtiaux des autres pays. Leurs forêts ne manquent pas de gibier. On voit en ce pays quantité d'abeilles, quoique Solin ait écrit qu'il n'y en avoit point, & que même la pouſſiere & les pierres de l'iſle tranſportées ailleurs, y faiſoient fuir les mouches à miel. On y trouve des mines d'argent, de plomb, de fer, de charbon de terre, & même de l'or, quoique très-rarement. Le commerce ordinaire eſt en beurre, en ſuif, en laines, en fromage, en manufactures de laines & de toiles très-fines. Les habitans ſont bien faits, robuſtes, agiles, braves, humains & très-bons envers les étrangers, mais un peu vindicatifs. Les nobles aiment la chaſſe & la muſique. Ceux qui s'adonnent aux ſciences s'appliquoient autrefois particuliérement à la métaphyſique & à la théologie ſcholaſtique; mais depuis pluſieurs années, ils cultivent les belles lettres, l'hiſtoire, la médecine & la théologie poſitive. Leur langue eſt particuliere. Les femmes Irlandoiſes ſont grandes, belles, bienfaites, & ont des enfans quelquefois juſqu'à 50, & même 60 ans, & les nouriſſent elles-mêmes en cet âge. Les hommes & les femmes y vivent long-temps fort ſains, juſqu'à 80, 90 & même 100 ans.

LE GOUVERNEMENT ET LA RELIGION.

Les hiſtoriens d'Irlande tirent de la Scythie l'origine des Irlandois. Ils font paſſer les habitans de ce pays par l'Egypte & par l'Eſpagne: & font de-là deſcendre la race Miléſienne, qui a conſervé la monarchie juſqu'au XIIe ſiécle. Ils diſent que leur premier roi Slanius vivoit l'an 1566 avant l'ére chrétienne; & marquent enſuite environ 190 rois. On trouvera ci-après la liſte chronologique de ces rois depuis l'ére chrétienne. Depuis le temps de Henri II, qui s'empara de cette iſle l'an 1072, les rois d'Angleterre ne prirent que le titre de *ſeigneur d'Irlande*, juſqu'à Henri VIII, lequel ayant fait divorce avec le ſaint ſiége, & ſe voyant

puiſſant, ſe fit donner celui de *roi* par le parlement du royaume. Le jeune roi Edouard, ſon fils, en uſa de même. Marie, ſœur d'Edouard, ayant ſuccédé à la couronne, remit ſon royaume ſous l'obéiſſance du pape l'an 1555, & Paul IV lui confirma le titre de reine d'Irlande. Les rois d'Angleterre y ont un vice-roi, qui prend auſſi le nom de *conſervateur* & de *protecteur*, avec un pouvoir très-conſidérable, & des conſeillers, qui ſont le chancelier & le tréſorier du royaume, avec des comtes, des barons, des prélats, &c. Chaque province avoit auſſi ſon gouverneur.

Les Irlandois furent éclairés des lumieres de l'évangile vers l'an 430 par Pallade, diacre de l'égliſe de Rome, & par S. Patrice, tous deux envoyés en ce pays par le pape Céleſtin I. On a vu dès le ſixiéme ſiécle & dans les ſuivans, pluſieurs monaſteres & abbayes établies dans ce pays, remplies de ſaints religieux, qui, quand la néceſſité l'exigeoit, ſe répandoient dans les pays circonvoiſins, où ils fondoient des écoles publiques de ſcience & de vertu. S. Colombe paſſa avec ſes compagnons en Ecoſſe & dans le pays des Pictes, où il les convertit à la foi, & établit un monaſtere dans l'iſle d'Hii, l'une des Hébrides. Ce monaſtere fourniſſoit des évêques à tous ces pays, qui ont reconnu long-temps l'abbé de ce monaſtere comme leur ſupérieur. Les ſaints Aydan, Finan, Colman, Cutbert & autres, deſquels Bede parle, paſſerent en Angleterre, & S. Colomban en France, où il eſt conſidéré comme le premier auteur de la vie monaſtique. Ce ſaint abbé fut bientôt ſuivi de S. Fiacre & de S. Furſie, dont les deux freres Foilan & Ultan paſſerent en Flandre, à la ſollicitation de ſainte Gertrude, & y établirent des monaſteres; S. Gall & S. Jonas en Suiſſe, & Argobaſte à Strasbourg; S. Livin à Gand en Flandre, où il reçut la couronne du martyre; S. Kilian à Wurtzbourg, capitale de la Franconie; S. Virgile à Saltzbourg en Baviere, ce ſaint eſt célébre par la conteſtation arrivée au ſujet des Antipodes avec S. Boniface. S. Colomban paſſa en Italie, & y établit le fameux monaſtere de Bobio. S. Catald auſſi Irlandois, y avoit paſſé avant lui, & avoit été, pour ſa piété ſinguliere, fait évêque de Tarente. Les naturels du pays y ſont encore Catholiques; & depuis que l'héréſie s'y eſt établie, & que les Catholiques y ont été perſécutés, ce qui a commencé ſous la reine Elizabeth, un grand nombre s'eſt retiré, & ſe retire tous les jours en France, en Italie, & dans les Pays-Bas, où ils ont des colléges & des ſéminaires.

Lettres en Irlande.

L'Irlande a donné les premiers profeſſeurs aux plus fameuſes univerſités de l'Europe: Claudius Clémens à Paris; Albin à Pavie en Italie; Jean Scot Erigène à Oxford en Angleterre. Les Saxons d'Angleterre ont reçu des Irlandois leurs caracteres ou lettres, & conſéquemment les arts & les ſciences qui ont fleuri depuis parmi ces peuples, ainſi que le chevalier Jacques Waræus le prouve dans ſon traité des écrivains d'Irlande, *chap.* 13 du premier livre, où l'on peut voir les académies célébres & les écoles publiques qui ſubſiſtoient en Irlande dans les VIIe, VIIIe, IXe & X^e^ ſiécles, & où ſe rendoient particulierement les Anglo-Saxons, les François, les anciens Bretons, & où ils étoient reçus avec plus d'hoſpitalité, qu'en aucun autre pays du monde chrétien. Les Irlandois n'ayant pas été ſubjugués par les Romains, avoient conſervé leur liberté juſqu'au Xe ſiécle; ils furent alors inondés par l'irruption d'un nombre effroyable de Danois, & autres peuples du Nord, qui, comme les Normans en France, & à peu près dans le même temps, brulerent toutes leurs villes, ruinerent leurs écoles & leurs monaſteres; firent mourir une infinité de religieux & de prêtres, & réduiſirent ce pays (qui étoit alors, comme l'aſſurent les hiſtoriens du temps, *le plus civiliſé de l'Europe, l'école de toutes les ſciences & de toutes les vertus*) dans la derniere barbarie. Les Irlandois, laſſés enfin du gouvernement tyrannique des Danois, ſe défirent par un ſtratagême de tous ces barbares, & les exterminerent entierement. Ce ne fut pas ſans s'affoiblir beaucoup eux-mêmes; & avant que de pouvoir ſe rétablir dans leur premier état, ils tomberent entre les mains des Anglois, dont ils ſont moins en état de ſortir, particulierement depuis le ſchiſme d'Angleterre arrivé ſous Henri VIII, dans le XVIe ſiécle.

Les Archevêchés et évêchés d'Irlande.

Comme les quatre provinces d'Irlande étoient autant de royaumes, ayant chacun ſon roi particulier, chaque province avoit auſſi ſon archevêque: mais non pas toujours dans le même ſiége, à l'exception de celui d'Armach, dont l'archevêque a paſſé de tout temps pour primat de tout le royaume, à cauſe, ſans doute, que S. Patrice en a été le premier évêque. S. Malachie, dans un voyage qu'il fit à Rome, ſollicita auprès du ſaint ſiége pour avoir deux *Pallium*, l'un pour l'égliſe d'Armach, & l'autre pour celle de Caſſel; mais cela n'ayant pas réuſſi alors, le pape Eugène III y envoya quelque temps après le cardinal Papparon avec quatre *Pallium*, qui furent donnés aux archevêques d'Armach, de Dublin, de Caſſel, & de Tuam ou Toam, dans une aſſemblée générale du clergé de ce royaume, tenue dans le monaſtere de Mellifont au mois de mars de l'an 1152. L'archevêque d'Armach a pour ſuffragans, Méath, Ardach, Clonmacnoſſe, Clogher, Downe, Derri, Raphoë, Kilmore, Drommore, Conner. L'archevêque de Dublin a Kildare, Fernes, Laghlin, Oſſéri. Les ſuffragans de Caſſel ſont, Emli, Limerick, Watterford, Liſmore, Ardfert & Finibore, Cloune, Cork, Roſſe, Killaloë, Aghado; & l'archevêque de Toam a pour évêchés ſuffragans, Elfin, Clonfert, Killala, Kilmadough, & autrefois Athenri.

Les écoles publiques.

Il y avoit autrefois une école célébre à Armach, qui a ſubſiſté depuis le temps de S. Patrice, juſqu'à l'irruption des Danois en Irlande au IXe ſiécle; & l'on ajoute que S. Finan avoit établi une fameuſe école à Clonarde ſur la Boine, de laquelle ſont ſortis pluſieurs perſonnages illuſtres par leur piété & leur doctrine, les deux Keirans, les deux ſaints Colomban. On dit encore que les écoles de la ville de Roſſe dans le comté de Corck, de Doun en Ultonie, & de Caſſel en Mommonie, étoient renommées. Alexandre Bicnor, archevêque de Dublin, fonda une univerſité dans cette capitale du royaume en 1320, & la fit confirmer par le pape Jean XXII. Jean Léchus, prédéceſſeur d'Alexandre, avoit déja entrepris ce deſſein ſous Clément V. Cette univerſité a depuis été enrichie de fonds conſidérables par les ſoins de la reine Elizabeth. C'eſt la ſeule univerſité qui reſte à préſent en Irlande. C'eſt dans ces écoles nombreuſes que ſe rendoient autrefois, c'eſt-à-dire, juſqu'au Xe ſiécle, les Anglois, les anciens Bretons, & les François même, ſuivant le témoignage de Bede, d'Alcuin, & d'Eric, moine d'Auxerre.

Auteurs qui ont parlé de l'Irlande.

Quoique l'Irlande ait donné autrefois pluſieurs bons auteurs, qui ont écrit ſur différentes matieres, comme on le peut voir dans l'ouvrage du chevalier Jacques Waræus, elle en a fourni un très-petit nombre depuis la domination des Anglois, & encore moins depuis que l'héréſie s'y eſt introduite ſous Henri VIII. Les écrivains qui parlent de ce royaume, outre les géographes ordinaires, qui font mention des iſles Britanniques, ſont particulierement Keating, qui en

Digitized by Google

a fait une hiſtoire exacte, & en même temps a donné des généalogies fidéles de toutes les anciennes familles du pays : cet ouvrage eſt ſi eſtimé, qu'on l'a traduit en latin. Les autres hiſtoriens ſont, Colgan; Pierre Lombard; Camden; Richard Stanihurſt; Sylveſtre Gérard; Gratianus Lucius; Pierre Valois; Flaherti, dont l'hiſtoire eſt curieuſe & la chronologie exacte; Spéed. Gérard Boate a fait l'hiſtoire naturelle d'Irlande, qu'on doit lire avec précaution. Il raconte à la vérité mille particularités agréables du pays, en loue le terroir; mais comme il étoit partiſan de Cromwel, & médecin de ſon armée en Irlande, il parle toujours mal du roi & des Irlandois Catholiques. Le chevalier Jacques Waræus a écrit un excellent ouvrage, des auteurs qui ont paru en Irlande depuis le IVe ſiécle juſqu'au XVIIe, & qui a été augmenté très-conſidérablement par M. Harris de Dublin, lequel a épouſé la petite-fille de cet auteur.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS D'IRLANDE, depuis le commencement de l'ére chrétienne, avec une courte notice de ce qui s'eſt paſſé ſous le régne de chacun.

☞ La quatriéme année de l'ére chrétienne, régnoit dans l'Irlande FEARGUS FIONFACHTNACH. Ce prince fut en grande réputation par ſon amour pour la juſtice, & par ſa grande modération. Il eut pour chef de la juſtice, *Morain*, qu'on nommoit le *Juſte Juge*. Ce fut lui qui imagina un collier qu'on mettoit autour du col de ceux qui devoient juger, ou porter témoignage en juſtice, ayant fait accroire que ce collier avoit la vertu de ſe ſerrer ou de ſe relâcher ſelon que l'équité & la vérité ſeroient obſervées ou négligées. On l'appelloit en langage du pays *Joadh Morain*. Après un paiſible régne de 20 ans, Féargus mourut à Leitrim, l'an 24.

FIACHAD *Fion* ou *le Blond*, de la branche d'Héromon, s'empara du gouvernement. Il fut tué par ſon ſucceſſeur, l'an 27, ayant régné trois ans.

FIACHADH FIONOLUIDH, fils de FEARGUS, s'empara du ſceptre, & régna 20 ans. Il périt l'an 47, dans une conſpiration formée par CAIRBRE *Cinncait*, ou *tête de Chat*. Le deſſein de Cairbre & de ſes complices, étoit de s'emparer du gouvernement, & de partager les terres entre les plébéiens deſcendans, comme eux, des Belges, qui avoient occupé le pays avant l'arrivée des Miléſiens, & qui n'y étoient reſtés, après la conquête de l'iſle faite par ceux-ci, que comme une eſpéce d'eſclaves. Pour ſe défaire tout d'un coup de la nobleſſe, ils inviterent Fiachadh & les rois d'Ultonie & de Momonie avec leurs cours à un grand feſtin, qu'ils avoient préparé depuis long-temps dans un lieu de la Connacie, nommé *Magh Cru*, ou *plaine de Cru*. Les princes s'y rendirent avec leurs femmes, qui étoient des princeſſes Bretonnes, & un nombre infini des grands du royaume. Mais après avoir été traités ſplendidement pendant neuf jours, ils furent tous égorgés avec une telle barbarie, qu'il n'en échapa pas un. Les trois reines furent renvoyées en Bretagne, où la femme du roi accoucha d'un prince qui régna glorieuſement dans la ſuite.

CAIRBRE *Cinncait*, deſcendu des Firbolg ou Belges, & chef de cette conſpiration, s'empara du gouvernement & régna 5 ans. Il mourut paiſiblement en l'an 52.

ELIM, de la race d'Ir, un des fils de Miléſius, fut élu, à la place du précédent, monarque de l'iſle, & régna 20 ans. C'étoit un prince cruel, qui traita ſes ſujets avec autant de mépris que de dureté. Une grande famine qui arriva de ſon temps, mit le comble à leur mécontentement. Ils rappellerent le prince exilé en Bretagne. Celui-ci ayant ramaſſé une armée conſidérable, remporta une grande victoire à Aichle, ſur Elim, qui périt dans l'action avec la plus grande partie de ſes troupes, l'an 72.

TUATHAL *Theachtmar*, fils de *Fiachadh Fionoluidh*, fut reconnu unanimement monarque, & régna 30 ans. Il reçut le nom de *Theachtmar*, à cauſe de l'abondance & de la tranquillité qu'il établit dans tout le royaume. Il convoqua l'aſſemblée générale de Thara, qui fit de ſages réglemens pour le gouvernement de l'état : c'eſt par l'autorité de cette fameuſe aſſemblée, que le roi prit une portion de chaque province, pour en former un domaine pour le roi de l'iſle. Cette diviſion exiſte encore ſous le nom de *Midie* ou *comté de Midie*, partagé en oriental & occidental. Ce prince, ſur une inſulte qu'il avoit reçue du roi de Lagénie, entra à main armée dans cette province, dont il obligea le roi à lui payer un tribut annuel nommé *Boiroimhe Laighean* ou *tribut de Lagénie* : ce qui fut exigé ſous 40 de ſes ſucceſſeurs. Il fut tué l'an 102 par

MAL, de la branche d'Ir, qui lui ſuccéda : mais qui ne régna que 4 ans, ayant été tué lui-même par le fils de ſon prédéceſſeur, l'an 106.

FEIDHLIMIDH *Reachtmar*, fils de Tuathal, régna 9 ans. On lui donna le nom de *Reachtmar*, à cauſe de la loi du Talion qu'il fit obſerver exactement par tout ſon royaume. Il mourut l'an 115.

CATHAOIR *le Grand*, de la branche d'Hérémon, lui ſuccéda, & régna ſeulement 5 ans. Il eut trente fils.

CON CEADCHATHACH, un des fils de TUATHAL, monta ſur le trône, & régna 20 ans. Ce prince fut ſurnommé le *Héros des cent combats*, parcequ'il en livra autant pour réduire les rois provinciaux. Il fut enfin obligé de céder au bonheur de MODHA *Nuagat*, qui le vainquit en dix batailles, & le contraignit de partager le royaume avec lui, prétendant être l'héritier légitime de toute l'iſle, comme deſcendant du frere aîné des premiers conquérans Miléſiens. On connoît encore aujourd'hui ce partage ſous le nom de *Léath Modha*, & de *Léath Cuinn*, c'eſt-à-dire, *la moitié de Modha & la moitié de Conn*. Modha étoit auſſi appellé *Eogan More*. Il eut pour femme *Béara*, fille d'un roi Eſpagnol, & mere d'OLOILL *Oluim*, ſon ſucceſſeur. Il fut enfin tué par la trahiſon de Conn ſon ennemi, qui ſubit lui-même un ſort pareil, ayant été aſſaſſiné dans ſon palais de Thara, par 50 bandits déguiſés en femmes, l'an 138.

CONAIRE, de la branche d'Hérémon, s'empara du trône & régna 7 ans. Il fut tué par Neimhidh, l'an 145.

ART *Aoinſhir*, fils de CONN, ſuccéda & régna 30 ans. Il fut appellé *Aoinſhir* ou *unique*, parcequ'il ſurvéquit ſeul après ſes deux freres, qui avoient été aſſaſſinés par leurs oncles. Ce fut ſous ce régne qu'OLOILL *Oluim*, roi de Momonie, bannit du royaume Mac Con, ſon grand juge, qui ſe retira en Bretagne. Réſolu de ſe venger, il mit dans ſes intérêts le fils du roi du lieu, nommé *Beine Briot*, qui paſſoit pour un excellent capitaine : l'ayant aſſuré qu'il avoit un parti conſidérable dans le pays, qui ſe joindroit à eux auſſitôt leur arrivée, ils y débarquerent avec une armée aſſez nombreuſe, & ſommerent le roi de leur réſigner le gouvernement, ou de leur livrer bataille. Art ne balança pas d'accepter cette derniere condition : mais il y fut tué par Lughaidh Laga, frere d'Oilliol Olium qui s'étoit joint aux rebelles, quoique les troupes de Momonie, commandées par ſes neveux, euſſent combattu pour le monarque : ceci ſe paſſa l'an 175.

Cette victoire fit monter ſur le trône LUGHAIDH, ſurnommé *Mac Con*, de la branche d'Ith, frere de Miléſius. Ce prince alla en Momonie pour demander le ſecours de ſes parens & amis, qu'il y avoit en grand nombre, étant lui-même de cette province. Mais ſur leur refus, il repaſſa par la Lagénie, où il fut aſſaſſiné

Digitized by Google

aſſaſſiné par les ordres de Cormac, fils d'Art ſon prédéceſſeur, l'an 205.

Feargus, ſurnommé *aux Dents noires*, de la branche d'Héremon, fut ſon ſucceſſeur, & ne régna qu'une année. Ce prince eut grande part, auſſi-bien que ſes deux freres, à l'inſulte faite par le roi d'Ultonie à Cormac, fils d'Art, dans un feſtin qu'il leur avoit préparé, & où on mit le feu à ſa barbe, après l'avoir condamné à ſortir de la province. Dans cette extrêmité il eut recours à Thadée, petit-fils d'Oiloill Olum, qui lui donna un puiſſant ſecours, avec lequel il marcha en Ultonie, & remporta ſur le roi une victoire complette après une action des plus ſanglantes: le roi & ſes deux freres y périrent par la valeur de Thadée & de ſon oncle Lughaidh Laga.

Cormac *Ulfada*, fils d'Art, ſuccéda l'an 205, & régna 40 ans. Vers la fin de ſon régne, ce prince, qui étoit fort ſavant, ſe dégouta des pratiques ſuperſtitieuſes de l'idolâtrie, & reconnut la néceſſité d'un premier être. Pour en contempler à loiſir les perfections infinies, il ſe retira dans une petite maiſon près Thara, après avoir fait reconnoître ſon fils pour régent du royaume. C'eſt-là qu'il écrivit un traité intitulé: *Avis aux rois*, rempli de ſolides & de ſages leçons. Après y avoir vécu ſept ans, il mourut de poiſon, ſelon l'opinion commune, pour avoir refuſé d'adorer une idole que les Druides lui avoient préſentée pour cet effet, l'an 253.

Eochaidh *Gunait*, de la branche d'Héremon, monta ſur le trône: mais il ne régna qu'un an, ayant été tué par Lughaidh Feirtre, l'an 254.

Cairbre *Liffeachair*, déja régent du royaume pendant ſept ans, ſous ſon pere Cormac, ſuccéda & régna 27 ans. Il eut le ſurnom de *Liffeachair*, parcequ'il avoit été nouri près du fleuve Liffy. Il fut tué l'an 281, dans la bataille de *Gavra*, qu'il avoit engagée contre la milice d'Irlande, qui vivoit depuis long-temps dans une eſpéce de rebellion.

Fahach *Airgheach*, & Fahach *Cairpheach*, tous deux fils de Mac Con, s'emparerent du gouvernement. Ils ne régnerent pas une année entiere: le dernier ayant péri par le glaive du premier, & celui-ci ayant été détrôné & tué dans la bataille d'Ollarva, par la milice du royaume, l'an 282.

Fiachadh *Shreavhine*, fils de Cairbre *Liffeachair*, ſuccéda & régna trente ans. Ce prince avoit un fils nommé Muirreadhach *Tireach*, qui s'étoit acquis une telle réputation de bravoure, que ſon pere lui confia le commandement de toutes ſes troupes. Celui-ci, ſur quelque mécontentement du roi ſon pere contre le roi de Momonie, fit une irruption dans cette province, & en remporta un butin conſidérable. Ce que le pere ayant appris dans ſon camp près Tailtéan, il donna de grands éloges à la valeur de ſon fils. Mais trois de ſes neveux, qui ſe nommoient les trois Collas, & qui avoient un grand corps de troupes dans le camp, conçurent une telle jalouſie des diſcours du roi, qu'ils prirent la réſolution de le détrôner: ce qu'ils effectuerent en retirant leur troupes & en débauchant une partie de celles de leur oncle, qu'ils attaquerent enſuite avec des forces ſupérieures; ſon armée fut taillée en piéces, & il fut tué en combattant vaillamment, l'an 312.

Colla Uais, l'un des trois freres, s'empara du gouvernement, & régna 4 ans. Il fut détrôné par le fils de ſon prédéceſſeur, & obligé de s'exiler en Bretagne avec ſes deux freres, l'an 316.

Muirreadhach *Tireach*, monta ſur le trône de ſon pere & régna 30 ans. La quatriéme année de ſon régne, les trois Collas revinrent en Irlande avec peu de ſuite pour ſe jetter aux pieds du monarque, à Tarah. Ce prince les reçut avec bonté: il leur confia même les principaux poſtes de ſon armée; & après avoir éprouvé leur fidélité pendant quelque temps, il leur conſeilla de ſe procurer de riches poſſeſſions en Ultonie, dont les habitans avoient maltraité le fameux Cormac, en l'exilant de leur province. Il leur donna même, pour cette expédition, des troupes à la tête deſquelles ils entrerent en Ultonie. Ils furent joints par 7000 des habitans. Le roi d'Ultonie, nommé Feargus *Fodha*, fut tué dans une bataille qui dura ſept jours entiers, & ſon armée miſe en déroute. Les vainqueurs pillerent enſuite le palais d'Eamhuin; conquirent de grands territoires dans l'Ultonie, & s'y établirent. Muirreadhach fut tué l'an 346, par

Caolbach, de la branche d'Ir, qui lui ſuccéda, & qui ne régna qu'un an, ayant été lui-même tué par ſon ſucceſſeur, l'an 347.

Eochaidh *Moigmeodhin*, fils de Muirreadhach *Tireach*, régna 7 ans. Ce prince fit la guerre à Eana *Cinſalach*, roi de Lagénie; mais ſans ſuccès, ayant perdu quinze batailles contre lui. Dans la derniere, on amena à Eana un fameux Druide appartenant au monarque. Eana ayant demandé pourquoi on l'avoit épargné, le Druide lui répondit hardiment, que quoiqu'il en arrivât par rapport à ſa vie, il devoit l'avertir qu'il n'auroit plus de bonheur dans ſes entrepriſes après cette journée. Cette réponſe mit le prince dans une telle colere, qu'il le perça de ſa lance: mais avant que d'expirer, le Druide lui prédit que cette action lui attireroit un ſurnom qui ne ſeroit jamais oublié. En effet, le ſurnom de *Cinſalach*, qui depuis fut donné à Eana, veut dire *reprochable* ou *dégoutant*. Il y a grande apparence que Eochaidh périt dans cette bataille, l'an 354.

Criomthan, deſcendu d'Oiliioll Olum, de la branche d'Héber, l'aîné des freres Miléſiens, monta ſur le trône & régna 17 ans. Sous le régne de l'empereur Valentinien, ce prince porta ſes armes en Bretagne, où conjointement avec les Pictes, qui étoient pour lors ſes tributaires, il commit de grandes hoſtilités, & défit pluſieurs des généraux Romains. Il fit auſſi des incurſions dans l'Armorique, d'où il rapporta un butin très-conſidérable. Ce fut à l'occaſion de ſes ſuccès, que Théodoſe l'ancien, qui devint enſuite empereur, fut envoyé en Bretagne, d'où il chaſſa les Pictes au-delà des deux Firths; après quoi, il fortifia le paſſage qui ſépare les deux mers. Criomthan fut empoiſonné par ſa ſœur *Munga Fion*, qui vouloit faire régner le fils qu'elle avoit eu d'Eochaidh *Moighmaodhin*. Cette femme, pour ôter toute défiance à ſon frere, prit elle-même une partie du poiſon, dont elle mourut à Innis. Criomthan mourut peu après, près de Limerick, l'an 371.

Niall, diſtingué par le ſurnom *des Neuf ôtages*, parcequ'il en avoit reçu de neuf différentes provinces, fils d'Eochaidh, régna 27 ans. Il paſſa, comme ſon prédéceſſeur, en Bretagne avec de nombreuſes armées, & y fit de terribles ravages. Il ne maltraita pas moins l'Armorique. Ce fut dans une de ces excurſions qu'il prit entr'autres, deux cens enfans de famille, parmi leſquels étoient S. Patrice, âgé pour lors de 16 ans, & ſes deux ſœurs Lupitha & Darerca. Il livra le roi de Lagénie entre les mains d'un Druide, dont il avoit tué le fils, & lui permit de lui faire ſubir tel châtiment qu'il jugeroit à propos. Mais pendant que le Druide faiſoit des préparatifs pour lui faire ſouffrir une mort ignominieuſe, le prince trouva moyen de ſe ſauver. Il ſe réfugia en Ecoſſe, où il y avoit une armée Irlandoiſe, qui, jointe aux Pictes, dévaſtoit les provinces ſeptentrionales de la Bretagne. Niall ayant commandé à ſon général dans ce pays de le venir joindre dans l'Armorique, où il méditoit une nouvelle deſcente, le roi exilé profita de cette occaſion pour ſe venger du monarque, qu'il trouva ravageant les deux bords de la Loire vers ſon embouchure. S'étant approché de lui, il le perça d'un coup de fléche, dont il mourut ſur l'heure, l'an 398.

Dathy, ainſi appellé de ſa grande agilité, petit-fils de *Moighmeodhin*, régna 23 ans. Il ne dévaſta pas moins, que ſes prédéceſſeurs avoient fait, le nord de la Bretagne. Les Ecoſſois, c'eſt le nom qu'on donnoit alors aux Irlandois, joints aux Pictes, ayant détruit les forteresſes entre les deux Firths, s'avancerent juſqu'au mur de Sévere qu'ils franchirent, & entrerent dans les provinces Romaines. Ils les trouverent dégarnies de troupes, parceque celles des Romains avoient été rappellées dans les Gaules pour s'oppoſer aux incurſions des Goths. L'empereur, pour ſe délivrer des importunités des Bretons qui demandoient continuellement des ſecours, prit le parti de les affranchir de toute ſoumiſſion à ſon empire. Cependant Ætius, général de Valentinien III, ayant remporté des victoires ſignalées ſur les Wiſigoths & les Bourguignons, paſſa encore une fois en Bretagne, & força les Pictes & les Ecoſſois à ſe retirer au-delà du mur de Sévere. Il exhorta les habitans à réparer ce rempart, leur offrant pour cet effet, l'aſſiſtance de ſes ſoldats ſous ſa propre direction. Ils reçurent avec joie un avis ſi ſalutaire : & l'ouvrage ayant été achevé, les Romains ſe retirerent pour toujours de la Bretagne l'an 418, ſelon le ſavant docteur Stillingfleet. Dathy, ne pouvant pas vivre dans l'inaction, après avoir ravagé la Bretagne, alla faire des excurſions dans les Gaules : mais il y périt, ayant été frapé de la foudre, l'an 421.

Laogaire, fils de Niall, fut déclaré monarque, & régna 30 ans. Les Irlandois ſeptentrionaux & les Pictes déſolerent pendant ce régne, plus qu'ils n'avoient encore fait, les provinces de la Bretagne, ayant renverſé en différens endroits le fameux mur, & pénétré bien avant dans le pays. Dans cette extrêmité, les Bretons s'adreſſerent de nouveau à Ætius pour en obtenir du ſecours. Mais ce général ayant en tête le redoutable Attila avec ſon armée de 80000 hommes, il ne put leur accorder ce qu'ils demandoient. Affligés d'une circonſtance ſi fâcheuſe, ils convoquerent une aſſemblée générale de la nation, pour aviſer aux moyens d'éviter leur ruine totale ; & le réſultat fut que l'on éliroit un roi capable de réſiſter à l'ennemi : mais cet expédient eut peu de ſuccès, à cauſe de la jalouſie des petits rois du pays, qui ne s'étudioient qu'à ſupplanter le premier pour ſe mettre à ſa place. On ne ſait pas même les noms de ces foibles monarques juſqu'à Vortigern, roi des Danmoniens, c'eſt-à-dire, des contrées de Devons & de Cornouailles, élu l'an 445. Ce fut celui-ci qui, ne pouvant pas réſiſter aux incurſions des Ecoſſois & des Pictes, qui avoient pénétré juſqu'à Lincoln, envoya des ambaſſadeurs aux Saxons pour implorer leur ſecours. Le général des Saxons, nommé *Witigeſil*, ayant, dans une aſſemblée, répondu très-favorablement aux ambaſſadeurs, leur promit 9000 hommes, à condition que les Bretons les mettroient en poſſeſſion de l'iſle de Thanet, & leur fourniroient une certaine paye. Witigéſil ayant obtenu tout ce qu'il avoit demandé, fit promptement embarquer ſes troupes ; & étant arrivé dans l'iſle, il rendit de grands ſervices aux alliés. Mais peu à peu les Saxons ſe voyant les plus forts, s'emparerent des plus belles provinces du royaume, après avoir obligé les Bretons de ſe réfugier dans ce qu'on appelle *le pays de Galles*, où ils ſont reſtés depuis, formant une nation, & parlant une langue particuliere.

Dans la douziéme année du régne de Laogaire, le pape Céleſtin I, informé des progrès que l'évangile avoit faits dans les parties méridionales d'Irlande par la prédication de quelques Irlandois élevés à Rome, y envoya Palladius avec les miſſionaires de l'iſle même. Mais après avoir bâti trois égliſes dans la province de Lagénie, Nathi qui y avoit le principal commandement l'obligea de ſe retirer en Bretagne, où il mourut la premiere année de ſa miſſion. L'année ſuivante, c'eſt-à-dire 432, le même pape chargea ſaint Patrice, Breton de naiſſance, de cette importante commiſſion, dont il s'aquitta avec tant de zèle & de piété, qu'en peu d'années il convertit tout le pays, & le roi même, après bien des difficultés. S. Patrice établit deux archevêchés dans l'iſle, celui d'Armagh, dont il fut lui-même premier évêque, pour la partie ſeptentrionale, nommée *Leath Cuinn*, & celui de Caſſel pour *Leath Modha*, ou la partie méridionale. Pendant 60 années d'épiſcopat, il ſacra plus de 300 évêques, & ordonna 4000 prêtres, dont un fort grand nombre mourut en odeur de ſainteté, de ſorte que cette iſle devint célébre dans le monde, par la pratique la plus rigoureuſe des maximes de la religion : ce qui lui mérita le glorieux nom d'*Iſle des Saints*; & d'être viſitée de toutes les parties de l'Europe, à cauſe de l'état floriſſant où les lettres divines & humaines y ſubſiſterent pendant plus de quatre ſiécles, juſqu'aux invaſions des Danois, comme le témoignent le vénérable Bede, Cambden & tant d'autres.

Ce fut auſſi ſous le roi Laogaire, qu'on convoqua une fameuſe diéte de la nation, ſelon le pſeautier de Caſſel, & autres annales authentiques, pour examiner les regiſtres publics du royaume. On y établit pour cet effet un commité de trois rois, de trois évêques & de trois antiquaires. Les rois furent Laogaire, roi de toute l'iſle, Daire, roi d'Ultonie, & Corck, roi de Momonie. Les évêques, S. Patrice, Benigne & Ciarnach. Les antiquaires Dubhach, Fergus & Roſa. Après avoir attentivement revu & corrigé les regiſtres publics, ils en firent tirer des copies fidéles pour être conſervées dans les cathédrales par le ſoin & ſous l'inſpection des évêques. Il exiſte encore aujourd'hui pluſieurs de ces livres, comme celui d'Armagh, le *pſeautier de Caſſel*, dont l'auteur eſt le ſaint archevêque de Momonie, Cormac Mac-Cullinan, le *livre de Glandaloch*, le *traité de Cluainmacnaois*, le *livre de Fionlan*, le *livre jaune* de Moling, le *livre noir* de Molaiga, & pluſieurs autres. Ce fut auſſi environ le même temps qu'on ordonna de fraper différentes eſpéces de monnoyes à Armagh & à Caſſel.

Le roi de Lagénie trouva moyen de faire Laogaire priſonnier. Il l'obligea de renoncer pour toujours au tribut que les monarques de l'iſle tiroient de ſa province. Ce prince ayant recouvré la liberté, réclama contre ſon ſerment, comme ayant été forcé : mais la vengeance du ciel, diſent les hiſtoriens, le pourſuivit de près, puiſqu'il fut tué près de la riviere Liffy par un coup de tonnere, en 451.

Oiloll *Molt*, fils de Dathy, lui ſuccéda, & régna 20 ans. Il donna la fameuſe bataille de Tuama-Tuma Aichir contre les Lagéniens, où il y eut un carnage effroyable des deux côtés. Mais il fut attaqué enfin par Lughaidh, fils de ſon prédéceſſeur, à la tête d'une nombreuſe armée, & tué dans l'action, l'an 471.

Lughaidh, fils de Laogaire, régna 20 ans, pendant leſquels les princes de l'iſle ſe livrerent bien des combats, où pluſieurs d'eux périrent : entr'autres, Aongus, roi de Momonie, avec ſa femme, après un régne de 36 ans. Ce prince eſt remarquable par l'accueil qu'il fit à S. Patrice, & le zèle qu'il témoigna pour la propagation de l'évangile. Lughaidh mourut l'an 491.

Mourtough, arriere petit-fils de Niall, monta ſur le trône, & régna 24 ans. Ce fut la deuxiéme année de ſon régne que mourut l'apôtre de l'iſle, ſaint Patrice. Ce fut la treiziéme ſelon Uſſerius, Lloyd & Stillingfleet, que Feargus *le Grand*, frere de Mourtough, envahit la Bretagne ſeptentrionale & y fonda le royaume d'Ecoſſe. Pour s'y fixer plus ſolidement, ſuivant l'idée de ſes ſujets, il envoya demander à ſon frere la pierre ſur laquelle les rois d'Irlande avoient coutume d'être inaugurés, & qu'on appelloit *Saxum*

fatale, parceque ce peuple s'étoit imaginé que la deſtinée de leurs rois étoit attachée à cette pierre, & que leurs régnes ne ſeroient jamais interrompus tant qu'ils la poſſéderoient. Edouard I, roi d'Angleterre, après avoir ſubjugué l'Ecoſſe, ſut profiter de la prévention de ſes habitans en faveur de cette pierre, en la faiſant tranſporter à Weſtminſter, où on la voit encore aujourd'hui, pour faire entendre aux Ecoſſois qu'ils n'avoient plus d'eſpoir de ſe voir gouvernés par d'autres rois que par ceux d'Angleterre : mais il leur cauſa une perte bien plus conſidérable en faiſant bruler leurs regiſtres publics, dont la conſervation auroit été ſi utile à l'éclairciſſement de leur hiſtoire, auſſi-bien que celle de l'Irlande. Voici l'inſcription que Hector Boetius, célébre écrivain Ecoſſois du XVIe ſiécle, dit avoir été gravée ſur cette fameuſe pierre.

Ni fallat fatum, Scoti quocunque locatum
Invenient lapidem, regnare tenentur ibidem.

La fin du régne de Mourtough fut agitée de grandes guerres. Il mourut enfin dans ſon palais, l'an 515.

Tuathal *Maolgarbh*, fils de Cormac *Caoch* ou l'*Aveugle*, petit-fils de Niall, régna 13 ans. Pendant cet intervalle, il ſe donna bien des combats entre les princes du pays : entr'autres celui de Sligo, par *Daniel* & *Féargus*, fils de Mourtough. Deogan *Béal*, roi de Conacie, y fut tué après avoir régné 35 ans. Quoiqu'il eût laiſſé des fils, Guaire, fils de Colman, ſi célébre dans les annales d'Irlande par ſa généroſité, s'empara du gouvernement de cette province. L'aîné des fils de Déogan, nommé Ceallach, s'étoit fait religieux ſous le célébre Ciaran : mais ſes parens & amis le preſſerent tant, qu'il ſortit de ſa cellule & ſe mit à la tête d'une armée, réſolu de recouvrer les états de ſon pere. Le ſaint abbé s'étant apperçu de ſon évaſion, en fut très-affligé : ce que Céallach ayant appris, il quitta tout, alla ſe jetter aux pieds de ſon abbé, lui demanda le pardon de ſa faute, lui promit une obéiſſance ſans réſerve, & rentra dans ſon couvent. Quelques années après, ſes vertus l'éleverent à l'épiſcopat. Cependant Guaire ſoupçonnant qu'il ſongeoit à lui ravir la couronne, pour la mettre ſur la tête de ſon frere cadet, corrompit trois des domeſtiques de l'évêque, pour s'en défaire à la premiere occaſion : ce qu'ils exécuterent. On dit que Ciaran lui avoit prédit cette mort violente, pour avoir voulu retourner au ſiécle après y avoir renoncé. Le monarque Tuathal fut enfin aſſaſſiné par Maolmar, à la perſuaſion de ſon ſucceſſeur, l'an 528.

Diarmuid, fils de Feargus *Ceirbheoil*, petit-fils de Niall, occupa le trône 22 ans. Son régne fut traverſé par l'ambition de *Daniel* & *Féargus*, les deux fils de Mourtough, qui taillerent ſon armée en piéces à Cuildreime : il ne fut pas plus heureux contre Hugh, prince de Teabhtha. Cependant, la ſeptiéme année de ſon régne, il attaqua le fameux Guaire, le vainquit & le fit priſonnier ; mais il ſe reconcilia avec lui. Il lui rendit même la liberté & ſes états en conſidération de la charité qu'il avoit pour les pauvres, & de la généroſité dont il uſoit à l'égard des poëtes, des gens de lettres, & de tous ceux qui avoient recours à lui. Il reſte encore un proverbe dans la langue du pays, où pour exprimer une bonté ou hoſpitalité extraordinaires, l'on dit : *Généreux comme Guaire*. Diarmuid fut tué à Ciunnirry, l'an 550.

Feargus & Daniel, tous deux fils de Mourtough, deſcendus de Niall, ſuccéderent à Diarmuid, & ne régnerent qu'un an. Ils donnerent la bataille de Gubhran Liffy, contre les Lagéniens, qu'ils mirent dans une déroute totale. Peu après cette victoire, ils moururent ſans qu'on ſache de quelle maniere, l'an 551.

Eochaidd, fils de Daniel, & ſon oncle Baodhan, fils de Mourtough, leur ſuccéderent, & régnerent 3 ans. Sous ce régne, Cairbre *Crom*, roi de Momonie, donna la bataille de Feimhin contre Colman *Béas*, fils de Diarmuid, où celui-ci fut défait avec la plus grande partie de ſes troupes. Peu après mourut Cairbre : les deux rois furent enfin tués dans une bataille contre le roi de Conacie, l'an 554.

Ainmereach, fils de *Seadhna*, deſcendant de Niall, régna 3 ans, & fut tué par Feargus *Mac Neill*, l'an 557.

Baodhac, fils de Nineadhadh, auſſi deſcendant de Niall, ne régna qu'un an. Ce fut vers ce temps qu'on donna la bataille de Bagha, où Hugues, roi de Conacie, fut tué. Le monarque eut le même ſort par la trahiſon des deux Cumins, l'an 558.

Aodh ou Hugues, fils d'Ammereach, régna 27 ans. Il gagna la fameuſe bataille de Beullach Dathi, où il tua Colman Beag avec 5000 hommes de ſes troupes. Il convoqua enſuite une aſſemblée générale des princes, du clergé, & de la nobleſſe du royaume à Dromceat, pour avoir ſa déciſion ſur trois points importans : 1° d'ôter aux poëtes les priviléges dont ils avoient joui depuis ſi long-temps, & dont ils abuſoient, leur nombre s'étant ſi fort accru, qu'un tiers du royaume avoit embraſſé cette profeſſion, & que leur inſolence étoit devenue inſupportable : 2° d'impoſer un tribut fixe & réglé ſur les Dalriadiens de l'Ecoſſe, qui devoient foi & hommage à la couronne d'Irlande, à laquelle ils avoient toujours payé l'*Eric*, c'eſt-à-dire, rançon ou taxe de parenté, & dont ils paroiſſoient vouloir s'affranchir : 3° de priver Scanlan *More*, qui gouvernoit le pays d'Oſſory, de ſa place, parcequ'il ne remettoit pas au fiſc de l'état ce qu'il lui devoit. Collum Cille ou S. Colombe, quitta ſon monaſtere de Hy pour venir à cette aſſemblée, accompagné de 20 évêques, de 40 prêtres, de 50 diacres & de 30 étudians en théologie, auxquels on donna ſéance dans l'aſſemblée, à cauſe de la grande vénération qu'on avoit pour ce ſaint, qui venoit voir ſa patrie après une abſence de tant d'années qu'il avoit employées à convertir la nation des Pictes, parmi leſquels il ne reſtoit plus de païen, tant le Seigneur avoit béni les travaux de cet homme vraiment apoſtolique. Lorſqu'on vint à diſcuter les trois points en queſtion, S. Colombe ſe leva & parla avec tant de force, que l'aſſemblée ſe rengea à ſon avis, qui étoit de continuer Scanlan dans le gouvernement ; d'abandonner le projet d'envahir l'Ecoſſe, & enfin de réformer, mais non pas de ſupprimer le corps des poëtes ; de dégrader ceux qui deshonoroient ce nom par leur inſolence ou leur ignorance, & en même temps de conſerver à chaque ſeigneur de canton ou chef de tribu, un poëte pour tranſmettre à la poſtérité les belles actions de ſa famille. C'eſt en conſéquence de cette déciſion, que les poëtes obtinrent des fonds de terre proportionés à l'étendue du domaine, ou à la libéralité de chaque grand ſeigneur, avec des priviléges fort honorables attachés aux familles des premiers qu'on avoit choiſis pour ces fonctions. Ce n'eſt pas que le fils dût ſuccéder au pere, à moins qu'il n'eût plus de talens que ſes autres parens ; mais l'héritage reſtoit toujours dans la famille pour y exciter une émulation louable. On appelloit ces terres la *portion poëtique*, & on les connoît encore dans le pays, quoique les rebelles s'en ſoient emparés, auſſi-bien que des poſſeſſions des ſeigneurs mêmes, ſous la tyrannie de l'uſurpateur Cromwell, qui acheva de détruire ce qui leur étoit reſté des débris de leurs héritages, confiſqués à la fin du regne d'Elizabeth. Il eſt bon de remarquer que non-ſeulement les poëtes, les antiquaires, les bardes, étoient d'une même famille chez chaque ſeigneur : mais auſſi la médecine, la muſique & même les arts méchaniques étoient renfermés dans des familles diſtinctes. Coutume ſinguliere à cette na-

tion, mais très-bien prouvée, ſur-tout par rapport aux profeſſions ſavantes; puiſqu'on connoît aujourd'hui, & qu'on nomme dans tout le royaume, les familles qui étoient attachées par état à ces différentes profeſſions. Cette aſſemblée de Dromceat dura treize mois, & elle fit des ordonnances également ſages & propres à la bonne adminiſtration de l'état. Auſſitôt qu'elle ſe ſépara, S. Colombe retourna à ſon monaſtere d'Iona ou Hy. Il y paſſa le reſte de ſes jours, & y mourut âgé de 77 ans en 597. Ce fut auſſi ſous le régne de Aodh que les Saxons, qui avoient été appellés par les Bretons pour les garantir des incurſions continuelles des Ecoſſois & des Pictes, ſe rendirent maîtres de la Bretagne méridionale. Ce prince fut malheureuſement tué dans une bataille qu'il avoit livrée au roi de Lagénie, & qu'il perdit l'an 585.

Hugues *Slaine*, fils de Diarmuid; & Colman *Rimidh*, fils de Mourtough, tous deux deſcendans de Niall, ſuccéderent à Aodh, & régnerent 6 ans. Sous ce régne, le peuple de Lagénie prit les armes contre Brandubh, leur roi, & remporterent ſur ſes troupes une victoire conſidérable à Camcluain, où il perdit lui-même la vie. Les deux princes régnans eurent le même ſort l'an 591.

Aodh ou Hugues *Vairiodhnach*, fils de Daniel, monta ſur le trône & régna 27 ans. Il eut bien des inquiétudes à eſſuyer de la part d'*Aongus*, fils de *Colman*, qui enfin fut entierement défait dans la bataille d'Odhbha, où *Conall*, fils de Hugues Slaine, perdit la vie. Aodh fut tué dans la bataille de Dufearta, l'an 618.

Maolchobha s'empara de la couronne. Il étoit petit-fils d'Ainmereach, & régna 4 ans. Il fut tué dans la bataille de Bealgadin par Suibhna *Mean*, l'an 622.

Suibhna *Mean*, fils de Fiachra, deſcendant de Niall, régna 13 ans. Sous lui floriſſoit le grand Mochuda ou S. Carthage, qui ayant fondé l'abbaye de Ratheny dans la Midie orientale, fut obligé d'en ſortir par la jalouſie des religieux de Jobh Naille, qui ſe crurent mépriſés à cauſe du concours prodigieux de gens de tous les ordres qui accouroient à ce lieu, comme à la ſource des ſciences & de la véritable piété. Son abbaye, ſuivant les hiſtoriens, contenoit 867 moines. Obligé de ſe retirer dans la Momonie, qui étoit ſa patrie, le prince des Déaſies le reçut avec honneur, & lui donna le lieu nommé alors *Dunskinne*, maintenant *Liſmore*, où il fonda un monaſtere qui devint tout auſſi célébre que celui qu'il venoit de quitter, ayant été fréquenté non-ſeulement par les nationaux, mais auſſi par les ſujets des royaumes voiſins. Il y bâtit auſſi un hôpital pour les lépreux, & devint premier évêque de Liſmore, conformément à un uſage fort commun en Irlande, où les célébres abbayes ſe changeoient en évêchés. S. Carthage laiſſa une régle pour ſes moines, qui ſe trouve encore manuſcrite. Suibhna fut tué par Conall *Claon*, l'an 635.

Daniel, frere de Maolchobha, ſuccéda & régna 13 ans. Il remporta une victoire complette ſur Conall *Claon*, ayant paſſé au fil de l'épée la plus grande partie de ſon armée. Néanmoins Conall en vint aux mains avec lui une ſeconde fois à Muighrath, où il fut tué, après avoir gouverné l'Ultonie pendant 10 ans. Daniel mourut paiſiblement l'an 648.

Conall *Claon* & ſon frere Ceallach, fils de Maolchobha, ſuccéderent & régnerent 13 ans. Sous leur régne mourut Cuanna, deſcendant d'Héber Fionn, qui étoit roi de la Momonie méridionale, & dont le nom étoit très-célébre par ſon courage & ſa libéralité. Dans le même temps Rugallach uſurpa la couronne provinciale de Conacie ſur ſon neveu, dont il ſe défit par une baſſe trahiſon. Pour l'attirer auprès de lui avec plus de confiance, il contrefit le malade: mais il ne fut pas plutôt entré dans ſa chambre, qu'il le fit aſſaſſiner. Ce prince s'étant abandonné à toutes ſortes de vices que les remontrances du clergé ne faiſoient qu'irriter, la vengeance du ciel éclata contre lui, en permettant qu'il fût maſſacré par des laboureurs, pendant qu'il pourſuivoit vivement un cerf qu'il chaſſoit. Conall fut tué par le ſuſdit *Diarmuid*; & Ceallac périt à Brugh près la Boyne, l'an 661.

Blathmac & Diarmuid *Ruaidhnaigh*, tous deux fils de Hugues *Slaine*, s'emparerent du gouvernement, & régnerent 7 ans. Ces princes furent emportés par la peſte l'an 668.

Seachnusach, ſuccéda à ſon pere Blathmac, & régna 6 ans. Sous lui ſe donna la bataille de Feirt, entre les habitans de l'Ultonie & les Pictes, où le carnage fut affreux des deux côtés. Le monarque fut tué par Dubh Duin, l'an 674.

Cionnfaola, frere du précédent, regna 4 ans. Sous ſon regne le fameux monaſtere de Bangor dans l'Ultonie, fut brulé par les Pictes dans une deſcente qu'ils firent dans le nord. Peu après, ce prince fut tué par Fionnachta, fils de Donchada, dans la bataille de Ceallſrach, l'an 678.

Fionnachta *Fleadhach*, petit-fils de Hugues *Slaine*, régna 7 ans. Il donna la bataille de Lochgabhair, contre les Lagéniens, où preſque toute leur armée fut détruite, & remporta une victoire ſignalée. En 684, Egfrid, roi de Northumberland, fit, ſous la conduite de Bertfrid une deſcente dans le royaume, & y commit des cruautés inouies, ce qui ranima bientôt les habitans, qui avoient été d'abord ſurpris d'une irruption ſi peu attendue; & ayant attaqué les ennemis avec autant de furie que de courage, ils obligerent Bertfrid à ſe rembarquer, & à s'en retourner chez lui, avec les triſtes débris de ſon armée. Le monarque ne jouit pas des fruits de cette victoire, ayant été tué par Hugues, fils de Dubhlaigh, & par Conning, à Greallach Dolling, l'an 685.

Loingſeach, fils de Daniel, deſcendant de Niall, regna 8 ans. Sous ce regne les Gallois envahirent l'Ultonie & la ravagerent: les troupes provinciales les ayant joint à Magh-Cuillinn, les tailleront preſque tous en piéces. Loingſeach perdit la vie dans une bataille contre Celleach, roi de Conacie, l'an 693.

Congall *Cionnmaghair*, fils de Feargus *Fanuid*, l'un des deſcendans de Niall, s'empara du trône, & regna 9 ans. Il fut frapé d'une mort ſubite l'an 702.

Feargall, fils de Maolduin, deſcendu auſſi de Niall, regna 17 ans. Ayant eu quelque différend avec Morrough *Mac Broin*, roi de Lagénie, Feargall leva une armée de 21000 hommes, avec laquelle il vint attaquer cette province, dont les forces conſiſtoient ſeulement en 9000 hommes. Malgré cette inégalité, les Lagéniens attaquerent l'armée royale avec tant de bravoure, qu'ils pénétrerent juſque dans ſon centre, faiſant par-tout un carnage effroyable, nonobſtant l'intrépide courage du roi, qui fut tué dans la mêlée avec près de 7000 hommes de ſes troupes, l'an 719.

Fogarthach, fils de Niall, deſcendant de Niall *des neuf ôtages*, ſuccéda, & ne regna qu'une ſeule année, ayant été tué dans la bataille de Beilge par Cionaoith, l'an 720.

Cionaoith, fils d'Iargullath, deſcendant du même Niall, regna 4 ans; à la fin deſquels il fut tué avec preſque toute ſon armée par Flacthbheartach dans la bataille de Drom Curran, l'an 724.

Flacthbheartach, fils de Loingſeach, regna 7 ans. Sous ſon regne ſe donna la bataille de Foharta, entre les ſujets de Hugues *Allain*, & de Clanna *Niall* d'un côté, & les habitans de l'Ultonie de l'autre. Hugues *Roin*, qui étoit roi d'Ultonie depuis 30 ans, y fut tué. Peu après, le monarque mourut à Armagh d'une mort naturelle, l'an 731.

Digitized by Google

Hugues *Allain*, fils de Feargall, ſuccéda & regna 9 ans. Sous ſon regne ſe donna la bataille de Beallach Faily, entre les habitans de Momonie & ceux de Lagénie. Ceallach, roi ou prince d'Oſſory, y fut tué; & Cathall, roi de Momonie, gagna une victoire complette. Peu après, le monarque d'Irlande livra bataille à Hugues, roi de Lagénie, où le fils de celui-ci fut tué, de même que l'élite de la nobleſſe de la province. Neuf mille hommes reſterent ſur le champ de bataille; mais les troupes du roi y ſouffrirent beaucoup, lui-même y fut bleſſé. Quelque temps après il périt dans la bataille de Ceananus, par le main de Daniel, l'an 740.

Daniel, fils de Morrough, & deſcendant de Niall, regna 42 ans. Pendant ce long regne, il y eut différens combats avec des ſuccès divers entre les princes de l'iſle. Le roi des Pictes, nommé Cathasach, fit une deſcente dans la Lagénie, dont les habitans s'étant aſſemblés à Rath Beathach, lui livrerent bataille: le roi des Pictes y fut tué avec la plus grande partie de ſon monde. Daniel mourut de mort naturelle, l'an 782.

Niall *Freaſach*, frere de Hugues *Allain*, regna 4 ans. L'iſle fut très-maltraitée de la famine pendant ce regne, outre les tremblemens de terre qui y cauſerent des dommages très-conſidérables. Ce monarque mourut dans l'iſle d'Hy, où il étoit allé en pélerinage, au monaſtere de S. Colombe, l'an 786.

Dunchada, fils de Daniel, lui ſuccéda & regna 27 ans. Il mourut paiſiblement dans ſon palais, l'an 818.

Hugues *Dorndigh*, fils de Niall *Freaſach*, occupa le trône 24 ans. Son regne eſt principalement remarquable par la premiere invaſion des Danois, appellés par les Irlandois & les Anglois *Oualmen*, c'eſt-à-dire, *Hommes de l'Eſt*, & par les François, *Normans*, c'eſt-à-dire, *Hommes du Nord*, à cauſe de la ſituation de leur pays par rapport à ces différentes nations. Leur premiere deſcente en Irlande ſe fit dans la partie occidentale de la Momonie. Airtre gouvernoit alors cette province. Leur flotte étoit compoſée de 50 vaiſſeaux bien remplis de monde: ils ſe prirent tout de ſuite à piller les habitans & à dévaſter le pays, mettant tout à feu & à ſang; ce qui fait juger que leur deſſein n'étoit pas de s'y établir. Mais dans la ſuite quelques ſuccès heureux & les diviſions des princes de l'iſle qui s'en ſervoient ſouvent contre leurs ennemis, inſpirerent à ces barbares d'autres ſentimens. Le roi Airtre prit ſes meſures pour arrêter leurs ravages, & les joignit avec une petite armée compoſée de ſes ſujets. L'action fut vive & opiniâtre: mais enfin les Danois furent défaits & obligés de ſe rembarquer précipitamment, après avoir perdu 416 hommes. Ils ne reparurent que ſix ans après. Ce fut ſous Feidhlime, roi de la Momonie, qu'ils y aborderent dans une flotte nombreuſe, & qu'ils ſe répandirent au loin, emportant tout ce qu'ils pouvoient, brulant & ſaccageant tout le reſte, détruiſant les égliſes & les monaſteres, dont ils maſſacroient impitoyablement le clergé & les moines. Mais les forces de la province s'étant aſſemblées, les obligerent de ſe retirer avec une perte très-conſidérable. Cela n'empêcha pas qu'une autre flotte de ces pirates ne vînt mouiller dans la partie orientale de l'iſle, où ils commirent des cruautés horribles. Ils y brulerent le fameux monaſtere de Banchor, dont ils égorgerent l'évêque & les religieux, & continuerent leurs ravages juſque dans le pays d'Oſſory, dont les habitans prirent les armes, les attaquerent avec vigueur, en tuerent 700, & mirent le reſte en fuite, leur ayant enlevé tout le butin qu'ils avoient fait.

La 17 année de ce regne, arriva avec une bonne flotte le fameux Turgesius, roi, où ſelon d'autres, fils du roi de Norwége, l'un des plus braves & des plus cruels capitaines de ces temps-là. Il débarqua dans le nord, & tous les Danois qui étoient répandus dans les différentes parties du royaume ſous leurs différens commandans, ayant appris l'arrivée de ce prince, ſe hâterent de le venir joindre. Il ordonna de ruiner la moitié ſeptentrionale de l'iſle appellée *Leath Cuinn*, où il étoit alors; & de n'épargner ni qualité, ni âge, ni ſexe, afin d'imprimer par cette inhumanité une terreur générale aux habitans, qui les diſpoſeroit à le reconnoître pour leur ſouverain. Malgré les ſuccès de Turgeſius, le monarque au lieu de s'y oppoſer efficacement en réuniſſant tous ſes ſujets, s'aviſa d'entrer en Lagénie, & d'en maltraiter les habitans. Peu après, il fut tué dans la bataille de Dafearta, l'an 837.

Conchabhar ou Connor, fils de Donough, de la lignée d'Heremon, ſuccéda à Hugues, & regna 14 ans, pendant leſquels le royaume fut cruellement ravagé par les irruptions des Danois, qui commencerent alors à y faire des établiſſemens. Le monarque leva contre eux une belle armée, & vint les attaquer dans la plaine de Tailtean, où il gagna ſur eux une victoire complette. Ce ſuccès engagea le peuple de Lagénie à s'oppoſer aux ennemis. Ainſi les forces provinciales les atteignirent à Druim Conla. La victoire parut d'abord ſe déclarer pour eux: mais ayant perdu leur général, les Lagéniens perdirent courage, & furent mis en fuite avec un affreux carnage. Ce fut le premier avantage conſidérable que les Normans euſſent remporté juſqu'alors.

L'année 840, ou ſelon d'autres, 839, fut très-mémorable par l'extinction entiere de la nation des Pictes, qui avoient fleuri dans la Bretagne ſeptentrionale pendant tant de ſiécles. Keneth II, roi des Ecoſſois, irrité contre eux pour avoir tué ſon pere, & inſulté à ſon corps en le traînant & le déchirant ignominieuſement, inſpira à ſes ſujets le même reſſentiment dont il étoit animé, & leur fit entendre que c'étoit alors ou jamais le temps d'exterminer cette nation ennemie. En conſéquence, ils tomberent par-tout ſur les malheureux Pictes, & les traiterent avec tant d'inhumanité, qu'il n'en reſta plus de trace. De-là vient que les Ecoſſois ont regardé ce prince, également brave & cruel, comme un ſecond fondateur de leur monarchie. On croit que Connor mourut de douleur de voir ſa patrie expoſée aux ravages des Danois, l'an 851.

Niall *Caille*, fils de Hugues *Dorndhighe*, ſuccéda & regna 15 ans. Son regne ne fut pas moins rempli de déſordre & de trouble que celui de ſon prédéceſſeur. Les ſuccès des Danois & des Norwégiens engagerent d'autres aventuriers de venir chercher des établiſſemens dans cette iſle. Deux flottes y aborderent en même temps, l'une à l'embouchure de la Boyne, & l'autre dans celle du Liffy. Les hiſtoriens appellent ceux qui y étoient embarqués *Normans*, étant ſans doute du même pays que ceux qu'on avoit ainſi nommés en France, où ils faiſoient alors d'horribles dégats. Ils ne ſe démentirent point dans ces nouvelles incurſions: ils ſemblerent avoir encheri en cruauté ſur les Danois mêmes. Ceux-ci appréhandant qu'ils ne ſe fixaſſent dans le pays, ou ne ſe joigniſſent aux habitans contre leurs intérêts, s'aſſemblerent de toute part, & en vinrent aux mains avec les Normans à Inbhernambarck, où il y eut une terrible boucherie des deux côtés. Mais la victoire ſe déclara enfin pour les Danois, qui obligerent ces nouveaux hôtes à ſe rembarquer: après quoi, ils recommencerent leurs ravages avec plus de férocité que jamais. En ce même temps, Feidhlime, roi de Momonie, & archevêque de Caſſel, piqué de quelque inſulte qu'il avoit reçue des princes de Leath Cuinn, y marcha à la tête d'une bonne armée, & ravagea tout le pays depuis Birr juſqu'à Tarah: mais il ne ſurvécut pas long-temps à ſes victoires, étant

Digitized by Google

mort dans une grande réputation de ſageſſe & de vertu, après un regne de 27 ans. La même année, Ochomiatr, abbé d'Emely, homme fort ambitieux, ſe fit élire roi à la place de Feidhlime. Les Danois reçurent pluſieurs échecs dans le temps dont on parle. Le roi de Meath en tua 700 avec leur général Saxolb. Les rois de Momonie & de Lagénie ayant joint leurs forces, attaquerent ſi vivement les Danois, qu'ils en laiſſerent 1200 morts ſur la place, parmi leſquels étoit leur général Tomair, héritier de la couronne de Danemarck. Le roi de Momonie en tua 500 dans une autre action. Celui de Meath les attaqua à Glaſglean, & remporta ſur eux une victoire des plus complettes, leur ayant tué ſur le champ de bataille 1700 hommes. Les Irlandois remporterent encore d'autres avantages plus ou moins conſidérables, qui ne ſervirent enfin qu'à accélérer la ruine du royaume : car ces étrangers recevant continuellement des renforts de leur pays, ils vinrent à bout de ſubjuguer une grande partie de l'iſle, & d'élire après la mort de Niall, arrivée l'an 866, leur chef Turgesius, pour roi.

Turgesius, ſurnommé *le Tyran*, général des Danois, s'empara du gouvernement, ayant été élu par les ſiens, & regna 13 ans. Il ne fut pas au pouvoir des Irlandois d'empêcher cette élection, ayant perdu la fleur de leur jeuneſſe dans des rencontres continuelles contre ces barbares commandés par ce fameux général depuis 36 ans. Quelques-uns ne pouvant ſe réſoudre à ſubir le joug des Danois, aimerent mieux ſe retirer en France & dans les autres contrées voiſines. Parmi ceux-ci ſe trouva un grand nombre de gens ſavans, qui furent reçus avec beaucoup de diſtinction & de libéralité par l'empereur Charles *le Chauve*. Sur quoi, Eric, moine d'Auxerre, adreſſe ces paroles à ce prince dans une de ſes lettres : « Pourquoi parle-» je d'Irlande : cette nation preſqu'entiere mépriſant » les dangers de la mer, aborde ſur nos côtes avec un » nombreux train de philoſophes, dont les plus ſa-» meux, renonçant à leur terre natale, ſe regardent » comme heureux ſous votre protection, comme les » ſerviteurs du ſage Salomon ? »

L'uſurpateur Turgeſius exerça des cruautés inouies ſur tous les ordres de la nation. Il conſtruiſit par tout des forts dont les ruines ſubſiſtent encore : il chargea tous les habitans ſans diſtinction de taxes & de corvées. Il établit dans chaque canton un chef Danois, dont les ſoldats ſe faiſoient un mérite de faire toutes ſortes d'avanies aux habitans, de détruire tous leurs monumens de littérature, pour leur ôter tout ſouvenir de leurs héritages, de leurs généalogies, & des belles actions de leurs ancêtres. Tel étoit le miſérable état de ce pays, lorſqu'un événement ſingulier le tira de l'oppreſſion.

Turgesius ayant bâti un palais magnifique auprès de celui de Maolseachluin, prince de Meath, ne dédaignoit pas de rendre quelquefois viſite à celui-ci. Un jour qu'il avoit été invité à y manger, il devint éperdument amoureux de la fille de ſon hôte, jeune perſonne d'une rare beauté, jointe à la modeſtie la plus parfaite : il propoſa au pere de la lui accorder pour être ſa maîtreſſe favorite. Le pere qui ſavoit bien qu'il la prendroit de force, n'oſa la lui refuſer : mais il le pria de tenir la choſe ſecrette, pour ne point deshonorer ſa fille, lui promettant de la lui envoyer la nuit ſuivante, accompagnée de 15 filles nobles plus charmantes qu'elle, dont il diſpoſeroit à ſon gré. Ravi d'une pareille propoſition, le voluptueux tyran voulant s'attacher de plus en plus ſes principaux officiers, en choiſit quinze, à qui il promit de donner ces filles pour en jouir, pendant qu'il garderoit la princeſſe. Le roi de Meath envoya ſecretement dans tous les environs, pour ſe procurer 15 jeunes gens ſans barbe, & en même temps fort braves, recommandant à ſes plus fidéles ſujets de s'aſſembler en différentes bandes, pour être à portée de lui prêter main-forte au moment qu'il en auroit beſoin. Ces meſures priſes, il fit habiller les jeunes gens en filles, & arma chacun d'une épée courte & pointue qu'ils cacherent ſous leur robe. La princeſſe étant près du palais de Turgeſius, le fit avertir de ſon arrivée ; & de ſon côté il informa ſes officiers de cette bonne nouvelle. Tous s'étant retirés dans leurs chambres, après avoir laiſſé leurs armes en un même lieu, pour ne point effrayer ces jeunes beautés, le tyran fit entrer la princeſſe & ſes compagnes, voulant jetter ſur elles un coup d'œil avant qu'elles fuſſent diſperſées. Mais les jeunes gens ſaiſirent auſſitôt le tyran, & le menaçant d'une mort préſente s'il oſoit appeller du ſecours, le garotterent. En même temps, ils s'emparerent de toutes les armes, entrerent dans les chambres des officiers, les égorgerent, firent main-baſſe ſur tout ce qu'ils rencontrerent. Ceux qui avoient été poſtés aux avenues du palais par le roi, s'avancerent auſſitôt & acheverent de maſſacrer les Danois. Le roi vint enſuite rejoindre le tyran : & après lui avoir reproché ſon incontinence & ſa cruauté, le fit noyer tout chargé de chaînes dans le Logh-Annin, l'an 879. Les Danois étourdis de cette action, & n'ayant plus de chefs habiles, devinrent par-tout le royaume les victimes de la fureur vengereſſe des Irlandois, qui tuerent tous ceux qui ne voulurent pas ſe ſoumettre aux dures conditions qu'ils leur impoſoient. Quelques-uns trouverent des vaiſſeaux dans leſquels ils ſe ſauverent en Danemarck.

Maolseachluin I, fils de Moalruadhna, de la branche d'Heremon, ayant délivré ſi heureuſement ſa patrie du joug des Danois, fut élu unanimement monarque de l'iſle, & regna 16 ans. Son régne, comme celui de ſon prédéceſſeur, fut troublé par les Norwégiens, dont une flotte nombreuſe aborda dans le pays ſous prétexte du commerce. On les avoit reçus dans les différens ports où ils avoient voulu relacher, ſur-tout à Dublin, à Waterford & à Limericke, où un grand nombre de leurs compatriotes avoient eu la permiſſion de demeurer après la mort de Turgeſius : mais ces traîtres, qui avoient caché beaucoup d'armes dans leurs vaiſſeaux, les diſtribuerent ſecretement à leurs amis, qu'on avoit déſarmés pour s'aſſurer de leur fidélité. Ils ne furent pas long-temps ſans avoir l'occaſion de s'en ſervir. Les princes de l'iſle, toujours en querelle, appellerent ces étrangers à leur ſecours, tantôt l'un tantôt l'autre. Mais en s'affoibliſſant réciproquement, l'ennemi commun devenoit plus puiſſant ; & ſouvent après avoir aidé un de ces malheureux princes à vaincre ſon voiſin, il tournoit ſes armes contre ſon vainqueur, & l'obligeoit à partager avec lui ſes propres états. C'eſt ainſi que les Norwégiens ſe rendirent très-puiſſans ſous trois freres nommés *Amélanus*, *Cyriacus* & *Imorus*, qui étoient leurs chefs dans le temps dont on parle : mais ces ſuccès furent de courte durée.

Un grand armement de Danois étant arrivé ſur les côtes de la Lagénie, les Norwégiens qui craignoient qu'ils n'euſſent deſſein de les chaſſer pour s'établir à leur place, allerent à leur rencontre pour les attaquer. Ils ſe battirent avec beaucoup d'acharnement : mais enfin la victoire ſe déclara pour les Danois. Les Norwégiens perdirent dix mille hommes dans cette action, & enſuite furent dépoſſédés de leurs principaux établiſſemens. Les Irlandois éprouverent le même ſort dans bien des endroits, & furent tellement harcelés par les Danois, qu'oubliant pour le préſent leurs animoſités particulieres, ils ſe réunirent contre eux : ce ne fut pas ſans difficulté qu'un homme révéré de tout le monde pour ſon éminente piété, nommé *Eatgna*, vint à bout de cette conciliation. Le monarque en profita, vint attaquer les Danois à Drom da Moighe, & remporta ſur eux une victoire ſi complette, que

Digitized by Google

très-peu de leur armée échapa au glaive du vainqueur. Il mourut fort peu de temps après cette action, l'an 895.

Hugues *Fionnliath*, fils de Niall *Caill*, lui ſuccéda & regna 18 ans, & épouſa *Maolmuire*, fille du roi d'Ecoſſe. Il eut beaucoup à ſouffrir des entrepriſes des Danois; car Amélanus, leur chef, tua Connor, prince qui poſſédoit la moitié de la Midie, & la plus grande partie de ſes forces. Après cela, il s'embarqua avec bon nombre de ſes troupes pour l'Ecoſſe; & y ayant commis des cruautés inouies, il revint en Irlande. Ce fut la ſixiéme année de Hugues, que mourut Alfred *le Grand*, roi d'Angleterre, après un regne de 28 ans, rempli d'une viciſſitude ſinguliere de bonne & de mauvaiſe fortune. Hugues ayant aſſemblé une bonne armée contre les Danois, les battit à platte-couture à Logh Feabhail, où ils eurent 1200 tués, outre leurs principaux officiers, & perdirent tout le butin qu'ils avoient fait. Mais quelque temps après ils eurent leur revanche, dans une embuſcade où ils ſurprirent 2000 des nationaux, qui furent tous tués ou faits priſonniers. Peu après cet événement, le monarque mourut, l'an 913.

Flan *Sionna*, fils de Maols Eachluin I, ſuccéda & regna 38 ans. Ce fut ſous ce regne que le célébre Cormac *Mac Cullinan*, archevêque de Caſſel, gouverna cette province avec autant de ſageſſe que de modération pendant 7 ans. Les princes de l'iſle s'étant réunis encore une fois contre les Danois, ils les obligerent de s'en retirer pour porter leurs ravages dans les royaumes voiſins. On n'excepta que ceux qui s'étoient fixés depuis long-temps dans le pays, & qui y vivoient paiſiblement. Cormac, dont le caractere d'eſprit auſſi-bien que la profeſſion étoit d'accord pour faire gouter une tranquillité parfaite à toute ſa nation, fut forcé en quelque ſorte de l'interrompre, par l'importunité de ſes ſujets, & principalement par les ſuggeſtions de l'abbé d'Inniſcathy, homme ambitieux, qui lui reprochoit fréquemment ſon manque de courage, en ce qu'il ne faiſoit pas payer au roi de Lagénie le tribut qu'il devoit à la couronne de Momonie dont il relevoit. Ces reproches déterminerent enfin le religieux prince à faire cette demande, avec menace d'entrer en Lagénie avec toutes ſes forces. Le roi de cette province refuſa le tribut: & le prélat entra dans la Lagénie, & s'avança avec ſon armée juſqu'à Magh Ailbhe. Le monarque d'Irlande, qui s'étoit joint à l'armée lagénienne, vint l'y attaquer avec des forces très-ſupérieures. Les Momoniens furent taillés en piéces: & leur roi, après avoir donné des preuves ſignalées de valeur, y perdit la vie. L'abbé d'Inniſcathy, promoteur de cette entrepriſe, y ayant été fait priſonnier, ne fut remis en liberté que quelques années après. Alors il ſe retira dans ſon abbaye, où il vécut avec tant de régularité & d'édification, qu'il fut élevé ſur le trône de Momonie après le décès du ſucceſſeur de Cormac, nommé Dubhlachtna. Il gouverna cette province pendant pluſieurs années, & mérita les éloges de tout le monde, s'étant également diſtingué par ſa capacité & la douceur de ſon adminiſtration. Flan Sionna mourut d'une mort naturelle, & en pleine paix, bonheur aſſez peu commun parmi ſes prédéceſſeurs, l'an 951.

Niall *Glandubh*, fils de Hugues *Fionnliath*, regna 3 ans. Les Danois l'inquiéterent beaucoup. Ayant débarqué leurs troupes en Ultonie, ils l'obligerent d'en venir à une action. Niall remporta ſur eux une victoire des plus complettes: mais il y perdit en même temps l'élite de ſon armée. Peu après, les habitans de Lagénie ayant attaqué ces pillards, ils eurent le malheur de perdre 600 hommes & d'être mis en déroute. Après cela, les vainqueurs renforcés par de nouvelles recrues de leur nation, vinrent aſſiéger Dublin, & le prirent d'aſſaut. Le monarque alarmé du progrès des Danois, aſſembla toutes les forces de Leath Cuinn, & vint les attaquer avec plus de courage que de bonheur, puiſqu'il perdit la vie dans l'action, avec la plus grande partie de ſes troupes, & un nombre conſidérable de la premiere nobleſſe, l'an 954.

Donough I, fils de Flan *Sionna*, lui ſuccéda & regna 30 ans. Ce long regne fut remarquable par pluſieurs événemens ſinguliers. En voici un qui mérite d'être rapporté. Ceallachan *Caſſel*, roi des deux Momonies, fut invité par Sitrich, que les Danois regardoient comme leur roi, de venir à Dublin pour épouſer ſa ſœur, dont la vertu & la beauté étoient célébrées dans tout le royaume. Mais au lieu d'accomplir ſa promeſſe, Sitrich le mit dans les fers, réſolu de le ſacrifier aux manes de ſes compatriotes, que ce prince avoit défaits en tant d'occaſions. Kennedy, pere du fameux Brien Boirimhe, que le roi de Momonie avoit laiſſé régent de ſes états pendant ſon abſence, informé de la perfidie du Danois, ſe hâta d'aſſembler une belle armée, avec laquelle il marcha vers Armagh, où étoit le prince captif, & ordonna à la flotte de la province de ſe rendre ſur les côtes d'Ultonie. Sitrich voyant de ſi grands préparatifs par terre & par mer, & ne ſe croyant pas aſſez fort pour s'expoſer à une action générale, commença par retirer ſon priſonnier d'Armagh, & embarqua enſuite la plus grande partie de ſes troupes ſur ſa flotte qu'il tenoit dans le port de Dundalk. Elle fut rencontrée par celle des Irlandois. On ſe battit de part & d'autre avec un acharnement extrême. Un des commandans de la flotte Irlandoiſe s'étant apperçu que ſon roi étoit lié au grand mât du vaiſſeau amiral, où étoit Sitrich lui-même, il y ſauta l'épée à la main avec quelques braves de ſa ſuite, coupa le cable qui attachoit le prince, & fondit ſur le général Danois, qui ſe défendit très-bravement: l'ayant enfin ſaiſi au corps, il l'enleva hors du vaiſſeau ſe noyant ainſi avec lui. Un grand nombre d'autres ſuivirent un exemple ſi hardi; & après une belle réſiſtance de la part des ennemis, ceux-ci furent entierement défaits. Ceallachan retourna dans ſa province. Il en chaſſa preſque tous les Danois, & mourut quelques années après fort regrété de ſes ſujets. Pendant le reſte de ce regne, les Irlandois & les Danois ſe livrerent une infinité de combats particuliers, dont le plus grand nombre étoit à l'avantage des premiers, qui entr'autres, dans une rencontre tuérent aux derniers 4000 hommes, qui étoient venus les ſurprendre à la grande foire de Roſcrea: 1200 eurent le même ſort à Loch Neagh. Cependant ils ſe ſoutenoient toujours par les fréquens ſecours qu'ils recevoient de chez eux, & par la perfidie dont ils uſoient dans l'obſervation des traités. C'eſt par une perfidie que les Danois de Dublin ſe ſaiſirent de Faolan, roi de Lagénie, & de ſes enfans, qu'ils firent priſonniers. Sur ces entrefaites, les Gallois firent une deſcente dans ce royaume avec une nombreuſe armée, ſous la conduite de Roderic, général également brave & expérimenté: mais les habitans les reçurent avec tant de vivacité, que le général & la plus grande partie de ſes troupes reſterent morts ſur la place. Dublin, peuplé preſqu'entierement de Danois, fut aſſiégé par Congall, qui le prit l'épée à la main, après avoir tué pendant l'aſſaut 700 des ennemis, & l'abandonna au pillage du ſoldat victorieux. Donough mourut enfin de mort naturelle, l'an 984.

Congall, fils de Maolmithig, de la branche d'Héremon, fut élu monarque, & regna 10 ans. Ce regne eſſuya les ravages perpétuels des Danois, malgré le grand échec qu'ils ſouffrirent à Muine Breogan, où ils laiſſerent 7000 des leurs tués ſur le champ de bataille. La quatriéme année de ce regne, le grand Brien *Boiroimhe* prit le gouvernement des deux provinces de Momonie. Deux ans après il envoya un héraut pour défier à une bataille rangée Meills *Mac*

Digitized by Google

Broin, qui avoit aſſaſſiné ſon frere Mahon. Les deux armées en étant venues aux mains dans la plaine de Beallach Leachta, Brien défit entierement ſon ennemi, quoique puiſſament aidé des Danois, & fit un nombre conſidérable de priſonniers. Il n'eut pas un ſuccès moins heureux contre le petit roi de Deaſies qui vint l'attaquer chez lui avec un corps formidable de Danois, pillant & ſaccageant tout ce qu'ils rencontroient. Brien alla au-devant d'eux avec ſon armée, les attaqua avec tant de bravoure, qu'il les mit dans un affreux deſordre, & les pourſuivit juſqu'à Waterford. Il y entra avec eux, ne leur ayant pas donné le temps de fermer les portes de la ville, & fit main-baſſe ſur tous ceux qui portoient les armes. Le roi de Deaſies périt dans la confuſion. La ville fut livrée au pillage & réduite en cendres, après qu'on en eut tiré tout ce qui s'y trouvoit de précieux & de digne d'être emporté. La puiſſance de Brien excita auſſi la jalouſie du monarque, qui entra dans la province de Momonie, où il mit tout à feu & à ſang. Dans cette irruption Brien perdit deux de ſes freres : mais le monarque ne ſurvécut guères à ce barbare exploit ; car les Danois le ſurprirent & le mirent à mort à Armagh, l'an 994.

Daniel, petit fils de Niall *Glundubh*, regna 10 ans, pendant leſquels les Danois exercerent leurs cruautés & leurs ravages ordinaires, ſous le commandement de Humphroy, fils de Sitrich. Ils firent des dégats horribles dans la contrée de Killdare. Brien, devenu formidable par ſes heureux ſuccès, obligea tout Leath-Mogha de lui payer tribut, défit les Danois dans pluſieurs rencontres, & ſe fraya le chemin à la ſouveraine puiſſance, ſans peut-être y penſer pour lors. Daniel mourut l'an 1004.

Maolseachluin II, fils de Daniel *Mac Donough*, de la branche d'Heremon, fut élu monarque & regna 23 ans. Il n'eut pas plutôt pris les rènes du gouvernement, qu'il réſolut d'affoiblir les Danois, qui étoient devenus formidables par leur nombre & leur puiſſance. Il les attaqua à Tarah, & les défit entierement ; 5000 Danois reſterent ſur le champ de bataille avec leur général. Après cette action, il vint inveſtir Dublin, où il y avoit une forte garniſon de Danois ; & ſans donner à la garniſon le temps de ſe reconnoître, y fit donner l'aſſaut, & la prit l'épée à la main. Cette conquête obligea les Danois de quitter toutes leurs poſſeſſions depuis le fleuve Shannon, à l'Orient, juſqu'à la mer, & de ſe ſoumettre au tribut que les rois d'Irlande leur impoſerent. Mais cette ſoumiſſion ne dura pas long-temps, car ces barbares ayant reçu des renforts conſidérables de Danemarck, ils recommencerent leurs brigandages. Le monarque inſtruit de ces déſordres, leva une belle armée, & livra deux batailles conſécutives à l'ennemi, dans leſquelles il lui tua beaucoup de monde. Cependant de nouvelles troupes de débarquement mirent les Danois en état de continuer leurs ravages accoutumés, au point que la plupart des princes du pays n'oſoient s'oppoſer à leurs incurſions. Le vaillant roi de Momonie, Brien, fut le ſeul qui les tint éloignés de ſes états. Il dut ce bonheur à ſa vigilance, à ſon activité & à la haute réputation qu'il s'étoit acquiſe. Ses vertus, jointes à l'éclat de ſa naiſſance, porterent la nobleſſe Irlandoiſe à lui déférer la ſouveraineté de toute l'iſle, & d'en dépouiller Maolſeachluin, qui nonobſtant ſa premiere bravoure, s'étoit livré à une indolente inſenſibilité. On verra à l'article O Brien, le détail de cette révolution, qui arriva l'an 1027.

Brien *Boiroimhe*, fils de Kennedy, de la lignée d'Heber *Fionn*, monta ſur le trône à la place du monarque dépoſé, & regna 12 ans. Ses glorieuſes actions, & en particulier l'expulſion des Danois qu'il exécuta aux dépens de ſa propre vie, ſont rapportés à l'article indiqué ci-deſſus. Il ſuffira de dire ici, que Maolmordha, roi de Lagénie, fut un affront qu'il prétendoit avoir reçu du monarque, envoya demander un puiſſant ſecours au roi de Danemarck, lui faiſant eſpérer de grands avantages en faveur des Danois, lorſqu'il ſeroit dévenu maître de l'iſle par la défaite de Brien, qu'il regardoit comme aſſurée. Le roi de Danemarck lui accorda 12000 hommes de ſes meilleures troupes, qui vinrent débarquer dans le port de Dublin, où le monarque avoit laiſſé beaucoup de Danois pour les affaires du commerce. Le roi de Lagénie ſe voyant une ſi belle armée, ne balança pas d'offrir le combat à Brien, par un héraut. L'intrépide monarque, quoiqu'âge de 88 ans, ſe hâta d'aller au-devant de l'ennemi juſqu'à Clontarffe, près de Dublin, où ſe donna la bataille la plus mémorable dont il ſoit fait mention dans l'hiſtoire d'Irlande, & où 12000 hommes des troupes du roi de Lagénie reſterent ſur la place. Le monarque y périt auſſi, après avoir gagné une victoire complette, ayant été tué par un parti Danois qui prenoit la fuite. Cette bataille fut donnée le vendredi ſaint de l'an 1039.

Maolseachluin fut rétabli ſur le trône après la mort de Brien, & regna 9 ans. Il ſurprit les Danois de Dublin, qui y étoient les plus forts malgré leur défaite à Clontarffe, pilla la ville & la réduiſit en cendres. Il entra enſuite en Ultonie, y fit de grands ravages, & emmena les habitans captifs. Il traita de même les habitans d'Oſſory, après avoir tué leur prince. C'eſt ce monarque qui fonda l'abbaye de ſainte Marie, dans un des fauxbourgs de Dublin : il y faiſoit nourir à ſes dépens 300 pauvres écoliers. Il mourut l'an 1048.

Donough, fils du fameux Brien *Boiroimhe*, ſuccéda & regna 50 ans ſur la plus grande partie de l'iſle ; y ayant eu quelques petits ſouverains qui ne voulurent pas le reconnoître, & qu'il ne put réduire à ſon obéiſſance, à cauſe des diviſions inteſtines arrivées après la mort de ſon pere. Ce prince fut dépoſé pour avoir eu quelque part au meurtre de Thadée, ſon frere aîné. Cette diſgrace lui fit entreprendre un pélerinage à Rome pour expier ſon crime. Il y mourut dans les plus grands ſentimens de piété & de pénitence, à l'âge de 88 ans, & fut enterré dans l'abbaye de ſaint Etienne de ladite ville. On prétend qu'avant ſa mort il avoit fait préſent au ſaint ſiége de ſon royaume, & laiſſé entre les mains du ſouverain pontife ſon ſceptre & ſa couronne ; ce qui ſervit de titre à Adrien IV, pour faire donation de cette grande iſle à Henri II, roi d'Angleterre, lequel s'en rendit maître partie par force, mais en plus grande partie par la déférence du peuple aux ordres du chef des Chrétiens catholiques. La dépoſition de Donough arriva l'an 1098.

Turlough, fils de Thadée, & petit-fils de Brien, fut déclaré monarque après la dépoſition de ſon oncle, & regna 12 ans. Guillaume *le Roux*, fils de Guillaume *le Conquérant*, & ſon ſucceſſeur au royaume d'Angleterre, envoya à Turlough, pour lui demander autant de bois qu'il lui en faudroit pour la conſtruction de la fameuſe ſalle de Weſtminſter. Ce que ce prince lui accorda, & c'eſt cette charpente qui ſubſiſte encore aujourd'hui après tant de ſiécles, tant la qualité du chêne d'Irlande l'emporte ſur tout ce qu'on connoît en ce genre. Ce monarque mourut l'an 1110.

Mortough, frere de Turlough, lui ſuccéda & regna 20 ans. C'étoit un prince très-vertueux & d'une piété éminente. La ſeconde année de ſon regne il convoqua une aſſemblée générale du clergé & des grands ſeigneurs de ſon royaume, & y fit approuver les loix qu'il avoit faites pour le bon ordre de l'état. Trois ans après, c'eſt à dire, l'an 1115, ſe tint l'aſſemblée de Rath-Breaſail, à laquelle préſida Gilbert évêque de Limerick, revêtu des pouvoirs de légat du

du ſaint ſiége. On y fit pluſieurs changemens par rapport au nombre & aux bornes des évêchés. On y publia auſſi pluſieurs canons relatifs aux circonſtances des temps & des lieux. Le ſavant Uſſerius en a fait imprimer le recueil, qui ſe trouve auſſi dans la collection de l'évêque proteſtant Willkins. Il y avoit un commerce de lettres entre ce prince, & les grands archevêques de Cantorbery, Lanfranc & Anſelme. Quelqu'unes ont été publiées. Ce fut auſſi ſous ce regne, que les Danois ou plutôt les Norwegiens ſe retirerent tout-à-fait de cette iſle. Car Magnus, leur roi, s'imaginant qu'il lui ſeroit facile de s'en rendre maître, à cauſe des diviſions qui regnoient toujours parmi les petits princes qui y dominoient, s'embarqua avec la reine ſa femme ſur une flotte nombreuſe, remplie de l'élite de ſes troupes. Trompé par ſes fauſſes idées, il mit pied à terre avec ſa femme & les principaux de ſa nobleſſe, ſans attendre que la deſcente ſe fit avec les précautions ordinaires. Les Irlandois, qui étoient beaucoup mieux préparés qu'il ne l'avoit cru, ayant obſervé cette fauſſe démarche, le ſurprirent avec tous ceux qui l'accompagnoient, & les firent tous paſſer au fil de l'épée. Ceux qui étoient encore ſur la flotte ayant été bientôt informés de ce malheur, firent voile pour la Norwege, & abandonnerent pour toujours l'Irlande. Le monarque Mortough tomba dans une maladie de langeur les cinq dernieres années de ſa vie, & la ſuporta avec une patience chrétienne : il finit ſes jours d'une maniere très-édifiante à Armagh, d'où ſon corps fut tranſporté à Killaloe. Sa mort arriva l'an 1130.

Turlough II, fils de Roger *ô Connor*, de la branche d'Heremon, lui ſuccéda & regna 20 ans. Il fit des incurſions dans la Momonie, & pilla Caſſel & autres lieux ; mais les troupes de cette province tomberent ſur ſon arriere-garde, la culbuterent & tuerent la plus grande partie de ſon armée, avec O Flaherty, roi de la Conacie occidentale. Ce grand échec ne le découragea pas. Ayant recruté ſon armée, il revint dans la même province, & l'obligea enfin à reconnoître ſon autorité. Enſuite il partagea la Momonie en deux portions, donnant la Momonie méridionale à Donough *Mac Carthy*, & la ſeptentrionale à Connor *ô Brien*, après qu'ils lui eurent donné des ôtages pour gage de leur fidélité. Peu après cet arrangement, Mac Carthy fut aſſaſſiné par Connor ô Brien ; ce qui irrita tellement le monarque, qu'il envahit de nouveau cette province, dont il diſſipa l'armée, obligea ô Brien de ſe réfugier dans le nord ; & en fit encore le partage entre Thadée ô Brien, & Diarmuid, fils de Mac Carthy. Il ne ſurvécut pas long-temps à cet événement. Les hiſtoriens remarquent que pendant ſa vie il avoit conſtruit trois beaux ponts, deux ſur le fleuve Shannon, & un ſur le Suca ; & qu'en mourant il laiſſa la plus grande partie de ſes biens particuliers à l'Egliſe. Il fut enterré avec beaucoup de pompe ſous le grand autel de l'égliſe de Clanmacnoiſe, l'an 1150.

Mortough *Mac Neill*, de la lignée d'Heremon, ſuccéda & regna 18 ans, ſur la plus grande partie de l'iſle. Ce fut ſous ce regne que ſe tint, l'an 1152, un célébre concile national, à Ceanannus, ou Kells, dans la contrée de Meath, auquel préſiderent comme légats du pape, le cardinal Jean Paparo & Chretien ô Connery, évêque de Liſmore. Dans ce concile, le nombre des évêchés fut diminué, & on établit les quatre archevêchés, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui, même parmi les proteſtans ; ſavoir, Armagh, ſiége primatial de toute l'iſle, Cashel, Dublin & Tuam. Il n'y en avoit auparavant que deux, Armagh & Cashel. Le cardinal légat donna le *pallium* à chacun de ces archevêques. Avant ce concile, aucun archevêque d'Irlande ne l'avoit porté. Le monarque mourut paiſiblement l'an 1168.

Roderick, fils de Turlough *ô Connor*, regna 4 ans comme monarque, ſi on peut apeller ainſi un prince, qui eut à la vérité les ſuffrages de la plus ſaine partie des grands de l'iſle : mais dont l'élection avoit été déſaprouvée par d'autres. Il eſt a remarquer que depuis la mort du fameux Brien *Boiroimhe*, il n'y a point eu d'élection parfaitement réguliere dans ce pays, ſi ce n'eſt peut-être celle de Maolſeachluin II, qui avoit été dépoſé pour faire place audit Brien ; car tous leurs ſucceſſeurs trouverent de la réſiſtance dans la jalouſie de quelques-uns des ſeigneurs particuliers, qui ſe croyoient auſſi capables de porter le ſceptre, que ceux qui en étoient en poſſeſſion. C'eſt cette fatale déſunion, qui cauſa enfin l'extinction totale de la monarchie. Voici l'hiſtoire abrégée de cette ſurprenante révolution.

Henri, comte d'Anjou, devenu roi d'Angleterre, par le droit de l'impératrice Mathilde ſa mere, & poſſédant en France outre l'Anjou, les provinces de Poitou, de Guyenne, de Saintonge, du Maine, de Touraine & de Normandie ; ſe mit en tête d'ajouter l'Irlande à ſes vaſtes domaines, ſuivant une maxime qu'il s'étoit propoſée : *Que le monde entier méritoit d'être gouverné par un ſeul grand homme.* Il lui falloit un prétexte pour envahir un pays, ſur lequel il ne pouvoit imaginer aucune prétention. Les Irlandois lui fournirent un ſujet de mécontentement l'an 1156, en réduiſant en eſclavage quelques Anglois priſonniers qui étoient entre leurs mains. Cependant Henri diſſimula cet affront, & n'en fit aucune mention dans la lettre qu'il écrivit au pape Adrien IV, Anglois de nation. Des motifs plus nobles devoient engager le pontife dans ſes intérêts : auſſi en allégua-t-il des plus ſpécieux, c'eſt à-dire, la gloire de Dieu, le ſalut des ames, la correction des mœurs dépravées de cette nation, *peu ſoumiſe au ſaint ſiége*, auquel il promettoit de payer annuellement le denier de S. Pierre, comme cela ſe pratiquoit dans ſon royaume d'Angleterre. La bulle qu'Adrien lui envoya en réponſe, inſinue toutes ces mauvaiſes raiſons, s'il eſt vrai qu'il en reçut une ; ce dont on pouroit douter, ſuivant les régles de la critique, quoique le fabuleux Cambrenſis, & Matthieu Paris la rapportent au long. En effet, comment le ſaint pere auroit-il pu dire que cette iſle lui appartenoit : elle n'avoit même jamais été ſoumiſe aux Romains ? Car dire, comme porte la bulle, que toutes les iſles qui ont embraſſé la foi chrétienne, ſuivant l'aveu de Henri, appartiennent de droit à ſaint Pierre, eſt une chimere inſoutenable. La néceſſité de *replanter la religion dans ce pays*, où elle avoit ſi éminemment fleuri depuis plus de ſix ſiécles, eſt un prétexte des plus abſurdes. La donation faite de cette iſle au ſaint ſiége par le roi Donough ô Brien, mort à Rome long-temps auparavant, dont la bulle ne fait aucune mention, étoit illuſoire, puiſqu'il avoit été lui-même dépoſé ſelon les loix de l'état, dont la couronne étoit élective. Mais quoi qu'il en ſoit de la vérité de cette bulle, les guerres que Henri eut à eſſuyer pendant quelques années de la part des rois de France, ne lui permirent pas de faire valoir ſon prétendu titre. Il y a même apparence qu'il n'en auroit jamais parlé, ſans la trahiſon d'un des rois de cette iſle, qui lui fournit une occaſion favorable de s'en rendre le maître, avec une facilité ſans exemple.

Diarmuid *Mac Morrough*, roi de Lagénie, un des plus puiſſans ſouverains de ce royaume, à cauſe de l'étendue & de la fertilité de ſa province, ayant débauché & enlevé la femme d'O Rourke, dynaſte de la contrée de Breiſne, pendant qu'il étoit allé en pélerinage au fameux purgatoire de S. Patrice, s'attira la colere de Roderick, le monarque, qui étoit en même temps roi de Conacie, & par conſéquent ſeigneur ſuzerain de Breiſne. O Rourke étant de retour, ſe plaignit de l'inſulte que le roi de Lagénie lui avoit

faite, & réclama la juſtice de Roderick, pour la punir ſuivant les loix de l'égliſe & de l'état. Ce monarque, en conſéquence, entra dans la Lagénie avec toutes ſes forces, & y commit des dégats horribles. Diarmuid alarmé d'une invaſion ſi ſubite, aſſembla toute ſa nobleſſe pour en obtenir le ſecours, afin de chaſſer l'ennemi de ſes états : mais au lieu d'être écouté, les plus grands ſeigneurs de la province dont il s'étoit aliéné les cœurs par ſes violences, envoyerent des députés à Roderick pour le prier de prendre leurs poſſeſſions reſpectives ſous ſa protection. Cette déſertion l'obligea de quitter l'iſle ; & comme aucun des princes voiſins ne voulut s'engager dans ſa querelle, il prit le parti de recourir au roi d'Angleterre, qui étoit pour lors en France, lui promettant de le reconnoître pour ſon ſouverain ſeigneur, à condition qu'il le rétabliroit dans ſes états. On peut bien juger que cette propoſition fut très-agréable à l'ambitieux Henri, qui, comme on l'a déja dit, avoit formé le projet de s'emparer de l'Irlande : mais ſes guerres ne lui permirent pas d'aſſiſter ſur le champ ce roi fugitif. Il l'engagea de ſe rendre en Angleterre, & d'y conférer avec les barons Anglois les ſecours qu'ils pouroient lui donner, en attendant de plus conſidérables de ſa part, auſſitôt qu'il ſe trouveroit dégagé de ſes embaras préſens. Par cette politique, Henri comptoit allumer une guerre civile dans cette iſle, dont il ſe propoſoit de profiter en temps & lieu. Diarmuid ne manqua pas de ſuivre ce conſeil. Il mit dans ſes intérêts Robert Fitz Etienne, & Richard de Clare, ſurnommé *Arcfort*, comte de Pembroke : le premier, en lui promettant de lui céder à perpétuité, & à ſes héritiers, la ville de Wexford & deux grands cantons de pays qui y touchoient ; & le ſecond, qui avoit des terres conſidérables tant en Angleterre que dans le pays de Galles, en l'aſſurant de lui faire épouſer ſa fille unique, & de le faire ſuccéder à ſes états. Flatés de ces eſpérances, ces ſeigneurs s'adreſſerent à leurs parens & amis pour faire parmi eux des levées de troupes. Fitz Etienne ayant fait plus de diligence que ſon collégue, s'embarqua avec le roi de Lagénie, à la tête de 400 hommes ſeulement. Ils débarquerent près Waterford ; d'où ce perfide prince les mena à Wexford, qu'ils prirent ſans peine. Fitz Etienne y établit une colonie angloiſe ; la premiere que cette iſle ait vue, & dont les deſcendans conſervent pour la plupart l'habillement, & même le langage de ce temps-là avec quelque mélange d'Irlandois. Peu après, ces aventuriers ayant été renforcés par un nouveau ſecours de 3000 hommes arrivés d'Angleterre ſous les ordres de Maurice de Prendergaſt, ils marcherent contre le petit roi d'Oſſory, qui ayant été ſurpris, ſe ſoumit aux conditions que l'ennemi jugea à propos de lui impoſer.

Sur ces entrefaites le monarque Roderick aſſembla les états du royaume, & les fit réſoudre à déclarer la guerre au roi de Lagénie & à ſes Anglois, dont on voyoit bien que les deſſeins ne ſe bornoient pas au rétabliſſement de Diarmuid. Mais parceque ces aventuriers étoient devenus aſſez formidables, Roderick crut qu'il convenoit mieux d'employer d'abord la négociation pour s'en débaraſſer. Il fit donc propoſer à Fitz Etienne d'abandonner l'iſle, moyennant une bonne ſomme d'argent qui ſerviroit à le dédommager des frais de ſon voyage. Sur le refus de celui-ci, il s'adreſſa à Diarmuid lui-même, lui promettant une amniſtie entiere pour le paſſé, & la jouiſſance paiſible de ſon trône pour l'avenir. Quoique cette propoſition eût été acceptée, elle ne produiſit aucun bon effet, tant à cauſe de la défiance mutuelle des deux rois, qu'à cauſe de l'arrivée de Maurice Fitz Gérald, beau-frere de Fitz Etienne, à Wexford, avec un corps de troupes choiſies. Cette circonſtance, & quelques autres des plus favorables, ayant fait concevoir au roi de Lagénie la poſſibilité de détrôner le monarque & de ſe mettre à ſa place. Il marcha à Dublin avec ſes Anglois, qui fomentoient ſes idées ambitieuſes, & obligea cette ville de lui payer une groſſe contribution. Ayant demandé de nouveaux ſecours d'Angleterre, le comte de Pembroke fit embarquer un corps de troupes moins nombreux que guerrier, ſous le commandement de Raymond de la Groſſe, & de Guillaume Fitz Gérald, pour découvrir la véritable ſituation du pays. Ayant pris terre à quatre milles de Waterford, ils y bâtirent un fort de gazon mêlé avec des pierres, afin de ſe mettre à l'abri de l'inſulte des habitans. De plus conſidérables ſecours ne tarderent pas d'arriver. Douze cens hommes délite, commandés par le comte de Pembroke lui-même, débarquerent près de Waterford. Le roi de Lagénie les ayant joints avec ſes troupes, ils aſſiégerent Waterford. La ville fut priſe d'aſſaut après quelques jours de ſiége, & tout fut paſſé au fil de l'épée, pour donner de la terreur aux autres villes qui refuſeroient de ſe rendre. Cette expédition finie, Pembroke épouſa la fille de Diarmuid, & prit poſſeſſion du royaume de Lagénie après la mort de ſon beau-pere, arrivée en ce même temps-là. Ce dernier a été ſurnommé *Na Gall*, c'eſt-à-dire, *ami des Gallois*.

La mort de Diarmuid n'arrêta pas les progrès de ſes alliés. Ceux-ci s'appercevant de la terreur que leurs armes avoient répandue dans toutes les parties de l'iſle, ſe hâterent de profiter d'une conjoncture ſi favorable pour pouſſer leurs conquêtes, en s'avançant vers Dublin, capitale de la Lagénie, & qui l'eſt devenue depuis de tout le royaume. Cette ville, mal fortifiée, ne fit pas une longue réſiſtance : cependant elle fut traitée avec la plus grande inhumanité.

Henri inſtruit de leurs ſuccès, en devint jaloux. Craignant qu'ils ne le rendiſſent aſſez puiſſans pour ſe paſſer de ſes ſecours, & qu'ils ne lui enlevaſſent l'objet de ſes prétentions, il défendit, ſous de rigoureuſes peines, à tous ſes ſujets de laiſſer ſortir de leurs ports reſpectifs, des munitions de guerre ou de bouche pour l'Irlande, donnant à entendre qu'ils s'étoient engagés dans cette expédition ſans l'avoir conſulté. Pour vaincre cet obſtacle, qui renverſoit toutes leurs eſpérances, le comte de Pembroke & Robert Fitz Etienne envoyerent des députés au roi Henri, pour l'aſſurer de leur obéiſſance & fidélité : & que leurs conquêtes préſentes & celles qu'ils feroient à l'avenir, ſeroient entierement à ſa diſpoſition. La ſoumiſſion de ces ſeigneurs diſſipa les ſoupçons de Henri : il fit un accord avec eux, par lequel il ſe réſervoit toutes les villes maritimes & tous les ports de ce royaume, & leur abandonnoit tout le reſte, à condition de le reconnoître, lui & ſes ſucceſſeurs rois d'Angleterre, pour leurs ſouverains ſeigneurs. Mais pour donner le dégré de ſolidité néceſſaire à un ouvrage de cette importance, il ſe rendit en Irlande avec une armée formidable, ayant auparavant fait la paix avec la France. Il débarqua à Waterford l'an 1172, trois ans après les premiers aventuriers. Ce fut-là que tous les princes & les évêques du pays, ſe flatant de voir enfin terminer leurs diſſentions ordinaires, vinrent lui prêter le ſerment de fidélité, ſe diſputant qui ſeroit le premier à faire à ce roi un hommage qui leur a coûté ſi cher dans la ſuite. Henri établit de nouvelles garniſons dans Waterford, Wexford, Corke & Limericke. Il ſe rendit enſuite à Dublin, & y dreſſa à la hâte une forme d'adminiſtration, ſous l'inſpection de Hugues de Lacy, qu'il établit grand juſticier du royaume. La révolte de ſes fils l'obligea de retourner bruſquement en Angleterre, avant que d'avoir donné une conſiſtance raiſonnable & ſolide aux réglemens qu'il venoit de faire. Ce contretemps fournit à ſes officiers, tant civils que militaires, des prétextes ſans nombre pour envahir les poſſeſſions de leurs voiſins

Digitized by Google

originaires du pays, juſqu'au point que, excédés de leurs vexations & de leurs traitemens barbares, ils prirent le parti de s'en venger par les armes toutes les fois que les occaſions leur parurent favorables. Ainſi tout le reſte de leur hiſtoire, qui appartient proprement à celle d'Angleterre, ne repréſente que des ſcènes tragiques de pillages & de ſaccagemens réciproques, pendant l'eſpace de quatre cens ans, qui tournoient toujours au déſavantage des anciens habitans; les nouveaux hôtes n'ayant rien à perdre, mais beaucoup à gagner par les rapines & les confiſcations. D'ailleurs ſe regardant comme des conquérans, quoiqu'ils n'euſſent réellement conquis que la Lagénie & Waterford, ils ne faiſoient aucun ſcrupule de s'emparer de tous les domaines qui étoient à leur bienſéance, quand ils ſe voyoient les plus forts. La politique des rois d'Angleterre s'accordoit bien avec ces diviſions, qui devoient néceſſairement empêcher toute union préjudiciable à leurs intérêts. Pluſieurs même entre eux faiſoient préſent des plus beaux cantons ſitués dans les provinces non-conquiſes, aux plus entreprenans des aventuriers & de leurs deſcendans, afin de fomenter une haine perpétuelle entre les deux nations; & on peut dire qu'en cela ils ont réuſſi très-parfaitement, du moins pendant très-long-temps, juſqu'à ce que le grand nombre ayant, pour ainſi dire, abſorbé le plus petit par les mariages, parentés & autres nœuds de ſociété, il en réſulta un peuple attaché aux mêmes principes, parlant la même langue, obſervant les mêmes uſages : en un mot, les principales familles de ces premiers Anglois, prirent des noms Irlandois. Les *Bermungham*, par exemple, ſe nommerent MAC FIORUS; les *Bourke*, MAC WILLIAMS; les *Barry*, MAC ADAM, &c : ce qui leur attira la colere de la cour de Londres; car non-ſeulement elle défendit d'accorder aux anciens naturels du pays la jouiſſance & les avantages des loix & coutumes d'Angleterre : mais auſſi tous ceux des nouveaux venus qui avoient pris des alliances avec eux, devoient être traités comme des rebelles; & afin de rendre les premiers irréconciliables avec le gouvernement, ils furent déclarés ennemis & aubains, avec la ridicule exception de cinq illuſtres familles Irlandoiſes. Une proſcription ſi inique & même ſi contraire aux maximes de la religion, auſſi-bien qu'à celles d'une ſaine politique, ne manqua pas de produire les plus funeſtes effets pendant tout le temps qui s'écoula depuis Henri II, juſqu'à la reine Elizabeth, dont la prudence auroit procuré à cette nation des biens infinis, ſi elle n'avoit pas entrepris d'en changer la croyance, en y introduiſant les nouveautés dont elle s'étoit entêtée. Cette princeſſe voulut que tous ſes ſujets jouiſſent des mêmes priviléges, ſans aucune exception : ce que les Irlandois avoient demandé d'âge en âge avec les plus fortes inſtances, ſuivant le témoignage du chevalier Davis, auteur proteſtant, fort eſtimé pour ſon impartialité, dont voici la réflexion tirée de ſes *Relations hiſtoriques*, *pag.* 23, 24, 25-29. « Je regarde comme » un grand défaut dans la police civile de ce royaume, que pendant 350 ans au moins, après la conquête premierement entrepriſe, les loix d'Angleterre n'aient pas été communiquées aux Irlandois, » ni les avantages & la protection d'icelles accordés à » leurs deſirs & à leurs inſtances. Car tandis qu'ils » étoient privés de cette protection, & que chaque » Anglois pouvoit les opprimer, dépouiller, tuer ſans » aucun empêchement; étoit-il poſſible qu'ils fuſſent » autres que des proſcrits & des ennemis de la couronne d'Angleterre? Si le roi refuſoit de les admettre à la qualité de ſujets, comment pouvoient-ils » apprendre à le reconnoître & à lui obéir comme à » leur ſouverain? ..... En effet, l'impunité d'un côté, » & l'oppreſſion de l'autre pendant tant de ſiécles, » n'ont pas d'exemple dans aucune autre hiſtoire : & » cela à l'égard d'une nation, qu'aucune autre ſous » le ciel ne ſurpaſſoit en amour pour une juſtice impartiale, ni n'étoit plus contente de ſon exécution » quand même elle auroit été contraire à ſes intérêts, » *ibid. pag.* 59. »

Un témoignage ſi formel d'un auteur qui n'eſt nullement ſuſpect, fait voir comment a été traitée une nation libre qui s'étoit volontairement choiſi des protecteurs dans la perſonne de Henri II & de ſes ſucceſſeurs. Cependant, juſqu'au temps du chevalier Jean Perrott, qui entra dans l'adminiſtration du gouvernement de cette iſle l'an 1585, ſous Elizabeth, il eſt conſtant que les anciens propriétaires jouiſſoient des deux tiers de toutes les terres du royaume, y ayant eu des contrées entieres qui n'avoient jamais voulu admettre chez elles aucun ſeigneur conſidérable de race Angloiſe : & c'eſt ce qui faiſoit durer les guerres civiles, & un état d'anarchie continuelle. Ce ne fut proprement que ſous le regne d'Elizabeth, que le zèle de la religion les rendit un même peuple : car quelques différends qu'ils euſſent ſur d'autres points, ils n'en avoient jamais eu ſur celui de la catholicité, qu'ils défendirent également lorſqu'on a voulu y donner atteinte; cette terre n'ayant jamais donné naiſſance à aucune ſecte non-plus qu'à aucune bête venimeuſe. Il eſt auſſi à remarquer, que les premiers aventuriers & plus encore leurs deſcendans, ont fondé un grand nombre d'abbayes, de monaſteres & d'autres établiſſemens religieux, dont les titres de fondation exiſtent encore, & ſervent à diſtinguer les familles d'origine Normande ou Françoiſe d'avec celles qui deſcendent des Saxons, des Flamans ou autres nations étrangeres; les premieres ayant le *De* devant leurs noms, comme De la Roche, De Bourke, De Lacy, d'Eyreux, &c. ou le mot *Fitz*, comme Fitz-Gérald, Fitz-Walters, Fitz-Maurice, &c. & quoique les Anglois, ſuivant le génie de leur langue, aient retranché le *De* de tous ces noms, les Irlandois l'ont toujours conſervé dans la leur : d'où l'on peut conclure que les ravages & les impitoyables duretés exercés ſi fréquemment par ces nouveaux venus, ne procédoient pas tant de la méchanceté & cruauté de leur caractere particulier, que des mœurs & manieres ſauvages de ces ſiécles-là, dont l'hiſtoire fournit dans tous les pays de l'Europe un million d'exemples. Mais ce que les auteurs les plus éclairés ont toujours eu de la peine à concevoir, c'eſt, comment une nation bien peuplée & élevée de tout temps dans les exercices militaires, qui faiſoient toute l'occupation de la nobleſſe : une nation qui a ſi bien lutté contre les Danois & les Norwégiens, ſi terribles à toute l'Europe : une nation enfin des plus belliqueuſes & des plus jalouſes de ſa liberté, ait ſouffert une poignée d'étrangers faire de ſi rapides progrès au milieu d'elle, & ait enſuite conſenti, ſans aucune réſiſtance, à ſubir le joug d'un prince voiſin, également puiſſant & ambitieux. Quoique cette eſpèce de problème paroiſſe d'abord aſſez difficile à réſoudre, il ne le ſera point du tout à quiconque fera attention aux deux raiſons ſuivantes, auxquelles toutes les autres qu'on pouroit alléguer ſe réduiſent facilement.

La premiere, ſe tire des diſcordes continuelles, & des guerres ſanglantes qui ſuivoient le décès des monarques de l'iſle, à cauſe des prétentions que chaque grand ſeigneur ſe croyoit en droit de former à la royauté, qui effectivement étoit élective. La ſeconde, regarde les armes de ces étrangers, & ſur tout leurs arbalêtes auxquels les nationaux n'étoient nullement accoutumés, ne s'étant jamais ſervi que de la lance, de l'épée & de la hache d'armes. Or, l'on ſait par l'hiſtoire de tous les pays, que l'inégalité d'armes a fait preſque toujours décider la victoire pour le parti qui paroiſſoit le plus foible, lorſqu'il avoit cet avantage de ſon côté. Les batailles de Creſſy, de Poitiers

Digitized by Google

& tant d'autres, confirment cette vérité. Les diſſentions & jalouſies mutuelles avoient ouvert la porte à l'ennemi; elles lui fournirent des prétextes plauſibles pour étendre & affermir ſon autorité, & enfin pour dépouiller & ruiner ſans reſſource un peuple ſi diviſé & ſi aveugle ſur les principes de la ſaine politique. Un lecteur inſtruit ne manquera pas d'obſerver, que preſque tous les royaumes de l'Europe ont été déchirés par de violentes factions pendant les XIIIe, XIVe, XVe & XVIe ſiécles; que l'ambition & les paſſions les plus démeſurées des grands y ont produit des déſordres ſans nombre, qui auroient naturellement dû en renverſer le gouvernement: que cependant ils ont ſecoué la tyrannie des ſeigneurs particuliers, réprimé les factions, réformé les vices & les abus capables de les reproduire. Pourquoi donc, dira-t-il, l'Irlande n'a-t-elle pas ſuivi l'exemple de ſes voiſins? Pourquoi eſt-elle demeurée tranquille dans un état d'oppreſſion & de ſervitude? On peut répondre, que bien loin de ſe ſoumettre tranquillement au joug, elle a fait des efforts réitérés pour le ſecouer: & même auſſitôt qu'elle s'eſt apperçue que le nouveau ſeigneur, à qui elle s'étoit ſoumiſe, n'avoit en vue que de l'aſſervir. En voici quelques exemples:

L'an 1173, ſuivant l'hiſtorien Brampton, Henri étant venu à Oxenford, y aſſembla un grand conſeil, où il créa Jean, ſon fils, qui portoit le titre de *comte de Moreton*, roi d'Irlande, par donation & confirmation du pape Alexandre III. Mais avant l'arrivée de ce prince dans ſon nouveau royaume, les Irlandois ſe voyant chaque jour expoſés au pillage & aux maſſacres des officiers du roi, ſe crurent dégagés des promeſſes de fidélité qu'ils lui avoient faites, ſous la condition d'être traités comme ſes ſujets, & non comme des rebeles. C'eſt pourquoi, l'année après le départ de Henri, pluſieurs des principaux ſeigneurs de l'iſle ſe liguerent enſemble pour tâcher de ſe délivrer de ces nouveaux hôtes: ce fut cependant ſans ſuccès, à cauſe de leur lenteur & de leur éloignement les uns des autres, & ſur-tout à cauſe que les Anglois étoient en poſſeſſion de preſque toutes les places fortes du pays, & qu'ils en occupoient le centre, d'où ils pouvoient commodément ſe tranſporter où le beſoin le requéroit. L'année ſuivante, c'eſt-à-dire, l'an 1174, Harvée *de monte Mariſco*, conétable de Lagénie & vicegérent de Pembroke, l'un des plus hardis pillards parmi ſes compatriotes, ſe mit en tête de s'emparer des richeſſes de Donald ô Brien, roi de Limericke, & obtint du comte la permiſſion d'aller avec ſon monde attaquer ce prince à l'improviſte. Mais celui-ci, informé de ſa marche, alla au-devant de lui juſqu'à Durlas, le battit à plate couture, & lui tua 700 hommes ſur la place, avec l'élite de ſes officiers. Ce ſuccès encouragea Roderick, ci-devant monarque de l'iſle, à faire une expédition dans la Midie, où un fameux capitaine, nommé *Tireel*, commandoit pour Hugues de Lacy, alors en Angleterre, s'étant auparavant fait joindre par les ſeigneurs de la Midie, de Tirone, d'Ulidie, d'Uriel & autres. Après avoir dévaſté ce pays, il contraignit Tireel à démolir lui-même les forts châteaux de Trim & de Duleck, pour empêcher l'ennemi de s'y établir. Mais nonobſtant ſes efforts, ſe voyant expoſé aux incurſions journalieres de ces étrangers, il jugea à propos d'envoyer l'an 1175 trois ambaſſadeurs à Henri, qui tenoit pour lors ſa cour à Windſor, pour lui faire ſa ſoumiſſion à des conditions honorables, qui lui furent accordées. Une des premieres étoit qu'il conſerveroit ſon titre de roi de Conacie, à la charge de lui en faire homage, & de lui payer un modique tribut. Donald ô Brien ſuivit cet exemple, & fut traité de la même maniere. Tout fut aſſez tranquille juſqu'à l'arrivée du comte de Moreton, fils de Henri, en 1185, à Waterford, avec beaucoup de nobleſſe & 300 chevaliers. Les ſeigneurs des environs de cette ville qui avoient toujours perſévéré dans leur fidélité à la couronne d'Angleterre, étant venus faire leur cour à leur nouveau roi, habillés à la maniere de leur pays & avec de longues barbes, les courtiſans du jeune prince s'en moquerent, & leur firent des inſultes groſſieres, qui les piquerent tellement, qu'ils allerent tout de ſuite s'en plaindre aux rois de Limericke, de Conacie & de Corke. Ceux-ci ſe préparoient à venir offrir leurs hommages au jeune roi: mais augurant mal de pareils commencemens, au lieu de continuer leur voyage, ils s'aſſocierent entre eux & avec d'autres, pour la défenſe de leurs biens & de leur liberté, prirent les armes & firent de grands dégats dans les terres poſſédées par les Anglois: ce qui obligea le comte roi de repaſſer bien vîte en Angleterre. La troiſiéme année du regne de Richard I, le même Donald ô Brien, roi de Limericke, défit les Anglois à Dunlus; & la ſeptiéme de ce même regne Donald Mac Carty, roi de Corke, démolit les châteaux d'Imocaille & de Kinſéale, & tua beaucoup de monde aux mêmes Anglois. Le comte de Moreton, devenu roi d'Angleterre par la mort de Richard I, ſon frere, vint viſiter ſon royaume d'Irlande, l'an 12 de ſon regne, ſavoir, l'an 1211, & débarqua à Waterford avec une puiſſante armée, dans la vue de pacifier les troubles qui s'étoient élevés dans cette iſle, à l'occaſion des taxes onéreuſes qu'il avoit impoſées aux habitans pour ſubvenir aux frais de la guerre qu'il faiſoit au roi de France. Preſque tous les grands ſeigneurs avec leurs vaſſaux étoient ſous les armes; mais n'ayant pas de chef, ils ne tarderent pas à ſe diſſiper d'eux-mêmes. Quelques auteurs inſinuent que les Irlandois étoient d'intelligence avec le roi d'Ecoſſe Robert Bruce, lorſqu'après la fameuſe victoire qu'il remporta ſur les Anglois, l'an 1314, à Bannock's-Burne, il envoya ſon frere Edouard en Irlande, pour tâcher d'en faire la conquête: du moins, eſt-il certain que toute la partie ſeptentrionale de l'iſle le favoriſa, & qu'il y fut couronné roi? Dans des temps poſtérieurs les choſes furent plus tranquilles, parceque chaque grand ſeigneur du pays étoit abſolu dans ſon diſtrict, à peu près comme les Polonois le ſont aujourd'hui. Ils ne prirent pas beaucoup de part aux guerres inteſtines entre les Yorcks & les Lancaſtres, quoiqu'ils fuſſent beaucoup plus attachés aux premiers qu'aux derniers, comme il paroît par le couronnement de l'impoſteur Lambert Symnel, ſous le nom d'*Edouard VI*, fait à Dublin l'an 1486, & dont le lord député Fitz-Gérald, comte de Kildare, fut le grand promoteur. Il le fit reconnoître dans les quatre provinces du royaume, d'où il tira beaucoup de troupes pour accompagner ce roi de théâtre en Angleterre, dans le deſſein de détrôner Henri VII, en ſe joignant aux Flamans envoyés dans ce pays par Marguerite, ducheſſe de Bourgogne, grande ennemie de la maiſon de Lancaſtre. Tout le reſte du regne de ce prince, ſurnommé *le Salomon* d'Angleterre, ſe paſſa ſans aucune révolte conſidérable de la part des Irlandois: de même que le regne de ſon fils Henri VIII, à l'exception des mouvemens cauſés par les comtes de Fitz-Gérald & de Tirone, qui furent enfin obligés de ſe ſoumettre. Edouard VI & Marie, ſa ſœur, n'eurent pas, pendant leurs regnes, qui furent très-courts, beaucoup d'occaſions d'employer leurs forces à réduire un peuple très-dévoué à cette derniere princeſſe, & aſſez bien traité par le conſeil du jeune Edouard, ſi ce n'eſt ſur l'article de la religion, dont cependant le zèle fut bien plus modéré que ſous le regne de la fameuſe Elizabeth. L'entêtement de cette derniere princeſſe pour ſa nouvelle ſecte, a produit dans cette contrée une infinité de révoltes & de ſcènes affreuſes; pendant, avant & après la guerre de quinze ans que Hugues ô Neille, comte de Tirone, & ſes confédérés, en différentes parties

Digitized by Google

de l'iſle, ſoutinrent contre elle avec très-peu de ſecours de la part des rois d'Eſpagne, qui en avoient promis de fort conſidérables. C'eſt depuis ce temps malheureux que cette nation eſt tombée dans une décadence preſque entiere, & qu'elle a eſſuyé des rigueurs & des vexations, dont un lecteur éclairé ſeroit tenté de douter, ſi l'hiſtoire en étoit plus reculée où moins conſtatée par l'évidence des faits. Il ne ſera pas fâché d'en trouver ici un abrégé tiré des auteurs les plus exacts.

On ſait que la nation Irlandoiſe a toujours eu pour la religion catholique, un attachement, qui eſt peut-être ſans exemple. Malgré la ſévérité des loix faites par trois princes ſécuriſs, Henri VIII, Edouard VI, & Elizabeth, pendant l'eſpace de plus de 60 ans, juſqu'au regne de Jacques I, on a prouvé qu'il n'y a pas eu ſoixante Irlandois qui euſſent embraſſé la prétendue réforme dans tout le royaume, qui contient au moins deux millions d'habitans.

L'averſion marquée de ces peuples pour toute innovation en matiere de religion, fit craindre à la politique Elizabeth des ſuites fâcheuſes, ſi elle entreprenoit de forcer leur conſcience; c'eſt pourquoi elle les traita avec aſſez de douceur, juſqu'à ce qu'elle ſe vît en état de tout oſer, après la défaite de la fameuſe flotte de Philippe II, roi d'Eſpagne, en 1588. Alors elle ordonna que tous les catholiques d'Irlande ſe rendiſſent au prêche; qu'ils dénonçaſſent au gouvernement les évêques, les prêtres & les religieux; que tous ceux qui en recevroient quelqu'un dans leurs maiſons, fuſſent condamnés à de groſſes amendes. Elle fit quantité d'autres loix également injuſtes & intolérables. Le prétexte de cette rigueur étoit des plus frivoles: avoir recueilli avec humanité quelques débris d'Eſpagnols échapés à un grand naufrage, ſuffit à cette princeſſe pour en venir à un pareil excès.

La haute nobleſſe, & tous les gens de qualité d'Irlande furent extraordinairement alarmés d'un pareil procédé. Ils virent clairement qu'il falloit ou renoncer à la religion, ou la défendre à main armée. Ils prirent le dernier parti, ayant à leur tête le fameux comte de Tirone; ils s'y déterminerent d'autant plus volontiers, qu'ils ſe flatoient d'être ſecourus efficacement par les Eſpagnols, & même par le roi Jacques VI. Ce prince, animé contre la reine Elizabeth, qui retenoit ſa mere dans une dure captivité, les aida beaucoup: mais les Eſpagnols ne firent jamais que des tentatives foibles & déplacées.

Si le comte de Tirone avoit été joint par les autres grands ſeigneurs du pays, la domination d'Angleterre y eût été ruinée ſans reſſource; mais un grand nombre des principaux ne purent ſe réſoudre de ſecouer le joug d'Elizabeth, quoiqu'ils la regardaſſent comme uſurpatrice, tant ils reſpectoient l'ombre d'une autorité légitime. Les divers ſuccès qu'eut la guerre de Tirone, font voir la juſteſſe de cette conjecture, puiſqu'il la ſoutint, ſouvent avec beaucoup de ſupériorité, juſqu'à la mort de cette princeſſe. Ce fut pendant ſa derniere maladie, que milord Monjoy, ſon gouverneur en Irlande, employa ſous main des amis, pour faire des ouvertures de paix à ce ſeigneur, lui promettant, & à ſes adhérans, une amniſtie générale, le libre exercice de leur religion, la jouiſſance paiſible & entiere de leurs domaines & autres biens de quelque nature qu'ils fuſſent, à condition qu'ils mettroient bas les armes. Tirone & ſon parti ayant accepté ces conditions avec joie, ils rentrerent en poſſeſſion de leurs héritages, & en jouirent tranquillement pendant quelques années. Tirone alla lui-même l'été ſuivant en Angleterre, pour ſe ſoumettre au roi Jacques I, qui venoit de ſuccéder à Elizabeth. Non-ſeulement le roi le reçut bien: il donna même une déclaration en ſa faveur, *pour que tous ſes ſujets lui rendiſſent honneur & reſpect.*

On ſait que ce prince, avant que de monter ſur le trône d'Angleterre, avoit fait eſpérer aux Catholiques des trois royaumes une protection ſpéciale; qu'il avoit écrit une lettre ſignée de ſa main & cachetée de ſon ſceau au pape Clément VIII, pour aſſurer ce pontife de ſes intentions à cet égard, & de l'inclination qu'il avoit d'embraſſer lui-même la foi catholique, lorſqu'il ſeroit une fois affermi ſur le trône Britannique. Mais ces promeſſes & cette bonne volonté s'évanouirent bientôt, par les artifices du ſecrétaire d'état Cécil, qui trouva le moyen de retirer cette lettre, & en même-temps d'irriter le roi contre ſes ſujets catholiques, à l'occaſion de la *conſpiration des poudres.* Ce miniſtre étoit le premier auteur de cette conſpiration. Il n'y fit entrer une douzaine de catholiques Anglois, qu'il avoit ſéduits, que pour faire tomber plus ſurement l'orage ſur tous ceux de cette religion, qu'il haiſſoit mortellement. L'auteur de l'*Apologie des Catholiques*, l'a très-bien prouvé dans ſa *Réplique*, imprimée en 1674, page 399. Tous ceux qui auront devant les yeux les pratiques du lord Bourleigh, pere de Cécil, de Walſingham, prédéceſſeur de celui-ci, de Cromwel, de Shafftbury, ne méconnoîtront pas la forge où fut fabriquée cette machine infernale: ces perſonnages n'ont jamais manqué quand ils en avoient beſoin, de trouver un complot tout formé. Les écrivains, même Proteſtans, qui ne ſe ſont pas livrés aveuglément aux préjugés de leur ſecte, ont remarqué & cenſuré vivement ces noires manœuvres. * *Voyez* Sanderſon, *vie du roi Jacques*, édition de Londres, en 1655.

La découverte de la prétendue conſpiration des poudres valut à Cécil l'ordre de la Jarretiere, & la charge de grand tréſorier; il voulut encore mériter de nouvelles graces. L'Irlande s'offrit à ſa vue: mais il fallut la rendre coupable de quelque trahiſon; ce qui n'étoit pas aiſé, vu qu'elle reconnoiſſoit le roi pour ſon légitime ſouverain. Un eſprit fertile en reſſources ne doit déſeſpérer de rien. Cécil, convaincu de ſon propre mérite à cet égard, envoya ſecretement dans cet iſle un de ſes émiſſaires, nommé *Chriſtophe de Saint-Laurent*, dont les inſtructions conſiſtoient à inviter à une conférence myſtérieuſe les chefs des Catholiques; à leur faire prêter ſerment de ne point révéler ce qu'il leur communiqueroit pour leur propre ſalut, & enfin à s'ouvrir avec eux ſur le projet formé par la cour d'Angleterre d'extirper ſans miſéricorde la religion catholique en Irlande. La part qu'il faiſoit ſemblant de prendre à leur infortune, l'obligea à les exhorter pathétiquement de pourvoir à leur défenſe, juſqu'à ce qu'on leur donnât des aſſurances poſitives contre tout changement à l'égard de leur religion. Les comtes de Tirone & de Tirconnel, le lord Delvin & quelques autres des plus diſtingués du parti catholique, ſe trouverent à cette conférence: mais bien loin de ſe laiſſer ſéduire, ils proteſterent que rien n'ébranleroit jamais leur fidélité envers leur ſouverain, dont la juſtice étoit trop connue pour qu'ils puſſent entrer dans aucune défiance de ſa royale parole; qu'ils avoient d'ailleurs un traité qui les garantiſſoit de toute innovation. Qui eût pu ſe figurer que cette conférence, où ces ſeigneurs avoient témoigné tant de zèle & d'attachement à la perſonne & au gouvernement de ſa majeſté, dût jamais ſervir de motif, pour les accabler & les ruiner ſans reſſource? c'eſt cependant ce qui arriva. Ce même Saint-Laurent s'en va tout droit les dénoncer au vice-roi, comme coupables de trames ſecretes & pernicieuſes contre l'état. Sur cette délation, ils furent cités devant le conſeil. Ils y ſoutinrent que l'accuſation étoit calomnieuſe: mais voyant que Saint-Laurent paroiſſoit pour leur être confronté, ils convinrent de s'être trouvés à l'aſſemblée, non pour y former des complots: mais pour écouter les propoſitions de cet homme perfide,

Digitized by Google

dont ils avoient unanimement blamé la noirceur pour de bonnes raiſons, dont ils firent de nouveau le détail. Après avoir été examinés chacun en particulier, & n'y ayant qu'un témoin pour les accuſer, le conſeil ne jugea pas à propos de les mettre aux arrêts ; il leur ordonna ſeulement de comparoître le jour ſuivant. Dans ce court intervalle quelques amis prétendus du conſeil les firent avertir ſous main de ſe ſauver, parce-qu'on n'attendoit pour les mettre en priſon qu'un ſecond témoin, qu'on trouveroit bientôt moyen de ſuborner. Ce frauduleux avis ne fut que trop légerement ſuivi par les comtes. Sur cela ils furent déclarés rebelles. Non-ſeulement leurs patrimoines particuliers furent confiſqués au profit de la couronne : mais auſſi ſix comtés entiers dans la province d'Ultonie, ſans autre examen ni formes juridiques. Ces comtés furent partagés entre pluſieurs Proteſtans Anglois & Ecoſſois, ſous des clauſes telles qu'il parut évidemment que la ruine des naturels du pays, auſſi bien que celle de leur religion, avoit été également réſolue ; car outre les amendes pécuniaires & autres punitions ſtatuées contre ceux qui ſe trouveroient aux aſſemblées religieuſes, il fut ordonné qu'aucune partie de ces terres ne ſeroit vendue, transférée, ou même affermée qu'à des Proteſtans. Saint-Laurent lui-même, qui avoit auparavant affecté tant d'attachement à l'intérêt des Catholiques, embraſſa l'héréſie, & mérita par-là de participer amplement à leurs dépouilles.

Un traitement ſi inique ne manqua pas de cauſer beaucoup de troubles & d'inquiétudes dans les eſprits par tout le royaume, principalement parmi ceux qui avoient été ſi indignement léſés. Cependant perſonne ne remua ; & tout le monde attendit de la providence & du temps quelque adouciſſement à une ſituation ſi déſeſpérante. Effectivement, le crédit que les éminentes qualités de Henriette de France lui acquirent ſur l'eſprit de ſon mari Charles I, procura un calme aſſez conſidérable aux Catholiques d'Irlande. Ce ne fut que vers l'an 1635, que la cupidité du comte de Strafford, vice-roi de ce pays, en interrompit la durée. Pour s'enrichir lui-même auſſi-bien que ſes créatures, il imagina de chercher & de controuver des défauts dans les titres des poſſeſſions de quantité de gentilshommes, dans les trois provinces de Lagénie, Momonie & Conacie, qui avoient paiſiblement joui de leurs héritages depuis pluſieurs ſiécles. Un ſeul exemple ſuffira pour mettre au fait de la maniere injuſte dont il uſoit dans ces ſortes de recherches. Les propriétaires d'un beau territoire, nommé Idough, dans le comté de Killekenny, furent jugés poſſeſſeurs illégitimes de ce canton, ſous prétexte que Henri II y avoit eu quelque droit, près de 500 ans auparavant. Un pareil droit, qui ne fut même pas prouvé, ſuffit pour obtenir contre ces prétendus détenteurs du bien d'autrui, une ſentence de déguerpiſſement. Le chevalier Wandesford, parent du vice-roi, obtint la donation entiere de tous ces héritages, & des lettres patentes pour en être mis en poſſeſſion.

On ſait le ſort funeſte qu'éprouva le comte de Strafford, & comment le roi ſon maître fut obligé de l'abandonner à la fureur & au fanatiſme du parti presbytérien, qui dominoit dans la chambre des *Communes*. Les presbytériens d'Irlande, établis principalement dans les ſix comtés déja nommés, auroient eu honte de céder à leurs confreres d'Angleterre & d'Ecoſſe en zèle, ou plutôt en manie, pour la deſtruction, non-ſeulement de toute catholicité & de toute monarchie ; mais auſſi pour le renverſement de la religion anglicane. C'eſt donc pour accomplir ce deſſein, qu'ils préſenterent une requête, ſignée de pluſieurs milliers d'entr'eux, au parlement rebelle d'Angleterre, pour le prier de forcer *les Papiſtes Irlandois*, ou de devenir Proteſtans, ou bien de quitter le royaume ; & d'ordonner que tous ceux qui contreviendroient à cette loi fuſſent pendus à leurs portes. Ils ſe croyoient ſi aſſurés d'obtenir ce qu'ils demandoient, qu'ils ſe vantoient juſque dans la ſale du conſeil, qu'au bout d'une année, il n'y auroit pas un ſeul Catholique dans toute l'étendue de l'iſle. * *Voyez la relation des troubles d'Irlande*, édition de Londres en 1660, page 3.

Ces illuminés ayant fait courir cette ſanguinaire requête, pour la faire ſouſcrire par leurs partiſans dans les différens diſtricts ; elle tomba entre les mains de quelques Catholiques, par les bons offices d'un miniſtre, nommé *Primeroſe*, qui, malgré ſes préjugés, eut horreur d'une piéce ſi infâme. Cette découverte donna lieu aux Catholiques de ſe plaindre au gouvernement d'une démarche, auſſi violente que contraire aux aſſurances réitérées de protection qu'ils avoient droit de réclamer. Mais malheureuſement pour eux, les *Lords juſticiers*, ou régens du royaume, pendant l'abſence du vice-roi, les chevaliers Guillaume Parſons & Jean Borlaſe, étant eux-mêmes Presbytériens rigides, & déja ouvertement déclarés pour le parlement contre le roi, ils n'eurent garde d'écouter leurs plaintes, ni de redreſſer leurs griefs. D'ailleurs les affaires du roi étoient ſi embrouillées en Angleterre, qu'il lui étoit impoſſible de remédier à ces déſordres ; il n'oſoit même faire paroître la moindre affection pour cette partie de ſes ſujets, la ſeule qui lui fût reſtée fidéle, après que la chambre des communes l'eut porté ſi haut contre les évêques & le clergé anglican. Pendant que les catholiques délibéroient entr'eux ſur le parti qu'ils avoient à prendre dans une criſe ſi embaraſſante ; le roi prévoyant enfin les extrêmités inouies où ſon parlement ſe propoſoit de porter les choſes, donna, par le canal du marquis d'Antrim, des inſtructions au comte d'Ormond, alors lieutenant général de ſon armée en Irlande, pour concerter, avec ſes autres fidéles ſujets de cette nation, les moyens les plus propres pour ſe ſaiſir de ces régens *Parlementaires* ; & pour ſe déclarer hautement en faveur de ſa majeſté, contre les uſurpations du parlemens Anglois.

Le comte communiqua en effet ſa commiſſion à un nombre choiſi de Catholiques & de Proteſtans, qui, après quelques conférences tenues à ce ſujet, arrêterent le 16 novembre 1641, jour auquel le parlement d'Irlande devoit s'aſſembler, pour l'exécution d'un projet ſi néceſſaire. Mais ceux qu'on appelle les *anciens Irlandois*, envers qui milord d'Ormond avoit recommandé un grand ſecret, ayant eu vent de ce projet, en furent extrêmement offenſés, prétendant qu'ils ne méritoient pas moins la confiance du roi, que les meilleurs de ſes ſujets. Par une ſuite de ce mécontentement, le chevalier Phelim ô Neel, & quelques autres nobles d'Ultonie, prirent la réſolution de prévenir Ormond, & de mériter par leurs ſervices, non-ſeulement une tolérance en fait de religion, comme l'avoient obtenu peu auparavant les ligueurs Ecoſſois ; mais auſſi la reſtitution des héritages, qui leur avoient été ſi injuſtement enlevés, environ 30 ans auparavant, par les Presbytériens Anglois & Ecoſſois, dont l'affection envers le parlement rebelle n'étoit plus équivoque.

Ces ſeigneurs fixerent le 3 octobre de ladite année 1641, pour l'exécution des meſures qu'ils avoient priſes, pour s'emparer en même temps du château de Dublin, & de quelques places fortes dans le nord. Milord Maguire, qui étoit chargé de l'expédition du château, manqua ſon coup, ſon deſſein ayant été découvert la veille de ſon exécution par un de ſes domeſtiques, qui ſe fit enſuite proteſtant, & dont la poſtérité joue aujourd'hui un rolle diſtingué en Irlande : ce ſont les ô Connollys. Le chevalier ô Néel eut un meilleur ſuccès dans l'Ultonie, où il ſe rendit

maître de Charlemont & de quelques autres places fortes.

Les lords juſticiers, & la plupart des membres du conſeil étoient trop avides, & en même temps trop habiles, pour laiſſer échaper une occaſion ſi favorable de ſe faire adjuger les terres des Catholiques, en les rendant ou complices, ou au moins approbateurs de ce ſoulevement du nord : mais il fallut d'abord ſauver quelques apparences. C'eſt pourquoi ils publierent pluſieurs placards, pour inviter tous les fidéles ſujets du roi à ſe joindre à eux, afin d'éteindre promptement le feu de la *rebellion*, quoique dans le fond, ils euſſent été fâchés qu'elle ne ſe répandît pas dans les autres provinces, où les confiſcations auroient été plus abondantes. La conduite qu'ils tinrent à l'égard des Catholiques, voiſins de Dublin, confirme évidemment cette vérité. Ceux-ci ayant offert leurs ſervices aux Juſticiers, ils furent renvoyés honteuſement avec refus de leur accorder, non-ſeulement des armes & des munitions, mais même la protection du gouvernement; de ſorte que les ſoldats les pillerent impunément, & en aſſommerent pluſieurs ſans le moindre ſujet. Dans le reſte du royaume, les choſes allerent le même train, nonobſtant les offres que pluſieurs faiſoient de ſervir le roi, ou de donner des ſuretés pour leur bonne conduite. La violence fut pouſſée ſi loin, que le comte de Caſtelhaven, ſeigneur Anglois, & Catholique, qui avoit oſé parler en faveur de gens ſi cruellement opprimés, fut mis & gardé en priſon pendant pluſieurs mois, & y ſeroit probablement reſté toute ſa vie, ou auroit perdu la tête, s'il n'avoit pas eu le bonheur de s'échaper de leurs mains. * *Voyez* les *mémoires* de Caſtelhaven.

Le roi, comme on peut voir par le douziéme chapitre de ſon *Icon Baſiliché*, comprit, mais trop tard, à quoi tendoient ces oppreſſions & ces injuſtices, que le parti lui cachoit avec tant de ſoin. Il crut y remédier, en envoyant des ordres aux juſticiers de publier en ſon nom une amniſtie générale à tous ceux qui ſe ſoumettroient dans l'eſpace de 40 jours. Un coup de foudre eût moins étonné ces ſangſues, que ne le fit cette douceur ſi juſte & même ſi néceſſaire. Pour ſe tirer de cet embaras, au lieu de 40 jours que le roi accordoit pour rentrer dans le devoir, les juſticiers ſe contenterent d'en donner 10 : au lieu que les graces du prince s'étendoient à tous les habitans de quelque état & condition qu'ils fuſſent, ils exclurent de cette amniſtie tous ceux qui poſſédoient des *biens-fonds*. L'impoſſibilité de ſe rendre à Dublin en 10 jours, l'injuſtice criante d'une pareille excluſion, auroient fait impreſſion ſur des eſprits moins déterminés au mal : mais rien n'arrêta ceux-ci; & afin d'empêcher même le roi de ſe mêler davantage de ces ſortes d'affaires, ils réſolurent de punir ſévérement tous ceux qui oſeroient ſe charger de les lui communiquer. Le chevalier Réad, qui eut la témérité de promettre aux Catholiques d'expoſer leurs griefs à ſa majeſté, fut ſaiſi à Dublin, au moment qu'il s'embarquoit pour l'Angleterre, & éprouva par une rude & barbare queſtion, combien il étoit dangereux de déſobéir à ces tyrans, qui ſe flaterent d'obliger, à force de tourmens, le chevalier d'accuſer le roi même & la reine d'avoir eu part au ſoulevement. * Caſtelhaven, *mémoires*.

Ces étranges procédés pouſſerent à bout les Catholiques, & obligerent la plupart d'entr'eux de recourir aux armes, pour leur ſureté commune. Kilkenny fut le lieu de leur rendez-vous. Ce fut dans cette ville qu'ils formerent la fameuſe aſſociation ou ligue, connue ſous le nom de *Confédérés Catholiques d'Irlande*; & qu'ils leverent quelques troupes pour ſe mettre à l'abri de la perſécution de leurs ennemis. Mais en même temps, afin que perſonne ne pût prendre cette démarche pour une révolte, ils publierent un manifeſte, pour juſtifier leur conduite, & où ils aſſuroient également ſa majeſté de leur attachement inviolable à ſa perſonne & à ſon gouvernement, auſſi-bien que de l'horreur qu'ils avoient des attentats du parlement. C'eſt pour en donner des preuves non équivoques, qu'ils s'engagerent par un nouveau ſerment de fidélité, conforme aux principes de leur religion, de ſacrifier leur vie & leurs biens au ſervice d'un ſi bon maître; & lui envoyerent pour cet effet leurs commiſſaires.

C'eſt ſur ces entrefaites que ſe paſſerent ces ſcènes barbares, qu'il auroit été de l'honneur des deux partis d'enſevelir dans un éternel oubli : mais quoiqu'ils ſoient tous les deux inexcuſables, celui cependant qui a commencé la tragédie mérite moins d'indulgence. Or il eſt clair que ce ſont les Proteſtans, malgré les efforts inutiles de leurs auteurs & leurs déclamations, pour prouver le contraire; en voici la preuve. Les lords juſticiers, après la découverte du complot à Dublin, voyant que peu de perſonnes, hormis ceux qui avoient été dépouillés de leurs héritages en Ulto-nie, s'étoient engagés dans le ſoulevement, & appréhendant que ceux des originaires, qui poſſédoient de belles terres, fuſſent peu d'humeur de riſquer leur fortune, mirent tout en uſage pour les y forcer. Les partis qu'ils envoyerent au loin, auſſi-bien que ceux qui rodoient autour de la capitale, ne ſuivirent que trop exactement les vues criminelles de ces incendiaires; puiſqu'ils maſſacrerent au commencement de novembre 1641, environ 80 perſonnes, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe, dans trois villages, près de Dublin; comme la garniſon de Carrickfergus avoit détruit, peu de jours auparavant, & cela dans une ſeule nuit, tous les habitans d'un canton, nommé l'*Iſle Magée*, au nombre de deux à trois mille, tant hommes, femmes, qu'enfans. Le lord Broghill, dans les comtés de Corcke & de Waterford; le chevalier Coote, dans le comté de Wicklow; les capitaines Péaſely, Brown, & autres, dans le comté de Tippérary; en un mot, preſque toutes les garniſons répandues dans le royaume, animées d'une portion de l'eſprit des juſticiers, ouvrirent par-tout de ces ſcènes ſanglantes. * *Voyez* la *narration des troubles d'Irlande*, pag. 3, & le *recueil des maſſacres commis ſur les Irlandois*, imprimé à Londres, en 1662, *pag.* 1, 8, 9, 15, 19, 23, &c.

Juſqu'ici les Irlandois, qui avoient pris les armes dans le nord, s'étoient contenté de piller & de dépouiller ceux des Proteſtans qui ne leur faiſoient pas la guerre : mais ayant appris les cruautés qu'on exerçoit ſur leurs compatriotes, ils en furent tellement aigris & indignés, que malgré les remontrances & l'autorité de leurs chefs, qui s'efforçoient de les détourner de toute repréſaille violente & barbare, les ſoldats prirent la réſolution de traiter les Proteſtans du nord, de la même maniere que les Catholiques avoient été traités chez eux, & dans les autres provinces. C'eſt ainſi que chaque parti, voulant venger ſur l'autre la mort de ſes proches & de ſes amis, il ſe commit de ſang froid beaucoup de cruautés de part & d'autre.

Quoiqu'on ne puiſſe pas déterminer au juſte le nombre de ceux qui ont péri dans ces malheureuſes circonſtances, il eſt certain que les liſtes produites par quelques auteurs Proteſtans, & en particulier par le chevalier Jean Temple, de 300000 Proteſtans maſſacrés dans une ſeule province, ſont non-ſeulement exagérées, mais même ſouverainement ridicules; non-ſeulement parceque quantité de ceux qu'il a mis ſur la liſte, comme morts, ont vécu juſqu'au rétabliſſement de Charles II; mais auſſi parceque tous les Proteſtans répandus dans le royaume, ne montoient pas, en 1641, à la moitié de ce nombre, comme l'a très-bien prouvé, par le témoignage même d'écrivains

Digitized by Google

Proteſtans, l'auteur de l'*Apologie Catholique*, cité ci-deſſus. Cet écrivain étant une perſonne d'honneur, & Anglois de nation, doit être d'autant moins ſuſpect, qu'il s'eſt donné tous les mouvemens néceſſaires pour ſe mettre bien au fait de cette matiere; & de toutes ſes recherches, il conclut qu'il y a eu environ 3000 perſonnes de maſſacrées dans tout le nord. Le chevalier Guillaume Pétty, ſecrétaire de l'uſurpateur Cromwell, & ſon intendant général pour l'arpentage des terres de ce royaume, homme curieux & exact, ſemble s'accorder aſſez avec l'auteur de l'apologie, puiſqu'il ne fait monter qu'à 36000, le nombre de ceux qui ont perdu la vie des deux côtés, ſoit dans les batailles, ſoit autrement, pendant toute la durée de cette guerre civile. * Dans ſa *premiere réplique, page* 53, &c.

Or les choſes étant ainſi, il eſt évident qu'il y eut ſix fois plus de Catholiques que de Proteſtans maſſacrés dans ces occaſions : 1° parceque les premiers étoient diſperſés dans toutes les campagnes, au lieu que les derniers demeuroient, pour la plupart, dans des villes murées & dans des châteaux qui les mirent à couvert de la fureur d'une ſoldateſque effrénée : 2° parceque ces mutins furent déſavoués de leurs chefs, & pluſieurs d'entr'eux punis de mort pour leur déſobéiſſance, au lieu que les commandans Proteſtans donnoient des ordres poſitifs de n'épargner ni âge, ni condition, pas même l'enfant *de la longueur d'une palme*, ſelon l'expreſſion dont ſe ſervoit ſouvent le chevalier Coote, en envoyant battre la campagne par ſes partis : 3° parceque la *haute cour de juſtice*, que l'uſurpateur établit pour la recherche des meurtres commis ſur les Proteſtans, pendant le cours de la guerre, ne put convaincre que 140 Catholiques, la plupart de la lie du peuple, d'y avoir eu part, nonobſtant l'animoſité des juges, & la ſubornation des témoins : au lieu qu'il eſt inconteſtable que de dix *parlementaires* d'Irlande, neuf auroient été trouvés coupables devant un tribunal équitable, s'il eût été queſtion d'admettre les preuves juridiques de la partie adverſe. Les inquiétudes qu'ils eurent, après le rétabliſſement du roi, de la propoſition que firent les ſeigneurs, agent des Catholiques, à Londres, d'exclure de l'amniſtie générale tous ceux des deux côtés qui avoient eu part aux meurtres, prouvent que leurs conſciences leur reprochoient beaucoup à cet égard : mais ils furent bientôt raſſurés, lorſqu'ils virent que cet acte ne devoit exclure qu'un petit nombre de *Régicides*, & les Catholiques d'Irlande.

C'eſt donc pour donner quelque couleur d'équité au traitement inégal qu'éprouverent les uns & les autres, que leurs écrivains ſe ſont donné le mot, pour exagérer les crimes des Irlandois, en même temps qu'ils ont eu le front de paſſer ſous le plus profond ſilence tous les maux qu'ils leur ont fait ſouffrir; & ayant une liberté entiere de tout dire & de tout imprimer, il n'eſt pas étonnant qu'ils aient réuſſi à faire illuſion, non-ſeulement aux gens crédules de leur parti; mais même à un nombre conſidérable de Catholiques, dans les pays étrangers. Ce n'eſt pas que leur tendreſſe pour la mémoire de leurs confrères, ait eu grande part à leur déteſtable politique : leur but principal étoit, non-ſeulement de reſter paiſibles poſſeſſeurs de tous les fruits de leur iniquité; mais auſſi de charger la mémoire du feu roi, en le faiſant paſſer pour l'auteur ſecret de ces maſſacres, afin de dérober aux yeux du public une partie de l'horreur qu'il avoit conçue de leur exécrable parricide. Cela paroît évidemment, par les propoſitions qu'ils firent au chevalier Phélim ô Néel, après l'avoir fait condamner à mort, par leur haute cour de juſtice. Car quoiqu'ils euſſent toujours regardé cet infortuné ſeigneur comme le premier moteur de la conſpiration & de toutes ſes ſuites, ils lui offrirent le pardon de toutes ſes offenſes, à condition qu'il avoueroit que le roi Charles I avoit autoriſé le ſoulevement du nord : mais la généroſité du priſonnier ne démentit point dans cette occaſion critique l'illuſtre ſang dont il étoit ſorti. Il ne balança pas de préférer la mort la plus cruelle, accompagnée d'une bonne conſcience, à une vie honteuſe qu'il auroit pu racheter en deshonorant ſon prince. C'eſt pourquoi il le déchargea, étant ſur l'échafaut, de toute complicité dans cette affaire, comme l'avoit fait auparavant à Londres le * Lord Maguire, nonobſtant les artifices & les offres avantageuſes du parlement républicain. * *Voyez* ſa harangue, imprimée en 1644.

Le roi étoit ſi perſuadé que les Catholiques d'Irlande n'avoient pas la moindre penſée de lui manquer de fidélité, & que leurs ennemis les avoient forcés à prendre les armes, qu'il conſentit ſans peine de rappeller ces boutefeux de *Juſticiers parlementaires*, & de nommer le comte d'Ormond, pour gouverner le royaume en qualité de vice-roi. Ce choix ſans doute, auroit été également utile au roi & à la patrie de ce puiſſant ſeigneur, s'il n'avoit pas eu le malheur d'être arraché, dans ſa jeuneſſe, d'entre les mains des inſtituteurs catholiques que ſes pere & mere lui avoient donnés à Londres, pour être élevé dans les principes des Proteſtans. Ce fut Jacques I, en qualité de gardien né des mineurs titrés, qui mit cet illuſtre héritier de la famille du monde la plus attachée à la vraie religion, entre les mains d'Abbot, archevêque de Cantorberi, pour lui inſpirer fortement le poiſon de l'héréſie. Cette éducation produiſit les plus funeſtes effets dans les circonſtances dont il s'agit; car le vice-roi voyant que tous les chefs de ſa famille, extrêmement nombreuſe, étoient engagés dans la confédération catholique, & craignant de paſſer lui-même pour fauteur de cette religion, il ſe montra toujours oppoſé à accorder aux confédérés les conditions les plus raiſonnables & les plus modérées. Cette politique acheva de ruiner les intérêts du roi dans les trois royaumes, où la réunion des Irlandois eût ſurement fait changer de face aux affaires. Il ne fut pas plutôt arrivé à Dublin, que le conſeil ſuprême ordonna de lui fournir 800000 livres, pour le mettre en état de tranſporter en Angleterre l'armée proteſtante qu'il commandoit, après qu'il eut, contre les régles de la ſaine politique, refuſé d'employer l'armée catholique, dont il permit, à peine, à 2000 hommes de paſſer en Ecoſſe, pour renforcer le parti royal, ſous le marquis de Montroſe, où ils eurent la principale part aux actions héroïques qu'y fit ce grand homme. Peu après, le conſeil ſuprême dépêcha milord Muskry, neveu du vice-roi, le chevalier Plunquet, & quelques autres en Angleterre, pour repréſenter leurs griefs au roi, & ſolliciter ſa majeſté, tant en faveur de leur religion, que de leurs priviléges temporels.

Le roi reçut ces agens avec beaucoup de bonté, & les renvoya au vice-roi, en lui recommandant ſérieuſement de conclure la paix avec les Catholiques confédérés, de leur accorder le libre exercice de leur religion, de conſentir à la caſſation de l'*acte de Poynings*, de promettre une amniſtie générale pour tout le paſſé; en un mot de faire la paix à *quelque prix que ce fût*. Cependant le vice-roi demeura ſourd à tous ces ordres, & ne voulut jamais rien avancer, juſqu'à ce que les affaires du roi fuſſent ſans reméde, à cauſe des pertes réitérées, que ſes ſujets rebelles lui firent eſſuyer, & que ce monarque ſe vit obligé au mois de mai 1646, de ſe jetter entre les bras des Ecoſſois, alors devant Newark, qui, auſſi perfides que leurs confreres d'Angleterre, forcerent cet infortuné prince à révoquer par ſa lettre à Ormond, du 11 juin, tous les pouvoirs qu'il lui avoit donnés ci-devant, pour traiter de la paix avec les Irlandois. Ce contretemps étoit des plus fâcheux pour les confédérés,

qui

qui en furent avertis par le vice-roi même. Il ne laiſſa pas cependant de paſſer outre ; réſolu de tout déſavouer, s'il y trouvoit ſon intérêt, ſous prétexte que ſes pouvoirs auroient été révoqués avant l'échange des ratifications. Il fit publier la paix au mois d'août ſuivant ; mais le nonce du pape & les prélats aſſemblés à Waterford, voyant que ſa majeſté avoit déſavoué la commiſſion du comte de Glamorgan, de même que ſes négociations avec eux, ſur leſquelles ils pouvoient faire fond, quant aux affaires de l'égliſe ; & s'étant apperçu que cette prétendue paix ne renfermoit rien qui pût aſſurer la liberté de conſcience, ni le maintien de la religion catholique, ils proteſterent ouvertement contre, & fulminerent en même temps une excommunication comminatoire, contre tous ceux qui l'accepteroient, comme étant coupables de *parjure volontaire*, puiſqu'au commencement de l'aſſociation ils avoient prêté ſerment, qu'aucun d'eux n'accepteroit de *terme de paix*, ſans le conſentement des autres, dans une aſſemblée générale de toute la nation, qui ſe tenoit ordinairement une fois l'an pour régler les affaires publiques.

Cette action d'éclat fit une telle impreſſion ſur les officiers de l'armée & ſur la nobleſſe de tout le royaume, que la paix fut généralement blâmée & rejettée. Le conſeil même des confédérés, après en avoir examiné murement toutes les circonſtances, la cenſura, & fit mettre dans les priſons les commiſſaires qui l'avoient négociée.

Sur ces entrefaites, l'armée écoſſoiſe étoit en marché avec le parlement anglois, touchant la vente de la perſonne du roi, qui fut enfin laiſſée pour la ſomme de 200000 livres ſterlins, le 8 février 1646, & peu après le comte d'Ormond livra aux commiſſaires du parlement l'épée royale, & toutes les autres marques de la royauté, de même que le château de Dublin. Ce bon ſervice lui valut à Londres une chaîne & une médaille d'or, accompagnées de 13000 livres en eſpéces, comme le comte d'Angleſey, un des commiſſaires l'a avoué depuis.

Pendant que les Anglois ſe donnoient la torture pour trouver des chefs d'accuſation contre leur roi, les Catholiques confédérés pouſſerent vigoureuſement la guerre contre les parlementaires d'Irlande, & ſe rendirent maîtres de tout le royaume, hormis de Dublin & Londonderry. Informés en même temps que le roi étoit détenu dans une priſon étroite en Angleterre, & que le prince de Galles avoit été forcé de ſe réfugier en France, où la reine s'étoit retirée quelque temps auparavant, ils envoyerent pour leurs *agens* vers cette princeſſe & ſon fils, les marquis d'Antrim & milord Muskerry, pour leur faire connoître combien ils avoient envie de conclure la paix, & de contribuer efficacement à tirer ſa majeſté de ſes ſouffrances. Sur quoi milord d'Ormond, qui étoit déja arrivé en France, fut renvoyé en Irlande, vers la fin de ſeptembre 1648, & conclut la paix avec l'aſſemblée générale des confédérés, le 17 janvier ſuivant. C'eſt ce qu'on appelle *la paix de* 48.

Cette paix fut auſſitôt acceptée par tous les Catholiques confédérés, à la réſerve d'un parti peu conſidérable, qui avoit pour chef Eugène, ou plutôt Ouen ô Neil. C'étoit un parent du dernier comte de Tirone. Il avoit ſervi de bonne heure dans les troupes d'Eſpagne, & étoit gouverneur d'Arras, qu'il défendit avec la plus grande capacité & beaucoup de valeur, quand les François en firent la conquête en 1640. Il étoit enſuite paſſé en Irlande, au commencement des troubles, & s'y étoit mis à la tête des Catholiques d'Ultonie, avec leſquels il défit en pluſieurs rencontres les parlementaires. Il étoit reconnu de tout le monde pour le plus brave & le plus expérimenté des généraux du royaume. Il refuſa d'accéder à la paix, piqué du refus que lui avoit fait le duc d'Ormond, jaloux de ſon mérite, d'un des premiers poſtes de l'armée ; juſqu'à ce qu'Ormond, après avoir été honteuſement ſurpris & battu devant Dublin, & après avoir appris l'arrivée de Cromwell, avec des renforts formidables, pour ſoutenir Fairfax, ſon confrere, toujours battu par les Irlandois, ſe trouva dans la néceſſité d'offrir à ce grand capitaine toutes les conditions qu'il pouvoit deſirer. Cet accord auroit probablement eu des ſuites bien favorables pour la cauſe commune, vu que tous les confédérés étoient unanimement réunis contre les parlementaires, ſans la mort prématurée dudit ô Neil, qui ſeul étoit très-capable de rompre les meſures du tyran.

Celui-ci ayant, par ſes cruautés, inſpiré la terreur dans tout le pays, fit plier d'abord tout devant lui. Cependant ſes premiers ſuccès & ſes faveurs ne déconcerterent point les troupes irlandoiſes, & il éprouva de leur part une réſiſtance qu'il n'avoit trouvée ni en Angleterre, ni en Ecoſſe, où ſon ſeul aſpect avoit tout ſoumis. Sa politique, auſſi raffinée que ſon bonheur étoit extraordinaire, lui fit enviſager de quelle conſéquence il ſeroit pour ſa cauſe de détacher les Irlandois des intérêts du roi. C'eſt pourquoi, il leur fit faire les propoſitions les plus raiſonnables ; & même les plus avantageuſes dans de pareilles circonſtances, puiſqu'après la mort du tyran ; elles auroient pu avoir des ſuites très-conſidérables pour le retour de ſa majeſté : mais ces zélés royaliſtes les rejetterent unanimement dans leur aſſemblée générale, tenue à Loughreagh, en 1650, & ne quitterent point les armes juſqu'en 1653, qu'ils ſe trouverent dans l'impoſſibilité de continuer davantage la guerre. Alors même la plus grande partie de l'armée choiſit de s'expatrier ; plutôt que de vivre ſous la domination de l'uſurpateur. Réſolus donc de paſſer le reſte de leurs jours au ſervice de leur prince, ils obtinrent la permiſſion de paſſer en France & en Eſpagne. Mais ceux que l'âge ou les infirmités avoient empêché de profiter de ces conditions, furent traités bien durement, puiſqu'il y eut juſqu'au nombre de quinze à vingt mille, tant ſoldats que pauvres gens de la campagne, vendus comme des eſclaves, pour être tranſportés en Amérique. Pour les officiers & la nobleſſe catholique du royaume, ils furent contraints de ſe retirer de l'autre côté du Shannon, dans la province de Connacie, la plus ſtérile du royaume, & dans le comté de Clare, avec ordre d'y reſter, ſous peine de la vie, ſans une permiſſion expreſſe d'en ſortir. Là, ils étoient expoſés journellement à toutes les avanies imaginables : l'inſolence, l'oppreſſion & la cruauté des petits tyrans qui les gouvernoient, furent portées à des excès inouis.

Sur ces entrefaites Cromwell, ou pour s'attacher les Irlandois par ſes bienfaits, ou du moins pour donner aux nations voiſines quelque bonne opinion de ſon équité, établit une chambre de juſtice à Athlone, à laquelle il étoit ordonné d'accorder dans leſdites contrées à tous les propriétaires des terres qui ſe ſeroient prouvés innocens de la *rebellion*, un nombre d'arpens de terre ſuffiſant pour leur ſubſiſtance, ſuivant leurs différentes qualités & prétentions. De ſorte que par ce réglement, il ſe trouva que quelques-uns de ces gentilshommes eurent le quart, d'autres le tiers, quelques-uns même la moitié des revenus dont ils avoient joui auparavant. Mais cette grace, quelque mince qu'elle fût, irrita tellement leurs perſécuteurs, qu'ils prirent ſouvent la réſolution de détruire tout d'un coup les miſérables reſtes de cette nation : & ce ne fut que la protection ſpéciale de la providence qui les arracha des mains de gens ſi ſanguinaires. Ils gémirent pendant pluſieurs années ſous ce joug ſi dur.

Le rétabliſſement de leur ſouverain, que leurs compatriotes avoient ſi généreuſement ſuivi dans ſes plus grands malheurs, ſembloit devoir mettre fin à toutes leurs calamités, d'autant plus ſurement que ce prince

attribuoit à la bravoure & à la fidélité de ſes ſujets Irlandois, les honneurs & la conſidération dont il avoit joui parmi les étrangers pendant le temps de ſon exil. Effectivement, jamais troupes ne montrerent plus de docilité à ſuivre les ordres de leur maître que celles ci : car pendant qu'il étoit en France, ils ſe rendirent de toutes parts auprès de lui, pour ſignaler leur courage au ſervice d'une couronne, dont ils ont avec raiſon préféré dans tous les temps la protection à celle de toutes les autres couronnes du monde. La ſituation des affaires obligea-t-elle ſa majeſté très-chrétienne à congédier ſon couſin germain, pour chercher un aſyle chez les Eſpagnols ? le premier commandement de ſa part ſuffit à tous ces régimens, pour vaincre leur inclination & les obſtacles qui s'oppoſoient à une obéiſſance qui paroiſſoit ſi déplacée. Ce prince une fois maître de ſon trône & des graces qui y ſont attachées, ne manqua pas ſans doute de faire éprouver à des ſujets de cette eſpéce toute l'étendue de ſa reconnoiſſance. C'étoit bien ſon intention, comme il conſte par ſes premieres harangues aux deux chambres du parlement d'Angleterre, immédiatement après ſon rétabliſſement. Dans la premiere, qui eſt du 27 juillet 1660, il s'exprime de cette ſorte : » Je crois n'avoir pas beſoin de parler de l'Irlande, » qui ne mérite pas d'être ſeule exclue du bienfait de » ma clémence. Ses habitans m'ont témoigné une affe- » ction extrême parmi les étrangers : vous aurez donc » ſoin de mon honneur, & des promeſſes que je leur » ai faites. » Et dans celle du 30 novembre ſuivant, il ſe ſert de ces paroles remarquables, touchant l'arrangement des affaires d'Irlande : « En dernier lieu, » nous nous ſommes ſouvenu, & nous nous ſouvien- » drons toujours de la grande affection qu'une partie » conſidérable de cette nation nous a témoignée pen- » dant que nous avons vécu au-delà des mers, nos » troupes irlandoiſes ayant toujours reçu avec la plus » grande joie & obéiſſance nos ordres, & s'y étant » ſoumiſes de même ; ne balançant pas de ſe retirer » au ſervice que nous leur avons indiqué, comme le » plus utile à nos intérêts, quelque nuiſible qu'il dût » être au leur. Laquelle conduite de leur part ne fau- » roit être que très-digne de notre protection, juſtice » & faveur. » Mais ces grands ſentimens diſparurent bientôt, par la perfidie des miniſtres auſquels ce prince avoit donné toute ſa confiance, & qui avoient bien plus à cœur leur intérêt perſonnel, que l'honneur & la gloire d'un ſi bon maître. Il étoit principalement queſtion alors, ſi les Cromwelliens, qui avoient perſécuté Charles I, juſqu'à lui ôter la vie, & contraint Charles II à paſſer 12 années dans un affligeant exil, devoient être laiſſés dans la paiſible jouiſſance des biens qu'ils avoient obtenus pour leurs ſignalés ſervices contre la couronne ; biens dont Cromwell lui-même ne les avoit point rendus propriétaires, & dont il leur avoit ſimplement accordé la jouiſſance, juſqu'à ce qu'elle eût rempli le payement des ſommes qui leur étoient dues pour leurs ſervices ; biens que Cromwell lui-même, s'il eût vécu, étoit à la veille de retirer de leurs mains, peut-être pour les reſtituer aux anciens propriétaires, qui ne les avoient perdus que par leur fidéle attachement aux intérêts de leurs rois, qui par une paix ſolemnelle dans le pays même, & par des promeſſes réitérées dans les pays étrangers les avoient aſſurés de cette reſtitution. Jamais queſtion n'a paru plus aiſée à décider que celle-ci. Le roi s'étoit déclaré d'une maniere préciſe, en faveur des derniers. Leurs ennemis même, quoique gagnés par l'argent des *Parlementaires*, auſſi-bien que par l'eſpérance certaine de participer aux dépouilles des Catholiques, n'oſerent pas d'abord s'oppoſer aux intentions de ſa majeſté, bien perſuadés qu'ils trouveroient dans la ſuite des moyens efficaces pour en éluder l'exécution, & pour laiſſer jouir les Cromwelliens du fruit de leur parricide ; quoiqu'ils ne ſe fuſſent jamais flatés que cette protection dût leur procurer le quart de ce qu'ils obtinrent en effet.

Pour conſommer ce myſtere d'iniquité, il fallut le compoſer de pluſieurs parties ſéparées, dont les unes ſervirent d'antidote à celles qui paroîtroient favorables à ceux qu'on devoit ruiner de fond en comble. La déclaration du roi, pour le réglement ou *établiſſement* de l'Irlande, qui n'étoit réellement que l'établiſſement des rebelles & des traîtres, auſſi-bien que la deſtruction des plus fidéles de ſes ſujets, y tenoit la premiere place. Après quoi, marcherent les inſtructions, pour exécuter cette déclaration ; enſuite venoit le beau commentaire du parlement, ſur l'une & ſur l'autre. Enfin, le fameux *Acte d'explication* devoit couronner l'ouvrage. Or les Catholiques Irlandois, qui devoient être remis en poſſeſſion de leurs héritages, étoient diſtingués en trois claſſes : la premiere étoit de ceux qu'on appelloit *Innocens*, c'eſt-à dire, de ceux qui n'avoient jamais pris les armes avec les *Confédérés*, avant la paix de 1648 ; la deuxiéme comprenoit ceux qu'on nommoit *Gens à enſeignes*, ou ceux qui avoient ſervi au-delà des mers, ſous les enſeignes de ſa majeſté, pendant ſon exil ; la troiſiéme, enfin, étoit compoſée de ceux des confédérés, que la foi d'un traité ſolemnel autoriſoit à réclamer leurs patrimoines. Le roi parut déterminé à faire juſtice à ces trois claſſes. Pour ce qui regarde les *Innocens*, leurs ennemis mêmes n'étoient pas aſſez impudens pour s'oppoſer à la reſtitution de leurs biens. Excluta-t-on les militaires des faveurs de ſa majeſté ? Les ſervices diſtingués, qu'ils venoient de lui rendre, étoient ſi récens & ſi préſens à ſa mémoire, que perſonne n'oſoit le propoſer. Il n'y aura donc que les confédérés, dont les prétentions ſont principalement fondées ſur la paix de 1648, qui ne pouront ſe flater d'aucune indulgence ? Le roi ſentit parfaitement l'injuſtice qu'il y auroit de manquer à ſes engagemens ; qu'il y alloit de ſon honneur & de ſa conſcience, comme il s'exprime lui-même dans la clauſe qu'il fit inſérer dans ſa *Déclaration*. « Nous ne pouvions, *dit ce prince*, ou- » blier la paix, que nous avons été nous-mêmes dans » la néceſſité de faire avec nos ſujets Irlandois, dans » un temps que ceux qui avoient méchamment uſur- » pé l'autorité dans ce royaume, avoient érigé cette » *odieuſe cour*, pour ôter la vie à notre cher pere..... » C'eſt pourquoi nous ne pouvions que nous regarder » tenus d'accomplir ce que nous devons par cette » paix, à ceux qui avoient honnêtement & fidéle- » ment accompli ce qu'ils nous avoient promis, &c. »

Les Cromwelliens de leur côté, & les partiſans qu'ils avoient achetés à la cour, voyant le roi ſe déterminer dans cette affaire, & n'oſant pas s'oppoſer directement à des intentions ſi généreuſes & ſi dignes de la royauté, firent ſemblant d'entrer dans les mêmes ſentimens ; bien perſuadés que leur injuſte politique ne leur manqueroit pas dans le beſoin, & qu'elle leur fourniroit aſſez de reſſources pour amener le prince à leur point de vue. Ils lui firent donc entendre, & poſerent pour une maxime fondamentale, qu'il y avoit en Irlande plus de terres confiſquées, qu'il n'en falloit pour ſatisfaire tous ceux dont les prétentions étoient légitimes. Enſuite, ils repréſenterent adroitement qu'il étoit raiſonnable de préférer les Proteſtans du *nouvel intérêt* à tous autres prétendans, ou du moins qu'ils ſuiviſſent immédiatement les *Papiſtes innocens*. Par ces deux articles, qui leur furent accordés comme le fondement de tout l'édifice, les ſectaires les plus ſauvages, & les fanatiques les plus décidés, dont les principes avoient toujours été également funeſtes à la vraie religion & au gouvernement monarchique, devinrent tout d'un coup ſous ce manteau de Proteſtantiſme les mignons de l'égliſe & de l'état, & par conſéquent dignes de la plus haute protection.

Les Proteſtans, à qui on devoit aſſurer des poſſeſ-

ſions en Irlande, étoient auſſi de trois ſortes : la premiere compoſoit ceux qu'on nommoit *Aventuriers*, c'eſt-à-dire, *entrepreneurs*, ou gens, qui, fondés ſur le crédit des actes de la dix-ſeptiéme & dix-huitiéme années du régne de Charles I, faits pour la réduction d'Irlande, avoient avancé diverſes ſommes à Londres ſur les terres de ce pays, leſquelles leur coutoient auſſi peu qu'ils vouloient : & cet argent, bien loin d'avoir été envoyé dans cette iſle, n'avoit ſervi, pour la plus grande partie, qu'à lever la fameuſe armée avec laquelle le parlement rebelle défit celle du roi à Edgehill, & cela du conſentement des intéreſſés, qui ſe trouverent alors aſſemblés dans la *ſale des épiciers*. Cette perfidie fut cauſe que Charles I ne fit jamais mention dans ſes différens projets de pacification, d'aucun titre qu'auroient ces *aventuriers* auſdites terres, & n'eut garde de faire aucune proviſion pour eux. La * *déclaration* de Charles II n'eſt pas moins expreſſe ſur la nullité de leur titre. Cependant les défauts les plus eſſentiels ne pouront pas leur nuire dans ces temps de ténébres. Ceux mêmes dont le zèle avoit le plus éclaté en Angleterre, par les avances conſidérables qu'ils avoient faites ſur les ſimples promeſſes du parlement, pour fomenter l'horrible rebellion contre le roi, furent mis ſur un pied égal avec les premiers, & les uns & les autres aſſurés pour toujours de ces fonds acquis de la maniere que je viens de dire, & dont la plupart ne leur avoient couté que le revenu d'une ou de deux années. * *Stat. Irland. pag.* 507, 557.

La ſeconde ſorte de Proteſtans étoient les ſoldats de Cromwell, à qui véritablement ce tyran devoit beaucoup, puiſqu'avec le ſecours de leurs freres en Angleterre, ils l'éleverent d'une condition très-médiocre, à une puiſſance abſolue ſur les trois royaumes; auſſi ſa reconnoiſſance ne fut-elle pas diſproportionée à leurs grands ſervices. Douze comtés entiers furent partagés entr'eux. Il eſt vrai que ce ne fut que par maniere d'hypothèque, pour payer les arrérages qui leur étoient dus, n'ayant jamais voulu accorder de lettres patentes pour leur en confirmer la propriété, dont il auroit ſans doute diſpoſé dans la ſuite, ſuivant les vues de ſa politique. Cette ſituation précaire porta pluſieurs de ces gens-là à vendre leurs intérêts à meſure que l'occaſion s'en préſentoit, ne s'étant jamais aviſé que le roi, une fois remonté ſur le trône, pût ſe réſoudre, comme cela arriva malheureuſement pour ſa famille, à perpétuer de funeſtes ſemences de rebellion, par la donation illimitée de ces poſſeſſions à ſes plus cruels ennemis, tandis qu'il laiſſeroit mourir de faim & de miſere ceux qui avoient un droit ſi inconteſtable d'y rentrer, & de la fidélité deſquels le roi faiſoit de ſi pompeux éloges; apparemment pour adoucir un peu l'amertume de leurs ſouffrances.

La troiſiéme ſorte enfin, étoient les officiers qui avoient ſervi le roi en Irlande, dans quelque temps que ce fût, avant le 5 juin 1649, & dont les arrérages montoient, ſuivant le calcul qu'ils jugerent à propos d'en faire eux-mêmes, à 1800000 livres ſterlins. Ce calcul, quelque extravagant qu'il fût, n'étant pas poſſible que plus de la dixiéme partie en fût vraie, paſſa ſans obſtacle, & mérita l'approbation des *Aventuriers* & des *Soldats*, dont la maxime étoit : *Fais-moi un plaiſir, & je t'en ferai un autre*; car ils conſidérerent ſagement que pluſieurs des 49 officiers avoient quelque couleur d'un mérite dont ils étoient eux-mêmes deſtitués, & par conſéquent qu'il étoit de leur intérêt de ſe les attacher en les favoriſant de tout leur pouvoir. C'eſt pourquoi, ſous prétexte de ces prétendus arrérages, nos 49 officiers furent gratifiés de toutes les terres confiſquées dans quatre comtés, outre les maiſons & priviléges qu'ils obtinrent dans preſque toutes les villes & bourgs du royaume. Au reſte, comme cette grace pouvoit paroître légere pour de ſi grands ſervices, on y ajouta 100000 livres ſterlins, argent comptant. On ſera d'autant plus ſurpris de ce bon traitement, que le plus grand nombre de ces officiers étoient ou dans une rebellion actuelle contre le roi, pendant tout l'été de 1649, & pluſieurs années auparavant, comme le comte d'Orrery, qui devint enſuite un des principaux favoris de Cromwell, & ſon capitaine des gardes, le comte de Mounſtrath, les lords Kingſton & Coloony, les chevaliers Jones, S. Georges, Coles & autres; ou bien abandonnerent l'armée du roi peu après, pour ſe joindre à l'uſurpateur, qui les récompenſa libéralement, par des donations immenſes. Et ce qui paroîtra ſingulier à tous les ſiécles, eſt que ceux d'entr'eux qui avoient le plus contribué à livrer à l'uſurpateur les villes & les forteresſes les plus conſidérables, furent par ledit *Acte* autoriſés à ſe faire payer de leurs arrérages, « pourvu » qu'ils puſſent, dans l'eſpace de deux ans, faire voir » au vice-roi d'Irlande, ou à ſix membres du conſeil, » qu'ils avoient fait *quelque réparation* pour leurs fau» tes paſſées, en paroiſſant à temps pour le rétabliſſe» ment du roi, » c'eſt-à-dire, en ſe ſoumettant à l'autorité du roi, dans des momens où l'acquieſcement univerſel des trois royaumes les mettoient dans l'impoſſibilité de s'y oppoſer; car ſuivant le ſyſtême, fondé ſur la doctrine de Calvin, les *Elus*, malgré les plus énormes excès, ſont toujours irréprochables & enfans de la grace, parcequ'aucun péché, dit-il, ne leur ſauroit être imputé. Par conſéquent, quand ils trouveroient à propos d'entrer chaque mois dans les cabales les plus noires & les rebellions les plus puniſſables, ils devront paſſer conſtamment pour de fidéles & obéiſſans ſujets, à qui le nom odieux de *rebelles* ne peut jamais convenir : au lieu que les *Réprouvés Papiſtes* ſont certainement damnés, même dans ce monde ici, de quelque innocence, fidélité ou autre mérite qu'ils puiſſent ſe vanter. C'eſt pourquoi, nonobſtant que la *Déclaration* n'eût fait aucune diſtinction des 49 officiers; mais qu'elle leur ordonnât à tous, ſoit Catholiques, ſoit Proteſtans, le payement de leurs arrérages; cependant par les * *Inſtructions* & autres actes poſtérieurs du parlement, les Catholiques, excepté le marquis de Clanrickard & le chevalier Georges Hamilton, furent entierement exclus, quoiqu'aucun d'eux n'eût jamais quitté les étendards de ſa majeſté : mais qu'ils ſe fuſſent tous oppoſés à l'uſurpation, juſqu'à la derniere extrêmité. * *Stat. Irland. pag.* 509, 528, 581.

C'eſt ainſi que ces miniſtres, formés dans une école pire que celle de Machiavel, qui vouloit du moins qu'on conſervât les dehors d'une probité naturelle, trouverent le malheureux moyen de conduire inſenſiblement le roi à commettre les injuſtices les plus criantes, & pour leſquelles ſa grande ame avoit le plus d'horreur. Voici un échantillon de leur ſavoir faire, qui devoit être une leçon trop importante, pour être négligée dans la ſuite par ceux qui leur ſuccédérent dans leurs maximes politiques, auſſi-bien que dans leurs principes religieux.

Comme parmi les Catholiques, il n'y avoit que ceux qu'on avoit déſignés ſous le nom d'*Innocens*, que la *Déclaration* mettoit en poſſeſſion de leurs biens, ſans aucunes repriſes préalables; ces meſſieurs eurent grand ſoin d'y faire ajouter dix ou onze *qualifications*, pour rendre en quelque ſorte impoſſible à aucun Catholique Irlandois, d'être réputé innocent. Car la premiere portoit qu'aucun ne ſeroit rétabli comme un *Papiſte innocent, qui étant majeur, & dans ſon bon ſens, avoit joui de ſes biens perſonels ou réels, dans les quartiers des rebelles.* Par cette exception ſeule, on peut aiſément juger de tout le reſte, & ſe former une idée de la juſtice que les Irlandois avoient à eſpérer; puiſque ſuivant la teneur de ces paroles, non-ſeule-

ment ceux qui avoient vécu paiſiblement dans les campagnes, ſans avoir pris les armes pour aucun parti : mais auſſi ceux qui combattoient pour le roi, en Angleterre, au cas qu'ils euſſent reçu la moindre portion de leur revenu en Irlande, pendant la guerre, devoient être cenſés coupables, & leurs héritages livrés à ces honnêtes gens, qui avoient ſi courageuſement renverſé la royauté.

C'eſt ſous des *qualifications* ſi dures qu'on établit à Dublin une cour ſur le modéle de celle que Cromwell avoit fait ériger à Athlone, en 1654, en faveur des Catholiques, tranſplantés en Conacie & dans le comté de Clare, avec cette différence que la cour de l'uſurpateur étoit de beaucoup la plus impartiale des deux : car ſoit que les Cromwelliens manquaſſent d'argent, pour ſuborner des témoins ; ſoit qu'ils ignoraſſent l'art d'employer de pareils ſcélérats, prêts à vendre leurs conſciences au plus vil prix, il eſt conſtant que peu de ces mercenaires furent produits ; au lieu qu'il en parut ſans nombre à cette derniere *cour*, où ils furent même beaucoup accueillis & encouragés. La cour d'Athlone n'eût limité aucun temps aux *tranſplantés*, pour faire valoir leurs prétentions ; au lieu que celle de Dublin accorda à peine ſix mois, pour examiner les prétentions de tous les Catholiques du royaume, n'ayant ouvert ſes ſéances que le 15 février 1663, & les ayant finies vers le milieu d'août ſuivant. Pendant ce court intervalle, près de 1000 intéreſſés furent examinés, dont au moins la moitié fut déclarée innocens, malgré la rigueur des ſuſdites qualifications & la licence effrénée des faux témoins. Un ſeul exemple, parmi 100 de pareille eſpèce, ſuffira pour mettre en évidence la corruption, & des témoins & des juges. M. François Bétagh de Moynalty, qui vivoit en 1693 à la cour de S. Germain en Laye, dont les ancêtres avoient poſſédé des terres conſidérables dans le comté de Méath, pendant ſept à huit cens ans, fut accuſé d'avoir, à la tête d'une compagnie d'infanterie, pillé & ſaccagé ſes voiſins Proteſtans, quoique de notoriété publique, il n'eût au mois d'octobre 1641 que 9 ans, âge peu compétent à des excès de cette nature. De plus, des deux témoins produits contre lui, qui n'étoient que de la lie du peuple, l'un n'avoit pas encore trois ans en 1641. Un parjure ſi manifeſte, ni l'innocence de ce gentilhomme, atteſtée par toute la nobleſſe du canton, ne firent aucune impreſſion ſur ces juges. Et quoique dans la ſuite le chevalier Rainsford, principal commiſſaire ou juge de ladite cour, eût expreſſément reconnu l'injuſtice de ce procédé, ſur les reproches que lui en fit la marquiſe d'Antrim, femme en premieres noces du fameux duc de Bouckingham, & Proteſtante, en préſence du comte de Limerick, & autres perſonnes de qualité, cependant il ne fut jamais queſtion de lui faire la moindre réparation.

Le traitement qu'eſſuya le chef des de la Roche, vicomte de Fermoy, n'eſt pas moins ſingulier. Ce ſeigneur, dont les terres produiſent aujourd'hui 50000 livres ſterlins de revenu annuel, avoit ſuivi le roi pendant tout le temps de ſon exil, & l'avoit ſervi à la tête d'un beau régiment tant en France qu'aux Pays-Bas. Il ſe trouvoit par conſéquent dans le cas de reprendre toutes ſes poſſeſſions : cependant il n'a jamais pu y rentrer, ni aucun de ſes héritiers. C'eſt aujourd'hui le vicomte de la Roche, ou de Fermoy, lieutenant général au ſervice du roi de Sardaigne, & gouverneur de Cagliari, qui a un droit légitime à cette belle ſucceſſion.

Il reſtoit encore 7000 perſonnes qui avoient à faire examiner leurs prétentions, & qui méritoient d'être écoutées auſſi-bien que les autres ; puiſque tout homme doit être réputé innocent, juſqu'à ce que le contraire ſoit prouvé. Il eſt même à préſumer, que malgré le débordement des faux témoins & les perverſes diſpoſitions des juges, grand nombre de ces prétendans ſe ſeroient arrachés aux noires pratiques & criminelles préventions des uns & des autres : mais on leur en ferma les voies pour toujours, par un nouvel *Acte d'explication*, qui leur interdiſoit toute démarche ultérieure à cet égard. En voici les propres paroles, qui étonneront ſans doute tout lecteur équitable. » Il eſt déclaré par icelui, qu'aucune perſonne, ou » perſonnes, qui par les qualifications de l'*Acte précédent*, n'ont pas été prononcées innocentes, ne ſe» ront dans aucun temps à venir réputées innocentes, » juſqu'à prétendre à aucune terre ou ténement, dont » cet *acte* a diſpoſé, ni admiſes à aucun privilége ou » faveur ultérieure, d'être adjugées innocentes, ni à » aucun privilége d'article quelconque. »

Après que ces tribunaux eurent renvoyé tant de milliers de perſonnes innocentes, ſans daigner ſeulement écouter leurs plaintes, on ne ſera pas ſi ſurpris du traitement qu'éprouverent ces généreux guerriers, qui avoient tant ſouffert au-delà des mers, pour le ſervice du roi, & pour qui ſa majeſté avoit fait paroître tant d'affection, en faiſant inſérer dans ſa déclaration une clauſe ſpéciale en leur faveur. Comme l'impudence la plus décidée ne pouvoit pas s'oppoſer ouvertement à l'exécution des promeſſes que le ſouverain avoit faites aux militaires, la cabale ſut préoccuper l'eſprit de ſa majeſté de l'idée la plus chimérique qui fût jamais : cette idée étoit qu'il y avoit à la diſpoſition de la couronne aſſez de terres confiſquées pour ſatisfaire à toutes les prétentions bien fondées. Une idée ſi bizare ſervit néanmoins de raiſon pour mettre dans la *déclaration* cette admirable clauſe. « Les Irlan» dois à qui nous nous propoſons de donner ſatisfa» ction, ſont ceux, qui ayant été avec nous hors de nos » états, & n'ayant pas probablement des fonds ou au» tres proviſions, peuvent avec moins d'inconvénient » attendre des repriſes, qu'il y en auroit de dépoſſéder » d'autres, (c'eſt-à-dire, les ſoldats que Cromwell » avoit amenés avec lui d'Angleterre) ſur-tout étant » entiérement perſuadés que dans peu nous leur aſſi» gnerons leurs repriſes reſpectives, ayant en notre » pouvoir des portions de terres confiſquées, ſi bel» les & ſi étendues, dont nous n'avons pas encore diſ» poſé, & qui ſont réſervées pour cette fin. » * *Stat. Irland. pag.* 517.

Comme ces *Aventuriers* & ces ſoldats de Cromwell devoient jouir de tout ce qu'ils poſſédoient, juſqu'à ce qu'on leur trouvât des repriſes équivalentes de terres confiſquées, leurs protecteurs firent ſi bien, que preſque toutes ces terres furent libéralement données aux comtes d'Ormond, d'Angleſey, d'Orrery, &c. pour avoir ſi bien ſervi la couronne ; ou cédées à de pieux uſages, comme à augmenter les revenus de l'univerſité de Dublin, & à établir des écoles pour l'éducation gratuite ; à enrichir quelques évêques & miniſtres ; ſans parler des donations faites à pluſieurs autres qui n'y avoient aucun titre par la déclaration. De ſorte que les fonds ſe trouvant épuiſés par ces largeſſes ſi déplacées, les repriſes devinrent impoſſibles ; & par conſéquent les Cromwelliens reſterent dans la paiſible jouiſſance de leur uſurpation. Les cinquante-quatre perſonnes même, qu'on appelloit les *Dénommés*, parcequ'ils avoient eu aſſez de crédit pour ſe procurer une clauſe particuliere dans l'*Acte d'explication*, par laquelle ils étoient autoriſés à reprendre chacun ſa maiſon ſeigneuriale, & 2000 arpens de terre autour d'elle ; ces *dénommés*, dis-je, que le comte d'Orrery, par une raillerie piquante, déſignoit comme gens qui devoient être rétablis *nomine non re*, de nom, & non d'effet, ne furent guères mieux traités que les autres, faute de repriſes pour les poſſeſſeurs actuels. Et afin qu'ils ne s'imaginaſſent pas qu'il pouroit y avoir à l'avenir quelque reſſource pour eux, ces grands Solons ſtatuerent comme une loi fixe &

Digitized by Google

invariable, « que toutes les fois qu'il s'éléveroit quel-» que doute touchant aucune des clauſes inſérées » dans leſdits *Actes*, elles ſeroient toujours expliquées » en faveur des *Proteſtans*, comme étant ceux qu'on » avoit principalement en vue de fixer & d'aſſurer. » * *Stat. Irland. pag.* 528, 863.

On aura de la peine à comprendre comment le roi a pu ſe laiſſer éblouir par des avis, non-ſeulement contraires à toute juſtice, mais même infiniment pernicieux aux intérêts de ſes royaumes & de ſa maiſon. Il s'eſt ſouvent trouvé des princes, qui par des raiſons d'état, ont accordé le pardon à leurs ſujets révoltés, lorſqu'ils ſont rentrés dans le devoir & la ſoumiſſion. Mais qu'un roi, non-ſeulement pardonne à ſes ſujets rebelles, mais les gratifie auſſi avec profuſion des riches patrimoines de ceux qui ſe ſont, fidélement attachés à lui juſqu'à ſubir les plus grands maux de la vie; c'eſt ce dont il n'y a pas peut-être un ſeul exemple dans l'hiſtoire.

La politique, dira-t-on, ne permettoit pas d'en agir autrement dans les circonſtances d'alors, vu le grand nombre de parlementaires mal affectionés, qui ſe trouvoient ſaiſis de ces nouvelles acquiſitions, & qu'il ne falloit pas irriter de nouveau. Pourquoi donc n'a-t-on pas tenu cette même conduite en Angleterre & en Ecoſſe? Le parti étoit-il moins formidable dans ces deux royaumes que dans le premier? Si le roi avant ſon départ de Bréda, promet de payer les arrérages des officiers & ſoldats du général Monck, n'auroit-on pas pu en faire autant en Irlande qu'aux autres iſles, *par des taxes publiques*, ſans priver de leur ſubſiſtance un ſi grand nombre de veuves & d'orphelins, & de leurs héritages, tant de gentilshommes dont les éminens ſervices méritoient des récompenſes ſignalées. Cette injuſtice ne peut non plus être regardée comme l'effet d'une prudence ſimplement mondaine, qui dictoit au chancelier, comte de Clarendon, cette maxime déteſtable, qu'il inculquoit ſouvent au roi: *Faites beaucoup de bien à vos ennemis; pour vos amis, ils ne vous feront pas de mal.* Car une pareille façon d'agir n'eſt pas moins oppoſée à la ſaine politique qu'à l'honneur & à l'équité: mais le roi n'a fait en tout cela que ſuivre les avis de ſon conſeil & de ſes courtiſans. Il eſt à ſouhaiter qu'une telle excuſe l'ait juſtifié devant le tribunal du ſouverain juge. Charles I, ſon pere, ne la trouvoit guères bonne, comme on peut voir par les reproches qu'il ſe fait dans ſon *Icon Baſiliché*, d'avoir quelquefois préféré les ſentimens des autres aux lumieres de ſa propre conſcience. Le fils, à qui ce bel ouvrage eſt adreſſé, n'a pas été aſſez en garde contre les ruſes d'un miniſtere dont la morale étoit auſſi dépravée que l'avidité étoit inſatiable. Les Irlandois, accablés ſous le poids de tant d'oppreſſions & de mauvais traitemens, deviendront ſans doute moins ardens à défendre les intérêts de leurs ſouverains? Point du tout. Rien ne ſera capable de les détourner de leur devoir à cet égard. Ils riſqueront tout, plutôt que d'y manquer. Ce prince, dont le cœur & l'eſprit étoient naturellement excellens, voyant qu'il avoit perdu le précieux moment d'appuyer ſa propre maiſon, en rendant juſtice à ſes ſujets catholiques d'Irlande, qui étoient preſque les ſeuls ſur qui il pouvoit ſolidement compter, ſe fit un devoir de les traiter le moins mal que les circonſtances ſembloient le permettre, de ſorte que pendant ſon régne peu de ces loix pénales, dont ſes parlemens renouvelloient ſi ſouvent les rigueurs, & auſquelles la néceſſité d'avoir des ſubſides, l'obligeoit de conſentir, furent miſes en exécution. Les pairs catholiques avoient ſéance au parlement; leurs avocats plaidoient les cauſes, & étoient ſouvent préférés à ceux de la croyance contraire, par les Proteſtans mêmes. Des eccléſiaſtiques également habiles & zélés, qui ſe faiſoient un devoir eſſentiel d'inſtruire la jeuneſſe de leur pays dans les lettres humaines, auſſi-bien que dans les principes de la vraie religion, tenoient des écoles connues, pour former de bons ſujets, qui leur ſuccéderoient dans ces mêmes fonctions, ou qui en rempliroient d'autres ſelon la vocation d'un chacun: mais qui tendoient toutes à la conſervation du précieux dépôt de la foi. En un mot, les Catholiques étoient publiquement tolérés, quoique les loix pénales ne fuſſent pas révoquées.

La fin du régne de Charles II, & le commencement de celui de Jacques II ſon frere, annonçoient les eſpérances les plus flateuſes pour la religion catholique, le premier ayant abjuré l'héréſie au lit de la mort, & le ſecond ayant heureuſement ſurmonté les cabales & la mauvaiſe humeur des deux chambres du parlement, qui vouloient l'exclure de la ſucceſſion au trône, à cauſe de la profeſſion ouverte qu'il faiſoit depuis pluſieurs années de cette même religion. La politique mondaine a cenſuré la vivacité que ce prince fit voir d'abord pour étendre ſa croyance, en favoriſant, par des préférences marquées, ceux qui en faiſoient profeſſion: & la politique chrétienne, ou la vraie prudence, a blâmé avec plus de raiſon la confiance trop illimitée, qu'il accorda à quelques-uns des membres de ſon conſeil, qui le trahiſſoient ſous-main, & que la bonté de ſon cœur ne lui permettoit pas de ſoupçoner, nonobſtant les raiſons les moins équivoques qu'il avoit de s'en défier. Tout le monde eſt inſtruit des noires pratiques de ces méchans conſeillers, & de la chute déplorable de ce religieux prince, qui fut abandonné, non-ſeulement de preſque toute la nation angloiſe; mais même de ſes deux filles & de leurs maris, dont l'un étoit en même temps ſon neveu, qui non content d'avoir chaſſé de ſes royaumes, ſon beau-pere & ſon oncle, s'aſſit tranquillement ſur ſon trône, où il reçut ſérieuſement les éloges & les applaudiſſemens de quantité de plumes vénales. Les ſeuls Irlandois demeurerent fidélement attachés à leur légitime ſouverain. Fermement réſolus de tout ſacrifier à ſon intérêt & à leur devoir, ils prirent les meſures les plus efficaces, que le temps & les lieux laiſſoient en leur pouvoir, pour s'oppoſer vigoureuſement à l'uſurpation du prince d'Orange; qui les en eſtima davantage, comme on peut s'en convaincre par les propoſitions avantageuſes qu'il leur a fait faire en différentes occaſions, quoiqu'une eſpéce de néceſſité politique l'obligeât à punir leur refus avec beaucoup de ſévérité & d'injuſtice.

Louis *le Grand*, ſeul appui, parmi tant de princes catholiques, en Europe, de ſon couſin & de ſon allié détrôné, envoya des ſecours de troupes avec des armes & des munitions dans l'Irlande. Pluſieurs mémoires de ces temps-là, entr'autres ceux de madame de la Fayette & de Burnet, prétendent que M. de Louvois, mécontent de la préférence que le roi Jacques donna à M. de Lauſun, ſur ſon fils, M. de Souvray, pour commander ces troupes, ne ſe prêta qu'à contrecœur à tous les arrangemens que ſa majeſté très-chrétienne faiſoit faire en faveur de ce prince, qui moins habile politique, en cette occaſion, qu'homme d'honneur, voulut, à quelque prix que ce fût, garder la parole qu'il avoit donnée à M. de Lauſun. Quoi qu'il en ſoit des conjectures de ces auteurs, il eſt certain que les ſecours ne furent point proportionés au beſoin qu'on en avoit en Irlande, ni aux grands avantages que la France auroit pu tirer d'une puiſſante diverſion dans ce pays-là. Burnet dit qu'on avoit voulu rémédier aux fautes qu'on avoit commiſes à ce ſujet, mais qu'on s'y prit trop tard. La perte de la bataille de la Boyne, donna un furieux échec aux affaires de ſa majeſté Britannique. C'eſt la ſeule action générale où Guillaume triompha. Ses adulateurs n'ont point rougi de comparer cette journée à celles d'Arbelles, de Pharſale, aux plus écla-

Digitized by Google

tantes victoires de Louis XIV, quoiqu'il ſoit de notoriété publique, que ce prince ne dût ſes lauriers qu'à ſa grande ſupériorité ſur l'armée irlandoiſe. Le même Burnet, tout partial qu'il eſt dans la plupart de ſes récits, convient que l'armée du prince d'Orange étoit forte de 36000 hommes effectifs, troupes vieilles & aguerries, au lieu que l'armée du roi n'étoit compoſée que de 26000 hommes, dont 16000 n'étoient que des milices, armés la plupart de gros bâtons ou perches, & plus mal payés. De ſorte que ce grand héros pouvoit ſe vanter d'avoir battu avec 36000 hommes, 5000 François, & environ autant d'Irlandois armés, qui ſe trouverent dans cette fameuſe action. Ce qui ſe paſſa immédiatement après, au premier ſiége de Limerick, que ces mêmes troupes, ſans armes & ſans diſcipline, firent avec tant de valeur lever au prince d'Orange en perſonne, & l'année ſuivante, après la retraite des François à Aghrim, & au ſiége de Limerick, fit appercevoir à ce prince éclairé, combien il lui importoit d'empêcher, par la prompte concluſion d'une paix avantageuſe & honorable, que les Irlandois ne ſe diſciplinaſſent bientôt par la continuation de la guerre. C'eſt pourquoi, ſur le point de repaſſer en Angleterre, il laiſſa des ordres poſitifs à ſon conſeil à Dublin, d'offrir une amniſtie générale & la reſtitution de leurs biens & patrimoines, avec des priviléges conſidérables à tous ceux qui ſe ſoumettroient à ſon autorité, en exigeant d'eux le ſimple ſerment de fidélité. Mais les membres de ce conſeil corrompu, dont l'avidité ne pouvoit être raſſaſiée ſans le partage qu'ils feroient entr'eux des biens confiſqués des royaliſtes, ſupprimerent la déclaration du prince, qui avoit déja été imprimée, & attendirent le ſuccès du ſiége de Limerick, afin de prendre leur parti, ſuivant les événemens. En effet, voyant que la capitulation, faite pour la reddition de cette importante place, n'étoit pas, à beaucoup près, auſſi avantageuſe aux Catholiques Irlandois, que cette déclaration; ils ſe firent un mérite auprès de leur maître, de leur manque de ſoumiſſion à ſes ordres, perſuadés que n'étant encore qu'aſſez chancelant ſur ſon nouveau trône, il n'oſeroit déſapprouver une conduite qui ſembloit auſſi prudente, ſelon la fauſſe ſageſſe du ſiécle, qu'elle étoit réellement artificieuſe & blâmable.

Guillaume, élevé dès ſa plus tendre jeuneſſe dans les maximes d'une politique bien déliée, donna des éloges au zèle des lords juſticiers, qui avoient été chargés de dreſſer ſa déclaration ſur les inſtructions qu'il leur avoit laiſſées; mais il leur recommanda inſtamment de ſauver *ſa parole & ſon honneur*, en faiſant obſerver ponctuellement tous les articles de ladite capitulation, puiſqu'en y manquant, il y auroit à craindre que quelques-unes des puiſſances catholiques, qui étoient ſes amis & ſes alliés, ne ſe refroidiſſent à ſon égard. Ces *Régens* n'eurent garde de laiſſer échaper l'occaſion de mériter les bonnes graces de ce nouveau maître. C'eſt pourquoi, ils s'oppoſerent vivement aux prétentions injuſtes & ſcandaleuſes de la plupart des Proteſtans d'Irlande, qui ſoutenoient ouvertement qu'on étoit en droit d'annuller, ſans ſcrupule, un traité ſi ſolemnel, ratifié par le roi Guillaume, dans les mêmes formes que les rois d'Angleterre ont coutume de ratifier les traités les mieux concertés qu'ils font avec les têtes couronnées, en y appoſant le *grand ſceau* d'Angleterre; s'obligeant pour lui & ſes ſucceſſeurs d'en obſerver le contenu, &c. Leur aveuglement ne leur a pas permis de diſtinguer le cas des Irlandois d'avec celui où ſe trouveroient des ſujets rebelles, ou des ſectaires qui auroient introduit une nouvelle croyance dans l'état, puiſque ce peuple n'avoit d'autre crime que d'obſerver le ſerment de fidélité qu'ils avoient prêté à leur roi légitime, en combattant ſous ſes étendards, & en le ſoutenant de toutes leurs forces; crime aſſurément d'une eſpéce ſinguliere, & qu'aucun roi d'Angleterre ne voudra jamais regarder comme tel. N'eſt-il pas évident qu'il s'expoſeroit, en ſuivant un tel exemple, à perdre ſa couronne, par la révolte aſſurée de la plupart de ſes ſujets, qui craindroient avec raiſon, d'encourir la confiſcation de leurs biens, en réſiſtant au premier uſurpateur qui ſe mettroit en tête d'envahir les iſles Britanniques? Si les Irlandois, après la retraite de leur ſouverain, obligés de ſe ſoumettre à la loi du vainqueur, à qui ils auroient promis toute obéiſſance & fidélité, s'étoient révoltés dans la ſuite, en prenant des meſures, ou cachées, ou ouvertes, pour le rétabliſſement du prince exilé; alors ils ſe trouveroient dans le cas où les loix des nations décernent des peines ſéveres contre les violateurs de la foi publique. Mais il étoit réſervé à l'Angleterre de donner aux yeux de l'univers de ces ſcènes uniques, dont elle avoit joué le premier acte environ 100 ans auparavant, dans la perſonne de la biſaïeule du roi détrôné, & le ſecond acte, dans la perſonne de ſon pere, il y avoit 40 ans. Le prince d'Orange débarque à Torbay, marche vers Londres, eſt joint par les régimens du roi, qui ſe voit abandonné en un inſtant de ſes confidens, & de ceux qu'il avoit comblés de biens & d'honneurs. Son gendre & ſon neveu entre dans ſa capitale, fait convoquer une eſpéce de conſeil, qu'on a nommé *Convention*, fait déclarer le trône vacant; menace ceux qui paroiſſoient choqués de pareils procédés, de les abandonner au reſſentiment du roi, en ſe retirant en Hollande; donne des ordres ſecrets de laiſſer évader ſon beau-pere, dont la préſence auroit pu gêner ſon ambition, par un reſte de bienſéance qu'il ſeroit obligé de garder avec lui. Enfin, après avoir ſurmonté des obſtacles qui devoient être invincibles à tout autre homme plus délicat & moins ambitieux, il ſe fait proclamer roi, & ſa femme, reine de la Grande Bretagne. Toutes ces opérations, qui naturellement auroient du être ſi longues & ſi pénibles, ſe trouvent achevées en huit jours de temps. Le défaut d'un parlement légitime, convoqué par un roi légitime, n'arrête pas ces progrès, quoique ſans cette autorité rien ne puiſſe avoir force de loi en Angleterre, ſelon les loix fondamentales du royaume. La choſe preſſoit. Il fallut remédier à tous les inconvéniens, aux dépens même de tout ce qu'il y a de plus ſacré & de plus inviolable. Les Irlandois, auſſi-bien que tous les peuples de l'Europe, avoient peine à croire les premieres nouvelles d'une révolution ſi ſubite. Comme leur iſle eſt ſéparée de l'Angleterre, par une cinquantaine de lieues d'une mer extrêmement orageuſe, ſurtout en hiver, où on étoit alors, ls n'apprirent ces changemens que pluſieurs jours après que le ſort de leur royaume eut été reglé en Angleterre, ſans les conſulter. On y avoit décidé & publié que tous ceux qui adhéreroient en aucune maniere au parti du roi Jacques, ſeroient traités comme des rebelles & des traîtres à leur patrie; que leurs biens ſeroient confiſqués au profit du roi légitime régnant, &c.

Toutes ces menaces n'ébranlent pas la fidélité des Irlandois: ils levent des troupes & font tous les préparatifs convenables, ſous l'autorité du vice-roi qui les gouvernoit au nom de leur ſouverain, pour conſerver à celui-ci au moins un de ſes royaumes. Ils ſoutiennent avec différens ſuccès une guerre ruineuſe, pendant trois ans; juſqu'à ce qu'obligés à céder à la grande ſupériorité de l'ennemi, ils ſe trouvent dans la néceſſité de ſouſcrire à la fameuſe capitulation de Limerick, qui avoit plutôt l'air d'un traité de paix entre deux puiſſances, que d'une ſoumiſſion extorquée par la crainte. En effet, le baron de Ginkle, à qui Guillaume avoit confié le commandement en chef de ſon armée, auſſi-bien que ſes ordres ſecrets, auroit accordé aux Irlandois des conditions encore plus

favorables que celles qu'ils obtinrent, ſi les commiſſaires du parlement n'avoient pas traverſé ſes bonnes intentions. Car cet habile général voyant que la ſaiſon, c'étoit le commencement d'octobre, auſſi-bien que la vigoureuſe réſiſtance des aſſiégés, rendoient la réuſſite du ſiége fort incertaine; & appréhendant d'ailleurs l'arrivée des nouveaux ſecours que la France promettoit pour ce pays-là; il ne s'amuſa pas à chicaner avec de braves gens, qu'il ſavoit n'avoir fait dans le fond que leur devoir. Ainſi l'animoſité, ni l'avidité n'ayant pas d'influence ſur ſes démarches, il conçut beaucoup mieux que ces conſeillers prétendus zélés, le véritable intérêt de ſon maître. Il étoit ſtipulé par le premier & le deuxiéme articles de cette capitulation, que tous les Irlandois qui s'étoient déclarés en faveur du roi Jacques, devoient rentrer dans la jouiſſance des mêmes biens, droits, titres, intérêts, priviléges & immunités auſquels ils avoient droit, ou qu'ils poſſédoient ſous le régne de Charles II; qu'ils auroient la même liberté d'exercice pour la religion, ſans qu'il fût permis de les inquiéter à ce ſujet, ni de leur impoſer aucun autre ſerment que celui d'obéiſſance & de fidélité, ce qui eſt ordinaire à tous les peuples qui paſſent de la domination d'un ſouverain à la protection d'un autre, par les ſuites de la guerre; qu'il y auroit pour eux le même exercice de toutes les profeſſions, arts & métiers permis ſous le regne du même roi, avec la liberté d'avoir des armes, des chevaux, & tout ce qui ſeroit néceſſaire pour la défenſe de leurs perſonnes & de leurs maiſons.

Tous les gens modérés, même parmi les Proteſtans ſenſés, ne trouverent rien d'exceſſif, ni de trop favorable dans ces articles. Il n'y eut, comme l'on a dit, que des hommes dominés par un faux zèle, ou plutôt par une avarice inſatiable qui y blâmerent la conduite du général & des commiſſaires du nouveau roi; & le nombre de ces derniers l'emportoit du triple ſur les premiers. Les diſputes éclaterent de part & d'autre, juſque dans les chaires de leurs prédicateurs. Dopping, évêque de Méath, ſi fameux par ſon oppoſition aux meſures priſes par le parlement, tenu à Dublin, ſous le roi Jacques, monta en chaire le premier dimanche après le retour des lords juſticiers du camp, & prononça un véhément diſcours, pour prouver qu'il n'y avoit point d'obligation de garder la foi jurée aux Irlandois, qui, ſelon lui, ſeroient toujours prêts à reprendre les armes, pour ſoutenir & leur roi & leur religion. Moreton, évêque de Kildare, voulant s'oppoſer à une doctrine ſi diabolique, prépara un diſcours pour le dimanche ſuivant, qu'il prononça devant le même auditoire, où ſe rendirent auſſi les membres du conſeil; & réfuta avec beaucoup de force & d'éloquence les principes pernicieux de ſon confrere, en parlant avec modération des Catholiques & de leur cauſe. L'un & l'autre de ces prédicateurs furent blâmés ſelon les paſſions & les préjugés des différens partis, juſqu'à ce qu'un troiſiéme orateur vint concilier des maximes ſi contradictoires. C'étoit le docteur Synge, doyen de S. Patrice. Celui-ci ajuſta tellement ſon diſcours, qu'il convint avec l'évêque de Méath, qu'il ne falloit pas ſe fier aux Catholiques; mais en ſoutenant néanmoins avec l'évêque de Kildare: *Que les articles de la capitulation devoient être exactement obſervés; que les Papiſtes ne méritoient pas à la vérité des faveurs; mais qu'ils avoient droit de s'attendre à la juſtice qu'on ne pouvoit leur refuſer, ni en honneur, ni en conſcience.* Ce diſcours mit fin aux déclamations des prédicateurs: mais l'animoſité des partis ſubſiſta toujours, juſqu'à ce que le plus fort l'emportât au préjudice de la *conſcience & de l'honneur* que le docteur Synge avoit tâché de leur inculquer. Le roi Guillaume, informé de ce qui s'étoit paſſé à Dublin, donna des éloges à la modération de Moreton, qu'il nomma tout de ſuite conſeiller privé, à la place de Dopping, qu'il voulut punir, par la privation de ſa charge, de ſa violence, également injuſte & déplacée.

Il faut convenir que ce prince ſe fit, toute ſa vie, un point d'honneur de l'obſervation deſdits articles, malgré les tentatives réitérées du parlement d'Irlande pour les enfreindre. La chambre des communes de ce royaume entreprit, du vivant même de Guillaume, d'y donner une atteinte viſible, par un acte qu'elle fit paſſer, portant banniſſement perpétuel contre tous les archevêques, évêques, vicaires généraux, & religieux de tous les ordres; avec défenſe de rentrer dans le royaume, ſous peine de crime de lèſe-majeſté; pareilles défenſes furent faites de les aſſiſter, recueillir, ou recéler, ſous peine d'amendes arbitraires, & de confiſcation de tous les biens des délinquans. On pouroit s'imaginer d'abord que cette ſévérité extrême auroit été l'effet de quelque révolte ou conſpiration dangereuſe de la part de ce peuple: mais on ſe tromperoit beaucoup, puiſque depuis cette capitulation, juſqu'aujourd'hui, ce qui renferme l'eſpace de plus de ſoixante ans, on n'a pas pu reprocher à cette nation, ni conſpiration, ni la moindre infraction audit traité. Auſſi, cette premiere entrepriſe n'eut-elle point d'effet remarquable, par la fermeté du prince, qui en fut extrêmement mécontent. Les égards politiques qu'il conſerva toujours pour les puiſſances catholiques, dont il étoit l'allié, joints aux principes de tolérantiſme, dont il faiſoit ſouvent parade, l'empêcherent juſqu'à ſa mort, de conſentir à aucun des projets iniques, que le parlement d'Irlande mit en exécution deux ans après cet événement, c'eſt-à-dire, en 1703. Ce fut alors que parut l'acte célébre, intitulé: *Acte pour prévenir l'accroiſſement du papiſme*, qui ſeroit beaucoup mieux nommé *Acte pour abolir entierement la religion catholique en Irlande*, puiſque toute ſa teneur a un rapport direct à ce but. L'on y renforce l'acte précédent, en le reſtreignant à un petit nombre de curés enregiſtrés, qui ſeroient tenus de donner caution de leur bonne conduite; piége certainement des plus artificieux, puiſqu'il ne tiendroit qu'à leurs accuſateurs de les trouver immanquablement coupables devant une juſtice prévenue. Il y eſt défendu à tout autre eccléſiaſtique de mettre le pied dans le royaume, & à toute perſonne de les recueillir ou aſſiſter, parcequ'un clergé ſans chef & ſans ſupports, des curés ſans vicaires & ſans ſucceſſeurs, promettroient l'extinction prochaine de ce que des gens ſans religion, ſans probité & ſans honneur, appelloient l'*Idolâtrie romaine*. Les loix les plus ſacrées de la *Conſtitution Britannique* y ſont formellement violées. Une de ces loix, qui n'a jamais ſubi d'altération, établit le droit d'aîneſſe pour le ſoutien, principalement des grandes familles; on la change à l'égard des ſeuls Catholiques, en admettant parmi eux les cadets au droit d'un partage égal avec les aînés, à moins que les aînés ne les préviennent, en embraſſant le proteſtantiſme. L'enfant né de pere & mere catholiques, qui renonce à leur religion, eſt autoriſé à ſommer ſes parens de déclarer par ſerment tout le fonds de leur bien; & le pouvoir eſt conféré au chancelier d'aſſigner un tiers de ce fonds à l'entretien de cet enfant, juſqu'à la mort de ſes pere & mere. Pareille facilité eſt accordée aux femmes de ſe ſéparer d'avec leurs maris, en embraſſant la réforme.

Le même acte exclut les parens catholiques de la tutelle des enfans mineurs, & conſtitue le chancelier pour leur donner des tuteurs proteſtans. Il prive tout Catholique de la ſucceſſion d'un Proteſtant, quelque droit qu'il y puiſſe avoir, & de la liberté d'acquérir aucun bien-fonds, en ſon nom, ou même en celui d'un ami Proteſtant, par *fidéi commis*; le rend incapable de jouir d'aucune penſion, ou rente viagere, ni d'exercer aucune fonction du barreau. Il ôte enfin au

Digitized by Google

mari catholique le pouvoir de fixer un douaire à ſa femme ; & défend à tous les Catholiques, ſans en excepter les pairs du royaume, de porter l'épée, ou autres ſortes d'armes, ni de garder des chevaux au-deſſus d'un vil prix. Tous ces articles ſont accompagnés de circonſtances ſi aggravantes, qu'il eſt inconcevable comment des gens, qui veulent encore retenir le nom de *Chrétiens*, n'ont pas eu honte d'en demander la confirmation à un tribunal auſſi éclairé que celui d'Angleterre, & comment cet auguſte ſénat a eu la complaiſance d'approuver une iniquité auſſi criante, tandis qu'il permet le libre exercice de leur religion aux Sociniens, aux Anabaptiſtes, aux Trembleurs & aux Juifs mêmes ; que tous peuvent faire des acquiſitions, & jouiſſent de tous les autres priviléges accordés à ceux de la religion anglicane, excepté qu'ils ſont exclus des emplois publics & des magiſtratures.

En 1710, les Anglois & leurs alliés triomphoient par-tout ; le temps étoit favorable pour porter les derniers coups aux Catholiques. Auſſi s'y prit-on de la maniere la plus forte & la moins chrétienne. On inventa le ſerment d'*abjuration*, qui conſiſte à jurer authentiquement, non-ſeulement de maintenir la forme de gouvernement, introduite par le parlement d'Angleterre ; mais auſſi que la poſtérité du roi Jacques II n'a aucun droit ni prétention aux couronnes des royaumes Britanniques. Il y a tant d'autres clauſes dans cette formule, que beaucoup d'honnêtes Proteſtans refuſent de s'y conformer, & aiment mieux n'avoir aucun emploi, que de ſe parjurer en déclarant qu'ils ſont *de bon cœur & volontairement* une choſe, dont ils ne ſont pas à portée de connoître la vérité, & dont le contraire eſt de notoriété publique ; puiſque jamais naiſſance n'a été accompagnée de preuves plus authentiques que celle du prince de Galles, ſur laquelle on vouloit jetter des nuages. Ce ſerment, cependant, tout révoltant qu'il eſt, doit être prêté par le clergé catholique, ſous peine de banniſſement ; & par les laïcs, ſous peine de groſſes amendes, de priſon & de confiſcation de leurs biens, après un refus opiniâtre.

Il avoit été déja défendu aux Catholiques d'envoyer leurs enfans dans les pays étrangers, pour y recevoir de l'éducation. Cet acte de 1710 leur retrancha la liberté d'entretenir des maîtres ou maîtreſſes d'école de leur religion. Et comme toute contravention à ces différentes loix devoit être punie par des amendes & des confiſcations, il fallut, pour en tirer un profit clair & réel, encourager les délateurs en leur aſſignant d'amples récompenſes, priſes ſur les biens de l'accuſé. Il fallut auſſi mettre une barriere à la modération & à l'équité de certains juges, qui, trouvant ce joug trop inſupportable, ſeroient peut-être tentés de laiſſer les choſes ſur l'ancien pied. C'eſt pourquoi, ce même acte inflige des amendes, & la perte de leurs charges, aux magiſtrats qui ſeroient convaincus d'avoir agi mollement à ces égards. Et cette rigueur eſt paſſée ſi fort en régle dans les parlemens d'Irlande, que les vice-rois les plus ſages & les plus modérés ſont obligés d'en renouveller le ſouvenir, & d'en ordonner l'exécution contre les Catholiques, dans les harangues qu'ils ont coutume de faire à l'ouverture auſſi bien qu'à la cloture de ces aſſemblées.

Le parlement d'Irlande, peu content d'avoir pouſſé les choſes à cet excès, a projetté & même dreſſé deux autres actes, encore plus inouis. Le premier acte établit la caſtration, & le ſecond la peine de mort contre les eccléſiaſtiques qui rentreroient dans le royaume. Le roi Georges I, dont la douceur & l'humanité envers les ſujets catholiques de ſes états, avoient déja éclaté en tant d'occaſions, n'eut garde, non plus que ſon conſeil, d'accorder la ſanction royale à de pareilles horreurs. Les princes catholiques, & particuliérement la cour de France, avoient employé leurs bons offices pour le confirmer dans ſa réſolution. Cette cour étoit alors dans d'étroites liaiſons avec celle d'Angleterre. M. le duc d'Orléans gouvernoit la France au nom de ſa majeſté Louis XV. C'eſt à lui que s'adreſſa le député du clergé catholique, pour avoir ſa protection auprès de la cour Britannique. M. le régent le reçut avec bonté : mais il lui inſinua qu'il auroit mauvaiſe grace d'intercéder pour les Catholiques d'Irlande, tandis que des princes de leur croyance perſécutoient les Proteſtans ; que ceux-ci avoient dans leurs états un droit pareil à ceux-là. Sur quoi le député, homme d'eſprit & de mérite, pria S. A. R. de lui permettre d'expoſer la diſparité entiere qui ſe trouve entre les uns & les autres. Ce prince éclairé lui ayant témoigné qu'il lui feroit grand plaiſir de le mettre au fait d'une choſe qu'il ne concevoit pas aſſez, le député lui fit remarquer la différence que les loix des empereurs & des rois ont toujours miſe entre ceux qui n'ont fait que ſuivre leur ancienne religion, quelqu'erronée qu'elle pût être, & entre ceux qui ſe ſont efforcés d'établir de nouvelles ſectes dans leurs états ; que le droit des nations, toujours ami du repos & du bon ordre, autoriſe à réprimer, & même à exterminer celles-ci ; au lieu que ceux qui profeſſent une religion, même erronée, qui a été la religion de l'état, de toute la nation, & de toutes les nations voiſines, dont ils ont fait profeſſion, de temps immémorial, & avant l'introduction du culte qu'on ſuppoſe être le ſeul véritable, doivent être ramenés à ce culte, par la douceur & la perſuaſion, mais jamais par la rigueur & la violence ; que les républiques grecques & romaine, auſſi-bien que les premiers empereurs, tant païens que chrétiens, ont toujours obſervé cette maxime fondamentale du droit des gens ; que quoique les royaumes & les provinces, dont les Grecs & les Romains faiſoient la conquête, euſſent des opinions particulieres touchant leurs divinités, leſquelles étoient regardées comme pernicieuſes par ces républicains ; on ne trouve cependant pas qu'ils euſſent jamais vexé ces peuples ſoumis à leur domination. « Ils ſe contentoient, *continua-t-il*, d'établir » parmi eux leur propre culte, ſans toucher à la reli» gion ni à la langue des nations conquiſes. Les em» pereurs chrétiens les plus ſages en ont uſé de même » envers les païens, dont le culte étoit, de l'aveu de » tout le monde, une vraie abomination. Ils ont re» commandé aux prédicateurs de l'évangile, auſſi-bien » qu'aux gouverneurs de leurs provinces, de ne pas » ſouffrir qu'on maltraitât perſonne par rapport à ſes » diſpoſitions de perſiſter dans la religion de ſes peres. » Lorſque les uns ou les autres manquoient à des con» ſeils ſi raiſonnables, ils attiroient ſur eux-mêmes » le blâme & quelquefois l'indignation de ces prin» ces, non moins chrétiens, que véritablement politi» ques. Les peres de l'égliſe les plus illuſtres par leur » ſavoir & leur piété ont applaudi, en toutes occa» ſions, à une conduite ſi conforme aux maximes de » l'évangile, en même temps qu'ils montroient un » zèle invincible contre les ſectes qui naiſſoient dans » le ſein du chriſtianiſme ; parceque la nouveauté de » leur doctrine, le droit que l'égliſe conſervoit ſur » des membres qui lui avoient appartenu, & les dé» ſordres que les héréſies cauſent infailliblement dans » les états, étoient des motifs ſuffiſans & légitimes, » pour en arrêter les progrès, & pour en punir les » auteurs. Ainſi, monſeigneur, *conclut le ſage député*, » de quelque œil que meſſieurs les Anglicans puiſſent » regarder notre religion, dont nous avions fait pro» feſſion pendant l'eſpace de près de 1200 ans avant » qu'il fût queſtion de leur réforme, ils agiſſent éga» lement contre le droit des gens, & la douceur de » l'évangile, dont ils ſe diſent les ſeuls vrais diſci» ples, toutes les fois qu'ils nous vexent, par rapport

» à

» à notre croyance. Permis à eux de nous convaincre » des erreurs qu'ils croient y trouver; mais qu'ils » nous laiſſent du moins jouir d'une tranquillité que » nos peres ne refuſoient point aux païens les plus » opiniâtres & les plus endurcis. » Le duc régent gouta beaucoup ces raiſons, remercia le député des lumieres qu'il lui avoit données ſur une queſtion auſſi importante, & lui promit qu'il en écriroit au roi d'Angleterre, ce qu'il exécuta ponctuellement.

Depuis ce temps-là les parlemens d'Angleterre & d'Irlande ſe ſont contentés d'employer des moyens de douceur pour diminuer le nombre des Catholiques dans leſdits royaumes. Les loix, cependant, ſur le droit de ſuccéder, ſur le partage des biens, ſur l'interdiction de toute charge, de toute fonction publique, de toute prétention publique à acquérir un pouce de terre, ſur le ſort des armes même, pour un pays catholique, ſont toujours dans leur vigueur, & toute cette douceur conſiſte dans la liberté d'entendre & de dire plus impunément la meſſe. Il faut rendre juſtice à tous les Proteſtans en général, qu'ils ont beaucoup rabattu de ce zèle amer, qui avoit pouſſé leurs ancêtres à des extrémités ſi condamnables. Ils avoient bonne grace de déclamer contre les cruautés des Eſpagnols dans les Indes, tandis qu'ils imitoient leur conduite en Europe. Les Hollandois ſeuls s'en ſont tenus aux régles de l'équité & de la ſaine politique. Après avoir ſecoué le joug des Eſpagnols, & avoir embraſſé la doctrine de Calvin, ils ne s'aviſerent pas de chaſſer ni de tourmenter ceux des leurs qui ne ſe conformeroient pas à ce nouvel évangile. Ils ſe contenterent de les exclure des charges de l'état, en leur accordant tous les autres priviléges de ſujets. Rien ne juſtifie mieux la ſageſſe de cette conduite, que la fidélité inviolable qu'ils ont éprouvée, dans tous les changemens de l'état, de la part de leurs ſujets catholiques, qui ſont preſque la moitié des habitans de leurs provinces. Ils n'ont jamais, malgré leur grand nombre, trempé dans aucune conſpiration contre leurs maîtres, ni témoigné aucune envie de rentrer ſous la domination qu'ils avoient quittée. Ils ſe ſont toujours diſtingués dans la profeſſion des armes, dans le commerce, dans le barreau, en un mot dans toutes les fonctions qui forment de vrais citoyens. M. Janiçon, réſident, pendant pluſieurs années, du landgrave de Heſſe-Caſſel, près des Etats généraux, & Proteſtant zélé, donne de juſtes éloges à la fidélité des Catholiques Hollandois, dans ſon *Etat préſent des Provinces-Unies*. Il y avoue qu'ils ſont une des plus ſaines parties de cette fameuſe république. Il en eût été de même dans les iſles Britanniques, ſi le même eſprit d'équité & de modération avoit animé ceux qui y ont gouverné depuis deux ſiécles; ſi l'appas des confiſcations & des amendes arbitraires n'avoit pas ſéduit les vice-rois d'Irlande, & ceux à qui ils donnoient leur plus étroite confiance. Ce n'eſt pas que ce pays n'ait eu de temps à autre de ces gouverneurs qui font honneur & à l'humanité & aux princes qu'ils repréſentent. On y a vu le fameux comte d'Eſſex, & en dernier lieu le comte de Cheſterfield, auſſi illuſtre par les talens de l'eſprit & la variété de ſes connoiſſances, que par la bonté de ſon cœur & la ſageſſe de ſes délibérations, qui, non content d'avoir donné à ſes ſucceſſeurs des exemples dignes d'être imités, a employé ſon crédit pour donner aux Irlandois un ſujet capable de les conſoler de ſa courte adminiſtration, dans la perſonne de ſon couſin le comte d'Harington, étant l'un & l'autre de la famille de Stanhope, ſi féconde en grands hommes de guerre & d'état.

Si ce royaume avoit été gouverné en 1703 & en 1710, par des vice-rois d'un mérite ſi ſupérieur, & d'une intégrité ſi généreuſe, il n'eût jamais été queſtion de l'infraction de la capitulation de Limerick, ni des iniques *actes*, qui en ont été les ſuites deshonorantes. On ne parlera pas de la partie militaire de cette *capitulation*. Tout le monde ſait que la plus grande partie de l'armée de Jacques II paſſa en France; que le roi Louis XIV les reçut d'une maniere diſtinguée, en leur accordant toutes les prérogatives & tous les priviléges de ſes propres ſujets; que ces troupes ſe ſont ſignalées dans un grand nombre d'occaſions; & ont donné des preuves bien réelles, non-ſeulement de leur valeur, mais auſſi de leur reconnoiſſance envers nos rois. Leur conduite à Altenheim, à Nerwinde, à la Marſaille, à Crémone, à Luzara, à Caſſana, à Calcinato, à Hockſtet, à Malplaquet, & en dernier lieu à Fontenoy & à Lawfeld, fait voir qu'elles n'ont pas été indignes des différentes graces, dont les rois de France n'ont ceſſé de les combler.

* Cet article eſt extrait des monumens les plus autentiques; le *Pſeautier de Caſſel*; les *Annales d'Ultonie*; Uſſérius, Keating, Flaherty. Il a été fourni par M. l'abbé Hénegan, ſavant Irlandois, ſupérieur du collége des Lombards à Paris. Nous avons préſentement en notre langue une *Hiſtoire d'Irlande*, compoſée par M. l'abbé Ma-Geoghegan, imprimée en deux vol. *in*-4°, chez Boudet. Il faut la conſulter pour ſe mettre bien au fait de ce qui concerne l'hiſtoire de cette iſle.

IRMANOS, *Os ſette Irmanos*, c'eſt-à-dire, *les ſept freres*: ce ſont ſept iſles, une grande & ſix petites, mais toutes également déſertes, qui ont été découvertes par les Portugais, fort avant dans l'Océan Ethiopique, entre l'iſle de Madagaſcar & les Maldives. On voit à l'orient des ſette-Irmanos, un autre peloton de petites iſles, que quelques-uns nomment *Os tres Irmanos*, c'eſt-à-dire, *les trois freres*; & d'autres, *Oſters-Irmanos*, c'eſt-à-dire, *les freres orientaux*. * Baudrand.

IRMINGER (Jean-Jacques) de Zurich, né en 1588, fils d'Ulric Irminger, paſteur de Fravenfeld, commença ſes études dans ſa patrie, les continua dans les académies étrangeres, & fit ſur-tout de grands progrès à Marpurg ſous Goclénius. Après une abſence de cinq ans, il retourna chez lui, & obtint en 1618 le diaconat de S. Pierre de Zurich. En 1620 il fut paſteur de la même égliſe, & en 1645 il parvint à l'*antiſtice* & au paſtorat de la cathédrale de Zurich. Il mourut le 25 de ſeptembre 1649. Il étoit théologien, orateur & poëte. Il a publié des poëſies en allemand & en latin; *Urbis Tigurina munimentum*, & *muſarum Tigurinarium monimentum*: *Bivium Herculis*: *Romana Paſiphaës Minotaurus*. Il compoſa auſſi pour lui-même un poëme funébre.

IRMENSUL, faux dieux des Saxons dans la Weſtphalie, *cherchez* ERMENSUL.

IRNERIUS, qu'on nomme auſſi *Wernerus* ou *Guarnerus*, juriſconſulte Allemand, vivoit au XIIe ſiécle. Il paſſe pour le premier qui ait renouvellé la profeſſion du droit romain, interrompue depuis l'invaſion des barbares. Il avoit eu beaucoup de crédit en Italie auprès de la princeſſe Mathilde; & ayant porté l'empereur Lothaire à ordonner que le code & le digeſte fuſſent lus dans les écoles, il fut le premier qui exerça en Italie cette profeſſion. Sa méthode fut de concilier les réponſes des juriſconſultes & les loix, qui paroiſſent contraires les unes aux autres. Il mourut avant l'an 1150, & fut enterré à Boulogne, où il avoit été profeſſeur. On pouſſe la choſe plus loin; car on dit que Lothaire abrogeant toutes les autres loix, ordonna que le droit de Juſtinien reprît ſon ancienne autorité dans le barreau. Calixte, profeſſeur en théologie à Helmſtad, a ſoutenu que c'eſt un menſonge, & a été ſuivi en cela par Coringius ſon collégue. Mais Berthold Nihuſius a écrit pour l'opinion contraire, & a mené rudement le docteur Calixte. Il eſt certain que la tradition n'eſt point favorable à celui-ci, & qu'elle a donné à Irnérius la qualité de premier reſtaurateur du droit romain. C'eſt encore lui, dit-on, qui porta

Digitized by Google

l'empereur Lothaire, dont il étoit chancelier, à introduire dans les académies la création des docteurs, & qui en dreſſa la formule. D'où vint que dès ce temps-là on promut ſolemnellement au doctorat Bulgarus, Hugolin, Martin, Piléus & quelques autres, qui commencerent à interpréter les loix romaines. Ce fut à Boulogne que ces belles cérémonies eurent leur commencement; elles ſe répandirent de-là dans toutes les univerſités, & paſſerent de la faculté de droit en celle de théologie. On prétend que l'univerſité de Paris ayant adopté ces uſages, s'en ſervit la premiere fois à l'égard de Pierre Lombard, qu'elle créa docteur en théologie. * Bayle, *dict. crit.*

IROQUOIS, nation ſauvage qui habite dans la partie du ſud du Canada, entre la nouvelle Angleterre, la Penſylvanie, le lac Erié & le lac Ontario. Elle eſt diviſée en cinq cantons, qui ont tous leur dialecte particuliere; comme autrefois les Ioniens, les Béotiens & autres parmi les Grecs. Ces cinq cantons ſont les Onſéjour, les Goyogoins, les Aquiés, les Ounoutagués & les Iſonnontaous. Ils ont eu guerre avec les Hurons, dont il paroît qu'ils ſont deſcendus, & avec les Algonquins, & ont beaucoup contribué à la deſtruction preſque totale de ces deux nations, autrefois les plus nombreuſes & les plus conſidérables du continent; ils ont auſſi beaucoup fait de peine aux François dans les commencemens: ils ſont aujourd'hui un peu plus paiſibles. * *Relations du Canada.*

IROQUOIS (riviere des) c'eſt un grand fleuve de l'Amérique ſeptentrionale, qui coule du ſud-oueſt au nord-oueſt à 45 dégrés de la ligne. Il a quatre pieds de profondeur dans l'endroit où il eſt moins creux. Ses rivages ſont environnés d'arbres, & dans la riviere il y a pluſieurs iſles. L'eau nourit beaucoup de poiſſons. Les Iroquois demeurent aux environs, & cultivent de belles vallées aſſez fertiles. L'embouchure de la riviere des Iroquois a 4 ou 500 pas de largeur, & quelques lieues au-deſſus, il y a un ſaut qu'on nomme le *Saut de S. Louis.*

IRSINGEN, en latin *Urſinium*, abbaye de Bénédictins, au-deſſous de Kauffbavern ſur le Vertach en Souabe. Son abbé tient rang dans les états de l'Empire, & a ſon ſuffrage dans les diétes avec d'autres prélats de la Souabe. Le fondateur de cette abbaye fut Henri, margrave de Ramſperg. On commença à la bâtir dans une forêt fort épaiſſe en 1182. Trois ans après on poſa d'autres fondemens ſur la montagne d'Irſingen. Cunon qui en fut premier abbé, aima mieux cependant établir ſa demeure dans la plaine, avec l'approbation du fondateur. Cette abbaye ſouffrit beaucoup dans les troubles de la guerre, ſur-tout lorſque Frédéric d'Autriche & l'empereur Louis eurent des démêlés enſemble. Pierre de Baiſweil, abbé d'Irſingen, ruina tellement cette abbaye par ſes prodigalités, que la plupart des moines en ſortirent: mais Conrad ſon ſucceſſeur en rétablit les affaires ſi bien, que cette abbaye fut en état d'acheter la ville de Baiſwel. * Bruſch. *de monaſter. German.* Bucelinus, *Germ. ſacra.* Cruſius, *annal. Suevor.* Merian, *topogr. Suevia*, &c.

IRTHING, riviere de Cumberland, qui a ſa ſource aux extrémités du Cumberland & du Northumberland; & coulant au ſud-oueſt, elle ſépare ces deux comtés pendant quelque temps; & après avoir reçu le Cambeck, elle ſe décharge dans l'Eden. * *Dict. angl.*

☞ IRTIS, riviere conſidérable du nord de l'Aſie. Elle a deux ſources vers le 47ᵉ dégré de latitude, au nord des confins des deux Bucharies. Celle qui eſt au nord forme une riviere qui coure à l'oueſt, appellée *Chor-Irtis*, & celle qui eſt au ſud en forme une autre qui coure au nord oueſt, appellée *Char-Irtis*. Chacune de ces deux rivieres à ſa ſource d'un lac. Après avoir arroſé une aſſez grande étendue de pays en courant ſéparément, elles viennent ſe joindre vers le 47ᵉ dégré, 30 minutes de latitude, & ne forment plus qu'une même riviere appellée IRTIS. A cinquante lieues environ de l'endroit où ces deux ſources ſe réuniſſent, l'Irtis forme le lac Sayſſan qui peut avoir vingt-cinq lieues en ſa plus grande longueur, & dix en ſa plus grande largeur. Au ſortir de ce lac, l'Irtis commence à devenir une riviere conſidérable. Elle paſſe devant la ville de Tobolskoi, capitale de la Sibérie, où elle a un bon quart de lieue de largeur. Coulant enſuite au nord, elle vient ſe jetter dans l'Oby, au-deſſous de la ville de Samaroff, après avoir fait depuis ſes ſources plus de 400 lieues de chemin. Les bords de cette riviere, depuis ſes ſources juſque vers Tobolskoi, ſont très-fertiles, quoiqu'ils ſoient peu cultivés, parceque les Callmoucks qui en ſont les maîtres juſqu'à l'embouchure de la riviere d'Om ne cultivent point les terres, & ne vivent que de leur bétail; mais depuis Tobolskoi juſqu'à ſon embouchure dans l'Oby, ſes bords ne peuvent plus produire grand choſe, à cauſe du froid. Le czar Pierre I, conſidérant que cette riviere pouvoit lui être d'une grande utilité, pour établir un commerce avantageux entre ſes états & les autres états de l'orient, fit faire en 1715 des établiſſemens de diſtance en diſtance le long de cette riviere en remontant vers le lac Saiſſan. Le plus avancé ſe nomme *Uskameen*, & eſt ſitué à 25 lieues de ce lac, au ſud du pied de la branche ſeptentrionale du Caucaſe, appellée par les Tartares *Tugra-Tubuſſuk*. Les eaux de la riviere d'Irtis ſont fort blanches & légeres. Elles nouriſſent toutes ſortes de bons poiſſons. Les eſturgeons & les ſaumons qu'on y trouve ſont d'un gout délicieux, & ont tant de graiſſe, que les habitans du pays ont coutume de la ramaſſer & de la garder pour les uſages de la cuiſine, tout comme nous faiſons de la graiſſe de nos viandes. * *Hiſt. généal. des Tatars, pag.* 93, 94.

☞ IRUMBERRY DE SALABERRY, famille diſtinguée, dont les armes ſont: *Parti au premier, coupé au premier, d'or au lion de gueules armé & lampaſſé de même; au 2ᵉ de la pointe, d'or à deux bœufs de gueules, accornés & clarinés d'azur; au 2ᵉ parti de gueules à la croix d'argent pommetée d'or, à la bordure d'azur chargée de huit ſautoirs d'or.*

I. Pierre d'Irumberry, ſeigneur d'Irumberry, vivoit en 1467, qu'il maria ſon fils. Il étoit domicilié à S. Jean-de-Piédeport, au royaume de Navarre. Il eut de *Gratioſa* de Lacarra ſa femme, 1. Jean d'Irumberry, qui ſuit. 2. *N.* d'Irumberry, fille, vivante en 1467. 3. *N.* d'Irumberry, autre fille, vivante en 1467.

II. Jean d'Irumberry, qualifié fils-aîné, étoit ſeigneur d'Irumberry & de Salaberry, dans la terre de Ciſſa. Il fut obligé par ſes pere & mere de donner à ſes ſœurs 120 écus ſol & une robe blanche en faveur de ſon mariage. Il fut en même temps déclaré héritier univerſel; & Hyacinthe de Lacarra, premier chanoine & vicaire général de l'évêque de Bayonne, lui abandonna toutes les prétentions qu'il avoit ſur la terre de Caſtille. Il épouſa, par contrat du 19 janvier 1467, *Léonore* de San-Per, fille de dom *Léonor* de San-Per, ſeigneur de San-Per, & ſœur de *Raimond* de San-Per, recteur de S. Pierre; ſon pere lui donna pour dot 1400 écus ſol. Leurs enfans furent, 1. Jean, qui ſuit. 2. *Denys*, premier aumônier de la ville de S. Jean-de-Piédeport, vivant en 1501. 3. *Pierre*, qui vivoit en 1501; & trois filles vivantes auſſi en 1501.

III. Jean d'Irumberry de Salaberry, fils-aîné, & ſeigneur propriétaire d'Irumberry & de Salaberry dans la vallée de Ciſſa, fut déclaré dans ſon contrat de mariage, par ſon pere, ſon héritier; à condition qu'il donneroit la moitié du revenu de ſes biens à *Pierre* de Salaberry, & à trois filles, ſes frere & ſœurs. Il fut déchargé de ſa cottepart des ſommes accordées au roi de Navarre par les trois états dudit pays, pour les an-

Digitized by Google

nées 1526, 1527, 1528, 1529 & 1530, ſuivant un arrêt contradictoire rendu à l'audience de la chancellerie tenue au lieu de Laſſarbau, en Béarn, le 12 août 1533, entre lui & les ſyndic & habitans de la paroiſſe de Buſſunaritz, au pays de Ciſſa. Il épouſa, par contrat du 22 ſeptembre 1501, *Clara* de Larramendi, fille-aînée de dom *Fernando*, ſeigneur de Larramendi, du lieu de Juxie, dans la terre d'Oſtabarre. Ses enfans furent, 1. JEAN, qui ſuit. 2. *Pierre* d'Irumberry; & trois filles vivantes en 1533.

IV. JEAN d'Irumberry, ſeigneur d'Irumberry, au pays de Cize, dans le royaume de Navarre, inſtitué héritier univerſel par ſon pere, qui ſe réſerva de diſpoſer de 2400 livres de rente qu'il poſſédoit ſur la dixme de Cartatigny, en faveur de ſon mariage avec *Iſabelle* de Laxaga, qu'il épouſa par contrat du 15 janvier 1525. Elle étoit fille de *Bernard* de Laxaga, ſeigneur dudit lieu de Laxaga, bailli royal & garde des armes de la terre d'Oſtabares, au royaume de Navarre. Ses enfans furent, 1. PIERRE, qui ſuit. 2. *Pierre* d'Irumberry, qui fut vicaire général à Bayonne. 3. Pluſieurs enfans, dont on ignore les noms.

V. PIERRE d'Irumberry de Salaberry, fils-aîné, ſeigneur propriétaire d'Irumberry & de Salaberry, fut déclaré héritier univerſel par ſon pere. Le roi lui donna une commiſſion de capitaine d'une compagnie de trois cens hommes de pied François, vacante par le décès du ſieur baron d'Anglure, datée au camp de Pazenai, près Bourges, le 28 août 1562. Il fut depuis meſtre de camp. Sa femme fut *Anne* d'Arbide de Lacarra, fille majeure de dom *Antonio* d'Arbide, ſeigneur des lieux de Lacarra & d'Arbide, qu'il épouſa par contrat du 15 ſeptembre 1550. Elle teſta le 25 avril 1593. Etant veuve, elle épouſa en ſecondes noces Capitan Fordelis, dont elle eut *Triſtan* Fordelis, ſous ſa tutelle. Enfin elle épouſa en troiſiémes nôces dom *Domingo* de Lohitegui, ſeigneur de Coro, ſur qui elle ſe repoſa pour ſes honneurs funébres & ſes dettes; déſirant néanmoins être enterrée dans le tombeau du château d'Irumberry; & nomme pour ſes héritiers univerſels ſon troiſiéme mari, & Jean d'Irumberry, ſon fils-aîné. 1. JEAN d'Irumberry de Salaberry, qui ſuit. 2. *Jeanne* d'Irumberry de Salaberry, dame de Echepare d'Ibarola.

VI. JEAN d'Irumberry, ſeigneur d'Irumberry & de Salaberry dans la terre de Ciſſa, teſta le 3 novembre 1590. Il épouſa 1° *Jeanne* de Saint-Martin: & 2° par contrat du 4 juin 1582, *Catherine* de Garat, fille de dom *Simon* de Garat, ſeigneur de Garat & de Harietta, dans la terre de Ciſſa. Elle teſta le 26 août 1592. Les enfans du premier mariage furent, 1. JEAN, qui ſuit. 2. *Bernard*, prêtre. 3. *Pierre*, protonotaire du ſaint ſiége apoſtolique. Ceux du ſecond mariage furent, 4. PIERRE-SIMON d'Irumberry, qui a paſſé en France, & a formé la branche de SALABERRY, *rapportée ci-après*. 5. *Gracieuſe-Marguerite*, mariée à *N*..... de la Borde, dont une fille nommée *Catherine*, vivante en 1592.

VII. JEAN d'Irumberry, ſeigneur propriétaire des palais d'Irumberry & de Salaberry, vivant en 1593, épouſa *Catherine* d'Aphat, dont il eut 1. ANTOINE, qui ſuit. 2. ARNOUL, prêtre & curé de S. Jean-le-Vieux. 3. *Magdelene*, morte ſans poſtérité.

VIII. ANTOINE d'Irumberry, ſeigneur d'Irumberry de Buſſunaritz, épouſa par contrat du 20 février 1614, *Jeanne* d'Etcheparre, dont il eut 1. JEAN, qui ſuit. 2. *Dominique*, prêtre, prieur d'Utziat, & vicaire général de l'évêque d'Acqs. 3. *François*, prêtre & curé d'Ahaxe. 4. *Triſtan*, capitaine d'infanterie, mort au ſervice du roi. 5. *Théophile*, mort en Eſpagne. 6. *Martin*, auſſi mort en Eſpagne. 7. *Anne*, mariée avec *N*.... d'Iratie en Mixe. 8. *Marie* d'Irumberry, mariée avec *Dominique* de S. Jullien d'Ahaxe.

IX. JEAN d'Irumberry, ſeigneur d'Irumberry de Buſſunaritz, au pays de Cize, eut pour femme *Marguerite* d'Eremont de Loſtal, qu'il épouſa par contrat du premier ſeptembre 1641. Ses enfans furent 1. DOMINIQUE, qui ſuit. 2. *Dominique*, prêtre, prieur d'Utziat. 3. *Jeanne*, mariée avec *Arnoul* d'Elitche-d'Ainhize. 4. *Marie*, mariée avec *Arnoul* de Garat, du lieu de Domeſain en Soule. 5. *Anne*, mariée avec *Dominique* de Roſpide. 6. *Jeanne*, mariée avec *Barthelomé* d'Eſquerra, ſieur de la Salle de Larramendy de Juxue. 7. *Gracieuſe*, mariée avec *François*, ſieur de la noble maiſon d'Etchepare d'Arhanxus.

X. DOMINIQUE d'Irumberry, ſeigneur d'Irumberry de Buſſunaritz, au pays de Cize, épouſa par contrat du 22 novembre 1667, *Claude* de Sainte-Marie, dont il eut 1. *Charles* d'Irumberry, cornette de cavalerie au régiment de Naſſau en 1693. 2. *Jean* de Salaberry, étudiant la théologie en 1693. 3. *Dominique*. 4. *Gabriel*. 5. *Claudine-Catherine*. 6. *Anne*. 7. *Claude-Catherine*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SALABERRY.

VII. PIERRE-SIMON de Salaberry, écuyer, fils du ſecond lit de JEAN d'Irumberry, ſeigneur dudit lieu & de Salaberry, & de *Catherine* de Gara, ſa deuxiéme femme. Son pere lui légua 500 francs par ſon teſtament du 13 novembre 1590; & ſa mere, par ſon teſtament du 26 août 1592, lui légua 1000 francs bourdelois. Le duc de Mantoue, en reconnoiſſance des ſervices conſidérables qu'il lui avoit rendus, lui accorda une penſion de 300 livres de rente annuelle & viagere, monnoie de France, par un brévet du 12 ſeptembre 1631, regiſtré au bureau de la chambre des comptes de Nevers; & ladite penſion fut continuée à ſon fils *Charles-Simon* de Salaberry. Il fut pourvu de la charge de receveur des rentes des maiſons de Charleville, & de payeur des pauvres de l'hôpital dudit lieu. Il mourut le 15 août 1637, & fut enterré en l'égliſe de Bethléem, ſituée entre Charleville & le Pont d'Arches, où ſe voit ſon épitaphe. Jacqueline de la Loy, ſa femme, mourut le 21 mai 1631, & fut enterrée en ladite égliſe de Bethléem, près Charleville, où ſe voit ſon épitaphe. Leurs enfans furent 1. CHARLES-SIMON, qui ſuit. 2. *Charlotte*, religieuſe.

VIII. CHARLES-SIMON de Salaberry, écuyer, gentilhomme ordinaire du prince ſouverain d'Arches, bailli d'épée & gruyer de ladite principauté. Il ſuccéda à ſon pere dans les charges de receveur des rentes des maiſons de Charleville, & payeur des pauvres de l'hôpital dudit lieu, ſuivant le brévet que lui donna Marie, ducheſſe de Mantoue & de Montferrat, douairiere, du 15 novembre 1644; il prêta ſerment en qualité de conſeiller en la cour ſouveraine d'Arches, le 12 août 1658, ayant été pourvu dudit office par lettres patentes du duc de Mantoue, données à Mantoue le 22 juin précédent. Il obtint un brévet de conſeiller honoraire en ladite cour, le 20 ſeptembre 1675, lequel fut regiſtré au greffe de cette cour le 30 avril 1676. Dans ce brévet, il eſt qualifié auſſi de *bailli d'épée & receveur des rentes des pavillons de la ſouveraineté d'Arches*. Il fut appellé aux états généraux de Navarre, pour le ſervice du roi, pendant les années 1662, 1668, 1672, 1684, 1685, étant du corps de la nobleſſe. Enfin, le duc de Mantoue lui donna un brévet le 18 août 1690, de 300 livres de gages annuels attachés à ſa charge de bailli d'épée, & que *Charles*, *Vincent* & *Claude* de Salaberry, ſes enfans, en jouiroient, & qu'elle ne ſeroit éteinte qu'après la mort du dernier. Il eut pour femme *Marie-Poncette* Morel, qu'il épouſa par contrat paſſé le 17 ſeptembre 1656, fille de *Claude* Morel, chevalier, ſeigneur de Boiſtiroux, premier préſident en la cour ſouveraine de la principauté d'Arches établie à Charleville, intendant de juſtice, police, finances & fortifications dans la province & frontieres de

Champagne, & de *Jeanne* Guétin. Leurs enfans furent 1. CHARLES, qui ſuit. 2. *N.* de Salaberry, lieutenant général à ..... 3. *Vincent* de Salaberry de Benneville, capitaine de vaiſſeau du roi, puis chef d'eſcadre le 27 mars 1728; enſuite lieutenant général des armées navalles, grand-croix de l'ordre de S. Louis, gouverneur de Château-Porcien, & vice-amiral de France. 4. *Claude* de Salaberry. 5. *Jeanne-Claude* de Salaberry, mariée à *Nicolas* Emmerez, ſieur de Charmoy, ſecrétaire du roi.

IX. CHARLES de Salaberry, fut ondoyé le 15 juillet 1659, en la paroiſſe de S. Remy de Charleville, fut nommé, & reçut les cérémonies du baptême le 9 avril 1661. Il eut pour parain le duc de Mantoue, qui fut repréſenté par ſon premier préſident de la cour de Charleville, bailli d'épée de la ſouveraineté de Charleville. Il fut appellé aux états de la nobleſſe du royaume de Navarre, pour le ſervice du roi, és années 1692 & 1704. Le duc de Mantoue, par ſes lettres du 7 février 1692, lui continua une penſion de 400 livres, ainſi qu'à ſes freres, *Vincent* & *Claude* de Salaberry, & aux enfans dudit Charles, juſqu'après le décès du dernier enfant. Après avoir été premier commis ſous cinq miniſtres différens, & avoir rempli avec une diſtinction ſinguliere, connue de tout le monde, les détails dont il avoit été chargé, il fut pourvu de l'une des quatre charges de maître des comptes, créée par édit du mois de décembre 1690, ſuivant ſes lettres de proviſions données le 14 août 1691, & en prêta ſerment le 31 deſdits mois & an. Depuis, il fut pourvu d'un office de préſident en ladite chambre, par lettres données à Verſailles le 20 octobre 1710, & y fut reçu le 15 novembre. Il a épouſé par contrat du 27 juillet 1691, *Marie-Anne-Françoiſe* d'Arbon de Bellou, fille de *François* d'Arbon, ſeigneur de Bellou, des grands & petits Montblains, conſeiller du roi, tréſorier général de France à Bourdeaux, & d'*Anne* Frotté. Elle mourut âgée de 52 ans vers 1726. Leurs enfans furent 1. CHARLES-FRANÇOIS de Salaberry, qui ſuit. 2. *Louis-Charles-Vincent* de Salaberry, conſeiller-clerc en la Ve des enquêtes, par lettres du 7 avril 1720, dont il prêta ſerment le 11 mai; monta à la grand'chambre en 1736, fut nommé à l'abbaye royale de Coulombs, diocèſe de Chartres, le 6 avril 1742, & conſeiller d'état en 1758. 3. *Joſeph-Charles* de Salaberry de Benneville, capitaine de cavalerie au régiment de la Motte-Houdancourt, lieutenant colonel de celui de la Rochefoucault, & chevalier de l'ordre du roi. 4. *Louis-Charles* de Salaberry, reçu de minorité au grand prieuré de France, en vertu d'un bref de la cour de Rome du 27 février 1706, *ab incarnatione*, & regiſtré à Malte le 19 janvier 1708, ſtyle de France, a quitté l'ordre, & a été depuis capitaine au régiment de Piémont infanterie, enſuite miniſtre du roi de France dans les cercles de l'Empire, & chevalier de ſon ordre. 5. *Anne-Charlotte* de Salaberry, mariée par contrat des 27 & 28 mars 1719, avec *Louis-Pierre* de Romé, chevalier, ſeigneur, marquis de Vernouillet, chevalier de l'ordre du roi & lieutenant de MM. les maréchaux de France, par commiſſion, fils de *Louis* de Romé, chevalier, préſident à mortier au parlement de Normandie, & de *Françoiſe* de Brethel de Gremonville, dont poſtérité; & entre autres *Albert-Marie* de Romé de Vernouillet, reçu de minorité au grand prieuré de France, le premier octobre 1730, lequel fit preuves de ſa nobleſſe en l'année 1753, dont le procès verbal fut admis par la langue de France à Malte le 9 mars 1754.

X. CHARLES-FRANÇOIS de Salaberry, conſeiller au grand conſeil en l'année 1717, enſuite préſident en la chambre des comptes, où il fut reçu le 22 juin 1719, mourut le 2 juillet 1750. Il avoit épouſé par contrat du 22 avril 1728, *Marguerite* Ogier, ſeconde fille de *Pierre* Ogier, grand audancier de France, & receveur général du clergé de France, & de *Marie-Thérèſe* Berger. Les enfans nés de ce mariage ſont, 1. CHARLES-VICTOIRE-FRANÇOIS de Salaberry, pourvu à l'âge de 16 ans & demi, par lettres données à Verſailles le 14 février 1750, de l'office de préſident en la chambre des comptes, en ſurvivance, dont il prêta ſerment le 20 février 1750. 2. *Charlotte-Françoiſe-Hermine* de Salaberry, mariée le 19 avril 1748, avec *Pierre-Dominique* Hariague, baron d'Auneau en Beauce, & maître des comptes, fils de *Pierre* Hariague, ſeigneur de la baronie dudit Auneau & de Guibeville, & ſecrétaire du roi. 3. *Marie-Julie-Charlotte* de Salaberry, mariée le 9 mars 1751, avec *Céſar* de Mouré de Challié, comte de Pontgibaut, & chevalier de l'ordre de S. Louis. * Mémoire remis par la famille, & extrait du procès verbal des preuves de nobleſſe d'Albert-Marie de Romé Vernouillet, admis par la langue de France à Malte, le 9 mars 1754.

IRUS, gueux du pays d'Ithaque, qui étoit à la ſuite des amans de Pénélope, s'appelloit en ſon nom *Arnée*. Ulyſſe étant revenu le tua d'un coup de poing. Il eut une fille nommée *Chryſippe*, qui eut Hélene de Pithius. C'eſt lui qui a donné lieu au proverbe; *Iro pauperior.* * Homere, *Odyſſ. l.* 18. Ovide, *liv.* 3, *eleg.* 7.

IRWIN, petite ville de l'Ecoſſe méridionale, dans le comté de Cunigham, à l'embouchure de la riviere d'Irwin dans le golfe de Cluyd, à ſept lieues de Reinfrew. Elle avoit ſéance & voix dans le parlement d'Ecoſſe, avant la réunion des deux royaumes. Il y avoit autrefois un bon port, qui maintenant n'eſt acceſſible qu'aux petits bâtimens, à cauſe des ſables qui s'y ſont amaſſés. * Baudrand.

I S

ISS, ville de la Babylonie ſur une riviere de même nom. Etienne de Byzance en parle, & Hérodote en fait mention en ces termes: *Il y a huit journées de Babylone juſqu'à une ville appellée* Is, *qui eſt ſituée ſur une petite riviere de ce nom qui ſe décharge dans l'Euphrate.* * Etienne de Byzance. Hérodote, *lib.* 1, *ou Clio.*

ISA, *cherchez* JOSUÉ.

ISAAC, patriarche, fils d'Abraham & de Sara, naquit l'an 2139 du monde, & 1896 avant J. C. ſa mere étant déja ſtérile & âgée de quatre-vingt-dix ans, & ſon pere de cent. Son nom veut dire *Ris*, à cauſe que Sara avoit ri, lorſque dans un âge fort avancé, un ange lui annonça qu'elle auroit un fils. Il ne ſe pouvoit rien ajouter à la tendreſſe que le pere & la mere avoient pour ce fils, tant à cauſe qu'il étoit unique, que parceque Dieu le leur avoit donné dans leur vieilleſſe. Cependant Dieu voulant éprouver la foi d'Abraham, lui commanda l'an 2164 du monde, & 1871 avant J. C. de prendre Iſaac, âgé pour lors de vingt-cinq ans, de le mener ſur la montagne qu'il lui indiqueroit, & là, de le ſacrifier en ſon honneur. Le pere obéit, & ſe fit ſuivre par ſon fils; ils marcherent deux jours, & n'arriverent que le troiſiéme au lieu deſtiné, qui étoit la montagne de Moria. Joſéphe, le vénérable Bede & quelques autres, diſent que c'étoit celle où depuis le temple fut bâti. S. Auguſtin & d'autres veulent que ce ſoit le calvaire, qui fut deſtiné pour ce ſacrifice extraordinaire. Quoi qu'il en ſoit, Abraham laiſſa au bas de la montagne ceux qui l'avoient accompagné, & ne mena que ſon fils, qu'il chargea du bois néceſſaire pour bruler la victime: Abraham porta le feu & l'épée. Iſaac lui demanda où étoit la victime; il lui répondit, *que Dieu y pourvoiroit.* Enſuite il dreſſa un autel, y mit le bois que ſon fils avoit porté, lia Iſaac, le mit ſur ce bucher, prit l'épée & étendit la main pour l'égorger. Dieu fut touché de la fermeté du pere, & de la ſoumiſſion du

fils : il arrêta, par un ange, la main d'Abraham, qui sacrifia au lieu d'Isaac, un bellier qui se trouva près de-là embarassé par les cornes. Isaac, à l'âge de quarante ans, épousa l'an du monde 2179, & 1856 avant J. C. Rebecca, fille de Bathuel, fils de son oncle Nachor; & cette épouse, après dix-neuf ans de stérilité, accoucha de deux jumeaux, Jacob & Esaü, l'an 2199 du monde, & 1836 avant J. C. La famine l'obligea de quitter son pays & d'aller en Gérar, sur les terres d'Abimelech, roi des Philistins, où Dieu le bénit si abondamment, que les habitans & le roi même le prierent de se retirer, parcequ'il devenoit trop puissant. Comme il se vit fort âgé, il voulut bénir son fils Esaü; mais Jacob, par les conseils de Rebecca, surprit la bénédiction d'Isaac, qui étoit aveugle, en se couvrant des habits d'Esaü. Isaac mourut âgé de cent quatre-vingt années, en l'an 2319 du monde, & 1716 avant J. C. * *Genèse*, 21, *& seq. ad* 35. Josèphe, *l.* 1, *antiq. jud.* Torniel & Salian, *in annal. vet. testam.* Pétau, *de doct. temp.* & Riccioli, *tom.* 1 *chron. reform. l.* 6, *c.* 5 *&* 6.

ISAAC (Saint) solitaire de Constantinople, dans le IVe siécle, après avoir vécu plusieurs années dans les solitudes d'Orient, vint à Constantinople du temps de l'empereur Valens, & bâtit une cellule proche de la ville, dans un lieu écarté, où il se renferma. Quand Valens partit de Constantinople pour marcher contre les Goths, qui ravageoient la Thrace, Isaac lui prédit qu'il ne reviendroit pas. Valens le fit mettre en prison, & le menaça de le faire mourir, quand il seroit de retour. La prédiction d'Isaac se trouva confirmée par l'événement. Valens fut tué dans une bataille donnée contre les Goths le 9 d'août 378. Théophane dit qu'Isaac connut dans sa prison le moment auquel arriva la mort de cet empereur. Depuis ce temps-là Isaac continua son genre de vie. Il fut en grande considération auprès de l'empereur Théodose, & se trouva l'an 381 au concile de Constantinople. Deux de ses amis, Saturnin & Victor, lui firent bâtir une cellule hors de la ville du côté de la mer, où il rassembla ses disciples. Il mourut, selon les uns, l'an 383, le 26 de mai, selon d'autres, il vécut jusques vers l'an 410. Il ne faut pas le confondre avec le moine Isaac, qui présenta une requête contre S. Jean Chrysostôme; ni avec un autre solitaire Isaac, qui vivoit en même temps dans le désert de Sété, qui s'enfuit pour n'être pas ordonné prêtre, & sous le nom duquel Cassien a mis deux conférences, où il est traité de la priere. Les Grecs font la fête d'Isaac le solitaire de Constantinople au 30 de mai. * Socrate, *l.* 6, *c.* 40. Théodoret, *hist. l.* 4, *c.* 34. Théophane, *in chron.* Bollandus. Baillet, *vies des saints.*

ISAAC, I de ce nom, empereur de Constantinople, étoit de la famille des Comnénes, & s'étoit acquis une grande réputation par sa prudence & par sa valeur. Ainsi favorisé de Michel Cérularius, patriarche de Constantinople, & des soldats, il se révolta contre Michel VI, dit l'*Ancien*, ou *Stratiotique*, empereur des Grecs, & se mit sur le trône. Il fut couronné le premier jour de septembre 1057 : mais loin de répondre aux espérances que l'on avoit conçues de lui, il se diffama par son avarice & son orgueil, & envoya en exil le patriarche Michel. On dit qu'Isaac fut frapé d'un coup de foudre à la chasse, & que cet accident le saisit d'une si grande frayeur, qu'il quitta la pourpre impériale, en faveur de Constantin *Ducas*, le 25 novembre 1059, & se renferma, pour passer le reste de ses jours, dans le monastere des Studites. Son régne fut de deux ans, deux mois, & vingt-quatre jours. Les historiens Grecs disent qu'il avoit obligé les Hongrois à lui demander la paix, & remporté quelques avantages sur les Patzinacites. Ils disent aussi qu'il vécut deux ans dans l'état monastique, où il donna de grands exemples de piété, & qu'il y fit l'office de portier. * Cédrène, Curopalate & Gildas.

ISAAC II, dit l'*Ange*, se fit élire en 1185 empereur de Constantinople, par le peuple animé contre la tyrannie d'Andronic *Comnène*. Il le fit mourir cruellement, fit crever les yeux à ses deux fils, Jean & Manuel, & vécut depuis très-licencieusement sur le trône. Cet empereur eut quelques avantages sur les Siciliens; mais ses tentatives sur l'isle de Chypre, envahie par un autre Isaac, furent inutiles. Ce fut par sa négligence que Pierre & Asan rétablirent le royaume de Bulgarie, qui fut depuis si nuisible à l'empire, parcequ'au commencement de leur révolte, il n'eut pas soin de jetter des garnisons dans les places les plus importantes, dont les habitans n'avoient encore aucune part au soulevement; & ayant voulu fermer les passages à l'empereur Frédéric I, qui traversoit ses états pour aller gagner la Palestine, il s'attira une nouvelle guerre, qui auroit été funeste à tout l'empire, si Frédéric avoit été moins modéré. Son régne fut de neuf ans & sept mois moins deux jours, depuis le 12 jour de septembre 1185, jusqu'au 10 avril 1195, qu'il eut les yeux crevés par ordre de son frere *Alexis*, qu'il avoit racheté d'entre les mains des Turcs. Isaac fut jetté dans une fosse; & après en avoir été retiré en 1203, par les François & les Vénitiens, il mourut sur la fin de janvier de l'année suivante. * Nicétas, Roger & Génebrard, *en la chron.* Du Cange, &c.

ISAAC, I du nom, patriarche d'Arménie, vivoit un peu avant le milieu du Ve siécle. Il a laissé des canons, qui ont été faits par rapport aux corévêques, & qui sont contenus en 55 chapitres, d'autres canons qui prescrivent la formule dans laquelle doivent être conçus les vœux & les excommunications dans les monasteres, & des constitutions touchant les rits que doivent suivre les ministres de l'église, & concernant les oblations des fidéles. Ces écrits sont parmi les manuscrits arméniens de la bibliothéque du roi.

ISAAC SCIADRENSIS ou SCHADRENSIS, *cherchez* SCIADRENSIS.

ISAAC, surnommé *le Grand*, & quelquefois l'*Ancien*, prêtre de l'église d'Antioche, se rendit célébre sous les régnes de Théodose *le Jeune*, & de Marcien. Il avoit eu pour maître Zénobius, disciple de saint Ephrem. L'auteur de la chronique d'Edesse, donne à Isaac la qualité d'archimandrite ou d'abbé, sans marquer de quel monastere. Il paroît par d'autres monumens syriens que ce monastere étoit situé à Gabula, dans l'extrémité de la Comagéne, contrée de Syrie, près de l'Euphrate; ou plutôt à Gabula dans la Phénicie. On ne peut mettre sa mort plutôt qu'en 460, puisqu'il a fait un poëme sur la ruine d'Antioche, arrivée en 459. On l'a quelquefois confondu avec un autre Isaac, surnommé *Ninivite*, de qui nous avons des discours sur le mépris du monde, dans la bibliothéque des peres : mais celui-ci étoit évêque; au lieu qu'Isaac *le Grand* n'eut d'autre qualité dans l'église que celle de prêtre. Isaac composa plusieurs ouvrages en syriac, dont les principaux étoient, selon Gennade, contre les Nestoriens & les Eutychiens, & un poëme où il déploroit la ruine d'Antioche. Il ne reste que quelques fragmens de ses ouvrages polémiques; les Syriens, qui sont presque tous ou Nestoriens ou Eutychiens, ne s'étant point mis en peine de les conserver. Dans un manuscrit de la bibliothéque du Vatican, on a 60 de ses sermons, & 44 dans un autre. Plusieurs sont adressés à des moines. On peut voir ce qu'en dit M. Assemani dans sa bibliothéque orientale, *tom. I*, *pag.* 207 *& suiv.* & après lui dom Remi Ceillier, dans le tome XVe de son *Histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques.*

ISAAC, exarque de Ravenne en 639, pilla l'église de Latran, & fut puni de ce crime comme par miracle. * Paul Diacre, *hist.* Anastase, *in Theod.*

☞ ISAAC, surnommé *le Bon* ou *le Debonnaire*,

Digitized by Google

évêque de Langres, au IXe siécle, fut placé sur le siége de Langres, au lieu de Vulfade, qui l'avoit usurpé après la mort de Theubalde. Isaac fut ordonné en 856. Il assista au concile de Savonieres en 859, & à presque tous les autres qui se tinrent en France de son temps. Le dernier auquel il se trouva, fut celui de Troyes en 878, où fut terminé en sa faveur le différend qui étoit entre les évêques de Troyes & de Langres, au sujet de l'église de Vandœuvre. Isaac ayant entrepris un voyage à Reims, fut arrêté à Châlons par une mort subite, qui l'emporta le 18 de juillet 880, comme l'on croit, après avoir passé 25 ans dans l'épiscopat. Son corps fut porté à Reims, où on l'enterra d'abord : mais son successeur le fit transférer à Dijon, & inhumer dans l'église de S. Bénigne. Isaac qui avoit fait beaucoup de bien à ce monastere, & à celui de Beze, l'avoit ainsi ordonné de son vivant. On a de lui un recueil de canons, que M. Baluze a inséré dans sa collection des capitulaires de nos rois. * Dom Rivet, *hist. littér. de la France*, *tom. V.*

ISAAC, fils de Hosaïn, savant Arabe, qui vivoit sur la fin du IXe siécle, & vers le commencement du Xe. Il étoit chrétien, de la secte des Nestoriens, & s'appliqua sur-tout comme son pere, à traduire en arabe les anciens auteurs Grecs. Leurs versions furent estimées, parcequ'ils possédoient bien les deux langues. On a d'Isaac le fils une traduction des œuvres du philosophe Aristote, & de quelques autres auteurs, & l'on en trouve des copies dans plusieurs bibliothéques. Il mourut l'an de l'hégire 298, de J. C. 910. David son frere se fit aussi un nom, mais il exerça particulierement la médecine. * G. Abulpharaje, *histor. dynast.* Renaudot, *dissert. de Barbaric. Aristotel. version.* dans le tome XII de la *Bibliothéque grecque* de Jean-Albert Fabricius.

ISAAC, fils d'Ali & petit-fils de Joseph Ben Tessaphin, empereur de Maroc, pris & tué dans sa capitale par Abdalmoumen l'an 543 de l'hégire, & de J. C. 1148. Isaac fut le dernier de la dynastie des Marabours ou Almoravides, & Abdalmoumen le premier des Almohades. * D'Herbelot.

ISAAC, dit *Porphyrogenete*, parcequ'il étoit de la maison des Comnénes, qui ont tenu assez long-temps l'empire de Constantinople, vivoit dans le XIIIe siécle. Il composa les caracteres des héros Grecs & Troyens, que Janus Rurgersius de Dordrecht a donnés au public avec des notes, *lib. 5, variar. lect. c. 20.* Léo Allatius les fit imprimer une seconde fois à Rome, dans son recueil des rhéteurs & sophistes Grecs. L'ouvrage de Rurgersius, conseiller de Gustave-Adolphe, roi de Suéde, fut imprimé à la Haye en 1625.

ISAAC HAZAN, Rabbin, ainsi nommé, parcequ'il étoit concierge de la synagogue de Tolède, vivoit vers l'an 1270, & travailla aux tables astronomiques, dites *Alfonsines*, parcequ'elles furent dressées par les soins d'Alfonse X, roi de Léon & de Castille. Génebrard parle de quelques autres rabbins de ce nom. On ne doit pas oublier Isaac, dit *Benimiram*, médecin Arabe, qui vivoit du temps d'Averroës, & qui écrivit des traités de philosophie, *De definitionibus & elementis ;* & de médecine, *De victûs ratione, De febribus, urina, diatis, &c.* On dit qu'il étoit médecin de Salomon, roi d'Arabie.

ISAAC KARO, rabbin de Tolède, & fils du rabbin Joseph Karo, fut un de ceux qui se virent obligés de quitter l'Espagne, en conséquence de l'arrêt de Ferdinand & d'Isabelle, donné au mois de mars 1492, qui les obligeoit de sortir d'Espagne en quatre mois, ou d'embrasser le christianisme. Karo se retira en Portugal & ensuite à Jérusalem, & en chemin il perdit ses enfans & ses livres. Pour se consoler de la perte des premiers, il composa un ouvrage qu'il intitula : *Les générations d'Isaac* ; c'est un commentaire sur le pentateuque, partie littéral, partie cabalistique, où il examine les sentimens des autres interprétes. Il a été imprimé d'abord à Constantinople en 1518, & ensuite à Mantoue & à Amsterdam en 1708. Buxtorf lui attribue un rituel, publié sous le titre de *La pierre du secours.* * Wolfius, *bibl. hebr. tom. I, num.* 1266. Basnage, *hist. des Juifs*, *tom. V.*

ISAAC CHAIJUT, fils d'Abraham, rabbin, président de l'école de Prague, qui vivoit en 1584, a écrit plusieurs livres. Dans l'un il traite de la destruction du temple : il a été imprimé à Amsterdam en 1585. Un autre, qui est en vers, est intitulé : *La face d'Isaac* ; un troisiéme : *La ville d'Arbang* ; un quatriéme : *La méditation d'Isaac ;* c'est un poéme sur la veille de pâque, imprimé à Prague en 1587. Wolfius, *ut supra.*

ISAAC, fils d'Abraham, rabbin & président de la synagogue des Juifs Espagnols à Hambourg, fit imprimer à Prague un livre d'un auteur anonyme, sous le titre de *Livre des mémoires*, qui renferme les rits, instituts, & cérémonies des Juifs. Isaac a fait lui-même quelques ouvrages, comme un livre de jurisprudence, & un autre sous le titre de *Collectio farina*, imprimé à Amsterdam en 1707. * *Voyez* Wolfius dans sa *bibliothéque hébraique*, *tom. I, num.* 1151.

ISAAC ABOULFEDA, surnommé *Al Khalidi*, auteur de l'histoire de la ville & du pélerinage de Hebron, où est le sépulcre du patriarche Abraham en Palestine. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ISAAC (Jean) Levita, Juif, se fit Chrétien, & fut professeur à Cologne. Il s'occupa à défendre l'intégrité du texte hébreu, & répondit très-savamment aux objections de Guillaume Lindanus, expliquant tous les lieux que lui & d'autres après lui accusent les Juifs d'avoir corrompus ; en sorte qu'au jugement de Rivet, après son travail, il est inutile d'écrire sur la même matiere. * Rivet, *in Isagoge ad sacram script. c. 8, § 28.*

ISABEAU (Vincent) *cherchez* CREST.

ISABELLE d'Aragon, fille d'Alfonse duc de Calabre, fils de Ferdinand roi de Naples, fut mariée à *Jean Galeas* Sforce, duc de Milan, en l'année 1489. Ce duc étoit sous la tutelle de Louis Sforce son oncle avant son mariage, & n'y fut pas moins depuis qu'il eut épousé Isabelle d'Aragon. Les conseils de cette princesse ambitieuse & belle lui donnerent le courage de témoigner qu'il vouloit jouir pleinement de tous ses droits ; mais il avoit affaire à un tuteur puissant & politique, capable de se soutenir contre les justes prétentions de son neveu. Louis Sforce avoit conçu de l'amour pour la princesse Isabelle la premiere fois qu'il la vit ; & comme elle n'étoit encore l'épouse de Jean Galeas que par procureur, il ne désespéra pas de l'épouser à l'exclusion de son neveu. Il s'ouvrit de ce dessein à cette princesse, & l'assura qu'elle commanderoit plus certainement si elle l'épousoit, que si elle étoit la femme de Jean Galeas. Cette proposition fut rejettée fierement. Le tuteur ne se rebuta pas ; il fit en sorte que son neveu ne consomma point le mariage, & l'on dit même qu'il se servit pour cela d'une ligature magique ; mais d'autres assurent qu'il l'empêcha seulement, sous prétexte de trop de jeunesse de la part de l'époux. En même temps il fit négocier à la cour de Naples son mariage avec Isabelle. Ferdinand paroissoit y donner les mains ; mais le duc de Calabre ne voulut point y consentir. Louis Sforce fut donc obligé d'abandonner Isabelle à Jean Galeas ; mais il ne renonça point à la vengeance, & il se destina pour principale victime Isabelle d'Aragon. Il lui retrancha diverses choses qui flatoient son génie ou son divertissement, & il épousa une princesse, qui lui disputa le terrein en toutes choses. La jeune Isabelle eut tant de chagrins à essuyer dans ce conflit, & dans cette espece de faction, dont Varillas nous a

Digitized by Google

donné le détail dans la vie de Charles VIII, qu'elle fit ſavoir à ſon pere & à ſon aïeul, que ſi on ne la tiroit pas de cette miſere, elle attenteroit à ſa propre vie. Ces princes ne furent pas en état de réduire Sforce à la raiſon ; car il fut l'un des inſtrumens qui attirerent les François en Italie, ce qui abîma toute la maiſon d'Aragon, qui regnoit à Naples. On prétend même qu'il fit donner à ſon neveu un poiſon lent, dont il mourut à Pavie l'an 1494. La princeſſe Iſabelle ne fit que paſſer de deuil en deuil pendant un aſſez long temps. Elle perdit dans l'eſpace de quelques années ſon aïeul, ſon mari, ſon pere, ſon frere, ſon oncle, & ſon fils. La ſeule conſolation qui lui reſtoit, fut de voir que Louis Sforce ſon perſécuteur expia ſes crimes en France dans une dure captivité, qui ne finit que par ſa mort. Elle eut une autre conſolation, auſſi ſenſible que celle-là, c'eſt que ſa fille unique Bonne Sforce fut mariée à Sigiſmond roi de Pologne. Elle s'étoit retirée dans une ville du royaume de Naples, qui lui avoit été donnée pour ſon douaire, & elle y vécut d'une maniere qui témoigna que les revers de la fortune n'avoient point abbattu cet air de grandeur royale dans lequel elle avoit été élevée. Elle fit un voyage de dévotion à Rome ſous le pontificat de Léon X. Elle alla à pied au Vatican, ſuivie d'un cortège de dames magnifiquement parées. Toute la ville courut à ce ſpectacle. Sur la fin de ſa vie, elle perdit ſa réputation en s'abandonnant à Proſper Colonne : & elle mourut en 1524, d'une hydropiſie. Sa fille, reine douairiere de Pologne, s'étant retirée à la même terre du royaume de Naples, y ſuivit le mauvais exemple de ſa mere. * Paul Jove. Guicciardin. De Thou. Varillas. Bayle, *diction. crit.*

ISABELLE (le fort) c'eſt un petit fort de Flandre, à demi-lieue de l'Ecluſe, & à une de la mer d'Allemagne. Les Eſpagnols, qui l'ont conſtruit du temps de l'archiducheſſe Iſabelle, lui ont donné ſon nom. * Baudrand.

ISABELLE-LOUISE, infante de Portugal, étoit fille de dom *Pedro* roi de Portugal, & de *Marie* de Savoye. Elle naquit à Lisbonne le 6 janvier 1669. Comme elle étoit héritiere préſomptive de Portugal, pluſieurs princes penſerent à elle, & entr'autres, le duc de Savoye, qui fut ſur le point de partir pour aller l'épouſer. On propoſa dans la ſuite le prince de Toſcane, l'électeur Palatin, & divers autres princes : mais elle étoit deſtinée à n'en épouſer aucun. Elle perdit la reine ſa mere en 1683, & elle en parut inconſolable. Cette princeſſe avoit voulu ſe charger elle-même de l'inſtruction de ſa fille, & lui avoit fait exprès un catéchiſme, plus étendu que celui que l'on donne aux enfans, & lui avoit laiſſé par écrit de ſages conſeils, qui ont été donnés au public. L'infante ſavoit le portugais, l'eſpagnol, l'italien, le françois, l'hiſtoire de Portugal, la géographie, les mœurs des nations, & les principes de la langue latine. Dans le temps que l'on penſoit à la marier, elle fut attaquée d'une maladie qui la mit au tombeau. Les remedes lui cauſerent de grandes douleurs. Quand elle eut reçu l'extrême-onction, on apporta dans ſa chambre toutes les reliques des ſaints, ſelon ce qui ſe pratique dans le pays en faveur des princes malades. Elle mourut le 21 octobre 1690, & fut inhumée dans l'égliſe des Capucines de Lisbonne, en habit de l'ordre de ſaint François. Sa vie & celle de la reine ſa mere, ont été écrites dans un même volume par le pere d'Orléans Jéſuite, & imprimées à Paris *in*-12, en 1696.

ISAGORAS, poëte tragique, diſciple de Chreſtius, vivoit ſous l'empire d'Antonin *le philoſophe*, dans le II ſiécle. Philoſtrate en fait mention.

ISAI ou JESSÉ, qui eſt auſſi appellé NAAS, fils d'Obed & pere de David, étoit déja fort vieux lorſqu'il devint pere de David, l'an du monde 2950, & 1085 avant J. C. * Uſſerius, *in annal.* Torniel & Salian, *in ann. vet. teſtam.*

ISAIE ou ESAIE, prophéte, fils d'Amos, de la famille royale de David, eſt le premier des quatre grands prophétes. Il parle ſi clairement de Jeſus-Chriſt & de l'égliſe, qu'il a toujours paſſé plutôt pour un évangéliſte que pour un prophéte ; & pour un hiſtorien qui rapportoit ce qui étoit déja arrivé, que pour un homme qui prédiſoit ce qui ne ſe devoit accomplir qu'après tant de ſiécles. Il commença de prophétiſer vers la 25 année d'Oſias roi de Juda, l'an du monde 3250, & 785 avant J. C. & continua juſqu'au temps de Manaſſés, qui le fit ſcier, à ce que l'on croit, avec une ſcie de bois, pour lui ôter la vie par un ſupplice plus long & plus violent. Quelques Rabbins le font, les uns beau-pere, & les autres aïeul de ce prince ; mais cela n'eſt pas sûr. Sa prophétie contient 66 chapitres. On met ſa mort l'an 3354 du monde, & avant J. C. 681, ſous le 17 du regne de Manaſſés. Ainſi ce prophéte auroit vécu juſqu'à l'âge de 130 ans. Le Saint Eſprit a fait ſon éloge. Iſaïe a recueilli dans un ſeul volume les prophéties qu'il avoit faites ſous les rois Ozias, Joathan, Achaz, Ezechias. Il avoit encore écrit un livre des actions d'Ozias, dont il eſt parlé dans le livre des Paralipomenes, *c.* 26, *v.* 22. On lui attribue quelques ouvrages apocryphes ; comme ceux qui ſont intitulés, l'*Aſcenſion d'Iſaïe*, la *viſion* ou l'*Apocalypſe d'Iſaïe*. Le ſtyle de ce prophéte eſt grand, noble, ſublime, & fleuri. * *Lib. de eccleſiaſt. c.* 48. S. Epiphane, *in vita Iſaïæ.* S. Iſidore, *l. de vita & morte SS. c.* 37. S. Jérôme, *in Iſaïa.* S. Juſtin. S. Baſile. S. Auguſtin. S. Cyrille. Torniel. Salian. Bellarmin, &c. Du Pin, *differtat. prélim. ſur la bible.* D. Ceillier, *hiſt. des auteurs ſacr. & eccléſ. tom. I.*

ISAIE, patriarche de Conſtantinople, dans le XIVe ſiécle, ſuccéda à Gérafime le dernier novembre 1323. Il étoit auparavant moine au mont Athos, qui eſt encore célébre par ſes caloyers : & il mourut en 1333. * Banduri, *imper. orient. l.* 8, *comm.* Un autre ISAIE, fils d'Adam, écuyer de Sapor, roi de Perſe, fut témoin du martyre des ſaints Jonas & Barachiſe, que ce prince fit mourir. Il en écrivit une relation, qui eſt rapportée par Métaphraſte & par Surius, *tom. II, ad 29 mart.*

ISAIE, fils d'Abraham Lévita, rabbin, a été préſident de différentes ſynagogues en Pologne & en Bohême, & principalement à Prague. Enfin, âgé de quatre-vingts ans, il eut dans la Terre ſainte la dignité de *Naſchi* ou de *Prince*. Il y eſt mort en 1610. Il a laiſſé quelques ouvrages, entr'autres un livre en deux tomes, donné ſous ce titre : *Les deux tables de la loi.* Il a été imprimé à Amſterdam en 1648. * Wolfius, *biblioth. hebræa, tom. I, num.* 1298.

ISAMBERT (Nicolas) natif d'Orléans, docteur & profeſſeur de Sorbonne dans le XVIIe ſiécle, a compoſé en latin des commentaires ſur la ſomme de ſaint Thomas, imprimés à Paris en ſix volumes *in-fol.* Les Jéſuites, dans leurs écrits, le mettent au nombre des plus grands théologiens que la faculté de théologie de Paris ait produit. Il mourut le 14 mai 1642, âgé de 77 ans.

ISATIS. Tatien fait mention d'un Iſatis entre les écrivains plus anciens qu'Homere ; mais il n'en eſt parlé dans aucun autre auteur : ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il falloit lire *Iſis* pour *Iſatis*. Iſis étoit la mere d'Horus, & elle avoit inſtruit ſon fils des ſciences qu'elle avoit appriſes d'Hermès. Platon, *dans le II livre des loix*, parle des chanſons, ou plutôt des airs d'Iſis, qui étoient en uſage dans l'Egypte. * Du Pin, *biblioth. univerſ. des hiſt. proph. tom. I, p.* 41.

ISAURE (Clémence) demoiſelle de Toulouſe, célébre par ſon eſprit & par ſa vertu, a vécu à la fin du XIVe ſiécle, ou au commencement du XVe. Elle inſtitua les jeux floraux, qu'on célébre

tous les ans à Toulouſe dans le mois de mai. On y fait ſon éloge, & on y couronne de fleurs la ſtatue de marbre de Clémence, qui eſt dans la maiſon de ville. Elle laiſſa un fonds pour le prix qu'on donne à ceux qui ont le mieux réuſſi en chaque genre de poëſie qu'on leur propoſe. Les prix ſont, une violette d'or; une ancolie, que ceux de Toulouſe nomment *aiglantine*, qui eſt d'argent; & un ſouci, ou, comme ils nomment cette fleur, un *gauchet*, de même métal. Ce ſont les capitouls ou échevins de Toulouſe qui diſtribuent les prix. Catel prétend que le nom de *Clémence Iſaure* eſt inventé à plaiſir, & que ce furent ſept habitans de cette ville qui établirent ces jeux floraux en 1323. *Voyez* l'article de ces jeux. * Papire Maſſon, *in elog. Clement. Iſaur.* Du Faur, *Agnoſt. l.* 2, *c.* 20. Catel, *mémoires de Languedoc*, *&c.* M. de la Faille, *annales de Toulouſe*. *Voyez* l'hiſtoire de Languedoc, par dom Vaiſſette, *tom. IV*, *pag.* 198, & la note XIX, à la fin du même tome, *pag.* 565. On y prouve que Clémence Iſaure eſt un perſonnage réel; & que ſi cette dame n'a pas inſtitué les jeux floraux, on ne peut lui refuſer la gloire d'avoir fondé de quoi fournir aux frais des prix qu'on diſtribuoit déja tous les ans au mois de mai, à ceux qui avoient fait les meilleures piéces de vers.

ISAURIE, province de l'Aſie mineure, fait maintenant partie de la Caramanie, ſujette aux Turcs. La ville capitale eſt Iſauria, nommée *Iſauropolis*, dans le recueil des conciles, à cauſe d'un ſynode qui y fut aſſemblé. Ammien lui donnoit le nom de *Claudiopolis*: quelques auteurs modernes lui donnent celui de *Saura*. Les Iſauriens étoient regardés comme des peuples barbares, amis des troubles & de la révolte. Auſſi Evagre, Nicéphore, & les autres auteurs parlent ſouvent des courſes qu'ils firent ſur les terres de l'empire dans les IVe & V^e^ ſiécles: ce qu'ils continuerent depuis. * Ammien Marcellin. Evagre. Nicéphore, &c.

ISBOSETH, le dernier des fils de Saül, régna ſept ans & demi ſur dix tribus, après la mort de ſon pere en 2980 du monde, & 1055 avant J. C. quoique David eût été ſacré, & qu'il eût été reconnu pour roi par les deux autres tribus. Il devoit la couronne à Abner, fils de Ner, général d'armée & homme de cœur, lequel après la mort de Saül l'avoit fait reconnoître pour ſouverain, & l'avoit maintenu contre les forces de David. Depuis, le même Abner, mécontent d'Iſboſeth, paſſa, l'an du monde 2987, & 1048 avant J. C. du côté de David, & y fit paſſer les autres tribus. Quelque temps après Bahana & Rechab, deux des principaux de la tribu de Benjamin, aſſaſſinerent ce prince dans ſon lit, & en porterent la tête à David, croyant s'élever par cet aſſaſſinat à une grande fortune; mais David déteſtant leur parricide, au lieu de les récompenſer, les fit mourir d'une mort cruelle, & fit faire des funérailles magnifiques à Isboſeth. * II. *des Rois*, *c.* 2, 3, 4. Joſéphe, *l.* 7 *antiquit. Jud. chap.* 1 *&* 2.

ISCH ou BLIDA, en latin *Oeſcus*: c'étoit autrefois une ville des Triballiens, dans la baſſe Mœſie. Elle eſt maintenant dans la Bulgarie, à l'embouchure de la riviere d'Iſcho dans le Danube, environ à trois lieues au-deſſus de Nicopoli. * Baudrand.

ISCHEL, petite ville de la haute Autriche en Allemagne, eſt ſur la riviere de Traun, un peu au-deſſus de ſon embouchure dans le lac nommé *Traun ſée*. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Tuatio*, petite ville du Norique Ripenſe, laquelle d'autres placent à *Léonpache*, village du même pays. * Baudrand.

ISCHIA, petite iſle de l'Italie ſur la côte de Naples. Il y a dans cette iſle une ville épiſcopale de même nom, avec une forteresſe où ſe retira Ferdinand, lorſque le roi Charles VIII conquit le royaume de Naples en 1493. Charles Neveu & Léandre Alberti ont fait une deſcription aſſez exacte de l'iſle d'Iſchia. Les anciens donnerent le nom d'*Ænaria* à la ville. * Leand. Alberti. Sanſon.

ISDEGERDE ou JEZDEGIRD I, roi de Perſe, étoit fils de Schabour ou Sapor *aux Epaules*, ou plutôt ſon petit-fils; car les hiſtoriens Perſans mettent un Baharam ou Varanes entre les deux, & qualifient ce Jezdégird, fils de Baharam. Cependant Abulfarage veut qu'il ſoit fils de Sapor, & le fait régner ſous les empereurs Arcade & Théodoſe *le Jeune*, ſon fils: mais nous ſuivons plutôt ici les Perſans que les Arabes, quoique chrétiens, en ce qui regarde l'hiſtoire de leur pays. Iſdegerde, fils de Baharam ou de Sapor, ſuccéda à ſon pere ou à ſon aïeul, dont il n'imita pas les vertus. Il paſſe chez les Perſans pour un prince impudique, avare & cruel, & les peuples lui donnerent le ſurnom d'*Aitam*, mot qui enferme dans ſa ſignification, le viol, le pillage & le maſſacre. Ce prince fit la guerre aux Romains, c'eſt-à-dire, aux empereurs de Conſtantinople, qui refuſoient de lui payer le tribut qu'ils avoient accoutumé de payer à ſes ancêtres. Théodoſe *le Jeune*, fils d'Arcade, fit la paix avec lui, & lui envoya en ambaſſade, Marutha, évêque de Miafarekin, ville que les Grecs modernes ont appellée *Martyropolis*, autrefois la capitale du Diarbeck, qui eſt la premiere des quatre contrées que la Méſopotamie renferme. La religion chrétienne fit alors de grands progrès en Perſe, tant par les prédications de Marutha & de ſes compagnons, que par la protection qu'Iſdegerde lui donna; mais l'indiſcrétion d'un évêque nommé *Abbas*, lui fit commencer en 414, une perſécution contre les Chrétiens qui dura 30 ans. Les hiſtoriens Perſans diſent qu'Iſdegerde éprouva la vengeance du ciel, & qu'il fut tué par un coup de pied d'un très-beau cheval, trouvé par haſard à la porte de ſon palais, & qui ne parut plus auſſitôt qu'il eut tué ſon coup dans l'eſtomac du prince; mais ce n'eſt qu'un conte. Les hiſtoriens chrétiens placent ſa mort vers l'an 420. Varanes, ou Baharam, ſon fils, lui ſuccéda. * D'Herbelot, *bibl. orient.* Pagi, *ad an.* 408, 414, 420.

ISDEGERDE II ou JEZDEGIRD Ben Baharam, étoit fils de Varanes ou Baharam Gour, roi de la même dynaſtie des rois de Perſe, loué par tous les hiſtoriens pour ſes vertus morales & politiques, & pour avoir eu le bonheur de ſe faire payer le tribut par les empereurs Grecs, en mettant ſeulement une bonne armée ſur pied, & ſans leur faire la guerre. Iſdegerde ſuccéda à Varanes l'an 440, & eut deux enfans nommés *Firouz* & *Hormouz*, ou *Hormiſdas*, qu'il fit fort bien élever; mais ayant préféré le cadet à l'aîné pour en faire ſon ſucceſſeur, il fut cauſe d'une grande diviſion entre ces deux freres, laquelle éclata enfin en une cruelle guerre, dans laquelle Hormouz fut défait & pris priſonnier par Firouz ſon frere, après avoir régné une ſeule année. L'on donne à ce ſecond Iſdegerde le ſurnom de *Sipah doſt*, à cauſe qu'il aimoit ſes troupes, & que ſes troupes lui étoient auſſi très-affectionées; ce qu'elles firent paroître, en marchant avec tant de zèle contre les Grecs, & lorſqu'elles ſe retirerent ſans commettre aucun déſordre, au moment que ce prince témoigna être content du tribut que l'empereur Grec lui avoit envoyé. Il mourut vers l'an 458, après un régne de 17 ans & quelques mois. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ISDEGERDE III ou JEZDEGIRD Ben Schehériat, fut le dernier, non-ſeulement de la race des Saſſanides, mais auſſi de tous ceux de ſa nation qui ont régné en Perſe. Il perdit la bataille de Cadéſie contre les Arabes, ſous le califat d'Omar, & non d'Othman, comme quelques-uns ont avancé, l'an 15 de l'hégire, & de J. C. 636. Ce prince après cette défaite, fut errant & fugitif dans les provinces de Kerman, de Ségeſtan, & de Khoraſſan, juſqu'en l'an

31 de la même hégire, dans lequel il fut trahi par un de ſes ſujets, gouverneur de la ville de Mérou, qui attira les armes de Tarkan, roi des Turcs, dans la Perſe contre lui. L'on dit qu'Iſdegerde ayant été défait par ce traître qui s'étoit joint aux Turcs, prit la fuite juſqu'à une riviere qui n'étoit pas guéable, & que voulant donner un bracelet de grand prix à un bâtelier, pour le tranſporter au-delà du fleuve, cet homme groſſier lui dit, qu'il n'avoit que faire de ſon bracelet, qu'il prétendoit ſeulement avoir quatre oboles de lui, s'il vouloit qu'il le paſsât; & que pendant cette diſpute, les cavaliers qui le pourſuivoient, l'atteignirent, & lui ôterent la vie. C'eſt au commencement du régne de ce prince, qui tombe ſur l'onziéme année de l'hégire, & ſur la 632 de J. C. que l'on doit fixer l'époque de l'ére, que nos chronologiſtes appellent *Jezdegirdique*, & non pas au temps de ſa défaite à Cadéſie; ni à ſa mort en Khoraſſan, puiſque ſa défaite arriva l'an 15, & ſa mort l'an 31 de l'hégire. Il eſt vrai cependant que les Orientaux ſemblent plutôt marquer le commencement de cette ére par la chute de l'empire des Perſes, que par la premiere année du régne de ce prince. Quelques hiſtoriens font ce Jezdegirde, fils de Schirovieh ou Siroës; mais tous les Orientaux le font fils de Scheheriat, qui n'étoit que particulier, mais qui deſcendoit de Siroës, fils de Khoſroës Parviz, fils de Nouſchirvan, ſurnommé *le Juſte*. Comme il a été dit que Jezdegirde eſt le dernier des rois Perſiens qui aient régné en Perſe, l'on pouroit objecter que la race d'Iſmaël Sofi, qui régne aujourd'hui, eſt Perſienne; mais bien loin qu'elle le ſoit, les rois de Perſe prétendent être d'une famille Arabe, qu'ils appellent *Haidarienne*, attachée de fort près à celle d'Ali, gendre de Mahomet, duquel ils profeſſent avec un grand zèle la doctrine & la ſecte. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ISÉE, *Iſeus*, orateur Grec, étoit natif de Chalcis en Syrie, ſelon le ſentiment de pluſieurs critiques, & vivoit ſous la CIX^e^ olympiade, vers l'an avant J.C. 344. Plutarque, *de decem oratoribus, cap.* 5, nous apprend qu'Iſée avoit étudié l'éloquence dans les œuvres de Lyſias, avec le ſuccès le plus heureux. *Voyez* la *Bibliothéque grecque* de Fabricius, *livre II, chapitre* 26. Voici ce que dit Photius dans ſon jugement ſur les dix plus célébres orateurs de la Gréce, ſelon la traduction de M. l'abbé Gédoyn, *œuvres diverſes, pages* 392, 393. « J'ai lu diverſes oraiſons d'Iſée: il y en » a 64 qui ſont ſous ſon nom, mais on n'en admet » que 50. Cet orateur avoit été diſciple de Lyſias, & » il le prit pour ſon modéle. On en juge à l'élégance » de ſa diction & à la ſolidité de ſes penſées. Il l'a ſi bien » imité, qu'on ne reconnoîtroit pas le ſtyle de l'un d'avec » le ſtyle de l'autre, ſans les figures dont Iſée a fait le » premier un fréquent uſage. C'eſt lui auſſi qui a tourné » le premier l'éloquence du côté de la politique: en » quoi il a été ſuivi par Démoſthène, ſon diſciple. Il » étoit de Chalcis; il fut envoyé à Athènes, pour » étudier ſous Lyſias: il floriſſoit ſur la fin de la guerre » du Péloponnèſe, & il vécut juſqu'au régne de Phi- » lippe. Après avoir tenu quelque temps école, il ſe » retira pour donner ſes ſoins à Démoſthène, à qui » il apprit l'art oratoire; il reçut de lui 2000 drach- » mes pour ſa récompenſe. La principale gloire d'Iſée » eſt d'avoir formé ce grand orateur. On dit même » qu'il eut bonne part aux oraiſons que nous avons » de Démoſthène contre ſes tuteurs. »

ISÉE, autre orateur beaucoup plus récent que le précédent. Il vint à Rome à l'âge d'environ 60 ans, & vers l'an 97 de l'ére chrétienne, fit les délices & l'admiration de tous ceux qui avoient le bon gout de l'éloquence. Pline le jeune, qui l'avoit entendu, en parle ainſi dans ſa lettre à Népos, *Epiſtolar. lib.* 3, *epiſt. tertiâ*, ſelon la traduction de M. de Saci. La renommée publioit des merveilles d'Iſéus, avant qu'il parût, & la renommée n'en diſoit pas encore aſſez. Rien n'égale la facilité, la variété, la richeſſe de ſes expreſſions. Jamais il ne ſe prépare, & il parle toujours en homme préparé. Il ſe ſert de la langue grecque, ou plutôt de l'attique. Ses exordes ſont polis, déliés, inſinuans, quelquefois nobles & majeſtueux.... ſes penſées ſont profondes..... Il entre avec dignité dans ſon ſujet; il narre avec clarté; il preſſe vivement; il récapitule avec force, & ſeme par-tout des fleurs. En un mot, il inſtruit, il plaît, il remue ..... ſa mémoire eſt un prodige, &c. toute cette lettre contient l'éloge de cet orateur. Pline finit par inviter Népos à ſe procurer la ſatisfaction de l'entendre.

ISELIN (Ulric) profeſſeur en droit à Baſle, où il naquit en 1524, étoit fils de *Jean-Luc* Iſelin, conſeiller de la ville, & d'Elizabeth Bær, ſœur de Louis Bær, profeſſeur en théologie, prévôt du chapitre de S. Pierre, chanoine de la cathédrale, grand ami d'Eraſme, & préſident du colloque tenu à Bade en Suiſſe. Ulric Iſelin commença ſes études à Baſle ſous Oporin & Simon Grynæus, & les continua à Paris, à Valence, & en d'autres univerſités de France. Après avoir fait un tour dans ſa patrie, il fit un voyage en Italie, où il prit le dégré de docteur en droit entre les mains d'Alciat en 1547. Après ſon retour à Baſle, il épouſa Fauſtine Amerbach, fille de Boniface Amerbach, célébre juriſconſulte & ſyndic de la ville de Baſle. Il obtint enſuite une chaire de profeſſeur en droit, & s'y fit une grande réputation, au milieu de laquelle il mourut de la peſte en 1564, âgé de 40 ans. Il laiſſa deux fils, Louis, qui ſuit; & *Luc*, qui a été capitaine en France & dans les Pays-Bas, ſous le duc d'Alençon. * Rudini, *vita profeſſor. Baſileenſ.* Melchior de Inſula, *in orat. funebri dicta Ludov. Iſelino.*

ISELIN (Louis) fils du précédent, né le 2 de juillet 1559, ayant perdu ſon pere à l'âge de 5 ans, fut élevé par les ſoins de ſa mere & de Baſile Amerbach, ſon oncle maternel, qui l'envoya de bonne heure à Bourges, pour y étudier en droit ſous Cujas. Les progrès qu'il fit ſous ce célébre juriſconſulte, & les témoignages avantageux que Cujas rendit à ſa capacité & à ſon ſavoir, lui obtinrent peu après la chaire de droit à Baſle, vacante par la réſignation d'Hippolyte *à Collibus*. Mais Baſile Amerbach voulut qu'il employât encore quelque temps à l'étude, & qu'il fit un voyage en Italie, pour ſe perfectioner dans le droit. Iſelin obéit, alla en Italie, s'y fit eſtimer des ſavans, revint en 1589, & Baſile Amerbach lui céda alors la chaire de droit qu'il occupoit lui-même, afin de pouvoir ſervir ſa patrie plus utilement dans le ſyndicat de la ville qu'on lui donna en 1598. Après la mort de Baſile, Iſelin ſe vit en poſſeſſion de la belle bibliothéque des Amerbachs, & de leur cabinet de peintures, de médailles, & d'autres antiquités; & il augmenta beaucoup lui-même ce riche tréſor, qui fut acheté après ſa mort par le magiſtrat de Baſle, & incorporé à la bibliothéque publique de l'univerſité. Iſelin mourut à l'âge de 54 ans, en 1612. Il avoit une grande pénétration d'eſprit, & rien ne lui étoit caché dans les loix, quelque oſcures qu'elles fuſſent. Il étoit d'ailleurs de bon conſeil, & toujours diſpoſé à ſervir les autres. * Melchior de Inſula, *in orat. funeb. dicta Lud. Iſelin*. Graſſer, *ode in ejuſd. mort.* &c.

ISELIN (Jacques-Chriſtophe) ou, comme pluſieurs étrangers prononcent, ISELIUS, étoit d'une ancienne famille de Baſle, & comptoit parmi ſes ancêtres beaucoup de magiſtrats & de profeſſeurs. Cette famille étoit ſortie de Roſenfeld, dans le Wirtemberg, en la perſonne de HENRI Iſelin, qui le premier s'établit à Baſle en 1364. Son pere JEAN-LUC Iſelin, étoit aſſeſſeur de la cour de juſtice. Sa mere s'appelloit *Marie-Salomé* Birr, ou Birria. Il naquit le 12 juillet 1681, & montra dès la plus tendre enfance de ſi heureuſes diſpoſitions pour l'étude, que dans ſa treiziéme

Digitized by Google

année il fut jugé capable de commencer ſon cours académique, & il le commença en effet le 16 de mars 1694. Il avoit à peine 15 ans lorſqu'il fit connoître ſon amour pour la poëſie, par un petit poëme latin ſur le paſſage du Rhin, par les François. On donna de grandes louanges à cet eſſai, où l'on trouve en effet du feu, du génie, & une latinité aſſez pure; & le jeune Iſelin s'efforça de mériter de plus en plus les applaudiſſemens qu'on lui donnoit, tant par quelques diſſertations qui ſuivirent de près ſon petit poëme, que dans l'exercice publique qu'il ſoutint lorſque M. Samuel Battier, docteur en médecine, diſputoit pour la chaire de la langue grecque; car le jeune Iſelin donna en cette occaſion des preuves ſingulieres d'une capacité très-peu commune pour la langue grecque, répétant ſur le champ en cette langue les objections qu'on lui faiſoit en latin. A l'étude des langues ſavantes, il joignit celle du françois: il l'apprit dans ſa patrie; & pour s'y perfectioner, après avoir reçu, le 17 août 1697, ſes derniers grades en philoſophie, il alla au mois d'avril 1698, à Genève, où il s'attira l'eſtime & l'amitié de meſſieurs Maurice, Minutoli, & Gaultier. De-là il paſſa dans les parties méridionales de la France, dans le deſſein principal de voir & d'examiner par lui-même les reſtes d'antiquité qui s'y trouvent encore en aſſez grand nombre. Revenu dans ſa patrie, il y employa pluſieurs années dans l'application la plus conſtante à l'étude; & en 1701, au mois de juin, il fut fait miniſtre. Ce fut à cette occaſion qu'il publia contre M. Boſſuet, évêque de Meaux, une diſſertation ſur la Babylone de l'Apocalypſe. Il fut appellé en 1704, à Marpourg, pour y remplir une chaire d'hiſtoire & d'éloquence. Il accepta cette vocation, & y ſatisfit d'une maniere diſtinguée qui lui acquit l'eſtime du landgrave de Heſſe-Caſſel, lequel ne le laiſſa retourner qu'avec beaucoup de peine à Baſle, lorſqu'il y fut rappellé. M. Iſelin ne fut guères plus de deux ans à Marpourg. Sollicité de retourner à Baſle, ſa patrie, on lui conféra au mois de février 1707, la charge de profeſſeur d'hiſtoire & d'antiquités. L'année ſuivante, il fit un voyage en Suiſſe, & ſéjourna à Zurich, où M. le comte de Trautmanſdorff, ambaſſadeur de l'empereur, & M. le marquis Beretti Landi, ambaſſadeur extraordinaire d'Eſpagne, l'honorerent de leur eſtime. Le dernier lui offrit de lui faire même obtenir la place de profeſſeur d'éloquence à Padoue, pour laquelle le réſident de Veniſe à Zurich cherchoit un homme diſtingué par ſon mérite; & quoique M. Iſelin n'eût pas jugé à propos de profiter d'une offre ſi obligeante, le marquis ne laiſſa pas que d'entretenir avec lui un commerce régulier de lettres & d'amitié, & il l'invita pluſieurs fois à venir paſſer quelque temps chez lui à Lucerne. En 1711, M. Iſelin fut fait docteur en théologie, & chargé d'enſeigner cette ſcience. Le ſujet de ſa diſſertation doctorale fut le canon du nouveau teſtament. En 1717 il vint à Paris, où ſon mérite l'avoit prévenu depuis long-temps; & comme dans tous les autres endroits qu'il avoit viſités, il s'acquit dans cette grande ville l'eſtime & l'amitié des ſavans les plus diſtingués. L'auteur de ſon éloge nomme entr'autres M. le chancelier Dagueſſeau: MM. Bignon, Sallier, Sevin, Fraguier, de Boze, Varignon: les peres dom Bernard de Montfaucon, Guarin, le Courayer, &c. M. Dagueſſeau lui donna chez lui un libre accès, qui flata beaucoup M. Iſelin, & l'engagea à demeurer tout l'hiver à Paris. Son deſſein étoit de faire enſuite le voyage d'Angleterre & de Hollande; mais l'univerſité de Baſle, qui ſe paſſoit avec peine de ſa préſence, lui conféra le rectorat, & le preſſa d'une maniere ſi engageante de venir en exercer les fonctions, qu'il ne put éviter de ſe rendre. Peu après ſon retour à Baſle, il apprit par une lettre même de M. Dagueſſeau, que l'académie des inſcriptions & belles lettres l'avoit nommé unanimement pour remplir la place d'académicien honoraire étranger, que le ſavant M. Cuper venoit de laiſſer vacante par ſa mort. M. Dagueſſeau loue dans cette lettre les travaux entrepris par M. Iſelin, pour le ſervice de la France. Voici en quoi conſiſtoient ces travaux. Le roi avoit demandé au magiſtrat de Baſle des copies des actes du concile tenu en cette ville dans le XVe ſiécle. La demande fut accordée: M. Iſelin revit ces copies, & eut ſoin qu'elles fuſſent exactes. Sa majeſté lui fit préſent en reconnoiſſance d'un magnifique exemplaire de l'hiſtoire du roi, par médailles. M. Iſelin rendit le même ſervice à M. Lenfant, qui avoit entrepris l'hiſtoire du concile de Baſle, & lui envoya auſſi à Berlin quantité d'autres piéces qui le mirent en état de donner une nouvelle édition de ſon hiſtoire du concile de Conſtance plus ample & plus correcte que la premiere. Ami de tous les gens de lettres, & toujours porté à leur rendre ſervice, M. Iſelin voyoit une partie de ſon temps emporté par ſes correſpondances, & ne le regrettoit point lorſqu'il pouvoit être utile. Tantôt c'étoient de longues copies qu'il faiſoit tirer des originaux de la bibliothéque de Baſle, qui tient ſa place parmi les plus conſidérables de l'Europe, & dont il avoit ſoin en qualité de bibliothécaire; tantôt c'étoient des manuſcrits, dont on lui demandoit les diverſes leçons: d'autresfois c'étoient des éclairciſſemens de toute eſpéce qu'on le ſollicitoit de donner, & qu'il ne refuſoit jamais. Le grand nombre de ſermons qui ſe ſont trouvés parmi ſes papiers, prouve auſſi qu'il montoit ſouvent en chaire, quoique l'on convienne que ces ſermons n'ont pas tous été prononcés: les infirmités auſquelles M. Iſelin fut ſujet, ſur-tout depuis ſon retour de Paris, ne lui laiſſoient pas toujours aſſez de forces pour prononcer avec l'action & la véhémence qui lui étoient naturelles. On a dit dans les nouvelles littéraires allemandes de Leipſick du 31 octobre 1737, qu'il avoit été marié: mais on s'eſt trompé, il a toujours vécu dans le célibat. Il mourut âgé ſeulement de près de 56 ans, la nuit du 13 au 14 avril 1737. On a fait à l'occaſion de cette mort un grand nombre de poëſies latines & allemandes, où l'on tourne en cent manieres différentes les éloges que M. Iſelin a mérités. On a recueilli toutes ces piéces en près de 50 pages *in-folio*, à la fin de ſon éloge funébre, en proſe latine, prononcé par un de ſes parens, JEAN-RODOLPHE Iſelin, docteur en l'un & l'autre droit dans la faculté de droit à Baſle, de l'académie des ſciences de Berlin, &c. & imprimé à Baſle, en 1738, *in-folio*. On trouve à la tête le portrait gravé de M. Iſelin, & à la fin ſon épitaphe.

Catalogue des ouvrages de M. Iſelin.

1. *De Gallis Rhenum tranſeuntibus carmen heroïcum*, du 20 mai 1696.

2. *De hiſtoricis latinis melioris ævi diſſertatio*, du 7 mai 1697.

3. *De poëtis latinis melioris ævi*, non imprimée. Dans la bibliothéque Germanique, *tome XLI*, on dit que cette piéce s'eſt trouvée parmi les papiers de l'auteur: on dit le contraire dans l'éloge latin de M. Iſelin; & l'on y ajoute que cet écrit n'a pas même été fini.

4. *In ſententiam Jac. Benigni* Boſſuet, *epiſc. meld. de Babylone Beſtiiſque & meretrice Apocalypſeos*, en 1701, *in-4°*.

5. *Specimen obſervationum atque conjecturarum ad orientalem philologiam & criticen pertinentium, ac maximâ parte ex vetuſtis veteris teſtamenti verſionibus depromptarum*, en 1704, *in-4°*.

6. *De arctiſſimo eloquentiæ & hiſtoriarum in ſtudiis vinculo*, en 1705.

7. *Panegyricus ſereniſſimo principi Carolo dictus à Carolo à* Malesburg, *equite Haſſienſi*, en 1705, *in-folio*.

Digitized by Google

8. *Laudatio funebris ſereniſſimæ principi Ludovicæ Dorotheæ Sophiæ de Brandebourg.*

9. *Diſſertatio philologico-hiſtorica de Magorum in Perſiâ dominatione*, en 1707, *in*-4°.

10. *Oratio de collatione auctorum veterum in quovis hiſtoriarum genere cum junioribus*, en 1707.

11. *Oratio funebris Paulo Reboletio* (Paul Reboulet) *eccleſiæ Gallicæ paſtori*, en 1710, *in*-4°.

12. *Oratio in dedicatione novi Brabeuterii Baſilienſis academiæ*, en 1711, *in*-4°.

13. *Oratio conſecrandæ memoriæ viri venerandi Joannis Rudolphi* Weſtenii *ſſ. theolog. doctoris & profeſſoris*, en 1712, *in*-4°.

14. *Diſſertatio quâ mundi æternitas argumentis hiſtoricis confutatur : pars prima*, en 1709, *in*-4°. L'auteur n'a pas continué cette matiere, comme il le promettoit.

15. *Declaratio antiqui lapidis Tergeſtini, cum non uno in Romanam antiquitatem excurſu.*

16. *De canone novi teſtamenti*, en quatre diſſertations, dont la premiere eſt contre Dodwel. Les autres n'ont point été achevées. Dans le troiſiéme volume des *Miſcellanea Groningana*, à Groningue, *in*-8°, on trouve, au nombre IV, *Jacobi Chriſtophori Iſelii liber de canone novi teſtamenti.*

17. *De controverſiis eccleſiæ Anglicanæ, ejus epiſcopatum, atque adeo diſtinctionem epiſcoporum & presbyterorum expendens :* contre le docteur Hammond, en 1716, *in*-4°. Cette piéce devoit avoir une ſuite qui n'a point été donnée.

18. Six ſermons ſur la pénitence, en 1719, *in*-4°. L'auteur les dédia à ſa mere : il en a laiſſé beaucoup d'autres, tant françois qu'allemands, ſur différens ſujets.

19. Préface, additions & corrections pour le *Dictionaire hiſtorique allemand de Buddæus ;* à Baſle, en 1726, *in-fol.* en pluſieurs vol.

20. *Depulſio calumniarum in Diario Gallico*, cui titulus, *Bibliotheque raiſonnée des ouvrages des ſavans de l'Europe*, vol. XI, part. 1, art. 8, *ſibi impactarum* .... à Baſle, en 1734, *in*-4°. Dans cet article de la bibliothéque raiſonnée, on accuſe M. Iſelin d'avoir pris un *manuſcrit Baſilien*, c'eſt-à-dire, qui ſe trouve à Rome, dans le couvent des religieux de S. Baſile, pour un manuſcrit de la bibliothéque de Baſle ; d'avoir fait injure aux ſavans dom Mabillon & Montfaucon, en les confondant avec les voyageurs qui ne voient qu'en courant les manuſcrits des bibliothéques qu'ils viſitent ; d'avoir affirmé que les manuſcrits de Baſle n'ont jamais été collationés, quoique l'on ait, dit-on, des preuves authentiques du contraire, &c. Ces accuſations ſont fondées ſur le fragment d'une lettre que M. Iſelin a écrite à M. Jean-Jacques Breitinger, profeſſeur en hébreu à Zurich, & que celui-ci a rapportée en latin dans l'avertiſſement de ſon édition de l'ancien teſtament, ſelon la verſion des Septante, &c. imprimée à Zurich, en 1730, 1731 & 1732, & dont on parle au long dans la Bibliothéque raiſonnée : & c'eſt à ces accuſations que M. Iſelin répond dans l'écrit en queſtion, dont on trouve une analyſe curieuſe dans le *Mercure Suiſſe*, du mois d'avril 1734, avec quelques circonſtances qui ne ſont pas dans la réponſe de M. Iſelin. *Voyez* auſſi le *Journal des ſavans*, du mois de ſeptembre 1735, à la fin.

21. *Dialogi ſacri Caſtellionis in uſum Gymnaſii, cum præfatione & notis*, in-8°.

22. *Vita Ludovici Beri :* dans la bibliothéque de Brême, *claſſ. IV, faſcicul. II.*

23. *Nota in Stumpfii chronicon, ac vita Baudii, quorum meminit bibliotheca Bremenſis faſcicul. II.* Cet ouvrage n'eſt point imprimé.

24. *Vindicatio Eraſmi ab accuſatione geminâ auctoris prolegomenorum in N. T.* Dans les *Miſcellanea Duisburgenſia* de M. Gerdes, *tom. I, faſcicul. III.*

25. *Conjectura in locum dialogi de cauſis corruptæ eloquentiæ, c.* 7, 8. Dans le recueil de M. Alamann, profeſſeur à Berne, intitulé : *Tempe helvetica, tom. II, ſect.* 1, *pag.* 53.

26. Lettre ſervant de réponſe aux éclairciſſemens demandés de Genève, ſur un livre rare, que l'on a prétendu être la plus ancienne piéce imprimée, découverte avant nos jours, & par laquelle on a voulu établir un autre inventeur de l'art de l'imprimerie, & en attribuer l'origine à la ville de Baſle. Dans le *Mercure Suiſſe*, août 1734.

27. Recherches ſur l'année de l'impreſſion d'un livre italien, intitulé : *Decor puellarum*, que l'on prétend communément avoir paru dès l'an 1461. Dans le même *Mercure*, novembre 1734, *pag.* 41.

28. Lettre contenant des additions aux éclairciſſemens, ſur le livre intitulé : *Reformatorium vitæ morumque clericorum*, inſérés dans le *Journal* d'août 1734. Dans le même *Mercure Suiſſe*, novembre 1734.

29. Obſervation ſur une inſcription trouvée en 1732, à Moudon, ſur un marbre antique, *ibid.* avril 1735.

30. *Notæ in vetus carmen de originibus typographiæ.* Dans le recueil de Jean-George Scelhorn, intitulé : *Amœnitates hiſtoriæ eccleſiaſticæ & litterariæ, tome I, in*-8°, en 1737, *article* 18. Le poëme dont il s'agit avoit déja été donné par M. Scelhorn, dans le tome IV de ſes *Amanitates litterariæ*, & il avoit invité les ſavans à l'éclaircir. C'eſt à quoi tendent les notes de M. Iſelin, réimprimées avec une nouvelle édition dudit poëme.

31. Diſſertation en forme de lettre, ſur le projet que l'empereur Tibere conçut de mettre J. C. au nombre des dieux de Rome. Dans la bibliothéque Germanique, *tom. XXXII* & *XXXIII.*

32. *Oratio de utilitatibus atque commodis quæ ab academiis ad urbes atque regiones in quibus florent, vigentque, dimanare conſueverunt.* Dans le *Tempe helvetica*, cité plus haut, *tome I, ſection troiſiéme, page* 245.

33. Diſſertation envoyée à l'académie des inſcriptions & belles lettres de Paris, ſur la maniere de lire ces mots abrégés, CER. PER. ſur trois médailles de la ville de Sidon. On trouve un abrégé de cette diſſertation dans les Mémoires de ladite académie, *tome V*, in-4°, *pag.* 277.

34. Actes concernant les erreurs de J. J. W. (Jean Jacques Weſtein) ci-devant diacre à l'égliſe de S. Léonard, contenant l'avis de la faculté de théologie, *Conventûs theologici*, les apologies du ſieur W (Weſtein) & autres piéces originales, en allemand ; à Baſle, en 1730, *in*-4°. M. Iſelin a eu beaucoup de part à ce recueil, & il paſſe pour auteur des principales piéces. On donne une idée fort étendue de ce recueil dans la bibliothéque Germanique, pour l'année 1723, *tome XXXII.*

35. Réflexions ſur les haches des anciens. Dans l'Antiquité expliquée de dom Bernard de Montfaucon.

36. *Epiſtola bina ad virum clariſſ. Gotthardum Heideggerum, Tigurinenſ. in quibus de rege ſacrorum, ac mundi novitate amicè diſputatur.* Dans le recueil intitulé : *Tempe Helvetica, tome V, ſection* 2, *pag.* 265.

Jean-Louis Frey, docteur en théologie, ci-devant profeſſeur ordinaire en hiſtoire, a ſuccédé à M. Iſelin, dans la chaire de théologie, à Baſle. * *Laudatio funebris conſecrandæ memoriæ viri incomparibilis, plurimùm venerandi, ac ſingularis eruditionis laude celebratiſſimi Jac. Chriſtoph. Iſelii, &c. ad diem* 15 *cal. octobr.* 1738 *recitata à Joan. Rudolpho Iſelio*, in-fol. Mémoire ſur la vie & les ouvrages de feu M. le docteur Iſelin, dans la bibliothéque Germanique, *tom. XLI, art.* 13. Eloge du même, par M. de Boze, ſecrétaire de l'académie des inſcriptions & belles lettres ; & les *Journaux*,

Digitized by Google

cités dans cet article. *Voyez* auſſi le récit abrégé de la vie de M. Iſelin, par M. Roques, paſteur dans l'égliſe françoiſe de Baſle; dans le *Mercure Suiſſe*, mai 1737, pag. 89 & ſuiv. *Hiſtoria vitæ, operum & obitûs Jac. Chriſtoph. Iſelii, &c. à Jacobo Chriſtophoro Beckio*, dans le recueil intitulé : *Tempe Helvetica, tom. III, ſection* 1, *pag.* 42 *& ſuiv.*

ISENAC, *cherchez* EISENAC.

ISENBRAND, fils de Varin, comte d'Altorf en Allemagne, deſcendoit de la famille d'Alſace. Il eut douze fils d'une ſeule couche de ſa femme Hermentrude, ſœur de l'impératrice Hildegarde. La mere craignant qu'un accouchement ſi monſtrueux ne nuiſît à ſa réputation, ordonna qu'on fît mourir tous ſes enfans comme ſi ç'eût été des chiens, Welps. Cet ordre fut découvert par le pere, par une providence particuliere du ciel, & il les conſerva en vie. L'aîné de tous fut appellé *Welfo;* d'où vient le nom de *Welfs* ou de *Guelphes.* Il étoit beau-pere de Louis *le Pieux*, c'eſt-à-dire, mari de ſa mere, & de lui deſcendent les rois de Bourgogne. * Spener, *ſyllog.* Tout cela a bien l'air d'une fable; mais un hiſtorien doit rapporter ce qu'on dit, de même que ce qu'il croit.

ISENBOURG, petite ville avec un bon château, dans le comté du bas Iſenbourg en Wetéravie, ſur la riviere de Seyn, à trois lieues de la ville de Coblents, du côté du nord. * Baudrand.

ISENBOURG (le Bas) ce pays, qui eſt proprement le comté d'Iſenbourg, eſt dans la Wetéravie, le long de la riviere de Seyn, entre les états de Tréves & de Cologne, & les comtés de Wied & de Seyn. Ce comté eſt de petite étendue, & n'a rien de conſidérable que la petite ville qui lui donne ſon nom. Il appartenoit autrefois aux comtes d'Iſenbourg. Il eſt maintenant à ceux de Runker & Wied.

ISENBOURG. (Le comté du Haut) C'eſt proprement le comté de Budingen, petit état de la Wetéravie en Allemagne. Il eſt ſitué entre le landgraviat de Heſſe, l'abbaye de Fulde, & les comtés de Hanaw & de Solms. Il peut avoir huit lieues de long & trois de large : la petite ville de Budingen ſur le Seyn, en eſt le lieu principal. Ce comté appartient à la maiſon d'Iſenbourg, qui eſt de la religion prétendue réformée, & diviſée en deux branches. L'aînée fait ſa réſidence à Offenbach ſur le Mein; & la cadette à Bierſtein, aux confins de Fulde. * Mati.

ISENDORN (Gisbert) étoit profeſſeur en philoſophie dans l'école illuſtre de Deventer, & floriſſoit en 1643. Il recueillit & expliqua cinq centuries des paroles remarquables des philoſophes. On a ſa phyſique *in*-4°. * Konig, *biblioth. vetus & nov.*

ISENGHIEN, petite ville des Pays-Bas, avec titre de comté, eſt ſituée dans la Flandre, à deux lieues de Courtrai du côté du nord. * Baudrand.

ISEO, petite ville de l'état de Veniſe en Italie, dans le Breſſan, ſur le bord méridional du lac d'Iſéo, auquel elle donne ſon nom. * Baudrand.

ISEO (le lac d') dans l'état de Veniſe, ſur les confins du Breſſan & du Bergamaſc, n'a pas beaucoup d'étendue d'orient en occident; mais il a environ cinq lieues du ſud au nord. La riviere d'Oglio le traverſe dans toute ſa longueur. * Baudrand.

ISERE, *Iſara*, riviere de France, a ſa ſource dans les montagnes de la Tarentaiſe, dans la paroiſſe de Teignes. Elle paſſe au pied du rocher de Montmélian en Savoye, où la riviere d'Aire ſe joint à elle, à Grenoble en Dauphiné, où elle reçoit le Drac, à Saint-Marcellin & à Romans, & ſe jette enfin dans le Rhône, environ une lieue & demie au-deſſus de Valence. Elle commence à porter de petits bateaux dès Montmélian, & des grands à Grenoble. On ne doute point que l'Iſere ne ſoit la Tiſere de Ptolémée, & le Scoras de Polybe. Les Gaulois lui donnerent le nom d'*Iſar*, du mot grec ἴσ, qui veut dire, *force*, pour exprimer celle de ſon cours. Pline la met au nombre des torrens. * Chorier, *hiſt. de Dauph.* Pline, *l.* 3, *c.* 4. Papire Maſſon, *deſc. flum. Gall.* Vibius Sequeſter, *de flumin.*

ISERE ou ISER, *Iſara*, riviere d'Allemagne en Baviere, a ſa ſource ſur les frontieres du Tirol près d'Inſpruch, paſſe à Munich, à Freiſingen, à Landshut, &c. & ſe jette dans le Danube, après avoir groſſi ſes eaux de celles du Lamber, & de quelques autres rivieres. * Ortelius. Cluvier. Sanſon.

ISERNIA, ville d'Italie, avec un évêché ſuffragant de Capoue, eſt ſituée dans le comté de Moliſſe, province du royaume de Naples. * Léandre Alberti. Magin, *deſcript. Ital.*

ISERNIA (Ant. Rampinus de) juriſconſulte, fut tué en 1353, par un baron contre qui il avoit prononcé une ſentence. Il a fait un commentaire ſur les conſtitutions de Sicile & ſur l'uſage des fiefs. Son autorité étoit ſi grande, qu'on le nommoit l'*évangéliſte des juriſconſultes du royaume de Naples.* Les autres l'appellent *le pilote pour l'interprétation des fiefs.* * *Voyez* G. Pancirol, *in jurisconſultis*, 2, 69.

ISIDAS, Lacédémonien. Après la bataille de Leuctres, les Thébains mirent garniſon dans Gythium, port qui avoit appartenu à Lacédémone. Iſidas voulant les en chaſſer, prit avec lui cent de ſes égaux; leur ordonna de s'oindre d'huile, & qu'ils fuſſent ſuivis par d'autres qui avoient des épées ſous leurs habits. Il marcha le premier nud avec ſes compagnons. Les Thébains ne craignant rien de gens qui venoient à eux dans cet équipage, furent tués par les Lacédémoniens qui s'emparerent de Gythium par ce ſtratagême. * Polyen, *ſtratag. lib.* 2.

ISIDORE de Charax, auteur Grec, qui vivoit du temps de Ptolémée *Lagus*, vers la CXX^e^ olympiade, & l'an 300 avant J. C. a écrit divers traités hiſtoriques, & une deſcription de la Parthie, que David Hœſchelius a publiée. Athenée & Pline en font mention. Un autre ISIDORE, qui avoit écrit de la phyſique, ou des choſes naturelles. On doit diſtinguer ces auteurs de *Cæcilius Claudius* ISIDORUS, qui après avoit fait de grandes pertes pendant les guerres civiles à Rome, laiſſa néanmoins des biens immenſes en mourant. * Athénée, *l.* 3. Pline, *l.* 2, 4, 5 *&* 33. *Conſultez* Voſſius, *de hiſt. Grec. lib.* 3 *& lib.* 4, *cap.* 10, *de Math.* 43, *& c.* 69, § 9.

☞ ISIDORE, mathématicien que Suidas dit avoir vécu ſous les Antonins : ce qu'on doit croire plutôt que ce que dit Voſſius, à qui il paroît qu'il fleurit ſous Ptolémée Evergéte II; car l'Iſidore, cité par Pline, que Voſſius confond avec celui-ci, eſt le géographe : celui dont il s'agit ici fut, au rapport de Suidas, un mathématicien très-habile. Il avoit écrit ſur les corps réguliers, & ſon diſciple Hypſide paroît avoir emprunté de lui une partie des deux livres qu'il donna ſur ce ſujet, & qu'on voit à la ſuite des 13 d'Euclide. * Suidas, *in voce Iſidoras.*

ISIDORE, fils de Baſilides, ſuivit les erreurs de ſon pere, & compoſa des ouvrages pour le défendre, entr'autres un commentaire ſur leur prophéte Barcoph, un livre d'exhortations, des morales, & un traité de la ſeconde ame. Ces ouvrages ſont cités par S. Clément d'Alexandrie, en pluſieurs endroits de ſes ſtromates, où il allégue quelques paſſages de Baſilide même, par leſquels il paroît que ſa doctrine touchant le martyre, touchant la bonté & la méchanceté naturelle, touchant les voluptés, &c. eſt telle qu'elle eſt dépeinte dans S. Irenée, dans S. Epiphane, & dans les autres auteurs qui ont écrit de cette héréſie. S. Juſtin parle dans ſon dialogue contre Tryphon, des Saturniens & des Baſilidiens, & S. Epiphane remarque qu'il y en avoit encore de ſon temps, mais en petit nombre. Iſidore vivoit dans le troiſiéme ſiécle. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccléſiaſt. des III premiers ſiécles.*

Digitized by Google

ISIDORE (Saint) d'Alexandrie, prêtre & ſolitaire dit l'*Hoſpitalier*, étoit né en Egypte, & peut-être dans Alexandrie même, vers l'an 318. Il paſſa pluſieurs années dans la ſolitude de la Thébaïde, & dans le déſert de Nitrie. Il fut ordonné prêtre d'Alexandrie par S. Athanaſe, qui lui donna l'office de *Xenodoque*, ou Hoſpitalier de l'égliſe, dont les fonctions conſiſtoient à recevoir les pauvres & les étrangers. Il joignit à une vie fort auſtere, une étude continuelle. Il demeura très-étroitement uni avec S. Athanaſe, qu'il accompagna même à Rome. Après la mort de ce ſaint, il ſoutint généreuſement ſa mémoire & la cauſe des Catholiques contre les Ariens, & eut grande part à la perſécution que Lucius, patriarche Arien, fit ſouffrir aux ſolitaires. Depuis ce temps Iſidore paſſa ſa vie, tantôt dans la ville, tantôt dans ſon ancienne ſolitude de Nitrie. Il fut d'abord en grande conſidération près de Théophile, patriarche d'Alexandrie, qui l'envoya à Rome avec Acace de Bérée, pour réconcilier Flavien évêque d'Antioche, au pape Damaſe, puis à la cour de Théodoſe. Théophile voulut même l'élever ſur le ſiége de Conſtantinople après la mort de Nectaire; mais s'étant brouillé avec lui, tant à cauſe d'un prêtre qu'Iſidore avoit ſoutenu contre Théophile, que parcequ'Iſidore n'avoit pas voulu employer en bâtimens pour l'égliſe une ſomme qui avoit été dépoſée pour les pauvres, Théophile accuſa Iſidore dans une aſſemblée de ſon clergé; quoiqu'Iſidore eût fait connoître ſon innocence, Théophile le chaſſa de ſon égliſe. Iſidore ſe retira dans le déſert de Nitrie, d'où Théophile le fit chaſſer avec trois cens autres ſolitaires, qu'il accuſa d'Origéniſme. Ils s'enfuirent en Paleſtine, d'où Théophile les fit encore ſortir. Ils furent obligés de venir à Conſtantinople l'an 400, où ils furent bien reçus de S. Chryſoſtôme, qui tâcha de ménager leur accommodement avec Théophile. Ce fut-là le commencement & la cauſe de l'inimitié de Théophile contre S. Chryſoſtôme. Après la condamnation injuſte du dernier, les ſolitaires pourvurent à leur ſureté, comme ils purent. Quelques-uns ont cru qu'Iſidore vint à Rome pour y ſoutenir la cauſe de S. Chryſoſtôme; mais il n'y en a aucune apparence. Il mourut à Conſtantinople ſur la fin de l'an 403, ou au commencement de l'an 404, âgé de 85 ans. * Hieron. *epiſt. ad Principiam.* Pallad. *hiſt. Lauſiac. l.* 8, *dialog. de vita Chryſoſt.* Théodoret, *hiſt. l.* 4, *c.* 21. Sozomene, *l.* 8, *c.* 3 & 12. Socrate, *l.* 6, *c.* 9. Hermant, *vie de S. Chryſoſt.* Bulteau, *hiſt. monaſt. d'Orient.* Baillet, *vies des ſaints, au* 15 *de janv.*

ISIDORE DE CORDOUE (Saint) évêque de cette ville en Eſpagne, vivoit ſous l'empire d'Honorius & de Théodoſe *le jeune*. Il écrivit des commentaires ſur les livres des rois, qu'il dédia environ l'an 412, à Paul Oroſe, diſciple de S. Auguſtin. Les auteurs le nomment *Iſidore l'ancien*, pour le diſtinguer d'Iſidore de Séville, dit *le Jeune*.* Trithéme, *de ſcript. eccleſ.*

ISIDORE (Saint) prêtre, fut ſurnommé *de Péluſe* ou *de Damiette*, parcequ'il ſe retira dans une ſolitude, près de la ville qui a eu ces deux noms. C'étoit le plus ſavant & le plus célébre des diſciples de ſaint Jean Chryſoſtôme. Dès ſa jeuneſſe il avoit fait profeſſion de la vie monaſtique, & s'étoit retiré du monde. Toutefois il ne put ſi bien ſe cacher, que ſa doctrine & ſa piété n'éclataſſent bien loin au-delà de ſa ſolitude. Suidas dit qu'il avoit écrit trois mille lettres. Nicéphore aſſure qu'il avoit compoſé pluſieurs ouvrages, & marque dix chiliades d'épîtres; & Sixte de Sienne ajoute qu'il avoit vu dans la bibliothéque de S. Marc de Veniſe, un manuſcrit qui contenoit 1184 de ces épîtres que nous n'avons point. Celles qui nous reſtent en 5 livres, au nombre de 2012, ſont courtes, mais belles; & S. Iſidore y explique avec une ſolidité égale à ſa briéveté, un grand nombre de paſſages de l'écriture, & de queſtions théologiques. Son eſprit y paroît agréable & fleuri. Jacques de Billi donna ces lettres au public. Conrad Rittershuſius, juriſconſulte, les fit imprimer chez les Commelins l'an 1605. Et depuis on a imprimé toutes les œuvres de S. Iſidore à Paris en 1638, en un volume *in-fol.* Ce ſaint prêtre vivoit au temps du concile général d'Ephèſe, tenu en 431, comme on le voit par ſes lettres à S. Cyrille d'Alexandrie, & mourut le 4 février, vers l'an 440.* Facundus, *l.* 2, *defenſ. trium capit.* Evagre, *l.* 1, *hiſt. c.* 15. Nicéphore Calixte, *l.* 14, *hiſt. c.* 24, 28, 30, 53. Suidas, *in lexic.* Uſuard, *in mart.* Photius, *bibl. in Ephr. cod.* 228, *& in Steph. Gob.* 232. Guillaume de Tyr, *l.* 19, *c.* 12, *& l.* 20, *c.* 5. Sixte de Sienne. Bellarmin. Baronius. Poſſevin, &c.

ISIDORE, philoſophe païen, eſt auteur d'une vie de Damaſcius, auteur païen, qui vivoit dans le VIe ſiécle de l'égliſe. Nous n'avons plus qu'un extrait de cette vie que l'on trouve dans la bibliothéque de Photius, patriarche de Conſtantinople, *cod.* 181, 242.* *Voyez* ce qu'en dit M. l'abbé Goujet, dans ſa *Diſſertation ſur la vie & les ouvrages d'Hypacie, tom. VI* des *mém. de littér. & d'hiſt. recueillis par le* P. Deſmolets de l'Oratoire, *pag.* 163.

ISIDORE DE SEVILLE (Saint) ainſi nommé, parcequ'il étoit archevêque de cette ville, floriſſoit dans le VIIe ſiécle, & eſt encore appellé *le Jeune*, pour être diſtingué de S. Iſidore de Cordoue. Il étoit fils de *Sévérien*, gouverneur de Carthagène, & de *Turture* ou *Théodore*, dame de très-grande piété, frere de Fulgence, évêque de la même ville, & de Léandre, archevêque de Séville, le même qui connut à Conſtantinople S. Grégoire, depuis pape, & alors apocriſiaire ou nonce apoſtolique. Il naquit à Carthagène, ville d'Eſpagne, fut élevé par ſon frere *Léandre*, à qui il ſuccéda ſur le ſiége de Séville en 601. Les peres aſſemblés dans le VIIIe concile de Tolède tenu en 653, 17 ans après ſa mort, ajoutent aux autorités de S. Auguſtin & de S. Grégoire, pape, celle de ce grand évêque, qu'ils appellent l'*excellent docteur de leur ſiécle*, & *le nouvel ornement de l'égliſe catholique*. Ils ajoutent, *qu'il étoit le dernier des peres pour le temps, mais qu'il n'étoit pas le dernier pour la doctrine; & que ce qui parut plus admirable en lui, fut qu'il avoit été très-éminent en ſcience, quoique Dieu l'eût fait naître dans la fin des ſiécles.* Iſidore fut pendant trente-cinq ans l'oracle de toute l'égliſe d'Eſpagne, & mourut le 4 avril 636. Nous avons deux éditions des ouvrages de ce ſaint prélat. La premiere eſt de Margarin de la Bigne; à Paris en 1580, & l'autre de dom Jacques du Breul, religieux de l'abbaye de S. Germain-des-Prés, à Paris en 1601, & en 1618 à Cologne. Ce recueil contient les vingt livres des origines ou étymologies; une chronique; des commentaires ſur les livres hiſtoriques de l'ancien teſtament, &c. On lui attribue auſſi un traité *De ordine creaturarum*, qui eſt imprimé dans le ſpicilége, & une collection des canons, qui n'eſt pas de lui. * Les curieux conſulteront Braulion, archevêque de Saragoſſe, *in præfat. ad lib. ſancti Iſid.* Rédemptus, diacre, diſciple de S. Iſidore; S. Ildefonſe, *in addit. ad lib. de vir. illuſt. S. Iſid.* Le VIIIe concile de Tolède, *c.* 2. Sigebert, *c.* 55. Mariana, *l.* 6, *hiſt. Hiſp. c.* 5, 6, 7. Trithéme; Philippe de Bergame; Vaſée; Baronius; Arnoul Wion; Bellarmin; Poſſevin; De Marca; Le Mire; Woſſius, &c. Baillet, *vies des SS.* 4 *avril.*

ISIDORE, diacre, dont S. Jean de Damas fait mention. On ne ſait pas bien en quel temps il a vécu, mais ſeulement qu'il avoit écrit une chronographie. * S. Jean de Damas, *l.* 3, *de imagin.*

ISIDORE de Milet, ſavant architecte & mathématicien, travailla avec Anthémius à l'égliſe de ſainte Sophie, & à divers autres édifices, qu'ils éleverent conjointement par ordre de l'empereur Juſtinien. Il eut pour diſciple Eutocius, qui rapporte de lui une

machine pour d'écrire la parabole, & résoudre le problême de la duplication du cube. Isidore eut un petit-fils qui naquit à Constantinople, ce qui le fit nommer *Isidore Byzantin*. Celui-ci rebâtit la ville de Zénobie en Syrie. * Félibien, *vies des architectes. Histoire des mathém. tom. I, c. 6.*

ISIDORE, archevêque de Thessalonique, auteur de quelques homélies grecques sur S. Luc, conservées dans la bibliothéque du Vatican. * Sixte *de Sienne, l. 4 biblioth. sanct.*

ISIDORE, dit *Mercator* ou *Peccator*, vivoit apparemment sur la fin du VIIIe siécle. Nous avons sous son nom une collection des canons, qui est faite par conciles & par épîtres. Les canons des conciles tenus en Gréce, en Afrique, en France & en Espagne, jusqu'en 683, y sont placés après des décrétales supposées de plus de soixante papes, c'est-à-dire, de ceux qui ont occupé le saint siége depuis S. Clément jusqu'à S. Sirice, & les décrets & épîtres des autres, depuis le même S. Sirice jusqu'à Zacharie, qui mourut en 752. On peut prouver par Hincmar de Reims, que cette collection passoit de son temps sous le nom d'*Isidore de Séville*. Riculfe, archevêque de Mayence, l'apporta d'Espagne, & en fit diverses copies, qu'il répandit en France vers l'an 790 ou 800. Elle passa depuis sous le nom d'*Isidore le Pecheur* ou *Peccator*, qui est une qualité que plusieurs évêques ajoutoient autrefois à leur signature; mais en d'autres exemplaires, il a le surnom de *Mercator*. C'est tout ce qu'on sait de cette collection. * Baronius, *in notis ad martyr. 4 april.* De Marca, *l. 3, concord. c. 6, & l. 7, c. 20.* Doujat, *hist. du droit canon, &c.*

ISIDORE, évêque de Badajoz, à qui l'on attribue une chronique, vivoit & écrivoit en l'an de J. C. 750. Il est appellé *Isidorus Pacensis*, du titre de son évêché. Il est assez peu connu d'ailleurs. Vossius en parle dans son traité des historiens latins. * *Voyez* aussi Vasée, au chap. 4 de sa *chronique*.

ISIDORE, patriarche de Constantinople, célébre par sa science & par sa vertu, fut mis en la place de Jean, chassé en 1347. Onuphre ne fait point mention de lui; mais Jean Cantacuzène, empereur de Constantinople, ne l'a pas oublié dans son histoire, *l. 4.* Il mourut dès l'an 1349. Il y a eu un autre patriarche de ce nom, dans le XVIe siécle.

ISIDORE, cardinal, natif de Thessalonique, ou de Constantinople, fut religieux de saint Basile, puis évêque de Russie; & s'étant trouvé au concile de Florence en 1439, il fut fait cardinal par le pape Eugène IV. Quelque temps après, étant passé en Russie, pour y établir le culte de l'église latine, il fut jetté dans une prison par ce peuple schismatique. Il en sortit, revint à Rome, & fut renvoyé par le pape Nicolas V, à Constantinople, où il se trouva quand cette ville fut prise par les Turcs l'an 1453. Il écrivit sur ce sujet une lettre que nous avons encore, dans le spicilége de dom Luc d'Acheri, & qui est très-mal écrite. Quelques auteurs ont cru qu'il fut alors tué avec les habits de cardinal; mais il échapa à ce malheur par son adresse, car il changea ses habits de cardinal avec un soldat étendu parmi les morts; & lorsque les Turcs furent dans la place, & qu'ils eurent trouvé ce corps revêtu des habits du légat, ils lui couperent la tête, & la porterent au bout d'une lance par toutes les rues. Le légat fut pris sous l'habit de soldat, paya 300 aspres de rançon, & il retourna à Rome, où on lui donna le titre de patriarche de Constantinople, & où il mourut en 1463. *Consultez* les commentaires du pape Pie II, publiés sous le nom de *Gobelin*, & la grande chronique de Flandre. * S. Antonin. Sponde. Rainaldi. Auberi, &c.

ISIDORE Clarius, *cherchez* CLARIO (Isidore).

☞ ISIGNI, *Isignium* ou *Isiniacum*, gros bourg de France en basse Normandie, à sept lieues de Bayeux, & à une petite demi-lieue du Vay, qui est un fameux passage du Bessin au Cotentin. Il y a un havre, ou petit port, où les vaisseaux chargent le cidre & le beurre salé que l'on porte à Rouen & de-là à Paris, & dont il se fait un gros commerce. Ce havre, situé à la descente d'un pont bâti sur la riviere d'Aure, renferme un espace de terrein de cinq cens pas qui forme une grève que la mer baigne deux fois le jour. Il est bordé d'un quai, le long duquel de grosses piéces de bois sont enfoncées pour attacher les vaisseaux qui y abordent. Un peu au-dessus du pont, du côté des prairies, il y a de fortes portes de bois, qui en s'ouvrant & se refermant, séparent l'eau douce de celle de la mer. L'évêque de Bayeux est seigneur baron d'Isigni; le chapitre de Bayeux est patron de la cure, & possède toutes les dixmes de cette paroisse. Il y a un siége d'amirauté à Isigni, une foire considérable tous les ans, & un marché tous les jeudis. * *Mém. mss.* de M. Beziers, chapelain de Bayeux.

ISIGONE de Nicée; est mis au nombre des auteurs anciens par Aulu-Gelle. Il avoit écrit divers traités de fables, de miracles, & de choses incroyables & inouies. * Aulu-Gelle, *l. 9, c. 4.* Pline, *l. 7 hist. nat. c. 2.* S. Cyrille parle d'un auteur de ce nom, *l. 3 adversùs Julian.*

ISIS, riviere qui prend sa source sur les frontieres des comtés de Glocester & de Wilth, & qui coule entre les comtés d'Oxford & de Berk, aussi-bien que de Dorcester, où la Tames s'unissant à elle, les deux unies ne portent plus que le nom de *Tamise*. Dans le comté de Wilth elle arrose Cricklade; dans celui de Glocester, Lechlade; dans celui de Bark, Inglesham; & dans celui d'Oxford, Oxford & Abington. * *Dict. angl.*

ISIS, déesse adorée par les Egyptiens, est la même que celle à qui les Grecs donnoient le nom d'*Io*, & que les Romains appelloient *Cybéle*, c'est-à-dire, *la terre* ou *la nature*. Cela se voit par la ressemblance des portraits & des figures, que les anciens nous ont laissés de ces deux divinités. Cybéle portoit une tour sur la tête, étoit accompagnée de lions, tenoit en main un instrument semblable à un tambour de basque, & étoit nommée *mater magna*, la mere universelle. Isis avoit aussi une tour sur la tête, & des lions près d'elle. Elle tenoit un sistre à la main, & étoit souvent appellée *la terre & la nature*: c'est pourquoi on lui voit quelquefois plusieurs mammelles. Apulée dit que cette divinité étoit en vénération par tout le monde, quoique sous différens noms, & différentes figures. On remarque qu'Isis étoit une reine d'Egypte, qui y regnoit avec le roi Osiris son mari. C'étoit, dit-on, une femme d'un grand esprit & d'un grand courage, qui fit bâtir & équiper un vaisseau, sur lequel elle passa dans les pays les plus éloignés & les plus barbares, tels qu'étoient alors les Gaules & l'Allemagne, où elle enseigna à ces peuples le culte de la religion, & l'art de l'agriculture. Elle s'acquit par-là une si haute estime parmi ces peuples, qu'ils crurent que c'étoit la déesse même de la terre, & l'adorerent comme une divinité. Les sacrifices qu'on offroit à cette divinité prétendue, n'avoient rien que d'infâme; & c'est pour cette raison qu'il étoit défendu à ses prêtres de les révéler. Les saints peres se sont élevés avec zèle contre les sectateurs de cette superstition. Tertullien fait mention dans son apologétique des consuls Pison & Gabinius, qui défendirent à Rome la célébration des mysteres d'Isis. Le sénat renouvella souvent les mêmes ordonnances, comme nous le voyons dans Suétone, dans Tacite & dans Dion; mais l'empereur Commode eut tant de passion pour ces infâmes cérémonies, comme nous l'apprenons de Lampridius, que, pour les honorer davantage, il se fit raser la tête, & porta lui-même le simulacre d'Anubis.

Les curieux gardent des médailles égyptiennes de Julien l'*Apostat*, où Isis est représentée dans un vais-

Digitized by Google

ſeau ; & des figures de cette déeſſe, qui porte un navire ſur la main. Apulée témoigne auſſi qu'elle préſidoit à la mer, comme ſi elle avoit été la premiere qui eût trouvé l'art de naviger, ou du moins de ſe ſervir de voiles à cet effet.

Depuis quelques années, on a découvert à Paris une tête de cette déeſſe Iſis, pendant que M. Berrier faiſoit travailler en ſa maiſon, près de S. Euſtache, à l'endroit où eſt le jardin. On trouva d'abord des fondemens de murailles, qui probablement avoient ſervi auparavant à quelque édifice plus ancien & plus conſidérable, comme ſeroit un temple ou un palais. Puis en fouillant environ à deux toiſes de profondeur, on rencontra dans une tour ruinée, une tête de femme de bronze, un peu plus groſſe que le naturel, qui avoit une tour ſur la tête, & dont les yeux avoient été ôtés, peut-être à cauſe qu'ils étoient d'argent, comme c'étoit une choſe aſſez ordinaire aux anciennes figures. Les ſavans ont jugé que ce pouvoit être la tête de la déeſſe tutélaire de la ville de Paris pendant le paganiſme ; & que cette figure étoit celle d'Iſis, tant à cauſe de la tour qui eſt ſur ſa tête, que parceque cette déeſſe a été adorée à Paris. Pluſieurs même ont cru que le nom de *Paris* étoit grec ; & venoit de παρα Ισιν *Para Iſis*, à cauſe que cette ville étoit bâtie auprès du fameux temple de la déeſſe Iſis : juſque-là, que les Pariſiens avoient, dit-on, pris un navire pour armes de leur ville, parceque cette déeſſe y étoit venue dans un vaiſſeau. On a toujours cru qu'il y avoit un temple dédié à Iſis, dans l'étendue du territoire de l'abbaye de S. Germain-des-Prés. Savoir, s'il étoit bâti au même endroit, où eſt aujourd'hui l'égliſe de l'abbaye, ou bien au village d'Iſſi, en latin *Iſiacum*, ou enfin à quelque autre endroit des environs, c'eſt ce qu'il eſt difficile de déterminer. Quoi qu'il en ſoit, ce temple a ſubſiſté juſqu'à l'établiſſement du chriſtianiſme en France ; & lorſqu'il fut abattu, l'on garda par curioſité l'idole d'Iſis, qui fut miſe dans un coin de l'égliſe de S. Germain-des-Prés, lorſqu'elle fut bâtie par le roi Childebert, & dédiée à S. Vincent, comme pour ſervir de trophée à l'idolâtrie vaincue par la religion chrétienne. Cette idole y a été conſervée juſqu'en l'an 1514, que le cardinal Briçonnet, qui étoit abbé de ce monaſtere, la fit mettre en piéces, ayant ſu que quelques femmes, par ſimplicité, lui avoient préſenté des cierges. Ce fameux temple d'Iſis étoit déſervi par un collége de prêtres & de ſacrificateurs qui demeuroient, comme l'on croit, à Iſſi, en un château dont les ruines ſe voyoient encore au commencement du XVIIe ſiécle. On aſſigna à ces prêtres, pour leur ſubſiſtance, tout le territoire & le fief d'Iſſi & des environs, juſqu'à Paris ; & ils en jouirent juſqu'à ce que le roi Clovis renverſa ce temple, & en ſupprima les miniſtres, pour exécuter le conſeil que lui donna S. Remi, en lui diſant ces mots : *Incende quod adoraſti : brulez ce que vous avez adoré.* Ce premier roi Chrétien donna une partie de ce revenu à l'égliſe de S. Pierre & de S. Paul, plus connue ſous le nom de *ſainte Geneviève* ; & ſon fils Childebert aſſigna le reſte à l'abbaye de S. Germain, qu'il fit bâtir. *Cherchez* ANUBIS & OSIRIS. * Spon, *recherches curieuſes d'antiquité.* Suétone, *in Tib. c.* 36. Tacite, *l.* 2 *annal.* Dion, *l.* 40, 42, 47, 53, 54. Lampridius, *in commod.* Tertullien, *in apol. c.* 6 *& ſequent.* Herodote, *l.* 2, *ou Euterpe.* Diodore, *l.* 1. Plutarque, *de Iſi & de Oſir.* Clément *Alexandrin*, *l.* 1 *ſtrom.* Euſebe, *l.* 1, *præparat. evangel.* Lilius Giraldi, *de Diis gent. ſynt.* 22.

ISITES : nom d'une ſecte de la religion des Turcs. Ils prennent ce nom de leur premier docteur, qui ſe nommoit *Iſa Merdad*, qui a ſoutenu que l'alcoran de Mahomet a été créé & qu'il n'eſt pas éternel : ce qui paſſe pour une grande impiété parmi les Turcs. Lorſqu'on objecte aux Iſites cet anathême de leur prophéte : *Que celui-là ſoit eſtimé infidéle, qui dit que l'alcoran a été créé ;* ils répondent que Mahomet parle là de l'original, & non pas de la copie ; qu'il eſt vrai que cet original eſt dans le ciel, & que Dieu même l'a écrit ; mais que l'alcoran de Mahomet n'eſt qu'une copie de cet original, qui a été faite dans le temps. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

ISLANDE, iſle de l'Océan ſeptentrional, ou mer Glaciale. Pluſieurs ont cru que cette iſle eſt celle que les anciens ont nommée *Thule.* Elle fut reconnue par un capitaine appellé *Nadocus*, qui la nomma *Sneland*, c'eſt-à-dire, *pays de neiges.* En 872, un Suédois nommé *Gardanus* ou *Gardarus*, la reconnut plus exactement, & l'appella de ſon nom *Gardas-holm*, qui en langue ſuédoiſe, ſignifie *iſle de Gardarus.* Enſuite un pirate de Norwége, appellé *Flocco*, la nomma *Iſland*, c'eſt-à-dire, *pays de glaces.* Dans le temps de ſa découverte elle étoit déſerte ; mais les Norwegiens l'ont peuplée. On y compte aujourd'hui huit ou neuf habitations, dont les principales ſont, celles de Hola, de Kukebar, de Scalhot. Le château de Beſtéde, ou Kronniges-Gard, eſt le lieu où réſide le vice-roi, ou gouverneur que le roi de Danemarck y envoie. Pendant que les peuples de cette iſle étoient idolâtres, ils adoroient Jupiter ſous le nom de *Thor ;* & Mercure ſous celui d'*Odin.* Le chriſtianiſme y fut établi vers l'an 1000 ; mais la religion catholique en a été depuis bannie par Chriſtierne III, roi de Danemarck, qui y a introduit le luthéraniſme. Ils ont deux évêques, celui de Hola, & celui de Schalhot. La longueur de cette iſle eſt de deux cens lieues françoiſes, & ſa largeur d'environ cent lieues. Son plus long jour d'été, lorſque le ſoleil entre au premier dégré de l'écreviſſe, eſt de vingt-quatre heures, & la nuit n'eſt que d'un inſtant : comme au contraire en hiver, lorſque le ſoleil entre au capricorne, il n'y a qu'un moment de jour, & la nuit y eſt de vingt-quatre heures. L'air y eſt extraordinairement froid : dans les endroits néanmoins où le pays eſt plat, il y a des campagnes & des prairies ſi graſſes & ſi abondantes en herbes, qu'on n'y laiſſe paître les bêtes qu'avec meſure : autrement elles créveroient à force de trop manger. Les bœufs y ſont ſans cornes ; mais les béliers ne ſont pas de même. Il n'y a point d'autres bois que de génevriers. Entre les montagnes, il y en a trois fort hautes, dont les ſommets ſont toujours couverts de neiges, & dont le milieu jette des flâmes ; la plus grande ſe nomme *Hécla*, ſituée vers l'occident ; la ſeconde, *de la Croix ;* & la troiſiéme *Helga.* En celle d'Hécla il y a beaucoup de mines de ſoufre, dont les marchands font un grand trafic ; mais cette montagne tonne quelquefois avec un bruit effroyable, jettant des cailloux d'une groſſeur prodigieuſe, dont toute la terre eſt couverte à plus de vingt jets de pierre. Ceux qui s'en veulent approcher, ſont le plus ſouvent abîmés dans les gouffres de ſouffre, qui ſont tellement couverts de cendres, qu'on ne les apperçoit pas ; c'eſt pourquoi le vulgaire croit que c'eſt la priſon des ames damnées ; & ce qui augmente cette créance, c'eſt que la glace qui ſe fond au bout de huit mois, venant à donner contre le rivage, y fait un grand éclat. Les habitans s'imaginent que ce ſont les plaintes & les cris des ames. De plus, on y voit, dit-on, en quelques endroits des eſprits qui apparoiſſent viſiblement aux Iſlandois, qui les ſuivent, & qui diſparoiſſent enſuite, ſi l'on en croit les auteurs qui ont écrit de ce pays. Malgré la rigeur du climat de l'Iſlande, les habitans de cette iſle paſſent pour ingénieux, & ont conſervé les anciennes hiſtoires de leur pays en vers compoſés en leur langue. * Olaüs Magnus. Munſter Iſaac. La Peyrere, *relation d'Iſlande.* Bartholin, *antiquités Danoiſes.* Anderſon, *hiſtoire naturelle de l'Iſlande, du Groenland, du détroit de Davis, & d'autres pays ſitués ſous le nord*, imprimée à Paris, traduite de l'allemand, en 1753, 2 volumes *in*-12.

Digitized by Google

ISLE DE BOURBON, autrefois appellée *Maſcarenne*, a été ainſi nommée par les François, à cauſe de l'auguſte famille de Bourbon, dont ſort le roi de France. Elle eſt ſituée à l'orient de Madagaſcar, dans l'Océan méridional ou mer d'Ethiopie. Sa longueur eſt d'environ vingt-cinq lieues, & ſa largeur de quatorze. Le cap le plus conſidérable de la côte eſt celui de S. Bernard. Il y a pluſieurs montagnes fort hautes au milieu de cette iſle, & l'on en voit une qui vomit des flâmes, comme le mont Gibel. Les torrens de feu qui en ſont ſortis, ont embraſé la partie orientale de l'iſle, que l'on appelle *le pays brulé*. On y trouve de grandes forêts d'arbres d'ébène, de benjoins & de palmiers. Le bled de Turquie s'y recueille quatre fois l'année, & le ris y eſt excellent. Il y a quantité de lacs, & pluſieurs petites rivieres, dont les eaux ſont très-bonnes, & quelques-unes même médicinales. L'air y eſt ſi pur, que les malades qu'on y débarque s'y trouvent bientôt ou guéris, ou ſoulagés. Les beſtiaux y ont beaucoup multiplié, auſſi-bien que la volaille. Le gibier y eſt en abondance, & le poiſſon très-bon. On y voit des tortues, qui ſont extrêmement groſſes, & dont la chair eſt excellente. Les Portugais ne poſſédent plus rien dans cette iſle : les François en ſont les maîtres, & y ont les habitations de l'Aſſomption, de ſainte Suſanne, de S. Gilles, de S. Paul, & de la Poſſeſſion du roi. La côte eſt fort incommodée des ouragans, qui ſont des tourbillons de vent, dont l'impétuoſité abîme les vaiſſeaux, renverſe les habitations & déracine les arbres. * Du Bois, *relat. de l'iſle de Bourbon.*

☞ ISLE DE FER ou FERRO, iſle d'Afrique, l'une des Canaries, la plus occidentale de toutes. Les Eſpagnols, à qui elle appartient, la nomment *la iſla de Hierro*. Elle n'eſt guères remarquable, que parceque les géographes François placent leur premier méridien à l'extrémité occidentale de cette iſle. Elle eſt à dix-huit lieues de celle de Ténérif. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ISLE DE FEU, l'une des iſles du Cap Verd, ſur la côte d'Afrique, ainſi nommée à cauſe des flâmes que vomit une de ſes montagnes. Cette iſle eſt ſujette à des ouragans ou tourbillons de vent, qui y font de grands dégâts. Elle a au nord-oueſt un petit fort pour la défenſe des vaiſſeaux, qui vont mouiller à un port qui en eſt tout proche, mais dont la rapidité du courant eſt très-dangereuſe. * Jean Struys.

ISLE DE FRANCE, province & gouvernement de France, qui comprend l'Iſle de France & la Goëlle. L'Iſle de France contient ce qui eſt depuis S. Denys juſqu'à Roiſſi & Montmorenci, & généralement ce qui s'étend entre les ſinuoſités de la Seine, vers la Normandie d'un côté, & la Picardie de l'autre. La Goëlle contient le comté de Dammartin & la plaine d'alentour; & l'on ne ſait plus ſes anciennes limites. De-là vient que pluſieurs villages portent encore à préſent le nom de *France*, comme S. Denys en France, Piſeux, le Pleſſis, Bonneuil, Roiſſi, Chenévieres, Baillet, Belloi, Cercelles, Sévran, Jagni, Thieux, Villeroi, Mitri, Fontenai, Meſſi & Greſſi, tous ſurnommés *en France*, parcequ'ils ſont ſitués dans le pays de France pris en particulier, qui eſt une appellation bien différente du mot de France, lorſqu'il ſignifie le royaume. D'autres auteurs diviſent l'Iſle de France de cette ſorte : 1. par le pays qui eſt aux environs de S. Denys; 2. par ce qui eſt renfermé entre la Seine, la Marne, l'Oiſe & l'Aiſne; 3. par un gouvernement, qui s'avance dans les provinces voiſines; ou enfin par une région particuliere qui comprend divers pays, comme le Pariſis, la Brie françoiſe, l'Hurepoix, le Gâtinois, le Mantois aux environs de Mante, le Vexin françois, le Beauvoiſis, le Valois, le Soiſſonnois, le Laonnois, &c. Le gouvernement de l'Iſle de France a environ 35 lieues d'orient en occident, depuis Neufchâtel-ſur-l'Aiſne juſqu'à Giſors; & autant du ſeptentrion au midi, depuis les environs de Noyon juſqu'à Courtenai en Gâtinois. Il a la Champagne & la Brie à l'orient, la Normandie à l'occident, le Gâtinois & la Beauſſe au midi, & la Picardie au ſeptentrion. La ville capitale de l'Iſle de France eſt Paris, qui l'eſt auſſi du royaume. Les autres ſont S. Denys & Montmorenci, dit à préſent Enguyen, &c.

ISLE, petite ville de la Franche-Comté, qui eſt en partie dans une iſle formée par la riviere de Doux, & en partie hors de l'iſle, à cinq lieues au-deſſous de la ville de Montbelliard.

ISLE EN ALBIGEOIS, en latin *Inſula Albiorum*, petite ville de France dans le Languedoc ſur le Tarn, à cinq lieues au-deſſous de la ville d'Albi. * Baudrand.

ISLE BOUCHART, en latin *Inſula Bocardi*, petite ville de Touraine en France. Elle eſt dans une petite iſle formée par la Vienne, à ſept lieues de Tours du côté du midi. * Baudrand.

ISLE AU COMTAT, bon bourg du comté Vénaiſſin, dans une petite iſle que forme la Sorgue, à trois ou quatre lieues d'Avignon du côté du levant. * Baudrand.

ISLE-DIEU, petite iſle de la mer de Gaſcogne, ſur les côtes du Poitou, à trois lieues de l'iſle de Noirmoutier vers le midi. Il y a un village avec une abbaye, dans la Normandie, à quatre lieues de Rouen, qui porte auſſi le nom de l'*Iſle-Dieu*. * Baudrand.

ISLE JOURDAIN, anciennement *Caſtrum Idium*, petite ville du comté d'Armagnac en Gaſcogne, ſur la riviere de Save, à cinq lieues de Toulouſe, du côté du couchant.

ISLES DES LARRONS, appellées *Iſlas de los Ladrones* ou *Iſlas de las Velas*, c'eſt-à-dire, *des Voleurs*, ou ISLES DE MARIE-ANNE, ſont dans l'archipel de S. Lazare, entre l'Océan oriental & la mer Pacifique, à l'extrémité orientale de notre hémiſphere. Elles ſont en grand nombre, diſpoſées du nord au ſud; mais on en remarque quinze principales, nommées la *Déſerte*, *Mal-Abrigo*, &c. Elles furent découvertes par les Portugais en 1520, par le fameux Magellan; & quelques-uns ont écrit qu'il y fut tué, lorſqu'il alloit à la conquête des Molucques pour les Caſtillans. Elles ne ſont plus connues que ſous le nom d'*Iſles de Marie-Anne*, depuis que les Eſpagnols allerent s'y établir ſous les auſpices de la reine Marie-Anne d'Autriche, durant la minorité du roi Charles II, ſon fils. L'air des iſles des Larrons eſt aſſez tempéré, mais de temps en temps il y régne des vents violens. La plupart des terres y ſont ſtériles & ſans paturages, par conſéquent ſans troupeaux. Celles qui ont les commodités néceſſaires à la vie ſont bien peuplées. Les habitans ont la taille haute & ſont bazanés, tant les hommes que les femmes : ils vont tout nuds, excepté quelques femmes, qui portent de petits tabliers faits de peaux ou de tiſſus de feuilles & de nattes. En général, ils ſont grands voleurs, au dire de Magellan, qui aſſure qu'ils venoient de nuit à la nage détacher les clous du bordage de ſes vaiſſeaux, ne pouvant faire un plus grand butin. Ils s'appliquent d'ordinaire à la chaſſe ou à la pêche, la mer des environs leur fourniſſant du poiſſon en abondance. Leur langue ſe prononce fort diſtinctement, & ces peuples ne parlent aucunement du nés ni du gozier. Leur négoce roule ſur les nattes, qu'ils ſavent travailler en perfection : & par le moyen de leurs canots, ils en négocient avec les Tartares pour du fer, dont ils manquent, toutes leurs iſles étant dépourvues de mines de ce métal. Ils ſont forts & robuſtes: leurs armes ſont d'ordinaire les frondes & quelques javelots, dont les pointes ſont endurcies au feu. Ils adorent les idoles & le diable, auquel ils ſacrifient ceux qu'ils prennent en guerre. Ils n'ont ni rois

ni

ni ſeigneurs, & chacun y vit comme il veut : ce qui leur attire ſouvent des débats, & de cruelles guerres les uns contre les autres. * Daviti, *de l'Amérique.* Baudrand.

ISLE MAURICE, à l'orient de Madagaſcar, dans la mer d'Ethiopie. Les Portugais qui en firent la découverte, la nommerent *Ilha do Cerno* ou l'*Iſle du Cigne.* Le nom d'*Iſle Maurice* lui fut donné par les Hollandois, dont la flote y arriva en 1598, au premier voyage des Indes : ce qu'ils firent pour honorer le prince d'Orange, amiral des Provinces-Unies, nommé *Maurice de Naſſau.* Elle a un beau port, nommé *Warvick*, d'un nom que les Anglois lui donnerent autrefois. On y trouve quantité de palmiers, de cocos & d'arbres d'ébène, dont le bois eſt le plus noir & le plus poli qui ſe voie dans toutes les Indes. Il y a pluſieurs ſortes d'oiſeaux très-bons à manger, principalement des pigeons & des perroquets. La mer & les rivieres fourniſſent du poiſſon en abondance ; les rayes y ſont extrêmement grandes ; & l'on y voit des tortues ſi groſſes & ſi fortes, qu'elles portent trois ou quatre hommes ſur leur dos en marchant, & qu'une de leurs écailles peut tenir huit ou dix hommes aſſis à leur aiſe. Les eaux y ſont admirables, & les vaiſſeaux y viennent ordinairement faire aiguade dans les voyages de long cours. L'iſle n'étoit point habitée juſqu'en 1640 que les Hollandois y bâtirent un fort. * Mandeſlo, *voyage des Indes.*

ISLE MAURICE, autre petite iſle, ſituée à l'occident du détroit de Waigats, près de la côte de Moſcovie. Les Hollandois cherchant un paſſage par le nord pour aller à la Chine, découvrirent cette iſle en 1594. Elle a ſa côte entourée de rochers couverts de ſable ; mais le dedans du pays eſt d'argile ou terre forte ; & l'on y trouve un fort grand nombre de lacs, d'étangs & de marais, qui en rendent la terre fort molle. Il y a auſſi de l'herbe en divers endroits. Cette iſle ſemble être ſéparée en deux parties, qui ne ſont jointes que par un iſthme fort étroit, mais qui eſt de rochers. On voit dans les lacs & dans les étangs des cignes & des canards ſauvages, &c. Les faucons y ſont auſſi très-communs. * Blaëu, *deſcription de Waigats.*

ISLES DES PERLES, iſles de la mer du Sud, dans l'Amérique méridionale, à douze lieues de Panama. Elles ont été ainſi nommées, à cauſe de la quantité de perles qu'on a autrefois pêchées dans la mer prochaine. Il y en a deux principales, dont l'une eſt appellée *del Rio*, & l'autre *Tarerequi*, & vingt autres plus petites. On y trouvoit un grand nombre de bêtes ſauvages, & particulierement des cerfs, des liévres & des lapins. La terre y étoit fertile en mayz, & les arbres odoriférans y croiſſoient en pluſieurs endroits. Les perles que la mer fourniſſoit étoient admirables pour leur groſſeur, leur netteté & leur figure parfaitement ronde, ou ovale, ou en poire ; mais l'avarice des Eſpagnols n'y a laiſſé aucunes huîtres à perles, ni aucun gibier. Les inſulaires ſont tous morts, & ceux qui y demeurent à préſent ſe ſervent de Négres, ou d'eſclaves de Nicaragua, pour cultiver les champs & pour faire paître le bétail. * De Laët, *hiſtoire du nouveau monde.*

ISLES DES PRINCES ou ISLES DU PAPE, ou ISLES DES PAPAS : les Turcs les nomment *Papasadaſi* ; & les Grecs, *Papadoniſia*, c'eſt-à-dire, *Iſles des Papas* ou *Prêtres.* Elles ſont ſituées du côté de la Natolie, à l'extrémité de la mer de Marmora, avant que d'entrer dans le détroit de Conſtantinople, & ne ſont éloignées de cette ville que d'environ quatre lieues. Elles ſont habitées par des Chrétiens Grecs, & ſervent de promenade ordinaire aux Européens de Conſtantinople & de Péra, qui y paſſent en deux heures de temps. Les janiſſaires y vont ſouvent, & s'y enyvrent avec liberté. C'eſt ce qui fait le malheur de ces iſles ; car ils ſont tous les déſordres que peut cauſer le vin, excepté qu'il ne leur arrive guère d'y tuer quelqu'un, parceque le meurtre eſt très-rigoureuſement défendu dans la Turquie. Les Caloyers, qui occupent ces iſles, ſont des religieux de S. Baſile, qui gardent une abſtinence continuelle de viande, & qui obſervent quatre carêmes l'année : mais ils n'empêchent point les voyageurs de manger de la viande chez eux, s'ils y en portent ; & ils les régalent de très-bon poiſſon, qu'ils pêchent ſans s'éloigner de ces iſles. * Grelot, *voyage de Conſtantinople.*

ISLE DES SACRIFICES, iſle du Mexique, vers la côte de Tlaſcala, aſſez proche de la ville de S. Jean d'Ulva. Elle a été ainſi appellée par le capitaine Grialva, parceque lorſqu'il y deſcendit, il y trouva un autel, & des cadavres d'hommes, qui avoient été depuis peu immolés au diable, & avoient eu la poitrine ouverte, les bras & les cuiſſes coupées. Les Eſpagnols y déchargerent leurs marchandiſes pendant quelque temps ; mais cette ſuperſtition des inſulaires, & quelques ſpectres qui y paroiſſoient la nuit, les obligérent, à ce que l'on dit, de prendre terre ailleurs. *. De Laët, *hiſt. du nouveau monde.*

ISLE ADAM (L') bourg de l'Iſle de France, avec titre de baronie & châtellenie, tire ſon nom d'ADAM, ſeigneur de l'Iſle, qui eſt nommé avec pluſieurs ſeigneurs & officiers de la couronne, qui ſignerent l'an 1069, la chartre de confirmation que le roi Philippe I, étant à Pontoiſe, fit de la fondation de l'égliſe de S. Germain, dite depuis S. Martin de Pontoiſe, & qui fit bâtir ce bourg, appellé depuis de ſon nom. Il fut pere de PHILIPPE, qui ſuit.

II. PHILIPPE, ſeigneur de l'Iſle, vivoit en 1092, & fut pere d'ADAM II, qui ſuit.

III. ADAM II du nom, ſeigneur de l'Iſle, vivoit en 1119, avec *Alédecia*, ſa femme, dont il eut ANCEL, qui ſuit.

IV. ANCEL, ſeigneur de l'Iſle, fonda l'abbaye de Notre-Dame du Val, où il fut enterré vers l'an 1162, ayant eu de *Mabille* de Bulles ſa femme, fille de *Lancelin* de Beauvais, & d'*Alix* de Bulles, ADAM III, qui ſuit ; *Lancelin*, doyen de l'égliſe de Beauvais, qui fit le voyage d'Outremer ; *Adam* ; *Manaſſés*, ſeigneur de Remérangles, qui épouſa *Amélie*, fille de *Robert*, ſeigneur de Milli ; & *Alix* de l'Iſle, religieuſe à Vativille.

V. ADAM III du nom, ſeigneur de l'Iſle, fit trois fois le voyage de la Terre-ſainte ; augmenta les biens que ſon pere avoit donnés à l'abbaye du Val, & mourut avant l'an 1190. Il avoit épouſé *Adelais* de Trie, dont il eut ANCEL II, qui ſuit ; *Thibaut*, qui épouſa *Adeline* ; *Adam*, qui fut mariée à *Iſabeau* ; *Aveline* ; & *Mabille* de l'Iſle, alliée à *Hugues* d'Auneuil, chevalier.

VI. ANCEL II du nom, ſeigneur de l'Iſle, confirma les donations faites à l'abbaye de Notre-Dame du Val par ſon pere & par ſon aïeul, & y donna quatre ſeptiers de bled & deux muids de vin de rente du meilleur de ſon clos, pour le pain & le vin de la célébration des meſſes, & mourut avant l'an 1219. Il avoit épouſé 1°. *Ælis* de Beaumont, fille de *Matthieu II* du nom, comte de Beaumont-ſur-Oiſe, dont il eut un fils, mort jeune : 2°. *Eve* de Garlande, fille d'*Anceau*, ſeigneur de Tournehan & de Poſſeſſe, dont il eut ANCEL III, qui ſuit ; *Manaſſés*, clerc, vivant en 1233 ; *Adam*, ſeigneur de Frouville ; PIERRE, qui fit la *branche des ſeigneurs de* PUYSEUX, *rapportée ci-après* ; & *Ælis* de l'Iſle, dame de Neufmoutier, enterrée en l'abbaye de Barbeaux.

VII. ANCEL III du nom, fut le premier de ſa famille qui prit le ſurnom de l'*Iſle-Adam*, fit le voyage d'Outremer avec Amauri de Montfort, connétable de France, ſon couſin, & autres princes & grands ſei-

gneurs qui ſe croiſerent en 1239, d'où étant de retour il fit ſon teſtament en 1251. Il avoit épouſé 1°. *Marie* Mauvoiſin, fille de *Gui*, ſeigneur de Roſni, & d'*Alix* de Porrhoët : 2°. *Clémence* de Pomponne. Du premier mariage vinrent JEAN, qui ſuit ; *Adam*, ſeigneur de Frouville ; & ANCEL de l'Iſle, qui fit la *branche des ſeigneurs de* BALAINCOURT, *rapportée ci-après*. Du ſecond mariage ſortit ANCEL, qui fit celle *des ſeigneurs de* BOURRIS, *auſſi mentionée ci-après*.

VIII. JEAN, ſeigneur de l'Iſle-Adam, &c. vivoit en 1275. Il avoit épouſé *Heloys*, dame de Noërat & de Crapaumenil près Mondidier, morte en 1274, dont il eut ANCEL IV, qui ſuit ; & *Iſabelle* de l'Iſle, mariée à *Jean*, ſeigneur de Luſarches & de Joui, d'où vint *Guillemette* de Luſarches, laquelle étant veuve de *Pierre*, dit *Mauclerc*, ſeigneur de Jaigni, hérita de la terre de l'Iſle-Adam, qu'elle vendit en 1364 à Pierre de Villiers, ſeigneur de Muci, qui fut depuis grand-maître de la maiſon du roi, en la maiſon duquel elle eſt demeurée, juſqu'à ce qu'elle ſoit entrée dans celle de Montmorenci.

IX. ANCEL IV du nom, ſeigneur de l'Iſle-Adam, &c. vivoit en 1289, & épouſa *Iſabelle* de Moreuil, fille de *Bernard V* du nom, ſeigneur de Moreuil, & d'*Iolande* de Soiſſons, dont il eut *Jeanne*, dame de Valmondois, mariée à *Matthieu* de Montmorenci III du nom, ſeigneur de Marli ; *Iſabelle*, dame de Nogent, alliée à *Guillaume* Mallet, ſeigneur de Plannes ; & *Guillemette*, dame de l'Iſle-Adam, qu'elle eut en partage, laquelle mourant ſans enfans de *Robert*, baron d'Ivri, laiſſa cette terre à *Guillemette* de Luſarches ſa couſine.

SEIGNEURS DE BALAINCOURT ET DU PLESSIS DE LAUNAI.

VIII. ANCEL de l'Iſle, ſeigneur de Balaincourt & de Neſle, fils puîné d'ANCEL III du nom, ſeigneur de l'Iſle-Adam, & de *Marie* Mauvoiſin-Roſni ſa premiere femme, vivoit en 1315. Il avoit épouſé *Sédile* de Thorote, veuve de *N.* ſeigneur de Maule, morte le 15 juillet 1282, dont il eut *Guillaume*, ſeigneur de Balaincourt, chancelier de l'égliſe de Rouen, vivant en 1324 ; *Adam*, doyen, puis évêque d'Evreux, mort le 24 mars 1327 ; & GASSE, qui ſuit.

IX. GASSE de l'Iſle, ſeigneur du Pleſſis de Launai, ſe trouva en l'oſt de Bouvines en 1340, & mourut le 14 ſeptembre 1345, ſans laiſſer de poſtérité de *Ænor* de Villiers.

SEIGNEURS DE BOURRIS.

VIII. ANCEL de l'Iſle, fils unique d'ANCEL III du nom, ſeigneur de l'Iſle-Adam, & de *Clémence* de Pomponne ſa ſeconde femme, mourut en Aragon le 30 août 1285, où il accompagnoit le roi Philippe *le Hardi*. Il avoit épouſé *Iſabelle*, dame de Bourris, avec laquelle il vivoit en 1271, & dont il eut JEAN, qui ſuit ; & *Clémence* de l'Iſle, mariée à *Renaud* de Méru.

IX. JEAN de l'Iſle, ſeigneur de Bourris, vivoit en 1314, & épouſa *Alix* de Chantemeſle, dont il eut JEAN II, qui ſuit ; *Adam* ; *Iſabelle* ; & *Alix* de l'Iſle.

X. JEAN de l'Iſle II du nom, ſeigneur de Bourris, vivoit en 1325, & fut pere de JEAN III, qui ſuit ; & de *Jacques* de l'Iſle, ſeigneur de Bourris en partie, & de Verdier-de-Longchamp près Giſors en 1426, lequel fut pere de *Guillemette* de l'Iſle, mariée à *Robert* de Fontaine.

XI. JEAN de l'Iſle III du nom, ſeigneur de Bourris & de la Londe, fut pere de *Simonne* de l'Iſle, dame de Bourris & de la Londe, mariée 1°. à *Charles* de Saint-Sauflieu : 2°. avant l'an 1424, à *Jean* de Hellande.

SEIGNEURS DE PUYSEUX.

VII. PIERRE de l'Iſle, quatriéme fils d'ANCEL II du nom, ſeigneur de l'Iſle, & d'*Eve* de Garlande ſa ſeconde femme, fut ſeigneur de Puyſeux près Pontoiſe, vivoit en 1239 & 1285, & eut de *Jeanne* ſa femme, ANCEL, qui ſuit.

VIII. ANCEL de l'Iſle, ſeigneur de Puyſeux, laiſſa d'*Euſtache* ſa femme, ADAM, qui ſuit.

IX. ADAM de l'Iſle, ſeigneur de Puyſeux, & de Boiſemont près Chaumont, épouſa 1°. *Jeanne* de Blaru, dame de Soudre, fille de *Pierre*, ſeigneur de Boiſemont : 2°. *Nicolle* de Courcelles. Du premier mariage vint *Idoine* de l'Iſle, dame de Soudre, mariée 1°. à *Anceau* de Chantemeſle : 3°. à *Thibault* de Moreuil : 3°. à *Euſtache* de Ribemont : 4°. à *Pierre* de Senneville, préſident au parlement. Du ſecond mariage ſortirent ANCEL, qui ſuit ; & PHILIPPE de l'Iſle, qui fit la *branche des ſeigneurs de* MARIVAUX, *rapportée ci-après*.

X. ANCEL de l'Iſle, ſeigneur de Puyſeux, Vignai, Fleuri, Menonville, Courcelles, &c. premier échanſon du roi Charles VI, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épouſé *Perrete* de Villette, dont il eut CHARLES, qui ſuit ; *Blanche*, mariée à *Jean* de Moulins, d'où vint *Iſabeau* de Moulins, dame de Puyſeux, mariée à *Hugues* des Vignes, ſeigneur de Puyſeux à cauſe d'elle, laquelle mourant ſans enfans, fit héritier *Yves* de l'Iſle, ſon couſin ; & *Marguerite* de l'Iſle, alliée à *Jean* de Seure, ſeigneur de Gaure.

XI. CHARLES de l'Iſle, ſeigneur de Puyſeux, Vignai, &c. mourut avant l'an 1419, ſans enfans de *Catherine* de Fontenai, laquelle étoit remariée en 1424 à *Richard* Marbri, chevalier Anglois, auquel le roi d'Angleterre fit don des terres de la Londe, de Bourris, & de moitié de celle de Courcelles.

SEIGNEURS ET MARQUIS DE MARIVAUX.

X. PHILIPPE de l'Iſle, ſeigneur de S. Cyr, de Courcelles & de Boiſemont, fils puîné d'ADAM, ſeigneur de Puyſeux, & de *Nicolle* de Courcelles ſa ſeconde femme, épouſa *Perronelle* de Traynel, dame de Marivaux, dont il eut *Ancelet*, ſeigneur de S. Cyr & de Courcelles, qui fit partage avec ſes freres en 1415, & ne laiſſa qu'une fille nommée *Marguerite* ; *Jean* ; & GASSE de l'Iſle, qui ſuit.

XI. GASSE de l'Iſle, ſeigneur de Marivaux & d'Ybouvilliers, fit ſon teſtament en 1465. Il avoit épouſé *Catherine* Couſinot, fille de *Guillaume* Couſinot, chancelier du duc d'Orléans, puis préſident au parlement, & de *Laurence* l'Orfévre, dont il eut *Guillaume*, ſeigneur de Marivaux, chanoine & archidiacre de Bourges en 1488 ; autre GUILLAUME, qui ſuit ; YVES de l'Iſle, qui fit la *branche des ſeigneurs d'*ANDRESI, *rapportée ci-après*.

XII. GUILLAUME de l'Iſle, ſeigneur de Marivaux, Meſnil-Téribus, Jagni, Ybouvilliers, Sérifontaine en Beauvoiſis, alla en Angleterre en 1454, tenir priſon pour *Guillaume* Couſinot ſon oncle, bailli de Rouen : étoit maître d'hôtel du cardinal de Bourbon en 1484, & mourut en 1511. Il avoit épouſé *Marguerite* de Balue, dame de Bandeville & de Lantricourt, fille de *Jean*, ſeigneur de Bandeville, dont il eut *Charles*, qui ſe rendit religieux Bénédictin ; *Philippe*, qui fut Cordelier ; JEAN, qui ſuit ; & *Françoiſe* de l'Iſle, mariée en octobre 1514 à *Philippe* de Boulainvilliers, ſeigneur de Frouville, &c.

XIII. JEAN de l'Iſle, ſeigneur de Marivaux, Yvri-le-Temple, Traynel, &c. chevalier de l'ordre du roi, ſon maître d'hôtel, capitaine de Beauvais, bailli de Mantes & de Meullant, lieutenant général au gouvernement de l'Iſle de France en 1563, mourut le 22 mars 1572, en ſa ſoixante-douziéme année. Il avoit

Digitized by Google

épouſé 1°. le 22 juin 1519 *Agnès* de Vaux, fille de *Louis*, ſeigneur de Saintines, & de *Françoiſe* de Coſſart, morte en couches le 7 mars 1531 : 2°. le 5 octobre 1542, *Héléne* d'Aſpremont, dame de Traſſereux, fille de *Gobert*, ſeigneur de Thulin, &c. & d'*Antoinette* de Biſſipat, dame de Traſſereux. Du premier lit vinrent *Claude*, mort jeune; *Georges*, ſeigneur de Traſſereux, tué en une ſortie au ſiége de Théroüenne le 9 mai 1553; *Charlotte*, mariée 1°. à *François* d'Aumale, ſeigneur de Nancel : 2°. à *Charles* du Pleſſis, ſeigneur du Pleſſis-Biache; & *Jacqueline* de l'Iſle, morte en naiſſant en 1531. Du ſecond lit ſortirent *Anceau*, mort jeune; CLAUDE, qui ſuit; *Jean*, capitaine des gardes-du-corps du roi Henri III, renommé en l'hiſtoire par le fameux duel qui ſe fit le 2 août 1589, entre lui & le ſeigneur de Marolles, qui tenoit le parti de la Ligue, en préſence des deux armées aux portes de Paris. Il avoit épouſé *Renée* Tournemine, marquiſe de Coëtmur, fille de *Jacques*, marquis de Coëtmur, & de *Lucrèce* de Rohan, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une ſeconde alliance avec *Alexandre* de Vieuxpont, ſeigneur de Neubourg, dont elle eut trois filles; *Louis*, ſeigneur de Pontillaut, tué portant la cornette blanche de l'armée conduite par le ſeigneur de Thoré contre Dormans en 1576, âgé de 21 ans; FRANÇOIS, qui continua *la poſtérité rapportée après celle de ſon frere-aîné*; *Antoinette*, & *Geneviéve*, mortes jeunes; *Marguerite*, alliée à *Jean* de Carvoiſin, ſeigneur d'Achi, gouverneur du Pont-de-l'Arche; *Louiſe*, religieuſe en l'abbaye du Lys; *Hélene*, mariée à *Richard* de Nollent, ſeigneur de Chaude; & *Agnès* de l'Iſle, qui épouſa *Robert* de Chelandre, ſeigneur de Soumazan, gouverneur de la ville & du château de Jametz.

XIV. CLAUDE de l'Iſle, ſeigneur de Marivaux, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Laon, & lieutenant général de l'Iſle de France, mourut le 17 mai 1598, âgé de 46 ans. Il avoit épouſé *Catherine-Béatrix* du Mouſtier, dame de Sarragoſſe en Berri & de Courtempierre, veuve de *Galeas* de Saint-Séverin, dont il eut *Timoléon*, mort jeune; *Helene*, mariée en janvier 1598 à *Louis* de Barbançon, ſeigneur de Cani & de Varennes, morte en 1610; *Renée*, mariée 1°. le 25 novembre 1602 à *François* de Hallencourt, ſeigneur de Dromeſnil & de Conteville : 2°. à *Jacques* de Belloi, ſeigneur d'Ami; *Margueritte*, dame de Traſſereux & de Bléquencourt, alliée le 17 février 1600 à *Jean* de Lamet, ſeigneur de Bournonville; *Catherine*, qui épouſa le 15 février 1607; *Antoine* de Sénicourt, ſeigneur de Seſſeval & de Warmoiſe; *Léonore*, religieuſe à Poiſſi; & *Claude* de l'Iſle, religieuſe en l'abbaye de S. Antoine des Champs.

XIV. FRANÇOIS de l'Iſle, fils-puîné de JEAN, ſeigneur de Marivaux, &c. & d'*Hélene* d'Aſpremont, dame de Traſſereux ſa ſeconde femme, porta la qualité de ſeigneur de Traynel ſous les régnes de Henri III & Henri IV, puis de Marivaux, par acquiſition qu'il en fit de ſes niéces : fut meſtre de camp du régiment de Piémont, puis lieutenant de la compagnie des chevaux-légers de la reine Marie de Médicis, gouverneur de Corbeil, de la Baſtille en 1594, de la Capelle en 1598, & de la ville & citadelle d'Amiens, avant l'an 1604, & nommé par le roi chevalier de ſes ordres, dont il ne reçut pas le collier. Il ſe trouva à la bataille d'Ivri, donnée le 14 mars 1590, où il tua de ſa main le commandant général de la cavalerie-légere eſpagnole, & mourut le 18 août 1611, d'une mort violente, non ſans ſoupçon de poiſon. Il avoit épouſé par contrat du 10 avril 1595, *Anne* de Balſac, dame de Montagu, fille unique de *Pierre*, ſeigneur de Montagu, & de *Magdeléne* Ollivier. Elle prit une ſeconde alliance avec *Louis* Séguier, ſeigneur de S. Briſſon, prévôt de Paris, ayant eu de ſon premier mariage *Roger*, mort jeune; FRANÇOIS, qui ſuit; *Henri*, eccléſiaſtique, qui fut noyé malheureuſement à Paris le 28 mai 1652; *Louiſe*, dame de Vieux-Maiſon en Brie; *Catherine*; & *Anne* de l'Iſle.

XV. FRANÇOIS de l'Iſle, marquis de Marivaux, ſeigneur d'Ybouvilliers, S. Creſpin, Traynel, mourut ſubitement le 28 mai 1666. Il avoit épouſé en 1630 *Catherine* Caillebot, fille de *Louis*, ſeigneur de la Salle, dont il eut *Robert*, meſtre de camp de cavalerie, tué au ſiége de Montmedi à l'âge de 24 ans; *Auguſtin* de l'Iſle, marquis de Marivaux, auſſi meſtre de camp de cavalerie, tué au combat de Senef en 1674, âgé de 28 ans; *Louis*, ſeigneur d'Ybouvilliers, puis de Marivaux, mort en 1691, ſans enfans de *Magdeléne* de Malortie; HARDOUIN, qui ſuit; *Marguerite*, religieuſe à Variville; *Magdeléne*, alliée à *Jean-Louis* Louvet de Murat-Nogaret, marquis de Cauviſſon, lieutenant de roi au gouvernement de Languedoc; & *Marie* de l'Iſle, qui épouſa le 19 juillet 1663 *David* Gallie, ſeigneur de Thibouville, bailli de Caux.

XVI. HARDOUIN de l'Iſle, marquis de Marivaux, &c. lieutenant général des armées du roi, mort le 15 décembre 1709, avoit épouſé le 27 mars 1692, *Iſabelle* de Guénegaud, fille de *Claude*, tréſorier de l'épargne, & de *Catherine* Martel, dont des enfans.

SEIGNEURS ET MARQUIS D'ANDRESI.

XII. YVES de l'Iſle, troiſiéme fils de GASSE, ſeigneur de Marivaux, & de *Catherine* Couſinot, fut ſeigneur d'Andreſi & de Puyſeux, & épouſa en mai 1482 *Jacqueline* du Tertre, dame de Sainte-Marie des Champs, veuve d'*Adrian* de Mortand, dont il eut *Louis*, chanoine de Rouen; BARTHELEMI, qui ſuit; *Adrienne*, mariée en juillet 1512 à *Guillaume* de Chaumont, ſeigneur de Guitri & de Bertichéres; *Perette*, alliée en décembre 1505 à *Jean*, ſeigneur de Valliquerville & de Villetartre; & *Françoiſe* de l'Iſle, qui épouſa par contrat du 30 juin 1515 *Jean* Scelles, ſeigneur de Beuzeville.

XIII. BARTHELEMI de l'Iſle, ſeigneur d'Andreſi, Puyſeux, Artieulles, Bachaumont & Courtemanche, eut en 1542 la conduite de l'arriere-ban de Senlis, qu'il conduiſit à Corbie : il fut déchargé de celui qui avoit été convoqué en 1555, à cauſe de ſon grand âge, & mourut avant l'an 1576. Il avoit épouſé 1°. en janvier 1521 *Louiſe* de Harville, fille de *Fiacre*, ſeigneur de Paloiſeau, & de *Renée* de Rouville : 2°. en avril 1560 *Denyſe* Haligre, fille de *Claude*, baron de la Broſſe, & de *Marie* le Lievre. Du premier mariage vinrent *Jean*, mort jeune; *Louis*, prieur de Conflans; *Yves*; *François*, morts ſans alliance; & *Claude* de l'Iſle, religieuſe à Poiſſi. Du ſecond lit ſortit CLAUDE, qui ſuit.

XIV. CLAUDE de l'Iſle, ſeigneur d'Andreſi, Puyſeux, Courtemanche, Sainte-Marie-des-Champs, &c. gentilhomme de la maiſon du roi, exerça pendant quelque temps la charge de grand-louvetier de France, ſous le régne du roi Henri IV, & vivoit en 1623. Il avoit épouſé 1°. en mai 1586, *Jeanne* de Fumechon, fille de *Philippe*, ſeigneur de Chauvaincourt, & de *Françoiſe* de Malterre, dame de la Roque-de-Thuit : 2° en octobre 1592 *Antoinette* de la Fontaine, veuve de *Paul* de Bernai, ſeigneur de Cordonnoi, gouverneur de Mondidier, & fille de *Louis* de la Fontaine, ſeigneur d'Eſches, & de *Catherine* Rouſſin, dame de Cormeilles. Du premier mariage ſortit *Philippe*, ſeigneur de Puyſeux, mort au ſiége de Montauban à l'âge de 25 ans. Du ſecond mariage vinrent *Claude*, ſeigneur de Boiſemont, mort ſans alliance; JOACHIM, qui ſuit; *Renée*, & *Marie*, mortes ſans alliance; *Catherine*, mariée en ſeptembre 1612 à *Charles* Giffart, ſeigneur d'Hanneucourt; *Antoinette*, religieuſe au Tréſor; & *Louiſe* de l'Iſle, alliée à *Nicolas* Aubourg, ſeigneur de Chavanſon.

Digitized by Google

XV. JOACHIM de l'Iſle, marquis d'Andreſi, ſeigneur de Puyſeux, Courtemanche, Boiſemont, &c. mourut le 7 décembre 1667. Il avoit épouſé par contrat du 27 novembre 1623 *Marie* Pellevé, fille de *Jacques*, ſeigneur de Tourni, & d'*Elizabeth* du Bec, dame de Bourris, morte le 29 juillet 1674, ayant eu pour enfans, *Claude*, marquis d'Andreſi, mort ſans alliance le 11 juillet 1682; *François*, ſeigneur de Boiſemont, lieutenant de cavalerie, tué en Candie; *Charles*, reçu chevalier de Malte en 1651, *Jean-Louis*, lieutenant de cavalerie, tué en Candie; *Antoine-François*, marquis d'Andreſi, capitaine de cavalerie, mort le 23 août 1686, ſans alliance; *Iſabelle*, mariée à *Robert* de Morainvilliers, ſeigneur d'Orgeville; *Roberte*, religieuſe Urſuline à Giſors; *Marie*, religieuſe Urſuline à Lyons-la-Forêt; *Lucrèce*, morte ſans alliance le 3 juillet 1705; *Catherine*, mariée à *Jean* Charreton, ſeigneur de la Terriere, maître d'hôtel du roi, morte le 27 février 1709; & *Françoiſe* de l'Iſle, Carmelite à Pontoiſe. * *Mémoires domeſtiques.* Le P. Anſelme, *hiſtoire des grands officiers.*

ISLE ADAM (Seigneurs de l') *cherchez* VILLIERS l'ISLE ADAM.

ISLEBE, en latin *Eiſlebia*, ville de la haute Saxe en Allemagne, dans le comté de Mansfeld, eſt nommée par les Allemans *Eiſleben*, & eſt aſſez marchande. Elle a diverſes carrieres de pierre noire & de métaux, deux foires, une citadelle, & elle eſt ſituée dans une campagne fertile. Les Saxons, qui ſuivoient le parti du pape Grégoire VII, contre l'empereur Henri IV, s'aſſemblerent vers l'an 1085 à Iſlebe, & y éluren Herman, comte de Luxembourg. L'année ſuivante elle fut priſe par l'archevêque de Bremen & par quelques-autres. Frédéric, landgrave de Thuringe, l'aſſiégea en 1362. Albert, comte de Mansfeld, s'en rendit auſſi maître pendant les guerres de la religion, l'an 1542. Cette ville a ſouffert un grand incendie dans le XVIIe ſiécle. Iſlebe eſt renommée parmi les Proteſtans, pour avoir été le lieu de la naiſſance de Martin Luther. * Bertius, *l.* 3 *comment. Germ.* Cluvier. De Thou. Sleidan, &c.

ISLEBIENS: c'eſt le nom que l'on donne à ceux qui embraſſerent les ſentimens d'un théologien Luthérien de Saxe, appellé *Jean Agricola*, natif d'Iſlebe, diſciple & compatriote de Martin Luther, avec lequel néanmoins il ſe brouilla pour les ſentimens; parcequ'Agricola prenant trop à la lettre quelques paroles de l'apôtre S. Paul, touchant la loi judaique, déclamoit contre la loi & contre la néceſſité des bonnes œuvres, d'où ſes diſciples furent appellés *Antinomiens.* Luther obligea Agricola à ſe dédire; mais il laiſſa des diſciples, qui ſoutinrent ſes maximes avec chaleur. * Prateol. *de hæreſib.* Bayle, *diction. crit.*

ISLEP, *cherchez* SIMON ISLEP.

ISLINGTON, ville du comté de Midleſex, tout près de Londres, remarquable pour ſes eaux minérales, dont les perſonnes du voiſinage ſe ſervent utilement. * *Dict. angl.*

ISMAEL, fils d'Abraham & d'Agar, ſervante de ce patriarche, naquit l'an 2125 du monde, 1910 ans avant J. C. ſon pere étant alors âgé de 86 ans. Sara, femme d'Abraham, devenue mere d'Iſaac, perſuada à ſon mari d'éloigner Iſmaël avec ſa mere: ce qu'il fit l'an 2138 du monde, en leur donnant de l'eau & du pain. Après que ce qu'ils en avoient pris fut conſommé, Iſmaël ſe trouva preſſé d'une ſoif ſi violente, qu'il étoit près de rendre l'eſprit. Agar qui ne pouvoit ſe réſoudre à le voir mourir, le mit au pied d'un arbre & ſe retira déſeſpérée. Un ange lui apparut, lui montra une fontaine qui étoit proche, & lui recommanda d'avoir ſoin de ſon fils, ce qu'elle fit. Lorſqu'Iſmaël fut en âge de ſe marier, Agar lui donna pour femme une Egyptienne. Il en eut douze fils, deſquels les Arabes, les Agaréniens, les Iſmaélites, les Saraſins & quelques-autres nations ſont deſcendus. Mahomet ſe vante, dans ſon alcoran, d'être ſorti de la famille d'Iſmaël, qui mourut âgé de 137 ans, en 2262 du monde, & 1773 avant J. C. * *Geneſe*, 16, 17, *& ſeq.* Joſéphe, *l.* 1 *antiq. jud. c.* 11. Torniel & Salian, *in annal. vet. teſtam.*

ISMAEL, fils de Nathanias, étoit de la famille royale des princes de Judée. Pouſſé par Baliſe, roi des Ammonites, & irrité de ce que Godolias, que Nabuchodonoſor laiſſa gouverneur de Judée, lorſqu'il mena les Juifs captifs à Babylone, lui avoit été préféré en cet emploi, il le tua dans un feſtin, vers l'an 3448 du monde, & 587 avant J. C. * *Jéremie*, *c.* 40. Joſephe, *l.* 10, *antiq. jud. c.* 11. Torniel, *A. C.* 3447, *n.* 10. Salian. Sponde, &c.

ISMAEL, fils de *Phabée* (il y a dans la traduction de M. Arnauld d'Andilli *Fabius*) fut fait ſouverain ſacrificateur des Juifs par Valerius Gratus, gouverneur de Judée, qui ôta cette charge à Ananus, pour la lui donner. Il ne la garda qu'une année, & fut obligé de la remettre à Eléazar, fils de celui à qui il venoit de ſuccéder. Il fut le ſoixante-neuviéme grand-ſacrificateur depuis Aaron, & le ſeptiéme après la naiſſance de J. C. * Joſéphe, *antiq. l.* 18, *c.* 3.

ISMAEL, autre fils de *Phabée*, ſouverain ſacrificateur, ſuccéda à Ananias, fils de Nébédée, par la faveur d'Agrippa. Il fut obligé d'aller à Rome avec Chelcias & dix des principaux de Jéruſalem, pour ſe juſtifier devant Néron, de quelques accuſations que le gouverneur Félix avoit formées contr'eux. Flave-Joſéphe entreprit ce voyage avec eux, & leur fut d'un grand ſecours. Iſmaël ne revint plus à Jéruſalem, non plus que Chelcias. L'impératrice Poppée, femme de Néron, qui avoit de la pitié, obtint leur pardon de l'empereur, & les arrêta comme pour ôtages. Joſeph, fils de Cabi ou Cabée, fut mis à la place d'Iſmaël. Il n'exerça cette charge que deux ans. * Joſéphe, *antiq. l.* 20. Tirin, *chron. ſacr. c.* 42.

ISMAEL *al Adib*, *Iſmaël*, ſurnommé *Adib*, c'eſt-à-dire, l'*Humaniſte* ou le *Philoſophe moral*, étoit effectivement un grand philoſophe & un excellent médecin. Il vivoit ſous le régne de Malek Schah, dans la ville de Hérat, une des quatre capitales du Khoraſſan. On raconte que cet habile homme marchant un jour par la ville, vit un jeune garçon boucher de ſon métier, qui en écorchant un mouton, en prenoit la graiſſe encore toute chaude & la mangeoit. Cette action lui fit ſoulever le cœur, & lui fit juger que ce jeune homme tomberoit bientôt dans une grande maladie, ce qui l'obligea de prier un de ſes voiſins de l'avertir, quand il arriveroit quelque accident au jeune boucher. Il tomba effectivement quelque temps après dans une ſyncope ſi violente, qu'on le crut mort. Son voiſin en ayant eu nouvelle, ſe tranſporta chez lui, & ſe reſſouvenant de ce que le médecin lui avoit dit, voulut lui en donner avis, quoiqu'il crût qu'il ne fût plus temps. Iſmaël vint auſſitôt au logis du boucher, à qui on avoit déja couvert le viſage comme à un mort, ôta le linge qui le couvroit, & lui ſoulevant ſeulement la tête avec des oreillers, lui rendit la vie au bout de trois jours. Il n'y eut aucun des aſſiſtans qui ne crût alors, que le médecin l'avoit reſſuſcité; parceque nul autre que lui ne ſavoit la cauſe du ſymptôme de ſon malade, & il acquit une telle réputation par ce cas fortuit, qu'il paſſa pour un homme divin. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ISMAEL ou SEMEIN, roi de Tafilet, *cherchez* MOULEI ISMAEL.

ISMAEL, fils de *Seifaleſlam*, étoit roi de l'Yemen ou Arabie heureuſe, qui a eu des princes particuliers de la maiſon des Ajoubites ou Jobites depuis l'an 550, juſqu'à l'an 600 de l'hégire. Il étoit petit-fils de Doghanghir, fils d'Aioub, & par conſéquent frere du grand Saladin. Il ſe vantoit d'être de la maiſon des

Digitized by Google

Ommiades, quoiqu'il fût Curde d'origine, & prit cependant la couleur verte, qui eſt celle de la famille d'Ali, ennemie capitale de celle-là. Il ſe fit proclamer calife; & comme tel, il portoit à ſon habit une queue longue de vingt coudées, que quelques-uns appellent la manche des califes. Les ſeigneurs du pays, las de ſupporter ſes extravagances, le firent tuer par des aſſaſſins, & mirent ſur le trône à ſa place un de ſes freres, qui étoit encore fort jeune. Mais celui-ci ne leur plaiſant pas plus que ſon frere-aîné, fut empoiſonné peu de temps après par leur ordre : de ſorte que l'Yemen demeura quelques années ſans rois & ſans princes, dans une véritable anarchie. Ommar Naſſer mere de ces deux derniers princes, s'étoit retirée, après la mort de ſes enfans, dans la ville de Zébid, où elle ſubſiſtoit des biens qui lui étoient reſtés de la maiſon des Jobites, dont elle étoit iſſue & héritiere, lorſqu'un de ſes eſclaves lui préſenta un homme nommé *Soliman*, fils de Schahinſchah, fils d'Omar, prince de la même maiſon, qui avoit été trouvé à la Mecque, avec une troupe de derviſches ou de gueux. Ce Soliman avoit autrefois quitté la maiſon de ſon pere, & s'étoit enrôlé avec une bande de croquans, qui alloient par la montagne avec des bâtons ferrés ou bourdons, qu'ils portoient ſur les épaules; & ſe diſoient pélerins, quoiqu'ils ne fuſſent effectivement que des bandouliers ou voleurs. La princeſſe Ommar Naſſer ne l'eut pas plutôt vu, qu'elle réſolut de l'épouſer, & de le faire, par ce mariage, roi de l'Yemen. Elle exécuta véritablement ce deſſein; mais ce nouveau roi, qui n'avoit été élevé que parmi des miſérables, ſe trouva tellement dépourvu de toutes les qualités néceſſaires à un ſouverain, & par conſéquent ſon état fut ſi mal gouverné, que ſes ſujets furent contraints de le dépoſer, & la reine ſa femme de ſe ſéparer de lui. L'on dit que Soliman ſe trouvant réduit dans ce déplorable état, écrivit à ſon grand-oncle Malek al Adel, roi d'Egypte, pour obtenir de lui quelque ſecours contre ſes ſujets révoltés. Mais il fit aſſez connoître quel il étoit, par la lettre qu'il lui envoya ſur ce ſujet, & qui commençoit ainſi : *De la part du roi Soliman, au nom de Dieu, débonnaire & clément*; où l'on voit que cet imbécile mettoit ſon nom avant celui de Dieu. Cette ſottiſe fit que Malek al Adel n'eut aucune conſidération ni pour ſa lettre ni pour ſa perſonne. * D'Herbelot, *bibliothéque orientale.*

ISMAEL, I de ce nom, premier ſophi de Perſe, fils de Scheik-Haidar, & de la fille d'Uſumcaſſan, rétablit le royaume de Perſe en 1499, & vint à bout de ce grand deſſein, en ſe diſant deſcendu d'Ali, gendre de Mahomet, & en donnant une nouvelle explication à l'alcoran : ce qui a fait deux ſectes parmi les Mahométans, qui ſe regardent comme hérétiques. Il mourut en 1522, après avoir remporté diverſes victoires ſur ſes ennemis, & établi ſolidement ſon nouvel empire. Ce prince ſollicita ſouvent les princes chrétiens de joindre leurs armées aux ſiennes, pour faire la guerre aux Ottomans. Quelques auteurs aſſurent qu'Iſmaël ne commença de régner qu'en 1505, & mourut en 1528. Il laiſſa quatre fils. Au reſte, Iſmaël & ſes ſucceſſeurs ont pris le nom de *Sophi*, non à cauſe qu'il veut dire *ſage* en grec, & qu'il a du rapport avec celui des mages des anciens Perſes, mais parceque ce mot, en langue perſienne, ſignifie *laine*, dont les princes faiſoient leur turban. * Pierre Bizare, *hiſt. Perſ. l.* 10. Leunclavius, *ant. Turc. l.* 16, *& in pand.* Paul Jove, *l.* 5, *elog.* Jean de Barros. Marmol, &c.

ISMAEL II ou SCHAC ISMAEL, ſophi de Perſe, ſuccéda à Tachmas l'an 1579, & fut tiré de la priſon pour être mis ſur le trône. Il s'y affermit par la mort de huit de ſes freres qu'il fit égorger; mais après un régne de deux ans, il fut empoiſonné par une de ſes ſœurs nommée *Péria*, parcequ'il paroiſſoit avoir trop d'inclination pour la religion des Turcs, que les Perſans conſidérent comme hérétiques.

☞ ISMAELIENS, que l'on nomme auſſi Bathéniens, Melahédites & Aſſaſſins, ſecte des Mahométans, qui commença à paroître & à devenir puiſſante l'an 483 de l'hégire, 1090 de J. C. Les Iſmaéliens étoient des reſtes des anciens Karmathes. Haſſan, fils de Sabah, fut leur fondateur. C'étoit un homme verſé dans pluſieurs ſciences, qui avoit voyagé dans l'Egypte, dans le Khoraſan & à Kaſchgar. Il étoit enſuite revenu dans la Perſe, pour ſe faire des diſciples & des ſectateurs : car il eſt en même temps fondateur d'une dynaſtie, & auteur d'une religion que les Muſulmans ont toujours déteſtée. Il acheta le château de Roudbar : mais après la mort du ſultan Malek Schah, il devint beaucoup plus puiſſant, & s'empara de pluſieurs places conſidérables, entr'autres du château d'Almout proche Cazvin, bâti par les rois de Dilem. Il en fit ſon ſéjour principal. Il fit élever pluſieurs de ſes ſujets dans des endroits ſecrets & délicieux, où il leur faiſoit apprendre pluſieurs langues, dans le deſſein de les envoyer enſuite en différens endroits, pour aſſaſſiner les princes qu'il n'aimoit pas, ſans faire aucune diſtinction de Chrétien ni de Mahométan. Il promettoit à ces jeunes gens, que s'ils exécutoient ſes ordres, ils jouiroient après leur mort de plaiſirs éternels, & plus délicieux que ceux dont ils avoient joui dans les endroits où ils avoient été élevés. Auſſi étoit-il toujours obéi; & il n'étoit pas rare de voir de ces jeunes gens ſe précipiter du haut des tours au moindre ſignal de leur maître, lorſqu'en préſence des ambaſſadeurs étrangers, il vouloit donner des preuves de ſa puiſſance & de la fidélité de ſes ſujets.

La dynaſtie des Iſmaéliens ne ſubſiſta que 171 ans; & pendant ce temps elle fut gouvernée par huit princes qui ſe ſuccédérent. Hassan, fils de Sabah, fut le premier : il régna trente-cinq ans, & mourut l'an de l'hégire 518, de J. C. 1124. Son ſucceſſeur fut Bouzrouk, ſon fils, qui régna quatorze ans, juſqu'à l'an 532 de l'hégire, 1137 de J. C. Mohammed, fils de Bouzrouk, régna vingt-quatre ans & huit mois, juſqu'à l'an 557 de l'hégire, 1161 de J. C. Son ſucceſſeur fut Hassan Dhekrat, qui régna quatre ans, & mourut l'an 561 de l'hégire, 1165 de J. C. Mohammed, ſon fils, lui ſuccéda, & régna 46 ans, juſqu'à l'an 606 de l'hégire, 1209 de J. C Dgeladeddin, ſon fils, régna après lui, onze ans & ſix mois, juſqu'à l'an 617 de l'hégire, 1220 de J. C. Il eut pour ſucceſſeur, ſon fils Alaeddin, qui après avoir régné trente-cinq ans, mourut l'an de l'hégire 653, de J. C. 1255. Rokneddin, ſon fils, ne régna qu'un an, & fut le dernier prince des Iſmaéliens.

Les habitans de Cazvin & du Dgebal, fatigués des courſes continuelles que les Iſmaéliens faiſoient ſur leurs terres, en porterent leurs plaintes à Mangou-Khan, qui régnoit pour lors en Tartarie. Mangou ne négligea point cette occaſion de s'agrandir. Il chargea Houlagou, ſon frere, de détruire les Iſmaéliens, & de pouſſer ſes conquêtes juſque dans l'empire des califes. Ce fut l'an 653 de l'hégire, de J. C. 1255, qu'Houlagou fit paſſer le Gihon à ſes troupes, & les fit marcher vers les châteaux des Iſmaéliens, qui furent raſés. Cette expédition occupa Houlagou pendant deux ans. Rokneddin, pourſuivi partout, & abandonné de ſes ſujets, fut obligé de ſe remettre à la diſcrétion du vainqueur, qui l'envoya à Caracorom, où Mangou-Khan le fit égorger avec toute ſa famille, l'an 655 de l'hégire, 1257 de J. C. On fit de même à tous ceux qui étoient reſtés dans leur pays, aux environs de Cazvin.

Dès le temps de leur fondateur Haſſan, les Iſmaéliens firent un établiſſement en Syrie. Ils ſe logerent aux environs de la ville de Tortoſe, au milieu des

Digitized by Google

rochers & des montagnes, dans une dixaine de châteaux inacceſſibles. Ceux-ci étoient gouvernés par un chef qu'on appelloit le *Vieillard de la montagne*, & qui dépendoit de celui qui étoit en Perſe. Ils ſubſiſterent pluſieurs années après les Iſmaéliens de Perſe. Ce ne fut que l'an 671 de l'hégire, 1272 de J. C. que Bibars, ſultan d'Egypte, leur enleva leurs châteaux & les détruiſit. Les Druſes paroiſſent être des reſtes de ces ſectaires. * M. Deguignes, *hiſtoire générale des Huns*, *tom. I*, *part. I*, *pag.* 341 & *ſuiv.* Conſultez les *Eclairciſſemens ſur quelques circonſtances de l'hiſtoire du Vieux de la montagne*, *prince des aſſaſſins*, par M. Lévêque de la Ravalliere, au tome XVI des *mémoires de l'académie des inſcriptions & belles lettres*; & au tome XVII des mêmes *mémoires*, une *diſſertation ſur les Aſſaſſins*, *peuple d'Aſie*, par M. Falconnet.

ISMENIAS de Thèbes, excellent muſicien. On dit qu'il fut fait priſonnier par Athéas, roi des Scythes; qu'il joua de la flute devant lui; & que ce prince ſe moquant de l'admiration de ſes courtiſans, dit tout haut, qu'il préféroit le hennitſement de ſon cheval au ſon de la flute d'Iſménias. * Plutarque, *in apopht. &c.* Pline, *l.* 37, *c.* 1.

ISMENIAS, Thèbain, envoyé par la république en ambaſſade à la cour de Perſe, la ſervit utilement, après avoir évité adroitement une difficulté qui ſe préſenta à ſon arrivée. Etant averti qu'il ne pouvoit parler au grand roi, s'il ne l'adoroit, quoiqu'il eût réſolu de ne pas deshonorer le nom grec par cette baſſeſſe, il ſe fit préſenter, & en entrant dans la ſalle où le roi l'attendoit, il laiſſa tomber ſa bague ſur le carreau. L'inclination qu'il fit pour ramaſſer cette bague paſſa pour un acte d'adoration. Le roi ſatisfait écouta favorablement Iſménias, & il crut ne devoir rien refuſer à un homme, qui lui avoit rendu ſans difficulté un honneur, que tous les autres Grecs s'opiniâtroient à lui refuſer, en même temps qu'ils recherchoient ſon alliance. * Elien, *var. hiſt. l.* 1, *c.* 21.

ISMENO, petite riviere de l'Achaïe en Gréce, qui baigne la ville de Thèbes, & ſe décharge dans le golfe de Négrepont, à une lieue de la ville de ce nom, vers le couchant. * Baudrand.

ISNE ou ISNI, ville impériale du cercle de Souabe, dans l'Algow, ſur la riviere d'Arg, entre Lindaw & Kempten, à cinq ou ſix lieues de l'une & de l'autre. Cette ville ayant prêté à Othon, baron de Walbourg, dont elle dépendoit, la ſomme de 8000 florins d'or, à condition que, s'il étoit tué à la guerre, elle ſeroit libre; elle acquit effectivement ſa liberté par ce moyen l'an 1385. Iſne, dont le gouvernement eſt proteſtant, eſt priſe par la plupart des géographes pour l'ancienne ville de Vindélicie nommée *Viana*, laquelle pourtant quelques géographes mettent à Weiſſenhorn. * Baudrand.

ISO, religieux de S. Gal, mourut en 871. Il a écrit deux livres des miracles de S. Othmar; des gloſes ſur Prudence, & un lexicon latin recueilli de divers gloſſaires, qu'on dit être encore dans la bibliothéque de S. Gal. * Konig, *biblioth.*

ISOCRATE, célébre orateur Grec. Voici en partie ce que Photius en dit dans ſon *Jugement ſur les dix orateurs plus célébres de la Gréce*, traduit par M. l'abbé Gédoyn, *Œuvres diverſes*, *pag.* 370 & *ſuiv.* « J'ai lu » les 60 oraiſons d'Iſocrate; car il y en a autant ſous » ſon nom, quoique Denys d'Halicarnaſſe en admette » ſeulement 25, & Cécilius 28. On dit qu'il avoit » compoſé un traité de rhétorique, & nous ſavons » qu'il y en a eu un qui portoit ſon nom: mais d'au» tres croient qu'Iſocrate avoit moins d'art que d'e» xercice & de pratique. Il naquit vers la quatre» vingt-ſixiéme olympiade, plus jeune que Lyſias de » 22 ans, plus vieux de 7 que Platon. Il étoit fils de » Théodore, dont l'état & la fortune étoient médio» cres. Dans ſon jeune âge, il eut pour maître Prodicus » de Chio, Gorgias de Leuntium, Tiſias de Syracuſe & » Théraméne le rhéteur. Quand il eut atteint l'âge » d'homme, il ne voulut point ſe mêler des affaires » de la république: la foibleſſe de ſa voix, & ſa timi» dité naturelle l'en empêcherent. Comme il avoit » perdu une grande partie de ſon bien dans la guerre » des Athéniens contre les Lacédémoniens, il fit un » plaidoyer, où il prétendoit prouver qu'il ne devoit » pas payer une taxe qu'on exigeoit de lui, pour l'en» tretien des galéres, & ce fut le ſeul plaidoyer qu'il » prononça. Renfermé chez lui, il s'occupoit à écrire » & à philoſopher. Il compoſa l'oraiſon qui porte le » titre de *Panégyrique*, & pluſieurs autres dans le gen» re délibératif, pour exciter les Grecs à la vertu, & » à tous les devoirs d'un bon citoyen; mais peu con» rent du ſuccès, il s'en tint-là. Quelque temps » après, il alla ouvrir une école à Chio, où l'on dit » qu'il eut d'abord tout au plus neuf auditeurs . . . . . » mais dans la ſuite, il en eut juſqu'à 100. De ce » nombre étoit Timothée, fils de Conon, avec qui il » alla viſiter pluſieurs villes, d'où il écrivoit aux Athé» niens ces lettres qui ont paru ſous le nom de *Timo» thée*; il étoit ſon ſecrétaire, & cette fonction lui » valut un talent. On comptoit encore parmi ſes au» diteurs Xénophon, fils de Gryllus, Théopompe de » Chio, Ephorus de Cumes, ... Aſclépiade, qui de» vint célébre par ſes tragédies, Théodecte de Phazé» lis, qui écrivit dans le même genre, Léodamas » d'Athénes, & Lacrite, qui donna des loix aux » Athéniens. On dit qu'Hypéride & Iſée furent auſſi » du nombre; que Démoſthène lui-même ſongeant » déja à devenir ce qu'il fut depuis, vint trouver » Iſocrate, & que, ne pouvant pas lui donner les » mille drachmes (environ 500 liv. tournois) qu'il » prenoit pour enſeigner la rhétorique, il lui en offrit » 100, pour apprendre ſeulement la cinquiéme par» tie de l'art oratoire, à quoi Iſocrate répondit que » ſon art ne ſe morceloit point, & qu'il ne lui en » laiſſeroit rien ignorer, s'ils convenoient du prix. Ce » fut en ce temps-là qu'il fit le panégyrique dont j'ai » parlé, pour ſe défendre de payer une taxe qu'on lui » demandoit..... Il employa, ſelon quelques-uns, 10 » ans à le compoſer, & 15 ſelon d'autres. Il n'eſt » point écrit à la maniere de Gorgias & de Lyſias..... » On pouroit croire que ce qui lui a tant couté, ç'a » été le choix des mots, l'extrême ſoin de la diction, » l'élégance du ſtyle, l'arondiſſement des périodes, » & la juſte proportion de leurs parties; toutes cho» ſes, en effet, qui demandent beaucoup de temps; » mais l'invention & la diſpoſition en demandoient » encore davantage..... Iſocrate fit ſon oraiſon pana» thénaïque un an avant ſa mort, d'autres diſent qua» tre ans. Pour ſes lettres à Philippe, il les écrivit peu » avant de mourir. Il vécut 100 ans, ſelon quelques» uns, & 98 ſelon d'autres: ce qui eſt certain, c'eſt » qu'ayant appris la défaite des Grecs à Chéronée, il » prit la réſolution de mourir, s'abſtint de manger » durant quatre jours, & finit ainſi ſa vie, ne pou» vant ſe réſoudre à voir la Gréce, pour la quatriéme » fois, dans la ſervitude. Il avoit amaſſé un bien aſſez » conſidérable, non-ſeulement en prenant de l'argent » de ceux à qui il ſe rendoit utile, mais encore plus » par la libéralité de Nicoclés, fils d'Evagoras, & roi » de Chypre, qui lui donna 20 talents pour la belle » oraiſon qu'il lui avoit adreſſée, & où il lui donnoit » des conſeils excellens. Sa fortune lui ſuſcita des en» vieux, qui le firent nommer trois fois triérarque ou » capitaine de galere. Les deux premieres fois, il s'ex» cuſa par le miniſtere de ſon fils, alléguant ſes infir» mités; mais la troiſiéme fois, il fut obligé d'accep» ter cet emploi, où il dépenſa une partie de ſon » bien..... Il fut ſi affligé de la mort de Socrate, que le » lendemain il parut en habit de deuil..... La beauté » du ſtyle d'Iſocrate eſt connue de tout le monde; on

Digitized by Google

» ſait combien il eſt clair, doux & correct : il a des » graces qui paroiſſent naturelles, quoique régulier » & châtié juſque dans ſes moindres parties. Ce n'eſt » point un orateur véhément, qui anime ſon diſcours » par de fréquentes figures ; au contraire, il en eſt » dénué, & ce défaut le rendoit peu propre aux » exercices contentieux de la tribune & du barreau : » mais ce qui lui eſt propre & particulier, c'eſt une » ſuite d'argumens enchaînés les uns aux autres, qui » le rend infiniment perſuaſif..... Après ſa mort, il » fut porté avec pompe dans la ſépulture de ſa famille, » & Timothée lui érigea une ſtatue de bronze, où il » fit graver cette inſcription : *Timothée, en conſidéra-* » *tion de l'amitié & de l'hoſpitalité qui le lioient avec* » *Iſocrate, lui a érigé cette ſtatue, ouvrage de Cléocha-* » *rès.* Apharée, ſon fils adoptif, lui en érigea auſſi » une près du temple de Jupiter Olympien ..... avec » cette inſcription : *Apharée, fils d'Iſocrate, lui a conſa-* » *cré ce monument, pour honorer Jupiter, les dieux & la* » *vertu de ſon pere.* Apharée étoit né d'une amie d'Iſo- » crate, appellée *Lagiſca*, qu'Iſocrate épouſa, & qui » avoit trois enfans, du nombre deſquels étoit celui- » là. » Quelques critiques, comme Muret & Henri-Etienne ont voulu enlever à notre Iſocrate le diſcours à Démonicus, pour le donner à un autre Iſocrate, contemporain de Denys d'Halicarnaſſe. On peut voir leurs preuves, ou plutôt leurs conjectures, & la ſolide réfutation qui en a été faite par M. l'abbé Vatry, de l'académie des inſcriptions & belles lettres, dans le tome XII des *Mémoires* de cette académie, *pag.* 184 *& ſuiv.* de la partie hiſtorique de ce volume. Il ne nous reſte d'Iſocrate que 21 diſcours, que l'on a diſtribués en quatre claſſes : la premiere claſſe contient les diſcours de morale au nombre de trois ; ſavoir, le Démonique & les deux Nicoclés. Cinq diſcours dans le genre délibératif forment la deuxieme claſſe ; ce ſont le panégyrique, le diſcours à Philippe, l'archidame, l'Aréopagitique & le diſcours pour la paix : la troiſiéme claſſe comprend quatre éloges ; ſavoir, les éloges d'Evagoras, d'Hélene, de Buſiris, & le panathénaïque. Enfin, la quatriéme claſſe renferme huit plaidoyers, qui ſont le plataïque, le diſcours ſur l'échange, le diſcours ſur l'attelage, l'æginétique, le trapézitique, le paragraphique, le diſcours contre l'Ochités & l'amarturos. Le diſcours contre les Sophiſtes doit être mis hors de rang, étant le ſeul de ſon eſpéce. Nous avons outre cela neuf lettres, qui portent le nom d'*Iſocrate*. A l'égard des écrits qu'Iſocrate avoit encore compoſés, & que nous n'avons plus, *voyez* les recherches que M. l'abbé Vatry a faites ſur cela, & qui ſont inſérées dans les *Mémoires* de l'académie des belles lettres, *tom. XIII*, *pag.* 162 *& ſuiv.* En 1748 on a donné à Cambridge une nouvelle édition, en un vol. *in*-8° de 14 harangues d'Iſocrate, principalement pour l'uſage des claſſes de l'univerſité de cette ville. On y a joint les variantes, & une nouvelle verſion, avec des remarques.

ISOLA, ville d'Italie avec titre d'évêché, ſuffragant de Sainte-Séverine. Elle eſt de la Calabre ultérieure, province du royaume de Naples. Velleïus Paterculus l'appelle *Æſulum*, & les autres *Æſula*. * Horace en parle encore, *l.* 3 *carm. od.* 29.

ISOLA, ville d'Iſtrie, en latin *Alietum*.

ISOLA, fleuve de Toſcane, nommé *Craméra*.

ISOLA, grande iſle de la Campagne de Rome, formée par les deux embouchures du Tibre, entre la ville de Porto & celle d'Oſtie, à quatre lieues de Rome. * Mati, *dict.*

ISOLA d'Albenga, iſle de la mer de Gènes, dite *Gallinaire*, &c.

ISOLA (François dell') né à Salins, dans le diocèſe de Beſançon, en 1613, s'eſt fait une grande réputation par ſes ambaſſades en diverſes cours de l'Europe. Il entra au ſervice de l'empereur en 1639, & il l'a toujours ſervi depuis avec beaucoup de zèle. Il n'avoit que trente ans lorſque Ferdinand III le fit ſon réſident en Angleterre, où ſa prudence & ſon ardeur pour les intérêts de ſon maître, firent qu'on le laiſſa encore quatre ans au-delà du terme qu'on lui avoit d'abord fixé. En 1665 il fut envoyé ambaſſadeur extraordinaire auprès de Charles II, roi d'Eſpagne, & il ſe rendit odieux aux François par pluſieurs ouvrages, où il ne leur rendoit aucune juſtice : tel celui qu'il intitula : *Le bouclier d'état & de juſtice*, qu'il écrivit contre le traité des droits de la reine ſur divers états de la monarchie d'Eſpagne, qui parut en 1667. C'eſt le ſeul de ſes ouvrages qu'il ait avoué, quoiqu'il ſoit certain qu'il en a fait pluſieurs autres. On lui attribue entr'autres une ſatyre, intitulée : *La fauſſe au verjus*, contre M. Verjus, qui fut dans la ſuite plénipotentiaire de la France à la paix de Riſwick en 1697. L'empereur donna à M. d'Iſola le titre de *Baron*, pour le récompenſer de ſes ſervices. On dit que ce baron fut le principal auteur de la priſe de Guillaume, prince de Furſtemberg à Cologne, le 14 de février 1674, durant le congrès de pacification. On a du marquis d'Iſola des réflexions ſur l'état préſent des affaires de Lorraine, & ſur ſon invaſion par la France : ces réflexions ne ſont point imprimées. Le baron dell'Iſola a été auſſi ambaſſadeur en Pologne. Il mourut en 1677, peu avant l'ouverture des conférences de Nimégue, auxquelles l'empereur s'étoit propoſé de le nommer ſon plénipotentiaire. Il étoit vif, éloquent, négociateur habile, & ſavoit tellement jetter l'alarme dans les eſprits, qu'il faiſoit entrer dans les ligues qu'il projettoit, ceux qui avoient le plus de penchant à la neutralité. * Voyez l'*Hiſtoire du comté de Bourgogne*, par M. Dunod, *liv. VI*, *pag.* 361.

ISOLANI (Jacques) cardinal, né à Boulogne, fit un grand progrès dans la juriſprudence civile & canonique ; & après avoir perdu ſa femme, ſe conſacra à Dieu dans l'état eccléſiaſtique. Le pape Jean XXIII le fit cardinal l'an 1414, & le laiſſa ſon vicaire à Rome, où il fut arrêté priſonnier par les troupes de Ladiſlas, roi de Naples ; mais il recouvra la liberté par les ſoins de Jacques Sforce Attendole, & fut fait gouverneur de Gènes par Philippe-Marie Viſconti. Il fut chargé d'autres emplois très-importans, & mourut à Milan le 19 février 1431. On a de lui des conſeils & d'autres ouvrages de droit. * Pancirole, *de clar. leg. interp.* Bumaldi, *biblioth. Bonon.* Sigonius. Ughel. Auberi, &c.

ISOLANI (Iſidore) de Milan, religieux de l'ordre de S. Dominique vers l'an 1520 & 1530, compoſa divers ouvrages : *De imperio militantis eccleſiæ*, *lib.* 4. *De regum & principum omnium ſtatutis. De æternitate mundi adversùs Averroëm*, *l.* 4. *Quæſtiones de igne inferni*, *& de purgatorio*, &c. Le ſtyle de cet auteur eſt bon & ſa diction pure. * Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVI.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. p. II.* Léandre Alberti. Alfonſe Fernandez, &c.

☞ ISON, écrivain du IXe ſiécle, fut mis jeune au monaſtere de S. Gal, où il embraſſa la profeſſion monaſtique. Il y fut chargé d'abord du ſoin de l'école du cloître, puis de celle qui étoit ouverte aux étrangers. La réputation que ſe fit le jeune profeſſeur, engagea Rodolphe, duc de Bourgogne, à le demander pour conduire les études des moines de Grandfel ou Grandval. Iſon demeura un peu plus de trois ans à Grandfel, & y mourut à la fleur de ſon âge, en odeur de piété, le 14 de mai 871. Iſon avoit apparemment fait une étude particuliere de la médecine ; on remarque qu'il avoit une habileté ſinguliere à guérir preſque toutes ſortes de maladies. On a de lui une hiſtoire des tranſlations du corps de S. Gal, qu'on trouve dans Surius au 16 de novembre, dans le recueil d'hiſtoriens d'Allemagne donné par Goldaſt, & au tome IV des *Act. Ben.* de dom Mabillon. *

Digitized by Google

Dom Rivet, *hiſtoire littéraire de la France, tome V.*

ISOTTA ou ISOTA NOGAROLE, fille de *Léonard* Nogarole de Vérone, dans le XVe ſiécle, ſavoit les langues, la philoſophie & la théologie. Elle avoit lu les peres avec application, & ſur-tout S. Jérôme & S. Auguſtin, & égaloit, dit-on, en éloquence les plus doctes orateurs de ſon temps. Cette fille écrivit diverſes lettres pleines de ſavoir; & nous apprenons d'un auteur moderne, qu'il y en avoit 564 manuſcrites d'elle dans la bibliothéque de M. de Thou. Elle prononça auſſi des harangues devant les papes Nicolas V & Pie II, & ſur-tout au ſujet de l'aſſemblée de Mantoue ſous celui-ci; exhortant le pape & les princes chrétiens à la guerre contre les Turcs. Le cardinal Beſſarion, qui avoit vu quelques-uns de ſes ouvrages, en fut ſi ſurpris, qu'il alla exprès à Vérone pour conférer avec elle. Louis Foſcaro, ambaſſadeur de la république de Veniſe, très-docte perſonnage, la viſitoit ſouvent; & ce fut à l'occaſion d'une diſpute qu'ils eurent enſemble, pour ſavoir qui avoit le plus griévement péché d'Adam ou d'Eve, qu'elle compoſa un dialogue plein d'eſprit, où elle prend le parti de la premiere femme pour l'honneur de ſon ſexe. Hermolaüs Barbarus lui écrivit ſouvent, & les ſavans de ſon temps la conſultoient avec plaiſir. Elle mourut âgée de trente-huit ans en 1468, ſans avoir voulu ſe marier. GENEVIÉVE NOGAROLE, ſœur d'Iſotta, ſe rendit ſavante à l'exemple de ſa ſœur, auſſi-bien que pluſieurs demoiſelles de cette famille. Céſar Capaccio & Joſeph Bétuſi, Paul Ribéra & François-Auguſtin de la Chiéſa, ont travaillé à leur éloge; auſſi-bien que Hilarion de Coſte, *aux éloges des dames illuſtres.* *Voyez* NOGAROLE. * Léandre Alberti. *Voyez* la *Verona illuſtrata* de M. Maffei, édition *in-fol. pag. 95 & ſuiv.* le Mercure de *ſeptembre 1741; les ſingularités hiſtoriques & littéraires* de D. Liron, *pag.* 177. *Remarques ſur Iſotta*, par M. Saas, dans le tome V des *Nouveaux mémoires d'hiſtoire, de critique & de littérature*, par M. l'abbé d'Artigny.

☞ISOTTA de Rimini, que quelques auteurs ont confondue mal à propos avec Iſotta Nogarole, fut maîtreſſe, & enſuite femme de Sigiſmond Malateſta, prince de Rimini. Elle mourut en 1469. * *Voyez* les *Remarques ſur Iſotta* par M. Saas, citées dans l'article précédent.

ISPAHAM, ville capitale de la Perſe, dans la province d'Yérack, eſt ſituée dans une grande plaine, & de tous côtés à trois lieues de diſtance, eſt environnée d'une chaîne de montagnes en forme d'amphithéâtre. On dit qu'elle s'appelloit *Sipaham*, & que Tamerlan étant en Perſe, la nomma *Iſpaham*, en tranſpoſant les deux premieres lettres. Les Perſans modernes l'écrivent toujours Iſfahan, quoiqu'ils prononcent tantôt Iſfahan, & tantôt Iſpahan. Joſeph Barbaro l'appelle *Spaham*; & Contarini, ambaſſadeur de la république de Veniſe vers le roi de Perſe en 1473, la nomme *Spaam* & *Aſpacham*; mais ſon véritable nom eſt *Iſpaham*. On croit qu'elle a été bâtie ſur les ruines de l'ancienne ville nommée *Hécatompylos*, parcequ'elle avoit cent portes. Elle contient plus de huit lieues d'Allemagne de circuit, ſi l'on y comprend ſes grands fauxbourgs, qui ont preſque autant d'étendue que Paris: de ſorte que c'eſt tout ce que l'on peut faire que d'en faire le tour en un jour. Les fortifications de la ville ne ſont pas trop régulieres. Même la forteresſe d'Iſpaham, où l'on garde le tréſor du roi, qui eſt derriere le palais, & attachée aux murailles de la ville, n'a pour défenſe que de vieilles tours mal flanquées. La riviere de Zenderoud ou Senderut, la ſépare par deux bras, dont l'un paſſe dans le parc royal, & l'autre fournit un courant d'eau, que l'on conduit par des canaux ſouterreins dans le jardin du ſophi. Cette riviere fournit d'eau à toute la ville; & il n'y a guère de maiſon qui n'ait ſa fontaine, quoique les puits fourniſſent une eau auſſi bonne que celle de la riviere. Les maiſons ſont preſque toutes quarrées, & ont la plupart leurs toits en terraſſe, où l'on ſe promene, & même où l'on couche en été pour jouir de la fraîcheur de l'air. Elles ne ſont élevées que de deux ou trois étages. Les rues ſont étroites, principalement au cœur de la ville.

Le Meïdan, qui eſt le grand marché, eſt le plus beau qui ſoit dans toute la Perſe, & il n'y en a point de ſemblable en Europe. Sa figure eſt un quarré long, environné de maiſons d'une même hauteur & ſymmétrie, & toutes bâties de brique. Les boutiques qui ſont dans l'enfoncement des arcades qui régnent tout autour, ſont occupées par des banquiers, des orfévres, des lapidaires & d'autres riches marchands. Il y a auſſi des maiſons pour des traiteurs & des cabaretiers. Cette grande place eſt environnée de certains arbres toujours verds, dont on coupe les branches: enſorte que l'on voit les boutiques entre les arbres; ce qui fait une belle perſpective. Tout autour de la place il y a un ruiſſeau d'eau vive, qui coule au pied des arbres dans un canal de pierre de taille, & dont les eaux s'aſſemblent dans deux grands baſſins aux deux coins, pour ſe perdre dans des conduits ſous terre. Chaque métier à ſon quartier particulier, ou ſa rue aux environs du Meïdan: ce qui fait un fort bel effet à la vue. Au bout d'une des galeries de ce Meïdan, il y a deux balcons, où la muſique (qui eſt compoſée de tymbales, de hautbois & d'une autre ſorte d'inſtrument qu'ils appellent *Kérénei*) ſe fait entendre tous les ſoirs au coucher du ſoleil, ou quand le roi y paſſe. Cette muſique, qui eſt gouvernée par un kan, eſt en uſage dans toutes les villes de Perſe; & l'on dit que c'eſt Tamerlan qui a introduit cette coutume, que l'on a toujours obſervée depuis. Le palais du roi fait face ſur le Meïdan, & ſa principale porte y répond. On voit devant cette porte quarante piéces de canon, en partie fondues dans le pays, & en partie apportées d'Ormus, lorſque cette ville fut priſe ſur les Portugais; mais elles ſont ſans affuts, & couchées ſur des poutres; de ſorte qu'elles ſont hors d'état de ſervir. Le palais n'eſt environné que d'une haute muraille, ſans défenſes. De jour on n'y voit que trois ou quatre gardes, & la nuit il y en a quinze à la porte & environ trente devant l'appartement du roi. Cet appartement s'appelle le *Deka*; & le lieu où le roi donne ordinairement audience aux ambaſſadeurs des princes étrangers, & où ſe tient le conſeil de la juſtice, ſe nomme le *Divan-Chané*. Celui où le ſophi régale quelquefois les grands ſeigneurs de ſa cour, eſt appellé le *Tab-Chané*. Sur la grande porte du palais il y a un grand pavillon fort élevé, & percé de fenêtres de tous côtés, où le roi ſe place pour voir les ſpectacles dans les réjouiſſances publiques. A l'entrée du palais on voit à main droite une porte, qui donne dans un jardin au milieu duquel eſt une chapelle, qui affranchit toute l'enceinte de ce lieu, & en fait un azile à tous ceux qui appréhendent la priſon, tant pour le civil que pour le criminel; & c'eſt pour eux un refuge aſſuré, même contre la colere du roi. Ils y demeurent juſqu'à ce que leurs affaires ſoient accommodées, ou qu'ils aient obtenu leur grace du prince, pourvu qu'ils aient de quoi vivre. Les meurtriers & les aſſaſſins y ſont ſoufferts; mais les Perſans ont tant d'horreur pour le larcin, qu'ils ne permettent point que les voleurs s'y retirent, ſi ce n'eſt pour fort peu de jours. En 1637 il y avoit un ſultan, gouverneur de province, lequel ayant perdu les bonnes graces du roi, & ayant ſujet de craindre pour ſa vie, s'étoit retiré dans cet azile avec toute ſa famille, & y vivoit ſous des tentes qu'il avoit fait dreſſer dans le jardin. De l'autre côté du Meïdan, il y a encore un autre azile dans une moſquée, où pluſieurs habitans ſe ſauverent, lorſque Tamerlan châtia la rebellion de cette ville vers l'an

1390.

Digitized by Google

1590. Ce Tartare leur pardonna, mais il fit abattre les murailles qui enfermoient la cour, que Sach Iſmaël fit rebâtir.

On voit dans la ville d'Iſpaham quantité de *Mezqids* ou moſquées, de *bazards* ou marchés, & de *carvanſeras* ou hôtels & magaſins publics pour les voyageurs & les marchands. Cette ville eſt fort marchande; & non-ſeulement les Indiens, les Tartares, les Turcs, les Arméniens, les Georgiens & les Juifs, mais auſſi les François, les Italiens, les Eſpagnols, les Anglois & les Hollandois y font un grand commerce: de ſorte que l'on y trouve les plus belles marchandiſes de l'Aſie & de l'Europe. La monnoie ordinaire de cette ville & de toute la Perſe eſt d'argent ou de cuivre, & l'on y en fait fort peu d'or. Il y a trois couvens de religieux, dont l'un eſt d'Auguſtins Eſpagnols, l'autre de Carmes Italiens, & le troiſiéme de Capucins François. Le fauxbourg le plus conſidérable eſt celui de *Tzulfa*, où il y a douze égliſes, & plus de trois mille maiſons fort bien bâties. Ceux qui y demeurent ſont Chrétiens Arméniens, & payent tribut. Les Chrétiens Georgiens occupent preſque tout le fauxbourg de *Haſenabath*. Les *Kebbers* ou infidéles ont leur demeure dans le fauxbourg de Kébrabath. * Olearius, *voyage de Perſe*.

ISRAEL eſt le nom qui fut donné à Jacob par l'ange, quand il eut lutté contre lui au torrent de Jaboc. Ce nom ſignifie un *prince de Dieu*, c'eſt-à-dire, un grand prince, ou un homme qui a ſurmonté Dieu. Ce nom d'*Iſraël* fut donné à tous les deſcendans de Jacob, & fut depuis particulier aux dix tribus. * *Geneſe*, 32, *v.* 10. *Hiſt. reg. & Paralipom.*

ISRAEL, nommé depuis *Alp-Arſlan*, ſecond ſultan de la famille des Selgiucides, *cherchez* ALP-ARSLAN.

☞ ISRAEL (Saint) étoit né au diocèſe de Limoges, & reçut une bonne éducation. Il floriſſoit à la fin du Xe ſiécle & au commencement du XIe. Il embraſſa d'abord l'inſtitut des chanoines de la collégiale de Dorat, dans la baſſe Marche. Ses belles qualités porterent Aldouin, évêque de Limoges, à l'appeller près de ſa perſonne. Il l'ordonna prêtre, & ſe déchargea ſur lui en partie du gouvernement de ſon diocèſe. Iſraël devint enſuite prévôt de la collégiale de S. Junien, dont il avoit fait rétablir l'égliſe. Enfin il fut élu grand-chantre de Dorat. Iſraël remplit cette dignité avec une réputation éclatante de ſainteté, ſoutenue par une vie pénitente, qu'il finit le 22 de décembre 1014. Le P. Labe a inſéré au tome II de ſa nouvelle bibliothéque des manuſcrits, une vie de S. Iſraël écrite quelques années après ſa mort. M. Collin, docteur de Sorbonne, en a compoſé une autre plus étendue, qui eſt conſervée manuſcrite à l'abbaye de l'Eſterp. On a de S. Iſraël une hiſtoire de J. C. en vers & en langue vulgaire, qui eſt citée dans le nouveau Gloſſaire de du Cange, où on l'attribue par erreur à un prétendu Iſaac, abbé de l'Eſterp. M. Blondel, qui a donné dans ſon recueil de vies des ſaints, celle de S. Iſraël, prétend qu'il a mis en cantiques toute l'hiſtoire ſainte, depuis la création du monde juſqu'à l'Aſcenſion de notre Seigneur. * D. Rivet, *hiſt. littér. de la France*, *tom. VII.*

ISSA, fils d'*Ali*, ſurnommé *le Médecin*, eſt auteur d'un dictionaire ſyriac traduit en arabe, intitulé *Lexicon*. Il étoit Chrétien, natif de Syrie, & faiſoit profeſſion de la médecine. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ISSA, fils d'*Ali*, ſurnommé l'*Oculiſte*, eſt l'auteur d'un livre intitulé, *Tadhkerat Al Cahhalin*, ſur les maladies des yeux & leurs remédes. Cet ouvrage eſt tiré de Galien, & ſe trouve dans la bibliothéque du roi de France, *n.* 962.

ISSA, fils de *Mouſſa*, petit-fils d'*Aboul Abbas Saffah*, premier calife des Abbaſſides. Son aïeul l'avoit déclaré ſucceſſeur d'Abou-Giafar Al Manſor; mais Abou Giafar n'ayant aucun égard à cette diſpoſition de ſon frere-aîné, le dégrada, & fit reconnoître ſon propre fils nommé *Mohadi* pour ſon légitime ſucceſſeur, l'an de l'hégire 147, de J. C. 764. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ISSA, fils d'*Iſaac*, fils de *Zerâat*, (on le ſurnomme auſſi *Abou* ou *Abu Iſſa*) eſt auteur d'un *Mecalat*, ou diſcours qu'il adreſſe à quelques-uns de ſes amis, dans lequel il défend ceux qui s'appliquoient à la philoſophie, du reproche d'irreligion & d'athéiſme. On le trouve dans la bibliothéque du roi de France, *n.* 792. Il a auſſi compoſé un ouvrage intitulé, *Meſſail Iſſa*. Ce ſont des queſtions curieuſes ſur la philoſophie. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ISSA *Al Maleck Al Dhaher*, ſultan de Mardin & d'une grande partie de la Méſopotamie, qui ſe mit volontairement entre les mains de Tamerlan, pour conſerver le château de Mardin, place la plus importante de tout le pays. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ISSA, fils d'*Iſſa*, homme très-ſavant, qui réfuta les aſtrologues qui avoient prédit un ſecond déluge univerſel ſous le régne de Mohammed Khovarezm-Schah. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ISSACHAR, patriarche, cinquiéme fils de Jacob & de Lia, né l'an 2281 du monde, & 1754 avant J. C. fut chef d'une des tribus d'Iſraël, qui s'adonna à l'agriculture, ſelon la prédiction que lui en fit Jacob avant que de mourir. * *Genèſe*, 30, 49. Torniel, *in annal. vet teſtam.*

ISSALI (Jean) avocat au parlement de Paris, conſeiller & ſecrétaire du roi & de ladite cour, avocat général de ſon alteſſe royale, Monſieur, né en 1620, a été un de ceux qui dans le dernier ſiécle ont été plus conſommés dans la juriſprudence. Il avoit ſu par ſon travail, & la beauté de ſon génie, y joindre une grande connoiſſance des lettres humaines, & ces talens ont été relevés par une probité à l'épreuve de tout, & une piété ſincére. Il avoit été élevé dès ſa plus tendre jeuneſſe à Port-Royal-des-Champs, où il ſuivit à la lettre les préceptes, & même les conſeils les plus ſévéres de la morale évangélique, dans un âge où l'on ne penſe guères qu'à ſuivre le feu & l'impétuoſité des paſſions. Après y avoir paſſé pluſieurs années dans une pénitence très-auſtere, Dieu le tira de la ſolitude pour le placer dans des emplois ſéculiers, où tous ceux qui l'ont connu, ont avoué qu'il a toujours été bon pere, bon mari, bon paroiſſien, juge intégre, humble, & modéré dans toute ſa conduite. Il a été chef du conſeil de pluſieurs ſeigneurs du royaume qui l'avoient recherché pour ſes lumieres, & qui ne l'ont pas moins eſtimé pour ſa piété & ſes autres vertus. C'eſt à lui à qui le public eſt redevable de l'édition des vrais plaidoyers de M. le Maiſtre. Ce célébre avocat les avoit condamnés au feu; mais en ayant été empêché par M. du Verger de Hauranne, abbé de S. Cyran, pour qui il avoit une entiere déférence, il fit au moins ce qu'il put pour les ſupprimer. On en ramaſſa néanmoins pluſieurs qui furent imprimés ſur des copies très-défectueuſes, & qu'on ne laiſſa pas de rechercher avec avidité. Enfin on alloit en faire une troiſiéme édition auſſi tronquée & auſſi imparfaite que les deux autres, lorſqu'au refus de M. le Maiſtre, qui s'obſtinoit à ne vouloir point les publier, on donna le manuſcrit original à M. Iſſali, qui le revit avec exactitude, & qui prit ſoin de la bonne édition que nous en avons, & qui a été ſuivie de pluſieurs autres conformes à celle-ci. M. Iſſali mourut à Paris le 30 de juillet 1707, âgé de 88 ans. Il étoit doyen des avocats au parlement. Il fut enterré à S. Etienne-du-Mont dans ſa chapelle, excepté ſon cœur qui fut porté à Port-Royal-des-Champs qu'il avoit tendrement aimé juſqu'à ſa mort. On lit de lui un excellent *Plaidoyé pour meſſire Henri Arnauld, évêque d'Angers, contre maître Jean Martineau, chanoine & archidiacre de l'é-*

gliſe d'Angers, & curé de Villeveſque, à la page 103 de l'Appendix des *Statuts du diocèſe d'Angers*, imprimés par l'ordre & les ſoins du prélat, à Angers, 1680, *in* 4°. Ce plaidoyé eſt en faveur de la réſidence des curés; & la conduite de M. Arnauld fut autoriſée par un *Arrêt de la cour de parlement, du 9 juin* 1654, qui fut rendu dans cette cauſe, *portant réglement général pour la reſidence des curés, nonobſtant toutes ſortes de priviléges accordés aux chapitres*: cet arrêt ſe trouve avec le plaidoyé.

ISSEDON, ville de Scythie, *cherchez* ESSEDONS.

ISSEL, le vieux Iſſel, riviere des Provinces-Unies des Pays-Bas, qui prend ſa ſource dans le duché de Cléves, & entrant dans le comté de Zutphen, reçoit le nouvel Iſſel à Doësbourg, & enſuite baigne les villes de Zutphen, de Déventer, & de Campen, & peu après ſe décharge dans le Zuyderzée par deux embouchures. * Baudrand.

ISSEL, le nouvel Iſſel, en latin *Iſala Nova*, *Foſſa Druſiana*, grand canal que Druſus, beau-fils de l'empereur Auguſte, & frere de Tibere, fit faire. Il a environ trois lieues de long. Il prend ſes eaux dans le Rhin, demi-lieue au-deſſus d'Arnhem, & il les décharge dans le vieux Iſſel à Doësbourg. * Baudrand.

ISSEL, le petit Iſſel, en latin *Iſala Minor*, riviere des Provinces-Unies, qui coule dans la ſeigneurie d'Utrecht, & dans le comté de Hollande, baigne Iſſelſtein, Montfort, Oudewater & Goude, & va ſe décharger dans la Meuſe, à demi-lieue au-deſſus de Rotterdam. * Baudrand.

ISSELBOURG, petite ville du cercle de Weſtphalie, dans le duché de Cléves, ſur le vieux Iſſel, aux confins de l'évêché de Munſter, & du comté de Zutphen. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Aliſo*, ville des Chamaves, que d'autres mettent à Almen, village du duché de Weſtphalie, ſitué à la ſource de la riviere d'Alme, & d'autres encore à Alſen, village ſur la même riviere & dans l'évêché de Paderborn. * Baudrand.

ISSELMONDE : c'eſt une petite iſle avec une petite ville de même nom. Cette iſle eſt formée par la Meuſe, entre Dordrecht & Rotterdam, vis-à-vis de l'embouchure du petit Iſſel, dont elle a pris ſon nom. * Baudrand.

ISSELT (Michel d') étoit né à Dockum, dans la Friſe occidentale, & fut élevé à Amersfort. Il étoit fils de *Jean* d'Iſſelt, qui exerçoit la médecine dans cette derniere ville. Il fit ſa philoſophie à Louvain, dans le collége du Porc, & enſuite il ſe livra à la théologie. De retour dans ſa patrie, il exerça les fonctions eccléſiaſtiques, & en particulier le miniſtere de la prédication, juſqu'en l'année 1579, qu'il fut exilé. Il ſe retira à Nimégue, où il fut fait paſteur de l'égliſe de cette ville. Le prince d'Orange s'en étant emparé, d'Iſſelt, qui étoit attaché au parti des Eſpagnols, fut encore obligé de fuir. Il ſe réfugia à Cologne, où il demeura pluſieurs années. Valere-André dit que ſa premiere retraite fut à Cologne, & ſa ſeconde à Nimégue. Obligé encore de ſe retirer de Nimégue, il ſe retira à Hambourg, où il eut le gouvernement d'une égliſe. Il y mourut le 17 octobre 1597. On a de lui pluſieurs ouvrages écrits en latin; ſavoir, l'*Hiſtoire de la guerre de Cologne, en quatre livres, depuis l'élection de Gebhard Truchſeſſ, juſqu'au recouvrement de la Weſtphalie, par Erneſt, duc de Baviere*; à Cologne, en 1584 & 1610, *in*-8°. Voici le titre de ce livre qui eſt rare & curieux : *Michaëlis ab Iſſelt, de bello Colonienſi libri quatuor. Hoc eſt, rerum ab electione Gebhardi Truchſeſſii in archiepiſcopum Colonienſem, uſque ad recuperatam ab Erneſto, duce Bavaria ejus ſucceſſore, Weſtphaliam, totâ diœceſi geſtarum, vera & ſuccincta narratio : Ex ipſis archivis, autographis, fidelique eorum, qui rebus geſtis interfuerunt, narratione tranſcripta, & vivis præcipuorum locorum imaginibus illuſtrata, cum indice locupletiſſimo.* On trouve au commencement diverſes poëſies latines à la louange d'Iſſelt & de ſon hiſtoire. L'auteur dit en finiſſant le quatriéme livre, qu'il avoit eu deſſein d'en joindre un cinquiéme, concernant l'hiſtoire du recouvrement de la Weſtphalie; mais que ce cinquiéme livre n'étoit pas ſorti aſſez tôt des mains de ſes amis, à qui il en avoit confié l'examen : que d'ailleurs on lui avoit promis ſur cela de nouveaux mémoires, & qu'il eſpéroit en faire uſage dans la ſuite. Nous ne trouvons pas que ce nouvel écrit ait paru. Les autres ouvrages de Michel d'Iſſelt, ſont : Sermons ſur les évangiles des dimanches & des fêtes; à Cologne, en 1594, *in*-8°. L'hiſtoire de ſon temps, où l'on voit en particulier l'origine & le ſuccès des mouvemens des Pays-Bas, ſous Philippe II, roi d'Eſpagne, depuis 1566, juſqu'en 1586. Cet ouvrage, qui eſt en latin, parut à Cologne, après la mort de l'auteur, en 1602. *Mercurius Gallo-Belgicus*, ſous le nom de *D. M. Janſon, de Dockum*; à Cologne : la deuxiéme édition eſt de 1594. C'eſt une hiſtoire en ſix livres, des principaux événemens arrivés en France & aux Pays-Bas, en Eſpagne, en Italie, en Angleterre, en Pologne & ailleurs, depuis l'an 1588, juſqu'au mois de mars 1594. Valere-André s'explique beaucoup moins clairement ſur cet ouvrage, que M. Burman dans ſon *Trajectum eruditum*. Iſſelt a traduit auſſi de l'italien en latin les ſermons de Cornelio Muſſo, & a écrit la vie de l'auteur; à Cologne, en 1603. *Inſtructions pour fortifier & ſecourir les moribonds, ſurtout ceux qui ſont condamnés au dernier ſupplice*; à Cologne, en 1588, *in*-12. *Les fleurs de Louis de Grenade*, tirées de ſes ouvrages, & diviſées en huit parties; à Cologne, en 1588 & 1589, *in*-12. Exercice ou méditations pour le matin & le ſoir; à Cologne, en 1586, 1591. Le guide des pécheurs; à Cologne, en 1586 & 1590. Traité de la fréquente communion; à Cologne, en 1585 & 1591. La vie de J. C. à Cologne, en 1591. De la dévotion, de l'excellence, utilité & néceſſité de la priere; à Cologne, en 1598 & 1600. Trois livres de l'euchariſtie; à Cologne, en 1592. Quatre livres de l'oraiſon & de la méditation. Ces derniers ouvrages ſont traduits en latin de l'eſpagnol de Louis de Grenade. *Voyez* le *Trajectum eruditum*, de Gaſpar Burman, *pag.* 161 *& ſuiv.* & la *Bibliothéque Belgique* de Valere-André, édition de 1739, *in*-4°, *tom. II*, *pag.* 894.

ISSOIRE, ville de France, dans la baſſe Auvergne & du diocèſe de Clermont, ſur la riviere de Couze, qui ſe jette peu au deſſous dans l'Allier, entre Clermont & Brioude, & à ſix lieues de l'une & de l'autre. Il y a une abbaye de Bénédictins, dont l'abbé eſt ſeigneur haut-juſticier de la ville, & de quelques lieux des environs. Le cardinal Antoine Boyer, qui étoit originaire d'Iſſoire, en a fait conſtruire l'hôtel de ville & l'horloge.

ISSOUDUN, *Exelodunum* ou *Exſoldunum*, ville de France dans le Berri, du diocèſe de Bourges, dont elle eſt éloignée de huit lieues, eſt ſituée ſur la petite riviere de Thélos. Elle eſt forte, avec un château qui a des murailles, des tours & des foſſés. C'eſt dans ce château qu'eſt l'auditoire royal, la maiſon du roi, & l'abbaye de Notre-Dame, de l'ordre de S. Benoît. C'eſt-là auſſi que demeurent les officiers de juſtice & les perſonnes diſtinguées. Au-deſſous de ce château eſt la ville baſſe, occupée par les marchands & par les artiſans : elle eſt fermée de bonnes murailles & de bons foſſés. On y trouve outre la paroiſſe l'égliſe collégiale de S. Cyr, & elle eſt entourée de quatre fauxbourgs, dans l'un deſquels ſont les Cordeliers & les filles de la Viſitation; & dans un autre, l'égliſe collégiale de S. Denys, dont l'abbé de Notre-Dame eſt doyen né. On voit par-là qu'Iſſoudun eſt encore une ville conſidérable, malgré les incendies qu'elle a ſouf-

ferts en 1135, 1504 & 1651. Auſſi Louis XIV ſe plut-il à lui départir ſes graces, à cauſe de la fidélité & du zèle de ſes habitans dans les troubles excités pendant ſa minorité; & non-ſeulement il l'exempta pluſieurs fois du logement des gens de guerre, mais pendant la guerre du commencement du XVIIIe ſiécle, il la déchargea de payer les uſtenciles. Il y a un bailliage particulier ſous le grand bailli de Berri, dont les appels ſe relévent au parlement de Paris, & au préſidial de Bourges; une élection, & un grenier à ſel. Hugues de Die, légat du pape, aſſembla un concile en 1081, à Iſſoudun, pour régler quelques différends qui regardoient l'abbaye de Bourdieu. * Ives de Chartres, *epiſt.* 180, 204, 268. Robert, &c.

ISSUS, ville de Cilicie, dite *Lajazzo* ou *Ajazzo*, près un golfe de ce nom & du mont Aman. C'eſt près de ce lieu qu'Alexandre *le Grand* défit l'armée de Darius. La ville de Nicopolis n'en eſt pas éloignée: *cherchez* LAJAZZO.

ISTER, auteur Grec, diſciple de Callimaque, vivoit du temps de Ptolémée *Evergetes*, & laiſſa vers la CXXXVI^e olympiade, & 236 ans avant J. C. divers ouvrages ſouvent allégués par les anciens. Il y a eu un autre ISTER, natif d'Alexandrie, homme très-docte. * *Conſultez* Voſſius, *l.* 4 *de hiſt. Grec. c.* 12.

ISTÆVONS, *Iſtævones*, étoient anciennement des peuples de la Germanie. Ils étoient au couchant des Hermions & au ſud des Vindiles, bornés des autres côtés par le Rhin & par la mer. Ils comprenoient les Friſons, les Bructères, les Angrivariens, les Anſibariens, les Chamaves, les Dulchibiniens, les Narſes, les Tubantes, les Marſatiens, les Sicambres, les Ubiens, les Teucteres, les Juhons & les Matiaques. Ils poſſédoient une partie de la Souabe, une partie de la Franconie, tout ce qu'on trouve à la droite du Rhin des cercles du haut & du bas Rhin, & de celui de Weſtphalie & des Pays-Bas, & une petite partie de la Saxe. * Baudrand.

ISTHME, eſpace de terre qui ſépare deux mers, & joint deux terres. Les Iſthmes les plus célébres des deux continens ſont:

L'ISTHME DE LA CHERSONESE TAURIQUE, appellé maintenant *Zucala*: il eſt large de trois milles, & joint à la terre-ferme cette fameuſe preſqu'iſle, nommée aujourd'hui *la petite Tartarie de Crim.*

L'ISTHME DE LA CHERSONESE DE THRACE, joint cette preſqu'iſle à la Thrace, maintenant appellée *Romanie*, & eſt entre le golfe de Laridia & la mer de Marmora. Il eſt fort petit, & étoit anciennement fermé d'un long mur que Miltiade y avoit fait conſtruire.

L'ISTHME DE CORINTHE ou DE LA MORÉE, entre le golfe de Corinthe, autrement de Lépante, & le golfe d'Engia, joint la Morée avec l'Achaïe, & le reſte de la Gréce. Les empereurs Jules-Céſar, Caligula & Néron, voulant rendre la navigation de la mer Ionienne dans la mer Ægée ou Archipel, plus courte & moins dangereuſe, entreprirent en vain de percer cet Iſthme: ce qui donna lieu au proverbe, *Iſthmum fodere* (couper l'Iſthme) à l'égard de ceux qui entreprennent au-delà de leurs forcés. On y bâtit enſuite un mur, qui fut appellé *Hexamilium*, puis *Hexamili*, parcequ'il étoit long de ſix milles ſuivant la largeur de l'Iſthme. Ce mur fut abattu par Amurat II, & après que les Vénitiens l'eurent relevé & fortifié, Mahomet II le renverſa en 1443.

L'ISTHME D'ERISSO dans le Jamboli, province dans la Macédoine, joint la preſqu'iſle du mont Athos ou *Monte Sancto*, au continent du Jamboli, entre le golfe de *Monte Sancto* ou de *Faſſio*, & le golfe de *Conteſa*. Il n'eſt large que de 12 ſtades. Xerxés le fit autrefois couper.

L'ISTHME DE PANAMA, ou *de Darien*, joint l'Amérique ſeptentrionale à la méridionale, & eſt entre la mer du nord & la mer du ſud: il s'appelle autrement la *Terre-ferme*, & eſt d'environ trente lieues.

L'ISTHME DE SUEZ, joint l'Egypte à la Paleſtine & à l'Arabie Pétrée, entre la mer Méditerranée au ſeptentrion, & la mer Rouge au midi. Il prend ſon nom de la ville de Suez qui eſt ſur le bord de la mer Rouge. Il eſt large de 70 milles arabiques. Pluſieurs ſouverains ont tenté inutilement de le couper pour joindre les deux mers.

ISTHMIENS, jeux de la Gréce, que l'on repréſentoit tous les trois ans, en l'honneur de Mélicerte, qui ſelon la fable, fut changé en dieu marin, après s'être précipité dans la mer. Ces jeux furent ainſi appellés de l'Iſthme de Corinthe, où ils ſe célébroient. Plutarque ſemble mettre de la différence entre les jeux conſacrés à cette divinité, & les Iſthmiens, lorſqu'il dit, que ces derniers furent inſtitués par Théſée, en l'honneur de Neptune. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que les jeux Iſthmiens ſe célébroient avec grand appareil, & que c'étoit une des quatre grandes aſſemblées de la Gréce, où les héros donnoient des marques de leur courage & de leur adreſſe. Le prix de la victoire étoit une couronne de pin ou de myrte. Dans la ſuite on y donna de l'argent aux victorieux par l'ordonnance de Solon, qui taxa ce prix à cent drachmes. * *Chron. Paſchal. l.* 6, 21. Fabert, *Agoniſt.* Scholiaſte de Pindare, *ad Iſthmia.* Meurſius, *Græcia feriata.*

ISTHUANFIUS (Nicolas) vice-palatin du royaume de Hongrie, iſſu d'une famille noble, étudia dans ſa jeuneſſe à Padoue & à Boulogne. Il entra enſuite dans le ſervice ſous le comte Nicolas Sérini, fut ſecrétaire dans la chancellerie de Hongrie ſous les empereurs Maximilien II & Rodolphe II, & parvint enfin à être conſeiller de l'empereur, & vice-palatin du royaume de Hongrie. En 1576 il fut envoyé à Bude auprès du vizir, pour redemander les châteaux de Diviniam & de Soſcrock dont les Turcs s'étoient ſaiſis, mais il ne put rien obtenir. Il aſſiſta depuis à toutes les opérations de guerre en Hongrie, & particuliérement au ſiége de Stuhlweiſſemburg en 1594. En 1598, il fut envoyé en Tranſſylvanie avec l'évêque Etienne Weitz & Barthélemi Petz, pour ſe faire rendre hommage au nom de l'empereur Rodolphe II, en conſéquence du traité que l'on avoit fait avec Sigiſmond Bathori. Pendant que ces députés furent en Tranſſylvanie, Sigiſmond Bathori qui ſe repentoit d'avoir conclu ce traité, rentra ſecretement dans la Tranſſylvanie, s'empara de nouveau du gouvernement, & permit aux députés de ſe retirer. On employa depuis Iſthuanfius au traité de paix avec les Turcs. En 1608, il fit un voyage à Presburg, pour aſſiſter à l'élection & au couronnement de Matthias, roi de Hongrie; & lorſqu'un ſoir il ſe promenoit à cheval ſur le bord du Danube, il fut frapé d'apoplexie, & eut tout le côté droit paralytique. Il vécut encore quelque temps après cet accident, ayant toujours la liberté de ſon eſprit, & mourut âgé de 80 ans. Sa famille a été éteinte par ſa mort. Il a écrit l'hiſtoire de Hongrie en latin, en trente-quatre livres, depuis l'an 1490, juſqu'en 1612, ou depuis la mort de Matthias Corvin, juſqu'à l'empereur Matthias. Cet ouvrage a été imprimé à Cologne en 1622, *in-fol.* avec l'abrégé de quatre autres livres de la même hiſtoire qu'Iſthuanfius avoit deſſein d'ajouter. *Voyez* ſa vie au commencement de ſon hiſtoire.

ISTICHIA, petite ville de la Morée, ſituée dans le pays des Mainotes, près du golfe de Coron, à deux lieues de Chialifa du côté du midi. Quelques géographes la prennent pour la petite ville nommée anciennement *Leuctra* & *Leuctrum*, laquelle pourtant la plupart mettent à *Mariana.* * Baudrand.

ISTRE. S. Clément d'Alexandrie fait mention d'un auteur nommé *Iſtre*, qui avoit fait un livre de la colonie des Egyptiens, & un autre de la propriété des combats. Le premier eſt cité par Etienne de *Byzance.*

Digitized by Google

On croit que c'eſt celui dont Athenée parle ainſi au *lib. VI Dypnoſoph.* « Iſtre, fils de Ménandre, Iſtrien, » Cyrenéen & Macédonien, eſt un hiſtorien qui fut eſ- » clave & diſciple de Callimaque. » Hermippe, dans le II livre des eſclaves qui ont été illuſtres par leur érudition, dit qu'il étoit de Paphos; il a écrit d'autres ouvrages. * Du Pin, *bibliothéque univerſelle des hiſtoriens profanes.*

ISTRES, en latin *Aſtromela*, ancien bourg de la Provence, province de France, ſur le bord occidental de la mer du Martégues, près de la foſſe Crapone, à deux lieues de Berre, & un peu moins de Ferrieres vers le couchant. * Baudrand.

ISTRIA, *Capo d'Iſtria*, ville de l'état des Vénitiens, capitale de l'Iſtrie, ſituée ſur une petite iſle du golfe de Trieſte, & jointe à la Terre-ferme par des ponts-levis. Capo d'Iſtria, qui a un évêché ſuffragant d'Aquilée, fut nommée anciennement *Ægida*. Elle prit enſuite le nom de *Juſtinopolis*, en l'honneur de l'empereur Juſtin, qui la rétablit. Elle a été la patrie & l'épiſcopat du célébre Pierre-Paul Verger, qui étant nonce du pape Paul III en Allemagne, ſe retira l'an 1548 dans le pays des Griſons, pour y être un ſimple miniſtre parmi les prétendus réformés: il emmena avec lui ſon frere, qui étoit auſſi évêque. * Baudrand.

ISTRIE, province d'Italie, que les Allemans nomment *Iſterreich*, eſt renfermée dans l'état de Veniſe, entre le golfe de Trieſte, & celui de Quarnet, & a pour bornes le Frioul, la partie des Alpes, que les Italiens nomment *Monte della Vena*, & la mer Adriatique: de ſorte qu'elle eſt comme une preſqu'iſle. Les principales villes ſont Capo d'Iſtria, nommée autrefois *Juſtinopolis*, Parenzo, Pola, Città Nova, &c. qui ſont toutes aux Vénitiens. La maiſon d'Autriche y a Trieſte & Pédena, avec quelques petits bourgs. Le pays, ſur-tout le long de la mer, eſt mal ſain; mais il eſt fertile en bons vins, en olives, en bois, & on en tire même du marbre. La république de Veniſe y tient un gouverneur, & en tire un revenu fort conſidérable. * Pline, *l.* 3, *c.* 18. Strabon, *l.* 3. Léandre Alberti, *deſcr. Ital.* Magin & Cluvier, *géog.* Manzal, *Iſtr.*

ISUAGLIES (Pierre) cardinal, *cherchez* SUAGLIES (Pierre di).

ISUREN, eſt le nom d'une des trois divinités prétendues que les Indiens idolâtres adorent, & auſquelles ils attribuent le gouvernement de tout ce qui exiſte. Les deux autres ſont Brama, qu'ils prennent pour le créateur du monde, & Viſtnou. M. de la Croze ſoupçonne que l'idole Iſuren tire ſon origine d'Egypte, & que c'eſt l'Oſiris des Egyptiens. Les Indiens adorent Iſuren ſous une figure monſtrueuſe & obſcène, qu'ils expoſent dans les temples, & qu'ils portent en proceſſion. La ſecte des adorateurs d'Iſuren eſt la plus étendue, & diviſée en pluſieurs autres ſectes. * *Voyez* l'hiſtoire du chriſtianiſme des Indes, *par M. de la Croze, pag.* 429 *& ſuiv.*

ISUS, fils de Joram, fut le ſeiziéme ſouverain pontife depuis Aaron. Il ſuccéda à ſon pere dans cette dignité, & la laiſſa à ſon fils Axioram. Quelques-uns mettent au lieu de lui Azarias ou Joarib. * Tirin, *chron. ſac. cap.* 42.

I T

ITALICA, ville d'Eſpagne, fut ainſi nommée, lorſque Scipion l'*Africain* lui donna la forme de cité. Elle devint très-conſidérable, & fut la patrie des empereurs Trajan & Adrien. Elle fut long-temps du nombre de ces villes que l'on appelloit *Municipia*. Elle demanda enſuite à être de la condition de celles qui étoient nommées *Colonies*: ce qui ſurprit Adrien, parceque les villes municipales étoient préférables à celles d'une colonie. On ne trouve aujourd'hui que des mazures où étoit Italica. La ville de Corfou en Italie, fut auſſi appellée *Italica* par quelques peuples d'Italie confédérés, pour faire la guerre aux Romains, guerre qui fut appellée *Sociale*, *Marſique* ou *Italique*, & commença l'an 662 de la fondation de Rome; parcequ'ils avoient choiſi cette ville pour être la capitale de leur république. Mais elle ne porta pas long-temps ce nom; & la guerre étant finie l'an 664 de Rome, elle prit ſon ancien nom de *Corſinium* ou *Corfou*. Cependant M. Bayle ne croit point qu'il y ait eu de ville en Italie qui ait porté le nom d'*Italica*. * Appian. *in Ibericis.* Aulu-Gelle, *l.* 16. Ludov. Nonnius, *in Hiſpan. c.* 17. Vell. Patercul. *l.* 2. Diodor. *in excerptis.* Strab. *l.* 5.

ITALIE, région de l'Europe, que l'empire Romain à rendue plus conſidérable qu'aucune partie du monde, & qui eſt aujourd'hui ſoumiſe à divers princes. Les auteurs anciens ne conviennent pas d'où elle tire ſon nom d'Italie. Les uns le font venir des bœufs & des taureaux, qui y ſont extrêmement gros, & que les Grecs appelloient Ἰτάλοι; & d'autres jugent que ce nom lui fut donné par *Italus*, roi des Arcades. Les Grecs la nommerent auſſi *Heſperie*, ou à cauſe de l'étoile du ſoir, qu'ils appellent Ἕσπερος, & les Latins *Veſper*, parceque ce pays étoit au couchant de la Gréce; ou à cauſe d'Heſperus qui s'y retira, étant chaſſé d'Afrique par ſon frere Atlas. Elle eut encore le nom d'*Oenotrie* & de *Saturnie*, tiré de Saturne, qui régna en ce pays; celui d'*Auſon*, fils d'Ulyſſe & de Calypſo, qui la peupla en quelques endroits; & d'autres pris des noms des princes qui ont régné en ce pays, ou des peuples qui y ont été les plus puiſſans. La ſituation de l'Italie eſt ſi avantageuſe, qu'il ne faut pas s'étonner qu'elle ſoit ſi fertile. Elle eſt vers le milieu de la Zone tempérée, entre le 28 dégré & demi, & le 42 & demi de longitude; & depuis le 27 dégré & demi juſqu'au 46 & demi de latitude. Ses bornes ſont, au ſeptentrion, les Alpes qui la ſéparent de l'Allemagne; au levant, la mer Méditerranée, dite *Adriatique*; au midi, la mer inférieure ou de *Toſcane*; & au couchant, une partie des Alpes, avec la riviere de Var, qui la bornent du côté de la France & de la Savoye.

Division ancienne et moderne.

L'Italie n'a pas toujours eu une même diviſion, à l'égard des provinces qu'elle contient; & ce partage a changé de temps en temps, ſelon que les peuples ſont venus s'y habituer, ou que les naturels du pays ſe ſont étendus par leurs conquêtes. Après que les Gaulois ſe furent rendu maîtres de cette partie de l'Italie, qui s'étend depuis les Alpes & l'Apennin juſqu'à la riviere d'Eſi, qui ſe perd dans le golfe Adriatique, proche la ville d'Ancone, les Romains donnerent à cette contrée le nom de *Gaule Italique*, *Citérieure*, *Ciſalpine*, & ajouterent depuis ceux de *Circumpadana* & *Togata*, pour marquer qu'elle étoit autour du Pô, & que les habitans y portoient de longues robes, à l'imitation des Romains. On trouvoit dans cette Gaule Ciſalpine, pluſieurs autres peuples; comme les Liguriens, les Vénitiens, les Carniens, les Iſtriens, & dans les vallées des Alpes, les Taurins, les Salaſſes, les Léponiens, les Euganiens, & les Rhétiens, qui firent depuis une province à part. Au-delà de cette Gaule, on rencontroit au-deſſous de l'Apennin, les Etruſques ou Toſcans, puis les Umbriens; enſuite les Sabins & Latins, les Æques, les Volſques & Hernıques, les Picentes, les Marucins, les Veſtins, les Férentins, les Pélignes & les Marſes; au milieu du pays, les Samnites, les Campaniens & les Picentins; dans une autre contrée les Apuliens, les Calabrois, les Salentins, les Lucaniens, les Brutiens, & la grande Gréce, partie de ce qu'on appelle *les deux Siciles*. Depuis, l'Italie a été

Digitized by Google

différemment partagée selon les divers princes qui s'y sont établis. On a autrefois compté onze principales régions, & quinze provinces en l'ancienne Italie, le Latium & la Campanie, l'Apulie & la Meſſapie, la Lucanie & le Brutium, le Samnium, le Picenum, l'Ombrie, l'Etrurie, la Gaule Ciſpadane, la Ligurie, le pays des Vénitiens, l'Iſtrie & la Gaule Tranſpadane. On aſſure que cette diviſion eſt la même qui fut faite du temps d'Auguſte. L'empereur Adrien diviſa l'Italie en dix-ſept provinces, en y comprenant les iſles. La même choſe fut obſervée du temps de Conſtantin. Il y avoit entre ces provinces les Annonaires, qui devoient fournir les vivres aux armées impériales; & les Suburbicaires, qui étoient voiſines de la ville de Rome. Divers auteurs ont écrit au ſujet de ces provinces Suburbicaires. L'Italie étoit diviſée en dix-huit parties, ſous le régne des Lombards. Ptolémée y a obſervé quarante-cinq peuples différens, & Strabon huit régions. Léandre Alberti, & d'autres, la diviſent en dix-neuf contrées.

1. *Æmilia.*	Lombardie deça le Pô.
2. *Apulia Daunia.*	Puglia Piana.
3. *Brutium*,	Baſſe Calabre.
4. *Apulia Peucetia*,	Terre de Bari.
5. *Campania*,	Terre de Labour.
6. *Flaminia*,	Romagne.
7. *Forum Julii*,	Frioul.
8. *Gallia Tranſpadana*,	Lombardie delà le Pô.
9. *Hetruria*,	Toſcane.
10. *Iſtria*,	Iſtrie.
11. *Latium*,	Campagne de Rome.
12. *Liguria*,	Riviere de Gènes.
13. *Lucania*,	Baſilicate.
14. *Magna Gracia*;	Haute Calabre.
15. *Picenum*,	Marche d'Ancone.
16. *Salentinorum Terra*,	Terre d'Otrante.
17. *Samnium*,	Abruzze.
18. *Venetorum Terra*,	Marche Tréviſane.
19. *Umbria*,	Duché de Spolete.

☞ L'auteur de la *Géographie moderne* diviſe l'Italie en trois parties, la ſeptentrionale, celle du milieu & la méridionale. La partie ſeptentrionale, qui répond à peu près à l'ancienne Lombardie, ſe ſubdiviſe en ſix ſouverainetés, qui ſont les états du roi de Sardaigne, leſquels comprennent la Savoye, le Piémont, le Montferrat, & la partie occidentale du duché de Milan; la république de Gènes; le duché de Parme; le duché de Modène: les duchés de Milan & de Mantoue qui appartiennent à la maiſon d'Autriche; enfin la république de Veniſe. La partie du milieu contient l'Etat de l'égliſe ou du pape, le grand duché de Toſcane, & quelques petits états qui y ſont enclavés, tels que la république de Luques. La partie méridionale ne renferme que le royaume de Naples, qui lorſqu'il eſt uni à la Sicile, comme aujourd'hui, s'appelle *le royaume des deux Siciles.* * Nicolle de la Croix, *géogr. moderne, tom. I.*

Du gouvernement et de la religion.

L'Italie fut anciennement gouvernée par divers rois, & depuis fut diviſée en quelques républiques, juſqu'à ce qu'on la vit ſoumiſe à l'empire romain, dont la gloire l'a rendue ſi illuſtre. Les rois de Rome n'avoient qu'un petit pays: les conſuls même ne ſoumirent que peu à peu leurs voiſins, & la république ne les vainquit que bien tard. Lorſque cet empire a commencé à décheoir dans le Ve ſiécle, les Goths, les Lombards, les François, les Normans, les Saraſins, les Allemans & d'autres nations, s'y ſont établies à diverſes fois. Les Goths, les Vandales, les Hérules, les Huns & d'autres barbares, furent les premiers qui après s'être rendu maîtres de Rome, s'établirent en Italie. L'empereur Juſtinien chaſſa la plupart de ces barbares dans le VIe ſiécle, par les armes de ſes généraux Béliſaire & Narsès, & donna commencement à l'exarchat d'Italie, qu'il établit en la ville de Ravenne. Les Lombards qui y furent appellés par Narsès, à ce qu'on croit, ſe rendirent maîtres de Ravenne, & établirent en 568 dans la Gaule Ciſalpine, un royaume, qui de leur nom fut appellé *Lombardie*, & qui a duré environ deux cens quatre ans, juſqu'à ce qu'il fut éteint par Charlemagne en 774. Ce monarque donna des terres très-conſidérables au ſaint ſiége. Avant les Lombards, les Oſtrogoths avoient eu un royaume en Italie depuis l'an 493, ſous Théodoric, juſqu'en 553, ſous Totila. Nous en parlons ailleurs, auſſi-bien que des exarques & des rois des Lombards, ſous leur titre, & nous donnons une table chronologique, pour marquer la ſucceſſion de ces princes, auſſi-bien que celle des rois de Rome, des empereurs Romains & des papes, ſous l'article de ROME. Dans les IXe, X^e^ & XIe ſiécles, les Saraſins firent des courſes en Italie, & s'établirent en Sicile l'an 1058. Les Normans les en chaſſerent & y reſterent. Enſuite les François & les Eſpagnols y ont gouverné diverſement. La religion catholique & romaine eſt la ſeule qu'on profeſſe en Italie, où réſide le chef de la religion, c'eſt-à-dire, le pape, ſouverain pontife, premier évêque de l'égliſe, & vicaire de Jeſus-Chriſt en terre. On n'y ſouffre point d'hérétiques, mais ſeulement des Juifs en quelques villes; en quelques autres, les Grecs & les Arméniens font l'office ſelon les coutumes de leurs pays. Il y a pourtant quelques Proteſtans dans les vallées de Piémont & des Griſons, & dans les quatre bailliages que les Suiſſes tiennent au pied des Alpes, vers le lac Majeur & le lac de Lugano. Les villes d'Italie ſont belles, bien bâties & magnifiques. On y appelle Rome *la ſainte*, Naples *la noble*, Florence *la belle*, Gènes *la ſuperbe*, Milan *la grande*, Ravenne *l'ancienne*, Veniſe *la riche*, Padoue *la docte*, & Boulogne *la graſſe*. Il n'y a point de pays au monde où il y ait tant d'évêchés qu'en Italie, les papes en ayant multiplié le nombre, ſur-tout du temps du concile de Trente, pour y avoir plus de voix. Nous en donnons ci-deſſous un dénombrement. Il y a auſſi pluſieurs univerſités; comme à Padoue, à Veniſe, à Turin, à Pavie, à Sienne, à Rome, à Ferrare, à Macérata, à Fermo, à Naples, à Salerne, &c.

Archevêchés et évêchés d'Italie.

Le saint siége.

Rome, évêché, dont l'évêque eſt chef de toutes les égliſes du Chriſtianiſme.

Evêchés.

Les ſix évêchés qu'optent les ſix plus anciens cardinaux:

Oſtie, appartient au doyen du ſacré collége: & celui de Véletri, *dans la Campagne de Rome*, y eſt uni.

Porto, *dans la province du Patrimoine.*

Sabine, *dans la terre de Sabine.*

Paleſtrine, *dans la Campagne de Rome.*

Freſcati, *dans la même province.*

Albano, *dans la même province.*

Les autres évêchés dépendans immédiatement du ſaint ſiége ſont:

Dans la Campagne de Rome, Tivoli, Anagni, Segni, Ferrentino, Alatri, Veroli, Terracina.

Dans le Patrimoine, Népi & Sutri, qui ſont unis; Viterbe & Toſcanella, unis; Orti & Civita Caſtellana, unis; Corneto & Monte-Fiaſcone, unis; Bagnarea, Orvieto, Aquapendente & Caſtro, unis.

Dans l'Ombrie, Perouſe, Spolete, Città di Caſtello, Città della Pieve, Terni, Narni, Amelia, Todi, Rieti, Foligni, Aſſiſe, Nocera, & Arezzo, dans la Toſcane.

Digitized by Google

Dans la marche d'Ancone, Ancone, Lorette & Récanati, unis; Aſcoli, Jeſi, Oſſimo, Camerino & Fano, dans le duché d'Urbin.

ARCHEVÊCHÉ DE PISE, *dans la Toſcane.*

Evêchés ſuffragans.

Dans l'iſle de Corſe, aux Génois, Aleria, Aiazzo & Sagona.

ARCHEVÊCHÉ DE LUCQUES, érigé en 1726.

Il n'a point de ſuffragans.

ARCHEVÊCHÉ DE FLORENCE, *en Toſcane.*

Evêchés ſuffragans.

Dans la Toſcane, Fieſoli, Piſtoia & Prato, unis; Volterre, exemt; Colle, San-Miniato dal Tedeſco, Borgo-San-Sepolcro, Monte Pulciano, exemt; Cortone, exemt.

ARCHEVÊCHÉ DE SIENNE, *en Toſcane.*

Evêchés ſuffragans.

Dans la Toſcane, Chiuſi, Groſſeto, Maſſa, Pienza, exemt; Mont'Alcino.

ARCHEVÊCHÉ DE FERMO, *dans la marche d'Ancone.*

Evêchés ſuffragans.

Dans la marche d'Ancone, Macerata & Tolentin, unis; Ripa-Tranſone, Montalto, San-Severino.

ARCHEVÊCHÉ D'URBIN, *dans le duché du même nom.*

Evêchés ſuffragans.

Dans le même duché, Cagli, Foſſombrone, Monte-Feltro, Peſaro, Urbanea & Saint-Angelo in Vodo, unis; Senigaglia, Gubio, exemt.

ARCHEVÊCHÉ DE RAVENNE, *dans la Romagne.*

Evêchés ſuffragans.

Dans la même province, Adria, dont le ſiége eſt à Rovigo; Rimini, Bertinoro, Cervia, Ceſena, Commaccio, Faënza, Imola, Forli, Sarſina.

ARCHEVÊCHÉ DE FERRARE, *érigé en* 1735.

Il n'a point de ſuffragans.

ARCHEVÊCHÉ DE BOULOGNE, *dans l'Etat eccléſiaſtique.*

Evêchés ſuffragans.

Dans le duché de Parme, Parme, Plaiſance, Borgo San-Donino.

Dans le duché de Modène, Reggio, Modène.

Dans l'état de Veniſe, Crême.

ARCHEVÊCHÉ DE GÊNES.

Evêchés ſuffragans.

Dans l'état de Gênes, Albenga, Noli, Brugneto, Sarſane.

Dans l'iſle de Corſe, Nébio, Mariana & Accia, unis.

Dans le duché de Milan, Bobbio.

ARCHEVÊCHÉ DE TURIN, *dans le Piémont.*

Evêchés ſuffragans.

Dans le même pays, Ivrée, Mondovi, Saluſſes, exemt; Foſſano.

ARCHEVÊCHÉ DE MILAN, *dans le duché de Milan.*

Evêchés ſuffragans.

Dans le même duché, Crémone, Novare, Lodi, Alexandrie, Tortone, Vigevano, Pavie, exemt.

Dans l'état de Veniſe, Bergame, Breſcia.

Dans les états du duc de Savoye, Albe, Aſt, Verceil.

Dans le Montferrat, Aqui, Caſal.

Dans l'état de Gênes, Savone, Ventimiglia.

Dans le Piémont, Pignerol.

ARCHEVÊCHÉ D'AQUILÉE, *dans le Frioul.*

Evêchés ſuffragans.

Dans l'état de Veniſe, Padoue, Vicenze, Vérone, Tréviſe, Cénéda, Belluno, Feltre, Concordia, Capo d'Iſtria, Città Nuova, Parenzo, Pola.

Dans le domaine de l'empereur, Trente, Trieſte, Pedena, Laubach, exemt.

Dans le duché de Milan, Come.

Dans le duché de Mantoue, Mantoue, exemt.

PATRIARCHAT DE VENISE.

Evêchés ſuffragans.

Dans l'état de Veniſe, Chiozza, Torcello, Caorle.

Voyez NAPLES, pour les archevêchés & évêchés de ce royaume.

MONTAGNES, RIVIERES, LACS, ISLES DE L'ITALIE.

Les Alpes qui ſéparent la France, l'Allemagne, & les Suiſſes de l'Italie, portent divers noms. L'*Apennin* coupe toute l'Italie en long. Le *Monte-Maſſo* eſt auprès de Sueſſa; & entre Bayes & Pouzzole, *Monte-Barbaro.* Entre Naples & Nole, eſt le fameux *Veſuve*, qu'on appelle dans le pays *Monte di Summa.* Dans la Pouille eſt le *mont de ſaint Ange*, ou *Mont Gargan.* Les fleuves d'Italie ſont, *le Pô*, nommé par les Grecs *Eridan*, qui traverſe le Piémont, le Mantouan, le Montferrat, &c. & ſe décharge dans la mer Adriatique. Nous pouvons remarquer enſuite *la Doëra* ou *Doria*, la *Seſſia*, le *Tezin*, qui traverſe le lac Majeur; l'*Adda*, qui paſſe au milieu du lac de Como; l'*Oglio*, qui ſe jette dans le lac d'Iſeo; & le *Menzo*, qui coupe le lac de Garda. Ces rivieres deſcendent des Alpes, & ſe jettent dans le Pô. Le *Tanaro*, la *Trebia*, le *Taro* & le *Teno*, qui ſortent de l'Apennin, ſe jettent auſſi dans le même fleuve. L'*Arno* qui traverſe la Toſcane, paſſe à Florence & à Piſe, & ſe jette dans la mer. Le *Tibre* paſſe à Rome, & reçoit le Chiana, le Teverone, le Nera, &c. Il y a encore le *Garigliano*, le *Vulturne*, le *Silaro*, &c. L'Italie a la figure d'une jambe humaine ou d'une botte, dont le bout du pied ſemble pouſſer la Sicile dans la mer. Cette ſituation ne la fait conſidérer qu'en ſa longueur, qu'on prend depuis le val d'Aoſte juſqu'à l'extrêmité de la Calabre, où eſt Reggio, & cet eſpace contient quatre cens cinquante milles. Sa largeur s'étend fort peu, ſi ce n'eſt au pied des Alpes, où l'on lui pouroit donner juſqu'à deux cens quatre-vingts milles. Dans la Toſcane eſt le lac de Thraſiméne, nommé aujourd'hui *di Perugia*, avec le lac Vulſin & de Bracciano. Dans la Campagne de Rome ſont le lac Fucin, celui de Fundi, avec le lac Albanus, aujourd'hui *Lago di Caſtello Gandolphe.* Il ne faut pas oublier ceux de Come, autrefois Larius, Iſeo, Lugano, Gardo, &c. Les principales iſles ſont celles d'Elbe, de Corſe, de Sardaigne, d'Iſchia, de Caprée, de Sicile, & quelques autres.

DU PAYS, DES HABITANS, DU LANGAGE, & de la maniere de compter les heures.

L'air d'Italie eſt généralement ſain, doux & tempéré, excepté dans l'Etat eccléſiaſtique; & la terre eſt preſque par tout ſi fertile, qu'on ſemble y être toujours dans le printemps. Elle eſt auſſi féconde en froment, en fleurs & en fruits de différentes ſortes, ſans parler de la chaſſe & de diverſes ſortes d'animaux qu'on ne voit point ordinairement en France. C'eſt pour cette raiſon que divers auteurs ont nommé l'Italie *le jardin de l'Europe.* On y trouve des mines de fer, d'alun, de ſouffre, & quelques-unes d'or & d'argent, avec grand nombre de carrieres de marbre, d'albâtre & d'autres belles pierres, qui ſervent pour les pompeux édifices, qu'on y éleve de tous côtés, ſans parler de quelques pierres précieuſes, qu'on trouve dans la Calabre, la Toſcane & la Lombardie. Les peuples y ſont polis, adroits, prudens & ingénieux. Ils aiment à s'entretenir des affaires d'état, & en parlent en bons politiques. L'éloquence leur eſt naturelle, & ils ne manquent ni de génie, ni de conduite, ni de valeur, quoiqu'on leur donne ſouvent l'épithéte de poltrons; mais avec ces bonnes qualités, ils en ont de très-mauvaiſes; car ils ſont ſi vindicatifs, que le deſir d'avoir raiſon d'une injure prétendue eſt héréditaire dans leurs familles. Outre cela ils ſont ſoupçonneux, jaloux & formaliſtes en toutes choſes. Ils aiment les titres magnifiques & les noms fameux; & comme ils s'avancent par les bénéfices, ils font grand état du droit canonique. La langue italienne eſt tirée de l'ancienne langue latine, que les Goths, les Huns, les Vandales, les Lombards & les autres peuples ont extrêmement défigurée. La plus polie eſt la

toſcane, & on s'en ſert parmi les plus honnêtes gens ; mais elle doit être parlée par un Romain, qui a l'accent délicat. C'eſt pour cette raiſon que les Italiens diſent en proverbe : *Lingua toſcana in bocca romana.* Preſque toutes les villes d'Italie ont chacune leur jargon ; & on a obſervé que les Florentins prononcent leurs paroles du gozier, les Vénitiens du palais, les Napolitains des dents, & les Génois des lévres. Les Italiens commencent à compter leurs heures à l'entrée de la nuit, & ce ſont ces heures que les aſtronomes appellent *Italiques.* Ainſi le nombre de celles de midi hauſſe & baiſſe ſelon les ſaiſons, quoique leur jour civil ou artificiel, qui comprend le jour naturel, ſoit de vingt-quatre heures. Cette façon de compter eſt différente de celle des anciens Romains, qui avoient les heures inégales, comme parlent les aſtronomes, c'eſt-à-dire, dont le jour naturel étoit de douze heures en été, comme en hiver. Plaute inſinue dans le cinquiéme acte de ſon *Pſeudolus*, que les heures d'hiver étoient plus longues que celles d'été : *Ebibere, in horâ unâ. PS. Hiberna addito.*

Génie des Italiens pour les sciences.

Depuis la décadence de l'empire, il ſe forma divers états dans l'Europe, où les nations qui avoient été ſoumiſes à l'empire, ſe firent une langue particuliere pour l'uſage commun des peuples, ne laiſſant pas de conſerver la langue latine pour celui des ſavans. Entre tous ces peuples, les Italiens ont été conſidérés comme les ſucceſſeurs des anciens Romains, pour les lettres & pour les ſciences. En effet, ils ont plus de délicateſſe, & même quelque choſe de plus fin, que la plupart des autres nations. On attribue ces qualités à la bonté du climat, & à la ſubtilité de l'air que reſpirent les Italiens, mais cette raiſon n'eſt pas ſolide ; car on ne découvre point cette délicateſſe d'eſprit dans les Italiens qui ont vécu depuis Janus & Saturne, juſqu'aux guerres puniques, commencées l'an de Rome 489, & 265 avant J. C. ni dans ceux qui ont vécu depuis l'invaſion des Goths en 409 après J. C. juſques au ſiécle de Pétrarque en 1304. Par une raiſon contraire, Paul Jove prétend que les Liguriens ont l'eſprit groſſier, parceque l'air n'y eſt pas ſi ſubtil que dans tout le reſte de l'Italie ; & il dit, que quelques-uns comparoient les eſprits de cette province aux rochers ſtériles, & au terroir ingrat de ce pays. Cependant l'abbé Giuſtiniani nous a fait connoître un aſſez grand nombre de beaux eſprits, & de ſavans hommes, nés dans la Ligurie. Les Italiens ſemblent avoir un génie particulier pour la poëſie, pour les antiquités, pour les arts libéraux, pour la juriſprudence & pour la politique ; mais leur poëſie a pour l'ordinaire plus de brillant que de ſolidité ; & voulant s'élever au-deſſus du commun, ils font voir ſouvent peu de juſteſſe d'eſprit & de bons ſens. Pour ce qui regarde la politique, ils ſont exceſſifs en réflexions ; & on croit que ce défaut leur vient d'être trop attachés à imiter leur Corneille Tacite. Les peuples du nord ſe ſont imaginés que les Italiens n'étoient pas capables d'une profonde érudition, qui conſiſte, ſelon eux, dans une grande lecture, & dans une ſavante critique des auteurs ; mais on a vu quantité de ces ſortes de ſavants en Italie, dans le XVe ſiécle. Les diverſes leçons de Joſeph Caſtalion d'Ancone, & les ouvrages de Laurent Pignorius, & d'Octavius Ferrarius, &c. font connoître que ces peuples pouroient égaler ceux des Pays-Bas, s'ils vouloient s'y appliquer. Il eſt difficile de juſtifier les écrivains Italiens, du reproche qu'on leur fait de deux autres défauts conſidérables. Le premier eſt un certain air de cette vanité romaine, qui leur fait mépriſer toutes les autres nations ; ce qui les a rendus odieux à la plupart des Allemans, des Anglois & des Hollandois. L'autre défaut eſt le peu de piété que l'on a remarqué dans les ouvrages, qu'ils n'ont point compoſés exprès pour le ſervice, ou pour la défenſe de l'égliſe. Mais il ne faut pas attribuer à toute la nation, ce qui n'eſt propre qu'à quelques-uns ; & ce reproche ſe doit appliquer à divers écrivains, qui ont abandonné leur religion & leur patrie, pour aller répandre dans les pays du nord & de l'occident, les impiétés du Photinianiſme, du Déiſme, & même de l'Atéiſme ; comme Bernardin Ochin de Sienne ; Matthieu Grimaldi, juriſconſulte de Padoue ; les deux Socins de Sienne ; Jean-Paul Alciat, du Milanez, &c.

Académies d'Italie.

Sous le pontificat d'Urbain VIII, il ſe forma des académies dans preſque toutes les rues de Rome : *Gli Ombroſi, gli Invaghiti, gli Inquieti, gli Animanti, gli Imperfetti, gli Speculanti, gli Amfibi, gli Illuminati, gli Vigilanti* ſont de cette date : tous ces établiſſemens furent auſſitôt diſſipés que formés. Nous parlerons en peu de mots des académies ſuivantes, conformément au mémoire que nous devons à M. Groſley, avocat à Troyes.

Les Humoristes.

Cette académie doit ſon origine à une ſociété de beaux eſprits qui s'aſſemblerent d'abord dans la maiſon de Paul Mancini, au commencement du XVIIe ſiécle.

Les Fantastiques.

Cette académie fut un démembrement de celle des Humoriſtes. Alberto Fabri l'établit en 1625 : elle prit pour deviſe un écuſſon nud, avec ces mots, *Quidlibet audendi.* Le Bruni, l'Achillini, le Teſti, le Marini, & les plus beaux eſprits de l'Italie ſe firent honneur d'être de cette académie. Elle fit imprimer en 1637, un recueil des ouvrages qui avoient occupé ſes ſéances depuis ſon établiſſement. Ce recueil eſt dédié au cardinal Céſarini, qui avoit pris cette académie ſous ſa protection ; on trouve dans ce recueil un madrigal ſur la deviſe de l'académie.

A Rome, *Gli* Intrecciati.

Cette académie dut ſa naiſſance au docteur Joseph Carpani, profeſſeur en droit au collége de la Sapience ; ce docteur l'établit dans ſa maiſon en 1641. Le jour de la Pentecôte de l'année ſuivante, Pompée Varèſe, depuis archevêque d'Andrinople, & nonce à Veniſe, en fit l'ouverture publique par un diſcours, ſur l'utilité des académies ; & les académiciens, pour célébrer le don des langues répandu en ce jour ſur les douze apôtres, lurent différentes compoſitions en hébreu, en ſiriac, en chaldéen, en arabe, en eſclavon, en grec, en latin, en turc, en françois, en eſpagnol, en ruſſe, & en italien. Etienne Cartari, prince de cette académie, fit imprimer en 1672, un recueil des compoſitions lues par les académiciens dans les ſéances publiques & particulieres. Cette académie ſe mit ſous la protection de la Vierge, & prit pour deviſe une haie, avec ces mots, *Munit & ornat.*

A Rome, *Gli* Infecondi.

Cette académie fut établie à Rome, en 1653, par les peres de l'Oratoire du collége de ſainte Marie *in Portico*, en faveur de leurs étudians : ils prirent pour deviſe une neige, qui tombe ſur la terre, avec ce mot *Germinabit.* Elle fut depuis transférée du collége des peres de l'Oratoire à celui des Barnabites de S. Charles de Cattinari. Elle eut pour premier prince le marquis Ginetti, enſuite le duc d'Aquaſparta, qui eut pour ſucceſſeur le duc d'Altems. Le prince Thomas, neveu de Clément IX, ayant ſuccédé au duc d'Altems, la principauté de cette académie eſt devenue

Digitized by Google

comme héréditaire dans la maiſon Roſpigliosi. Suivant es ſtatuts de cette académie, elle doit tenir une éance publique les troiſiémes jeudis de chaque mois, & une extraordinaire le jour de la fête de Notre-Dame des Neiges. Les académiciens liſent dans ces ſéances, qui ſont annoncées au public, par des placards affichés dans les carrefours, des piéces ſur des ſujets ſacrés, moraux, hiſtoriques: les ſujets de galanterie leur ſont interdits.

A Ancone, *Gli* Caliginosi.

Le comte Prosper Bonarelli, dont on peut voir la vie dans les mémoires de l'académie des Gelati de Boulogne, imprimés en 1672, frere du célébre Guidobaldo Bonarelli, auteur de la *Filli di Sciro*, & célébre lui-même par une tragédie *de Soliman*, qui a été long-temps le chef-d'œuvre du tragique italien, établit à Ancone, le 7 janvier 1624, une académie ſous ce nom. Il la partagea en trois claſſes: la premiere de ſavans; la deuxiéme de cavaliers ou militaires: la troiſiéme d'artiſtes. Les ſtatuts de cette académie ſont renfermés en 16 articles, dont le premier porte que tous les ans, le 7 janvier, l'académie fera célébrer le matin une meſſe du ſaint Eſprit, & que l'après-dinée ſera partagée entre un tournoi ou une courſe de lances, que tiendront les cavaliers, & une ſéance publique de l'académie pour les ſavans. Le ſeptiéme article preſcrit les bornes de chacune des trois claſſes. Les ſavans, ſelon le même article, s'occuperont de diſcours, de diſſertations, de poëſie, &c. Les cavaliers de l'eſcrime, de la peinture, des inſtrumens & de la danſe; & les artiſtes exécuteront pendant le carnaval des *Opéra*, ou repréſenteront des comédies. La deviſe de cette académie eſt un ours, qui fouille avec le nez une ruche d'abeilles, ornée de laurier, avec ce mot *Acuunt vulnera viſum.* Le cardinal François Barberin fut le protecteur de cette académie naiſſante. Le cardinal Conti, évêque d'Ancone, & depuis pape, la renouvella en 1683, & préſida à la ſéance publique du 24 janvier de cette année, où ſon neveu Michel-Ange Conti en fut déclaré prince. La plupart des beaux eſprits de Rome, & des principales villes d'Italie, ſe ſont fait honneur d'entrer dans cette ſociété. Et le célébre cardinal Jérôme Caſanate voulut lui-même inſcrire ſon nom dans les regiſtres des Caliginoſi.

A Ancone, *Gli* Argaunoti.

En 1649 il ſe forma dans la même ville d'Ancone, ſous la protection du cardinal Fachinetti, légat de la Marche, une autre ſociété littéraire, ſous le nom d'*Argaunoti*. Ils prirent pour deviſe un vaiſſeau au milieu d'une tempête, avec ces mots: *Ex virtute ſalus.*

A Ancone, *Gli* Anhelanti.

Il ſe forma en 1650, une autre académie ſous le nom d'*Anhelanti*. Ils prirent pour deviſe un cheval barbe, avec ces mots: *Sine calcaribus metam.* Cette académie fut réunie en 1672, à celle des Caliginoſi.

A Ancone, *de la* Bettola.

Les plaiſirs du carnaval donnerent aux beaux eſprits d'Ancone l'idée de former une académie gaie, ſous le nom *de la Bettola* ou *de la Taverne*. Ils exécuterent cette idée au carnaval de 1651. Chaque académicien prenoit un nom ou ſobriquet, dans le gout de celui de l'académie même, d'Enfariné, d'Enfumé, de Gourmand, de Famélique, & il étoit obligé de traiter, ſoit en proſe, ſoit en vers, un ſujet qui eût rapport à la Taverne. La deviſe de cette académie étoit un plat rempli d'eau, dans lequel nageoient de petits marmouſets de verre, avec ces mots: *Vos quoque.* La ſale deſtinée aux ſéances publiques, répondoit par ſes ornemens à la gravité de cette académie burleſque. Un tonneau & trois barils étoient les ſiéges préparés pour le préſident, ſes deux aſſiſtans & le ſecrétaire. Sur des planches autour de cette ſale, des bouteilles ſans ordre portoient des chandelles de ſuif; le chancelier de l'académie avec un grand tablier & des mouchettes longues d'une toiſe, mouchoit les chandelles, faiſoit les honneurs de l'académie, & chaſſoit les chiens.

A la premiere aſſemblée, le comte Feretti, dans un tonneau, monté ſur deux bancs, & élevé en forme de chaire, prononça gravement un diſcours ſur l'ivreſſe. Le marquis François Taſſoni diſſerta enſuite ſur le vin rouge ancien & moderne. Enfin, après la lecture de différentes piéces ſur le boudin, ſur l'omelette, ſur la ſoupe graſſe, ſur la fauſſiſſe, &c. le commandeur Brizi termina la ſéance par l'éloge de l'oie en hébreu. Cette académie s'eſt ſoutenue juſqu'à l'année 1669.

A Pérouſe, *Gli* Insensati.

Cette académie fut établie en 1561 par quatre gentilshommes de Pérouſe. Ils lui donnerent pour deviſe une troupe de grues, qui volent ſur une mer avec des pierres dans les pates, qui leur ſervent de leſt, le mot de la deviſe eſt: *Vel cum pondere.* Sylveſtro di Pietra Santa parle de cette académie & de ſa deviſe en ces termes: *Auguſta Peruſia academici Inſenſati grues expreſſerunt, qua Pontum tranſvolatura & migratura in regionem commodioris cæli, arenam devorant & lapillos ſalculis gerunt, atque admirabili eo naturæ conſilio ad moderatam gravitatem ſaburrantur. Sic academici eruditionis ſtudio quaſi pondere impoſito, aut ſponte ſumpto, facilius ad amœna ac animis utilia ferantur.* On voit dans les anciennes liſtes de cette académie le nom de Sannazar, du Marini, du Taſſi, & de tous les plus beaux génies de l'Italie.

A Pérouſe, *Gli* Scossi.

Cette académie fut établie à Pérouſe, à peu près dans le même temps que celle des *Inſenſati*. La deviſe eſt un ſas ou tamis, avec ces mots: *Excuſſa niteſcit.* C'eſt la même idée qui a fourni le nom & la deviſe à l'académie de la Cruſca.

A Pérouſe, l'Unisona.

Dans la même année 1561, il ſe forma à Pérouſe une troiſiéme académie, ſous le nom d'*Uniſona*. Elle prit pour deviſe une troupe de cygnes volans, appuyés l'un ſur l'autre, avec ces mots: *Alter alterum.* L'académie du deſſin, établie dans le même temps à Pérouſe, en faveur des peintres, des ſculpteurs & des architectes, fut depuis réunie à l'*Uniſona*.

A Salo, *Gli* Unanimi.

Une ſociété de gentilshommes établit en 1550 à Salo, ſur le lac de Garde, une académie, qui eſt devenue très-célébre. La deviſe de cette académie eſt un eſſain d'abeilles, avec ces mots: *Idem ardor.* Cette académie embraſſe toutes les ſciences. Ses ſtatuts ſont très-rigoureux, & chaque article porte un châtiment contre ceux qui y contreviennent. Les célébres Sforza & Alexandre Palavicini, ſe firent un honneur d'être princes de cette académie. Elle étoit, comme toutes les académies d'alors, mi-partie de ſavans & de *Cavaglieri*; & les joutes, les tournois, &c. faiſoient partie de ſes exercices. Au carnaval de 1570, l'académie de Padoue ayant envoyé un cartel à toutes les académies d'Italie, le cavalier Livio Roveglio alla à Padoue, en qualité de champion de l'académie de Salo, & il parut en champ clos, armé de toutes piéces, pour ſoutenir que cette académie ne le cédoit en rien à celle de Boulogne. En 1581, la ville de Salo lui fit bâtir un palais pour ſes exercices. En 1670, elle fut renouvellée par le provéditeur Antoine Zani;

&

Digitized by Google

& le ſénat de Veniſe confirma ſes ſtatuts, & lui accorda de nouveau ſes priviléges. Voici les noms de quelques ſavans les plus illuſtres de cette académie. Jacques Bonfadio, Silvano Cataneo, Jean-André Ugoni, Lélio Zéchi, Antonio Paſieno, Antoine & Jacques Scaini, Paul Galuzzi, Jacques Rovéglio, profeſſeur en grec, depuis évêque de Feltro, & ami particulier de S. Charles, André Ciſoncelli, célébre dans les guerres de Louis XII, Tite Veſpaſien Strozzi, Joſeph & Ferdinand Salandi, &c.

A Faenza, *Gli* PHILOPONI.

Le 11 octobre 1612, les ſavans de Faenza formerent le projet de tenir entr'eux des aſſemblées réglées, & ces aſſemblées devinrent peu après une académie, dont les membres ſe donnerent le nom de *Philoponi* (amis du travail.) Ils prirent pour deviſe la plante molly, ſymbole de la ſcience, avec ces mots d'Homere χαλεπον ολεσσαι. La premiere ſéance publique de cette académie ſe tint le 25 avril 1613, le cardinal Valenti préſidant. Ses ſtatuts méritent d'être rapportés : 1. *Labori ne parcito.* 2. *Virtutem amplexantor.* 3. *Sapere ne arbitrator.* 4. *In dies magis addiſcito.* 5. *Sanam doctrinam ſectator.* 6. *Aliena invidè ne carpito.* 7. *Meritas laudes unicuique tribuito.* 8. *Seria proponantur.* 9. *Scurrilia interdictave explodontor.* 10. *Facetæ & lepida admittontor.* 11. *Verba menti præire ne ſinantor.* 12. *Sanctæ legi & principi ne advorſantor.*

A Crême, *Gli* SOSPINTI.

L'académie établie à Crême, en 1612, prit pour deviſe un fléau à battre le bled, avec ces mots : *Simul & viciſſim.* Elle dut ſon établiſſement aux ſoins de M. DIEDO, alors évêque de Crême, du comte Ferdinand Vimercati San-Severini, & du podeſtat Pierre Capello. Elle tenoit une ſéance publique les premiers jeudis du mois. Le clergé régulier ne pouvoit être admis parmi les académiciens, *Per non arrecar loro delle diſtrattioni, col neceſſitar gli à comporre poëticamente ;* enfin la lecture de chaque piéce dans les ſéances publiques, devoit être coupée par un interméde de muſique. Cette académie s'aſſembla d'abord dans la maiſon de Pompéo Farra : de-là elle paſſa au palais Vimercati, & enfin au vieil arſenal, qui lui fut abandonné par le provéditeur général Vénitien. La république de Veniſe lui aſſigna une penſion conſidérable ſur la ferme du Crémaſque. Malgré tous ces motifs d'encouragement, cette académie tombée en décadence, étoit menacée d'une ruine prochaine lorſqu'en 1675, elle fut renouvellée par l'abbé Antoine Ottoboni, neveu du cardinal de ce nom, depuis pape, ſous le nom d'*Alexandre VIII.*

ACADÉMIE DE CRÉMONE.

Cette académie eſt comme celle d'Arles : on n'y eſt admis que ſur des preuves de nobleſſe. Elle fut établie en 1560, par trois gentilshommes de Crémone, amis des ſciences. Les troubles qui agiterent la ville de Crémone au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle, diſſipérent cette ſociété littéraire, qui s'étoit ſoutenue juſqu'alors avec éclat. Les troubles s'étant calmés, quelques ſavans entreprirent de relever l'académie, & ils prirent le titre de *Palemondi*, du nom de *Paléman*, en l'honneur duquel Théſée avoit inſtitué des jeux publics : mais cet établiſſement ne ſe ſoutint que trois ans. L'ancienne académie reprit ſes ſéances en 1607, dans le palais de S. Antonio, que le ſénat de Veniſe lui donna pour ſes exercices. Les académiciens prirent alors le nom d'*Animoſi*, & pour deviſe la maſſue, les fléches, & le flambeau d'Hercule, attachés à un arbre, avec ces mots : *In caſus omnes.* Le zéle de ces *Animoſi* ne fut pas à l'épreuve du temps. En 1676, la marquiſe Giulia Rangoni Aribetta raſſembla les débris de cette académie, & en forma une nouvelle, à laquelle elle donna des ſtatuts & pour deviſe une nacre de perle flottante, avec ces mots : *Ex Unione decus.* Le nom de *Diſuniti*, que prirent les nouveaux académiciens étoit une antiphraſe de la deviſe. Franceſco Tréchi, le marquis Bartoloméo Ariberti, Franceſco Arriſi, Lodovico Zermignaſi, Giuſeppe Négri, tous célébres par leurs poëſies, & pluſieurs autres ſavans, dont les ouvrages ſont imprimés, ont brillé en différens temps dans l'académie de Crémone.

A Breſſe, *Gli* ERRANTI.

Cette académie fut établie en 1626 par SILVIO Stella, général des Bénédictins du Mont-Caſſin. Elle tint ſes premieres ſéances dans la bibliothéque des Bénédictins de cette ville. Elle prit pour deviſe une lune, avec ces mots : *Errando non errat.* En 1631 elle paſſa dans la maiſon du comte Capnoli, & de-là dans un palais magnifique, que le ſénat de Veniſe lui donna pour ſes exercices, avec deux ſols par livre ſur toutes les amendes criminelles. Outre de grands appartemens deſtinés pour les aſſemblées des ſavans, & pour une bibliothéque, & un vaſte théâtre pour la muſique ; il y a dans l'enceinte de ce palais toutes les commodités néceſſaires pour faire tous les exercices des armes, ſoit à couvert, ſoit à découvert ; car l'académie de Breſſe, à l'exemple des anciennes académies d'Italie, joint les armes aux lettres. Elle a donné au public en 1632 & 1646 quelques diſcours, prononcés dans les ſéances publiques ; la plupart au ſujet des victoires des Vénitiens ſur les Turcs.

A Lucques, *Gli* OBSCURI.

Cette académie eſt une des plus anciennes & des plus célébres de l'Italie ; on ignore en quel temps elle a été établie, & les Lucquois la croient auſſi ancienne que leur république. Sa deviſe eſt un braſier à demi enflammé, avec ces mots : *Corruſcant accenſi.* Ses ſtatuts ſont auſſi anciens qu'elle. Elle doit tenir une ſéance par ſemaine. Elle embraſſe toutes les ſciences & tous les beaux arts. Outre les ſéances publiques qu'elle doit tenir une fois par ſemaine, elle faiſoit autrefois ſoutenir des thèſes, dont elle envoyoit des programmes à toutes les académies d'Italie. Le ſavant Dempſter ſe trouva à Lucques, un jour que l'académie faiſoit ſoutenir de ſemblables thèſes par un de ſes membres : ce champion étoit le célébre Scipione Ortolini. Dempſter, parmi les problêmes propoſés, s'attacha à celui-ci : La perfection du gouvernement demande-t-elle que quelques femmes y aient part ? Cette queſtion fut débattue pendant trois après-dinées entieres ; & toutes les raiſons contre le beau ſexe furent propoſées avec tant de délicateſſe par le répondant, que les principales dames de la ville, que la diſcuſſion de ce problême avoit attirées en foule à l'académie, lui témoignerent leur reconnoiſſance par un préſent, auquel elles contribuérent en commun. Dans ces diſputes, l'agreſſeur étoit maître de choiſir l'affirmative ou la négative des problêmes propoſés. Cette loi n'avoit d'exception que dans la ſéance du vendredi de la ſemaine du carnaval, jour que l'académie conſacroit au beau ſexe, dont elle défendoit le mérite envers & contre tous. On trouve dans les liſtes des académiciens *Obſcuri* les noms des cardinaux Franciotti & Bonviſi, des princes Cibo, des Provenzali, des Bottini, des Nobili, des Guinighi, tous prélats diſtingués par leur naiſſance & par leur mérite. Les peres Daniel Bartholi & Hercule Mathioli, célébres Jéſuites, Franceſco Poggio, Franceſco Sbarra, Franceſco Lorédani, Franceſco Zapata, Domenico Bartoli, Luigi Manſi, & pluſieurs autres ſavans connus par des ouvrages en différens genres.

Il ſe forma en différens temps à Lucques, ſous le nom d'*académie*, différentes ſociétés qui ne ſe ſoutinrent pas long-temps. Celle des FREDDI, en 1640, prit

Pour deviſe un fourneau de forge, avec ce mot *Candeſcunt*. Aux ſciences que ces émules des *obſcuri* avoient embraſſées, ils ajoutèrent des jeux publics qu'ils donnoient eux-mêmes dans le temps du carnaval. L'académie dans des chars de triomphe, jouoit dans les places publiques des comédies, accompagnées de danſes & de muſique. Cette académie ne ſe ſoutint que pendant 12 ans. Celle des Accesi, formée dans le même temps que la précédente, ſe propoſa le même objet, mais plus en grand. La repréſentation de l'opéra de Pſiché, qu'elle donna pendant le carnaval de 1645 ſur le théâtre du palais Borghi, attira à Lucques des curieux de toutes les parties de l'Italie. La muſique étoit de la compoſition de Franceſco Sbarra, & les décorations furent exécutées par Paolo Liparelli, c'eſt tout dire. En 1676, Lucques vit naître une autre académie, ſous le nom de Principianti. Elle prit pour deviſe un fleuve, qui, à ſa ſource, n'eſt qu'un petit ruiſſeau, avec ces mots : *Creſcit eundo*. Elle entreprit de donner au public des repréſentations de comédies, dans leſquelles les académiciens étoient auteurs & acteurs. Il ne faut pas ſe tromper à la reſſemblance de ces académies avec une académie de muſique. Les premieres n'excluoient ni les ſciences, ni les arts, & dans leur plan les comédies & les opéra n'étoient qu'un amuſement qu'ils accordoient au gout de la nation italienne, toujours paſſionée pour la muſique & pour les ſpectacles. Je ne parle point d'une autre académie, qui s'éleva à Lucques en 1680, ſous le nom de I Rafredati, elle fut auſſitôt diſſipée que formée. Elle avoit pris pour deviſe une épée rougie au feu, & à demi plongée dans un vaſe plein d'eau, avec ces mots : *Hinc perficitur.*

A Forli, *Gli* Filirgiti.

Cette académie eſt une des plus anciennes de toute l'Italie : ſon établiſſement eſt antérieur au commencement du XVIe ſiécle. Elle fut d'abord une ſociété libre de ſavans, plutôt qu'une académie. Ce ne fut qu'en 1574 qu'elle prit une forme fixe, ſous le nom d'*académie de Filirgiti*, ou amis du travail, & pour deviſe un eſſain d'abeilles, avec ces mots : *Nuſquam mora.* Depuis, renouvellée en 1652, elle conſerva ſes anciennes loix ou ſtatuts, qui ſont partagés en 12 tables, ſous différens titres. Ces ſtatuts ſont fort rigoureux : on en peut juger par ceux-ci, qui ſont renfermés dans la douziéme table : *Princeps & cæteri magiſtratus, confectis muneribus, academiæ judicio ſtante, negligentia & cura omiſſa illis objicientor. Ubi opus fuerit mulctantor. Academicus qui leges fregerit, monituſque parere, aut mulctatus ſolvere neglexerit, ab academiâ dejicitor.** *Hiſtoire de l'académie* di Forli, *ſtampate* 1663, *ſotto principato del caval.* Sigiſmondo Marcheſano.

En 1686, l'académie de Forli ajouta à ſes ſtatuts, que parmi les académiciens on en choiſiroit un tous les ans, qui ſeroit chargé de faire trois fois par ſemaine une leçon publique ſur la poétique d'Ariſtote ; un autre pour faire de ſemblables leçons ſur la langue italienne ; enfin que deux autres académiciens tiendroient une eſpéce de conférence en public, ſur les ſonnets de Pétrarque ; avec liberté à tous les académiciens de propoſer des objections, & de diſputer contre leurs freres, ſur les ſujets qui feroient la nature de ces leçons ou conférences publiques.

C'eſt ſans doute à ſon ancienne académie que la ville de Forli doit le grand nombre de ſavans qui l'ont illuſtrée depuis tant de ſiécles. Parmi ces ſavans les plus célébres ſont *Cecco di Roſſi*, contemporain, ami, & preſque rival de Pétrarque ; *Nerio Morandi*, poëte, juriſconſulte & guerrier, ami intime de Pétrarque & ſecrétaire de l'empereur Charles IV ; *Jacques Alégretti*, auſſi célébre par ſes poëſies que par ſes ouvrages ſur la phyſique ; *Fra Girolamo*, compté parmi les illuſtres de l'ordre de S. Dominique ; *Jacopo Torrentio*, profeſſeur en grec dans l'univerſité de Padoue, connu par ſes ſavans commentaires ſur Térence ; le cardinal *Stephano Nardini*, qui, après avoir été pendant ſa vie protecteur des lettres & des ſavans, par ſon teſtament, a fondé à Rome le collége de ſon nom, en faveur de la jeuneſſe de Forli ; *Fauſto Anderlini* ou *Andralini*, poëte latin ; il fut appellé en France par Louis XII, qui lui aſſigna une penſion avec le titre de profeſſeur en poétique, après lui avoir donné de ſa main la *Laurea poëtica* ; *Franceſco Berti*, diſciple de Pomponius Létus, qui le ſurnomma *Codrus*. L'empereur Maximilien ſe l'attacha par les titres de poëte & de comte Palatin, qu'il lui accorda ; *Paolo Guerini*, connu par ſes poëſies & par l'hiſtoire de Forli, qu'il a écrite depuis 1370 juſqu'en 1464 ; *Girolamo Maſcher*, géometre & phyſicien, ambaſſadeur pour la république de Veniſe, auprès du roi de Hongrie ; *Brunoro de Famoſi Zampechi*, Bernardo *Bevilaqua*, Livie *Sordi*, Andrea *Mangelli*, Gioſeppe *Teodoli*, Giorgio *Gualberti*, Paolo *Bonoli*, Giuliano *Bezzi*, Gaſparo *Mazzoni*, Geremia *Fuzzi*, Battiſta *Zampa*, Ceſaro *Albizzini*, tous connus par des poéſies en différens genres imprimées ; Aleſſandro *Monſignani*, Fabritio *Padouani*, Girolamo *Mercuriale*, Andrea *Fachinetti*, Marc-Antonio *Mambelli*, Antonio *Rondoni*, Mercurial & Clément *Merlini*, Antonio *Merenda*, Angelo *Soriani*, & pluſieurs autres célébres orateurs, grammairiens, littérateurs & juriſconſultes, dont les ouvrages ſont imprimés.

En 1652, la ville de Forli aſſigna à ſon académie lors de ſon renouvellement, un palais pour ſes exercices publics & particuliers ; & l'académie par reconnoiſſance, s'engagea à tenir tous les ans dans les derniers jours du carnaval une ſéance publique, qui ne ſeroit deſtinée qu'à des matieres de galanterie, & à laquelle les dames ſeroient invitées par députation ſolemnelle.

A Parme, *Gli* Schetti.

Sous les auſpices de Ramire II, duc de Parme & de Plaiſance, les étudians du collége de Parme ouvrirent ſolemnellement une académie le 2 février 1672. Cette académie eſt compoſée de 20 jeunes gentilshommes ; ſa deviſe eſt un eſſain d'abeilles, qui voltige dans un parterre rempli de lis, avec ces mots : *Vobis atque aliis.* Cette premiere ſéance fut ouverte par deux diſcours, prononcés par le marquis Viſconti, & le comte Crivelli.

A Imola, *Gli* Industriosi.

Il ſe forma en 1656 une académie à Imola, ville de la Romagne. Oraſio Céroni & Jean-Baptiſte Riciardi, célébre dramatique Italien, & le comte Donghi, évêque d'Imola, furent les promoteurs de cet établiſſement. Ils donnerent à cette académie le nom de *Induſtrioſi*, & pour deviſe un métier de tiſſerand, avec ces mots : *Dum agitatur agit.*

Auteurs qui parlent de l'Italie.

Conſultez Salluſte ; Jules-Céſar ; Velleïus Paterculus ; Tite-Live ; Florus ; Denys d'Halicarnaſſe ; Polybe ; Plutarque ; Dion Caſſius ; Appien ; Hérodien ; Procope ; Zozime ; Xiphilin ; Juſtin ; Valere Maxime ; Solin ; Cornelius Népos ; Tacite ; Aurelius Victor ; Spartien ; Jules Capitolin ; Lampridius ; Vopiſcus ; Sextus Rufus ; Eutrope ; Ammien Marcellin ; Paul Diacre ; Caſſiodore ; Jornandés ; Otoſe ; Batiſte Egnace ; Blondus ; Sigonius ; S. Antonin ; Villani ; Roſin ; Contareno ; Volaterran ; Guichardin ; Paul Jove ; Coëffeteau ; l'Abbate Téforo ; Baronius ; Sponde ; Bzovius ; Rainaldi ; Daviti ; Strabon ; Pline ; Ptolémée ; Pomponius Méla ; Etienne de Byzance ; Bullinger ; Marius Niger ; Léandre Alberti ; Laurent Corvin ; Munſter ; Mercator ; Zurita ; Ortélius ; Laurent d'A-

Digitized by Google

gnania ; Botéro ; Mérula ; Magin ; Cluvier ; Ferrari ; Sanſon ; Briet ; Du Val ; divers voyages & deſcriptions d'Italie ; auſſi-bien que les poëtes Virgile ; Lucain ; Ovide, &c. Nous devons ajouter que pluſieurs villes d'Italie, & preſque tous les états ont leurs hiſtoriens, que nous citons en parlant de ces états & de ces villes. Le P. Rapin, *inſtruction pour l'hiſtoire ;* le cardinal Bembo ; Kempius, *biblioth. angl.* Baillet, *jugemens des ſavans, tom. I.*

ITALUS, ancien roi, qui donna ſon nom à l'Italie, ſi nous en devons croire le témoignage des poëtes.

☞ ITANCESTER ou ITHANCESTER, ancienne ville d'Angleterre au comté d'Eſſex. Cambden qui en fait mention, croit que ç'a été la ville d'*Othona*, où les notices de l'empire, *ſect.* 52, mettent un commandant & une garniſon : *Præpoſitus numeri Fortenſium Othonæ.* Cette Othona étoit du département du comte qui commandoit le rivage Saxon dans la Bretagne. * La Martiniere, *dict. géogr.*

ITAPOA, bourg & colonie des Eſpagnols, dans le Paraguai, contrée de l'Amérique méridionale, ſur la riviere de Parana, dans la province de ce nom, & aux confins de celle de Rio de la Plata. On nomme auſſi ce bourg l'Incarnation. * Baudrand.

ITELWOLF *de Lapide*, ou de STEIN, chevalier, d'une noble famille d'Allemagne, ne ſe diſtingua pas moins dans le XVe ſiécle, & au commencement du XVIe, par ſon amour pour les lettres, que par ſa valeur, & les ſervices qu'il rendit à pluſieurs princes. Il avoit appris le latin, & étudié les belles lettres en Italie, en particulier ſous Philippe Béroalde. Il s'appliqua enſuite à l'étude du grec ; mais il y étoit encore peu avancé lorſqu'il fut rappellé dans ſa patrie. On le deſtinoit, à ce qu'il paroit, à de grands emplois : & dans ſon élévation, il ne ſe ſervit de ſon crédit & de ſes biens que pour favoriſer les lettres, & ceux qui les cultivoient. Ulric de Hutten, qui a fait ſon éloge, dit qu'il lui fut à lui-même d'une grande utilité, & qu'Itelwolf le dirigea dans ſes études, & lui procura des connoiſſances qui lui furent avantageuſes. Auſſi furent-ils toujours liés d'une étroite amitié. Tous les ſavans avoient chez lui une entrée libre ; il les recevoit avec bonté ; il s'informoit de ce qu'ils faiſoient, & leur donnoit ſouvent des avis très-utiles. Il les ſecouroit auſſi dans leurs beſoins, & leur procuroit des emplois. Quoique lui-même très-appliqué à l'étude, il ne ſe trouvoit jamais importuné de la viſite d'un homme de lettres, & à quelque heure que ce fût, il étoit affable envers tous. Il fut lui-même aimé & recherché de pluſieurs princes, & en particulier de l'empereur Maximilien. Comme il étoit infatigable au travail, qu'il avoit un génie vaſte, beaucoup de pénétration & de ſolidité, on lui confia pluſieurs affaires épineuſes, qui eurent toujours entre ſes mains un ſuccès heureux. Les médecins voyant la délicateſſe de ſon tempérament, & la foibleſſe de ſa ſanté, lui conſeilloient beaucoup moins d'application ; il ſentoit lui-même qu'elle lui nuiſoit ; mais ſon ardeur à rendre ſervice l'emportoit toujours. On le trouvoit toujours occupé ou des affaires des princes, ou livré à la lecture des anciens, ſur-tout de Tite-Live, de Virgile, & de Lucain. Il aimoit la poëſie : & le commerce des ſavans, ſoit dans la converſation, ſoit dans leurs lettres. Il leur répondoit exactement, avec autant de politeſſe que de bonté, & Hutten qui conſervoit pluſieurs de ſes lettres, aſſure qu'elles faiſoient honneur à ſon eſprit & à ſon ſtyle. Il préféroit aux poëtes de ſon temps, qui écrivoient en Allemagne, Eobanus Heſſus. Il faiſoit une eſtime particuliere d'Eraſme, & il le regardoit comme le reſtaurateur des lettres. Itelwolf mourut de la pierre, âgé de près de 50 ans, l'an 1515. Sa mort arriva à Mayence, où il s'étoit retiré, pour vaquer plus librement à l'étude. On lit avec plaiſir le portrait qu'Hutten en fait dans ſon écrit intitulé : *Deploratio obitus doctiſſimi equitis Itelwolfi de Lapide, ſeu de Stein*, écrit en forme de lettre, & daté de Mayence, les ides de juin 1515. Ce petit ouvrage imprimé dès 1519, *in*-4°, dans un recueil de piéces devenu très-rare, ſur la mort de Jean de Hutten, a été réimprimé en 1735, à Coburg, *in*-4°, dans un recueil publié par Jean-Gérard Meuſchen, intitulé : *Vitæ ſummorum dignitate & eruditione virorum reſtitutæ.*

ITERII, *cherchez* ITIER.

ITHAMAR, quatriéme fils d'Aaron, grand-prêtre. La dignité du ſouverain ſacerdoce des Juifs demeura dans ſa famille juſqu'à la cinquiéme génération, & Héli deſcendoit de lui. * *Exode*, 28, 38. *Lévitique*, 10, *&c.*

ITHAQUE, iſle de la mer Ionienne, près de Céphalonie. On lui donne aujourd'hui le nom d'*Iſola Compare*, ou *di Val di Compare ;* & les Turcs, au rapport de Leunclavius, lui donnent celui de *Piachi* ou *Théachi.* Elle eſt auſſi appellée *Néricia*, par Denys l'*Africain.* Cette iſle a été connue de Strabon, de Pline, de Ptolémée, & célébre dans Homere par la naiſſance d'Ulyſſe.

ITHATIUS, *cherchez* IDACIUS.

ITHOBAL I, prêtre d'Aſtarthe, s'empara du royaume de Tyr, après la mort du roi Phéles, l'an 936 avant J. C. Sous ſon régne, il y eut une grande ſéchereſſe, qui arriva du temps du roi Achab. Jézabel étoit fille de cet Ithobal, qui bâtit la ville de Bothrys en Phénicie, & Oſa en Afrique. Il régna trente-deux ans, & eut pour ſucceſſeur Badezorus. * I. *Reg. c.* 17. Joſéphe, *antiq. l.* 8 ; *l.* 1 *cont. Appion.* Du Pin, *bibl. univerſ. des hiſtor. prof.*

ITHOBAL II, roi de Tyr, régna du temps de Nabuchodonoſor, roi de Babylone. Il fut le dernier roi des Tyriens ; car Nabuchodonoſor étant venu avec une armée en Syrie, aſſiégea la ville de Tyr la ſeptiéme année de ſon régne, 409 ans avant J. C. la prit de force, & ruina entierement l'ancienne ville. Les Tyriens ſe retirerent dans l'iſle, où ils bâtirent une nouvelle ville, & furent gouvernés par des rois venus de Babylone, ou par des prêtres. La deſtruction de Tyr avoit été prédite par Ezéchiel, *c.* 28. * *Annal. Phœnicior. apud Joſeph. cont. Appion.* Du Pin, *bibl. univerſ. des hiſtor. prof.*

ITHOME, ville de la Phtiotide. Il y a une autre ville de même nom dans la Meſſenie, que les Lacédémoniens prirent après un ſiége de dix ans, la premiere année de la XIVe olympiade. Elle avoit une forteresſe ſur une montagne, qui commandoit la ville. Il y a une troiſiéme ville de ce nom dans la Theſſalie. * *Catalecta Homeri.* Thucydid. *l.* 1. Pline, *l.* 4. Strabon, *l.* 8. Steph. *de urbibus.*

ITIER ou ITERII (Pierre) cardinal, évêque d'Acqs, étoit de Périgord, & l'un des plus célébres juriſconſultes de ſon temps. Après avoir été élevé à l'évêché d'Acqs, il fut créé cardinal par Innocent VI le 17 ſeptembre 1361, & évêque d'Albe par Urbain V. Il mourut à Avignon le 19 mai 1367, & eſt enterré dans l'égliſe des Dominicains, où l'on voit ſon épitaphe, qui lui donne le titre d'excellent docteur en droit, *Doctor legum egregius.* * Onuphre & Boſquet, *in Innoc. IV.* Frizon, *Gall. purp.* Du Chêne & Auberi, *hiſtoire des cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.*

ITO (Mancie) prince de la maiſon des rois de Fiunga, nommé ambaſſadeur du roi de Bango, ſon grand-oncle maternel, auprès du pape Grégoire XIII. Quoiqu'il n'eût que ſeize ans, il s'aquitta de cet emploi avec beaucoup de ſageſſe ; & de retour au Japon en 1590, il n'eut pas plutôt remis au roi de Bango, fils & ſucceſſeur de celui qui l'avoit envoyé, les préſens du pape, qu'il ſe fit Jéſuite avec ſon frere. Il

mourut en 1613. * Le P. de Charlevoix, *hiſt. du Japon, tom. II & III.*

ITON, petite riviere de France qui coule dans la Normandie, a ſa ſource dans le Perche, dans la paroiſſe de Rouxon. Elle ſe diviſe dans la paroiſſe de Francheville en deux bras, dont l'un va tomber dans la riviere d'Aure au-deſſus de Verneuil, & l'autre paſſe à Breteuil, Condé, Damville, Evreux, où elle reçoit la Conche, & tombe dans la riviere d'Eure à Aquigni, entre Heudreville & Louviers.

ITRI, petite ville du royaume de Naples, dans la terre de Labour, entre Fondi & Gaëte. On voit près de-là les ruines d'une ville ancienne, qu'on nommoit *Mamurrha* ou *Mamurrharum urbs.* * Baudrand.

ITTE, fille de FRÉDÉRIC, ſeigneur de Bar, premier duc de la Moſellane ou haute Lorraine, & de *Béatrix*, fille de *Hugues* le Blanc, & ſœur de Hugues *Capet*, roi de France, épouſa *Ratboton*, comte d'Altembourg, & fut mere de *Vernier I*, comte de Habsbourg, pere d'*Othon II* de Habsbourg; & d'une autre ITTE, femme de *Rodolphe*, comte de Thierſtein en Suiſſe, tige de la maiſon d'Autriche. Itte, épouſe de Ratboton, mourut le 23 juillet 1026, & fut enterrée à Muri.

ITTER, petite ville d'Allemagne dans le landgraviat de Heſſe-Caſſel ſur la riviere d'Itter, à deux ou trois lieues de Waldek, du côté du couchant. Cette ville a été chef d'une ſeigneurie aſſez étendue, dont les landgraves de Heſſe-Caſſel ſont en poſſeſſion depuis l'an 1361. * Baudrand.

ITTIGIUS (Thomas) fils de *Jean* Ittigius, docteur en philoſophie & en médecine, & profeſſeur en phyſique à Leipſick. Thomas, après avoir fait ſes études à Leipſick, à Roſtock & à Strasbourg, fut reçu pour aſſeſſeur dans la faculté de philoſophie dans la premiere de ces villes, & publia un traité ſur les incendies des montagnes. Il exerça enſuite la charge de miniſtre dans diverſes égliſes de la même ville. En 1686, il fut fait archidiacre & reçut ſes licences dans la faculté de théologie. En 1697, il fut fait profeſſeur extraordinaire dans la même faculté, & profeſſeur ordinaire l'année ſuivante. Il travailla aux actes de Leipſick pendant quelque temps, conjointement avec les autres ſavans qui publient cet ouvrage. Il a eu pluſieurs autres emplois, entr'autres celui de ſurintendant du diocèſe de Leipſick. On a de lui : *Diſſertatio de hæreſiarchis ævi apoſtolici eique proximi. Appendix de hæreſiarchis. Prolegomena ad Joſephi opera. Bibliotheca Patrum apoſtolicorum græco-latina. Hiſtoria ſynodorum nationalium in Gallia à reformatis habitarum. Liber de bibliothecis & catenis patrum. Exercitationes theologicæ. Hiſtoriæ eccleſiaſticæ primi & ſecundi ſæculi ſelecta capita.* Une partie de ce dernier ouvrage n'a paru qu'après la mort de l'auteur, arrivée le 7 avril 1710. Il étoit âgé de plus de ſoixante-ſix ans.

Thomas Ittigius avoit un frere nommé *Godefroi-Nicolas* : il étoit docteur en droit & profeſſeur dans la même faculté à Leipſick, & mourut vingt jours après ſon frere. * *Actes de Leipſick*, 1710, *pag.* 221.

ITURÉE, que Guillaume de Tyr nomme *Bucar*, petit pays de la Paleſtine, au-delà du Jourdain, entre la Syrie & l'Arabie. Les Ituréens faiſoient un peuple mêlé dans les tribus de Gad & de Ruben. Ils ont été fameux par leur adreſſe à ſe ſervir de l'arc. *Voyez* S. Jérôme, *in locis Hebraicis*; & les interprétes ſur le chapitre XXV de la Geneſe, où il eſt parlé de *Jetur* leur fondateur.

ITYS ou ITYLE, fils de Thérée, roi de Thrace, & de Progné, fut maſſacré par ſa propre mere, qui le fit manger à ſon mari, pour ſe venger de ce qu'il avoit violé ſa ſœur Philomele. * Ovide, *metam. l. 6, fab.* 7.

JUA

JU

JUAMI, ville de l'iſle de Niphon en Aſie, capitale d'un royaume qui porte ſon nom, & ſituée ſur la côte occidentale du Jamaiſoit ou Jamaiſtero. * Baudrand.

JUAN D'AUTRICHE (Dom) fils *naturel* de l'empereur CHARLES-*Quint*, naquit à Ratisbonne l'an 1547. Les auteurs parlent diverſement de ſa naiſſance. On a cru qu'une princeſſe étoit ſa mere; & quelques-uns même ont prétendu que cette princeſſe étoit Marie, reine de Hongrie, propre ſœur de l'empereur. Au moins eſt-il sûr que ce fut pour couvrir l'honneur de ſa véritable mere, qu'on le fit paſſer pour fils d'une demoiſelle de Ratisbonne, nommée *Barbe* Blomberg. *Voyez* BLOMBERG. Charles-*Quint* confia cet enfant à Louis Quixada, grand-maître de ſa maiſon, & lui commanda de le faire nourir à la campagne par Magdeléne Ulloa ſa femme, ſans lui apprendre ſa qualité. Quixada obéit exactement à cet ordre, & l'empereur révéla en mourant ce ſecret à Philippe II, ſon fils. Ce dernier étant à Valladolid vers l'année 1561, feignit d'aller à la chaſſe, & commanda à Louis Quixada de lui amener dom Juan. Ce jeune prince ſe mit à genoux devant le roi, lorſqu'il parut en ſa préſence : *Savez-vous bien*, lui dit Philippe, en le faiſant relever & en ſouriant, *quel eſt votre pere? vous êtes fils d'un homme illuſtre : l'empereur Charles-Quint eſt votre pere & le mien.* Enſuite il lui commanda de le ſuivre, & le fit élever à la cour. En 1570 il l'envoya dans le royaume de Grenade contre les Maures, où il acheva heureuſement cette guerre; & l'année ſuivante on le nomma chef de l'armée navale des divers princes ligués contre les Turcs. Il gagna la célébre bataille de Lépante, donnée contre les Infidéles dans le golfe de ce nom, le 7 octobre de l'an 1571. Les Turcs y perdirent vingt-cinq mille hommes, & preſque tous leurs meilleurs chefs. En 1573, dom Juan d'Autriche prit Tunis & Biſette en Afrique, que les Turcs reprirent l'année d'après. Depuis, en l'an 1576, il fut nommé gouverneur du Pays Bas, après la mort de Louis de Réquefens, grand commandeur de Caſtille. Avant ſon arrivée, les ſoldats Eſpagnols pillerent la ville d'Anvers; enſuite de quoi les provinces catholiques s'unirent avec celles de Hollande & de Zélande, par un traité fait à Gand & nommé *la Pacification de Gand.* Dom Juan approuva ce traité, & fit ſortir les Eſpagnols du Pays-Bas : on ne le reçut que ſous ces conditions; mais changeant bientôt après de conduite, il ſe rendit maître de Namur, de Charlemont, & de Mariembourg. Les Etats armerent contre lui, le pouſſerent dans le Luxembourg, & appellerent l'archiduc Matthias, frere de l'empereur Rodolphe, qu'ils élurent pour leur gouverneur, & auquel ils donnerent le prince d'Orange pour lieutenant. Malgré ces obſtacles, dom Juan gouverna avec tant d'adreſſe, qu'après avoir reçu des troupes que lui amena Alexandre Farnèſe, duc de Parme, il gagna à Gemblours une grande bataille ſur les alliés, vers la fin de janvier de l'an 1578. Enſuite il prit diverſes places, & mourut de poiſon, ſelon la plus commune opinion, le premier octobre de la même année, en ſon camp près de Namur, en la 32 de ſon âge. Lors de ſa mort il recommanda au roi Philippe, Barbe de Blomberg ſa prétendue mere, & ſon frere utérin; mais il n'oſa lui faire parler en faveur de deux filles *naturelles* qu'il laiſſoit; l'une d'elles ſe nommoit *Anne*, & étoit née à Madrid d'une demoiſelle de la maiſon de Mendoſa. La dame Quixada l'éleva; elle fut religieuſe Bénédictine à Burgos, & fut ſupérieure de ſon couvent. L'autre fille de dom Juan, nommée *Jeanne*, naquit à Naples d'une demoiſelle de Sorrento; la ducheſſe de Parme, ſœur de dom Juan, prit ſoin de cet enfant, qui fut mariée au prince de Butéro,

Digitized by Google

Sicilien. Ces deux filles moururent preſque en même jour, au mois de février 1630. * Strada & Grotius, *de bell. Belg.* De Thou, *hiſt. l.* 48, *& ſeq.* Sponde. Beyerlink.

JUAN D'AUTRICHE, (Dom) II du nom, fils *naturel* de PHILIPPE IV, roi d'Eſpagne, & de *Marie* Calderonna comédienne. Elle étoit déja maîtreſſe du duc de Médina de las Torres; cependant le roi la préféra à une fille de qualité qui étoit à la reine, & dont il avoit déja eu un enfant. Dom Juan naquit en 1629. Sa mere ne laiſſa pas de voir toujours le duc ſon premier amant: il en coûta un exil à celui-ci; & le roi ſachant que la Calderonna continuoit toujours à l'aimer, s'en dégouta, & lui fit dire de ſe retirer dans un monaſtere, ſuivant la coutume établie en Eſpagne, lorſque les rois quittent leurs maîtreſſes. Elle s'y ſoumit, & prit le voile des mains du nonce apoſtolique, qui fut depuis le pape Innocent X. Quoique le roi eût d'autres enfans naturels, il ne reconnut que le fils de la Calderonna: ce fut l'an 1642. *On a ſa vie imprimée à Genève en 1686*, qui contient des particularités différentes de celles qui ſont rapportées ci-deſſus: il n'y eſt point dit que la Calderonna ſa mere eût d'autres inclinations. On dit ſeulement qu'elle étoit âgée de 16 ans, lorſqu'elle parut en 1627, ſur le théâtre devant le roi: qu'elle n'étoit pas fort belle, mais qu'elle avoit des gentilleſſes & des agrémens incomparables & une voix charmante; que dès la premiere fois le roi en fut épris, & voulut la voir dans ſa chambre, où le comte duc d'Olivarez la fit conduire de nuit; qu'elle n'en partit que le lendemain, & laiſſa le prince ſi amoureux, qu'il la déclara ſa favorite; mais qu'après être accouchée de dom Juan, elle s'enferma d'elle-même dans un couvent. Dom Juan d'Autriche fut dans la ſuite grand prieur de Caſtille. Son pere l'envoya à la tête de ſes armées en Italie l'an 1647, où il réduiſit la ville de Naples après ſa révolte. Il avoit alors le titre de vicaire général & de plénipotentiaire du roi d'Eſpagne en Italie: il alla enſuite commander les troupes eſpagnoles en Flandre; puis il fut généraliſſime des armées de terre & de mer contre les Portugais. Dès que le roi ſon pere fut mort, il ſe retira à Conſuegra, réſidence du grand prieur de Caſtille, ne pouvant ſoutenir le grand crédit du P. Nitard, confeſſeur de la reine. Après la majorité du roi Charles II, dom Juan d'Autriche revint à la cour en 1676, & y eut la principale part aux affaires; ce qui obligea la reine de ſe retirer à Tolede, d'où elle ne revint qu'après la mort de ce prince, arrivée à Madrid le 17 ſeptembre 1679. * *Conſultez* les mémoires du temps; ceux de la baronne d'Aulnoi; ſes voyages, &c. Dom Juan d'Autriche *laiſſa une fille* naturelle, *qu'il avoit eue d'une princeſſe Sicilienne, nommée* Anne-Catherine-Iſabelle *d'Autriche, morte à Bruxelles le 16 novembre* 1714.

IVAN BASILOWITZ I, czar de Ruſſie, fils de BASILE, entra en campagne contre les Tartares, & prit en 1677 Novogorod qui juſqu'alors avoit eu ſon prince particulier. Il y fit un riche butin, & en emmena trois cens chariots chargés d'or & d'argent. Cette conquête fut le fondement du pouvoir abſolu qu'il exerça depuis, quoique les Tartares ne fuſſent pas encore tous chaſſés du pays. Ce fut alors auſſi qu'il commença à s'appeller prince de toutes les Ruſſies. Il nommoit les rois de Caſan ſelon ſon plaiſir, mais à la fin il en fut vaincu après une rude bataille. Ce fut lui qui ceignit de murs la ville de Moſcou, dans laquelle il y avoit encore alors quelques habitations de Tartares. Pour les en faire ſortir, la czarine écrivit à la reine des Tartares, & la pria de les rappeller, parcequ'elle avoit fait un vœu de bâtir une égliſe à l'endroit même où les Tartares demeuroient à Moſcou: ce qu'elle obtint. Ivan Baſilowitz mourut l'an 1492: il avoit eu quatre fils de ſa premiere femme, & un de la ſeconde. Ce fut le dernier qui ſuccéda à ſon pere, & qui prit le nom de Baſile. * L. B. de Herberſtein, *comment. de rebus Moſcovit.* Petri Petreji, *Moſcovit. chron.*.

IVAN ALEXIEWITZ, czar de Ruſſie, ſecond fils de MICHAELOWITZ, né en 1663, devoit ſuccéder à la couronne après la mort de ſon frere *Fœdor Alexiewitz* arrivée en 1682. Mais comme il avoit l'eſprit auſſi foible que la vue, on voulut le mettre dans un couvent, & donner le ſceptre à Pierre ſon frere de pere. Mais la princeſſe Sophie & le général Galyczin prirent ſes intérêts; & firent leurs efforts pour lui conſerver le trône, & faire déclarer la princeſſe régente du royaume. Le clergé ſe déclara auſſi pour lui; & après pluſieurs conteſtations, il fut réſolu que l'on placeroit également Pierre & Ivan ſur le trône en même temps. Ce gouvernement partagé ne dura que ſix ans: car lorſqu'en 1689 la princeſſe & le général Galyczin eurent projetté une nouvelle conſpiration, les primats du royaume réſolurent que Pierre régneroit ſeul: qu'Ivan ſe contenteroit de vivre en particulier: que la princeſſe ſeroit enfermée dans un couvent, & que le général Galyczin ſeroit relégué dans la Sibérie. Ivan mourut en 1696, & laiſſa cinq filles, dont la quatriéme nommée *Anne* épouſa en 1718, *Frédéric-Guillaume*, duc de Curlande, qui mourut l'année ſuivante. Elle eſt montée depuis ſur le trône de Ruſſie.

JUAN FERNANDES: (les iſles de) ce ſont deux iſles de la mer Pacifique, ſituées près de la côte du Chili, vis-à-vis de la ville de San-Jago. Celle qui eſt plus près de la côte en prend le nom de *Tierra*. On donne à l'autre celui de *Fuora*, qui marque qu'elle eſt plus éloignée de la terre que l'autre. Elles ſont toutes deux bien cultivées. * Baudrand.

JUAN DE NOVA (l'iſle de) petite iſle de l'Afrique, entre l'iſle de Madagaſcar & la côte de Zanguebar, à l'orient de Mozambique. Elle fut découverte l'an 1501, par un pilote de Galice, duquel elle porte le nom. * Baudrand.

JUANNET (Honoré de Colin du) fils de meſſire *Eſprit* de Colin, ſieur du Juannet, & de dame *Marguerite* de Fourbin de Bonneval, fut baptiſé à Lambeſc, petite ville de Provence, le 12 de ſeptembre 1611. Après ſes études d'humanités il entra dans la congrégation de l'Oratoire à Aix le 16 d'avril 1629, & fit ſa philoſophie à Marines ſous le P. Léonard de la Barde: il étudia enſuite en théologie à Nantes, & profeſſa trois cours de philoſophie; le premier à Troies, le ſecond à Nantes, & le troiſiéme à Marſeille. Il enſeigna auſſi la théologie dans cette derniere ville pendant deux années, & de là il vint à Paris, où il occupa le même emploi à S. Magloire pendant ſix années. Il demeura dans cette maiſon depuis 1641, juſqu'en 1653, & il y fut connu & eſtimé de M. Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, qui s'y retiroit de temps en temps, & qui l'engagea à compoſer un précis des ſentimens de S. Auguſtin ſur la grace. Le P. du Juannet ſe rendant aux vœux du prélat, fit l'ouvrage ſi connu ſous le titre de *Sanctus Auguſtinus per ſeipſum docens Catholicos & vincens Pelagianos*, imprimé à Paris chez Vitré en 1644, *in*-8°, & qui a été imprimé pluſieurs fois depuis *in*-16. Comme cet ouvrage déplut à quelques perſonnes, il ſe retira à Valbonnet où il demeura huit ans auprès de ſon oncle maternel Paul Albert de Fourbin, grand prieur de S. Gilles, & lieutenant général des galeres. Il prêcha pendant ce temps-là les dominicales à Aix, à Arles & à Marſeille. Ayant été nommé viſiteur en 1661, il fut exilé à Aix d'où il fut rappellé en 1663, & fait ſupérieur de S. Magloire en 1669. On le nomma une ſeconde fois viſiteur, & il l'étoit encore en 1673, lorſqu'il fut fait aſſiſtant. On l'exila de nouveau en 1681 à Aix, d'où il obtint d'être transféré à Notre-Dame de Graces. Il y paſſa neuf ans dans une grande

retraite, & dans une vie très-austére. Il y mourut le 3 d'août 1671, âgé de 80 ans. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits. * *Mémoires du temps.*

IVANOGOROD, bonne forteresse de l'Ingrie, bâtie sur un rocher, près de la riviere de Nerva vis-à-vis de la ville de ce nom. On l'appelle quelquefois *Narva des Russiens*, parcequ'elle appartient au czar. *Voyez* NARVA. * Baudrand.

IVARA (Philippe) architecte Italien, né à Messine, d'une famille ancienne, mais pauvre, s'appliqua dès ses premieres années au dessin & à l'architecture: mais quoique l'auteur de son éloge ne dise point s'il fit d'autres études, il est certain, comme il le dit, qu'il prit l'habit ecclésiastique lorsqu'il fut parvenu à un âge raisonnable. Etant allé à Rome, il y fut recommandé au chevalier Fontana, architecte de grande réputation. Celui-ci, pour éprouver ce que l'abbé Ivara savoit faire, lui ordonna sur le champ de faire le dessin d'un palais. Ivara l'exécuta d'imagination, & selon les idées qu'il avoit prises dans sa patrie: mais Fontana, après avoir vu ce dessin, lui dit, que s'il vouloit être de son école, il devoit oublier ce qu'il avoit appris. Cette décision fit de la peine au jeune éleve; toute la nuit son esprit en fut agité, & le lendemain matin étant allé retrouver Fontana, il lui dit de le considérer comme un homme qui auroit bu dans le fleuve Léthé, & qu'il le prioit de lui marquer la voie qu'il devoit tenir. Fontana, charmé de cette docilité, lui dit d'aller dessiner le palais Farnèse, & quelqu'autre qui fût d'une bonne architecture, mais simple; & l'avertit que quelque attention qu'il eût d'observer la simplicité dans ses dessins, avec un génie aussi vif que le sien, il trouveroit toujours de quoi orner suffisamment ses ouvrages. Ivara, suivant les avis de son maître, travailla avec tant de soin, qu'il acquit bientôt une grande connoissance de l'antique & du moderne le plus estimé que Rome lui présentoit; mais son extrême pauvreté n'auroit pas manqué de l'arrêter dans ses progrès, sans la bienveillance de François Pellégrini, noble de Messine, camérier du cardinal Ottoboni, qui fit connoître les talens d'Ivara à ce cardinal, & engagea cette éminence à le prendre à son service. Pellégrini étoit lui-même très-entendu dans les méchaniques; ensorte que pour avoir lieu de travailler de génie, il persuada au cardinal de lui laisser la liberté de construire dans une sale de son palais un petit théâtre, pour y faire exécuter quelques concerts de musique, auxquels assisteroient seulement un petit nombre d'auditeurs de condition & de confiance. Pellégrini ayant obtenu la permission qu'il demandoit, il travailla à ce théâtre avec Ivara, & tous ceux qui virent cet édifice en admirerent les perspectives & les machines, & y trouverent tout ingénieux. Ivara grava à l'eau forte la représentation des scènes des trois drames de Constantin, de Théodose & de Cyrus; & cet ouvrage fut si estimé, que le prince Alexandre Sobieski l'engagea au même travail pour les scènes des *Opera* que la reine de Pologne faisoit représenter dans son palais; & l'auteur reçut de ce nouvel ouvrage de grands applaudissemens. L'abbé Ivara n'avoit fait jusque-là que des dessins d'édifice, lorsqu'en 1713 il trouva l'occasion de faire connoître autrement ses talens. Victor Amédée, qui venoit de prendre possession de la Sicile, avoit chargé Dominique d'Aguirre, noble jurisconsulte Sicilien, de rechercher à Rome tous les hommes à talens, nés en Sicile, qu'il trouveroit dans cette ville. D'Aguirre, qui connoissoit le mérite de l'abbé Ivara, ne manqua pas d'en parler très-favorablement au roi, & sur ce témoignage sa majesté le fit revenir à Messine. Elle lui demanda alors de lui faire voir les meilleurs de ses dessins, supposant qu'il en avoit apporté avec lui. Ivara ayant répondu qu'il n'en avoit point apporté, la reine qui étoit présente, témoigna être surprise de cette négligence; mais le roi reprit aussitôt, qu'il lui suffiroit qu'il eût apporté avec lui sa tête & ses mains. Il lui ordonna de lui faire le dessin d'un palais, pour être bâti sur le port de Messine, lui désignant à peu près comment il le desiroit. Ivara l'exécuta, non-seulement selon les vues du prince, & selon toutes les régles de l'art, mais encore avec tant de promptitude, que le roi, aussi charmé de son travail que de son entretien, le déclara son premier architecte, avec 600 écus d'appointemens, & il l'emmena avec lui à Turin. Ce fut dans cette ville qu'Ivara eut souvent lieu de faire connoître son habileté & son gout dans les différens édifices qui lui furent demandés, & dont on trouve le détail dans son éloge. On y loue entr'autres la magnifique église bâtie à un mille de Turin, & qui est un des plus beaux monumens de l'habileté de l'abbé Ivara. A l'approche des hivers, pendant lesquels dans le Piémont, on est obligé d'interrompre les bâtimens, l'abbé Ivara obtint plus d'une fois la permission de retourner à Rome, où son inclination le portoit toujours; & toutes les fois qu'il y alloit, il y laissoit de nouvelles preuves de son habileté. Dans un de ces voyages, le roi de Portugal informé de son mérite, le demanda pour conduire à Lisbonne quelques édifices somptueux que sa majesté y vouloit faire élever, & Ivara se rendant aux desirs du roi, se transporta à Lisbonne, où il satisfit pleinement sa majesté Portugaise, qui le récompensa en roi. Outre quantité de présens, il fut fait chevalier de l'ordre de Christ, avec une pension de 1000 écus. A son retour de Portugal, il voulut voir Londres & Paris. Revenu ensuite à Turin, il fut appellé en différentes villes, comme à Mantoue, à Côme, à Milan & ailleurs, toujours pour l'exercice de son art, & satisfaisant toujours ceux qui l'employoient. Un incendie ayant brulé le palais du roi à Madrid, on pensa à en faire un autre plus digne d'un si grand roi, & ce fut encore à M. Ivara que l'on s'adressa pour conduire cet édifice. Il s'y transporta en effet, fit ses dessins, & étoit sur le point de les faire exécuter, lorsqu'une violente maladie l'emporta en très-peu de temps, vers l'an 1735, n'ayant guères que 50 ans. * On a extrait cet article de l'éloge de l'abbé Philippe Ivara, écrit en italien, par M. le marquis Scipion Maffei, & imprimé dans ses *Osservazioni litterarie che possono servir di continuazione al Giornal del' Letterati d'Italia;* à Vérone, en 1738, *tom. III, art. 6.* *

JUBA I de ce nom, roi de Numidie, succéda à son pere Hiempsal. Il suivit le parti de Pompée contre Jules-César; & après la mort du premier il fut défait par César. Juba se fit donner la mort après un repas, par Pétreius, compagnon de son malheur, l'an 708 de Rome, 46 ans avant J. C. César réduisit son royaume en province, & l'historien Salluste en fut le premier gouverneur. * Florus, *l. 4, c. 2, hist.* Suétone, *in Cæs.* Plutarque, *in Pom. & Cæs.* Dion, *l. 43 & seq.*

JUBA II, roi des deux Mauritanies, fils de Juba I, fut pris, encore enfant, par les Romains, & servit à orner le triomphe de Jules-César l'an 708 de Rome, & 46 ans avant J. C. Auguste eut soin de le faire élever à Rome; & il se rendit si célébre par sa science & par son esprit, que Pline ne fait point de difficulté de dire qu'il étoit plus illustre par cet avantage, que par celui que la couronne lui donnoit. Le même auteur dit ailleurs, qu'il avoit trouvé une herbe qu'il nomma *Euphorbie*, du nom de son médecin Euphorbe; & il fait mention de divers ouvrages de sa façon, entr'autres d'un traité de cette herbe. Athenée les cite aussi. Auguste lui fit épouser Cléopatre la jeune, fille d'Antoine & de Cléopatre; & ce fut lui qui lui donna les deux Mauritanies, & une partie de la Gétulie. De ce mariage naquit Prolémée, que Caligula fit depuis mourir. * Pline, *l. 5, c. 1, l. 25, c. 7,*

Digitized by Google

&c. Strabon, *l.* 17. Suétone, *in Calig. c.* 26. Dion, *l.* 41 & 43. Athenée, *l.* 3, 4 & 8. Voſſius, *de hiſt. Grec. c.* 2. Bayle, *dict. crit.*

JUBAL, fils de Lamech & d'Ada, & frere de Jabel, inventa les inſtrumens de muſique; ce qui eſt exprimé par ces paroles de Moïſe dans la Genèſe: *Jubal ipſe fuit pater canentium cithará & organo.* * *Geneſe, c.* 4, *v.* 21. Torniel, *A. M.* 133, 461.

JUBILÉ, indulgences ſolemnelles, que le pape accorde à tous les Chrétiens. Boniface VIII fut le premier qui inſtitua l'an 1300 le jubilé, que l'on obſervoit de cent ans en cent ans, à l'imitation de celui des Juifs, qui s'obſervoit de 50 en 50 ans. Le pape Clément VI le réduiſit à 50 ans, pour en rendre participant un plus grand nombre de Chrétiens. Urbain VI, conſidérant que ce terme étoit encore trop long, ordonna qu'il ſe célébreroit tous les 33 ans. Enfin, Sixte V le fixa à 25 ans; ce qui a été continué depuis. Il eſt auſſi arrivé que chaque pape, après ſon exaltation, a accordé un jubilé; ſouvent même les papes donnent des jubilés, pour des beſoins extraordinaires de la chrétienté. La cérémonie qui s'obſerve à Rome pour l'ouverture du jubilé réglé, qu'on appelle l'*Année-Sainte*, conſiſte en ce que le pape va à l'égliſe de ſaint Pierre pour faire l'ouverture de la porte appellée *Sainte*, qui eſt murée, & ne s'ouvre qu'en cette rencontre. Il prend un marteau d'or, & en frape trois coups, en diſant: *Aperite mihi portas juſtitiæ, &c.* puis on acheve de rompre la maçonnerie qui bouche la porte. Enſuite le pape ſe met à genoux devant cette porte, pendant que les pénitenciers de S. Pierre la lavent avec de l'eau-bénite; puis prenant la croix, il commence le *Te Deum*, & entre dans l'égliſe avec le clergé. Trois cardinaux légats, que le pape a envoyés aux trois autres portes, dites *Saintes*, les ouvrent avec la même cérémonie. Ces trois portes ſont aux égliſes de S. Jean de Latran, de S. Paul & de ſainte Marie-majeure. Cette ouverture pour le jubilé réglé de 25 en 25 ans, ſe fait toujours aux premieres vêpres de la fête de Noël; & le lendemain matin le pape donne la bénédiction au peuple en forme de jubilé. L'année ſainte étant expirée, on referme la porte ſainte la veille de Noël en cette maniere. Le pape bénit les pierres & le mortier, poſe la premiere pierre, & y met douze caſſettes pleines de médailles d'or & d'argent; ce qui ſe fait avec la même cérémonie aux trois autres portes-ſaintes. On voyoit autrefois, pendant le jubilé, une prodigieuſe quantité de peuple aller à Rome, de tous les endroits de l'Europe; mais on n'y va preſque plus que des provinces d'Italie, parceque les papes accordent à tous les pays catholiques, la permiſſion de pouvoir faire le jubilé chez eux, ſans les obliger de venir à Rome pour gagner la grace du jubilé. * *Rome ancienne & nouvelle.*

JUBILÉ DES JUIFS. Il ſe célébroit de 50 en 50 ans. Ce mot vient de l'hébreu *Jobel*, qui ſignifie en cette langue une *corne de bouc*, parcequ'on ſe ſervoit de cette corne, pour annoncer au peuple l'année du jubilé, qui étoit une année ſabbatique, en laquelle on ſe repoſoit, on mettoit les eſclaves en liberté, & on reſtituoit les poſſeſſions qu'on avoit achetées. Il en eſt parlé aſſez au long dans le chapitre 25 du Lévitique, où il eſt commandé aux Juifs de compter ſept ſemaines d'années, c'eſt-à-dire, ſept fois ſept, qui ſont 49 ans, & de ſanctifier l'année 50, dans laquelle chacun devoit rentrer dans la poſſeſſion de ſon bien & dans ſa famille. Les chronologiſtes ne conviennent pas ſi cette année jubilaire étoit la 49 ou la 50. Ainſi les achats qu'on faiſoit chez les Juifs, n'étoient pas pour toujours, mais ſeulement juſqu'à l'année du jubilé. La terre ſe repoſoit auſſi cette année-là, & il étoit défendu de la cultiver & de la ſemer. Les Juifs ont pratiqué cela fort exactement juſqu'à leur captivité en Babylone; mais ils ne l'obſerverent plus après le retour, comme il eſt marqué par leurs docteurs dans le Talmud, qui aſſurent qu'il n'y eut plus de jubilés ſous le ſecond temple. Cependant R. Moïſe, fils de Maimon, dit dans ſon abrégé du Talmud, que les Juifs ont toujours continué de compter leurs jubilés, parceque cette ſupputation leur ſervoit pour régler leurs années, & de certaines fêtes, ſur-tout chaque ſeptiéme année, qui étoit la ſabbatique. *Voyez* ANNÉE. * Simon.

JUBILIUS, roi des Hermondures dans le I ſiécle, conſpira contre Vannius, roi des Suéves en Allemagne, aſſiſté de Vangion & de Sidon, neveu de ce dernier. * Tacite, *l.* 12 *annal. c.* 8.

JUBIN (Jean) évêque, compoſa des vers ſur le ſacrement de l'euchariſtie, ſur la ſainte Vierge, ſur S. Jérôme, ſur le mépris du monde, en 1568. * Konig, *bibl. vetus & nov.*

JUBIN (Saint) archevêque de Lyon, *cherchez* GEBOUIN (Saint).

JUCADAM, ville de Paleſtine, dans la tribu de Juda. * *Joſué*, 1, 36.

JUCATAN, preſqu'iſle de l'Amérique ſeptentrionale dans la nouvelle Eſpagne, & dans l'audience de Mexique, a plus de 250 lieues de circuit. Le pays eſt rude, mais fertile, ſur-tout en coton. Les habitans ſont les plus guerriers du pays, & autrefois étoient mangeurs d'hommes. Le Jucatan eſt ſitué entre le golfe de Mexique & celui de Honduras, en la mer du nord. Ses villes ſont Mérida avec évêché, Valladolid, &c. François Fernandez de Cordoue découvrit le premier ce pays; mais après avoir été extrêmement maltraité par les habitans, il s'en retourna à l'iſle de Cuba. François Montége y revint en 1527, & s'y établit, après avoir ſoumis le peuple de Jucatan, par une guerre de neuf années. On y bâtit enſuite les villes de Mérida, Salamanque, Valladolid & Campêche. * Herrera, *c.* 10. Linſchot, *Amer. c.* 5. Benzo, *nav. l.* 2, *c.* 15

JUCHAL, fils de *Sélémias*, fut un de ceux qui, ayant ouï que le prophéte Jérémie conſeilloit aux Juifs de ſortir de Jéruſalem, pour ſe garantir de la fureur des Chaldéens, en avertit le roi Sédécias, qui fit prendre ce prophéte & le fit mettre en priſon. * *Jérémie*, 38, 1.

JUCONDE, *cherchez* JOCONDE.

JUCUNDUS & TYRANNUS, étoient deux gardes d'Hérode *le Grand*, roi de Judée, qu'il affectionoit particulierement à cauſe de leur grandeur & de leur force extraordinaire; mais lui ayant donné quelque mécontentement, il les éloigna. Alexandre, fils d'Hérode, les reçut dans la compagnie de ſes gardes; & parceque c'étoient de très-braves gens, il leur étoit fort libéral. Hérode en étant informé, en conçut du ſoupçon, & leur fit donner la queſtion. Ils la ſouffrirent d'abord aſſez conſtamment; mais enfin ſuccombant à la violence de la douleur, ils dépoſerent qu'Alexandre les avoit ſollicités à tuer le roi, lorſqu'il iroit à la chaſſe, quoiqu'il n'y eût rien de plus faux. * Joſéphe, *antiquit. l.* 16, *c.* 16.

JUCUNDUS, capitaine Romain de Céſarée, qui fit tous ſes efforts pour appaiſer une ſédition, que les Grecs avoient excitée dans cette ville contre les Juifs, à l'occaſion d'un vaſe qu'un Grec avoit mis à la porte de la ſynagogue des Juifs, dans lequel il immoloit des oiſeaux, pour inſulter à cette nation. Jucundus fit enlever le vaſe, pour appaiſer les Juifs; mais tous ſes bons ordres ne purent arrêter les ſéditieux. * Joſéphe, *guerre des Juifs*, *l.* 2, *c.* 5.

JUD, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Dan. * *Joſué*, 19, 45.

JUDA, patriarche, quatriéme fils de Jacob & de Lia, né l'an 2280 du monde, & 1755 avant J. C. Il épouſa la fille d'un Chananéen, nommé *Sué*, natif d'un bourg dit *Odollam*, qui fut depuis dans la tribu

Digitized by Google

du même Juda; & de ce mariage il eut trois fils, appellés *Her*, *Onan* & *Séla*. C'eſt le même patriarche qui propoſa à ſes freres de vendre aux marchands Iſmaélites leur cadet Joſeph, qu'ils vouloient faire mourir; & qui depuis ayant promis à Jacob de ramener Benjamin qu'ils menoient en Egypte, s'offrit à Joſeph de tenir la place de celui qui étoit criminel en apparence. Il eut auſſi de Thamar, femme de ſon fils, dont il jouit ſans la connoître, Pharès & Zara. Jacob en mourant lui donna une bénédiction avantageuſe, en lui prophétiſant que le ſceptre ne ſortiroit point de Juda, que le Meſſie ne vînt; prédiction à l'explication de laquelle les interprétes ſe ſont fort exercés. Juda mourut l'an du monde 2399, & 1636 avant J. C. âgé de 119 ans. Il donna ſon nom à la tribu de Juda, la plus conſidérable de toutes celles du peuple d'Iſraël, qui fut depuis un royaume particulier, & qui ſeul ſubſiſta en corps de république, après ſon retour de Babylone, & donna depuis ce temps, le nom de *Juifs* à toute la nation. * *Genèſe*, c. 29, 37, &c. Joſéphe. S. Auguſtin. Perérius. Torniel. Salian. Sponde, &c.

JUDA, Rabbin, que les Juifs appellent *Rabbenu Hakkados*, c'eſt-à-dire, *notre maître le Saint*, vivoit, ſelon eux, ſous l'empereur Antonin, dont il étoit ami, & dont même il avoit été précepteur. Il portoit la qualité de *Naſci* ou prince chez eux. Voici ce qu'en dit Léon de Modène, Rabbin de Veniſe, *dans ſon livre des cérémonies, part.* 2, *c.* 2. R. Juda, qui étoit fort riche, recueillit environ ſix vingts ans après la deſtruction du temple, les conſtitutions & les traditions des Rabbins qui l'avoient précédé, dans un livre qu'il nomma *Miſna*. Il diviſa cet ouvrage en ſix parties, dont la premiere traite de l'agriculture & des ſemences; la ſeconde, des jours de fêtes; la troiſiéme des mariages, & de ce qui concerne les femmes; la quatriéme des dommages, intérêts, & de toutes ſortes d'affaires civiles; la cinquiéme des ſacrifices; & la ſixiéme des puretés & impuretés. Mais comme ce livre étoit ſuccinct, & peu intelligible, cela donna lieu à bien des diſputes, qui firent naître l'envie à deux Rabbins qui étoient à Babylone, dont l'un ſe nommoit *Rabbenu*, & l'autre *Rab-Aſe*, de recueillir toutes les interprétations, diſputes & additions, qui avoient été faites juſqu'à leur temps ſur la *Miſna*; & c'eſt de-là qu'on forma le livre, qu'on nomme le *Talmud Babylonien* ou *Ghemara*, qui eſt diviſé en ſoixante parties, nommées *Maſſahot* ou *Traités*. Quelques années auparavant, R. Jochanan de Jéruſalem, avoit compoſé le Talmud, qu'on appelle le *Talmud de Jéruſalem*; mais étant court & d'un ſtyle rude, on lui a préféré le Babylonien. * Simon.

JUDA HIUG de Fez, Rabbin, paſſe pour le plus ſavant grammairien qui ait été parmi les Juifs, leſquels l'appellent ordinairement dans leurs livres, *le premier & le prince des grammairiens*. Comme il vivoit dans le XIe ſiécle, cela a fait croire à pluſieurs, & principalement au P. Morin, qui a été ſuivi de Voſſius, que l'art de la grammaire n'étoit pas plus ancien chez les Juifs; mais le pere Morin a changé de ſentiment dans ſon dernier livre; & M. Simon nomme pluſieurs autres grammairiens avec ce Rabbin. Il a écrit tous ſes ouvrages en langue arabe, entr'autres un excellent dictionaire, qui pourroit être fort utile pour entendre l'écriture-ſainte, s'il étoit imprimé; mais il n'eſt que manuſcrit & fort rare. * Rich. Simon, *hiſtoire critique du vieux teſtament*, *l.* 1, *c.* 31. Baillet, *jugemens des ſavans ſur les grammairiens Hébreux*.

JUDA (Léon ou Léo) miniſtre Proteſtant de Zurich, étoit fils de Jean Juda, prêtre de Germéren en Alſace, qui l'avoit eu d'une concubine. Il naquit l'an 1482, fut élevé dans les lettres, & ſe conſacra depuis à l'état eccléſiaſtique; mais il donna dans les nouvelles opinions de Zuingle. Eraſme, qui lui avoit reproché ſon apoſtaſie, s'attira une réponſe très-aiguë de ſa part. Léon Juda fut miniſtre à Zurich, ſe ſignala parmi ceux de ſon parti, & mourut le 19 juillet 1542, âgé de 60 ans. Comme il ſavoit l'hébreu, il traduiſit l'ancien teſtament, & fit des notes ſur quelques livres de la bible. Sa verſion de la bible eſt celle qui eſt jointe aux notes de Vatable, &c. * Pantaléon, *l.* 3 *proſop.* Melchior Adam, *in vit. theolog. Germ.* De Thou. Simon, *hiſt. crit. du vieux teſtam.*

JUDAISME, religion des Juifs, ſelon la loi que Moïſe leur donna, après l'avoir reçue de Dieu. Cette loi eſt contenue dans le pentateuque de Moïſe, qui comprend le livre de la genèſe, l'exode, le lévitique, les nombres & le deutéronome; & eſt amplement décrite dans le lévitique & dans le deutéronome. Le lévitique contient les loix, les ſacrifices & les cérémonies des Juifs. Le deutéronome eſt comme une récapitulation, ou un abrégé de la loi. A l'égard de la liaiſon qu'il y a entre le Judaïſme & le Chriſtianiſme, *voyez* CHRISTIANISME.

JUDAS, dit MACHABÉE, étoit troiſiéme fils de Mathathias, général des Juifs, de la famille des Aſmonéens. Il ſuccéda l'an du monde 3869, & 166 avant J. C. à la charge de ſon pere, qui connoiſſoit ſon courage, & qui l'avoit préféré à ſes autres enfans, afin qu'il ſe joignît à ceux qui étoient animés du zèle de la loi de Dieu, & qu'il affranchît ſon pays de ſervitude. Judas y travailla avec ſoin; & ſecondé par ſes freres, il chaſſa les ennemis, fit mourir ces faux Juifs, qui avoient violé les loix de leurs peres ſous Antiochus, & purifia la Judée de toutes les abominations qu'on y avoit commiſes. Lorſqu'Apollonius, gouverneur de Samarie pour le même Antiochus, eut appris le progrès de Judas Machabée, il marcha contre lui avec ſon armée. Ce vaillant chef du peuple de Dieu alla à ſa rencontre, le combattit, le défit & le tua avec grand nombre des ſiens. Il pilla enſuite ſon camp, rapporta ſon épée en triomphe, & demeura ainſi pleinement victorieux. Séron, gouverneur de la baſſe-Syrie, fut encore battu; & le bruit de ces deux victoires étant venu juſqu'à Antiochus, l'enflamma de dépit & le fit réſoudre à épuiſer ſes coffres d'argent, & ſon royaume d'hommes, pour oppoſer à Judas une armée qu'il ne pût vaincre. Il donna ſes ordres à Lyſias & à Philippe, qui envoyerent auſſitôt en Judée Ptolémée, Nicanor & Gorgias, les plus habiles généraux du royaume. L'armée prodigieuſe qu'ils firent marcher en Judée, épouvanta d'abord ceux qui accompagnoient Judas; mais par ſon courage il ranima celui de ſes gens; & les ayant préparés au combat par le jeûne, il défit cette grande armée. Lyſias, déſeſpéré de ce que les ordres de ſon prince étoient ſi mal exécutés dans la Judée, réſolut l'année ſuivante de commander lui-même en perſonne. Pendant qu'il armoit, Judas prit cet intervalle pour rétablir Jéruſalem. Il donna ſes premiers ſoins à la réparation du temple, & commença par choiſir des prêtres de ſainte vie. Il détruiſit l'autel que les idolâtres avoient profané, refit des vaſes nouveaux, le chandelier, la table, & tout le reſte qui ſervoit au culte du temple. Lorſque cet appareil fut prêt à être conſacré, il fit célébrer une grande fête, dont la dédicace dura huit jours, & que depuis ce temps les Juifs ont célébrée toutes les années. Cela ſe fit le vingt-cinquiéme du neuviéme mois, nommé *Caſleu*, l'an 3870 du monde, & 165 avant J. C. trois ans après que le temple eut été profané par les ordres d'Antiochus. Enſuite Judas défit les ennemis de ſa patrie en divers combats. Il avoit Dieu même pour conducteur; car dans une bataille on vit vingt-cinq cavaliers d'un air & d'une force extraordinaire, qui le ſuivirent par-tout, & lui aiderent à vaincre Antiochus, qui reçut avec chagrin la nouvelle de la défaite de ſes généraux par les Juifs, réſolut de marcher contr'eux, & de ſe venger; mais il ne

vint

Digitized by Google

vint pas à bout de ſes deſſeins, & périt miſérablement. Judas Machabée remporta d'autres victoires contre Bacchides, Alcune & Nicanor, & fit alliance avec les Romains. Après avoir donné en pluſieurs occaſions des marques d'une valeur incroyable, il fut tué dans une bataille qu'il donna avec 800 hommes, contre une puiſſante armée. Ce fut l'an 3874 du monde, & 161 avant J. C. Simon & Jonathas ſes freres, enleverent ſon corps, & le firent porter à Modin, où il fut enterré avec grande magnificence dans le ſépulcre de ſon pere. Tout le peuple le pleura pluſieurs jours. * I & II. *des Machabées.* Joſéphe, *l.* 12 *des antiq. Judaiq.* Melchior Canus, *l.* 2, *de locis theol.* Serratius, *in Machab.* Torniel. Salian. Sponde. Uſſérius, *in annal. vet. teſtam.*

JUDAS, ſurnommé ISCARIOT, parcequ'il étoit d'une ville de ce nom, ſituée dans la tribu d'Ephraïm, l'un des apôtres de Jeſus-Chriſt, fut celui qui trahit ſon divin maître. Le texte ſacré nous apprend l'audace qu'il eut de cenſurer l'action que fit Magdeléne en répandant des aromates précieux ſur les pieds du Sauveur, & nous témoigne que ſon avarice étoit très-ſordide. Ce vice le porta à traiter avec les Juifs, pour leur livrer le Fils de Dieu, moyennant la ſomme de 30 deniers. Il ſe trouva à la derniere cêne que Jeſus-Chriſt fit avec ſes apôtres, en inſtituant le très-ſaint ſacrement de ſon corps. Enſuite ce lâche apoſtat livra le Fils de Dieu aux Juifs. Peu après ayant reconnu l'horreur de ſa trahiſon, il alla trouver les prêtres, leur rendit l'argent qu'il avoit reçu; & entraîné par ſon déſeſpoir, il ſe pendit lui-même: de ſorte que les entrailles lui ſortirent du ventre. S. Matthieu & ſaint Jean en parlent dans leurs évangiles. Les auteurs différent de ſentiment, ſur la valeur des 30 deniers, que Judas reçut pour trahir ſon maître, & ſont même en controverſe pour le genre de ſa mort. Les hérétiques Cérinthiens & Cajans ou Caïanites l'honoroient particulierement; & ces derniers ſe ſervoient même d'un évangile qui portoit le nom de cet apôtre infidéle. * S. Epiphane, *hæreſ.* 38.

JUDAS, Gaulonite, de la ville de Gamala, aſſiſté de Sadoc, phariſien, ſollicita le peuple à ſe ſoulever dans la Judée, & fut chef d'une ſecte parmi les Juifs. Il prit occaſion d'une eſtimation que Cyrénius, établi par Auguſte gouverneur de Syrie, faiſoit faire de tous les biens des particuliers, l'année de la naiſſance du Fils de Dieu. Judas diſoit que ce deſſein n'étoit autre qu'une manifeſte déclaration du deſſein qu'on avoit de les mettre en ſervitude. Sa ſecte, ſelon Joſéphe, convenoit en toutes choſes à celle des Phariſiens, excepté que ceux-ci ſoutenoient qu'il n'y a que Dieu ſeul qu'on dût reconnoître pour ſeigneur & pour roi. Ils avoient un amour ſi ardent pour la liberté, qu'il n'y a point de tourmens qu'ils ne ſouffriſſent, & ne laiſſaſſent ſouffrir aux perſonnes qui leur étoient les plus cheres, plutôt que de donner à quelque homme que ce fût le nom de *ſeigneur* & de *maître.* * Joſéphe, *l.* 18, *antiq. jud. c.* 1 & 2.

JUDAS, ſurnommé *Barſabas.* On croit que ce fut l'un des 72 diſciples de J. C. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les apôtres, aſſemblés à Jéruſalem, le choiſirent avec Paul & Barnabas, pour aller porter à Antioche les décrets qu'ils avoient dreſſés. Il étoit fils d'Alphée & frere de S. Jacques *le Mineur:* ce qui a fait croire à quelques-uns, que c'eſt le même que l'apôtre S. Jude, de qui nous avons une épître canonique. * *Actes*, 15, 2.

JUDAS, Eſſéen de nation, ſe mêloit de prophétiſer parmi les Juifs, & Flave Joſéphe dit que ſes prédictions ne manquoient jamais de ſe trouver véritables. Ayant vu Antigone, fils d'Hircan, que ſon frere Ariſtobule avoit aſſocié à la couronne de Judée, monter au temple de Jéruſalem, Judas dit à ſes diſciples, & à ceux de ſes amis qui avoient accoutumé de le ſuivre, pour remarquer les effets de ſes prédictions, qu'il eût voulu être mort, parceque la vie d'Antigone feroit connoître la vanité de ſa ſcience. C'eſt qu'il avoit aſſuré que ce prince mourroit ce jour-là dans la tour de Straton, ce qui étoit impoſſible, puiſqu'elle étoit diſtante de Jéruſalem de 600 ſtades, & que la plus grande partie du jour étoit déja paſſée. Mais comme il parloit ainſi, on lui vint dire qu'Antigone avoit été tué dans un lieu ſouterrain nommé du même nom de *Straton*, que porte une tour aſſiſe ſur le rivage de la mer nommée depuis *Ceſarée.* Joſéphe, *antiquit. l.* 13, *c.* 19. Il y en a qui croient que Judas eſt le même que l'auteur du *ſecond livre des Machabées*, & peut-être auſſi du premier: que c'eſt lui qui conjointement avec le peuple, les grands de Jéruſalem & le ſénat, écrivirent en Egypte à Ariſtobule, qui étoit de la race ſacerdotale, & à tous les Juifs, qui y faiſoient leur ſéjour. * II. *Machab.* 1, 10, & 2, 14.

JUDAS, fils de Sariphée, & Matthias, fils de Margalothe, étoient deux Juifs fort ſavans, de beaucoup de mérite & extrémement aimés de ceux de leur nation. Ils perſuaderent à leurs écoliers, & à quelques autres perſonnes d'abattre l'aigle d'or qu'Hérode *le Grand* avoit fait poſer ſur le plus haut du temple de Jéruſalem à l'honneur de l'empereur Auguſte, ſous prétexte qu'une telle choſe étoit contraire à la loi. Ils furent pris tous deux par le commandant des troupes d'Hérode, enchaînés & menés devant lui à Jéricho, où il étoit alité de la maladie dont il mourut. Ce prince les condamna à être brulés tout vifs. Cela faillit à cauſer une ſédition, à cauſe de l'amour que le peuple leur portoit. Il réſerva néanmoins ſon reſſentiment juſqu'après la mort d'Hérode: mais alors il demanda à Archélaüs la punition de ceux qui avoient été cauſe d'un ſupplice ſi injuſte & ſi inhumain. Ne l'ayant pu obtenir, il s'éleva une terrible ſédition, qui ne put être appaiſée que par le ſang d'environ 3000 perſonnes. * Joſéphe, *antiq. l.* 17, *c.* 8 & 11.

JUDAS, fils d'un certain Ezéchias, chef des voleurs, qu'Hérode *le Grand* avoit pris & fait exécuter à mort, pendant qu'il étoit gouverneur de Galilée. Ce Judas, après la mort d'Hérode, prenant le temps qu'Archélaüs étoit à Rome, aſſembla près de la ville de Séphoris en Galilée, une grande troupe de gens déterminés, entra dans les terres du roi, ſe ſaiſit de l'arſenal, y arma ſes gens, prit tout l'argent de ce prince, qu'il trouva dans les lieux voiſins, pilla tout ce qu'il rencontra, & ſe rendit redoutable à tout le pays. Il eut même la hardieſſe d'aſpirer à la couronne. * Joſéphe, *antiq. l.* 17, *c.* 12.

JUDAS, fils de Jonathas, ſavant dans la loi des Juifs, & fort éloquent. Lui & Simon ſon frere, qui avoit les mêmes talens, furent chargés de la part d'Eléazar, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, d'offrir à Métilius, capitaine dans les troupes de ces derniers, de ſortir de Jéruſalem, la vie ſauve. Ce Judas fut grand ennemi de Flave Joſéphe, gouverneur de Galilée, & mit tout en uſage pour le perdre. * Joſéphe, *guerre des Juifs, l.* 2, *c.* 42 & 43.

JUDAS, fils de Celſias, avec Simon, fils d'Eſron, tous deux de grande qualité parmi les Juifs, & Ezéchias, fils de Chobare, qui étoit d'une famille conſidérable, appuyerent le parti d'Eléazar, fils de Simon, contre la faction des zélateurs, de laquelle il avoit été lui-même; mais dont il ſe ſépara, fâché de n'être pas lui ſeul chef de ce parti. Ils ſe ſignalerent dans pluſieurs combats. * Joſéphe, *guerre des Juifs, liv. V, chap.* 1.

JUDAS, fils d'un autre *Judas*, étoit un des officiers de ce Simon, qui exerçoit un pouvoir tyrannique dans Jéruſalem. Il commandoit dans une tour de cette ville; mais étant touché de tant d'horribles inhumanités qui ſe commettoient, & ſur-tout dans le deſir de

Digitized by Google

pourvoir à ſa ſureté, il aſſembla dix des ſoldats qui étoient ſous ſon commandement, à qui il ſe fioit le plus, & leur déclara que le plus ſur pour eux étoit de remettre aux Romains la tour qu'ils gardoient, & de ſe rendre à eux. Il les appella enſuite du haut de la tour, & leur déclara ſon deſſein; mais ils n'en tinrent compte, & cependant Simon ayant eu avis de ce qui ſe paſſoit ſe rendit dans la tour, fit tuer Judas & ſes compagnons à la vue des Romains, & jetter leurs corps par-deſſus les murailles. * Joſéphe, *guerre des Juifs, l. V, c.* XXXIV.

JUDAS, de Merton, ſe ſignala en pluſieurs rencontres au ſiége de Jéruſalem par Tite Veſpaſien. * Joſéphe, *guerre des Juifs, l. VI, c.* 7 & 12.

JUDAS, fils de Jaïr, étoit durant le ſiége de Jéruſalem de la faction de Simon, & commandoit une troupe de gens de guerre dans cette ville où il ſe fit très-bien diſtinguer. Jéruſalem ayant été priſe, il ſe ſauva par les égouts, & s'enfuit à Macheron. Baſſus l'y alla aſſiéger, & le contraignit d'en ſortir avec trois mille hommes, & de ſe retirer dans une forêt nommée *Jardes*, où il ne fut pas en plus grande ſureté. Il y fut environné par les Romains; & cherchant à ſe faire jour avec les ſiens, les Romains les taillerent tous en piéces, ſans qu'il s'en ſauvât un ſeul. * Joſéphe, *guerre des Juifs, l. VII, c.* 26.

JUDAS, évêque de Jéruſalem dans le IIe ſiécle, ſuccéda à Ephrem, & fut le dernier des Juifs convertis, qui gouverna cette égliſe. * Euſebe, *in chron.*

JUDAS, théologien & hiſtorien Grec, vivoit dans le IIe & le IIIe ſiécle. Il compoſa un traité des 70 ſemaines de la prophétie de Daniel, & une chronographie, qu'il continua juſqu'à la dixiéme année de l'empire de Sévere, qui eſt l'an 203 après J. C. * Euſebe, *l. 6, c. 6, hiſt. eccleſ.* Nicéphore, *l.* 4, *c.* 34. S. Jérôme, *in catal. &c.*

JUDAS, rabbin aveugle, dans le VIIIe ſiécle, fut auteur de divers ouvrages, qui animerent la ſecte des Sadducéens, contre la cabale & les traditions de la ſynagogue. * Génebrard, *in chron.*

JUDE (Saint) apôtre, dit auſſi LEBBÉE ou THADÉE, étoit frere de S. Jacques *le Mineur*. Il prêcha dans la Méſopotamie, l'Arabie, la Syrie, l'Idumée, & dans les régions voiſines; & mourut pour la confeſſion de Jeſus-Chriſt dans la ville de Béryte. Quelques auteurs tiennent que ce fut lui qui vint trouver le roi Abgare, dans la ville d'Edeſſe, & qui le guérit de ſa maladie jugée incurable par les médecins: ce que le Fils de Dieu lui avoit promis, répondant à la lettre par laquelle il le prioit de le venir voir; mais toute cette hiſtoire de la vie de S. Jude n'eſt établie ſur aucune preuve, & nous ne ſavons rien de certain de ſes actions ni de ſa mort, ſi ce n'eſt qu'ayant écrit ſa lettre après la mort des apôtres, il faut qu'il ait vécu long-temps. Hégéſippe dit que, du temps de l'empereur Domitien, l'on trouva deux petits-fils de cet apôtre: ce qui n'eſt pas encore fort certain. S. Jude a écrit une épître que nous avons parmi les livres canoniques. Cette épître eſt citée comme un livre canonique par Origène, & par pluſieurs autres anciens peres. Cependant Euſebe & S. Jérôme remarquent que quelques-uns ne la recevoient pas, à cauſe de la citation du livre d'Enoch; mais ce doute n'a pas duré long-temps, & elle eſt dans les catalogues anciens des livres canoniques. La citation d'un livre apocryphe ne diminue point l'autorité de cette lettre, & n'en donne point au livre apocryphe; car comme ce livre étoit célébre & eſtimé, il a pu le citer pour faire impreſſion ſur les eſprits, & donner plus d'horreur des hérétiques, contre qui il écrivoit; il les y dépeint avec des traits fort vifs, & c'eſt avec beaucoup de raiſon qu'Origène dit de cette lettre, qu'elle ne contient que très-peu de paroles, mais qu'elles ſont très-efficaces. * *S. Matthieu*, 10. *S. Marc*, 3. *S. Luc*, 6. Saint Jérôme, *in cat. cap.* 4. Baronius, *in annal. & in not. ſup. Martyr. Rom.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.*

JUDE, *cherchez* CYRIAQUE.

JUDÉE, région de l'Aſie en Syrie, connue ſous le nom de *Paleſtine*, a pris ſon nom d'une de ſes parties, & a été auſſi nommée *Terre de Chanaan*, *de Promiſſion*, & enfin *Terre-ſainte*. La Judée ou Terre-ſainte en général, comprenoit les douze tribus des enfans d'Iſraël; & la Judée particuliere n'avoit que celles de Juda & de Benjamin, avec les villes de Jéruſalem, Bethléem, Aſcalon, Azot, Joppé, &c. Du temps du Fils de Dieu, tout ce pays étoit diviſé en ſix parties, en Galilée, Samarie & Judée propre, qui étoient deçà le Jourdain vers la mer Méditerranée; & au-delà du même fleuve, en Trachonite, Iturée ou Pérée, & Idumée. Joſéphe a fait une deſcription de ce pays en ces termes: « La Judée ſe termine au village d'A-» muath, autrement nommé *Borceos*, du côté du ſep-» tentrion. Sa longueur du côté du midi, s'étend juſ-» ques à un village d'Arabie, nommé *Jardan*, & ſa » largeur depuis le fleuve du Jourdain juſqu'à Joppé. » Jéruſalem placée au milieu, en eſt le centre: & ce » beau pays a encore cet avantage, qu'allant juſqu'à » Ptolémaïde, la mer ne contribue pas moins que la » terre à le rendre auſſi délicieux qu'il eſt fertile. Il eſt » diviſé en onze parties, dont la ville de Jéruſalem » eſt la premiere, la ville royale, & le chef de tout le » reſte. Les autres dix parties ont été diſtribuées en » autant de toparchies, qui ſont Gophna, Acrabata-» ne, Tamna, Lidda, Emmaüs, Perla, l'Idumée, » Engaddi, Hérodion, & Jéricho. Jamnia & Joppé, » qui ont juriſdiction ſur les régions voiſines, ne ſont » point compriſes dans les parties que nous venons de » nommer; non plus que la Gamalite, la Gaulanite, » la Bathanée, & la Trachonite, qui ſont partie du » royaume d'Agrippa. Ce pays, qui eſt habité par les » Syriens & les Juifs mêlés enſemble, s'étend en lar-» geur depuis le mont Liban & les ſources du Jour-» dain, juſques au lac de Tibériade; & en longueur » depuis le village d'Arphac juſques à Juliade.

Le pays eſt extrémement fertile; & Joſéphe qui en parloit, par rapport à ſon temps, aſſure que le terroir étoit en certains endroits ſi excellent, qu'il n'y avoit point de plante qu'il ne pût nourir; & que l'on y voyoit en abondance des vignes, des oliviers & des palmiers. Aujourd'hui la terre eſt très-mal cultivée, parceque le pays manque d'habitans.

Des Juifs.

Les Juifs venus de Jacob, autrement dit *Iſraël*, prirent le nom d'*Iſraélites*, de celui de ce patriarche, qui les laiſſa en Egypte où il mourut. On leur donna le nom d'*Hebreux* & de *peuple de Dieu*. Les Egyptiens les traitoient comme des eſclaves, les employoient à divers ouvrages, & leur faiſoient ſouffrir les dernieres indignités. Lorſqu'ils virent qu'ils ſe multiplioient tous les jours, & qu'il étoit à craindre que reconnoiſſant leur force, ils n'entrepriſſent de recouvrer leur liberté les armes à la main, on les força par édit de noyer leurs enfans mâles, dès l'inſtant qu'ils ſeroient venus au monde. Moïſe fut ſauvé miraculeuſement de ce péril, & Dieu ſe ſervit de lui pour délivrer ſon peuple de cette ſervitude, ſous laquelle il gémiſſoit depuis deux cens ans. C'eſt pour cela que le Seigneur lui ordonna de ſe joindre à ſon frere Aaron. L'un & l'autre ſe préſenterent à Pharaon, roi d'Egypte, & ils firent des merveilles ſi étonnantes en ſa préſence, qu'il ſe vit contraint de laiſſer ſortir les Hébreux de ſes états. Ce fut l'an 2544 du monde, & le 1491 avant J. C. On compta ſix cens mille hommes propres à combattre, ſans les femmes & les enfans, & une multitude innombrable d'Egyptiens, qui avoient renoncé à leur idolâtrie, pour embraſſer le culte du vrai Dieu. C'eſt lui qui leur fit paſſer la mer Rouge à

pied ſec, & qui abîma ſous les flots Pharaon, qui les pourſuivoit avec une puiſſante armée. Moïſe conduiſit le peuple dans le déſert durant quarante ans; & Dieu opéra par ſon miniſtere des prodiges ſurprenans. Dans la douziéme demeure ou campement, qui fut aux environs de la montagne de Sinaï, ils s'arrêterent preſqu'un an entier; & c'eſt durant cet intervalle qu'arriverent toutes les choſes qui ſont rapportées ſur la fin de l'exode, dans le lévitique & dans les nombres, juſqu'au dixiéme chapitre. Pendant cet intervalle, ſe fit la publication de la loi que Dieu donna à Moïſe; & parceque cette loi & les autres qui la ſuivent, ſont des loix fondamentales & authentiques dictées par Dieu même, & qui partent d'une ſuprême & divine autorité, il eſt bon d'en donner ici en abrégé une connoiſſance particuliere, & de réduire en peu de lignes tout ce qui s'en trouve écrit dans l'hiſtoire de Moïſe. Ce grand homme reçut premierement le Décalogue, auquel, ſans le dernier attentat, on ne pouvoit ajouter, & duquel on ne pouvoit retrancher un ſeul article. Enſuite il reçut les autres loix, qui régloient non-ſeulement les fêtes, les ſacrifices, les cérémonies, mais encore toutes les autres actions publiques & les particulieres, les jugemens, les contrats, les mariages, les ſucceſſions, les funérailles, la forme même des habits, & en général tout ce qui regarde les mœurs.

Moïſe éclairé de l'eſprit de Dieu, avoit ſi bien réglé toutes choſes, que dans la ſuite on n'eut jamais beſoin d'y rien changer. Ainſi le corps du droit judaïque n'eſt pas un recueil de loix faites dans des temps & des occaſions différentes. Ce grand légiſlateur avoit tout prévu. On ne voit point d'ordonnances ni de David, ni de Salomon, ni de Joſaphat ou d'Ezéchias, quoique tous très-zélés pour la juſtice. Les bons princes n'avoient qu'à faire obſerver la loi de Moïſe, & ſe contentoient d'en recommander l'obſervance à leurs ſucceſſeurs. Il n'y avoit point d'autre livre, où l'on étudiât les préceptes de la pureté des mœurs. Il falloit les méditer & les feuilleter nuit & jour, en recueillir les ſentences, & les avoir toujours devant les yeux. En un mot, elle devoit être entre les mains de tout le monde. Outre la lecture aſſidue que chacun en devoit faire en particulier, on en faiſoit tous les ſept ans dans l'année ſolemnelle de la rémiſſion & du repos, une lecture publique, & comme une nouvelle publication à la fête des Tabernacles, où tout le peuple étoit aſſemblé durant huit jours. Moïſe fit dépoſer auprès de l'arche l'original du Deutéronome, qui étoit un abrégé de toute la loi; & de peur que dans la ſuite des temps elle ne fût altérée par la malice, ou par la négligence des hommes, outre les copies qui couroient parmi le peuple, on en faiſoit des exemplaires authentiques, qui étoient ſoigneuſement reçus & gardés par les prêtres & les lévites, & tenoient lieu d'originaux. Les rois (car Moïſe avoit bien prévu que ce peuple voudroit enfin avoir des rois comme les autres) étoient obligés par une loi expreſſe du Deutéronome, à recevoir des mains des prêtres, un des exemplaires religieuſement corrigés, afin qu'ils le tranſcriviſſent & le luſſent toute leur vie. Les exemplaires ainſi reçus par autorité publique, étoient en ſinguliere vénération à tout le peuple: on les regardoit comme ſortis immédiatement des mains de Moïſe, auſſi purs & auſſi entiers que Dieu les lui avoit dictés. Un ancien volume de cette ſévere & religieuſe correction, fut trouvé dans la maiſon du Seigneur, ſous le régne de Joſias, & peut-être eſt-ce l'original même, que Moïſe avoit fait mettre auprès de l'arche: ce qui excita la piété de ce ſaint roi, & lui fut une occaſion de porter ce peuple à la pénitence. Les grands effets qu'a opéré dans tous les temps la lecture publique de cette loi, ſont innombrables. En un mot, c'étoit un livre parfait, qui étant joint par Moïſe à l'hiſtoire du peuple de Dieu, lui apprenoit tout enſemble, ſon origine, ſa religion, ſa police, ſes mœurs, tout ce qui ſert à régler la vie, tout ce qui unit & forme la ſociété, les bons & les mauvais exemples, le châtiment du vice, & la récompenſe de la vertu. Par cette admirable diſcipline le peuple d'Iſraël, ſorti d'eſclavage, & détenu quarante ans dans un déſert, arriva tout formé à la terre qu'il devoit occuper. Moïſe le mena juſqu'aux frontieres; & étant averti de ſa fin prochaine, il commit ce qui reſtoit à faire à Joſué.

Joſué ou Jéſus (car c'eſt le vrai nom de Joſué) qui par ce nom & par ſon office repréſentoit le Sauveur du monde, introduiſit le peuple de Dieu dans la terre de Chanaan. Par les victoires de ce grand homme, en préſence duquel les eaux du Jourdain retournerent en arriere, les murailles de Jéricho tomberent d'elles-mêmes, & le ſoleil s'arrêta au milieu du ciel; les Hébreux ſe rétablirent en ce pays-là, & en chaſſerent des peuples abominables. Joſué leur inſpira un extrême éloignement de leur impiété, & le châtiment qu'il en fit par leur miniſtere, les remplit eux-mêmes de crainte pour la juſtice divine, dont ils exécutoient les décrets. On tient qu'une partie de ces peuples que Joſué chaſſa de leurs terres, s'établit en Afrique, où on trouva long-temps après dans une deſcription ancienne, le monument de leur fuite, & des victoires de Joſué. Après que ces victoires miraculeuſes eurent mis les Iſraélites en poſſeſſion de la terre promiſe à leurs peres, Joſué, & Eléazar, ſouverain pontife, avec les chefs des douze tribus, leur en firent le partage, ſelon la loi de Moïſe, & aſſignerent à la tribu de Juda le premier & le plus grand lot. Dès le temps de Moïſe, cette tribu s'étoit élevée au-deſſus des autres en nombre, en courage & en dignité. Joſué mourut, & le peuple continua la conquête de Chanaan. Dieu voulut que la tribu de Juda marchât à la tête, & déclara qu'il avoit livré le pays entre ſes mains. En effet, elle défit les Chananéens, & prit Jéruſalem, qui devoit être la cité ſainte & la capitale du peuple de Dieu. C'étoit l'ancienne Salem, où Melchiſédech avoit régné du temps d'Abraham.

Cette ville fut donnée d'abord aux enfans de Benjamin, qui, foibles & en petit nombre, ne purent chaſſer les Jébuſéens, anciens habitans du pays, & demeurerent parmi eux. Sous les juges, le peuple de Dieu fut diverſement traité, ſelon qu'il ſe gouverna bien ou mal. Après la mort des vieillards, qui avoient vu les miracles de la main de Dieu, la mémoire de ces grands ouvrages s'affoiblit, & la pente univerſelle de la nature corrompue entraîna le peuple à l'idolâtrie. Autant de fois qu'il y tomba, il fut puni; autant de fois qu'il ſe repentit, il fut délivré. Enfin le peuple demanda un roi, & Dieu lui donna Saül, qui fut bientôt réprouvé pour ſes péchés. Dieu réſolut alors d'établir une famille royale, d'où le Meſſie ſortiroit, & la choiſit dans la tribu de Juda. David, jeune berger, ſorti de cette tribu, le dernier des enfans de Jeſſé, dont ſon pere ni ſa famille ne connoiſſoient point le mérite, mais que Dieu trouva ſelon ſon cœur, fut ſacré par Samuël, dans Bethléem ſa patrie. Le gouvernement du peuple de Dieu prit alors une forme plus auguſte, & la royauté fut affermie dans la maiſon de David. Cette maiſon commença par deux rois de caractere différent, mais admirables tous deux. David, belliqueux & conquérant, ſubjugua les ennemis du peuple de Dieu, dont il fit craindre les armes par tout l'Orient; & Salomon, renommé par ſa ſageſſe, au-dedans & au-dehors, rendit ce peuple heureux par une profonde paix. *Ce fut alors*, dit l'écriture-ſainte, *que tout Iſraël repoſoit en ſureté à l'ombre de ſon figuier.* David régna d'abord ſur Juda, puiſſant & victorieux, & enſuite fut reconnu par tout Iſraël. Il prit ſur les Jébuſéens la forteresſe de Sion, qui étoit la citadelle de Jéruſalem. Maître de

Digitized by Google

cette ville, il y établit par ordre de Dieu le ſiége de la royauté & celui de la religion. Sion fut ſa demeure : il bâtit autour, & la nomma la cité de David. Joab, fils de ſa ſœur, bâtit le reſte de la ville, & Jéruſalem prit une nouvelle forme. Ceux de Juda occuperent tout le pays, & Benjamin foible en nombre, y demeura mêlé avec eux. L'arche de l'alliance bâtie par Moïſe, où Dieu repoſoit ſur les chérubins, & où les deux tables du Décalogue étoient gardées, n'avoit point de place fixe. David la mena en triomphe dans Sion, & laiſſa à Salomon le plan d'un temple ſuperbe, que ce ſage roi éleva après la mort de ſon pere. Au jour de la dédicace de ce temple, Dieu y apparut dans ſa majeſté, choiſit ce lieu pour y établir ſon nom & ſon culte, & fit défenſe de ſacrifier ailleurs. *Voyez* la deſcription de ce ſomptueux édifice au mot JÉRUSALEM.

Salomon bâtit encore le palais des rois, dont l'architecture étoit digne d'un ſi grand prince. Sa maiſon de plaiſance, qu'on appella *le bois du Liban*, étoit également ſuperbe & délicieuſe. Le palais qu'il éleva pour la reine, étoit une nouvelle décoration dans Jéruſalem. Tout étoit grand dans ces édifices; le cédre fut le ſeul bois qu'on y employa; tout y brilloit d'or & de pierreries. Les citoyens & les étrangers y admiroient la majeſté des rois d'Iſraël. Le reſte répondoit à cette magnificence. Les villes, les arſenaux, les chevaux, les chariots, la garde du prince, le commerce, la navigation, avec une paix profonde, avoient rendu le royaume de Judée très-conſidérable, & la ville de Jéruſalem la plus riche de l'Orient. Cependant Salomon finit ſon régne par de honteuſes foibleſſes; il s'abandonna à l'amour des femmes; ſon cœur s'affoiblit & ſa piété dégénéra en idolâtrie. Dieu, juſtement irrité, l'épargna en mémoire de David ſon ſerviteur, mais il ne voulut pas laiſſer ſon crime entierement impuni : il partagea ſon royaume après ſa mort, & ſous ſon fils Roboam. L'orgueil brutal de ce jeune prince lui fit perdre dix tribus, que Jéroboam ſépara de leur Dieu & de leur roi. De peur qu'ils ne retournaſſent aux rois de Juda, il défendit d'aller ſacrifier au temple de Jéruſalem; & il érigea des veaux d'or, auſquels il donna le nom de *Dieu d'Iſraël*, afin que le changement parût moins étrange. Ainſi fut élevé le royaume d'Iſraël contre le royaume de Juda. Dans celui d'Iſraël triompherent l'impiété & l'idolâtrie : la religion obſcurcie dans celui de Juda, ne laiſſa pas de s'y conſerver. Sous le regne d'Abiam, fils de Roboam, on voit la fameuſe victoire que la piété de ce prince lui fit remporter ſur les tribus ſchiſmatiques. Son fils Aſa, dont la piété eſt louée dans l'écriture, y eſt marqué comme un homme qui ſongeoit plus dans ſa maladie aux ſecours de la médecine, qu'à la bonté de ſon Dieu. De ſon temps, Amri, roi d'Iſraël, bâtit Samarie, où il établit le ſiége de ſon royaume. Ce temps fut ſuivi du regne admirable de Joſaphat, où fleurirent la piété, la juſtice, la navigation & l'art militaire.

Pendant qu'il faiſoit voir au royaume de Juda un autre David, Achab & ſa femme Jézabel, qui regnoient en Iſraël, joignoient à l'idolâtrie de Jéroboam toutes les impiétés des Gentils. Ils périrent tous deux miſérablement. Quelque temps après, les affaires changerent de face dans le royaume de Juda. Athalie, fille d'Achab & de Jézabel, porta avec elle l'impiété dans la maiſon de Joſaphat. Joram, fils d'un prince ſi pieux, aima mieux imiter ſon beau-pere. Il en fut puni; ſon régne fut court, & la fin en fut très-malheureuſe. Au milieu de ces châtimens, Dieu fit des prodiges inouis, même en faveur des Iſraélites, qu'il voulut appeller à la pénitence. Ils virent, ſans ſe convertir, les miracles d'Elie & d'Eliſée, qui prophétiſerent ſous les regnes d'Achab, & de cinq de ſes ſucceſſeurs. Ochoſias, roi de Juda, fils de Joram & d'Athalie, fut tué dans Samarie avec ſes freres, comme allié & ami des enfans d'Achab. Cette nouvelle fut portée à Jéruſalem, & auſſitôt Athalie réſolut de faire mourir tout ce qui reſtoit de la famille royale, ſans épargner ſes enfans; & de regner par la perte de tous les ſiens. Le ſeul Joas, fils d'Ochoſias, étant encore au berceau, échapa à la fureur de ſon aïeule. Joſabeth, ſœur d'Ochoſias, & femme de Joïada, ſouverain pontife, le cacha dans la maiſon de Dieu, & ſauva ce précieux reſte de la maiſon de David. Athalie, qui le crut tué avec les autres, vivoit ſans crainte : rien ne remuoit en Judée contr'elle, & elle croyoit ſon autorité affermie par un régne de ſix ans; mais Dieu nouriſſoit un vengeur dans l'azile ſacré de ſon temple. Lorſque Joas eut atteint l'âge de ſept ans, Joïada le fit connoître à quelques-uns des principaux chefs de l'armée royale, qu'il avoit ſoigneuſement ménagés; & aſſiſté des lévites, il ſacra le jeune roi dans le temple. Tout le peuple reconnut ſans peine l'héritier de David & de Joſaphat. Athalie accourue au bruit, pour diſſiper la conjuration, fut arrachée de l'enclos du temple, & reçut le traitement que ſes crimes méritoient. Après la mort du pontife Joïada, le jeune roi, corrompu par les flateries de ſes courtiſans, s'abandonna à l'idolâtrie. Le pontife Zacharie, fils de Joïada, voulut le reprendre; & Joas, ſans ſe ſouvenir de ce qu'il devoit au pere de ce ſaint homme, le fit lapider. La vengeance ne tarda pas; car l'année ſuivante, Joas, battu par les Syriens, & tombé dans le mépris, fut aſſaſſiné par les ſiens, & Amaſias ſon fils, meilleur que lui, fut mis ſur le trône. Le royaume d'Iſraël abattu par les victoires des rois de Syrie, & par les guerres civiles, reprenoit ſes forces ſous Jéroboam II, plus pieux que ſes prédéceſſeurs. Ozias, autrement nommé *Azarias*, fils d'Amaſias, ne gouvernoit pas avec moins de gloire le royaume de Juda. C'eſt ce fameux Ozias qui fut frapé de la lépre, & qui eſt tant de fois repris dans l'écriture, pour avoir oſé, ſur la fin de ſes jours, entreprendre ſur l'office ſacerdotal; & qui, contre la défenſe de la loi, avoit lui-même offert de l'encens ſur l'autel des parfums. Il fallut le ſéqueſtrer, tout roi qu'il étoit, ſelon la loi de Moïſe; & Joathan ſon fils, qui fut depuis ſon ſucceſſeur, gouverna ſagement le royaume. Sous le regne d'Ozias, les cinq prophétes, dont les principaux en ce temps, furent Ozée & Iſaïe, commencerent à publier leurs prophéties par écrit, & dans des livres particuliers, dont ils dépoſoient les originaux dans le temple, pour ſervir de monument à la poſtérité. Les prophéties de moindre étendue, & faites ſeulement de vive voix, s'enrégiſtroient, ſelon la coutume, dans les archives du temple, avec l'hiſtoire du temps.

Achaz, roi de Juda, ſuccéda à Joathan, & fut impie & méchant. Preſſé par Razin, roi de Syrie, & par Phacée, fils de Romélias, roi d'Iſraël, au lieu de recourir à Dieu, qui lui ſuſcitoit ces ennemis pour le punir, il appella Théglathphalaſar, premier roi d'Aſſyrie ou de Ninive, qui réduiſit à l'extrémité le royaume d'Iſraël, & détruiſit tout-à-fait celui de Syrie. En même temps il ravagea celui de Juda, qui avoit imploré ſon aſſiſtance. Ainſi les rois d'Aſſyrie apprirent le chemin de la Judée, & en réſolurent la conquête. Ils commencerent par le royaume d'Iſraël, que Salmanaſar, fils & ſucceſſeur de Théglathphalaſar, détruiſit entierement. Ozée, roi d'Iſraël, s'étoit fié au ſecours de Sabacon, autrement nommé *Sua*, roi d'Ethiopie, qui avoit envahi l'Egypte; mais ce puiſſant conquérant ne put le tirer des mains de Salmanaſar. Les dix tribus où le culte de Dieu s'étoit éteint, furent tranſportées à Ninive; & ayant été diſperſées parmi les Gentils, s'y perdirent tellement, qu'on ne put plus en découvrir aucune trace. Il en reſta quelques-uns qui furent mêlés parmi les Juifs, & firent une

Digitized by Google

petite partie du royaume de Juda. Ezéchias, qui ſuccéda à Achaz, fut le plus pieux & le plus juſte de tous les rois après David. Sennacherib, fils & ſucceſſeur de Salmanaſar, l'aſſiégea dans Jéruſalem, avec une armée innombrable. Elle périt en une nuit par la main d'un ange. Ezéchias, délivré d'une maniere ſi miraculeuſe, ſervit Dieu, avec tout ſon peuple, plus fidélement que jamais; mais après la mort de ce prince & ſous ſon fils Manaſſés, le peuple ingrat oublia Dieu, & les déſordres ſe multiplierent. Pendant que l'impiété s'augmentoit dans le royaume de Juda, la puiſſance des rois d'Aſſyrie, qui devoient en être les vengeurs, s'accrut ſous Aſaraddon ou Eſarchardon, fils de Sennacherib. Il réunit le royaume de Babylone à celui de Ninive, & égala dans l'Aſie la puiſſance des premiers Aſſyriens. Sous ſon regne, les Cutéens, peuple d'Aſſyrie, depuis appellés *Samaritains*, furent envoyés pour habiter Samarie. Ceux-ci joignirent le culte de Dieu avec celui des idoles, & obtinrent d'Aſaraddon un prêtre Iſraélite, qui leur apprit le ſervice du Dieu du pays, c'eſt-à-dire, les obſervances de la loi de Moïſe. Dieu ne voulut pas que ſon nom fût entierement aboli dans une terre qu'il avoit donnée à ſon peuple, & il y laiſſa ſa loi en témoignage; mais leur prêtre ne leur donna que les livres de Moïſe, que les dix tribus révoltées avoient retenus dans leur ſchiſme. Les écritures compoſées depuis par les prophétes qui ſacrifioient dans le temple, étoient déteſtées parmi eux; & c'eſt pourquoi les Samaritains ne reçoivent encore aujourd'hui que le Pentateuque.

Les Juifs avoient irrité Dieu, & s'étoient abandonnés à l'idolâtrie, à l'exemple de Manaſſés; mais ils avoient fait pénitence avec ce prince, & Dieu les prit auſſi alors très-particuliérement en ſa protection. La Judée vit paſſer le regne déteſtable d'Amon, fils de Manaſſés; & Joſias, fils d'Amon, ſage dès l'enfance, travailla à réparer les déſordres cauſés par les impiétés des rois ſes prédéceſſeurs. Il ſuſpendit pour un peu de temps, par ſon humilité profonde, le châtiment que les Juifs avoient mérité; mais le mal s'augmenta ſous ſes enfans, & Jéruſalem fut abandonnée aux armes victorieuſes de l'orgueilleux Nabuchodonoſor, roi des Chaldéens, qui la prit trois fois; la premiere, au commencement de ſon régne, & la quatriéme année du regne de Joakim, d'où commencent les 70 années de la captivité de Babylone, marquées par le prophéte Jérémie; la ſeconde, ſous Jéchonias ou Joachim, fils de Joakim; & la derniere, ſous Sédécias, où la ville fut renverſée de fond en comble, le temple réduit en cendres, & le roi mené captif à Babylone avec Saraïa, ſouverain pontife, & la meilleure partie du peuple. Les plus illuſtres de ces captifs furent les prophétes Ezéchiel & Daniel. On compte auſſi parmi eux les trois jeunes hommes que Nabuchodonoſor ne put forcer à adorer ſa ſtatue, ni faire conſumer par les flammes. Après les 70 ans de la captivité de Babylone, l'an 3499 du monde, 536 avant J. C. & la même année que Cyrus fonda l'empire des Perſes, ce grand prince, choiſi de Dieu, pour être le libérateur de ſon peuple, & le reſtaurateur de ſon temple, mit la main à ce grand ouvrage. Incontinent après la publication de ſon ordonnance, Zorobabel, accompagné de Jeſus, fils de Joſédec, ſouverain pontife, remena les captifs qui rebâtirent l'autel, & poſerent les fondemens du ſecond temple. Les Samaritains jaloux de leur gloire, voulurent prendre part à cette grande entrepriſe: & ſous prétexte d'adorer le Dieu d'Iſraël, quoiqu'ils joigniſſent ſon culte à celui de leurs faux Dieux, ils prierent Zorobabel de leur permettre de rétablir avec lui le temple de Dieu; mais les enfans de Juda, qui déteſtoient leur culte mêlé, rejetterent leur propoſition. Les Samaritains irrités de ce refus, traverſerent leur deſſein par toutes ſortes d'artifices & de violences.

Depuis, Artaxercès *longue-main*, roi de Perſe, protégea le peuple Juif, & permit à Néhémias de rebâtir Jéruſalem avec ſes murailles. Ce décret d'Artaxercès différe de celui de Cyrus, en ce que celui de Cyrus regardoit le temple, & que celui-ci étoit pour la ville. Eſdras, docteur de la loi, ſe joignit à Néhémias, gouverneur du peuple de Dieu, nouvellement rétabli dans la Judée; & l'un & l'autre réformerent les abus, & firent obſerver la loi de Moïſe, qu'ils obſervoient les premiers. Eſdras mit en ordre les livres ſaints, dont il fit une exacte réviſion, & ramaſſa les anciens mémoires du peuple Juif, pour en compoſer les deux livres des Paralipomènes ou chroniques, auſquels il ajouta l'hiſtoire de ſon temps, qui fut achevée par Néhémias. C'eſt par leurs livres que ſe termine cette longue hiſtoire du peuple de Dieu que Moïſe avoit commencée, & qui (à le prendre ſeulement depuis Abraham juſqu'au rétabliſſement de Jéruſalem) enfermoit déja quinze ſiécles. Hérodote, que les auteurs profanes appellent *le pere de l'hiſtoire*, commençoit à écrire la ſienne, lorſqu'Eſdras & Néhémias achevoient la leur: & comme alors la Judée, qui commençoit à peine à ſe relever de ſes ruines, n'attiroit pas ſes regards, il ne faut pas s'étonner s'il n'en eſt point fait mention dans les hiſtoriens Grecs, qui n'avoient beſoin d'être informés que des peuples, dont la guerre, le commerce, ou un grand éclat, leur donnoit connoiſſance. Ce fut dans ces temps malheureux que la langue hébraïque ceſſa d'être vulgaire. Pendant la captivité, & enſuite par le commerce qu'il fallut avoir avec les Chaldéens, les Juifs apprirent la langue chaldaïque, fort approchante de la leur, & qui avoit preſque le même génie. Cette raiſon leur fit changer l'ancienne figure des lettres hébraïques, & leur fit écrire l'hébreu avec les lettres des Chaldéens, plus uſitées parmi eux, & plus aiſées à former. Ce changement fut aiſé entre deux langues voiſines, dont les lettres étoient de même valeur, & ne différoient que dans la figure. Depuis ce temps on ne trouve l'écriture-ſainte parmi les Juifs qu'en lettres chaldaïques; mais les Samaritains retinrent toujours l'ancienne maniere de l'écrire. Leurs deſcendans ont perſévéré dans cet uſage juſqu'à nos jours, & nous ont par ce moyen conſervé le Pentateuque, qu'on appelle *Samaritain*, en anciens caracteres hébraïques, tels qu'on les trouve dans les médailles & dans tous les monumens des ſiécles paſſés.

Les Juifs vécurent avec aſſez de douceur ſous l'autorité d'Artaxercès, & ſous le régne de ſes ſucceſſeurs, juſqu'à Darius, qui fut vaincu en trois batailles rangées par Alexandre *le Grand*. En ce même temps-là Manaſſés, frere de Jaddus, ſouverain pontife, excita des brouilleries parmi les Juifs. Il avoit épouſé la fille de Sanaballat Samaritain, que Darius avoit fait ſatrape de ce pays. Plutôt que de répudier cette étrangere, à quoi le conſeil de Jéruſalem & ſon frere Jaddus vouloient l'obliger, il embraſſa le ſchiſme des Samaritains. Pluſieurs Juifs, pour éviter de pareilles cenſures, ſe joignirent à lui. Dès lors il réſolut de bâtir un temple près de Samarie, ſur la montagne de Garizim, que les Samaritains croyoient bénite, & de s'en faire le pontife. Son beau-pere, très-accrédité auprès de Darius, l'aſſura de la protection de ce prince; & les ſuites lui furent encore plus favorables. Alexandre s'éleva, Sanaballat quitta ſon maître, & mena des troupes aux victorieux pendant le ſiége de Tyr. Ainſi il obtint tout ce qu'il voulut. Le temple de Garizim fut bâti, & l'ambition de Manaſſés fut ſatisfaite. Les Juifs cependant, toujours fidéles aux Perſes, refuſerent à Alexandre le ſecours qu'il leur demandoit. Il alloit à Jéruſalem, réſolu de ſe venger; mais il changea de réſolution à la vue du ſouverain pontife Jaddus, qui vint au-devant de lui avec les

Digitized by Google

ſacrificateurs, revêtus de leurs habits de cérémonies, & précédé de tout le peuple habillé de blanc. On lui montra des prophéties qui prédiſoient ſes victoires: c'étoient celles de Daniel. Il accorda aux Juifs toutes leurs demandes, & ils lui garderent la même fidélité qu'ils avoient toujours eue pour les rois de Perſe.

Sous les ſucceſſeurs d'Alexandre, la religion & la nation judaïque commencerent à éclater parmi les Grecs. Ce peuple bien traité par les rois de Syrie, vécut tranquillement ſelon ſes loix. Antiochus *le Dieu*, petit-fils de Séleucus, les répandit dans l'Aſie Mineure, d'où ils s'étendirent dans la Gréce, jouiſſant par tout des mêmes droits & de la même liberté que les autres citoyens. Ptolémée, fils de Lagus, les avoit déja établis en Egypte. Sous ſon fils Ptolémée Philadelphe leurs écritures furent traduites en grec, & on vit paroître cette célébre verſion appellée la *verſion des Septante*. C'étoient de ſavans vieillards, qu'Eléazar, ſouverain pontife, envoya au roi qui les demandoit. Quelques-uns veulent qu'ils n'aient traduit que les cinq livres de la loi, & que le reſte des livres ſacrés pouroit dans la ſuite avoir été mis en grec pour l'uſage des Juifs répandus dans l'Egypte & dans la Gréce, où ils oublierent non-ſeulement leur ancienne langue, qui étoit l'hébreu, mais encore le chaldéen, que la captivité leur avoit fait apprendre. Ils ſe firent un grec mêlé d'hébraïſme, qu'on appelle *la langue helléniſtique*. Les collections faites par les Septante, & tout l'ancien teſtament ſont écrit en ce langage. Durant cette diſperſion des Juifs, leur temple fut célébre par toute la terre, & tous les rois d'Orient y préſentoient leurs offrandes.

Sous le regne d'Antiochus *Epiphanes*, le peuple de Dieu fut étrangement perſécuté. Ce prince, preſque toujours hors de lui-même, tourna toute ſa fureur contre les Juifs, & entreprit de ruiner le temple, la loi de Moïſe & toute la nation. On vit éclater alors la réſiſtance de Mathathias, ſacrificateur, de la race de Phinées, & imitateur de ſon zèle; les ordres qu'il donna en mourant pour le ſalut de ſon peuple; les victoires de Judas le Machabée, ſon fils, malgré le nombre infini de ſes ennemis; l'élévation de la famille des Aſmonéens ou des Machabées; la nouvelle dédicace du temple que les Gentils avoient profané; le pontificat de Judas, & la gloire du ſacerdoce rétablie. Sous Antiochus *Eupator*, fils d'*Epiphanes*, dont la mort fut digne de ſon impiété & de ſon orgueil, on vit continuer la perſécution du peuple de Dieu, & les victoires de Judas le Machabée. Ce jeune prince fut tué avec Lyſias ſon tuteur, dans une guerre civile en Syrie, & laiſſa le ſceptre à Démétrius, ſous lequel les Juifs ne furent pas mieux traités. Judas le Machabée battit les généraux de ce prince; & la main du ſuperbe Nicanor fut attachée dans le même temple qu'il avoit ſi ſouvent menacé; mais un peu après Judas accablé par la multitude, fut tué en combattant avec une valeur étonnante. Son frere Jonathas ſuccéda à ſa charge, & ſoutint ſa réputation.

Les Romains, ravis d'humilier les rois de Syrie, accorderent aux Juifs leur protection, & l'alliance que Judas avoit envoyé leur demander, fut conclue, ſans toutefois qu'ils puſſent obtenir d'eux aucun ſecours; mais la gloire du nom romain ne laiſſa pas d'être d'un grand ſupport pour le peuple affligé. Vers ce même temps le fameux procès que les Samaritains avoient fait aux Juifs, fut jugé par Ptolémée *Philometor*, roi d'Egypte: ces monarques perpétuels ennemis de la Syrie, ſe mêloient dans ſes diviſions pour en profiter. Les ſchiſmatiques, toujours oppoſés au peuple de Dieu, ne manquoient point de ſe joindre à leurs ennemis; & pour plaire à Antiochus *Epiphanes*, leur perſécuteur, ils avoient conſacré leur temple de Garizim à Jupiter *Hoſpitalier*. Malgré cette profanation, ces impies ne laiſſerent pas de ſoutenir quelque temps après à Alexandrie devant Ptolémée, que ce temple devoit l'emporter ſur celui de Jéruſalem. Les parties conteſterent devant le roi, & s'engagerent de part & d'autre, ſous peine de la vie, à juſtifier leur prétention par les termes de la loi de Moïſe. Les Juifs gagnerent leur cauſe, & les Samaritains furent punis de mort ſelon la convention. Le même roi permit à Onias, de la race ſacerdotale, de bâtir en Egypte le temple d'Héliopolis, ſur le modéle de celui de Jéruſalem: entrepriſe qui fut condamnée par tout le conſeil des Juifs, & qui fut jugée contraire à la loi. Pendant les troubles de Syrie entre Démétrius *Nicanor*, fils de Démétrius *Soter*, & Alexandre *Balas*, qui ſe vantant d'être fils d'Antiochus *Epiphanes*, fut mis ſur le trône par ceux d'Antioche; les Juifs ſe fortifierent, & Jonathas ſe vit recherché des deux partis. Nicanor victorieux le traita de frere, & fut bientôt récompenſé; car dans une ſédition les Juifs accourus le tirerent d'entre les mains des rebelles. Jonathas fut comblé d'honneurs; mais quand Nicanor ſe crut aſſuré, il reprit le deſſein de ſes ancêtres, & les Juifs furent tourmentés comme auparavant. Les troubles de Syrie recommencerent. Diodore, ſurnommé *Tryphon*, éleva un fils de Balas, qu'il nomma *Antiochus*, & lui ſervit de tuteur pendant ſon bas-âge. L'orgueil de Démétrius ſouleva les peuples, & toute la Syrie fut en feu. Jonathas ſut profiter de la conjoncture, & renouvella l'alliance avec les Romains. Tout lui réuſſiſſoit, quand Tryphon (par un manquement de parole) le fit périr avec ſes enfans. Son frere Simon, le plus prudent & le plus heureux des Machabées, lui ſuccéda, & les Romains le favoriſerent, comme ils avoient fait ſes prédéceſſeurs. Tryphon ne fut pas moins infidéle à ſon pupille Antiochus, qu'il l'avoit été à Jonathas. Il fit mourir cet enfant par le moyen des médecins, ſous prétexte de le faire tailler de la pierre qu'il n'avoit pas, & ſe rendit maître d'une partie du royaume. Simon prit le parti de Démétrius Nicanor, roi légitime; & après avoir obtenu de lui la liberté de ſon pays, il la ſoutint par les armes contre le rebelle Tryphon. Les Syriens furent chaſſés de la citadelle qu'ils tenoient dans Jéruſalem, & enſuite de toutes les places de la Judée. Ainſi les Juifs affranchis du joug des Gentils, par la valeur de Simon, lui accorderent les droits royaux, à lui & à ſa famille; & Démétrius *Nicanor* conſentit à ce nouvel établiſſement.

Ce fut-là que commença le nouveau royaume du peuple de Dieu, & la principauté des Aſmonéens toujours jointe au ſouverain ſacerdoce, laquelle dura environ 130 ans. Ce qui arriva vers l'an du monde 3895, & 140 avant J. C. Démétrius *Nicanor* étant priſonnier des Parthes, chez qui il avoit porté la guerre, Antiochus *Sidetes*, ſon frere, regna en ſon abſence en Syrie. Il attaqua Tryphon. Simon ſe joignit à lui dans cette entrepriſe; & le tyran forcé dans toutes ſes places, finit ſa vie auſſi malheureuſement qu'il le méritoit. Antiochus, maître du royaume, oublia bientôt les ſervices que Simon lui avoit rendus dans cette guerre, & le fit périr. Pendant qu'il ramaſſoit contre lui toutes les forces de la Syrie, Jean Hircan, fils de Simon, ſuccéda à ſon pere dans le pontificat, & regna ſur le peuple. Il ſoutint le ſiége dans Jéruſalem avec beaucoup de valeur; & à l'occaſion de la guerre qu'Antiochus méditoit contre les Parthes, pour délivrer ſon frere captif, il obtint de ce prince des conditions ſupportables. Jean Hyrcan, qui l'avoit ſuivi dans cette expédition, y ſignala ſa valeur, & fit reſpecter la religion judaïque, lorſque l'armée s'arrêta pour lui donner le loiſir de célébrer le jour du repos. Bientôt après Antiochus périt; & Démétrius mis en liberté, revint en Syrie, où ſa femme Cléopatre entretint des diviſions, qui durerent même après ſa mort. Hyrcan ſut en profiter: il prit Sichem ſur les Samaritains, & renverſa de fond en comble le

temple de Garizim, 200 ans après qu'il avoit été bâti par Sanaballat. Sa ruine n'empêcha pas les Samaritains de continuer leur culte ſur cette montagne, & les deux peuples demeurerent irréconciliables. L'année ſuivante, toute l'Idumée unie par les victoires d'Hyrcan au royaume de Judée, reçut la loi de Moïſe avec la circonciſion. Les Romains continuerent leur protection à Hyrcan, & lui firent rendre les villes que les Syriens lui avoient ôtées. Il prit auſſi Samarie, & ne put convertir les Samaritains. Cinq ans après il mourut. La Judée demeura paiſible ſous la domination de ſes deux enfans Ariſtobule & Alexandre *Janneus*, qui regnerent l'un après l'autre, ſans être inquiétés par les rois de Syrie. Quelques années après, la diviſion ſe mit parmi les Aſmonéens, & ne laiſſa à Hyrcan II, fils d'Alexandre Janneus, qu'une ombre de puiſſance.

Depuis, Hérode *Iduméen*, appuyé de la faveur de Céſar, auquel il ſe dévoua entierement après la diſgrace d'Antoine, ſe maintint dans la poſſeſſion du royaume de Judée, que la foibleſſe du vieux Hyrcan avoit fait perdre entierement aux Aſmonéens. C'eſt ſous le regne du même Hérode que J. C. vint au monde. Les Juifs ne ſurent pas reconnoître cet avantage : au lieu de l'écouter, & de le ſuivre comme le véritable Meſſie & le réparateur du genre humain, ils lui donnerent la mort, & attirerent ſur eux des malheurs incroyables. S'étant révoltés contre les Romains, dont ils ne pouvoient ſouffrir la domination, ceux-ci pour les punir, les traiterent avec les dernieres rigueurs. Néron fut le premier qui leur fit la guerre ; Veſpaſien & Titus ſon fils, les défirent en pluſieurs combats ; & après la ruine déplorable de Jéruſalem en l'an 70 de J. C. les Juifs perdirent entierement leur liberté, & furent vendus comme des eſclaves, ſans avoir jamais pu ſe relever de cette derniere chute. Joſéphe, qui a fait le dénombrement de ceux qui moururent durant le ſiége de Jéruſalem, dit qu'il en périt 1100000, & qu'il y en eut 97000 qui furent faits priſonniers. Durant le regne de l'empereur Adrien, ils ſecouerent le joug de leur ſervitude, ſous la conduite d'un inſigne impoſteur, nommé *Barchochebas* ; mais cet effort ne ſervit qu'à rendre leurs chaînes plus peſantes. Depuis ils ſe ſont de même ſouvent empreſſés de recouvrer leur premiere liberté, ſans avoir pu en venir à bout ; & ils ont toujours été conſidérés comme de malheureux eſclaves, & le rebut des peuples chez qui ils ſe ſont retirés. Nous avons pluſieurs décrets des conciles, divers reſcrits des empereurs, & des ordonnances de nos rois contr'eux.

Ce qui est arrivé aux Juifs depuis la deſtruction du temple ſous Titus.

Dieu a viſiblement châtié les Juifs de leurs crimes en différentes occaſions ; car outre ce que nous avons dit de Pompée, de Titus, de Trajan & d'Adrien, Julien l'*Apoſtat*, au rapport de Sozoméne, *liv.* 5, *c.* 21, de l'hiſtoire eccléſiaſtique, pour choquer les Chrétiens, permit aux Juifs, & même les exhorta de rebâtir leur temple, leur promit ſa protection & toute ſorte de franchiſes ; mais comme une multitude innombrable ſe fut aſſemblée, & eut commencé à le rebâtir avec grande dépenſe, il ſurvint un grand tremblement de terre ; le ciel fit paroître ſon courroux par des éclairs & des foudres : l'ouvrage fut détruit, & ſes ruines en accablerent un grand nombre. Du temps de la deuxiéme croiſade, lorſque Louis VII, roi de France, dit *le Jeune*, paſſa la mer contre les infidéles, & occupa les ſaints lieux à la tête de 30000 hommes de cheval, & de grand nombre d'infanterie, l'an 1147, un certain moine nommé *Raoul*, ayant aſſemblé pluſieurs milliers d'hommes pour paſſer à la Terre-ſainte, prêcha qu'il falloit avant de partir ruer tous les Juifs, qui étoient plus ennemis de J. C. que tous les Mahométans. Le fameux abbé de Clairvaux, S. Bernard, eut beaucoup de peine à ſauver ces malheureux de la fureur du menu peuple, & à obliger ce moine de ſe retirer dans ſon couvent.

Environ 150 ans après, l'an 1308, ſous le régne de Philippe *le Bel*, roi de France, cette nation continua d'être l'exécration des Chrétiens ; & fut encore tourmentée, parcequ'elle exerçoit de cruelles exactions, & de pernicieuſes uſures contr'eux. Dans les croiſades on ſe jettoit ſur eux & on les accuſoit, dit Mézerai, ou d'avoir fait outrage aux ſaintes hoſties, ou d'avoir crucifié des enfans le vendredi ſaint, ou d'avoir maltraité l'image de N. S. & s'ils ſe tiroient des mains des juges, ils ne ſe ſauvoient pas de la fureur de la populace. Les princes mêmes, après s'être ſervis de ces maudits uſuriers dans leurs fermes, leur faiſoient rendre gorge & les chaſſoient ſouvent, afin de tirer de l'argent pour les rappeller. Cette année-là ils furent arrêtés par toute la France le 22 de juillet, bannis du royaume, & leurs biens confiſqués. Louis X, dit *le Hutin*, fils-aîné & ſucceſſeur du roi Philippe *le Bel*, les rétablit en ſon royaume, moyennant une très-grande ſomme d'argent. Sous le regne de Philippe *le Long*, frere & ſucceſſeur de Louis *Hutin*, une pareille manie ſaiſit les payſans & paſtouraux pour le recouvrement de la Terre-ſainte, comme du temps du roi S. Louis. Ce fut à l'inſtigation d'un moine défroqué & d'un prêtre chaſſé de ſa cure. Ils firent montre au Pré aux Clercs lez-Paris, paſſerent en Aquitaine, de-là en Languedoc, maſſacrerent par-tout les Juifs, & pillerent leurs magaſins. Le comte de Foix leur donna la chaſſe ſi vivement, qu'il les diſſipa tous. Ce fut l'an 1320 : mais l'année ſuivante le même roi Philippe *le Long* chaſſa les Juifs hors de ſon royaume, & en fit bruler quantité, accuſés d'avoir conſpiré avec les ladres, pour empoiſonner les puits & les fontaines, en y jettant des ſacs pleins d'herbes malfaiſantes, & autres mixtions peſtiférées. Autrefois en France, en Italie & à Rome même, on confiſquoit les biens des Juifs qui ſe convertiſſoient à la foi chrétienne. Le roi Charles VI les déchargea en France de cette confiſcation : elle s'étoit faite juſque-là pour deux raiſons. Premierement, pour éprouver la foi de ces nouveaux convertis, n'étant que trop ordinaire aux gens de cette nation, de feindre de ſe ſoumettre à l'évangile pour quelque intérêt temporel, ſans changer cependant de croyance & de cœur. En ſecond lieu, parceque, comme leurs biens venoient pour la plupart de l'exercice de l'uſure, la pureté de la morale chrétienne ſembloit exiger qu'ils en fiſſent une reſtitution générale, & c'eſt ce qui ſe faiſoit par la confiſcation. * Dom Mabillon, *veter. analect. tom. III.*

Loix et cérémonies des Juifs modernes.

Les Juifs diviſent aujourd'hui leurs loix & leurs cérémonies en trois ordres. Le premier comprend tous les préceptes de la loi écrite, qui ſont renfermés dans les cinq livres de Moïſe, appellés *le Pentateuque* ; le ſecond regarde la loi de bouche, qui ſont les traditions ramaſſées par les rabbins ou docteurs, & pluſieurs conſtitutions, qu'ils appellent *commandemens des ſages*, recueillies dans un livre qu'ils nomment *Talmud* ; le troiſiéme comprend les choſes que l'uſage a autoriſées en divers temps & en différens lieux : ce qu'ils appellent proprement *Coutumes*. La loi écrite par Moïſe & la loi de bouche des ſages ſont généralement reçues de tous les Juifs, quoique diſperſés dans toutes les parties du monde, hors les Samaritains, qui n'admettent point cette loi de bouche ; mais en ce qui regarde les coutumes, ils différent beaucoup les uns des autres, ſelon la diverſité des lieux où ils ſont habitués. Tout leur culte ne conſiſte plus qu'en prieres, qu'ils font dans leurs ſynagogues ; car ils n'ont plus de ſacrifices, depuis que leur temple de Jéruſalem

Digitized by Google

a été détruit. Leur créance contient ſept principaux articles de foi, qui ſont reçus de tous les Juifs. I. Que Dieu eſt un, incorporel & éternel. II. Qu'on ne doit adorer & ſervir que Dieu ſeul. III. Qu'il y a eu, & qu'il peut encore y avoir des prophétes. IV. Que Moïſe a été le plus grand prophéte qui ait jamais été inſpiré de Dieu; & que la loi qu'il a laiſſée, a été dictée de Dieu dans tous ſes préceptes. V. Que cette loi eſt immuable, & qu'on n'y peut rien ajouter, ni en rien retrancher. VI. Qu'il viendra un Meſſie qui ſera plus puiſſant que tous les rois de la terre. VII. Que Dieu reſſuſcitera les morts à la fin des temps, & qu'enſuite il fera un jugement univerſel. Il eſt défendu aux Juifs de manger du lapin, du liévre, du pourceau, du poiſſon ſans écaille, des oiſeaux de proie, & des reptiles ou animaux qui rampent à terre. Il y avoit autrefois pluſieurs ſectes ou héréſies parmi les Juifs, dont les principales étoient celles des Samaritains, des Eſſéens, des Sadducéens & des Phariſiens; à préſent les plus conſidérables ſont celles des Samaritains & des Caraïtes, dont il eſt parlé dans leurs articles.

En Turquie il y a deux ſortes de Juifs, ſavoir les naturels ou originaires du pays; & les étrangers, ainſi appellés, parceque leurs ancêtres ſont venus d'Eſpagne ou de Portugal. Les premiers portent le turban, comme les Chrétiens, mêlé de diverſes couleurs; de ſorte qu'on ne peut les reconnoître d'avec eux que par leurs ſouliers, qui ſont noirs ou violets, au lieu que ceux des Chrétiens ſont rouges ou jaunes. Les Juifs étrangers portent une coëffure ridicule, ſemblable à la forme d'un chapeau eſpagnol, ſans aucuns rebords. Ceux-ci ne conviennent pas avec les autres en certains articles de leur religion, & ont leurs ſépultures ſéparées. Les uns & les autres ſe trouvent en grand nombre dans la plupart des villes de l'empire du grand ſeigneur, particuliérement dans les lieux de commerce, comme à Smyrne, à Alep, au grand Caire, à Theſſalonique, &c. Leurs emplois ordinaires ſont d'être banquiers, de prêter à uſure, de ſervir dans les douanes, d'être fripiers, droguiſtes, médecins & truchemens. Ils ſavent dire en détail tout ce qu'il y a de marchandiſes dans une ville, la qualité & le prix. Les autres nations orientales, comme les Grecs, les Arméniens, &c. n'ont pas ce talent ni cette adreſſe: ce qui oblige les négocians de ſe ſervir des Juifs, quelle que ſoit l'averſion qu'on leur porte. Il y a certains lieux dans la Turquie, où les habitans ne les veulent point ſouffrir, quelque permiſſion qu'ils aient du grand ſeigneur d'habiter dans toute l'étendue de ſes états. On dit qu'ils y ſont en horreur, à cauſe des cruautés inouies qu'ils y ont exercées contre leurs débiteurs & leurs eſclaves. Les Turcs & les Chrétiens orientaux aſſurent communément que ces malheureux font mourir tous les ans au jour du vendredi ſaint un eſclave Chrétien, en haine de notre religion; mais qu'ils ſe cachent, de crainte d'être ſurpris, parcequ'ils ont été pluſieurs fois châtiés exemplairement par la juſtice, pour avoir commis une action ſi déteſtable. Il y a des Juifs Caraïtes, qui s'attachent à la lettre de l'écriture, & qui ne font pas grande eſtime du Talmud. Les autres Juifs, dont la plupart ſont Rabbiniſtes, ſuivent les traditions de ce recueil, & diſent beaucoup de mal des premiers; mais les uns & les autres nient également que le Meſſie ſoit venu. * Michel Févre, *théâtre de Turquie.* Simon, *hiſt. crit. du vieux teſtam.*

Il y avoit un grand nombre de Juifs dans l'Arabie, avant que Mahomet y prêchât une nouvelle doctrine; & ils étoient auſſi répandus dans toute la Perſe, où ils ſuſciterent pluſieurs perſécutions contre les Chrétiens. Lorſque les Arabes furent maîtres de ce pays, ils y devinrent plus puiſſans, & s'établirent à Bagdad, où les uns cultivant les ſciences, d'autres s'attachant au commerce, & pluſieurs entrant dans les finances comme douaniers & receveurs, ils vinrent à ſe faire conſidérer juſqu'au point d'obtenir un chef de police & de diſcipline, dont l'autorité étoit à peu près la même que celle des patriarches des Chrétiens. Les Arabes ont appellé ce chef *Rasjalout*, c'eſt-à-dire, *Prince des exilés.* Il y avoit auſſi des Juifs dans l'iſle de Ceylan & juſque dans la Chine, dans le IXe ſiécle. Le nombre de ceux-ci diminue tous les jours, parcequ'ils ſéparent de leur communion ceux qui s'appliquent aux études chinoiſes, néceſſaires pour obtenir les dégrés, étant perſuadés que les cérémonies pratiquées parmi les lettrés, ne ſont pas exemptes d'idolâtrie: en quoi ils penſent de même que les Mahométans. Ces Juifs d'orient paroiſſent deſcendre de ceux qui furent diſperſés par Salmanaſar; mais il eſt certain qu'ils ont eu beaucoup de communication avec les Juifs plus récens, puiſque ceux de la Chine connoiſſent les hiſtoires d'Eſther & de Judith; & que les livres traduits en langue perſanne ſont conformes en des endroits eſſentiels à ceux qui ont été revus par les Maſſorétes, & que par exemple le verſet 14 du pſeaume 144 ou 145, qui eſt abécedaire, y manque, quoiqu'on ne puiſſe douter qu'il n'ait été anciennement dans le texte hébreu, de même que dans la vulgate, les Septante, & la verſion ſyriaque; n'y ayant aucune raiſon qui puiſſe perſuader, que dans un pſeaume, dont les verſets ſont diſpoſés ſelon l'ordre des lettres de l'alphabet, on en ait omis un. * Renaudot, *relat. des Ind. & de la Chine.*

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GOUVERNEURS & juges des Juifs.

Ans du Monde	*Avant J. C.*		*Durée*
2544	1491	Moïſe,	40 ans.
2584	1451	Joſué,	17
		Anarchie, & enſuite I. Servitude de huit ans, ſous Cushan, roi de Meſopotamie.	
2630	1405	Othoniel,	40
		II. Servitude de 18 ans, ſous Eglon, roi des Moabites.	
2679	1325	Aod,	40
		III. Servitude de vingt-neuf ans ſous Jabin, roi de Chanaan.	
2710	1285	Débora & Barach.	33
		IV. Servitude de ſept ans, ſous les Madianites.	
2790	1245	Gédéon	9
2799	1236	Abimélech,	3
2802	1233	Tolah,	23
2826	1209	Jaïr,	22
		V. Servitude de dix-huit ans, ſous les Philiſtins & les Ammonites: elle commence en la cinquiéme année de Jair.	
2847	1188	Jephté,	7
2854	1181	Abéſan *ou* Ibiſan,	7
2861	1174	Ajalon *ou* Elon,	16
2871	1164	Abdon,	8
2879	1156	Héli.	40
		VI. Servitude de quarante ans, ſous les Philiſtins. Samſon vengea à diverſes fois les Iſraélites.	
2919	1116	Samuel,	22

SUITE DES ROIS DES JUIFS.

Ans du Monde	*Avant J. C.*		*Durée*
2940	1095	Saül,	40 ans.
2980	1055	David,	42
3021	1014	Salomon,	40
		Le royaume eſt diviſé.	

Rois

ROIS DE JUDA.

Ans du Monde	Avant J. C.		Durée.
3060	975	Roboam,	17 ans.
3077	958	Abiam,	3
3080	955	Asa,	41
3121	914	Josaphat,	25
3146	889	Joram,	4
3150	885	Ochosias,	1
3151	884	Athalie,	6
3157	878	Joas,	40
3196	839	Amasias,	29
3225	810	Ozias,	52
3277	758	Joathan,	16
3293	742	Achaz,	16
3309	726	Ezéchias,	28
3337	698	Manassés,	55
3392	643	Amon,	2
3394	641	Josias,	13
3425	610	Joachas,	3 mois.
3425	610	Joachim,	11
3436	599	Jéchonias,	3 m. 10 jo.
3436	599	Sédécias,	11
3447	588	*Nabuchodonosor détruit le royaume de Juda, ruine le temple, & emmene le peuple en captivité.*	

ROIS D'ISRAEL.

3060	975	Jéroboam,	21
3081	954	Nadab,	1 quel. mois.
3082	953	Baasa,	24
3105	930	Ela,	1 quel. mois.
3106	929	Zamri,	1 ou 2 mois.
3106	929	Amri,	12
3117	918	Achab,	21
3138	897	Ochosias,	1 quel. mois.
3139	896	Joram,	12
3151	884	Jéhu,	28
3179	856	Joachas,	17
3196	839	Joas, près de	14
3209	826	Jéroboam II,	41
		Après la mort de Jéroboam II, il y eut en Israël une anarchie de onze ans & demie.	
3262	773	Zacharie,	6 mois.
3262	773	Sellum,	1 mois.
3262	773	Manahem,	10
3274	761	Phacias *ou* Pékaias,	2
3276	759	Phacée *ou* Pékah,	20
3296	739	Osée,	18
3314	721	*Salmanasar, roi d'Assyrie, s'empare de la ville de Samarie, & détruit le royaume d'Israël, qui avoit duré 254 ans, depuis la division des deux royaumes.*	

PONTIFES DES JUIFS.

2545	1490	Aaron,	38
2583	1452	Eléazar.	
		Phinées.	
		Abisue.	
		Bocci.	
		Ozi.	
		Zatarias.	
		Mérajot.	
		Amarias.	
2878	1157	Héli.	
2919	1116	Achitob.	
		Achiélech *ou* Achias.	
2974	1061	Abiathar.	
3021	1014	Sadoc.	
3060	975	Achimaas.	
3077	958	Azarias.	
3121	914	Joannam.	
3146	889	Isus.	
3150	885	Axioramus.	
3151	884	Phideas.	
3153	882	Joïadas.	
3185	850	Zacharie.	
3197	838	Joannam II.	
3225	810	Azarias II.	
3273	762	Amarias.	
3290	745	Achitob II.	
3305	730	Sadoc II.	
3314	721	Sellum.	
3335	700	Elcias. *Sobnas* intrus.	
3338	697	Eliacim.	
3393	642	Azarias III.	
		Sararias *ou* Sareas.	
3448	587	Josédech.	
3499	536	Jesus *ou* Josué.	
3533	502	Joacim.	
3574	461	Eliasib.	
3594	441	Joïadas II.	
3648	397	Jonatham.	
3685	350	Jeddoa *ou* Jaddus.	
3711	324	Onias.	
3735	300	Siznon.	
3748	287	Eléazar II.	
3770	265	Manasses.	
3793	242	Onias II.	
3801	233	Simon II.	
		Onias III.	
3859	176	Jason.	
3861	173	Ménélaüs, *& ensuite* Lysimachus.	
3867	168	Mathathias.	
3868	167	Judas.	
3874	161	Jonathas.	
3892	143	Simon.	
3900	135	Jean Hi.	

PONTIFES ET ROIS.

3931	104	Aristobule I.	
3957	78	Alexandre Jannée.	
3968	67	Hyrcan II.	
3972	63	Aristobule II.	
3995	40	Hyrcan III.	
		Antigone.	
		Hérode Iduméen s'empare du royaume, qui est divisé après sa mort.	

PONTIFES.

3998	37	Ananel.	
4001	34	Aristobule.	
4004	31	Ananel, rétabli.	
4005	30	Jesus, fils de Phabet.	
4011	24	Simon, fils de Boëthus.	
Depuis J. C.			
4035	1	Mathias.	
4036	2	Joazar.	
4037	3	Eléazar, fils de Boëthus.	
4038	4	Jesus.	
4039	5	Joazar, rétabli.	
4040	6	Ananus.	
4050	16	Ismaël.	
4051	17	Eléazar, fils d'Ananus.	
4052	18	Simon, fils de Camithus.	
4053	19	Joseph Caïphas.	
4071	37	Jonathas, fils d'Ananus.	
4074	40	Simon Canthara.	
4077	43	Mathias, fils d'Ananus.	
4078	44	Elionée.	
4079	45	Simon Canthara, rétabli.	
4081	47	Joseph, fils de Canée.	
4082	48	Ananias, fils d'Ananus.	
4083	49	Ananias, fils de Nébédée.	
4090	56	Ismaël II.	

Digitized by Google

Ans du Monde	*Après J. C*	
4092	58	Joseph, fils de Canée, rétabli.
4095	61	Ananus, fils d'Ananus.
4096	62	Jesus, fils de Damnée.
4098	64	Jesus, fils de Gamaliel.
5000	66	Mathias, fils de Théophile.
5001	67	Phannase.

Jérusalem est prise, & le temple ruiné par Titus.

* *Consultez* l'écriture-sainte. Joséphe. Eusebe, *in chron. & hist. eccles.* Sulpice. Sévere. Guillaume de Tyr. Le recueil intitulé, *Gesta Dei per Francos.* Torniel. Salian. Baronius. Sponde, &c. Cappel, *chron. sacrée.* Alfonse des Vignoles, *chronologie de l'histoire sainte & des histoires etrangeres qui la concernent, depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la captivité de Babylone.* Bochart de Caën & Jean Buxtorf le fils, qui ont écrit du pays & de la religion des Juifs. On peut encore consulter la *Géographie sacrée & historique de l'ancien & du nouveau testament*, &c. par M. Sérieux, 2 vol. *in*-12.

JUDÉE PROPRE, ou le royaume de Juda. C'étoit la partie de la Judée, qui resta aux successeurs de David, depuis le schisme de Jéroboam, jusqu'à la captivité de Babylone. Il avoit au midi l'Idumée, & par tout ailleurs il étoit borné par le royaume d'Israël. Il comprenoit les tribus de Juda & de Benjamin, & la ville de Jérusalem en étoit la capitale. * Baudrand.

JUDENBOURG, petite ville d'Allemagne dans la haute Stirie, sur le Muer, environ à trois lieues de Seckaw, vers le midi. Quelques géographes la prennent pour la ville du Norique, nommée *Sabatinca*, laquelle d'autres placent à *Sunebendkirch*, village près du Muer, à deux lieues de Muraw, du côté du midi. * Baudrand.

JUDEX (Matthieu) l'un des principaux écrivains des centuries de Magdebourg, naquit à Tippolswalde dans la Misnie, le 21 de septembre 1528. Il fit paroître une grande inclination pour les lettres, c'est pourquoi son pere lui permit d'aller étudier à Dresde. Il ne s'y arrêta pas long-temps. Il aima mieux faire ses études dans le collége de Wittemberg, puis dans celui de Magdebourg. Il étoit en mauvais état lorsqu'il arriva dans cette derniere ville, tout couvert de gale & sans argent. Pour vivre, il alla demandant en chantant de porte en porte : mais enfin, après qu'on eut connu qu'il étoit de bonne espérance, on lui procura une place de précepteur chez un avocat, qui l'envoya avec son fils à Wittemberg l'an 1546. Il y reçut le dégré de maître-ès-arts au mois d'octobre 1549. Après quoi il retourna à Magdebourg, & y régenta sa seconde classe quelques années, puis il y fut ministre de l'église de S. Ulric jusqu'à l'année 1559. Il ne quitta cet emploi que pour aller exercer la profession en théologie dans l'académie d'Iéne. Il exerça cette profession dix-huit mois. On la lui ôta par ordre de Jean-Frédéric, duc de Saxe, au commencement d'octobre 1561. Il s'arrêta encore six mois à Iéne, puis ayant passé à peu près autant de temps à Magdebourg, il se retira à Wismar. Il mourut le 15 mai 1564, à Rostock, où il étoit allé quelques jours auparavant, afin d'assister à la promotion des écoliers. C'étoit un homme de probité, laborieux & savant. Il a composé beaucoup de livres, dont on peut voir le catalogue dans le dictionaire de M. Bayle. Il eut bien des chagrins à essuyer pendant le cours de son ministere. * Bayle, *dict. crit.*

JUDIA, ville capitale du royaume de Siam, *voyez* SIAM.

JUDICELLO, anciennement *Amenanus*, *Amenes*, *Amasenus*, petite riviere de la vallé de Démona en Sicile, prend sa source au pied du mond Gibel, baigne les ruines de Catania, & se décharge dans le golfe de ce nom. * Baudrand.

JUDITH, sainte veuve Juive, de la tribu de Siméon, étoit belle, fort riche & fort jeune lorsque Manassès son mari mourut. Elle passoit les années de son veuvage dans la retraite, dans le jeûne & dans le cilice, & demeuroit à Béthulie. Cette ville fut assiégée par Holofernes, général de Nabuchodonosor, roi des Assyriens, qui considérant les dehors de la ville, & voyant qu'elle n'avoit de l'eau que par un aqueduc, le fit couper, afin d'obliger par la soif les habitans à venir se rendre. Ils étoient dans le dessein de le faire, lorsque Judith inspirée de Dieu, prit ses plus beaux habits, & ajoutant à sa beauté naturelle de nouveaux ornemens, sortit de la ville, & se retira dans le camp d'Holofernes. Ce général ravi de sa beauté, la reçut avec joie, & commanda à tous ses gens de la laisser sortir quand elle voudroit faire ses prieres. Sa passion augmentant toujours, il voulut qu'elle vînt souper avec lui, & qu'on les laissât seuls. Judith ne s'y opposa point; & le général croyant lui faire grand honneur, s'enivra devant elle, & se fit mettre dans son lit. La sainte veuve prit le sabre d'Holofernes & lui coupa la tête. Ensuite elle sortit avec sa servante, & vint à Béthulie, où elle anonça la victoire que Dieu faisoit remporter à son peuple. Dès que le jour fut venu, & que l'armée d'Holofernes eût su ce qui s'étoit passé, elle fut saisie d'une peur extrême, & les Juifs qui sortirent en même temps de la ville, poursuivirent vivement les Assyriens; & après en avoir tué un grand nombre, partagerent leurs dépouilles. Ils honorerent cette victoire par une réjouissance publique, qui dura trois mois, & la consacrerent par une fête solemnelle. Judith vécut depuis jusqu'à l'âge de 105 ans, & pendant tout le temps de sa vie le peuple Juif jouit de la paix. * *Judith*, 1, 2, 3 *& seq.*

La différence des opinions entre les auteurs est très-grande sur le temps auquel arriva l'histoire de Judith. Bellarmin, Pétau, Salian, & divers autres, la placent sous le regne de Manassès & de Mérodach, qu'ils prennent pour Nabuchodonosor, roi d'Assyrie. Torniel l'a reculée de plus de deux cens ans après, sous Xercès, roi de Perse, après la captivité de Babylone. Les paroles d'Achior, qu'Holofernes interroge sur la nation des Juifs semblent favoriser cette seconde opinion, qui a été tenue par plusieurs peres, saint Augustin, Sulpice Sévére, Béde, Comestor, &c. Quelques-uns croient que l'auteur du livre de Judith est Eliachim, ou Joachim, grand-prêtre des Juifs, dont il est parlé dans ce livre. D'autres disent que c'est Josué, fils de Josédech, compagnon de Zorobabel; & quelques-uns soutiennent qu'il n'a été écrit que du temps d'Antiochus *Epiphanes*, avant la domination des Asmonéens. Il est écrit en langue chaldaïque, & c'est ce qui a fait conjecturer à M. Huet, qu'il avoit été écrit pendant la captivité de Babylone. Nous n'avons plus l'original de ce livre, mais seulement une version latine faite par S. Jérôme sur le chaldaïque, & une version grecque un peudifférente. * Le concile de Nicée, cité par S. Jérôme, *præf. in Jud.* III concile de Carthage, *c.* 74. Concile de Trente, *sess.* 4. Le pape Gélase I, *decr. de script.* Innocent I, *epist. ad Exurp.* S. Augustin, *lib.* 2, *de doct. Christ. c.* 28; *& lib.* 18, *de civit. c.* 26. Isidore, *liv.* 6, *orig. chap.* 1. Cassiodore, *lib.* 3 *div. lect.* Rabanus, *lib.* 2, *de inst. Clerc. &c.* Eusebe, *in chron.* Bede, *lib. de sex. stat.* Comestor, *in hist. Schol.* Torniel, *A. M.* 3353, 3572. Bellarmin, *lib.* 1, *de verbo Dei*, *cap.* 14, *& de script. eccl.* Pétau, *lib.* 12, *c.* 26, *doct. temp.* Salian, *A. M.* 3340 *&* 3344. Riccioli. Pérérius. Tirinus. Gretser. Sérarius. Sponde, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. La vérité de l'histoire de Judith par* le P. dom Montfaucon.

JUDITH, fille de *Welfe*, Guelfe ou Welpon,

Digitized by Google

comte de Révensberg ou Altorf, en Baviere, fut la ſeconde femme de *Louis I* de ce nom, roi de France & empereur. Ce prince l'épouſa à Francfort l'an 819, après avoir eu des enfans d'*Ermengarde*. L'humeur de cette jeune femme galante & ambitieuſe ne leur plut pas; ils coururent aux armes, & Judith fut miſe dans le monaſtere de Notre-Dame de Laon, où on la contraignit de prendre l'habit de religieuſe en 830. Enſuite on l'enferma dans un monaſtere à Poitiers; mais l'année ſuivante on la rendit à ſon mari. En 833, on l'emmena à Tortone en Italie, & elle fut rendue à ce roi, dont elle eut Charles *le Chauve*. Quelques auteurs parlent de ſes amours avec Bernard, comte de Barcelone, qu'elle avança conſidérablement. Elle mourut à Tours le 19 avril 843.* Aimoin, *l.* 5. Fauchet. Mézerai, *hiſt. de France, tom. I.* Le P. Anſelme.

JUDITH, fille de CHARLES *le Chauve*, épouſa *Etélulfe* ou *Ecelréde*, roi d'Angleterre. Après la mort de ce prince elle revint en France, & fut enlevée par *Baudouin*, ſurnommé *Bras de fer*, comte, ou, ſelon d'autres, grand foreſtier de Flandre, en 862. Le roi fit condamner ce téméraire, & le pourſuivit les armes à la main; mais comme il n'avoit agi que du conſentement de Judith & de ſon frere Louis *le Bégue*, Charles, à la priere du pape Nicolas I, conſentit qu'ils fuſſent mariés à Auxerre: ce qui ſe fit en 863. On croit qu'il créa pour lors Baudouin, comte de Flandre. * Sainte-Marthe, *généalogie de France*. Le P. Anſelme. Du Chêne, *hiſtoire d'Angleterre, &c.*

JUDOIGNE, que les Flamans nomment *Geldenaken*, petite ville avec un vieux château, dans le Brabant au quartier de Louvain, ſur la petite riviere de Géte, à deux lieues au-deſſus de Tillemont, & à cinq de Louvain du côté du midi. * Baudrand.

IVELINE (la Forêt) c'étoit autrefois une forêt de France dans la Beauce, à l'orient de Chartres, près du bourg de Saint-Arnoul. Mais elle eſt aujourd'hui preſque toute défrichée. * Baudrand.

IVELLUS ou JEWEL (Jean) un des plus célébres théologiens Anglois du XVIe ſiécle. Ivellus né à Buden dans le comté de Devon en 1522, commença ſes études au collége de Merton à Oxford, où il entra enſuite en qualité de membre du collége de Chriſt en 1539. En 1544, il prit le dégré de maître-ès-arts, & enſuite celui de bachelier en théologie; & en 1557 il fut nommé à l'évêché de Salisbury. Il mourut le 23 de ſeptembre 1571. On l'enterra dans ſa cathédrale. Il étoit habile théologien, & très-zélé pour la prétendue réforme: ce qui fut cauſe que ſous le regne de Marie il fut obligé de quitter l'Angleterre. Il ſe retira alors à Zuric où il fortifia ſes préjugés par les liaiſons étroites qu'il contracta avec Bullinger, Gualther, Simler, Lavater, Wolf, Geſner & quelques-autres avec qui il entretint depuis commerce de lettres. Entre ſes ouvrages on connoît: *Exhortationes ad Oxonienſes: Epiſtola cur Anglia epiſcopi ad concilium Tridentinum venire recuſent: Apologia eccleſ. Anglicanæ.* Ce dernier ouvrage a été traduit en grec & en pluſieurs autres langues. Il a fait en anglois un commentaire ſur l'épître de S. Paul aux Theſſaloniciens; & des ſermons, &c. L'évêque Burnet a inſéré pluſieurs de ſes lettres dans le troiſiéme tome de ſon hiſtoire de la réformation d'Angleterre. Laurent Humphred a écrit ſa vie dans un traité exprès. Tous les ouvrages d'Ivellus ont été recueillis & imprimés en 1585.

JUENCHEU, ville de la Chine, qui eſt la onziéme de la province de Kianſi, & a trois villes ſous ſa juriſdiction. * Baudrand.

JUENIN (Gaſpard) théologien célébre de notre temps, étoit né à Varembon en Breſſe, diocèſe de Lyon, l'an 1650. Il entra jeune dans l'Oratoire où il a paſſé avec diſtinction la plus grande partie de ſa vie, & où il eſt mort, à Paris, le 16 de décembre 1713. Il a été long-temps profeſſeur de théologie dans pluſieurs maiſons de ſa congrégation, & en particulier dans le ſéminaire de ſaint Magloire à Paris; & c'eſt à cet exercice où il a formé un grand nombre de diſciples, que l'on doit tous ſes ouvrages, c'eſt-à-dire, celui où il traite amplement de tous les ſacremens de l'égliſe, avec des diſſertations ſur les cenſures, ſur l'irrégularité & ſur les indulgences, en deux volumes *in-fol.* en latin 1696, & réimprimé en 1705; & ſes inſtitutions théologiques, auſſi en latin, imprimées d'abord en quatre volumes *in-12*, à Lyon en 1696, réimprimées depuis en 1700, à Paris, en ſept volumes *in-12*; & depuis en 1704, à Lyon, & encore à Veniſe. L'auteur a tiré en partie du grand ouvrage ſur les ſacremens, trois volumes *in-12*, qui ont été imprimés pluſieurs fois en françois, ſans nom d'auteur, ſous le titre de *Théorie pratique des ſacremens*. Ces trois volumes devoient être ſuivis d'environ neuf autres, toujours ſur les ſacremens, que l'auteur avoit laiſſés manuſcrits. Les inſtitutions théologiques ont été enſeignées librement, & même par l'autorité des évêques dans pluſieurs ſéminaires de France: mais en 1705, Paul Godet des Marais, évêque de Chartres, ayant défendu que cette théologie fût enſeignée dans ſon diocèſe, feu M. le cardinal de Noailles, par un mandement du 12 de juin de l'année 1706, en condamna auſſi l'édition de Paris de 1700, & défendit pareillement de l'enſeigner juſqu'à ce qu'elle eût été corrigée. L'auteur, mandé par cette éminence, parut, expliqua ſes ſentimens, & en donna une déclaration qui ſatisfit M. de Noailles, & que ce prélat joignit à ſon mandement qui a été imprimé. Cette éminence convient dans ce mandement, que ces inſtitutions théologiques *avoient été approuvées par des docteurs également éclairés & zélés pour la bonne doctrine, & enſeignées dans quelques-uns des ſéminaires de ſon diocèſe, & dans quelques autres ſéminaires par ordre des évêques.* Ce ſont les propres termes du mandement. Le 16 d'avril 1710, le cardinal de Biſſi donna auſſi, contre la théologie du P. Juenin, un mandement qui a donné lieu à pluſieurs écrits. Le P. Juenin fut un de ceux qui répondit à cette éminence. Il avoit auſſi écrit contre le mandement de l'évêque de Chartres: ces deux défenſes apologétiques ont été imprimées *in-12* ſans nom d'auteur. Le P. Juenin a donné encore une théologie abrégée par demandes & par réponſes, à l'uſage de ceux qui vont être examinés pour entrer dans les ſaints ordres. * *Mémoires du temps.* Du Pin, *bibliothéque des aut. eccléſ. du XVII ſiécle, partie VII, p. 94 & ſeq.*

IVETEAUX (Nicolas Vauquelin, ſeigneur des) *cherchez* VAUQUELIN.

IVETOT, ſeigneurie du pays de Caux en Normandie, *cherchez* YVETOT.

IVETTE ou JUHORA, *cherchez* JUGORA.

JUGATIN, c'eſt le dieu qui préſide dans les mariages à la conjonction du mari & de la femme.

JUGEMENT, entendement ou intelligence, en latin *Mens*, étoit une divinité que les Romains adoroient, & à laquelle ils adreſſoient des vœux pour demander la juſteſſe d'eſprit. Ils lui avoient conſacré un temple au capitole. Les Grecs l'appelloient Νοῦς, & Platon a cru que cette déeſſe n'étoit autre choſe que l'ame du monde; c'eſt-à-dire, un eſprit univerſel, répandu dans tout l'univers, qui agit diverſement, ſelon la diverſité des corps ſur leſquels il exerce ſon action. * Tite-Live, *l.* 22, *c.* 9. Ciceron. Varron. Ovid, *in faſtis.*

JUGES, nom que l'on donne à ceux qui gouvernerent le peuple Juif après Moïſe, & avant l'établiſſement des rois. Ils ſont appellés en hébreu *Sophetim* au pluriel, & *Sophet* au ſingulier. Les Carthaginois donnerent auſſi à leurs juges le nom de *Suffétes*, comme les Latins & les Grecs écrivent ce nom qu'ils donnoient à leur magiſtrat, imitant les Tyriens leurs fondateurs, qui eurent pendant quelque temps des

Digitized by Google

juges pour leurs ſouverains. Joſéphe donne le nom de *prophetes* à ces juges, ſoit parceque quelques-uns d'eux eurent le don de prophétie, comme Joſué & Samuel, ou parcequ'ils étoient revêtus de quelque qualité approchante de celle-là, qui leur faiſoit faire les grandes choſes dont l'écriture parle. On voit dans deux endroits de la bible, *jug. c. 9 & 18*, que ces juges ſont appellés *rois*, mais improprement. Ils n'avoient pas droit de juger, ſans le ſanhédrin, comme prétend Grotius *ſur le chap. 5 de S. Matthieu*; & ce ſénat connoiſſoit de toutes les grandes affaires, les juges n'étant, à proprement parler, que les chefs de la république, qui avoient le commandement des armées. Tertullien n'a pas aſſez bien exprimé la force du mot hébreu *Sophétim*, lorſque citant le livre des juges, il l'appelle le *livre des cenſeurs*; car ils n'étoient pas ce qu'étoient les cenſeurs romains, mais à peu près ce qu'étoient les ſuffétes de Carthage, & les archontes perpétuels d'Athènes. Au reſte, les Tyriens & les Carthaginois n'ont pas été les ſeuls qui aient imité les Hébreux, en donnant le titre de juges à leurs ſouverains. Les Goths avoient des juges dans le IVe ſiécle: & Athanaric, qui commença de les gouverner vers l'an 369, ne voulut point prendre le titre de *roi*, mais celui de *juge*: parcequ'au rapport de Thémiſtius, il regardoit le nom de *roi* comme un titre d'autorité & de puiſſance; & celui de *juge*, comme une marque de prudence & de ſageſſe. Pour ce qui regarde la ſuite chronologique des juges du peuple Juif, *voyez* JUDÉE.

Ces juges différoient des rois, 1. en ce qu'ils n'étoient point établis, ni par ſucceſſion, ni par élection, mais ſuſcités extraordinairement, & reconnus par un conſentement tacite du peuple; 2. en ce qu'ils refuſoient de prendre le titre & la qualité de *roi*; 3. en ce qu'ils n'exigeoient aucun tribut du peuple; 4. dans leur maniere de vivre éloignée du faſte & de la pompe royale; 5. en ce qu'ils ne pouvoient faire aucunes nouvelles loix, mais ſeulement gouverner le peuple, ſuivant celles qui étoient établies; 6. en ce que l'obéiſſance que le peuple leur rendoit, étoit volontaire & ſans contrainte. Ils étoient au plus comme les conſuls & les ſouverains magiſtrats des villes libres. * Ferrand, *réflexions ſur la religion chrétienne.* Du Pin, *diſſertation préliminaire ſur la Bible.*

JUGES. On donne ce titre à un des livres de l'ancien teſtament, dont on ne connoît pas préciſément l'auteur. Quelques-uns l'attribuent à Samuël, avec les docteurs Talmudiſtes; quelques autres à Ezéchias; d'autres à Eſdras. Enfin il y en a qui croient que chaque juge écrivit ſes mémoires, qui ont été recueillis par Samuël ou par Eſdras. Il y a apparence qu'il a été compoſé ſous le regne de Saül, puiſqu'il parle des Jébuſéens de Jéruſalem, qui furent exterminés ſous le regne de David. Quoi qu'il en ſoit, ce livre eſt très-ancien, & quand il n'auroit été mis dans l'état où il eſt, que par Eſdras, on ne pouroit douter raiſonnablement de ſon autorité. Le livre des juges contient l'hiſtoire de tout ce qui eſt arrivé aux Iſraélites, depuis la mort de Joſué juſqu'à celle de Samſon. Les chronologiſtes ne conviennent pas du nombre des années, à cauſe des manieres différentes de compter les années de ſervitude du peuple. Les uns réduiſent cette hiſtoire à trois cens ans, les autres la font monter à beaucoup plus; mais ſuivant la maniere de compter la plus naturelle, elle eſt de quatre cens & quelques années. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccléſ. & diſſert. prélim. ſur la Bible.*

☞ JUGE D'ARMES de la nobleſſe de France: charge unique dans le royaume, dont la fonction principale eſt de certifier au roi par écrit la nobleſſe de ſes ſujets. La nobleſſe eſt le ſecond corps de l'état. Elle en a toujours été, elle en eſt encore, & elle en ſera à jamais un des plus fermes ſoutiens. Les députés de la nobleſſe d'un des principaux bailliages de France diſoient au feu roi en 1651: *Sire, les plus ſages politiques tiennent pour choſe conſtante, que parmi les François la conſervation de la royauté dépend du maintien de la nobleſſe.* C'étoit autrefois le roi d'armes de France que ce ſoin regardoit. Le ſavant du Cange, dans ſon *Gloſſaire* de la baſſe latinité, nouvelle édition, *tom. III, pag.* 1094, rapporte le texte d'un ancien auteur, dont l'ouvrage a pour titre: *Comment le roi d'armes des François fut premierement créé, & la façon de ſon noble couronnement, les ſermens qu'il doit faire, ſes droits auſſi, & tout ce qu'il eſt tenu de faire.* On lit entr'autres choſes dans cet ancien manuſcrit, qui eſt très-curieux, que le roi d'armes de France devoit être un *noble, ſage & vaillant chevalier*; qu'il avoit ſous lui d'autres rois d'armes provinciaux, des maréchaux, des hérauts & des pourſuivans d'armes, qui lui étoient ſubordonnés; & qu'une de ſes principales fonctions, c'étoit d'*avoir par eſcript la congnoiſſance de tous les nobles, tant princes que ſeigneurs & autres, pour lors vivans, & de leurs noms, ſurnoms, blaſons, timbres & nobles fiefs*, AFIN QUE LE ROI SOIT SOUVENT INFORMÉ DE LA NOBLESSE DE SON ROYAUME. Les rois d'armes de France ſe ſoutinrent pendant pluſieurs ſiécles ſur un ton de dignité. Depuis, leur ignorance les dégrada. Leur charge perdit alors tout ſon luſtre. Ils ceſſerent d'être les juges de la nobleſſe; & leurs fonctions furent réduites à ce qu'on leur voit faire encore aujourd'hui dans certaines cérémonies publiques. Cependant, les abus ne faiſant qu'augmenter de plus en plus, la nobleſſe, aſſemblée aux états généraux tenus à Paris en 1614, ſupplia le roi Louis XIII: « Pour empêcher l'uſurpation des armoiries » que font ordinairement les nouveaux ennoblis, au » préjudice de l'honneur & du rang des anciennes » familles, d'établir *un Juge d'armes, lequel dreſſeroit* » *des regiſtres univerſels des familles nobles de tout le* » *royaume*, où il employeroit les noms & armes des » familles, par l'aide des gentilshommes de chacun » bailliage, qui ſeroient tenus fournir au bailli ou au » ſénéchal les armes blazonnées de leurs maiſons, » pour être renvoyées audit Juge d'armes dans le » temps qui leur ſeroit préfix, auquel Juge d'armes » les nouveaux ennoblis ſeroient dreſſer leurs armoi- » ries & coucher dans ſon régiſtre, avant de pouvoir » paſſer à la vérification de leurs lettres. » Louis XIII eut égard à cette juſte requête de la nobleſſe de ſon royaume, & créa en titre d'office par édit du mois de juin 1615 « *un Juge d'armes, pour en être ores & à* » *l'advenir pourvu* UN GENTILHOMME D'ANCIENNE RACE, » *expert & bien connoiſſant au faict des armes & des* » *blazons*, LEQUEL SEROIT ORDINAIREMENT A LA SUI- » TE DE SA MAJESTÉ; avec plein pouvoir, autorité & » mandement ſpécial de juger au rapport des hérauts » d'armes, leſquels y auront leur voix délibérative, » des blaſons, fauſſetés & meſſéances des armoiries » de ceux qui en peuvent & doivent porter, ſimples » timbres, parties diverſes, briſées, chargées, écar- » telées, retranchées, avec cimiers, ſupports, cer- » cles, chapeaux, couronnes, mantelets & pavillons » d'armes; enſemble de connoiſtre des différends qui » pour raiſon d'icelles naiſſent & naiſtront entre les » particuliers: voulant S. M. que ci-après le dict Juge » d'armes blaſonne les armes de ceux qu'elle hono- » rera du titre de nobleſſe, ſans qu'elles puiſſent être » enluminées au milieu des lettres qui leur en ſeront » expédiées, qu'elles n'aient été reçues & jugées par » ledict Juge d'armes qui en baillera ſon atache; & » que toutes les recherches, pourſuites & régiſtres » des armes des nobles du royaume ne puiſſent être » faites que ce ne ſoit de ſon advis & ordonnance; » lui ayant, pour les cas & matiéres contenues en » ces préſentes, attribué toute cour, juriſdiction & » connoiſſance, & icelle interdite & deffendue à tous

» autres juges & officiers quelzconques : *voullant en* » *oultre que les appellations qui interviendroient des* » *ſentences & jugemens dudict Juge d'armes reſſortiſſent* » *nuement pardevant les mareschaux de France*, » juges nés de la nobleſſe. Ce ſont les termes de ce premier édit de création de la charge de juge d'armes de la nobleſſe de France. Louis XIV deſirant porter les choſes encore plus loin, créa, par autre édit du mois de novembre 1696, une grande maîtriſe générale & ſouveraine à Paris, & des maîtriſes particulieres dans les provinces, compoſées d'un grand nombre d'officiers, pour connoître des différends & conteſtations qui naîtroient à l'occaſion des armoiries. Par le même édit, ſa majeſté ſupprima l'office de Juge d'armes de la nobleſſe de France ; & comme elle avoit accordé, par édit du mois de mars de la même année, cinq cens lettres de nobleſſe pour être diſtribuées par tout le royaume, il fut ordonné, par arrêt du conſeil d'état du 18 décembre ſuivant, que l'ancien Juge d'armes régleroit les armoiries de ces nouveaux ennoblis, & que l'adreſſe des lettres de nobleſſe continueroit de lui être faite comme auparavant la ſuppreſſion de ſa charge. Mais depuis, ſa majeſté ayant ſupprimé, par édit du mois d'août 1700, les offices créés par l'édit de novembre 1696, qui n'avoient point été levés, elle rétablit la charge de Juge d'armes de la nobleſſe de France, par un autre édit du mois d'avril 1701, qui fut regiſtré en la chambre des comptes & en la cour des aides de Paris, pour en jouir par celui qui en ſeroit pourvu aux mêmes honneurs, droits & autorités que ci-devant ; & par un arrêt du conſeil d'état du 9 mars 1706, elle déclara formellement que ſon intention, en rétabliſſant cette charge, avoit été de lui rendre les mêmes droits, attributions & prérogatives portées tant par l'édit de ſa création de 1615, que par tous les réglemens anciens & nouveaux, rendus ſur le fait des armoiries, dont entr'autres le droit de regler celles que les particuliers ont la liberté de porter, & d'empêcher qu'aucun ne s'approprie celles des meilleures maiſons. Sur cet arrêt, il fut expédié le même jour, 9 mars 1706, des lettres de commiſſion du grand ſceau, adreſſées aux ſecrétaires des commandemens de ſa majeſté, & aux procureurs généraux des cours du royaume, par leſquelles elle leur enjoignit de tenir la main à l'exécution dudit arrêt, & permit à tous huiſſiers ou ſergens ſur ce requis de faire, pour raiſon de ce, tous commandemens, ſommations & autres actes & exploits néceſſaires. Cette charge de Juge d'armes de la nobleſſe de France a été poſſédée depuis 1641 par MM. d'Hozier.

Voici la ſuite chronologique de ceux qui ont exercé la charge qui eſt l'objet de cet article :

Juges d'armes de la nobleſſe de France, depuis la création de cette charge unique en 1615.

I. François de Chevriers, des vicomtes de S. Mauris en Mâconnois, chevalier, ſeigneur de Salagny, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de ſa chambre, fut pourvu de la charge de Juge d'armes de la nobleſſe de France en 1615. Il étoit fils de Gabriel de Chevriers, des libres ſeigneurs de S. Mauris en Mâconnois, capitaine de cinquante lances, & de Françoiſe de Nagu-de Varennes, tante de François de Nagu, marquis de Varennes, créé chevalier des ordres du roi en 1633, conſeiller d'état d'épée, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de ſa majeſté, & gouverneur d'Aigues-mortes. *Voyez* la généalogie de l'ancienne maiſon de Chevriers de S. Mauris dans ce dictionaire, *tom. III*, *pag.* 608. Ce premier Juge d'armes de la nobleſſe de France mourut en 1641.

II. Pierre d'Hozier, gentilhomme Provençal, ſieur de la Garde en Provence, conſeiller d'état, chevalier de l'ordre du roi en 1628, gentilhomme ordinaire de ſa maiſon, & gentilhomme à la ſuite de Gaſton duc d'Orléans, frere de Louis XIII, né à Marſeille en 1592, & mis au rang des hommes illuſtres de ſon ſiécle, fut pourvu de la charge de Juge d'armes de la nobleſſe de France le 25 avril 1641. Le ſavant P. Méneſtrier, Jéſuite, parlant de cet événement, page 3 de l'épitre dédicatoire de ſon *Art du blaſon juſtifié*, imprimé il y a cent ans, fait à ce ſujet la réflexion ſuivante : « La France ſera éternellement obligée » au premier Juge d'armes (M. de Chevriers de S. » Mauris) du choix qu'il fit faire de M. d'Hozier » pour remplir ſa charge après lui, puiſqu'il ne lui fal- » loit pas un ſucceſſeur d'une moindre réputation » pour ſoutenir la gloire qu'il s'étoit acquiſe dans l'e- » xercice de *cette nouvelle dignité.* » Pierre d'Hozier mourut en 1660. Il étoit fils d'Etienne Hozier II du nom, capitaine de la ville de Salon en Provence, né en 1547, qualifié *noble* ou *écuyer* dans les titres qui le concernent ; & celui-ci avoit pour pere autre Etienne Hozier I du nom, de la même ville de Salon, marié en 1528 avec demoiſelle Catherine Humbert, auſſi qualifié *noble* dans le ſecond contrat de mariage d'Etienne II ſon fils, auquel deux auteurs ſes contemporains & compatriotes donnent la qualité de *gentilhomme Salonnois*. Voyez la généalogie de MM. d'Hozier dans ce dictionaire, *tom. VI*, *pag.* 104 *& ſuiv.*

III. Louis-Roger d'Hozier, fils aîné du précédent, né en 1634, chevalier de l'ordre du roi en 1659, & gentilhomme ordinaire de ſa chambre en 1658, pourvu de la charge de Juge d'armes de la nobleſſe de France après la mort de ſon pere, mourut en 1708.

IV. Charles-René d'Hozier, frere du précédent, né en 1640, chevalier de l'ordre noble & militaire de S. Maurice de Savoye en 1681, & pourvu en 1666 de la charge de Juge d'armes de la nobleſſe de France, mourut en 1732, ſans enfans.

V. Louis-Pierre d'Hozier, fils de Louis-Roger, chevalier-doyen de l'ordre du roi, &c. exerce actuellement la charge de Juge d'armes de la nobleſſe de France, dont il a été pourvu le 2 novembre 1710.

VI. Antoine-Marie d'Hozier de Serigny, fils du précédent, chevalier de l'ordre de S. Maurice de Savoye, & commiſſaire du roi pour certifier à ſa majeſté la nobleſſe des éleves de l'école royale-militaire, a la ſurvivance de la charge de Juge d'armes de la nobleſſe de France depuis le premier octobre 1734. Le brévet qu'il a obtenu du roi pour accepter de ſa majeſté Sarde l'ordre de S. Maurice, eſt ainſi conçu : » Aujourd'hui, vingt-quatre novembre mil ſept cent » cinquante-huit, le roi étant à Verſailles, ayant » égard à la très-humble ſupplication qui lui a été faite » par le ſieur Antoine-Marie d'Hozier-de Sérigny, » chevalier, Juge d'armes de la nobleſſe de France en » ſurvivance, & en cette qualité commiſſaire du roi » pour certifier à ſa majeſté la nobleſſe des éleves de » ſon école militaire, qu'il lui ſoit permis d'accepter » l'ordre de S. Maurice dont le roi de Sardaigne le » veut honorer, & dont le feu duc Victor-Amédée » avoit honoré pareillement en 1681 Charles-René » d'Hozier ſon grand-oncle, Juge d'armes de la no- » bleſſe de France, ſa majeſté voulant traiter favora- » blement ledit ſieur d'Hozier-de Sérigny, *en conſidé-* » *ration des ſervices qu'il lui rend depuis vingt & un ans* » & de ceux qui ont été rendus à l'état par ſes ancê- » tres dans les fonctions de la charge *unique* de Juge » d'armes de la nobleſſe du royaume depuis 1641, » date des proviſions de cette charge accordées à Pierre » d'Hozier conſeiller d'état, ſon biſaïeul, qui en » fut le ſecond pourvu après la mort de François de » Chevriers, chevalier, ſieur de Salagny, des vicom- » tes de S. Mauris en Mâconnois, elle lui a permis » & permet de recevoir ledit ordre du roi de Sardai- » gne ; laquelle, pour marque de ſa volonté, m'a

» commandé d'expédier audit ſieur d'Hozier-de Séri-» gny le préſent brévet, qu'elle a ſigné de ſa main, & » fait contreſigner par moi conſeiller-ſecrétaire d'état » & de ſes commandemens & finances. » (Signé) » Louis » (& plus bas) « le cardinal de Bernis. »

* *Remontrances préſentées au roi en* 1614, dans l'aſſemblée des états généraux par les nobles du duché de Normandie, députés par les trois ordres des ſept bailliages de cette province, inſérées dans le *Recueil des pieces concernant l'hiſtoire de Louis XIII, tom. I, pag.* 146 & 168. *Edit de création* de la charge unique de Juge d'armes de la nobleſſe de France du mois de juin 1615. Wlſon-de la Colombiere, *Recueil d'armoiries*, 1639, *pag.* 2 de la préface. *Science héroïque* par le même auteur, 1644, *pag.* 365 & 466. *Office des rois d'armes* par le même, 1645, *pag.* 52. Guichenon, *hiſt. de Breſſe*, 1650, *pag.* 5 de l'avis au lecteur, & ſept pages après. *Généalogie de la maiſon du Fay*, imprimée vers l'an 1654, *pag.* 2. *Mémoires* de l'abbé de Marolles, 1656, *pag.* 102 & 256. L'abbé de Brianville, *Jeu de cartes des armoiries de l'europe*, dédié (vers l'an 1660) à Pierre d'Hozier, en ſa qualité de juge d'armes de la nobleſſe de France. *Vraie & parfaite ſcience des armoiries ou l'indice armorial* de Louvan Géliot, augmenté par Palliot, 1660, *pag.* 75 & 207. *Lettres choiſies* de Guy Patin (lettre du 3 décembre 1660) édition de la Haye, 1715, *tom. II, pag.* 167. Loret, *muſe hiſtorique*, 1660, *pag.* 189 & 192. *Gazettes de France*, année 1660, *pag.* 1201. Le P. Ménеſtrier, Jéſuite, *art du blaſon juſtifié*, 1661, *pag.* 2 & 3 de l'épître dédicatoire adreſſée au vicomte de S. Mauris, neveu du premier juge d'armes de la nobleſſe de France; & *pag.* 6 & 8 de la préface. *Abrégé méthodique des principes héraldiques*, par le même P. Ménеſtrier, *pag.* 12 & 106, imprimé à la ſuite de ſon Art du blaſon juſtifié. Du Bouchet, *Preuves de l'hiſtoire de la maiſon de Coligny*, 1662, *pag.* 175. L'abbé Robert, *état de la Provence dans ſa nobleſſe*, 1693, *tom. II, article* d'Hozier. Louis-Antoine de Ruffi, *hiſt. de la ville de Marſeille*, 1696, *tom. II, liv.* 14, *chap.* 3, *pag.* 380. *Jeu de cartes du blaſon*, dédié en 1696 par le P. Ménеſtrier, Jéſuite, à Charles-René d'Hozier, en ſa qualité de juge d'armes de la nobleſſe de France. *Edits* de novembre 1696, d'avril 1701 & de juillet 1702; & *Arrêts du conſeil d'état*, du 18 décembre 1696, & du 9 mars 1706: relatifs à la charge de juge d'armes de la nobleſſe de France. *Lettres patentes* du mois d'avril 1736, par leſquelles le roi permet à Louis-Pierre d'Hozier, juge d'armes de la nobleſſe de France, chevalier de ſon ordre &c. de compoſer & faire imprimer les régiſtres de la nobleſſe de France, pour remplir une des principales fonctions de ſa charge. *Mercure de France*, avril 1743, où l'on trouve une *Ordonnance & jugement* rendu le 5 février de la même année, par Louis-Pierre d'Hozier, juge d'armes de la nobleſſe de France, en faveur de MM. de la Motte-Ango, marquis de Lézeau & comte de Flers, contre les enfans de feu Matthieu Angot-du Coiſel, ſecrétaire du roi, de la ville de Falaize. *Journal des ſavans*, *in*-4°, année 1753, *pag.* 3 *& ſuiv. Mémoires* (ou Journaux) de Trévoux, volume 2 du mois d'octobre 1752, *pag.* 2360. *Journal de Verdun*, mois d'août 1752, *tom.* 72, *pag.* 83 *& ſuiv. Généalogie de la maiſon de Chevriers de S. Mauris*, inſérée dans ce dictionaire, *tom. III, pag.* 608. *Généalogie de MM. d'Hozier*, compriſe dans le tome I du *III Régiſtre de la nobleſſe de France*, & dans ce dictionaire, *tom. VI, pag.* 104.

JUGIE (Guillaume de la) cardinal, étoit François, natif de la province de Limoſin, & fils d'une ſœur du pape Clément VI, qui le fit cardinal en 1342. Innocent VI, ſucceſſeur de Clément, l'envoya légat en Eſpagne, pour ramener à la raiſon dom Pédro, roi de Caſtille, qui traitoit tout-à-fait mal la reine Blanche de Bourbon, ſa femme. La Jugie ne réuſſit pas en cette légation, & mourut à Avignon le 28 avril 1374. * Boſquet, *in Innoc VI.* Auberi. Frizon. Onuphre, &c.

JUGIE (Pierre de la) cardinal, archevêque de Narbonne, puis de Rouen, étoit Limoſin, & frere puîné du précédent. Il fut d'abord religieux de la congrégation de Cluni en 1344, archevêque de Saragoce en Eſpagne, & enſuite de Narbonne en 1347. Le roi Charles V, dit *le Sage*, l'envoya à Avignon au pape Urbain VI, qui devoit regler les différends de ce monarque avec le roi de Navarre. Pierre de la Jugie fut transféré à l'archevêché de Rouen en 1375, & à la fin de la même année fut fait cardinal par le pape Grégoire XI, qui étoit ſon couſin-germain. Il ſuivit ce pontife en Italie, & mourut à Piſe le 21 novembre 1376. * Auberi, *hiſt. des cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Frizon, *Gall. purp.* Boſquet, *in Greg. XI.* Baluze, *vitæ papar. Avenionenſ.*

JUGIE (Marin de la) cardinal, archevêque de Tarente, natif d'Amalfi dans le royaume de Naples, s'avança à la cour de Rome, & devint un des premiers camériers d'Urbain VI. Ce pape lui donna l'archevêché de Tarente, & l'envoya nonce en Hongrie, pour y ſolliciter le roi Louis à prendre les armes contre Jeanne, reine de Naples. La Jugie ſervit ardemment la paſſion du pape, & pour récompenſe obtint le chapeau de cardinal l'an 1381. Urbain employa encore en d'autres légations ce cardinal, qui lui rendit de bons ſervices: cependant divers auteurs prétendent qu'il fut du nombre de ceux que ce pape fit prendre à Lucéria, & exécuter à Gènes. * *Conſultez* Thierri de Niem; Onuphre; Ciaconius; Auberi, &c.

JUGLARIS (Aloyſius) étoit de Nice. Il entra dans la ſociété des Jéſuites en 1622, & enſeigna la rhétorique pendant dix années. Il fut enſuite appellé à la cour de Savoye, pour avoir ſoin de l'éducation du prince Charles-Emanuel. Ce fut-là qu'il commença à publier ſes premiers ouvrages, qui ſont l'Oraiſon funèbre de Victor-Amédée, duc de Savoye, imprimée en italien à Turin en 1638; celle de la marquiſe de Saint-Germain; celle du prince de Maſſerano; un diſcours italien ſur l'euchariſtie; & l'éloge du maréchal de Toiras en latin. Il fit imprimer enſuite *Judicium Agaſſini Solarii ex comitibus Moretæ, Taurini*, 1645. *Regiæ celſitudinis Caroli-Emanuelis II, Sabaudiæ ducis, inclyti generis notitia, Monachii*, 1650 Des panégyriques en l'honneur de Jeſus-Chriſt, en italien, à Turin 1650. Il mourut à Meſſine le 15 novembre 1653. On a trouvé après ſa mort un carême & un avent qui ont été imprimés, le premier en 1665, à Milan; le ſecond en 1668, dans la même ville. On a imprimé à Lucques, on ne dit pas en quel année, tous les ouvrages latins de ce pere ſous ce titre: *Aloyſii Jugularis Nicienſis, è ſocietate Jeſu, elogia*, in 12, *pag.* 448. Ce recueil contient 1. cent éloges de Jeſus-Chriſt, qui furent imprimés pour la premiere fois à Gènes en 1641; 2. quarante autres éloges en l'honneur de Louis XIII, roi de France, imprimés à Lyon en 1644; 3. pluſieurs inſcriptions, épitaphes & éloges ſur divers ſujets, imprimés auſſi à Lyon la même année; 4. les vertus mitrées, ou les éloges des plus grands évêques qui ont vécu dans l'égliſe, imprimées auſſi à Lyon la même année, & réimprimées à Gènes en 1653, ſous ce titre: *Pars ſecunda elogiorum, humana complectens.* * *Journal des ſavans, avril* 1710.

☞ JUGORA ou JUGORIE, quelques-uns diſent JUGARIE, & d'autres JUHORSKI, pays ſitué dans le nord de l'Aſie, dont les habitans, qui menent une vie miſérable & ſauvage, reconnoiſſent la domination des Moſcovites depuis le temps de l'ancien Jean Baſilide, par un tribut de peaux précieuſes. Le Jugora eſt partagé en deux parties inégales par la

Digitized by Google

cercle polaire, & la plus étendue eſt en-deçà. Il eſt borné au nord par la mer, au nord-eſt & à l'eſt par le Petzora, au midi par la Permie & la Ziranie, au ſud-oueſt par la Dwina, & au nord-oueſt, par l'iſle des Cadnoes. Quelques auteurs ont cru que le Jugora étoit l'ancienne Hongrie. * La Martiniere, *dictionaire géographique.*

JUGURTHA, roi de Numidie, étoit petit-fils de Maſſiniſſa, qui eut pour fils légitime Micipſa, ſon héritier, & deux autres fils d'une concubine, Manaſtabal & Guluſſa. Ce Manaſtabal étoit pere de Jugurtha, qui fut élevé dans la cour de ſon oncle Micipſa, où il donna en diverſes occaſions des marques de ſa valeur. Micipſa avoit deux fils, Adherbal & Hiempſal, qu'il laiſſa ſous la tutelle de Jugurtha; & celui ci après avoir fait mourir le dernier par ſurpriſe, pourſuivit l'autre les armes à la main & le fit tuer, contre la foi donnée après s'être rendu maître de Cirtha. Les Romains, dont Adherbal étoit allié, prirent ſon parti, & firent la guerre à l'uſurpateur, qui ne ſe défendit que par argent. Avec ce ſecours il corrompit l'an 643 de Rome, & 111 avant J. C. le conſul L. Calpurnius Beſtia, & pluſieurs ſénateurs Romains. Il diſſipa leur armée, ſe vantant, avec un mépris extrême, que Rome étoit à vendre, & qu'un jour elle périroit, s'il ſe trouvoit quelqu'un qui voulût l'acheter. Depuis, ce prince fut défait par Q. Cæcilius Métellus *le Numide*, en 645, & deux ans après par Marius. Il fut enfin livré à Sylla l'an 648 de Rome, & 106 avant J. C. par Bocchus, roi de Mauritanie, ſon beau-pere. Le malheureux Jugurtha fut mené en triomphe, puis jetté dans un cachot, où il mourut inſenſé. * Salluſte, *de bello Jugurth.* Florus, *l.* 2 *hiſt. Rom. c.* 2. Plutarque, *in Mario & Sylla.*

JUHOSKI ou JUHORA, province de Ruſſie, *cherchez* JUGORA.

IVIÇA, *cherchez* EVISSE.

JUIFS, *cherchez* JUDEE.

JUILLET, ſeptiéme mois de notre année, de trente-un jours. Il étoit appellé *Quintilis* dans le calendrier de Romulus; parcequ'il étoit le cinquiéme mois de l'année du calendrier de ce roi, qui n'avoit fait l'année que de dix mois ſeulement, la commençant au mois de mars. Depuis, ce nom lui fut ôté par l'ordonnance de Marc-Antoine; & il fut appellé *Julius*, en l'honneur de Jules-Céſar qui avoit réformé l'ancien calendrier de Romulus. Pour ce qui regarde les fêtes que les Romains célébroient pendant ce mois, *cherchez* FESTES. * *Antiq. rom.*

JUILLY, ancienne abbaye de chanoines réguliers à trois lieues de Meaux, entre le nord & le couchant: voici l'origine de cette abbaye. Vers 1182, un ſeigneur, nommé *Guillaume de S. Denys*, bâtit une égliſe au lieu nommé *Juilly*, & par d'autres *Jully* (*Juliacum*) pour le repos de l'ame de Guillaume, ſon fils: il y mit des chanoines réguliers tirés de l'abbaye de Chage, & leur aſſigna des revenus. Quelque temps après cette égliſe fut érigée en abbaye à la priere du fondateur, à condition que l'on y ſuivroit en tout les uſages de S. Victor de Paris; & que ſi dans la ſuite cette maiſon venoit à manquer d'abbés, elle retourneroit ſous la dépendance & au pouvoir du monaſtere de Chage. L'acte fut autoriſé en 1184 par Simon, évêque de Meaux. En 1637, le cardinal de la Rochefoucault unit ce monaſtere à la congrégation de ſainte Geneviéve: mais Pierre Gibier, prêtre de l'Oratoire, titulaire de cette abbaye, s'en étant démis la même année en faveur de la maiſon des peres de l'Oratoire de Paris, on obtint l'agrément du roi le 3 de juillet, & le 7 novembre ſuivant, les chanoines réguliers conſentirent à cette union. En conſéquence la bulle d'union fut expédiée le 2 mars 1638. Le roi la confirma par lettres patentes du mois d'avril ſuivant, & les peres de l'Oratoire en prirent poſſeſſion le 3 ſeptembre 1639. Ils y entretiennent un collége conſidérable pour l'éducation de la jeuneſſe. M. Séguier, qui étoit évêque de Meaux au temps de cette union, y conſentit aux conditions, que l'évêque de Meaux jouiroit dans cette maiſon de toute juriſdiction, du droit de correction & de viſite, comme il en jouiſſoit anciennement ſur les religieux; qu'il y exerceroit toutes fonctions épiſcopales; que les peres de l'Oratoire lui payeroient le droit annuel de procuration de dix livres; qu'ils tiendroient le ſéminaire à Juilly, ſi l'évêque le jugeoit à propos; qu'ils y recevroient les ordinans à leurs frais quinze jours avant l'ordination, pour la retraite; qu'ils y acquitteroient l'office divin: enfin qu'ils y nouriroient gratuitement deux ſéminariſtes au choix de l'évêque ou de ſon grand vicaire. * D. Du-Pleſſis, *hiſtoire de l'égliſe de Meaux, tom I, pag.* 163, & 595, 596.

JUIN, ſixiéme mois de l'année, où le ſoleil entre dans le ſigne du Cancer, qui fait le ſolſtice d'été. Ce mot vient du latin *Junius*, que quelques-uns font venir de Junon, comme Ovide, qui fait dire à cette déeſſe dans ſes faſtes:

Junius à noſtro nomine nomen habet.

D'autres aiment mieux le faire venir *à Junioribus*, des jeunes gens: *Junius eſt Juvenum*, dit Ovide, & quelques-uns de *Junius Brutus*, qui chaſſa les rois de Rome, & établit l'état populaire. Quant à ce qui regarde les fêtes que les Romains célébroient pendant ce mois, *cherchez* FESTES. * *Antiq. rom.*

JUINE, petite riviere de France, qui a ſa ſource dans la forêt d'Orléans, traverſe le Gâtinois, & ayant reçu la riviere d'Eſtampes, va ſe décharger dans la Seine à Corbeil. * Baudrand.

☞ IUKAGRI, peuple Païen qui demeure en Sibérie, près de la mer Glaciale, à l'orient du fleuve Léna. Leur langage eſt des plus rapide. Ils ſuſpendent leurs morts aux arbres, & la chaire en étant pourie, ils portent les os de leurs parens ſur eux toutes les fois qu'ils vont à la chaſſe. On prétend même qu'ils leur rendent des honneurs divins, & qu'ils les ornent de perles. * Strahlenberg, *deſcript. de l'empire Ruſſien, chapitre* 13. *Recueil des voyages au Nord, tome VIII, pag.* 207.

JULE (Saint) martyr en Mœſie ou Bulgarie, dans le IIIe ou IVe ſiécle, étoit un des ſoldats de l'armée romaine, qui gardoit les limites de l'empire romain contre les barbares ſur le Danube, à Duroſtoro, ville de la ſeconde Mœſie. Il fut déféré comme Chrétien, à Maxime, gouverneur du pays, qui le ſollicita d'offrir de l'encens aux idoles. Jule l'ayant refuſé avec courage, fut condamné à mort, & eut la tête tranchée. On fait mémoire de lui au 27 de mai. On ne ſait pas le temps de ſon martyre. Les uns le mettent ſous Alexandre Sévere, d'autres ſous Dioclétien. Quelques-uns ſous Licinius. * *Acta apud Bolland.* Baillet, *vies des ſaints.*

JULE CONSTANCE, pere de l'empereur Julien l'Apoſtat, étoit un des enfans de l'empereur Conſtance Chlore, pere du grand Conſtantin. C'étoit un prince doux & modéré, qui vit ſans jalouſie le diadême ſur la tête de ſon frere, & l'aima toujours ſincerement. Il épouſa d'abord Galla, dont il eut une fille & deux fils. On ignore le nom du premier: le ſecond eſt le Céſar Gallus. Après la mort de Galla, Jule Conſtance ſe remaria avec Baſiline, fille du préfet Julien, que l'on croit être cet Anicius Julianus, qui fut conſul en 322, dont la maiſon étoit la plus illuſtre de Rome dans les IVe, V^e^ & VIe ſiécles, & dont la nobleſſe remontoit juſqu'au temps de la république. Julien fut le particulier de ſon ſiécle le plus illuſtre par ſa naiſſance, par ſes richeſſes & par ſon crédit, & peut-être le premier ſénateur de Rome qui ait fait profeſſion publique du chriſtianiſme. Il avoit été

engagé dans le parti du tyran Maxence : mais Conſtantin, victorieux, reſpecta dans ce grand homme des talens ſupérieurs, & une vertu encore plus ſupérieure aux talens. Il le fit conſul, préfet, & enfin ſon beau-frere. Du mariage de Baſiline avec Jule Conſtance, naquit à Conſtantinople le 6 de novembre 331, ſous le conſulat de Baſſus & d'Ablave, Flavius Claudius Julianus, qui fut depuis empereur : c'eſt Julien l'Apoſtat. Jule Conſtance fut dans la ſuite la victime de la politique, ou du moins de la foibleſſe de l'empereur Conſtance, qui avoit épouſé ſa fille. * Liban, *orat. x*, *pag.* 262. Du-Cange, *famil. Byzantin.* Zonar, *liv. XIII.*

JULE I, Romain de naiſſance, fut ordonné évêque de Rome après Marc, le 18 janvier de l'an 337. Il aſſembla un concile à Rome, dans lequel S. Athanaſe fut déclaré innocent, & il écrivit une lettre aux Orientaux. Il envoya ſes légats au concile de Sardique, & écrivit une lettre à ceux d'Alexandrie, dans laquelle il les congratule du retour de S. Athanaſe. Ces deux lettres ſont certaines, & ſe trouvent dans les œuvres de S. Athanaſe. Les Eutychiens ont attribué au pape Jule une lettre de l'incarnation, adreſſée à Denys, que Gennade a cru être véritablement de lui, quoiqu'il remarque, qu'ayant pu être utile du temps de ce pape, contre ceux qui admettoient deux perſonnes en Jeſus-Chriſt, elle étoit devenue pernicieuſe depuis l'héréſie d'Eutychés & de Timothée, qu'elle favoriſoit beaucoup; mais cette lettre a été rejettée par Hypatius, dans la conférence de Conſtantinople avec les Acéphales; par Facundus au *liv.* 7, *c.* 2; par Eulogius, dans ſon troiſiéme diſcours, & par Léonce de Conſtantinople, au chapitre 8 du livre des ſectes, qui ont aſſuré que c'étoit un ouvrage d'Apollinaire, que les Eutychiens avoient attribué fauſſement au pape Jule. On cite encore dans le concile d'Ephèſe, article 1, une autre lettre de Jule ſur l'incarnation, écrite à Dace. Facundus qui l'a reconnue pour véritable, nomme *Profidace* celui à qui elle étoit adreſſée. Vincent de Lérins dit que dans le concile on a confirmé la foi de l'égliſe par le témoignage du pape Jule. Ephrem l'a auſſi reconnue pour véritable, comme il paroît par l'extrait de ſon troiſiéme livre des loix, rapporté par Photius. Anaſtaſe la cite dans ſes recueils ſur l'incarnation, comme étant écrite à Acace. Léonce eſt le ſeul qui la rejette, dans ſon traité des ſectes, où il aſſure qu'elle eſt l'ouvrage de Timothée, diſciple d'Apollinaire, comme on le prouvoit alors par pluſieurs exemplaires. Il ajoute toutefois qu'elle n'eſt point contraire à la foi, & qu'ainſi il importe peu de qui elle ſoit. Enfin le même Léonce aſſure qu'on n'avoit rien de ſon temps des écrits de Jule (ce qu'il faut entendre à l'exception de ce qui eſt dans S. Athanaſe) & que les ſept épîtres qui portent ſon nom, étoient d'Apollinaire. Il n'y a guères d'apparence que Jule ait écrit des lettres ſur l'Incarnation, dans un temps où il n'étoit queſtion que de la Trinité. Outre que l'on ſait que les Eutychiens avoient coutume d'attribuer des ouvrages d'Apollinaire aux peres qui étoient eſtimés par les Catholiques, comme à S. Athanaſe, à S. Grégoire, à S. Cyrille, afin de tromper les peuples, & les engager dans leurs héréſies. Les deux lettres décrétales attribuées au pape Jule, ſont viſiblement ſuppoſées. Ce pape mourut le 12 avril de l'an 352, & eut pour ſucceſſeur LIBERE. L'auteur du pontifical de Damaſe, Uſuard, Adon & quelques autres, rapportent qu'il fut banni pendant dix mois, juſqu'à la mort de Conſtance; mais cela ne ſe peut ſoutenir, Jule n'ayant jamais ſouffert aucune perſécution, ni aucun exil, pour la défenſe de S. Athanaſe, puiſque ce pere n'en dit pas un ſeul mot dans ſes ouvrages, lui qui n'eût point manqué de reprocher aux Ariens l'exil de Jule, comme il leur avoit reproché celui de Libere & des autres évêques de ſon parti. * S. Athanaſe, *apolog.* 2 *& epiſt. ad Solit.* Socrate, *lib.* 2 *&* 3. Gennade, *de ſcript. eccleſ.* Sozomene, *de ſect. act.* 8. Baronius, *in annal. eccleſ.* Louis Jacob, *biblioth. pontif. &c.* De Launoi, *epiſt.* Stillingfleet, *antiquit. Britan.* Du Pin, *bibl. des aut. eccléſ. du IV ſiecle.* Baillet, *vies des ſaints*, 12 *avril.*

JULE II, nommé auparavant *Julien* de la Rovere, cardinal de S. Pierre-aux-Liens, étoit natif du bourg d'Albizale, près de Savone, & fils de RAPHAEL, frere du pape *Sixte IV*, & de *Théodore* Manérola. Un de ſes freres, nommé *Barthélemi*, fut religieux de ſaint François, puis évêque de Ferrare, & patriarche d'Antioche; & un autre, appellé *Jean* de la Rovére, étoit préfet de Rome, prince de Sora & de Sénigaglia. Quant à Julien, il eut l'évêché de Carpentras, fut fait cardinal l'an 1471 par le pape Sixte IV, ſon oncle, & fut depuis évêque d'Albane & d'Oſtie, & ſous-doyen des cardinaux. Sous le pontificat de ſon oncle, il avoit été pourvu de l'évêché de Boulogne, & de celui d'Avignon, érigé en archevêché, &c. & avoit eu la conduite des troupes eccléſiaſtiques, contre quelques peuples d'Ombrie révoltés : emploi qui étoit aſſez ſelon ſon génie. Il vint enſuite légat en France l'an 1480, fut depuis chef de parti dans quatre conclaves, & eut l'adreſſe de ſe faire élever ſur le ſiége de S. Pierre, le dernier octobre 1503, après Pie III. Il avoit empêché que le cardinal d'Amboiſe ne fût mis ſur le trône pontifical, après la mort d'Alexandre VI, lui faiſant accroire qu'il y parviendroit quand Pie III, que l'on élut, ſeroit mort. Celui-ci ne fut pape que vingt-ſix jours, & pendant ce temps-là Julien fit ſa brigue, enſorte que les cardinaux, le ſoir même qu'ils entrerent au conclave, le nommerent preſque tout d'une voix, parcequ'il leur avoit promis de rétablir l'honneur du ſaint ſiége, & la liberté de l'Italie. Comme il avoit l'eſprit extrêmement porté à la guerre, on dit qu'il prit le nom de *Jule*, en mémoire de Jule Céſar, & par émulation d'Alexandre VI. On ajoute encore, que contre la coutume de ſes prédéceſſeurs, il portoit une longue barbe, pour ſe rendre plus vénérable à ceux qui le regardoient. Avant ſon pontificat, il étoit ami des François, & avoit cherché un aſyle dans le royaume de Louis XII, contre les pourſuites d'Alexandre VI, ſon ennemi. Il fit même ligue avec eux, dès qu'il fut pape; mais depuis il ſe porta à des extrémités indignes d'un pere commun des Chrétiens; car il excommunia ceux qui n'étoient pas favorables à ſes deſſeins ambitieux, & entr'autres Alfonſe d'Eſt, duc de Ferrare, qu'il voulut priver de ſon duché, l'an 1510. Il donna la Navarre au roi d'Eſpagne, qui l'uſurpa ſur Jean d'Albret, & ſe déclara contre le roi Louis XII, parcequ'il étoit victorieux. Ce prince, pour s'en venger, permit les aſſemblées des prélats à Tours & à Piſe. Jule, déſeſpéré de cette conduite, mit tous ſes états en interdit, avec permiſſion à qui que ce fût de les occuper; & voulut même transférer le titre de *Très-Chrétien* au roi d'Angleterre. Ce procédé parut ſi injuſte & ſi déraiſonnable à Léon X, ſon ſucceſſeur, qu'il abolit & la cenſure & les bulles. Cette aſſemblée de Piſe commencée l'an 1511, donna beaucoup de peine à Jule, qui lui oppoſa le concile de Latran. Ce pape commandoit lui-même les armées, & faillit à être emporté d'un coup de canon. Il en fit appendre le boulet dans l'égliſe de Lotette. Il fut ſenſiblement touché l'an 1512, de la perte de la bataille de Ravenne, où ſon légat fut fait priſonnier, & mourut le 18 février 1513, d'une fiévre lente, cauſée, diſoit-on, par le chagrin de n'avoir pu porter les Vénitiens à s'accommoder avec l'empereur. Jule étoit alors âgé de ſoixante-dix ans, & avoit tenu le pontificat neuf ans, trois mois & vingt-un jours. LÉON X lui ſuccéda. * Papyre Maſſon, *in Jul. II.* Guichardin, *lib.* 6. Victorel, *in add. ad Ciacon.* Bembe, *lib.* 12, *hiſt. Ven.* Sponde, *in annal. A. C.* 1503, &

& *ſeqüent.* Rainaldi, *ibid.* Paul Jove, &c.

JULE III, Romain, nommé auparavant *Jean-Marie* du Mont, cardinal du titre de S. Vital, évêque de Paleſtrine, étoit neveu d'*Antoine* de Monté, cardinal, & fils de *Vincent*, natif de Monte di Sanſovino, dans le diocèſe d'Arezzo. Il fit du progrès dans les lettres & dans la juriſprudence, & devint archevêque de Siponte, fut employé dans les affaires du ſaint ſiége, & eut depuis l'adminiſtration de divers évêchés, enſuite de quoi Paul III le fit cardinal l'an 1536. C'étoit un eſprit ferme & intrépide. Le pape, qui lui avoit confié les légations de la Lombardie & de la Romagne, lui donna celle de Bologne, & le nomma préſident du concile qui s'y devoit tenir. Il s'y oppoſa aux ambaſſadeurs de l'empereur Charles-*Quint*, & ſuccéda au même Paul III, le 8 février de l'an 1550. Jule, avant ſon élévation au pontificat, avoit agi avec tant de ſévérité en toute ſorte d'affaires, que les cardinaux ne le mirent qu'avec peine ſur le trône de S. Pierre. Cependant on le vit depuis changer de maniere, & s'abandonner au luxe & aux plaiſirs. Il commença ſon gouvernement par la publication d'un jubilé, & ordonna que le concile général qu'on avoit transféré de Trente, y ſeroit encore célébré. Enſuite il prit les armes avec l'empereur contre Octave Farnèſe, duc de Parme, protégé par le roi Henri II. Il reçut auſſi l'obéiſſance de quelques patriarches orientaux; & mourut le 23 mars 1555, après cinq ans & quarante jours de pontificat. MARCEL II fut ſon ſucceſſeur. * Sponde & Rainaldi, *in annal. eccleſ.*

JULE ou JOLAUS CLAUDIUS, auteur Grec, qui a compoſé une hiſtoire de Phénicie. On ne ſait pas en quel temps il a vécu. * Voſſius, *de hiſtoricis Græcis, l. 3, pag.* 343.

JULE AFRICAIN, *cherchez* AFRICAIN.

☞ JULIA. Parmi les loix romaines, il y en a une célébre appellée la loi *Julia*, faite par Auguſte, & non par Jules Céſar, comme quelques-uns ſe ſont imaginé, trompés par le mot *Julia*; puiſqu'il eſt conſtant qu'Octavius, qui fut ſurnommé *Auguſte*, ayant été adopté par le teſtament de ſon grand-oncle, fut depuis appellé *Jules-Céſar*, ſuivant la coutume dans les adoptions, de prendre le nom des peres adoptifs. Cette loi ordonnoit des peines très-rigoureuſes contre les adultéres, les condamnant à l'amende & au banniſſement dans quelque iſle déſerte, au fouet, & a être faits eunuques. * Dict. de Morery, *edit.* 1732, au mot ADULTERE.

JULIAC (Robert de) trente-uniéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, qui réſidoit alors à Rhodes, ſuccéda l'an 1373 à Raimond Bérenger. Il fut élu abſent, étant grand-prieur de France; & en allant à Rhodes, il paſſa par Avignon, où il tint une aſſemblée de l'autorité du pape, avec le même pouvoir que ſi ç'eût été un chapitre général. Sa ſainteté lui donna en ce temps le gouvernement de la ville de Smyrne, ſur la côte de l'Aſie Mineure, contre les Turcs, aux dépens de la religion, l'aidant ſeulement de mille florins de rente, qu'il lui aſſigna ſur les décimes de Chypre, par ſa bulle de l'an 1374. Le grand-maître de Juliac étant arrivé à Rhodes, appaiſa par ſa prudence & par ſon autorité les troubles que les diviſions y avoient cauſés; & fit les préparatifs néceſſaires pour ſoutenir les efforts des Turcs; mais il mourut l'an 1376, & on élut en ſa place Ferdinand d'Hérédia. * Boſio, *hiſtoire de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem.* Nabérat, *priviléges de l'ordre.*

JULIE (Sainte) vierge & martyre, étoit de Carthage. Cette ville ayant été priſe l'an 439, par Genſéric, roi des Vandales, Julie fut vendue par des ſoldats, & amenée en Syrie. Le marchand qui l'avoit achetée, la vendit en ce pays à un nommé *Euſébe*, riche marchand, qui l'embarqua avec lui pour aller dans les Gaules. Etant arrivés au cap de Corſe, Euſebe deſcendit pour aller célébrer une fête des idolâtres. Julie témoigna ſon indignation contre ce culte impie. Cela fut rapporté à Félix, gouverneur du pays: il la fit enlever, & la ſollicita de ſacrifier aux dieux. Sur le refus qu'elle en fit, il lui fit arracher les cheveux, & la fit enſuite attacher à un gibet. Les moines de l'iſle de Gorgone, à préſent l'iſle Marguerite, vinrent enlever le corps de cette ſainte vierge, & il y demeura juſqu'à ce que Didier, roi des Lombards, le fit tranſporter à Breſcia l'an 763, où il fut dépoſé dans le monaſtere qui porte le nom de *ſainte Julie.* On en fait la fête au 22 de mai. * *Acta apud Bolland.* D. Thierri Ruinart, *hiſt. perſecut. Vandal.* Baillet, *vies des ſaints.*

JULIE, fille de Céſar & femme de Pompée, mourut après avoir accouché d'une fille, peu de temps avant l'ére chrétienne. Comme elle étoit le nœud de l'amitié que Céſar avoit liée avec Pompée, ſa mort fit naître ces fatales diviſions qui ruinerent la république. Pompée, qui étoit déja ſur l'âge lorſqu'il l'épouſa, l'aima tendrement: de ſorte qu'il parut même pendant quelque temps, quitter le ſoin des affaires pour ſe promener avec elle dans ſes maiſons de campagne, & pour s'occuper uniquement de ſon amour. * Lucain, *lib.* 1. *Pharſal.* Plutarque, *in vita Pomp.*

JULIE, fille unique de l'empereur Auguſte, eſt renommée par ſes débauches. Ce prince l'avoit eue de Scribonie, & n'avoit rien oublié pour la bien élever. Il la maria à Marcellus; puis à Agrippa, dont elle eut trois fils & deux filles; Caius-Céſar, Lucius-Céſar, Agrippa Poſthume; Julie, & Agrippine, mere de Néron. Tibere fut le troiſiéme mari de Julie, & en eut un enfant, qui ne vécut point. Elle s'abandonna à toutes ſortes d'infamies: ce qui irrita tellement ſon pere, qu'il la relégua dans l'iſle de Pandataire, puis à la ville de Reggio, vers le détroit de Sicile. Julie avoit été mariée à Tibere, qu'elle mépriſoit, comme indigne de cet honneur; mais lorſqu'il fut parvenu à l'empire, il ſe vengea ſi cruellement de ce mépris, qu'elle mourut de faim dans ſon exil, l'an 41 de J. C. * Suétone, *en Aug. & Tib.* Tacite, *lib* 1 *annal.*

JULIE, fille d'Agrippa & de Julie, étoit petite-fille d'Auguſte. Elle ne fut pas moins débauchée que ſa mere, & fut mariée à Emilius Lépidus, dont elle eut deux enfans. Auguſte la relégua auſſi pour ſes impudicités, l'an 9 de l'ére chrétienne, dans l'iſle de Triméte, ſur la côte de la Pouille, où elle mourut après vingt ans d'exil, entretenue par l'impératrice Livie, qui perſécutoit la maiſon d'Auguſte, lorſqu'elle étoit floriſſante, & la ſoulageoit quand elle étoit opprimée. * Tacite, *l.* 4, *annal. c.* 71.

JULIE, petite-fille de Tibere, eſt différente de JULIE, fille de Tite, que Domitien enleva à ſon mari. Après l'avoir rendue groſſe, il la contraignit de faire perdre ſon fruit: ce qui la fit mourir.

JULIE (Domna) Syrienne de nation, & née dans la ville d'Emèſe, fut ſeconde femme de l'empereur Septime Sévere. Ce prince n'épouſa Julie que ſur la foi d'un horoſcope, qui promettoit à cette femme de devenir femme de ſouverain. Elle fit grand tort à ſa réputation, par la vie déréglée qu'elle mena, & fut même accuſée d'avoir trempé dans une conjuration contre ſon mari. Plautien, favori de Sévere, affecta de creuſer ſes ſoupçons, & fit donner la queſtion à pluſieurs femmes de qualité, pour tirer de leur bouche l'aveu du crime de Julie. Cette princeſſe, pour diſſiper ces bruits, s'adonna à la philoſophie, & fit venir à ſa cour ce qu'il y avoit de gens les plus célébres dans les lettres. Après la mort de Sévere, elle eut la douleur de voir aſſaſſiner entre ſes bras Géta ſon ſecond fils, qu'elle aimoit tendrement, par Caracalla ſon fils-aîné. Quelque ſenſible que lui fût ce

parricide, elle n'osa néanmoins le pleurer ; & l'avidité de commander lui fit prendre le parti de la dissimulation. Caracalla, pour l'éblouir, lui laissa une apparence extérieure d'autorité, quoiqu'au fond il ne déférât pas beaucoup à ses conseils. Après la mort de ce prince, qui fut tué l'an 217, elle se laissa mourir de faim, & d'un cancer qui la rongeoit depuis longtemps. Son désespoir la poussa à cette extrémité, lorsqu'elle vit qu'elle ne pouvoit plus regner ; & que d'ailleurs on la soupçonoit de vouloir s'emparer de l'empire, pour gouverner à l'exemple de Sémiramis & de Nitocris.

Spartien & Aurélius Victor prétendent que Julie n'étoit point mere de Caracalla, mais de Géta seulement ; mais leur témoignage ne doit point prévaloir contre celui de Dion, d'Oppien, & sur-tout de Philostrate, qui étoit engagé trop avant dans la cour de cette princesse, pour ignorer quels étoient ses enfans. Une inscription qui étoit à Rome dans l'amphithéâtre, & qui doit s'entendre de cette Julie, appuie l'opinion de ces derniers auteurs. La voici :

I. O. M.
ET JUNONI REGINÆ.
PRO SALUTE
M. AURELII ANTONINI
FEL. AUG.
ET JULIÆ AUG.

Ceux qui ont voulu que Julie ne fût que bellemere de Caracalla, ont aisément donné dans le conte fabuleux de son inceste & de son mariage avec ce prince, auquel Dion & Hérodien, qui ne l'ont point épargnée, n'auroient pas manqué de reprocher ce crime. * Spartian. *in Septim. Sever.* Lamprid. *in Sever.* Dion, *liv.* 78. Hérodien, *liv.* 5. Aurel. Victor, *in epitom.* Xiphilin. Philostrat. Tristan, *commentaires.*

JULIE ou Junie Fadille, arriere-petite-fille d'Antonin, qui épousa Maximin *le Jeune.*

JULIE, dite aussi *Médulline* & *Camille*, fut destinée pour être la seconde femme de l'empereur Claude César ; mais elle mourut le jour de ses nôces.

JULIE, femme Romaine, qui embrassa le christianisme, & que S. Paul salue dans son épître *aux Romains*, *c.* 15, *v.* 16.

JULIE DE GONZAGUE, duchesse de Trajette, & comtesse de Fondi ; *cherchez* GONZAGUE.

JULIEN, capitaine Romain de Bithynie, & d'une illustre famille, fut un des plus vaillans, des plus adroits, & des plus forts hommes de son temps. Dans le siége de Jérusalem par Tite, voyant que les Juifs pressoient un peu trop les Romains dans une attaque, il partit d'auprès de la Tour *Antonia*, où étoit Tite, & se jetta au milieu des ennemis avec tant d'intrépidité, que lui seul les fit reculer jusques au coin du temple, frapant, renversant, & tuant tout ce qui s'opposoit à lui. Mais en courant de tous côtés sur le pavé, les cloux dont ses souliers étoient garnis, selon l'usage des gens de guerre, le firent tomber, & dans cette chute le bruit de ses armes fit tourner visage aux ennemis. Les Juifs l'environerent aussitôt de toutes parts, pour le tuer à coups de dards & d'épées. Il s'efforça à diverses fois de se relever ; mais les coups continuels qu'on lui portoit ne le lui purent permettre. Il en blessa plusieurs, quoiqu'étendu par terre, mais enfin ayant reçu diverses blessures, le sang qu'il perdoit lui ayant ôté le reste de ses forces, & personne ne se trouvant assez hardi pour l'aller secourir, les Juifs n'eurent pas de peine à l'achever. Il fut admiré des ennemis, & fort regreté de Tite, & de toute l'armée romaine. * Joséphe, *guerre des Juifs*, *l. VI*, *c.* 7.

JULIEN (Saint) premier évêque du Mans & apôtre du Maine, étoit gentilhomme Romain, mais infidéle : il fut converti à la foi par le pape S. Clément, qui, après l'avoir instruit des mysteres de la religion, l'ordonna prêtre pour l'envoyer dans le Maine, province des Gaules, où Julien arriva l'an 95. Il y prêcha avec tant de zèle, qu'en peu de temps presque tout le peuple de cette province embrassa la foi, à l'imitation de leur roi Défensor, qui donna son palais pour bâtir une église, qui est aujourd'hui la cathédrale du Mans, & qui fut après la mort de Julien, l'apôtre des Angevins & leur premier évêque, dédiée sous son nom. Entre les actions merveilleuses de Julien, on dit qu'au village d'Artins, il chassa un effroyable dragon, qui y faisoit sa retraite dans un temple dédié à Jupiter. Voulant se préparer à la mort, il confia le soin de son troupeau à Thuribe, pour se mettre en retraite à quatre lieues du Mans, en un village nommé aujourd'hui *S. Marceau*, où est une belle chapelle dédiée à S. Julien, qui dépend de l'abbaye de S. Vincent du Mans. Ce fut-là qu'il mourut au commencement de l'empire d'Antonin *le Débonnaire*, vers l'an de J. C. 138, après avoir gouverné son diocèse pendant quarante-sept ans. * Bondonnet, *des évêques du Mans.*

On ne peut contester à S. Julien la qualité d'apôtre du Mans, étant reconnu pour premier évêque de cette ville ; mais on n'a aucun monument ni du temps auquel il a vécu, ni de ses actions. Il est certain, que suivant l'époque de la publication de l'évangile dans les Gaules, cet évêque ne peut y avoir été envoyé par S. Clément. Sa vie écrite par Léthalde, moine de S. Mémin près d'Orléans, dans le Xe ou XIe siécle, & tirée, à ce qu'il dit, d'un auteur plus ancien, est pleine de fables, & ne mérite aucune croyance. * Baillet, *vies des saints*, 28 *janvier.*

JULIEN (Saint) martyr à Brioude, dans le IIIe ou le IVe siécle, étoit de Vienne en Dauphiné. Il faisoit profession des armes, quoique Chrétien, & demeuroit à Vienne avec le tribun Ferréole, qui étoit aussi Chrétien. Crispin, gouverneur de la province Viennoise, ayant entrepris de faire exécuter les édits des empereurs (on croit que c'est sous Dioclétien) contre les Chrétiens, Ferréole obligea Julien de se retirer de Vienne. Julien s'en alla en Auvergne, où il se tint caché près de la petite ville de Brioude. Crispin envoya des soldats après lui, qui lui trancherent la tête. Le corps de S. Julien fut porté à Brioude. Grégoire de Tours rapporte une grande quantité de miracles faits sur son tombeau. S. Germain, évêque d'Auxerre, à son retour d'Arles, vers l'an 431, déclara que la fête de S. Julien devoit être fixée au 28 d'août. Le culte de ce saint martyr a été établi en France aussitôt après sa mort. * Gregor. *Turon. l.* 2, *de glor. martyr. Vita S. Germ. apud Surium. Acta apud Bosquet.* Baillet, *vies des saints*, *au mois d'août.*

JULIEN, dit l'*Apostat*, parcequ'il abandonna la religion chrétienne, étoit fils de JULE Constance, frere de Constantin *le Grand.* Constance l'avoit eu de *Basiline*, après avoir eu Gallas de Galla, sa premiere femme. Julien naquit à Constantinople vers le mois de juin de l'an 331, & se nomme dans ses médailles *Flavius Claudius Julianus.* Il fut élevé dans cette ville pendant les premieres années de sa jeunesse. Constantin étant mort en 337, on soupçona tous ses parens de plusieurs actions criminelles, ce qui obligea le pere de Julien de prendre la fuite. Marc, évêque d'Aréthuse, contribua à l'évasion de Julien, qui auroit péri sans les soins de cet évêque. Quand cet orage fut dissipé, Julien apprit la grammaire de l'eunuque Mardonius, qui étoit païen. Il eut pour maître de rhétorique Ecébolius, homme fort inconstant dans la foi. Ce fut à Nicomédie, où l'empereur l'avoit envoyé, afin que l'évêque Eusebe, qui étoit son parent du côté maternel, eût soin de l'élever dans la piété. Malgré ces soins, ce jeune prince fut entierement perverti par Maxime d'Ephèse, philosophe & magi-

cien. Son couſin Conſtance fut averti de ſa conduite; & Julien craignant ſa cruauté, ſe fit moine : mais en contrefaiſant l'homme de bien en public, il profeſſoit le paganiſme en ſecret. Avant cela, Gallus, ſon frere, & lui, avoient reçu la cléricature, & avoient exercé l'office de lecteur dans les aſſemblées eccléſiaſtiques. Ils avoient néanmoins des ſentimens bien différens ſur la religion. On remarque que ces deux princes ayant entrepris de bâtir à frais communs une égliſe à l'honneur du martyr Mamas, la portion que faiſoit faire Gallus fut bientôt achevée; au lieu que l'ouvrage de Julien n'avança point, parcequ'il y faiſoit travailler très-négligemment, ou, comme diſent les anciens, parceque la terre rejettoit ſes fondemens. Dans la ſuite Conſtance, à la ſollicitation de ſa femme Euſébie, le fit Céſar l'an 355, le 6 novembre, lui fit épouſer Hélene, ſa ſœur, & lui confia le commandement général des troupes dans les Gaules. La conduite de Julien dans ce pays lui fait ſans contredit beaucoup d'honneur. Quoiqu'il n'eût encore aucune connoiſſance de la guerre, & que les principaux officiers qui devoient l'aider de leurs conſeils fiſſent très-mal le ſervice, dans la crainte que paroiſſant attachés à Julien, les flateurs ne les miſſent mal auprès de l'empereur, dont on connoiſſoit le naturel méfiant, il ne laiſſa pas que d'entreprendre de chaſſer les Barbares des Gaules, & il en vint à bout en très-peu de temps, ayant remporté auprès de Strasbourg une des plus célébres victoires de ce ſiécle, où il eut à combattre ſept rois Allemans, du nombre deſquels étoit Chrodomaire, qui juſque-là avoit preſque toujours battu les Romains, & qui fut fait priſonnier. La défaite des Saliens & des Chamaves, peuples François, ſuivit de près cette victoire. Les Allemans encore battus furent contraints de demander la paix, & tout continuoit à lui réuſſir, lorſque Conſtance qui ſoutenoit avec beaucoup de peine les efforts des Perſes, s'aviſa de vouloir groſſir ſes troupes d'une partie de celles qui ſervoient dans les Gaules. Julien profitant de l'éloignement qu'avoient les ſoldats d'aller faire la guerre hors de leur pays, ſe fit déclarer empereur, & n'ayant pu obtenir de Conſtance qu'il le reconnût en cette qualité, il eut l'adreſſe de ſe faire ſuivre de ces troupes-là même juſques dans l'Illyrie, où il apprit la mort de Conſtance arrivée le 3 novembre de l'an 361. Lorſqu'il ſe vit maître du monde, il ſignala ſon avénement à l'empire, par l'ouverture des temples des faux dieux, & par le rétabliſſement de leur culte. Il prit la qualité de ſouverain pontife, avec toutes les cérémonies païennes; & par le ſang des victimes, il tâcha d'effacer le caractere de ſon baptême. Il rappella d'exil tous les hérétiques, rétablit les Donatiſtes en Afrique, & ne laiſſa paſſer aucune occaſion de nuire aux Chrétiens, qu'il appelloit par mépris *Galiléens*. C'eſt ce qui lui fit violer juſqu'au droit des gens en la perſonne de deux ambaſſadeurs de Perſe, Manuel & Iſmaël, qu'il fit mourir à Chalcédoine, parcequ'ils étoient Chrétiens. Il préféra toujours les idolâtres aux fidéles, auſquels il défendit d'enſeigner les belles lettres, tâchant de tranſporter les ſaintes loix de l'égliſe dans le paganiſme, pour la police. Il forma le deſſein d'établir des écoles publiques, où on enſeigneroit la religion & les bonnes mœurs, avec les autres diſciplines. Il voulut introduire le chant alternatif dans les temples, la diſtinction des places, la forme des prieres & quelque image de la pénitence publique, pour l'expiation des crimes ſcandaleux. Il entreprit de fonder des hôpitaux pour les malades, des maiſons pour enfermer les pauvres, & des monaſteres de Vierges. Ces projets paroiſſent dans la lettre à Arſacius & par ce qu'en rapporte Sozoméne. Il s'efforça particuliérement de faire changer de religion aux ſoldats chrétiens, & ſur-tout à ceux de la garde prétorienne; mais la plupart aimerent mieux vivre ſans emploi, que d'apoſtaſier. Maris, évêque de Chalcédoine, lui ayant reproché publiquement ſon impiété, l'empereur lui répondit ſans ſe fâcher : *Que ſon Galiléen ne le guériroit pas de la perte de la vue. Je loue Dieu*, répliqua Maris, *d'être aveugle, pour n'avoir pas les yeux ſouillés de la vue d'un apoſtat comme toi.* Julien paſſa outre ſans rien dire. Sa philoſophie lui faiſoit affecter ces actions extérieures de clémence & de modération. Pour chagriner les Chrétiens de toutes les manieres, il permit aux Juifs de rétablir le temple de Jéruſalem, ce qu'ils ne purent exécuter. Enfin dans le temps qu'il ſe vit obligé de partir, pour aller faire la guerre aux Perſes, il jura de ruiner l'égliſe à ſon retour : mais Dieu s'en déclara le protecteur, & la garantit de ſes menaces. Julien enleva d'abord pluſieurs places des Perſes, & s'avança juſqu'à Ctéſiphonte ſans trouver aucune réſiſtance : ce qui lui enfla tellement le cœur, que ſe promettant déja d'envahir toute la Perſe, il ſe laiſſa conduire par un homme que les Perſes avoient apoſté dans des lieux, où trouvant une puiſſante armée en tête il ne pouvoit plus faire ſubſiſter ſon armée qu'avec une extrême peine. Les rencontres qui ſe firent à diverſes fois dans ces lieux; furent, dit-on, preſque toujours avantageuſes aux Romains; mais ils avoient beſoin d'une bataille déciſive : elle ſe donna le 26 juin de l'an 363, & la victoire paroiſſoit ſe déclarer pour eux, lorſque Julien qui s'étoit engagé dans le combat ſans cuiraſſe, fut bleſſé ſi dangereuſement qu'il en mourut la nuit ſuivante. Socrate dit qu'un de ſes gardes, nommé *Calliſte*, qui écrivit ſa vie en vers, attribue cette bleſſure à un démon. Théodoret ajoute, que le bruit couroit que ſe ſentant bleſſé, il prit de ſon ſang dans la main; & qu'en le jettant contre le ciel, il s'écria : *Tu as vaincu, Galiléen.* C'eſt ainſi qu'il nommoit Jeſus-Chriſt par mépris. Sozoméne écrit que les uns attribuent ce coup à un Perſan; d'autres à un Saraſin; & pluſieurs à un Romain. Quel que puiſſe être celui qui le tua, il fut, ſans doute, le miniſtre de la vengeance divine. Cette mort fut révélée à S. Sabas, anachoréte, qui vivoit à plus de vingt journées du camp, & à quelques autres. Cet empereur étoit ſavant & libéral, & avoit quelques bonnes qualités morales; car il étoit ſobre & vigilant, & il ſemble qu'il ne s'eſt pas livré à la paſſion pour les femmes : mais d'ailleurs la haine qu'il avoit conçue contre Conſtantin, & ſes enfans, lui a fait écrire des choſes déraiſonables, & ſouvent fauſſes & calomnieuſes. On remarque même qu'il a repris aigrement dans ces princes des choſes qu'il a faites lui-même; & que ſa paſſion aveugle pour le paganiſme, l'a porté à traiter honorablement des gens dont un païen plus modéré auroit eu horreur. Le refus qu'il faiſoit ſouvent aux Chrétiens de répondre à leurs requêtes, ne lui fait pas honneur; & ſon *Miſopogon* qui eſt une ſatire des habitans d'Antioche, qu'il haiſſoit particuliérement parcequ'ils avoient montré le plus d'averſion de ſes innovations, eſt peu digne d'un empereur qui affectoit une gravité égale à celle de Marc-Aurèle. Les ouvrages qui nous reſtent de lui, comme ſa ſatire des Céſars; quelques diſcours; des lettres; & deux épigrammes, ſont des preuves de ſon eſprit & de ſon érudition. Eunapius avoit recueilli les panégyriques en proſe & en vers faits pour cet empereur; mais nous n'avons que les invectives que les ſaints peres ont faites contre lui. Si elles ſont vives & ardentes, il faut attribuer cette chaleur au zèle de leurs auteurs pour la défenſe de la religion, contre laquelle Julien écrivoit des livres pleins d'injuſtice & de calomnies, tels que ceux qu'il compoſa en allant combattre les Perſes, & que S. Cyrille réfuta par un ouvrage excellent, qu'il dédia à Théodoſe le Jeune. * Les curieux conſulteront cette piéce; S. Grégoire de Nazianze, *in orat. adv. Jul.* S. Jean Chryſoſtôme; S.

Digitized by Google

Jérôme; Optat; Socrate; Sozoméne; Théodoret; Nicéphore; Ruffin; Zoſime; Ammien-Marcellin; Eutrope; Baronius, &c. *La nouvelle édition des ouvrages de* Julien, *publiée par* N. Sphanheim, *in-fol. à Leipſick, l'an 1696, avec quelques remarques.* Tillemont, *hiſt. des empereurs, tom. IV.* M. l'abbé de la Bletterie a donné au public une excellente vie de l'empereur Julien : c'eſt le ſeul ouvrage où l'on puiſſe bien apprendre ce qui regarde ce prince, ſa conduite & ſes écrits : cette vie a été réimprimée à la fin de 1746, à Paris, *in*-12. L'auteur y ſuit, & nous croyons que c'eſt avec raiſon, le ſentiment commun des hiſtoriens, que Julien a fait d'abord profeſſion du chriſtianiſme, & qu'il fut même ordonné lecteur. Un anonyme a entrepris de prouver le contraire dans une diſſertation ſur ce ſujet, imprimée au tome III des *Obſervationes Halleníes*, obſervation 10, pag. 185 & ſuiv. En 1748, M. de la Bletterie a publié avec l'hiſtoire de l'empereur Jovien, les traductions qu'il a faites de quelques ouvrages de l'empereur Julien. Ces traductions françoiſes, faites ſur le grec, & ornées de toutes les graces du ſtyle du célébre traducteur, ſont : 1. les Céſars (*Cæſares ſive convivium*:) 2. le Miſopogon (*Miſopogon ſive Antiochicus*:) 3. un choix des lettres du même empereur, au nombre de 47; 4. fable allégorique, tirée du diſcours de Julien au cynique Héraclius. Ces traductions ſont toutes ſuivies de notes, où l'on trouve une érudition variée, ſolide, ſans profuſion. Le tout forme deux volumes *in*-12. Dans la préface, qui commence le tome I, M. de la Bletterie donne une notice exacte & judicieuſe des écrits de Julien, qu'il a traduits, & de ceux qu'il n'a pas cru devoir traduire, & il porte ſur tous ces ouvrages un jugement fort ſain & digne de ſa critique.

JULIEN, oncle maternel de l'empereur Julien l'Apoſtat, étoit apoſtat lui-même & comte d'Orient, & vivoit dans le IV ſiécle. Il avoit été préfet d'Egypte avant que d'être comte d'Orient. En 362 quelque temps après l'avénement de Julien à l'empire, les Alexandrins s'étant révoltés, & la rebellion ayant été loin, Julien voulut en faire une punition ſévere; mais le comte d'Orient le fléchit par ſes priéres, & obtint la grace des coupables. C'étoit moins l'eſprit de compaſſion, que l'amour qu'il avoit pour les Païens & la haine qu'il portoit aux Chrétiens, qui fit agir en cette occaſion le comte Julien. En effet, l'empereur ſon neveu ayant ordonné la même année que l'on fermât la grande égliſe d'Antioche, & qu'on en portât les richeſſes au tréſor impérial; ce fut le comte Julien qui fut chargé de la commiſſion. Celui-ci devenu idolâtre par complaiſance & par ambition, haiſſoit les Chrétiens en apoſtat, mais avec moins de ménagement que ſon neveu. Il étoit altéré de leur ſang; & s'il eût été le maître, il n'auroit cherché ni détour ni prétexte pour le répandre. On eût dit qu'il ſe hâtoit d'étouffer ſes remords ſous les ruines de la religion qu'il avoit abandonnée. Sa commiſſion ne regardoit que la grande égliſe poſſédée alors par les Ariens; mais il étoit ſi accoutumé à prévenir ou à étendre les ordres du prince, qu'il fit fermer toutes les autres, ſi même il ne l'avoit pas fait avant que l'empereur vînt à Antioche. Il ſe ſaiſit du prêtre Théodoret, économe d'une égliſe catholique; & n'ayant pu par les tourmens l'obliger à renoncer Jeſus-Chriſt, il le condamna à perdre la tête. Le même jour il ſe rendit à la principale égliſe accompagné de deux autres apoſtats, Félix ſurintendant des finances, & Elpidius tréſorier du domaine. A la vue des vaſes précieux que Conſtance & Conſtantin avoient donnés : *Voyez*, s'écria Félix, *avec quelle magnificence eſt ſervi le fils de Marie!* Le comte s'aſſit ſur les vaſes ſacrés, & les profana auſſi-bien que l'autel, d'une maniere également indécente & impie. Euzoïus, évêque Arien, ayant voulu l'empêcher, en reçut un ſoufflet. *Qu'on croie maintenant*, diſoit ce profanateur, *que le ciel ſe mêle des affaires des Chrétiens.* Ils ſe retirerent après avoir tout enlevé, & condamné les portes de l'égliſe. Le lendemain, lorſque l'empereur Julien apprit la mort du prêtre Théodoret, exécuté préciſément comme Chrétien : *Eſt-ce ainſi*, dit-il au comte avec chaleur, *que vous entrez dans mes vues? tandis que je travaille à ramener les Galiléens par la douceur & par la raiſon, vous faites des martyrs ſous mon régne & ſous mes yeux. Ils vont me flétrir dans leurs écrits, comme ils ont flétri leurs plus odieux perſécuteurs. Je vous défends d'ôter la vie à perſonne pour cauſe de religion, & vous charge de faire ſavoir aux autres ma volonté.* Ces reproches furent un coup de foudre pour le comte : dès le ſoir même il ſe ſentit attaqué d'une colique violente, & fut frapé bientôt après dans les entrailles d'une plaie incurable. Les chairs extérieures les plus voiſines ſe corrompirent, & engendrerent une quantité prodigieuſe de vers. Il s'en formoit auſſi au-dedans, qui le rongeoient peu-à-peu, malgré tous les ſecours de la médecine, & ſortoient par cette bouche ſouillée de tant de blaſphêmes, avec les alimens qui ne trouvoient plus d'autre iſſue. Pendant le cours de ſa maladie, qui dura environ deux mois, le comte trainoit un reſte de vie pire que la mort, dans une affreuſe alternative de fureur contre les Chrétiens, & de ces remords infructueux qu'enfante la ſeule crainte, & qui produiſent le déſeſpoir. Tantôt ébranlé par les diſcours de ſa femme qui étoit chrétienne & zélée, il envoyoit prier l'empereur de r'ouvrir les égliſes, en lui repréſentant que c'étoit ſa complaiſance pour lui qui l'avoit précipité dans cet état déplorable. Tantôt il ranimoit ſes forces & ſon incrédulité pour condamner au dernier ſupplice Bonoſe, Maximilien & quelques autres officiers, qui refuſerent conſtamment d'ôter de leurs drapeaux le monogramme de Jeſus-Chriſt & d'y mettre des idoles. D'autres fois il preſſoit ſa femme d'aller à l'aſſemblée des Chrétiens, prier pour lui, & le recommander aux fidéles. Mais voyant que ſon repentir n'étoit point ſincere, elle n'y alla point; & irrité de ce refus, il conjuroit le Dieu des Chrétiens de lui ôter promptement la vie. Ce Dieu l'exauça dans ſa colere, & le retira du monde au moment qu'on lui liſoit divers oracles qui lui promettoient qu'il n'en mourroit point. Tout Antioche regarda cette mort comme une punition viſible. * *Voyez* les actes du martyre de S. Théodoret, dans le recueil des actes ſinceres donnés par dom Thierri Ruinart; l'hiſtorien Théodoret, *livre 3, chapitre 13.* Sozomene, *livre 5, c. 8.* La vie de l'empereur Julien l'Apoſtat, par M. de la Bletterie, *l. 5.*

JULIEN. Il y a eu deux tyrans de ce nom : l'un nommé *Marcus Julianus*, qui étoit gouverneur de la Vénetie l'an 284, lorſque Numérien fut tué par Arrius Aper. La haine qu'on avoit conçue contre Carin le porta à tenter les troupes de Pannonie, qui effectivement ſe joignirent à lui; & ce fut avec elles qu'il alla chercher Carin, après la défaite de qui il comptoit aller au-devant de Dioclétien; mais la perte d'une bataille auprès de Vérone ruina ces beaux projets, & il y fut tué lui-même en combattant vaillamment. L'autre eſt bien moins connu : le jeune Victor dit qu'il ſe révolta en Italie; & qu'après la perte d'une bataille, il s'enfonça un poignard dans le ſein, & ſe jetta enſuite dans le feu; mais cet auteur eſt ſi brouillon, qu'on ne ſait s'il n'a pas voulu parler de celui dont on vient de donner l'hiſtoire. Aurelius Victor dit que celui-ci ſe révolta en Afrique, & périt peu après : il n'en marque pas le temps, & on ne ſait, ſi on peut lui donner une inſcription qu'on trouve dans Goltzius, où il eſt appellé *Quintus Trebonius Julianus*, parceque cette inſcription eſt fort ſuſpecte.

JULIEN, certain roi que les Samaritains ſe firent ſous le régne de Juſtinien, fut pris avec ſes ſujets révoltés, & b.ulé.

Digitized by Google

JULIEN, ſecond fils de Conſtantin *le Tyran*, fut créé nobiliſſime, & fut tué l'an 411, avec ſon pere, par le commandement d'Honorius.

JULIEN, ſeigneur Eſpagnol, étoit comte de Ceuta, ville capitale d'un gouvernement des Goths d'Eſpagne, ſituée ſur la côte d'Afrique, proche du détroit de Gibraltar, où les Goths poſſedoient quelques places l'an 710. Ce comte ayant appris que ſa fille nommée *Cava*, avoit été violée par Rodrigue ou Roderic, roi d'Eſpagne, diſſimula quelque temps ſon déplaiſir; & parceque les Arabes avoient une puiſſante armée en Afrique, il prit ce prétexte pour ſupplier le roi de lui permettre d'aller en ſon gouvernement. Il emporta ce qu'il avoit de plus précieux, & paſſa à Ceuta avec ſa femme: puis feignant qu'elle étoit à l'extrémité, il pria le roi de permettre à ſa fille de lui venir dire le dernier adieu. Lorſque Julien ſe vit en ſureté avec ſa famille, il chercha les moyens de ſe venger, & fit part de ſes reſſentimens à Muça, général de l'armée du calife de Damas, qui étoit en Barbarie. Il lui promit non-ſeulement de lui remettre entre les mains les places de ſon gouvernement, mais auſſi de le rendre maître de toute l'Eſpagne, s'il vouloit lui donner des forces. Muça lui ayant envoyé douze mille hommes, il conquit une partie de l'Eſpagne, & y donna entrée aux Arabes, qui la ſoumirent à l'obéiſſance du calife; mais ce malheureux comte, ayant été ſoupçoné par Muça d'avoir quelque intelligence avec les Chrétiens contre les Arabes, eut la tête coupée par ordre de ce général l'an 717. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

JULIEN, évêque d'Alexandrie, ſuccéda à Agrippa, ou Agrippin, vers l'an 177, & gouverna cette égliſe juſqu'en 187, qu'il eut Démétrius pour ſucceſſeur, ſelon Euſebe & Baronius. Il y a encore eu deux évêques de Jéruſalem de ce nom, dans le IIe ſiécle.

JULIEN d'Alexandrie, médecin, vivoit ſous l'empereur Antonin. Il écrivit quarante-huit livres contre les aphoriſmes d'Hippocrate, & un livre de la méthode, qu'il appelle *Philon*. Galien en fait mention; & défend les aphoriſmes d'Hippocrate contre lui. * Konig, *bibliotheca vetus & nova*.

JULIEN, Pélagien & évêque d'Eclane, dans le Ve ſiécle, étoit fils de Memorius, évêque de Capoue, & l'un des plus chers amis de S. Auguſtin. Nous voyons par une lettre qu'il lui écrivit, *ep.* 13, en lui envoyant ſon VIe livre de muſique pour ſon fils Julien, qu'il aimoit beaucoup celui-ci, & qu'il avoit une paſſion extrême de le voir. Il avoit été marié, & nous avons ſon épithalame entre les poëmes de S. Paulin. Après la mort de ſa femme, il fut élevé au diaconat; puis à l'évêché d'Eclane, petite ville ſituée près du lac Ampſanchin, entre la Campanie & la Pouille: on la nomme aujourd'hui *Fringent*. C'eſt le ſentiment de S. Proſper; car Gennade dit qu'il fut évêque de Capoue. Quoi qu'il en ſoit, il étoit éloquent & avoit l'eſprit brillant & agréable, ſi l'on en juge par les fragmens que nous avons de ſes écrits dans ceux de S. Auguſtin. Bede lui attribue un livre intitulé, *De l'Amour*; un commentaire ſur le cantique des cantiques, où il dit, que le poiſon étoit caché ſous les fleurs de l'éloquence. Il faut encore mention d'un ouvrage de Julien, intitulé, *de la conſtance*; mais il ſe trompe, lorſqu'il croit que cet hérétique écrivit à Démétriade, parcequ'il eſt ſûr que ce fut Pélage. Julien lut le premier livre des nôces & de la concupiſcence, que S. Auguſtin avoit publié, & en écrivit quatre pour le réfuter. Il compoſa en même temps deux épîtres, l'une qu'il envoya à Rome pour fortifier ſes ſectateurs, & pour en gagner de nouveaux; l'autre qu'il adreſſa à l'évêque de Theſſalonique, avec la ſouſcription de dix-huit évêques de ſon parti, pour eſſayer de gagner ce prélat, dont l'autorité étoit très-conſidérable en Orient. Ces lettres furent écrites l'an 419, & envoyées au pape Zoſime, qui étoit mort dans ce temps. Boniface, ſon ſucceſſeur, les reçut & les envoya à S. Auguſtin, contre qui elles étoient écrites. Ce ſaint répondit par quatre livres, qu'il adreſſa à ce même pape, intitulés: *Contre les deux épîtres des Pélagiens.* Depuis, par le moyen de ſon ami Alipe, il eut du comte Valere les quatre livres que Julien avoit écrits contre lui des nôces & de la concupiſcence; & il répondit par un ſecond ouvrage, intitulé comme le premier. Enſuite après avoir recouvré l'ouvrage entier que Julien avoit fait contre lui, il le réfuta en ſix livres. Alipe, qui étoit à Rome, lui en avoit envoyé d'abord cinq, avec promeſſe de lui faire bientôt tenir les trois autres. S. Auguſtin mit la main à la plume, pour réfuter livre par livre, les huit de Julien; mais la mort interrompit l'an 430, le cours de cet ouvrage, qui avoit été pouſſé juſqu'au ſixiéme livre. Claude Ménard avoit tiré les deux premiers d'un vieux manuſcrit; & le P. Vignier, prêtre de l'Oratoire, a depuis trouvé les quatre autres, qu'on croyoit perdus, dans la bibliothéque de Clairvaux, & les a fait imprimer avec beaucoup d'autres ouvrages du même pere. Julien fut chaſſé de ſon égliſe; & après avoir été ſouvent condamné par les papes & par les empereurs, il mourut miſérablement ſous l'empire de Valentinien III, avant l'an 455. * Proſper, *in chron.* Baronius, *A. C.* 419 *& ſeq.* Uſſerius. Vaſſius. Noris, *in hiſt. Pelagianiſmi.* Godeau, *hiſt. eccleſ. V ſiécle.* Du Pin, *Ve ſiecle.*

JULIEN, évêque de Pouzzoles, dans le Ve ſiécle, fut envoyé par le pape Léon I, l'an 449, pour ſe trouver au concile d'Ephèſe, dans lequel les Eutychiens furent les maîtres. Un autre JULIEN, évêque de Coos, prélat très-zélé pour la défenſe de la foi, fut légat au concile général de Chalcédoine pour ce même pape, qui lui écrivit la lettre 19, qui commence ainſi; *Litteræ dilectionis tuæ, quas mihi nuper ſunt redditæ, &c.* & où il lui recommande l'autre Julien de Pouzzoles. S. Léon fait ſouvent mention de lui dans ſes épîtres, ſur-tout dans la 70 à Marcien, où il dit *qu'il a établi cet évêque en ſentinelle, pour veiller à la conſervation de la foi orthodoxe.*

JULIEN D'HALICARNASSE, hérétique, chef des Phantaſtes ou Incorruptibles, ennemis du concile de Chalcédoine.

JULIEN, archevêque de Tolede, vivoit dans le VIIIe ſiécle, & a paſſé en ſon temps pour un des plus ſavans hommes qu'il y eût dans l'égliſe. Selon Mariana, qui en parle au long dans le ſixiéme livre de ſon hiſtoire d'Eſpagne, il étoit iſſu de famille Juive, & avoit été diſciple d'Eugène III, un de ſes prédéceſſeurs, & ami particulier de Gudila, archidiacre de Tolede. Il avoit ſuccédé à Quiricus, archevêque de la même ville. C'étoit un prélat d'un eſprit aiſé, fécond & agréable; mais ſa piété, ſa douceur, & ſes autres vertus le rendirent encore beaucoup plus recommandable. Il mourut ſous le régne du roi Egica, le 8 de mars de l'année 690, & fut inhumé dans l'égliſe de ſainte Léocadie. L'égliſe l'a mis au nombre des ſaints, comme on le voit dans pluſieurs martyrologes. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages: 1. *Prognoſticorum futuri ſæculi, ſeu de origine mortis humanæ, de receptaculis animarum, de reſurrectione & extremo judicio, libri tres.* On trouve au-devant: *Epiſtola nuncupatoria ad Idalium epiſcopum Barcinonenſem, & oratio ad Deum*, dans le tome XI de la bibliothéque des peres. Cochlée avoit déja publié cet ouvrage à Leipſick en 1535. 2. *De demonſtratione ſextæ ætatis, ſive de Chriſti adventu, adversùs Judæos, libri 3, ad Ervigium regem.* 3. *Hiſtoria de Wambæ regis Gothorum expeditione, quâ rebellantem Paulum ducem Narbonenſem debellavit*; dans le tome I de la collection des hiſtoriens de France, par André Duchêſne. Julien avoit fait

Digitized by Google

plusieurs autres écrits, qui n'ont point été imprimés, ou du moins que nous ne connoissons point. *Voyez* Cave, *Scriptores ecclesiastici*, page 390. Bellarmin cite du même prélat une apologie pour la religion, contre les hérétiques, & ajoute dans son *Traité des écrivains ecclésiastiques*, que le treizième concile de Tolède adopta cette apologie, & l'envoya en son nom à Rome. Elle fut trouvée belle & savante, à quelques expressions près, que le pape Benoit II censura. Julien entreprit la défense de son ouvrage, & expliqua en théologien les termes qui avoient déplu à Rome. Le quatorzième concile de Tolède adopta encore cet écrit, & l'envoya au pape Sergius, l'un des successeurs de Benoît, & Sergius approuva ces deux piéces, & les combla d'éloges. *Voyez* les auteurs cités dans cet article. Cave remarque que Julien a eu le surnom de POMERE; mais il ne faut pas le confondre avec Julien Pomere à qui l'on attribue le traité *de la Vie contemplative*.

JULIEN LUCAS, Grec de nation & diacre de l'église de Tolède, vivoit dans le VIIIe siécle, & on lui attribue quelque histoire d'Espagne. Vasée ne l'a pu déterrer, quoiqu'il ait recherché avec assez de soin toutes les piéces de l'histoire d'Espagne, *cap.* 4, *chron. Hispan.* Quelques-uns confondent ce Julien diacre, avec l'évêque de Tolède dont il est parlé ci-dessus, ce qui en a trompé plusieurs.

JULIEN, auteur d'un *Lexicon*, cité des dix orateurs. Cet auteur est allégué par Photius, *cod.* 150.

JULIEN-HASSART, carme de Hainaut, composa des chroniques de Hainaut, Flandre, Zélande, Hollande, Frise, Brabant, Gueldres, &c. Il mourut l'an 1525.

JULIEN DU POIRIER (Saint) ordre militaire d'Espagne, fut institué à Pereiro de Ciudad-Rodrigue. Ferdinand II s'en rendit protecteur l'an 1176, & le pape Alexandre III l'approuva, à la sollicitation de Gomez Fernandez, qui en fut le premier grand-maître. Luce III & Innocent III le confirmerent aussi. Les premieres armes de cet ordre étoient *d'or à la croix fleurdelisée de sinople, chargée en cœur d'un écu d'or au poirier de sinople.* Cet ordre fut depuis uni à celui d'Alcantara. * Mariana, *de reb. Hispan.*

JULIEN, *cherchez* DIDIUS.

JULIEN ou JULIANUS, *cherchez* ANTOINE-JULIEN.

JULIENNE, prieure du mont Cornillon, ou des Cornouilles près de Liége, en latin, *mons Cornelius*, naquit au village de Retines proche de Liége, l'an 1193, de parens riches qu'elle perdit à l'âge de cinq ans. On la mit en pension avec une sœur qu'elle avoit chez les religieuses du mont Cornillon, où elle prit l'habit de religieuse. Elle devint ensuite prieure de ce monastère vers l'an 1230. Elle donna lieu à l'établissement d'une fête pour honorer Jesus-Christ dans le S. Sacrement de l'autel, à qui on a donné le nom de fête du *corps de Christ*, ou communément celui de *fête du S. Sacrement.* Sainte Julienne eut plusieurs persécutions à souffrir avant sa mort, qui arriva le 5 avril 1258, âgée de 66 ans. On la trouve qualifiée *sainte* dans plusieurs martyrologes, & seulement *bienheureuse* dans d'autres. Elle n'a point encore été canonisée dans les formes, & il ne paroît pas que le saint siége ait autorisé par aucun décret le culte que plusieurs villes & monastères de Portugal & de Flandre lui rendent. * Baillet, *vies des Saints 5 avril. Nouv. vies des SS.* chez Lottin, *en* 1730, *par M.* Goujet, *chan. de S. Jacques de l'Hop. &c.*

JULIENNE, mere de la Vierge Démétriade, *voyez* DÉMETRIADE.

JULIERS, *Juliacum*, sur le Rour ou le Roër, ville & duché de l'empire en Allemagne, près des Pays-Bas, est nommée par les Allemans *Julich* & *Gulich.* La ville est forte & ancienne, & a donné le nom à tout le duché, qui est entre la Meuse & le Rhin, le pays de Cleves & de Limbourg; l'évêché de Liége & l'archevêché de Cologne. Ce duché renferme quelques autres villes assez considérables, dont les principales sont, Aix-la-Chapelle, Duren, qui soutint le siége contre l'empereur Charles-Quint, Linnich, Aldenhoven, Zulpich, qu'on prend pour l'ancien Tolbiac, Grevembruk, renommée par la défaite des impériaux l'an 1648; Heinsberg, Kerpen, Erkelens, Dalen, &c. Le pays de Juliers a environ douze lieues de long & sept de large. Quelques auteurs croient que Jules-César fit bâtir Juliers, & d'autres en attribuent la fondation à Drusus. Il y a une église ancienne, où l'on fonda une collégiale l'an 1569. Les Espagnols s'étoient rendu maîtres l'an 1622 de cette ville, qui est défendue par une citadelle; & le roi de France la fit rendre au duc de Neubourg, ce qui est exprimé par l'article 84 de la paix des Pyrenées l'an 1659. Juliers a eu ses seigneurs particuliers, depuis le XIIe siécle. GUILLAUME I, laissa GERARD I. Son fils fut GUILLAUME II, qui fut pere de GERARD II, mort l'an 1247. Celui-ci laissa GUILLAUME III, comte de Juliers, qui suit; ADOLPHE, comte de Berg, dont nous parlerons ci-après; & *Marguerite*, femme d'*Othon* III, comte de Gueldres. GUILLAUME III, comte de Juliers, eut *Valrame*, mort sans postérité; & GERARD III, mort l'an 1299, qui d'*Elizabeth* de Cleves laissa *Jean* comte de Juliers, mort sans postérité; GERARD IV qui suit; & *Valrame*, archevêque de Cologne, mort l'an 1349. GERARD IV, comte de Juliers, mort l'an 1323, épousa, selon quelques auteurs, *Jeanne* de Hainaut, fille de *Guillaume* III, dit *le Bon.* D'autres disent, qu'elle fut femme de GUILLAUME IV, fils du même Gerard, créé marquis l'an 1350, puis duc de Juliers l'an 1356. Il mourut l'an 1360, laissant de *Marie*, fille de *Renaud* duc de Gueldres, *Guillaume* V, duc de Juliers & de Gueldres, mort l'an 1402; *Renaud*, qui succéda à son frere, & mourut l'an 1432, sans laisser lignée de *Marie* d'Artois, son épouse; MARIE & JEANNE, *dont nous parlerons sous le nom de* GUELDRES. Le duché de Juliers entra en la branche du cadet, qui étoit celle de Berg. ADOLPHE, comte de Berg, fils puîné de GERARD II, comte de Juliers, mourut l'an 1296, laissant GUILLAUME, pere de GERARD tué l'an 1361. Ce dernier eut GUILLAUME I de ce nom, créé duc de Berg par l'empereur Venceslas, l'an 1389; *Adolphe*, mort sans lignée; & *Marguerite*, femme d'*Adolphe*, comte de la Marck. GUILLAUME I épousa *Anne* de Baviere, & en eut *Jean*, mort sans alliance; ADOLPHE, qui mourut l'an 1437, ayant eu de *Marie*, fille de *Robert*, duc de Bar, *Robert*, mort sans postérité avant son pere l'an 1429; & GUILLAUME, comte de Ravensburg, qui laissa d'*Anne* comtesse de Tecklembourg, GERARD V, duc de Juliers & de Berg. Ce dernier fut pere de GUILLAUME, duc de Juliers & de Berg, qui épousa l'an 1481, *Sibylle*, fille d'*Albert* III, marquis de Brandebourg, & de sa seconde femme *Anne* de Saxe. Il laissa de ce mariage une fille unique, *Marie*, duchesse de Juliers & de Berg, alliée l'an 1505 à *Jean* III de ce nom, duc de Cleves. *Voyez* la suite, sous le dom de CLEVES, où nous marquons de quelle maniere les duchés de Juliers & de Berg, ou Mons, sont devenus le partage du duc de Neubourg. * Antonin, *in Itin.* Ammien Marcellin, *liv.* 7. Pontus Heuterus, *in Belg. descr.* Berthius, *in comment. German.* Pierre de Streithagen, *succeff. princ. Juliæ, Cliviæ, Mont. & domin. Heisberg.* Valere André, *in Belg. topogr.* Mercator, *géogr.* Cluvier, *descriptio Germaniæ.* Rittershusius, &c.

JULIS, ville de l'isle de Céa dans la mer Egée. Cette ville est célébre à cause des grands hommes qui y ont pris naissance. Les poëtes Simonides, & Bacchylide son neveu, le sophiste Prodicus, le médecin Erasistrate & un philosophe nommé *Ariston*, étoient na-

tifs de cette ville. Julis fut réduite & renfermée dans une autre ville, lorſque l'on diminua le nombre des villes de cette iſle. Elle étoit bâtie ſur une montagne à trois milles de la mer. * Strabo. Suidas. Stephanus *de urbibus*. Bayle, *diction. critiq.*

JULIUS ou JULE, commandant d'une légion romaine qui campoit hors de la ville de Jéruſalem. Le bruit s'étant répandu qu'Hérode *le Grand*, qui étoit allé trouver Marc-Antoine, pour ſe juſtifier de la mort d'Ariſtobule, avoit été tué par ordre de ce Romain, Alexandre & Mariamne ſa fille, qui étoit femme d'Hérode, réſolurent de s'aller mettre ſous la protection de ce Julius, afin d'y être en ſureté, s'il arrivoit quelque tumulte; mais les nouvelles étant venues, que bien loin qu'Hérode eût été tué par ordre d'Antoine, il en avoit été parfaitement bien reçu, elles changerent de ſentiment. * Joſephe, *antiquit. liv. XV, chap.* 4.

JULIUS ou JULIANUS (Aſper) étoit un homme très-célébre & très-puiſſant ſous l'empire de Sévere: il fut proconſul d'Afrique, & ne ſervit qu'à regret de miniſtre à la perſécution que ce prince y fit exercer contre les Chrétiens. Dion, qui loue ſa ſcience & ſon courage, dit que Caracalla le renvoya honteuſement en ſon pays, ſans ſe ſouvenir qu'il l'avoit comblé d'honneurs, lui & ſes enfans. * Dion, *liv.* 78.

JULIUS & CAIUS (Cn. Aſper) tous deux fils du précédent, furent conſuls enſemble, la premiere année de l'empire de Caracalla, & la 211 après Jeſus-Chriſt. Caïus avoit été queſteur en Afrique, & Julius eſt apparemment celui qui fut nommé proconſul d'Aſie par Caracalla, & qui fut révoqué par Macrin ſur une fauſſe accuſation. Il ſemble même qu'il ait été banni, car on lit qu'Héliogabale le rétablit. * Dion, *l.* 78 & 79. Noris, *ep. conſul.*

JULIUS CANUS, illuſtre Romain, a rendu ſon nom célébre par ſa conſtance. L'empereur Caligula, qui avoit conçu de la haine contre lui, ſans en avoir été offenſé, lui dit un jour qu'il ne s'imaginât pas être innocent, & qu'il ſe préparât à la mort. *Je vous ſuis bien obligé, Céſar*, répondit cet homme courageux, ſans paroître ému d'une ſi triſte nouvelle. On le mena en priſon; & comme enſuite on l'alloit querir pour le conduire au ſupplice, on le trouva jouant aux échets. Son jeu étoit plus beau que celui de ſon compagnon; & afin que celui-ci ne ſe glorifiât pas après ſa mort de l'avoir gagné, il pria le centurion d'être temoin de l'avantage qu'il avoit ſur lui; & là deſſus ſe levant il ſuivit l'exécuteur avec un viſage intrépide, & ſans aucune émotion. * Sénéque, *de tranquillitate animi. cap.* 14.

JULIUS HONORIUS, orateur & géographe, fut précepteur du fils de l'empereur Maximien. Le célébre Caſſiodore avoit de lui dans ſa bibliothéque un ouvrage ſur la coſmographie, ſi exact qu'il ne laiſſoit rien à deſirer ſur cette matiere. Les mers, les iſles, les montagnes les plus fameuſes, les provinces, les villes, les fleuves, les peuples, tout cela y étoit détaillé. C'eſt ce que dit Caſſiodore dans le chapitre 25 de ſon traité *des introductions à l'écriture*. On a pluſieurs fragmens de cette coſmographie, imprimés à la ſuite d'une édition de Pomponius Mela, donnée à Leyde en 1685, *in*-8°.

JULIUS CLARUS, *cherchez* CLARO.

JULIUS FIRMICUS, *cherchez* FIRMICUS.

JULLY, *cherchez* JUILLY.

JUMALA, faux dieu des anciens peuples de Finnonie & de Laponie, étoit repréſenté ſous la figure d'un homme aſſis ſur une maniere d'autel, ayant une couronne ſur la tête, enrichie de douze pierres précieuſes, avec un collier d'or fort peſant. D'autres diſent qu'au lieu de collier, il avoit autour du col un ruban, d'où pendoit une eſpèce de médaille d'or gravée, & couverte de pierreries. Les Lapons donnoient à ce dieu une autorité ſouveraine ſur les petits dieux, & un empire abſolu ſur les élémens, & ſur la vie & la mort. Il avoit ſur ſes genoux une grande taſſe d'or remplie de monnoie de ce métal. Son temple étoit dans une forêt, & environné d'une haie fort épaiſſe, où il n'y avoit qu'une porte, que l'on ouvroit à ceux qui y venoient rendre leurs adorations. * Scheffer, *hiſtoire de la Laponie.*

☞ JUMIEGES, en latin *Gemeticum*, & *Gemedicum*, *Gimegia* & *Unnedica*, eſt un bourg de Normandie, ſur la rive droite de la Seine, à cinq lieues de Rouen, & à trois lieues, ou environ de la ville de Caudebec. Clovis II, & la reine ſainte Bathilde, ſon épouſe, donnerent ce lieu, alors déſert & couvert de bois, à S. Filbert, qui y fonda en 654, une abbaye de Bénédictins, dont il fut le premier abbé. L'enceinte du monaſtére, dès les premiers temps de ſa fondation, n'avoit guères moins de quatre lieues de circuit: ce qui ne doit point étonner, puiſque du temps même de S. Filbert, & plus de 170 ans après lui, on y a vu juſqu'à neuf cens moines & quinze cens ſerviteurs. La vertu leur étoit commune à tous, & n'y étoit pas moins en honneur que les lettres, qu'ils cultivoient avec un ſoin particulier, pour répandre enſuite la parole de Dieu non ſeulement dans le pays, mais en Angleterre & en Irlande, où le ſaint abbé les envoyoit tous les ans prêcher, & racheter des eſclaves. La plus illuſtre de leurs conquêtes fut celle de S. Saens, qu'ils amenerent d'Irlande à Jumiéges, ou S. Filbert le reçut avec bonté, & le fit celleriet du monaſtère. Le bourg de Saint-Saens, ſitué à une lieue ou environ de la ſource de la riviere d'Arques, doit ſon origine à l'abbaye que S. Saens fonda en ce lieu-là vers l'an 675, des libéralités du roi Thierri, fils de Clovis II. Jumiéges a produit pluſieurs grands hommes: *S. Aicadre*, ou *Achard*, ſucceſſeur immédiat de S. Filbert; *S. Hugues*, archevêque de Rouen, fils de Dreux, comte de Champagne, & d'Anſtrude, fille de Waraton, maire du palais; *S. Eucher*, évêque d'Orléans; les auteurs des vies de S. Filbert, de S. Aicadre & de ſainte Auſtreberte, abbeſſe de Pavilli; *Drocſtegang*, qui fut envoyé deux fois en ambaſſade par le roi Pepin aux papes Etienne III & Paul I, pour les aſſurer de la protection de ce prince contre les ennemis du ſaint ſiége, & qui aſſiſta, comme abbé de Jumiéges, à l'aſſemblée générale de la nation Françoiſe tenue à Attigni ſur Aîne, dans le diocèſe de Reims, en 765; *Landric*, dont la réputation attira les ducs de Baviere Thaſſillon & Théodon du monaſtère de Lauresheim, dans lequel ils avoient été renfermés pour crime de leze-majeſté, à Jumiéges où ils ſont enterrés, s'il eſt vrai, comme l'a cru dom Mabillon, que le fameux tombeau des Enervés, qui a donné juſqu'ici tant d'exercice aux ſavans, ne ſoit autre que celui de ces deux illuſtres coupables, qu'on auroit depuis métamorphoſés en deux enfans de Clovis II, & de ſainte Bathilde qu'on ſuppoſe, contre la foi de l'hiſtoire, avoir été rélégués à Jumiéges, après qu'on leur eut coupé ou brulé les nerfs des pieds & des jarrets, pour s'être révoltés contre leur pere pendant un voyage outremer, qu'il ne fit jamais. Entre les ſucceſſeurs de Landric dans le gouvernement de l'abbaye de Jumiéges, juſqu'à ſa deſtruction, par Haſting en 851, on peut remarquer, *Heliſacar*, grand homme de lettres & chancelier de France ſous Louis *le Debonnaire*; *Foulques*, chapelain du roi, corévêque de l'égliſe de Reims & abbé de S. Remi dans la même ville; *Héribert*, fidèle obſervateur de la régle de S. Bénoit, & également appliqué à en maintenir la pratique; *Rodolfe* ou *Raoul*, frere de l'impératrice Judith, & oncle de Charles *le Chauve*. Il ne vit jamais ſon abbaye; mais il en toucha fort exactement les revenus, dont il fit faire les partages en 849. Les religieux eurent pour leur part trente-ſept ſeigneuries; ce qui prouve les

grands biens dont l'abbaye de Jumiéges jouiſſoit alors : mais elle fut détruite deux ans après, par les Danois, qui n'y laiſſerent rien d'entier que les principaux murs de l'égliſe S. Pierre, la ſeconde des trois que S. Filbert avoit fait conſtruire à ſon arrivée dans le pays. L'enclos du monaſtère, depuis ſa reſtauration par Guillaume *Longue-Epée*, ſecond duc des Normans, en 940, n'occupe que vingt-deux arpens de terrein. Il s'eſt formé dans le reſte de l'ancienne enceinte quelques villages, avec deux égliſes paroiſſiales, ſans compter celle du bourg qui porte le nom de S. Valentin, évêque de Terni en Ombrie lieu de ſa naiſſance, & martyriſé à Rome ſous l'empereur Aurélien le 14 de février 273. On montre dans le tréſor de l'abbaye le chef de ce ſaint martyr, qu'on croit y avoir été apporté vers l'an 1050, par un prêtre de la province de Normandie, qui avoit été à Rome viſiter les tombeaux des apôtres, & qui ſe fit religieux de Jumiéges. On compte parmi les grands hommes qui s'y ſont diſtingués depuis la reſtauration du monaſtère, *Martin*, qui en fut le premier abbé, & que l'hiſtorien Dudon qualifie *très-ſaint*, quoiqu'il ne ſoit pas reconnu tel par l'égliſe ; *Annon*, réformateur de l'abbaye de S. Meſmin à deux lieues d'Orléans ; *Albert* dit *le riche*, de la noble famille de Béleſme, pere d'Arnoul, archevêque de Tours, & neveu d'Annon, auquel il ſuccéda dans le gouvernement de l'abbaye de S. Meſmin ; *Thierri*, qui de diſciple du bienheureux Guillaume, abbé de Dijon, devint abbé de Jumiéges en 1014, & y fit refleurir les lettres, par l'établiſſement d'une école intérieure pour les religieux, & extérieure pour les perſonnes du dehors, qui y étoient reçues ſans diſtinction de pauvre ou de riche, ſous la conduite de S. Thierri & de Guillaume Calcul, connu ſous le nom de *Guillaume de Jumiéges*, auteur de l'hiſtoire latine des ducs de Normandie ; *Robert II*, dit *Champart*, qui jetta les fondemens de l'égliſe de la ſainte Vierge en 1040, & qui eſt devenu enſuite évêque de Londres & archevêque de Cantorberi. L'égliſe ne fut achevée qu'en 1066, & dédiée le 1 juillet de l'année ſuivante, par Maurille, archevêque de Rouen, en préſence de Guillaume *le Conquérant* & de quatre évêques de la province, Jean d'Avranches, Guillaume de Coutance, Hugues de Liſieux, & Baudouin d'Evreux. Elle a 265 pieds de long, ſur 63 de large ; & le chœur dont la longueur eſt de 43 pieds & demi, en occupe 31 dans ſa largeur. Sur la croiſée s'éleve une groſſe tour quarrée, juſqu'à la hauteur de 124 pieds, dont chacun des côtés porte 41 pieds de long. On voyoit anciennement au haut de cette tour une fléche ou pyramide d'une hauteur demeſurée, couverte de plomb & d'un travail qui ſurpaſſoit tout ce qu'on pouvoit voir de beau en ce genre. Mais l'abbé *Gabriel le Véneur*, qui étoit auſſi évêque d'Evreux, la fit jetter par terre pour en convertir le plomb en argent à ſon profit. L'entrée de l'égliſe eſt flanquée de deux autres tours, hautes chacune de 155 pieds. On trouve parmi les ſucceſſeurs de l'abbé Robert, dont les noms méritent d'être tranſmis à la poſtérité, *Gontard*, né à Sotteville-lès-Rouen, & honoré comme ſaint le 26 novembre dans les égliſes de Jumiéges & de S. Vandrille ; *Urſon*, un des principaux ornemens du concile de Reims en 1119, & célébre par ſes ſages réglemens pour la réforme de quelques abus introduits durant ſon abſence dans la nourriture & le vêtement des religieux ; *Alexandre*, docteur de l'univerſité de Paris, auteur d'un commentaire ſur ces paroles de Jeſus-Chriſt : *Qui diſent les hommes qu'eſt le fils de l'homme*, & lié d'une amitié très-étroite avec le célébre Pierre de Blois, archidiacre de l'égliſe de Bath en Angleterre ; *Guillaume de Revenchon* & *Guillaume de Fors*, auxquels l'abbaye eſt redevable de pluſieurs excellens manuſcrits du 13e ſiécle, qu'ils firent copier par les religieux, à l'exemple de leurs peres qui avoient enrichi la bibliothéque d'un très-grand nombre d'exemplaires de la bible, & des ouvrages d'Origène, de S. Ambroiſe, de S. Jérôme, de S. Auguſtin, de S. Grégoire, de S. Anſelme, de S. Bernard, &c ; *Robert d'Etelan*, frere de Philippe & Guillaume d'Etelan, ſeigneurs du lieu, généreux défenſeur des priviléges de ſon abbaye, & célébre par ſon humilité, ſon zéle & ſa pénitence, qu'il ne finit qu'avec ſa vie le 18 juillet 1286 ; *Guillaume* Gemblet, reſtaurateur de l'égliſe S. Pierre vers l'an 1332, & le pere des pauvres & des malades, auxquels il fit bâtir une l'éproſerie à l'extrémité du bois de Jumiéges, du côté de Duclair ; *Jean de S. Denys*, docteur en droit canon de la faculté de Paris, & fameux pour ſes explications ſur les endroits les plus touchans & les plus néceſſaires de l'écriture ſainte, & de la régle de S. Benoit ; *Simon du Boſc*, fils de Matthieu, ſeigneur de Bretheville, docteur en droit civil & canonique, ambaſſadeur du roi Charles VI auprès des antipapes Benoit XIII & Grégoire XII, en 1407, & révéré pour ſa profonde érudition par les peres des conciles de Piſe, de Rome & de Conſtance, auxquels il aſſiſta ; *Nicolas le Roux*, couſin-germain du précédent, docteur de l'univerſité de Paris, & l'un des juges qui déclarerent la Pucelle d'Orléans excommuniée, hérétique & rélapſe ; *Jean de la Chauſſée*, bachelier en théologie de la faculté de Paris, connu par ſes fréquens démêles avec l'abbé de S. Vandrille, pour la préſéance aux échiquiers de Normandie, dont ils furent conſeillers nés juſqu'au temps de François I, & par ſa démiſſion forcée en faveur d'*Antoine Crépin*, archevêque de Narbonne, premier abbé commendataire, en 1463. Antoine Crépin a eu pour ſucceſſeurs juſqu'en 1517, *Louis* & *Jacques d'Amboiſe*, fils de Pierre d'Amboiſe, ſieur de Chaumont, & d'Anne de Beuil ; *François-Guillaume de Caſtelnau-Clermont-Lodeve*, fils de Pierre, dit *Triſtan*, & de Catherine d'Amboiſe, archevêque de Narbonne, & cardinal du titre de S. Etienne au mont Cœlius ; *Philippe de Luxembourg*, fils de Thibaut & de Philippote de Melun, évêque du Mans, & cardinal du titre de S. Pierre & de S. Marcellin. En 1515 il introduiſit la congrégation de Chézal-Benoît dans Jumiéges ; & deux ans après il ſe démit de ſon abbaye en faveur de dom *Jean Durand*, religieux de la même congrégation, qui eut pour ſucceſſeur dom *François de Fontenai*, mort en 1539. L'abbaye de Jumiéges a toujours été poſſédée depuis par des abbés commendataires. *Hippolyte d'Eſt*, cardinal de Ferrare, fils d'Alfonſe I, & de Lucrèce Borgia ; *Gabriel le Véneur*, évêque d'Evreux ; *Charles de Bourbon*, fils de Charles, duc de Vendôme, & de Françoiſe d'Alençon, cardinal, prêtre du titre de S. Chryſogone, & archevêque de Rouen ; *Charles de Bourbon-Vendôme*, quatriéme fils de Louis de Bourbon, prince de Condé, & d'Eléonore de Roye, cardinal & archevêque de Rouen ; *René de Courtenai*, fils de Guillaume I du nom, & de Marguerite Frétel ; *Manan de Martinbos*, conſeiller clerc au parlement de Rouen, & chancelier de l'égliſe métropolitaine ; *Louis de Bourbon*, comte de Soiſſons, ſous le nom de *Baltaſar Poittevin*, ſon gouverneur ; *Jean-Baptiſte* de Croiſilles ; *Guillaume de Montagne* ; *Pierre du Cambout de Coiſlin*, fils de Pierre-Céſar, & de Marie Séguier ; *François de Harlai de Champvalon*, archevêque de Rouen, fils de Jacques de Harlai, & de Catherine de la Marck, dame de Bréval ; *François de Harlai*, neveu du précédent, archevêque de Paris, fils d'Achilles, marquis de Champvallon, & d'Oudette de Vaudetar, dame de Nerville ; *Claude de Saint-Simon*, évêque de Metz.

L'abbaye de Jumiéges a donné des abbés réguliers à pluſieurs monaſteres de l'ordre de S. Benoît, tant en France qu'en Angleterre, *Cochin*, à S. Riquier ; *Annon* & *Albert*, à S. Meſmin, près d'Orléans ; *Enfulbert*, à S. Vandrille ; *Bénigne*, à S. Sauveur le Vicomte ;

Digitized by Google

comte; *Thierri de Matonville*, à S. Evroult; *Athelelme* & *Renauld*, à Abbendon; *Théoduin*, à Eli; *Godefroi*, à Malmesbury; *Urſus*, à Montbourg; *Aſcelin*, à S. Séver; *Etard*, à S. Pierre-ſur-Dive; *Roger*, au Mont S. Michel, & *Thierri*, à S. George de Bocherville.

Cette abbaye fut unie en 1617, par les ſoins & la prudence de dom Adrien Langlois, à la congrégation de S. Vanne, aujourd'hui de S. Maur, qu'elle n'a pas moins édifiée par la ſainteté de ſes religieux, que par ſa charité envers les monaſteres qui ont embraſſé la même réforme. Le dortoir tomboit en ruine ſur la fin du ſiécle dernier. En 1700, on entreprit d'en conſtruire un nouveau de 336 pieds de longueur, dont les ſalles n'ont été pavées qu'en 1755. On fit en même temps relever les croiſées de la grande égliſe & de la bibliothéque, qu'on a enrichie d'un grand nombre d'ouvrages des conciles, des ſaints peres & autres excellens auteurs eccléſiaſtiques & profanes. *Baudrand. Mabillon. Du Chêne. Le Vallois. Fleuri. Bollandus. Du Pleſſis, *deſcription de la haute Normandie.*

JUNCAIRE ou JUNICAIRE, dite *Juniaria* ou *Junicaria*, place du diocèſe de Maguelone, aujourd'hui de *Montpellier*, eſt différente d'une autre JUNCARIA, remarquée dans les Itinéraires, & peut être la même que Jonquére en Catalogne. Nous n'en faiſons mention qu'au ſujet d'un concile qui y fut tenu en 984 par Arnuſte, archevêque de Narbonne.

JUNCKER (Chriſtian) né à Dreſde le 16 d'octobre 1668, fit de grands progrès dans l'étude, & en 1695 il fut fait correcteur à Schleuſingen. En 1707 il obtint le rectorat dans le collége d'Eyſenach. En 1713 il fut chargé de la direction du collége d'Altenbourg où il mourut le 19 de juin 1714. Savant dans toutes ſortes de langues, il s'attacha uniquement à la littérature & à la ſcience des médailles. La maiſon de Saxe, de la branche Erneſtine, le nomma ſon hiſtoriographe en commun, & en 1711 il fut nommé membre de la ſociété de Berlin. On a de lui un grand nombre de traductions allemandes des auteurs anciens, & pluſieurs éditions d'auteurs claſſiques, avec des notes, dans le goût des éditions de Minellius. On a de ce ſavant: *Schediaſma de diariis eruditorum: Vita Lutheri ex nummis: Vita Ludolphi*, & quelques autres ouvrages en allemand. Il a fait auſſi une hiſtoire du comté & de la maiſon de Henneberg, qui n'a pas encore été publiée.

JUNCTIN (François) en italien GIUNTINO, l'un des célébres mathématiciens du XVIe ſiécle, étoit de Florence. Il paſſa une partie de ſa vie à Lyon, & y publia pluſieurs livres d'aſtrologie judiciaire. Il avoit été Carme; mais ayant quitté ſa profeſſion & la religion catholique, il embraſſa les erreurs de Calvin, qu'il abjura quelque temps après. Junctin avoit cinquante-ſix ans lorſqu'il publia ſes commentaires ſur la ſphere de Sacroboſco l'an 1577. En mourant, il laiſſa aux Juntes, imprimeurs à Lyon, dans l'imprimerie deſquels il avoit été correcteur, mille écus d'or, dont ils ne purent rien avoir. Il eſt mort après l'an 1580, & a fait pluſieurs livres d'aſtronomie; un traité ſur la réformation du calendrier par Grégoire XIII, & un diſcours ſur l'époque des amours de Pétrarque. Il fut accablé ſous les ruines de ſa bibliothéque, quoiqu'il eût prédit qu'il mourroit d'un autre genre de mort. * La Croix du Maine. Poſſevin, *biblioth. ſelecta. Epitome biblioth. Geſner.* Bayle, *dict. crit. 2 édit.*

JUNÉS, ſeigneur Maronite, & proche parent & allié de l'émir de ſa nation, s'eſt rendu célébre dans ſon pays par ſes emplois, & encore plus par ſa fermeté dans la religion chrétienne. Cet homme qui poſſédoit à titre de principauté, pluſieurs belles terres aux environs de Tripoli & de Gébail, fut employé quelque temps par les bachas de Tripoli dans les plus importantes affaires de leur gouvernement; mais ſes envieux ayant fait remarquer qu'à ſes biens de patrimoine il avoit ajouté des acquiſitions conſidérables, on l'arrêta, lui & toute ſa famille, & on lui déclara que l'unique moyen de ſe délivrer, lui & les ſiens, d'une mort cruelle & honteuſe, étoit de renoncer au chriſtianiſme, & de ſe faire Mahométan. Junés fit paroître d'abord beaucoup de fermeté, mais enfin ſa tendreſſe pour ſa famille lui ſuggéra un expédient, que le bacha de Tripoli accepta: il ſe déclara Muſulman à l'extérieur, mais avec cette condition expreſſe, que lui ſeul changeroit de religion; & ſa femme, ſes enfans, ſon frere furent remis en liberté. Le malheureux prince ne reconnut ſa faute qu'après l'avoir commiſe; mais il profita ſur le champ de cette connoiſſance, envoya tous ſes parens en des lieux de ſureté, alla ſe jetter aux pieds du patriarche des Maronites, reçut la pénitence qui lui fut impoſée, & après ſa réconciliation appella de toute la procédure du bacha de Tripoli, tant ſur les chefs d'accuſation, que ſur la violence qui lui avoit été faite. Cette démarche hardie lui réuſſit: ſon affaire ayant été rapportée en plein divan, le grand-ſeigneur trouva qu'il ne s'agiſſoit au fond que d'un point de doctrine & de religion, & en renvoya la déciſion au mufti, qui, après un ſérieux examen, déclara nulle & abuſive la profeſſion apparente que Junés avoit faite du mahométiſme, & fit défenſe de l'inquiéter à l'avenir à ce ſujet. Le prince Junés, ainſi délivré de ſes ennemis, crut devoir enſuite réparer ſa faute par quelque action d'éclat, & s'étant préſenté devant le bacha de Tripoli, il confeſſa hautement ſa foi en ſa préſence, & en fit autant par toute la ville, avec une hardieſſe qui étonna tout le monde. Le gouvernement étant venu à changer peu après, le nouveau bacha fit venir de Conſtantinople un commandement impérial, qui, en confirmant la ſentence du mufti, permettoit à Junés & à toute ſa famille de continuer l'exercice de leur religion, & en même temps il lui confia le ſoin de toute la campagne de Tripoli, qui eſt vaſte & d'une grande diſcuſſion; ce qui lui procura un repos, que rien ne troubla pendant cinq années: mais au commencement de 1695, le bacha de Tripoli ayant encore été changé, celui qui lui ſuccéda, écoutant les ennemis de Junés, le mit dans les fers, & pendant deux années entiéres, n'oublia ni menaces, ni promeſſes pour ébranler ſa foi. Enfin, le pieux Maronite ayant répondu un jour entr'autres choſes, qu'il ne vouloit pas *changer la pierre précieuſe de la foi chrétienne, contre l'ordure puante de la foi de Mahomet*, fut condamné ſur le champ à être empalé; ce qui ne fut néanmoins exécuté que quelques jours après, ſavoir le 12 ou 13 de mai 1691, le bacha ayant encore fait de nouveaux efforts pour l'engager à chercher la conſervation de ſa vie dans le changement de religion. On aſſure que Dieu manifeſta par quelques événemens extraordinaires, que ce ſacrifice lui étoit agréable: on peut en voir le récit dans le *voyage de Syrie & du mont Liban*, par M. de la Roque.

JUNGERMAN (Godefroi) ſe fit connoître par ſon érudition au commencement du XVIIe ſiécle. Il étoit né à Leipſick, où ſon pere Céſar Jungerman étoit profeſſeur en droit. Sa mere étoit fille du célébre Joachim Camérarius de Bamberg, profeſſeur auſſi à Leipſick. Godefroi Jungerman entendoit la langue grecque en perfection. Le public lui eſt redevable de la premiere publication de Jules-Céſar en grec. Il avoit déja publié ſa verſion latine des paſtorales de Longus avec des notes. Il fit imprimer en 1609, des remarques ſur le traité *de Equuleo*, que Magius avoit compoſé en priſon. Nous avons auſſi de ſes lettres imprimées. Il mourut le 16 d'août 1610, à Hanaw, où il avoit été long-temps correcteur d'imprimerie, chez les héritiers de Wéchel. * Bayle, *dict. crit.*

JUNGERMAN (Louis) né à Leipſick le 4 juillet

1572, & frere du précédent, a été un excellent botaniſte. Il s'attacha de bonne heure à la connoiſſance des plantes, & il y acquit une telle réputation, qu'on lui offrit en Angleterre la place du fameux Matthias Lobel, qui mourut à Londres l'an 1616; mais il aima mieux demeurer en Allemagne. Il s'étoit déja ſignalé, en contribuant beaucoup à l'ouvrage intitulé : *Hortus Eichſtettenſis*, qui contient la figure & la deſcription de toutes les plantes du jardin de l'évêque d'Eichſter; & il avoit fait un catalogue de toutes celles qui naiſſent aux environs d'Altorf & des lieux circonvoiſins, lequel fut imprimé par les ſoins de Gaſpard Hofman en l'année 1615. Il fut fait profeſſeur en médecine à Gieſſen l'an 1622, après y avoir dreſſé un jardin, qui avoit beaucoup ſervi au profit des écoliers. Il paſſa trois ans dans cette profeſſion; enſuite il en eut une ſemblable avec celle de botanique à Altdorf l'an 1625. Il les exerça juſqu'à ſa mort qui arriva le 7 de juin 1653, & pendant les 28 ans qu'elles durerent, il prit tant de ſoin du jardin de médecine, qu'il le rendit célébre juſque dans les pays étrangers. Il légua ſa bibliothéque à l'univerſité d'Altdorf. Jungerman ſe plut extrêmement à faire des anagrammes, occupation peu grave pour un vrai ſavant. Peut-être donnoit-il auſſi dans l'aſtrologie judiciaire, puiſqu'on lit dans un programme, dont une bonne partie de ce qu'on vient de dire a été tirée, que les humeurs d'un érésipéle s'étant arrêtées tout d'un coup, lorſque Mars étoit rétrogradé, lui produiſirent à l'extrémité des pieds un gangrene ſcorbutique. Sur quoi l'on remarquera, pour juger des fondemens de l'aſtrologie, que la rétrogradation d'une planete n'eſt qu'une ſimple apparence, qui n'eſt que dans l'erreur de nos yeux, & non pas dans la planete. En ſorte que l'erreur de nos yeux aura la force de produire une gangrenne ſcorbutique. Godefroi & Louis Jungerman avoient un frere nommé *Gaſpard*, qui étoit auſſi homme de lettres. * Bayle, *dict. crit.* Voyez *Gloria academiæ Altdorfinæ.*

JUNGIUS (Adrien) Polonois, mourut de peſte en 1607. Il a écrit ſur les impoſtures de l'évangile nouveau, & avoit commencé d'écrire ſur la tranſubſtantiation. * Alegambe, *pag.* 6.

JUNGKEN (Jean-Henri, ou, ſelon d'autres, Helfred, ou Helfric) naquit à Kalern, en Heſſe, le 19 décembre 1648. Son pere, *Siegfried* Jungken, y étoit miniſtre. Après ſes études faites ſucceſſivement à Marpourg & à Echzell, il retourna à Marpourg pour y étudier en médecine. De-là, il paſſa à Heidelberg, où il fut créé docteur, l'an 1671. Il alla depuis en Suiſſe, & à Baſle il fit avec M. de Muhline, bailli à Morat, une connoiſſance qui lui fut très-utile. Jungken pratiqua la médecine avec ſuccès, ſe fit rechercher, & fut demandé en 1675, par le duc de Birckenfeld, pour être ſon médecin. Les troubles de la guerre l'ayant obligé à retourner en Suiſſe, il y demeura juſqu'en 1677, qu'il fut appellé à Waiblingen, pour y être phyſicien. Vers le même temps, la comteſſe Palatine de Veldentz, & le comte de Wittgenſtein le prirent auſſi pour leur médecin. En 1680, il alla à Francfort ſur le Mein, & en 1681 il fut appellé par le comte de Truchſeſſ, pour être médecin du bailliage de Lohr. Le comte de Hohenlohe-Schillingsfurſt, envoyé de l'empereur dans l'empire, le prit avec lui, & Jungken l'accompagna à Wurtzbourg, à Bamberg, à Nuremberg & à Mayence. Son voyage fini, il fut appellé à Spire, où il reſta quatre ans. Enſuite il alla à Mosbach dans le Palatinat; mais n'y étant pas en ſureté, à cauſe de la guerre, il retourna à Francfort en 1689. L'année ſuivante, il y fut établi médecin de la garniſon, en 1693 de l'hôpital, en 1695, médecin ordinaire; il a exercé ces emplois juſqu'à ſa mort. Sa réputation & ſon zèle à rendre ſervice, le firent aimer & eſtimer. Le landgrave de Heſſe-Hombourg, le comte d'Iſenbourg-Offenbach, le comte de Stollberg Gédern, & quelques autres, le choiſirent pour leur médecin ordinaire. L'académie Léopoldine des curieux de la nature l'aggrégea à ſon corps, & lui donna le nom d'*Apollonius*. Il eſt mort le 5 janvier 1726. Ses ouvrages ſont, 1. *Medicus præſenti ſeculo accommodandus per chymiam*, en 1683; le même, nouvelle édition plus complette, ſous le titre de *Chymia experimentalis, ſive naturalis philoſophia mechanica, bipartita, quæ remediorum ex triplici regno fabricam & ad morbos allaptationem docet : accedunt monita medica de puerorum affectibus; & experimenta quæ naturalium rerum principia illuſtrant*; à Francfort, en 1701, *in*-4°, deux vol. 2. *Fundamenta medicinæ moderne eclectica; ſeu medicina univerſæ inſtitutio ſelectior*; à Francfort, en 1693, *in*-8°. 3. *Joannis Agricolæ commentarius in Poppium*, avec des remarques, & le détail de pluſieurs expériences curieuſes, qu'il avoit faites en 1686. 4. *Praxis medica, ſeu corporis medicina, omnium ferè morborum, curandi methodum, juxta modernorum ſaniora principia exhibens*; à Francfort, en 1689, *in*-8°, & depuis en 1703, *in*-8°. 5. *Moderne praxeos medicæ Vade-mecum, pro memoriâ ſubleviandâ conſcriptum*; à Nuremberg, en 1694, *in*-8°. 6. *Lexicon pharmaceuticum*, en deux parties, *in*-8°, la premiere en 1689, la deuxiéme en 1698, à Francfort. Le tout réuni en 1709. 7. *Corpus pharmaceutico-phyſico-medicum*; en 1711. 8. *Manuale praxeos medicæ moderne*; en 1707. 9. *Chirurgia manualis*, en 1710; & quelques autres en allemand. * Extrait en grande partie du *Supplément françois de Baſle.*

JUNIAS, couſin de l'apôtre S. Paul, fut priſonnier avec lui, & avoit été converti à la foi avant cet apôtre. Il le ſalue dans ſon *Epître aux Romains*, *c.* 16, *v.* 7.

JUNIE, ancienne famille de Rome, deſcendue des Troyens. Tarquin fit mourir M. Junius & ſon fils. L. Junius Brutus, de cette famille, chaſſa Tarquin *le Superbe*, & ayant fait mourir ſes deux fils, ne laiſſa point de poſtérité; car la famille des Junius, qui fut depuis à Rome, étoit plébéienne.

JUNIE. Nous avons trois femmes romaines de ce nom. La premiere eſt JUNIA SILANA, femme de Caïus Silius, jeune homme le mieux fait de Rome. Meſſaline la fit chaſſer pour jouir de ſon mari. * Tacite, *annal. liv.* 11, 12 & 13. La ſeconde eſt JUNIA CALVINA, ſœur de Silanus, accuſée d'inceſte avec ſon frere, exilé pour ce ſujet, & rappellé par Néron. * Tacite, *liv.* 12. La troiſiéme JUNIA FADILLA, ſur laquelle *voyez* JULIE.

JUNIEN (Saint) réclus, abbé de Mairé, dit l'*Eveſcau*, en Poitou, dans le IV ſiécle, étoit ſorti d'une famille noble de Poitou, & né à Briou ſur la Clovere. Il fut élevé chrétiennement par ſes parens. Quand il fut en âge, il ſe renferma dans une cellule, au lieu appellé *Chaulnai*. Il eut commerce de lettres avec ſainte Radegonde, abbeſſe du monaſtere de ſainte Croix de Poitiers. Pluſieurs perſonnes étant venues pour ſe mettre ſous ſa conduite, il ſortit de ſa cellule, & reçut près de lui un grand nombre de ſolitaires. Il établit enſuite un monaſtere à Mairé, où il fit pratiquer la regle de S. Benoît. Quoiqu'il fût chargé de la conduite de ce monaſtere, il ſe retiroit de temps en temps dans ſa cellule. Il mourut le 13 août 587, le même jour que ſainte Radegonde. Son corps qui avoit été enterré à Mairé, fut tranſporté dans le IXe ſiécle à l'abbaye de Noaillé. * *Vita apud Mabillon, ſæc. I Benedict.* Baillet, *vies des ſaints, au mois d'août.*

JUNILIUS, évêque d'Afrique, dans le VIe ſiécle, ne nous eſt connu que par la mention qui en eſt faite au chapitre dixiéme des Inſtitutions de Caſſiodore, & par l'écrit que Junilius lui-même a compoſé ſous le titre *Des parties de la loi divine.* C'eſt une eſpèce d'introduction à l'étude de l'écriture ſainte, adreſſée à Primaſe, évêque d'Adrumet, ville de la province

Byzacène en Afrique. Junilius & lui s'étoient trouvés enſemble à Conſtantinople dans le temps de la tenue du cinquiéme concile général. Comme ils s'entretenoient ſur des matières de doctrine, Primaſe demanda à Junilius s'il ne connoiſſoit perſonne parmi les Grecs qui fût verſé dans l'intelligence des livres ſaints, & qui eût aſſez de zéle pour en inſtruire les autres. Junilius répondit qu'il avoit vu un Perſan nommé *Paul*, qui avoit étudié à Niſibe, où il y avoit une école publique dans laquelle on apprenoit l'écriture ſainte; qu'il avoit lu de ce Paul certaines régles qu'il avoit coutume de donner à ſes diſciples pour les diriger dans leurs études, voulant qu'ils fuſſent avec quelle méthode ils devoient lire l'Ecriture, avant de leur en approfondir les myſtères. Primaſe preſſa Junilius de rendre public ce qu'il avoit appris de Paul. Il le fit en deux livres, qu'il mit en forme de dialogue entre le diſciple & le maître. Le diſciple propoſe les queſtions, le maître les réſout. Le R. P. dom Remi Ceillier a donné une analyſe de cet ouvrage dans le tome XVI de ſon *hiſtoire des auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques*. Ce dialogue eſt imprimé dans le tome X de la *bibliothéque des peres*. On en a auſſi quelques éditions particuliéres. Le catalogue de la bibliothéque du roi, tome I, page 356, en cite deux, l'une à Baſle, par J. Gaſtius, en 1545, *in*-4°; l'autre chez Sébaſtien Nivele, à Paris, en 1556, *in*-8°. Dans la premiere, on a ajouté des commentaires qu'on attribue au même Junilius ſur le livre de la Geneſe, mais qu'on aſſure être de Bede; & une lettre contre les Neſtoriens à l'empereur Léon. *Voyez*, outre l'ouvrage cité de dom Ceillier, la Bibliothéque des écrivains de la moyenne & baſſe latinité, par Jean-Albert Fabricius, tome IV, livre IX, page 600, & ſuivantes.

JUNIUS, vulgairement JONGHE ou DU JONG, (Adrien) étoit de Hoorn en Hollande, où il naquit le premier juillet 1511. Après avoir été élevé dans les ſciences, & s'être rendu très-habile dans les langues, dans les belles lettres & dans la médecine, il voyagea en France, en Eſpagne, en Italie, en Allemagne & en Angleterre, où il exerça la médecine, & où il publia en 1554, un poëme intitulé la *Philippide*, ſur le mariage de Philippe II, roi d'Eſpagne, avec Marie reine d'Angleterre. Il fut quelque temps précepteur du prince de Danemarck; mais ne pouvant s'accommoder du climat, ni du génie de la nation, il revint en Hollande, & s'établit à Harlem. En 1572 lorſque cette ville fut aſſiégée par les Eſpagnols, il en ſortit pour ſe retirer à Middelbourg en Zélande, puis à Armuyden, qui eſt un bourg de la même province, où il mourut le 16 juin 1575. Junius laiſſa divers ouvrages de ſa façon: *De anno & menſibus;* un commentaire ſur Horace; un autre ſur le troiſiéme livre de l'Enéide de Virgile; *Animadverſorum lib. VI de Coma; Batavia; Poëmata*, &c. Il publia auſſi divers traités des anciens, comme *Heſychius, de iis qui eruditionis famâ claruerunt; Eunapius de vitis ſophiſtarum*, &c. * De Thou, *hiſt. liv.* 16. Janus Douza, *in manib. Jun.* Meurſius, *in Ath. Bat.* Melchior Adam, *in vit. Germ. medic.* Valere André. Vander Linden. Ghilini, &c.

JUNIUS (Pierre) né en Ecoſſe le 15 d'août 1544, voyagea dès l'âge de 19 ans, & vint à Genève où il ſéjourna. De retour en Ecoſſe, la régente du royaume le nomma à l'âge de 25 ans précepteur du prince qui fut dans la ſuite Jacques VI. Georges Buchanan partageoit avec lui les ſoins de cette éducation; mais las de la cour, & peut-être de lui-même, il ſe retira, & laiſſa Junius chargé de tout le poids, ne ſe réſervant que l'honneur d'y préſider quelquefois. Jacques VI, plein de reconnoiſſance pour les ſoins de Junius, le fit ſon conſeiller intime & ſon grand aumônier, lorſqu'il ſe fut chargé du maniment de ſes affaires. Il lui confia auſſi pluſieurs ambaſſades dans leſquelles il réuſſit. Le mariage de Jacques VI avec Anne princeſſe de Danemarck & la confirmation du trône d'Angleterre furent preſque ſon ouvrage entier. Jacques VI prit ſes avis tant qu'il vécut. Junius mourut le 7 janvier 1628. Thomas Smith a écrit ſa vie en latin.

JUNIUS ou DU JON (François) miniſtre Calviniſte, né à Bourges le premier mai 1545, étudia en droit dans cette ville, & ayant donné dans les opinions nouvelles, ſe retira à Genève, où il apprit les langues & la théologie. Depuis il vint dans les Pays-Bas: il y fut miniſtre à Anvers, à Gand, à Bruges & à Limbourg; puis il fut obligé de ſe retirer en Allemagne, où il enſeigna à Heidelberg & ailleurs, juſqu'à ce qu'on le choiſit l'an 1592, pour enſeigner la théologie à Leyden, où il mourut le 13 octobre 1602, âgé de cinquante-ſept ans. Junius traduiſit la bible d'hébreu en latin, avec Emanuel Tremellius. Il compoſa auſſi des commentaires ſur la Geneſe, ſur les Pſeaumes, ſur Ezéchiel, ſur l'évangile de S. Matthieu, &c. un ouvrage contre le pape Grégoire XIII, un autre contre le cardinal Bellarmin, &c. Le préſident de Thou en parle en fort mauvais termes. Gerard Voſſius ſon gendre l'a défendu. De ſa ſeconde femme il eut, entr'autres enfans, une fille, mariée à Voſſius, & un fils nommé JEAN-CASIMIR JUNIUS, qui quitta les lettres pour embraſſer le parti des armes, & fut pere de FRANÇOIS JUNIUS, né en 1624, profeſſeur en droit à Groningue. Du troiſiéme lit ſortit un autre FRANÇOIS JUNIUS, très ſavant dans les langues orientales, *dont on parle dans l'article ſuivant.* * Meurſius, *Ath. Batav.* Melchior Adam, *in vit. theolog. extern.* Louis Jacob, *bibl. pontif.* Bayle, *dict. crit. edit. de* 1702.

JUNIUS (François) fils de *François* Junius, naquit à Heidelberg l'an 1589. Son premier deſſein fut de devenir homme de guerre; mais la tréve qui fut conclue l'an 1609, pour douze ans, lui fit prendre une autre réſolution. Ce fut celle de s'appliquer à l'étude. Il fit un voyage en France, d'où il paſſa en Angleterre l'an 1620. Il entra chez le comte d'Arondell, & s'y arrêta pendant 30 ans; après quoi il s'en retourna en Hollande, & y continua l'étude des langues ſeptentrionales, à laquelle il s'étoit fort appliqué en Angleterre. Il y fit des progrès extraordinaires. Il ſe paſſiona tellement pour cette étude, qu'ayant ſu qu'il y avoit en Friſe quelques villages, où l'ancienne langue des Saxons s'étoit conſervée, il y alla demeurer deux ans. Il paſſa en Angleterre l'an 1675; & après avoir ſéjourné deux années à Oxford, il ſe retira à Windſor, chez Iſaac Voſſius ſon neveu, & y mourut au bout d'un an, c'eſt-à-dire, en 1678, âgé de 89 ans. L'univerſité d'Oxford, à laquelle il légua ſes manuſcrits, lui a dreſſé un monument très-honorable. C'étoit non-ſeulement un homme de très-grande érudition, mais auſſi de très-bonne vie. On ne remarquoit en lui aucune paſſion vicieuſe. Il ne ſongeoit ni aux biens, ni aux dignités de la terre. Ses livres étoient ſon unique ſoin, & jamais homme peut-être n'a plus étudié que lui, ſans faire préjudice à ſa ſanté. En 1637 il mit au jour un traité *de pictura veterum*, qui a été eſtimé de tous les ſavans. Dans la ſuite il l'augmenta tellement, que la ſeconde édition qu'on en a faite eſt un aſſez gros *in-folio*, au lieu que la premiere n'étoit qu'un *in-quarto* de cent dix-huit pages. On en a fait une nouvelle édition en 1694 à Roterdam, qui, à ce que porte le titre, eſt ſi changée, qu'elle peut paſſer pour un ouvrage tout nouveau. On voit à la tête ſa vie compoſée par feu M. Grævius. Il y a peu de choſes dans les auteurs Grecs & Latins, touchant la peinture & les anciens peintres, qui ait échapé à la diligence de cet auteur. L'an 1655 il publia des remarques ſur la paraphraſe du cantique des cantiques, compoſée en langue franque par l'abbé Willeram, & miſe au jour la premiere fois par Paul Mérula. Etant revenu en Hollande, l'ancien manuſcrit gothique, qu'on ſurnomme d'*argent*, tomba entre ſes mains: il

s'appliqua uniquement à l'expliquer, & il en vint à bout en peu de temps. Il publia donc cette paraphraſe gothique des quatre évangiles, corrigée ſur de bons manuſcrits, & éclaircie par les notes de Thomas Maréchal. Ce n'eſt-là qu'une partie de ſes travaux; ce qui en reſte à imprimer eſt bien plus conſidérable. Son gloſſaire en cinq langues, où il recherche & explique l'origine des langues ſeptentrionales, contient onze volumes manuſcrits, que Jean Fell, évêque d'Oxford, fit mettre au net pour les donner à l'imprimeur. Son commentaire ſur l'harmonie des quatre évangiles, de Tatien, eſt fort ample. On peut voir les livres en grand nombre ſur leſquels il a fait des notes, dans le catalogue des manuſcrits qu'il légua à l'académie d'Oxford. Ce catalogue eſt à la fin de ſa vie. M. Edouard Lye, ſavant Anglois, a fait imprimer à Oxford en 1745 *in-folio*, l'*Etymologicum Anglicanum*, que Junius avoit laiſſé à l'univerſité d'Oxford avec ſes autres manuſcrits. L'éditeur l'a enrichi de pluſieurs additions conſidérables, de la vie de l'auteur par Grævius, & de la grammaire Anglo-Saxone d'Hickeſius. Le *journal des ſavans*, mois de mai 1746, donne une juſte idée de cet ouvrage. * Bayle, *diction. crit.*

JUNIUS (Baudouin) a écrit *Chronicon morale*, qui s'étend depuis la création du monde juſqu'à l'an 700 de Jeſus-Chriſt. Il a été imprimé en 1621. Il avoit publié un *Manuale theologicum*, en 1615. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JUNIUS (Jean) publia en 1623, une réfutation des leçons de Socin. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JUNIUS (Iſaac) compoſa une antapologie ou des obſervations ſur les ſeize premiers chapitres de l'apologie des Remontrans. Cet ouvrage fut imprimé *in-quarto*, en 1640, après la mort de l'auteur. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JUNIUS (Patrice) étoit bibliothécaire de Jacques I, roi de la Grand-Bretagne. Il publia le livre de Job ſur un ancien manuſcrit, dont Cyrille Lucar, patriarche de Conſtantinople, lui avoit fait préſent, & qu'on croit avoir été écrit de la propre main de ſainte Thecle, du temps du premier concile de Nicée, ou par quelqu'autre de ce temps-là. * Rivet, *tom.* 2, *oper. pag.* 90.

JUNIUS (Melchior) Allemand, né à Wittemberg en 1545, étudia à Strasbourg, où il enſeigna depuis avec réputation, & mourut paralytique le 23 janvier 1604. Il eſt auteur de quelques ouvrages de rhétorique. *Voyez* ſa vie entre celles des philoſophes Allemans, de Melchior Adam.

JUNON, que les anciens conſidéroient comme la déeſſe des royaumes & des richeſſes, étoit fille de Saturne & de Rhée, autrement Cybéle ou Ops. Elle fut ſauvée avec Jupiter ſon frere, de la cruauté de Saturne, qui vouloit les dévorer. Elle épouſa Jupiter, & elle en eut Ilithyia, Ména & Hébé. Cette derniere étoit déeſſe de la jeuneſſe. Junon fut encore mere de Vulcain, de Mars & de quelques autres, qu'elle eut ſans connoiſſance d'homme. Elle conçut Vulcain, en recevant le ſouffle du vent; & Mars naquit d'elle par l'attouchement d'une fleur que lui montra la déeſſe Flora. C'eſt ainſi qu'elle ſe vengea de Jupiter, qui avoit produit Pallas ſans commerce de femme. Junon étoit extrêmement jalouſe, & perſécuta toujours les maîtreſſes de Jupiter, comme Europe, Sémelé, Io, Latone, &c. Les anciens lui ont donné divers noms, & ont cru qu'elle ſe lavoit tous les ans à une certaine fontaine, où elle recouvroit ſa virginité. Les philoſophes l'ont priſe pour l'Air; & c'eſt pour cette raiſon qu'ils diſoient qu'Iris étoit ſa meſſagere. Elle fut honorée d'un culte particulier dans Argos, dans Olympie, à Carthage, &c. * Héſiode, *theog.* Apollodore. Hygin. Cartari, *de imag. deor.* Bocace. Natalis Comes. Lilio Giraldi, &c.

Junon fut ſurnommée MONETA à Rome, lorſque pendant un effroyable tremblement de terre, qui alarma fort cette ville, on fut averti par une voix inconnue, qui ſortoit du temple de Junon, de ſacrifier une truie pleine pour appaiſer les dieux immortels. On obéit, & auſſitôt le tremblement ceſſa. C'eſt pourquoi Junon fut appellée *Moneta*, *à monendo*, parcequ'elle avoit averti. Quelques auteurs donnent une autre raiſon de cette étymologie, & diſent que ce fut parceque du temps de la guerre des Romains contre Pyrrhus, ils avoient reclamé Junon dans l'extrême beſoin qu'ils avoient d'argent. Après donc qu'ils eurent chaſſé Pyrrhus de l'Italie, ils lui bâtirent un temple, avec ce titre: *Junoni Monetæ*, où étoit gardé l'argent monnoyé. * Cicero, *l.* 1 *de divin.* Lucain, *Pharſ.*

JUNONALES, *Junonalia*, fête en l'honneur de Junon, dont Ovide ne parle point dans ſes faſtes, & qui eſt cependant décrite fort particuliérement par Tite-Live, *l.* 7 *de la* 3 *décade*. Elle fut inſtituée à l'occaſion de certains prodiges qui arriverent en Italie. Ce qui fit que les pontifes ordonnerent que vingt-ſept jeunes filles, diviſées en trois bandes, iroient chantant un cantique compoſé par le poëte Livius; mais il arriva que, comme elles l'apprenoient par cœur dans le temple de Jupiter *Stator*, la foudre tomba ſur le temple de Junon, reine, au mont Aventin: ſur quoi les devins ayant été conſultés, répondirent que ce prodige regardoit les dames romaines, & qu'elles devoient appaiſer la déeſſe par quelque offrande & par des ſacrifices. Elles firent donc une collecte d'argent, dont elles acheterent un baſſin d'or, qu'elles allerent préſenter à la déeſſe ſur le mont Aventin. Enſuite les décemvirs aſſignerent un jour pour faire un ſacrifice ſolemnel, qui fut ainſi ordonné. « On conduiſit deux » vaches blanches du temple d'Apollon dans la ville » par la porte Carmentale; on portoit deux images » de Junon, reine, faites de bois de cyprès; après ce- » la marchoient vingt-ſept filles vêtues de robes trai- » nantes, qui chantoient un hymne en l'honneur de » la déeſſe. Les décemvirs ſuivoient, couronnés de » laurier, & ayant la robe bordée de pourpre. Cette » pompe paſſa par la rue des Jougs, & ſe vint arrêter » dans la grande place de Rome, où les filles ſe mi- » rent à danſer à la cadence de l'hymne. De-là mar- » chant par la rue Toſcane & par le Vélabre, au tra- » vers du marché aux bœufs, elles arriverent au tem- » ple de Junon, reine, où les victimes furent immo- » lées par les décemvirs, & les images de cyprès pla- » cées. » * *Antiq. rom.*

JUNTERBUICH (Jacques) Chartreux, étoit Allemand de nation, & vivoit dans le XVe ſiécle. Il eſt auteur de ſoixante-quinze traités de piété, & mourut l'an 1466. * Trithéme, *de ſcript. eccleſ.* Pétreïus, *in cat.*

JUPITER, que les Païens nommoient *le pere des dieux & des hommes*, étoit fils de Saturne & de Rhéa. La fable des Païens dit que cette déeſſe s'apperçut que ſon mari dévoroit ſes enfans, d'abord qu'elle en étoit délivrée; & que craignant pour Jupiter & pour Junon, qu'elle venoit de mettre au monde, elle lui ſuppoſa un caillou, que Saturne dévora. Jupiter fut élevé au ſon des inſtrumens que touchoient les Corybantes, pour empêcher que ſes cris enfantins ne le découvriſſent à ſon pere, & fut nourri du lait de la chévre Amalthée, depuis changée en conſtellation. Quelques-uns diſoient qu'il étoit né dans l'Arcadie; d'autres lui donnoient pour patrie l'iſle de Créte; d'autres la ville de Thébes en Béotie, & d'autres enfin celle de Meſſéne dans le Péloponnèſe. Tzetzès rapporte qu'autrefois on donnoit le nom de *Jupiter* à tous les rois; comme on appelloit *Ptolemées*, les rois d'Egypte; *Antiochus*, les rois de Syrie; & *Céſars*, les empereurs de Rome. La fable dit que Jupiter étant devenu grand, chaſſa ſon pere Saturne, qui lui dreſſoit des embuches pour lui faire perdre la vie, & qu'il

Digitized by Google

partagea l'empire du monde avec ſes deux freres. Jupiter eut les lieux élevés, Neptune la mer, & Pluton les vallées. C'eſt apparemment ce que les poëtes ont ſignifié par le ciel, la mer & les enfers. Jupiter épouſa ſa ſœur Junon, & eut commerce avec pluſieurs autres femmes, dont il eut quantité de filles, entr'autres celles à qui il a plu aux poëtes de donner le nom de *Graces* & de *Muſes*. On lui donne encore pluſieurs autres enfans; car on dit qu'il eut Bacchus de Sémelé, fille de Cadmus; une fille nommée Pallas, de Thétis, & Diane & Apollon de Latone. Il y a apparence que les poëtes ont attribué à un ſeul homme ce que pluſieurs avoient fait. Ils diſent qu'il ſe métamorphoſa tantôt en ſatyre, pour forcer Antiope; tantôt en bœuf, pour enlever Europe; tantôt en cygne, pour abuſer de Léda; tantôt en pluie d'or, pour corrompre Danaé; & en pluſieurs autres figures dont il ſe ſervoit pour ſatisfaire ſes amours, & que l'on explique dans la mythologie. Il foudroya les Titans & les Géans qui vouloient eſcalader le ciel. Ce dieu fut pere de Mercure, d'Apollon, de Minerve, &c. Le premier nom de ce dieu étoit *Jovis*, auquel ajoutant *pater*, on fit *Jupiter*. Ce dieu des païens avoit ſon ſépulcre dans l'iſle de Créte, & Varron aſſure qu'on l'y voyoit encore de ſon temps. On repréſentoit Jupiter aſſis dans un trône d'ivoire, tenant un ſceptre en ſa main gauche, & un foudre à la droite, qu'il lançoit ſur les Géans, avec un aigle entre ſes jambes, qui portoit Ganyméde. Selon les phyſiciens, par Jupiter il faut entendre le ciel ou l'air. Quelques-uns néanmoins ont voulu que ce fût le ſoleil, & Platon étoit de ce ſentiment. D'autres ont cru que Jupiter n'étoit autre choſe que l'ame du monde, laquelle conduit les cieux & les aſtres, & fait agir les élémens. Les aſtrologues ont donné ce nom à une des planétes. Il faut encore remarquer que l'ancien nom de Jupiter étoit non ΖΕΤΣ mais *ZAN*; & que *Zanni*, en langue phénicienne, ſignifie *un homme adonné aux femmes*. Zan avoit regné en Theſſalie, près du mont Olympe. Les anciens lui ont donné divers noms. Quelques-uns, comme Cicéron, ont cru qu'il y avoit trois Jupiters; & d'autres qui ont fait une ſupputation plus juſte, en ont compté juſqu'à 300, qui font partie de ce grand nombre de 30000 dieux, que reconnoiſſoit le Paganiſme. La théologie païenne le conſidéroit comme la pure intelligence qui a créé le monde. C'eſt pour cela qu'on le nomma *Mœragetes*, ou conducteur des Parques, comme celui qui diſpoſe de tout ce que notre ſeul défaut de lumiere & la pure foibleſſe de notre eſprit a fait appeller *fatalité* & *deſtin*. Pauſanias aſſure que les Grecs donnoient trois yeux à une ſtatue de Jupiter, pour marquer la connoiſſance qu'il avoit de tout ce qui ſe paſſe dans le ciel, ſur la terre & dans les enfers: ce qui peut encore être rapporté au temps paſſé, au préſent & à l'avenir. * Héſiode, *theog.* Homere. Ovide. Cartari. Bocace. Natalis Comes. Lilius Giraldus. Voſſius, *de theolog. Gentil.* Du Pin, *hiſt. prof. tom.* 1.

JUPITER AMMON, adoré en Afrique, a été ainſi appellé du nom *Amun*, que les Egyptiens donnoient à Jupiter ſelon Plutarque & Jamblique, lequel ſignifie *obſcur & caché*, ſelon Manéthon: ce qui convenoit à l'oracle de cette divinité. Il avoit la figure d'un bélier depuis la tête juſqu'au milieu du corps. Il étoit couvert d'émeraudes & d'autres pierres précieuſes, à ce que rapportent Quint-Curce & Diodore; & ſes cornes étoient d'une pierre qui tiroit ſur l'or, dont la vertu, comme le croyoient les Egyptiens, donnoit des viſions divines à ceux qui dormoient auprès. Il eſt difficile de ſavoir pourquoi ce Jupiter étoit repréſenté ſous la forme d'un bélier. Quelques-uns ont dit que les cornes du bélier, qui ſont entortillées, marquoient les réponſes de ce dieu, qui étoient embaraſſées & obſcures. D'autres ont cru que ces peuples lui donnoient le nom d'*El*, que les Hébreux attribuoient au vrai Dieu, & qui ſignifie en hébreu *fort* & *bélier*. * Macrobe, *dans ſes ſaturnales*.

JUPITER CAPITOLIN, fut ainſi nommé à cauſe du temple que Tarquin l'*Ancien* lui fit bâtir ſur le Capitole l'an de Rome 139, & 615 avant J. C. Les conſuls ſacrifioient dans ce temple le jour qu'ils entroient en charge, & c'étoit-là qu'ils prenoient la robe conſulaire. Les généraux d'armée & les empereurs y faiſoient des vœux avant que de partir pour aller contre les ennemis; & après avoir remporté quelque victoire, ils y entroient en triomphe. Le ſénat s'y tenoit auſſi quelquefois pour des affaires de grande conſéquence. Il y avoit un lieu ſecret où l'on gardoit deux couronnes d'or, dont l'une avoit été conſacrée à Jupiter *Capitolin* par les Gaulois, & l'autre avoit été envoyée par les Carthaginois, pour féliciter les Romains de la victoire qu'ils avoient remportée ſur les Samnites. On voyoit dans ce temple une ſtatue de la victoire toute d'or, & on y gardoit les livres des Sibylles. Ce temple étoit accompagné de deux autres petits ſur les côtés; à la droite étoit celui de Minerve, & à la gauche celui de Junon. * Corn. Tacite, Tite-Live. Aur. Victor.

JUPITER LE CONSERVATEUR, fut ainſi nommé par Domitien, lorſque s'étant caché pour éviter la fureur de l'empereur Vitellius l'an 69 de J. C. il ſe vit en ſureté, après que Veſpaſien ſon pere fut parvenu à l'empire. Alors il fit bâtir un autel à Jupiter le Conſervateur, auquel il croyoit devoir la vie. Depuis, étant lui-même empereur, il lui conſacra un temple magnifique ſur le capitole, ſous le nom de *Jupiter Cuſtos* ou *Gardien*. * Corn. Tacite, *l.* 3. Suétone, *in Domit. c.* 5.

JUPITER ELICIEN, eut ce ſurnom après que Numa Pompilius, ſecond roi de Rome, l'eut attiré du ciel, à ce qu'il prétendoit, pour apprendre de lui les bons & les mauvais augures des foudres: *elicere*, en latin ſignifie *attirer*, *faire venir*. Numa ayant été inſtruit par ce dieu, lui dreſſa un autel ſur le mont Aventin, & lui ſacrifia de la maniere que Jupiter l'avoit ordonné, vers l'an 40 de Rome, & 714 avant J. C. Tullus-Hoſtilius ſon ſucceſſeur, n'ayant pas obſervé exactement les cérémonies de ce ſacrifice, fut, dit-on, frapé de la foudre, & brulé dans ſa maiſon avec toute ſa famille. * Tite-Live, *l.* 1. Arnobe.

JUPITER FERETRIEN, fut ainſi appellé du mot latin *ferre*, qui ſignifie *porter*; parceque Romulus ayant vaincu Acron, roi des Céninenſes, peuples voiſins de Rome, porta au mont Capitolin les dépouilles de ce roi ſur un brancard fait exprès, qui fut auſſi nommé *feretrum*, la troiſiéme année de Rome, & la 751 avant J. C. Il les conſacra à Jupiter, les attachant à un chêne dans un lieu qu'il déſigna pour y bâtir un temple, où il ordonna que tous les vainqueurs Romains apporteroient les dépouilles de leurs ennemis, pour les offrir à ce même dieu. D'autres diſent que Jupiter fut nommé *Feretrius*, du mot *ferire*, qui ſignifie *fraper*, *tuer*, parceque les dépouilles que l'on conſacroit à ce dieu, étoient celles qu'un général d'armée avoit remportées ſur un autre général d'armée qu'il avoit tué. Les rois de Rome alloient prendre leur ſceptre dans ce temple de Jupiter: ils y prenoient auſſi le caillou dont ils ſe ſervoient lorſqu'ils faiſoient quelque alliance. La cérémonie étoit de tenir ce caillou dans la main en faiſant le ſerment, & de le jetter après, en diſant ces mots: *Si je viole mon ſerment, que Jupiter me perde, comme je jette cette pierre.* * Tite-Live. Corn. Nep. *in Attico.* Properce, *in eleg.*

JUPITER IMPERATOR, fut ainſi nommé, parceque ſon empire s'étendoit ſur toutes choſes, ou parcequ'il conduiſoit à ſon gré les empereurs ou généraux d'armées; & qu'il leur donnoit la victoire lorſqu'il lui plaiſoit. Titus-Quintius Cincinnatus di-

ſtateur, ayant vaincu les Prénestins près du fleuve Allia, l'an de Rome 374, & avant J. C. 380, emporta l'idole de ce Jupiter, que d'autres nomment *Induperator*, & la plaça dans le temple du Capitole. * Tite-Live, *ann.* 376.

JUPITER INVENTEUR, fut ainſi ſurnommé par Hercule, lorſqu'ayant trouvé ſes bœufs, que Cacus avoit entraînés dans ſa caverne, proche du mont Palatin, il dreſſa un autel à ce dieu, & lui fit un ſacrifice avec des cérémonies grecques : ce qui fut continué par le peuple Latin, & enſuite par les Romains. Après que Rome eut été bâtie, cet autel fut placé dans la ſixiéme région de la ville, appellée *le grand cirque*. * Onuphre Panvini. Tite-Live, *l.* 1.

JUPITER LATIAL, fut ainſi nommé, lorſque les Latins, l'an 221 de Rome, & 533 avant J. C. firent alliance avec Tarquin *le Superbe*, roi des Romains; & que ces deux peuples, avec les Volſques & les Herniques, qui s'étoient joints à eux, choiſirent un temps de l'année pour ſacrifier enſemble à Jupiter ſur le mont Alban, dans le *Latium*, appellé aujourd'hui *Monte Cavo*, proche de la ville d'Albe, où ils célébroient les féries latines. * Denys d'Halicarnaſſe.

JUPITER PISTOR, fut ainſi appellé par les Romains, parcequ'il les avoit avertis pendant le ſommeil, de cuire une grande quantité de pains, & de les jetter dans le camp des Gaulois qui aſſiégeoient la ville. Les Gaulois voyant une ſi grande profuſion, & trompés par ce ſtratagême, perdirent l'eſpérance de pouvoir prendre la ville par famine, & leverent le ſiége l'an de Rome 364, & 390 avant J. C. *Piſtor*, en latin ſignifie *Boulanger*, ou *qui cuit du pain*. * Tite-Live.

JUPITER SPONSOR, eut ce ſurnom, lorſque Tarquin *le Superbe* lui bâtit un temple à Rome, que Sp. Poſthumius, conſul, dédia l'an 289 de la fondation de cette ville, & 465 avant J. C. On l'appelloit auſſi *Dius Fidius*, parcequ'on l'invoquoit pour l'exécution des promeſſes, & pour la fidélité des paroles. *Sponſor*, ſignifie *qui promet*, ou *préſide aux promeſſes*. * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 6.

JUPITER STATOR, fut adoré ſous ce nom, parcequ'il avoit arrêté la fuite des Romains pourſuivis par les Sabins, qui avoient déja pris le Capitole. *Stator* vient de *ſtare*, demeurer, ou de *ſiſtere*, arrêter. Romulus voyant ſes troupes en déroute, fit vœu à Jupiter de lui bâtir un temple, s'il pouvoit les rallier, & vaincre les ennemis. Auſſitôt les Romains reprirent courage, firent tête aux Sabins & les chaſſerent de Rome. Après cette victoire, Romulus fit bâtir au bas du mont Palatin le temple qu'il avoit voué à Jupiter Stator. M. Attilius Regulus, conſul l'an 460 de la fondation de Rome, & 294 avant J. C. combattant contre les Samnites, fit auſſi un vœu de bâtir un temple à Jupiter Stator; & après avoir gagné la bataille, il le fit conſtruire dans le cirque Flaminien. Le ſénat s'aſſembloit quelquefois dans le temple de Jupiter Stator, comme nous l'apprenons de Cicéron. * Tite-Live. Macrobe.

JUPITER ULTOR, ou *le Vengeur*, eut ce ſurnom, pour marquer qu'il puniſſoit les crimes. Agrippa, gendre de l'empereur Auguſte, lui bâtit un temple qu'il appella *Pantheon*, parcequ'étant rond, il repréſentoit le ciel, qui eſt la demeure de tous les dieux, ou parcequ'il y avoit des figures de toutes les divinités des Romains; car παν en grec ſignifie *tout*, & Θεος *Dieu*. Le dôme étoit couvert de lames d'argent, que l'empereur Conſtant II enleva, ſe contentant d'y en avoir fait mettre de plomb. Le pape Boniface VI le conſacra à Dieu, en l'honneur de la Vierge & des martyrs, & depuis il a été appellé *Sainte Marie de la Rotonde*, à cauſe de ſa figure. * Denys d'Halicarnaſſe.

IVRÉE, ville d'Italie en Piémont, ſur la Doria-Baltéa, avec titre d'évêché ſuffragant de Turin, & marquiſat, appartient au duc de Savoye. Cette ville que les Latins nomment *Eporedia*, fut bâtie, ſelon quelques auteurs, 100 ans avant la venue de J. C. Elle eſt dans le pays des anciens Salaſſes; & a donné ſon nom à ce marquiſat, célébre ſous Bérenger, qui diſputoit l'empire contre les François, ſorti des rois d'Arles. ANSCHAIRE étoit marquis d'Ivrée en 870. Il eut de ſa femme *Volſia*, ADELBERT, marquis d'Ivrée. Celui-ci épouſa 1°. *Geſle*, fille de *Bérenger I*, dit *le Vieil*, roi d'Italie, dont il eut BERENGER II, qui ſuit : 2°. *Hermengarde*, fille d'*Albert*, ſurnommé *le Riche*, marquis de Toſcane, & en eut *Anſchaire II* du nom, marquis d'Ivrée, & duc de Spolete, qui fut chaſſé par Hugues, roi d'Italie, l'an 940. BERENGER II, marquis d'Ivrée, puis roi d'Italie, mourut à Bamberg. Il avoit épouſé *Giſle*, fille de *Boſon*, marquis de Toſcane, dont il eut ADELBERT II, qui ſuit; *Conrad*, qui épouſa *Richilde*; *Othon*, pere d'*Ardouin*; *Gui*, tué en un combat l'an 965; *Roſelle*, que d'autres nomment *Suſanne*, femme d'*Arnoul II* ou *le Jeune*, comte de Flandre; *Gerberge*, femme d'*Aleran*, marquis de Montferrat; & *Giſelle*, dont nous ignorons l'alliance. ADELBERT II, duc de Lombardie, marquis d'Ivrée & roi d'Italie, épouſa *Gerberge*, mere d'OTHON-GUILLAUME, tige des comtes de Bourgogne. La ville d'Ivrée eſt importante pour le duc de Savoye, & eſt une des clefs de ſes états. Elle eſt fortifiée d'un bon château, & a été long-temps impériale. Les empereurs Frédéric II & Guillaume, comte de Hollande, la donnerent à Thomas de Savoye II du nom, comte de Maurienne, en 1242 & 1252. Les habitans ſe ſoumirent depuis, l'an 1313, à Philippe de Savoye, prince de Piémont; & en 1349, Jean, marquis de Montferrat, céda à Amé VI, comte de Savoye, dit *le Verd*, une partie des droits qu'il avoit ſur Ivrée. Les François la prirent l'an 1554, pendant les guerres d'Italie, & en 1704. * *Conſultez* l'hiſtoire de M. de Thou; Guichenon, *hiſt. de Savoye*. Strabon; Pline; & quelques autres, rapportés par Léandre Alberti, *deſcript. Ital.*

JURET (François) natif de Dijon, capitale du duché de Bourgogne, étoit chanoine de Langres avant 1583. Nous avons de lui un commentaire ſur les œuvres de Sénéque. Il fit des notes ſur les épîtres de Symmaque & d'Yves de Chartres, qu'il publia en 1580. On trouve de ſes piéces de poëſie dans le recueil des poëtes François, intitulé : *Delicia poëtarum Gallorum*. Il mourut le 21 décembre 1626, âgé de plus de 70 ans. Thomaſius en parle dans ſon traité du Plagiat, § 477. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JURIEU (Pierre) miniſtre de la R. P. R. naquit le 24 décembre 1637. Son pere Daniel étoit miniſtre de la R. P. R. à Mer ou Mevers-la-ville, petite ville aujourd'hui du diocèſe de Blois, & à quatre lieues de cette ville. Rivet & du Moulin, miniſtres célébres, étoient ſes oncles maternels. Il fit une partie de ſes études en Hollande & en Angleterre : il reçut même les ordres ſuivant le rit anglican; mais étant rappellé en France, il fut reçu miniſtre à la place de ſon pere. Il fut choiſi enſuite pour être miniſtre de Vitré, où il compoſa ſon *traité de la dévotion*; il paſſa delà dans l'académie de Sedan, où il exerça la charge de profeſſeur en théologie & en hébreu, & y fut élu miniſtre. Il ne s'accorda pas avec M. le Blanc ſon collegue, dont les théſes étoient beaucoup plus modérées & bien plus ſolides que celles de Jurieu. Il compoſa en ce temps-là un écrit ſur la néceſſité du baptême, puis une *Apologie de la morale des P. R.* contre le livre de M. Arnauld du *Renverſement de la morale par les Calviniſtes*; le *Préſervatif contre le changement de religion*, pour oppoſer au livre de l'*Expoſition de la foi catholique*, compoſé par M. Boſſuet pour lors évêque de Condom, depuis évêque de Meaux. L'académie de

Digitized by Google

Sédan ayant été ôtée aux P. R. en 1681, Jurieu fut deſtiné pour aller faire les fonctions de miniſtre à Rouen; mais comme on ſut à la cour qu'il étoit auteur d'un libelle intitulé, *La politique du clergé de France*, il fut obligé de paſſer en Hollande, où il fut fait profeſſeur en théologie à Rotterdam. Cet emploi ne l'empêcha pas de compoſer pluſieurs lettres de controverſe, entre autres, *Les derniers efforts de l'innocence affligée*. Il s'érigea même en prophéte dans ſon commentaire ſur l'Apocalypſe, en prédiſant que l'an 1689 la religion prétendue réformée ſeroit établie dans le royaume de France. Il ſe flata de la vérité de cette prédiction après la révolution imprévue d'Angleterre, & écrivit ſur ce ſujet à Guillaume III. Il chercha même des prodiges, des miracles & des préſages qu'il débitoit comme des avant-coureurs de l'accompliſſement de ſes prophéties. Mais ayant par malheur pris un temps trop court pour leur évenement, il eut le chagrin d'en voir lui-même la fauſſeté. Sur la fin de ſes jours, il eut des démêlés très-vifs avec meſſieurs Bayle, Baſnage de Beauval & Saurin ſes confreres. Il imagina un nouveau ſyſtême ſur l'égliſe, en la compoſant de toutes les ſociétés chrétiennes, qui ont retenu les fondemens de la foi. M. Nicole réfuta cet ouvrage, auquel Jurieu répliqua. La contention & la chaleur avec laquelle il avoit écrit, l'ayant épuiſé, il tomba dans un abattement & une langueur extrême pluſieurs années avant ſa mort. Cependant revenu à lui, il ne laiſſa pas de publier de temps en temps quelques ouvrages, entre autres une *Hiſtoire des dogmes & des cultes de la religion des Juifs*. Il compoſa un traité très-injurieux & plein de calomnies, intitulé *L'eſprit de M. Arnauld*, fait en apparence contre ceux qu'on appelloit Janſéniſtes, mais rempli d'invectives & de calomnies contre les perſonnes les plus reſpectables. Il ſe mêla auſſi de la diſpute qui étoit entre M. de Fenelon, archevêque de Cambrai, & M. Boſſuet, évêque de Meaux, au ſujet de la myſticité. Il n'a pas tenu à lui qu'il n'ait ſoulevé par pluſieurs lettres paſtorales les nouveaux convertis de France. Il mourut à Rotterdam le 11 janvier 1713. Toutes les perſonnes équitables, tant catholiques que prétendus réformés, conviendront que Jurieu avoit beaucoup de feu & d'imagination, qu'il écrivoit avec véhémence, qu'il étoit capable d'impoſer; mais ils avoueront en même temps qu'il avoit des emportemens qui alloient juſqu'à la fureur, indignes non-ſeulement d'un paſteur de l'égliſe, mais encore d'un honnête homme. * *Mémoires du temps*. Voyez *les lettres de* Bayle, *en beaucoup d'endroits*, *avec les notes de* M. des Maiſeaux. *Les lettres de* M. Arnauld, *ſurtout les 4 prem. vol.*

JUST (Henri) paſteur & profeſſeur à Baſle où il naquit le 12 décembre 1561, prit le dégré de maître-ès-arts en 1581, & eut après l'égliſe de S. Jacques. Il ſervit enſuite pendant quelque temps en qualité de profeſſeur *Virgilien* au collége, & obtint en 1589 une chaire de profeſſeur dans l'univerſité. En 1595 on lui donna le paſtorat de S. Pierre vacant par la mort de ſon pere Luc Juſt. Il demeura dans ce double poſte juſqu'à ſa mort arrivée par la peſte en 1610. Il a laiſſé divers écrits de théologie & de philoſophie qui n'ont point encore été imprimés. * *Concio funebr. Henrici Juſti.*

JUSTE de Tibériade, natif de cette ville de Galilée, vivoit dans le I ſiécle, vers l'an 70. Il étoit contemporain de Joſephe l'hiſtorien, & compoſa une hiſtoire des Juifs. On connoît qu'il y avoit une très-grande inimitié entre ces deux auteurs. Joſephe accuſe Juſte de n'avoir pas été fidéle dans ſon hiſtoire, & aſſure que pour cette raiſon il n'avoit pas oſé la publier pendant la vie de Veſpaſien & de Titus: ce qui témoigne qu'il parloit de la guerre des Juifs dans cet ouvrage, qui contenoit ce qui étoit arrivé aux Juifs depuis Moïſe juſqu'à la mort d'Agrippa, dernier roi des Juifs, qui arriva la troiſiéme année de Trajan. Photius n'eſt pas plus favorable à Juſte que Joſephe; il trouve auſſi ſon ſtyle trop concis, & le blâme d'avoir paſſé légerement ſur les choſes les plus importantes. Il n'eſt pas néceſſaire de ſuppoſer que l'hiſtoire de la guerre des Juifs fût un ouvrage ſéparé de l'hiſtoire générale, comme a fait Voſſius. * Photius, *cod.* 33. Euſebe, *hiſt. liv.* 2, *ch.* 9. S. Jérôme, *in cat.* Suidas, &c.

JUSTE, qui étoit Juif, ſuccéda à S. Siméon dans le gouvernement de l'égliſe de Jéruſalem. Il eſt remarqué dans la chronique d'Alexandrie, que ce Juſte étoit le même que Joſeph Barſabas, ſurnommé *le Juſte*, propoſé avec S. Matthias, pour remplir la place de Judas parmi les Apôtres; mais Hégéſippe & Euſebe terminent à S. Siméon la mort de ceux qui avoient pu voir & entendre Notre-Seigneur. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. des III prem. ſiécles.*

JUSTE ou JUST, évêque d'Alexandrie, ſuccéda à Primus vers l'an 120, & gouverna cette égliſe 11 années, ſelon Euſebe, & ſelon la chronique orientale qui lui donne 10 ans & 315 jours. Eutychius, Syncelle & Nicephore ne lui donnent que 10 années, peut-être parceque la onziéme n'étoit pas achevée. Ces onze années doivent finir en 130 ou 131. * Du Pin, *bibl. des aut. eccleſ. des III premiers ſiécles.*

JUSTE, évêque de Jéruſalem, ſuccéda à Sénéque. * Euſebe & Baronius, *in annal. eccleſ.*

JUSTE (Saint) archevêque de Lyon, étoit ſorti d'une noble famille de la province des Gaules que nous appellons maintenant Vivarez, au midi du Lyonnois. Ses parens, qui demeuroient à Tournon, le mirent ſous la conduite de S. Paſchaſe archevêque de Vienne en Dauphiné, où il fit un ſi grand progrès dans les ſciences & dans la piété, que Claude, ſucceſſeur de ce ſaint prélat, le fit archidiacre de ſon égliſe. Juſte fut enſuite élu archevêque de Lyon après la mort de Vériſſime; & en cette qualité il aſſiſta au concile de Valence, tenu en 474, & à celui d'Aquilée en 381, où il fut député par les autres prélats des Gaules, pour combattre les erreurs de Palladius & de Sécundianus, évêques Ariens, appuyés du crédit de l'impératrice Juſtine, femme de Valentinien I. Lorſqu'il fut de retour en ſon diocèſe, il continua d'y faire éclater ſa doctrine & ſon zèle d'une maniere qui lui attira l'admiration de tout le monde; mais un accident imprévu lui fit prendre le deſſein de paſſer le reſte de ſa vie dans la ſolitude. Un habitant de Lyon étant entré en phréneſie, frapoit & bleſſoit tous ceux qu'il rencontroit dans les rues. Le bon ſens lui revint quelques momens après; & lorſqu'on voulut ſe ſaiſir de lui, il eut l'adreſſe de ſe ſauver dans l'égliſe cathédrale. Un magiſtrat vint le demander à l'archevêque, pour le mettre en priſon, juſqu'à ce que la populace fût appaiſée, promettant qu'alors il lui remettroit cet homme entre les mains. S. Juſte croyant ce magiſtrat de bonne foi, lui permit d'emmener ce miſérable, à la charge de le ramener dans ſon aſyle; mais dès qu'il fut ſorti de l'égliſe, le peuple l'arracha des mains du magiſtrat, & le fit mourir d'une maniere très-cruelle. Ce malheur fut ſi ſenſible à S. Juſte, que ne voulant ni accuſer le magiſtrat, ni condamner le peuple, il ſe regarda lui-même comme indigne de l'épiſcopat, & réſolut de ſe retirer. Cependant les affaires de l'égliſe l'obligerent d'aller au concile d'Aquilée; mais quand le concile fut fini, il ne rentra point dans la ville de Lyon, & s'en alla à Marſeille, où il s'embarqua pour paſſer en Egypte. Lorſqu'il fut arrivé, il entra dans les déſerts, & ſe fit recevoir au nombre des anachoretes, ſans déclarer ſon nom ni ſa qualité; mais il y fut reconnu par un pélerin Lyonnois; ce qui n'empêcha pas qu'il ne continuât d'y vivre dans les exercices d'un ſimple religieux, juſqu'à ſa mort, qui arriva le 2 ſeptembre, vers la fin du IVe ſiécle. Les

Lyonnois ayant appris ſa mort, envoyerent exprès en Egypte, pour en apporter ſon corps, qu'ils mirent dans l'égliſe dédiée ſous le nom des SS. Machabées, à laquelle on a donné depuis celui de S. Juſte.

Les ſeigneurs de Tournon, dont la maiſon eſt maintenant confondue avec celle de Ventadour, ont toujours prétendu être de la famille de S. Juſte. En effet leurs aînés portoient tous le nom de Juſte, & étoient fondateurs originaires de l'égliſe de S. Juſte à Lyon : ce qui fit qu'après que les Calviniſtes l'eurent démolie l'an 1562, le ſeigneur de Tournon contribua pour la rebâtir, & y mit la premiere pierre. Il y a dans le château de Tournon un quartier appellé *de S. Juſte*, où l'on croit que ce ſaint a pris naiſſance. Le cardinal de Tournon fonda en cette ville un collége auquel il donna le nom de S. Juſte. Enfin les aînés de la même maiſon ont rang de premiers chanoines de l'égliſe de S. Juſte de Lyon. * Surius. Le pere le Cointe, *annal. eccleſ.*

JUSTE (Saint) martyr en Beauvaiſis, ou JUSTIN, du diocèſe de Paris ; car quoique l'on en faſſe deux ſaints, leur hiſtoire eſt la même. On dit de l'un & de l'autre qu'il étoit d'Auxerre ; qu'à l'âge de neuf ans, il perſuada à ſon pere d'aller à Amiens délivrer un frere qu'il y avoit ; qu'étant à Amiens il reconnut le priſonnier ſans jamais l'avoir vu ; qu'après l'avoir délivré, ils ſe mirent tous trois en chemin, pour retourner à Auxerre ; que l'enfant étant reſté dans le chemin, fut tué par des cavaliers, & que ſa tête fut rapportée à Auxerre du temps de S. Amateur, évêque de cette ville, c'eſt-à-dire, au commencement du VIIe ſiécle. Toutes ces circonſtances conviennent à Juſte & à Juſtin ; mais on dit que Juſte fut martyriſé en Beauvoiſis, au lieu où eſt à préſent une collégiale de ſon nom, qui appartient à l'ordre de Prémontré, depuis l'an 1147 en laquelle Eudes II du nom, évêque de Beauvais, y mit des chanoines réguliers de S. Norbert. A l'égard de Juſtin, on dit qu'il fut martyriſé en Pariſis près de Louvres, où il fut enterré, & où il y a une égliſe de ce nom. * La vie de S. Juſtin écrite par Bede, eſt ſous ſon nom. Le Nain de Tillemont, *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire eccléſiaſtique, tom. IV.* Baillet, *au 18 octobre, jour auquel on fait la fête de S. Juſte.*

JUSTE, évêque d'Urgel en Catalogne, vivoit dans le VIe ſiécle, & ſe trouva au ſecond concile de Tolède en 527. Il étoit frere de Juſtinien, évêque de Valence, & ami de tous les grands hommes de ſon temps. Il avoit encore deux autres freres, Nébride & Elpide, qui furent pareillement évêques. Ce prélat écrivit divers traités, dont il ne nous reſte qu'un petit commentaire, ou expoſition myſtique ſur le cantique des cantiques, donné au public par Menrad Molher, imprimé à Haguenaw en 1529, à Baſle en 1551, & inſéré dans la bibliothéque des peres. On en a encore une édition, qui a été faite à Hall en Saxe, en 1617, par les ſoins de Georges Roſtius, qui y a joint deux lettres ſous le nom de Juſte, l'une au pape Sergius, l'autre à Juſte Diacre, qui l'avoit engagé à compoſer ce commentaire. La premiere eſt ſurement ſuppoſée, puiſque le pape Sergius, à qui elle eſt adreſſée, n'occupa le ſaint ſiége que ſur la fin de l'an 687 ; plus de 100 ans après la mort de Juſte d'Urgel. Dans le tome III du ſpicilége de dom Luc d'Acheri, où cette lettre eſt inſérée, elle eſt inſcrite au pape Syrga, qui eſt apparemment le même que Sergius. Juſte d'Urgel mourut le 28 mai environ l'an 540. Sixte de Sienne ſe trompe, lorſqu'il dit qu'il vivoit dans le Ve ſiécle. * S. Iſidore, *de ſcript. eccleſ. c.* 21. Mariana, *l.* 5, *c.* 7, *de reb. Hiſp.* Le Mire. Bellarmin, &c.

JUSTE, archevêque de Tolède en Eſpagne, dans le VIIe ſiécle, l'an 613, ſuccéda à Helladius, ſe trouva au IVe concile de Tolède, & s'acquit une grande réputation par ſa doctrine & par ſa piété. Il compoſa un petit traité en forme d'épître, dont S. Ildefonſe fait mention dans le 8 chapitre des écrivains eccléſiaſtiques.

JUSTE, abbé de Cîteaux, vivoit dans le XIVe ſiécle, vers l'an 1301. Nous avons un petit diſcours de ſa façon, qu'il prononça dans une aſſemblée d'abbés. Jean le Picart le fit imprimer à Paris, & on l'a mis dans la bibliothéque des peres.

JUSTE, homme craignant Dieu de la ville de Corinthe, dont la maiſon joignoit la ſynagogue des Juifs de cette ville où S. Paul demeura quelque temps. * *Actes XVIII*, 7.

JUSTE ou S. JUST. C'eſt un couvent des Jéronymites, ſitué dans l'Eſtremadure d'Eſpagne, à huit ou neuf lieues de Plazencia. La retraite de Charles-*Quint* empereur & roi d'Eſpagne, a rendu ce lieu mémorable. Ce prince, après avoir renoncé à tous ſes états, s'y enferma, & y ayant vécu environ deux ans, il y mourut l'an 1558, âgé de 58 ans. * Mati.

JUSTE ou JUSTUS (Paſchaſe) c'eſt le nom d'un médecin de Flandre, qui vivoit en 1540, & écrivit deux livres ſur le jeu de hazard, ou pour guérir l'avidité de gagner du bien au jeu. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JUSTE LIPSE, *cherchez* LIPSE.

JUSTEL (Chriſtophe) conſeiller & ſecrétaire du roi, né à Paris le 5 mars 1580, avoit l'eſprit excellent, & une merveilleuſe inclination pour les lettres, dans leſquelles il fit un grand progrès. Dès qu'il fut ſorti du collége, il s'appliqua à l'étude de l'hiſtoire eccléſiaſtique & des conciles, & il y fit des découvertes ſi ſingulieres, que ſes amis lui perſuaderent d'en enrichir le public : ce qui lui donna la penſée de publier *le code des canons de l'égliſe univerſelle*, & les conciles d'Afrique avec des notes. Depuis il publia des piéces très-rares, comme diverſes collections de canons grecs & latins, tirés de pluſieurs manuſcrits ; & c'eſt de-là que s'eſt formée la bibliothéque du droit canon ancien : *Bibliotheca juris canonici veteris*, que Juſtel ſon fils, & Guillaume Voël publierent l'an 1661, à Paris, en deux volumes *in-folio*. Les piéces qu'on y trouve ſont ; *Codex canonum eccleſiæ univerſæ græcè & latinè ; Codex Dionyſii exigui latinus ; Codex carthaginenſis eccleſiæ ; Breviarium Fulgentii, Fernandi de Creſconii ; Martini Bracarenſis collectio canonum orientalium ; Creſconii concordia canonum ; Graci canonum collectores, Joannes Antiochenus, Joannes Scholaſticus, Alexius Ariſtenus, Simeon Logotheta, Photius cum commentario & paratitlis Balſamonis ; Varia ſynodica cum notis variorum.* Chriſtophe Juſtel fit imprimer l'an 1645, l'hiſtoire généalogique de la maiſon d'Auvergne, juſtifiée par chartes, titres, & autres preuves authentiques. Elle contient des piéces très-curieuſes, qui nous apprennent diverſes particularités de notre hiſtoire. En effet, il étoit l'homme de ſon temps qui ſavoit le mieux celle du moyen âge. Il entretint commerce de lettres avec les plus ſavans hommes de ſon temps, & particulierement avec Uſſerius, archevêque d'Armach en Irlande, avec Saumaiſe, Blondel, Henri Spelman, qui a publié les conciles d'Angleterre, & pluſieurs autres. Ce ſavant homme mourut à Paris l'an 1649, âgé de 69 ans. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il avoit compoſé une géographie ſacrée qu'on n'a pas publiée, parcequ'il n'y avoit pas mis la derniere main. Il travailloit auſſi à l'hiſtoire de la chancellerie, ſous la premiere, ſeconde & troiſiéme race de nos rois ; & marquoit avec une grande exactitude les divers changemens qui ſont arrivés dans la maniere de dreſſer les actes & les lettres patentes. Il prétendoit prouver ces faits par des chartes & autres piéces authentiques ; mais comme Henri Juſtel, ſon fils, a juſtifié qu'il y en avoit peu de véritables depuis Clovis juſqu'à Charlemagne, il n'a pas cru devoir donner cet ouvrage au public. Ce dernier a très-bien ſoutenu

la

Digitized by Google

la réputation que ſon pere s'étoit acquiſe, & l'a même ſurpaſſé par la connoiſſance qu'il avoit de tous les bons livres, & par le commerce qu'il a entretenu avec tous les ſavans hommes de l'Europe. Il ſortit de Paris l'an 1681, & fixa ſa demeure à Londres, où il eſt mort le 24 ſeptembre 1693, âgé de 73 ans.

JUSTI (Jacques) Catalan de nation, & héréſiarque, étoit un des principaux chefs des *Begghards*, qui s'éleverent contre l'égliſe en ſon pays dans le XIII ſiécle. Il vouloit être religieux ſans obſerver l'abſtinence & le célibat, & croyoit, outre cela, que ceux qu'on fait mourir à cauſe de leurs héréſies, doivent être comptés entre les martyrs de Jeſus-Chriſt. Son opiniâtreté le fit enfermer entre quatre murailles, où il mourut miſérablement, & ſes erreurs furent condamnées dans le concile général de Vienne l'an 1311. *Voyez* BEGGHARDS. * Prateole, *V. Jacob. Juſti.* Sandere, *hær.* 160. Sponde, *anno Chriſti* 1311, *num.* 7.

JUSTICE, divinité adorée dans le Paganiſme, étoit repréſentée ſous la figure d'une fille armée d'un regard ſévere & d'un certain air de fierté, qui imprimoit le reſpect aux plus hardis. Elle tenoit d'une main une balance égale, & de l'autre une épée nue, ou un faiſceau de haches entourées de verges, pour marquer que la Juſtice ne conſidére perſonne & qu'elle punit également, comme elle récompenſe; & étoit aſſiſe ſur une pierre quarrée. Elle étoit auſſi quelquefois repréſentée avec un bandeau ſur les yeux, pour montrer le peu d'égard qu'elle doit avoir pour la qualité des perſonnes. Les Egyptiens faiſoient toutes ſes ſtatues ſans tête, pour donner à entendre aux juges qu'ils ne devoient rien faire de leur tête, & qu'ils étoient obligés de ſe dépouiller de leurs propres ſentimens, pour ſuivre uniquement la déciſion des Loix. Les Grecs confondoient la Juſtice avec Aſtrée, fille d'Aſtreus, ou ſelon d'autres, de Jupiter & de Thémis. Héſiode dit que la Juſtice, fille de Jupiter, eſt attachée à ſon trône dans le ciel, & lui demande vengeance toutes les fois qu'on bleſſe ſes loix: ce qui fait fondre une longue ſuite de calamités ſur les peuples qui payent la peine du crime des rois & des grands de la terre.

Aratus, dans ſes phénoménes, fait un portrait encore particulier de la Juſtice déeſſe, qui converſoit pendant l'âge d'or ſur la terre, ſe mêlant jour & nuit dans les compagnies des hommes de tout âge, de tout ſexe & de toute condition, & leur apprenant ſes loix. Pendant l'âge d'argent, elle ne voulut plus ſe montrer que durant la nuit & comme en ſecret, reprochant aux hommes leur infidélité; mais l'âge d'airain la contraignit par la multitude & l'énormité des crimes à ſe retirer dans le ciel. *Voyez* ASTRÉE. * Héſiode. Aulu-Gelle.

JUSTIN (Saint) philoſophe Chrétien & martyr dans le IIe ſiécle, étoit de Sichem, ou Sichar, appellée *Néapolis*, vulgairement Naplouſe en Paleſtine. Son pere s'appelloit Priſcus & ſon grand-pere Bacchius: il étoit né Grec & païen, dans les premieres années du ſecond ſiécle, ſous le régne de l'empereur Trajan. Après avoir fait profeſſion de la philoſophie platonicienne, il fut converti à la foi de Jeſus-Chriſt, dans l'entretien qu'il eut avec un vieillard inconnu. Etant Chrétien, il ne quitta ni ſa profeſſion ni ſon habit de philoſophe. Il fit depuis honneur au chriſtianiſme, tant par ſa ſcience, que par ſa vie, & par la fermeté de ſa foi. Une perſécution s'éleva de ſon temps ſous Antonin, ſucceſſeur d'Adrien. Il compoſa une apologie, qui eſt celle qu'on met la ſeconde dans ſes écrits; dans laquelle il découvre les cérémonies chrétiennes du baptême & de l'euchariſtie, pour défendre les ſerviteurs de Jeſus-Chriſt des crimes que les païens leur impoſoient, de tuer un enfant, d'en manger la chair, & de ſe ſouiller d'inceſtes dans leurs aſſemblées nocturnes. Depuis, il préſenta une nouvelle apologie à l'empereur Marc-Aurele, dans laquelle il ſoutenoit l'innocence & la ſainteté de la religion des Chrétiens contre Creſcent, philoſophe Cynique, & contre quelques autres calomniateurs; ce qui lui acquit la couronne du martyre le premier juin, ſelon le ménologe des Grecs; ou le 13 avril, ſelon le martyrologe romain, l'an 196. Outre ces deux apologies, nous avons encore d'autres traités, dont il a enrichi l'égliſe; comme le dialogue avec Tryphon, ſavant Juif; deux traités adreſſés aux Gentils; un traité de la monarchie ou de l'utilité de Dieu. Euſebe, S. Jérôme & Photius parlent d'un commentaire contre les héréſies que nous avons perdu. Le dernier fait mention de quelques autres traités contre Marcion & contre Ariſtote, & d'un intitulé, *Le Pſalmiſte*; mais il eſt certain que ce traité contre Ariſtote n'eſt pas de S. Juſtin. Il y a encore pluſieurs autres ouvrages, qui portent le nom de S. Juſtin; mais ils ne ſont point de lui, & ont été compoſés, ou par d'autres auteurs anciens, ou par des auteurs beaucoup plus récens. Du premier genre eſt l'épître morale à Zéna & Sérenus. Quelques auteurs veulent mettre dans la même claſſe l'excellente épître à Diognete, contre l'idolâtrie & ſur la vie des Chrétiens: cependant il y a bien des critiques qui donnent cette épître à S. Juſtin. Du ſecond ſont, les queſtions à Antiochus; les demandes & les réponſes aux orthodoxes, & l'expoſition de la foi. Les ouvrages qui portent le nom de Juſtin, ont été imprimés tous enſemble en grec par Robert Etienne l'an 1551, & l'an 1571, à l'exception du ſecond traité aux Gentils, & de l'épître à Diognete, qui furent imprimés ſéparément par Henri Etienne l'an 1592 & 1595. L'an 1593, Sylburge en donna une nouvelle édition grecque & latine, imprimée par Commelin, & Morel a ſuivi cette édition dans l'impreſſion de Paris de l'an 1615 & 1656, & la verſion latine eſt de Langus. Frédéric Sylburge, Joachim Périon, Jacques de Billi, & Jean Langus ont fait des notes ſur les œuvres de S. Juſtin. L'édition de Paris de 1636 eſt eſtimée la meilleure. On l'a réimprimée à Wittemberg en 1686. D. Prudent Marand Bénédictin de la congrégation de S. Maur, en a donné une nouvelle en 1742, à Paris, *in-folio*, revue ſur les manuſcrits, & enrichie de notes & de variantes. Il y a joint ce qui nous reſte de l'ouvrage de Tatien, contre les Grecs, d'Athénagore, philoſophe Athénien, de S. Théophile d'Antioche, du philoſophe Hermias, &c. M. Heumann, ſavant du Nord, a fait pluſieurs remarques critiques ſur cette derniere édition des œuvres de S. Juſtin. Ces remarques, intitulées: *A. Heumanni ſymbola critica ad Juſtinum martyrem*, ſont dans les *Miſcellanea Lipſienſia nova*, recueillis & publiés par les ſoins de M. Mencken, à Leipſick, en 1744 & 1745, *in*-8°, tome III, deuxiéme partie, diſſertation 4. Long-temps auparavant un autre ſavant Allemand ayant cru appercevoir des taches dans les ouvrages de S. Juſtin, s'eſt haſardé de les reprendre dans une diſſertation ſur ce ſujet, imprimée dans les *Obſervationes Hallenſes*, tome II, obſervation 7. La diſſertation eſt intitulée: *De nævis Juſtini martyris, præſertim in ratiocinando, ab eo commiſſis.* L'anonyme examine principalement la premiere apologie de S. Juſtin, pour les Chrétiens. Dans une deuxiéme diſſertation, inſérée dans le même volume, *Obſervatio 9, pag. 170 & ſuiv.* il diſcute la ſeconde apologie. Du reſte, le critique ne laiſſe pas de rendre juſtice à l'érudition & au mérite de S. Juſtin: mais nous croyons qu'il chicane trop, & qu'il entre auſſi quelques préjugés dans ſa cenſure.

Voici le jugement que Photius porte des œuvres de S. Juſtin. « Cet auteur, *dit-il*, étoit parfaitement » habile dans la philoſophie chrétienne, & encore » plus dans la profane. Il avoit une érudition conſommée, & une connoiſſance parfaite de l'hiſtoire; » mais il n'a pris aucun ſoin d'orner la beauté naturelle de la philoſophie des artifices de l'éloquence:

» c'eſt pourquoi ſon diſcours, quoique très-ſavant, » n'a point l'agrément, ni l'attrait d'un diſcours élo- » quent. » Ce caractere paroît dans tous ſes ouvrages, qui ſont extrêmement pleins de citations & de paſſages de l'écriture & des auteurs profanes, ſans beaucoup d'ordre & ſans aucun ornement. Il avoit joint à une parfaite connoiſſance de la philoſophie païenne, une intelligence merveilleuſe de l'écriture & des prophéties, & une exacte connoiſſance de notre religion: enſorte qu'il n'y a preſque pas un des anciens, qui ait parlé plus exactement que lui de tous nos myſteres. * S. Irenée, *l.* 4, *adv. har. c.* 13; *& l.* 5, *c.* 3. Euſebe, *in hiſt. & chron.* S. Jérôme, *c.* 23 *cat.* Photius, *bibl. cod.* 23 & 25. Sixte de Sienne. Baronius. Bellarmin. Poſſevin, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. eccléſ. III premiers ſiécles.* Baillet, *vies des ſaints au* 13 *avril.* D. Ceillier, *hiſt. des aut. ſacr. & eccléſ. tom. II, chap.* 1. Voyez *Diſſertatio hiſtorica vitam ſancti Juſtini martyris exponens*, par M. de Longuerue, dans un recueil de diſſertations latines de ce ſavant, imprimé à Leipſick, en 1750, *in*-4°.

JUSTIN, I de ce nom, empereur d'Orient, ſuccéda à Anaſtaſe le 19 juillet de l'an 518. C'étoit un homme né en Thrace, qui, après avoir gardé les porcs, s'étoit fait ſoldat; & qui après avoir paſſé par tous les dégrés de la milice, étoit parvenu à une des premieres charges de l'empire. Les ſoldats de la garde prétorienne qu'il commandoit, le firent empereur malgré lui. Evagre l'accuſe de s'être ſervi de l'argent de l'eunuque Amantius, pour gagner les gens de guerre, & pour ſe faire couronner: ce qui paroît peu vraiſemblable, puiſqu'il fit mourir cet Amantius, qui avoit long-temps abuſé de la faveur de ſon maître, & avoit perſécuté les Catholiques pour plaire aux Eutychiens. Juſtin gagna l'eſtime & l'amour du peuple, pour avoir fait prendre à ſa femme le nom d'*Euphémie*, & lui avoir fait quitter celui de *Lupicine* qu'elle portoit auparavant. Il rappella tous les évêques qui avoient été exilés; chaſſa les hérétiques qu'on avoit mis en leur place, & commanda l'obſervation du concile de Chalcédoine. Il écrivit auſſi au pape Hormiſdas, qui gouvernoit alors l'égliſe, touchant ſon élection à l'empire, & offrit de travailler à la réunion de l'égliſe Orientale avec celle d'Occident. Quelque temps après, l'empereur publia des édits très-ſévéres contre les Ariens, & ces hérétiques implorerent le ſecours de Théoderic, roi des Goths, qui contraignit l'an 523, le pape Jean II d'aller à Conſtantinople, pour accommoder cette affaire. Juſtin reçut ce pontife avec joie; mais elle fut bientôt diminuée par la nouvelle qu'il eut l'an 526, qu'un tremblement de terre avoit preſque entierement renverſé la ville d'Antioche. La nouvelle de ce malheur l'affligea ſi fort, qu'il quitta la pourpre impériale & le diadême, pour ſe couvrir d'un ſac; & qu'il paſſa pluſieurs jours ſans vouloir parler à perſonne, pour appaiſer, par ſa pénitence, la colere de Dieu contre ſon peuple. Pluſieurs autres villes en Orient furent auſſi ruinées par un même accident. Juſtin fournit de grandes ſommes d'argent pour les réparer, & fit changer le nom à Anazarbe, & à Edeſſe, qu'il fit appeller *Juſtinoples* ou *villes de Juſtin.* Il étoit accablé de vieilleſſe, & ſa ſanté étoit fort chancelante: ce qui fut cauſe qu'il nomma *Juſtinien*, fils de ſa ſœur, pour lui ſuccéder. Il mourut environ quatre mois après, le premier jour d'août de l'an 527, âgé de 77 ans, après un regne de 8 ans, 3 mois & 23 jours. * Le comte Marcellin, *en la chron.* Zonare, *tom. III annal.* Evagre, *l.* 3, *&c.*

JUSTIN II, ou *le Jeune*, fils de Dulciſſime, & de Vigilance, ſœur de Juſtinien, ſuccéda à ce dernier le 14 novembre de l'an 565. Le commencement de ſon regne fut aſſez heureux; mais il fit bientôt connoître la corruption de ſes mœurs, car il caſſa une loi que Juſtinien avoit faite contre les mariages illicites, & en ſubrogea une autre, par laquelle il les permettoit. Juſtin avoit un couſin de même nom que lui, qui étoit ſur le bord du Danube, pour empêcher les Barbares d'entrer ſur les terres de l'empire. Ils avoient eu d'égales prétentions à l'empire, & étoient demeurés d'accord que celui qui y parviendroit traiteroit l'autre comme la premiere perſonne de l'état. L'empereur jaloux & craintif, l'attira adroitement à Conſtantinople, lui ôta ſes gardes, & l'ayant envoyé à Alexandrie, le fit étrangler la nuit dans ſon lit, vers l'an 567. Il fit mourir auſſi deux ſénateurs, Ethérius & Addée. Juſtin avoit épouſé Sophie, niéce de Théodora, femme de l'empereur Juſtinien, à qui il donna trop d'autorité, & il eut lieu de s'en repentir dès l'an 568; car cette femme hautaine ayant mal parlé de Narſés, qui avoit le commandement général des troupes en Italie, & ayant voulu qu'on le rappellât, celui-ci, pour prévenir ſa perte, appella les Lombards, à qui il livra le pays, où ils fonderent un royaume qui ne put être détruit qu'à la fin du VIIIe ſiécle par Charlemagne. Juſtin s'attira auſſi l'an 571, une nouvelle guerre avec les Perſes, qui déſolerent une partie de la Syrie, pendant que les Romains faiſoient le ſiége de Niſibe; & ce prince étant tombé en phrénéſie l'an 574, Sophie devenue maîtreſſe abſolue fit créer Céſar, Tibere, homme de mérite, qui venoit d'être battu par les Avares. Il eſt néceſſaire d'avertir que le ſujet de la guerre avec les Perſes étoit la Perſarmenie, que Juſtin avoit priſe ſous la protection de l'empire contre la foi des traités: l'impératrice qui n'étoit pas d'humeur de faire finir ſitôt cette guerre, voulant néanmoins empêcher le ravage des provinces, s'aviſa d'un expédient qui plut aux deux partis: & l'on convint d'une tréve d'une année pour tout le reſte hors pour la Perſarmenie, où les Perſes & les Romains eurent la liberté de ſe faire la guerre. Ce fut-là que l'an 575, Choſroës, roi de Perſe, commandant en perſonne une nombreuſe armée, fut défait avec une ſi grande perte, & conçut une ſi grande frayeur, qu'il fit une loi pour ſe défendre à lui-même, & à ſes ſucceſſeurs rois, de faire la guerre en perſonne aux Grecs. Il demanda auſſi la paix, & l'on en traitoit lorſqu'un léger avantage ayant ranimé les eſpérances de ce prince, il rompit la négociation. Maurice depuis empereur l'en punit par le ravage de ſes états, & la guerre duroit encore à la mort de Juſtin, qui arriva le 5 octobre de l'an 578. Il y avoit long-temps que ſa maladie ne lui permettoit pas de ſe mêler du gouvernement. * Zonare, *in annal.* Evagre, *l.* 5 *hiſt.* Paul Diacre, &c.

JUSTIN, hiſtorien, vivoit, ſelon la plus probable opinion, du temps d'Antonin *le Pieux*, dans le IIe ſiécle. Il abrégea l'hiſtoire de Trogue Pompée: ſoin préjudiciable à la poſtérité, puiſque c'eſt ce qui nous a fait perdre l'ouvrage entier, qui contenoit quarante-quatre livres. Juſtin a conſervé le même nombre. Sa façon d'écrire a été jugée digne des meilleurs ſiécles de la latinité. * Voſſius, *de hiſt. lat. l.* 1, *c.* 32. La Mothe le Vayer, *au jugement des hiſt. &c.*

JUSTINE, femme du tyran Magnence, la fut enſuite de l'empereur Valentinien l'*Ancien*, qui paroît l'avoit épouſée vers l'an 368. Elle fut mere de Valentinien *le Jeune*, de Galla, de Grata & de Juſta, dont les deux dernieres moururent vierges, & l'autre fut mariée à Théodoſe. Cette princeſſe s'étant laiſſée ſurprendre aux Ariens, ſoutint leurs erreurs avec opiniâtreté, & perſécuta les orthodoxes, ſur-tout les prélats, avec une fureur étrange. C'eſt à ſa ſollicitation que Valentinien ſon époux refuſa de voir S. Martin de Tours, & que ſon fils Valentinien *le Jeune* fut contraire à S. Ambroiſe. Ce prélat avoit refuſé de donner une égliſe aux Ariens dans Milan: ce qui avoit ſi fort aigri Juſtine, qu'elle réſolut de le perdre à quelque prix que ce fût. Elle en chercha les moyens; mais

Digitized by Google

il ne lui fut pas poſſible d'en venir à bout. S. Ambroiſe lui-même décrit l'hiſtoire de cette petite guerre qu'on lui fit, dans l'épître à ſa ſœur Marcelline. L'impératrice ſe vit obligée dans la ſuite d'avoir recours à celui qu'elle venoit de perſécuter, & l'employa pour appaiſer le tyran Maxime. Elle ſe retira depuis avec ſon fils à Theſſalonique, où elle mourut vers l'an 388. Socrate parle d'elle d'une maniere bien différente de Zozime. Si on le croit, Juſtine étoit née en Sicile. Juſte ſon pere, qui étoit juge du Picenum en Italie, fut tué par ordre de Conſtance, parcequ'on diſoit qu'il ſeroit pere d'un empereur. L'impératrice Sevéra premiere femme de Valentinien la prit à ſon ſervice, & l'empereur en étant devenu amoureux, & voulant l'épouſer ſans répudier l'impératrice, fit publier une loi par laquelle il permettoit à tous ſes ſujets d'avoir deux femmes à la fois. On ne doute point qu'il n'y ait là de la fiction; parcequ'outre qu'on ne connoît point de loi de cette ſorte, Ammien Marcellin qui a pris à tâche de décrire toutes les fautes de Valentinien, le loue néanmoins de ſa continence à l'égard du ſexe; mais on ne ſait ſi le reſte doit être rejetté de même, & il ſeroit fort poſſible que Juſtine, veuve d'un tyran mort en 353, fût différente de Juſtine, mariée à Valentinien en 368, & mere d'un prince, & de trois princeſſes. * S. Ambroiſe, *epiſt. ad Marcel.* Zoſime, *l.* 4. Sozomene, *l.* 7. Ruffin. Socrate. Baronius, &c.

JUSTINE (Sainte) vierge & martyre de la ville de Padoue, dans le temps de la perſécution de Maximien-Hercule, a été honorée à Padoue dès le V ou le VI ſiécle; mais les actes de ſon martyre ſont récens & fabuleux. On fait ſa fête le 7 octobre.* Baillet, *vies des SS.*

JUSTINE (Sainte) congrégation religieuſe & réformée de l'ordre de S. Benoît fut établie à Padoue par Louis Barbo, ſénateur de Veniſe, que le pape Grégoire XII en fit premier abbé l'an 1498. Pluſieurs monaſteres reçurent cette réforme, & s'unirent à cette congrégation de ſainte Juſtine de Padoue, & entr'autres celui du Mont-Caſſin, l'an 1504. * Cavacio, *l.* 4 & 5 *hiſt. canob. ſancti Juſtini.*

JUSTINIANEE, *cherchez* JUSTINOPOLIS.

JUSTINIANI, maiſon. Il eſt fait mention dans les annales de Veniſe, que tous ceux de cette maiſon ayant été pris dans la guerre que la république porta dans le Levant à l'empereur Emanuel, ſous la conduite du doge Nidal Michieli en 1156, ce doge voulant rétablir à ſon retour une ſi noble famille, obtint du pape la permiſſion de faire ſortir du cloître frere Nicolas JUSTINIANI, qui reſtoit ſeul de cette famille, & lui donna même ſa fille en mariage, de laquelle ce bon pere ayant eu pluſieurs enfans, d'où viennent ceux de ce nom, qui tiennent encore aujourd'hui un rang conſidérable dans la république, il retourna dans ſon cloître pour y vivre comme auparavant, n'étant plus néceſſaire dans le monde. Cette maiſon eſt illuſtre à Veniſe, à Gènes, dans le royaume de Naples, dans l'iſle de Corſe, & dans celle de Chio ou Scio. Celle de Gènes a poſſédé la ſeigneurie de Chio par le don qu'en fit l'an 1363, l'empereur Andronic à Pierre JUSTINIANI, général des armées de terre de Gènes, gendre de Gabriel Adorne, alors doge de cette république, & ils eurent le privilége de battre monnoie: cette iſle leur valoit 120 mille écus d'or de rente, lorſque les Turcs la leur enleverent en 1566. Ce fut à JACQUES JUSTINIANI, ſeigneur de Chio, capitaine de vaiſſeau Gènois, qu'Alfonſe V, roi d'Aragon, ſe rendit priſonnier préférablement à tout autre dans la bataille navale que ce prince perdit l'an 1435, contre la république.

Les diverſes branches de cette maiſon ont été toutes fécondes en grands hommes. Outre ceux dont nous parlerons dans des articles ſéparés, on doit diſtinguer, FRANÇOIS JUSTINIANI, élu doge de Gènes en 1592. ALEXANDRE, qui le fut en 1611, étoit fils de LUC JUSTINIANI, qui avoit ſervi utilement le pape en Sicile. LUC JUSTINIANI, fils d'*Alexandre*, fut élu à la dignité de doge de Gènes en 1644, & JEAN-ANTOINE JUSTINIANI fut élu doge en 1713, & fut le ſeptiéme doge de ſa famille. MARC-ANTOINE JUSTINIANI, élu doge de VENISE en 1684, mort en 1688. RAPHAEL JUSTINIANI qui après avoir été ambaſſadeur de la république à Rome & à Conſtantinople, fut fait procurateur de S. Marc en 1710. JERÔME JUSTINIANI, qui avoit obtenu la même dignité en 1707. HORATIO JUSTINIANI, évêque de Nocéra, puis cardinal, grand pénitencier, & bibliothécaire de l'égliſe. ANSALDO JUSTINIANI juriſconſulte à Gènes, où il mourut l'an 1596. ANTOINE JUSTINIANI de Chio, religieux de l'ordre de S. Dominique, puis évêque de Lipari, mort l'an 1571. BENOÎT JUSTINIANI de Gènes, Jéſuite, mort l'an 1621, & auteur de divers traités. BERNARD JUSTINIANI, évêque d'Angloni, mort l'an 1616. Un autre auteur de ce nom qui étoit Théatin. Joſeph de Silos a fait ſon éloge dans l'hiſtoire de ſa congrégation. DECIO JUSTINIANI de Chio, Dominicain, fait évêque d'Alétia en Corſe, l'an 1612, mort l'an 1642. JÉRÔME JUSTINIANI de Chio, auſſi Dominicain, fait évêque de Chio l'an 1597, mort l'an 1618, à l'âge de 65 ans. Un autre JÉRÔME de Chio qui étudia à Paris, & s'établit en cette ville, où il publia l'an 1606 la deſcription & l'hiſtoire de l'iſle de Chio.* *Conſultez* Zazzara, *della Nobill. d'Ital.* Michel Giuſtiniani; & Raphaël Soprani, *ſcritt. della Ligur.* Uberto Foglieta, *de clar. Ligur.* Ughel, *Ital ſacr.* Juſtiniani, *hiſt. Ven. &c.*

JUSTINIANI (Léonard) fils de *Bernard*, & frere de S. *Laurent* Juſtinien, premier patriarche de Veniſe, vivoit l'an 1430. Il étoit ſénateur de la même ville, & neveu d'un autre LÉONARD JUSTINIANI, célébre orateur. Il compoſa des ouvrages cités par les auteurs de ſon temps, comme la vie de S. Nicolas de Mire, &c. * Philelphe, *in Conv. lib.* Philippe de Bergame, *l.* 13, *A. C.* 1428. Volaterran, *l.* 21. Voſſius, *de hiſt. lat.*

JUSTINIANI (Laurent) ou S. LAURENT JUSTINIEN, Vénitien, & premier patriarche de Veniſe, fils de Bernard Juſtiniani, noble Vénitien, & d'une dame de la maiſon de Quirini, vint au monde le premier de juillet 1381. Il prit l'habit régulier dans le monaſtere des chanoines de S. George *in Alga*, n'étant encore que Diacre, & il devint en 1424, le premier général de cette congrégation, à laquelle il donna d'excellens réglemens qui furent obſervés dans la ſuite; ce qui fait qu'il en eſt conſidéré comme un des fondateurs. Sa vertu généralement reconnue, porta le pape Eugène IV, à lui donner l'évêché de Veniſe, dont il a été le premier patriarche, depuis l'an 1451, en conſéquence d'une ordonnance faite de ſon temps pour terminer les différends entre les patriarches de Grado & les évêques de Veniſe; qui ordonnoit la réunion du patriarchat & de l'évêché en faveur de celui des deux prélats qui ſurvivroit à l'autre. On remarque qu'il n'accepta l'épiſcopat qu'après que le pape le lui eut commandé trois fois, & qu'il ne changea rien à la façon de vivre qu'il avoit pratiquée dans ſon monaſtere. Ce ſaint prélat a laiſſé divers ouvrages, dont les principaux ſont, *Lignum vitæ*; *De diſciplina & ſpirituali perfectione*; *De caſto connubio*; *Faſciculus amoris*; *De triumphali agone Chriſti*, &c. que nous avons en un volume *in-fol.* de l'impreſſion de Lyon l'an 1568, dont Nicolas-Antoine Juſtiniani a donné une nouvelle édition à Veniſe en 1755, en un volume *in-fol.* Il mourut le 8 janvier 1455, âgé de 74 ans. Le pape Clément VII le béatifia l'an 1524, & Alexandre VIII le canoniſa l'an 1690. BERNARD Juſtinien ſon neveu écrivit ſa vie en douze chapitres, que nous avons au commencement de ſes œuvres. * Trithême & Bellarmin, *de ſcript. eccleſiaſt.* Ughel, *tom. V Ital.*

Digitized by Google

ſacr. Jacques Philippe Thomaſini, *in annal. congreg. S. Georg.* Volaterran. Blondus. Sponde, &c. Surius. Bollandus & Henſchenius, *ad 8 januar.*

JUSTINIANI (Léonard) dit *de Chio*, archevêque de Mitylène, vivoit l'an 1453, & écrivit au pape Nicolas V, une lettre au ſujet de la priſe de Conſtantinople par les Turcs. On l'a publiée ſous le titre : *De urbis Conſtantinopolitanæ jactura & captivitate.* Il perdit peu après ſon archevêché, les Turcs s'étant rendu maîtres de l'iſle de Mételin. * Geſner, *biblioth.* Agoſtino Schiaffino, *hiſt. eccleſ. Genuenſ. tom. III.* Soprani, *ſcript. della Ligur. &c.*

JUSTINIANI (Urſe) général de la flote vénitienne, étoit un homme vaillant, magnifique, & très-zélé pour le ſervice de ſa république. Ayant attaqué deux fois, ſans ſuccès, vers l'an 1460, Mételin, ville de l'iſle de même nom dans l'Archipel, & y ayant perdu 5000 de ſes ſoldats, il en conçut tant de chagrin, qu'il en mourut de déplaiſir à Modon, dans la Morée, auſſitôt qu'il y eut pris terre. * Sabellic. *l.* 4, *dec.* 3.

JUSTINIANI (Bernard) naquit à Veniſe le 6 janvier 1408 ou 1407, ſi l'on ſuit la maniere de compter des Vénitiens, en ne commençant l'année qu'au mois de mars. Il eut pour pere LÉONARD Juſtiniani, & pour mere *Lucrèce* de Mula, tous deux de familles très-illuſtres. Bernard, après avoir fait ſes premieres études ſous Guarini de Vérone, alla les continuer à Padoue, où il fut reçu docteur. A l'âge de 19 ans il prit la robe de ſénateur, & ne diſcontinua pas l'étude des belles lettres qu'il étudia encore ſous François Philelphe, & enſuite ſous Georges de Trébizonde qu'il retint chez lui juſqu'à ce que le pape Calliſte III l'eût appellé à Rome. Après avoir fait connoître ſa ſageſſe & ſa prudence dans pluſieurs emplois que la république lui confia, il fut envoyé en 1451 avec trois autres ſénateurs, pour recevoir l'empereur Frédéric III, qui alloit à Rome ſe faire couronner, & qui devoit paſſer par les états de la république. Ce fut Juſtiniani qui porta la parole en cette occaſion. En 1457 ou 1458, il fit l'oraiſon funébre du doge François Foſcari. En 1459 on l'envoya à Ferdinand, roi de Naples, qui alloit à Rome, & il fit en cette occaſion trois diſcours, deux à ce prince, & un au pape Pie II. De retour à Veniſe, il fut élu cenſeur, & enſuite on l'envoya en ambaſſade avec Paul Barbo, auprès de Louis XI, roi de France, qui le fit chevalier. Juſtiniani remercia ce prince de cet honneur par un diſcours à ſa louange qu'il récita à Tours où étoit alors la cour, le 6 janvier 1461. Pendant ſon ſéjour à Paris, l'univerſité, le recteur à la tête, lui fit viſite en cérémonie, & il la remercia par un diſcours. Il alla enſuite en ambaſſade à Rome auprès de Pie II. Lorſque Paul II eut ſuccédé à ce pape, Juſtiniani fut encore député pour le féliciter ſur ſon exaltation. En 1467 il fut fait commandant de Padoue, enſuite membre du conſeil des dix, & il a été juſqu'à vingt fois *Sage-grand*, dignité fort honorable dans la république. En 1471 il alla encore féliciter Sixte IV ſur ſon élévation au ſouverain pontificat, & la même année il fut élu procurateur de ſaint Marc, à la place de Pierre Mocénigo, qui venoit d'être élu doge. Enfin, après tous ces honneurs, il mourut le 10 mars 1489, âgé de 81 ans. On l'enterra dans l'égliſe patriarchale de Veniſe. Ses diſcours ont été recueillis & imprimés *in-fol.* à Veniſe en 1492, avec quelques-unes de ſes lettres, ſa traduction du traité d'Iſocrate à Nicoclés, & les lettres de Léonard Juſtinien en latin. On a encore de Bernard Juſtiniani, 1°. la vie du bienheureux Laurent Juſtinien ſon oncle, & elle ſe trouve à la tête des œuvres de ce ſaint, & ailleurs, comme dans Surius & Bollandus. 2°. Une hiſtoire latine de Veniſe, où il traite de ſon origine & de ce qui s'y eſt paſſé pendant environ quatre cens ans. Elle eſt *in-fol.* de Veniſe, en 1492 & 1534. Louis Doménichi l'a traduite en italien. Cette hiſtoire va juſqu'à l'an 809. 3°. La vie de S. Marc évangéliſte, & un traité de la tranſlation de ſon corps à Veniſe, en latin, jointe à l'hiſtoire de Veniſe. Jacques de Bergame, Voſſius, & pluſieurs autres après eux, lui ont donné une hiſtoire des Goths, qu'il n'a jamais compoſée, & qui n'exiſte point. * Ant. Stella, *vie de Bernard Juſtiniani*, à Veniſe, en 1553, *in-8°.* *Journal de Veniſe*, *tom. XIX.* Niceron, *mém. tom. VII*, *art.* 1.

JUSTINIANI de MONEGLIA (Paul) maître du ſacré palais, évêque de Scio, nonce apoſtolique dans le royaume de Hongrie, naquit à Gènes l'an 1444. Il fut élevé avec ſoin ſous les yeux de Pierre Pellégre Juſtiniani de Monéglia, ſon pere, qui avoit été ambaſſadeur de la république auprès du duc de Milan. Paul, à l'âge de 19 ans, embraſſa l'inſtitut des Freres Prêcheurs. Quelques années après, il fut élevé au doctorat, & en 1476 il fut élu prieur du couvent de S. Dominique, à Gènes. Dans la ſuite, on le choiſit pour être régent d'étude à Pérouſe, & il exerçoit cet emploi avec diſtinction, lorſqu'après la mort du pape Sixte IV, arrivée en 1484, tous les Génois ayant été maltraités à Rome, & dans tout l'état eccléſiaſtique, Juſtiniani ſe retira de Pérouſe, & revint à Gènes. Il s'y livra d'abord à la prédication ; mais en 1486, ayant été fait provincial de Lombardie, il fut obligé de vaquer à beaucoup d'autres occupations, qui étoient inſéparables de cette place. A la fin de l'an 1489 il fut fait maître du ſacré palais, au lieu de Marc Maraldi que l'on venoit de nommer archevêque de Reggio dans la Calabre. Le pape Innocent VIII l'honora toujours de ſa confiance, & le chargea ſouvent de commiſſions importantes. En 1494 il le nomma inquiſiteur général de la foi dans toutes les terres ſoumiſes à la république de Gènes. En 1498 le pape Alexandre VI le nomma commiſſaire apoſtolique, pour examiner, avec le gouverneur de Rome, l'affaire d'un grand nombre de Chrétiens, accuſés d'apoſtaſie. Juſtiniani reçut leur abjuration, & les réconcilia à l'égliſe. Il fut auſſi l'un des juges qui examinerent les nouveaux dogmes de Pierre d'Aranda, évêque de Calahorra, convaincu de judaïſme & de diverſes autres erreurs. Cet hérétique étoit auſſi *Major-Dome* du pape Alexandre VI, & non maître du ſacré palais, comme quelques hiſtoriens l'ont avancé. Il fut dégradé en ſeptembre 1498, & condamné à une priſon perpétuelle dans le château Saint-Ange, à Rome. L'année ſuivante, le pape Alexandre VI nomma Juſtiniani à l'évêché de Scio, & le fit en même temps ſon légat, ou nonce apoſtolique dans le royaume de Hongrie. Il mourut à Bude, capitale du même royaume, l'an 1502, dans la 58 année de ſon âge. Il a écrit divers commentaires, ou des notes pleines d'érudition, ſur preſque tous les livres de la Bible ; mais ces explications, qu'on loue beaucoup, n'ont point été imprimées, du moins n'en avons nous aucune connoiſſance. * Le P. Touron, *hiſt. des hommes illuſtres de l'ordre de S. Dominique*, *tome III*, in-4°, *pag.* 649 & *ſuiv.*

JUSTINIANI (Laurent) Chartreux, compoſa un ouvrage intitulé : *Hortus deliciarum*, imprimé *in-4°*, à Milan l'an 1515. * Pétreïus, *bibl. Carth.*

JUSTINIANI (Vincent) de la branche établie dans l'iſle de Chio, naquit dans cette iſle le 27 août 1519, y entra dans l'ordre de S. Dominique, & vint faire ſes études à Gènes, d'où Etienne Uſuſmaris qui étoit général le mena à Rome pour être ſon compagnon. La ſageſſe qu'il fit paroître dans les emplois qu'on lui confia, fut récompenſée par l'honneur qu'on lui fit de l'élire général le 28 mai de l'an 1558, quoiqu'il n'eût que trente-huit ans. Après la viſite des maiſons de France, il ſe rendit au concile de Trente, auquel il aſſiſta pendant les années 1562 & 1563, y ſoutint ſeul les priviléges des réguliers, & donna d'autres marques de ſa fermeté, qui lui attirerent

beaucoup de conſidération. Après le concile il alla viſiter les maiſons d'Eſpagne, revint l'an 1566, à Rome, pour y ſaluer le nouveau pape Pie V, qui avoit été de ſon ordre; & l'an 1569, fut renvoyé par ce ſaint pape en Eſpagne pour traiter avec le roi Philippe II, d'affaires importantes & ſecrétes. Il y étoit encore lorſqu'il apprit qu'il avoit été promu au cardinalat le 17 mai de l'an 1570, & étant revenu à Rome, il fut préfet de la congrégation de l'index, & de celle des évêques & des réguliers, protecteur de l'ordre de Vallombreuſe, vice-protecteur de ſon ordre, abbé de S. Syr à Gènes, & employé dans toutes les affaires. Enfin étant âgé de 63 ans & deux mois, il mourut le 28 octobre de l'an 1582. C'eſt lui qui a procuré l'édition faite l'an 1570, à Rome, de toutes les œuvres de S. Thomas en dix-ſept volumes *in-fol.* * Echard, *ſcript. ord. FF. Prad. tom. I.*

JUSTINIANI (Timothée) de la même branche que le précédent, naquit dans l'iſle de Chio vers l'an 1502, & fut auſſi religieux de l'ordre de S. Dominique : il avoit eu le nom de *Bernard* au baptême. Le 21 juin de l'an 1550 le pape Jule III le fit évêque d'Aria dans l'iſle de Candie, & le 5 octobre de l'année ſuivante, il y unit l'égliſe de Calamona en faveur de Timothée, qui aſſiſta l'an 1563 au concile de Trente. Le 14 avril de l'an 1564, ce prélat fut transféré ſur le ſiége épiſcopal de Chio; mais deux ans après cette iſle fut envahie par les Turcs : & quoiqu'étant allé à Conſtantinople, il eût obtenu du ſultan Sélim que les Chrétiens de l'iſle auroient le libre exercice de leur religion, il ſe laſſa néanmoins de la ſervitude où il étoit contraint de vivre entre les infidéles, & revint l'an 1568 à Rome, où il obtint le 5 avril d'être transféré au ſiége de Strongoli dans la Calabre. Il gouvernoit cette égliſe lorſqu'il mourut l'an 1571. On garde en manuſcrit une deſcription qu'il avoit faite de l'iſle de Chio. * Echard, *ſcript. FF. Prad. t. 2.*

JUSTINIANI (Auguſtin) évêque de Nébio, né à Gènes l'an 1470, étoit fils de Paul Juſtinien de la branche *della Banca*, & de Barthélemi Juſtiniani de la branche *Longa*. Après avoir demeuré quelque temps à Valence en Eſpagne, il entra dans l'ordre de S. Dominique à Pavie, au mois d'avril de l'an 1488; prit alors le nom d'*Auguſtin*, au lieu de celui de Pantaleon, qu'il avoit eu au baptême, & s'y diſtingua bientôt par ſa doctrine & par l'intelligence des langues qu'il acquit en peu de temps. Il fut pourvu l'an 1514, par le pape Léon X, de l'évêché de Nébio dans l'iſle de Corſe. Il aſſiſta au cinquiéme concile de Latran, & combattit quelques articles du concordat paſſé entre la France & la cour de Rome. La pauvreté de ſon diocèſe lui fit deſirer un évêché d'un revenu plus conſidérable, & il fit la cour au pape, qui l'eſtimoit beaucoup; mais François I, qui aimoit les gens de lettres, l'attira à Paris en lui donnant la qualité de ſon aumônier, avec une penſion, & ce fut dans cette ville qu'il fut pendant cinq ans le premier profeſſeur royal de la langue hébraïque. Etant retourné l'an 1522 à Gènes, il y trouva tout en déſordre par la faction des Adornes; & alla enſuite viſiter ſon diocèſe, dans le deſſein de retourner bientôt après en France; mais ayant changé tout-à-coup de ſentiment il s'attacha au gouvernement du troupeau confié à ſes ſoins, embellit ſon égliſe, augmenta le revenu de la menſe épiſcopale, fit bâtir un aſſez commode palais pour ſes ſucceſſeurs; en un mot remplit tous les devoirs d'un prélat juſqu'à l'an 1521, qu'il alla à Gènes, & enſuite à Rome. La connoiſſance de ſes voyages étant inutile, nous finirons ce qui le regarde en diſant qu'étant allé encore à Gènes, & s'étant embarqué pour revenir à Nébio, il périt avec le vaiſſeau qui le portoit, l'an 1536. Il avoit compoſé des ouvrages, dont le plus conſidérable eſt : *Pſalterium hebræum, græcum, arabicum & chaldæum, cum tribus latinis interpretationibus & gloſſis.* C'eſt le premier qui ait paru; & M. Huet évêque d'Avranches en fait l'éloge. On lui donne encore une traduction du *More nevokim* du R. Moïſe. Ses autres ouvrages ſont des éditions d'auteurs qui n'avoient pas encore paru. Pour ſes annales de la république, il n'y avoit pas mis la derniere main, & celui qui les publia l'an 1537, à Gènes, agit contre les intentions de l'auteur, qui ne les auroit pas donnés en ſi mauvais état. On trouve dans ſes annales, qu'il avoit fait imprimer le pſeautier à ſes dépens; qu'on en avoit tiré deux mille exemplaires ſur du papier, & cinquante ſur du parchemin ou ſur du velin pour les princes; & qu'il eſpéroit en tirer une groſſe ſomme pour le ſoulagement des pauvres; mais que peu de perſonnes acheterent ce livre, quoique tous les ſavans en parlaſſent avec éloge, & qu'il eut peine à retirer ſes frais. Il laiſſa par ſon teſtament ſa bibliothéque, qui étoit conſidérable, à la république de Gènes. * Bayle, *diction. critiq.* Echard, *ſcript. ord. FF. Prad.*

JUSTINIANI (Omfroi) noble Vénitien, ſe ſignala dans la bataille de Lépante l'an 1571, & fut choiſi par Sébaſtien Véniéri, général de la flotte vénitienne, pour porter à Veniſe la nouvelle de cette fameuſe victoire remportée ſur les Turcs. Lorſqu'il y fut arrivé avec les dépêches de ſon général, il alla droit au palais du doge, au travers d'une nombreuſe populace, qui étoit accourue de toutes parts, au bruit de la décharge de ſon artillerie, en entrant dans le port. Le doge, ſans perdre le temps à ſe revêtir de ſes habits de cérémonie, s'en alla promptement dans l'égliſe patriarchale rendre à Dieu des actions de graces de cette victoire. Tous les ſénateurs y accoururent. Juſtiniani lut en préſence du doge & du ſénat les lettres du général Véniéri, puis leur fit un récit ſuccint de la bataille, & reçut ordre d'en aller inſtruire le peuple : ce qu'il fit avec beaucoup de grace & d'éloquence. *Voyez* LEPANTE * Gratiani, *hiſtoire de Chypre.*

JUSTINIANI (Pierre) de Veniſe, fils de *Louis*, ſénateur de cette république, fut la fin du XVIe ſiécle, & vers l'an 1576, publia en ſeize livres l'hiſtoire de Veniſe, ſous le titre de *Rerum venetarum ab urbe conditia hiſtoria.* Joſeph Orologio l'a traduite en italien.

JUSTINIANI (Auguſtin) de Gènes, Jéſuite, & fils de *Paul*, doge de la république, fut habile théologien, & mourut à Naples l'an 1590. * Foglieta, *in élog. Ligur.* Michel Giuſtiniani & Soprani, *ſcritt. della Ligur.* Poſſevin. Ughel. Alegambe. Le Mire, &c.

JUSTINIANI (Angéle) évêque de Genève, étoit de l'iſle de Chio, où il naquit en 1520. Il entra chez les religieux de l'Obſervance de S. François, & fit du progrès dans les langues & dans la théologie, qu'il enſeigna avec réputation à Padoue, à Gènes & ailleurs. Ce pere avoit apporté en Italie d'excellens manuſcrits grecs, dont Sixte de Sienne fait mention au ſujet de quelques ouvrages de S. Cyrille d'Alexandrie. Depuis il accompagna le cardinal de Ferrare en France, & s'y trouva au colloque de Poiſſi l'an 1561. On y admira ſon érudition dans les diſputes contre les hérétiques, qu'il combattit en Savoye, après avoir été mis ſur le ſiége de l'égliſe de Genève. Il fut prédicateur & aumônier d'Emanuel Philibert, duc de Savoye, & ſe trouva au concile de Trente. Enfin il ſe retira en 1578, à Gènes, où il mourut le 22 février de l'an 1599. Il laiſſa pluſieurs ouvrages de ſa façon; des commentaires ſur quelques chapitres de S. Jean; des ſermons; des vers, &c. * Fogliéta, *clar. Ligur.* Franceſco Zazzara, *della nobil. d'Ital.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Giuſtiniani, *ſcritt. della Ligur. &c.*

JUSTINIANI (Benoît) évêque de Porto, né à Chio en 1554, ſortit de cette iſle, après que les Turcs s'en furent rendu maîtres, & ſe retira en Italie, où il

étudia à Padoue, à Gènes & ailleurs. Enſuite il vint à Rome, où il fut fait cardinal par le pape Sixte V, en 1586. Il exerça divers emplois ſous les pontificats ſuivans, la légation de la Marche d'Ancone & celle de Boulogne depuis l'an 1606, juſqu'en 1611, & fit des réglemens très-judicieux dans cette derniere ville. Le cardinal Juſtiniani fut auſſi protecteur de divers ordres religieux, & eut ſucceſſivement les évêchés de Sabine, de Paleſtrine & de Porto. Il mourut le 27 mars de l'an 1621. * Ughel, *Ital. ſac.* Michaël Giuſtiniani, *ſcritt. Ligur.* Ciaconius. Petramellarius. Victorel, &c.

JUSTINIANI (Fabien) Génois, prêtre de l'Oratoire, ſelon M. Baillet, & évêque d'Ajazzo, dans l'iſle de Corſe, a fait un recueil des auteurs qui ont écrit, ou ſur toute la bible, ou ſur quelque partie, ou même ſur quelque verſet en particulier. Ce livre fut imprimé à Rome en 1612. Il a encore compoſé un commentaire ſur Tobie, imprimé en 1621. Ce prélat n'étoit pas de la famille des Juſtiniani de Gènes, mais de celle des Taranchetti, & il paſſa par adoption dans celle des Juſtiniani. Un de ſes freres ANDRÉ, né à Ajazzo le 22 décembre 1570, entra dans l'ordre de S. Dominique en 1591, & en fut tiré l'an 1614, pour être évêque d'Iſola dans la Calabre. Il mourut au milieu de ſon troupeau, le 25 novembre 1617, n'étant âgé que de 47 ans. * Echard, *ſcript. ord. FF. Prad. tom.* 2. Konig, *biblioth. vet. & nov.*

JUSTINIANI (Horace) publia les actes du concile de Florence à Rome, *in-folio*, en 1630. * Konig, *biblioth. veter. & nov.*

JUSTINIEN, I de ce nom, empereur, étoit fils d'une ſœur de Juſtin l'*Ancien*, nommée *Vigilantia*, & de *Sabatius*. Il fut fait nobiliſſime, puis Céſar & Auguſte le premier avril 527, & ſuccéda à Juſtin le premier août ſuivant. Les commencemens de ſon empire furent d'un prince très-religieux; car il publia des loix très-ſéveres contre les hérétiques, répara les temples ruinés, & ſe déclara le protecteur de l'égliſe. Auſſi protégé du ciel, il vainquit les Perſes par les armes de Belliſaire en 528, 542 & 543; & par le miniſtere du même général, qu'il avoit honoré de la qualité de patrice, il extermina les Vandales, après avoir pris leur roi Gilimer en 533. Il reconquit l'Afrique, vainquit les Goths en Italie, prit leur roi Vitigès, défit les Maures, puis les Samaritains, & remit l'empire romain dans ce haut éclat où on l'avoit vu autrefois du temps de ſes premiers empereurs. Avant qu'il eût ſoumis ces peuples par la valeur de ſes capitaines, il avoit eu à combattre Hypatius, Pompeius & Probus, neveux de l'empereur Anaſtaſe, dans une grande ſédition, qui avoit commencé par deux factions du cirque, dont l'une s'appelloit *la Verte*, & l'autre *la Venete*. Il faillit à ſuccomber ſous la fureur de ſes ennemis: on dit même qu'il avoit réſolu de quitter le palais, & que l'impératrice Théodora ſa femme le raſſura, & lui perſuada de ſe fortifier contre les rebelles: conſeil qui réuſſit heureuſement. Belliſaire & Mundus le défendirent ſi bien, qu'ils repouſſerent ceux qui l'attaquoient, qui furent enſuite punis de mort. Juſtinien ſe voyant en repos, recueillit en un corps les loix romaines, & ordonna que le recueil qu'il en fit fût appellé *le code Juſtinien*. Il avoit choiſi dix hommes des plus habiles de l'empire pour le compiler, & le former des codes Grégorien, Théodoſien & d'Hermogène: ce qui fut exécuté heureuſement. Les déciſions des juges & des magiſtrats, diſperſées en plus de deux mille livres, furent réduites au nombre de cinquante l'an 533, & on appelle ce code *les Digeſtes* ou *Pandectes*. Il fit auſſi quatre livres d'inſtitutes, où il comprit en abrégé le texte de toutes les loix: & on compila celles qu'il avoit faites nouvellement, dans un volume qu'on appelle *le code des Novelles*, l'an 541. Ces réglemens ont acquis une réputation immortelle à Juſtinien, qui d'ailleurs s'engagea témérairement dans les affaires eccléſiaſtiques. Théodat, roi d'Italie, avoit obligé le pape Agapet de paſſer juſques à Conſtantinople, pour faire ſa paix avec Juſtinien. Ce pontife y fut reçu avec beaucoup de reſpect; mais l'empereur le menaça de l'envoyer en exil, s'il ne communiquoit avec Anthime, patriarche de Conſtantinople, hérétique. Le pape lui répondit ſans s'étonner, *Je croyois être venu vers un prince chrétien, & je trouve un Dioclétien.* Cette vigueur contraignit Juſtinien de chaſſer Anthime, pour lui ſubſtituer un prélat orthodoxe. Depuis, Juſtinien ayant voulu connoître du différend des trois chapitres, publia un écrit en forme de conſtitution, qui cauſa de grands troubles dans l'égliſe. On ne peut auſſi excuſer les violences qu'il exerça à l'égard des papes Silvérius & Vigile, avant & après la célébration du Ve concile général tenu l'an 553. Juſtinien, ſur la fin de ſes jours, tomba dans une opinion erronée, & ſoutint que Jeſus-Chriſt n'avoit pas un corps corruptible, c'eſt-à-dire, ſujet aux infirmités naturelles. Il avoit fait un édit contre ceux qui ſoutenoient le contraire, & vouloit le publier: mais Dieu arrêta ſes deſſeins par ſa mort, qui arriva aſſez ſubitement le 14 novembre 565. Il étoit âgé de quatre-vingt-trois ans, & avoit régné trente-neuf ans, trois mois & quatorze jours. Ce fut cet empereur qui abolit le conſulat. Il bâtit grand nombre d'égliſes, & ſur-tout celle de ſainte Sophie à Conſtantinople, eſtimée un chef-d'œuvre d'architecture; & répara quelques villes. Procope nous a donné une hiſtoire aſſez complette de ſon régne, mais d'une maniere fort diverſe; car dans ſes anecdotes il déchire cruellement cet empereur auſſi-bien que ſon épouſe Théodora, après les avoir comblés de louanges dans ſes autres ouvrages; de ſorte que cet auteur s'eſt convaincu lui-même par cette oppoſition, ou d'une baſſe flaterie, ou d'une médiſance outrée. * Procope, *de bello Perſ. Vand. Gott. & in Anecdotis.* Evagre, *libr.* 4. Agathias. Nicephore. Paul Diacre & Baronius, *in annal.*

JUSTINIEN II, ou *le Jeune*, ſurnommé *Rhinotmete* ou *au Nez coupé*, ſuccéda à l'âge de ſeize ans à ſon pere Conſtantin *Pogonat* ou *le Barbu*, au mois de ſeptembre de l'an 685. Il recouvra d'abord diverſes provinces, que les Saraſins avoient uſurpées ſur l'empire romain, & leur accorda la paix, ſous les conditions d'un tribut qu'on lui payoit toutes les années; mais il rompit très-légerement ce traité en 690, parceque la monnoie qu'on lui donna n'étoit pas marquée à ſon image. Il ſe repentit bientôt de cette ridicule délicateſſe; car les Arabes défirent entierement ſon armée. Ce mauvais ſuccès le rendit odieux aux peuples; & cette haine s'augmenta par les violences qu'il fit exercer contre le pape Sergius, qui n'approuvoit ni ſa foi ni ſa conduite. Ses cruautés augmenterent de telle ſorte, que le peuple s'étant ſoulevé ſous la conduite du patrice Léonce, lui coupa le nez, & l'envoya en exil l'an 694, dans la Cherſonnèſe. Léonce fut fait empereur, & fut chaſſé en 697, par Tibere *Abſimare*, qui ſe mit en ſa place. Celui-ci régna environ ſept ans; & après lui Juſtinien fut rétabli vers l'an 704 ou 705, par le ſecours de Trébellius roi des Bulgares, qui ſe rendit maître de Conſtantinople, où il avoit fait entrer une partie de ſes troupes par un aqueduc. Léonce, qui étoit dans un monaſtère, & Tibére *Abſimare* furent punis de mort. Au reſte, Juſtinien ne devint que plus cruel après ſon rétabliſſement; car toutes les fois qu'il tomboit quelque goutte d'eau de ſon nez coupé, il ne manquoit jamais de ſacrifier quelque ſénateur à ſon reſſentiment & à ſa vengeance. Il fit auſſi crever les yeux au patriarche Callinique; & oubliant les obligations qu'il avoit aux Bulgares, il leur fit la guerre; mais ſi malheureuſement, qu'il eut ſujet de ſe repentir de ſon ingratitude. Après ce déſavantage, il feignit vouloir faire pénitence de ſes

crimes, & réglet quelques affaires eccléſiaſtiques. A cet effet il ſupplia en 709 le pape Conſtantin de faire un voyage à Conſtantinople, où il le reçut avec toute ſorte de reſpect. Cependant après le départ du pontife, il exerça autant de cruautés qu'auparavant : de ſorte qu'après avoir régné dix ans avant ſon exil, & ſix après ſon retour, il fut tué avec ſon fils Tibére, par Philippique Bardanés ſon ſucceſſeur. Ce fut en l'année 711. * Paul Diacre, *lib. 6.* Théophane & Cédrène, *in annal. græc.* Anaſtaſe, *in Conſtantinopol.*

JUSTINIEN, neveu de l'empereur Juſtinien *le Jeune*. Sophie, femme de ce dernier, avoit porté en 711 Tibére ſur le trône, dans l'eſpérance de l'épouſer ; mais voyant qu'il faiſoit appeller ſa femme *Auguſte*, elle en eut tant de dépit, qu'elle conſpira contre Tibére, en faveur de Juſtinien, neveu de ſon époux. Tibére reprit Juſtinien avec aſſez de douceur, lui pardonna généreuſement, & ſe ſervit de lui contre les Perſes.

JUSTINIEN, évêque de Valence en Eſpagne, & écrivain eccléſiaſtique dans le VIe ſiécle, étoit frere de Juſte, évêque d'Urgel, de Nébride & d'Elpide, auſſi prélats. Il étoit évêque ſous le régne de Théodius, vers l'an 535. S. Iſidore fait mention de lui dans le vingtiéme chapitre du traité des écrivains eccléſiaſtiques. Il compoſa un ouvrage qui contenoit cinq réponſes à des demandes que lui avoit faites un certain homme nommé *Ruſticus*.

JUSTINIEN (Laurent) *cherchez* JUSTINIANI.

JUSTINOPOLIS, ville capitale de l'Iſtrie, dans l'état de Veniſe, avec évêché ſuffragant du patriarche d'Aquilée, appellée maintenant *Capo d'Iſtria*. Agathias a cru qu'elle avoit été nommée *Juſtinopolis*, parceque l'empereur Juſtin I y étoit né ; mais le cardinal Baronius remarque fort bien que ce ne fut point le lieu de la naiſſance de cet empereur, & qu'elle ne porta ce nom que parcequ'il la fit rétablir, après que les Barbares l'eurent ruinée, vers l'an 520. * Léandre Alberti, *deſcript. Ital.* Agathias. Baronius.

JUSTINOPOLIS ou JUSTINIANÉE, ville de la Bulgarie, & ville de la naiſſance de l'empereur Juſtinien l'*Ancien*, s'appelloit auparavant *Berine*, ſelon Agathias ; *Taureze*, ſelon Procope, puis *Acride*. Cet empereur érigea cette ville en métropole, & lui attribua la juriſdiction ſur les provinces de la Dace Méditerranée & de la Dace Ripenſe, de la Triballie, de la Dardanie, de la Mœſie ſupérieure & de la Pannonie. Cette ville fut nommée *Juſtinianée la premiere*, à cauſe de ſa dignité. Celle qu'on appelle *la ſeconde* étoit dans la Mœſie ſupérieure ; & *la troiſiéme* étoit l'ancienne Chalcédoine.

JUTLAND, preſqu'iſle, qui fait une des plus conſidérables parties du royaume de Danemarck, eſt la *Cherſonnèſe Cimbrique* des anciens. On le diviſe ordinairement en Sud-Jutland, ou Jutland méridional, & en Nord-Jutland, ou Jutland ſeptentrional, entre les villes Vandaliques, la mer Baltique, la Germanique & la Norwege. Le Sud-Jutland renferme les duchés de Holſtein ou Holſace & de Sleſwich. Le premier comprend quatre petites provinces. Le Nord-Jutland ſe ſubdiviſe en quatre diocèſes, Ripen, Arhuſen, Wiborg & Alborg. Autrefois le Jutland fut habité par les peuples appellés *Cimbres*, & enſuite par d'autres nommés *Jutes* : ce qui donna le nom au pays de Jutland. Golnits s'eſt efforcé de nous faire une deſcription magnifique de ce petit pays. * Pour être au fait de tout ce qui regarde cette province, il faut lire *l'introduct. à l'hiſt. du duché de Sleſwick* par Adam Henri Lackmann.

JUTURNE, divinité du paganiſme, étoit particuliérement révérée des filles & des femmes Romaines ; parceque les unes & les autres croyoient en être beaucoup aidées, ſuivant l'étymologie de ſon nom Juturne, du mot *juvare*, *aider*. Les filles croyoient obtenir d'elle un prompt & heureux mariage, & les femmes en attendoient un accouchement favorable. On tenoit à Rome que Juturne avoit été une fille d'une rare beauté ; que Jupiter l'avoit aimée, & s'en étoit fait aimer, & que pour récompenſe il lui avoit donné l'immortalité, & l'avoit métamorphoſée en fontaine. Cette fontaine de Juturne étoit dans le *Latium*, pays auprès de Rome ; & ſon eau étoit celle dont on ſe ſervoit dans tous les ſacrifices, ſur-tout dans ceux de la déeſſe Veſta, pour leſquels il étoit défendu d'employer d'autre eau que celle de cette fontaine, qu'on nommoit communément *eau virginale*, *aqua virginea*. Cette fontaine étoit un reſte du petit fleuve Numicius, qui couloit dans le *Latium*, & qui étoit deſſéché, & la fontaine ſe deſſécha auſſi dans la ſuite des temps. Selon quelques auteurs, Juturne étoit fille de Daunus, & ſœur de Turnus roi des Rutules. Le roi Latinus en étant devenu amoureux, elle s'abandonna à ſon amour, & ſa honte ayant été découverte, elle ſe précipita de déſeſpoir dans le fleuve Numicius. Virgile parle d'elle dans l'Eneïde, & dit que Jupiter fit une Nymphe du fleuve Numicius. * Virgile, *Eneïde*, 12. Ovide, *Faſtes*, 3. Feſtus.

JUVENAL (Decius Junius) poëte latin du I^e ſiécle, étoit natif d'Aquin, ville d'Italie, quoique quelques auteurs, comme Pierre Pithou, aient cru qu'il étoit Gaulois. On a prétendu que ſa vie, qui eſt au commencement de ſes ſatires, eſt un ouvrage de Suétone ; mais cela eſt auſſi incertain que ce qu'on dit, qu'il étoit fils d'un affranchi, ou du moins qu'il fut affranchi ; car ſes trois noms de Decius Junius Juvenal, font voir que ſa naiſſance étoit aſſez illuſtre. Juvenal vint à Rome étant encore jeune, & y employa la moitié de ſa vie à faire des déclamations. Enſuite flaté par le ſuccès de quelques vers qu'il avoit faits contre Pâris, comédien de Néron, il compoſa des ſatires, dont nous en avons encore ſeize, qui le firent eſtimer : mais il ſe rendit ſi peu complaiſant, qu'on le rélégua, ſous prétexte de lui donner une charge honorable dans l'armée, & qu'on l'envoya dans la Pentapole, ſur les frontieres d'Egypte & de Libye. On croit qu'il vécut juſqu'à l'an de Jeſus-Chriſt 128. Ce poëte a beaucoup de force & d'eſprit ; mais il n'eſt preſque jamais naturel, & les obſcénités qu'il a répandues par tout, rendent ſa lecture inſupportable. * Juſte Lipſe, *epiſt. quæſt. l. 4. epiſt. 20.* Scaliger, *poëtica, l. 6, c. 6.* Lilius Giraldus, *in dialog. poetic.* Voſſius, *de poet. latin. &c.* Baillet, *jugem. des ſav. tom. IV, édit.* in-4° *de* 1722.

JUVENAL (Gui) *cherchez* JOUVENNEAUX.

JUVENAL DES URSINS, *cherchez* URSINS.

JUVENCUS (Aquilinus Caïus Vettius, c'eſt ainſi que le marquent les meilleurs manuſcrits) d'une famille illuſtre d'Eſpagne, fleurit dans le IVe ſiécle, ſous l'empire de Conſtantin. Juvencus eſt un des premiers poëtes chrétiens. Il avoit écrit en vers hexametres quelques ouvrages ſur les myſtères ; & on croit qu'il avoit auſſi écrit des hymnes. Nous n'avons de lui que ſon poëme de la vie de Jeſus-Chriſt, plus recommandable par la fidélité avec laquelle il a rendu en vers, preſque mot pour mot, le texte des évangéliſtes, que par la beauté des vers & de la latinité. Il eſt en quatre livres, & on croit qu'il fut compoſé vers l'an 329. Il y a un très-grand nombre d'éditions de ce poëme, qui ſe trouve auſſi dans la bibliothéque des Peres : & S. Jérôme, dans ſes commentaires ſur S. Matthieu, cite ce vers de lui au ſujet des trois rois qui vinrent adorer le Fils de Dieu à Bethléem.

Aurum, Thus, Myrrham, Regique, Hominique, Deoque, Dona ferunt.

Dans un ancien manuſcrit du monaſtere de Monſtier-Ramei en Champagne, on voit ce titre : *Gai Vetti Aquilini Juvenci preſbyteri, evangeliorum l. IV.* * S. Jérôme, *in chron. olymp.* 277, *ann. Chriſt.* 329 ; *epiſt.*

Digitized by Google

ad Mag. & in comment. in Matth. Honoré d'Autun, *l.* 1, *c.* 85. Baronius, *A. C.* 338, *n.* 48. Bellarmin, *de ſcript. eccl.* Baillet, *jugem. des ſav. t. IV, édit.* in-4°, *de* 1722. DD. Martène & Durand ont inſéré dans le tome IX de leur *Ampliſſima collectio veterum monumentorum*, un abrégé de la Genèſe, en vers, que le manuſcrit ſur lequel ils l'ont donné attribue à Juvencus. Il eſt vrai que ce prêtre Eſpagnol, qui eſt regardé comme le premier des anciens poëtes chrétiens, dont S. Jerôme & le pape Gélaſe parlent avec éloge, écrivoit du temps du grand Conſtantin, & que l'on prétend que cet abrégé de la Genèſe eſt du même temps. Mais les éditeurs de cet ouvrage ont raiſon de dire, que l'on n'y voit rien qui détermine le temps auquel il a été compoſé; & nous n'avons d'ailleurs aucun monument qui nous réponde, ni même qui nous inſinue que cet abrégé ſoit de Juvencus. On avoit déja imprimé les quatre premiers chapitres de cet ouvrage à la fin des œuvres de Tertullien & de S. Cyprien; & Pamélius ſoutient qu'il eſt de ce dernier. Il dit qu'il y a remarqué pluſieurs expreſſions & pluſieurs tours du ſaint évêque de Carthage, & qu'il y en a un manuſcrit en la bibliothéque de ſaint Victor de Paris, qui porte le nom de *ſaint Cyprien*. M. Du-Pin croyoit que cet ouvrage étoit de Salvien de Marſeille, & il cite Gennade, qui dit, que Salvien avoit fait un livre en vers de l'ouvrage des ſix jours, depuis le commencement de la Genèſe, juſqu'à la création de l'homme: ce qui ne peut convenir à ce poëme, qui va juſqu'à la fin de la Genèſe.

JUVENTA, déeſſe que les anciens faiſoient préſider à la jeuneſſe. Servius Tullius fit mettre la ſtatue de cette divinité dans le capitole; & les hiſtoriens Romains diſent que quand Tarquin l'*Ancien* voulut y conſacrer un temple à Jupiter *Capitolin*, & que pour cet effet il fit démolir ceux des autres dieux, le dieu Terme & la déeſſe Juventa firent connoître par des ſignes qu'ils ne vouloient pas quitter la place où ils étoient honorés. M. Livius conſul, lui dédia un ſecond temple le même jour qu'il remporta la victoire ſur Aſdrubal, après lui en avoir déja fait bâtir un lorſqu'il étoit cenſeur. * Tite-Live, *l.* 36.

JUVENTIN & MAXIMIN, martyrs du IVe ſiécle, ſous l'empereur Julien l'*Apoſtat*. Ils étoient écuyers de la garde de ce prince. Julien ayant imaginé de jetter dans les fontaines de la ville & des environs, quelque choſe de ce qui avoit été offert en ſacrifice, & d'arroſer d'eau luſtrale tout ce qui ſe vendoit au marché, Juventin & Maximin s'en plaignirent hautement dans un feſtin. La douleur dont ils étoient pénétrés leur mit dans la bouche ces paroles des trois jeunes Hébreux, captifs à Babylone: *Vous nous avez livrés, Seigneur, à un prince apoſtat, plus ennemi de votre loi que toutes les nations de la terre.* Ils furent dénoncés à Julien & conduits en ſa préſence. La liberté pleine de reſpect avec laquelle ils lui parlerent, ne ſervit qu'à l'irriter. Il les fit battre de verges & mettre en priſon, après avoir confiſqué leurs biens. Enfin n'ayant pu les attirer au paganiſme par des émiſſaires chargés ſous mains de leur offrir ſes bonnes graces, il leur fit trancher la tête en priſon pendant la nuit. Ils furent à juſte titre regardés comme martyrs, quoique Julien affectât de publier qu'ils n'avoient été punis que pour avoir tenu des diſcours injurieux contre ſa perſonne. * Théodoret, *l.* 3, *c.* 15. La vie de l'empereur Julien, par M. de la Bleterie, *liv. V.*

JUVENTIUS, poëte comique, eſt cité par Varron. On ne ſait pas bien en quel temps il a vécu. * Varron, *l.* 5 *& 6 de lat. ling.* Aulu-Gelle, *l.* 18, *c.* 12.

JUVENTIUS ou JUVENCUS MARTIALIS, cité par Apollinaris Sidonius, avoit, dit-on, compoſé une vie de Jules-Céſar. Les critiques croient que Sidonius vouloit peut-être parler de Gargarius Martialis, cité par Vopiſcus, en la vie de Probus; & par Lampride, en la vie d'Alexandre, comme auteur des vies des Céſars. * Sidonius Apollinaris, *l.* 9, *epiſt.* 14.

JUXON (Guillaume) naquit à Chicheſter, dans le comté de Suſſex. Il étudia dans le collége de S. Jean à Oxford, où il prit ſes dégrés de bachelier & enſuite de docteur en droit, & devint préſident de ce collége. Le roi d'Angleterre Charles I le fit évêque d'Héréford, puis de Londres. Enfin, il fut créé lord tréſorier. Le roi le choiſit pour le ſuivre à Strafford & pour lui adminiſtrer l'euchariſtie. En 1660 le roi Charles II l'éleva à l'archevêché de Cantorbéri. Il mourut en 1663, & fut enterré avec beaucoup de pompe dans le collége de S. Jean d'Oxford, auquel il avoit fait de grandes libéralités. * *Dict. angl.*

JUZZIF ou JOSEPH, homme vénérable pour ſon âge & pour ſa prudence, étoit Maure natif d'Eſpagne, & fut fait roi de ce pays par l'avis & le conſentement de tout le ſénat en 785. Il ſoulagea les Chrétiens; il fit rayer de deſſus les tailles le nom de ceux d'entr'eux, qui avoient été tués dans les combats, qu'il eut contre les Arabes, qui ne pouvoient ſouffrir que la couronne d'Eſpagne fût entre les mains des Maures. * De Marca, *hiſt. de Beárn*, *l.* 2, *c.* 4.

I X

IXABATES, eunuque, l'un des principaux officiers du palais de Cambyſes, contribua beaucoup à la conquête de l'Egypte, en engageant Combaphée, ſon couſin germain, à livrer les paſſages. Cambyſes lui fit confidence de la mort de ſon frere, & mourut lui-même au bout de quelques années. Ixabates, chargé du ſoin de ſes funérailles, vit avec douleur le mage monter ſur le trône, & découvrant enfin ce qu'il avoit été obligé de cacher juſqu'alors, il exhorta les troupes à venger la mort du fils de Cyrus: mais ſes diſcours n'ayant pu les animer, il fut contraint de chercher un aſile, & ſe ſauva dans un temple. Le mage, à qui la mort d'un tel homme étoit trop importante, le fit enlever de ce lieu, & lui fit trancher la tête. Cteſias, qui parle ſeul d'Ixabates, eſt contraire en ce point, comme en pluſieurs autres, à Hérodote.

IXION, fils de Phlégias ou d'Ætion, roi des Lapithes, épouſa la princeſſe Dia, fille de Déïonée, auquel il promit de faire des préſens, ſelon la coutume du pays; mais enſuite il refuſa d'accomplir ſa promeſſe; c'eſt pourquoi ſon beau-pere lui enleva ſes chevaux. Ixion diſſimula ſon reſſentiment, & ayant invité chez lui Déïonée, le fit tomber par une eſpéce de trape dans un fourneau ardent, où il fut auſſitôt conſumé. Il ſe repentit peu après de cette cruauté, & Jupiter, diſent les poëtes, l'appella à ſa table pour le conſoler. Là il devint amoureux de Junon, & tâcha de la corrompre; mais cette déeſſe en avertit ſon mari, lequel voulant éprouver Ixion, forma une nue qui reſſembloit parfaitement à Junon, & la fit paroître devant lui dans un lieu ſecret. Il ne manqua pas alors de ſuivre les mouvemens de ſa paſſion. Jupiter ne doutant plus de ſon mauvais deſſein, foudroya ce téméraire, le précipita dans les enfers, & l'attacha avec des ſerpens à une roue, qui tournoit ſans ceſſe. Les poëtes ajoutent que cette nue enfanta les centaures, moitié hommes & moitié chevaux. Il y a un autre IXION, ſecond roi des Corinthiens, de la famille d'Hercule, qui régna trente-huit ans; & un IXION grammairien. * Hygin, *fab.* 62. Diodore, *l.* 4. Fulgence, *l.* 3.

I Z

IZATE, roi des Adiabéniens, fils de Monobaze, ſurnommé *Bézée*, & d'Hélene, épouſa ſa ſœur appellée de même nom. Ils embraſſerent avec leur mere la loi judaïque environ l'an 45 de J. C. & pendant une grande famine, ils firent des libéralités conſidérables aux Juifs. Oroſe dit qu'ils ſe firent Chrétiens. * Joſéphe, *l.* 20 *antiq. jud. c.* 2.

Fin de la premiere Partie du Tome VI.

K

Digitized by Google

K A

K A

KEst une lettre plutôt grecque que latine. Les Grecs la nomment Κάππα, & les Latins s'en ſont ſervi autrefois. Ils lui ont depuis ſubſtitué le C, qui a le même uſage. Dauſqueius dit, après Salluſte, que l'inventeur du K fut un nommé *Satrius*, & que cette lettre étoit commune parmi les anciens Romains. Priſcien a remarqué que le K étoit tout-à-fait inutile aux Latins. Les Anglois, les Irlandois, les Ecoſſois, les Danois, les Bretons, &c. s'en ſervent ſouvent dans leur langue, pour des noms propres. L'uſage de cette lettre eſt rare chez les autres nations.

Juſte-Lipſe remarque qu'autrefois on imprimoit avec un fer chaud le K ſur le front des calomniateurs.

Le K étoit anciennement aſſez ſouvent employé dans des mots où l'on met à préſent le C, comme nous l'apprenons de ces vers de Terentianus Maurus :

K ſimiliter otioſa eſt cæteris ſermonibus,
Tumque in uſu eſt, cum Kalendas *annotamus, aut* Kaput:
Sæpe Keſones *notabant hac vetuſti litterâ.*

A préſent en écrivant en latin & en françois, cette lettre n'eſt plus guères en uſage qu'aux noms propres, ou aux termes d'art. Il n'y a pas long-temps qu'on s'en ſervoit encore au nom de *Karolus*.

K pris pour lettre numerale, marque 250 : & en mettant une barre au-deſſus, cent cinquante mille.

K A

KABIN ou QUEBIN, ſorte de mariage permis en Turquie & en Perſe, par lequel un homme prend une femme pour un certain temps, en convenant devant le cadi du prix qu'il donnera à ſa femme à la fin du terme, lorſqu'il la quittera. *Kabin* ou *Kebin* en turc, ſignifie *douaire* ou *don fait à la femme*. Quelques hiſtoriens diſent que ce demi-mariage n'a lieu que parmi les Perſes, qui ſuivent la ſecte d'Ali, & qu'il eſt condamné de tous les Turcs. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*. Pietro della Valle, *tome* 3.

KACHEGUER, petite ville du Mogoliſtan, qui a été autrefois la demeure d'un roi qui prenoit le titre de *roi de Kacheguer*. Les chemins qui y conduiſent de Kachemire, royaume des Indes, dans les états du grand Mogol, ſont très-difficiles. Il y a entr'autres un endroit, où, dans quelque ſaiſon que ce ſoit, il faut marcher ſur la glace un quart de lieue, ou environ. Cette difficulté des chemins incommode fort les habitans, tant pour le commerce du dehors, que pour les néceſſités même de la vie. * *Voyez* ce qu'en dit Thomas Corneille, dans ſon *dictionnaire géographique*; Bernier dans ſon *hiſtoire du grand Mogol*; Tavernier, & quelques autres voyageurs.

KACHEMIRE, royaume des Indes dans les états du grand Mogol, eſt une campagne d'environ trente lieues de longueur, ſur douze de large, avec de petites collines agréables. Il eſt ſitué à l'extrémité ſeptentrionale de l'Indoſtan, vers le royaume de Lahor & le long du Caucaſe. Ses montagnes ſont extrêmement fertiles : il y a d'excellens pâturages, & une grande quantité de ſources d'eau. On voit dans ce pays une eſpéce de groſſes chauves-ſouris, dont les aîles ſont ſans plumes & ne ſont compoſées que de cartilages. Elles ſont de la groſſeur d'une poule ou d'un oye, & les habitans les trouvent d'un gout excellent. La ville capitale de Kachemire donne ſon nom au pays. Elle eſt bâtie de bois & ſans murailles, & a environ trois quarts de lieue de longueur. Elle a d'un côté un grand lac de quatre ou cinq lieues de tour, qui ſe décharge par deux canaux portant bateau, dans une riviere qui traverſe la ville, & qu'on y paſſe ſur deux ponts. Aux environs de la ville de Kachemire, on voit ſur une colline, une moſquée avec un bâtiment très-ancien, qu'on appelle Tact-Soliman, c'eſt-à-dire, *le trône de Salomon*; parceque Salomon, à ce que diſent les Perſes, le fit bâtir lorſqu'il alla à Kachemire; mais il faut que cela s'entende d'un autre Salomon que de celui qui étoit fils de David. Le lac a cela de particulier, qu'il eſt plein d'iſles, qui ſont autant de jardins de plaiſance; mais les plus beaux jardins ſont ſur le penchant des montagnes en vue du lac, des iſles & de la ville. Celui du roi eſt un lieu de délices, & le palais très-magnifique. Les Mogols appellent le pays de Kachemire, *le paradis terreſtre des Indes*, & ce n'eſt pas ſans raiſon, qu'Ekbar empereur du Mogol, fit de ſi grands efforts pour s'en emparer ſur les rois naturels du pays, & que ſon fils Jehan Ghir ne pouvoit quitter un ſéjour ſi agréable : juſque-là qu'il diſoit quelquefois, qu'il aimeroit mieux perdre tout ſon royaume, que de perdre Kachemire. Les peuples de cette province nommés *Kachemerys*, ont la réputation d'être beaucoup plus ſpirituels & plus adroits que les autres Indiens, & ont autant de génie pour la poéſie & pour les ſciences que les Perſans. Ils ſont auſſi bienfaits que les Européens : les femmes y ſont très-belles; & c'eſt de-là qu'en prennent la plupart des étrangers nouveaux venus à la cour du grand Mogol, afin d'avoir des enfans qui ſoient plus blancs que les Indiens, & qu'ils puiſſent ainſi paſſer pour vrais Mogols. Il n'eſt pas vrai qu'il y ait des Juifs dans la province de Kachemire; mais il y a quelque apparence qu'il y en a eu autrefois; car vers la montagne de Pirepenjale, preſque tous les habitans ont un certain air de Juif, & ont je ne ſai quoi dans leurs manieres qui peut faire croire qu'ils ſont de cette nation. D'ailleurs, parmi le menu peuple de Kachemire, quoique mahometan, le nom de *Mouſa*, qui veut dire *Moyſe*, eſt fort en uſage : ils diſent même que ſon tombeau eſt à une lieue de cette ville. Ils croient auſſi que Salomon eſt venu en leur pays, & qu'il y a fait bâtir l'édifice appellé *le trône de Salomon* : ainſi, il ſe pouroit faire que quelques Juifs auroient paſſé dans ce pays, & que par la ſuite du temps ils ſeroient devenus idolâtres ou mahométans. En effet, on voit quantité de gens de cette nation dans l'Indoſtan, du côté de Goa & de Cochin; & l'on aſſure même qu'on en a vu dans Pekin à la Chine, qui avoient conſervé le judaïſme & l'ancien teſtament, & qui ne ſavoient rien de la mort de J. C. * Bernier, *hiſt. du grand Mogol*, *tome* 4. Tavernier, *voyage des Indes*.

KACHETI, *cherchez* CAKET.

KADARIENS ou KADARITES, ſecte de Mahométans, *cherchez* CADARIENS.

KADEZADELITES, autre ſecte de Mahométans,

cherchez CADIZADELITES.

KADLUBECK ou KADLUBKO ou KODLUBKO (Vincent) eſt le plus ancien hiſtorien Polonois que l'on connoiſſe : il étoit fils de Boguchwal, & naquit dans la terre noble de Kariwow. L'origine de ſa famille n'eſt pas bien connue. Les auteurs Polonois la font deſcendre, les uns des *Koſczas*, & d'autres des *Roſas*. Il avoit beaucoup de mérite, & s'étoit fort appliqué à la théologie, ce qui lui acquit l'eſtime de Fulcon, évêque de Cracovie. Ce prélat lui offrit la prévôté de Sendomire, ville de la haute Pologne ; & à la mort de Fulcon, le chapitre de Cracovie l'élut évêque. Kadlubko montra par ſa conduite, qu'il avoit été digne d'un tel choix : il aima ſon peuple comme ſes enfans, & les pauvres comme ſes amis. Il fit aux uns & aux autres tout le bien qu'il put leur faire, & fonda de nouvelles prébendes en diverſes égliſes. Le roi Leſcus fit beaucoup de cas de ſes avis, & s'en ſervit très-utilement. Il y avoit dix ans qu'il occupoit le ſiége de Cracovie, lorſque la foudre conſuma ſon égliſe & tout ce qu'il poſſédoit. Cet accident l'effraya, & s'occupant encore plus qu'il n'avoit fait de la penſée du ciel & de la fragilité des choſes de ce monde, il demanda permiſſion au pape Honorius III de réſigner ſon évêché, & de ſe retirer. L'ayant obtenu, il choiſit pour lieu de ſa retraite une abbaye de l'ordre de Cîteaux, & l'on croit qu'il y prit l'habit religieux. C'étoit en 1218. Ce fut dans cette retraite qu'il finit ſon *Chronicon regni Poloniæ*, écrit en forme de dialogue, qui va juſqu'au regne de Wladiſlas Laſcon. Cette hiſtoire fut faite à la priere de Caſimir II ſurnommé *le Juſte*, & a été imprimée en 1612. Selon l'uſage des hiſtoriens de ſon temps, Kadlubeck écrit des fables d'un ſtyle dur, & fait bien des anachroniſmes dans les commencemens de ſon ouvrage. Il confond perpétuellement les affaires des Geths avec celles des Goths : mais ce qu'il dit, que les Pruſſiens n'avoient point eu de villes avant l'arrivée des Germains, eſt vrai, quoique pluſieurs auteurs aient prétendu le contraire. Il mourut le 8 de mars 1223, ſelon les uns, & 1233 ou même après cette année, ſelon les autres. Hartknochius s'eſt ſurement trompé en ne le faiſant vivre que dans le XII ſiécle. On a propoſé à Rome de procéder à ſa canoniſation ; mais cette affaire n'a été qu'entamée, & non continuée comme pluſieurs auteurs l'ont écrit. * Manrique, *annal. Ciſterc.* Sartorius, *in Ciſtertio bis tertio, &c.* Henrici Leonardi Schurzfleiſchii *hiſtoria Enſiferorum ordinis Teutonici Livonorum*, page 50, *in addit.*

KÆMPFER (Engelbert) *cherchez* KŒMPFER.

KAFFA ou KEFET, grande ville ſituée ſur la mer Noire, du côté de l'Europe, *cherchez* CAFFA.

KAFRE-CHIRIN, ville de Perſe, que les géographes du pays mettent à 71 degrés 50 minutes de longitude, & à 34 degrés 40 minutes de latitude, fut bâtie par un roi de Perſe, nommé *Nouſchiron Aadel*, ſurnommé *le Juſte* ; & c'eſt ſur les actions & les diſcours de ce roi, que toute la morale des Perſes eſt, dit-on, fondée. La ville de Kafre-Chirin étoit autrefois beaucoup plus grande qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. * Tavernier, *voyages de Perſe, liv.* 3, & quelques autres voyageurs. Thomas Corneille, *dictionnaire géographique, &c.*

KAHLER (Jean) théologien luthérien, né à Wolmar, village de Heſſe-Caſſel, le 20 janvier 1649, étudia ſucceſſivement à Marpourg & à Gieſſen, & ſoutint dans ce dernier lieu des théſes, *de intelligentiis*, ſous la préſidence de Thomas-Théodore Cruſius, beaucoup plus connu ſous le nom de Thomas Crenius, qu'il porta dans la ſuite. Kahler reçut au même lieu le degré de maître-ez-arts, & défendit en 1674 ſa diſſertation *de paradoxâ philoſophiâ Carteſii*, qui fit beaucoup de bruit dans l'univerſité de Gieſſen. Cependant, il ne laiſſa pas de s'attirer depuis un applaudiſſement preſque général dans la même univerſité, pour y avoir introduit cette même philoſophie de Deſcartes. Il l'y enſeigna pendant neuf ans, juſqu'à ce qu'en 1677, il fut appellé à une chaire extraordinaire de métaphyſique à Rinteln, où il eut depuis une chaire ordinaire de métaphyſique & de mathématiques, à laquelle on joignit en 1683 la chaire de théologie. A l'occaſion de cette derniére chaire, il prit la même année le degré de docteur, & en 1697, il obtint la premiere place dans la faculté de théologie. Il fut ſix fois recteur magnifique de l'académie de Rinteln, & mourut le 17 mai 1719, dans ſa campagne de Pyrmont, où il s'étoit retiré depuis quelque temps, pour rétablir ſa ſanté. Il eut dix enfans, dont deux fils & quatre filles lui ſurvéquirent. Les diſſertations qu'il ſoutint à Gieſſen, parurent à Rinteln, en 1710 & 1711, ſous le titre de *Diſputationes juveniles.* Celles qu'il ſoutint à Rinteln : ſont : 1. *De caſu morali*, en 1679. 2. *De intelligentiis*, en 1679. 3. *De oceano, ejuſque proprietatibus & vario motu*, en 1680. 4. *Quæſtiones miſcellaneæ*, en 1680. 5. *De cometis, eorumque generatione, figurâ, motu, lumine & prognoſticis*, en 1680, puis en 1725. 6. *Variæ ex matheſi aliiſque philoſophiæ partibus depromptæ queſtiones*, en 1681. 7. *De Deo*, en 1681 & 1712. 8. *De libertate Dei*, en 1681. 9. *De terrâ*, en 1682. 10. *De reflexione luminis ejuſque effectu*, en 1682. 11. *De blaſphemia in Spiritum ſanctum*, en 1684. 12. *De immutabilitate electionis*, en 1685. 13. *De ſtatu damnatorum*, en 1686. 14. *De ſignis conſummationem ſæculi præcedentibus*, en 1687. 15. *Pentàs diſſertationum theologicarum de imputatione peccati alieni*, en 1688. 16. *De injuriis non retaliandis*, en 1689 & 1712. 17. *De quæſtionibus miſcellaneis*, en 1693. 18. *De imputatione peccati alieni, & ſpeciatim Adamici diſſert. V*, en 1696. 19. *De gradibus prohibitis*, en 1700. 20. *De Polygamiâ*, en 1700. 21. *De prædicatione Evangelii univerſali*, en 1700. 22. *De hæreſi Enthuſiaſtarum abominabili*, en 1703. 23. *De perfectione renatorum*, en 1704. 24. *De moralitate ſabbati chriſtiani*, en 1704. 25. *Chriſtianæ religionis dogmata 15 diſſertationibus propoſita*, en 1704. 26. *De requiſitis miniſtrorum eccleſiæ*, en 1710. 27. *Articuli Auguſtanæ confeſſionis de mutatis abuſibus, ſeptem diſſertationibus expoſiti*, en 1711. 28. *De gratiâ confeſſionis omnibus hominibus oblatæ*, en 1712. 29. *De transfiguratione ſatanæ in Angelum lucis*, en 1713. 30. *De conſequentiis theologicis*, en 1714. 31. *Auguſtana confeſſio viginti diſſertationibus abſoluta*, en 1715. 32. *De theologo docente*, en 1715. 33. *De linguis & ſcientiis theologiæ ancillantibus*, en 1720. 34. *De obligatione ordinationum eccleſiaſticarum*, en 1721. 35. *De ſignis veræ & falſæ pœnitentiæ*, en 1721. 36. *De jure Dei puniendi poſteros ob delicta majorum*, en 1728. 37. Il avoit commencé un *Compendium ſacræ geographiæ univerſalis* ; mais il n'en a publié que les trois morceaux ſuivans : 1. *De definitione geographiæ, ejuſdemque diviſione, & globo terraqueo*, en 1713. 2. *De telluris ſtructurâ, magnitudine, & præcognitis quibuſdam geometricis in geographia neceſſariis.* 3. *De circulis in ſphæra & mappis geographicis ; item de zonis, parallelis & climatibus antiquorum, nec non de habitatoribus diverſarum zonarum, eorumque appellationibus*, en 1719. * Extrait du *Supplément françois imprimé à Baſle.*

KAIMACHAN, *cherchez* CAIMACAN.

KAIRIOVACOU, la plus belle des petites iſles qu'on appelle *Grenadines*, & qui ſont au nord de celle de Grenade, l'une des Antilles de l'Amérique. Elle a environ huit ou neuf lieues de circuit, & une très-belle baye en demi-rond du côté du nord. Au ſeptentrion de cette baye il y a un gros rocher qui couvre un des plus beaux havres qu'on puiſſe trouver dans toutes les iſles. Le pere du Tertre qui s'eſt arrêté long-temps à celle-ci, & qui a examiné attentivement tout ce qu'elle a de particulier, dit qu'aſſez proche de ſon havre, il y a un étang d'eau ſaumache, c'eſt-à-dire, à demi ſalée, qui doit être de quelque fontaine d'eau douce qui vient ſe

Digitized by Google

perdre dans l'eau ſalée qui eſt au bord de la mer. Il ajoute que la couleur de cette eau étoit rouge comme du ſang, que les crabes qui en ſortoient étoient colorés, que le fond ne laiſſoit pas d'être de ſable blanc, mais couvert de limon rouge, ce qui portoit à croire que cette eau paſſoit au travers d'une mine d'ocre. Le ſel de cette iſle eſt noir, & elle a toutes les apparences d'une terre très-fertile. On y voit du gibier de toute ſorte & en abondance, ſur-tout une eſpéce de faiſans, qui y font des cris confus, plus forts & plus importuns que ceux de pluſieurs poules qui viennent de pondre. * Le pere du Tertre, *hiſtoire des Antilles.*

KAIRWAN, *cherchez* CAIROAN.

KAISERSBERG, ville de la haute Alſace. Son nom ſignifie *Mont de Céſar.* Cette ville eſt ſituée dans une vallée qu'arroſe la petite riviere de Weils. Elle étoit autrefois impériale, & on l'avoit compriſe dans la préfecture provinciale. *Voyez* KEISERSPERG. * Audiffret, *géographie, tome* 2.

KAKOWSKI (Jerôme) Polonois, vivoit en 1530. Il ramaſſa en quatre livres tout ce qu'il put trouver ſur l'ordre des freres mineurs de l'Obſervance. * Konig, *biblioth. vet. & nov.*

KALDI (Georges) Hongrois de nation, de la ville de Tyrnav, d'un mérite diſtingué, refuſa la premiere dignité après celle de l'archevêque de Strigonie, & lui préfera une retraite dans la ſocieté des jéſuites. Il y entra à Rome; & étant revenu dans ſa patrie, il fut exilé dans la Tranſſylvanie avec ceux de ſa ſocieté, pendant les troubles d'une ſédition qui agita alors cette province. Il fut dans la ſuite profeſſeur en théologie dans l'univerſité d'Olmurz, & ſucceſſivement maître des novices en différens endroits, & ſupérieur & recteur de Tyrnav. Comme il avoit fait bâtir un collége à Presbourg, il s'y retira enfin, & y mourut le 30 d'octobre 1634, âgé de 62 ans, après avoir montré beaucoup de piété & d'eſprit pendant ſa vie. Sa mort fut pleurée par Pierre Pazman, cardinal, archevêque de Strigonie ou Gran. Il avoit beaucoup d'éloquence, & il a paſſé une partie de ſa vie à prêcher avec beaucoup de zèle. Il poſſedoit bien le latin, l'italien & l'allemand, & parloit facilement ces trois langues, ſans compter ſa langue naturelle. Il parloit aux grands comme aux petits avec beaucoup de liberté, mais ſans perdre le reſpect qui eſt dû aux premiers, ni ſans trop intimider les autres. La Hongrie l'a regardé, avec raiſon, comme un de ſes plus grands orateurs. On lui doit une traduction hongroiſe de la bible, faite ſur la vulgate, & imprimée en 1626 à Vienne en Autriche. Il avoit auſſi commencé à faire imprimer ſes ſermons en hongrois, & l'on en a un volume *in-fol.* qui parut à Presbourg en 1631, & qui devoit être ſuivi de deux autres qui étoient tout diſpoſés pour l'impreſſion lorſqu'il mourut. Le pere Philippe Alegambe, jéſuite, parle de cet auteur dans la bibliotheque des écrivains de ſa ſocieté, *fol.* 156, & David Czuittingerus dans ſon *Specimen Hungariæ litteratæ, pag.* 193 & 194. *Voyez* auſſi le P. le Long dans ſa *bibliotheque ſacrée*, édition *in-fol. part.* 1, *pag.* 447; & pag. 565, *in indice auctorum alphabetico.*

KALECUT, *cherchez* CALICUT.

KALKAR, *cherchez* HENRI DE KALKAR, dit ÆGER.

KALENDES, *cherchez* CALENDES.

KALENDRIER, *cherchez* CALENDRIER.

KALENHAUSEN ou CALDENHAUSEN, village d'Allemagne ſitué dans le comté de Meurs, entre la ville de Meurs & celle d'Ordingen. Quelques-uns le prennent pour la petite ville nommée anciennement *Colones* ou *Calo*, que d'autres mettent à Kulf, ville de la même contrée. * Mati, *diction.*

KALINBOURG, petite ville du Danemarck. Elle eſt dans l'iſle de Selande, ſur le détroit du Belt, où il y a un bon port. Il y a dans ce lieu un vieux château, dans lequel mourut Chriſtierne II, roi de Danemarck & de Suede, l'an 1559, après y avoir été priſonnier vingt-ſept ans. * Mati, *diction.*

KALIS, petite ville d'Allemagne dans la nouvelle marche de Brandebourg, ſur un petit lac formé par la riviere de Trega, à dix lieues de Stargard en Caſſubie vers l'orient. * Mati, *diction.*

KALISCH, province de la baſſe Pologne, avec titre de palatinat, en latin *Calliſſienſis palatinus.* Ses bornes ſont le palatinat de Poſnanie à l'occident, ceux de Sirardie, de Lencici, de Brzeſtie & d'Inoulocz à l'orient: la Pruſſe royale au ſeptentrion, & la Siléſie au midi. Ses villes principales ſont Gneſne, Laudick, Kamin, & Kaliſch qui en eſt la capitale. *Voyez* d'Audifret, dans ſa *géographie ancienne & moderne, tom.* 1. Thomas Corneille, dans ſon *diction. géogr.* & les deſcriptions de la Pologne.

KALMINTZ, KALMUNTZ. C'étoit anciennement une ville des Quades en Allemagne, appellée en latin *Celemantia.* Ce n'eſt maintenant qu'un village de l'Autriche, ſitué vers la ſource de la Taye, à dix lieues au-deſſus de Znaim, & aux confins de la Moravie. * Mati, *diction.*

KALLMOUCKS, ou KALLMUCKS, *cherchez* CALLMOUCKS.

KALNIC, étoit autrefois la capitale de l'Ukraine, au rapport du chevalier de Beaujeu, dans ſes *Mémoires.*

KALO, ville de la haute Hongrie, capitale du comté qui porte ſon nom, & ſituée dans un marais, que forme la riviere de Kalo entre les villes de Bebrecin & Petriwaradin. Elle fut priſe en 1681 par le comte Tekeli; & les Impériaux la reprirent en 1685. * *Hiſtoire & deſcription du royaume de Hongrie.*

KALO (Le comté de) eſt ſitué dans la haute Hongrie. Il a au nord les comtés de Zathmar & d'Ugogh, au couchant celui de Chege, au midi ceux de Turiur & de Czongrad, & au levant la Tranſylvanie. Kalo en eſt la ville capitale. Les autres ſont le grand Varadin, Saint-Job, Debrecin, & Bihar, qui lui donnoit autrefois le nom. * Mati, *diction.*

KALONYME; c'eſt le nom de pluſieurs rabbins célébres. Ce nom ſignifie *bon nom*, en hébreu *Schem-Thof.* Dans le XII ſiécle vivoit Rabbi Kalonyme, fils de Juda & oncle maternel de Raſchi. Dans le XIII ſiécle Rabbi Kalonyme de Lucques: Rabbi Kalonyme, diſciple de Maimonides, qui a défendu ſon maître par pluſieurs écrits, particuliérement dans celui qui eſt intitulé, *Meſcharet Moſche.* Il vivoit auſſi dans le XIII ſiécle. Le plus fameux de ceux qui ont porté ce nom eſt KALONYME, fils de *Kalonyme*, qui a publié un livre intitulé: *Eſeu Bochan*, ou *la Pierre de touche*, dans lequel il enſeigne comment on peut connoître les vices du ſiécle, & s'en préſerver. Cet ouvrage a été réimprimé diverſes fois, & quelquefois avec la traduction en allemand. On a de ce même auteur, *Iggeret Bagnale Chajim*, ou l'*Epître des animaux*, dans laquelle il introduit les hommes & les bêtes, raiſonnant enſemble, & expliquant chacun ſa nature & ſes propriétés; de ſorte qu'à la fin, l'excellence de l'homme au-deſſus des bêtes, paroît avec évidence. La Circé de Jean-Baptiſte Gelli écrite en italien, eſt à peu près faite ſur le même plan, & a le même but, ſi ce n'eſt que l'homme y eſt ſouvent fort maltraité. L'ouvrage du rabbin Kalonyme a été traduit de l'arabe, & mis en rimes hébraïques. On croit qu'il avoit auſſi traduit pluſieurs ouvrages de l'arabe en hébreu; & c'eſt ce qui a fait dire à pluſieurs qu'il étoit le même que Rabbi Kalonyme, fils de David, fils de Théodore, qui a réfuté dans un livre intitulé: *Everſio everſionis*, le livre du médecin Averroës, qui porte le titre de *Everſio Philoſophorum.* Un autre Rabbi KALONYME, fils de *Rabbi David*, vivoit vers le commencement du XVI ſiécle. Ce fut lui qui, à la ſollicitation de Daniel Bomberge, acheva la grammaire hébraïque d'Abraham de Balme, intitulée: *Mikne Afram.* * Buxtorf. *Bibl. Rabb.* Bartolocci & Wolfii, *Bibl. hebr. &c.*

KALSULDI, nom des petits ſouverains du Biledulgerid en Afrique.

KALTEYSEN (Henri) né de parens nobles dans un château près de Coblents, diocèſe de Trèves, entra dans l'ordre de ſaint Dominique, & après avoir enſeigné la théologie à Cologne, fut fait inquiſiteur général. Il fut appellé au concile de Baſle, & s'y fit remarquer par la maniere vive, ſolide & éloquente avec laquelle il réfuta l'an 1433 les hérétiques de Bohême; mais, où il n'y étoit plus, où il ſe retira lorſque le concile ſe déclara contre le pape Eugène IV, qui le fit maître du ſacré palais l'an 1443. Depuis, en 1448, Nicolas V l'envoya à Louvain pour y propoſer des projets de réformation, & le 27 février 1452 le même pape le fit archevêque de Drontheim en Norwege & de Céſarée. Kalteyſen alla ſans doute prendre poſſeſſion de ſon évêché; mais à l'exemple de pluſieurs religieux de ſon ordre, il y renonça enſuite pour vivre avec ſes confreres à Coblents, où il mourut le 2 octobre 1465. Lorſque Kalteyſen étoit au concile de Baſle, Ulric prêtre de la ſecte des Orphelins, branche des Huſſites, ayant propoſé deux jours de ſuite au concile de Baſle le ſecond article des Bohémiens, qui portoit : *Que la parole de Dieu doit ſe prêcher librement & ſelon la vérité*, & qui ſe trouve le troiſiéme dans d'autres monumens, Henri de Kalteyſen le réfuta pendant trois jours par un diſcours qui fut fort applaudi. Ce diſcours eſt dans le tome IV des *Antiq. lect.* de Caniſius : on le trouve encore dans les annales de Bzovius, ſous l'année 1433, & dans le tome 12 de la collection des conciles des peres Labbe & Coſſart, jéſuites. On trouve entre les manuſcrits de la bibliotheque d'Utrecht, des notes latines de Kalteyſen ſur une bulle du pape Clément VI pour le jubilé de l'année 1350. Ces notes, qui ſont avant cette bulle, traitent des indulgences. Il y a eu peu d'hommes plus laborieux que lui : on gardoit encore l'an 1688, à Coblents, huit volumes tant de piéces de ſa compoſition, que d'autres hommes célébres de ſon ſiécle, ou des ſiécles précedens, qu'il avoit recueillies; & il y en avoit autrefois douze. * Echard, *ſcript. ordin. Prædic.* tome 1. Henri Warton, *continuation de l'hiſtoire litteraire de Cave*; Ambroiſe de Altamura, *bibliotheque dominicaine*; Caſimir Oudin, *commentaire ſur les auteurs eccléſiaſtiques*, tome III. *Le catalogue de la bibliotheque d'Utrecht*, imprimé *in-fol.* en 1670.

KAMHI, empereur de la Chine, petit-fils du prince Tartare qui l'a conquiſe. En 1716 il avoit 63 ans, & regnoit depuis environ 50 ans. Il eſt mort depuis quelques années, & ſon fils lui a ſuccedé. Il avoit de l'inclination pour les arts & les ſciences des Européens, & c'eſt ce qui l'avoit engagé à ſouffrir les miſſionaires, auſquels même il a fait du bien. Il avoit tout l'orgueil & le faſte des Aſiatiques, & ſa vanité alloit, dit-on, juſqu'à ne pouvoir ſouffrir que dans les cartes géographiques, on ne mît pas ſon empire au centre du monde : auſſi la plupart de celles qu'on a dreſſées ſous ſon regne, au moins depuis qu'il eut fait connoître ſon ambition ſur ce point, ſont-elles conformes à ſes deſirs. Le pere Matthieu Ricci, jéſuite, fut obligé de s'y conformer comme les autres, & de renverſer l'ordre qu'il devoit ſuivre, pour plaire à cet empereur, dans la carte chinoiſe du monde qu'il dreſſa à Peking. La curioſité de Kamhi n'avoit point de bornes : il vouloit ſavoir juſqu'aux choſes qu'il lui convenoit d'ignorer. Un jour il voulut s'enivrer, pour ſavoir par lui-même l'effet du vin. Un mandarin l'empêcha de s'enivrer de nouveau, en lui faiſant accroire que pendant ſon ivreſſe il avoit commis une grande injuſtice dont il ne ſe ſouvenoit point, & dont il témoignoit beaucoup de honte après qu'on lui en eut parlé. Il étoit auſſi porté à l'avarice, & le pere Laureati, jéſuite, en conta le trait ſuivant à M. le Gentil. « Kamhi, dit-il, ſe promenant dans un parc » de la ville de Nankin, appella un mandarin de ſa » ſuite, le plus riche particulier de l'empire, & lui or» donna de prendre la bride d'une bourique ſur laquelle » il monta, & de le conduire autour du parc. Le man» darin obéit, & reçut un taël pour récompenſe. L'em» pereur voulut le conduire à ſon tour; & la promena» de finie, il dit au mandarin : *Combien de fois ſuis-je plus » grand que toi* » Le mandarin ſe proſternant à ſes pieds, lui dit, qu'il n'y avoit aucune comparaiſon à faire. *Eh bien*, repartit l'empereur, *j'en veux faire une : je ſuis vingt mille fois plus grand que toi, paye donc ma peine à proportion que j'ai payé la tienne.* Le mandarin paya vingt mille taëls, qui font cent mille francs. Cet empereur avoit un nombre conſidérable de femmes & d'enfans. M. le Gentil en parle aſſez au long dans ſon voyage au tour du monde, tome premier, pag. 303 & ſuivantes.

KAMIN, petite ville avec châtellenie. Elle eſt dans le palatinat de Kaliſch dans la haute Pologne, ſur la Warte, entre Gneſne & Lencici, à huit ou neuf lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

KAMINIECK, ville de Pologne, capitale de la haute Podolie, avec évêché ſuffragant de Léopol. Les auteurs, qui écrivent en latin, la nomment *Camenecia* & *Camienicum*, & les Polonois, *Kaminieck Podelski.* C'eſt une très-bonne place, avec une forte citadelle élevée entre des rochers. Kaminieck eſt capitale d'un palatinat, qui a ſous ſoi Tarnapol, Oucze, Zbaras, Xwaniecz, Ladau, &c. Cette ville qui fut preſque toute brulée l'an 1669, eſt ſituée vers les frontieres de la Moldavie. Elle a reſiſté autrefois à des armées de Turcs, de Tartares, de Tranſſylvains & de Valaques. Les premiers la prirent l'an 1672, & elle a été rendue à la Pologne par la paix de Carlowits, l'an 1699.

☞ KAMTCHADALES, peuples de Sibérie, qui habitent la plus grande partie de la preſqu'iſle de Kamtchatka vers le milieu. Ils ſont beaucoup plus civiliſés & mieux faits, que leurs voiſins du nord, auſſi ſont-ils mieux nouris & mieux couverts qu'eux. La pointe de leurs javelots & de leurs fleches eſt armée d'un cryſtal fort tranchant, ce qui fait des bleſſures difficiles à guérir. Ils payent leurs contributions aux Ruſſes en pelleteries, & ſur-tout en peaux de caſtors d'une grandeur extraordinaire. * *Hiſtoire généalogique des Tartares*, p. 109 & 486. Ces peuples portent de très-grandes barbes, & ont des habits de peaux : ils parlent une langue particuliere. L'hyver ils habitent ſous terre, & en été dans des huttes de planches, élevées ſur des poteaux très-hauts, & où ils montent avec des échelles. Quelques peuples de l'Amérique, & en particulier les Péruviens, ont de pareilles maiſons. Ils pendent auſſi leurs morts aux arbres, comme l'on fait dans certains diſtricts du Kamtchatka & chez d'autres peuples Tartares. * Strahlenberg, *deſcript. de l'empire ruſſien*, tome II.

☞ KAMTCHATKA, grande preſqu'iſle ſituée au nord de l'Aſie, à l'extrémité orientale de l'Aſie ſeptentrionale & de notre hémiſphere. Elle a la mer du Japon au levant & au midi, un bras de la mer orientale qui la ſépare de la Tartarie au couchant, & au nord la partie ſeptentrionale de la Sibérie. Les Chinois ont connu ce pays ſous le nom de Ta-han, & y ont fait des voyages par terre & par mer dans le cinquiéme & le ſixiéme ſiécle de l'ére chrétienne. C'eſt ce même pays que les Japonois connoiſſent ſous le nom d'*Oku-Jeſo*, c'eſt-à-dire, *Haut-Jeſo.* * Voyez les *conſidérations géographiques & phyſiques ſur les nouvelles découvertes au nord de la mer du ſud*, par M. Buache. Les Ruſſiens ont fait au Kamtchatka des établiſſemens conſidérables depuis une trentaine d'années. Ils y poſſedent entr'autres deux ports ſur la côte orientale, ſavoir Kamtchatka, environ au milieu de la preſqu'iſle, à l'embouchure d'une riviere du même nom, & Avatcha, ou S. Pierre & S. Paul, ſitué plus au ſud. Ce pays eſt habité par divers peuples nommés *Kamtchadales.* Les Kuriles, qui occupent la pointe du ſud, ſont fort différens des autres peuples de cette preſqu'iſle, tant en leur maniere de vivre qu'en leur habillement, & comme ils reſſem-

blent en quelque maniere aux Japonois, on a lieu de croire que ce ſont des colonies venues du Japon. Les peuples qui habitent le milieu de la preſqu'iſle payent contribution aux Ruſſes en pelleteries : mais ceux qui habitent vers le nord ſont des nations féroces, qui s'habillent de peaux de chiens, les ſeuls animaux domeſtiques du pays. Les Ruſſiens, qui ont établi des colonies dans ce pays depuis le regne de Pierre *le Grand*, & qui ont déja commencé à y bâtir des bourgs & des villages, ſe louent beaucoup de la bonté du pays. Une chaîne de fort hautes montagnes le parcourt du nord au ſud. On prétend qu'il eſt rempli de mines fort riches de divers métaux, qu'il y a quelques volcans, & des eaux thermales. * D. Vaiſſete, *géographie hiſtorique, eccléſiaſtique & civile.*

KAN, ſignifie en langue turque & perſane, *grand & puiſſant ſeigneur.* Les rois les plus puiſſans du Turqueſtan, de la grande Tartarie & du Catai, ſe ſont attribué autrefois ce titre. Ginghiz, ce puiſſant conquerant, ne s'en eſt point donné d'autre : de ſorte même qu'il fait partie de ſon nom, & que tous les auteurs Orientaux l'appellent Ginghiz-kan. Les Tartares de la Crimée, que l'on appelle ordinairement les petits Tartares, leſquels deſcendent de Ginghiz-kan, retiennent toujours le même titre; & c'eſt auſſi le premier que prennent les empereurs Ottomans, de tous ceux qu'ils s'attribuent. Ainſi en marquant leur généalogie, les auteurs Turcs diſent : *Mohammed Kan, Ben Il raim Kan, Ben Amed Kan, &c.* Les empereurs prennent même ce titre au haut de leurs patentes, & dans leur paraphe : par exemple, le paraphe du ſultan Mahomet IV contenoit ces mots : *Mohammed Kan, Ben Ibrahim Kan, Modhaffer Daima : Mohamed Kan, fils d'Ibrahim Kan, toujours victorieux.* Les ſeigneurs de la cour & les gouverneurs de province, prennent auſſi le titre de Kan, dans la Perſe. Kakan ſe prend auſſi dans la même ſignification que Kan; mais il n'eſt pas ſi fort uſité. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

KANIOW, petite ville de Pologne, au palatinat de Kiow, dans la Volhinie. Elle eſt ſituée ſur la rive droite du Boryſthène, & aſſez bien fortifiée.

KANISE ou CANISA, ville de Hongrie, eſt ſituée ſur une riviere, vers les frontieres de la Stirie, & près du Drave & du fort de Serin. Cette ville fut emportée par les Turcs l'an 1600, malgré tous les efforts que fit le duc de Mercœur, pour empêcher les infidéles de s'en rendre maîtres. Ferdinand archiduc d'Autriche, l'aſſiégea au mois de ſeptembre de l'année ſuivante, aſſiſté des troupes du pape & des princes d'Italie; mais il fut obligé de ſe retirer après deux mois de ſiége. L'an 1664 le comte de Serin, étant entré dès le mois de janvier dans la Hongrie, y prit Cinq-Egliſes ou Funkirken & quelques autres places, brula Sigets, & fut aſſiéger Caniſe, qu'il auroit infailliblement priſe, ſi on lui eût envoyé le ſecours qu'on lui avoit promis. Le grand-viſir ayant ſu la nouvelle de ce ſiége, s'avança avec une puiſſante armée, le fit lever, & enſuite prit le fort de Serin, la petite Comorre, &c. Elle a été depuis réduite par la faim, & eſt ainſi retombée entre les mains de l'empereur l'an 1690. * Sanſon. Baudrand. *Vie de Tekeli.*

KANNEMAN (Jean) Saxon, a fleuri dans le quinziéme ſiécle, ſous l'empereur Fréderic III, & le pontificat du pape Pie II. Il fit ſes études à Erfort, & devint habile dans la philoſophie & la théologie. On loue ſon éloquence, la douceur de ſon eſprit & de ſes mœurs, & ſon érudition. Zélé pour la connoiſſance de la vérité, il l'annonça dans tout le Nord par ſes prédications. Sa conduite répondoit à ſa morale : il pratiquoit le premier ce qu'il auroit voulu faire pratiquer par tous ceux qui l'écouroient. Pour mener une vie plus auſtere, il entra dans l'ordre des freres mineurs de l'étroite obſervance, & il y édifia par la ſainteté de ſa vie. Il eut cependant des ennemis ou des jaloux, & il ſe crut obligé de faire contre eux ſon apologie. C'eſt l'objet de l'ouvrage qu'il intitula, *Defenſorium.* Il en a compoſé quelques autres, comme, ſur la paſſion du Sauveur : ſur le Maître des ſentences : des ſermons : des queſtions diverſes, &c. *Voyez* l'anonyme publié par Joachim-Jean Maderus, à Helmſtad, en 1660, *in*-4°, nombre 46.

KANOLD (Jean) docteur en médecine à Breſlau, a publié quelques ouvrages en allemand ſur la peſte, ſur diverſes maladies contagieuſes qui attaquent les beſtiaux, & ſur pluſieurs autres ſujets : mais l'ouvrage qui a été le plus recherché, ce ſont les mémoires ſur la nature & ſur les arts, écrits en allemand, que Kanold entreprit en 1717, & pour la compoſition deſquels il s'aſſocia pluſieurs de ſes amis qui avoient le même gout, & qui étoient, comme lui, en état de réuſſir dans cette entrepriſe. Cet ouvrage périodique paſſe pour très-curieux auprès de ceux qui ſont verſés dans ces matieres, & qui entendent l'allemand. La mort de Kanold interrompit ces *Mémoires* : elle arriva le quinziéme novembre 1729. Kanold n'avoit pas encore 50 ans accomplis. Il a laiſſé en manuſcrit un autre ouvrage conſidérable, intitulé, *Annales de ortu, progreſſu, & exitu magnæ hominum peſtilentiæ ab anno* 1701 *ad annum* 1716. * Voyez la bibliotheque germanique, ou l'hiſtoire littéraire de l'Allemagne, tome XX, page 206.

☞ KANSKI (Tartares) eſpéce de Samojédes qui habitent au midi de la Sibérie, principalement près de la riviere de Kan, & aux environs des villes de Tomsk & de Narim. Ils ſont encore païens. Leur langage ſamojéde eſt peu reconnoiſſable, à cauſe de la quantité de mots étrangers qui s'y ſont mêlés, par un effet de la communication de ce peuple avec ſes voiſins, & de l'éloignement où il eſt des vrais Samojédes. * Strahlenberg, *deſcript. de l'empire ruſſien*, ch. 13.

KARABET, poëte Arménien, dont on ignore l'âge, eſt auteur de diverſes poëſies ſur des ſujets moraux, que l'on conſerve manuſcrits à la bibliothéque du roi. On y trouve entr'autres; 1. un poëme d'environ 260 vers de huit ſyllabes chacun, qui renferment des avis ſalutaires pour mener une vie chrétienne; 2. une autre piéce dans laquelle l'auteur a ſu joindre, comme dans la premiere, les graces de la poëſie avec la ſolidité de la morale. Cette ſeconde piéce eſt une lamentation ſur les péchés, & une priere à Dieu compoſée de 22 diſtiques, dont chaque vers eſt de 15 ſyllabes, ayant une céſure à la dixiéme, ou au cinquiéme pied.

KARA-MEHEMET, bacha Turc, ſignala ſon courage aux ſiéges de Candie, de Kaminieck, & de Vienne, & ſe diſtingua au combat donné à Cotchin. Après avoir été pourvu du gouvernement de Bude l'an 1684, il y fit une merveilleuſe réſiſtance contre les Impériaux; mais il y mourut pendant le ſiége, d'une bleſſure qu'il reçut d'un éclat de canon, en donnant ſes ordres ſur les remparts. Il avoit peu de temps auparavant fait tuer quarante eſclaves chrétiens, en préſence d'un officier, qui l'étoit allé ſommer de ſe rendre de la part du prince Charles de Lorraine. * Relation du ſiége de Bude, &c. M. de la Croix, *état de l'empire Ottoman.*

KARASU, petite ville de la Tartarie Crimée, ſituée ſur la riviere de Karaſu, entre Bachaſerai & Caffa, à huit lieues de la premiere & à douze de la derniere. * Mati, *dictionnaire.*

KARELEN, *cherchez* la CARELIE ou CAREKEN.

KARHAIS, KERAHEZ, ou CARHAIX, en latin *Caretum*, bon bourg avec une abbaye de bénédictins, dans l'évêché de Quimpercorentin en Bretagne, à douze lieues de la ville de Quimpercorentin, vers le nord-eſt. * Mati, *diction.*

KARIB SCHACH, roi des Kileks, peuples de la province de Kilan, dans le royaume de Perſe, étoit deſcendu des anciens rois de ce pays, & voulut en ôter la poſſeſſion à Schach-Sophi, roi de Perſe, ſucceſſeur de Schach-Abas, qui l'avoit conquis l'an 1600. Il trouva moyen de lever une armée de quatorze mille hommes, & prit

Digitized by Google

d'abord la ville de Reſcht, puis occupa toutes les avenues du Kilan; mais le roi de Perſe envoya contre lui une armée de quarante mille hommes, qui défirent entierement ſes troupes, & ſe ſaiſirent de ſa perſonne. Il fut mené à Caſvin, ou étoit le Sophi, lequel ordonna qu'on lui fit une entrée par taillerie, & qu'il fût accompagné de cinq cens courtiſannes, qui le traiterent avec mille indignités, dans cette ridicule cérémonie. Lorſqu'il eut été condamné à mort, on commença ſon exécution par un ſupplice aſſez extraordinaire. Il fut ferré aux pieds & aux mains comme un cheval, & après qu'on l'eut laiſſé languir ainſi trois jours, il fut attaché au haut d'une perche dans le Meidan ou grand marché, & tué à coups de fléches. Le roi tira le premier coup, & obligea tous les ſeigneurs de ſa cour à ſuivre ſon exemple. * Olearius, *voyage de Perſe.*

KARKOFSKI (Matthias) commandant de Reſitten, fut infidéle à ſon devoir, & paya cher ſon infidélité. Ne ſe ſentant pas aſſez fort pour réſiſter aux progrès de Charles, vice-roi de Suéde, oncle de Sigiſmond, roi de Pologne, & de Suéde, qui, en moins de ſix mois, ſe rendit maître de preſque toute la Livonie, il invita Starberg, commandant du fort de Ludzen, qui n'étoit pas éloigné de Reſitten, à venir ſe joindre à lui pour attaquer les Allemans qui n'étoient pas ſur leurs gardes. Il lui fit entendre qu'ils feroient un butin conſidérable, après quoi ils ſortiroient de la province. Mais cette propoſition fit horreur à Starberg: il crut devoir même en avertir les Allemans, afin qu'ils priſſent leurs meſures. Ceux-ci profiterent de l'avis; & ſe hâtant de raſſembler un grand nombre de payſans, ils attaquerent Reſitten, la prirent; & pour punir Karkofski, ils le tuerent, lui, ſa femme & ſes enfans, & livrerent enſuite la place aux Suédois. Ce fait arriva en 1602, & ſe trouve rapporté par les hiſtoriens de Suéde, & par M. de Thou, liv. 127.

KARMATH, fameux impoſteur, qui, ſelon quelques hiſtoriens, étoit natif de Hamadam Karmath, village des dépendances de la ville de Cufa, duquel il tira ſon nom. Quelques auteurs veulent que ce nom lui ait été donné, parcequ'il étoit petit & contrefait, car c'eſt ce que ſignifie en arabe le mot de *Karmath.* Il fut auteur d'une ſecte qui renverſoit tous les fondemens du muſulmaniſme, & qui fit de grands progrès dans les états des califes. Cet homme commença à paroître l'an de l'hégire 278, de J. C. 891, & ſes ſectateurs nommés Karmathiens furent regardés par les muſulmans, non comme des ſectaires, mais comme des impies & des athées. Leur prophéte étoit d'une vie fort auſtère, & diſoit, que Dieu lui avoit commandé de faire non pas cinq prieres, comme faiſoient les muſulmans, mais cinquante par jour. Il établit cette pratique parmi les ſiens, qui négligeoient le travail pour s'y appliquer. Ils mangeoient beaucoup de choſes défendues par la loi muſulmane, & croyoient que les anges étoient leur guides dans toutes leurs actions; de même que les démons, ou eſprits folets, étoient leurs ennemis. Ils allegoriſoient tous les préceptes de la loi mahométane; car ſelon leurs principes, la priere n'eſt que le ſymbole de l'obéiſſance, que l'on doit rendre à l'imam ou chef de la ſecte, qu'ils appelloient d'un nom particulier *Maaſſum*, c'eſt-à-dire, *préſervé de Dieu.* Au lieu de la dixme de leurs biens, que les mahométans donnoient aux pauvres, ils en mettoient la cinquiéme partie à part pour leur imam, qui étoit chez eux maître du ſpirituel & du temporel. Quant au jeûne ils le regardoient ſeulement comme le ſymbole du ſilence, & du ſecret que l'on doit garder à l'égard des étrangers qui n'étoient pas de leur ſecte. Enfin ils croyoient que la fidélité pour leur imam, étoit figurée par le précepte qui défend la fornication: enſorte que ceux qui revelent les myſtéres de leur religion, & qui n'obéiſſent pas aveuglément à leur chef, tombent dans le crime d'adultére & de fornication. La ſecte des Karmathiens commença ſous le califat de Raſchid, ou, ſelon quelques-uns, ſous celui de Mamon. Mais leur chef ayant diſparu, elle fut tenue cachée, & ceux qui la profeſſoient n'ont jamais reconnu aucun imam particulier, ni adheré publiquement à aucun chef ſous ces deux regnes. Ce fut ſous le califat de Motamed, l'an 275 de l'hégire, 888 de J. C. que les Karmathiens commencerent à exciter des mouvemens dans les bourgades de la ville de Cufa en Chaldée. Le commencement des troubles que cette ſecte cauſa, tombe dans l'année 278 de l'hégire, un an avant la mort du calife Motamed; mais ces troubles ne furent pas alors fort conſidérables. L'an 286 de l'hégire, Abuſaid Habab ſe trouva à leur tête après avoir ramaſſé un grand nombre de ces gens-là, qui s'étoient multipliés dans l'Iraque Arabique ou Chaldée. Il fit long-temps la guerre à Motadhed; il prit la ville de Hagiar, qui eſt l'ancienne métropole de l'Arabie nommée par les Latins *Petra Deſerti*, dont il fit ſa capitale. Sous le califat de Moctafi, les Karmathiens firent une guerre continuelle dans les provinces de Chaldée, de Syrie & de Méſopotamie. La ville de Damas ſe racheta avec de l'argent; mais ils prirent par force celles de Baalbec & de Salemiah, & en maſſacrerent la plupart des habitans. Leurs chefs étoient alors Jahia, Huſſain & Zacrunac, dont le dernier défit l'armée du calife, & fit faire main baſſe ſur la caravane des pelerins de la Mecque, deſquels il pilla les bagages. Mais il fut enfin défait par Joſeph, fils d'Ibrahim, général de Moctafi, & mourut des bleſſures qu'il reçut dans le combat l'an de l'hégire 294, de J. C. 906.

L'an 301 Abuſaïd prince des Karmathiens, qui commandoit dans la ville de Hagiar, fut tué dans le bain par un de ſes eſclaves, & Said ſon fils aîné lui ſuccéda, à condition néanmoins qu'à cauſe de ſon peu de ſanté, il remettroit le commandement à Abu Thaher ſon cadet, dès qu'il ſeroit parvenu à un âge compétent. Abu Thaher âgé de 18 ans ne jugea pas à propos d'attendre plus long-temps. Il fit croire aux plus groſſiers de ſa ſecte, que Dieu lui révéloit les choſes les plus cachées, & ſe mit auſſitôt à la tête d'une aſſez groſſe troupe de gens qui le ſuivirent. Il prit d'aſſaut la ville de Baſſora, tua un grand nombre de ſes habitans, & l'abandonna enſuite, après l'avoir pillée pendant dix-ſept jours, l'an de l'hégire 311, de J. C. 923. L'année ſuivante, il défit la caravane des pelerins à leur retour de la Mecque, & fit priſonnier Abdallah fils de Hamadan, pere du ſultan Seifeddulah, qui en étoit le conducteur. Il le renvoya pourtant quelque temps après, parcequ'il vouloit ſe réconcilier avec le calife Moctader. Il lui demanda en effet la paix, ſe contentant de la ville de Baſſora avec la petite province d'Ahuaz en principauté; mais le calife ne voulut jamais conſentir à ſa demande, quoiqu'il eût reçu ſes ambaſſadeurs avec honneur, & qu'il leur eût même fait des préſens. Abu Thaher s'en vengea l'année ſuivante; car il prit la ville de Cufa, la pilla entierement, tua une partie de ſes habitans, & réduiſit l'autre en ſervitude.

L'an de l'hégire 319, les Karmathiens étant ſortis de Bahrein & d'Ahaſſa, marcherent du côté de la Mecque, ravagerent tout le pays, prirent la ville, & y tuerent plus de trente mille perſonnes. Ils emplirent le puits de Zemzem de cadavres, fouillerent le temple, en y enterrant 3000 morts, & enleverent la célébre pierre noire, dont ils couvrirent un lieu ſale. Après cette action, Abu Thaher s'approcha de Bagdet, pour inſulter le calife Moctader, avec 500 chevaux ſeulement. Le calife envoya Abuſage avec trente mille hommes pour l'enlever. Abuſage voyant qu'Abu Thaher avoit ſi peu de monde, le mépriſa & écrivit par avance au calife: *Je vous envoie Abu Thaher priſonnier, pour en faire ce que vous voudrez.* Moctader lui écrivit: *Faites rompre le pont du Tigre, afin qu'il ne vous puiſſe pas échaper.* Abuſage ayant reçu ces ordres, envoya un homme à Abu Thaher, qui lui dit de ſa part, qu'en

conſideration de l'ancienne amitié qui étoit entr'eux, il lui conſeilloit, vu le petit nombre de ſes troupes, incapable de réſiſter au calife, de ſe rendre ou de trouver le moyen de ſe ſauver. Abu Thaher demanda à l'envoyé combien Abuſage avoit de gens. L'envoyé lui ayant répondu, trente mille, il repliqua : *Il lui en manque trois comme les miens.* Puis ayant fait venir en ſa préſence trois de ſes gens, il commanda au premier de ſe percer la gorge avec un poignard, au ſecond de ſe jetter la tête la premiere dans le Tigre, au troiſiéme de ſe précipiter d'un lieu fort haut ; & ces trois hommes lui ayant obéi au premier ſigne qu'il leur fit, Abu Thaher dit à l'envoyé : *Celui qui a de ſemblables troupes n'apprehende pas le nombre de ſes ennemis : je te donne à toi bon quartier ; mais ſache que je te ferai voir bientôt Abuſage ton général enchaîné parmi mes chiens.* Il lui donna en effet la nuit ſuivante une ſi rude camiſade, qu'il tua une partie de ſes troupes, & mit le reſte en fuite. Abuſage fut fait priſonnier, & Abu Thaher ne manqua pas de le faire mettre à l'attache entre ſes dogues. L'an 327, il promit de laiſſer paſſer la caravane des pelerins de la Mecque, qui avoit ceſſé de ſe mettre en chemin, depuis l'an 319, moyennant la ſomme de 25 mille dinars d'or. L'an 332 de l'hégire, de J. C. 943, Abu Thaher mourut paiſible poſſeſſeur d'un grand état ; qu'il laiſſa à partager entre ſes freres, car il n'avoit point d'enfans. Cependant il avoit fort limité leur pouvoir, en établiſſant un conſeil de ſept perſonnes, qui devoient adminiſtrer toutes les affaires, qui concernoient la religion & l'état.

L'an de l'hégire 339, de J. C. 950, ſous le califat de Mothi, le 23 des Abbaſſides, les Karmathiens rapporterent de Cufa à la Mecque la pierre noire, qu'ils en avoient enlevée 20 ou 22 ans auparavant. Ils racontent bien des fables ſur ce ſujet, qu'on ne juge pas à propos d'inférer ici. La ſecte des Karmathiens ſe diſſipa peu à peu : car les Baridiens les ayant exterminés dans l'Arabie, ceux qui ſe ſouleverent depuis dans Alep & ailleurs, n'eurent point de ſuite. * D'Herbelot, *bibliotheque orient.* Bayle, *diction. critiq.*

KARNKOWSKI, en latin, *Carnkovius* ou *Karnkovius*, (Staniſlas) ſavant Polonois, s'appliqua fort à l'étude dès ſa jeuneſſe, & fut fait évêque d'Uladiſlaw vers 1563. Pendant dix-huit ans qu'il occupa ce ſiége, il entreprit de réformer ſon clergé, & y réuſſit ; il y établit auſſi diverſes écoles pour ſervir de ſéminaires. Sigiſmond-Auguſte roi de Pologne étant mort en 1572, & la diéte s'étant tenue à Warſovie pour l'élection d'un ſucceſſeur à la couronne, Karnkowsky donna ſa voix à Henri de Valois, frere du roi de France, qui fut élu en effet. Le prélat alla au-devant, & reçut ce prince à Meſeriz où il harangua le nouvel élu au nom des états du royaume, avec beaucoup d'éloquence. C'étoit au mois de janvier 1574. Il aſſiſta à ſon couronnement ; & Henri s'étant retiré la même année ſecrétement, il le ſuivit, dans l'eſpérance de le faire revenir. On a une deſcription de l'élection de ce prince à la couronne de Pologne, par Jean de Montluc, évêque de Valence, *in*-4°, à Paris 1574. En 1575 on procéda à une nouvelle élection, dans laquelle l'archevêque de Gneſne, & quelques autres, porterent leurs vues ſur l'archiduc Maximilien : mais Karnkowſky nomma reine de Pologne, Anne, ſœur de Sigiſmond-Auguſte, & ſon ſuffrage entraîna celui de pluſieurs autres. Ils donnerent auſſi pour mari à cette princeſſe, Etienne Bathori vaivode de Tranſſylvanie. L'archevêque de Gneſne refuſant de couronner la reine élue, Karnkowsky en fit la cérémonie à Cracovie. En 1577 il demanda l'évêché de Cracovie, mais il ne put l'obtenir : le roi l'aſſura cependant qu'il auroit l'archevêché de Gneſne, dont il fut d'abord fait coadjuteur, & qu'il poſſéda réellement en 1581. Il eut en même temps la primatie de Pologne. Dans les troubles ſurvenus au ſujet de la maiſon Zborowsky, il fit tous ſes efforts pour rétablir la paix, quoiqu'on ait cru d'abord qu'il avoit découvert au roi les deſſeins ambitieux de Chriſtophe Zborowsky. Depuis la mort du roi Etienne, arrivée en 1586, il préſida dans le directoire durant l'interrégne ; & quoique la famille Zborowsky, avec ſes adhérans, eût élu pour roi Maximilien, archiduc d'Autriche, il fit élever ſur le trône, par une autre élection, le prince royal de Suéde Sigiſmond III, qu'il couronna lui-même. Jean Zamoisky, chancelier du royaume, s'étant fait pluſieurs ennemis, Carnkowsky ſe joignit à eux, & convoqua une aſſemblée extraordinaire à Kow en 1590, dans laquelle il tâcha de faire caſſer les ordonnances faites dans la derniere diéte du royaume : mais cette démarche l'ayant rendu fort odieux, il caſſa en 1591 dans la diéte de Warſovie tout ce qu'il avoit fait en 1590 dans l'aſſemblée de Kow, & ſe réconcilia avec Zamoisky. Il fit bâtir à Kaliſch un collége pour les jéſuites, & établit des ſéminaires à Gneſne, comme il avoit fait à Uladiſlaw. Il mourut à Lowitz le 16 de mai 1603, âgé de 78 ans, & fut enterré chez les jéſuites à Kaliſch. On a de lui, *Hiſtoria interregni Polonici*, depuis le départ de Henri de Valois, ce qui ne fait pas un long interrégne : *De jure provinciarum, terrarum civitatumque Pruſſiæ : Epiſtolæ illuſtrium virorum in tres libros digeſtæ.* Ce recueil fut fait par Karnkowsky n'étant encore qu'évêque d'Uladiſlaw, & imprimé *in*-4°, à Cracovie en 1578. Il eſt très-rare, même en Pologne ; & il ſeroit d'autant plus à ſouhaiter qu'il fût commun, que l'on y trouve beaucoup de particularités importantes ſur l'hiſtoire de ce royaume, depuis 1564 juſqu'en 1577. * *Mémoires du temps.*

KARN-TAUR, en latin, *Carnicus Taurus*, montagnes d'Allemagne, entre l'archevêché de Saltzbourg & la Carinthie. On prétend que ce ſont les montagnes, où habitoient anciennement les peuples appellés *Norici Taurisci.* * Mati, *diction.*

KARNWALD, en latin *Carna Sylva.* C'eſt une forêt de la Suiſſe. Elle ſépare le canton d'Underwald en deux parties, qui portent le nom d'*Obdenwald & d'Underwald*, dont le premier ſignifie *au-deſſus de la forêt*, & l'autre *au-deſſous de la forêt.* * Mati, *diction.*

KAROLI (Gaſpar) Hongrois, étoit philoſophe, théologien, & philologue eſtimé parmi les calviniſtes, dont il ſuivoit les erreurs. Il floriſſoit vers l'an 1580, & 1590, & il prêchoit avec une éloquence fort admirée de ceux de ſon parti. Dans le deſſein d'être utile à ſa nation, il traduiſit la bible en hongrois, quoique Georges Kaldi eut déja réuſſi dans le même travail. Mais celui-ci n'avoit fait ſa traduction que ſur la vulgate, & Karoli fit la ſienne ſur l'hébreu. Elle parut en 1608 à Hanovre *in*-4°, & en 1612, à Oppenheim, *in*-8°. Albert Molnar revit cette traduction, & la fit imprimer auſſi en 1608 à Francfort. L'édition d'Oppenheim eſt la même ; & c'eſt encore ainſi qu'elle a été réimprimée pluſieurs fois depuis, en particulier à Nuremberg en 1704 *in*-4°. George Thurius donne de grandes louanges au travail de Karoli, dans ſes poëſies que l'on trouve dans les *Delicia Poëtarum Hungarorum*, publiés à Francfort ſur le Mein en 1612, par les ſoins de Jean-Philippe Parée. * *Voyez* ces poëſies ; David Czuittingerus, *in ſpecimine Hungaria litterata* ; le Long, *Bibliotheca ſacra*, p. 446, édition *in-fol.* premiere partie, & p. 549.

KAROPNITZE ou GLIUBOTEN, en latin *Caropnitius* ou *Orbelus Mons*, montagne de la Turquie en Europe. Elle ſépare la Macédoine de l'Albanie, & va ſe joindre au mont Argentaro, ſur les confins de la Bulgarie. * Mati, *dictionnaire.*

KASGHAR, *cherchez* CASCHGAR.

KASIKERMEN, ville ſituée dans le pays des Tartares d'Okzakou, au midi du Boryſthène, à deux lieues de la mer Noire. Elle eſt défendue par quatre forts quarrés faits de briques larges & toutes de la même grandeur, & qui ſe touchent tous les uns les autres d'un côté. Il y en a trois, qui ſont ſur une même ligne droi-

Digitized by Google

te; mais le quatriéme forme avec le ſecond un angle droit. Le premier de ces forts touche le Boryſthène, & eſt défendu de tours, de même que les deux autres, qui ſont ſur une même ligne. Le quatriéme eſt le plus fort. Du côté où il n'eſt pas joint aux autres, au lieu de tours, il a deux baſtions grands & hauts, & un foſſé. Il fait face à la riviere de ce côté-là, dans laquelle il y a vis-à-vis une iſle longue, qui a la figure d'une langue de bœuf. On l'appelle *Towan*. Les Tartares y avoient en 1695 deux petits forts, à quatre baſtions, un de chaque côté de l'iſle. Ils avoient encore un autre fort près de la riviere. Cette même année un corps de Coſaques, ſujets du czar de Moſcovie, attaqua ces forts, & les ayant pris, ils aſſiégerent Kaſikermen, dont ils ſe rendirent maîtres en peu de temps. Par la trêve faite pour deux ans à Carlowits en 1699, cette place & Aſoph furent cédées au czar. Mais par le traité de 1712, les Moſcovites ont rendu ces places au Turc, après avoir démoli les nouvelles fortifications qu'ils y avoient faites. * *Mémoires du temps.*

KATLAGE, *cherchez* KERLING.

KATONA (Emeric) Hongrois, né à Vifalu, dans une province de Hongrie, la plus fertile en vins renommés, étoit d'une famille honnête. Il fit ſes études dans ſa patrie, & les fit avec tant de ſuccès, qu'il paſſa pour ſavant dès ſa premiere jeuneſſe; & que ſans conſidérer ſon âge, on le fit recteur à Szepſin preſque au ſortir de ſes claſſes. Il occupa ce poſte deux ans, après leſquels déſirant ſe fortifier davantage dans les connoiſſances qu'il avoit acquiſes, il alla en Allemagne, & paſſa deux ans à Wittemberg dans l'étude des langues, & dans celle de la théologie. De cette ville il alla à Heidelberg, où il ne demeura que quatre mois; mais quelque court que fût ce ſéjour, il fut aſſez long pour y faire connoître ſon mérite, & s'attirer l'eſtime & l'amitié des ſavans. Il fréquenta en particulier le ſavant Kekerman, & Jean-Philippe Parée qui n'étoit pas moins connu par ſon érudition. Retourné dans ſa patrie en 1599, il y fut recteur d'une école célébre pendant quelques années. On l'engagea enſuite dans le miniſtere de la parole qu'il exerça à la cour de Sigiſmond Ragoczi; mais ce ſéjour lui déplut, & il revint à Szepſin, où il fut collégue du paſteur en chef. On le tira de cet emploi pour le faire ailleurs paſteur en chef. Il mourut dans ce poſte cinq mois après en avoir pris poſſeſſion, le 24 d'octobre 1610, n'ayant encore que trente-huit ans. Il a écrit un traité du libre-arbitre contre les théſes d'André Saroſſius; un traité plein d'invectives contre l'égliſe romaine, en hongrois, ſous le titre d'*antipapiſme*, diviſé en cinq parties: il s'efforce d'y montrer que c'eſt avec raiſon que l'égliſe de ce pays s'eſt ſéparée de l'égliſe romaine, & il le prouve par des raiſons dont les catholiques romains ont fait voir cent fois le peu de fondement & de ſolidité. Il n'épargne point les injures contre le pape: & quand il vient à la profeſſion de foi de ſon égliſe, quelque différence qu'il ſe trouve entr'elle & celle des apôtres, il met tout en œuvre pour faire croire qu'elle y eſt la plus conforme. C'eſt dans les mêmes principes qu'il a compoſé une diſſertation ſur l'autorité des peres, des conciles & des traditions, touchant les dogmes de foi, le culte de la religion, & les régles des mœurs. Ce traité ne fut imprimé que l'année qui ſuivit ſa mort, c'eſt-à-dire, en 1611 à Francfort ſur le Mein, *in*-8°, par les ſoins & avec une préface de David Parée. * *Voyez* la préface de ce dernier traité, où l'on n'épargne pas les louanges en faveur de Katona; & le *ſpecimen Hungariæ litteratæ* de David Czuittinger, page 199 juſqu'à 202.

KAUFBEURN, petite ville d'Allemagne, dans la Souabe, eſt ſituée à cinq ou ſix lieues de Memmingen, & eſt impériale, depuis le temps de l'empereur Conrad II. * Ortelius. Sanſon.

KAUFUNGEN (Conrad ou Guntz de) gentilhomme de Miſnie, fut d'abord en grand crédit à la cour de l'électeur Fréderic *le Débonnaire*, qui le fit bailli d'Altenbourg, & enſuite il rendit de grands ſervices à la ville de Nuremberg contre Albert margrave de Brandebourg. Lorſque l'électeur Fréderic fut en guerre avec le duc Guillaume ſon frere, Kaufungen ſe déclara pour le premier, & fut fait priſonnier par Guillaume au ſiége de Gera. Il ſe racheta moyennant 4000 florins; & comme il avoit auſſi ſouffert dans ſes biens fonds, l'électeur lui donna les terres confiſquées en Miſnie ſur Avel de Vitzthum, qui ſuivoit le parti de Guillaume, à condition qu'il les rendroit à la premiere paix, & qu'il recevroit en échange celles qui avoient été priſes pendant la guerre. Cette condition fut la premiere ſource des chagrins que Kaufungen eſſuya dans la ſuite. La paix fut conclue à Naumbourg en 1450, par la médiation de l'empereur Fréderic III. Kaufungen refuſa de rendre les terres qui ne lui étoient que prêtées; & l'électeur irrité les lui enleva de force. Il s'en plaignit: l'électeur choiſit des arbitres; Kaufungen parut, & ſe retira ſans attendre le jugement. Il chercha dans la ſuite à ſe venger de l'électeur; & l'imprudence avec laquelle il déclara par-tout ſon reſſentiment, engagea à confiſquer tous les biens qu'il avoit dans la Miſnie, & à l'exiler. Il ſe tourna alors du côté de la Bohême, où il acheta le château d'Iſenberg, & y attira deux autres gentilshommes de Miſnie, Guillaume de Moſen, & Guillaume de Scœhnfels, & pluſieurs autres perſonnes, & ſe ſervit pour eſpion d'un cuiſinier de Bohême nommé Schwalbe qui entra au ſervice de l'électeur. L'eſpion lui ayant fait ſavoir que ſon maître étoit allé à Leipſick, il ſe rendit vers le minuit du 7 de juillet 1455 avec 36 cavaliers, auprès du château d'Altembourg, eſcalada le château avec ſa ſuite; & après avoir bien fermé les appartemens de l'électrice & de ſes domeſtiques, il alla à l'appartement des princes, fils de l'électeur. Kaufungen prit le prince Erneſt, & Moſen un jeune comte de Barby qu'il prit au lieu de l'autre prince qui s'étoit caché deſſous le lit. Etant deſcendus par l'échelle, Kaufungen s'apperçut de la mépriſe, eut la hardieſſe de remonter, chercha le prince Albert, & s'en retourna avec lui, malgré les cris de l'électrice, qui lui promettoit tout ce qu'il voudroit, s'il épargnoit les jeunes princes. Il retourna du côté de la Bohême, avec le prince Albert, pendant que Moſen emmenoit le prince Erneſt du côté de la Franconie, afin que ſi un parti étoit attrapé, il pût obtenir ſa grace par le moyen de l'autre. Auſſitôt tout fut en mouvement dans le château: on dépêcha un courier à Leipſick, on pourſuivit les traîtres, l'on fit ſonner les cloches de tout le pays, pendant que Kaufungen fuyoit par de chemins impraticables pour déguiſer ſa route. Il n'avoit plus qu'une demi-lieue à faire pour arriver aux frontiers de Bohême, lorſque le prince Albert feignant de ſouffrir beaucoup de la faim & de la ſoif, Kaufungen envoya ſes gens devant lui, & s'arrêta avec le prince pour cueillir des fruits. Un charbonnier accompagné de ſon chien étant arrivé en ce lieu, demanda à Kaufungen ce qu'il vouloit faire de ce jeune homme: *Je veux*, lui dit-il, *le ramener à ſon pere*; mais dans le même temps ayant engagé ſes éperons dans les ronces, & ne pouvant ſe débarraſſer, le jeune prince dit au charbonnier ce qu'il étoit, & manqua d'être tué par un cavalier qui étoit reſté avec Kaufungen, & qui vouloit l'empêcher de parler. Le charbonnier cria au ſecours, le chien aboya très-fort, la femme & les domeſtiques du charbonnier accoururent; celui-ci voulut percer Kaufungen avec une grande perche, & il ne lui ſauva la vie qu'à la priere du prince. Mais on les amena l'un & l'autre (le prince & le raviſſeur) dans le couvent de Grunhayn. On pourſuivit auſſi Moſen, qui ſe cacha avec le prince Erneſt dans une caverne près du château de Steina. Cependant voyant qu'il ne pouvoit manquer d'être pris, il pria le prince de ſolliciter ſa grace; &

Erneſt

Erneſt le lui ayant promis, Moſen écrivit à Fréderic de Schœnburg, capitaine à Zwickau, qu'il rendroit le prince, à condition qu'on accorderoit le pardon à lui & à ceux de ſa ſuite; ce qui leur ayant été promis, Erneſt fut rendu à l'électrice ſa mere à Schemnitz, & Albert à ſon pere même à Altenbourg. Toute la cour s'étant rendue alors à Eberſdorf, on y remercia Dieu de cette délivrance, & l'on y conſacra les habits des princes, & ceux du charbonnier, en mémoire de cet événement. L'électeur accorda en récompenſe au dernier la permiſſion de couper autant de bois qu'il lui en faudroit toute ſa vie. De plus, on lui donna un bien aſſez conſidérable, & une penſion annuelle de quelques meſures de bled, dont la poſtérité de ce charbonnier a toujours joui depuis. Kaufungen eut la tête tranchée à Freyberg le 14 de juillet. Ses parens avoient obtenu ſon pardon, mais la nouvelle arriva trop tard. Schwalde & quelques autres, furent tenaillés & écartelés à Zwickau. Moſen & Schœnfels eurent leur grace, ſuivant la promeſſe que le prince avoit faite: on ignore ce qu'ils devinrent dans la ſuite. * Bojemi *vita Alberti.* Fabricii *origin. Saxon.* Albinus, *chronic. Miſn.* Sagittarius, *de plagio Kauffungi.* Rechemberg, *de raptu Erneſti & Alberti.*

KAUT, qui ſignifie en langue allemande un *hibou*, étoit le nom d'un fameux hérétique anabaptiſte, qui s'éleva à Wormes vers l'an 1530, & qui penſa plonger le Palatinat en de nouvelles guerres domeſtiques. Il prêcha avec le même eſprit que le fanatique Muncer. Il annonça qu'il falloit exterminer les princes; qu'il avoit reçu pour cela l'inſpiration infaillible du Très-haut, & autres impiétés ſemblables. L'électeur le fit avertir de contenir ſon zèle. Kaut n'en devint que plus fier. Il oſa même déclarer au prince qu'il oppoſeroit à ſes armes le glaive de la parole. Il ajouta que les conſeils de Dieu étoient ſupérieurs aux menaces des ſouverains; qu'il s'armeroit d'imprécations contre ſa ſévérité; que les états de l'électeur, & bien d'autres royaumes encore, périroient avant qu'on pût le chaſſer, ou faire tarir la parole dans ſa bouche. En effet, Wormes étoit tellement attaché à ce faux prophéte, que le prince crut plus prudent de ne le pas traiter à la rigueur. On le fit obſerver, & l'on garda les avenues de la ville pour empêcher les anabaptiſtes étrangers de s'y introduire. Enfin pour derniere précaution, on oppoſa aux fanatiques deux prédicateurs luthériens. Cochlée, ce ſavant défenſeur de la religion catholique, joignit contre l'anabaptiſte, ſon zèle à celui des luthériens. Ainſi la faction naiſſante devenue la plus foible à Wormes, ne fut plus en état de défendre ſon paſteur, mais elle le ſuivit dans ſon exil. On vit une troupe de perſonnes des deux ſexes, courir à la campagne après le faux prophéte. La priſon ſeule & les ſupplices délivrerent le Palatinat d'une peſte qui recommençoit à l'infecter. * *Voyez* le pere Catrou, jéſuite, dans ſon *Hiſtoire des anabaptiſtes, livre 4, ſous les années 1529, 1530, page 329 & ſuivantes.*

KAY (Guillaume) peintre, natif de Bréda, avoit étudié à Liége ſous Lambert Lombard. Sandrart, après l'avoir loué comme un habile peintre, en fait l'éloge comme d'un très-honnête homme. Il demeuroit à Anvers, où il vivoit d'une maniere magnifique en toutes choſes. Il a fait un grand nombre de portraits peu inférieurs à ceux d'Antoine More. Un jour qu'il faiſoit le portrait du duc d'Albe, & qu'il avoit feint qu'il n'entendoit pas l'eſpagnol, un officier de la juſtice criminelle vint demander à ce duc ſes ordres touchant le comte d'Egmont, à quoi il répondit qu'on l'exécutât ſans perdre de temps. Cet ordre fit tant d'impreſſion ſur l'eſprit du peintre, qui aimoit la nobleſſe de ſon pays, qu'étant retourné chez lui, il tomba malade & en mourut en 1568. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

KAYE (Jean de) *Cherchez* CAIUS (Jean)

KAYSERSPERG, en latin *Kayſerſperga* ou *Cæſaris Mons*, petite ville de la Stirie, ſituée ſur la riviere de Saltel, dans le comté & à l'orient de la ville de Cillei, dont elle eſt éloignée de ſix lieues. * Mati, *diction.*

K E

KEARNEY (Barnabé) né à Cashell en Irlande, ſe fit jéſuite à Douai, l'an 1589: il avoit alors 24 ans. Il fit quelques années après le quatriéme vœu. Il a enſeigné la rhétorique & la langue grecque à Anvers & à Lille. Quoiqu'il s'aquittât de cet emploi avec beaucoup de capacité, ſes ſupérieurs jugerent à propos de l'envoyer faire quelque miſſion dans ſa patrie. Il y vécut encore 37 ans, & y fit beaucoup de fruit par ſa régularité, ſon zèle & ſa piété. Ses diſcours étoient pathétiques & remplis d'onction; ſes manieres étoient propres à lui gagner les cœurs. Il mourut dans le lieu de ſa naiſſance, le 20 août 1640, âgé de 75 ans. Il a compoſé: 1. *Heliotropium, ſeu conciones de Dominicis ac feſtis totius anni*; à Lyon, en 1622 *in*-8°. 2. *Heliotropium, ſive conciones de paſſione dominicâ, ſeu de myſteriis redemptionis humanæ*; à Paris, en 1633 *in*-8°. 3. Il a laiſſé manuſcrits 30 diſcours *in obitum comitis Ormoniæ in Hibernia*: on les conſerve chez les jéſuites de Rome.

KEATING (Geoffroi) prêtre ſéculier & docteur en théologie, étoit natif du comté de Tippérary en Irlande. Après avoir fait de bonnes études, dans ſa patrie, & y avoir pris les ordres ſacrés, il voyagea dans les pays étrangers, où il mérita les dégrés académiques. Etant de retour chez lui, il acquit bientôt une réputation des plus brillantes par ſes talens, & en particulier par ſes éloquentes prédications. Il n'y a eu perſonne de ſon temps, ni depuis, qui ait mieux poſſédé que lui ſa langue maternelle, ni qui ait mieux ſu lire & entendre les dialectes, ſouvent obſcurs, des anciens poëtes, ou *Bardes* de ſon pays. C'eſt ce qui le porta à en écrire l'hiſtoire en irlandois. Il la commence dès les temps les plus reculés, & les premieres colonies, & conduit ſa relation juſqu'à la ſoumiſſion de cette iſle à Henri II, en 1172. Pluſieurs auteurs ont critiqué cet ouvrage, à cauſe, ſur-tout de pluſieurs récits & faits fabuleux qu'il renferme: mais ils auroient dû faire attention que l'auteur a eu ſoin de prévenir ſur cela ſes lecteurs, en les avertiſſant qu'il ne les donne pas pour des vérités hiſtoriques; mais comme des contes ou romans, dont les écrivains des ſiécles obſcurs avoient coutume d'orner leurs narrations, qu'ils avoient pour l'ordinaire empruntées des fictions hyperboliques de leurs poëtes; qu'en les inſérant, ſon but eſt de ſuivre l'uſage alors établi; & qu'au reſte on trouve parmi ce fatras de ſortiléges & d'aventures giganteſques, des faits intéreſſans, qui ſervent à conſtater des époques & des points de chronologie, omis ou mal énoncés dans les auteurs les plus dignes de croyance. Ces aveus auroient du rendre les cenſeurs du docteur Keating moins ſéveres, & les empêcher de lui faire un crime d'une conduite qui lui eſt commune avec la plupart des hiſtoriens de ſon temps. Cette hiſtoire étoit reſtée manuſcrite, depuis 1631 qu'elle fut achevée, juſqu'en 1723, qu'elle fut publiée à Londres, *in-folio*, par M. Dermot ó Connor, qui l'avoit traduite en anglois, avec les généalogies des principales familles d'Irlande, recueillies par Keating. On la réimprima la même année à Dublin: mais en 1738 il s'en fit une magnifique édition à Londres, *in-folio*, ornée d'un grand nombre d'armoiries de la nobleſſe Irlandoiſe, bien gravées. Avant que cette hiſtoire eut été ni traduite, ni imprimée, les copies s'en étoient beaucoup multipliées en Irlande. On ne ſait pas au juſte l'année que cet auteur eſt mort. Ce doit être entre 1640 & 1650. L'auteur anonyme de la diſſertation préliminaire aux mémoires du marquis de Clanricarde nous apprend ce qui ſuit: « Le docteur Keating

» étoit un ſi grand prédicateur, que les peuples venoient » l'entendre de bien loin & de toutes parts. Entr'autres, dit-il, vint la femme d'un gentilhomme, que » la renommée avoit rendue ſuſpecte d'une trop grande » familiarité avec le Lord, préſident de la province de » Momonie. Le diſcours du prédicateur ayant roulé ſur » le péché d'adultere, les yeux de toute l'aſſemblée, » qui étoit des plus nombreuſes, ſe fixerent ſur la dame, » & la rendirent confuſe au dernier point. S'étant auſſi- » tôt imaginé que le docteur avoit compoſé ſon ſermon » pour l'inſulter, elle s'en plaignit amérement au gou- » verneur. Celui-ci conçut une telle rage de ce préten- » du affront, qu'il réſolut de punir le prédicateur ſelon » toute la ſévérité des loix : car le clergé catholique » n'étoit alors que toléré. Keating ayant été averti à » temps, ſe mit à couvert, & parcourut pendant quel- » ques années, différens endroits du pays, & ce fut » pendant cet exil qu'il ramaſſa les matériaux de ſon » hiſtoire. » On a de lui quelques autres ouvrages en irlandois, comme, *une défenſe du ſacrifice de la Meſſe : les trois Fleches ou Dards de la mort ;* ouvrage conſidérable, écrit en très-beau langage, & rempli d'une érudition très-variée. Il compoſa auſſi une élegie ſur la mort du lord ou ſeigneur de Decies, fort eſtimée des connoiſſeurs ; & un poëme burleſque ſur ſon domeſtique Simon, qu'il compare aux anciens héros. Toutes ces piéces ſont reſtées manuſcrites, parceque depuis le changement de religion en Irlande, par les Anglois, les naturels du pays n'ont ni le moyen, ni la liberté de faire imprimer la moindre choſe dans leur langue, quoique le nombre des catholiques y ſoit cinq ou ſix fois plus grand que celui de hétérodoxes. Des gens zélés pour la conſervation d'une religion, qui a tellement fleuri pendant pluſieurs ſiécles dans ce royaume, qu'il en reçut la glorieuſe épithete d'*Iſle des Saints*, ont tâché de remédier à l'inconvénient dont on parle, en faiſant fondre des caractères propres à cette langue dans les pays catholiques ; & ils y ont publié de temps à autre des livres d'inſtructions, des catéchiſmes & autres traités de piété, qu'ils ont enſuite fait répandre parmi leurs compatriotes, pour les garantir de la contagion de l'héréſie. C'eſt à Louvain, ſur-tout, qu'on a compoſé & publié le plus de cette eſpéce de livres, par les ſoins des religieux obſervantins du couvent de S. Antoine de Padoue ; dont pluſieurs ſe ſont extrêmement diſtingués par leur capacité & leur zèle à maintenir la foi catholique dans leur patrie. Ce n'eſt que depuis peu, c'eſt-à-dire, depuis 1730, que l'on a vu en France des types irlandois. Ils furent faits aux dépens d'un généreux eccléſiaſtique de ce pays, nommé M. Begly, qui avoit engagé auparavant M. Hugues Mac-Curtin, homme verſé dans la langue & les antiquités d'Irlande, à travailler à un *Dictionnaire anglois & irlandois*, auquel il joignit, à la fin du volume, une grammaire irlandoiſe expliquée en anglois, pour faciliter la connoiſſance des principes de cette très-ancienne langue aux Irlandois mêmes, dont la plupart les ignorent, étant obligés de ſe ſervir de la langue angloiſe dans les claſſes & dans toutes ſortes d'actes publics. C'eſt un volume *in*-4°, imprimé en 1732, chez Jacques Guérin, qui, non-content d'avoir rendu ce premier ſervice aux catholiques d'Irlande, pouſſa le déſintéreſſement juſqu'à imprimer en 1742 un cathéchiſme fort étendu en irlandois & anglois, tiré de l'écriture, des peres & des conciles, par M. André Donlevy, ci-devant préfet de la communauté irlandoiſe à Paris, dont les travaux & le zèle infatigables, pour mettre cet établiſſement ſur un pied ſolide, n'ont fini qu'à ſa mort, qui arriva le 6 décembre 1746. Ce caréchiſme eſt un bon *in*-8°, à la fin duquel l'auteur a ajouté de courts préceptes, pour apprendre l'irlandois. Les frais de l'impreſſion que M. Guérin a épargnés autant qu'il lui a été poſſible, ont été pris, pour la plus grande partie, ſur une fondation faite par un généreux François, nommé M. Perrotin, ſeigneur de Barmon & autres lieux, chevalier de l'ordre de S. Michel, dont la piété tendre & éclairée voulut participer au mérite d'inſtruire la nation irlandoiſe. Ayant donc été inſtruit lui-même de la néceſſité qu'il y avoit, non-ſeulement de publier ces ſortes de livres ; mais auſſi de faire apprendre par principes la langue irlandoiſe aux eccléſiaſtiques qu'on forme à Paris, pour la miſſion de leur pays ; il fit préſent au collége des Lombards à Paris, appartenant aux Irlandois, du fonds de 300 liv. de rente perpétuelle, pour être employées en partie au ſalaire d'un profeſſeur en cette langue, & en partie à l'uſage ſuſdit. Cet homme de bien n'a point oublié dans ſon teſtament de léguer une ſomme d'argent conſidérable à cette communauté eccléſiaſtique, qui le mettra toujours au rang de ſes meilleurs bienfaiteurs. Il mourut en 1747 âgé de près de 90 ans. La langue irlandoiſe, dont le docteur Keating s'eſt ſervi dans ſes ouvrages, & qui a donné lieu à cette digreſſion, eſt le dialecte le plus pur qui exiſte de la langue celtique ; le bas-breton & le gallois étant trop mêlés de barbariſmes, ou de termes étrangers, à cauſe du commerce intime & néceſſaire de ces deux nations avec les Romains, les François, les Saxons & autres peuples : au lieu que les Irlandois & les Écoſſois ſeptentrionaux, qui ne ſont qu'une colonie de ceux-ci, vivant ſéparés, en quelque ſorte, du reſte de l'Europe, pouvoient aiſément conſerver la pureté de leur langage, qu'ils cultivoient avec grand ſoin, comme on le peut voir clairement par l'ordre, la facilité & la netteté qui regnent dans leurs poëſies & leurs romans, qui ſurpaſſent ſur ces points tout ce que nous avons de mieux écrit de ces temps-là dans les autres langues vulgaires de l'Europe : mais cet avantage commence déja à diſparoître, par le mélange que le trop fréquent uſage de l'anglois y introduit inſenſiblement, de ſorte qu'il n'y aura bientôt que les gens lettrés qui pourront ſe flater de parler cette langue correctement & purement. * *Mem. mſſ.* de M. l'abbé Henegan, proviſeur du collége des Lombards.

KEAULIN, roi des Saxons occidentaux en Angleterre, ſuccéda à ſon frere Kenrick en 565. Il fit la guerre contre les Bretons, qu'il défit deux fois ; la premiere, à Dereham dans le comté de Gloceſter, où il tua trois de leurs rois, après quoi il s'empara de Gloceſter, de Cirenceſter & de Bathe, qu'on nommoit alors Badencenſter : la ſeconde, à Fethanloag, d'où il retourna chargé de dépouilles. Mais les Bretons le rencontrerent dans une montagne couverte de bois dans le Wiltshire, ruinerent toute ſon armée, & le chaſſerent de ſon royaume. L'année ſuivante il mourut fort pauvre, après avoir été le plus puiſſant roi de ſa nation. * *Diction. anglois.*

KEBA-CHRISTOS, vice-roi de Tigré, le plus conſidérable royaume de l'Abiſſinie, étoit bon catholique, & fut établi viceroi dans le XVII ſiécle, à la place de Thecla Georgis le perſécuteur des chrétiens catholiques. Mais comme celui que l'on ôtoit avoit un parti conſidérable, il fut obligé de venir prendre poſſeſſion de ſa vice-royauté à la tête d'une nombreuſe armée qu'il anima par ſa valeur, & par ſa grande confiance en Dieu. Comme les deux armées ſe cherchoient, on ne fut pas long-temps ſans en venir aux mains. Thecla Georgis mettoit toute ſa confiance dans les Galles qui étoient venus à ſon ſecours. Keba-Chriſtos qui avoit fait une diligence incroyable, afin d'ôter à ce rebelle le temps de ſe fortifier, le prévint, s'avança nûe tête & ſans armes, déclarant tout haut, que quand il ſeroit ſeul dans l'état où on le voyoit, il ſe confioit tellement dans la bonté & la juſtice de ſa cauſe, & dans la miſéricorde de Dieu, qu'il attaqueroit l'armée des rebelles. Cela dit, il fit commencer la bataille. Les Galles firent quelque réſiſtance ; mais Thecla Georgis abandonné de toutes ſes autres troupes, tira peu de ſecours des autres trois cens Galles, & douze moines furent tués ſur la place.

Thecla Georgis prit la fuite, & ſe cacha dans une grotte, où on le trouva trois jours après avec ſon favori Zoalda Maria & le moine Zeboamblac. On trancha ſur le champ la tête à ces deux derniers. Thecla Georgis fut conduit à l'empereur : ſon procès fut bientôt fait ; il fut condamné à être brulé vif. Il crut que s'il embraſſoit la religion catholique, on lui feroit grace. Dans ce deſſein, il demanda un jéſuite, ſe confeſſa, abjura ſes erreurs, & n'obtint qu'un changement de ſupplice ; il fut pendu. Se voyant condamné ſans reſſource, il fit bien voir que la crainte n'a jamais fait de converſion véritable ; il révoqua près du ſupplice l'abjuration qu'il venoit de faire, & mourut criminel devant Dieu & devant les hommes. Keba-Chriſtos gouverna tranquillement, & favoriſa la vraie religion qu'il avoit embraſſée, & pour laquelle il eut beaucoup de zèle. * *Voyez* le pere Lobo, jéſuite, dans ſa *Relation hiſtorique d'Abiſſinie*, *pages* 103 & 104 de la traduction françoiſe de M. l'abbé le Grand.

KEBBERS, païens que l'on ſouffre à Iſpaham en Perſe, & qui y demeurent dans le fauxbourg, nommé Kebrabath. *Kebber* ſignifie *infidèle*, & vient du mot *Kiapher*, qui veut dire *Renegat*. Ils n'ont rien de commun avec les Perſes que le langage. Leur habit eſt tout-à-fait différent, & ils portent la barbe fort grande, contre la coutume de ces peuples. Ils n'ont ni baptême, ni circonciſion, ni égliſes ou temples, ni prêtres. Ils n'ont même aucuns livres de moralité ou de dévotion. Ils croient néanmoins l'immortalité de l'ame, & quelque choſe d'approchant de ce que les anciens païens ont écrit de l'enfer & des champs élyſiens. Quand quelqu'un d'eux meurt, ils lâchent un coq de la maiſon du defunt, & le chaſſent vers la campagne ; & ſi un renard l'emporte, ils croient que ſon ame eſt ſauvée ; mais ils ont une autre preuve, qu'ils eſtiment encore plus certaine. Ils parent le corps du défunt de ſes plus beaux habits, & de ce qu'il avoit de plus précieux, comme de chaînes d'or, de bagues & d'autres joyaux ; & en cet état ils le portent au cimetiere, où ils le mettent debout contre la muraille, & l'arrêtent en cette poſture avec une fourche, qui lui ſoutient le menton. S'il arrive que les corbeaux ou les autres oiſeaux lui arrachent l'œil droit, on le conſidere comme un bienheureux, on enterre le corps avec beaucoup de cérémonies ; mais ſi les oiſeaux lui crevent l'œil gauche, c'eſt pour eux une marque infaillible de ſa damnation, & on le jette dans une foſſe la tête la premiere. * Olearius, *voyage de Perſe*.

KEBEL (Jacques) mathématicien Allemand, vivoit dans le XVI ſiécle, l'an 1536, & compoſa divers ouvrages d'arithmetique, de l'aſtrolabe, &c.

KECE, ville capitale du royaume de Tonquin, dans les Indes orientales, aux frontieres de la Chine, *cherchez* TONQUIN.

KECKERMAN (Barthelemi) étoit de Dantzick : il fut profeſſeur de philoſophie vers le commencement du XVII ſiécle. Il avoit été auparavant profeſſeur en langue hébraïque à Heidelberg. Il étoit calviniſte, & mourut l'an 1609. Il n'avoit que 36 ans ſelon André Rey, l'un de ſes diſciples, qui a fait imprimer tous ſes ouvrages, & qui devoit être mieux informé de ſon âge que Bayle, qui lui en a donné 38, & Voſſius qui veut qu'il en ait eu 42. Keckerman a fait des ſyſtêmes de preſque toutes les ſciences, ce qui marque l'étendue & la variété de ſes lumieres. Il a fait paroître dans ſes ouvrages plus de méthode que d'eſprit ; & il s'eſt plus paré des productions d'autrui, dont il a copié ſouvent juſqu'aux erreurs, que de ſon propre fonds. Entre ſes ouvrages il y en a deux ſur la rhétorique ; le premier intitulé, *Rhetoricæ eccleſiaſticæ libri duo*, en 1600 ; le ſecond, *Syſtema rhetoricæ*, en 1606. M. Gilbert profeſſeur d'éloquence au collége Mazarin, en état de juger de la matiere, dit, que Keckerman y paroît un auteur habile, qui entend la rhétorique en général, qui voit l'uſage qu'il en faut faire dans la prédication, qui poſſede l'écriture, & ſait l'expliquer à propos ; enfin qui indique avec aſſez de bonne foi les ſources où il a puiſé. Tel eſt le jugement de cet habile profeſſeur, qui a donné place à Keckerman dans le tome 2 de ſes Maîtres d'éloquence, ou de ſes Jugemens des ſavans ſur les auteurs qui ont traité de la rhétorique. *Voyez auſſi* Bayle dans ſon *Dictionnaire critique*, & la préface du recueil des ouvrages de Keckerman, par André Rey, qui prodigue trop ſes louanges pour faire honneur à ſon maître.

KEDER (Martin) de la ſociété royale des antiquaires de Stockholm, publia l'an 1708 un livre *in*-4° ſous le titre de *Recherches des médailles frapées en Irlande avant que Henri II ſe fût emparé de ce royaume*. On voit dans le même ouvrage une *liſte des médailles angloiſes & anglo-danoiſes, qui ſe trouvent dans le cabinet de l'auteur*. Il paroît qu'avant l'année 800 de J. C. on ſe ſervoit & on battoit de la monnoie d'argent en Irlande. Keder en convient, & Jacques Waræus le prouve dans ſes antiquités d'Irlande. * *Journal des ſavans* 1709, *mois de mars*.

KEDUALLA, roi des Saxons occidentaux en Angleterre, regnoit ſur la fin du VII ſiécle, & fut détrôné par une puiſſante faction ; mais il remonta ſur le trône. Inquieté par de nouveaux mouvemens de ſes ſujets, il alla à Rome pour y recevoir le baptême, que ſes affaires temporelles lui avoient fait différer juſque-là. Le pape Sergius le baptiſa le jour de Pâque de l'année 689. Il mourut à Rome quelques ſemaines après, âgé de 30 ans, & fut enterré dans l'égliſe de S. Pierre. * *Diction. angl.*

KEHL, forteresſe ſur le Rhin, vis-à-vis de Strasbourg, dont la citadelle eſt aſſez avancée vers Kehl pour la battre avec le canon. Cette place eſt ſur les terres du margrave de Bade Dourlach, & appartient immédiatement à l'Empire. Il n'y avoit autrefois qu'une ſimple redoute que les François prirent & raſerent en 1678. Mais depuis qu'ils ſe ſont rendu maîtres de Strasbourg, ils ont bâti cette place, tant pour couvrir la ville de Strasbourg, que pour ſe faciliter le paſſage en Allemagne. Par la paix de Riſwic, Kehl fut cedé à l'Empire. En 1702 les François en reprirent le fort ſous le maréchal de Villars mort en 1734. Ils le rendirent de nouveau aux Imperiaux par la paix de Raſtad & de Bade. Ils l'ont repris encore en 1734.

☞ KEILL (Jean) célébre aſtronome & mathématicien, naquit en Ecoſſe vers 1671, & fut élevé au collége de Balieul, dans l'univerſité d'Oxford, où il prit le degré de bachelier & de maître-ès-arts. Il alla en 1709 dans la nouvelle Angleterre, en qualité de tréſorier, & fut fait à ſon retour profeſſeur d'aſtronomie à Oxford, où il donna le premier des leçons ſur la philoſophie expérimentale. Keill eut la charge de déchifreur, ſous la reine Anne, & conſerva cette place ſous le roi Georges I, juſqu'en 1716. Il avoit été reçu auparavant de la ſociété royale de Londres, & docteur en médecine dans l'univerſité d'Oxford. Il mourut en 1721, âgé de 50 ans. On a de lui pluſieurs ouvrages d'aſtronomie, de phyſique, & de médecine, très-eſtimés : le principal eſt ſon *Introductio ad veram phyſicam & ad veram aſtronomiam*, en 2 vol. *in*-4°. M. le Monnier fils, ſavant aſtronome, a traduit en françois la partie aſtronomique de cet excellent ouvrage.

☞ KEILL (Jacques) excellent docteur en médecine, & frere du précédent, naquit en Ecoſſe vers 1673. Après avoir voyagé en pluſieurs lieux, il fit des leçons d'anatomie à Oxford & à Cambridge, avec un applaudiſſement univerſel. Il s'établit à Northampton en 1700 ; il y pratiqua la médecine avec une réputation extraordinaire, & y mourut d'un cancer en 1719, âgé de 46 ans. On a de lui divers écrits très-curieux & très-eſtimés. * M. Ladvocat, *Dict. hiſt. portatif*.

KEISERLAUTERN, ville d'Allemagne dans le pa-

ſtinat du Rhin. Elle eſt ſur la petite riviere de Lauter, aux frontieres de France & du duché de Deux-Ponts, & avoit autrefois un château bâti par l'empereur Fréderic *Barberouſſe*, d'où lui vient ſon nom. Elle a été ville libre & impériale ; mais elle fut ôtée de la matricule de l'empire en 1402 par l'empereur Louis de Baviere, qui l'engagea à l'électeur Palatin, à qui elle a toujours appartenu depuis. Elle eſt à quatre milles d'Allemagne de Deux-Ponts au levant, en allant vers Spire. * Sanſon. Baudrand.

KEISERSPERG, *cherchez* KAISERSBERG.

KEITH : c'eſt le nom d'une noble & ancienne famille d'Ecoſſe, le chef de laquelle pour ſa valeur fut fait comte maréchal de ce royaume, & ſcherif de Mernis. Ses ſucceſſeurs jouiſſent encore de cet honneur. * *Diction. angl.*

KEITH (George) célébre théologien parmi les Quakers ou Trembleurs d'Angleterre, étoit Ecoſſois. Né dans la pouſſiere, il en avoit effacé les taches par la ſupériorité de ſon génie. Il ſe fit connoître dans les univerſités par la ſubtilité de ſon eſprit, & par ſon adreſſe à ſurprendre ſes adverſaires dans les nœuds de la dialectique. Il prit du gout d'abord pour le Presbytériſme, qui eſt oppoſé au parti des Epiſcopaux : il fut zélé pour ce premier parti, & il y exerça un miniſtère. Ses propres réflexions l'entraînerent dans la ſuite dans le ſentiment de l'eſprit particulier, expliqué à la maniere des Trembleurs. Il s'imagina comme eux, que Dieu, à chaque obſcurité qui ſe préſentoit, diſſipoit lui-même le nuage par une révélation immédiate. Il ſe perſuada de plus, que pour fixer ſes doutes, il falloit ou prendre le parti des catholiques, en quoi il avoit raiſon, ou celui des Quakers. Cette alternative étoit déraiſonnable, & cependant l'amour de l'indépendance le fit Trembleur. Peu de temps après il fut chargé de dreſſer une formule de foi, qui fût commune à tous ceux qui profeſſoient le quakeriſme : mais on refuſa de la ſigner, ſous prétexte que c'étoit détruire la liberté que les Quakers croyoient avoir de ne s'aſſujétir qu'à la ſeule parole intérieure. Il y a apparence que Keith lui-même ne s'y ſeroit pas ſoumis long-temps ; car il ne tarda pas à enfanter des opinions particulieres. Il prétendit que tous les hommes en général avoient reçu en naiſſant une lumiere intérieure diſtincte de la raiſon, & il l'appelloit le Chriſt réſidant en eux ; qu'elle étoit communiquée à tous ſans exception, excepté qu'elle étoit plus dévelopée dans les uns que dans les autres ; que chaque fidéle devoit adorer ce Chriſt réſidant en lui ; qu'il devenoit perſonnellement & réellement ſa nourriture & ſon breuvage. Il compoſa ſur ce ſujet pluſieurs ouvrages qui furent imprimés en Hollande vers le milieu du dernier ſiécle, à l'inſu de ſa ſecte, mais dont il ne fit pas difficulté de ſe dire auteur. Il pouſſa l'abſurdité juſqu'à enſeigner l'opinion ridicule & inſenſée de la métempſycoſe, ou tranſmigration des ames, le régne de mille ans après la réſurrection, & d'autres rêveries ſemblables. Il nia l'éternité des peines, & donna dans toutes les extravagances du baron Van-Helmund, ſi fameux en Angleterre dans le dernier ſiécle par la pierre philoſophale qu'il ſe vantoit d'avoir trouvée, & qui n'empêcha pas qu'il ne fût réduit à une grande indigence. Lorſque Keith s'applaudiſſoit le plus de ſes impiétés, il fut empriſonné à cauſe d'elles, à Aberden en Ecoſſe. Lorſque le fameux Eſpagnol Michel Molinos eut fait paroître en 1675 ſon livre intitulé : *La guide ſpirituelle*, Keith, libre alors, lut cet ouvrage, & en conçut que, ſelon les principes du quiétiſme, qui en faiſoient le fonds, les Quietiſtes pouvoient ne compoſer qu'une même ſecte avec les Quakers ; & il faut avouer qu'il y avoit quelque reſſemblance entre ces deux ſectes. En 1677 Keith s'éloigna d'Angleterre, & alla dans l'Allemagne & la Hollande, pour y affermir les diſciples que Fox inſtituteur de la ſecte quakrienne y avoit formés, ou par lui-même ou par ſes premiers principes. Mais la nouveauté de ſes dogmes lui attirant par-tout des perſécutions, il s'embarqua, paſſa au nouveau monde, aborda à Philadelphie, ville capitale de la Penſylvanie dans l'Amérique, & on le plaça à la tête de l'école des Trembleurs qui habitoient cette contrée, où l'on devoit élever la jeuneſſe. Keith prêcha auſſi, & il prêchoit avec éloquence ; mais il ne tarda pas à inſinuer ſes nouvelles opinions : celle des deux Chriſts, l'un terreſtre & corporel, fils de Marie, né dans le temps ; l'autre ſpirituel, céleſte & éternel, réſidant dans tous les hommes depuis la conſtitution du monde, lui cauſa de longues & fâcheuſes affaires. Guillaume Stockad, ancien chef du miniſtère, fut un de ceux qui l'attaquerent plus vivement. Keith fut pluſieurs fois condamné ſans vouloir ſe ſoumettre, & à la fin il ne ſe ſoumit qu'à demi ; & étant revenu en Europe pour y ſoutenir ſes ſentimens au ſynode général de la ſecte des Trembleurs qui ſe tint à Londres en 1694, il y fut condamné, malgré ſes harangues & ſes mémoires : mais comme l'opiniâtreté eſt le propre de l'héréſie, & plus encore celui du fanatiſme, Keith perſiſta dans ſes rêveries, & entretint toujours le ſchiſme dans ſa ſecte. * *Hiſtoire des Trembleurs, par le P* Carrou, Jeſuite.

KEIVINUS (Saint) de la province de Leinſter en Irlande, vivoit du temps de ſaint Colomban, dans le VII ſiécle. Il mourut l'an 618, âgé de 129 ans. On a de cet auteur deux ouvrages, l'un *de l'origine des Bretons* ; & l'autre *de Hiberus & d'Herimon.* * Hanme, *chron. Hiber.* Jacques Waræus, *de claris Hiberniæ ſcriptor. lib.* 1.

KELAOUN, dont le nom entier étoit SAYFED-DIN-KELAOUN, ſurnommé *Elafi*, ſultan d'Egypte, commença à regner après les deux fils de Bondocdar, l'an 678 de l'hégire, de J. C. 1279. Il regna onze ans. Dans cet intervalle l'occaſion étoit belle pour les chrétiens du pays ; mais loin d'en profiter, la haine & la diviſion qui étoient entr'eux, augmenterent leurs maux, comme on l'apprend d'une lettre du pape Nicolas au prince d'Antioche, en date du premier juin 1279. Le ſultan Kelaoun profita de leur méſintelligence ; & en 1288, la huitiéme année de ſon regne, il vint aſſieger Tripoli. Il arriva devant la place le 17 de mars ; & l'ayant priſe d'aſſaut, il la fit abattre & bruler le 26 d'avril. Ainſi périt l'ancienne Tripoli, que ni le fameux Saladin, ni aucun autre n'avoit oſé attaquer. Mais à quelque temps de-là, Kelaoun fit bâtir une nouvelle ville qui porte le même nom. Henri II roi de Chypre, qui étoit alors en poſſeſſion de ce qui reſtoit du royaume de Jéruſalem dont il fut couronné roi à Tyr le 15 d'aout 1286, craignant les armes du ſultan, fit tréve avec lui étant à Acre. Depuis cette tréve il vint dans cette ville environ ſeize cens hommes, tant pelerins que ſoudoyers, qui ſe diſoient envoyés de la part du pape, & qui prétendant n'être point obligés à la tréve, parcequ'elle avoit été faite ſans eux, ſe mirent à piller & à tuer tous les Muſulmans qui, ſur la foi du traité, apportoient à Acre des vivres & d'autres marchandiſes. Ils ſortirent même enſeignes déployées ; car les habitans d'Acre ne pouvoient les retenir ſans grand danger, & ils firent des courſes aux environs, pillerent & tuerent les habitans de pluſieurs villages. Le ſultan Kelaoun l'ayant appris, envoya ſes ambaſſadeurs à ceux qui étoient dans la ville, demander qu'on réparât ces dommages, & qu'on lui envoyât priſonniers quelques-uns des infracteurs de la tréve pour les punir. Les habitans d'Acre furent partagés ſur la réponſe qu'ils devoient faire : quelques-uns ſoutinrent que ſuivant une coutume, qu'ils diſoient immémoriale, on n'étoit plus obligé à tenir les trêves avec les infidéles, quand quelqu'un des grands princes de deça la mer jugeoit à propos de les rompre. *Or*, ajoutoient-ils, *ceux dont il s'agit ſont venus de la part du pape, chef de toute la chrétienté.* Cette prétention, toute injuſte quelle fut, fit impreſſion ; on la ſuivit, & on ſe contenta d'envoyer faire au ſultan

Digitized by Google

des excuſes dont il eſt facile de juger qu'il ne fut pas ſatisfait. Il vint donc avec une puiſſante armée au mois d'octobre 1290, à deſſein d'exterminer ce qui reſtoit de chrétiens latins en Syrie, mais il mourut en chemin. Son fils Calil, autrement Malecſeraf, qui lui ſuccéda, entra dans ſes vues, vint mettre le ſiége devant Acre le 5 d'avril 1291, & s'en rendit le maître. * *Voyez* Sanutus en pluſieurs endroits; *la bibliotheque orientale* de d'Herbelot; Raynaldus ſous les années citées dans cet article; M. l'abbé Fleury, dans ſon *hiſt. eccleſ. tome* 8, *&c.*

KELAVANE, princeſſe de Georgie, illuſtre dans le XVII ſiécle, par ſa fermeté à ne point vouloir changer de religion. Elle ſoutint le bâton, le fer & le feu. Abas *le Grand*, ſophi de Perſe, ne voulant pas avoir le démenti, donna ordre au gouverneur de Chiras, de la faire mahométane à quelque prix que ce fût. Cet officier n'oublia rien pour vaincre la conſtance de cette princeſſe, & lui fit endurer un martyre de huit années, d'autant plus cruel qu'on le changeoit, & qu'on le renouvelloit tous les jours. Elle mourut enfin ſur des charbons ardens l'an 1624. Son corps fut jetté à la voirie; mais les auguſtins l'envoyerent ſecretement au prince ſon fils. * Chardin, *voyage de Perſe.*

KELBINS, peuples qui vivent dans la campagne, proche le pays des Druſes, à deux ou trois journées d'Alep en Syrie. Ils ne ſont ni turcs, ni chrétiens; mais ils ſont plus affectionnés à la religion de Jeſus-Chriſt, qu'à celle du faux prophéte Mahomet. * Michelle Fevre, *théatre de la Turquie.*

KELLER (Adam) juriſconſulte, publia en 1608, trois livres *de officiis juridico-politicis*, & en 1618, un livre du droit de ſuccéder *ab inteſtat.* * Konig, *biblioth. vetus & nova.*

KELLER (Jacques) né à Seckingen, l'une des quatre villes foreſtieres d'Allemagne, l'an 1568, entra chez les Jéſuites l'an 1588, & après y avoir régenté les belles lettres, la philoſophie & la théologie, fut recteur du collége de Ratisbonne, & de celui de Munik. Il fut long-temps confeſſeur d'Albert de Baviere prince de Leuchtemberg, & fut employé dans les affaires les plus importantes par l'électeur Maximilien. Ce pere vainquit dans une diſpute publique, le plus célébre miniſtre du duc de Neubourg; & mourut à Munik le 23 février 1631, après avoir publié pluſieurs traités de controverſe & de politique. Il a ſouvent déguiſé ſon nom à la tête des derniers. * Alegambe, *biblioth. ſociet. Jeſu.* Bayle, *dict. crit.*

KELLER (Jean-Balthaſar) fameux ouvrier dans l'art de fondre en bronze Il étoit natif de Zuric en Suiſſe, & il s'établit à Paris où il s'acquit une grande réputation. Ce fut lui qui fut chargé de la fonte de la ſtatue équeſtre de Louis XIV, que l'on voit à Paris dans la place dite de Louis le Grand. Elle eſt haute de 20 pieds, & toute d'une piéce. Ce beau morceau fut achevé le dernier décembre 1692. On voit pluſieurs autres piéces de Keller qui ne méritent pas moins d'eſtime, & que les connoiſſeurs admirent, ſoit dans les jardins de Verſailles, ſoit ailleurs. Louis XIV, qui aimoit tous ceux qui ſe diſtinguoient dans les ſciences & dans les arts, quand on l'avoit informé de leur mérite, donna à Keller l'inſpection de la nouvelle fonderie de l'arſenal. Cet habile ouvrier mourut en 1702. Il a eu un frere nommé Jean-Jacques Keller, qui s'eſt auſſi rendu célébre dans la même profeſſion.

KELLES, petite ville épiſcopale d'Irlande, dans le comté d'Eaſt Meath en Lagenie, à cinq lieues de Trime, du côté du nord. Elle envoie ſes députés au parlement, & donne le titre de *Vicomte* au comte de Cholmondeley en Angleterre. Quelques géographes prennent Kelles pour l'ancienne *Laberus*, ville des Eblaniens, laquelle d'autres mettent à Kildare. * Mati, *diction.*

KELLY (Guillaume) naquit dans le comté de Galloway en Irlande, dans le village d'Aghrim; ce lieu eſt fameux par la bataille qui s'y donna en 1690, entre les Irlandois, commandés par M. de Saint-Ruth, général François, qui y perdit la vie, & les Anglois, Hollandois, Danois & autres, tenant le parti du prince d'Orange, qui avoient à leur tête le lieutenant général baron de Ginkle, à qui le ſuccès de cette journée mérita le titre de comte d'Athlone, ville ſituée ſur le Shanon, & peu éloignée d'Aghrim. Ce lieu avoit appartenu de tout temps à une branche des ô Kelly, d'où deſcendoit celui dont on parle. Ayant quitté ſa patrie quelques années avant cette fameuſe révolution, il vint fort jeune à Louvain, où il étudia les humanités, après quoi il ſe rendit à Paris, pour y étudier en philoſophie & en droit; ce qu'il fit avec beaucoup d'application & de ſuccès. Son cours fini, il viſita pluſieurs des plus célébres univerſités de l'Europe, principalement celles d'Allemagne. Vers 1699, il ſe fixa à Vienne, où l'empereur Léopold lui donna les chaires de philoſophie, d'hiſtoire & de blaſon. Les états d'Autriche le choiſirent pour les mêmes fonctions dans l'académie qu'ils fonderent à Vienne, pour l'éducation de la jeune nobleſſe de cette province. C'eſt pendant qu'il exerçoit ces emplois qu'on vit paroître les ouvrages ſuivans. Le premier eſt un cours abrégé de philoſophie à l'uſage de la jeune nobleſſe d'Autriche, ſous le titre de *Philoſophia aulica*; à Vienne *in*-4°. 2. *Hiſtoria bipartita Hiberniæ*, en proſe & en vers, tirée pour la plus grande partie de l'*Ogygia* de Flaherly; à Vienne, *in*-4°. 3. *Inſtitutiones academicæ*; à Vienne, *in*-4°. 4. *Speculum imperiale hiſtorico-chronologicum*; à Vienne, *in-folio.* 5. *Speculum heraldicum*; à Vienne, *in-folio.* 6. *Philoſophia aulica repetitæ prælectionis*: on ne ſait pas ſi ce dernier ouvrage, auquel l'auteur avoit mis la derniere main, a été imprimé. Les trois derniers empereurs de la maiſon d'Autriche ne ſe contenterent pas de donner à M. Kelly des penſions & des appointemens conſidérables, ils voulurent encore y ajouter des titres honorables, comme celui de conſeiller impérial, de comte Palatin, de chevalier du S. Empire & de roi d'armes, pour la plupart de leurs provinces & royaumes héréditaires. Il a joui long-temps de ces honneurs, puiſque, s'il eſt mort, cela n'eſt arrivé que depuis peu. Son talent pour la poëſie latine ſervit de fondement à ſa fortune, en lui procurant des Mécenes qui le firent connoître à la cour impériale. * *Mémoire communiqué* par M. Henegan.

KELMART ou KELMUNTZ, en latin *Calius Mons*, *Caliomons.* C'étoit anciennement une petite ville de la Vindelicie. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de la Souabe, ſitué ſur l'Iller, entre Memmingen & Ulm. * Mati, *dictionnaire.*

KELSO, bourg d'Ecoſſe conſidérable pour ſon négoce. Il eſt dans le comté de Roxborough, dans la partie méridionale de l'Ecoſſe, dans une belle ſituation ſur la riviere de Tweede, dans un terroir fertile. Il étoit célébre par ſon abbaye & monaſtère, l'une des treize bâties par David I, roi d'Ecoſſe. * *Dict. angl.*

KELWULPH, roi de Northumberland, frere de Kenred, ſuccéda à Oſric II l'an 729, & ne regna que neuf ans. Ce fut à lui que Bede dédia ſon hiſtoire; mais il ne dit rien de lui, ſi ce n'eſt que les commencemens & la ſuite de ſon regne furent pleins de troubles, dont il attendoit la fin d'une maniere fort douteuſe. Enfin il ſe fit moine à Lindisfarne, & enſeigna aux religieux à boire du vin & de la bierre, en place de lait & d'eau qu'ils buvoient auparavant. Il établit auſſi un fonds, afin que dans la ſuite on eût de quoi perpétuer cet uſage. * *Diction. angl.*

KEMELUS (Martin, hiſtoriographe de Brandebourg, publia un livre ſur le baiſer en 1665, & une bibliothéque théologique des Anglois en 1677 *in*-4°. * Konig, *bibliot. vet. & nov.*

KEMISKI (Marie) belle Géorgienne, dont les aventures ont été ſi extraordinaires, qu'elle mérite

Kem de cette place il y a dix-neuf milles jusqu'au village de Kem-kem, situé à la rive droite du Nil, qui est le premier qu'on rencontre de la province de Sacho de Chio qui commence à cet endroit. Il y a dans ce village un petit château, qui est la résidence ordinaire d'un Gouverneur Turc Effendi, sur des pays bornés depuis le cinquième cataracte jusqu'à Assuan, qui contiennent environ 40 milles, qui sont de peu de rapport, à cause de la stérilité du terroir, qui ne produit que peu de grains, mais beaucoup d'herbages. Ces pays sont en grande partie habités par des Arabes, qui vivent sous les Turcs, qui y ont la Politique. Après le reste de leur maître est dans ce combat, il ne leur reste que la liberté de vivre à leur mode, et de suivre leurs Chefs. Il y a entre ce village et Assuan, un petit village, qui porte le même nom, appellé *Kem-kem el gedid*, c'est-à-dire le nouveau Kem-kem, qui est habité par des Arabes, qui sont sujets à la Porte. Il y a un petit château sur l'isle de la Grande. Derrière votre Pilotes ont remarqué, que le Nil y est fort large, et qu'il y a de apparence, de quelques isles hautes et basses, qui sont dans l'eau. Il y a aussi dans la rive droite deux fort petites, qui sont fort basses, et qui ne paroissent que dans le temps de la basse eau. Le village de Kem-kem est situé à 24. degrés 6m. de latitude de la Mecque, qui étoit selon le Pere Sicard, Jésuite, qui a fait le voyage de la Haute Egypte, de la suite de la grande mission des Peres Jésuites, pour aller aux Indes, & on peut dans la navigation il arrive souvent, que les Pilotes font de grandes fautes, lorsque les marches ne sont pas d'une certaine étendue, comme celle, qui KEMADE le Second étoient gardées avec la derniere exactitude, & qu'on ne fait point de fautes, qui ne soient de peu de conséquence. Le Pere Sicard, qui étoit dans Kem-kem, y rectifia ses observations par celles, qu'il fit à Assuan, qui est à 24. degrés 5. minutes.

Tout auprès entre Kem-kem & Assuan, il y a un village, Kemadé à la Mecque, le jugeant à une certaine éloignement, qui est habité par des Arabes, qui sont sujets à la Porte, comme ceux de Kem-kem. Le nombre des voiles, qui le tenoit celui de nombre, & depuis, comme Abraham Ortelius remarque, que Kemadé est le même, que Kemadi de la Nubie. Nicolaus de Lyra dit, que Kemadé est la Egypte pour passer le barque, le nomme de Kemadi. Kemadé est un village, qui est à la rive droite du Nil, qui étoient, & cette dernière est à 24. degrés 6m. de latitude, selon le Pere Sicard

Ptolémée en fait mention, & la nomme καμβόδουνον Strabon l'appelle de même. Il en eſt fait auſſi mention dans l'itinéraire d'Antonin, &c. Son ancienneté peut auſſi ſe conjecturer par les médailles, & autres antiquités romaines qu'on y a trouvées. Elle tire ſon nom de la petite riviere de Kamp, ſur laquelle elle eſt ſituée. Lorſque le pouvoir des Romains fut affoibli, cette ville paſſa entre les mains des Allemands, & enſuite des Francs. C'étoit déja une place cloſe, ou un *Caſtrum*, en 752. Les Hongrois la déſolerent avec ſon château en 919. Les abbés de Kempten prétendent qu'anciennement la ville de ce nom leur appartenoit; mais ce droit n'eſt pas fort clair, & la ville prétend qu'il n'eſt nullement fondé. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain, & les deux partis en conviennent, qu'en 1525, Sébaſtien de Bretenſtein, abbé de Kempten, vendit à la ville pour la ſomme de 30000 florins tous ſes droits réels, ou non fondés, ſous l'approbation de l'empereur Charles V & du pape Clement VII. En 1530 la ville de Kempten embraſſa le parti des prétendus réformés, & la confeſſion d'Ausbourg. En 1628 & 1629, elle fut obligée de loger des troupes impériales dont les Suédois la délivrerent en 1632. Mais les Impériaux la reprirent d'aſſaut en 1633, la pillerent, & firent paſſer preſque tous les habitans au fil de l'épée. Les Suédois la prirent encore en 1634. Mais après la bataille de Nordlingue, ils furent obligés de vuider toute la Souabe. Kempten a un grand & petit conſeil; le premier eſt de vingt-deux membres; le ſecond de cinquante-huit. L'Iller paſſe entre la ville & le fauxbourg, & devient navigable à une demi-lieue de-là. Cette ville eſt célébre à cauſe de ſon négoce de toiles, & parcequ'elle eſt l'entrépôt des marchandiſes d'Italie qui vont dans les Pays-Bas, & des Pays-Bas en Italie. Elle ſert auſſi d'entrépôt pour le ſel qui va du Tirol en Suiſſe. * *Voyez* Merian, *topograph. Suev.* & les deſcriptions d'Allemagne.

KEMPTEN, abbaye de bénédictins en Souabe, qui porte le nom de la ville de *Kempten*, qu'elle prétend lui avoir appartenu autrefois. Cette abbaye ſoutient que Hildegarde, troiſiéme femme de Charlemagne, & fille de Hildebrand duc de Souabe, la fonda en 777, & employa pour cette fondation ſon comté de Kempten, & qu'Andelgaire, fils du grand Roland, en fut nommé le premier abbé par le pape Adrien. Mais le diplome de Charlemagne eſt ſuppoſé, comme pluſieurs critiques ont prétendu le démontrer; & en effet il ne paroît pas du gout de ce ſiécle-là. *Hermanus Contractus*, & quelques autres placent la fondation de cette abbaye à l'an 752, & nomment pour fondateur & premier abbé un certain Andegaire qui eſt fort peu connu d'ailleurs. Mais ils ſe ſont trompés: le fondateur de Kempten, & ſon premier abbé, étoit un nommé *Théodore* qui vivoit du temps du roi Pepin vers l'an 750. Il ſe peut faire que ſainte Hildegarde ait fait de grandes largeſſes à cette abbaye, & que ce ſoit pour cette raiſon qu'on en a voulu conſerver la mémoire en la plaçant dans les armoiries de l'abbaye, & en donnant le nom de cette ſainte au lieu où réſide l'abbé dans le voiſinage de la ville de Kempten. L'abbé de Kempten eſt prince de l'empire, depuis Henri de Mittelberg qui fut élevé à ce rang en 1360 par l'empereur Charles IV. Il eſt auſſi archimaréchal de l'impératrice, & fait les fonctions de cette charge à ſon couronnement. Le chapitre eſt compoſé de vingt perſonnes qui doivent être d'une nobleſſe ſans reproche. L'abbé & ſes religieux ont la permiſſion de s'habiller en ſéculiers l'après midi, & de jouir avec cet habit de toute ſorte de divertiſſemens, & de faire tous les exercices ſéculiers. C'eſt-à-dire, qu'on leur permet chaque jour de ceſſer tous les après-dinés d'être religieux, & de vivre conformément à leurs obligations: bizarerie qui ne peut venir que d'une profonde ignorance. Le rang de l'abbé de Kempten ſuit celui de Fulde. Pour les affaires eccléſiaſtiques il dépend immédiatement du ſiége de Rome; Jean de Richeim a obtenu ce privilége du pape Jules II. Ce Jean étoit le cinquante-deuxiéme abbé de Kempten. Frédéric de Loudenberg, abbé de Kempten, aſſiſta au concile de Baſle, & mourut en 1434. En 1523 la ſévérité de l'abbé de Kempten, & la rigueur dont il uſoit pour exiger ſes droits, remplit ſes vaſſaux de fureur. On pilla le monaſtère, on ruina ſes terres & ſon château, on contraignit l'abbé & ſes religieux à chercher un aſyle dans un fort de leur dépendance. Enfin on les obligea, pour éviter la mort, de vendre à vil prix aux habitans de Kempten tous les droits, ou toutes les prétentions de l'abbaye ſur la ville. * *Voyez* les hiſtoriens d'Allemagne; Mati, *dictionn. géogr.* L'Enfant, *hiſtoire du concile de Conſtance, tome II, page* 383. Catrou, *hiſt. des Anabaptiſtes, liv. I, ſous l'année* 1523.

KEMS, village du Sundgow, près du Rhin, à deux lieues au-deſſous de Baſle. On le prend pour l'ancien lieu des Rauraques, appellé *Cambete* & *Cambetis*. Mati, *dict.*

KEN (Thomas) deſcendu d'une maiſon riche & ancienne, étoit né à Barſtamſtead dans la province de Hertford, au mois de juillet 1647. Dans le cours de ſes claſſes qu'il fit à Wincheſter, il lia une amitié intime avec François Turnet, qui fut depuis évêque d'Ely. Il prit le dégré de bachelier-ès-arts à Oxford en 1661, & dans la même ville celui de maître-ès-arts en 1664, celui de bachelier en théologie en 1678, & celui de docteur de la même faculté en 1679. Dès la fin de 1666, il fut aggrégé à la ſociété de Wincheſter, établie principalement pour vivre dans la retraite, & pour s'attacher à l'étude. Dans le déſir de répondre à cette intention, Ken prêcha conſtamment dans l'égliſe de ſaint Jean proche de cette ville, & ramena pluſieurs anabaptiſtes dans le ſein de l'égliſe anglicane. Il dormoit peu, & chantoit un hymne ſur ſon luth avant que de s'habiller. L'évêque de Wincheſter le mit au nombre de ſes chapelains domeſtiques, & lui donna la cure de Woodhai dans la province de Hamps. Vers ce temps-là il publia un *manuel de prieres pour l'uſage des écoliers de Wincheſter*. L'évêque le fit en 1669 prébendaire de la cathédrale, & dans cette dignité il fut connu du roi Charles II. L'an 1675, année du jubilé, il alla à Rome, & ce voyage ne fit que fortifier ſes préjugés contre l'égliſe romaine, dont il jugea par les abus particuliers, & le fortifia dans ſon attachement au parti des prétendus réformés. Le roi le nomma pour aller à Tanger avec le lord Darmouth, & à ſon retour ſa majeſté le fit ſon chapelain. Quelque temps après il fut chapelain de la princeſſe d'Orange en Hollande; cette princeſſe l'eſtimoit à cauſe de ſa probité & de ſa prudence. De retour en Angleterre, le roi Charles II le nomma de ſon propre mouvement en 1684 à l'évêché de Bath & de Wels. Ce fut lui qui aſſiſta ce prince à la mort. Ken étoit fort charitable. L'ignorance du peuple le toucha: pour la diſſiper autant qu'il étoit en lui, il érigea pluſieurs écoles dans les villes de ſon diocèſe, & publia une expoſition du catéchiſme de l'égliſe, conforme à ſes préventions. Lorſqu'il étoit chez lui le dimanche, il faiſoit dîner douze pauvres dans ſa ſalle, & les inſtruiſoit ſelon leurs beſoins. Quelqu'un ayant fait un faux rapport d'un ſermon qu'il avoit prêché dans la chapelle du roi à Whitehal, & le roi l'ayant envoyé chercher à ce ſujet, il dit au prince: *Si votre majeſté n'avoit pas négligé ſon devoir, & qu'elle eût aſſiſté au ſermon, mes ennemis n'auroient pas eu occaſion de m'accuſer.* Il montra enſuite que c'étoit à tort qu'on avoit rapporté ce qu'on lui avoit dit de ſon diſcours, & le roi ne s'offenſa pas de ſa liberté, & fut content de ſa juſtification. Ce prélat entendoit la muſique & la poëſie. Il a fait pluſieurs piéces de vers que l'on eſtime, entr'au-

Digitized by Google

tres un poëme épique qui n'eſt point imprimé. Il mourut à Longe-Leate le 19 de mars 1711, en allant aux eaux de Bath. M. Hawkins a fait la vie de ce prélat, à la fin de laquelle on trouve deux ſermons & quelques hymnes de la compoſition de Thomas Ken. * *Voyez auſſi les memoires de la Grande Bretagne, tome* 11 p. 226, &c.

KENDAL, en latin *Concangium*, comté, baronie & capitale de Weſtmorland, à 200 milles nord-oueſt de Londres. Son nom marque ſa ſituation dans une forêt près de la riviere de Ken, dans un terroir agréable & fertile. Elle conſiſte en deux rues larges, qui ſe croiſent, & pluſieurs autres de traverſe. Elle eſt riche, marchande, bien peuplée. Il ſe fait un grand négoce de draps de laine. Elle a deux ponts de pierres ſur la riviere, & un de bois tout près des maſures d'un château où naquit Catherine Parr, la ſixiéme & derniere femme de Henri VIII. Il y a une grande égliſe, avec deux chapelles, & près de-là un collége bien renté, où l'on éleve de pauvres écoliers. En 1414 Kendal donna le titre de comte à Jean duc de Bedford, troiſiéme fils du roi Henri IV : 29 ans après elle donna le même titre à Jean duc de Sommerſet. Le ſuivant qui eut ce titre, fut Jean de Foix, que le roi Henri VI éleva à cette dignité pour ſes bons ſervices dans la guerre contre la France. En 1449 le chevalier Guillaume Parr fut fait lord de Kendal, & enſuite comte d'Eſſex par le roi Henri VIII. Enfin Charles Stuart, troiſiéme fils de Jacques duc d'Yorck, & enſuite roi, fut fait duc de Kendal, & mourut peu de temps après. * *Dict. angl.*

KENDALL (Georges) théologien Anglois, & profeſſeur en théologie, né à Cofton près d'Exon en 1610, fils d'un gentilhomme du même nom, vint à l'univerſité d'Oxford à l'âge de ſeize ans, & quatre ans après, fut reçu membre du collége d'Exon. Il s'appliqua particulierement à la philoſophie & à la théologie, & s'attacha au célébre Prideaux. Voyant que l'égliſe épiſcopale commençoit à perdre ſon autorité, il ſe rangea du côté des presbytériens & des nonconformites, parmi leſquels il fut d'abord recteur à Pliſland en Cornouaille; & enſuite paſteur d'un troupeau à Londres en 1654. Il prit le dégré de docteur en théologie. Du temps du rétabliſſement du roi Charles II il obtint la charge de recteur de Kenton, après avoir été obligé de quitter Londres. Il demeura à Kenton juſqu'à l'acte de conformité, en 1662, où il fut dépoſé. Il mourut à Cofton le 19 d'août 1633. il prêchoit bien, & étoit habile dans la diſpute. Il s'eſt déclaré ennemi des arminiens ou adverſaires de la prédeſtination abſolue; & plus inſtruit qu'eux ſur ces matieres, il les attaqua avec force. Ce fut pour être plus à portée de combattre Jean Goodwin, l'un d'eux, qu'il accepta une vocation à Londres. Ses ouvrages ſont; une défenſe de la doctrine ſur le ſecours ſpécial de la grace pour les élus, *in-fol.* en 1653; en anglois. *Sancti ſanctii*, contre Goodwin, *in-fol.* en 1654. *Fur pro tribunali* in-8°. *De doctrina neo-pelagiana*; Twiſſii *vita & victoria.* * Wood, *hiſtor. univerſ. Oxon.* Calamy, *Eject. miniſt.* &c.

KENELM, roi de Mercie en Angleterre, parvint à la couronne en 819; mais n'ayant que ſept ans, il fut mis ſous la tutelle de Quendred ſa ſœur. Celle-ci voulant regner elle-même, engagea celui qui avoit ſoin de ſon éducation à le tuer. Pour ce deſſein, ſous prétexte de chaſſe, il le mena dans une forêt où il le maſſacra. Si l'on en croit Malmesburi, ce crime fut découvert par un pigeon, qui fit tomber une marque écrite ſur un autel à Rome. * *Dict. angl.*

KENELWORTH, c'eſt le nom d'un château fort, beau & ſpacieux dans l'endroit du comté de Warwick qu'on nomme *Knightlow*. Du temps du roi Henri III, c'étoit la demeure de ſix moines. S'étant rendu, on y publia une proclamation, portant que tous ceux qui avoient pris les armes contre le roi, payeroient pendant ſix ans la rente de leurs terres. Cet ordre fut nommé *Dictum de Kenelworth*. Sous le regne d'Elizabeth, ce château fut donné à Robert Dudlei comte de Leiceſter, qui le répara; enſorte qu'il fut alors le ſecond ou le troiſiéme château d'Angleterre. * *Diction. angl.*

KENMERLAND ou KENNEMERLAND, contrée de la Hollande ſeptentrionale, le long de la mer d'Allemagne, entre la Weſtriſe, le Waterland & la Hollande méridionale. Alcmaër en eſt la ville capitale. * Mati, *dict.*

KENNEDI : c'eſt le nom des comtes de Caſſils, famille ancienne & noble dans la juriſdiction de Carrick dans la partie occidentale d'Ecoſſe, dont ceux de cette famille ſont baillis héréditaires. Elle a produit pluſieurs grands hommes, qui ont été l'ornement de leur pays. Cambden dit que cette famille vint d'Irlande dans le temps du roi Robert Bruce. * *Diction. angl.*

☞ KENNETT (White) évêque de Peterborough, & l'un des plus célébres écrivains du XVIII ſiécle, fut élevé à Oxford, & s'y diſtingua par ſon extrême application à l'étude, & par ſes traductions angloiſes de divers ouvrages. Il devint doyen, puis évêque de Peterborough, le 9 novembre 1718, & s'acquit une très-grande réputation en Angleterre par ſes prédications & par ſes ouvrages. Il fonda une bibliothéque d'antiquités & d'hiſtoire dans ſa ville épiſcopale, & mourut le 19 décembre 1728. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages, preſque tous écrits en anglois, dans leſquels on voit qu'il étoit un excellent philologue, un bon prédicateur, & un homme très-verſé dans l'hiſtoire & les antiquités de ſa nation.

☞ KENNETT (Baſile) ſavant écrivain & prédicateur Anglois, mort en 1714, étoit frere du précédent; il fut élevé, comme lui, dans l'univerſité d'Oxford, & ſe diſtingua par ſa modeſtie, par la pureté de ſes mœurs, & par ſa ſcience. On a de lui *les vies des poëtes Grecs*; les *antiquités romaines*; cinq vol. de ſermons, & une traduction du traité des loix de Puffendorf. Tous ces ouvrages ſont en anglois. * M. Ladvocat, *dict. hiſt. portatif.*

KENRED, fils de Wolphere, roi de Mercie en Angleterre dans le VIII ſiécle, étoit encore très-jeune, lorſque ſon pere mourut : ce qui fut cauſe qu'on donna la couronne à Ethelred. On la lui rendit pourtant; mais il ne la voulut pas garder; car étant allé faire un voyage à Rome ſous le pontificat du pape Conſtantin, il prit l'habit de moine, & vécut ſaintement le reſte de ſes jours * Du Chêne, *hiſt. d'Angleterre.*

KENSINGTON, maiſon royale en Angleterre, à trois milles de ſaint James, & au bout de Hide Park : on l'appelle *le palais de Kenſington*, du nom du bourg qui en eſt proche. Guillaume III roi d'Angleterre, qui ne s'accommodoit pas de l'air de Londres, acheta cette maiſon du comte de Nottingham, l'augmenta, l'embellit, & en fit ſa réſidence ordinaire pour l'hyver. * Voyez l'*état de la Grande Bretagne ſous George II, tome* 1, *page* 174, &c.

KENT, province d'Angleterre, dans la partie méridionale, étoit autrefois royaume, & n'a aujourd'hui que le titre de comté. On veut que Hengiſt, général des Saxons qui ſortirent de la Germanie, pour ſecourir Torriger contre les Pictes, en ait été le premier roi. Kent eſt le pays le plus proche de la France. Cantorberi en eſt la ville capitale : les autres ſont Rocheſter, Douvres, Graveſende, &c. Pour les rois de Kent, *voyez* la table chronologique des rois d'Angleterre, ſous le titre d'ANGLETERRE.

KENT (Jean de) né dans le comté de même nom, qui eſt dans la partie la plus méridionale d'Angleterre, & qui étoit autrefois royaume, vint à Angers vers le commencement du XIII ſiécle ou peut-être devant. Ce qui paroît certain, c'eſt qu'il enſeignoit le droit ſous l'épiſcopat

piſcopat de Guillaume de Beaumont qui fut élu en 1202, & qui mourut en 1240. Sa ſcience l'y fit eſtimer, & on lui donna un canonicat dans l'égliſe de la Trinité, ou, comme on diſoit alors, de ſainte Marie d'Angers, ou de Ronceray. Pendant ſon ſéjour dans cette ville il publia deux ouvrages, l'un intitulé *De caſibus*, imprimé à Paris en deux livres : l'autre eſt un traité des rubriques. Il embraſſa dans la ſuite la régle de S. François, fut provincial de ſon ordre, & légat en Angleterre de la part du pape Innocent IV. Il étoit encore en ce royaume en 1254, & il y reçut cette année une bulle du pape qui lui ordonne d'annuler tous les achats du droit de patronage, d'obliger les commiſſaires apoſtoliques de lui rendre ce qu'ils ont enlevé, & de l'informer de tout. On dit qu'il fut envoyé de nouveau dans ce royaume en la même qualité ſous Alexandre IV. On ignore le temps de ſa mort. * *Voyez* Matthieu Paris en pluſieurs endroits de ſon *hiſtoire* ; Pitſeus, dans ſes *éloges des ſavans*.

KENTÉ, petite iſle, ſur laquelle les François ont fondé une colonie. Elle eſt dans le lac Ontario, dans la nouvelle France, * Mari, *diction.*

KENTIGERN, autrement *S. Mungo*, Ecoſſois, diſciple de Palladius vers le milieu du VI ſiécle. Quelques-uns diſent qu'il étoit d'une famille royale : mais tous conviennent que c'étoit un homme d'un grand ſavoir. Cambden dit qu'il avoit été évêque de Glaſgow, & qu'étant venu en Angleterre, il fut un de ceux qui commencerent à mettre quelque ordre dans l'univerſité d'Oxford. Vers l'an 560 il fonda un monaſtère à S. Aſaph, compoſé de ſix cens ſoixante-trois perſonnes, dont trois cens furent employés à l'agriculture, trois cens à travailler dans le couvent, & le reſte à vaquer perpétuellement à la dévotion. A ſon retour en Ecoſſe, il établit Aſaph le chef de ce monaſtère, & ce fut de-là que la ville prit le nom de S. Aſaph. On dit de Kentigern, qu'une dame ayant laiſſé tomber une bague du doigt en paſſant la riviere de Clyd à cheval, ſon mari jaloux ſoupçonna qu'elle en avoit fait préſent à quelque amant. Pénétrée de douleur, elle conſulta Kentigern, qui après quelques ardentes prieres, ſouhaita que ſon mari allât pêcher dans la même riviere, l'aſſurant qu'il trouveroit la bague dans la gueule du premier poiſſon qu'il prendroit : ce qui arriva, ſi l'on en croit la légende. Depuis ce temps la ville de Glaſgow prit pour une partie de ſes armes un poiſſon tenant une bague à la gueule.

KENTMANN (Jean) médecin illuſtre, & très-habile dans la connoiſſance des métaux, & de tout ce qui y a rapport, étoit né à Dreſde, ville de Miſnie, ſéjour des ducs de Saxe, en 15 8. Il commença ſes études, dans ſa patrie, & dès ſa premiere jeuneſſe il montra ſon goût & ſon inclination pour la phyſique. Il alla enſuite à Padoue, où il écouta les leçons des plus habiles médecins & phyſiciens, & s'y diſtingua par la rapidité de ſes progrès. De retour dans ſa patrie, la république de Torgaw le choiſit pour ſon médecin. Tout ce que la viſite & le ſoin des malades lui laiſſoient de temps, il l'employoit à l'étude & à la connoiſſance des métaux ; & ce fut pour s'y rendre plus habile, qu'il fit venir auprès de lui Geſner avec qui il vécut comme avec le plus intime de ſes amis. Il s'étoit fait un cabinet riche & rempli de quantité de productions curieuſes de la nature. Il l'eut ſans doute augmenté davantage, ſi la mort ne l'eût point enlevé avant l'âge de quarante ans, vers l'an 1568. On a de lui *Nomenclatura rerum foſſilium, quæ in Miſnia præcipuè, & in aliis regionibus inveniuntur.* Il y parle en particulier de pluſieurs eſpéces ſingulieres de pierres qui croiſſent dans le corps de l'homme. *Traité de la peſte*, en allemand. * *Hiſtor. gymnaſ. Patavini, t. 2, p. 219.* Manget, *bibl. ſcript. medicor. lit. X.*

KENTSINGEN, petite ville du cercle de Souabe. Elle eſt dans le Briſgaw, aux confins de l'Organaw, ſur la riviere d'Elz, & à une lieue du Rhin. * Mari, *diction.*

KEPPLER (Jean) l'un des plus habiles aſtronomes du XVI & du XVII ſiécle, étoit d'une famille illuſtre & ancienne en Allemagne. Deux villes ſe diſputent la naiſſance de Jean Keppler ; Wiel, ville impériale ſur le Worme, & Leonberg. Mais il a décidé lui-même le différend en atteſtant qu'il étoit né à Wiel le 27 de décembre 1571. Il étoit fils de Henri Keppler, officier qui a ſervi avec diſtinction dans les armées avec les troupes de Wirtemberg, en Flandre & ſur mer contre Antoine de Portugal. Sa mere ſe nommoit Catherine Guldenmann, fille de Melchior Guldenmann. Il vint au monde à ſept mois, fut élevé dans le duché de Wirtemberg, & fit ſes études au milieu de bien des difficultés : divers accidens arrivés à ſa famille l'obligerent de les interrompre pluſieurs fois ; & malgré ces interruptions, & les changemens de lieux & de maîtres, il alla toujours au-delà de ce qu'on lui enſeignoit. Il prit le baccalauréat en 1588, âgé de dix-ſept ans, & fut maître de philoſophie en 1591. L'année ſuivante il étudia en théologie, & il fit pluſieurs diſcours publics au peuple qui firent voir qu'il eût pu être un des premiers dans ce miniſtère, s'il eût voulu continuer de l'exercer. La lecture de quelques ouvrages ſur l'aſtronomie lui ayant donné du gout pour cette ſcience, il porta ſes études de ce côté-là, & s'y livra avec tant d'ardeur qu'en peu de temps il fut en état de remplir la chaire de mathématiques à Gracz après George Stadius. Ce fut en 1594 que les grands de Stirie l'appellerent à cette fonction, qu'il remplit avec beaucoup d'applaudiſſement. Il y fit dès 1595 un calendrier pour l'uſage de ſes bienfaiteurs, qui fut fort eſtimé, & qui fit voir combien ils avoient été heureux dans leur choix. Galilée & Tyco-Brahé firent un cas particulier de cet ouvrage, & le regarderent comme un des plus propres à faciliter l'étude de l'aſtronomie, & Tyco-Brahé s'en ſouvint dans l'occaſion. Cependant Keppler ſe maria en 1596 avec une demoiſelle de noble famille, & ayant écrit peu après à Tyco-Brahé pour ſavoir de lui ce qu'il penſoit de ſon ouvrage, celui-ci, le plus célébre aſtronome de ſon temps, lui répondit avec beaucoup d'éloges, & l'invita à venir auprès de lui en Bohême. Keppler reçut cette invitation comme il le devoit, & avant que de s'y rendre, il fit de nouvelles obſervations ſur l'aimant, & quelques diſſertations ſur cette matiere, & ſur d'autres ſujets, comme ſur la ſageſſe de Dieu dans la création du monde, & ſur les cauſes de l'obliquité dans le zodiaque, qui augmenterent beaucoup ſa réputation. Il alla peu après faire viſite à Tyco-Brahé en Bohême, demeura quelque-temps avec lui, & alla à Gracz dans le deſſein d'y arranger ſes affaires, & de ſe transférer avec ſa famille auprès de ſon ami. Pour l'y déterminer plus promptement, Tyco-Brahé lui écrivit qu'il faiſoit enſorte que l'empereur le choiſit pour ſon mathématicien, & qu'il eſpéroit d'y réuſſir, & ſur cette promeſſe, qui eut ſon effet, Keppler s'en alla à Prague. Si Tyco-Brahé lui fut d'un grand ſecours par ſes lumieres, Keppler ne lui en procura pas un moindre par les ſiennes ; & comme il déféroit beaucoup à cet ami, il écrivit à ſa ſollicitation contre Nicolas Urſus, ſur quelques points d'aſtronomie. Il s'appliqua auſſi à l'étude de la médecine qu'il avoit déja commencée, & en 1601, Tyco-Brahé le préſenta à l'empereur, qui le fit ſon mathématicien, à condition qu'il ne quitteroit point Tyco-Brahé, & cette charge augmenta en peu de temps le nombre de ſes amis, & de ſes protecteurs. Il en perdit un des plus zélés au mois d'octobre 1601, dans la perſonne de Tyco-Brahé, qui mourut cette année ; & ſenſible à cette perte, il la pleura dans une élégie qu'il compoſa exprès. Il écrivit la même année ſur les fondemens de l'aſtrologie, & la propagation des peuples ; & en 1603 il conſacra une grande partie de ſon temps à l'optique, dans laquelle

Digitized by Google

il ne fit pas moins de progrès que dans les autres parties des mathématiques. Il mit auſſi en ordre quelques ouvrages que ſon ami avoit laiſſés, les revit, y fit des notes, & les publia : ce qui fut ſuivi peu après des éphémérides de Mars, qu'il dreſſa pour l'empereur. Sa qualité de mathématicien de l'empereur lui fut continuée avec des appointemens honnêtes ſous Matthias, & ſous Ferdinand, & il fit ſous eux quantité d'obſervations aſtronomiques, qui l'ont fait conſidérer comme un des plus grands hommes de ſon ſiécle en cette partie. A l'égard des autres ouvrages qui ſortirent de ſa plume, les plus connus, outre ceux dont on a déja parlé, ſont ceux-ci : *Paralipomena ad Vitellionem, quibus aſtronomiæ pars optica traditur. Tabulæ proſtaphæreſium ex hypotheſi phyſica. De ſtella nova in pede ſerpentarii, &c. De Jeſu-Chriſti ſervatoris anno natalitio. De cometa anni* 1607. *Commentaria de ſtella Martis, ex obſervationibus Tychonis-Brahæ. Diſſertatio cum nuncio ſidereo. Dialogus de emendatione calendarii. Contra Heliſæum Roſtinum*, en allemand. *Eclogæ chronicæ. Stereometria Germanica. Harmonices mundi libri quinque*, qui fut attaqué par Robert Flud, & qu'il vengea par une apologie contre ce cenſeur. *Epitome aſtronomiæ Copernicæ. De cometis, l.* 3. *Tabulæ Rudolphinæ*, & pluſieurs autres qui ſont fort connus, ſur-tout des perſonnes qui s'appliquent aux mêmes ſciences. Au milieu de ces travaux, on lui offrit divers emplois à Bologne, à Roſtock, & ailleurs ; mais ſon attachement à l'empereur les lui fit refuſer. Le malheur des guerres qu'il éprouva comme les autres, l'obligea cependant d'errer pendant quelque temps, & l'expoſa à diverſes pertes ; & ce qu'il y a de ſingulier, ſon calendrier fut brulé en 1622, par les ordres des grands de Stirie, uniquement parceque ceux-ci diſputant de la préſéance avec ceux d'Autriche, il avoit donné la préférence aux derniers dans ſa dédicace. Enfin les ſoins de ſes apointemens l'ayant fait aller à la diéte de Ratisbonne, qui ſe tenoit en 1630, il fut attaqué dans cette ville d'une maladie qui l'emporta le 5 de novembre, âgé de 58 ans, 10 mois & quelques jours. Il avoit toujours fait profeſſion du luthéraniſme. Il fut enterré le 8 dans le cimetiere de Ratisbonne, & l'on mit ſur ſa tombe l'épitaphe ſuivante.

In hoc agro
Quieſcit
Vir nobiliſſimus, doctiſſimus,
Et celeberrimus,
Dom. JOANNES KEPPLERUS,
Trium Imperatorum, Rudolphi II,
Matthiæ & Ferdinandi II,
Per annos XXX, antea verò procerum Stiriæ
Ab anno 1594 *uſque* 1600, *poſteà quoque Auſtriacorum*
Ordinum ab anno 1612, *uſque ad annum* 1628, *mathematicus :*
Toti orbi chriſtiano per monumenta publica cognitus
Ab omnibus doctiſſimis inter principes aſtronomiæ
Numeratus.
Qui manu propriâ aſſignatum poſt ſe reliquit
Tale Epitaphum.
Menſus eram cœlos, nunc terræ metior umbras :
Mens cœleſtis erat, corporis umbra jacet.
In Chriſto piè obiit anno ſalutis M D C X X X.
D. V. Nov. ætatis ſuæ quinquageſimo nono.

Il a laiſſé entr'autres enfans, un fils nommé Louis Keppler, médecin, qui a donné, *De febri epidemica Regiomontana, anni* 1649, à Elbingen en 1650, *in*-4°. *Methodi conciliandarum ſectarum in medicina diſcrepantium ſectio prima*, en 1648, *in-fol.* Il a publié auſſi en 1634, *in*-4°, à Francfort, un ouvrage de ſon pere, intitulé : *Joannis Keppleri ſomnium, ſeu de aſtronomia lunari.* La plupart des autres ouvrages poſthumes de Jean Keppler ont été auſſi donnés dans la ſuite au public, avec ſa vie *in-fol.* en latin. * *Voyez* cette vie qui eſt curieuſe, & ce que M. Baillet dit de Keppler en pluſieurs endroits de la vie de M. Deſcartes, *in*-4°, & dans la préface du premier volume. On trouvera dans la vie latine de ce ſavant tout ce qui regarde ſa famille, dont on fait remonter la nobleſſe & les dignités au commencement du XV ſiécle, ou même avant.

KEPPLER (Martin) n'étoit pas de la famille du précédent, mais d'une autre famille illuſtre de Miſnie. Il étoit né à Meiſſen en 1553, & il étudia à Strasbourg & à Angers. Il fut chargé de l'éducation des enfans du duc Wolfgan, palatin du Rhin, & de pluſieurs de ceux du duc de Baviere. C'étoit un homme de beaucoup de mérite, & qui a été en grande liaiſon avec les ſavans de ſon temps. G. Fabricius le loue dans ſes *annales de Miſnie, liv.* 3, *pag.* 86. C'eſt à tort que pluſieurs l'ont confondu avec les Keppler de Wittemberg, de la famille deſquels étoit JEAN KEPPLER, *dont on a parlé ci-deſſus.*

KERAS, nom d'une tour fort élevée près de Salamine, à préſent *Kira*, d'où Xerxès, roi de Perſe, regarda ſon armée, & ſe mit à pleurer, conſidérant que d'une ſi grande multitude d'hommes il n'en reſteroit pas un ſeul après cent ans. * Thucydid. Spon, *voyage de Gréce, part.* 2.

☞ KERCADO ou CARCADO, baronie en bretagne, où l'on trouve pluſieurs monumens qui donnent des lumieres ſur l'ancienne charge de ſénéchal, & particuliérement celui d'un glebe ou fief attaché à la dignité de grand Sénéchal, pour être poſſédé héréditairement. Cette terre appellée *la Séneſchallie*, étoit compoſée des châtellenies de Coetniel, de la Motte-donon, Uzel, Saint-Caradec, Cadelac, Molac, & formoit avec les autres droits de la charge un revenu de trois mille livres de rente, comme on le voit dans un acte de l'année 1259 ; ſiécle où le comté de Blois, celui de Chartres, celui de Sancerre, & le vicomté de Châteaudun, furent cédés au roi S. Louis, en échange de deux mille livres de rente. M. Du Cange rapporte l'acte de cette vente.

Quant à la charge de grand ſénéchal féodé & héréditaire en Bretagne, on rapporte ſon origine à Eudon II, ſouverain de la Bretagne, qui avoit établi ſa cour à Joſſelin, ville ſituée dans la vicomté de Porhoët, qui paroît avoir été la capitale de la Domnonée. Mais la poſtérité d'Eudon ayant été réduite à deux filles qui partagerent la Domnonée, la partie qui fut appellée depuis le *vicomté de Rohan* en conſerva les principaux droits, & la terre appellée *la Séneſchallie* demeura engagée dans cette portion. Quoique la Bretagne fût gouvernée par des princes d'une autre maiſon, qui avoient épouſé des filles du ſang d'Eudon, la charge de grand Sénéchal continua d'être poſſédée héréditairement, & à titre de fief, par les deſcendans des premiers qui en avoient joui. De-là vint qu'ils porterent ſeuls en Bretagne le nom de LE SENÉCHAL, ſans vouloir y joindre aucun autre, pour marquer leur ancienneté & leur prééminence ſur les autres ſénéchaux que les comtes & ducs de Bretagne établirent dans pluſieurs départemens par commiſſion, & ſeulement pour un temps limité. On voit à ce ſujet deux piéces, où l'on peut obſerver combien on mettoit alors d'exactitude dans les droits attachés aux charges. La 1re de l'année 1269, eſt une lettre de Pierre de Kergorlai, de l'illuſtre maiſon de Montfort, qui après avoir fait un acte pour accorder quelques particuliers, prie *Olivier* le Sénéchal d'y ajouter ſon ſceau. Pierre de Kergorlai s'y qualifie de *miles ſeneſcallus tunc temporis domini comitis Britanniæ in Cornubia.* La 2e eſt une lettre du roi Charles V, datée de Melun en 1377, contreſignée Tabary, adreſſée à un des ſucceſſeurs du Sénéchal ci-deſſus ; dans laquelle il lui mande de mettre ſon ſceau à l'état général des troupes que ce prince avoit en Bretagne, & d'en faire la revue. Cette lettre eſt auſſi rapportée dans les comptes de Pierre Cau-

chon à la chambre des comptes de Paris.

Ces premiers grands sénéchaux en Bretagne ayant, comme on l'a dit, affecté dès le douzième siécle de ne porter que le nom de leur charge, n'en ont point laissé d'autre à leurs descendans, que celui de LE SÉNÉCHAL, auquel on a joint depuis ceux de le SÉNÉCHAL-KERCADO, le SÉNÉCHAL-MOLAC, & le SÉNÉCHAL-KERGUISÉ, pour distinguer les trois branches qui en restent: & l'on n'a pu connoître leur véritable origine, qui se perd dans le dixiéme siécle. On sait seulement que dès le douziéme siécle ils portoient pour armes des *macles* au nombre de sept, avec une *cotice*, & que ces armes étoient entierement semblables à celles de la branche des Rohans seigneurs du Guédelisle. Ce qui ne peut être attribué à leur charge, puisque le sceau de Pierre de Kergorlai étoit différent de celui des comtes de Bretagne, & de celui du pays de Cornouailles, dont il étoit sénéchal par commission.

Les fonctions du grand sénéchal, exprimées dans un acte de 1258, étoient, de commander la noblesse & les armées, de veiller sur l'administration de la justice & des finances. De même qu'il réformoit les juges & les jugemens, il établissoit des juges dans toutes les juridictions, où ils étoient ses lieutenans; & quoique leur unique emploi fût de rendre la justice, leur charge a pris dans les derniers temps le nom de celui dont ils n'étoient que les représentans. Voyez sur les fonctions du sénéchal *l'histoire généalogique des grands officiers de la couronne*, tome VI, p. 1.

La branche aînée de ceux du sang & du nom de le Sénéchal, aujourd'hui KERCADO, ayant été réduite à une fille, cette charge de sénéchal qu'elle porta en dot à son mari, avec les deux tiers de la terre appellée *la séneschallie*, passa par héritage dans les plus grandes maisons de Bretagne. On verra qu'elle fut possédée par *Josselin* de Trebrimoël, vicomte de Bignan en 1300, siécle où la qualité de *vicomte* étoit la premiere après celle des comtes souverains de la Bretagne; ensuite par *Pierre* de Rieux, maréchal de France sous l'année 1400. *Jean* de Rohan, grand maître de Bretagne, & frere puîné du septiéme aïeul des princes de Guemené & de Soubise, fut le dix-huitiéme sénéchal, en 1500. Ces seigneurs posséderent cette charge à titre d'héritage de la branche aînée des seigneurs du nom de le Sénéchal Kercado, dont la postérité fut continuée par *Eon* ou *Eudon* le Sénéchal. Une charge illustrée par de si grands noms, dont l'autorité excessive, en réunissant l'administration des armes, de la justice & des finances, renfermoit toute la puissance d'un état, joint aux fiefs & aux autres revenus qui y étoient attachés, ont fait dire à Don Maurice, savant bénédictin, que cette charge n'avoit pu être donnée dans les premiers temps qu'à des seigneurs qui tenoient de bien près par le sang aux souverains de Bretagne, & qui probablement en sortoient, ainsi que les seigneurs de Rohan & d'Avaugour.

GRANDS SENECHAUX EN BRETAGNE.

On trouve dès l'année 1078, un DONOALD, grand sénéchal dans la Domnonée.

DANIEL le Sénéchal, dont on voit le seing après celui d'Eudon comte de Bretagne, dans l'acte de la fondation de l'abbaye de Bonrepos en 1184.

OLIVIER I du nom a signé un acte de la même abbaye en 1196.

FRAVAL I, qualifié *chevalier & fils de Daniel*, dans un acte de 1204, & un autre de l'abbaye de Bonrepos en 1213.

OLIVIER II, dans un acte de donation qu'il fait à l'abbaye de Bonrepos en 1248, prend la qualité de *chevalier*.

ALAIN I du nom, est qualifié de *Sire Sénéchal féodé, chevalier & fils de Fraval le Sénéchal*, dans une charte de l'abbaye de Bonrepos, datée de l'an 1254. Du temps d'Alain le Sénéchal, en 1258, il fut fait une enquête qui fournit toutes les lumieres qu'on peut désirer sur les droits de la charge de sénéchal. « Il y est dit que la premiere prérogative du » sénéchal, après celle de porter la banniere, & de » commander les nobles, étoit le congé de personne » & de menée, ou autrement, le pouvoir de se délivrer aux plaids généraux, d'y mener ses sujets, de » les congédier, de leur ôter leur héritage & de le » donner à d'autres; qu'il lui appartenoit d'instituer un » lieutenant en toutes barres & juridictions, pour y » rendre la justice, & mettre un sergent général & féodé, qui, suivant l'ancienne coutume, devoit être » noble; qu'outre cela il levoit le vingtiéme de toutes fermes, baillées, tailles, aydes, taxes & amendes, &c.

OLIVIER le Sénéchal, III du nom, qui dans un acte daté de janvier 1259, où il prend la qualité de chevalier, se donna pour caution à Alain VI, vicomte de Rohan, chevalier, d'une somme de 300 livres que lui empruntoit Henri de Quenesquen, aussi chevalier. En 1262 l'abbé & les moines de Bontepos, ayant fait une transaction dont *Olivier le Sénéchal*, chevalier, sire & sénéchal féodé, fut témoin, il scella cet acte de son sceau où, quoiqu'à demi rompu, l'on voit encore cinq macles. C'est à Olivier que Pierre de Kergorlai écrivit une lettre, pour le prier de confirmer un acte qu'il avoit passé, en y mettant [illegible] sceau. Le même Olivier eut de grands démêlés avec Alain VI vicomte de Rohan, sur les droits qu'Olivier le Sénéchal exerçoit dans le vicomté de Rohan, & qu'Alain de Rohan trouvoit trop onéreux. Ils firent entr'eux une transaction, par laquelle » Alain vicomte de Rohan, » après avoir reconnu que les prédécesseurs d'Olivier le » Sénéchal avoient joui de ces droits, & principalement de celui de nommer un alloué pour tenir les » plaids, convint de donner un fief entre les rivieres d'Aoust & de Blavet, à Olivier le Sénéchal, » qui lui accordoit en échange la liberté de nommer » un alloué pour tenir les plaids de la vicomté de Rohan, lorsqu'Olivier le Sénéchal ne voudroit pas les » tenir en personne, s'étant réservé ce droit. » Cette transaction est datée du mois d'août 1269, & scellée d'un sceau de cire verte, portant 7 macles en relief; on lit au tour, *sigillum Oliverii Seneschalli.*

FRAVAL le Sénéchal II du nom, a la qualité de *chevalier* dans une charte de l'abbaye de Bonrepos l'an 1272. Il étoit fils d'*Olivier* le Sénéchal, III du nom, & fut pere d'OLIVIER le Sénéchal IV, & d'EUDON ou EON le Sénéchal, qui a fait la branche des seigneurs de Kercado, *dont il sera parlé ci-après.*

OLIVIER le Sénéchal, IV du nom, aussi chevalier, eut de grandes contestations avec le vicomte de Rohan, sur les droits qu'il exerçoit. Elles furent portées devant Jean II, duc de Bretagne, dans le parlement qu'il tint à Aurai, l'an 1289. Le duc de Bretagne rendit un jugement dans lequel il qualifie Olivier le Sénéchal de *Monsour*; & après l'avoir nommé *petit-fils de Monsour Olivier le Sénéchal, chevalier*, il le confirme dans la possession de tous les droits qui lui étoient contestés. Dans un acte de l'année 1300, on voit le sceau d'Olivier le Sénéchal IV, qui est de 7 macles, avec une barre en cotice; mais il ne reste plus de la légende que ce mot *Olivier.* Il n'eut qu'une fille, *Jeanne* le Sénéchal, qui hérita de la charge de sénéchal & des deux tiers de la terre appellée *la Séneschallie.* Elle épousa Josselin de Trebrimoël, vicomte de Bignan.

JOSSELIN de Trebrimoël, chevalier, vicomte de Bignan. Par son alliance avec *Jeanne* le Sénéchal, il devint sénéchal héréditaire. Le titre de vicomte marque son origine; car il n'y avoit aucun de ceux qui le portoient dans ce siécle, qui ne fût du sang des souverains de Bretagne. Il n'eut qu'une fille, *Marie* de Trebrimoël.

Guy IV ſire de Molac, ſénéchal héréditaire, par ſon alliance avec *Marie* de Trebrimoël, dont un fils qui ſuit.

Guy V du nom, ſire de Molac, ſénéchal héréditaire, épouſa *Jeanne* de Peſtivien, fille de *Jean* ſeigneur de Glomel, & de *Conſtance* de Roſtrenen, dont il eut entr'autres enfans, Guy VI qui ſuit, *Jean*, & *Olivier* de Molac.

Guy VI du nom, ſire de Molac, ſénéchal héréditaire, qui épouſa *Blanche* de Rochefort, fille de *Guillaume*, ſire de Rochefort, & de *Philippe* de Laval. Il en eut pluſieurs enfans, Olivier, *Guy*, *Jean*, *Alliette*, *Blanche* & *Jeanne* de Molac.

Olivier mourut ſans poſtérité.

Guy VII du nom, ſire de Molac, ſénéchal héréditaire, chambellan des ducs de Bretagne Jean IV & Jean V, gouverneur de Ploërmel, épouſa *Jeanne* Raguenel, fille de *Jean*, vicomte de la Belliere, & de *Jeanne* Coupu. Il mourut l'an 1411, & fut le dernier du ſang des ſires de Molac, n'ayant laiſſé qu'une fille, *Jeanne* de Molac qui ſuit.

Pierre de Rieux maréchal de France, ſénéchal héréditaire, par ſon mariage avec *Jeanne* de Molac. Il étoit fils de *Jean II* du nom, ſire de Rieux, auſſi maréchal de France, & de *Jeanne* de Rochefort. Pierre de Rieux ſe jetta dans le parti du dauphin, qui fut depuis le roi Charles VII, & le ſervit avec beaucoup de fidélité & de ſuccès. Il mourut ſans poſtérité.

Guyon de la Chapelle, ſénéchal héréditaire, par ſucceſſion de la maiſon de Molac, en vertu de l'alliance que ſon aïeul avoit contractée avec *Alliette* de Molac, fille de *Guy VI* du nom, ſire de Molac. Il épouſa *Béatrix* de Penhoët, fille de *Jean*, amiral de Bretagne, & mourut au ſiége de S. James de Beuvron, l'an 1426. Ses enfans furent *Guy* de la Chapelle, mort ſans poſtérité; Jean qui ſuit; *Jeanne*, & *Marie* de la Chapelle.

Jean de la Chapelle, ſire de Molac, ſénéchal héréditaire, conſeiller & chambellan des ducs Jean V, François I & Pierre II, épouſa l'an 1434, *Marguerite* de Maleſtroit, dont il eut *Jean* ſire de la Chapelle, mort ſans poſtérité; Alain qui ſuit; *Jeanne* & *Françoiſe* de la Chapelle.

Alain de la Chapelle, ſeigneur de Molac, ſénéchal héréditaire, chambellan du duc François II, épouſa *Louiſe* de Maleſtroit, fille de *Jean* ſeigneur d'Uzés, & mourut l'an 1506. Il fut pere d'*Iſabeau* & de *Jeanne* de la Chapelle.

Jean de Rohan, ſeigneur de Landal, ſénéchal héréditaire, par ſon alliance avec *Iſabeau* de la Chapelle, deſcendoit de *Charles* de Rohan, & de *Jeanne* de Navarre. Il étoit frere puîné de *Louis* de Rohan III du nom, prince de Guemené. *Jean* de Rohan fut après ſon frere, grand maître de Bretagne ſous les reines Anne & Claude, ducheſſes de Bretagne. Il mourut ſans poſtérité.

Jean du Juch, ſeigneur de Prantanroux, qu'*Iſabeau* de la Chapelle épouſa en ſecondes noces, ſénéchal héréditaire.

Jean III du nom, ſire de Roſmadec, ſénéchal héréditaire, par ſon alliance avec *Jeanne* de la Chapelle, ſœur puînée d'*Iſabeau*, dont il eut Tanguy de Roſmadec.

Raoul du Juch, ſeigneur de Pratanroux, ſénéchal héréditaire, que *Jeanne* de la Chapelle avoit épouſé en ſeconde noces.

Tanguy de Roſmadec, fils de *Jean III*, ſénéchal héréditaire, fut baron de Molac, de Tivarlen, de Pontecroix, vicomte de Bignan, chevalier de l'ordre du roi & ſon lieutenant en Bretagne. Il épouſa 1°. *Marie* de Bourteville, 2°. en 1551 *Marguerite* de Beaumanoir, dont un fils qui ſuit.

Sebastien de Roſmadec, ſénéchal héréditaire, baron de Molac, de Tivarlen, de Pontecroix, de Roſtrenen, de la Hunaudaye, de Montafilant & de Penhoët, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, & colonel général de l'infanterie de Bretagne, épouſa 1°. l'an 1588 *Françoiſe* de Montmorency, fille de *François* baron de Hallot; 2°. *Jeanne* de la Motte, fille aînée de *Joſeph* ſeigneur du Vaucler, & de *Catherine* de Tournemine. Ses enfans furent Se'bastien qui ſuit; *François*, comte de la Chapelle, célébre par le malheur qu'il partagea avec le comte de Bourteville ſon parent, ſous le miniſtère du cardinal de Richelieu, & par ſes belles qualités; *Tangui*, *Touſſaints*, *Magdeléne*, *Marguerite*, *Denyſe*, & *Catherine* de Roſmadec.

Se'bastien de Roſmadec, II du nom, marquis de Molac, comte de la Chapelle, &c. ſénéchal héréditaire, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Quimper & de Dinan, épouſa l'an 1616 *Renée* de Kercoent. Il n'eut de ce mariage que deux filles, dont l'aînée, principale héritiere, *Marie-Anne* de Roſmadec, fut mariée à *René* le Sénéchal, comte de Kercado. Par cette alliance la charge de grand ſénéchal rentra dans la poſtérité de ſes premiers poſſeſſeurs, après avoir paſſé dans les maiſons de Trebrimoël, de Molac, de Rieux & de Rohan, les plus conſidérables de Bretagne par leur origine, qu'elles rapportent aux anciens ſouverains de Bretagne, & par leurs alliances directes avec pluſieurs ſouverains de l'Europe.

Branche de le Se'ne'chal Kercado.

VIII. Eudon ou Eon le Sénéchal, fils de *Fraval II* du nom, ſénéchal en 1272, & frere puîné d'*Olivier* le Sénéchal, IV du nom, eut de celui-ci en partage la ſeigneurie de Saint-Caradec & du Bot au ſénéchal, qui faiſoit partie du fief appellé *la ſénéchallie*. Il épouſa *Olive* dame de Kercado, & héritiere de ſon nom, qui le rendit pere de cinq fils, dont il eſt ſouvent parlé dans les hiſtoriens de Bretagne, ſavoir 1. *Richard* mort ſans poſtérité; 2. *Olivier* auſſi mort ſans poſtérité; 3. Alain qui ſuit; 4. *Guillaume* le Sénéchal qui fut un des ſeigneurs dont le duc de Bretagne s'aſſura & prit le ſerment en 1371 & 1372, lorſque les plus puiſſans des Bretons eurent proteſté à ce prince qu'ils l'abandonneroient dès qu'ils le verroient diſpoſé à aider le roi d'Angleterre; 5. *Guy* ou *Guyon* le Sénéchal qui paroît ſix fois dans l'hiſtoire de Bretagne, la 1re ſous l'année 1373 entre les chevaliers qui firent le ſiége de Bretagne; la 2e à la priſe d'Aurai le 15 août 1377; la 3e dans une expédition dont il fut chargé par le ſire de Cliſſon, pour enlever un corps de troupes commandé par Thomas de Melburne chevalier Anglois; la 4e fut la fin de l'année 1378, entre les ſeigneurs qui s'oppoſerent au deſſein que le roi Charles V avoit formé d'envahir la Bretagne, & qui jurerent de s'unir pour la défenſe de leur ſouverain, voulant bien qu'on obligeât leur prince à renoncer à l'alliance de l'ennemi commun (les Anglois) mais non qu'on le dépouillât de l'héritage de ſes peres; la 5e pour avoir obtenu du duc de Bretagne, nommément & conjointement avec les autres ſeigneurs ci-deſſus, des lettres datées du 30 mai 1381. *Comme ainſi ſoit*, lit-on dans ces lettres, *que par le traité fait entre monſieur le roi d'une part & nous d'autre part, tous ceux qui auront tenu le parti de monſieur le roi contre nous, & ceux qui auront été de notre part contre monſieur le roi, reviendront & retourneront entierement à tous leurs droitts, poſſeſſions, &c. ſans ce que pour occaſion dudit débat, l'on leur y puiſſe mettre empêchement, & avec ce tous ceux qui ont tenu le parti d'un côté & d'autre demoureront quittes & paiſibles de tous cas, crimes, maléfices, multres, crevis de maiſons, raviſſemens de femmes, pilleries, roberies, & de quelconques autres crimes & choſes commis & perpetrés par eux, & ſemblablement de démolitions, emparemens de nouveaux édifices, de ſorteresſes fait par eux, & ſeront toutes ran-*

Digitized by Google

cunes ou mal talens quelconques remis & pardonnés d'une partie & d'autre. La ſixiéme fois où il eſt parlé de Guy le Sénéchal, eſt comme un des ſeigneurs Bretons qui en 1383 firent la campagne de Flandre avec leur duc, quand ce prince marcha au ſecours du comte Louis VI du nom, dans les états dequi les Anglois étoient deſcendus pour porter enſuite la guerre en France. 6 & 7. Deux filles, dont l'aînée, *Olive* le Sénéchal, épouſa le ſire de Harpedane ſénéchal du Poitou.

IX. ALAIN le Sénéchal épouſa 1°. *Jeanne* de Ploeuc, dont il eut *Iſabelle*, qui épouſa le ſire du Boisbouëxel; 2°. *Johanette* du Pont, de la maiſon des ſires du Pont-l'abbé, de laquelle il eut entr'autres enfans, EVEN le Sénéchal, qui ſuit; & *Pierre* le Sénéchal qui étant à la tête de trois cens chevaliers Bretons, fut tué à la défenſe du poſte de Montmartre, en 1411.

X. EVEN le Sénéchal ſeigneur du Bot, Saint-Caradec, de Kercado, de Brohais, &c. hérita de la ſeigneurie de Brohais, en qualité de plus proche héritier & parent de *Guy* ou *Guillot* de Queneſquen. Il paroît que celui-ci fut le dernier d'une branche de la maiſon de Rohan, qui poſſéde encore la forêt de Queneſquen. *Even* le Sénéchal reçut pluſieurs hommages-liges, & entr'autres celui du ſire de Bahuno, en 1412. Le vicomte de Rohan, ALAIN VIII du nom, ayant fait à Ploërmel, où les ducs de Bretagne tenoient leur cour, un acte en confirmation d'un autre paſſé entre lui & Pierre de Rieux ſur les droits de la charge de grand ſénéchal; cet acte fut ſcellé en 419 du ſceau de la cour de Ploërmel, & à la requête d'Alain vicomte de Rohan, *Even* le Sénéchal y mit auſſi le ſien, qui eſt de 7 *macles à une cotice.* Le même *Even* le Sénéchal accompagna le duc de Bretagne Jean V, & ſon frere Artus de Bretagne, dans le voyage que ces deux princes firent à Amiens en 1423, vers les ducs de Bedford & de Bourgogne, pour ménager un accommodement entre le roi Charles VII & les Anglois. Le duc vouloit en cette occaſion paroître avec dignité; & pour cela il mena avec lui les plus grands ſeigneurs de ſes états, comme on le voit exprimé dans une décharge qu'il donna au tréſorier de ſa maiſon, en date du 23 juin 1425. Voyez *l'hiſt. de Bretagne* par d'Argentré, p. 533. *Even* le Sénéchal épouſa *Jeanne* de la Vache, petite fille de meſſire *Thomas* de la Vache *ſage & vaillant chevalier*, qui fit des actions mémorables contre les Anglois en 1369. Il eut de ce mariage ſept fils & deux filles; ſavoir, THEBAULD, qui ſuit; *Olivier*, *Jean*, *Alain*, *Roland*, *Yves*, abbé de Rhedon; *Jean* que le duc Richard nomma dans ſon teſtament du 11 février 1425 pour être l'un de ſes exécuteurs teſtamentaires; *Jeanne* le Sénéchal, mariée à *René* Frezeau, ſeigneur de la Frezeliere, & *Marguerite* le Sénéchal, mariée à *Guillaume* de Froulay, ſixiéme aïeul du maréchal de Teſſé. Au ſujet de ces dernieres, on rapportera ce qu'en dit le P. Maurice dans ſes mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de Bretagne, page 6. « Les ducs de Bretagne ont toujours été attentifs à faire obſerver l'aſſiſe du comte Geffroi: ils » ne l'ont pas moins été à empêcher les méſalliances. » Jean V ayant appris qu'un ſeigneur de la maiſon de » Rohan penſoit à épouſer Béatrix Hylary, publia en » 1414 un mandement contre cette alliance. Fran» çois I en fit un pareil en 1444, pour deux demoiſelles » de la maiſon de Kercado, qui *vouloient ſe mettre en plus » bas lieu que n'échoyoit à l'honneur de leur lignage.* » Ce ſont les termes du mandement. Tous ceux qu'on a nommés ci-deſſus ſuivirent le parti des armes, à l'exception d'*Yves* le Sénéchal, abbé de Rhedon, célébre par la faveur de Francois I, duc de Bretagne, & la ſageſſe des conſeils qu'il lui donna, & qui en auroient fait un des plus grands princes de l'Europe, ſi le duc les avoit toujours ſuivis, comme il fit dans l'affaire de l'hommage qu'il avoit à rendre au roi Charles VII, pour le duché de Bretagne. Le roi avoit envoyé en Bretagne pour traiter d'une matiere ſi délicate. L'abbé de Rhedon conſeilla au duc de ne point entrer dans une diſcuſſion dangereuſe, & de laiſſer les François ſe flater que l'hommage ſeroit rendu de la maniere qu'ils le déſiroient, ce qu'il fit; mais lorſque ce prince fut devant le roi, & que le ſénéchal du Poitou lui eut dit dans la forme ordinaire en ces termes, *vous devenez homme du roi*, &c. le duc ſans répondre au ſens de ces mots adreſſa la parole au roi, & lui dit, *Monſeigneur, telle redevance & à la maniere que mes prédéceſſeurs ducs de Bretagne ont fait à meſſeigneurs vos prédéceſſeurs, je vous fais & non autrement.* Après quoi le duc s'étant approché du roi, le baiſa étant debout & ſans s'incliner. On remarqua encore qu'il auroit dû être ſans chaperon, ſans éperons & ſans ceinture; mais il ne voulut ſe prêter à aucune de ces formalités. Un hommage rendu ſi noblement, fut applaudi de tous les ordres de Bretagne, & la part que l'abbé de Rhedon y avoit, lui acquit une grande conſidération; mais on ſe ſervit de l'affaire de Giles de Bretagne, frere du duc, pour lui faire perdre ſa faveur. L'abbé de Rhedon ne ceſſoit de défendre Giles de Bretagne, contre les calomnies dont on le noirciſſoit dans l'eſprit de ſon frere. On perſuada au duc que l'abbé de Rhedon ne lui étoit plus attaché; celui-ci offenſé du ſoupçon, ſe retira dans ſon abbaye. Auſſitôt qu'on le vit éloigné, les ennemis de Giles de Bretagne travaillerent à ſa perte avec tant d'animoſité, qu'ils y réuſſirent; mais le crime ne fut pas plutôt commis, que le duc en eut des remords qu'il ne put jamais calmer. Il regretta Yves le Sénéchal. Il lui écrivit des lettres preſſantes pour l'engager à revenir à ſa cour; & ne pouvant y réuſſir, il agit avec tant d'inſtances auprès du pape Nicolas V, qu'il en obtint d'ériger l'abbaye de Rhedon en évêché. La bulle qu'en donna ce pape eſt datée de Spolette, au mois de juin 1449. Elle porte que Rhedon ſera le dixiéme évêché de Bretagne; déclare qu'Yves le Sénéchal en ſera premier évêque, & ordonne à l'évêque de S. Brieu de le ſacrer. Mais les évêques de Bretagne y formerent tant d'oppoſitions à Rome, & de ſon côté Yves le Sénéchal ſe prêta ſi peu aux déſirs du duc François I, que ce prince étant mort l'année ſuivante, l'affaire en demeura là, & ce dixiéme évêché de Bretagne fut ſupprimé.

XI. THEBAULD le Sénéchal, chevalier, fils d'*Even* le Sénéchal, épouſa *Jeanne* du Fou, fille de *Jean* du Fou, qui deſcendoit d'*Ehuarn*, vicomte & prince de Léon, dans le dixiéme ſiécle. *Voyez* ſur la maiſon du Fou les *mémoires pour ſervir à l'hiſt. de Bretagne*, par D. Maurice, tome 1, p. xj. Il étoit ſeigneur de Noyant ſur Sarthe, de Pilmil, de Courcelles, & de la Pleſſe Chamillart dans le Maine, & du Preil Robert en Anjou. La mere de *Jeanne* du Fou étoit *Mahaut* de Montfort. *Thebauld* le Sénéchal eut pour la dot de *Jeanne* du Fou, par acte du 18 janvier 1454, la ſeigneurie de la Pleſſe Chamillart, & la châtellenie de Courcelles, aujourd'hui comté de la Suze, & il y reçut pluſieurs hommages-liges. François I duc de Bretagne lui donna le commandement d'une armée qu'il envoya en Normandie contre les Anglois, ſur leſquels il remporta pluſieurs avantages, comme on en peut juger par une ordonnance que le duc fit expédier en ſa faveur le 11 octobre 1447. Le prince s'y exprimoit ainſi; *Mandons à nos amés & feaux conſeillers les gens tenans nos générales aſſignations, de délivrer la ſomme de ſix cens écus d'or à notre féal chevalier Thebauld le Sénéchal, ſeigneur de Kercado, en récompenſe des troupes & gens de guerre que ledit chevalier a conduit pour notre ſervice dans la Normandie, & de la valeur qu'il a témoignée en beaucoup de bonnes & notables occaſions*, &c.

Du temps de *Thebauld* le Sénéchal pluſieurs deſcendans des enfans puînés d'Eon le Sénéchal porterent les armes avec diſtinction, & entre autres, *Hervé*, *Piron*, *Jacques*, *Jacob* le Sénéchal. Ils formerent pluſieurs branches qui s'éteignirent, & dont on voit que les héritieres en différens temps entrerent dans

Digitized by Google

les maiſons de Quenellec, du Châtel, de Buſſy Lamath, de Botherel, du Fou & autres. Voyez *l'hiſt. de Bretagne*, & les *mémoires pour ſervir à l'hiſt. de Bretagne*.

De *Jeanne* du Fou *Thebauld* le Sénéchal eut, 1. GUILLAUME le Sénéchal qui ſuit; 2. *Iſabeau* le Sénéchal, femme d'*Alain* de la Roche, ſeigneur de Duault; 3. *Marie* le Sénéchal qui fut mariée à *Bonabés* de Baud; 4. *Guillemette*, qui épouſa *Jean* ſeigneur du Pleſſis de Cotte; 5. *Jean* abbé de S. Gildas des Bois; 6. *Guillaume*; 7. *Bertrand* dont le fils auſſi appellé *Bertrand* le Sénéchal, épouſa *Anne* Hay, fille de *Jean* Hay, ſeigneur de Netumieres; 8. *Pierre* le Sénéchal, ſeigneur du Rocher Sénéchal, qui de ſon mariage avec *Anne* d'Eſpinay tante du cardinal de ce nom, eut *Jean* le Sénéchal, & *Jeanne* le Sénéchal, femme de *Jean* Eder Seigneur de Beaumont Eder. *Louiſe* le Sénéchal, fille de *Jean* le Sénéchal, épouſa *François* Breil ſeigneur du Breil, de la Marte, & de Hedé, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de ſa chambre, &c.

XII. GUILLAUME le Sénéchal I du nom, ſeigneur de Kercado, du Bot-au-Sénéchal, Saint-Caradec, Brohais en Bretagne, de la chatellenie de Courcelles, de la Pleſſe-Chamillart dans le Maine, &c. épouſa 1°. *Sybylle* le Veyer, fille de *Guillaume* le Veyer, chevalier. La femme de *Tanneguy* du Chaſtel, chambellan du roi Charles VIII, grand maître de France, prevôt de Paris, qui ſe nommoit comme elle *Sybille* le Veyer, & dont elle étoit niéce, teſtant le mardi avant la chaire S. Pierre, le 18 janvier 1443, lui fit don du tiers de tous ſes héritages, & de tous ſes meubles, entr'autres une chaîne d'or, toutes ſes bagues & aiguilles de tête, tous ſes diamans & joyaux. *Guillaume* le Sénéchal épouſa 2°. *Yolande* de Rohan, fille *d'Olivier* de Rohan ſeigneur du Guédeliſle, & de *Marie* de Roſtrenen, & arriere petite-fille *d'Alain VI*, vicomte de Rohan. De cette alliance, contractée le 11 octobre 1463, ils eurent entr'autres enfans, *Jean* le Sénéchal qui ſuit; *Guillaume*, & *Yves* le Sénéchal, partagés l'an 1469; *Olivier* le Sénéchal, à qui la ducheſſe Anne, lorſqu'elle fut devenue reine, donna une penſion pour le dédommager de la perte de ſon bien qu'il avoit ſacrifié à ſon ſervice, dans les circonſtances orageuſes & preſſantes où cette princeſſe s'étoit trouvée.

XIII. JEAN le Sénéchal I du nom, chevalier, eut pour curateur ſon oncle *Jean* de Rohan. Il épouſa *Simone* d'Avaugour, fille de *Louis* d'Avaugour & d'*Anne* de Maleſtroit. Outre les droits qu'elle avoit en qualité de princeſſe du ſang de Bretagne, & les avantages de ſon affinité avec pluſieurs ſouverains de l'Europe, elle porta en dot à Jean le Sénéchal, ſon mari, le partage qui lui fut donné dans les ſeigneuries de Saint-Lean & de Vay. Leurs enfans étoient 1. *Jean* le Sénéchal, gentilhomme de la chambre du roi François I, chevalier de l'ordre, qui fut tué devant ſa perſonne à la bataille de Pavie. 2. GUILLAUME le Sénéchal qui ſuit; 3. *Marie* le Sénéchal.

XIV. GUILLAUME le Sénéchal, II du nom, épouſa *Catherine* de la Motte de Vauclerc, petite fille de *Guillaume* ſire de Montauban, & de *Bonne* Viſconti de Milan; celle-ci étoit fille de *Charles* Viſconti duc de Milan qui fut dépoſſédé par Galeas. *Guillaume* le Sénéchal eut pour le partage de *Catherine* de Vauclerc, par acte du 22 mai 1543, la vicomté de Maugremieu, & la ſeigneurie de Châteauneuf en Goello. Il légua par ſon teſtament pluſieurs dons à *Triſtan* le Sénéchal, ſeigneur de S. Trivier, & à *Yves* le Sénéchal ſeigneur de la ville Boſcher, ſes couſins. Les enfans qu'il laiſſa, ſont, entr'autres 1. ROBERT le Sénéchal qui ſuit; 2. *Jean*; 3. *Barbe* le Sénéchal alliée à *Tanneguy* de Kerſauſon; 4. *Iſabeau* le Sénéchal, qui épouſa le ſeigneur de la Ville-Voiſin; 5. *Jeanne* le Sénéchal.

XV. ROBERT le Sénéchal I du nom, ſeigneur de Kercado, de Maugremieu, de Châteauneuf, &c. ſe diſtingua par ſa fermeté & par ſes démêlés avec les Guiſes, dont il étoit pourtant allié par *Simone* d'Avaugourt. Il fit un parti contre eux en Bretagne, quoiqu'il fût d'ailleurs attaché à la religion catholique. Il épouſa 1°. *Marie* de Tregarenteuc, fille de *Pierre* ſeigneur de Tregarenteuc, & de *Magdelène* de Lanvaux, dont il eut FRANÇOIS le Sénéchal qui ſuit; 2°. *Jeanne* Maydo dame de Treduday, dont il eut TANNEGUY le Sénéchal, qui a fait la branche des ſeigneurs de TREDUDAY ou le SE'NE'CHAL KERGUISEC; *Françoiſe* le Sénéchal, femme de *Pierre* de la Villeon, ſeigneur de la Villegouris, & *Louiſe* le Sénéchal.

XVI. FRANÇOIS le Sénéchal I du nom, né en 1560, étoit capitaine d'une compagnie de gens d'armes dès l'année 1578. Héritier de toutes les terres qu'on a vu ci-deſſus, il s'unit étroitement avec ſon couſin *René* de Tournemine, lieutenant général au gouvernement de Bretagne, pour ſoutenir vivement le parti du roi Henri IV. Ce prince établit une garniſon & un capitaine au château de Carcado, & lui fit mander de ſe rendre auprès de lui: mais cette lettre fut ſuivie d'une autre où il lui étoit dit, que *ſur l'avis que ſon château de Carcado étoit fort important & fort envié des ennemis, il ne bougeât dudit château pour le conſerver plus ſurement, &c.* Cette lettre eſt du 18 décembre de l'année 1589: mais le château de Kercado aſſiégé par le duc de Mercœur, fut pris & détruit après une longue réſiſtance, dont le duc de Mercœur ſe vengea en livrant toutes les terres de *François* le Sénéchal au pillage, comme on le voit exprimé & détaillé dans les lettres d'érection de la ſeigneurie de Kercado en baronie, & d'un marché accordé à titre de dédommagement par le roi Henri IV, au mois de juillet de l'année 1600. *François* le Sénéchal agit avec autant de zèle dans les états de Bretagne, & contribua beaucoup à détacher les partiſans du duc de Mercœur, qui fut le dernier des ennemis de Henri IV, & le plus difficile à réduire. Ce prince, pour récompenſer *François* le Sénéchal, le fit chevalier de ſon ordre & gentilhomme de ſa chambre; mais il ne jouit pas long-temps des faveurs de ce grand roi. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne* de Gourvinec, 2°. *Jeanne* Harpin fille de *François* Harpin, préſident au parlement de Bretagne, chevalier de l'ordre du roi, & conſeiller en ſes conſeils d'état & privé. Ses enfans furent 1. FRANÇOIS le Sénéchal qui ſuit; 2. *Thomaſſe* le Sénéchal, mariée à *Louis* le Veyer, baron de Tregomar, ſeigneur de la Haye-Peſnel, du Loup, &c.

XVII. FRANÇOIS le Sénéchal, II du nom, marquis de Kercado, eut pour curateurs Grégoire de Quelen, biſaïeul de M. le comte de la Vauguyon, Chriſtophe Goyon, Suzanne de Guemadeuc, tante de celle qui épouſa François de Vignerod, marquis de Pont-Courlay, Jean d'Avaugour, &c. Il épouſa *Catherine* de Lys, dont il eut trois fils, 1. JEAN-BAPTISTE le Sénéchal, qui ſuit; 2. *Euſtache* le Sénéchal, évêque de Treguier, & aumônier des reines Anne & Thérèſe d'Autriche; 3. *René* le Sénéchal, comte de Kercado, qui a fait la branche de le SENECHAL MOLAC.

XVIII. JEAN-BAPTISTE le Sénéchal, marquis de Kercado, fut colonel du régiment de Touraine, qui s'appelloit alors le régiment de Carcado. Il eſt porté dans ſon brevet, qui eſt du 30 avril 1653, qu'il avoit reçu deux grandes bleſſures l'année précédente. Il fut tué au ſiége de Stenai, à l'âge de 29 ans, ayant déja acquis une grande réputation. Il avoit épouſé *Jeanne* Botherel de Quintin, vicomteſſe d'Appigné, héritiere d'une branche de l'ancienne maiſon de Penthievre, & fille de *Pierre* Botherel, vicomte d'Appigné, & de *Suſanne* le Prevôt, vicomteſſe de Loyat; il laiſſa pour fils & héritier

XIX. BARTHELEMI-HYACINTHE-ANNE le Sénéchal, marquis de Kercado, ſeigneur du Bot-au-Sénéchal, de Saint-Caradec, de Brohais, vicomte de Saint-Maudan, baron banneret de Quelen, des Cloets, de

la ville Maupetit, de la châtellenie du Guédeliſle, vicomte d'Appigné & de Loyat. Il épouſa l'an 1674, *Louiſe-Renée* de Lannion, fille de *Claude* comte de Lannion, gouverneur de Vannes, & de *Thérèſe* Huteau de Cadillac, & mourut âgé de 31 ans. Les enfans qu'il eut de *Louiſe* de Lannion furent, *Claude-Hyacinthe* le Sénéchal, marquis de Kercado, brigadier des armées du roi, & colonel du régiment Dauphin étranger, cavalerie. Il fut tué au ſiége de Turin en 1706, âgé de 27 ans. 2. *Sylveſtre* le Sénéchal Kercado, chevalier de Malte, qui mourut au retour de ſes caravannes. 3. Louis-René le Sénéchal, qui continue la deſcendance. 4. *Thérèſe-Eugenie* le Sénéchal Kercado, mariée en 1700, avec *Claude-Charles* de Beauvau, marquis de Tigny.

XX. Louis-René le Sénéchal, marquis de Kercado, ſeigneur du Guédeliſle, du Bot-au-Sénéchal, vicomte de Loyat, & d'Appigné, baron banneret de Quelen, vicomte de Saint-Maudan, de Brohais, d'Acigné, de Malleville, &c. épouſa en 1710 *Marguerite-Louiſe* du Boiſgelin, fille de *Gabriel*, marquis de Cucé, préſident à mortier au parlement de Bretagne, & d'*Anne* de la Bourdonnaye, dont il a eu, 1. *Louis-Alexandre-Xavier* le Sénéchal, marquis de Kercado, lieutenant général des armées du roi, marié en 1733, à *Marie-Anne* de Montmorenci, dont il n'a que deux filles, *Marie-Anne* le Sénéchal, mariée à *Corentin-Joſeph* le Sénéchal, marquis de Molac, & *Marguerite-Louiſe-Françoiſe* le Sénéchal. 2. *Louis-Gabriel* le Sénéchal, comte de Kercado, né en mai 1716, chevalier de S. Louis en 1744, colonel du régiment de Breſſe en décembre 1745, brigadier des armées du roi en mai 1748, marié en 1749 à *Jeanne-Anne* Poncet de la Riviere, unique fille de *Pierre* Poncet de la Riviere, préſident au parlement de Paris, comte d'Ablis, & de *Louiſe-Françoiſe-Bonaventure* le Lay.

Branche de le Senechal Molac.

XVIII. René le Sénéchal, comte de Kercado, troiſiéme fils de *François* le Sénéchal, II du nom, & de *Catherine* de Lys, & frere puîné de *Jean* le Sénéchal, marquis de Kercado, fut fait colonel d'un régiment de cavalerie du nom de Kercado, enſuite brigadier des armées du roi, & fut tué à Seneff le 11 août 1674. Il avoit épouſé *Marie-Anne* de Roſmadec, fille aînée & principale héritiere de *Sebaſtien* de Roſmadec Molac, dont il eut deux fils; 1. René-Alexis le Sénéchal, comte de Kercado, qui ſuit; 2. *Sébaſtien-Hyacinte* le Sénéchal, chevalier de Kercado, pour lequel fut créé le régiment de Dauphiné infanterie. Il fut tué au ſiége de Turin en 1706, étant maréchal de camp.

XIX. René-Alexis le Sénéchal, comte de Kercado, marquis de Molac & de Pontecroix, gouverneur des ville & château de Quimper, pour lequel fut créé le régiment de Breſſe, fut fait lieutenant-général des armées du roi en 1708. Après avoir commandé en chef en cette qualité dans la vallée d'Aoſt, & avoir ſervi avec beaucoup de diſtinction dans les armées de Flandre, d'Italie & d'Eſpagne, ſous le regne du roi Louis XIV, il mourut en 1744 à Paris. Il avoit épouſé, 1. *Jeanne* Magon; 2. *Marie* de Kœniſmark; du premier mariage il a eu 1. *René-Alexis* le Sénéchal, II du nom, marquis de Pontecroix & de Molac, gouverneur de Quimper, colonel du régiment de Berri, qui fut tué au ſiége de Prague à la tête des grenadiers de l'armée. 2. Corentin-Joseph le Sénéchal, qui ſuit; 3. *Louiſe-Marguerite* le Sénéchal, mariée le 14 janvier 1740 avec *Anne-Louis* de Beauvau, marquis de Tigny; 4. *N...* le Sénéchal, mariée avec *N...* comte de la Caunelaye.

XX. Corentin-Joseph le Sénéchal, marquis de Molac, de Pontecroix, de Tivarlen, &c. ayant été d'abord dans l'état eccléſiaſtique, le quitta & fut fait colonel du régiment de Périgord en 1748. Il a épouſé *Marie-Anne* le Sénéchal, fille aînée & principale héritiere de *Louis-Alexandre* le Sénéchal, marquis de Kercado, & de *Marie-Anne* de Montmorenci, dont il a une fille.

Branche de le Senechal Treduday ou Kerguisec.

XVI. Tanneguy le Sénéchal, ſeigneur de Treduday, étoit fils puîné de *Robert* le Sénéchal, I du nom, ſeigneur de Kercado, & de *Jeanne* Maydo, dame de Treduday. Il épouſa *Jeanne* de Kerguiſec, dame des terres de Kerguiſec, de Rohean, & du Val-joinct, dont il eut 1. René le Sénéchal, qui ſuit; 2. *Louiſe* le Sénéchal, mariée avec *Jérôme* de Borderu.

XVII. René le Sénéchal, ſeigneur de Treduday, de Kerguiſec, de Kergoual, &c. épouſa *Julienne* Peſchard, dont il eut 1. *Julien* le Sénéchal, ſeigneur de Treduday, vicomte de Pacé, chevalier de l'ordre du roi, qui épouſa *Catherine* Goyon de Vaudurant, dont il n'eut qu'une fille mariée au ſeigneur du Pont d'Eſchuilly. 2. *René* le Sénéchal, ſeigneur de Kerguiſec; 3. *Jean* le Sénéchal, ſeigneur de Pacé; 4. François le Sénéchal, ſeigneur de Bonnepart, qui ſuit.

XVIII. François le Sénéchal, ſeigneur de Bonnepart, épouſa *Iſabelle* de Thoainnic, dont il eut Pierre-Marie le Sénéchal, qui ſuit; & *Suzanne* le Sénéchal.

XIX. Pierre-Marie le Sénéchal, vicomte de Pacé, & ſeigneur de Kerguiſec, qui fut doyen de la nobleſſe, épouſa *Marie* de Bruc la Varenne, dont il eut 1. Luc-Julien le Sénéchal, qui ſuit. 2. *Suzanne* le Sénéchal, mariée à *N...* le Voyer, ſeigneur des Aulnais en Bretagne.

XX. Luc-Julien le Sénéchal, ſeigneur de Kerguiſec, de Thoainnic, de Cohanno, &c. penſionaire de ſa majeſté pour une bleſſure qu'il a reçue au ſervice, a épouſé 1°. *Marie* Rogon, dame de Belesbat, dont il a eu 1. *Pierre-Marie* le Sénéchal; 2. *Louis-Alexandre* le Sénéchal, page du roi, & enſuite cornette dans le régiment de Clermont Tonnerre; 3. *René* le Sénéchal; 4. *Marie-Joſeph* le Sénéchal, abbé de Kerguiſec, pourvu du prieuré de Kerguiſec, fondé pour ceux de ſon ſang, & qui avoit été poſſédé par *Corentin-Joſeph* le Sénéchal marquis de Molac; 5. *Marie-Thérèſe* le Sénéchal; 6. *Jeanne* le Sénéchal. Il a épouſé 2°. *Alexandrine* de Bruc de Montplaiſir, fille de *N...* Bruc, & de *N...* du Fay, dont il a eu 1. *Joſeph-Innocent* le Sénéchal Kerguiſec, lieutenant au régiment de Breſſe; 2. *Prudent* le Sénéchal, qui eſt dans l'état eccléſiaſtique; 3. *Aurelie* le Sénéchal; 4. *Geneviéve-Marie* le Sénéchal; 5. *Lucrece* le Sénéchal. Les armes de la maiſon de le Sénéchal Kercado ſont, *d'azur à neuf macles d'or.* * M. d'Hozier, *armorial général*, II régiſtre.

KERCI ou CHIERCHE, en latin *Cercum*, petite ville des Tartares Précopites en Europe, à l'embouchure du détroit de Caffa dans la mer Noire. Ces peuples vivoient autrefois par troupes dans la campagne, & ſuivoient la religion païenne. Lorſque leur prêtre faiſoit le ſacrifice, il prenoit du ſang, du lait & de la fiente de cheval, qu'il mêloit avec de la terre dans un vaiſſeau; enſuite il montoit ſur un arbre, où, après avoir fait une exhortation à ceux qui l'environnoient, il jettoit ſur eux cette compoſition, pour les purifier, & leur ſervir de préſervatif contre toutes ſortes de maux. * Alex. Gaguin, *in Tartaria.*

KERECZENI (Ladiſlas) gouverneur de Giula, place très-forte ſituée ſur le lac de Zarcad, près des frontieres de la Hongrie & de la Tranſſylvanie, eut ſouvent, après le milieu du XVI ſiécle, à ſoutenir les efforts des Turcs, & montra contre eux beaucoup de courage & de valeur. En 1566, pendant que Soliman faiſoit le ſiége de Zighet, le bacha Pertaw à la tête d'une armée de quarante mille hommes compoſée de Turcs & de Tartares, à laquelle il joignit les troupes de Jean, prince

Digitized by Google

de Tranſſylvanie, & celles du bacha de Temeſwar, marcha contre Giula. Il eut d'abord du deſſous, fut forcé même de ſe retirer avec beaucoup de perte d'hommes & de pluſieurs piéces de canon. Il revint néanmoins, ſe préſenta de nouveau devant la place, & fit encore une grande perte dans une ſortie que les aſſiégés firent ſur lui pendant la nuit. Mais enfin après un ſiége de ſoixante jours, qui avoit commencé le 2 de juillet, Kereczeni crut devoir capituler, quoique l'on prétende que Schwendi avoit aſſuré que les Turcs ſeroient obligés de lever le ſiége trois jours après. La capitulation portoit que la garniſon ſeroit renvoyée vies & bagues ſauves, apres que Giula auroit été remiſe aux Turcs. Cependant Kereczeni ayant été amené dans la tente du bacha Pertaw, qui le reçut fort bien, la garniſon qui n'étoit pas encore éloignée de mille pas de la place, fut attaquée par deux bataillons Turcs qui la taillerent en piéces malgré ſa réſiſtance. Il n'y en eut qu'un petit nombre qui ſe ſauva à la faveur de la nuit. On crut que Kereczeni étoit entré dans ce complot, qu'il avoit trahi l'empereur, & que c'étoit lui qui étoit la cauſe de ce déſordre. Ce fut ainſi que le capitaine Bernard Rotenaw en parla à ſa majeſté impériale; mais les Hongrois qui avoient été préſens à la capitulation, le défendirent, & aſſurerent que Kereczeni n'avoit rien fait ſans en communiquer auparavant avec les Allemans; que dans le conſeil il avoit toujours été oppoſé à la reddition de la place; mais que les Allemans, vaincus en partie par la néceſſité, & en partie par les conditions honorables qu'on leur propoſoit, & par les promeſſes des ennemis, avoient obligé le gouverneur à ſe rendre. On ne ſait ſi l'empereur fut perſuadé de ces raiſons des Hongrois; mais ce qui eſt ſûr, c'eſt que Kereczeni n'en fut pas mieux; on l'amena à Belgrade, & l'empereur l'oublia. La même année George Thuuri dans un combat qui étoit entre les Impériaux de Javarin, & les Turcs d'Albe-Royale, prit Mahumet, gouverneur de cette derniere place. C'étoit l'occaſion de faire un échange avec Kereczeni; mais on laiſſa Mahumet ſe racheter, & Kereczeni dans l'eſclavage. Cette occaſion manquée fut très-funeſte à ce dernier: on l'emmena à Conſtantinople; beaucoup de Turcs s'y plaignirent des mauvais traitemens qu'ils en avoient reçus, contre les regles de la guerre. On l'accuſa d'avoir fait couper le nez aux uns, d'avoir fait fendre la bouche à d'autres, d'en avoir fait mourir un grand nombre par divers genres de ſupplices. Comme il étoit ſans appui & ſans protecteur, entre les mains de ſes ennemis, il fut accablé. Selim, nouvellement monté ſur le trône des Turcs, touché de ces plaintes, l'abandonna à la fureur de ſes accuſateurs. Ceux-ci l'enfermerent dans un muid armé en dedans de gros clous pointus, & le précipiterent ainſi du haut d'une montagne en bas. Il mourut au milieu des douleurs qu'un ſi horrible tourment dut lui faire ſouffrir. Son fils, qui devoit épouſer la fille d'Arach, qui avoit une charge conſidérable à la cour de l'empereur, qui répondoit à celle de prévôt de l'hôtel, mourut peu de temps après ſans laiſſer de poſtérité; & ſes terres, ſes maiſons & ſes autres biens qui étoient immenſes, tomberent en des mains étrangéres. * *Voyez* l'hiſtoire des Turcs, & celle de M. de Thou, *liv.* 39, ſous l'an 1566.

KERES, riviere de la haute Hongrie, formée par trois rivieres, qui prennent toutes trois leur ſource en Tranſſylvanie. Le Keres eſt au milieu; il reçoit le Fekierkeres du côté du midi, baigne Giula, & traverſe le lac de Sarkad; après quoi il reçoit du côté du nord le Sebekeres, qui a baigné le grand Waradin, & ſe va décharger dans le Bereton à Savaras, & avec lui dans la Theiſſe à Czongrad. * Mati, *diction.*

KERGÉSES, eſpéce de Tartares errans, au nord-oueſt & à l'orient de la mer Caſpienne. Ils ſont différens des KIRGISES dont nous parlons à leur titre particulier.

KERKA, KURKA & CHERCA, en latin *Cherca*, ou *Titius Fluvius*, riviere de la Dalmatie, qu'elle ſéparoit anciennement de la Liburnie. Elle a deux ſources, dont l'une vient de la Boſnie, & y baigne Chnin ou Tina. S'étant jointes, elles paſſent à Scardona & à Sebenico, & ſe déchargent dans le golfe de Veniſe. * Mati, *diction.*

KERLBOURG, petite ville de la haute Hongrie, ſur le Danube, à quatre lieues de Presbourg vers le midi. On la prend pour l'ancienne *Gerulata*, ville de la haute Pannonie. * Mati, *diction.*

KERLING ou KATLAGE, ancienne ville d'Angleterre, où l'on aſſembla un concile après les fêtes de Pâque de l'an 977, en préſence du roi Edouard, & de Dunſtan archevêque de Cantorberi. Les Latins ont nommé ce lieu *Kirlintonium.*

KERLIVIO (Louis Eudo de) né à Hennebon en Bretagne, le 14 novembre 1621, étoit fils de *François* Eudo de Kerlivio, d'une famille ancienne de la province, & d'*Olive-Guillemette* Flabelle. Après avoir fait ſes humanités à Rennes, & ſa philoſophie à Bourdeaux, étant de retour à Hennebon, il conçut de l'inclination pour une jeune demoiſelle, à qui ſes parens ne voulurent pas conſentir qu'il ſe mariât; ce qui l'obligea de venir à Paris, ou il apprit peu après que cette demoiſelle, moins conſtante que lui, en avoit épouſé un autre. Le dépit penſa d'abord faire un religieux de Kerlivio, mais un carme habile & pieux l'ayant engagé à examiner de près ſa vocation, il embraſſa l'état eccléſiaſtique malgré la répugnance de ſes parens; & après avoir fait ſes études de théologie, il retourna dans ſa patrie, qui reſſentit bientôt après les effets de ſa piété & de ſon zèle. Après avoir engagé ſon pere à fonder deux ſœurs de la charité dans l'hôpital d'Hennebon, il en fonda lui-même deux autres; acheva de bâtir & de meubler cet hôpital; donna une maiſon pour les pauvres orphelins, avec une ſomme d'argent pour leur faire apprendre des métiers, & rétablir pluſieurs familles honnêtes par des aumônes ſecretes. Il voulut bien auſſi être le chapelain & le confeſſeur de l'hôpital; mais quelque temps après, M. de Raſmadec, évêque de Vannes, le tira de-là pour le faire ſon grand vicaire, & lui donna auſſi la cure de Plumergat, qu'il accepta par obéiſſance. Ce fut ſous la protection du même prélat, mais aux dépens de M. Kerlivio, que fut établie à Vannes une maiſon de retraite en 1664. Ce pieux eccléſiaſtique en dreſſa les reglemens avec le pere Hubi, Jéſuite, en qui il avoit beaucoup de confiance; & les premieres contradictions, qu'il eut à eſſuyer, furent récompenſées dans la ſuite par l'empreſſement qu'eurent à profiter des retraites ceux qui y avoient été d'abord les plus contraires. Enfin après avoir contribué par ſes ſoins à d'autres établiſſemens pieux, il mourut ſaintement à Vannes le 21 mars 1681. * Pierre Phonamic, *vie des fondateurs des maiſons de retraite.*

KERMAN, *cherchez* CARMANIE.

KERMEN, en latin *Germia*, ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Romanie, près de la ville d'Andrinople. Il y a apparence que c'eſt celle que l'on trouve dans les cartes ſous le nom d'*Hermanli.* * Mati, *diction.*

KERMENT, petite ville fortifiée dans la baſſe Hongrie ſur le Raab, au-deſſus de Sarwar. Quelques géographes la prennent pour la ville de la baſſe Pannonie, nommée *Scarrabantia* ou *Julia Scarabantia*, dont d'autres croient que les ruines ſe trouvent près de la petite ville de Chepreg. * Mati, *diction.*

KEROSCA ou KUROSCA, en latin *Cucci*, *Cuccium*, ou *Cuccæ*. C'étoit anciennement une petite ville des Scordiſques dans la baſſe Pannonie. C'eſt maintenant une petite ville de la baſſe Hongrie, ſituée près du Danube au-deſſus de Bon-Monſter. * Mati, *diction. géographique.*

KERPEK, en latin *Capio*, petite ville enclavée dans le

le duché de Juliers, & ſituée ſur la riviere d'Erpe ou Erfft, entre la ville de Juliers & celle de Cologne, à quatre ou cinq lieues de l'une ou de l'autre. Cette ville dépendoit autrefois de la Gueldre. Les Eſpagnols la vendirent à l'archevêque de Cologne avec ſa ſeigneurie, partagée en deux petits pays, dont Kerpen & Lummerſum ſont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

KERR ou CARR : c'eſt le ſurnom d'une nombreuſe famille dans l'Ecoſſe méridionale. On dit qu'elle deſcend de deux freres venus d'Angleterre, & qui furent la tige des familles de *Ferniherſt* & de *Ceſford*. Le dernier fut honoré par le roi Charles I, du titre de comte de *Roxborough*, & le premier reçut de Charles II le titre de lord *Jedborough*. Les comtes de Lothian & d'Antram portoient ce ſurnom, le premier étant avancé à cette dignité par le roi Jacques VI. Il y avoit auſſi dans l'occident d'Ecoſſe une ancienne famille de ce nom appellée *Kerr* ou *Kerſland*, dont les deſcendans ont toujours été zélés defenſeurs de la religion proteſtante. Le dernier de cette famille fut tué à Steenkerck, en combattant vaillamment dans l'armée du roi Guillaume, en qualité de major, dans le régiment du comte d'Angus. Il avoit eu beaucoup de part à la réduction des Camétoniens d'Ecoſſe ſous l'obéiſſance de ce prince. Le conſeil d'Ecoſſe déclara ſous Charles II, que cette famille étoit la plus ancienne de la famille de Kerrs. * *Dictionnaire anglois.*

KERRI, pays érigé en comté par le roi Edouard III, ſitué dans la Lagénie en Irlande. Il eſt entre les comtés de Corke, de Limmerik, & de Clare, & l'Océan. Il a environ vingt-quatre lieues de long & vingt de large. C'eſt un pays couvert de montagnes & de forêts, ce qui l'a ſouvent rendu la retraite des rebelles. Il y a auſſi du blé en quelques endroits. Il y a trois lieux qui ont ſéance & voix au parlement d'Irlande, Ardart, capitale ; Dingle & le bourg de Tralle. * Mati, *diction.*

KERSBEL (Philippe) natif de Gand, ſelon Valere André, ou de Sicile, ſelon Marc-Antoine Alegre, religieux carme, écrivit un traité de la Conception immaculée de la ſainte Vierge, contre Vincent Bandella, dit *de Caſtro novo*, dominicain, & un autre *de poteſtate ſummi pontificis*. Il mourut à Paris en 1485. * Luce, *in biblioth. carm.* Valere André, *in biblioth. belg.* Alegre, *in par. carm.*

KERSCH, ville maritime du pays des Coſaques, qui habitent ſur les bords de la mer Noire, à l'embouchure du Danube, du Tyras, du Boriſthène, & du Tanaïs. Elle eſt ſituée auprès de ce dernier fleuve, & des Palus Méotides, ſelon Albergendi, dans le ſeptiéme climat. * D'Herbelot, *bibliot. orient.* Thomas Corneille, *diction. géogr.*

KERVILLARS (Jean Marin de) Jéſuite, étoit de Bretagne, & naquit à Vannes, le 13 de mai de l'an 1668. Il entra jeune dans la ſociété des Jéſuites, où il fit ſes quatre vœux, à Orléans, le 15 août 1701. Il a profeſſé les humanités tant à Nevers qu'à Bourges. Pendant ſa troiſiéme année de probation, il forma le deſſein de faire voyage aux iſles de l'Amérique ; il arriva en effet à la Martinique, & il y demeura environ trois ans. Le climat étant contraire à ſa ſanté, il le quitta & revint en France. On le chargea alors d'enſeigner la philoſophie, ce qu'il a fait durant cinq ans. Ayant été appellé à Paris, il y a toujours demeuré depuis. Il eſt mort dans le collége de cette ville, au mois de mars 1745. Il travailloit depuis quelque temps aux *mémoires de Trévoux*. On ne connoît de lui que les trois ouvrages ſuivans ; 1. *Elégies d'Ovide*, pendant ſon exil, traduites en françois, avec des notes critiques & hiſtoriques ; à Paris, chez d'Houri, en 1724, *in*-12. 2. *Les Elégies Pontiques d'Ovide*, ou datées du Pont en forme de lettres, traduites en françois, avec des notes critiques & hiſtoriques ; à Paris chez d'Houri, en 1726, *in*-12. 3. *Recueil de fables choiſies, extraites des faſtes d'Ovide*, en françois, le latin à côté, avec des notes ſur chaque fable ; à Paris, chez d'Houri, en 1742, *in*-12. Dans ce dernier ouvrage on trouve la *Conſolation à l'impératrice Livie, ſur la mort de Druſus*, en latin & en françois. Cette piéce eſt communément attribuée au poëte *Pedo Albinovanus* ; mais le pere de Kervillars croit qu'elle eſt d'Ovide, & donne ſur cela des conjectures & des probabilités, qui ne ſeront jamais qualifiées de preuves. * Extrait en partie des *Mémoires manuſcrits* du pere Oudin, Jéſuite, ſur les écrivains de ſa ſociété.

KESCHING, anciennement *Caſarea Bojorum*. C'étoit une petite ville du Norique. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Baviere, ſitué près du Danube & de la ville d'Ingolſtadt. * Mati, *diction.*

KESITA, mot hébreu, qui ſignifie *Agneau*. On croit communément que quand il eſt dit dans la Genèſe, *c.* 33, *v.* 19, que Jacob acheta des fils d'Hemor un champ cent keſita, ou cent agneaux ou brebis ; & que dans Job, *c.* 24, *v.* 11, il eſt rapporté que Job reçut de chacun de ſes amis un keſita ; & de même Joſué, *c.* 26, *v.* 32, ce terme ſignifie une monnoie empreinte de la figure d'un agneau. D'autres croient qu'en ces endroits Keſita déſigne à la vérité une monnoie, mais que ce mot ne ſignifie pas agneau ou brebis, qu'il vient du mot hébreu *keſet*, qui ſignifie *arc* ; & que par-là on a voulu marquer une monnoie d'or empreinte de la figure d'un archer, telle qu'étoient les Dariques de Perſe. Jonathan & le Targum de Jéruſalem, au lieu de cent keſita, traduiſent *cent perles*, dérivant ce mot du chaldéen *Caſchat*, qui ſignifie *orner* ; d'autres entendent ceci d'une meſure de grains. Enfin quelques-uns veulent qu'il ſignifie une bourſe pleine d'or, d'argent ou de monnoie. De tous ces ſentimens le premier me paroît le plus autoriſé, & le plus vraiſemblable. * Arias Montanus. Druſius. Brerewood. Vaſerus. Grotius. Oliger. Le Pelletier, *diſſert. dans les journ. de Trevoux, mois de mai* 1705. Dupin, *biblioth. univ. des hiſt. prof.* D. Calmet, *comment. litt. ſur la Genèſe, c.* 33.

KESKER, l'une des contrées de Perſe, qui ſont compriſes dans la province de Kilan. Elle a pour villes Keſker, Scaberruth, Kurach, Enſeli, Dulah, Schal, & vers le nord Rueſſeru, Miunſcaker, Sanguerheſera, Houe, Choſckkaderene, Henkelan, & Hiſilagats. Ces quartiers-là ſont fort abondans en noyers, dont on fait preſque toutes les écuelles de bois qu'on voit par toute la Perſe. La ville de Kesker eſt ſituée à deux lieues de la mer Caſpienne, & tellement cachée dans les arbres, qu'à peine la peut-on voir ſi l'on n'eſt dedans. Son vrai nom eſt *Korat* : elle prend celui de *Kesker* de la province : c'eſt le lieu de la naiſſance de Chach-Seli. * Oléarius, *voyages de Moſcovie & de Perſe*. Davity, *états du Sophi*. Thomas Corneille, *diction. géogr.*

☞ KESLER (André) fameux théologien luthérien, né à Cobourg en 1595, ſe diſtingua par ſon eſprit & par ſa ſcience. Jean-Caſimir, duc de Saxe, qui a érigé à Cobourg un collége, lui donna une penſion, & eut pour lui une eſtime particuliere, à cauſe de ſon éloquence & de ſes ſermons. Il mourut en 1643, laiſſant un grand nombre d'ouvrages. * M. Ladvocat, *dict. hiſt. portatif.*

KESMARCKT ou KEYSERMARKT, en latin *Caſareopolis*, ville de la haute Hongrie, dans le comté de Zepus ou Scepus, ſituée au pied des monts Krapacs, vers les frontieres de la Pologne, appartenoit à la maiſon des comtes Tekeli, avant la rebellion de Hongrie en 1670.

KESSEL, *cherchez* CASSEL.

KESSEL (la terre de) en latin *Keſſelenſis* ou *Caſtellanus Tractus*. C'eſt un petit pays de la haute Gueldre, ſitué entre la terre de Cuick, le comté de Horn, la Meuſe & le marais de Péel. Ce pays a été cédé au roi de Pruſſe par le traité d'Utrecht : il faiſoit auparavant partie de la Gueldre eſpagnole. Il n'y a rien de conſidérable que le bourg de Keſſel, qui eſt près de la Meu-

ſe, à deux lieues de Ruremonde, & qu'on prend pour la petite ville de la baſſe Allemagne que les anciens appelloient *Caſtellum Manapiorum.* * Mati, & la Martiniere, *dict. géogr.*

KESWICK, ville avec marché dans le comté de Cumberland, dans le pays d'Alerdale, près de laquelle on tire une grande quantité de mine de plomb. Elle eſt ſituée dans une vallée environnée de collines. Elle étoit autrefois célébre pour ſes mines de cuivre. * *Dict. anglois.*

KETAM (Jean de) Allemand, médecin empyrique, qui a fleuri ſous le pape Alexandre VI, & qui vivoit encore en 1490, ſelon Juſte, dans ſa chronologie des médecins, a été eſtimé en ſon temps. Il eſt principalement connu aujourd'hui par ſon *Faſciculus medicinæ*, où il traite en particulier des vivres & de leur accidens: de la ſaignée; des parties des femmes ſervant à la génération; de la chirurgie; des maladies particulieres & de la peſte. On trouve auſſi dans ce *Faſciculus* pluſieurs écrits des anciens médecins: comme l'anatomie de Mundino; le traité de Rhaſis des maladies des enfans, &c. Ce recueil a été imprimé à Veniſe en 1495 & en 1500, *in-fol.* & en 1552, auſſi *in fol.* L'anatomie d'Achillini, & le livre des poiſons des minéraux, ſe trouve dans cette édition. * Manget, *bibl. ſcriptor. medicor. lib. X.*

KETEL (George) fameux ſectateur & confident du fanatique *David-George* dans le XVI ſiécle, étoit un homme de condition qui avoit ſuivi le parti des armes dans ſa jeuneſſe. L'excès de la débauche l'avoit dégouté de la volupté; & voulant, diſoit-il, en faire pénitence, il choiſit parmi toutes les ſectes qui partageoient alors l'Allemagne, celle qui faiſoit profeſſion de la perfection la plus ſublime. L'abnégation entiere du vieil homme que David George annonçoit alors à ſes diſciples, lui parut plus conforme au beſoin qu'il avoit de punir ſa chair. Il ſe laiſſa éblouir à cette ſurface de mortification, & ſe livra ſans réſerve au ſéducteur. Il devint le confident de ſes projets, & ne ménagea plus ſon zèle lorſqu'il fallut travailler pour les intérêts de ſon directeur. David George ayant écrit en 1539 une lettre inſenſée à Philippe, landgrave de Heſſe avec une autre pour l'empereur Charles-Quint, qui devoit être remiſe au landgrave, Ketel ſe chargea de les porter, & fut bien reçu de Philippe qui aimoit tous ceux qui avoient abandonné le ſein de l'égliſe catholique. Le landgrave ayant cru, par la lecture de la lettre qui lui étoit adreſſée & qui étoit écrite en flamand, qu'il entendoit fort mal, que David-George demandoit un aſyle dans ſes terres contre la perſécution du ſénat de la Haye, & de la cour de Brabant, répondit à Ketel que ſon maître trouveroit dans ſes états du repos & de la ſureté, pourvu qu'il s'y conformât en tout aux opinions de Luther. A l'égard de la lettre qui étoit pour l'empereur, il refuſa de s'en charger. « Il ne m'appartient » pas, dit-il, de faire la loi à Céſar ſur ſa maniere » de gouverner, & de me plaindre à lui des mau» vais traitemens que David George reçoit en Hol» lande. » Ketel rapporta ſes réponſes à ſon maître qui les tourna en ſa faveur, & compta de voir bientôt ſa ſecte en crédit ſous la protection du landgrave. En 1550, pendant qu'on travailloit à Ratisbonne au moyen ou projet d'accommodement pour pacifier les diſputes de la religion que le cardinal Granvel avoit propoſé, & auquel on donna le nom d'*Interim*, David George qui penſoit que les conteſtations de l'égliſe n'auroient jamais de fin que par ſon entremiſe, députa Ketel à Ratisbonne avec pluſieurs autres pour y propoſer ſes idées. Ketel, qui vouloit toujours paroître pénitent, fit le chemin à pied depuis le Brabant juſqu'à Ratiſbonne, où ayant appris du luthérien Martin Bucer, que le projet de Granvel n'avoit pas réuſſi, il ne penſa qu'à faire les intérêts de ſon maître, & fit ce qu'il put, & avec le plus d'adreſſe qu'il put employer, pour engager Bucer lui-même dans le parti de David George, mais ſans le lui nommer d'abord. Il lui préſenta deux ouvrages de ce fanatique. L'un traitoit *de la mortification parfaite*; l'autre *de la parfaite charité.* C'étoient deux livres artificieux, où les expreſſions étoient tellement meſurées, qu'elles faiſoient concevoir la doctrine de leur auteur aux perſonnes initiées à ſes myſtères, ſans paroître donner d'atteinte aux ſentimens ordinaires. Bucer les lut, & les mépriſa: & la negociation des députés de David George à la diéte de Ratisbonne, ſe réduiſit à rien. Ketel à ſon retour ſe retira à Leyden, où ſon zèle fut fatal à ſa ſecte perſécutée. Accuſé d'anabaptiſme, il fut mis en priſon par ordre de la cour de Brabant. C'étoit une coutume alors de donner la queſtion aux hérétiques qu'on avoit découverts, pour leur faire avouer leurs complices. Ketel au milieu de la torture, eut aſſez de diſcrétion pour ne pas accuſer ſes freres de Hollande; mais il n'eut pas aſſez de courage pour ſoutenir le ſupplice ſans déclarer les anabaptiſtes de Friſe. Il mourut après cet aveu. C'étoit en 1542. * *Voyez* le pere Carrou, dans ſon *hiſtoire du davidiſme*, qui forme la derniere partie du ſecond volume de ſon *hiſtoire des anabaptiſtes*, dans l'édition *in*-12 de Paris 1733.

KETING, qu'on appelle communément *le docteur Keting*, auteur Ecoſſois du XVII ſiécle, fort connu parmi les Anglois, les Irlandois & les Ecoſſois, a publié vers l'an 1640 une hiſtoire très-fidéle du royaume d'Irlande en irlandois. Cet ouvrage a été trouvé ſi exact, qu'on l'a traduit en latin & en anglois. Il donne un grand jour à l'hiſtoire d'Irlande, & a fort éclairci tout ce qui regarde les bonnes familles de ce pays. Keting mourut en 1650. * Keting, *præf. operis. Memoires du temps.*

KETT (Guillaume) chef d'une rebellion conſidérable, qui troubla le régne d'Edouard VI, roi d'Angleterre. Il étoit tanneur de profeſſion; mais hardi, ruſé, & plein de courage. Le peuple de Norfolck, après avoir commencé par des murmures contre les gentilshommes de cette province, & pris la réſolution de les exterminer, & d'obliger le roi à ne prendre pour ſes conſeillers que des gens du commun, ſe mit en devoir d'exécuter ce deſſein. Il engagea Kett à ſe mettre à ſa tête: celui-ci accepta le parti, & ces rebelles ſe virent en peu de jours au nombre de deux mille. Ils crioient hautement qu'ils ne s'armoient que pour faire rendre la liberté publique; & ſous ce prétexte, ils commettoient bien des déſordres qui la troubloient. Kett conduiſit ſon armée aux environs de Norwich, où il établit une eſpéce de tribunal ſous un vieux chêne, que l'on appella long-temps depuis, *le chêne de la réforme*, parceque Kett y prétendoit vouloir réformer les abus. Il choiſit deux cens commiſſaires du nombre de ſes adhérans, qui, conjointement avec lui, écouroient toutes les plaintes que l'on faiſoit contre la nobleſſe, qui, comme on peut bien le juger, étoit toujours condamnée ſans être entendue, & à coup ſûr expoſée à de violentes exécutions. Leurs griefs ayant été dreſſés, ils les envoyerent au roi par des députés qui eurent l'audace de s'en charger, & le héraut du roi ne leur ayant pas fait une réponſe qui fût de leur gout, ces rebelles s'emparerent auſſitôt de la ville de Norwich, quoiqu'il y eût des troupes du roi. Milord Parre, marquis de Northampton, marcha alors contre les mécontens avec des troupes du roi, mais il fut obligé de ſe retirer avec perte. Edouard voyant ce ſuccès des rebelles, & en craignant de plus grands effets, fit marcher contre eux les troupes qu'il avoit deſtinées contre les Ecoſſois, au nombre de ſept ou huit mille hommes, ſous le commandement du comte de Warwick, depuis duc de Northumberland. Ce général recouvra Norwich; & après avoir ſu attirer les rebelles dans la plaine, il les environna de ſa cavalerie, les défit & les diſſipa, parcequ'ils n'avoient point de cavalerie parmi eux. Guil-

laume Kett & ſon frere furent entre les priſonniers, & pendus à Norwich. Neuf autres chefs de cette rebellion furent pendus aux branches du chêne de la réforme, & le reſte obtint ſon pardon. * Burner. Camdeni *Britannia, pag.* 385. De Larrey, *hiſt. d'Angleterre, tome* 1, *pag.* 639.

KETTERING, ville avec marché dans le pays de Kuxton, partie du comté de Northampton, ſur un petit ruiſſeau, qui ſe rend dans le Non. Elle eſt dans une ſituation agréable ſur une colline. C'eſt là où s'aſſemble la juſtice du pays. * *Diction. anglois.*

KETTLER, illuſtre famille du duché de Bergue, de laquelle ſortent les ducs de Courlande, *cherchez* COURLANDE.

KETTLER (Gothard) dernier grand-maître de l'ordre de Livonie, après avoir embraſſé les erreurs de Luther, renonça ſolemnellement à cet ordre, en préſence du prince Nicolas de Radzivil, palatin de Wolhinie, commiſſaire de Sigiſmond Auguſte roi de Pologne, & en même-temps céda entierement au roi les droits & les priviléges de l'ordre avec la ville de Ripa. En récompenſe le duché de Courlande & de Semigall, fut accordé à Kettler, à condition d'en faire hommage au roi de Pologne & à ſes ſucceſſeurs. Il mourut en 1587.

KETTLEWEL (Jean) fils d'un bon marchand du même nom, naquit en 1653 dans la paroiſſe de North-Alverton, dans la province d'Yorck. Ses parens qui le conſacrerent preſque dès ſa naiſſance au miniſtère eccléſiaſtique, lui procurerent une éducation convenable. Son premier maître dévoué au deſpotiſme le plus abſolu, & ennemi de tout parti républicain, inſinua ſes principes & ſes ſentimens à ſes éleves, comme à tous ceux qui prenoient ſes leçons. Lorſqu'en liſant les auteurs Grecs ou Latins, il ſe préſentoit quelque occaſion de s'élever contre les peuples rébelles, contre les nations qui avoient oſé dépoſer leurs rois, &c. il ne manquoit pas de faire ſentir à ſes diſciples l'irrégularité & l'injuſtice d'une pareille conduite. La lecture d'Homére étoit pour lui un champ preſque inépuiſable de réflexions politiques; il y trouvoit par-tout quelque choſe qui marquoit la profonde vénération qui eſt due à la majeſté des rois, & il le faiſoit ſentir à ſes écoliers. En 1670 M. Kettlewel, rempli de la doctrine de ſon maître, entra dans le collége de S. Edmond à Oxford. Il y connut M. Hickes, qui avoit eu le même maître; il s'en fit aimer, & ce docteur lui fit obtenir la place d'aſſocié ou de membre dans le collége de Lincoln: c'étoit en 1675. Dans ce temps-là, les diſputes ſur l'obéiſſance active & paſſive commençoient à s'échauffer. Les eſprits étoient partagés, même dans les univerſités, & M. Kettlewel qui commençoit à y tenir un rang, ne demeura pas neutre. Il ſe détermina ſans héſiter pour le pouvoir deſpotique; & fit ce qu'il put pour faire gouter ſes ſentimens. Il compoſa ſur cela un ouvrage rempli de paſſages, d'autorités & de raiſonnemens. Le grand principe ſur lequel il raiſonne, & dont il tire ſes conſéquences, eſt que l'*Obéiſſance aux loix de l'évangile eſt indiſpenſablement néceſſaire au bonheur.* Cette maxime eſt la baſe & le fondement de cet ouvrage, & de tous les autres que ce théologien compoſa dans la ſuite: car il écrivit toujours ſur la même matiere. Aux titres près qui étoient un peu diverſifiés, ſes livres & ſes ſermons tendoient tous au même but. Ce premier ouvrage, intitulé: *Les meſures de l'obéiſſance chrétienne*, fut imprimé en 1681, & l'auteur le dédia au docteur Compton, évêque de Londres. Ce prélat avoit alors les mêmes ſentimens que Kettlewel; mais il en changea ſi bien dans la ſuite, que ſept ans après on le vit habillé en ſoldat, marcher à la tête d'un régiment de gentilshommes, armés contre leur prince, ce qui irrita tellement Kettlewel, qu'il fit ôter l'épître dédicatoire de tous les exemplaires de ſon livre qui pouvoient encore lui reſter; & il ne la fit point remettre dans une ſeconde édition. L'auteur entra peu de temps après dans la maiſon du duc de Bedford; il eut auſſi dès 1682, le vicariat de Coles-Hall, dont milord Digby avoit la nomination. Cette paroiſſe pouvoit avoir difficilement un paſteur plus laborieux & plus régulier. Jamais on n'y avoit eu tant de ſermons & tant de prieres. Sous le regne de Jacques II, les choſes changerent de face. Les profonds raiſonnemens de Kettlewel ſur l'indiſpenſable néceſſité de l'obéiſſance paſſive, n'étoient plus, ni ſuivis, ni goutés par le grand nombre: il avoit beau les établir à temps & à contre-temps, la plupart s'en moquoient, & ſes ſpéculations qui leur avoient paru ſi ſolides pendant qu'ils étoient ſoutenus par l'autorité royale, ne leur parurent plus rien quand ils ſe virent ſur le point d'en être opprimés. Vers le même-temps, Kettlewel ſe maria, & n'en fut pas moins attaché à ſes ſentimens, quoique ceux qui lui étoient contraires euſſent penſé que le mariage le feroit changer: mais il fut toujours prudent & moderé dans ſes diſcours. La plupart des paſteurs déclamoient vivement en chaire, même contre les affaires de l'état. Pour lui, il bornoit ſes prédications aux ſujets qui tendent à établir les devoirs pratiques de religion. Sous le regne de Guillaume III, toujours attaché à ſes mêmes maximes, & ne connoiſſant qu'un ſeul & unique chemin, comme dit l'hiſtorien de ſa vie, ſes démarches furent les mêmes: les écrits qu'il publia étoient fondés ſur les mêmes principes; il y fut conſtant juſqu'à ſa mort, qui arriva au mois d'avril 1695. En mourant, & après avoir reçu la communion, il fit une confeſſion de foi dans laquelle il ratifia ſolemnellement tout ce qu'il avoit écrit avant & après la révolution, ſans en excepter un ſeul iota. Sa vie a été écrite en anglois par le docteur Georges Hickes, ſur les mémoires que M. Nelſon lui en avoit fournis; & elle fut imprimée à Londres, en 1718, *in*-8°. Il paroît par les deux extraits que l'on en trouve dans la bibliotheque angloiſe, que cette vie contient en même temps l'hiſtoire des révolutions arrivées en Angleterre, ſur-tout en matiere de religion, ſous les regnes de Charles II, de Jacques II & de Guillaume III. * *Voyez* la bibliothéque angloiſe, ou hiſtoire littéraire de la Grande Bretagne, tome VI, deuxiéme partie, article 8, pag. 485 & ſuiv. & tome VII, premiere partie, article 3, pag. 88 & ſuiv.

KEW, en latin *Keua*, anciennement *Onochrinum*, ancien bourg de la haute Hongrie ſur le Danube, à une ou deux lieues au-deſſus de Furak, & vis-à-vis de Bon-Monſter. * Mati, *diction.*

☞ KEXHOLM, on l'appelle auſſi *Carelsgorod*, ville de l'empire Ruſſien, dans la Carelie, au bord occidental du lac Ladoga. Elle appartenoit ci-devant à la Suéde, & étoit le chef-lieu d'une partie de la Carelie Suédoiſe, que l'on diſtinguoit en Carelie Finoiſe & Carelie de Kexholm. * La Martiniere, *diction. géogr.*

KEYSERSTUL, en latin *Forum Tiberii*, ancien bourg de la Suiſſe, dans le comté de Bade ſur le Rhin, entre Egliſaw & Zurzach. * Mati, *diction.*

KEYSERSWERT, en latin *Verda*, *Cæſaris Inſula*, ville autrefois forte du cercle électoral du Rhin. Elle eſt ſur une petite iſle formée par le Rhin dans l'archevêché de Cologne, entre Duſſeldorp & Duysbourg. Elle a été ſouvent une occaſion de diſpute entre les états des Provinces-Unies & les archevêques de Cologne. Les François favoriſés du cardinal de Furſtemberg, s'en emparerent de même que des autres places de l'électorat en 1688. L'an 1689 ils furent obligés de la rendre à l'électeur de Brandebourg, qui l'aſſiégeoit avec ſes troupes, & quelques-unes de celles des alliés contre la France. Elle fut rendue à l'électeur par la paix de Ryſwick, & il la remit de nouveau aux François avec ſes autres places un peu avant la guerre commencée en 1702. Ce fut la premiere place que les alliés contre la France aſſiégerent. Le ſiége fut long & meurtrier, tant parcequ'on n'avoit pas d'abord attaqué par l'endroit le plus facile, que parceque le comte de Talard, étant

de l'autre côté du Rhin avec une armée, trouvoit le moyen d'en rafraîchir la garniſon toutes les nuits. Enfin elle ſe rendit le 15 de juin 1702, à condition que les fortifications ſeroient entierement raſées, ce qui fut exécuté. * *Mem. du temps.*

K H

KHALFAT, petit pays de l'Arabie-heureuſe, renfermé entre les villes de Merbath & de Schamah dans la province Adramythene. On y voit une montagne qu'on nomme *Giabal Alcamar*; c'eſt-à-dire, montagne de la lune, à cauſe de ſon ſommet qui a quelque reſſemblance avec le croiſſant. Au pied de cette montagne, eſt un vallon, auquel elle a donné le nom de *Gab Alcamar.* * D'Herbelot, *bibl. orient.* Thomas Corneille, *dict. géogr.* &c.

KHANKOU, ville de la Chine, ſituée au ſud-eſt de celle de Schangion, eſt éloignée de la mer d'une demi-journée ſeulement. Elle eſt très-conſidérable par le concours des marchands que le négoce y attire de tous côtés. C'eſt la derniere & la plus éloignée vers l'orient où ils abordent. Le trafic qu'ils y entretiennent la rend fort peuplée, quoiqu'il n'y ait ni jardinage, ni d'autre eau que celle que l'on tire des puits. D'Herbelot, dans ſa bibliotheque orientale, dit, qu'Edriſſi fait de cette ville un très-grand fort de la Chine, éloigné de quatre journées de navigation, & de vingt journées de chemin par terre de Loukin, ville des Indes la plus proche, & qu'il met ce port à huit journées de Giankou, autre ville des Indes. * *Voyez* les deſcriptions de la Chine.

☞ KHARASM, pays d'Aſie, qui confine au nord au pays de Turkeſtan & aux états du grand kan des Calmoucks; à l'orient à la grande Bucharie, ou pays de Mauwaralnahar; au midi à la Perſe, & en particulier aux provinces d'Aſtarabat & de Khoraſan, dont il eſt ſéparé par l'Oxus, ou Amù, & par des déſerts ſabloneux d'une grande étendue; & à l'occident à la mer Caſpienne. Il peut avoir quatre-vingts lieues d'Allemagne en longueur, & autant en largeur à peu près. Il eſt extrêmement fertile par tout où il peut être arroſé. Ce pays eſt partagé entre divers petits princes Tartares, entre leſquels il y en a un qui porte le titre de kan, & conſerve une eſpéce de ſupériorité ſur les autres. Ce kan fait ſa réſidence dans la ville d'Urgens, ou aux environs, vers les frontieres de Perſe. Le pays de Kharaſm eſt poſſédé par une branche des Usbecks, qui ſont moins civiliſés que les autres. Les Ruſſes leur ont donné le nom de *Tartares de Chiwa*, parceque ces Usbecks appellent de ce nom le camp où leur prince demeure la plus grande partie de l'année, ſur les bords du Gihon. Le mot *Chiwa* ſignifie *capitale.* * *Hiſtoire généalogique des Tatars*, p. 3 & 515. Nicolle de la Croix, *géographie moderne.*

KHATCHADOUR, docteur Arménien, de Céſarée, avoit du talent pour la poëſie, ſur-tout dans les ſujets qui demandent des peintures triſtes & lugubres. On a de lui deux piéces de ce genre parmi les manuſcrits arméniens de la bibliothéque du roi. On y conſerve encore du même deux eſpéces d'élegies, dont le ſujet de la premiere eſt de demander à Dieu la délivrance des maux ſpirituels dont l'homme eſt accablé dans cette vie mortelle. Cette piéce eſt compoſée de 20 diſtiques, dont chaque vers eſt de 15 ſyllabes: la céſure eſt après la dixiéme ſyllabe ou le cinquiéme pied. La deuxiéme piéce a pour objet la douleur du péché & la crainte de l'enfer: les vers ſont de la même meſure que ceux de la piéce précédente, excepté qu'ils ne ſont point diſpoſés en diſtiques, & qu'ils ſont indépendans l'un de l'autre.

KHIKAR, ſage & ſecrétaire d'un roi, nommé *Sennacherib*, ou *Siounaquerib*, ou encore autrement *Sennaquerib*, roi d'Aſſyrie, ou de la province d'Alpourak, l'an de l'ére arméniene 432, de J. C. 985. On a ſous ſon nom dans la bibliothéque du roi, un manuſcrit en langue arménienne, intitulé: *Inſtructions & avertiſſemens donnés par écrit par le ſage* Khikar, à Nathan ſon fils. Après ces avis, on lit du même une hiſtoire (ou roman allégorique) de l'éducation de Nathan, de ſa fuite auprès d'un prétendu Pharaon, roi d'Egypte, & du voyage de Khikar en Egypte, pour ſe ſaiſir de Nathan, qui dans cette hiſtoire n'eſt plus appellé ſon fils, mais ſon neveu. Il eſt ajouté que Khikar s'en empara en effet, le ramena avec lui & le mit en priſon, d'où Nathan ne ſortit qu'après la mort de Khikar. * *Notice* manuſcrite des livres arméniens de la bibliothéque du roi, dreſſée par M. l'abbé de Villefroi.

KHINOUF, qu'on ecrit *Kinow*, village de Pologne avec un cartchema ou hôtellerie publique ſur le grand chemin. Il eſt à cinq lieues de Warſovie. * *Mémoires* du chevalier de Beaujeu.

☞ KHORASAN, ou CORASSAN, pays d'Aſie à l'extrémité de la Perſe, au nord-eſt. Il eſt borné par un déſert, vers le couchant; vers le midi il a un autre déſert, entre la Perſe proprement dite, & le pays de Comas: le Ségeſtan & les Indes, vers le levant, & le Mauwaralnahar avec une partie du Turqueſtan vers le ſeptentrion. Les anciens rois de Perſe ont eu le Khoraſan ſous leur puiſſance. Les Arabes, après avoir conquis la Perſe, s'en rendirent maîtres, ſous le calife Othman. Les Thaheriens, les Samanides, Mahmoud Sebecktreghin, ſes ſucceſſeurs, & les Bouides, y regnerent les uns après les autres. Les Selgiucides chaſſerent les derniers. Les Khouareſmiens vinrent après, & enſuite les Gaurides. Mais les Khouareſmiens y étant rentrés, en furent dépouillés par Ginghizkhan, qui le laiſſa à ſes ſucceſſeurs, leſquels y demeurerent juſqu'à Tamerlan, qui le conquit ſur eux, & le laiſſa à ſes enfans. Ceux-ci s'y maintinrent, juſqu'à ce qu'ils furent contraints de le ceder aux Usbeks, leſquels y regnent encore aujourd'hui, nonobſtant les rudes guerres qu'ils ont eu à ſoutenir contre les rois de Perſe. * La Martiniere, *dict. géogr.*

KHOUARESMIENS, *cherchez* CORASMIENS.

K I

KI, en perſan & en turc ſignifie *roi* ou *empereur.* Les anciens rois de Perſe prenoient ſouvent le titre de Ki avant leur nom propre: ainſi on voit entre ces rois Ki Kobad, Ki Bahman, &c. c'eſt-à-dire, le roi Kobad, le roi Bahman, &c. Figueroa rapporte que le roi de Perſe voulant donner un titre magnifique au roi d'Eſpagne, le nomma Ki Iſpania, c'eſt-à-dire, l'empereur d'Eſpagne. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

KIANG, qui eſt le même que KIAM, qu'on nomme la *riviere bleue*, & communément *le fils de la mer*, eſt un grand fleuve de la Chine, qui prend ſa ſource dans la province de Yunnan, paſſe par celles de Sourchuen, de Huquam, & de Nankin; & après avoir arroſé quatre royaumes dans l'étendue de quatre cens lieues, ſe jette dans la mer orientale vis-à-vis de l'iſle de Tçoummin formée à ſon embouchure par les ſables, qu'il y charie. Les Chinois ont un proverbe, qui dit, *La mer n'a point de bornes, & le Kiam n'a point de fond.* En effet, il ne s'y en trouve point en quelques endroits. Ils prétendent qu'en d'autres il y a deux & trois cens braſſes d'eau. Le Kiang a devant Nankin, à plus de trente lieues de la mer, une petite demi-lieue de large. Le paſſage eſt dangereux & devient de jour en jour plus fameux par ſes naufrages. Dans ſon cours, qui eſt très-rapide, il forme un grand nombre d'iſles, toutes utiles à la province, par la multitude des joncs de dix à douze pieds de haut qu'elles produiſent, & qui ſervent au chaufage de toutes les villes des environs. La riviere que les torrens des montagnes enflent quelquefois extraordinairement, devient ſi rapide, que ſouvent

elle emporte ces iſles, ou les diminue de la moitié. Par la même raiſon, elle en forme ailleurs de nouvelles, & l'on eſt ſurpris de les voir ainſi changer de place en peu de temps. Cela n'arrive pas toujours; mais il ne ſe paſſe pas d'année, qu'il ne s'y trouve quelque changement. Les mandarins, afin de ne s'y point méprendre, les font meſurer tous les trois ans, pour en augmenter ou diminuer les droits ſelon l'état où elles ſe trouvent. * Le P. Le Comte, *mémoires de l'état préſent de la Chine, lettre IV.*

KIANGSI, *cherchez* QUISIANSI.

KIARAN ou CIARNUS KERAN, diſciple de ſaint Finien, bâtit dans le VI ſiécle une abbaye à Clonmacnos en Irlande. Il mourut âgé de 33 ans, l'an 549, & laiſſa une regle monaſtique fort eſtimée. * Jac. Waræus, *de claris Hiberniæ ſcript. l.* 1.

KIARAN ou CIARANUS de BALAIGDUIN, en Irlande, eſt auteur d'une vie de ſaint Patrice. Il mourut en 778. * Jac. Waræus, *de clar. Hiberniæ ſcriptor. l.* 1.

KIBLAH, *cherchez* CAABAH.

KIBURG ou KIBOURG, *Kiburgium*, ville de Suiſſe dans le canton de Zurich, ſur le fleuve Toſſ, à deux lieues de Zurich, vers Conſtance, a eu autrefois ſes comtes, & depuis eſt tombée à la maiſon d'Autriche; enſuite à l'Empire, du temps du concile de Conſtance, par la confiſcation des biens du duc Fréderic, & même par un traité qu'une femme de la maiſon des premiers comtes fit avec l'empereur, par lequel elle lui ceda ſes droits. En 1440 les Suiſſes s'emparerent de la ville; mais ils ne purent ſe rendre maîtres de la citadelle; ils la reſtituerent en 1442 à l'empereur Fréderic III. Enfin en 1452, l'archiduc Sigiſmond la remit aux Suiſſes, qui la poſſedent encore à préſent. * Hottinger, *ſpeculum reip. Tigurin.*

KIDDER (Richard) évêque Anglois, fort célébre ſur la fin du ſiécle précédent, étoit né à Suffolck, & fut d'abord miniſtre à Londres. Il obtint enſuite un canonicat à Norwich, & depuis le doyenné de Petersborough. Ayant pris le dégré de docteur en théologie, la reine Marie le nomma à l'évêché de Bath & de Vels le 13 de juin 1691, à la place de Thomas Kenn dépoſé en 1690, *comme on l'a dit à ſon article.* Il fut conſacré à Londres le 30 d'août. Il étoit fort ſavant, & ſur-tout dans la litterature hébraïque & rabbinique. C'eſt ce qui fait que lorſqu'il ſe forma à Londres une ſociété de théologiens pour faire de courtes remarques litterales ſur l'écriture-ſainte, on lui donna pour ſa tâche le Pentateuque. Il acheva & publia cette partie qui lui étoit échue: mais les autres ſe détournerent de leur travail pour écrire contre l'égliſe catholique. Kidder fut auſſi ſous Guillaume III du nombre des trente théologiens que le roi commit pour travailler à la réunion des Epiſcopaux, & pour revoir & corriger la liturgie anglicane. Il fut chargé de plus de faire une nouvelle traduction des Pſeaumes: mais on en reſta preſque aux projets. Ce prélat eut quelque diſpute avec Jean le Clerc de Hollande, qu'il avoit mis au rang des déiſtes. Ils s'écrivirent pluſieurs lettres, que l'on trouve dans le quatriéme tome de la bibliothéque choiſie du même le Clerc. Kidder fut écraſé dans ſon lit par la chute d'une cheminée qu'une grande tempête renverſa le 26 de novembre 1703. Il eut pour ſucceſſeur le célébre George Hooper. Outre ſon commentaire ſur le Pentateuque, en anglois, auquel eſt joint une diſſertation & ſes lettres à M. le Clerc, le tout à Londres en 1694, 2 vol. in-8°, on a encore de Kidder des ſermons, pluſieurs ouvrages de controverſe, & autres en anglois, *Convivium cœleſte*, &c. * Le Neve, *faſti eccleſ. Angl.* &c.

KIEL ou KIELE, ville d'Allemagne, dans le duché d'Holface ou de Holſtein, eſt ſituée ſur la mer Baltique, où elle a un port très-commode, qui la rend fort marchande: elle eſt auſſi défendue d'une bonne citadelle, bâtie ſur une éminence. Il y a une univerſité fondée l'an 1665, & c'eſt en ce lieu qu'on fait tous les ans les aſſemblées de ce duché. Cette ville a été fort maltraitée dans le XVII ſiécle par les Suédois. * Baudrand.

KIENNING, grande ville dans la province de Fokien, dans la Chine, eſt capitale d'un territoire du même nom, & commande à ſix cités. On y voit un ſuperbe pont, ſur la riviere de Min, dont les deux côtés ſont bordés de maiſons & de boutiques; & au bout de ce pont il y a un temple fort magnifique. La ville eſt aſſez marchande, parceque les barques y paſſent pour aller dans la province de Chekiang. Lorſqu'elles ſont arrivées à la cité de Pucing, on débarque les marchandiſes, que les portefaix tranſportent juſqu'au bourg de Pinghu, qui eſt du reſſort de la cité de Kiankang, au territoire de Kiuncheu, dans la province de Chekiang. Il y a trois journées de chemin, entre les montagnes & les vallées. Ces portefaix ſont au nombre de dix mille, toujours prêts à ſervir les marchands; & portent leur charge avec une force & une induſtrie ſurprenante, ſe ſervant de leviers, & de cordes ſi bien compaſſées, que chacun partage également la peſanteur du fardeau. Ces hommes font ainſi, ce que nos ingénieurs auroient bien de la peine à faire avec leurs machines; & on les voit porter ſur leurs épaules de grands marbres, qu'il faudroit ici traîner à force de chevaux. Proche de Pucing, il y a un beau pont de bateaux, & un temple fameux, dédié à l'honneur de Chuvencungus, interpréte de la philoſophie de Confucius. Cet interpréte eſt en ſi grande vénération, que l'empereur de la Chine a ordonné que ſes commentaires ſeroient lus dans toutes les univerſités. Auprès de la cité de Kunggam, eſt la montagne de Vui, célébre pour les temples & les couvens d'hermites qui s'y ſont retirés, après avoir renoncé aux richeſſes & aux dignités du monde. Vers le milieu du XVI ſiécle un de ces ſolitaires, qui gouvernoit deux de ces temples, embraſſa la religion chrétienne; & ayant briſé les idoles, y mit dans l'un l'image de J. C. & dans l'autre celle de la Vierge. Depuis ce temps-là il y a eu pluſieurs chrétiens, & quantité d'hermites, qui y vivent ſaintement. * Martin Martini, *deſcription de la Chine, dans le recueil de* Thevenot, *vol* 3.

KIFELIUS (Henri) naquit à Anvers en 1583. Il compoſa trois livres de Sylves, & ajouta le chœur & un acte à la Thebaïde de Seneque. Swertius remarque qu'en 1627 il étoit profeſſeur d'éloquence à Rome: en effet, il avoit été appellé dans cette ville dès 1607, & s'y étoit rendu pour exercer cet emploi. Il y devint aveugle au bout de trois ans; mais il continua, quoique privé de la vue, à profeſſer & à compoſer. * Konig, *biblioth.*

KIHISSAR, *cherchez* LAODICÉE.

KIKELLO (Jean de) Hongrois, d'une ville de même nom, dépendante de l'égliſe de Tranſylvanie, eſt improprement appellé *Jean de Kikulew* par Gerard-Jean Voſſius, dans ſon traité des hiſtoriens Latins. Kikello eſt un comté de Hongrie. Jean en fut archidiacre, & vicaire général pour le ſpirituel de l'évêque de Strigonie, aujourd'hui Gran. Il floriſſoit après le milieu du XIV ſiécle, & fut en crédit auprès de Louis premier du nom, roi de Hongrie, dont il fut ſecrétaire. Il a écrit l'hiſtoire de ce prince juſqu'à la mort de ce roi arrivée en 1382. Turocius l'a inſérée dans ſon hiſtoire qu'il a continuée juſqu'à la mort de Charles le Petit, ſucceſſeur de Louis. *Voyez* ce qu'en dit Turocius, & David Czuittinger *in ſpecimine Hungariæ litterata*, page 203.

KILAN, grande province du royaume de Perſe, qui s'étend en forme de croiſſant le long de la mer Caſpienne, à qui l'on donne pour ce ſujet le nom de mer du Kilan. Cette province eſt environnée d'une chaîne de montagnes couvertes d'arbres, qui repréſentent une maniere d'amphithéâtre, & d'où ſortent pluſieurs rivieres, qui arroſent la plaine & la rendent

Digitized by Google

très-fertile. Ce pays eſt le plus abondant de toute la Perſe, en vin, en huile, en ſoie, en ris, en tabac, en oranges, citrons & grenades, & en autres fruits très-excellens. Les vignes y ſont fort belles, & ont le bois de la groſſeur d'un homme. Les forêts ſont tellement peuplées de gibier, & les champs de bétail, que les habitans ont dequoi vivre avec délices, & faire part de leur abondance à leurs voiſins. Quelques voyageurs ont écrit que le Maſanderan, qui eſt une partie de la province de Kilan, eſt un pays ſi froid, que les fruits y ont de la peine à parvenir à leur maturité; mais il eſt conſtant que l'air y eſt fort temperé, & qu'il y a de très-beaux fruits. C'eſt pourquoi Schah-Abas, préferant cette province à toutes les autres de ſon royaume, eut deſſein d'y faire ſon ſejour ordinaire, & y fit bâtir la ville de Ferabath, où il mourut. Ces peuples avoient autrefois leur roi particulier; & l'on dit que ce fut Schah-Abas qui unit cette province à ſa couronne. Sa domination n'y fut pas ſitôt établie, que les Kileks ſecouerent ce joug, & élurent un roi qui ſe ſaiſit de la ville de Reſcht, capitale de la province de Kilan; mais ſon regne ne dura guères. La deſcription qu'on vient de voir du Kilan, convient merveilleuſement à l'ancienne Hyrcanie. *Voyez* KARIB-SCHACH. * Olearius, *voyage de Perſe.*

KILBEGAN, petite ville d'Irlande. Elle eſt dans le comté de Weſt-Meath en Lagénie, environ à cinq lieues de Molingar, vers le midi occidental. Elle a ſéance & voix au parlement d'Irlande. * Mati, *diction.*

KILBEGS ou KALEBACH, petite ville d'Irlande ſituée dans le comté de Donnaghal en Ultonie, ſur une petite baye, où elle a un aſſez bon port, & à cinq lieues de la petite ville de Donnaghal. Kilbegs a ſéance & voix dans le parlement d'Irlande. * Mati, *diction.*

KILCHBERGER, c'eſt le nom d'une famille patricienne, originaire d'Allemagne, qui s'établit à Berne en Suiſſe, l'an 1384, dans la perſonne de *Berchtold Kilchberger. Jean* ſon fils fut fait conſeiller d'état l'an 1426, & depuis, ſes deſcendans ont de temps en temps poſſédé les charges les plus conſidérables de l'état; juſqu'à l'an 1684, que *Jean-Antoine* de Kilchberger, ſeigneur de Bremgarten, fut élevé à la charge d'avoyer, qui eſt la premiere dignité de la république de Berne. * *Mémoire manuſcrit.*

KILDARE, ville & comté d'Irlande en Lagénie. C'eſt la *Kaldaria* des Latins, & elle a évêché ſous l'archevêché de Dublin. * *Conſultez* Le Mire.

KILEWARDEBI, ou KILWARBI (Robert de) Anglois, né au commencement du XIII ſiécle, entra dans l'ordre de S. Dominique vers l'an 1230 après ſon retour de Paris, où s'étant fait recevoir maître-ès-arts, il avoit enſeigné les humanités & la philoſophie pendant quelques années. Son application à l'étude de la théologie le rendit capable de ſucceder dans la chaire d'Oxford l'an 1248, à Robert Bacun, & à Richard Fishakre. En 1261 on le fit provincial d'Angleterre; & s'étant aquitté avec beaucoup de ſageſſe de cet emploi pendant 11 ans, il fut élu une ſeconde fois par ceux de la province l'an 1272. Kilewardebi avoit déja été honoré de diverſes commiſſions par les papes. Gregoire X, pour le récompenſer de ſes ſervices, le promut à l'archevêché de Cantorberi le 13 octobre de la même année. Il fut ſacré le 26 février de l'année ſuivante; & étant allé peu après au concile de Lyon, il eut l'honneur de ſacrer à ſon retour Edouard I, roi d'Angleterre, le 25 juillet 1274. On aſſure que ce prélat joignit à beaucoup de ſcience une ſolide piété & un grand zèle; mais la peine qu'il ſe donna de déliberer ſur diverſes propoſitions, auſquelles on ne daigneroit point faire attention aujourd'hui, & la condamnation qu'il en prononça le 20 mars de l'an 1277, après avoir pris l'avis de tous les docteurs d'Oxford, ne fait honneur ni à ces docteurs ni à lui. On poura juger de l'importance de ces propoſitions par la premiere, qui eſt conçue en ces termes: *Ego currit, & curro, aquè ſunt perfecta & congrua orationes.* Les diſciples de S. Thomas d'Aquin crurent que ſa doctrine étoit attaquée; & entr'autres Guillaume de Morbeka, archevêque de Corinthe, pria l'archevêque de Cantorberi de s'expliquer, ce qu'il fit par une lettre qu'on garde encore en Angleterre & à Florence, mais qui ne mit pas fin aux diſputes. Kilewardebi avoit auparavant occupé ſon loiſir à des choſes plus ſérieuſes; on trouve encore dans les bibliothéques tant ſes ouvrages de grammaire & de philoſophie, qu'il avoit compoſés pendant ſon ſéjour, que les théologiques & canoniques qu'il compoſa depuis: entr'autres ſes conſtitutions provinciales: ſa diviſion de l'écriture-ſainte en chapitres avec des ſommaires: des diviſions pareilles de pluſieurs ouvrages de S. Auguſtin, comme de ſes livres de la cité de Dieu, & de ceux de la Trinité; un commentaire ſur les 4 livres des ſentences, qui varie dans les différens manuſcrits, ſans doute parcequ'étant archevêque il le retoucha, & divers autres dont le dénombrement eſt inutile. Le pape Nicolas III le fit cardinal évêque de Porto & de ſainte Ruſine le 12 mars 1278; & pour jouir de cet honneur, il renonça à ſon archevêché, & alla à Viterbe, où il vécut peu, étant mort le 11 ſeptembre de l'an 1279. * Echard, *ſcript. ord. FF. prad. tom. 1.*

KILFENEROG & KILFENOR, petite ville d'Irlande dans le comté de Clare en Mommonie, à cinq lieues de la ville de Clare, & à deux de l'Océan occidental. Elle a eu un évêché ſuffragant de Cashel. * Mati, *diction.*

KILGARRAN, ville avec marché qui donne ſon nom au pays où elle eſt ſituée dans le nord du comté de Pembrok. Elle eſt ſur la rive méridionale de la riviere de Twi, qui ſépare ce pays du comté de Cardigan. * *Dictionnaire anglois.*

KILIA VECHIA ou KILIASTARI, en latin *Kilia vetus* ou *Achilea*, ancienne ville de la baſſe Meſie, dans la Beſſarabie, ſur l'iſle de Kilia, formée par la branche ſeptentrionale du Danube. * Mati, *diction.*

KILIA NOVA, en latin *Kilia nova*, ou *Achilea nova*, ville de la Turquie en Europe, dans la Beſſarabie, ſur la branche la plus ſeptentrionale du Danube, du côté de la terre-ferme à huit lieues de la mer Noire. * Mati.

KILIAN (Corneille) natif de Brabant, ſe rendit recommandable dans les fonctions de correcteur d'imprimerie, qu'il exerça pendant 50 ans chez Plantin, avec un ſuccès merveilleux. Il ne ſe contenta pas de bien corriger les écrits des autres, il fit auſſi des livres qui mériterent d'être eſtimés. Il ne réuſſiſſoit pas mal à faire des vers latins: ſon apologie des correcteurs contre les auteurs le témoigne. Il mourut fort âgé le jour de Pâque 1607. * Baillet, *jugemens des ſavans ſur les Imprimeurs.* Bayle, *dictionnaire critique.*

KILIEN ou KULHN, évêque apoſtolique ou miſſionaire en Franconie, martyr dans le VII ſiécle, né en Irlande, alla en 685 porter les lumieres de l'évangile dans la Franconie avec quelques-uns de ſes compagnons. Il s'arrêta quelque temps à Würtzbourg, dont le peuple & le gouverneur Gosbert étoient encore dans les ténébres du paganiſme. Pour exercer ſa miſſion avec autorité, il ſe rendit à Rome avec deux de ſes compagnons, ſavoir le prêtre Coloman & le diacre Totnan, pour prendre ſa miſſion du pape Jean V, qui avoit été élevé ſur le ſaint-ſiége, peu de mois avant leur départ. Ils le trouverent mort lorſqu'ils arriverent à Rome; mais Conon ſon ſucceſſeur les reçut favorablement, ordonna Kilien évêque vers l'an 686, ſans l'attacher à aucun ſiége particulier, & lui donna en même temps le pouvoir de prêcher avec une autorité apoſtolique, & de faire tout ce qu'il jugeroit néceſſaire pour l'établiſſement de la religion, ſans avoir recours à perſonne. Kilien revint à Wurtzbourg, où il établit le centre de ſa miſſion. Il convertit le prince Gosbert & une grande

partie du peuple ; mais ayant voulu ſéparer ce prince de ſa femme Geilane, parcequ'elle étoit veuve de ſon frere, cette femme en furie envoya aſſaſſiner Kilien & ſes compagnons le 8 de juillet 689, jour auquel on fait mémoire de ces martyrs dans l'égliſe. * Bede, *martyrolog.* Caniſius, *tome 4 antiq. lect.* Jacob. Warræus, *de ſcript. Hiberniæ, lib.* 1. Anonym. *apud Mabillon. ſæcul. II Benedict.* Baillet, *vies des ſaints.*

KILISTINOUX, peuples de l'Amérique ſeptentrionale. Ils ſont dans la nouvelle France, entre le lac Supérieur & la baye de Hudſon. Sanſon les appelle *Kiriſtinous* dans ſes cartes. Leur pays eſt baigné par une riviere qui porte leur nom, & qui ſe décharge dans la baye de Hudſon. * Mati, *diction.*

☞ KILKENNI, ville d'Irlande, en Lagénie, dans le comté de Kilkenni, auquel elle donne ſon nom, dont elle eſt la capitale, & au milieu duquel elle eſt ſituée ſur la riviere de Muer. Cette ville eſt grande, forte, la mieux peuplée, la plus riche & la plus négociante qu'il y ait entre toutes les villes d'Irlande qui ſont reculées dans les terres. Elle tient un marché public, & étoit le ſiége d'un évêché qui a été ſupprimé. * La Martiniere, *dict. géogr.*

KILKERAN, petite ville du comté d'Argile en Ecoſſe. C'eſt le lieu principal de la preſqu'iſle de Cantyr, & ſitué ſur le cap de Cantyr, vis-à-vis de l'Irlande. * Mati, *dictionnaire.*

KILLALO, ville de la Connacie en Irlande. Elle eſt dans le comté de Mayo, ſur la riviere de ce nom, près de ſon embouchure dans la mer. Elle a un évêché, auquel on a uni celui d'Achonri, tous deux ſuffragans de Toam. On l'appelle en latin *Killala* ou *Allada.* * Mati.

KILLALO ou KILALO, ville de la Mommonie en Irlande, dans le comté de Clare, ſur le Shannon, qui ſortant un peu au-deſſus de cette ville du lac de Derg, ſe précipite d'un rocher avec un bruit effroyable. Elle eſt le ſiége de trois évêchés, réunis & ſuffragans de Caſhel. * Mati, *diction.*

KILLING (Pierre) Danois, citoyen de l'académie de Copenhague, s'appliqua d'une maniere particuliere à la connoiſſance & à la culture des fleurs & des plantes. Le gout qu'il avoit pour cette étude lui fit parcourir avec ardeur, quoiqu'au milieu de peu de commodités, tout le Danemark, & les provinces voiſines de ce royaume. Il communiqua ſans envie, & avec beaucoup de déſintéreſſement, ce qu'il avoit appris avec beaucoup de peines & de fatigues, & beaucoup de perſonnes ont recueilli avec agrément & utilité les fruits de ſes travaux. Il fit auſſi pluſieurs expériences des effets des plantes qui n'étoient pas encore connus, & il s'en eſt ſervi avec ſuccès ſur pluſieurs malades qui s'en ſont bien trouvé. On a publié de lui dans les *Acta Haffnienſia*, tome 1, un écrit intitulé : *Obſervatio de plantis quibuſdam raris & unguento ſuporiſto.* * *Voyez* ce qu'en dit Thomas Bartholin ſous l'année 1673, & Manget, *in biblioth. ſcriptor. medicorum, lib. X.*

KILLINWORT (Jean) Anglois, floriſſoit en 1360. C'étoit un des plus ſavans mathématiciens de ſon temps, comme ſes ouvrages d'aſtrologie, d'arithmetique, &c. en font foi.

KILMACALO, KILMACH-DUACH, petite ville de la Connacie en Irlande, dans le comté de Galowai, entre la ville de ce nom & celle de Clare, à ſept lieues de l'une & de l'autre. Elle a un évêché uni à celui de Glonefort. * Mati, *diction.*

KILMALOC, ville d'Irlande avec évêché, dans le comté de Limerik.

KILMARE, riviere d'Irlande, qui coule dans le comté de Kerri, en Mommonie, & forme à ſon embouchure une grande baye, qui eſt entre celles de Dingle & de Bantri. Sanſon dans ſes cartes appelle cette riviere, *Mayre.* * Mati.

KILMORE, ville d'Irlande avec évêché, dans le comté de Cavant.

KILMORE, ville, *cherchez* LISMORE.

KILWARBY, *cherchez* KILEWARDEBI (Robert de)

KIMARE, roi des Bretons en Angleterre, dans le VII ſiécle, ſuccéda à ſon pere Siſylle ; mais s'étant abandonné à toute ſorte de vices, qui le rendirent odieux à ſes ſujets, il fut tué à la chaſſe par quelques-uns des plus déterminés. * Bede & du Chêne, *hiſt. d'Angleterre.*

KIMBOLTON, ville avec marché dans le comté de Huntingdon, dans le pays de ce comté, qu'on appelle *Leightenſtone.* Elle eſt ornée d'un château qui appartient au comte de Mancheſter, auquel il donne le titre de baron. * *Diction. angl.*

KIMCHI (David) célébre rabbin, qui vivoit vers la fin du XII ſiécle, eſt celui de tous les grammairiens Juifs qui a été le plus ſuivi, même parmi les chrétiens, qui n'ont preſque compoſé leurs dictionnaires & leurs verſions de la bible, que ſur les livres de ce rabbin. On eſtime particulierement ſa méthode & la netteté de ſon ſtyle ; les Juifs modernes le préférent auſſi à tous les grammairiens. Nous avons ſa grammaire hébraïque ſous le nom de *Sepher Michlol*, c'eſt-à-dire, *le livre de perfection* ; & ſon dictionnaire intitulé : *Sepher Schoraſcim.* Il y a eu pluſieurs éditions de l'un & de l'autre ; mais on doit préférer celle de Veniſe, qui eſt enrichie des notes du ſavant Juif Elias Levita. Les commentaires de ce rabbin ont été imprimés, au moins la plus grande partie, dans les grandes bibles de Veniſe & de Baſle, où l'on n'a pourtant point mis ſon commentaire ſur les pſeaumes, qui ſe trouve imprimé ſéparément en Allemagne. D. Ambroiſe Janvier, religieux bénédictin de la congrégation de S. Maur, en a donné une verſion latine, qui a été imprimée à Paris en 1669 *in*-4°. Moyſe Kimchi frere de David, a écrit auſſi de la grammaire. * Baillet, *jugemens des ſavans.*

David Kimchi étoit fils du rabbin Joſeph Kimchi, grand ennemi des chrétiens, contre leſquels il s'eſt emporté avec fureur dans les *batailles du Seigneur*, & dans les *traités de la foi & de l'alliance*, ouvrages de ſa compoſition : le fils fut beaucoup plus modéré. Comme celui-ci demeuroit à Narbonne, qui étoit encore alors ſous la domination des rois de Caſtille, & jointe à l'Eſpagne, on peut accorder ceux qui diſputent ſi ce rabbin étoit ou Eſpagnol, ou François. Suivant Gantz il floriſſoit en 1190, & ſuivant l'auteur du *Schalſcheleth* en 1192. Kimchi entra fort avant dans la diſpute qui s'émut alors à l'occaſion de Maimonides qui avoit offenſé pluſieurs ſynagogues par ſon *More Nevochim*, & par quelques autres écrits où il s'éloignoit du Talmud. Kimchi & les rabbins de Narbonne furent pour Maimonides contre les ſynagogues de Montpellier, & les autres de France : on s'excommunia de part & d'autre. Mais la paix ſe fit enfin, & les ſynagogues de Montpellier ſe ſoumirent, & firent effacer l'épitaphe qu'on avoit miſe ſur le tombeau de Maimonides, qui portoit qu'il étoit excommunié. Adrien Reland remarque que Kimchi dans ſes commentaires s'attache principalement au ſens littéral, mais ſans négliger les explications de la Gémar. Son frere Moyſe a écrit *le jardin de la volupté* où il parle de l'ame. * *Voyez* Wolfii *bibliotheca hebræa* ; Baſnage, *hiſtoire des Juifs*, *&c. tome* 5, *page* 1625, &c.

KIMEDONCUS (Jacques) théologien luthérien de Heidelberg, mourut en 1596. Il a écrit ſur la parole de Dieu écrite, ſur la prédeſtination, ſur la rédemption du genre humain. * Konig, *biblioth.*

KIMIELNISKI (Bogdan) chef des Coſaques, célébre par les guerres qu'il a ſoutenues à leur tête contre la Pologne dans le XVII ſiécle, étoit fils d'un Coſaque originaire de Lithuanie. C'étoit un homme très-propre à commander des ſéditieux, brave, intrepide, adroit, diſſimulé, & fort vindicatif. Il parloit latin, turc & tartare ; ce qui n'eſt pas ordinaire à des peuples

auſſi groſſiers que ceux de l'Ukraine. Ses emplois n'avoient pas été fort conſidérables; car il n'avoit commandé qu'une compagnie, & avoit ſeulement été ſecrétaire d'un régiment. Les Coſaques l'avoient député à la diéte de 1638, & là il avoit connu le fort & le foible de la cour & du gouvernement de Pologne. Il fut pris avec ſon pere par les Turcs, fut racheté des Tartares par ſa mere, & à ſon retour ſe mit en poſſeſſion d'un petit fonds de terre, que ſon pere lui avoit laiſſé, proche la ville de Czehrin dans l'Ukraine. Comme cette province avoit été déſolée par la guerre, il s'y trouvoit quantité de terres abandonnées par la mort ou par la captivité des propriétaires. Bogdan qui s'étoit emparé de celles qui étoient proche des ſiennes, en auroit joui paiſiblement, ſi ſa poſſeſſion n'eût été troublée par un ſeigneur plus puiſſant que lui. Czaplinski, lieutenant de roi à Czehrin, voulut s'en rendre maître, & tous les deux diſputerent leur droit devant Uladiſlas, l'un fondé ſur une poſſeſſion récente; & l'autre, ſur ce que ce bien étoit à ſa bienſéance. Le roi l'adjugea à Czaplinski, & donna 50 florins à Kimielniski pour le conſoler. Ce préſent ne l'appaiſa point; ſon reſſentiment parut par ſes plaintes; & le fils moins modéré que le pere, garda ſi peu de meſures avec Czaplinski, que celui-ci le fit fouetter dans la place publique. Kimielniski ne put ſouffrir un affront ſi ſenſible, & ſe retira aux iſles que forme le Boryſthène à ſon embouchure. Les Coſaques Zaporoviens l'y reçurent; & ayant encore plus d'égard à ſon reſſentiment, & à l'indignité qu'il avoit ſoufferte, qu'à ſon habileté, dont ils n'étoient pas capables de bien juger, ils le choiſirent pour leur commandant. Lorſqu'il eut reçu avis que le général Potoski ſe préparoit à venir le pourſuivre juſque dans ces lieux éloignés, ne ſe fiant pas entierement à ſes forces, il s'adreſſa à Tambi, général des Tartares, homme à peu près de ſon caractère, & de pareille condition, qui s'étoit ſouvent ſoulevé contre le khan ſon maître. Kimielniski ſut ſi bien le gagner par ſon adreſſe, en lui faiſant eſpérer un grand butin en Pologne, que nonobſtant l'antipathie naturelle d'entre les Coſaques & les Tartares, & les guerres cruelles que ces deux peuples s'étoient toujours faites, il fit amitié & entra en ligue avec lui. Le général Polonois voulant prévenir l'exécution de ce traité, & la jonction de leurs forces, détacha 4000 Coſaques entretenus, qui étoient demeurés au ſervice de la république, avec 1500 ſoldats Polonois, pour aller chercher Kimielniſki, juſque dans ſa retraite de Potovie: mais après qu'ils y furent arrivés, les Coſaques ayant tué leurs officiers, ſe rangerent du côté des rebelles; ſi bien qu'il ne fut pas mal-aiſé à Kimielniski de défaire les 1500 ſoldats Polonois reſtans, qui firent néanmoins toute la réſiſtance poſſible pendant quelques jours. De-là il s'avança avec 7000 hommes & 40000 Tartares, vers le gros de l'armée polonoiſe; laquelle ayant appris la nouvelle du mauvais ſuccès de l'expédition de Potoski, & de la défection des 4000 Coſaques qu'elle y avoit envoyés, ne penſoit plus qu'à ſe retirer avec ce qui reſtoit, (qui pouvoit faire environ 5000 hommes) marchant au milieu de ſes chariots. Lorſque les chariots furent arrivés dans un bois marécageux, la file en fut aiſément rompue: l'armée fut environnée de toutes parts & accablée par cette multitude d'ennemis, auſquels elle eut pu encore échaper, ſans le grand défilé & la perfidie de dix-huit cens Coſaques qui lui reſtoient, leſquels au commencement du combat l'abandonnerent & ſe jetterent du côté des leurs.

Cette défaite ſurvenue dans le temps de la mort du roi, cauſa une extrême conſternation dans l'état, & facilita à Kimielniski l'exécution de ſes pernicieux deſſeins. En effet, preſque tout le plat-pays de la Ruſſie ſuivit ſa rebellion, à laquelle les peuples n'étoient que trop diſpoſés depuis long-temps. La Podolie & la Volhinie eurent le même ſort. Les ſeigneurs les plus conſidérables de ces grandes provinces furent tués ou faits priſonniers dans differens combats; & les moins malheureux ſe virent dépouillés de leurs biens, en ſauvant leur vie & leur liberté. Le duc Hierimie Wieſnoviski, perdit ſeul 600000 livres de rente. La proſpérité de tant de payſans ſoulevés, avoit porté la terreur juſque dans la capitale du royaume, dont on fut obligé de ſauver la couronne, pour la mettre dans un lieu aſſuré. Warſovie, où s'aſſemble la diéte, fut menacée du même danger. On parloit de ſe retirer à Dantzick, avec ce que l'on avoit de plus précieux, à cauſe que les rebelles donnoient tous les jours de nouvelles alarmes; mais la prudence & la valeur qui ne déſeſpérent point, même dans les plus grandes adverſités, empêcherent l'exécution d'un deſſein ſi lâche.

Le nouveau général pendant cet interregne, prit la ville de Bar; & pour ſe montrer auſſi attaché à ſa religion, qu'à l'intérêt de ceux qui l'avoient choiſi pour leur chef, il obligea les prêtres catholiques de ſe marier avec les religieuſes, & de vivre ſelon le rit grec des ſchiſmatiques. Il ne donna pas aux Juifs le plaiſir de ſe réjouir de ces malheurs: ceux qui ne voulurent pas ſe faire baptiſer, perdirent la vie par ſon ordre.

Ce chef fut lui-même ſurpris de ſon bonheur, & crut que la fortune ne pouvoit plus l'abandonner, après ce qu'elle avoit fait pour lui. Il ſurprit au mois de ſeptembre, à Pilaw, l'armée polonoiſe, qui fut entierement défaite: les rebelles furent maîtres du champ de bataille, & (ce qu'ils eſtimoient bien davantage) de tous les bagages, qui étoient ſi conſidérables, qu'on les évaluoit à plus de dix millions. Cette perte fut peut-être le ſalut de la Pologne; puiſque peu après cette diſgrâce, il arriva 40000 Tartares, qui voulurent avoir part au butin, quoiqu'ils n'en euſſent pas eu au danger. Sur le refus que les payſans en firent, les Tartares ſe retirerent: les Coſaques prirent le même parti, & allerent en lieu de ſureté partager ces riches dépouilles. On blâmoit ceux qui avoient gardé le camp, de n'avoir pas mis le feu aux équipages; mais on ceſſa de leur faire ce reproche, lorſqu'on vit que cet intervalle avoit donné à la république le temps de reſpirer, & de procéder plus ſûrement à l'élection du prince Caſimir, qui fut proclamé roi de Pologne le 17 novembre 1648. Il envoya auſſitôt des troupes contre Kimielniski, qui s'étant joint aux Tartares, forma une armée de cent mille chevaux de cette nation, & de 180000 Coſaques. Le roi Caſimir marcha en perſonne avec 20000 hommes ſeulement, contre cette armée formidable; & après une attaque que les Polonois ſoutinrent avec une extrême valeur, ce prince ménagea les Tartares, & conclut une paix avec eux. Kimielniski y fut compris; ſon généralat lui fut confirmé avec de nouvelles prérogatives; & la milice de ſes Coſaques, qui n'étoit auparavant fixée qu'à 6000 hommes, fut augmentée juſqu'à 40000. Les pratiques de ce général auprès du grand Seigneur & du grand duc de Moſcovie, & l'irruption qu'il fit dans les états du prince de Valachie, allié de la Pologne, firent reſoudre le roi Caſimir à chercher les moyens de réprimer ſon inſolence. Après avoir fait réſoudre la guerre dans la diéte de Warſovie l'an 1650, il aſſembla une armée de 100000 hommes, & livra une furieuſe bataille aux Coſaques & aux Tartares, leſquels joints enſemble, étoient au nombre de 550000. Les Tartares plierent; leur khan prit la fuite, malgré les prieres de Kimielniski, qui fut obligé de l'accompagner dans ſa retraite; 200000 Coſaques reſterent expoſés à la vengeance du vainqueur; & néanmoins il n'y en eut que 30000 de tués, quoiqu'il eût été facile de les exterminer entierement, ſi la nobleſſe Polonoiſe eût voulu ſeconder l'ardeur de ſon roi. Cette victoire fut ſuivie d'une paix moins avantageuſe que la premiere pour Kimielniski, qui ſoutint la guerre juſqu'à ſa mort, avec différens ſuccès, contre la Pologne. Son fils TIMOTHÉE KIMIELNISKI, qui avoit épouſé la fille de Baſile, hoſpodar de Valachie, fut tué en défendant

fendant les états de ſon beau-pere, dans un aſſaut qui fut livré à la ville de Soëzana, où il s'étoit renfermé. * *Hiſtoire des diétes de Pologne. Relation des Coſaques.* Thevenot, *recueil de voyages.*

KINCHEU, ville de la Chine, eſt la ſixiéme de la province d'Huquang. Elle a douze autres villes dans ſon territoire, & eſt ſituée ſur la riviere de Kiang. * Mati, *diction.*

KINDELMAN (Nicolas) de Siléſie, membre de l'univerſité de Leipſick où il fit ſes études, a fleuri au commencement du quinziéme ſiécle. C'étoit un homme d'un eſprit pénétrant, un ſubtil dialecticien, & un philoſophe très-verſé dans l'étude des livres d'Ariſtote, qu'il a expliqués durant un grand nombre d'années à Leipſick. Il eſt mort dans cette ville, laiſſant pour témoignage de ſon application, des commentaires ſur Porphyre; *Super prædicamentis liber unus: ſuper περὶ ἑρμηνείας liber unus: ſuper nova logica liber unus: ſuper proprietatibus terminorum liber*: c'eſt ce qui eſt rapporté dans les *Scriptores univerſitatum Lipſienſis, Wittenbergenſis & Francofurtenſis*, compoſés par un anonyme, & publiés par Joachim-Jean Maderus, à Helmſtad, en 1660, *in*-4°, nombre 14.

KINETON, ville avec marché, qui donne le nom à une contrée du comté de Warwick. Elle eſt remarquable en ce qu'elle donne le titre de baron au marquis de Carmarthen. * *Diction. anglois.*

KING (Jean) natif de Warnhall, commença ſes études au collége de Weſtmunſter, & les continua en 1576, dans celui de Chriſt, à Oxford. Son érudition, la pureté de ſes mœurs, ſon éloquence, l'éleverent à pluſieurs dignités. La reine Elizabeth, & le roi Jacques le nommerent leur prédicateur. Il eut de plus l'archidiaconat de Nottingham, & le doyenné de la maiſon de Chriſt à Oxford. Enfin il fut nommé évêque de Londres. Pendant ſon épiſcopat il prêchoit ordinairement tous les dimanches, & ne s'en exemptoit que lorſque ſa ſanté ne le lui permettoit pas. Il a publié en anglois un long commentaire ſur le prophéte Jonas, & des ſermons. Il mourut des douleurs de la gravelle, & d'une colique néphrétique à l'âge de ſoixante-deux ans, le 30 de mars 1621. Pluſieurs catholiques écrivirent après ſon décès qu'il étoit mort dans leurs ſentimens, & George Fiſcher voulut le prouver dans ſon livre intitulé, *Le legs de l'évêque de Londres*: mais ceux qui ſuivoient la religion anglicane ont écrit le contraire, & ce fait eſt laiſſé au jugement de Dieu. * *Voyez* Wood, *hiſtor. univerſit. Oxonienſ.* &c.

KING (Henri) *fils du précédent*, né auſſi à Warnhall en 1591, étudia à Oxford en 1608, y prit ſes degrés, & même celui de docteur en théologie. Il y obtint enſuite un canonicat, l'archidiaconat de Colcheſter, & le doyenné de la cathédrale de Rocheſter. Enfin Charles I le nomma à l'évêché de Chicheſter dans lequel il demeura juſqu'à ſa mort. Pendant ſa jeuneſſe il s'étoit fort attaché à la muſique & à la poëſie; il étudia enſuite la philoſophie & l'éloquence avec la même application. Mais étant parvenu à un âge mûr, il ſe livra à la théologie, & à la prédication. Il exerçoit avec zèle l'hoſpitalité. Il mourut, & fut enterré à Chicheſter au mois de janvier 1669. Il a écrit en anglois une explication de l'oraiſon dominicale, pluſieurs ſermons, & une traduction en vers des pſeaumes de David. On a de lui en latin: *Poëmata, Elegiæ, Paradoxa*, &c. * *Voyez* Ant. Wood. *hiſt. univerſ. Oxonienſ.* & *Athen. Oxonienſ.*

KING (Guillaume) archevêque proteſtant de Dublin en Irlande, & un des plus illuſtres prélats de cette communion qui aient paru dans cette iſle depuis la prétendue réforme. Il naquit en 1650, à Antrim, capitale du comté de ce nom, dans la province d'Ultonie; & il y fit ſes premieres études. En 1667 il fut reçu bourſier dans le collége de la Sainte Trinité, à Dublin, où il prit le degré de bachelier-ès-arts en 1670, & celui de maître en 1673. Immédiatement après ſon entrée dans ce collége, il ſe lia d'une amitié étroite avec le fameux Dodwell, qui lui donna les premieres inſtructions dans la logique & dans l'hiſtoire; & il entretint une correſpondance reglée avec ce célébre écrivain ſyſtématique juſqu'à ſa mort, arrivée en 1711, malgré la diverſité de leurs ſentimens ſur pluſieurs points de religion & de politique. Jean Parker, archevêque de Tuam, informé du progrès peu commun que M. King avoit fait dans les ſciences, le prit chez lui en qualité de chapelain, & lui conféra une prébende de ſa cathédrale. Plus ſon bienfaiteur avoit occaſion de le voir de près, plus il lui trouvoit de mérite. C'eſt pourquoi ayant été transféré au ſiége de Dublin, il nomma ſon chapelain à la dignité de chancelier de l'égliſe de S. Patrice, & en 1688 il en fut élu doyen par le chapitre. Il témoigna beaucoup de zèle & de fermeté pour ſa religion, pendant les troubles d'Irlande, ce qui lui attira plus d'une fois le mécontentement du gouvernement qui étoit alors catholique, & par conſéquent ennemi des fauſſes imputations & des déclamations également vagues & injuſtes des miniſtres anglicans. Celui dont nous parlons, fut mis en priſon, ſoupçonné d'être tombé dans le crime de leze-majeſté. Cependant on lui rendit bientôt la liberté, quoique ſon attachement aux intérêts du prince d'Orange, & ſes correſpondances avec les principaux chefs de la révolution ne fuſſent point équivoques. Il n'eſt donc pas étonnant que les ſervices qu'il rendit en cette occaſion lui valuſſent un prompt avancement aux dignités eccléſiaſtiques. Auſſi ne tarda-t-il pas à être nommé par Guillaume & Marie à l'évêché de Derry, vacant alors; & il reçut la conſécration le 15 janvier 1691, des mains de l'archevêque de Dublin, aſſiſté de trois autres prélats, avec la permiſſion de ſon métropolitain. Rendu dans ſon diocèſe, il travailla avec zèle à y rétablir la diſcipline ſelon la forme anglicane, & à réparer les égliſes qui avoient été ruinées pendant les guerres. Il fit bâtir dans ſa ville épiſcopale une belle maiſon, dont le haut devoit ſervir à une bibliothéque, & le bas pour y tenir des écoles. Pendant qu'il a tenu le ſiége de Derry, il ne négligea aucune occaſion pour avoir des livres choiſis, dont il laiſſa à perpétuité l'uſage à ſes ſucceſſeurs & aux curieux de ſon diocèſe. Cette donation fut confirmée par ſon teſtament, fait le 6 mai 1726. Lors de la promotion de M. Narciſſe Marſh, à la primatie d'Armagh, M. King fut élu par les deux chapitres de Dublin, adminiſtrateur pour le ſpirituel de ce diocèſe, pendant la vacance du ſiége, auquel il fut bientôt nommé par lettres patentes du 11 mars 1702. Il ne montra pas moins d'ardeur pour étendre ſa religion & pour en rétablir les ruines, qu'il avoit fait paroître étant évêque de Derry. C'étoit cependant toujours avec douceur & modération qu'il tâchoit de gagner ceux qu'il croyoit dans l'erreur. Il déchargea ſon archevêché de pluſieurs arrérages, & augmenta conſidérablement les revenus de quelques cures, auparavant pauvres par les dégradations des temps paſſés. Ses charités étoient abondantes, & ſa maniere de vivre noble & conforme à ſa dignité. Sa converſation étoit enjouée, mais édifiante: en un mot ſa capacité, ſa morale & ſes autres belles qualités en auroient fait un prélat accompli, s'il avoit eu le bonheur d'être attaché à l'égliſe. Après avoir rempli quatre fois différentes l'importante commiſſion de lord juſticier du royaume d'Irlande, il mourut dans ſon palais du S. Sépulcre, à Dublin, le 8 mai 1729, âgé de 79 ans & 7 jours, ſans s'être jamais engagé dans les liens du mariage. Les ouvrages de cet archevêque, ſont: Sermon prêché dans l'égliſe de Chriſt à Dublin, le 23 octobre 1685, devant M. Michel Boyle, archevêque d'Armagh, & grand chancelier, & milord Forbes, comte de Granard, tous deux lords juſticiers, ſur les verſets ſix & ſept du chapitre 59 d'Iſaïe; à Dublin, en 1685, *in*-4°. Réponſes aux conſidérations qui ont obligé (à ce qu'il prétend) M. Pierre

Manby, doyen de Derry, d'embraſſer, ce qu'il appelle la foi catholique; à Dublin, en 1687, *in*-4°. Juſtification de la réponſe aux conſidérations ſuſdites (étant une réponſe au premier dialogue, déja imprimé, de ſon catéchiſme réformé;) à Dublin, en 1688, *in*-4°. Défenſe de la religion chrétienne & de la réformation contre les entrepriſes d'une lettre nouvellement écrite par M. Manby, doyen de Derry, où il s'efforce de démontrer que toutes les religions ſont ſur un pied égal, & qu'il ne peut pas y avoir de tels péchés que ceux d'héréſie & de ſchiſme, ſi le ſens & la raiſon d'un chacun doivent le conduire en matiere de foi; à Dublin, en 1688, *in*-4°. L'état des proteſtans d'Irlande, ſous le regne du roi Jacques, dans lequel leur conduite à ſon égard eſt juſtifiée; & la néceſſité abſolue de ſe délivrer de ſon gouvernement, & de ſe ſoumettre à leurs majeſtés regnantes, eſt demontrée; à Londres, en 1691, *in*-4°, en 1692, *in*-8°. L'auteur exagere beaucoup les ſouffrances des proteſtans d'Irlande de ce temps-là; ce qui lui attira une réponſe de la part du fameux M. Leſlie, évêque proteſtant lui-même. Diſcours concernant les inventions des hommes dans le culte de Dieu; à Dublin, en 1694, & imprimé pluſieurs fois à Londres. Meſſieurs Robert Craghead & Joſeph Boyſe, tous deux miniſtres presbytériens, firent chacun une réponſe à cet écrit. Celle du premier parut à Edinbourg, en 1694, *in*-4°, & celle de Boyſe la même année. Cela occaſionna de la part de M. King: Avis aux habitans non-conformiſtes du diocèſe de Derry, touchant un livre nouvellement publié par M. Boyſe, qui a pour titre, *Remarques*, &c. à Dublin, 1694, *in*-4°. à Londres, en 1694, *in*-8°. Second avis aux non-conformiſtes du diocèſe de Derry; à Dublin, en 1695, *in*-4°. Depuis ce deuxiéme avis M. Boyſe écrivit une défenſe de ſes remarques; à Dublin, 1695, *in*-4°. Sermon prêché dans l'égliſe de S. Patrice, à Dublin, le 16 novembre 1690, le jour d'actions de graces pour la conſervation de la perſonne de ſa majeſté, ſur le ℣. 2 & 3 du Pſ. 107, à Dublin, en 1691, *in*-4°. *De Origine mali*; à Dublin, en 1702, à Londres, en 1702, *in*-8°: ce livre a été examiné & critiqué par meſſieurs Bayle & Leibnitz. Après la mort de l'auteur, il fut traduit en anglois par M. Edmond Lane, membre du collége de Chriſt, à Cambridge, avec de longues notes, où il prend la défenſe des principes de l'auteur contre les objections de ces ſavans, & de quelques autres; à Londres, en 1731, *in*-4°, en 1732, deux vol. *in*-8°. Sermon en actions de graces, à l'occaſion des ſuccès du roi Guillaume, en réduiſant l'Irlande ſous ſa domination. Sermon en actions de graces, pour la victoire d'Hochſter, prêché devant les lords juſticiers ſur le ℣. 3 du Pſ. 126; à Dublin, en 1704, *in*-4°. Sermon prêché dans la chapelle de S. James, devant la reine; à Londres, en 1705, *in*-4°. Sermon prêché dans l'égliſe de ſainte Marguerite, à Weſtminſter, pour l'éducation religieuſe des enfans, ſur le ℣. 6 du chap. 22 des Proverbes. L'iniquité qu'il y a de différer la ſentence que mérite une mauvaiſe action, dans un ſermon prêché devant le lord maire & les échevins dans l'égliſe de S. Michel, le 24 décembre 1706, ſur le ℣. 11 du chap. 8 de l'Eccleſ. à Dublin, en 1707, *in*-4°. La preſcience & la prédeſtination divine s'accordant avec la liberté de la volonté humaine: dans un ſermon prêché dans l'égliſe de J. C. le 15 mai 1709, devant le comte de Wharton, vice-roi d'Irlande, & les pairs de ce royaume, ſur les ℣. 29 & 30 du 8 chap. aux Rom. à Dublin, en 1709, *in*-4°, à Londres, en 1710, *in*-8°. Le docteur Edwards fit des remarques ſur ce ſermon, comme ſi l'archevêque avoit eu intention de rabaiſſer les attributs & les perfections de Dieu. Sermon prêché aux obſeques de Narciſſe, primat d'Armagh, ſur le ℣. 6 du Pſ. 112; à Dublin, en 1714, *in*-4°. Diſcours touchant la conſécration des égliſes, où l'on fait voir ce qui doit s'entendre par leurs dédicaces, avec les raiſons ſur leſquelles cet office eſt fondé; à Dublin, en 1719, *in*-4°. Sermon ſur la chute de l'homme; à Cambridge, en 1739: l'auteur avoit ordonné de faire imprimer cette piéce après ſa mort. Il ſe trouve auſſi dans les tranſactions philoſophiques de la ſociété royale de Londres quelques obſervations de ce prélat: comme une relation des marais & lacs d'Irlande, n°. 170, une relation de la maniere dont on engraiſſe les terres avec des coquillages dans le nord d'Irlande, n°. 314. * *Mém. mſſ.* de M. l'abbé Henegan.

☞ KING (Guillaume) habile juriſconſulte, & facetieux écrivain Anglois, qu'il faut bien ſe garder de confondre avec le précédent, étoit d'une illuſtre famille. La reine Anne le fit ſon ſecrétaire, & il accompagna le comte de Pembroke en Irlande. Il auroit pu s'y enrichir par les emplois importans qu'il exerça en ce pays; mais il aima mieux retourner en Angleterre pour ſe livrer à l'étude. King étoit d'un caractère naturellement porté à la dévotion. Il liſoit aſſidument l'écriture ſainte, & ne manquoit jamais de faire des remarques ſur ſes lectures. On dit que tous les matins il prenoit une feuille de papier blanc, ſur le haut de laquelle il écrivoit ces deux mots, θεῷ δοξα, c'eſt-à-dire, *ſous le bon plaiſir de Dieu*. Il avoit enſuite toute la journée ce papier à la main, & y écrivoit les penſées & les réflexions qui lui plaiſoient. Sa dévotion ne l'empêchoit pas d'être gai & enjoué. Il aimoit à dire & à entendre des bons mots, & paſſoit pour un excellent juge. Il mourut en 1712, & fut enterré à l'abbaye de Weſtminſter. On a de lui un grand nombre d'écrits en anglois, remplis de pointes & de bons mots. Ses réflexions ſur le livre de M. Moleſworth, touchant le Danemarck, plurent beaucoup à la cour de ce prince. Elles ont été traduites en françois.

☞ KING (Pierre) lord grand chancelier d'Angleterre, & l'un des plus beaux eſprits de ſon ſiécle, deſcendoit d'une bonne famille de ce nom, dans la province de Sommerſet. Il naquit à Exceſter, dans le Devonshire, en 1669. Il fut lié dans ſa jeuneſſe avec M. Locke, qui anima l'ardeur qu'il avoit pour l'étude, & qui lui laiſſa en mourant la moitié de ſa bibliotheque. Le lord King alla étudier quelque temps en Hollande, & s'appliqua enſuite, avec une ardeur incroyable, à l'étude des loix. Il y fit tant de progrès, qu'il s'acquit en peu de temps une grande réputation dans le parlement d'Angleterre, par ſa capacité & par ſes talens. Il fut élevé par degrés aux premieres charges, & devint en 1715 baron d'Ockham, & grand chancelier d'Angleterre. Il remplit cette place avec un applaudiſſement univerſel, juſqu'au 29 novembre 1733, qu'il remit les ſceaux, & ſe retira à Ockham, dans le Surrey, où il mourut paralytique, le 22 juillet 1734. Il étoit très-habile non-ſeulement dans la juriſprudence, mais dans l'hiſtoire & les antiquités eccléſiaſtiques. On a de lui deux ouvrages fort eſtimés des Anglois; le premier eſt intitulé, *Recherche ſur la conſtitution, la diſcipline, & l'unité du culte de la primitive égliſe pendant les trois premiers ſiécles, fidélement extraite des écrivains de ces temps-là*, *in*-8°. Le ſecond a pour titre, *Heſtoire du Symbole des Apôtres, avec des réflexions critiques ſur ſes différens articles*. On trouve dans le recueil de *lettres ſur différens ſujets*, publié par M. Elys, en 1694, *in*-8°, pluſieurs lettres de M. King, & de M. Elys, touchant le premier ouvrage. Tous ces écrits ſont en anglois. L'hiſtoire du Symbole a été traduite en latin par Godefroi Oléarius. * M. Ladvocat, *dict. hiſtor. portatif.*

KING-CHARLES SOUTH-LAND, c'eſt-à-dire, *le pays méridional du roi Charles*. C'eſt un pays de l'Amérique méridionale. Il eſt dans la terre de Feu, vers l'entrée orientale du détroit de Magellan. Jean Narbroug Anglois, le parcourut l'an 1670, & lui donna le nom du roi Charles II. * Mati, *diction.*

KINGESTOWNE ou PHILIPSTOWNE, en latin *Regiopolis*, *Philippopolis*, ville de la Lagénie en Ir-

lande. Elle eſt capitale du comté de Kings, & ſituée entre Kildare & Athlone, à ſix lieues de la premiere & à neuf de la derniere. Cette ville porte le nom de Philippe II, roi d'Eſpagne, & époux de Marie I, reine d'Angleterre. * Mati, *dictionn.*

KINGS, le comté de Kings, c'eſt-à-dire, *du roi*, contrée de la Lagénie en Irlande. Elle eſt bornée au nord par celui de Kildare; & au midi par celui de Quans; le Shannon la ſépare de la Connacie vers le couchant. Ce pays peut avoir quinze lieues de long & quatre de large. Il eſt marécageux & mal cultivé. Kingeſtown ſa capitale, & les bourgs de Banabet, Ballibrit & d'Eglish, en ſont les lieux principaux. * Mati, *dictionn.*

KINGS-BRIDGE, ville avec marché du comté de Devon, dans la contrée appellée *Stranborough*. * *Dict. angl.*

KINGSBURI, KINGNESBURIA, place d'Angleterre, renommée par un concile qui y fut tenu le vendredi après la fête de Pâque de l'an 851, ſous le regne de Bertulfe, roi des Merciens. * Cambden.

KINGS-CLERE, ville avec marché dans le comté de Southampton, la capitale d'un petit pays. * *Dict. angl.*

KINGSTON, ſur la Tamiſe, ville du comté de Surrei en Angleterre. On y tint un concile en 838 ſous le regne d'Egbert XXIX, qui fut, ſelon quelques-uns, dernier roi des Saxons occidentaux. * Cambden.

KINNATEL, roi d'Ecoſſe, fut mis ſur le trône en 568, après ſon frere Congal, II du nom. Il aimoit la juſtice; & perſuadé qu'Aldam étoit légitime héritier de la couronne, il la lui remit, après l'avoir portée un an ſeulement. * Buchanan, *hiſt. Scot.* Du Chêne, *hiſt. d'Angleterre.*

☞ KINONGAMICHIS (le lac des) lac de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle France. Ce lac a reçu ſon nom du peuple Américain qui habitoit à l'entour. Il eſt formé par la riviere de Saguenai, & par la rencontre de pluſieurs rivieres qui s'y rendent de tous côtés. M. de l'Iſle nomme ce lac *Lac de Saint-Jean*. Le pays où il eſt, s'appelle *Saguenai*, du nom de la riviere qui porte ſes eaux à Tadouſſac, dans le grand fleuve S. Laurent. * La Martiniere, *dict. géogr.*

KINROS: c'eſt le nom d'un deſert, que M. Witſen place dans le pays des Kalmuchs ou Callmoucks, dans la grande Tartarie. Il eſt au nord du deſert de Lop, & au midi des ſources de l'Irtis. * Mati.

KINROSSE, comté d'Ecoſſe au nord-oueſt de Fife, dont la capitale porte le même nom. * Buchanan.

KINSALE, ville & port de mer d'Irlande, avec évêché, dans le comté de Kork en Mommonie. * Cambden.

KINSCHOT (Henri) juriſconſulte célébre des Pays-Bas, né à Turnhout dans le Brabant en 1541, portoit le nom d'une terre qui appartenoit à ſa famille. Il exerça la charge d'avocat avec grande réputation, & mourut l'an 1608. Ses ouvrages ſont, *Reſponſa ſive conſilia juris; De reſcriptis gratiæ, à ſupremo Brabantiæ ſenatu ducis nomine concedi ſolitis, tract. VII, &c.* * Valere André, *biblioth. Belg.*

KINSKY (François-Ulrich) comte du ſaint empire, ſeigneur de Chinitz, de Tettaw, & de Chlumetz, maître d'hôtel héréditaire de la cour de Bohême, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, chambellan & grand chancelier de Bohême, membre du conſeil ſecret de l'empereur, & miniſtre de l'empereur Léopold, naquit en 1634. Après avoir fait ſes études & ſes exercices, il voyagea pendant quelque temps, & vint enſuite à la cour de l'empereur Léopold qui le fit chambellan & conſeiller aulique. Il ſe fit bientôt eſtimer à cauſe des rares qualités, dont il étoit pourvu. Il parloit & écrivoit en preſque toutes les langues principales de l'Europe; & il avoit un talent particulier pour découvrir des ſecrets. Il ſavoit également former des projets & les exécuter. L'empereur témoin de ſon mérite, le fit ſouchancelier de Bohême, régent de ce royaume, aſſeſſeur de la cour ſouveraine de juſtice, préſident de la cour des appellations, & premier maître d'hôtel de Bohême. Quoiqu'il n'eût encore que 33 ans, lorſqu'il fut fait membre du conſeil des appellations, l'empereur avoit en lui une telle confiance, qu'il diſoit ouvertement, qu'il ſeroit à ſouhaiter que tous les colléges ou tribunaux fuſſent compoſés de juges pareils au comte de Kinsky, afin qu'il pût ſe repoſer entierement ſur eux. En 1664 dans le temps que le comte étoit ſouchancelier de Bohême, l'empereur l'envoya en Pologne pour y travailler à pluſieurs affaires importantes. En 1672, il étoit commiſſaire de l'empereur à l'aſſemblée des états de Bohême. En 1675 il fut fait membre du conſeil privé. A la fin de l'année 1676, l'empereur l'envoya en qualité de pléniporentiaire & d'ambaſſadeur extraordinaire au congrès de Nimegue. Il retourna à Vienne ſur la fin de l'année 1679. En 1683 l'empereur pour le récompenſer de ſes ſervices, lui donna la charge de grand chancelier de Bohême, & le roi d'Eſpagne lui conféra l'ordre de la toiſon d'or. En 1687 il fut admis à la diete de Presbourg comme Hongrois naturaliſé. En 1689 l'empereur en qualité de roi de Bohême, l'envoya à Augsbourg, pour y aſſiſter de ſa part à l'élection de Joſeph, roi des Romains; & en 1690, il ſe trouva auſſi à ſon couronnement. En 1697 dans le temps de la paix de Ryſwick, le comte de Kinski conſeilla à l'empereur d'augmenter ſes troupes, loin de les congédier, afin d'être en état d'envoyer l'archiduc Charles en Catalogne avec 20000 hommes, d'en tenir un nombre pareil dans le Milanez, & d'en avoir 50000 ſur le Rhin; mais ſon conſeil ne fut pas ſuivi. Ce miniſtre mourut à Vienne, le 27 février de l'an 1699. Il avoit épouſé *Anne-Françoiſe*, fille de *François-Bernard*, comte d'Urſenbeck, morte le 19 février 1708: il n'en a point eu d'enfans. * Voyez le *Dictionnaire hiſtorique*, édition d'Amſterdam, en 1740. On y cite entr'autres la vie de l'empereur Léopold, écrite en allemand.

KINTZEN, en latin *Kintia, Quintana-Caſtra, Quintanæ, Quintianæ*. C'étoit anciennement une petite ville de la Vindelicie. Maintenant c'eſt un village de la Baviere, ſitué ſur le Danube, entre les bourgs de Wiltshoven & d'Oſterhoven, & à ſix lieues de Paſſaw, vers le couchant. * Mati.

KINVER, ville avec marché dans le pays de Seiſdon, ſur le bord oriental du comté de Staffort. * *Dict. angl.*

KIOG ou KOGE, ville de Danemarck. Elle eſt ſur la côte orientale de l'iſle de Zélande, au midi de Copenhague. Elle floriſſoit autrefois par le commerce; mais la ville de Copenhague le lui a preſque entierement enlevé. * Mati.

KIOSEM, femme d'Achmet, empereur des Turcs, étoit mere du ſultan Ibrahim, & aïeule de Mahomet IV, détrôné en 1687. Pendant la minorité de Mahomet, cette ſultane eut le gouvernement de l'empire, & diſpoſa de toutes choſes à ſa volonté. La reine, mere de ce prince, craignoit toujours la puiſſance, & les intrigues de cette vieille princeſſe, qui avoit beaucoup d'expérience & de politique, & qui avoit excité la conſpiration, dans laquelle les Janiſſaires maſſacrerent Ibrahim. Cela lui fit prendre la réſolution de faire une ligue avec les ſpahis, les bachas & les beys, qui ſont preſque toujours d'un parti oppoſé à celui des Janiſſaires; & pour y réuſſir, elle leur perſuada que Kioſem avoit deſſein d'abolir le nom & la charge des ſpahis pour donner toute l'autorité aux Janiſſaires. Les ſpahis de l'Aſie, excités par un motif ſi preſſant, marcherent droit à Scutari, avec une armée conſidérable, ſous la conduite de Gurgi-Nebi, c'eſt-à-dire, Nebi *le Géorgien*, ou de Géorgie; & demanderent les têtes des traîtres, qui avoient attenté ſur la vie d'Ibrahim leur ſouverain. Cela donna l'alarme à Morat-Bacha, grand viſir, qui avoit été complice de la conſpiration. Il ſe preſſa d'a-

vance vers Scutari avec une armée de Janiſſaires ; mais le combat fut empêché par les deux chefs de la juſtice de la Natolie & de la Gréce. Les Janiſſaires devenus plus fiers par la retraite des ſpahis, tinrent un conſeil ſecret, où ils réſolurent de les perdre, & envoyerent ordre au bacha de la Natolie, de ſe défaire de Gurgi-Nebi, ce qu'il exécuta auſſitôt ; car il l'attaqua dans ſon quartier, & le trouvant abandonné de ſes ſoldats, le tua d'un coup de piſtolet, & envoya ſa tête à Conſtantinople. Dans la ſuite du temps les deux reines furent extraordinairement aigries l'une contre l'autre ; l'une pour appuyer ſon autorité, & l'autre pour maintenir celle de Mahomet IV, ſon fils. Enfin Siaous bacha, grand-viſir, accompagné de ceux du parti de la jeune reine, entra dans l'appartement de Kioſem, qu'il donna en garde aux ennuques du roi. Quelque temps après, le mufti écrivit la ſentence de mort contre cette vieille reine, & remontra au ſultan, qu'il étoit néceſſaire de la ſigner, pour appaiſer les déſordres de l'empire, ce qu'il fit, & la ſentence fut exécutée par les Ichoglans, qui l'étranglerent. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

☞ KIOUW, ville de Ruſſie, avec archevêché, eſt ſituée ſur le Boryſthène. Elle a une bonne forteresſe. Les Polonois diſent qu'elle fut bâtie vers l'an 861 par Kius, prince Ruſſien, qui lui donna alors ſon nom. Elle a été la réſidence des premiers princes de Ruſſie. Les Polonois l'ont enſuite poſſédée long-temps. Elle étoit grande, riche, bien bâtie : mais les Tartares, qui la prirent en 1615 la ruinerent tellement, qu'elle n'a plus rien de ſon ancienne ſplendeur. Depuis elle a été ſouvent la retraite des Coſaques, qui l'ont enfin remiſe aux Moſcovites en 1687. Du temps qu'elle appartenoit à la Pologne, elle étoit capitale d'un palatinat de ſon nom, d'une partie duquel les Polonois ſont reſté en poſſeſſion, & qu'ils ont unie au palatinat de Luck. Les Ruſſiens ont fortifié Kiouw, à la moderne. Elle eſt capitale du gouvernement de Kiow, ou de la petite Ruſſie, qui renferme une partie de l'Ukraine. * La Martiniere, *dict. géogr.* Nicolle de la Croix, *géogr. moderne.*

KIPPINGIUS (Henri) étoit un ſavant luthérien, Allemand, de Roſtock dans le Meckelbourg. Il eſt mort en 1678, âgé de 44 ans. On a de lui pluſieurs ouvrages : 1. *Antiquitatum Romanarum libri 4*, *in*-8° à Franequer, en 1684. Il y a auſſi une édition de Bremen, citée par Crenius. Ce livre fut réimprimé en 1713 par Vanderaa, avec des figures. Dans le premier livre, l'auteur expoſe tout ce qui concerne la religion des Romains, ſes officiers ou miniſtres, ſes cérémonies, &c. Le ſecond traite du gouvernement ; le troiſiéme de l'art militaire ; & le dernier concerne tout ce qui eſt de l'intérieur des familles & du domeſtique. Le pere le Long dans ſa bibliothéque ſacrée, page 813, cite du même, 2. *Exercitationes ſacræ de ſcriptura veteris & novi teſtamenti*; in-12, à Francfort, en 1665 : c'eſt un abrégé de la bible. 3. *Exercitatio de creationis operibus*, in-12, à Francfort, en 1664, & *in*-4° en 1676, & encore à Bremen, en 1665. 4. Crénius dans ſes *Analecta philologico-critico-hiſtorica*, à Amſterdam, en 1699, *in*-8°, a fait imprimer (pag. 311 & ſuiv.) trois diſſertations de Kippingius : 1. *De lingua primæva*; 2. *De lingua helleniſtica* ; 3. *De characteribus novis.* Crenius trouve la deuxiéme diſſertation foible & ſuperficielle : il pouvoit en dire autant des deux autres. 5. On cite encore de Kippingius, un ſupplément à l'hiſtoire eccléſiaſtique de Jean Pappus, en 1661 *in-fol.* Dans les *Selecta è Thurmii itinere litterario*, inſérés dans le tome XI des *Amœnitates literariæ* de Jean-Georges Scelhorn ; il eſt parlé page 294, de Kipping. Thurmius dit qu'il le vit à Bremen, qu'il s'entretint avec lui & qu'il n'étoit pas marié alors : c'étoit en 1669.

KIRCH (Godefroi) habile aſtronome du dernier ſiécle, étoit né en 1640 à Guben, ville de la baſſe Luſace. Croyant trouver plus de ſecours à Leipſick, il y vint, & s'y occupa à faire des calendriers qui lui firent de la réputation. Il épouſa au mois de mai 1692, Marie-Marguerite Winkelman qui s'étoit livrée à l'étude de l'aſtronomie. *C'eſt celle dont on va parler à l'article ſuivant.* M. Kirck l'emmena avec lui à Guben, & tira de grands ſecours de ſes lumieres, pour ſes obſervations aſtronomiques, & ſes éphémérides. Fréderic III électeur de Brandebourg, & couronné roi de Pruſſe en 1700, au mois de juillet, ayant fondé l'année ſuivante une académie pour les ſciences à Berlin, il y appella M. Kirch pour en être membre & aſtronome ordinaire, avec une penſion honorable. Il y mourut le 25 de juillet 1710, âgé de 71 ans. * *Memoires du temps. Bibliothéque germanique, tome 3*, &c. Dans l'ouvrage de George Paſchius, *De novis inventis*, &c. deuxiéme édition, pag. 537 & ſuiv. il eſt fait mention de pluſieurs écrits de Godefroi Kirch, 1. *Ephemerides anni* 1688. 2. *Admonitio ad aſtronomos, de reditu ſtellæ Bayerianæ in collo cygni.* Voyez auſſi les pages 538 & 539.

KIRCH (Marie-Marguerite) femme ſavante & diſtinguée entre les aſtronomes, étoit fille de *Matthias* Winkelman, paſteur luthérien, & naquit le 25 février, vieux ſtyle, de l'an 1670, à Panitzsh, village à un mille de Leipſick. Ayant perdu ſon pere en 1682, ſon ſucceſſeur dans le miniſtère, nommé *Juſtin* Toellner, eut ſoin de ſon éducation. Cette fille ſe tourna du côté de l'étude, & eut beaucoup de gout pour l'aſtronomie, ce qui ne contribua pas peu à la faire rechercher en mariage en 1692 par M. Godefroi Kirch, habile aſtronome. Peu de temps après leur mariage ils allerent demeurer à Guben, où madame Kirch fit de ſi grands progrès dans l'aſtronomie, que non-ſeulement elle fut en état d'aider ſon mari dans ſes éphémerides, & dans ſes obſervations aſtronomiques, mais qu'elle fut même capable de faire elle-même de nouvelles découvertes. Lorſque ſon mari fut appellé à Berlin en 1701, elle l'y ſuivit, & s'acquit une eſtime générale de tous les ſavans de cette ville. En 1702 elle découvrit, la nuit du 20 ou du 21 d'avril, une comète ſur laquelle M. Kirch publia ſes obſervations. En 1707 elle découvrit une aurore boréale, dont il eſt fait mention dans les mémoires de l'académie des ſciences de Paris de 1716. Etant demeurée veuve en 1710, chargée de famille, & ſans biens, elle ſe vit obligée de faire des calendriers pour vivre, & pour élever ſes enfans. Elle en compoſa pour les méridiens de Breſlau, & de Nuremberg. En 1711 elle publia une diſſertation intitulée : *Préparation pour la grande conjonction de Saturne, de Jupiter*, &c. Les journaliſtes de Leipſick en parlent fort avantageuſement, & rendent juſtice au mérite de l'auteur. M. Bernard-Fréderic, baron de Kroſick, lui offrit en 1712 un logement commode dans ſa maiſon pour faire ſes obſervations : elle l'accepta, & en jouit avec beaucoup d'agrément juſqu'à la mort du baron arrivée en 1714. Se voyant privée d'un tel protecteur, elle ſe tranſporta à Dantzick, où elle demeura dix-huit-mois. Le czar Pierre voulut l'attirer dans ſes états ; mais elle aima mieux ſuivre en 1716 ſon fils à Berlin, où il étoit appellé pour ſuccéder à Jean-Henri Offman, aſtronome de l'académie des ſciences de cette ville. Ce fils s'appelloit *Chriſt-Fried* Kirch. *Il fait le ſujet de l'article ſuivant.* Elle continua à Berlin de faire des calendriers, non-ſeulement pour Breſlau, & pour Nuremberg, mais encore pour Dreſde & la Hongrie. Elle mourut le 29 de décembre 1720, âgée de 50 ans & dix mois. M. de Leibnitz, l'eſtimoit beaucoup. Ce fut lui qui la produiſit à la cour du roi de Pruſſe, où ſon alteſſe royale le margrave Albert-Fréderic, & la margrave ſa femme, l'ont toujours honorée de leur faveur.

KIRCH (Chriſt-Fried) célébre aſtronome, de la ſociété royale des ſciences de Berlin, né à Guben, dans la baſſe Luſace, le 24 décembre 1694, étoit fils de *Godefroi* Kirch, & de *Marie-Marguerite* Winkelman, l'un & l'autre fort habiles dans l'aſtronomie, & qui font le

ſujet des deux articles précédens. Le fils n'eut pas moins de goût & d'inclination pour une ſcience où ſon pere & ſa mere s'étoient rendus ſi célébres, & il en donna des marques dès ſa plus tendre jeuneſſe. Après avoir achevé ſes premieres études à Berlin, il alla les continuer à Hall, d'où il fit quelques voyages à Nuremberg, à Leipſick & en Pruſſe. Il travailla beaucoup à l'obſervatoire de Dantzick, & il eut l'honneur d'y faire des obſervations en préſence du czar Pierre le Grand. Ce prince voulut même l'attirer à Moſcow; mais M. Kirch, par égard pour ſa mere, qui lui étoit fort attachée, remercia le Czar. Peu de temps après, la ſociété de Berlin le choiſit pour remplir la place de ſon pere. Elle l'aggrégea en 1717 au nombre de ſes membres; le fit d'abord ſon obſervateur, & enſuite ſon aſtronome ordinaire. En 1723 il reçut de Paris des lettres de correſpondant de l'académie des ſciences, qualité dont il a rempli le reſte de ſa vie toutes les fonctions avec beaucoup de régularité. Il entretenoit auſſi un commerce d'érudition aſtronomique dans toutes les parties de l'Europe. Depuis la mort de ſa mere, il vécut dans la plus étroite union avec trois ſœurs qui lui ont ſurvécu. Il eſt mort, ſans avoir été marié, le 9 de mars 1740. Ses ouvrages ſont: 1. Ephémérides aſtronomiques pour les années 1714, 1715 & 1716, en allemand. 2. Relation d'une aurore boréale, obſervée le 16 mars 1716, en allemand. 3. *Obſervationes aſtronomicæ ſelectiores, in obſervatorio regio Berolinenſi habitæ*, 1730. 4. *Eclipſes circum Jovialium ad annnos* 1734, 1739 *ſupputatæ*, 1734. 5. Obſervations céleſtes, pour l'année 1739, en allemand. * *Voyez* ſon éloge dans la bibliothéque germanique, tome L, page 222 & ſuiv.

KIRCHBERG, comté: c'eſt un petit pays du cercle de Souabe. Il eſt autour du Danube, au-deſſus de la ville d'Ulm, & il eſt diviſé en deux portions par la baronie de Juſtingen. Ehingen eſt le principal lieu de la partie occidentale. Erbach & Kirchberg ſont dans l'orientale. Ce comté appartient à la maiſon d'Autriche. * Mati.

KIRCHER (Conrad) proteſtant d'Augsbourg, s'eſt rendu célébre par une concordance grecque du vieux teſtament, qui a été imprimée en deux volumes à Francfort en 1607. Cet ouvrage eſt d'une grande utilité pour bien entendre les livres ſacrés; & ſert comme de dictionnaire hébreu, parcequ'il met en effet les mots hébreux à la tête, & enſuite l'interprétation que les Septante ont donnée à ces mots hébreux, citant les endroits de l'écriture où ils ſe trouvent différemment interprétés. Le défaut de cette concordance, eſt de ce qu'on y a ſuivi, pour le grec des Septante, l'édition d'Alcala de Henares, qui n'eſt pas la véritable verſion des Septante. Il ſeroit à deſirer qu'on fît réimprimer cette concordance ſur l'édition des Septante faite à Rome. * Simon, *hiſt. crit. du vieux teſtam.*

KIRCHER (Athanaſe) Jéſuite de Fulde, philoſophe & mathématicien célébre, s'eſt acquis beaucoup de réputation dans le XVII ſiécle. Il entra jeune parmi les Jéſuites, & y fit de grands progrès dans les ſciences & dans la piété. Il enſeignoit à Wirtzbourg dans la Franconie, lorſque les Suédois troublerent le repos dont il jouiſſoit, en 1631. Le P. Kircher ſe retira en France, & s'arrêta quelque temps au collége que les Jéſuites ont à Avignon. Depuis il alla à Rome, où il mourut ſur la fin du mois de novembre 1680, âgé de 81 ans, après avoir fait quantité d'ouvrages, dont les principaux ſont: *Præluſiones magneticæ; Primitiæ gnomonicæ catoptricæ; Ars magna lucis & umbræ; Muſurgia univerſalis; Obeliſcus Pamphilius; Oedipus Ægyptiacus, tom. IV; Itinerarium extaticum; Obeliſcus Ægyptiacus; Mundi ſubterranei, tom. II; China illuſtrata, &c.*

Le P. Philippe Bonanni a travaillé à la deſcription du cabinet, que le P. Kircher avoit commencé au collége Romain, & que le P. Bonanni a rétabli & fort augmenté. Les curioſités qu'il contient ſont gravées dans pluſieurs planches, & ſoigneuſement expliquées. George de Sepi, dont le P. Kircher ſe ſervoit pour conſtruire ſes machines, en fit imprimer à Amſterdam une courte deſcription, qui ne peut être regardée que comme un catalogue fort imparfait. Ce cabinet avoit été un peu négligé, beaucoup de machines perdues, quand le P. Bonanni forma le deſſein de le rétablir, & de le mettre en ordre: il a exécuté ce projet, & diviſé les curioſités qu'il renferme en douze claſſes. Dans la premiere, il a mis les idoles, dans la ſeconde, les tableaux offerts pour aquitter quelque vœu, ou rendre graces de quelque bienfait; la troiſiéme, outre quelques ſépulcres anciens, contient cent épitaphes tirées de terre, dans le voiſinage de Rome; la quatriéme eſt deſtinée aux lampes ſépulcrales & à deux eſpéces de vaſes, dont les uns ſervoient à recevoir les larmes, & les autres étoient employés dans les feſtins funéraires. Le P. Bonanni a rangé dans la cinquiéme d'autres reſtes curieux de l'antiquité; dans la ſixiéme, les curioſités venues des pays étrangers; dans la ſeptiéme les pierres ſingulieres, celles ſur-tout qui ont des figures d'animaux; dans la huitiéme, des animaux rares, des minéraux, des ſels; dans la neuviéme, toute ſorte de machines; la dixiéme eſt pour les médailles; l'onziéme pour les microſcopes, à l'aide deſquels on fait des obſervations ſurprenantes; la douziéme, pour plus de huit cens coquillages particuliers. La deſcription remplit un grand *in-folio* avec ce titre, *Muſæum Kircherianum, ſive Muſæum à patre Athanaſio Kirchero in collegio romano ſocietatis Jeſu jampridem incaptum, nuper reſtitutum & auctum, deſcriptum & iconibus illuſtratum à patre Philippo Bonanni, ſocietatis Jeſu, Romæ, 1709, typis Georgii Plachi, calaturam profitentis, & caracterum fuſoriam, apud S. Marcum.* * Mémoires de Trevoux 1709, *mois d'octobre. Journal des ſavans de Paris*, 1709.

KIRCHER (Jean) natif de Tubingue, dans le duché de Wirtemberg. Après avoir étudié avec ſuccès dans la même ville, quitta le luthéraniſme pour embraſſer la religion catholique, & s'en alla en Hongrie. Ce fut vers l'an 1640. Il publia, ſelon la coutume, les motifs de ſon changement ſous ce titre: *Æthiologia in qua migrationis ſuæ ex lutherana ſynagoga in eccleſiam catholicam veras & ſolidas rationes & ſuccinctè exponit, & perſpicuè doctiſque omnibus & judicandi dexteritate pollentibus ritè, accuratè, & modeſtè conſiderandas proponit*, imprimé à Vienne en Autriche en 1640. Ouvrage dans lequel il prouve, 1°. qu'il faut quitter la religion luthérienne, puiſque l'on n'y trouve point une autorité infaillible, qui nous dirige à diſcerner ce que l'on doit croire: 2°. Qu'il faut embraſſer la religion catholique, puiſque l'on y trouve une telle autorité. On fit diverſes réponſes à ce livre. Jean Conrad Schragmuller publia en allemand un *Anti-Kircher* l'an 1654. Abraham Calovius fit imprimer un *Examen Anti-Kircherianum*, à Konigsberg en Pruſſe, l'an 1643: & Jean-George Dorſcheus, profeſſeur en théologie à Strasbourg, y fit imprimer en 1641, un *in-12* ſous ce titre: *M. J. Kircherius devius, ſive hodegeticus catholicus, quo oſtenditur M. Joannem Kircherum Tubinga-Wurtembergicum migrationis ſuæ ex ſynagoga, quam vocat lutheranam, in eccleſiam catholicam inſtitutione iviſſe, non quà eundum eſt, ſed quà itur.* On ne ſait pas trop bien ce que devint depuis Jean Kicher. * Baillet, au *tom. 1 des Jugemens, n. 25, p. 204, 205.* Bayle, *dict. crit.*

KIRCHMAN (Jean) célébre par ſes ouvrages, naquit à Lubec le 18 janvier 1575. Il étudia dans ſa patrie juſqu'à l'âge de 18 ans, après quoi il alla à Francfort ſur l'Oder, où il paſſa quatre ans fort aſſidu aux leçons, & très-éloigné des amuſemens & des débauches à quoi la plupart des écoliers perdent leur temps. Il étudia enſuite dans l'académie d'Iéne, puis dans celle de Strasbourg. Ayant deſſein de voyager, & n'en ayant

pas les moyens, il profita de l'occaſion qu'on lui offrit de mener en France & en Italie le fils d'un bourguemeſtre de Lunebourg. Il fut de retour en Allemagne l'an 1602 : & s'étant arrêté à Roſtock, il fit tellement connoître ſa capacité, que dès l'année ſuivante on lui donna la chaire de profeſſeur en poëtique. L'ouvrage qu'il publia l'an 1604, *De funeribus Romanorum*, lui acquit la réputation d'un très-ſavant homme, & contribua à lui faire rencontrer un bon mariage. Comme il paſſoit pour élever très-bien la jeuneſſe, & qu'il ne permettoit pas que ſes penſionaires fiſſent la débauche dans ſa maiſon, on lui envoyoit beaucoup d'écoliers des autres villes d'Allemagne, & enfin, lorſque les magiſtrats de Lubec virent que leur école avoit beſoin d'un nouveau recteur, ils le prierent de ſe charger de cet emploi. Il fut inſtallé dans cette charge l'an 1613, & il l'exerça tout le reſte de ſa vie avec une extrême application : quoiqu'il eût le déplaiſir d'être expoſé à beaucoup de médiſances, ſous prétexte que l'école décheoit viſiblement. On prétend que ce n'étoit point ſa faute. Il mourut le 20 de mars 1643. Voici la liſte de ſes ouvrages, outre celui dont nous avons déja parlé. *Oratio funebris ampliſſimo viro Jacobo Bordingo, conſuli reipublicæ Lubecenſis, ſcripta*, Roſtochii 1616, *in*-4°. *De ira cohibenda diſputatio*, Ibid. 1611, *in*-4°. *Oratio de vita & obitu Pauli Merulæ*, Ibid. 1607. *in*-4°, & Lugd. Bat. 1672, *in*-12. *Ευχαριστικον de pacificatione Boitzenburgenſi ad legatos ordinum unitarum Belgii provinciarum*, Lubecæ 1620, *in*-4°. *Oratio de vita & obitu Georgii Stampelii, eccleſiæ Lubecenſis ſuperintendentis, habita*, Ibid. 1622 *in*-4°. *De annulis, liber ſingularis*, Ibid. 1623, Sleſvigæ 1657, Francof. 1672, *in*-4°, Lugd. Bat. 1672 *in*-12. *Rudimenta rhetorica*, Bremæ 1652, *in*-12. *Rudimenta logicæ peripatetica*, Lub. 1669, *& ſæpius in*-8°. *Tabulæ logicæ & rhetoricæ*, Ibid. in-folio. *Genethliacon illuſtriſſimi principis Adolphi Friderici ducis Megapolitani, primogenito filio ſcriptum*, Ibid. 1624, *in*-4°. Il avoit deſſein de publier avec des notes un manuſcrit, qui ne parut qu'en 1684, par les ſoins de ſon petit-fils. * *Nouvelles de la république des lettres, février* 1685, art. 2. Bayle, *dictionnaire critique*.

KIRCHMEYER (Thomas) *cherchez* NAOGEORGUS.

KIRCHMEYER (George-Gaſpard) ou KIRCMAYER, auteur du XVII ſiécle, qui vivoit encore en 1690. Il étoit de la religion prétendue réformée. Il publia en 1661 ſix diſputes, qu'il intitula : *Hexas diſpp. zoologicarum*. Elles étoient ſur le baſilic, la licorne, le phénix, le béemoth, & l'araignée. Il publia auſſi en 1666 *une moelle oratoire*. * Konig. *biblioth.* On a encore de Kirchmeyer les ouvrages ſuivans : *Noctiluca conſtans & per vices fulgurans diutiſſimè quæſita, nunc reperta, diſſertatione brevi prævia de luce, igne, ac perennibus lucernis* ; in-4° 1676. *De phoſphoris & natura lucis, nec non de igne commentatio epiſtolica*, en 1680, *in*-4°. *Pathologia vetus & nova*, en 1685. Ces ouvrages ont été imprimés à Wittemberg. *Obſervatio de volante lampade nocturna. Haliurgia academica curioſa, in compendio delineata*, &c. Ces deux derniers ouvrages ſe trouvent dans les *Miſcellanea curioſa*, &c. George Paſchius, dans ſon traité *de novis inventis*, ſeconde édition, *in*-4°, p. 285, parle d'une diſſertation donnée en 1690, par Kirchmeyer ſous ce titre : *Diſſertatio de latinitate vel præter meritum, vel meritò ſuſpectâ, è pandectis juris erutâ.*

KIRCHNER (Timothée) né le 6 janvier 1533 à Toſtadt, dans le comté de Gleichen, où *Jean* Kirchner, ſon pere, étoit maître d'école, fit ſes études à Iéne. En 1554 on le fit miniſtre à Furra, l'année ſuivante à Dachwitz, & en 1561 à Herbiſleben, d'où il fut chaſſé en 1562. Dans la même année il aſſiſta à la conférence d'Altenbourg, & en 1571 il devint miniſtre à Iéne. Il reçut peu après le dégré de docteur en théologie, & dans la ſuite il fut fait profeſſeur en cette faculté. Jules, duc de Brunſwic-Lunebourg, l'appella enſuite pour être miniſtre de la cour de Wolfenbutel, & il y exerça cet emploi juſqu'en 1578. Alors on lui donna la chaire de profeſſeur en théologie dans l'univerſité de Helmſtadt ; mais comme il blâmoit publiquement la communication que l'on avoit avec les catholiques-romains & les Juifs, il fut dépoſé en 1579, & il ſe retira à Erfurt, où il demeura un an. En 1580 il fut fait premier profeſſeur à Heidelberg ; mais la mort de l'électeur Louis, & quelques changemens arrivés en fait de religion, l'obligerent de quitter ce poſte en 1583. Auſſitôt après on le fit ſurintendant général à Weimar, où il mourut le 13 février 1587. On a de lui : *Explicatio articulorum fidei : De vivifica carne Chriſti : Methodica explicatio præcipuorum capitum doctrinæ cæleſtis : Tréſor tiré des écrits allemands de Luther*, en allemand. * Voyez le *dictionnaire hiſtorique*, édition d'Amſterdam, en 1740.

KIRCHOLM, ville de Livonie, près de laquelle Charles roi de Suéde reçut un grand échec en 1605, par Charles Chotkericz, général pour Uladiſlas roi de Pologne. * De Thou.

KIREI, nom d'une famille célébre parmi les Tartares, qui a fondé le royaume de Crimée, ou de Precope. C'eſt de cette famille que ſortit Azi-Kirei, qui chaſſa de la Taurique, c'eſt-à-dire de la Crimée, Schicachmetz Zarem, fils de Tick-Tamiſce ; & qui s'étant révolté contre ce prince, prit la qualité & le nom de roi des Tartares. Depuis ce temps, ceux de la Crimée ont fait des courſes dans la Lithuanie, dans la Pologne, & dans la Ruſſie. * *Voyez* George Horn. *Orb. Imper. cum notis Jelleri, p.* 435.

☞ KIRGISES, peuple de Tartarie qui demeuroit encore au commencement de ce ſiécle entre les rivieres de Selinga & de Jéniſea. Ils étoient ſujets du Contaiſch, & s'habilloient à la maniere des Calmoucks ; mais ils ne les imitoient pas dans leur maniere de vivre paiſible & innocente. Leur caractère remuant & porté à la guerre & au deſordre, leur faiſoit faire des courſes continuelles ſur les ſujets de la Ruſſie, & ſur les Moungales alliés de la Chine, qui étoient dans leur voiſinage, & ils les incommodoient extrêmement. Cependant, comme de temps en temps il en paſſoit quantité de familles tant du côté des Ruſſes, que de celui des Moungales, le Contaiſch a trouvé à propos de les faire paſſer dans une autre contrée. * *Hiſtoire généalogique des Tatars*, p. 99. M. Danville dans ſa *carte d'Aſie*, a placé ce peuple, au nord des Karakalpas & des Tartares de la Caſatchia Orda : il a ſuivi la carte publiée en 1734 par M. Kirilow ſecrétaire du ſénat de Ruſſie.

KIRIANDER ou KYRIANDER (Guillaume) juriſconſulte Allemand, & ſyndic de Trèves, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle. Il a compoſé les annales de Trèves ſous le nom de *commentaires hiſtoriques*, qui contiennent l'hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé depuis l'an 1966 du monde, juſqu'au temps de Jacques de Eltz, archevêque de Trèves, en 1597 de l'ére chrétienne. Kiriander abandonna la foi orthodoxe pour donner dans les nouvelles opinions. * Bayle, *dictionn. critique.*

KIRIEL (Thomas) que d'autres nomment auſſi TYREL, chevalier Anglois, fit paroître ſon courage ſous Henri VI, roi d'Angleterre, contre les François. En 1429 il battit le comte de Clermont dans la Normandie. En 1433 il fit de grands progrès dans la Bourgogne. L'année ſuivante 1434, il perdit la ville de Saint-Denis par un accident imprevu, mais il aida à la reprendre en 1435. Il fut d'un grand ſecours devant Crotoy en 1437, & on doit en partie à ſa valeur la levée de ce ſiége. En 1450 l'Angleterre contente du ſuccès de ſes armes, envoya un ſecours conſidérable en Normandie, & lui en donna le commandement. Mais lorſqu'avec 5000 hommes il voulut empêcher les François de mettre le ſiége devant Caën, il fut entierement

Digitized by Google

défait près de Formigny, entre Carentan & Bayeux, & fait priſonnier. Ayant obtenu ſa liberté, il entra dans le parti du comte de Warwick pendant les troubles inteſtins d'Angleterre. Ce comte favoriſoit alors la maiſon d'Yorck contre celle de Lancaſtre, & prit à la fin Henri VI lui-même. Pendant que Kiriel accompagnoit par-tout ce roi, qui lui promit que de quelque côté que les affaires tournaſſent, il lui conſerveroit la vie, il tomba entre les mains de Marguerite femme de Henri VI, après qu'elle eut gagné la bataille de Saint-Alban contre le comte de Warwick en 1461, le 15 de février. La reine, ſous prétexte de repréſailles, le fit décapiter, parceque la populace de Londres avoit pendu peu auparavant Thomas Thorp, lord chief-baron, uniquement parcequ'il avoit ſuivi le parti de Henri VI. * *Voyez* les hiſtoriens d'Angleterre, & ſur-tout MM. de Larrey & de Rapin Thoyras.

KIRKBI ou KIRAI LONSDALE, ville avec marché, dans le comté de Weſtmorland, capitale de ſon quartier, & ſituée ſur la riviere de Lon, dans une vallée riche & agréable, qu'on appelle *Lonſdale*. Elle eſt grande, bien bâtie, bien peuplée, ayant une belle égliſe, & un pont de pierres ſur la riviere. Son nom ſignifie *égliſe dans la vallée*, ou *vallée de Lon*. Jean Lowther, qui fut pendant quelque temps chambellan de Guillaume III, fut honoré par ce prince du titre de vicomte de Lonſdale, & fait lord du ſceau privé. Il mourut en juillet 1700. * *Diction. ang.*

KIRKBI-STEVEN, autre ville avec marché du même comté, dans la partie orientale, près des frontieres qui ſéparent le Cumberland du comté d'Yorck. Elle a une belle égliſe, & le lord Wharton habitoit tout près dans un lieu nommé *Warthon Hall*, qui étoit l'ancienne demeure de ſa famille, ornée d'un très-beau parc.

KIRKBI-MORES DE, ville avec marché, dans le comté d'Yorck, dans la contrée nommée *Ridal*, ſur une petite riviere qui ſe décharge bientôt avec d'autres dans le Derwent. * *Diction. angl.*

KIRKISIA ou KACKISE, ville de la Turquie en Aſie. Elle eſt dans le Diarbekir, ſur l'Euphrate, à 25 lieues au-deſſous de Rika. On y voit le tombeau de l'empereur Gordien. * Mati.

KIRKSOP, riviere qui a ſa ſource au midi d'Ecoſſe, d'où coulant auſſi vers le midi, elle ſépare dans une bonne partie de ſon cours l'Ecoſſe du Cumberland, & enfin traverſant ce comté, elle ſe décharge dans la riviere d'Eden. * *Diction. angl.*

KIRKTON, ville avec marché dans le comté de Lincoln, dans le pays appellé *Holland*, dans la contrée de Corringham. Elle eſt ornée d'une belle égliſe bâtie en croix comme les cathédrales, & ayant un grand clocher au milieu. * *Diction. angl.*

KIRKUDBRIGE, petite ville d'Ecoſſe dans le comté de Gallowai, à l'embouchure de la Dée, entre la ville de Withern & celle de Dunfrée, à ſix lieues de la premiere, & à huit de la derniere. Elle avoit ſéance & voix dans le parlement d'Ecoſſe avant la réunion. * Mati.

☞ KIRKWAL, ou KIRKEWALDE, ville ou bourg de l'iſle de Pomona, ou Mainland, qui eſt la principale des Orcades : c'eſt la ſeule ville ou le ſeul bourg qui ſoit dans ces iſles, le reſte n'étant que des villages. L'égliſe de Kirkwal en eſt un des principaux ornemens. On l'appelloit autrefois du nom de S. Magnus, qu'une tradition populaire dit avoir été le premier apôtre des Orcades. Cette égliſe eſt une eſpéce de labyrinthe pour les étrangers, tant il y a de tours & de détours. Kirkwal a une école latine, deux marchés la ſemaine, & tous les ans une foire qui dure trois jours. On tient dans cette ville les cours de juſtice. Elle eſt gouvernée par un prévôt, deux baillis & un conſeil des bourgeois. * La Martiniere, *dict. geogr.*

KIRLINTONIUM, ville, *cherchez* KERLING.

KIRMAN, *cherchez* CARMANIE.

KIRMANI, ou BEN FADLALLAH, auteur Arabe mort en 1340, & de l'hégire 741. Son livre en vingt volumes eſt intitulé, *Ma ſalic Alabſar fil Mamalic*, ou *Alamſar*, c'eſt-à-dire, les routes, les yeux dans les empires, & dans les villes. Cet ouvrage a deux parties ; la premiere traite de la terre, & la ſeconde de la ſituation de la terre. Il a été augmenté par *Ben Scham Seddin Mehemet Ben Youſuf Alkirmanni*. Il eſt cité par Aſſiouti, & par l'auteur de l'*hiſtoire de Genghizcan*, *page* 543.

KIRSTENIUS (Pierre) vint au monde à Breſlaw, capitale de Siléſie, le 25 décembre 1577. Il étoit fils d'un des premiers marchands & d'un citoyen de la ville ; & quoiqu'il eût perdu ſes parens dès ſon enfance, ſes tuteurs eurent un très-grand ſoin de ſon éducation. Vers l'âge de dix ans il apprit les premiers principes de la doctrine chrétienne, ceux de la langue latine & de l'arithmetique, & fut envoyé enſuite à Poſna, ville capitale de la baſſe Pologne, pour y étudier la langue des Sarmates qu'il apprit en ſix mois. Le deſſein de ſes tuteurs étoit qu'ayant appris cette langue, il pouroit plus facilement commercer avec ceux qui la parlent : car tout leur but étoit de le faire entrer dans le négoce, & lui-même y étoit porté ; mais la providence en ordonna autrement. A peine même fût-il de retour dans ſa patrie, qu'il ſe tourna tout entier du côté des arts libéraux pour leſquels on vit bientôt qu'il étoit né. Il apprit en peu de temps le latin, le grec, l'hebreu & le ſyriac, & y joignit l'étude de la phyſique, de la botanique, & de l'anatomie, pour ſe préparer à celle de la médecine. Le déſir de ſe perfectionner dans ces différentes connoiſſances, l'engagea peu après à parcourir les plus célébres univerſités d'Allemagne. On le vit ſucceſſivement, & toujours avec eſtime, dans celles de Leipſick, de Wittemberg, de Iéne, & il employa quatre ans à les viſiter. Il alla enſuite en France, & dans les Pays-Bas, où il travailla ſous les plus célébres médecins, tant afin de s'exercer lui-même, que de profiter de leurs lumieres. Le bien qu'il entendit dire par pluſieurs du médecin Avicenne, l'engagea à apprendre l'arabe pour entendre par lui-même les ouvrages de cet auteur, & ceux des autres médecins qui ont écrit en cette langue, & l'étude qu'il fit de leurs ouvrages lui fut dans la ſuite d'une grande utilité. L'arabe étoit très-peu cultivé alors : on n'avoit preſque point de ſecours pour l'apprendre : Kirſtenius y ſuppléa par ſon application & la pénétration de ſon eſprit ; & depuis ce temps-là, non-ſeulement il en conſeilla l'étude, mais il fit tout ce qui étoit en lui pour la faciliter. Ce fut pour cette raiſon qu'il ſe tranſporta à Baſle, où l'académie lui conféra le titre de docteur en médecine, quoiqu'il ne fût encore que dans ſa vingt-quatriéme année ; & après quelque ſéjour dans cette ville, il viſita l'Italie, l'Angleterre, l'Eſpagne, & les pays voiſins, non-ſeulement pour connoître les mœurs & le génie de chaque nation, mais auſſi pour approfondir davantage la phyſique, la médecine, la botanique & l'anatomie, & pour y faire de nouvelles découvertes. Enfin après ſept ans de courſes, il revint dans ſa patrie, d'où il retourna à Iéne, où il épouſa Barbe Schroter avec qui il a toujours vécu dans une parfaite union, & de qui il a eu pluſieurs enfans. Le conſeil de Breſlaw ne tarda pas à l'employer. Il le fit recteur du collége, & inſpecteur général des autres écoles de cette ville ; emplois qu'il exerça avec autant de capacité que d'utilité pour les autres, & qu'il conſerva juſqu'à ce qu'étant tombé dans une maladie dangereuſe, il crut devoir y renoncer. Revenu en ſanté, il ne fut preſque plus occupé que de la langue arabe & de la médecine ; & quoiqu'il ſe vît appellé par Charles archiduc d'Autriche, frere de Ferdinand II, empereur des Romains, par Ferdinand lui-même, par l'électeur de Saxe, & par d'au-

ter, pour être leur médecin, il préfera ſon cabinet, & les ſervices qu'il pouvoit rendre au lieu de ſa naiſſance, à tous ces poſtes, & aux avantages qu'il pouvoit y trouver. Par un zèle qui eſt aſſez rare, il employa une partie du gain qu'il retiroit de la pratique de la médecine à lever une imprimerie pour la langue arabe, & à y faire imprimer ceux des ouvrages écrits en cette langue qu'il crut les plus utiles au public. Dans la ſuite, on ne ſait quelle raiſon l'ayant engagé à ſe retirer en Pruſſe, il y fut connu d'Oxenſtiern, chancelier de Suède, qu'il accompagna en Allemagne en qualité de ſon médecin, & il étoit avec lui, lorſque la ville d'Erford l'appella pour profeſſer la médecine chez elle. Etant dans ce poſte, il alla à Hall en Saxe, & à Magdebourg; & lorſqu'il voulut revenir à Erford, il trouva que les troupes ennemies avoient ôté la liberté des chemins; ce qui l'obligea de revenir à Magdebourg, d'où il ſuivit Oxenſtiern à Meckelbourg, & enſuite à Upſal en Suéde, où en 1636 il fut médecin de la reine, & profeſſeur en médecine dans l'univerſité de cette ville. L'âge & les infirmités l'ayant obligé à être preſque toujours ſédentaire chez lui, il fit ſa principale & preſque ſon unique occupation de la lecture de la bible, & l'on dit qu'il la lut juſqu'à ſeize fois entierement, & avec réflexion. Il donnoit auſſi une grande partie de la journée à la priere, & à la méditation de la loi de Dieu. Il mourut à Upſal le 5 d'avril 1640, dans ſa ſoixante-troiſiéme année. Les ouvrages de Pierre Kirſtenius ſont: Une décade ſacrée de cantiques & de vers arabes tirés de quelques manuſcrits, avec une verſion latine, à Breſlaw en 1609. Les quatre évangéliſtes, tirés d'un ancien manuſcrit arabe, à Francfort en 1609 *in-fol.* Trois eſſais de caractères arabes, ſavoir, l'oraiſon dominicale, le pſeaume L, &c. à Francfort en 1609, *in-fol.* Une grammaire arabe, à Francfort, *in-fol.* en 1609. *Liber ſecundus, de canone canonis à filio Sina, ſtudio, ſumptibus ac typis arabicis, quâ potuit fieri fide, ex aſiatico & africano exemplari manuſcripto Caſareæ arabicè per partes editus, & ad verbum in latin. tranſlatus, notiſque textum concernentibus illuſtratus*, à Francfort en 1610 *in-fol.* L'épître de ſaint Jude traduite d'un manuſcrit arabe, avec des notes, & confrontée ſur le texte grec & le texte de la Vulgate, à Breſlaw en 1611, *in-fol.* Traité du véritable uſage, & de l'abus de la médecine, en latin, à Francfort en 1610, & en allemand en 1611, *in-8°.* Diſcours prononcé dans le collége de Breſlaw en latin, *in-4°* en 1611. Notes ſur l'évangile de ſaint Matthieu confronté ſur les textes arabe, ſyriac, égyptien, grec & latin, à Breſlaw en 1712, *in-fol.* ὑποτυπωσις *ſive informatio medicæ artis ſtudioſo perutilis, aliquandiù in pharmacopolio verſaturo Caſpari Peuceri*, à Upſal en 1638 *in-8°.* *Voyez* l'éloge funébre latin de Kirſtenius par Jean Locenius, docteur en droit, profeſſeur en droit ordinaire, dans la bibliothéque des médecins auteurs, ou des écrivains de médecine, par Manget, *liv. X.*

KIRSTENIUS (George) étoit né à Stettin, ville de Pomeranie, le 20 janvier 1613. Il fut mis de bonne-heure dans la maiſon d'André Virginius, docteur en théologie & évêque de Rével, & il y étudia ſous meſſieurs Loleïus & Micrælius. On l'envoya enſuite à Hall, & à l'âge de 17 ans on voulut le faire aller à Leipſick; mais les courſes fréquentes des troupes en ces quartiers-là l'empêcherent de ſe mettre en route pour cette ville, & il alla à Iéne. Il viſita peu après les principales villes d'Allemagne, où il put aller ſans danger, & s'arrêta quatre ans à Strasbourg. Il y fréquenta ceux qui s'y diſtinguoient le plus par leur ſcience, & s'y avança beaucoup dans l'étude de la philoſophie, dans celle de la phyſique, & dans la médecine, pour leſquelles il avoit beaucoup d'inclination. Cette derniere ſur-tout fit ſon occupation principale, & il ſoutint pluſieurs fois à Strasbourg des théſes ſur quelques-unes des parties de cette ſcience qui lui firent beaucoup d'honneur. Il étoit à Tubinge où il ſuivoit la même route qu'à Strasbourg, lorſqu'il apprit la mort de ſon pere Nicolas Kirſtenius. Il ne retourna pas cependant alors dans ſa patrie, & ſe contentant de remettre le ſoin de ſes affaires à Anne Loſſlers ſa mere, il accompagna à Leyde meſſieurs Thabor & Oeſlers qui alloient en cette ville. La peſte les en fit ſortir après environ ſix mois de ſéjour. Il paſſa l'hyver à Franeker & à Groningue; & au commencement de l'été, il alla à Utrecht, d'où il revint à Leyde où il ſe perfectionna dans la botanique par l'étude aſſidue qu'il en fit. Il y ſoutint deux diſputes publiques, l'une ſur les ſymptomes de la vûe & de l'ouïe; l'autre ſur le toucher & ſur l'odorat. Son deſſein étoit d'employer encore quelque temps à voyager après avoir demeuré cinq ans à Leyde: mais on lui offrit divers emplois ailleurs qui firent craindre à ſa patrie de le perdre, & ſa mere l'engagea à profiter de la bonne volonté d'Alexis Oxenſtiern, chancelier du royaume de Suéde, qui lui accorda ſa protection, & le fit médecin royal. Il fit en l'honneur de ce chancelier un poëme qui a été imprimé & qui fut gouté. Chriſtine reine de Suéde, lui témoigna auſſi beaucoup d'eſtime & lui accorda ſon crédit. George Kirſtenius employa tout ſon temps pour l'utilité publique, & il a fait pendant long-temps des exercices publics ſur la phyſique, la médecine, la botanique, l'anatomie & ſur toutes les dépendances de ces ſciences, qui l'ont fait regarder comme un des plus grands maîtres en ces matieres. Il ne laiſſoit pas de vaquer beaucoup à la viſite & aux ſoins des malades, & il ne négligea aucun de ceux pour leſquels il fut appellé. Ce fut au milieu de tant d'occupations utiles à la république, qu'il mourut le 4 de mars 1660 à deux heures après midi, âgé de 48 ans, un mois & quelques jours. Les ouvrages qu'il a donnés au public, outre le peu *dont nous avons parlé dans cet article*, ſont, un diſcours latin de la dignité & de l'excellence de la médecine contre Platon & Pline, en 1647 *in-4°.* *Diſquiſitiones philologicæ*, in-4°. *Adverſaria & animadverſiones in Joannis Agricolæ commentaria in Pappium & chirurgiam parvam*, en 1648 *in-4°.* Ces derniers ouvrages ont été imprimés à Stettin. Un recueil de ſes diſputes publiques ſur la lactation, la génération du lait, les bleſſures de tête, les ſymptomes de la vue & de l'ouïe, de l'odorat & du tact, ſur la génération, &c. en latin. Il en a fait pluſieurs autres qui ſont tombés entre les mains de ſes diſciples, & que l'on n'a pu recouvrer. * *Voyez* ſon éloge funébre en latin par Henri Schævius, docteur en médecine, dans la bibliotheque des auteurs médecins, par Manget, *liv. X.*

KIS (Erienne) nommé auſſi *Szegedi*, du nom du lieu de ſa naiſſance, port de la Hongrie inférieure, vint au monde l'an 1505. Il étudia dans ſa jeuneſſe à Lippainaw, & enſuite à Giula en Hongrie; & ayant perdu ſes parens de bonne heure, il ſe vit obligé de ſe charger lui-même, pour ſubſiſter, de l'inſtruction de la jeuneſſe. Enſuite il ſe mit à viſiter les plus célébres écoles de Hongrie, vint à Cracovie en 1540, & y fut chargé d'expliquer les anciens auteurs, ce qui lui acquit une grande réputation. Le bruit que faiſoient Luther & Melancton ayant pénetré juſqu'en Hongrie, il alla à Wittemberg en 1541, où il écouta Melancton qui y expliquoit la dialectique & les lieux communs, & ſe rendit auſſi aſſidu aux explications de l'écriture-ſainte que Luther y faiſoit. Ces leçons lui furent funeſtes: elles l'affoiblirent d'abord dans ſa religion, & l'entraînerent enſuite dans les erreurs de ces hérétiques. Plein des idées nouvelles dont il avoit rempli ſa tête, il revint dans ſa patrie en 1544, ſe mit à dogmatiſer, & à gagner ſur-tout la jeuneſſe à qui il débitoit hardiment ſes menſonges. Le tréſorier du roi l'ayant appris, le fit battre publiquement, lui fit mettre des ſouliers de fer, ordonna qu'il fût dépouillé de ce qu'il poſſedoit; qu'on lui ôtât ſes livres, & le fit chaſſer de la ville en 1545.

Pendant

Pendant qu'il étoit dans ſon exil, on lui donna le gouvernement d'une école à Giula, ou Alba Giula : c'étoit en 1546. Il paſſa enſuite à une autre égliſe du pays, où on lui laiſſa la liberté d'enſeigner publiquement les lieux communs de Melanchthon, & il ſe maria en ce lieu en 1548. Appellé peu après à Temeſwar, on lui donna le gouvernement d'une école illuſtre avec des appointemens honnêtes, & on lui accorda auſſi la permiſſion de prêcher le peuple. Il avoit pour collegue dans le gouvernement de ſon école, Chriſtophe de Lippen, dont le crédit le ſoutenoit ; mais celui-ci étant mort, Etienne Loſſontzius qui lui ſucceda, excita contre lui les orthodoxes, & il fut chaſſé de nouveau. Il trouva ailleurs, en 1551, la liberté qu'on venoit de lui ôter à Temeſwar. Il fut appellé à Bekeneſiaw en 1553. Il y prêcha, & il y enſeigna, comme il avoit fait ailleurs ; mais il fut pris dans un tumulte, & on le conduiſit devant le gouverneur lié & garroté comme un ſéditieux, lorſqu'un ſoldat, ou un officier qui avoit été autrefois ſon diſciple, le délivra. Kis traverſa auſſitôt le Kierkerez, fleuve de Hongrie, & en 1553 il fut appellé à Tolne, ville capitale du comté de même nom, où il enſeigna & prêcha de nouveau avec liberté ; & comme il étoit veuf, il y paſſa à un ſecond mariage. En 1554, ayant été demandé à Laskow, pour y diriger encore une école, & pour y prêcher, il y fut établi peu après ſurintendant général de toute la baronie. En 1558 il fut pris par les Turcs dans un voyage, & ſouffrit beaucoup pendant ſa captivité. Enfin ayant recouvré ſa liberté, il ſe fixa à Keminaw, ville de Hongrie en 1563, & il y mourut le 2 de mai 1572, âgé de ſoixante-ſept ans. On lui a dreſſé une épitaphe qui a été miſe ſur ſon tombeau, en vers latins, & où on lui donne bien des louanges qui ne conviennent ni à ſon attachement pour l'erreur, ni au zèle fanatique qu'il a fait paroître en tant d'occaſions, & qui lui ont attiré la plupart de ſes diſgraces. Il a compoſé des tables analytiques ſur Iſaïe, Daniel, Ezechiel & Jérémie, imprimées à Schafhouſe en 1592 ; ſur ſaint Matthieu, ſaint Jean, les actes des Apôtres, les épîtres de ſaint Paul & l'Apocalypſe, à Baſle en 1598, & au même lieu en 1610, *in-fol.* Une confeſſion de foi ſur la Trinité, à Genève en 1573, *in*-8°. *Speculum Pontificum romanorum*, à Genève en 1602, *in*-8°. C'eſt un recueil de calomnies, d'impiétés, d'ordures les plus affreuſes contre pluſieurs papes, & contre les dogmes de l'égliſe romaine. Les lieux communs de la théologie, &c. à Baſle, *in-folio*, en 1608. On trouve à la tête un abregé de ſa vie, par Matthieu Scariczi, Hongrois. C'eſt de-là que Melchior Adam a pris celle qu'il a donnée dans ſes vies des ſavans Allemands & étrangers. David Czuittinger n'a fait non plus que l'abréger dans ſon *Specimen Hungaria litterata.*

KIS (Emeric) de Tyrnaw, ville de Hongrie, dans le comté de Presbourg, naquit en 1631, & ſe fit Jéſuite en 1648. Il fut dans la ſuite profès des quatre vœux de cette ſociété. Après avoir profeſſé avec ſuccès les humanités, il embraſſa des études plus ſérieuſes, & il y étoit livré quand on le tira de ſon cabinet pour le faire paſſer à la cour des princes Rakorzi qui venoient d'embraſſer la religion catholique. Ces princes le demanderent pour diriger leur conſcience, & il y a paſſé plus de dix ans avec applaudiſſement, & prêchant ſouvent avec zèle. Il eſt mort âgé de plus de quatre-vingts ans. Ses emplois ne l'ont pas empêché de compoſer pluſieurs écrits en ſa langue, entr'autres ceux-ci : Le diſciple qui défend l'honneur de ſon profeſſeur touchant ſa ſociété, contre un prédicateur calviniſte, en 1663 *in*-8°. Des inepties des conſéquences calviniſtes contre quelques profeſſeurs de cette ſecte, en 1665 *in*-12. Si avant Calvin la ſecte moderne des calviniſtes a jamais exiſté quelque part, en 1666, *in*-8°. Réfutation d'un profeſſeur calviniſte qui aſſure qu'avant Calvin tous les articles calviniſtes ont été néceſſaires au ſalut, en 1666. Traité contre un profeſſeur calviniſte qui mêle des rapſodies à des points de foi, en 1666, *in*-12. Apologie pour l'écrit où l'on montre que les calviniſtes s'efforcent en vain de montrer que leur ſecte a exiſté avant Calvin, en 1667, *in*-8°. Que le profeſſeur calviniſte eſt vaincu en voulant prouver l'ancienneté de ſa ſecte, en 1667, *in*-8°. Tous ces ouvrages ſont imprimés à Caſſaw, ou Caſſovie en Hongrie. * *Voyez* Alegambe dans ſa *Bibliotheque des auteurs Jéſuites, avec les additions de* Sotwel ; & David Czuittinger dans ſon *Eſſai de l'hiſtoire litter. de Hongrie*, en latin, *in*-4° en 1711, *pag.* 204.

KISCH, province de Perſe. Elle eſt contiguë à celle de Makran. Kaikoſrou, troiſiéme roi de Perſe de la dynaſtie des Caïaniens, la donna à Ferbir, ou Ferbirez, ſon oncle. Cette province dont Texeira fait mal-à-propos un royaume, eſt appellée *Cache* par les Portugais. * *Voyez* d'Herbelot, *bibliotheque orientale.* ThomasCorneille, *dictionnaire géographique.*

KISSELBACH (Henri) profeſſeur en phyſique à Baſle, naquit le 5 de mars 1600, à Laurchenhauſen, dans le Rinckau, qui appartient à l'archevêché de Mayence. Après avoir fait ſes études dans pluſieurs académies d'Allemagne, il ſe fit cordelier, & remplit pluſieurs des premiers poſtes de ſon ordre. Il fut auſſi aumônier d'un régiment pendant la guerre. Sa diſſipation, ſes liaiſons & ſon amour pour l'indépendance lui firent abandonner ſon ordre & la religion catholique en 1635 ; & pour ſuivre avec plus de liberté la prétendue réforme, il vint à Baſle la même année. Il y fut fait maître-ès-arts, y eut le caractère de miniſtre, & enſuite une place de régent dans le collége. En 1657 on lui donna la chaire de profeſſeur en phyſique, & en 1658 il obtint encore la charge de prépoſite du collége ſupérieur. Sept ans après il ceda ce dernier emploi à ſon fils Balthaſar, docteur en médecine. Il mourut au mois d'avril 1673. Outre ſa confeſſion de foi conforme à ſon dernier engagement, on a de lui pluſieurs thèſes de phyſique & de philoſophie qui montrent qu'il étoit beaucoup plus verſé dans la philoſophie ſcholaſtique, que dans la théologie. Louis Genler a prononcé en latin ſon oraiſon funébre.

KISZKA (Jean de) ſeigneur Polonois, ſurnommé *de Ciechanowiers*, étoit d'une des plus illuſtres familles de Lithuanie. Il floriſſoit dans le XVI ſiécle. Il s'attacha d'abord au parti des calviniſtes, & en particulier aux écrits & à la perſonne de Caſtalion, pour qui il eut tant de conſidération, qu'il fit dreſſer un monument à ſa mémoire. Quand il fut parvenu à un âge capable de poſſeder des dignités, il fut préſident général dans la Samogitie, châtelain, ou capitaine dans Vilna, ſatrape dans Breſcie, &c. Il épouſa la fille de Conſtantin, duc d'Oſtrogot, & devint ſi riche & ſi puiſſant, que ſi l'on en croit pluſieurs hiſtoriens, il étoit ſeigneur de 70 villes ou bourgs, & de 400 villages. Le ſocinianiſme qui gâta ſon eſprit, fut profiter de ſes grands biens & de ſon crédit. Jean de Kiſzka fut en effet un des plus zélés protecteurs de ſes ſectaires. Il les défendit par-tout, & contre tous leurs ennemis, & il fonda pour eux & leur fit bâtir beaucoup d'égliſes. Il parut avec diſtinction dans les diétes de Pologne, & s'y fit écouter. Il mourut ſans enfans ſous le regne de Sigiſmond III, & laiſſa le prince de Radzivil héritier de tous ſes biens, & de ſon affection pour les ſociniens. Il y a du palatin de Kiſzka quelques lettres adreſſées aux égliſes de Pologne, où il les invite au ſynode pour regler les controverſes qui y régnoient au ſujet de la magiſtrature, & de l'uſage des armes. Les uns vouloient que l'un & l'autre fuſſent permis aux chrétiens : les autres ne le vouloient pas. Dans la crainte que Jean de Kiſzka eut qu'après ſa mort on pût douter s'il avoit été ſocinien, il ſe déclara ouvertement pour ce parti dans une profeſſion de foi qu'il ſigna lui-même le 6 de juillet 1592. C'étoit peu de temps avant que de mourir.

* *Voyez l'hiſtoire du ſocinianiſme*, 1 & 2 *part.* &c.

KITZINGEN, petite ville du cercle de Franconie en Allemagne. Elle eſt ſur le Mein, aux confins de l'évêché de Wurtzbourg & du marquiſat d'Anſpach. Cette ville eſt diviſée en deux parties, dont l'une appartient à l'évêque, & l'autre au marquis. * Mati.

KITZSHER (Jean de) d'une famille noble de ce nom, étoit de Meiſſen ou Miſne, en Miſnie. Il vivoit en 1514. Il fut prevôt des égliſes cathédrales de Colberg, & d'Altenbourg, & chanoine de Naumbourg. On lui donne les titres de docteur en l'un & l'autre droit, de philoſophe, d'orateur, de poëte & d'hiſtoriographe. Il fit un long ſéjour en Italie, où il s'appliqua beaucoup à l'étude, & il s'y fit admirer par les connoiſſances qu'il avoit acquiſes dans celle du droit. Pour reconnoître ſon mérite, on le fit recteur des deux colléges de l'univerſité de Boulogne. Ce fut pendant qu'il occupoit cette place, qu'il écrivit ſon dialogue *De Imperii rebus*, qu'il adreſſa à ſon ami Philippe Beroalde. Il compoſa encore alors quelques autres écrits. De retour dans ſa patrie, il continua à s'y appliquer à la compoſition de divers ouvrages. L'auteur de ſon éloge cite ceux-ci : 1. *Dialogus de Imperii rebus, cum epitomate hiſtoriarum, tam romanarum quàm externarum.* 2. *Dialogus in defenſionem poëtices* : ce ſont les Muſes elles-mêmes qui parlent dans ce dialogue, & qui font leur apologie. 3. *Dialogus in quo virtus ac fortuna diſſidentes decertant* : parmi les interlocuteurs ſont la tempérance & la chaſteté. 4. *Dialogus in quo virtus à fortunâ loris & vinclis conſtringitur, & in quo eadem virtus ad Leonem pontificem provocat*, &c. 5. Des harangues aux papes Alexandre VI & Jules II, aux rois de Naples & de France, & à tous les états d'Italie ; avec les réponſes de chacun. 6. Des harangues aux Vénitiens & aux rois de Hongrie. 7. Un grand nombre d'épîtres. * *Voyez* l'anonyme publié par Joachim-Jean Maderus, à Helmſtadt, en 1660 *in*-8°, nombre 93.

KIVET (Albertus Arnhemius) chartreux, du monaſtère appellé *l'iſle de la reine du Ciel*, au pays de Cleves, écrivain du XVe ſiécle. Il étoit de Weſel, ville du duché de Cleves, & mourut le 17 mai 1449, âgé de quatre-vingts ans, après en avoir paſſé ſoixante dans l'ordre des chartreux. Il a laiſſé un ouvrage intitulé *Referendarium exemplorum*, diviſé en ſept ſections : la premiere, traite du ſacrement de l'Euchariſtie ; la ſeconde, de la ſainte Croix ; la troiſiéme, de la ſainte Vierge : la quatriéme, de la naiſſance du Seigneur ; la cinquiéme, des vertus ; la ſixiéme, des vices : la ſeptiéme, des défunts. Cet ouvrage eſt reſté manuſcrit. * Valere André, *biblioth. belg.* Petreius, *bibl. carth.* Voſſius, *de hiſt. lat.*

K L

KLESCHIUS (Chriſtophe) né à Iglaw, ville de Hongrie, vers les monts Krapack, ayant été obligé de quitter ſa patrie avec les autres nouveaux hérétiques qui troubloient ce pays, ſe retira en Allemagne, où il fut employé à prêcher conformément à la confeſſion d'Augsbourg, principalement à Erford. Il y eut auſſi l'inſpection du collége du ſénat évangelique. Il a compoſé pluſieurs écrits, & entr'autres : *Palma poëtica, axiomatibus, notiſque perſpicuis, novis inventionibus & exemplis adornata, illuſtrataque*, en 1700 *in*-8°. *Concio baptiſato Judæo accommodata, aliaque conciones*, &c. Un de ſes ſermons imprimé en 1705, en allemand, a été recherché par ſa ſingularité. L'auteur a vécu encore pluſieurs années depuis, comme on le croit.

KLESCHIUS (Daniel) *frere du précédent*, né au même lieu, fit paroître dès l'âge de ſix ans la capacité de ſon eſprit, & brilla de fort bonne heure dans ſa patrie, où il fit ſes études. Après la mort de ſon pere, conſeiller de la république d'Iglaw, qui avoit veillé avec ſoin ſur ſon éducation, ſa mere qui avoit du gout & de l'attention pour ſa famille, l'envoya ſucceſſivement dans pluſieurs colléges célébres, afin qu'il ſe formât ſous les meilleurs maîtres, & il répondit par-tout à l'eſpérance que l'on en avoit conçue. Un baron le chargea de l'éducation de ſes fils, & il s'aquitroit de cette fonction avec applaudiſſement, lorſqu'il tomba dans une maladie dangereuſe qui l'obligea de l'abandonner. Revenu en ſanté il alla à Vienne en Autriche, parcourut toute l'Allemagne, y fréquenta les plus célébres académies, & s'arrêta un peu à Wittemberg, & dans la ſuite à Strasbourg, où il s'appliqua quelque temps à la philoſophie. Mais dans la ſuite l'étude de la théologie fut preſque l'unique qu'il aima, & dans laquelle il s'exerça. Il rechercha les aſſemblées des docteurs, ſe lia avec les plus habiles, les écouta avec docilité, s'exerça lui-même à faire des diſcours publics, même ſur des matieres les plus ſublimes, & en ſortit toujours avec applaudiſſement. Il remporta de ſes courſes beaucoup d'amis, de ſcience, & d'honneur, & les titres de maître en philoſophie, & de poëte *laureat*, ou *couronné*. De retour en Hongrie, il fut commis à l'inſtruction de la jeuneſſe dans le collége d'Oedenbourg, ou Sopron, comme les Hongrois l'appellent, & il y fut dix ans correcteur. On l'en tira pour l'appeller à Guntz, ou Guntzen, où il prêcha ſelon la confeſſion d'Augsbourg, & fut admiré de ceux de ſon parti. Il fut honoré de pluſieurs dignités, & ſur-tout de celle de premier inſpecteur du collége, & en 1663 il en ſortit pour aller exercer un emploi eccléſiaſtique à Saint-Georges, ville de la Hongrie inférieure. Il y fut tranquille juſqu'à ce que les orthodoxes l'en firent exclure, & l'obligerent de ſe refugier dans la Hongrie ſupérieure, où il parcourut différentes villes, & y exerça différens emplois, juſqu'à ce qu'il en fut auſſi chaſſé après l'an 1674. Alors il revint en Allemagne, où il fut recteur de l'école de Iéne. Il fut enſuite profeſſeur du collége des Saxons, & peu après ſurintendant d'une égliſe. Ce fut dans cet emploi que ſa tête enfanta bien des idées nouvelles, qui le firent inſenſiblement tomber dans un pur fanatiſme. Il renverſa l'ordre des égliſes qui étoient dépendantes de ſa direction ; il chercha dans l'écriture de quoi appuyer ſes rêveries, tout y fut à ſes yeux d'un myſtique outré. Il interpréta alors une partie de l'apocalypſe de S. Jean des guerres qui agitoient la France en ce temps-là, & il s'aviſa d'y prétendre trouver la perte prochaine de tout ce royaume, & la mort du roi. Il eut même la hardieſſe d'en écrire ainſi & de ce ton prophétique, à Jean Georges III, électeur de Saxe, en 1688, & de l'aſſurer que c'étoit à lui ſeul que cette deſtruction de la France étoit réſervée, & qu'il alloit la renverſer de fond en comble. Dès l'année précédente 1687 il avoit fait imprimer à Metz un eſſai de ſes explications apocalyptiques. Vers le même-temps il écrivit en allemand une lettre à David Peucker, où il parloit du luthéraniſme en des termes qui déplurent beaucoup à ceux de cette ſecte. Cette liberté obligea de le citer à un ſynode : il y comparut, on le reprit ; il voulut ſe juſtifier ; on l'exhorta à revenir à des ſentimens plus conformes à ceux qui l'avoient fait eſtimer auparavant ; on voulut même lui faire promettre en 1690 de certifier par écrit qu'il renonçoit à ſes nouvelles idées, & qu'il étoit fâché de les avoir ſoutenues ; mais loin de ſe rendre à cet avis il entra chaque jour dans de nouvelles opinions, toutes plus extravagantes les unes que les autres. La même année 1690 il quitta de lui-même tout emploi pour ſe livrer avec plus de liberté à ſon fanatiſme, alla à Hall en Saxe, où il dogmatiſa en public & en ſecret, ſans nulle retenue ; & depuis cette année juſqu'en 1695, il inonda l'Allemagne de quantité de petits écrits, qu'il compoſoit en la langue vulgaire pour faire valoir ſes opinions ; & pour décrier ceux qui penſoient différemment, ou qui ne ſe livroient pas à ſes extravagances. Il eſt mort vers l'an 1700, on ignore

en quel lieu. * *Voyez* David Czuittinger, qui s'eſt beaucoup étendu ſur ſon ſujet dans ſon *Specimen Hungariæ litteratæ*, pag. 206 & ſuivantes.

KLETTENBERG, petite ville de Thuringe, dans la haute Saxe. Elle eſt chef d'une ſeigneurie, qui a eu autrefois titre de comté. Elle eſt dans le comté de Hohenſtein, à deux lieues de la ville de Northauſen du côté du couchant. * Mati.

KLINGENAW, petite ville de Suiſſe, ſituée dans le comté de Bade. Elle eſt capitale d'un bailliage, duquel dépend la ville de Zurzach. * Mati.

KLINGLER (Antoine) né à Zuric en Suiſſe, le deuxiéme d'août 1649, commença ſes études dans ſa patrie & s'y perfectionna en viſitant les plus célébres académies étrangeres. Il prit le dégré de docteur en théologie à Franeker en 1677. La même année il fut nommé à la chaire de profeſſeur en théologie à Hanau. En 1680 on lui offrit à Groningue le même emploi qu'il refuſa. Il fut rappellé dans ſa patrie en 1681, & on lui donna d'abord le diaconat de l'égliſe du S. Eſprit, en 1684 le paſtorat de S. Pierre, & en 1688 celui de la cathédrale, & l'*antiſtice*. Il mourut au mois d'août 1713. On a de lui divers ouvrages en allemand, un grand nombre de ſermons: *Dodecas exercitationum academicarum*: *Bella Jehovæ S. Portio Iſraëlis*, &c.

KLINGSTET (*N*) excellent peintre en miniature, étoit né à Riga en Livonie, & de bonne famille. Dès l'âge de quinze ans il commença à ſervir dans les troupes de Suéde, & cinq ans après il vint en France, où il prit parti dans le régiment de Greder allemand, aujourd'hui Saxe. Il y ſervit pendant douze ans, tant en qualité de ſoldat, que de ſergent. Malgré les fatigues inſéparables d'un tel ſervice, il conſervoit toujours le gout naturel qu'il avoit eu dès ſa premiere jeuneſſe pour la peinture, & à l'âge de trente-trois ans il céda enfin à ſon inclination pour cet art. Mais il conſerva toujours du penchant pour les armes, & il s'acquit beaucoup de réputation dans la peinture; il ne ſe piquoit pas moins de bravoure que d'habileté dans ſa profeſſion. Son talent de peintre en miniature, & ſur-tout à l'encre de la Chine eſt connu de tout le monde. On peut dire qu'il y a excellé, principalement pour les têtes, qu'il rendoit avec tout le relief & le caractère qu'on pouvoit déſirer. D'ailleurs il n'étoit pas grand deſſinateur, & avoit un génie aſſez étroit. On voit cependant de lui pluſieurs morceaux où il paroît de l'eſprit & de l'invention, mais dont les ſujets extrêmement libres, ne peuvent être vus par des yeux chaſtes. Il eſt mort ſubitement à Paris le 26 du mois de février 1734, âgé de 77 ans. * *Voyez* ſon éloge dans le Mercure de France, mois de mars 1734.

KLOGHER, ville d'Irlande, *cherchez* CLOGHER.

K M

KMIS (Paul) gouverneur de la baſſe Hongrie, ayant appris que quelques ſoldats de la garniſon de Belgrade avoient deſſein de trahir leur patrie, & de livrer cette ville aux Turcs, en tira une cruelle vengeance. Il les fit mettre en priſon; & en ayant chaque jour fait embrocher un, qu'il faiſoit rôtir comme une bête, il le faiſoit enſuite préſenter à ſes camarades pour le manger, leur demandant de temps en temps ſi la chair des traîtres avoit bon gout. Lorſqu'il n'y en eut plus qu'un, il le fit mourir de faim, ne lui donnant aucune nourriture. * Bonfinius, *l.* 3, *dec.* 3.

K N

KNAAP ou KNAP, *cherchez* SERVILIUS.

KNAPDAL, province de l'Ecoſſe méridionale, qu'on comprend dans le comté d'Argile, autour du golfe de Dumbriton. Kilmore en eſt la ville capitale. * Cambden.

KNARESBOROUGH, bourg avec marché, du canton de Claro, dans la partie occidentale du comté d'Yorck. Il envoie deux membres au parlement: il a un château ſur un roc, &, ſi Speed en eſt cru, un puits dont l'eau pétrifie le bois. * *Diction. anglois.*

KNARINGEN, anciennement *Granario*: c'étoit autrefois une petite ville de la Vindelicie; maintenant c'eſt un bourg du marquiſat de Burgaw en Souabe. Il eſt ſur la riviere de Karntach, à demi-lieue de la ville de Burgaw. * Mati, *diction.*

KNELLER (Godefroi) peintre, naquit à Lubeck, en 1648, & reçut dans cette ville les premieres leçons de deſſin. Rembrant & Ferdinand Bol furent ſes maîtres dans les Pays-Bas, où il fit un long ſéjour. Son frere *Jean-Zacharie* Kneller l'engagea à aller en Italie, où les ouvrages du Titien & d'Annibal Carrache l'occuperent long-temps. Il fit d'abord quelques tableaux d'hiſtoire, grands comme nature; mais il quitta depuis ce genre de travail, pour peindre le portrait. Sorti de l'Italie, il paſſa en Baviere, & ſe rendit à Nuremberg & à Hambourg, où il peignit des familles entieres. En 1676, il alla s'établir en Angleterre, & fut préſenté à Londres au duc de Montmouth, qui lui fit faire ſon portrait. Le roi Charles II ayant vu ce tableau, voulut être peint du même pinceau. Kneller réuſſit, & toute la cour s'empreſſa de le faire travailler. Après la mort de Pierre Lely, premier peintre du roi, Kneller eut ſa place, & Charles II l'envoya en France pour peindre Louis XIV. A ſon retour en Angleterre, il trouva ſur le trône le duc d'Yorck, ſous le nom de Jacques II, qui n'eut pas moins de bonté pour lui, & le nomma auſſi ſon premier peintre. Depuis, le roi Guillaume III l'envoya en Hollande lors du congrès de Ryſwich, pour peindre les plénipotentiaires qui s'y trouvoient; & lorſqu'il fut revenu, il le fit chevalier. La reine Anne qui ſuccéda à Guillaume III, ſe fit peindre par Knellet qu'elle fit gentilhomme du cabinet. Ayant peint l'archiduc Charles, frere de l'empereur Joſeph, ce dernier le créa chevalier héréditaire de l'empire, & lui envoya une chaîne d'or avec une médaille où étoit ſon portrait. Enfin, Kneller fut fait baronet, premier degré de nobleſſe titrée en Angleterre. Il vivoit encore en 1716, & on croit qu'il mourut l'année ſuivante. * Extrait des *Vies des plus fameux peintres*, par M. Dezallier d'Argenville, imprimées à Paris, en 1745, *in*-4°, tome II, page 223 & ſuivantes. M. l'abbé le Blanc, dans ſes *Lettres d'un François ſur les Anglois* (tome I, page 208.) parle beaucoup moins favorablement de Kneller.

KNIGHTON (Henri) fut chanoine régulier de l'abbaye de Leiceſtre, en Angleterre, & fleurit après l'an 1390, ſous le regne de Richard II, roi d'Angleterre. Il a compoſé une hiſtoire de ce royaume, depuis environ Guillaume I, juſqu'en 1395. C'eſt proprement une chronique des évenemens d'Angleterre en cinq livres, depuis environ l'an 950, juſqu'en 1395. Le premier, depuis les rois ſaxons juſqu'en 1066, ou le temps de Guillaume le conquérant: les autres qui vont juſqu'en 1377, ne ſont preſque qu'un extrait de la chronique de Ranulphe Higden de Ciceſtre; le cinquiéme finit à l'an 1395. Cette hiſtoire paſſe pour exacte & faite avec ſoin. Knighton a compoſé auſſi une hiſtoire de la dépoſition de Richard II, roi d'Angleterre, arrivée en 1399. Ces deux ouvrages ſe trouvent parmi les dix écrivains de l'hiſtoire d'Angleterre que Jean Selden a fait imprimer à Londres, *in-fol.* en 1652. * *Voyez* la préface de Selden; Voſſius, *de hiſtoricis latinis*; Caſimir Oudin, *tom.* 3, *commentar. de ſcriptor. eccleſiaſt. &c.*

KNIPPER DOLLING, noble bourgeois de Munſter en Weſtphalie, & accrédité, mais factieux & entreprenant, joua un grand rôle dans le XVI ſiécle, parmi les luthériens d'abord, & enſuite parmi les anabaptiſtes. Lorſqu'en 1533 tout paroiſſoit calme à Munſter, après les grands troubles qui avoient agité cette ville, il re-

nouvella le déſordre en oſant tirer de priſon, à main armée, un des partiſans des nouvelles erreurs. C'étoit un nommé *Antoine* Ceins, violent luthérien, qui avoit chaſſé l'official de l'évêque de deſſus le tribunal de la juſtice épiſcopale. Knipper-Dolling après l'avoir tiré des fers, le conduiſit au ſon des inſtrumens dans une auberge voiſine, où les luthériens s'attrouperent, & au milieu de la débauche, formerent la réſolution d'opprimer ce qu'ils appelloient *le papiſme*. De nouveaux traits de fureur obligerent l'évêque à ſe ſaiſir de Knipper Dolling, & à le faire enfermer dans les priſons publiques. On l'élargit enſuite à de certaines conditions : mais ſon impétuoſité naturelle n'en fut point rallentie, & de luthérien ſéditieux, il devint dans la ſuite un des plus inſenſés anabaptiſtes. En 1534 il ſe joignit à pluſieurs illuminés avec leſquels il renouvella le fanatiſme qui avoit mis en tant de lieux les anabaptiſtes en crédit. On les vit contrefaire les inſpirés au milieu des places publiques. Les uns tenoient les yeux attachés au ciel des heures entieres, comme ſi le Seigneur leur eut ouvert le ſein de ſa gloire. D'autres parloient à une perſonne inviſible, & faiſoient des réponſes aux interrogations d'un ange, qui, diſoient-ils, étoit préſent à leurs yeux. Quelques autres s'écrioient qu'ils appercevoient en l'air des dragons lumineux, qui par leurs ſifflemens s'excitoient au combat. Ces fanatiques enleverent les clefs de la ville de Munſter aux portiers, & elles furent remiſes à Knipper-Dolling. Cet inſenſé courut peu après les pieds nuds dans toutes les rues de la ville, annonçant dans les carrefours la réformation des mœurs. Il oſa même inſulter de près un parti de ſes adverſaires fortifiés dans leurs retranchemens. Pris & mis aux fers par les catholiques, bientôt après il fut délivré par les anabaptiſtes. Il uſa mal de ſa liberté. D'un eſprit inégal, tantôt il affectoit des ſaillies de fierté qui lui faiſoient mépriſer les autres chefs de ſa ſecte : & d'autres fois on le voyoit rampant chercher par des baſſeſſes l'affection de ceux qu'il avoit méprifés. Il voulut être aſſocié aux plus grands prophétes de l'anabaptiſme, & trouvoit en cela plus de gloire qu'à occuper paiſiblement les premiers honneurs dans ſa ville où ſa naiſſance le pouvoit faire aſpirer. On lui accorda d'autant plus volontiers une partie de ce qu'il demandoit, que comme il avoit l'air & l'eſprit d'un furieux, il pouvoit devenir un inſtrument utile à la main des plus grands prophétes. Ils s'en ſervirent pour commencer les ſéditions, & ils tenterent à ſes riſques les entrepriſes les plus dangereuſes. Cependant on ne lui donna place que parmi les prophétes du ſecond rang. On ſe défioit de ſa diſcrétion, ainſi on ne lui confioit guères les deſſeins que quand il falloit les exécuter. Alors le fanatique, preſque toujours hériſſé de colère, tantôt couroit tout nud comme un inſenſé dans les rues de la ville, & tantôt il prenoit la hache à la main pour aller forcer un retranchement. Un de ſes artifices les plus ordinaires étoit de ſouffler dans la bouche de ceux qu'il vouloit s'aſſocier, & de leur faire accroire que ſon haleine avoit la vertu de communiquer le Saint Eſprit. En tout cela il s'applaudiſſoit, comme s'il eut été le premier mobile de ſon parti. Les chefs le laiſſoient jouir de ſa perſuaſion, & en tiroient d'importans ſervices par les coups de main qu'ils lui laiſſoient faire. Mais Jean de Leyde qui avoit uſurpé la ſupériorité dans Munſter, craignant qu'il ne fût un obſtacle à ſon autorité naiſſante, chercha à l'humilier. Un jour que Knipper-Dolling couroit dans les rues de Munſter, criant que bientôt Dieu humilieroit les orgueilleux, il l'arrêta au milieu d'une place, & lui faiſant mettre en main l'épée de la juſtice que l'on décora du beau nom de *glaive de Samſon*, ou d'*épée de Joſué*, il fut condamné à faire réellement l'office de bourreau. Peu s'en fallut qu'il n'éprouvât bientôt ſur lui-même l'épée qu'il portoit. Environ cinquante des plus ſages bourgeois de Munſter fatigués d'être le jouet de ce ſéducteur & de ſon parti, obſéderent ſa maiſon pendant la nuit, & mirent des gardes à la porte des prophétes & des prédicans. Mais ils ne tarderent pas à être délivrés avec violence ; & pour venger Knipper-Dolling & ſon parti, on voulut obliger ceux qui les avoient détenus à déclarer qu'ils approuvoient la pluralité des femmes, & ſur leur refus on les livra à Knipper-Dolling qui exerça avec joie ſur eux ſon emploi de bourreau. Il décapita les uns après leur avoir coupé le nés & les oreilles. Il en fit attacher quelques autres à des arbres, pour les expoſer enſuite aux arquebuſes des ſoldats. Nul prophéte, ou petit, ou grand ne ſe diſpenſa de donner ſon coup de hache, ou d'épée aux défenſeurs de la pudicité chrétienne. On fit un traitement encore plus rigoureux aux perſonnes de l'autre ſexe qui refuſerent, ou de ſouffrir des compagnes dans le mariage, ou d'aller groſſir le ſérail des incontinens, & tout ce que la fureur & la brutalité peuvent inventer d'excès fut employé contre des vierges timides. Knipper-Dolling ſe trouvoit ſi honoré de ſon emploi de bourreau, qu'il témoignoit ouvertement ſon chagrin quand quelqu'autre l'exerçoit. Jean de Leyde l'ayant uſurpé ſur lui en une occaſion, il entra dans une fureur qui le mit hors de lui. Semblable à un poſſédé, il courut alors par les rues de la ville, cria avec vivacité contre Jean de Leyde, & après ces cris ſéditieux il vint à la place publique, où le roi, ſelon ſa coutume, tenoit ſa cour. Jean de Leyde étoit deſcendu du trône pour commencer la danſe, Knipper-Dolling y monta, & s'y aſſit ; il y contrefit le roi, en deſcendit enſuite, & commença une danſe peu modeſte en préſence du ſouverain. Le roi diſſimula alors ce manque de reſpect, & le fit paſſer pour une ſcéne de la comédie. Auſſitôt que le ſpectacle fut fini, Knipper-Dolling fut conduit en priſon ; il y languit pendant huit jours, & on ne l'en tira que quand il eut promis d'être plus réſervé. Mais la punition que ſes excès méritoient ne fut pas long-temps différée. Le parti de l'évêque de Munſter ayant eu le deſſus en 1536, & Knipper-Dolling s'étant trouvé du nombre des captifs ſéditieux qui furent faits alors, on l'interrogea ſur ſa foi : il ne répondit que des blaſphêmes, ne voulut entendre parler ni de prêtres, ni de réconciliation avec l'égliſe, & fut condamné à avoir le corps déchiré avec des tenailles ardentes, & à être enſuite percé de l'épée, ce qui fut exécuté. Au milieu d'un ſupplice ſi cruel il ne fit paroître que déſeſpoir & endurciſſement. * Voyez l'*hiſtoire des anabaptiſtes*, *par le pere* Catrou, Jéſuite, en beaucoup d'endroits du *tome* 2.

KNIPSCHILD (Philippe) fameux docteur en droit public, natif de Treisbach en Weſtphalie, publia divers écrits ſous le nom ſuppoſé d'Hyppolite de Treisbach. Il étoit ſyndic de la nobleſſe de l'Empire ſur le Necker, & ſur le Rocher, & de la ville d'Eſſingen dont il étoit auſſi conſeiller. Il mourut en 1657, âgé de ſoixante-deux ans. Ses ouvrages ſont : *Paratitla juris univerſi. Tractatus de fidei-commiſſis familiarum nobilium. De juribus & privilegiis civitatum Imperii. De nobilitate in genere, & præſertim de juribus & privilegiis ordinis equeſtri liberi & immediati.* * *Voyez* Witte, *diarium biograp.* tome 2.

KNOCFERGUS ou CARIKVERGUS, en latin *Rupes Fergufii*, ville forte de l'Ultonie en Irlande. Elle eſt dans le comté d'Antrim, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du levant. Elle envoie deux députés au parlement. Knocfergus a un fort bon port dans une baye qui porte ſon nom, & que quelques-uns prennent pour le *Vinderius fluvius* des anciens, que d'autres eſtiment être la Boyne. * Mati, *diction.*

KNOCTOE, c'eſt-à-dire, *la montagne des Haches*, dans le pays de Gallowai en Irlande, & fameuſe par la victoire qu'y remporta, en 1516, Gerard-Fitz-Gerard, comte de Kildare, ſur le plus grand corps de rebelles qui eût jamais paru en Irlande auparavant, commandé par Guillaume Burk, O Brien, Mac Namar,

& O Caroll. * Cambden, *Britan.*

KNOLLES (Richard) de Northampton, né au commencement du régne de la reine Elizabeth, fut fait maître-ès-arts en 1570. Comme il s'étoit particulierement appliqué aux humanités, le chancelier Pierre Manood le nomma au rectorat du collége de Sandwich dans le Kent, & il s'aquitta de cet emploi avec beaucoup d'applaudiſſement. Il profita des heures qu'il lui laiſſoit libres, pour étudier l'hiſtoire, dont il acquit une grande connoiſſance. Il a publié en anglois celle des Turcs juſqu'en 1610, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'année de ſa mort. On croit qu'il a été aidé par pluſieurs ſavans pour la compoſition de cet ouvrage, parcequ'il y entre beaucoup de choſes qui ne ſont tirées que des auteurs Arabes dont il ignoroit la langue. Cette hiſtoire a été continuée depuis juſqu'en 1677 par Paul Ricaut. Knolles a donné encore d'autres ouvrages anglois, & en latin, *Rudimenta linguæ hebraïcæ, græcæ, & latinæ*, &c. * *Voyez* Wood, *Athenæ Oxonienſ.*

KNORR DE ROSENROTH, fils d'un miniſtre luthérien à Alt-Rauden en Siléſie, où il naquit le 15 de juillet 1636, étudia à Fravenſtadt, à Stettin, à Wittemberg, à Leipſick, & voyages enſuite en France, en Angleterre & en Hollande. Il s'appliqua particulierement à la chymie, & à l'art cabbaliſtique pour lequel il eut dès ſa jeuneſſe une grande inclination. Etant à Amſterdam il ſervit d'interprète à un prince Arménien, de qui il apprit à ſon tour les langues orientales. Il étudia l'hébreu, & le rabbinage à Amſterdam ſous le rabbin Meyeſtern, & y fit de ſi grands progrès qu'il mérita l'eſtime de Jean Lightfoot, Henri Morus & Helmont, que l'on ſait avoir été très-verſés dans cette connoiſſance. Le dernier le fit connoître à Chriſtian Auguſte, comte-palatin de Sultzbach, qui en 1668 le nomma ſon conſeiller privé, & le fit enſuite ſon chancelier. Ces emplois ne lui firent point abandonner ni l'étude ſérieuſe des langues orientales, de la chymie & de la cabale, ni les amuſemens de la poëſie, de l'éloquence, de l'hiſtoire même, de la chronologie & de l'aſtronomie, qui euſſent bien tenu leurs places entre les études ſérieuſes s'il eût voulu les approfondir. Il a traduit en allemand l'ouvrage de Thomas Brown, intitulé *Pſeudodoxia epidemica*, que l'on a publié en françois en 1734, ſous le titre de *Eſſai ſur les erreurs populaires*. Il a traduit de même les ouvrages de Helmont le pere, l'*Alphabetum naturæ* de Helmont le jeune, qu'il a orné d'une préface, & l'harmonie des quatre évangeliſtes, par un auteur anonyme. Les ouvrages de ſa compoſition ſont: *Meſſias puer*, ou de la vérité de la religion chrétienne, qu'il prétend prouver par la ſcience cabbaliſtique; cet ouvrage eſt écrit en langage rabbinique, & n'a point été imprimé: *Cabbala denudata*, qui eſt une traduction latine du *Sohar*, & d'autres livres cabbaliſtiques qu'il a éclaircis par ſes remarques, & publiés en deux volumes *in*-4°. Ce fut auſſi par ſes ſoins que *Moſe Bar Uri Scherga*, ſurnommé *Bloch*, imprima à Sultzbach pluſieurs livres hébreux, & particulierement le Sohar. Le comte palatin, Helmont, & Knorr lui-même en firent les frais, & le jeune Helmont apprit auparavant dans ce deſſein à graver les matrices des caractères. Dans la lecture des ouvrages cabbaliſtiques le comte palatin & Knorr ſe ſervirent du ſecours de deux Juifs Polonois, Rabbi-Moyſe, & ſon fils Rabbi-Joſeph Hauſner, en faveur deſquels le palatin fit imprimer le Teſtament ſyriaque avec des caractères hébreux, à Sultzbach en 1668, *in*-8°. Knorr étoit ſi avant dans ſes bonnes graces, que pendant pluſieurs années ils paſſerent bien des heures enſemble pour ſe perfectionner dans les langues orientales, & dans la cabbale dans laquelle Knorr fit beaucoup de découvertes nouvelles, mais qui furent auſſi peu utiles à lui-même qu'au public, quelques éloges qu'il ait reçus ſur ce ſujet. Il mourut au mois d'avril 1689. Ses grands travaux n'ont pas apporté de lumieres dans ſes écrits, & les rêveries rabbiniques dont ils ſont pleins les rendent plus mépriſables que dignes d'eſtime, au moins la plupart. Ce qu'il y a de plus triſte, c'eſt que ſon gout pour la ſcience cabbaliſtique a beaucoup nui à ſa religion, & ſouvent pour relever la premiere, il s'eſt efforcé d'y accommoder ce qu'il y a de plus ſacré dans la ſeconde, ſes dogmes & ſes myſtères, comme Laurent Odhelius l'a démontré dans ſa *Synagoga biſrons*. * *Voyez* Buddei *Introductio ad hiſtor. philoſoph. hebr.* Krauſii *Nova litteraria Lipſienſ. anni* 1718.

KNOT, dont le vrai nom eſt *Matthias Wilſon*, (Edouard) né dans le Northumberland en Angleterre, ſe fit Jéſuite à l'âge de vingt-ſix ans, l'an 1606, étant déja prêtre. Il enſeigna long-temps à Rome dans le collége des Anglois. Enſuite il fut envoyé en Angleterre en qualité de vice-provincial. Il y ſoutint le parti des réguliers contre Richard, évêque de Chalcedoine, vicaire apoſtolique en Angleterre, & compoſa en latin un livre, ſous le nom de Nicolas Smith, intitulé: *Modeſtes & courtes diſcuſſions de quelques propoſitions du docteur Kelliſon*. Ce livre fut imprimé à Anvers en 1631. Il fut cenſuré avec celui de ſon confrere Jean Floid, par l'archevêque de Paris, par la faculté de théologie de Paris, & par l'aſſemblée du clergé de France. Cette cenſure fut renouvellée en 1643 par l'aſſemblée du clergé. Knot a outre cela compoſé quelques ouvrages de controverſe. Il mourut à Londres le 14 janvier 1656. * Alegambe, *bibl. ſcriptor. ſoc. Jeſu.* Petrus Aurel. Dupin, *hiſtoire univerſ. du XVII ſiécle.* Bayle, *diction. crit.*

KNOX (Jean) prêtre d'Ecoſſe, *cherchez* CNOX.

KNUTZEN (Matthias) étoit né à Oldenſworth, dans le Ducheſwich. Après avoir fait ſes études à Konigsberg en Pruſſe, il s'aviſa de courir le monde, & de s'ériger en nouvel apôtre de l'athéiſme. En 1674 il répandit en divers endroits d'Allemagne, & ſur-tout à Iéne en Saxe, & à Altdorff, une lettre latine, & deux dialogues allemans, qui contenoient les principes d'une nouvelle ſecte qu'il vouloit établir, ſous le nom de la ſecte des *Conſcientieux*, c'eſt-à-dire, de gens qui ne feroient profeſſion de ſuivre en toutes choſes que les loix de la conſcience & de la raiſon. Cependant il nioit l'exiſtence de Dieu, l'immortalité de l'ame, & par conſéquent l'autorité de l'écriture-ſainte: comme ſi ces vérités étant ôtées, il pouvoit reſter dans l'homme quelque conſcience & quelque principe de vertu. Cet athée ſe vantoit d'avoir fait un grand nombre de diſciples. Sur-tout il diſoit qu'il en avoit ſept cens, tant bourgeois qu'étudians dans la ſeule ville de Iéne. Jean Muſæus, ſavant profeſſeur en théologie dans l'univerſité de cette ville, réfuta cette calomnie dans un livre allemand, imprimé en 1675, contre cet athée & contre ſa prétendue ſecte, qui ne ſubſiſtoit que dans ſon imagination. Ses dialogues imprimés en allemand ſont pleins de blaſphêmes & d'impertinences. On peut voir ſa lettre toute entiere en latin & en françois dans le livre qui eſt cité à la fin de cet article. Il la data de Rome, quoiqu'il ſoit sûr qu'il ne ſortit jamais d'Allemagne. On ne nous apprend pas quelle fut ſa fin. * La Croze, *entretiens ſur divers ſujets d'hiſtoire, de litterature, de religion & de critique, page* 400.

KNYGHTON (Henri) *cherchez* KNIGHTON.

KNYSSIN, petite ville de Pologne dans la Polaquie en Mazovie, entre la ville de Bielko & celle d'Auguſtow, à quinze lieues de la premiere & à dix de la derniere. * Mati, *dictionnaire.*

K O

KOBA, ville d'Aſie, dans le Mawaralnhar, au cinquiéme climat & dans le pays de Fargan, ſelon Abulfeda. * La Martiniere, *dict. géogr.*

KOBIUS (Jean) d'Hilpethauſen en Franconie, luthérien, mourut en 1661, âgé de ſoixante-onze ans. Il profeſſa la philoſophie, puis la théologie à Altdorff. Il

compoſa diverſes diſputes en philoſophie, qui ont été imprimées ſéparément. * Konig, *biblioth.*

KOCHARNOVIUS (Nicolas) noble Polonois, proſecteur du ſocinianiſme en ce royaume, y exerça la charge de vice-prefet de Radomie. Il étoit habile, & avoit du talent pour la poëſie, mais il étoit fort entêté pour les erreurs des ſociniens quelque abſurdes qu'elles ſoient. On a de lui *Rotuli*, ou avis à ſes enfans, en vers polonois, imprimés en 1584. Long-temps après la mort de l'auteur, on réimprima cet écrit en 1639 à Cracovie, avec les ouvrages de ſon neveu Jean Kocharnovius, qui eſt regardé comme le prince des poëtes Polonois. * Voyez *l'hiſtoire du ſocinianiſme* par le Pere Anaſtaſe, picpuce, *II part. pag.* 356.

KODAJUS (Al) hiſtorien Arabe fort célébre, dont le nom entier eſt, *Abu Abdallah Mochammed Ebn Salama, Ebn Jaafar, al Kodai*, a écrit un *Tarich* ou hiſtoire des califes environ l'an de l'hégire 437, de J. C. 1045. Il mourut l'an de l'hégire 454, de J. C. 1062. Pocock s'eſt ſouvent ſervi de ſon ouvrage.

KODDE (Jean, Adrien & Gilbert van der) étoient trois freres de Guillaume Kodde ou *Coddæus*, profeſſeur en hébreu dans l'univerſité de Leyde. Ces trois freres ont donné naiſſance à la ſecte des Prophétes qui commença à paroître à Warmond proche de Leyde en 1619, lorſqu'il fut défendu aux Remontrans d'avoir des miniſtres. Les peines auſquelles on étoit expoſé, en cas de contravention, firent naître aux trois freres Kodde la penſée qu'en effet on pouvoit bien ſe paſſer de miniſtres, & dès-lors ils commencerent à déclamer contre les paſteurs. Selon eux, c'étoient des gens qui vouloient parler ſeuls dans l'égliſe, & vivre aux dépens d'autrui ſans rien faire. Paſquier de Fyne paſteur Remontrant, fit ce qu'il put pour empêcher le ſchiſme entre ceux de ſon parti : mais ce fut en vain. Les freres Koddes ſe ſéparerent avec leurs adhérens, & formerent des aſſemblées dans une maiſon particuliere : ils s'y trouvoient une fois par mois, le premier dimanche après la nouvelle lune, afin que les habitans des lieux éloignés puſſent y venir ſans être avertis. Voici la méthode qu'on obſervoit dans ces aſſemblées. Un d'entr'eux liſoit quelques chapitres du nouveau teſtament, après quoi le lecteur, ou quelqu'autre faiſoit la priere. On demandoit enſuite ſi quelqu'un avoit quelque choſe à dire pour l'édification du peuple : alors un de l'aſſemblée ſe levoit, liſoit un texte de la bible ſur lequel on avoit médité auparavant ; & prenant le ton de prophéte, faiſoit ſur ce texte un diſcours qui duroit quelquefois plus d'une heure. On laiſſoit ainſi parler un ſecond, un troiſiéme, & même un quatriéme prophéte, s'il s'en préſentoit autant qui voulуſſent parler. Paſquier de Fyne qui aſſiſta d'abord à ces aſſemblées pour tâcher de ramener ces fanatiques, dit qu'il a vu de ces ſéances durer depuis le ſoir juſqu'au lever du ſoleil. Les prophétes ordinaires de ces aſſemblées étoient les trois freres Koddes, Antoine Corneliſon & Jean Batten de Leyde. Les prophétes mécontens de Fyne, chercherent les moyens de l'exclure de leurs aſſemblées ; & à cet effet ils les tinrent à Rhinsburg, & depuis ce temps-là ils ſe ſéparerent entierement des Remontrans. Ils introduiſirent le baptême par immerſion, & ſoutinrent qu'aucun chrétien ne devoit être magiſtrat ni faire la guerre. Ils rejetterent toutes les confeſſions de foi, & conſerverent la doctrine des Remontrans ſur la prédeſtination. Jean van der Kodde ſe vantoit d'avoir vu le Saint Eſprit comme les Apôtres ; & que quand il deſcendit ſur lui, la maiſon trembla. Après la mort des trois freres, les aſſemblées furent dirigées par François Joachimſon Oudan, boulanger de Rhinsburg & gendre de van der Kodde. Telle fut l'origine de la ſecte des Prophétes en Hollande, dont on peut voir un plus grand détail dans l'*Hiſtoire de la réforme par* Gerard Brandt, t. 2.

KODEN, petite ville du duché de Lithuanie, dans la Poleſie, ſur la riviere de Bug, à cinq lieues au-deſſus de Breſlici. * Mati, *diction.*

KODLUBKO (Vincent) *cherchez* KADLUBECK.

KOEBERGER (Wenceſlas) peintre de l'archiduc Albert, & directeur des Monts de piété à Bruxelles, fut diſciple de Martin de Vos. Après avoir ſéjourné à Rome, il alla à Naples, où il trouva un Brabançon, nommé *Franco*, avec qui il lia une étroite amitié. Il parcourut encore d'autres villes d'Italie, examinant par-tout avec ſoin, & faiſant ſon profit de tout ce qui pouvoit mériter ſa curioſité. De retour dans le Brabant, il fit à Anvers pour l'égliſe de Notre-Dame un tableau repréſentant le martyre de S. Sébaſtien. Cette piéce lui attira beaucoup d'admirateurs, & quelques envieux. Quelques-uns de ceux-ci trouverent le moyen d'ôter la tête du S. Martyr, & de défigurer ainſi l'ouvrage de Kœberger : mais celui-ci boucha le trou, & fit une autre tête, qui, cependant ne quadra plus ſi bien avec le reſte du corps. D'Anvers, il alla à Bruxelles auprès de l'archiduc Albert, qui l'honoroit de ſon amitié, principalement à cauſe de la connoiſſance qu'il avoit des médailles. Il entendoit bien auſſi l'architecture, & ce fut lui qui dirigea le bâtiment de l'égliſe de Notre-Dame de Montaigu ſur le modéle de celle de S. Pierre de Rome ; il dirigea auſſi le bâtiment de l'égliſe des Auguſtins de Bruxelles. Il a pareillement embelli de pluſieurs fontaines, & d'autres ornemens, le palais de l'archiduc à Furnes. Jacques Campo Weyerman, dans le tome I de ſes vies des peintres des Pays-Bas, raconte autrement quelques circonſtances de la vie de Kœberger. Selon lui, ce ne fut pas une tête de S. Sébaſtien qui fut enlevée ; mais celles de deux femmes, qui étoient peintes ſur le même tableau ; & il ajoute que le peintre en fit deux autres qui égaloient les premieres en beauté. Selon le même, il fut, non directeur, mais le fondateur des Monts de piété à Bruxelles. Il ajoute qu'il épouſa la fille de ſon ami *Franco*, & qu'il en eut pluſieurs enfans. Il dit encore, qu'il trouva le moyen de deſſécher pluſieurs marais du côté de Dunkerque, & qu'il en fit de bonnes terres, propres au labourage & au pâturage. Il dit enfin qu'il mourut dans ſa ſoixante & dixiéme année, & qu'on fit à ſon honneur l'épitaphe ſuivante, où la louange eſt portée à l'excès.

Qua valido unius molimine KOBERGERI
Fiunt, non hominis crede, ſed eſſe Dei.
Impoſuit montem monti, ceu Pelion Oſſæ,
Atque giganteam ſternit ad aſtra viam.
Erro : piam ſternit, valeat Titania pubes :
Quæritur hic pietas, ſed pietate Deus.
Nunc minus eſt migrare lacus, & cedere terra :
Montes qui movit, nonne movebit aquas ?

* Voyez le *Dictionnaire hiſtorique* de l'édition d'Amſterdam 1740.

KOECK (Pierre) peintre & architecte, natif d'Aloſt en Flandre, dans le XVI ſiécle, alla en Turquie, d'où il apporta le ſecret des belles couleurs, pour les teintures des ſoies & des laines. Il mourut en 1550.

KOECK ou KOCK (Matthias) d'Anvers, fameux payſagiſte, vivoit preſque dans le même temps que cet autre dont nous venons de parler.

KOEMPFER ou KOEMPSER (Engelbert) docteur en médecine. Il étoit fils de Jean Kœmpfer, miniſtre à Lemgow, ville du cercle de Weſtphalie appartenante aux comtes de la Lippe, & naquit dans cette ville le 16 ſeptembre 1651. D'autres diſent au mois de décembre. Il commença ſes études à Hameln, dans le duché de Brunſwick ; on l'envoya enſuite à Lunebourg, à Hambourg, à Lubeck, à Dantzick. Il étoit en 1673 en cette ville, & il y prononça cette même année en public un diſcours *de majeſtatis diviſione*, qui fut fort applaudi. Il paſſa à Dantzick, à Thorn, & enſuite à Cracovie, où il prit le bonnet de docteur en philoſo-

phie. Sorti de Cracovie il alla à Konisberg, où il s'attacha pendant quatre années à l'étude de la médecine & de l'hiſtoire naturelle, & après ce terme il alla en Suéde. On lui fit des offres avantageuſes pour l'arrêter en ce royaume; mais ſa paſſion de voyager lui fit préférer à tout ce qu'on lui propoſa, la charge de ſecrétaire d'ambaſſade à la ſuite de M. Louis Fabricius que la cour de Suéde alloit envoyer au roi de Perſe. M. Kœmpfer partit de Stockholm au mois de mars 1683, s'arrêta deux mois à Moſcou, & arriva à Iſpahan, ville capitale de Perſe, en 1684. Il y demeura juſque vers la fin de 1685. Au lieu de revenir en Europe avec M. Fabricius, ſon gout pour les voyages le porta à ſe mettre au ſervice de la compagnie hollandoiſe des Indes orientales, en qualité de chirurgien en chef de la flotte. C'étoit bien déroger, mais l'honneur d'un ſavant ne conſiſte pas en titres. M. Kœmpfer eut tout lieu de ſe ſatisfaire dans ſon nouvel emploi: il pouſſa ſes courſes juſqu'au royaume de Siam & au Japon. Revenu en Europe en 1695, il s'arrêta à Amſterdam, & l'année ſuivante il prit le bonnet de docteur en médecine à Leyden. Il retourna enſuite dans ſa patrie, où la pratique de la médecine, & l'emploi particulier de médecin du comte de la Lippe ſon ſouverain, l'occuperent juſqu'à ſa mort arrivée le 2 novembre 1716, au château de Steinhof, près de Lemgow. Il s'étoit marié en 1700. Ses enfans ſont morts avant lui. En 1712 il donna au public à Lemgow ſes *Amœnitates exotica*. Le titre entier eſt, *Amœnitatum exoticarum politico-phyſico-medicarum faſciculi V, quibus continentur relationes, obſervationes & deſcriptiones rerum Perſicarum & ulterioris Aſiæ, multâ attentione in peregrinationibus per univerſum Orientem collectæ*, in-4°, avec un grand nombre de figures. Cet ouvrage qui contient quantité d'obſervations curieuſes & utiles ſur l'hiſtoire civile & naturelle des pays que Kœmpfer avoit viſités, ſur la boranique en particulier, ſur les antiquités, &c. fit déſirer avec empreſſement ſes autres ouvrages, ſavoir ſon *Herbarium ultra Gangeticum*, l'hiſtoire de ſes voyages, & en particulier ſon *hiſtoire naturelle, civile & eccléſiaſtique de l'empire du Japon*; mais ſes occupations l'empêcherent de ſatisfaire l'empreſſement du public. Ils ne parurent qu'après ſa mort. Son hiſtoire du Japon, compoſée en allemand, a été traduite en anglois par Jean-Gaſpard Scheuchzer, membre de la ſociété royale & du collége des médecins à Londres. C'eſt ſur cette verſion que l'ouvrage a paru en françois à la Haye en 1729, 2 vol. *in-folio*, avec quantité de figures. Depuis, M. Cromwel Mortimer, ſecrétaire de la ſociété royale de Londres, a entrepris de publier les autres voyages du même. Ce nouveau recueil comprend, dit-on, toute la route que Kœmpfer a faite depuis ſon départ de Stockholm, juſqu'à ſon arrivée à Batavia; c'eſt-à-dire: 1. ſon voyage à la cour de Moſcovie, & de-là par les royaumes de Caſan & d'Aſtracan, à la mer Caſpienne, en Perſe & à Hiſpaham; 2. une deſcription plus exacte que toutes celles qui ont paru juſqu'ici de la cour & de l'empire de Perſe, ſous le regne de Schach Soliman, pere de Schach-Huſſein, dernier ſophi détrôné; 3. les voyages de l'auteur d'Hiſpaham à Chiras, aux fameuſes ruines de Perſepolis, à Gamron ou Bender-Abaſſi, & de-là aux Indes orientales; plus, le journal de ſon paſſage de Batavia à Amſterdam. Cet ouvrage commençoit à s'imprimer à Londres, en 1716, en deux vol. *In-fol.* avec figures. * *Voyez* la vie de l'auteur par Scheuchzer, à la tête de *l'hiſtoire du Japon*, & *journ. litter.* pour l'année 1730, *tom.* 19, 1 *partie*; *bibliothéque angloiſe*, *t.* 15, 1 *partie*; Manget, *bibliotheca ſcriptorum medicorum veterum & recentiorum*, *liber X*, au commencement.

KOENIG, *cherchez* KONIG.

KOENIGSFELDEN, étoit autrefois une riche abbaye dans l'Ergow au canton de Berne, dans les environs de la petite ville de Bruck, entre les rivieres de l'Aare & de la Reuſſ. La fondatrice étoit Elizabeth, fille de Meinrade II, comte de Tirol, & veuve de l'empereur Albert I. Agnès ſa fille & femme d'André III roi de Hongrie, concourut avec ſa mere pour cette fondation. L'occaſion qui en fit naître le deſſein fut l'aſſaſſinat d'Albert I, mari d'Elizabeth, & pere d'Agnès: meurtre commis par ſon neveu Jean, duc d'Autriche, à l'endroit même où elles firent bâtir le monaſtère. Elizabeth poſa elle-même la premiere pierre de ce bâtiment, & en nomma pour premiere abbeſſe Hedwige, religieuſe de Sifflingen, près d'Ulm. Elizabeth réſolut d'y finir ſes jours; mais elle mourut à Vienne en 1313, avant que d'avoir pu y aller, & trois ans après on y porta ſon corps que l'on dépoſa dans une voûte ſouterraine de l'égliſe, avec dix-ſept autres corps de princes & de princeſſes. La reine Agnès s'étant fait payer une ſomme conſidérable pour ſon douaire, ſe retira dans cette abbaye, & y vécut quarante-huit ans, juſqu'à ſa mort arrivée à l'âge de quatre-vingts ans. On lit dans cette maiſon ces vers, qui confirment une partie de ce que l'on vient de dire:

En regium regis ſignatum ſanguine campum,
Hæc reginarum marmora ſtruxit amor.
Heroum ſaltem cineres tegit urna ſepultos:
Sed titulus vivax Auſtria ſemper erit.

Dans la même contrée où eſt cette abbaye, étoit autrefois la ville de Vindoniſſe, & en creuſant les fondemens du monaſtère, on trouva pluſieurs murs, médailles & vaſes antiques, & ſur-tout un aqueduc qu'on y voit encore. Dans le chœur de l'égliſe on voit les portraits de Léopold, archiduc d'Autriche, & de vingt-ſept princes, comtes, &c. qui furent tués à la bataille de Sempoch le 9 de juillet 1386, & inhumés à Koënigsfelden. La doctrine de Zuingle infecta cette abbaye par le moyen de ſes livres en 1513, & en conſéquence toutes les religieuſes demanderent qu'on leur accordât la liberté de renoncer à leur clôture & à leurs vœux, & en 1524 la plupart ſe marierent. On convertit enſuite le couvent en hôpital pour des perſonnes pauvres, âgées, ou infirmes. La ville de Berne y envoie un inſpecteur qui eſt changé tous les ſix ans.

KOENIGSTEIN, ville de l'archevêché de Mayence dans le comté de ce nom, éloignée de deux heures de chemin de Hœchſt, eſt ſituée entre des montagnes. Le comté de Koënigſtein confine avec celui d'Iſtein & avec la Wetteravie. Il appartenoit à Chriſtophe, comte de Stolberg, prévôt de l'égliſe de Halberſtatt, après la mort duquel arrivée en 1587, George-Louis & Chriſtophe, comtes de Stolberg, ſes neveux, prétendirent lui ſuccéder comme étant ſes plus proches héritiers; mais Daniel Brendel de Hombourg, électeur de Mayence, ſe mit en poſſeſſion de ce comté, en vertu de l'expectative que l'empereur Maximilien II lui en avoit accordée en 1575. On voulut terminer ce différend par une tranſaction de l'an 1590: mais les comtes de Stolberg refuſerent d'y acquieſcer. Ils ſe fondoient ſur ce que le comté de Koënigſtein étoit un fief feminin, qui avoit paſſé ſucceſſivement par les femmes dans les maiſons de Falkenſtein, d'Epſtein, & de Stolberg. L'an 1631, le roi de Suéde les mit en poſſeſſion de ce comté, & quatre ans après les Impériaux les en chaſſerent, & les électeurs de Mayence l'ont conſervé depuis ce temps-là. * *Voyez* Audiffret, *géographie ancienne & moderne*, *tome* 3, &c.

KOERTEN (Jeanne) femme de M. *Adrien* Blok, d'Amſterdam, née en 1650, donna dès ſes plus tendres années des marques ſenſibles de ſon inclination & de ſon gout pour tout ce qui appartient aux beaux arts. Ce ne ſeroit pas un éloge ſingulier de dire qu'elle excelloit à broder, à faire du point & de la dentelle: elle réuſſiſſoit auſſi parfaitement à jetter en cire des ſtatues & des fruits, à écrire, à chanter, à graver ſur le verre, à peindre en détrempe, &c. mais

ce qui lui acquit le plus de réputation, fut ſon adreſſe ſurprenante à couper du papier blanc avec des ciſeaux, & à exécuter par ce moyen tout ce que les plus habiles peintres pouvoient produire avec le pinceau. Ce talent la fit connoître par toute l'Europe, & lui attira les viſites des perſonnes les plus diſtinguées par leur rang & par leur mérite. Pierre le Grand, empereur de Ruſſie, ſe fit un plaiſir de l'aller voir, & de conſidérer ſes ouvrages. Jean Guillaume, électeur Palatin, lui offrit 1000 francs de trois piéces ſorties de ſes mains; mais elle eut ſans doute quelque raiſon pour ne s'en pas défaire. Elle fit pour l'impératrice Anne-Marie-Joſephine de Neubourg une piéce compoſée de fleurs, d'aigles, d'armoires, de couronnes & d'autres ornemens. Cette princeſſe lui en témoigna ſa reconnoiſſance par un préſent de 4000 liv. Elle fit auſſi de la même maniere le portrait de l'empereur, qui fut trouvé ſi beau qu'on le mit dans la chambre des raretés. M. Francius accompagna ce portrait des vers ſuivans:

Cæſaris hæc facies Leopoldi: dextera ferrum,
Læva globum terræ, quam regit, orbis habet.
Marmora Lyſippi cedant & Mentoris æra:
Cedat Apelleus, Parrhaſiuſque labor.
Majus opus tenui in chartâ (mirabile viſu)
Exhibet artifici forcipe docta manus.

Madame Kœrten mourut le 28 décembre 1715. * Voyez le *dictionnaire hiſtorique* d'Amſterdam, en 1740.

KOKENHAUSEN, ville de la Livonie, ſur la Dzwigne, à dix-neuf lieues au-deſſus de Riga. C'eſt une place forte, plutôt par ſa ſituation ſur une hauteur que par ſes travaux. Elle eſt défendue par une bonne citadelle. Les Ruſſiens la prirent l'an 1654: mais ils la rendirent aux Suédois par la paix ſuivante. Préſentement toute la Livonie & par conſéquent cette place, eſt entre les mains des Moſcovites. * Mati, *diction.*

KOLA, petite ville de la Laponie ruſſienne. Elle eſt dans le Moura-Monskoi-Lepori, à l'embouchure de la riviere de Kola dans l'Océan ſeptentrional. Les Anglois & les Hollandois font quelque commerce à Kola, d'où ils tirent des pelleteries. * Mati, *diction.*

KOLB (François) né à Rœtelen dans le marquiſat de Baden, aux environs de Baſle, y étudia avec Zuingle ſous Felix Wiſſenbourg, dont l'autorité eſt d'un grand poids chez les prétendus réformés, à qui dès le commencement du XVI ſiécle, il avoit préparé la voie à leur ſéparation de la véritable égliſe. Kolb commença par être maître d'école de ſaint Martin à Baſle; mais en 1512 il paſſa à Berne, où il eut un canonicat & une charge de prédicateur. Du temps de la guerre de Milan il prêcha contre l'uſage de ſervir pour l'argent les puiſſances étrangeres dans leurs guerres, & d'en recevoir des penſions. « Autrefois, dit-il un jour dans un » de ſes ſermons, les Suiſſes étoient ſi fort eſtimés, » que lorſqu'on croyoit avoir eſſuyé quelque dommage, » on prioit les cantons Suiſſes de ſoutenir la bonne » cauſe, & de venir à ſon ſecours; mais aujourd'hui » l'amour de la juſtice s'éteint entierement chez ces » ames mercénaires, qui font la guerre pour le prince » qui leur fait une penſion. C'eſt pourquoi, ajouta-t-il, » je ne veux plus reſter parmi vous, & je prie le Sei» gneur qu'il vous accorde la grace de vous corriger. » Il ſe retira en effet dans la chartreuſe de Nuremberg, d'où on le rappella en 1527 pour être collégue de Berthold Haller de Berne. Lorſqu'il y fut arrivé, il déclara publiquement, que puiſqu'on le recherchoit, il falloit lui laiſſer dire la vérité, c'eſt-à-dire, ce qu'il penſoit. En 1531 il fut à la guerre de Cappel, & mourut en 1535, âgé de ſoixante-dix ans. C'étoit un homme de beaucoup de franchiſe, mais plein de préventions, & très-ardent à les ſoutenir. Il déclamoit ſans raiſon contre l'égliſe catholique qu'il ne connoiſſoit point, & ſes déclamations l'avoient obligé de ſortir de la chartreuſe de Nuremberg en 1522, avant qu'on l'appellât à Berne. Il étoit ardent dans la diſpute, & peu capable de bien entendre ce qu'on lui objectoit. Cependant les prétendus réformés en font de grands éloges, comme on peut le voir dans Melchior Adam, *vitæ theologor. Germ.* dans M. Ruchat, *hiſt. de la réform. tom.* 1, &c.

KOLDING ou KOLDINGUE, ville de Danemarck. Elle eſt dans le Nord-Jutland, ſur les confins du duché de Sleſwick à cinq lieues de Friderichs-Odde, & du détroit de Middelfar. Kolding eſt défendue par une bonne citadelle, & elle eſt conſidérable par les droits de ſortie qu'on y paye de tous les bœufs & de tous les chevaux que l'on tire de Danemarck. * Mati, *diction.*

KOLLONITSCH (Léopold des comtes de) cardinal prêtre de la ſainte égliſe romaine, archevêque de Strigonie, primat de Hongrie, grand chancelier, & ſecrétaire intime du même royaume, &c. étoit d'une maiſon originaire de Croatie, qui s'étoit tranſplantée par la Stirie en Autriche. Il eut pour pere ERNST, comte de Kollonitſch, & pour mere *Anne-Elizabeth*, née comteſſe de Kuffſtein. Il fut ſucceſſivement évêque de Javarin, ou Raab, & de Neuſtadt, & créé cardinal par le pape Innocent XI le 2 de ſeptembre 1686. L'empereur Léopold le déclara préſident de ſon conſeil aulique au mois d'octobre 1692, & le nomma à l'archevêché de Gran, ou de Strigonie, primatie du royaume de Hongrie, au mois de juillet 1695. Ce cardinal mourut à Vienne après une longue maladie, le 10 de janvier 1707, âgé de ſoixante-ſeize ans dans la vingt-uniéme année de ſon cardinalat.

KOLLONITSCH (Sigiſmond des comtes de) né le 28 mai 1677, fut d'abord évêque de Vaccia en Hongrie, puis de Vienne en Autriche, & prince du ſaint empire romain, ayant été nommé au mois d'avril 1716 à ce dernier évêché, qui fut érigé le premier juin 1722 en archevêché par le pape Innocent XIII, aux inſtances de l'empereur Charles VI, tant pour lui, que pour ſes ſucceſſeurs, avec la faculté de porter le *pallium* & la croix. Il reçut le *pallium* de cette nouvelle métropolitaine en grande cérémonie des mains de l'évêque de Neuſtadt, déclaré ſon ſuffragant, le 24 février 1723. Le pape Benoît XIII le créa cardinal de la ſainte égliſe romaine, à la nomination de l'empereur, le 26 novembre 1727; & la barette lui ayant été envoyée à Vienne, il la reçut par les mains de l'empereur le 4 avril 1728, ayant prêté le jour précédent le ſerment accoutumé entre les mains de l'archevêque d'Edeſſe, nonce apoſtolique à la cour impériale. Après la mort de Benoît XIII, il ſe rendit à Rome, où il arriva le 31 mars 1730, & entra le lendemain au conclave, dans lequel Clément XII fut élu. Ce nouveau pape lui donna le chapeau dans un conſiſtoire public le 27 juillet, & fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche dans un conſiſtoire ſecret le 14 août; enſuite dequoi il lui aſſigna le titre presbyteral de S. Marcellin & de S. Pierre, dont il prit poſſeſſion le 3 du même mois. Il fut déclaré en même temps député des congrégations des évêques, & réguliers, du concile, *de propaganda fide*, & du conſiſtoire, & après avoir pris congé du pape il partit de Rome le 23 du même mois d'août 1730, pour retourner en Allemagne.

KOLO: c'eſt un champ à un quart de lieue de Warſovie, ſur le grand chemin de Dantzick, proche de la Viſtule. Il eſt relevé de tous côtés, ayant au milieu un eſpéce de toît, comme celui d'une halle de village. Le lieu eſt un quarré long, partagé en deux, avec deux ouvertures à la levée qui l'enferme, pour communiquer de l'un à l'autre. C'eſt là où s'aſſemble la fameuſe diéte pour l'élection des rois de Pologne. Il s'appelle *Kolo*, qui veut dire en polonois tout ce qui a figure ronde, les roues d'un caroſſe, l'enceinte d'une ville, & autres choſes; parceque la nobleſſe eſt autour diſpoſée en rond, faiſant un cercle, dans le-

quel

quel eſt renfermé le lieu deſtiné pour les ſénateurs ; qui eſt celui que je viens de dire avoir un toit, comme le couvert d'une halle. Cette grande action ſe paſſe ainſi en raſe campagne. On l'appelle *la diéte de l'élection*, à laquelle aſſiſtent non-ſeulement le ſénat & la chambre ordinaire des nonces, mais encore toute la nobleſſe du royaume ſans reſtriction, qui y a voix délibérative, au lieu que dans les autres diétes, il n'y a que les députés ordinaires des palatinats avec le ſénat. * *Mémoires de* Beaujeu.

KOM ou COM, en latin *Comum*, ville de Perſe, en la province d'Yerak, dans une plaine, entre Iſpahan & Casbin, renferme, à ce qu'on dit, quinze mille maiſons ou environ. On y voit le ſuperbe mauſolée de Ruſtan-Can, prince de la race des derniers rois de Géorgie, qui embraſſa la religion mahométane, pour obtenir le gouvernement de ce royaume, que le roi de Perſe avoit conquis. Il ne ſe fait point en toute la Perſe de meilleur ſavon, ni de plus excellentes lames d'épées qu'en cette ville. Son terroir produit auſſi quantité de grenades. Entre les moſquées, qui ſont en grand nombre, la plus magnifique eſt celle où ſont enterrés Cha-Sephi & Cha-Abas II, rois de Perſe. La ſtructure de cet édifice eſt admirable, ſuperbe, & l'on y voit des richeſſes immenſes. Au fond d'une quatriéme cour, en face, ſont bâties trois ſuperbes chapelles de marbre tranſparent. Au-deſſus du dôme de la chapelle du milieu, s'éléve une aiguille de la hauteur de vingt pieds compoſée de boules d'or, poſées l'une ſur l'autre, & ſurmontée d'un croiſſant de même métal. Dans cette chapelle eſt le tombeau de Fathmé, fille du calife Mouza-Cazem, laquelle eſt en grande vénération parmi les Perſes. Dans celles des deux côtés, ſont les ſépulcres de Sephi & d'Abas II. Tout y eſt magnifique : le pavé eſt de grandes tables de porphyre ; les voutes ſont d'une architecture ingénieuſe & délicate ; & tout le dedans eſt enrichi de belles moreſques, dont l'or & l'azur éblouiſſent les yeux ; les vitres ſont de glaces de cryſtal, peintes d'or & d'azur, & enchaſſées en or maſſif. Tous les ornemens de ces chapelles ſont d'or & d'argent. Huit mollas ſont gagés pour lire tour à tour l'alcoran jour & nuit devant le tombeau de Fathmé. Douze autres font la même fonction au tombeau de Sephi, & ving-cinq au ſépulcre d'Abas. Cette moſquée a trois mille deux cens tomans de revenu, qui font cent quarante-quatre mille livres. Ce revenu s'emploie à l'entretien de l'édifice, des mollas ou des prêtres mahométans, des docteurs & des étudians, qui y ſont logés dans un grand appartement. Trois grands ſeigneurs de Perſe en ſont les adminiſtrateurs. Une des cours de cette moſquée ſert d'aſyle à ceux qui ne peuvent payer leurs dettes, comme à la moſquée d'Ardevil ; & il y a des appartemens où ils ſont logés & nourris des revenus de la moſquée, pendant que leurs amis accommodent leurs affaires avec leurs parties. * Tavernier, & le chevalier Chardin, *voyage de Perſe, de l'an* 1673.

KOMORE ou KOMARE, ville forte & défendue par une bonne citadelle. Elle eſt dans la baſſe Hongrie, ſur la pointe orientale de la grande iſle de Schut, à l'endroit où ſe joignent les deux branches du Danube. Quelques géographes prennent Komore pour l'ancienne *Brigacium*, d'autres pour l'ancienne *Crumerum*, petites villes de la haute Pannonie. Elle eſt capitale du comté de Komore, qui renferme les iſles de Schut, & s'étend même quelque peu au-delà du Danube dans la haute Hongrie. En 1474 l'empereur Matthias fit réparer un vieux château, qui étoit en cet endroit, & Soliman empereur des Turcs, s'en empara en 1529, en allant faire le ſiége de Vienne avec une armée de deux cens mille hommes ; & comme cette place n'étoit pas en état de défenſe, il y fit mettre le feu & l'abandonna. Charles-Quint, & Ferdinand, archiduc d'Autriche, commencerent en 1550 à la mettre en l'état qu'elle eſt à préſent. Sinan Bacha l'aſſiégea en octobre 1594, & fut obligé d'abandonner honteuſement ſon entrepriſe. Depuis ce temps-là les Turcs ont toujours reſpecté cette forteresſe. On n'y voit rien de conſidérable outre Komore, & Sumerein. * Mati, *diction.*

KONGEL, petite ville du gouvernement de Bahus en Norwege. Elle eſt à l'embouchure ſeptentrionale de la riviere de Trolhette, entre la ville de Bahus & celle de Maëlſtrand, à deux lieues de la premiere, & à une de la derniere. * Mati.

KONICEPOLE ou KONIECPOLE, ville du royaume de Pologne. Elle eſt dans la baſſe Podolie, au confluent d'une petite riviere avec le Bog, & à vingt-quatre lieues au-deſſous de la ville de Braclaw. * Mati.

KONIG, connu ſous le nom de CHILIANUS KONIG, natif de la province de Miſnie, & chancelier du duc de Saxe, vivoit au commencement du XVI ſiécle l'an 1527. Il écrivit *Proceſſus judiciarius, &c.* * *Conſultez* la chronique de cette province de Petrus Albinus, & les vies des juriſconſultes Allemans de Melchior Adam.

KONIG (George) pere de *George-Matthias* Konig, qui ſuit, naquit l'an 1590, à Amberg, ville d'Allemagne, capitale du Haut-Palatinat. Il fit ſes études à Ratisbonne & à Sultzbach, & il les fit avec tant de ſuccès, que dès ce temps-là même il mérita les éloges de ſes maîtres, & ceux des plus ſavans hommes de ſon temps. Envoyé à Altdorf, il y entra en diſpute avec ceux qui étoient le plus conſommés dans les ſciences qui avoient fait l'objet de ſon application ; & il s'y perfectionna pendant trois ans dans la philoſophie & dans la théologie. Au bout de ce terme, il alla à Wittemberg pour profiter des lumieres des théologiens de cette univerſité, & de ceux qui y enſeignoient les langues ſavantes. Il fit dans la même vue quelque ſéjour à Iéne ; & dès l'an 1614 il fut trouvé capable d'enſeigner lui-même la théologie, & de remplir les fonctions du miniſtére. Le 4 de mai 1626, il fut créé docteur en théologie à Marpurg ; & dix ans après on le chargea du ſoin de la bibliothéque de l'univerſité d'Altdorf, qui devenoit plus nombreuſe de jour en jour. Il en a été le premier bibliothécaire en titre. Konig joignoit à beaucoup de ſcience un caractére aimable, beaucoup de politeſſe, & un grand zéle pour le progrès des lettres. L'auteur de ſon éloge cite de lui quelques ouvrages, comme : *Vindiciæ locorum ſcripturæ ſacræ :* c'eſt une apologie des *lieux communs* de Philippe Melanchton ; des cas de conſcience ; des commentaires ſur diverſes parties de l'Ecriture ſainte ; beaucoup de théſes & de ſermons : mais il ne déſigne pas ceux de ces ouvrages qui ont été imprimés. Konig eſt mort l'an 1654, à l'âge de 65 ans. * *Gloria academiæ Altdorfinæ, ſive orationum faſciculus univerſitatis Norica ortum, progreſſum . . . . exhibens, concinnatus operâ Magni-Danielis Omeiſii*, &c. à Altdorf, en 1683, *in*-4°, pag. 26 & 27.

KONIG (George-Matthias) fils du précédent, étoit né à Altdorf, ville de Franconie, le 15 de février 1616. Il réuſſit dans ſes études, s'appliqua à la théologie, aux belles lettres, aux langues orientales, & en 1647, âgé de trente-un ans, il fut nommé profeſſeur en hiſtoire à Altdorf. En 1654 on joignit à cet emploi celui de profeſſeur en langue grecque, & en 1655 celui de bibliothécaire de l'univerſité, que ſon pere avoit poſſédé pendant quelques années avant lui. En 1667 il céda ſa chaire d'hiſtoire par ordre des curateurs de l'univerſité, à Jean-Chriſtophe Wagenſeil, & prit celle de poëſie. Il avoit épouſé en 1648 *Anne-Marie*, fille de *Juſtin* Hardeſianus, conſeiller de la ville de Nuremberg. Il en demeura veuf en 1686, en ayant eu quatre enfans morts avant lui. Devenu ſourd quelques années avant ſa mort, il ſe réduiſit à ne plus enſeigner que dans ſa maiſon, & il mourut le 29 de décembre 1699, dans ſa quatre-vingt-quatriéme année. La plupart des ſavans ne le connoiſſent guères que par ſa *Bibliotheca vetus &*

nova, compilation ſur les auteurs qui eſt fort peu exacte, & qui parut à Altdorf en 1678. Cet ouvrage ne méritoit pas de voir le jour, & l'on aſſure que Konig ne le rendit public qu'à la ſollicitation des libraires qui le lui demanderent avec empreſſement. Ce qu'il dit des auteurs eſt fort peu de choſe, & l'on y trouve rarement des dates, encore ſont-elles fautives pour la plupart. Il attribue ſouvent à un écrivain ce qu'il n'a point fait, & omet de parler des ouvrages qui en ſont inconteſtablement. Jean Fabricius a donné dans l'hiſtoire de ſa bibliothéque, tome III, une liſte des fautes qu'il a remarquées dans celle de Konig, mais il s'en faut bien qu'il ait tout remarqué. Outre cette compilation on doit encore à Konig les ouvrages ſuivans : *Tyrocinium poëticum græcum*, &c. à Nuremberg en 1637, *in*-8°. On y trouve les noms, les verbes, les épithétes, les adverbes, &c. qui peuvent ſervir à ceux qui veulent acquerir plus facilement la connoiſſance de la poëſie grecque, & s'y exercer. Il n'étoit encore qu'étudiant en philoſophie & en théologie quand il fit cet ouvrage. *Garthii lexicon trilingue, ſive lexicon latino-germanico-græcum, cum præfatione Dilheri*, à Nuremberg en 1668, *in*-4°. *Gazophylacium latinitatis, ſeu lexicon latino-germanicum*, à Nuremberg en 1668, *in*-4°. *Georgii Konigii caſus conſcientiæ*, à Altdorf en 1678, *in*-4°. C'eſt l'ouvrage de George Konig, ſon pere, qu'il a publié. *Amaltheum poëticum, ſive brevis & accurata vocum ferè omnium proſodia*, à Nuremberg en 1671 *in*-12. *Indicus Pomey univerſalis quadrilinguis*, à Nuremberg en 1698 *in*-12. Il a fait des notes ſur le poëte Juvencus, qui ont été inſérées dans l'édition qu'Erard Reuſchius en a donnée à Leipſic en 1710, *in*-8°, avec les notes de pluſieurs autres ſavans. On trouve ſa vie & le catalogue de ſes ouvrages dans le recueil intitulé *Apini vitæ profeſſorum philoſophiæ academiæ Altorfinæ*.

KONIG (Emanuel) docteur & profeſſeur en médecine, naquit à Baſle le premier de novembre 1658. Il étoit fils d'*Emanuel* Konig, ou Kœnig, libraire, & d'*Anne-Catherine* Schartin. Il fut fait maître-ès-arts en 1677, & docteur en médecine en 1682. La même année on lui donna une place dans la ſociété léopoldine des curieux de la nature. Après avoir voyagé en France & en Italie, on lui donna en 1695 l'emploi de profeſſeur en grec dans l'univerſité de Baſle. Il obtint celui de profeſſeur de phyſique en 1706, & il ſuccéda en 1711 au célébre Harder dans la profeſſion de la médecine théorétique, qu'il a exercée juſqu'à ſa mort arrivée le 30 de juillet 1731. Il a laiſſé pluſieurs ouvrages, comme *Regnum vegetabile & animale : Regnum minerale : Scholia in obſervationes chirurgicas : Augmentum Hippocratis Helvetici : Theſaurus remediorum è triplici regno : Obſervationes miſcellaneæ, medicæ, phyſicæ, chymicæ*, &c. Il avoit une vaſte lecture, & on l'a nommé une autre Avicenne. Il ſe maria en 1696, avec Urſule Veiſſ, dont il a laiſſé entr'autres enfans, un fils, docteur en médecine. * *Voyez* le diſcours funébre prononcé ſur ſa mort. M. Manget, *in bibliotheca ſcriptorum medicorum, lib. X*, rapporte les autres ouvrages de Konig que l'on trouve dans le *Lindenius renovatus*, & les titres d'un grand nombre d'obſervations qu'il a faites, & qui ſe trouvent en différens journaux d'Allemagne & ailleurs, & il s'étend auſſi lui-même ſur pluſieurs écrits & obſervations de cet habile médecin.

KONIG-SAAL, ou COUR ROYALE, monaſtère célébre de l'ordre de Cîteaux, fut ruiné par les Huſſites en 1420. Ce monaſtère étoit proche de Beronne ville royale ſur la Miſe, dans le diſtrict de Podverter. La fureur des Huſſites alla juſqu'à laiſſer bruler pluſieurs des moines. On n'épargna preſque qu'un nommé Jacques, ſurnommé *le Scholaſtique*, qui avoit été recteur de l'univerſité de Prague. Il étoit alors prédicateur dans l'égliſe de Tein, où il exhortoit le peuple à recevoir l'Euchariſtie avec reſpect, & ſelon l'uſage de l'égliſe romaine. Le ſénat obtint que ſa peine fût changée en exil, à cauſe de ſa grande éloquence. Théobald dit que Ziſka fut le chef de cette entrepriſe. La forteresſe fut pillée & brulée de même que le monaſtère. Le corps de Wenceſlas fut déterré & traité fort indignement. * *Voyez* Balbinus, *in miſcellan.* &c. Theobald, *page* 85. Lenfant, *hiſtoire du concile de Baſle, page* 125, 126.

KONIGSBERG, ou ROYALMONT, *Regiomontum*, capitale du royaume de Pruſſe. C'eſt une ville anſéatique, grande, belle & renommée par ſon commerce. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Pregel, laquelle ſe décharge dans le Hac, lac qui ſe joint à la mer, long d'environ quinze ou ſeize lieues, & large de deux. On diviſe Konigsberg en trois parties; la premiere eſt l'ancienne ville, où eſt le palais ducal, bâti par George Fréderic, marquis de Brandebourg; la ſeconde dite Kniffphoff, a eu l'égliſe cathédrale de Sambia, & il y a l'univerſité qu'Albert, duc de Pruſſe, y fonda l'an 1544; la troiſiéme partie, dite Lebac-Benichte, eſt aſſez agréable. * Hermenberger, *deſc. Boruſſ.* Erasm. Stella, *de antiquit. Boruſſ.*

KONIGSBERG ou KONINGSBERG, petite ville du cercle d'Autriche dans la Stirie, entre Cillei & Pettaw, à ſix ou ſept lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

KONIGSBERG, petite ville de la nouvelle Marche de Brandebourg. Elle eſt vers les confins de la moyenne Marche & de la Pomeranie, entre Cuſtrin & Gartz, à huit ou neuf lieues de l'une & de l'autre. * Mati.

KONIGSBERG ou KONIGSBRUCK, petite ville avec titre de comté, dans la haute Luſace, à huit lieues de Bautzen, vers le couchant, & à cinq de Dreſde. * Mati.

KONIGSHOVEN, c'eſt-à-dire, *Cour Royale*, petite ville du cercle de Franconie. Elle eſt dans l'évêché de Wurtzbourg, aux confins du comté d'Henneberg, ſur le Saal, à trois lieues au-deſſus de Neuſtar. C'eſt une place forte. Elle fut aſſiégée & priſe par le roi de Suéde l'an 1631. * Mati.

KONIGSHOVEN, petite ville du cercle électoral du Rhin, dans l'archevêché de Mayence, ſur le Tauber, à deux lieues au-deſſous de Marienthal. * Mati.

KONIGSMACHREN, en latin *Machra Regis*, petite ville du duché de Luxembourg. Elle eſt ſur la Moſelle, dans la prevôté de Thionville, à une lieue au-deſſous de la ville de ce nom. * Mati.

KONIGSTEIN, c'eſt-à-dire, *Pierre Royale*, petite ville défendue par une fort bonne citadelle. Elle eſt dans la Miſnie, en haute Saxe, à ſix lieues au-deſſus de Dreſde. * Mati.

KONIGSTEIN, *cherchez* KOENIGSTEIN.

KONINGRETZ, KONINGINGRATZ & KRALOWIHRADES, *Hradium Reginæ, Reginæ Gradecium*, ville de Bohême, dans la préfecture de Hraderz, eſt ſituée ſur l'Elbe, entre Clatz & Cuttemberg, & a ſiége d'un évêché, fondé par le pape Alexandre VII. * Sanſon.

KONINGSECK, petite ville de la Souabe, ſituée entre les villes d'Uberlingue & de Buchaw, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. Ce lieu eſt chef d'un comté qui porte ſon nom, & dont dépend la ſeigneurie de Rottenfels, qui eſt aux confins du comté de Bregentz & de l'évêché d'Augsbourg. Les comtes des Koningſeck ſont diviſés en deux branches, diſtinguées par les noms d'Aulendorf, & de Rottenfels. * Mati.

KONITZ, ou CHONICZE, *Conitia*, ville de Pologne, dans la Pruſſe polonoiſe, eſt ſituée ſur la riviere de Bro, près le déſert de Waldow, & vers les frontieres de la Pomeranie, du côté de Culm & de Gneſne. * Sanſon.

KOORNHERT (Théodore) *cherchez* CORNHERT.

KOPERSBERG ou FAHLUN, en latin, *Cuprimon-*

tium, *montagne de cuivre*, petite ville de Suede, dans la Dalécarlie, près du lac Ronn & de la montagne qu'on nomme *Kopersberg*, à cauſe de ſes mines de cuivre. * Mati.

KOPIEUVICZ (Elie) Ruſſien, étoit un des plus ſavans de tous les ſujets du czar Pierre Alexiowitz, & celui qui répondoit des mieux aux deſſeins de ſon maître. Ce prince voyant que ſes états étoient enſevelis dans une profonde ignorance depuis pluſieurs années, réſolut de perfectionner ſes ſujets, non-ſeulement dans le métier de la guerre, mais de les former auſſi dans les ſciences. Il attira par ſes libéralités de ſavans maîtres dans ſes états; il fonda des colléges; il excita par ſon exemple & par des récompenſes, ſes ſujets à l'amour des ſciences; il fit traduire & fit imprimer pluſieurs livres écrits avec beaucoup de diſcernement, & lui-même ne dédaigna pas d'en traduire quelques-uns. Elie Kopieuvicz étoit du nombre de ceux qui ſervirent le mieux ſes deſſeins pour la litterature. Le czar reconnoiſſant dans ce Moſcovite de l'eſprit & de la diſpoſition pour les ſciences, l'envoya en Hollande l'an 1698. Les ouvrages qu'il avoit déja fait imprimer, & ceux qu'il devoit encore donner au public, ſont des preuves de ſon aſſiduité au travail. Les livres eſclavons du ſieur Kopieuvicz déja imprimés, ſont, une introduction à l'hiſtoire, avec une deſcription de l'univers; un planiſphere, avec une explication de l'art militaire; introduction à l'arithmétique; traité de la navigation; un dictionnaire latin, allemand, eſclavon; un dictionnaire poëtique eſclavon; une grammaire latine & eſclavone; une rhétorique eſclavone; les fables d'Eſope traduites en eſclavon; un poëme eſclavon ſur les victoires du czar; le politique habile & vertueux en vers polonois; Horace; Quint-Curce. * *Journal de Trévoux, au mois de Septembre* 1711. Kopieuvicz, à ce que marque le même journal, devoit faire imprimer bien d'autres ouvrages, dont on pourra voir la liſte au même endroit.

KOPING, petite ville de Suéde, dans la Weſtmanie, près du lac Méler, entre la ville d'Aroſen & celle d'Arbogen. Il y a près de Koping de bonnes mines de fer & de cuivre. * Mati.

KOPING, petite ville de Danemarck dans l'iſle d'Arroë, vis-à-vis de la petite ville de Foburg en Fionie. Le mot *Koping* ſignifie, un lieu où l'on tient le marché. De-là vient qu'en Danemarck il y a tant de villes, dont le nom ſe termine par Koping. * Mati, *dictionnaire*. Robbe, *géographie*.

KOPPAN, petite ville du comté de Zygeth, dans la baſſe Hongrie. Elle eſt à neuf lieues d'Albe Royale du côté du midi. * Mati.

KOPPEN, *cherchez* KOPPENIUS.

KORCHACH, *cherchez* CORK.

☞ KOREIKI, peuples païens du Kamtchatka. Ils ont le même langage que les Olutorski, & demeurent dans des cabannes, ſur les bords ſeptentrionaux du golfe de Lama, & au nord-oueſt de la preſqu'iſle du Kamtchatka. On ne voit point chez eux d'idoles, mais ils ont des ſchammans, ou prêtres, comme les Tingiſes leurs voiſins à l'oueſt. Lorſque M. Mullyn, lieutenant Suédois, alla en 1716 au Kamtchatka par ordre du Knès Gagarin, & qu'il eut paſſé les montagnes qui ſéparent les pays des Koréiki de celui des Iakutsk, il ne lui reſtoit plus qu'un des bœufs qu'il avoit menés avec lui pour avoir de la viande fraîche. Ces peuples, qui n'avoient jamais vu de pareils animaux, l'admirerent, & lui donnerent en leur langue le nom de *Renne de Ruſſie*, trouvant à cet animal quelque reſſemblance avec leurs rennes. Les Koréiki n'ont que quelques poils de barbe ſur les joues. * Strahlenberg, *deſcript. de l'empire ruſſien*, tome II, p. 187.

KORIN, bourg, *cherchez* CORI.

KORNBURG, en latin *Korneburgum* ou *Carrodunum*, c'étoit anciennement une petite ville de la haute Pannonie. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de la haute Stirie, ſitué ſur le Raab, à neuf lieues de Gratz vers le levant. * Mati.

KORNEWBOURG, petite ville de l'Autriche en Allemagne. Elle eſt fortifiée & ſituée ſur le bord ſeptentrional du Danube à quatre lieues au-deſſus de Vienne. * Mati.

KORNMANNUS (Henri) juriſconſulte Allemand, né à Kirchen, dans le duché de Wirtenberg, vivoit au commencement du XVII ſiécle. Il eſt auteur d'un traité, qui a pour titre: *De virginitatis jure tractatus novus & jucundus, ex jure civili, canonico, patribus, hiſtoricis, poëtis, &c. conſectus*; & d'un autre ſous le titre de *Linea amoris, ſive commentarius in verſiculum Gl. viſus, colloquium, convictus, oſcula, factum.* L'un & l'autre ont été réimprimés pluſieurs fois. La matiere eſt grande & fertile; mais cet auteur ne fait que coutir, il n'approfondit rien & ne débite que des choſes très-communes. Il eſt fort propre pour ceux qui aiment la brieveté. Ses autres ouvrages ſont: *Templum naturæ hiſtoricum, ſeu de natura & miraculis quatuor elementorum. De miraculis vivorum, ſeu de natura, proprietatibus, &c. hominum vivorum*, à Francfort en 1614. *De miraculis mortuorum; De annulo triplici, uſitato, ſponſalitio, ſignatorio*, à la Haye 1654, puis à Leyde 1672, avec pluſieurs autres traités des ſavans ſur la matiere *de annulis*. Cette édition eſt correcte & fort belle. Ce même traité ſe trouve dans une édition de tous les ouvrages de Henri Kornmannus, imprimée à Francfort en 1696 *in*-8°, ſous le titre de *Henrici Kornmanni opera curioſa*. Ce recueil contient les traités ſuivans: *De miraculis vivorum: De miraculis mortuorum: Templum naturæ hiſtoricum: De virginum ſtatu ac jure: Linea amoris: De annulo triplici*. Il y a beaucoup de recherches dans ces écrits. M. Manget en parle dans ſa *bibliotheca ſcriptorum medicorum*, lib. X.

KOROM, petite ville de la baſſe Hongrie ſituée ſur le Danube vis-à-vis l'embouchure de la Teiſſe. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Cornacum*, petite ville de la baſſe Pannonie, laquelle d'autres mettent au bourg de Keroſca, & d'autres encore à celui de Zatha, ſitués dans le même pays. * Mati.

KORSOE, KORSOR, COKSOR, petite forteresſe de Danemarck, dans l'iſle de Selande, ſur le grand Belt, vis-à-vis de la pointe ſeptentrionale de l'iſle de Langeland. Elle a un bon port, d'où l'on fait ordinairement le trajet en l'iſle de Fionie. * Mati.

KORSUM, bourg de Pologne, dans la baſſe Volhinie, ou l'Ukraine. Etienne Bathori, roi de Pologne, le fit bâtir l'an 1581 ſur la riviere de Roſſ, après avoir remporté de grands avantages ſur les Moſcovites. Corſum eſt célébre par la grande défaite que les Coſaques y firent des Polonois l'an 1648. * Sanſon.

KORTHOLT (Chriſtian) naquit le 5 janvier 1633, à Burg dans l'iſle de Fémeren, au pays de Holſtein, de *Chriſtian* Kortholt, marchand de ce lieu, & de *Dorothée* Pechlin. Après avoir fait ſes études dans l'école de Burg, il alla à l'âge de 16 ans à Sleſwick, où il les continua pendant deux années. En 1650 il paſſa au collége de Stettin, & y ſoutint avec applaudiſſement deux thèſes publiques, dont une étoit de ſa compoſition. Etant allé à Roſtock en 1652, il fréquenta les leçons des profeſſeurs de cette univerſité, & y ſoutint deux nouvelles thèſes. La mort de ſon pere, arrivée dans ces entrefaites, l'obligea de faire un tour dans ſa patrie; après quoi il retourna à Roſtock, où il donna de nouvelles preuves de ſon ſavoir, tant par ſa thèſe *de Chriſto Theanthropo*, que par les leçons qu'il fit en particulier ſur la logique, la métaphyſique & l'hébreu. Il y prit le dégré de docteur en philoſophie en 1656, & paſſa enſuite à l'académie de Iéne, où il ſoutint encore des thèſes & donna des leçons. En 1660 il alla viſiter les académies de Leipſick & de Wittemberg, & re-

tourna à Roſtock, où il ſoutint trois diſputes avec les catholiques, contre qui il prit la défenſe de la religion luthérienne, qu'il profeſſoit. Au mois de février 1662 il eut dans la même ville une chaire de profeſſeur en grec; & au mois de novembre ſuivant, il ſe fit recevoir docteur en théologie. Le 26 avril 1664, il épouſa *Anne* Kirchof; & l'année ſuivante, il fut appellé à Kiel, pour y être deuxiéme profeſſeur en théologie dans l'académie qui venoit d'y être établie. Il en fut créé vice-chancelier en 1666; & il ſuccéda en 1675 à Pierre Muſæus, dans la premiere chaire de théologie. Le duc de Holſtein lui fit donner en 1680 la chaire des antiquités eccléſiaſtiques; & le déclara en 1689 vice-chancelier perpétuel de l'académie. Il en fut élu auſſi cinq fois vice-recteur. Il mourut le 1 avril 1694, âgé de 61 ans. Il avoit eu de ſa femme 10 enfans, dont il reſtoit à ſa mort quatre fils & quatre filles. Les fils ſe ſont diſtingués dans la république des lettres. Voici les titres des ouvrages de Kortholt: 1. *De natura philoſophiæ, ejuſque in theologia uſu*, en 1651 *in*-4°. C'eſt une thèſe qu'il ſoutint, à Stettin, & qu'il avoit compoſée lui même. 2. *De Chriſto theanthropo*, autre thèſe à Iéne, in-4°. on en a parlé. 3. *De philoſophia in genere*; à Iéne en 1658. 4. *De revelationis divinæ modis*; à Iéne, en 1658 *in*-4°. 5. *Tractatus de origine & progreſſu philoſophiæ barbaricæ, hoc eſt, chaldaicæ, ægyptiacæ, perſicæ, italicæ, gallicæ, deque iſtorum philoſophorum dogmatibus & moribus*; à Iéne en 1650, *in*-4°. On n'y trouve guères que ce que Otto Heurnius avoit dit dans ſes *antiquitates philoſophiæ barbaricæ*, ouvrage ſuperficiel, imprimé en 1600. 6. *De perſecutionibus eccleſiæ primitivæ, veterumque martyrum cruciatibus*; à Iéne en 1660 *in*-8°, & depuis fort augmenté à Kiel, en 1689 *in*-4°. 7. Le papiſme plus noir que le charbon, contre un livre de l'apoſtat T. L. (Timothée Laubenberger, qui s'étoit fait catholique) intitulé *Le luthéraniſme plus noir que le charbon*, en allemand, en 1660 *in*-4°. 8. Déciſion de la queſtion: ſi le pape a tranſporté l'empire romain des Grecs aux Allemans, contre Laubenberger, en allemand; à Iéne, en 1660 *in*-4°. 9. *De ſuppoſito & perſona*; à Roſtock, en 1652 *in*-4°. 10. Le Beelzebub romain, oppoſé aux calomnies atroces de Laubenberger contre Luther, en allemand; à Iéne en 1660 *in*-4°, & à Kiel, en 1668 *in*-4°. 11. Défenſe du livre publié ſous le titre de *Beelzebub romain*, contre T. L. (Timothée Laubenberger) en allemand; à Roſtock, en 1661 *in*-4°. 12. Motifs qui ont engagé l'auteur à ne plus diſputer par écrit avec T. L. (en allemand) à Copenhague, en 1661 *in*-4°. 13. *Valerianus confeſſor, hoc eſt, ſolida demonſtratio, quòd eccleſia romana non ſit vera Chriſti eccleſia, deducta ex Valerii magni, capucini, apologia anti-jeſuitica*; à Roſtock, en 1662 *in*-4, & à Kiel, en 1666 *in*-4°, avec des additions. 14. *Diſſertatio de neſtorianiſmo*; à Roſtock, en 1662 *in*-4°. 15. *Nonnulla meletemata philoſophica*; à Roſtock en 1662 *in*-4°. 16. *Nonnulla obſervationes philologicæ*; à Roſtock, en 1662 *in*-4°. 17. *Tractatus de calumniis paganorum in veteres chriſtianos*; à Roſtock, en 1663 *in*-4°, & à Kiel, en 1698 *in*-4°, deuxiéme édition fort augmentée; & à Lubec, en 1703 *in*-4°. 18. Le pape ſchiſmatique, où l'on démontre que ce n'eſt point Martin Luther, ni les proteſtans, mais le pape & ſes adhérens, qui ſont cauſe de la ſéparation des égliſes (en allemand) à Roſtock, en 1663 *in*-4°, & à Kiel, en 1669 *in*-4°. 19. Hiſtoire des dix grandes perſécutions que les premiers chrétiens ont eu à ſoutenir ſous les empereurs païens (en allemand) à Roſtock, en 1663 *in*-8°, & à Hambourg, en 1698 *in*-8°. 20. *Exercitatio in hiſtoriam Judith*; à Roſtock, en 1663 *in*-4°. 21. *Exercitatio in præfationem Hieronymi in Judith*; à Roſtock, en 1663 *in*-4°. 22. *Tractatus de canone ſcripturæ, Bellarmino, ejuſque propugnatoribus, Greſſero & Erbermanno jeſuitis, oppoſitus*; à Roſtock, en 1665 *in*-4°. 23. *Tractatus de religione ethnicâ, muhammedanâ, & judaïcâ*, à Kiel, en 1665 *in*-4°. 24. *Oratio de ſcholarum & academiarum ortu & progreſſu; præſertim in Germania*, &c. à Sleſwick, en 1666 *in-folio*: cette harangue fut prononcée à l'ouverture de l'univerſité ou académie de Kiel. 25. *Diſſertatio hiſtorica de Philippi Arabis, Alexandri Mammææ, Plinii Junioris, & Annæi Senecæ chriſtianiſmo*; à Kiel, en 1667 *in*-4°. 26. *Apologia pro Valeriano confeſſore, adversùs capucinum Salisburgenſem*; à Kiel en 1667 *in*-4°. 27. *Tractatus de variis S. ſcripturæ editionibus*; à Kiel, en 1668 *in*-4°, & à Kiel, édition augmentée, en 1686 *in*-4°. 28. *De paradiſo terreſtri*; à Kiel en 1668 *in*-4°. 29. *Pſeudadelphia Heiniana, D. Joanni Heinio, theologo reformato Marpurgenſi, oppoſita*; à Kiel, en 1669 *in*-4°. 30. Exhortation ſur l'exactitude à inſtruire les ſimples dans la véritable foi (en allemand) à Kiel, en 1669 *in*-8°. 31. *Tractatus de lectione bibliorum in linguis vulgò cognitis*; à Kiel, en 1670 *in*-4°. Le même traité, revu & augmenté d'un autre, *De ſacris publicis idiomate populari peragendis*; en 1693 *in*-4°. 32. *Funus eccleſiæ romanæ in Clemente IX papâ defunctæ*; à Kiel, en 1670 *in*-4°. 33. *Papa Utopicus*; à Kiel, en 1670 *in*-4°. 34. Préparation à l'éternité (en allemand) à Francfort ſur le Mein, en 1671 *in*-12. Le même, augmenté, à Kiel, en 1679 *in*-12, & encore en 1701 *in*-8°. 35. Le peſant fardeau du miniſtère de la prédication (en allemand) à Francfort, en 1671 *in*-12. Le même, augmenté par Joachim-Juſte Breithaupt, à Halle, en 1703 *in*-8°. 36. *Tractatus de origine & naturâ chriſtianiſmi ex mente Gentilium*; à Kiel, en 1672 *in*-4°. 37. *Anti-Frommius*; ou examen des motifs qui ont engagé L. André Fromm à embraſſer la religion catholique romaine, (en allemand) à Francfort ſur le Mein, en 1672 *in*-4°. 38. Le culte public des anciens chrétiens comparé avec celui des chrétiens d'à préſent, (en allemand) à Kiel, en 1672 *in*-4°. 39. *Apologia pro Valeriano confeſſore adversùs Chriſtianum Fabrum Gallo-Sebuſianum*; à Kiel, en 1673 *in*-4°. 40. Hiſtoire d'un jeune garçon poſſédé (en allemand) à Kiel, en 1673 *in*-12. 41. *Femaria deſolata*, ou récit hiſtorique des ravages que Eric, roi de Suéde, a faits en 1420 dans l'iſle de Femeren (en allemand); à Kiel, en 1673 *in*-12. 42. *Commentarius in epiſtolas Plinii & Trajani de chriſtianis primævis*; à Kiel, en 1674 *in*-4°. 43. *De virgâ Aaronis floridâ*, &c. à Kiel, en 1674 *in*-4°, à Wittemberg, en 1685 *in*-4°. 44. Miroir de ſouffrance & de patience, tiré de la ſainte écriture, & de l'hiſtoire eccléſiaſtique, tant ancienne que moderne (en allemand) à Francfort, ſur le Mein, en 1674 *in*-12, & à Ploën, en 1698 *in*-8°. 45. *Commentarius in Juſtinum martyrem, Athenagoram, Theophilum Antiochenum, Tatianum Aſſyrium*; à Kiel, en 1675 *in-folio*, & à Leipſick, avec des augmentations, en 1686 *in-fol.* 46. Exhortation ſur le ſoin qu'on doit avoir de ſe préſerver de la contagion des égliſes non chrétiennes (en allemand) à Kiel, en 1676 *in*-4°. 47. Conſeil ſincere ſur les moyens que l'on doit prendre pour remédier au déſordre de quelques égliſes (en allemand) à Kiel, en 1676 *in*-12: cet ouvrage eſt ſous le nom de *Théophile Sincerus*. 48. Penſées théologiques ſur la ſépulture ſecrette des corps morts (en allemand) à Kiel, en 1676 *in*-8°, & traduit en ſuédois par Simon Iſogæus, paſteur de l'égliſe de ſainte Claire, en 1699. 49. *Diſſertatio de virtutibus humanis in ordine ad civilia & ſpiritualia*; à Kiel, en 1676 *in*-4°. 50. *Exercitatio Anti-Salmaſiana de pane ἐπιουσίῳ quem in oratione dominicâ petimus*; à Kiel en 1676 *in*-4°, & avec l'ouvrage ſuivant; 51. *Diſquiſitiones Anti-Baronianæ*; à Kiel, en 1677, *in*-4°, & à Leipſick, en 1708. M. Baillet, dans ſes ſatyres perſonnelles ou ſes *Anti*, a cru que Kortholt attaquoit dans ces deux derniers écrits la doctrine de l'égliſe ſur le pain euchariſtique. Sébaſtien Kortholt, fils de l'auteur, a montré qu'il n'y étoit nullement queſtion de cette matiere: c'eſt dans la préface d'un autre

livre de ſon pere, qui ſera cité ci-après. 52. *Thaumatographia*, ou relation circonſtanciée de ce qui s'eſt fait de merveilleux à Hambourg, avec un anneau de fer ardent (en allemand), à Kiel, en 1677 *in*-8°. 53. *De Chriſto crucifixo, Judæis ſcandalo, gentilibus ſtultitiâ, credentibus autem Dei potentiâ & ſapientiâ*, &c. à Kiel, en 1678 *in*-4°. 54. *De Angelis*; à Kiel en 1678 *in*-4°. 55. *De pœnitentia*; à Kiel, en 1678 *in*-4°. 56. *Jeſus Chriſtus heri & hodie*, &c. à Kiel, en 1679 *in*-4°. 57. Traités théologiques pour l'avancement de la piété (en allemand) à Kiel, en 1679 *in*-8°, & 1704 *in*-8°. 58. *De tribus impoſtoribus magnis liber, Edoardo Herbert, Thoma Hobbes, Benedicto Spinoſa oppoſitus. Cui addita appendix, quâ Hieronymi Cardani, & Edoardi Herberti de animalitate hominis opiniones philoſophicæ examinatæ*; à Kiel, en 1680 *in*-8°. Telle eſt l'édition citée par le pere Niceron. Il n'a pas connu celle-ci, faite en 1700 ſous ce ſimple titre: *De tribus impoſtoribus magnis liber, curâ editus Chriſtiani Kortholti S. theolog. D. & profeſſoris primarii*; à Hambourg, en 1700 *in*-4°. L'*Appendix* cité eſt à la page 221. Cette édition de 1700 eſt due aux ſoins d'un fils de l'auteur, SÉBASTIEN Kortholt, qui y a joint une préface de huit pages, dans laquelle il venge ſon pere contre les attaques de M. Baillet, qui l'avoit repris ſur le titre de ſon livre & ſur ſes diſquiſitions Anti-Baroniennes: dans la même préface, Sébaſtien Kortholt parle de pluſieurs de ſes propres ouvrages, & donne un abrégé de la vie de Spinoſa. Il y annonce auſſi un recueil de tous les écrits que ſon pere avoit compoſés en latin, & dont il faiſoit faire une édition à Leipſick. 59. *Diſquiſitio anti-Baroniana peculiaris de reliquiarum cultu*; à Kiel, en 1680 *in*-4°. 60. Lettre dans laquelle eſt réfutée à fond l'accuſation calomnieuſe, intentée par Erienne Féquetre, contre l'univerſité de Kiel, qu'il prétend défendre & autoriſer la polygamie (en allemand) à Kiel en 1682 *in*-4°. 61. Miroir de la vertu des femmes (en allemand) à Kiel, en 1682 *in*-8°. 62. *De vitâ & moribus chriſtianis primævis per Gentilium malitiam affectis liber*; à Kiel, en 1683 *in*-8°. c'eſt un ſuplément à l'ouvrage, marqué au n°. 17. 63. Chaine d'or de la foi (en allemand) à Kiel, en 1683 *in*-8°. 64. *Theſes theologicæ ſummariam orthodoxæ doctrinæ delineationem complectentes*; à Kiel, en 1683 *in*-4°, & 1686, & 1692 *in*-4°. 65. Réponſe à diverſes queſtions, ſur une poſſédée de Hambourg, nommée Magdeléne (en allemand) à Kiel, en 1683 *in*-8°. 66. *De proceſſu diſputandi papiſtico tractatus: cui ſubjuncta diſſertatio de hoſtiis euchariſticis, ſeu placentulis orbiculatis, quibus in S. ſinaxeos adminiſtratione utimur*; à Kiel, en 1685 *in*-4°, deuxiéme édition. 63. *Exercitatio de atheïſmo, veteribus chriſtianis, ob templorum imprimis averſationem à gentilibus objecto, inque eoſdem à noſtris retorto*; à Kiel, en 1689 *in*-4°. 68. *Silentium ſacrum, ſive de occultatione myſteriorum apud veteres chriſtianos diſſertatio*; à Kiel, en 1689 *in*-4°. 69. *Diſſertatio theologica de ſtudio belli & pacis*, &c. à Kiel en 1689 *in*-4°. 70. *De votis*; à Kiel en 1690 *in*-4°. 71. *De actionibus ſorenſibus exercitatio theologica*; à Kiel, en 1690 *in*-4°. 72. *Alexander papa VIII pſeudonymus*; à Kiel, en 1690 *in*-4°. 73. *De magnanimitate ariſtotelica chriſtianæ modeſtiæ aliiſque veris virtutibus inimica, diſſertatio*; à Kiel en 1690 *in*-4°, & 1704 *in*-4°. 74. *De ſchiſmate ſuperiori ſeculo proteſtantes inter & pontificios enato diſſertatio hiſtorico theologica*; à Kiel, en 1690 *in*-4°. 75. *Dénonciation chrétienne d'excommunication contre les pécheurs inconnus* (en allemand) à Kiel, en 1690 *in*-8°. 76. Inſtruction des gens de finance (en allemand) à Ploën, en 1690 *in*-8°. 77. De la communion forcée (en allemand) à Kiel, en 1690 *in*-4°. 78. *De paſſione Chriſti, quouſque invita vel ſpontanea fuerit*; à Kiel en 1691 *in*-4°. 79. Lettre de conſolation à Simon-Henri Muſée, ſur la mort de ſa femme (en allemand) à Kiel, en 1690 *in*-4°. 80. L'agonie & la ſueur de ſang de Jeſus-Chriſt dans le jardin de Getſemani (en allemand) à Kiel, en 1691 *in*-8°. 81. Cantiques ſpirituels (en allemand) à Kiel, en 1691 *in*-8°. 82. *Apotheoſis papæ*; à Kiel en 1691 *in*-4°. 83. *In canonem ſextum Nicænum cardinalibus Baronio & Bellarmino oppoſita exercitatio*; à Kiel, en 1691 *in*-4°. 84. *Miſcellanea academica*; à Kiel, en 1692 *in*-4°. 85. *De rationis cum revelatione in theologia concurſu*; à Kiel, en 1692 *in*-4°. 86. *Diſquiſitio de pontifice romano*; à Kiel en 1692 *in*-4°. 87. *De veterum quorumdam locutione illâ: Filius Dei aſſumpſit hominem*; à Kiel, en 1692 *in*-4°. 88. *De ſacris publicis debitâ cum reverentiâ, præſenteſque numinis metu colendis, diatribe aſcetica*; à Kiel, en 1693 *in*-4°. 89. *De nominibus, quibus per ludibrium & contemptum chriſtiani olim à profanis appellati; deque notis, occultis, quibus iidem ſe inſignivisſe creditî, diſſertatio: addita mantiſſa, quâ diſquiritur; num filiola, quam octo dierum infans enixa eſt, baptiſmi capax*; à Kiel, en 1693 *in*-4°. 90. *de vita ſancta renatorum*; à Kiel, en 1694 *in*-4°. 91. *Paſtor fidelis, ſive de officio miniſtrorum eccleſiæ opuſculum*; à Hambourg, en 1696. *in*-12. 91. *Hiſtoria eccleſiaſtica N. T. à Chriſto nato uſque ad ſæculum XVII, edita ex mſſ. autoris*; à Leipſick, en 1697 *in*-4°, & à Hambourg, en 1708 *in*-4°. 93. *Gloria corporum beatorum*, &c. à Kiel, en 1701 *in*-4°. 94. *De paradiſi evangelio*, &c. à Kiel, en 1678 *in*-4°. 95. *Diſſertatio de immolatione filiæ Jephthæ*; à Kiel, en 1667 *in*-4°. 96. *De jubilæo Judæorum*; à Iéne, en 1658 *in*-4°. 97. *De peccato*, à Kiel, en 1667 *in*-4°. 98. *De juſtificatione hominis peccatoris coram Deo*. 99. *De pœnitentiâ*. 100. *De prædeſtinatione*. 101. *De religione naturali*. On trouve la vie de Kortholt, par Joachim Lindemann, ſon gendre, dans le livre de Pipping, intitulé: *Sacer decadum ſeptenarius, memoriam theologorum noſtrâ ætate clariſſimorum renovatam exhibens*, à Leipſick, en 1705 *in*-8°. *Voyez* les mémoires du pere Niceron, tome XXXI. CHRISTIAN ou CHRESTIEN Kortholt, fils de Sébaſtien, duquel on a parlé dans cet article, a publié à Leipſick le recueil de lettres manuſcrites écrites à divers ſavans, par feu M. de Leibnitz; & en 1734 il a donné diverſes lettres françoiſes du même; à Hambourg, *in*-12.

KOTEN, en latin *Coheta*, bourg avec un beau château dans la principauté d'Anhalt, en haute Saxe, ſur une petite riviere, à quatre lieues de Deſſaw & de Bernbourg. * Mari, *dictionnaire*.

KOTTER ou COTTERUS (Chriſtophe) corroyeur de la ville de Sprotaw, dans la baſſe Siléſie, étoit du bourg de Languenaw, dans la Luſace. Il naquit l'an 1585, & fit profeſſion de la religion calviniſte. On prétend que l'an 1616 il eut des révélations extraordinaires, ſur les choſes qui devoient arriver dans l'égliſe, & principalement dans le nord, & en Allemagne. Comenius les mit en latin, & les a publiées avec de prétendues prophéties de Nicolas Drabicius, & celles d'une villageoiſe, nommée *Chriſtiana Poniatovia* de Dunlunik. Les perſonnes de bon ſens du parti proteſtant, ſe moquent avec raiſon de ces viſions fanatiques & ridicules, & pluſieurs d'entr'eux l'ont même témoigné par écrit. Ce n'eſt pas ici le lieu d'en faire l'examen; il ſuffit de remarquer que Kotter alla trouver à Breſlaw l'électeur Palatin ſur la fin de l'année 1620, pour lui annoncer de grands avantages dans ſon expédition de Bohême. Il paſſa à la cour de Brandebourg en 1625, & l'électeur ordonna aux théologiens de Francfort ſur l'Oder de l'examiner. Ce fut vers ce temps-là que Comenius fit connoiſſance avec lui, & ſe rendit le promulgateur de ſes prophéties. Comme elles tendoient toutes à annoncer de grands malheurs à la maiſon d'Autriche, un officier de la juſtice impériale en Siléſie, trouva moyen de ſe ſaiſir de Kotter, qu'il fit empriſonner le 2 janvier 1627. Il fut mis au pilori, & banni des états de l'empereur, ſous peine de la vie s'il revenoit. Il paſſa donc dans la Luſace, qui appartenoit alors à l'électeur de Saxe, & il y vécut juſqu'en

Digitized by Google

1647, qu'il y mourut âgé de 62 ans. Ses prophéties jointes à celles de Chriſtine Poniatovia, & de Drabicius, furent imprimées à Amſterdam en 1657, dans un volume intitulé, *Lux in tenebris*. Comenius qui avoit eu ſoin de cette édition, en fit un abregé en 1660; mais en 1666 il procura une ſeconde édition du livre entier. * Bayle, *dictionn. critique*.

KOVAL ou KOWAL, c'eſt le nom d'une ſtaroſtie en Pologne, conſidérable pour le revenu, & dont le village a une maiſon d'aſſez jolie apparence, quoique baſſe. Il eſt à trois lieues de Bretſch, & à une égale diſtance de Goſtin, ſur la route d'une de ces villes à l'autre. C'eſt dans la province de Mazovie. * *Mémoires du* chevalier de Beaujeu.

☞ KOUBANS, ou KUBANS, Tartares qui habitent au ſud de la ville d'Azof, vers les bords de la riviere de Kouban, qui a ſa ſource dans la partie du mont Caucaſe que les Ruſſes appellent *Turki-Gora*, & vient ſe jetter dans le Palus-Méotide, au nord-eſt de la ville de Daman. C'eſt une branche des Tartares de la Crimée. Ils étoient autrefois ſoumis au kan de cette preſqu'iſle; mais depuis quelque temps ils ont leur kan particulier, qui eſt de la même famille que celui de Crimée, & ſe maintient dans une entiere indépendance. Les Koubans ont quelques méchans bourgs & villages le long de la riviere de Kouban; mais la plupart vivent ſous des tentes vers le pied des montagnes du Caucaſe, où ils vont chercher un aſyle, lorſqu'ils ſe trouvent trop preſſés. Ils ne ſubſiſtent abſolument que de ce qu'ils peuvent piller & voler ſur les nations voiſines. Ils étendent leurs courſes juſqu'à la riviere de Wolga, qu'ils paſſent fort ſouvent en hyver, pour aller ſurprendre les Callmoucks & les Tartares Nogais. C'eſt pour mettre le royaume de Caſan à couvert de leurs invaſions, que le czar Pierre *le Grand* a fait élever ce grand retranchement qui commence auprès de Zaritza ſur le Wolga, & vient aboutir au Don, vis-à-vis de la ville de Twia. Les Koubans ne différent en rien des Tartares de la Crimée, excepté qu'ils ne ſont pas tout-à-fait ſi aguerris, & qu'ils ont moins d'ordre & de ſubordination parmi eux. Les Turcs les ménagent extrêmement, parceque c'eſt principalement par leur moyen qu'ils ſe fourniſſent d'eſclaves Circaſſes, Georgiennes, & Abaſſes, & qu'ils craignent qu'ils ne ſe mettent ſous la protection de la Ruſſie. Lorſque les Tartares de Crimée ſont menacés de quelque grande guerre, ou qu'il s'agit de quelque expédition conſidérable, les Koubans ne manquent pas de leur prêter la main. Ils peuvent faire environ quarante mille hommes * *Hiſtoire généalogique des Tatars*, p. 474.

KOUC (Pierre) peintre, étoit d'Aloſt, & diſciple de Bernard van Orlai, qui l'avoit été de Raphaël. Il alla à Rome, où la diſpoſition qu'il avoit à profiter des bonnes choſes, lui fit prendre un très-bon gout & lui acquit par l'exercice une très-grande correction dans le deſſin. Etant de retour en ſon pays, il ſe chargea de la conduite de quelques tapiſſeries, qu'on faiſoit ſur les deſſins de Raphaël: & ſe voyant ſans enfans & veuf après deux ans de mariage, il ſe laiſſa aller à la perſuaſion de quelques marchands de Bruxelles, qui l'engagerent au voyage de Conſtantinople: mais ne trouvant rien à faire dans ce pays-là, que des deſſins de tapis, à cauſe que la religion du pays ne permet pas de repréſenter des figures, il s'occupa à deſſiner en ſon particulier des vûes des environs de Conſtantinople, & les façons de vivre des Turcs, dont il nous a laiſſé les eſtampes en bois, qui ſeules peuvent faire juger de ſon mérite. Dans cet ouvrage, il a fait ſon portrait, ſous la figure d'un Turc, qui eſt debout, & qui montre au doigt un autre Turc tenant une pique. Après ſon voyage de Conſtantinople, il alla s'établir à Anvers, où il fit beaucoup de tableaux pour l'empereur Charles-*Quint*; & ſur la fin de ſa vie, il écrivit de la ſculpture, de la géométrie, & de la perſpective: il a traduit en flamand Vitruve & Serlio; car il étoit bon architecte. Il mourut en 1550. * De Piles, *abregé de la vie des Peintres*.

KOUROM, depuis nommé Cha-Gehan, roi des Indes, *cherchez* CHA-GEHAN.

KOUTQUINA, *cherchez* COLOCHINE.

KOWNO, petite ville avec châtellenie dans le palatinat de Troki en Lithuanie, ſur les confins de la Samogitie, à l'embouchure de la Vilia dans le Niemen, & à dix-huit lieues de la ville de Troki, vers le couchant. * Mati.

K R

KRACH DE MONTREAL, *cherchez* PETRA.

KRAFFT de DELLMENSINGEN (Raymond) conſul d'Ulm, ville impériale d'Allemagne, en Souabe, y naquit le 4 ſeptembre de l'an 1663. Il étoit d'une famille ancienne & diſtinguée depuis long-temps, dont le nom étoit originairement *Steg*. On voit dans le XIII ſiécle un Krafft, chancelier de l'empereur Albert I, & fondateur d'un couvent des freres prêcheurs à Ulm: il mourut l'an 1298: ſous l'empereur Louis de Baviere; un autre Krafft étoit conſul. *Louis* Krafft remplit la même dignité en 1377: & ce fut lui qui mit la premiere pierre à la ſuperbe égliſe d'Ulm. En 1473 il y avoit un *Jacques* Krafft à la cour de l'empereur Fréderic IV, en qualité d'envoyé de Sigiſmond, duc d'Autriche. *Ulric* Craton ou Krafft, fut un des plus ardens amis de Luther, & l'un des plus zélés partiſans de ce prétendu réformateur. Jacques Krafft eſt regardé comme le premier qui introduiſit & qui appuya de ſon crédit à Ulm les nouveautés du même héréſiarque, en appellant dans cette ville le docteur Conrad Samius. Le biſaïeul de Raymond de Krafft fut *Jean-Ulric* Krafft de Dellmenſingen, gouverneur de la ville de Geiſlingue, dans le territoire d'Ulm. Ce Jean Ulric fut pris en combattant vaillamment contre les Turcs, & ſouffrit pendant trois ans une captivité très-dure. L'aïeul de Raymond étoit préfet ou gouverneur de la même ville, que l'on vient de nommer; & ſon pere fut *Jean-Conrad* de Krafft, duumvir de la république d'Ulm, qui eſt une des premieres dignités de cette république. Raymond ſoutint l'éclat de ſa naiſſance par des qualités qui y répondirent. Quoique né avec une complexion foible & délicate, il s'appliqua avec ardeur à tout ce qu'on lui fit apprendre, & l'on eut ſoin de ne lui donner que des maîtres habiles. Il n'avoit encore que ſept ans, qu'on le jugea capable d'entrer dans la troiſiéme claſſe du collége du lieu de ſa naiſſance. Ses progrès furent rapides; & dès le 28 octobre 1677, il entra dans la ſeptiéme claſſe, où il eut pour profeſſeur Eberhard (ou Evrard) Rodolphe Rothius, correcteur du collége & profeſſeur public, mort depuis pluſieurs années. Le jeune Krafft ſoutint alors un exercice public ſur la vie & les actions d'Alexandre le Grand, ſur quoi il oſa porter ſon jugement, ce qu'il fit avec beaucoup d'applaudiſſement. En 1680 il ſoutint un autre exercice public ſur la philoſophie, qui ne lui fit pas moins d'honneur. Paſſant enſuite dans l'univerſité de Tubingue, il ſoutint un troiſiéme exercice ſur quelques queſtions de droit civil au mois de novembre 1684. Depuis, il viſita utilement les univerſités de Heidelberg & de Strasbourg, d'où il alla en France, & ſéjourna à Paris, où il ſe lia avec les ſavans qui s'y diſtinguoient. Il quitta cette ville pour viſiter la Suiſſe, en prenant ſa route par Lyon & Genève; & de la Suiſſe, après avoir fait quelque ſéjour à Vienne, il ſe rendit dans ſa patrie. Il y fut fait conſeiller dès le 19 février 1686; &, malgré ſa jeuneſſe, il fit paroître d'abord dans cette place qu'il étoit digne d'occuper les poſtes les plus élevés & les plus difficiles. Auſſi lui en confia-t'on ſucceſſivement de très-importans. Le 1 août 1688 il fut *Rei piſcatoriæ præfectis aſcriptus*. Le 12 août 1690 on lui donna l'intendance des édifices particuliers & des incendies (*Cura ædium privatarum & incendiorum.*) Le 12 août 1697, il fut admis au conſeil *Re-*

rum tutelarium : le 8 août 1699 il eut l'intendance des édifices publics & des bois : le 10 août 1700, il eut rang dans le conſeil inférieur, & le 10 décembre de la même année, il fut admis dans le collége *Sacrorum ædilium :* le 12 août 1707, il fut aſſeſſeur du conſeil ſupérieur & curateur de l'hôpital : le 10 août 1708 il fut fait queſteur de la république ; & le 9 mai 1721, on l'admit dans le conſeil ſecret, & il fut fait préſident des cauſes territoriales : enfin le 8 août de la même année, il fut créé conſul. Il s'eſt trouvé pluſieurs fois au nom de la république d'Ulm dans les aſſemblées du cercle de Souabe ; pluſieurs autres fois, il a été envoyé, au même nom, vers le duc de Wirtemberg, les évêques de Conſtance & d'Augsbourg, & même vers l'empereur ; & dans toutes ces députations il s'eſt toujours diſtingué par ſa prudence, ſa ſageſſe & ſa rare capacité. Ce fut de lui-même qu'il alla à Augsbourg & à Francfort ſur le Mein, pour aſſiſter aux couronnemens de l'empereur Joſeph & de Charles VI. Dès le 12 ſeptembre 1692, il épouſa *Marie-Philippine*, fille de *Marc-Antoine* Beſſererus de Thalfingen, d'une famille ancienne & illuſtre, dont il a eu ſept fils & trois filles. De ce nombre d'enfans, il ne lui eſt reſté que deux filles, & deux fils, *Marc-Antoine* & *Raymond* de Krafft. M. de Krafft, malgré la multitude & l'importance de ſes occupations, aima toujours les lettres, & les cultiva autant qu'il le put ; il protégea les ſavans, & n'omit rien de ce qui étoit en lui pour avancer le progrès des ſciences dans ſa patrie. C'étoit dans cette vue qu'il avoit formé une bibliothéque nombreuſe & bien choiſie, où tous ceux qui avoient de l'inclination pour l'étude avoient la liberté d'aller puiſer. C'eſt de ce tréſor que l'on a tiré pluſieurs ouvrages importans, dont on a enrichi le public. M. de Krafft eſt mort le 17 février 1729. * *Voyez* ſon éloge en latin, compoſé par Jean-George Scelhorn, & inſéré dans le tome XI de ſes *Amœnitates litterariæ*. On ſent en liſant cet éloge, qu'il a été dicté par la reconnoiſſance : auſſi M. Scelhorn convient-il qu'il a ſouvent profité des richeſſes de la bibliothéque du défunt.

KRAGIUS (André) célébre médecin, étoit de Rypen, où il naquit en 1558. Kragius d'abord recteur ou maître d'une école à Copenhague, fut chargé d'inſtruire la jeuneſſe dans l'univerſité de la même ville, en 1587, juſqu'en 1589. Cette année 1589 on le fit profeſſeur des mathématiques ; & l'année ſuivante 1590, on lui donna la chaire de phyſique. Il mourut le 8 juin 1600, à l'âge de 42 ans. Vander Linden s'eſt trompé en faiſant de Kragius & d'André Krugius deux perſonnes différentes : ce qui l'a trompé, c'eſt que dans l'ouvrage de Jean Hornung, intitulé : *Ciſta medica*, & imprimé à Nuremberg, en 1625, *in*-4°, les *Epiſtolæ medicæ* ſont miſes ſous le nom d'André Krugius, ce qui peut n'être qu'une faute d'impreſſion, au lieu d'André Kragius. Les ouvrages d'André Kragius, ſont : *Schola Ramea, vel defenſio Petri Rami adversùs Georgii Liebleri calumnias ;* à Baſle, en 1582 *in*-8°. *Analyſis epiſtolæ Horatii ad Piſones de arte poëtica ;* à Baſle, en 1583 *in*-4°. *De elenchis ſophiſticis Ariſtotelis ;* à Baſle, en 1584 *in*-4°. *Theſes de artium principiis & legitimâ conformatione ;* à Copenhague, en 1593, *in*-4°. *De angelis & animâ humanâ ;* à Copenhague, en 1598 *in*-4°. *Platonis Parmenides, ſeu dialogus de ideis, cum notis ;* à Copenhague, en 1598, *in*-4°. *Laurea Apollinea Monſpelienſis : contexta & conſerta quæſtionibus difficillimis* 14 : *problematibus paradoxis variis* 66 : *conſultatione & curatione morborum orationibus* 9 : *prælectionibus* 2 ; à Baſle, en 1587 *in*-4°. On apprend de cet ouvrage que Kragius étoit venu en France, & qu'il avoit pris ſes degrés en médecine à Montpellier, l'an 1595. On lit dans le même ouvrage tout ce qui s'obſervoit de ſon temps dans ladite faculté de médecine de Montpellier, pour y obtenir le doctorat : par exemple ; que les médecins obligeoient par ſerment tous les aſpirans au doctorat d'être reconnoiſſans envers leur école, de l'honneur qu'ils y avoient reçu : que les médecins lui permirent de prendre pour ſujet de ſes diſputes, tels points de médecine qu'il voudroit : que n'ayant pas le temps, ſelon l'uſage obſervé alors, de faire toutes les leçons preſcrites durant trois mois après le baccalauréat, il ſupplia de lui donner trois jours au lieu de trois mois, pour faire quelque diſcours. Il parle enſuite des examens pour le degré de licencié, & pour le doctorat, des queſtions qui lui furent faites, des thèſes qu'il ſoutint. On peut voir ce détail dans ſon livre, ou dans l'extrait qu'en a fait Jean Liolan, aux pages 125 & ſuivantes de ſes *Curieuſes recherches ſur les écoles en médecine de Paris & de Montpellier*. Voyez auſſi Vander Linden *de ſcriptis medicis*, page 28, édition d'Amſterdam, en 1662 *in*-4°. *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 5 & 159.

KRAIBURG, en latin *Kraiburgum*, *Carodunum*. C'étoit une petite ville de la Vindelicie. C'eſt maintenant un petit bourg de la Baviere ſitué ſur l'Inn, à ſix lieues de Burckhauſen, du côté du couchant.* Mati.

KRAMER (Jean-Fréderic) conſeiller à la cour de Pruſſe, & réſident de cette cour à Amſterdam, fut inſtitué par Fréderic I, roi de Pruſſe, pour diriger les études du prince ſon fils qui lui a ſuccedé. Par reconnoiſſance Fréderic le fit ſon réſident à Amſterdam, & ce fut pendant ſon ſéjour en cette ville que Kramer commença à écrire l'hiſtoire de ce prince, qu'il n'a point achevée. Il perdit tout en perdant ſon protecteur. Le prince, fils de Fréderic, qui ſuccéda à ſon pere, & qui ne l'avoit jamais aimé tant qu'il fut ſon précepteur, loin de lui témoigner de l'affection quand il ſe vit ſur le trône, lui retrancha ſes gages. Cette diſgrace chagrina vivement Kramer : il s'endetta, ne put ſatisfaire ſes créanciers, & mourut de douleur à la Haye le 27 de février 1715. Il laiſſa une bibliothéque nombreuſe, & beaucoup de manuſcrits ſur leſquels l'ambaſſadeur du roi de Pruſſe fit mettre le ſceau du roi. Kramer a publié, *Vindiciæ nominis Germanici contra quoſdam obtrectatores Gallos*, où il répond à la queſtion du pere Bouhours, Jéſuite, *Si un Allemand peut être bel eſprit* ; & une traduction latine, ſouvent réimprimée, de l'introduction à l'hiſtoire, par Samuel Puffendorf. Kramer écrivoit bien en latin ; il étoit très-verſé dans la ſcience des médailles, & il avoit preſque vu tous les ſavans diſtingués de l'Allemagne & de la France.

KRANTS ou CRANTZ (Albert) docteur ès loix & en théologie, natif de Hambourg, doyen de l'égliſe de Hambourg, ſur la fin du XV ſiécle. Il fut fait docteur vers l'an 1490, & fut recteur de l'académie de Roſtock, où il enſeigna pendant quelque temps la théologie & le droit canon. C'étoit un homme en qui l'on trouvoit beaucoup de piété, avec une très-grande doctrine ; & qui improuvant les déréglemens de ſon temps, avoit coutume de dire que Dieu les puniroit par quelque malheur, qui bouleverſeroit l'Allemagne. Les ſentimens de Krants furent prophétiques pour ſon pays, qui fut affligé par les guerres & par l'héréſie. Cependant, pour n'avoir point de part aux déſordres de ſon ſiécle, il fit ſon plaiſir de la ſolitude de ſon cabinet, où il compoſa les ouvrages que nous avons de lui. Le plus conſidérable eſt une hiſtoire eccléſiaſtique, ſous le nom de *Metropolis*, où il parle des égliſes fondées ou rétablies par Charlemagne. Il a auſſi laiſſé une hiſtoire des Saxons en treize livres ; une des Vandales en quatorze livres ; une chronique de Suéde, Danemarck & Norwege, qu'il commence à Charlemagne, juſqu'en 1504 ; & un petit traité, *de officio Miſſæ*, imprimé à Roſtock l'an 1505. Les notes que les proteſtans ont ajoutées aux livres de Krants, doivent être lues avec quelque précaution. Divers auteurs parlent très-avantageuſement de cet hiſtorien ; d'autres ne lui rendent pas juſtice. Il mourut le 7 décembre 1517. Ce fut cette année que Martin Luther commença de

prêcher contre l'égliſe. Krantz déplora à l'heure de la mort ce malheur, qu'il avoit prédit durant ſa vie. On aſſure qu'à ce moment il répeta ſouvent ces paroles, en parlant contre le même Luther : *Frater abi in cellam & dic : Miſerere meî, Deus.* * Pantaleon, *part.* 2, *illuſt. Germ. ſcript.* Fabricius, *l.* 1. *Saxon.* Olaus Magnus, *l.* 11, *c.* 11. Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Le Mire, *in auct. de ſcriptor. eccleſ.* Voſſius, *l.* 3 *de hiſtor. Latin.* Berthius, *l.* 3. *Germ. de Hamb.* Simler, *in epitom. biblioth. Geſner.* Hermannus Kontingius, *de antiq. academ.* Geraldus Geldenhaurius, *in præf. ſcript. German. illuſt.* Poſſevin, *in appar. ſacr.* Browerus, *in antiquit. Fulden.* Micrelius, *l.* 1. *Pomer.* Pideritius, *in chron. Lipp.* Werdenhagen, *de rebuſpubl. Hanſeat. part. III*, *c.* 1, 2, 5, 14 & 22. Hamelmam, *part I. chronolog. Oldemburg. c.* 22.

KRAPAC (*Monts*) en latin *Montes Karpatici* ou *Carpates*. Ce ſont des montagnes qui s'étendent d'orient en occident, & qui ſéparoient autrefois la Sarmatie Européenne de la Dace, c'eſt-à-dire, la Pologne d'aujourd'hui de la Tranſylvanie & de la Hongrie. Cluvier dit que les habitans les appellent *Szepeſi*, *Krempak* & *Bies Sciadi*. Ils reçoivent auſſi des noms divers, ſelon les différens lieux. En quelques endroits les Hongrois les appellent *Tarcyal*, & les Allemans *der Munch* : dans l'endroit où ils ſéparent la Pologne de la Hongrie, & dans quelques autres lieux, *Bieſſciadi*. La partie qui ſépare la Ruſſie rouge de la Tranſylvanie, qui eſt entre la Moravie & la Hongrie, & qui s'étend juſqu'au Danube, eſt appellée *Schneberg* par les Allemans, & *Tartari* par les Eſclavons. * Baudrand. Ces Monts entourent la Hongrie & la Tranſylvanie, & jettent un rameau ſur les confins de Pologne, du côté de Cracovie.

KRASNOBROD, village de Pologne dans le palatinat de Belz, éloigné de trois lieues de la petite ville de Chebrechin. Il eſt ſitué dans un eſpace découvert au milieu d'une forêt. Jean Sobieſki roi de Pologne l'a rendu fameux par le combat qu'il donna aux Tartares dans les bois mêmes des environs, deux ou trois ans avant la mort de ſon prédeceſſeur. Il les mena battant à travers ces forêts juſqu'à Komarnouf, où ils ſe mirent à couvert de l'étang de cette ville, qui paroît un lac & un bras de mer plutôt qu'un étang. Mais le roi les y alla chercher, traverſa cet étang à la faveur d'un guide, qui lui montra l'endroit guéable, & les chaſſa encore juſque au-delà du Nieſter. * *Mémoires du* chevalier de Beaujeu.

KRASNOLAW, KRASNOSTOW, *cherchez* CRANOSTAW.

KRAUS (Martin) *cherchez* CRUSIUS.

KRAUSE (Jean-Gottlieb) profeſſeur en hiſtoire à Vittemberg, étoit né en 1684 dans la principauté de Wolau. Il avoit fait d'excellentes études à Breſlau, ſous le ſavant Krantz, & à Leipſick, ſous les plus habiles profeſſeurs. Il donna lui-même fort longtemps des leçons à Leipſick, ſoit en qualité de maître-ès-arts, ſoit depuis qu'il y fut devenu profeſſeur en éloquence. Il paſſa enſuite à Wittemberg, où il a été profeſſeur en hiſtoire, & où il ne s'eſt pas moins fait eſtimer par ſes talens & par ſes autres bonnes qualités. Il eſt mort dans cette ville le treiziéme août 1737, après une courte maladie. Extrêmement laborieux, non-ſeulement il a procuré de divers ouvrages des éditions eſtimées, & qu'il a ornés, ſoit de préfaces, ſoit de notes, ou du moins qu'il a revus & corrigés ; mais de plus, il eſt auteur lui-même de divers écrits qui prouvent l'étendue & la variété de ſes connoiſſances. Les principaux ſont : *Bibliotheque curieuſe*, ou continuation du *Journal allemand* de M. Tenzel. Depuis, il donna un autre titre à cette même continuation. *La vie du cardinal de Bouillon*, en allemand. *Specimen hiſtoriæ academiarum Italiæ*, ſous le nom de Jarkius. *Nova litteraria*, depuis 1717 juſqu'en 1721, en latin. *Nouvelles littéraires allemandes*, depuis 1715 juſqu'en 1733. *Divers Journaux littéraires allemans. De Theodorico Buzicio*, en deux diſſertations, auſquelles l'auteur devoit en ajouter une troiſiéme. *De origine domûs Saxoniæ, ex primoribus veteris Saxoniæ.* Il avoit fait eſpérer d'autres ouvrages plus conſidérables, & l'on ſait qu'il y avoit travaillé ſérieuſement ; ſavoir ; 1. La chronique de Dithmar de Merſebourg, corrigée d'un grand nombre de fautes, avec un commentaire ; 2. Hiſtoire des comtes de Brena, en allemand ; 3. Le teſtament de Charlemagne, avec des notes géographiques & hiſtoriques ; 4. Du temps & des années de l'empire d'Otton *le Grand* ; 5. De la vie de l'empereur Henri, dit le Saint, attribuée mal à propos à Adelbod ; 6. *Annales artis typographicæ*, depuis le commencement de l'imprimerie juſqu'à l'an 1520 ; 7. Un grand ouvrage ſur l'état préſent de la littérature en Europe ; 8. Un traité des auteurs qui ont écrit ſur l'hiſtoire littéraire ; 9. Une édition du centon de *Proba Falconia*, avec des diſſertations ; 1. ſur cet auteur ; 2. ſur la maniere de compoſer les centons ; 3. ſur les Grecs, les Latins & les Allemans qui en ont compoſé. * *Voyez* la bibliothéque germanique, &c. tome XXXVII, pag. 229, & tome XXXVIII, pag. 203, 204.

KRESA (Jacques) jéſuite, né en Moravie, fit ſes études à Brinn, ville de la Moravie, laquelle eſt une province d'Allemagne. Nous ignorons la date de ſon entrée dans la ſociété des jéſuites : mais on ſait qu'il a honoré cette compagnie par ſa vaſte érudition. Ceux qui parlent de lui en font mention comme d'un ſavant preſque univerſel. Outre ſa langue maternelle, l'allemand & le latin, il ſavoit parler hébreu, grec, italien, françois, eſpagnol & portugais ; & il étoit très-verſé dans la philoſophie & dans la théologie. Il enſeigna d'abord l'hébreu, & enſuite les mathématiques à Prague & à Olmutz. Il s'acquit une ſi grande réputation dans la profeſſion des mathématiques, qu'il fut appellé à Madrid, où il les enſeigna durant 15 années avec un applaudiſſement général. Après la mort de Charles II roi d'Eſpagne, il retourna en Bohême, apparemment quelque temps après 1700. Rappellé de nouveau en Eſpagne, il y fut confeſſeur de la cour, & enſuite du roi & de la reine. Nous ignorons quand il retourna à Brinn : ce fut dans cette ville qu'il mourut en 1715, dans la ſoixante & ſeptiéme année de ſon âge. Il avoit traduit *Euclide* en eſpagnol. En 1721 on imprima de lui à Prague un ouvrage poſthume, dont le titre eſt. *Analyſis ſpecioſa trigonometriæ ſphæricæ, primo mobili, triangulis rectilineis, progreſſioni arithmeticæ & geometricæ, aliiſque problematibus à R. P. Jacobo Kreſa S. J. poſthumum*, in-4°. * *Voyez* la bibliothéque germanique, tome III pages 285 & 286, à l'article des nouvelles littéraires.

KREMS, petite ville de la baſſe Autriche en Allemagne. Elle eſt dans le quartier du haut Manhartsberg, ſur le Danube, à ſept ou huit lieues au-deſſus de Vienne. * Mati, *diction.*

KROMAYER (Jean) théologien luthérien de Weymar, mourut en 1643. Il publia une harmonie évangélique, & l'examen du livre de la concorde chrétienne. * Konig, *biblioth.*

KROMAYER (Jerôme) naquit en 1610, & mourut en 1670. Il a laiſſé une théologie poſitive-polemique, & des notes ſur l'apocalypſe. * Konig, *biblioth.*

KRONNINGESARD ou BESTEDE, bourg & forteresſe de l'Iſlande, dans la partie méridionale de l'iſle. C'eſt le ſéjour ordinaire du vice-roi, qui eſt mis par le roi de Danemarck.

KRUIWICK ou KRUSWICK, petite ville de la Cujavie en Pologne, ſur le lac de Guplo, à l'endroit où la riviere de Netec ſort de ce lac, & à deux lieues d'Innowlocz, vers le midi. Kruiwick a été la réſidence de Popiel I, & Popiel II rois de Pologne. On dit que ce dernier ayant fait maſſacrer ſon oncle, y fut dévoré avec ſa femme par des rats qui ſortirent du corps du défunt,

Digitized

défunt, ſelon d'autres, du lac de Guplo. D'autres diſent que ce roi ayant invité à un feſtin vingt oncles qu'il avoit, les fit empoiſonner, par les conſeils de ſa femme, & qu'il ſortit de tous ces cadavres des rats d'une groſſeur prodigieuſe, qui dévorerent les enfans de Popiel, & enſuite lui & ſa femme. Tout cela ſent bien la fable. * Mati, *dict.*

KRUMLAW, petite ville du royaume de Bohême dans la Moravie ſur l'Igla, entre Znaim & Brinn, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

KRYLOW, petite ville forte dans la baſſe Volhynie en Pologne, & ſituée près du Boryſthène, ſur une petite iſle, que forme la riviere de Taſmin, en ſe déchargeant dans ce fleuve, à quatre lieues au-deſſous de Czyrcaſſi. * Mati, *diction.*

K U

KUCHLIN (Jean) miniſtre calviniſte, natif du pays de Heſſe; après avoir fait ſes études à Heidelberg, il régenta pendant quelque temps à Neuſtad, puis fut fait miniſtre à Tackeinheim; mais l'électeur Palatin ayant chaſſé de ſes états les miniſtres qui ne voulurent pas embraſſer le luthéraniſme, Kuchlin ſe retira dans ſa patrie, d'où il prit le parti de paſſer en Hollande en 1577. Il s'arrêta quelque temps à Embden: mais ceux d'Amſterdam l'appellerent pour être leur miniſtre, emploi qu'il exerça dix-huit ans, & qu'il ne quitta qu'en 1595, qu'il alla à Leyde enſeigner la théologie, en qualité de principal du collége theologique. Ce fut dans cet emploi qu'il mourut le 2 juillet 1606, âgé de 60 ans. On recueillit toutes les thèſes de théologie qu'il avoit fait ſoutenir, & l'on en forma un volume *in*-4°, imprimé à Genève en 1613. * Meurſius, *Athen. Batavorum.* Bayle, *diction. critique.*

KUDACK ou HUDACK, fortereſſe de la baſſe Volhynie en Pologne. Elle eſt ſur le Boryſthène, après des Porowys, ou Sauts de ce fleuve, à trente lieues au-deſſus d'Oczakow & de la mer Noire. Uladiſlas Sigiſmond fit conſtruire Kudack l'an 1637, pour mettre un frein à la licence des Coſaques, qui peu après en égorgerent la garniſon, & s'en rendirent maîtres. * Mati, *diction.*

KUFSTEIN, petite ville avec un château. Elle eſt dans le Tirol, ſur l'Inn, à 14 lieues au-deſſous d'Inſpruck, & ſur les confins de la Baviere, dont elle dépendoit autrefois avec quelques villages voiſins. * Mati, *dictionnaire.*

KUHLMAN (Quirinus) viſionaire du XVII ſiécle, naquit à Breſlaw en Siléſie le 25 février 1651. Une maladie dangereuſe qu'il eut à l'âge de dix-huit ans, lui troubla l'eſprit. Il dit qu'il eut des viſions extraordinaires, & qu'il ſentit des choſes ineffables. Lorſqu'il fut guéri, il n'eut plus de ces ſortes de viſions; mais il ſe crut toujours accompagné d'un rond de lumiere qui ſe tenoit à ſon côté. A l'âge de dix-neuf ans, il ſortit de ſa patrie, & alla voir les univerſités: il fit une ſeconde édition de ſes épitaphes, ouvrage qu'il avoit conçu à quinze ans; & il publia quelques traités de morale. Il ne fit aucun cas des leçons ni des diſputes de l'académie d'Iéne, & ne voulut plus d'autre maître que le Saint Eſprit. Il alla enſuite en Hollande, où il tomba ſur les ouvrages de Behme, autre viſionaire, qui attira ſon admiration. Il entendit auſſi parler de Jean Rothe, qui ſe mêloit de prophétiſer: il lui écrivit, le traita d'homme de Dieu, & de Jean III fils de Zacharie, lui demanda le ſecours de ſes lumieres, & lui dédia ſon *prodromus quinquennii mirabilis*, imprimé à Leyde l'an 1674: ouvrage qui devoit être ſuivi de deux autres volumes, dans le premier deſquels il vouloit décrire les découvertes qu'il avoit faites depuis ſa premiere viſion juſqu'en l'année 1674. Le ſecond eut été la *clef de l'éternité, de l'éviternité & du temps.* Il communiqua ſon deſſein au pere Kirchet Jéſuite, loua ſes ouvrages, & nommément ſon *ars combinatoria, ſive ars magna ſciendi*, lui faiſant cependant entendre que ce livre n'étoit qu'une ébauche de celui qu'il projettoit. Après avoir erré aſſez long-temps en Angleterre, en France & en Orient, il fut enfin brulé en Moſcovie le 3 octobre 1689, pour quelques prédictions ſéditieuſes. * Bayle, *dict. crit.*

KUHNIUS (Joachim) né en 1647, à Gripſwalde, ville de la Pomeranie, étoit fils d'un riche marchand, qui l'éleva avec ſoin. Après avoir commencé ſes études dans ſa patrie, & les avoir continuées dans la baſſe Saxe, il paſſa en 1668 à l'univerſité d'Iéne, où il s'appliqua à la théologie, & aux belles lettres. Il viſita les villes les plus conſidérables de la Franconie, de la Baviere, & des pays voiſins, & Benoît Boccius, miniſtre d'Oetingen dans la Souabe, l'engagea à demeurer auprès de lui pour diriger les études de ſes enfans. Ce poſte procura à Kuhnius en 1669, celui de principal du collége de cette ville, qu'il ne garda que trois ans. Il le quitta pour aller à Strasbourg, où il fut fait en 1676 profeſſeur en langue grecque dans le principal collége. Il s'aquitta de cet emploi pendant dix ans avec beaucoup de réputation. En 1685 on lui donna une chaire de grec & d'hébreu dans l'académie de cette ville, & ſon habileté dans la langue grecque lui attira un grand nombre d'auditeurs, même des Anglois, & des Hollandois. Il eſt mort le 11 de décembre 1697, âgé de cinquante ans. En 1685 il donna *in*-8°, une édition des diverſes hiſtoires d'Elien, avec ſes notes, celles de Jean Scheffer, & une verſion de Juſte Vouté, ou Vultejus. Cette édition parut à Strasbourg, & y fut réimprimée en 1713 avec une préface de Jean-Henri Lederlin. En 1691 il publia à Amſterdam en 2 vol. *in*-4°, une édition grecque & latine des vies des philoſophes de Diogène Laërce, avec ſes notes, & celles de pluſieurs autres ſavans célébres. Dès 1680 il avoit donné des remarques ſur Pollux, en latin, *in*-12. Après ſa mort on publia en 1711, à Leipſick, une édition grecque & latine de la deſcription de la Gréce par Pauſanias qu'il avoit travaillée avec ſoin, & ornée de ſes notes, & de celles de pluſieurs autres. Enfin en 1698 parurent à Strasbourg *in*-4°, ſes *Quæſtiones philoſophicæ ex ſacris veteris & N. T. aliiſque ſcriptoribus.* * Voyez Godefroi Ludovici *hiſtoria rectorum celeberrim.* & le pere Nicéron dans le *tome 4 de ſes mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la république des lettres.*

KUL, c'eſt-à-dire, *eſclave*, en turc. Tous ceux qui exercent des charges dépendantes de la couronne, ou qui reçoivent des gages de l'épargne, ſe donnent le titre de Kul, ou d'eſclave du grand ſeigneur. Le grand viſir même, & tous les bachas de l'empire, font gloire de porter ce nom, qui eſt incomparablement plus honorable que celui de ſujet. Un eſclave du ſultan peut maltraiter avec autorité ceux qui n'ont point d'autre qualité que celle de ſujets du prince; mais un ſujet ne peut faire la moindre choſe à un eſclave, ſans s'expoſer à une ſévére punition. Ceux qui prennent le titre d'eſclave ont une réſignation entiere à la volonté de l'empereur, pour exécuter aveuglément tout ce qu'il ordonne; & croient que la mort qu'ils ſouffrent par ordre du grand ſeigneur, eſt un martyre qui leur fait mériter le ciel. * Ricaut, *de l'empire ottoman.*

KULP, c'eſt une riviere qui a ſa ſource dans la Carniole, où elle baigne Metling, & entrant dans la Croatie, elle paſſe à Carloſtat, & va ſe décharger dans la Save, aux confins de l'Eſclavonie. * Mati, *diction.*

KUNED (Jean) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit Saxon. Il entra dans l'ordre de S. Dominique, à Leipſick, où il avoit fait ſes études. Il y enſeigna la théologie, & y expliqua l'écriture ſainte, vers l'an 1440; & il remplit cette fonction durant pluſieurs années. De ſon temps, toute l'Allemagne ſe déclara pour le parti

de Felix V, qui avoit été élu pape ; mais pour lui il ne voulut jamais se séparer d'Eugène IV, qui avoit été élu légitimement, & il refusa constamment de reconnoître Felix. Il a vécu au moins jusqu'à l'an 1460, & a laissé quelques écrits; comme, *Quæstiones disputatæ: Sermones de tempore: Collationes*, & quelques autres. C'est ce qu'on lit dans l'anonyme, publié par Maderus, & qui a été suivi en tout par le pere Echard, dans ses *Scriptores ordinis prædicatorum*, tome I, page 821.

KUNOW, petite ville de la haute Pologne, située dans le palatinat de Sandomir à quinze lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. Kunow n'est connu que par les carrieres de marbre qui sont dans son territoire. * Mati, *dictionnaire.*

KUNN (Jean) de Duderstat, fit l'an 1489, un traité de l'élévation de l'ame à Dieu, dans lequel il attribue le livre de l'imitation à Thomas à Kempis. * Dupin, *biblioth. des aut. eccl. du XV siécle.*

KUON IN PU-SA, nom d'une fausse divinité de la Chine. Quelques-uns disent que *Kuon in Pu-Sa* fut la fille d'un roi des Indes ; d'autres que c'étoit une fille Chinoise qui vécut dans les montagnes près de Macao. Un Chinois chrétien nommé le docteur Paul, a prétendu que c'étoit la sainte Vierge ; que les Syriens qui porterent le christianisme à la Chine au VII siécle, y introduisirent le culte de la sainte Vierge ; qu'ils y laisserent une de ses images ; mais que dans la suite tous ces missionaires Syriens étant morts, & le christianisme s'étant éteint, les Chinois prirent cette image pour une idole, & firent de la sainte Vierge une déesse. Mais ce n'est pas le sentiment d'autres habiles missionaires, qui disent que cela peut être, mais qui en doutent. Cette idole est une des plus célebres de la Chine. On la représente avec plusieurs mains. Les mains signifient le grand nombre de bienfaits qu'elle répand, & sont un symbole de sa libéralité. Les Chinois ont beaucoup de vénération pour cette idole monstrueuse. * Navarete, *tratado II, c. IX.*

KUPFERBERG. Il y a plusieurs lieux de ce nom en Allemagne. KUPFERBERG en Franconie est dans l'évêché de Bamberg, à neuf lieues de la ville de Cronach vers l'orient. KUPFERBERG en Thuringe est dans le comté de Mansfeld, à une lieue & demie de la ville de ce nom vers le nord, sur le Wipper. KUPFERBERG en Silésie, est sur le Bober, dans la principauté de Jawer, à cinq lieues de la ville de ce nom vers le couchant. * Mati, *diction.*

*KUR, en latin *Cyrus*, *Cyrrhus* & *Cyrnus*, grande riviere de l'Asie dans la Georgie, qui baigne Teflis dans le royaume de Carduel, & Zagan dans celui de Kakhet. Ensuite elle sépare le Scirvan de l'Erivan & de l'Aderbijan, & se décharge dans la mer Caspienne, grossie par les eaux de l'Araxe & de quelques autres rivieres moins considérables. * Mati, *diction.*

☞ KURILES, peuples païens, qui occupent la partie méridionale du Kamtschatka. Comme ils sont plus polis que leurs voisins, on les croit une colonie des Japonnois, dont ils ne doivent pas être éloignés, & avec lesquels ils font commerce : car il vient de temps en temps chez eux de grands vaisseaux, qui y apportent des étoffes de soie & de coton, avec des vases de terre fine. * Strahlenberg, *descript. de l'empire russien*, tome II, p. 189.

KURLEBECH (Jean) Saxon, d'une ancienne famille aussi distinguée par la noblesse que par la valeur, devint célebre par la science. Il fit ses études à Leipsick avec beaucoup de succès, & s'y rendit habile dans toutes les parties de la philosophie. Il enseigna celle-ci avec applaudissement & un grand concours de disciples à Leipsick; & mourut dans cette ville, où il fut inhumé en l'église de S. Thomas. Son amour pour l'étude lui fit négliger tous les intérêts humains, & même celui de sa fortune ; & ayant renoncé au lieu de sa naissance, il y vendit même quatre héritages qui lui provenoient de ses ancêtres. Il a laissé plusieurs ouvrages de philosophie, que l'on ne croit pas imprimés. Il vivoit encore en 1470, comme le rapporte l'auteur anonyme des illustres écrivains des universités de Leipsick, de Wittemberg & de Francfort sur l'Oder, publié en 1660, à Helmstad, par Joachim Jean Maderus, *in*-4°. *Voyez* le nombre 25 de cet ouvrage.

KUROWSKI (Nicolas) archevêque de Gnesne en Pologne, étoit un prélat habile dans les négociations, mais d'un caractère trop fier. Au commencement du XV siécle, les Lithuaniens pressés par la famine, eurent recours à Withaud leur duc, qui obtint de son frere Ladislas, roi de Pologne, vingt navires chargés de bled ; mais Ulric de Jungen, grand maître de Prusse, les fit confisquer, sous prétexte qu'il y avoit dans ces navires des armes qu'il prétendoit destinées pour faire la guerre aux chrétiens. Le roi de Pologne irrité de cette insulte, envoya au grand-maître une ambassade à la tête de laquelle étoit Nicolas Kurowski; mais elle fut mal reçue : Ulric de Jungen refusa de restituer ; il fit piller même tous les marchands qui négocioient à Ranguenet, petite ville de la Prusse ducale sur la riviere de Niemen. Ce refus, & cette nouvelle insulte, acheverent d'irriter le roi de Pologne & le duc de Lithuanie, & l'on en vint à une guerre ouverte contre les chevaliers de l'ordre teutonique. On assure que Kurowski au lieu d'adoucir les esprits en cette occasion, les aigrit en parlant avec hauteur aux commandeurs de l'ordre, & au grand-maître ; & cette conduite ne servit pas peu à une guerre qui eut des suites dont la religion fut le prétexte, & sur laquelle intervint la médiation des papes & des conciles. La paix se fit à Thorn en 1411. Kurowski en vit la conclusion, & y survécut peu. Il mourut en 1411 même. Ce prélat avoit été accusé par Anne, fille du duc de Cillei, & reine de Pologne, de l'avoir voulu corrompre. L'accusation étoit des plus graves : le roi résolut de le punir avec sévérité, & Kurowski se mit en chemin pour comparoître ; mais étant tombé de cheval, il mourut de sa chute. * *Voyez* Dlugossi, *histor. Polonor. lib. X & XI.* Cromer, *de rebus Polonic. lib. XVII.* Lenfant, *histoire du concile de Pise*, en plusieurs endroits.

KUSTER (Ludolphe) né au mois de février 1670 à Blomberg, petite ville du comté de Lippe dans la Westphalie, étoit fils de LUDOLPHE Kuster, premier magistrat de cette ville. A l'âge de quatorze ans il commença ses premieres études dans le collége de Joachim à Berlin, ainsi appellé du nom de l'électeur qui l'a fondé, d'où il passa à Francfort sur l'Oder, où il demeura quelques années, & s'appliqua aux sciences que l'on enseigne dans l'université de cette ville. Etant de retour à Berlin, il fut choisi pour élever le fils du comte de Schwerin. En 1696 il donna au public *historia critica Homeri* ; fut à Utrecht la même année, où il commença un journal latin, sous le titre de *bibliotheca librorum novorum*, sous le nom de *Neocorus*, qui en grec signifie *sacristain* ; celui de *Kuster* ayant la même signification en allemand. Ce journal commença en avril 1697, & finit avec l'année 1699. Il y travailla d'abord seul, & s'associa, en 1698 M. Sike, qui fit seul les derniers six mois de 1699. Vers le milieu de cette année, M. Kuster quitta Utrecht pour voyager ; il en passa la fin en Angleterre, & vint à Paris au commencement de l'an 1700, où il conféra Suidas avec trois manuscrits de la bibliothéque du roi, & tira de ce riche trésor beaucoup de fragmens qui n'ont point encore vu le jour. Sur la fin de cette année il retourna en Angleterre, où il acheva en quatre ans l'édition de Suidas, qu'il dédia au roi de Prusse, & qui a été imprimée en 1704 à Cambridge en 3 volumes *in folio*. Cet ouvrage suffira pour rendre son nom recommandable à la postérité, soit qu'on considere la difficulté de l'entreprise ; soit qu'on examine les moyens qu'il y employa, & la prodigieuse lecture qui lui fut nécessaire ; soit enfin qu'on juge de l'ouvrage par le

Digitized by Google

ſuccès, qui fut auſſi grand que l'auteur pouvoit l'eſpérer, & dont la réputation engagea l'univerſité de Cambridge à le recevoir au nombre de ſes docteurs. Le roi de Pruſſe l'ayant nommé ſon bibliothécaire, il retourna à Berlin, où il ne reſta pas long-temps, étant homme paiſible & attaché à ſes livres, & chercha en Hollande un repos qu'il préféroit aux honneurs. Il y donna au public *la vie de Pythagore par Jamblique*, en grec & en latin, avec une nouvelle verſion & des notes; les onze comédies d'*Ariſtophane*; une édition *du nouveau teſtament, avec les variantes recueillies par M. Mill*; & pluſieurs autres ouvrages. Les réflexions qu'il fit ſur le nouveau teſtament, pendant qu'il étoit occupé de la nouvelle édition qu'il en donna, lui firent reconnoître l'autorité infaillible de l'égliſe, & la néceſſité de s'y ſoumettre: auſſi n'y réſiſta-t-il pas longtemps. On l'appelloit en Angleterre, où l'on lui promettoit un établiſſement conſidérable; mais il ne balança pas de ſe rendre à Anvers chez les Jéſuites, qui travaillent aux actes des ſaints, & ces peres acheverent de le détromper. Il vint à Paris, fit abjuration de l'héréſie le 25 juillet 1713, & ayant été préſenté au roi Louis XIV par l'abbé Bignon, ſa majeſté le gratifia d'une penſion de 2000 liv. qu'on lui paya ſur le champ par avance. Son mérite ayant été bientôt reconnu, tous les ſavans s'empreſſerent d'être de ſes amis, & l'académie royale des inſcriptions & belles lettres lui donna une place d'aſſocié ſurnuméraire, par une diſtinction qu'elle n'avoit encore donnée à perſonne. La mort du roi ne changea rien pour lui. M. le duc d'Orléans, régent du royaume, & pluſieurs illuſtres ſavans, lui donnerent des marques effectives de leur protection. Il préparoit une nouvelle édition d'Heſychius, où il avoit fait plus de 4000 corrections, lorſqu'il tomba dans une maladie que l'on ne connut qu'après ſa mort, arrivée à Paris le 12 octobre 1716, à l'âge de 47 ans; il y fut enterré en l'égliſe de S. André des Arcs. Les ouvrages de ce ſavant homme ſont, *Hiſtoria critica Homeri*, in-8°, 1696. *Bibliotheca novorum librorum à menſe aprili anni* 1697, *uſque ad finem anni* 1699, cinq volumes in-8°. *Jamblicus de vita Pythagoræ cum Mſſ. collatus & illuſtratus*, à Amſterdam 1707, *in*-4°. *Suidas gr. lat.* à Cambridge, trois vol. *in-fol.* 1705. *Ariſtophanes gr. lat.* à Amſterdam 1710, *in-fol. Novum Teſtamentum, Millii variantibus lectionibus auctum, & meliore ordine diſpoſitum*, à Amſterdam 1710, *in-fol. Diatribe anti-Gronoviana*, à Amſterdam 1712, *in*-4°. *L. K. epiſtola ad virum illuſtriſſimum, in qua præfatio, quam vir clariſſimus J. P.* Jacobus Perizonius) *noviſſimæ diſſertationi ſuæ de aëre gravi propoſuit, refellitur*, à Leyde *in*-8°, 1713. *De vero uſu verborum mediorum apud Græcos, eorumque differentia à verbis activis & paſſivis: adnexa eſt epiſtola de verbo Cerno*, à Paris en 1714, *in*-12, &c. *Voyez* le Journal de Trevoux de mars 1717. Niceron, *t.* 1 & 10.

KUTTENBERG ou HORA, *cherchez* CUTNBERG.

☞ KUTTUP-SCHAMACH. Nom ſous lequel les Tartares déſignent les pays ſitués au nord & au nord-oueſt de la mer Caſpienne & au nord-eſt des Indes: ce qui comprend à préſent la Chine, le Japon, la grande Tartarie, la Sibérie & tout ce qui en dépend, la Ruſſie, la Pologne, la Suéde & la Norwége. * *Hiſtoire généalogique des Tatars*, p. 22.

☞ KUTUCHTA, chef de la religion des Moungales de l'oueſt. C'étoit autrefois un vicaire du Dalai-Lama auprès des Moungales & Callmoucks du nord, pour l'adminiſtration des cérémonies de ſon culte en ces quartiers, comme trop éloignés de ſa réſidence ordinaire. Il a trouvé le moyen de ſe ſouſtraire au Dalai-Lama, & de s'arroger toute ſon autorité, de ſorte qu'il n'eſt plus queſtion du Dalai-Lama chez les Moungales. L'autorité du Kutuchta eſt même préſentement ſi bien établie parmi ce peuple, que quiconque oſeroit douter de ſa divinité, ou du moins de ſon immortalité, ſeroit en horreur à toute la nation. La cour de la Chine a eu beaucoup de part à l'élévation du Kutuchta. Car dans le deſſein où elle étoit de ne rien épargner, pour entretenir la diviſion entre les Moungales & les Callmoucks, elle trouva qu'on en viendroit difficilement à bout tant qu'ils reconnoîtroient un même chef de leur religion, d'autant que ce chef ſeroit toujours porté par ſon intérêt particulier à les raccommoder enſemble: c'eſt pourquoi elle embraſſa avec joie l'occaſion d'appuyer ſous main le Kutuchta contre le Dalai-Lama, afin que cette eſpéce de ſchiſme rompît entierement toute bonne intelligence entre ces deux nations, ce qui a aſſez bien réuſſi en effet.

Le Kutuchta n'a point de demeure fixe comme le Dalai-Lama: mais il va camper de côté & d'autre. Cependant il ne vient plus ſur les terres des Callmoucks depuis ſa ſéparation du Dalai-Lama, & il ſe tient ordinairement dans le voiſinage de la riviere d'Orchon & de la Selinga. Il campe même aſſez ſouvent à Urga, auprès du Tuſchidtu-Kan. Il eſt toujours environné d'un grand nombre de Lamas & Moungales armés, & lorſqu'il change de camp, les Moungales accourent de tous côtés ſur ſon paſſage avec leurs familles, pour recevoir ſa bénédiction moyennant la rétribution. Il n'y a que les chefs des tribus & les autres perſonnes de diſtinction qui oſent l'approcher de près; & il leur donne la bénédiction, en leur appliquant ſur le front ſa main fermée, dans laquelle il tient un chapelet, fait à la maniere ordinaire des Lamas. Le commun des Moungales croit qu'il vieillit avec le déclin de la lune, & qu'il rajeunit avec la nouvelle lune. Lorſqu'il ſe fait voir aux peuples, aux grands jours de leurs cérémonies ſacrées, il ſe rend, au ſon de certains inſtrumens qui tiennent de nos timbales & trompettes, ſous un pavillon magnifique, couvert d'un beau velours de la Chine, & ayant tout le devant ouvert. Il ſe place ſous ce pavillon dans un endroit élevé ſur un grand carreau de velours, les jambes croiſées, à la maniere des Tartares, ayant à ſes côtés deux figures qui doivent repréſenter la divinité. Les Lamas de conſidération ſont aſſis des deux côtés à terre, ſur des carreaux, depuis l'endroit où il eſt aſſis, juſqu'à l'entrée du pavillon, tenant chacun un livre à la main, dans lequel ils liſent tout bas. Dès que le Kutuchta eſt aſſis, les inſtrumens ceſſent, & tout le peuple qui eſt aſſemblé devant le pavillon ſe proſterne en terre, en faiſant de certaines exclamations à la gloire de la divinité, & à la louange du Kutuchta. Enſuite quelques Lamas viennent avec des encenſoirs, où ils mettent des herbes odoriférentes, encenſer premierement les repréſentations de la divinité, puis le Kutuchta, & enſuite tout le peuple. Puis ayant poſé les encenſoirs aux pieds du Kutuchta, ils vont chercher pluſieurs jattes de porcelaine remplies de liqueurs & de ſucreries, dont ils mettent ſept devant chaque repréſentation de la divinité, & ſept autres devant le Kutuchta, qui après en avoir gouté quelque peu, fait diſtribuer le reſte aux chefs des tribus qui ſe trouvent préſens. Il ſe retire enſuite dans ſes tentes ordinaires, au bruit des inſtrumens. Comme le Kutuchta a beſoin de la protection de l'empereur de la Chine, pour ſe conſerver dans l'indépendance du Dalai-Lama, il fait de magnifiques préſens aux favoris de ce monarque; & parcequ'il ſait que les peres Jéſuites de Pekin, ont préſentement beaucoup de crédit à cette cour, il ne manque pas de leur envoyer tous les ans un quantité conſidérable de pelleteries de prix. La cour de la Chine a auſſi beaucoup de conſidération pour le Kutuchta, & le traite en toute occaſion avec beaucoup de diſtinction, parcequ'elle a beſoin de lui & de ſes Lamas pour tenir les Moungales de l'oueſt dans le devoir. Le Kutuchta cultive également l'amitié des Ruſſes; il ne néglige même aucune occaſion de favoriſer les ſujets de la Ruſſie, dans les petits démêlés qu'ils peuvent avoir avec les Moungales ſur les frontie-

res. * *Hiſtoire généalogique des Tatars*, p. 182 & *ſuiv.* Voyez le titre du DALAI-LAMA.

KUYNDER, en latin *Cuyndera*, petite ville, où l'on voit quelques petites fortifications. Elle eſt dans l'Overiſſel, une des Provinces-unies des Pays-Bas, aux confins de la Friſe, & à l'embouchure de la riviere de Kuynder dans le Zuyder-Zée. * Mati, *dict.*

K Y

KYLBURG, petite ville capitale d'un des bailliages de l'électorat de Trèves. Elle eſt ſur la riviere de Kyll, à cinq lieues de la ville de Trèves, du côté du nord. * Mati, *diction.*

KYLE, en latin, *Kila*, *Covalia*, *Coila*, province de l'Ecoſſe méridionale. Elle eſt bornée au nord par le Cuningham, au levant par le Cluydeſdale; & au midi par la Nitheſdale, le Gallowai & le Carrick. Le golfe de Cluyd la baigne au couchant. Ce pays qui s'étend le long des deux bords de la riviere de Kyle, peut avoir dix lieues de long, & cinq de large. Il eſt fort fertile & bien peuplé; mais il n'y a aucun lieu conſidérable qu'Ayr, qui en eſt la capitale. * Mati, *diction.*

KYLL, riviere du cercle électoral du Rhin en Allemagne. Elle a ſa ſource aux confins des duchés de Limbourg & de Juliers, coule dans le comté de Manderſcheyt & dans l'archevêché de Trèves. Cette riviere eſt celle qu'on nommoit anciennement *Gellis*. * Mati, *diction.*

KYNETON, ville avec marché dans le canton d'Huntington, dans le comté d'Hereford. Elle eſt ſituée ſur la riviere d'Arrow. Son principal commerce conſiſte en draps étroits. * *Diction. anglois.*

KYPHONISME, ancien ſupplice qu'on faiſoit ſouvent endurer aux martyrs. Le *Kyphoniſme* ou *Cyphoniſme* conſiſtoit à frotter de miel le corps du patient, & à l'expoſer ainſi au ſoleil, afin que les mouches & les guêpes vinſſent le tourmenter par leurs piqures. Cela ſe faiſoit en trois manieres différentes. La premiere, étoit de lier ſimplement le patient à un poteau. La ſeconde de l'élever en l'air ſur des clayes, ou dans des paniers de jonc; & la troiſiéme, de l'étendre par terre les mains liées derriere le dos. * Gallonius, *de cruciatibus martyrum.*

L

L Cette lettre des Latins répond au λαμβδα des Grecs, & eſt miſe au nombre de ces lettres qu'on nomme *liquides*, parcequ'elles ſont coulantes dans la prononciation; ou *immuables*, parcequ'elles ne ſe changent pas facilement. Les Latins remarquent que L rend indifférente la lettre muette qui la précéde dans une même ſyllabe, comme en ce mot *Atlas*, la premiere ſyllabe eſt faite diverſement, bréve ou longue, par les poëtes. En effet, Martial, *l.* 6, *epig.* 77, a dit:

Non aliter monſtratur Atlas, cum compare ginno.

Au contraire, Virgile, *l.* 8, *Æneid. verſ.* 745, a mis:

Docuit quæ maximus Atlas.

Il faut encore remarquer que R eſt ſouvent changée en L, ſur-tout dans les diminutifs, comme *frater*, *fratellus*; & Ovide, *Faſt. l.* 5, *verſ.* 481, a dit à ce ſujet:

Aſpera mutata eſt in lenem tempore longo
Littera.

Scaliger dit auſſi, que L étoit une marque de louange. *Voyez* Robertus Titius, *l.* 10, *c.* 14. Pierius, *hieroglyph.*

L redoublée & précédée d'un I voyelle, a en françois une autre prononciation, comme dans ces mots, *vermillon*, *travailler*, *recueillir*, *fouiller*; on l'appelle alors mouillée; & elle eſt toujours ainſi prononcée, lors même qu'elle eſt ſeule après un i à la fin des mots, comme ceux-ci, *travail*, *pareil*, *œil*.

L ſeule, dans les médailles grecques, marque l'année. Dans les inſcriptions, L ſignifie *Lucius*, *Lalius*, *Libertus*, *Locus*, *Lex*, *Lector*. L eſt auſſi une lettre numerale chez les anciens, qui marque cinquante, dont on ſe ſert encore dans le chiffre romain, ſuivant ce vers:

Quinquies L *denos numeros deſignat habendos.*

Quand on ajoute une barre au-deſſus, L ſignifie cinquante mille.

L A

L A

LAABIA, ville du royaume de Servie ſous la domination du Turc, à 36 milles d'Uſcopia à l'occident, & à 52 au midi de Niſſa. * *Diction. anglois.*

LAABIM, fils de Miſraïm, eſt, à ce qu'on croit, le chef des Libyens en Afrique. * *Geneſ.* 10, *v.* 30.

LAANDER, frere de Nicocrate, tyran de Cyréne, fut pouſſé à tuer ſon frere par Arétaphile, qui ſe ſervit pour le gagner d'une très-belle fille, qu'elle lui envoya. * Polyæn. *l.* 8.

LAAS, en latin *Laſium*, petite ville du cercle d'Autriche en Allemagne. Elle eſt dans la baſſe Carniole au pied des montagnes, & à une lieue du lac de Cairckniz, du côté du nord, & eſt capitale d'un petit pays, qu'on nomme la Kacſeol. * Mati, *diction.*

LABA ou LAAC, petite ville d'Autriche en Allemagne, eſt aux confins de la Moravie, environ à quatre lieues de Znaïm, en tirant vers Vienne. * Mati, *diction.*

LABACH ou LAUBACH, ville d'Allemagne, capitale de la Carniole, avec évêché ſuffragant de Saltzbourg, eſt ſituée dans la baſſe Carniole, ſur une riviere qui lui donne ſon nom, & qui ſe jette peu après dans la Save. Les auteurs Latins la nomment *Labacum*; & pluſieurs modernes conjecturent qu'elle eſt l'*Æmona* des anciens. D'autres l'ont priſe pour *Naportus*; mais on eſt perſuadé que cette derniere eſt ce qu'on appelle le petit Laubach. * Hermenberger, *deſcript. Boruſſ.* Eraſmus Stella, *de antiq. Boruſſ.*

LABADIE (Jean) non Jean de Labadie, comme la plupart l'écrivent, n'étoit point fils d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & gouverneur de Bourg en Guienne, comme le dit le pere Niceron. Son pere *Jean-Charles*, étoit un ſimple ſoldat de fortune de Gaſcogne, qui fut fait lieutenant dans la citadelle de Bourg par M. Tilladet qui en étoit alors gouverneur. Il s'y maria avec une nommée *Coibot*, fille d'un bourgeois, bonne catholique, qui mourut dans un âge aſſez avancé, vers 1660. Ce fut de ce mariage que Jean Labadie naquit à Bourg même en Guienne, ſur la Dor-

Digitized by Google

dogne, le 13 de février 1610. On l'envoya dès l'âge de ſix à ſept ans étudier à Bourdeaux au collége des Jéſuites qui, trompés par ſa piété apparente, & charmés de ſon eſprit & de ſa facilité pour l'étude, lui perſuaderent d'entrer dans leur ſociété. Labadie y conſentit, mais il ne put exécuter ce deſſein qu'après la mort de ſon pere qui s'y oppoſa tant qu'il vécut. Peu de temps après qu'il ſe fut revêtu de l'habit de Jéſuite, il s'appliqua pendant trois ans à la rhétorique & à la philoſophie; & enſuite, quoiqu'il ne fût point encore dans les ordres ſacrés, il s'occupa du miniſtère de la parole. Il fut élevé au ſacerdoce quelques années après étant encore dans la ſociété. Il demeura dans cette compagnie environ quinze ans, & fut ſi bien s'y déguiſer, que, quoiqu'il y fût devenu viſionaire à l'excès, il y étoit ſi peu connu pour tel, qu'on l'y regardoit comme un prodige d'eſprit & de piété. Mais pendant qu'il prêchoit devant tout le monde l'ancienne doctrine des Apôtres, il formoit en ſecret des diſciples, avec leſquels il pût aller par le monde répandre le fanatiſme qu'il pouſſa ſi loin dans la ſuite. Il vit en peu de temps tomber dans le piége qu'il tendoit un médecin de Perigueux, deux écoliers, un payſan de Cuſaguès, avec ſa femme, un prêtre, un corroyeur du Limoſin, & quelques autres. L'habit de Jéſuite ne s'ajuſtant plus avec de ſi hauts deſſeins, il fit de grandes inſtances auprès de ſon général pour obtenir la permiſſion d'en ſortir: il prétextoit ſes infirmités. On fut ſurpris de ſa demande: le pere Jacquinot, provincial de Guienne, lui offrit, pour le retenir, & cela par le conſeil du général, le choix des emplois qui pouvoient avoir le plus de rapport à ſon humeur & à ſon inclination, & il vint à bout de lui faire prolonger ſon ſéjour dans la ſociété. Pendant ce temps-là, ayant entrepris de mener la vie de ſaint Jean-Baptiſte, dont il s'imaginoit avoir l'eſprit, il ne voulut plus manger que des herbes, & affoiblit encore plus ſa tête par cette conduite. Il tomba même dangereuſement malade, & dès qu'il eut repris ſes forces, il alla à Bourg chez ſon frere, pour y être plus en liberté d'y ſolliciter ſa ſortie. Deux de ſes confreres allerent en vain le trouver pour lui perſuader de changer de penſée: il ſe plaignit de cet empreſſement de ſa compagnie comme d'une violence: il pria un de ſes amis de lui dreſſer une requête ſur ce ſujet pour la préſenter au parlement; & enfin ne pouvant plus le retenir, on le laiſſa aller. L'acte de ſon congé, ſigné du pere Jacquinot, eſt du 17 avril 1639. Il eſt étonnant après ce détail que nous pourions pouſſer plus loin, que tant de perſonnes aient dit & écrit que ce furent les Jéſuites qui le chaſſerent de chez eux: le contraire eſt dit dans l'acte du pere Jacquinot, & dans la relation même de ſa ſortie compoſée par quelqu'un de la ſociété, qui parut dès-lors à Bourdeaux. Labadie ne vint point auſſitôt après à Paris, comme l'avance le pere Niceron; il parcourut auparavant pluſieurs villes de Guienne, alla à Bourdeaux pour y chercher quelque établiſſement, eut l'honneur d'y voir le célébre Jean-Baptiſte Gault, pour lors curé de ſainte Eulalie, & depuis évêque de Marſeille, où il eſt mort en odeur de ſainteté. Il ne put y être employé, parceque le pere de Chazes, ſupérieur de la maiſon profeſſe des Jéſuites de cette ville, qui le connoiſſoit bien, ſe déclara contre lui dans le conſeil de l'archevêque. Il eut cependant aſſez d'adreſſe pour s'inſinuer dans l'eſprit de pluſieurs perſonnes de mérite, & pour captiver leur bienveillance. Etant venu à Paris, il y prêcha avec applaudiſſement, & M. de Caumartin, évêque d'Amiens, qui mourut le 17 de novembre 1652, l'ayant entendu, & en ayant été ſatisfait, l'envoya chez lui à la ſollicitation d'une perſonne qui protégeoit Labadie. Ce prélat lui donna, non un canonicat de ſa cathédrale, comme pluſieurs l'ont dit, mais une prébende dans l'égliſe collégiale de S. Nicolas. Labadie ſe comporta, au moins au dehors, avec édification à Amiens, & tous les crimes dont pluſieurs écrivains l'ont chargé, ne regardent point le ſéjour qu'il fit dans cette ville. Il eſt certain au contraire par les informations de ſa conduite qui furent faites vers ce temps-là, qu'il parut faire beaucoup de fruit dans le tribunal de la pénitence; qu'il inſpira à ceux qui ſe mettoient ſous ſa conduite un profond reſpect pour l'Euchariſtie; & que loin de blâmer nos cérémonies, il procura l'érection d'une nouvelle confrérie ſous l'autorité de ſon évêque. Il choiſit ſainte Marie-Magdelène pour patrone de cette ſociété, & en dreſſa les conſtitutions qui furent approuvées. Les intrigues que l'on dit qu'il eut dans un monaſtère de filles ne ſe paſſerent pas à Amiens, mais à Abbeville. Labadie y étoit allé faire une miſſion avec Dabillon, ex-Jéſuite comme lui, qui fut dans la ſuite curé dans l'iſle de Magné, en Saintonge, où il mourut bon catholique. Labadie y eut d'abord un commerce criminel avec une demoiſelle qu'il ſéduiſit: & enſuite ayant eu la confiance des religieuſes bernardines, il en abuſa. La ſupérieure vigilante s'en apperçut, en avertit M. l'évêque d'Amiens, qui ayant reconnu la vérité des dépoſitions après d'exactes informations, voulut le faire arrêter; mais il ſe retira à Paris ſur la fin d'août 1644. Il y demeura juſques vers la fin de ſeptembre, pour aller à Bazas avec le ſecond archidiacre de cette ville, & M. de la Brouche ſon neveu. Il demeura cinq ou ſix mois chez le premier ſous le nom de M. de Saint-Nicolas. Pendant ce temps-là il prêcha pluſieurs fois dans la cathédrale, & fut goûté de la multitude. Meſſire Henri Litolfi Maroni, prélat d'une très-ſainte vie, aſſiſta à tous ſes ſermons, & n'y trouva rien à reprendre; mais comme on lui en faiſoit des plaintes de pluſieurs endroits, il écouta tout le monde, examina par lui-même, & fit examiner par d'habiles gens les reproches qu'on lui faiſoit; & enfin il engagea Labadie à lire publiquement en chaire les propoſitions mauvaiſes qu'on l'accuſoit d'avoir enſeignées dans ſes diſcours, & de faire ſur cela une profeſſion de foi publique. Labadie obéit en homme plein de zèle, & fit ſur chaque propoſition une profeſſion de foi très-catholique. On en dreſſa enſuite un procès-verbal qui fut ſigné par le prélat, le chapitre de ſon égliſe, les curés & tout le clergé de la ville, par les peres capucins mêmes, & par les cordeliers qui l'avoient entendu, par pluſieurs des meſſieurs du préſidial, par tout le corps de ville, & par un grand nombre de particuliers. Cette juſtification n'empêcha pas que l'on ne renouvellât les mêmes accuſations dans un mémoire dont Labadie demanda juſtice par une requête qu'il préſenta à l'évêque de Bazas, & qui fut répondue le 8 de janvier 1645. Mais comme il n'étoit pas réellement dans ſon cœur ce qu'il vouloit paroître, il parloit quelquefois à la grille moins catholiquement qu'en chaire. Abuſant de la confiance que quelques religieuſes urſulines avoient en lui, il inſinuoit adroitement dans leur eſprit un commencement de ces fauſſes ſpiritualités qu'il a fait éclater depuis avec tant d'abomination. M. de Bazas en fut averti; il le fit venir au parloir des religieuſes, parla avec force, & avec lumiere en leur préſence pour les déſabuſer, & voulut le renvoyer de ſon diocèſe: mais un nouvel incident obligea de le faire reſter encore. Labadie ayant prêché depuis peu à Bourg contre la défenſe de M. de Bazas, & le parlement de Bourdeaux l'ayant décreté, le prélat qui voyoit avec peine qu'un tribunal ſéculier ſe fût immiſcé dans une affaire où il ne s'agiſſoit que de doctrine, ne voulut pas l'expoſer à tomber entre les mains de ces juges; mais en le retenant à Bazas pour conſerver les droits de la hiérarchie qu'il croyoit violés en cette rencontre, il l'obligea de rétracter en chaire ce qu'on lui imputoit d'avoir avancé à Bourg, & le laiſſa aller peu après. Sorti de cette ville, Labadie alla à Toulouſe, où M. de Montchal qui en étoit archevêque, lui confia la direction d'un couvent de religieuſes du tiers-ordre de ſaint François à qui il enſeigna une doctrine abominable, & à qui il faiſoit pratiquer en ſa préſen-

ce, lui-même leur en donnant l'exemple, des actions que la pudeur ne permet pas de raconter. Tout ce que l'on a reproché de plus horrible aux diſciples du quiétiſte Molinos, il le leur enſeignoit, & le leur faiſoit pratiquer, & les excitoit par ſon propre exemple. L'évêque n'en eut pas plutôt été informé, qu'il diſperſa en divers couvens les religieuſes qui s'étoient laiſſé ſéduire. Labadie étant encore à Toulouſe, y apprit que M. de Bazas étoit tombé malade dans cette ville en revenant d'un voyage en Béarn. Il demanda pluſieurs fois à le voir; mais le prélat lui refuſa toujours cette ſatisfaction, & mourut ſans la lui accorder, le 22 de mai 1645. Labadie ſe dechaîna toujours depuis contre la vie ſainte & pénitente de ce prélat, & contre celle de Manguelein, chanoine de Beauvais, que M. Litolfi avoit amené avec lui à Bazas, & traitoit leurs auſterités de pur judaiſme. M. de Montchal, après avoir diſperſé les religieuſes ſéduites, pour les mettre en de meilleures mains, procéda contre le ſéducteur, & voulut le faire arrêter; mais il s'enfuit à une lieue de Toulouſe chez un de ſes amis, où il demeura long-temps caché. Quand il crut qu'il n'étoit plus pourſuivi, il reparut, & s'en alla à la Graville, hermitage à deux ou trois lieues de Bazas, où quelques carmes s'étoient retirés avec permiſſion pour pratiquer plus à la lettre la regle de S. Albert, qui a été faite principalement pour des ſolitaires. C'étoit vers la fête de la Touſſaints 1649. Il y fut bien reçu par le P. Blanchard, ſupérieur de cette maiſon, qui le regardoit comme un homme qui vouloit de bonne foi ſe conſacrer à la pénitence. Labadie y prit le nom de *Jean de J. C.* & non celui de *ſaint Jean de Chriſt*, comme le pere Niceron, & pluſieurs autres l'ont écrit. Il diſoit que dès 1639 J. C. lui avoit commandé de prendre ce nom. Pour ſéduire plus facilement ces ſolitaires, il leur prêchoit que l'habit des carmes étoit celui d'Elie, que lui-même l'avoit pris chez eux, parcequ'il en avoit auſſi l'eſprit & le miniſtère; que Dieu le deſtinoit au rétabliſſement du regne de grace, lequel, diſoit-il, ſe devoit faire avant l'an 1666 où le monde, ſelon lui, devoit finir. Ces diſcours joints à ſes auſterités & à ſon dehors hypocrite, en impoſerent; il fit croire tout ce qu'il voulut aux bons ſolitaires, & attira dans la même ſéduction pluſieurs de ceux de l'hermitage d'Agen, & entr'autres le pere Sabré, leur ſupérieur, en leur écrivant avec cet enthouſiaſme & ce ton de prophéte qu'il ſavoit ſi bien employer quand il vouloit ſurprendre les ames. Le pere Sabré avec pluſieurs de ſes ſolitaires, vint à la Graville, où le viſionaire ſouffla ſur eux, diſant qu'il leur donnoit le Saint Eſprit & le pouvoir de le donner aux autres. Samuel Martineau qui avoit ſuccedé dans le ſiége de Bazas à M. de Litolfi, inſtruit de ce complot d'erreurs, ſe tranſporta à la Graville le 3 de mai, accompagné du lieutenant général de Bazas, & de ſes domeſtiques. Il remit dans la place de ſupérieur le pere Blanchard que Labadie avoit dépoſé de ſa propre autorité, & lui confia tous les écrits du viſionaire, que l'on avoit ſaiſis entre les mains d'un novice qui eſſayoit de les jetter par une fenêtre. Le fanatique n'étoit plus dans cette maiſon lors de cette premiere viſite, il s'étoit retiré dès le 28 d'avril après une autre viſite précédente faite par un grand vicaire. Il s'étoit enfui monté ſur une ânelle, avec ſon nouvel habit de carme, & un crucifix à la main. M. Martineau après avoir été reçu avec la décence convenable, & s'être efforcé de remettre tout dans la regle, s'en retourna. Mais il fut à peine revenu à Bazas, que les religieux ſéduits informerent de tout Labadie, qui leur écrivit avec ordre de rétablir le pere Sylveſtre dans la charge de ſupérieur, d'enlever tous les papiers, & de les mettre en ſûreté. Ces ſolitaires abuſés ſe mirent en devoir d'obéir: ils arracherent par force les clefs dont le pere Blanchard étoit dépoſitaire, enleverent les papiers qu'il avoit, & les enfouirent en terre hors de la maiſon. Le P. Blanchard en donna avis au prélat, qui accourut auſſitôt muni d'un arrêt du parlement de Bourdeaux qui l'autoriſoit à l'enlevement de tout ce qui ſe trouvoit appartenir à Labadie, & accompagné, comme la premiere fois, du lieutenant général. Mais il trouva toutes les portes fermées: on refuſa de lui parler & de lui ouvrir, & il fallut entrer par-deſſus les murs. Quand les ſolitaires ſurent qu'il étoit entré, ils ſe retirerent dans la chapelle de leur maiſon, & le frere Baſile alla ſeul au-devant de lui, le crucifix à la main, la croix ſur l'épaule, & le nouveau teſtament ſur ſon eſtomac. Le prélat fit enlever ſept de ces ſolitaires opiniâtres, les fit transferer chez lui, les inſtruiſit, & apprit d'eux, quand ils furent déſabuſés, les erreurs & les infamies où Labadie les avoit entraînés, & où étoient ſes papiers. Le fanatique pendant ce temps-là avoit fait pluſieurs ſéjours. Au mois d'août 1650, il s'étoit retiré chez M. le comte de Caſtet de Faras, au château du Caſtet, où il avoit demeuré plus de ſix ſemaines ſous le nom de M. de Sainte-Marthe. Il y eut de fréquentes conférences avec le miniſtre proteſtant du lieu, & le tout aboutit à le conduire à Montauban, où il alla embraſſer la religion prétendue réformée le 16 d'octobre de la même année, & il prétendit que ce n'étoit que l'exécution de ce qu'il penſoit depuis quinze ans. Le pere Sabré & le pere Sylveſtre informés de cette nouvelle apoſtaſie, lui écrivirent pour l'engager à revenir, & lui envoyerent enſuite parole de ſûreté de la part de M. de Bazas; mais il ne répondit point à cette lettre. François Mauduict qui a écrit une partie de la vie de cet apoſtat, eut auſſi avec lui une conférence ſur la religion le 10 de mai 1651, mais qui fut pareillement inutile. Le récit de cette conférence compoſé par Mauduict a été imprimé. L'égliſe proteſtante de Montauban ne tarda pas à choiſir Labadie pour ſon paſteur, & il y exerça le miniſtère pendant huit ans. Quoiqu'il choquât dans ce poſte les ſages par ſes ſermons ſatyriques, il ne laiſſa pas de ſe ſoutenir par le crédit des dévotes qu'il avoit enchantées, les unes par l'eſprit, les autres par la chair. Il tâcha d'introduire dans le ſein de la prétendue réforme ce qu'on appelle *la ſpiritualité & l'oraiſon mentale*, & il compoſa pluſieurs ouvrages ſur ce ſujet. Il voulut épouſer une demoiſelle de famille nommée *de Calonges*, ou *de Calongues*; il la porta même à y conſentir; mais les parens de cette demoiſelle s'y oppoſerent; & ſi le viſionaire, qui, dit-on, oſa attenter à ſa pudicité, ne ſe fût déſiſté de ſes pourſuites, il eût été mal mené. Peu après, convaincu de ſédition, il fut chaſſé de Montauban; & n'ayant pas trouvé à Orange l'aſyle qu'il y cherchoit, il ſe retira à Genève au mois de juin 1659. Il n'y fut pas long-temps ſans cauſer de grands troubles. On ſe diviſa à ſon ſujet en deux partis: l'un bâtit une grande maiſon avec des cellules pour loger ceux qui charmés de lui, le ſuivoient aveuglément; l'autre chercha à l'éloigner, & trouva enfin le moyen de le faire appeller à Middelbourg, ville des Pays-Bas, capitale de la Zelande, en 1666. Il s'y acquit en peu de temps beaucoup d'autorité, & y fit une connoiſſance particuliere avec mademoiſelle Schurman, ſi habile dans les langues ſavantes, & avec Antoinette Bourignon, ſi connue par ſes livres de ſpiritualité. On prétend même qu'il épouſa la premiere, & l'on ſait que ce fut elle qui entraîna dans la ſecte des Labadiſtes la princeſſe palatine Elizabeth, qui ſe fit un honneur de recevoir les diſciples errans & fugitifs du fanatique. Pour ſes liaiſons avec le pere de Cort, de l'Oratoire, elles n'eurent pas de longues ſuites, & ce que pluſieurs ont dit des projets de ce pere, dans leſquels on veut que Labadie entra, en faveur des diſciples de Janſenius, eſt une chimére qui n'a pas beſoin de réfutation. Le viſionaire étoit depuis quelque temps à Middelbourg, lorſque M. de Wolzogue, profeſſeur & miniſtre de l'égliſe Wallone à Utrecht, fut attaqué par lui ſur ſon livre de l'*interprête de l'écriture*. L'affaire alla loin. Labadie ſollicita vivement la condamnation du livre &

Digitized by Google

de l'auteur au nom de l'égliſe de Middelbourg. La diſpute fut jugée dans un ſynode tenu à Narden, où M. de Wolzogue fut déclaré innocent & orthodoxe, & l'accuſateur condamné à confeſſer à la face du ſynode, & en préſence de l'accuſé, qu'il avoit eu tort, & qu'il en étoit fâché. Mais Labadie ne voulut point entendre prononcer ce jugement, & de peur qu'il ne lui fût ſignifié, il ſortit ſecrettement de Narden : c'étoit en 1668, le 14 ſeptembre. Cette fuite précipitée donna occaſion à cette piéce.

Ici giroit, s'il n'étoit diſparu
Comme acteurs ſont après la comédie,
Le malin corps de Jean de Labadie,
Deſſous lequel en ce monde a paru
Quelque lutin de chagrine nature.
Louez, paſſant, le ciel de l'aventure,
Laquelle a fait éclipſer l'impoſteur
Qui s'eſt à faux long-temps nommé paſteur;
Et débitant ſes fantaiſies griſes,
Des réformés a troublé les égliſes :
S'il vit encor, c'eſt par punition,
Sinon, il a ſa rétribution.

Labadie de retour à Middelbourg, aigrit tellement ſon égliſe contre le ſynode, qu'elle menaça d'un ſchiſme dans les formes. Pluſieurs ſynodes tâcherent par leurs déciſions de couper la racine du mal; mais Labadie refuſoit de comparoître dans les uns, conteſtoit l'autorité des autres, & appelloit de leurs ſentences. Enfin le ſynode nomma des commiſſaires, à la tête deſquels étoit Elie Saurin, alors miniſtre à Delft, pour terminer l'affaire à Middelbourg; mais le peuple ſe ſouleva contre eux, s'empara du lieu de l'aſſemblée, & ferma les portes de l'égliſe. Le magiſtrat ſoutint l'auteur de cette diviſion, & les états de la province propoſerent un accommodement que ce dernier rejetta. Les états irrités de ce refus, confirmerent la ſentence prononcée contre Labadie, lui défendirent, de même qu'à Yvon ſon diſciple, de prêcher, & aux imprimeurs de rien publier de déſavantageux à l'un ou à l'autre parti; & comme Labadie crioit plus fort à l'injuſtice, on le renvoya au ſynode de Dordrecht qui le dépoſa. Loin de ſe rendre, il ſe fit ſuivre à Middelbourg par ſes ſectateurs, avec leſquels il alla en triomphe forcer les portes de l'égliſe, après quoi il prêcha & diſtribua la communion à ceux qui l'avoient ſuivi. Les bourguemeſtres qui craignoient les ſuites de cette révolte, lui envoyerent ordre de ſortir de leur ville, & du reſſort de leur juriſdiction. Il obéit, & ſe réfugia à Terveer, ville voiſine, où il avoit beaucoup de diſciples. Peu après, les états de Zelande ayant ordonné qu'il fût chaſſé de la province, le magiſtrat de Terveer prit ſon parti, & la province fut obligée de recourir au prince d'Orange qui étoit marquis de Terveer, & qui ordonna à Labadie de ſe retirer, avec défenſes aux habitans de lui donner retraite. Il fallut céder à la force, & s'étant retiré entre Utrecht & Amſterdam, où il avoit une imprimerie, il envoyoit de ſa retraite ſes diſciples dans les grandes villes de Hollande, afin d'y faire des proſélytes dans les maiſons riches. Il paſſa enſuite lui-même à Erfort, capitale de la Thuringe; & la guerre l'en ayant chaſſé, il alla à Altena, dans le Holſtein, où il mourut d'une colique violente l'an 1674, âgé de ſoixante-quatre ans, entre les bras de mademoiſelle Schurman. On ne ſait où le pere Carrou a pris qu'il fut jetté dans l'eau par un mari de la femme duquel il étoit directeur, & qu'il s'y noya. Les ouvrages imprimés de Labadie ſont en grand nombre; mais on s'y intéreſſe trop peu pour en donner ici la liſte. On peut la voir dans les mémoires du pere Niceron, tome XVIII & XX. Ce Pere a donné dans le tome XVIII un article aſſez étendu de Labadie, mais inéxact dans la plus grande partie : il faut le lire avec la lettre de M. Goujet, chanoine de ſaint Jacques l'Hôpital, qui en releve les fautes, & ſupplée aux omiſſions. Le pere Niceron qui ne ſe trompe pas volontairement, a inſeré cette longue lettre dans le XX tome de ſes mémoires. Il faut ajouter à ces deux écrits, pour bien connoître l'hiſtoire de Labadie, qui eſt remplie de faits ſinguliers, 1°. *Avis charitable à MM. de Genève touchant la vie du ſieur* Jean Labadie, *ci-devant Jéſuite dans la province de Guienne, & après chanoine à Amiens, puis Janſeniſte à Paris, de plus Illuminé & Adamite à Toulouſe, & enſuite carme & hermite à la Graville au diocèſe de Bazas, & à préſent miniſtre audit Genève*, par Mauduict, à Lyon en 1664 *in*-12. 2°. *Lettre du* R. P. dom Antoine Sabré, *prêtre religieux ſolitaire, écrite au ſieur* Labadie, *ſur le ſujet de ſa profeſſion de la religion prétendue réformée*, imprimée à Bazas par ordre de M. l'évêque, & depuis à Paris, *in*-4° en 1651. 3°. *Lettre d'un docteur en théologie* (M. Arnauld) *à une perſonne de condition & de piété, ſur le ſujet de l'apoſtaſie du ſieur* Jean Labadie, *du premier de mars* 1651 *in*-4°. 4°. *Défenſe de la piété & de la foi de la ſainte égliſe catholique, apoſtolique & romaine, contre les menſonges, blaſphêmes & impiétés de* Jean Labadie, *apoſtat, par le ſieur* de Saint Julien, (M. Hermant, chanoine de Beauvais) *docteur en théologie*, à Paris en 1651 *in*-4°. 5°. *La vie de M. Hermant, par* M. Baillet, *in*-12. 6°. *Relation touchant le pere* Jean Labadie, *au ſujet de ſa ſortie de la ſocieté de Jeſus*, à Bourdeaux, &c. 7. *Motifs qui ont obligé* Antoine de la Marque *de ſortir de la maiſon du ſieur* Jean Labadie, *& où eſt découverte au même tome ſa vie privée, & ſa maniere d'enſeigner*, à Amſterdam en 1670 *in*-12. 8°. *Galbanum Jéſuitique, ou Quinteſſence de la ſublime théologie de l'archi-coacre* Jean de Labadie, avec une piéce intitulée : *Les juſtes éloges du ſieur* Jean de Labadie, le tout en Hollande, ſous le titre de *Cologne, in*-12 en 1668. 9°. Le pere Carrou, Jéſuite, en pluſieurs endroits de ſon *Hiſtoire des Trembleurs*. Enfin les auteurs cités par le pere Niceron, qui n'a connu aucun de ceux *dont nous venons de parler.*

LABADISTES, hérétiques, fanatiques, diſciples du fameux JEAN LABADIE, *dont on a parlé dans l'article précédent.* Voici les principales erreurs qu'ils ſoutenoient. 1°. Ils croyoient que Dieu pouvoit & vouloit tromper les hommes, & qu'il les trompoit effectivement quelquefois. Ils alléguoient en faveur de cette opinion monſtrueuſe divers exemples tirés de l'écriture ſainte, qu'ils entendoient mal, comme celui d'Achab de qui il eſt dit que Dieu lui envoya un eſprit de menſonge pour le ſéduire. 2°. Ils ne regardoient pas l'écriture ſainte comme abſolument néceſſaire pour conduire les ames au ſalut. Selon eux, le Saint Eſprit agiſſoit immédiatement ſur elles, & leur donnoit des degrés de révélation telles qu'elles étoient en état de ſe décider, & de ſe conduire elles-mêmes. Ils permettoient cependant la lecture de l'écriture ſainte; mais ils vouloient que quand on la liſoit, l'on fût moins attentif à la lettre qu'à une prétendue inſpiration intérieure du Saint Eſprit dont ils ſe prétendoient favoriſés. 3°. Ils convenoient que le baptême eſt un ſceau de l'alliance des hommes avec Dieu, & ils ne s'oppoſoient pas qu'on le conferât aux enfans naiſſans dans l'égliſe; mais ils conſeilloient de le différer juſqu'à un âge avancé, puiſqu'il étoit une marque qu'on étoit mort au monde & reſſuſcité en Dieu. 4°. Ils prétendoient que la nouvelle alliance n'admettoit que des hommes ſpirituels, & qu'elle mettoit l'homme dans une liberté ſi parfaite, qu'il n'avoit plus beſoin ni de la loi, ni des cérémonies, & que c'étoit un joug dont ils étoient délivrés. 5°. Ils oſoient avancer que Dieu n'avoit pas préféré un jour à l'autre, & qu'il étoit indifférent d'obſerver ou non le jour du repos, & que Jeſus-Chriſt avoit laiſſé une entiere liberté de travailler ce jour-là comme le reſte de la ſemaine, pourvû qu'on le fît dévotement, comme ſi l'on pouvoit jamais faire avec piété ce qui eſt expreſſément défendu par la loi de Dieu. 6°. Ils diſtinguoient deux égliſes, l'une où le chriſtianiſme avoit dégénéré,

& l'autre compoſée de régénérés, qui avoient renoncé au monde. Ils admettoient auſſi le regne de mille ans, pendant leſquels Jeſus-Chriſt viendroit dominer ſur la terre, & convertir véritablement les Juifs, les Gentils, & les mauvais chrétiens. 7°. Ils n'admettoient point de préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie : ſelon eux, ce ſacrement n'étoit que la commémoration de la mort de Jeſus-Chriſt : on l'y recevoit ſeulement ſpirituellement lorſqu'on y participoit comme on le devoit. 8°. La vie contemplative étoit, ſelon eux, un état de grace & une union divine pendant cette vie, & le comble de la perfection : ils avoient ſur cela un jargon de ſpiritualité que la tradition n'a point enſeigné, & que les meilleurs auteurs de la vie ſpirituelle ont ignoré. Ils ajoutoient que l'on parvenoit à cet état par l'entiere abnégation de ſoi-même, la mortification des ſens & de leurs objets, & par l'exercice de l'oraiſon mentale ; & ſur cette matiere ils ne différoient guères, ou peut-être point, des erreurs de Molinos, & des autres Quieriſtes que l'égliſe a ſi juſtement condamnés. On aſſure qu'il y a encore des Labadiſtes dans le pays de Cléves, mais qu'ils y diminuent tous les jours.

LABAN, déſert au-delà du Jourdain, où Moyſe récita le Deuteronome aux Iſraélites, & dont il eſt parlé au *chap.* 1, *verſ.* 1, de ce livre. Quelques-uns veulent que ce ſoit le même que *Libna*, qui fut le dix-ſeptiéme campement des Iſraélites ; d'autres le prennent pour un lieu tout différent, ſur quoi on peut conſulter les interprétes, & en particulier * Jean le Clerc *ſur ce premier verſet du Deuteronome.*

LABAN, fils de Bathuel, qui l'étoit de Nachor, frere d'Abraham, étoit frere de Rebécca, qu'il donna l'an 2179 du monde, & 1856 avant J. C. à Elieſer domeſtique d'Abraham, pour être femme d'Iſaac. Il demeuroit dans la Méſopotamie de Syrie où il poſſédoit de grands biens, & avoit deux filles, Lia & Rachel. Jacob fils d'Iſaac, ſervit ſept ans pour avoir cette derniere en mariage ; mais quand ce temps fut écoulé, Laban qui ne pouvoit ſouffrir que ſa ſeconde fille fût mariée avant l'aînée, envoya le ſoir Lia au lieu de Rachel, & fit que Jacob, ſans le ſavoir, la prit pour ſa femme, l'an 2283 du monde, & 1752 avant J. C. Laban obligea Jacob de ſervir encore ſept ans pour Rachel : enfin après ce temps, Jacob y ayant encore demeuré ſix ans, & voyant que ſon beau-pere s'oppoſoit à ſon départ, ſortit de chez lui ſans lui dire adieu, & emmena avec lui tout ce qui lui appartenoit. Laban fut averti d'un départ ſi ſoudain ; & apprenant qu'on lui avoit emporté ſes idoles, il pourſuivit Jacob avec une étrange colère l'an 2296 du monde, & 1739 avant J. C. Les remontrances de Jacob & l'entretien qu'il eut avec ce patriarche, diſſiperent ſes chagrins, & le porterent à ſe réconcilier avec Jacob ſon gendre, à faire alliance avec lui, & à lui permettre de continuer ſon voyage. * *Geneſe*, 29, 31, *&c.* Salian & Torniel, *in annal. vet. teſtam.* Joſéphe, *l.* 1, *antiq. jud.*

LABARUM, enſeigne militaire que les Romains portoient depuis Conſtantin *le Grand.* Ce prince venoit attaquer le tyran Maxence, qui avoit de plus fortes troupes que lui ; mais Dieu, pour l'aſſurer de la protection particuliere qu'il vouloit lui donner, fit paroître dans le ciel une croix lumineuſe, formée de la lettre X renverſée en forme de croix quarrée, & de la lettre P. qui ſurmontoit la lettre X, autour de laquelle on voyoit ces mots grecs : Ε'Ν ΤΟΥΤΩ ΝΙΚΑ, c'eſt-à-dire, *Vaincs par ceci.* Conſtantin n'entendit pas d'abord ce que ſignifioit cette apparition ; mais la nuit ſuivante Jesus-Christ lui apparut, & lui commanda de faire faire un étendard militaire, de la même forme qu'il l'avoit vu le jour précédent, & de le porter déſormais dans ſes armées au jour du combat, s'il vouloit être victorieux. Le lendemain il dit à ſes confidens ce qu'il avoit vu, & fit venir des orfévres pour travailler à cette croix, & en faire une d'or & de pierreries, de la maniere qu'il la leur dépeignoit. Euſebe qui l'avoit vue, en fait une deſcription fort exacte, mais qui a été entendue de peu de gens : on peut la voir ſur les médailles de Conſtantin, avec la note qu'on en a faite dans le recueil des médailles du P. Banduri. Conſtantin ſe ſervit toujours de ce Labarum, comme d'un rempart qui le mettoit à couvert contre toutes ſortes d'ennemis. Socrate ſemble dire que de ſon temps, c'eſt-à-dire, vers l'an 430, on le gardoit dans le palais de Conſtantinople : il ſe voyoit encore au IX ſiécle, ſelon Théophane. Conſtantin en fit faire encore pluſieurs ſemblables, pour être toujours portés à la tête de ſes armées : car c'en étoit le principal étendard, qui tenoit ſeul la place de toutes les idoles d'or qu'on y portoit auparavant ; mais il n'étoit pas toujours fait de la même maniere ; & aſſez ſouvent le nom de Christ n'étoit pas au haut de la pique, mais ſur le drapeau. Conſtantin le faiſoit porter par-tout où il voyoit que quelques troupes fléchiſſoient, & auſſitôt Dieu récompenſant ſa foi, faiſoit pencher la victoire de ce côté-là, & mettoit les ennemis en fuite. Il choiſit entre ſes gardes cinquante des plus forts & des plus courageux, & qui avoient le plus de crainte de Dieu, pour être autour de cet étendard, & le porter tour à tour. Euſébe aſſure que ceux qui le portoient n'étoient jamais bleſſés dans le combat : il rapporte que dans une occaſion fort périlleuſe, celui qui le tenoit s'étant effrayé, & l'ayant donné à un autre pour s'enfuir, fut auſſitôt percé d'un dard qui le tua, & que l'autre ne reçut pas un ſeul coup, quoique pluſieurs traits donnaſſent dans le bois qui portoit la croix & s'y attachaſſent. C'eſt ce qu'Euſébe dit avoir appris de Conſtantin même. Théodoſe *le Jeune* donna de grands priviléges, en 416, à ceux qui étoient chargés du *Labarum* ou *Laborum* ; car c'eſt ainſi que S. Grégoire de Nazianze, S. Ambroiſe, Prudence & d'autres enſuite, appellent cet étendard conſacré par le nom de Jeſus-Chriſt, ſelon les termes de S. Ambroiſe. Les ſoldats le ſaluoient avec un profond reſpect ; & on croit que Claudien marque la même choſe des empereurs mêmes. Il fit mettre auſſi la croix ſur les armes des ſoldats, ſur leurs boucliers & ſur leurs caſques, comme on le voit encore par divers monumens qui nous reſtent de ſes ſucceſſeurs & de lui-même. Sozomène dit que Conſtantin fit mettre exprès la Croix & le nom de Jeſus-Chriſt ſur le *Labarum*, afin que les ſoldats accoutumés de tous temps à rendre de grands reſpects à cet étendard, ſe portaſſent inſenſiblement à étendre ce reſpect à Jeſus-Chriſt même, dont ils avoient ſans ceſſe le ſigne & le nom devant les yeux ; & qu'ils oubliaſſent ainſi peu à peu leurs idoles, pour embraſſer le culte du vrai Dieu, à l'imitation de leur empereur. Dans quelques médailles de ce prince, on voyoit d'autres formes du *Labarum*, ſigne militaire, avec ces mots : *La gloire de l'armée, la vertu de l'armée, l'union des ſoldats.* Julien l'*Apoſtat* ſupprima ce ſigne ſacré ; & S. Grégoire de Nazianze, en ſa premiere oraiſon contre ce prince, a dit qu'on avoit donné le nom de *Labarum* ou *Laborum* à cet étendard, pour dire que par ſon ſecours on finiſſoit les travaux. Les autres ajoutent que Conſtantin l'appella ainſi, afin qu'on connût que par la croix qu'il avoit reçue, il finiroit les perſécutions que l'égliſe ſouffroit depuis deux ou trois ſiécles ; ou qu'il feroit ceſſer les maux que le tyran Maxence avoit cauſés à la ville de Rome. * *Conſultez* Euſébe, *in vita Conſtant.* Sozomène, *l.* 1. Turnebe, *l.* 15. *Adverſ. c.* 16. Cujas, *de præparat. Labar.* Baronius, *A. C.* 312. Greſſer, *de cruce*, *l.* 2, *c.* 37, 38. Prudence en parle au premier livre contre Symmaque.

LABAT (Pierre) religieux de l'ordre de S. Dominique, natif de Toulouſe, enſeigna très-long-temps la théologie à Bourdeaux, & dans ſa patrie, où il mourut le 30 mars 1670. On a de lui une théologie ſcholaſtique en huit volumes *in*-8°, imprimés à Toulouſe en 1658,

1658, & les trois années ſuivantes. * Echard, *de ſcript. ord. prad. tom.* 2.

LABAT (Jean-Baptiſte) religieux de l'ordre de S. Dominique, & voyageur célébre, étoit Pariſien. A l'âge de 20 ans il entra dans l'ordre de S. Dominique, à Paris, & y fit profeſſion le 11 avril 1685. Après le cours d'études qu'il fit dans cet ordre, on l'envoya à Nanci pour y profeſſer la philoſophie. Il ſe livra enſuite au miniſtère de la prédication, qu'il n'exerça pas cependant long-temps en France, puiſqu'en 1693 il s'embarqua en qualité de miſſionaire, pour les iſles de l'Amérique. Il en revint en 1705, & l'année ſuivante il eut ordre de ſe trouver au chapitre de ſon ordre à Boulogne, pour y rendre compte de l'état de la miſſion dont il avoit été chargé. Son deſir étoit de retourner dans les iſles, & il ſe préparoit en effet à en faire de nouveau le voyage; mais ſon Ordre jugea à propos de le retenir pluſieurs années en Italie. Pendant ce temps-là il s'occupa à écrire l'hiſtoire de l'Amérique, qu'il revit à Paris lorſqu'il y fut de retour en 1712 ou 1713, & qu'il a fait imprimer dans cette ville en 1722, en ſix vol. *in*-12, ſous ce titre: « Nouveau voyage aux iſles » de l'Amérique, contenant l'hiſtoire naturelle de ce » pays; l'origine, les mœurs, la religion & le gouver- » nement des habitans anciens & modernes; les guerres » & les événemens ſinguliers qui y ſont arrivés pendant » le long ſéjour que l'auteur y a fait; le commerce & » les manufactures qui y ſont établies, & les moyens de » les augmenter: avec une deſcription exacte & curieu- » ſe de toutes ces iſles; avec des figures. » On lit dans ce voyage, que le plus beau pays de la Martinique eſt depuis la paroiſſe de la Baſſe pointe juſqu'à celle du Prêcheur, & que ce fut là que le pere Labat fut fixé à la cure de Macouba, où il gouverna long-temps ſes paroiſſiens avec une ſatisfaction réciproque. *Voyez* l'extrait de cette relation dans les *Mémoires de Trévoux*, mars 1722, article 21, & avril de la même année, article 33. On trouve quelques réflexions contre ce nouveau voyage dans le *Mercure* d'octobre 1742. On y fait remarquer, ſur-tout, que le pere Labat a pris des traités de Dufour, de Blegny, & du traité hiſtorique de l'origine & du progrès du caffe, imprimé en 1716 à Paris, *in*-12, à la fin du voyage de l'Arabie-heureuſe, tout ce qu'il dit ſur cette matiere, quoiqu'il ne cite aucun de ces auteurs. Lorſque le pere Labat revint des iſles de l'Amérique, il aborda à Cadix au mois d'octobre 1705, & parcourut enſuite quelques endroits de l'Eſpagne, d'où il alla, comme on l'a dit, en Italie en 1706. Ce double voyage a ſervi de matiere à huit autres volumes que l'auteur a donnés en 1730 à Paris, ſous le titre de *Voyages du pere Labat, de l'ordre des Freres Prêcheurs, en Eſpagne & en Italie.* Il aſſure qu'il n'y raconte que ce qu'il a vu; & en particulier, qu'il a examiné lui-même avec ſoin en Italie les antiques, les bâtimens, les tableaux, les bibliothéques, les treſors des égliſes, les recueils des médailles, les laboratoires & les cabinets de curioſité. A l'égard de la relation du voyage d'Eſpagne, il ſe renferme dans ce qu'il a vu à Cadix & aux environs. Dans les chapitres 4 & 5 de cette relation, il donne des extraits de deux deſcriptions de l'iſle & de la ville de Cadix: l'une compoſée par dom Jean-Baptiſte Suarez de Salazar, & imprimée en eſpagnol dès 1610; l'autre par le P. Jérôme de la Conception carme déchauſſé, imprimée pareillement en eſpagnol à Amſterdam, en 1690. * *Voyez* l'extrait de ces voyages d'Eſpagne & d'Italie, dans le *Journal des Savans*, octobre 1730, novembre & décembre même année. On voit par la relation du voyage d'Italie, que le pere Labat a été deux fois dans ce pays. L'auteur donne dans cet ouvrage trois petits traités qu'il a traduits, mais librement, de l'italien en françois; ſavoir, dans le ſixiéme vol. *Légation de l'éminentiſſime & révérendiſſime cardinal Joſeph-René Impériali à ſa majeſté catholique Charles III, roi d'Eſpagne.* (C'eſt l'empereur Charles VI auquel l'auteur de la relation donne la qualité de roi des Eſpagnes,) *compoſée en italien par dom Juſtinien Chiapponi, abbé de S. Baſile, maître des cérémonies pontificales, imprimée à Rome en* 1712. Le deuxiéme traité qui eſt dans le ſeptiéme volume eſt intitulé: *Abrégé des choſes les plus conſidérables de la ville de Florence, ſeconde édition, dans laquelle on a ajouté une ſeconde partie qui contient la deſcription de cette ville, imprimée en italien, à Florence.* Le troiſiéme écrit eſt dans le huitiéme vol. & en fait la moitié: c'eſt une relation de la cour de Rome & des officiers qui la compoſent: elle a été compoſée en 1611, par le chevalier Jérôme *Lunadoro*, ſuivant les ordres de la ducheſſe de Toſcane, lorſque le prince ſon fils, nommé cardinal par Paul V, alla à Rome recevoir le chapeau. Cette relation avoit déja été imprimée pluſieurs fois. Outre ces trois traités, le pere Labat a inſéré dans le ſeptiéme vol. une diſſertation du P. le Quien ſon confrere, ſur *Annius de Viterbe.* En 1728 le P. Labat donna encore à Paris en cinq vol. *in*-12, une « Nouvelle relation de l'Afrique occi- » dentale, contenant une deſcription exacte du Sénégal » & des pays ſitués entre le Cap-blanc & la riviere de » Serrelionne juſqu'à plus de 300 lieues en avant dans » les terres; l'hiſtoire naturelle de ces pays, les diffé- » rentes nations qui y ſont répandues, leurs religions » & leurs mœurs; avec l'état ancien & préſent des com- » pagnies qui y font le commerce. Ouvrage enrichi de » quantité de cartes, de plans & de figures. » L'auteur convient qu'il n'a jamais mis le pied en Afrique, & qu'il ne parle dans cet ouvrage que ſur la foi d'autrui, c'eſt-à-dire, ſur des mémoires qu'on lui a communiqués. * *Voyez* le *Journal des Savans*, février & mars 1728, & les *Mémoires de Trévoux*, janvier 1729, & juillet, même année. En 1730, le pere Labat donna à Paris, en quatre vol. *in*-12, le *Voyage du chevalier* (Renaud) Deſmarchais, *en Guinée, iſles voiſines, & à Cayenne*, fait en 1725, 1726 & 1727, contenant, dit le titre, une deſcription très-exacte & très-étendue de ces pays, & du commerce qui s'y fait; avec des cartes & des figures. En 1733, le pere Labat a donné encore à Paris, & en cinq vol. *in*-12, une *Relation hiſtorique de l'Ethiopie occidentale, contenant la deſcription des royaumes de Congo, Angole & Matamba: traduite de l'italien du pere* Cavazzi, capucin, *& augmentée de pluſieurs relations portugaiſes des meilleurs auteurs: avec des notes, des cartes géographiques, & un grand nombre de figures.* Enfin, en 1735, le P. Labat a donné les *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé du roi de France à la Porte, conſul d'Alep, d'Alger, de Tripoli*, &c. contenant ſes voyages à Conſtantinople, dans l'Aſie, la Syrie, la Paleſtine, l'Egypte & la Barbarie; recueillis & mis en ordre avec des réflexions, par le pere Jean-Baptiſte Labat, dominicain, à Paris 1735, 6 vol. *in*-12. Le pere Labat eſt mort à Paris, le 6 janvier 1738, au commencement de la ſoixante quinziéme année de ſon âge. Le P. Echard dans ſa bibliothéque des Ecrivains de l'ordre de S. Dominique, *tome II, page* 806, parle du P. Labat juſqu'à l'année 1720.

LABATA (François) Eſpagnol, entra jeune chez les Jéſuites l'an 1587, & mourut fort âgé le 27 mars de l'an 1631. Nous avons de lui: *Apparatus concionatorum, ſeu loci communes ad conciones ordine alphabetico digeſti; Diſcurſus morales*, &c. * Alegambe, *biblioth. ſcript. ſoc. Jeſu.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſp.* Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVII.*

LABBE (Philippe) jéſuite, naquit à Bourges en Berri, d'une bonne famille de cette ville, le 10 de juillet 1607. Après avoir fait ſa philoſophie, il entra dans la ſociété des Jéſuites le 28 de ſeptembre 1623, à l'âge de ſeize ans. Il enſeigna enſuite dans le collége de Bourges les humanités, la rhétorique & la philoſophie. Après pluſieurs années paſſées avec honneur dans ces emplois, il fut appellé à l'étude de la théologie morale qu'il profeſſa pendant cinq ans, partie à Bourges, &

partie à Paris. Depuis qu'il fut appellé dans cette derniere ville, il n'en ſortit plus, & y employa tout ſon temps à exécuter les grands projets qu'il avoit formés pour l'avancement des lettres. Il y mourut le 25 mars 1667, dans ſa ſoixantiéme année. Il avoit une mémoire prodigieuſe, & une érudition fort variée, ce qui, joint à un travail aſſidu & infatigable, lui a fait publier un très-grand nombre d'ouvrages, dont la plus grande partie néanmoins ne conſiſte que dans des collections qui ne lui ont preſque coûté que la peine de les ramaſſer, & de les mettre en corps. Nous en donnerons ici la liſte, mais en abrégeant les titres pour n'être pas trop longs. *Regulæ accentuum & ſpirituum Græcorum; item Dialecti apud oratores uſurpatæ, à poëticis ſejunctæ, cum ſyntaxeos græcæ facillimâ methodo*, &c. à Paris en 1635, *in*-12. Cette premiere édition a été ſuivie d'un grand nombre d'autres. Dans celle de Paris de 1655, *in*-8°, l'auteur a fait beaucoup de changemens & d'additions. *Concordia ſacræ ac prophanæ chronologiæ annorum* 5691, *ab orbe condito, ad annum Chriſti* 1638, &c. à Paris en 1638, *in*-12. On y trouve une diſſertation ſur l'année, le mois & le jour de la paſſion de J. C. qui a été imprimée ſéparément à Paris en 1661, *in*-4°. *Elogium funebre Caroli de Crequi, ducis de Leſdiguieres*, à Paris en 1638, *in*-4°. *Elenchus proſodicus latino-græcus*, &c. à Paris en 1639, *in*-12. On y trouve auſſi un *Tyrocinium græcæ poëſeos*, &c. *Traduction nouvelle du martyrologe romain*, &c. en 1643, à Paris, *in*-4°. Il y a à la fin un recueil des fautes les plus conſidérables qui étoient dans les verſions anciennes. *Hagiologium franco-Gallicæ, necnon ſacra Galliarum topographia*, &c. *cum interpretatione vernacula*, en 1643, *in*-4°, à Paris. *Pharus Galliæ antiquæ*, &c. à Moulins en 1644, *in*-12, avec une verſion françoiſe. Cet ouvrage géographique cauſa de la peine à ſon auteur. Comme il y attaquoit les notes que M. Sanſon avoit faites ſur la carte des Gaules du temps de Céſar, ce célébre géographe y répondit vivement, & releva dans les deux ſeules premieres lettres de l'alphabet un grand nombre de bévues & d'erreurs de ce jéſuite. Celui-ci en conſéquence voulut donner une nouvelle édition de ſon ouvrage, mais on ne ſait ce qui la lui fit ſupprimer. Il ſe contenta de donner en 1645 une feuille volante ſous le titre de, *Courte notice de l'ancienne Gaule*, &c. *Eruditæ pronuntiationis catholici indices, cum diſſertationibus proſodicis*, &c. à Paris en 1645, *in*-8°. *Les tableaux méthodiques de la géographie royale, préſentés au roi Louis XIV*, à Paris en 1646, *in-fol.* & en 1647, *in*-12, augmentés de quelques obſervations; c'eſt peu de choſe. *La géographie royale, avec le tableau des villes & des provinces de France*, &c. à Paris en 1646, & 1652, augmentée, & en 1662, augmentée de la troiſiéme partie, &c. *Gallia ſynodorum conciliorumque brevis & accurata hiſtoria, cum indice geographico*, &c. avec une traduction françoiſe, à Paris en 1646, *in-fol.* L'index géographique contient celui des conciles généraux & particuliers que l'on trouve dans l'édition des conciles du Louvre, & dans les autres auteurs eccléſiaſtiques. *Hiſtoria ſacra prodromus*, &c. à Paris en 1645, *in-fol. Heroica poeſeos delicia*, à Paris en 1646, *in*-12. C'eſt un recueil de poëſies de différens auteurs depuis Sannazar juſqu'à Daniel Heinſius. *Lector ſacræ ſcripturæ ad rectam pronuntiationis amuſſim eruditus*, &c. à Paris en 1639, *in*-12, & en 1646 *in*-8°. *Trias epiſtolica SS. PP.* &c. à Paris en 1646, *in*-24. Ce recueil contient la lettre de S. Eucher à Valerien, celle de S. Auguſtin à Licentius, celle de S. Jerôme à Héliodore, & les opuſcules du jéſuite Edmond Campian. *Hiſtoire du Berri abregée dans l'éloge panégyrique de la ville de Bourges*, &c. à Paris en 1647, *in*-12. On trouve enſuite 1°. Les blaſons des armoiries de pluſieurs familles de Bourges, & du duché de Berri. 2°. Pluſieurs piéces latines qui ont rapport à l'hiſtoire de Bourges. *Abrégé de la ſphere*, &c. à Paris en 1647, *in*-12. *Diſcours hiſtoriques touchant le mariage conteſté d'Ansbert, le ſénateur, & de Blitilde, fille de Clotaire I*, &c. à Paris en 1647, *in*-4°. Des vers latins en l'honneur de Louis de Bourbon, duc d'Anguien, au ſujet du ſiége & de la priſe de Dunkerque, & ſur pluſieurs autres victoires du même, & l'épitaphe de Henri de Bourbon, prince de Condé, à Paris en 1647, *in*-12, & *in*-4°. *De Byſantina hiſtoria ſcriptoribus publicam in lucem emittendis protrepticon*, à Paris en 1648, *in-fol.* On y trouve un catalogue des écrivains de l'hiſtoire Byzantine par ordre chronologique. *Pouillé royal, contenant les bénéfices à la nomination ou collation du roi, les maladeries, hôpitaux*, &c. à Paris en 1648, *in*-4°. On a eu depuis des ouvrages plus parfaits ſur cette matiere. *Catalogue des archevêchés & évêchés ſoumis à la métropole de Bourges, avec le pouillé des abbayes, prieurés, monaſtéres*, &c. du même diocèſe, & de ſes ſuffragans, à Paris en 1648, *in*-4°. *Sacrarum elegiarum delicia*, à Paris en 1648, *in*-12. C'eſt un récueil d'élégies ſaintes de différens poëtes, tous jéſuites. La même année 1648 il fit auſſi imprimer à Paris les poëſies latines de Caſimire Sarbienius, jéſuite, qui avoient déja paru chez Cramoiſi en 1628, & à Anvers en 1634. *Enchiridion proſodicum*, &c. à Paris en 1648, *in*-12, & en 1661, *in*-8°, augmenté. *Tyrocinium linguæ græcæ*, &c. à Paris en 1648, *in*-12, & fort augmenté en 1661. *Méthode aiſée pour apprendre la chronologie ſacrée & prophane*, &c. en vers artificiels, à Paris en 1649, *in*-12, & en une feuille volante. *La clef d'or de l'hiſtoire de France, ou tableaux généalogiques de la maiſon royale de France*, &c. à Paris en 1649, *in*-12, & en 1652, *in*-12, augmentés des tableaux généalogiques de ſix pairies laïques. *Généalogie de la maiſon royale de France & de ſes branches*, en quatre feuilles, à Paris en 1649. *L'année ſainte des catholiques, où ſont repréſentés les ſaints & ſaintes les plus remarquables*; &c. avec un journal hiſtorique de pluſieurs perſonnes mortes en odeur de ſainteté qui n'ont point été béatifiées, & un journal de la mort des rois de France, &c. à Paris en 1650, *in*-8°. Dans un avant-propos de cet ouvrage, le pere Labbe critique ce qu'il appelle l'*Année ſainte*, & le *Calendrier des heures de Port-Royal*, qu'il attaqua plus vivement dans un autre ouvrage qu'il donna en 1650, *in*-12, ſous le nom de *François de Saint-Romain*, prêtre catholique, & qu'il intitula: *Le calendrier des heures ſurnommées à la janſeniſte, revu & corrigé. Regia epitome hiſtoriæ ſacræ & profanæ, ab orbe condito uſque ad annum* 1651, en vers artificiels, à Paris en 1651, *in*-12, & en une grande feuille. *Chronologiæ diſcendæ methodus*, encore en vers artificiels, à Paris en 1651, *in*-12, & en une grande feuille. *Chronicon Dolenſis cœnobii, ſeu Burgi Dolenſis abbatiæ*, &c. à Paris en 1651, *in*-4°. *Notitia dignitatum omnium imperii romani*, &c. à Paris en 1651, *in*-12. *L'abregé royal de l'alliance chronologique de l'hiſtoire ſacrée & prophane, avec le lignage d'outremer*, & pluſieurs piéces anciennes, à Paris en 1651, *in*-4°. *Eloges hiſtoriques des rois de France*, juſqu'à Louis XIV, avec *l'hiſtoire des chanceliers, gardes des ſceaux, anciens notaires & ſecrétaires*, & pluſieurs piéces anciennes, &c. à Paris en 1651, & 1664, *in*-4°. *Triumphus catholicæ veritatis*, &c. à Paris en 1651, *in*-8°. C'eſt un écrit contre Janſenius. *Le blaſon royal des armoiries des rois, reines, dauphins*, &c. avec les armoiries de pluſieurs grandes maiſons, à Paris en 1652, *in*-12. Epigrammes latines ſur la mort des PP. Cauſſin, Sirmond & Petau, jéſuites, à Paris en 1652, *in*-4°. Une édition de la proſodie de Jean Deſpautère, corrigée, augmentée, &c. à Paris en 1652, *in*-8°, & en 1661, *in*-8°. Une ſeconde édition des notes du pere Sirmond ſur les lettres & les vers de Sidoine Apollinaire, à Paris en 1652, *in*-4°. Un projet d'édition des ouvrages de S. Jean Damaſcene qu'il n'a pas publiée, à Paris en 1652, *in*-4°. *Specimen novæ bibliothecæ manuſcript. & ſupplementa decem, cum bibliotheca bibliothecarum*, &c. à Paris en 1652, *in*-4°. *Regia*

epitome hiſtoriæ ſacræ & prophanæ, &c. à Paris en 1653, & 1654, *in*-12, & en une grande feuille. *Elenchus, ſive theſaurus proſodicus græco-latinus*, à Paris en 1654, *in*-4°. *Bibliotheca anti-janſeniana*, &c. à Paris en 1654, *in*-4°. C'eſt un catalogue des écrits qu'il connoiſſoit où l'on avoit attaqué Janſenius, évêque d'Ypres, & les défenſeurs de l'ouvrage de ce prélat. Une édition de la grammaire grecque de Clénard, ſelon le plan de l'édition que le P. Moquot, jéſuite, en avoit déja donné, mais mieux digeré, &c. à Paris en 1656, *in*-8°. *Euchologium ſcholaſticum, ſive chriſtiani adoleſcentis quotidianum exercitium*, &c. à Paris en 1656, *in*-12. *Nova bibliotheca manuſcriptorum librorum*, à Paris en 1657, en 2 volumes *in-fol.* La plupart des piéces de ce recueil n'avoient point encore été imprimées. *Ariſtotelis & Platonis Græcorum interpretum typis hactenus editorum conſpectus*, à Paris en 1657, *in*-4°. C'eſt une partie d'un ouvrage qu'il ſe propoſoit de publier, mais qu'il n'a point achevé. *Bibliotheca chronologica SS. Patrum, theologorum, ſcriptorum eccleſiaſticorum*, &c. en 1659, *in*-24. Cette bibliothéque qui eſt ſuperficielle, & où l'on trouve beaucoup de fautes, va juſqu'en 1500, & eſt ſuivie d'une liſte d'auteurs jéſuites. *Emendatæ pronuntiationis bibliotheca proſodica*, &c. en 1660, *in*-8°. Une vie latine de Claude Galien tirée de ſes ouvrages, & adreſſée à Gui Patin, à Paris en 1660, *in*-8°. Seconde vie du même, auſſi en latin, avec une lettre de Jacques Mentel, docteur en médecine, au pere Labbe, à Paris en 1660, *in*-8°. Cette ſeconde vie n'eſt proprement qu'un éloge de Galien. Jean-Albert Fabricius l'a réimprimée dans le quatriéme tome de ſa bibliothéque grecque, page 510. *Michaëlis Glicæ, Siculi, annales*, &c. grec. & lat. à Paris en 1660, *in-fol.* La verſion latine eſt de Leunclavius, la révision & les notes ſont du pere Labbe. *De ſcriptoribus eccleſiaſticis diſſertatio*, à Paris en 1660, 2 vol. *in*-8°. On trouve à la fin du premier volume une diſſertation latine contre la fable de la papeſſe Jeanne, ſous le titre de *Cenotaphium Joannis papiſſæ*, &c. & pluſieurs piéces à la fin du ſecond volume. *Abacus chronologicus ſcriptorum eccleſiaſticorum*, en trois feuilles *in-fol. Geographiæ epiſcopalis breviarium*, &c. à Paris en 1661, *in*-24, à la ſuite de l'introduction à la géographie par Cluvier. *Conciliorum general. national. provincial. diœceſanorum*, &c. *hiſtorica ſynopſis*, à Paris en 1661, *in*-4°. C'eſt un eſſai de la collection des conciles à laquelle il travailloit. *Les étymologies de pluſieurs mots françois*, à Paris en 1661, *in*-12. Ce livre eſt contre le *Jardin des racines grecques de MM.* de Port-Royal, & dont M. Lancelot étoit particuliérement auteur. *Petit dictionnaire françois & latin des provinces, villes*, &c. à Paris en 1662, *in*-12. Une édition de l'ouvrage de Jonas, évêque d'Orléans, touchant l'inſtitution d'un roi chrétien, à Paris en 1662, *in*-12. Un catalogue de tous les ouvrages d'auteurs jéſuites publiés en France pendant l'année 1661 & le commencement de 1662, à Paris en 1662, *in*-4°, en latin. Idée, ou projet en latin de dix ouvrages que le pere Labbe avoit deſſein de donner, mais qu'il n'a point publiés, ni peut-être achevés, à Paris en 1662, *in*-4°. Un catalogue de tous les ouvrages que le même P. Labbe avoit publiés, ou qu'il avoit ſous preſſe, à Paris en 1656, & 1662. Cette ſeconde édition a de plus la liſte de tous les ouvrages de ce jeſuite, publiés depuis 1657, juſqu'en 1662. Il fit imprimer ce catalogue ſous le nom d'un ami, mais c'étoit lui-même qui le donnoit. *La grande & petite méthode pour apprendre la chronologie & l'hiſtoire*, à Paris en 1664, *in*-12. *Bibliotheca bibliothecarum*, à Paris en 1664. Cette ſeconde édition eſt bien augmentée. On y trouve auſſi *Bibliotheca nummaria, & mantiſſa antiquariæ ſuppellectilis*. Le tout a été réimprimé à Rouen en 1672, & depuis à Genève en 1682, avec les additions d'Antoine Teiſſier. *Lettre ſur un paſſage de Pline*, dans le journal des ſavans du 28 juin 1666. *Theſaurus epitaphiorum veterum ac recentiorum*, &c. à Paris en 1666, *in*-8°. *Le chronologue François*, &c. à Paris en 1666, *in*-12 5. vol. Une édition des canons & décrets du concile de Trente, avec les brefs, lettres, diſcours, &c. & autres opuſcules concernant ce concile, en latin, à Paris en 1667, *in-fol. Hiſtoire des rois de France réduite en forme d'abregé chronologique*, à Paris en 1667, *in*-12. *Philippi Labbe & Philippi Brietii concordia chronologica*, à Paris en 1670, *in-fol.* 5 volumes. Les quatre premiers volumes furent imprimés l'an 1656, & ſont du pere Labbe, & le cinquiéme eſt du pere Briet. Il y a beaucoup d'obſcurité, & peu d'utilité dans ce grand ouvrage. Enfin tout le monde connoît la grande & vaſte collection des conciles que le pere Labbe entreprit de donner, & qui parut complette en 1672, en 17 vol. *in-fol.* Les huit premiers volumes étoient imprimés lorſque le pere Labbe mourut, de même que les commencemens du neuviéme & du dixiéme, & tout le douziéme, & les trois ſuivans. Le pere Gabriel Coſſart, de la même ſociété, acheva les volumes commencés, & donna l'onziéme entier avec des notes ſemblables à celles du pere Labbe, & l'apparat, & mit la derniere main à tout l'ouvrage. La diverſité du génie de ces deux auteurs n'a pas peu contribué à embellir cette édition, peut-être auſſi à y laiſſer gliſſer un grand nombre de fautes dont elle eſt remplie. L'un étoit des plus actifs & des plus laborieux; l'autre (le pere Coſſart) un des plus exacts & des plus judicieux. Le pere Commire, de la même ſociété, excellent poëte latin, a regardé cette collection des conciles comme un ouvrage ſi conſidérable, qu'il en a fait le ſujet de l'éloge de ces deux ſavans hommes. Voici celui du pere Labbe :

LABBEUS *hìc ſitus eſt : vitam mortemque requiris?*
Vita libros illi ſcribere, morſque fuit.
O nimium felix! qui patrum antiqua retractans
Concilia æceſſit conciliis ſuperum.

* Eloge du pere Labbe à la fin de la *Bibliothéque hiſtorique de la France*, par le pere le Long. Salmon, *Traité de l'étude des conciles, ſeconde partie, chap.* 2, *page* 210, 269 & *ſuivantes. Mémoires manuſcrits de* M. Feydeau.

LABBÉ (Pierre) jéſuite, né à Clermont en Auvergne, l'an 1594, entra chez les Jéſuites en 1611, & s'y engagea dans la ſuite par la profeſſion des quatre vœux. Il régenta toutes les claſſes, excepté celle des mathématiques, durant 23 ans; il fut enſuite recteur de cinq colléges & d'un noviciat. Ses ouvrages, dont le P. Oudin a communiqué la liſte, ſont *Carmen panegyricum Ludovico XIII :* ce poëme eſt ſur la priſe de la Rochelle, & les deux ſiéges de Caſal. *Vita & elogia Ludovici XIII regis, novo lyrici carminis modo*; à Lyon, en 1634, *in*-4°. *Elogia ſacra, theologica, philoſophica, regia, eminentia, illuſtria, hiſtorica, poëtica, miſcellanea*; à Grenoble, en 1664, *in-fol.* & à Leipſick, en 1706, *in*-8°. *Epiſtola hiſtorica de ortu & ſitu primo Lugduni; necnon diſſertatio de itinere Annibalis*, &c. à Lyon. *Epiſtola de antiquo ſtatu Lugduni. Euſtachius, ſeu Placidus heros chriſtianus, poëma epicum, cum adjunctis panegyricis, ſylvis, eclogis, miſcellaneis*; à Lyon, en 1673, *in*-12. *Actus virtuum : vita Chriſti & beatæ Virginis, attributa Dei digeſta in orationes vocales & mentales*; à Lyon, en 1673, *in*-16. Sotwel qui donne ainſi le titre de ce livre, dit néanmoins qu'il eſt écrit en françois : *Elogia quinquaginta veterum eccleſiæ patrum, & aliquorum recentium* : c'eſt encore Sotwel, qui cite ce livre, & qui le dit imprimé à Lyon, en 1674, *in*-12. Voici ce que le pere Colonia, jéſuite, dit des ouvrages de ſon confrere, dans ſon hiſtoire de Lyon (*tome II, in*-4°, *pag.* 718, 719.) « Le pere Pierre Labbé n'a point égalé » le pere Buſſieres, ni pour l'amour du travail, ni même pour le bon gout. Il ne tint pas à lui que notre » ſiécle n'oubliât cette noble ſimplicité qui nous charme » dans les ouvrages des anciens .... Son ſtyle eſt tout » hériſſé de pointes, & ſémé d'un bout à l'autre de

» faux brillans .... Ses éloges ſacrés & profanes, ſes » deſcriptions, ſes diſſertations hiſtoriques, ſes divers » poëmes, ſont tous pétris de rafinement & de ſubti- » lité : on y court après l'eſprit ; & je dirois preſque » qu'on ne vit jamais tant de lumieres & ſi peu de rai- » ſon. » Le pere Colonia avoue néanmoins *qu'il y trouve par-ci par-là quelques morceaux qui ont leur prix*, tel que celui de la ſolitude dont il rapporte une partie, & qu'on lit en effet avec plaiſir.

LABDA, fille d'Amphion, de la famille des Bacchides, étoit boiteuſe, & ne trouva perſonne de ſa famille qui voulût l'épouſer ; deſorte qu'elle fut mariée à Etion fils d'Echecrate, & en eut Cypſele, qui fut tyran de Corinthe, & pere de Periandre. On dit que les Corinthiens ayant ſu par les prédictions de l'oracle, que le fils de Labda s'empareroit un jour de la tyrannie de leur ville, les magiſtrats envoyerent des gens pour le tuer ; mais que l'enfant livré par la mere à un d'eux, s'étant mis à ſourire, cet homme en eut pitié, & qu'aucun de ceux qui étoient envoyés pour le faire mourir, n'ayant eu le cœur d'exécuter cet ordre, il avoit été rendu à ſa mere qui le cacha dans une meſure de bled que les Grecs appellent *Cypſele*. * Herodote, *liv.* 5, ou *Terpſichore*, *chap.* 92. Pauſanias, *in Corinthiac.*

LABDACUS, fils de Phenix, roi de Thebes, fut pere de Lajus, pere d'Oedipe. * *Conſultez* Stace, *lib.* 6 *Theb.* Apollodore, &c.

LABEO : nom qui a été donné aux familles des Antiſtius, des Aſconius, des Attinius, des Fabius, des Pacuvius, des Pomponius, &c. & originairement à ceux qui avoient de groſſes lévres. * Appianus, *de bello civili*, *lib.* 4. Hardouin, *in Plin. l.* 11, *c.* 37.

LABEO (Q. Fabius) Romain, fut queſteur l'an 557 de Rome, & 197 avant J. C. En l'an 564 il fut préteur, commanda la flotte romaine ; & entr'autres exploits, redemanda aux Candiots tous les priſonniers de la république, qui ſe trouveroient en leur puiſſance. Cela lui valut l'honneur du triomphe naval. L'an 570 de Rome, & 184 avant J. C. il fut conſul avant Claudius Marcellus, & commanda une armée dans la Ligurie. On rapporte certaines choſes de lui, qui démentent la bonne foi dont les Romains ſe piquoient : c'eſt qu'étant choiſi pour arbitre par ceux de Nole & par ceux de Naples, qui ſe diſputoient un certain canton de pays, il les exhorta à relâcher, les uns & les autres, quelque choſe de leurs prétentions, & adjugea au peuple Romain ce qu'ils avoient relâché. On dit auſſi qu'ayant vaincu le roi Antiochus, & fait un traité avec lui, par lequel ce prince devoit lui céder la moitié de ſes navires, il les fit tous partager en deux, afin d'ôter à ce roi univerſellement tous ſes vaiſſeaux. Il ſe mêloit de poëſie ; & Santra rapporte, que ſi Terence avoit été aidé dans la compoſition de ſes comédies, ce n'avoit pas été par Scipion & par Lelius, qui n'étoient encore que de jeunes gens ; mais par Sulpicius Gallus, ou bien par Q. Fabius Labeo, & M. Popilius qui étoient tous deux conſulaires & poëtes. * Tite-Live, *decad.* 4, *l.* 7, 9 & 10. Cicero, *de offic. l.* 1. Valere-Maxime, *l.* 7, *c.* 3. Donat, *in vita Terent.*

LABEO (Antiſtius) excellent juriſconſulte Romain, diſciple du célébre Sulpicius, fut ſi étroitement attaché aux intérêts de ſa patrie, qu'après avoir été un des complices de la conjuration contre Céſar ; voyant ſon parti opprimé par la perte de la bataille de Philippes, où Brutus & Caſſius périrent, il ne voulut point ſurvivre à la perte de la liberté de Rome : c'eſt pourquoi il ſe fit tuer dans ſa propre tente, par celui de ſes eſclaves, auquel il ſe fioit le plus, & qu'il venoit d'affranchir, l'an 723 de Rome, & 31 avant J. C. Il laiſſa un fils encore plus grand juriſconſulte que lui. *Nous allons en parler.*

LABEO (Q. Antiſtius) fils du précédent, & diſciple du docte Trebatius, vivoit du temps d'Auguſte, & fut un des plus ſavans juriſconſultes de l'ancienne Rome. D'ailleurs, il étoit d'une profonde littérature & d'une intégrité inflexible, bien éloigné de cet eſprit flateur & complaiſant, que preſque tous les Romains de ce temps-là témoignerent pour s'accommoder à l'eſprit de l'empereur ; car Labeo perſiſta toujours dans les maximes anciennes, & ne voulut jamais conſentir à rien qui ne fût conforme aux loix. Aulu-Gelle & Suétone nous rapportent pluſieurs traits de cette conduite, & quoique ce dernier remarque que cette fermeté d'ame ne fut point préjudiciable à Labeo, Tacite, qui dit le contraire, paroît plus croyable, lorſqu'il dit qu'elle l'empêcha de s'élever au conſulat, & d'aller même au-delà de la dignité de préteur : ce qui ne ſervit qu'à le rendre plus illuſtre. Pomponius aſſure que Labeo refuſa d'être fait conſul ſubſtitué, lorſque Auguſte le lui propoſa. Mais, ſelon Pomponius, la raiſon de Labeo fut qu'il craignoit d'être détourné de ſes études. Il n'eſt pas tout-à-fait certain que celui dont nous parlons, ſoit le même dont parle Pline, *l.* 35, *c.* 4, comme étant mort depuis peu extrémement vieux, & ayant fait gloire de ſavoir peindre en miniature : vanité de laquelle on ſe moquoit. Labeo compoſa un fort grand nombre de livres, dans leſquels donnant trop à ſon eſprit & à ſon imagination, il débita beaucoup de nouveautés. Il partageoit l'année, en ſorte qu'il étoit ſix mois à Rome à répondre à ceux qui le conſultoient ſur le droit, & ſix mois à la campagne pour compoſer des livres. On veut qu'il en ait publié juſqu'à quatre cens. On voit le titre de quelques-uns dans l'indice des Pandectes. Il avoit compoſé quelques ouvrages ſur le droit pontifical, & ſur les divinations, qui ſont peut-être ceux dont S. Auguſtin a cité quelque choſe dans le II livre de la cité de Dieu, *c.* 11. Nous diſons peut-être, parcequ'il auroit pu citer d'après un Cornelius Labeo, auteur de quelques livres de faſtes, des dieux Penates, & de l'oracle de Claros, cité pluſieurs fois par Macrobe. On dit que Antiſtius Labeo avoit auſſi compoſé des commentaires ſur les douze tables. * Aulu-Gelle, *l* 1, *c.* 12 ; *l.* 7, *c.* 15 ; *l.* 12, *c.* 10, & 12 ; *l.* 20, *c.* 1. Suetone, *in Aug. c.* 57. Tacite, *ann. l.* 3. Bertrand & Guillaume Grotius, *in viris juriſc.*

LABEO (Domitius) a été mis par Rutilius entre les illuſtres juriſconſultes, qui floriſſoient ſous l'empire d'Adrien ; mais c'eſt ſans aucun fondement, puiſque ce qui l'a trompé, après Rivalt, eſt un paſſage, *leg.* 27, *qui teſtam. fac.* où Domitius Labeo eſt dit avoir conſulté le juriſconſulte Celſus. Or bien loin que ce Domitius Labeo paroiſſe là un habile juriſconſulte, on en peut inferer qu'il étoit fort peu inſtruit du droit. * Guillaume Grotius, *in vitis juriſc. p.* 133.

LABEO (Actius ou Attius) poëte Latin, qui ſe mêla de traduire l'Iliade d'Homere ; mais avec tant d'obſcurité & ſi peu de ſuccès, qu'il s'attira la raillerie de tous les honnêtes gens de Rome. Perſe le tourne en ridicule dans la premiere de ſes ſatires.

LABERIUS (Decius) chevalier Romain & poëte, s'attacha à compoſer de ces ſortes de piéces de théatre ou farces, qu'on appelloit *Mimi*. Il y réuſſiſſoit par le penchant naturel qu'il avoit à la médiſance & à la raillerie. Cicéron, qui ſe piquoit de bons mots, éprouva plus d'une fois que Laberius avoit la répartie prompte & piquante. A l'âge de 60 ans, il ſe laiſſa perſuader par les ſollicitations & les libéralités de Céſar, de monter ſur le théatre, pour être lui-même l'acteur de ſes piéces. Il y cenſura aſſez vivement Céſar : ce qui fit croître la faveur d'un autre poëte du même métier nommé Publius Syrus ; enſorte qu'ayant diſputé le prix ſur le théatre, il obtint au jugement de Céſar, la préférence ſur tous les autres, ſans excepter Laberius. Céſar, pour conſoler en quelque maniere Laberius, lui donna un anneau d'or & une bonne ſomme d'argent. Une fois que Laberius, en deſcendant du théatre, voulut aller prendre place parmi les chevaliers, il ne s'en trouva aucun qui lui en voulût faire, chacun jugeant qu'il s'étoit rendu indigne de ce rang. Il mourut à Pouzzoles

dix mois après l'aſſaſſinat de Céſar, l'an 710 de Rome, & 44 avant J. C. * Macrobe, *l.* 2 *ſaturn.* Aulu-Gelle, *l.* 3, *c.* 8; *l.* 10, *c.* 16. Horace, *l.* 1. *ſat.* 7, & *l.* 17, *ſat.* 14. Seneque, *controv.* 18. S. Jerôme, *in chron.* Euſebe. Bayle, *dict. crit.*

☞ LABEZ, autrefois royaume, préſentement contrée de celui d'Alger. C'eſt un pays des montagnes qui confine à l'eſt du Couco, & habité par des peuples ſemblables, ſelon Laugier de Taſſi, *hiſtoire du royaume d'Alger*, p. 149. Ils ont les mêmes mœurs & les mêmes maximes; mais comme ils ne peuvent empêcher l'abord des troupes d'Alger, ils ſont obligés de payer le tribut au dey. Ce tribut conſiſte ordinairement en chevaux. Cette montagne n'eſt pas beaucoup fertile en grains ni en fruits. Il n'y a preſque que du glayeul, eſpece de jonc dont on fait les nates qu'on nomme en arabe *labez*: c'eſt de-là qu'eſt venu le nom au royaume de Labez. M. Baudrand y met une capitale de même nom, dont même il cherche la fondation chez les anciens. Cette ville eſt imaginaire. * La Martiniere, *dict. géogr.*

LABIAW, petite ville de la Pruſſe ducale. Elle eſt dans la Nadravie, à l'embouchure de la Dreme dans le Curichs Haff, & à onze lieues de Konisberg. * Mati, *diction.*

LABIENUS (Tit.) hiſtorien & orateur, vivoit du temps d'Auguſte. Suetone parle de lui dans la vie de Caligula, en ces termes: *Caligula permit la curioſité de chercher & de lire les écrits de Titus Labienus, de Cordus Cremutius, & de Caſſius Severus, quoiqu'ils euſſent été défendus & ſupprimés par arrêt du ſénat.* Seneque en fait mention dans la préface du cinquiéme livre des controverſes. On ne croit pas qu'il ſoit le même LABIENUS, lieutenant de Céſar dans les Gaules, qui ſuivit depuis le parti de Pompée, & qui fut tué en Eſpagne, comme nous le voyons dans les commentaires du même Céſar, & dans la continuation de Hirtius. On doit encore diſtinguer ce dernier d'un autre LABIENUS, qui ſuivit le parti de Brutus & de Caſſius, & qui ayant été envoyé chez les Parthes, pour demander du ſecours à Orodes leur roi, ſe mit à la tête de ſes troupes quand il apprit la défaite des ſiens, & voulut être appellé *le Parthique.* Il ſurprit pluſieurs villes des Romains, & fut défait par Ventidius, & pris par Demetrius affranchi de Céſar, qu'Antoine avoit fait gouverneur de Chypre l'an 40 avant J. C. * Strabon, *liv.* 4. Dion, *liv.* 48. Voſſius, *de hiſt. lib.* 1, *cap.* 23.

LABOROSOARCHODUS, roi de Babylone & d'Aſſyrie, étoit fils de Neriglisſor, auquel il ſuccéda l'an avant J. C. 554. Son regne ne fut que de neuf mois, après leſquels il fut tué dans une conſpiration des ſeigneurs Babyloniens, qui mirent en ſa place Labynet ou Nabonide.

LABORUM, *cherchez* LABARUM.

* LABOTAS, roi des Lacédémoniens, de la famille des Eurysthenides, ſuccéda à ſon pere Echeſtrate l'an 994 avant J. C. & régna 37 ans: ſous lui commença la premiere guerre contre les Argiens. * Herodote. Pauſanias.

LABOURD, en latin *Lapurdenſis Tractus.* Contrée de la Gaſcogne, province de France. Elle a au midi les Pyrenées & la baſſe Navarre: au levant & au nord les Landes, & au couchant la mer de Biſcaye. Bayone en eſt la capitale. Ses autres lieux un peu conſidérables ſont S. Jean de Luz, Andaye & Cibourre. * Mati, *dict.*

LABOUREUR (Jean le) né à Montmorenci, aujourd'hui Anguien, près de Paris, l'an 1623, étoit fils & petit-fils du bailli de ce lieu. A peine avoit-il 19 ans, qu'il ſe fit connoître par le recueil des tombeaux des perſonnes illuſtres, dont les ſépultures ſont dans l'égliſe des Céleſtins de Paris, avec leurs éloges, généalogies, armes & deviſes: & cet ouvrage qui parut en 1642, *in*-4°, quoique ſi imparfait, que l'auteur auroit voulu depuis le déſavouer, fut ſi bien reçu, que dès l'année ſuivante on en fit une ſeconde édition *in-folio.* Le Laboureur étoit en 1644 à la cour en qualité de gentilhomme ſervant, lorſqu'il fut choiſi pour accompagner la maréchale de Guebriant en Pologne, où elle alloit conduire la princeſſe Marie de Gonzague, ducheſſe de Nevers, qui devoit épouſer le roi Ladiſlas IV. Quelque-temps après ſon retour il fit imprimer en 1647 à ſes dépens la relation de ce voyage, qui eſt remplie de choſes curieuſes & agréables. Ayant pris le parti de l'égliſe, il fut fait aumônier du roi, & on lui donna le prieuré de Juvigné. Depuis, l'an 1664, le roi, par une grace ſpéciale, le fit commandeur de l'ordre de ſaint Michel. Il avoit travaillé de bonne heure à la traduction de l'hiſtoire de Charles VI, par un religieux de S. Denys, & de ſa continuation par Jean le Fevre, dit de S. Remi; mais quoiqu'elle fût finie dès l'an 1656, elle ne parut qu'en 1663, & avec une très-petite partie des commentaires qu'il avoit promis, & qui devoient contenir deux volumes, ſans qu'on ſache ni pourquoi il n'a pas tenu ſa parole, ni ce que ſont devenues toutes les piéces qu'il avoit recueillies, & qui devoient être d'une très-grande utilité. Il avoit publié l'an 1656 l'hiſtoire du maréchal de Guebriant, avec l'hiſtoire généalogique de la maiſon des Budos, & de quelques autres maiſons de Bretagne; & l'an 1659 il avoit donné une nouvelle édition des mémoires de Michel de Caſtelnau, avec pluſieurs hiſtoires généalogiques. Il mourut au mois de juin 1675, dans ſa cinquante-troiſiéme année. Après ſa mort le P. Meneſtrier publia en 1681 les tableaux généalogiques ou les ſeize quartiers des rois de France depuis S. Louis: on donna auſſi en 1684 ſon traité de l'origine des armoiries; & on garde ſon hiſtoire de la pairie dans la bibliothéque du roi. Louis le Laboureur, frere de Jean, bailli de Montmorenci, mort le 21 juin 1679, eſt auteur de quelques poëſies: en 1647 il publia en trois poëmes les conquêtes du duc d'Anguien: en 1664 le poëme de Charlemagne: en 1669 les avantages de la langue françoiſe ſur la latine; & la promenade de Saint-Germain. Ils avoient l'un & l'autre un oncle, nommé dom CLAUDE le Laboureur, ancien prevôt de l'abbaye de l'Iſle-Barbe ſur la Saone près de Lyon, qui en 1643 publia des notes & corrections ſur le breviaire de Lyon; ces notes furent attaquées l'année ſuivante par le ſieur Beſian-d'Arroi, théologal de Lyon, dans ſon apologie de l'égliſe de Lyon: mais cette diſpute n'alla pas loin. Claude le Laboureur ſe fit une autre affaire plus conſidérable à l'occaſion de ce même ouvrage; car en le préſentant à l'archevêque de Lyon, il parla ſi indiſcretement du chapitre de cette ville, qu'il l'eut pour ennemi, enſorte qu'il ſe vit obligé de réſigner ſon bénéfice. En 1665 ayant donné la premiere partie de ſes *Maſures de l'abbaye de l'Iſle-Barbe*, qui eſt un recueil hiſtorique de tout ce qui concerne cette abbaye, dont la ſeconde partie parut en 1681, & la troiſiéme en 1682, Baſian-d'Arroi attaqua cette premiere partie, en donnant lui-même une petite hiſtoire de l'abbaye de l'Iſle-Barbe. Dom Claude donna encore un traité de l'origine des armes en 1658 *in-quarto*, & il défendit enſuite ce traité contre le P. Meneſtrier, jéſuite, par une lettre *in-quarto.* Enfin, il a donné l'hiſtoire généalogique de la maiſon de Sainte-Colombe, imprimée l'an 1673. * Le Long, *biblioth. hiſt. de France.*

LABOURLOTE (Claude) l'un des plus braves capitaines de ſon ſiécle, ne fut redevable de ſa fortune qu'à ſon courage; car il étoit de ſi baſſe condition, qu'on diſpute encore s'il étoit Lorrain ou Francomois. On dit qu'il avoit été barbier du comte *Charles* de Mansfeld, & qu'il lui rendit un ſervice ſignalé en le délivrant d'une mauvaiſe femme qu'il avoit. L'hiſtorien de l'archiduc Albert le nie, mais Grotius le dit poſitivement, ſans témoigner qu'il en doute. Il paſſa par tous les degrés de la milice, juſqu'à celui de commandant des troupes Walonnes au ſervice du roi d'Eſpagne. Il y avoit plus de bonheur que de conduite dans

ſon fait ; car jamais il ne s'engageoit plus volontiers à une entrepriſe, que lorſqu'elle étoit fort périlleuſe. Il fut bleſſé en diverſes occaſions, & enfin tué d'un coup de mouſquet le 24 juillet 1600, pendant qu'il faiſoit travailler à un retranchement entre Bruges & le fort Iſabelle. Il eut beaucoup de part aux actions barbares que les troupes de l'Amirante commirent ſur les terres de l'empire l'an 1598. Il laiſſa un fils qui ſe fit dominicain, & une fille qui épouſa *Robert* de Celles, baron de Foi au pays de Liége. * Bayle, *dictionn.*

LABRADOR (terre de) *cherchez* ESTOTILAND.

LABSA ou LASSACH, ville de l'Arabie heureuſe en Aſie. Elle eſt à vingt lieues d'Elcatif du côté du midi, dans une contrée que Sanſon appelle le Beglerbei de Labſa, & Viſcher la principauté d'Elcatif, tributaire du Turc. * Mati, *dictionnaire.*

LABYNET : c'eſt le nom que Hérodote donne au roi qui regnoit à Babylone, quand cette ville fut priſe par Cyrus. *Voyez* NABONIDUS.

LACARRY (Gilles) ſavant Jéſuite, & ſur-tout très-habile dans la connoiſſance de l'hiſtoire de France, étoit de Languedoc, né au diocèſe de Caſtres, l'an 1605. Il ſe fit Jéſuite en 1624, & prononça ſes quatre vœux dans la ſuite. Il fit pendant ſix ans un cours de régence, depuis les premieres claſſes juſqu'à la rhétorique incluſivement. Il profeſſa enſuite la philoſophie deux ans, autant de temps la théologie morale ; & le même nombre d'années il expliqua l'Ecriture-ſainte. Il fut recteur du collége de Cahors, & employé pendant pluſieurs années à faire des miſſions. Les dernieres années de ſa vie, il les paſſa à Clermont en Auvergne, où il mourut le 25 juillet 1684. Malgré la multitude & la variété de ſes occupations, il a trouvé le temps de compoſer un grand nombre d'ouvrages, la plupart fort importans, & ſur-tout d'une grande utilité pour ceux qui s'appliquent à l'étude de notre hiſtoire. En voici la liſte : 1. *Elogium nati delphini*, à Toulouſe, en 1637, *in*-4°. Ce dauphin a été depuis le roi Louis XIV. 2. Une édition de l'hiſtoire romaine de Velleius Paterculus, avec des notes, à Paris, chez Jean Camuſat & Pierre Petit, en 1644 *in*-12. On eſtime les notes de cette édition. 3. *Cornelii Taciti liber de Germania, cum notis* ; à Montauban, en 1649 *in*-4°, à Clermont, en 1677 *in*-4°. Juſte-Chriſtophe Dithmar a ſuivi auſſi cette édition, & les notes du pere Lacarry, dans celle qu'il a donnée du même ouvrage, avec ſon commentaire, à Francfort ſur l'Oder, en 1726 *in*-8°. 4. *Mathematica tabulæ logarithmeticæ ad triangulorum rectilineorum & ſphæricorum analyſin. Tabulæ ſolares ad inveſtiganda eclipſium lunarium & ſolarium momenta meridiano Pariſino accommodatæ*, à Paris, en 1652 *in*-12. 5. *Breviculum de vita Franciſci de Stanno* (François d'Eſteing) à Clermont, en 1660 *in*-8°. 6. *Hiſtoria romana à Julio Cæſare ad Conſtantinum magnum, per numiſmata & marmora antiqua, teſtata & illuſtrata* ; à Clermont, en 1671, *in*-4°. On trouve au commencement de cet ouvrage d'utiles inſtructions en faveur de ceux qui ſont peu verſés dans la connoiſſance des médailles anciennes ; & un abrégé chronologique de tout l'ouvrage. 7. *Series & numiſmata regum Syriæ, Ægypti, Siciliæ & Macedoniæ.* 8. *Proluſio apologetica : antiquorum numiſmatum intelligentiam interpreti ſacræ ſcripturæ eſſe neceſſariam.* Ces deux ouvrages, marqués aux nombres 7 & 8, ſont avec celui qui eſt cité au n°. 6, & à la fin de ce vol. on lit la ſuite des conſuls Romains telle qu'elle avoit été dreſſée par le pere Petau. On apprend de la *Proluſio apologetica*, que le pere Laccarry avoit expliqué l'écriture-ſainte à Clermont, & enſuite à Montpellier ; & qu'il avoit amaſſé un nombre de médailles anciennes. 9. *Hiſtoria Galliarum ſub præfectis prætorii Galliarum*, avec un écrit préliminaire, intitulé : *Notitia provinciarum & civitatum Galliæ*, à Clermont, 1671 *in*-4°. On conſerve dans la bibliothéque des Jéſuites de Dijon, un exemplaire de cet ouvrage noté de la main de l'auteur. Selon M. l'abbé Lenglet (*Méthode pour étudier l'hiſt. tome* 4, in-4°. *pag.* 47) ce traité s'étend depuis Conſtantin juſqu'à Juſtinien : il eſt ſuccint, mais fort eſtimé. 10. *Epitome hiſtoriæ regum Franciæ, ex Dionyſio Petavio S. J. excerpta*, à Clermont, 1672 *in*-4°. Dans le même volume on trouve les deux écrits ſuivans : 11. *Breviculum expeditionis Ludovici XIV, Franciæ regis, adversùs Batavos, anno* 1672. 12. *Chronologia regum Franciæ.* 13. *Hiſtoria chriſtiana imperatorum, conſulum & præfectorum prætorio Orientis, Italiæ, Illyrici & Galliarum. Notitia magiſtratuum imperii utriuſque. Notitia provinciarum imperii utriuſque, cum notis*, à Clermont, 1675 *in*-4°. On trouve au commencement de cet ouvrage, *Sexti Rufi breviarium.* 14. *Diſſertatio de die & anno nativitatis & obitûs ſancti Gerardi comitis, fundatoris cœnobii Aurelianenſis in Arvernia*, à Clermont, 1674 *in* 4°. 15. *Diſſertatio de anno & die obitûs ſancti Roberti, fundatoris monaſterii Caſæ-Dei in Arvernia : tum de obitu & ſtemmate gentilitio ſancti Gerardi comitis, ex cujus ſtirpe genus ſuum ducebat ſanctus Robertus*, à Clermont, 1674 *in*-4°. 16. *Hiſtoria coloniarum à Gallis in exteras nationes miſſarum, tum exterarum nationum coloniæ in Gallias deductæ*, à Clermont, 1677 *in*-4°. 17. *Diſputatio de regibus Franciæ, primæ familiæ, deque lege ſalica :* cet ouvrage eſt avec le précédent, où l'on trouve auſſi celui de Tacite *de Germania*, avec des notes. 18. *Diſſertatio de primo & ultimo anno regis Hugonis Capeti, atque de anno mortis Roberti ejus filii*, à Clermont, 1680 *in*-4°. 20. *Hiſtoria codicis Juſtiniani :* ce dernier ouvrage n'a pas été publié, quoiqu'on aſſure que l'auteur l'a fini. * Extrait d'un mémoire manuſcrit communiqué par le pere Oudin, Jéſuite.

LACCIVOLO, *la Punta de Laccivolo*, en latin, *Actium*, ou *Attium Promontorium.* C'eſt un cap qui eſt ſur la côte occidentale de l'iſle de Corſe, à ſept lieues de la ville de Calvi, du côté du nord, à huit de S. Fiorenzo, vers le couchant. * Mati, *dictionn.*

LACEDEMONE ou SPARTE, ancienne & fameuſe ville du Peloponnèſe, dont le nom & la gloire ont fait grand bruit dans le monde & dans les écrits des plus célébres hiſtoriens. Le nom de SPARTE qu'elle a auſſi porté, eſt plus ancien que celui de Lacédémone ; & même les auteurs n'emploient guères ce dernier, ſans y ajouter en même temps le mot de ville, encore y font-ils une diſtinction. Ils donnent le nom de Spartiates aux habitans de la ville, & celui de Lacédémoniens aux habitans de la campagne. Herodote, Xenophon & Diodore, l'ont preſque toujours ainſi obſervé, quand ils ont fait le dénombrement des troupes de la république, pour diſtinguer celles de la ville d'avec celles du pays. Cette ville a été bâtie par Lacédémon, qui regnoit avec Eurotas en Laconie la 67 année de l'ére attique, la 1539 avant J. C. Il la nomma Sparte, du nom de ſa femme. C'eſt le véritable ſentiment, quoique quelques-uns attribuent la gloire d'avoir bâti cette ville à Spartus, fils du roi Amyclas ; d'autres à Cecrops, qu'on a fait auſſi fondateur d'Athènes ; & enfin quelques autres au prince Spartus, fils de Phoronée, roi d'Argos, qui mourut, après 60 ans de regne, l'an 1782 avant J. C. Pour le nom de MISITRA, qu'elle porte aujourd'hui, il ne lui a été donné que ſous les derniers empereurs de Conſtantinople. Cette ville eſt ſous le 35 degré 26 minutes de latitude, à ſix lieues de la mer, ſur les bords de l'Eurotas, riviere de Laconie. Son circuit étoit autrefois de figure ronde, ſelon que le décrit Polybe, qui ajoute que ſon terrein étoit inégal, & coupé par des collines : ce qui eſt confirmé par Strabon. Le premier de ces deux auteurs nous en trace le plan dans ſon quatriéme livre ; & dans le neuviéme, il lui donne 48 ſtades de tour. Ces 48 ſtades revenoient, ſuivant l'opinion commune, à 5440 pas géometriques, ou à 4533 toiſes & deux pieds, donnant à chaque ſtade 600 pieds athéniens, qui reviennent à 566 pieds & 8 pouces de nos pieds de roi. Ainſi le circuit de Lacédémone pou-

voit être ſuivant ce calcul d'un peu plus de deux lieues de France, poſant la lieue de 2000 toiſes, comme les nouveaux géometres l'ont déterminée à Paris. Ce circuit étoit bien différent de celui d'Athènes, qui approchoit de 200 ſtades. C'eſt là-deſſus que Thucydide fait une ſi belle remarque ſur la fortune de ces deux fameuſes villes, qui ont autrefois partagé toute la Grèce pour leurs intérêts, quand il les compare enſemble dans le livre 1 de la guerre du Péloponnèſe. «Imaginons-nous, » dit-il, que la ville de Lacédémone ſoit raſée, & » qu'il en reſte ſeulement les temples & le plan de ſes » édifices : en cet état la poſtérité ne ſe pouroit jamais » figurer que ſa puiſſance & ſa gloire fuſſent montées » au point où elles ſont; mais au contraire, ſi nous » ſuppoſons que la ville d'Athènes ne ſoit plus qu'une » eſplanade, ſon aſpect nous devroit toujours perſuader, » que ſa puiſſance auta été deux fois plus grande qu'elle » n'eſt. » Dans les premiers temps, la ville de Lacédémone n'avoit point de murailles : d'où Xenophon & Cornelius Nepos prennent ſujet de louer Ageſilaüs, de ce qu'étant ainſi ouverte, il ne laiſſa pas de la défendre contre Epaminondas, après la bataille de Leuctres. Elle demeura de la ſorte près de 800 ans, comme Lycortas de Megalopolis en fait ſouvenir les Lacédémoniens dans le 39 livre de Tite-Live. Ils conſulterent s'il étoit à propos de la fermer, lorſque les Perſes envahirent la Grèce. Le même Tite-Live remarque en un autre endroit que ſous la domination des derniers tyrans, on plaça des corps-de-garde dans les poſtes élevés de la ville, & que le terrein plat fut fortifié de murailles. Juſtin écrit qu'ils commencerent à lui donner cette enceinte pendant la guerre que leur fit Caſſander roi de Macédoine. Pauſanias aſſure que ce fut lorſque Lacédémone fut attaquée par Demetrius, & par Pyrrhus, & que ce fut le tyran Nabis qui mit ſes murailles dans un état de défenſe très-avantageux : ce qui eſt confirmé par Tite-Live. Plutarque témoigne qu'enſuite Philopœmen les fit abattre; & Pauſanias rapporte (*dans ſes Achaïques*) que le Romain Appius Claudius les fit rebâtir bientôt après. Aujourd'hui la ville & le château ont chacun leurs murailles particulieres; & Miſitra eſt diviſée en quatre parties détachées l'une de l'autre, comme nous le dirons ci-deſſous.

Gouvernement et coutumes des Lacédémoniens.

La forme du gouvernement des Lacédémoniens a été ſi diverſe, & compoſée de tant de ſortes de magiſtrats, qui avoient chacun leurs droits abſolus, qu'il eſt impoſſible de la bien définir. Ils avoient deux rois, qui étoient comme les chefs du ſénat, compoſé de trente perſonnes que leur âge autant que leur ſageſſe rendoient vénérables, & qui étoient nommés *Gérontes* ou *Vieillards*. Outre cela, cinq *Ephores* ou *Surveillans*, qui étoient comme les tribuns à Rome, *cherchez* EPHORES. Enfin les *Eccleſia*, qui étoient les aſſemblées générales du peuple. De ſorte qu'à regarder la dignité royale, le gouvernement tenoit de la monarchie, (ſi toutefois ce nom peut convenir au pouvoir égal de deux rois concurrens.) A regarder la puiſſance des gérontes ou des ſénateurs, c'étoit une ariſtocratie, qui eſt le gouvernement d'un petit nombre d'honnêtes gens; & à conſiderer l'autorité des éphores, qui étoient choiſis tous les ans parmi le peuple, c'étoit une démocratie, ou gouvernement populaire. Pour ce qui eſt du peuple, il avoit ſes aſſemblées générales & particulieres. Tous les habitans de la Laconie ſe trouvoient aux premieres : & les ſeuls citoyens de Sparte compoſoient les autres. Le droit de faire publier les aſſemblées, & d'y propoſer les matieres, n'appartenoit qu'aux rois & aux gérontes, & fut la fin il fut uſurpé par les éphores. On y déliberoit de la paix, de la guerre, des alliances, & de l'élection des magiſtrats. Le peuple avoit une maniere de donner ſes ſuffrages toute particuliere. Pour autoriſer une propoſition, il faiſoit de grandes acclamations; & pour la rejetter, il gardoit le ſilence; & comme quelquefois un ſimple murmure pouvoit être pris pour une acclamation, on évitoit l'ambiguité, en ordonnant à ceux de l'aſſemblée qui tenoient une opinion, de ſe ranger d'un côté, & à ceux de l'opinion contraire, de ſe ranger de l'autre : ainſi le plus grand nombre étant connu, décidoit de la conteſtation. Le peuple étoit diviſé en tribus ou lignées. Les principales étoient celles des Héraclides & des Pitanates, dont Ménélas étoit iſſu; & celle des Egides, différente de la tribu de ce nom à Athènes. Ce qui étoit ſingulier pour la diſtinction des familles de Lacédémone, c'eſt que le fils étoit toujours de la profeſſion ou du metier de ſon pere, comme Herodote l'a remarqué. Les rois des Lacédémoniens s'appelloient *Archagétes*, d'un nom différent de celui que prenoient les autres rois de la Gréce, comme pour montrer qu'ils n'étoient que les premiers magiſtrats de la république, ſemblables aux deux conſuls de Rome; car un des deux rois ſervoit de contrepoids à la puiſſance de l'autre, & les éphores balançoient l'autorité de tous les deux. Pendant la guerre, leur pouvoir étoit fort étendu, mais dans la paix, il ne conſiſtoit guères qu'à préſider aux aſſemblées & aux ſacrifices publics. Il ne leur étoit pas permis d'épouſer une femme étrangere. Les jeunes princes deſtinés à la couronne, étoient diſpenſés de l'auſtere éducation des enfans; & le peuple avoit un tel reſpect pour ſes rois, qu'après leur mort, il leur rendoit des honneurs divins. Nous en donnerons plus bas la ſucceſſion chronologique. On les diſtingue en quatre races, dont la derniere ſe diviſe en deux branches : & ce fut ſeulement dans cette quatriéme race, que la dignité royale commença d'être partagée entre deux princes, qui étoient iſſus des deux branches. Lelex a été le premier roi du pays, & chef de la premiere race. De celle-là la couronne paſſa dans la race de Lacédémon; enſuite dans celle de Ménélas, d'où elle fut transferée aux Héraclides, c'eſt-à-dire, aux princes de la race d'Hercule; & ce fut proprement où commença la ſeconde dynaſtie, la premiere ayant continué dans les trois premieres races. Proclès & Euryſthène, freres jumeaux, iſſus du ſang d'Hercule, ſuccederent à leur pere Ariſtodeme, qui avoit uſurpé le trône de Sparte. Proclès eſt appellé Patrocle par Strabon. Chacun de ces deux freres ayant laiſſé le pouvoir royal à ſes enfans, les rois de la branche d'Euryſthène furent appellés *Agides* ou *Euryſthenides*; & ceux de la branche de Proclès, *Proclides Eurytionides*, ou *Eurypontides*. Selon le ſentiment de Plutarque, le légiſlateur Lycurgue étoit de cette ſeconde branche. *Voyez* la vie de cet auteur, & les conteſtations de la chronologie ſur le temps auquel il a vécu. *Conſultez* auſſi ſon article. Ces fameuſes loix, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de la prudence humaine, furent formées ſur celles de l'iſle de Créte, & obſervées à Sparte l'eſpace de ſept cens ans, comme nous l'apprenons d'Iſocrate, en deux ou trois endroits; & de Cicéron, *en l'Oraiſon pour Flaccus*; mais Tite-Live en marque huit cens.

Avant Lycurgue, les Lacédémoniens vivoient comme des peuples barbares. Ce fut lui qui commença à leur donner de l'éclat, lorſqu'étant tuteur de Charilaüs, fils poſthume de ſon frere Polydecte, il eut la généroſité de lui conſerver la couronne. Il diminua pourtant le pouvoir des rois, & modéra la licence des peuples, en établiſſant un ſénat, qui tenoit le milieu entre la tyrannie des uns & l'inſolence des autres. Cette compagnie étoit compoſée de trente perſonnes, au nombre deſquelles étoient les deux rois qui regnoient à Sparte avec une puiſſance égale. Ils pouvoient propoſer tout ce qu'ils trouvoient avantageux pour le bien public. Ils avoient auſſi la liberté de rompre les aſſemblées; mais il ne leur étoit jamais permis de rien conclure ſans le conſentement du peuple. Les ſénateurs

Digitized by Google

ne pouvoient être reçus dans ce corps qu'à l'âge de 60 ans : ce qui, comme nous avons dit, les fit appeller *Gérontes ;* & il falloit qu'ils euſſent donné pendant toute leur vie des marques de probité. Iſocrate compare leur prudence, leur gravité, & leur fonction, à celle des Aréopagites. Platon dit qu'ils étoient les modérateurs de l'autorité royale. Ariſtote blâme en quelques endroits leur inſtitution, & la loue en quelques autres. Pour les éphores, tous les auteurs ne demeurent pas d'accord qu'ils aient été de l'inſtitution de Lycurgue ; & quelques-uns rapportent leur création à Théopompe, un des rois de Sparte de la quatriéme race. Ils étoient cinq, & quelques-uns ont écrit que les Romains reglerent ſur les éphores le nombre & l'autorité des tribuns du peuple. Xenophon repréſente leur pouvoir en peu de mots. Ils aboliſſoient la puiſſance des autres magiſtrats : ils pouvoient appeller chacun d'eux en juſtice ; les mettre en priſon, ſi bon leur ſembloit ; & leur faire rendre raiſon de leur maniere de vivre. Ils eurent l'adminiſtration des deniers publics, lorſque pour le malheur de la république, Lyſandre y apporta les tréſors qu'il avoit tirés de ſes conquêtes. Enfin, ils ne contrebalançoient pas ſeulement l'autorité du ſénat ; mais ils faiſoient à Sparte ce que les rois faiſoient ailleurs, reglant les délibérations du peuple, les déclarations de guerre, les emplois des armées, les traités de paix, les alliances étrangeres, & les récompenſes, auſſi-bien que les châtimens. Leur charge ne duroit qu'un an ; & l'unique remede contre leur pouvoir immenſe étoit de les brouiller les uns avec les autres, comme fit adroitement Pauſanias, lorſque jaloux des victoires de Lyſandre, il gagna trois des éphores, pour ſe faire donner la commiſſion de continuer la guerre contre les Athéniens. Le roi Cléomene III du nom, a été le ſeul qui ait bravé le pouvoir de ces fameux concurrens, & qui ait vengé les injures du trône : il fit égorger les éphores, & ſupprima leur autorité. Mais le docte Meurſius reprend Cragius avec raiſon, d'avoir dit qu'ils furent exterminés pour jamais. Il prouve par des paſſages de Polybe, de Joſéphe & de Philoſtrate, qu'ils furent rétablis après la mort de Cléomene. Enfin les éphores étoient ſi conſidérés à Sparte, que les Lacédémoniens prenoient leur nom du principal de ces magiſtrats, comme ceux des Athéniens le prenoient de leur premier archonte ou éponyme. Nous apprenons de Thucydide (*an* 5 *l.*) que l'élection des éphores ſe faiſoit vers le ſolſtice d'hyver. Ainſi c'étoit là que commençoit l'année des Spartiates. Pour les autres magiſtrats inférieurs aux éphores, Cragius en parle avec beaucoup d'exactitude, & on le peut conſulter. Les loix que Lycurgue établit à Sparte, paroiſſent très-raiſonnables. Nous ne rapporterons ici que les principales, en y ajoutant ce qui ſe trouve de plus ſingulier dans les auteurs, du génie & des coutumes des Lacédémoniens. Lycurgue banniſſoit rigoureuſement les étrangers de ſa république, de peur que leur commerce & le mélange des coutumes oppoſées, ne corrompiſſent la diſcipline & les bonnes mœurs des habitans. Par la même raiſon il défendoit aux Lacédémoniens de voyager, ſi ce n'étoit par la néceſſité de porter la guerre dans les états étrangers, ou d'envoyer des ambaſſadeurs chez les princes éloignés. Cette exception ne laiſſa pas de produire dans la ſuite des effets pernicieux : l'armée qu'Agéſilaüs ramena de l'Aſie, & le ſéjour que les troupes de Lyſandre avoient fait à Athènes, porterent à Lacédémone la molleſſe & les vices de ces peuples efféminés.

Cette excluſion des étrangers fit crier les Athéniens, & tous leurs écrivains ſe déchaînerent contre cette coutume qu'ils nommoient barbare, contraire à l'humanité & à la ſociété civile. Non-ſeulement les poëtes, les orateurs & les philoſophes s'en ſont plaint, mais auſſi les capitaines ; & nous apprenons de Thucydide, que Périclès propoſa d'envoyer des ambaſſadeurs à Sparte, pour demander entr'autres choſes, qu'on y ſouffrit le ſéjour des Athéniens, des alliés & des étrangers. Il n'y a que Platon, qui s'étant dépouillé des intérêts & des préventions de ſa patrie, s'eſt conformé à ce reglement de Lycurgue, dans une des loix de ſa république, voulant qu'on n'y ſouffrît les étrangers qu'en de certains jours. Et c'eſt auſſi comme il faut entendre la loi de Lycurgue. Les étrangers étoient reçus à Sparte pendant les ſolemnités des fêtes, des combats publics, des jeux, & autres ſpectacles, & même étoient placés ſur des ſiéges à couvert, pendant que les habitans n'avoient point de place fixe. Le magiſtrat des proxenes n'étoit établi dans Lacédémone que pour cela. Xénophon & Plutarque font l'éloge du Spartiate Lychas ſur ſon hoſpitalité envers les étrangers ; & nous voyons dans la vie d'Agéſilaüs, que quand on porta à Lacédémone les premieres nouvelles de la bataille de Leuctres, toute la ville étoit pleine d'étrangers. Ce n'étoit pas aſſez à Lycurgue d'éviter la corruption qui pouvoit venir du dehors, il voulut auſſi prévenir celle du dedans, & qui peut être engendrée par la molleſſe & l'oiſiveté. Ce ſage légiſlateur, pour rendre le corps plus vigoureux, plus ſain, & plus propre à la guerre, obligeoit ſes citoyens aux exercices de la chaſſe & de la danſe. Ils avoient appris l'une & l'autre de Caſtor & de Pollux, derniers rois de la ſeconde race ; & l'on tenoit que la déeſſe Pallas avoit montré la danſe pyrrique à ces deux gémeaux. Athénée l'a ainſi aſſuré : du moins il eſt certain que les enfans de Sparte étoient obligés d'apprendre la pyrrique dès l'âge de cinq ans. On la danſoit en habillement de guerre, chacun frapant de l'épée ſur le bouclier de ſon compagnon, & mêlant dans la gravité des pas toutes les poſtures martiales qui pouvoient repréſenter un combat. La danſe n'étoit pas ſeulement entr'eux l'image de la guerre, elle en étoit un monument effectif. Ils alloient à la charge, & attaquoient l'ennemi avec des démarches compaſſées, mais fieres & belliqueuſes, quoique meſurées au ſon de la flute, qui étoit leur ſeul inſtrument de guerre. C'étoit un ſecret pour faire garder les rangs & les files : ce qui eſt l'eſſentiel de l'exercice militaire, n'étant pas poſſible que les ſoldats ne gardaſſent bien leurs diſtances, & ne gagnaſſent le terrein en même-temps, après s'être concertés là-deſſus dès l'âge de cinq ans. Le ſpectacle des balets eſt du auſſi à l'imitation des Lacédémoniens, & les leurs étoient ſans comparaiſon plus ingénieux que les nôtres. Avec des pas réglés, ils trouvoient le moyen d'enſeigner l'hiſtoire ; leurs pieds & leurs mains parloient ; & il y avoit un ſi grand art, & une ſi naïve expreſſion dans leurs poſtures, que les ſpectateurs déchiffroient intelligiblement les circonſtances les plus myſtérieuſes de leurs divinités. *Voyez* ce que Lucien en a dit en divers lieux. A l'égard de la danſe, qu'ils appelloient *Bibaſis*, on comptoit le nombre des ſauts qu'on y faiſoit, & pour y exceller, il falloit lever les pieds bien haut, & donner du talon beaucoup au-deſſus du jarret. Elle étoit ſi peu grave, en comparaiſon des autres, que Cragius conjecture qu'on la laiſſoit pour les hilotes, & pour les autres eſclaves. Mais on peut douter, ſi ce qu'Ariſtophane en a dit dans la comédie de Lyſiſtrate, s'accorde bien avec cette conjecture. Pour la *Gymnopedie*, qui leur étoit particuliere, elle étoit compoſée de deux chœurs. Les hommes danſoient tout nuds dans l'un, & les enfans de même dans l'autre ; & tous chantoient des hymnes à Apollon. Il y avoit encore une autre ſorte de danſe, où les enfans, les hommes faits, & les vieillards paroiſſoient diſtingués en trois chœurs différens, & venoient chanter les louanges de ces trois âges. C'étoient là les trois principales danſes, de quinze ou vingt eſpéces, qui étoient particulieres aux Lacédémoniens, comme nous l'apprenons de Pollux & d'Athénée. La danſe n'étoit pas moins commune aux filles de Lacédémone. Plutarque dit que Théſée y devint amoureux d'Helene, la voyant danſer avec les autres filles de Sparte, devant l'autel de Diane ſurnommée *Orthia ;*

Orthia ; & que ce fut après cette danſe qu'elle fut enlevée pour la premiere fois. Mais on leur a reproché qu'elles danſoient toutes nues en public ; & peu de gens ſont perſuadés qu'il y eut de la modeſtie dans ce ſpectacle. Il faut toutefois que les Lacédémoniens euſſent leur raiſon, & que la choſe étant commune parmi eux, comme il ſe fait une habitude de l'œil & de l'objet, qui diſpoſe à l'inſenſibilité, & qui bannit les ſales deſirs de l'imagination, elle ne fit pas dans leur ame une impreſſion dangereuſe & criminelle. Une coutume perpétuelle rebute plus les yeux qu'elle ne les tente, & ſi l'on ſe met bien dans l'eſprit l'intégrité des mœurs de la nation, on demeurera perſuadé de ce bon mot : *Les filles de Sparte n'étoient point nues ; l'honnêteté publique les couvroit.* Elles étoient auſſi dreſſées à tous les autres exercices des garçons, à la courſe, à la lutte, à lancer le javelot ; & ces occupations violentes ne ſervoient pas ſeulement à les dérourner des molles voluptés, mais auſſi à les rendre robuſtes & adroites, pour ſecourir les hommes au beſoin dans la défenſe de la patrie, & pour mettre au monde des enfans capables de ſouffrir les fatigues de la guerre. Dans tous ces exercices publics, qui ſe faiſoient en la préſence des rois, des magiſtrats & des peuples, on blâmoit les jeunes gens qui avoient manqué à leur devoir, & on donnoit des louanges à ceux qui les méritoient : ce qui ſervoit merveilleuſement pour animer les uns & les autres à la vertu. Si la pudeur & la modeſtie étoient eſſentielles aux filles de Sparte, la ſageſſe & la chaſteté ne l'étoient pas moins aux femmes. Elles avoient une ſi grande paſſion pour leurs maris, qu'elles n'oublioient rien pour leur donner de l'amour. Plutarque en parlant du fleuve Eurotas, dit que le mont Taygete produiſoit une herbe appellée *Chariſion*, que les femmes de Sparte s'attachoient au col pendant le printemps, parcequ'elle avoit la propriété de redoubler l'affection conjugale. Ariſtote a écrit avant lui la même choſe. L'adultére étoit parmi elles un crime inoui, & il ne faut que produire pour cela la réponſe de Géredas. Un étranger demanda à ce Lacédémonien, comment on puniſſoit à Sparte les gens qui faiſoient commerce de galanterie avec une femme mariée. Il ne s'en trouva jamais, répliqua Géredas. Mais ſuppoſons qu'il s'en trouvât, ajouta l'étranger. En ce cas, dit le Spartiate, il faudroit que le coupable payât un taureau d'une grandeur ſi énorme, qu'il pût boire de la pointe du mont Taygete, dans la riviere d'Eurotas. Mais reprit l'étranger, vous ne ſongez pas qu'il eſt impoſſible de trouver un ſi grand taureau. Le Spartiate, en ſouriant : Mais vous ne ſongez donc pas vous-même, qu'il eſt impoſſible d'entretenir un commerce de galanterie criminelle avec les dames de Lacédémone. Il ne faut pas croire ici, que les anciens auteurs ſe contrediſent eux-mêmes, quand ils aſſurent qu'on ne voyoit point d'adultére à Sparte ; car Xenophon témoigne, & Plutarque auſſi, qu'un mari qui ſe croyoit ſterile, appelloit ſouvent un homme de bonne mine dans ſon lit nuptial, pour en avoir des enfans bien faits : ils n'appelloient pas cela un adultére. Les Spartiates croyoient que dans le partage d'un bien ſi précieux, le conſentement ou la répugnance d'un mari fait ou détruit tout le crime ; & qu'il étoit de cela, comme de ces tréſors qu'un homme donne de ſon bon gré, quand il lui plaît : mais qu'il ne veut pas pourtant qu'on lui vole. Dans ces rencontres, la femme ne trahiſſoit pas ſon mari, & toutes les perſonnes intéreſſées étant d'accord, comme on n'y ſentoit point d'offenſe, on n'y trouvoit point de honte. Le mari ne demandoit point à une femme des voluptés, il lui demandoit des enfans : ces facilités réciproques étoient un véritable ſecret, pour déraciner la jalouſie, & empêcher les divorces. Auſſi l'hiſtoire, qui marque que les divorces étoient fréquens parmi les autres nations, ne parle que de celui du roi Ariſton chez les Spartiates, comme Hérodote le rapporte.

Les Lacédémoniens avoient ſi grand'peur que le ſang royal des Héraclides ſe mêlât à quelque ſang étranger, que les éphores avoient charge expreſſe de garder les reines de Sparte, & répondoient de leur conduite. Ainſi de toute la nation il n'y avoit que les rois ſeuls qui euſſent droit de répudier leurs épouſes, ſur des raiſons légitimes. Mais enfin il faut regarder ce partage des femmes de Sparte, comme une tolérance ; & la choſe étoit volontaire. La loi le permettoit, & ne le commandoit pas. Pour ce qui eſt des loix & des coutumes du mariage, voici ce que les auteurs nous en apprennent de plus ſingulier. Athenée remarque qu'il y avoit à Sparte une maiſon obſcure, où l'on enfermoit les jeunes perſonnes de l'un & l'autre ſexe qui étoient d'âge à ſe marier ; & que le garçon épouſoit la premiere fille qui lui tomboit ſous la main. Ils prétendoient qu'il eſt plus honnête & plus de la pudeur de ſe marier en aveugle, que d'en croire les œillades laſcives des amans ; & qu'en cette occaſion les autres peuples qui penſent faire les fins, ne laiſſent pas de donner beaucoup au haſard. Plutarque, s'éloignant du témoignage d'Athenée, dit qu'il falloit que le garçon enlevât par force la fille qu'il devoit épouſer ; peut-être afin que la pudeur prête à ſuccomber, trouvât une excuſe dans la violence du raviſeur. Il ajoute que quand le mariage ſe conſommoit, la femme étoit vêtue de l'habit d'un homme. Les auteurs n'en diſent point de raiſon, & on ne peut guères en imaginer de plus modeſte, ni de plus apparente, ſinon, que c'étoit le ſymbole du pouvoir égal qui étoit à Sparte entre le mari & la femme ; car il eſt certain, qu'il n'y a jamais eu de nation où les femmes aient été plus abſolues qu'à Lacédémone. C'eſt ce que nous perſuade la réponſe que fit Gorgonne, femme de Léonidas roi de Sparte, à une femme étrangere, qui lui diſoit : *Il n'y a que vous autres femmes de Lacédémone qui commandiez à vos maris. Cela eſt vrai*, repliqua la reine : *mais auſſi il n'y a que nous qui mettions des hommes au monde.* Elle entendoit des hommes braves & vertueux. Julius Pollux aſſure que non-ſeulement les Lacédémoniens puniſſoient les hommes qui ne ſe marioient point ; mais auſſi qu'il y avoit des peines pour ceux qui ſe marioient mal, & qui contractoient des alliances mal aſſorties. Athenée ajoute qu'en un certain jour de fête, les femmes de Lacédémone traînoient autour de l'autel les hommes qui fuyoient le mariage ; & que là elles leur donnoient force ſoufflets, pour leur inſpirer par la honte encore plus que par les coups, un penchant à l'union conjugale. Enfin, il n'étoit pas permis à Sparte de vivre dans le veuvage ; & le mariage n'étoit interdit qu'à ceux qu'on appelloit *Treſantes* ; c'eſt-à-dire, ceux que la lâcheté & l'effroi avoient fait fuir d'une bataille ; & cette ignominie paſſoit juſqu'à leurs filles, que perſonne n'oſoit épouſer. A moins que de ſe marier, tous les autres remédes contre les tentations de la laſciveté y étoient très-dangereux ; & quiconque violoit une fille, y étoit puni de mort. Les enfans qui naiſſoient de ces mariages contractés entre pere & mere, à qui de fréquens exercices de corps, la chaſteté & la tempérance, donnoient une ſanté vigoureuſe, devenoient forts & robuſtes ; & c'eſt par cette raiſon que les étrangers envoyoient querir des nourices à Sparte, parcequ'elles excelloient dans ces premiers ſoins de la vie ; & que même elles avoient une maniere d'emmailloter les enfans, propres à leur rendre la taille plus dégagée. Amycla vint de Lacédémone à Athènes pour allaiter Alcibiade. Les Spartiates, pour éprouver le tempérament de leurs enfans dès leur naiſſance, avoient accoutumé de les laver dans du vin : parceque cette liqueur avoit la propriété d'augmenter la force de la bonne conſtitution, ou de détruire tout d'un coup la langueur de la mavaiſe.

L'hiſtoire de notre temps remarque à peu près la même choſe d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, qui recevant entre ſes bras des mains de la ſage-femme ſon

Digitized by Google

fils Henri, qui depuis fut roi de France, & l'un des plus vigoureux & des plus vaillans princes qui euſſent jamais été, lui fit ſucer d'abord une gouſſe d'ail, & lui mit un peu de vin dans la bouche.

Ceux qui ſortoient heureuſement de cette épreuve, que les Lacédémoniens faiſoient de leurs enfans, avoient leur portion de terres que la république aſſignoit pour leur ſubſiſtance, & entroient dans le droit de bourgeoiſie. Les infirmes étoient rejettés; & pour rendre raiſon de cette inhumanité, on alleguoit qu'un Lacédémonien ne naiſſoit pas pour ſoi-même, ni pour ſon pere, mais ſeulement pour l'état, dont ils vouloient que la gloire & l'intérêt fuſſent toujours préférés aux devoirs du ſang. Athenée aſſure que de dix en dix jours les enfans paſſoient en revue tout nuds devant les éphores, pour examiner ſi leur ſanté & leur vigueur pouvoit rendre à la république le ſervice qu'elle en attendoit. Chaque pere de famille avoit droit de châtier les enfans d'autrui, comme les ſiens propres; & s'il le négligeoit, on tournoit contre lui la peine que les auteurs du mal avoient méritée. Tout cela pour les tenir dans une vigilance perpétuelle, & faire ſouvenir les enfans qu'ils appartenoient à la république. Ils ſe ſoumettoient eux-mêmes à la cenſure de tous les vieillards de la ville; & jamais ils ne rencontroient un homme d'âge dans les rues, qu'incontinent ils ne s'arrêtaſſent par reſpect, juſqu'à ce qu'il fût paſſé. C'eſt ce qui faiſoit dire aux autres Grecs: *Que ſi la vieilleſſe avoit quelque choſe d'agréable, ce n'étoit que dans la ville de Lacédémone.* L'oiſiveté étoit parmi les jeunes gens un crime honteux, & ceux qui s'y laiſſoient aller étoient ſevérement punis. Pour les hommes mariés c'étoit une marque d'honneur, & elle ſervoit à diſcerner les Lacédémoniens de leurs eſclaves. Pour inſpirer aux enfans de l'horreur contre la débauche du vin qui abrutit l'homme, les peres en faiſoient boire par excès à ces eſclaves, & les leur produiſoient en cet état ridicule & mépriſable, qui leur donnoit de l'averſion pour l'ivrognerie. Le larcin étoit toléré parmi les enfans Lacédémoniens pour les rendre plus adroits; mais ceux qui ſe laiſſoient prendre ſur le fait, étoient châtiés pour leur imprudence. Ils ſe piquoient de railler de bonne grace, de dire des bons mots, & d'exprimer beaucoup en peu de paroles, & c'eſt ce qu'on appelle parler *laconiquement*. Comme ils aimoient la briéveté dans les diſcours, ils l'aimoient dans l'action; ils étoient actifs & vigilans dans toutes les entrepriſes: cependant quand les choſes traînoient en longueur, pour venir à bout de leur deſſein, ils ſouffroient toutes ſortes de travaux avec une conſtance admirable.

Comme la chaſſe chez tous les peuples a toujours été une école & un prélude de la guerre, les Lacédémoniens qui étoient naturellement vaillans, aimoient paſſionément cet exercice: à quoi pouvoit contribuer la nature du pays, qui eſt encore aujourd'hui rempli de bêtes noires, & de bêtes fauves, & où ſe trouvent les meilleurs chiens de toute la Grèce. Les plus célébres auteurs, comme Platon, Ariſtote, Xénophon, Pline, & entre les poëtes, Sophocle, Virgile, Horace, Sénéque, &c. parlent ſouvent des chiens de Laconie.

Entre tous ces auteurs il faut voir particulierement Xenophon au traité qu'il a fait de la chaſſe, & Ariſtote en ſon hiſtoire des animaux, qu'on peut dire avoir été traduite par Pline, puiſque ce dernier le ſuit pas à pas. Ainſi la quantité des bêtes & la bonté des chiens rendoient les Lacédémoniens grands chaſſeurs; mais ce n'étoit que pour fuir l'oiſiveté dans le temps de paix, & pour ſe tenir toujours en haleine, quand la guerre les appelloit au combat. Ils y étoient ſi ardens & ſi intrépides, qu'il ne fallut que trois cens Lacédémoniens conduits par leur roi Léonidas, pour s'oppoſer à une armée effroyable de Perſans au paſſage des Thermopyles. Ils y perdirent tous la vie; & ils s'étoient ſi bien munis de cette héroïque réſolution, qu'avant de ſortir de la ville, on leur fit une eſpéce de pompe funébre, où ils aſſiſterent eux-mêmes. Ces peuples étoient dans une ſi haute réputation de vertu & de valeur, qu'ils ont donné lieu à pluſieurs de dire, qu'il ſemble que la nature n'ait jamais produit des hommes que dans la fameuſe ville de Lacédémone; que par tout le reſte de l'univers le ſecours des ſciences, ou les lumieres de la religion, ont contribué à diſtinguer l'homme d'avec la bête; mais qu'à Lacédémone on apportoit en naiſſant des ſemences de l'exacte droiture & de la véritable intrépidité; qu'on venoit au monde avec un caractère de philoſophe & de conquerant; & que le ſeul air natal y faiſoit des ſages & des braves. Auſſi on a remarqué que Diogène *le Cynique* avoit raiſon, lorſque ſortant de Sparte pour retourner à Corinthe & à Athènes, il répondit à ceux qui lui demandoient d'où il venoit: *Je quitte des hommes.*

Histoire des Lacedemoniens juſques a notre temps.

Ce ſeroit ici le lieu de remonter à l'origine du royaume de Lacédémone, depuis Lelex, Eurotas, Lacédémon, & autres rois des temps fabuleux, juſqu'à Euryſthène & Proclès, & depuis ces deux derniers, tiges des deux familles qui ont regné conjointement à Lacédémone, juſqu'à la ruine de cet état. Mais pour éviter les répétitions, nous nous contenterons de débrouiller autant que nous le pourons, cette ſuite de rois dans la table chronologique que nous donnerons à la fin de cet article. Au reſte, nous ne ſpécifierons point ici les querelles particulieres des Lacédémoniens contre les peuples voiſins, & nous ne toucherons que les évenemens les plus remarquables. Ils terminerent avec beaucoup de gloire deux guerres ſanglantes contre les Meſſeniens, la premiere 721 ans, la ſeconde 669 ans avant J. C. Enſuite ils jouirent d'une longue paix; & l'année 510 avant l'ére chrétienne, ils envoyerent un ſecours aux Athéniens, & contribuerent à ruiner la tyrannie des Piſiſtratides. Les Athéniens ayant brulé la ville de Sardis, attirerent les armes des Perſans dans la Grèce, & envoyerent demander des troupes auxiliaires aux Lacédémoniens. Mais ceux-ci retenus par le ſuperſtitieux prétexte de ne point donner de bataille avant la pleine lune, firent marcher le ſecours trop tard: de ſorte qu'ils ne combattirent point à la fameuſe bataille de Marathon, qui ſe donna 490 ans avant J. C. Depuis les Lacédémoniens prirent un intérêt particulier à la défenſe de la Grèce; & c'eſt le temps de la plus grande ſplendeur de cette république. Elle devint l'effroi des Perſans & la vénération des Grecs, qui y trouvoient leur aſyle. Les Athéniens furent alors tellement perſuadés de la valeur des Spartiates, qu'ils n'héſiterent point à leur ceder le commandement de l'armée des Grecs. Themiſtocles ne dédaigna pas de ſervir ſous le Lacédémonien Eurybiade, & ce fut ſous les ordres de ce général que la bataille navale de Salamine fut gagnée ſur les Perſans, dix ans après la journée de Marathon. L'année ſuivante, le Lacédémonien Pauſanias, capitaine général de l'armée grecque, triompha encore des Perſans à la bataille de Platée, l'une des plus célébres de ce temps-là. Enſuite il porta ſes armes dans l'iſle de Chypre & l'Helleſpont, & outre ſes autres conquêtes, il ſe rendit maître de Byzance. Ce fut alors que la jalouſie commença à brouiller Lacédémone & Athènes. Un grand tremblement de terre ayant ruiné la ville de Sparte, & la rébellion des Hilotes étant ſurvenue au même-temps, les Lacédémoniens demanderent du ſecours aux Athéniens, & s'en repentirent incontinent, s'étant imaginé que les Athéniens ſeroient les premiers à les opprimer. Cela les obligea de faire eux-mêmes un effort; ils battirent les rebelles, & renvoyerent le ſecours à moitié chemin. Les Athéniens irrités de cet affront, firent éclater leur reſſentiment au bout de quatre années. Après quelques combats, les Athéniens conduits par le capitaine Tolmidas, vinrent ravager la La-

Digitized by Google

tonie. Cimon ménagea une trève de quinze ans, qui fut rompue la quatorziéme année par les Athéniens. Quatre ans après commença la célébre guerre du Peloponnèſe, décrite par Thucydide. Dans la dixiéme année de cette guerre, Braſidas général des Lacédémoniens, & Cléon général des Athéniens, étant morts tous deux à la bataille de Torone en Thrace, les deux républiques firent une trève de cinquante ans. Elle fut rompue au bout de huit ans, par la guerre de Sicile, fatale aux Athéniens, qui furent battus, & où Nicias fut tué. La valeur d'Alcibiade balança quelque temps la proſpérité des Lacédémoniens, juſqu'à ce que s'étant réfugié chez eux, il leur perſuada d'augmenter leurs forces navales. Ainſi ils furent les maîtres de la mer dix-ſept ans entiers. Lyſandre gagna la bataille d'Ægos-Potamos : ce fut le coup fatal pour les Athéniens. Leur ville ſe rendit, & reçut garniſon lacédémonienne ; ſes murailles furent raſées, & elle fut réduite ſous leur joug. Le fameux Athenien Traſybule rétablit ſix ans après la liberté dans Athènes, & en chaſſa les Lacédémoniens, qui depuis ſe liguerent avec le jeune Cyrus contre ſon frere Artaxercès, roi de Perſe. Ils envoyerent Agéſilaüs dans l'Aſie, où il fit de très-belles actions. Ce fut alors que les Grecs ſe liguerent auſſi contre les Lacédémoniens, & qu'Agéſilaüs donna une bataille aux Béotiens, dont l'iſſue fut douteuſe. Bientôt après les affaires des Lacédémoniens commencerent à décliner. Ils perdirent la bataille navale de Cnide, que gagna l'Athénien Conon, général des Perſes. Depuis, les Lacédémoniens s'emparerent par adreſſe de Thèbes, d'où ils furent chaſſés quatre ans après par Pélopidas. Mais ils perdirent la bataille de Leuctres contre Epaminondas, l'an 371 avant J. C. & cette ſanglante déroute leur ôta l'empire de la Grèce. Enſuite les Arcadiens les vainquirent, & Sparte fut aſſiégée par Epaminondas, qui ſaccagea toute la Laconie. Ils implorerent inutilement le ſecours des Athéniens ; mais enfin les Perſans les reconcilierent avec les Thébains. Cette paix ne dura guères. Les Lacédémoniens perdirent encore la bataille de Mantinée contre Epaminondas, qui pour leur bonheur mourut en cette ſanglante journée. Depuis, ils ſecoururent avec peu de ſuccès les peuples de la Phocide attaqués par les Thébains, & par Philippe roi de Macédoine. Cette guerre, qui fut appellée la guerre ſacrée, commença 355 ans avant J. C. Il virent avec jalouſie la proſpérité des Macédoniens, & furent les ſeuls de la Grèce qui ne voulurent point reconnoître Alexandre *le Grand* pour capitaine général contre les Perſans. Pendant les conquêtes d'Alexandre, ils attaquerent ſon lieutenant Antipater, qui gagna ſur eux une bataille, où périt leur roi Agis. Quelque temps après, Cléonyme, le plus jeune des fils de Cléomene II du nom, roi de Lacédémone, ſe voyant exclus de la couronne, équipa une armée navale, & vint faire la guerre aux Romains en faveur des Tarentins. Il gagna quelques batailles contre les alliés de Rome, & fut enfin vaincu par le conſul Æmilius, l'an 452 de la fondation de Rome, & 302 avant J. C. Enſuite les Lacédémoniens continuerent à ſe brouiller avec les ſucceſſeurs d'Alexandre, & furent vaincus par Démétrius.

Cléonyme, à ſon retour d'Italie, appella Pyrrhus à la conquête de la Laconie ; mais la valeur des habitans de Sparte contraignit Pyrrhus de lever le ſiége qu'il avoit mis devant la ville. Lacédémone tourna alors ſes propres armes contre elle-même, ſelon la deſtinée des grandes puiſſances, quand elles ſont parvenues à leur période. Le roi Agis y voulant réformer les mœurs & rétablir l'ancienne diſcipline, s'attira la haine de l'autre roi Léonidas, avec le malheureux ſuccès que l'on peut voir dans Plutarque. Cléomene III du nom, qu'on peut appeller le dernier des braves de Lacédémone, après avoir fait des actions admirables pour ſoutenir les projets d'Agis, perdit malheureuſement la bataille de Spellaſie, & ſe ſauva en Egypte, où il mourut en l'année 223 avant J. C. Ce fut alors que toute la ſplendeur de Lacédémone s'évanouit. Un Lycurgue, qui n'étoit pas de la race des Héraclides, corrompit les éphores, & ſe fit élire roi : il a été le dernier. Le tyran Machanidas uſurpa l'autorité, & fut enfin tué devant Mantinée par Philopœmen. Le cruel Nabis prit ſa place, & fut tué par les Etoliens. Alors Philopœmen aſſocia Lacédémone à la ligue des Achéens. Elle s'en détacha neuf ans après : ce qui obligea Philopœmen à la priver de ſes loix anciennes, & à ruiner ſes murailles. Elle rentra dans l'alliance des Achéens, mais avec tant de répugnance, qu'elle envoya des députés à Rome pour s'en plaindre : ce qui attira la ruine des Achéens. Elle eut quelques démêlés avec le dernier Philippe roi de Macédoine, qui fut enfin vaincu par les Romains, & ſe vit contraint de laiſſer Lacédémone en repos. Les Romains rendirent la liberté aux Lacédémoniens, & leur permirent de vivre ſelon leurs loix, ſans autre ſujétion que celle de fournir des troupes auxiliaires, quand la république de Rome les en ſolliciteroit. Cette condition étoit délicate pendant les guerres civiles des Romains, où chaque chef de parti prétendoit repréſenter le corps de la république. Par bonheur pour les Lacédémoniens, ils ſuivirent le parti de Céſar ; & après ſa mort, s'attachant aux intérêts de ſon ſucceſſeur, ils combattirent contre Brutus à la bataille de Philippes, où il y eut deux mille Lacédémoniens de tués du côté d'Auguſte. La douziéme année de l'empire de Tibere, qui étoit la 25 de J. C. la ville de Lacédémone eut un différend à Rome contre les Meſſéniens, pour le temple de Diane *Limenetides*, rapporté dans le quatriéme livre des annales de Tacite. L'affaire fut jugée à l'avantage des Meſſéniens. Lacédémone jouit d'une profonde tranquillité ſous les autres empereurs Romains, qui lui laiſſerent l'uſage de ſes loix. Xiphilin a remarqué que lorſque Néron viſita les villes de Gréce, & qu'il entreprit de couper l'iſthme, il n'oſa entrer dans Lacédémone ; parceque la maniere de vivre de ce prince, répugnoit à l'auſtérité des loix de Lycurgue, qui y étoient encore obſervées. Ce qui eſt confirmé par Philoſtrate, qui dit, qu'Apollonius de Tyane, qui vivoit ſous l'empire de Domitien, paſſa à Lacédémone, & y trouva les loix de Lycurgue dans leur premiere force. La réputation de l'ancienne valeur des Spartiates, continua juſque dans le bas empire. Hérodien écrit, que l'empereur Caracalla entretenoit parmi ſes légions, une phalange laconique : & outre cela une compagnie levée dans Lacédémone, & compoſée de l'élite de la jeuneſſe. Les ſucceſſeurs de Conſtantin *le Grand* entretenoient auſſi auprès de leur perſonne une garde lacédémonienne.

Après la diviſion qui fut faite de l'empire d'Orient, Lacédémone fut donnée en apanage aux freres ou aux fils aînés des empereurs. La ville reprit alors ſon premier nom de Sparte, & celui de Lacédémone fut preſque ſupprimé. On donna le nom de *Deſpotes* aux princes de Sparte, & le nom de *Deſpotat* à la forme du gouvernement. La Morée en dépendoit, & la réſidence de ces deſpotes étoit ordinairement à Sparte, & quelquefois à Corinthe. Un ſeigneur François, nommé Philibert de Maillac, prieur d'Aquitaine & grand-maître de Rhodes, traita au nom de l'ordre de S. Jean, pour le deſpotat de Sparte, l'an 1403. Cette ſouveraineté étoit alors entre les mains de Théodore *Porphyrogenete*, frere d'Andronic & d'Emanuel, qui furent ſucceſſivement empereurs de Conſtantinople. Le ſultan Bajazet venant de gagner la bataille de Nicopolis, ſur Sigiſmond roi de Hongrie, & ſur Jean comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, le deſpote Théodore déſeſpera de pouvoir diſputer la Morée à cet heureux conquerant, & voulut céder Sparte & Corinthe aux chevaliers de Rhodes, qui n'étoient plus en pouvoir de les conſerver. Mais lorſque l'invincible Tamerlan eut

Digitized by Google

triomphé de Bajazet, ſa victoire releva le courage des Spartiates, qui ſe crurent alors aſſurés contre les Turcs. Comme ils haïſſoient la domination des Latins, ils ne voulurent jamais ſouffrir que Théodore alienât la Tzaconie. C'eſt ainſi que le pays fut appellé dans les derniers temps, n'y ayant eu qu'une lettre de changée au nom ancien : & la ville prit auſſi celui de *Miſitra*, ſous lequel elle eſt connue aujourd'hui. Ainſi le traité fut rompu : les chevaliers rendirent Corinthe, où ils s'étoient déja établis ; & il fallut que Théodore rendît auſſi les deniers qu'il avoit touchés pour le prix de Sparte. Il laiſſa par ſa mort le deſpotat à un autre Théodore, qui étoit ſon neveu, & fils de l'empereur Emanuel. Ce ſecond Théodore épouſa une Italienne, qui étoit de la maiſon de Malateſta : ce qui a depuis fait paſſer le titre de duc de Sparte dans cette famille. Théodore II alla à Conſtantinople, dans l'eſpérance d'hériter de l'empire en la place de ſon frere Jean ; & laiſſa le deſpotat de Sparte à ſon autre frere Conſtantin, ſurnommé *Dragoſés*, qui a été le dernier empereur d'Orient. Ce prince, après avoir pris la couronne impériale, partagea la Morée entre ſes deux freres, Démétrius & Thomas, les deux derniers des ſix enfans de l'empereur Emanuel. Ils furent les deux derniers deſpotes du pays. La ville de Sparte échut à Démétrius, & celle de Corinthe à Thomas. Une haine mortelle s'alluma entre ces deux freres ; & la Morée fut également la proie des Grecs & des étrangers. Thomas fut ſoutenu des Latins, & Démétrius des Turcs. Les deux deſpotes s'accuſerent réciproquement devant Mahomet II : chacun d'eux lui paya tribut, & implora ſa protection contre l'autre. A la fin l'effort des Turcs tomba ſur Thomas, qui fut contraint de ſe ſauver à Rome. Mahomet ſe rendit maître de Sparte, & fit ſcier le gouverneur du château par le milieu du corps. Il dépouilla en même-temps Démétrius de ſon deſpotat, l'envoya à Andrinople, & épouſa la princeſſe ſa fille, qu'il n'oſa pourtant jamais appeller dans ſon lit, de peur qu'elle ne le tuât, parceque cette jeune princeſſe avoit un très-grand courage. Chalcondile, Sanſovin, & l'hiſtoire politique publiée par le docte Cruſius, rapportent au long les malheurs déplorables de ces deux deſpotes. Ce fut en l'année 1460, que la ville de Sparte tomba ſous la domination des Turcs, ſept ans après la perte de Conſtantinople, cinq ans après celle d'Athènes, & 3210 après ſa fondation. Les Turcs ne gâterent point la ville. Ils laiſſerent ſur pied les magnifiques bâtimens de l'antiquité, qui y ſubſiſtoient encore. Les Italiens ſont les auteurs de la déſolation de cette ville. La troiſiéme année après que les Turcs s'en furent emparé, c'eſt-à-dire, en 1463, Sigiſmond Malateſta, prince de Rimini, la vint aſſiéger, & la prit après une longue réſiſtance, mais il ne put emporter le château ; & ſe voyant contraint de lever le ſiége, il mit le feu dans la ville, dont il ruina la plus grande partie. Ce prince avoit été excommunié par le pape Pie II, pour des barbaries inſignes ; & avoit cru peut-être les réparer en faiſant la guerre aux Turcs ; mais de la façon qu'il traita les chrétiens de Sparte, on l'accuſa d'avoir voulu expier ſes premiers crimes par de plus énormes. Benedetto Colléone, général de la république de Veniſe, prit Miſitra en 1473, mais ſa mort empêcha qu'il ne ſe rendît maître du château. Les Vénitiens rentrerent dans Miſitra l'an 1687, ſous la conduite du généraliſſime Moroſini, après la priſe de Corinthe, & ils l'ont perdue depuis. Le gouvernement que le grand-Seigneur y avoit alors, conſiſtoit en un bei, un aga, un vaivode, un mula, & quatre gérontes ou ſénateurs. Le bei étoit gouverneur de la Laconie, & indépendant du ſangiac ou bacha de la Morée. Il commandoit à Miſitra, à Malveſia & à Coron. L'aga commandoit dans le château & ſur la milice du pays. Le vaivode étoit comme un prévôt de la maréchauſſée, qui veilloit à la ſureté des chemins, & à la recherche des brigands. Le mula faiſoit la fonction de mouphti ou grand-prêtre de la loi mahometane, & de cadi ou juge : ainſi il regloit les affaires ſpirituelles & celles de la police. La charge des gérontes ou ſénateurs étoit poſſédée par des chrétiens de Miſitra, qui étoient choiſis des meilleures familles grecques de la ville. Ils connoiſſoient des affaires civiles des chrétiens, mais il y avoit appel au mula.

ÉTAT PRÉSENT DE LACEDEMONE.

Cette ville eſt diviſée en quatre parties différentes, détachées l'une de l'autre, à ſavoir, le château, la ville, & deux gros fauxbourgs, l'un appellé *Méſochorion*, ou bourg du milieu, & l'autre *Exochorion*, ou bourg de dehors. Les Turcs nommoient auſſi ce dernier *Marathe*. Le château, la ville & le Méſochorion ſont ſéparés de l'Exochorion par la riviere appellée autrefois *Babyca*, & aujourd'hui *Baſilipotamos*, ſur laquelle il y a un beau pont de pierres. Ce château, nommé en grec *Kaſtron*, eſt ſitué ſur une montagne faite en pain de ſucre, fort haute & fort eſcarpée. L'égliſe, dont les Turcs avoient fait une moſquée, eſt au milieu du château. Ce château n'eſt pas celui de l'ancienne Lacédémone, duquel on voit encore les mazures ſur une colline oppoſée, & qui ne commandoit pas aſſez la ville. C'eſt pourquoi les deſpotes firent bâtir celui-ci ſur le déclin de l'empire. Sa ſituation eſt ſi avantageuſe, que tous les hiſtoriens conviennent que cette forteresſe n'a jamais été emportée de vive force, mais ſeulement par capitulation. La ville eſt au pied du château, qui la couvre du côté du nord. Elle a deux grandes rues & pluſieurs petites qui y répondent. L'ancienne place publique qu'on nommoit *Agora*, & que les Turcs appelloient *le grand Bazar*, c'eſt-à-dire, *le grand Marché*, eſt ornée d'une très-belle fontaine, qui jette de l'eau par trois gros tuyaux de bronze ; & il y a tout proche une égliſe bâtie ſur les ruines du temple de Minerve *Agoréenne*. Aux environs de ce grand marché, on voit quelques reſtes de quatre édifices de marbre, qui ſont aujourd'hui les plus remarquables antiquités de Miſitra ; ſavoir du portique des Perſans, du temple d'Helene, du temple d'Hercule & du temple de Vénus armée. Le portique des Perſans, que le vulgaire nomme les maiſons du roi Ménélas, étoit ſoutenu par des ſtatues d'hommes, au lieu de colonnes. Vitruve en rapporte la raiſon, & nous apprend que les Lacédémoniens ayant défait une grande armée de Perſes à la bataille de Platée, ſous la conduite de Pauſanias, menerent leurs captifs en triomphe, & de leurs dépouilles bâtirent une gallerie qu'ils appellerent *Perſique*. La voûte étoit ſoutenue par des ſtatues en forme de Perſes captifs avec leurs vêtemens ordinaires, afin de laiſſer à la poſtérité un monument de la victoire des Lacédémoniens, & de l'opprobre des Perſes. L'égliſe métropolitaine des chrétiens s'appelle *Panagia*, parcequ'elle eſt dédiée à *la Vierge toute ſainte*. Elle a ſept dômes, & les colonnes y ſont toutes de très-beau marbre. Le pavé eſt un ouvrage à la moſaïque, ou de piéces rapportées de différentes couleurs, qui font un effet admirable à la vue. L'archevêque de Miſitra a ſon palais près de l'égliſe, où il y a un appartement pour dix ou douze caloyers, qui poſſédent les dignités de la Panagia. Non loin de-là eſt le célébre monaſtère *Pandaneſſi*, qui appartient à des caloyeres ou religieuſes de l'ordre de S. Baſile. Cette égliſe eſt beaucoup plus magnifique que la métropolitaine, quoiqu'elle ſoit très-petite. Le marbre de ſes murailles & de ſes colonnes eſt plus riche & mieux travaillé. La moſaïque de ſon pavé eſt de couleurs plus vives, & la diſpoſition de ſes dômes eſt mieux entendue. Il n'y a que cinq dômes, mais leur ſymmetrie eſt très-belle.

Dans le Méſochorion, on voit encore une égliſe dédiée à la Panagia ou *Vierge toute ſainte*, dont la magnificence ſurpaſſe celle de la cathédrale & du Pandaneſſi. Ils l'appellent *Perileptos*. Le dedans eſt enrichi de peintures très-vives ; la beauté du marbre des colonnes éga-

Digitized by Google

le la délicateſſe du travail, & la ſtructure du portail & des dômes eſt admirable. Toutes ces égliſes ont chacune leur *Ginekite*, c'eſt-à-dire, une enceinte particuliere, où les femmes Grecques entendent le ſervice divin, ſéparées des hommes, pour bannir des lieux ſacrés les converſations profanes & dangereuſes. La plus ſuperbe moſquée des Turcs eſt dans le Méſochorion. Sa conſtruction a épuiſé les riches débris des antiquités de Lacédémone, d'où l'on a tiré le marbre & les autres matériaux qui ont ſervi à la bâtir : le portique des Perſes étant le ſeul monument où l'on n'a point touché. Cet édifice a deux dômes qui ſont encore plus beaux que ceux des égliſes ; & les minarets ou tours, ſont prodigieuſement hauts & délicatement travaillés. Tout proche étoit leur *Imaret* ou hôpital, dans lequel on traitoit toutes ſortes de malades, Turcs, Maures, Juifs, ou Chrétiens, même les chiens & les oiſeaux. On fait une remarque très-ſérieuſe touchant les chiens de Miſitra. Comme les Turcs ne gardent point de chiens dans leurs maiſons, ſi ce n'eſt de ces chiens de Malte & de Pologne, que les dames nouriſſent pour leur divertiſſement, ils les ſéparoient par bandes, & avoient des rues particulieres qui leur étoient deſtinées, de ſorte que chaque bande ne quittoit jamais ſon quartier ; & s'il arrivoit que quelques-uns de ces animaux avançât dans le quartier des autres, il étoit très-mal reçu. Ils couchoient dans les rues, où les Turcs leur donnoient à boire & à manger ; & quand une chienne étoit prête à faire des petits, quelqu'un lui accommodoit une place avec du foin & de la paille auprès de ſa maiſon. Hors de l'enceinte de la ville, on voit encore le *Dromos* & le *Platanon*. Le *Dromos*, que les Turcs appelloient *Admeidan*, étoit anciennement un lieu d'exercice pour la lutte, la courſe, & les autres jeux publics. Le *Platanon*, eſt un petit bois fort agréable planté de planes, dont l'ombrage eſt délicieux. Les chrétiens de Miſitra ont un prélat, qui porte le titre de métropolitain. Les patriarches de Conſtantinople, qui ont reglé les rangs & les préſéances des prélats de l'égliſe grecque dans les ſynodes & aſſemblées générales, ont fixé le ſiége métropolitain de Miſitra à la ſoixante-dix-huitiéme place au-deſſous du trône patriarchal. Nous remarquerons ici par occaſion, que le rang du métropolitain de Corinthe eſt à la vingt-ſeptiéme place, celui d'Athènes à la vingt-huitiéme, celui de Lariſſe à la trente-quatriéme, & celui de Thèbes à la cinquante-ſeptiéme. Quant aux égliſes latines, il n'y en a aujourd'hui aucune dans Miſitra. Les Juifs y ſont en grand nombre, & ont trois ſynagogues dans l'Exochorion ou bourg de dehors. Ils les appellent *Kahal*. Les Sadducéens, qu'ils nomment *Karaim*, ont leurs ſynagogues & leurs cimetieres ſéparés, & ne ſe marient jamais avec les autres Juifs. Voila quel a été l'état ancien, & quel eſt l'état préſent de la ville de Lacédémone, qui a été l'admiration de l'antiquité, & qui portera ſa gloire auſſi loin & auſſi long-temps que pourra s'étendre le progrès des belles lettres.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE LACÉDÉMONE.

Temps fabuleux.

Lelex, *donne le nom de* LELEGES, *aux habitans du pays, appellé depuis* Laconie.
Milès, *fils aîné de* Lelex.
Eurotas, *fils de Melos, donne ſon nom au fleuve* Eurotas, *& ne laiſſe point de fils.*
Lacédémon, *fils de Jupiter & de Taïgete, regne après avoir épouſé Sparte, fille d'Eurotas : de leurs noms ſe formerent ceux de* Lacédémone *&* Sparte.
Amyclas, *fils de Lacédémon, bâtit la ville d'Amiclès dans la Laconie.*
Argalus, *fils aîné d'Amyclas.*
Cynortas, *fils d'Argalus.*
Oebalus, *fils de Cynortas, épouſa Gorgone, fille de Perſée.*
Tyndare *ou* Tyndarée, *fils d'Œbalus, eſt chaſſé par ſon frere* Hippocoon, *& rétabli par Hercule.*
Caſtor & Pollux, *fils de Tyndare, ne laiſſent point d'enfans.*

Ans du monde	*Avant J. C.*	
2826.	1209.	Menelaüs, *fils d'Atrée, époux d'Helene, fille de Tyndare, regna à Sparte du temps de la priſe de Troye.*
		Oreſte, *fils d'Agamemnon, neveu de Menelaüs, & époux de ſa fille Hermione.*
		Tiſaméne, *fils d'Oreſte, chaſſé par les Héraclides l'an 1129 avant J. C.*

Sous le regne de Tiſaméne, les *Héraclides*, ou deſcendans d'Hercule, rentrerent dans le Peloponnèſe, d'où ils avoient été chaſſés autrefois par Euryſthée. *Ariſtodème*, l'un d'eux, laiſſa deux fils, *Euryſthène* & *Procle*, ſous la tutelle de leur oncle Théras, qui, après avoir gouverné le nouvel état pendant près de vingt-cinq ans, mena une colonie dans l'iſle de Calliſte, qui fut appellée *Therée*. Ces deux fils d'Ariſtodème, qui regnerent conjointement à Sparte, firent deux ſucceſſions de rois à Lacédémone. Le retour des Héraclides eſt une époque très-célébre dans les hiſtoriens Grecs. Nous la plaçons en l'année 55 après la priſe de Troye, 1129 avant J. C.

ROIS de la famille des AGIDES, appellés d'abord EURYSTHENIDES.

Commencement de leur regne. Ans du monde.	*Avant J. C.*		*Durée de leur regne.*
2931.	1104.	Euryſthène, *fils d'Ariſtodème.*	24
2955.	1080.	Agis, *fils d'Euryſthène, donne ſon nom à ſa famille.*	50
3005.	1030.	Echeſtrate, *fils d'Agis.*	35
3040.	995.	Labotas *ou* Leobotes, *fils d'Echeſtrate.*	37
3077.	958.	Doryſſus *ou* Doriſtus, *fils de Labotas.*	29
3106.	939.	Ageſilaüs I, *fils de Doryſſus.*	44
3150.	885.	Archelaüs, *fils d'Ageſilaüs.*	60
		Lycurgue donne ſes loix.	
3210.	825.	Teleclus *ou* Telectus, *fils d'Archelaüs.*	44

ROIS de la famille des EURYPONTIDES, appellés d'abord PROCLIDES.

Commencement de leur regne. Ans du monde.	*Avant J. C.*		*Durée de leur regne.*
2931.	1104.	Procles, *fils d'Ariſtodème.*	
		Soüs, *fils adoptif de Procle.*	
		Eurypon, *fils de Soüs, donne ſon nom à ſa famille.*	
		Prytanes, *fils d'Eurypon.*	
		Eunomus, *fils de Prytanes.*	
		Polydectes, *fils d'Eunomus, tué d'un coup de couteau dans une ſédition.*	
		Lycurgue, *frere de Polydectes, regne ſeul huit mois.*	
3165.	870.	Charilaüs, *fils poſthume de Polydectes.*	
		Nicander, *fils de Charilaüs.*	
		Theopompus, *fils de Nicander.*	

SUITE des rois de la famille des AGIDES, appellés d'abord EURYSTHENIDES.

Commencement de leur regne. Ans du monde.	Avant J. C.		Durée de leur regne.
3254.	781.	Alcamene, *fils de Teleclus.*	38
3292.	743.	Polydore, *fils d'Alcamene.*	17
Regnent vers les années			
3309.	726.	Eurycrate, *fils de Polydore.*	
3333.	702.	Anaxander, *fils d'Eurycrate.*	
3351.	684.	Eurycrate, *fils d'Anaxander.*	
3367.	668.	Léon, *fils d'Eurycrate.*	
3371.	664.	Anaxandride, *fils de Léon.*	
3478.	557.	Cléomene, *fils d'Anaxandride, différent de celui qu'on vient de nommer.*	
3554.	481.	Léonidas, *frere de Cléomene.*	
Commencement de regne.			
3555.	480.	Pliſtarchus, *fils de Léonidas.*	1
3556.	479.	Pliſtonax, *arriere-petit-fils d'Anaxandride.*	38
3601.	434.	Pauſanias, *fils de Pliſtonax.*	39
3640.	395.	Ageſipolis, *fils de Pauſanias.*	15
3655.	380.	Cleombrotus, *fils d'Ageſipolis.*	9
3664.	371.	Ageſipolis, *fils de Cleombrote.*	1
3665.	370.	Cléomene, *fils de Cléombrote*	34
3699.	336.	Arée, *neveu de Cléomene, ſupplante Cléonyme.*	44
3743.	292.	Acrotatus, *fils d'Arée.*	
Vers les années			
3766.	269.	Arée, *fils d'Acrotatus, ne vit que huit ans.*	
3770.	265.	Léonidas, *fils de Cléonyme, & petit-fils de Cleomene.* Cleombrote, *gendre de Leonidas*, chaſſe ſon beau-pere.	
3797.	238.	Léonidas, *rétabli.*	
3801.	230.	Cléomene, *fils de Léonidas.*	

SUITE des rois de la famille des EURYPONTIDES, appellés d'abord PROCLIDES.

Commencement de leur regne. Ans du monde.	Avant J. C.		Durée de leur regne.
3316.	719	Zeuxidamus, *petit-fils de Theopompe.*	
3346.	689	Anaxidamus, *fils de Zeuxidamus.*	
		Archidamus, *fils d'Anaxidamus.*	
		Agaſicles, *fils d'Archidamus.*	
		Ariſton, *fils d'Agaſicles.*	
		Demaratus, *fils d'Ariſton, eſt chaſſé.*	
		Leotychide, *fils de Menaris, de la famille des Eurypontides.*	
3565.	470.	Archidamus, *petit-fils de Leotychide.*	42
3607.	428.	Agis, *fils d'Archidamus.*	37
3644.	391.	Ageſilaüs, *frere d'Agis.*	41
3797.	356.	Archidamus, *fils d'Ageſilaüs.*	23
3702.	333.	Agis, *fils d'Archidamus.*	9
		Eudamidas, *frere d'Agis.*	
		Archidamus, *fils d'Eudamidas.*	
3711.	324.	Eudamidas, *fils d'Archidamus.*	
		Agis, *fils d'Eudamidas, tué dans ſa priſon par le décret des éphores.*	
		Eurydamidas, *fils d'Agis, empoiſonné par Cléomene, qui lui ſubſtitue ſon propre frere.*	
		Epiclidas, *frere de Cléomene, de la famille des Agiſtes.*	

Cléomene engagea les Lacédémoniens dans la ligue des Etoliens, qui furent vaincus près de Spellaſie par les Achéens ſecourus par *Antigonus Doſon*, tuteur de Philippe roi de Macédoine. Epiclidas ayant été tué dans cette bataille, Sparte fut priſe par *Aratus*, & ſon royaume détruit la ſeconde année de la CXXXIX olympiade, la 3812 du monde, & la 223 avant J. C. *Cléomene*, qui, après la perte de la bataille de Spellaſie, s'étoit réfugié en Egypte, y fut tué quatre ans après dans une ſédition qu'il prétendoit exciter contre *Ptolémée*.

Il y a peu de ſuite chronologique de princes, dans l'hiſtoire ancienne, plus difficile à débrouiller que celle des rois de Lacédémone. Pauſanias, dans ſes laconiques, nous a donné par ordre le nom des rois de l'une & de l'autre famille; mais ſans marquer le commencement, la durée & la fin de leur regne; il eſt vrai qu'il rapporte les évenemens les plus conſidérables où ils ont eu part. On peut s'en ſervir comme d'époques, pour juger que ces rois ont vécu vers telle & telle année; mais on n'en peut rien tirer de plus étendu. D'ailleurs, cet auteur a fait un catalogue ſéparé des rois des deux familles; & il ſeroit à ſouhaiter qu'il les eût au contraire mis en paralléle les uns avec les autres dans un même catalogue, puiſqu'ils ont été collégues. Euſébe même, dans ſa chronologie, ſe contente de marquer les premiers *Agides*, & ne fait aucune mention des *Eurypontides*: bien plus, il finit par Alcamenes nouviéme roi: ainſi point de ſecours de ce côté-là. Les autres anciens qu'on pourroit conſulter, comme Plutarque, ne nous fourniſſent que quelques lambeaux, qui peuvent tout au plus donner lieu à des conjectures, & n'apprennent rien de plus poſitif que Pauſanias. A l'égard des modernes qui ſe ſont exercés ſur cet endroit de l'hiſtoire, nous n'en voyons point qui l'aient traité avec plus d'exactitude que Meurſius & Sigonius. Nous avons ſur-tout ſuivi le plan du dernier, lorſqu'il s'eſt agi d'oppoſer collégue à collégue; mais ſans néanmoins adopter ſes fautes. Par exemple, il confond, après Plutarque, le roi Acrotatus fils d'Arée, avec le prince Acrotatus ſon aïeul, & le fait mourir à la bataille de Megalopolis: nous nous ſommes écartés de lui dans cet endroit, & nous nous ſommes attachés à marquer les années auſquelles ont commencé les regnes connus, ce qu'il n'a point fait. Quant aux regnes obſcurs, & dont on ignore la durée, nous avons cru au moins les devoir fixer à quelque point de leur étendue par quelque évenement diſtingué: c'eſt ce que nous avons pratiqué depuis *Alcamene* juſqu'à *Pliſtarque* fils de Léonidas, & depuis *Cléomene* fils de Cléombrote, juſqu'à *Cléomene* dernier roi. Nous avons diſtingué dans notre catalogue ces regnes incertains par ces mots *vers les années* d'avec les autres regnes, dont le commencement & la durée étoient plus ſurs.

Voici ſur quel fondement nous avons établi le temps

Digitized by Google

auquel vivoient ces rois, dont les chronologiſtes ne nous apprennent rien de ſûr. Ce fut ſous POLYDORE, que les Meſſéniens furent ſoumis, & qu'Ithome fut priſe l'an du monde 3304, la ſeconde année de la XII olympiade, & 731 avant J. C. Les reſtes de ce peuple vaincu demeurerent en paix pendant vingt-neuf ans, & porterent ſans remuer le joug des Lacédémoniens, ſous le regne d'EURYCRATE, fils de Polydore. Ce prince a donc vécu juſques vers l'an 3333 du monde, la ſeconde année de la XIX olympiade, & le 703 avant J. C. Car en cette année, ſous le regne d'ANAXANDRE, les Meſſéniens ſe révolterent, & ſuſciterent la ſeconde guerre meſſénienne, qui dura quatorze ans, au bout deſquels ceux qui échaperent de leur forteresſe du mont Ira, ſe réfugierent en Sicile. Le regne ſuivant fut celui d'EURYCRATE fils d'Anaxandre, & eſt diſtingué, ſelon quelques-uns, par la guerre des Tégeates, qui s'éleva entre ce peuple & les Lacédémoniens au ſujet des os d'Oreſte, vers l'an du monde 3381, vers la XXXI olympiade, & l'année 654 avant J. C. Mais il avoit commencé à regner la premiere année de la XXIV olympiade, 684 avant J. C. & ſous lui finit la guerre des Meſſéniens. Celle des Tégéates commença auſſitôt; mais elle dura très-long-temps, ou fut peut-être repriſe à pluſieurs fois; car Pauſanias marque que les Lacédémoniens y furent d'abord vaincus. Ils ne furent pas plus heureux ſous LÉON fils d'Eurycrate, vers l'an 3367 du monde, vers la premiere année de l'olympiade XXVIII, & l'an 668 avant J. C. Long-temps après CLEOMENE ſuccéda à ſon pere Anaxandride, & entr'autres exploits par leſquels il ſe ſignala, chaſſa Piſiſtrate d'Athènes, l'an du monde 3478, la quatriéme année de la LV olympiade, & la 557 avant J. C. LEONIDAS ſucceſſeur de Cléomene, finit un regne très-long par une action très-héroïque, car ce fut lui qui ſe dévouant pour le ſalut de toute la Grèce attaquée par Xerxès, périt avec trois cens Lacédémoniens au paſſage des Thermopyles, l'an du monde 3556, la ſeconde année de la LXXV olympiade, & la 479 avant J. C. La ſuite des rois de Lacédémone eſt plus certaine juſqu'à ACROTATUS fils d'Arée, où elle retombe dans l'obſcurité. Pour l'éclaircir, il faut obſerver qu'Acrotatus fut tué devant Mégalopolis, l'an du monde 3775, la premiere année de la CXXX olympiade, & 260 avant J. C. ainſi ſon fils ARÉE commença à regner en cette année même. Il ne vécut que huit ans, & laiſſa la couronne à ſon ſucceſſeur LEONIDAS, qui regnoit vers l'an 3779 du monde, ſous la CXXXI olympiade, & l'an 256 avant J. C. fut contraint de céder le ſceptre à CLEOMBROTE ſon gendre, & fut rétabli l'an du monde 3807, la premiere année de la CXXXVIII olympiade, & 228 avant J. C. Enfin CLEOMENE ſon fils & le dernier des rois de Lacédémone, après dix années ou environ de regne, fut tué à Alexandrie, comme nous l'avons marqué, l'an du monde 3815, la premiere année de la CXL olympiade, & la 220 avant J. C.

AUTEURS QUI ONT PARLÉ DE LACEDEMONE.

Thucydide, Xenophon, Pauſanias, *in Laconic.* Strabon, *l.* 8. Tite-Live, Diodore, Juſtin, Plutarque, Athenée, Meurſius, *de regno Laconic.* & *Miſcellan. Laconic.* Cragius, *de republic. Lacedæmoniorum.* Carolus Sigonius, *de temporibus Athenienſium & Lacedæmoniorum.* Guillet, *dans ſa Lacédémone ancienne & nouvelle.*

LACERDA (Manuel de) religieux de l'ordre des hermites de S. Auguſtin, né à Liſbonne, eſt célébre en Portugal par ſes écrits, qui conſiſtent en un volume *in-fol.* de queſtions ſur diverſes parties de la théologie, & un traité *de ſacerdotio Chriſti Domini, & utroque ejus regno.* Ces deux ouvrages ont été imprimés à Coimbre en 1619, & 1625. Le P. Manuel étoit docteur en théologie dans l'univerſité de cette ville, où il enſeigna avec applaudiſſement en 1628; il fut fait provincial de ſon ordre, auquel il acquit deux couvens, à Lamego, & à Fonte-Real; & il mourut le 13 novembre 1634, âgé de 65 ans. * *Mémoires de Portugal.*

LACERNE, *Lacerna*, ſorte d'habillement, que les Romains portoient par-deſſus leur robe, comme une eſpece de caſaque, pour ſe garantir du froid & de la pluie. Les ſoldats, le peuple & les empereurs en portoient, même dans les ſpectacles. Les empereurs les portoient de pourpre. Ovide nous apprend que Lucréce preſſoit fort ſes eſclaves d'achever cette ſorte de vêtement pour l'envoyer à ſon mari Collatin qui aſſiégeoit Ardée:

Mittenda eſt domino, nunc nunc properate, puellæ,
Quàm primùm noſtra facta lacerna manu.

Lampridius parlant de l'empereur Severe Alexandre, dit qu'il s'en retournoit du bain avec le peuple, n'ayant rien qui le diſtinguât que ſa lacerne de couleur de pourpre. *Hoc ſolùm imperatorium habens, quod lacernam coccineam accipiebat.* Quelques-uns ont voulu dire, fondés ſur deux paſſages mal entendus de Juvenal & d'Horace, que cet habillement étoit à l'uſage des femmes; mais ils n'ont pas pris garde que Juvenal parle d'un certain Sporus que Néron épouſa, comme ſi c'eut été une femme:

Ipſe lacernatæ cum ſe jactaret amicæ:

Et qu'il y a faute dans le vers d'Horace, puiſque Lambin veut qu'au lieu de *ſub clarâ nuda lacernâ*, on liſe *ſub clarâ nuda lucernâ*; étant ordinaire que ces proſtituées dont il parle, attendiſſent des galants la lampe allumée.

LACHARES, ſophiſte Athenien, fils d'un autre du même nom, & diſciple de Heracleon, vivoit dans le cinquiéme ſiécle ſous le regne des empereurs Marcien & Léon II. Il écrivit une hiſtoire intitulée, *Hiſtoria ſecundùm Cornutum.* * *Conſultez* Suidas.

LACHARES, roi de Dioſpole en Egypte, vers l'an 1377 avant J. C. ſucceſſeur de Seſoſtris, regna huit ans. On croit que c'eſt lui qui fit le labyrinthe ſuperbe qui étoit dans le Nome Arſinoïte. * Maneth. *apud Euſeb.* Marsham, *can. chron.* Dupin, *biblioth. univerſ. des hiſt. prof.*

LACHERE (François), Cordelier, docteur en théologie, & définiteur de la province dite de S. Bonaventure, étoit originaire de Dijon. Il naquit à Loge, aujourd'hui *Morlet*, village du bailliage d'Autun, le 16 novembre 1660. A l'âge de 16 ans il s'embarqua pour l'Afrique par l'ordre de ſes ſupérieurs, & il fut l'un des quatre que le roi Louis XIV envoya dans le pays qu'arroſe le Niger, & que les François appellent le Senegal. Le pere Lachere y ſéjourna trois années. Il viſita auſſi pluſieurs îles de l'Amérique, & fit ſur tous les pays qu'il eut occaſion de voir, des remarques utiles. De retour en France, il fut chargé de pluſieurs affaires concernant ſon ordre, qu'il a maniées avec ſuccès. Il eſt mort à Dijon le 20 mai 1734. Les mémoires de ſes voyages mériteroient, dit-on, de voir le jour: l'auteur en avoit été ſouvent ſollicité; mais ſes autres occupations, & ſes infirmités l'en ont, à ce qu'on prétend, empêché. Il avoit auſſi travaillé à l'*hiſtoire des priviléges de l'ordre de S. François, dans la province de S. Bonaventure*, & il ſe propoſoit d'y joindre les titres, les monumens, les épitaphes, &c. avec des notes: on ignore ſi cet ouvrage étoit achevé avant ſa mort. Il a laiſſé un *Nécrologe du couvent des freres-mineurs de la réguliere obſervance de S. François de Dijon:* c'eſt un manuſcrit *in-folio* rempli de figures. Nous ne connoiſſons d'ouvrages imprimés du pere Lachere que les ſuivans: 1 *Laus funerea reverendi patris le Roux*, 1697 *in-4°* ſans nom d'imprimeur. C'eſt l'oraiſon funébre d'un de ſes confreres. 2. La vie de ſaint Jacques de la reguliere obſervance de S. François, canoniſé par le pape Benoît XIII le dixiéme décembre 1726. Cette vie qui eſt du pere Lachere, eſt jointe à une autre qu'il a ſeulement revue & augmentée, & dont il a donné la ſeconde édition, avec la vie de ſaint Jacques, en 1728

Digitized by Google

à Dijon *in*-12. Cette ſeconde vie eſt celle de S. François Solano, religieux prêtre de l'obſervance de S. François, patron du Pérou, compoſée par le pere François Courtot, &c. * Papillon, *biblioth. des auteurs de Bourgogne.*

LACHESIS, l'une des trois Parques, qui, ſelon les anciens, tenoit le fuſeau de la vie, que ſa ſœur Clotho filoit, & dont Atropos coupoit le fil. Lacheſis étoit ainſi nommée, parcequ'elle diſpoſoit du ſort de la vie, ſelon le ſens du mot grec λαγχάνω, c'eſt-à-dire, *ſortior.* * Lilio Giraldi & Cartari, après Heſiode, *in theogon.*

LACHI, en latin *Lachium* & *Petra.* C'étoit anciennement une petite ville du royaume de Macédoine. C'eſt maintenant un bourg de l'Albanie, ſitué ſur la mer Ionienne, à deux lieues de la ville de Durazzo, du côté du midi. * Mati, *diction.*

LACHIS, ancienne ville de la Paleſtine, de la tribu de Juda, entre Jechtel & Baſchat, à quatre lieues de Jéruſalem du côté du midi. L'écriture nous apprend qu'un ange y défit l'armée de Sennacherib roi des Aſſyriens. * IV *Reg. c.* 18. Baudrand.

LACISIUS (Paul) chanoine régulier de la congrégation de Latran au XVI ſiécle, étoit de Véronne. Il enſeigna la langue latine dans le prieuré de S. Frigdien à Lucques, pendant que Pierre Martyr y étoit prieur; & ayant goûté avec lui les dogmes des proteſtans, il le ſuivit en allemagne, où ils en firent une profeſſion ouverte l'an 1542. S'étant arrêtés quelque-temps à Zurich, puis à Baſle, ils furent attirés à Strasbourg par Martin Bucer, qui procura à Pierre Martyr une chaire de profeſſeur en théologie, & à Paul Lacifius la profeſſion de la langue grecque. Ce dernier mourut à Strasbourg. Sa verſion latine des Chiliades de Tzetzes fut imprimée avec le grec l'an 1546 à Baſle, chez Jean Oporin. * Bayle, *diction. critiq.*

LACMAN (Jean) né à Tournai l'an 1629, fit ſes études de philoſophie à Louvain; & après les avoir achevées, il ſe tourna du côté de la théologie dans laquelle il fit de très-grands progrès. Il l'étudia dans le collége du pape Adrien VI où il fit admirer ſes talens. Sorti de ſon cours de théologie, on l'engagea à profeſſer la rhétorique dans le collége de la Sainte Trinité, & enſuite la philoſophie dans celui du Faucon, l'un & l'autre à Louvain. Il avoit beaucoup d'adreſſe pour ſe faire écouter avec plaiſir, & il a formé d'excellens diſciples. Il ne veilloit pas moins la nuit que le jour ſur ceux dont la conduite lui étoit confiée; & pendant que les jeunes gens repoſoient, craignant la foibleſſe de leur âge, & plus encore la corruption, ſi naturelle à l'homme, il faiſoit aſſidument des viſites dans leurs chambres pour voir ſi tout ſe paſſoit ſelon la régle. En 1675 il prit le dégré de docteur en théologie à Louvain, & il ſe mit à étudier S. Thomas avec tant d'ardeur, que quelque difficile que ſoit ce théologien, il n'avoit rien pour lui que de très-intelligible. Il étoit préſident du collége d'Arras à Louvain, lorſqu'en 1679 M. de Berges, archevêque de Malines, le mit à la tête de ſon ſéminaire. M. Lacman a rempli ce poſte plus de vingt-cinq ans, pendant leſquels il n'eſt preſque jamais ſorti de la ville, ni même du ſéminaire. Son zèle, ſa ſcience, ſa piété le firent eſtimer de toute la ville; & les chanoines, principalement ceux qu'on nomme *Gradués* à Malines, lui donnerent rang parmi eux en 1684, & quelque temps après il fut élevé à la dignité d'archidiacre. On a de lui quelques ouvrages auſſi remplis de piété que de ſolidité, mais qui ne ſont guères connus hors des Pays-Bas. Il mourut à Malines même dans le ſéminaire archiépiſcopal, le 19 de ſeptembre 1704, âgé de ſoixante-quinze ans, la cinquante-uniéme anné de ſon ſacerdoce, la vingt-uniéme depuis qu'il étoit chanoine, la dix-neuviéme de ſon archidiaconé, & la vingt-ſixiéme depuis qu'il eut été nommé préſident du collége archiépiſcopal de Malines. La plupart de ſes ouvrages ſe trouvent dans le recueil intitulé: *Opuſcula hiſtorica, polemica, dogmatica, moralia theologorum Lovanienſium*, réimprimé à Louvain en 1703, *in*-8° onze volumes. * *Voyez* ſon éloge latin, ou papier mortuaire en une feuille *in-folio.*

LACONIE, province de Péloponnèſe ou de la Morée, a porté autrefois les noms de Lélégie, d'Oebalie, & quelques autres pris de ceux des rois qui y regnoient. Elle porte aujourd'hui le nom de Tzaconie, & ſes peuples celui de Tzacons. Sa principale ville étoit Sparte ou Lacédémone, & les autres, Leuctres, Epidaure, Tenare, &c. Elle contient aujourd'hui le pays des Mainotes, & les villes de *Miſitra, Malvaſia, Moëna, Cacciava, Chielifa,* & *Zarnata.* * Strabon, *géogr.*

LACTANCE FIRMIEN, ou plutôt FIRMIEN LACTANCE, *Lucius Cœlius Firmianus Lactantius*, célébre dans le III ſiécle, & au commencement du IV, étoit Africain, & ſelon d'autres, natif de Fermo, ville de la Marche d'Ancone, d'où l'on croit qu'il prit le ſurnom de FIRMIEN. Il eut Arnobe pour précepteur en rhétorique, & fit de ſi grands progrès ſous cet excellent maître, qu'il enſeigna depuis lui-même à Nicomédie, & fut choiſi par l'empereur Conſtantin, pour être précepteur de ſon fils Criſpe Ceſar. Il a écrit pluſieurs livres en latin, qui ſont ſi éloquens, qu'ils lui ont fait mériter le nom de *Cicéron chrétien.* Les ſept livres des inſtitutions ſont ſon principal ouvrage: il les compoſa vers l'an 320 de J. C. pour défendre notre religion, & pour répondre à tous ceux qui avoient écrit contre. Il en fit un abrégé dont on n'a qu'une partie, & y ajouta un livre de la *Colere de Dieu.* Il avoit fait auparavant un livre de l'*Ouvrage de Dieu*, dans lequel il établit la providence, en faiſant voir l'excellence de ſon principal ouvrage, qui eſt l'homme. S. Jerôme parle encore d'autres ouvrages de Lactance; ſavoir de deux livres à Aſclepiade; de huit livres de lettres; d'un livre intitulé le *Feſtin*, qu'il avoit fait avant que d'aller à Nicomédie; d'un poëme en vers hexamétres, contenant la deſcription de ſon voyage; d'un traité qu'il avoit intitulé le *Grammairien*; & d'un livre *de la perſécution.* De tous ces ouvrages, il nous reſte le dernier, donné au public par M. Baluze, ſous le titre de la *mort des perſécuteurs.* Quelques critiques l'ont voulu ôter à Lactance, pour le donner à un certain Lucius Cœcilius qui n'eſt pas connu; mais leurs preuves ſont trop foibles, pour faire changer de ſentiment à ceux qui appuyés ſur des raiſons bien plus ſolides donnent cet ouvrage à Lactance. Le livre du feſtin eſt vraiſemblablement le prétendu Sympoſius donné par M. Pithou, & réimprimé pluſieurs fois depuis. Le but de Lactance dans le traité de la mort des perſécuteurs, eſt de montrer que les empereurs qui ont perſécuté les chrétiens, ſont tous péris malheureuſement. Le poëme du phénix qu'on attribue à Lactance n'eſt pas d'un chrétien, mais d'un païen. Le poëme ſur la pâque eſt d'un auteur chrétien, mais plus nouveau que Lactance; celui de la paſſion de J. C. n'eſt pas de ſon ſtyle. Les argumens ſur les métamorphoſes d'Ovide, & les notes ſur la Thebaïde de Stace, ſont de Lactance-Placide grammairien. Il eſt remarqué dans la chronique d'Euſebe, que Lactance vécut ſi pauvre au milieu de la cour, que ſouvent il manquoit des choſes néceſſaires, bien loin de rechercher les richeſſes & les plaiſirs. Il eſt le plus éloquent de tous les auteurs eccléſiaſtiques Latins. Son ſtyle eſt pur, égal, naturel, & entierement ſemblable à celui de Cicéron. Il réfute avec beaucoup de force la religion des gentils, & établit peu ſolidement celle des chrétiens; ayant eu, ſuivant S. Jerôme, plus de facilité à détruire les erreurs, que de ſcience pour établir les dogmes des chrétiens. Il traite la théologie d'une maniere trop philoſophique; il n'a pas aſſez approfondi nos myſtères, & il a même donné dans pluſieurs erreurs. Les ouvrages de cet auteur ont été imprimés pluſieurs fois. La premiere édition a été faite à Rome l'an 1468 *in-fol.* par Conrad Lewcynheim: la ſeconde

à Rome

à Rome l'an 1470, revue par un évêque Italien ; la troiſiéme eſt de Veniſe l'an 1472. Ils ont été depuis imprimés dans cette même ville, dans les années 1483, 1490, 1493 ; par Bennalius l'an 1509, 1511, 1515 ; par Maurice l'an 1521 & 1535 ; à Paris, chez Petit l'an 1509 ; à Rome l'an 1474, 1583 & 1650 ; à Florence, l'an 1513 ; à Baſle l'an 1521, 1523, 1546 & 1563 ; deux fois l'an 1556 ; à Lyon l'an 1532, 1570 ; à Anvers chez Plantin l'an 1539, 1582, 1570, 1587, 1553 & 1556 ; à Genéve l'an 1613 ; à Leyde l'an 1662 ; à Amſterdam l'an 1652. Une des meilleures éditions eſt celle qui a été imprimée à Amſterdam, avec les commentaires de pluſieurs auteurs : elle n'eſt pas cependant des plus exactes. On en a une meilleure donnée à Leipſick par Waſchius *in*-8° en 1715. La derniere édition qu'on a des œuvres de Lactance, eſt celle qu'a donné l'abbé Lenglet en 1748, 2 vol. *in*-4°. Elle paſſe pour la plus complette, & eſt imprimée très-correctement. Eraſme, Thomaſius, Iſæus, Berthius, Thiſius, Galæus, ont fait des notes ſur cet auteur, qui ſont rapportées dans l'édition d'Amſterdam. Le pere dom le Nourri, religieux bénédictin, a donné en 1710 une nouvelle édition du livre de la mort des perſécuteurs qu'il attribue à Lucius Cæcilius, lequel vivoit ſelon lui, au commencement du IV ſiécle. * Saint Jerôme, *in chron. an. Ch.* 317. *epiſt.* 13 *ad Paulin. in cat. c.* 180, *&c.* Honoré d'Autun, *de lumin. Eccleſ.* Trithéme & Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Baronius, *in annal.* Dupin, *biblioth. des aut. eccleſ. des III premiers ſiécles.* D. Ceillier, *hiſt. des aut. ſacr. & eccleſ. t.* 3.

LACTUCINE, déeſſe reconnue par les anciens, pour celle qui préſidoit aux fruits, lorſqu'ils étoient encore dans leur lait & dans leur premiere ſeve. Ce nom vient du latin, *lac*, *lactis*, lait. * Varron.

LACYDE (*Lacydes*) philoſophe Grec, fils d'Alexandre, natif de Cyrène, fut diſciple d'Arcéſilaüs & ſon ſucceſſeur dans l'académie. Diogène Laërce écrit qu'il fonda une nouvelle académie ; mais Cicéron aſſure qu'il ſuivit les ſentimens d'Arcéſilaüs, & les auteurs conviennent que c'eſt Carneade qui eſt le fondateur de la troiſiéme académie. Il s'adonna de bonne heure à l'étude ; & malgré les incommodités de la miſere, & de la pauvreté, il ne laiſſa pas de devenir habile philoſophe, & d'être fort agréable dans ſes diſcours. Il enſeignoit dans un jardin qu'Attalus roi de Pergame lui donna, qui fut appellé de ſon nom *Lacydien*. Il répondit à ce prince, qui le demandoit en ſa cour, qu'il falloit regarder de loin le portrait des rois. Plutarque rapporte que Lacyde aſſiſtant à un jugement pour ſon ami Cephiſocrate accuſé de crime de lezemajeſté, le ſauva en mettant le pied ſur un anneau, que Cephiſocrate avoit laiſſé tomber dans le temps que ſon accuſateur demandoit cet anneau pour le convaincre. L'accuſé étant abſous, alla remercier ſes juges, entre leſquels il y en eut un qui, s'étant apperçu de ce qui s'étoit paſſé, lui dit, *remerciez-en Lacyde à qui vous en avez l'obligation.* Lacyde avoit une oie qui le ſuivoit par-tout : quand elle fut morte, il lui fit des funérailles auſſi magnifiques que ſi elle eut été ſon fils ou ſon frere : c'étoit une grande petiteſſe pour un philoſophe. La maniere dont il mourut eſt encore fort indigne d'un homme ſage. Athenée rapporte que Lacyde & un autre philoſophe, nommé *Timon*, ayant été conviés pour deux jours à un feſtin, s'accommodant à l'humeur de la compagnie, ils burent tant, qu'ils s'en trouverent mal. Lacyde guérit le premier, mais il en eut une maladie qui le fit mourir. Numenius raconte que Lacyde avoit ſoin de renfermer lui-même ſes proviſions dans ſa dépenſe, & qu'il en mettoit la clef dans un coffre qu'il cachetoit. Ses valets s'en étant apperçus, prirent la clef, burent & mangerent ſes proviſions, & remirent la clef dans le coffre, qu'ils trouverent moyen de recacheter avec ſon cachet, qu'ils avoient ſurpris. Lacyde regarda la diminution de ſes proviſions comme une choſe incompréhenſible, & s'en ſervoit d'exemple pour prouver qu'il avoit raiſon de ſuſpendre en toutes choſes ſon jugement. Ses valets ſe ſervirent du même principe pour lui perſuader qu'il ſe trompoit quand il croyoit avoir cacheté ſon coffre. Il avoit beau ſe plaindre de ce qu'on le voloit, ils lui ſoutenoient qu'il ſe trompoit, & il n'avoit rien à leur répliquer, ſuivant ſes principes ; mais enfin, las de ſe voir pillé, & ne voulant plus qu'ils ſe ſervi ſſent de la même raiſon pour ſoutenir leur vol, il leur dit : *Mes enfans, nous diſputons d'une maniere dans l'école, & nous vivons autrement à la maiſon.* Cette hiſtoire, quoique rapportée par Numenius & par Diogène Laërce, a bien l'air d'un conte. Lacyde commença à enſeigner la quatriéme année de la CXXXIV olympiade, 241 avant J. C. & enſeigna pendant 26 ans, ſelon Diogène Laërce, & ainſi il mourut la deuxiéme année de la CXLI olympiade, 215 avant J. C. * Cicéron, *Academicar. quæſt. l.* 2. Diogène Laërce, *l.* 4. Plutarque, *de diſcrimine adulatoris & amici.* Plin. *l.* 10, *c.* 22. Ælian, *l.* 7. Athen. *l.* 10. Numen. *apud Euſeb. l.* 10. *Præpar. evang. l.* 10.

LADERCHI (Jacques) prêtre de la congrégation de l'Oratoire de Rome, a fait imprimer à Rome l'an 1705, une diſſertation hiſtorique ſur les baſiliques de Rome dédiées ſous le nom des ſaints martyrs Marcellin prêtre, & Pierre exorciſte, martyriſés l'an 302, & décapités à dix milles de Rome, dans un endroit appellé *Sylva nigra*, qui depuis fut appellé, *Sylva candida.* On y bâtit une égliſe en l'honneur des ſaintes Rufine & Seconde, martyriſées au même lieu. Les corps de S. Marcellin & de S. Pierre furent tranſportés peu après leur martyre dans le lieu où S. Tiburce avoit été martyriſé, à trois milles de Rome, ſur le chemin nommé *Via Lavicana*, où Conſtantin bâtit une égliſe en l'honneur de ces martyrs. Il y en a une troiſiéme bâtie en leur honneur dans l'enceinte de Rome. Le P. Laderchi prétend que c'eſt celle-ci qui a été érigée en titre du temps de S. Grégoire *le Grand* : cela lui donne occaſion de traiter des titres des cardinaux. Il croit que ces titres n'ont été dans leur commencement que les maiſons de quelques chrétiens diſtingués par leurs richeſſes, où l'on recevoit les fidéles, non-ſeulement pour les admettre à la célébration des ſaints myſtéres, mais auſſi pour ſubvenir à leurs beſoins temporels, & les mettre à couvert de la perſécution. Les évêques de Rome, dans la ſuite, prépoſerent un prêtre à chacune de ces maiſons, devenues autant d'égliſes. On attribue d'ordinaire cette inſtitution au pape Evariſte, que l'on prétend avoir diviſé la ville de Rome en vingt-cinq titres. Les prêtres attachés à ces titres ou paroiſſes, & obligés à réſidence, furent appellés *cardinaux*, du mot *incardinare*, qui ſignifie *ordonner un évêque, un prêtre ou un diacre, & l'attacher au gouvernement d'une égliſe particuliere.* Ce nom étoit commun dans le commencement à tous les clercs chargés du ſoin d'une égliſe ; depuis ce temps-là il eſt devenu particulier à ceux qui partageoient avec le pape le gouvernement de l'égliſe de Rome. * Dupin, *biblioth. des aut. eccleſ. du XVII ſiécle.*

Rois de Hongrie.

LADISLAS, I de ce nom, roi de Hongrie, fils de Bela I du nom, naquit l'an 1041 en Pologne, où ſon pere s'étoit retiré pour éviter les violences du roi Pierre, ſucceſſeur d'Etienne. Bela conquit enſuite le royaume de Hongrie ſur André, qu'il tua dans un ſanglant combat l'an 1062. Ce prince étant mort l'an 1065, Ladiſlas voulut établir ſur le trône Salomon, fils d'André, au préjudice de ſon propre frere Geïza ; mais Salomon étant devenu odieux à ſes ſujets par ſes cruautés, Ladiſlas ſe joignit à Geïza pour le chaſſer. Geïza ne regna que trois ans ; & Ladiſlas lui ſuccéda l'an 1080. Il joignit au royaume de Hongrie, la Dalmatie & la Croa-

tie, qui lui furent cédées par ſa ſœur la princeſſe Sélomire, veuve du duc de ces provinces. Il fit rentrer les Bohémiens dans leur devoir, chaſſa les Huns qui ravageoient la Hongrie, conquit une partie de la Bulgarie & de la Ruſſie. Nous voyons dans les épîtres du pape Grégoire VII, des témoignages du zèle & de la piété de ce roi. Il défit des Tartares, mena une vie innocente, & mourut en odeur de ſainteté le 30 juillet 1095, après un regne d'environ 17 ou 18 ans. Il a été canoniſé par le pape Céleſtin III, l'an 1198. Le martyrologe romain fait mémoire de lui au 27 de juin. * Turoſius. Bonfinius, *geneal. reg. Hung.* Baillet, *vies des ſaints, mois de juin.*

LADISLAS II, fils d'EMERIC, ne regna que ſix mois, vers l'an 1204, & eut ANDRÉ II pour ſucceſſeur. Quelques auteurs ne mettent ce roi que le III de ce nom, & font mention avant lui de LADISLAS II, fils de *Bela* II, qu'on plaça ſur le trône, qui appartenoit légitimement à ſon neveu Etienne III, & où il ne reſta que ſix mois. Ainſi on ne le doit point conſidérer comme un roi légitime, mais plutôt comme un uſurpateur.

LADISLAS III, ſurnommé *Cunne*, fut roi après ETIENNE V, ſon pere, l'an 1272. Les hiſtoriens qui parlent de lui, comme d'un prince extrêmement débauché, témoignent qu'il répudia ſon épouſe légitime, pour entretenir diverſes femmes païennes du pays des Tartares Aumans. Il maltraita les eccléſiaſtiques, pilla leurs biens, & ſe rendit l'objet de la haine publique. En vain l'empereur & les papes voulurent s'oppoſer à ces déreglemens; il ſe moqua des armes de l'un, & des cenſures des autres. Dans la ſuite, les Tartares, auſquels il avoit eu tant de confiance, & qui néanmoins avoient déja ruiné ſon état l'an 1285, l'aſſaſſinerent dans ſa tente l'an 1290. *Charles*, dit *Martel*, fils de ſa ſœur *Marie*, & de *Charles* II, roi de Sicile, fut ſon ſucceſſeur. * Turoſe, *chron. Hong. P. II.* Bonfinius, 2 *decad.*

LADISLAS IV, dit auſſi ULADISLAS, étoit grand duc de Lithuanie & roi de Pologne, lorſque les Hongrois l'élurent en 1440, pour leur ſouverain, après la mort d'*Albert* d'Autriche, roi des Romains, & roi de Hongrie par ſa femme *Elizabeth*. Elle étoit fille unique de *Marie* de Hongrie, femme de *Sigiſmond* de Luxembourg, empereur, & héritiere de *Louis*, dit *le Grand*, roi de Hongrie & de Pologne. Albert d'Autriche, en mourant, laiſſa groſſe cette princeſſe, qui accoucha heureuſement de Ladiſlas V, qu'on fit couronner à l'âge de quatre mois, pendant que celui dont nous parlons, ſe mit la couronne ſur la tête. Il fit d'abord la guerre à Amurat, ſultan des Turcs, & envoya contre lui Jean Huniades, qui remporta des avantages très-conſidérables ſur les infidéles. Alors le Turc ſe voyant preſſé d'aller en Aſie, fit la paix avec Ladiſlas. Ce traité ſurprit les princes chrétiens, qui ſe préparoient à unir leurs forces à celles du roi de Hongrie, pour opprimer entierement l'empire ottoman. Ils firent agir le pape, qui envoya le cardinal Jules Céſarini, à deſſein de faire rompre cette paix, & de dégager Ladiſlas du ſerment. Cela fut exécuté; mais la ſuite en fut extrêmement déſavantageuſe à la chrétienté, par la perte de la bataille de Varnes, donnée le 11 novembre de l'an 1444. Ladiſlas y fut tué à la fleur de ſon âge, très-digne par ſon courage & par ſa piété d'une plus heureuſe deſtinée. Toute l'Europe pleura la mort de ce prince. La Hongrie plaint encore le malheur de Ladiſlas, qui a cauſé ſa ruine, celle de l'empire de Gréce, & qui a ouvert le chemin aux progrès des armes ottomanes. * Turoſe. Bonfin. Dubravius, &c.

LADISLAS V, fils d'ALBERT d'Autriche, fut fait roi après la mort de Ladiſlas IV, que les Hongrois lui avoient préferé, & n'étant âgé que de cinq ans, fut élevé ſous la tutelle de Jean Huniades, qui prit ſoin de ce prince. Il fut dans la ſuite fort affectionné à la religion catholique; & s'oppoſa fortement aux Huſſites dans la Bohême, & aux Turcs, qui aſſiégerent inutilement Belgrade l'an 1451. On attendoit de grands ſuccès de ſa valeur & de ſa conduite, lorſqu'il fut empoiſonné par les Huſſites à Prague, où il attendoit *Magdeléne* de France, fille du roi *Charles* VII qu'il devoit épouſer. Elle fut depuis donnée en mariage à *Gaſton* de Foix, l'an 1457. * Bonfin. Eneas Silvius, &c.

LADISLAS, ou ULADISLAS VI, étoit fils de CASIMIR, roi de Pologne, qui lui avoit fait obtenir le royaume de Bohême. Il parvint par ſon adreſſe & par ſa valeur, à celui de Hongrie l'an 1490, après la mort de Matthias Corvin, fils de Jean Huniades. Beatrix veuve de Matthias, crut que Ladiſlas l'épouſeroit, ce qui l'engagea à prendre ſon parti. Il eut à combattre trois puiſſans compétiteurs, Jean, fils *naturel* de ſon prédéceſſeur, Maximilien d'Autriche, & ſon propre frere Albert, que leur pere Caſimir vouloit mettre ſur le trône de Hongrie, prétendant que Ladiſlas devoit ſe contenter de celui de Bohême. Il fut néanmoins aſſez heureux pour éluder les deſſeins de ces prétendans, ou par les traités, ou par les armes; mais ſon bonheur ne fut pas de durée; car il eut diverſes guerres à ſoutenir, tant contre les princes ſes voiſins, que contre les infidéles, & vit tous ſes états en trouble. Il épouſa *Anne* de Foix, de laquelle il eut *Anne & Louis*; & pour laiſſer la paix dans ſes états, il fit couronner ſon fils à l'âge de deux ans; mais ces précautions furent inutiles: ce fils ne vécut pas long-temps, & Ladiſlas mourut lui-même à Bude, le jeudi 13 mars 1516, après un regne de vingt-cinq ans. * Dubravius, *rer. Hung. lib.* 32.

ROI DE NAPLES.

LADISLAS ou LANCELOT, roi de Naples, que ſes partiſans ont ſurnommé *le Magnanime & le Victorieux*, prenoit la qualité de roi de Hongrie, & de comte de Provence. Il ſucceda à ſon pere CHARLES de Duras l'an 1386, fut proclamé roi à Naples le 25 du mois de février, & fit approuver ſon élévation l'an 1390 par le pape Boniface IX, qui le fit couronner à Gaïette. Les Napolitains avoient appellé Louis II, duc d'Anjou, leur légitime ſouverain, & ces diverſes prétentions cauſerent des guerres très-fâcheuſes, dans leſquelles Ladiſlas eut d'abord tout l'avantage. Il prit Naples & Capoue, & enſuite étant appellé par les Hongrois, qui avoient empoiſonné leur roi Sigiſmond, il alla recevoir à Javarin la couronne de Hongrie le 5 août de l'an 1403, mais il ne la garda pas long-temps. Le ſchiſme qui étoit dans l'égliſe, lui donna occaſion de ſe rendre maître de Rome, troublée par la faction des Guelphes & des Gibelins, & d'uſurper diverſes terres de l'égliſe, dans leſquelles il commit mille violences. Depuis, les Romains lui céderent la ſouveraineté de leur ville l'an 1408. Cependant Louis, que le concile de Piſe & le pape Alexandre V inveſtirent du royaume de Naples, & auquel ils donnerent la charge de lieutenant général de l'égliſe, reprit les places que Ladiſlas avoit uſurpées. Il le chaſſa même de Rome, qu'il remit au pape Alexandre V, & ce pape excommunia Ladiſlas. Ce dernier ſe retira à Tortoſne, & perdit peu après la bataille de Roqueſeche, donnée ſur les bords de Gariglian le 19 mai 1411. Mais Louis ne ſut pas pouſſer ſa victoire auſſi loin qu'il le pouvoit; & cette faute fit que ſon compétiteur demeura entierement maître du royaume de Naples. Le pape Jean XXIII l'inveſtit encore du royaume de Naples, & s'en repentit peu après: car Ladiſlas le ſurprit dans Rome, ſe rendit maître de cette ville, puis tournant ſes armes contre les Florentins, les obligea d'acheter la paix l'an 1413. De-là il marcha à Perouſe, où il fut empoiſonné par la fille d'un médecin, dont il étoit paſſionément amoureux. Elle crut lui donner encore plus d'amour, en s'appliquant une certaine compoſition qu'elle avoit reçue de ſon pere, gagné à ce que l'on dit, par les Florentins. Ladiſlas ſe ſentant frapé d'un mal inconnu & très-violent, ſe fit

Digitized by Google

porter à Naples, où il mourut ſans poſtérité le 6 août de l'an 1414, âgé de 38 ans. Ce prince étoit vaillant, généreux & liberal; mais il avoit tant de défauts, qu'on peut dire que ſes mauvaiſes qualités ont effacé les bonnes. Son corps fut enterré dans l'égliſe de ſaint Jean de Carbonnieres. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à ANJOU.* Collenutio, *hiſt. Neapol. l.* 5. Summonera, *l.* 4. Monſtrelet, *l.* 1. Sponde, Rainaldi & Bzovius, *in annal.* Thierri de Niem. Bonfinius. Le pere Anſelme. Ammirato, &c.

Rois de Pologne.

LADISLAS ou ULADISLAS, I de ce nom, roi de Pologne, ſurnommé *Herman*, fils de CASIMIR I, fut élu l'an 1081 après Boleſlas, dit *le Cruel & le Hardi*, ſon frere. Il ſe contenta du nom de prince & d'héritier de Pologne, & mérita des éloges par ſa prudence & ſa retenue, qui le porterent à maintenir la paix, ſans ſe ſoucier de porter ſes armes chez ſes voiſins. Il fut pourtant obligé de les prendre contre les habitans de Pruſſe & de Poméranie, qu'il défit en trois batailles. Ce fut de ſon temps que les Ruſſiens ſecouerent le joug de la Pologne. Ce prince épouſa 1°. *Judith*, fille d'*Uratiſlas*, roi de Bohême, princeſſe d'un grand mérite, dont il eut BOLESLAS III ſon ſucceſſeur: 2°. *Sophie*, ſœur de l'empereur *Henri* IV, & pour lors veuve de *Salomon*, roi de Hongrie, dont il eut trois filles. *Il laiſſa auſſi un fils* naturel, *nommé* Signée. Ladiſlas mourut le 26 juillet 1102, après un regne de 20 ans.* Cromer, *hiſt. de Pologne.*

LADISLAS II du nom, roi de Pologne, ſucceda à ſon pere BOLESLAS III, l'an 1139. Il avoit trois ou quatre freres, qu'il prétendoit avoir été trop avantageuſement partagés par leur pere. A la perſuaſion de *Chriſtine* ſa femme, ſœur de l'empereur *Henri* V, il leur fit la guerre, mais avec peu de ſuccès; car dans le temps qu'il aſſiégeoit Poſna ſur ſon frere *Mieciſlas*, après avoir pris Sandomir ſur *Henri*, & Ploſco ſur *Boleſlas*, ces freres unis ſurprirent ſon armée & la défirent. Il fut vaincu en diverſes autres rencontres, & fut obligé de fuir en Allemagne vers l'empereur Conrad III. BOLESLAS IV, dit *le Friſé*, l'un de ſes freres, fut mis ſur le trône l'an 1146. Depuis l'empereur Fréderic *Barberouſſe*, ſucceſſeur de Conrad, obtint de Boleſlas qu'il donneroit la Sileſie à Ladiſlas, qui mourut l'an 1159 à Oldembourg. Il laiſſa trois fils: *Boleſlas*, ſurnommé *le Long*, duc de Breſlaw; *Conrad* de Laſconogue, duc de Glogow & de Croſſen; & *Mieciſlas*, duc d'Opelen, Ratibor, & Teſchen. * Cromer, *hiſtoire de Pologne*, Crantz, &c.

LADISLAS III, dit *Lokietek*, c'eſt-à-dire, *d'une coudée*, fut ainſi nommé, parcequ'il étoit extrêmement petit de taille, & parvint à la couronne après PRIMISLAUS, en 1295. Il étoit frere de *Lesko*, ou Leſcus *le Noir*, & poſſédoit en ſouveraineté des terres très-conſidérables. D'ailleurs il étoit guerrier & politique: ce qui néanmoins ne parut pas au commencement de ſon regne; car lorſqu'il ſe voulut déclarer héritier de la couronne, il permit à ſes ſoldats de commettre toute ſorte de déſordres, & de piller les biens des eccléſiaſtiques, leur en donnant lui-même l'exemple. Par cette conduite violente & extraordinaire, il s'attira la haine des peuples, qui le déclarerent déchu de la royauté, & élurent Venceſlas, roi de Bohême, l'an 1300. Ladiſlas ſe retira en Hongrie, puis à Rome; mais comme il conſervoit toujours des intelligences dans l'état, il ne lui fut pas difficile de ſe faire encore élire après la mort du même Venceſlas l'an 1305. Depuis il gouverna ſagement, étendit les bornes de ſon état, & ſe rendit redoutable à ſes ennemis. Il ne ſe fit couronner qu'en 1320 avec *Hedwige*, ſa femme, fille de *Boleſlas*, dit *le Pieux*, duc de Caſſilie. La Poméranie ſe révolta preſque en même temps. Ladiſlas mit des troupes en campagne, & demanda du ſecours aux chevaliers de Pruſſe. Ceux-ci prirent Dantzic, qu'ils garderent: ce qui fut le ſujet d'une longue guerre. Ils firent d'autres entrepriſes ſur la Pologne, juſques à ce que Ladiſlas en défit vingt mille dans une bataille. Ce prince mourut le 10 mars 1333, en réputation d'être le plus ſage roi de ſon temps. Il laiſſa CASIMIR, ſurnommé *le Grand*; & *Elizabeth*, mariée à *Charles*, roi de Hongrie.* Michow, *l.* 4 *hiſt. Polon.* Cromer, *l.* 11.

LADISLAS IV, dit JAGELLON, grand duc de Lithuanie, de Samogitie, &c. parvint à la couronne de Pologne, par ſon mariage avec *Hedwige*, fille de *Louis*, roi de Hongrie, élue reine de Pologne, à condition qu'elle épouſeroit celui qui lui ſeroit choiſi par les grands du royaume. Jagellon s'offrit, & ſe fit baptiſer l'an 1386 à Cracovie, où il reçut au baptême le nom de Ladiſlas. Il unit la Lithuanie à la Pologne, défit les chevaliers de Pruſſe, ſoumit les Lithuaniens rebelles, refuſa la couronne de Bohême, que les Huſſites lui offroient, & ſe rendit très-recommandable pendant un regne de 48 ans. Il mourut le 31 mai 1434, âgé de 80 ans. *Hedwige*, ſa femme, étoit morte dès l'an 1400. La couronne que Ladiſlas avoit obtenue à cauſe d'elle, lui demeura. Il épouſa en ſecondes nôces *Anne*, fille de *Guillaume*, comte de Cilley, qui mourut ſans enfans l'an 1415. Ladiſlas ſe remaria à *Elizabeth* Pileſki, après la mort de laquelle il épouſa *Sophie*, fille d'*André*, duc de Kiovie, dont il eut LADISLAS V; CASIMIR III & *Hedwige*.

LADISLAS V, fut roi de Pologne après ſon pere LADISLAS IV, puis roi de Hongrie. *Voyez* LADISLAS IV, entre les rois de Hongrie.

LADISLAS-SIGISMOND, VI du nom, fils de SIGISMOND III, roi de Suéde, puis de Pologne, & d'*Anne* d'Autriche, fille de *Charles* archiduc d'Autriche, naquit l'an 1595, & ſucceda à ſon pere le 13 novembre 1632. Avant ſon avenement à la couronne, il avoit donné des marques de ſa piété, & avoit ſignalé ſon courage dans la guerre contre les Ruſſiens, & dans la défaite d'Oſman ſultan des Turcs, auquel il tua plus de cent cinquante mille hommes en diverſes rencontres. Il avoit auſſi fait un voyage de dévotion à Rome. Ce prince aimoit la vertu, parloit diverſes langues, & avoit joint à la valeur, un parfait amour de la juſtice. Il défit les Moſcovites peu après ſon couronnement, & conclut enſuite avec eux la paix de Viaſimia. Les Turcs, qui s'étoient jettés dans la Pologne, eurent ſujet de s'en repentir. Ce prince épouſa 1°. *Cecile-Renée* d'Autriche, fille de l'empereur *Ferdinand* II, & en eut *Sigiſmond-Ladiſlas*, né l'an 1640, & mort en 1647: 2°. l'an 1645 *Louiſe-Marie* de Gonzague de Cleves, & mourut en 1648, âgé de 52 ans, 11 mois & 11 jours. CASIMIR, ſon frere, lui ſucceda à la couronne de Pologne.

LADISLAS, roi de Bohême, *cherchez* ULADISLAS.

LADISLAS, fils aîné d'Etienne Dragutin, épouſa un peu avant la mort de ſon pere la fille de Ladiſlas, vaivode de Tranſylvanie, qui à cauſe de cette alliance, priſe avec une princeſſe ſchiſmatique, fut excommunié par le cardinal de Montefiore, légat du ſaint ſiége. Ladiſlas étoit l'héritier préſomptif de la couronne de Servie: ſon pere en y renonçant, avoit réſervé le droit des enfans. Peut-être que Ladiſlas, interprétant cette convention à ſon gré, prétendit ne devoir pas attendre la mort de Milutin ſon oncle, qui regnoit de fait: peut-être auſſi que Milutin eſpérant toujours de laiſſer de la poſtérité, ne put ſe réſoudre à regarder ſon neveu comme ſon ſucceſſeur. Quoi qu'il en ſoit, Milutin fit arrêter Ladiſlas auſſitôt après la mort de ſon pere, & le tint en priſon juſqu'à ſa mort, qui arriva au mois de novembre de l'an 1321. Ladiſlas devenu alors roi de Servie, refuſa l'apanage à Conſtantin ſon frere, qui n'ayant pu l'obtenir de gré, le lui demanda à la tête d'une armée. Il fut fait priſonnier, & Ladiſlas pouſſa la cruauté juſqu'à le faire pendre, & enſuite écarteler. Cette barbarie, à laquelle on ne peut penſer ſans horreur, lui attira la haine des peuples, qui offrirent la couronne à Etien-

Digitized by Google

ne fils naturel de Milutin, banni alors à Conſtantinople; & Ladiſlas abandonné de tout le monde, fut pris à Sirmick, & jetté dans une priſon d'où il ne ſortit plus. * Du Cange, *familles Byzantines.*

LADOGA, grand lac dans l'Europe ſeptentrionale, ſur les confins des états de Suéde & de Moſcovie, entre la principauté de Novogorod Weliki, l'Ingrie & la Livonie. Ce lac reçoit les eaux du lac Ilmen, par la riviere de Wolchova, celles du lac Onega, par la riviere de Sueri, & celles de pluſieurs lacs & marais de la Livonie, par la riviere de Woſen, & il ſe décharge dans le golfe de Finlande par celle de Nieva. Il paſſe pour le plus grand de l'Europe, ayant cinquante-trois lieues du nord au ſud, & vingt-cinq du levant au couchant. On y prend une prodigieuſe quantité de ſaumons, & une eſpéce de poiſſon particulier, gros comme un hareng, qu'on appelle *Ladog*: & c'eſt de-là, dit-on, que ce lac a pris le nom de Ladoga. Au reſte le pays, qui ſe trouve entre le lac & celui d'Onega, étoit autrefois une province particuliere, qui portoit le nom de Ladoga. Elle eſt maintenant incorporée à la province de Novogorod-Weliki. * Mati, *diction.*

LADOGA, petite ville de la Moſcovie, dans la province de Novogorod-Weliki, ſur la riviere de Wolchova, à cinq ou ſix lieues du lac de Ladoga, du côté du midi. * Mati, *diction.*

☞ Près l'ancienne ville de Ladoga, appellée par les Goths *Holmgorda-Ryck*, & par les Danois *Oſtregard* ou *Chunigard*, les Ruſſes avoient anciennement un entrepôt conſidérable des marchandiſes qu'on apportoit de l'Aſie par la mer Caſpienne & le Pont-Euxin, & qui parvenoient juſques-là en remontant les rivieres. Ces marchandiſes étoient de-là tranſportées dans les villes conſidérables du nord, par le moyen du lac Ladoga, du golfe de Finlande, & de la mer Baltique. * Strahlenberg, *deſcript. de l'empire ruſſien*, Tome I, p 292 *& ſuiv.*

LADVOCAT (Nicolas) ſurnommé *Billiad*, pieux & ſavant évêque de Boulogne, natif de Paris, d'une famille noble & ancienne, fit paroître, dès ſon enfance, beaucoup de diſpoſitions pour les ſciences. Il fut reçu de la maiſon de Sorbonne le 24 décembre 1652; eut le premier lieu de ſa licence en 1654, & prit le bonnet de docteur peu de temps après. Il devint chanoine & grand vicaire de Paris, & enſuite évêque de Boulogne. Il gouverna ſon diocèſe avec ſageſſe, maintint avec zèle la diſcipline eccléſiaſtique, contribua beaucoup à l'établiſſement du ſéminaire de Boulogne, fit la viſite des paroiſſes de ſon diocèſe, & mourut à Boulogne en 1679. On a de lui un livre intitulé, *Vindicia Parthenica*, dans lequel il défend l'aſſomption corporelle de la ſainte Vierge, contre Claude Joly. On voit par cet ouvrage qu'il étoit habile dans la langue grecque. C'eſt lui auſſi qui a compoſé les réglemens de l'Hôtel-Dieu de Paris, qui ſe trouvent en manuſcrit dans la bibliothéque de Sorbonne. Il ne faut pas le confondre avec Jacques Ladvocat, aumônier du roi, & licencié de la maiſon de Sorbonne, mort en 1700. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. hiſtorique portatif.*

LADVOCAT (Louis-François) né à Paris le cinquiéme avril 1644, étoit neveu de Louis Ladvocat de Sauveterre, chef du conſeil du grand Condé, ſecrétaire des commandemens de la princeſſe douairiere de Condé, & conſeiller d'état ordinaire, mort en 1670. Louis-François fut reçu conſeiller du roi, maître ordinaire en ſa chambre des comptes le 27 avril 1671, en la place de *Louis* Ladvocat ſon oncle. Il eſt mort à Paris le 8 de février 1735, dans la quatre-vingt-onziéme année de ſon âge. C'étoit un magiſtrat habile, qui avoit beaucoup de litterature, & qui étoit très-verſé dans la philoſophie. On a de lui dans ce dernier genre: 1°. Entretiens (au nombre de ſept) ſur un nouveau ſyſtême de morale & de phyſique, ou la recherche de la vie heureuſe, ſelon les lumieres naturelles, à Paris, 1722 *in*-12. Les auteurs des *Memoires de Trevoux*, en donnant l'analyſe de ces entretiens dans leurs mémoires du mois d'août 1722, article 83, firent pluſieurs objections à l'auteur. Celui-ci y a répondu dans l'ouvrage ſuivant. 2°. Nouveau ſyſtême de philoſophie, établi ſur la nature des choſes connues par elles-mêmes, mis en parallele avec l'opinion des anciens philoſophes ſur les premiers principes de la nature, & ſur leſquels on n'a rien trouvé de fixe & de certain juſqu'à préſent; auquel on a joint un traité de la nature de l'ame & de l'exiſtence de Dieu, prouvés l'une & l'autre par une chaîne ſuivie d'argumens capables de convaincre les plus incrédules & les plus opiniâtres, à Paris 1728, 2 vol. *in*-12: ces deux volumes ſont auſſi en forme d'entretiens. Les mémoires de M. Arnaud d'Andilly; les lettres de madame de Sévigné &c. font mention de pluſieurs autres perſonnes de mérite de la même famille.

LÆLIUS (C.) conſul Romain, & grand orateur, fut ſurnommé *le Sage*, & eſt célébre dans l'hiſtoire, par l'amitié dont il fut lié avec Scipion, qu'il ſuivit à la guerre d'Afrique. Dans la bataille que le même Scipion donna en même jour à Aſdrubal & à Syphax, qu'il attaqua dans leurs retranchemens, Lælius & Maſſiniſſa pourſuivirent les fuyards, ſurprirent le roi Syphax, & prirent par compoſition la ville capitale de ſon royaume de Maſeſyles, l'an 551 de Rome, & 203 avant J. C. Depuis, Scipion envoya Lælius à Rome pour y conduire ſon priſonnier de guerre. Cicéron parle très-ſouvent de lui avec éloge. Tite-Live, Plutarque, &c. en font auſſi mention. Quintilien fait mention d'une fille de Lælius, qui étoit très-ſavante, *l.* 2, *c.* 1.

LÆLIUS (Laurent) théologien Allemand, naquit en 1572, & mourut en 1634. Il a compoſé *Scriptura loquens. Index hareſum. Criterium fidei*, &c. * Konig, *biblioth.*

LAER ou LAAR (Pierre de) dit *Bamboche*, peintre de Harlem, avoit un merveilleux génie pour la peinture, quoiqu'il ne l'ait cultivé qu'à peindre en petit. Il étoit univerſel & fort ſtudieux dans toutes les choſes qui regardoient ſa profeſſion. Il fit un grand ſéjour à Rome, où il s'attira l'amitié & l'eſtime des premiers peintres. Sa maniere eſt fort ſuave & vraie. Le nom de *Bamboze* lui fut donné par les Italiens, à cauſe de ſa figure extraordinaire. Il avoit les jambes fort longues, le corps fort court, & la tête enfoncée dans les épaules; mais cette difformité étoit bien réparée par la beauté de ſon eſprit. Il mourut à Harlem âgé de ſoixante ans, s'étant laiſſé tomber dans un foſſé où il ſe noya. On prétend que ce fut en punition d'un crime qu'il avoit commis étant à Rome, & qu'on raconte de cette maniere. De Laër & quatre autres Hollandois furent ſurpris mangeant de la viande en carême, dans une maiſon qui étoit ſur le bord du Tibre. Un eccléſiaſtique qui les avoit ſouvent avertis de ne plus le faire, les ſurprit encore une fois; & comme il vit que les voies de la douceur étoient inutiles, il les menaça un ſoir comme ils ſoupoient, de les déferer à l'inquiſition; & la choſe s'étant extrémement aigrie, les Hollandois jetterent l'eccléſiaſtique dans la riviere. On prétend que ces cinq Hollandois ont tous péri par les eaux. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

LAERCE, *cherchez* DIOGENE LAERCE.

LAET (Jean de) Flamand étoit d'Anvers, & mourut en 1649. On ne ſait preſque rien de ſa vie. Conſtantin Lempereur nous apprend ſeulement dans la préface de ſa traduction de l'itinéraire de *Benjamin de Tudéle*, qu'il avoit été directeur de la compagnie des Indes occidentales, & qu'il étoit habile dans la connoiſſance des langues, de l'hiſtoire & de la géographie. Il étoit fort ami de Saumaiſe. Ce fut par ſes ſoins que l'on a publié une grande partie des deſcriptions des royaumes du monde ſous le titre de *Républiques*. Ces écrits que l'on recherche encore, & qui ſont fort bien imprimés, parurent chez Elzevir: ſavoir, 1. *Hiſpa-*

Digitized b

nia, ſive de regis Hiſpaniæ regnis & opibus commentarius, à Leyde, 1629, *in*-24. Il y a eu la même année deux éditions de ce petit ouvrage : la ſeconde eſt beaucoup plus ample ; car outre les additions faites en divers endroits, il y a de plus le chapitre ſeptiéme *de inſulis Canariis*. Ce livre a encore été réimprimé en 1641. 2. *Gallia ſive de Francorum regis dominiis & opibus*, à Leyde même année, *in*-24. 3. *Tractatus de territoriis, potentia, familiis, fœderibus principum & rerumpublicarum Italiæ* : dans un recueil de Thomas Segeth, intitulé : *De principibus Italiæ tractatus varii*, à Leyde, Elzevir, 1628, *in*-24. 4. *Belgii confœderati reſpublica, ſeu Gelriæ, Hollandiæ, Zelandiæ*, &c. *chorographica politicaque deſcriptio*, à Leyde, 1630, *in*-24. 5. *Turcici imperii ſtatus*, à Leyde, ſelon la bibliothéque belgique. 6. *Perſia, ſeu regni Perſici ſtatus*, à Leyde 1633, *in*-24. Il y en a eu une ſeconde édition augmentée en 1647, chez le même & dans la même forme Ce livre contient une deſcription topographique des provinces qui compoſent la Perſe, les qualités du climat & du terroir, le génie des peuples, leurs mœurs, leur religion, le gouvernement civil & politique, la puiſſance & les richeſſes de cet état ; enfin les différens chemins que divers particuliers ont tenus pour aller dans ce royaume : & tel eſt à-peu-près le même ordre de matieres traitées dans les autres *républiques*. 7. *De imperio magni Mogolis, ſive India vera*, à Leyde, 1631, *in*-24. 8. *Portugallia*, à Leyde, 1642, *in*-24. 9. *Reſpublica Poloniæ, Lithuaniæ, Pruſſiæ & Livoniæ*, à Amſterdam 1642, *in*-24. 10. *Novus orbis, ſeu deſcriptio Indiæ occidentalis, novis tabulis geographicis, & variis animantium, plantarum, fructuumque iconibus illuſtrata, libri* 18, à Leyde, 1633, *in-fol.* Laët traduiſit lui-même ſon ouvrage en françois, & cette traduction parut *in-folio*, à Leyde en 1640, ſous ce titre : l'*Hiſtoire du nouveau monde, ou deſcription des Indes occidentales contenant dix-huit livres, par le ſieur Jean de Laët d'Anvers ; enrichi de nouvelles tables géographiques & figures des animaux, plantes & fruits*. Dans des vers latins de Daniel Heinſius, qu'on lit au commencement, Laët eſt dit, *Rebus Indiæ occidentalis præfectus*. Le même ouvrage a paru en flamand, ſelon la bibliothéque belgique. 11. *De gemmis & lapidibus : quibus præmittitur Theophraſti liber de lapidibus, græcè & latinè, cum brevibus annotationibus*, in-8°, à Leyde, 1647. 12. *Thomæ Smithi Angli de republica Anglorum libri tres : quibus acceſſerunt chorographica illius deſcriptio, aliique politici tractatus*, à Leyde, 1625 & 1630. Cette édition eſt bien plus ample que la premiere : *ibidem* en 1641. Celle-ci eſt encore augmentée des chapitres 11, 12 & 13, & des chemins d'une ville à l'autre. 13. *Notæ ad diſſertationem Hugonis Grotii de origine gentium Americanarum, & obſervationes aliquot ad meliorem indaginem difficillimæ illius quæſtionis*, à Paris, 1643, *in*-8°. Laët y réfute la diſſertation de Grotius dans laquelle ce ſavant prétend que les peuples de l'Amérique n'étoient pas fort anciens, & qu'ils y ſont paſſés de l'Europe. Grotius répondit à Laët, mais trop durement, la même année 1643, dans un ouvrage qu'il intitula : *De origine gentium Americanarum diſſertatio altera, adversùs obtrectatorem, opaca quem bonum facit barba* : ces derniers mots ſont alluſion à la barbe que Laët portoit grande. Grotius fit contre le même cette épigramme, dans laquelle il ſe joue ſur ſon nom :

Latius haud Latius ſatis eſt : nec ſcribere ceſſat
Latius ; ut fileat Latius, eſt ſatius.

Laët répliqua en 1644, par l'écrit ſuivant : 14. *Reſponſio ad diſſertationem ſecundam Hugonis Grotii de origine gentium Americanarum*, à Amſterdam, *in*-8°. 15. *Hiſtoria naturalis Braſiliæ, in qua Guilielmi Piſonis, medicina doctoris, Lugduno Batavi, de medicina Braſilienſi libri quatuor ; & Georgii Marcgravii de Liebſtad, Miſnici Germani, hiſtoria rerum naturalium Braſiliæ libri octo, cum appendice de Tapuyis & Chilenſibus. Joannes de Laët Antuerpienſis, in ordinem digeſſit & annotationes addidit, & varia ab auctore omiſſa ſupplevit & illuſtravit*, à Leyde & à Amſterdam 1648, *in-fol.* avec figures. 16. *Vitruvii de architectura libri* 10, *cum notis & obſervationibus. Acceſſerunt Henrici Wottoni elementa architecturæ ; Bernardini Baldi lexicon Vitruvianum, & ejuſdem ſcamilli impares Vitruviani ; Leonis Baptiſtæ de Albertis libri tres de pictura ; Pomponii Gaurici excerpta de ſculptura ; & Ludovici Demontioſii commentarii de ſculptura & pictura ; ea omnia edente & illuſtrante Joanne de Laët*, à Amſterd. 1649, *in-fol.* * Valerii Andr. *Biblioth. Belgic.* édit. de 1739, *in*-4°, *tom.* 2, *pag.* 671. Niceron, *Mémoires*, &c. *tom.* 38. *Hugon. Grotii manes*, in-8°, *tome* 2, *pag.* 448 & 449.

LÆTA, dame Romaine, fille d'Albin, grand pontife, épouſa ſur la fin du IV ſiécle, Toraxe fils de ſainte Paule. Ce mariage fut ſi ſaint, qu'Albin admirant la vertu de ſon gendre & la ſageſſe de ſa fille, abandonna le paganiſme, & ſe fit baptiſer. Læta fut mere d'une fille, nommée Paule, comme ſon aïeule ; & c'eſt à cette occaſion que S. Jerôme, dont elle étoit la diſciple, lui écrivit une épitre, dans laquelle il lui donnoit des inſtructions pour l'éducation de cet enfant. C'eſt celle qui commence ainſi : *Apoſtolus Paulus ſcribens ad Corinthios & rudem Chriſti eccleſiam*, &c.

LÆTUS, capitaine de la garde prétorienne de l'empereur Commode, dans le II ſiécle, empêcha que ce prince barbare ne fit bruler la ville de Rome, comme il l'avoit réſolu. Depuis, ayant ſu que le même Commode vouloit le faire mourir avec quelques autres, il le prévint, & de concert avec eux il lui fit donner du poiſon l'an 193. Lætus éleva à l'empire Pertinax ; & trois mois après il le fit maſſacrer, parcequ'il rétabliſſoit trop ſeverement la diſcipline militaire, & que par l'innocence & la droiture de ſes mœurs, il lui reprochoit tacitement ſa diſſolution. Julien le fit tuer peu après. * Lampridius, *in Comm.* Xiphilinus, *in Pertin.* Herodien, *in utroque.*

☞ LÆTUS (Eraſme-Michaëlis) docteur en théologie, & profeſſeur de dialectique à Copenhague. Il poſſédoit encore ces emplois en 1558. Il fut enſuite profeſſeur de l'écriture ſainte. Lætus quitta ce poſte en 1560, & mourut en 1582. On trouve le catalogue de ſes ouvrages dans la *Bibliotheca ſeptentrionis eruditi* d'Albert Bartholin, imprimée en 1699, *in*-8°, avec les additions de Jean Moller. * M. Goujet, *mém. Mſſ.*

☞ LÆTUS (George) de Moravie, calviniſte de religion, miniſtre à Lublin, en Pologne, mort en 1642, eſt auteur de divers écrits, entr'autres de ceux-ci : *Commentarius practicus in converſionem Pauli*, *in*-4°, à Franequer 1650, *in*-8°, & à Leyde en 1658. *In capita* 27 & 28 *actuum apoſtolorum de peregrinatione Pauli*, à Leyde 1639, & à Franequer en 1650, *in*-12. *Commentarius in epiſtolam Pauli ad Epheſios.* * M. l'abbé Goujet, *mém. Mſſ.*

LÆTUS (Jean) publia un abregé d'hiſtoire eccléſiaſtique en 1642. * Konig, *biblioth.*

LÆTUS (Calvidius) *cherchez* QUILLET.

LÆTUS, *cherchez* POMPONIUS Lætus.

LÆVINUS TORRENTIUS, vulgairement *Vander-Beken* ou *Torrentin*, ſecond évêque d'Anvers, & depuis quatriéme archevêque de Malines, étoit natif de Gand. Il étudia en droit & en philoſophie à Louvain, & fit un voyage en Italie, où ſa vertu lui fit avoir part en l'amitié des plus illuſtres perſonnages de ce temps, comme des cardinaux Sirlet, Borromée & Moron, & dans celle de Manuce, de Gambara, &c. A ſon retour dans les Pays-Bas, il fut chanoine de Liége, & enſuite grand vicaire d'Erneſt de Baviere qui en étoit évêque. Depuis, après s'être dignement aquitté d'une ambaſſade auprès de Philippe II roi d'Eſpagne, il fut jugé digne de l'évêché d'Anvers, où il ſuccéda à François Sonnius qui en avoit été le premier prélat. De cette égliſe

il fut transféré à la métropole de Malines, & mourut le 26 avril 1595. Il fonda à Louvain un collége de Jéſuites auſquels il légua ſa bibliothéque, & pluſieurs médailles & piéces curieuſes. Ce grand homme a compoſé divers poëmes; *De partu Virginis l. III. De vitâ D. Pauli, l. II. De cruento Dei ſacrificio, l. V;* des commentaires ſur Suetone & ſur Horace; & des poëſies, qu'il dédia au pape Pie V. Il donna auſſi une édition de Suetone, avec d'excellentes notes. * Sandere, *l. 2, de Gandav. erud. claris.* Valere André, *in biblioth. Belg.* Poſſevin, *in appar. ſacr.* Le Mire. Juſte-Lipſe. Havenſius, *de ereſt. novor. in Belg. epiſc.*

LÆVIUS ou LÆLIUS, poëte Latin, fut auteur d'un ouvrage intitulé, *Erotopægnia*, c'eſt-à-dire, *Jeux d'Amour*, dont Aulu-Gelle cite deux vers, & Apulée ſix. C'eſt le même qui a écrit un poëme des centaures, cité par Feſtus. * Lilio Giraldi, *dial. 4.* Voſſius, *de poët. Lat.* Bayle, *diction. critiq.*

LAFON (Jacques) né à Toulouſe le 2 juin 1656, entra dans l'ordre de S. Dominique en 1678, fut choiſi pour continuer l'année dominicaine, & mourut dans ſa patrie le 6 janvier 1715. Il a eu quelque part au mois de ſeptembre de l'année dominicaine, & c'eſt lui qui a donné le mois d'octobre en 1712. Il avoit publié en 1708, à Toulouſe, des remarques ſur la théologie morale de M. Bonal; & lorſqu'il mourut, il venoit de mettre entre les mains d'un libraire d'Avignon, un grand traité de morale ſuivant les principes des Thomiſtes. * Echard, *ſcript. ord. FF. prad. tom. 2.*

LAGALLA (Jules-Céſar) Italien de nation, a paſſé pour un des plus habiles médecins & philoſophes de ſon temps. Il naquit l'an 1571, & fit de ſi grands progrès qu'au ſortir de l'enfance, il fut reçu docteur à Naples d'une maniere diſtinguée, à portes ouvertes, & ſans payer aucune finance. Peu après il fut créé médecin de la flote du pape Sixte V: ce qui lui donna occaſion de venir à Rome, où étant à peine âgé de 19 ans, il prit encore le bonnet de docteur en philoſophie & en médecine, avec l'applaudiſſement de tout ce qu'il y avoit d'habiles gens. Quoique dans un âge ſi peu avancé, on le donna pour médecin au cardinal de Sainte Sévérine; & ſans ſa trop grande jeuneſſe, il l'eût été du pape Clement VIII. Il ſe fit des affaires au ſujet d'une femme à l'occaſion de laquelle il faillit d'être aſſaſſiné: homme très-régulier au reſte, & vraiment philoſophe dans toute ſa conduite. Dès l'âge de 33 ans il fut attaqué de la gravelle, & d'un grand nombre d'autres incommodités qu'il ſouffrit le reſte de ſa vie, avec une patience incroyable. Il mourut âgé de 53 ans, l'an 1624, & fut enterré aux Chartreux de Rome, où l'on voit ſon épitaphe compoſée par lui-même. Lagalla avoit enſeigné la médecine à Rome pendant 33 ans avec un concours extraordinaire d'auditeurs. Ses ouvrages ſont un livre de l'immortalité de l'ame, & pluſieurs autres traités de philoſophie, qu'il recommanda en mourant à Leo Allatius ſon diſciple & ſon ami, qui a écrit ſa vie. * *Conſultez* cet ouvrage.

LAGAM ou LEGHEM-RAI, c'eſt-à-dire, *le Regia Leghem*, nom d'un prince fort puiſſant dans les Indes, au temps que Schehabeddin regnoit dans le pays de Gaznah & de Multan. Il tenoit ſon ſiége dans la ville de Belhar, où il rendoit ſi équitablement la juſtice, qu'il étoit aiſé de reconnoître qu'il étoit parvenu à ce dégré d'honneur, & même juſqu'à la dignité royale par ſon ſeul mérite. Après avoir gouverné ſes états juſqu'à l'âge de quatre-vingts ans ſans aucun reproche, exerçant exactement la juſtice, & donnant ſouvent à ſes ſujets des marques de ſa libéralité & de ſa magnificence, il éprouva dans un âge fort avancé un cruel revers de fortune. Il jouiſſoit d'une profonde paix, lorſque Bakhtiar, général des armées du ſultan Schehabeddin, l'attaqua à l'improviſte, & lui enleva ſes états. On raconte diverſes prédictions faites à la mere de Lagam lorſqu'elle étoit groſſe. On peut les lire dans la *bibliothéque orientale* de d'Herbelot, qui nous fournit cèt article.

LAGE, petite ville ou bourg de la ſeigneurie de Roſtock dans le duché de Meckelbourg. Ce lieu eſt ſur la riviere de Rekenitz, à quatre lieues de la ville de Roſtock, du côté du midi. * Mati, *diction.*

LAGELAND ou LANGELAND, iſle du royaume de Danemarck, à l'entrée de la mer Baltique, a ſept lieues d'Allemagne en longueur, & deux milles ſeulement en largeur. Il n'y a que ſeize villages, avec le bourg de Rud-Koping, & le château de Trancker. Elle n'eſt éloignée que de trois milles d'Allemagne de l'iſle de Laland. On en tire quantité de grains. * Sanſon. Baudrand.

LAGENIE, *cherchez* LEINSTER.

LAGERLOOF (Pierre) en latin *Laurifolius*, profeſſeur en éloquence à Upſal, avoit été choiſi par le roi de Suéde pour écrire l'hiſtoire ancienne & moderne des royaumes du nord. On a de lui un livre *De ortographia ſuecana.* Un autre *de commerciis Romanorum*, &c. On a promis de ramaſſer ſes diſcours & harangues pour les imprimer en un volume. Son latin étoit fort gouté dans le Nord. Il mourut au mois de janvier 1699. * *Nova litter. Maris Balthici. 1699, febr. pag. 43.*

LAGHI ville de l'Arabie heureuſe. Elle eſt à trente lieues de la ville d'Aden, & environ à quinze de la mer d'Arabie. Baudrand dit que Laghi a ſon prince particulier. Sanſon la renferme dans le beglierbeglic d'Aden, & Viſcher dans la principauté de la Mocca. * Mati, *diction.*

☞ LAGHLIN, ou LOUGHLEN, ou le VIEUX LOUGHLEN, lieu d'Irlande, dans la province de Leinſter, au comté de Catherlagh. C'eſt une ville conſidérable, à huit milles preſqu'au ſud-oueſt de Catherlagh. Elle a droit d'envoyer deux députés au parlement.

Il y a eu une autre ville de même nom, à trois milles à l'eſt de la précédente, ſur le Barrow. C'étoit une ville conſidérable & le ſiége d'un évêque. Aujourd'hui ce n'eſt plus qu'un village, & l'évêché eſt réuni avec celui de Fearns & de Wexford. * La Martiniere, *dict. géogr.*

LAGIER (Bertrand) cardinal, né en Auvergne, prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. François, & fut pourvu dès l'an 1345, par le pape Clément VI, de l'évêché d'Ajazzo, d'où il fut transféré l'an 1348 à Aſſiſe, & vint après à Glandèves. En 1371 il fut créé cardinal du titre de ſainte Priſque par Grégoire XI, & peu après il eut le titre de ſainte Cécile. Il aſſiſta à l'élection d'Urbain VI, qui le fit évêque d'Oſtie: mais depuis ſe perſuadant que l'élection de Clément VII étoit plus canonique, il ſe ſoumit à ce dernier, & mourut le 8 du mois de novembre de l'an 1392, à Avignon, où il fut enterré dans l'égliſe des cordeliers. Ce cardinal compoſa un traité du ſchiſme; un autre contre les héréſies, &c. * Saint Antonin, *part. III, tit. 94, c. 10.* Wadingue, *in annal. & biblioth. Min.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Frizon, *Gallia purp.* Ughel, *tom. 1. Italia ſacra.* Auberi. Ciaconius. Onuphre, &c. Baluze, *vitæ pap. Aven.*

LAGIN, nom propre d'Al Malek Al-Manſour, XI ſultan des Mamlucs Baharites ou Turcomans qui ont regné en Egypte. Il avoit été eſclave d'Al Malek Al-Manſour Kelaoun, c'eſt pourquoi on lui a donné le nom d'*Al-Manſour.* Il fut tué par de jeunes Mamlucs qu'il tenoit auprès de lui, l'an de l'hégire 698, de J. C. 1298, après avoir regné ſeulement deux ans & trois mois. Son prédéceſſeur fut Al Malek Al Adel Ketboga, & il eut pour ſucceſſeur, Al Malek Al Naſſer fils de Kelaoun, qui regna pour la ſeconde fois. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

LAGNI, ville de France en Brie, avec titre de comté, eſt ſitué ſur la Marne, à ſix lieues au-deſſus de Paris. Il y a une abbaye de l'ordre de S. Benoît, fon-

dée par S. Furſi ou Fourſi, gentilhomme Irlandois dans le VII ſiécle, & qui fut ruinée par les Normans dans le IX. Herbert de Vermandois, comte de Troyes & de Meaux, la répara, fit rebâtir l'égliſe, & y fut enterré l'an 993. Divers ſeigneurs firent de grands biens à cette abbaye, & entr'autres Thibaud *le Jeune*, comte de Champagne, qui lui donna le comté de Lagni : c'eſt pourquoi l'abbé de cette abbaye eſt comte de Lagni. Aimoin & Alberic parlent de la fondation & de la réparation de l'abbaye. Dans la ſuite, la ville qu'on avoit bâtie auprès, & que les auteurs Latins nomment *Latiniacum*, s'agrandit conſidérablement. On voit au milieu de la place de Lagni une fort belle fontaine d'excellente eau, & ſi abondante, qu'elle fournit à toute la ville & à l'abbaye. On dit que S. Furſi l'obtint de Dieu par ſes prieres. Yves légat du ſaint ſiége, y tint l'an 1142, un concile pour terminer quelques différends, qui s'étoient élevés entre l'évêque d'Arras & les religieux de l'abbaye de Marchiennes. Jean duc de Bourgogne s'arrêta deux mois à Lagni l'an 1416, en attendant qu'il pût paſſer à Paris, & y voir le roi Charles VI : mais comme il ne reçut point de réponſe, il s'en retourna dans les Pays-Bas, au déſeſpoir de ce que ſes ennemis l'appelloient en raillant, *Jean de Lagni qui n'a point de hâte ;* ce qui a paſſé depuis en proverbe. Sur la fin du XVI ſiécle, le roi Henri *le Grand*, qui aſſiégeoit Paris, étoit maître de Lagni. Le duc de Parme qui avoit obligé ce monarque à lever le ſiége de Paris, avoit ſon armée près de Chelles en préſence de celle du roi. Il décampa le 7 ſeptembre 1590, à la faveur d'un grand brouillard, ſe ſaiſit des poſtes avantageux près de Lagni, & attaqua cette place à coups de canon, la riviere de Marne entre deux. La bréche ayant été faite en peu de temps, il dreſſa un pont de bateaux, fit donner l'aſſaut, & l'emporta ſi promptement, que les troupes que le maréchal d'Aumont y menoit par-deſſus le pont de Gournai, qui eſt à deux petites lieues au-deſſous, n'y purent arriver aſſez à temps. La ville fut ruinée. Pierre d'Orgemont, premier préſident au parlement de Paris, & chancelier de France, étoit de Lagni. C'étoit auſſi la patrie de Geofroi ancien poëte François.

LAGNY (Thomas Fantet, ſieur de) penſionaire de l'académie royale des ſciences à Paris, membre de la ſociété royale de Londres, & l'un des ſous-bibliothequaires du roi de France, étoit né à Lyon le 7 de novembre 1660. Son génie pour les mathématiques qu'il a cultivées pendant toute ſa vie, ſe déclara preſque dès ſon enfance. Il n'étoit encore qu'en ſeconde dans le collége de la Trinité à Lyon, où il fit ſes études, & il s'appliquoit deſlors à ſupputer des éclipſes, & à dreſſer des tables de la période julienne. Cependant on voulut qu'il étudiât en droit, & il alla pour cet effet à Toulouſe où il eut d'habiles maîtres, mais dont les leçons eurent beaucoup moins d'attrait pour lui que la phyſique & les mathématiques. Il ſe fit cependant recevoir avocat, & il en prenoit la qualité. Il étoit encore à Toulouſe, lorſqu'à l'âge ſeulement de vingt-deux ans il compoſa deux écrits conformes à ſon gout, & qui répondoient aux ſuccès que ceux qui connoiſſoient bien ſon génie attendoient de ſa pénétration & de ſon penchant. Le premier étoit un petit traité ſur la quadrature du cercle, & ſur la cubature géométrique ; & le ſecond, une diſſertation ſur l'or de Toulouſe, que M. de la Faille a inſérée dans ſes annales hiſtoriques de cette ville. M. de Lagny vint à Paris en 1686. Sa réputation l'y avoit déja précédé ; & il fut d'abord chargé par M. le maréchal de Noailles de diriger les études de M. le duc de Noailles, ſon fils, préſentement auſſi maréchal de France. Le ſuccès qu'il eut dans cet emploi répondit à l'eſpérance que l'on en avoit conçue, & la maiſon de Noailles l'a toujours honoré depuis de ſon eſtime, & même de ſon amitié. En 1690, ou 1691, il publia un eſſai de ſa *Méthode générale & très-abrégée pour l'extraction des racines.* Ce livre fut goûté. M. de Lagny réfléchit ſérieuſement ſur ſa méthode, profita des avis des meilleurs maîtres, & dès 1692 il donna une ſeconde édition de ſon ouvrage, mais augmenté & perfectionné à un point qu'il enleva preſque tous les ſuffrages. Cette ſeconde édition eſt intitulée : *Méthodes nouvelles & abregées pour l'extraction & l'approximation des racines, & pour reſoudre par le cercle & la ligne droite pluſieurs problêmes ſolides, & ſurſolides*, &c. à Paris en 1692, *in*-4°. Cette réputation juſtement acquiſe, mérita à M. de Lagny une place dans l'académie des ſciences, où il fut reçu en qualité d'aſſocié en 1695. Les mémoires imprimés de cette ſavante compagnie contiennent pluſieurs découvertes importantes qu'il a faites, & qui lui ont procuré beaucoup d'honneur ; & M. Duhamel dans ſon hiſtoire latine de cette même ſociété, parle de pluſieurs autres que l'académie avoit approuvées, mais qui n'ont point encore été publiées. Il fit paroître en 1697, ſes *Elémens d'arithmétique & d'algébre*, qui alloient être ſuivis d'un ouvrage complet pour la perfection des mathématiques, auquel il travailloit aſſidument, lorſque le feu roi Louis XIV, attentif plus que jamais à faire fleurir la marine, l'envoya à Rochefort avec la qualité de profeſſeur d'hydrographie. M. de Lagny paſſa ſeize années dans cette ville, pendant leſquelles uniquement occupé à répondre aux intentions de ſa majeſté, & à perfectionner la navigation, il fit beaucoup de nouvelles découvertes ſur les logarithmes, ſur les cartes réduites, ſur les calculs, ſur l'analyſe, ſur l'arithmétique binaire, &c. Rappellé à Paris en 1714, il fut penſionaire de l'académie royale des ſciences, & peu après il eut une place de ſous-bibliothécaire du roi pour les livres de philoſophie & de mathématiques. En 1724 il fut élu ſous-directeur de l'académie, & préſenté en cette qualité par M. le duc de Noailles à M. le duc d'Orléans, régent du royaume, qui le gratifia d'une penſion de deux mille livres, qu'on lui paya d'avance. Ce prince lui marqua auſſi de certaines heures pour conférer avec lui ſur les mathématiques, que l'on ſait que M. le duc d'Orléans avoit cultivées avec aſſez de ſoin. En 1725 M. de Lagny fut élu directeur de l'académie, & en cette qualité ce fut lui qui harangua M. le cardinal de Fleuri à la tête des académiciens qui avoient élu ce cardinal pour préſident de l'académie. M. de Lagny mourut à Paris le dimanche au ſoir 11 d'avril 1734, & fut enterré le mardi ſuivant dans l'égliſe de S. Germain l'Auxerrois. Il étoit dans ſa ſoixante-quatorziéme année. Outre les ouvrages *dont nous avons parlé dans cet article*, M. de Lagny a encore donné de *Nouveaux élemens d'arithmétique & d'algébre, ou introduction aux mathématiques*, à Paris en 1697, *in*-12. *La cubature de la ſphere, où l'on démontre une infinité de portions de la ſphere égales à des pyramides rectilignes*, à la Rochelle, en 1702, *in*-12. *Arithmétique nouvelle (binaire)*, à Rochefort en 1703, *in*-4°. A l'égard de l'*Analyſe générale qui contient des méthodes nouvelles pour réſoudre des problêmes de tous genres & de tous les degrés à l'infini*, quoique cet ouvrage ait paru en 1733, *in*-4°, ſous le nom de M. de Lagny, il eſt certain qu'il eſt de M. l'abbé Richer, mathématicien très-habile, qui a ſeulement profité des papiers aſſez informes de M. de Lagny, ſon ami, avec qui il étoit depuis long-temps en grande relation. Ce volume que l'académie des ſciences a adopté, & qui forme le tome XI de l'édition des mémoires de cette compagnie que l'on vient de faire à Paris, doit être ſuivi de trois autres que M. Richer eſt en état de publier, & qui ſont déſirés avec ardeur par tous ceux qui entendent ces matieres, & qui ſont inſtruits du mérite de cet habile mathématicien. M. de Lagny a eu un autre de ſes amis, M. André-François Deſlandes, qui lui a fait auſſi beaucoup d'honneur, & qui lui a adreſſé une éclogue en vers latins d'une délicateſſe digne du temps d'Auguſte. Elle ſe trouve dans le recueil même des poëſies latines de M. Deſlandes, imprimé pour la ſe-

conde fois à Londres en 1713, ſous le titre de *Poeta ruſticantis litterarum otium*. M. de Lagny méritoit d'autant mieux une éclogue ſi élégante, & les louanges qu'on lui donne dans cette piéce, qu'il avoit lui-même beaucoup lu les poëtes, tant les Grecs, que les Latins, & qu'il avoit toujours joint l'étude des belles lettres à celle de la philoſophie & des mathématiques. Dans la derniere année de ſa vie on lui a entendu réciter, ſans héſitation, un grand nombre de vers d'Homere, & d'autres poëtes.

LAGOS, ancienne ville de Portugal, ſituée ſur la côte méridionale du royaume d'Algarve, environ à cinq lieues de la ville de Silves, & du cap de Saint-Vincent, eſt une ville fortifiée & défendue par une citadelle. Elle a un aſſez bon port, & elle eſt capitale de la *Comarca de Lagos*, qui eſt la partie occidentale de l'Algarve, & qui n'a point d'autre lieu conſidérable que la ville de Silves. * Mati, *dictionnaire.*

LAGULA, bourg de la Natolie en Aſie. Il eſt ſur la mer Noire, à ſept lieues de Pendarachi. Quelques-uns y mettent l'ancienne *Acone* ou *Acona*, petite ville de la Bithynie, laquelle d'autres placent à *Naxio*, village qui ſert de port à Pendarachi. * Mati, *diction.*

LAGUNA (André) médecin Eſpagnol, né à Segovie l'an 1499, paſſa preſque toute ſa vie à la cour de l'empereur Charles-Quint, s'arrêta cinq ou ſix ans à Metz, & mourut dans ſon pays vers l'an 1560. Nous avons divers ouvrages de ſa façon, *Anatomica methodus*; *De ponderibus & menſuris*; une vie de Galien, avec l'abregé de ſes ouvrages, &c. Laguna étoit bon critique, comme il l'a fait voir dans les corrections & les commentaires qu'il a donnés ſur Dioſcoride, ſur divers endroits d'Hippocrate, d'Ariſtote, de Galien, &c. & dans les diverſes cenſures qu'il a faites des verſions des autres. Il a auſſi traduit pluſieurs ouvrages grecs des anciens; & ſes verſions en général ſont eſtimées de ceux qui ſavent le grec. * *Conſultez* la bibliothéque des écrivains d'Eſpagne de Nicolas Antonio; Baillet, *Jugemens des ſavans, tome II, pag.* 301, & *tome III, pag.* 58, 197, *ed. de M. de la Monnoye*; & Huet, *de claris interpret.*

LAGUILLE (Louis) Jéſuite, né à Autun le premier octobre 1658, entra dans la ſociété des Jéſuites le premier ſeptembre 1675, & s'y fit eſtimer par ſes vertus & ſes talens. Il s'y engagea par la profeſſion ſolemnelle des quatre vœux le 2 de février de l'an 1692. Après avoir enſeigné avec honneur la philoſophie & les mathématiques, il fut deſtiné à la prédication, dont il a exercé le miniſtère avec zèle. Appliqué de bonne heure au gouvernement, il a été recteur des principaux colléges de ſa ſociété, deux fois provincial dans la province de Champagne, viſiteur & vice-provincial dans la province de France, & enfin une fois provincial dans la derniere province. Il fut en dernier lieu recteur du collége de Nanci, où le roi Staniſlas l'avoit fait venir. Ce pere eſt mort au collége de ſa ſociété à Pont-à-Mouſſon, le 13 avril 1742, dans un âge fort avancé. Il s'étoit trouvé au congrès de Bade en 1714, & le zèle pour la paix qu'il avoit fait paroître en cette aſſemblée lui avoit valu une penſion. Ses ouvrages ſont; 1. Des vers latins & françois ſur l'arrivée de Leopold ſecond, duc de Lorraine, dans ſes états, à Pont-à-Mouſſon, 1698, *in*-4°. 2. Oraiſon funébre du roi Louis XIV, prononcée dans l'égliſe cathédrale de Strasbourg le 18 novembre 1715, pendant le ſervice ſolemnel célébré par ordre du grand chapitre, à Strasbourg, 1715, *in*-4°. On trouve une idée de ce diſcours dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de novembre 1716, article 141. 3. Hiſtoire d'Alſace ancienne & moderne, depuis Céſar juſqu'en 1725, à Strasbourg, *in-fol.* 2 vol. & *in*-8°, 1727, 8 vol. Cet ouvrage qui commence par une *Notice* utile *de l'ancienne Alſace*, comprend en 64 livres, tout ce qui a eu rapport à l'Alſace, depuis la conquête que Céſar fit des Gaules juſqu'en 1725 ou 1726. Ces 64 livres ſont partagés également dans deux volumes dont chacun en contient 32. Le premier volume va juſqu'à l'empire de Maximilien I, & finit en 1501. Le ſecond volume renferme tout ce qui s'eſt paſſé depuis cette époque juſqu'au temps où finit l'ouvrage. Cette hiſtoire, dans l'édition *in-folio*, eſt accompagnée de titres qui lui ſervent de preuves, deſquels on peut tirer de grandes lumieres. On trouve quatre extraits de cet ouvrage dans les *Mémoires de Trévoux* des mois d'avril, juin, août & novembre 1727. On en parle auſſi dans le *Journal des ſavans* de la même année, pag. 1003. 4. Expoſition des ſentimens catholiques ſur la ſoumiſſion due à la conſtitution *Unigenitus*, où les difficultés des oppoſans ſont réfutées par les principes & les textes tirés des ouvrages de feu M. Boſſuet évêque de Meaux, contre les prétendus réformés. Tel eſt le titre de cet écrit, brochure *in*-4° de 43 pages, imprimée en 1735. 5. Préſervatif pour un jeune homme de qualité contre l'irreligion & le libertinage. On lui expoſe 1°. les raiſons qui doivent l'affermir dans la religion catholique. 2°. On lui ſuggere les motifs qui doivent régler ſes mœurs, & l'engager à vivre en véritable honnête homme, à Nancy, 1739, grand *in*-12 de 313 pages. * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne, tom.* 1 *in-fol. pag.* 365, 366. *Mémoires de Trévoux* cités dans cet article; & *Méthode pour étudier l'hiſtoire*, par M. l'abbé Lenglet, *in*-4°, *tom.* 3, *pag.* 245, *édition de* 1735. *Mém. Mſſ.*

LAHIRE (Laurent de) peintre, qui fut de ſon temps en grande réputation, natif de Paris, fut un des vingt-deux peintres ou ſculpteurs, qui compoſerent le corps de l'académie royale de peinture & de ſculpture, lorſqu'elle fut établie en 1648. Quoique diſciple de Vouet, il ne ſuivit point ſa maniere. La ſienne n'étoit pas d'un meilleur gout; elle étoit plus recherchée, plus fine, & plus naturelle, mais toujours inſipide. Ses payſages ſont plus eſtimés que ſes figures; il les finiſſoit fort bien & les peignoit proprement. Il étoit tellement attaché à la perſpective aérienne, qu'il confondoit toujours ſes lointains dans l'exhalaiſon, ſelon la méthode qu'il avoit appriſe de *Deſargues*. Il en uſoit dans ſes figures, comme dans ſes lointains; car à la réſerve de celles qui étoient ſur les premieres lignes, toutes les autres ſe perdoient dans un brouillard, à meſure qu'elles s'éloignoient. Il fut un des douze profeſſeurs de l'académie juſqu'à ſa mort, qui arriva le 28 décembre 1656: il étoit âgé alors de 51 ans. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

LAHIRE (Philippe de) fils du précédent, naquit à Paris le 18 mars 1640, & fut d'abord deſtiné à la profeſſion de ſon pere; mais il fit lui-même un choix & plus élevé, & plus digne de ſon gout. Son pere lui avoit fait étudier la perſpective & la gnomonique pour la peinture, où il le deſtinoit; mais il enviſagea ces ſciences du côté de la géométrie, à laquelle il étoit réſolu de ſe donner tout entier. Il perdit ſon pere à l'âge de 17 ans, & tomba dans de ſi grandes infirmités, qu'il crut devoir entreprendre un voyage en Italie, ou après avoir rempli ſon imagination des reſtes précieux de la ſavante antiquité, il s'appliqua fortement à la géométrie, & principalement aux ſections coniques d'Apollonius. Le caractère ſage & ſérieux de M. de Lahire l'attachoit à l'Italie, où il auroit peut-être fixé ſon ſéjour, ſans les fortes inſtances de ſa mere dont il étoit aimé. Il en revint au bout de quatre ans, & continua ſes études géométriques; il donna la *ſeconde partie du traité de la coupe des pierres*, que M. Boſſe fit imprimer en 1672. Cet ouvrage fit connoître M. de Lahire comme un excellent géométre: il en ſoutint dignement le nom par quelques ouvrages qu'il donna en 1672 & 1676. Enfin ſa réputation le fit ſouhaiter dans l'académie des ſciences, où il fut reçu en 1678. L'année ſuivante, il publia dans un volume, 1. *Les nouveaux élemens*

Digitized by Google

mens des ſections coniques. 2. *Les lieux géométriques.* 3. *La conſtruction ou effection des équations.* Il alla la même année en Bretagne, & en 1680 en Guienne, par ordre du roi, avec M. Picard, pour faire une carte générale du royaume plus exacte que les précédentes : ils firent une correction importante à la côte de Gaſcogne, en la rendant droite de courbe qu'elle étoit, ce qui ſervit beaucoup à aſſurer la navigation. En 1681 il eut ordre d'aller ſeul déterminer la poſition de Calais & de Dunkerque ; il meſura auſſi la largeur du pas de Calais, depuis la pointe du baſtion du Risban, qui eſt du côté de la mer, en allant vers Boulogne, juſqu'au château de Douvre en Angleterre, & la trouva de 21160 toiſes. En 1682 il fit un voyage en Provence pour finir la carte générale. Dans ces différens voyages, il exécutoit les ordres du roi, & ſatisfaiſoit en même temps ſon goût pour les ſciences : il fit *des obſervations ſur la variation de l'aiguille aimantée, ſur les réfractions, & ſur les hauteurs des montagnes par le barometre ;* il donna cette même année un *traité de Gnomonique*, qu'il fit réimprimer en 1698, fort augmenté. En 1683, M. de Lahire continua du côté du nord de Paris, la fameuſe méridienne commencée par M. Picard, pendant que M. Caſſini la pouſſoit du côté du ſud ; mais cette grande entrepriſe ayant été interrompue par la mort de M. Colbert, M. de Louvois l'occupa à faire le nivellement de la riviere d'Eure, que le roi Louis XIV vouloit faire venir à Verſailles par des aqueducs ; il la trouva à dix lieues au-delà de Chartres de quatre-vingt-un pieds plus haute que le réſervoir de la grotte de Verſailles. Quelque occupé que parût M. de Lahire à ces différens ouvrages, il ne put ſe refuſer à ſes amis, & M. Picard lui ayant remis tout ce qu'il avoit fait ſur le nivellement, pour le faire imprimer avec les changemens & les additions qu'il jugeroit à propos ; il exécuta ſon intention en 1684, en donnant au public le *traité du nivellement de M. Picard.* En 1685 parut ſon livre intitulé : *Sectiones conicæ in novem libros diſtributæ*, in-folio. Cet ouvrage contient toute la théorie des ſections coniques, & c'eſt la premiere fois qu'on la vit toute entiere & en corps. Continuant ſes études avec une application infatigable, il mit au jour en 1686 le *traité du mouvement des eaux & des autres corps fluides, ouvrage poſthume de M. Mariotte* ; ce traité a eu pluſieurs éditions. Il fit imprimer en 1687 des *Tables du ſoleil & de la lune, avec des méthodes plus faciles pour le calcul des éclipſes* ; auquel il joignit en 1689, *un problême important d'Aſtronomie*, & la deſcription d'une machine de ſon invention, qui a été exécutée dans des pendules, & qui montre toutes les éclipſes paſſées & à venir, les mois & les années lunaires, avec les épactes. Sa géométrie pratique parut la même année, ſous le titre de l'*Ecole des Arpenteurs*, & fut réimprimée en 1692, avec des augmentations conſidérables. Il fit paroître en 1694 quatre traités, qui furent inſerés à la ſuite du ſecond volume des mémoires que l'académie donna en 1692 & 1693. Le premier eſt ſur les *Epicycloïdes, courbes compriſes dans la même formation générale que la cycloide, mais plus compoſées* ; il découvrit tout ce qui appartenoit aux épicycloïdes, leurs tangentes, leurs rectifications, leurs quadratures, leurs développées ; c'eſt là tout ce que peut ſur les courbes la plus ſublime géométrie. Le ſecond traité eſt une *Explication des principaux effets de la glace & du froid.* Le troiſiéme ſur *les différens ſons de la trompette marine* ; & le quatriéme, *ſur les différens accidens de la vue.* Son traité de *Méchanique*, fut le préſent qu'il fit au public en 695 ; & en 1702 il publia la ſeconde édition de ſes *Tables aſtronomiques du ſoleil & de la lune, augmentées de celles de toutes les planettes* ; on ne peut voir en aſtronomie rien de plus pur, & de plus exempt de tout mélange d'imaginations humaines. Il fit auſſi graver la même année deux planiſpheres de ſeize pouces de diametre, ſur les deſſins qu'il en avoit faits. M. de Lahire fut chargé par le roi en 1704, de placer dans les deux premiers pavillons de Marli, les deux grands globes que l'on a tranſportés depuis au Louvre. Outre tous les ouvrages dont on a donné le détail, & dont le dénombrement n'eſt pas même entierement exact, à cauſe de la multitude, on trouve une grande quantité de morceaux importans répandus & dans les journaux, & dans les hiſtoires de l'académie ; mais ſur-tout dans les hiſtoires, où il n'y a point d'année qu'il n'ait enrichie de pluſieurs préſens également conſidérables par leur beauté & par leur variété. Toujours occupé, ſes journées étoient une étude continuelle, ſes nuits même étoient ſouvent interrompues par des obſervations aſtronomiques ; nul exercice corporel, que d'aller de l'obſervatoire à l'académie des ſciences, à celle d'architecture, & au collége royal dont il étoit profeſſeur. Tant de travaux & ſi différens auroient ruiné une ſanté moins vigoureuſe que la ſienne ; car quoique chargé d'années, on peut dire qu'il n'a été vieux qu'environ un mois, pendant lequel il a ſouffert pluſieurs infirmités, dont il mourut ſans agonie le 21 avril 1718, âgé de plus de 78 ans ; autant recommandable par ſa piété que par la grandeur de ſon génie. Il avoit été marié deux fois : du premier mariage eſt ſorti *Philippe* de Lahire, dont nous parlerons dans l'article ſuivant ; & le ſecond nous a donné *Jean-Nicolas* de Lahire, né en 1685. Son pere n'ayant pas réuſſi à faire de ſon fils aîné un médecin, deſtina ſon cadet à cette profeſſion, qu'il embraſſa avec plaiſir ; ſon goût pour cette ſcience le fit bientôt connoître ; il étudia les plantes à fond, & fut reçu en 1709 dans l'académie des ſciences, en qualité de botaniſte, & depuis en celle de méchanicien. En 1710 il fut reçu docteur en la faculté de médecine à Paris, où il a exercé cette profeſſion avec tout le ſoin, toute l'application, & tout le travail d'un homme qui ne vouloit rien ceder à la réputation de ſes ancêtres : auſſi appliqué qu'eux, ſes heures de repos étoient un nouveau travail. Il a fait un recueil conſidérable de plantes deſſinées d'une maniere ſinguliere, dont il eſt inventeur ; c'eſt un ouvrage unique & d'une vérité ſurprenante : quoiqu'il n'entre dans ces deſſins que deux ſortes de couleurs, tout y eſt ſi bien exprimé, que l'on reconnoît parfaitement chaque eſpece de plante. Il a pouſſé la découverte plus loin, & a trouvé la maniere en les colorant de les repréſenter à un naturel inimitable. Enfin, on avoit en lui un médecin fort expérimenté, un bon deſſinateur, & un habile peintre de payſages. * *Mémoires du temps.*

LAHIRE (Philippe de) naquit à Paris le 25 juillet 1677. Son pere, *dont on vient de parler dans l'article précédent*, le deſtinoit pour la médecine, & l'envoya au ſortir du collége chez M. du Vernai au jardin royal, pour apprendre l'anatomie ; il s'y appliqua quelque temps, mais ſe ſentant plus de goût pour les mathématiques que pour la médecine, il quitta celle-ci pour ſe donner entierement à l'autre, où il fit de ſi grands progrès, qu'il fut reçu dans l'académie des ſciences dès l'an 1699. Uniquement occupé des mathématiques, il a compoſé pluſieurs mémoires qu'il liſoit dans les aſſemblées de cette académie, & qu'elle a fait imprimer dans ſes mémoires. En 170 il publia une année des éphémérides qu'il avoit calculées ſur les tables aſtronomiques de ſon pere : ouvrage qu'il a continué pendant cinq années, & qu'il fit paroître ſous le nom de Gabriel Philippe, pour le diſtinguer de ceux de ſon pere. Il donna en 1702 le livre de charpenterie de Mathurin Jouſſe, avec des corrections, & des augmentations conſidérables. Il fut choiſi à la mort de ſon pere pour lui ſucceder dans tous ſes emplois : mais il ne crut pas que ſa ſanté alterée par les études depuis quelques années, pût lui permettre d'accepter la charge de profeſſeur en mathématiques au collége royal ; & plus à la ſollicitation de ſes amis, que par la crainte du travail, il ſe déchargea de cet emploi. Il entreprit cependant, avec meſſieurs Caſſini & Maraldi, de faire le voyage de

Dunkerque, pour déterminer la ligne méridienne depuis Paris juſqu'à l'extrémité ſeptentrionale du royaume, qui avoit été commencée par meſſieurs Picard & de Lahire ſon pere. Parmi une infinité de découvertes qu'il avoit faites, il avoit trouvé un moyen facile & très-sûr pour faire de grands verres de lunettes; il en a fait de très-excellens, qui avoient plus de cent pieds de foyer, le roi en a pris pluſieurs que l'on conſerve à l'Obſervatoire. Sa mort prématurée, arrivée en 1719, a privé le public de l'ouvrage où il avoit rédigé en corps tous les préceptes qui regardent la taille des verres de lunettes: il y avoit joint quantité de figures dans le deſſein de le faire imprimer. Outre un profond ſavoir, il avoit une érudition très-variée, & une grande facilité de bien parler; malgré ſon peu de ſanté, il avoit une gayeté naturelle, & le courage d'un ſage phyſicien, qui ſait à quoi le corps humain eſt ſujet, & qui pardonne à la nature. * *Mém. du temps.*

LAHOLM, ville de Suéde, dans la province de Halland, en la Weſtrogothie ou Gothie occidentale, eſt nommée *Laa-Holm*, par ceux du pays. Elle eſt ſur la côte de Schager-Rack, ou de la manche de Danemarck vers les frontieres de Schonen, avec un port & un château. Elle avoit été autrefois fortifiée par les Danois, qui la cederent aux Suédois par le traité de Bromsbroo l'an 1645. Elle a été fort maltraitée durant la derniere guerre de Suéde. Elle eſt à deux lieues & demie de Helmſtad au midi; & à neuf de Helſingberg au levant d'été, à la bouche de la petite riviere de Laha, qui lui donne le nom. * Baudrand.

LAHOR, *cherchez* PENG-AB, ville des Indes dans les états du grand-Mogol.

LAIAZZO ou AIAZZO, ville d'Aſie dans la Cilicie, eſt ſituée ſur la mer Mediterranée, au pied du mont Amana, & ſur un golfe auquel elle donne ſon nom. C'eſt l'*Iſſus* des anciens, célébre par les batailles qu'on a données dans ſon voiſinage, au lieu dit *le Pas de Cilicie*. Alexandre *le Grand* y défit Darius roi de Perſe, la premiere année de la CXII olympiade, & la 332 avant J. C. Ventidius Baſſus, capitaine Romain, y remporta une victoire ſur les Parthes l'an 714 de Rome, & 40 avant J. C. L'empereur Severe y en gagna une autre ſur Peſcennius Niger, ſon compétiteur à l'empire, l'an 194 de J. C. Enfin le ſoudan d'Egypte y défit l'armée de Bajazet II, l'an 1486. * Baudrand.

LAICHEU, ville de la Chine. Elle eſt la ſixiéme de la province de Quantung, & ſituée près de la côte, où elle a un bon port vis-à-vis de la ville d'Hainan. Laichèu eſt capitale d'un territoire, où il y a ſix autres villes. * Mati, *dictionnaire.*

LAICOCEPHALES: nom que quelques catholiques donnerent aux ſchiſmatiques Anglois, qui, ſous la diſcipline de Samſon & Moriſon, étoient obligés d'avouer, ſous peine de priſon & de confiſcation de biens, que le roi du pays étoit le chef de l'égliſe. * Sandere, *hær.* 120.

LAICTOURE, *cherchez* LEICTOURE.

LAIMAN ou LAYMANN (Paul) Jéſuite Allemand natif de Deux-Ponts, enſeigna la philoſophie, le droit canon, & la théologie morale dans divers colléges d'Allemagne, & mourut à Conſtance le 13 novembre 1635, âgé de ſoixante ans. Il a compoſé divers ouvrages; *Theologia moralis in lib. V. Quæſtiones canonicæ de prælatorum eccleſiaſticorum electione, inſtitutione & poteſtate ex lib. I. decret. Defenſio romani pontificis, cæſaris, &c. in cauſa monaſteriorum extinctorum, & bonorum eccleſiaſticorum vacantium*, &c. Un religieux bénédictin, nommé Romain Hay, répondit à cet ouvrage par un autre intitulé: *Aſtrum inextinctum*; & le pere Laiman répliqua par un traité que nous avons ſous le titre d'*Aſtrologia eccleſiaſtica & aſtri inextincti cenſura.* * Alegambe, *biblioth. ſcript ſocict. Jeſu.* Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVII*, &c.

LAINEZ (Jacques) général des Jéſuites, étoit Eſpagnol, & s'acquit de l'eſtime dans le XVI ſiécle, par ſa prudence & par ſon ſavoir. Après avoir été reçu docteur à Alcala, il vint à Paris, où il étudia la théologie. Il fut l'un des premiers compagnons de ſaint Ignace, contribua beaucoup à l'établiſſement de ſa compagnie, & lui ſucceda auſſitôt après dans le gouvernement de ſa ſocieté; mais il ne fut élu général dans les formes que trois ans après, en 1558. Il aſſiſta au concile de Trente, comme théologien du pape Paul III, à pluſieurs ſeſſions de ce concile, & ſur-tout à la ſixiéme tenue l'an 1547, dans laquelle il ſe montra partiſan du pélagianiſme. Il aſſiſta encore depuis à d'autres ſeſſions, comme théologien des papes Jules III, & Pie IV. Le dernier l'engagea l'an 1561 à accompagner le cardinal Hippolyte d'Eſt, qui vint légat en France pendant le colloque de Poiſſi. Le pere Lainez y fit un diſcours pour oppoſer à ceux de Beze & Pierre Martyr; & dit hardiment à la reine Catherine de Medicis, que ce n'étoit pas l'affaire d'une femme d'ordonner des conférences de religion. Il mourut à Rome le 19 janvier 1565, âgé de 53 ans, après avoir refuſé le chapeau de cardinal, que le pape Paul IV avoit voulu lui donner. On a quelques traités de ſa façon. Il en avoit commencé de plus importans, que ſes grandes occupations l'empêcherent de finir. * Ribadeneira. Sacchini. Alegambe. De Thou. Le Mire, &c.

LAINEZ (Alexandre) natif de Chimay, ville du Hainaut, poëte François, mort à Paris le 18 d'avril 1710, âgé de ſoixante ans, & enterré à S. Roch. Il étoit de la même famille que le pere Lainez, ſecond général des Jéſuites. Il étoit grand poëte, grand humaniſte, grand géographe, &, s'il ſe peut, encore plus grand buveur. Il paſſoit pour philoſophe. On aſſure qu'après avoir reçu les ſacremens dans ſa derniere maladie, le prêtre, à qui il s'étoit confeſſé, ayant fait emporter ſa caſſette de papiers pendant la nuit: tout moribond qu'il étoit, s'étant réveillé, il cria au voleur, fit venir un commiſſaire, dreſſa ſa plainte, fit rapporter la caſſette par le prêtre même à qui il parla avec vivacité, & ſur le champ ſe fit tranſporter dans une chaiſe ſur la paroiſſe de S. Roch, où il mourut le lendemain. Il avoit imaginé follement de ſe faire mener dans la plaine de Montmartre, & d'y mourir pour voir encore une fois lever le ſoleil. Sa vie voluptueuſe l'avoit conduit à ces ſentimens. Tous ſes écrits n'en ſont qu'un fidéle, & ſouvent trop dangereux expoſé. Le choix qu'il avoit fait de Pétrone pour le traduire en proſe & en vers, marque auſſi ſon penchant. Cette traduction n'a point été imprimée. Il ſavoit au reſte parfaitement le grec, le latin, l'italien & l'eſpagnol, & poſſédoit tous les bons auteurs qui ont écrit en ces langues. C'étoit auſſi un excellent géographe; & il eſt étonnant qu'il ait pu être en même-temps homme d'étude, & homme de plaiſir & de bonne chere. Il paſſoit ordinairement la plus grande partie du jour à l'étude, & donnoit le reſte à ſon plaiſir qu'il conduiſoit fréquemment bien avant dans la nuit. Il l'avoue lui-même dans ces deux vers imités de Virgile qu'il fit un jour ſur le champ, pour répondre à un ami qui lui témoignoit ſa ſurpriſe de le voir dès huit heures du matin dans la bibliothéque du roi, après un repas de douze heures commencé la veille au ſoir:

Regnat nocte calix, volvuntur biblia mane,
Cum Phœbo Bacchus dividit imperium.

Il avoit fait ſes études à Reims, où, dès ſa premiere jeuneſſe, ſon eſprit vif & enjoué, & orné d'une belle érudition, lui avoit procuré la connoiſſance des premieres perſonnes de la ville, & des meilleurs convives. La philoſophie de l'école l'avoit peu occupé; & c'étoit pendant qu'il paroiſſoit l'étudier, qu'il traduiſit Pétrone. Quelque temps après avoir fait ſes études, il vint à Paris, où le chevalier Colbert, colonel du régiment de Champagne, l'engagea de le ſuivre à l'armée. Lai-

Digitized by Google

nèz lui liſoit, & lui expliquoit les endroits les plus remarquables de Tite-Live & de Tacite ſur l'hiſtoire romaine. Pluſieurs officiers du régiment aſſiſtoient à ces lectures, & faiſoient leurs difficultés & leurs réflexions, ce qui produiſoit des converſations également utiles & agréables. Mais Lainez qui aimoit encore plus ſa liberté, quitta le chevalier, paſſa à Lyon, & de-là en Provence; & après avoir été retenu quelque temps à Aix par M. d'Oppede, premier préſident, il alla s'embarquer à Marſeille pour le voyage du Levant. Il vit la Gréce & les iſles de l'Archipel en voyageur curieux, inſtruit & qui veut augmenter ſes connoiſſances. Il alla de-là à Conſtantinople, où il reſta ſix mois, pénétra enſuite dans l'Aſie Mineure, viſita Jéruſalem & les villes de la Paleſtine, & paſſa ſur une barque au Caire en Egypte. Lorſque ſa curioſité fut ſatisfaite, il vint à Malte, & de-là à Palerme, où il mit pied à terre pour commencer ſon tour de l'Italie, dont il vit les principales villes avec ſoin. Il revint en France par la Suiſſe; & enfin après trois ou quatre ans de courſes, il regagna la ville de Chimay en aſſez mauvais équipage. Il y avoit environ deux ans qu'il y menoit une vie aſſez obſcure, lorſque M. l'abbé Faultrier, intendant du Hainaut, reçut ordre du roi de faire enſorte d'arrêter quelques libelles injurieux qui paſſoient ſur les frontieres de Flandre, & d'arrêter ceux que l'on en ſoupçonneroit être auteurs. Lainez retiré dans une chambre d'où on ne le voyoit preſque jamais ſortir, fut ſoupçonné. L'abbé Faultrier ſe tranſporte chez lui avec main forte, le trouve dans un galetas, environné de papiers mal en ordre, & lui-même affublé d'une robe de chambre aſſez vieille; il lui parle comme s'il eut été coupable, & fait ſaiſir ſes papiers. Lainez répond avec modeſtie, prouve l'injuſtice du ſoupçon: ſes papiers viſités ajoutent la conviction à ſes preuves; l'abbé Faultrier réjoui de le trouver innocent, & ayant entrevu l'étendue de ſon mérite, s'efforce de le tirer de ſa mauvaiſe fortune, & de le prendre auprès de lui. Lainez qui n'avoit point d'autre habit que ſa robe de chambre, & le peu qu'elle couvroit, s'excuſe, fait connoître ſon état; l'abbé en devient plus ardent pour le poſſéder, il l'emmene, le fait habiller, le loge, le nourit, & lui donne ſa confiance. Lainez quatre mois après ſuivit ſon bienfaiteur à Paris, & demeura avec lui à l'arſénal; mais au bout de ſix mois ſe croyant gêné, il lui demanda la permiſſion de ſe retirer, & l'obtint, non ſans avoir retiré pluſieurs avantages de cette connoiſſance. Peu après il alla en Hollande pour voir Bayle, de-là il paſſa en Angleterre; & enfin étant revenu ſe fixer à Paris, il y partagea tout ſon temps entre l'étude & le plaiſir, ſur-tout celui de la table. Perſonne ne ſavoit préciſément l'endroit où il demeuroit; & quand on le remenoit en caroſſe, il ſe faiſoit toujours arrêter ſur le pont-neuf, & alloit enſuite à pied à ſon logis qui a été long-temps vers l'abbaye de S. Germain-des-Prez. Ses amis qui étoient en grand nombre, & parmi les perſonnes les plus diſtinguées par leur mérite, & par leur naiſſance, ne le gênoient point ſur cela. Ils s'embaraſſoient peu où il demeuroit, pourvû qu'ils puſſent le poſſéder ſouvent. Sa converſation les charmoit, & les inſtruiſoit: elle étoit vive, agréable, féconde. Il parloit ſur toutes ſortes de matieres, & parloit bien. Il étonnoit quelquefois les plus ſavans, & brilloit parmi ceux qui avoient le plus d'eſprit: quand on lui donnoit des louanges, car il les aimoit, il en devenoit beaucoup plus animé. Mais à l'égard de ſes poëſies, quoiqu'il en ait fait un grand nombre, ſes amis en ont eu peu, parcequ'il ſe contentoit de les réciter, ſans vouloir les communiquer. Un grand nombre de ces piéces ont été faites le verre à la main, & ſur le champ; auſſi ſont-elles courtes pour la plupart, mais vives, naturelles, pleines de ſel. La plupart de celles, ou qu'il abandonnoit à l'importunité de ſes amis, ou que l'on retenoit de mémoire, ſont des eſpéces de petites cantates dont le plus grand nombre a été mis en muſique par Moreau, penſionaire du roi, compoſiteur de la muſique de la maiſon de S. Cyr. Il a fait cependant des piéces de plus longue haleine, entr'autres un poëme d'environ ſix cens vers ſur les premieres campagnes de Charles XII, roi de Suéde. Une lettre écrite à Bayle: une envoyée de Conſtantinople à M. le préſident d'Oppéde. *Le tombeau de Lambert*, muſicien, cantate. Un poëme en vers grecs, intitulé *Homére*, à la louange de ce poëte. M. Titon du Tillet a donné pluſieurs de ces petites piéces dans la *Deſcription du Parnaſſe François*, de l'édition *in*-12, & une ſeulement dans l'édition *in-fol.* de cet ouvrage, donnée en 1732. On en trouve pluſieurs dans le livre intitulé, *L'art d'orner l'eſprit en l'amuſant*, & dans le recueil des poëſies diverſes, publié en 1715, en 2 vol. *in*-12, à la Haye, ſi l'on en croit le titre: mais les piéces de Lainez que l'on trouve dans ces deux ouvrages ſont pour la plupart altérées ou défigurées. M. Titon en a donné quelques autres plus exactement dans deux lettres ſur la vie & les poëſies de l'auteur, inſerées dans le mercure de France, l'une dans le mois de mars 1725, l'autre dans le mois de juin ſuivant. Celui qui a hérité de preſque tous les papiers de Lainez eſt M. Chambon, ſon médecin, qui publia en 1714, un *Traité des métaux, & des minéraux, & des remédes qu'on en peut tirer.* * *Voyez* la *Deſcription du Parnaſſe*, l'édition *in*-12 en 1727, & l'édition *in-fol.* en 1732. Celle-ci contient un long article ſur *Lainez*; les deux lettres citées, & une troiſiéme qui vient d'un homme qui a connu ce poëte, & qui contient des particularités que M. Titon a omiſes: cette troiſiéme lettre eſt dans les notes du *tome 3 des lettres* de Bayle, de l'édition de M. Deſmaiſeaux, *p.* 834.

LAINGÆUS, (Jean) Ecoſſois, eſt auteur d'un traité ſur les mœurs des hérétiques de notre temps, imprimé à Paris en 1581.* Konig, *biblioth.*

LAINO, bon bourg de la Calabre citérieure, ſur la riviere de même nom, à quatre ou cinq lieues au-deſſus de Scalea. Quelques géographes prennent Laino pour la petite ville des Bruttiens, nommée *Laus* ou *Laum*, que d'autres mettent à Scalea. * Mati, *diction.*

LAIRES, *cherchez* LARESSE.

LAIRUELS (Servais) réformateur de l'ordre de Prémontré, naquit à Sogny en Hainaut en 1560, de parens d'une médiocre fortune. Son pere nommé Servais, qui avoit autrefois ſervi dans les troupes, lui fit donner au baptême le nom d'*Annibal*; mais Nicolas Bouſmard, évêque de Verdun, le lui changea en celui de Servais dans la confirmation. Lairuels entra dans l'ordre de Prémontré, & fit profeſſion à S. Paul de Verdun le 25 mars 1580. Il étudia, étant déja religieux, les humanités au collége des Jéſuites de Verdun; de-là on l'envoya à Pont-à-Mouſſon pour y faire ſa philoſophie, & enſuite il étudia en théologie à Paris. Il y reçut le bonnet de docteur en Sorbonne, & peu après il fut nommé par le pere Jean de Pruet, général de Prémontré, pour accompagner le pere Jean Loiſeleur dans la viſite des monaſtéres de l'ordre. François de Longpré, ſucceſſeur de Pruet dans le généralat, l'établit ſon vicaire-général, & le pere Lairuels ayant fait en cette qualité la viſite de la plupart des maiſons de ſon ordre, le pere Daniel Picart, abbé de ſainte Marie-aux-Bois, lui communiqua le deſſein qu'il avoit de réformer ſon monaſtère, le pria de le ſeconder dans cette entrepriſe, & pour cet effet il le fit ſon coadjuteur, & lui fit venir des bulles en date du 13 août 1599. Le pere Picart étant mort en 1600, Lairuels gouverna ſeul cette abbaye, & travailla efficacement à y introduire la réforme, qui eſt proprement le renouvellement des anciennes pratiques de l'ordre de Prémontré, mais adoucies. Il en dreſſa les ſtatuts, & les fit pratiquer pendant quelque temps dans ſon monaſtère. Il les préſenta enſuite à François de Longpré, ſon général, qui les approuva, les confirma, & accorda au pere Lairuels toute l'autorité dont il avoit beſoin pour exécuter ſon deſſein. Il le confirma

dans la charge de vicaire-général, & en conſéquence le pere Lairuels pourſuivit en cour de Rome la confirmation de ſes ſtatuts, & transfera en 1606 ſon abbaye à Pont-à-Mouſſon, dans le deſſein de procurer à ſes religieux les moyens de ſe perfectionner dans les ſciences par la proximité de l'univerſité de cette ville, & de fournir à la congrégation réformée, qu'il déſiroit établir, une maiſon fixe pour y former des ſujets dans un noviciat perpétuel. Pendant qu'il pourſuivoit à Rome la confirmation dont il avoit beſoin, le pere de Longpré mourut; & ſon ſucceſſeur, Pierre Gouſſet, s'étant tranſporté à Pont-à-Mouſſon, examina les nouveaux ſtatuts, & déclara par écrit le 14 de juin 1616, qu'ils ne contenoient rien qui ne fût propre à rétablir l'ordre de Prémontré dans ſon état primitif, & il exhorta tous les religieux de s'y conformer. Sur cette approbation, le pere Lairuels & toute ſa communauté, de concert avec les abbés de Juſtemont & de Salival, du diocèſe de Metz, préſenterent en 1617 leur ſupplique au pape Paul V, pour obtenir la confirmation de leur réforme. Le cardinal Charles de Lorraine fut chargé de l'examiner, & ſur ſon rapport, le pape donna le 18 de juin de la même année, une bulle par laquelle il érige en congrégation cette nouvelle réforme des peres Prémontrés. Le pere Gouſſet ajouta peu après quelques nouveaux réglemens, entr'autres, pour déclarer que tous les ſujets qui embraſſeroient cette nouvelle réforme, ſeroient également à toute la congrégation, & n'appartiendroient pas plus à un monaſtère qu'à un autre. Ces nouveaux ſtatuts furent auſſi approuvés par une bulle de Grégoire XV, en date du 17 avril 1621, & le premier chapitre général de la réforme ſe tint le 28 de ſeptembre ſuivant à ſainte Marie de Pont-à-Mouſſon. La même année Louis XIII donna des lettres patentes portant permiſſion d'introduire la réforme dans les monaſtères de ſon royaume. Elle ſouffrit néanmoins pluſieurs oppoſitions de la part des anciens religieux, mais elle en triompha, & le pere Lairuels eut la conſolation de voir la réforme pluſieurs fois confirmée & fort étendue avant ſa mort, qui arriva le 18 octobre 1631, dans l'abbaye de ſainte Marie-aux-Bois ſous Preny, où il s'étoit retiré avec ſes religieux, à cauſe de la peſte qui ravageoit alors Pont-à-Mouſſon. Il a écrit quelques traités de théologie myſtique, ſavoir: *Le catéchiſme des novices*, en latin, en 2 vol. *in-fol.* en 1623, & l'*Optique des réguliers ſur la régle de S. Auguſtin*, en un vol. *in-4°*, à Pont-à-Mouſſon en 1603. * Dom Calmet, *hiſtoire eccléſiaſtique & civile de Lorraine, tom. 3, liv. 33.*

LAIS, ville de la tribu de Nephtali, ſituée dans l'extrémité de la Terre-Sainte, à la ſource du Jourdain: c'eſt la même que *Céſarée de Philippe*. *Voyez* CÉSARÉE. On dit qu'elle a auſſi été nommée *Laſem*, *Dan* & *Paneas*.

LAIS, pere de *Phalti*, de la ville de Gallim, à qui le roi *Saül* donna en mariage *Michol* ſa fille, femme de *David*. * I *Reg. XXV*, 44.

LAIS, courtiſane célébre, native d'une petite ville nommée Hyccaré en Sicile, vivoit ſous la CVI olympiade, vers l'an 400 de la fondation de Rome, & 354 avant J. C. On la croyoit fille de Timandra, concubine d'Alcibiade, & on la ſurnomma *la Corinthienne*, parcequ'elle demeura long-temps à Corinthe, où elle enchantoit tous ceux qui la voyoient. Cette courtiſane vendoit cherement ſes faveurs, & demanda pour une nuit dix mille drachmes à Demoſthène, qui répondit *qu'il n'achetoit pas ſi cher un repentir*. Depuis étant amoureuſe d'un jeune homme de Theſſalie, elle abandonna Corinthe pour le ſuivre. Quelques femmes, jalouſes de ſa beauté, l'aſſaſſinerent dans un temple de Vénus, qui fut depuis nommé l'*Homicide*. * Plutarque, *vie d'Alcibiade; Vie de Nicias; Traité de l'Amour, &c.* Aulu-Gelle, *Noct. attic. l. 1, c. 18.* Bayle, *diction. crit.*

LAISNAS ou LAISNE (Vincent) de Lucques en Italie, né le 15 de février 1633, fut appellé par un de ſes oncles à Marſeille, où il étudia chez les PP. de l'Oratoire. Après ſes études, il entra dans leur congrégation à Aix le 15 d'octobre 1648, & prit le nom de *Laiſné*. Il revint faire ſa philoſophie à Marſeille, & il profeſſa enſuite les humanités. En 1658 il fut envoyé à Troyes où il régenta la rhétorique pendant deux ans, après leſquels il alla faire ſa théologie à Saumur. Il repaſſa en Italie en 1662, pour y mettre ordre à ſes affaires; & de retour en France, on l'envoya ſucceſſivement à Pezenas, à Montpellier & à Avignon pour y avoir ſoin des ſéminariſtes. Il ouvrit dans cette ville des conférences publiques ſur l'écriture ſainte qui lui acquirent une grande réputation, & lui firent beaucoup d'honneur. M. Azon Ariſtote, archevêque & vice-légat, y étoit très-aſſidu. On crut que le pere Laiſné en ſeroit récompenſé par la pourpre romaine, & le bruit s'en répandit dans tout Avignon; mais ce ne fut qu'un bruit. Le pere Jules Maſcaron, qui avoit fait, dit-on, un grand uſage dans ſes ſermons des collections du pere Laiſné ſur l'écriture & les peres, ayant été nommé à l'évêché de Tulles en 1671, le demanda au pere Senault pour l'aider dans le gouvernement de ſon diocèſe, & le pere Senault le lui accorda, mais M. le vice-légat ne voulut point le laiſſer aller. M. Maſcaron ne ſe trouvant pas encore congédié, alla trouver le pere Laiſné qui étoit alors à Paris, & fit tant par ſes ſollicitations auprès de lui, que celui-ci conſentit à le ſuivre. Le chancelier Seguier étant mort avant leur départ, ils furent chargés l'un & l'autre de ſon oraiſon funébre. Le pere Laiſné la prononça dans l'égliſe des peres de l'Oratoire de la rue S. Honoré, & elle fut imprimée à Paris en 1672. Madame de Sévigné en parle très-avantageuſement dans ſes lettres. Le pere Laiſné alla enſuite à Tulles; mais il y demeura peu, & revint à Paris, où il fit pendant trois ans des conférences ſur l'écriture ſainte à S. Magloire du fauxbourg S. Jacques. Sa ſanté en ayant été alterée, on l'envoya à Aix, où elle ſe rétablit. Il y continua ſes conférences avec un tel ſuccès, qu'on fut obligé de dreſſer des échaffauts dans l'égliſe. Mais cette continuité de travail acheva de l'épuiſer. Il mourut d'une pleureſie à Aix le 28 de mars dans ſa quarante-cinquiéme année, en 1677. Avant de ſortir de Paris, il avoit encore prononcé aux Feuillans de la rue S. Honoré l'oraiſon funebre du maréchal de Choiſeul qui a été imprimée *in-4°*, chez le Petit en 1677. Un magiſtrat d'Aix conſerve ſes conférences ſur l'écriture en quatre volumes *in-folio*. On a imprimé de lui à Lyon des conférences entre le pere Maſcaron, le pere Bordes, & M. Fromaget, official de Paris, ſur le concile de Trente. Il avoit auſſi dreſſé une méthode pour étudier, qui fut préſentée à une des aſſemblées de l'Oratoire, & en fut approuvée, mais elle n'a jamais été rendue publique. * *Mémoires du temps. Vie de Meſſire Jules Maſcaron, évêque & comte d'Agen*, vers la fin. Cette vie eſt au commencement des *Oraiſons funébres* de ce prélat.

LAITH ou LEITH, étoit un chaudronnier, qui éleva trois enfans nommés Jacob, Amrou & Ali. Le pere & les enfans s'ennuyant de leur métier, voulurent porter les armes. Laith ſe mit donc en campagne avec ſes trois enfans, & ayant ramaſſé quelques gens de fortune, dont il ſe fit le chef, il devint capitaine de Bandouliers, c'eſt-à-dire, de voleurs. Il voloit pourtant en galant homme, car il ne dépouilloit jamais entierement ceux qui tomboient entre ſes mains, ſe contentant de partager avec eux ce qu'ils avoient. Il fut connu & eſtimé pour ſa bravoure & pour celle de ſes enfans par Darham, qui regnoit alors dans le Ségeſtan. Ce prince l'attira à ſa cour, & découvrant tous les jours en lui d'excellentes qualités, il l'avança juſqu'aux premieres charges de l'état: de ſorte que Laith finiſſant glorieuſement ſa vie, laiſſa en mourant à ſon fils Jacob l'eſpérance & les moyens de parvenir à quel-

que choſe de plus grand. En effet, ce fut Jacob ſon fils qui fonda la dynaſtie des Soffarides. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

LAIUS, fils de Labdacus roi de Thebes, épouſa Jocaſte, & en eut Oedipe qui le tua, ſelon la prédiction de l'oracle. *Voyez* OEDIPE.

LAKIUM ou BISCOPSLACK, bourg du cercle d'Autriche en Allemagne. Il eſt dans la Carniole, ſur la petite riviere de Zeir, environ à deux lieues de Grainbourg. Quelques géographes prennent Lakium pour la petite ville de la Pannonie, nommée anciennement *Pratorium Latovicorum*, laquelle d'autres mettent à Pridanik, village de la Carniole, ſitué ſur la riviere de Gurck, vers le lac de Czernicz. * Mati, *diction.*

LALA, fille native de Cyzique, ville de la Myſie dans l'Aſie Mineure, ſe rendit célébre à Rome vers l'an 670 de cette ville, & 84 avant J. C. par ſon pinceau, & par ſon adreſſe à travailler en ivoire. Elle s'appliquoit principalement à faire des portraits des femmes, & fit même le ſien dans un miroir. Ses ouvrages étoient faits avec tant d'art, qu'ils étoient vendus beaucoup plus cher que ceux des plus habiles faiſeurs de portraits de ce temps-là, tels qu'étoient Sopyle & Denys, dont les tableaux ſe conſervent encore, à ce qu'on prétend, dans les cabinets des curieux. Cette fille mourut ſans avoir été mariée. Sa ſtatue ſe voit à Rome dans le palais du prince Juſtiniani. * *Acad. pict. part.* 2, *l.* 1.

LALAIN, bourg avec un château. Il eſt dans la Flandre ſur la Scarpe, environ à une lieue au-deſſous de Douai. * Mati, *diction.*

LALAIN (George de) comte de Rennebetg, chevalier & baron de Villa, & gouverneur de Friſe, ſe diſtingua par ſa valeur pendant les troubles des Pays-Bas dans le XVI ſiécle. Il s'attacha d'abord au ſervice des états confédérés, qui le firent colonel de dix compagnies d'infanterie, & qui l'an 1576 lui donnerent le gouvernement de Friſe. Depuis il prit Campen & Deventer; & l'an 1578 il fut nommé chef des finances; mais s'étant rendu maître de Groëningen, & ayant fortifié Goëverden, il ſe détacha du parti des états, & embraſſa le parti de Philippe II, roi d'Eſpagne. Il ſervit ce prince en diverſes occaſions, prit pluſieurs places ſur les confédérés, & mourut ſans alliance le 22 juillet 1581. * Emanuel de Metteren, *hiſt. des Pays-Bas.*

LALAMANT (Jean) ou LALLEMENT, comme l'appelle Munier dans *ſes hommes illuſtres d'Autun*, médecin fameux dans le XVI ſiécle, étoit d'une bonne famille d'Autun, où il mourut vers la fin du même ſiécle. On trouve dans ſes écrits une grande connoiſſance de la médecine, de l'aſtronomie, & des langues grecque & latine. Ces écrits ſont: 1. *Traduction des quatre Philippiques de Démoſthène en françois ſur le grec*, à Paris, chez Michel Fezandat, 1549. *in*-8°. 2. *Sophoclis tragadia ſeptem è graco*, à Paris, Frederic Morel, 1577, *in*-8°. On dit dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, que Geſner cite cette édition: cela peut être; mais il eſt ſûr que cette verſion de Sophocle a paru dès 1557, *in*-8°, chez Michel Vaſcoſan. Maittaire dans ſes annales de l'imprimerie, *tome* 3, *pag.* 700, cite cette édition. Bayle range Lalamant parmi les plagiaires, parcequ'il a emprunté pluſieurs vers de Georges Ratallet, ſans le nommer. Voyez *le Dictionnaire critique, article* RATALLER. 3. *Claudii Galeni Pergameni, de diebus decretoriis libri* III, *recèns latinè facti, & commentariis illuſtrati, quibus menſium lunarium, ſolariumque, anni item egyptiaci, arabici, perſici, hebrai, attici, necnon etiam romani ratio ita ponitur ob oculos, ut jam demùm & de mora partûs in utero, & de menſium Græcorum, exterarumque & principum nationum cum Latinis collatione certi quid & haberi poſſit & ſtatui*, à Lyon, 1559, *in*-4°, ſelon Vanderlinden, & du Verdier dans ſon ſupplément à la Bibliothéque de Geſner. 4. *Anni hebrai & exterarum ferè omnium & præcipuarum gentium anni ratio, & cum romano collatio*, à Genève, 1571 *in*-8°, cité par le pere le Long, *biblioth. ſacra, pag.* 818, *édit.* in-fol. 5. *Hippocrates de hominis ætate, ex extremo fine libri de carnibus. De ſeptimeſtri, item de octomeſtri partu latinè facti & ſcholiis illuſtrati. Acceſſere problemata aliquot ab hâc tractatione non ita aliena*, à Genève, 1571, *in*-8°. Les ſavans doutent que ces écrits ſoient d'Hippocrate. 6. *De ptiſanna ſui temporis libellus*, avec les opuſcules de Galien, *de optima corporis noſtri conſtitutione; de pleniore habitu; de inæquali temperie; quomodo ſimulantes morbum ſint deprehendendi; de ptiſana*; traduits en latin à Lyon, 1578, *in*-8°. 7. Quatre diſtiques latins, dans le *Tumulus Pomponii ſenatoris Divionenſis*, à Dijon, 1580. 8. Le traité *de anno romano*, eſt dans le tom. 8 des antiquités romaines recueillies par Grævius. 9. Gronovius a inſéré dans le tom. 9 des antiquités grecques, les traités ſuivans de Lalamant, tirés de ſon livre intitulé: *Exterarum gentium anni ratio. Diſſertationes tres de tempore & ejus partibus. De anno macedonio. De menſibus Macedonum, ſeu Græcorum. De anno attico.* 10. Edme Thomas, dans ſon hiſtoire manuſcrite d'Autun, cite de Lalamant: *Operum Cl. Galeni, tam græcorum, quàm latinè verſorum accurata emendatio & diſpunctio.* * *Voyez* la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne, in-fol. tom.* 1, *pag.* 366 & 367, & les autres ouvrages cités dans cet article.

LALAND, iſle de Danemark ſur la mer Baltique, eſt ſituée entre les iſles de Langeland, de Séeland & de Falſter, & n'eſt même ſéparée de cette derniere, que par un petit trajet. Naſkow eſt ſa ville capitale. On y trouve encore celles de Marybo, Nyſtad, Rodbi, &c. * Baudrand.

LALANDE (Jacques de) ſieur de Lumeau, Mazeres, Lavau, Montaran, &c. né à Orléans le 2 de décembre 1622, fils de DANIEL de Lalande, conſeiller en la prévôté d'Orléans, ſieur de Lavau, &c. & de *Michelle* le Gendre, s'eſt encore plus diſtingué par ſon érudition, ſa profonde connoiſſance du droit, ſon intégrité, & la pureté de ſes mœurs, que par les charges dont il a été revêtu. Il fut conſeiller au bailliage & ſiége préſidial d'Orléans en 1652, docteur & profeſſeur de l'univerſité de ladite ville en 1653, receveur de la même ville en 1684, & ſon maire en 1691. Son zèle pour les intérêts du peuple, & ſon inclination bienfaiſante prouvée par des effets continuels, lui ont fait donner, par ſes concitoyens, le titre ſi flateur de pere du peuple. En 1651, il épouſa *Marguerite* Davezan, fille de *Jean* Davezan, gentilhomme de l'Armagnac, doyen des docteurs & profeſſeurs en droit des univerſités d'Orléans & de Paris, & conſeiller d'état. M. de Lalande a paſſé toute ſa vie dans une occupation digne d'un bon citoyen, & d'un homme à qui Dieu avoit accordé des talens utiles au public & à ſa patrie. Il a exercé pendant plus de cinquante ans la charge de profeſſeur ès loix dans l'univerſité d'Orléans avec beaucoup d'applaudiſſemens, & il eſt mort doyen de cette univerſité le 5 de février 1703. On a imprimé pendant ſa vie pluſieurs de ſes ouvrages, ſavoir: 1. *Exercitationes utriuſque juris ad titulum de ætate, qualitate, & ordine præficiendorum, apud Gregor. IX, cum brevi tractatu de nuptiis clericorum vetitis aut permiſſis, & ad titulum ſecundum libri XXVIII Pandectarum, De liberis præteritis, vel exheredatis*, à Orléans en 1654, *in*-4°. 2. *Prælectiones in titulum, De decimis, primitiis, & oblationibus, lib.* 3 *decretal. Gregor. IX*, in-4°, à Orléans en 1661. 3. Il donna en 1675, à Orléans *in-fol. le commentaire ſur la coutume d'Orléans*, ſi eſtimé & devenu ſi rare; réimprimé en 1704, 2 vol. *in-fol.* avec beaucoup d'augmentations. 4. *Juris diſſertatio de ingreſſu in ſecretaria judicum, & cum his conſidendi ſocietate, viris honoratis competente, & de honorariis dignitatibus*, in-4°, en 1674. 5. *Traité du ban & de l'arriere-ban*, in-4°, à Orléans en 1675. 6. *Juris diſſertatio ad Novellam imperatoris Juſtiniani* 130, *de tranſitu mili-*

tum, eorumque annona; en françois, Du paſſage, & des étapes des gens de guerre, à Orléans, 1679, *in*-4°. M. de Lalande a compoſé auſſi *Specimen juris romano-gallici ad pandectas, ſeu digeſta*, en 1690, *in*-12, à Orléans, contenant les huit premiers titres du premier livre des digeſtes. Ce n'eſt que l'eſſai d'un grand ouvrage que M. de Lalande avoit entrepris, & qu'il a achevé; mais qui eſt encore manuſcrit. Daniel de Lalande, écuyer, ſieur de Lumeau, fils de l'auteur, & diſtingué lui-même par ſon érudition, a promis une traduction françoiſe de l'ouvrage entier de M. ſon pere. La famille de Lalande eſt ancienne. Daniel de Lalande, pere de Jacques *qui a fait le ſujet de cet article*, étoit petit-fils de Guillaume Lalande, ſieur de Vaulier, Lavau, de Courmeme & de Varannes, arriere-petit-fils de Jacques Lalande, receveur des tailles de Loudun, & eut pour triſaïeul Jacques Lalande, ſieur de Lalande, fermier général des gabelles du Languedoc, iſſu, dit-on, de la famille noble des Lalandes de Bretagne. * *Extrait d'un mémoire manuſcrit.* * Voyez ſon éloge, par M. Prévoſt de la Jamiés, dans le tome 43 des *mémoires* du P. Niceron.

LALANDE (Michel-Richard de) mérite une place ici pour ſon grand talent pour la muſique & les inſtrumens, & l'eſtime particuliere dans laquelle il étoit auprès du feu roi Louis XIV, & de Louis XV, aujourd'hui régnant. Il naquit à Paris le 15 de décembre 1657, le quinziéme enfant de ſes pere & mere qui le placerent enfant de chœur au chapitre de ſaint Germain l'Auxerrois. L'étude faiſoit dès-lors un de ſes plus grands plaiſirs, & il y paſſoit les nuits, employant ſes petits profits à avoir de quoi s'éclairer. Il apprit la muſique, & à jouer de toutes ſortes d'inſtrumens. Celui auquel il s'attacha le plus fut le violon; mais Lulli ayant refuſé de l'admettre pour jouer à l'opéra, il en fut ſi piqué, que de retour chez lui, il briſa l'inſtrument, & y renonça pour toujours. Il s'attacha à l'orgue & au clavecin, y réuſſit, & ſe vit en peu de temps organiſte tout à la fois des égliſes de S. Gervais, de S. Jean, des Jéſuites & du petit S. Antoine. Quoiqu'il eut perdu la voix, il ne laiſſa pas que d'enſeigner la muſique, & il fut choiſi par M. le duc de Noailles, depuis maréchal de France, pour l'apprendre à Mademoiſelle de Noailles, ſa fille, aujourd'hui madame la ducheſſe de Grammont. Ce fut là l'époque du commencement de la fortune de Lalande. Louis XIV ayant demandé un jour à M. de Noailles, s'il en étoit content, ce ſeigneur en prit occaſion pour louer ſes talens & ſa grande probité, & dès-lors le roi le choiſit pour montrer à jouer du clavecin aux deux jeunes princeſſes, mademoiſelle de Blois, depuis madame la ducheſſe d'Orléans, & mademoiſelle de Nantes, depuis madame la ducheſſe. Louis XIV lui faiſoit auſſi compoſer de petites muſiques françoiſes, qu'il venoit examiner lui-même pluſieurs fois le jour juſqu'à ce qu'il en fût ſatisfait; & en 1683, ayant fait quatre charges de maître de muſique de ſa chapelle, au lieu de deux, Lalande fut choiſi pour en occuper une. Ses compoſitions plurent ſi fort au roi, que ce prince lui donna ſucceſſivement les deux charges de maître de muſique de la chambre, & les deux de compoſiteur, celle de ſurintendant de la muſique, & les quatre charges de maître de la chapelle. En 1684, il le maria à *Anne* Rebel, demoiſelle de ſa muſique, & fit les frais de la nôce. Lalande en eut deux filles qui chanterent parfaitement bien, & qui avoient déja chacune mille livres de penſion de ſa majeſté, lorſqu'elles moururent toutes deux de la petite vérole en douze jours en 1711, l'une à vingt-cinq ans, & l'autre à vingt-quatre. Ayant perdu ſa femme en 1722, il ſe remaria en 1725, à mademoiſelle de Cury, fille du chirurgien de madame la princeſſe de Conti premiere douairiere. Elle ſavoit parfaitement la muſique, & jouer de la viole. M. de Lalande mourut le 18 de janvier 1726, âgé de ſoixante-ſept ans & ſix mois. Il en avoit employé plus de quarante-cinq au ſervice de Louis XIV, & de Louis XV, & donna dans cet eſpace de temps ſoixante motets qui ont été chantés avec de très-grands applaudiſſemens. Il a donné auſſi quelques morceaux de muſique françoiſe qui ont leur beauté, & pluſieurs airs de violon & de ſymphonie dignes de la réputation qu'il s'eſt acquiſe. Depuis ſa mort on a donné ſes motets *in-fol.* par les ſoins de ſa veuve, & de pluſieurs muſiciens qui avoient été amis de ſon mari. Au-devant du premier volume on trouve la vie de M. de Lalande par M. Tanevot, connu par ſes poëſies françoiſes; & avant la vie on voit ſon portrait où il eſt repréſenté aſſis près d'une table, dans l'attitude, & avec les attributs d'un homme qui compoſe. On trouve les vers ſuivans au bas de ce portrait:

Mortels, c'eſt de ce beau délire
Que ſont nés parmi nous des accords ſi touchans.
A deux divinités Lalande *doit ſes chants:*
Apollon le forma, c'eſt Louis qui l'inſpire.

* *Voyez* la vie de M. de Lalande; la lettre de M. Collin de Blamont, ſurintendant de la muſique du roi, dans le premier volume des motets de Lalande; & M. Titon du Tillet dans ſon *Parnaſſe françois*, in-folio.

LALANE (Pierre) natif de Paris, fils d'un garderolle du conſeil privé, de fort bonne famille originaire de Bourdeaux. Il n'eut point d'autre emploi que celui des belles lettres. On ne connoît cependant de lui que trois piéces en vers francois, les deux premieres en ſtances, & la troiſiéme en forme d'éclogue, toutes trois ſur la mort de ſa femme, ſur-tout la premiere des ſtances & l'éclogue. On voit dans ces piéces une grande nobleſſe de penſées, beaucoup de pureté & une délicateſſe de gout extraordinaire. Cette dame qu'il avoit épouſée & dont il dit de ſi belles choſes & ſi bien exprimées dans ſes vers, s'appelloit *Marie Galtelle des Roches.* C'étoit une très-belle perſonne, & M. Lalane l'aima beaucoup. Voici comme il en parle dans une ſtrophe des ſtances adreſſées à Gilles Menage.

Chacun ſait que mes triſtes yeux
Pleuroient ma compagne fidelle,
Amarante qui fut ſi belle,
Que l'on n'a rien vu ſous les Cieux,
Qui ne fût moins aimable qu'elle.

Gilles Menage a fait en italien l'épitaphe de cette même dame, qu'on ne ſera pas fâché de trouver ici.

Bonta; virtu; oneſtade;
Gentilezza; beltade;
Scherzi; traſluli; amori;
Qui ſtan ſepolti, con la bella Dori.

Il fit auſſi en latin celle du mari que voici.

Conjugis erepta triſti qui triſtior Orpheo
Flebilibus cecinit funera acerba modis.
Proh dolor! ille tener tenerorum ſcriptor amorum
Conditur hoc tumulo marmore Lalanius.

L'amour a ſouvent inſpiré des poëtes, & leur a dicté des vers fort paſſionnés pour leurs maîtreſſes; mais on n'en a guères vu faire de leurs femmes le ſujet de leurs poëſies, & pleurer leur mort en vers. Ceux de Lalane marquent un bel eſprit, un beau naturel, & un cœur tendre. * Mademoiſelle d'Aunoi, *recueil des plus belles piéces des poëtes François, t. IV, pag. 74, édit. de Holl. Recueil de poëſies diverſes, dédié au prince de Conti.* On trouve dans le tome troiſiéme de ce recueil les trois piéces de M. Lalane.

LALANNE (Noël de) abbé de N. Dame de Val-Croiſſant, docteur en théologie de la faculté de Paris, de la ſociété royale de Navarre, iſſu d'une famille noble de Paris, originaire de Guienne, a été fort verſé dans la théologie de S. Auguſtin & de S. Thomas, & un zélé défenſeur des amis de la doctrine de S. Au-

Digitized by Google

guſtin & de Port-Royal. Etant tout jeune, mais déjà docteur, il fit le livre *de initio pia voluntatis*, qui fut reçu du public avec applaudiſſement. Il fut à la tête des théologiens, que les évêques de France envoyerent à Rome, pour défendre la doctrine de S. Auguſtin touchant la grace. Au mois de mai 1653, il prononça devant le pape Innocent X la harangue rapportée au chapitre 22 de la ſixiéme partie du *Journal de Saint-Amour*, dans laquelle il préſenta l'écrit à trois colonnes, où les ſens hérétiques & catholiques des cinq propoſitions, ſont diſtingués, & dans leſquels ces théologiens proteſterent qu'ils ne ſoutenoient que le ſens de la colonne du milieu. Etant de retour à Rome, il s'appliqua pendant quelques années à éclaircir ſi Janſenius avoit enſeigné ces cinq propoſitions, dans ſon livre intitulé *Auguſtinus*; & s'étant joint avec Claude Girard, licencié de Sorbonne, il compoſa avec lui un ouvrage, qui parut en 1660, où ils firent voir qu'elles ne s'y trouvoient point. Ce livre a pour titre, *Eclairciſſement du fait & du ſens de Janſenius par Denys Raimond, &c.* Deux ans après il donna au public l'écrit du pape Clément VIII, & *la conformité de la doctrine ſoutenue par les diſciples de S. Auguſtin ſur les controverſes préſentes de la grace, avec la doctrine contenue dans l'ecrit de ce pape, & confirmée par pluſieurs témoignages de S. Auguſtin, qui y ſont rapportés.* Enfin il travailla en 1666, avec MM. Arnauld & Nicole à ces dix mémoires qui parurent ſur la cauſe des quatre évêques, qui avoient diſtingué le fait du droit dans les mandemens qu'ils avoient faits pour la ſignature du formulaire, en exécution de la bulle du pape Alexandre VIII, & qu'on peut dire avoir été la cauſe de la négociation, que firent quelques évêques de France avec le nonce du pape Clement IX, qui procura en 1668 la paix aux égliſes de France, ſur les matieres de la grace & de la prédeſtination. Cet abbé avoit de la modeſtie & de la piété. Il étoit libéral & charitable. La mort l'enleva à Paris comme il liſoit S. Auguſtin, pour avancer un nouvel ouvrage auquel il travailloit alors ſur l'amour de Dieu. C'étoit le 23 février 1673, & il n'étoit que dans ſa 55 année. Il a été inhumé à S. Euſtache dans le tombeau de ſon pere & de ſa mere. * *Mémoire manuſcrit.*

CATALOGUE DES OUVRAGES DE M. DE LALANNE.

Conditiones propoſitæ ad examen de gratia doctrina, en 1649, avec M. Bourgeois, abbé de la Merci-Dieu. Cet écrit a été traduit en françois dans le même temps.

Lettre d'un prélat à un bachelier de Sorbonne, ſavoir, *Si l'on peut ſans intérêt de ſalut, ſe départir de S. Auguſtin dans la matiere de la grace.* Cet écrit a auſſi été fait en latin, en 1650.

Défenſe de S. Auguſtin contre un ſermon du P. Adam, Jéſuite, *in*-4°, en 1650.

De initio pia voluntatis contra Alphonſum le Moine, in-4°, en 1650.

In magiſtri Alphonſi le Moine libellum de dono orandi, ſeu de gratia ad orandum ſufficiente nota præambula, en 1650, *in*-4°.

De la grace victorieuſe de Jeſus-Chriſt, ſous le nom de Beaulieu, en 1651 *in*-4°, & *in*-12. La ſeconde édition qui eſt de 1666, eſt augmentée.

Lettres au pere Annat ſur l'écrit intitulé, *Janſenius à Thomiſtis condemnatus*, publié à Paris ſous le nom de ce Jéſuite, & à Rome ſous la nouvelle forme donnée à cet écrit, en 1653.

Breviſſima quinque propoſitionum in varios ſenſus diſtinctio, aux mêmes lieux.

Défenſe de la conſtitution contre les *Cavilli Janſenianorum* du pere Annat, Jéſuite, en 1654.

Diſcours prononcé en 1653, devant le pape Innocent X, à Rome. Il ſe trouve dans le journal de M. de Saint-Amour.

Défenſe de la conſtitution d'Innocent X, & de la foi de l'égliſe, en 1655.

Vindiciæ ſancti Thomæ circa gratiam ſufficientem, adversùs fratrem Joannem Nicolai, ordin. fratrum minorum, avec MM. Arnauld & Nicole, en 1656.

Eclairciſſement du fait & du ſens de Janſenius, ſous le nom de *Denys Raymond*, en trois parties, en 1660.

Deux Lettres au pere Amelot de l'Oratoire, ſur ſon traité des ſouſcriptions, en 1660.

Difficultés propoſées à MM. les docteurs de la faculté de théologie de Paris, ſur la réception qu'ils ont faite du formulaire le 2 mai 1661.

Défenſe de l'ordonnance des grands-vicaires de Paris du 8 de juin 1661, pour la ſignature du formulaire contre les conſidérations du pere Annat.

Nullités de l'interdiction du ſieur curé de Chars au ſujet de la ſignature du formulaire, & les nullités de toutes les cenſures & injuſtices qui pouroient être faites ſur ce ſujet. On croit que M. Hermant a travaillé à la ſeconde partie de cet écrit, en 1662.

Factum pour ceux qui ont fait, ou imprimé les deux écrits des nullités contre le dernier mandement de Paris du 15 de juillet 1662.

Eclairciſſement du fait & du ſens de Janſenius, ſous le nom de *Denys Raymond*, quatriéme partie, en 1662. On croit que Claude Girard, licencié de Sorbonne, a aidé M. de Lalanne dans cet ouvrage.

Déclaration miſe entre les mains de M. de Cominges par les diſciples de S. Auguſtin, & préſentée au roi par ce prélat le 24 de ſeptembre 1663. Elle eſt de MM. de Lalanne & Girard.

Réflexions ſur une délibération de quelques prélats aſſemblés à Paris le 2 d'octobre 1663.

Ecrit du pape Clément VIII, & conformité de la doctrine ſoutenue par les diſciples de S. Auguſtin ſur les controverſes préſentes de la grace, avec la doctrine contenue dans l'écrit de ce pape, &c. *in*-4°, en 1662.

Réſolution de cette difficulté : *S'il ſuffit de n'avoir point lu Janſenius pour en pouvoir ſigner la condamnation*, en 1664, avec M. Arnauld.

Eclairciſſement de quelques difficultés ſur la ſignature du formulaire, en 1664.

Lettre au pere Annat, Jéſuite, ſur les remedes contre les ſcrupules, en 1664 ou 1665.

Examen de cette queſtion, *Si les évêques ont droit d'exiger une foi humaine ſur le fait de Janſenius*, en 1664.

Examen de la conduite des religieuſes de Port-Royal touchant la ſignature du fait de Janſenius, ſelon les regles de l'égliſe & de la morale chrétienne, en 1664.

Des faux ſoupçons d'erreur ſur le refus de la ſignature du formulaire, contre le pere Annat, en 1665.

Requête de M. le Petit, docteur en théologie, & curé d'Herbelai, au diocèſe de Paris, ſur le ſujet de la ſignature du formulaire, en novembre 1665.

Lettre d'un docteur ſur le ſerment contenu dans le formulaire du pape, datée du premier de juillet 1665.

Obſervations ſur le mandement de M. l'évêque de Clermont, en 1665.

Réfutation du livre du pere Annat, intitulé, *Réflexions ſur le mandement de M. l'évêque d'Aleth, & divers écrits*, &c. en 1666. M. Nicole a fait le chapitre de la juſtification des mandemens.

Queſtion à examiner, *Si M. de Paris peut refuſer les ſacremens à cauſe du refus de ſigner*, en 1666.

Défenſe des religieuſes de Port-Royal contre le ſecond livre de M. Chamillard, premiere & ſeconde parties, en 1667.

Lettre d'un théologien à un de ſes amis ſur le livre de M. de Chamillard, contre les religieuſes de Port-Royal, en 1667.

Conformité de Janſenius avec les nouveaux Thomiſtes, contre le pere Ferriet, Jéſuite, en 1667.

LALEMANT (Pierre) chanoine régulier de S. Auguſtin de la congrégation de ſainte Geneviéve, dite

Digitized by Google

de France, & chancelier de l'univerſité de Paris, natif de Reims. Il fit ſes études à Reims ſa patrie ; & après ſa philoſophie il vint à Paris. Il y étudia en théologie, & prit le degré de bachelier en Sorbonne. Peu après on lui donna une chaire de profeſſeur en rhétorique au collége du Cardinal le Moine, & il la remplit pendant huit ans avec beaucoup de diſtinction. Il a fait durant ce temps-là un grand nombre de piéces, tant en proſe qu'en vers, dont pluſieurs ont été imprimées, entr'autres l'oraiſon funebre en latin d'Omer Talon, avocat général au parlement de Paris ; celle de M. de Belliévre, premier préſident, en françois, &c. L'univerſité le choiſit pour recteur, & il fut même continué pluſieurs fois en cette charge. Il s'en aquitta très-bien, & ſoutint avec vigueur les priviléges de cet illuſtre corps. Pendant ce temps il s'appliquoit avec ſuccès à la prédication. Il lui vint un jour en penſée qu'il ne pratiquoit pas tout ce qu'il enſeignoit aux autres : ce qui le toucha ſi vivement, qu'il réſolut de quitter le monde, & de ſe faire religieux à ſainte Geneviéve, où il avoit un frere. Après avoir donc renoncé à la charge de recteur, qu'on le vouloit encore obliger de reprendre, il ſe retira ſecretement dès le lendemain à S. Vincent de Senlis, pour prendre l'habit de chanoine régulier, & fit enſuite étant déja âgé de 33 ans, ſa profeſſion à ſainte Géneviéve de Paris, où il mena une vie fort exemplaire. La dignité de chancelier de l'univerſité, dépendante de l'abbaye de ſainte Géneviéve, étant venu à vaquer en 1662 par la mort du pere Fronteau, l'univerſité demanda le pere Lalemant pour chancelier. L'abbé le nomma, quoique ce pere s'en défendît autant qu'il le pût, diſant qu'il ne feroit que changer de théâtre. Il y renouvella les preuves qu'il avoit tant de fois données de ſon érudition & de ſon éloquence, dans les éloges qu'il étoit obligé de faire aux actes publics, & fit paroître ſa piété & ſa prudence, dans les commiſſions qui lui furent ſouvent adreſſées par le conſeil du roi & par le parlement, pour régler pluſieurs affaires des eccléſiaſtiques & des réguliers : c'eſt à quoi il s'occupoit utilement, exerçant outre cela la charge de prieur dans ſon abbaye. Lorſqu'il ſe ſentit attaqué d'une maladie qui le minoit inſenſiblement, & le conduiſoit à la mort, il s'appliqua ſi fortement à la méditer & à s'y préparer, qu'étant pénétré de ces vérités importantes il en compoſa trois livres ; ſavoir, *le Teſtament ſpirituel ; la Mort des Juſtes ; & les ſaints deſirs de la Mort*, qu'il avoit en effet tant déſirée : il la vit venir ſans crainte, & la reçut avec un viſage aſſuré le 18 février 1673, âgé de 51 ans. On attribue au pere Lalemant l'écrit intitulé : *Regula congregationis ſanctæ Genovefæ de ſtudiis & parochis*. Il eſt auteur du long & magnifique éloge, ou abregé de la vie en proſe latine du pere Fronteau, ſon confrere, & de l'oraiſon funébre du même, auſſi en latin, qu'il prononça dans l'aſſemblée de l'univerſité de Paris tenue chez les Mathurins le XIV des calendes de juin 1662. Ces deux piéces ſe trouvent dans le recueil que le pere Lalemant publia lui-même en 1663 *in*-4° à Paris, chez Cramoiſy, de toutes les piéces en proſe & en vers qu'il avoit pu recueillir ſur la mort du pere Fronteau. * *Voyez* le recueil des piéces faites à la louange du pere Lalemant, imprimé *in*-4°, en 1679, à Paris.

LALEMANDET (Jean) Minime, natif de Bourgogne & profeſſeur à Vienne, floriſſoit en 1644. Il publia un cours de philoſophie ſcholaſtique, qui a été fort eſtimé en ſon temps. Il eſt auſſi l'auteur d'un cours de théologie publié en 1656. * Konig, *biblioth.*

LALEU (François de) prêtre, docteur & profeſſeur royal en théologie dans l'univerſité de Douai. Il avoit été Jéſuite deux ans, & lorſqu'il fut ſorti de la ſociété il ſe déclara contre elle. Ce fut lui qui défera à l'univerſité de Douai la *Défenſe des nouveaux chrétiens de la Chine*, compoſée par le pere le Tellier, & qui fit renouveller en 1690 la cenſure donnée contre Leſſius par cette univerſité en 1588. Dans l'affaire de Douai, ou du faux Arnauld, il compoſa avec M. Riviette, docteur de la même univerſité, la lettre latine à un bachelier, où ſe trouvent les explications qu'ils avoient données l'un & l'autre en ſignant d'abord une thèſe équivoque qui fut comme le ſignal de cette grande affaire. Il compoſa enſuite avec le même deux écrits latins pour leur juſtification : l'un intitulé, *Concluſiones* ; l'autre, *Juſtificatio duorum profeſſorum*, &c. Ces écrits n'empêcherent pas qu'il ne fût exilé au Mans en 1692. Mais étant arrivé à Montmagni, près de Paris, l'incommodité qu'il avoit en partant, augmenta, & l'obligea de demeurer caché en ce lieu ſous le nom de M. *le Maire*. Il y mourut après trois mois de maladie, le trois de ſeptembre 1692, âgé ſeulement de trente-huit ans & huit mois. * *Mémoires du temps.*

LALLEMANT (Jean) médecin d'Autun, *cherchez* LALAMANT.

LALLEMANT (Louis) naquit à Châlons ſur Marne, étudia en humanités & en rhétorique à Verdun, & entra au noviciat des Jéſuites de Nanci le 10 décembre 1605. Après ſa profeſſion il fit ſon cours de philoſophie & de théologie, un mal de tête & d'eſtomac auquel il étoit ſujet, ne lui ayant pas permis d'enſeigner les baſſes claſſes. Le 28 octobre 1621 il fit ſa profeſſion ſolemnelle des quatre vœux à Paris, enſeigna en divers lieux trois ans la philoſophie, quatre les mathématiques, trois la théologie morale, & deux la ſcholaſtique. Enſuite il fut quatre ans recteur du noviciat & maître des novices, & quelques mois recteur de Bourges. Il mourut à Bourges le 5 avril 1635. Le pere Rigoulet a fait un recueil de ſes maximes, que le pere Champion a ajouté à ſa vie, imprimée *in*-12, à Paris 1694. * *Journal des ſavans, tom.* 23.

LALLI, connu ſous le nom de *Joannes-Baptiſta Lallius*, ou *de Riguardatis*, né le premier de juillet 1572 à Norcia, dans l'Ombrie, étoit juriſconſulte, & poëte burleſque italien : il mourut le 3 février 1637, dans la 65 année de ſon âge. Nous avons divers ouvrages de ſa façon, dont Jean Lalli, ſon fils, a publié une partie, avec la vie de ſon pere. Cet auteur étoit juriſconſulte de ſa profeſſion ; mais comme il avoit le naturel enjoué & plaiſant, il tourna en vers burleſques les *éclogues* & l'*énéide* de Virgile. L'Italie n'avoit encore rien vu de pareil dans ce genre d'écrire. M. Naudé remarque que c'eſt peut-être l'énéide traveſti de Lalli, qui a donné lieu à Scarron d'en faire autant en notre langue. Lalli étoit né poëte. Il avoit fait dans ſa premiere jeuneſſe un poëme italien ſur S. Euſtache, martyr. Depuis il oppoſa à la Jéruſalem délivrée du Taſſe un poëme héroique intitulé *la Jéruſalem ruinée*. Il étoit, dit-on, porté aux vers avec tant d'impétuoſité, qu'il ne lui étoit ſouvent pas poſſible de ſe retenir : mais ce feu n'étoit pas bien réglé, & ſa profeſſion de juriſconſulte ne lui permettoit pas de ſuivre ſon inclination. Outre ſes poëſies, on a de lui un ouvrage intitulé : *Viridarium practicarum materiarum in utroque jure, ordine alphabetico concinnatum* ; c'eſt-à-dire, *le Verger des matieres pratiques en l'un & l'autre droit*, qui eſt le plus eſtimé de tous ceux qu'il a faits. * Jacobilli, *biblioth. Umbr.* Janus Nicius Erythræus, *Pinacothec. part. I apud Leon. Allatium in Apib. Urbanis.* Naudé, *Maſcurat*, ou *jugement des écrits contre Mazarin.* Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes modernes.*

LALLOUETTE (Ambroiſe) prêtre, chanoine de ſainte Opportune, à Paris, prit poſſeſſion de ce canonicat le 7 de juillet 1721, & n'en a jamais été paiſible poſſeſſeur. Il étoit de plus chapelain de Notre-Dame, & mourut le neuviéme de mai 1724, âgé de plus de ſoixante-dix ans. Il étoit de Paris, & bachelier en théologie de la faculté de cette ville, & avoit été pendant quelque-temps de la congrégation de l'Oratoire. Quoiqu'appliqué aux fonctions eccléſiaſtiques, comme à la

à la prédication, & à la direction, il avoit encore trouvé le temps de compoſer pluſieurs ouvrages utiles, & édifians. On a de lui, 1. Un diſcours ſur la préſence réelle de J. C. dans l'euchariſtie, *in*-12, à Paris en 1687, & un autre qui traite *de la Communion ſous une eſpéce* imprimé avec le premier, & dédié l'un & l'autre aux nouveaux catholiques de France. L'auteur dit dans ſa dédicace, qu'il avoit prononcé ces diſcours en pluſieurs provinces de France dans les miſſions que le feu roi a fait faire depuis la réunion de ceux à qui il parle. 2. L'hiſtoire des traductions françoiſes de l'écriture ſainte, tant imprimées que manuſcrites, ſoit par les catholiques, ſoit par les proteſtans, avec les changemens que les proteſtans y ont faits en différens temps, & des avis aux nouveaux catholiques pour lire utilement l'évangile, à Paris en 1692, *in*-12. Ce petit ouvrage eſt eſtimé, & contient des recherches curieuſes & utiles. On le trouve auſſi avec ſes deux diſcours ſur la préſence réelle & la communion ſous une ſeule eſpéce, avec un nouveau frontiſpice, & le titre nouveau de : *Traités de controverſe pour les nouveaux réunis*, à Paris, *in*-12, chez Robuſtel en 1692. 3. Extraits des SS. Peres de l'égliſe, en quatre parties. La premiere, ſur les mauvais livres, les repréſentations dangereuſes, les ſpectacles, le luxe. La ſeconde, ſur l'amour des richeſſes, les jeux, l'uſure, la reſtitution, l'aumône. La troiſiéme, ſur tous les évangiles des dimanches, des mercredis, & des vendredis, ſelon le nouveau miſſel de Paris. La quatriéme contient l'abrégé de la vie du pere Morin, l'extrait de ſon ouvrage ſur la pénitence, & des extraits ſur la danſe, le menſonge, le jurement, le parjure, l'ivrognerie, le mariage. Les trois premieres parties ont été imprimées en 1713, à Paris, chez Etienne, & la quatriéme en 1718. 4. En 1717 M. Lallouette fit imprimer l'abrégé de la vie de la réverende mere Catherine-Antoinette de Gondi, ſupérieure générale du Calvaire, morte en 1716. En 1720 il a donné, chez Etienne, l'abregé de la vie du cardinal le Camus, évêque & prince de Grenoble, avec l'extrait de ſes ordonnances ſynodales, ſa lettre aux curés pour l'inſtruction des nouveaux réunis, & ſon mandement pour le jubilé. M. Lallouette avoit eu l'avantage de connoître ce prélat, & de recevoir de ſolides inſtructions dans ſon diocèſe, où il avoit demeuré. On attribue encore à M. Lallouette les petits ouvrages ſuivans; 1°. *Hiſtoire & abregé des ouvrages latins, italiens & françois pour & contre la comédie & l'opera*, in-12, imprimé à Orléans en 1697. Cette hiſtoire eſt curieuſe. 2°. *Penſées ſur les ſpectacles*, à Orléans. * *Mémoires du temps.*

LALLOUETTE, (François-Philippe) de Laon, docteur en théologie de la faculté de Paris, mort en 1697, a fait auſſi quelques ouvrages pour l'intelligence de l'écriture ſainte, comme un épitome de la bible en vers & en proſe, ſous ce titre : *Scriptura ſacra ad faciliorem intelligentiam accommodata*, &c. *in*-8°, à Paris en 1694. *Hierolexicon, ſeu dictionarium variorum ſacræ ſcripturæ ſenſuum*, in-8°, à Paris en 1694. * Le Long, *bibl. ſacra*, ſeconde partie, dans la derniere édition. Ce pere le nomme François-Louis : c'eſt une mépriſe.

LAMA, nom du grand pontife de la religion des Tartares païens, *cherchez* DALAI-LAMA.

LAMBALE, ville de France en Bretagne, dans le territoire de S. Brieu, à cinq lieues de laquelle elle eſt, appartenoit autrefois à la maiſon de Cliſſon. Vigenere a cru qu'elle étoit la capitale des Ambiliates de Céſar; mais quelques ſavans croient que ce nom d'Ambiliates eſt corrompu, & qu'il faut mettre Ambibatiens. Nicolas Sanſon, qui a fait de ſavantes remarques ſur la carte de l'ancienne Gaule, croit que ces peuples étoient du diocèſe d'Avranches. Lambale eſt encore aujourd'hui conſidérable, tant par l'abondance du bétail, que par ſes manufactures de tanneries, & par le grand nombre de teinturiers qui y ſont établis. Elle eſt regardée comme le chef-lieu du duché de Penthievre, parceque c'eſt là que ſont le château, les archives & les principaux officiers de ce duché. * Du Chêne, *antiq. des villes.*

LAMBATH, *cherchez* LAMBETH.

LAMBECIUS (Pierre) fils d'*Heinon* Lambecius, célébre arithméticien, naquit à Hambourg l'an 1628. Il fit ſes premieres études dans ſa patrie, alla enſuite viſiter les univerſités de Hollande & de France, aux frais de Luc Holſtenius, ſon oncle maternel, & il y fit de grands progrès dans les belles lettres, & dans le droit. Il n'avoit encore que dix-neuf ans lorſqu'il publia un ouvrage ſur *Aulu-Gelle*, qui mérita l'applaudiſſement des ſavans. Cet ouvrage parut en 1647, *in*-8°, à Paris; on y trouve une diſſertation écrite en latin, comme le reſte de l'ouvrage, ſur la vie & le nom d'Aulu-Gelle. Ce même ouvrage a été réimprimé à Leyde en 1706, *in*-4°, dans l'édition d'Aulu-Gelle. Lambecius demeura huit mois à Toulouſe chez l'archevêque Charles de Montchal, & il s'y fit recevoir licencié en droit. Etant allé enſuite à Rome, il y paſſa deux ans chez le cardinal François Barberin. De retour à Hambourg, il fut fait profeſſeur en hiſtoire le 13 de janvier 1652, & on lui donna le rectorat de cette ville le 12 de janvier 1660. Il y eut pluſieurs chagrins : ſes envieux l'accuſerent d'héterodoxie, & même d'athéiſme, & critiquerent avec aigreur ſa maniere d'enſeigner, & ſes ouvrages. Il épouſa en 1662 une femme âgée, riche, mais très-avarieieuſe, dont il ſe dégoûta bientôt, & qu'il quitta après quinze jours de mariage. Il abandonna alors ſa patrie, le 14 d'avril 1662, & ſe retira à Vienne, y ſalua l'empereur, paſſa à Rome, où le pape Alexandre VII & la reine Chriſtine de Suéde lui firent beaucoup d'accueil. Lambecius étant en France, avoit abjuré en ſecret le luthéraniſme pour embraſſer la religion catholique, dès 1647, en conſéquence des inſtructions du pere Sirmond, Jéſuite; mais il avoit toujours paru luthérien au dehors, & ce ne fut qu'à ce ſecond voyage à Rome qu'il profeſſa publiquement la religion catholique. Sur la fin de la même année 1662, il retourna à Vienne, où l'empereur le fit ſon ſous-bibliothécaire le 27 de novembre, & ſon bibliothécaire le 26 de mai 1663. Il mourut dans ce poſte en 1680. On croit que ce fut au mois d'avril. Outre ſon ouvrage ſur Aulu-Gelle, on a de lui, 1°. Les origines de Hambourg en latin, dont le premier livre parut en 1652, & le ſecond en 1661, l'un & l'autre à Hambourg, & *in*-4°. Dans le premier on trouve de plus deux vies de S. Anſcaire, premier évêque de Hambourg, avec des notes; & dans le ſecond beaucoup de diplomes, une chronologie, une diſſertation *de Aſino ad Tibiam*, un catalogue de ſes écrits, & les lettres de Jean-Chrétien de Boineburg, & de Henri Conringius. Jean-Albert Fabricius a fait imprimer ces deux volumes *in*-4°, en un volume *in-fol.* avec quelques autres piéces à Hambourg en 1706. 2°. *Georgii Codini, & alterius anonymi excerpta de antiquitatibus Conſtantinopolitanis*, en grec, avec la verſion latine & les remarques de Lambecius, à Paris 1655, *in-fol.* Le ſavant éditeur y joignit trois lettres de Chryſoloras, qui contiennent un parallele de Rome ancienne, avec Rome nouvelle; les oracles de l'empereur Léon le ſage, avec une ancienne paraphraſe grecque; l'explication des offices de la ſainte & grande égliſe, avec la verſion latine, de Bernard Medonius. 3°. *Prodromus hiſtoriæ litterariæ*, à Hambourg, en 1659, *in-fol.* Ce n'eſt que le premier livre d'une hiſtoire litteraire que Lambecius avoit deſſein de donner, & les quatre premiers chapitres du ſecond livre, avec le projet du reſte de l'ouvrage. 4°. Pluſieurs diſcours latins compoſés en différens temps, & la plupart prononcés publiquement; le premier, de l'union de l'hiſtoire avec l'étude des autres ſciences; le ſecond, des louanges que méritent les arts liberaux : le troiſiéme, ſur Tite-Live; le quatriéme, ſur l'utilité des voyages; le cinquiéme, ſur le voyage

Digitized by Google

de Jaſon en Colchide pour la toiſon d'or ; le ſixiéme, encore ſur Tite-Live ; le ſeptiéme, ſur la mort de Jean-Aldophe Taſſius, profeſſeur de mathématiques à Hambourg ; le huitiéme, lorſqu'il fut chargé du rectorat ; le neuviéme, ſur la mort de David Penshornius, juriſconſulte & ſénateur, ou conſeiller de la république de Hambourg ; le dixiéme, ſur les mathématiques ; le onziéme, de la néceſſité d'un bon orateur. Ces diſcours furent imprimés en un volume *in*-4°, à Hambourg en 1660, & Jean-Albert Fabricius les a donnés de nouveau au commencement du troiſiéme tome des *Memoria Hamburgenſes*, en 1711, *in*-8°. 5°. *Commentariorum de auguſta bibliotheca Cæſaria Vindobonenſi, libri octo*, in-folio, huit volumes. Le premier parut en 1665 : il contient l'hiſtoire de la bibliothéque impériale de Vienne : le ſecond en 1669, il renferme des recherches ſur le nom de la ville de Vienne, ſur quelques manuſcrits concernant cette ville, & ſur les livres de la bibliothéque ambroſienne, & de celle de Bude, tranſportés dans la bibliothéque impériale. Les trois ſuivans qui parurent, l'un en 1670, l'autre en 1671, & le dernier en 1672, contiennent ce qui regarde les manuſcrits grecs de théologie. Le ſixiéme eſt pour les manuſcrits de juriſprudence & de médecine ; il parut en 1673. Il donna le ſeptiéme en 1674, & le huitiéme en 1679. Ils ſont deſtinés aux manuſcrits grecs de philoſophie & d'hiſtoire. Ce fut là que ſe termina le travail de Lambecius, dont le deſſein étoit de le pouſſer beaucoup plus loin. Daniel Neſſelius, bibliothécaire après lui, a donné en 1690, *in-folio*, un abregé de ces huit volumes, & y a ajouté une liſte des manuſcrits grecs dont Lambecius n'a point parlé, & un des manuſcrits orientaux en tout genre ; mais ce ſupplément eſt bien inférieur à l'ouvrage de Lambecius. En 1712 on a donné un abregé des deux ouvrages à Hanovre, *in*-8°, ſous le titre de *Bibliotheca Acroamatica*, &c. Les autres ouvrages de Lambecius ſont : une lettre latine ſur les manuſcrits de la bibliothéque impériale qui peuvent ſervir pour une nouvelle édition des ouvrages de Joſephe, en 1666, *in*-4°. *Diarum ſacri itineris Cellenſis*, &c. en 1666, *in*-4°. C'eſt un journal détaillé du pélerinage que l'empereur Léopold fit en 1665 au monaſtère de Marien-Zell, dans la haute Stirie, en action de graces de la victoire qu'il venoit de remporter ſur les Turcs à la journée de Saint-Gothard. Jean-Albert Fabricius l'a fait réimprimer en 1710, *in-fol.* à Hambourg, avec quelques autres écrits. *Catalogus librorum à ſe compoſitorum & in lucem editorum ab anno 1647, ad annum 1673*, en 1673, *in*-4°. Il y parle auſſi de quelques ouvrages qu'il n'a pas publiés. En 1675, il fit imprimer l'hiſtoire latine de Mantoue & de la famille de Gonzague par Barthelemi Platina, qu'il appelle mal *Baptiſte*. Cette hiſtoire n'avoit point encore paru. Lambecius y joignit des notes. * Johann. Molleri, ſeconde partie, *Iſagoge ad hiſtoriam Cherſoneſis Cimbricæ*. Niceron, *mémoires, tome* 30, &c.

LAMBERG (Joſeph, baron de) baron d'Ottenegg, capitaine du duché de Carniole, & grand-maître d'hôtel de l'impératrice Anne, l'un des plus habiles miniſtres de ſon temps à la cour de l'empereur, naquit en 1489, dans le château d'Ottenegg. Ayant perdu ſon pere en 1499. Ruprecht de Reichenberg, capitaine du duché de Stirie, qui vit en lui une forte inclination pour la guerre, le prit à ſon ſervice à l'âge de treize ans. Lamberg accompagna Ruprecht à la guerre de Baviere en 1503. A l'âge de 17 ans, il ſe rendit à la cour de l'empereur Maximilien ; & la guerre étant ſurvenue entre l'empereur & la république de Veniſe, il entra au ſervice de ſon prince, où il demeura cinq ans de ſuite. En 1513, il épouſa *Elizabeth* d'Erlach ; & peu de temps après il fut député par les états de Carniole pour faire quelques remontrances à l'empereur. En 1515 les payſans de Carniole s'étant ſoulevés, il fut attaqué dans ſon château ; mais il s'y étoit ſi bien fortifié, qu'il ne lui arriva rien de fâcheux. Après la mort de ſa femme arrivée en 1518, il voulut rentrer dans le ſervice ; & l'empereur Maximilien étant mort en 1519, Charles-Quint, fils & ſucceſſeur de Maximilien, le fit chevalier à ſon couronnement, & lui donna en 1523 le gouvernement du duché de Carniole. En 1526, Louis, roi de Hongrie, mourut, & en 1527 la ville de Bude fut priſe par les Turcs. Comme c'étoit le lieu où Lamberg faiſoit ſa réſidence, il fut appellé en Hongrie pour y exercer la charge de conſeiller à la cour, & être en même temps membre du conſeil de guerre. Dans la ſuite il fut envoyé à la Porte en qualité d'ambaſſadeur ; & à ſon retour en 1531, il ſe trouva à Lintz au couronnement de Ferdinand roi des Romains. Il demeura quelque temps auprès de ce prince, & eut la dignité de maréchal de la cour. En 1532 il fut envoyé de nouveau à la Porte avec le comte Nagarol. Dans la ſuite il fut encore député pluſieurs fois vers divers princes. Las de tant de courſes, & voulant mener une vie plus tranquille, il ſe remaria à *Marguerite* Kuone de Belaſy, & ſe fixa à Vienne. L'empereur lui donna place dans le conſeil, & en 1535 le roi Ferdinand le fit grand-maître d'hôtel de la reine ſon épouſe, qu'il accompagna à ſon voyage d'Inſpruk. Lamberg devint veuf une ſeconde fois durant ce voyage, ſa femme étant morte en couches, après avoir mis au monde un fils nommé *Balthaſar*. Il accompagna depuis leurs majeſtés à Trente, & de-là dans la Carinthie, la Stirie, l'Autriche & la Bohême. En 1538, il ſe maria pour la troiſiéme fois, & épouſa *Anne* de Schweckowits, dame d'honneur de la reine des Romains. En 1541, la peſte le fit ſortir de l'Autriche, où il revint l'année ſuivante. Depuis ce temps-là, il ſe tint preſque toujours en Bohême avec la reine ſa maîtreſſe. En 1544 à la diéte de Spire, où ſe trouvoient l'empereur & le roi Ferdinand, il fut honoré du titre de baron. Comme on lui avoit donné le gouvernement de la Carniole, il s'y tranſporta, & revint la même année à Vienne où le roi Ferdinand réſidoit. En 1545 & 1546 il voyagea avec ce prince en Bohême, en Moravie & en Siléſie, d'où il vint à Ratisbonne, où il avoit convoqué une diéte. De-là il ſe rendit à Prague, où la reine mourut le 24 avril 1547. Lamberg fut chargé alors de conduire les quatre archiducheſſes à Lintz, où le roi l'établit grand-maître d'hôtel de ces quatre princeſſes. Etant retourné enſuite dans la Carniole, il y mourut à Laubach en 1554. Il a écrit en vers allemans l'hiſtoire de ſa vie, & une excellente exhortation à ſes enfans.

LAMBERG (Jean-Maximilien, comte de) baron d'Ottenegg & d'Ottenſtein, ſeigneur de Stockern & d'Amerang, burgrave de Stirie, premier chambellan héréditaire de l'archiduché de la haute Autriche, grand écuyer héréditaire de Carniole, & de Windiſmarck, chevalier de la toiſon d'or, membre du conſeil privé de l'empereur, premier chambellan de ſa majeſté impériale, naquit en 1608 de *George Sigiſmond*, conſeiller privé de l'empereur, &c. & de *Jeanne* della Scala, la derniere héritiere de l'ancienne famille de ce nom de Vicence & de Vérone. Après avoir fait ſes études, il voyagea en Italie, en France, en Eſpagne, & apprit les langues de ces trois états. A ſon retour, l'empereur Ferdinand II l'honora du titre de chambellan, dignité qu'il exerça auſſi auprès de Ferdinand III, lorſqu'il n'étoit encore que roi. Il accompagna ce prince en 1634, lorſqu'il ſe mit en poſſeſſion de Ratisbonne, & en 1635, lorſqu'il gagna la bataille de Nortlingue. Quand ils furent revenus à la cour, le comte de Lamberg fut fait conſeiller aulique, & on l'employa en diverſes négociations importantes. En 1636 lorſque Ferdinand fut couronné roi des Romains à Ratisbonne, Lamberg obtint pour lui & pour ſes deſcendans le titre de comte du ſaint empire. Ferdinand III, devenu empereur, l'envoya en 1643 en qualité de plénipoten-

tiaire au congrès de Munſter, & il fut un de ceux qui ſignerent le traité de paix au nom de l'empereur, le 24 octobre 1648. A ſon retour de Weſtphalie, il fut fait grand-maître d'hôtel de l'archiduc Léopold, qui fut depuis empereur. En 1651 il fut envoyé en Italie vers la princeſſe *Marie-Eléonore* de Mantoue, que l'empereur Ferdinand III devoit épouſer, & il la conduiſit à Vienne. Ferdinand le fit enſuite membre du conſeil privé, & l'envoya ambaſſadeur en Eſpagne où il demeura ſept ans. Il y fut honoré par Philippe IV de l'ordre de la toiſon d'or, & en 1665 il conclut le mariage de *Marguerite-Therèſe*, fille de ce monarque, avec l'empereur Léopold. Revenu à la cour de Vienne, il eut la charge de grand chambellan. La même année il accompagna l'empereur Léopold, lorſque ce prince alla dans le Tirol pour y recevoir l'hommage de ce comté, qu'il avoit hérité par la mort de l'archiduc Sigiſmond-François. En 1675 il eut la charge de grand-maître d'hôtel, qu'il exerça juſqu'à ſa mort qui arriva le douziéme décembre 1682.

LAMBERG (Jean-Philippe comte de), cardinal, &c. *fils du précédent*, naquit le 26 novembre 1651. Après ſes études, & pluſieurs voyages, l'empereur Léopold lui conféra les dignités de chambellan & de conſeiller auliques, & l'employa en diverſes ambaſſades, particulierement à la cour de Saxe pour engager l'électeur à ſecourir Vienne. Peu après il l'envoya vers Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, pour conférer avec lui au ſujet de la guerre contre le Turc, & les ombrages que donnoit la conduite de la France envers l'Empire. En 1686 il fut envoyé à la diéte de Ratisbonne en qualité de principal commiſſaire de l'archiduc d'Autriche, & il demeura dans cette fonction juſqu'en 1689. Comme il avoit embraſſé l'état eccléſiaſtique, & qu'il étoit déja chanoine de Saltzbourg, de Paſſau & d'Olmutz, il fut élu évêque de Paſſau le 25 mai 1689, & en 1696 il obtint de la cour de Rome qu'il ne dépendroit point de l'archevêché de Saltzbourg. Dans la même année, l'empereur le fit membre de ſon conſeil privé, & en 1697, il l'envoya à la diéte de Pologne, aſſemblée pour l'élection d'un roi. Ce miniſtre travailla avec ſuccès à faire tomber le choix ſur l'électeur de Saxe, & il aſſiſta à ſon couronnement. A ſon retour, il fut envoyé vers le roi de Portugal; mais il fut rappellé en 1698, pour être plénipotentiaire & principal commiſſaire de l'empereur à la diéte de Ratisbonne. Dans la derniere promotion de cardinaux faite par le pape Innocent XII, il reçut le chapeau de cardinal à la recommandation de l'empereur & du roi de Pologne, le 20 juin de l'an 1700 : il eut le titre de S. Sylveſtre. Auſſitôt après ayant appris la mort du pape, il alla à Rome pour ſe trouver au conclave, où Clément XI fut élu. Il revint à Vienne en 1701, & retourna le 17 octobre à Ratisbonne, où il fit ce qu'il put pour engager tous les princes de l'Empire à déclarer la guerre à la France. Le duc de Baviere, qui étoit dans le parti de la France, s'étant emparé de Ratisbonne, le cardinal de Lamberg ſe retira à Paſſau le 23 mai 1703, & de-là à Vienne. En 1705 il retourna le 13 février à Ratisbonne. L'empereur Léopold étant mort la même année, le cardinal fut confirmé dans tous ſes emplois par l'empereur Joſeph, & enſuite par l'empereur Charles VI. Il mourut à Ratiſbonne le 20 octobre de l'année 1712.

LAMBERG (Joſeph-François) landgrave de Leuchtenberg, prince du ſaint-empire, baron d'Ortenegg & d'Ottenſtein, &c. fils aîné de *Jean-Maximilien*, naquit en 1637, & fut élevé avec l'archiduc Léopold, depuis empereur. Quand il eut atteint l'âge compétent, il voyagea juſqu'en 1662, & à ſon retour il fut fait chambellan par l'empereur. En 1666 il fut envoyé juſque ſur les frontieres de la république de Veniſe au-devant de l'infante *Marguerite-Therèſe*, pour la conduire à Vienne. En 1685 il fut honoré de la charge de capitaine en chef de la haute Autriche, & il a conſervé cette charge juſqu'à ſa mort. En 1686 il fut fait conſeiller privé. Sa capacité dans les affaires porta l'empereur à l'envoyer en Eſpagne pour y traiter d'affaires très-importantes. En 1694 il fut fait chevalier de l'ordre de la toiſon d'or. En 1704 il devint membre du conſeil des conférences. En 1707 l'empereur Joſeph donna à la branche Maximilienne la dignité de prince de l'empire. Joſeph-François Lamberg eſt mort en 1712, le premier jour de novembre.

LAMBERG (Léopold-Matthias) *fils du précédent*, prince du ſaint-empire, landgrave de Leuchtenberg, baron d'Ortenegg & d'Ottenſtein, ſeigneur de Steyr, &c. né en 1667, après avoir paſſé ſes premieres années dans l'étude & dans les voyages, fut fait chambellan & conſeiller de la chambre de la cour par l'empereur Léopold. Comme il étoit d'une humeur gaie & d'une converſation amuſante, il plut à Joſeph, alors roi des Romains, & devint ſon grand véneur. Mais comme le comte Chriſtophe-Jean d'Althan rempliſſoit la même charge auprès de l'empereur, & que cette concurrence cauſoit quelquefois de l'embaras, on fit conſentir au comte d'Althan de la céder au comte de Lamberg, qui par cette ceſſion devint en même temps grand véneur de l'empereur & du roi des Romains. En 1700, le 5 de mai, l'empereur lui fit l'honneur de lui mettre lui-même au cou le collier de l'ordre de la toiſon d'or, qui lui avoit été envoyé d'Eſpagne. En 1704 il accompagna le roi Joſeph au ſiége de Landau. Ce prince lui donna des marques de ſa tendreſſe, lorſqu'en 1707 il lui conféra pour lui & pour ſes deſcendans, la dignité de prince de l'empire, lui donna les revenus entiers de la ſeigneurie de Steyr dans la haute Autriche, & y ajouta une penſion de douze mille florins. Peu de temps après, il le mit en poſſeſſion du landgraviat de Leuchtenberg, malgré les proteſtations du duc de Meckelbourg-Swerin, le 10 de mai de l'an 1709. L'année précedente, il lui avoit donné la charge de grand écuyer, vacante par la mort de Léopold, prince de Dietrichſtein, arrivée le 13 juillet. Il lui conféra de plus, pour lui & pour tous ceux de ſa maiſon, la charge de grand véneur de l'Autriche au-deſſus de l'Ens. Le comte étant devenu veuf le 6 décembre 1710, de *Marie-Claude*, comteſſe de Kunigl, on lui propoſa de ſe remarier, ce qu'il n'a pas fait. Il mourut le 10 mars 1711, dans la quarante-cinquiéme année de ſon âge.

LAMBERG (Léopold-Joſeph) comte du ſaint-empire, baron d'Ortenegg & d'Ottenſtein, fils de *Jean-François* comte de Lamberg, & de *Conſtance*, comteſſe de Queſtenberg, naquit le 13 mars de l'an 1653. L'empereur lui donna fort jeune la dignité de chambellan, & enſuite celle de ſon principal commiſſaire à la diéte de Ratisbonne. Deux ans après, il fut fait membre du conſeil privé. Au mois de mars 1699 il fut envoyé ambaſſadeur extraordinaire à Rome à la place de George-Adam, comte de Martinitz. Le 11 février 1700, il eut audience du pape Innocent XII, qui en fut très-ſatisfait. La même année, il reçut le collier de la toiſon d'or qui lui fut préſenté de la part du roi d'Eſpagne par le prince Jules Savelli, doyen de l'ordre. Charles II roi d'Eſpagne, étant mort le 1 novembre 1700, & par ſon teſtament ayant déclaré pour ſon ſucceſſeur, le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, le comte qui étoit encore à Rome, ſollicita le nouveau pape Clément XI, qui venoit de ſuccéder à Innocent XII, d'entrer dans les intérêts de la maiſon d'Autriche; mais voyant que Clément XI ſe déclaroit pour la France, il quitta Rome, & alla à Lucques attendre les ordres de Vienne. Le 13 de juin ſuivant, il retourna à Rome, fut admis le lendemain à l'audience du pape, & prit au nom de l'empereur, poſſeſſion des terres cédées par le prince de Caſſerta. Dès qu'il eut appris que l'archiduc Charles avoit été proclamé à Vienne roi d'Eſpagne, il donna une fête dans ſon palais, le pape n'ayant pas

Digitized by Google

voulu lui permettre de le faire dans l'égliſe nationale des Allemans. Il alla enſuite à Livourne, & ſe rendit ſur les flottes angloiſe & hollandoiſe pour y faire proclamer l'archiduc roi d'Eſpagne. De-là il retourna à Rome pour y veiller aux intérêts de l'empereur. Ce prince étant mort en 1705, & l'empereur Joſeph, ſon ſucceſſeur, voyant que tout ce que le comte faiſoit à Rome n'aboutiſſoit à rien, il le rapella. Le comte ſortit donc de Rome le 15 juillet ſans prendre congé du pape, & ſe retira à Lucques, après avoir laiſſé en partant un mémoire qui ne ſervit pas plus que les démarches qu'il avoit faites. Il retourna enſuite à Vienne, où il arriva le 10 novembre. Le 20 décembre ſuivant, il prêta ſerment pour la charge de conſeiller privé. Il mourut d'apoplexie à Vienne le 29 de juin de l'an 1706, âgé de 53 ans. La famille des Lamberg eſt ancienne, & a eu d'illuſtres alliances. On peut en lire la généalogie dans le *dictionnaire hiſtorique* de l'édition d'Amſterdam 1740 : c'eſt de-là que l'on a extrait ce que l'on vient de rapporter. On y cite un grand nombre d'hiſtoriens & autres monumens, afin de montrer où ſont les preuves de ce que l'on rapporte : nous y renvoyons.

LAMBERT (S.) évêque de Tongres & de Maſtricht, iſſu d'une des plus illuſtres familles du pays de Liége, naquit peu de temps après l'an 640, & fut élevé par Théodard, évêque de Maſtricht, auquel il ſuccéda l'an 668. Childeric II, roi de France, informé du mérite de ce ſaint homme, voulut l'avoir auprès de lui, pour ſe ſervir de ſes avis dans le gouvernement de ſon état ; mais après la mort de ce prince, aſſaſſiné l'an 673, il fut chaſſé de la cour par la faction d'Ebroïn, & privé de ſon évêché, qui fut donné à un nommé Pharamond. Alors il ſe retira dans le monaſtère de Stavélo, ſur les limites de ſon diocèſe, où il demeura ſept ans. Après la mort d'Ebroïn, qui fut tué l'an 681, Pepin de *Heriſtel*, maire du palais, l'envoya prier de retourner à Maſtricht, où il fut reçu avec une joie incroyable de tout le peuple. Quelque temps après, ayant ſu que les Taxandres, habitans des iſles de Zélande, vivoient encore dans l'idolâtrie, il entreprit de les convertir à la religion chrétienne, & y réuſſit : ce qui le fit appeller l'*Apôtre des Taxandres*. Depuis, Pepin prit une ſeconde femme, nommée *Alpaïde*, après avoir répudié Plectrude. S. Lambert fit là-deſſus de fortes remontrances à ce prince : ce qui irrita ſi fort Alpaïde, qu'elle forma le deſſein de ſe défaire de ce prélat. Pour y parvenir, elle employa ſon frere Dodon, qui alla, ſuivi de gens armés, à Liége, où le ſaint évêque s'étoit retiré, & le perça de pluſieurs coups d'épée, le 17 ſeptembre, vers l'an 708. Godeſcalque diacre, & Etienne évêque de Liége, qui ont écrit les premiers ſon hiſtoire, ne parlent point d'Alpaïde, parceque Charles *Martel*, fils de Pepin & d'Alpaïde, vivant encore, ils n'oſoient rapporter la vraie cauſe de la mort de S. Lambert ; mais Gilles d'Orval, qui écrivit long-temps après, n'en donne point d'autres que la vengeance d'Alpaïde. Anſelme, chanoine de Liége, qui vivoit au milieu du XI ſiécle, Reginon & Sigebert, dans leurs chroniques, ſont du même ſentiment. Néanmoins M. Godeau dit que Pepin, touché des remontrances du ſaint évêque, ſe réconcilia avec Plectrude, & que plus de ſeize ans avant la mort de S. Lambert, il renferma Alpaïde dans le monaſtère d'Orp : ce qu'il prouve par des actes que ce prince fit avec Plectrude, après cette réconciliation, l'an 692, l'an 696, l'an 701, l'an 706 & l'an 714. Ainſi la vraie cauſe du martyre de S. Lambert fut de s'être oppoſé aux violences de deux ſeigneurs, Gal & Riold, freres de Dodon, que ſes neveux tuerent. Dodon, pour s'en venger, tua S. Lambert, pendant qu'il prioit Dieu dans l'oratoire de S. Côme & S. Damien à Liége, qui n'étoit alors qu'un village. Son corps fut enterré dans une petite égliſe de S. Pierre, hors de la ville de Maſtricht. Pluſieurs années après, S. Hubert le fit tranſporter à Liége, où il avoit ſouffert le martyre, & y tranſféra en même-temps le ſiége épiſcopal de Tongres. * Reginon & Sigebert, *dans leurs chroniques*.

LAMBERT, empereur ou roi d'Italie, fils de Gui, duc de Spolete, fut couronné à la ſollicitation de ſon pere l'an 893, par le pape Formoſe, comme le cardinal Baronius le conclut ſur le rapport de Flodoard. Depuis cette élection, Berenger duc de Frioul, ſon compétiteur à l'empire, après avoir fait aveugler Louis, fils de Boſon, qui y prétendoit auſſi, ſe fit couronner par force par le pape Jean IX ; mais l'an 904 ce couronnement fut déclaré nul, & celui de Lambert fut approuvé vers l'an 910. Ce prince fut tué en trahiſon à la chaſſe, par Hugues comte de Milan. * Luitprand, *l.* 1, *hiſtor.* Flodoard, *hiſt. rom. l.* 4, *c.* 2. Baronius, *A. C.* 893.

☞ Il faut ſe ſouvenir, pour ne pas tomber dans l'erreur de quelques hiſtoriens, que ce Lambert eſt différent d'un autre de ce nom ſon aïeul, pere de Gui, le même qui, avec Albert, marquis de Toſcane, tous deux partiſans de Carloman qui prétendoit à l'empire, mit en priſon le pape Jean VIII en 878. * Luitprand, Aimoin, &c. *Dict. hiſt. édit. de Holl.* 1740.

☞ LAMBERT, moine de Pouthiere, au diocèſe de Langres, vivoit dans le dixiéme ſiécle. C'étoit un des meilleurs grammairiens de ſon temps, & il paroît qu'il avoit lu avec fruit les bons auteurs de l'antiquité. On a de lui une lettre en réponſe à quelques difficultés de grammaire, dont Albéric, abbé de ſaint Benigne de Dijon, lui avoit demandé la ſolution. Cet Albéric fut fait abbé en 917, ou 918, & eut pour ſucceſſeur Foucher, en 937. La lettre de Lambert forme une eſpece de petit traité de grammaire. Dom Mabillon l'a publiée dans l'appendice du II volume de ſes annales. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome VI, & tome X.

☞ LAMBERT, abbé de S. Laurent de Liége, au XI ſiécle. Il étoit moine de Tuy, au diocèſe de Cologne, lorſqu'il écrivit la vie de S. Héribert, archevêque de Cologne, mort en 1021. C'étoit avant l'année 1056 que Lambert compoſa cet ouvrage, que les Bollandiſtes ont donné au 16 du mois de mars. Lambert fut élu abbé de S. Laurent de Liége, après la mort de l'abbé Etienne, arrivée en 1061. Il gouverna ce monaſtère environ dix ans, & mourut le 26 ſeptembre 1069. Lambert a auſſi compoſé diverſes piéces de muſique à l'honneur de S. Héribert. Ce ſont trois hymnes, des répons, des antiennes pour l'office du ſaint, & une proſe pour la meſſe. On les trouve dans un vieux manuſcrit de l'abbaye de Tuy.

La conformité de nom a fait confondre l'écrivain dont nous venons de parler, avec un autre Lambert, moine de S. Matthias de Trèves, qui floriſſoit vers le milieu du XII ſiécle, & qui a compoſé une vie de l'apôtre S. Matthias. C'eſt ce dernier qui a auſſi compoſé une vie de S. Agrice, évêque de Trèves, dont Bollandus parle au 13 janvier, p. 773, n. 3. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, Tome VIII.

LAMBERT, natif de Schawembourg, ou, ſelon Coſſius & Serrarius, d'Aſchaffembourg, ville de Franconie, vivoit dans le XI ſiécle. Il ſe fit religieux de S. Benoît dans l'abbaye d'Hirſfelden, au diocèſe de Mayence, & reçut l'habit de l'abbé Meghiner l'an 1058, comme il l'écrit lui-même. Après avoir été conſacré prêtre, il fit le voyage de Jéruſalem ; & à ſon retour il compoſa une hiſtoire depuis le commencement du monde, juſqu'en 1077, qui n'eſt qu'un abregé d'hiſtoire juſqu'à l'an 1050, & une hiſtoire d'Allemagne d'une juſte étendue, depuis cette année juſqu'à 1077. Il y a peu d'auteurs Allemans qui aient écrit avec autant de politeſſe que celui-ci. Cet ouvrage fut continué, mais irrégulierement, par un autre moine, juſqu'en 1472. * Trithéme, *de vir. illuſt. & in chron.* Bellarmin, *de ſcript. eccl.* Lipſe, *in not. ad poët. lib.* 1, *c.* 9. Barthius, *adverſ. l.* 49, *c.* 4. Scaliger, *de emend. temp.* Poſſevin, *in appar. ſacr.* Voſſius, *de hiſt. Lat.*

Digitized by Google

☞ LAMBERT, évêque d'Arras, à la fin du onziéme ſiécle, & au commencement du douziéme, naquit à Guine, petite ville de Picardie à deux lieues de Calais. Etant entré dans le clergé de Térouanne, il en devint archidiacre. De-là il paſſa à la collégiale de Lille, où il remplit un canonicat & la dignité de grand chantre. Il s'y diſtingua par une éminente piété, & le rare talent qu'il avoit pour la chaire. Les ſiéges d'Arras & de Cambrai étant devenus vacans en 1092, par la mort de Gerard II, qui poſſédoit ces deux ſiéges, réunis depuis du temps, le clergé & le peuple d'Arras n'oublierent rien auprès du pape Urbain II, afin d'en obtenir un évêque particulier pour leur égliſe. Le pape qui y étoit porté d'inclination, leur accorda ce qu'ils demandoient, après que leurs droits, & les prétentions des habitans de Cambrai qui s'y oppoſerent, eurent été diſcutés dans un concile tenu à Reims en 1093. En conſéquence, ceux d'Arras procederent à une élection, & leur choix tomba ſur Lambert dont nous parlons. Il fut intronisé ſur le champ, malgré ſa réſiſtance, dans la chaire épiſcopale. C'étoit un dimanche, dixiéme de juillet. On prit enſuite des meſures pour le faire ſacrer; & ſur le refus de l'archevêque de Reims, ſon métropolitain, il alla à Rome, où le pape le ſacra lui-même le 19 de mars de l'an 1094. De retour en ſon égliſe, il en prit de nouveau poſſeſſion le jour de la Pentecôte de la même année. Il fit ſa profeſſion d'obéiſſance à l'archevêque de Reims le 21 ſeptembre ſuivant, & il fut du nombre des prélats qui célébrerent alors un concile dans cette ville. Peu de temps après, il aſſiſta à un autre, que le légat Hugues, archevêque de Lyon, aſſembla à Autun. Il ſe trouva au concile de Clermont, que le pape célébra en 1095, & y fut chargé de la commiſſion d'en diriger les actes. C'eſt à lui qu'on eſt redevable de la principale collection des canons de ce concile, qui en contient trente-deux. A la fin de l'aſſemblée, il eut la conſolation d'y voir confirmer le rétabliſſement de ſon évêché, après qu'on y eut fait lecture des titres qui le concernoient. C'eſt ce qui fut encore confirmé de nouveau dans la ſuite, par deux diverſes bulles du pape Paſchal II, ſucceſſeur immédiat d'Urbain. Lambert retourna à ſon égliſe avec la qualité de légat du ſaint ſiége dans la ſeconde Belgique, & ſe donna tout entier aux fonctions de ſon miniſtère. Auſſitôt après le concile de Clermont, il aſſembla ſon ſynode & y regla la diviſion des paroiſſes. Quant aux limites du diocèſe en lui-même, elles avoient été déja fixées par les bornes des deux royaumes de France & d'Allemagne, telles qu'elles étoient anciennement. La maniere dont Lambert gouverna ſon égliſe, lui attira l'eſtime, la vénération, la confiance des plus grands prélats, & des princes même de ſon temps. On le voit par le grand nombre de lettres qu'il reçut d'eux, & qu'il leur écrivit. M. Baluze en a donné le recueil, qui avec les actes du rétabliſſement de l'évêché d'Arras, forme preſque le tiers du cinquiéme volume de ſes *Miſcellanea*. On en a une notice étendue dans l'ouvrage que nous allons citer, & que nous abrégeons. Lambert ſe trouva au grand concile que le pape Urbain célébra à Rome en 1099, contre les erreurs des Grecs. Ce fut lui que le pape Paſchal chargea d'abſoudre le roi Philippe I, de l'excommunication qu'il avoit encourue par ſon mariage inceſtueux avec Bertrade. La cérémonie s'en fit à Paris le 2 décembre 1105. C'eſt de la lettre qu'il écrivit incontinent au pape, qu'on apprend le détail de tout ce qui ſe paſſa en cette occaſion. Lambert mourut le 16 de mai de l'année 1115, après avoir exercé les fonctions d'un bon paſteur un peu plus de vingt-deux ans, à compter depuis ſon élection, & ſeulement vingt-un ans, deux mois moins trois jours depuis ſon ſacre. Il fut enterré dans ſon égliſe cathédrale, où l'on voit encore ſon tombeau. * *Hiſtoire littéraire de la France*, par des bénédictins de S. Maur, *tome X*.

LAMBERT LI CORS (c'eſt-à-dire *le court*) ancien poëte françois, natif de Châteaudun, traduiſit de latin en roman, les faits d'Alexandre *le Grand*, roi de Macédoine. Il étoit eccléſiaſtique, ou de longue robe, comme on le voit par quelques vers de ſon poëme. Il vivoit dans le XII ſiécle. * Fauchet, *recueil*, *l.* 2.

LAMBERT, ſurnommé le *Petit*, prêtre & religieux du monaſtère de S. Jacques à Liége, vivoit dans le XII ſiécle. Il eſt auteur d'une chronique qui commence à l'an de J. C. 988, & qui va juſqu'en 1194. Lambert mourut la même année. Sa chronique qui a eu pluſieurs continuateurs, eſt imprimée dans l'*Ampliſſima collectio veterum ſcriptorum & monumentorum*, *&c.* des peres dom Marrenne & dom Durand, *tom. V*, *p.* 1. * *Voyez* la préface des éditeurs, & Valerii Andr. *biblioth. belgica*. édition de 1739 *in*-4°, tome 2, pag. 801.

LAMBERT (François) étoit d'Avignon, où il naquit en 1487 d'une famille honnête. Il fut d'abord catholique, & il entra à l'âge de quinze ans chez les freres mineurs, où il eſt demeuré environ vingt ans. Pendant cet intervalle il s'appliqua à la prédication, pour laquelle on prétend qu'il avoit beaucoup de diſpoſitions. Mais le déſir d'un ordre plus auſtere lui fit prendre la réſolution de ſe retirer dans l'ordre des chartreux. Il ne l'exécuta pas néanmoins, à cauſe des obſtacles que les freres mineurs y apporterent, & quelque temps après, renonçant à tous ces projets de retraire, & à l'état même où il s'étoit engagé par des vœux ſolemnels, il changea de religion & d'habit, embraſſa le parti de Luther, & ſe retira en Allemagne. Il y fit imprimer un petit écrit contenant les raiſons de ſon changement; & par une ſuite de ſon apoſtaſie, il en fit un autre dans lequel il prétend faire voir ce que l'on doit penſer de l'ordre qu'il avoit abandonné, c'eſt-à-dire, ce qu'il en penſoit lui-même, ou plutôt ce que ſon ingratitude & ſon changement lui ſuggéroient de dire pour colorer ſon crime. Le premier écrit, qui étoit devenu très-rare, a été réimprimé dans le tome quatriéme des *Amœnitates litterariæ* de Selhorn, en 1725. Lambert ſorti de France en 1521, ne tarda pas à continuer les fonctions de la prédication; mais il prêcha en diſciple de Luther, & l'on entendit ſa voix dans toute la Suiſſe. A Zurich il eut une conférence avec Zuingle ſur la religion. A Iſenach en Thuringe, il propoſa publiquement pluſieurs queſtions ſur leſquelles on diſputa: elles roulent ſur le baptême, ſur la confeſſion, la contrition & la ſatisfaction, ſur la réſerve des cas, &c. On en trouve pluſieurs imprimées dans le quatriéme tome des *Amœnit. litter.* citées ci-deſſus. Un manuſcrit de la bibliothéque de Krafft contient cent trente-neuf de ces propoſitions, dans leſquelles on trouve peu de bonne foi & beaucoup d'emportement. Il revint à Wittemberg au mois de janvier 1523 pour voir Luther, & il s'y maria. L'année ſuivante il alla à Metz, prêchant toujours ſa nouvelle doctrine. En 1527 il fut fait premier profeſſeur de théologie dans l'univerſité de Marpurg, & il ſe trouva au colloque tenu dans cette ville en 1529 par les ſoins du landgrave Philippe. Il mourut de peſte l'année ſuivante 1530. Outre les *raiſons de ſon changement*, les *propoſitions* dont nous avons parlé, & ſon *commentaire* plein de calomnies *ſur la régle des freres mineurs*, qu'il fit imprimer à Wittemberg en 1523, il a fait un commentaire ſur l'évangile de S. Luc, en 1523, un autre *ſur le mariage*, en ſoixante-neuf propoſitions. Il y a au-devant de ce commentaire une longue lettre adreſſée au roi François I, où il s'emporte violemment contre la religion romaine; des commentaires ſur le cantique des cantiques; des commentaires ſur les petits prophétes imprimés ſéparément en différens temps; un traité de la vocation des fidéles dans l'égliſe & aux miniſtères; avec une diſſertation ſur la vocation de S. Matthias à l'apoſtolat par le ſort; un recueil de quantité de diſcuſſions, ou remarques théologiques, ſous le titre *Farrago omnium ferè rerum theologicarum*; un traité de l'aveuglement de pluſieurs

nant du régiment d'Enguien, infanterie, tué au combat de Ramersheim, dans la haute Alſace, le 26 août 1709. Elle eſt morte le 13 de juillet 1731, âgée de cinquante-deux ans, & a laiſſé une fille unique mariée le 7 de février 1725 avec *Anne-Pierre* d'Harcourt, marquis de Beuvron, &c. frere du duc d'Harcourt. Madame la marquiſe de Lambert, née avec un génie heureux, & un eſprit délicat & porté à la réflexion, fut encore cultivée avec ſoin par M. de Bachaumont ſon beau-pere, qui poſſédoit lui-même l'enjouement & la fineſſe de l'eſprit à un ſi haut dégré. Tout ce que l'on avoit écrit, où que l'on compoſoit de plus poli de ſon temps pour le ſtile, & de plus ſenſé pour les choſes, elle le liſoit, même dans un âge où les femmes ne ſont gueres ſuſceptibles que d'amuſement; elle en faiſoit des extraits; elle y ajoutoit ſes propres réflexions, & toutes ſe ſentoient de la bonté de ſon gout & de la juſteſſe de ſon jugement. Cet amour pour les bons ouvrages, & cet eſprit de réflexion la ſuivirent le reſte de ſa vie, au milieu des longs procès qu'elle eut à eſſuyer depuis ſon veuvage, & qu'elle gagna enfin, comme au milieu des infirmités, qui furent preſque continuelles pendant toute ſa vie. Sa maiſon étoit une eſpéce d'académie où l'on s'aſſembloit régulierement, non pour jouer, mais pour y avoir le plaiſir plus utile & plus convenable de la converſation, & tous ceux qui brilloient par leurs talens y étoient reçus avec plaiſir. Elle y tenoit elle-même de ce côté-là un rang conſidérable, ainſi que l'atteſtent tous ceux qui l'ont fréquentée, & comme on le voit encore par quelques écrits qui ſont ſortis de ſa plume, & qui ont été d'abord imprimés à ſon inſu, &, à ce que l'on prétend, contre ſes deſirs. Le premier qui ait paru, au moins que nous ſachions, eſt une lettre ſur la diſpute excitée entre madame Dacier & M. de la Motte, de l'académie françoiſe, ſur Homere. Le pere Buffier, Jéſuite, donna occaſion à cette lettre par les deux qu'il écrivit à madame de Lambert. L'abbé Bordelon recueillit ces trois lettres dans un même volume qu'il publia ſous le titre de: *Homere en arbitrage*. Le ſecond écrit de madame de Lambert eſt la *Lettre d'une Dame à ſon fils ſur la véritable gloire*. Ce fut M. le chevalier de Saint-Jory qui en communiqua le manuſcrit, ſur lequel le pere Deſmolets, bibliothécaire des peres de l'Oratoire de la rue S. Honoré à Paris, le fit imprimer dans la ſeconde partie du tome 2 de ſes *Mémoires de litterature & d'hiſtoire*. Il comptoit donner dans un autre volume la lettre de madame de Lambert à ſa fille: mais cette dame ayant trouvé mauvais que l'on eût imprimé la premiere, on ſupprima la ſeconde. La premiere fut néanmoins réimprimée plus correctement dans la *Bibliothéque françoiſe*, en Hollande: la ſeconde couroit riſque auſſi d'y voir le jour, ce qui obligea madame de Lambert de publier elle-même l'une & l'autre ſous ce titre: *Avis d'une mere à ſon fils & à ſa fille*, à Paris en 1729 *in*-12. Ses *Réflexions nouvelles ſur les femmes*, ayant auſſi été connues, elles furent imprimées à Paris en 1727, & à Londres en 1729 ſous le titre de *Métaphyſique d'amour*, qui eſt le titre de l'original, par les ſoins de M. de Saint-Hyacinthe, auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*; & l'on trouve dans cette édition une lettre de madame de Lambert à l'éditeur, du 29 de juillet 1729. M. Lokman, connu en Angleterre par pluſieurs traductions de nos meilleurs livres françois, a traduit auſſi & fait imprimer celui-ci en ſa langue. En 1748 on a donné à Paris un volume *in*-12 qui réunit divers opuſcules de madame la marquiſe de Lambert. Ce recueil contient beaucoup de ſes piéces qui n'avoient point encore paru, entr'autres un traité de l'amitié, un traité de la vieilleſſe, des réflexions ſur les femmes, ſur le gout, ſur les richeſſes, &c. La *femme hermite*, nouvelle nouvelle, qui ſe trouve dans ce recueil n'eſt point de madame de Lambert. Les œuvres de cette Dame ont été réimprimées en 1751, 2 volumes *in*-12. *petit format*. Ces petits ouvrages ſont écrits avec beaucoup de délicateſſe, & on peut les lire avec preſqu'autant d'utilité que de ſatisfaction; mais il ne faut pas toujours y chercher la morale évangélique: ils ſont plus propres à former un honnête homme ſelon le monde, qu'un chrétien qui doit en condamner plus d'une maxime. * *Mémoires du temps. Mercure d'août* 1733. *Nouvelliſte du Parn. tome* 1, premiere partie. *Le pour & contre*, N°. 7°.

LAMBERT (Joſeph) prêtre, docteur de la maiſon & ſocieté de Sorbonne, prieur de S. Martin de Palaiſeau, près Paris, étoit fils de GUILLAUME Lambert, maître des comptes, & de *Marie* de Montchal: il étoit né le 28 d'octobre 1654. Il joignoit à de grandes lumieres, & à une étude profonde de l'écriture & des peres, un grand amour pour la vérité, une piété édifiante, une douceur & une modeſtie aimables, une vie pénitente qui ruina de bonne heure ſa ſanté, un travail continuel, une charité tendre pour les pauvres, une humilité ſincere, & qui accompagnoit toutes ſes actions. A l'âge de trente ans il prêcha dans l'égliſe de S. André des Arcs à Paris, ſa paroiſſe, & y attira un grand concours d'auditeurs. Les proteſtans y accouroient en foule & le goutoient; il eut le bonheur d'en convertir pluſieurs. Ses ſermons étoient d'un ſtile ſimple, mais nourri de l'écriture & plein d'onction. Il avoit préféré à toute autre méthode, celle des homélies, conſacrée par l'antiquité, & par l'exemple des ſaints peres. Elles ont été imprimées à Paris en ſept volumes, en 1692, chez Deſaliers. Il étoit aimé & très-conſideré de M. le cardinal de Noailles, & étoit intimement uni avec pluſieurs grands prélats, entr'autres avec M. de Brou, évêque d'Amiens, & M. Girard, évêque de Poitiers. Il accompagnoit M. d'Amiens dans ſes viſites; & il a fait, tant à Paris qu'à Amiens, des conférences qui ont été imprimées à Paris, en deux volumes, ſous le titre de *Diſcours ſur la vie eccléſiaſtique*, chez Deſaliers en 1702. Il étoit extrêmement reſpecté en Sorbonne; on l'écoutoit avec un profond ſilence lorſqu'il parloit, & ſon opinion formoit ſouvent le réſultat des délibérations. Son zèle pour la diſcipline eccléſiaſtique lui fit écrire deux lettres contre la pluralité des bénéfices, en réponſe à un livre de M. Boileau, docteur de Sorbonne, ſous le nom d'abbé de *Sidicembech*, favorable à cette pluralité. Ce fut dans le même eſprit qu'il s'éleva fortement en Sorbonne contre le ſcandale qu'il croyoit que donnoient au public quelques docteurs, ou bacheliers, qui mettoient dans leurs qualités au bas des théſes pluſieurs titres de bénéfices dont ils jouiſſoient, & il obtint de la faculté un ſtatut qui condamna cette pratique, & qui déclara nulles les théſes où les préſidens & répondans ſe ſeroient nommés titulaires de plus d'un bénéfice. Dans les dernieres années de ſa vie il ſe conſacra entierement au ſervice des pauvres: non content d'employer tout le revenu de ſon prieuré de Palaiſeau au beſoin de cette paroiſſe, il y fonda des écoles, de même qu'en pluſieurs autres endroits du royaume, & conſacra ſa plume à l'inſtruction des pauvres de la campagne, pour leſquels il a compoſé pluſieurs ouvrages. Son travail continuel, ſes veilles, ſa ſanté ruinée ne l'empêchoient pas de viſiter tous les jours les pauvres de la paroiſſe de S. André des Arcs, ſa paroiſſe, dont il prenoit un ſoin particulier, & qu'il conſoloit autant par les pieuſes inſtructions qu'il leur faiſoit, que par ſes aumônes abondantes. Il eſt mort le 31 de janvier 1722, regretté de tous ceux qui l'ont connu, & principalement des pauvres. Son corps a été inhumé dans le cimetiere de S. André des Arcs, & ſon cœur a été porté à Palaiſeau, & mis ſous le porche de l'égliſe, ainſi qu'il l'avoit ordonné. Il a donné au public les ouvrages ſuivans:

L'année évangelique, ou *Homelies*, 7 volumes, chez Deſaliers, en 1692 & 1695.

Diſcours ſur la vie eccléſiaſtique, chez le même, 2 volumes en 1702.

Digitized by Google

Paſſages les plus touchans des pſeaumes, chez de Laulne, en 1705.

Lettres de controverſe, chez le même, en 1705.

Paſſages les plus touchans du nouveau teſtament, en 1706.

Epîtres & Evangiles de l'année, avec des réflexions, chez Muguet, en 1713.

Les ordinations des ſaints, ou *la maniere dont les ſaints ſont entrés dans les ordres ſacrés*, chez Etienne, en 1717.

La maniere de bien inſtruire les pauvres, & en particulier les gens de la campagne, chez le même en 1717.

Hiſtoires choiſies de l'ancien & du nouveau teſtament, avec de courtes réflexions morales, à la fin de chaque hiſtoire, chez Lottin.

Deux Lettres d'un docteur en Sorbonne à un de ſes amis ſur le livre, intitulé : *De re beneficiaria ſub nomine abbatis Sidichembachenſis*, chez Oſmont, en 1710 & 1711.

Inſtructions courtes & familieres pour tous les dimanches & principales fêtes de l'année en faveur des pauvres, & principalement des gens de la campagne, chez Lottin, en 1721.

Pareilles inſtructions ſur les commandemens de Dieu, chez Lottin, en 1722. Celles qu'on a données ſur le ſymbole, au même lieu, en 2 volumes, ſont de M. Cabriſſeau, théologal de Reims.

Cas de conſcience ſignés de pluſieurs docteurs ſur la danſe, ſur l'ivrognerie, ſur le jubilé. Méditations ſur le baptême, ſur les vœux des religieuſes hoſpitalieres, brochures.

Le chrétien inſtruit des myſtères de la religion & des vérités morales, par les propres paroles de l'écriture ſainte, avec de courtes réflexions, chez Oſmont, en 1729 : ouvrage poſthume.

Quelque-temps après ſa mort, on imprima auſſi *in*-4°, un court écrit qui fut trouvé parmi ſes papiers, & qui contient un *Détail de la conduite qu'il avoit tenue dans les aſſemblées de la faculté de théologie de Paris qui ſe ſont faites en Sorbonne le 2 & le 5 de décembre* 1715. Cet écrit eſt à la ſuite du mémoire des ſieurs Lattaignant, Duſault, & autres docteurs de la faculté.

LAMBERT, *'t Landt van Lambert*, c'eſt-à-dire, *le pays de Lambert*. C'eſt une côte du Groenland. Elle eſt ſous le 78 degré de latitude, & a été découverte par les Hollandois en 1670 ; mais on n'en dit rien de particulier. * Mati, *diction.*

LAMBERTINI (Jean-Baptiſte) d'Anvers, étoit, ſelon Valere André, de la noble famille des Lambertini de Boulogne. Il fit ſes humanités à Courtray ; & il étudia à Louvain la philoſophie & la juriſprudence. Après avoir donné quelque temps à ces connoiſſances, il alla à Rome, & parcourut preſque toute l'Italie. Il fit quelque ſéjour à Boulogne où il prit le degré de docteur en droit civil & en droit canon. De retour en Flandre, après y être demeuré à peine deux ans, il alla en Eſpagne, & en viſita au moins toutes les villes principales. Enfin étant encore revenu dans ſa patrie, il fut fait bailli de la ville & du territoire de Hall. On ignore le temps de ſa mort. Il eſt auteur des ouvrages ſuivans : 1. *Theatrum regium, ſive regum Hiſpaniæ, Luſitaniæ, &c. ſeries*, à Bruxelles, 1624 *in*-4°, ſelon Valere André ; *in-folio* ſelon M. l'abbé Lengler. 2. *Vita beatæ Imeldæ Lambertinæ* : c'eſt une traduction latine d'un ouvrage italien, imprimée à Anvers en 1625. La bienheureuſe Imelde eſt honorée le 12 de mai. 3. *Parenefis ad virtutem capeſſendam, & adulterinam voluptatem contemnendam*, à Anvers, 1640 *in*-8°. 4. L'abbé Lenglet cite ſous le nom de Jean-Baptiſte Lambertini, un autre ouvrage qui n'eſt point mentionné dans Valere André : cet ouvrage a pour titre : *Hiſtoriarum venetarum libri* V & VI, *ſive rerum memorabilium ab anno* 1423 *ad annum* 1501 *à Venetis geſtarum enarratio*, à Anvers, 1640 *in*-8°. * Valere André, *Biblioth. belg.* édit. de 1739 *in*-4°, tome 1, pag. 571 & 572. *Méthode pour étudier l'hiſtoire*, par M. l'abbé Lenglet, *in*-4°, tome 3, pag. 298, & tom. 4, pag. 255.

LAMBERTINI (Proſper) Italien, de l'illuſtre famille de ce nom, naquit à Boulogne le 13 de mars 1675, & fut fait en différens temps chanoine de la baſilique de ſaint Pierre de Rome, conſulteur du ſaint office, votant de la ſignature de grace, promoteur de la foi & avocat conſiſtorial. Il fut encore déclaré ſecrétaire de la congrégation du concile le 30 de décembre 1717, & canoniſte de la ſacrée pénitencerie le premier de mars 1722. Il exerçoit conjointement toutes ces charges, lorſqu'il fut nommé archevêque titulaire de Théodoſie par le pape Benoît XIII, qui propoſa pour lui ce titre dans ſon premier conſiſtoire le 12 de juin 1724, le ſacra le 16 de juillet dans la chapelle du Quirinal, ayant pour aſſiſtans les archevêques de Myre & de Naziance, & le déclara évêque aſſiſtant au trône le 15 d'août ſuivant. Il fut déſigné le 23 de décembre 1726, auſſitôt après le decès du cardinal Jean-Baptiſte Buſſi pour ſon ſucceſſeur en l'évêché d'Ancone, qui fut propoſé pour lui dans un conſiſtoire ſecret le 20 de janvier 1727, avec permiſſion de retenir ſous le bon plaiſir de ſa ſainteté toutes ſes charges, à l'exception de l'avocature conſiſtoriale, & de ſon canonicat de S. Pierre. Il avoit été nommé cardinal de la ſainte égliſe romaine dès le 7 de décembre 1726, mais réſervé *in petto*, & il ne fut déclaré que le 30 d'avril 1728. Il reçut le même jour la barette, & le 4 de mai le chapeau. Le pape ayant fait la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche, lui aſſigna le titre presbyteral de Sainte Croix de Jéruſalem, dont il prit poſſeſſion ſolemnelle le 22 du même mois. Il fut déclaré député de la congrégation du ſaint office au mois de ſeptembre de la même année. L'archevêché de Boulogne, vacant par la mort du cardinal Boncompagnon, fut propoſé pour lui dans un conſiſtoire par le pape Clément XII le 30 d'avril 1731. Le *pallium* de cette métropolitaine lui ayant été accordé en même temps, il le reçut le lendemain des mains de ſa ſainteté dans la chapelle ſecrette du Quirinal. Ce cardinal fut élu pape après la mort de Clément XII, le 17 du mois d'août 1740, après que les cardinaux eurent été ſix mois aſſemblés au conclave. Les deux partis qui vouloient donner chacun un chef à l'égliſe, ſe croiſant mutuellement, on propoſa le 16 de faire entrer dans l'élection le cardinal Lambertini. Le 17 le ſcrutin s'étant fait à l'ordinaire, cette éminence eut quarante-quatre voix. Le nouvel élu a pris le nom de Benoît XIV. La cérémonie de ſon couronnement s'eſt faite le 21 ſuivant. Ce pape eſt très-ſavant, & connu par divers ouvrages qui prouvent quelle eſt ſur-tout l'étendue de ſon érudition eccléſiaſtique.

LAMBESC, petite ville de France en Provence, eſt ſituée dans un lieu agréable. On y tient tous les ans les aſſemblées de la province, parcequ'elle eſt jolie, bien bâtie, que l'air y eſt pur & le terroir fort beau. Elle eſt à trois petites lieues de Salon, & à cinq d'Aix au nord, ſur le chemin d'Avignon, dont elle eſt à ſept lieues. Elle a ſon député aux aſſemblées : la juſtice eſt en partage entre le roi & le ſeigneur. On y trouve des religieux Trinitaires & des Urſulines. Le pere François Pagi, neveu du célebre pere Antoine Pagi, étoit né dans cette ville. * *Voyez la chorographie de Provence par* Bouche.

LAMBESE ou LAMBESCE, en latin *Lambæſa* ou *Lampæſa ad fluvium Ampſagam*, ville d'Afrique dans le royaume de Conſtantine, ſoumis à celui de Tunis, étoit autrefois ville épiſcopale de Numidie.

CONCILE DE LAMBÉSE.

Le concile de Lambeſe fut tenu par 90 évêques, vers l'an 240 de J. C. & ſous le pontificat du pape Fabien, contre Privat évêque de cette ville, accuſé d'héréſie & de crimes atroces. C'eſt le même qui voulut depuis ſe défendre

dre devant un ſynode d'Afrique, où l'on refuſa de l'écouter, ce qui fut cauſe qu'il fit créer à Carthage contre S. Cyprien, le faux évêque Fortunat. * S. Cyprien, *epiſt.* 30, 54, 55, *&c. edit. Rigalt.* Baronius, *A. C.* 242, *& ſeq.*

☞ LAMBETH, village d'Angleterre au comté de Surrey, ſur la Tamiſe, au-deſſus de Southwarck, fauxbourg ſéparé de Londres par la riviere, & preſque vis-à-vis de Weſtminſter. Il y a un palais qui eſt la réſidence la plus ordinaire de l'archevêque de Cantorberi. * La Martiniere, *dict. géogr.* On a tenu pluſieurs conciles en cet endroit. L'archevêque de Cantorberi y en célebra un l'an 1261, le 31 mai, où il ordonna des jeûnes, des prieres publiques & des proceſſions pour détourner l'invaſion des Tartares. Il y fit de plus un reglement pour conſerver la liberté de l'égliſe contre les entrepriſes du roi & des juges ſéculiers. Vingt ans après, c'eſt-à-dire en 1281, Jean Pecam, auſſi archevêque de Cantorberi, célébra un concile au même lieu. On y renouvella les décrets du dernier concile de Lyon, les conſtitutions de celui de Londres en 1268, & celles de celui de Lambeth en 1261. Jean Pecam y ajoura ſes propres conſtitutions en 27 articles ſur différentes matieres. * D. Maur d'Antine, *liſte des conciles dans l'art de vérifier les dates.* Thomas Bourchier, archevêque de Cantorberi, & cardinal, tint un autre concile à Lambeth, l'an 1486, contre Rainaud Peacock, évêque de Saint-Aſaph, puis de Chicheſter, qui ſoutenoit des opinions hérétiques. On lui fit faire un déſaveu public de ſes erreurs, on brula ſes livres, & on l'enferma dans un monaſtère, où il mourut bientôt après. * Sponde, *A. C.* 1486, *n.* 5.

LAMBEY, petite iſle du comté de Dublin en Irlande, eſt près de la côte, entre la ville de Dublin & celle de Drogheda. Quelques géographes la prennent pour celle que les anciens nommoient *Limnos*, laquelle d'autres placent à *Ramſei*, petite iſle ſituée ſur la côte du comté de Pembrock, en Angleterre, vis-à-vis de la ville de S. David. * Mati.

LAMBIN (Denys) natif de Montreuil-ſur-Mer en Picardie, dans le XVI ſiécle, fit de grands progrès dans l'intelligence des auteurs & dans les belles lettres. Après avoir demeuré long-temps en Italie avec le cardinal François de Tournon, à ſon retour à Paris il fut profeſſeur royal des belles lettres, qu'il avoit déja enſeignées à Amiens. Il publia des commentaires ſur Plaute, ſur Lucrece, ſur Ciceron & ſur Horace, avec pluſieurs autres ouvrages. Son commentaire ſur Horace fut dédié au roi Charles IX. Lambin traduiſit auſſi de grec en latin les morales & les politiques d'Ariſtote, & diverſes piéces de Demoſthène & d'Eſchines. Il mourut l'an 1572, à l'âge de 56 ans, pénétré de déplaiſir de la mort de Ramus ſon ami, qui fut égorgé à la journée de S. Barthelemi, & craignant pour ſa propre perſonne, quoique d'ailleurs il fût bon catholique. Un fils qu'il eut de ſa femme, qui étoit de la maiſon des Urſins, fit imprimer quelques-uns de ſes ouvrages poſthumes. Ce fils fut précepteur de M. Arnauld d'Andilli, lequel dit dans ſes *Mémoires*, p. 91, qu'il ne cédoit point à ſon pere dans la connoiſſance des belles lettres, & particulierement dans celle des langues grecque & latine. Lambin s'eſt acquis beaucoup de réputation par ſes écrits; mais le grand ſoin qu'il prend de rapporter les diverſes leçons avec trop de ſcrupule, ennuie ſouvent ceux qui liſent ſes commentaires. Celui qu'il a fait ſur Horace eſt eſtimé de tous les gens de lettres. Il n'en eſt pas de même des corrections qu'il a faites ſur les œuvres de Cicéron, à cauſe de la liberté qu'il s'eſt donnée de changer à ſa fantaiſie le texte de cet auteur ſans être appuyé des anciens manuſcrits, & d'ôter les mots qui ſe trouvent dans les éditions qui ſont entre les mains de tout le monde, pour en ſubſtituer de nouveaux. * *Voyez la liſte exacte de tous ſes ouvrages dans les additions du ſieur* Teiſſier, *aux hommes ſavans de* M. de Thou. Sainte-Marthe, *in elog. l.* 2, *&c.*

LAMBRECHT (Matthias) évêque de Bruges, natif du bourg de S. Laurent dans le Pays-Bas, étoit licencié en théologie, & fut pénitencier, archiprêtre & archidiacre de Bruges, avant d'être élevé à l'épiſcopat de cette égliſe, l'an 1596. Il s'employa fortement pour la converſion des hérétiques, & compoſa une hiſtoire eccléſiaſtique, & une vie des ſaints en langage du pays, pour la conſolation du peuple. Il mourut le premier juin de l'an 1692. * Sander, *Fland. hiſt.* Valere André, *biblioth. belg.* Gazei, *hiſtoire eccleſ. du Pays-Bas, &c.*

LAMBRO, riviere du duché de Milan en Italie. Elle a ſa ſource près du lac de Como, paſſe près de la ville de Milan, baigne Melignano, & ſe décharge dans le Pô, environ à deux lieues au-deſſus de Plaiſance. * Mati, *diction.*

LAMBRUN (Marguerite) mérite autant par ſon courage, d'occuper une place dans l'hiſtoire du XVI ſiécle, que pluſieurs dames Romaines dans celle des premiers temps. C'étoit une Ecoſſoiſe, de la ſuite de Marie Stuart. Après la mort tragique de cette infortunée princeſſe, le mari de Marguerite Lambrun ne put ſurvivre à la perte de ſa maîtreſſe; il en mourut de douleur; & ſa femme prit auſſitôt la réſolution de venger la mort de l'un & de l'autre. Elle s'habilla donc en homme, prit le nom d'*Antoine Sparch*, & ſe rendit à la cour de la reine Elizabeth: elle portoit toujours ſur elle deux piſtolets, l'un pour tuer cette princeſſe, & l'autre pour ſe tuer elle-même, afin d'éviter les mains de la juſtice. Un jour qu'elle perçoit la foule pour s'approcher de la reine, qui ſe promenoit dans ſes jardins, elle laiſſa tomber un de ſes piſtolets. Les gardes qui s'en apperçurent, ſe ſaiſirent d'elle: on la vouloit traîner en priſon; mais la reine qui la prenoit pour un homme, voulut l'interroger elle-même, & lui demanda ſon nom, ſa patrie & ſa qualité; à quoi elle répondit avec hardieſſe & fermeté: « Madame, je ſuis femme, quoi-» que je porte cet habit: je m'appelle Marguerite Lam-» brun; j'ai été pluſieurs années au ſervice de la reine » Marie ma maîtreſſe que vous avez ſi injuſtement fait » mourir, & par ſa mort vous avez été cauſe auſſi de » celle de mon mari, mort de déplaiſir de voir périr » auſſi injuſtement une reine ſi innocente: c'eſt ce qui » a fait qu'aimant l'un & l'autre beaucoup, j'avois ré-» ſolu au péril de ma vie, de venger leur mort par la » vôtre. Il eſt vrai que j'ai été fort combattue, & j'ai » fait tous les efforts poſſibles ſur moi-même pour me » détourner d'un ſi pernicieux deſſein; mais je ne l'ai » pu, & j'ai été contrainte d'expérimenter, qu'il n'y a ni » raiſon ni force, qui ſoient capables d'empêcher une » femme de ſe venger, lorſque l'amour s'en mêle, & » qu'il nous excite à la vengeance. » Quoique la reine eût grand ſujet d'être émue d'un tel diſcours, elle ne laiſſa pas de l'écouter froidement, & de lui répondre tranquillement. « Vous avez donc cru faire votre de-» voir, & rendre à l'amour que vous avez pour votre » maîtreſſe & pour votre mari ce qu'il demandoit? Mais » quel penſez-vous que doit être aujourd'hui mon de-» voir envers vous » Marguerite répliqua avec fermeté: » Je dirai franchement à votre majeſté mon ſentiment, » pourvû qu'il lui plaiſe me dire, premierement ſi elle » demande cela en qualité de reine, ou en qualité de » juge » La reine lui répondit que c'étoit en qualité de reine. « Votre majeſté doit donc accorder la grace, » (lui répliqua cette femme.) Quelle aſſurance me » donnez-vous (lui dit la reine) que vous n'en abuſe-» rez pas, & que vous n'entreprendrez pas une ſeconde » fois une action ſemblable, dans quelque autre occa-» ſion? » A quoi la Lambrun repartit, « Madame, la » grace que l'on veut donner avec tant de précaution, » n'eſt plus une grace; & ainſi votre majeſté peut agir » contre moi comme juge. » La reine s'étant retournée vers quelques perſonnes de ſon conſeil qui étoient préſens, leur dit: « Il y a trente ans que je ſuis reine;

» mais je ne me ſouviens pas d'avoir trouvé une perſonne qui m'ait donné une pareille leçon. » Ainſi elle voulut lui donner la grace entiere & ſans condition, quoique le préſident de ſon conſeil lui pût dire pour l'obliger à faire punir cette femme. Elle pria la reine d'avoir la généroſité de la faire conduire ſurement hors du royaume, & juſqu'aux côtes de France, ce qu'elle lui accorda; & l'on regarda cette demande comme un trait de la prudence de cette femme. * Gregorio Leti, *vie de la reine Elizabeth, année* 1587.

LAMECH, fils de Mathuſalem & pere de Noé, naquit l'an du monde 874, & 3159 avant J. C. Son pere étoit alors âgé de 187 ans; & il en avoit lui-même 182, lorſqu'il eut Noé pour fils. Les ſaints peres diſent qu'il fut prophéte, lorſque parlant de Noé, il dit: *Iſte conſolabitur nos ab operibus & laboribus manuum noſtrarum, &c.* ou, comme porte le texte des Septante: *Iſte requieſcere nos faciet ab operibus noſtris, & à triſtitiis manuum noſtrarum, &c.* C'eſt pour cette raiſon qu'il donna à ce fils le nom de *Noé*, qui ſignifie *repos*. Lamech mourut cinq ans avant le déluge, âgé de 777 ans, en la 1651 du monde, & la 2384 avant J. C. * *Geneſe, c.* 5. Joſéphe, *lib.* 1, *antiq. judaic.* Uſſer, Torniel & Salian, *in ann. vet. teſtam. A. M.* 875, 1057 & 1651.

Ce LAMECH eſt différent d'un autre dont il eſt parlé dans le quatriéme chapitre de la Geneſe. En effet, l'ancien LAMECH étoit de la famille de Seth, & l'autre étoit petit-neveu de Caïn, qu'il tua à la chaſſe, ſelon la tradition des Hébreux. Outre cela, LAMECH de la race de Seth, fut homme de bien; & l'autre eſt conſideré comme un homme peu continent. Il fut le premier qui épouſa deux femmes, ſavoir *Ada*, de laquelle il eut *Jabal* & *Jubal*; & *Sella*, qui le rendit pere de *Tubalcaim*. * *Geneſe IV, v.* 15 & *ſeq.* Rupert. Liranus. Cajetan. Pererius, *in c.* 4, *&c.*

LAMEGO, que le Latins nomment *Lameca* ou *Lamecum*, près du Duero, ville de Portugal dans la province de Beira, capitale d'une *Comarca* ou juriſdiction, avec évêché ſuffragant de Brague. Elle eſt aſſez grande & peuplée, ſituée à trois milles pas de la riviere de Duero au midi; à douze lieues au-deſſus de Porto à l'orient; & preſque au milieu, entre Brague & Guarde. Ptolémée en fait mention ſous le nom de LAMA; & il en eſt parlé dans le III concile de Carthage. Il s'y tint l'an 1143 une aſſemblée des états ſous Alfonſe I, roi de Portugal, pour dreſſer les loix fondamentales du royaume. Son terroir eſt fertile en excellent vin, dont pluſieurs provinces ſe fourniſſent.

LAMENTANO, en latin *Numentum*, *Nomentum*. C'étoit autrefois une ville épiſcopale: maintenant ce n'eſt qu'un petit bourg de la Sabine, ſitué près de Monte-Rotondo, à quatre ou cinq lieues de la ville de Rome, vers le ſeptentrion oriental. On voit près de ce bourg le village de *Lamentano Vecchio*, appellé anciennement *Lamentanum* & *Nomentanum*. * Mati, *dict.*

LAMERI, iſle de la mer des Indes, ſituée entre la ligne équinoctiale & la fin du premier climat vers l'orient. C'eſt de-là que le bois que nous nommons aujourd'hui de Breſil, ſe tiroit autrefois, avant que l'Amérique fût découverte. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

LAMFRIDE, religieux bénédictin, Anglois de nation, vivoit ſous le regne d'Ethelred, dans le X ſiécle, & mourut vers l'an 980. Il laiſſa quelques ouvrages hiſtoriques, entr'autres la vie de S. Suithun, évêque, &c. * Pitſeus, *de ſcript. Angl.* Voſſius, *de hiſt. lat. l.* 2, *c.* 41, *&c.*

LAMI (Bernard) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, étoit de la ville du Mans, où il naquit l'an 1640. Il eut dès ſa jeuneſſe une grande diſpoſition aux ſciences, & les embraſſa toutes. Il ſut accorder les amuſemens des belles lettres, & les fleurs de la rhétorique & de la poëſie, avec l'application à l'étude des langues; les méditations profondes des mathématiques, avec les épines de la critique; la philoſophie païenne avec la morale chrétienne; & les arts libéraux, avec l'étude de l'écriture-ſainte, des rabbins & de la théologie. Il enſeigna la philoſophie dans le collége des peres de l'Oratoire de Saumur & d'Angers, & enſuite la théologie dans le ſéminaire de Grenoble. Il fit paroître d'abord des ouvrages de belles lettres & de mathématiques: *la rhétorique*, ou *l'art de parler*, en 1675; des *nouvelles réflexions ſur l'art poétique*, en 1678; un traité de *Méchanique & de l'équilibre des ſolides & des liqueurs*, en 1679; un traité de la *grandeur en général*, en 1680; les *élemens de la géométrie*; les *entretiens ſur les ſciences & ſur la méthode d'étudier*, en 1684, augmentés d'un tiers dans l'édition de 1694; un traité de *perſpective*, en 1701, réimprimé en 1734; des *élemens de géométrie*, en 1685, & 1710, &c. Le premier des ouvrages qu'il fit ſur l'écriture-ſainte, eſt un *Apparat* ou *Introduction à l'écriture*, en vingt tables, qu'il réduiſit depuis en livre, qu'il donna en latin en 1696, & qui fut réimprimé pluſieurs fois depuis, & dont on a deux traductions françoiſes, l'une de l'abbé de Bellegarde en 1697, & l'autre de M. Boyer, chanoine de Montbriſon, en 1699. En 1689, il publia en latin une harmonie ou concorde des Evangéliſtes, dans laquelle il y a eu trois choſes remarquables, qui l'engagerent dans de longues conteſtations: 1°. Deux priſons de S. Jean, l'une par l'ordre des prêtres & des phariſiens, l'autre par celui d'Herode. 2°. La derniere pâque de Notre-Seigneur, dans laquelle il prétend que J. C. n'a point mangé l'agneau paſchal, & que le véritable agneau paſchal a été crucifié, pendant que les Juifs immoloient le typique ou figuratif. 3°. Marie, ſœur de Lazare, & la péchereſſe, qu'il croit être une même femme. Ces trois opinions, & particulierement celle ſur la pâque, ont été attaquées par MM. Bulteau, de Tillemont, Mauduit, Witaſſe, Daniel, Piednud, &c. Le Pere Lami les a ſoutenues par quantité d'écrits, & n'a laiſſé aucun des ouvrages de ſes adverſaires ſans réponſe. Nous en allons donner à la fin de cet article un détail circonſtancié. Il a donné en 1699 un commentaire latin ſur ſa concorde, dans lequel il traite pluſieurs queſtions importantes ſur l'hiſtoire évangélique. Il entreprit & acheva un grand ouvrage intitulé: *De tabernaculo fœderis, de ſanctâ civitate Jeruſalem, & de templo ejus*, qui parut en 1720, *in-fol.* par les ſoins du pere Deſmolets, qui a mis à la tête une vie de l'auteur en latin. Cet ouvrage eſt enrichi de pluſieurs figures en taille douce. On a encore de lui *la démonſtration* ou *preuves évidentes de la vérité & ſainteté de la morale chrétienne*, dont la premiere édition eſt de 1688, & la derniere fut donnée par parties depuis 1706, juſqu'en 1711, augmentée de moitié. Le pere Lami étoit ſavant, modeſte, judicieux, habile dans les langues, dans les arts, dans les ſciences & dans l'intelligence de l'écriture-ſainte: il avoit l'eſprit aiſé, l'élocution facile: il écrivoit bien en françois & en latin, & pouſſoit les conjectures & le raiſonnement juſqu'où ils peuvent aller, ce qui ſe connoît aſſez par ſes ouvrages. Il mourut à Rouen le 29 janvier 1715, âgé de ſoixante-quinze ans. * Dupin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.* Sa vie, à la tête du livre *de Tabernaculo fœderis.*

Voici un détail des écrits que le pere Bernard Lami a compoſés ſur la pâque. Nous le tirons d'une lettre originale de l'auteur, écrite de Rouen à M. Foynard, le 22 novembre 1703, & des écrits mêmes dont on va parler. Le premier ouvrage où le pere Lami a parlé de la pâque, c'eſt dans ſon *Harmonie des quatre évangéliſtes*, volume *in-12*, qui parut au commencement de 1689, à Paris chez Pralard. Dès qu'il fut public, le pere Mauduit, de la même congrégation, fit un écrit qui n'a point paru, qu'il donna au pere de Sainte-Marthe, alors ſupérieur général de la congrégation, dans lequel il attaquoit pluſieurs paſſages de l'harmonie. Cet écrit ne fut point communiqué au pere Lami; on lui en lut ſeulement quelques endroits. Le pere

Fouré, qui étoit aſſiſtant du général, conſeilla au pere Lami d'éclaircir les paſſages que le pere Mauduit attaquoit; il le fit. L'éclairciſſement fut compoſé en forme de lettre adreſſée au pere Fouré, & imprimée chez Pralard la même année 1689, *in*-12, de 120 pages; ſous ce titre: *Lettre du pere Lami au R. P. F. P. D. L. O.* dans laquelle l'auteur éclaircit quelques points de ſa nouvelle *Harmonie des quatre évangéliſtes*. Cette lettre contient 1°. les preuves des deux priſons de S. Jean-Baptiſte; 2°. les preuves que J. C. ne fit point la pâque dans le ſouper où il inſtitua l'euchariſtie; 3°. Réflexions ſur la Magdelene; 4°. Réponſes à quelques objections contre ces réflexions; 5°. Le ſentiment de M. Boſſuet, évêque de Meaux, touchant l'opinion du pere Lami ſur la pâque. Cette lettre ayant été imprimée ſans la permiſſion du pere de Sainte-Marthe, on en ſaiſit les exemplaires chez Pralard; mais il s'y en trouva peu, une partie avoit déja été débitée, & le libraire, que l'on avoit averti, avoit pris ſes meſures. M. de Tillemont revoyoit le premier tome de ſon *Hiſtoire eccléſiaſtique* quand l'*Harmonie* parut. Il la lut, & ajouta quelques notes contre ce que l'auteur diſoit de la pâque, & contre ſon ſentiment ſur les deux priſons de S. Jean-Baptiſte. M. Nicole à qui M. de Tillemont fit voir ſon ouvrage, ayant remarqué qu'il attaquoit le pere Lami, obtint de lui que les notes qui regardoient ce pere ſeroient communiquées à celui-ci avant qu'elles fuſſent imprimées. On en donna donc un extrait au pere Lami qui l'examina. Pendant ce temps-là, M. *Piednud* fit paroître en 1690, contre l'auteur de l'*Harmonie* un écrit *in*-12, intitulé: *Diſſertations ſur la priſon de S. Jean-Baptiſte, & ſur la derniere pâque de J. C.* à Paris, chez Arnoul Seneuze. Pour lui répondre, & aux notes de M. de Tillemont, le pere Lami compoſa ſon *Traité hiſtorique de la pâque des Juifs*, qui fut imprimé à Rouen en 1693, & qui ſe débita à Paris chez Pralard; le titre entier eſt: *Traité hiſtorique de l'ancienne pâque des Juifs, où l'on examine à fond la queſtion célebre, ſi notre Seigneur J. C. fit cette pâque la veille de ſa mort, & ce que l'on en a cru; avec de nouvelles preuves des deux priſons de S. Jean-Baptiſte, in*-12. C'eſt l'ouvrage le plus ample que le P. Lami ait fait pour prouver ſon ſyſtême. Il y répond à l'écrit de M. Piednud, aux remarques de M. de Tillemont, alors manuſcrites, & qui ont été imprimées depuis dans la ſeconde édition du premier volume de ſes mémoires en 1701. La même année 1693, le pere Hardouin, Jéſuite, propoſa un nouveau ſyſtême pour expliquer les difficultés de la derniere pâque (*Joan. Harduini S. J. de ſupremo Chriſti Domini paſchate*, Paris 1693, *in*-4°.) Ce livre étant fait contre le pere Lami ou à ſon occaſion, celui-ci y répondit en 1693 même, dans un petit écrit *in*-12, qui porte ce titre: *Réflexions ſur le nouveau ſyſtême du P. Hardouin Jéſuite, touchant la derniere pâque, &c.* Le P. Mauduit fit paroître ſon Analyſe ſur l'évangile, au commencement de l'an 1694, dans laquelle il attaqua le traité de la pâque de ſon confrere, & en même temps ce que M. de Tillemont avoit dit de la pâque dans les notes de ſon premier volume. Le pere Lami répondit au mois de mai de la même année; & ſa réponſe fut imprimée chez Pralard. Dans le même écrit, il répondit au pere Riviere Jéſuite, qui l'avoit attaqué dans un écrit qu'il intitula: *Apologie de M. Arnauld & du pere Bouhours*, & qui fut imprimé à Tours, ſous le titre de *Mons*. Avec cette réponſe au pere Mauduit & au pere Riviere, le pere Lami fit imprimer une lettre du pere Tournemine Jéſuite, qui avoit pris ſa défenſe: cette lettre du P. Tournemine écrite au P. Lami eſt du ſecond de mai 1694. L'auteur y avoue qu'il avoit ſoutenu le ſentiment du P. Lami dans deux thèſes qu'il avoit fait ſoutenir au collége de Louis le Grand le 17 décembre 1691, & le 15 de juillet 1692, & il confirme de nouveau ce ſentiment dans une lettre où il réfute pluſieurs endroits de l'*Apologie* prétendue *de M. Arnauld* & du P. Bouhours, & ſe montre oppoſé aux peres Labbe, Grandamy, & Hardouin, de même qu'à Suarés & à Yſambert. M. de Tillemont ayant publié cette année au mois d'août le ſecond tome de ſes *Mémoires*, y joignit une longue lettre de 74 pages pour ſoutenir ce qu'il avoit dit contre le pere Lami dans les notes de ſon premier tome, & pour répondre au traité du même ſur la pâque. La réplique du P. Lami fut achevée le 25 du mois ſuivant, & s'imprima auſſitôt. L'an 1695 le pere Daniel Jéſuite, mis en françois le *Syſtême* de Louis de Léon, religieux de l'ordre de S. Auguſtin, profeſſeur de théologie dans l'univerſité de Salamanque, qui avoit un ſentiment particulier touchant la derniere pâque de Notre-Seigneur. Le P. Lami réfuta la même année ce ſyſtême, dans un écrit intitulé: *Réflexions ſur le ſyſtême de* Louis de Léon, *touchant la derniere pâque, &c.* nouvellement propoſé par le R. P. Daniel. Le traité de Louis de Léon avoit paru dès 1590. Le P. Daniel ne l'avoit pas ſeulement traduit, il l'avoit auſſi accompagné de ſes réflexions. Celles du P. Lami ſont ſuivies d'un écrit latin de ſa compoſition, *De vinculis Joannis Baptiſtæ methodo geometrica uſitatâ diſpoſitis*, & d'une réponſe en françois à une lettre de M. de Piednud inſérée dans le 4e *journal des ſavans* de 1695. L'année ſuivante 1696, le P. Pezron, de l'ordre de Cîteaux, depuis abbé de la Charmoie, fit imprimer ſon *Hiſtoire évangélique*, dans laquelle il attaquoit les ſentimens du P. Lami. M. Witaſſe, docteur de Sorbonne, fit auſſi imprimer contre lui une lettre. Le P. Lami répondit à l'un & à l'autre au mois de mai de la même année; & ſa réponſe fut imprimée à Rouen, ſous ce titre: *Réflexions ſur la lettre d'un docteur de Sorbonne à un docteur de la même maiſon*, & ſur l'*Hiſtoire évangélique* du P. Pezron. La lettre de M. Witaſſe avoit paru en 1695 *in*-12, chez Nully à Paris. En 1697, Dom Beſſin, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, entra dans la même diſpute en écrivant contre le P Lami, qui lui répondit la même année par ſes *Lettres au R. P. D. G. B.* (Dom Guillaume Beſſin) *au ſujet de ſes réflexions ſur le ſyſtême du P. Lami de l'Oratoire*. Les réflexions du Bénédictin avoient été imprimées à Rouen *in*-12. Les deux lettres du P. Lami parurent en 1698, auſſi *in*-12, chez Pralard. Pendant tout ce temps-là, le P. Lami fit mettre auſſi dans les journaux quelques réponſes aux objections & répliques de MM. Witaſſe & Piednud, qui les avoit fait mettre pareillement dans les journaux. En 1699 le P. Lami avoit donné *in*-4°, à Paris, chez Aniſſon, ſon commentaire ſur l'*Harmonie des quatre évangéliſtes*, dans laquelle il inſéra une diſſertation ſur la pâque & ſur la Magdeléne. M. Anquetin, curé de Lyons la Forêt, dans le doyenné de Giſors au diocèſe de Rouen, fit à cette occaſion imprimer une diſſertation dans laquelle il ſoutenoit un ſyſtême tout oppoſé à celui du commentaire au ſujet de la Magdeléne, ce qui engagea le P. Lami à faire ſur le même ſujet une ſeconde diſſertation, qui fut imprimée à Rouen la même année 1699. M. Ragot, ancien promoteur d'Alet, que l'on connoiſſoit auſſi ſous le nom de M. l'abbé de Beaumont, & M. Duchêne, pour lors bibliothécaire de M. l'archevêque de Rouen à Rouen, & qui l'a été depuis de ſa grande bibliothéque à Paris, prirent la défenſe de M. Anquetin. M. Ragot fit mention du traité de la pâque du P. Lami, & prétendit qu'il étoit impoſſible que tant d'agneaux fuſſent immolés dans le temple en ſi peu de temps. Le P. Lami fit contre cette prétendue impoſſibilité un écrit qu'il intitula: *Démonſtration qu'il n'eſt pas impoſſible que l'immolation des agneaux de la pâque ſe fit dans le temple de Jéruſalem.* La diſſertation de M. Ragot fut imprimée à Rouen au mois de mai 1700, avec une *réplique de M. Duchêne à la réponſe faite* par le P. Lami aux *réflexions ſur la nouvelle interprétation qu'il donne* au mot de *péchereſſe* du chap. 7 de *S. Luc*: la

démonſtration du P. Lami eſt datée de Rouen le 15 d'août 1700, & imprimée à la ſuite d'une réplique à M. Duchêne. L'auteur ne mit point ſon nom à cette réplique, parcequ'ayant été attaqué avec un peu d'aigreur, il répondit ſur le même ton, & il ſouhaitoit que dans la ſuite l'on ne conſervât que la démonſtration.

LAMI (Dom François) religieux Bénédictin, de la congrégation de S. Maur, natif du village de Montyreau dans le diocèſe de Chartres, d'une famille noble, après avoir porté les armes pour le ſervice du roi, entra dans l'ordre de S. Benoît, congrégation de S. Maur, pour ſervir J. C. & y fit profeſſion âgé de 23 ans, le 30 juin 1659. Il s'eſt acquis l'eſtime de tous les honnêtes gens, tant par la beauté de ſon eſprit, que par la bonté de ſon cœur, la candeur de ſes mœurs, la régularité dans ſes exercices monaſtiques & ſa piété ſinguliere. Il devint par ſon application, excellent philoſophe, écrivain ſublime & poli, homme judicieux, & ſavant dans la connoiſſance du cœur humain. Il eſt mort en l'abbaye de S. Denys le 11 avril 1711, âgé de 75 ans. Les livres qu'il a donnés au public ſont le fruit de ſes méditations. Il a donné ſix tomes *de la connoiſſance de ſoi-même*, dont on a donné une édition augmentée en 1700; un traité *de la vérité évidente de la religion chrétienne*, en 1694; le *nouvel athéiſme renverſé*, contre Spinoſa, en 1696; des *ſentimens de piété ſur la profeſſion religieuſe*, en 1697; les *leçons de la ſageſſe*, en 1703; un *recueil de lettres théologiques & morales*, en 1708; l'*incredule amené à la religion par la raiſon*, en 1710; des *conjectures phyſiques ſur divers effets du tonnerre*, & pluſieurs autres queſtions de phyſique, en 1685, avec une addition la même année; un traité *de la connoiſſance & de l'amour de Dieu*, imprimé en 1712, après la mort de l'auteur. Les autres ouvrages de D. François Lami ſont 1°. *Lettre d'un théologien à un de ſes amis*, pour venger les Bénédictins, ſes confreres, contre le faux ſoupçon d'héréſie que leur imputoit témérairement un auteur déguiſé ſous le nom d'un abbé d'Allemagne, à l'occaſion de la nouvelle édition des œuvres de S. Auguſtin par les Bénédictins. 2°. *Plainte de l'apologiſte des Bénédictins à noſſeigneurs les prélats de France*, ſur le même ſujet. Il préparoit un troiſiéme écrit ſur la même matiere, dans lequel il ſe propoſoit d'entrer dans le détail des reproches & des accuſations du prétendu abbé Allemand, lorſque le roi (Louis XIV) impoſa ſilence à l'un & à l'autre parti. 3°. *Les gémiſſemens de l'ame ſous la tyrannie du corps*, en 1700. Cet écrit eſt compoſé en forme d'aſpirations; le titre en indique aſſez le ſujet. 4°. *Les premiers élémens, ou entrée aux connoiſſances ſolides, en divers entretiens proportionnés à la portée des commençans, & ſuivis d'un eſſai de logique*, en forme de dialogues, en 1706. 5°. *Paraphraſe ſur les paroles de la profeſſion religieuſe, ſelon la régle de S. Benoît, Suſcipe me ſecundùm eloquium tuum, & vivam, & non confundas me ab expectatione mea*, en 1687. 6°. *Une lettre à M. de Malezieux, chancelier de Dombes*, où il ſe plaint des journaliſtes de Trevoux. 7°. Une autre lettre à M. l'abbé Brillon, docteur de Sorbonne, pour la défenſe d'une démonſtration cartéſienne de l'exiſtence de Dieu, attaquée par ce docteur dans le journal des ſavans du 10 de janvier 1701. Cette lettre eſt dans les *mémoires de Trévoux* des mois de *janvier* & de *février* 1701. 8°. *Lettre au pere Mallebranche, de l'Oratoire*, ſur la conteſtation qu'ils avoient enſemble ſur l'amour déſintéreſſé, avec quelques autres lettres à MM. Leibnitz, du Puget, & autres ſavans, ſur des matieres philoſophiques, en 1699, *in*-8°. 9°. *réfutation du ſyſteme de la grace univerſelle de* M. Nicole. 10°. *Réflexion ſur le traité de la priere publique*, en 1708. M. Duguet, auteur de cet excellent traité, répondit en peu de mots à ces réflexions, & fit voir à l'auteur qu'elles portoient à faux. Cette réponſe eſt à la tête de la priere publique dans toutes les éditions que l'on a faites depuis de ce bel ouvrage. 11°. La *rhetorique du collége, trahie par ſon apologiſte*. Cet ouvrage eſt contre M. Gibert profeſſeur de rhétorique au collége Mazarin. Voici l'occaſion de cette diſpute entre le P. Lami & M. Gibert, qui donna lieu à l'écrit dont nous venons de parler, & à pluſieurs autres. M. Pourchot avoit avancé dans ſon cours de philoſophie, que la connoiſſance du mouvement des eſprits animaux dans chaque paſſion, eſt d'un grand avantage à l'orateur pour les émouvoir par le diſcours. M. Gibert écrivit contre cette propoſition. Le P. Lami adopta l'opinion du philoſophe. Feu M. Brulart de Silleri, évêque de Soiſſons, ſe mêla dans cette conteſtation, & écrivit en faveur de l'éloquence deux lettres au pere Lami auſquelles celui-ci répondit. Ces lettres ſont imprimées. 12°. Lettres à M. Arnauld, docteur de Sorbonne; la premiere, du 5 d'août 1693, pour faire excuſe à ce docteur ſur la maniere dont il avoit répondu à l'une de ſes diſſertations ſur quelques points de métaphyſique; la ſeconde, du 31 août ſuivant, pour remercier ce docteur de ce qu'il avoit pris ſes excuſes en véritable ami, & en chrétien plein de charité; la troiſiéme, du 21 ſeptembre ſuivant, pour remercier le même docteur d'une lettre qu'il lui avoit écrite ſur le même ſujet. Voici le fait: M. Huygens, ſavant docteur de Louvain, ayant ſoutenu dans une thèſe que l'on ne pouvoit voir qu'en Dieu les vérités néceſſaires & immuables, M. Arnauld fit une diſſertation latine aſſez longue & aſſez forte contre ce ſentiment. Elle ſe trouve dans le tome premier des écrits de M. Arnauld ſur la grace générale. Avant qu'elle fût imprimée, étant tombée entre les mains de M. Nicole qui d'abord s'étoit prévalu de la thèſe de M. Huygens pour défendre ſon propre ſentiment, il la lut, & avoua qu'il ne pouvoit y répondre; mais l'ayant communiquée au pere Lami, ce Bénédictin parut ſi peu perſuadé des raiſons de M. Arnauld, qu'il y fit une réponſe dans laquelle il traitoit ce docteur en quelques endroits d'une maniere un peu dure; mais M. Arnauld loin de s'en fâcher, appella cela parler avec une liberté chrétienne, & il répondit ſolidement au pere Lami pour lui faire voir le faux de ſes réflexions. Le pere Lami craignant néanmoins d'avoir pu bleſſer M. Arnauld par la vivacité de ſes termes, & ſachant que quelques perſonnes en étoient ſcandaliſées, écrivit à M. Arnauld: celui-ci répondit au Bénédictin, & c'eſt ce qui a produit les trois lettres du pere Lami dont on vient de parler, & qui ſe trouvent avec les réponſes de M. Arnauld dans le ſeptiéme tome des lettres de ce docteur, où il faut voir auſſi la *page* 479 *du même tome*. * *Voyez* encore Nicéron, *mémoires*, *tome X*. D. le Cerf, *bibliothéque des auteurs de la congrégation de ſaint Maur*, &c.

LAMIA, famille Romaine. C'étoit une branche de la maiſon des Æliens, & apparemment elle n'y étoit entrée que par adoption; car on la fait deſcendre de *Lamus*, fils de *Neptune*, & roi des Leſtrigons, qui demeuroit dans une ville qu'on nomma depuis *Formia*. C'eſt le ſentiment d'Horace. Une auſſi ancienne généalogie que celle dont ce poëte flate Ælius Lamia ſon ami, eſt, ſans doute, cauſe que Juvenal voulant déſigner une dame de la premiere qualité, l'a déſignée par ces paroles, *quædam de numero Lamiarum*. Il y a beaucoup d'apparence, que celui à qui Horace adreſſe l'ode XVII du troiſiéme livre, & dont il parle en divers autres endroits avec des marques d'eſtime, étoit pere de *Lucius Ælius Lamia*, qui mourut vers la fin de l'empire de Tibére, l'an 786 de Rome, après avoir été gouverneur de la Syrie, d'où on l'avoit tiré pour lui donner le gouvernement de Rome. Il fut honoré des funérailles de cenſeur. De lui deſcendoit, peut-être, ÆLIUS LAMIA, mari de Domitia Longina, laquelle Domitien lui ôta. Il le fit mourir quelque temps après. Il y a eu auſſi LUCIUS ÆLIUS LAMIA, qui, pour avoir embraſſé avec trop de zéle le parti de Cicéron contre Piſon, fut relé-

Digitized by Google

gué. Enſuite il fut édile, puis préteur après la mort de Céſar, l'an de Rome 711. On croit que c'eſt lui, qui, ayant paſſé pour mort, de telle ſorte qu'on avoit déja mis le feu au bucher, recouvra le ſentiment par l'action du feu. * *Conſultez les familles romaines de* Streinnius, & l'*Onomaſticon* de Glandorp. Bayle, *diction. crit.*

LAMIA, ville de Theſſalie. Elle eſt principalement mémorable par la bataille qui ſe donna dans ſon territoire, entre les Athéniens ſecourus des autres Grecs, & Antipater, gouverneur de la Macédoine. Ce fut après la mort d'Alexandre. Le ſuccès de cette journée fut très-funeſte aux Athéniens, & à pluſieurs autres villes de la Grèce. Suidas ſe trompe, quand il dit qu'Antipater perdit la bataille. * Bayle, *diction. crit.*

LAMIA ou SCALA MARMOREA, anciennement *Amycli*, *Amyci*, *Daphne*. C'eſt un port du détroit de Conſtantinople, ſur la côte de la Natolie, près de la ville de Chalcédoine. * Mati, *diction.*

LAMIE, *Lamia*, fille de Neptune, née, ſelon la plupart des auteurs, en Afrique, étoit, ſelon Suidas, une femme dont Jupiter fut amoureux, mais contre laquelle Junon conçut tant de jalouſie, qu'elle fit mourir tous ſes enfans. Ce malheur lui inſpira une telle rage, qu'elle dévoroit tous ceux qu'elle rencontroit. C'eſt de-là, au ſentiment de quelques auteurs, qu'on a tiré le nom de LAMIES, que les anciens ont auſſi appellées *Lemures*, *Larves*, & *Empuſes*, qui ſe nourriſſoient de chair humaine. Quelques-uns ont pris ces Lamies, pour de mauvais génies; & d'autres, pour des bêtes féroces, comme des loups-garoux. C'étoit auſſi le nom d'un poiſſon. * Philoſtrate. Cælius Rhodiginus, *l.* 29, *antiq. lect. c.* 5. Bayle, *diction. crit.*

LAMIE, & AUXESIE, *cherchez* AUXESIE.

LAMIE, fille de Cléonor, Athénien, célébre joueuſe de flute, & fameuſe courtiſane, fut aimée de Ptolémée I, roi d'Egypte. Elle fut priſe dans la bataille navale que Demetrius Polyorcetes gagna ſur ce prince auprès de l'iſle de Chypre. Ayant été amenée à Demetrius, elle lui parut ſi aimable, quoiqu'elle eût déja atteint un âge fort avancé, qu'il la préféra à toutes ſes autres maîtreſſes. Elle excelloit en bons mots & en réparties agréables. Les Athéniens & les Thébains lui éleverent un temple, ſous le nom de *Venus Lamie*. * Athenée, *l.* 6. Plutarque, *in Demetrio.*

LAMINA, en latin *Lamia*, ville de la Grèce, ſituée dans la Theſſalie, ſur la riviere d'Agriomela, vers le golfe de Zeiton. * Mati, *diction.*

LAMINDUS PRITANIUS. C'eſt le nom ſous lequel Louis-Antoine Muratori a donné quelques-uns de ſes ouvrages, *cherchez* MURATORI.

LAMLEM, province du pays des Négres, qui eſt au midi de la Macarath, autre province du même pays, où ſont les villes de Torrur, de Salah & de Beriſſah, dont les habitans font de fréquentes courſes ſur les Lamlem, & leur enlevent un grand nombre d'eſclaves. Ceux de cette province ſont diſtingués des autres par des marques de feu, qu'ils portent au front. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

LAMOIGNON, l'une des plus anciennes familles du Nivernois. Elle tire ſon nom du fief de *Lamoignon*, ſitué dans le fauxbourg de Donzi, dont elle eſt en poſſeſſion depuis le XIII ſiécle, & qui eſt encore poſſédé par le chef de la branche de Baville. La plus grande partie de la ville de Donzi & ſon fauxbourg, ſont mouvans de ce fief.

I. GUILLAUME de Lamoignon, chevalier, ſeigneur de Lamoignon, & de Mannai, Chanai & Nannai, trois ſeigneuries ſituées en Nivernois, vivoit ſous les regnes de S. Louis, de Philippe III, dit *le Hardi*, & de Philippe IV, dit *le Bel*, rois de France. Il étoit mort avant le 9 avril, vendredi après les octaves de pâque 1288, jour auquel madame *Agnès*, veuve dudit Guillaume de Lamoignon, chevalier, ainſi qualifiée dans le contrat, acquit de Hugues d'Augeron, chevalier, ſeigneur des Granges, & de madame Alix ſa femme, la maiſon-forte de Pomai en Nivernois, mouvante de Louis de Flandre, comte de Nevers. Leurs enfans furent PIERRE, qui ſuit; & *Jean* de Lamoignon, écuyer, qui, le vendredi avant la réſurrection de notre Seigneur 1292, acquit de Geofroi Broceau, chevalier, un tenement en la juſtice du prieuré de Saiſi.

II. PIERRE de Lamoignon, chevalier, ſeigneur de Lamoignon, Pomai, Mannai, Chanai, & de Nannai, acquit avec noble damoiſelle *Iſabelle*, ſa femme, par contrat du dimanche avant la fête de la purification de la B. Vierge Marie 1291, pluſieurs terres de Pierrot de Picques, châtelain de Germigni, & de Bernard ſon fils. Il eut pour fils CHARLES, qui ſuit.

III. CHARLES de Lamoignon, chevalier, ſeigneur de Lamoignon, de Pomai, &c. qui fournit deux aveux à Louis de Flandre, II du nom, comte de Nevers, le vendredi après les octaves de pâque (8 avril) 1323, le premier pour ſa maiſon-forte de Pomai, dans lequel il eſt dit fils de noble homme monſieur Pierre, dit Lamoignon, ſeigneur de Pomai; le ſecond au nom de ſa premiere femme, pour trois parties, dont les cinq font le tout, de la haute & baſſe juſtice du champ de Sanci. Il fournit encore deux autres aveux de la même terre de Pomai au même comte de Nevers, le ſamedi après les octaves de la fête de S. Jean-Baptiſte 1327, & le lundi après la fête de S. Martin d'hyver (15 novembre 1335.) Il ſervit le roi Philippe de *Vallois*, dans l'oſt de Bouvines, ayant en ſa compagnie un autre chevalier & huit écuyers, depuis le 22 juin juſqu'au 27 ſeptembre 1340, comme on l'apprend du compte de Jean Du Cange, tréſorier des guerres: fit ſon teſtament le ſamedi après les octaves du corps de Chriſt (4 juin) 1345, & mourut avant le ſecond dimanche de carême 1346. Il avoit épouſé 1°. avant le 8 avril 1323, *Jeanne* d'Anlezi, dame en partie du champ de Sanci, fille de *Guillaume* d'Anlezi, chevalier iſſu des ſeigneurs de Chazelle en Bourgogne, qui portoient *d'hermines à la bordure de gueules*, & que l'on croyoit par cette briſure cadets de la maiſon de Bretagne; 2°. *Agnès* de Saiſi. Du premier lit naquirent PLAMON de Lamoignon, qui ſuit; MICHEL, qui *continua la poſtérité, rapportée ci-après*; *Jeanne*, mariée à *Dreux* de Merri, écuyer nommé dans le teſtament de ſon pere, qui la rappella à ſa ſucceſſion, pour prendre telle portion qu'un de ſes enfans mâles, quoiqu'elle y eût renoncé par ſon contrat de mariage; & *N.*.... mariée à *Thevenet* de Chazault, nommée dans une tranſaction du lundi après le dimanche auquel on chante *Reminiſcere*, (c'eſt le ſecond dimanche de carême) 1346, dans laquelle elle eſt qualifiée ſœur-germaine de *Plamon* de Lamoignon, ſeigneur de Pomai. Du ſecond lit vint *Perrin* de Lamoignon, écuyer, nommé dans la tranſaction de 1346. Il ſervit en qualité d'homme d'armes, dans la compagnie de Dreux de Mello, chevalier, comme on l'apprend du rôle de cette compagnie, en date du 4 octobre 1359, qui ſe trouve en la chambre des comptes.

IV. PLAMON de Lamoignon, ſeigneur de Pomai, tranſigea en préſence de *Jean* d'Anlezi ſon oncle, avec *Agnès* de Saiſi ſa belle-mere, veuve de *Charles* de Lamoignon ſon pere, le lundi après le ſecond dimanche de carême 1346. Il fut pere de PIERRE, qui ſuit.

V. PIERRE de Lamoignon, chevalier, ſeigneur de Pomai, dont la veuve *Jeanne* de Mornai, ſe remaria à *Odet* de Senac damoiſeau, avec lequel elle contracta le mardi après la fête de S. Laurent (15 août) 1386, avec Philippe de Molins, évêque d'Evreux. Elle avoit eu de ſon premier lit JEAN, qui ſuit.

VI. JEAN de Lamoignon, damoiſeau, ſeigneur de Pomai, nommé dans le contrat de 1386, mourut ſans poſtérité.

IV. MICHEL de Lamoignon, écuyer, ſeigneur de Lamoignon, de Mannai & de Nannai, fils puîné de

Digitized by Google

Charles ſeigneur de Lamoignon, & de *Jeanne* d'Anlezi ſa premiere femme, prit en mémoire de ſa mere un *franc quartier d'hermines*, dont il chargea les armes de ſa maiſon, ce qui a été retenu par ſes deſcendans. Il eſt fait mention de lui dans trois titres, l'un du dimanche, jour de l'apparition de notre Seigneur 1330: c'eſt le 6 janvier 1331, ſuivant le calcul préſent; l'autre du dimanche *Lætare*, qui eſt le quatriéme dimanche de carême (26 mars) 1348, (vieux ſtyle); & le troiſiéme du mardi devant la fête de S. Vincent (19 janvier) 1349, auſſi vieux ſtyle. Il rendit quatre aveux de ce qu'il tenoit en fief du fief de Huban, aſſis en la paroiſſe de Champlemis, au Val de Barges: le premier à Raoul de Brienne I du nom, comte d'Eu, à cauſe de ſa femme Jeanne de Mello, le vendredi après la fête de S. André (4 décembre) 1338; le ſecond à la même dame pour lors veuve en 1345; le troiſiéme après la purification de Notre-Dame 1349; le quatriéme à Jeanne de Brienne, comteſſe d'Eu & ducheſſe d'Athènes, veuve de Gautier de Brienne, connétable de France, le vendredi jour de la fête de S. Silvain 1357. Il rendit un autre aveu en qualité de tuteur de Hugues & de Jean, enfans de Guillaume Vaubron, le dimanche avant les brandons (c'eſt-à-dire, le dimanche de la *Quinquageſime* 27 février) 1350 (vieux ſtyle.) Le nom de la femme eſt ignoré. Son fils fut Guillaume, qui ſuit.

V. Guillaume de Lamoignon, damoiſeau, ſeigneur de Lamoignon, de Mannai, Nannai, Laleuf & d'Arthe en partie, fit aveu en 1471, pour la ſeigneurie de Mannai, mouvante de Châtel-neuf, au Val de Brages, & le ſamedi avant la fête de la Nativité de S. Jean-Baptiſte (21 juin) 1376, à Louis III du nom, comte de Flandre, pour la moitié de la maiſon d'Arthe, mouvante de la châtellenie de Monthenaiſon. Il en avoit fait un autre à Louis II du nom, duc de Bourbonnois, le mercredi devant la Magdeléne (19 juillet) 1368, de la terre & ſeigneurie de Laleuf, qui lui appartenoit du chef de ſa femme, & qui étoit mouvante de la châtellenie d'Aiſnai. Il fit ſon teſtament au mois d'avril 1388, & ſa veuve *Jeanne* de Trouſſebois, dame de Laleuf, fille d'*Eudes* de Trouſſebois, chevalier, ſeigneur de Laleuf, fit le ſien le jeudi après la fête de Notre-Dame de la mi-août (19 de ce mois) 1389. Tous deux ſont inhumés en l'égliſe de Mannai ſuivant leurs teſtamens. Leurs enfans furent, 1. Pierre de Lamoignon, qui ſuit; 2. *Regnault*, ſeigneur de Nannai, de Chanai, de Montiffault, & de Champdevis, nommé avec Pierre ſon frere aîné, exécuteur des teſtamens de ſes pere & mere. Il acquit par contrat du 5 mai 1413, la terre & ſeigneurie de Champdevis, & celle de Montiffault, en cédant en échange la dixme de bleds de la paroiſſe de Chanai, par contrat du 26 mars 1420; conſtitua par autre contrat du 6 août 1444, dix livres de rente, au profit d'un bourgeois de la ville de Nevers, ce qui fut ratifié le 9 du même mois & an, par *Marguerite* du Deffans, ſa veuve, qui étoit fille de *Guillaume* du Deffans, écuyer, & de *Collette* de Fougeroi. Le 28 du même mois & an, elle tranſigea pour ſon douaire & autres conventions matrimoniales, avec Miles de Prenai & Guyot de Lamoignon, neveux & héritiers de ſon mari. 3. *Jeanne* de Lamoignon, femme de *Pierre* de Baugi, chevalier, dont Jeanne de Baugi, mentionnée au teſtament de ſon aïeule maternelle en 1389; & 4. *Philippe* de Lamoignon, dame d'Arthe en partie, épouſe de *Jean* de Prenai, écuyer, qui le mercredi 30 juin 1406, fit aveu à Philippe de Bourgogne, comte de Nevers, pour la moitié de la maiſon forte d'Arthe. Leur fils *Miles* de Prenai, fut héritier en partie de *Regnault* de Lamoignon ſon oncle paternel, &c. ſa poſtérité vivoit en la perſonne de *Pierre* de Prenai, ſon petit-fils, le 19 janvier 1504, vieux ſtyle.

VI. Pierre de Lamoignon, écuyer, ſeigneur de Lamoignon, de Mannai, Vieil-Mannai, Riviere, Laleuf & en partie d'Arthe, eſt nommé comme aîné dans les teſtamens de ſes pere & mere. Il fut homme d'armes de la compagnie de Philippe de Bourgogne, comte de Nevers, comme on l'apprend des rolles des revues de ladite compagnie, faites à la Charité ſur Loire le 12 mai 1412 en l'oſt du roi au pays de Berri, le 14 juin ſuivant; & devant Bourges le 15 juiller de la même année. Il fit ſon teſtament le vendredi 21 juillet 1424, par lequel il élut ſa ſépulture en l'égliſe du prieuré de Notre-Dame de l'Eſpault-lès-Donzi, où il fonda quatre anniverſaires ſolemnels & quatre meſſes baſſes par chacun an à perpétuité, & fit pluſieurs legs à l'Hôtel-Dieu de Donzi, & aux égliſes de ſaint Keradeu de la même ville, de S. Martin du Pré, de Mannai, de Baignaux, de Viz & de Channai, nommant pour ſes exécuteurs teſtamentaires ſes deux fils aînés, & Regnault de Lamoignon ſon frere. Il avoit épouſé *Marguerite* de Fougeroi, fille de *Jean*, ſeigneur de Riviere, & d'*Iſabeau*, ſon épouſe, dont il eut Guyot, qui ſuit; Jean, tige de la *branche de* Baville, *qui ſubſiſte encore avec tant d'éclat à Paris, rapportée ci-après*; & *Louis*, religieux de l'abbaye de S. Germain d'Auxerre, à qui *Iſabeau* ſon aïeule maternelle, legua par ſon teſtament du mercredi avant la fête de S. Valentin (7 février) 1419 (vieux ſtyle) cent ſols de rente juſqu'à ce qu'il fût pourvu d'un bénéfice.

VII. Guyot de Lamoignon, ſeigneur de Lamoignon, de Riviere, Mannai, Vieil-Mannai, la Chaſtiere, Montifault, Villorgeul, Bretinelles, Grandpré, & en partie de Thorigni, fut nommé par ſon pere exécuteur de ſon teſtament, avec ſon frere *Jean*, & ils le confirmerent en préſence de leur oncle *Regnault* de Lamoignon, ſeigneur de Nanai, le 22 ſeptembre 1424. Il partagea avec Miles de Prenai ſon couſin germain, la ſucceſſion de ſondit oncle. Il avoit épouſé *Alexandre* ou *Alixand* de Maiſonconte, fille de *Triſtan* de Maiſonconte, écuyer ſeigneur de Villorgeul, Bretinelles & Thorigni, & de *Jeanne* de Bazoches; & ce fut au nom de ſon épouſe qu'il fit aveu en 1455 à Charles de Bourgogne, comte de Nevers, de la tierce-partie de la terre & ſeigneurie de Thorigni. Il fut inhumé avec ſes pere & mere au prieuré de l'Eſpault le 17 avril 1457. Ses enfans furent, Robert, qui ſuit; 2. Charles, qui continua *la lignée, rapportée après celle de ſon aîné*; 3. *Pierre* de Lamoignon, écuyer, ſieur de Meurtin, de la Chaſtiere, & de Montifault, écuyer & échanſon de Jean de Bourgogne, duc de Brabant, & comte de Nevers & de Rethel, étoit ſous la tutelle de ſa mere, lorſque l'on fit avec ſes freres & ſœur le partage des biens de feu leur pere, le premier juin 1472. Par cet acte les terres de la Chaſtiere & de Montifault lui échurent, avec une partie des dixmes inféodées de la paroiſſe de Chanai, pour leſquelles il eut procès avec *Charles* de Lamoignon, ſieur de Riviere, ſon frere, qui fut terminé en conſéquence d'un compromis paſſé entr'eux le 9 février 1477 (vieux ſtyle) dans lequel il eſt qualifié écuyer & échanſon de Jean de Bourgogne. Cette même qualité lui eſt donnée dans deux titres de la chambre des comptes de Nevers des années 1476 & 1478, & dans un aveu qu'il fournit le 24 avril 1479 pour ſa terre de la Chaſtiere à Louis I du nom, ſire de la Tremoille, ſeigneur de Sulli. On propoſa de le marier à *Jeanne* Baſtart; & pour y parvenir, Robert de Lamoignon, ſon frere aîné, lui donna par contrat du premier août 1481 une maiſon dans la ville de Donzi; mais cette alliance ne s'effectua pas, & il épouſa par contrat du 11 mai 1484 *Marie* Deſchamps, fille de *Philippe* Deſchamps, écuyer, ſeigneur dudit lieu, & d'*Antoine* Doroër: elle mourut en 1493, & il ſe remaria à *Marguerite* de Marri, & mourut en 1511, ayant eu des enfans de l'une & de l'autre; ſavoir, de la premiere *Françoiſe* de Lamoignon, à laquelle Alexandre de Maiſonconte mere de ſon pere, donna par contrat du 5 juin 1491 tout ce qui lui appartenoit ès ſeigneu-

Digitized by Google

ſies de Villorgeul & de Bretinelles; *Jeanne*, mariée à *Charles* Chaulvin, écuyer, avec lequel elle obtint des lettres royaux le 18 août 1512, pour aſſigner au parlement de Paris, Antoine de Marri, tuteur de ſes freres & ſœur du ſecond lit de ſon pere; *Jeanne*, dite *la Jeune*, dame de la Chaſtiere & de Montifault, mariée à *Guillaume* Davi, ſieur de la Brulerie, dont entr'autres enfans, *Jean* Davi, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem. Les enfans du ſecond lit de PIERRE de Lamoignon, furent *Jean*, ſieur de la Chaſtiere, nommé ès lettres royaux obtenues par Jeanne l'aînée, ſa ſœur du premier lit, & dans un partage du 6 avril 1537; *Guillaume* de Lamoignon, ſieur de Montifault, nommé dans les mêmes lettres & le même partage, tous deux morts ſans alliance; *Anne*, non nommée dans le partage de 1537; *Magdeléne*, mariée 1°. par contrat du 4 janvier 1517 (vieux ſtyle) à *Charles* de Corcelle, écuyer: 2°. à *Errard* du Couldrai, écuyer: il donnerent un aveu de la terre & ſeigneurie de Thorigni en 1535, & tous deux ſont nommés dans le partage de 1537; & *Cécile* de Lamoignon, nommée avec ſes freres & ſœur du même lit dans les lettres royaux de 1512; & 4 *Jeanne* de Lamoignon, épouſe par contrat du 9 juillet 1461 de *Jean* d'Armes, ſieur de Truci-l'Orgueilleux, préſident au parlement de Paris, dont la poſtérité eſt rapportée par François Blanchard, en ſon *hiſtoire des préſidens du parlement de Paris*.

VIII. ROBERT de Lamoignon, ſeigneur de Lamoignon, de Villorgeul, de Bretinelles, & en partie de Vieil-Mannai, fut condamné par ſentence de l'official d'Auxerre du vendredi après la S. Martin 1457, à payer au prieuré de l'Eſpault, douze bichets de froment par chacun an, que Pierre de Lamoignon ſon aïeul y avoit legué par ſon teſtament de 1424. Il partagea avec ſes freres & ſœurs le premier juin 1472, les terres & ſeigneuries que feu Guyot de Lamoignon leur pere avoit laiſſées; & le fief de Lamoignon avec la ſeigneurie de Vieil-Mannai lui échurent. Il ſuccéda à celles de Villorgeul & de Bretinelles par la mort de ſa mere, & teſta le 8 février 1500 (vieux ſtyle) éliſant ſa ſépulture au prieuré de l'Eſpault, où il fonda un anniverſaire ſolemnel, & une meſſe baſſe de Notre-Dame, par chacun an, au jour annuel de ſon trépas. Son tombeau s'y voyoit encore en 1648, nonobſtant la ruine de cette égliſe, où il étoit repréſenté armé de toutes piéces, avec ſes armoiries lozangées au franc quartier d'hermines. Il ne fut point marié, & *laiſſa ſeulement une fille* naturelle, Jeanne *bâtarde de Lamoignon, nommée dans le teſtament de ſon pere, mariée à* Guillaume *Matheri*.

VIII. CHARLES de Lamoignon, ſecond fils de GUYOT de Lamoignon, fut ſeigneur de Riviere & en partie de Vieil-Mannai, par le partage de 1472, puis hérita de l'autre partie & des ſeigneuries de Villorgeul & de Bretinelles, par la mort de ſon frere Robert. Il en fit hommage à Françoiſe d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne duc de Brabant & comte de Nevers, le 25 février 1507, fit ſon teſtament le 27 janvier 1516 (vieux ſtyle) ordonnant ſa ſépulture près de ſes ancêtres au prieuré de l'Eſpault, où il fonda un anniverſaire. De ſon épouſe *Claude* d'Auroux, nommée dans une tranſaction entre ſes enfans du 4 ſeptembre 1519, il eut les enfans ſuivans, tous mentionnés dans ſon teſtament: 1. BLAISE, qui ſuit; 2. ETIENNE, ſeigneur de Vieil-Mannai, qui a continué la lignée, *rapportée après celle de ſon frere*; 3. *Perrette*, mariée du vivant de ſon pere à *Jean* Regnier, écuyer. Elle renonça alors à la ſucceſſion de ſon pere, qui ordonna par ſon teſtament que cette renonciation auroit lieu: ſon frere Blaiſe lui fit un legs par ſon teſtament du 30 décembre 1541; 4. *Marie*, alliée auſſi par ſon pere, au moyen d'une renonciation pareille à celle de ſa ſœur, à *Philippe* de Poyſeulx, ſieur de Chanai, dont elle étoit veuve le 22 août 1517, qu'elle paſſa une tranſaction en qualité de tutrice de *Louis* de Poyſeulx, ſieur de Chanai, ſon fils unique, & un bail à rente en la même qualité, le 2 novembre 1526. *Louis* de Poyſeulx mourut ſans enfans, & eut pour héritiers *Blaiſe*, *Edme*, & *Marie* de Lamoignon, ſes couſins germains maternels, comme on l'apprend d'une tranſaction du 19 août 1561. 5. *Jeanne* dame de Champromain, épouſa 1°. *Pierre* de la Barre, écuyer, ſeigneur dudit lieu, avec lequel elle eſt nommée dans une tranſaction du 4 ſeptembre 1519; elle en eut trois fils & une fille, *Jeanne* de la Barre, à laquelle ſon oncle Blaiſe de Lamoignon fit un legs: 2°. *Pierre* Marion, écuyer. Elle fit ſon teſtament le 5 mai 1530, ordonnant ſa ſépulture au prieuré de l'Eſpault, auquel elle legua un ſeptier de bled froment par chacun an. 6. Autre *Jeanne*, dite *la Jeune*, dame en partie de Vieil-Mannai, mariée 1°. à *André* de Château-Vieux, écuyer, ſieur dudit lieu, près de Donzi, avec lequel elle eſt nommée dans la tranſaction du 4 ſeptembre 1519; elle en eut deux fils: 2°. à *Claude* le Cœur, écuyer, ſieur des Guyons.

IX. BLAISE de Lamoignon, ſieur de Lamoignon, de Vieil-Mannai, de Riviere, de la Broſſe, des Aduits, &c. écuyer d'écurie de Françoiſe d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, & comteſſe douairiere de Nevers, eut pour ſa part dans la ſucceſſion de ſon pere, la ſeigneurie de Riviere, partie de celle de Vieil-Mannai, & la moitié du fief de Lamoignon, & il acquit depuis l'autre moitié d'*Etienne* de Lamoignon ſon frere, par contrat du 16 juin 1520. Il avoit épouſé avant l'année 1505, *Jeanne* de Laveine, fille de *Pierre* de Laveine, ſeigneur de la Broſſe & des Aduits, & de *Dauphine* Brechard. Il donna ſa déclaration au roi le 30 mars 1540, qu'il poſſédoit la terre & ſeigneurie de la Broſſe, en la paroiſſe de Notre-Dame du Pré, le fief de Lamoignon ſcis à Donzi & ès environs, la ſeigneurie de Riviere & les deux tiers de celle de Mannai: fit ſon teſtament le 30 décembre 1541, & ordonna ſa ſépulture au prieuré de l'Eſpault, où il fonda un anniverſaire, tant pour lui que pour *Dauphine* Brechart ſa belle-mere, & mourut le 18 novembre 1544. Son cœur fut inhumé dans l'égliſe des recollets de Nevers, où ſe voit ſon épitaphe. Ses enfans furent, 1. *François*, mort avant ſes pere & mere le 5 février 1527, fut inhumé dans l'égliſe de S. Laurent de la ville d'Eu, ſous une tombe, ſur laquelle eſt gravée ſon épitaphe; 2. *André*, ſeigneur de la Broſſe, les Aduits, Champromain, de Vieil-Mannai en partie, &c. nommé dans le teſtament de ſon pere. Il obtint des lettres royaux le 11 ſeptembre 1546, pour être reſtitué contre un acte qu'il avoit paſſé le 4 mars 1544 (vieux ſtyle) par lequel il s'étoit déſiſté de deux donations faites le 17 mars 1536, l'une par ſon pere des biens de Jeanne de Lamoignon, veuve de Pierre de la Barre, & l'autre par Jeanne de Laveine ſa mere, des biens de Pierre de Laveine ſon frere. Lui & ſon frere Etienne fournirent un aveu à Louis de Lorraine, cardinal de Guiſe, abbé de S. Germain d'Auxerre, le 9 novembre 1555, des deux tiers de la ſeigneurie de Vieil-Mannai, qui leur étoient échus par la mort d'*Helin* de Lamoignon leur frere; & mourut ſans enfans de *Marguerite* de Vieuxbourg, qu'il avoit épouſée par contrat du 5 février 1557 (vieux ſtyle) & qui étoit fille de *Pantaléon*, ſeigneur de Vieuxbourg, & de *Dynette* d'Aruee. 3. *Etienne* de Lamoignon, chanoine de S. Etienne d'Auxerre, & curé de Bitri & de Romilli, fut préſent le 8 février 1557, à la quittance que ſon frere *André* donna d'une partie de la dot qui avoit été promiſe à Marguerite de Vieuxbourg ſa femme. Il hérita en partie de ſon frere *Helin*, & eut enſuite toute la ſucceſſion de ſon frere aîné, & devint ſeigneur de toutes les terres qu'il avoit poſſédées: il vivoit encore en 1573. 4. *Helin* de Lamoignon, ſieur de Riviere, de la Broſſe près Donzi, & en partie de Vieil-Mannai, gentilhomme ordinaire de François de Cleves I du nom, duc de Nivernois, qui le choiſit comme un des plus adroits gentilshommes de ſon temps, pour l'accompagner en

Digitized by Google

un tournoi célébre, qui ſe fit à Paris aux mois de juin & de juillet 1549. Ce duc lui fit épouſer *Françoiſe* de Cleves, fille *naturelle* de *François* de Cleves, abbé de Treport, ſon oncle, à laquelle il donna en la mariant la terre de la Broſſe près Donzi; mais il mourut ſans enfans en 1555, & elle ſe remaria à *Antoine* ſieur de Pernai; & 5. *Claude* de Lamoignon, ſurvéquit à ſes freres & recueillit toutes leurs ſeigneuries. Elle avoit été mariée par contrat du 12 juin 1526 à *Antoine*, ſieur de Maulmigni & de la Boue, dont elle laiſſa poſterité.

IX. ETIENNE de Lamoignon, ſeigneur de Vieil-Mannai & de Grandpré, capitaine, concierge & garde du château de Donzi, ſecond fils de CHARLES de Lamoignon, fut inſtitué par ſon pere pour un de ſes héritiers. Il vendit à *Blaiſe* ſon frere aîné, la moitié qui lui appartenoit dans le fief de Lamoignon par contrat du 16 juin 1520. *Jeanne* ſa ſœur femme de *Pierre* Marion, lui legua un ſeptier de bled froment de rente annuelle à perpetuité, par ſon teſtament de 1530. Il paſſa une tranſaction le 17 juin 1533, tant en ſon nom, que comme tuteur des enfans mineurs de feu André de Château-Vieux, & d'autre Jeanne de Lamoignon, dite *la Jeune*, ſon autre ſœur, & ſe faiſant fort de Jeanne d'Anlezi, ſa premiere femme, conjointement avec Blaiſe de Lamoignon, ſon frere aîné; avec Jean d'Armes, écuyer, ſieur de Buſſeaux, & Guillaume Berthiel, écuyer, tuteurs & curateurs des enfans mineurs de Louis d'Armes, écuyer, ſieur de Vergiers, & d'Anne Berthier, d'autre part; & par un contrat du 23 mars 1538, il tranſporta en la même qualité de tuteur des enfans mineurs d'André de Château-Vieux ſes neveux, à Charles d'Armes, écuyer, ſieur des Vergiers, trente ſols que ſes mineurs avoient à prendre ſur la terre & ſeigneurie de Villorgeul. Blaiſe ſon frere le nomma exécuteur de ſon teſtament en 1541, & il fut préſent au partage des biens de ſondit frere fait le 14 mars 1547 (vieux ſtyle.) Il n'eut point d'enfans de ladite *Jeanne* d'Anlezi, ſa premiere femme; mais de la ſeconde *Eugenie* de la Grange, naquirent, *Blaiſe* de Lamoignon II du nom, ſeigneur de Vieil-Mannai & de Chanai, qui hérita des biens maternels de Louis de Poyſeulx, ſeigneur de Chanai, ſon couſin germain, fils de Philippe de Poyſeulx & de Marie de Lamoignon, dame de Chanai; & Jean Olivier ſon tuteur, tranſigea en cette qualité avec les héritiers paternels dudit Louis de Poyſeulx, par acte du 19 août 1561: il fut tué dans une rencontre près de la Rochelle ſans avoir été marié; EDME, ſieur de Vieil-Mannai, qui ſuit; & *Marie*, héritiere pour ſa part de Louis de Poyſeulx ſon couſin, étant comme ſes freres ſous la tutelle de Jean Olivier en 1561.

X. EDME de Lamoignon, ſieur de Vieil-Mannai, de Chanai, de Grandpré & de Mects, hérita pour ſon tiers de Louis de Poyſeulx ſon couſin, fut maintenu dans l'exemption des tailles par deux jugemens du 9 juin 1586, & 9 mars 1599. Il ſe maria par contrat paſſé à S. Sauveur en Puiſaye le 26 octobre 1578, à *Anne* Anſeau, fille de *Claude* Anſeau, écuyer, ſieur de Mects, & de *Marguerite* de Gayot, dont il eut 1. LOUP, qui ſuit; 2. GILBERT, ſeigneur de Beaulieu, *tige d'un rameau, rapporté ci-après*; 3. LOUIS, ſeigneur de Mects, *tige d'un autre rameau, rapporté après celui de ſon frere*; 4. *Jean*, enſeigne de la compagnie du baron de Joux, baptiſé à Marci le 22 octobre 1589, préſent en 1615 au contrat de mariage de *Gilbert*, ſon frere; 5. *Claude*, ſieur de Belleroche, baptiſé le 11 mars 1597, fut préſent au ſecond contrat de mariage de Loup ſon frere en 1644, à l'acte de tutelle de ſes enfans en 1652, au contrat de mariage de *Charles* de Lamoignon, ſeigneur de Grandpré ſon neveu en 1664, & à la tutelle des enfans de *Gilbert* de Lamoignon, ſeigneur de Beaulieu, ſon petit-neveu, en 1668. De ſon épouſe *Antoinette* Fadelle, il eut *Touſſaints* de Lamoignon, inhumé le 16 janvier 1645; *Louis* & *Loup*, morts en bas âge; *Gilberte*, baptiſée à Marci le 13 mars 1625, femme de *Jean* Hannequin; *Louiſe*, mariée à *Louis* Defreau; & *Edmée*, née le 13 mai 1636, alliée à *Edme* Collion; 6. *Adrien* de Lamoignon, mort ſans alliance; 7. *François*, tué au ſiége de la Rochelle en 1628, ſans avoir été marié; & 8. *Edmée* de Lamoignon, mariée à *Thibault* Farnault, écuyer, dont des enfans.

XI. LOUP de Lamoignon, écuyer, ſieur de Grandpré, fut préſent le 6 juin 1622 à la tutelle de *Gilbert* de Lamoignon, ſon neveu, & parrain le 16 janvier 1627 de *Loup* fils de ſon frere *Claude*, ſieur de Belleroche. Il fut maintenu dans l'exemption des tailles, par ſentence de l'élection de Clameci du 20 juin 1634, repréſenta ſes titres de nobleſſe avec *Gilbert*, *Louis* & *Claude* de Lamoignon ſes freres, le 5 mars 1641, devant le ſieur de Pontault, tréſorier de France à Orléans, commiſſaire député pour l'exécution de l'édit du mois de novembre 1640, & fut préſent en 1642 au contrat de mariage de *Gilbert*, ſieur de Beaulieu, ſon neveu. Il mourut avant le 17 janvier 1652, ayant épouſé 1°. *Jeanne* de Mulor, fille de *François* de Mulor, écuyer, & de *Claude* de Corquiller: elle mourut ſans enfans le 20 février 1642; 2°. par contrat du 18 janvier 1644, *Catherine* de Leuvault, fille de *Charles*, écuyer, ſieur de Saint-Aubin, & de *Marguerite* de Châlons: comme l'on reconnut après la célébration du mariage qu'ils étoient parens au troiſiéme degré d'affinité, ils obtinrent une diſpenſe du pape, en vertu de laquelle ils furent mariés de nouveau dans la chapelle de S. Laurent de Migni, le 6 mars 1646. Les enfans nés de cette alliance furent, 1. CHARLES, qui ſuit; 2. *Mathurin*, né le 7 janvier 1646; 3. *François*, né le 30 avril 1647, marié à *Marie* de Chanpuit, dont il eut *Edme* de Lamoignon, baptiſé à Marci le 28 ſeptembre 1664; 4. *Jean-Léonard*, né le 28 février 1650; & 5. *Marie* de Lamoignon, née le 19 avril 1648. *Catherine* de Leuvault leur mere, ſe remaria à *Antoine* de Viri, ſieur de Malicorne, & mourut avant le 14 mai 1652.

XII. CHARLES de Lamoignon, écuyer ſieur de Granpré, né le 31 janvier 1645, fut parrain le 3 août 1649, de *Catherine*, fille de *Loup* de Lamoignon, ſieur de Cruzi, ſon couſin germain. Sa mere qui étoit remariée étant morte, *Gilbert* de Lamoignon, ſon couſin germain, ſieur de Beaulieu II du nom, fut nommé ſon tuteur & de ſes freres, par ſentence du bailliage de Varzi du 14 mai 1652, & en cette qualité, il paſſa un acte le 20 juillet ſuivant avec Antoine de Viri, ſon beau-pere, par lequel ils partagerent les biens de la premiere & de la ſeconde communauté de feu ſa mere. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt du conſeil d'état du 8 ſeptembre 1670, mourut le 8 janvier 1699, & fut inhumé à Champlemis. Il avoit épouſé par contrat du 21 janvier 1664, *Françoiſe* de Lamoignon, ſa couſine du 2 au 3 degré, fille de *Gilbert*, ſeigneur de Beaulieu, II du nom, & de *Gabrielle* de Veilhan. Elle mourut le 8 juillet 1688, & fut enterrée à Marmi, ayant eu *Marie* de Lamoignon, baptiſée le 4 octobre 1685.

RAMEAU DES SEIGNEURS DE BEAULIEU, SORTI DES SEIGNEURS DE GRANDPRÉ.

XI. GILBERT de Lamoignon, I du nom, écuyer, ſeigneur de Beaulieu, de Mannai & de Prenai, ſecond fils d'EDME, ſieur de Vieil-Mannai, Chanai, Grandpré, &c. & d'*Anne* Anſeau, fut maintenu avec ſon frere *Loup*, dans l'exemption des tailles en 1634, préſenta avec lui les titres juſtificatifs de leur nobleſſe en 1641, & fut préſent au contrat de mariage de ſondit frere en 1644. Il avoit épouſé par contrat du 13 juillet 1615, *Magdeléne* de Sargeres, fille de Jean de Sargeres, écuyer, ſieur de la Goutte, & de *Claudine* Ballard: elle mourut avant le 6 juin 1622, que l'on procéda à l'acte de tutelle de GILBERT, ſon fils, qui ſuit.

XII. GILBERT de Lamoignon, II du nom, écuyer, ſieur

ſieur de Beaulieu, de Mannai & de Prenai, baptiſé à Marci le 23 octobre 1618, fut préſent avec ſon pere au contrat de mariage de *Loup* de Lamoignon, ſon oncle, en 1644, fit la foi & hommage le 1 février 1657, au ſeigneur de Changi, pour ce qu'il tenoit en fief de lui audit Changi, tint ſur les fonts en 1664 *Edme* de Lamoignon, fils de *François* ſon couſin germain, & étoit mort avant le 15 mai 1668, que ſa veuve fut nommée tutrice du fils qui lui reſtoit, & de la derniere de ſes filles. Elle ſe nommoit *Gabrielle* de Veilhan; il l'avoit épouſée par contrat du 2 novembre 1641, fille de *Philibert* de Veilhan, ſeigneur de Digoigne, & de *Jeanne* de la Magdelaine, qui étoit fille de *François* marquis de Ragni, chevalier des ordres du roi. Leurs enfans furent *Eugin*, mort le 7 ſeptembre 1644; *Gilbert-Charles*, mort jeune avant ſon pere; *Jean*, né le 5 janvier 1654, reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de France le 5 juin 1677, ayant fait ſes preuves le 18 juin 1676, mort à Malte; *Hilaire*, baptiſée à Varzi le 9 avril 1647, morte avant ſon pere; *Françoiſe*, mariée par contrat du 12 janvier 1664, à *Charles* de Lamoignon, ſeigneur de Grandpré, couſin germain de ſon pere; *Marie*, & *Catherine*, nées jumelles, baptiſées à Varzi le 3 mai 1648, mortes avant leur pere; *Françoiſe*, baptiſée à Marci le 12 novembre 1652, morte avant ſon pere; & *Charlotte* de Lamoignon, née le 26 décembre 1656, reſta ſous la tutelle de ſa mere, & mourut religieuſe à l'abbaye de Roncerai.

Rameau des seigneurs de Mects, sorti des seigneurs de Grandpré.

XI. Louis de Lamoignon, écuyer, ſieur de Mects & en partie de Vieil-Mannai, troiſiéme fils d'Edme, ſieur de Grandpré, & d'*Anne* Anſeau, dame de Mects, fut préſent le 8 juin 1622, à l'acte de tutelle de *Gilbert* de Lamoignon ſon neveu, & fut inhumé à Marci le 6 mars 1645. Il avoit épouſé *N.*... Guinault, de laquelle il avoit eu quatre fils, qu'ils reconnurent pour leurs enfans lors de la célébration de leur mariage, outre leſquels il eut encore deux fils. Par le partage fait le 20 juillet 1652, entre les tuteurs des enfans de *Loup* de Lamoignon, ſieur de Grandpré d'une part, & *Antoine* de Viri, ſieur de Malicorne, leur beau-pere d'autre part, l'on apprend que *Louis* de Lamoignon & ſa veuve étoient morts inſolvables. Leurs enfans furent *N.*....de Lamoignon, mort jeune; Loup, ſieur de Curſi, qui ſuit; Etienne, *qui continua la poſtérité rapportée ci-après*; Claude, ſieur de la Bouille, *mentionné auſſi ci-après*; Hubert, ſieur de la Bourdonniere, *rapporté après ſes freres*; & Jean par qui nous finirons ce rameau, tous ayant eu des enfans.

XII. Loup de Lamoignon, écuyer, ſieur de Curſi, fut marié 1°. à *Jeanne* du Bois; 2°. par contrat du 14 ſeptembre 1665, en préſence d'*Hubert*, ſon frere, à *Anne* Berthier, fille de *Jean* Berthier, écuyer, ſeigneur de Vaſnai, & de *Jeanne* de Meullot. Du premier lit il eut *Catherine* de Lamoignon, baptiſée à Vouzi le 3 août 1649. Du ſecond lit naquirent *René* & *Jacques*, morts au berceau; *Paul* de Lamoignon, écuyer ſeigneur de Curſi & de Vaſnai, capitaine au régiment de Piémont, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, né le premier avril 1670, vivant en mai 1724; & *Anne*, mariée 1°. à *Achille* Philippe; 2°. à *Pierre* de Vaujoli.

XII. Etienne de Lamoignon, écuyer du roi, épouſa *Jeanne* de Veilhan, ſeconde fille de *Philbert*, ſieur de Digoigne, & de *Jeanne* de la Magdelaine-Ragni, dont il eut *Gilbert*, né le 19 mai 1655, filleul de *Gilbert* II du nom, ſieur de Beaulieu, mari de ſa tante maternelle; *Joſeph-François*, né le 21 décembre 1667; *Edmée*, née le 16 mars 1659, filleule de *Claude* de Lamoignon, ſieur de la Bouille ſon oncle, & d'*Edmée* Billard, épouſe de ſondit oncle; *Anne*, née le 20 août 1661, filleule de *Charles* de Lamoignon, ſieur de Grandpré, ſon oncle à la mode de Bretagne.

XII. Claude de Lamoignon, écuyer ſieur de la Bouille, dernier des enfans nés avant le mariage de ſes pere & mere, épouſa *Edmée* Billard, dont il eut Jean, qui ſuit; & *Gilbert* de Lamoignon, né le 4 mai 1661.

XIII. Jean de Lamoignon, écuyer, ſieur de la Bouille, baptiſé à Varzi le 5 janvier 1654, vivoit le 29 décembre 1705, ayant épouſé *Edmée* Colleſſon, vivant le 30 août 1695, fille d'*Anne* Colleſſon, & de *Laurence* Maillot, dont il eut *Jean* II du nom, écuyer; & *Claude* de Lamoignon, né le 4 juillet 1682.

XII. Hubert de Lamoignon, ſieur de la Bourdonniere & des Ruiſſeaux, naquit après le mariage de *Louis*, ſieur de Mects, & de *N*... Guinault, ſes pere & mere, reçut le baptême à Marci en Nivernois le 27 novembre 1634, & fut préſent le 21 janvier 1664, au contrat de mariage de *Charles* de Lamoignon, ſieur de Grandpré, ſon couſin germain, & au ſecond mariage de *Loup*, ſieur de Cruzi, ſon frere. Il épouſa 1°. *Urbaine* du Pont Saint-Pierre; 2°. par contrat du 23 janvier 1663, *Anne* de Creſſonville. Il eut de la premiere Irier, qui ſuit. Ceux de la ſeconde ſont *Charles*, né le 8 juin 1664; *Baptiſte-Dominique*, né le 16 mars 1666, mort jeune; & *Jean* de Lamoignon, né le 20 avril 1670.

XIII. Irier de Lamoignon, écuyer, fut baptiſé à Orcuſe le 28 juillet 1658, & épouſa *Marie* Boullé. Il mourut en 1705, laiſſant *Hubert* de Lamoignon, né en 1688, lieutenant dans le régiment de Poitou en 1722; *Claude*, né le 25 août 1695, filleul d'Edmée Colleſſon femme de Jean de Lamoignon, ſieur de la Bouille; & *Jean*, né poſthume le 28 novembre 1705; filleul dudit Jean de Lamoignon, ſieur de la Bouille; & une fille.

XII. Jean de Lamoignon, dernier des fils de Louis, ſeigneur de Mects, fut préſent en 1664, au contrat de mariage de *Charles*, ſieur de Grandpré, & le 15 mai 1668, à l'acte de tutelle des enfans mineurs de *Gilbert* de Lamoignon II du nom, ſieur de Beaulieu. Il épouſa *Jeanne* de Violaines, dont il eut *Daniel*, né le 29 mai 1664; & *Claude* de Lamoignon, baptiſé à Marci le 11 ſeptembre 1665.

Branche des seigneurs de Baville.

VII. Jean de Lamoignon, écuyer, ſeigneur d'Arthe, en Nivernois, & de Laleuf en Bourbonnois, ſecond fils de Pierre, écuyer, ſeigneur de Lamoignon, de Mannai, &c. & de *Marguerite* de Fougerai, épouſa *Jeanne* Dourde, fille de *Guillaume* Dourde, ce qui s'apprend par un contrat de ſa fille. Ses enfans furent, Jean II du nom, qui ſuit; & *Hugueſte* de Lamoignon, qui étant veuve de *Pierre* de la Salle, écuyer, vendit par contrat du 27 mars 1483, une maiſon ſciſe dans la ville de Nevers aux tuteurs de ſes deux neveux.

VIII. Jean de Lamoignon, II du nom, ſieur d'Arthe, & de Laleuf, ſecrétaire & contrôleur de la maiſon de Jean de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers, &c. eſt nommé en cette qualité dans un des titres de la chambre des comptes de Nevers. Il épouſa à Nevers le 25 novembre 1477, *Marie* de Leſtang laquelle mourut le 17 mai 1482, mere de François, qui ſuit; & de *Jean* de Lamoignon III du nom, conſeiller de Marguerite d'Orléans, reine de Navarre, ducheſſe de Berri. Il naquit le 6 novembre 1481, épouſa *Jeanne* Alabat, fille de *Louis* Alabat, ſieur de la Chabotiere, & de *Jeanne* d'Orléans, mourut le 28 juin 1530, & fut enterré dans la chapelle de Beauquant de S. Auſtrille en la ville de Bourges, où ſe voyoit autrefois ſon épitaphe. Sa poſtérité eſt éteinte.

IX. François de Lamoignon, ſeigneur d'Arthe, de Grateiz & de Marigni, ſecrétaire & contrôleur de la maiſon de Françoiſe d'Albret veuve de Jean de Bourgogne, duc de Brabant, &c. naquit le 17 mai 1480, & contreſigna en qualité de ſecrétaire de cette ducheſ-

Digitized by Google

ſe, un acte de foi & hommage qui lui fut fait le 25 février 1507, par *Charles* de Lamoignon, qui étoit ſon oncle à la mode de Bretagne, pour les terres de Villorgeul & de Bretinelles. Il épouſa à Donzi en préſence de la ducheſſe le 14 janvier 1509, (vieux ſtyle) *Marie* du Coing, fille de *Vincent* du Coing, ſieur de Grateiz & de Marigni, & de *Marguerite* Bourgoing: elle mourut le 21 décembre 1520, ayant eu 1. CHARLES, qui ſuit; 2. *Helin*, abbé de Bellevaux, & prieur de S. Pierre le Mouſtier, qui fut parrain d'*Helin* de Lamoignon, ſeigneur de Riviere, fils de *Blaiſe* de Lamoignon, couſin iſſu de germain de ſon pere: Il tint auſſi ſur les fonts en 1570, *François*, ſon propre neveu. *Il eut un fils* naturel, *nommé* Louis *de Lamoignon, pour lequel il conſigna le* 18 *ſeptembre* 1577, *une ſomme de* 1800 *livres entre les mains de François du Broc, ſieur de Noizet ſon neveu, qui promit par écrit de délivrer cette ſomme à cet enfant lorſqu'il ſeroit en âge, & qu'il auroit trouvé un parti pour le marier. Ce bâtard fut procureur au bailliage & ſiége préſidial de S. Pierre le Mouſtier.* 3. *Françoiſe* de Lamoignon, née le 23 février 1510, ſuivant le ſtyle ancien. Françoiſe d'Albret, ducheſſe douairiere de Brabant, comteſſe de Nevers, &c. la tint ſur les fonts, & elle épouſa *Pierre* Luillier, contrôleur ordinaire de la maiſon du roi, dont poſterité; & 4. *Marie*, qui épouſa 1°. *François* du Broc, ſeigneur de Noizet: 2°. *Louis* Olivier, ſeigneur d'Avreau & de Surpaliz, avec lequel elle vivoit le 19 mai 1570, & laiſſa poſterité de l'un & de l'autre.

X. CHARLES de Lamoignon, ſeigneur de Baville, Launai-Courſon, la Folleville, les Tuilleries, conſeiller ordinaire du roi en ſon conſeil d'état & privé, né le premier juin 1514, eut pour parrain Charles de Lamoignon, ſieur de Riviere, oncle de ſon pere à la mode de Bretagne. Il fut le premier de ſon nom qui embraſſa la profeſſion de la robe, & après avoir pris le bonnet de docteur ès loix à Ferrare le 20 juillet 1543, il vint à Paris s'y faire recevoir avocat au parlement le 16 décembre de l'année ſuivante. Il parut avec tant d'éclat dans le barreau, que le roi François I promit par ſon brevet du 14 novembre 1545, de le pourvoir du premier office de conſeiller au même parlement, qui vaqueroit, ce qu'il confirma par un autre brevet du 8 avril 1546. Ces promeſſes ayant été ſans effet, Charles de Lamoignon ſe fit recevoir conſeiller en la juriſdiction des eaux & forêts au ſiége de la table de marbre le 23 décembre 1547. Il n'en fit les fonctions que durant peu de temps; & ayant repris celle d'avocat, François de Cleves I du nom, duc de Nivernois, qui l'avoit établi chef de ſon conſeil, lui donna par contrat du premier février 1552 (vieux ſtyle) la terre & ſeigneurie de Launai-Courſon, près Montlheri, dont il fit la foi & hommage au roi entre les mains de Jean Bertrand, garde des ſceaux de France, le 13 du même mois. Le parlement le propoſa les 11 mars 1555, & 5 ſeptembre 1556, pour être pourvu d'un office de conſeiller, auquel il parvint enfin par proviſions du 30 ſeptembre 1557, & il y fut reçu le 4 octobre ſuivant. Ce fut par ſon avis & celui de Pierre Seguier, préſident au parlement, que le même François de Cleves, duc de Nivernois, fit le partage de ſes terres & ſeigneuries entre ſes enfans le 24 mars 1560, & ce duc le nomma pour exécuteur de ſes dernieres volontés par ſon teſtament du 26 octobre 1561. Le roi Charles IX, voulant l'approcher de ſa perſonne, le pourvut d'un office de maître des requêtes par lettres données à Carcaſſone au mois de janvier 1564, dont il prêta ſerment dans la ville de Moulins entre les mains du chancelier de l'Hôpital le 8 février ſuivant. On trouve dans les regiſtres du parlement des 23 & 28 février 1564, deux lettres qui furent écrites à ce ſujet, datées à Carcaſſone le 22 janvier précédent, l'une par le roi, & qui fut préſentée par le maréchal de Montmorenci, & l'autre par Catherine de Médicis, reine de France, qui marquent l'empreſſement que le roi avoit qu'il fût promptement reçu, attendu qu'il lui avoit commandé de ſe rendre au plutôt auprès de lui, pour l'employer en aucunes affaires concernant grandement ſon ſervice: ce ſont les expreſſions de ces lettres. Il y fut donc reçu le 2 mars de la même année, & au grand conſeil le 21 juin 1566. Enſuite il fut un des commiſſaires pour l'inſpection des gabelles dans la Provence, le Languedoc & le Dauphiné, d'où il revint à Paris en 1572, avant les nôces du roi de Navarre, comme il eſt rapporté dans le premier livre des mémoires de la vie du préſident de Thou, qui ajoute que c'étoit un homme de bien, & ſon parent éloigné. Enfin, le même roi le pourvut d'un office de conſeiller en ſon conſeil d'état, dont il prêta ſerment le 3 octobre 1572, & il lui accorda des lettres du 7 du même mois, pour avoir entrée & ſéance dans tous les parlemens, chambres des comptes & cours des aydes du royaume, & y avoir voix déliberative tant ès aſſemblées de chambres, que jours de conſeils & plaidoiries: en conſéquence deſquelles il fut reçu & prit place en cette qualité au parlement de Paris le même jour: mais il jouit peu de ces honneurs, étant mort en ſa maiſon de Paris, ſur la paroiſſe des SS. Côme & Damien, au mois de novembre ſuivant, extrêmement regretté du roi, qui lui fit l'honneur de le viſiter pluſieurs fois durant ſa maladie, & témoigna qu'il avoit perdu en ſa perſonne un ſerviteur capable de remplir les premieres charges de l'état. Son corps fut inhumé dans la nef de l'égliſe des Cordeliers à Paris, devant le crucifix. Il avoit été marié en l'égliſe de S. Merri à Paris le 26 juillet 1547, en conſéquence du contrat qui avoit été paſſé le 19 juin précédent, avec *Charlotte* de Beſançon, née le 10 octobre 1526, fille de *Louis* de Beſançon, conſeiller au parlement de Paris, & de *Marie* Poitier. Elle fut élue tutrice de leurs enfans le 23 décembre 1572, & mourut le 17 octobre 1594, ayant eu vingt enfans, qui furent, 1. *Charles*, né & mort le 16 mars 1548, après avoir reçu le baptême, gît dans la nef des Cordeliers; 2. autre *Charles*, né le 25 juillet 1552; 3. *Pierre*, ſeigneur de Baville, de Launai-Courſon, & d'Hervi en Picardie, avocat au parlement de Paris, & prieur d'Andoye au diocèſe d'Auxerre, né le 27 août 1554, qui fut l'un des eſprits des plus délicats & des plus ſavans hommes de ſon temps. Dès l'âge de quinze ans, il avoit compoſé deux poëmes, qui furent imprimés à Paris chez Denys du Prat en 1570; l'un a pour titre, *Martigius, ſeu deploratio calamitatum Gallie*: il eſt en vers latins, & enſuite il le traduiſit en vers grecs; le ſecond eſt intitulé, *Cliniades Nivernius, ſeu altera deploratio calamitatum Gallie*, auſſi en vers latins, & qu'il traduiſit de même en vers grecs. Il mourut le 14 août 1584, ayant fait ſon teſtament le 27 juillet précédent, en faveur de ſa mere qu'il inſtitua ſa légataire univerſelle: il gît aux Cordeliers de Paris. 4. *Nicolas*, né le 25 février 1555 (vieux ſtyle); 5. *Charles*, né le 18 juillet 1558; 6. autre *Charles*, né le 23 décembre 1559; 7. *Antoine*, né le 9 avril 1560, mort auſſitôt qu'il eut été baptiſé; 8. *Barthelemi*, né le 6 mars 1562 (vieux ſtyle); 9. *Charles*, ſeigneur de Baville & de Launai-Courſon, né le 23 janvier 1563 (vieux ſtyle) fut reçu ſecrétaire du roi le 15 novembre 1585, mourut à Meſſe près Melun le 28 ſeptembre 1590, & y fut inhumé; 10. CHRÉTIEN, qui ſuit; 11. *Jean*, né le 19 février 1569; 12. *François*, né le 19 mai 1570; 13. autre *François*, né le 27 mai 1571, mort en novembre 1572; 14. *Charlotte*, née le 8 août 1549, mariée par contrat du 23 février 1567, à *Jean* de Bullion, ſieur d'Argni, maître des requêtes, dont poſterité; 15. *Marguerite*, née le 24 juillet 1550, fut tenue ſur les fonts par le cardinal Odet de Châtillon, & par Marguerite de Bourbon, ducheſſe de Nivernois; 16. *Magdeléne*, née le 25 août 1551, mariée par contrat du 19 mai 1573, à *Jean* Midorge, ſieur de la Maillarde, conſeiller au parlement, dont poſterité; 17. *Jeanne*, née

Digitized by Google

le 5 octobre 1553; 18. *Marie*, née le 26 février 1556, (vieux ſtyle) : elle fit profeſſion en l'abbaye de Chelles le 22 juillet 1574; 19. *Henriette*, né le 3 février 1564, eut pour maraine Henriette de Cleves, ducheſſe de Nivernois, fut mariée 1°. par contrat du 2 juillet 1591, à *Charles* de la Villeneuve, ſeigneur de Bonnelles, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; 2°. à *Jean* Spifame, ſieur des Granges, conſeiller au ſiége des eaux & forêts de la table de marbre du palais à Paris: 3°. à *N.* de Louviers, ſeigneur de Grigni, dont elle étoit veuve le 21 février 1637; & 20. *Louiſe* de Lamoignon, née le 9 janvier 1566, fit profeſſion de religion en l'abbaye de S. Antoine des Champs à Paris, fut prieure de cette maiſon, paſſa en 1624 à Port-Royal des Champs, où on lui donna le nom de Sainte-Praxede, & fut l'une des diſcretes du monaſtère du Port-Royal de Paris, où elle mourut le 19 janvier 1638.

XI. CHRÉTIEN de Lamoignon, ſeigneur de Baville, de Launai-Courſon, la Folleville, les Tuilleries, du Breuil-Pont & de Loré, préſident au parlement de Paris, né le 22 août 1567, fut pourvu d'un office de conſeiller au parlement le 18 mai 1595, où il fut reçu le 24 janvier 1596, puis d'un office de préſident aux enquêtes le 22 février 1623, & y fut inſtallé le premier avril ſuivant. Enfin, le roi le pourvut d'un office de préſident au même parlement, qu'il avoit créé par ſon édit du mois d'avril 1633, & il lui en fit prêter ſerment en ſa préſence, ſa majeſté ſéant en ſon lit de juſtice le 12 du même mois. Il mourut le 18 janvier 1636. Son corps fut inhumé dans une des chapelles de l'égliſe des Cordeliers de Paris, où ſe voit ſon épitaphe, & ſon cœur porté en l'égliſe des Recollets de S. Denys en France. Il avoit épouſé en l'égliſe de S. Leu S. Gilles à Paris, le 10 juin 1597, *Marie* de Landes, née le 28 ſeptembre 1576, fille de *Guillaume* de Landes, ſeigneur de Sagi & de Magnanville, conſeiller au parlement, & de *Bonne* de Virri, vicomteſſe de Meaux. Elle mourut le 31 décembre 1651. Son cœur fut placé aux Cordeliers; mais ſon corps, qu'elle avoit ordonné être porté aux Recollets de S. Denys, étant en dépôt en l'égliſe de S. Leu, y fut inhumé furtivement dans la cave de ſa famille, par les pauvres de cette paroiſſe, où ſon fils le premier préſident, lui fit élever un tombeau de la main du fameux Girardon ſculpteur, avec une épitaphe en langue latine. Leurs enfans furent *Guillaume*, né le 19 août 1603, mort à Baville le 9 octobre 1605, enterré dans le chœur de l'égliſe de S. Cheron; GUILLAUME, premier préſident, qui ſuit; *Marie*, née le 13 ſeptembre 1601, morte le 28 octobre 1609, inhumée aux Recollets de S. Denys; *Anne*, née à Baville le 24 octobre 1605, mariée par contrat du 10 ſeptembre 1624, à *François-Théodore* de Neſmond, ſieur de S. Dyſan, depuis préſident au parlement de Paris, dont elle eut trois garçons, morts ſans poſterité. Elle mourut le 28 mars 1663, & lui le 29 novembre 1664: ils ſont enterrés en une chapelle de l'égliſe du monaſtère de la Conception, rue S. Honoré à Paris, où leur fille étoit religieuſe, & où on leur a érigé des épitaphes; *Elizabeth*, née le 24 avril 1608, fit profeſſion le 4 avril 1630 dans le monaſtère de la Viſitation de ſainte Marie, au fauxbourg S. Jacques, où elle mourut la nuit du 11 au 12 août 1658; & *Magdeléne* de Lamoignon, née le 18 ſeptembre 1609, qui, après avoir paſſé ſa vie ſans alliance, dans la pratique de toutes ſortes de vertus, ſur-tout de charité envers les pauvres, mourut le 14 avril 1687, & fut inhumée aux Cordeliers.

XII. GUILLAUME de Lamoignon, marquis de Baville, comte de Launai-Courſon, baron de S. Yon, premier préſident au parlement de Paris, né le 23 octobre 1617, fut reçu avocat au parlement le 19 avril 1635, conſeiller au même parlement le 14 décembre ſuivant, maître des requêtes le 15 décembre 1644, & pourvu de l'office de premier préſident le 2 octobre 1658, dont il prêta ſerment de fidélité entre les mains du roi le 4 du même mois, & fut reçu le 16 novembre ſuivant. Ses terres & ſeigneuries de Baville, de Boiſſi, &c. furent érigées en marquiſat en ſa faveur, & de ſes hoirs mâles & femelles, par lettres patentes du mois de décembre 1670, régiſtrées au parlement le 8, & en la chambre des comptes le 20 janvier 1671; & celles de Cincehour, de Launai-Courſon, &c. en comté, ſous le nom de Launai-Courſon, auſſi en ſa faveur, & de ſes hoirs mâles & femelles, par d'autres lettres du même mois de décembre 1670, auſſi régiſtrées ès mêmes cours les mêmes jours que les précédentes, & en la cour des aides le 21 février ſuivant. Il fit la foi & hommage au roi, pour raiſon de ces marquiſat & comté, entre les mains du chancelier Seguier le 31 janvier 1671: & au mois de juillet ſuivant, il obtint d'autres lettres, par leſquelles la châtellenie de Bri fut unie à ſon comté, & qui furent régiſtrées au parlement le 27 août, & en la chambre des comptes le premier ſeptembre ſuivant. Il mourut le 10 décembre 1677, & fut inhumé le lendemain dans la cave de ſa famille en l'égliſe des Cordeliers. Son cœur fut poſé ſous les pieds du cercueil de ſa mere, ainſi qu'il l'avoit ordonné par ſon teſtament. Il fut univerſellement eſtimé durant ſa vie, & ſa mémoire eſt reſtée en vénération à la poſterité pour ſa pieté, ſa ſageſſe, ſa douceur & ſon affabilité, & pour ſon amour pour les ſciences. Les remontrances qu'il a faites, & les harangues qu'il a prononcées à la tête du plus auguſte parlement du monde; le procès-verbal des ordonnances des mois d'avril 1667 & août 1670, & les doctes arrêtés qu'il a faits ſur pluſieurs matieres du droit françois, font connoître l'étendue de ſon génie, & combien ſon éloquence étoit ſublime & ſa doctrine profonde. Il protégea toute ſa vie les gens de lettres; & au milieu de ſes importantes occupations, il ſe fit un plaiſir d'aſſembler chez lui toutes les ſemaines un nombre des plus diſtingués d'entr'eux; auſſi s'efforcerent-ils, comme à l'envie, de célébrer ſon nom, & d'honorer ſa mémoire dans leurs ouvrages. *Voyez* ſon oraiſon funébre en latin, prononcée au collége de la Marche le 7 décembre 1678 par le ſieur Bernard Colon, profeſſeur en rhétorique; & une autre en françois, prononcée à S. Nicolas du Chardonnet le 18 février 1679 par M. Flechier, depuis évêque de Niſmes. Il avoit épouſé par contrat du 14 novembre 1640 *Magdeléne* Potier, ſa couſine au quatriéme degré, fille de *Nicolas* Potier, ſieur d'Ocquerre, ſecrétaire d'état, & de *Marie* Barré. Elle mourut le 18 octobre 1705, & fut inhumée aux Cordeliers près de ſon mari. Leurs enfans furent *Chrétien-André*, né le 30 octobre 1641, mort le 5 avril 1643; *Chrétien-Auguſtin*, né le 20 mai 1643, mort le 28 mars 1644, enterré aux Cordeliers; CHRÉTIEN-FRANÇOIS, qui ſuit; *René*, né le 17 ſeptembre 1646, mort le 30 ſeptembre 1652, gît aux Cordeliers; NICOLAS de Lamoignon, comte de Launai-Courſon, qui a fait un *rameau rapporté ci-après*; *Marie*, née le 2 août 1645, mariée le 29 août 1666 à *Victor-Maurice*, comte de Broglio, depuis maréchal de France, morte à Paris le 12 janvier 1733 dans la 88 année de ſon âge: *Magdeléne*, née le 14 avril 1649, alliée le 12 ſeptembre 1667 à *Achille* de Harlai, comte de Beaumont, ſeigneur de Groſbois, &c. depuis premier préſident du parlement de Paris. Elle mourut au château de Strains, près S. Denys en France, le 8 octobre 1671, & fut inhumée en l'égliſe de S. Euſtache à Paris dans la chapelle de Silleri, & ſon cœur en l'égliſe paroiſſiale de Beaumont en Gatinois, où l'on voit ſon épitaphe; ſon mari lui ſurvéquit juſqu'au 23 juillet 1712; *Elizabeth*, née le 30 juin 1650, fit profeſſion aux filles de ſainte Marie du fauxbourg S. Jacques le 25 mars 1667; *Anne*, née le 8 mars 1654, fit profeſſion au même monaſtère le 13 décembre 1670; & *Chriſtine* de Lamoignon, née 18 février 1657, morte le premier janvier 1659, inhumée aux Cordeliers.

Digitized by Google

XIII. Chrétien-François de Lamoignon, marquis de Baville, baron de S. Yon, ſeigneur de Blancmeſnil, du Pleſſis-aux-Bois & de Ceriſai, préſident au parlement de Paris, académicien honoraire dans l'académie royale des inſcriptions & des médailles, né le 16 juin 1644, mourut le 8 août 1709, & fut inhumé au tombeau de ſa mere en l'égliſe de S. Leu, où on lit ſon épitaphe. *Voyez plus bas ſon* article particulier. Il avoit épouſé le 7 janvier 1674 *Marie-Jeanne* Voiſin, morte le premier de ſeptembre 1727, âgée de 73 ans, fille de *Daniel*, ſeigneur du Pleſſis-aux-Bois & de Ceriſai, conſeiller d'état ordinaire, & de *Marie* Talon, dont il a eu Chrétien, qui ſuit; *Guillaume*, né le 17 juin 1677, mort le 20 juillet 1679; Guillaume, ſeigneur du Blancmeſnil, *tige d'un rameau rapporté ci-après*; *Charles-François*, né le 25 ſeptembre 1689, mort le lendemain; *Armand*, né le 28 décembre 1690, mort le 28 avril 1691; *Marie-Magdeléne*, née le 6 février 1675, mariée le 13 avril 1693 à *Claude* de Longueil, marquis de Maiſons, préſident au parlement, morte le 15 ſeptembre 1694 ſans poſterité; *Françoiſe-Elizabeth*, née le 15 novembre 1678, mariée le 26 novembre 1705 à *Jean-Aymar* Nicolaï, marquis de Gouſſainville, premier préſident de la chambre des comptes, morte le 27 avril 1733, dans la cinquante-cinquiéme année de ſon âge: *Jeanne-Chriſtine*, née le 9 juin 1686, mariée le 4 juillet 1707 à *Joſeph-Gaſpard* de Maniban, marquis de Maniban & de Campagne, baron de Cazaubon, &c. conſeiller, puis préſident au parlement de Toulouſe, & premier préſident au même parlement, dont il a prêté ſerment entre les mains du roi le 14 octobre 1721: & *Suſanne-Léonine* de Lamoignon, née le 24 juillet 1688, religieuſe profeſſe le 17 mai 1705 aux filles de ſainte Marie du fauxbourg S. Jacques.

XIV. Chrétien de Lamoignon, marquis de Baville & de Milhars, baron de S. Yon, ſeigneur de Lamoignon, de Broc, de Bergonne, Gignac, Auterive, Sainte-Yvoine, la Queilhe & de Boisjardin, préſident au parlement, commandeur des ordres du roi, né le 14 mars 1676, fut reçu avocat au parlement le 26 janvier 1693, fait avocat du roi au châtelet par lettres du 14 mai 1694, & reçu conſeiller au parlement le 3 ſeptembre 1698. Le roi lui accorda le 30 août 1706 l'office de préſident au parlement en ſurvivance de ſon pere: il fut reçu le 2 ſeptembre ſuivant, & a pris place le 7 mai 1707. Il prêta ſerment entre les mains du roi le 13 décembre 1713 pour la charge de commandeur & greffier des ordres de ſa majeſté, dont il s'eſt démis le..... février 1716, ſa majeſté lui en ayant conſervé les honneurs. Il eſt mort à Paris le 18 octobre 1729. Il avoit épouſé le 5 ſeptembre 1706, le contrat ayant été paſſé le premier, *Marie-Louiſe* Gon, morte le 3 janvier 1728, fille de *Louis* Gon, ſeigneur de Broc, Bergonne, Gignac & la Queilhe, maître des comptes, & de *Marie-Marguerite* Chaudeſolle d'Auterive. Les enfans qu'ils ont laiſſés, ſont, Chrétien-Guillaume de Lamoignon, marquis de Baville, qui ſuit; & *Catherine-Louiſe* de Lamoignon, née le 16 de novembre 1715, mariée le 23 février 1734, avec *François-Louis* Dauvet, comte des Mareſts, grand-fauconier de France, capitaine de cavalerie, mort en 1748. Elle s'eſt remariée en ſecondes nôces à M. le marquis d'Eſtouteville.

XV. Chrétien-Guillaume de Lamoignon, marquis de Baville & de Milhars, baron de S. Yon, ſeigneur de Lamoignon, de Cannes, &c. né le 1 octobre 1712, a été d'abord conſeiller au parlement, commiſſaire aux requêtes du palais, reçu le 7 juillet 1730, puis préſident à Mortier le 19 du même mois de la même année, à la place de ſon pere. Il s'eſt démis de cette charge en 1747. Il a épouſé le 27 ſeptembre 1732 *Louiſe-Henriette-Magdeléne* Bernard, fille de *Samuel-Jacques* Bernard, doyen des maîtres des requêtes, prévôt-maître des cérémonies & grand-croix de l'ordre de S. Louis, ſurintendant des finances de la reine, & d'*Elizabeth-Louiſe* Frottier de la Coſte Meſſeliere. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Chrétien-François* de Lamoignon, né le 18 décembre 1735, préſident à mortier en 1758, ſur la démiſſion de M. Molé, premier préſident, qui a épouſé le 4 avril 1758, *N.* Berryer, fille de M. Berryer, conſeiller d'état, ancien lieutenant général de Police. 2. *N.* mariée à *N.* de Gourgues, marquis de Vayres & d'Aunay, en Guienne, préſident à mortier en ſurvivance de Guillaume de Lamoignon de Montrevaux.

Rameau des seigneurs du Blancmesnil, ſortis des marquis de Baville.

XIV. Guillaume de Lamoignon, ſeigneur du Blancmeſnil, de Maleſherbes & de Ceriſai, chancelier de France, & en cette qualité chevalier des ordres du roi, troiſiéme fils de Chrétien-François, marquis de Baville, & de *Marie-Jeanne* Voiſin, né le 8 mars 1683, prêta ſerment d'avocat au parlement le 10 juillet 1702, fut reçu conſeiller au même parlement le 4 juin 1704, ſes proviſions étant du 18 mai précedent, puis avocat général le 2 juin 1707, ſur ſes proviſions du 22 mai précedent. Il fut reçu préſident au parlement le 20 décembre 1723; premier préſident de la cour des aydes en 1746. Enfin il a été nommé chancelier de France le 9 décembre 1750. Il a épouſé 1°. le premier ſeptembre 1711, *Marie-Louiſe* d'Haligre, née le 25 juillet 1697, fille d'*Etienne* d'Haligre, ſeigneur de la Riviere, auſſi préſident au même parlement, & de *Marie-Magdeléne* le Pelletier, ſa premiere femme; elle eſt morte le 8 janvier 1714: 2°. le 4 mars 1715, *Anne-Elizabeth* Roujault, fille de *Nicolas-Etienne* Roujault, ſeigneur de Villemain, maître des requêtes, intendant ſucceſſivement en Berri, en Haynault, en Poitou & à Rouen, & de *Barbe-Magdeléne* Maynon: elle eſt morte en couches à Paris le 2 de novembre 1734, dans la 43 année de ſon âge. Il a eu du premier lit, *Chrétien-Etienne-François*, né le 16 octobre 1712, mort le 15 ſeptembre 1719; & *N.* de Lamoignon, né & mort le 24 ſeptembre 1713, ſans avoir été nommé. Du ſecond lit ſont iſſus, *N.* né & mort le 13 novembre 1720, ſans avoir été nommé; Chrétien-Guillaume, qui ſuit; *Marie-Elizabeth*, née le 10 mars 1716, mariée le 3 août 1733, avec *Céſar-Antoine* de la Luzerne, comte de Beuſſeville, maréchal des camps & armées du roi, morte veuve en 1758; *Barbe-Nicole*, née le 25 juin 1717; *Anne-Nicole*, née le 6 juin 1718, mariée en 1735, à *Jean-Antoine-Olivier* de Senozan, ci-devant premier préſident de la quatriéme chambre des enquêtes, & aujourd'hui conſeiller d'état, dont un fils appellé *François*, né en novembre 1736, avocat général au grand conſeil, qui donne les plus grandes eſpérances; *Marie-Louiſe*, née le 16 juillet 1719, mariée à *Guillaume* Caſtaunier d'Aurial, ci-devant maître des requêtes, conſeiller d'état, ſecrétaire des commandemens de la reine, & premier préſident au grand conſeil; & *Agathe-Françoiſe* de Lamoignon, née le 4 février 1723, religieuſe à la Viſitation du fauxbourg S. Jacques, à Paris.

XV. Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Maleſherbes, unique fils de M. le Chancelier, premier préſident de la cour des aydes de Paris, eſt né le 6 décembre 1721, fut ſubſtitut de M. le procureur général en 1741, conſeiller au parlement le 3 juillet 1744, eut la ſurvivance de la charge de premier préſident de la cour des aydes dans l'exercice de laquelle il eſt entré le 9 décembre 1750, & cependant fut pourvu d'une charge de conſeiller d'honneur en la même cour, le 26 février 1749. Il eſt honoraire de l'académie des ſciences depuis le 7 mars 1750. Il a épouſé le 4 février 1749, *Marie-Françoiſe* Grimod, fille de *Gaſpard* Grimod, ſieur de la Reyniere, ſeigneur de Clichi la Garenne, fermier général, & de *Marie-Magdeléne* Mazade, dont il a une fille.

Rameau des seigneurs de Launai-Courson, ſortis des marquis de Baville.

XIII. Nicolas de Lamoignon, marquis de la Mothe en Poitou, comte de Launai-Courſon & de Montrevaux, baron de Bohardi, ſeigneur de Chavaignes, conſeiller d'état ordinaire, bailli d'épée, gouverneur-capitaine des chaſſes & gruyer du comté de Limours, s'eſt rendu célèbre en ſon temps ſous le nom de *Baville*. Il étoit cinquiéme fils de Guillaume de Lamoignon, premier préſident du parlement, & de *Magdeléne* Potier, & naquit le 26 avril 1648. Il fut reçu avocat au parlement le 23 novembre 1666, bailli d'épée du comté de Limours, reçu en parlement le 27 mars 1668, gouverneur du château de Limours, capitaine des chaſſes & gruyer du même château, par deux différentes lettres patentes du 11 ſeptembre 1669, conſeiller au parlement le 12 décembre 1670, & maître des requêtes le 7 décembre 1673. Après avoir été intendant à Montauban, en Béarn & à Poitiers en 1681, ſa majeſté l'envoya en la même qualité en Languedoc l'an 1685. Il y ſéjourna durant 33 années conſécutives ſans revenir à Paris, & y ſignala ſa capacité & ſon zèle dans des conjonctures très-difficiles. Il fut fait conſeiller d'état ſémeſtre en 1685, puis ordinaire le 19 février 1697. Il s'en démit par la ſuite, le roi lui en ayant conſervé les honneurs. Sa majeſté par ſes lettres du mois de mai 1677, unit la terre & ſeigneurie de Vaugrineuſe à ſon comté de Launai-Courſon, ce qui fut regiſtré au parlement le 15 juin, & à la chambre des comptes le 19 du même mois, & il fit foi & hommage au roi pour ce comté le 19 juillet de la même année. Au mois d'octobre 1700, le roi érigea encore en ſa faveur la terre & ſeigneurie de la Mothe en marquiſat, dont l'enregiſtrement fut fait au parlement le 31 août 1701. Il mourut à Paris le 17 mai 1724, & fut inhumé aux Cordeliers dans la ſépulture de ſes ancêtres. Il avoit épouſé le 18 avril 1672, le contrat ayant été paſſé le 9 du même mois, *Anne-Louiſe* Bonnin de Chalucet, morte le 4 de janvier 1732, âgée d'environ 87 ans, fille de *Jean-François* Bonnin, marquis de Chalucet-Meſſignac, comte & vicomte des grand & petit Montrevaux, baron de Bohardi, d'Attron, Thimart & du Vau de Chavaignes, lieutenant pour le roi au gouvernement des ville & château de Nantes, pays & comté Nantois, & d'*Urbaine* de Maillé-Brezé. Il en eut *Guillaume-Urbain*, né le 7 mars 1673, mort le 2 mai de la même année; Urbain-Guillaume, qui ſuit; *Nicolas-Chrétien*, né le 13 octobre 1675, mort le 4 avril 1680; *Charles*, né le 7 octobre 1677, mort le 14 mai 1681; *Marie-Louiſe*, née le 28 août 1676, morte le 23 mai 1684; *Jeanne-Louiſe*, née le 5 novembre 1678, morte le 18 novembre 1680; *Louiſe*, née à Poitiers en 1683, y mourut peu après; & *Magdeléne*, née à Montpellier en février 1687, & mariée le 14 ſeptembre 1706, à *Michel-Robert* le Pelletier des Forts, comte de Saint-Fargeau, conſeiller d'état ordinaire & au conſeil royal des finances, morte le 8 août 1744.

XIV. Urbain-Guillaume de Lamoignon, marquis de la Mothe, comte de Launai-Courſon & de Montrevaux, &c. conſeiller d'état, bailli d'épée, gouverneur, capitaine des chaſſes, & gruyer du château & comté de Limours, né le 29 octobre 1674. Après avoir ſoutenu ſes thèſes pour être admis au degré de licencié en l'univerſité de Montpellier, le 14 juillet 1692, en préſence de Fréderit, prince, depuis roi de Danemarck, & des états de la province de Languedoc, & de la cour des comptes, aides & finances de Montpellier, il prêta ſerment d'avocat dans la même cour le 22 août ſuivant, fut reçu conſeiller au parlement de Paris le 10 décembre 1692, & commiſſaire des requêtes le 3 ſeptembre 1698, intendant à Rouen le 3 novembre 1704, puis à Bourdeaux le 14 août 1709, conſeiller d'état en novembre 1716, & conſeiller au conſeil royal des finances au mois de janvier 1730. Il eſt mort le 12 mars 1742. Il avoit épouſé par contrat du 23 octobre 1695, *Marie-Françoiſe* Meliand, morte le 15 août 1740, fille de *Claude* Meliand, ſeigneur de Breviande, maître des requêtes, & de *Jeanne* de Gomont, dont il a eu Guillaume, qui ſuit; *Chrétien-Nicolas*, ſieur de Bournan, né le 25 décembre 1700, conſeiller au parlement le 23 juillet 1721, reçu maître des requêtes en 1728, mort le 25 août 1733, ſans avoir été marié; *Felix-Urbain*, né à Bourdeaux le 17 ſeptembre 1713, reçu chevalier de Malte au Temple à Paris le 22 juillet 1716, mort; *Anne-Victoire*, née à Montpellier le 5 ſeptembre 1696, mariée le 7 mai 1712, à *Charles-René* de Maupeou, ſeigneur de Bruyeres, ancien premier préſident au parlement; *Marie-Françoiſe*, née le 3 octobre 1699, religieuſe aux filles de Sainte-Marie du fauxbourg S. Jacques; *Marie-Charlotte*, née le 2 août 1704, morte le 26 mars 1708; & *Elizabeth-Henriette* de Lamoignon, née le 10 février 1710, morte au mois d'octobre 1711; *Louiſe-Claire*, mariée à *Armand-Pierre-Marc-Antoine* de Gourgues, conſeiller au parlement, mort maître des requêtes en 1743: elle eſt auſſi morte; & *Anne-Louiſe*, mariée à *Antoine-Jean* Gagne de Perigny, maître des requêtes.

XV. Guillaume de Lamoignon, ſeigneur de Montrevaux, né le 6 octobre 1697, reçu conſeiller au parlement & commiſſaire aux requêtes du palais le 29 juillet 1718, puis maître des requêtes le 29 avril 1724, préſident à mortier le 25 avril 1747, dont il s'eſt démis en 1758, en faveur de *N.* de Gourgues, marquis de Vayres & d'Aunay. Il a été marié le 29 d'août 1726, avec *Marie-Renée* de Carinat, veuve de *Jacques-Antoine* de Saint-Simon, marquis de Courtomer, & fille de *Pierre* de Carinat, ſeigneur de Saint-Mars, & de Saint-Gratian, conſeiller au parlement de Paris, & de *Marie-Françoiſe* Fraguier, dont il n'a point d'enfans.

Les armes de Lamoignon *ſont loſangé d'argent & de ſable au franc quartier d'hermines.*

LAMOIGNON (Chrétien-François de) premierement avocat général, depuis préſident à mortier au parlement de Paris, fils aîné de *Guillaume* de Lamoignon, premier préſident du même parlement, & de *Magdeléne* Potier, fille de *Nicolas* Potier, ſeigneur d'Ocquerre, ſecrétaire d'état, naquit à Paris le 26 juin de l'année 1644. Il reçut du ciel, avec un eſprit grand, étendu, facile, ſolide, propre à tout, un air noble, une voix forte & agréable, une éloquence naturelle, à laquelle l'art eut peu de choſe à ajouter, une mémoire ſurprenante, un cœur juſte & ferme. De ſi heureuſes diſpoſitions furent cultivées par de grands maîtres. Son pere, un des hommes du monde les plus reſpectables par les qualités du cœur, & par les talens de l'eſprit, voulut lui-même former l'un & l'autre dans la perſonne de ſon fils. Il ne dédaigna pas d'entrer dans les moindres détails de ſes premieres études. Il l'y ſuivit pas à pas juſqu'à ce qu'il fût capable de la rhétorique. Il le mit alors au collége des Jéſuites; & ces peres choiſirent le célebre pere Rapin pour diriger les études d'un écolier qui promettoit tant. Il répondit aux déſirs de ſon pere & aux ſoins de ſon habile maître, auquel un pareil écolier fait autant d'honneur que ſes plus beaux ouvrages. Le jeune M. de Lamoignon fit avec un pareil ſuccès un cours de philoſophie dans le même collége. Ce cours fini, il eut pour témoins de ſes progrès les ſavans d'Angleterre & de Hollande. En Angleterre, le roi Charles II qui honoroit M. de Lamoignon le pere d'une eſtime particuliere, ſe fit un plaiſir d'en donner des marques à ſon fils. L'univerſité d'Oxford lui fit une réception honorable: & les ſavans de ce royaume où les ſciences fleuriſſent depuis ſi longtemps, admirerent également les progrès qu'il avoit déja faits, & l'avidité inſatiable qu'il témoignoit d'augmenter ſes connoiſſances. Ceux de Hollande qu'il vit enſuite, entrerent dans les mêmes ſentimens, & en rendirent bientôt des témoignages publics. M. de La-

Digitized by Google

moignon revint en France ſe faire admirer à ceux mêmes que la France admiroit dans les aſſemblées qu'ils tenoient régulierement chez M. ſon pere. Déja Charles Patin étoit ſurpris de la connoiſſance qu'il avoit de l'antiquité, & de l'habileté qu'il faiſoit paroître dans le choix comme dans l'explication des médailles. Le pere Rapin conſultoit ſon diſciple ſur ſes ouvrages, & nos plus fameux poëtes ſe rapportoient à ſon gout de la perfection de leurs piéces. Ces diverſes connoiſſances n'étoient néanmoins que ſes amuſemens. La juriſprudence étoit ſa véritable occupation. On s'imagine aiſément quels furent ſes avantages dans cette nouvelle étude. M. ſon pere nommé par le roi avec d'autres magiſtrats du premier rang, pour la réformation des ordonnances, aſſembloit chez lui deux fois chaque ſemaine les plus habiles avocats. Tous enſemble travailloient aſſiduement à un corps de droit françois, dont les déciſions puſſent être reçues par tout le royaume. Le fruit de tant de travaux paſſoit immédiatement du pere au fils, qui avec un tel ſecours, ne fut pas long-temps ſans ſe diſtinguer dans le barreau. Il y parut deux ans de ſuite, comme ſimple avocat des parties; & ſes plaidoyers ne furent pas ſeulement admirés, c'eſt auſſi à eux en partie que l'éloquence du barreau doit la perfection où elle a été portée depuis.

En 1666, il fut reçu conſeiller; & ſa compagnie le chargea bientôt de pluſieurs commiſſions importantes. Celle qu'il exerça en 1668 mérite d'être remarquée. La peſte affligeoit Soiſſons: il s'agiſſoit d'en arrêter le cours: emploi périlleux, mais utile à l'état. Le pere & le fils ne conſidererent que ſon utilité: ils compterent le péril pour rien. M. de Lamoignon partit le lendemain de l'arrêt qui le chargeoit de la commiſſion; & il montra dans l'uſage qu'il en fit, autant de prudence qu'il avoit fait voir de courage & de fermeté en l'acceptant. A quelque temps de-là, M. de Lamoignon devenu maître des requêtes, ne ſe fit pas moins remarquer dans le conſeil. Le feu roi qui l'avoit entendu rapporter pluſieurs affaires de conſéquence, le mit au nombre des commiſſaires dont il voulut prendre le conſeil, quand après la mort du chancelier Seguier, ſa majeſté tint le ſceau elle-même pendant quelque temps.

En 1674, il ſe trouva encore plus heureuſement placé pour paroître tout ce qu'il étoit. Il eut une charge d'avocat général. Il n'y en avoit alors que deux dans le parlement, & elles étoient remplies par M. Bignon & par M. Talon. Ce fut au premier que M. de Lamoignon ſuccéda, & il brilla dans une place ſi difficile par ſes fonctions, plus difficile encore par la gloire que ſes prédéceſſeurs y avoient acquiſe. Il la remplit pendant vingt-cinq ans avec tout l'éclat que l'on avoit lieu d'attendre de ſes rares talens. On lui a fait beaucoup d'honneur en particulier, de ce que ce fut ſur ſes remontrances que le parlement abolit pour jamais certaine épreuve, qui depuis plus d'un ſiécle décidoit en beaucoup de rencontres de la validité des mariages. Les intentions de M. de Lamoignon étoient bonnes aſſurément, ſes vues étoient très-louables: mais pour ce que l'on doit penſer de cette ſuppreſſion, il faut moins s'en rapporter aux orateurs qu'aux juriſconſultes, & entr'autres à la diſcuſſion de ce point de juriſprudence faite avec impartialité par M. le P. B. dans ſon *Traité de la diſſolution du mariage pour cauſe d'impuiſſance*, imprimé en 1735. *Voyez* depuis la pag. 120 juſqu'à la pag. 133. Une autre fois M. de Lamoignon fit revenir les juges d'un avis pour lequel ils s'étoient déclarés; & ce que l'éloquence de Cicéron put ſur Céſar dans la cauſe de Ligarius, la ſcience en cette cauſe le put ſur toute une chambre. Quand il s'agiſſoit de venger l'honnêteté publique, ou de défendre l'innocence contre les détours d'une cabale artificieuſe & puiſſante, il ſe ſurpaſſoit lui-même. Il ne faiſoit pas de ſimples plaidoyers, où après avoir rapporté les moyens des parties, il ſe contentât de faire valoir ceux de la juſtice par de ſimples concluſions. C'étoit ſur chaque matiere des traités complets, où le juriſconſulte, l'hiſtorien, l'orateur, ſouvent même le théologien & le naturaliſte pouvoient trouver de quoi ſe ſatisfaire. Aux ouvertures du parlement, quand il prononçoit ces diſcours graves, deſtinés à maintenir l'ordre & la diſcipline du barreau, les magiſtrats ſe trouvoient preſque déplacés par le concours extraordinaire des auditeurs de tout genre. Dans cette foule, on remarquoit une infinité de copiſtes. Les harangues de M. de Lamoignon ſe répandoient enſuite. On les imprimoit: & quelque différence qu'il y eût entre les copies & les originaux, quelques traits heureuſement conſervés ſuffiſoient pour les faire recevoir avidement du public. Au commencement de 1690, le roi lui donna l'agrément d'une charge de préſident à mortier. Mais l'amour du travail le retint encore huit ans entiers dans le parquet, & il ne profita de la grace du prince, que lorſque ſa ſanté & les inſtances de ſa famille ne lui permirent plus de fuir un repos honorable. Les lettres qu'il avoit toujours aimées & cultivées avec tant de ſoin, y gagnerent. En 1704, il remplaça M. le duc d'Aumont dans l'académie royale des inſcriptions & belles lettres; & ſon aſſiduité aux aſſemblées de cette ſavante compagnie détermina le roi à l'en nommer préſident pour l'année 1705. Il diſcutoit une difficulté littéraire preſque auſſi facilement qu'il eût fait un point de juriſprudence; mais l'académie le perdit trop tôt. Sa ſanté devenant tous les jours plus foible, il remit en 1707 ſa charge de préſident à mortier à M. de Lamoignon ſon fils aîné, & le roi lui accorda des lettres de préſident honoraire. Il mourut après une longue maladie le 7 d'août 1709, âgé de ſoixante-cinq ans. On n'a imprimé qu'un de ſes ouvrages, tel qu'il eſt ſorti de ſa plume; ſavoir, une lettre ſur la mort du fameux orateur de la chaire, le pere Bourdaloue, Jéſuite, imprimée à la fin du troiſiéme tome des ſermons pour le carême du même orateur. *Voyez* pour la famille & les alliances de M. de Lamoignon la généalogie rapportée précédemment. On a deux éloges de *Chrétien-François* de Lamoignon, l'un dans les *Mémoires de Trévoux*, avril 1710, article 53, l'autre dans les *Mémoires de l'académie des inſcriptions & belles lettres*, tome premier. Dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de juin de la même année 1710, on ôte à M. de Lamoignon le plaidoyé pour M. Vanopſtal, qu'on lui avoit donné dans ſon éloge; & on prétend qu'il eſt de M. de Lamoignon de Baville qui a été intendant de Languedoc. On a raiſon: cet écrit eſt intitulé: *Plaidoyé pour le ſieur Girard Vanopſtal, un des recteurs de l'académie royale de peinture & de ſculpture*, à Paris 1668, *in*-4°. Cette cauſe fut plaidée à la grand'chambre les jeudis premier & 15 décembre 1667. L'avocat de l'adverſe partie étoit M. Giffre, dont le plaidoyé eſt demeuré manuſcrit. L'affaire ne fut point jugée, les parties s'étant accommodées. L'état de la queſtion étoit, que M. Vanopſtal ſculpteur avoit fait des bas reliefs pour dame Nicole Chaval, veuve de Claude Duchemin, ſeigneur de Biſſeaux, & tréſorier de ſon alteſſe royale Mademoiſelle, & n'avoit demandé ſon payement qu'un an après avoir livré ſon ouvrage. On oppoſa au ſculpteur la preſcription annale de la coutume de Paris, qui rend la demande d'un artiſan nulle, s'il n'a fait des diligences dans l'année. Le ſculpteur répondoit que l'article de la coutume étoit pour les arts méchaniques; mais que la peinture & la ſculpture ſont des arts libéraux. M. de Lamoignon plaida pour Vanopſtal, & l'académie fit imprimer ſon plaidoyé. Elle fit plus: pour reconnoître le ſervice que l'orateur avoit rendu aux arts, elle chargea M. Girardon de faire ſon buſte, & M. Champagne de faire ſon portrait. M. le Brun fut engagé à ſollieiter M. de Lamoignon de ſouffrir cette marque de diſtinction; mais l'orateur fut conſtant à la refuſer; & tout ce qu'on put obtenir de lui, fut que l'on feroit le buſte & le portrait de M. le premier préſident ſon pere: ce qui fut exécuté. M. Clément, connu par beaucoup de deviſes &

d'inſcriptions eſtimées, fit cette inſcription qui ſe lit au-deſſous du buſte.

Quod artis immunitates apud ampliſſimum
Ordinem patrocinio preclarè deffenderit,
Grati animi monimentum ſibi nuncupatum,
Optimo parenti conſecrari maluerit.
Pict. & Sculpt. Acad. D. D. C.

Le pere Vahiere, Jéſuite, parle de ce fait avec éloge au premier livre de ſon *Predium ruſticum*. Si M. de Baville, intendant de Languedoc, eſt auteur de ce plaidoyé pour Vanopſtal, il faut encore lui donner un autre ouvrage qui eſt ſurement de lui; ſavoir, les *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire du Languedoc*; mémoires curieux & utiles imprimés à Marſeille, ſous le titre d'Amſterdam, en 1734, *in*-12.

LAMON, ville ſituée dans une iſle de même nom ſur la côte de Zanguebar en Ethiopie. Elle eſt ſur un petit golfe, environ à trente lieues de la ville de Melinde du côté du nord. Elle eſt capitale d'un petit royaume qui porte ſon nom. Les Eſpagnols en tuerent le roi l'an 1589. * Mati, *diction.*

LAMORMAINE (Guillaume) compoſa la vie de l'empereur Ferdinand II, imprimée à Cologne *in*-12, en 1638. * Alegambe, *pag.* 169.

LAMORMAINE (Henri) frere de *Guillaume*, étoit des Ardennes, & vivoit en 1640. Il s'occupa à traduire des livres de françois en latin. * Alegambe, *page* 175.

LAMPACH, LAMBACH, LEEMBACH, en latin *Lampachum* & *Tergolape*, ancien bourg du Norique, ſitué dans la haute Autriche ſur le Traun, à ſix lieues de Lintz, vers le midi: il y a un monaſtère célebre. * Mati, *diction.*

LAMPADIUS, préfet de la ville de Rome ſous l'empire de Valentinien & de Valens l'an 366, fit de très-grandes libéralités aux pauvres. * Ammien Marcellin, *dans le* 27 *livre de ſon hiſtoire.* Un autre LAMPADIUS, homme conſulaire ſous l'empire d'Honorius l'an 408, s'oppoſa à Stilicon, qui étouffoit, pour ainſi dire, dans le Sénat la liberté des ſuffrages, dans le deſſein qu'il avoit de donner quatre mille livres d'or à Alaric pour acheter la paix. Lampadius réſiſta généreuſement à cet avis, & lui dit, qu'en uſer ainſi, ce n'étoit pas acheter la paix, mais faire un pacte honteux de ſervitude. Depuis, Attalus, qui s'étoit fait empereur, le créa préfet du prétoire. * Oroſe, *liv.* 7. Zozime, *livre* 6.

LAMPADIUS (Jacques) célebre juriſconſulte, né dans le pays de Hanovre en 1593, commença ſes études à Hildesheim, Hameln & Hervorden, & les continua à Helmſtett, Tubinge & Heidelberg. Ce fut dans cette derniere ville qu'il reçut le degré de docteur en droit. Il plaida enſuite devant la chambre impériale de Spire. En 1621, il fut nommé profeſſeur extraordinaire en droit à Helmſtett, & peu après conſeiller de Frédéric Ulric, duc de Brunſwick. Dans la ſuite il fut conſeiller d'état du duc George, & enfin vice-chancelier du duc George-Guillaume. Sous tous ces ducs, il aſſiſta en leur nom aux diétes de l'empire, & fut employé à diverſes légations dans les cours d'Allemagne, & auprès de l'empereur. Il rendit de grands ſervices pendant le congrès de la paix à Munſter & à Oſnabrug, où il mourut après la paix, le 4 de mai 1649. Conringius a fait imprimer ſa diſſertation *De juriſdictione imperii romano-germanici*, ſous le titre de: *De republica romano-germanica.* Lampadius a laiſſé un fils nommé *Chriſtian* Lampadius, qui fut conſeiller à la cour de Brunſwic-Lunebourg.

LAMPADOUSE ou LAMPEDOSA, petite iſle de la mer Méditerranée, entre la Sicile, la côte de Tunis & l'iſle de Malte, eſt nommée par Ptolémée, LIPADUSA. L'Arioſte qui lui donne le nom de LIPEDUSA, en fait le lieu du furieux combat d'Agramant, de Gradaſſe & Sobrin, contre Roland, Olivier & Bradimar. C'eſt peut-être pour cette raiſon que les mariniers Italiens appellent une maiſon ruinée qui leur ſert de cale, *la caſa d'Orlando.* Lampadouſe eſt déſerte, & néanmoins célebre, parcequ'il y a une chapelle dédiée à Notre-Dame, qui ſert d'aſyle à tous les eſclaves, tant chrétiens que Turcs qui s'y peuvent ſauver. Tous les vaiſſeaux qui y abordent, ce qui arrive aſſez ſouvent, y laiſſent quelques vivres, quelques habits & une ſomme d'argent; les chrétiens dans une moitié de la chapelle, qui eſt deſtinée pour les chrétiens: & les Turcs dans l'autre moitié qui eſt pour les Turcs. On dit qu'autant de fois que quelque matelot y a oſé prendre la moindre choſe, il lui a été impoſſible de faire ſortir ſon vaiſſeau du port, juſqu'à ce qu'il eût reſtitué le larcin qu'il avoit fait. Les galeres de Malte ont le pouvoir de prendre l'argent qui ſe trouve ſur l'autel, & de le porter à Notre-Dame de Trapani en Sicile, où l'on a tranſporté l'image de la ſainte Vierge qui étoit dans l'iſle de Lampadouſe. Ce fut auprès de cette iſle que la flotte de l'empereur Charles-*Quint* fit naufrage l'an 1551. * Ptolémée, *l.* 4. Sanut, *l.* 5, *geograph.* Arioſte, *Orlando furioſ. cant.* 4. Baudrand.

LAMPE (Frederic Adolphe) né à Dethmold dans le comté de la Lippe, l'un des états du cercle de Weſtphalie en Allemagne, le 18 février 1683, après ſes premieres études qu'il fit à Bremen, fréquenta les univerſités de Franequer & d'Utrecht, & ſe détermina enſuite à la théologie, qu'il étudia principalement ſous Campegius, Vittinga & Herman Alexandre Roëll. Son cours fini, on le chargea de l'égliſe de Wéezen dans le territoire de Cléves, d'où il paſſa à celle de Teutebourg, & enfin à celle de Bremen. En 1720, on l'appella à Utrecht pour y enſeigner la théologie: il fut auſſi chargé de faire de deux dimanches l'un des exhortations en allemand. En 1726, on lui donna l'emploi de profeſſeur de l'hiſtoire eccléſiaſtique. Mais l'année ſuivante il fut de nouveau attiré à Bremen, où on lui donna de forts appointemens avec l'emploi de profeſſeur ordinaire en théologie, l'honneur d'occuper le rectorat tous les ans, & le gouvernement d'une égliſe. Lampe jouit peu de ces honneurs, étant mort à Bremen le 8 de décembre 1729, âgé de 46 ans. Malgré ſes emplois, & un âge ſi peu avancé, il trouva dans ſon application au travail le temps de compoſer les ouvrages ſuivans: 1. *De cymbalis veterum, lib.* 3, à Utrecht, 1703, *in*-12. 2. Des exercitations ſacrées ſur le pſeaume 45, commenté & enrichi de beaucoup de remarques ſur les antiquités ſaintes, à Bremen, 1715, *in*-4°. Cet ouvrage eſt en latin, auſſi-bien que les ſuivans. 3. Synopſe de l'hiſtoire ſacrée & eccléſiaſtique, depuis l'origine du monde par ordre chronologique, juſqu'au temps où l'auteur écrivoit, à Utrecht, 1721, *in*-4°. 4. Abregé de la théologie naturelle, à l'uſage d'une école privée, à Utrecht, 1723, *in*-8°. 5. Commentaire ſur l'évangile de S. Jean, à Amſterdam 1724 & 1725, 3 vol. *in*-4°. 6. Abregé d'une théologie pratique pour former à la vie ſpirituelle, à Utrecht, 1727, *in*-4°. 7. Hiſtoire de l'égliſe réformée de Hongrie & de Tranſilvanie, &c. à Utrecht, 1728, *in*-4°. 8. *Rudimenta theologiæ elenchticæ, &c.* à Bremen, 1729, *in*-8°. 9. Pluſieurs diſcours ſur la ſouveraine ſageſſe, 1720. Sur la néceſſité de ſe rappeller les exemples des ſaints dans l'étude eccléſiaſtique, 1726. Sur l'univerſité d'Utrecht, 1727. *De Urim & Thummim*, 1727. 10. Il eſt auteur de la préface qui ſe lit au-devant des diſſertations chronologiques ſur la bible par Hottinger; à Utrecht, 1723, *in*-8°. 11. Il a publié avec Haſæus, théologien de Bremen, trois tomes de la bibliothéque de Bremen, dans lequel recueil il y a de lui pluſieurs piéces dont on peut voir le dénombrement dans le *Trajectum eruditum* de Gaſpard Burman; auſſi-bien que le catalogue des ouvrages qu'il a publiés en langue allemande. 12. On a auſſi de lui des ſermons imprimés

Digitized by Google

à Baſle en 1725, *in*-4°, mais qui ont paru ſans ſon aveu. Klefeker l'a mis au nombre des enfans devenus célebres par leurs études. * *Voyez* ſon éloge dans l'ouvrage de Burman *cité dans cet article.*

LAMPES SEPULCRALES, lampes que les anciens enfermoient dans les ſépulcres ou tombeaux, & dont la lumiere ſe conſervoit toujours, à ce qu'on prétend, parcequ'on y mettoit une huile qui ne ſe conſumoit pas, & une méche incombuſtible. On trouva, dit-on, une de ces lampes en Italie, ſous le pontificat de Paul III, dans l'urne du tombeau de Tullia, fille de Cicéron, où elle avoit été enfermée 1550 ans auparavant. Sofin rapporte auſſi qu'on trouva dans un ſépulcre une chandelle qui bruloit depuis plus de quinze ſiécles, & qui tomba en pouſſiere entre les mains de ceux qui la retirerent. On aſſure que dans le territoire de Viterbe, l'on a découvert quantité de ces lampes éternelles. Ferrari néanmoins ſoutient, que toutes les hiſtoires qu'on débite de ces lampes ſépulcrales ſont autant de fables. Pietro ſanti Bartholi n'eſt point de ce ſentiment, puiſqu'il a fait un beau recueil de ces lampes ſépulcrales, qu'il a fait graver en taille-douce; & Jean-Pierre Bellori y a joint des obſervations très-curieuſes. Ce livre a été traduit de l'italien en latin, par Alexandre du Ketus, auſſi-bien qu'un autre des mêmes auteurs, ſur les anciens mauſolées ou tombeaux des Romains, qui ont été trouvés dans la ville de Rome. L'abbé Trithéme aſſure que ſon huile, faite de fleur de ſouffre avec du borax & de l'eſprit de vin, brule pluſieurs années ſans ſe conſumer. Barthelemi Korndorferen en donne deux autres ſortes dans ſon livre intitulé: *Vellus aureum*; & le pere Kircher s'eſt vanté de réduire la flamme en cire. On fait de la méche perpétuelle avec de l'amiante, qui eſt une eſpéce d'alun incombuſtible, ou avec de l'or préparé par une opération de chymie, enſorte qu'il devienne ſpongieux. Quelques-uns croient plus raiſonnablement, que les lampes ſépulcrales ne ſont que des phoſphores, qui commencent ſeulement à bruler lorſqu'on les ouvre.

Lucien a feint une iſle des Lampes, où il étoit arrivé. Il dit qu'elle eſt ſituée entre les Hyades & les Pleïades, un peu plus bas que le zodiaque; que ces lampes vont & viennent comme les habitans d'une ville; qu'elles ont toutes leur nom & leur logis, comme les citoyens d'une république. Le palais du roi eſt au milieu de la ville, où il rend juſtice toute la nuit, & chacun eſt obligé de s'y trouver, pour rendre compte de ſes actions; celles qui ont failli ne ſouffrent point d'autre peine, ſinon qu'on les éteint, ce qui eſt une eſpéce de mort civile parmi elles. * Lucien, *dialog.* Roger Bacon, *de mirabili poteſtate artis & naturæ.* *Voyez* auſſi Licet & Ferrari.

LAMPETIE, fille d'Apollon & de Climene, & ſœur de Phaëton & de Phaëtuſe, s'affligea tellement de la mort de ſon frere, que les dieux la changerent, avec ſa ſœur, en peuplier, & leurs larmes en ambre. Les poëtes les font filles du ſoleil & de Néera. * Ovid. *livre* 2, *métam.* Homer. *liv.* 12, *odyſſ.*

LAMPETIENS, hérétiques ſortis d'un certain Lampetius, qui débitoient ſes erreurs dans le VII ſiécle, condamnoient les vœux monaſtiques, permettoient à ceux qui vivent en communauté, de porter des habits à leur fantaiſie, & approuvoient quelques dogmes des Aëriens. S. Jean de Damas en fait mention: ce que Prateole a ignoré, lorſqu'il a confondu ces errans avec les ſectateurs de Wiclef, l'an 1352. Sandere, *hæreſ.* 326. Gautier, *chron. du VII ſiécle*, *c.* 15.

LAMPRA, bourg de l'Attique, dont parle Pauſanias dans ſes attiques. Suidas dit qu'il étoit de la tribu Erechtheide, & qu'il y en avoit deux de ce nom, l'un maritime, l'autre ſur un lieu fort élevé. Velius le met au golfe Saronique, à l'orient d'hyver de la ville d'Athènes, près d'un lieu nommé *Ægina*. Plutarque, dans la vie d'Ariſtide, dit que Æſchines étoit du bourg de Lampra. * Lubin, *tables géographiques ſur les vies de Plutarque.*

LAMPRECHT (Jacques-Frideric) membre de l'académie de Berlin, étoit né à Hambourg d'une famille de négocians, vers le commencement du dix-ſeptiéme ſiécle. Il ſe fit connoître d'abord par quelques feuilles périodiques qu'il publia à Hambourg, dans le gout du Spectateur anglois. Au commencement du regne du roi qui eſt actuellement ſur le trône de Pruſſe, le libraire Haude ayant entrepris par l'ordre exprès de ſa majeſté, une gazette mi-partie de politique & de littérature, propoſa à M. Lamprecht de ſe rendre à Berlin pour la compoſer. Il accepta cette propoſition, & de plus il donna un ouvrage hebdomadaire, qui a été fort goûté, ſous un titre allemand qui revient à celui de *Coſmopolite*. Il publia auſſi une vie de M. Leibnitz, d'après un manuſcrit qui étoit de la compoſition de M. Eccard. M. Lamprecht a été employé en qualité de ſecrétaire privé de la chancellerie. Il fut auſſi aggrégé à l'académie de Berlin, & obtint le ſecrétariat de la claſſe de philologie en 1744. Il eſt mort au mois de décembre de la même année, âgé d'un peu plus de 40 ans. Il commençoit à s'appliquer à l'hiſtoire & aux antiquités d'Allemagne. C'eſt tout ce qu'on en dit dans l'*hiſtoire de l'academie de Berlin*, année 1745, pag. 120.

LAMPRIDE ou ÆLIUS LAMPRIDIUS, hiſtorien latin, vivoit ſous le regne de Dioclétien, & de Conſtantin *le Grand*, dans le quatriéme ſiécle. Nous avons de lui quatre vies d'empereurs: ſavoir de Commode *Antonin*, d'Antonin *Diaduméde*, d'Antonin *Héliogabale*, & d'Alexandre *Severe*, dont il a dédié les deux dernieres à Conſtantin. La premiere édition de Lampride, qui fut faite à Milan, lui attribue la vie d'Alexandre *Severe*, que le manuſcrit de la bibliothéque palatine, & Robert à Porta de Boulogne, attribuent à Spartien. Quelques auteurs, s'appuyant ſur ce que Lampride & Spartien portoient tous deux le ſurnom d'Ælius, ſe ſont perſuadés que ce n'étoit qu'un même écrivain. Vopiſcus témoigne que Lampride eſt un de ceux qu'il a imités dans la vie de Probus. * *Conſultez* Voſſius, *de hiſt. Lat. lib.* 2.

LAMPRIDE (Benoît) de Crémone, poëte célebre dans le XVI ſiécle, ſuivit Jean Laſcaris à Rome, & y enſeigna les langues grecque & latine. Après la mort du pape Léon X, l'an 1521, il ſe retira à Padoue, où il s'employa à inſtruire la jeuneſſe, avec plus d'égard pour ſon intérêt que pour ſa gloire. Fréderic de Gonzague l'appella à Mantoue, pour lui confier l'éducation du prince ſon fils. On remarque qu'il étoit ſi timide, que ſes amis ne purent jamais lui perſuader de parler en public. On a de cet auteur des épigrammes & des vers lyriques, tant en grec qu'en latin, & que l'on trouve ſéparément, & parmi les délices des poëtes d'Italie. Ses odes ſont graves & ſavantes, & il a tâché d'imiter Pindare; mais il n'a pas eu aſſez de force pour ſuivre le vol de ce poëte. Il eſt mort l'an 1540. * Paul Jove, *c.* 9, *élog.* Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes modernes.*

LAMPRUS, poëte muſicien, dont Plutarque dans ſon dialogue touchant la muſique, & Cornelius Nepos dans ſes vies des grands capitaines, parlent avec éloge, excelloit, ſans doute, dans ſon art, puiſque ces deux écrivains l'aſſocient à ceux qui s'y ſont acquis alors le plus de réputation dans la Gréce. Cependant on rabattroit quelque choſe de cette bonne opinion, ſi l'on s'en tenoit au jugement de Platon dans ſon Ménexéne, où il met Lamprus en fait de muſique, au-deſſous de Konnos, qui avoit été maître de Socrate en ce genre. Lamprus fut le maître du poëte Sophocle, & pour la muſique & pour la danſe, au rapport d'Athénée & de l'anonyme grec, auteur d'une vie du poëte tragique. On croit que c'eſt encore de ce muſicien que parle Athénée dans l'article des buveurs d'eau, où il allégue ces paroles de Phrynique: « Lamprus eſt mort, ce grand buveur d'eau,

cet

» cet excellent artiſte de chants plaintifs, ce ſquelette » des Muſes qui donnoit le friſſon aux roſſignols, ce » digne chantre de Pluton : les mauves (oiſeaux aqua- » tiques) en ont gémi de douleur. » Muret, dans ſes *varia lectiones*, *l.* 9, *c.* 5, a découvert qu'Ariſtote dans le ſeptiéme livre de ſes *Politiques* parle auſſi de Lamprus : ce qui n'avoit point été remarqué avant lui. Le philoſophe, pour mieux faire ſentir l'erreur de ceux qui font conſiſter la félicité, non dans la vertu, mais dans les biens & les richeſſes, dit qu'ils raiſonnent auſſi ridiculement que celui qui entendant Lamprus bien jouer de la *cithare*, attribueroit cet effet, non à l'artiſte, mais à l'inſtrument. Suidas parle d'un LAMPRUS d'Erythrée, qu'il aſſure avoir été maître de muſique d'Ariſtoxéne ; mais Fabricius, *biblioth. gr.* tom. I, chap. 13, juge que ce Lamprus eſt fort poſtérieur à celui qui a été le maître de Sophocle. * *Voyez* la ſuite des Rem. de M. Burette ſur le dialogue de Plutarque touchant la muſique, dans les *Mém. de l'académie des belles lettres*, tom. XV, pag. 370, 371.

LAMPSAQUE, ville célébre de Myſie, ou de la province de l'Helleſpont, ſur le bord de ce bras de mer, nommé *de S George* ou *la Cherſonneſe Thracienne*, eſt très-ancienne, & fut bâtie par les Phocéens, la ſeconde année de la XXXI olympiade, & 655 ans avant J. C. Il y avoit un port très-ſur à 270 ſtades d'Abyde. Elle fut nommée *Pityuſa*, ſelon le témoignage de Strabon ; & ſelon le Noir, on l'appelle préſentement *Aſpico* ; ou *Lampſico*, ſelon Sophion ; & *Lepſeke*, comme le veut Leunclavius. Priape fut particuliérement révéré dans ce lieu, il étoit celui de ſa naiſſance. Cette ville eſt encore aſſez peuplée pour le pays, avec un archevêché des Grecs, à dix milles de Gallipoli, au levant. * Virgile, *l.* 4 *georg.* Ovide, *l.* 1 *des triſtes*, *éleg.* 10. Ptolémée, Strabon, Pline, Méla, & les autres géographes, font très-ſouvent mention de cette ville.

CONCILE DE LAMPSAQUE.

Les Semi-Ariens célébrerent l'an 364 ce concile, ſous le pontificat du pape Liberius, & ſous l'empire de Valentinien & de Valens. Ils condamnerent les formules de foi publiées dans Rimini & dans Conſtantinople ; & confirmerent celle qui avoit été faite à Antioche l'an 341, du temps de la dédicace du temple doré, que le ſynode de Seleucie, célébré l'an 359, avoit reçue. Mais on n'y parla point du ſymbole de Nicée : ce qui a fait croire que cette aſſemblée n'étoit pas compoſée de prélats orthodoxes : cependant S. Baſile & les autres évêques orthodoxes, l'ont reconnu, quoique Socrate aſſure que l'erreur des Macédoniens y parut plus à découvert qu'elle n'avoit encore fait. Eudoxe & Acacius, chefs des Ariens, y furent auſſi dépoſés, & Euſtathius fut remis ſur le ſiége de Sebaſte. *Conſultez* S. Baſile, Socrate, Sozomene ; le II tome des conciles de la derniere édition de Paris, *page* 819, où il eſt auſſi rapporté quelque choſe d'un autre ſynode de Lampſaque, tenu contre Eudoxe évêque arien, & aſſemblé vers l'an 369, entre le ſecond & le troiſiéme concile que le pape Damaſe tint à Rome. * S. Baſile, *epiſt.* 72, 79 & 82. Socrate, *liv.* 4, *c.* 4. Sozomene, *l.* 6, *c.* 7. Tom. II, *conc. pag.* 819 & 887.

LAMPSON (Dominique) natif de Bruges, peintre & poëte, paſſa une partie de ſa vie en Angleterre dans la maiſon du cardinal Polus. Après la mort de ce cardinal, il repaſſa dans les Pays-Bas, où il ſervit en qualité de ſecrétaire trois évêques de Liége, ſavoir *Robert* de Berg, *Gerard* Groeſbeq, & *Erneſt* de Baviere. Il mourut à Liége l'an 1599, âgé de 67 ans. Lipſe dit que Lampſon étoit un bel eſprit, & un des ornemens de la Flandre. Ses ouvrages ſont : 1. *Vita Lamberti Lombardi*, en proſe, à Bruges en 1565 *in*-8°. Ce Lambert Lombart étoit un peintre de Liége. 2. *Elogia in effigies pictorum celebrium Germaniæ inferioris*, en vers latins, à Anvers 1572, *in*-4°. 3. *Pſalmi ſeptem pœnitentiales*, en vers lyriques. 4. *Typus vitæ humanæ ; ex tabula Cebetis, carmen* ; à la ſuite des poëſies latines de Nicolas Grudius, & d'Adrien Marius Everards, freres, à Leyde 1612, *in*-8°.

LAMPSON (Nicolas) frere du précédent, fut chanoine & doyen de l'égliſe collégiale de S. Denys à Liége, & protonotaire du ſaint ſiége. Il eſt auteur de pluſieurs poëſies latines, imprimées avec celles de ſon frere, dans une édition faite à Liége en 1616. Il eſt mort fort âgé, le 28 mars 1635, étant chanoine depuis 67 ans, & doyen depuis 40. * Valere André, *biblioth. belg.* Lipſ. *epiſt. ad Belg. cent.* 2, *epiſt.* 4. De Thou, *hiſt.* Teiſſier, *addit. aux hommes ſavans.*

LAMPTA, bourg du royaume de Fez. Il eſt près de la ville de Fez, & il a été bâti des ruines de l'ancienne *Vobrix* ou *Bobrix*, ville de la Mauritanie Tingitane. * Mati, *dictionnaire.*

LAMPTAH & LAMPTHOUNAH, grande campagne en Afrique, qui s'étend depuis les racines du mont Atlas, juſqu'à Segelmeſſe à l'orient, & juſqu'à Tocrur & Sala vers le midi. C'eſt dans cette grande étendue de pays que l'on place le déſert que nous nommons *Sahara*, qui n'eſt éloigné de l'Océan éthiopique que de trois journées de caravane. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

LAMPUGNANI (Jean-André) domeſtique de Galeas Sforce, duc de Milan, fut l'un des trois conjurés qui aſſaſſinerent ce prince dans l'égliſe de S Etienne, le 26 décembre 1476. Il ne ſe porta à cette perfidie, que par un mécontentement qu'il prétendoit avoir reçu du duc, qui avoit refuſé de lui rendre juſtice, au ſujet d'un bénéfice dont il avoit été pourvu, & dont l'évêque de Côme de la maiſon des Caſtillons, l'avoit dépouillé. Lampugnani, aſſiſté de ſes deux complices, Charles Viſconti, & Jerôme Olgiati, porta les deux premiers coups au duc, feignant d'avoir des lettres à lui préſenter, & fut auſſitôt percé lui-même de pluſieurs coups. Il ne laiſſa pas de fuir ; mais étant tombé de foibleſſe dans l'endroit de l'égliſe où les femmes étoient aſſemblées, il y fut achevé par un Maure. Ses complices furent pris & punis par les plus cruels ſupplices. On admira la fermeté d'Olgiati ; car voyant que le bourreau détournoit la tête en le tourmentant : *Prens courage*, lui dit-il, *& ne crains point de me regarder : les peines que tu crois me faire ſouffrir, ſont toute ma conſolation, quand je me ſouviens que, ſi je les endure, c'eſt pour avoir tué le tyran, & rendu la liberté à ma patrie.* Cependant Sforce étoit aſſez bon prince, & avoit peu de vices éclatans, hors celui d'être adonné aux femmes. * Paul Jove, *dans l'éloge de Galeas Sforce.* Egnat, *l.* 3, *c.* 2 ; *l.* 8, *c.* 15. Brutus, *in hiſt. Florent.* Bayle, *diction. crit.*

LAMPUGNANI (Jerôme) de Milan, juriſconſulte dans le XVII ſiécle, a enſeigné dans pluſieurs villes d'Italie, & a compoſé quelques ouvrages ; comme *Compendium introductionis ad Juſtinianas inſtitutiones ; De ratione ſtudendi in utroque jure*, &c. Il mourut l'an 1644. * Janus Nicius Erythræus a fait ſon éloge, *Pinac. II, imag. illuſt. c.* 38.

LAMUS, roi des Leſtrigons, duquel la famille des Lamies à Rome prétendoit deſcendre, étoit fils de Neptune. Il en eſt parlé dans Homére, *odyſſ. l.* 10, & dans Horace, *carmin. l.* 3, *od.* 17. Il y a eu un autre LAMUS, fils d'Hercule & d'Omphale. * Ovid. *epiſt. heroid.* Un troiſiéme de Sparte, commandant des Peloponnéſiens, qui étoient à la ſolde de Nectanebus, roi d'Egypte. Le premier avoit donné le nom à la principale ville des Leſtrigons, qui étoit proche de Formies & de Gaïette, ou plutôt l'une de ces deux villes. Il y en avoit une autre de même nom dans la Cilicie près de Tarſe. * Sil. Ital. *punic. bell. l.* 8.

LAMZWERDE (Jean-Baptiſte) médecin, publia à Amſterdam, en 1670, un livre *in*-8°, ſous ce titre : *Expiratio reſpirationis Swammerdammianæ, unà cum*

Digitized

anatomia neologices Joh. de Raci : quibus adjecta eſt utriuſque philoſophia clavis, & mirabilis de carbonum, arenarum & lapillorum excretione per alvum & veſicam, urinaque vomitu, hiſtoria. * Konig, *biblioth.*

LAN (Le mont de) qu'on croit être le lieu de la Gaule Narbonnoiſe nommé anciennement *Meloſedum.* C'eſt un village du Dauphiné, ſitué entre la ville de Grenoble & celle de Briançon, au ſommet de la montagne de Lan qui eſt fort haute, & qui a ſur le ſommet un chemin ſur la roche vive bordé de gardetoux, parcequ'il eſt au bord d'un précipice affreux, au fond duquel coule la riviere de Romanche. * Mati, *diction.*

LANA (Jean de) de Boulogne, religieux de l'ordre de S. Auguſtin dans le XIV ſiécle, étoit docteur de Paris, & écrivit ſur le Maître des ſentences, &c. Ce qu'on pourra voir dans les auteurs de l'hiſtoire de Boulogne. Il mourut le 22 juillet 1357, âgé de 93 ans.

LANAY (Jean de) chirurgien du roi Louis XIII, prend à la tête de l'ouvrage *dont on parlera plus bas*, les titres de chirurgien du roi, & profeſſeur & maître dans la faculté de chirurgie de Paris. M. Devaux, dans ſon *Index funereus chirurgorum Pariſienſium*, le nomme *Jean* de Lannay, & ajoute qu'il eſt mort doyen du collége des chirurgiens, le 18 octobre 1641 ; il dit auſſi qu'il étoit de Paris : ou bien il faut dire qu'il a oublié *Jean* de Lanay, ſi ce n'eſt pas lui qu'il a voulu déſigner ſous le nom de *Jean* de Launay. Ce qui eſt ſûr, c'eſt que celui *dont nous parlons*, n'étoit point de Paris, mais de Bois-Commun (*Boſcommunenſis*) ville en Beauſſe, à ſix lieues de Montargis : & que dans les approbations données à ſon livre, il eſt nommé *Jean* de Lanay, ou *Jean* Lanay. Le livre de ce chirurgien eſt une édition des aphoriſmes d'Hippocrate en grec, avec une verſion latine de ſa façon. Elle parut vers 1620, puiſqu'il dit dans la ſeconde édition qui eſt de 1628, qu'il y avoit environ huit ans qu'il avoit donné la premiere. Celle-ci fut attaquée par quelques médecins, qui cenſurerent auſſi la traduction. Cette critique échauffa de Lanay, & il y répondit avec vivacité dans l'apologie qu'il mit au-devant de la ſeconde édition (*in cenſuram nonnullorum Pariſienſium medicorum apologia.*) Les cenſeurs avoient repris le ſtyle de ſa verſion, il tâche de le juſtifier, & reprend à ſon tour le ſtyle de pluſieurs harangues de quelques médecins. Voici le titre du livre de Lanay : *Aphoriſmi Hippocratis, græcè & latinè, in novum ordinem digeſti, & in ſectiones ſeptem diſtributi, cum argumentis in eoſdem. Auctore Joanne Lanæo Boſcommunenſi, regis chirurgo, & in chirurgia facultate Pariſienſi profeſſore, ac magiſtro*, à Paris, Louis Julien 1628, *in*-8°. Dédié à Nicolas de Belliévre, préſident à mortier au parlement de Paris. A la fin de ce livre on trouve du même auteur un petit poëme ſur les devoirs d'un médecin : *De officio medici.*

LANBEDER, ville avec marché de la contrée de Moyton, dans le ſud-eſt du comté de Cardighan, ſitué à l'occident de la riviere de Twi, qui la ſépare du comté de Cardighan, à 146 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

LANCASTRE, ville & comté de la partie ſeptentrionale d'Angleterre, dans le royaume de Mercie. Les autres villes après Lancaſtre ſont Mancheſter, Preſton, Blakburn, &c. Le nom de ce comté eſt célébre, à cauſe des guerres entre ceux de la maiſon de Lancaſtre & ceux de la maiſon d'Yorck, dont les partis ſe diſtinguoient par la roſe rouge pour Lancaſtre, & par la roſe blanche pour Yorck. On a remarqué que pendant ces guerres civiles on donna trente batailles, & que trois rois & divers princes y perdirent la vie. * Du Chêne, *hiſt. d'Angl. en Henri V, & ſuiv.* Cambden, *deſcript. d'Angl.* Polydore Virgile, *hiſtoire d'Angl. l.* 25. Monſtrelet, &c.

LANCEANUS (Silvius) médecin, floriſſoit en 1603. Il eſt auteur d'un livre ſur l'hydropiſie, pour prouver que la cauſe n'en eſt pas toujours dans le foie ; & d'un autre ſur la génération, de la cure des moles, & de la formation du fœtus. * Konig, *biblioth.*

LANCELOT VOESIN, ſeigneur de la Popeliniere, gentilhomme Gaſcon, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, l'an 1584. Il écrivit une hiſtoire de France, qui contient les regnes des rois Henri II, François II, Charles IX, & Henri III, & tout ce qui s'eſt paſſé dans les provinces de l'Europe & pays voiſins, ſoit en paix, ſoit en guerre, depuis l'an 1550, juſqu'en 1577 : un ouvrage intitulé : *les trois Mondes ; l'Hiſtoire des hiſtoriens, &c.* La Popeliniere étoit calviniſte, comme on le peut voir par ſon hiſtoire, qui n'eſt pas toujours favorable aux catholiques. François de la Croix du Maine, & Antoine du Verdier Vauprivas parlent de lui dans leurs bibliothéques. Le P. le Long dit qu'il mourut catholique en 1608. * Du Chêne, Voſſius, &c.

LANCELOT (Jean-Paul) juriſconſulte célébre à Pérouſe dans le XVI ſiécle, compoſa divers ouvrages, entr'autres celui des Inſtitutes du droit canon, à l'imitation de ceux que l'empereur Juſtinien avoit fait dreſſer pour ſervir d'introduction au droit civil. Il dit dans la préface de cet ouvrage, qu'il y avoit travaillé par ordre du pape, & que ces inſtitutes furent approuvés par les commiſſaires qu'on avoit députés pour les examiner. Nous en avons diverſes éditions, avec des notes de Jerôme Claro, & de Jean Doujat. Lancelot a compoſé d'autres traités : *De ſubſtitutionibus ; Breviarium prætorium & curiale, ac de decurionibus* ; la vie de Barthole ; une apologie pour Barthole & pour Balde, &c. Il mourut à Pérouſe ſa patrie, l'an 1591, âgé de 80 ans. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * *Conſultez* la bibliothéque des écrivains d'Ombrie, compoſée par Louis Jacobilli.

LANCELOT (Robert) frere de Jean-Paul, fut docteur en droit, & profeſſeur de l'univerſité de Pérouſe. Il brilla dans le barreau à Rome, où il mourut vers l'an 1585. Nous avons de lui : *De appellationibus ; de attentatis & innovatis ; de reſtitutione in integrum, &c.* * Jacobilli, *bibliothéque umbr.*

LANCELOT, connu ſous le nom de SECUNDUS LANCELOTUS, général de l'ordre des Olivetains, étoit de Pérouſe, & s'acquit beaucoup de réputation par ſon éloquence & par ſon ſavoir, dont on voit des marques dans ſes ouvrages. Les plus conſidérables ſont l'hiſtoire de ſon ordre ; l'*Hoggidi, overò gli ingegni moderni ; Farfalloni degli antichi hiſtorici ; Aeus Nautica, &c.* Il étoit venu à Paris pour faire imprimer ce dernier ouvrage, & il y mourut le 13 janvier 1643. * Thomaſini, *in vit. illuſtr. virorum.* Jacobilli, *biblioth. umbr. &c.*

LANCELOT (André) évêque de Wincheſter en Angleterre, vivoit ſous le regne d'Elizabeth, de Jacques I & de Charles I. Il étoit né à Londres, & étoit fils d'un bon marchand. Il étudia à Cambridge avec ſuccès. Il fut fait membre du collége de Jeſus à Oxford, par celui qui en fut le fondateur. Après avoir été reçu maître-ès-arts, il s'attacha entierement à l'étude de la théologie. Henri comte de Huntingron, le prit en qualité de chapelain pour l'accompagner dans le nord d'Angleterre dont il étoit préſident. François Walſingham, ſecrétaire d'état, lui procura la charge de vicaire de S. Giles. Après divers autres emplois, il fut fait chapelain ordinaire de la reine Elizabeth, qui le fit premier préſident, & peu de temps après doyen de Weſtminſter. Le roi Jacques I le fit évêque de Chicheſter, d'où il paſſa à l'évêché d'Eli, puis à celui de Wincheſter : il fut fait en même-temps doyen de la chapelle. Il étoit ſubtil & prudent prédicateur, & d'une vie ſans reproche & fort charitable. On dit qu'il ſavoit quinze langues, & avoit beaucoup d'érudition. Il aimoit les gens de lettres, & leur faiſoit du bien quand il le pouvoit, ſans même qu'ils le ſollicitaſſent. Les ſix dernieres années de ſa vie, il dépenſa treize cens livres ſterling en aumônes particulieres ; & en mourant il laiſſa

Digitized by Google

un fonds de quatre mille livre ſterling pour l'entretien des pauvres. Il mourut le 25 ſeptembre 1626, l'an troiſiéme du regne de Charles I, & le 71 de ſon âge, ſans avoir été marié. Voici les titres de ſes écrits latins : *Conciones quadam de uſuris & decimis ; Reſponſ. ad P. Molinæi epiſtolas ; Tortura Torti.* Cet ouvrage eſt contre le cardinal Bellarmin, qui avoit pris le nom de *Matthæus Tortus*, dans un écrit fait contre Jacques I, roi d'Angleterre. André Lancelot a fait en anglois : *Diſcours ſur les vœux, oppoſé à deux ſentimens judaïſans de M. Trask ; Réponſe au cardinal du Perron, ſervant de défenſe pour Caſaubon ; 96 Sermons ; Refutation de Bellarmin ; Explication du décalogue ; Sermons ſur la priere dominicale, &c.* * *Diction. anglois. Mém. comm.*

LANCELOT (Claude) naquit à Paris d'une famille honnête vers l'an 1615, & fut élevé en partie dans la communauté de S. Nicolas du Chardonnet, où on le mit dès l'âge de douze ans en 1627. Il y donna de grandes marques de la vivacité & de la ſolidité de ſon eſprit, & toutes ſes actions étoient accompagnées d'une candeur & d'une piété qui le faiſoient aimer & reſpecter même de tous ceux qui le voyoient. Après avoir paſſé pluſieurs années dans ce premier lieu de ſon éducation, loin des périls où la jeuneſſe eſt expoſée dans le monde, & fort appliqué à l'étude & aux exercices de la maiſon où il étoit, il fit connoiſſance avec M. du Verger de Hauranne, abbé de S. Cyran. M. du Verger à qui une longue expérience dans la direction avoit donné un grand diſcernement des eſprits, trouva celui du jeune Lancelot propre à de grandes choſes, & il réſolut de le cultiver. Il apperçut principalement en lui d'heureuſes diſpoſitions pour embraſſer la pénitence. Il l'unit à MM. le Maiſtre, de Sericourt, Singlin & autres qui étoient retirés à l'extrémité de Paris. Le premier, Antoine le Maiſtre, avoit quitté le barreau où il ſe faiſoit admirer par ſon éloquence, pour ne plus parler qu'à Dieu dans le ſilence de la retraite : le ſecond à qui le Seigneur avoit parlé au cœur au milieu du bruit des armes, avoit dépoſé ſon épée aux pieds de ſon frere pour ſe rendre ſon diſciple & ſon imitateur : le troiſiéme étoit le guide de l'un & de l'autre. Ils vivoient dans des appartemens ſéparés, comme des chartreux, & n'étoient occupés que de la priere, de la méditation de l'écriture ſainte, & de la pratique de la pénitence. L'empriſonnement de M. de Saint-Cyran, qui fut mis au château de Vincennes en 1637, les diſperſa ſans les déſunir. Mais au bout de deux ans, ou environ, M. Lancelot retourna dans ſa ſolitude avec le même zèle. Quelque temps après, les ſolitaires de Port-Royal zélés pour l'éducation de la jeuneſſe, réſolurent de continuer le plan que M. de Saint-Cyran leur avoit tracé ſur ce ſujet, & qu'il avoit lui-même ſuivi pendant un peu de temps. Ils établirent des écoles dans une maiſon proche de Port-Royal de Paris, dans le cul de ſac de la rue d'Enfer, & ils y reçurent en qualité de penſionaires pluſieurs enfans de famille qui promettoient beaucoup du côté de la piété & des ſciences. M. Nicole étoit un des régens : il y enſeignoit la philoſophie & les humanités. M. Lancelot étoit pour le grec & les mathématiques. Ils étoient ſoutenus par pluſieurs autres qui avoient auſſi beaucoup de piété & d'érudition. M. Walon de Beaupuis, bachelier en théologie, en étoit le directeur. Ces écoles furent établies en 1645, mais elles durerent peu. Obligés de ſe diſperſer, une partie ſe retira aux Troux chez M. Dugué de Bagnols, au Chenai près de Verſailles chez M. de Bernieres, & aux Granges près de Port-Royal des champs. M. Lancelot continua dans ce dernier lieu de rendre ſervice aux jeunes gens qui y furent envoyés : mais ces établiſſemens furent détruits en 1660. C'eſt de ces écoles que ſont ſorties les traductions de Phédre, & de trois comédies de Térence que l'on donne à M. de Saci ; le *Delectus epigrammatum*, qui eſt de M. Nicole, au moins la diſſertation latine qui eſt à la tête ; la grammaire générale & raiſonnée, que la voix publique donne à M. Lancelot, mais dont le fonds eſt de MM. Arnauld & Nicole, M. Lancelot n'ayant fait que recueillir leurs penſées ſur ce ſujet, & les mettre en ordre ; les méthodes grecque, latine, italienne & eſpagnole, qui ſont de Claude Lancelot ; & le jardin des racines grecques qu'on lui donne auſſi communément, mais dont les vers françois ſont de M. de Saci, qui les faiſoit à Port-Royal des champs pour ſe délaſſer en ſe promenant après les travaux de la direction. Tout le monde convient qu'on ne peut déſirer de méthodes plus claires, plus ſolides, & plus profondes que celles de M. Lancelot. Ce ſavant auteur a évité dans la méthode latine un défaut dans lequel tous les grammairiens étoient tombés avant lui, qui eſt de preſcrire les regles pour apprendre le latin, en latin même. Il eſt le premier qui ſe ſoit affranchi de ce défaut, ſi autoriſé cependant par la coutume, qu'on le conſerve encore en pluſieurs lieux. Cette méthode de la langue latine, qu'on appelle de Port-Royal, eſt ſans contredit la meilleure qu'un François puiſſe choiſir pour apprendre le latin. On dit que le roi Louis XIV s'en étoit ſervi. On peut conſidérer cette méthode comme un compoſé de ce qu'ont écrit de meilleur Laurent Valle, Jule-César Scaliger, Scioppius, & ſur-tout Sanctius. Mais elle ne traite pas ſeulement de toutes les parties du diſcours ; on y trouve auſſi à s'inſtruire ſur les noms des *Romains*, ſur la maniere de compter les ſeſterces, ſur les marques de leurs nombres, & ſur la diviſion du temps. Elle renferme de plus un traité des lettres & de la maniere d'écrire & de prononcer des anciens, de la quantité des ſyllabes, des accens & de la maniere de bien prononcer le latin ; enfin un traité de la poëſie latine, & un autre de la poëſie françoiſe. Tout cela eſt rempli de choſes ſi curieuſes & ſi bien écrites, qu'on peut dire que M. Lancelot fait trouver des fleurs où les autres n'offrent que des champs arides. On a fait pluſieurs éditions de cette méthode : toutes ſont préférables depuis la ſeconde. Dans la préface l'auteur indique les auteurs Latins qu'on doit principalement étudier pour ſe perfectionner dans leur langue. La méthode grecque commence par une préface de même gout & de même eſpéce, dans laquelle il traite du renouvellement des lettres grecques dans l'Europe, & de ceux qui y ont le plus travaillé. On y trouve auſſi des principes généraux pour bien enſeigner le grec, & un jugement ſur les meilleurs auteurs ſaints & profanes qui ont écrit en cette langue. Le corps de l'ouvrage offre les mêmes avantages que la méthode latine. Rien n'eſt plus clair, plus ſavant & mieux entendu que la maniere dont l'auteur explique tout ce qui peut ſervir à la parfaite intelligence de la langue grecque. Il a profité du travail de ceux qui avoient écrit avant lui ſur le même ſujet ; mais il a ſu ſi bien digérer leurs penſées & leurs recherches, qu'il eſt devenu lui-même auteur original. Cette méthode a été imprimée à Paris pour la neuviéme fois dès l'an 1696, en grand *in*-8°, de même que la méthode latine. M. Lancelot a fait des abrégés de ces deux méthodes en faveur des commençans, & de ceux qui n'auroient pas le temps d'approfondir tout ce qu'il a renfermé de ſavant & de curieux dans les grandes méthodes. L'abrégé de la latine a été imprimé à Paris *in*-12, chez Vitré, en 1658. L'abrégé de la grecque a paru en 1655. L'un & l'autre ont été réimprimés pluſieurs fois depuis. Il faut conſidérer le *Jardin des racines grecques*, imprimé en 1657, chez le Petit, comme une ſuite de la méthode pour apprendre la langue grecque. On n'a point encore vu rien paroître en ce genre qui ſoit plus méthodique, ni qui ſoit peut-être plus utile que ce recueil. La quatriéme partie eſt une collection de mots françois qui ont quelque rapport avec ceux de la langue grecque. Cette partie a certainement ſon utilité, & elle ne mériteroit pas les vivacités où le pere Labbe, Jéſuite, s'eſt

Digitized by Google

laiſſé aller contre ce choix de mots, dans ſon livre intitulé : *Les étymologies de la langue françoiſe contre la nouvelle ſecte des Helleniſtes de Port-Royal*, à Paris en 1661, *in*-8°. Mais il eſt bon de remarquer que cet ouvrage du pere Labbe, n'eſt preſque néanmoins que le recueil alphabétique des mots françois tirés de la langue grecque, que l'on trouve à la fin du Jardin des racines grecques. Claude Lancelot ne s'eſt pas borné à donner des régles pour bien apprendre les langues grecque & latine, il a donné de pareilles méthodes, mais beaucoup moins étendues, pour apprendre l'italien & l'eſpagnol. Elles ont paru l'une & l'autre pour la premiere fois en 1660 : elles ſont toutes deux fort eſtimées Il avoit envoyé la ſeconde manuſcrite au célébre M. Chapelain, de l'académie françoiſe, pour lui en demander ſon jugement, & celui-ci le lui donna avec liberté. On trouve deux lettres de cet académicien adreſſées à ce ſavant ſur cette méthode, la premiere du premier de ſeptembre 1659, la ſeconde du 21 décembre de la même année. Dans ces deux lettres M. Chapelain ne diſſimule point les défauts où il croit que Claude Lancelot eſt tombé dans cette méthode. Il la loue néanmoins beaucoup, & il lui conſeille de conſulter pluſieurs auteurs qu'il lui nomme, & ſur leſquels il porte ſon jugement. La ſeconde lettre ne roule preſque que ſur la grammaire poëtique eſpagnole, que Claude Lancelot avoit miſe à la fin de ſon ouvrage. Ces deux lettres ſont dans les mêlanges de littérature tirés des lettres de cet académicien. L'on a imprimé conjointement en 1663, *in*-8°, les *quatre traites de poëſie, latine, françoiſe, italienne & eſpagnole*, que Claude Lancelot avoit mis à la fin de chacune de ſes méthodes. Par ces travaux, & par le ſuccès étonnant qu'ils ont eu, & qu'ils ont encore tous les jours dans la république des lettres, il eſt facile de juger de la capacité de Claude Lancelot, & de quelle utilité il pouvoit être auprès des jeunes gens. Auſſi fut-il recherché avec empreſſement pour cet emploi, & ce fut dans cette vue qu'il fut chargé de l'éducation de M. le duc de Chevreuſe, & qu'enſuite M. de Saci le plaça auprès des enfans de M. le prince de Conti, de l'éducation deſquels madame de Conti voulut prendre ſoin après la mort du prince ſon mari qui les laiſſa en bas âge. Les deux jeunes princes, c'eſt-à-dire, M. de Conti qui n'avoit pas dix ans, & M. de la Roche-ſur-Yon qui n'en avoit pas ſept, profiterent beaucoup ſous cet excellent maître. Claude Lancelot écrivit une lettre aſſez longue à M. de Saci, dans laquelle il détaille la maniere dont il ſe conduiſoit pour les études des deux princes, & pour leurs exercices de piété. Cette lettre très-utile pour ceux qui ſont chargés de l'éducation des jeunes-gens, ſur-tout des enfans de qualité, a été imprimée dans le ſupplément au nécrologe de Port-Royal, en 1735. On y voit un maître également chrétien & ſavant. Mais la mort de madame la princeſſe de Conti dérangea tous les projets qu'elle avoit formés pour l'éducation de ſa famille. Alors Claude Lancelot profitant de ſa liberté, s'en ſervit pour exécuter le deſſein qu'il avoit conçu depuis long-temps, de ſe conſacrer entierement à Dieu par la vie religieuſe. Il choiſit l'abbaye de S. Cyran, au diocèſe de Bourges, dont M. de Barcos, ſon ami particulier, & neveu de feu M. du Verger de Hauranne, étoit abbé & réformateur. Il y fit profeſſion un an après, mais il s'eſt toujours contenté du dégré de ſoudiacre ; & quelques inſtances qu'on lui ait faites pour monter plus haut, on a été forcé de céder à ſon humilité. Il n'en fut pas moins d'un grand ſecours à M. de Barcos, qu'il aida par ſes exemples, ſa piété & ſa ferveur à établir la pratique de la régle de S. Benoît que l'on ſuivoit à la lettre dans cette maiſon. Ce fut pour affermir cet eſprit de régularité, que Claude Lancelot donna une *diſſertation françoiſe ſur l'hémine du vin, & ſur la livre de pain*, que S. Benoît dans ſa régle accorde à ſes religieux pour chaque jour. Il prétend dans cette diſſertation que cette hémine de vin n'étoit qu'un demi-ſeptier romain, c'eſt-à-dire, environ dix onces. Cette diſſertation fut lue dans le monde, & dans les communautés avec tout le plaiſir & toute l'édification qu'on en pouvoit attendre. Cependant pluſieurs perſonnes ſe propoſerent d'y répondre. Feu monſieur l'abbé de Foucarmont, de l'ordre de Cîteaux, & dom Jacques le Clerc, de la congrégation de S. Maur, propoſérent leurs difficultés contre l'opinion de D. Lancelot, dans deux écrits différens qui n'ont point été imprimés. Il n'y eut que le pere Mabillon qui propoſa quelques objections contre le ſentiment de l'auteur de la diſſertation, dans un des volumes des ſaints de l'ordre de S. Benoît ; mais ſans prétendre décider la queſtion, qu'il croyoit trop embaraſſée pour être pleinement éclaircie. Dom Lancelot ſe crut obligé de répondre à ces objections : il retoucha ſa diſſertation, la corrigea en pluſieurs endroits, & l'augmenta d'une réponſe aux argumens qui avoient été propoſés ſur l'hémine de vin, & d'une diſquiſition touchant le jour & l'année de la mort de S. Benoît. Cette ſeconde édition fut publiée à Paris en 1683, *in*-8°. Dom Lancelot y changea de ſentiment ſur le contenu de l'hémine de vin, & au lieu de dix onces de vin, il crut qu'elle pouvoit en contenir douze. Ce n'étoit pas encore atteindre le but de D. Mabillon, qui croit qu'elle en contenoit dix-huit. Il fit un autre changement conſidérable dans cette ſeconde édition, où il a corrigé ce qu'il avoit dit dans la premiere touchant la *ſainte communion du lecteur*. Il l'avoit priſe au ſens naturel qui ſe préſente d'abord à l'eſprit, c'eſt-à-dire, pour la communion de l'Euchariſtie : mais dans la ſeconde édition il veut qu'il ne ſoit queſtion en cet endroit de la régle, que de la communion de la charité & des prieres. Ce qui le fit changer ſur ce dernier article, fut un entretien qu'il eut ſur ce point avec M. de Barcos ſon abbé ; mais ces raiſons ne convainquirent pas D. Mabillon. Ce ſavant Bénédictin entreprit de faire voir par les uſages des anciens moines, par la regle même, & par ſes commentateurs, que D. Lancelot avoit été trop facile à perſuader. Cependant le reſpect qu'il avoit pour la piété & le mérite de ce dernier, lui fit ſupprimer cette réponſe pour lors. Mais D. Claude de Vert ayant donné dans ce temps-là une traduction françoiſe de la régle de S. Benoît, & un avertiſſement dans lequel il y avoit quelques nouvelles preuves pour appuyer l'opinion de D. Lancelot, le pere Mabillon ſe crut obligé de faire paroître ſon écrit, qu'il intitula : *Traité où l'on réfute une nouvelle explication que quelques auteurs donnent aux mots de meſſe & de communion qui ſe trouvent dans la régle de S. Benoît*. D. Lancelot ne répliqua point. Il n'étoit déja plus à S. Cyran lorſqu'il publia la ſeconde édition de ſa diſſertation. Dès 1680, quelques troubles s'étant élevés dans cette abbaye, il en fut une des victimes. On l'exila à Quimperlé, en baſſe Bretagne, où M. Chartier, abbé commendataire de ſainte Croix de cette ville, fournit généreuſement à tous ſes beſoins. Dom Lancelot y continua le même genre de vie qu'il menoit à S. Cyran. Il ſe levoit régulierement tous les jours à deux heures après minuit pour réciter l'office de la nuit, & ne ſe recouchoit point. Il obſervoit très-exactement l'abſtinence & les autres pratiques dont il avoit fait profeſſion. Pendant les huit ou neuf dernieres années de ſon exil, il prolongea les jeûnes du carême juſqu'à quatre heures après midi. L'auſtérité de ſa pénitence & ſes fréquentes infirmités ayant conſidérablement affoibli ſa ſanté, il fallut que dom Léonard Chaſtel, prieur de ſainte Croix de Quimperlé, ſon directeur, ſe ſervît de toute l'autorité qu'il lui avoit donnée ſur lui, pour l'engager à changer l'heure de ſes repas, & à prendre quelques ſoulagemens. Enfin pendant tout ſon exil il mena une vie ſi pure, ſi occupée, ſi religieuſe, que tout le monde le regardoit comme un ſaint. Il mourut le 15 d'avril 1695, & il fut inhumé dans la nef de l'égliſe abbatiale

Digitized by Google

de ſainte Croix, ſans épitaphe ni pierre ſépulcrale. Il étoit âgé de ſoixante-dix-neuf ans. Outre les ouvrages de ſa compoſition, *dont nous avons parlé dans cet article*, c'eſt encore ce ſavant religieux qui eſt auteur de la *chronologie ſacrée*, publiée en latin, *in-fol.* en 1662. Il l'a travaillée ſur les annales d'Uſſerius. Cette chronologie qui eſt courte, mais exacte, & qui donne un abrégé très-clair de l'hiſtoire ſacrée, ſe trouve jointe à la bible *in-fol.* de Vitré, à l'édition de laquelle il a auſſi beaucoup travaillé, & à la fin des bibles *in-fol.* de Liége, latines & françoiſes, en pluſieurs volumes. Les tables de l'édition *in*-4°, de la bible de Vitré, ſi eſtimées à cauſe de leur netteté & de leur juſteſſe, ſont encore de lui. Enfin on lui doit une *nouvelle méthode pour apprendre le plein-chant*, beaucoup plus facile & plus commode que l'ancienne, & un petit écrit fort utile, intitulé : *Nouvelle diſpoſition de l'écriture ſainte pour lire toute la bible pendant l'année.* En 1663, M. Lancelot s'étoit appliqué, à la priere de M de Saci, à compoſer des *Mémoires pour ſervir à la vie de feu M. du Verger de Hauranne, abbé de S. Cyran*, & dans la ſuite il en fit une ſeconde partie ſous le titre de *l'Eſprit de M. de S. Cyran.* Ces deux parties ſont encore manuſcrites. En 1667 il avoit fait un voyage à Alet, pour s'entretenir avec M. Pavillon qui en étoit évêque, & il fit une relation de ce voyage qui a été imprimée en 1733, *in*-12. Il l'adreſſa à la mere Angélique de Saint Jean, religieuſe de Port-Royal. Ce n'eſt proprement qu'un récit de la conduite & des vertus de M. Pavillon. Dans les relations des religieuſes de Port-Royal, on trouve auſſi tout ce qui ſe paſſa entre D. Lancelot & M. de Perefixe, archevêque de Paris, dans un entretien qu'ils eurent enſemble en 1664, au ſujet de la ſignature du formulaire d'Alexandre VII. On a deux lettres de M. Lancelot, contre la ſignature du formulaire, imprimées dans un *recueil de piéces ſur le formulaire*, qui a paru en 1714. * *Mémoires du temps.*

LANCELOTTE ou LANCEROTTE, eſt une des iſles Canaries, qui eſt vers les côtes du royaume de Sus en Afrique, à cinq lieues de l'iſle de Forteventura du côté du nord. Cette iſle qu'on prend communément pour la *Junonia Minor* des anciens, peut avoir dix lieues de long & quatre de large : elle a un beau bourg qui porte ſon nom. * Mati, *diction.*

LANCIANO, ville d'Italie avec archevêché, dans l'Abruzze citérieure, province du royaume de Naples, eſt très-renommée par les foires qui s'y tiennent aux mois de mai & d'août, & qui attirent des marchands de toutes ſortes de nations. Ceux du pays l'appellent auſſi *Lanſano*, & quelques-uns croient qu'elle a été bâtie ſur les ruines d'Auxane, qui eſt l'*Auxanum* des anciens. Les peres de l'Oratoire de Rome y firent en 1598, un établiſſement, & on leur donna l'abbaye de S. Jean *in Venere*, qui eſt proche de la ville, & a dix bourgs dans ſa dépendance : ces peres y ont établi un ſéminaire pour élever de jeunes gens deſtinés à l'état eccléſiaſtique. * Leand. Albert. *deſcript. Ital.* Mazello & Baccon, *deſcript. reg. Neap.* Le Mire, *géogr. eccleſ.*

LANCIAROTTO GALLIA, juriſconſulte, *cherchez* GALLIA.

LANCILOT (Corneille) religieux de l'ordre de S. Auguſtin, a compoſé la vie de S. Auguſtin, & a fait quelques collections de ſes ouvrages contre les proteſtans. Il mourut au mois d'octobre de l'an 1622, âgé de quarante-huit ans. * Valere André. Le Mire, &c.

LANCILOT (Henri) religieux du même ordre de S. Auguſtin, frere du précédent, étoit de Malines, où il naquit l'an 1576. Il exerça les principales charges de ſon ordre dans les Pays-Bas, & mourut à Anvers au mois de janvier de l'an 1643, âgé de 76 ans. On a de lui divers ouvrages de controverſe contre les proteſtans. * Valere André, *biblioth. bel.* Herrera. Ghilini. Le Mire, &c.

LANCINUS CURTIUS de Milan, célébre au commencement du XVI ſiécle, fut diſciple de Mérula, & excella dans la connoiſſance des langues grecque & latine. On connoît par les poëſies qu'il publia, qu'il écrivoit avec aſſez de négligence. Il mourut l'an 1511, à Milan, étant déja âgé, & ſans s'être jamais voulu marier. Paul Jove a fait ſon éloge, entre ceux des hommes de lettres. Cet auteur a laiſſé des ſylves & des épigrammes, qui ne lui ont pas acquis beaucoup de réputation. Ses ſylves ſont de vraies forêts, où l'on voit beaucoup de bois inutile. Ses épigrammes ne laiſſent pas de contenir quelquefois des plaiſanteries aſſez agréables, qui portent le lecteur à rire, lors même qu'il ſe trouve choqué de la dureté de l'expreſſion. Ce poëte ſe plaiſoit à faire de ces ſortes de vers qu'on appelle *ſerpentins, retrogrades, acroſtiches, &c.* tous ouvrages que l'on peut appeller *la queſtion* ou *la torture de l'eſprit.* * Paul Jov. *elog.* Jul. Cæſar Scaliger, *hypercritic. l. 6 poët.* Baillet, *jugemens des ſavans ſur les poëtes modernes.*

LANCISI (Jean-Marie) né à Rome le 26 octobre 1654. Après avoir fait ſes humanités, il étudia en philoſophie au collége romain, & enſuite en théologie. Mais ſon inclination pour l'étude de la nature le détermina à s'appliquer à la médecine, à l'anatomie, à la chymie, à la botanique, & il ſe rendit fort habile dans toutes ces ſciences. Il voulut auſſi étudier la géométrie, & il en apprit les élémens de *Vitale Giordani.* En 1672 il ſe fit recevoir docteur en philoſophie & en médecine, & en 1676 il fut choiſi pour médecin ordinaire de l'hôpital du Saint-Eſprit *in Saſſia.* Il y fit de nouveaux progrès ſous les yeux de Jean Tiracorda, premier médecin de cet hôpital, & par ſon attention à ſuivre les maladies, & à en écrire l'hiſtoire. Il quitta ce poſte en 1678, lorſqu'il fut reçu membre du collége de S. Sauveur *in Lauro*, & il paſſa cinq années dans ce collége à lire avec ſoin les meilleurs auteurs qui ont écrit ſur la médecine. En 1684, il fut fait profeſſeur d'anatomie dans le collége de la Sapience, & il y profeſſa treize ans avec beaucoup de réputation. En 1688, le pape Innocent XI le choiſit pour ſon médecin & ſon camerier ſecret, quoiqu'il n'eût encore que trente-quatre ans, & quelque temps après on lui donna un canonicat de l'égliſe de S. Laurent & de S. Damaſe, dont il ſe démit après la mort de ce pape. Le cardinal Altieri, camerlingue, le fit auſſi ſon vicaire pour l'inſtallation des docteurs en médecine : le cardinal Spinola le continua dans cette charge, & le pape Clément XI la lui donna pour toute ſa vie. Il aſſiſta de ſes avis & de ſes lumieres le pape Innocent durant ſa derniere maladie, & Clément XI, ſucceſſeur de ce pape, le fit ſon premier médecin & ſon camerier ſecret. Il eſt mort le 21 de janvier 1720, âgé de ſoixante-cinq ans. Il avoit amaſſé une bibliothéque de plus de vingt mille volumes, qu'il donna de ſon vivant à l'hôpital du Saint-Eſprit, à condition qu'elle ſeroit publique. L'ouverture s'en fit en 1716, en préſence du pape & d'un grand nombre de cardinaux. Ses occupations ne l'ont point empêché de publier beaucoup d'ouvrages, ſavoir deux livres ſur les morts ſubites, en latin, à Rome en 1707, *in*-4°, en 1708, à Veniſe avec des augmentations, & en 1709, à Leipſick, *in*-8°. Une diſſertation latine où il ſe propoſe de montrer que l'air de Rome eſt très-ſain de ſa nature, & que s'il a quelquefois de mauvaiſes qualités, elles lui ſont étrangeres, avec un autre écrit touchant le caractère de la maladie qui regna à Rome pendant l'hyver de 1709, *in*-4°, à Rome en 1711. Deux livres, en latin, ſur les mauvais effets des vapeurs des marais, à Rome en 1717, *in-fol.* Une diſſertation hiſtorique, en latin, de la maladie contagieuſe qui attaqua les bœufs en Italie en 1713, & ſur celle qui affligea les chevaux à Rome en 1712, *in*-4°, à Rome en 1715. Une diſſertation latine de la vraie maniere dont les médecins devoient étudier, à Rome en 1715, *in*-

Digitized by Google

4°, & *in*-8°, à Avignon en 1716, & 1718 *in*-8° : cette diſſertation paſſe pour excellente. Synopſe anatomique du corps humain, en latin. Lettre latine, à Jean-Baptiſte Bianchi, ſur les ſécrétions des humeurs en général, &c. elle ſe trouve dans l'ouvrage de Bianchi, *de hepatis ſtructura*, &c. en 1711 *in*-4°, & dans le théatre anatomique de Manget, tome premier. *Si l'acide peut être tiré du ſang*, diſſertation latine. Deux lettres latines, d'un triple polybe des inteſtins : elles ſe trouvent dans les *conſiderazione ed eſperienze*, &c. d'Antoine Valliſnieri, à Padoue en 1710 *in*-4°. *De phiſiognomia*, & *de ſe cogitantis anima*, dans la troiſième édition des *oſſervazioni anatomiche* de Jean Fantoni, à Veniſe en 1713 *in*-4°, & dans le tome premier du tréſor anatomique de Manget. *De ortu, vegetatione ac textura fungorum*, dans l'ouvrage du comte de Marſigli, *de generatione fungorum*, à Rome en 1714, *in-fol. De Pliniana villa ruderibus*, dans l'ouvrage de M. de Marſigli, *animadverſiones phyſiologicæ in Plinianam villam*, &c. *Forma ac methodus deſcribendæ morborum hiſtoriæ*, dans l'appendix des centuries trois & quatre des éphémérides des curieux de la nature, en 1715 *in*-4°. Tous ces ouvrages ont été recueillis & imprimés à Genève, en 1718 en deux volumes *in*-4°. Ceux qui ne ſont point dans ce recueil, ſont *Lucubratio de virgine quadam Callienſi, mirabili vexata ſymptomate*. Une anatomie avec figures, en italien, à Rome en 1691, *in-fol. Diſſertatio de ratione philoſophandi in arte medica*, dans la *Galleria di Minerva*, tome 4 en 1700. *Epiſtola ad Joannem Fantonum*, dans l'ouvrage de Fantoni, intitulé, *Anatomia corporis humani*, &c. *pars prima*, en 1711, *in*-4°. *Diſſertatio epiſtolaris de lumbrico lato*, dans les *conſiderazioni ed eſperienze de' vermi*, &c. de M. Valliſnieri. *Diſſertazione epiſtolare intorno all' epidemia de' Buoi*, dans l'*iſtoria dell' epidemia de' Buoi*, &c. à Veniſe en 1712, & en latin dans le traité *de Bovilla peſte*. *Ragionamento intorno all' epidemia de cavalli*, &c. *Lettera al ſignor. Anton. Valliſnieri ſopra il ritrovamento delle tavole anatomiche di Bartholomeo Euſtachio*, dans le journal de Veniſe, tome 12 : ces mêmes tables avec une préface & des notes, à Rome en 1714, *in-folio*. Eloge funébre, hiſtorique & phyſique, en latin, d'Horace Albani, frere de Clément XI, dans les éphémérides des curieux de la nature de 1715. Lettre italienne à M. Valliſnieri, au ſujet de ſon livre *de noxiis paludum effluviis*, dans le journal de Veniſe, tome 9. Une édition de la *Metallotheca* de Michel Mercati, avec une préface, à Rome en 1718, *in-fol.* les notes ſont de M. Aſſalti. Un *appendix* à cet ouvrage, avec des notes & de nouvelles figures, à Rome en 1719, *in-fol. Diſſertatio de vena ſine pari*, dans les *adverſaria anatomica* de Morgagni; deux lettres à ce dernier, & une diſſertation latine *de ſtructura uſuque gangliorum*, dans les mêmes *adverſaria. Diſſertatio de natura & præſagio dioſcurorum nautis in tempeſtate apparentium*, à Rome en 1720, *in*-8°. M. Lancili étoit de l'académie des Phyſiocritiques de Sienne, de celle des Curieux de la nature, des *Incuriosi* de Roſſane, de la ſociété royale de Londres, de l'inſtitut de Boulogne, & des *Arcadi*. * *Voyez* ſon éloge par Pierre Aſſalti, dans le *journal de Veniſe*, *tome* 33; & dans Manget, *biblioth. ſcriptor. medicor.* lib. XI, &c.

LANCKVELD, *cherchez* MACROPEDIUS.

LANCRET (Nicolas) peintre du roi de France, naquit à Paris le 22 janvier 1690, d'une honnête famille bourgeoiſe. Deſtiné dès ſon jeune âge à la profeſſion de graveur en creux, on le mit chez un maître pour apprendre les premiers principes du deſſin. Quelque temps après, deſirant d'étendre ſes connoiſſances au-delà de ce que ce maître pouvoit lui montrer, il demanda à ſes parens d'être mis chez un peintre; & on le confia à M. Dulin, depuis profeſſeur de l'académie de peinture établie à Paris. Lancret paſſa enſuite entre les mains de M. Gillot, maître du célébre Watteau, & il travailla pluſieurs années ſous ſes yeux. Watteau le connut & l'eſtima; il lui conſeilla d'étudier beaucoup la nature, & d'aller deſſiner aux environs de Paris quelques vues de payſages; de deſſiner enſuite quelques figures, & d'en former après cela un tableau de ſon imagination & de ſon choix. Lancret ſuivit ce conſeil, & fit deux tableaux dont Watteau parut extrêmement ſatisfait. Ces deux morceaux firent agréer le jeune peintre à l'académie royale de peinture & de ſculpture. On aſſure qu'il donna de la jalouſie à Watteau même, parcequ'ayant expoſé en public deux tableaux, on les crut de celui-ci, & on lui en fit des complimens. On ajoute que depuis ce temps-là toute liaiſon fut rompue entr'eux juſqu'à la mort de Watteau. Feu M. de la Faye, en qui les beaux arts ont perdu un connoiſſeur & un amateur, ayant vu des productions de Lancret, lui commanda quatre tableaux, fit marché avec lui, & lui donna le double du prix dont il étoit convenu, après n'avoir vu encore que le ſecond tableau. Il jugea qu'il falloit récompenſer noblement, des progrès auſſi rapides que ceux qu'il crut appercevoir dans celui qu'il avoit employé. M. Lancret fut reçu à l'académie en 1719, au même titre que Watteau, en qualité de peintre de fêtes galantes. Les deux tableaux qu'il fit pour ſa réception ſont bien dans le genre de Watteau, mais dans une maniere que Lancret s'étoit faite lui-même. En 1735 il fut fait conſeiller de la même académie. Selon un réglement que l'on venoit de renouveller, on ne pouvoit être admis au concours qu'en apportant de ſes ouvrages, afin que l'on pût juger de celui à qui l'on devoit donner la préférence. M. Lancret, ſollicité par ſes amis de ſe mettre ſur les rangs, mais ſe défiant de lui-même, n'apporta qu'un tableau, diſant que c'étoit aſſez de riſquer celui-là. C'étoit un bal champêtre compoſé de plus de quarante figures, & un morceau d'architecture en rotonde. Ce tableau fut admiré, & Lancret fut admis à la place de conſeiller. On ne parlera pas d'un grand nombre d'autres productions qui ſont ſorties de ſon pinceau, & qui ſont, dit-on, eſtimées des connoiſſeurs. Nos maiſons royales en renferment ſeules quantité, parmi leſquelles il y a de ſes plus grands & de ſes plus beaux morceaux. On a gravé plus de quatre-vingts ſujets d'après ſes tableaux, & l'eſtime que l'on fait de ces gravures fait honneur au peintre, autant qu'aux habiles graveurs qui ont choiſi ſes ſujets pour la matiere de leurs travaux. L'auteur de ſon éloge aſſure que M. Lancret raſſembloit toutes les parties qui concourent à former un grand peintre, & la plupart dans leur plus grande perfection. « On convient en général, ajoute-t-il, que M. » Lancret peignoit davantage que Watteau; qu'il finiſ» ſoit un tableau plus également dans toutes ſes par» ties; que ſes fonds étoient ſupérieurs à ceux de Wat» teau; qu'il variоit plus ſes ſujets, ſes compoſitions, » même ſes manieres; qu'il avoit plus étendu le genre » d'où il avoit ſu ſortir; ce que n'avoit point fait M. » Watteau. » On lui prodigue encore beaucoup d'autres louanges, de la vérité deſquelles nous ne jugeons point. Nous ſavons ſeulement que d'habiles connoiſſeurs, ſans vouloir en rien diminuer le mérite réel de M. Lancret, ſont éloignés de le mettre au premier rang, comme ſemble le faire l'auteur de ſon éloge. M. Lancret eſt mort à Paris le quatorziéme ſeptembre de l'an 1743, dans la cinquante-quatriéme année de ſon âge. Il avoit épouſé mademoiſelle Bourſault, petite fille de l'écrivain de ce nom. * *Eloge* de M. Lancret, peintre du roi, à Paris 1743, *in*-8° de 29 pages. Cet éloge eſt de M. Ballot. *Voyez* auſſi le *Catalogue raiſonné des diverſes curioſités du cabinet de* feu M. Lorangere, par Etienne-François Gerſaint, page 192.

LANÇU, troiſiéme ſecte de la religion des Chinois. Ils ſont ainſi appellés d'un philoſophe, qui vivoit du temps de Confucius, auteur de la ſecte des loytias, & qui fut nommé *Lançu* ou *Lanzu*, c'eſt-à-dire, *philoſophe ancien*, parcequ'on feint qu'il demeura 80 ans dans

Digitized

le ſein de ſa mere avant que de naître. Ceux de cette ſecte croient que leur ame & leur corps vont jouir au ciel d'une infinité de délices. Ils ſe vantent auſſi d'avoir des charmes contre toutes ſortes de malheurs, & de pouvoir chaſſer les démons du corps qu'ils poſſèdent, ou des lieux qu'ils occupent. *Voyez* LANTHU. * Kircher, *de la Chine.*

LANCZYCH (Nicolas) Jéſuite Polonois, né à Neſwies dans la Lithuanie, où ſon pere s'étoit retiré le 10 décembre 1574, fut d'abord élevé dans la ſecte des Calviniſtes; mais ayant connu la vérité, il entra à l'âge d'environ dix-huit ans dans la ſociété des Jéſuites à Cracovie en 1592. Les témoignages ſinguliers qu'il y donna d'une piété éclairée & ſolide, engagerent le général à le faire venir à Rome, pour y ſervir de modéle aux jeunes gens de la ſociété, & en même temps pour l'y faire étudier en philoſophie & en théologie. On l'aſſocia enſuite à Nicolas Orlandin, pour travailler à l'hiſtoire de la ſociété. Orlandin étant mort en 1606, & le P. François Sacchini lui ayant été ſubſtitué, Lanczych fut chargé de la direction du collége romain. Revenu en Pologne, il enſeigna à Vilna la langue hébraïque, la théologie morale & polémique, & expliqua l'écriture ſainte. Il fut enſuite recteur du collége de Calitz, puis de celui de Cracovie. La liberté de ce collége ayant été attaquée dans ſes exercices publics, il la défendit, vint pour cet effet à Rome, & obtint enfin en 1630 ce qu'il deſiroit. Après ce ſuccès, il fut fait provincial de la Lithuanie, & paſſa encore à divers autres emplois dont il s'aquitta toujours avec honneur. Il mourut à Kowno en Lithuanie le 16 mars 1652, d'autres diſent le 30 du même mois. Sa vie a été écrite en latin par Bohuſlaüs Balbinus, de la même ſociété, & imprimée à Prague en 1690. Nous avons de Nicolas Lanczych beaucoup d'opuſcules ſpirituels, qui ont été imprimés en 1650, à Anvers en 2 volumes *in-fol.* à Ingolſtad 1724, en 21 tomes *in-8°*, & dans la même ville en 1725, en 2 vol. *in-fol.* Ces opuſcules ſont en latin. Il y en a quelques-uns qui ſont faits en faveur de la ſociété, entr'autres les deux ſuivans. 1. *Diſſertatio theologica & hiſtorica de præſtantia inſtituti ſocietatis Jeſu.* 2. *Gloria ſancti Ignatii, fundatoris ſocietatis Jeſu.*

LANDA (Catherine) doit être comptée parmi les femmes ſavantes. Elle étoit encore fort jeune lorſqu'elle écrivit à Pierre Bembe en 1516, une lettre latine, qui a été imprimée parmi celles de cet écrivain, avec la réponſe qu'il lui fit. Hilarion de Coſte, qui la nomme mal *Lauda*, obſerve qu'elle étoit de Plaiſance & *très-belle, ſœur du comte Auguſtin Lauda, & femme du comte Jean Ferme Trivulce.* Il devoit dire *du comte Auguſtin Laudi.* * Bayle, *diction. crit.*

LANDAFF, ville d'Angleterre dans le comté de Glamorgan au pays de Galles, avec titre d'évêché, ſuffragant de Cantorberi, eſt nommée par les auteurs Latins, *Landuvia* ou *Landava.* Elle eſt peu conſidérable, & eſt ſituée près de Cardif, ſur la petite riviere de Tave ou de Tei, bien différente de celle d'Ecoſſe.

CONCILES DE LANDAFF.

Oudocée, troiſiéme évêque de Landaff, publia les conſtitutions de trois ſynodes qu'il y avoit tenus vers l'an 560. Les prélats qui gouvernerent cette égliſe dans le IX ſiécle, célébrerent auſſi divers ſynodes: le premier ſous Gurcan, où l'on excommunia un certain Teudur, auteur d'un homicide. Berthguin tint deux ſynodes; Cerenhier deux; Gulfride un; & Civeillauc auſſi évêque, un autre. Nous en trouvons un dans le X ſiécle vers l'an 948, tenu par Parer évêque, pour abſoudre un roi qui avoit commis un ſacrilége, & violé un lieu de refuge; un autre l'an 958; & un autre tenu par Gucaune l'an 988, contre le prince d'Artmaiſe qui avoit tué ſon frere. Joſeph° célébra le ſynode de 1034, où Mouric fut excommunié, pour avoir oſé violer des lieux ſaints, qui ſervoient de refuge. Le dernier ſynode dont nous ayons connoiſſance, eſt celui de l'an 1056, qui fut célébré par Herguald, qui excommunia toute la famille du roi Cargucain, à cauſe de certaines violences faites au médecin & au neveu de l'évêque, le jour de la fête de Noël. *Voyez* la derniere édition des conciles. *Paris* 1672.

LANDAIS (Pierre) étoit fils d'un tailleur d'habits du fauxbourg de Rachard, de la ville de Vitré en Bretagne. Il entra l'an 1475 au ſervice du tailleur de François II, duc de Bretagne. Ce fut par ce canal qu'il eut entrée dans la chambre du duc, & qu'il ſe fit aimer de ce prince, qui lui fit confidence de ſes plus grands ſecrets. Ainſi Landais après avoir paſſé par les charges de valet & de maître de la garderobe du duc, parvint à celle de grand tréſorier, qui étoit la premiere charge de Bretagne. Mais s'étant laiſſé aveugler par ſa bonne fortune, il abuſa de ſon pouvoir, opprima les innocens, perſecuta les barons, trahit l'état, & s'enrichit par mille vexations. Ces crimes irriterent tellement les barons & le peuple, que le duc, pour avoir la paix, fut contraint de livrer Landais au chancelier Chriſtian, qui le condamna à être pendu: ce qui fut exécuté à Nantes au mois de juillet de l'an 1485. On n'en dit rien au duc qu'après l'exécution, de peur que ce prince, qui aimoit paſſionément ſon favori, ne lui donnât ſa grace. Son corps fut porté dans l'égliſe de Notre-Dame de Nantes, & mis en une chapelle qu'il avoit fait bâtir.

☞ Landais tenoit de la libéralité de ſon maître, pluſieurs terres conſidérables dans les environs de Nantes, celle de la Motte-au-Chancelier près Rennes, & celles du Pleſſis-Raffré & du Bois-Cornillé près Vitré. Il obtint même pour cette derniere des lettres-patentes qui lui accordent un privilége aſſez ſingulier. Elles lui permettent de prendre & choiſir le poiſſon qui lui conviendra pour ſa table, dans les panniers des poiſſoniers qui tranſportent le poiſſon des côtes de Cancale à la ville de Vitré, lorſqu'ils paſſeront dans les environs de ſon château du Bois-Cornillé qui ſe trouve ſur cette route; & les poiſſoniers ſont obligés par ces mêmes lettres-patentes à donner trois coups de fouet pour avertir de leur arrivée. Cette terre du Bois-Cornillé, aujourd'hui poſſédée par des gentilshommes de ce pays nommés de la Mottegeffrard, conſerve encore le même droit.

Landais portoit pour armes *de gueules, à trois poignards d'argent en bande.* On voit encore cet écuſſon dans l'égliſe paroiſſiale d'Yzé; dans la chapelle de S. Jean, qui lui appartenoit à N. D. de Vitré, & dans l'égliſe de S. Martin de la même ville. De ſon mariage avec *Jeanne* de Mouſſy, il n'eut qu'une fille nommée *Françoiſe*, laquelle épouſa en 1491, *Artur* l'Eſpervier, ſieur de la Bouvardiere, auquel elle apporta en dot les terres de ſon pere, dont la confiſcation ordonnée par ſon arrêt n'eut pas lieu, leſdites terres lui ayant été remiſes par grace ſpéciale du duc.

Landais avoit une ſœur nommée Olive, qui épouſa Adenet Guibé. Ils eurent ſix enfans, *Jean*, ſeigneur de S. Jean ſur Couesnon, & Montigné en Noial, qui fut fait chevalier & capitaine de Rennes; *Michel*, qui fut évêque de Dol, puis de Rennes; *Robert*, évêque de Nantes, enſuite cardinal, ambaſſadeur vers Innocent VIII, lequel aſſiſta au concile de Latran; *Jacques*, qui devint capitaine de Fougeres, & grand écuyer de la ducheſſe Anne de Bretagne; & trois filles, *Marie*, femme de *Jacques* Belloneau; *Guillemette*, mariée à *Guillaume* Hamon, & *Henriette*, mariée à Pierre Souchu. Les reſtes de cette famille, actuellement éteinte, ſubſiſtoient encore il y a fort peu de temps dans une grande miſére à Vitré. * Le Baud, *hiſt. de Bretagne, pag.* 717, 724, *& ſuiv.* 732. D. Lobineau, *hiſt. de Bretagne, tome I, pag.* 746, 747, 748. Auguſtin du Paz, *hiſtoire généalogique de pluſieurs maiſons illuſtres de Bretagne, pag.* 285, 555, année 1398.

Digitized by Google

LANDAW, ville de France, dans la baſſe Alſace, qui a été cédée à la France par la paix de Munſter, eſt ſituée ſur la riviere de Queich, qui paſſe au milieu dans le Vaſgow, ſur les frontieres du Palatinat, à quatre lieues de Spire & autant du Rhin. Les auteurs Latins la nomment *Landavia*. Elle fut priſe l'an 1702, par les Impériaux, repriſe l'an 1703 par les François; & priſe une ſeconde fois par les Impériaux l'an 1704, repriſe par les François en 1713, à qui elle eſt reſtée par le traité de Raſtadt de l'an 1714. La plupart des bourgeois ſont luthériens, & la grande égliſe leur eſt commune avec les catholiques. Il y a un chapitre de chanoines, autrefois abbaye de l'ordre de S. Auguſtin. Ce chapitre n'eſt compoſé que d'un doyen, deux chanoines, & un vicaire qui deſſert la cure. * Sanſon. Baudrand.

LANDEN, petite ville des Pays-Bas dans le Brabant, aux confins de l'évêché de Liége, à trois lieues de Tillemont, du côté du couchant, & à deux de Leuwe, vers le midi. Cette petite ville eſt capitale d'une mairie, & paſſe pour la plus ancienne des Pays-Bas. Elle eſt célébre par la bataille de Nerwinde, qui s'y donna le 29 juillet 1693, & qui dura une grande partie du jour. Le maréchal de Luxembourg, qui commandoit l'armée françoiſe, y attaqua le prince d'Orange, dont l'armée étoit beaucoup affoiblie par des détachemens, que ce prince avoit été obligé de faire. La bataille fut ſanglante, & ſi le champ de bataille reſta au duc de Luxembourg, il en couta cher à la France: auſſi l'armée françoiſe ne fit-elle pas grand'choſe le reſte de la campagne. * *Mémoires du temps.*

LANDENBERG, gouverneur d'Underwald en Suiſſe, pour l'empereur Albert I, fit arracher les yeux à Henri de Melchtal; ce qui porta Arnold de Melchtal ſon fils, à ſe joindre à Stouffacher & à Furſt l'an 1307, pour délivrer leur patrie de l'oppreſſion. Depuis Landenberg ayant voulu contraindre une femme mariée de venir aux bains avec lui, fut tué par les habitans du lieu. * Simler, *de republ. Helvet.*

LANDES, ou les *Landes de Bourdeaux*. C'eſt une contrée de la Gaſcogne, province de France. Elle eſt bornée au nord par la Guienne propre, au levant par le Bazadois, le Condomois & la Gaſcogne propre; & au midi par le Bearn & par la terre de Labour; la mer des Baſques la baigne au couchant. C'eſt un pays qui répond aſſez à ſon nom, il eſt plein de bruyeres & de ſablon. Ses lieux principaux ſont Dax capitale, Tartas, & Albret. * Mati.

LANDGRAVE, titre de dignité en Allemagne, *voyez* DUC.

LANDI (Baſſiano) médecin, natif de Plaiſance en Italie, étudia à Padoue, & enſeigna avec applaudiſſement dans l'univerſité de cette ville, où il fut aſſaſſiné l'an 1562. Il ſe retiroit ſur le ſoir du 24 octobre chez lui, lorſqu'il fut attaqué par un ſcélérat, qui le perça de ſept coups de baïonnette, dont il mourut le 31 du même mois. Landi avoit compoſé divers ouvrages remplis d'érudition; *Iatrologia; de humana hiſtoria lib. II, &c.* * Ghilini, *theat. d'huom. letter. part. II.* Vander Linden, *de ſcript. med. &c.*

LANDIENNE, compagnie de voleurs, *voyez* LANDON (Conrad).

LANDINI (Chriſtophe) de Florence, mort vers 1493 ou 1494, compoſa divers ouvrages ingénieux, *De gli habiti & de magiſtrati di Fiorenza; Dialoghi dell'anima.* Il traduiſit l'hiſtoire naturelle de Pline de latin en italien, & fit des commentaires ſur Horace, ſur le Dante, &c. On a encore de lui une traduction en italien de Tite-Live & une autre de la vie de François Sforce, écrite par Simonette. Toutes ſes traductions ſont fort peu eſtimées. * M. de la Monnoie, *notes ſur* Baillet, *jugemens des ſavans*, tome 3.

LANDMETER (Laurent) étoit de Tournai. Il publia en 1645, l'éloge de la vérité; & en 1635 un *in*-4° du clerc, du moine, & du clerc moine. * Konig, *bibliothéque.*

LANDO. La famille de LANDO de Veniſe eſt noble & ancienne, & a donné de grands hommes à la république. PIERRE LANDO fut doge de Veniſe l'an 1539, après André Gritti, & mourut l'an 1545. MARC LANDO, évêque de Veniſe, fut élu après François Bembo l'an 1401, & mourut l'an 1417. JERÔME LANDO fut archevêque de Candie, puis patriarche de Conſtantinople pour les Latins, depuis l'an 1474, juſqu'en 1485. AUGUSTIN LANDO, comte de Compiano, fut un des conjurés contre Pierre-Louis Farnèſe, duc de Parme, l'an 1547. MARC-ANTOINE LANDO, fut tué à la bataille de Lepante, l'an 1571, &c.

LANDO (François) cardinal, patriarche de Grade, né à Veniſe, ſe rendit habile dans la juriſprudence civile & canonique, & fut élevé à la dignité de patriarche de Grade l'an 1408. Il témoigna beaucoup de zèle pour la paix de l'égliſe pendant le ſchiſme, ſous Grégoire XII & Benoît XIII. Il ſe trouva au concile de Piſe l'an 1409, & fut fait cardinal par Jean XXIII, en 1411. Depuis, il ſe diſtingua par ſon mérite au concile de Conſtance, & eut ſeize voix dans l'aſſemblée qui s'y tint pour élire un pape, en la place du même Jean XXIII. Ce prélat mourut le 26 décembre de l'an 1427, à Rome, où l'on voit ſon tombeau & ſon épitaphe à Sainte Marie majeure. * Corneiorio. Onuphre. Auberi. Ughel, &c.

LANDO (Conſtant) étoit de Plaiſance. Il publia à Lyon, en 1557, la méthode de conſerver la ſanté; & en 1560, auſſi à Lyon, des explications ſur les anciennes médailles des Romains. Ce dernier ouvrage a été réimprimé en Hollande en 1695. * Hanckius, *part. 2, de hiſt. R. R. pag.* 137. Konig, *bibliothéque.*

☞ LANDO (Hortenſio) médecin, natif de Milan, vivoit au XVI ſiécle. Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages, & il ſe plaiſoit à les publier ſous de faux noms. On le croit auteur d'un dialogue, publié ſous le nom de *Philalethes*, contre la mémoire d'Éraſme; & cette conjecture eſt bien fondée. Il fit deux dialogues, l'un intitulé *Cicero relegatus*, & l'autre *Cicero revocatus*, qui ont été fauſſement attribués au cardinal Aléandre. Ils parurent à Lyon, où Lando étoit alors, en 1534, *in*-8°. Pluſieurs de ſes opuſcules ont été réimprimés à Veniſe, en 1554, ſous ce titre: *Varii componimenti d'Hortenſio Lando, cioé dialoghi, novelle, favole*, &c. C'eſt un volume *in*-8°. * Bayle, *diction. critiq.* M. Goujet, *Mémoires mſſ.*

LANDOALD (Saint) miſſionaire des Pays-Bas, & compagnon de S. Amand, partit de Rome avec ce dernier l'an 653, & fut retenu à Maſtricht par S. Remacle, évêque de cette ville. Il travailla fortement à la converſion des peuples du pays, & mourut vers l'an 667. On fait ſa fête au 19 de mars. * Bollandus. Le Cointe. Baillet, *vies des ſaints, mois de mars.*

LANDON, pape indigne, étoit du pays des Sabins; & ſuccéda à *Anaſtaſe* III, l'an 912. Il fut apparemment redevable de ſon élévation au crédit de Théodore, femme très-puiſſante à Rome, par l'empire qu'elle avoit pris ſur l'eſprit d'Adalbert, marquis de Toſcane, & auſſi célebre par ſes débauches, que par celles de ſes deux filles, Théodore & Maroſie. Elle ſe ſervit de Landon pour élever un de ſes favoris, appellé *Jean*, ſur le ſiége de Ravenne. Voici de quelle maniere Luitprand rapporte la choſe. » En ce temps-là, *dit-il*, Pierre, archevêque de Ravenne (que l'on croit être le premier archevêque après celui de Rome) envoyoit ſouvent à » Rome un diacre de ſon égliſe, appellé *Jean*, pour rendre » au pape les devoirs & les ſoumiſſions qui lui étoient » dus. Théodore, cette impudente débauchée, l'ayant » vu, l'aima éperdument, & l'obligea d'avoir un honteux commerce avec elle. Pendant qu'ils vivoient » ainſi enſemble, l'évêque de Boulogne mourut, & » Jean fut élu en ſa place; mais avant qu'il fût conſacré

» cré, celui qui étoit nommé à l'archevêché de Ravenne » mourut auſſi, & Théodore mit en tête à Jean de quit- » ter l'évêché de Boulogne, pour prendre cet archevêché. » Etant donc revenu à Rome, il fut ordonné archevêque » de Ravenne. Peu de temps après, le pape Landon » qui l'avoit ordonné, vint à mourir. Alors Théodore, » pour n'être pas éloignée de ſon amant, lui fit encore » quitter l'archevêché de Ravenne, pour s'emparer de » l'égliſe de Rome ». Landon tint le ſiége au moins ſix mois, & peut-être huit. JEAN X l'occupa après lui. * Luitprand, *l.* 2, *c.* 13. Léon d'*Oſtie*, *l.* 1, *chron. Caſſin.* Baronius, *ad an.* 912.

LANDON (Conrad) Allemand, dans le XIV ſiécle, fut un des chefs de cette compagnie de voleurs, qui de ſon nom fut appellée *Landienne*, & qui fit de grands ravages en Italie, dans le temps que les papes tenoient leur ſiége à Avignon. Ils continuerent leurs violences depuis les années 1353, 1355 & les ſuivantes, juſqu'en 1358, où les Florentins, qui avoient à leur tête le fameux Malareſte, les obligerent de ſe retirer du côté de la Lombardie. * Villani, & Aretin, *l.* 8. S. Antonin, &c.

LANDORA (Berenger de) né vers l'an 1262, dans une des plus illuſtres familles de Rouergue, dont les biens ont paſſé dans celle d'Eſteing, entra le 10 mai 1282, dans l'ordre de S. Dominique, & par degré en devint général l'an 1312. Le pape Jean XXII, qui l'eſtimoit beaucoup, l'employa à la cour du roi Philippe *le Long*, & avant qu'il eut terminé les affaires dont il l'avoit chargé, lui donna l'archevêché de Compoſtelle. Berenger fut ſacré le 30 avril 1318. Il alla peu après en Eſpagne, où il n'eut pas peu de peine à retirer les biens de ſon égliſe des mains de ceux qui les avoient uſurpés, & gouverna enſuite en paſteur également ſage & charitable. Si l'on en croit quelques auteurs, il fut bleſſé mortellement en combattant contre les Maures, & mourut l'an 1325 à Cordoue; mais il eſt certain que ſa mort fut toute naturelle, & qu'elle n'arriva que le 18 ſeptembre 1330 à Séville. Son corps fut porté comme il l'avoit ordonné dans la maiſon de ſon ordre à Rhodès, où on le conſerve avec beaucoup de vénération; on dit qu'il s'eſt fait des miracles à ſon tombeau. On conſerve les lettres circulaires qu'il écrivit étant général. Il y a un livre intitulé *de Eventibus rerum*, imprimé à Augsbourg en 1518, & dont l'auteur eſt Berenger, archevêque de Compoſtelle; mais on ne ſait ſi ce Berenger eſt le Dominicain, ou le moine de l'ordre de S. Benoît, car il y a eu deux prélats de ce nom. * Echard, *ſcript. ordr. fratr. pred. t.* 1.

LANDRECIES, ville des Pays-Bas en Hainaut, ſoumiſe aujourd'hui à la France, eſt ſituée ſur la riviere de Sambre, dans une plaine baſſe & très-unie, à trois lieues du Queſnoy, & à ſix de Valenciennes. La réſiſtance qu'elle fit l'an 1543, à l'empereur Charles-Quint eſt très-célebre dans l'hiſtoire. Ce prince qui l'avoit aſſiégée avec cinquante mille hommes & cinquante piéces de canon, fut obligé de ſe retirer après ſix mois de ſiége. Landrecies eſt encore aujourd'hui plus forte. Le cardinal de la Valette la prit l'an 1647. Elle fut repriſe par les Eſpagnols, & l'armée du roi Louis XIV s'en empara l'an 1655, à la vue de trente-cinq mille hommes des ennemis. Cette ville eſt reſtée à la France par l'article XXXVII du traité de paix des Pyrénées en 1659. Elle fut encore aſſiégée par les alliés, avec une armée nombreuſe, commandée par le prince Eugène de Savoye, le 17 juillet 1712; mais ils furent contraints de lever le ſiége, après avoir été battus dans leur camp de Denain, par l'armée du roi, commandée par M. le maréchal de Villars. Cette victoire fut ſuivie de la priſe de Marchienne, & de pluſieurs autres poſtes importans, dans leſquels étoient toutes les munitions des alliés pour la campagne, & de quoi faire pluſieurs ſiéges.

LANDRI, ſurnommé par quelques-uns *de la Tour*, étoit maire du palais. Il y en a qui le croient auteur de la mort de Chilperic, qui avoit, dit-on, découvert une intrigue amoureuſe entre Landri & la reine Frédegonde ſon épouſe; mais quelques-uns de nos hiſtoriens s'inſcrivent en faux contre ce fait. Landri pendant la minorité de Clotaire II, s'oppoſa généreuſement aux ennemis de ce prince, & les défit, vers l'an 593, à Truec dans le Soiſſonnois. * Gaguin, *hiſt. Franc.* Aimoin, *l.* 3. Dupleix. Mezerai. Cordemoi, *en Chilperic & Clotaire II.*

LANDRIANO (Gerard) cardinal, évêque de Lodi & de Côme, naquit à Milan, d'une famille des plus conſidérables. La faveur de François Landriano ſon frere, auprès de Philippe Marie Viſconti, duc de Milan, le fit élever aux dignités eccléſiaſtiques. Il ſe trouva au concile de Baſle, d'où il fut envoyé en Angleterre. Nous avons encore la harangue qu'il fit au roi, pour lui perſuader d'envoyer les prélats de ſon royaume à Baſle. Depuis Landriano changea de parti, & par le crédit du duc de Milan, obtint un chapeau de cardinal du pape Eugène IV, à Florence, le 18 décembre 1439. Il fut enſuite légat en Lombardie; & n'y parut point avec la modération qu'on devoit attendre d'une perſonne de ſon caractère. Son autorité devint ſuſpecte au duc de Milan, qui le fit empriſonner. Il mourut en s'en retournant à Rome, dans la ville de Viterbe, à ce que l'on prétend, le 8 octobre de l'an 1445. * Garimbert, *liv.* 4. Onuphre. Ughel. Sponde, &c.

LANDSHUT, ville d'Allemagne, dans la baſſe Baviere, eſt ſituée ſur la rive droite de l'Iſer, entre Munick & Ratisbonne. C'eſt une place aſſez bien fortifiée. Il y a à Landshut un clocher d'une hauteur ſi extraordinaire, qu'on l'appelle *le chapeau* du pays; parceque de ce clocher on découvre preſque toute la Baviere. * Sanſon.

LANDSKROON, ville de Suéde dans la province de Scanie, a été ſouvent en danger pendant les guerres des Suédois & des Danois. Le roi de Danemarck la prit le 20 juillet de l'an 1676, & attaqua le château qui ſe rendit par compoſition le 13 août ſuivant. Depuis ce temps, les Suédois ont travaillé en vain à reprendre cette place: la paix de 1679 la leur fit recouvrer. * Sanſon.

LANDSPERG, ville d'Allemagne, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, eſt ſituée ſur la riviere de Varte, qui ſe jette enſuite dans l'Oder, vers les frontieres de la Pologne. Cette ville fut ſouvent priſe par les Suédois dans les dernieres guerres d'Allemagne. * Sanſon. Baudrand.

LANDSPERG, autre ville d'Allemagne, en Baviere, eſt bâtie ſur une colline, qui eſt arroſée par le Leck, ſur les frontieres de la Souabe, environ à 20 lieues au-deſſous d'Augsbourg.

LANDSTOUL, bourg avec un château fort, ſitué ſur une montagne, dans le duché de Deux-Ponts, entre la ville de ce nom & celle de Keyſerſlautern. * Mati, *dictionn.*

LANDULPHE, *cherchez* COLUMNA.

LANEBOURG, petite ville de la Savoye. Elle eſt dans le comté de Maurienne ſur la riviere d'Arc, au pied du mont Cenis, qui eſt un célébre paſſage des Alpes, pour aller en Italie. * Mati, *diction.*

☞ LANERCK. M. Baudrand écrit *Lanerick*, *Lanrick*, LANCIK ou *Lanar*, ville de l'Ecoſſe méridionale, dans la province de Clydsdale, dont elle eſt la capitale. Quelques-uns ont même donné le nom de *The ſhire of Lanerck* à cette province, dont le duc d'Hamilton eſt ſhérif héréditaire. L'évêque de Leſley dérive le nom de Lanerck de *Lanarum arca*, comme étant un magaſin de laine, qui a fait autrefois le grand commerce de cette province. * La Martiniere, *diction. géogr.*

LANFRANC, Italien, natif de Pavie, dans le XI ſiécle, & fils d'un conſeiller du ſénat de la ville: ayant perdu ſon pere fort jeune, il alla faire ſes études à Bou-

logne, & enſuite il paſſa en France, ſous le regne du roi Henri I. Il vint à Avranches, où il enſeigna pendant quelque temps. Dans un voyage qu'il fit à Rouen, il fut dépouillé par des voleurs, & attaché dans un bois. Le lendemain ayant été délié par des paſſans, il alla ſe retirer dans l'abbaye du Bec, nouvellement établie, où il fit profeſſion, & en fut élu prieur l'an 1044. Il fit un voyage à Rome l'an 1050, où il déclara ſes ſentimens au pape Léon IX, contre l'héréſie de Berenger, qui lui avoit écrit une lettre, laquelle donnoit lieu de ſoupçonner Lanfranc d'être dans ſes ſentimens. Il aſſiſta au concile de Verceil, dans lequel il combattit l'erreur de Berenger. Il retourna une ſeconde fois à Rome, l'an 1059, ſous le pape Nicolas II, & aſſiſta au concile de Latran, dans lequel Berenger abjura ſon héréſie; & il obtint du pape la diſpenſe du mariage de Guillaume, duc de Normandie, avec la fille du comte de Flandre, ſa parente. Lanfranc étant revenu en France, fit rebâtir l'abbaye du Bec: mais Guillaume duc de Normandie l'en retira bientôt, pour le faire abbé de S. Etienne de Caen, que ce duc venoit de fonder en 1064. Ce duc s'étant mis en poſſeſſion du royaume d'Angleterre, fit venir Lanfranc. Il fut enſuite élu archevêque de Cantorberi l'an 1070, en la place de Stidegand, qui fut dépoſé par les légats du pape. Il fit rebâtir la grande égliſe de Cantorberi, rétablit ſon chapitre, répara les autres égliſes & monaſtères de ſon diocèſe, fit revenir les biens de l'égliſe, qui avoient été aliénés, & maintint l'immunité des eccléſiaſtiques. Il alla à Rome, avec l'archevêque d'Yorck pour demander le pallium, ſous le pape Alexandre II, qu'il fit juge de quelques accuſations formées contre le même archevêque d'Yorck, & contre l'évêque de Lincoln; & à la priere de Lanfranc, le pape n'eut point d'égard à ces accuſations, & laiſſa ces prélats gouverner leurs diocèſes. Lanfranc aſſembla un concile national à Londres l'an 1075, où il fit des réglemens pour la diſcipline. Il mourut le 28 de mai 1089, la 19 année de ſon épiſcopat. On fait néanmoins ſa fête, par erreur, au 3 de juillet. Il a compoſé contre Berenger, un livre *du Corps & du Sang du Seigneur*, que nous avons encore, avec divers autres ouvrages, que le pere dom Luc d'Acheri, religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, fit imprimer l'an 1648, comme des commentaires ſur les épîtres de S. Paul; des notes ſur quelques conférences de Caſſien: un livre de lettres, &c. On pourra voir ſa vie au commencement de ſes œuvres. * Sigebert, *c.* 155, *de vir. illuſt.* Honoré d'Autun, *l.* 4, *de lumin. eccl. c.* 14. Trithéme & Bellarmin, *in catal.* Pierre de Natalibus, *in catal. SS.* Arnoul Vion, *in ligno vitæ.* Hugues Menard, *in Martyr. Bened.* Guillaume de Malmeſburi. Ediner, &c. Dupin, *biblioth. des aut. eccleſ. du XI ſiécle.* D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome VIII.

LANFRANC, chirurgien renommé dans le XIII ſiécle. Il étoit de Milan; mais étant venu en France, il étudia à Lyon. Il étoit à Paris en 1295, & il acheva un ouvrage où il traite des plaies, de la pierre, & de beaucoup d'opérations chirurgicales, &c. Il a pris la plus grande partie de ce qu'il a écrit dans Guillaume de Salicet, ſurnommé *Plahentinus*, profeſſeur à Vérone, mort vers la fin du XIII ſiécle. Lanfranc avoit des ſentimens ſinguliers qui ont eu des partiſans. *Voyez* ce qu'en dit Vandet Linden, *de ſcript. medic.* & Freind, dans ſon hiſtoire de la médecine, troiſiéme partie.

LANFRANC (Jean) excellent peintre d'Italie, dans le XVII ſiécle, naquit à Parme l'an 1581. La pauvreté de ſes parens le contraignit d'aller à Plaiſance, où il entra au ſervice du comte Horace Scotti. Ce fut là qu'il commença à faire connoître l'inclination qu'il avoit pour le deſſin, en traçant avec du charbon mille fantaiſies ſur les murailles. Son génie ſe trouvoit trop reſſerré, lorſqu'il ne deſſinoit que ſur quelques feuilles de papier, & il cherchoit des eſpaces plus vaſtes pour étendre ſes penſées. Le comte Scotti, voyant les diſpoſitions que Lanfranc avoit pour la peinture, le mit ſous Auguſtin Carache. Après la mort d'Auguſtin, Lanfranc alla à Rome, où il étudia ſous Annibal Carache, & où il fit enſuite de très-beaux ouvrages. Le pape Urbain VIII le fit chevalier, & tous les habiles gens l'eſtimerent beaucoup. Il réuſſiſſoit dans les grands ſujets & dans les lieux vaſtes; mais ſon talent n'étoit pas de peindre des tableaux de chevalet, outre qu'il donnoit trop à ſon imagination. Il mourut en 1647, âgé de 66 ans. * Felibien, *entretiens ſur les vies des peintres*, 4 *partie.*

LANFREDINI (Jacques) Florentin, cardinal de l'égliſe romaine, né le 16 octobre 1670. Il avoit été fait auditeur civil du cardinal Camerlingue le 7 mars 1722. Il fut enſuite déclaré prélat domeſtique & membre de la congrégation conſiſtoriale au mois de novembre 1723, & auſſi référendaire de l'une & l'autre ſignature. Il reçut l'ordre de prêtriſe des mains du pape Benoît XIII, le 16 mars 1727. Après la mort de ce pontife, ce fut lui qui prononça le 5 mars l'oraiſon latine *De eligendo pontifice*, immédiatement après l'entrée des cardinaux au conclave. Il fut fait ſous le pontificat de Clément XII, ſon compatriote, chanoine de la Baſilique de S. Pierre du Vatican au mois d'octobre 1730; déclaré ſecrétaire de la congrégation du concile le 7 mai 1731; votant de la ſignature de grace au mois d'octobre ſuivant, & enfin au mois d'octobre 1733, dataire de la pénitencerie, dont il étoit alors canoniſte. Il fut créé & déclaré cardinal le 24 mars 1734. Il quitta alors le nom d'Amadori, ſous lequel il avoit été connu juſques-là, & il reprit celui de Lanfredini, ancien nom de ſa famille. Le 27 du même mois, le pape propoſa pour lui en conſiſtoire les évêchés unis d'Oſimo & Cingoli, dans la Marche d'Ancône, & il fut ſacré le 4 avril dans l'égliſe de Sainte Marie *in Portico Campitelli*, par le cardinal Guadagni, aſſiſté du patriarche de Jéruſalem & de l'archevêque de Damas. Le 12 du même mois le pape, après avoir fait la cérémonie de lui fermer & ouvrir la bouche, lui aſſigna la diaconie de Sainte-Marie *in Portico Campitelli*, & lui donna place dans pluſieurs congrégations du conſiſtoire. Il fut déclaré au mois de mai 1739, préfet de la congrégation de l'immunité eccléſiaſtique. Il eſt mort à Rome le 16 mai 1741, âgé de 70 ans ſix mois & dix-neuf jours.

LANG (Matthieu) cardinal, évêque de Gurck, de Saltzbourg, de Carthagène, &c. étoit natif d'Augsbourg, & s'avança à la cour de l'empereur Maximilien I, où il devint premier ſecrétaire d'état, puis chef de conſeil de ce prince, qui l'employa dans diverſes affaires très-importantes. Ce fut lui qui vint en France, conférer avec le roi Louis XII, après le traité de Cambrai, où il s'étoit trouvé l'an 1508. Depuis, il alla en Italie; & enflé de ſa faveur, prétendit avoir le pas à la cour de Rome au-deſſus du doyen des cardinaux; mais on ſe moqua de ſes prétentions. Il obtint au ſecond voyage qu'il y fit, que l'empereur lui donnât le titre de ſon lieutenant-général: nouvelle qualité qui ne le rendit pas plus conſidérable, & qui ne lui procura qu'une réception un peu plus magnifique qu'à l'ordinaire. Le pape Jules II, qui étoit fin & adroit, tâcha de ménager cet eſprit ambitieux, & lui donna le chapeau de cardinal l'an 1511. Lang n'avoit rien d'eccléſiaſtique, ni en ſes habits, ni en ſa conduite. On dit qu'il donna le bal aux dames, dans un voyage qu'il fit en Hongrie; qu'il avoit grand ſoin de faire admirer ſon pouvoir & ſa magnificence. La mort de l'empereur Maximilien mit des bornes à ſon ambition, & lui ôta tout ſon crédit. Il mourut l'an 1540, âgé de 71 ans. * Guichardin, *liv.* 7, 8 & 9. Onuphre. Victorel. Ciaconius, Auberi, &c.

LANG (Jean-Michel) fut un des hommes de notre temps le plus verſé dans la connoiſſance des langues orientales. Il étoit du duché de Sulzbach, & naquit le 9 mars 1664, à Ezelwangen. Son pere étoit

Digitized by Google

paſteur du lieu. Après pluſieurs années paſſées dans les humanités, Jean-Michel vint ſe perfectioner en 1682 à Altorff, où il apprit en particulier le grec vulgaire, & la médecine, principalement la botanique & l'anatomie. Comme ſon pere l'avoit deſtiné à la théologie, il étudia auſſi les langues orientales ſous le célebre Wagenſeil, & en 1687 il fut reçu maître-ès-arts. Etant venu à Iéne, il y étudia l'arabe, & il y enſeigna publiquement la morale & la théologie naturelle. Il y fut adjoint à la faculté de philoſophie en 1690, & publia une thèſe ſur cette queſtion, *Cur matheſis controverſiis careat?* Il étoit de retour dans ſa patrie en 1692: & cette même année Chrétien-Auguſte, prince Palatin, le retira d'une petite égliſe de ſa ſecte dont on lui avoit donné l'adminiſtration dans ſa province, pour le faire paſteur de l'égliſe de Vohenſtrus, où il demeura trois ans. Dégouté d'un lieu étranger aux muſes, il fit un voyage à Hall, & y obtint ſes licences par une thèſe publique, *De efficacia verbi & ſacramentorum per homines malos adminiſtratorum.* C'étoit au mois de ſeptembre 1694. Il fut créé docteur & reçu dans le ſénat académique d'Altorff en 1697. Il y fut profeſſeur en théologie, & peu après paſteur ſans quitter le premier emploi. Ses liaiſons avec le fanatique Roſenbach, & la défenſe qu'il parut prendre de cet homme, le rendirent ſuſpect, & occaſionerent bien des débats littéraires que le temps aſſoupit enfin. En 1705, Peterſen, un autre de ſes amis, ayant excité de nouveaux troubles par ſes opinions nouvelles, Lang en reçut de nouveaux chagrins. Il fit imprimer alors ſa fameuſe diſſertation ſur l'herbe *borith*, dont il eſt parlé dans Jérémie, *chapitre II, verſet* 22. Il parut y favoriſer Peterſen, ce qui lui attira une foule d'ennemis avec qui il fallut diſputer. L'affaire fut portée à Roſtock & à Tubinge, & ces deux académies le condamnerent. Comme il ne crut pas devoir acquieſcer à leur jugement, il demanda ſon congé, l'obtint & accepta la place d'inſpecteur à Prentzlow, où il ſe tranſporta avec ſa famille en 1710. Il a toujours vécu depuis dans ce lieu, & il y eſt mort le 20 juin 1731. Sa *Philologia barbaro-graca*, ſon traité *de fabulis Mohamedicis*, publié en 1697, *in*-4°, & tout ce qu'il a donné ſur l'alcoran, eſt eſtimé. On peut voir la liſte de ſes ouvrages dans les vies des profeſſeurs d'Altorff, données par Zeltner. Il a laiſſé en manuſcrit un ouvrage ſur la cabale, que l'on dit très-propre à expliquer cette myſtérieuſe ſcience. * *Voyez* outre Zeltner, la *Bibliothèque germanique, tome* 23, *page* 134, *& ſuiv.*

LANGALERIE (Philippe de Gentils, marquis de) Cet article ſe trouvera à la fin de ce volume.

LANGANICQ, *cherchez* LONGANICO.

LANGARUS, roi des Agrianiens, (*Agriani*) vivoit vers la CXI olympiade, & l'an 334 avant Jeſus-Chriſt. Il étoit allié d'Alexandre *le Grand*, auquel il demanda permiſſion d'attaquer les Autariates, ennemis des Macédoniens. Alexandre loua ſon zèle, le renvoya avec des préſens, & lui promit de le marier à Cyna ſa ſœur, que Philippe ſon pere avoit eue d'une femme d'Illyrie, & qu'il avoit donnée en mariage à Amyntas. Langarus tint ſa parole, & exécuta ce qu'il avoit promis; mais il mourut bientôt après. * Freinshemius, *l.* 2, *ſupp. in Q. Curt.*

LANGBAINIUS (Gerard) ſavant Anglois, né près de Bartonkirke, en Weſtmorland, fit ſes études au collége de la reine à Oxford, & fut enſuite membre & propoſite de ce collége. Il reçut à Oxford le dégré de docteur en théologie. Il étoit très-habile dans les langues, dans la philoſophie, dans la théologie, & dans le droit coutumier. Il s'appliqua d'une maniere particuliere, & avec un ſoin infatigable à la recherche des antiquités, & ce fut ſon étude favorite juſqu'à ſa mort arrivée en 1657. On lui doit une édition de Longin grec & latine, & enrichie de notes; le prologue latin ſur le livre de Jean Chek, *de rebellione; Fœderis Scotici examen*; & une traduction angloiſe de l'examen du concile de Trente écrit en latin par Chemnitius, ou Kemnitius. Freher parle de cet auteur dans ſon théâtre des hommes illuſtres, & Vood dans ſon hiſtoire des antiquités de l'univerſité d'Oxford.

LANGDEN (Jean) Anglois, moine Bénédictin, puis évêque de Rocheſter, eſt auteur d'une chronique, qu'il continua juſqu'en l'an 1420, & de quelques autres ouvrages. * *Conſultez* Pitſeus, &c.

LANGE (Paul) prêtre Allemand, & enſuite religieux de l'ordre de S. Benoît, natif de Zwickau dans le Voigtland en Miſnie, ſe fit moine Bénédictin l'an 1487, au monaſtère de Bozan, près de Zeitz en Miſnie. L'abbé Trithème l'envoya l'an 1515, dans les couvens d'Allemagne, pour ramaſſer tous les manuſcrits, qui pouroient ſervir à l'illuſtration de l'hiſtoire, ou l'augmentation de ſon livre des auteurs eccléſiaſtiques. Il compoſa la chronique des évêques de Zeitz en Saxe, que nous avons avec les hiſtoriens d'Allemagne, recueillis par Piſtorius. Cet ouvrage de Paul Lange comprend ce qui s'eſt paſſé à Zeitz depuis l'an 968, juſqu'en l'an 1515. Piſtorius a publié la chronique de ce moine, l'an 1583. On trouve dans cette chronique un éloge de Luther, de Carloſtad & de Melanchthon. * Wolfius, *lect. memorab. tom.* 2. Voſſius, *de hiſt. latinis & de art. hiſtorica.* Aubertus Miræus, *geographia eccleſiaſtica.* Du Pleſſis Mornai, *myſtère d'iniquité.* Coeffereau, *réponſe au myſtère d'iniquité.* Bayle, *diction. critiq.*

LANGE (Rodolphe) chanoine de Munſter, dans le XV ſiécle & au commencement du XVI, étoit neveu d'Herman Lange, doyen de la même égliſe de Munſter, qui le fit élever avec beaucoup de ſoin. Il voyagea en Italie, où les lettres grecques & latines commençoient à refleurir, & il en prit le gout, qu'il apporta en Allemagne. Depuis, il compoſa un poëme de la priſe de Jéruſalem, qu'il dédia à Herman ſon oncle; un de la ſainte Vierge; un autre de S. Paul; un poëme des trois rois, &c. & mourut, non pas l'an 1496, mais l'an 1519, âgé de 81 ans. * Geſner, *biblioth. de vir. illuſt. Germ.* David Chytræus, *liv.* 3, *Saxon.* Melchior Adam, *in vit. Germ. philoſoph. &c.*

LANGE (Jean) médecin Allemand, né à Leewenberg en Siléſie l'an 1485, étudia à Leipſick, en Allemagne, à Boulogne, à Piſe en Italie; & après s'être diſtingué entre les habiles gens de ſa nation, mourut le 21 juin 1565, âgé de 80 ans. Il étoit alors à Heidelberg, où il avoit long-temps tenu le premier rang auprès des électeurs Palatins. Nous avons divers ouvrages de ſa façon, comme, *Generalis ac compendiaria curandi methodus; Epiſtolarum medicinalium opus miſcellaneum, &c.* Dans le traité d'André Bacius, *De gemmis & lapidibus pretioſis*, &c. on a une lettre de Jean Lange ſur ce ſujet, *An auri & argenti & gemmarum uſus in medicamentis ſit ſalutaris.* * Geſner, *biblioth.* De Thou, *hiſt. liv.* 38. Melchior Adam, *in vitis medic. German.*

LANGE ou LANGHE (Charles) chanoine de S. Lambert de Liége, étoit de Gand, & fils de Jean de Lange, ſecrétaire de l'empereur Charles-Quint, qui le fit inſtruire dans les belles lettres & dans le droit. Il compoſa divers commentaires, entr'autres celui qu'il a publié ſur les offices de Cicéron. Sa curioſité pour les fleurs lui acquit beaucoup de réputation: il fut le premier qui s'occupa à cultiver les fleurs étrangeres, & les plantes nouvellement apportées des Indes. Il en faiſoit venir de tous côtés; non-ſeulement de celles qui ſont agréables d'elles-mêmes, mais encore les autres dont la médecine fait quelque eſtime. C'eſt ce jardin que Juſte-Lipſe vit avec tant de plaiſir dans ſon voyage d'Allemagne. Enfin Lange, chagrin de ce que le pays de Liége, qu'il avoit choiſi pour y être en repos, n'étoit pas plus exempt des troubles, que les provinces voiſines, mourut vers le commencement de mai 1571, comme le dit Suffridus Petri, qui annonce cette mort à Lævinus Torrentius, dans une lettre datée de Lou-

vain le 17 mai 1571, & qui a été insérée dans les *Epistolæ clarorum virorum selectiores*, données par Gabbema. Outre l'ouvrage sur Cicéron, dont nous avons parlé, Lange en laissa d'autres imparfaits, qui auroient été sans doute dignes de la postérité. Il laissa encore une très-belle bibliothéque, presque toute de manuscrits grecs & latins, qui furent dissipés. Lævinus Torrentius, son parent, son compagnon d'étude, son ami, & son confrere, le fit enterrer dans l'ancien chœur de l'église cathédrale, où l'on voit son épitaphe.* De Thou, *hist. liv. 56.* Valere André, *bibliothéque belg.* Sandere. Le Mire, &c. *Addit. d'*Ant. Teissier, *aux hommes savans de M. de Thou.*

LANGE (Nicolas de) avocat du roi au présidial de Lyon, conseiller, & ensuite premier président au parlement de Dombes, sur la fin du XVI siécle, étoit fils d'un autre Nicolas de Lange, d'une famille noble, originaire du Nivernois, & mourut l'an 1606. Il a traduit en françois un supplément à l'histoire de Robert Gaguin, composé par le sieur Veillet.* *Voyez* son éloge parmi ceux de Papire Masson, *partie II, éloges*; le P. Colonia, *hist. litter. de Lyon*, & M. du Cange, dans ses *familles Byzantines.*

LANGE (Joseph) Allemand, natif de Keïserberg, dans la haute Alsace, étoit mathématicien, & professeur de la langue grecque à Fribourg dans le Brisgaw, vers l'an 1610. Il composa divers ouvrages, & entr'autres *Elementale mathematicum*, qu'on réimprima l'an 1625, à Strasbourg, avec les notes d'Isaac Habrecht, & le fameux recueil intitulé *Polyanthea*, qui a été imprimé plusieurs fois. Il vécut quelques années dans la communion des prétendus réformés; depuis il se réunit au sein de l'église catholique avant l'an 1600. * Bayle, *diction. critique.*

LANGE (Chrétien) né l'an 1578, à Altenburg, village de Saxe, près de Naumburg, étoit fils d'un brasseur de bierre, qui mourut lorsque son fils n'avoit encore que quatre ans, & le laissa fort pauvre. Néanmoins par la libéralité de l'électeur de Saxe, il ne laissa pas d'étudier, & devint enfin ministre, professeur en théologie, & surintendant des églises de Leipsick & des églises voisines. Il mourut l'an 1657, & a laissé des fils, qui ont eu aussi postérité; sur quoi l'on peut voir le théâtre des hommes illustres de *Freher.*

LANGE (François) avocat au parlement de Paris, naquit à Reims, & s'établit à Paris où il se rendit très-habile dans la jurisprudence. Il y composa *le Praticien françois*, qui fut d'abord imprimé sous le nom de Gastier, qui étoit un procureur à la cour. Lange en avoit déja vu quatre éditions, lorsque les nouvelles ordonnances publiées depuis 1667, mirent dans l'ordre des procédures des changemens considérables, qui obligerent l'auteur à refondre son livre. La cinquiéme édition donna un nouveau prix à cet ouvrage, parceque de tous les Praticiens imprimés il n'y avoit que celui-là qui fût propre à mettre les commençans au fait de la procédure que l'on venoit de réformer, & de la jurisprudence des arrêts qui étoit aussi changée. Il s'est fait de cet ouvrage dix éditions au moins à Paris, & plusieurs à Lyon & ailleurs. Celles de 1699 & de 1702, dues aux soins de M. Denys Simon, conseiller au présidial de Beauvais, sont augmentées d'observations sur diverses matieres, que M. Simon traita avec trop de précipitation, comme il l'a reconnu lui-même dans un projet imprimé pour une nouvelle édition de ses œuvres; & il promettoit de corriger ce qu'il y avoit de défectueux dans ce qu'il avoit ajouté au *Praticien.* La derniere édition de ce livre, quoique partagée en deux tomes *in*-4°, n'a rien de plus que celle qui la précéde, sinon quelques modéles de factums, mémoires & autres espéces d'écritures: modéles donnés pour diriger un jeune avocat. Après la mort de M. Lange, on trouva parmi ses papiers deux ouvrages manuscrits, qui ont été joints à son *Praticien françois*: l'un sur le droit d'Indult, l'autre sur la jurisdiction ecclésiastique. M. Lange est mort à Paris l'onziéme de novembre 1684, âgé de 74 ans.

LANGEBERME, *cherchez* ENGLEBERME.

LANGELAND, *cherchez* LAGELAND.

LANGELIER (Nicolas) évêque de Saint-Brieu en Bretagne, natif de Paris, fut élevé à cette dignité après Jean du Tillet l'an 1567. Ce fut l'un des plus zélés prélats de son temps, & l'un des plus illustres défenseurs des libertés de l'église gallicane. Il se trouva à diverses assemblées du clergé du royaume, qui le nommerent pour faire des remontrances à nos rois; assista l'an 1583 au concile provincial de Tours, dont il recueillit les actes, & mourut l'an 1595. * Sainte-Marthe, *Gall. christ. de episc. Briocens.*

LANGEN-MANTEL (Jerôme-Ambroise) est auteur d'un dictionaire mathématique publié en 1670, & d'un autre dictionaire pantosophique, publié en 1671. * Konig, *biblioth.*

LANGES (Claude de) écuyer, né à Grenoble, en Dauphiné, étoit fils d'*André* de Langes, célébre avocat, & de la famille de Jean de Langes, de la ville d'Orange, d'une noblesse connue, & plus célébre encore par ses emplois & par son attachement à la religion prétendue-réformée, dans laquelle Claude de Langes naquit, & dont il a toujours fait profession. Ce Jean de Langes fut tué avec deux de ses fils, dans un massacre commis à Orange par ceux du comté d'Avignon, en février 1571. Le second de ses fils ayant échapé, devint la tige d'une branche de cette famille qui s'établit en Dauphiné. Claude de Langes en étoit descendu. Il s'appliqua particulierement au droit, y acquit de grandes lumieres, & l'on assure qu'il eût été conseiller dans la chambre de l'édit de Grenoble, s'il eût voulu embrasser la religion catholique. Il épousa au mois de juin 1674, *Anne* Sarasin, fille aînée de *César* Sarasin, d'une ancienne famille de Genève. Peu de temps après que l'édit de Nantes eut été révoqué, en octobre 1685, conduits par leurs préjugés, ils se retirerent à Genève, où M. de Langes se fit aimer par sa politesse, sa grande probité & son érudition. Il avoit beaucoup de gout pour la poësie, & l'on assure qu'il réussissoit fort dans ce genre d'écrire; mais il l'exerçoit peu, & n'en faisoit pas plus de cas qu'il ne le devoit. Il lisoit assidument l'écriture, mais avec ce voile que la prévention pour le parti dans lequel il étoit né lui laissoit toujours sur les yeux. Il y cherchoit plus de quoi s'affermir dans ses préjugés, que ce qui auroit pu lui faire connoître la vérité, dont on prétend qu'il étoit éloigné de bonne foi; & c'est toujours en suivant une route dans laquelle il étoit mal entré, qu'il composa divers ouvrages sur la religion, où l'on apperçoit de l'érudition, une fausse piété & beaucoup d'aveuglement. C'est ce que l'on remarque en particulier dans son histoire de l'ancien & du nouveau testament par demandes & par réponses, avec des réflexions morales, que ses amis ont fait imprimer à Genève en 1718, en trois volumes *in*-8°. L'auteur étoit mort dès le 13 janvier 1717, âgé d'environ 74 ans. On trouva parmi ses papiers d'amples réflexions sur le traité de feu M. Papin, prêtre de l'église anglicane, & ensuite réuni à l'église catholique, des *deux voies opposées en matiere de religion, l'examen particulier & l'autorité*, & d'autres réflexions sur le chapitre XIV d'un excellent ouvrage de M. Nicole intitulé: *Préjugés légitimes contre les calvinistes*, ouvrage auquel les prétendus-réformés n'ont jamais pu faire de réponse solide. M. de Langes a laissé aussi un grand nombre de réflexions morales, que l'on assure être dans le gout de M. de la Rochefoucault, & des dialogues contre l'infaillibilité de l'église romaine. * *Mémoires du temps.*

LANGEVELDT, ou LANCKVELDT (George) *cherchez* MACROPEDIUS.

LANGEVIN (Eléonor) docteur en théologie de la

faculté de Paris, de Carantan au diocèse de Coutance, reçut le bonnet de docteur le 30 septembre 1692, & mourut le 20 juillet 1707. Il nous a laissé un ouvrage de controverse, imprimé l'an 1701, contre le livre de M. Masius, docteur & professeur en théologie à Copenhague, intitulé *Défense de la religion luthérienne, contre les docteurs de l'église romaine*; dans lequel M. Langevin prouve l'impossibilité du changement de doctrine dans l'église romaine, dans tous les points controversés. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XVII siècle.*

LANGHAC, LANGEAC, petite ville de France. Elle est dans l'Auvergne, sur l'Allier, à cinq lieues au-dessus de Brioude, & à six ou sept de S. Flour, du côté du levant. * Mati, *diction.*

LANGHAM (Simon de) Anglois, cardinal, fut abbé de Westminster, ensuite évêque d'Eli en 1361, & enfin archevêque de Cantorberi en 1366. Edouard III, roi d'Angleterre, le fit trésorier d'Angleterre. Il fut fait cardinal par le pape Urbain V, l'an 1368, & en 1370 légat en Angleterre. En 1373, il fut fait évêque de Palestrine. Enfin il mourut à Avignon le 22 juillet de l'an 1376. Son corps fut enterré dans l'église de la chartreuse de Bompas, près de la Durance, à une lieue d'Avignon, qu'il avoit eu soin de faire rebâtir. Les auteurs Anglois disent qu'on le transporta trois ans après en Angleterre. * Godwin, *de episc. angl.* Bosquet, *in Urb. V & Greg. XI.* Onuphre. Ciaconius. Baluze, *vita pap. Aven. t.* 1.

LANGHAM, *cherchez* RENAUD DE LANGHAM.

LANGHANS (Jean-Louis) né dans le duché de Deux-Ponts, fut d'abord ministre d'un village du Palatinat, & ensuite chapelain & conseiller ecclésiastique & privé de l'électeur Charles, dont il eut la confiance, & à qui il rendit de grands services. Cet électeur étant mort en 1685, Langhans fut accusé de l'avoir induit à faire le testament qu'on trouva après sa mort, & qui déplaisoit à ses héritiers, & de lui avoir conseillé le divorce qu'il avoit fait de son vivant avec sa femme, & plusieurs autres démarches également contraires à l'honneur & à la probité. On l'en convainquit même par ses propres lettres, & les théologiens prétendus réformés à qui l'on avoit renvoyé cette affaire, à la réquisition de l'envoyé de Danemarck, le condamnerent comme criminel. Sur ce jugement, Langhans fut conduit le 2 mars 1686, au lieu du carcan à Heidelberg par l'exécuteur de la justice publique. Là on le fit asseoir sur un siége placé sur un échaffaut dressé exprès, & on lui mit le carcan au cou, & une verge à la main. Après y être demeuré une heure, il fut mené à la tour des voleurs sur la charette des bourreaux. On le tira de-là pour le transférer au château de Dielsberg, à trois lieues de Heidelberg. Il devoit y demeurer vingt ans; mais on l'en tira quelque tems après pour l'enfermer dans le château de Zwingenberg. En 1688, les François étant entrés dans le Palatinat, le dauphin ordonna que Langhans fût élargi: ce qui lui ayant procuré la liberté, il en profita pour aller à Strasbourg, & de-là à Basle, où il fit son séjour, & où il mourut. Il avoit écrit auparavant en allemand un livre intitulé: *Suspiria passionalia*, qui est fort estimé, & qui mériteroit d'avoir eu un auteur plus pieux.

LANGHORNIUS (Daniel) publia à Londres en 1673, un *in*-8°, sur les antiquités des peuples d'Albion, des Bretons, des Ecossois, des Danois, des Anglo-Saxons, jusqu'à l'an 449, avec une chronique des rois Pictes. * Konig, *biblioth.*

LANGIVEDEL (Bernard) de Hambourg, entreprit la défense d'Hippocrate en 1647. Il écrivit aussi sur les aphorismes de ce prince de la médecine. * Konig, *biblioth.*

LANGIUS, LANGE (Nicolas) étoit de Krempe dans le Holstein. Il naquit en 1586, & mourut en 1643. Il fut professeur en droit à Groningue. Il publia des exercitations accommodées aux institutes de Justinien, & un abrégé grand & petit des mêmes institutes. * *L'auteur des vies des professeurs de Groningue, pag.* 79.

LANGLE (Jean-Maximilien de) ministre de la religion prétendue réformée, naquit à Evreux en 1590. Il fut appellé à l'église prétendue réformée de Rouen en 1615, n'étant alors âgé que de 25 ans. Il fit toutes les fonctions du ministère pendant 52 ans, avec réputation. On a de lui deux volumes de sermons, l'un sur le chapitre 8 aux Romains, l'autre sur divers textes de l'écriture; & une dissertation en forme de lettres pour la défense de Charles I, roi d'Angleterre. Sept ans avant sa mort il tomba dans une paralysie, qui lui tenoit la langue empêchée. Il mourut en 1674, en la 84 année de son âge, laissant plusieurs enfans. Il eut entre autres une fille à qui nous devons la traduction d'un livre anglois, dont le titre signifie dans l'original; *les devoirs de l'homme*; mais elle a donné à sa traduction celui de *Pratique des vertus chrétiennes*. On a fait un grand nombre d'éditions de cet ouvrage. * Bayle, *dict. critiq. Mémoires du temps.*

LANGLE (Samuel de) fils du précédent, né à Londres en 1622, fut apporté en France à l'âge d'un an, & y demeura jusqu'au temps de la révocation de l'édit de Nantes. Il fut ministre vers la 25 année de son âge, & servit avec son pere l'église prétendue réformée de Rouen pendant 23 ans. Il fut ensuite appellé à Paris en 1671, pour l'église de Charenton. Etant passé en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes, l'université d'Oxford lui donna le dégré de docteur en théologie sans qu'il l'eût demandé, & le roi Charles II lui marqua aussi son estime, en lui donnant un canonicât à Londres dans l'abbaye de Westminster. Il mourut en 1699. On n'a vu de lui qu'une lettre sur les différends d'entre ceux que l'on nomme *Episcopaux* & *Presbytériens* en Angleterre, que le docteur Stillingfleet, évêque de Worcester, fit imprimer à la fin d'un de ses livres sur le même sujet. Mais on a trouvé parmi ses manuscrits un traité de la vérité chrétienne, qu'il avoit commencé quelques années avant sa mort, & qu'il acheva peu avant que de mourir. On espéroit que M. de Langle son fils, & ministre comme lui, le donneroit au public. Il avoit aussi fait plusieurs remarques critiques sur divers endroits de l'écriture, & en particulier sur les pseaumes, qu'on croit qu'il eût données lui-même, s'il eût vécu assez de temps pour les mettre dans l'ordre & dans l'état qu'il sembloit s'être proposé. * Bayle, *dict. critique.*

LANGLE (Pierre de) évêque de Boulogne sur mer en Picardie, étoit d'une famille distinguée dans la ville d'Evreux. Il naquit en cette ville le 6 de mars 1644, y fit ses premieres études, & les acheva à Paris. Il y entra dans la maison & société de Navarre, où il eut pour confrere le célébre Bénigne Bossuet, depuis évêque de Meaux, avec qui il a toujours été uni d'une étroite amitié. Il prit le bonnet de docteur en 1670. Ce fut M. Bossuet qui l'attira à la cour, & qui le fit choisir pour précepteur de M. le comte de Toulouse. M. de Langle, plein de piété, & rempli de lumieres, brilla par sa vertu & par ses talens à la cour, & Louis XIV lui donna plus d'une fois des marques de son estime & de son attention. Il le nomma en 1698 à l'évêché de Boulogne. Il avoit eu quelque temps auparavant l'abbaye de Saint Lo en basse Normandie; & en 1697 il avoit été fait agent du clergé après Charles-Joachim Colbert, depuis évêque de Montpellier. Avant son élévation à l'épiscopat il avoit exercé successivement pendant plus de 20 ans à Evreux les fonctions de pénitencier, d'official, & de grand-vicaire, après la mort de son oncle & son parrain Jacques de Langle, mort en 1678, dont le canonicat lui étoit échu sous l'épiscopat de M. de Maupas. M. de Langle ayant été nommé évêque de Boulogne, fut sacré le 14 décembre 1698, jour de S.

Digitized by Google

Folquin, évêque de Terouanne, dont l'évêché de Boulogne eſt une portion & un démembrement. Les premieres années de ſon épiſcopat ſe paſſerent dans des travaux incroyables. Le prélat entra dans tous les défauts, & dans tous les beſoins de ſon diocèſe. Infatigable dans ſes viſites, il faiſoit tout avec facilité, pendant que les perſonnes les plus robuſtes qui l'accompagnoient ne pouvoient ſuivre l'ardeur de ſon zèle. Dès qu'il eut pris connoiſſance par lui-même des beſoins de ſon diocèſe, il dreſſa de nouveaux ſtatuts, & convoqua un ſynode général pour les y publier. Ses ſoins fructifierent : il eut bientôt la conſolation de voir prendre une nouvelle face à ſon diocèſe ; il y vit la diſcipline la plus réguliere ſe renouveller dans le clergé. Il y établit des conférences dont il avoit déja vu toute l'utilité dans le diocèſe d'Evreux, d'où il ſortoit, & où elles avoient été introduites par M. de Maupas. En tout temps il s'eſt montré le pere des pauvres. Il ſe faiſoit un devoir indiſpenſable de les aſſiſter dans leurs miſeres. En 1709 il vendit ſa vaiſſelle d'argent pour ſecourir plus abondamment les miſérables, & il en donna le prix à l'hôpital de Boulogne & au ſéminaire. S'il aimoit les pauvres, il n'étoit pas moins ami de la pauvreté. Ses meubles, ſon équipage, ſes domeſtiques n'avoient rien que d'extrêmement ſimple. Il étoit de plus un homme de priere, & d'une frugalité très-grande. Il mourut le mercredi de la ſemaine ſainte, le 12 avril 1724, âgé de quatre-vingts ans, un mois & ſix jours. Il fit l'hôpital & le ſéminaire de Boulogne ſes légataires univerſels, & laiſſa ſa bibliothéque au collége des prêtres de l'Oratoire. On trouve dans les *Mémoires de littérature & d'hiſtoire*, recueillis par le pere Deſmolets, ces quatre vers latins, que l'on a auſſi dans un des journaux des ſavans de Paris, & qui furent faits à l'honneur de M. de Langle, par le pere D. Mopinot, Bénédictin de la congrégation de ſaint Maur.

Si pietas, ſi relligio, ſi regula veri
Non perit, æternùm vives, venerande ſacerdos :
Hos cineres, hæc oſſa, ſibi Deus intimus hoſpes
Conſecrat, & Chriſti ſervat jungenda triumpho.

* Voyez la *Relation de ce qui s'eſt paſſé durant la maladie & à la mort de M. Pierre de Langle, évêque de Boulogne*. C'eſt un écrit de treize pages in-4°, imprimé en 1724.

LANGLOIS (Michel) poëte & juriſconſulte, étoit né à Beaumont en Hainault, & fut ſurnommé *le François*, de peur qu'on ne le prît pour un Anglois de naiſſance (*Michaëlis Anglici, Franci dicti, varia opuſcula*). C'eſt dans ſes poëſies latines que l'on peut apprendre quelques circonſtances de ſa vie. On y voit qu'il avoit un penchant qui alloit juſqu'à la paſſion pour ce genre d'écrire ; qu'il s'y étoit appliqué dès ſa premiere jeuneſſe, & qu'il deſiroit de paſſer pour le premier poëte des Pays-Bas. Cet amour pour la poëſie étoit ſi fort en lui, qu'il lui fit même négliger pluſieurs occaſions dont il auroit pu profiter pour s'avancer. Il craignoit que le travail inſéparable des emplois qu'on lui offroit, ne le détournât de ſes études. Il vint à Paris pour ſe former davantage aux belles lettres & apprendre la langue grecque : & quand il y eut fait des progrès, l'envie d'en faire encore de plus grands lui fit naître le deſir de voyager dans l'Italie & dans la Gréce ; mais un événement imprévu l'obligea de changer de deſſein. Pendant qu'il vivoit tranquillement à Paris, ne ſongeant qu'à cultiver les belles lettres, le feu conſuma une maiſon qu'il avoit dans ſa patrie, & il perdit avec elle ſes grains, ſes beſtiaux, & généralement tout ce qu'il poſſédoit. Il paroît que cet accident arriva vers l'an 1495. Langlois réduit par-là à une aſſez grande miſere, ſe vit contraint de chercher à inſtruire de jeunes gens pour ſe ſoulager. Nous avons entre ſes poëſies une exhortation à la vertu, qu'il adreſſa à ſes diſciples lorſqu'il entreprit de leur expliquer les faſtes d'Ovide. Il en compoſa pluſieurs autres qu'il adreſſa à des perſonnes riches ou conſtituées en dignité, dans le deſſein d'en être ſecouru ; mais il implora en vain leur aſſiſtance. On put eſtimer ſon eſprit ; on négligea ſon indigence. Il y avoit trois ans qu'il languiſſoit dans cet état, lorſque Pierre de Courthardi, Manceau, premier préſident du parlement de Paris, que Blanchard nomme mal Cothardy, & Geoffroi Bouſſard, auſſi Manceau, docteur & chancelier de l'égliſe de Paris, lui tendirent une main ſecourable. Voici ce qui le fit connoître du premier. Dans une compagnie on avoit mis en queſtion, ſi la robe & les fonctions civiles ſont préférables à l'épée & aux actions militaires. Langlois fit auſſitôt deux poëſies ſur ce ſujet, & les fit réciter par deux enfans vêtus, l'un en magiſtrat, l'autre en capitaine. Le premier préſident gouta ces deux piéces, & lui accorda ſa protection. On croit que ce fut ce magiſtrat qui le fit connoître au cardinal de Luxembourg évêque du Mans & de Terouanne, qui, ſelon le récit que Langlois en fait, lui donna une cure dans le diocèſe de Terouanne : car il étoit prêtre, mais on ne ſait en quelle année il entra dans les ordres ſacrés. Il paroît qu'il n'exerça pas long-temps le miniſtère. Après la mort de Charles VIII, il alla en Italie, & y étudia à Pavie le droit eccléſiaſtique & civil, dans lequel il fit de grands progrès. Il profeſſa depuis l'un & l'autre avec réputation à Paris ; & il exerçoit cet emploi en 1507. On voit par ſes poëſies, qu'il ſéjourna en Savoye, & qu'il accompagna le cardinal de Luxembourg dans quelques voyages. Il demeuroit en 1505 à Pavie dans la maiſon de François de Luxembourg, neveu du cardinal, qui étoit alors évêque de Saint-Pons en Languedoc ; & ce fut là qu'il fit le 10 d'avril de la même année, l'Epître dédicatoire au même François de Luxembourg, du recueil de ſes poëſies que ſes amis lui avoient conſeillé de revoir & de publier. Avant que de les mettre au jour, Langlois conſulta ſur cela Platinus Platus, Milanois, Jean Parrhaſius qui enſeignoit alors l'éloquence à Milan, & le fameux Carme Baptiſte Mantouan. Ces poëſies parurent la même année à Pavie, ou au plutard en 1506, puiſque Badius Aſcenſius en fit une nouvelle édition à Paris en 1507 *in*-4°. Elle contient quatorze poëſies, & de plus l'Epître dédicatoire à François de Luxembourg, évêque de Saint-Pons, & une aſſez longue lettre au préſident de Courthardi, l'une & l'autre en proſe. Valere André, dans ſa bibliothéque belgique, s'eſt trompé en rendant compte de ces poëſies de Langlois : 1°. il lui attribue, après Simler, quatre livres d'éclogues adreſſés à Etienne Poncher, évêque de Paris : dans l'édition citée, il n'y a qu'une lettre adreſſée à ce prélat, dans laquelle il lui découvre le ſujet de ſon éclogue. 2°. Il marque deux livres d'éclogues à Louis de Villiers, évêque de Beauvais. Dans la même édition, il n'y a que deux éclogues, la premiere à Louis de Villiers, la ſeconde ſans inſcription. 3°. Il dit qu'il a fait un livre *de mutatione ſtudiorum*. Ce livre n'eſt qu'une ſeule piéce qui, à la vérité, contient vingt-trois pages d'impreſſion. Dans une de ces piéces, Langlois fait ainſi l'éloge de Piere de Courthardi, par où l'on peut juger du caractère de ſa poëſie.

Courthardus Galle præſes juſtiſſimus ora,
Ardua qui Franci tractare negotia regni,
Pervigili ſolitus curâ, qui Pallade doctâ
Inſtructus, gemina tenebroſa ænigmata legis
Facundo thorace gerit.

On ignore le temps de la mort de Langlois. M. Baillet n'en a point parlé dans ſes Jugemens des ſavans ſur les poëtes modernes. Raviſius Textor s'eſt ſervi de ſon autorité dans ſes Epithetes. Gerard-Jean Voſſius l'a confondu avec Michel Blampain, Anglois de naiſſance, qui vivoit dans le XIII ſiécle. Voyez ſon ſecond livre des hiſtoriens Latins, chap. 58. * *Michaëlis Anglici, Franci dicti, opuſcula*. D. Liron, *ſingularités hiſtor. & litter.* tom. 1 & 3. Valerii Andreæ, *biblioth. belgica.*

Digitized by Google

LANGLOIS (Jean-Baptiſte) de Nevers, naquit le 8 mars 1663. Il entra chez les Jéſuites à Paris le 3 octobre 1679, & y mourut le 12 octobre 1706. C'eſt lui qui eſt auteur de tous les écrits qui ont paru contre l'édition des ouvrages de S. Auguſtin, donnée par les PP. Bénédictins. Ces écrits ſont : *Lettre aux RR. PP. Bénédictins de la congrégation de S. Maur, ſur le dernier tome de leur édition de S. Auguſtin.* 2. *Mémoire adreſſé à meſſeigneurs les prelats de France, ſur la réponſe d'un théologien des PP. Bénédictins.* 3. *La conduite qu'ont tenue les PP. Bénédictins depuis que l'on a attaqué leur édition de S. Auguſtin.* Voyez ſur ces trois écrits celui qui a pour titre : *Hiſtoire de la nouvelle édition de S. Auguſtin donnée par les PP. Bénédictins de la congrégation de S. Maur*, (par Dom Vincent Thuillier, publiée après ſa mort en 1736 *in*-4°.) La réponſe de D. Maſſuet en faveur des Bénédictins eſt adreſſée au *R. P. E. L. J.* Il faut J. B. au lieu de l'*E*. C'eſt une erreur qui vient de ce qu'on a attribué la lettre contre l'édition de S. Auguſtin, au P. Emeric Langlois, autre Jéſuite qui vivoit dans le même temps; mais le P. Emeric, qui étoit de Rouen, n'a rien donné au public, & a paſſé toute ſa vie dans les miſſions étrangeres. On a encore du P. Jean-Baptiſte Langlois, l'*Hiſtoire des croiſades contre les Albigeois*, à Paris & à Rouen, 1703 *in*-12. La *journée ſpirituelle à l'uſage des colléges*, & un petit *in*-12, *du reſpect humain*, imprimé à Paris en 1703.

LANGON, ALENGON, en latin *Alingonus Portus*, petite ville de Gaſcogne, dans le Bazadois ſur la Garonne, à une lieue au-deſſus de Cadillac, & à cinq de Bourdeaux. Elle eſt connue par ſes vins, dont il s'y fait un aſſez gros commerce, ainſi que d'eau-de-vie.

LANGON, ville de l'Elide dans le Péloponnèſe. Plutarque ſeul en parle dans la vie de Cléomene. Elle ſemble avoir été ſituée près de l'Achaïe. * Lubin, *tables géographiques ſur les vies de Plutarque.*

LANGPORT, ville avec marché dans la contrée de Pitnei, au nord de Paret, dans la partie méridionale du comté de Sommerſet. Ce lieu eſt remarquable pour le combat qui s'y donna entre les troupes du roi Charles I, commandées par le lord Goring, & celles du parlement, où les premieres furent défaites. Cette ville eſt à 109 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

LANGRES, ancienne ville de France en Champagne, avec préſidial, évêché ſuffragant de Lyon, & duché pairie, eſt ſituée très-avantageuſement ſur une montagne près de la Marne naiſſante en Baſſigni, petit pays de Champagne. Le territoire de Langres eſt, à ce qu'on croit, le plus haut de la France, & donne naiſſance à cinq ou ſix rivieres. Les Latins la nomment *Lingona*, *Andematunum*, ou *Andomadunum Lingonum*. Jean le Maire débite, que *Longho*, ſixiéme roi des Gaules, en a été le fondateur; & que les peuples ont été nommés de lui *Longonenſes*, & dans la ſuite *Lingonenſes*. Pline, Ptolémée, Aimoin & Céſar en font ſouvent mention, mais ſur-tout le dernier dans ſes commentaires. Tacite, Polybe, Tite-Live, Frontin & divers autres en parlent auſſi avantageuſement, & marquent les conquêtes de ceux de Langres en Italie, du temps de Sigovèſe & de Bellovèſe. Tacite même dit que l'empereur Othon leur donna le droit de bourgeoiſie romaine; mais Juſte-Lipſe croit que ce paſſage a été falſifié : ce n'eſt pas ici le lieu d'en faire l'examen. Les Vandales ruinerent Langres au commencement du IV ſiécle, & firent mourir en 407, S. Didier évêque, que ſon mérite avoit fait reſpecter dans divers conciles. Depuis, la ville ſe rétablit dans ſon ancienne ſplendeur, & Pierre le vénérable lui donne le nom de *Nobilis*, *Magna* & *Famoſa*. Nous avons pluſieurs épîtres décrétales des papes aux évêques de Langres, qui ſont du nombre des ſix pairs eccléſiaſtiques de France. Ils ſont ſeigneurs ſpirituels & temporels, ayant bailliage, juges & autres officiers de juſtice, & titre de ducs, marquis & barons. Le plus ancien des prélats dont nous ayons connoiſſance eſt S. Sénateur; le ſecond S. Juſt; & le troiſiéme S. Didier. La cathédrale eſt dédiée en l'honneur de S. Mammez, martyr. Outre les prélats de Langres dont nous avons parlé, on y reconnoît pour ſaints, Urbain, Grégoire, Terique. Les autres évêques plus connus ſont, Iſaac ſurnommé *le Bon*, Geilon, Bruno de Rouci, Hugues de Brereuil, Hardouin, Robert & Gautier de Bourgogne, Manaſsès de Bar, Gautier de Rochefort, Robert de Châtillon, Guillaume de Joinville, Hugues de Montreal, Hugues de Cluni; Jean & Gui de Rochefort, Gui de Genève, Bertrand de la Tour, Louis de Bar, & Claude de Longui de Givri, cardinaux, Jean d'Amboiſe, &c. Le chapitre de l'égliſe de Langres a un doyen, un tréſorier, ſix archidiacres, un chantre & quarante-deux chanoines. Le diocèſe a ſix cens paroiſſes, ſous dix-ſept doyennés. La ville de Langres, pour avoir été très-ſouvent attaquée ſans être priſe, a été ſurnommée la *Pucelle*. Elle s'eſt toujours ſignalée par ſa fidélité pour nos rois. Divers auteurs en font mention avec éloge. Les places les plus conſidérables qui relévent de la juriſdiction de Langres, ſont *Vandœuvre*, petite ville & forteresſe qu'on croit avoir été bâtie par les Vandales; *Vignori*, autre petite ville près de la Lorraine entre deux montagnes, ſur l'une deſquelles il y a un beau château; *Monteclaire* autre château bâti ſur la croupe de la plus haute montagne de tout le pays, & que les rois François I & Henri II firent fortifier pour défendre la frontiere contre les Lorrains; *Andelou*, autrefois grande ville frontiere : aujourd'hui ce n'eſt qu'un bourg avec juriſdiction & prévôté royale de grande étendue; *Rimacourt*, proche d'Andelou, ne lui céde point en marques d'antiquité : ce qui perſuade que ce doit auſſi avoir été une grande ville, & même une place forte. * Pline, *l.* 4, *c.* 1 & 17. Ptolémée, *l.* 2, *c.* 9. Tacite, *l.* 1 & 4, *hiſt.* Céſar, *in comment.* Eutrope, *l.* 7. Frontin, *l.* 4, *c.* 3. *ſtratag.* Tite-Live, *l.* 3 & 5. Polybe, *l.* 2. Antonin, *in itiner.* Aimoin, *l.* 5, *c.* 5. Ripamont, *l.* 6, *hiſt. Médiol.* Pierre le Vénérable, *l.* 4, *ep.* 36. S. Bernard, *epiſt.* 59. Innocent III, *cap. cum capella*, *de privil.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Du Chêne, *antiquit. des villes.*

CONCILES DE LANGRES.

Le premier concile de Langres fut aſſemblé au commencement du mois d'avril de l'an 859, & l'on y fit ſeize canons ou chapitres, qu'on approuva quelques jours après dans le ſynode de Savonieres, tenu aux fauxbourgs de Toul. C'étoit dans le même temps qu'Anſcaire ſoudiacre, avoit voulu uſurper l'évêché de Langres ſur l'évêque Iſaac, dit *le Bon* ou *le Pieux*, comme nous le voyons par le V canon du même concile de Savonieres. L'an 1080, ou 1077, ſelon Baronius, Hugues de Die, légat du ſaint-ſiége, tint un concile à Langres contre l'inveſtiture des biens eccléſiaſtiques par les ſéculiers. Hugues de Flavigni ne parle point de cette aſſemblée; mais il en eſt fait mention dans les épîtres du pape Grégoire VII, qui gouvernoit alors l'égliſe, *l.* 4, *epiſt.* 21. Dans l'addition de la chronique de l'abbaye de la Fontaine de Beſe, qui eſt en Bourgogne, & dans le diocèſe de Langres, il eſt parlé d'un ſynode diocéſain, tenu l'an 1080, par l'évêque Rainard, que les autres nomment Hugues de Bar; & le même qui ayant fait un voyage à la Terre-Sainte, apporta de Conſtantinople un bras de S. Mammez, martyr de Cappadoce, en l'honneur duquel on conſacra la cathédrale, auparavant dédiée à S. Jean l'Evangéliſte. Hugues de Flavigni parle très-avantageuſement de lui. Divers évêques de Langres ont célébré des ſynodes, dont il nous reſte quelques mémoires, comme de celui de l'an 1116, aſſemblé par Robert de Bourgogne, après Pâque. La chronique de S. Pierre-le-Vif de Sens, parle d'un autre tenu la même année. On en met un tenu l'an 1404, par le

Digitized by

cardinal Louis de Bar ; un l'an 1451, par Philippe de Vienne ; un l'an 1455, par Gui Bernard, qui y mit S. Robert au calendrier de Langres. Jean d'Amboiſe publia des ſtatuts ſynodaux l'an 1461 ; Claude de Longui, l'an 1535, & Sébaſtien Zamet, l'an 1622. * *Voyez* le VIII & le IX tome des conciles.

LANGTON (Etienne) Anglois, chancelier de l'univerſité de Paris, cardinal du titre de S. Chryſogon, vivoit dans le XIII ſiécle. Le pape Innocent III le fit cardinal l'an 1212, & l'année ſuivante il lui donna l'archevêché de Cantorberi en Angleterre. Il compoſa des commentaires ſur l'écriture ſainte & pluſieurs autres ouvrages, & mourut le 9 de juillet 1228. * Trithéme, *au cat.* Spondе, *A. C.* 1207, *n.* 4 ; 1248, *n.* 10. Polydore Virgile, *l.* 15, *hiſt. Angl.* Voſſius, *de hiſt. Lat l.* 2, *c.* 56. Pitſeus, *de ſcript. Angl.* Auberi, *hiſt. des card. &c.*

LANGTON (Simon) Anglois, ſavant mais ambitieux, prêchoit avec véhémence, & par ſes ſermons ſéditieux, cauſa de grands déſordres dans l'état. Il étoit frere d'Etienne archevêque de Cantorberi, après la mort duquel les chanoines d'Yorck le nommerent pour lui ſuccéder. Mais le pape Innocent III & le roi Jean improuverent cette élection, ce qui le jetta dans les derniers emportemens. Il mourut l'an 1248, & laiſſa des lettres & un livre intitulé, *de pœnitentia Magdalenæ.* * Pitſeus

☞ LANGTON (Jean) Carme, Anglois de nation, qui parut avec avantage au concile de Baſle. Il mourut dans cette ville en 1434, & il y fut enterré. Langton étoit docteur en théologie dans l'univerſité d'Oxford. Il a compoſé une hiſtoire d'Angleterre, & quelques ouvrages contre un hérétique nommé Henri Crump, entre autres l'examen de ſes erreurs. * Pitſeus. M. Goujet, *Mém. mſſ.*

LANGUE ou LANG (Jean) connu ſous le nom de *Joannes Langus*, juriſconſulte Allemand, natif de Freiſtadt, ville du duché de Teſſchen en Siléſie, apprit les langues ſavantes, le droit & les belles lettres, qu'il enſeigna en divers endroits. Depuis, il fut chancelier de l'évêque de Breſlaw, conſeiller ordinaire de l'empereur Ferdinand I, qui l'employa en diverſes négociations importantes, dont il s'aquitta très-bien. Un ſeigneur Eſpagnol lui vantoit un jour la douceur de ſa langue, & le railloit ſur la dureté de la langue allemande : *il me ſemble*, lui diſoit-il, *que j'entends tonner, quand j'entends parler allemand, & je crois que Dieu ſe ſervit de cette langue, quand il chaſſa nos premiers parens du paradis terreſtre, pour les effrayer davantage. Cela peut être*, lui répondit froidement Langue, *mais il y a apparence que le ſerpent ſe ſervit auſſi du langage eſpagnol, dont vous vantez tant la douceur, pour tromper Eve.* Langue mourut à Sweinitz, dans la Siléſie, le 26 août 1567, âgé de ſoixante-quatre ans. Il s'eſt rendu conſidérable par la traduction de l'hiſtoire eccléſiaſtique de Nicephore Calixte, qu'il entreprit ſur l'unique exemplaire qu'il y eût alors en Europe. Il ajouta de petites notes à cet ouvrage, qui eſt en dix-huit livres, & qui fut imprimé la premiere fois chez les Oporins à Baſle, l'an 1552. Il traduiſit d'autres piéces de S. Grégoire de Nazianze, de S. Juſtin martyr, & compoſa divers poëmes, &c. * Geſner, *biblioth.* De Thou, *hiſtor. liv.* 41. Melchior Adam, *in vit. juriſconſ. Germanorum.*

LANGUE : certaines expreſſions dont les peuples ſont convenus pour ſe faire entendre les uns aux autres. L'origine des langues eſt venue de la confuſion dont Dieu punit l'orgueil de ceux qui bâtirent la tour de Babel.

1. Pluſieurs prétendent que la LANGUE HEBRAÏQUE eſt la plus ancienne des langues : elle eſt appellée *la langue Sainte.* Les rabbins diſent que c'eſt à cauſe qu'elle eſt ſi pure & ſi chaſte, qu'on n'y trouve point le nom propre des parties honteuſes, ni de celles par où on ſe décharge le ventre. On diſtingue l'hébreu ſans points, d'avec celui dont les voyelles ſont marquées par des points & ſans diſtinction de mots. Voſſius ſoutient, qu'excepte les livres ſaints, du temps même de S. Jerôme, il n'y avoit aucun livre en hébreu, mais ſeulement en grec, & que ce n'a été que ſous Juſtinien qu'on a commencé d'en avoir. La raiſon qu'il en donne eſt, que cet empereur ayant défendu aux Juifs, par un édit, de lire dans leurs ſynagogues, le δευτερωσις ou leurs traditions, ils s'aviſerent de le traduire en leur langue, & ce livre, dit-il, s'appelle *Miſna.* Les points dans la langue hébraïque ne furent inventés pour déſigner les voyelles, que vers le X ſiécle, par les Maſſoretes.

2. LA LANGUE PUNIQUE n'étoit autre, ſelon Guillaume Poſtel, que le phénicien, qu'il compare à l'hébreu, dont il eſt ſorti, avec le chaldéen & le ſyriac.

3. LA LANGUE ARABIQUE ou l'ARABE, eſt la plus abondante de toutes les langues. Les Arabes ne ſe diſent pas moins anciens que les Hébreux, prétendant deſcendre d'Iſmaël. On donne beaucoup d'éloges à leur eſprit & à leur langage. Leur écriture ancienne a preſque toutes les lettres jointes enſemble ; mais un certain Elcabil a été obligé d'inventer & d'introduire des points, pour pouvoir lire l'arabe plus aiſément. Il y en a qui ſe mettent deſſus les mots, & d'autres deſſous. Kinſlenius, parlant de cet uſage dans ſon épître dédicatoire à l'empereur Rodolphe II, ſemble croire que les Arabes n'ont admis ces points dans leurs écritures, que depuis qu'ils ont eu commerce avec ceux d'Europe. L'ancien caractère arabe s'appelle *Cuphique.* Le plus ancien eſt fort large, & l'autre moins gros & moins large. Celui dont les Tartares ſe ſervent aujourd'hui, paroît plus lié, plus menu & plus courbé que les autres.

4. LA LANGUE EGYPTIENNE avoit des figures d'animaux, qui étoient des ſymboles myſtérieux, qui ſervoient à couvrir & à enveloper tous les ſecrets de leur théologie. On les appelloit des *Hieroglyphes ;* & on trouve encore pluſieurs obéliſques ou tombeaux, qui ſont chargés de caractères & de figures hiéroglyphiques. Les mots de cette langue exprimoient la nature & les propriétés de chaque choſe. Le COPTE, qui eſt la langue qui a précedé le grec en Egypte, eſt une langue mere, & indépendante de toutes les autres, ſi l'on en croit le pere Kircher. Saumaiſe dit que ce mot de *Copte*, vient d'une ville nommée *Coptos*, dont les peuples avoient conſervé une partie de l'ancien langage. Le même, en un autre endroit, eſtime que ce nom eſt tiré du mot Αἰγυπτος : ce qui eſt confirmé par le pere Vanſleb, Dominicain, quoiqu'il en attribue l'origine à Coptos, petit-fils de Noé. Il reſte encore des deſcendans de ces premiers Egyptiens, dit-il, qui parlent cette langue : cependant on peut dire qu'elle eſt perdue il y a pluſieurs ſiécles. Ce Dominicain a trouvé dans le célebre monaſtère de S. Antoine, une grammaire & un vocabulaire écrit en cette langue, dont les caractères approchent de l'ancien grec. Les Coptes d'aujourd'hui n'ont pas d'autre langue que la vulgaire d'Egypte, qui eſt mêlée d'arabe & de turc. Le pere Kircher veut que l'ancien copte ſoit altéré par la langue, grecque, dont il a pris beaucoup de mots & de caractères.

5. LA LANGUE HETRUSQUE a des caractères qui reſſemblent aux Latins, & l'écriture ſe lit de droit à gauche. Eugubinus nous a donné une inſcription en cette langue, qui fut trouvée cinquante ans avant Sylla. Les Romains étoient fort curieux de ſavoir cette langue, & ils mettoient tous leurs ſoins à l'apprendre.

6. Les caractères de la LANGUE GRECQUE ont moins changé que ceux des autres langues. Les premiers & les plus anciens ſont plus quarrés, & approchent davantage de leur origine, qui eſt la phénicienne ou l'hébraïque ; puiſque, ſelon Herodote, les premiers caractères qui s'introduiſirent dans l'Ionie, étoient à peu près ſemblables. Pline parlant des caractères grecs, après avoir dit qu'ils reſſembloient aux lettres romaines de ſon temps, n'en

Digitized by Google

n'en cite point d'autre exemple, qu'une inſcription antique ſur une lame d'airain, que Veſpaſien & Tite avoient donnée à la bibliothéque publique. » Les anciens caractères grecs, dit-il, ſont preſque ſemblables aux latins d'à préſent: témoin cette lame antique d'airain, tirée du temple de Delphes, qu'on voit aujourd'hui dans la bibliothéque du palais, dédiée à Minerve par les princes :

ΝΑΥΣΙΚΡΑΤΗΣ ΤΙΣΑΜΕΝΟΥ ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΚΟΡΑ ΚΑΙ ΑΘΗΝΑ ΑΝΕΘΗΚΕΝ.

C'eſt à peu près de cette figure qu'étoient les caractères grecs anciens, dont parlent Pline & les autres ; car il eſt conſtant que les anciens Grecs ne connoiſſoient point d'autres lettres que les majuſcules ; & Jean Laſcaris, Grec de nation, le confirme dans un prologue d'un recueil d'épigrammes grecques imprimées l'an 1484, à Florence, en lettres capitales. La ponctuation ni la diſtinction des mots n'étoit point en uſage dans ces premiers temps : ce qui a duré quaſi juſqu'à la CLXXIV olympiade, ſelon Lypſe & Léon Allatius. On remarque dans les plus anciens monumens, que les Grecs ne diviſoient leurs diſcours que par la perfection & l'accompliſſement du ſens. Ils n'en mettoient pas pluſieurs dans une même ligne ; mais ils en recommençoient une autre par un nouveau ſens, comme on le peut voir par les inſcriptions du comte d'Arondel : tellement qu'ils n'écrivoient point de ſuite comme nous faiſons, mais par articles. Suidas parle d'une maniere d'écrire qu'on appelloit ΒΟΥΣΤΡΟΦΙΔΟΝ, *Bouſtrophidon*, comme qui diroit *en lignes ſemblables à celles que les bœufs font lorſqu'ils labourent* ; ce qui eſt confirmé par Pauſanias, dans la deſcription qu'il fait du coffre de Cypſelus, qui étoit dans le temple de Junon de la ville d'Elide. » Il y a ſur ce coffre, dit-il, des inſcriptions gravées en lettres anciennes & en lignes droites. Il y en a auſſi quelques autres d'une maniere que les Grecs appellent Bouſtrophidon, parceque le ſecond verſet ſuit immédiatement le premier, & le joint en tournant dans la même figure que le font les courſes redoublées du Stade ou du Cirque. Pluſieurs auteurs croient que les verſets diſtingués & ſéparés par des lignes, ont duré long-temps, même après qu'on eut introduit les accens & les points, comme on le voit dans Diogène *Laërce*. Ariſtophane, grammairien de Byzance, fut celui qui les introduiſit vers la CXL olympiade, ſous les rois d'Egypte Philopator & Evergete, 220 ans avant J. C.

7. La LANGUE LATINE a eu, comme les autres, ſon accroiſſement & ſes révolutions. La même choſe eſt arrivée dans ſes caractères, comme on le peut remarquer par les inſcriptions les plus anciennes, & par celles qui les ont ſuivies, même avant la deſtruction de l'empire. Les caractères de celle de Duillius, publiée par le pere Sirmond, comme ils approchent davantage de leur origine, tiennent un peu plus de l'hétruſque & du grec : ils marquent une main tremblante de gens qui ne font encore que commencer. Les ſept volumes latins qu'on trouva dans le tombeau de Numa, n'étoient pas écrits de ce caractère, puiſque Quintilien nous aſſure qu'il y avoit très-peu de lettres dans ces premiers temps, & dont la figure même & la valeur étoient différentes ; & l'empereur Claude ne procura pas une utilité médiocre à la langue latine, en introduiſant la lettre eolique F. Tacite, *dans le livre dixiéme de ſes annales*, parlant de la figure des lettres romaines, dit qu'elles étoient ſemblables aux plus anciens caractères grecs, qui étoient majuſcules.

LES PRINCIPALES LANGUES DU MONDE. EN EUROPE.

1. La CAMBRIQUE, Galloiſe ou ancienne Bretonne, eſt, ſelon Scaliger, une des dix langues matrices mineures de l'Europe : elle eſt en uſage dans la Cambrie ou le pays de Galles, partie occidentale de l'Angleterre, & dans la baſſe Bretagne en France : enſorte que les bas Bretons & les habitans de la province de Galles en Angleterre, n'ont point de peine à s'entendre.

2. La CANTABRIQUE ſe parle encore dans les monts Pyrenées par les peuples appellés Cantabres & Gaſcons.

3. La CHAUCHIQUE ancienne, eſt la langue ordinaire dans la Friſe orientale parmi les habitans, lorſqu'ils parlent entr'eux ; mais lorſqu'ils parlent à des étrangers, ils ſe ſervent de la langue allemande.

4. L'EPIROTIQUE eſt uſitée dans les montagnes d'Epire.

5. La FINIQUE, dans la Finlande & dans la Laponie

6. La FRANÇOISE eſt une branche de la langue latine : elle a pluſieurs dialectes, le Poitevin, le Wallon, & d'autres encore. Scaliger dit qu'en France il y a trois langues, & que ceux qui les parlent ne s'entendent point les uns les autres, le baſque, le breton & le romain ; que le romain eſt diviſé en langue tortue & langue françoiſe ; qu'il n'y avoit autrefois en France que deux gouverneurs, princes du ſang ; l'un à Paris, pour la langue françoiſe ; & l'autre à Montpellier pour la langue tortue.

7. La GRECQUE eſt une des quatre matrices majeures, qui étant dans les parties auſtrales de l'Europe, s'eſt fort étendue. Aujourd'hui elle a fait place à une langue grecque barbare, laquelle fait encore pluſieurs branches ; ſavoir le dialecte athénien, qui eſt le plus barbare de tous ; le péloponnéſien, que l'on eſtime le plus pur & le plus beau ; le *Tzopeliſme*, & le grec vulgaire, que l'on appelle la langue commune, &c. *Voyez* ſur tous ces dialectes de la langue grecque, Cruſius, *in Turco-Græcia*.

8. L'IRLANDOISE, que l'on parle en Irlande & dans une partie de l'Ecoſſe.

9. L'ESPAGNOLE, une des trois branches de la langue latine, qui ſe ſubdiviſe en caſtillane, qui eſt la plus pure & la plus belle, en andalouſique, en portugaiſe, & en grenadoiſe.

10. La HONGROISE a été apportée en Europe par les Huns & par les Avares.

11. La JAZYGIQUE, dans la partie ſeptentrionale de Hongrie, eſt fort uſitée entre le Danube & Tibiſcum : elle eſt bien différente de la hongroiſe.

12. L'ancienne langue ILLYRIQUE eſt encore en uſage dans l'iſle de Veggia, à l'orient de l'Iſtrie.

13. L'ITALIENNE eſt une branche de la latine.

14. La LATINE eſt une des quatre langues matrices majeures, en uſage parmi tous les ſavans de l'Europe. Elle a ceſſé d'être une langue commune depuis l'irruption des Francs, des Lombards, & des Goths dans l'empire romain : elle a produit trois dialectes, l'italienne, la françoiſe & l'eſpagnole.

15. La SCLAVONE eſt auſſi une des quatre langues matrices majeures de l'Europe, & uſitée dans les parties orientales de l'Europe.

16. La TARTARE eſt la langue des Coſaques & des Tartares Précopites, qui habitent entre le Tanais & le Boriſthène.

17. La TEUTONNE eſt une des quatre matrices majeures : elle a pluſieurs branches, la langue ſaxonne, la françoiſe & la danoiſe ; & ces langues ſe ſubdiviſent encore en d'autres dialectes.

Il y a encore quelques reſtes de la langue arabe, dans les montagnes eſcarpées du royaume de Grenade, comme auſſi dans pluſieurs endroits de l'Andalouſie, de Valence & d'Aragon. Chaque langue a auſſi une eſpece de jargon, qui eſt le langage des petites gens, des payſans, & du menu peuple. *Conſultez* Geſner, qui a fait une eſpece de dictionnaire des différens jargons de l'Europe, ſous le titre *Mithridates*. * Alſtedius, *Encycloped. to.* 1, *l.* 10, & Philander von Sittwata, *Satyriſche viſiones*, *l.* 7.

Digitized by Google

Les principales langues de l'Asie.

1. L'Antiochienne ou la Syriaque, eſt celle que les chrétiens ſe rendirent autrefois particuliere dans l'Orient, & dans laquelle ils ont eu des verſions de l'ancien teſtament ; c'étoit auſſi leur langue dans le ſervice divin. Cette langue eſt un dialecte de l'ancienne ſyriaque.

2. L'Arabe eſt non-ſeulement la plus abondante & la plus riche en mots, mais une des langues des plus étendues de tout le monde. Elle eſt commune dans l'Aſie, depuis la Cilicie, par toute la Syrie, la Méſopotamie, la Paleſtine, l'Arabie, & en Afrique le long des côtes de la mer Rouge, dans l'Egypte & ſur les bords de la Méditerranée, juſqu'au détroit de Gibraltar Dans tous ces différens pays, elle eſt un peu mélangée de différens dialectes. On a déja remarqué ci-devant, qu'elle eſt en uſage en quelques endroits de l'Europe.

3. L'Armenienne ne paſſe point les pays des Arméniens.

4. La Babylonienne eſt la plus pure de tous les dialectes de la langue ſyriaque. Quelques chapitres de Daniel, d'Eſdras & du thalmud babylonien, ont été écrits en cette langue.

5. La Chaldaique eſt un des trois dialectes de la langue hébraïque : elle ne différe pas beaucoup de la ſyriaque.

6. La Chinoiſe, à laquelle il faut joindre la Coréenſe & la Japone, eſt fort en vogue dans le grand empire de la Chine, & dans le Japon.

7. L'Hebraique paſſe pour la plus ancienne & la premiere des langues. Babylone a été deux fois fatale à cette langue ; car dans la ſeconde captivité, les Juifs ſe ſervirent d'une langue mêlée d'hébreu, de chaldaïque & de ſyriac. Ses dialectes ſont le ſamaritain, le chaldaïque, le ſyriac ; & ces trois langues ont ceſſé d'être en vogue en même temps que l'hébraïque.

8. La Hierosolymitaine eſt celle dans laquelle ont été écrits le thalmud, & le targum hieroſolymitain. C'eſt un dialecte de l'ancienne ſyriaque.

9. La langue Malaie eſt la plus pure de toutes les langues des pays de l'Inde orientale, & tous les négocians de ce pays la ſavent parfaitement. Il y a un dictionnaire malais-latin, de David Haën, imprimé à Rome en 1631.

10. La Perſienne a pluſieurs mots allemans, comme *father*, *mother*, *breſther*, pere, mere, frere. Entre autres mots, le nom même de Perſe, vient de *peros*, ou de *pert*, qui en allemand ſignifie *un cheval*.

11. La Samaritaine eſt un dialecte de l'hébraïque.

12. La Syriaque, qui n'eſt pas fort différente de la chaldaïque, a été la langue ordinaire de Notre-Seigneur Jesus-Christ & de ſes diſciples. Elle ſe ſoudiviſe en babylonienne, en hieroſolymitaine, en antiochienne, c'eſt-à-dire, en ſyriaque particuliere, & en arménienne.

13. La langue Turque approche de la perſienne & de la tartare, & n'a de commun avec l'arabe que ſes lettres.

Les principales langues de l'Afrique.

1. L'Ethiopique eſt en uſage parmi les Abyſſins. Il y en a de deux ſortes ; l'une qui approche de la chaldaïque, & qu'ils emploient dans l'office divin & dans l'hiſtoire. Scaliger, Ludolphe, Petreus, Niſſelius, & d'autres, en ont publié les caractères & leur maniere d'écrire.

2. La Copte eſt formée de l'ancienne égyptienne & de la grecque. Elle prend ſon nom de Copto, autrefois métropole de la Thébaïde. *Voyez* là-deſſus Kircher, *Prodrom. ling. Coptica.*

3. La Songaïque. Les relations des voyageurs font mention de cette langue, & ils diſent qu'elle eſt fort uſitée parmi les habitans des pays de Sconbaya, de Muſmunde, de Zenete, de Guinée, du Guzule, de Hea, de Sus. On a déja remarqué ci-devant que l'arabe étoit en vogue ſur les côtes de la mer Rouge & de la Méditerrance.

Les principales langues de l'Amerique.

1. La Caribane. L'auteur de l'hiſtoire des Antilles, imprimée à Roterdam l'an 1658, en a donné un dictionnaire.

2. La Mexiquaine ſe prononce en pouſſant la langue vers les dents, & on y trouve ſouvent les lettres *T* & *L*, jointes enſemble, & quelquefois ſéparées. Quant aux autres langues de l'Amérique, on n'en a point encore une connoiſſance bien exacte.

Remarques particulieres ſur quelques langues.

La Cambrique eſt pleine d'aſpirations, & ſouvent elle a des mots ſans aucune voyelle, ſe prononçant du fond du goſier. Ainſi dans leur oraiſon dominicale, *libera nos à malo*, ils diſent, *Eithr gwaret, ni rhag drcovg.* La langue chinoiſe n'a point d'*R*, & tous les mots ſont monoſyllabes, fort variés par les diphthongues & les triphthongues. La langue françoiſe a beaucoup de grace : elle eſt fort propre à parler aux dames. L'allemande eſt mâle : il y en a qui diſent qu'elle eſt propre à parler aux ennemis : naturellement elle imprime de la terreur. Verulanius (*de Augment. ſcientiar. l. 6, c. 1.*) a remarqué que les langues dérivées de la gothique, ont beaucoup d'aſpirations. La langue grecque eſt pleine de diphthongues & de mots compoſés. L'hébraïque eſt la plus pure de toutes les langues, & celle qui a le moins de compoſés ; elle les évite tellement, qu'elle aime mieux, pour les éviter, ſe ſervir de périphraſes. L'eſpagnole eſt noble, & ſi majeſtueuſe, que les Eſpagnols diſent, *que c'eſt la ſeule langue qui mérite de parler à Dieu.* La japonoiſe eſt fort mâle. L'italienne eſt grave & digne des princes. La mexique ſe ſert à tout moment des lettres *T. L.* comme dans ces mots, *Yetcotl*, *Mecaxutchitl*, *Tlilxochitl*, *&c.*

La langue françoise, étoit dans ſon origine, un mêlange du gaulois, du latin, & du tudeſque ou allemand. Dès que les Romains ſe furent rendu maîtres des Gaules, leur langue commença à y avoir cours, & les Gaulois corrompirent leur langage, en le mêlant avec celui des Romains : d'où il ſe forma un jargon, qu'ils appellerent *Roman*, pour le diſtinguer du latin. Les Francs, qui vinrent enſuite, vers l'an 420, & qui chaſſerent les Romains des Gaules, au lieu d'abolir ce langage barbare, s'y accoutumerent eux-mêmes ; & mêlerent beaucoup de mots allemans à ce latin gaulois. Il y a apparence auſſi que les Goths & les Bourguignons qui firent une irruption dans les Gaules avant les François, & les Huns & les Vandales, qui vinrent après, ajouterent au langage du pays où ils s'établirent, pluſieurs termes, que le commerce répandit dans toutes les provinces. Les rois de la premiere race tâcherent de polir ce langage, qu'ils parloient eux-mêmes ; car outre le tudeſque, qui étoit la langue naturelle de nos premiers rois, le roman étoit en uſage à la cour ; mais cette entrepriſe n'eut point de ſuccès, & Chilperic, qui ſe piquoit d'eſprit, de doctrine & d'éloquence, s'oppoſa inutilement au torrent de l'uſage. Ainſi, à dire vrai, le langage de ce ſiécle n'étoit qu'une pure barbarie, auſſi-bien que celui des ſiécles ſuivans. La langue ne commença proprement à changer que ſur la fin de la ſeconde race de nos rois, après que l'empire fut ſéparé de la maiſon de France, vers l'an 900. Ce fut en ce temps-là que le roman l'emporta tout-à-fait ſur le tudeſque, & devint la langue dominante dans tout le royaume. Dans les premiers voyages d'Outremer, les François prirent auſſi des Grecs pluſieurs mots qu'ils accommoderent à leur langage, & imiterent en quel-

Digitized by Google

que choſe le tour & le génie de la langue grecque. De-là vient probablement la conformité qu'a notre langue avec le grec, plutôt que des colonies que les Phocenſes établirent à Marſeille avant que les Romains ſe rendiſſent maîtres des Gaules. Sous le regne de Louis *le Jeune*, vers l'an 1150, on commença à écrire en roman; & ce langage devint plus pur & plus poli du temps de Philippe *Auguſte*. Les poëtes qui parurent alors ſous le nom de *Trouverres*, & de *Jongleurs*, contribuerent beaucoup à former le ſtyle, & à polir la langue. Les auteurs qui vinrent après, ſous S. Louis, & ſous Philippe *le Bel*, y ajouterent de nouveaux ornemens. Le plus célébre d'entre ces auteurs, fut Jean de Meün, ſurnommé *le pere & l'inventeur de l'éloquence françoiſe*. Le roman *de la Roſe*, qu'il continua après la mort de Guillaume de Loris, eſt le premier livre françois qui ait eu quelque réputation. La langue ſe purifia beaucoup vers le milieu du regne de Philippe *de Valois*, comme on voit dans les regiſtres de la chambre des comptes de Paris, dont le ſtyle étoit alors beaucoup plus pur qu'auparavant. Du temps de Charles VII, Alain Chartier, ſecrétaire de ce roi, ajouta de nouvelles beautés à la langue: ce qui le fit nommer auſſi *le pere de l'éloquence françoiſe*. Depuis ce temps-là le langage ſe perfectionna toujours de plus en plus, & perdit à la fin ſon nom de *Roman*. Comme dans les guerres du Levant notre langue avoit pris beaucoup de mots & d'expreſſions de la langue grecque, elle prit auſſi quelque choſe de la langue italienne, dans les guerres d'Italie, ſous Charles VIII, & ſes ſucceſſeurs. François I, ayant rétabli les belles lettres, pluſieurs ſavans entreprirent tout de nouveau de polir la langue françoiſe. Amyot, Joachim du Bellai, & Ronſard, contribuerent le plus à ce changement; mais Deſportes, du Perron, Malherbe, & Coëffeteau, polirent & enrichirent encore le langage. Balſac vint enſuite, qui donna à notre langue un arrangement & une cadence qu'elle n'avoit pas. Vaugelas s'attacha depuis à établir la netteté du ſtyle; & la langue françoiſe ſemble être maintenant parvenue à la perfection, par le ſoin qu'on a pris d'en bannir tout ce qui étoit oppoſé à la pureté & à la clarté du ſtyle, & de lui donner un beau tour dans toutes ſes expreſſions, évitant ſur-tout le galimatias & le phebus, que Nerveze & des Eſcuteaux avoient autrefois introduit à la cour. * Le P. Bouhours, *Entretiens d'Ariſte & d'Eugene. Voyez* touchant l'origine de la langue françoiſe, *Samuel Bochart*, dans ſes remarques ſur le livre d'Antoine Goſſelin, intitulé, *hiſtoire des anciens Gaulois*.

LANGUEDOC, province de France, s'étend le long de la mer Méditerranée, qu'elle a au midi avec la Catalogne. Elle a les montagnes d'Auvergne au ſeptentrion, avec le Lyonnois, le Rouergue & le Querci. Le Rhône la ſépare de la Provence & du Dauphiné au levant; au couchant elle confine à la Gaſcogne. Carel croit que le Languedoc eſt la premiere Narbonnoiſe, dans la diviſion que l'empereur Auguſte fit de toute la Gaule en dix-ſept provinces; mais cette diviſion eſt bien plus récente. Cluvier, Pierre de Marca & divers autres ont été de ce ſentiment, que la Gaule Narbonnoiſe, auparavant nommée *Gaule Porte-Chauſſe ou Braccata*, comprenoit le Languedoc, le Dauphiné & la Provence. Le P. Sirmond, dans ſes notes ſur Sidoine Apollinaire, dit que la ville & le territoire de Beziers a été appellé *Septimanie*, de la ſeptiéme légion, & que de-là ce nom fut donné à toute la province. D'autres veulent, avec Scaliger ſur Auſone, que Sidoine & Gregoire de Tours aient bien donné le nom de *Septimanie* à la province, mais que ce nom ſoit venu de celui de ſept provinces, qui ſont les deux Narbonnoiſes, ſous Narbonne & Aix; les deux Aquitaines, ſous Bourges & Bourdeaux; la Novempopulanie, ſous Æauſe; la Viennoiſe, ſous Vienne; & celle des Alpes maritimes, ſous Embrun. Une partie de cette province a porté le nom de *Comté de ſaint Gilles*. Elle eſt une des plus belles & des plus conſiderables de France, & ſe diviſe en haut & bas Languedoc; l'un vers l'occident, l'autre vers l'orient, ſur la mer Méditerranée. Le premier comprend le Toulouſain, l'Albigeois, le Lauragais & le comté de Foix. L'autre ſe diſtingue en trois quartiers, de Narbonne, de Beziers & de Nimes, & comprend auſſi le gouvernement où ſont le Gevaudan, le Vivarais & le Velai. Le Languedoc propre eſt très-fertile en bleds, en fruits, en vins, & abonde en toute ſorte de venaiſon. En quelques endroits il y a abondance d'encens, de poix, de liége, de marbre, de jaſpe & d'ardoiſe. On y trouve auſſi quelques mines conſiderables; & le paſtel, dont on ſe ſert pour les teintures, lui eſt particulier. Cette province eſt arroſée de belles rivieres: celles qui entrent dans la mer Méditerranée ſont, le Rhône, le Viſtre, la Vidourle, la Berange, le Salazon, l'Eraur, l'Aude, la Berre, le Lerz, le Pallas, &c. Le Tarne, l'Agout, le petit Lerz, &c. ſe jettent dans la Garonne. Elles contribuent toutes à la fertilité de cette province. Le peuple y a naturellement de la vivacité d'eſprit, & les ouvrages des grands hommes que le Languedoc a produits en ſont une preuve inconteſtable. Ce pays tomba ſous la domination des Romains, par la proximité qu'il avoit avec la Provence. Les Goths, dans le V ſiécle, commencerent à s'y établir; & c'eſt d'eux qu'on penſe que la province a pris le nom de *Languedoc*, comme qui diroit, *langue de goth* ou *land-goth*, c'eſt-à-dire, *terre* ou *pays de Goth*. D'autres aſſurent que ce nom vient du mot *oc*, que ceux de la province prononcent par *oui*; & qu'elle eſt appellée *Languedoc*, comme qui diroit *Langue-d'oc*. Ceux qui donnent dans cette penſée, diviſent la France en *Langue d'oui*, & *Langue d'oc*: celle-ci eſt de-là la Loire, & l'autre deçà cette riviere. Quoi qu'il en ſoit, les Goths établirent la ville de Toulouſe capitale de leur royaume, & étendirent depuis leur empire juſqu'à la riviere de Loire. Ce fut ſous Erric ou Euric, pere d'Alaric, que Clovis défit Alaric, roi des Wiſigoths, l'an 507, dans les plaines de Vouglai ou Vouillé de Civaux, entre le Clain & la Vienne, aſſez proche de la ville de Poitiers. Aimoin & Bernard Gui nous apprennent que Charlemagne y établit des gouverneurs, qui furent appellés comtes de Toulouſe, & que le premier l'an 778, fut CORSON, le même que pluſieurs de nos écrivains François ont appellé TORSIN. Les deux auteurs que nous avons cités lui donnent le nom de *Duc*, qui avoit été autrefois accordé à Launebode, dont parle le poëte Fortunat. On avoit accordé le même titre de *Duc* à Didier, qui fut tué en combattant à Carcaſſone contre les Wiſigoths, & à un autre nommé *Auſtroalde*, dont Gregoire de Tours, Aimoin, &c. font mention. Le ſecond comte de Toulouſe fut S. GUILLAUME *au Courtnez*, ou, ſelon d'autres, *aux Cornets*, duquel ceux de la maiſon d'Orange, qui portent un cornet dans leurs armes, étoient deſcendus. C'eſt ce même Guillaume qui fonda l'abbaye de S. Guillem-le-Deſert, au diocèſe de Lodéve, dans laquelle il prit l'habit de moine. Il y eut de grands changemens dans le comté de Toulouſe, ſous Louis *le Debonnaire*, ſous Charles *le Simple*, ſous Hugues *Capet*, &c. Le Languedoc avoit encore des ducs de Septimanie, qu'on nomma auſſi *Marquis de Gothie*; parcequ'ils défendoient le pays qui avoit été tenu par les Goths, dont les peuples ſuivoient les loix & les coutumes. On dit que ce fut Louis *le Débonnaire* qui confia le duché de Septimanie à BERNARD l'an 829. Berenger comte de Barcelone, le lui diſputa, comme nous le voyons par les actes du parlement, ou concile tenu à Stramiac dans le Lyonnois l'an 836. Mais il reſta au premier, qui fut tué par Charles *le Chauve* l'an 844. RAIMOND PONS, comte de Toulouſe, ſe rendit propre le gouvernement de la Septimanie. Il ne comprenoit pas tout le Languedoc: on y trouvoit encore les comtés de Carcaſſone, de Mel-

gueil & de Foix; les vicomtés de Narbonne, de Beziers, d'Agde, de Nimes, de Lodéve, d'Uzez, & d'autres petits états, dont les ſeigneurs s'étoient rendu maîtres pendant les troubles de la France. Ils étoient avant cela ſimples gouverneurs de ces villes, & dépendoient des ducs ou gouverneurs de la Septimanie. Depuis, les comtes de Toulouſe les laiſſerent jouir de leur uſurpation, & ſe contenterent de l'hommage des vicomtes. Dans la ſuite ils acquirent par mariage ou autrement, les comtés de Querci, de Perigord, d'Albi, l'Agenois, le Milhau, le Gevaudan, le comté Venaiſſin, Melgueil, Aſtarac, &c. RAIMOND VI, dit *le Vieil*, prit le parti des Albigeois. Cette conduite lui fit des affaires très-fâcheuſes: le concile de Latran tenu l'an 1215, le dépouilla de ſes états, qu'il donna à SIMON comte de Montfort. Ce dernier mourut l'an 1218, & laiſſa AMAURI, ſon fils, lequel n'étant pas en état de conſerver les conquêtes que ſon pere avoit faites, céda le droit qu'il y avoit au roi Louis VIII, l'an 1224. RAIMOND VI étoit mort l'an 1222, & ſon fils RAIMOND VII, dit *le Jeune*, lui ſuccéda. C'étoit un prince ſage, courageux & entreprenant, qui ne négligea rien pour ſe rétablir dans les états que les croiſés avoient enlevés à ſon pere. Il y réuſſit, ſe réconcilia avec l'égliſe l'an 1228, & fit en même temps un traité avec le roi S. Louis. Raimond avoit une fille unique nommée *Jeanne*, qu'il fiança alors à *Alfonſe* de France, comte de Poitiers, frere du même S. Louis, à condition que s'ils mouroient ſans enfans légitimes, les états des comtes de Toulouſe ſeroient réunis à la couronne. La choſe arriva ainſi; car *Jeanne* mourut le 15, & *Alfonſe* le 21 août 1271, au retour du voyage d'Outremer. Leur mariage avoit été conſommé l'an 1241, & *Raimond* VII étoit mort l'an 1249. Le Roi Philippe *le Hardi* ſe rendit maître du comté de Toulouſe l'an 1271, après la mort d'Alfonſe ſon oncle. Le roi Louis, ſon pere, y avoit acquis diverſes ſeigneuries. Les autres rois ſes ſucceſſeurs en jouirent; & l'an 1361 le roi Jean réunit à la couronne les comtés de Toulouſe & de Champagne, & les duchés de Normandie & de Bourgogne. Les lettres datées du mois de décembre, ſont rapportées par Catel. Nous remarquons ailleurs comment toute la province a été ainſi réunie à la couronne: ce qui fut confirmé par l'aſſemblée de ſes états généraux, ſous ces trois conditions; qu'il ne ſeroit donné au Languedoc aucun gouverneur qui ne fût prince du ſang; que le roi n'impoſeroit point de tailles ſans le conſentement des états de la province; que ſes priviléges lui ſeroient conſervés; & qu'elle ne ſeroit point obligée d'uſer d'aucun droit que du droit écrit; c'eſt-à-dire, de l'ancien droit romain. Ces états s'aſſemblent toutes les années, & ſont tenus par les trois ordres, du clergé, de la nobleſſe, & du tiers état. Le premier eſt compoſé de trois archevêques, & de vingt évêques. Le ſecond, de vingt-deux barons, pris de chaque diocèſe; & le troiſiéme de vingt-deux conſuls, des villes capitales de chaque diocèſe, &c. Toulouſe eſt la ville capitale du Languedoc, avec archevêché, auſſi-bien que Narbonne & Albi. Les autres ſont, Montpellier, Nîmes, Carcaſſone, Beziers, Agde, Uzez, Mande, le Pui, Viviers, Montauban, Lavaur, Caſtres, S. Papoul, Alet, S. Pons de Tomiers, Lodéve, Mirepoix, Pamiers, Rieux, Alais, qui ont toutes évêché; Caſtel-Saraſin, Caſtelnaudari, Limoux, Pezenas, Beaucaire, &c. Nous allons donner une table des ducs de Septimanie, & des comtes de Toulouſe, principaux ſeigneurs du Languedoc; & nous parlerons des autres, en faiſant mention de leurs états, ou des villes capitales. Il y a peu de provinces en France où l'on trouve autant de monumens de l'antiquité qu'en Languedoc; le pont du Gard, les Arènes de Nimes, & grand nombre d'autres ouvrages excellens, ont de quoi ſatisfaire la curioſité des étrangers, qui doivent ſur-tout y admirer le nouveau canal.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS DE SEPTIMANIE, OU MARQUIS DE GOTHIE, ET DES COMTES DE TOULOUSE.

L'an 778. Corſon.
Vers 790. S. Guillaume au *Court-nez*.
Vers 806. Théodoric ou Thierri.
Vers 819. Berenger, mort l'an 836.
Bernard, aſſaſſiné l'an 844.
Guillaume II.
Egfrid, nommé par Nithard ſous 853.
Fredelon, mort avant l'an 862.
Humfroid & Fulgauld.
Vers 855. Raimond I.
Vers 864. Bernard II.
Vers 870. Eudes ou Odon.
Vers 883. Raimond II.
Ermengaud.
Vers 907. Raimond III, dit *Pons*.
Guillaume III, *ſe fit* moine avant 994.
Pons I, vers 986.
Vers 1020. Guillaume IV, dit *Tailleſer*.
En 1045. Pons II. 16 ans.
1065. Guillaume V. 29.
Vers 1090. Raimond VI, dit *de S. Gilles*, 15.
1105. Bertrand.

GUILLAUME X, DUC DE GUIENNE.

1122. Alfonſe, 25.
1147. Raimond V, dit *le fils d'Alfonſe* ou *de Faidide*. 47.
1194. Raimond VI, dit *le Vieil*. 28.
1222. Raimond VII, dit *le Jeune*, 27.
1249. Jeanne de Toulouſe, & Alfonſe de France, 22.
1271. Le roi Philippe *le Hardi*, &c.

CANAL DE LANGUEDOC.

Ce canal fut commencé l'an 1666, par le ſieur Riquet, homme d'un génie & d'une capacité extraordinaire. Il forma le deſſein de ce grand ouvrage, & eut la gloire de l'achever; mais il mourut avant que d'en faire le premier eſſai. M. de Bonrepaus & le comte de Caraman ſes fils, l'un maître des requêtes, depuis préſident à mortier au parlement de Toulouſe; & l'autre capitaine aux gardes, depuis lieutenant colonel de ce régiment, lieutenant général des armées du roi, & grand croix de l'ordre de S. Louis, eurent cet avantage, & la choſe ſe fit au mois de mai 1681. La longueur de ce canal eſt de 127680 toiſes, qui font près de 64 lieues de France, ſur une largeur de 30 pieds. Les principaux ouvrages que l'on y a faits ſont, le réſervoir de S. Ferreol, le baſſin de Nauroufe, le pont de Repudze, & la voûte du Malpas. Le réſervoir de S. Ferreol a plus de 2000 toiſes de circonférence. Il a été fait pour recevoir les eaux de la montagne Noire, qui y ſont retenues par une levée de terre, ſoutenue de trois murailles très-fortes; & il a 90 pieds de profondeur à l'endroit le plus creux. Le baſſin de Nauroufe, que l'on a choiſi pour être le point du partage des eaux, & où celles de S. Ferreol deſcendent, a 200 toiſes de longueur & 150 de largeur, & eſt tout revêtu de pierres de taille. Il a été creuſé à l'endroit le plus élevé du canal, d'où les eaux y étant ramaſſées, ſe diviſent & coulent des deux côtés oppoſés. Le pont du torrent de Repudze, bâti de pierres de taille, long de 70 toiſes, n'eſt pas moins admirable par la nouveauté de ſon uſage; car en même-temps que des vaiſſeaux aſſez grands naviguent ſur ce pont, où il y a ſept pieds d'eau par-tout, on voit paſſer au-deſſus les eaux du torrent. Ce qu'il y a de plus hardi & de plus ſurprenant dans tout le canal, c'eſt la voûte & la ſtructure de l'endroit nommé *le Malpas*. C'eſt ainſi qu'on appelle une montagne de roche dure, que l'on a percée pour faire paſſage aux eaux. La voute a

Digitized by Google

30 toiſes de long, quatre toiſes de large, & quatre & demie de haut. Aux deux côtés du canal on a pratiqué deux banquettes pour le tirage des barques. On voit encore dans ce merveilleux ouvrage, des endroits de quinze à vingt mille toiſes de canal creuſé dans la roche, des rigoles longues de quatre lieues de France, d'autres d'onze; quantité de chauſſées de pierres de taille, qui coupent & qui arrêtent les rivieres, comme entr'autres celle de Ceſſe, qui donne une reculade d'eau de plus de 8 lieues d'étendue dans le canal ſans aucune écluſe, & dans un parfait niveau; les ouvrages du port de Cete, & cent quatre écluſes d'une ſolidité extraordinaire, par le moyen deſquelles on peut paſſer en onze jours d'une mer à l'autre, avec autant de ſureté que de facilité. * *Mémoires du temps.*

Divers auteurs parlent du Languedoc, & quelques-unes de ſes villes ont leurs hiſtoriens. Le ſieur Catel a fait l'hiſtoire de cette province, & les PP. DD. de Vic & Vaiſſete, Bénédictins, en ont donné depuis une hiſtoire générale, avec les preuves, en 5 volumes *in-fol.* * Catel, *hiſtoire des comtes de Toulouſe, & mémoires du Languedoc.* De Marca, *hiſt. de Béarn.* Bernard Gui, *de com. Toloſ.* Sirmond, *in epiſt.* 1, *l.* 3. *Sidon.* Iſaac Pontan, *itiner. Gall. Narbon.* Du Pui, *droits du roi.* Nicole Bertrandi, *des geſtes des Toulouſ.* Pierre des Vaux de Cernai, *hiſt. Albig.* Andoque, *hiſt. de Languedoc.* Beſli, *hiſt. des comtes de Poitou.* Caſeneuve. Sincerus. Daviti. Cluvier. Papyre Maſſon. Du Chêne. Paſquier. Du Bouchet. Sainte-Marthe. Merula. Orderic Vitalis. Guillaume de Pui Laurent. Matthieu Paris. Labbe. Beſſe, *hiſtoire de Carcaſſone, &c.*

LANGUEDOC (Michel) Jéſuite, né à Rennes en Bretagne le 3 novembre 1670, entra dans la ſociété des Jéſuites le 30 ſeptembre 1688, & y fit les quatre vœux le ſecond février 1704. Il fit un cours de régence des baſſes claſſes, & profeſſa depuis la philoſophie & la théologie, tant morale que poſitive. Ces occupations durerent plus de 20 ans. Il acquit beaucoup d'érudition; mais il ſe ſoucia peu de ſe faire connoître au public. En 1718 il accepta le ſoin de la bibliothéque du collége de ſa ſociété à Paris, & quitta cet emploi dix ans après. Il eſt mort dans le même collége le 28 mai 1742. Il eſt auteur des notes qui ſe liſent dans les ſept premiers tomes du nouveau teſtament du pere Philippe Lallemant, ſon confrere, dont les quatre premiers parurent en 1713 & les trois autres en 1716: & d'une *Diſſertation ſur les trirèmes ou vaiſſeaux de guerre des anciens*; à Paris, Pierre Simon, 1721, *in*-4°. * *Mémoires communiqués* par le pere Oudin, Jéſuite.

LANGUES (Les) c'eſt un pays qui appartient au duc de Savoye. Il eſt en partie dans le Piémont propre, & en partie dans le Montferrat Savoyard, entre les rivieres de Sture & de Tanaro d'un côté, & le Belbo de l'autre. C'eſt un pays fertile diſtingué en *Hautes-Langues*, qui ſont vers le midi, & dont Albe eſt la capitale; & en *Baſſes-Langues*, qui ſont vers le nord, entre Albe & Aſt. * Mati, *diction.*

LANGUET (Hubert) François de naiſſance, & miniſtre d'état d'Auguſte, électeur de Saxe, s'eſt rendu recommandable par ſon eſprit dans le XVII ſiécle. Lambert Languet, l'un de ſes ancêtres, s'étoit établi à Viteaux, ville du bailliage de Sémur en Auxois, où il avoit été attiré par Jean de Montagu, ſeigneur de Sombernon, ſorti d'une branche cadette des ducs de Bourgogne de la premiere race, iſſu des rois de France, & qui, pour l'engager à y reſter, lui avoit donné de grands priviléges l'an 1373. Germain Languet, l'un de ſes deſcendans, capitaine du château de Viteaux, eut entr'autres enfans de *Jeanne* Devoyoit, native d'Autun, *Hubert* Languet qui donne lieu à cet article, né à Viteaux l'an 1518. Il fit ſes études en ſa patrie, puis paſſa en Italie pour y apprendre le droit civil l'an 1547, & fut reçu docteur à Pavie. De-là il fut faire quelque ſéjour à Boulogne; & ce fut dans cette ville, qu'ayant lu *les lieux communs* de Philippe Melanchthon, il conçut un ſi grand deſir de connoître l'auteur, qu'il prit la réſolution de l'aller joindre à Wittemberg en Saxe. Il y arriva en 1549, & peu après il quitta la religion de ſes peres, pour embraſſer le nouvel évangile de ſon docteur. Ces deux hommes ſe lierent enſemble par une amitié très-étroite. Languet ne pouvoit quitter Melanchthon, & celui-ci étoit charmé du nouvel ami qu'il s'étoit acquis. Il trouvoit en lui (au rapport de Joachim Camerarius ami commun des deux) un homme qui parloit ſavamment ſur les intérêts des princes, & qui ſavoit à fond l'hiſtoire des hommes illuſtres; dont la mémoire ne bronchoit jamais ſur les circonſtances du temps, ni ſur les noms propres, & qui avoit une ſagacité extraordinaire pour diſcerner les inclinations des hommes, & pour prévoir l'iſſue des choſes. Cette liaiſon avec Melanchthon n'empêcha pas que la paſſion que Languet avoit pour les voyages, ne lui fît prendre la réſolution en 1551, de viſiter chaque année quelque partie de l'Europe; conſacrant à ſes courſes curieuſes la ſaiſon de l'automne, & revenant paſſer l'hyver à Wittemberg. Entre ſes courſes, il en fit une à Rome en 1555, & une en Livonie & dans la Laponie en 1558. Ce fut durant celle-ci que Guſtave roi de Suéde, qui le vit dans ſes états, le prit en affection, & l'engagea d'aller faire un tour en France, pour en attirer dans ſon royaume des perſonnes habiles, ſoit dans les ſciences, ſoit dans les arts. Il lui donna une lettre de créance datée du premier ſeptembre 1557. Deux ans après, Languet accompagna en Italie Adolphe, comte de Naſſau, prince d'Orange. A ſon retour, il paſſa par Paris pour y voir le fameux Turnebe; & ce fut là qu'il apprit la mort de ſon cher Melanchthon. Auguſte, électeur de Saxe, l'attira à ſa cour en 1565, & le 27 juillet de la même année, il le nomma ſon envoyé à la cour de France. Il le députa en 1568 à l'aſſemblée des états de l'empire, convoquée à Augsbourg par l'empereur Maximilien; puis le dépêcha à Heidelberg pour négocier avec l'électeur Palatin; & de-là il ſe rendit à Cologne, où il s'acquit l'eſtime & la confiance de la princeſſe d'Orange, Charlotte de Bourbon. Enfin il fut par ordre de l'électeur ſon maître à la diéte de Spire; & à Stettin l'an 1570, en qualité de ſon plénipotentiaire, pour y ménager la paix entre les Suédois & les Moſcovites, qui avoient choiſi Auguſte pour leur médiateur. Ce prince, par ſes lettres du 20 ſeptembre de la même année, l'envoya une ſeconde fois en France vers le roi Charles IX, & la reine mere Catherine de Médicis. Ce fut ici qu'il fit au roi une harangue très-hardie, au nom des princes proteſtans d'Allemagne. Il étoit encore à Paris, lors de la ſanglante journée de S. Barthelemi en 1572. Il y ſauva la vie à ſon hôte André Wechel, fameux imprimeur, & contribua beaucoup à faire évader Philippe de Mornai, ſeigneur du Pleſſis; mais ſe confiant trop aux égards dûs à ſon caractère d'envoyé, il auroit eu peine lui-même à échaper, ſans les bons offices de Jean de Morvilliers, ci-devant garde des ſceaux. Son maître, en le rappellant, lui donna ordre de paſſer par Vienne, & il y étoit le premier janvier 1574. L'année ſuivante, il fut fait un des principaux arbitres du différend qui duroit depuis trente années entre les maiſons de Longueville & de Bade, pour la ſucceſſion de Rothelin. Les diſputes qui ſurvinrent en Saxe, entre les Luthériens & les Zuingliens, touchant le myſtère de l'Euchariſtie, firent ſoupçonner Languet d'être fauteur des derniers. Cela l'obligea de demander à l'électeur, dont il étoit un des premiers miniſtres, la permiſſion de ſe retirer: elle lui fut accordée, avec la faculté d'aller où il lui plairoit. C'eſt ce que l'on apprend d'une lettre qu'il écrivit de Prague à Camerarius le fils, le premier mars 1577. Cette retraite ne l'empêcha pas d'avoir toujours de grandes liaiſons avec l'électeur de Saxe. Il s'attacha à Jean Caſimir, comte Palatin, & le ſuivit à Gand, dont les habitans avoient appellé ce prince pour

Digitized by Google

être leur gouverneur : mais Jean Caſimir les ayant quittés, peu content de leur procédé à ſon égard, Languet invité par Guillaume prince d'Orange, de ſe rendre auprès de lui, fut le joindre à Anvers. Ses conſeils furent très-utiles à ce prince ; mais ſa mauvaiſe ſanté le força de s'en éloigner, pour aller en avril 1579, chercher du ſoulagement aux bains de Bade : il ne retourna à Anvers que le 20 janvier 1580. L'année ſuivante, le prince d'Orange l'envoya en France, pour tâcher d'y réconcilier Charlotte de Bourbon ſa femme, avec Louis duc de Montpenſier ſon frere, ce qui réuſſit. Il reçut ordre de s'unir au ſeigneur de Sainte-Aldegonde, député des Gantois & autres confédérés, pour engager le duc d'Alençon à aller ſe mettre à leur tête. Ils allerent trouver ce prince au Pleſſis-lès-Tours. On ſait le ſuccès de cette négociation, après laquelle Languet retourna à Anvers, où il mourut le 30 ſeptembre 1581, âgé de 63 ans, ſans avoir été marié. Son corps y fut ſolemnellement inhumé dans l'égliſe de S. François, le prince d'Orange conduiſant en perſonne le convoi.

La vie de Hubert Languet, écrite en latin ſans nom d'auteur, mais que l'on ſait être l'ouvrage de Philibert de la Marre, conſeiller au parlement de Dijon, a été imprimée à Hall en Saxe l'an 1700. L'on y avoit imprimé l'année précédente les *lettres* que Languet avoit écrites à l'électeur de Saxe pendant le cours de ſes négociations. On a encore un autre volume de ſes *lettres* latines aux Camerarius pere & fils, imprimées en 1646, & depuis avec quelques autres de lui, à Leipſic l'an 1685 ; & un troiſième recueil de ſes *lettres* en même langue, au chevalier Philippe Sidnei, fils du vicerοi d'Irlande, imprimé en 1633, chez Elzevir. L'on a encore de lui la *relation* de l'expédition de l'électeur Auguſte de Saxe, contre Guillaume Grumbach & autres révoltés de Saxe, avec l'*hiſtoire* de ce que l'empereur fit contre ce prince : ſa *harangue* en langue françoiſe au roi *Charles* IX, en 1570, & l'ouvrage intitulé : *Vindiciæ contra tyrannos*, qui parut peu après la mort de Languet, ſous le nom de *Stephanus Junius Brutus*. L'on y feignit que cette premiere édition avoit été faite à Edimbourg dès l'an 1579. Ce libelle républicain, un des plus violens qu'il y ait eu dans ce genre, a été durant pluſieurs années attribué à divers auteurs ; mais Bayle a rapporté dans une diſſertation ſur cet ouvrage, laquelle ſe trouve à la fin de ſon dictionnaire, de fortes raiſons qui portent à croire que ce libelle eſt ſorti de la plume d'Hubert Languet. On lui attribue encore l'*Apologie* de Guillaume prince d'Orange, contre le roi d'Eſpagne, en 1581, & un *diſcours des états de l'Empire*, qui n'a point été imprimé, & dont le manuſcrit a été long-temps conſervé dans la bibliothèque de M. de Thou. Du Pleſſis-Mornai, intime ami d'Hubert Languet, a fait ſon éloge en peu de mots dans ſa préface du traité de la vérité de la religion chrétienne, lorſqu'il y a dit : *Is fuit quales multi videri volunt ; Is vixit qualiter optimi mori cupiunt.*

La famille de Languet ſubſiſte encore avec honneur. Claude Languet, ſeigneur de S. Côme, l'un des freres de Hubert, eut une des premieres charges à la chambre de la reine Catherine de Médicis ; & s'étant retiré de la cour, il épouſa en Bourgogne *Marcelline* Pyvert. Son petit-fils Denys Languet, ſeigneur de Rochefort, baron de Saffre & de Gergi, qui fut ſucceſſivement conſeiller au parlement de Rouen, & procureur général au parlement de Dijon, mourut le 20 août 1680, laiſſant les enfans qui ſuivent, 1. *Guillaume* Languet, ſeigneur de Rochefort, baron de Saffre, conſeiller d'honneur au parlement de Dijon ; 2. *Jacques-Vincent* Languet, comte de Gergi, chevalier de l'ordre de Wirtemberg, ci-devant gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, envoyé extraordinaire de ſa majeſté auprès du duc de Wirtemberg, puis du duc de Mantoue & du grand duc de Toſcane ; enſuite miniſtre plénipotentiaire de ſa majeſté à la diéte de l'Empire ; enfin ambaſſadeur pour le roi à Veniſe, où il eſt arrivé le 5 décembre 1723 : il eſt mort à Paris le 17 de novembre 1734. 3. *Pierre-Benigne* Languet, baron de Montigni ſur Vingeanne en Franche-Comté, chevalier de l'ordre de Wirtemberg, grand-bailli de Calp, chambellan de l'électeur de Baviere, & maréchal de camp, général de la cavalerie du duc de Wirtemberg, & ſon envoyé à la cour de France à la fin du mois d'août 1723, pour remercier le roi des honneurs que ſa majeſté avoit fait rendre à ce prince, lorſqu'il avoit paſſé par ſes états, pour aller prendre poſſeſſion de la principauté de Montbelliard, grand-bailli & gouverneur de la ville & principauté de Montbeliard, mort en ſon château de Montigni, le 11 janvier 1743, âgé de 75 ans. Son éloge hiſtorique ſe trouve imprimé dans le mercure de France, mois d'avril 1743. 4. *Thérèſe* Languet, mariée à *Claude* Rigolei, ſeigneur de Puligni, premier préſident de la chambre des comptes de Dijon ; 5. *Jean-Baptiſte-Joſeph* Languet, docteur de la maiſon de Sorbonne, curé de S. Sulpice à Paris depuis 1714, mort le 11 octobre 1750, dans ſon abbaye de Bernay ; *Voyez ſon éloge dans l'article ſuivant ; 6. Lazare* Languet, religieux de l'ordre de Cîteaux, docteur de Sorbonne, prieur de la Ferté, puis abbé de S. Sulpice en Bugei en 1710, & élu abbé de Morimond en 1728, étant à Rome en qualité de procureur général de ſon ordre : il eſt mort dans l'abbaye de Roſieres, au comté de Bourgogne, durant le cours de ſes viſites, le 20 janvier 1736. 7. *Jean-Joſeph* Languet, docteur de la maiſon de Navarre, abbé de Coëtmaloën en 1709, & de S. Juſt en 1723, ci-devant aumônier de feu madame la Dauphine, puis ſacré évêque de Soiſſons le 23 juin 1715, reçu à l'académie françoiſe en 1721, & nommé à l'archevêché de Sens en 1731. Ce prélat s'eſt fait connoître dans ces derniers temps par un très-grand nombre d'ouvrages polémiques au ſujet de la fameuſe bulle *Unigenitus*, dont il s'eſt montré zélé défenſeur. Il eſt mort à Sens le 11 mai 1753, dans la ſoixante-ſeiziéme année de ſon âge. * Joachim Camerarius, *in vita Ph. Melanchthonis.* Jacques-Auguſte de Thou, *l.* 74 *de ſon hiſt.* Du Pleſſis-Mornai, *préface de l'édition latine du livre de la véritable religion.* Bodinus, *damon. l.* 2, *c.* 6. Joan. Volf. *préface des annales de Gaguin, burgrave de Dohna, &c.* Bayle, *diſſert. ſur le livre de Steph. Junius Brutus.*

Languet porte *d'azur au triangle eſcleſché & renverſé d'or, chargé de trois molettes de gueules ſur les angles.*

M. d'Hozier a donné dans ſon *Armorial*, &c. la généalogie de cette famille ; & l'on y trouve un long article concernant *Hubert* Languet, dreſſé & compoſé par M. l'abbé Deſtrées, prieur de Nefville, connu par d'autres écrits. Dans la *bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, on parle auſſi d'*Hubert* Languet & de ſes ouvrages ; de M. Languet archevêque de Sens, & de pluſieurs autres de la même famille, & en particulier de *Claude* Languet, ſeigneur de S. Côme, neveu d'*Hubert* Languet. Ce *Claude* étoit né à Châlons, de *Jean* Languet & de *Jeanne* de Loiſy. On dit qu'il étoit très-verſé dans l'étude de l'écriture & des peres. Son zèle pour la religion lui fit entreprendre un voyage à Rome, avec *Françoiſe* Languet, ſa ſœur, veuve de *Robert* de Pontoux, laquelle a laiſſé beaucoup de monumens de ſa piété. *Claude* mourut à Châlons le 6 de ſeptembre 1620. On a de lui : *Miſſive catholique au ſieur Caſſegrain, miniſtre au Pont-de-Veyle, de la vraie préſence du corps de notre Sauveur dans l'Euchariſtie*, à Lyon *in*-12. Sa ſœur, *Françoiſe* Languet, a fondé les Minimes de Châlons.

☞ LANGUET (Jean-Baptiſte-Joſeph) docteur de la maiſon de Sorbonne, curé de S. Sulpice à Paris, naquit à Dijon le 6 juin 1675, de Denys Languet, procureur général au parlement de cette ville. Après avoir fait ſes premieres études à Dijon, il vint les continuer

Digitized by Google

à Paris, & alla demeurer au ſéminaire S. Sulpice. Il fut reçu de la maiſon de Sorbonne le 31 décembre 1698, & fit ſa licence avec diſtinction. Peu de temps après, ſe ſentant extrêmement incommodé d'une infirmité qui lui étoit reſtée d'une opération de chirurgie mal faite, il alla viſiter les reliques de S. François de Sales à Lyon, & fut perſuadé pendant toute ſa vie, qu'il y avoit été guéri miraculeuſement. Ayant été ordonné prêtre à Vienne en Dauphiné, il revint à Paris, & prit le bonnet de docteur le 15 janvier 1703. Il s'attacha dès-lors à la communauté de S. Sulpice, & travailla avec fruit dans la paroiſſe. M. de la Chetardie, qui en étoit curé, inſtruit par lui-même de ſon mérite, le choiſit pour ſon vicaire. M. Languet exerça cette fonction environ 10 ans, & vendit ſon patrimoine pour ſecourir les pauvres. Pendant cet intervalle, M. de Saint-Vallier, évêque de Quebec, étant priſonnier en Angleterre, le demanda au roi pour ſon coadjuteur. M. Languet étoit près d'accepter cette place, par le zèle & le deſir qu'il témoignoit pour les miſſions & pour la converſion des Infidèles; mais il en fut détourné par ſes amis & par ſes ſupérieurs, à cauſe de la foibleſſe de ſon tempérament. Il ſuccéda à M. de la Chetardie, curé de S. Sulpice, au mois de juin 1714. Voyant alors l'égliſe de ſa paroiſſe toute délabrée & aſſez ſemblable à celle d'un pauvre village, pouvant à peine contenir 1200 à 1500 perſonnes, pour une paroiſſe d'environ 125000 ames, il conçut auſſitôt le vaſte deſſein d'élever un temple capable de contenir un peuple ſi nombreux, & digne de la grandeur du Dieu que nous adorons. Quelques jours après, il entreprit ce grand ouvrage, mettant ſa confiance en Dieu, & n'ayant d'autres fonds qu'une ſomme de 100 écus, qui lui avoit été léguée à cet effet par une bonne femme. Il employa cet argent à acheter des pierres, qu'il étala dans toutes les rues pour annoncer ſon deſſein au public. Les ſecours lui vinrent auſſitôt de toutes parts; & M. le duc d'Orléans, régent du royaume, lui accorda une loterie. Ce prince poſa la premiere pierre du portail en 1618; & M. le curé de S. Sulpice n'épargna pendant toute ſa vie ni ſoins ni dépenſes pour rendre ſon égliſe l'une des plus magnifiques du monde, en architecture & en décorations. La conſécration s'en fit en 1745, avec une telle magnificence, que S. M. le roi de Pruſſe, aujourd'hui regnant, lui en écrivit en ces termes :

MONSIEUR,

J'ai reçu avec plaiſir le procès-verbal de la conſécration de votre égliſe : l'ordre & la magnificence de ces cérémonies ne peuvent que donner une grande idée de la beauté du temple qui en a été l'objet, & ſuffiroient pour caractériſer votre bon gout. Mais ce qui, je le ſais, vous diſtingue bien plus encore, c'eſt la piété, la charité & le zèle que vous faites éclater dans la conduite de votre égliſe : qualités, qui pour être de néceſſité dans un homme de votre état, ne lui en méritent pas moins l'eſtime & l'attention de tout le monde. C'eſt à elles que vous devez, Monſieur, le témoignage que je veux bien vous donner ici de la mienne. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait dans ſa ſainte & digne garde. A Poſtdam, le 4 octobre 1748.

FRÉDÉRIC.

Une autre œuvre qui ne fait pas moins d'honneur à M. Languet, eſt l'établiſſement de *la maiſon de l'Enfant-Jeſus*. Cet établiſſement précieux à la ſociété, eſt peut-être ce qui caractériſe davantage le mérite & les talens de ce célèbre Curé. Il eſt compoſé de 30 à 35 demoiſelles pauvres, qui font preuves de nobleſſe, depuis 1535 juſqu'à préſent, avec la qualité de chevalier dans le premier pere dont elles deſcendent. On préfére celles dont les parens ont été au ſervice du roi. On donne à ces demoiſelles un entretien & une éducation digne de leur naiſſance. On les occupe en même-temps, tour à tour, aux différens ſoins que demandent la boulangerie, les baſſe-cours, les laiteries, le blanchiſſage, le jardin, l'apotichairerie, la lingerie, les fileries & les autres objets du ménage : ce qui les rend propres à devenir de bonnes meres de famille, & à ſoulager leurs parens à la campagne. D'ailleurs, l'habitude où elles ſont de ſoulager par mille petits ſervices de charité, les pauvres femmes & filles qui travaillent dans cette maiſon, les rend plus affables, plus humbles, plus officieuſes & plus propres à la ſociété, que ſi elles n'avoient fréquenté que des perſonnes nobles. Quand elles ſortent, on les renvoie chez leurs parens avec du linge, des habits & de l'argent. Si elles ont de la vocation à la vie religieuſe, on paye leur dot. M. Languet a payé plus de 80 dots de ces demoiſelles. Le ſecond objet de cet établiſſement eſt de ſervir de retraite & de reſſource à plus de 800 pauvres femmes & filles, qui vont y chercher de quoi vivre; ſoit qu'elles ſoient de la ville ou de la campagne, & des provinces. On les y nourit pendant le jour, & on leur fait gagner leur vie par le travail, en les employant ſur-tout à filer du coton & du lin. Elles ſont partagées en différentes claſſes ou chambrées. Il y a dans chaque chambrée deux dames de la congrégation de S. Thomas de Ville-Neuve, dont M. le curé de S. Sulpice étoit ſupérieur général. Ces dames ſont prépoſées pour conduire le travail & pour donner les inſtructions convenables. Elles ne quittent jamais leur poſte que quand elles ſont relevées par d'autres. Les femmes & filles qui travaillent dans cette maiſon, ayant quelquefois mené une vie licencieuſe & oiſive dans le monde, rentrent ſouvent en elles-mêmes par les exemples de vertu qu'elles ont ſous les yeux, & par les inſtructions qu'on leur donne. Elles emportent, en ſe retirant, le prix de leur travail en argent, deviennent laborieuſes & édifiantes, & ont le bonheur d'être ainſi rendues à la ſociété & à la religion. Il y avoit à l'*Enfant-Jeſus* en 1741, plus de 1400 femmes & filles de cette eſpéce, & M. le curé de S. Sulpice employoit tous les moyens convenables pour les établir. Quoique le terrein de cette maiſon ne contienne que 17 arpens, il y a une grande baſſecour, où l'on nourit des beſtiaux qui fourniſſent du lait à plus de 2000 enfans de la paroiſſe; pluſieurs bauges de ſangliers, dont on vend les marcaſſins; des volailles de toutes ſortes; une boulangerie qui fournit par mois plus de cent mille livres de pain, qu'on diſtribue aux pauvres de la paroiſſe; des filages; un jardin très-bien cultivé & d'un grand rapport; une apotichairerie magnifique, où l'on fait toutes ſortes de diſtillations qui ſont d'un grand produit, &c. L'ordre qui s'obſerve dans cette maiſon, ſoit pour l'éducation & l'inſtruction, ſoit pour le travail, eſt ſi admirable, & a donné de tout temps une ſi grande idée du curé de S. Sulpice, que M. le cardinal de Fleuri lui propoſa de le faire Intendant général de tous les hôpitaux du royaume : mais M. Languet répondit en riant; *Je l'avois toujours bien dit, Monſeigneur, que les bontés de votre Eminence me conduiroient à l'Hôpital.* La dépenſe de cet établiſſement étoit immenſe. Il y employa ſon revenu; une ſucceſſion qui lui échut par la mort du baron de Montigni ſon frere, & le revenu de l'abbaye de Bernay, que le roi lui avoit donnée. M. Languet n'étoit pas moins eſtimable par ſa charité & ſon zèle pour le ſoulagement des pauvres. Jamais homme ne fut plus habile & plus induſtrieux que lui à ſe procurer d'abondantes aumônes & des legs conſidérables, qu'il ſavoit diſtribuer avec une prudence & une diſcrétion admirables. Il s'informoit avec ſoin ſi les legs qui lui étoient faits, tournoient au préjudice des pauvres parens des teſtateurs; & en ce cas, non-ſeulement il rendoit ce qui lui avoit été legué, mais il ajoutoit encore du ſien. Madame de Cavois, auſſi illuſtre par ſa charité que par ſa naiſſance, lui ayant fait un legs de plus de 600000 livres, il prit ſeulement 30000 livres pour les pauvres, & céda le reſte aux parens. On ſait de bonne

Digitized by Google

part, qu'il diſtribuoit environ pour un million d'aumônes chaque année. Il préferoit toujours les familles nobles réduites à la pauvreté, & l'on a appris, de perſonnes dignes de foi, qu'il y avoit dans ſa paroiſſe quelques familles de diſtinction, à chacune deſquelles il donnoit juſqu'à 30800 livres par an. Généreux par caractère, il donnoit grandement & ſavoit prévenir les beſoins. Dans le temps de la cherté du pain, en 1725, il vendit, pour ſoulager les pauvres, ſes meubles, ſes tableaux & d'autres effets rares & curieux qu'il avoit amaſſés avec beaucoup de peine. Il n'eut depuis ce temps-là que trois couverts d'argent, point de tapiſſerie, & un ſimple lit de ſerge, que madame de Cavois ne fit que lui prêter, ayant vendu auparavant, pour les pauvres, tous ceux qu'elle lui avoit donnés en différens temps. Bien loin d'enrichir ſa famille, il diſtribua juſqu'à ſon patrimoine. Sa charité ne ſe bornoit point à ſa paroiſſe. Dans le temps de la peſte de Marſeille, il envoya des ſommes conſidérables en Provence, pour ſoulager ceux qui étoient affligés de ce fléau, & s'intéreſſa ſans ceſſe & avec zèle à l'avancement & au progrès des arts, au ſoulagement du peuple, & à la gloire de la nation. On le voyoit des premiers aux incendies & aux calamités publiques, où il ſe faiſoit admirer par ſa prudence & par ſon activité. Il avoit un talent merveilleux pour connoître & diſcerner les différens caractères des hommes. Il ſavoit les occuper chacun ſelon leur talent & leur capacité. Dans les affaires les plus épineuſes & les plus multipliées, ſur leſquelles on le conſultoit journellement, il décidoit & prenoit ſon parti ſur le champ, avec une ſagacité & une juſteſſe qui étonnoit tout le monde. M. Languet refuſa conſtamment l'évêché de Conſerans, celui de Poitiers, & pluſieurs autres qui lui furent offerts par Louis XIV, & par Louis XV, ſous le miniſtère de M. le Duc & de M. le cardinal de Fleuri. Il réſigna ſa cure à M. l'abbé du Lau en 1748, & ne diſcontinua point de faire tous les dimanches, ſelon ſa coutume, le prône dans ſa paroiſſe, & de ſoutenir la maiſon de l'Enfant-Jeſus, juſqu'à ſa mort arrivée le 11 octobre 1750, à 75 ans, dans ſon abbaye de Bernay, où il étoit allé pour faire quelques établiſſemens de charité. Sa piété & ſon application continuelle aux œuvres de charité, ne l'empêchoient point d'être gai & agréable dans la converſation. Il y faiſoit paroître beaucoup d'eſprit, & avoit ſouvent des réparties fines & délicates. Il n'uſoit jamais de l'autorité que ſon crédit lui donnoit, à moins qu'il n'eût épuiſé toutes les autres reſſources. * M. l'abbé Ladvocat, *dict. hiſtorique portatif.*

LANGUISSEL (Bernard) cardinal, archevêque d'Arles, étoit François de nation, frere de *Bertrand*, évêque de Nîmes, & d'*André*, évêque d'Avignon. Il fut archidiacre de Toulouſe, & fut élevé l'an 1280 ſur le ſiége de l'égliſe d'Arles, après Bertrand de Mauſerat. Les auteurs parlent avantageuſement de ſon zèle pour ſoutenir les priviléges de ſon égliſe, & pour s'oppoſer à toutes ſortes d'abus. Il célébra pour cela deux conciles provinciaux. Le pape Martin II, dit IV, le fit cardinal évêque de Porto le 23 mars 1281, & l'envoya depuis Légat dans la Lombardie, dans la Romagne & dans la Toſcane. On dit que le Cardinal Languiſſel mourut l'an 1290, à Orviete. * Frizon, *Gallia purpur.* Sainte-Marthe, *Gallia chriſt.* Saxi, *pontif. Arelat.* Ughel, *Ital. ſac.* Ciaconius, Auberi, &c.

LANGUS, *cherchez* LANG.

LANIADO (Samuel, Rabbin, a compoſé un commentaire ſur les cinq livres de Moyſe, intitulé: *Kelichemda*, c'eſt-à-dire, *Vaiſſeau de deſir*, qui a été imprimé *in-fol.* à Veniſe par Jean de Gara. Les ſavans ont remarqué que le commentaire de ce rabbin n'eſt qu'un riſſu d'allégories: ce qui eſt auſſi confirmé par Buxtorf, qui obſerve que ce ſont des homélies tirées des gloſes, auſquelles on donne le nom de *Rabbot*: or il eſt certain que ces *Rabbots* ſont purement allégoriques. * Buxtorf, *bibliothéque rabbinique.*

LANMEUR ou LANDMEUR, autrefois *Kerſeunteum*, ville de France, dans l'évêché de Treguier en Bretagne, près de la côte, à ſix ou ſept lieues de la ville de Treguier, vers le couchant méridional. * Mati, *diction.*

LANNEL (Jean de) étoit neveu de M. de Hillerin, conſeiller du roi en ſes conſeils d'état, maître d'hôtel de ſa majeſté, tréſorier de France, & général de ſes finances à Poitiers. Il fut élevé dès l'enfance par les ſoins de ſon oncle, qui lui procura une excellente éducation. De Lannel fut mis chez les Jéſuites pour y faire ſes études, & il y demeura huit ans. Enſuite après avoir étudié en droit pendant deux années, il fut employé par Charles de Coſſé, comte de Briſſac, maréchal de France, auprès duquel il fut mis par M. de Hillerin qui étoit le conſeil de ce ſeigneur. De Lannel demeura auprès de M. de Briſſac juſqu'à la mort de ce maréchal, arrivée le 31 décembre 1563. Il recueillit ſes diſcours & ceux de pluſieurs autres, en retoucha le ſtile, & les fit imprimer ſous ce titre: *Recueil de pluſieurs harangues, remontrances, diſcours & avis d'affaires d'état, de quelques officiers de la couronne, & d'autres grands perſonnages*, fait par Jean de Lannel, écuyer, ſeigneur du Chaintreau & du Chambort. C'eſt un volume *in-8°*, imprimé à Paris, chez la veuve d'Abraham Pacard, en 1622. Outre vingt harangues de M. de Briſſac, on trouve encore dans ce recueil trois harangues de M. de Laval, dit *le maréchal de Bois-Dauphin*, quelques diſcours & lettres de M. de Villeroy, ſon apologie: & pluſieurs autres piéces ſervant *à l'hiſtoire de la Ligue.* On a encore de Jean de Lannel un ouvrage aſſez rare & peu connu, intitulé *le roman ſatyrique de Jean de Lannel.* C'eſt un volume *in-8°*, de plus de onze cens pages, qui fut imprimé à Paris en 1624.

LANNION, ville de France, dans l'évêché de Tréguier en Bretagne, à trois lieues de Tréguier vers l'occident méridional. On y fait un aſſez grand commerce des vins de la Rochelle & de Bourdeaux, & des chanvres que le pays produit. * Mati, *diction.*

LANNION, maiſon de Bretagne, qui tire ſon nom de la ville de Lannion. Elle a toujours été conſiderée en cette province comme une des plus diſtinguées parmi la meilleure nobleſſe. On voit par une tranſaction paſſée l'an 1282, avec Jean II, duc de Bretagne, que Roland de Dinan s'engage à dédommager Guiomar de Lannion, d'un retour de partage ſur la terre de Léon. Il y a des titres anciens & conſervés dans le prieuré de Kermaria dans la ville de Lannion, qui font foi que Guiomar étoit fils de Juhaël d'Avaugour.

Il fut pere de BRIANT I, qui, d'*Adeliſe* de Kergorlar, eut BRIANT II. Celui-ci fut un de ces braves Bretons qui furent compagnons d'armes de Bertrand du Gueſclin; & à la priſe de Mante il fit priſonnier Logier d'Orgeſſin, fils de Jean d'Orgeſſin, ſeigneur de Sainte-Meſme, & grand véneur de France, qui s'étoit jetté dans le parti Anglois.

BRIANT II, reçut pluſieurs gratifications du roi Charles V. Il fut gouverneur de Montfort & capitaine d'une compagnie d'ordonnance. Mais dans la guerre civile de Bretagne, pour la ſucceſſion à ce duché, il s'attacha à Jean de Montfort contre Charles de Blois, & combattit à la journée d'Aurai, qui décida ce long différend. Il fut enſuite un des députés par les états de Bretagne au roi Charles VI, pour lui demander l'honneur de ſes bonnes graces envers le nouveau duc, avec la paix; ce qu'ils obtinrent l'an 1380. Deux ans après il paſſa en Angleterre en qualité d'ambaſſadeur, & l'an 1383 il ſigna à la fondation de l'égliſe de S. Michel près d'Aurai, où eſt maintenant une célebre Chartreuſe. Il avoit épouſé *Marguerite* du Cruguil, de laquelle il eut JEAN I, qui épouſa *Anne* de Languevoës, & fut pere de ROLAND.

Du mariage de ROLAND avec *Guyonne* de Grezi, vinrent JEAN II; *Olivier* & *Yves.* Ces deux derniers furent

ſurent honorés par le duc d'Orléans de ſon ordre du Porc-Epic ou du Camail, l'an 1440 : ils furent l'un apres l'autre vice-amiraux de Bretagne ; & *Yves* fut auſſi maître d'hôtel du duc de Bretagne. Leur aîné eut grande part dans la faveur de Jean V, duc de Bretagne, avec les charges de ſon chambellan & de maître de ſon hôtel : il fut auſſi gouverneur des villes de Dol, de Guerrande & du Croiſic. L'an 1420, il accompagnoit le duc à Château-Ceaux, quand ce prince fut enlevé par Olivier de Penthiévre, & il fut arrêté avec lui ; après ſa délivrance & ſur un ordre du duc, il pourſuivit juſqu'en Hainaut les Penthiévres, qui s'y étoient retirés, & prit ſur eux Aveſnes, dont il traita avec le duc de Baviere.

Jean II de Lannion épouſa *Helene* de Cliſſon, & en eut François I, duquel & de *Françoiſe* Lots, naquit François II, qui s'enferma dans Mets avec le duc de Guiſe l'an 1552 ; & l'an 1554, il reçut ordre d'aſſembler & de commander la nobleſſe pour la défenſe des côtes de Bretagne. Il épouſa *Julienne* Pinart, ſœur de *Jeanne* Pinart, mariée dans la maiſon de Goulaine ; & il fut pere de Claude I ; & de *Jean*, ſeigneur des Aubrais, dont la branche eſt tombée, & a porté de grands biens dans la maiſon de Poncalec.

Claude I épouſa *Renée* de Quelen, dame du vieux Châtel. Son fils Pierre I épouſa *Renée* d'Aradon, fille unique & héritiere de *René* d'Aradon, ſeigneur d'Aradon, Quinipili, Camor, gouverneur des villes de Vannes & d'Aurai, capitaine de cinquante hommes d'ordonnance. Ce Pierre de Lannion, baron du Vieux-Châtel, entra dans les engagemens qu'avoient les ſeigneurs d'Aradon avec le duc de Mercœur, & rendit d'importans ſervices à ſon parti : enfin il ſe remit à l'obéiſſance de Henri IV, de qui il obtint pluſieurs faveurs conſidérables. Pierre I eut Claude II, comte de Lannion, baron du Vieux-Châtel, ſeigneur de Cruguil, Aradon, Quinipili, Camor & autres lieux, baron de Maletroit & des états de Bretagne, gouverneur des villes de Vanne & d'Aurai, capitaine du ban & arriere-ban du diocèſe de Vanne, des côtes & rades de Morbihan & de Quiberon. Claude II épouſa en premieres nôces *Thérèſe* Huteau de Cadillac, d'une ancienne famille de Bretagne ; dont elle recueillit les terres, après la mort de ſon frere le dernier de la branche aînée. Cette famille ne ſubſiſte plus qu'en Albigeois. De ſon premier mariage, Claude eut pluſieurs enfans ; Pierre II, *dont il ſera parlé ci-après*, l'abbé de Lannion ; le chevalier de Lannion, qui, étant capitaine de vaiſſeau, fut tué au combat de Malaga l'an 1704, l'aînée des filles mariée au marquis de Kercado ; & cinq autres filles religieuſes. Claude II prit une ſeconde alliance avec *Jeanne-Françoiſe* de Beringhen, dont il eut *François-Armel* de Lannion, marquis de Crenan, tué avec ſon frere le chevalier de Lannion du même coup de canon au combat de Malaga.

Pierre II, comte de Lannion, a ſuccédé à tous les titres de ſon pere ; il a ſervi dès ſa premiere jeuneſſe, ayant fait ſa premiere campagne en Hongrie ſous le comte de Coligni, & depuis il s'eſt acquis la réputation d'un des meilleurs officiers du royaume. Après avoir été capitaine de cavalerie, il fut fait ſous-lieutenant des gendarmes d'Anjou, avec un brevet de meſtre de camp ; il eut enſuite la charge de capitaine-lieutenant des gendarmes de la reine ; l'an 1688 il fut fait brigadier des armées du roi ; l'an 1693, maréchal de camp, & l'an 1702 lieutenant-général. Entre pluſieurs commandemens importans dont il a été honoré, il conduiſit l'arriere-garde de l'armée que le roi envoya au ſecours du duc de Baviere : & il ſe diſtingua dans les deux batailles d'Hochſtet. Le roi le gratifia du gouvernement de S. Malo, par ſes lettres du 14 février 1710. Il mourut le 26 mai 1727, âgé de 75 ans & 3 mois. Son épouſe étoit *Françoiſe* Echallard de la Marck, élevée fille d'honneur auprès de la reine, & morte le 27 avril 1726, dans la ſoixante-ſeiziéme année de ſon âge. Ses enfans ſont Anne Bretagne de Lannion, colonel du régiment de Xaintonge, & brigadier des armées du roi ; *Jean-Baptiſte-Pierre-Joſeph*, chevalier de Malte, colonel du regiment de Lannion ; *Hyacinthe-François*, vicomte de Maltroit, & colonel des regimens de Bretagne ; *Julie-Françoiſe*, mariée avec *Charles-Felix-Hyacinthe* des Yſſarts, marquis de Caſtelet, colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, & brigadier des armées du roi, mort le 10 novembre 1719 ; & *Eléonore*, chanoineſſe-comteſſe de Munſtrebilshem.

Anne-Bretagne marquis de Lannion, a épouſé *Caëtane* de Mornai, fille unique de *Louis*, comte de Monchevreuil, lieutenant-général des armées du roi, & gouverneur d'Arras.

LANNOI, maiſon conſidérable en Flandre, qui tire ſon origine de Lannoi, petite ville des Pays-Bas, à deux lieues de Lille, a produit quinze chevaliers de la toiſon d'or ; l'on ne la rapportera ici que depuis

I. Hugues ſeigneur de Lannoi & de Lys I du nom, qui épouſa *Marguerite*, dame de Maingoval, dont il eut *Robert* de Lannoi, ſeigneur de Maingoval & de Lys, mort ſans poſtérité ; Hugues II du nom, qui ſuit ; & Gilbert de Lannoi, *qui a fait la branche des ſeigneurs de* Santes, *de* Willerval *& de* Rolaincourt, *rapportée ci-après.*

II. Hugues II du nom, ſeigneur de Lannoi, de Lys & de Maingoval, épouſa *Marie* de Berlaymont, dont il eut Jean I du nom, qui ſuit.

III. Jean I, ſeigneur de Lannoi, de Lys & de Maingoval, épouſa *Jeanne* de Croi, fille de *Jean*, ſeigneur de Croi, grand-bouteillier de France, dont il eut Jean II, qui ſuit ; & Antoine de Lannoi, *qui a fait la branche des ſeigneurs de* Maingoval, *mentionnée ci-après.*

IV. Jean II du nom, ſeigneur de Lannoi, &c. chevalier de la Toiſon-d'or en 1451, ambaſſadeur en Angleterre, gouverneur des villes de Lille, Douai & Orchies, bailli d'Amiens, & gouverneur de Hollande, Zélande & Friſe, fit conſtruire le château & l'égliſe de Lannoi, & mourut en 1492. Il épouſa 1°. *Jeanne* de Poix, dame de Brimeu : 2°. *Jeanne* de Ligne, fille de *Michel*, ſeigneur de Barbençon. Du premier lit vint *Jeanne* de Lannoi, dame de Brimeu, mariée à *Philippe* de Hornes, ſeigneur de Gaësbeck. Du ſecond ſortirent *Bonne*, dame de Lannoi, alliée à *Philippe* de Lannoi, ſeigneur de Santes & de Rolaincourt, ſon couſin ; *Marie*, femme de *Jean*, ſeigneur de Beaufort en Artois ; & *Jacqueline* de Lannoi, mariée à *Jean* de Henin, ſeigneur de Fontaines.

Seigneurs de Maingoval.

IV. Antoine de Lannoi, fils puîné de Jean, I du nom, ſeigneur de Lannoi, &c. & de *Marie* de Berlaymond, fut ſeigneur de Maingoval, & épouſa *Marie* de Ville, dame de Sancelles & d'Audregnies, dont il eut Jean III, qui ſuit ; & *Jeanne* de Lannoi, mariée 1°. à *Philippe* Villain, ſeigneur de Lille : 2°. à *Philippe* de Poitiers, ſeigneur de la Ferté.

V. Jean de Lannoi, III du nom, ſeigneur de Maingoval, Rieulai, &c. mourut en 1498. Il épouſa 1°. *Catherine* de Neuville : 2°. *Philippote* de Lalain, fille de *Simon*, ſeigneur de Hantes. Du premier lit vint Jean IV du nom, qui ſuit ; & du ſecond ſortit Charles de Lannoi, *qui a fait la branche des ſeigneurs de* Sanzelles *& princes de* Sulmone, *rapportée ci-après.*

VI. Jean de Lannoi, IV du nom, ſeigneur de Maingoval, d'Audregnies, &c. épouſa 1°. *Marguerite* de Flandres, dite *de Praët* : 2°. *Philippe* de Planes. Du premier lit ſortirent *Antoine* de Lannoi, ſeigneur de Maingoval, grand écuyer de l'empereur, mort ſans alliance ; & *Louiſe* de Lannoi, dame d'Audregnies, mariée à *Louis*, ſeigneur de Revol. Du ſecond lit vinrent

Nicolas, qui ſuit; & *Claude* de Lannoi, alliée à *Charles* de Fiennes, ſeigneur d'Eſquerdes.

VII. Nicolas de Lannoi, ſeigneur de Maingoval, &c. épouſa *Anne* de Lalain, dont il eut *Charles*, mort en Eſpagne en 1591; & *Bonne* de Lannoi, mariée à *Philippe* de Sainte-Aldegonde, ſeigneur de Noircarmes.

Seigneurs de Sanzelles, princes de Sulmone.

VI. Charles de Lannoi, III du nom, ſeigneur de Maingoval, &c. & de *Philippe* de Lalain, ſa ſeconde femme, fut ſeigneur de Sanzelles, prince de Sulmone, &c. chevalier de la toiſon d'or en 1516, & mourut en 1527. (Voyez *ſes actions ci-après dans un article ſéparé.*) Il épouſa *Françoiſe* de Montbel, fille de *Jacques*, comte d'Entremonts, dont il eut *Charles*, ſeigneur de Sanzelles, qui étoit muet; Philippe, qui ſuit; *Ferdinand*, qualifié duc de Bayonne, mort ſans poſtérité de *Françoiſe* de la Palu, ni de *Marguerite* Perrenot, de Granvelle, ſes deux femmes; & *Pompée* de Lannoi, deſtiné à l'égliſe.

VII. Philippe de Lannoi, prince de Sulmone, &c. chevalier de la toiſon d'or, ſervit avec le duc d'Albe aux ſiéges de Tunis & de la Goulette, fut bleſſé à celui d'Algezire, & ſecondé du prince de Salerne, il défit le général Strozzi en 1544. Deux ans après il commanda la cavalerie légere des Eſpagnols & des Italiens dans la guerre contre les Proteſtans d'Allemagne, & ſe ſignala à la journée de Mulberg en 1547. Il épouſa 1°. *Iſabelle* Colonne, fille de *Veſpaſian* Colonne, & de *Béatrix* Appia: 2°. *Léonore* Doria, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiere femme, furent *Charles* de Lannoi, II du nom, prince de Sulmone, chevalier de la toiſon d'or, mort ſans poſtérité de *Conſtance* Carreto, fille du marquis de Final; *Proſper*, mort ſans lignée; *Horace* de Lannoi, prince de Sulmone, chevalier de la toiſon d'or, mort en 1597, ſans enfans d'*Antoinette* d'Avalos, fille d'*Alfonſe*, marquis de Peſcaire, & de *Marie* d'Aragon; *Béatrix*, alliée à *Balthaſar* d'Aquaviva; *Marie*, religieuſe; & *Victoire* de Lannoi, mariée à *Albert* d'Aquaviva, duc d'Atri.

Seigneurs de Santes, de Willerval et de Rolaincourt.

II. Gilbert de Lannoi, troiſiéme fils de Hugues, I du nom, ſeigneur de Lannoi, & de *Marguerite*, dame de Maingoval, fut ſeigneur de Santes & de Beaumont. Il épouſa *Catherine* de S. Aubin, dame de Molembais, fille unique de *Jean*, ſeigneur de Molembais, dont il eut *Hugues* de Lannoi, ſeigneur de Santes, chevalier de la toiſon d'or, & maître des arbalêtriers de France, mort le premier mai 1456, âgé de 72 ans, ſans enfans de *Marguerite* de Boncourt; Gilbert II, qui ſuit; Baudouin, dit *le Begue*, I du nom, *qui a fait la branche des ſeigneurs de* Molembais, *rapportée ci-après*; *Goſſelin* de Lannoi, ſeigneur de Breuſe, qui de *Marie* de Mongardin, eut pour fille unique *Marie* de Lannoi, dame de Breuſe, alliée à *Antoine*, ſeigneur de Hierin; Jean, *qui a fait la branche des ſeigneurs de la* Moterie, *mentionnée ci-après*; & *Agnès* de Lannoi, mariée à *Jean* de Roubaix, ſeigneur de Herzelles, chevalier de la toiſon d'or, morte le 8 juillet 1464.

III. Gilbert de Lannoi, II du nom, ſeigneur de Willerval & de Tronchines, conſeiller & chambellan de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, ſon ambaſſadeur en Angleterre, & chevalier de la toiſon d'or en 1429, mourut le 22 avril 1462. Il épouſa 1°. *Léonore* des Queſnes, veuve de *Jean*, ſeigneur de Montigni en Oſtrevant, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marie* de Ghiſtelles, fille de *Jean* de Ghiſtelles, ſeigneur d'Urzel: 3°. *Iſabelle* de Flandre, fille de *Jean*, ſeigneur de Drincamp, morte le 11 février 1452. Du ſecond lit ſortirent Philippe, qui ſuit; & *Jacques* de Lannoi, mort ſans lignée. Du troiſiéme vint, *Pierre* de Lannoi, ſeigneur de Freſnoi, conſeiller & chambellan de l'empereur Maximilien I, chevalier de la toiſon d'or, mort en 1492, ayant eu de *Joſſine* de Grimberghes, fille de *Philippe*, ſeigneur de Grimberghes, & de *Jeanne* de Hamal, *Marie* de Lannoi, mariée à *Jean* de Lier, ſeigneur d'Immerſel; *Marguerite*, alliée à *Philibert*, dit *la Mouche*, ſeigneur de Vere, chevalier de la toiſon d'or; & *Ferri* de Lannoi, ſeigneur de Freſnoi, qui épouſa *Marie* Jauſſe de Maſtaing, dame de Baufermez, & eut pour enfans *Philippe* de Lannoi, dame de Freſnoi, mariée à *Jean* de Montmorenci, ſeigneur de Courieres, chevalier de la toiſon d'or; & *Louiſe* de Lannoi, alliée à *Antoine* de la Barre, ſeigneur de Mouſcron, bailli de Courtrai.

IV. Philippe de Lannoi, I du nom, ſeigneur de Willerval, de Santes, de Tronchines, &c. vivoit en 1473, & épouſa *Marguerite* de Châtillon, dame de Dampierre, de Sompuis & de Rolaincourt, fille de *Valeran* de Châtillon, ſeigneur de Beauval, de Dampierre, &c. & de *Jeanne* de Saveuſe, dont il eut Philippe II, qui ſuit; *Pierre*, ſeigneur de Dampierre & de Beaumont; & *Gilbert* de Lannoi, ſeigneur de Willerval, qui épouſa *Jeanne* de Neuville, dont il eut *Bonne* de Lannoi, mariée à *François* d'Ognies, ſeigneur de Beauraing.

V. Philippe de Lannoi, II du nom, ſeigneur de Santes & de Rolaincourt, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, conſeiller & chambellan de l'empereur Charles-Quint, & capitaine de Tournai, mourut le 14 février 1535. Il épouſa *Bonne* dame de Lannoi, ſa parente, fille & héritiere de *Jean*, II du nom, ſeigneur de Lannoi, &c. & de *Jeanne* de Ligne, ſa ſeconde femme, dont il eut Hugues, qui ſuit; *Marguerite*, alliée à *Jean* d'Ognies, ſeigneur de Watines, gouverneur de Tournai; & *Jeanne* de Lannoi, mariée à *Henri* de Witthen, ſeigneur de Berzelles.

VI. Hugues de Lannoi, ſeigneur de Tronchines & de Rolaincourt, mourut avant ſon pere en 1527, laiſſant de *Marie* Bouchault, dame de Boulers, une fille unique, nommée *Françoiſe* de Lannoi, dame de Rolaincourt, de Santes & de Boulers, mariée à *Maximilien* d'Egmond, comte de Buren, &c. chevalier de la toiſon d'or.

Seigneurs de Molembais.

III. Baudouin de Lannoi, I du nom, dit *le Begue*, troiſiéme fils de Gilbert de Lannoi, ſeigneur de Santes, &c. & de *Catherine* de S. Aubin, dame de Molembais, fut ſeigneur de Molembais, chevalier de la toiſon d'or, & gouverneur de Lille, & mourut en 1474. Il épouſa 1°. *Marie*, dame de Melles, Caucourt & Dolhaim, morte ſans enfans le dernier mai 1433: 2°. *Adrienne* de Barlaymont, dame de Solre-le-Château, fille de *Jacques*, ſeigneur de Solre-le-Château, & de *Catherine* de Robertſart, morte le 29 avril 1439, dont il eut Baudouin II, qui ſuit; & *Philippotte* de Lannoi, mariée à *Jean* Joſſe, ſeigneur de Maſtaing.

IV. Baudouin de Lannoi, II du nom, ſeigneur de Molembais & de Solre, chevalier de la toiſon d'or, conſeiller, chambellan & premier maître d'hôtel de l'archiduc Maximilien, ſervit le duc de Bourgogne au ſiége de Beauvais en 1472, & prit Valleri, & mourut le 7 mai 1501. Il épouſa *Michelle* d'Eſne, dame de Cauroi, fille d'*Amé*, ſeigneur d'Eſne, & d'*Iſabelle* d'Ocoche, dite *de Neuville*, morte le 22 avril 1511, dont il eut Philippe, qui ſuit; *Françoiſe*, alliée à *Antoine* de Montmorenci, ſeigneur de Croiſilles; & *Magdeléne* de Lannoi, mariée à *Jean* Roiſin, ſeigneur de Rongnies & de Cordes.

V. Philippe de Lannoi, ſeigneur de Molembais, de Solre, de Cauroi, &c. chevalier de la toiſon d'or, mourut le 12 ſeptembre 1543, âgé de 56 ans. Il épouſa 1°. *Marguerite* de Bourgogne, fille de *Baudouin*, ſei-

gneur de Fallais; 2°. *Françoiſe* de Barbançon, fille de *Jean*, ſeigneur de Cani, morte le 25 mai 1555, âgée de 60 ans. Du premier lit vint JEAN, qui ſuit. Du ſecond ſortirent 1. *Baudouin* de Lannoi, ſeigneur de Turcoing, chevalier de la toiſon d'or, gouverneur & grand bailli de Tournai & du Tournelis, & qui épouſa *Adrienne* de Hornes, fille de *Philippe*, baron de Boxtel, ſeigneur de Bauſſignies, &c. & d'*Anne* de Reneſſe, dont il eut *Philippe* de Lannoi, ſeigneur de Turcoing, mort en Eſpagne en 1594; & *Marie* de Lannoi, morte jeune; 2. *Philippe* de Lannoi, ſeigneur de Beauvoir, qui épouſa *Jeanne* de Bois-Trelon, dont il eut pour fils unique *Philippe*, mort ſans poſtérité en 1594; 3. *Louis* de Lannoi, protonotaire apoſtolique; 4. *Yolande*, troiſiéme femme de *Jacques* de Croi, ſeigneur de Sempi; 5. *Joſſine*, mariée à *Jean* de Halluyn, ſeigneur de Commines; 6. *Marie*, alliée à *François* de Noyelles; & 7. *Catherine* de Lannoi, femme de *Gabriel* Jauſſe, ſeigneur de Maſtaing.

VI. JEAN de Lannoi, ſeigneur de Molembais, de Solre, &c. chevalier de la toiſon d'or, chambellan de l'empereur Charles-Quint & gouverneur du comté de Hainault, mourut en 1560, laiſſant de *Jeanne* de Ligne, fille de *Louis*, ſeigneur de Barbançon, & de *Marie* de Berghes, pour fille unique, *Marie* de Lannoi, dame de Molembais, de Solre, &c. mariée à *Jean*, marquis de Berghes, comte de Valhain, gouverneur de Hainault, &c.

SEIGNEURS DE LA MOTERIE ET D'ORGEMONT.

III. JEAN de Lannoi, I du nom, cinquiéme fils de GILBERT de Lannoi, ſeigneur de Santes, &c. & de *Catherine* de S. Aubin, dame de Molembais, eut en partage la terre de la Moterie, & épouſa *Marie* des Cordes, dont il eut JEAN II, qui ſuit; ANTOINE I du nom, ſeigneur de la Moterie, *qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné*; PIERRE de Lannoi, tige des branches des ſeigneurs de Leſdaing, des Marets, d'Erpinghen, d'Hardiplanquer & de Haultpont; & *Jeanne* de Lannoi, mariée à *Thomas* Mallet, ſeigneur d'Oreſmeaux, gouverneur d'Ath.

IV. JEAN de Lannoi II du nom, ſeigneur de la Moterie & d'Orgemont, épouſa *Iſabelle* du Metz, dite *de Croix*, dont il eut ROBERT, qui ſuit.

V. ROBERT de Lannoi, ſeigneur d'Orgemont, &c. épouſa *Marie* Ruffaut, dont il eut PIERRE, qui ſuit; & *Georges* de Lannoi, ſeigneur de la Courbe, qui de *Duelle* des Prez eut pour enfans *Georges* de Lannoi; *Jacques*; & *Anne* de Lannoi, mariée à *Jean* de Ryves, ſeigneur de Rumes.

VI. PIERRE de Lannoi, ſeigneur d'Orgemont, laiſſa de *Marie* Monnoyer, dite de *Hermes*, *Jeanne* de Lannoi, dame d'Orgemont, mariée 1°. à *Jean* de Bonnieres, ſeigneur de Souaſtre; 2°. à *Charles* de Miraumont, ſeigneur de Sombris.

IV. ANTOINE de Lannoi I du nom, ſecond fils de JEAN de Lannoi I du nom, ſeigneur de la Moterie, & de *Marie* des Cordes, fut ſeigneur de la Moterie, & épouſa *Philippe* de Hommel, dont il eut ANTOINE, II du nom, qui ſuit.

V. ANTOINE de Lannoi, II du nom, ſeigneur de la Moterie, prit alliance avec *Jacquette* de la Forêt, dite *du Bois*, dont il eut LOUIS, qui ſuit.

VI. LOUIS de Lannoi, ſeigneur de la Moterie, épouſa 1°. *Michelle* d'Ongnies, fille de *Jacques*, ſeigneur d'Eſtrées, & d'*Anne* de Prandt; 2°. *Marie* Boulongier, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiere femme furent JACQUES, qui ſuit; *Marie*, alliée à *N.* ſeigneur de Cuvilliers; *Gilbert*; & *Claude* de Lannoi, ſeigneur du Moulin, qui épouſa *Héléne* de Bonnieres-Souaſtres, dont il eut *Héléne* de Lannoi, mariée à *Jean* de Thienne, ſeigneur de Villergi.

VII. JACQUES de Lannoi, ſeigneur de la Moterie & de Carnoye, mourut en 1587, ayant eu de *Suſanne* de Noyelles, ſa femme, fille d'*Adrien*, ſeigneur de Croix, & de *Jacqueline* de Ligne, 1. CLAUDE, qui ſuit; 2. *Valentin*, gouverneur de Hulſt; 3. *Floris*, prieur de S. Prix; 4. *Anne* 5. *Suſanne*; 6. *Héléne*, chanoineſſe à Mons; 7. *Adrienne*, chanoineſſe à Nivelle; 8. *Marguerite*, chanoineſſe à Maubeuge; & 9. *Adrien* de Lannoi, ſeigneur de Watines, qui épouſa 1°. *Honorine* Bauduyn de Mauville; 2°. *Anne* de Longueval. Du premier lit vinrent *Claude*; & *François* de Lannoi, ſeigneur de Rouſſers, qui épouſa *N.* de Grips; & deux filles religieuſes. Du ſecond lit ſortirent *Michel*; *Euſtache*; *Marie* & *Anne* de Lannoi.

VIII. CLAUDE de Lannoi, comte de la Moterie, chevalier de la toiſon d'or, meſtre de camp général de l'armée eſpagnole aux Pays-Bas, gouverneur de Namur, &c. mourut en 1643. Il épouſa 1°. *Marie Françoiſe* le Vaſſeur, fille de *Philippe*, ſeigneur de Guernonval, &c. gouverneur de Gravelines; 2°. *Claude*, comteſſe d'Eltz. Du premier lit vint PHILIPPE, qui ſuit. Du ſecond ſortirent *Albert*, comte de Clairvaux; & *Magdeléne-Therèſe* de Lannoi, mariée à *N.* de Métode, comte de Thianne.

IX. PHILIPPE de Lannoi, comte de la Moterie, ſeigneur de Conteville, &c. meſtre de camp d'un tercé d'infanterie wallone, fut bleſſé mortellement au combat des Dunes près Dunkerque en 1658. Il épouſa 1°. *Anne-Jeanne* de Daver, baronne de Hauteville; 2°. *Louiſe-Michelle* d'Ongnies, fille de *Maximilien*, marquis de Beaurepaire. Du premier mariage ſortirent CLAUDE-MAXIMILIEN de Lannoi, qui ſuit; *Adrien-Albert*, ſeigneur de Conteville, chanoine de Tournai; *François-Hyacinthe*, abbé de Montbenoît en Franche-Comté; *Ignace*; *Adrien-François*; *Alonſe-Magdeléne*; & *Marie-Charlotte* de Lannoi.

X. CLAUDE-MAXIMILIEN de Lannoi, comte de la Moterie, &c. chevalier de l'ordre d'Alcantara, capitaine des chevaux légers. * *Voyez* Pontus Heuterus, *chevaliers de la toiſon* par Maurice; *le Mauſolée des chevaliers de la toiſon d'or*; le P. Anſelme, *hiſtoire des grands officiers*, &c.

LANNOI (Charles de) ſeigneur de Sanzelles, fils de JEAN de Lannoi III du nom, ſeigneur de Maingoval, & de *Philippe* de Lalain, fut chevalier de la toiſon d'or en 1516, gouverneur de Tournai en 1521, & viceroi de Naples pour l'empereur Charles-Quint, en 1522. Il eut le commandement général des armées de ce prince après la mort de Proſper Colonne l'an 1523. Après qu'il eut fait priſonnier François I, roi de France, à la bataille de Pavie l'an 1525, craignant que ſes troupes n'entrepriſſent de ſe ſaiſir de la perſonne de ce prince, pour s'aſſurer de leur payement, il le fit mener dans le château de Pizzighitone, & enſuite pour lui faire trouver bon de paſſer en Eſpagne, il le flata de l'eſpérance qu'il pouroit s'aboucher avec l'empereur, & qu'ils s'accorderoient facilement enſemble; lui promettant qu'au cas qu'ils ne puſſent convenir, il le rameneroit en Italie. Le traité ayant été fait entre Charles-Quint & François I, ce fut Lannoi qui conduiſit le roi près de Fontarabie, ſur le bord de la riviere de Bidaſſoa, qui ſépare la France & l'Eſpagne. L'empereur Charles-Quint lui donna la principauté de Sulmone, le comté d'Aſt, & celui de la Roche en Ardenne. Il mourut à Gayette en 1527, d'une fiévre ardente qui l'emporta en quatre jours. * Mezerai, *en François I.*

LA NOUE, *cherchez* NOUE.

LANSANO, *cherchez* LANCIANO, ville.

LANSBERG (Philippe) mathématicien du XVI, & XVII ſiécle, né en Zélande, l'an 1561, fut pluſieurs années miniſtre à Anvers, & à Ter-Goës en Zélande. Il ſe retira ſur la fin de ſes jours à Middelbourg l'an 1632, & mourut vers la fin de cette année. Il a compoſé pluſieurs ouvrages, entr'autres, *Chronologiæ ſacræ libri tres*, imprimé l'an 1626. *Progymnaſmata aſtronomiæ reſtituta*, imprimé à Middelbourg l'an 1629. *Triangu-*

lorum geometricorum lib. quatuor, ibid. 1631. *Uranometria lib. tres.* ibid. *Commentationes in motum diurnum & annuum*, où il ſe déclare pour l'opinion de Copernic. Il avoit écrit ce dernier ouvrage en flamand; mais il fut traduit en latin par Martin Hortenſius, & imprimé à Middelbourg l'an 1630. Libert Fromond, docteur de Louvain, le réfuta dans ſon livre intitulé *Anti-Ariſtarchus, ſive orbis terræ immobilis.* JACQUES Lanſperg, fils du précédent, fit l'an 1633 une réponſe à Fromond, qui fut réfutée par un nouveau livre de ce docteur. Les ouvrages de Philippe Lansberg ont été recueillis & imprimés *in-folio*, à Middelbourg en 1663. * Voſſius, *de ſcient. mathemat.* Bayle, *diction. critiq. 2. édit.* 1702.

LANSCHET, *cherchez* LENCICI, ville.

LANSDOWN, lieu remarquable ſur les limites des comtés de Wilt & de Sommerſet, pour la bataille qui s'y donna le 23 juillet 1643. Ce fut plutôt une eſcarmouche perpétuelle qu'une bataille en forme, le terrein ne permettant pas de combattre autrement. L'avantage fut à peu près égal de part & d'autre; mais cinq jours après les troupes du parlement furent vaincues à la bataille de Roundwai * *Diction. anglois.*

LANSIUS (Thomas) célèbre juriſconſulte & orateur, mourut en 1657. Il publia un traité ſur les académies, un autre *de Principatu inter provincias Europæ*, une *Mantiſſa*, & autres traités. * Konig, *biblioth.*

LANSPERGIUS (Jean) dit *le Juſte*, à cauſe de ſa vertu, natif de Lanſperg, ville du duché de Baviere en Allemagne. Il floriſſoit au commencement du XVI ſiécle. Il fit ſes études à Cologne, où il prit l'habit de religieux chez les Chartreux, où il fut prieur d'une maiſon qui eſt près de Juliers. On eſt ſurpris qu'il ait pu compoſer tant d'ouvrages, étant ſi attaché à la méditation & à la priere. Il travailla avec beaucoup de zèle à retirer ceux qui s'étoient engagés dans les nouvelles opinions de Luther & de Calvin, ou à empêcher que ceux qui avoient quelque penchant à les ſuivre, ne devinſſent la proie de ces ennemis de l'égliſe. Nous avons de lui *des paraphraſes*, & *des ſermons ſur les épîtres & les évangiles des dimanches de l'année; les entretiens de* Jeſus-Chriſt *avec l'ame fidéle; les canons de la vie ſpirituelle;* & divers autres traités de dévotion, recueillis en 5 vol. *in-4°*, & imprimés à Cologne en 1693. Lanſpergius mourut à Cologne au mois d'août 1539, en la 30 année de ſa profeſſion. * Petreïus, *bibliotheca carth.* Dorlandus, *in chron.* Poſſevin, *in appar.* Sutor, &c.

LANTERNISTES, nom des membres d'une académie de ſavans établie à Toulouſe en France. En voici l'origine, & l'occaſion de ce nom. Quelques conſeillers du parlement de cette ville, quelques cavaliers, quelques abbés & enfin des ſavans de tous étages, voulant former entr'eux une ſociété reglée, pour ſe communiquer leurs lumieres, réſolurent de choiſir un jour fixe dans lequel ils puſſent s'aſſembler chez quelqu'un de la ſociété. Ils exécuterent leur deſſein; & pour n'être pas troublés dans leurs converſations, ils convinrent de ne les faire que le ſoir, afin que l'heure des viſites ordinaires fût paſſée. Ils tinrent exactement leurs conditions; & pour conſerver un entier ſecret à ces aſſemblées, on ne ſe faiſoit point porter de flambeau pour y aller: on ſe contentoit de s'éclairer ſoi-même avec une petite lanterne. Ces meſſieurs continuerent quelque temps ces converſations ſecretes & ſavantes avec beaucoup de plaiſir & de fruit. Mais enfin il n'y a rien qui ne ſe découvre. On fut informé de leurs aſſemblées, & tous les honnêtes gens louerent extrêmement leur projet. Quand il fut connu, ils le pouſſerent encore plus loin. Ils augmenterent leur ſociété, & firent une compagnie en forme. A cauſe de leurs petites lanternes, quelques ſavans enjoués leur donnerent le nom de *Lanterniſtes*. Ils l'accepterent agréablement, à l'imitation des doctes académies d'Italie, qui toutes ont des noms badins, comme chacun ſait; & pour conſerver le ſouvenir de leur origine, ils prirent pour deviſe une étoile, avec ces mots, *Lucerna in nocte.* Enſuite ils établirent un prix pour être donné tous les ans à celui ou celle qui feroit le plus beau ſonnet à la louange du roi, ſur des bouts rimés que la compagnie publieroit. Ce prix eſt une fort belle médaille, qui repréſente l'étoile, qui eſt le corps de la deviſe de la compagnie, qui eſt entourée de mots, qui lui ſervent d'ame. Au revers de la médaille, il y a un Apollon qui joue de la lyre, aſſis ſur un des ſommets du Parnaſſe, avec ces mots, *Apollini Toloſano.* * *Mercure galant, juin* 1698.

LANTHILDE, fille de CHILDERIC I, & ſœur de *Clovis* I roi de France, étoit née d'un prince païen, & fut convertie par les Ariens. Elle étoit engagée dans leurs erreurs; mais lorſque ſon frere Clovis fut baptiſé elle abjura l'héréſie, l'an 496. * Grégoire *de Tours, l. 2, c. 31.*

LANTHU, nom d'une ſecte de la religion des Tonquinois, peuples voiſins de la Chine. Les Japonois & les Chinois ont beaucoup de vénération pour l'auteur de cette ſecte, nommée *Lanthu*; mais les peuples de Tonquin ajoutent encore plus de foi à ſes impoſtures. Il étoit Chinois de nation, & l'un des plus fameux & des plus ſavans magiciens qui aient jamais été en Orient. Il fit quantité de diſciples, qui pour autoriſer les menſonges de leur maître, perſuaderent aux peuples que ſa naiſſance étoit miraculeuſe, & que ſa mere l'avoit conçu ſans perdre ſa virginité, & l'avoit porté dans ſon ſein l'eſpace de ſoixante-dix ans. Ce faux prophéte leur a enſeigné une partie de la doctrine de Chacabout; mais ce qui lui a le plus attiré l'affection de ces peuples, c'eſt qu'il a excité les riches à faire bâtir des hôpitaux dans toutes les villes, où il n'y en avoit point auparavant. Il y a même pluſieurs grands du royaume qui s'y ſont retirés pour ſervir les malades, avec quantité de bonzes, qui s'y ſont auſſi rendus pour le même deſſein. *Voyez* LANÇU. * Tavernier, *voyage des Indes.*

LANTIN (Jean-Baptiſte) naquit à Dijon le 9 de novembre 1620, & dès ſa premiere jeuneſſe fit paroître une mémoire, une vivacité, un diſcernement, & un gout pour les bonnes choſes, dont ſes maîtres furent étonnés. M. Lantin ſon pere conſeiller au parlement de Dijon, ne pouvoit ſe laſſer d'admirer de ſi belles diſpoſitions; & comme il étoit très-habile, il n'oublia rien pour les entretenir & pour les accroître. Le fils répondant parfaitement aux ſoins qu'on prenoit de ſon éducation, fit de grands progrès dans la langue latine & dans la grecque; apprit l'italienne, l'eſpagnole, l'angloiſe & l'hébraïque, & s'ouvrit par-là l'entrée aux ſciences. Il s'inſtruiſit à fond de l'ancienne philoſophie ſans négliger la moderne, parcourut toute les parties des mathématiques, & s'arrêta principalement à l'architecture, à la muſique, & à l'algébre. Quoiqu'incertain de l'emploi qu'il choiſiroit, il étudia le droit civil, qui ſembloit héréditaire à ſa famille & dans lequel ſon pere & ſes freres s'étoient extrêmement diſtingués. Avant que de prendre aucune charge, il voyagea en France & en Italie. Il fut connu à Rome du cardinal Ricci, & de pluſieurs autres illuſtres, & y acquit de rares connoiſſances. Les bons auteurs qu'il avoit lus lui ſervirent à expliquer les plus beaux monumens, comme ces mêmes monumens lui ſervirent à mieux entendre les auteurs. Il contracta amitié particuliere à Paris avec meſſieurs de Valois, Boulliau, Roberval, Mariote, Auzout, Juſtel, d'Ablancourt, Gomberville, Pelliſſon, Ménage, mademoiſelle de Scuderi, & entretint toujours depuis commerce de lettres avec eux. Etant de retour à Dijon, il y fut reçu conſeiller aux requêtes du palais, puis au parlement, en la place de ſon frere aîné. Dans ces deux charges, qu'il exerça quarante ans, il fit conſtamment paroître une parfaite équité, un zèle ardent pour la juſtice, & un entier déſintéreſſement. Il y eut ſouvent occaſion d'employer ſon éloquence. Lorſ-

Digitized by Google

que M. d'Entremont fut pourvu de la charge de lieutenant de roi de Breſſe, ſur la démiſſion du comte de Montrevel, il fit le rapport des lettres en préſence du prince de Condé, en des termes qui méritèrent l'applaudiſſement de la compagnie. Le parlement ayant reçu en 1686, la nouvelle de la mort de ce prince, il fut député vers le prince ſon fils, pour lui témoigner l'extrême douleur de la perte que la province venoit de faire. Quoiqu'il s'aquittât de ſa charge avec une approbation générale, il s'en démit en faveur de ſon fils. Dans le repos d'une vie privée, il continua ſes études, & en fit ſes délices. Ce fut au milieu de cette agréable occupation, que les rigueurs de l'hyver jointes aux ardeurs d'une fiévre maligne l'emporterent le 4 mars de 1695, à l'âge de 76 ans. Quoiqu'il n'ait rien donné au public, & que l'on ait fait imprimer peu de choſes de lui, il s'occupa toujours à la compoſition de divers ouvrages. Il a écrit des lettres ſavantes en françois & en latin, compoſé une diſſertation ſur la plante nommée *Geranium noctu olens*; des épigrammes latines ſur divers ſujets, traduit en latin des épigrammes grecques, fait un petit poëme grec, intitulé: *La guerre des Faucons & des Corbeaux*. Il traduiſit auſſi dans ſa jeuneſſe en vers techniques le premier livre des *Elemens d'Euclide*, pour ſe l'imprimer plus avant dans l'eſprit. Il avoit auſſi compoſé des poëſies italiennes, des remarques ſur l'origine des arts, & des notes ſur Diogène Laërce. Ayant beaucoup étudié la muſique des anciens, & l'eſtimant plus parfaite que celle d'aujourd'hui, il fit noter environ cinquante odes d'Horace, & fit un air ſur l'ode de feu M. Huet, évêque d'Avranches, au ſujet de ſon abbaye d'Aulnai. Il avoit deſſein de faire une traduction latine des ouvrages, que Nicomaque & Pappus nous ont laiſſés ſur les nombres, & de les accompagner de ſes obſervations. M. Auzout le choiſit, entre tous ſes ſavans amis, pour revoir & pour faire imprimer tous les ouvrages de mathématique qu'il avoit compoſés. Mais étant mort à Rome, ſa derniere volonté eſt demeurée ſans exécution à cet égard. M. Lantin avoit auſſi compoſé un traité de la joie & de la douleur. Il avoit lu les médecins & les auteurs qui ont écrit des plantes, ce qui porta M. Dodard à l'inviter de ſe faire aggréger à l'académie royale des ſciences, & à entreprendre l'hiſtoire naturelle de Bourgogne. Il avoit promis de traduire l'*Anthologie* copiée par Claude Saumaiſe ſur l'exemplaire manuſcrit de Heidelberg, & d'y joindre un commentaire pour expliquer les épigrammes les plus difficiles. La copie de ce manuſcrit lui avoit été remiſe entre les mains avec les autres écrits de Saumaiſe, en exécution du teſtament de M. de Grigni ſon fils aîné, afin qu'il prît ſoin avec M. de la Mare, conſeiller au parlement de Dijon, de les donner au public. Ce fut pour cet effet, que M. Lantin envoya depuis aux deux autres fils de Saumaiſe retirés en Hollande, le traité que leur pere avoit laiſſé ſur les plantes de même nom. Ils en procurerent eux-mêmes l'impreſſion à Utrecht, avec une ſavante préface de M. Lantin. Ce traité a été mis à la fin de la derniere édition des exercitations de Saumaiſe ſur *Solin*, faite à Utrecht en 1689. Comme M. Lantin avoit eu de fréquentes & de longues converſations avec ce ſavant, il avoit recueilli quantité de bons mots & de remarques d'érudition, qu'il lui avoit ouï dire, & dont il auroit pu faire un juſte volume. Un des amis de M. Lantin mort avant lui, avoit pareillement recueilli un grand nombre de penſées ingénieuſes, & de remarques ſolides, qui lui étoient échapées dans leurs entretiens. Il y a lieu d'eſpérer qu'entre tant de fruits de ſes veilles, il y en aura quelques-uns, qui ſe trouvant parvenus à une juſte maturité, mériteront d'être communiqués au public. * *Journal des ſavans, tome* 23, *pag.* 240 & 300.

On a fait pour Jean-Baptiſte Lantin l'épitaphe ſuivante.

LANTIN *repoſe en ce tombeau.*
Toi qui nous ſus donner un Saumaiſe nouveau,
Dijon, révere ſa mémoire:
La plume a du premier fait révérer l'eſprit,
Et le ſecond n'a rien écrit,
De peur que du premier il n'obſcurcît la gloire.

Les dernieres penſées de cette épitaphe ſont fauſſes; 1°. parcequ'il eſt sûr que M. Lantin a compoſé pluſieurs écrits; 2°. parcequ'il n'étoit pas moins jaloux de ſa propre réputation que de celle de Saumaiſe. *Voyez* ſon article dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, in-fol. tom. 1, pag. 382 & ſuiv. On trouve dans cette bibliothéque un catalogue des écrits imprimés, & des ouvrages manuſcrits de M. Lantin. L'on y parle auſſi de pluſieurs autres écrivains du même nom & de la même famille, tels que les ſuivans.

I. JEAN-BAPTISTE Lantin, pere de celui *que l'on vient de nommer*, né à Châlons ſur Saone le 13 décembre 1572; il épouſa *Anne* Ocquidem, fille de *Bénigne* Ocquidem, conſeiller au parlement, qui lui réſigna ſa charge. M. Lantin en fut pourvu le 15 février 1608. Il avoit exercé auparavant avec ſuccès la profeſſion d'avocat. Dans la ſuite, il réſigna ſa charge de conſeiller à *Philippe* Lantin, ſon fils aîné, qui y fut reçu le 16 janvier 1641, & la poſſéda juſqu'à ſa mort, arrivée en 1652. Jean-Baptiſte Lantin ayant été député en 1635 à Aix pour une procédure criminelle, il y acquit l'amitié du célébre Peireſc, avec qui il eut toujours depuis un commerce de lettres. Il mourut à Dijon le 15 décembre 1652, âgé de 80 ans. On a quelques productions de lui: Une épigramme latine de cinq diſtiques, à la tête des *Priviléges de la ville de Châlons*, par Bernard Durand, 1604. *Epiſtola latina ad Pontum Thiardeum*, dans le traité de ce prélat, *De rectâ nominum impoſitione*, à Lyon, 1607, *in*-8°. Une épigramme de trente vers latins, dans le même traité. Il a laiſſé manuſcrits, les pſeaumes de la Pénitence en vers latins; un recueil de quelques arrêts du parlement de Dijon, qu'il avoit vu rendre étant conſeiller: un *Traité des Bailliages de Bourgogne*, &c.

II. BENIGNE Lantin, fils de ce *Jean-Baptiſte*, né à Dijon, mourut fort jeune, dans la même ville, vers 1640. Il avoit du talent pour la poëſie françoiſe, & avoit remporté en ce genre quelque prix aux jeux Floraux de Toulouſe.

III. JEAN-BAPTISTE Lantin, frere de *Benigne*, né à Dijon le 13 janvier 1674, mort dans la même ville le 10 décembre 1709. Il avoit beaucoup de talent pour la poëſie françoiſe & latine; & on a imprimé depuis ſa mort dans le Mercure quelques piéces de ſa compoſition, mais défigurées. Il en a laiſſé beaucoup d'autres qui ſont demeurées manuſcrites. Il faut conſulter ſur cela, & ſur deux autres écrivains de la même famille, & du même nom, la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, citée plus haut.

LAN-VETHLIN, LANVILLIN, bourg de la principauté de Galles, en Angleterre, dans le comté de Montgomeri, à cinq lieues de la ville de ce nom, & vers le comté de Denbig. On croit que ce bourg eſt l'ancienne *Mediolanum Ordovicum*, cité des *Ordovices*. * Mati, *dictionn.*

LANUZA (Jerôme-Baptiſte de Sellan de) religieux de l'ordre de S. Dominique, puis évêque d'Albarazin, étoit Eſpagnol, fils de *Michel-Baptiſte* de Sellan, & de *Catherine* de Lanuza. Il naquit à Ixar, bourg de l'Aragon dans le diocèſe de Saragoce, le 23 octobre 1553, & entra jeune dans l'ordre de S. Dominique, dans lequel il ſe rendit conſidérable par ſes bonnes qualités. Il enſeigna la théologie à Valence & à Saragoce, & y exerça les premieres charges. Il étoit provincial pour la ſeconde fois l'an 1616, lorſqu'il fut fait évêque de Balbaſtro. On le transfera l'an 1622, à l'évêché d'Albarazin, où il mourut le 15 décembre de l'an 1625. Il a compoſé

Digitized by Google

en eſpagnol des homélies pour tous les jours du carême, qu'Oneſime de Kien, Capucin de Cologne, a traduites en latin, ſous le titre, *Medulla Cedri Libani*, & qu'on aſſure être très-utiles. Louis Amariton les a auſſi données en françois, mais peu exactement. Lanuza avoit publié d'autres traités; comme *de Quadrageſima inſtitutione; de Jejunio; de Eleemoſyna; de Inimicorum dilectione*, &c. * Nicolas Antonio, *biblioth. ſcript. Hiſpan.*

LANZONI (Joſeph) médecin & profeſſeur à Ferrare, membre de l'académie des curieux de la nature, naquit à Ferrare le 26 octobre 1663, & montra dès l'enfance un attrait vif & ardent pour l'étude. Après le cours ordinaire des humanités, il étudia la philoſophie ſous Sigiſmond Nigriſſoli. Après s'y être diſtingué, il paſſa à l'étude de la médecine & de l'anatomie ſous la direction de deux célébres profeſſeurs, Jean-Baptiſte Juſtini & Jerôme Nigriſſoli. A l'âge de vingt ans, il ſubit des examens publics ſur la philoſophie & la médecine, & il fut promu au degré de docteur. Dès lors, ne regardant ce titre que comme un motif encore plus preſſant de s'appliquer plus particulierement à l'étude, il ſe livra preſque ſans réſerve à celle de la médecine, & ſur-tout de l'anatomie, mais ſans négliger celle des belles-lettres qu'il n'a ceſſé de cultiver. La réputation qu'il s'acquit dans l'exercice de la médecine, le fit rechercher avec empreſſement, & lui obtint la confiance d'un grand nombre de perſonnes. Tout le temps qui lui reſtoit, il l'employoit à l'étude de la philologie & à la recherche de l'antiquité, genre de ſcience dans lequel il a fait de très-grands progrès. On a obſervé qu'en même temps qu'il publioit quelque diſſertation concernant ſa profeſſion, il en donnoit preſque auſſitôt une ſur quelque point de littérature. Il joignoit à une érudition ſi variée beaucoup de probité, un grand amour pour les pauvres, ſur-tout pour les malades; & ſouvent il nourriſſoit ceux-ci à ſes dépens. Plein d'amour pour ceux de ſes diſciples à qui il pouvoit faire gouter la ſcience & la vertu, il les aidoit autant qu'il étoit en lui, & leur communiquoit toutes ſes lumieres. Preſque tous les ſavans qui paſſoient par Ferrare, ſe faiſoient un plaiſir de le viſiter, & il les recevoit avec beaucoup de politeſſe & de généroſité. S'il s'agitoit en Italie quelque queſtion difficile ſur des matieres de philoſophie, de médecine, de philologie, c'étoit preſque toujours lui que l'on nommoit pour la décider. Pluſieurs académies d'Italie ou étrangeres, ſe l'aſſocierent comme membre, entr'autres celle des curieux de la nature en Allemagne. M. Lanzoni fut toujours ſi attaché à cette académie, qu'il lui envoyoit chaque année beaucoup d'obſervations de médecine dont on faiſoit une eſtime particuliere. Il a été le reſtaurateur & ſecrétaire de l'académie de Ferrare, & il ſe trouvoit aſſidument à ſes aſſemblées. Il avoit du gout & de l'amour pour la poëſie, & l'on aſſure qu'il réuſſiſſoit dans la poëſie latine & dans l'italienne. Il a été profeſſeur en philoſophie & en médecine, & c'eſt là qu'il a borné ſon ambition. Il avoit une bibliothéque nombreuſe & bien choiſie qui, avec le commerce qu'il a toujours entretenu avec les ſavans, faiſoit tous ſes délices. Après la mort de François-Marie Nigriſſoli, arrivée en 1727, il fut fait premier profeſſeur de philoſophie: emploi qui lui donnoit d'autant plus de peine, qu'il l'obligeoit d'enſeigner en public & dans le particulier la pratique de la médecine. Il y avoit à peine deux ans qu'il occupoit cette chaire, lorſqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut le 1 de février 1730, dans la ſoixante-ſeptiéme année de ſon âge. En 1738 on a donné à Lauſanne un recueil de ſes ouvrages, tant de ceux qui avoient été publiés pendant la vie de l'auteur, que de ceux qui ſe ſont trouvés manuſcrits après ſa mort. Ce recueil qui eſt en trois volumes *in-4°*, eſt intitulé, *Joſephi Lanzoni, Ferrarienſis, philoſophiæ ac medicinæ doctoris, in patria univerſitate lectoris primarii, S. R. I. academiæ Cæſareo-Leopoldino-Carolinæ naturæ curioſorum ſocii*, &c. *opera omnia, medico-phyſica & philologica, cum edita hactenus, tum inedita.* Le premier volume comprend différens traités ſur le citron, ſur les animaux, les *laventens*, les larmes, la fiévre quarte, la ſalive, le devoir & l'office d'un médecin, l'ail, les dents, la pericarde, &c. Le ſecond contient cent ſoixante & quatorze *conſultes de médecine*, dont vingt ſeulement avoient été publiées, & différentes obſervations de l'auteur tirées des *Miſcellanea naturæ curioſorum*. Dans le troiſiéme, ſont un traité ſur la maniere d'embaumer les cadavres, un autre ſur les onguens, un ſur le deuil des anciens pour cauſe de mort, des *Adverſaria*, des remarques ſur les médecins de Ferrare, diverſes diſſertations nouvelles, & pluſieurs obſervations de médecine, d'anatomie & de chirurgie. * *Voyez* ſon éloge dans le *Journal helvétique*, mai 1738, pag. 439 & ſuiv.

LAO ou LAOS, royaume des Indes, au levant du royaume de Tonquin; au midi du royaume de Camboje, au couchant de ceux de Siam & de Pegu; & au ſeptentrion du royaume d'Ava, de la province nommée *U*, & *Là*, & des peuples appellés *Cnai*, voiſins des Chinois. Les montagnes dont il eſt environné de tous côtés, le défendent contre les invaſions des étrangers. Des forêts entieres de haute futaie, qui ſont au pied de ces montagnes, regnent également autour de ce royaume, & y forment une clôture fort agréable. La grande riviere de Lao, qu'ils appellent *la mer des Fleuves*, eſt diviſée en pluſieurs canaux, qui deviennent preſque tous navigables, & fertiliſent toutes les campagnes. Ce grand fleuve, que les géographes anciens & modernes ont mal ſitué, a ſa ſource dans un marais très-profond en forme de lac vers le nord, ſur de hautes montagnes qui ſont dans la province de Jumam aux frontieres de la Chine, d'où ſe précipitant, il ſort de la vallée avec impétuoſité, & groſſit peu à peu ſes eaux, en recevant pluſieurs ruiſſeaux qui s'y rendent. A quelques lieues de là & à vingt-trois degrés de latitude, il commence à porter bateau, & ſe diviſe en deux grandes rivieres, dont l'une tirant vers le couchant, paſſe par le Pegu pour ſe décharger dans le golfe de Bengala; l'autre ſe répand en pluſieurs branches par tout le royaume de Lao, & le partage du ſeptentrion au midi en deux grandes provinces. Quelques torrens que cette riviere reçoive de tous côtés, jamais elle ne ſe déborde, parceque la chauſſée qui borde ſon lit eſt fort élevée. C'eſt une choſe remarquable, que ſi les poiſſons qui vivent dans la riviere de Lao, ſuivent le cours de ſes eaux juſque dans Camboje, ils meurent incontinent; & réciproquement ceux de Camboje, qui remontent dans le Lao, n'y peuvent vivre. Il eſt dangereux de voguer ſur ce fleuve, quand les eaux ſont groſſes, c'eſt-à-dire, depuis le mois de ſeptembre juſqu'en janvier, à cauſe de leur rapidité extraordinaire.

Tout le pays qui eſt à l'orient de cette grande riviere eſt très-fertile. Les éléphans y ſont grands & forts, & les licornes fort belles. Le riz y eſt très-bon & d'une certaine odeur & ſaveur particuliere à tout ce qui croît en cette partie orientale du royaume. Les bois des forêts y ſont preſque incorruptibles. Ces terres enſemencées de riz, produiſent immédiatement après la moiſſon une eſpéce d'écume, qui s'affermit au ſoleil & ſe convertit en ſel, dont on fait un grand commerce. Les principales marchandiſes du royaume ſont le benjoin, qui y croît en abondance, & qui eſt fort eſtimé; la laque, dont on fait la cire d'Eſpagne; l'yvoire; les cornes de licornes, & le muſc, qui vient des cerfs muſqués, que les Chinois appellent *Ye-Hiam*. Le climat y eſt un peu plus tempéré, & beaucoup plus ſain que dans le Tonquin: de ſorte que l'on y voit pluſieurs vieillards, qui ſont auſſi robuſtes & vigoureux à 100 & à 120 ans, que s'ils n'en avoient que 50.

La principale ville, où le roi fait ſon ſéjour ordinaire, eſt ſituée au milieu du royaume, à dix-huit degrés

de latitude, & s'appelle *Langione*. Elle a d'un côté de bons foſſés, & des murailles fort hautes, & de l'autre le grand fleuve, qui la défendent contre les entrepriſes des ennemis. Le palais du roi eſt d'une ſi grande étendue, qu'on le prendroit pour une ville; les bâtimens y ſont ſuperbes & magnifiques; les ſalles & les chambres de l'appartement du roi ſont toutes de bois incorruptible, & ornées en dehors & en dedans de bas reliefs fort riches, & dorés ſi délicatement, qu'ils ſemblent plutôt être couverts de lames d'or, que de feuilles de ce métal. Les appartemens des femmes du roi & des mandarins ſont bâtis de briques, & enrichis de précieux ameublemens. Ils ne ſont point de pierres de taille, parcequ'il n'y a que les talapoins ou prêtres des idoles, auſquels il ſoit permis de bâtir leurs maiſons de pierres. Les perſonnes de qualité ſe ſervent, au lieu de tapis, de certaines nates de roſeaux, dont le tiſſu eſt ſi délicat, & ſi artiſtement orné de figures & de feuillages différens, qu'il n'y a rien de plus agréable à la vue. Ce royaume eſt très-peuplé; & dans un dénombrement du peuple qui ſe fit vers le milieu du XVII ſiécle, on y compta cinq cens mille hommes capables de porter les armes, ſans y comprendre les vieillards, qui pouroient encore rendre ſervice à l'âge de cent ans, s'il étoit néceſſaire de les employer. Mais tout ce peuple n'eſt pas fort expérimenté au fait de la guerre, peut-être à cauſe de la ſituation avantageuſe du royaume, qui eſt fermé de montagnes, & de précipices inacceſſibles, ou parceque leurs principaux préparatifs de guerre, ſont les poiſons qu'ils jettent dans les rivieres, pour faire mourir les ennemis qui entrent dans leur pays. Il n'y a pas long-temps que le roi de Tonquin ſe mit en campagne à la tête d'une armée très-conſidérable, dans la réſolution d'unir ce royaume au ſien; mais il fut contraint de retourner ſur ſes pas, pour ne pas voir périr ſon armée par les eaux qui étoient empoiſonnées.

Le peuple de Lao, ou les Langiens, ſont fort dociles, & traitent bien les étrangers: ils ſe piquent d'être francs, ſinceres & fidéles; & après avoir rendu quelque bon ſervice à une perſonne qui s'eſt confiée à eux, ils croient être bien récompenſés, lorſqu'on les loue de leur fidélité. Ils ſouhaitent tout ce qui leur paroît utile ou agréable, principalement les mandarins, qui commettent ſouvent des injuſtices, pour ſe rendre maîtres des belles marchandiſes, & des curioſités qu'on porte en leur pays. Ils font par jour quatre grands repas, qui conſiſtent en riz, en poiſſon, en chair de bufles, & en diverſes ſortes de légumes. Ils mangent rarement de la volaille, de la vache, & d'autres viandes. Lorſqu'ils font rôtir des poulets ou ſemblables animaux, ils les mettent à la broche avec toutes leurs plumes, & ne craignent point le mauvais gout de la fumée qui en ſort. Ils ne s'appliquent guères qu'à l'agriculture & à la pêche, & négligent entierement les ſciences & les arts. Il s'y fait peu de vols ſur les grands chemins ou ailleurs; & lorſque cela arrive, les habitans des lieux les plus proches ſont obligés de rendre la valeur de ce qui a été pris. Mais les ſorciers & les magiciens y commettent d'étranges crimes; car ils ont des charmes pour endormir ou pour étourdir ceux qui ſont dans une maiſon, & pillent ainſi hardiment tout ce qu'ils y trouvent. On dit auſſi qu'ils ont le pouvoir de faire entrer le démon dans le corps de ceux qu'ils veulent tourmenter pendant un certain temps. A l'égard de la religion, ils ſont idolâtres, & extrêmement ſuperſtitieux. Ils ne ſont point de ſacrifices, & n'immolent point de victimes à leurs idoles; mais ils leur donnent ſeulement des parfums, des fleurs & du riz, qu'ils mettent ſur les autels. Ils croient la tranſmigration des ames dans d'autres corps, & de ſemblables extravagances, ſelon la doctrine de Xaxa, auteur de leur loi. Leurs prêtres ou docteurs ſont appellés *Talapoi* ou *Talopoins*, dont la plupart ſont magiciens & enchanteurs. Ils vivent dans des couvens, d'où ils peuvent ſortir pour ſe marier.

Les Langiens s'étant ſoulevés contre les Chinois; auſquels ils obéiſſoient, ſe rendirent puiſſans en leur pays, & formerent une eſpece de république; qui ſubſiſta juſqu'en l'an 600 de la naiſſance de J. C. où leur état devint monarchique. Alors il y avoit à Lao pluſieurs habitans originaires du royaume de Siam, qui s'y étoient établis depuis long-temps, à cauſe de la bonté de l'air, & des commodités de la vie, que ce pays fournit en abondance. Le parti des Siamois ſe trouva fort puiſſant: de ſorte que le premier roi qui fut élevé ſur le trône, étoit de la famille des rois de Siam. On croit que depuis ce temps-là, quoiqu'il y ait plus de mille ans, les rois de Lao en ſont deſcendus ſucceſſivement, & qu'ils en retiennent l'ancien langage & la maniere de ſe vétir. Le roi eſt abſolu, & poſſede toutes les terres du royaume en proprieté, & ne donne aux enfans des défunts que quelques meubles, ou quelque penſion. Il y a huit dignités ou charges principales, dont la premiere eſt celle de viceroi général, ſous lequel ſont ſept autres vicerois, qui ſont gouverneurs de ſept provinces du royaume: mais ils réſident toujours en cour auprès du roi en qualité de conſeillers d'état; & ils ont permiſſion d'envoyer des lieutenans dans leurs gouvernemens. Il y a encore d'autres gouverneurs qui commandent dans de petits pays, qui dépendent des grandes provinces. Chacune de ces provinces a ſes milices, qui conſiſtent en infanterie & cavalerie, & qui ont des fonds & des revenus affectés pour leur ſubſiſtance. Le roi ne ſe fait voir à ſon peuple que deux fois l'année, pendant trois jours: & ne ſort guères de ſon palais, que pour aller à quelque temple d'idoles. Il paroît alors avec un diadême, comme en portoient les anciens empereurs, c'eſt-à-dire, avec une bande tiſſue d'or, qui forme une eſpece de couronne ſur la tête, & ſert encore à lier ſes cheveux, de la maniere qu'il lui plaît. Ses oreilles ſont percées & ornées de groſſes perles. Il eſt monté ſur un élephant, où il paroît tout brillant de diamans & de pierreries, & où l'on peut dire qu'il porte les richeſſes d'un royaume. Il eſt précedé d'un chœur de muſique & de ſimphonie, qui commence la marche. Après cette muſique viennent les mandarins, ſuivis chacun d'un page, qui porte des boëtes d'or & d'argent, dont la différence fait connoître la qualité & le rang de ces ſeigneurs. Enſuite marchent les confidens du roi & les grands du royaume, qui ſont, le viceroi général, monté ſur un élephant; & les ſept autres vicerois, portés dans des chaiſes garnies de drap d'or; après leſquels on voit le roi, ſuivi de quantité d'officiers ſuperbement vêtus; & montés ſur des chevaux de prix, qui terminent cette cavalcade. Le plus bel avantage du roi de Lao, eſt d'avoir pluſieurs petits rois tributaires, qui le reconnoiſſent pour leur ſouverain, & de ne payer tribut à aucun autre, comme fait le roi de Tonquin, qui eſt beaucoup plus riche & plus puiſſant que lui, mais qui releve de l'empereur de la Chine. Autrefois le roi de Lao étoit auſſi tributaire de cet empereur; mais il s'eſt ſervi des avantages de la ſituation de ſon royaume pour ſecouer ce joûg, & ſe rendre indépendant. * Riencourt, *traduction de l'hiſtoire de Lao.*

LAOCOON, fils de Priam & d'Hecube, ſelon quelques-uns; d'Acœtes, ſelon Hygin; de Capys, ſelon Apollodore; & d'Antenor, ſelon Tzetzès, fut élu par le ſort, prêtre d'Apollon *Thymbréen*, à Troye, & s'oppoſa, ſelon Virgile, au deſſein que l'on avoit de recevoir dans cette ville le cheval de bois conſacré à Pallas par les Grecs, qui y avoient enfermé des gens armés. Il oſa même lancer un dard contre cette machine; mais en punition de ſa hardieſſe, deux ſerpens, qui vinrent par mer de l'iſle de Tenedos, tuerent de leur venin les deux fils de Laocoon, appellés par Hygin, *Antipas* & *Tymbré*, & par Servius, *Etro* & *Melanthus*. Laocoon voulant ſecourir ſes enfans, périt de la même mort qu'eux. Servius dans ſon commentaire

Digitized by Google

ſur le ſecond livre de l'Eneïde, rapporte que Laocoon fut la victime du courroux d'Apollon, pour avoir connu ſa femme Antiope devant le ſimulacre de ce dieu. * Virgil. *æneid. l.* 2. Servius, *in hunc locum.* Apollodore. Hygyn.

LAODAMIE, fille de Bellerophon & d'Achemone, fut aimée de Jupiter, qui en eut Sarpedon roi de Lycie. Diane ne pouvant ſouffrir ſon orgueil, la tua à coups de fléches; & ſon fils auſſi vain qu'elle, mourut malheureuſement à la guerre de Troye. * Homere, *l.* 6. *iliad.*

LAODAMIE, fille d'Acaſte & de Laodothée, déſeſpérée d'avoir perdu ſon mari Proteſilaüs, tué par Hector, ſouhaita de voir ſon ombre, & mourut en la voyant. Ovide lui fait écrire la treiziéme de ſes épitres.

LAODICE, fille de Priam & d'Hecube, fut mariée à Helicaon, fils d'Antenor. Elle devint amoureuſe d'Acamas, qui étoit venu à Troye avec Dioméde, pour redemander Heléne; & elle en eut un fils nommé *Munitus.* Il y a eu une autre LAODICE, femme de Phoronée; une autre de ce nom, fille de Cinyre, & femme d'Elatus; une autre fille d'Agamemnon & de Clytemneſtre, qu'on offrit en mariage à Achille; une autre enfin femme d'Ariarathe, roi de Cappadoce, qui, pour ſe conſerver long-temps le gouvernement de ſes états, fit mourir après la mort de ſon mari, cinq de ſes enfans. * Apollodore. Hygin. Parthenius de *Nicée, c.* 16. Dupin, *hiſt. profane, tom.* 2.

LAODICE, femme d'Antiochus, Macédonien, fut mere de Seleucus *Nicator*, l'un des généraux de l'armée d'Alexandre *le Grand*, & roi de Syrie après la mort de ce prince. On dit que neuf mois avant la naiſſance de Seleucus, Laodice ſongea que le dieu Apollon étoit dans ſon lit, & lui avoit donné une pierre précieuſe, où étoit gravée la figure d'une anchre, avec ordre exprès de la donner au fils qu'elle mettroit au monde; que le lendemain elle trouva dans ſon lit un anneau, dont le chaton étoit enrichi de cette pierre précieuſe, avec la marque qu'elle avoit vue dans le ſonge; que l'enfant étant né, portoit cette même marque ſur la cuiſſe; & que ſes deſcendans la conſerverent ſur la même partie du corps; qu'enfin Laodice donna cet anneau à Seleucus, lorſqu'il ſe mit au ſervice d'Alexandre. Seleucus étant devenu roi de Syrie, fit bâtir la ville de Laodicée, en l'honneur de ſa mere. * Plutarq.

LAODICE, femme d'Antiochus, ſurnommé *Théos*, roi de Syrie. Son mari la répudia pour épouſer Bérénice; mais vaincu par les charmes de Laodice, il la fit revenir à la cour avec Seleucus Callinicus, & Antiochus Hierax, qu'elle avoit eus de ce prince avant que de quitter la cour. Cette femme craignant que ſon époux, qui étoit d'une humeur fort changeante, ne ſe racommodât avec Bérénice, le fit mourir par le poiſon; & afin d'avoir le temps d'aſſurer le royaume à ſon fils Seleucus, elle fit coucher dans le lit du roi un nommé Artemon qui reſſembloit à ce prince, & comme ſi c'eût été le roi, elle fit entrer le peuple dans la chambre, le trompa par cet artifice, & cacha la mort de ſon mari juſqu'à ce qu'elle eût pris des meſures pour mettre ſon fils ſur le trône, qui commença à regner en Syrie l'an 246 avant J. C. Laodice pour éviter les guerres civiles que Seleucus eût pu eſſuyer, fit condamner à mort Bérénice & ſon fils Antiochus. Bérénice ayant ſu que l'on envoyoit des gens pour la maſſacrer, ſe renferma dans le temple de Daphné. Elle appella à ſon ſecours les villes d'Aſie & ſon frere Ptolémée Evergete. Avant que ces ſecours fuſſent arrivés, Laodice trouva moyen de faire enlever & mourir le fils de Bérénice, & ſuppoſa enſuite un autre enfant en ſa place, voulant par-là perſuader à Bérénice que ſon fils vivoit encore, & l'engager à traiter de paix. Bérénice entra en pour-parler. Pendant ce temps Laodice la fit percer de coups, dont elle mourut. Ptolémée étant venu pour venger la mort de ſa ſœur, fit mourir Laodice, & ſoumit entierement la Syrie & preſque toute l'Aſie à ſa domination. * Dupin, *hiſt. profane, tom. II.*

LAODICEE, ou LAUDIESA, en latin *Laodicea, Laodiſea Cabioſa*, petite ville de Syrie, ſituée à la ſource du Farfar, à ſix ou ſept lieues au-deſſus d'Hems. Laodicée étoit autrefois épiſcopale ſuffragante de Damas. * Mati, *dictionnaire.*

LAODICEE, ou LADICK, en latin *Laodicea combuſta.* C'étoit anciennement une ville conſidérable de la Galatie dans l'Aſie mineure. Elle fut ruinée par un tremblement de terre, & par les flammes qui en ſortoient. Elle n'eſt plus qu'un village de la Caramanie, en Natolie, ſitué au levant de Coni, & au ſeptentrion de Tachia ou Antioche. * Mati, *diction.*

LAODICEE, ville de Phrygie, province de l'Aſie mineure, nommée par les modernes, *Nove Leſke*, ou *Eskihiſſar*, étoit ſur le fleuve Lycus, *in Phrygia Pacatiana.* Elle eſt différente de LAODICEE de Syrie, qui eſt appellée *Illadchies* ou *Liche*, au pied du Mont-Liban, ville maritime, bâtie, ſelon quelques-uns, par Seleucus, qui avoit été auſſi fondateur d'Antioche & d'Apamée, ce qui fut cauſe qu'on appella ces trois villes, *les trois ſœurs.*

Il y a encore une LAODICÉE dans la Médie. S. Paul parle des Laodicéens, dans l'épitre qu'il écrit aux Coloſſiens. Tertullien dit, que les hérétiques de ſon temps, & ſur-tout Marcion, avoient une certaine lettre qu'ils ſe communiquoient, aſſurant que cet apôtre l'avoit écrite à ceux de Laodicée. S. Epiphane dit la même choſe; & S. Jerôme & Philaſtre ajoutent que les fidéles en avoient une ſous le même nom; mais qu'elle étoit ſans autorité dans l'égliſe. S. Jean ſe plaint dans le livre de l'apocalypſe, de la chute de l'égliſe de Laodicée. Tacite & Euſebe parlent d'un tremblement de terre qui bouleverſa cette ville, du temps de Néron; mais comme les habitans étoient riches, elle fut bientôt réparée. Aujourd'hui Laodicée eſt entierement ruinée. On y trouve ſeulement quatre théatres de marbre, & une inſcription grecque en l'honneur de l'empereur Tite-Veſpaſien. Quelques auteurs ont pris le bourg de Laodik près d'Angoura, pour Laodicée. * *Sanct. Paul. ad Coloſſ. S. Jean, apocal.* 2. Tertullien, *cont. Marc.* S. Epiphane, *har.* 42. S. Jerôme, *de ſcript. eccl. in Paulo.* Philaſtre, *de hæreſ. c.* 90. Sixte de Sienne, *l.* 2, *bibliothéque ſanct.* Tacite, *l.* 4. *hiſt.* Euſébe, *in chron.* Pline. Strabon. Ptolémée. Le Noir. Olivari. Ortelius. Spon, &c.

CONCILE DE LAODICÉE.

Ce concile fut aſſemblé à Laodicée de Phrygie; mais les ſavans ne ſont pas d'accord ſur l'année en laquelle il fut célébré. Le cardinal Baronius, qui a parlé de ce concile ſur la fin du IV volume de ſes annales, croit qu'il fut tenu l'an 314 avant le concile de Nicée, non ſous Théodoſe, qui n'étoit évêque que de Laodicée de Syrie, comme quelques-uns l'ont écrit: mais ſous Nounechius, métropolitain de Phrygie, qui ſe trouva depuis au concile général de Nicée. D'autres croient que ce concile ne fut aſſemblé que l'an 319. Binius, dans ſon édition des conciles, a ſuivi le ſentiment de Baronius; mais d'autres ſe perſuadent que cette aſſemblée, qui fut de trente-deux prélats, ſe tint ſeulement du temps du pape Libére, qui ne commença de gouverner l'égliſe que le 8 mai 352. Ces derniers rapportent des raiſons aſſez plauſibles pour confirmer leur opinion, & pour détruire celle de Baronius & des autres. Ce concile fut aſſemblé pour réformer les mœurs des eccléſiaſtiques & des ſéculiers: c'eſt ce qu'on y propoſe en cinquante-neuf canons. En quelques-uns on voit des preuves évidentes du ſacrifice de la meſſe, du jeûne du carême, de la diſtinction de l'évêque & du prêtre, & de l'ordre de la pénitence publique. Nous avons les canons de ce concile en grec, avec la traduction latine de Gentien Hervet; l'interprétation

prétation de Denys, dit *le Petit*; & celle de la collection d'Iſidore Mercator. Gabriel de Laubeſpine, évêque d'Orléans, a fait d'excellentes notes ſur le II canon de ce concile, qui parle de la communion des pénitens après la confeſſion. Nous avons ces notes dans la derniere édition des conciles, où il eſt auſſi fait mention d'un ſynode aſſemblé vers l'an 476, à Laodicée, en faveur d'Etienne II, évêque d'Antioche, que les Eutychéens tuerent à l'autel. * Baronius, *A. C.* 514. Cabaſſut, *Not. Concil.*

LAOMEDON, roi de Troye, regna après Ilus ſon pere, pendant 36 années. C'eſt lui qui fit bâtir les murailles de ſa ville capitale, des tréſors qui avoient été conſacrés à Apollon & à Neptune : ce qui a donné lieu à la fable, ſelon laquelle ces dieux bâtirent eux-mêmes ces murailles. Laomedon ayant refuſé de leur payer ce qu'il leur avoit promis, fut puni, diſent les poëtes, d'Apollon par la peſte, & de Neptune par une inondation extraordinaire. Ils ajoutent que l'oracle lui conſeilla d'expoſer ſa fille Héſione à un monſtre, & qu'Hercule la délivra; mais Laomedon refuſa encore de récompenſer le victorieux, qui le tua, & maria Héſione à Télamon. * Euſebe, *en ſa chron.* Ovide, *l.* 11 *metam.*

LAOMEDON, Mytilénéen, à qui on donna la grande Aſie, la Syrie & la Phénicie, après la mort d'Alexandre *le Grand*. * Quint-Curce, *l.* 10, *hiſt.* Dupin, *hiſt. prof. tome II.*

LAOMEDON, magiſtrat de Meſſine, détourna les habitans de Meſſine de ſe joindre aux autres Siciliens pour faire la guerre à Denys *le Tyran*. Ceci arriva la deuxiéme année de la XIV olympiade. * Diodore de Sicile.

LAON, ville de France en Picardie, avec évêché ſuffragant de Reims, eſt rangée ordinairement ſous le gouvernement de l'Iſle de France. Elle eſt capitale d'un petit pays, nommé *le Laonnois*, dans lequel on trouve Lieſſe, Prémontré, &c. Les anciens ont nommé cette ville *Laudunum*, ou *Lugdunum Clavatum*. L'évêque eſt duc & pair de France, & porte la ſainte ampoule au ſacre de nos rois. Cette ville dans ſa premiere origine, n'étoit qu'un château bâti ſur la croupe d'une montagne, & appellé *Laudunum*, d'un nom commun parmi les Gaulois à toutes les places pratiquées de la ſorte. On dit que Clovis *le Grand* en fit une ville, & que S. Remi de Reims employant une partie des poſſeſſions que ce grand monarque lui avoit données, y fonda une égliſe épiſcopale, dont S. Genebaud fut le premier prélat. Ce que Hincmar, Flodoard, & Matthieu Paris confirment. On aſſure encore que Hugues *Capet* fit duc & pair de France Adalberon, dit auſſi *Ancelin*, évêque de Laon, pour lui avoir livré Charles, duc de Lorraine, dernier prince de France de la race des Carlovingiens; mais tous ces faits ne ſont pas ſans difficulté. Le roi Louis d'*Outre-mer* aſſiégea deux fois cette ville, où l'on le retint priſonnier; & le roi Hugues *Capet* l'aſſiégea auſſi ſur Charles de France l'an 988. Laon eut part aux malheurs de la France ſur la fin du XVI ſiécle, pendant les guerres civiles. Son égliſe a quatre-vingt-quatre chanoines, entre leſquels il y a quatre dignités. Elle a eu des prélats illuſtres par leur mérite, par leur doctrine, & par leur qualité. * Hincmar, *epiſt.* 6. Flodoard, *l.* 1, *c.* 14. *Remenſ.* Matthieu Paris, *in hiſt. Angl.* Guibert, *l.* 3. Aubert le Mire, *chronol. ordin. Præm.* Du Chêne, *ant. des villes.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt. tom. II.*

CONCILES DE LAON.

Pluſieurs évêques aſſemblés en concile à Laon, dans l'égliſe de S. Vincent l'an 948, excommunierent Thibaud, comte de Blois, qui avoit cauſé de grands maux à cette ville & à l'état; & écrivirent de leur part & de celle de Marin, légat du ſaint ſiége, à Hugues *le Grand*, pour l'exhorter à réparer le tort qu'il avoit fait au roi, qui étoit Louis IV, dit d'*Outre-mer*, & aux évêques. Celui de Laon étoit alors Roricon, fils *naturel* de Charles *le Simple*. Il faut conſulter l'hiſtoire & la chronique de Flodoard, & voir le IX volume des conciles. Henri de Dreux, archevêque de Reims, & légat du ſaint ſiége, célébra l'an 1232 un concile à Laon. Il en eſt fait mention dans la derniere édition des conciles, auſſi-bien que des ordonnances ſynodales de Charles de Luxembourg, évêque de Laon, l'an 1402.

LAONIC CHALCONDYLE, hiſtorien Grec, *cherchez* CHALCONDYLE.

LAPACCI (Barthelemi) religieux de l'ordre de S. Dominique, fut auſſi appellé *Rambertini*, & naquit à Florence, ou en 1396, ou trois années plus tard, fut reçu bachelier dans l'univerſité de Florence l'an 1426, & l'année ſuivante reçut le degré de docteur en théologie. On aſſure qu'au concile de Florence, il fut des dix théologiens qui dreſſerent les articles de l'union de l'égliſe grecque avec l'égliſe latine, & que le pape Eugène IV le récompenſa de ſes ſervices en le nommant à la fin de l'an 1439, maître du ſacré palais à la place de Jean de Torquemada qu'il faiſoit cardinal; mais on ne cite point ſes garans; & il eſt ſûr qu'on s'eſt trompé, lorſqu'on a avancé qu'étant déja évêque de Coron en 1442, il alla en qualité de nonce en Hongrie, puiſqu'Eugène IV lui-même dans ſes lettres nomme Chriſtophe, l'évêque de Coron qu'il avoit envoyé dans ce pays-là. On obſervera en paſſant, que par les lettres du même pape, on apprend que Chriſtophe avoit déja été envoyé à Conſtantinople pour y affermir l'union : & qu'Ughelli parlant de ce prélat, & de quelques autres, a fait des fautes énormes. En effet, il fait ce Chriſtophe évêque non de Coron, mais de Cortone; il le fait mourir au concile de Florence, & dit que ſon prédéceſſeur fut Matthieu, dépoſé par Eugène IV, le 9 ſeptembre 1439, à cauſe qu'il adheroit au concile de Baſle; quoiqu'on ſache qu'il aſſiſta à celui de Florence, qu'il ſouſcrivit au décret d'union, & qu'il gouverna l'égliſe de Cortone juſqu'en 1455. Ughelli y met encore au nombre des évêques de Cortone le Dominicain qui fait le ſujet de cet article, & veut qu'il l'ait gouvernée pendant dix ans, depuis le 14 janvier 1440, ce qui ſe détruit par ce qu'on vient de dire de Matthieu. Ceux qui ont dit que Barthelemi fut envoyé en 1443, en Grèce, dans la compagnie du cardinal François Condelmério, & qu'il fut fait alors évêque d'Argoli, paroiſſent avoir été plus exacts; au moins eſt-il certain que deux ans après il étoit à Conſtantinople, où il diſputa publiquement avec Marc d'Ephèſe, le plus opiniâtre des ſchiſmatiques, qu'il confondit. Il avoit ſuccédé dès lors à Chriſtophe dans l'évêché de Coron, ainſi qu'on l'apprend de S. Antonin : & il y a bien de l'apparence qu'il alla enſuite réſider dans ſon égliſe; mais lorſque les Turcs furent maîtres de Coron, il ſe retira à Florence, où il s'appliqua à la prédication pour laquelle il avoit un merveilleux talent; & ce fut dans cette ville qu'il mourut le 21 juin 1466, ainſi que l'aſſure le prêtre qui tira de ſon vivant une copie de ſes ouvrages, & qui aſſiſta à ſes obſéques. Cette copie qu'on conſerve à Florence, contient des traités *de ſanguinis pretioſiſſimi crucifixi divinitate : de Incarnatione : de Spiritûs ſancti diſtinctione à Filio :* des ſermons : & une lettre à Côme de Médicis, pour le conſoler de la mort de ſon fils. On imprima à Veniſe en 1498, un traité du même auteur *de ſenſibilibus deliciis paradiſi.* Il eſt certain qu'il fut nonce en Allemagne, mais on ne ſait en quel temps; quoiqu'on ne puiſſe douter que ce ne ſoit depuis l'an 1445. * Echard, *ſcrip. ord. FF. Prad. tom.* 1.

LAPARA (Louis) de Fieux, gentilhomme originaire du pays d'Aurillac, né à Paris, s'eſt rendu recommandable dans les armées de France ſous le regne de Louis XIV. Il commença dès ſa premiere jeuneſſe à porter

les armes, ce qu'il continua avec honneur pendant trente-neuf années. En 1667 il ſervit en qualité d'enſeigne colonel dans le régiment de Sourches, & en 1672 il eut une compagnie dans celui de Piémont. S'étant tourné du côté du génie, il ſervit d'ingénieur aux ſiéges de Maſtrick & de Trèves en 1673; & l'année ſuivante à ceux de Beſançon, de Dole & du fort S. André de Salins, à tous leſquels il fut bleſſé. La même année il fut encore bleſſé, lorſqu'on alla ſecourir Oudenarde aſſiégée par le prince d'Orange. En 1675 & 1676, il continua ſes ſervices d'ingénieur aux ſiéges de Dinan, de Hui, de Limbourg, de Condé, de Bouchain & d'Aire. En 1677, après avoir ſervi en la même qualité aux ſiéges de Valenciennes, Cambrai & Saint-Omer, il ſe trouva à la bataille de Caſſel, & revint enſuite aider à la priſe de Saint-Guillain, où il fut bleſſé, & le roi le récompenſa par la majorité de cette place. En 1678 il ſe trouva aux priſes de Gand & d'Ypres, & fut bleſſé dangereuſement devant cette derniere place. En 1684 il fit encore ſes fonctions d'ingénieur au ſiége de Luxembourg: on le chargea d'y conduire la grande attaque, ce qu'il fit avec beaucoup de ſuccès: il y reçut encore une bleſſure, & fut fait major de la ville. La guerre ayant recommencé, le ſieur Lapara fut nommé ingénieur en chef dans l'armée que commandoit M. de Catinat contre le duc de Savoye, & en cette qualité il conduiſit le ſiége de Suze en 1690; l'année ſuivante ceux du château de Nice, de la citadelle de Villefranche, Saint-Auſpice, Montalban, Coni, & celui de Montmelian, où il reçut trois bleſſures, dont une fut au viſage. Le roi lui donna le gouvernement de Niort, & le fit brigadier d'armée l'an 1693. La même année, après avoir conduit les travaux du ſiége de Roſes, il ramena en qualité de brigadier les troupes du roi en Piémont, & il y ſervit avec beaucoup de diſtinction à la bataille de la Marſaille. En 1694 après s'être trouvé à la bataille du Ter en Catalogne, & avoir conduit le ſiége de Palamos & celui de Gironne, il reçut ordre d'aller commander à Dieppe, ce qu'il fit le reſte de cette année & la ſuivante. En 1697 il fut chargé de la conduite des ſiéges de Dixmude & de Deinſe, des travaux qui furent faits devant Bruxelles, du ſiége de Valence dans le Milanez, & de celui de Barcelonne, où il fut dangereuſement bleſſé d'un coup de canon. En 1702 il fut fait maréchal de camp, & ſervit en cette qualité ſous les ordres de M. le duc de Bourgogne, qui lui ordonna de ſe jetter dans Keiſerwert pour en ſoutenir la défenſe. En 1703 il ſervit aux attaques du ſiége de Briſack, & en 1704 à celui de Suze, après lequel il fut fait lieutenant général. On l'envoya en 1705 devant Verrue pour en diriger le ſiége, qui duroit depuis long-temps; & peu après ſon arrivée, il contribua beaucoup à la priſe du fort qui conſervoit la communication de la place avec l'armée du duc de Savoye, ce qui entraîna la reddition de la ville. En 1705 il eut en qualité de lieutenant général des armées du roi, le commandement lui ſeul de celle qui aſſiégea la Mirandole. Il y fit priſonniers de guerre neuf bataillons impériaux, & revint enſuite conduire les attaques de Chivas, & les dix derniers jours de ce ſiége, il fut encore honoré du commandement de l'armée. En 1706 le roi l'envoya à Barcelonne, pour y conduire le ſiége ſous les ordres du roi d'Eſpagne. Le ſieur Lapara avoit pris congé de ſa majeſté, lorſqu'elle le nomma gouverneur de Montdauphin, dont elle lui envoya le brevet le premier mars; mais il n'en jouit que juſqu'au 17 avril, qu'il fut tué à l'attaque de Montjoui, près Barcelonne, dans le temps qu'il pouvoit eſpérer d'être élevé par tant de ſervices au comble des honneurs, n'étant encore âgé que de 54 ans. * *Mémoires du temps.*

LAPATHOS, ancien château ſur les frontieres de l'Epire & de la Theſſalie, vers le valon de Tempé. Il y a eu une LAPATHOS, ville épiſcopale de ce nom, dans l'iſle de Chypre, vers le nord, qui n'eſt plus aujourd'hui qu'un bourg nommé *Lapathios*. Cette ville a été appellée autrefois *Lapathos*, par Strabon; *Lapethos*, par Pline & Etienne; & *Lapithos* par Ptolémée.

☞ LAPIDAN (Guillaume) ſe nommoit Van-Den-Stéene. Il étoit Flamand, & fut moine Bénédictin dans le monaſtère de Berg-Saint-Vinox. Dans le catalogue manuſcrit des abbayes de ce monaſtère, on dit qu'après avoir édifié aſſez long-temps, il finit par l'apoſtaſie. On a de lui, *Methodus dialecticæ ariſtotelicæ*, à Lyon 1541. *De non timenda morte*, à Louvain 1553. *De miſeria conditionis humanæ*, imprimé auſſi à Louvain. *Conciliatio dubiorum in ſacrificio miſſæ. Enarrationes in ſeptem pſalmos pœnitentiales*, à Louvain 1530. * Valere André, *biblioth. belg.* M. Goujet, *mém. mſſ.*

LAPIDE (Cornelius à) *cherchez* PIERRE (La)

LAPIDOTH, mari de la prophéteſſe Débora, eſt nommé dans l'écriture, & n'eſt conſidérable que pour avoir été l'époux de cette héroïne. * *Voyez* le IV chapitre du livre des Juges.

LAPITHES, peuples de la Theſſalie, qui habitoient les environs de Lariſſe & du mont Olympe, furent ainſi nommés de Lapithe, fille d'Apollon, & domterent les premiers des chevaux, comme le remarque Virgile, *l.* 3, *georg.* Ils étoient aſſez courageux, mais extrêmement vains: de ſorte qu'au rapport d'Euſtathius & de Plutarque, pour ſignifier un homme orgueilleux on diſoit, *il eſt plus arrogant qu'un Lapithe.* Les poëtes parlent de leurs combats avec les Centaures. * Apollodore, *l.* 2. Hygin. Ovide, *métamorphoſes.*

LAPO ou JACOBO, célebre architecte Italien, rebâtit l'an 1218, l'égliſe de Notre-Dame d'Aſſiſe, que frere Helie, diſciple de S. François, avoit élevée du vivant de ce ſaint. Cet édifice acquit beaucoup de réputation à Lapo: principalement à Florence où il paſſa la plus grande partie de ſa vie, & où il mourut vers l'an 1262. Son fils ARNOLDO DI LAPO, devint le plus célebre architecte & ſculpteur d'Italie, & ne ſurpaſſa pas moins ſon pere par ſes belles connoiſſances, que celui-ci avoit ſurpaſſé les architectes Italiens qui l'avoient précédé. Il mourut l'an 1300, lorſqu'il achevoit la belle égliſe de ſainte Marie-del-Fiore, à Florence. * Felibien, *vies des architectes.*

LAPONIE, LAPPIE, ou PAYS DES LAPONS, région ſeptentrionale, entre la Norwege, la Suede & la Moſcovie. Ses habitans ſont nommés par les Allemans *Lappen*, & par les Moſcovites *Loppi*. On leur donne encore le nom de *Loppes*, de *Lapes*, ou de *Leupes*. On aſſure que tout ce grand pays a été connu des anciens, ſous le nom de *Biarmie*, & de *Scritfinnie*. Il comprenoit pluſieurs peuples: & s'étendoit entre les montagnes de Norwege, vers l'occident, entre l'Océan ſeptentrional ou mer Glaciale, vers le nord; entre la mer Blanche, & le lac Ladoga, à l'orient; & enfin au midi, entre la Fionie, la Carélie & la Tavaſtie. Les peuples ſeptentrionaux donnent à ce pays le nom de *Lappenlandt*. Cluvier dit que les Lapons ſont diviſés en occidentaux, qui obéiſſent au roi de Suede; & en orientaux, qui ſont ſujets du grand duc de Moſcovie; & ceux-là ſont appellés en langage ruſſien, *Dickiloppi*, c'eſt-à-dire, *les Lapons cruels & barbares*; & en effet, ces peuples le ſont extraordinairement; mais il eſt ſûr que la Laponie eſt diviſée en trois parties, qui ſont la Suédoiſe, la Norwégienne, & la Moſcovite: celle-ci ſoumiſe au grand duc de Moſcovie, eſt entre le lac Enarak & la mer Blanche, & renferme trois contrées: celle du côté de la mer, nommée *Mouremanskoi Leporie*, eſt ſituée vers le ſeptentrion, où eſt le port de Kola, aſſez connu aux Hollandois; la ſeconde, eſt *Terskoi Leporie*, ſur la mer Blanche; & la troiſiéme, eſt *Bellamoreskoi Leporie*. Les Moſcovites appellent ce pays *Treſchana Voloch*. La Laponie de Norwege, qu'on nomme autrement *Finmarke*, ou gouvernement de Wardhus, eſt au roi de Danemarck, entre le lac

Enarack, le fleuve Pacs, & la mer. La troiſiéme partie de la Laponie, qui eſt la Suédoiſe, qu'on nomme *Lepmarke*, ou *Laponie méridionale*, comprend tout le pays qui eſt depuis la mer Baltique, juſqu'aux montagnes qui ſéparent la Suéde de la Norwege. Elle eſt diviſée en ſix contrées ou pays, dont chacun a le nom de *Marck*, c'eſt-à-dire, *Terre* ou *Préfecture*, & elles prennent leur nom d'une riviere; ſavoir, Anger-Manland, Uma, Pita, Luhla, Torna, Kiemi. Les Lapons ont en hyver trois mois de nuit & autant de jour en été. Ils ont pendant cette longue nuit un crépuſcule le matin & un autre le ſoir. Le froid y eſt inſupportable en hyver, & la chaleur ne l'eſt guéres moins en été. La neige & les vents les incommodent furieuſement.

Qualités du pays.

Ce pays nourit une prodigieuſe quantité de bêtes ſauvages, de gibier & de poiſſon. Les peaux de ces bêtes & le poiſſon, font le commerce ordinaire des Lapons, qui les échangent pour d'autres marchandiſes dans les foires qu'ils ont dans leur pays ou dans celles de Norwege. Ils ont un animal nommé *Renne*, à peu près de la grandeur d'un cerf, qui fait leur plus grande richeſſe, & dont ils tirent de grands ſervices; c'eſt proprement leur bétail: ils en mangent la chair; ils font du fromage de leur lait; & ils ſe ſervent encore de ces animaux, pour tirer durant l'hyver des traîneaux, dans leſquels ils ſe mettent pour aller ſur la neige. Ils y courent eux-mêmes ſur des ſouliers de bois avec une viteſſe incroyable. Les Lapons ſont les plus petits hommes du ſeptentrion. Ils ſont laids, ſoupçonneux, fourbes, menteurs, brutaux, & font conſiſter leur plaiſir à tromper quand ils négocient. Ils ont cela de bon, qu'ils ſont charitables envers les pauvres de leur pays, & qu'ils ne ſe volent point les uns les autres. Leur principal exercice eſt la chaſſe. Ils changeoient autrefois ſouvent de demeure; mais le roi de Suéde le leur a défendu.

Les Lapons ont une prodigieuſe quantité de loups, dont la couleur tire ſur le blanc: ce qui a porté quelques auteurs à leur donner le nom de *Loups blancs*. Les ours y ſont auſſi en grand nombre & font de grands dégâts: de ſorte qu'il n'y a rien de plus glorieux parmi eux, que d'avoir tué un ours; c'eſt pourquoi ils affectent de porter en public des marques d'une ſi belle action, mettant au-devant de leurs bonnets autant de filets d'étain, qu'ils en ont tué. On y voit d'autres animaux, qui bien loin d'être nuiſibles rapportent un grand profit à ces peuples. La Laponie eſt remplie de caſtors & de loutres, à cauſe que la grande quantité de poiſſon leur fournit très-abondamment de quoi vivre, & qu'ils y ſont plus en paix: les courſes continuelles des bateliers ne les inquiétant pas comme ſur le Danube & ſur le Rhin, où il ſe fait toujours beaucoup de bruit. Les renards noirs y ſont fort eſtimés; & les perſonnes de la plus haute qualité en Moſcovie s'en font faire des chapeaux; c'eſt pourquoi une peau ſe vend ordinairement dix ou douze écus d'or. Les martres y ſont très-belles, & ſe trouvent dans les forêts en grand nombre, auſſi-bien que les écureils qui changent tous les ans de couleur, & de roux deviennent gris en hyver, qui eſt la couleur de leur peau qu'on eſtime davantage. Ces écureuils ont coutume de s'en aller par troupes de temps en temps, de ſorte qu'il en reſte fort peu: ainſi ils ſont tantôt très-rares, & tantôt fort communs. On n'a pas encore pu ſavoir la cauſe de cette fuite: quelques-uns croient que c'eſt pour éviter la rigueur de la ſaiſon qui approche. Lorſqu'ils ſe diſpoſent à partir, ils viennent en troupes ſur le bord des lacs, & ſe mettant ſur des morceaux d'écorce d'arbres de pins ou de ſapins, ils s'expoſent ainſi ſur l'eau, où le vent les porte juſqu'à ce que les vagues les aient noyés. Le corps de l'écureuil ne coule point à fond, & revient à bord, où l'on prend ſa peau qui eſt fort bonne s'il n'y a pas demeuré long-temps. Les écureuils qui ſont demeurés dans le pays, ont bientôt réparé & multiplié leur eſpece; car chaque femelle porte d'une ſeule ventrée quatre ou cinq petits & quelquefois davantage. On trouve auſſi en la Laponie des zibelines ou ſebelines, dont les peaux ſont d'un grand prix. C'eſt un animal qui reſſemble à la belette ou à la martre. Plus leur couleur eſt noire, plus elles ſont eſtimées; mais ſi elles ſont d'un blanc fort luiſant, on ne les eſtime pas moins que les noires, & les ambaſſadeurs de Moſcovie en font quelquefois des préſens aux rois auſquels ils ſont envoyés. Ce pays nourit encore des hermines ou hermelines, qui ſont des belettes blanches, leſquelles ont une pointe fort noire au bout de la queue. Cette bête n'eſt blanche qu'en hyver, & ſa peau, comme celle des autres belettes, reprend ſa premiere couleur de roux claire, & de verd-de-mer ſur la fin du mois de mai. Les liévres de la Laponie ſont fort recherchés, à cauſe de leur peau qui eſt extrêmement blanche en hyver; car il eſt à remarquer que tous les liévres des pays ſeptentrionaux changent tous les ans de couleur, commençant à blanchir & à quitter leur couleur griſe, après l'équinoxe d'automne au mois de ſeptembre, & l'on en prend aſſez ſouvent vers ce temps-là, qui ſont à moitié gris & à moitié blancs.

Les animaux qui ſervent le plus aux Lapons, ſont les rennes qui reſſemblent aux cerfs; mais ils ſont plus grands & plus hauts; & de leurs deux cornes qui vont ſur leur dos, il ſort une petite branche partagée en deux andouillets ou pointes, qui ſont tournées vers la tête; de ſorte que le renne paroît avoir quatre cornes, deux grandes en arriere, & deux petites ſur le devant. Il s'en trouve qui ont trois cornes, n'en ayant qu'une ſur le devant du front. D'autres en ont ſix ou trois rangs, deux courbées en arriere, deux au milieu de la tête, & deux tournées au-devant, mais cela n'eſt pas ordinaire. Ces bêtes ſont ordinairement ſauvages; mais les Lapons en ont apprivoiſé une grande quantité pour leur uſage, car ils s'en ſervent comme de chevaux pour tirer leurs traîneaux, & porter leur bagage.

La Laponie eſt remplie de lacs & de marais, de forêts & de montagnes: c'eſt pourquoi il y a quantité d'oiſeaux de riviere & de bois, comme des cygnes, des canards, des hupes, des faiſans, des perdrix, des francolins, & des gelinotes. Ces cygnes paſſent en grand nombre du côté de l'océan germanique, au commencement du printemps, & les hupes y vont faire leurs petits en la même ſaiſon. Lorſqu'elles volent en troupes, elles ſemblent couvrir le ciel, & on les entend crier d'une demi-lieue. Ce pays abonde auſſi en excellent poiſſon. Les ſaumons y montent du golfe de Bothnie par les rivieres; & l'on en voit en plein midi un très-grand nombre qui paſſent à la file. Les lacs fourniſſent des brochets d'une grandeur ſi extraordinaire, qu'il s'en trouve de plus grands qu'un homme. Les ſycks ou bremes, qui ſont quelquefois de la longueur d'une aune, ont un gout ſi délicieux, qu'il n'y a pas ce ſemble de meilleur poiſſon. Les perches y ſont d'une groſſeur & d'une longueur incroyable, & l'on garde dans l'égliſe de Luhla, la tête d'un de ces poiſſons deſſéchée, qui a huit pouces de largeur depuis le haut juſqu'au bas des machoires.

La Laponie n'a ni pommiers, ni poiriers, ni ceriſiers, ni aucun arbre fruitier; l'air n'étant pas aſſez doux, & la terre étant trop ſtérile pour produire aucun fruit. On n'y trouve pas même les arbres des forêts qui ne peuvent réſiſter au grand froid; comme ſont le chêne, le noyer, le hêtre, le plane, & le tilleul: il y a ſeulement des pins, des ſapins, des genevres, des bouleaux, des peupliers, des ſaules, des aulnes, des cormiers, des cornouillers, & des groſeilliers. Encore ces arbres ne viennent-ils pas indifféremment par tout; car les montagnes Fellices entre la Norwege & la Laponie n'ont point d'arbres, à cauſe du froid exceſ-

Digitized by Google

ſif qui y regne continuellement.

On y découvrit l'an 1635 & l'an 1660, quelques mines d'argent & de plomb, dans la province de Pitha, & dans celle de Luhla. L'an 1654 & 1655, on trouva deux mines de cuivre dans la province de Torna, où il y a encore des mines de fer, dont la veine eſt excellente. Il ſe voit auſſi un grand nombre de pierres métalliques dans les montagnes Fellices, dans la province de Luhla. En l'an 1671, on fit courir le bruit qu'on y avoit découvert une veine d'or.

On rencontre en Laponie des pierres précieuſes, mais elles ſont brutes & peu conſidérables. Les diamans ne ſont véritablement que des cryſtaux attachés à des rochers, & leur figure eſt ordinairement de ſix pans, qui finiſſent en pointe. Quelques-uns approchent de la groſſeur de la tête d'un enfant, comme il s'en voit un dans le cabinet du grand chancelier de Suéde. Il y a des cryſtaux fort nets & ſans taches. Ils ſont tous plus durs que les cryſtaux ordinaires, & même que ceux qu'on appelle diamans de Bohême. Les lapidaires les poliſſent quelquefois avec tant d'adreſſe, qu'ils reſſemblent fort aux véritables diamans. Les amethyſtes ſont preſque pâles & obſcurcies de pluſieurs petits nuages, & ne ſont pas ſi belles que celles de Bohême. Il en eſt de même des topazes. On voit encore un grand nombre de pierres aſſez curieuſes; mais elles ne peuvent être taillées ni façonées au marteau, ni être employées à de beaux ouvrages. Il s'en trouve ſur le bord des rivieres & des lacs, qui repréſentent en quelque maniere la figure de certains animaux. Les Lapons les eſtiment fort, & les placent en des lieux éminens, pour les adorer comme des divinités. On trouve dans la province de Torna, des pierres de métal à huit faces, toutes égales, polies, éclatantes, & ainſi travaillées par la nature. Elles tiennent quelque choſe du cuivre; mais elles participent beaucoup plus du ſoufre. Leur groſſeur égale celle d'une noiſette. Il y a quelques rivieres où l'on pêche des perles, qui ſont un peu pâles à cauſe de la froideur de l'air; mais il s'en trouve beaucoup qui ne cédent guères aux perles orientales, parcequ'elles ſont plus groſſes & parfaitement rondes. Depuis quelques années, un lapidaire en vendit une ſix-vingts écus, à une dame de Stockholm, & proteſta que s'il eût eu ſa pareille, il n'auroit pas donné cette paire de perles, à moins de cinq cens écus. Les perles n'y naiſſent pas dans des coquilles ſemblables à celles d'Orient, qui ſont larges & preſque rondes, comme les écailles des huitres. Celles de la Laponie ſont longues & creuſes, à peu près comme les écailles des moules ou moucles; & on ne les pêche pas dans la mer, mais dans les rivieres.

On y voit pluſieurs cataractes, les fleuves paſſant ſouvent par des montagnes d'où ils tombent dans des précipices, avec une impétuoſité & un bruit épouvantable; mais quoique ces chûtes d'eau cauſent de grands empêchemens à la navigation, elles ſont utiles aux forges des métaux, qui ſont bien bâties en ces endroits, & il s'y trouve une quantité incroyable de poiſſon.

Entre les lacs de la Laponie, le plus grand eſt celui d'Enaratresk dans la province de Kiemi: on y voit une infinité d'iſles toutes inhabitées, où il y a de petites montagnes qui s'élevent en forme de pyramides.

Mœurs des Lapons.

Les Lapons ne ſont hauts que de trois coudées dans les parties qui approchent le plus du ſeptentrion; & cette taille leur vient du froid qui y eſt exceſſif, & de la qualité de leurs alimens, qui ſont très-peu nouriſſans. Nous avons dit que les Lapons ſont la plupart laids & courbés; mais les Lapones ne ſont pas difformes, & ont ſur le viſage un rouge naturel mêlé de blanc, qui eſt aſſez agréable. Les Lapons ont les cheveux & la barbe fort noire: ce qui eſt extraordinaire dans les pays ſeptentrionaux. Leur force & leur agilité ſurpaſſent celle des autres hommes. Ils plient ſans peine des arcs, que le plus robuſte Norwegien ne ſauroit courber juſqu'à la moitié. Leur exercice ordinaire eſt de courir, de grimper ſur les rochers, & de monter ſur les plus hautes branches des arbres. Les Lapons ſont lâches & timides: ce qui fait que l'on ne ſe ſert point d'eux dans les armées. Ainſi il n'eſt pas vrai que le roi Guſtave Adolphe ait joint des régimens de Lapons à ceux de Suéde. Ces peuples ne peuvent vivre hors de leur pays, & tombent malades auſſitôt qu'ils s'en éloignent. Le pain, les viandes que nous mangeons, & le ſel, nuiſent autant à leur eſtomac, que leurs poiſſons ſechés & leur chair à demi crue nuiroient à notre ſanté. Il n'eſt jamais venu de Lapon en Allemagne, quelques appointemens qu'on lui ait promis pour l'y retenir, qui n'ait préferé le ſéjour de ſon pays à un climat plus doux, & qui ne ſoit mort de chagrin, après avoir perdu l'eſpérance de retourner dans la Laponie. Il y a un grand nombre de Lapons qui font profeſſion de la religion chrétienne, & l'on a bâti dans ce pays pluſieurs égliſes dans le XVII ſiécle, avec une école publique en la ville de Pitha, pour inſtruire les enfans des Lapons en la religion & aux lettres. Les maîtres ont ſoin de traduire de ſuédois en lapon tous les livres les plus utiles pour ce deſſein. Les premiers livres qui parurent en la langue des Lapons, furent imprimés à Stockholm l'an 1619. On commença par l'alphabet, accompagné du catéchiſme & des principales prieres des chrétiens; puis on donna au public le manuel, qui contient les pſeaumes de David, les évangiles, les proverbes de Salomon, &c.

L'an 1631, le roi de Suéde fonda un autre collége à Likſala, dans la province d'Uma. Mais tous ces ſoins n'empêchent pas que les Lapons ne demeurent la plupart engagés dans leur ancienne idolâtrie, & dans leurs ſuperſtitions magiques. Ils obſervent le temps & les ſaiſons, & établiſſent deux ſortes de jours, dont ils appellent les uns jours blancs, & les autres jours noirs. Ils tiennent pour noirs ou malheureux, le lendemain de Noel, les fêtes de ſainte Catherine, de S. Clément & de S. Marc. Ils joignent à l'adoration du vrai Dieu, le culte de certains dieux imaginaires, qui ſont, Thor, Stoorjunkare & Baive. Quand Goës & Peucer aſſurent qu'ils adorent des troncs de bois, des ſtatues de pierre & le feu, il faut entendre que ces troncs ſont les idoles du Thor; ces ſtatues celles de Stoorjunkare; & le feu l'image de Baive, qui eſt le ſoleil. On tient que ceux de Torna & de Kimi en adorent un qu'ils nomment *le grand Seita*, qui eſt le chef de pluſieurs autres petits ſeitas ou ſeites. Les Lapons révérent auſſi les manes, c'eſt-à-dire, les ames des défunts, & les craignent fort, dans la croyance qu'ils ont que ces ames ſont malfaiſantes, juſqu'à ce qu'elles rentrent dans d'autres corps. Ils ont encore de la vénération pour certains démons, qu'ils croient roder autour des montagnes & des lacs; & pour d'autres génies appellés *Juhles*, qui courent dans l'air, à ce qu'ils s'imaginent, & qui peuvent faire du bien ou du mal, principalement au temps des fêtes de Noël. Cette derniere ſuperſtition eſt peut-être venue, de ce qu'ils ont mal entendu ce qu'on leur a enſeigné autrefois, qu'au jour de la naiſſance de Jeſus-Chriſt, les anges deſcendirent du ciel; & qu'en les voyant, les paſteurs furent ſaiſis de frayeur à cauſe de la nouveauté de ce miracle. L'idole de *Thor* eſt un tronc d'arbre; celle de *Stoorjunkare*, eſt une ſorte de pierre qui ſemble avoir été une tête; Baive n'a point de figure, ou c'eſt la même que celle de Thor. (*Voyez* ces trois articles en leur lieu.) A l'égard des manes, qu'ils nomment *Sittes*, c'eſt-à-dire, *les Morts*, les Lapons n'érigent point d'idoles en leur honneur: ils leur immolent ſeulement des victimes. Les Juhles n'ont point auſſi d'images ni de ſtatues, & on leur offre des ſacrifices au pied de quelque arbre. Ces idolâtres jeûnent la veille de Noël, qu'ils appellent *la fête des Juhles*, & mettent à part quelque morceau de ce qu'ils

mangent ce jour-là. Le lendemain ils font grand'chere, & gardent encore un morceau de leur viande. Deux jours après la fête, ils jettent ces deux morceaux dans un petit coffre d'écorce de bouleau, fait en forme de navire avec ſes voiles & ſes rames, & le portent au pied d'un arbre derriere leur cabane, où, après quelques cérémonies ſuperſtitieuſes, ils pendent ce petit coffre à une branche, pour les Juhles qui courent en l'air par les forêts & par les montagnes. Les auteurs font des diſcours ennuyeux ſur la magie & les enchantemens des Lapons. Voici ce que nous en avons remarqué de plus conſidérable. Les anciens peuples de ce pays, principalement ceux de Biarmie, vers la mer Blanche, faiſoient des choſes prodigieuſes par leurs ſortiléges; mais depuis que le chriſtianiſme y a été reçu en pluſieurs endroits, la magie n'y a pas été ſi commune. Il ne laiſſe pas néanmoins d'y avoir des maîtres qui enſeignent cet art diabolique. Les parens mêmes apprennent à leurs enfans ce commerce avec les démons, & leur donnent en forme d'héritage les malins eſprits qui étoient attachés à leur ſervice, afin qu'ils puiſſent ſurmonter les démons des autres familles qui leur ſont ennemies. Ainſi non-ſeulement chaque famille, mais encore chaque Lapon idolâtre, a en ſon particulier un ou pluſieurs démons, ſoit pour exécuter ſes deſſeins, ou pour empêcher les efforts de ceux qui voudroient lui nuire. Ils exercent leur magie par l'uſage d'un certain tambour qu'ils font d'un gros tronc d'arbre qu'ils creuſent, & cet arbre doit être de pin, de ſapin ou de bouleau. On étend une peau deſſus, ſur laquelle les Lapons deſſinent leurs dieux, Jeſus-Chriſt, les Apôtres; & plus bas le ſoleil, la lune, les étoiles, des oiſeaux, des ours, des liévres, &c. Ils ſe ſervent pour marquer ces choſes d'une couleur rouge, qui eſt faite de bois d'aulne broyé & bouilli. Ils frapent ſur ces tambours avec un petit marteau de bois fait exprès. Ils font remuer un ou divers anneaux de laiton qu'ils mettent deſſus, & qui parcourent ces figures bizarres avec leſquelles ils croient deviner ce qu'ils veulent. Ainſi ils prétendent ſavoir ce qui ſe paſſe dans les pays éloignés, connoître le bon ſuccès de leurs affaires, & ſur-tout de leur chaſſe, & guérir les maladies. Ils ſe ſervent encore d'autres ſortiléges, comme des nœuds, des javelots, des imprécations, & ſemblables maléfices.

Les Lapons ne ſe nouriſſent pas tous de la même ſorte. Ceux qui demeurent ſur les montagnes, n'allant preſque jamais à la pêche, ne ſe nouriſſent que de rennes, dont ils mangent la chair & boivent le lait, duquel il font auſſi du fromage. Quelquefois néanmoins ils achetent des bœufs, des vaches, des brebis & des chevres à la foire de la S. Jean, qui ſe tient tous les ans en Norwege. Pendant l'hyver, ils expoſent à l'air la chair de rennes, afin que le vent en deſſêche l'humidité, & l'empêche de ſe corrompre. Cela ſert auſſi à l'attendrir & à la mortifier: de ſorte qu'elle eſt à demi cuite. Les Lapons des forêts vivent de poiſſons & de gibier. Ils aiment plus la chair d'ours que celle des autres animaux, & ils en régalent leurs meilleurs amis. La plupart n'ont point l'uſage du pain ni du ſel; mais ils font ſécher des poiſſons au ſoleil ou au froid, puis ils en tirent une poudre qui leur ſert de farine. L'écorce des pins pulvériſée leur tient lieu de ſel & de ſucre pour aſſaiſonner leurs viandes. Ils ne boivent point de bierre, parcequ'il ne croît dans leur pays ni orge, ni houblon, & que la bierre qu'ils pouroient avoir d'ailleurs ne ſauroit ſe conſerver chez eux, particulierement en hyver. Ils aiment les eaux-de-vie de France, dont ils achetent le plus qu'ils peuvent en Norwege à la foire de la ſaint Jean. Ils y achetent auſſi du tabac, dont ils ne peuvent ſe paſſer, quittant toute autre nouriture, pour ſe repaître de la fumée de cette herbe. Les Lapons ſont fort adroits à la chaſſe. Ils abattent les écureuils avec des fléches qui ne ſont point armées de pointes, mais dont le bout eſt gros & poli, de peur que le coup ne déchire la peau, dont la beauté eſt la ſeule cauſe qui les fait rechercher. La chaſſe des martres-zibelines ſe fait de la même façon. Si la peau de l'animal paroît précieuſe, ils tirent ſi juſte, qu'ils frapent la bête au muſeau, & la tuent ſans la gâter. Après avoir tué un ours, ils s'en réjouiſſent comme d'une grande victoire. Ils l'attachent ſur un traîneau tiré par une renne, & le ſuivent en chantant juſqu'à leur cabane; & il n'eſt pas permis de faire travailler ce renne pendant toute l'année, qui eſt un temps de repos pour cette bête. Leurs armes ſont des arcs & des arbalêtres, dont l'anſe eſt faite d'os de renne, & la poignée ornée de plaque d'os de ce même animal. Ils ont deux ſortes de fléches: les unes pointues, pour l'uſage ordinaire; & les autres émouſſées, pour tirer contre les bêtes dont la peau eſt précieuſe, comme les hermines, les martres & les écureuils. Les Lapons ont auſſi des mouſquets & d'autres armes à feu, qui leur viennent de la ville de Sœderhambn dans la Bothnie, ou de Norwege, auſſi bien que la poudre & le plomb.

Ces peuples courent ſur la neige gelée avec une vîteſſe prodigieuſe, ſe ſervant de deux piéces de bois en forme de longues ſandales. Ces deux planches ſont un peu plus larges que la plante du pied; celle du pied droit égale en longueur la hauteur du Lapon qui s'en ſert; & celle du pied gauche eſt plus longue d'un pied. Les bouts ſont recourbés en haut par le devant, & le deſſus de la planche eſt couverte de poix-reſine. Les pieds du Lapon ſont poſés ſur le milieu des planches, & y ſont attachés avec un petit cercle de bois pliant. Pour conduire cette petite machine, & pour s'élancer avec plus de force, le Lapon tient à ſa main un bâton, dont le bout d'en bas porte ſur un petit ais rond, afin qu'il n'entre pas dans la neige. Ceux-là ſe trompent, qui s'imaginent que cette maniere de chauſſure a la forme de ſabots fort longs, & relevés en haut par le bout: ce ne ſont que deux planches, comme nous venons de dire. Les Lapons ne courent pas ſeulement ſur des endroits unis avec ces ſemelles de bois, ils vont auſſi ſur les montagnes, où ils s'élevent peu à peu, tourn ant toujours en rond, & biaiſant par de continuels détours qui les menent juſqu'au ſommet. Ce qui eſt encore plus étonnant, c'eſt qu'ils en deſcendent ainſi avec une rapidité qui ſurpaſſe l'imagination, ſans ſe laiſſer tomber dans les précipices qui ſont aux environs. Souvent ils garniſſent ces planches de peaux de jeunes rennes, & quelquefois de peaux de veaux marins. Cette admirable induſtrie a fait donner le nom de *Sgritofins* ou *Skridfins* aux Lapons, du mot *Skriida*, qui ſignifie en langue ſuédoiſe, la courſe que les Suédois font ſur la glace, ou ſur les neiges durcies par la gelée, ayant à leurs pieds des ſabots ou ſouliers de bois, & du nom *Fins* ou *Finnons*, c'eſt-à-dire, *les peuples de la Finnonie*, d'où les Lapons ſont originaires. L'autre machine dont les Lapons ſe ſervent pour aller ſur la neige, c'eſt le traîneau, qu'ils appellent *Pulca*. Il eſt fait comme une petite barque coupée d'un bord à l'autre, avec une proue aiguë & une poupe toute plate. Le deſſous eſt convexe & en demi-rond, auſſi-bien que les bords, afin qu'il puiſſe aller tantôt ſur un côté, tantôt ſur l'autre, & être plus facilement mené au travers des plus hautes neiges. Le Lapon qui eſt ſur ſon traîneau, conduit lui-même le renne qui le tire, & tient en main la bride, laquelle eſt attachée aux cornes de cet animal, & non pas à la bouche. Il n'y a parmi les Lapons aucuns chariots avec des roues, comme quelques-uns l'ont dit. Ils tranſportent leur bagage & leurs meubles en hyver, ſur des traîneaux, qu'ils nomment *Ackio*, leſquels ſont plus grands que les *Pulca*; & en été, ſur le bât des rennes. L'induſtrie des Lapons paroît encore dans la conſtruction de leurs barques, qu'ils font de bois de pin ou de ſapin. Les planches ne ſont pas jointes avec des clous de fer; mais avec des liens, qui forment une eſpéce de couture: c'eſt pourquoi les Latins appelloient

Digitized by Google

ces ſortes de barques *Sutiles*, c'eſt-à-dire, *couſues*. Ils prennent à cet effet, des plus tendres racines des arbres fraîchement tirées de la terre, dont ils font des cordes, preſque ſemblables à celles du chanvre. Les autres prennent des nerfs d'animaux, particuliérement de rennes, qu'ils amoliſſent & tournent enſemble en forme de cordes, & font enſuite ſécher au vent & au ſoleil. Ils couſent donc véritablement les ais de leurs bateaux avec des cordes de racines ou de nerfs, de la même maniere qu'on a coutume de coudre du drap avec du fil; & ils rempliſſent les jointures de mouſſe, afin que l'eau ne puiſſe entrer par ces endroits-là. Ils vont dans ces barques ſur les rivieres les plus rapides, & les conduiſent à deux ou quatre rames, attachées ſur les côtés à de groſſes chevilles. Les Lapons ont encore une adreſſe particuliere pour faire des corbeilles & des paniers, avec des racines d'arbres battues & rendues maniables. On en voit dont les cercles ſont joints ſi fortement les uns aux autres, qu'ils retiennent l'eau comme des vaiſſeaux de matiere ſolide, & l'on en tranſporte dans la Suéde, & dans les autres pays.

Tous les emplois laborieux ſont communs aux hommes & aux femmes, & particuliérement dans les voyages, qui ſont preſque continuels parmi les Lapons: c'eſt pourquoi les femmes portent en hyver des haut-de-chauſſes comme les hommes, à cauſe des grandes neiges. Ils marchent en été à pied, la femme auſſi-bien que le mari; & en hyver ils vont ſur des traîneaux, chacun dans le ſien. Il n'eſt pas vrai que l'on ait vu des Lapons montés ſur des rennes comme ſur des chevaux; car le renne n'eſt pas pour la ſelle, & ſert ſeulement à tirer ou à porter un bât. La plupart des Lapons vivent ſouvent juſqu'à cent ans dans une parfaite ſanté, & meurent plutôt de vieilleſſe que de maladie. Quoiqu'ils ſoient avancés en âge, ils ſont allegres & vigoureux; & les cheveux ne leur blanchiſſent point, ou très-rarement. Ceux qui n'ont pas reçu le chriſtianiſme enterrent avec le corps du défunt ſa hache, un caillou & un morceau d'acier pour faire du feu. Ils donnent par raiſon de cette ſuperſtitieuſe coutume, que le mort ſe trouvant au jour du jugement dans les ténébres, il aura beſoin de quelque lumiere, & que ſa hache lui ſervira à couper les branches qu'il trouvera en ſon chemin; car ils croient qu'il faudra paſſer par des lieux obſcurs & des forêts fort épaiſſes. Quelques-uns diſent qu'ils y a des Lapons qui croient que les morts étant reſſuſcités, ils reprendront le même genre de vie qu'ils auront mené avant que de mourir; & que les enfans mettent dans le cercueil de leur pere, un caillou & un morceau d'acier avec ſon arc & ſes fléches, pour aller à la chaſſe qui eſt leur principal exercice. Trois jours après l'enterrement on fait le feſtin des funérailles, où ſont conviés tous les parens & les alliés du défunt; & s'il a laiſſé beaucoup de bien, ce feſtin ſe renouvelle tous les ans. Ceux qui auront la curioſité d'être inſtruits plus particuliérement de ce qui regarde la Laponie, conſulteront l'hiſtoire que Jean Scheffer en a compoſée en latin, & que le P. Lubin, religieux Auguſtin, a miſe en notre langue. * Scheffer, *hiſt. Lap.* Petrus Claudi, *deſcr. Norweg.* Peucer, *de divinat.* Olaüs Magnus, *hiſt.* Cluvier, *lib. inſt. geogr.* Paul Jove, &c.

LAPUS, abbé de San-Miniato, de l'ordre de S. Benoît, vivoit dans le XIV ſiécle, en 1354. Il eſt auteur de quelques ouvrages ſur le droit cités par Forſter. C'étoit un ſavant canoniſte. Il mourut fort jeune. * Forſter, *hiſtoria juris romani, lib.* 3, *pag.* 647. Hugolin Ferrin, *l.* 3. *Florent. illuſtr.*

LAPUS de Birague ou Caſtiglione, Florentin, eſt connu principalement par ſa verſion latine des antiquités romaines écrites en grec par Denys d'Halicarnaſſe. Ce fut le pape Paul II, qui monta ſur le ſiége de Rome le dernier jour d'août de l'an 1464, & qui mourut en 1471, qui lui ordonna de faire cette traduction, & qui lui fournit deux manuſcrits grecs de l'ouvrage de Denys. Lapus s'aquitta de ce qui lui étoit ordonné, & dédia ſa verſion à Paul II. Elle fut imprimée à Treviſe, capitale de la Marche Treviſane, dans l'état de la république de Veniſe, en 1480, *in-fol.* & à Paris chez Galliot du Pré & Pierre Vidoue, libraires jurés de l'univerſité, en 1529, *in-fol. revue & corrigée par gens doctes*, comme il eſt marqué dans le privilége. Elle contenoit les onze livres qui nous reſtent aujourd'hui: *Eſt converſum, ſanctiſſime Pater*, dit le traducteur à la fin du livre onziéme, *id omne quod in ambobus tuis codicibus gracis repertum eſt.* On ne voit pas pourquoi M. Baillet (*jugem. des ſav.* tom. 3, pag. 17, édit. *in*-4°.) prétend que Lapus écrivoit vers l'an 1440. Il eſt certain en effet qu'il donna la verſion dont il s'agit entre 1464 & 1471, puiſque Paul II étoit déja pape lorqu'il la lui dédia, & que c'eſt ſon principal ouvrage. On a remarqué au reſte il y a long-temps, que cette traduction n'eſt ni fidéle ni élégante. Lapus n'avoit aucun talent pour cet exercice; il n'y a rien que de rude & de groſſier dans ce qu'il a fait. Il eſt vrai qu'il s'eſt attaché ſervilement à la lettre de ſon auteur, mais il n'en a pas attrapé la penſée, & lui a fait perdre ſes graces. Sa phraſe eſt tellement louche & embaraſſée, que ſouvent on ne ſait ſi c'eſt un grec ou un latin qui parle. Henri Lorit, ſurnommé *Glaréan*, fit une nouvelle édition de cette traduction, à Baſle en 1532 *in-fol.* Il dit dans ſa préface, qu'il en a retranché au moins ſix mille fautes; & il y ajouta une table chronologique. Lapus de Birague a auſſi traduit quelques vies de Plutarque. * *Voyez* la préface de M. l'abbé Bellanger, au-devant de ſon excellente traduction françoiſe de *Denys d'Halicarnaſſe*, à Paris 1723 *in*-4°.

LAR, ville & petit royaume d'Aſie en Perſe, dans la province de Farſiſtan, eſt ſituée entre Iſpahan & Ormus. Les eaux y ſont très-mauvaiſes en beaucoup de lieux, & engendrent des vers aux jambes entre cuir & chair, aux étrangers qui en boivent. Ces vers ſont fort déliés, & ont juſqu'à deux aunes de longueur. Lorſqu'ils viennent à percer la peau, il faut les devider adroitement au tour d'une plume, vû qu'autrement, s'ils ſe rompent, la partie qui demeure dans la chair y cauſe beaucoup de mal. La ville de Lar eſt ſur le fleuve Tiſindon, vers la Caramanie; & le roi Cha-Abas, vers la fin du XVI ſiécle, acquit ce royaume & celui d'Ormus à la couronne de Perſe, dont ils avoient été détachés durant les diviſions de ce grand empire. * J. B. Tavernier, *en ſes relations, au tome de la Perſe.*

LAR, fleuve de l'Arabie-heureuſe, autrement nommé *Om*, dont il eſt fait mention dans Ptolémée. LAR, certain lieu de la Mauritanie Céſarienne, dans l'itinéraire d'Antonin.

LARA ou LARANDA, l'une des Naïades, étoit fille du fleuve Almon, & fut aimée de Mercure, qui en eut les dieux Lares. Jupiter étant devenu amoureux de Juturne, ſœur de Turnus, & n'en ayant pu jouir, à cauſe qu'elle s'étoit jettée dans le Tibre, lorſqu'il voulut s'en approcher, appella toutes les Naïades du pays, qu'il pria d'empêcher que ſa maîtreſſe ne ſe cachât dans leurs rivieres. Toutes lui ayant promis leurs ſervices, il n'y eut que Lara, qui loin d'imiter les autres, alla déclarer à Juturne & à Junon la volonté de Jupiter. Ce dieu en fut tellement irrité contre elle, qu'il lui fit perdre l'uſage de la parole, & donna ordre à Mercure de la conduire aux enfers; mais en chemin Mercure épris de la beauté de cette nymphe, s'en fit aimer, & en eut deux enfans, qui furent appellés *Lares*, du nom de leur mere. * Ovide, *faſt.* 2.

LARA, petite ville d'Eſpagne dans la Caſtille Vieille, ſur la riviere d'Arlanza. On y voit dans l'égliſe de S. Pierre, le tombeau de Ferdinand Gonzalez, comte de Caſtille; & les ſuperſtitieux diſent que l'on entend craquer ſes os avec un grand bruit, toutes les fois que les Eſpagnols doivent remporter quelque victoire; ou, ſelon d'autres, lorſque les chrétiens doivent avoir quelque grand avantage ſur les infidéles: ce que l'on re-

marqua, dit-on, lorſque le vaillant Huniade vainquit les Turcs l'an 1456.* Euſèbe Nieremberg.

LARA : nom d'une illuſtre famille d'Eſpagne, pris de la ville de Lara, dans la Caſtille-Vieille. L'hiſtoire des ſept enfans de ce nom, eſt aſſez curieuſe, pour en marquer ici les principales circonſtances. GONÇALO GUSTOS, ſeigneur de Salas & de Lara, iſſu des comtes de Caſtille, épouſa Dona *Sancha*, ſœur du roi Velaſquez, ſeigneur de Bylaren. Il en eut ſept fils, qui ſe rendirent célèbres ſous le nom des *ſept Infans de Lara*. Le comte dom Garcia Fernandés, (qui étoit leur couſin, & fils de don Fernand Gonçalés, frere aîné de leur pere,) les fit tous chevaliers en un même jour. Ils étoient dans la fleur de leur âge lorſque Rui Velaſquez, leur oncle, prit pour femme dona Lambra, couſine de pere & de mere de don Garcia Fernandez. Les nôces ſe firent dans la ville de Burgos, où Gonçalo Guſtos & dona Sancha ſa femme, ſe trouverent avec les ſept infans, & leur gouverneur Nugno Salido. Pendant la réjouiſſance de ces noces, il ſurvint un différend entre Gonçalo Gonçalés, le plus jeune des ſept infans, & un chevalier, nommé Alvare Sanchez, couſin-germain de la nouvelle épouſe dona Lambra, & on eut bien de la peine à appaiſer les deux partis. Quelques jours après, dona Lambra fut accompagnée à Barbadillo par les ſept infans; & comme elle avoit toujours caché dans ſon ame un deſir de vengeance contre Gonçalo Gonçalés, étant dans le jardin, elle appella un de ſes eſclaves, à qui elle commanda d'aller tremper un concombre dans du ſang, & d'en fraper le viſage de Gonçalés, qui baignoit un faucon dans le baſſin d'une fontaine. Cet eſclave obéit promptement; mais il fut auſſitôt pourſuivi par Gonçalés & ſes freres, qui le mirent aux pieds de dona Lambra, où il s'étoit réfugié; après quoi ils prirent leur mere dona Sancha, & s'en allerent à Salas. Rui Velaſquez entra trop facilement dans les ſentimens de ſa nouvelle épouſe, & forma le deſſein de perdre Gonçalo Guſtos & ſes enfans. Pour en venir à bout, après avoir fait une réconciliation feinte de ſon côté, il pria ſon beau-frere d'aller trouver le roi de Cordoue, qui étoit alors le Maure Hiſſam, afin de le remercier de quelques graces que Velaſquez en avoit reçues. Guſtos ne ſe méfiant de rien, porta à ce roi Maure une lettre, où Velaſquez lui donnoit avis, que celui qui lui rendoit la lettre étoit ſon plus dangereux ennemi, auſſi-bien que ſes fils appellés *les ſept Infans*. Le roi de Cordoue, quoique mahométan, ne voulut point faire mourir Guſtos, comme Velaſquez le lui conſeilloit; mais ſe contentant de le faire mettre en priſon, il envoya des troupes du côté d'Almenar pour arrêter les ſept infans. Velaſquez les y conduiſoit, ſous un prétexte ſuppoſé, à deſſein de les faire tomber dans une embuſcade, où n'étant accompagnés que de deux cens cavaliers, ils ſe virent contraints de combattre contre dix mille Maures. Les deux cens cavaliers furent tous tués, & avec eux Fernand Gonçalez, l'un des ſept Infans, & Nugno Salido leur gouverneur. Les ſix freres qui reſtoient reçurent un ſecours de trois cens cavaliers, qui ſe détacherent des troupes de Rui Velaſquez, ſans ſon ordre, & donnerent un ſecond combat; mais ces vaillans hommes furent entierement défaits, & les ſix Infans furent pris par les Maures, qui après les avoir fait mourir, envoyerent leurs têtes avec celles de Fernand Gonçalez & de leur gouverneur au roi de Cordoue. Ce Maure fut touché du malheur de ces jeunes ſeigneurs, & mit leur pere en liberté. Guſtos, avant que de partir, fit ſecrétement ſes adieux à la ſœur du roi, dont il s'étoit fait aimer, & qui étoit enceinte. Un peu après qu'il fut arrivé à Salas, il apprit que la princeſſe Maure étoit accouchée d'un fils que l'on nomma Mudara Gonçalez.

On dit que les corps de ces ſept Infans ayant été retirés d'entre les mains des Maures, furent portés dans le monaſtère de S. Pierre d'Arlança, où les religieuſes montrent encore aujourd'hui leur ſépulture, comme auſſi celle de Gonçalo Guſtos leur pere, & de dona Sancha leur mere. Néanmoins les religieuſes du couvent de S. Milan de la Cogolla font voir chez elles neuf tombeaux fort anciens, qu'elles diſent être ceux des ſept Infans, de leur pere & de leur gouverneur.

Quant à Mudara, il fut élevé à la cour du roi Maure, ſon oncle. Ayant ſu qu'il étoit fils de Gonçalo Guſtos, il obtint la permiſſion de l'aller voir, & le roi lui donna un corps de cavalerie pour l'accompagner juſqu'à Salas. Lorſqu'il y fut arrivé, il quitta la ſecte de Mahomet, & reçut le baptême. Il réſolut enſuite de venger la mort de ſes freres, & tua premierement Rui Velaſquez; puis il fit brûler dona Lambra, ou, ſelon d'autres, il la fit lapider & brûler enſuite. Dona Sancha l'adopta depuis pour ſon fils, par une cérémonie aſſez bizare. Cette belle-mere, pour marque de ſon adoption, prit une chemiſe; & au lieu d'en revêtir Mudara à la maniere ordinaire, elle le fit ſeulement entrer dans la manche, qui étoit fort large: de ſorte que la tête ſortoit par le haut de la manche & par le col de la chemiſe. Cette cérémonie donna lieu à une eſpéce de proverbe, qui diſoit: *Il eſt entré par la manche, & eſt ſorti par le collet.* Ce jeune ſeigneur ſe fit fort conſidérer par ſes belles qualités, & demeura ſeul héritier de tous les biens de la maiſon de Lara. C'eſt de lui que ſont ſortis les de Lara en Eſpagne, dont étoit iſſue Malfada Mantique, femme d'Alfonſe I, roi de Portugal. Ceux qui ont écrit la mort des ſept Infans, ne conviennent pas de l'année ſous laquelle elle arriva. Les uns diſent que ce fut vers l'an 967, les autres en 993. L'auteur de l'explication qui eſt ſous les figures que Tempeſte a gravées pour repréſenter cette hiſtoire, ou ce roman, met leur naiſſance l'an 1304, mais c'eſt une erreur évidente. Il nomme auſſi le roi Maure qui commandoit à Cordoue, Almançor: en quoi il s'eſt encore trompé; car Mariana aſſure qu'Almançor étoit gouverneur de Cordoue pour le roi Hiſſem, & non pas roi de ce pays. * Felibien, *entretiens ſur les vies des peintres.*

LARA, *cherchez* MANRIQUEZ DE LARA.

LARACHE ou L'HARIS *cherchez* LIXE.

LARAD, *cherchez* LARA.

LARAIRE, *Lararium*. Le laraire étoit un petit oratoire où les païens tenoient les idoles qu'ils appelloient *Lares*. Spartien a écrit, en la vie d'Alexandre, fils de Mammée, que ce prince adreſſoit tous les matins dans ſon laraire ſes vœux aux ſtatues des dieux, au nombre deſquels il mettoit Apollonius, Orphée, Abraham & Jeſus-Chriſt, & que dans ſon ſecond laraire il mettoit Virgile, Cicéron, Achille, & pluſieurs autres grands hommes. * Pitiſcus, *lexicon. antiq. rom.*

LARANDA, ancienne ville épiſcopale ſuffragante de Cogni. Elle eſt dans la Caramanie en Natolie, ſur la ſource du Cydne ou Caraſu, à dix-ſept lieues de Cogni, du côté du levant. * Mati, *dictionn.*

☞ LARCHANT (Nicolas de Grimouville) célèbre poëte latin, naquit à Bayeux vers l'an 1666, d'une ancienne famille qui a produit deux chevaliers des ordres du roi. Dès ſa jeuneſſe il donna des preuves d'un gout ſingulier pour la poëſie latine, & il le fortifia par la lecture de tous les anciens auteurs qui avoient excellé dans ce genre. On dit qu'il s'y étoit tellement accoutumé, que ſouvent dans la converſation il s'exprimoit en vers ſans s'en appercevoir. L'étude jointe à la fécondité de ſon génie, le firent bientôt connoître & rechercher des gens d'eſprit. Peu après qu'il eut été ordonné prêtre, on le choiſit en 1690, pour ſuccéder à M. le Chartier dans la principauté du collége de Bayeux, dont il s'étoit démis. Il avoit fait ſa rhétorique ſous lui, & ce fut à ſa recommandation qu'on le lui donna pour ſucceſſeur. Il compoſa lui-même la plupart des tragédies latines & françoiſes que ſes écoliers repréſentoient à la fin des claſſes. Mais la liberté qu'il ſe donna de caractériſer entr'autres les chanoines de Bayeux, ſans même épargner l'évêque, lui attira en 1706 une lettre de cachet qui l'interdiſoit de ſes fonctions, juſqu'à nouvel ordre. Cette piéce fut repréſentée publiquement dans le collége, ſous des noms empruntés, & en préſence de ceux qui en étoient le ſujet. Le ſavant M. Foucaut, pour lors intendant à Caen, la trouva ſi belle, qu'il la fit imprimer à ſes frais pour lui. M. Larchant venoit d'être nommé depuis peu à la cure de Vaux ſur Seulle, qui eſt à trois lieues de Bayeux. Il s'y retira, & conſerva cependant ſon titre de principal juſqu'en 1711, qu'il s'en démit en faveur de Gilles Delaunay, qui avoit gouverné le collége pendant ſon interdiction. Il paſſa le reſte de ſes jours dans ſa cure, appliqué uniquement aux fonctions de ſon miniſtère qu'il remplit avec édification. Il mourut au mois de mars 1736. Il a laiſſé une géographie entiere, & la vie des ſaints en vers latins, quantité d'autres piéces fugitives, & des ſermons, qui ſont demeuré manuſcrits entre les mains de M. de Grimouville, capitaine au régiment d'Orléans cavalerie. On a encore

Digitized by Google

de lui la traduction en vers latins du fameux poëme de l'abbé de Grécourt intitulé *Philotanus*. Une copie manuſcrite en étant tombée entre les mains de l'abbé de Grécourt, il la fit imprimer vers 1718. * *Mémoires mſſ.* de M. l'abbé Béziers, chapelain de Bayeux.

LARCHER, famille originaire de Paris, qui a fait pluſieurs belles alliances, & s'eſt diſtinguée par les places conſidérables qu'elle a remplies ſucceſſivement dans la magiſtrature.

I. *N.* Larcher étoit lieutenant de Simon Morhier, prevôt de Paris en 1419, & pere de

II. PIERRE Larcher, I du nom, qui vivoit en 1460, aïeul de

III. SIMON Larcher, conſeiller de la ville de Paris en 1502, & biſaïeul de BENOIT, qui ſuit, & de GERVAIS, qui fut auſſi conſeiller de la ville de Paris en 1533, & pere de GUILLAUME, qui exerça la même charge en 1543, qui eut de ſon mariage avec *Magdelene* Hennequin, *Guillaume* & *Jeanne* Larcher, morts ſans poſtérité.

IV. BENOIT Larcher, conſeiller du roi, & général en ſa cour des aides, le 13 octobre 1508, épouſa le 12 janvier 1515, *Marthe* Gilbert, fille de *Jean*, ſeigneur de Villeron, correcteur des comptes, & de *Françoiſe* Brinon, dont il eut MICHEL, I du nom, qui ſuit; CLAUDE qui a fait branche, rapportée ci-après; *Marie*, alliée à *Guillaume* du Moulinet, procureur général de la chambre des comptes & de la cour des aides en 1551; & *Françoiſe*, qui épouſa *Euſtache* Allegrain, ſeigneur d'Herbelay-ſur-Seine, correcteur des comptes, le 11 mars 1537.

V. MICHEL Larcher, I du nom, ſeigneur d'Oliſy, Bojacour, Nogent, le Chemin, &c. fut reçu conſeiller de la cour des aides, le 4 janvier 1548; conſeiller au parlement, le 26 janvier 1554; ſuper-intendant de la généralité de Lyon, en 1569, & préſident des enquêtes, le 5 novembre 1570. Il épouſa *Magdelene* de Barillon, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Murat, & de *Perette* Olivier, dont il eut PIERRE II, qui ſuit; FRANÇOIS, qui a fait la branche des ſeigneurs de POCANCY, rapportée ci-après; *Marthe*, mariée à *Guillaume* Gouſſault, ſeigneur du Cheſne, conſeiller au parlement, en 1580, & *Magdelene*, qui a épouſé *Germain* Texier, ſeigneur de Grandviliers, maître des comptes, le 23 mai 1588. Il mourut le 14 décembre 1581, ainſi qu'il eſt juſtifié par l'extrait des regiſtres du parlement, du 18 décembre de la même année, qui, pour honorer ſa mémoire, & en conſidération de ſes grands ſervices, & de la généreuſe mort de *Claude* Larcher, ſon frere, ſe trouva en corps à ſon ſervice, & par ſon épitaphe en l'égliſe des chanoines réguliers de ſainte Croix de la Bretonnerie à Paris, lieu de la ſépulture de ſa famille.

VI. PIERRE Larcher, II du nom, ſeigneur d'Oliſy, &c. maître des comptes, le 17 février 1588, conſeiller ordinaire du roi en tous ſes conſeils d'état & privé & direction de ſes finances, le 12 août 1623, épouſa le 27 août 1554, *Jeanne* de Lyon, dont il n'eut que

VII. MICHEL Larcher, II du nom, marquis d'Eſternay, baron de Reveillon, la Fortelle, d'Oliſy, Bojacourt, &c. fut reçu conſeiller au parlement le 5 janvier 1618; ſecrétaire ordinaire de la chambre du roi, le 21 janvier 1619; maître des requêtes, le 15 juillet 1623; préſident de la chambre des comptes, le 13 mai 1626; conſeiller du roi ordinaire en tous ſes conſeils d'état & privé, & direction de ſes finances, le 10 novembre 1629. Il épouſa 1°. *Anne* de Flexelles, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marie* Merault, fille de *Claude*, ſeigneur de la Foſſée, maître des comptes, le 20 juillet 1594, & de *Jeanne* le Comte de Montauglan, dont il eut PIERRE III, qui ſuit; *Germain*, prieur de ſaint Gaon en Champagne, conſeiller-clerc au parlement, le 17 mai 1658; *Michel*, marquis d'Oliſy, &c. maître d'hôtel ordinaire du roi, le 15 décembre 1645; enſeigne des gendarmes de la compagnie du maréchal de Schulembourg, le 11 novembre 1653; capitaine & major du régiment de Picardie, en 1654; grand-bailli d'épée de Vermandois, le 18 janvier 1666, & capitaine des chaſſes en Champagne, le 28 février 1667, mort le 15 novembre 1709, ſans enfans de *Françoiſe* Martin, ni de *Simonne* de Blanchebarbe, ſes deux femmes; *Marie*, mariée à *Nicolas* le Camus, procureur général, & depuis premier préſident de la cour des aides en 1672, & *Geneviève*, femme d'*Edouard* Colbert, marquis de Villacerf & de Payens, premier maître d'hôtel de la reine Marie-Thereſe d'Autriche, & de madame la dauphine, & ſurintendant général des bâtimens du roi, morte en 1709.

VIII. PIERRE Larcher, III du nom, marquis d'Eſternay, baron de Reveillon, de Baye, de la Fortelle, d'Ormoy, Villevenard, Joches, Tallus, Banay, &c. conſeiller au grand conſeil, préſident de la chambre des comptes, ſur la démiſſion de ſon pere, le 1 ſeptembre 1651, conſeiller ordinaire du roi en tous ſes conſeils d'état & privé, & direction de ſes finances, le 12 mars 1652. Il épouſa le 15 juin 1654, *Françoiſe* Mangot, fille de *Anne*, ſeigneur de Villarſeaux, conſeiller d'état, & doyen des maîtres des requêtes, & de *Marie* Phelypeaux, & petite-fille de *Claude* Mangot, garde des ſceaux de France, dont il eut MICHEL, III du nom, qui ſuit; *Pierre-Germain*, chevalier de Malte, en 1664; & *Marie-Anne*, mariée à *Jacques* Pollart, ſeigneur de Villequoy, &c. conſeiller au parlement, le 4 ſeptembre 1671, morte en 1689.

IX. MICHEL Larcher, III du nom, marquis d'Oliſy, Bojacourt, Nogent, le Chemin, baron de Baye, Ormoy, Villevenard, Joches, Tallus, Banay, &c. conſeiller au grand conſeil, le 24 ſeptembre 1681; grand rapporteur de France, le 19 mars 1682; maître des requêtes, le 23 février 1687; commiſſaire de la chambre ſouveraine pour la réformation de la juſtice aux grands jours, le 11 août 1688; intendant de la généralité de Rouen, le 25 février 1690, puis de celle de Champagne, le 24 décembre 1691; conſeiller du roi en tous ſes conſeils, & préſident en ſa chambre des comptes, ſur la démiſſion de ſon pere, le 17 février 1700. Il eſt mort le 9 avril 1715. Il avoit épouſé 1°. par contrat du 5 mars 1685, *Gabrielle* Rioult de Douilly, fille de *Pierre*, ſeigneur de Douilly, Curſay, Eſtouy, &c. & de *Marie* Métayer, depuis remariée au marquis de l'Hôpital, gouverneur de Toul; 2°. *Marguerite* le Cornier, ſans enfans. Il eut du premier mariage cinq enfans, dont trois morts en bas âge, & les deux reſtans, PIERRE, IV du nom, qui ſuit; & *Marie-Louiſe*, qui a épouſé en 1712, *Antoine* Gallior, marquis de Saint-Chamans, de Mezieres, &c. meſtre de camp du régiment Royal-Etranger, brigadier des armées du roi, enſeigne d'une compagnie de ſes gardes, & gouverneur de la ville de Puy-Laurens. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs enfans, dont quatre vivans; le marquis de Saint-Chamans, maréchal des camps & armées du roi, marié à *N.* le Tellier, fille du marquis de Souvré; le comte de Saint-Chamans, meſtre de camp de cavalerie, ſous-lieutenant d'une compagnie de gendarmerie; *N.* de Saint-Chamans, veuve du marquis de Vuargemont, capitaine-ſous-lieutenant des gendarmes de la garde, tué à la bataille d'Ettingen; & *N.* de Saint-Chamans, mariée à *N.* comte de Mailly, morte en 1749.

X. PIERRE Larcher, IV du nom, marquis d'Arcy & Vindecy, ſeigneur d'Avrilly en Bourgogne, conſeiller au châtelet en 1709, grand bailli d'épée de Vermandois, après la mort de *Michel* Larcher, marquis d'Oliſy, ſon grand oncle, en 1710; conſeiller au parlement en 1712, préſident de la chambre des comptes en 1715, dont il étoit le quatriéme de pere en fils, mort le 17 juillet 1724. Il avoit épouſé en juillet 1712, *Marie-Anne* de Jaucen, fille de *Jean-Martial* de Jaucen, ſeigneur & baron de Crone & Noiſy-ſur-Seine, & de *Marguerite* de Lalive; dont ſont iſſus, MICHEL Larcher, IV du nom, qui ſuit, né en 1714; *Pierre-Martial* Larcher, né en 1715, mort en bas âge, & *Marie-Marguerite* Larcher, mariée en 1740, à *François-Armand* des Montiers de Mérinville, ſeigneur & baron de Mérinville, la Livinière & Ferals en Languedoc, gouverneur de Narbonne & Port de la nouvelle, baron des états de Languedoc, meſtre de camp de cavalerie, & ſous-lieutenant d'une compagnie de gendarmerie.

XI. MICHEL Larcher, IV du nom, marquis d'Arcy & Vindecy, ſeigneur d'Avrilly & autres lieux, conſeiller au parlement en 1735, maître des requêtes en 1741, a épouſé en décembre 1735, *Jeanne-Lazare* Thiroux de Villercy, fille de feu *Claude* Thiroux de Villercy, ſeigneur d'Ouarville & Villemeſle, conſeiller au grand conſeil, & de feu *Marie-Anne* le Meignan, morte le 10 novembre 1754. De ce mariage ſont iſſus ſix enfans; 1. *Pierre* Larcher, né en octobre 1736, mort en mai 1742;

2. *Marie-Louis-Michel* Larcher, né en janvier 1738; mort en ſeptembre 1739; 3. *Pierre-Nicolas* Larcher, né en octobre 1741, mort en février 1750; 4. *Michel-François-Louis* Larcher, né le 12 octobre 1754, eſt vivant; 5. *Anne-Adelaïde* Larcher, née en février 1744, morte en juillet même année, & 6. *Marie-Philiberte* Larcher, née en juillet 1750, morte trois jours après ſa naiſſance.

Branche de Claude Larcher.

I. Claude Larcher, I du nom, ſecond fils de Benoit, conſeiller de la cour des aides, & de *Marthe* Gilbert, fut reçu conſeiller de la cour des aides, & enſuite du parlement, le 30 décembre 1567, où étant depuis conſeiller de la grand-chambre, & âgé de près de 70 ans, il eut l'honneur de ſervir de victime de ſa fidélité pour ſon roi & ſa patrie, dont il donna des marques à la poſtérité, lorſqu'il fut exécuté honteuſement pendant la ligue, par la faction des ſeize, au commencement du regne de Henri IV, avec Barnabé Briſſon, préſident du parlement, & Jean Tardif, conſeiller au châtelet, le 15 novembre 1591. Il fut enterré en l'égliſe des chanoines réguliers de Sainte-Croix de la Bretonnerie, où eſt ſon épitaphe. Il avoit épouſé *Marie* Courtin, fille de *Guillaume*, ſeigneur du Bois-Roſay, & d'*Anne* le Cirier, dont il eut Claude, II du nom, qui ſuit; *André*, conſeiller au parlement, mort ſans enfans; *Michelle*, mariée à *Jerôme* Creſpin, conſeiller au parlement, & depuis préſident des enquêtes, le 26 mai 1696, & *Marie*, qui épouſa *Antoine* d'Epinoy, conſeiller de la grand-chambre, en 1583.

II. Claude Larcher, II du nom, conſeiller au parlement le 17 décembre 1598, eut de ſon mariage avec *Marie* le Picard, fille de *Jean* le Picard, & de *Louiſe* Brebar, Jean, qui ſuit; & *Louiſe*, mariée à *Barthelemi* de Maſcranni, lieutenant-général de la maiſon de S. A. R. Gaſton de France, duc d'Orléans.

III. Jean Larcher, maître d'hôtel, & ſecrétaire des commandemens de S. A. R. madame, ducheſſe d'Orléans, avoit épouſé *Anne* Foullé, fille de *Jean* Foullé, maître des requêtes, & de *Marie* Charron, dont il eut *André* & *Edmée* Larcher, morts ſans enfans; & *Louiſe*, femme de *François* Lottin, ſeigneur de Saint-Peravy & de Charny, préſident de la cour des aides, le 31 août 1675, où cette branche a ceſſé.

Branche des ſeigneurs de Bojacourt et de Pocancy.

I. François Larcher, fils puîné de Michel, ſurintendant de la généralité de Lyon, & préſident des enquêtes, & de *Magdelene* de Barillon, ſeigneur de Bojacourt, &c. fut reçu maître des comptes le 4 février 1606. Il épouſa *Claude* Godet, dame de Pocancy, fille de *François* Godet, correcteur des comptes, & de *Marguerite* Molé, dont Edouard, qui ſuit; *N.* abbeſſe de Criſenon en Bourgogne; *Magdelene*, femme de *Jean* le Clerc de Coyttier, marquis d'Aunay, & *Marie*, mariée à *Jean* de Gourgues, marquis d'Aunay, comte de Vayres, préſident à mortier du parlement de Bourdeaux, qui n'eut pour enfans qu'*Armand-Jacques* de Gourgues, maître des requêtes, en 1679, qui a épouſé *Anne* le Clerc de Coyttier, fille unique de *Magdelene* Larcher, & de *Jean* le Clerc de Coyttier, marquis d'Aunay, dont deſcend la maiſon de Gourgues; & *N.* de Gourgues, mariée à *N.* de S. Simon, marquis de Sendricourt, maréchal des camps & armées du roi.

II. Edouard Larchet, ſeigneur de Bojacourt & de Pocancy, conſeiller au grand conſeil, épouſa *Gabrielle* de Loubert, dont il eut Jean Baptiste, qui ſuit; *Jean*, ſeigneur de Pocancy, conſeiller au grand conſeil, mort ſans poſtérité; & *Marie*, abbeſſe de Vinetz, à Châlons en Champagne.

III. Jean-Baptiste Larcher, ſeigneur de Pocancy, &c. conſeiller de la cour des aides, le 16 mars 1675, laiſſa de *Marie* le Clerc; Pierre qui ſuit; *Magdelelene*, mariée à *Charles-Joſeph* de Fortia, conſeiller au parlement, le 28 avril 1698, & depuis conſeiller d'honneur & chef du conſeil de S. A. S. M. le duc, ſans enfans; & *Marie*, abbeſſe de Vinetz, après ſa tante. Il mourut en 1692.

IV. Pierre Larcher, ſeigneur de Pocancy, &c. a été reçu conſeiller au parlement, le 2 juillet 1704. Il eſt mort en 1706, & n'a laiſſé d'*Anne-Thereſe* Hebert, fille de *Pierre*, ſeigneur du Buc, maître des requêtes, & d'*Anne* le Gendre, qu'il avoit épouſée le 27 avril 1705, qu'*Anne*, fille unique, née poſthume le 6 mars 1706, par laquelle la branche de Pocancy ſe trouve éteinte. * *Voyez l'Hiſtoire de France de* Mezerai, du pere Daniel. *Satire Menippée.* De Serres. *Nobiliaire de Champagne, & autres mémoires particuliers.*

Larcher porte *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux roſes d'argent en chef, & d'une croix patriarchale d'argent en pointe.*

LARDENOIS (Martin) Pariſien, fit profeſſion dans l'ordre des Céleſtins le 11 mars 1635, & fit ſon étude principale de la théologie, à laquelle il s'étoit appliqué dès ſa premiere jeuneſſe. Il y joignit l'étude de l'écriture-ſainte & de la tradition, qui ſont les baſes & le fondement de la vraie théologie, & il acquit par cette étude aſſidue & par ſa grande application une érudition eccléſiaſtique très-étendue. Entre les peres, il s'attacha particulierement à S. Auguſtin, dont il poſſéda ſi bien la doctrine, qu'il étoit en état de la faire connoître aux autres avec clarté, & de la défendre contre ſes adverſaires avec beaucoup de ſolidité. Il ſe démit de la ſupériorité où ſon mérite l'avoit élevé, pour mener une vie plus retirée, & employer plus de temps à la priere & à l'étude. Il a été un modéle de patience & de régularité parmi les ſiens, dont il fut ſéparé par une mort chrétienne cauſée par une apoplexie le 9 de janvier 1671, après avoir paſſé trente-ſept ans dans ſon ordre. Il eſt mort dans le monaſtere des Céleſtins de Mante. On n'a imprimé qu'un ouvrage de ſa compoſition: c'eſt une explication de l'oraiſon dominicale tirée des ouvrages de S. Auguſtin, & compoſée de différens paſſages de ce pere; elle eſt en latin ſous ce titre: *Philerem Paleologi monachi de oratione dominica liber, ex variis S. Auguſtini ſententiis ſummâ fide contextus, in quo præcipua chriſtianæ humilitatis arcana panduntur*, à Paris chez Deſprez, en 1672, *in*-12. Guillaume le Roi, abbé de Haute-Fontaine, l'a traduit & fait imprimer en françois, ſous le titre d'*Explication de l'oraiſon dominicale*, &c. *in*-12, chez Deſprez. Les autres ouvrages du pere Lardenois, leſquels ſont encore manuſcrits, ſont un traité françois intitulé: *Conſidérations théologiques touchant l'infaillibilité attribuée au pape en ce qui regarde la foi. Animadverſiones in concilia. Tabulæ auguſtinianæ. Collectio 70 locorum ſancti Auguſtini, de modo quo Deus creaturam rationalem vivificat & ſanctificat. Animadverſiones previæ in librum* cui titulus eſt: *Proviſio theologica de morte Chriſti pro reprobis, juxta mentem ſancti Auguſtini, auct.* P. Joan. *Geneſti*, Cœleſt. *Brevis diſcuſſio theologici problematis, An poſt Adami lapſum detur ejus poſteris gratia ſufficiens. Diſquiſitio theologica de rom. pontif. decretis circa fidem, ex tabulis ſuffragialibus Thomæ Angli excerpta, paucis adjectis. Præcipua doctrinæ capita de gratia Dei, à S. Thoma juxta Auguſtini ſenſum aſſerta.* Un abrégé latin de l'ouvrage du pere Thomaſſin ſur l'Incarnation, &c. Tous ces ouvrages ont été approuvés par feu M. Du Pin, & ſont conſervés dans la bibliothéque des Céleſtins. On pourroit auſſi faire un recueil utile des lettres du pere Lardenois écrites à pluſieurs parens & autres.* Becquet, *hiſtoire des Céleſtins de France*, en latin, *page* 228.

LARES, appellés auſſi *Penates* ou *Dieux du Foyer*, dieux domeſtiques des païens, étoient, ſelon quelques-uns, fils de Jupiter; &, ſelon les autres, de Mercure & de Lara ou Laranda. *Voyez* LARA. Les anciens rendoient de grands honneurs à ces ſortes de divinités, dont ils avoient les ſtatues dans leurs maiſons, & leur offroient aſſez ſouvent des ſacrifices de vin & d'encens. Ils étoient protecteurs des villes & des peuples, qui célébroient des fêtes en leur honneur, & ils étoient adorés dans les maiſons des particuliers, ſous la figure de certains petits marmouſets d'argent, de bronze ou de

Digitized by Google

terre cuite. On tire l'étymologie du mot *Penates*, de ce que *penes nos nati ſunt*, ou du mot *penus*, qui ſignifie *le dedans de la maiſon*. Il y avoit de ces lares qui préſidoient aux chemins, & étoient appellés *Lares Viales*. C'eſt pourquoi Plaute introduit Cherin, ſe préparant à un voyage, qui invoque les Lares des chemins, afin de le préſerver de tout accident pendant ſon voyage.

Invoco vos,
Lares Viales, ut me bene tutetis.

J'implore votre ſecours, Lares Dieux des chemins; daignez me protéger dans mon voyage. Il y a apparence que ce mot *Lar*, eſt emprunté de la langue toſcane. *Lars*, parmi les Toſcans, étoit *le Prince du peuple*. On honoroit ces dieux, ou dans la maiſon en brulant au feu en leur honneur, les prémices de ce qu'on ſervoit à table; ou publiquement, en leur immolant une truie, comme aux gardiens des rues & des chemins. On les dépeignoit habillés d'une peau de chien, & auprès deux un chien mâtin, comme pour montrer leur vigilance & leur fidelité à garder la maiſon & à défendre leur maître. C'eſt ce que nous apprenons de Plutarque dans les Queſtions romaines. Pourquoi, dit-il, met-on un chien auprès des Lares, qu'on appelle *Præſtites*; & pourquoi ſont-ils eux-mêmes couverts de peau de chien? Les anciens appelloient *Lares* ou *Penates*, les dieux choiſis pour protéger les états, les chemins, les forêts & autres choſes ſemblables. Et Nigidius Figulus, dit Arnobe, appelle les *Lares*, tantôt *Curetes* & tantôt *Indigetes*. Mais Aſconius Pedianus expliquant ces mots, *Diis magnis*, de Virgile, prétend que ces grands dieux ſont les Lares de la ville de Rome; & Properce nous dit que ce furent eux qui chaſſerent Annibal de devant Rome, parceque ce furent quelques fantomes nocturnes qui lui donnerent de la frayeur.

Annibalemque Lares romanâ ſede fugantes.

Voici une inſcription qui juſtifie ce qu'avance Aſconius Pedianus.

D. M.
GENIO AUGG. LAR. FAM.
Fortunatus.
Aug. Lib.

c'eſt-à-dire,

Au grand Dieu,
Au génie des empereurs,
Au Lare familier, &c.

On diſtinguoit pluſieurs ſortes de Lares; des Lares publics; des Lares des chênes; des Lares de la mer; des Lares des chemins; des Lares des champs; des Lares ennemis. Il eſt certain que les anciens mettoient au nombre de leurs Lares, toutes les petites figures qu'ils avoient de leurs ancêtres & des autres, lors principalement que ceux dont ils avoient des ſtatues avoient excellé dans quelque vertu: & dans la ſuite tout devenoit chez eux indifféremment *Lare protecteur*, à cauſe de l'aſſociation qu'ils avoient faite de ces ſtatues avec celles des autres dieux communs. Ce que nous apprenons de Pline, *liv.* 2, lorſqu'il parle de cet uſage ancien de déifier ceux dont on a reçu des faveurs conſidérables, & de leur témoigner ſa reconnoiſſance par ce dégré d'honneur où on les éleve. On ne doit pas s'imaginer que ce ſoit dans les temples publics qu'ait commencé cet uſage; & il eſt conſtant, au contraire, que ç'a été dans les maiſons privées, car les particuliers n'avoient pas droit de propoſer à la vénération publique les ſujets de leur gratitude perſonelle. Cela n'empêcha pas que les grands dieux ne fuſſent auſſi mis au nombre des Lares. Macrobe rapporte que Janus étoit un des Lares qui préſidoient aux chemins; parcequ'on le repréſentoit tenant dans ſes mains une clef & une verge, comme gardien de toutes les portes, & gouverneur des chemins. *Nam & cum clavi & virga figuratur, quaſi omnium & portarum cuſtos & rector viarum.* Apollon lui-même, dit-il encore au même endroit, étoit auſſi appellé chez les Grecs, ἀγυιεύς, comme *préſidant aux coins des rues de la ville*. Diane pareillement & Mercure, étoient auſſi des dieux Lares: parceque Diane eſt appellée par Athenée, ἐνόδια, *preſente aux chemins*, & une des Lares qui y préſidoit. Et en effet ſi les Lares n'avoient été que des dieux incertains & inconnus, on ne leur auroit pas conſacré ces jeux ſi célébres appellés *Compitalitia*, comme qui diroit *la fête des carrefours*, qu'on ſolemniſoit ſelon la loi du préteur, le 11 avant les calendes de janvier, & qui ne ſe célébroient pas ſeulement en leur honneur, parcequ'ils étoient les gardes des chemins & des carrefours; mais parcequ'ils étoient cru préſider à la garde des empires, & veiller à la conſervation des particuliers: puiſque parmi ces jeux on faiſoit des ſacrifices pour le ſalut de la république, & des familles de l'empire. Il eſt donc conſtant que tous les dieux qui étoient choiſis pour patrons & tutélaires des lieux & des particuliers, étoient appellés *Lares*: l'on en gardoit de petites ſtatues & figures dans un oratoire particulier de chaque maiſon, & des palais des empereurs, qui avoient même des officiers qui étoient commis à la garde de ces Lares. Les monumens qui nous reſtent en ſont foi.

HYMNUS. CÆSARIS. L. AUG. VOLUSIANUS,
DECURIO LARIUM VOLUSIANORUM.

Hymnus Voluſien, Affranchi de l'Empereur, Decurion des Lares Voluſiens: Et cet autre,

M. FABIO ASIATICO SEVIRO
MAG. LARIUM AUG.
A M. Fabius Aſiatique, Sextumvir, & Maître des Lares de l'Empereur.

Les Lares étoient donc toutes ſortes de dieux indiſtinctement, que les villes, les empereurs & les particuliers avoient pris pour leurs dieux tutélaires, & dont ils avoient les ſtatues en petit: auſſi la fête des Lares, qui arrivoit le 11 avant les calendes de janvier, eſt appellée par Macrobe, *la ſolemnité des petites ſtatues; Sigillariorum celebritas*. On mettoit bruler des lampes devant ces ſtatues; on les couronnoit, & on les parfumoit, leur faiſant des effuſions preſque tous les jours. * Horat, *l.* 1, *ſatir.* 5, *v.* 65, *& ſeqq.* Ovid. *Faſt. l.* 2, *v.* 616. Claud. *de Sexto Conſ. Honor. Carm.* 28, *v.* 582. Tibull. *l.* 1, *Eleg.* 11, *v.* 15. Thom. Bartholin. *de Puerp. vet. pag.* 47. Arnob. Petron. Suet. *in Domitian*, *c.* 17. *Id. de Aug. cap.* 7.

LARESSE ou LAIRES, ou LAIRESSE (Gérard de) célébre peintre des Pays-Bas, naquit à Liége en 1640. Il étudia la peinture ſous ſon pere Regnier, & ſous Bartelet; & lorſqu'il ſe crut aſſez habile pour aller ſe faire connoître ailleurs, il quitta la ville de ſa naiſſance. Il alla d'abord à Utrecht, & enſuite à Amſterdam, où il fit des piéces qui lui attirerent l'eſtime & l'approbation des connoiſſeurs. Etant devenu aveugle en 1690, & ne pouvant plus exercer ſon talent pour la peinture, il donna des préceptes ſur cet art. Il les écrivoit avec de la craie ſur des toiles préparées pour cela, & ſon fils les copioit enſuite ſur le papier. On en a fait un recueil qui a été imprimé. Gérard mourut à Amſterdam en 1711. Il a laiſſé trois fils, *Jean*, qui eſt entré dans le commerce, & paſſa enſuite aux Indes; *Abraham*, & un autre *Jean*, qui furent peintres. Gerard a eu auſſi deux freres, qui ont exercé le même art. 1. *Erneſt*, qui excella ſur-tout à peindre les inſectes. Le prince de Liége ſatisfait de ſes ouvrages, le fit venir auprès de lui; & peu après, afin de le perfectioner dans ſon art, il l'envoya en Italie où il l'entretint à ſes frais. Lorſqu'Erneſt fut de retour, il entra au ſervice du prince, & y de-

Digitized by Google

meura juſqu'à ſa mort, arrivée dans la quarantieme année de ſon âge. 2. *Jacques*, qui s'appliquoit particulierement à peindre des fleurs. Il vint de Liége s'établir à Amſterdam, où il a fini ſes jours. * Extrait du *Dictionnaire hiſtorique* imprimé à Amſterdam en 1740. Vies des Peintres par M. d'Argenville, tom. 2.

LARGE (Alain le) natif de Saint-Malo, chanoine régulier de la congrégation de ſainte Géneviéve, s'eſt diſtingué parmi ſes confreres par ſa piété & par ſa ſcience dans les matieres eccléſiaſtiques. Après avoir profeſſé la théologie avec diſtinction à Paris en l'abbaye de ſainte Geneviéve, il fut prieur de celle de Chage à Meaux, du temps que le grand Boſſuet étoit évêque de cette ville, & il profitoit des lumieres de ce prélat dans les converſations fréquentes qu'il avoit avec lui. Il fut enſuite ſucceſſivement prieur en Bretagne, au Mans, à Blois, & enſuite à ſainte Geneviéve de Paris. Enfin, il fut fait viſiteur de la province de Champagne, & abbé de Notre-Dame du Val des écoliers de Liége. Il eſt mort dans l'abbaye de S. Denys de Reims le 29 juin 1705, âgé de 67 ans, & de quarante-huit de profeſſion. Il a travaillé durant pluſieurs années à des diſquiſitions latines ſur les chanoines réguliers & ſur leur différence d'avec les moines. Cet ouvrage où il y a des recherches utiles, a été imprimé à Paris chez Couterot en 1697. Il avoit fait l'hiſtoire des évêques de S. Malo, & dom Lobineau, Bénédictin, avoit profité de ſes lumieres pour la compoſition de l'*hiſtoire de Bretagne* : auſſi y fait-il une mention honorable du pere le Large. C'eſt tout ce qu'un mémoire manuſcrit qui a été envoyé de Senlis, nous apprend d'Alain le Large.

LARGENTIER, médecin, *cherchez* ARGENTIER.

LARGILLIERE (Nicolas) peintre ordinaire du roi, chancelier, ancien directeur & recteur de l'académie royale de peinture & ſculpture, étoit Pariſien. Il naquit le 2 octobre 1656, & mourut à Paris le 20 mars 1746 dans la quatre-vingt-dixiéme année de ſon âge. Il a donné des preuves de l'excellence de ſon pinceau dans tous les genres de peinture; hiſtoire, portrait, payſage, animaux, fruits, fleurs, architecture; il avoit une facilité extraordinaire dans la compoſition, & jamais peintre n'a été plus grand praticien. A force d'avoir vu & examiné avec attention la nature, de l'avoir copiée exactement pendant pluſieurs années, & d'en avoir fait de grandes études, il ne ſe ſervoit preſque plus de modèle, ni de choſes réelles devant les yeux; tout étoit préſent à ſon imagination, meubles, étoffes, habillemens, inſtrumens de muſique, livres, architecture, animaux, fleurs, fruits, &c. Son plus grand travail a été le portrait, & il a peint juſqu'à l'âge de 86 ans d'une maniere admirable. Il ſe faiſoit un grand plaiſir de faire part de ſes connoiſſances à tous ceux qui le conſultoient; ſon caractère étoit doux, obligeant, & il joignoit à tout cela une grande probité. Il avoit épouſé mademoiſelle Foreſt, fille de M. Foreſt peintre du roi. * Extrait du *Mercure de France*, mars 1746.

LARGIS, bon bourg de l'Ecoſſe méridionale, ſitué dans la province de Cuningham ſur le golfe de Cluyd, à ſept lieues de la ville de Reinfreu vers le couchant. * Mati, *diction.*

LARGIUS LEPIDUS, commandant de la dixiéme légion romaine, fut un de ceux que Tite Veſpaſien aſſembla lorſqu'il voulut déliberer ſur ce qu'il feroit du temple de Jéruſalem. * Joſephe, *guerre des Juifs*, *liv. VI*, *chap.* 24.

LARGUS, poëte Latin dont nous avons connoiſſance par un paſſage d'Ovide, dans la 16 épître du 4 livre *de Ponto*. Petrarque allegué par Lilio Giraldi, a remarqué que ce poëte avoit chanté l'arrivée d'Antenor à Padoue. On trouve trois autres perſonnes de ce nom: un T. Largus qui fut dictateur, & dédia un temple à Saturne dans la place publique; un autre nommé Valerius Largus qui fut préfet ou gouverneur d'Egypte, & un troiſiéme nommé Licinius Largus, préfet de l'Eſpagne citérieure. * Pitiſcus, *lexicon antiquitatum romanarum.*

LARIGNUM, fort château proche les Alpes, fut aſſiégé par Jules-Céſar, lorſqu'étant campé près de ces montagnes, ayant fait commander dans tous les lieux circonvoiſins de fournir les choſes pour la ſubſiſtance de ſon armée, ceux qui étoient dans cette place refuſerent de lui obéir, ſur l'opinion qu'ils avoient que les avantages du lieu rendoient ce château imprenable. Céſar ayant fait approcher ſes troupes, trouva devant la porte du château une tour, faite d'un bois que les Latins appelloient *Larix*, & que quelques-uns croient être le *Meleze*, laquelle étoit d'une telle hauteur que ceux qui étoient dedans pouvoient aiſément en empêcher l'approche, en lançant des leviers, ou en jettant des pierres. Il ordonna à ceux qui étoient commandés pour faire les approches, de jetter au pied de cette tour quantité de fagots, & d'y mettre le feu; ce qui fut incontinent exécuté: de ſorte que la flamme l'ayant environnée, fit croire que toute la tour étoit conſumée; mais peu de temps après le feu s'éteignit de lui-même, & la tour parut toute entiere. Alors Céſar réſolu de réduire ces mutins, fit faire une tranchée tout autour hors de la portée des armes des aſſiégés, & les contraignit enfin de ſe rendre. Comme il avoit remarqué un effet extraordinaire dans l'incendie de cette tour, qui avoit réſiſté aux flammes, il leur demanda quelle en pouvoit être la cauſe, & apprit qu'elle étoit faite d'un bois appellé *Larix*, qui avoit donné le nom de *Larignum* à ce château; & que ces ſortes d'arbres, qui étoient fort communs dans le pays, ne pouvoient être endommagés par les flammes, ni réduits en charbon. Voilà ce que rapporte Vitruve; cependant le larix étant réſineux & odoriférant, comme il le dit, il n'y a pas d'apparence qu'il ſoit incombuſtible; & cette hiſtoire qu'il rapporte doit paſſer pour fabuleuſe. La plupart croient que le larix des anciens eſt l'arbre que nous appellons *Meleze*: ſi cela eſt, il eſt certain qu'il ne réſiſte pas au feu: car on en fait de très-bon charbon, dont on ſe ſert pour fondre les mines de fer, dans les montagnes de Trente. * Vitruve, *liv.* 2, *c.* 9.

LARINE, que les anciens nommoient *Larinum*, ville & évêché d'Italie, ſuffragant de l'archevêché de Bénévent, dans le comté de Moliſſe, province du royaume de Naples. * Pline en fait mention, auſſi-bien que Silius Italicus, *l.* 15.

LARIS, petite ville, autrefois épiſcopale. Elle eſt dans la Syrie, ſur la riviere de Farfar, au-deſſus d'Hama. Elle eſt aujourd'hui preſque déſerte. * Mati, *diction.*

LARISSE, ville de Gréce en Theſſalie, ſituée ſur le fleuve Penée, & nommée auſſi *Larſa*, a été célebre par la naiſſance d'Achille, qui eſt nommé *Lariſſéen* par Virgile, *liv.* 1 *æneid.* Il y a eu archevêché à Lariſſe.

LARISSE, ville de Syrie, avec évêché ſuffragant d'Apamée. Léonard Sidonite dit que l'itinéraire d'Antonin la nomme *Laris*. Pline, Strabon, & Ptolémée, font mention de quelques autres villes de ce nom moins importantes, auſſi-bien que du fleuve *Lariſſe*, dans le Peloponnèſe.

LARISSE, autre ville dans la Theſſalie, nommée autrement *Cuemaſte.*

LARISSE, fleuve du Peloponnèſe.

LARISSE, montagne de l'Arabie Petrée, eſt le long de la mer Méditerranée vers les confins de la Judée. C'eſt le lieu où Pompée *le Grand* fut tué & enterré. Elle a pris ſon nom de l'ancienne *Laris*, ou *Lariſſa*, ville d'Idumée, ſituée à douze lieues de Gaza, vers le midi. Baudouin I, roi de Jéruſalem, mourut dans cette ville l'an 1118. * Mati, *diction.*

LARISSE ou LARIZZO, en latin, *Lariſſa Penſilis.* Ancienne petite ville de la Grece, eſt dans la Theſſalie,

Digitized by Google

ſur une colline, entre le golfe de Zelton & celui de l'Armiro, à onze ou douze lieues de Démétriade. * Mati, *diction.*

LARIUS, ancien nom du lac de Côme, en Italie, dans le Milanez, *cherchez* COME.

LARNECA, bourg avec un port fréquenté par les Européens, ſur la côte de l'iſle de Chypre. * Mati, *dict.*

LAROBO, ancienne petite ville de Numidie dans la Conſtantine, province du royaume d'Alger, entre la ville de Côme & celle de Bone. * Mati, *diction.*

LARREI (Iſaac de) né le 7 de ſeptembre 1638, à Lintot près de Bolbec, de parens nobles, engagés dans l'héréſie, exerça quelque temps la profeſſion d'avocat dans ſa patrie, & ſe retira enſuite en Hollande, & de-là à Berlin, où l'électeur de Brandebourg le gratifia d'une penſion. Il eut auſſi le titre d'hiſtoriographe des Etats Généraux de Hollande. Le premier ouvrage hiſtorique qui ait paru de lui, eſt l'hiſtoire d'Auguſte imprimée en 1690, à Berlin: un an après, il publia l'hiſtoire d'Eléonore, héritiere de Guienne, reine de France & enſuite d'Angleterre, qui eſt très-bien écrite, mais remplie de faits dont quelques-uns ſentent le roman. En 1700, il donna la cenſure du commentaire de Pierre Jean Olive ſur l'apocalypſe, traduite en françois avec des remarques, à Amſterdam. En 1697 & 1698, il donna les deux premiers volumes de l'hiſtoire d'Angleterre, depuis Henri VII, juſqu'à Jacques I. En 1707, parut le troiſiéme volume de la même hiſtoire, qui eſt celle des rois prédéceſſeurs de Henri VII, & en 1713 le quatriéme, qui eſt la continuation des deux premiers juſqu'à la mort de Guillaume III. Cet ouvrage a été bien reçu, & la modération de l'auteur dans le récit des faits où il s'agit de la religion, mérite d'être louée; mais on a reconnu qu'il avoit manqué de quelques ſecours qui lui auroient été néceſſaires; d'ailleurs dans tout ce qu'il faiſoit, il ſe fioit un peu trop ſur ſa mémoire, qui étoit excellente. En 1709, M. de Larrei parut ſur la ſcène en controverſiſte, & joignit au fameux *Avis aux réfugiés*, une réponſe qui ne lui fit pas beaucoup d'honneur. Cette réponſe a été réimprimée à Rouen en 1714 & 1716, en deux volumes *in*-12. Il donna auſſi en 1713 le premier volume de l'*hiſtoire*, ou plutôt du roman *des ſept Sages*, & le ſecond volume en 1716; c'eſt un ouvrage compoſé uniquement pour divertir, & où il y a des faits bien narrés, mais qui ne ſont pas toujours amenés fort ingénieuſement. On l'a réimprimé *in*-8°, en 1721, à la Haye, avec des augmentations. Enfin l'hiſtoire de France ſous le regne de Louis XIV, eſt le dernier ouvrage de cet auteur, qui mourut le 17 mars 1719, étant âgé d'un peu plus de 80 ans. Cette hiſtoire de Louis XIV a paru à Amſterdam en 3 vol. *in*-4°, & en 9 vol. *in*-12. On a remarqué des différences eſſentielles entre M. de Larrei écrivant la vie de ce monarque, & M. de Larrei écrivant les vies de Charles II, de Jacques II, & de Guillaume III, rois d'Angleterre.

LARROQUE (Matthieu de) l'un des plus habiles miniſtres de la religion prétendue réformée en France, étoit né à Leirac, petite ville de Guienne, proche d'Agen, l'an 1619. Il s'appliqua particuliérement à l'étude de l'antiquité eccléſiaſtique, & des ouvrages des peres. Le ſynode de Guienne lui donna d'abord la conduite d'une petite égliſe nommée Poujols, où il demeura environ un an. Les catholiques lui ayant conteſté le droit d'exercice, il vint à Paris, & prêcha à Charenton avec beaucoup d'applaudiſſement. C'eſt là où il connut madame de la Trimouille. Cette dame le choiſit pour être miniſtre de l'égliſe prétendue réformée de Vitré en Bretagne. Il a compoſé divers ouvrages de controverſe, ſavoir, une réponſe aux motifs de la converſion du miniſtre Martin; une réponſe à l'office du ſaint Sacrement; une hiſtoire de l'Euchariſtie; deux diſſertations latines, *de Photino & Liberio*; des obſervations latines pour ſoutenir le ſentiment du miniſtre Daillé, touchant la ſuppoſition des épîtres de S. Ignace d'Antioche, contre Pearſon & Beveregius; un traité intitulé, *Conformité des égliſes réformées de France avec les anciens. Conſidérations ſervant de réponſe à ce que M. David a écrit contre la diſſertation de Photin*, à Rouen en 1671, *in*-4°. *Conſidérations ſur la nature de l'égliſe, & ſur quelques-unes de ſes propriétés*, à Quévilly en 1673, *in*-12; & un écrit de la communion ſous les deux eſpèces, pour ſervir de réponſe à celui de M. de Meaux. M. de LARROQUE, ſon fils, a encore donné un traité françois ſur la régale, & des obſervations ſacrées, en latin, avec une diſſertation ſur la légion fulminante. Après avoir été 27 ans miniſtre à Vitré, il fut appellé à Rouen, où il mourut le 31 janvier 1684, âgé de 65 ans. * *Nouvelles de la Repub. des lettres, mois de mars* 1684. Bayle, *diction. critiq.*

LARROQUE (Daniel de) fils duc élebre *Matthieu* de Larroque, l'un des plus ſavans miniſtres que les Proteſtans aient eu le ſiécle dernier, étoit né à Vitré en Bretagne, d'un pere & d'une mere qui ſortoient de Leirac en Gaſcogne. Guidé par ſon pere dans ſes études, il fit d'aſſez grands progrès dans les langues ſavantes, le grec & le latin, & dans la connoiſſance de l'antiquité ſacrée & profane. Mais ſes ouvrages nous montrent qu'il n'acquit point aſſez d'érudition, & qu'il n'eut pas aſſez de gout pour ſoutenir la réputation de ſon pere, quoiqu'il ait eu des partiſans qui les ont preſque égalés l'un à l'autre. Ce qu'il eut d'abord de plus conforme avec ſon pere, c'eſt qu'ayant été nouri comme lui dans les préjugés du calviniſme, il ſe diſpoſa pareillement à le remplacer dans le double emploi de miniſtre & d'apologiſte des Proteſtans, & qu'il montra en effet d'abord beaucoup de zèle pour la doctrine de ceux-ci. L'édit de Nantes ayant été révoqué en 1685, & M. de Larroque ne pouvant plus par cette révocation avoir d'emploi en France, il ſe retira à Londres, où pour mieux apprendre l'anglois, il employa ſon loiſir à traduire en françois la *vie de Mahomet*, compoſée par le ſavant M. Prideaux. Il ſe rendit enſuite à Copenhague, où les amis de ſon pere lui promettoient un établiſſement. N'y ayant point trouvé ce qu'il eſpéroit il paſſa en Hollande, où il demeura juſqu'en 1690, qu'il revint en France, où il rentra dans le ſein de l'égliſe catholique. Il fit ſon ſéjour ordinaire à Paris, où il vivoit dans le commerce des gens de lettres, & s'appliquoit à compoſer divers ouvrages. Un mauvais écrit ſatyrique compoſé à l'occaſion de la famine de 1693, dans lequel on bleſſoit le reſpect dû à Louis XIV, & pour lequel M. de Larroque avoit fait une préface, lui ſuſcita une affaire fâcheuſe. On imprimoit furtivement cet écrit: il en tranſpira quelque choſe à M. de la Reynie, alors lieutenant de police, qui fit conduire l'auteur dans les priſons du Châtelet. Larroque après y avoir paſſé pluſieurs mois, fut tranſféré au château de Saumur, d'où il ne ſortit, après y avoir été détenu quatre ou cinq ans, que par les ſollicitations de madame l'abbeſſe de Fontevrauld. On ne ſe contenta pas de lui rendre la liberté, on lui donna auſſi quelque temps après une place honorable dans les bureaux de M. de Torcy, miniſtre & ſecrétaire d'état. Il y travailla juſqu'à la mort de Louis XIV, ne quittant guères Verſailles. Au commencement de la régence, il fut nommé ſecrétaire du conſeil du dedans: & lorſque ce conſeil eut été ſupprimé, il eut pour récompenſe une penſion de 4000 livres, dont il a été payé juſqu'à ſa mort arrivée le cinquiéme de ſeptembre 1731, âgé d'environ 70 ans. M. l'abbé d'Olivet qui nous apprend ces circonſtances de la vie de M. de Larroque, dans une lettre écrite à M. le préſident Bouhier de l'académie françoiſe, imprimée au commencement de 1739, le fait auteur de l'*Avis aux Réfugiés* qui parut en 1690. Il dit même *qu'il lui a cent fois entendu conter*, que ne pouvant approuver la conduite des réfugiés, qui ne ceſſoient alors d'invectiver contre le roi & contre la France, il compoſa cet ouvrage dans le deſſein de leur ou-

Digitized by Google

vrir les yeux, & avant que d'être entierement déterminé lui-même à abjurer le calviniſme. Il ajoute : qu'ayant été appellé à la cour d'Hanovre, où il fut retenu neuf mois, pendant ce temps-là M. Bayle, dépoſitaire de ſon manuſcrit, le fit imprimer de ſon aveu, mais avec parole de ne point nommer l'auteur ; qu'à ſon retour d'Hanovre, peu de temps après avoir fait ſon abjuration à Paris, il fut témoin de tout ce que l'on diſoit au déſavantage de l'avis aux réfugiés, & qu'il jugea convenable de garder ſur cela le ſilence ; que cependant M. Bayle fût accuſé d'être auteur de cet ouvrage, & que comme il avoit promis le ſecret à ſon ami, il aima mieux, plutôt que de le violer, ſouffrir pluſieurs années les perſécutions que le miniſtre Jurieu lui fit, & qu'il excita contre lui à l'occaſion de cet ouvrage. Juſqu'à cette déciſion, il eſt certain que ſi le véritable auteur de l'*Avis aux Refugiés*, n'a jamais été bien certainement connu, on a preſque toujours attribué cet ouvrage à Bayle. Voici entr'autres témoignages, celui du *Journal des Savans*, du mois de mai 1716, édition d'Amſterdam. » Il faut avertir le public ſur la diſ» ſertation de M. de la Baſtide, pour juſtifier M. Bay» le d'avoir fait l'avis aux réfugiés, qu'elle vient un » peu trop tard ; puiſqu'il eſt à préſent de notoriété pu» blique en Hollande, que le ſieur Adrien Moetjens, » libraire à la Haye, l'a imprimé & l'a reçu de M. Bay» le. Il ne s'en cache nullement, & dit à ceux qui » veulent l'écouter, que cet ouvrage eſt bien de M. » Bayle, que les épreuves ont été corrigées par M. » Louis, &c. » La déciſion contraire de M. l'abbé d'Olivet a donné occaſion d'examiner ce point à deux auteurs différens, qui concluent encore l'un & l'autre pour M. Bayle. Le premier dans une *lettre de M. l'abbé **** (Destrées) *prieur de Neſville, à M. l'abbé d'Olivet de* l'académie françoiſe, pour ſervir de réponſe à ſa derniere lettre à M. le préſident Bouhier, &c. brochure *in*-12, imprimée à Paris ſous le titre de *Bruxelles* en 1739. Le ſecond dans une lettre datée de Genève le 10 avril 1739, & imprimée dans le tome 46 de la *bibliothéque germanique*. Il paroît difficile de ne pas ſe rendre aux conjectures & aux raiſons de l'auteur de la premiere lettre. Quant à celui qui a écrit la lettre de Genève, quoiqu'il penche pour M. Bayle, il croit que l'on peut ſuppoſer que M. de Larroque a eu auſſi quelque part à l'ouvrage conteſté. Les ouvrages de M. de Larroque ſont 1. Le *Proſelyte abuſé*. C'eſt au moins M. l'abbé d'Olivet qui donne cet écrit à M. de Larroque, pour lequel il renvoie aux *Nouvelles de la république des lettres*, mois de mars 1684, où il n'en eſt rien dit. 2. La *vie de l'impoſteur Mahomet*, recueillie des auteurs Arabes, Perſans, Hébreux, Caldaïques, Grecs & Latins : avec un abrégé chronologique qui marque le temps où ils ont vécu, l'origine & le caractère de leurs écrits, (traduite de l'anglois de M. Prideaux) à Paris, chez Muſier 1699 *in*-12. M. l'abbé d'Olivet en cite une édition de 1698, à Amſterdam. M. de Larroque dit dans ſa préface, que cette traduction ne lui avoit couté que ſix ſemaines à faire & à revoir. Ce qu'il ajoute au même endroit dans l'édition de 1699, fait au moins douter de ce que dit M. l'abbé d'Olivet, que Larroque fit cette traduction en Angleterre. Car il dit poſitivement qu'il la fit en France ; & que c'eſt par cette raiſon qu'il n'a pas traduit la lettre du même M. Prideaux contre les Mahométans, parcequ'il ne vivoit pas, dit-il, dans un lieu auſſi expoſé aux incurſions des Athées, que l'Angleterre. 3. Les *véritables motifs de la converſion de M. l'abbé de la Trappe*, (le Bouthillier de Rancé) avec quelques réflexions ſur ſa vie & ſur ſes écrits, 1685 *in*-12. C'eſt un ouvrage ſatyrique. 4. *Nouvelles accuſations contre Varillas*, ou *remarques critiques contre une partie de ſon hiſtoire de l'héréſie*, 1687. Il y a quelque érudition dans cet ouvrage : mais bien des gens prétendent que ſi Varillas n'avoit eu affaire à d'autres critiques, ſes erreurs ſeroient peut-être encore aujourd'hui accréditées. 5. Une maladie ayant obligé M. Bayle d'interrompre pendant quelques mois ſes *Nouvelles de la république des lettres*, d'habiles gens y mirent la main, & l'on ne convient pas que M. de Larroque fût le ſeul qui y travaillât, quoique l'auteur de la vie de M. Bayle le nomme ſeul auteur du mois de mars & des cinq ſuivans ; & que M. l'abbé d'Olivet prétende qu'il fit ſeul mars, avril & mai 1687, & les trois mois ſuivans en partie. 6. *Matthæi Larroquani adverſariorum ſacrorum libri tres. Opus poſthumum. Acceſſit diatriba de legione fulminatrice : auctore Daniele Larroquano Matthæi filio*, 1688. Daniel de Larroque promettoit pluſieurs autres diſſertations ſur des ſujets importans ; mais il ne paroît pas qu'il en ait donné d'autre que celle-ci. 7. La *vie de François Eudes de Mezerai*, en Hollande 1726 *in*-12, & depuis à la tête de la ſuite de l'*hiſtoire de Mezerai* par Limiers, & dans l'édition du même hiſtorien à Paris 1740. M. l'abbé d'Olivet dans ſes notes ſur l'*hiſtoire de l'académie françoiſe*, ne regarde cette hiſtoire que comme un roman ſatyrique. C'étoit, dit-il, une ébauche de la premiere jeuneſſe de l'auteur ; mais ſi Larroque étoit jeune quand il le fit, il ne l'étoit plus en 1716 quand il le mit au jour. Devoit-il le publier ? 8. M. l'abbé d'Olivet attribue encore à M. de Larroque deux ouvrages qu'il dit être manuſcrits, l'un intitulé : Les *Anecdotes du regne de Charles* II, roi d'Angleterre ; l'autre qui a pour titre : *Remarques générales ſur les lettres, mémoires & négociations du comte d'Eſtrades*. M. l'abbé Deſtrées doute de l'exiſtence du premier, & de la bonté du ſecond. 9. *Traduction de l'hiſtoire romaine d'Echard*. Il eſt certain que M. de Larroque avoit fait cette traduction. M. d'Olivet dit que ce fut dans ſa priſon de Saumur ; & prétend que c'eſt la même, à quelques changemens près, ſur-tout pour le ſtyle, qui a été publiée par M. l'abbé des Fontaines. Celui-ci convient qu'il en a profité ; mais il prétend qu'elle ne lui a pas été d'une grande utilité. * *Voyez* les écrits cités dans cet article.

LARSA, *cherchez* LARISSE.

LARS TOLUMNIUS, roi des Veïentins, attira les Fidenates à ſon parti, contre les Romains, l'an 316 de Rome, & 438 avant J. C. Il fut tué l'an 317 de Rome, par Cornelius Coſſus, dans la bataille que le dictateur Mamercus Emilius gagna contre ces peuples. * Tite-Live, *l.* 4.

LARTA, ville, *cherchez* ARTA.

LARTIGUE. Famille noble & ancienne. Si l'origine en eſt peu connue, l'hiſtoire ne laiſſe pas de faire mention de pluſieurs perſonnes de ce nom, illuſtres par le rang qu'ils tenoient depuis 1236, & par les terres & les fiefs qu'ils poſſédoient, ce qui prouvoit alors l'ancienne nobleſſe.

I. Arnaul, ſeigneur de Liſſe & de Lartigue, fut en 1236, ſous le roi S. Louis, du nombre des ſeigneurs de Guienne convoqués à S. Germain en Laye, comme on le voit dans Laroque, page 55 & 56. On croit que ſes enfans s'appelloient Arnaul, qui ſuit ; & *Philippe* de Lartigue, ce qui eſt confirmé dans la liſte des ſeigneurs hommagés de Guienne, d'Edouard I, roi d'Angleterre & duc de Guienne, où Arnaul, & Philippe Lartigue rendirent en 1306 hommage à ce roi pour les terres de Lartigue, qui ſont l'une en Armagnac, & l'autre en Chaloſſe, & pour celle de Liſſe en Gaſcogne.

II. Arnaul II, ſeigneur de Lartigue, dont on ignore l'alliance, laiſſa de ſon mariage Amanieu de Lartigue damoiſeau, qui ſuit ; & *N.* ſeigneur de Lartigue qui fut pere de deux fils, dont l'aîné fut pere de *N.* ſeigneur de Lartigue, vice-amiral de Bretagne, qui ſuit auſſi ; & le cadet fut Antoine I, ſeigneur de Lartigue & damoiſeau, *qui a continué la poſtérité juſqu'à ce temps.*

III. Amanieu, ſeigneur de Lartigue, damoiſeau, fut un des grands capitaines de ſon temps. Il vivoit dans le XIV ſiécle. Il fut du nombre de ceux qui eſſuyerent le plus les véxations de Louis d'Anjou, qui

Digitized by Google

fut enſuite roi de Naples, lequel en l'abſence du roi Jean gouvernoit le royaume, & qui étoit auparavant gouverneur du Languedoc : les cruautés de ce prince obligerent Amanieu de Lartigue de ſe joindre à Pierre de Savoye, Nolli, & Pavaillon, & à prendre les armes en faveur d'Edouard II, alors encore duc de Guienne : ces quatre capitaines ravagerent une partie du Languedoc, & prirent à la tête de 2000 hommes les villes de Montolieu au diocèſe de Carcaſſone, & de Pommerol de celui d'Agde ; ils obtinrent leur grace en 1358, de Louis d'Anjou. Ils furent de nouveau accuſés en 1360, d'avoir conſpiré contre la vie de ce prince pour le livrer à Edouard. Louis d'Anjou les défit avec ſon armée, les fit priſonniers avec partie de leur troupe ayant les armes à la main : il fit trancher ſur le champ la tête dans Toulouſe à Pierre de Savoye & à Amanieu de Lartigue, pendre Nolli & Pavaillon, comme partie de leur troupe & noyer le reſte. On voit ces faits dans *l'hiſtoire de Languedoc* par le pere Vaiſſete, Bénédictin, qui les a tirés du *Talamus*, & chronique conſulaire, qui eſt manuſcrite à l'hôtel de ville de Montpellier, à la chambre des comptes de la même ville, & en celle de Paris, & dans Froiſſard tome 1, chap. 244. * *Hiſtoire du Languedoc*, tom. 4, page 335 & 340.

III. *N*... ſeigneur de Lartigue, petit neveu d'Amanieu, & fils du frere aîné d'Antoine I de ce nom, ſe rendit illuſtre ſous pluſieurs rois, par ſon courage, ſes emplois militaires, & les ſervices qu'il rendit dans différentes rencontres à ſon prince. Il commença à porter les armes ſur mer ſous Louis XI, fut fait vers 1480 chef d'eſcadre, donna des preuves de ſa valeur ſous Charles VIII & Louis XII, fut fait vice-amiral en Bretagne ſous François I. Il fut en 1521, & 1522, général & conducteur de l'armée navale que ce dernier prince envoyoit à Fontarabie, aſſiégée par les Eſpagnols. On ignore le temps de ſa mort ; on croit qu'il mourut dans ſa charge, & ſans alliance ; ce qui a fait l'extinction de ſa branche. Conſultez les mémoires de de Serres pag. 57. Scipion Dupleix. Mém. de du Bellay, de Sully & d'Amelot de la Houſſaie.

III. Antoine de Lartigue I du nom, écuyer & damoiſeau, marié en 1410 avec *N.* damoiſelle de Montcaſſin (Branche de Montlezun) laiſſa de ſon mariage pluſieurs fils, dont les branches dans la ſuite des temps ſe ſont éteintes. Il ne reſta qu'un cadet qui quitta la Chaloſſe ſur la fin du quinziéme ſiécle, & vint ſe marier à Mezin dans le Condomois, avec une fille unique, & riche héritiere du ſeigneur de Baultian, Louſſanne, de Montela, qui ne lui accorda ſa fille qu'en conſidération de ſa haute & ſon ancienne nobleſſe. *Conſultez les titres & enquêtes de cette famille.*

IV. *N*... ſeigneur de Lartigue, écuyer & damoiſeau, & la demoiſelle *Françoiſe* Baultian, eurent de leur mariage quatre garçons, Pierre I, qui ſuit ; Antoine II, *dont nous parlerons enſuite* ; Jean, *dont on verra auſſi la filiation*, & *Bernard* de Lartigue qui fut long-temps gendarme, puis capitaine de 50 lances. Il s'étoit marié avec la fille du ſeigneur de Bouzet Poudenas, (branche de Roquepinne & de Marin) & dont la poſtérité a fini vers 1678 en la perſonne de Bertrand de Lartigue, lieutenant-colonel de cavalerie de Maulévrier, chevalier de S. Louis & brigadier des armées du roi ; ce qu'on peut voir dans le *Mercure hiſtorique & militaire* de ce temps. Du vivant de ces quatre freres leurs châteaux & maiſons, eux étant au ſervice du roi, furent réduits en cendres ; leurs titres, papiers & autres effets furent brulés ou pillés ; leurs femmes & enfans furent chaſſés, & de-là vient en partie la décadence de cette maiſon, au dire de pluſieurs auteurs, comme Blaiſe de Montluc maréchal de France dans ſes mémoires, impreſſion de Paris 1746, tom. 3, pag. 397.

V. Pierre de Lartigue, écuyer, fut ſurnommé *d'Eüs*, (terre en Condomois) parceque au partage que les quatre freres firent des biens de Françoiſe de Baultian leur mere, celui d'Eüs lui échut ; ce que l'on voit par les titres & enquêtes, & dans Scipion Dupleix, & ce qui a donné occaſion à quelques auteurs de le nommer *Lartigue-Dieu*. Il fut en ſon temps un grand capitaine, commença à porter les armes ſous le ſeigneur de Lartigue vice-amiral ſon couſin : puis ſervit ſur terre, fut enſuite capitaine de 500 hommes. Il contribua avec ſa troupe à pénétrer en 1530 dans la Savoye, où l'amiral Chabot l'envoya auſſi en 1536. Le maréchal d'Humieres le chargea en 1537 avec ſon frere de la garde de la ville de Turin, capitale du Piémont : il fut enſuite envoyé par ce ſeigneur avec Jules des Urſins, & Pierre Strozzi (qui fut depuis maréchal de France) pour garder Albe, ville d'Italie : il fut du nombre des ſeigneurs qui compoſoient l'armée du comte de Buſançois ſous M. le dauphin, & conduiſoit ſa troupe ſous ſes enſeignes : il fut enſuite de l'armée commandée ſous M. le dauphin, par le grand-maître de Montmorenci. Il contribua à forcer le pas de Suſe avec le capitaine Rat de Forces, auſſi Gaſcon, commandant alors l'aile gauche. Il fut le premier à ſauter au-deſſus du baſtion gauche qui étoit le plus fortifié, & qui dominoit le plus au paſſage où l'on tiroit de pointe en blanc à coups d'arquebuſe. Il commanda alors au capitaine Gabarret, Gaſcon & ſon lieutenant, de foncer avec lui pour pénétrer, ce qu'ils firent avec tant de valeur & de précipitation, qu'ils s'en rendirent maîtres, de même que de la place, taillérent en piéces tous ceux qui oſerent ſe préſenter les armes à la main, chaſſerent & mirent le reſte en fuite. Cette action fut trouvée par M. le dauphin, le grand-maître de Montmorenci & par toute l'armée, d'autant plus admirable, qu'ils commençoient déja à perdre eſpérance de cette entrepriſe. Lartigue d'Eüs s'étoit ſignalé dans d'autres rencontres, où il reçut pluſieurs bleſſures, comme au combat du Favanel, l'une d'un coup de pique, & l'autre d'arquebuſade à la cuiſſe, ce qui lui fit recevoir pluſieurs bienfaits de François I, de qui il devint tellement favori, que ce prince l'avoit toujours auprès de ſa perſonne, & ne l'appelloit jamais que ſon *moureau*, à cauſe qu'il étoit un peu brun. L'Italie ne fut pas le ſeul théâtre ſur lequel Pierre de Lartigue d'Eüs ſe diſtingua : il ſe ſignala dans différentes rencontres après la mort de François I, & porta les armes pour le ſervice de Henri II. Ce prince l'ayant envoyé avec ſa compagnie à Metz, il contribua au ſiége & à la priſe de cette ville, & à faire lever aux Impériaux le ſiége de cette place, qu'ils vouloient reprendre. Il ſe trouva encore à la bataille de Renti, que le duc de Guiſe gagna ſur les ennemis en 1553. Henri II ayant fait en 1558 ſa paix avec l'Eſpagne, & étant mort en 1559, après avoir comblé de bienfaits Pierre de Lartigue d'Eüs, celui-ci aceablé de bleſſures & avancé en âge, fut obligé de quitter le ſervice & de ſe retirer en Gaſcogne. Comme il avoit toujours eu plus d'amour pour la gloire que pour l'intérêt, puiſqu'au lieu de recueillir pendant les guerres ce que les emplois & ſa faveur lui auroient pu procurer, il y conſomma au contraire ſon patrimoine, il ne lui reſta lors de ſa retraite qu'un peu d'argent & autres effets, qui lui furent même enlevés à ſon retour, à une journée de Blaye par un parti huguenot qui ravageoit alors le Bordelois, ſes équipages même furent pillés. *Conſultez les titres & enquêtes de cette famille. Mém.* de Serres pag. 156, 185. *Mem.* de du Bellai, pag. 215, 396, & 401. *Mém.* de Montluc, imprimés en 1746, tom. 3, pag. 120 & 130. Scipion Dupleix. *Mém.* de Sulli, Amelot de la Houſſaie. Pierre I de Lartigue d'Eüs écuyer, vécut encore pluſieurs années dans la province, aimé & reſpecté de toute la nobleſſe, qui le prioit ſans ceſſe de lui ſervir de juge dans toutes les querelles & combats des gentilshommes. Il mourut en 1579, âgé 98 ans ou environ : il s'étoit marié avec la fille du ſeigneur Deſtinguos, (maiſon noble & ancienne de la Navarre) duquel mariage naquirent ſix filles & deux garçons, Gui

Digitized by Google

de Lartigue, qui ſuit ; & *Antoine* III, qui mourut ſans alliance, étant capitaine d'infanterie dans le régiment du ſeigneur de Mauveſin.

VI. Gui de Lartigue ſe trouvant d'un foible complexion, demeura auprès de ſon pere, lequel mourut ſans bien, mais combié de gloire. Gui ayant épouſé une riche héritiere, fille d'un gros marchand, ſe jetta dans le commerce après la mort de ſon beau-pere, parce-qu'il ſe trouvoit alors chargé de ſept filles & de deux fils. L'aîné fut

VII. Gui, II du nom, que d'autres appelloient Gaſſion de Lartigue, laiſſa de ſon mariage

VIII. Geraud de Lartigue, écuyer, ſeigneur de Caplice. Il porta toute ſa vie & glorieuſement les armes pour ſon prince. S'étant adonné au génie, il entra de bonne heure dans cet illuſtre corps, où il fut reçu ingénieur : c'eſt en cette qualité qu'il fut appellé à Bourdeaux au ſecours de cette place, où ſe trouvant enveloppé d'un parti huguenot, il perdit tout ce qu'il avoit. Geraud de Lartigue qui vint à la tête des ingénieurs, mérita par ſes ſervices pluſieurs bienfaits, & la faveur de Louis XIII. Ce prince tant par ces conſidérations, que par celles de ſon extraction noble & ancienne, & celle des ſervices de ſes ancêtres & parens, lui accorda des lettres de réhabilitation, à condition qu'il prouveroit être ſorti de noble *Pierre* de Lartigue d'Eüs, écuyer, ſon aïeul ; ce relief de nobleſſe en connoiſſance de cauſe fut donné à Chantilli le 20 mars 1634, ſcellé de cire jaune, ſigné LOUIS, & plus bas Phelypeaux. En conſéquence des ordres du roi, la cour des aides de Guienne ſéante alors à Agen ordonna une enquête des parens & autres : elle députa pour cela en qualité de commiſſaire Robert de Mellet de Fondelin, conſeiller du roi & préſident en l'élection de Condomois & Bazadois, qui fit l'enquête le premier de juin de la même année 1634, dans le Condomois, ayant ſous lui Jean du Cugno commis du greffe de ladite élection : il ouit dix dépoſans & témoins tant ſeigneurs gentilshommes, capitaines & nobles, que autres, tous âgés de 95 à 98 ans ; tous parlent pour avoir vu dans le pays & les armées, pour avoir oui-dire à leurs aieuls & biſaïeuls, & par la tradition du pays & de leurs ancêtres de pere en fils. Geraud de Lartigue ſeigneur de Caplice laiſſa de ſon mariage cinq garçons, Jean-Jacques, qui ſuit ; *Jean* de Lartigue, ſeigneur de Caplice, prêtre, docteur en théologie, & religieux Prémontré : il fut enſuite reçu docteur de Sorbonne à Paris, où ſon mérite & ſes ouvrages l'avoient attiré : il fut fort connu & eſtimé des ſavans. Son eſprit étoit auſſi profond que fin & ſubtil : parmi un nombre d'écrits qu'il a faits, on diſtingue ceux de l'*immortalité de l'ame ; la politique du conquérant ; ſur le flux & reflux de la mer*, & autres : il fut enſuite hiſtoriographe de France, & mourut après 1680 ; *Bernard* de Lartigue mourut ſans alliance, étant gendarme de la garde du roi ; *Jean-Arnaud* fut tué avec ſon couſin ſur le pont de Maubeuge, & officier des gardes françoiſes, comme on le verra plus bas ; il n'avoit point pris d'alliance ; & *Louis* de Lartigue qui ſe maria à Gabarret en Condomois, où il poſſéda des fiefs & des directes, & laiſſa de ſon mariage *Joſeph* de Lartigue, connu ſous le nom du ſeigneur d'Aigneſtous, & mort ſans alliance, étant capitaine du régiment de royal artillerie ; & *Arnaud* de Lartigue officier de mérite & de diſtinction, ſoit par ſes emplois, ſoit par ſes différentes preuves de valeur : il mourut vers 1698 lieutenant de roi des ville & citadelle de Bedfort, Alſace, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, ne laiſſant de ſon mariage que deux filles, qui ſont l'une chanoineſſe au couvent de Maubeuge, où on ne reçoit par preuves que des filles de qualité, & l'aînée eſt veuve de feu ſeigneur comte de Lavergne, à Vezou en Franche-Comté.

IX. Jean-Jacques de Lartigue, écuyer, laiſſa de ſon mariage avec *Françoiſe* Barrault Parron (couſine proche de Jean Jaubert de Barrault, évêque de Bazas, puis archevêque d'Arles & préſident des états en 1634, qui étoit fils de *Méri* de Barrault, ſeigneur de Parron, gentilhomme de la chambre du roi & ſon ambaſſadeur en Eſpagne.) *François-Annibal* de Lartigue qui mourut lieutenant de cavalerie du régiment de S. Aignan, laiſſant auſſi de ſon mariage *Arnaud-Gervais* de Lartigue, qui fut long-temps capitaine dans le régiment de Danois réformé en 1714, & qui de ſon mariage avec *Marie* Deſcamps, a laiſſé *Jacques* de Lartigue, prêtre, docteur en théologie, & religieux Bénédictin, de l'ordre de Cluni à Mezin ; *Joſeph* de Lartigue, capitaine à préſent du régiment de Montboiſſier, qui a aſſiſté aux dernieres guerres de Flandre, comme aux batailles de Rocoux, Fontenoy & Lawfeld, & aux ſiéges de Lillo & Berg-op-Zoom ; & *Jean-Baptiſte* de Lartigue ſon frere qui a toujours été auprès de lui, & qui eſt lieutenant de ſa compagnie.

V. Antoine II de Lartigue, damoiſeau, ſeigneur de Loubes, Baſſabat, Romat, Laſſalle, Auſen, Ballos, & ſeigneur direct d'une partie de la ville & juriſdiction de Mezin en Condomois, (ce fief appartient à préſent à mademoiſelle de Saint-Marc,) & ſecond frere de Pierre I de Lartigue d'Eüs, étoit un gentilhomme de mérite. Il ſe diſtingua dans les armées, & par ſa fidélité pour ſon prince : il fut d'abord lieutenant de la compagnie de ſon frere, puis capitaine d'une compagnie de gens de pied : il commanda enſuite une cornette à Saint-Jean de Luz, donna divers ordres à Montluc, (qui fut maréchal de France) il étoit avec ce ſeigneur au combat qui ſe donna en 1523 à Saint-Jean de Luz ; il plaça dans une occaſion M. de Montluc dans un poſte avec 80 arquebuſiers ; devint colonel de cinq enſeignes gaſconnes, avec leſquelles il ſe diſtingua contre dom Pedro de Navarre, & étoit du nombre des ſeigneurs qui s'oppoſerent à la deſcente de ce prince qui alloit par mer au ſecours de l'armée eſpagnole. Il donna des preuves éclatantes de ſa valeur au ſiége de Naples, & dans un château voiſin ; car les ennemis voulant faire une ſortie par un poſte, & ayant déja gagné du terrein, le ſeigneur de Lartigue Loubes les repouſſa, & les obligea de rentrer dans la place : le choc étant vif de la part des aſſiegeans & aſſiégés, il y fut bleſſé & porté en terre, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à donner ſes ordres, de contribuer à la retraite de dom Pedro, & de donner des marques de ſon courage dans le ſecond combat qui s'y donna, où l'armée françoiſe étant obligée de céder au premier feu, ſe replia avec précipitation ; mais il reſta ſur le champ de bataille avec ſa troupe, & fut en bon ordre ſous le rempart joindre ſon bataillon. *Mém.* de Montluc, pag. 70, 71, 72 & 73. Dupleix, du Bellai, de Serres & Sulli. Antoine II de Lartigue ayant conſommé une partie de ſon bien au ſervice, mourut vers 1578, âgé de près de 93 ans. Il s'étoit marié en premieres noces en 1530, avec *Françoiſe* de Corbon de Luppé, fille du ſeigneur de Corbon, & ſœur du ſeigneur de Corbon de Luppé, qui épouſa vers 1544 Marguerite de Gondrin Pardaillan ; la demoiſelle Françoiſe de Corbon de Luppé étoit fille de *Françoiſe* de Barrault Parron, ſœur de Meri de Barrault, ſeigneur de Parron, gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de ſon ordre, & ſon ambaſſadeur en Eſpagne, & de Jean-Denys de Barrault Parron, gentilhomme de la chambre, & étoit tante paternelle de Jean Jaubert de Barrault, archevêque d'Arles. Antoine II de Lartigue & Françoiſe Corbon de Luppé eurent de leur mariage *Arnaud* & *Bertrand* de Lartigue, tués au ſervice du roi étant gendarmes de la garde du roi, compagnie du maréchal de Bellegarde. Tout le monde ſait que par les ordonnances de Charles VIII, François I, Henri II & Henri III, il falloit pour être reçu dans ces compagnies être de qualité & gentilhomme de race ; ainſi que pour occuper des charges auprès de leurs perſonnes, (états & ordonnances de Blois

l'an 1588, art. 259, par Henri III, & par le réglement fait en 1600, art. 58. par Henri IV.) Antoine de Lartigue, ſa femme étant morte en 1540, prit une ſeconde alliance en 1545, contrat paſſé en Condomois par Caſtera & Laroche notaires, avec *Marie* de Melignan, fille de noble *François* de Melignan, ſeigneur de Trignan, & d'*Annette* de Marſan, qui étoit fille de *Barthelemi* de Monteſquiou (d'où ſont deſcendus les maréchaux de Monteſquiou, Montluc & d'Artaignan) petite-fille de noble *Thibaut* de Melignan, ſeigneur de Trignan, & de *Françoiſe* de Cayla, elle étoit auſſi ſœur de Jean Bompart de Melignan de Trignan, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de ſa chambre, & gouverneur de Bayone & de Siſteron, marié avec Hieronyme de Montaut de Caſtelnau, (Branche de Noailles, qui a été depuis cordon-bleu & maréchal de France dans le dix-ſeptiéme ſiécle.) Ladite Marie de Melignan étoit auſſi ſœur de frere Bernard de Melignan, vicomte de Trignan & de Jourdan, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem (à préſent Malte) & commandeur du Temple de Bourdeaux. Antoine II de Lartigue & Marie de Melignan eurent de leur mariage *François* de Lartigue, ſeigneur de Laſſalle & d'Auzan, qui porta toute ſa vie les armes pour le roi, donna en différentes rencontres des preuves de ſa valeur, & mourut ſans alliance étant gouverneur des ville & citadelle de Die; *Bonpart* de Lartigue, ſeigneur de Ballos & de Lailhon, ne ſe diſtingua pas moins que ſon frere: il avoit été bleſſé en différentes rencontres, & fut tué ſans alliance en 1626 au ſiége de Montauban, étant preſque à la tête du régiment de Piedmont, où il étoit depuis longtemps capitaine: voyez l'*hiſtoire du ſiege de Montauban* par le Bret, chanoine & prévôt de Montauban; DANIEL qui ſuit; & *Marie* de Lartigue, qui épouſa le 26 juillet 1605 *Jean* de Claret écuyer.

VI. DANIEL de Lartigue, ſeigneur de Baſſabat & de Romat, ſe rendit recommandable par ſon mérite, ſa valeur & ſa fidélité envers ſon prince: il étoit capitaine de 500 hommes qu'il commanda en pluſieurs rencontres. Il aſſiſta aux guerres de Bearn & de Bigorre, ſe trouva au ſiége de Rabaſtens: il y fut commandé à la tête de 40 pionniers pour faire enlever la terre pour mieux placer l'artillerie afin de battre en bréche, il y travailloit lui-même pour animer les ouvriers & les engager en les encourageant à faire diligence & à pouſſer les ouvrages. Il fut enſuite commandé avec Salles de Beart & leurs compagnies de garder ſeuls la bréche, & furent après les premiers commandés à monter à l'aſſaut. Il étoit du nombre des ſeigneurs avec M. d'Ambleville qui étoient allés au ſecours d'Angoulême auprès du duc d'Epernon, qui les avoit invités de venir ſe joindre à lui pour appaiſer les troubles & la ſédition cauſée par les huguenots & habitans de cette ville, qui s'étant preſque emparés de la ville, voulurent s'emparer du château, & ſe ſaiſir de la perſonne du duc & des ſeigneurs qui étoient avec lui. Ces mutins entrerent dans le château: alors Daniel de Lartigue & le ſeigneur d'Ambleville s'étant ſaiſis de la porte du château & l'ayant fermée, taillerent tous les conjurés en piéces à la réſerve d'un conſul, ce qui fit mériter au ſeigneur de Lartigue & aux autres depuis ce temps-là une amitié particuliere de la part des ſeigneurs d'Epernon & de la Valette. *Conſultez les Mémoires* de Montluc, édition de 1746, tom. 4, page 199 & 206; l'*hiſt.* de Davila impreſſion de Paris & de Lyon par Baudouin, pag. 622. Daniel de Lartigue avoit battu un parti huguenot qui venoit de ſurprendre Condom, entre cette ville & celle du Leytoure, où pour joindre les ennemis il fit conſtruire un pont à qui il donna ſon nom & qui le porte encore. Il ſe maria avec *Magdeléne* de Noaillan, fille & héritiere de *Henri* de Noaillan, ſeigneur d'Eſpeiroux & de Gajo, gentilhomme de la chambre du roi; & d'*Adrienne* des Appas de Vaguedanno, maiſon noble & ancienne de la Navarre, petite-fille du ſeigneur de Vaquedanno, ſénéchal de la Navarre. (Henri de Noaillan & Odet de Noaillan, ſeigneur du Freſche, gentilhomme de la chambre du roi, ſon couſin germain & qui donna en 1506 Béatrix ſa fille en mariage à Antoine de Groſſolles, ſeigneur de Flamarens, d'où deſcendent les marquis de Flamarens, grand louvetier de France, & comte de Flamarens, ſeigneur de Montaſtrue, freres, étoient iſſus en ligne directe de Louis de Noaillan, capitaine en 1360 d'une compagnie de gendarmes, qui avoit pour mere Jeanne d'Albret, & pour oncle & curateur Jean d'Albret, d'où deſcendoit Jeanne de Navarre mere de Henri IV de Bourbon, roi de France & de Navarre.) Henri de Noaillan s'étant marié en ſeconde noces avec Françoiſe de Barrault Parron, & en ayant eu deux garçons, voulut fruſtrer Magdeléne ſa fille de ſes droits portés par le contrat de mariage, & en conſéquence attaqua ſon contrat de mariage avec Daniel de Lartigue, & eut à cet effet recours à l'accuſation du crime de rapt. Daniel de Lartigue mépriſa ſes pourſuites, étant d'ailleurs abſent pour le ſervice du roi, ce qui fit que le ſénéchal & le parlement de Bourdeaux caſſerent le mariage, condamnerent Daniel de Lartigue à perdre la tête ſur un échaffaud, & ladite Magdeléne ſon épouſe à revenir auprès de ſon pere & lui demander pardon. Henri IV ayant ordonné deux enquêtes à l'égard des familles de Noaillan & de Lartigue, & étant faites par les plus grands ſeigneurs de la province & âgés de 80 à 90 ans, le 8 ſeptembre 1598, accorda à Daniel de Lartigue des lettres de grace & d'abolition en tant que beſoin ſera, caſſe tous arrêts & procédures. Voici ce que portent les lettres du prince: « *Henri* par la grace de Dieu roi de France & de » Navarre, &c. avons écouté l'humble ſupplication de » nos amés Daniel de Lartigue, écuyer ſieur de Baſſa» bat & de Romat en Condomois, & de Magdeléne » de Noaillan ſon épouſe, fille de Henri de Noaillan, » écuyer, ſieur Deſpeiroux & de Gajo, & d'Adrienne » des Appas, contenant que ledit de Lartigue extrait » de noble maiſon, & ayant l'honneur d'appartenir » d'alliances & parentelle à pluſieurs ſeigneurs & gen» tilshommes du pays, auroit été induit par les artifices » & menaces de Henri de Noaillan écuyer ſieur Deſ» peiroux & de Gajo, & de Françoiſe de Barrault ſa » femme en ſecondes nôces, &c. & auſſi que lors du» dit arrêt ledit de Lartigue étant auprès de notre per» ſonne, & ne pouvant, à cauſe de la guerre, ſans un » très-grand & apparent danger, ſe préſenter en notre» dite cour du parlement de Bourdeaux, comme il ne » peut encore faire, pour n'y pouvoir eſpérer telle juſ» tice que mérite ſon bon droit, & à cauſe des faveurs » & ſupports de ladite marâtre par le moyen d'un ſien » parent qui eſt des principaux officiers de notre cour, » &c. & pour la priver des donations & avantages à » elle acquis (parlant de Magdeléne) par les pactes de » mariage de ſes pere & mere, &c. & d'autant qu'ils » furent épouſés par un prêtre dans la maiſon noble de » Romat, &c. & par la faveur des alliances dudit de » Noaillan pere, &c. à ces cauſes nous, &c. & pour » ſatisfaire à la priere bien humble qui faite nous a été » par aucuns de nos plus ſpécieux ſerviteurs de notre » cour en faveur des ſupplians: même en conſidération » des ſervices ſignalés qui nous ont été rendus & à nos » prédéceſſeurs rois, tant par ledit de Lartigue que par » ſes proches parens, & pour les obliger à nous les con» tinuer à l'avenir, avons de notre grace ſpéciale & au» torité royale, pleine puiſſance, &c. en tant que de » beſoin ſera, quittons, remettons, & aboliſſons, &c. » annullant, caſſant, révoquant, &c. défendons tant à » notredite cour de parlement de Bourdeaux & autres, » qu'audit de Noaillan pere & tous autres, &c. & d'en » parler ſous peine de déſobéiſſance, &c. Signé, HEN» RI, & donné à Paris l'an de grace 1599, au mois de » février, & le dixiéme de notre regne. » Ledit de Noaillan pere nonobſtant ces lettres du roi s'oppoſa à l'entérinement,

rinement : procès encore au parlement, qui ordonna une ſeconde enquête en 1605, à Nérac où étoit alors la chambre. MM. de Thibaud & de Graſchon alors conſeillers au parlement, avec M. maître Etienne Ternier avocat en la cour & ſubſtitut du procureur général du roi, furent nommés commiſſaires, laquelle enquête fut faite en conſéquence : enfin le parlement ayant vu par nouvelles preuves, que la malice, le crédit & les alliances avec la faveur de ſa femme n'avoit fourni rien audit de Noaillan à oppoſer à la nobleſſe, aux ſervices & à la validité du mariage du ſeigneur de Lartigue, & pour obéir aux ordres du roi, ordonna l'entérinement de ſes lettres par arrêt de la cour & chambre de l'édit de Guienne le 18 ſeptembre 1606, étant alors à Nérac. Daniel de Lartigue, ſeigneur de Baſſabat, Romat, Deſpeiroux & de Gajo, & Magdeléne de Noaillan eurent de leur mariage PIERRE III, qui ſuit; DANIEL II de Lartigue *qui a continué la poſtérité; Catherine* épouſe en 1640, de *Jean-Louis* de Roquelaure; & *Honorette* femme du ſeigneur de Labarthe, pere de *Jacques* de Labarthe, ſeigneur du Maſſez (branche de Gondrin Pardaillan) contrats paſſés en 1640, & en 1647, par de Latournerie notaire de Condom & du Fauret notaire de Boulogne en Albret; *Marie* de Lartigue; & *Magdeléne-Marie* épouſe en 1628, de noble *Barthelemi* de Montgaillard, contrat paſſé à Salzſolz en Armagnac par Dubarry notaire, & dans lequel contrat ils ſont aſſiſtés de leurs parens, & ladite Magdeléne de Pierre de Lartigue ſon frere, François de Noaillan, conſeiller ſeigneur de Villeneuve, Arnaud de Noaillan, Jean-Paul des Parbes, ſeigneur & baron de Benque (les marquis & comtes de Luſſan, Jonzac & Auberterre ſont de cette maiſon) d'Hercule de Larouquan ſeigneur du Forebran & du Regaumont, & de Pierre de Ladeveze, ſeigneur de Saurin, ſes parens & alliés.

VII. PIERRE de Lartigue de Baſſabat, ſeigneur de Romat, perdit un procès à Pampelune dans la Navarre, où la terre de Baſſabat eſt ſituée : la perte monta à 10000 écus. Comme il vouloit marcher ſur les traces de ſes ancêtres, ſon courage fut arrêté preſque au milieu de ſa courſe, ayant été tué en 1634. Les comte & cardinal de Candale & de la Valette ne pouvant joindre leurs corps d'armées à Maubeuge, le pont étant gardé par Picolomini avec 8000 hommes, Pierre de Lartigue enſeigne des gardes de Picardie, fut commandé à la tête de 500 hommes de ſes gardes par les comte de Candale & cardinal de la Valette pour aller chaſſer les ennemis de deſſus ce pont, pour faciliter la jonction des deux armées, ce que Pierre de Lartigue exécuta glorieuſement, y battit Picolomini avec ſon armée, la tailla en piéces, & fit noyer le reſte; mais il y fut diverſes fois bleſſé, & mourut le lendemain de ſes bleſſûres, avec ſon couſin qu'il laiſſa mort ſur le champ de bataille, Jean-Arnaud de Lartigue, *dont nous avons parlé plus haut*, regretés de toute l'armée & des généraux. Pierre de Lartigue de Baſſabat, ſeigneur Deſpeiroux, s'étoit marié en 1623 avec *Anne-Louiſe* de Montlezun, fille de *Bernard* de Montlezun & de *Jeanne* de Balzac d'Entraigues, petite-fille du ſeigneur de Clermont & de Dunes, & étoit ſœur de François de Montlezun, ſeigneur de Liguardes, & iſſue de Bertrand de Montlezun, & de Françoiſe de Roquelaure, & couſine proche d'Antoinette de Montlezun, femme de Jean III de Roquelaure, d'où deſcendent en ligne féminine les princeſſes de Pont (Lorraine) & de Léon (Rohan) & les ducs de Noailles & de Grammont, couſine auſſi à Anne de Montlezun, épouſe en 1542 de Regnaud de Groſſolles, chevalier baron de Flamarens. Pierre II de Lartigue de Baſſabat ſeigneur Deſpeiroux, & Anne-Louiſe de Montlezun eurent de leur mariage JEAN BONPART, qui ſuit; *Charles* de Lartigue de Baſſabat, qui mourut ſans alliance lieutenant dans le régiment de Boiſſe-Pardaillan; & *Eléonore*, mariée vers 1660 avec noble *N...* ſeigneur de Gajan écuyer en Armagnac.

VIII. JEAN BONPART de Lartigue de Baſſabat, commença à entrer en 1650 dans les mouſquetaires de la garde du roi, fut en 1663 capitaine dans le régiment de Piedmond, ſervit en pluſieurs campagnes en Flandre & ailleurs ſous Louis XIV, qui lui avoit déja donné une penſion de 600 liv. qui lui fut augmentée en 1680 juſqu'à 1000 liv. & qu'il conſerva juſqu'à ſa mort : il étoit fort connu de ce prince par ſa naiſſance, ſon courage & ſa force extraordinaire. Il fut fait major de la citadelle de Valenciennes en 1680, & chevalier de l'ordre de S. Louis en 1695. Il mourut ſans alliance dans ſa majorité en 1699. Il avoit fait ſon teſtament à Paris chez le Roy notaire en 1698 : par lequel il laiſſa ſes couſins germains Joſeph Herman, Regnaud & François-Martial de Lartigue, *dont nous parlerons en leur lieu*, la jouiſſance des fonds de 24000 liv. qu'il avoit placés ſur l'hôtel de ville de Paris, ſeuls biens qui lui reſtoient de ceux qu'il avoit vendus & diſſipés à Paris & au ſervice, & par lequel auſſi il donne ce fonds après la mort du dernier ſurvivant de ſes couſins germains, à Notre-Dame de l'Anne, juriſdiction de Mezin en Condomois, où il fonde une chapelle deſſervie par quatre chapelains, leur donnant 300 liv. à chacun, à condition de dire tous les jours une meſſe de *requiem* pour le repos de ſon ame, celle de ſes ancêtres & d'autres ſes parens, à la réſerve du Samedi, où elle ſera dite à l'invocation du S. Eſprit & de la ſainte Vierge, & le dimanche ſelon l'uſage du diocèſe, & veut auſſi que tous les dimanches les marguilliers ou autres principaux habitans ayant charge de l'égliſe, publient à haute voix à la meſſe de paroiſſe le nom du fondateur & ſes intentions, & laiſſe la nomination de ces quatre chapelains à l'évêque de Condom. Conſultez les titres de cette famille, & les rolles des officiers militaires.

VII. DANIEL II de Lartigue, ſecond fils de DANIEL de Lartigue & de *Magdeléne* de Noaillan, & dont la filiation eſt exactement prouvée par le teſtament dont nous venons de parler de Jean Bonpart en faveur de ſes couſins germains & fils dudit Daniel II de Lartigue, par une ſentence d'affiche du ſénéchal de Condom du 26 janvier 1624, par un contrat d'obligation qu'il paſſa avec Magdeléne-Marie ſa ſœur, veuve du ſeigneur de Mongaillard, le contrat d'obligation paſſé à Sainte-Livrade en Agenois par Lacombe notaire royal en 1642; prouvée auſſi par un arrêt du parlement de Bourdeaux en faveur des enfans mineurs, de 1610, par une reconnoiſſance & un contrat d'accord du 27 juin 1622, & du 6 décembre 1623. Daniel II étoit capitaine dans le régiment de Sainte-Croix lorſqu'il tua le chevalier de Saurin ſon couſin en duel, au lieu de Sainte Maure en Condomois : ce qui après avoit vendu une partie de ſon patrimoine, & étant enſuite condamné le 24 mai 1626, à perdre la tête ſur un échafaud, l'occaſionna de voyager quelques années en pays étranger, & ayant obtenu ſa grace en 1632, il s'en revint en France, & ſe remit en poſſeſſion du bien qui lui reſtoit & qui lui avoit été ſaiſi. Il ſervit avec diſtinction dans l'armée du Rouſſillon commandée par Henri de Bourbon en 1639, & joignit quelque temps après l'armée compoſée de la nobleſſe du pays, & commandée par le marquis de Fimarcon, comme le tout paroît par le certificat de ce prince, donné à Lapalme le 19 juillet 1639. Signé, HENRY de Bourbon, & plus bas, par monſeigneur *Bonaud*, viſa, avec les armes de France. Meſſire Daniel II de Lartigue de Baſſabat, chevalier, donna des preuves de ſa valeur & de ſon attachement pour ſon prince, en contribuant à remettre Bourdeaux & la province ſous l'obéiſſance du roi, comme il parut par une lettre que le duc d'Epernon commandant dans la province lui écrivit : comme cette lettre prouve ſon amitié, ſa naiſſance, ſon courage & ſes ſervices, je vais la rapporter, mais en abrégé. « Monſieur, quelqu'avantageuſe que fût la paix que » le roi a bien voulu donner aux Bordelois, & dont les

» articles auroient été arrêtés avec les députés même du » parlement de Bourdeaux : ces rebelles ont eu l'inſo- » lence, &c. de prendre le courier qui m'en apportoit » leſdits ordres, les ouvrir & retenir, ainſi que les ar- » ticles, arrêts & divers ordres, & depêches, & d'en » débiter de toutes contraires à la vérité & à la ſincerité » des intentions de ſa majeſté, à laquelle ils continuent » de faire ouvertement la guerre, battent le Château- » Trompette, & commettent toutes ſortes d'hoſtilité, » ce qui me fait réſoudre d'aller châtier au plutôt ces » rebelles, & me fait eſpérer que dans une occaſion où » il s'agit du maintien de l'autorité royale, & contre le » repos de cette province, vous voudrez bien ſur l'inſ- » tante priere que je vous en fais vous venir joindre à moi » auſſitôt après que cette lettre vous aura été rendue, » pour rendre à ſa majeſté les ſervices qu'elle doit atten- » dre d'un homme de votre naiſſance & de votre coura- » ge : venez donc, je vous en conjure, le plutôt qu'il vous » ſera poſſible, & croyez-moi au ſurplus ſans réſerve, » monſieur, votre fidéle ami à vous rendre ſervice; à Ca- » dillac ce 21 ſeptembre 1641, ſigné le DUC D'EPERNON, » & la ſuſcription *à M. de Baſſabat à Sainte-Livrade.* » Il étoit du nombre de la haute nobleſſe parmi leſquels il y avoit trois chevaliers du S. Eſprit & deux capitaines des gardes qui aſſiſterent comme parens en 1637 au contrat de mariage du ſeigneur de Mauvaiſin avec Françoiſe de Beſolles, où Daniel de Lartigue prit les mêmes qualités, comme ſes ancêtres & ſes deſcendans l'ont toujours fait, & ainſi qu'il l'avoit fait dans un contrat d'obligation qu'il paſſa en 1640 à Auſch avec le ſeigneur Blaiſe de Pardaillan ſeigneur de la Mothe Gondrin. Meſſire Daniel II de Lartigue de Baſſabat ſe maria en 1642 à Sainte-Livrade en Agenois près du lieu de Fongrave avec *Jeanne* de Menoire, fille unique & héritiere de noble *Jean-Jacques* de Menoire de Feuilade écuyer, ci-devant capitaine dans le régiment de Sainte-Croix, & de damoiſelle *Marie* de Cours, (proche parente des ſeigneurs de Cours marquis de Luſſagnet Duvigneau en Chaloſſe, & baron des Barthes & de Laſſalle en Agenois) petite-fille de *Jean-François* de Menoire, écuyer, & de noble *N.* de Raffin, fille du ſeigneur de Raffin d'Hauterrive & de Toinette de Rante de Ceve, couſin germain à François Poton de Raffin, capitaine de cent archers de la garde, ſeigneur d'Azai-le-Rideau, ſénéchal de l'Agenois en 1537, qui donna ſa fille Antoinette de Raffin en mariage en 1560 à Gui de S. Gelais de Luzignan de Lenſac, ambaſſadeur en Pologne. Daniel de Lartigue eſt aſſiſté dans ſon contrat de noble Jean de Labarthe ſon couſin & beau-frere (Branche de Gondrin Pardaillan) & ladite Jeanne de Menoire de noble Jean-Jacques de Menoire & Marie de Cours ſes pere & mere : meſſire François de Cours chevalier ſon oncle, de noble Jean de Raffin ſeigneur d'Hauterrive ſon couſin & autres parens. Ils eurent de leur mariage 1. *Joſeph-Herman* de Lartigue de Baſſabat, qui entra en 1662 dans les chevaux légers de la garde, en ſortit en 1666 pour être de la compagnie d'ordonnance des gardes du corps, fut enſuite capitaine, puis aide-major dans le régiment de la Marche en 1671, fut fait lieutenant-colonel en 1690, & reçu chevalier de l'ordre de S. Louis en 1695. Il obtint en 1696 400 l. de penſion, & fut brigadier des armées du roi en 1700 avec 800 liv. de penſion; il aſſiſta à un nombre de batailles & de ſiéges ſous Louis XIV en Allemagne & en Flandre, à la bataille qui ſe donna du pont de Mayor en Catalogne ſous M. de Bellefonds en 1684, où il reçut un coup de feu à la cuiſſe qui le fit boiter le reſte de ſa vie, comme il paroît par le certificat du ſieur Felix premier chirurgien du roi, donné à Verſailles le 22 février 1688, ſigné *Felix*. Il fut de l'embarquement avec ſon régiment pour l'Irlande en faveur de Jacques roi d'Angleterre, ſous les ordres du comte de Lauzun & de Tirconel, aſſiſta aux batailles qui s'y donnerent en 1690 contre les princes d'Orange & maréchal de Schomberg à Boine, & en 1692 à celle de Drogzeda ſous les ordres du comte de Lenſac, à qui le comte de Lauzun ramenant le roi d'Angleterre en France remit le commandement : il étoit fort aimé & eſtimé de ce ſeigneur de Lauzun, qui le fit porter dans ſon château de Lauzun, s'étant battu en duel à Aiguillon en 1684 pour le parti des ſeigneurs de Malvin Montazet, y ayant été dangereuſement bleſſé, & quoiqu'il eut tué deux de ſes adverſaires, pour éviter par là la rigueur des pourſuites de la juſtice. Il mourut de ſes bleſſures ſans alliance à Rocroy en 1700. 2. *Michel-Joachim*, qui commença à entrer en 1663 dans le régiment de la marine en qualité de lieutenant, puis fut capitaine dans le régiment de la Marche, fut fait major en 1690, & chevalier de S. Louis en 1696 avec 600 liv. de penſion. Il fit toutes les campagnes avec ſon frere, & fut pendant la campagne de Flandre de 1697 tué en duel par le chevalier Bardelle, capitaine dans le même régiment, & de qui il avoit tué en duel le frere; le chevalier de Bardelle pour venger la mort de ſon frere appella en duel le ſeigneur de Lartigue, dans lequel combat ils ſe tuerent tous les deux; le ſeigneur de Lartigue fut généralement regreté de l'armée & du prince de Condé qui honora alors ſon frere de ſa viſite; il mourut auſſi ſans alliance. 3. *Regnaud* de Lartigue de Baſſabat, fut donné quelque temps volontaire à ſes freres, & il fut enſuite lieutenant. Il fut avec ſes freres de l'embarquement en Irlande, & aſſiſta aux batailles qui s'y donnerent; il s'attira l'eſtime du roi d'Angleterre, qui par ſon brevet ſigné JAMES R. le fit en 1690 major du régiment Irlandois Ofooffolrs, obtint en même temps de Louis XIV 400 liv. de penſion : ce prince étant mort, Regnaud accablé de goutte & de peſanteur par la groſſeur de ſon corps ſe retira en province : il ſe maria par contrat paſſé dans le château de Monſegur en Agenois en 1704 avec *Marguerite* de Fumel, fille de *Jean* baron de Fumel, marquis de Monſegur & de l'Iſle en Perigord; & de dame *Marie* de Choiſi de Moleri, duquel mariage il n'y eut point d'enfans. Regnaud de Lartigue mourut ſans poſtérité en 1718 à Sainte-Livrade en Agenois. 4. FRANÇOIS-MARTIAL, qui ſuit; 5. *Anne*, mere du ſieur de Miramont, ci-devant capitaine dans le régiment de Baſſigni, & depuis capitaine des grenadiers royaux, & chevalier de S. Louis; 6. *Jeanne*, veuve du ſieur Montplaiſir; & 7. *Marie*, épouſe de noble *Guillaume* Dupleix de Villamade écuyer.

VIII. FRANÇOIS-MARTIAL de Lartigue, dit le chevalier de Baſſabat, fut quelque temps dans le régiment de la Marche avec ſes freres, & dont étoit colonel le ſeigneur de Biron, depuis chevalier des ordres du roi & maréchal de France. Il fut enſuite lieutenant dans le régiment du roi infanterie, où il fut capitaine en 1690, & d'où il ſortit en 1695, & fut fait major du régiment de Marcilli, & obtint du roi 400 liv. de penſion. Il aſſiſta à une grande partie des guerres de Louis XIV, en Flandre & Allemagne, ainſi qu'en Irlande, & étant preſque perclus de goutte, il ſe retira en province en 1701, & ſe maria cette même année. Il étoit fort connu & aimé de Louis-Auguſte de Bourbon; comme il paroît par deux lettres de ce prince de 1699 & 1712, ſignées L. A. DE BOURBON. Il a eu auſſi l'eſtime des évêques & des commandans de la province. François-Martial de Lartigue chevalier de Baſſabat ſe maria en 1701, avec *Anne* héritiere & veuve du ſeigneur *François* de Cours, n'en ayant pas eu d'enfans il en fut l'héritier. Il mourut le 5 mai 1724. Il s'étoit remarié en ſecondes noces à Sainte-Livrade en Agenois en 1708, avec *Elizabeth* de Nombel, d'une ancienne & honnête famille, qui dès 1600, par lettres patentes du roi Henri IV eut droit de porter les armes, & l'exemption des gens de guerre, eux & leurs enfans nés & à naître de légitime mariage. Cette famille s'étoit déclarée pour le roi au ſiége de Sainte-Livrade & de Villeneuve. Elle a eu des conſeillers & des préſidens au ſéné-

chal, & d'autres perſonnes diſtinguées. Du mariage de François-Martial de Lartigue avec ladite Elizabeth de Nombel, naquirent *Jeanne* morte jeune; autre *Jeanne* née en 1711, & religieuſe au couvent de ſainte Urſule de la même ville; REGNAUD, qui ſuit; *Jean*, dit le chevalier de Baſſabat, né en 1713, mort jeune; *Marie*, mariée avec le ſieur Gailard; *Marguerite*, née en 1715, & religieuſe avec ſa ſœur en 1742; *Françoiſe*, née en 1717, & religieuſe à Cahors en 1738; & autre *Marie*, née en 1719, & religieuſe en 1741, au couvent de Notre-Dame à Villeneuve d'Agenois.

IX. REGNAUD de Lartigue de Baſſabat, chevalier, né le 18 avril 1712, fut envoyé à Condom en 1721 au collége des peres de l'Oratoire où il reſta quatre ans: il fut enſuite en 1725 à Pontlevoi, près de Blois, au collége des peres Bénédictins où il reſta quatre autres années, & d'où il ſortit pour entrer dans une des compagnies des cadets gentilshommes, place que lui avoit obtenu M. le maréchal de Biron; mais ces compagnies ayant été dans le même temps ſupprimées, il ſe rendit à Paris en 1732, entra en 1733 en qualité de lieutenant dans le régiment de Richelieu, aſſiſta au ſiége de Philiſbourg, où ayant perdu un œil, il faillit à perdre totalement la vue. Etant donc obligé de quitter le ſervice, il reſta deux ans à Paris, entre les mains des oculiſtes qui lui ordonnerent l'air natal & d'abandonner abſolument la guerre. Son régiment où il étoit alors fit en 1734 pluſieurs camps, comme à Lauterbourg, à Spire, à Bruchſal, à Manheim en Allemagne; il contribua aux deux retraites conſécutives à Hailbron du prince Eugene général des ennemis, & fut enſuite commandé pour aller à Manheim dans le Palatinat y conſtruire un pont ſur un bras du Rhin à la face des ennemis, leſquels ſe retirerent après quelques légeres eſcarmouches, après quoi il fit faire le ſiége de Philiſbourg. Regnaud de Lartigue de Baſſabat ſe maria en 1737, à Sainte-Livrade en Agenois avec *Marthe* Dangeros de Caſtelgaillard fille de Meſſire *Joſeph* Dangeros, ſeigneur de Caſtelgaillard, maiſon noble & ancienne établie en Agenois depuis 1340, ci-devant lieutenant d'infanterie au régiment de royal artillerie; & de *Henriette* Pouyade niéce de Pierre Vaquier capitaine d'infanterie au régiment de Guienne & chevalier de S. Louis, ſœur de Meſſire Antoine Dangeros de Caſtelgaillard, & d'autre Antoine Dangeros de Caſtelgaillard, ci-devant lieutenant dans le régiment de Condé infanterie, & à préſent capitaine dans le régiment de Laſſatre. Regnaud de Lartigue de Baſſabat & Marthe Dangeros ont eu ſept enfans, quatre garçons & trois filles, *Elizabeth* morte jeune; *Jean* & *François* morts jeunes; *Jeanne*; autre *Jeanne* deſtinée pour la maiſon de S. Cyr; *François-Martial*; *Jean-Antoine* ſeigneur des Hebrards, né le 17 juillet 1744; & *Pierre-Antoine* de Lartigue, dit le chevalier de Baſſabat, né le 28 octob. 1745. Regnaud de Lartigue de Baſſabat étoit aimé & très-reconnu ainſi que ſes pere & oncles & parens du maréchal de Biron, comme il paroît par un nombre de ſes lettres, dont l'une écrite en 1747 à M. d'Ormeſſon conſeiller d'état en faveur d'une de ſes filles pour une place à S. Cyr, prouve ſon ancienne nobleſſe, les ſervices de ſes ancêtres, ceux de ſon pere, ſes oncles & les ſiens, le lui recommandant comme un gentilhomme ſon voiſin pour qui il s'intéreſſe de cœur. Il eſt auſſi fort connu de pluſieurs ſeigneurs de la cour, & par M. de Beaumont à préſent archevêque de Paris & cordon bleu, comme il paroît par la relation de lettre qu'il a avec lui & la protection qu'il lui accorde auſſi auprès de M. d'Ormeſſon, & les marques de bonté qu'il lui témoigna à Paris en 1747, où il alla muni d'un certificat de l'ancienne nobleſſe de ſa maiſon, ſes ſervices & les ſiens, ſigné des quatre des plus grands ſeigneurs de la haute nobleſſe de l'Agenois. Il porta outre cela tous ſes titres chez M. d'Hozier conſeiller du roi, chevalier de S. Michel, maître des comptes, juge d'armes de France & généalogiſte de la part du roi de ſes écuries & de la maiſon de ſaint Cyr, qui lui en dreſſa une généalogie ſuivie & tirée ſur les originaux, & dont il en rapporta avec ſes titres un certificat de ſon ancienne nobleſſe le 18 janvier 1747, ſigné d'HOZIER avec le ſceau de ſes armes.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CASAUX.

V. JEAN I de Lartigue, petit-fils d'ANTOINE de Lartigue, & de la dame de Montcaſſin & troiſiéme frere de Pierre de Lartigue d'Eüs & d'Antoine de Lartigue Loube & de Laſſaſſe, comme on l'a vu au commencement de cette généalogie, fut en premier lieu gendarme du roi, compagnie de M. le maréchal de Bellegarde; il fut enſuite capitaine d'une compagnie de gens de pied en 1540, mérita l'amitié & la bienveillance de la reine de Navarre: cette reine le fit le 7 octobre 1568, gentilhomme de ſa chambre; il étoit défendu de poſſéder des charges chez le roi, comme de gentilhomme de ſa chambre, & d'être gendarme, qu'on ne fût ancien gentilhomme & noble de race, par Henri III, aux états de Blois en 1583, art. 259, & par Henri IV en 1600, art. 58, comme il l'avoit été par les précédens rois. Il mourut fort avancé en âge vers 1574; il s'étoit marié 1°. en 1540 avec la fille du marquis de Roquepinne (branche de Bouzet, Marin & Podenas) & 2°. en 1565 avec *Jeanne* de Parras, de même branche que les ſeigneurs à préſent de Campagnau & de Ligardes, duquel mariage il eut BERNARD de Lartigue ſeigneur de Caſaux, qui ſuit.

VI. BERNARD de Lartigue ſeigneur de Caſaux en Condomois, aſſiſta aux états ayant été député de la nobleſſe le 26 mai 1610, donna des preuves de ſon courage en différentes rencontres dans la province & au ſiége de Montauban, & accompagna à cet effet le duc d'Epernon, comme il paroît par la lettre du 4 juin 1625, ſignée LOUIS DE LA VALLETTE. Il s'étoit marié le 2 mai 1610 avec *Magdeléne* de Goth ou du Gout, couſine de Cécile du Gout, épouſe de Jean I de Roquelaure, & de même maiſon que les ſeigneurs de Goth ou du Gout, d'Aubeze & de Maleche, & que Bertrand de Goth ou du Gout, archevêque de Bourdeaux en 1300 & élu pape en 1305 le 5 de juin, connu ſous le nom de Clément V. Bernard de Lartigue ſeigneur de Caſaux & Magdeléne du Goth eurent de leur mariage JEAN-CHARLES de Lartigue, qui ſuit.

VII. JEAN-CHARLES de Lartigue, ſeigneur de Caſaux du Hillet & du Courrejos, fut quelque temps gendarme, compagnie de Sainte-Croix, fut enſuite capitaine dans le régiment de Roquepinne cavalerie, en 1639, & aſſiſta quelque temps après aux états, ayant été député de la nobleſſe le 29 juin 1650, & le ſecond juillet 1651. Il s'étoit marié en 1649 avec *Charlotte* de Noaillan, de même maiſon que celle dont nous avons parlé, & duquel mariage ſont nés deux garçons, dont l'aîné n'a laiſſé que deux filles, dont l'aînée eſt mariée près de Nerac avec le chevalier Duverner. Son frere puîné a laiſſé le ſeigneur du petit Goalard qui a été quelque temps lieutenant de cavalerie, & a des enfans de ſa femme *N.* d'Arodes. Jean-Charles de Lartigue ayant eu un procès conſidérable contre le ſieur Beroux, il le gagna par ſentence du ſénéchal de Condom du premier mai 1645, & par arrêt du parlement de Bourdeaux du 29 novembre de la même année. Le ſieur Beroux trouvant la taxe de dépens forte, l'attaqua ſur ſa nobleſſe. Jean-Charles de Lartigue obtint en ſa faveur une ſentence du ſénéchal de Condom du 2 juin 1646, & confirmée par arrêt du parlement de Bourdeaux du 8 octobre, toutes les piéces de cette branche qui ſont auſſi en original & qu'on a produites en 1669 à M. Depeſſot intendant en Guienne & commiſſaire député de la cour le 22 mars 1666 pour la recherche des faux nobles de Guienne, comme il paroît & ainſi qu'il eſt énoncé dans le relaxe que ledit ſieur intendant

en délivra à Jean Charles. Les armes de la maiſon de Lartigue ſont *un champ de gueules avec un lion d'or, couronne de marquis & deux léopards pour ſupports.* * On donne cette généalogie telle qu'elle a été envoyée.

LARTIUS FLAVUS (T.) conſul Romain pour la ſeconde fois, avec Clelius, appaiſa ſagement une ſédition excitée par les pauvres à Rome l'an 256 de la fondation de cette ville, & 498 avant J. C. Denys d'Halicarnaſſe dit qu'il fut choiſi par ſon collegue pour être dictateur ; qu'il fut le premier qui ait jamais porté ce titre ; & qu'il s'aſſocia pour général de la cavalerie, Spurius Caſſius. * Tite-Live, *hiſt. liv.* 2.

LARVES, en latin, *Larvæ*, ames des méchans, qui errent çà & là après leur mort. Loups-garous, ſpectres qui épouvantent les bons & font du mal aux méchans. Ce mot *Larva* au ſingulier ſe prend pour un maſque, qui épouvante les enfans, comme les larves ou les mauvais génies. * *Antiq. rom.*

LARYMNE, l'une des trois villes ruinées par Sylla, & dont Plutarque parle dans la vie de ce Romain, étoit de la Béotie, à l'embouchure du fleuve Cephiſe, ſur la côte de l'Euripe. * Lubin, *tables géographiques ſur les vies de Plutarque.*

LASCAR ou LESCAR, ville de France en Béarn, avec titre d'évêché, autrefois ſuffragant d'Euſe, & aujourd'hui d'Auſch, a été nommée par les Latins, *Bearnenſium Civitas*, puis *Laſcura Benecharnum*, dans l'itinéraire d'Antonin, & *Benarnenſium urbs*, dans la notice de l'empire d'Honorius. Grégoire de Tours l'appelle auſſi *Benarnus* ; mais ce nom fut donné à l'ancienne ville, qui fut détruite par les Normans environ l'an 845. Elle fut rebâtie par les ſoins des ducs de Gaſcogne vers l'an 980, ſur une petite colline arroſée de grand nombre de ruiſſeaux. Cette ville eſt ſituée ſur une colline à une lieue au-deſſous de Pau, à cinq d'Oleron & d'Ortez, & à dix-ſept de Bayonne. Dans le XVI ſiécle elle fut expoſée à d'étranges ravages, cauſés par les hérétiques, que la reine Jeanne favoriſoit. L'an 1569, le comte de Montgommeri y fit enlever les vaſes ſacrés & entr'autres, la châſſe de S. Galactoire, évêque de Laſcar, dont il fit bruler les reliques : ainſi ce ſaint qui avoit été martyriſé par les Ariens, ſouffrit un ſecond martyre en ſes oſſemens, par la profanation des huguenots. Il avoit ſuccédé à S. Julien, & il a eu d'illuſtres ſucceſſeurs ; entre leſquels on peut nommer avec éloge, Sanche, Gui de Loth, Jacques de Foix, Jean Pierre d'Abadie, Jean de Salette, &c. La cathédrale de Notre-Dame renfermoit les mauſolées des rois de Navarre, qui furent ruinés dans les guerres civiles. L'évêque eſt préſident des états de Béarn, & premier conſeiller au parlement de Pau. Le chapitre de la cathédrale eſt compoſé de ſeize chanoines, & de huit prébendiers. M. de Marca tire le nom moderne de cette ville, du détour de divers ruiſſeaux qui arroſent cette ville, & que ceux du pays nomment *Laſcourre*. * Oihenart, *in notit. utriuſque Vaſcon.* De Marca, *hiſtoire de Béarn.* Sainte-Marthe, *Gallia chriſt. tom.* 2, *&c.*

LASCARIS, maiſon grecque, a été célébre en Orient. THÉODORE de Laſcaris, empereur à Nicée, mourut l'an 1222. THEODORE de Laſcaris, dit *le Jeune*, empereur, mourut l'an 1258, ou 1259. Il avoit épouſé *Hélène*, fille d'*Aſan*, roi de Bulgarie, dont il eut JEAN de Laſcaris, ſurnommé *Ducas*, empereur de Conſtantinople, que Michel Paléologue dépouilla de l'empire ; & cinq filles, entre leſquelles *Eudoxie* de Laſcaris, épouſa *Guillaume-Pierre* Balbs, comte de Vintimille, *dont la poſtérité eſt rapportée à* VINTIMILLE. Il y a encore des ſeigneurs du nom de LASCARIS, iſſus des Vintimille, dans le comté de Nice, qui ont fait diverſes branches. Celle de CASTELLAR, produiſit JEAN-PAUL de Laſcaris, grand-maître de Malte, qui fut élu après la mort d'Antoine de Paule, le 12 juin 1636, & qui mourut le 14 août 1657. Un autre de cette maiſon rendit de bons ſervices aux chrétiens, lorſque l'iſle de Malte fut aſſiégée par les Turcs l'an 1565 : c'étoit PHILIPPE de Laſcaris. Les infidéles l'avoient enlevé fort jeune à la priſe de Patras, & lui avoient donné de grands biens : mais il conſerva toujours une affection ſincére pour les chrétiens : de ſorte qu'étant au ſiége de Malte, il paſſa à la nage de leur côté, & mépriſa généreuſement tous les avantages dont il jouiſſoit parmi les Turcs, pour pouvoir faire profeſſion de la foi de Jeſus-Chriſt. Il donna de bons avis au grand-maître de la Valette, ſur les deſſeins des ennemis, & fit prendre des meſures, qui eurent une ſuite très-heureuſe. * Jean-André Alberti, *elog. Laſc.* Du Cange, *hiſt. de Conſtantinople.* Guichenon, *hiſt. de Savoye.* De Thou, *liv.* 38. Jules du Puy, *hiſt. geneal. Laſcar.* Gueſnai, *in annal. Maſſil.* Joſredi, *hiſt. Niſ-cien. &c.*

LASCARIS (Louis de) de Vintimille, de Tende, & de la Brigue, étant jeune, s'étoit fait religieux, & avoit enſuite pris l'ordre de prêtriſe. Dans la ſuite, entraîné par la paſſion qu'il conçut pour une femme, il l'épouſa vers l'an 1360, & en eut des enfans. Jeanne reine de Naples, donna le commandement de ſon armée, dans le comté de Provence, à Laſcaris, qui chaſſa de ce comté les Anglois. Après pluſieurs belles actions, le pape Urbain V qui tenoit le ſiége à Avignon, lui commanda de quitter la femme qu'il avoit épouſée, & de rentrer dans le monaſtere où il avoit fait profeſſion. Mais la reine Jeanne, qui avoit encore beſoin de Laſcaris, fit en ſorte que ce commandement du pape ne fût point exécuté ; ce ſouverain pontife lui ayant permis à la recommandation de cette princeſſe, de reſter encore vingt-cinq ans dans le monde, ce que le pape Grégoire XI ſon ſucceſſeur confirma : mais Laſcaris, religieux, prêtre, & marié, mourut dans ce dernier état l'an 1376 avant le terme expiré. Il étoit habile poëte, & laiſſa quelques traités en rimes provençales. * Noſtradamus, *hiſt. de Provence, liv.* 4. Du Verdier, *biblioth.* La Croix du Maine, &c.

LASCARIS (André-Jean) Grec, ſorti d'une illuſtre famille, qui avoit tenu l'empire de Conſtantinople, paſſa en Italie après la priſe de cette ville, l'an 1453, lorſque la Grece fut devenue la proie des Ottomans. La maiſon de Laurent de Médicis, qui étoit l'aſyle des gens de lettres, fut celui de Laſcaris. Ce ſeigneur, qui étoit occupé à former l'admirable bibliothéque que les doctes ont tant louée, envoya deux fois Jean à Conſtantinople, pour chercher des manuſcrits grecs. A ſon retour, le roi Louis XII l'attira dans l'univerſité de Paris ; & pour lui témoigner l'eſtime qu'il faiſoit de ſon mérite, l'envoya ambaſſadeur à Veniſe l'an 1503 & 1505. Quelque temps après, le cardinal Jean de Médicis fut élevé l'an 1513, au pontificat, ſous le nom de *Léon X.* Laſcaris qui étoit ſon ancien ami, alla le trouver à Rome, où il eut la direction d'un collége de Grecs. Il revint en France ſous le roi François I, & étant repaſſé en Italie, il mourut en 1535 au commencement du pontificat de Paul III à Rome, de la goute, âgé d'environ 90 ans. Ce ſavant homme, quoique Grec, avoit une parfaite connoiſſance de la langue latine. Il compoſa quelques poëſies. Nous avons de lui quelques épigrammes, en l'une & en l'autre langue, imprimées à Baſle, & à Paris en 1544, dans leſquelles il paroît vif & harmonieux. On dit pourtant qu'il étoit pareſſeux, & que la plus grande obligation que nous lui avons, c'eſt d'avoir corrigé les manuſcrits grecs qu'il put trouver. Une grande partie fut apportée en France par Catherine de Médicis, pour être miſe dans la bibliothéque de François I, qui avoit été dreſſée par les conſeils de Laſcaris & de Budé. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 31. Eraſm. *Dialog. Ciceron.* Lilio Giraldi, *Dialog. poët. ſui ævi, & ex eo.* Laurent Craſſ. *de poëtic. Græcor.* Baillet, *Jugemens des ſavans ſur les poëtes modernes.*

Digitized by Google

LASCARIS (Conſtantin) ſe retira de Conſtantinople, ſa patrie, l'an 1454, & vint en Italie : il fut un de ceux qui rétablirent en Occident la connoiſſance des belles lettres, qu'il enſeigna à Milan, où il avoit été appellé par François Sforce. Enſuite il alla à Rome, trouver le cardinal Beſſarion, qui le reçut favorablement. Il ſe rendit enſuite à Naples, où il enſeigna avec applaudiſſement la rhétorique & la langue grecque. Enfin, il alla à Meſſine, & y demeura le reſte de ſes jours : il y eut beaucoup d'écoliers, entr'autres, Pierre Bembe, qui fut depuis élevé à la dignité de cardinal par Clément VII. Il laiſſa au ſénat de Meſſine ſa bibliothéque, compoſée d'excellens livres, qu'il avoit apportés de Conſtantinople. Le ſénat l'avoit honoré l'an 1465 du droit de bourgeoiſie, & le fit enterrer aux frais du public. Son tombeau de marbre dans l'égliſe des Carmes, a été ruiné par les injures du temps. Laſcaris a compoſé une grammaire grecque, qui a été imprimée par Alde Manuce, & quelques autres traités ſur la même matiere. * Jerôme Raguſe, *in elogiis Sicilorum.*

LASCARIS, *cherchez* THEODORE LASCARIS.

LASCENA ou LASENA (Pierre) célébre avocat de Naples, né en cette ville le 16 octobre 1590, de *Jordain* Laſcena, originaire de Normandie, fit de grands progrès dans le droit, dans les langues, & dans les belles lettres, & fut conſidéré comme un des plus habiles avocats de cette ville. On lui conſeilla d'aller à Rome, où il mourut le 29 août 1636, âgé de 46 ans, laiſſant divers ouvrages ; *Nepenthes Homeri ; De iis qui in aquis pereunt, &c.* * Lorenzo Craſſo, *elog. d'huom. letter. part.* 1. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I imag. illuſt. c.* 58.

LASCIUS (Martin) Polonois, mourut en 1615. Il publia un livre, qu'il intitula : *Le Meſſie des nouveaux ariens, ſelon l'alcoran Turc.* Il prétend prouver dans cet ouvrage, que les nouveaux ariens ont la même opinion de Jeſus-Chriſt, que celle qu'en a publiée Mahomet dans ſon alcoran. * Konig, *biblioth.*

LASEE, qu'on nomme auſſi *Thalaſſe*, ville & iſle près de celle de Créte, & d'un lieu appellé *Beaux Ports*, où l'apôtre S. Paul aborda, lorſqu'il étoit conduit priſonnier à Rome. * *Actes, XXVII*, 8.

LASICIUS (Jean) Polonois, a compoſé un traité ſur la diſcipline eccléſiaſtique, ſur les mœurs & les régles des freres de Bohême, & ſur les dieux de la Samogitie. Il floriſſoit en 1585, * Konig, *biblioth.*

LASKI (Jean de) chef des Alaſcains, étoit un gentilhomme Polonois, qui ayant été élevé dans les charges eccléſiaſtiques, fut fait évêque ; mais mépriſant une dignité ſi ſublime, il prit le parti des Luthériens ; & ſon eſprit inconſtant le jetta depuis parmi les ſacramentaires - zuingliens. Il voulut pourtant encherir ſur leurs erreurs, ajoutant douze explications à ces paroles de la conſécration, *ceci eſt mon corps ;* & rejettant tout-à-fait le baptême, qu'il diſoit avoir été converti en idolâtrie. Ces ſentimens furent condamnés de tout le monde. Laski s'en plaignit hautement ; il ſe donna même la liberté d'en écrire un libelle qu'il adreſſa au roi de Pologne, où il ſe formaliſoit de ce qu'on avoit condamné ſon opinion ſans connoiſſance de cauſe, ſans avoir conféré avec lui, & ſans avoir examiné ſes ſentimens, mais ſeulement par un pur préjugé. Il fut pourtant chaſſé de ſon pays : il alla en Angleterre, où il fut intendant des égliſes prétendues réformées des étrangers. Après vingt ans d'exil, il revint en Pologne, où il mourut le 13 janvier de l'an 1560. Sanderus, *hæreſ.* 207. Florimond de Raimond, *lib.* 4, *c.* 10, *num.* 2. Spond, *A. C.* 1555 & 1560, *n.* 3.

LASNIER (Gui) conſeiller au grand conſeil, étoit d'une famille illuſtre, & la même qui a fondé le prieuré de la Papillaye, proche d'Angers. Il étoit neveu de François Laſnier, célébre juriſconſulte, profeſſeur en droit, & oncle de François Laſnier, lieutenant général de la ville d'Angers, tous d'un rare mérite. Gui a compoſé un traité des libertés de l'égliſe gallicane ; qui eſt encore en manuſcrit entre les mains de M. Pocquet de Livoniere, profeſſeur en droit à Angers. Ce magiſtrat eſt mort à Angers le 23 octobre 1606, âgé de cinquante-ſix ans, & fut inhumé dans l'égliſe de S. Julien, ſa paroiſſe. * *Voyez* Menard qui rapporte pluſieurs vers à ſa louange.

LASPI, LASPIA, autrefois *Priapus, Priapum*, ancienne ville de l'Aſie Mineure, dans la Natolie, ſur la mer de Marmora, un peu au nord de Lampſaco. * Mati, *diction.*

LASSENIUS (Jean) né le 26 d'avril 1636, à Waldau en Poméranie, fut envoyé à l'âge de quatorze ans à l'école de Stolpe, & enſuite à celles de Dantzick, & de Stetin. Le magiſtrat de Dantzick lui fournit les frais néceſſaires pour pouſſer ſes études dans l'univerſité de Roſtock. En 1657 il accompagna, en qualité de gouverneur, un jeune patricien de Dantzick ; & après avoir vu avec lui la Hollande, la France, l'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande, il revint à Dantzick. Quelque temps après il retourna avec le même pour voyager en Hollande, en France, en Angleterre, en Italie, en Eſpagne & en Portugal ; & dans tous ces royaumes il fit liaiſon avec les ſavans les plus diſtingués qu'il rencontra. Revenu de ces voyages, il ſuivit ſon penchant pour la théologie, qu'il étudia à Leipſick, à Vittenberg, à Prague, à Iéne, à Baſle, à Zuric, à Strasbourg où il prit le degré de maître-ès-arts, & à Tubingue. Etant allé enſuite à Nuremberg, il y écrivit ſon ouvrage intitulé, *Claſſicum belli Turcici*, contre les deux Jéſuites Otton d'Ausbourg, & Neuhauſen de Ratisbonne, & contre le docteur Jean-Gaſpard Jœger. Cet ouvrage lui fit des ennemis ; ceux qu'il attaquoit s'irriterent contre lui ; il fut arrêté ſecrétement dans le temps qu'il partoit de Nuremberg, & conduit en Autriche, & de-là en Hongrie, où on le mit en priſon : il y fut traité fort mal. Ayant enfin obtenu ſa liberté, il revint en Allemagne, & fit quelque ſéjour à Magdebourg & à Helmſtat. En 1666, il obtint le rectorat du collége d'Itzehoë dans le Holſtein, avec la charge de prédicateur du lundi. En 1667 il fut créé licencié en théologie à Gripſwalde. Deux ans après le comte de Rantzau, lieutenant du roi de Danemarck dans les principautés de Schleſwig & de Holſtein, le choiſit pour ſon prédicateur, & lui donna de plus la charge de prévôt des égliſes de ſon comté, & le paſtorat de Bramſtat. En 1676, il fut appellé à Copenhague au paſtorat de l'égliſe allemande de S. Pierre, & à cette occaſion il prit le degré de docteur en théologie à Gripſwalde. En 1678 le roi de Danemarck la nomma profeſſeur en théologie à Copenhague, où il mourut le 29 d'août 1692. Il a beaucoup écrit en allemand.

LASSUS (Roland ou Orland) natif de Mons en Hainaut, a été le plus ſavant muſicien du XVI ſiécle. Après avoir demeuré quelque temps avec Ferdinand de Gonzague en Sicile & à Milan, il fut maître de muſique à Naples, puis à Rome pendant deux ans. Enſuite il voyagea en France & en Angleterre avec Jules-Céſar Brancaccio, puis il retourna en Flandre, & demeura quelque temps à Anvers ; d'où ayant été appellé par Albert, duc de Baviere, il alla s'établir à ſa cour. Quelque temps après il partit avec ſa famille pour aller en France, où il étoit attiré par la libéralité du roi Charles IX qui le vouloit faire maître de ſa muſique ; mais ayant appris la mort de ce prince en chemin, il retourna en Baviere, où il s'attacha auprès de Guillaume, fils d'Albert. Enfin après avoir donné au public pendant vingt-cinq ans diverſes piéces de muſique, tant ſacrées que profanes en pluſieurs langues, il mourut à Munick en Baviere l'an 1594, âgé de 70 ans. Du Verdier parle de Laſſus en ces termes : « C'étoit, dit-il, le plus excellent muſicien qui ait été avant lui ; & il ſemble » avoir ſeul dérobé l'harmonie des cieux pour nous ré» jouir ſur la terre, ſurpaſſant les anciens, & ſe mon-

» trant en ſon état la merveille de notre temps. » L'on diſoit de lui :

Hic ille Orlandus Laſſum qui recreat orbem.

Ses œuvres ſont : *Theatrum Muſicum ; Patrocinium Muſarum ; Motetarum & Madrigalium libri ; Liber Miſſarum*, & pluſieurs autres. * De Thou, *hiſt.* Du Verdier, *bibliotheq.* Antoine Teiſſier, *additions aux hommes ſavans.*

LASTHENES, gouverneur d'Olynthe dans la Thrace, s'étant laiſſé corrompre par argent, pour livrer cette ville à Philippe roi de Macédoine, la quatrième année de la CVII olympiade, & 349 ans avant J. C. eut le chagrin de s'entendre ſurnommer *le Traître* par les courtiſans. Il s'en plaignit à ce prince, qui ſe contenta de lui répondre, que les Macédoniens, gens naturellement fort ſimples, appelloient les choſes par leur nom. * Plutarque, *apophteg.* Cæl. Rhodig. *lib.* 8. *antiq. lect.*

LASTHENES, prince de Créte, envoya de nombreuſes troupes à Démétrius *Nicanor*, contre Alexandre *Velés* ou *Bales*. Il étoit gouverneur de Syrie & des confins de la Judée. * I *Machab. XI*, 31. Joſephe, *antiq. l. XIII*, c. 8.

LASTHÉNIE de Mantinée, femme ſavante, qui aimoit la philoſophie, fut diſciple de Platon auſſi-bien qu'Axiothée. On dit que l'une & l'autre furent auſſi écolieres de Speuſippe, Athénien. Diogène Laërce parle de toutes les deux, *lib.* 3 *in Plat. & lib.* 4 *in Speuſip.*

LASTIC (Jean de) trente-cinquiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, qui réſidoit alors à Rhodes, ſuccéda à *Antoine* Fluvian le 6 novembre 1437. Il étoit François, né en Dauphiné, & grand prieur d'Auvergne, lorſqu'il fut élu à Rhodes quoiqu'abſent. On donne le nom de *grand-maître* à tous ſes prédéceſſeurs ; mais il eſt conſtant que ce fut lui qui porta le premier ce titre dans l'ordre. Quelques-uns néanmoins l'attribuent à Foulques de Villaret, qui fit la conquête de Rhodes. Laſtic prévoyant l'arrivée du ſoudan d'Egypte, qui ſe préparoit au ſiége de Rhodes, fit une ligue avec l'empereur de Conſtantinople contre les Infidéles, & fortifia toutes les places pour s'y mettre en ſureté à la venue des ennemis. Au commencement du mois d'août 1444, le ſoudan parut à la vue de Rhodes, avec une flotte compoſée de dix-huit mille combattans ; mais après pluſieurs aſſauts ſoutenus avec valeur par le grand-maître & ſes chevaliers, les Barbares furent contraints de lever le ſiége, qui avoit duré quarante jours. L'an 1446, l'ordre tint un chapitre général à Rome, où il y eut une grande conteſtation formée par les chevaliers des langues d'Italie, d'Eſpagne, d'Allemagne & d'Angleterre, qui ſoutenoient que les dignités & grands-prieurés devoient être communs à toutes les langues ; & qu'il n'étoit pas raiſonnable que trois langues françoiſes, de Provence, de France & d'Auvergne, en euſſent ſeules la meilleure partie. Mais les François allegueront leur ancienne poſſeſſion ; & le droit qu'ils y avoient, en conſidération des ſervices qu'ils avoient rendus à la religion ; étant certain que dans l'hiſtoire de la Terre-ſainte, il eſt principalement fait mention des François, outre que les François avoient plus laiſſé de biens, & fait plus de fondations au profit de l'ordre que les autres nations. Dans le chapitre tenu à Rhodes l'an 1449, on ordonna que la dignité de grand-tréſorier demeureroit à la langue de France ; mais on créa la charge de conſervateur général, pour adminiſtrer les deniers du tréſor. Au même temps le grand-maître de Laſtic fit la paix avec Amurat II, empereur des Turcs, & la renouvella l'an 1450 avec Mahomet II, lequel jura d'obſerver auſſi la paix avec l'empereur de Conſtantinople ; mais il ne laiſſa pas d'aſſiéger cette ville capitale de l'empire l'an 1453, & s'en rendit le maître. Sept mois après la priſe de Conſtantinople, Mahomet envoya un ambaſſadeur à Rhodes, pour demander à la religion deux mille ducats de tribut par an, à faute de quoi il lui déclaroit la guerre. Le grand-maître fit réponſe qu'il ne ſouffriroit jamais que ſon ordre fût tributaire du Turc, & dépendît d'autre que du ſaint-ſiége apoſtolique. Il fit enſuite toutes ſes diligences pour mettre Rhodes en état de défenſe ; mais dans cet intervalle il fut attaqué d'une maladie qui finit ſes jours au mois de mai 1454. *Jacques* de Milli lui ſuccéda. * Boſio & Baudouin, *hiſtoire de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

LASUS ou LASSUS, non TASSUS, comme on le lit dans Stobée, naquit à Hermione, ville du Peloponnèſe, au royaume d'Argos. Son pere s'appelloit *Charmantide*, & on le nomme auſſi *Symbrinus*, *Siſymbrinus*, ou *Chabrinus*. Laſus floriſſoit dans la LVIII olympiade, 548 ans avant J. C. ſelon l'anonyme à qui nous devons le catalogue des Olympioniques, & qui place ce muſicien-poëte ſous l'archontat d'Erxiclide. Il mérita d'être mis au nombre des ſept Sages, parmi leſquels on lui faiſoit occuper la place de Périandre. On aſſure auſſi qu'il fut le premier qui écrivit ſur la muſique ; c'eſt-à-dire, qui en traita dogmatiquement. Il ne s'en tint pas à la ſeule théorie, & il ſe rendit excellent dans la pratique de cet art, qui embraſſoit alors la poëſie & toutes ſes dépendances. Il fut donc grand poëte dithyrambique, s'il ne fut pas l'inventeur du dithyrambe, comme le dit Clément d'Alexandrie ; & il introduiſit des premiers cette ſorte de poëme dans les jeux publics, où l'on décerna des prix pour ceux qui primeroient en ce genre. Il établit auſſi des conférences ou des diſputes, qui ſe faiſoient publiquement ſans doute, ſur des ſujets ſcientifiques, tels que la philoſophie, la poëſie, les mathématiques, & ſur-tout la muſique, tant ſpéculative que pratique. S'il ne fut pas le premier auteur des chœurs ou danſes en rond, dont on fait Arion l'inventeur, du moins les perfectionna-t-il beaucoup, au rapport du ſcholiaſte d'Ariſtophane qui produit ſes garans. Quant aux autres événemens qui ont pu intéreſſer Laſus pendant le cours d'une vie aſſez longue, on n'en ſait que peu de circonſtances. On lit dans Hérodote, qu'il fit chaſſer d'Athènes, par Hipparque, fils de Piſiſtrate, le poëte Onomacrite, qui ſe mêloit de trouver dans les vers de Muſée des prédictions ou des oracles, pour ceux qui étoient curieux de l'avenir. Laſus interrogé ſur ce qu'il y avoit de plus capable de rendre ſage dans la vie, répondit que c'étoit l'expérience. La bonne opinion qu'il avoit de ſon propre mérite en fait de muſique & de poëſie, lui faiſoit peu craindre celui des antagoniſtes les plus redoutables en l'un & en l'autre genre. Athénée a recueilli auſſi quelques faits concernant Laſus ; ſur quoi l'on peut voir l'écrit qui ſera cité plus bas. Les ouvrages de poëſie de cet ancien ſont preſque entierement perdus, à la réſerve d'un très-petit nombre de fragmens. Athénée parle d'une hymne de ce poëte dont la lettre σίγμα (S) étoit abſolument exclue. Cette hymne étoit conſacrée à la Cérès honorée d'un culte particulier dans la ville d'Hermione : Athénée en a conſervé les premiers vers. Le même parle d'une ode de Laſus intitulée les *Centaures*, où la même lettre S étoit auſſi omiſe. Quant à ſes Dithyrambes, il ne nous en reſte qu'un vers qui ſe trouve dans l'hiſtoire des animaux par Elien. A l'égard de ce que l'ancienne muſique devoit à Laſus, tant pour la théorie que pour la pratique, voici ce qu'on en ſait. Ariſtoxene lui attribue au ſujet de la nature du ſon, un ſentiment qui conſiſtoit à croire qu'un ſon quelconque étant continué, s'écartoit, quoique preſque imperceptiblement, de la rectitude ou de l'uniformité, qu'on ſuppoſoit comme eſſentielle. Théon de Smyrne témoigne que Laſus, pour calculer au juſte les proportions des conſonnances entr'elles, & pour découvrir les différens degrés de viteſſe ou de lenteur dans les vibrations des corps ſonores, s'étoit ſervi

Digitized by Google

de deux vaſes de même figure, de même capacité, en un mot totalement ſemblables, réſonnans, & qui frapés en même temps, faiſoient l'uniſſon ; que laiſſant vuide l'un des deux, & rempliſſant l'autre de liqueur juſqu'à la moitié, la percuſſion de l'un & de l'autre avoit fait entendre la conſonnance de l'octave ; que rempliſſant enſuite le ſecond juſqu'au quart, puis juſqu'au tiers, la percuſſion des deux avoit produit la conſonnance de la quarte, puis celle de la quinte, &c. Enfin, ſelon Plutarque, Laſus introduiſit les rythmes dans la poëſie & dans la muſique dithyrambiques, c'eſt-à-dire, qu'il fut le premier, qui dans l'exécution de cette poëſie muſicale, fit battre la meſure. Du reſte ſi l'on veut ſavoir plus en détail la doctrine de Laſus ſur ce ſujet, il faut conſulter la *ſuite des remarques de M. Burette ſur le dialogue de Plutarque touchant la muſique*, imprimée dans le tome 15 des *Mémoires de l'academie des inſcriptions & belles lettres*, pag. 324 & ſuivantes. Le ſavant académicien cite les ſources où il a puiſé ce qu'il rapporte. Il obſerve en finiſſant, qu'il y a eu un autre Lasus, qui étoit Magnéſien, & qui avoit écrit ſur les phénoménes aſtronomiques, comme l'aſſure, dit-il, l'auteur de la vie du poëte Aratus publiée par *Petrus Victorius*.

LAT, nom d'une idole des anciens Arabes du paganiſme, dont le nom eſt corrompu, ſelon les Mahométans, de celui d'*Allah*, lequel ſignifie ſeulement le véritable Dieu, qui doit être adoré. C'eſt auſſi le nom d'une idole des Indiens, qui étoit adorée dans la ville de Soumenat. Sa ſtatue étoit d'une ſeule pierre haute de cinquante braſſes, poſée au milieu d'un temple ſoutenu de cinquante-ſix colonnes d'or maſſif. Mahmoud fils de Sebecteghin, qui conquit cette partie des Indes où étoit ſituée la ville de Soumenat, briſa de ſes propres mains cette idole, & établit autant qu'il put le mahométiſme dans les Indes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

LATERAN, étoit chez les anciens Gentils, le dieu du foyer. Son nom vient de *later*, qui ſignifie *brique*, dont le foyer eſt compoſé ; & de-là vient peut-être que le foyer eſt appellé l'*Atre*. * Arnobe.

LATERANUS (Plautius) fut déſigné conſul l'an de J. C. 65, & avant que de prendre poſſeſſion de ſon conſulat, fut tué par ordre de Néron, pour être entré dans la conjuration de Piſon contre ce prince. Epaphrodite, affranchi de Néron, tâcha vainement de tirer de Lateranus quelques circonſtances ſur la conjuration. Ce ſénateur ne révéla rien, & ſe contenta de dire à cet eſclave : *Si j'ai quelque choſe à dire, je le dirai à votre maître.* On le conduiſit au ſupplice, ſans lui avoir donné le temps d'embraſſer ſes enfans ; & ce fut en ces derniers momens que ſa conſtance parut dans toute ſon étendue. Quoiqûe le tribun, qui alloit lui trancher la tête, fût lui-même de ſa conſpiration, il ne daigna lui faire aucun reproche ; & le premier coup qu'il en reçut n'ayant fait que le bleſſer, il ſecoua ſeulement la tête, & la tendit enſuite avec autant de fermeté qu'auparavant. C'eſt de Plautius Lateranus, que le célébre palais de Latran a tiré ſon nom ; car c'étoit autrefois la maiſon qu'habitoient ceux de cette famille : les auteurs contemporains la mettoient au nombre des plus magnifiques de Rome. * Tacite, *annal.* 15. Arrian, *in epiſt. lib.* 1. S. Hieronym. *epiſt.* 30.

LATHBER (Jean) Cordelier, Anglois, floriſſoit en 1406. Il a fait des commentaires ſur les Pſeaumes, ſur Jérémie, & ſur les Actes des Apôtres, & d'autres ouvrages. Wadingue le loue beaucoup pour ſon ſavoir dans la philoſophie & dans la théologie. * Pitſeus, *de ſcript. Angl. p.* 582.

LATHURE. *cherchez* PTOLÉMÉE LATHURUS.

LATICLAVE, en latin *Latuſclavus*, *Laticlavium*, *Tunica clavata* & *Laticlavii*, veſte ſur laquelle on attachoit des boutons à têtes de clous larges, étoit un habillement de diſtinction & de dignité parmi les Romains. Les ſénateurs avoient droit de le porter, & on les appelloit d'un ſeul nom *Laticlavii*, comme le dit Suetone : *binos laticlavios miſit*, *il envoya deux ſenateurs.* Les conſuls, les préteurs & ceux qui triomphoient avoient droit de porter cette tunique ; & elle ſe donnoit ſous les empereurs aux gouverneurs de provinces, & à ceux qui avoient bien ſervi l'état, comme une marque d'honneur. Iſidore nous apprend dans ſon *livre XI*, que quoique quelqu'un fût de race de ſénateur, il n'étoit pourtant que chevalier, juſqu'à un certain âge ; après quoi il recevoit la dignité de ſénateur. Selon l'ancienne coutume, les fils des ſénateurs, juſqu'à l'âge de vingt-cinq ans, n'étoient que chevaliers, & n'étoit alors ſeulement qu'ils avoient le droit du laticlave. Céſar fut le premier qui ayant conçu de grandes eſpérances d'Octavius ſon neveu, & voulant le mettre au plutôt dans les affaires, lui donna le droit du laticlave avant le temps marqué par les loix. Auguſte enſuite, afin que les enfans des ſénateurs s'accoutumaſſent de meilleure heure au gouvernement de la république, leur permit tout d'un temps de prendre la robe virile, la marque des ſénateurs, & d'entrer dans la chambre du conſeil. Au reſte, on ne pouvoit jouir de ce privilége ſans la permiſſion du prince. Les peres étoient obligés de le demander pour ceux de leurs enfans qu'ils deſtinoient aux affaires. Il arrivoit même ſouvent que de deux freres, l'un jouiſſoit de ce privilége, pendant que l'autre en étoit privé, parceque le pere le vouloit ainſi, ou que celui qui en étoit privé n'étoit pas jugé propre pour entrer dans les affaires du gouvernement. Enfin, il arriva que ceux qui n'étoient que chevaliers, furent auſſi honorés du laticlave, d'où vint la diſtinction de ſénateurs, en jeunes, & en ceux qui avoient paſſé par les charges de la république. * Hofman, *antiq. romaines.*

LATICZOW, *Laticzovia*, petite ville de la Ruſſie rouge en Pologne. Elle eſt dans la haute Podolie, ſur le Bog, à vingt-cinq lieues au-deſſus de la ville de Braclaw. Elle eſt le ſiége d'une châtellenie. * Mati, *diction.*

LATIMER (Hugues) né dans le comté de Leiceſter vers l'an 1475, après avoir été pendant quelque temps docteur & profeſſeur en théologie dans l'académie de Cambridge, où il avoit enſeigné les ſentimens de Calvin, fut fait évêque de Wincheſter ſous Edouard VI. Mais ſous le regne de Marie il fut mis en priſon, & condamné à être brulé pour crime d'héréſie, avec Nicolas Ridlei. Cette ſentence fut exécutée le 16 octobre 1555. Latimer étoit alors âgé de 80 ans. Il a laiſſé un volume de ſermons en anglois, prononcés devant Edouard VI & devant la ducheſſe de Suffolck. * *Herœologia anglica*, *p.* 154.

LATINIUS (Janus) de Calabre, a compoſé la nouvelle Marguerite de l'art de chymie & de la pierre philoſophale. Il avoit auſſi promis une méthode ſur tous les livres de Raymond Lulle. * Konig, *biblioth.*

LATINIUS, *cherchez* LATINUS.

LATINUS I de ce nom, roi des Latins ou Aborigènes en Italie, étoit fils de Faune. Il commença de regner vers l'an du monde 2819, & 1216 avant J. C. & régna 46 ans, ſelon la ſupputation de Denys d'*Halicarnaſſe*, de Tite-Live, de George Syncelle, & de quelques autres. Quelques-uns diſent qu'il s'oppoſa à la deſcente d'Enée, & qu'après avoir été vaincu, il fit enfin alliance avec lui. D'autres diſent qu'il n'y eut point de combat. Quoi qu'il en ſoit, Enée tua Turnus, roi des Rutules, & épouſa Lavinie, fille unique de Latinus. Virgile s'étend ſur les aventures d'Amata, femme de ce roi ; de Pallas, fils d'Evandre, &c. * Denys d'*Halicarnaſſe*, *lib.* 1, *antiq. rom.* Tite-Live, *l.* 1. Aurelius-Victor, *de origin. gent. rom.*

LATINUS II dit *Sylvius*, ſixiéme roi des Latins, regna 51 ans, & commença ſon regne l'an du monde 2968, & avant J. C. 1067. De ſon temps Préneſte, Tibur, Gabie, Tuſculi, Pometie, Coré, Locres, Cruſtumie, Camené, Rouille, & toutes les autres

Digitized by Google

villes près d'Albe-la-Longue, furent réduites en colonies. Tiberius Sylvius lui ſuccéda. * Denys d'*Halicarnaſſe*, *lib.* 1, *antiq. rom.* Aurelius-Victor, *de origin. gent. rom.*

LATINUS (Jean) Ethiopien de nation, né vers l'an 1515, fut enlevé fort jeune de ſon pays & mené en Eſpagne, où il fut eſclave de Gonçales-Fernand de Cordoue, duc de Seſſa. Il étudia avec ſoin, & fit du progrès dans la langue latine qu'il enſeigna après avoir été affranchi. C'eſt apparemment en conſidération de ſa capacité qu'on le ſurnomma *Latinus*. Dom Pedro Guerrero, archevêque de Grenade, le fit régent dans l'école de ſon égliſe. Il compoſa un poëme latin au ſujet de la victoire de Lépante, intitulé *Auſtrias*, outre quelques autres poëmes, & mourut en 1573 dans la même ville de Grenade, où l'on voit dans la paroiſſe de ſainte Anne ſon tombeau, avec une épitaphe rapportée par Nicolas Antonio, *bibliotà. Hiſpan.* * Bayle, *diction. crit.*

LATINUS LATINIUS, ſavant eccléſiaſtique, né à Viterbe, vers l'an 1513. Il étudia à Sienne & ailleurs, & outre la philoſophie & la théologie, apprit les belles lettres, & ſe rendit très-habile dans la critique des auteurs anciens. Depuis il paſſa une partie de ſa vie à Rome, où ſon mérite lui fit des amis illuſtres. On le mit l'an 1573 entre ceux qui étoient deſtinés pour la correction du décret de Gratien, tous gens conſidérables par leur érudition & par leur dignité, tels que Buoncompagno & Montalte, qui furent depuis papes, ſous les noms de *Gregoire* XIII & de *Sixte* V, les cardinaux Sirlet, S. Charles, Paleote, François Alciat, M. Antoine Colonna, &c. Arnauld de Pontac, évêque de Bazas; Franciſco de Torres, Petrus Ciaconius, &c. Latinius ſe diſtingua entre ces grands hommes, & travailla treize années de ſuite à ce grand ouvrage. Quoiqu'il eût peu de ſanté, il la ménagea ſi bien, qu'il vécut juſqu'à l'âge de quatre-vingts ans, & mourut à Rome le 21 janvier 1593. Nous avons divers ouvrages de ſa façon, entr'autres: *Obſervationes & emendationes in Tertullianum*, dans l'édition des œuvres de Tertullien, par Pamelius, depuis celle qui ſe fit à Paris l'an 1608. *Bibliotheca ſacra & profana, ſive obſervationes, correctiones, conjectura & varia lectiones*, que Dominique Macri a publiée à Rome l'an 1667. La vie de Latinus Latinius ſe voit à la tête de cet ouvrage, que les curieux pourront conſulter, auſſi bien que les additions d'Antoine Teiſſier, *aux hommes ſavans de* M. de Thou.

Les proteſtans ſe récrient fort contre Latinius: ils le traitent de corrupteur de l'antiquité, & diſent qu'il ſupprimoit, autant qu'il lui étoit poſſible, ce qui n'étoit pas conforme à ſes ſentimens; & que cela ſe prouve par le retranchement qu'il a fait de l'épître de Firmilien de Céſarée, dans l'édition des œuvres de S. Cyprien par Manuce. *Voyez* ſa bibliotheque, & ce que M. Jean Fell, évêque d'Oxford, a écrit contre ce ſavant homme.

LATINUS URSINUS, *cherchez* MALABRANCA.

LATINUS PACATUS DREPANIUS, *cherchez* DREPANIUS.

LATIUM ou pays des LATINS, contrée d'Italie, étoit ſituée au-deſſous des Sabins, & proche des Toſcans. Elle étoit d'une fort petite étendue; car elle ne comprenoit au commencement que ce qui ſe trouve depuis le Tibre juſqu'au cap de Cicelli, qui eſt le *Circæum promontorium*; mais depuis que les Herniques, les Æquiens, les Volſques & les Auſoniens furent compris ſous le ſeul nom des *Latins*, les bornes du nouveau *Latium* s'étendirent juſqu'à la riviere de Garigliano, que les Latins nomment *Liris*. De tout temps Rome a été la capitale du *Latium*, dit aujourd'hui *Campagna di Roma*, pays qui fut premierement habité par les Aborigènes. Les autres villes anciennes étoient Tivoli, Paleſtrine, Freſcati, Aricia, Albe, Paterno, Oſtie, avec les Volſques, les Herniques, les Rutules, &c. Aujourd'hui on y voit Alatri, Anagni, Aquino, Gaëta, Fondi, Piperino, Sezze, Segni, Sora, Velletri, Monte-Circello, &c. Ces peuples avoient des loix particulieres qu'ils nommoient *droit latin*, *jus Latii*, qui ne fut accordé d'abord qu'aux Latins, & qui fut enſuite communiqué à d'autres. Ce droit conſiſtoit, en ce que ceux qui le poſſédoient étoient reçus dans les légions romaines, & pouvoient avoir part aux emplois & aux charges militaires. Ils pouvoient même demander & exercer les magiſtratures à Rome, quoiqu'ils n'euſſent pas le droit de ſuffrage, ni le pouvoir de décerner des honneurs. Mais ce droit fut accru avec le temps, & devint enfin égal à celui des naturels citoyens Romains, en y joignant le droit de ſuffrage, & celui de créer les magiſtrats. Alors on appella ce droit ainſi amplifié, *le droit des citoyens Romains, & le droit italique*, lorſqu'il fut donné à toute l'Italie ſans exception; & le premier droit fut nommé l'*ancien droit Latin*, pour le diſtinguer du nouveau, qui étoit plus ample & plus étendu. Ce pays a eu des princes particuliers pendant cinq cens quinze années, ſous dix-ſept rois, depuis Pic ou Picus, fils de Saturne, juſqu'à Numitor, aïeul de Romulus.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS DES LATINS.

Ans du monde.	*Avant J. C.*		*Durée de leur regne.*
2738.	1297.	Picus, fils de Saturne,	37.
2775.	1260.	Faune,	44. ans.
2819.	1216.	Latinus I de ce nom,	46.
2855.	1180.	Enée,	4.
2869.	1166.	Aſcanius,	38.
2907.	1128.	Sylvius,	30.
2937.	1098.	Eneas *Sylvius*,	31.
2968.	1067.	Latinus II,	51.
3019.	1016.	Alba *Sylvius*,	39.
3058.	977.	Capetus I,	16.
3084.	951.	Capys,	28.
3112.	923.	Capetus II,	13.
3123.	910.	Tyberinus,	8.
3133.	902.	Agrippa *Sylvius*,	41.
3174.	861.	Allade *ou* Aremulus Sylvius, ſurnommé *le Sacrilege*,	19.
3193.	842.	Aventinus *Sylvius*,	37.
3230.	805.	Procas,	23.
3253.	782.	Amulius chaſſe Numitor,	28.
3287.	754.	Numitor fut rétabli ſur le trône par ſon petit-fils Romulus, qui bâtit l'année ſuivante la ville de Rome, la quatriéme année de la VI olympiade, l'an du monde 3282, & 753 avant J. C.	

* *Conſultez* Denys d'*Halicarnaſſe*, Tite-Live, Velleïus Paterculus, Florus, Plutarque, Aulu-Gelle, Aurelius-Victor, Cenſorin, Euſebe, Ptolémée, Strabon, Pline, Leandre Alberti, De Marca, *hiſt. Hiſpan.*

LATOME, *Latomus* (Jacque) natif de Cambron, petit bourg, avec une abbaye dans le Hainaut, vivoit dans le XVI ſiécle. Il étoit docteur de Louvain, chanoine de S. Pierre dans la même ville, & écrivit contre Luther, & les autres hérétiques, depuis l'an 1519 juſqu'en 1544, qui fut celui de ſa mort. Latome a compoſé d'excellens traités de controverſe; ſavoir de l'égliſe; de la primauté du pape; de la confeſſion auriculaire; de la défenſe des articles de Louvain; & pluſieurs autres ouvrages de controverſe. Il a auſſi écrit contre Eraſme un traité de l'étude de la théologie, & des trois langues, dans lequel il défend la théologie ſcholaſtique. Cet ouvrage fut réfuté par Eraſme, & Latome lui répliqua par une apologie. Latome étoit un des plus habiles docteurs qu'il y eût de ſon temps dans la faculté de Louvain: il avoit beaucoup de bon ſens & de lecture; il écrivoit facilement en latin, mais ſans beaucoup de politeſſe; il ne ſavoit point de grec ni d'hébreu, & étoit fort prévenu en faveur de la théologie ſcholaſtique.

Digitized by Google

ſcholaſtique. * Coccius, *in cat.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſiaſt.* Genebrard, *in Leone X.* Valere André. Le Mire. Swert. Dupin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſtiques du XVI ſiécle.*

LATOME, *Latomus* (Barthelemi) né à Arlon dans le Luxembourg, l'an 1487, ſavoit la langue latine, qu'il enſeigna auſſi-bien que la rhétorique à Tréves, à Cologne, à Fribourg, à Paris & ailleurs. Il écrivit des notes ſur Cicéron, ſur Térence, ſur les ſatyres d'Horace, &c. & dans ſa vieilleſſe, il compoſa quelques traités de controverſe contre les Proteſtans, & mourut à Coblents vers l'an 1566, âgé de plus de quatre-vingts ans. On dit que ſon nom interpreté en françois eſt *Maſſon*. L'an 1543 il fit une réponſe à Martin Bucer, ſur quatre chefs; ſavoir, ſur la diſtribution de la communion ſous une eſpece, ſur l'invocation des Saints, ſur le célibat des prêtres, & ſur l'autorité de l'égliſe. Bucer ayant répondu à cet ouvrage, Latome lui répliqua, & ſe défendit contre Jacques André, miniſtre de Coppingen, dans un ouvrage intitulé: *De la doûte ſimplicité de l'uſage du calice, & du ſaint ſacrifice de la Meſſe.* Il repouſſa auſſi les injures de Pierre Dathenus, Cordelier apoſtat, & écrivit quelques lettres à Sturmius, ſur l'état des égliſes d'Allemagne. * Valere André, *biblioth. Belg.* édit. 1739, *in*-4°. Le Mire. Simler, &c.

LATOME, *Latomus* (Jean) chanoine régulier de S. Auguſtin, de la congrégation de Val-Vert, dans le XVI ſiécle, étoit natif de Berg-op-Zoom dans le Brabant, & fut prieur de S. Tron. Il fut employé dans les affaires de ſa congrégation, pour leſquelles il fit même un voyage à Rome. Ses occupations ne l'empêcherent pas de traduire le pſeautier en vers, de mettre en latin les ſermons de Jean Fere ou Ferus, de publier l'hiſtoire du monaſtère de S. Tron, &c. Il mourut à Anvers le premier juillet 1578, âgé de 53 ans. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire. Ghilini, &c.

LATOME (Jacque) neveu de Jacque Latome, *dont nous avons parlé plus haut*, fit imprimer tous les ouvrages de ſon oncle en un volume *in-fol.* l'an 1550, & mourut l'an 1596.

LATOMIES, lieu en Sicile, appellé aujourd'hui *le Tagliate*, eſt une caverne ou carriere, que Denys tyran de Syracuſe, fit creuſer dans un rocher près de cette ville, pour ſervir de priſon aux criminels. Elle a environ une ſtade de longueur, & deux cens pieds de largeur. Ce tyran y retenoit fort long-temps les priſonniers: de ſorte qu'ils s'y marioient, & y avoient des enfans. Il y avoit un endroit, qui étoit appellé du nom de *Philoxène*, à cauſe que ce poëte n'ayant pas voulu approuver quelque ouvrage que ce roi avoit compoſé, y fut renfermé par ſon ordre. On croit que ce fut là qu'il compoſa ſon poëme du Cyclope, où il raille ce prince. Cicéron reproche auſſi à Verrès, d'avoir fait enfermer dans ces priſons pluſieurs citoyens Romains. * Cluvier, *l.* 1. *Sicil. antiq.*

LATONE, fille de Cœus & de Phebé, ſœur de ce tyran, fut aimée de Jupiter, duquel elle devint groſſe. Junon qui le ſut, la bannit de toute la terre, & la fit pourſuivre par le ſerpent Python; mais Neptune en eut pitié, & fit paroître l'iſle de Delos, auparavant cachée ſous l'eau, où Latone accoucha de Diane, & d'Apollon qui tua depuis le ſerpent Python. * Ovide, *liv. 6 des métamorphoſes.* Apollodore, *liv.* 1.

LATOS (Jean) natif de Cracovie, a paſſé pour un philoſophe mathématicien & médecin excellent. Il s'acquit beaucoup de réputation par un traité ſur les révolutions des royaumes. On a auſſi ſes obſervations ſur quelques éclipſes & quelques cometes. Il attaqua la correction du calendrier faite par le pape Grégoire XIII, aſſurant qu'il auroit pu faire quelque choſe de meilleur; quoique les aſtronomes qui l'ont examiné depuis, aient reconnu qu'il étoit difficile de faire rien de plus parfait en ce genre. Latos publia donc ſa correction du calendrier, qui fut approuvée par quelques-uns. * Konig, *bibl.*

LATRAN ou SAINT JEAN DE LATRAN, baſilique de Rome, eſt la premiere égliſe du ſiége des papes. On voit ces deux vers gravés ſur un vieux marbre au portique de ce temple:

Dogmate papali datur ſimul & imperiali,
Ut ſim cunctarum mater & caput eccleſiarum.

On y voit auſſi cette inſcription en proſe:

Sacroſanctа Eccleſia Lateranenſis, omnium eccleſiarum mater & caput.

Le cardinal Baronius, après S. Jérôme, dit que la place où l'égliſe & le palais de Latran ſont bâtis au mont Celien, avoit appartenu à Plautius Lateranus, conſul déſigné, que Néron fit mourir, & qu'apparemment l'empereur Conſtantin donna la maiſon au pape Melchiade, puiſqu'il y célebra le concile aſſemblé l'an 313 pour l'affaire de Cécilien de Carthage, perſécuté par les Donatiſtes. On lui a donné pluſieurs noms, outre celui de Baſilique de Latran. 1. On l'a appellée la Baſilique de Fauſte, parceque la princeſſe Fauſte y avoit eu ſon palais; 2. la Baſilique de Conſtantin, parceque l'empereur Conſtantin l'avoit fait bâtir; 3. la Baſilique de S. Jean, à cauſe de deux chapelles qui furent conſtruites dans le Baptiſtaire de Conſtantin; l'une en l'honneur de S. Jean-Baptiſte; & l'autre, ſous le nom de S. Jean l'Evangéliſte; 4. la Baſilique de Jule, peut-être parceque le pape Jule I y fit des augmentations conſidérables. Mais le plus conſidérable de ſes titres, eſt celui de Baſilique de S. Sauveur, parceque J. C. y eſt particulierement honoré comme chef de l'Egliſe. L'empereur Conſtantin la meubla de riches ornemens, & fixa un revenu conſidérable pour l'entretien des lampes & des miniſtres: ce qu'on pourra voir dans le livre qu'Anaſtaſe *le bibliothécaire* a intitulé, *De la magnificence de Conſtantin.* Le poëte Prudence parle de l'égliſe de Latran, en écrivant contre Symmaque, *l.* 2. Le pavé de cette fameuſe baſilique eſt tout de marbre, & la voute eſt ſoutenue de quatre rangs de colonnes, le tout doré & orné avec grand artifice. Cette égliſe fut brulée en 1308, ſous le pontificat de Clément V, & l'an 1361 ſous Innocent VI, & a toujours été réparée. On remarque même que la premiere fois les dames Romaines traînoient elles-mêmes les chariots chargés de pierres, pour avoir l'avantage de contribuer à la réparation de cette premiere baſilique du monde chrétien; car elle eſt appellée telle par une déclaration du pape Grégoire XI, faite l'an 1372. Les chanoines de Latran étoient autrefois réguliers, S. Léon *le Grand* les ayant obligés l'an 440 à vivre en commun, ſous la conduite de Gelaſe, qui depuis fut un de ſes ſucceſſeurs. Ayant renoncé enſuite à la vie commune, on les contraignit l'an 1063 de la reprendre, & de ſe conformer aux reglemens du concile tenu à Rome cette année-là: d'autres égliſes furent miſes ſous la dépendance de celle de Latran, & formerent enſemble une congrégation qui ſubſiſta juſque vers l'an 1295. Boniface VIII chaſſa alors les réguliers pour mettre des ſéculiers en leur place; & ceux-ci furent paiſibles poſſeſſeurs de l'égliſe de Latran juſqu'en 1442; mais Eugène IV, ayant voulu alors qu'ils la cédaſſent à des réguliers de la congrégation de ſainte Marie de la Friſonaire, ce changement cauſa tant de conteſtations, & les Romains prirent ſi vivement les intérêts des ſéculiers, que le pape Sixte IV ſe contenta de donner en 1471, le titre de chanoines réguliers de S. Sauveur de Latran, à ces réguliers étrangers, pour qui il fit bâtir l'an 1483, au milieu de Rome l'égliſe de Notre-Dame de la Paix, laiſſant celle de Latran aux ſéculiers, qui n'ont pas été troublés depuis. Le roi de France préſente deux de ces chanoines à ſa Sainteté, en conſidération des biens que nos rois ont faits à l'égliſe. Voici les conciles qui ont été tenus dans la baſilique de Latran.

Premier concile général de Latran.

Ce concile, qui eſt le IX général, fut aſſemblé ſous le pontificat de Calliſte II, l'an 1122 ſelon Baronius; mais plutôt l'an 1123 le 25 de mars indiction I. On le convoqua principalement contre l'empereur Henri IV, touchant les inveſtitures aux bénéfices, & ſur-tout aux évêchés. Gregoire VII s'étoit oppoſé aux prétentions des empereurs: mais cette réſiſtance n'avoit fait que cauſer une méſintelligence ſcandaleuſe. Calliſte II, pouſſé du même eſprit, célébra ce concile, où ſe trouverent trois cens prélats, comme le rapporte Suger, abbé de S. Denys, qui y étoit, & non pas neuf cens quatre-vingt-dix-ſept, comme l'aſſure Pandulphe. Il y vint auſſi un très-grand nombre de princes, tant eccléſiaſtiques que ſéculiers; & on y parla de faire la guerre aux Sarafins, les affaires de la Terre-Sainte étant alors en très-mauvais état, depuis la bataille que Baudouin II, roi de Jéruſalem, avoit perdue. Nous avons vingt-deux canons de ce concile, que Gratien, qui vivoit en ce temps-là, a preſque tous inſerés dans ſon decret. Le premier canon eſt contre les ſimoniaques. Le ſecond & le vingt-uniéme, contre les eccléſiaſtiques concubinaires. Le cinquiéme confirme la défenſe des mariages à un certain degré. L'onziéme donne des indulgences aux Croiſés. Le quinziéme eſt contre les faux-monnoyeurs. Le ſeiziéme, contre ceux qui maltraitoient les pélerins. Le dix-ſeptiéme défendoit aux abbés & aux moines, de donner des pénitences publiques, &c. * *Tome X des Conciles.*

II. Concile général de Latran.

Le pape Innocent II, voulant entierement détruire le parti de l'antipape Pierre de Léon, dit Anaclet II, s'oppoſer aux erreurs d'Arnaud de *Breſce*, & corriger les mœurs des eccléſiaſtiques & des ſéculiers extrêmement dépravées, réſolut d'aſſembler un concile général: c'eſt ce qu'il fit le 8 avril 1139, & il ſe donna tant de ſoins pour y appeller les prélats, qu'il s'y en trouva près de mille. Ce concile, qui eſt le X écuménique, contient trente canons, dont le premier eſt contre les ſimoniaques. Le ſecond & le neuviéme regardent les excommunications, dont les ſeuls évêques diocéſains pouvoient abſoudre. Le quatriéme regle les habits eccléſiaſtiques. Le ſixiéme eſt contre les prêtres concubinaires. Le ſeptiéme défend d'entendre la meſſe de ces malheureux. L'autre défend aux eccléſiaſtiques & aux moines d'exercer la profeſſion d'avocats ou celle de médecins. Le dixiéme eſt contre les laïcs qui prennent les dixmes. Le treiziéme eſt contre les uſuriers, qu'il prive de la ſépulture eccléſiaſtique. Le quatorziéme en prive de même ceux qui ſe haſardent à des combats, pour faire montre de leur force. Le quinziéme excommunie ceux qui frapent les eccléſiaſtiques. Le dix-ſeptiéme défend les mariages entre parens. Le vingt-uniéme exclut les fils des prêtres de la prêtriſe. Le vingt-troiſiéme eſt contre Arnaud de *Breſce* & ſes ſectateurs. Le vingt-neuviéme, contre ceux qui faiſoient des machines de guerre pour les Infidéles. * *Tome X Conc.*

III. Concile général de Latran.

Ce concile, qui eſt le XI général, fut tenu par le pape Alexandre III, à la tête de trois cens évêques, le 5 mars, lundi de la troiſiéme ſemaine de Carême de l'an 1179, qui étoit le vingt du pontificat du même Alexandre. Le ſujet de cette convocation fut la réformation des mœurs, & la néceſſité de s'oppoſer au ſchiſme ſuſcité dans l'égliſe par l'empereur Fréderic I, qui avoit oppoſé aux pontifes de Rome trois antipapes, Octavien, Gui de Cremone, & Jean de Strama, ſous le nom de Victor IV, Paſchal III & Calliſte III. On eut auſſi deſſein d'y condamner quelques nouveaux hérétiques qui s'étoient élevés. Guillaume évêque de Tyr, Albert de Bethléem & quelques autres prélats orientaux, étoient du nombre de ceux qui formoient cette aſſemblée. Ils y firent vingt-ſept decrets ou canons. Le premier regarde l'élection des pontifes romains. Le ſecond révoque les ordinations des antipapes. Le troiſiéme regle l'âge des évêques, des curés & des archidiacres. Le cinquiéme défend qu'aucun clerc ne ſoit élevé aux ordres, ſans titre de bénéfice. Le ſixiéme ordonne aux prélats d'avertir avant que d'excommunier, & défend aux religieux d'appeller de la ſentence du chapitre ou du ſupérieur. Le huitiéme défend les expectatives aux bénéfices. Le onziéme eſt contre les eccléſiaſtiques qui ont des femmes chez eux. Le douziéme leur défend de ſe mêler d'affaires temporelles. Le treiziéme & le quatorziéme ſont contre la pluralité des bénéfices. Le quinziéme veut qu'on ne puiſſe employer les biens eccléſiaſtiques que pour l'égliſe. Le ſeiziéme regle les réſolutions des chapitres. Le dix-huitiéme ordonne l'érection des prébendes, dites préceptoriales, dans les cathédrales. Le dix-neuviéme excommunie les puiſſances ſéculieres qui uſurpent les droits eccléſiaſtiques. Le vingtiéme défend les combats à la barriere & les tournois. Le vingt-quatriéme défend de fournir des armes aux Infidéles. Le vingt-cinquiéme ordonne de refuſer la communion aux uſuriers publics. Le vingt-ſixiéme défend aux chrétiens d'habiter avec les Juifs, Sarafins, &c. Le vingt-ſeptiéme excommunie les Catharins, Patarins, & autres hérétiques. * *Tome X Conc.* Guillaume de *Tyr.* Loger. Barthelemi Laurens, dit *Poin*, &c.

IV. Concile général de Latran.

Ce concile, qui eſt le XII général, eſt nommé le *Grand*, à cauſe du grand nombre d'évêques qui s'y trouverent. Le pape Innocent III qui le tint l'an 1215, y préſida, & le fit commencer le 11 de novembre. Les patriarches de Conſtantinople & de Jéruſalem y aſſiſterent en perſonne; ceux d'Alexandrie & d'Antioche y envoyerent leurs députés: de ſorte qu'il y eut, outre les orientaux, ſoixante-onze archevêques, trois cens quarante évêques, & plus de huit cens abbés ou prieurs. Les orateurs de Henri empereur de Conſtantinople, de Fréderic roi des Romains, du roi Philippe *Auguſte*, de Jean roi d'Angleterre, d'André roi de Hongrie, de Jean roi de Jéruſalem, de Hugues roi de Chypre, de Jacques roi d'Aragon, & ceux de divers autres princes ſe trouverent à ce concile. Il fut aſſemblé contre les Albigeois, contre les erreurs d'Amauri, & contre celles de l'abbé Joachim. On y parla auſſi du recouvrement de la Terre-Sainte. Il contient ſoixante-dix chapitres, inſerés la plupart dans les décretales de Gregoire IX. Voici les plus conſidérables. Le premier contient divers articles de notre créance, & approuve le terme de *tranſſubſtantiation*, pour exprimer le changement de la ſubſtance du pain & du vin en la ſubſtance du corps & du ſang de Jesus-Christ au ſacrement de l'Euchariſtie. Le ſecond condamne les erreurs de l'abbé Joachim. Le troiſiéme & les ſuivans, juſqu'au neuviéme, traitent de la maniere d'extirper les héréſies, défendent de prêcher ſans approbation, & reglent l'inquiſition. L'onziéme renouvellant le dix-huitiéme canon du III concile de Latran, ordonne l'établiſſement des prébendes pour les écolâtres & théologaux. Le douziéme pourvoit à la réforme des ordres religieux; & le treiziéme défend l'établiſſement d'aucun ordre nouveau. Le quatorziéme eſt contre l'incontinence des clercs; & le quinziéme punit ceux qui ne ſont pas aſſez ſobres. Le ſeiziéme leur preſcrit un réglement de vie. Le dix-ſeptiéme regarde l'office divin. Le dix-neuviéme défend d'expoſer des meubles profanes dans les égliſes. Le vingt-uniéme eſt ce fameux canon qui commence, *Omnis utriuſque ſexus*, qui ordonne aux chrétiens de ſe confeſſer pour le moins une fois l'an à ſon propre paſteur, c'eſt-à-dire, à ſon curé, ou aux autres prêtres approuvés par lui, pour porter avec lui le poids du miniſtère, & de communier

aux fêtes de Paque. Le vingt-deuxiéme commande aux médecins de faire appeller les confeſſeurs pour leurs malades. Le vingt-quatriéme parle des élections, & en met trois; l'inſpiration, le ſcrutin & le compromis. Le vingt-cinquiéme & les ſuivans ſont pour l'élection aux bénéfices, & le vingt-neuviéme en défend la pluralité. Le trente-uniéme défend aux fils des chanoines de poſſeder des bénéfices de leurs peres. Le trente-deux & le trente-trois reglent la portion congrue des curés. Le trente-ſixiéme eſt pour les appels. Le quarante-ſixiéme eſt pour les priviléges eccléſiaſtiques. Les cinquante & cinquante-un ſont pour les mariages. Le ſoixante-uniéme défend d'expoſer légerement les reliques des Saints. Le ſoixante quatriéme eſt contre les réguliers qui prennent de l'argent pour admettre quelqu'un à la profeſſion religieuſe. Le ſoixante-ſept & le ſoixante-huitiéme ſont contre les uſures des Juifs, &c. * *Tome XII Conc.* L'abbé d'Urſperg. Matthieu Paris. Sponde. Bzovius & Rainaldi, *in annal. eccleſ. A. C.* 1215.

V. Concile de Latran.

Ce concile a commencé le lundi, 3 mai de l'an 1512, ſous Jules II, & ne fut conclu qu'en 1517 ſous Léon X. On le célébra pour s'oppoſer à l'aſſemblée de Piſe, pour porter les princes chrétiens à une ligue contre les Turcs, & pour établir la réforme des mœurs. Il contient douze ſeſſions, dont les premieres condamnent l'aſſemblée de Piſe; & la huitiéme quelques erreurs touchant l'ame. Le canon de la neuviéme ſeſſion veut que les bénéficiers, qui manquent de réciter l'office divin ſoient privés de leur bénéfice; & la dixiéme ſeſſion regle les monts de Piété, où les pauvres peuvent trouver de l'argent à prêt. On ne reconnoît point ce concile pour général en France.

Autres conciles de Latran.

Le pape Martin I célébra un concile à Latran le 5 octobre, indiction VIII, de l'an 649, compoſé de cent cinq évêques: il y condamna la formule de foi, dite *Typus*, propoſée par l'empereur Conſtant, & Cyrus, Serge, Paul & Pyrrhus, hérétiques Monothelites. Dans un autre concile tenu l'an 1051, par Léon IX, Gregoire, évêque de Verceil, accuſé d'adultere, fut excommunié. L'année ſuivante le même pontife en aſſembla un autre pour la canoniſation de S. Gerard, évêque de Toul. Alexandre II en célébra un l'an 1063 contre les ſimoniaques, à l'occaſion de Pierre, évêque de Florence, accuſé de ſimonie & d'héréſie. Le pape aſſembla plus de cent évêques, & fit dreſſer douze canons. Il tint deux autres conciles l'an 1065 contre les hérétiques nommés *Inceſtueux*, les condamnant non pas ſeulement par la force des loix civiles, mais par l'autorité des ſacrés canons. Nous avons quatre conciles célebrés au palais de Latran, ſous Paſchal II. Le premier fut tenu l'an 1101 après la mi-carême, contre l'empereur Henri IV qui troubloit la paix de l'égliſe. Le ſecond l'an 1109. Le troiſiéme l'an 1112, où Girard, évêque d'Angoulême, lut la révocation du privilége des inveſtitures des bénéfices, que l'empereur avoit extorqué par force du pape. Dans le quatriéme tenu le 6 mars, lundi de la troiſiéme ſemaine de Carême de l'an 1116, le pape défendit, avec anathême, les inveſtitures, ſans néanmoins prononcer ſentence d'excommunication contre Henri, quoiqu'il approuvât ce que d'autres prélats avoient fait à ce ſujet. Calliſte II qui avoit célébré le premier concile général de Latran l'an 1122 ou 1123, en aſſembla un autre, pour la paix conclue avec l'empereur, que trois cardinaux étoient allé trouver à Wormes. Alexandre III, dans un concile tenu à Latran, vers l'an 1166, excommunia l'empereur Frédéric I, ſon perſécuteur & ennemi du ſaint Siége. Il y en a eu quelques autres, dont nous ferons mention en parlant des conciles de Rome.

LATRE (Guillaume de) évêque de Tournai, *chercher* FILLATRE.

LATRONIANUS, poëte Eſpagnol, vivoit dans le IV ſiécle, lorſque Maxime envahit l'empire contre Gratien. S. Jerôme dit qu'il avoit laiſſé divers ouvrages en vers, comparables à ceux des anciens. Ce poëte étant tombé dans les erreurs de Priſcillien, fut condamné au concile de Bourdeaux; & ayant été conduit à Trèves, où demeuroit Maxime, il eut la tête tranchée avec ſes compagnons l'an 385 par ordre de ce prince. * S. Jerôme, *de ſcript. eccleſiaſt. cap.* 122. Sulpice Severe, *liv.* 2. Mariana, *liv* 4. *hiſt. chap.* 20.

Ce poëte eſt nommé par quelques-uns MATRONIANUS. C'eſt le nom que lui donne Eraſme dans ſon édition de S. Jerôme. Sulpice Severe le nomme pourtant *Latronianus*.

LATTE, *Latara*, ancien village ou bourg dans le Languedoc, à mille pas de Montpellier, ſur le lac de Maguelonne, qu'on appelle quelquefois pour cette raiſon le lac de Latte. * Mati, *dictionn.*

LAVAGNE, ville & comté d'Italie, ſur la côte de Gênes, appartient à la maiſon de Fieſque. Il y a eu quelques pontifes romains de la maiſon des comtes de Lavagne, que les Latins nomment *Lavana & Lebonia*. *Chercher* FIESQUE.

LAVAL, autrement LAVAL-GUION, *Vallis-Guidonis*, ville de France, ſur la riviere de Mayenne, dans le Bas-Maine, diocèſe du Mans, appartient aux ſeigneurs de la maiſon de la Tremoille, & eſt renommée par le trafic des toiles qu'on y fait, & par un concile qui y fut tenu l'an 1242, dont il eſt fait mention dans la derniere édition des conciles, (*Tome XII.*) Cette ville eſt ſituée dans un vallon ſur le bord de la riviere de Mayenne. Ce qui l'a fait appeller *la Val-Guyon*, c'eſt que le nom de Gui fut comme héréditaire aux aînés de l'ancienne maiſon de Laval, ainſi qu'on peut voir à l'article ſuivant. Il y a dans cette ville deux égliſes collégiales, dont l'une eſt paroiſſiale, deux autres paroiſſes, des chanoines réguliers de la congrégation de France, des Jacobins, des Cordeliers, des Capucins, des filles de ſainte Claire, des Bénédictines, des Urſulines & des Hoſpitalieres. Il y a auſſi un grand nombre de tribunaux: une juſtice royale, une juſtice comtale, une maîtriſe des eaux & forêts, élection, grenier à ſel, juſtice des traites & maiſon de ville. Elle a deux fauxbourgs, dont l'un eſt au-delà de la riviere, ſur laquelle il y a un grand pont revêtu de maiſons des deux côtés, qui fait la communication de ce fauxbourg avec la ville.

LAVAL, maiſon noble & ancienne, a produit de grands hommes. GUI I, ſeigneur, baron de Laval, qui vivoit ſous les enfans de Charlemagne, fut pere de GUI II. Celui-ci ne laiſſa qu'une fille, laquelle épouſa HAMOND, qui prit le nom de Laval, & qu'il conſerva, quoiqu'il n'en eut point d'enfans: mais de *Heiſardre* de Bretagne, ſa ſeconde femme, il laiſſa GUI III, dit *le Chauve*, ſeigneur de Laval, qui épouſa *Denyſe* de Mortain, fille de *Robert*, comte de Mortain, & niéce de Guillaume *le Conquerant*, duc de Normandie, & roi d'Angleterre. Il en eut *Gui* IV, qui, d'*Emme*, ſœur naturelle de *Henri* II, roi d'Angleterre, eut *Gui* V; lequel d'*Havoiſe* de Craon, laiſſa une fille unique, *Emme* de Laval, qui fut mariée à *Matthieu* de Montmorenci, II du nom, ſurnommé *le Grand*, connétable de France, qui avoit déja des enfans de *Gertrude* de Soiſſons ſa premiere femme. Il eut entr'autres enfans de cette ſeconde alliance, GUI, qui ſuit.

I. GUI de Montmorenci, ſeigneur de Laval, VI du nom, ſouche de la ſeconde race des ſeigneurs du nom de LAVAL, qui a depuis été porté par ſa poſtérité, en retenant néanmoins les armes de la maiſon de Montmorenci, qu'il chargea de cinq coquilles d'argent ſur la croix, pour marque de puîné, fit le voyage de la Terre-ſainte l'an 1247, & mourut l'an 1267. Il avoit épouſé 1°. l'an 1239 *Philippe*, dame de Vitré & de

Châtillon, fille d'*André* III, ſeigneur de Vitré, & de *Catherine* de Thouars, dite *de Bretagne*, morte le 16 ſeptembre 1254; 2°. *Thomaſſe* de Mathefelon, dame de Mareuil, veuve d'*André* III, ſeigneur de Vitré. Il eut de ſa premiere femme Gui VII, qui ſuit; *Catherine*, dame de Landauran, mariée en 1265, à *Hervé* de Leon, chevalier; & *Emmette* de Laval. De ſa ſeconde il eut *Mathieu* de Laval, vivant l'an 1265, & 1272; *Gui*, évêque de Cornouailles, puis du Mans; *Guillaume*, vivant l'an 1318; & Bouchard de Laval, *qui a fait la branche des ſeigneurs d'*Attichi, *rapportée ci-après.*

II. Gui VII du nom, ſire de Laval, Vitré, Châtillon, &c. fit le voyage de la Terre-ſainte avec le roi S. Louis l'an 1270, & mourut en l'Iſle en Jourdain le 22 août 1295. Il avoit épouſé 1°. *Iſabeau* de Beaumont, fille de *Guillaume*, ſeigneur de Paci-ſur-Marne, comte de Caſerte, &c. 2°. l'an 1280 *Jeanne* de Brienne, dite *de Beaumont*, dame de Loué, fille de *Louis* de Brienne, & d'*Agnès*, vicomteſſe de Beaumont. Il eut de ſa premiere femme Gui VIII, qui ſuit; & *Guillaume*, ſeigneur de Paci, mort ſans poſtérité. De la ſeconde, André de Laval, *qui a fait la branche des ſeigneurs de* Loué, Lezai, la Faigne, *&* de Tartigni, *rapportée ci-après; Gui*, dit *Guion*, ſeigneur d'Oliver, mort ſans poſtérité de *Jeanne*, fille de *Pierre*, ſeigneur de Chemillé; *Louis*, ſeigneur d'Aubigné, vivant en 1310; *Thibault*, ſeigneur de Loué, mort ſans poſtérité; *Mathieu*, ſeigneur de Brée & de Troncallou, mort ſans poſtérité; *Philippe*, mariée à *Guillaume*, ſeigneur de Rochefort, d'Acerac & de Chateauneuf; *Agnès*, abbeſſe de Maubuiſſon; & *Catherine* de Laval, religieuſe à Eſtival.

III. Gui VIII du nom, ſire de Laval, de Vitré & d'Acquigni, comte de Caſerte, ſervit à la bataille de Mons en Puelle l'an 1304, & rendit de grands ſervices en Flandre, juſqu'à la paix faite l'an 1320, & mourut l'an 1323. Il avoit épouſé *Beatrix*, dame de Gaure, fille unique de *Raſſe*, ſeigneur de Gaure en Flandre, dont il eut Gui IX, qui ſuit; *Raſſe*, ſeigneur de Morhent en Flandre, vivant en 1348; Jean, *qui a fait la branche de* Paci, *rapportée ci-après; Pierre*, évêque de Rennes, mort le 11 janvier 1357; Foulques, ſeigneur de Chaloyau, *qui a fait la branche des ſeigneurs de* Retz, *auſſi rapportée ci-après; Iſabeau*, alliée à *Jean*, ſeigneur de Loheac & de la Roche-Bernard; *Catherine*, mariée à *Gerard* Chabot IV du nom, ſeigneur de Retz; & *Jeanne* de Laval, qui refuſa l'abbaye de S. George de Rennes.

IV. Gui IX du nom, ſire de Laval, de Vitré, de Gaure, &c. fut tué au ſervice de Charles de Blois, duc de Bretagne, à la bataille de la Rochederien en juin 1347. Il avoit épouſé l'an 1315 *Beatrix* de Bretagne, ſeconde fille d'*Artus* II, duc de Bretagne, & d'*Yolande* de Dreux, dont il eut *Gui* X du nom ſire de Laval & de Vitré, qui épouſa l'an 1338 *Iſabeau*, dame de Craon, & mourut ſans lignée l'an 1348; Gui XI, qui ſuit; & *Catherine* de Laval, premiere femme d'*Olivier*, ſeigneur de Cliſſon, connétable de France.

V. Gui XI du nom, ſire de Laval, de Vitré & de Gaure, gouverneur de Bretagne en l'abſence du duc, mourut le 24 avril 1412. Il avoit épouſé 1°. l'an 1348 *Louiſe*, dame de Châteaubriant, ſœur & héritiere de *Geofroi* VIII, ſeigneur de Châteaubriant, de Candé, &c. morte ſans enfans; 2°. le 28 mai 1384 *Jeanne* de Laval, dame de Châtillon en Vendelais, d'Aubigné, Tinteniac, veuve du connétable du Gueſclin, dont il eut *Gui* de Laval, XII du nom, ſeigneur de Gaure, qui tomba dans un puits en jouant à la paume dans la grande rue de Laval, dont il mourut le 25 mars 1413, étant alors fiancé à *Catherine*, fille de *Pierre* II, comte d'Alençon; & Anne, qui ſuit.

VI. Anne dame de Laval, de Vitré, de Gaure, d'Acquigni, de Châtillon en Vendelais, d'Aubigné, &c. épouſa par contrat du 22 janvier 1404 *Jean* de Montfort, ſeigneur de Kergorlai, à condition de porter le nom, cri, & pleines armes de Laval par lui & ſes deſcendans: ce qui fut verifié au parlement en janvier 1405. Depuis, ayant ſuccédé au droit de ſa femme à toutes les terres & ſeigneuries de *Gui* XI, l'an 1412, il prit le nom de *Gui* XIII, ſire de Laval, Vitré, &c. & mourut à Rhodes l'an 1415, au retour de Jéruſalem & de la Paleſtine, & ſa veuve ne mourut que le 25 janvier 1465, ayant eu pour enfans, Gui XIV, qui ſuit; *André* de Laval, ſeigneur de Loheac & de Retz, amiral & maréchal de France, chevalier de l'ordre du roi, mort l'an 1486, âgé de 75 ans, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* de Laval, dame de Retz; *Louis* de Laval, ſeigneur de Châtillon & de Comper, gouverneur de Dauphiné, puis de Gènes, de Paris, de Champagne & Brie, chevalier de l'ordre du roi, grand maître des eaux & forêts de France, mort ſans poſtérité, le 21 août 1489; *Jeanne* de Laval, ſeconde femme de *Louis* de Bourbon, comte de Vendôme, mariée l'an 1424, morte le 18 décembre 1468; & *Catherine* de Laval, mariée à *Gui* de Chauvigni, ſeigneur de Châteauroux.

VII. Gui XIV du nom, ſire de Laval, de Vitré, de Gaure, &c. ſuccéda à Raoul de Montfort, ſon aïeul paternel, aux terres & ſeigneuries de Montfort, de la Roche-Bernard, &c. & ce fut en ſa faveur que la baronie de Laval fut érigée en comté le 17 août 1429. Il mourut le 2 ſeptembre 1486, ayant épouſé 1°. par contrat du 26 mars 1435 *Iſabelle* de Bretagne, fille de *Jean* VI, duc de Bretagne; 2°. *Françoiſe* de Dinan, dame de Châteaubriant, &c. veuve de *Gilles* de Bretagne, ſeigneur de Chantocé, & fille unique de *Jacques* de Dinan, ſeigneur de Châteaubriant, grand bouteillier de France, & de *Catherine* de Rohan. Il eut de ſa premiere femme, *Gui* XV, comte de Laval & de Montfort, ſeigneur de Vitré, de Gaure, &c. né le 18 novembre 1435, lequel fut nommé *François* au baptême: nom qu'il changea en celui de *Gui*, après la mort de ſon pere. Il ſervit le roi Louis XI, qui lui fit épouſer, par contrat du 18 janvier 1461, *Catherine* d'Alençon, fille de *Jean* II, duc d'Alençon. Il fut auſſi établi grand-maître de France, par le roi Charles VIII, & mourut le 15 mai 1500, n'ayant eu que *Jean* de Laval, mort au berceau. Les autres enfans du premier lit de Gui XIV, comte de Laval, furent Jean, qui ſuit; *Pierre* de Laval, archevêque & duc de Reims, mort le 14 août 1493; *Yolande* de Laval, mariée 1°. l'an 1443 à *Alain* de Rohan, comte de Porrhoët: 2°. l'an 1454 à *Guillaume* de Harcourt, comte de Tancarville & de Montgommeri; *Françoiſe*, morte quatorze jours après ſa naiſſance; *Jeanne* de Laval ſeconde femme de *René*, roi de Naples, de Sicile & de Jéruſalem, duc d'Anjou, mariée le 10 ſeptembre 1454, morte l'an 1498; *Anne*, morte à ſix ſemaines; *Artuſe*, morte ſans alliance; *Héléne*, femme de *Jean* de Maleſtroit, ſeigneur de Derval & de Combourg; & *Louiſe* de Laval, mariée par contrat du 15 mai 1468 à *Jean* de Broſſe, dit *de Bretagne*, comte de Pentievre. Ceux du ſecond lit, furent *Pierre* de Laval, ſeigneur de Montafilant, mort ſans alliance; François de Laval, *qui a fait la branche des ſeigneurs de* Chasteaubriant, *rapportée ci-après; & Jacques* de Laval, ſeigneur de Beaumanoir, mort le 23 avril 1502, pere d'un fils, nommé *François* de Laval, ſeigneur de Beaumanoir, mort ſans poſtérité l'an 1522.

VIII. Jean de Laval, ſeigneur de la Roche-Bernard & de Belliſle, mourut le 14 août 1476, âgé de 38 ans, laiſſant de *Jeanne* du Perrier, comteſſe de Quintin, dame du Perrier, Gui XVI, qui ſuit.

IX Gui XVI, comte de Laval, de Montfort & de Quintin, ſeigneur de Vitré, de Gaure, &c. hérita du comte *Gui* XV, ſon oncle. Il fut gouverneur & amiral de Bretagne, & mourut le 20 mai 1531. Il avoit épouſé 1°. l'an 1500 *Charlotte* d'Aragon, princeſſe de Tarente,

Digitized by Google

fille aînée de *Frédéric* d'Aragon, roi de Naples & de Sicile, & d'*Anne* de Savoye, ſa premiere femme; 2°. l'an 1517 *Anne* de Montmorenci, fille de *Guillaume*, ſire de Montmorenci; 3°. *Antoinette* de Daillon, fille de *Jacques*, ſeigneur du Lude. Il eut de ſa premiere femme *Gui* & *Louis* de Laval, morts jeunes; *François* comte de Montfort, tué au combat de la Bicoque l'an 1522; *Catherine* de Laval, mariée l'an 1518 à *Claude*, ſire de Rieux, de Rochefort & d'Ancenis, comte de Harcourt, dont elle eut *Renée* de Rieux, qui ſuccéda au comté de Laval, à ſon oncle *Gui* XVII, & prit le nom de GUIONNE XVIII. Elle mourut l'an 1567, ſans enfans de *Louis* de Sainte-Maure, marquis de Neſle, comte de Joigni, qu'elle avoit épouſé en 1540; & *Anne* de Laval, mariée l'an 1521, à *François* de la Tremoille. De la ſeconde femme de GUI XVI, comte de Laval, vinrent *Claude*, dit *Gui* XVII du nom, comte de Laval, &c. chevalier de l'ordre du roi, mort l'an 1547 ſans laiſſer de poſtérité de *Claude* de Foix, fille d'*Odet*, ſeigneur de Lautrec, maréchal de France; *Marguerite* de Laval, dame du Perrier, mariée à *Louis* de Rohan V du nom, ſeigneur de Guemené; & *Anne* de Laval, dame d'Acquigni, mariée à *Louis* de Silli, ſeigneur de la Roche-Guyon. De la troiſiéme femme ſortirent *François* de Laval mort jeune; *Louiſe* de Laval auſſi morte jeune; & *Charlotte* de Laval, mariée l'an 1547, à *Gaſpard* de Coligni II du nom, ſeigneur de Châtillon-ſur-Loing, amiral de France, morte l'an 1568. *Outre ces enfans légitimes, ce comte laiſſa un fils* naturel, *nommé* François *de Laval, qui fut évêque de Dol, & mourut le 11 juin* 1554.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHATEAUBRIANT.

VIII. FRANÇOIS de Laval, ſecond fils de GUI XIV, comte de Laval, & de *Françoiſe* de Dinan, dame de Châteaubriant, de Candé, &c. ſa ſeconde femme, fut ſeigneur de Châteaubriant, de Candé, de Chanceaux, Montafilant, Beaumanoir, &c. & mourut le 5 janvier 1503. Il épouſa *Françoiſe* de Rieux, dame de Derval, Rougé, Maleſtroit, Châteaugiron, fille unique de *Jean* V du nom, ſire de Rieux & de Rochefort, maréchal de Bretagne, & de *Françoiſe* de Raguenel, dame de Maleſtroit ſa premiere femme, dont il eut JEAN, qui ſuit; & *Pierre* de Laval, ſeigneur de Montafilant, Beaumanoir, &c. mort l'an 1524, à l'âge de 30 ans, ſans laiſſer de poſtérité de *Françoiſe* de Tournemine, fille unique de *George*, baron de la Hunaudaye.

IX. JEAN de Laval, ſeigneur de Châteaubriant, Candé, né en janvier 1486, chevalier de l'ordre du roi, fut gouverneur & amiral de Bretagne. Se voyant ſans enfans, il vendit & aliéna pluſieurs de ſes terres, & en donna d'autres à ſes amis, entre leſquels Anne duc de Montmorenci, connétable de France, obtint de lui les terres de Châteaubriant, de Candé, Chanceaux, Derval, Voiteau, Rougé & autres, en vertu de la donation qu'il lui en fit le 5 janvier 1539, & mourut l'an 1542. Il avoit épouſé l'an 1509 *François* de Foix, ſœur d'*Odet* de Foix, ſeigneur de Lautrec, maréchal de France, morte l'an 1537, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, *Anne* de Laval, morte jeune le 12 août 1521. *Voyez* CHASTEAUBRIANT.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PACI.

IV. JEAN de Laval, troiſiéme fils de GUI VIII du nom, ſire de Laval, & de *Beatrix*, dame de Gaure, fut ſeigneur de Paci-ſur-Marne, de Tournebelle près d'Angers, & de Chalonges, rendit des ſervices conſidérables à Charles de Blois, duc de Bretagne, & laiſſa d'*Alienore* le Bigot ſa ſeconde femme, fille unique & héritiere de *Jean* le Bigot, ſeigneur de Laigné-le-Bigot en Anjou, la Bernardiere, &c. qu'il avoit épouſée avant l'an 1340, GUI, qui ſuit.

V. GUI de Laval, ſeigneur de Paci, Tournebelle, Laigné-le-Bigot, &c. ne vivoit plus l'an 1396, & laiſſa de *Jeanne* de Montauban, ſa femme, *Louiſe* de Laval, mariée avant 1307, à *Jean* de Villers, ſeigneur du Hommet, connétable héréditaire de Normandie; & *Philippe* de Laval, femme du ſeigneur de Montauban.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHALOYAU ET DE RETZ.

IV. FOULQUES de Laval, cinquiéme fils de GUI VIII du nom, ſire de Laval, & de *Beatrix*, dame de Gaure, fut ſeigneur de Chaloyau en Bourgogne. Il fut fait priſonnier avec 400 chevaliers, en défendant le parti de Charles de Blois, duc de Bretagne, en ſeptembre 1350, & vivoit encore l'an 1358. Il avoit épouſé *Jeanne* Chabot, dite de *Retz*, veuve de *Jean* de la Muce, écuyer, ſeigneur de la Muce-Pont-Hus, fille de *Gerard* Chabot, VIII du nom, ſire de Retz, & de *Marie* de Parthenai, dont il eut GUI I, qui ſuit; *Marie* de Laval, alliée à *Guillaume* Sauvage, ſeigneur du Pleſſis-Guerif; & *Philippe* de Laval, mariée à *Alain* de Saffré, chevalier, ſeigneur de Saffré & de Syon.

V. GUI de Laval, I du nom, dit *Brumor*, chevalier, ſeigneur de Chaloyau & de Blazon, rendit de grands ſervices à la France contre les Anglois & Navarrois, & mourut l'an 1383. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne* de Montmorenci, dame de Blazon, fille de *Charles* baron de Montmorenci, maréchal de France, morte ſans enfans: 2°. *Tiphaine*, dite *Etiennette*, de Huſſon, dame de Ducé, fille de *Fralin* de Huſſon, ſeigneur de Ducé & de Charencé, & de *Clémence* du Gueſclin, dont il eut *Foulques* de Laval, II du nom, ſeigneur de Chaloyau, mort ſans alliance l'an 1398; & GUI II, qui ſuit.

VI. GUI de Laval, II du nom, ſeigneur de Retz & de Blazon, mourut avant l'an 1416. Il avoit pris alliance avec *Marie* de Craon, fille de *Jean*, ſeigneur de la Suze, & d'*Anne* de Sillé, dont il eut GILLES de Laval, qui ſuit; & RENÉ de Laval, *dont il ſera parlé après ſon frere aîné.*

VII. GILLES de Laval, ſeigneur de Retz & de Blazon, d'Ingrande, &c. conſeiller, chambellan du roi, étoit maréchal de France l'an 1429, comme on l'apprend par un titre de la chambre des comptes. Ses actions & ſa mort tragique, ſeront rapportées ci-après dans un article ſéparé. Il avoit épouſé par contrat du 30 novembre 1420, *Catherine* de Thouars, fille de *Miles*, ſeigneur de Pouſauges, & de *Béatrix* de Montejan, dont il eut *Marie* de Laval, dame de Retz, qui épouſa 1°. *Pregent*, ſeigneur de Coëtivi, amiral de France; 2°. *André* de Laval, ſeigneur de Loheac, amiral & maréchal de France, morte le premier novembre 1458.

VII. RENÉ de Laval, fils puîné de GUI de Laval, II du nom, ſeigneur de Retz & de Blazon, fut ſeigneur de la Suze & de Retz, & mourut l'an 1474. Il avoit épouſé *Anne* de Champagne, fille de *Jean* ſeigneur de Champagne, au Maine, & de *Marie* de Sillé, dont il eut *Jeanne* de Laval, dame de Retz & de la Suze, mariée à *François* de Chauvigni, vicomte de Broſſe.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHASTILLON EN VENDELAIS.

III. ANDRÉ de Laval, fils aîné de GUI, VII du nom, ſire de Laval, & de *Jeanne* de Brienne, dite de *Beaumont*, ſa ſeconde femme, fut ſeigneur de Châtillon en Vendelais, d'Aubigné, de Loué, Montſeur, Olivet, &c. & étoit mort l'an 1356. Il avoit épouſé *Euſtache* de Bançai, dame de Benais, fille aînée de *Hugues*, ſeigneur de Bauçais en Loudunois, ſurnommé *le Grand*, & veuve de *Guillaume* d'Uſages, chevalier, dont il eut JEAN, qui ſuit; GUI de Laval, qui a fait la *branche des ſeigneurs de* LOUÉ, *rapportée ci-après*; *Marie* de Laval, dame de Bonnefois & de Codroi, mariée à *Jacques* de Surgeres, ſeigneur de la Foceliere; *Jeanne* de Laval, qui épouſa *Guillaume* Felleton, chevalier Anglois; & *Guionne* de Laval, alliée à *Gui* de Partlenai, dit l'*Archevêque*, ſeigneur de Soubize & de Taillebourg.

IV. JEAN de Laval, ſeigneur de Châtillon, d'Aubigné, &c. ſuivit le parti de Charles de Blois, duc de

Digitized by Google

Bretagne, & ayant été fait priſonnier l'an 1364, il paya plus de quarante mille écus de rançon : il mourut l'an 1398, & fut enterré en l'égliſe collégiale de Montſeur qu'il avoit fait rebâtir, laiſſant de ſon mariage, avec *Iſabeau* de Tinteniac, dame de Tinteniac, de Becherel & de Romillé, fille unique de *Jean*, ſeigneur de Tinteniac, & de *Jeanne* de Dol, *Jeanne* de Laval, dame de Châtillon, d'Aubigné, &c. mariée 1°. à *Bertrand* du Gueſclin, connétable de France : 2°. le 28 mai 1384, à *Gui* XI, ſire de Laval, morte le 27 octobre 1433.

Branche des seigneurs de Loué et de Brée, issue des seigneurs de Chatillon.

IV. Gui de Laval, fils puîné d'André de Laval, ſeigneur de Châtillon en Vendelais, & d'*Euſtache* de Bauçai, fut ſeigneur de Loué, de Benais, Brée & S. Aubin, & mourut le 7 juin 1486. Il avoit épouſé *Jeanne* de Pommereux, dame de Pommereux & de S. Aubin, dont il eut *Jean* de Laval, ſeigneur de Loué, de Benais & de Brée, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Marie*, dame de Beaupreau, ni de *Mahaut* le Vahier, dame de la Clarté de Bretignolles, la Freſnaye & du Pleſſi-Ruffier, ſes deux femmes ; Thibault, qui ſuit, & *Gui* de Laval, ſeigneur de Pommereux, mort l'an 1430, ſans poſtérité de *Marguerite* Machefer, fille unique de *Geoſroi*, ſeigneur de Mache-Ferriere, de Montejan & de Bourjau, qu'il avoit épouſée avant 1407 : ni de *Catherine* Turpin, fille de *Lancelot*, ſeigneur de Criſſé & de Vihers, ſes deux femmes.

V. Thibault de Laval, ſeigneur de S. Aubin, de Loué, de Benais, & de Brée, chambellan du roi Charles VI, ne vivoit plus l'an 1433. Il avoit épouſé *Jeanne* de Maillé, fille aînée de *Jean* de Maillé, ſeigneur de Brezé : dont il eut Gui II, qui ſuit ; Thibault de Laval, qui a fait la *branche des ſeigneurs de* Bois-Dauphin, *rapportée ci-après* ; *Anne* de Laval, dame de la Baſeque, mariée avant 1429 à *Gui* Turpin, ſeigneur de Criſſé ; *Jeanne* de Laval, alliée à *Guillaume* III du nom, ſeigneur de Courceliers ; *Marie* de Laval, qui épouſa *Pierre* de Champagne, ſeigneur de Parcé & des Coulaines, chevalier de l'ordre du Croiſſant ; & Jean de Laval, ſeigneur de Brée, qui épouſa *Françoiſe* Gaſcelin, dame des Hayes-Gaſcelin, dont il eut Louis de Laval, ſeigneur de Brée, qui ſuit ; *Jeanne* de Laval, mariée 1°. à *Jean* de Hériſſon, ſeigneur du Pleſſis-Huret & du Pleſſis-Bernard : 2°. à *Joachim* Sanglier, ſeigneur de Boiſrogues ; *Françoiſe* de Laval, alliée à *Edmond* de Bueil, ſeigneur de Marmande ; & *Guionne* de Laval, mariée à *François* du Pleſſis, ſeigneur de Richelieu. Louis de Laval, ſeigneur de Brée, épouſa *Renée* Sanglier de Boiſrogues, dont il eut *Louis* de Laval II du nom, ſeigneur de Brée, mort ſans poſtérité d'*Anne* Acarie.

VI. Gui de Laval II du nom, ſeigneur de Loué, de Benais, &c. chambellan du roi Charles VII, s'attacha depuis à René, roi de Sicile, duc d'Anjou, qui le fit ſon chambellan & grand véneur, chevalier de l'ordre du Croiſſant, maître de ſes eaux & forêts, & ſénéchal d'Anjou. Il mourut le 19 décembre 1484, laiſſant de *Charlotte* de Sainte-Maure, dame de la Faigne, fille de *Jean* de Sainte-Maure, ſeigneur de Neſle & de Montgauger, & de *Jeanne* des Roches, dame de la Faigne, *André* de Laval, mort du vivant de ſon pere ; *Gilles* de Laval, évêque de Sées, mort l'an 1501 ; Pierre, qui ſuit ; René, qui a fait la *branche des ſeigneurs de la* Faigne *& de* Tartigni, *rapportée ci-après* ; *François*, ſeigneur de Marcillé & de Savonnieres, mort vers l'an 1530 ſans poſtérité de *Catherine* de Batarnai, ni de *Marie* de Ronſart, ſes deux femmes ; *Marie* de Laval, alliée à *Jean* de Daillon, ſeigneur du Lude, favori du roi Louis XI ; *Jeanne*, mariée à *Louis* de Bouliers, vicomte de Demont, ſeigneur de Cental ; *Adrienne*, alliée à *Jacques* de Beauveau, ſeigneur de Tigni ; *Jeanne*, femme d'*Olivier*, ſeigneur de la Noue ; & *Jeanne* de Laval *la Jeune*, abbeſſe d'Eſtival.

VII. Pierre de Laval, ſeigneur de Loué, de Benais, &c. mort le 18 octobre 1528, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé l'an 1482, *Philippe* de Beaumont, dame de Breſſuire, de Lezai, &c. fille aînée & principale héritiere de *Jacques* de Beaumont, ſeigneur de Breſſuire, la Mothe-Sainte-Heraie, Lezai, &c. ſénéchal de Poitou, & de *Jeanne* de Rochechouart, dont il eut Gilles, qui ſuit ; Gui, qui a fait la *branche des ſeigneurs de* Lezai, *rapportée ci-après* ; *François*, abbé de Clermont ; *Marquiſe*, alliée le 29 août 1496 à *René* du Bellai, ſeigneur de la Lande, & de la Forêt-ſur-Seure ; & *Hardouine* de Laval, mariée à *Emond* de Fonſeques, ſeigneur de Surgeres.

VIII. Gilles de Laval I du nom, ſeigneur de Loué, de Benais, Breſſuire, Maillé, Rochecorbon, la Haye en Touraine, la Mothe-Sainte-Heraye & de Pont-château, vicomte de Broſſe, étoit mort l'an 1552. Il avoit épouſé 1°. vers l'an 1500 *Françoiſe* de Maillé, fille aînée de *François* ſeigneur de Maillé, Rochecorbon, la Haye, la Mothe-Sainte-Heraye & Pontchâteau, vicomte de Tours & de Broſſe, & de *Marguerite* de Rohan : 2°. après l'an 1534, *Renée* Barjot ou Barlot. Il eut de ſa premiere femme *René* de Laval, ſeigneur de Breſſuire, Maillé, la Mothe-Sainte-Heraye, vicomte de Broſſe, mort avant ſon pere, ſans poſtérité de *Jeanne* de Broſſe, dite *de Bretagne*, qu'il avoit épouſée le 11 mars 153 ; Gilles, qui ſuit ; & *Anne* de Laval, mariée le 13 janvier 1530, à *Philippe* de Chambes, ſeigneur de Montſoreau.

IX. Gilles de Laval II du nom, ſeigneur de Loué, Benais, Maillé, Breſſuire, la Haye, Rochecorbon, vicomte de Broſſe, &c. mourut vers l'an 1559 ; il avoit épouſé l'an 1536 *Louiſe* de Sainte-Maure, fille de *Jean* comte de Neſle & de Joigni, & d'*Anne* d'Humieres, dont il eut Jean, qui ſuit ; *René* de Laval, ſeigneur de Loué, baron de Maillé, châtelain de Rochecorbon, de Benais & des Eſcluſes, né le 3 février 1546 & mort le 8 octobre 1562, peu après ſon mariage avec *Renée* de Rohan, fille de *Louis* V du nom, ſeigneur de Guemené & de Montbazon, dont il eut un fils nommé *Louis*, né le 30 août 1562 & mort fort jeune ; *Gabrielle* de Laval, née le 29 janvier 1540, qui fut mariée à *François* aux Eſpaules, ſeigneur de Pizi, de Preſles & de Ferrieres, & en eut *René* aux Eſpaules, marquis de Neſle, chevalier des ordres du roi, qui prit le nom & les armes de Laval, & mourut le 19 mai 1650, âgé de 76 ans ; *Anne* de Laval, dame de Saumouſlai, née le 25 juin 1543, mariée à *Claude* de Chandio, ſeigneur de Buſſi en Bourgogne, chevalier de l'ordre du roi ; & *Jeanne* de Laval, née le 3 ſeptembre 1549, alliée à *François* de Saint-Nectaire, dit *Senneterre*, ſeigneur de la Ferté-Nabert, chevalier des ordres du roi.

X. Jean de Laval, marquis de Neſle & comte de Joigni, & de Maillé, vicomte de Broſſe, baron de Breſſuire & de la Mothe-Sainte-Heraye, ſeigneur de Loué, &c. né le 25 avril 1542, fut marquis de Neſle & comte de Joigni, après la mort de Charles de Sainte-Maure, ſon couſin. Le roi Charles IX le fit chevalier de ſon ordre, & gentilhomme de ſa chambre ; & le roi Henri III lui donna la charge de capitaine des cent gentilshommes de ſa maiſon, & érigea en ſa faveur la baronnie de Maillé en comté. Il mourut le 20 ſeptembre 1578. Il avoit épouſé 1°. *Renée* de Rohan, veuve de *François* de Rohan, ſeigneur de Gié & du Verger, & de *René* de Laval, ſeigneur de Loué, ſon frere : 2°. *Françoiſe* de Birague, veuve de *Jean* de la Platiere, ſeigneur de Bourdillon, maréchal de France, & fille de *René* de Birague, chancelier de France, & cardinal. Il eut de ſa premiere femme Gui, qui ſuit ; *Louis*, né le 30 mai 1568, mort jeune ; & *Charles* de Laval, né le 27 juin 1570, mort peu après. De ſa ſeconde femme, il eut *Marguerite* de Laval, morte jeune.

Digitized by Google

XI. Gui de Laval, marquis de Neſle, comte de Joigni & de Maillé, vicomte de Broſſe, baron de Breſſuire, ſeigneur de Loué, &c. gentilhomme de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, né le 28 juillet 1565, mourut à Eſclimont le 12 avril 1590, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille d'Ivry, 15 jours auparavant, combattant pour le roi Henri IV, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* Hurault, fille de *Philippe*, comte de Chiverni & de Limours, chancelier de France, & d'*Anne* de Thou. Sa veuve ſe remaria l'an 1593 à *Anne* d'Anglure, baron de Givri, lieutenant de roi au gouvernement de Brie, meſtre de camp de la cavalerie légere, mort au ſiége de Laon l'an 1594; & prit une troiſiéme alliance avec *Arnaud* le dangereux, ſeigneur de Beaupui & à cauſe d'elle comte de Maillé: & elle mourut le 13 juin 1614.

Branche des seigneurs de Lezai, issue des ſeigneurs de Loué, *& à préſent l'aînée de celles qui reſtent de cette maiſon.*

VIII. Gui de Laval, ſecond fils de Pierre de Laval, ſeigneur de Loué, &c. & de *Philippe* de Beaumont, dame de Breſſuire, Lezai, &c. fut ſeigneur de Lezai, Brehabert, & de Mache-Ferriere, demeura priſonnier à la bataille de Pavie l'an 1525 & vivoit l'an 1530. Il eut pour femme *Claude* de la Jaille, fille de *René*, ſeigneur de la Jaille, & de *Jeanne* de Heriſſon, dame de Nançai & du Pleſſis-Benoît, dont ſortirent Pierre, qui ſuit; *Françoiſe*, mariée le 26 mai 1547 à *Nicolas* de Champagne, premier comte de la Suſe; *Philippe* de Laval, prieure du monaſtère de la Patience à Laval, & *Renée* de Laval, religieuſe aux Annonciades de Bourges.

IX. Pierre de Laval, ſeigneur de Lezai, Brehabert, la Chetardiere, le Verger, Mache-Ferriere, &c. & élevé à la cour du roi Henri II, fut pris par les huguenots auprès de ſa maiſon de la Chetardiere en Touraine, & conduit à la Rochelle, n'en ſortit qu'après avoir payé ſa rançon, & mourut en mai 1582. Il avoit épouſé par contrat du 5 juillet 1550, *Jacqueline* de Clerembault, fille aînée & héritiere de *Jacques* de Clerembault, ſeigneur de la Pleſſe, & de *Claude* d'Avaugour; dont il eut Pierre II qui ſuit; *Gui*, mort jeune; *Renée*, dame de Mouillebert, mariée le 20 novembre 1575 à *René* de Bouillé, comte de Creance, gouverneur de Perigueux; *Claude* de Laval, dame du Pleſſis Clerembault, alliée par contrat du 15 juillet 1582, à *René* Gillier, ſeigneur de Puygarreau, de Marmande & de Faye-la-Vineuſe; *Catherine*, & *Guionne* de Laval, mortes jeunes.

X. Pierre de Laval II du nom, ſeigneur de Lezai, de Trèves, de Brehabert & de la Pleſſe, ſe trouva à la bataille de Coutras l'an 1587, ſuivit le roi Henri IV juſqu'à la paix conclue à Vervins, & mourut le 25 mai 1623. Il avoit épouſé par contrat du 11 mars 1591, *Iſabeau* de Rochechouart, fille de *René*, baron de Mortemar, & de *Jeanne* de Saulx-Tavannes, dont il eut *Hilaire*, marquis de Trèves, dit *le marquis de Laval-Lezai*, qui ſervit à la journée du Pont de Cé, au ſiége de Saint-Jean d'Angeli, à la défaite de Rhé, à la priſe de Royan & autres places, & mourut à Paris le douze février 1670 en ſa ſoixante-dixiéme année, ſans enfans de *Françoiſe* du Pui-du-Fou, fille unique & héritiere d'*Euſebe* du Pui-du-Fou, ſeigneur de la Seuerie, & de *Françoiſe* Tiraqueau, morte le 18 mars 1686; Gui, qui ſuit; *Gaſpard*, mort jeune; *Jeanne-Jacqueline* de Laval, mariée à *Honorat* d'Acigné comte de Grand-Bois; *Juſtine*, morte novice à la Regrepierre, ordre de Fontevrault; *Catherine*, prieure de la Fidélité de Trèves, fondée par ſes pere & mere; & *Gabrielle* de Laval, religieuſe à S. Pardoux en Perigord, puis à la Fidélité de Trèves.

XI. Gui de Laval, marquis de la Pleſſe, mort en 1664, avoit épouſé *Françoiſe* de Seſmaiſons, morte le premier mai 1685, dont ſont iſſus, Pierre III qui ſuit; *Hilaire*, dit l'*Abbé de Laval*, puis marquis de la Pleſſe, S. Clément, &c. mort ſans alliance le 23 avril 1716, âgé de 57 ans; *Marie-Louiſe* de Laval, mariée l'an 1683 à *Gaſton-Jean-Baptiſte-Antoine*, duc de Roquelaure, maréchal de France, morte à Paris le 12 de mars 1735; & *Françoiſe* de Laval, abbeſſe de Sainte-Croix de Poitiers, morte en 1726, âgée d'environ 65 ans.

XII. Pierre de Laval III du nom, marquis de Laval-Lezay & de Magnac, comte de la Bigeotiere, & de Fontaine-Chalendrai, lieutenant de roi en la haute & baſſe Marche, mourut le 10 juillet 1687, âgé de trente ans & quatre mois. Il avoit épouſé l'an 1681, *Marie-Françoiſe* de Salignac, fille d'*Antoine*, marquis de la Motte-Fenelon, qui ſe remaria à l'âge de quarante-deux ans, le 23 février 1694, avec *Henri-Joſeph* de Salignac de Fenelon, ſeigneur de Beau-Séjour, & de Saint-Arbre, ſon couſin, exempt des gardes du corps, & mourut en 1726, ayant eu de ſon premier mari Gui-André, comte de Laval, qui ſuit; & *Françoiſe* de Laval, née le 22 décembre 1683, & morte le 30 de mai 1685.

XIII. Gui-André de Laval, appellé *le comte de Laval*, marquis de Lezai, de Maignac, de Trèves, & de la Motte-Fenelon, comte de la Bigeotiere, & de Fontaine-Chalendray, baron de la Pleſſe, premier baron de la Marche, né à Paris le 21 octobre 1686, fut fait en 1707 colonel du régiment d'infanterie ci-devant Conflans, puis en 1710 d'un autre régiment ci-devant Mortemart. Il reçut au ſiége de Fribourg, à l'attaque de l'ouvrage appellé l'Eſcargot, le 15 d'octobre 1713, une bleſſure ſinguliere d'un coup de mouſquet dans les deux oreilles qui lui perça les deux joues. Il quitta le ſervice, & ſe démit de ſon régiment au mois d'octobre 1729. Pendant vingt-deux ans qu'il fut colonel, le roi lui donna, comme à ſes prédéceſſeurs, la qualité de couſin dans toutes ſes commiſſions, & dans les lettres qui lui furent adreſſées pour recevoir des officiers. Ce ſeigneur eſt mort à Paris le 7 mars 1745, dans la 59 année de ſon âge. Il avoit épouſé en 1722 *Marie-Anne* de Turmenyes, veuve de *Matthieu* de la Rochefoucaud, marquis de Bayers, mort le 12 de juin 1721, & fille de *Jean* de Turmenyes, ſeigneur de Nointel & de Preſles, vivant conſeiller d'état, & garde du tréſor royal, & de *Marie-Anne* le Bel. Il en a eu un fils qui ſuit.

XIV. Gui-André-Pierre de Laval, marquis de Magnac, premier baron de la Marche, chevalier de S. Louis, né le 21 ſeptembre 1725. Il a été d'abord colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, fait brigadier le 1 mai 1745, & maréchal de camp le 10 mai 1748. Il a épouſé le 28 décembre 1740, *Marie-Hortenſe* de Bullion, fille de feu *Anne-Jacques*, ſeigneur marquis de Fervaques, chevalier des ordres, &c. dont il a *Guy-André-Marie-Joſeph*, né le 27 ſeptembre 1744; *Anne-Alexandre-Sulpice-Joſeph*, né le 22 janvier 1747; *Matthieu-Paul-Louis*, né le 5 août 1748; *Gui-Marie-Joſeph*, né le 18 janvier 1750; *Anne-Sylvain*, né le 22 novembre 1752; *Guyonne-Hortenſe*, née le 22 ſeptembre 1751.

Branche des seigneurs de la Faigne, issue des seigneurs de Loué.

VII. René de Laval, quatriéme fils de Gui de Laval II du nom, ſeigneur de Loué, & de *Charlotte* de Sainte-Maure, dame de la Faigne fut ſeigneur de la Faigne au Maine & de Pontbelain, & ne vivoit plus en 1498. Il avoit épouſé par contrat du 11 février 1494 *Antoinette* de Havart, dame de Vert, troiſiéme fille & héritiere en partie de *George* de Havart, ſeigneur de la Roziere, &c. vicomte de Dreux, ſénéchal héréditaire du Perche, maître des requêtes, & d'*Antoinette* d'Eſtouteville, dame d'Auſſeboſc, dont il eut René II,

Digitized by Google

qui ſuit ; & *Magdeléne* de Laval, mariée à *Guillaume* de Piſſeleu, ſeigneur de Heilli.

VIII. René de Laval II du nom, ſeigneur de la Faigne, Ver, la Roziere, Montigni, né l'an 1495, ſe trouva à la bataille de Marignan l'an 1515, & mourut l'an 1532, laiſſant de *Marie* de Buſſu ſa femme, fille unique & héritiere d'*Artus* ſeigneur de Buſſu, Tartigni & Auvilliers, & de *Magdeléne* de Donquerre, Louis, qui ſuit ; Hugues, qui a fait la *branche de* Tartigni, *rapportée ci-après ; Jacques* de Laval l'aîné, ſeigneur de Buſſu & d'Ancrebellemer, né l'an 1526, mort l'an 1579 ſans enfans de *Marie* de Villiers, dame de Leſtang, fille aînée de *Jean* de Villiers, ſeigneur de Leſtang, & de *Marguerite* de Meſieres ; Jacques de Laval, *le Jeune*, qui a fait la *branche des ſeigneurs d'*Auvilliers, *rapportée ci-après ; Françoiſe* de Laval, née l'an 1520, mariée 1°. à *George* de Caſenove, ſeigneur de Gaillarbois : 2°. à *Jean* de Gliſi, ſeigneur de Bertangles : 3°. à *Jean* d'Ouerleau, ſeigneur du Huſſier-Alpin ; *Jacqueline* de Laval, mariée 1°. à *Jean* de Fourateau, ſeigneur de la Fouratiere en Anjou : 2°. à *Jean* de Gellain, ſeigneur de Saint-Mard ; & *Magdeléne* de Laval, alliée à *Pierre* de Normanville, ſeigneur de Boucault, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de ſa chambre.

IX. Louis de Laval, ſeigneur de la Faigne, la Roziere, Ver, &c. né l'an 1522, mourut l'an 1547, laiſſant d'*Alienore* de Caſtillio, fille unique de *Leonard* de Caſtillio, ſeigneur de Bauçai en partie, & de Mathefelon, bailli & gouverneur d'Eſtampes, & de *Françoiſe* de Chaſteaubriant, pour fille unique & héritiere *Louiſe* de Laval, dame de la Faigne, la Roziere, Ver, Puyſaye, &c. mariée 1°. à *François* de Chaſtaignier, ſeigneur de la Rocheſozai, chevalier de l'ordre du roi : 2°. à *Pierre* de Montmorenci, ſeigneur de Laureſſe.

Branche des ſeigneurs de Tartigni et de la Faigne, iſſue des ſeigneurs de la Faigne.

IX. Hugues de Laval, ſecond fils de René de Laval II du nom, ſeigneur de la Faigne, &c. & de *Marie* de Buſſu, dame de Tartigni, &c. naquit l'an 1524, fut ſeigneur de Tartigni, Aveluys & Freſnay-le-Sanſon, & vivoit l'an 1574. Il avoit épouſé *Marie* de Mezieres, dame de Montbaudri, fille de *Jacques*, ſeigneur de Montcueil, Montbaudri, Fleville, Montigni, &c. & de *Marie* de Trouſſeauville, dont il eut entr'autres enfans, Jean, qui ſuit.

X. Jean de Laval, ſeigneur de Tartigni, Aveluys, Freſnai-le-Sanſon, Gournai-le-Guerin, &c. épouſa *Claude* de Prunelé, fille d'*André*, ſeigneur de Gazeran & d'Eſneval, & de *Marguerite* le Veneur, dont il eut Gabriel, qui ſuit ; *Charles*, ſeigneur de la Roziere, mort le 2 février 1606 ; Hugues de Laval, ſeigneur de Montigni, qui eut, entr'autres enfans de *Michelle* Pericard, fille de *Nicolas*, ſeigneur de Saint-Etienne, *François* de Laval-Montigni, qui après avoir été grand-archidiacre d'Evreux, fut ſacré à Paris en 1659 par le nonce du pape, évêque de Petrée *in partibus*, & paſſa en Canada, où il fut fait premier évêque de Quebec en 1673. Il y fonda un ſéminaire, & ſe démit de cet évêché en 1688 ; mais il reſta toujours dans le pays juſqu'au 6 mai 1708, qu'il mourut à Quebec âgé de 86 ans, univerſellement regretté de ſes peuples, qui étoient charmés de ſes vertus ; & il s'opéra même des merveilles à ſon tombeau après ſa ſépulture.

Il ne reſte plus de mâle de la branche des ſeigneurs de Montigni. *Joſeph* de Laval, né le 24 d'octobre 1672, reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem au grand prieuré de France le 30 de mars 1685, ayant été préſenté le 15 novembre précédent, étoit neveu du feu premier évêque de Quebec. Il a réſidé long-temps à Malte, où il étoit encore chargé des affaires du roi en 1719. Il fut en 1720 envoyé extraordinaire de ſa religion à Londres, où ſa grande naiſſance & ſon mérite perſonel le firent beaucoup reſpecter. L'abbaye de Manlieue, diocèſe de Clermont, lui fut donnée le 8 de janvier 1721 ; mais il s'en démit au mois de février 1722. Il étoit en 1726 commandeur de Louvier, de Vaumont & de Thors. Depuis il a été fait grand bailli & tréſorier de ſon ordre. Il eſt mort le 19 novembre 1749. Gabriel de Laval, ſeigneur de Montigny, au diocèſe de Chartres, & de Montbaudry, ſon frere aîné, mort au mois d'août 1720, âgé d'environ cinquante-neuf ans, avoit été marié le 30 de juin 1696 avec *Charlotte-Marie-Thérèſe* de Beſançon, morte au mois d'août 1710, âgée quarante-quatre ans, fille de *Charles* de Beſançon, ſeigneur de Courcelles, baron de Baſoches, vicomte de Neufchâtel, colonel d'infanterie, & de *Jeanne* Van-Beringar ; mais il n'eſt reſté de ce mariage que trois filles. Le bailli de Laval étoit auſſi frere de *Charles-François-Gui* de Laval, prêtre docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maiſon & ſociété de Sorbonne, du 14 de mai 1700, chanoine de l'égliſe & vicaire général du diocèſe de Tournay, & enſuite de Cambrai, mort le 26 d'août 1713, ayant été nommé quelque temps auparavant à l'évêché d'Ypres.

Les autres enfans de Jean de Laval, ſeigneur de Tartigni, furent *Albert* de Laval, chevalier de Malte, mort l'an 1611 ; *Magdeléne* de Laval, alliée à *Chriſtophe* le Conte, ſeigneur de Cernieres en Normandie ; *Heléne* mariée à *François* Moreau, ſeigneur de la Poſſoniere au Maine ; *Elizabeth*, femme de *Pierre* d'Eſpinai, ſeigneur d'Auvergni en Normandie ; *Marie*, religieuſe à la Chaiſe-Dieu ; & *Suſanne* de Laval, religieuſe à Caen.

XI. Gabriel de Laval, baron de la Faigne, ſeigneur de Tartigni, Aveluys, &c. mourut le 13 mai 1664. Il avoit épouſé *Anne* Viole, fille de *Pierre*, ſeigneur d'Athis, préſident aux enquêtes du parlement de Paris, & de *Jeanne* Bernard, dont il eut Thomas, qui ſuit ; *Jean* de Laval, ſeigneur de Gournai, tué en duel ; *François* de Laval, chevalier de Malte ; *Charlotte* de Laval, mariée le 16 novembre 1632 avec *Guillaume* Oſmont, ſeigneur d'Aubri le Pantoux ; & *Jeanne* de Laval, religieuſe de la Chaiſe-Dieu.

XII. Thomas de Laval, baron de la Faigne, ſeigneur de Tartigny, Gournay, Aveluys, la Roziere, & de Frenay le Sanſon, fut aſſaſſiné le 27 février 1651, par le précepteur de ſes enfans, qui fut pendu. Il avoit été marié par contrat du premier de février 163.... avec *Louiſe* de Vallée, fille d'*Etienne* de Vallée, ſeigneur de Peſcheray, & de *Marie* du Raynier de Droué, femme en ſecondes nôces de *Charles* d'Angennes, ſeigneur de la Loupe, dont elle eut *Catherine* d'Angennes, comteſſe d'Olonne ; & *Magdeléne* d'Agennes, maréchale ducheſſe de la Ferté. *Louiſe* de Vallée, leur ſœur uterine, vivoit encore le 8 de novembre 1668, ayant eu pour enfans, Charles de Laval, ſeigneur de la Faigne, qui ſuit ; Gabriel de Laval, *dont il ſera fait mention ci-après ; Henri* de Laval, chevalier de Tartigny, âgé de vingt-ſix ans en 1666, mort depuis ſon alliance ; *Etienne* de Laval, eccléſiaſtique, âgé de vingt-quatre ans en 1666, mort depuis ; *Louiſe* de Laval, religieuſe à Areiſſés ; & *Catherine-Louiſe* de Laval, baptiſée à Paris en la paroiſſe de S. Sulpice, le 5 d'août 1651, auſſi religieuſe.

XIII. Charles de Laval, ſeigneur de la Faigne, de Gournay, d'Aveluys, de la Loziere, d'Anglebermer en partie, Pontvallain, le Buat, &c. eut acte avec ſes freres le 3 de novembre 1666, de la repréſentation de leurs titres pardevant l'intendant d'Alençon, ſe diſant alors âgé de trente-quatre ans. Il mourut le 15 de mars 1709 à midi, âgé de ſoixante-quinze à ſoixante-ſeize ans, ſuivant ſon extrait mortuaire, & il fut inhumé le lendemain dans la cave de l'égliſe paroiſſiale de Gournay-le-Guerin, auprès de *Gabriel* de Laval, ſeigneur de

Digitized by Google

de la Faigne, &c. ſon aïeul, mort le mercredi 14 de mai 1664, dont le corps fut trouvé alors encore tout entier, ſans aucune putréfaction, ainſi que porte un extrait des régiſtres mortuaires de cette paroiſſe, délivré par le curé d'icelle en 1714. Il avoit été marié à Paris le 19 de mars 1668, avec *Louiſe* le Muſnier, fille & héritiere de *Pierre* le Muſnier, ſeigneur de Saint-Prix, & de Rubelles, & du fief de la Tremoille à Paris, conſeiller du roi en ſes conſeils d'état & privé, préſident à mortier au parlement de Metz, & d'*Elizabeth* Morot. De cette alliance vinrent *Louiſe* de Laval, née le 15 de janvier 1669; *Henri-Marie* de Laval, né le 12 janvier 1671, mort jeune; CLAUDE-CHARLES de Laval, ſeigneur de la Faigne, qui ſuit; *Marie-Angelique* de Laval, née le 8 d'avril 1674, religieuſe; & *Claude-Charles* de Laval, né le 4 de mai 1676, eccléſiaſtique, mort à Paris le 30 de décembre 1708, & inhumé le 31 à S. André-des-Arcs.

XIV. CLAUDE-CHARLES de Laval, ſeigneur châtelain de la Faigne, Cheſnebrun, Gournay-le-Guerin, Pontvallain, le Buat, &c. né à Paris le 12 de décembre 1672, étoit capitaine dans le régiment du roi en 1699. Il fut fait exempt des gardes du corps de madame la ducheſſe de Berri, le premier de mai 1719, & chevalier d'honneur de ſon alteſſe royale madame la ducheſſe douairiere d'Orléans au mois de mai 1728. Il eſt mort le 2 avril 1743, dans la 70 année de ſon âge. Il avoit été marié le 29 de juin 1699, avec *Marie-Thérèſe* d'Haurefort, âgée alors de vingt-trois ans, fille de *Gilles*, marquis d'Haurefort & de Surville, comte de Montignac, &c. lieutenant général des armées du roi, premier écuyer de la reine, ancien capitaine lieutenant des gendarmes d'Orléans, & de *Marthe* d'Eſtourmel de Surville. Elle fut faite dame du palais de feu madame la ducheſſe de Berri au mois de ſeptembre 1717. De ce mariage ſont venus, GUI-LOUIS-CHARLES comte de Laval-Montmorenci, qui ſuit; & *Marie-Louiſe-Auguſtine* de Laval-Montmorenci, âgée d'environ deux ans, le 26 de juillet 1714, & mariée le 19 décembre 1726, avec *Louis-Antoine* Crozat, baron de Thiers, capitaine de dragons dans le régiment de Languedoc.

XV. GUI-LOUIS-CHARLES, comte de Laval-Montmorenci, étoit âgé d'environ neuf ans, lorſque par ſentence du châtelet de Paris, du 26 de juillet 1714, il lui fut nommé, & à ſa ſœur, & autres enfans à naître de leur pere & mere, un tuteur à l'effet de l'exécution du teſtament olographe de feu madame la ducheſſe d'Olonne, en date du premier d'avril 1710, dépoſé chez Renard l'aîné, notaire au châtelet de Paris, le 14 de juin 1715, portant ſubſtitution en faveur des enfans des marquis & comte de Laval, neveux de la teſtatrice. Il fut fait guidon de la compagnie des gendarmes de Flandre, au mois d'août 1733. Il a été marié le 11 d'août 1728, avec *Louiſe-Adelaïde* d'Eſpinay, fille de *François-Rodrigue* d'Eſpinay, marquis de Boiſgueroult, comte de Roſendal, ſeigneur & patron de Saint-Paër, châtelain de Toubloville, ſeigneur haut-juſticier de Franvilliers, Bulton, Goibrou, brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, ancien colonel de dragons, & de feu *Marie-Anne* d'O, dame d'atours de ſon alteſſe royale madame la ducheſſe d'Orléans. Il en a eu *Louiſe-Adelaïde-Philippine* de Laval-Montmorenci, née le 13 d'avril 1731, baptiſée dans la chapelle du Palais-Royal, & tenue ſur les fonts par Louis duc d'Orléans, & par Philippine-Elizabeth d'Orléans, damoiſelle de Beaujolois.

XIII. GABRIEL de Laval, ſeigneur de Gournay, ſecond fils de THOMAS de Laval, ſeigneur de la Faigne, & de *Louiſe* de Vallée, mourut au Mans, au mois de mars 1723, dans un âge fort avancé. Il avoit été marié 1°. avec *Renée* Barbe de la Forterie, fille de *Claude* Barbe, ſeigneur de la Forterie, tréſorier de France à Tours, & grand prévôt de Touraine, & d'*Elizabeth* Cloſier, & ſœur puînée d'*Elizabeth* Barbe de la Forterie, femme d'*Antoine* le Bigot, ſeigneur de Gaſtines, conſeiller en la cour des aides de Paris, toutes deux niéces de *Marguerite* Barbe de la Forterie, femme du garde des ſceaux de Marillac: & 2°. au mois d'août 1710, étant alors ſeptuagenaire, avec *Emilie-Marie-Adelaïde* de Grimoard du Roure, née le 6 de janvier 1689, fille de *Louis-Scipion* de Grimoard de Montlaur de Beauvoir, marquis du Roure, lieutenant général pour le roi en Languedoc, gouverneur du Pont Saint-Eſprit, capitaine d'une compagnie de chevaux-légers, tué à la bataille de Fleurus, le premier de juillet 1690, & de *Louiſe-Victoire* de Caumont de la Force. Du premier mariage vinrent GUI-CLAUDE-ROLLAND, comte de Laval-Montmorenci, qui ſuit; *Robert* de Laval, mort jeune, *Cyprien-René* de Laval, prêtre du diocèſe de Paris, chanoine de l'égliſe du Mans, & nommé abbé commendataire de l'abbaye de Manlieu, ordre de S. Benoît, diocèſe de Clermont, laquelle fut préconiſée pour lui à Rome, le 25 de juin 1727; & *Louiſe* de Laval, née le 9 de janvier 1689, mariée avec.... des Eſcotais, ſeigneur de Chantilly en Touraine. Du ſecond mariage eſt ſorti *Joſeph-Auguſte* de Laval, né en avril 1715, premier gentilhomme de la chambre de M. le prince de Conti.

XIV. GUI-CLAUDE-ROLLAND, comte de Laval-Montmorenci, ſeigneur de Valon, fut fait colonel d'un régiment d'infanterie de nouvelle levée, par commiſſion du 14 juin 1702, puis colonel-lieutenant de celui de Bourbon, auſſi infanterie, au mois de mars 1705. Il reçut au mois de novembre ſuivant, une contuſion au côté d'un boulet de canon au ſiége de Nice. Il fut fait brigadier d'infanterie, le 29 de mars 1710, & auſſi chevalier de l'ordre militaire de S. Louis. Ayant été détaché le 10 de juillet 1712, à la tête de neuf cens hommes par le prince de Tingry, gouverneur de Valenciennes, il attaqua un détachement des troupes des alliés, les chaſſa du village de Beuvrages, & des maiſons, & du cimetiere du fauxbourg de Valenciennes, où ils s'étoient logés pour favoriſer un fourage, & il les contraignit d'abandonner leur butin, leurs morts & leurs bleſſés. Il fut fait maréchal de camp à la promotion du premier de février 1719, & depuis il obtint le gouvernement de Philippeville. Il fut un des officiers généraux qui furent nommés au commencement d'avril 1734, pour ſervir dans l'armée de France en Allemagne, & il ſervit au ſiége de Philisbourg en qualité de maréchal de camp. Il fut fait lieutenant général des armées du roi, le premier d'août de la même année, & créé maréchal de France le 17 ſeptembre 1747. Il eſt mort le 15 novembre 1751. Il avoit été marié avec *Elizabeth* de Saint-Simon, fille de feu *Euſtache-Titus*, marquis de Saint-Simon, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, capitaine au régiment des gardes françoiſes, & brigadier des armées du roi, mort le premier de ſeptembre 1712, & d'*Elizabeth-Claire-Eugenie* d'Hauterive, & il en a eu *Marie-Louiſe* de Laval, née le 31 de mars 1723; *Gui-Claude-Louis* de Laval-Montmorenci, né le 29 mars 1724, mort le 21 avril 1726; *Cyprien-Joſeph-Rolland* de Laval, né le 31 de mars 1725, & mort au mois de ſeptembre 1730; *Charles-Louis* de Laval, né le 12 d'avril 1727, & mort le 21 août ſuivant; *Joſeph-Pierre* de Laval Montmorenci, né le 28 mai 1729; une fille née & morte le 18 février 1731; & *Henriette-Charlotte* de Laval-Montmorenci, née le 27 de juin 1733.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUVILLIERS, ISSUE DES SEIGNEURS DE LA FAIGNE.

IX. JACQUES de Laval, *le Jeune*, quatriéme fils de RENÉ de Laval, ſeigneur de la Faigne, & de *Marie* de Buſſu, dame d'Auvilliers, &c. naquit l'an 1528, fut ſeigneur de la Faigne en partie, d'Auvilliers & de Montcueil, & épouſa en janvier 1554, *Marguerite* de

Mezieres, dame de Montcucil, dont il eut René, qui ſuit; *Suſanne*, mariée à *Eſprit* d'Allonville, ſeigneur de Louville & d'Herville; & *Elizabeth* de Laval, alliée 1°. avec *Gabriel* du Bocquet, ſeigneur de la Gadeliere; & 2°. avec *Georges* de Gauville, ſeigneur d'Amilli.

X. René de Laval, ſeigneur d'Auvilliers, &c. avoit épouſé *Catherine* de l'Hoſpital, veuve de *Jean*, baron d'Orbec, & fille de *Jean* de l'Hoſpital, comte de Choiſi, & d'*Eléonore* Stwart d'Aubigni, dont il n'eut point d'enfans.

Branche des ſeigneurs de Bois-Dauphin, iſſue des ſeigneurs de Loué.

VI. Thibault de Laval, ſecond fils de Thibault de Laval, ſeigneur de Loué, &c. & de *Jeanne* de Maillé, fut ſeigneur de Saint-Aubin & des Coudrayes, & mourut l'an 1461. Il avoit épouſé vers l'an 1440, *Anne* de Maimbier, dame de Bois-Dauphin, d'Avenai, &c. fille de *Jean* ſeigneur de Maimbier, & de *Jeanne* Pointeau, dame de Bois-Dauphin, dont il eut René, qui ſuit; *Gabrielle*, femme de *Jean* de Lage, ſeigneur du Chaſtelet; *Yolande*, mariée à *Macé* de Souvré, ſeigneur de Gevraiſe; *Françoiſe*, alliée 1°. à *Bertrand* de Hauſſart, ſeigneur du Bourg: 2°. à *Gui*, ſeigneur de Fourmentieres; & *Louiſe* de Laval, femme de *Gui* de Brée, ſeigneur de Montcharier & de Fouilloux.

VII. René de Laval, I du nom, ſeigneur de Bois-Dauphin, de Saint-Aubin, &c. vivoit l'an 1504, & laiſſa de *Guionne* de Beauvau, dame de Précigné & de Louaillé, fille de *Bertrand* de Beauvau, ſeigneur de Précigné, &c. & d'*Ide* du Chaſtelet, qu'il avoit épouſée l'an 1478, *François* de Laval, ſeigneur de Bois-Dauphin, mort ſans poſterité de *Marguerite* d'Aſſé; & Jean, qui ſuit.

VIII. Jean de Laval, ſeigneur de Bois-Dauphin, Saint-Aubin, Précigné, Louaillé, Avenai, &c. vivoit l'an 1516. Il avoit épouſé *Renée* de Saint-Mars, vicomteſſe de Breſteau, dame de Saint-Mars, Roupereux, &c. fille & héritiere de *Mathurin* de Saint-Mars vicomte de Breſteau, &c. & de *Jeanne* de Briſai, dont il eut René II qui ſuit; *Claude* de Laval, ſurnommé *le Gros-Bois-Dauphin*, ſeigneur de Teligni, &c. maître-d'hôtel du Dauphin, fils du roi François I. Il avoit épouſé *Claude* de la Jaille, veuve de *Gui* de Laval, ſeigneur de Lezai, après la mort de laquelle, ſans enfans, il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut nommé à l'archevêché d'Embrun en 1554, mais il mourut avant que d'être ſacré; *Hardouin*, mort ſans alliance; *Catherine* de Laval, mariée 1°. à *François*, ſeigneur de Pui-du-Fou: 2°. à *Louis* d'Ailli, baron de Pequigni, vidame d'Amiens, &c; *Anne* de Laval, alliée à *Jean*, ſeigneur de Champagne & de Pecheſeul; & *Hieronyme* de Laval, religieuſe à Bellomet.

IX. René de Laval, II du nom, ſeigneur de Bois-Dauphin, Précigné, vicomte de Breſteau, fut tué à la bataille de Saint-Quentin, l'an 1557. Il avoit épouſé 1°. *Catherine* de Baif: 2°. le 12 décembre 1547 *Jeanne* de Lenoncourt, fille de *Henri* ſeigneur de Lenoncourt, & de *Marguerite* de Broyes, dame de Nanteuil-le-Haudouin. De la premiere il n'eut qu'une fille unique, nommée *Françoiſe* de Laval, mariée 1°. à *Henri* de Lenoncourt, ſeigneur de Coupevrai: 2°. à *Louis* de Rohan VI du nom, prince de Guemenée. De la ſeconde, il eut Urbain I du nom, qui ſuit; *Anne* de Laval, mariée à *Georges* de Crequi, ſeigneur de Riſſé; & *Urbaine* de Laval, alliée à *Philippe* de Crequi, ſeigneur des Bordes.

X. Urbain de Laval I du nom, ſeigneur de Bois-Dauphin, comte de Breſteau, marquis de Sablé, maréchal de France, *dont les actions ſont rapportées dans un article ſéparé ci-après*, mourut le 27 mars 1629. Il avoit épouſé *Magdeléne* de Montecler, dame de Bourgon, &c. fille aînée & principale héritiere de *René* de Montecler, ſeigneur de Bourgon, & de *Claude* des Hayes, dame de Fontenailles, dont il eut Philippe-Emanuel, qui ſuit; & deux autres enfans, morts jeunes.

XI. Philippe-Emanuel de Laval, marquis de Sablé, ſeigneur de Bois-Dauphin, mourut d'apoplexie le 4 juin 1640. Il avoit épouſé *Magdeléne* de Souvré, fille de *Gilles* de Souvré, marquis de Courtenvaux, maréchal de France, & de *Françoiſe* de Bailleul, dame de Renouard, morte le 16 janvier 1678, âgée de 70 ans, dont il eut *Marie* de Laval, religieuſe à S. Amand de Rouen; Urbain II qui ſuit; *Henri-Marie* de Laval, évêque de Saint-Paul de Léon, puis de la Rochelle, mort le 22 novembre 1693, âgé de 74 ans; & *Gui* de Laval, dit *le marquis de Laval*, lieutenant général des armées du roi, mort la nuit du 17 au 18 octobre 1646, en ſa vingt-quatriéme année, d'une bleſſure qu'il reçut devant Dunkerque, laiſſant de *Marie* Seguier, veuve de *Pierre-Céſar* du Cambout, marquis de Coiſlin, colonel général des Suiſſes, & fille de *Pierre* Seguier, chancelier de France, morte le 31 août 1710, âgée de 92 ans, *Magdeléne* de Laval, mariée le 30 avril 1662 à *Henri-Louis* d'Alogni, marquis de Rochefort, maréchal de France, capitaine des gardes du corps du roi, gouverneur de Lorraine, &c. dont elle reſta veuve le 23 mai 1676.

XII. Urbain de Laval, II du nom, marquis de Bois-Dauphin, &c. mourut le 6 décembre 1661: il avoit épouſé 1°. *Marie* de Riantz, fille de *François*, ſeigneur de Haudangeau, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marguerite* Barentin, veuve de *Charles* de Souvré, marquis de Courtenvaux, morte le 8 février 1704, âgée de 77 ans, dont il eut *Charles* de Laval, marquis de Bois-Dauphin, capitaine au régiment de Picardie, tué en une ſortie au ſiége de Woërden en octobre 1672, ſans avoir été marié; & *Jacques* de Laval, tué par les Turcs au combat de Candie le 23 juin 1669, en ſa dix-huitiéme année.

Branche des ſeigneurs d'Attichi, iſſue des ſires de Laval.

II. Bouchard de Laval, fils de Gui de Montmorenci, ſire de Laval, & de *Thomaſſe* de Matheſelon ſa ſeconde femme, fut ſeigneur d'Attichi-ſur-Aiſne, de la Malmaiſon, & de Conflans en partie, & vivoit l'an 1288 & 1316. Il avoit épouſé *Béatrix* d'Erqueri, fille de *Raoul*, dit *Herpin*, ſeigneur d'Erqueri, grand-panetier de France, dont il eut *Sanctiſſime*, fille, qui vivoit l'an 1322; *Marguerite*, femme de *Philippe* de la Roche, ſeigneur de Vaux, Beauregard, Chantemerle, &c; *Herpin* de Laval, ſeigneur d'Attichi & de Conflans, mort ſans alliance; *Jean*, ſeigneur de Malmaiſon, d'Attrichi, de Nointel, &c. vivant encore en 1386, non mariée; *Bertrand*, mort ſans poſtérité de *Marie* de Beaumont, dite *de Franconville*; & Gui, qui ſuit.

III. Gui de Laval, I du nom, ſeigneur de Coymel & de Meri en Picardie, fut tué à la bataille de Creci l'an 1346, laiſſant de ſa femme, dont on ignore le nom, Gui II, qui ſuit.

IV. Gui de Laval, II du nom, ſeigneur d'Attichi, la Malmaiſon, Chantilli, Mouci-le-Neuf, Nointel, Conflans, Coymel, Meri, &c. vendit l'an 1386 le château & la ſeigneurie de Chantilli, à Pierre d'Orgemont, ſeigneur de Meri-ſur-Seine. Il avoit épouſé 1°. *Iſabeau* de Chaſtillon, dame de Beauverger & d'Orli, fille de *Jean* de Chaſtillon, ſouverain maître-d'hôtel du roi: 2°. *Ade* de Mailli, veuve d'*Aubert* de Hangeſt, ſeigneur de Genlis, & de *Jean* de Néeſle, ſeigneur d'Offemont, & fille de *Gilles* de Mailli, chevalier, dont il n'eut point d'enfans; mais de la premiere femme, il laiſſa Gui, qui ſuit.

V. Gui de Laval, III du nom, ſeigneur d'Attichi, la Malmaiſon, Nointel, Saint-Aubin, &c. mourut l'an 1408, ſans laiſſer poſtérité de *Jeanne* de Néeſle, dite *de Clermont*, fille de *Jean* de Néeſle, II du nom, ſei-

Digitized by Google

gneur d'Offemont, & d'*Ade* de Mailli ſa belle-mere. * *Voyez l'hiſtoire généalogique de la maiſon de Montmorenci*, par André du Chêne; le pere Anſelme, &c.

LAVAL (Urbain de) marquis de Sablé, comte de Breſteau, ſeigneur de Précigne, de Bois-Dauphin, &c. maréchal de France, chevalier de l'ordre du Saint Eſprit, gouverneur d'Anjou, fils de RENÉ de Laval, II du nom, ſeigneur de Bois-Dauphin, & de *Jeanne* de Lenoncourt-Nanteuil, ſa ſeconde femme, commença de ſe faire connoître au ſiége de Livron l'an 1575, puis au ſiége de la Fere l'an 1580, au combat d'Auneau l'an 1587, & ailleurs. Depuis il ſervit la ligue, & fut fait priſonnier à la bataille d'Ivri l'an 1590. Quelque temps après, il fit ſon accommodement avec le roi Henri IV, lui remit Sablé, Château-Gontier, &c. & il fut fait par ce prince maréchal de France, chevalier de ſes ordres & gouverneur d'Anjou. Le roi Louis XIII le fit lieutenant de l'armée qu'il envoya contre les princes l'an 1615. Il ſe retira enſuite de la cour, & mourut le 27 mars 1629. *Voyez* le nom de ſa femme & ſa poſtérité, dans la généalogie de la branche de BOIS-DAUPHIN. * Pierre le Baud, *hiſt. de Vitré*. Du Chêne, *hiſtoire de la maiſon de Montmorenci*. De Thou. Dupleix. Godefroi. Le pere Anſelme, &c.

LAVAL (Gilles de) ſeigneur de Retz, d'Ingrande, Chantocé, maréchal de France, conſeiller & chambellan du roi dans le XV ſiécle, étoit fils de GUI de Laval, II du nom, ſeigneur de Retz, &c. cadet de la maiſon de Laval, & de *Marie* de Craon-la-Suſe, dont il eſt parlé ci-devant. Il ſe ſignala dans les armées, & étoit maréchal de France l'an 1429, ſous le regne de Charles VII. Avant cela il avoit ſervi au ſiége d'Orléans, à la priſe de Gergeau, de Melun, &c. & il ſe trouva au ſacre du même roi Charles VII. L'an 1431 il contribua à chaſſer les Anglois qui aſſiégeoient Lagni; mais depuis il flétrit par ſon impiété la mémoire de ſes belles actions, & finit honteuſement ſes jours. Monſtrelet, Dupleix, Mezerai, &c. en font mention. Le dernier en parle ainſi dans ſon *abregé de l'hiſtoire de France*, ſous le regne de Charles VII, & ſous l'an 1440. « Il » étoit fort vaillant de ſa perſonne; mais grand diſſipa- » teur de biens, & qui étoit ſi fort dépravé d'imagina- » tion, qu'il s'adonnoit à toutes ſortes de péchés contre » Dieu & contre nature, entretenant des ſorciers & » enchanteurs pour trouver des tréſors, & corrompant » de jeunes garçons & de jeunes filles, qu'il tuoit après » pour en avoir le ſang, afin de faire ſes charmes. Sur » le ſcandale public il fut déféré à la juſtice. L'évêque » de Nantes lui fit ſon procès avec le ſénéchal de Ren- » nes, juge général du pays, qui y aſſiſta, parceque le » cas étoit mixte. Il fut condamné à être brulé vif dans » la prairie de Nantes. Le duc de Bretagne aſſiſta à ſa » mort; mais adouciſſant la ſentence, il permit qu'on » l'étranglât auparavant, & qu'on enterrât ſon corps, » qui n'avoit été que fort peu endommagé par les flam- » mes. Il me ſemble avoir remarqué dans ſon procès, » qu'il y avoit du crime d'état envers ce duc, qui fut » bien aiſe d'avoir ſujet de venger ſon offenſe en ven- » geant celle de Dieu. » Gilles de Laval fut exécuté le 23 décembre 1440.

LAVAL (André de) ſeigneur de Loheac & de Retz, amiral & maréchal de France, étoit fils de JEAN de Montfort, ſeigneur de Kergorlai, & d'*Anne* héritiere de Laval, dont il prit le nom & les armes. On dit qu'il fut fait chevalier à l'âge de douze ans au combat de Gravelle l'an 1423. Depuis il fut pris par les Anglois l'an 1428, dans le château de Laval, & fut mis à vingt-quatre mille écus de rançon. L'année ſuivante il ſervit au ſiége d'Orléans & à la bataille de Parai, & fut fait amiral de France par le roi Charles VII, vers l'an 1437. Il quitta cette charge en 1439, pour être fait maréchal de France. Il rendit des ſervices ſignalés aux priſes de Pontoiſe, du Mans, de Coutances, de Caen, de Cherbourg, de Bayonne, de Cadillac, &c. aux batailles de Formigni & de Caſtillon l'an 1453, à la réduction de l'Armagnac l'an 1455. On lui ſuſcita des affaires à la cour au commencement du regne de Louis XI, qui le ſuſpendit de ſa charge; mais il y fut rétabli l'an 1465, & on lui donna derechef celle d'amiral. Il reçut même de ce prince le collier de l'ordre de S. Michel l'an 1469. André de Laval mourut l'an 1486, âgé de ſoixante-quinze ans, ſans avoir laiſſé d'enfans de *Marie* de Laval ſa femme.

LAVAL (Pierre de) archevêque de Reims, adminiſtrateur des évêchés de Saint-Malo & de Saint-Brieu, abbé de S. Michel-en-l'Erm, de S. Aubin, & de S. Nicolas d'Angers, &c. fils de GUI, XIV du nom, comte de Laval, baron de Vitré, ſeigneur de Gavre, &c. & d'*Iſabeau* de Bretagne, fut élu archevêque de Reims, après Jean-Juvenal des Urſins, l'an 1472, & fut dans la ſuite adminiſtrateur de S. Brieu l'an 1484, & de S. Malo l'an 1486. Ce prélat ſacra le roi Charles VIII, & mourut le 14 août 1493. Son corps fut enterré dans l'égliſe de l'abbaye de S. Aubin, où l'on voit ſon épitaphe.

LAVAL (Antoine de) ſieur de Belair, géographe du roi, capitaine de ſon parc & Château-les-Moulins, en Bourbonois, mort après l'an 1630, étoit ſavant dans les langues, dans l'hiſtoire, dans la géographie, & même dans la théologie polémique. Il fut lié de bonne-heure avec la famille de Retz, dont il a reçu toute ſa vie des marques d'eſtime & de bienveillance. Comme il avoit de l'eſprit & de la douceur, & qu'il étoit habile dans la diſpute, il fut invité & il ſe trouva à pluſieurs conférences que l'on fit exprès à Paris dans le XVI ſiécle pour tenter la converſion des hérétiques. Il ſe trouva à celle qui fut tenue en 1587, par l'autorité de M. le cardinal de Gondi, alors évêque de Paris, en l'hôtel de Retz; à celle qui ſe fit à Mante en 1593, où M. le cardinal du Perron préſida; à un autre qui fut convoquée depuis à Moulins, & dont les principaux diſputans parmi les catholiques étoient le P. Pierre de Quingey, capucin, & le P. Viole, jéſuite. Ce fut enſuite de ces diverſes conférences que le ſieur de Laval entreprit de traduire du grec en françois trois homélies de S. Jean Chryſoſtôme; l'une ſur la fête de l'Epiphanie; l'autre contre ceux qui communient indignement; & la troiſiéme ſur S. Pierre & ſur Elie, avec les cinq catéchèſes myſtagogiques de S. Cyrille, évêque de Jéruſalem, & un traité de l'ame de S. Grégoire Thaumaturge. Ces traductions accompagnées de notes ont été imprimées en un volume *in*-8°, à Paris en 1620, & dédiées à M. le cardinal de Retz, excepté le diſcours de S. Grégoire Thaumaturge qui eſt adreſſé à M. Jules Savare, conſeiller au parlement de Paris. Ce diſcours eſt en grec & en françois, & ſuivi d'un diſcours du traducteur qui a pour titre, *Des prédicateurs qui affectent le bien dire*, & qui eſt dédiée à M. Froger, docteur en théologie, & curé de S. Nicolas du Chardonet à Paris. M. de Laval eſt encore auteur d'un *Traité du grand chemin de l'Egliſe*; d'une paraphraſe en françois des pſeaumes de David, imprimée *in*-4, à Paris en 1605, avec une épître dédicatoire à Henri IV. Le pere le Long marque une édition de 1610, une de 1613, une de 1620. Il y en a une de 1629, imprimée à Paris chez Langelier, avec une épître dédicatoire à Louis XIII, & une de 1630, dédiée au cardinal de Richelieu. Cette édition eſt marquée la cinquiéme, elle eſt revue & augmentée. L'épître dédicatoire eſt de 1629, & l'auteur y marque qu'il étoit alors dans la quatre-vingtiéme année de ſon âge. Cette paraphraſe des pſeaumes a été très-eſtimée en ſon temps. Claude Feydeau, doyen de l'égliſe de Moulins, en fit un éloge ſous le titre de panégyrique, qui fut imprimé dès 1608, & que l'on trouve auſſi dans l'édition de ladite paraphraſe de 1619. Enfin le dernier ouvrage du ſieur de Laval que nous connoiſſions, eſt un recueil intitulé, *Deſſeins de profeſſions nobles & publiques, contenant pluſieurs traités divers & rares, avec l'hiſtoire de la maiſon & du conné-*

table de Bourbon, écrite par ſon ſecrétaire Marillac, le tout recueilli par Antoine de Laval, à Paris en 1613 *in*-4°. Cet auteur a paſſé les dernieres années de ſa vie dans ſa retraite de Belair, après avoir été long-temps à la cour de France, & à la ſuite de pluſieurs princes qui l'affectionoient, & dans la compagnie des gens de lettres qui avoient pour lui beaucoup d'eſtime. Les *deſſeins de profeſſion* d'Antoine de Laval, furent réimprimés en 1622, à Paris, en la boutique de Langelier, chez Claude Cramoiſy *in*-4°, revus, corrigés & augmentés d'un traité intitulé : *Deſſeins de problêmes politiques, pour tirer profit de l'hiſtoire, & y apprendre les théorêmes du droit public.* M. de Laval avoit fait cet ouvrage pour l'inſtruction de ſon ſecond fils : car il avoit perdu l'aîné à huit ans. Ce ſecond étant mort lorſque cet ouvrage s'imprimoit, il le retira des mains de l'imprimeur, & voulut le ſupprimer. Mais le roi Henri IV, en le conſolant ſur la mort de ſon fils, voulut qu'il fît imprimer cet ouvrage : « Je veux, lui dit-il, que vous » me donniez cet œuvre, & tous les autres que vous » avez faits pour les miens; vous le leur devez comme » à moi. Quant aux rudimens politiques que vous me » promîtes à Lyon, j'entens que vous les donniez à mon » fils. » En conſéquence de cet ordre, le ſieur de Laval faiſant réimprimer ſes deſſeins, y joignit ſes problêmes politiques. Il ajouta auſſi dans la ſeconde édition une oraiſon funébre de Henri IV. Le fils pour qui il avoit fait ſon ouvrage, étoit Henri-Antoine de Laval, décédé le 9 décembre 1602. On trouve à la fin l'éloge funébre de ce fils. Les deſſeins contiennent ſix leçons; enſuite les problêmes, puis un traité des peintures convenables aux baſiliques & palais du roi, & à ſa galerie du Louvre à Paris. Chaque leçon eſt ſur quelque ſcience particuliere. La premiere ſur la logique & les mathématiques; la ſeconde ſur la théologie; la troiſiéme ſur l'art militaire; la quatriéme ſur la juriſprudence; la cinquiéme ſur les qualités d'un ſecrétaire, l'étude qu'il doit faire, & ſur les lettres miſſives; la ſixiéme ſur la profeſſion des finances. Chaque leçon ne contient pas ſeulement des préceptes particuliers donnés par le ſieur de Laval à ſon fils; chacune renferme auſſi différens écrits compoſés en divers temps par le ſieur de Laval : 1. Dans la premiere leçon, une longue lettre écrite à Louis ou Ludovic de Gonzague, duc de Nivernois & Rhetelois, pair de France, gouverneur de Champagne, &c. ſur l'inſtitution de monſieur ſon fils unique. Il y examine principalement ſi les ſciences mathématiques ſont néceſſaires à un prince, à un grand, ou à tout autre de noble condition, & juſqu'où il en doit ſavoir. Cette lettre eſt du 12 décembre 1590. Plus, une lettre fort longue à M. de Bosbecq, (c'eſt Busbec) conſeiller de l'empereur Maximilien II, ſon ambaſſadeur en France, &c. où il examine par qui ont été peuplées les terres neuves : elle eſt du 7 ſeptembre 1586. Il y réfute entr'autres cette erreur avouée en préſence de M. de Buſbec, que leſdites terres ont été peuplées par des hommes qui n'étoient point deſcendans d'Adam. Dans la ſeconde leçon : 1°. une lettre à M. d'Aumont, comte de Château-Roux, maréchal de France, ſur le duel; s'il y a de l'honneur & de la valeur dans le duel : elle eſt du 4 février 1588 : 2°. une lettre à M. de Saldaigne, ſeigneur d'Incarville, conſeiller du roi en ſon conſeil d'état, controlleur général & intendant de ſes finances; elle eſt intitulée : *Expoſition des énigmes d'Ariſtote en ſes éthiques, ſur le milieu de la vertu*, datée de Mante le 4 janvier 1593 : 3°. une traduction françoiſe du Toxaris, ou dialogue de l'amitié, par Lucien; adreſſée à Louis Gilbert Combauld, ſecrétaire du roi, depuis grand audiencier de France, & intendant des finances : 4°. un diſcours intitulé, *De la conſolation, à Iſabelle de Buckhingham, ſa femme, ſur la mort de leur fils aîné : avec un avis hiſtorique ſur ce diſcours.* Ce diſcours contient lui-même des faits concernant le ſieur de Laval & ſa famille, & eſt terminé par l'épitaphe du fils du ſieur Laval, & de la mere de ſa femme. Ce diſcours ou la leçon ſur la juriſprudence, eſt adreſſé à M. de la Croix, ſeigneur de Chevrieres, conſeiller du roi en ſon conſeil d'état, & ſon avocat général au parlement de Dauphiné, par une lettre latine des calendes de juin 1603. Sous cette leçon on trouve, 1°. Remontrance au roi tenant ſes états en la ville de Blois, pour les officiers de ſa majeſté, faite & préſentée au nom de tous par le ſieur de Laval, en novembre 1588. 2°. La conférence catholique contre les libelles des partiſans de la ligue, & en particulier contre le livre intitulé : *De juſtâ Henrici III abdicatione*, en mars 1590, adreſſée à M. de Bellievre, chancelier de France, le 25 janvier 1601. 3°. Avis à M. le cardinal Caëtan. 4°. Remontrance apologétique à nos ſeigneurs de la cour de parlement transferés à Tours, pour la ville de Moulins. 5°. Oraiſon funébre de Henri IV. Dans la leçon cinquiéme, du ſecrétaire, le traité des lettres miſſives eſt adreſſé à M. de Freſnes Forget, conſeiller du roi en ſon conſeil d'état. Il y a 1°. un traité contre un diſcours italien qui blame la paix faite par le roi, adreſſé à M. Puget, ſeigneur de Pomeuſe, conſeiller du roi en ſon conſeil d'état, tréſorier de ſon épargne. 2°. Autre traité au même, Si un prince ſouverain doit ſe ſervir d'officiers à vie. 3°. Hiſtoire de la maiſon de Bourbon, par Marillac, avec des notes du ſieur de Laval & des additions. 4°. Un traité des Ligues, à M. Horman, ſeigneur de Mortefontaine, ambaſſadeur en Suiſſe, 1598. 5°. Si le marquiſat de Saluces eſt mouvant de la couronne, à M. le Fevre de Caumartin. Dans les problêmes politiques il y a auſſi ces traités particuliers : 1°. des notes ſur le quatriéme livre de Tite-Live, décade I; 2°. Si la langue latine ſe peut apprendre comme la langue vulgaire; 3°. une traduction de la ſeconde Philippique de Cicéron; 4°. l'entrée du roi à Moulins; 5°. l'examen des almanachs, prédictions, &c.

LAVANT, riviere du cercle d'Autriche, prend ſa ſource dans la haute Stirie, traverſe une partie de la Carinthie, & ſe décharge dans la Drave à Lavant-Mynd. La vallée de Lavant que cette riviere baigne, eſt la plus fertile de la Carinthie. * Mati, *diction.*

LAVANT-MUND, *cherchez* LAVEMUND.

LAVARDIN (Jean de) gentilhomme du Vendômois, de la maiſon de Ranai, abbé de l'Etoile, maître de l'Hôtel-Dieu de Vendôme, &c. vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, l'an 1584. Il ſavoit les langues, & traduiſit divers traités de S. Gregoire *de Nazianze* de grec en françois; & d'autres latins, du cardinal Hoſius, de Claude de Saintes, évêque d'Evreux, &c. Il étoit frere de JACQUES DE LAVARDIN, ſeigneur du Pleſſis-Groët, qui compoſa la vie de Scanderbeg. * La Croix du Maine, *biblioth. françoiſe.*

LAVARDIN (Hildebert de) archevêque de Tours, *cherchez* HILDEBERT DE LAVARDIN.

LAVARDIN, *cherchez* BEAUMANOIR.

LAVATER (Louis) né à Kibourg dans le canton de Zurich, le premier de mars 1527, étoit fils de *Jean-Rodolphe* Lavater, diſtingué par ſa valeur, par ſa prudence, & par ſa bonne conduite, qui fut honoré de pluſieurs ambaſſades, & en 1531 élu général des troupes qui combattirent à la journée de Cappel. Enſuite il fut élevé à la premiere dignité de la république. Il avoit épouſé *Anne* Reucline, dont il eut deux fils, *Henri* & LOUIS *qui fait le ſujet de cet article.* LOUIS fit ſes études à Cappel & à Zurich, & voyagea enſuite en Allemagne & en France. Etant à Paris il y connut Turnebe, Dorat, Lambin, Ramus, & pluſieurs autres ſavans dont il mérita l'eſtime. De France il paſſa à Lauſane, & de-là en Italie. De retour à Zurich, il s'attacha entierement à la théologie, & ſe voua au miniſtère. Il deſſervit quelque temps une égliſe à la campagne, & enſuite il fut aggrégé aux chanoines de Zurich, & fut un des miniſtres établis pour prêcher dans la cathédrale de cette ville. En 1554 il fut choiſi pour occuper la place de

Digitized by Google

Thomas Bibliander, profeſſeur en théologie; mais il refuſa cet emploi, & aima mieux ſe borner à la charge de paſteur, où pendant trente-ſix ans il ſe diſtingua par ſon application, ſon éloquence & ſon ſavoir. Il épouſa la fille du fameux Bullinger, dont il eut deux fils, *Felix* & *Henri*. Ce dernier eſt auteur de pluſieurs traités de médecine. Louis Lavater a fait pluſieurs ouvrages. Les Calviniſtes, dont il ſuivoit les erreurs, eſtiment ſon hiſtoire ſacramentaire. Son traité des Spectres, où il y a beaucoup d'érudition, & que tous les partis peuvent lire, a été traduit en pluſieurs langues. Ces ouvrages ſont originairement en latin, de même que les ſuivans : des rits & uſages de l'égliſe de Zurich; catalogue des comètes; commentaires ſur le livre de Joſué, & ſur le premier & le ſecond livre des Paralipoménes; la vie de Conrad Pelican; Homélies ſur Ruth; un Traité de la cherté des vivres, & de la faim. Il a fait en allemand un commentaire ſur les proverbes de Salomon, & la vie de Henri Bullinger. Louis Lavater mourut le 15 de juillet 1586. * Teiſſier, *éloges tirés de l'hiſtoire de M.* de Thou, quatriéme édition. Melchior Adam, dans ſes *vies des théologiens Allemans*. Ruchat, *hiſtoire de la réforme*, &c. *tome* 3.

LAVATER (Henri) publia en 1610 une défenſe des médecins galéniques, contre Sala médecin Italien & chymiſte. * Konig, *biblioth.*

LAVATER (Jean) arriere-neveu de *Louis* Lavater, a écrit ſur l'origine des fontaines, ſur les aromes, ſur la connoiſſance des ſourds & muets, & ſur la maniere de les inſtruire, & une préparation à la ſainte céne. * Hofman, *lexicon.*

LAVATER (Jean-Rodolphe) publia en 1610 un traité ſur la deſcente de J. C. dans les enfers. * Konig, *biblioth.*

LAVAU, *cherchez* HOUX (le)

LAVAUR, que quelques-uns nomment l'AVAUR ou LA VAUR, en latin *Vaurum*, ville de France en Languedoc, avec évêché ſuffragant de Toulouſe, eſt ſituée ſur la riviere d'Agout, à ſix lieues de Toulouſe, en allant vers Caſtres, dont elle n'eſt guères plus éloignée. Iſarne, évêque de Toulouſe, donna Lavaur l'an 1098 à Flotard, abbé de S. Pons de Tomieres, à condition d'y établir un prieuré, où depuis l'an 1318 le pape Jean XXII fonda un évêché, dont Roger d'Armagnac fut le premier prélat. La cathédrale a douze chanoines, entre leſquels il y a trois dignités, ſavoir, un prevôt, un archidiacre & un ſacriſtain. Ce diocèſe contient quatre-vingt-huit paroiſſes, & l'abbaye de Soreſe. On célébra l'an 1213 un concile à Lavaur, contre Pierre d'Aragon, qui avoit pris le parti des hérétiques Albigeois. Pierre des Vaux-de-Cernai en fait mention dans ſon *hiſtoire des Albigeois*. Catel parle d'un autre concile tenu l'an 1368, en la préſence de Pierre de Narbonne, & de Geofroi de Toulouſe. * Pierre des Vaux-de-Cernai, *hiſt. Albig. cap.* 49 & 52. Catel, *hiſt. des comtes de Toulouſe*, & *Mémoires de Languedoc.* Sainte-Marthe, *Gallia chriſtiana.*

LAVAUR (Guillaume de) écuyer, ſeigneur de la Boiſſe, avocat au parlement de Paris, né à Saint-Cére, dans le vicomté de Turenne en Querci, le 11 juin 1653, de *Paul* de Lavaur, avocat au parlement de Toulouſe. Après que Guillaume eut fini ſon droit à Toulouſe, il fut envoyé à Paris, où il fréquenta pendant quelque temps le barreau, & s'appliqua à l'étude de la juriſprudence avec beaucoup d'aſſiduité. Il cultiva en même-temps les belles lettres, qu'il a toujours aimées avec affection, & cultivées avec ſoin. De retour en ſa province, il ſe maria avec *Marie-Charlotte* Maynard, fille de *Charles*, gentilhomme ordinaire du roi, & petite-fille de *François*, préſident à Aurillac en Auvergne. Ce mariage l'attacha à Saint-Cére, d'où il n'eſt jamais ſorti depuis, que par néceſſité. Il étoit le conſeil, l'arbitre, l'oracle du pays. Il en avoit toute l'eſtime, & il ſe l'étoit attirée par ſa généroſité, la bonté de ſon cœur, ſon attention pour le prochain, ſon zéle & ſon amour pour le public. Il joignoit à ces bonnes qualités une profonde érudition. Il étoit philoſophe, orateur & poëte. Il ſavoit parfaitement le grec & l'hebreu, & il poſſedoit toutes les fineſſes de la langue latine. On n'a que deux ouvrages de ſa compoſition : le premier eſt *l'hiſtoire ſecrete de Néron, ou le feſtin de Trimalcion, traduit de* Petrone, avec des remarques hiſtoriques, volume *in*-12, à Paris en 1726. Le ſecond eſt intitulé : *Conférence de la fable avec l'hiſtoire ſainte, où l'on voit que les grandes fables, le culte & les myſtéres du paganiſme, ne ſont que des corps altérés des hiſtoires, des uſages, & des traditions des Hébreux*, avec un diſcours preliminaire, à Paris en 1730, deux volumes *in*-12. Il y a de l'érudition dans ce livre; mais pluſieurs auteurs avoient dit preſque la même choſe avant M. de Lavaur, entr'autres M. Huet dans ſa démonſtration évangelique, &c. M. de Lavaur eſt mort à Saint-Cére le 8 avril 1730. * Eloge de M. Lavaur, dans le *Mercure de novembre* 1731. *Mémoires du temps*, &c.

LAUBACH, *cherchez* LABACH.

LAUBACH, *Laubachum*, bon bourg du comté de Solms en Wéteravie, eſt aux confins du comté de Nida & du landgraviat de Heſſe, à trois lieues de la ville de Gieſſen. * Mati, *diction.*

LAUBAN, *Lauba*, petite ville de la Luſace, eſt aux confins de la Siléſie, ſur la riviere de Queiſſe, à quatre lieues de Gorlitz, du côté du levant. * Mati, *diction.*

LAUBANIE (Yrier de Magonthier de) né à Saint-Yrier en Limoſin le 6 février 1641, s'eſt acquis la réputation d'un des meilleurs officiers dans les armées de France. Dès l'an 1671, n'étant encore qu'aide-major du régiment de la Ferté, il fut fait major de Bommel en Hollande par le vicomte de Turenne, qui le préfera à pluſieurs officiers ſes anciens. Il s'éleva enſuite par degrés : en 1684, il étoit major général de l'armée commandée par le maréchal de Créqui; en 1686, brigadier des armées du roi; l'année ſuivante inſpecteur d'infanterie. Il commanda peu après à Hui, puis à Calais, & le roi le récompenſa de ſes ſervices en 1689, en le faiſant maréchal de camp. Il eut auſſi le gouvernement de Mons en 1693, & il fut fait en même-temps commandeur de l'ordre de S. Louis. On le dédommagea de la perte de ce gouvernement en 1699, en lui donnant celui du Neuf-Briſach, auquel on joignit le commandement de l'Alſace en l'abſence du maréchal d'Uxelles. La guerre qui recommença, lui donna de nouveaux moyens de s'avancer. Dès le commencement de 1702, il fut fait lieutenant général, & on lui donna en 1702, une nouvelle marque de diſtinction, en lui confiant le gouvernement de Landau, place importante & fort expoſée. Il y étoit déja aſſiégé par une armée de ſix-vingts mille hommes, commandée par le roi des Romains, depuis empereur connu ſous le nom de Joſeph, lorſqu'il fut fait grand-croix de S. Louis; & il l'avoit défendue avec toute la valeur & toute la prudence poſſibles. Mais étant allé donner ſes ordres pour ſecourir la lunette d'une des portes, il y perdit la vue, le 11 octobre 1704, par le feu d'une bombe qui creva à ſes pieds, & qui lui fit d'autres bleſſures; ce qui n'empêcha pas qu'il ne ſe défendît encore juſqu'au 25 novembre, qu'il capitula. Il mourut à Paris le 25 juillet 1706; & comme il n'étoit pas marié, ſes biens, entre leſquels étoit la terre de Langeſi & celle d'Aſerac qu'il avoit acquiſes, paſſerent à ſon frere François de Magonthier de Laubanie, qui avoit été capitaine dans le régiment du roi. * *Mémoires du temps.*

☞ LAUBEGEOIS (Antoine) de Douai, fut Jéſuite, & enſeigna les langues grecque & hébraïque à Coimbre en Portugal. Il mourut à Lille en Flandre, le 21 août 1626, âgé de 55 ans. On a de lui une courte méthode pour apprendre la langue grecque, qui a été im-

Digitized by Google

primée à Donai en 1626, *in*-8°, ſous le titre de *Græca linguæ breviarium.* * Valere André, *biblioth. belg.* M. Goujet, *mém. mſſ.*

LAUBESPINE, *cherchez* AUBESPINE.

LAUBRUSSEL (Ignace de) Jéſuite né à Verdun le 27 ſeptembre 1663, entra dans la ſociété des Jéſuites le 2 mai 1679, & s'engagea par la profeſſion ſolemnelle des quatre vœux le 2 février 1697. Il a enſeigné les humanités & la rhétorique ſept ans, la philoſophie cinq, & huit la théologie ſcholaſtique. Il fut enſuite ſucceſſivement recteur du collége de Strasbourg, provincial de la province de Champagne, & de nouveau recteur du collége de Strasbourg. Il étoit dans ce dernier poſte lorſqu'il fut appellé en Eſpagne pour y être inſtituteur des études du prince des Aſturies (Louis). Dans la ſuite, ce prince étant marié, le pere de Laubruſſel fut confeſſeur de la princeſſe. Il eſt mort au port de Sainte-Marie, en Eſpagne, le 9 octobre 1730. Le pere de Laubruſſel eſt auteur des ouvrages ſuivans. 1. *Eclairciſſement hiſtorique & dogmatique ſur le fait & le droit d'une thèſe ſoutenue chez les Jéſuites de Reims* le premier août 1698, *in*-12. 2. *Traité des abus de la critique en matiere de religion*, à Paris 1710, 2. vol. *in*-12. dédié par l'auteur à M. de Rohan, depuis cardinal. Cet ouvrage montre beaucoup de lecture & beaucoup de critique : mais nous ne le croyons point exempt de préjugés. 2. *Oraiſon funebre de Louis XIV*, prononcée à Strasbourg le 16 novembre 1715, à Strasbourg 1715, *in*-4°. On lit un extrait de ce diſcours dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de *novembre* 1716, article 140. 4. *La vie du très-réverend pere Charles de Lorraine, de la compagnie de Jeſus*, à Nanci 1733, *in*-8°. Cette vie a été publiée après la mort de l'auteur, par ſon confrere Jean Joſeph Petit-Didier. On lit un extrait de cet ouvrage dans les *Mémoires de Trevoux, mars* 1735, article 26. * *Mémoires de Trevoux* à l'endroit cité, & *mémoire manuſcrit* du pere Oudin, Jéſuite.

LAUBS ou LAUBIUS (George) médecin Allemand, né à Augsbourg l'an 1554, étudia dans ſon pays, puis en France & en Italie. Outre la médecine, il ſavoit les langues & les belles lettres ; & laiſſa un ouvrage intitulé : *Roſa anglica*, avec quelques traductions. Il mourut le 13 novembre 1597, âgé de 43 ans. * Melchior Adam, *in vit. medic. German.* Vander Linden, *de ſcript. medic. &c.*

LAUD (Guillaume) naquit à Reading dans le Berckshire. Son pere étoit un des principaux bourgeois de cette ville. Le nom de ſa mere étoit Web, ſœur de Guillaume Web, qui avoit été lord-maire de Londres. Il fut membre du collége de S. Jean à Oxford, & reçut le bonnet de docteur en théologie en 1608. Après pluſieurs autres avancemens, il fut fait évêque de Saint-David en 1622, & paſſa en 1626 à l'évêché de Bath & Wels & fut fait la même année doyen de la chapelle du roi. Deux ans après il paſſa à l'évêché de Londres ; & enfin en 1633, il fut élevé à l'archevêché de Cantorberi. Son zèle pour procurer une uniformité dans les égliſes à l'égard du ſervice divin lui attira beaucoup d'ennemis, & on l'accuſa d'avoir un peu trop de roideur & trop de zèle pour les cérémonies de l'égliſe. Quand le parlement ſe fut hautement déclaré contre le roi, ces raiſons rendirent implacables les ennemis que Laud s'étoit attirés, & l'attachement inviolable de ce prélat aux intérêts du roi n'étoit pas dans leur eſprit le moindre de ſes crimes. Pour ces raiſons, dès le commencement de la révolte contre Charles I, les ſéditieux le firent mettre à la Tour de Londres. Il fut enſuite accuſé par le parlement d'avoir voulu introduire la religion catholique, d'avoir entrepris de réunir l'égliſe romaine avec l'anglicane, & de divers autres crimes de moindre importance. Il répondit à toutes ces accuſations. Mais le parti du roi ayant été défait à Marſton Moor, les parlementaires crurent n'avoir plus rien à craindre, & condamnerent Laud à la mort. La ſentence fut exécutée le 10 janvier 1644 (vieux ſtyle) Il ſouffrit la mort avec tranquillité, témoignant beaucoup de piété & de réſolution. Il avoit de très-grands talens naturels & acquis, beaucoup d'expérience & de lecture. Tous ces avantages le rendoient habile, & pour le cabinet, & pour les affaires qui concernent l'égliſe, bon politique & bon théologien dans ſa ſecte. Le plus conſidérable de ſes ouvrages, eſt celui qu'il a publié contre Fisher, dans lequel il défend l'égliſe anglicane contre les objections des ſes adverſaires. * *Cyprianus anglicus. Memoires de Lloyd.* Wharton *vie de l'archevêque Laud, &c.*

LAUDA, bon bourg avec un château, dans l'évêché de Wursburg, en Franconie, ſur le Tauber, à deux lieues au-deſſous de Marienthal. * Mati, *dictionn.*

LAUDENBURG (Ruinard de) moine de l'ordre de S. Auguſtin, a laiſſé des ſermons ſur l'hiſtoire de la paſſion de Jeſus-Chriſt, tirée des quatres évangéliſtes, qui furent imprimés à Nuremberg en 1501. * Konig, *biblioth.*

☞ LAUDER, riviere de l'Ecoſſe méridionale, dans la province de Mers. Elle coule dans une vallée à laquelle elle donne le nom de *Lauderdale.* Cette riviere eſt remarquable par l'exécution qui s'y fit des favoris de Jacques III, ſur un pont où ils furent pendus, après avoir été arrachés de la cour par une partie de la nobleſſe, ſous la conduite du comte d'Angus. Il y a ſur la Lauder un bourg de même nom. * La Martiniere, *dict. géogr.*

☞ LAUDERDALE, vallée d'Ecoſſe, où coule la riviere de Lauder. Cette contrée, qui fait partie de la province de Mers, donne le titre de duc à la principale branche de la famille de Maitland, qui a une belle maiſon près du Lauder, laquelle eſt appellée *Lauderfort.* * La Martiniere, *dict. géogr.*

LAUDICE, étoit ſœur & femme de Mithridate. Son mari l'ayant quittée, ſans lui en rien dire, pour aller reconnoître la ſituation des lieux où il devoit un jour faire la guerre, & ne lui ayant pas fait ſavoir de ſes nouvelles, le croyant mort, elle s'abandonna aux plaiſirs & lui fut infidéle. Quand ſon mari fut de retour, elle voulut l'empoiſonner pour éviter les reproches qu'il pouroit lui faire. Son deſſein ayant été découvert, Mithridate la fit mourir. Elle avoit une ſœur du même nom, encore plus méchante. * Juſtin, *l.* 37, *hiſt c.* 3.

LAUDICK, *Laudicum*, petite ville de la grande Pologne. Elle eſt ſur la riviere de Warta, dans le palatinat de Kalisk, à douze lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. * Mati, *dictionn.*

LAVELLO, ville d'Italie aſſez peuplée, avec titre d'évêché ſuffragant de l'archevêché de Bari, nommée par les auteurs Latins, *Labellum* & *Lavellum*, eſt dans la Baſilicate, province du royaume de Naples. * Léandre Alberti, *deſcript. Ital.* Le Mire, *geograph. eccléſiaſtique, &c*

LAVELLUS (Jacob) de Caſtro-Novo, eſt auteur d'un abrégé de médecine, & d'un commentaire ſur le livre du poulx, publié en 1609. * Konig, *biblioth.*

LAVEMENT *de la grande mere des Dieux, Lavatio matris Deûm*, fête qui ſe célébroit le vingt-ſixiéme de mars. Elle fut inſtituée en mémoire du jour que cette déeſſe fut apportée d'Aſie, & lavée dans le fleuve Almon, à l'endroit où il ſe décharge dans le Tibre. Ses prêtres appellés *Galli Cybeles*, conduiſoient la ſtatue de la déeſſe dans un chariot, accompagnés d'une grande foule de peuple, à l'endroit où elle avoit été lavée la premiere fois. Là ils la lavoient & frotoient ſoigneuſement, comme le dit Ovide :

Eſt locus in Tiberim quâ lubricus influit Almo,
Et magno nomen perdit in amne minor.
Illic purpurea canus cum veſte ſacerdos
Almonis Dominam Sacraque lavit aquâ.

Saint Auguſtin rapporte ainſi cette fête dans le livre XI *de la Cité de Dieu.* « Ce jour où on lavoit ſolemnel-» lement Cybéle, cette vierge & mere de tous les » dieux, de malheureux boufons chantoient devant ſon » char des choſes ſi ſales, qu'il n'eût pas été bien ſéant, » je ne dirai pas que la mere des dieux, mais que la » mere d'aucune perſonne de moindre qualité, ni de ces » boufons même, les eût entendues. Car il y a une cer-» taine pudeur que la nature nous a donnée pour nos pa-» rens, que la malice même ne nous peut ôter. Ainſi » ces baladins auroient eux-mêmes eu honte de répé-» ter chez eux & devant leurs meres pour s'exercer, tou-» tes les paroles & les poſtures laſcives qu'ils faiſoient » en public devant la mere des dieux, à la vue d'une » multitude de perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui » ayant été attirées à ce ſpectacle par leur curioſité, de-» voient au moins s'en aller avec beaucoup de confu-» ſion, d'y avoir vu des choſes qui bleſſoient ſi fort la » pudeur. » * *Antiq. rom.*

LAVEMUNDE, ville de Carinthie, en Allemagne, avec évêché ſuffragant de Saltzbourg, eſt appellée par les Allemans, *Lavemund ;* & par ceux qui écrivent en latin, *Lavamunda*, ou *Oſtium Laventi.* Elle eſt bâtie ſur le fleuve de ce nom, qui ſe jette dans le Drau. * Cluvier. Sanſon.

LAVENHAM : il y a deux petites villes de ce nom en Angleterre, l'une eſt dans le comté de Wilt, à ſoixante-treize milles anglois de Londres : l'autre eſt dans le comté de Suſſex, ſur la riviere Breton, & honorée d'une belle égliſe. * *Diction. anglois.*

☞ DE-L'AVERDY (Clément-François) écuyer, célébre avocat au parlement de Paris, avocat du clergé de France, profeſſeur royal en droit canon, & cenſeur royal pour la juriſprudence, né à Paris le 23 novembre 1695, iſſu d'une famille noble, originaire de Milan ; il fit ſes études avec beaucoup de diſtinction au collége de Beauvais, où il eut l'avantage d'avoir pour profeſſeurs deux hommes auſſi recommandables par leur piété, que par leurs écrits, MM. Rollin & Coffin. Il ſuivit enſuite le penchant qu'il ſe ſentoit pour l'étude du droit, & fut reçu au ſerment d'avocat le 12 décembre 1716. Mais penſant avec raiſon qu'il faut acquerir un fond de connoiſſances avant d'entrer en lice, il ſe contenta d'abord d'écouter les grands orateurs qui brilloient alors au barreau, & employa pluſieurs années à faire une étude profonde des loix & de la juriſprudence. Dès qu'il ſe ſentit en état de faire uſage de ſes talens, il commença à plaider au grand conſeil, & bientôt il fut appellé au parlement pour y défendre les cauſes les plus importantes : ce qu'il fit dans l'un & l'autre de ces tribunaux, avec le même ſuccès. A un caractère doux & affable il joignoit un eſprit conciliant, & toujours diſpoſé à accueillir favorablement ſes jeunes confreres, à réſoudre leurs doutes & à les aider de ſes lumieres. La pénétration & la juſteſſe de ſon eſprit ſe réuniſſoient à une élocution aiſée, & à cet art ſi agréable & ſi difficile de rendre intéreſſantes les cauſes les plus ſéches & les plus ſtériles. L'enjouement de ſon caractère ne nuiſoit point à la force que l'éloquence doit employer dans les grandes affaires. Il fut l'un des dix avocats qui furent exilés le 30 août 1731, à l'occaſion de la fameuſe conſultation qu'il avoit ſignée le 22 juillet 1730, avec 40 de ſes confreres, pour le ſieur Sanſon curé d'Olivet, & autres eccléſiaſtiques du diocèſe d'Orléans. L'objet de cette conſultation étoit d'établir, qu'en matiere d'appel comme d'abus des cenſures eccléſiaſtiques, les arrêts de défenſes empêchent l'exécution proviſoire des ordonnances du juge d'égliſe, même par rapport à la ſuſpenſe, & que les eccléſiaſtiques qui ont obtenu de tels arrêts, peuvent reprendre l'exercice de leurs fonctions, ſans être obligés de recourir à l'autorité eccléſiaſtique, ni pouvoir en être empêchés que par un jugement définitif, qui prononceroit qu'il n'y a abus. Cette conſultation excita beaucoup de mouvemens parmi les eccléſiaſtiques. L'archevêque de la capitale, fit le 10 janvier 1731, une ordonnance & inſtruction paſtorale, portant condamnation de cette conſultation : & ayant diſtribué cette ordonnance le 30 juillet ſuivant, les avocats ceſſerent tous leurs fonctions. Ce fut à cette occaſion qu'il y en eut dix d'exilés. M. De l'Averdy fut envoyé à Arnay-le-Duc. Mais le roi ayant bien voulu s'inſtruire du fond de cette affaire, & ayant reconnu quelque temps après qu'il n'y avoit rien à imputer aux avocats, rendit en leur faveur un arrêt le premier décembre 1731 : & tous les exilés furent rappellés à Paris. Lorſque M. De l'Averdy quitta la plaidoirie, il devint un des premiers conſultans, & fut appellé dans pluſieurs conſeils. Son mérite le fit choiſir par le roi, au mois de janvier 1746, pour remplir la chaire de profeſſeur en droit canon au collége royal, qui étoit vacante par la mort de M. Capon. Ses leçons y furent très-ſuivies. Il nous reſte de lui un grand nombre de mémoires imprimés qu'il avoit compoſés dans des affaires importantes, qui mériteroient d'être recueillis. Il a encore laiſſé pluſieurs traités manuſcrits de droit, tant civil que canonique, dont il ſeroit à deſirer que le public ne fût pas privé. Il mourut le 29 mars 1754. Son éloge fut fait dans les harangues de la rentrée ſuivante du parlement. Il avoit épouſé une niéce d'un de ſes plus illuſtres confreres, M. Cochin ; & de ce mariage il a eu un fils reçu conſeiller au parlement le 20 décembre 1743. *On auroit du placer cet article dans la lettre D, le nom étant* DE L'AVERDY, & non pas LAVERDY ; *mais le mémoire ne nous ayant pas été remis aſſez-tôt, on a été obligé de l'inſérer ici.* * *Mém. mſſ.* de M. Boucher d'Argis.

LAVERGNE DE TRESSAN. Maiſon noble établie en Languedoc depuis le commencement du quinziéme ſiécle.

I. *N...* de Lavergne, qui eut pour enfans, 1. *Pierre* de Lavergne ; 2. RIGAUD, qui ſuit ; 3. *Jean* de Lavergne évêque & comte de Lodève en 1410, qui acheta d'Antoine de Roquefeuille le château, terre & ſeigneurie de Treſſan au diocèſe de Beziers, & le 4 août de l'an 1413, il donna cette terre à Rigaud de Lavergne, ſon frere, qu'il avoit fait viguier de Lodève l'an 1410.

II. RIGAUD de Lavergne, né comme ſon frere Jean de Lavergne à Aurillac au diocèſe de Saint-Flour, eſt qualifié chevalier dans les lettres du roi Charles VII du 21 avril 1429. Le 21 janvier 1410 il avoit acheté d'Antoine de Roquefeuille le château, terre & ſeigneurie du Puylacher, & par la donation que lui fit Jean de Lavergne ſon frere, il fut auſſi ſeigneur de Treſſan. Il teſta le 12 d'avril 1452, & dans ce teſtament il ſe qualifie noble & puiſſant homme & chevalier. Il épouſa *Aignes* de Cairac ſœur d'Aaron de Cairac, ſeigneur de Lauſſac, & fille d'*Imbert* de la Fabrice, teſta le 30 de juillet 1413. Leurs enfans furent GEORGE de Lavergne ſeigneur de Treſſan, qui ſuit ; *Geniez* de Lavergne, vivant l'an 1452 ; *Aſtorg* de Lavergne légataire de ſa mere l'an 1413 ; *Béatrix* de Lavergne, auſſi légataire de ſa mere l'an 1413 ; *Catherine* de Lavergne femme de *Pierre* de la Sale, ſeigneur de Montaigu au diocèſe de Saint-Flour, l'an 1452, & *Jeanne* de Lavergne légataire de ſon pere l'an 1452.

III. GEORGE de Lavergne, ſeigneur de Treſſan & de Puylacher, épouſa 1°. le 21 août 1431 *Jeanne* de Voiſins : 2°. *Jeanne* de l'Eſtang, dame de Montbazen, veuve de *Bernard* de Maffred, ſeigneur de Parlages (duquel elle avoit eu ſix filles, quatre deſquelles appellées *Jeanne*, *Beatrix*, *Gaillarde* & *Marguerite* de Maffred, partagerent ſes biens le 26 mars 1461.) George de Lavergne eut de ſa premiere femme JEAN de Lavergne, ſeigneur de Treſſan, qui ſuit ; RIGAUD, *qui a fait la branche rapportée ci-après ; Antoine* de Lavergne vicaire de S. Pierre de Montbazen, pourvu par l'évêque de Maguelone l'an 1485, & *Antoinette* de

Lavergne, nommée dans le teſtament de ſon aïeul l'an 1452.

IV. Jean de Lavergne, ſeigneur de Treſſan & de Puylacher, épouſa *Marguerite* de Maffred, fille de *Bernard* de Maffred, ſeigneur de Parlages & de *Jeanne* de l'Eſtang, dame de Montbazon, dont la ſucceſſion fut partagée l'an 1461 & 1466, entre lui & George de Lavergne ſon pere: il teſta le 25 février 1470, & eut de ſa femme, 1. Antoine de Lavergne, ſeigneur de Treſſan, qui ſuit; 2. *Joſeph* de Lavergne, ſeigneur de Puylacher l'an 1470; 3. *Antoine* de Lavergne, ſeigneur de Montmalet & de la Varagne au diocèſe de S. Pons; 4. *Jeanne* de Lavergne; 5. *Catherine* de Lavergne, épouſe de *Louis-Pierre* ſeigneur de Montolivet du lieu de Melgueil, lequel donna quittance de la dot de ſa femme à Antoine de Lavergne, ſon beau-frere, le 11 février 1492; 6. *Veſiade* de Lavergne, femme de *Pierre* du Caylar conſeigneur d'Eſpondillan, lequel donna auſſi la quittance de la dot de ſa femme le 14 octobre 1488.

V. Antoine de Lavergne I, ſeigneur de Treſſan & de Puylacher, épouſa le premier août 1475 *Galienne* de Pouzolles, fille de *N.* ſeigneur de Lagna, & fit ſon teſtament le 20 novembre 1520. Ils eurent pour enfans 1. Antoine de Lavergne II, qui ſuit; 2 & 3. *Rigaud* & *Bertrand* nommés dans le teſtament de leur pere en 1520; 4. *Jean* de Lavergne prieur de Treſſan en 1520; 5. *Jean* de Lavergne, ſeigneur de la Valete en 1520; 6. *Catherine* de Lavergne; 7. *Magdeléne* de Lavergne, femme de *Sicard* Ycheri ou Iterii, conſeigneur de Soubez; 8. *Marguerite* de Lavergne, religieuſe.

VI. Antoine de Lavergne II, ſeigneur de Treſſan & de Puylacher l'an 1548, étoit marié avant le 20 novembre 1520, avec *Marguerite* de Montredon, & il fit ſon teſtament le 5 mars 1553. Il laiſſa de ſa femme François de Lavergne ſeigneur de Treſſan, qui ſuit; *Antoine* de Lavergne, prieur de S. Agnan & chanoine de Montpellier en 1553, & *Françoiſe* de Lavergne, femme de *Denys* Pataut, ſeigneur de Rogean en 1553.

VII. François de Lavergne, ſeigneur de Treſſan & de Puylacher, épouſa le 22 mai 1548, *Anne* de Montbouton, fille de *Fulcrand* de Montbouton, ſeigneur de Coulombier & d'*Iſabelle* de Cornillan, dont il eut dix-ſept enfans, & fit ſon teſtament le 5 à Lo le 8 mai 1597, & ſa femme teſta le 6 avril 1610. Voici leurs enfans: 1. *Antoine* de Lavergne, ſeigneur de Puylacher, né le 2 août 1553, épouſa le 8 mars 1584 *Fulcrande* de Gregoire des Gardies, veuve de noble *Pierre* de Sauſſan, & fille d'*Audebert* de Gregoire, ſeigneur des Gardies, & de *Magdeléne* Clément. Ce mariage accordé du conſentement d'Antoine de Gregoire, ſeigneur des Gardies, de la Rouviere, de Concoules & de Cadouenne, & de Jean de Gregoire des Gardies, ſeigneur de S. André & gouverneur de Montpellier ſes freres. Ils n'eurent qu'une fille, *Marthe* de Lavergne, mariée avec *Jean* d'Aireboudouze, & mere de *Magdeléne* & d'*Anne* d'Aireboudouze. 2. *Marquis* de Lavergne, né en 1558. 3. *François* de Lavergne, né en 1561. 4. Pierre de Lavergne, ſeigneur de Calmetz, qui ſuit. 5. *Jean* de Lavergne, ſeigneur de Clauſels, né le 15 mars 1564, épouſa *Jeanne* de Chalons. 6. *Paul* de Lavergne, né le 11 novembre 1565. 7. *Paulin* de Lavergne, né le 25 ſeptembre 1569. 8. *Philippe* de Lavergne, né le 27 ſeptembre 1570. 9. Jeremie de Lavergne, ſeigneur de Treſſan, *qui a fait la branche rapportée ci-après.* 10. *David* de Lavergne, né le 20 octobre 1577. 11. *Marguerite* de Lavergne, née le 16 d'avril 1551. 12. *Françoiſe* de Lavergne, née le 11 octobre 1554. 13. *Magdeléne* de Lavergne, née le 5 ſeptembre 1556. 14. *Anne* de Lavergne, née le 19 février 1567, épouſa *N...* Arnaud ſeigneur de Haumez, & étoit veuve en 1597. 15. *Marie* de Lavergne, née le 17 mars 1568, épouſa *François* Arnaud, ſeigneur de Nefliez, dont elle eut *Anne-Arnaud* dame de Nefliez, qui épouſa *Guillaume Berard* ſeigneur de Planſoles. 16. *Iſabeau* de Lavergne, née le 15 avril 1572, épouſa *Gaſpard* de Bonpar, dont vinrent deux fils & une fille; & 17 *Iſabelle* de Lavergne, née le premier mars 1576.

VIII. Pierre de Lavergne, ſeigneur de Calmetz l'an 1597, naquit le premier décembre 1562, épouſa le 20 octobre 1611 *Marie* d'Auzoles, fille de *Pierre* ſeigneur de la Peire diocèſe de Saint-Flour, & de *Marie* Fabri; il en eut 1. *Pierre* de Lavergne, né le 11 avril 1615, qui fut aumônier du roi, chanoine de l'égliſe de Rouen & prieur de Roncheres; 2. *Polidore* de Lavergne, né le 16 novembre 1616, fut ſecrétaire de la chambre du roi, & l'un des commis de Louis Phelypeaux de la Vrilliere ſecrétaire d'état, & il fut maintenu noble par M. de Bezons, intendant en Languedoc, le 15 décembre 1668; & 3. *Marie* de Lavergne, née le 8 ſeptembre 1612, épouſa le 23 février 1637 *Charles* de Combas, ſeigneur de Combas, marié le ..... 1675 avec *Marie-Antoinette* le Noir ſa couſine, fille de *Henri* le Noir, ſeigneur de la Redorte & de *Fleurette* de Lavergne.

VIII. Jeremie de Lavergne, ſeigneur de Treſſan, neuviéme fils de François de Lavergne & d'*Anne* de Montmouton, & écuyer du connétable Henri de Montmorenci, naquit le 2 août de l'an 1575, & il épouſa le 30 janvier de l'an 1598 *Anne* d'Izarn, fille de noble *François* d'Izarn, ſeigneur du Vilars & de *Marguerite* du Lac de Boutenac. Il en eut 1. François de Lavergne II qui ſuit; 2. *Louis* de Lavergne, capitaine dans le régiment de madame royale de Savoye; 3. *Alfonſe* de Lavergne, ſeigneur d'Agnac & de Meyſolant au diocèſe de Montpellier, & capitaine dans le même régiment de madame royale de Savoye, épouſa le 19 juin 1656 *Iſabeau* de Sarret, &c. fut maintenu noble par jugement de M. de Bezons rendu le 15 décembre 1668; 4. *Gabrielle* de Lavergne, abbeſſe de Clermont de Lodève; 5. *Anne* de Lavergne, femme de *N.* de Graves ſeigneur de Felines; 6. *Henriette* de Lavergne, mariée avec *Barthelemi* le Noir, ſeigneur de Blomez; 7 & 8. *Françoiſe* & *Marie* de Lavergne, religieuſes Urſulines à Pezenas; 9. *Fleurette* de Lavergne, fut mariée l'an 1653 avec *Henri* le Noir, ſeigneur de Blomar.

IX. François de Lavergne II, ſeigneur de Treſſan & l'Eſtang, lieutenant-colonel du régiment de madame royale de Savoye, épouſa le 7 février 1627, *Louiſe* de Montaynard, fille d'*Antoine* de Montaynard, ſeigneur de la Tour, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & meſtre de camp du régiment de Savoye, & de *Blanche* de Seguins de la ville de Tullete au diocèſe de Vaiſon, & il teſta le 16 février 1656. Leurs enfans furent 1. Jeremie de Lavergne II, qui ſuit. 2. *Louis* de Lavergne, né le 13 ſeptembre 1638, fut premier abbé de Bonneval de Quarante, & maître de la chapelle & de l'oratoire de feu M. duc d'Orléans, puis évêque de Vabres & premier aumônier de ce prince, enſuite évêque du Mans, nommé le ..... 1672, & il mourut le 27 janvier 1712, âgé de 81 ans. 3. *Guillaume* de Lavergne, né le 29 mai 1639. 4. *Alfonſe* de Lavergne, chanoine & comte de S. Jean de Lyon, vivant l'an 1712. 5. *Elizabeth* de Lavergne femme de *Charles* de la Motte Houdancourt, lieutenant-général des armées du roi, & gouverneur de Bergh-Saint-Vinox en février 1712. 6. *Jeanne* de Lavergne, née le 20 mars 1628. 7. *Magdeléne* de Lavergne, née le 29 décembre 1636. 8. *Marie* de Lavergne, fille d'honneur de madame, fut mariée le ..... 1676 avec *Jean-Paul* de Gourdon, comte de Vaillac, chevalier des ordres du roi, &c. lequel mourut ſans enfans l'an 1681.

X. Jeremie de Lavergne II, né le 28 ſeptembre 1629, ſeigneur de Treſſan, de l'Eſtang & de la Tour, maréchal des camps & armées du roi, & ſeul procureur général de ſa majeſté en Languedoc, demeurant à Pe-

zenas

zénas au diocèſe d'Agde, fut maintenu noble par M. de Bezons le 15 décembre 1668. Il avoit épouſé le premier de mars 1667 *Marguerite* de Boon, fille de *François* de Boon, ſeigneur de Caſaux & d'*Agnès* de Levis Mirepoix Terride, & il en eut 1. *François* de Lavergne, ſeigneur de Treſſan, ci-devant premier guidon des gendarmes de la garde du roi, qui épouſa *Louiſe-Magdeléne* Brulart, veuve de *François-Jules* du Bouzet, ſeigneur de Roquepinne, qu'elle avoit épouſé le 24 juin 1695, & fille de *Pierre* Brulart, ſeigneur du Brouſſin, & de *Catherine* Bouhin; 2. *Louis* de Lavergne de Treſſan, chanoine & comte de S. Jean de Lyon, abbé de l'Eſpau & premier aumônier de M. le duc d'Orléans, évêque de Vannes, enſuite de Nantes, & enfin archevêque de Rouen.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTBAZEN.

IV. RIGAUD de Lavergne, ſeigneur de Montbazen à cauſe de *Jeanne* de Maffred ſa femme, fille de *Bernard* de Maffred, ſeigneur de Parlages, de Saint-Privat & de la Valette, & de *Jeanne* de l'Eſtang dame dudit lieu de Montbazen, de Montmalat & de Varagne, étoit ſecond fils de GEORGE de Lavergne, ſeigneur de Treſſan, & de *Jeanne* de Voiſin ſa premiere femme. Il tranſigea ſur la ſucceſſion de Jeanne de Leſtang l'an 1451 & 1466, avec George de Lavergne ſon pere, & Jean de Lavergne ſon frere aîné, & la terre de Montbazen demeura à Jeanne de Maffred, laquelle teſta le 9 mai de l'an 1494. Elle le rendit pere d'ETIENNE de Lavergne, ſeigneur de Montbazen, qui ſuit; 2. d'*Antoine* de Lavergne, ſeigneur d'Antonegues & de Montbazen, qui fit ſon teſtament le 5 avril 1515, & ne vivoit plus en 1527; & 3. d'*Antoinette* de Lavergne, qui étoit veuve du ſeigneur de Cambons l'an 1525.

V. ETIENNE de Lavergne, ſeigneur de Montbazen l'an 1493, épouſa *Iſabelle* de Saint-Felix, fille de *Bremond* ſeigneur de Sauſſan, conſeiller au parlement de Toulouſe, & de *Françoiſe* Boiſſevin, ſœur de la dame de la Croix Caſtries. Il en eut 1. BARTHELEMI de Lavergne, ſeigneur de Montbazen, qui ſuit; 2. *Pierre-Raymond* de Lavergne; 3. *Antoinette* de Lavergne, religieuſe; 4. *Guillaume* de Lavergne, chanoine de l'égliſe de Montpellier; & 5. *Iſabeau* de Lavergne, qui épouſa *Jean-François* de Saluces, ſeigneur de la Mente en Piedmont, dont elle eut *Adrien* de Saluces, chanoine & comte de S. Jean de Lyon l'an 1580.

VI. BARTHELEMI de Lavergne, ſeigneur de Montbazen & gouverneur de Saluces, épouſa le 15 juillet 1584 *Françoiſe* de Varangue, & fit ſon teſtament en 1590. Leurs enfans furent 1. *Antoine* de Lavergne, ſeigneur de Montbazen, qui épouſa *N.* dame de Voiſe en Beauce, de laquelle il eut *Françoiſe* de Lavergne, dame de Voiſe, qui épouſa *Jacques* Bourſaut ſeigneur de Viantais; *Anne* de Lavergne, femme de *Jacob* de Chartres ſeigneur de Chetville, & *N.* & *N.* de Lavergne, morts au ſervice; 2. *Guillaume* de Lavergne, ſeigneur d'Antonegues, épouſa *Marie* de Montmorenci, *fille naturelle du connétable* Henri *de Montmorenci*; 3. FRANÇOIS de Lavergne, ſeigneur de Montbazen, qui ſuit; 4. *Barthelemi*; 5. *Remi*; 6. *Charlotte*, & 7. *Françoiſe* de Lavergne, femme de *Robert* de Cancer, ſeigneur de Pignan & S. Martin de Vignogoul.

VII. FRANÇOIS de Lavergne, ſeigneur de Montbazen, épouſa le 1 ou le 18 juin 1586, *Suſanne* de Sarret, fille de *N.* de Sarret, ſeigneur de Fabregues, de laquelle il eut 1. FRANÇOIS de Lavergne, ſeigneur de Montbazen, qui ſuit; 2. *Charles* de Lavergne, chevalier de Malte; 3. *Louis* de Lavergne, prieur de Montbazen; 4. *Alexandre-Guichard* de Lavergne, commandant un régiment en Piedmont; 5. *Jacques* de Lavergne; 6. *Charlotte* de Lavergne, femme de *Henri* de Torches, ſeigneur de S. Hubert; & 7. *Iſabeau* de Lavergne, femme de *N.*... ſeigneur de la Loubatiere.

VIII. FRANÇOIS de Lavergne, ſeigneur de Montbazen, épouſa le 18 ou le 27 juin 1611, *Marguerite* de Torches, & en eut 1. *Alexandre-Guitard* de Lavergne, ſeigneur de Montbazen; 2. JEAN de Lavergne, qui ſuit; il fut maintenu noble par jugement de M. de Bezons le 10 octobre 1668; 3. *Louis* de Lavergne, prieur de Montbazen, fut maintenu noble avec ſon frere; 4. *Suſanne*; 5. *Jeanne*, & 6. *Charlotte* de Lavergne.

IX. JEAN de Lavergne, ſeigneur de Montbazen, épouſa le 20 décembre 1647 *Catherine-Geofroy* de Bouſigues, & en eut 1. *N.*... de Lavergne; 2. *Timothée*, 3. *Jean-Lambert* de Lavergne, ſeigneur de Montbazen, né en 1653, mort à Montpellier le 20 ſeptembre 1739, qui épouſa 1°. *N.* Lort de Lanſax: 2°. *N.* Vedel: 3°. à Saint-Geniez de Beziers le 8 avril 1709, *Conſtance* de Mauſſac, fille de *Jean-François* de Mauſſac, & de *Marie* de Lort de Serignan: ladite Marie de Lort mourut en décembre 1741. Il eut de cette troiſiéme femme: 1. *N.* de Lavergne, ſeigneur de Montbazen, né en 1710, capitaine d'infanterie au régiment d'Enguien en 1736, qui épouſa le 29 août 1743, *Marie* Rouſſel, morte en mars 1745; 2. *N.* de Lavergne, né en 1713, lieutenant au régiment d'Enguien; 3. *N.* de Lavergne, né en 1723; 4. *N.* de Lavergne de la Tour, né en 1714; 5. *N.* de Lavergne, né en 1715, & 6. *N.* de Lavergne, née en 1723.

LAVERNE, étoit le nom d'une certaine déeſſe, que les Romains croyoient être l'intendante des larcins, & la protectrice des voleurs. Ils appelloient même les voleurs du nom de cette déeſſe, *Laverniones*. On avoit bâti un temple à Laverne, dans un bois près de Rome, qui, de-là, fut nommé *Lavernale*; & ce temple ſervoit d'une retraite commode aux voleurs, dans un endroit obſcur & peu fréquenté, où ils pouvoient en aſſurance aller partager le butin de leur brigandage. C'eſt ainſi que le paganiſme autoriſoit dans une ville, qui a donné des loix aux autres pour le réglement de la juſtice, un crime qui eſt le plus directement oppoſé à la conſervation de la ſociété civile. Plaute fait mention de la déeſſe Laverne dans ſon *Aulularia*; & Horace en exprime bien le caractère, dans une épître à Quintius, où il introduit un ſcélérat, priant cette divinité en ces termes:

—— Pulchra Laverna;
Da mihi fallere, da juſtum ſanctumque videri:
Noctem peccatis, & fraudibus objice nubem.

O belle Laverne, donnez-moi l'adreſſe néceſſaire pour bien tromper; faites que je ſois eſtimé juſte, & que je paſſe pour un ſaint homme; cachez ſoigneuſement mes crimes, & couvrez mes fourberies d'une nuit impénétrable. Quelle religion, que celle qui admettoit des divinités, auſquelles on pouvoit faire de telles prieres! La ſtatue de cette divinité étoit une tête ſans corps, *voyez* FURINE. * Feſtus. Varron. Plaute, *in Aulul. act.* 3, *ſc.* 2. Horace, *epiſt.* 16, *l.* 1. Pitiſcus, *lexicon antiquit. roman.*

LAUFFEN: il y a pluſieurs villes de ce nom en Allemagne.

LAUFFEN, dans l'archevêché de Saltzbourg, ſur le Saltzach, entre Saltzbourg & Burkhauſen.

LAUFFEN ou *Lauf* en Franconie, ſur le Pregnitz, dans le territoire de Nuremberg, à quatre lieues de la ville de ce nom.

LAUFFEN en Suiſſe, dans le canton de Zurich, près du Rhin, au midi de Schaffouſe.

LAUFFEN en Souabe, dans le duché de Wurtemberg ſur le Neckre, à deux lieues au-deſſus d'Hailbron. * Mati, *dictionnaire.*

LAUFFENBOURG, ville de Souabe. Elle eſt une des quatre qu'on appelle Foreſtieres, & qui appartiennent à la maiſon d'Autriche. Cette ville eſt à ſix lieues de Baſle, ſur le Rhin qui la diviſe en deux, & elle eſt aſſez bien fortifiée. Le duc Bernard de Weimar la prit l'an 1638. * Mati, *dictionn.*

LAUFFER (Jacque) profeſſeur en éloquence & en hiſtoire à Berne en Suiſſe, naquit à Zoffinguen, ville du canton de Berne, le 25 juin 1688, d'une famille très-honorable. Il étudia dans l'académie de Berne ſous d'habiles profeſſeurs. Le ſavant M. Haller, l'un d'eux, lui enſeigna les langues latine & hébraïque, & M. Malacrida, autre profeſſeur, lui apprit la langue grecque. Pour la philoſophie, il en prit des leçons de M. Benoît, & celles de théologie il les reçut de Meſſieurs Rodolphe & Leemann. M. Lauffer après avoir paſſé neuf ans dans ces exercices académiques, entreprit avec quelques amis de viſiter les principales univerſités de l'Europe. Il y employa les années 1712 & 1713, pendant leſquelles il viſita Hall en Saxe, Berlin, la Hollande, & ſur-tout Utrecht, Paris, &c. Revenu dans ſa patrie, il mit la derniere main à un ouvrage auquel il avoit travaillé en divers temps contre l'athéiſme, pour en démontrer l'extravagance; & il alla lui-même à Baſle pour y faire imprimer cet ouvrage qui parut en 1714. Jean-Albert Fabricius le cite ſous le titre de *Atheus amens*, & le dit imprimé à Amſterdam *in*-8°. En 1717 il donna une diſſertation eſtimée, *De hoſtium ſpoliis Deo ſacratis, & ſacrandis*; & la même année il fut admis au miniſtère. La chaire de profeſſeur en éloquence & en hiſtoire étant devenue vacante en 1718, elle fut donnée à M. Lauffer, qui entra en fonctions par un diſcours qu'il prononça le 18 octobre de la même année. Le 13 octobre 1719, il épouſa *Marie-Elizabeth* Schlæfftin de Bertou, dont il eut tout lieu d'être ſatisfait. Il mourut des ſuites d'une chute qu'il fit dans une maiſon où il avoit été invité avec quelques ſavans, le 27 février 1734, âgé de quarante-cinq ans & huit mois. Outre les deux écrits de ce ſavant profeſſeur, dont on a parlé, l'on a encore de lui les productions ſuivantes: *Prælectio litteraria, quis ſit verè litteratus?* 1718. *Diſſertatio litteraria contra librorum malorum abundantiam*, 1722. Cette diſſertation a été réimprimée dans le recueil intitulé: *Tempe Helvetica*, tome 1, ſection premiere. *Diſſertatio litteraria, de rectâ liberorum educatione*, 1723. Trois harangues, la premiere, *De la ſuperſtition:* la ſeconde, *Du renîement de Dieu:* la troiſiéme, *De la véritable religion.* On a trouvé après ſa mort, un traité ſur la ſuperſtition, une géographie ancienne & nouvelle, avec des cartes, une hiſtoire nouvelle de la Suiſſe, & des ſermons prononcés dans la grande égliſe de Berne. Dans la ſeconde ſection du tome 1, du recueil intitulé: *Tempe Helvetica*, on trouve de M. Lauffer, une diſſertation ſur la maniere dont un jeune politique doit étudier. * *Voyez* l'éloge de M. Lauffer dans le *Mercure Suiſſe*, mois d'avril 1734. *Joan. Alberti Fabricii bibliotheca ſcriptorum de veritate religionis*, &c. pag 346.

LAUGIER, l'une des plus anciennes maiſons de Provence, qui ſubſiſte en trois branches; ſavoir, deux en Provence, & une en Lorraine. Elle porte *d'argent à un lion de gueules, lampaſſé de même.*

I. Raymond Laugier, chevalier, & un des barons de Provence, vivoit dans l'onziéme ſiécle. Noſtradamus, & après lui Bouche dans ſon *Hiſtoire de Provence, pag.* 123, *tom.* 2, fait mention de Raymond de Laugier, parmi les ſeigneurs gentilshommes de la province qui ſuivirent le parti de Raymond-Berenger, comte de Provence, contre la maiſon Desbeaux l'an 1144 & 1145. Dans l'acte d'hommage que rendirent pluſieurs barons de Provence dans la ville de Taraſcon au comte Raymond-Berenger, Raymond de Laugier y eſt compris, comme il paroît dans les archives de la province conſervées dans la ville d'Aix, *Pargamenorum, fol.* 48, du mois de février de l'an 1146. C'eſt donc le premier dont on ait connoiſſance. Il eut pour fils Pierre, qui ſuit.

II. Pierre de Laugier, damoiſeau, eut trois enfans, ſavoir, Guillaume, qui ſuit; *Bertrand* & *Raymond*, deſquels on ignore la poſtérité. L'on voit dans le contrat de mariage entre André de Bourgogne, dauphin de Viennois, & Beatrix de Forcalquier, paſſé au mois de juin de l'an 1202 au camp ſous Siſteron, où il y avoit une nombreuſe armée, le nom de *Raymond* de Laugier énoncé comme témoin avec grand nombre d'autres ſeigneurs de cette armée. Dans une notable aſſemblée tenue à Manoſque en 1201, ſur le différend intervenu entre Guillaume IV, comte de Forcalquier, & quelques ſeigneurs du pays, le jugement en fut remis à Guillaume Desbeaux, Giraud, Guillaume & Raymond de Laugier, & à Rouſtan de Sabran, connétable des états, qui en firent la déciſion, & furent garants du traité. Voilà comment en parle Noſtradamus, & après lui Bouche, dans ſon *Hiſtoire de Provence, page* 184, *tome* 2.

III. Guillaume de Laugier, damoiſeau, paroît dans un acte paſſé à Manoſque au mois de février 1222, dans lequel il fut nommé par Raymond, comte de Provence, pour être l'un des tuteurs qui furent donnés aux enfans de Raymond d'Agoult. *Guillaume, Bertrand* & *Raymond* de Laugier furent préſens à l'hommage que rendit au comte de Toulouſe, Guillaume comte de Forcalquier en 1194, ainſi qu'il eſt porté dans Noſtradamus, *page* 161. Il eut Isnard, qui ſuit; & *Matthieu*, qualifié *chevalier d'Aurel*, qui eſt une terre de la comté de Sault: il en eſt fait mention dans une tranſaction paſſée à Carpentras dans le palais épiſcopal en 1254, entre Raymond d'Agoult, ſeigneur de Sault, & l'abbé de S. André-lès-Avignon: *Matthieu* eut une fille nommée *Hélene*, mariée à *Guillaume* de Laugier, ſon couſin.

IV. Isnard de Laugier, damoiſeau, poſſédoit quelques droits ſeigneuriaux dans la baronie de Sault, deſquels il fit tranſport à Raymond d'Agoult en 1238, ce qui fait croire qu'il avoit quelque alliance avec les ſeigneurs de Sault. Il eut Bertrand, qui ſuit.

V. Bertrand de Laugier, damoiſeau, fut tuteur des enfans de Raymond d'Agoult, comme il eſt juſtifié par une donation que lui fit Iſnard d'Entrevenes, ſeigneur de Sault en 1276. Il eut Guillaume, qui ſuit.

VI. Guillaume, II du nom, damoiſeau de Laugier, vint habiter dans la ville d'Apt. Il épouſa *Héléne* de Laugier, ſa couſine, comme il paroît dans les anciens anniverſaires de l'égliſe cathédrale de la ville d'Apt. L'un & l'autre firent une fondation dans cette égliſe, où ils firent élever un tombeau en mauſolée qui eſt proche la petite porte, duquel leurs deſcendans ont fait auſſi leur ſépulture. Il eut Raymond, qui ſuit; *Decane*, religieuſe en l'abbaye de ſainte Croix d'Apt, où elle fut élue abbeſſe le 7 avril 1330; & *Berengiere*, auſſi religieuſe dans la même abbaye.

VII. Raymond II, de Laugier, qualifié *chevalier*, fit ſon teſtament en 1361, le 20 août, pardevant Bertrand Gale, notaire d'Apt, par lequel il fonda une chapelle en l'égliſe paroiſſiale de Gueges, de laquelle il laiſſa le droit de collation & patronage à ſon fils aîné nommé Elzear. Il avoit épouſé *Decane* de Remuſat, fille de dame *Renommée* de Sabran, & ſœur de *Pons* de Remuſat, ſeigneur de Rouſſé, dont il eut Elzear, qui ſuit; & *Louis*, tous deux qualifiés *damoiſeaux* dans un acte du 7 octobre 1337, pardevant Rouſtan Almani, notaire à Apt: *Louis* fit une branche *qui finit en la perſonne de Huguette* de Laugier, laquelle fit une fondation en la cathédrale d'Apt le 3 juillet 1527.

VIII. Elzear de Laugier, damoiſeau, conféra la chapelle fondée par ſon pere, par acte du 28 juillet 1399, dans lequel il eſt intitulé *noble damoiſeau*, ainſi que dans une tranſaction entre lui, ſon frere, & noble Pons de Remuſat, ſeigneur de Rouſſet, leur oncle maternel, à cauſe de la ſucceſſion de dame Renommée de Sabran, leur aïeule maternelle: cet acte eſt paſſé à Apt pardevant Rouſtan Almani, notaire, le 7 octobre 1378. Le nom de ſa femme eſt inconnu, mais il laiſſa pour fils Jean, qui ſuit.

Digitized by

IX. Jean de Laugier, damoiſeau, conſeigneur de Thoard, auquel Fouquet d'Agoult, ſeigneur de Forcalquier, & Fanette d'Agoult, ſa femme, firent procuration le 24 de mai 1396, avec pouvoir de diſpoſer de leurs biens, aliéner leurs ſeigneurs, s'en faire prêter hommage, deſtituer & inſtituer leurs officiers, & généralement tout ce qu'il trouveroit bon : il leur rendit de ſi grands ſervices, qu'ils lui donnerent la part qu'ils avoient à la ſeigneurie de Thoard, de laquelle il fit enſuite hommage au comte de Provence le 6 de juin 1404. La même Fanette d'Agoult lui fit don l'an 1405 de la terre de Saint-Paul le Tougaſſier, au diocèſe d'Aix, pour en jouir pendant ſa vie. Il épouſa *Huguette* de Bot, fille de *Bertrand* de Bot conſeigneur de Seignon, l'une des plus anciennes maiſons de Provence, qui a donné quatre évêques d'Apt. Il teſta le 7 février 1463, pardevant Etienne Toilletti, notaire d'Apt, & eſt inhumé avec ſa femme dans l'égliſe des religieuſes de ſainte Catherine. Il eut, 1. André de Laugier, *qui fit la branche de* Couloubrieres, de laquelle étoient iſſus *Honoré* & *Antoine* de Laugier, l'un préſident, & l'autre avocat général au parlement d'Aix, dont les biens ſont paſſés par le moyen des filles dans la maiſon de Gombert, & la terre de Couloubrieres dans celles de Carbonels, de Margalet, & de celle-ci dans celle de Saqui ; 2. Louis, qui ſuit.

X. Louis de Laugier, conſeigneur de Thoard, lequel fut obligé avec *André*, ſon frere, de faire preuve de ſa généalogie qu'il fit dreſſer l'an 1410, laquelle ſe trouve encore en original écrite en lettres gothiques : elle a pour titre, *Generatio nobilium Laugeriorum :* elle remonte de pere en fils juſqu'à Raymond de Laugier, damoiſeau, qui vivoit l'an 1131. Louis ſe retira à Thoard à cauſe de la portion de juriſdiction que ſon pere lui avoit donnée, dont il fit hommage au roi René d'Anjou, comte de Provence, l'an 1454. Il ſe fit prêter hommage par les habitans de Thoard, & reconnoiſſance, tant en ſa faveur que d'*André*, ſon frere, depuis 1434, juſqu'en 1444. Il épouſa *Lucrece* de Guiraman des ſeigneurs de la Gremuſe & de la Pune, dont il eut Anthonin, qui ſuit.

XI. Anthonin de Laugier, conſeigneur de Thoard, naquit l'an 1432, & épouſa le 10 novembre 1448, *Romaine* de Barras, & la même année il fit avec elle hommage au roi René, & le 15 mars 1484 il obtint par patentes, permiſſion de faire bâtir une maiſon à Thoard avec tours & foſſés. Il mourut en 1512, laiſſant *Elzear* de Laugier, ſacriſtain de la cathédrale de Digne ; Pierre, qui ſuit ; & Louis *qui a fait la branche de* Baucouse *rapportée ci-après.*

Branche des seigneurs de Verdaches.

XII. Pierre de Laugier, ſeigneur de Verdaches & de Thoard, épouſa *Jeanne* de Richieres de Mongardin, dont il eut 1. Louis, qui ſuit ; 2. *Marcellin*, ſacriſtain de la cathédrale de Digne ; & 3. *Antoine*, qui épouſa *Delphine* de Linſel, de laquelle il eut *Gaſpard*, & *Antoine*, chevalier de Malte. *Gaſpard* épouſa *Iolande* de Barras, dont il eut *Melchior* & *Louis* morts jeunes ; & *Catherine*, héritiere, mariée dans la maiſon de Sencoules, Deſguines.

XIII. Louis de Laugier, ſeigneur de Verdaches, épouſa *Françoiſe* de Pontis, dont il eut Jacques, qui ſuit.

XIV. Jacques de Laugier, ſeigneur de Verdaches & de Châteauredon, épouſa *Lucrece* de Verdelix, dont il eut Jean, qui ſuit.

XV. Jean de Laugier, ſeigneur de Verdaches & de Châteauredon, fut lieutenant au ſiége de Digne, & épouſa *Jeanne* de Roux, dont il eut Honoré, qui ſuit ; *Balthazar*, prince de Colmard ; *Louis*, reçu chevalier de Malte, & fait capitaine au régiment d'Auvergne.

XVI. Honoré de Laugier, ſeigneur de Verdaches & de Châteauredon, épouſa 1°. *Iſabeau* du Puget des barons de Saint-Marc ; & 2°. *Marguerite* de Raillis des ſeigneurs de Broues, & de Calian. Il eut du premier lit entr'autres enfans *Hubert.*

Branche des seigneurs de Baucouse.

XII. Louis de Laugier, conſeigneur de Thoard, épouſa *Jacobe* de Guiraman, dont il eut Pierre, qui ſuit.

XIII. Pierre de Laugier, conſeigneur de Thoard, épouſa *Yolande* de Pontevés, iſſue d'une des plus illuſtres maiſons de Provence, de laquelle il eut Elzear, qui ſuit.

XIV. Elzear de Laugier, II du nom, ſeigneur de Baucouſe & conſeigneur de Thoard, épouſa *Valerienne* des Ferres, fille de *Pierre* des Ferres, ſeigneur des Ferres, en Provence. Le contrat fut paſſé le 4 d'août 1542, pardevant Gaudemar, dans lequel elle eſt dénommée, *fille de noble & généreux ſeigneur*, Pierre des Ferres, ſeigneur dudit lieu, & de dame *Catherine* de Berre. Il eut Jean-Sebastien, qui ſuit ; Vincent, qui a fait *la branche des ſeigneurs* du Puy *ci-après rapportée.*

XV. Jean-Sebastien de Laugier, ſeigneur de Baucouſe, & conſeigneur de Thoard, épouſa *Catherine* Giraudy, dont il eut Louis, qui ſuit.

XVI. Louis de Laugier, III du nom, ſeigneur de Baucouſe, & conſeigneur de Thoard, épouſa *Marguerite* de Bardonanches, dont il eut 1. Alexandre, qui ſuit ; 2. *Jean-Louis*, qui, d'*Anne* de Barras, n'eut qu'un fils religieux.

XVII. Alexandre de Laugier, ſeigneur de Baucouſe, & conſeigneur de Thoard, épouſa *Lucrece* de Chais la Penede, dont il eut 1. Louis, qui ſuit ; 2. *Honoré*, reçu capitaine dans Carignan l'an 1652 ; 3. *Catherine*, femme du ſieur de Bachis, ſeigneur de Saint-Pierre.

XVIII. Louis de Laugier, IV du nom, ſeigneur de Baucouſe, & conſeigneur de Thoard, épouſa *Marguerite* de Barras.

Branche des seigneurs du Puy.

XV. Vincent de Laugier, ſeigneur du Puy, ſecond fils d'Elzear de Laugier, & de *Valerienne* des Ferres, naquit le 23 d'octobre 1550. Son pere le fit émanciper le 30 de novembre 1573. Il fut juge-mage de la comté de Sault, ou juge général des places & ſeigneuries de cette comté. Il épouſa *Françoiſe* de Laurens, fille de *Guillaume* & d'*Anne* Deimonetis, laquelle lui apporta la terre du Puy par acte du 14 de janvier 1580. Il en eut Esprit, qui ſuit ; *Françoiſe*, mariée à *Annibal* de la Pierre, ſeigneur de Châteauneuf.

XVI. Esprit de Laugier, fut officier dans le régiment de Sault, & enſuite épouſa par contrat du 12 de février 1626 *Magdeléne* de Rians, fille de *Joſeph* de Rians, & de *Sibylle* d'Etienne de Villemurs, ſœur de *Marguerite* de Villemurs, femme de *Pierre* de Grimaldi, des comtes de Beuil, dont ſont iſſus *Pierre* & *Annibal* de Grimaldi, marquis de Beuil. Ledit Esprit de Laugier paſſa un contrat en faveur d'Alexandre de Laugier, ſeigneur de Baucouſe, & conſeigneur de Thoard, ſon couſin germain, portant acquit de certaine ſomme, reſte des droits qu'il avoit encore à prendre ſur l'héritage d'Elzear, ſon grand-pere ; paſſé le 6 d'août 1623, pardevant Barbier, notaire à Sault. Il fit ſon teſtament en 1644, & ſa femme en 1643. Il avoit épouſé en premieres nôces *Magdeléne* de la Pierre, ſœur de ſon beau-frere, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ils firent enſemble une fondation en l'égliſe des Cordeliers, où il fut inhumé avec ſa premiere femme dans le tombeau de la maiſon de la Pierre. Il eut du ſecond lit, 1. Jean, qui ſuit ; 2. *Marc-Antoine*, capitaine des dragons du dauphin, par commiſſion du 10 décembre 1676, marié à *Lorenſe* de Pioule, veuve du ſieur Reillane, dont il n'eut point d'enfans ; 3. *Marie*, religieuſe en l'abbaye de ſainte Croix d'Apt ; 4. *Joſeph*, prêtre de la doctrine chrétienne.

XVII. JEAN de Laugier, ſeigneur du Puy, ſervit le duc de Savoye dans un eſcadron que commandoit le marquis de Beuil, ſon oncle à la mode de Bretagne, & en même temps fut fait capitaine des gardes du même prince. Il épouſa en 1655 *Blanche* de Rippert, fille de *Jean* de Rippert, & de *Suſanne* de Bely, dont il eut, 1. JEAN-JOSEPH, qui ſuit; 2. *Marc-Antoine*, tué à la bataille de Stinkerque, lieutenant dans le régiment de M. le dauphin; 3. *François*, tué au ſiége de Verrue, capitaine au régiment d'Auvergne; 4. JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ, établi en Lorraine, *dont on rapportera les deſcendans ci-après*; 5. *Dominique*, capitaine dans Auvergne, tué au ſiége de Tortoſe.

XVIII. JEAN-JOSEPH de Laugier, chevalier du Puy, fit ſa premiere campagne dans les premieres guerres de Hollande en qualité de cadet dans la compagnie générale des dragons que ſon oncle *Marc-Antoine* de Laugier commandoit. Il ſe trouva au paſſage de l'Iſſel, à la priſe du fort de Skenk, & à toutes les conquêtes que la France fit ſur les Hollandois. Il fut fait cornette dans la compagnie de ſon oncle dans le régiment de M. le dauphin, enſuite lieutenant & capitaine dans le même régiment, d'où on le tira pour le faire major dans Morſan dragons, & enfin il parvint à la lieutenance colonelle de ce régiment.

BRANCHE DE LAUGIER ÉTABLIE EN LORRAINE.

XVIII. JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ de Laugier, chevalier, quatriéme fils de JEAN de Laugier, & de *Blanche* de Rippert, fut reçu à la compagnie des cadets établie à Sar-Louis, à l'âge de ſeize ans en 1687, & il en ſortit en 1688 pour remplir une ſous-lieutenance dans le régiment de Languedoc, après quoi il fut fait lieutenant en 1691, & en même temps fait capitaine au même régiment dans le ſecond bataillon. Il fut tué à la bataille de Hochſtet étant encore jeune. Il avoit épouſé à Nancy en Lorraine *Marguerite-Reine* de Rennel Dandilly, fille de *Charles-Jean* de Rennel, chevalier, ſeigneur Dandilly, conſeiller d'état de ſon alteſſe royale, & maître des requêtes ordinaire de ſon hôtel, & de *Therèſe-Françoiſe* Rouſſelot. Il eut d'elle CHARLES, qui ſuit; *François de Paule* de Laugier.

XIX. CHARLES de Laugier, chevalier, ſeigneur de Rappes, étoit, pour ainſi dire, au berceau quand il perdit ſon pere. Il fut élevé page de ſon alteſſe royale de Lorraine, d'où il ſortit pour aller ſervir en France, & revint en Lorraine, où il fut fait capitaine aux gardes, & enſuite fait chambellan. Il a épouſé à Trieſt *Marguerite* de Bridacy, fille de Meſſire *Louis-Céſar* de Bridacy, gouverneur pour le roi des ville & château d'Ebernbourg, & de *Charlotte* de Mahuet.

LAUGINGEN, petite ville avec citadelle & académie. Elle eſt du cercle de Baviere, ſituée ſur le Danube, entre Ulm & Donawert, à ſept lieues de la premiere, & à huit de la derniere. Cette ville a été impériale. Elle dépend maintenant du duché de Neubourg. * Mati, *diction.*

LAVINIE ou CITTA LAVINIA, *cherchez* LAVINIUM.

LAVINIE, fille de Latinus roi du *Latium*, & d'Amata, avoit été promiſe à Turnus. Elle épouſa Enée, duquel elle eut un fils poſthume, qu'on nomma *Sylvius*, parcequ'elle l'enfanta dans un bois déſert où elle s'étoit retirée, craignant d'être maltraitée par Aſcanius fils d'Enée. * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1. Virgile, *l.* 12 *æneid.*

LAVINIUM, ville où étoient les dieux Penates des Romains, & de laquelle ils tiroient leur origine. Elle étoit de l'ancien *Latium*. On croit que c'eſt la place nommée à préſent *Citta Lavinia*, dans la Campagne de Rome, à dix-huit milles vers l'orient. Holſtenius croit qu'elle étoit où eſt à préſent une colline appellée *Monte di Lavano*, à quinze cens pas au-deſſus de Patrica dans le même pays. * Lubin, *tables géograph. ſur les vies de Plutarque.*

LAVINO, en latin *Labinius*. C'eſt une petite riviere remarquable, parceque ce fut ſur ſes bords qu'Octavius, Marc-Antoine & Lepidus, formerent leur triumvirat. Elle coule dans le Boulonois en Italie, environ à trois lieues de la ville de Boulogne, vers le couchant. * Mati, *diction.*

LAUMELLINE, province du duché de Milan en Italie. Elle eſt entre Pavie & Caſal le long du Pô, qui la ſépare en deux parties, dont la ſeptentrionale eſt beaucoup plus grande que l'autre. Mortare & Valence en ſont les villes principales. L'ancienne *Laumellum*, qui lui a donné le nom, eſt aujourd'hui le village de Lumello, ſitué ſur la Gogna, entre Valence & Vigevano. * Mati, *diction.*

LAUNAI (François de) naquit à Angers le 12 août 1612. Après y avoir fait ſes études en philoſophie & en droit, il ſe rendit à Paris, où il fut reçu avocat au parlement le 20 janvier 1638. Depuis ce temps-là, il ſuivit toujours le barreau aſſidument, & y fut employé à plaider, à écrire & à conſulter juſqu'en l'année 1680, qu'il fut le premier pourvu par le roi de France de la charge de profeſſeur en droit françois, par arrêt du conſeil d'état du 26 novembre 1680, dont il prêta le ſerment quelques jours après entre les mains du chancelier le Tellier. Il fit l'ouverture de ſes leçons le 28 decembre de la même année, par un diſcours où il ſoutint que le droit romain n'eſt pas le droit commun de la France, qu'il prononça publiquement en la ſalle du collége de Cambrai, en préſence & avec l'applaudiſſement d'une nombreuſe aſſemblée, dans laquelle ſe trouverent pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur dignité & par leur ſavoir. Il le fit imprimer depuis, & en fit faire pluſieurs éditions, tant pour ſatisfaire à la curioſité de ſes amis, que pour faire voir que la propoſition qu'il y avoit avancée étoit ſoutenable, ainſi qu'il l'a fait voir encore depuis dans la préface de ſon commentaire ſur les inſtitutes coutumieres d'Antoine Loyſel qu'il fit imprimer en 1688. Outre ces ouvrages qu'il a mis au jour, il a encore donné au public les inſtitutes de droit canonique de M. de la Coſte, dont M. Nivard, ſon ami particulier & ſon compatriote, auſſi avocat au parlement & académicien d'Angers, avoit donné pluſieurs années auparavant les inſtitutes du droit civil. M. de Launai a auſſi donné un traité du droit de chaſſe imprimé en 1681, vol *in*-12, qu'il dédia au duc de la Roche-Guyon, grand véneur de France, & des remarques ſur l'inſtitution du droit romain & du droit françois par un auteur anonyme, Paris 1686, *in*-4°. On y trouve, pag. 479, des choſes fort curieuſes ſur les troubles apportés dans le royaume par les religionaires, & ſur la révocation de l'édit de Nantes. Il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions tout ce qu'il avoit amaſſé de particulier ſur les coutumes & ſur le droit françois, auquel il s'étoit attaché très-ſoigneuſement dès qu'il s'étoit donné au barreau, & qu'il méditoit même de continuer à donner dans la ſuite de ſes commentaires ſur les regles d'Antoine Loyſel. Il avoit auſſi deſſein de l'enſeigner à ſes écoliers. Pour lui, il en avoit une parfaite connoiſſance, tant par la lecture des livres anciens, que par celle des chartes & des autres piéces manuſcrites qu'il avoit eu très-grand ſoin de recueillir, & qui lui avoient été fournies par MM. Tarin, Loyauté, Jobert, Du Cange, Bigot, Corelier, Ménage, & par d'autres ſavans avec leſquels il avoit entretenu une étroite amitié. Beaucoup de perſonnes ſe faiſoient un grand plaiſir de le viſiter ſouvent, & trouvoient dans ſa converſation un fonds inépuiſable des maximes les plus certaines de la juriſprudence, & des plus belles ſentences des anciens. Il avoit amaſſé une grande quantité de livres, rares & curieux qu'il communiquoit volontiers à ſes amis. Ses mœurs étoient très-pures, ſa piété ſolide, ſa charité bienfaite. Il refuſoit

rarement l'aumône aux pauvres ; mais en la donnant il leur commandoit de travailler pour gagner leur vie, en leur disant qu'il se levoit lui-même tous les matins à cinq heures pour gagner la sienne. Tant de bonnes qualités furent suivies d'une heureuse fin, ayant conservé un jugement très-sain jusqu'au dernier soupir, qui arriva le 9 de juillet 1693, sur les quatre heures du matin, à l'âge de 81 ans. Il fut enterré le lendemain dans la cave du Saint Sacrement de l'église de S. Severin sa paroisse, dans l'étendue de laquelle il avoit toujours demeuré. * *Journal des savans, tome* 21, *pag.* 654.

LAUNOI (Matthieu de) né à la Ferté-Alais, diocèse de Sens, obtint l'ordre de la prêtrise, & se laissa séduire l'an 1560, par les ministres prétendus réformés, qui le firent bientôt ministre. Il fut plusieurs années dans leur parti, pendant lesquelles il se maria. Enfin il rentra dans le sein de l'église en 1576. On lui donna un canonicat dans la cathédrale de Soissons. Il fut un des plus ardens ligueurs de son temps : il présida à toutes les assemblées des seize, qui furent tenues pour faire mourir Barnabé Brisson, président au parlement de Paris. S'il ne se fût sauvé promptement, il auroit tenu compagnie à ceux que le duc de Mayenne fit pendre, pour avoir été les promoteurs de la mort de cet illustre magistrat. Il se retira en Flandre, & y passa apparemment le reste de ses jours. Depuis sa rénnion à l'église, il publia quelques livres de controverses, entre autres, les motifs de son changement ; & une réponse aux calomnies qu'il prétendoit que les ministres avoient semées contre lui : il vivoit encore en 1608. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibl. françoise.* Sponde, *in annal.* De Thou, *hist. l.* 86. *Mém. de la ligue.* Cayet, *chronol. novenaire.*

LAUNOI (Jean de) docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison de Navarre, étoit de la province de Normandie, où il naquit au Valdosis, à deux lieues de Valogne, ville du diocèse de Coutances, le vingt-uniéme jour de décembre de l'an 1603. Son pere se nommoit *Pierre* de Launoi, & sa mere *Michelle* Jean. Après avoir été élevé dans les études à Coutances, par Guillaume de Launoi, promoteur de l'officialité, il vint à Paris où il s'avança dans les lettres. Il prit les ordres sacrés l'an 1634, & le bonnet de docteur au mois de juin de la même année. C'étoit un homme extrêmement laborieux, & qui faisoit son unique occupation de l'étude. Il fit en peu de temps de grands recueils de passages des peres, & des théologiens, sur toutes sortes de matieres. Il fut en grande liaison d'amitié & d'étude avec les plus habiles gens de Paris, & principalement avec le pere Sirmond : & fit un voyage à Rome, dans lequel il eut la connoissance de Luc Holstenius, & de Léon Allatius. Etant de retour à Paris, il continua ses études ordinaires, & donna au public une grande quantité d'ouvrages sur des matieres d'histoire, de critique, & de discipline ecclésiastique. Il entretenoit toujours commerce avec les gens de lettres, & tint pendant long-temps chez lui des conférences tous les lundis, où se trouvoient quantité de savans. Elles ne furent interrompues qu'en 1676. Il tomba malade au mois de mars 1678 dans l'hôtel du cardinal d'Estrées où il logeoit, & y mourut après avoir reçu tous ses sacremens, le 10 du même mois. Il fut enterré, comme il l'avoit ordonné, dans l'église des Minimes de la Place-Royale, où il disoit ordinairement sa messe. Il leur legua par son testament deux cens écus d'or, tous les rituels qu'il avoit recueillis, & la moitié de ses livres, & laissa l'autre moitié au séminaire du diocèse de Laon ; fit une fondation au collége de Navarre, & quelques legs aux pauvres. Il avoit laissé de son vivant à ses freres & à ses parens la jouissance du peu de patrimoine qu'il avoit, & leur en laissa la proprieté par son testament. Il est rare de trouver un docteur de ce mérite, qui ait eu moins d'ambition & plus de désintéressement que M. de Launoi. Non-seulement il n'a point cherché les bénéfices ; mais il n'a pas voulu même recevoir ceux qu'on lui offroit. Il a toujours vécu pauvrement & simplement, uniquement appliqué à l'étude. Le grand nombre d'ouvrages qu'il a faits ; & la maniere dont ils sont composés, font assez connoître combien il avoit de lecture & d'érudition, & avec quelle assiduité & quelle facilité il travailloit. Son style n'est ni orné ni poli : il se sert de termes durs & peu usités : il s'énonce d'une maniere toute particuliere, & donne des tours singuliers aux choses dont il traite : il accable non-seulement ses adversaires, mais encore ses lecteurs par le grand nombre, & par la longueur des passages qu'il rapporte tout entiers, & qu'il repete continuellement dans ses ouvrages ; mais au reste il est abondant dans ses citations, & épuise ordinairement une matiere quand il l'entreprend. Ses raisonnemens ne sont pas toujours justes, & il semble quelquefois avoir eu d'autres vues que celles qu'il paroît qu'il se propose dans son ouvrage. Quant à ses mœurs, il étoit simple, sincere, bon ami, désintéressé, sobre, laborieux, ennemi du vice, sans ambition, charitable & bienfaisant, appliqué à ses devoirs, & d'une vie toujours égale. Il avoit sur-tout en recommandation la vérité ; il ne pouvoit souffrir les fables ni les suppositions. Il a défendu avec fermeté les droits de l'église & du roi, & attaqué avec liberté les maximes contraires des théologiens ultramontains. Enfin l'on ne peut douter que la république des lettres, l'église de France, & l'école de Paris, ne lui soient bien redevables des découvertes qu'il a faites sur les points d'histoire & de critique ; de la force avec laquelle il a soutenu l'autorité des conciles, les droits des rois & des évêques ; de sa sagacité à découvrir la fausseté de quelques histoires des Saints, & la supposition de quantité de priviléges. Il n'y a que ceux qui préferent leurs préventions & leurs opinions à la vérité qui puissent se déclarer contre sa mémoire. Nous ajouterons ici l'épitaphe qui avoit été faite par M. le Camus, président de la cour des aides, pour être mise sur son tombeau.

D. O. M.
Hic jacet JOANNES LAUNOIUS, Constantiensis, Parisiensis Theologus :
Qui veritatis assertor perpetuus, juriumque Ecclesiæ & Regis acerrimus vindex, vitam Innoxiam exegit ;
Opes neglexit, & quantulumcumque, ut reliquus, Satis habuit :
Multa scripsit nullâ spe, nullo timore ;
Optimam famam maximamque venerationem Apud probos adeptus.
Annum septimum & septuagesimum excessit :
Animam Christo consignavit die 10 martii,
Anno M DC LXXVIII.

On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages, & entre autres : *De varia Aristotelis in academia Parisiensi fortuna ; Dissertatio duplex de auctore vitæ sancti Mauritii, & de historia Renati Andegavensis ; De recta Nicæni canonis VI, & prout à Rufino explicatur intelligentia ; De vero auctore fidei professionis, quæ Pelagio, Hieronymo, Augustino tribui solet ; De mente Concilii Tridentini, circa satisfactionem in sacramento pœnitentiæ ; De veteri ciborum delectu in jejuniis christianorum ; Epistolarum, tomi* 8 ; *Judicium de auctore libri de Imitatione Christi ; De duobus Dionysiis ; De commentitio Lazari, Magdalenæ, Marthæ ac Maximini in Provinciam appulsu ; De vera causa secessus sancti Brunonis in desertum ; Historia Renati episcopi Andegavensis & Victorini ; Dissertatio de auctoritate negantis argumenti ; De Concilio in quo Donatista damnati ; De Simonis Stokii viso ; De Sabbatina bulla privilegio, & de scapularis Carmelitarum soliditate ; Inquisitio in privilegia Ordinis Præmonstratensis ; Inquisitio in chartam immunitatis quam beatus Germanus episcopus Parisien-*

ſes, ſuburbano Monaſterio dediſſe fertur ; Inquiſitio in privilegium quod Gregorius I, monaſterio ſancti Medardi Sueſſionenſis dediſſe dicitur ; De cura eccleſiæ pro SS. ac SS. Reliquiis ; Traditio circa ſimoniam, &c. M. de Launoi étoit bon logicien, habile théologien ; mais hardi critique. Il avoit beaucoup profité des entretiens familiers qu'il avoit eus avec le pere Sirmond. Il a combattu preſque toutes les anciennes traditions, touchant la fondation des égliſes de France, appuyant ſon ſentiment ſur les époques de Sulpice Severe, & de Gregoire de Tours. On a imprimé à Cambridge l'an 1689 les huit tomes de ſes lettres, en un ſeul volume *in-folio* ; & en 1730 l'on a commencé d'imprimer à Genève un recueil complet de tous les ouvrages de ce ſavant, avec pluſieurs autres qui n'avoient point encore paru, des notes, une préface hiſtorique, & la vie de l'auteur. Cette collection compoſe dix volumes *in-folio*. Elle eſt due aux ſoins de M. l'abbé Granet. Lorſque le docteur de Launoy mourut, il commençoit à faire imprimer une réponſe à la diſſertation du pere Alexandre, Dominicain, *Pro divi Thomæ ſummâ vindicatâ, Annatiſque*. Cette réponſe étoit intitulée : *Defenſio Henrici II & Caroli IX regum Galliæ, adversùs fratris Natalis Alexandri, ordinis Prædicatorum, calumnias, infidelitates & acrifias* ; mais il n'y a eu de cette réponſe que les vingt-quatre premieres pages qui aient été imprimées, & que nous avons lues. M. de Launoy y venge en particulier ſa tradition de l'égliſe ſur la ſimonie, qui avoit donné occaſion au pere Alexandre de faire ſa diſſertation. Le reſte de la copie manuſcrite de l'ouvrage de M. de Launoy s'étant trouvé dans ſon cabinet, lors de ſa derniere maladie, cette copie fut enlevée pluſieurs heures avant ſa mort. Par les vingt-quatre pages imprimées, on voit que le deſſein du docteur étoit de montrer l'abus qu'il trouvoit dans les annates, & de faire voir que les ordonnances & les remontrances des rois Henri II & Charles IX ſur ce ſujet, n'avoient rien que de juſte. * Dupin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſt. du XVII ſiécle.*

LAURA, bourg de l'Alentejo en Portugal. Il eſt ſur la petite riviere de Laura, à huit lieues d'Evora, vers le couchant ſeptentrional. Quelques géographes prennent Laura, pour l'*Arcobriga* ou *Arcobrica* de l'ancienne Luſitanie, laquelle d'autres mettent à *Arcos de Eſtremadura* ou de *Val de Vez*, qui eſt un village de l'Eſtremadure Portugaiſe. * Mati, *diction.*

LAURAGAIS, petit pays de France, en Languedoc, aux environs de Caſtelnaudari, qui en eſt la capitale, reçoit ſon nom de Laurac, château dont il ne reſte que des ruines, & eſt proprement dans le Toulouſain. Il s'y fait un grand commerce de paſtel. L'an 1258, Jacques roi d'Aragon, céda au roi S. Louis tout le droit qu'il avoit ſur ce pays, qui dépendit du domaine de la couronne, juſqu'en l'an 1477 ou 1478. Au mois de janvier de cette année, le roi Louis XI l'érigea en comté, pour Bertrand de la Tour, II du nom, comte d'Auvergne, en échange du comté de Boulogne, dont le roi s'étoit ſaiſi, après la mort de Charles *le Téméraire*, duc de Bourgogne ; & Bertrand de la Tour lui céda les droits qu'il y avoit. Ce dernier eut pour fils *Jean* III, pere d'*Anne*, mariée à *Jean* Stuart, duc d'Albanie ; & de *Magdeléne* de la Tour, femme de *Laurent* de Medicis, duc d'Urbin. La premiere mourut ſans enfans, & eut pour héritiere univerſelle *Catherine* de Medicis ſa niéce, femme du roi *Henri* II. Ce fut en faveur de cette reine, que le roi établit l'an 1553 un préſidial à Caſtelnaudari pour le Lauragais. CHARLES de Valois, fils *naturel* du roi *Charles* IX, avoit eu ce comté, & celui d'Auvergne par donation ; mais il en fut dépoſſedé l'an 1606 par arrêt du parlement de Paris ; parceque le contrat de mariage du roi Henri II, & de Catherine de Médicis, du 27 octobre 1533, portoit ſubſtitution. Ces comtés furent adjugés à la reine *Marguerite*, fille de *Catherine* de Médicis, qui les remit par donation entre-vifs, à M. le Dauphin, depuis le roi Louis XIII, à condition qu'il les uniroit inſéparablement à la couronne. Outre Caſtelnaudari, il y a dans le Lauragais S. Papoul, le Mas de Sainte-Puelles, Avignonet, &c. * Du Pui, *droits du roi.* Juſtel, *hiſt. d'Auvergne.* Catel, *hiſtoire & mémoires de Languedoc, &c.*

LAURATI (Pierre) peintre de Sienne, diſciple du fameux *Giotto*, a été un des premiers qui ont pris garde à faire paroître le nud ſous les draperies, & à obſerver plus régulierement la perſpective. Il travailla à Sienne & à Arezzo, & vivoit dans le XIV ſiécle. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

LAURE ou LORETTE, demoiſelle native de Provence, vulgairement appellée *la belle Laure*, vivoit vers l'an 1341, & devint célébre par ſa beauté, par ſon eſprit, & par l'amour que Petrarque eut pour elle. Noſtradamus dit qu'elle étoit d'Avignon, de la maiſon de Sade, & qu'après la mort de ſes parens, Etiennette de Crantelme, ſa tante, eut ſoin de ſon éducation. Elle fut du nombre de ces dames qui compoſoient les cercles & les converſations, qu'on appelloit *la Cour d'Amour*, parcequ'on y décidoit avec eſprit les queſtions galantes qu'on y propoſoit. L'auteur de la vie de Petrarque, qui eſt au commencement de ſes œuvres, ſemble croire que Laure étoit de la maiſon de Cabrieres, qui prenoit ſon nom d'une terre près d'Avignon, non loin de Vaucluſe, où Pétrarque vivoit dans la ſolitude. On dit qu'un jour de Vendredi-Saint, allant à l'office à Liſle, qui eſt une ville du même pays, il y vit cette fille, dont il admira l'eſprit & la beauté. Il eut une ſi forte rendreſſe pour elle, qu'il l'aima vingt ans pendant ſa vie, & dix ans après qu'elle fut morte. Il a célébré dans ſes écrits ſa paſſion toute reſpectueuſe pour cette vertueuſe fille. Savellius, dans ſa vie de Petrarque, dit que la belle Laure ſe retira du monde avant ſa mort, & qu'elle exhorta ſon amant à l'imiter : en effet, dit Savellius, Petrarque embraſſa l'état eccléſiaſtique. On aſſure que Laure naquit le 4 juin 1314, & qu'elle mourut trente-un ans après, à pareil jour & pareille heure, que Pétrarque en devint amoureux : ce qu'on a remarqué dans ſes poëſies, où les moindres circonſtances de ſon amour ſont exactement décrites. Laure eſt enterrée aux Cordeliers de la ville d'Avignon, où elle mourut. Le roi François I compoſa lui-même l'épitaphe ſuivante, pour mettre ſur ſon tombeau :

En petit lieu comprins vous pouvez voir
Ce qui comprend beaucoup par renomée.
Plume, labeur, la langue & le ſavoir,
Furent vaincus par l'aimant de l'aimée.
O gentille ame, étant tant eſtimée,
Qui te pourra louer qu'en ſe taiſant ?
Car la parole eſt toujours réprimée,
Quand le ſujet ſurmonte le diſant.

* *Conſultez* la vie & les poëſies de Pétrarque, avec ſon épître à la poſtérité. Noſtradamus, *hiſt. de Provence, & c. 65 des poëtes Prov.* La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. franç.* Thomaſſin, *in vit. Petrac. &c.*

LAUREATS. (Poëtes Lauréats) C'eſt le nom que l'on a donné aux poëtes qui ont été couronnés avec cérémonies, & par autorité publique. L'uſage de couronner les poëtes eſt preſque auſſi ancien que la poëſie même, mais il a fort varié dans tous les temps. Nous ne prétendons parler ici que de celui que l'on a ſuivi depuis le XIII ſiécle, & des poëtes que l'on a ſurnommés *Laureati*. On ſait que c'eſt au commencement de ce ſiécle (le XIII) que l'on fixe l'établiſſement des divers degrés de bachelier, de licencié & de docteur dans les univerſités. On diſoit de ceux qui en étoient trouvés dignes, qu'ils avoient obtenu le laurier de bachelier, le laurier de docteur : *Laurea baccalaureatûs, laurea doctoratûs.* Les docteurs en médecine de l'univerſité

de Salerne, établie par Fréderic II, prenoient par cette raiſon le titre de *docteurs Laureats* : ils faiſoient plus, ils ſe faiſoient mettre réellement une couronne de laurier ſur la tête. Les poëtes ne virent pas ſans jalouſie, des honneurs qui leur appartenoient de droit : ils les revendiquerent, comme ayant été les premiers poſſeſſeurs, & ils les obtinrent peu à peu. S. Bonaventure rapporte que S. François eut la gloire de convertir & d'aſſocier à ſon ordre un ingénieux compoſiteur de chanſons profanes, qui avoit mérité, dit-il, d'être couronné par l'empereur, & qui depuis ce temps-là avoit été nommé le roi des vers. En 1334, on inſtitua à Toulouſe les jeux floraux, qui ſemblent avoir pris naiſſance du deſſein que l'on avoit pris d'égaler les poëtes aux gradués. Quelques années après l'établiſſement de ces jeux, on y introduiſit en effet l'uſage d'y donner des degrés en poëſie, à l'imitation de ceux que l'on recevoit dans les univerſités. Il ſuffiſoit d'avoir remporté un prix à ces jeux pour être reçu bachelier ; mais il falloit les avoir obtenus tous trois, car alors il n'y en avoit pas davantage, pour parvenir au degré de docteur. On ne couronnoit point de laurier ces gradués en *gaie ſcience*, ainſi qu'on appelloit la poëſie dans cette académie : on leur mettoit ſeulement le bonnet magiſtral, & on ſuivoit dans leur réception les autres cérémonies pratiquées dans les univerſités à l'égard des gradués, excepté que ces gradués des jeux floraux ne recevoient leurs lettres de grades qu'en vers, & qu'il n'étoit pas permis de s'y exprimer autrement. Villani rapporte vers le même-temps, que le Dante qui mourut en 1325, fut enterré avec beaucoup d'honneur, & en habit de poëte : *Fù ſepelito à grande honore in habito di poëta.* Albertus Muſſatus qui ne ſurvécut le Dante que de quatre ans, ne reçut pas de moindres honneurs pendant ſa vie. L'évêque de Padoue, perſuadé qu'un homme qui commençoit à faire revivre le bon gout du ſiécle d'Auguſte dans ſa proſe & dans ſes vers méritoit de grandes diſtinctions, lui donna la couronne poëtique, & il fut arrêté que tous les ans au jour de Noël, les docteurs régens & profeſſeurs des deux colléges de Padoue, un cierge à la main, iroient comme en proceſſion, à la maiſon de Muſſatus, lui offrir une triple couronne. Paris & Rome ſe diſputerent à l'envi l'honneur de couronner Petrarque. Le poëte ne vit pas cette jalouſie d'un œil indifférent. Il choiſit Rome pour le théatre de ſa gloire, préférablement à Paris. Mais avant que de recevoir l'honneur qu'on lui offroit, il voulut faire preuve de ſes talens dans un examen juridique qu'il ſoutint en préſence de Robert roi de Naples. Cet examen dura trois jours ; & ſur le témoignage d'un prince qui paſſoit alors pour le pere & pour le juge des ſavans, le jour même de Pâque de l'an 1341, & dans le capitole, Pétrarque fut couronné de laurier par les mains du comte d'Anguillara, un des deux ſénateurs qui gouvernoient la ville pendant le ſéjour des papes à Avignon. Voici la formule du couronnement : « Nous comte & ſénateur, » pour nous & notre collégue, déclarons François Pé» trarque grand poëte & hiſtorien : & pour une marque » ſpéciale de ſa qualité de poëte, nous avons mis de nos » mains ſur ſa tête une couronne de laurier, lui donnant » par la teneur des préſentes, & par l'autorité du roi » Robert, du ſénat & du peuple Romain ; dans l'art » poëtique, comme dans l'art hiſtorique, & généralement dans tout ce qui appartiendra auxdits arts, tant » dans cette très-ſainte ville que par-tout ailleurs, la » libre & entiere puiſſance de lire, de diſputer & d'interpréter les livres anciens, d'en faire de nouveaux, » & de compoſer des poëmes, qui, Dieu aidant, dureront dans les ſiécles des ſiécles. » Cette cérémonie ayant été faite avec un applaudiſſement général, Pétrarque fut conduit en pompe à l'égliſe de S. Pierre de Rome : il ſuſpendit ſa couronne à la voûte de ce temple ; & afin que toute la terre le reconnût en qualité de poëte *Lauréat*, on lui en fit expédier des lettres, dont les penſées & les expreſſions ont quelque choſe de ſi empoulé, qu'elles en deviennent burleſques. Depuis Petrarque, nous ne connoiſſons preſque que François Philelphe parmi les Italiens, qui reçut la couronne poëtique. Elle lui fut donnée en 1453, par Alfonſe roi de Naples, en préſence d'une nombreuſe cour, & au milieu du camp que ce prince avoit formé dans la campagne de Padoue. Vers le même-temps Fauſtus Andrelinus ou Andrelini fut couronné auſſi par l'académie de Rome, à l'âge de vingt-deux ans. Le deſir de s'avancer le conduiſit en France, où l'on eſtima ſes poëſies, toutes inſipides qu'elles ſont. Il y quitta le titre de poëte couronné, pour prendre ſucceſſivement celui de poëte des rois Charles VIII, Louis XII & François I. Quelques-uns placent le Mantouan parmi les poëtes couronnés ; mais on n'en donne aucune preuve. Il n'y a pas d'apparence qu'il ait reçu cet honneur pendant ſa vie ; mais après ſa mort, ſes compatriotes lui firent ériger une ſtatue couronnée de laurier ; & au ſcandale de toute la nation poëtique, ils la placerent à côté de Virgile, & ſous la même arcade. Le cardinal Aldobrandin, neveu de Clément VIII, ayant pris le Taſſe ſous ſa protection, voulut lui donner de ſes propres mains, la couronne poëtique : tout étoit prêt pour la cérémonie, mais ce poëte, dont toute la vie n'a été qu'un tiſſu d'afflictions, mourut la veille de ſon couronnement. Depuis ce temps-là juſqu'au chevalier Bernardin Perfetti, célébre par ſa facilité à mettre en vers tous les ſujets qu'on lui préſentoit, on n'en voit point qui ait acquis en Italie le titre de poëte *Lauréat*. Perfetti reçut dans ſon couronnement les mêmes honneurs que Pétrarque, & l'on y ſuivit les mêmes cérémonies. Mais cet uſage que l'on a eſſayé de faire revivre en ſa perſonne, on le trouve plus fréquent en Allemagne. Outre le poëte dont parle S. Bonaventure, on compte Celtes Protuccius ſous Fréderic III. Æneas Sylvius (qui fut depuis pape ſous le nom de *Pie II*) ſous le même empereur ; & un grand nombre d'autres depuis que Maximilien I eut fondé en 1504 à Vienne, un collége *poëtique* compoſé de quatre profeſſeurs ; un pour la poëſie, le deuxiéme pour l'éloquence, & les deux autres pour les mathématiques. On donna à ce collége le titre de *Collége poëtique*, parceque le profeſſeur en poëſie avoit la prééminence ſur les trois autres. Celtes Protuccius fut le premier de ces profeſſeurs, & l'empereur lui accorda le pouvoir à lui & à ſes ſucceſſeurs, de créer des poëtes *Lauréats* ; ſans néanmoins déroger au droit qu'il avoit, en vertu de ſa dignité impériale, d'en créer par lui-même. Il n'eſt pas étonnant que depuis cette conceſſion de l'empereur aux profeſſeurs en poëſie du collége de Vienne, le nombre des poëtes *Lauréats* ſe ſoit ſi fort multiplié en Allemagne, & que ce titre ait été accordé à tant de mauvais poëtes. Outre la facilité d'avoir un titre, l'amitié, l'intérêt, la faveur, mille autres motifs ont porté à le prodiguer. Les ſatyres que l'on fit contre ceux qui ne le méritoient pas, ſoit en Italie, ſoit même dans l'Allemagne, n'empêcherent pas qu'ils ne ſe multiplialſent autant que les bons poëtes ſont rares par-tout : & les examinateurs que les lettres patentes de l'empereur ordonnoient pour examiner ceux qui ſe préſentoient, ne furent pas long-temps ſans vendre leur ſuffrage, ou le donner aux premieres ſollicitations & aux liens de la chair & du ſang. Ce droit d'ailleurs de créer des poëtes *Lauréats*, ne tarda pas à être accordé à des univerſités entieres, & aux comtes palatins, & par-là on augmenta prodigieuſement la nation poëtique, & le deshonneur de la poëſie. En 1616, Georges Obrecht, profeſſeur en droit de l'univerſité de Strasbourg, ayant été créé comte palatin par l'empereur Ferdinand II, mit peu après la couronne poëtique ſur la tête de Jean Cruſius, poëte peu connu. La cérémonie s'en fit avec beaucoup d'appareil : tous les corps de la ville y furent invités par un programe conçu en termes faſtueux. Le jour marqué, Cruſius récita un poëme de trois cens vers ſur le

néant de l'homme. Ce poëme eſt appellé dans l'acte de création, *Specimen pro impetranda Laurea.* Un notaire lut auſſi un ſerment par lequel Cruſius « promettoit une » fidélité inviolable à l'empereur & à ſes ſucceſſeurs, & » s'engageoit de relever par ſes vers la gloire de l'em» pire, de ne point abuſer du titre de poëte *Lauréat*, ni » pour injurier, ni pour médire, de s'abſtenir de tous » les libelles ſatyriques, de faire & d'exécuter généra» lement tout ce qui de droit ou de coutume convient à » un poëte impérial, vrai, loyal & germanique. » Le poëte jura l'obſervation de tous ces articles ſur les ſaints évangiles, & avec les termes conſacrés, *Sic me Deus adjuvet*, &c. Le comte palatin lui mit enſuite une couronne de laurier ſur la tête, & un anneau d'or au doigt, en lui diſant : « Jean Cruſius, nous te couronnons, » nous te déclarons, proclamons, faiſons, créons, » promouvons poëte *Lauréat*. Nous t'ornons & te dé» corons de cet anneau d'or, & par ce fait t'inveſtiſſons » de toutes les marques & titres propres à la dignité » poëtique. Nous t'admettons, t'aggrégeons & t'aſſo» cions au nombre, à l'ordre & à la compagnie des poë» tes.... Nous t'accordons en outre une pleine faculté, » autorité & licence de lire publiquement dans la facul» té poëtique, d'enſeigner, écrire, interpréter, com» menter, monter en chaire, & de diſputer dans toutes » les villes, cités, communautés, univerſités, colléges » & académies quelconques de tout le ſaint empire, & » même par toute la terre, d'y exécuter, faire & y exer» cer tous & chacuns des actes poëtiques appartenans à » la dignité de *poëtes Lauréats* ; enfin, d'uſer & jouir » ſans fraude, dol, contradiction & empêchement au» cun, de tous ornemens, marques d'honneur, préé» minences, faveurs, indults & graces dont les autres » *poëtes Lauréats* uſent & jouiſſent, ſoit de droit, ſoit » de coutume. » En 1621 il y eut une pareille cérémonie qui fut faite à Strasbourg par l'univerſité, avec quelques circonſtances différentes, en faveur de trois candidats qui reçurent auſſi la couronne poëtique. En Eſpagne, le célébre Arias Montanus, Auſias March, & pluſieurs autres jouirent du même honneur. Ce dernier vivoit ſous Calliſte III : nous en avons parlé au titre, AUSIAS. L'Angleterre offre auſſi quelques exemples de poëtes couronnés : Jean Kay dans ſon hiſtoire du ſiége de Rhodes, écrite en anglois, & dédiée à Edouard IV, qui mourut à la fin du XV ſiécle, prend le titre d'humble poëte *Lauréat* de ce prince. Jean Gower qui a fleuri dans le ſiécle ſuivant ſous Richard II, eſt repréſenté avec une couronne de lierre mêlée de roſes, comme poëte, dans l'égliſe de ſainte Marie Overies à Londres. On trouve dans les actes de Rimer une charte de Henri VII, *pro poëta Laureato*, pour Bernard André de Toulouſe, religieux Auguſtin. Jean Skelton a eu le même titre ſous Henri VII. Cyber, comédien de profeſſion, & auteur de pluſieurs piéces comiques, eſt actuellement revêtu en Angleterre du titre de poëte *Lauréat*, & ce titre a quelque choſe de plus ſolide que l'honneur, car Cyber jouit en même-temps de 200 livres ſterlins de penſion, à la charge de préſenter tous les ans deux piéces de vers à la famille royale. M. du Reſnel, chanoine de S. Jacques l'Hôpital, & membre de l'académie des inſcriptions & belles lettres, a fait ſur ce ſujet une diſſertation très-curieuſe, à laquelle il a donné le titre de *Recherches ſur les poëtes couronnés.* Cette diſſertation fut lue dans la ſéance publique de l'académie des belles lettres le 13 de novembre 1733. *Ce que nous venons de rapporter n'en eſt preſque qu'un extrait.*

LAUREMBERG (Jean) profeſſeur en mathématiques, floriſſoit en 1640. Voici les titres latins des ouvrages qu'il a publiés : *Antiquarium. Tres libri Cromatica. Gracia antiqua. Otium Soranum. Satyræ, &c.* * Konig, *biblioth.*

LAUREMBERG (Jacques-Sébaſtien) juriſconſulte de Hambourg, naquit en 1619, & mourut en 1668. Il fut profeſſeur en droit à Roſtock ; & publia un livre ſous le titre de *Orbis bacchans.* * Konig, *biblioth.*

LAUREMBERG (Pierre) de Roſtock, mourut en 1639. Il a publié un apparat des plantes ; un traité de la culture des jardins ; un abregé d'hiſtoire, &c. * Konig, *biblioth.*

LAUREMBERG (Guillaume) médecin de Copenhague, publia, au témoignage de Bartholin, une deſcription hiſtorique de la pierre d'aigle, avec un traité d'une autre pierre, qu'il nomme *Caſſuve.* * Konig, *biblioth.*

LAURENS (André du) natif d'Arles, médecin du roi Henri IV, s'eſt rendu célébre par les ouvrages que nous avons de lui. Il étudia en médecine à Paris ſous Louis Duret pendant ſept années, après leſquelles s'étant fait recevoir docteur, il alla exercer la médecine à Carcaſſone. De-là il revint à la cour avec une comteſſe de Tonnerre, à la recommandation de laquelle il fut fait médecin du roi, par quartier, & profeſſeur royal à Montpellier, contre les ſtatuts de l'école. Il obtint pour cela un arrêt du conſeil privé, qu'il eut bien de la peine à faire vérifier à Toulouſe. Enſuite il fut fait médecin de la reine l'an 1603, & l'année 1606, premier médecin du roi. Il mourut l'an 1609, le ſeiziéme jour d'août, ayant eu d'*Anne* Sanguin de Livri, *N.* du Laurens, ſeigneur de Ferrieres, gentilhomme de la chambre du roi, mort ſans poſtérité. * Gui Patin, *lettres XXVII & XXXI.*

LAURENS (Honoré du) archevêque d'Embrun, frere d'*André*, fut avocat général au parlement de Provence, & ſe diſtingua dans cette charge importante. Il publia l'an 1586 un excellent traité intitulé, *Henoticon*, ou édit du roi Henri III, pour réunir ſes ſujets à l'égliſe catholique. Son zèle l'engagea dans le parti de la ligue, & lui fit même faire un voyage à Rome pour l'y ſervir. Depuis il ſe trouva l'an 1590 aux états aſſemblés à Paris, & y parla avec beaucoup d'éloquence. Quelque temps après, lorſqu'il fut devenu veuf, le roi Henri IV lui donna l'archevêché d'Embrun. Il n'avoit eu d'*Anne* d'Ulme, fille de *François* d'Ulme ou de *Ulmo*, ſeigneur de Montravail, premier avocat général au parlement de Provence, que *Jean-Baptiſte*, abbé de Sinanque ; & *Louiſe* du Laurens, mariée à *Hugues* de Laincel, ſeigneur de Saint-Martin : ainſi dégagé de toutes les choſes qui le pouvoient attacher à la terre, il ne ſongea qu'à remplir les devoirs d'un ſaint prélat. Il y réuſſit, & mourut le 24 janvier de l'an 1612, à Paris, où il avoit fait l'oraiſon funébre de Marguerite d'Autriche, femme de Philippe III, roi d'Eſpagne. * Saxi, *pontif. Arelat.* Sainte-Marthe, *Gallia chriſt.* Bouche, *hiſt. de Provence.* Robert, *état de la nobleſſe de Provence.*

LAURENS (Gaſpard du) archevêque d'Arles l'an 1603, & abbé de S. André de Vienne, étoit frere d'*André* & d'*Honoré* du Laurens ; & mourut l'an 1630. RICHARD ou *Antoine* du Laurens, avocat aux conſeils du roi, frere des précédens, mourut l'an 1639, âgé de 87 ans, & fut pere d'*Antoine* du Laurens, de *Robert* du Laurens, & de *Maximilien* du Laurens, tous trois conſeillers au parlement de Paris. *Pierre* du Laurens, fils de *Robert*, docteur de Sorbonne, &c. grand-prieur & vicaire de Cluni, & depuis évêque du Bellai, mourut le 17 janvier 1705, âgé de quatre-vingt-ſept ans.

LAURENT (Saint) martyr dans le III ſiécle, fut ordonné diacre par le pape Sixte II, qui avoit été élevé ſur le ſaint ſiége l'an 257, après la mort d'Etienne. Il eut le premier rang parmi les diacres, ce qui l'a fait nommer archidiacre par S. Auguſtin & par S. Pierre *Chryſologue.* A cette dignité étoit attaché le ſoin des biens de l'égliſe, c'eſt-à-dire, les deniers qui étoient deſtinés pour l'entretien des officiers, & pour le ſecours des pauvres, avec les ornemens & les habits ſacerdotaux. Ce fut en ce temps-là que l'empereur Valérien perſécuta les chrétiens, & publia un édit l'an 258 contre

tre les évêques, les prêtres & les diacres des chrétiens. S. Sixte fut arrêté. Comme on le menoit au ſupplice, S. Laurent le ſuivit fondant en larmes, & lui demanda pourquoi il l'abandonnoit, & alloit au ſacrifice ſans être accompagné de ſon diacre. S. Sixte, qu'on attachoit à la croix, lui répondit pour le conſoler, qu'il n'auroit que trois jours à attendre. Après que S. Sixte eut conſommé ſon martyre, S. Laurent étant retourné chez lui, aſſembla tous les pauvres qu'il put ramaſſer dans la ville, & leur diſtribua tout l'argent de l'égliſe, ſans épargner même les vaſes ſacrés, qu'il vendit pour les aſſiſter. Ces grandes largeſſes le firent bientôt découvrir & arrêter par ordre du préfet de la ville, Cornelius Secularis, lequel étant encore plus idolâtre de l'or que des fauſſes divinités, lui demanda où étoient les tréſors de l'égliſe. S. Laurent lui promit de les lui faire voir avant trois jours. On lui accorda le délai qu'il demandoit, pendant lequel il ramaſſa tous les pauvres à qui il avoit diſtribué les biens de l'égliſe, & les amena au préfet; lequel irrité de cet affront, après avoir fait déchirer S. Laurent à coups de fouet, le fit étendre ſur un gril de fer tout rouge, & rôtir peu à peu. Pendant ce ſupplice, S. Laurent dit au préfet: *Faites-moi retourner;* & enſuite, *Il eſt aſſez cuit, mangez-en.* Il tourna enſuite les yeux vers le ciel, & rendit l'eſprit le 10 août de l'an 258. Pluſieurs perſonnes admirant ſa conſtance, ſe convertirent, emporterent ſon corps, & l'enterrerent dans une grotte du champ Veran, ſur le chemin de Tivoli, au lieu où l'on a depuis bâti une égliſe, qui porte ſon nom. Dès le temps de S. Auguſtin, on honoroit à Rome les reliques de S. Laurent, & ſa mémoire étoit en vénération dans toute l'égliſe d'Occident. * S. Ambroiſe, *officior. l.* 1, *c.* 41. S. Auguſtin, *ſerm.* 302 & 303. Prudent. *periſteph. hymn.* 2. S. Pierre Chryſologue, *ſerm.* 135. S. Léon, *ſerm.* 83. Gregor. *Turon. l.* 1, *de gloria Martyr.* S. Grégoire, *l.* 2, *epiſt.* 33. Tillemont, *mém. eccleſ.* Baillet, *vies des ſaints. Vies des ſaints à Paris*, chez Lottin, *en* 1730.

LAURENT (Saint) archevêque de Cantorberi, dans le VI & VII ſiécle, étoit moine & prêtre à Rome dans le monaſtère de S. Grégoire *le Grand.* Il fut envoyé par ce pape avec S. Auguſtin & les autres miſſionaires, en Angleterre, ſur la fin du VI ſiécle. Ils furent renvoyés l'an 596, par Auguſtin, pour rapporter au pape des nouvelles du ſuccès de leur miſſion. A ſon retour en angleterre, Laurent fut choiſi pour être ſucceſſeur d'Auguſtin à l'archevêché de Cantorberi. Il convertit pluſieurs Anglo-Saxons, qui étoient idolâtres, & tâcha de rétablir la diſcipline parmi les anciens chrétiens d'Ecoſſe. Il convertit & baptiſa le roi Eadbaud, & mourut l'an 619. Les martyrologes font mention de lui au 2 février; & les autres au 12 novembre. * Gregor. *epiſtolar. lib.* 9, *epiſt.* 55 & 56. Bede, *hiſt. angl.* Henſchenii, *diſſertat.* Uſſer, *de eccleſ. Britannic.* Baillet, *vies des ſaints, au* 2 *février.*

LAURENT (Saint) archevêque de Dublin en Irlande, naquit dans la partie occidentale de cette iſle, d'une famille du ſang royal. Son pere ſe nommoit *Maurice*, & poſſédoit la Lagénie, qui eſt une province de l'Irlande. Sa mere avoit un nom qui ſignifie *fille de princes.* Maurice envoya ſon fils, un peu après ſa naiſſance, à Donat comte de Kildare, pour le faire baptiſer, & lui manda qu'il deſiroit qu'on le nommât *Conconor;* mais ceux qui le portoient rencontrerent en chemin un homme qui paſſoit pour prophéte en ce pays-là, ainſi que Merlin en Angleterre, & qui ordonna de l'appeller *Laurent.* Dix ans après, Dermece, roi d'Irlande, conçut de la haine contre Maurice, lequel pour éviter la cruauté de ce prince furieux, lui envoya en ôtage Laurent ſon fils. Ce jeune ſeigneur fut fort maltraité du roi Dermece pendant deux ans, & fut enſuite renvoyé à l'évêque de Glindale, qui eut grand ſoin de ſon éducation. Après la mort de ce ſaint évêque, Laurent alors âgé de 25 ans, fut élu abbé de Glindale; dont l'égliſe avoit cela de particulier, qu'elle étoit évêché & abbaye; mais le revenu temporel de l'abbaye ſurpaſſoit de beaucoup celui de l'évêché, parceque de tout temps le peuple éliſoit pour être abbés les plus grands ſeigneurs du pays, pour être les protecteurs de cette province. Quatre ou cinq ans après, l'évêque de Glindale étant mort, on voulut donner cette dignité à Laurent qui s'en défendit, ſur ce qu'il étoit encore trop jeune. Il fut enſuite élu archevêque de Dublin, & ſe vit obligé de conſentir à cette élection. Quelques affaires importantes de ſon diocèſe lui firent entreprendre le voyage de Rome, d'où le pape, qui lui donna de grandes marques d'eſtime, le renvoya dans ſon pays, avec le titre de légat apoſtolique en Irlande. Le zèle qu'il eut pour établir la paix entre Henri II roi d'Angleterre, & Deronogue roi d'Irlande, le fit paſſer en Angleterre, où il propoſa des articles très-raiſonnables; mais Henri n'en voulut point entendre parler; & par une cruauté digne d'un tyran, il fit publier un édit, pour empêcher le ſaint de retourner en Irlande, en lui faiſant fermer tous les ports où il auroit pu s'embarquer. Laurent ſe voyant ainſi banni de ſon pays, ſe retira dans le monaſtère d'Abbendon, où il attendit pendant trois ſemaines le retour du roi, qui étoit paſſé en Normandie. Mais la crainte qu'il eut de demeurer trop longtemps ſéparé de ſon peuple, le fit réſoudre à aller vers ce prince, pour voir s'il ne le trouveroit point plus diſpoſé à faire la paix. Il s'embarqua à Douvres, d'où il arriva à la ville d'Eu en Normandie, vers les frontieres de la Picardie. Ce fut là qu'il tomba malade, & qu'il mourut peu de jours après, le 14 novembre 1181. Il fut enterré dans l'égliſe de l'abbaye d'Eu, deſſervie par des chanoines réguliers de S. Auguſtin, en préſence du cardinal Alexis, légat du ſaint-ſiége en Ecoſſe, qui ſe trouva pour lors dans cette ville. Le pape Honorius III canoniſa ce ſaint évêque l'an 1225. * Surius, *tome* 6. Baillet, *vies des ſaints.*

LAURENT, antipape, étoit archidiacre de la baſilique de ſainte Marie Majeure à Rome, & fut oppoſé à Symmaque, élu pontife après Anaſtaſe II l'an 498. Ce ſchiſme cauſa de grands déſordres dans la ville, où Feſtus & Probinus, ſénateurs très-puiſſans, prirent la protection de l'antipape. On dit même que Laurent n'avoit été élu que par les brigues & l'argent de ce Feſtus, qui s'étoit engagé à Anaſtaſe empereur, de faire ſouſcrire le pape à la formule de foi publiée par Zenon, en faveur des hérétiques eutychiens. Pour faire ceſſer ce ſchiſme, les deux partis convinrent de recourir au jugement de Théodoric roi des Goths, quoiqu'Arien, lequel jugea en faveur de Symmaque. Laurent ſouſcrivit le premier à l'élection du véritable pape, & fut fait évêque de Nocére. Mais ayant depuis cauſé de nouveaux troubles, il fut dépoſé & envoyé en exil par le concile, dit *de la Palme, Palmaris*, tenu l'an 501, ſelon quelques auteurs, & 503, ſelon d'autres. * Anaſtaſe, *in vit. pontif.* Paul Diacre. Nicephore. Baronius, *in annal. &c.*

LAURENT DE NOVARE, évêque de cette ville, dans le VI ſiécle, vers l'an 507, compoſa diverſes homélies: il nous en reſte deux dans la bibliothéque des peres; une de la pénitence, & l'autre de l'aumône, &c. Il eſt auteur d'une chronique, ſelon Trithême. Quelques auteurs croient que Laurent de Novare eſt le même que LAURENT archevêque de Milan; mais ils ſont différens. Pluſieurs croient encore qu'il eſt le même qui eſt nommé dans les écrits d'Ennodius. D'autres jugent qu'il peut être le même que LAURENT Mellifluus, *dont nous parlerons ci-deſſous.* * *Conſultez* le Mire, *biblioth. eccleſ.* Ripamontius, *de epiſcop. Mediolan.* Ughel, *Italia ſacra*, &c. Dupin, *biblioth. des auteurs eccleſiaſt. du VI ſiécle.*

LAURENT (Jean) grand mathématicien, vivoit du temps de Juſtinien, vers l'an 540. Photius en fait men-

tion, *cod.* 180, & Voſſius, *de mathemat. c.* 33, § 27, ſous ce nom : *Joannes Laurentius Philadelphenſis Lydus.*

LAURENT MELLIFLUUS, ainſi nommé parce-qu'il prêchoit avec beaucoup d'éloquence & de douceur, vivoit vers le X ſiécle. Il compoſa un ouvrage hiſtorique, qui avoit deux parties : la premiere depuis Adam juſqu'à J. C. & l'autre juſqu'à ſon temps. * Sigebert, *de ſcript. eccleſiaſt. c.* 120.

LAURENT DE LIÉGE, religieux de l'abbaye de S. Vanne, dans le XII ſiécle, compoſa une chronique des évêques de Verdun, & des abbés de S. Vanne à Verdun, depuis l'an 1048, juſqu'en 1144, imprimée dans le douziéme tome du Spicilége. Il avoit demeuré dans le monaſtère de S. Laurent de Liége, dont il porta le nom, & dans celui de S. Vanne à Verdun. * Richard de Waſſebourg, *de antiquit. Gall. Belg.* Le Mire, *biblioth. eccleſ.* Valere André, *biblioth. belg.* Dupin, *biblioth. des auteurs eccleſ. du XII ſiécle.*

LAURENT DE BRIANÇON, en Dauphiné, fut recteur de l'univerſité de Valence l'an 1156, & devint depuis un des meilleurs avocats du parlement de Grenoble. Il compoſa un poëme en langage du pays, qu'il nomma, *le Banquet de la Feye.* * *Conſultez l'hiſtoire de Dauphiné*, du ſieur Nicolas Chorier.

LAURENT DE DURHAM, *cherchez* DURHAM, (Laurent de)

LAURENT-JUSTINIEN (Saint) *cherchez* JUSTINIANI.

LAURENT (Jacques) théologien proteſtant, étoit d'Amſterdam, & mourut en 1644. Il a publié un traité contre le Purgatoire, &c. un commentaire ſur les épîtres de S. Jacques ; l'explication des paſſages difficiles de S. Paul. Il a donné à cet ouvrage le titre de *Paulus Διορθωτης*, faiſant alluſion à ce que dit S. Pierre, II *epître*, 3, 16, qu'il y a dans les épîtres de S. Paul des choſes difficiles à entendre. * Konig, *biblioth.* Le P. le Long a donné une liſte exacte de ſes ouvrages ſur l'écriture ſainte, & de leurs éditions, dans ſa *bibliotheca ſacra*, *pag.* 823.

LAURENT de la Réſurrection (le frere) convers de l'ordre des Carmes déchauſſés, ſe nommoit dans le ſiécle *Nicolas-Herman*, & naquit à Herimini en Lorraine. Son pere & ſa mere très-gens de bien, & qui menoient une vie exemplaire, lui inſpirerent la crainte de Dieu dès ſon enfance, & eurent un ſoin particulier de ſon éducation : ils ne lui propoſoient que des maximes ſaintes & conformes à l'évangile. Cependant la Lorraine ayant été troublée par la guerre, Herman embraſſa la profeſſion des armes, où marchant dans la ſimplicité & dans la droiture, Dieu le prévint de ſes bontés & de ſes miſéricordes. Des troupes allemandes qui marchoient en parti, l'ayant fait priſonnier, le traiterent comme un eſpion : on le menaça même de la mort ; mais outre qu'il fit connoître ſon innocence, ſa patience & ſa ſimplicité charmerent les officiers, qui le relâcherent. Peu après les Suédois ayant fait une incurſion dans la Lorraine, & attaqué en paſſant la petite ville de Rambervilliers, Herman y fut bleſſé, & cet accident l'obligea de ſe retirer chez ſes parens qui n'étoient pas éloignés. Cet évenement lui donna un grand dégout pour la profeſſion des armes & pour le monde, & il y fut confirmé par les conſeils d'un de ſes oncles, religieux Carme déchauſſé, d'une ſainte vie. Il ſe retira d'abord dans un hermitage avec un gentilhomme à qui la nobleſſe & la valeur promettoient un établiſſement avantageux, mais qui peu ſatisfait de lui-même, toujours inquiet au milieu de ſes richeſſes, avoit préféré la pauvreté évangélique, à tous les tréſors de la terre. Mais Herman n'ayant pas tardé à reconnoître que cette vie érémitique eſt peu propre pour les commençans, il vint à Paris où il entra en qualité de domeſtique chez M. de Fieubet tréſorier de l'épargne. Ce fut de-là qu'il ſe préſenta chez les Carmes déchauſſés où il fut reçu en qualité de frere convers. Il fit profeſſion en 1642, & dès ſon entrée dans ce monaſtère, il s'éleva à ce haut dégré de perfection que tout Paris a admiré, & dont le frere Laurent de la Réſurrection (ce fut le nom qu'on lui donna dans la religion) nous a laiſſé des traits ſi marqués dans le peu d'écrits que l'on a imprimés de lui après ſa mort. Ceux qui avoient le plus de lumieres dans les voies intérieures, recouroient ſouvent à ſes avis, & ne s'en ſont jamais retournés que ſatisfaits de ſes conſeils & de ſes entretiens, autant qu'édifiés de ſon humilité & de ſon amour pour la pénitence. M. de Fenelon, archevêque de Cambrai, qui l'avoit connu particuliérement, dit de lui dans une de ſes lettres ſpirituelles (c'eſt la lettre 71 de ſes *œuvres ſpirituelles*, imprimées en 1740, à Paris, en quatre volumes *in*-12,) *frere Laurent eſt groſſier par nature, & delicat par grace : ce mélange eſt aimable, & montre Dieu en lui. Je l'ai vu ; & il y a un endroit du livre*, (c'eſt-dire, de l'éloge du frere Laurent, p. 364,) *où l'auteur, ſans me nommer par mon nom, raconte en deux mots une excellente converſation que j'eus avec lui ſur la mort, pendant qu'il étoit fort malade & fort gai.* Le frere Laurent mourut à Paris le 12 février 1691, étant âgé d'environ 80 ans. Je ne ſais pourquoi le pere Martial de Saint Jean-Baptiſte, religieux du même ordre, dans ſa bibliothéque latine des écrivains de la congrégation des Carmes déchauſſés, imprimée à Bourdeaux en 1730, met cette mort le 10 février 1692. La premiere date eſt repétée deux fois dans l'éloge du frere Laurent, & dans l'écrit intitulé : *Les mœurs du frere Laurent ;* & il eſt certain que l'éloge étoit approuvé par M. Courſier théologal de Paris dès le 13 novembre 1691, & qu'il parut imprimé peu de jours après. Cet éloge a pour titre : *Abregé de la vie de frere Laurent de la Reſurrection, religieux convers des Carmes déchauſſés, ſes maximes ſpirituelles, & quelques lettres qu'il a écrites à des perſonnes de piété, in*-12. L'auteur de cet éloge eſt un prêtre du diocèſe de Paris, nommé Joſeph de Beaufort, confeſſeur de M. le Cardinal de Noailles. Le même fit imprimer à Châlons en 1694 un autre écrit intitulé : *Les mœurs & entretiens du frere Laurent de la Réſurrection, avec la pratique de l'exercice de la préſence de Dieu tirée de ſes lettres.* C'eſt le frere Laurent qui parle dans ces entretiens, au nombre de quatre, tenus en 1666, & 1667. Le bibliothécaire de l'ordre des Carmes s'eſt donc encore trompé, lorſqu'il ſe contente de dire que la vie & les opuſcules du frere Laurent parurent en 1692, à Paris. Ces différens écrits ont été réimprimés en 1699, à Cologne (ſelon le titre) dans un *Recueil de divers traités de théologie myſtique qui entrent dans la célebre diſpute du quietiſme qui s'agite préſentement en France, in*-12. Ce recueil contient, outre les écrits du frere Laurent, le Moyen court de faire oraiſon, & le cantique des cantiques, l'un & l'autre par madame Guyon, une lettre de Jean Falconi, de l'ordre de N. D. de la Mercy, à une de ſes filles ſpirituelles, ſur l'eſprit de l'oraiſon, des avis pour la vie intérieure par S. François de Sales, & une préface aſſez longue ſur la vie & la conduite de madame Guyon. On auroit du joindre à ce recueil une lettre de l'auteur de l'éloge & des mœurs du frere Laurent, intitulée : Lettre à monſeigneur le M. de ** pour ſervir à la juſtification du livre des mœurs & entretiens de frere Laurent de la Réſurrection, par l'auteur du livre, prêtre du diocèſe de Paris. Cette lettre de vingt-quatre pages *in*-12, approuvée par M. Pirot, a été imprimée en 1697 à Paris, chez Louis Joſſe.

LAURENT (Jacque) poëte François, & hiſtorien, fils d'un tréſorier de l'extraordinaire des guerres, a été ſecrétaire de feu M. le duc de Richelieu, pere du duc de même nom qui vit encore aujourd'hui. Après avoir porté l'habit eccléſiaſtique juſqu'à un âge fort avancé, il le quitta ſans autre raiſon que ſa propre volonté.

Il a fait de la poëſie un de ſes amuſemens les plus ordinaires pendant la plus grande partie de ſa vie, & il communiquoit volontiers ſes piéces à ſes amis. Il y en a pluſieurs qui ont été imprimées, entr'autres *les Etrennes de la muſe hiſtorique pour l'année* 1678, *dédiées à M. le dauphin*, *in*-12, 1678, à Paris. C'eſt un recueil de rondeaux & d'épigrammes, en 64 pages. Chaque piéce eſt adreſſée à une perſonne diſtinguée, & en contient l'éloge : *La campagne triomphante de Louis le Grand en* 1684, piéce de 24 pages en vers héroïques, ſuivie de deux petites piéces, l'une à madame la ducheſſe d'Arpajoux, dame d'honneur de madame la dauphine; l'autre à madame la ducheſſe de Ventadour. *Lettres en vers, ou relation de ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable au mois d'aout* 1680, piéce de 40 pages. *Seconde lettre en vers, ou relation de ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable au mois de mai & juſqu'au* 15 *de juin* 1681, piéce de 24 pages. Il y a encore du même quelques autres lettres ſemblables. L'ouvrage le plus conſidérable que M. Laurent ait publié, eſt une traduction françoiſe de l'hiſtoire de l'empire Ottoman, écrite en italien par Sagredo, procurateur de S. Marc. Cette traduction a été imprimée à Paris en 1724, en 6 vol. *in*-12. M. Laurent avoit traduit auſſi Tite-Live, excepté les ſupplémens de Freinshemius, mais cette traduction eſt encore manuſcrite. Le traducteur après avoir pouſſé ſa carriere juſqu'à l'âge d'environ 85 ans, fut brulé dans l'incendie de la maiſon où il demeuroit, la nuit du 5 au 6 de mars 1726, avec M. de Colonne ſon ancien ami, avec qui il vivoit depuis bien des années, & les reſtes de leurs corps furent enſevelis dans un même cercueil. *Voyez* COLONNE. * *Mémoires du temps. Mercure de mars*, 1726.

LAURENTALES, en latin *Laurentalia*, fêtes inſtituées par le peuple Romain en l'honneur d'*Acca Laurentia*; elles ſe célébroient pendant les ſaturnales, & en firent une partie dans la ſuite. Les auteurs veulent qu'il y ait eu deux *Laurentia*, l'une nourice de Romulus, & l'autre célébre courtiſane, qui avoit inſtitué le peuple Romain ſon héritier, & qui étoit diſparue au tombeau de la premiere. C'eſt ce qui a fait dire que l'on avoit confondu les honneurs que l'on rendoit à l'une & à l'autre, qui conſiſtoient à leur faire faire une effuſion de vin & de lait dans le Valabre par le Flamine de Mars. * *Antiquit. rom.*

LAURENTIA (Acca) femme de Fauſtulus, *cherchez* ACCA LAURENTIA.

LAURENTIEN (Laurent) Italien, enſeigna la philoſophie, & fut profeſſeur en médecine à Florence & à Piſe, dans le XV ſiécle. Il traduiſit auſſi Hippocrate de grec en latin, & fit de très-belles remarques ſur les œuvres de Galien, que nous avons encore. Ses bonnes qualités étoient obſcurcies par une noire mélancolie, qui le rendoit inſupportable à lui-même. Un jour il eut envie d'avoir une maiſon en propre; il en achéta une, & donna la troiſiéme partie du prix, à condition que ſi dans ſix mois il ne payoit le reſte, l'argent qu'il avoit avancé reſteroit au premier poſſeſſeur de la maiſon. Faute d'avoir bien pris ſes meſures, il ne put trouver la ſomme promiſe à la fin des ſix mois; ce qui le rendit ſi chagrin, que manquant de confiance pour ſes amis, qui lui auroient fourni cet argent, il ſe précipita dans un puits. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 59. Pierius Valerianus, *de infelicit. litterat. &c.*

LAURENTUM, ville ancienne du Latium près de Lavinium, de laquelle il n'y a plus de veſtiges. On croit néanmoins qu'elle étoit à l'endroit où eſt à préſent un lieu nommé *Lorenzo*, vers la mer, entre Oſtie & Capo d'Antio. * Lubin, *tables géographiques ſur les vies de Plutarque.*

LAURET (Chriſtophe) étoit de Sens; il a compoſé un livre qu'il a intitulé *Haqoar*, ou l'explication des prophétes ſur la plénitude du temps du Meſſie, imprimé à Paris en 1610. On a à la bibliothéque du roi un exemplaire de cet ouvrage, avec des corrections & des notes manuſcrites d'Emeri Bigot & autres ſavans. * Konig, *biblioth.*

☞ LAURET (Jerôme) Eſpagnol, né en Caſtille, embraſſa l'ordre de S. Benoît, & fut abbé de S. Felix de Guixoles, en Catalogne. On a de lui 1. *Sylva allegoriarum totius ſcripturæ ſacræ myſticos, ejus ſenſus, & magnâ ex parte litterales complectens*, *in-folio*, à Barcelone 1570, & réimprimé pluſieurs fois depuis à Veniſe, à Paris, à Cologne, & à Lyon. 2. *Index & genealogia virorum ac mulierum ſacræ, ſcripturæ ſimul cum homonymis eorumdem ad ejus hiſtoriam intelligendam maximè conducens*, *in*-4°, à Barcelone, 1568. * Le Long, *bibliotheca ſacra.* M. Goujet, *Mém. mſſ.*

LAURETTE, ville d'Italie, *cherchez* LORETTE.

LAURETTE, *cherchez* LAURE.

LAURI (Philippe) peintre, né à Rome en 1623, étoit fils de *Balthazar* Lauri, qui étoit d'Anvers, & qui vint s'établir en Italie, & frere de *François* Lauri, qui, ſous la conduite du Sacchi, devint bon peintre pour l'âge auquel il mourut: il n'avoit que 25 ans. Balthaſar étoit auſſi un peintre habile, & diſciple de Paul Brill. Philippe eut dès l'enfance une ſi forte inclination pour la peinture, que, ſans avoir jamais vu de deſſin, il faiſoit, en allant à l'école, les portraits de tous ſes camarades. Après la mort de ſon frere François, qui lui apprit les premiers élémens de l'art, il paſſa dans l'école d'*Angelo Coroſelli* ſon beau-frere, qu'il ne tarda pas à ſurpaſſer. Lorſqu'il eut perdu ſon pere & ſon maître Coroſelli, il quitta ſa premiere maniere, & s'appliqua à peindre des ſujets d'hiſtoire en petit avec des fonds de payſages d'un frais & d'une legereté admirables. Il fit auſſi de grands tableaux pour des égliſes, mais il y réuſſiſſoit moins bien que dans les petits. Il ne s'étoit pas borné à la peinture: outre qu'il poſſédoit la perſpective, il étoit poëte & ſavant dans l'hiſtoire & dans la fable. Il ne voulut jamais ſe marier, ni ſe géner à former des éléves. Il aimoit la compagnie & la dépenſe, & ſon caractère enjoué joint à des ſaillies fort heureuſes, le faiſoit aimer & rechercher. Il mourut à Rome en 1694, à l'âge de 71 ans. L'académie de S. Luc l'avoit reçu dans ſon corps dès 1652. Ses ouvrages ſe ſont répandus en Angleterre, en Eſpagne, en Allemagne & par toute l'Europe. * *Abregé des vies des plus fameux peintres*, &c. par M. d'Argenville, tome I, pag. 59, & ſuivantes.

LAURIA (François-Laurent Brancati de) étoit de Lauria, ville de la Baſilicate dans le royaume de Naples; & quoiqu'il s'appellât *Brancati*, nous le mettons ſous le nom de *Lauria*, parcequ'il étoit connu ſous ce nom. Il étoit de l'ordre des Mineurs conventuels, profeſſeur en théologie, & conſulteur du ſaint office. Il étoit ſavant, & on prétend qu'il y a peu de modernes qui aient écrit ſur la théologie, avec plus de netteté & d'érudition que lui. Mais ſes livres ſont plus connus en Italie qu'ailleurs. On lit dans le ſecond *Menagiana*, que le pape Clément IX de qui il étoit grand ami pendant qu'il étoit cardinal, avoit réſolu de l'honorer de la même dignité. Mais voici ce qui l'en empêcha. Le pere Lauria alla voir le pape Clément IX, après ſa création, mais long-temps après les autres. Le pape lui en fit un reproche obligeant, & le pere Lauria s'excuſa, ſur ce qu'il n'appartenoit pas à un pauvre religieux comme lui, de ſe préſenter devant ſa ſainteté parmi la foule de ceux qui le devançoient en toutes manieres. Enſuite le pape s'entretint fort familierement avec lui, & lui dit fort obligeamment, qu'il feroit tort à leur amitié de ne pas croire qu'il le feroit cardinal, & que c'étoit là ſon intention, & qu'il devoit s'y attendre. Mais le pere Lauria lui dit en parlant à la napolitaine, *Santiſſimo padre, tu non ſai ancora coſo è l'eſſer papa, io ti dico che tu non mi farai cardinale.* Le pape fut étonné de ce ſentiment du pere

Lauria, & lui demanda comment il pouvoit aſſurer ſi affirmativement qu'il ne le feroit pas cardinal, puiſque cela dépendoit de lui, & qu'il étoit maître de le faire. Le pere Lauria lui repartit, *ſi ſi te lo dico io non mi farai cardinale.* Il faut remarquer que les papes, dans les premieres promotions, quand ils ont un neveu, ne font point de cardinaux que de concert avec lui, afin qu'il connoiſſe ceux à la tête deſquels il doit être. Le pape Clément IX avoit fait en quelque maniere la liſte de ceux qu'il devoit faire cardinaux; & comme dans ces ſortes de promotions on admet ordinairement un théologien fameux, il avoit mis le pere Lauria dans ſa liſte, non-ſeulement comme ſon ami, mais comme un grand théologien connu par ſes ouvrages, & par les emplois qu'il avoit eus dans pluſieurs congrégations. Mais il n'avoit pas encore communiqué cette liſte à ſon neveu qui étoit internonce en Flandre dans le temps de ſa création, & qui après avoir traverſé la France pour ſe rendre à Rome, étoit tombé malade en Piémont. Le duc de Savoye avoit pris un grand ſoin de lui pendant ſa maladie. Enfin le neveu ſe rendit à Rome près de ſon oncle, qui l'attendoit pour faire la promotion des cardinaux. Il lui en fit voir la liſte. Le neveu les approuva tous, excepté le pere Lauria. Il lui fit comprendre qu'il ſeroit toujours temps de donner cette marque d'amitié à ce pere; qu'il valoit mieux dans cette occaſion obliger le duc de Savoye; & qu'il s'étoit comme engagé de faire donner le chapeau au pere Bona, en reconnoiſſance des ſoins qu'il avoit pris pour lui dans ſa maladie. Le pape Clément IX ne voulant déſobliger ni ſon neveu, ni le duc de Savoye, préféra le pere Bona, qui étoit auſſi d'un très-grand mérite & digne de la pourpre, au pere Lauria qu'il remit à une autre promotion, mais la mort le prévint. Ce fut Innocent XI qui fit le pere Lauria cardinal, dans la promotion du premier ſeptembre 1681. Le cardinal Lauria étoit brouillé avec l'Eſpagne, quoiqu'il fût né ſujet de cette couronne, ce qui fit que les Eſpagnols lui donnerent l'excluſion dans le conclave où Alexandre VIII fut élu. Il eut quinze voix dans un ſcrutin. Le cardinal Lauria mourut à Rome la nuit du 30 novembre au premier de décembre 1693, âgé de 82 ans, & fut inhumé au couvent des SS apôtres, dont il étoit titulaire. Le plus célébre des ouvrages que le cardinal de Lauria ait compoſé, eſt celui où il traite de la prédeſtination, de la réprobation, & des graces actuelles. Il eſt en latin; c'eſt un *in-4°*, imprimé d'abord à Rome en 1687, ou 1688, & réimprimé à Rouen en 1705, avec toutes les approbations qui ſont dans l'édition de Rome. L'auteur déclare dès ſa préface qu'il n'a point d'autres ſentimens que ceux de S. Auguſtin, dont il dit que la doctrine a été adoptée & ſuivie par les papes, par les conciles, par les ſaints peres, par les anciens théologiens, & par les plus célébres univerſités catholiques. * *Menagiana Mélanges de Vigneul-Marville. Lettres hiſtoriques.*

LAURIA, autrefois *Ulci*, étoit anciennement une petite ville de la Lucanie en Italie. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de la Baſilicate, province du royaume de Naples. Il eſt vers le golfe de Policaſtro, à ſix lieues de la ville de ce nom vers le levant. * Mati, *diction.*

LAURIACUM, lieu dont il eſt parlé dans nos anciens hiſtoriens de la France: c'eſt aujourd'hui le lieu appellé *Loire* ſur les confins du diocèſe de Nantes, dans le voiſinage de Candé, ou plutôt *Liré*, lieu ſitué dans le diocèſe même, ſous le terriroire d'Anjou. Charlemagne doutant ſi ce lieu étoit de ſon domaine, donna commiſſion vers l'an 799, ou un an avant, à Odilhard, évêque de Nantes en Bretagne, de s'en informer; & ce prélat trouva, après les informations faites, que ce lieu appartenoit au roi: c'eſt le village où Charles le Chauve aſſembla un concile l'an 843. Il nous reſte ſix canons de ce concile. Les éditeurs des conciles, qui n'en marquent que quatre, ſe ſont trompés. Ces canons roulent tous ſur le reſpect que l'on doit aux loix de l'Egliſe, & à la majeſté du prince, & condamnent très-fortement ceux qui prétendoient connoître la durée d'un regne, & qui devoit être le ſucceſſeur du prince regnant. Quelques-uns donnent le titre de ſaint à Odilhard, & fixent ſa fête au quatorze de ſeptembre: mais on n'a pas de preuves qui puiſſent aſſurer ni cette qualité ni ce culte. * *Hiſtoire abrégée des évêques de Nantes*, par M. Travers, au tome VII des *Mémoires de littérature & d'hiſtoire*, chez Smart, *p.* 340, 341 & 345, 346.

LAURIER, arbre toujours verd, dont on couronnoit les victorieux, & qu'on plantoit à la porte du palais des empereurs le premier jour de l'année & en d'autres temps, lorſqu'ils avoient remporté quelque victoire. Dion parlant des honneurs que le ſénat rendit à Auguſte, dit qu'il fit planter des lauriers devant ſon palais, pour marquer qu'il étoit toujours victorieux de ſes ennemis. Tertullien parlant de ces lauriers, dit, *qui ſeroit aſſez téméraire que d'aſſieger les empereurs entre deux lauriers? Qui ſunt qui imperatores intra duas lauros obſident?* Auſſi Pline appelle le laurier le portier des Céſars, le ſeul ornement & le fidéle gardien de leur palais. *Gratiſſima domibus janitrix, que ſola & domos exornat, & ante limina excubat.* La fable veut que Daphné fuyant les pourſuites amoureuſes d'Apollon fut changée en laurier. * *Antiq. rom.*

LAURIÈRE (Euſebe-Jacob de), fils de *Jacob* de Lauriere, chirurgien, né à Loudun le 3 de juin 1618, mais établi à Paris, naquit dans cette derniere ville le 31 de juillet 1659. Il fut nommé *Jacob* du nom de ſon pere, & *Euſébe* à cauſe d'Euſébe Renaudot, docteur en médecine, qui fut ſon parain, & qui étoit ſon grand oncle paternel. M. de Lauriere fit ſes études au collége des Jéſuites à Paris, & eut pendant pluſieurs années pour régent l'abbé de Villiers, alors Jeſuite, qui prévit deſlors que ce jeune homme ſeroit un eſprit rare & ſingulier, & capable de faire beaucoup d'honneur à la France. Il ne ſe trompa pas. Sorti du collége, M. de Lauriere ſe conſacra à la juriſprudence, & fut reçu avocat le 5 de mars 1679. Mais il fréquenta peu le barreau, & ſon cabinet emporta preſque tout ſon temps. Ce fut dans cette occupation tranquille qu'il ſe livra ſans reſerve aux recherches les plus épineuſes; qu'il approfondit toutes les parties de la juriſprudence, qu'il remonta juſqu'à l'origine des loix, qu'il les ſuivit dans leurs progrès, & dans leurs divers changemens, & qu'il ſe rendit familiers les uſages tant anciens que modernes de preſque tous les royaumes de l'Europe. Pour mieux réuſſir dans cette étude, il avoit appris les langues ſavantes, & celles d'entre les modernes qui ſont les plus néceſſaires. Il s'étoit appliqué à la critique, & même à la connoiſſance des livres, qui fait en quelque ſorte une ſcience à part, & ſur ce dernier point il pouſſoit ſon attention juſqu'à recueillir quantité de faits anecdotes & fugitifs, qui ne lui étoient pas d'un petit ſecours dans l'occaſion. Il avoit fait encore de grands progrès dans l'écriture ſainte, ſurtout par rapport à la critique. Mais le droit françois fut toujours l'objet principal de ſes études. Le deſir qu'il avoit de ne rien ignorer de ce qui pouvoit contribuer à l'éclaircir, le fit remonter juſqu'aux ſiécles les plus reculés de la monarchie: il dépouilla tous les livres qui traitent de la juriſprudence françoiſe: il fouilla dans les cabinets des particuliers, & dans les dépôts publics: il tira de la pouſſiere des piéces curieuſes & inſtructives: il rechercha avec un ſoin extrême dans tous les monumens les veſtiges & les traces les plus légeres de notre droit: il débrouilla le cahos de l'ancienne procédure: il démêla avec une ſagacité merveilleuſe l'origine obſcure de nos coutumes, qui n'ont été rédigées par écrit qu'après avoir été obſervées long-temps ſur la foi d'un uſage incertain, & d'une tradition ſouvent

Digitized by Google

peu conſtante : il lut avec attention les hiſtoriens ; en un mot, prenant le droit françois dans ſa ſource, il en ſuivit le cours pas à pas, pour en examiner ſcrupuleuſement les variations & les progrès. Tant de recherches guidées par un diſcernement juſte, & une critique ſûre, le rendirent très-utile à ſa patrie, à qui il parle encore dans les ſavans ouvrages dont il l'a enrichie. On le regardoit avec raiſon, comme un homme qui avoit amaſſé un tréſor immenſe de connoiſſances rares & ſingulieres. On avoit recours à lui, comme à une reſſource aſſurée, & quelquefois unique, dans les matieres & dans les queſtions qui ne ſont pas renfermées dans le cercle des affaires courantes & ordinaires. Les plus ſavans magiſtrats, & les premiers en dignité, comme en lumieres, l'honoroient d'une eſtime ſinguliere, le conſultoient ſouvent dans les matieres, & ils ont quelquefois mis en œuvre des materiaux quils lui avoient demandés. M. de Lauriere avoit été aſſocié aux études de M. Dagueſſeau, depuis chancelier de France. Il avoit aſſiſté aux conférences qui ſe tenoient chez ce jeune magiſtrat, & il a recueilli avec ſoin, & fait paſſer dans pluſieurs de ſes ouvrages, les nouvelles découvertes que M. Dagueſſeau faiſoit ſouvent dans ces conférences. Il s'étoit lié avec tous les ſavans de ſon temps, & avec tous ceux qui ſe diſtinguoient dans Paris par leurs talens dans quelque genre que ce fût, entr'autres avec MM. Baluſe & de la Monnoie, & avec M. Claude Berroyer, célébre avocat au parlement de Paris, avec qui il a partagé le travail & l'honneur de pluſieurs ouvrages qui ont été reçus favorablement du public. Les ouvrages imprimés de M. de Lauriere, ſont : 1. Un traité *de l'origine du droit d'amortiſſement*, à Paris, 1692, *in*-12. L'auteur y traite auſſi du droit des francs-fiefs, qui eſt fondé à-peu-près ſur les mêmes principes, & il entreprit d'y prouver que les rentes conſtituées ſont ſujettes au droit d'amortiſſement. 2. Textes des coutumes de la prévôté & vicomté de Paris, avec des notes nouvelles pour faire connoître le ſens & l'eſprit de chaque article, à Paris, en 1698, *in*-12. On trouve à la fin les anciennes conſtitutions du châtelet de Paris. Il a laiſſé des corrections & des additions qui pourront ſervir à une ſeconde édition qu'il préparoit quand il mourut. 3. *Diſſertation ſur le tenement des cinq ans*, où l'on fait voir que cette preſcription ne doit plus être pratiquée dans l'Anjou, le Maine, la Touraine & le Laudunois, & que les inféodations, & les enſaiſinemens de rentes doivent être abolis dans les coutumes de Senlis, de Valois & de Clermont, à Paris en 1698, *in*-12. M. Pocquet de Livonniere, dans ſes additions au commentaire de M. Dupineau ſur la coutume d'Anjou, a fait une diſſertation contre ce traité de M. de Lauriere. 4. Traités de M. du Pleſſis, ancien avocat au parlement, ſur la coutume de Paris, donnés au public ſur le manuſcrit de l'auteur, avec des notes pour ſervir de preuves, & les diſſertations de MM. Berroyer & de Lauriere, avocats au parlement, à Paris, *in-fol.* en 1699, réimprimés en 1702, 1709 & 1726. MM. Berroyer & de Lauriere n'ont eu aucune part à cette édition. 5. *Bibliothéque des coutumes*, contenant la préface d'un nouveau coutumier général, une liſte hiſtorique des coutumiers généraux, & une liſte alphabétique des textes & commentaires des coutumes, uſances, ſtatuts, fors, chartes, ſtiles, loix de police, &c. avec des obſervations hiſtoriques ; le texte des anciennes & des nouvelles coutumes du Bourbonnois, avec des apoſtilles ſur ces dernieres, de M. Charles du Moulin ; ſon commentaire poſthume augmenté par lui-même de plus des trois quarts, & quatre diſſertations du même omiſes dans le recueil de ſes ouvrages, par MM. Berroyer & de Lauriere, à Paris, *in*-4°, en 1699. Ce recueil n'eſt proprement que le plan d'un ouvrage immenſe qu'ils n'ont point exécuté. On y trouve une diſſertation profonde ſur l'origine du droit françois, à laquelle M. Loger, avocat au Parlement, eut beaucoup de part, & la vie & l'éloge en latin de Gabriel-Michel de la Rochemailler, doyen des avocats du parlement de Paris, auteur très-laborieux, & connu principalement par la dou*z*iéme édition du coutumier général qu'il donna en 1614. Cette vie avoit été compoſée par M. Meſnard de Tours. 6. *Gloſſaire du droit françois*, contenant l'explication des mots difficiles qui ſe trouvent dans les ordonnances de nos rois, dans les coutumes du royaume, &c. donné ci-devant par M. François Ragueau, lieutenant du bailliage de Berri, au ſiége de Mehun, & docteur régent en droit en l'univerſité de Bourges, revu, corrigé & augmenté de mots & de notes, mis en meilleur ordre par M. de Lauriere, &c. *in*-4°, à Paris, en 1704. 7. Inſtituts coutumiers de M. de Loiſel, avocat au parlement, avec des notes, &c. nouvelle édition, à Paris en 1710, deux volumes *in*-12. La premiere, donnée par Loiſel, étoit de 1607, & fut ſuivie de pluſieurs autres en 1665 & 1668. L'édition de M. de Lauriere eſt incomparablement la meilleure. Ses notes, corrections & additions ſont très-recherchées & fort judicieuſes. 8°. *Traité des inſtitutions & ſubſtitutions contractuelles*, à Paris en 1714, deux volumes *in*-12. 9. M. de Lauriere a eu part encore avec de Ferriere, doyen des profeſſeurs en droit, à la nouvelle édition donnée en 1720, *in-fol.* à Paris, du recueil d'édits & d'ordonnances royaux ſur le fait de la juſtice, & compilé par Néron, & Girard. La lecture de nos anciens romans & de nos vieux poëtes étoit auſſi très-familiere à M. de Lauriere, & il avoit jetté ſur le papier quelques notes ſur Villon, qui ont été imprimées dans l'édition de ce poëte, donnée à Paris, chez Coutelier, en 1723, *in*-12 ; ſes notes ſont indiquées par des chiffres : les autres marquées par des lettres de l'alphabet ſont de Clément Marot. 10. *Table chronologique des ordonnances* faites par les rois de France de la troiſiéme race, depuis Hugues Capet, juſqu'en 1400, à Paris, *in*-4°, 1706. Cette table eſt le fruit du travail de MM. Berroyer, de Lauriere & Loger ; & le plan qu'ils y communiquent au public d'un recueil complet des ordonnances royaux ayant été généralement approuvé, ils ſe mirent en devoir de l'exécuter. Leur travail fut ſuſpendu en 1709, par les malheurs du temps : mais au commencement du régne de Louis XV, M. le chancelier fit donner des ordres de le continuer. M. Loger étoit mort au mois d'avril 1715. M. Berroyer n'étoit plus maître de ſon temps. M. de Lauriere ſe trouva ſeul chargé du travail, & en 1723 il donna le premier volume *in-fol.* qui comprend les ordonnances des rois de la troiſiéme race depuis Hugues Capet juſqu'à Philippe de Valois excluſivement, avec bien des notes où l'on voit une profonde érudition. Le ſecond volume étoit achevé lorſque M. de Lauriere mourut à Paris le 9 janvier 1728, âgé de ſoixante-huit ans, cinq mois & dix jours. Ce ſecond volume a été imprimé après ſa mort en 1729, par les ſoins de M. Denys-François Secouſſe, écuyer, avocat au Parlement, & de l'académie royale des inſcriptions & belles lettres. Ce ſavant éditeur, que ſon mérite a fait choiſir pour continuer cet utile & vaſte recueil, a ajouté à ce ſecond volume deux ſupplémens des tables, & l'éloge de M. de Lauriere, qui eſt écrit avec autant d'élégance que de jugement. * *Voyez* cet éloge à la tête du ſecond volume des ordonnances royaux.

LAURIOL, bourg de France en Dauphiné, eſt pris par quelques auteurs pour l'*Æria* des anciens. Il eſt aſſez conſidérable & ſitué près la riviere de Drome, qui ſe jette un peu au-deſſous dans le Rhône, entre Valence & Montelimar. Ce bourg ſouffrit beaucoup durant les guerres civiles du XVI ſiécle, & fut ſouvent pris & repris par les catholiques & par les huguenots. * Chorier, *hiſtoire de Dauphiné.*

LAURISHAM ou LORSCH, bourg du cercle électoral du Rhin, dans l'évêché de Worms, à trois lieues de la ville de ce nom du côté du levant, ſur une pe-

Digitized by Google

tite iſle formée par la riviere de Weſchnitz. Il y a dans ce lieu un monaſtère célebre, où Taſſilon duc de Baviere, & ſon fils Théodon, Louis II & Louis III, rois de Baviere, ont été inhumés. * Mati, *dictionnaire.*

LAURO (Jean-Baptiſte) de Petouſe, fut camérier du pape Urbain VIII, après avoir été domeſtique d'un cardinal. Il mourut l'an 1629. Il avoit compoſé divers ouvrages en proſe & en vers; *De calce poëma; Theatri romani orcheſtra; De viris illuſtribus; Epiſtolæ, &c.* * Argoli, *de diſſ. critic. part. II.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. illuſt. cap.* 141, &c.

LAURO, *cherchez* VINCENT LAURO, cardinal.

LAURON, ville d'Eſpagne Taragonoiſe, à cinq lieues au-deſſus de Valence. Plutarque en parle dans la vie de Sertorius. Moralez croit que c'eſt *Laurigi*; d'autres que c'eſt la ville de *Leria*, qui en eſt fort proche dans le royaume de Valence. * Lubin, *tables géographiques ſur les vies de Plutarque.*

LAUSANE, ville conſidérable de Suiſſe, dans le canton de Berne, près du grand lac Leman ou de Genève, eſt la capitale du pays de Vaux. On peut aſſurer qu'elle eſt une des plus anciennes de toutes les Gaules, quoique l'on n'ait point de monumens certains de ſa fondation. Quelques-uns croient qu'elle doit ſes commencemens à Arpentras, ancienne ville qui étoit près du lac, où eſt maintenant le village de Vidi: ce qu'ils prétendent prouver par le grand nombre de médailles qu'on y a trouvées, & par la grande quantité de tuiles dont tous les champs ſont remplis. Jean-Baptiſte Plantin, en ſa deſcription de la Suiſſe, remarque qu'un payſan en labourant la terre, trouva en ce lieu-là l'an 1 29, un taureau avec ſon ſacrificateur qui eſt d'airain. Mercator débite qu'Arpentras fut bâtie par Arpentin, l'un des capitaines de la ſuite d'Hercule; & qu'ayant changé de nom, elle fut tranſportée ſur l'éminence où elle eſt aujourd'hui, du temps de Martin, évêque de Lauſane, vers l'an de J. C. 593. Les chroniques du pays de Vaux aſſurent, ſelon lui, que l'empereur Aurelien, qui régnoit l'an 274, rétablit la ville de Genève qui avoit été preſque réduite en cendres par un incendie, & qu'il commença de bâtir la ville de Lauſane des ruines d'Arpentras. Mais Mercator ſe ſera trompé, & aura pris Aurelien pour Marc-Aurele Antonin, qui vivoit vers l'an de J. C. 161, comme cela ſe peut vérifier par une inſcription antique qui eſt à Genève. Guilliman croit que Lauſane étoit déja floriſſante du temps de Jules-Céſar, & que les Suiſſes la brulerent avec leurs autres villes; enſuite de quoi elle fut rebâtie. Ptolémée en fait mention ſous le nom de *Diaſanium*, ou plutôt *Lauſanium*, cette faute s'étant gliſſée par la négligence des imprimeurs qui ont mis en grec un Δ pour un Λ. Il y a quelques autres opinions, ſoit touchant l'origine de cette ville, ſoit touchant l'étymologie de ſon nom; mais elles tiennent beaucoup de la fable. Lauſanne n'a proprement pris ce nom que depuis qu'elle a reçu le chriſtianiſme: ce qui arriva ſous l'empire de Dioclétien & de Maximien Hercule, par la diſſipation de la légion des Thébains, de laquelle S. Maurice étoit le chef, & dont la plus grande partie ſouffrit le martyre au pays de Valais. Depuis, comme l'empire romain vint à être déchiré en pluſieurs parties, par des irruptions de peuples qui ſe jetterent de ces vaſtes pays du nord dans les Gaules & en Italie, la ville de Lauſane ne fut pas à l'abri de cette tempête. Quelque temps après, les François, ſous Mérouée leur roi, s'aſſujétirent les villes du Rhin, des Griſons, les Valeſans, & tout le pays de Vaux. Ainſi Lauſane a été quelquefois ſoumiſe aux rois de France, & fort long-temps aux rois de Bourgogne, juſqu'à ce que, par la libéralité des empereurs & des rois chrétiens, les évêques en prirent le titre de princes, tant pour le temporel que pour le ſpirituel, ſous les réſerves toutefois des diverſes conceſſions impériales faites à la ville de Lauſane. Avant le changement de religion arrivé dans le XVI ſiécle, Lauſane étoit un ſiége épiſcopal, lequel prit ſon commencement de celui d'Avanche, qui étant alors la plus ancienne & la plus célebre du pays, lui donnoit auſſi ſon nom. Auſſi ſes évêques qui n'avoient pas alors, comme aujourd'hui, leurs ſiéges affectés dans un lieu, s'appelloient *Epiſcopi Aventicorum*, & non pas *Epiſcopi Aventicenſes*. Il n'eſt pas facile de ſavoir préciſément en quel temps cet évêché a été transféré & fixé à Lauſane, & quels en ont été les premiers évêques. Il y a ſur ce ſujet diverſes opinions. Paradin veut que cette ville ait été honorée du ſiége épiſcopal du temps du pape ſaint Grégoire *le Grand*, vers l'an 590. Les chroniques du pays de Vaux ajoutent qu'il y avoit eu huit évêques à Avanche, le dernier deſquels s'appelloit Gundes; que ce fut de ſon temps que le ſiége fut transféré à Lauſane; & qu'il eut un nommé Martin pour ſucceſſeur. D'autres diſent que ce fut ſeulement du temps de ce Martin que ce changement arriva. Il y en a encore qui tiennent que c'eſt ſous un certain Marius, qui ſouſcrivit au concile de Mâcon, l'an 586: *Marius, epiſcopus Aventicorum.* Quoi qu'il en ſoit, il eſt vraiſemblable que cela eſt arrivé du temps de Childebert, roi de France & de la Suiſſe. On veut que ç'ait été le même roi qui fonda l'évêché de Conſtance, qui étoit auparavant en l'ancienne Vindomiſſe. Pour ce qui eſt des premiers évêques d'Avanche & de Lauſane, nous en trouvons peu de connoiſſance dans les auteurs, & les manuſcrits anciens ſont fort défectueux & embrouillés ſur ce ſujet. Plantin de qui nous avons tiré ces remarques, dit qu'il avoit entre les mains un des manuſcrits, qui fait voir que le ſiége épiſcopal de Lauſane eſt fort conſidérable. L'évêque de Lauſane a droit de conſacrer ſon métropolitain, qui eſt l'archevêque de Beſançon, comme il le prouve par un autre manuſcrit de plus de 700 ans, conſervé dans les archives de l'égliſe de Beſançon. Depuis le changement de religion, en 1535, ce prélat ſe tient à Fribourg. Lauſane eſt une ville de moyenne grandeur, ſituée ſur trois collines, au bas deſquelles paſſent deux ruiſſeaux, qui ſe joignent enſemble avant que de ſortir de l'enceinte. Sur celle qui regarde le midi, & d'où l'on a la vue libre du lac & de la campagne, ſont les trois plus beaux édifices de la ville, l'égliſe collégiale, le collége & le château, qui eſt la demeure du bailli. L'égliſe eſt un bâtiment ſuperbe, & dont la ſtructure a quelque choſe de ſingulier. Les chroniques du pays diſent qu'un évêque de Lauſane, nommé Alfonſe, commença de la bâtir vers le milieu du VIII ſiécle. Lazius rapporte que Conrad III, roi de Bourgogne, qui eſt enterré à Paierne avec ſa femme Mechtilde, acheva cet édifice que ſon pere Conrad II avoit commencé; mais Lazius ſe trompe, & ce Conrad, qu'il appelle III, étoit fils de Raoul II, roi de Bourgogne, & non de Conrad II. Cette ville tomba, l'an 1536, ſous la puiſſance des ſeigneurs de Berne qui y ont établi une académie, toujours pourvue de ſavans profeſſeurs. Le peuple y eſt fort honnête & fort poli; & outre les magiſtrats qui ont des priviléges particuliers, on y voit ordinairement quantité de nobleſſe des environs; car il y a peu de pays au monde, qui dans une pareille étendue renferme un auſſi grand nombre de gentilshommes qu'il s'en voit au pays de Vaux. * *Voyez* J. B. Plantin, qui fait une ample & exacte deſcription de cette ville.

LAUSIERES THEMINES, maiſon conſidérable, deſcend de

I. ARNAUD ſeigneur de Lauſieres, qui épouſa en 1317, une niéce de *Raimond* de Mercurolles, cardinal, évêque de Saint-Papoul, dont il eut ANGLE, dit *Angleſian*, qui ſuit; *Arnaud*, ſeigneur de Monteſquiou & de Pezere: & *Pons* de Lauſieres, prieur de S. Martin de Colombez, mort en odeur de ſainteté.

II. ANGLE, dit *Angleſian*, ſeigneur de Lauſieres, fut élu par les états de Languedoc, pour conſervateur de leurs délibérations l'an 1359, & laiſſa de ſa femme

nommée *Guillemette*, RAIMOND, qui ſuit ; & *Arnaud* de Lauſieres.

III. RAIMOND ſeigneur de Lauſieres, &c. avoit épouſé *Marguerite* de Clermont-Lodève, dont il eut *Robert*, mort ſans alliance ; ROSTANG, qui ſuit ; *Angle*, ſeigneur de Saint-Jean de la Coſte, qui laiſſa poſtérité, & *Baſſadel* de Lauſieres.

IV. ROSTANG, ſeigneur de Lauſieres, &c. épouſa 1°. *Agnès* de Clermont-Lodève : 2°. le 13 novembre 1398, *Catherine* de Penne, fille de *Rathier*, ſeigneur de Penne, & d'*Helene* de Cardaillac, dame de Themines, Seiras, Eſpadaillac, &c. Du premier lit vinrent, *Arnaud*, & *N.* de Lauſieres, mort ſans alliance. Du ſecond lit, il eut RAIMOND, qui ſuit ; *Dordet* ; *Arnaud*, ſeigneur de Monteſquiou ; *Pons* ; *Dominique*, prieur de S. Jean de Bodie ; *Anne* ; *Elizabeth* ; & *Marguerite*, religieuſes ; *Iſabelle* & *Jeanne* de Lauſieres.

V. RAIMOND II du nom, ſeigneur de Lauſieres, Themines, coſeigneur de Cardaillac, vivoit l'an 1451, & laiſſa de *Jeanne* de Nogaret-Cauviſſon ſa femme, *Roſtaing* ſeigneur de Lauſieres, pere de *Dordet*, ſeigneur de Lauſieres, mort ſans alliance ; DORDET, qui ſuit ; *Guinot*, ſeigneur de la Chapelle, & autres enfans.

VI. DORDET de Lauſieres, ſeigneur de Penne, vivoit l'an 1477. Il avoit épouſé l'an 1452 *Miracle* de Cardaillac, fille de *Pons*, baron de Varains, dont il eut GUILLAUME, qui ſuit ; *Jean*, protonotaire ; *Bertrand*, ſeigneur de Loubiac ; *Olivier* ; *Gui* ; *Louiſe*, mariée à *Arnaud* de Saint-Felix, ſeigneur de Clapieu ; *Catherine*, alliée à *Jean* de Salagnac, ſeigneur de la Mothe ; & *Marguerite* de Lauſieres, femme de *Triſtan* de Murat.

VII. GUILLAUME, ſeigneur de Lauſieres, Themines, &c. vivoit l'an 1504. Il avoit épouſé l'an 1487 *Souveraine* Ebrard, fille de *Raimond*, baron de Saint-Sulpice, dont il eut LOUIS, qui ſuit ; *Antoine* ; *Jean*, prieur d'Anthon ; *Flotard* ; *Jeanne*, mariée à *N.* ſeigneur de la Verquantiere ; *Catherine* ; *Marguerite*, alliée à *N.* de Touchebœuf, ſeigneur de Clermont-Vertillac ; *Louiſe*, femme de *Gaſton* de Sautan, *Marie*, alliée à *Arnaud* de Roſet, ſeigneur de Mathas ; *Marguerite* la jeune, femme de *N.* ſeigneur de Mairac ; & *Marie* de Lauſieres la jeune.

VIII. LOUIS, ſeigneur de Lauſieres, Themines, &c. vivoit l'an 1558, & épouſa *Marguerite* de Roquefeuil, fille de *Berenger*, ſeigneur de Roquefeuil, & d'*Anne* de Tournel, dont il eut, 1. *François*, ſeigneur de Lauſieres, mort avant ſon pere, ayant eu de *Magdeléne* de Bazillac ſa femme, *Pierre*, ſeigneur de Themines, mort ſans alliance ; & *Louiſe* de Lauſieres, morte avant ſon frere ; 2. JEAN, qui ſuit ; 3. *Pierre*, prieur de Villeneuve ; 4. *Gabrielle*, mariée à *François* de Roſſignac, ſeigneur de Courſages ; 5. *Magdeléne*, alliée à *Raimond* de Pellegrin, ſeigneur du Vigan ; 6. *Marguerite*, épouſe de *Maillard* de Turenne, ſeigneur d'Aynac, chevalier de l'ordre du roi ; 7. *Anne*, femme de *N.* ſeigneur de Salvaiſon ; 8. *Jeanne* ; 9. *Iſabelle* ; & 10. *Catherine* de Lauſieres, religieuſes à Nonanques.

IX. JEAN, ſeigneur de Lauſieres, de Themines, &c. chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Beziers, vivoit l'an 1576. Il avoit épouſé *Anne* de Puymiſſon, dont il eut *Gabriel*, mort ſans alliance ; PONS, qui ſuit ; *Anne*, mariée à *Jean* de la Tude, ſeigneur de Fontez ; *Gloriande*, alliée à *N.* ſeigneur de Conac ; *Claire*, épouſe de *N.* vicomte de Boſquez ; & *Gabrielle* de Lauſieres.

X. PONS, ſeigneur de Lauſieres, marquis de Themines, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, *dont il ſera parlé ci-après, dans un article ſéparé* ; épouſa 1°. le 26 janvier 1587 *Catherine* Ebrard de Saint-Sulpice : 2°. en 1622, *Marie* de la Noue Bras-de-Fer, veuve du ſeigneur de Chambrai, & du ſeigneur de Bellangreville, & fille d'*Odet*, dit *François*, ſeigneur de la Noue, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux de ſa premiere femme furent, ANTOINE, qui ſuit ; CHARLES, qui a continué *la poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné* ; *Claude*, mariée à *Jean* de Gontault, marquis de Cabrerez ; & *Gloriande* de Lauſieres, premiere femme de *Louis* d'Arpajon, marquis de Severac, depuis duc d'Arpajon, chevalier des ordres du roi.

XI. ANTOINE de Lauſieres, marquis de Themines, fut tué, du vivant de ſon pere, au ſiége de Montauban le 4 ſeptembre 1621, laiſſant de *Suſanne* de Montluc, dame de Montſalez, fille de *Blaiſe* de Montluc, & de *Marie* de Balaguier, dame de Montſalez, qu'il avoit épouſée le 31 décembre 1606, une fille unique, nommée *Suſanne* de Lauſieres, mariée le 26 mars 1634, à *Charles* de Levis, duc de Ventadour, mort ſans poſtérité.

XI. CHARLES, ſeigneur de Lauſieres, Themines, ſecond fils de PONS, marquis de Themines, maréchal de France, fut tué du vivant de ſon pere, devant Monheur le 11 décembre 1621. Il avoit épouſé le 11 octobre 1618, *Anne* Habert de Montmort, depuis remariée à *Annibal*, duc d'Eſtrées, maréchal de France, fille de *Jean*, ſeigneur de Montmort, dont il eut *Pons-Charles*, marquis de Themines, meſtre de camp du régiment de Navarre, tué au ſiége de Mardick l'an 1646, âgé de 26 ans, ſans alliance ; *Marie*, morte à Rome ſans alliance ; & *Catherine* de Lauſieres, dame de Themines, mariée à *François-Annibal* II du nom, duc d'Eſtrées, pair de France, morte en ſeptembre 1684. * Le pere Anſelme, *hiſt. des grands officiers*.

LAUSIERES-THEMINES CARDAILLAC (Pons de) marquis de Themines, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, ſénéchal & gouverneur de Querci, fils de JEAN de Themines, ſeigneur de Lauſieres, & de *Jeanne* de Puymiſſon, ſervit les rois Henri III & Henri IV, & ſe ſignala au combat de Villemur le premier ſeptembre 1592. Enſuite ayant été fait maréchal de France l'an 1616 par le roi Louis XIII, après avoir arrêté priſonnier le prince de Condé, il prit pluſieurs places ſur les huguenots en Languedoc l'an 1625, & l'année ſuivante il fut commis au gouvernement de Bretagne, où il mourut à Aurai le premier novembre 1627, âgé de 74 ans.

LAUSTON & LANCESTON, en latin *Lauſtonia*, *Lanſtephadonia*, *Fanum S. Stephani*, bourg d'Angleterre dans le comté de Cornouailles, ſur la riviere de Tamer, & les confins du comté de Devon, à ſix lieues au-deſſus de Plimouth. Il a ſéance & voix dans le parlement d'Angleterre. * *Diction. anglois.*

LAUSUS. On trouve dans l'hiſtoire ancienne d'Italie deux hommes de ce nom ; l'un fils de Mezence, qui fut tué par Enée en défendant ſon pere, & que Virgile qualifie de la maniere ſuivante :

Lauſus equûm domitor, debellatorque ferarum.

* Virgil. *æneid. lib.* 7.

& l'autre fils de Numitor, & frere d'Ilia Sylvia, que ſon oncle Amulius fit mourir après avoir dépoſſédé ſon pere. C'eſt de celui-ci qu'Ovide dit :

Enſe cadit patruo Lauſus.

* *Faſt. lib.* 4.

LAUTERBACH (Jean) poëte latin, étoit né à Liébau, dans la haute Luſace, le 16 juin 1531, de Grégoire Lauterbach, qui ſortoit d'une famille fort obſcure. Il commença ſes études à Liébau, & fit paroître de bonne heure ſon inclination pour la poëſie. En 1549 il alla à Vittemberg où il entendit le fameux Melanchthon qui l'affermit dans ſes préventions contre la véritable religion. Outre la poëſie & les humanités qu'il cultiva avec ſoin, il s'appliqua auſſi à la théologie, juſqu'en 1554, que Melanchthon le plaça en qualité de précepteur, auprès des deux fils de Louis-Caſimir, comte de Hoenloh-Nevenſtein. En 1556 Lauterbach épouſa une

des demoiſelles d'honneur de la femme de ce comte, & celui-ci fit tous les frais du mariage, en reconnoiſſance de la bonne éducation qu'il donnoit à ſes enfans. Lauterbach fut enſuite recteur à Oetingen pendant dix ans, & en 1567 le conſeil de Heilbron lui offrit le rectorat de ſon collége. Il poſſéda ce poſte vingt-cinq ans. En 1558 il avoit été couronné poëte à Vienne le 15 ſeptembre, avec Elie Corvin, & Vite Jacobæus, par Paul Fabricius, docteur en médecine & profeſſeur impérial des mathématiques. L'empereur Ferdinand I l'ennoblit alors, & lui donna un lion pour armes. Depuis ce temps-là, Jean Lauterbach ſe qualifioit *poëta nobilis*, *noble poëte*. On connoît de lui les ouvrages ſuivans: *Oratio metrica de Cæſaribus auſtriacis*. Il prononça ce diſcours lorſqu'il fut couronné poëte à Vienne, *ad pietatem commonefactio Salomonis*: c'eſt une paraphraſe en vers du chapitre 12 de l'Eccleſ. qui fut imprimé à Vienne en 1561, *in*-4°. Six livres d'épigrammes latines *in*-4°, à Francfort en 1562. *Carmina gratulatoria ad Maximianum II Romanorum regem*, avec des épigrammes, auſſi latines, ſur le couronnement de ce prince: *Opus publicum verſu elegiaco & ſubſtratis rythmis germanicis. Drama in nuptias Joannis Jacobi Reinh. Steinacchii:* [illegible], *ſeu Theatrum ſapientiæ naturalis. Cithara chriſtiana, pſalmodiarum ſacrarum libri VII.* [illegible] *libri VII. Satellitium chriſtianum.* Pluſieurs de ſes ouvrages ont été mal-à-propos attribués au juriſconſulte Lauterbach. Celui dont nous parlons mourut le 10 octobre 1593, & fut enterré dans l'égliſe de S. Kilian, où l'on décora ſon tombeau d'une épitaphe pleine d'éloges. Konig dans ſa bibliothéque parle peu exactement de ce poëte.

LAUTERBACH (Jean de Noſcowitz) docteur en droit, iſſu d'une famille noble de Miſnie, naquit vers l'an 1550. Il commença ſes études au collége de la Meſſein, & dix ans après il alla à l'univerſité de Wittemberg, où il ſe lia avec Melanchthon & avec ſon gendre Gaſpard Peucer. Il fut auſſi à Leipſick, où il fit amitié avec Joachim Camerarius. Il s'appliqua particulierement au droit, mais ſans négliger la poëſie dans laquelle il réuſſiſſoit un peu. Après avoir pris le bonnet de docteur en droit à Wittemberg, il vint à Paris pour ſe perfectionner dans la juriſprudence ſous François Hottman ou Hottoman & Hugues Donel. Il y étoit dans le commencement du maſſacre de la ſaint Barthelemi, dont il fut aſſez heureux de ſe ſauver avec ces deux juriſconſultes. Il accompagna ce dernier juſqu'à Heidelberg, d'où il paſſa en Italie, & il en a célébré les plus célebres univerſités dans ſes poëſies. Il préféra la ſolitude de la campagne au tumulte des cours, & la vie tranquille aux charges qui lui furent offertes. Pluſieurs auteurs l'ont confondu avec *Jean* Lauterbach, *dont on a parlé dans l'article précédent*, à cauſe de la conformité du nom & du talent pour la poëſie. On a de celui-ci un recueil de poëſies latines, imprimé *in*-4°, à Wittemberg en 1591: Un traité latin des armes & des lettres, où il examine les prérogatives de l'homme de guerre & celles du ſavant: Un autre auſſi latin où il diſcute, ſi des laïcs peuvent poſſéder légitimement des biens eccléſiaſtiques. *Commentarius de bello ſuſcipiendo contra Turcas, & confuſione ſectæ mohammedicæ*: Le prince chrétien, en latin; une hiſtoire du ſiége de Conſtantinople, en 1453, en latin; un traité de l'ordre judiciaire, où il parle de l'origine & du progrès du droit civil, en latin; un traité *de optimo politiæ genere*. On ne ſait pas bien l'année de ſa mort.

LAUTERBACH (Erard) publia en 1606 un traité pour ſavoir s'il étoit bon de conſerver les images dans les égliſes. * Konig, *biblioth.*

LAUTERBACH (Jean Wolfgang) célebre juriſconſulte, floriſſoit en 1678, & étoit profeſſeur en droit à Tubingen: il a écrit ſur la juriſdiction volontaire, &c. * Konig, *biblioth.*

LAUTERECK, en latin *Lutra*, petite ville du Palatinat du Rhin. Elle eſt ſituée ſur le Lauter au confluent du Glan, & à ſept lieues au-deſſous de Keiſerſlautern. Cette ville avec ſon territoire eſt une dépendance du comté de Veldentz, & a donné le nom à une branche de la maiſon palatine. *Voyez* BAVIERE. * Mati, *dict.*

LAUTIER (Anne de) dame de Champ-Baudouin, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle l'an 1584, & mérita d'avoir place entre les perſonnes ſavantes de ſon ſiécle. Elle étoit de Paris, & originaire de Dauphiné, niéce de Philippe de Lautier, général des monnoies, & veuve du ſieur Groſlot, conſeiller du roi en ſon conſeil. Cette dame entendoit le latin, écrivoit agréablement en proſe & en vers, & avoit de la curioſité pour toutes les belles ſciences, & particulierement pour les mathématiques. * La Croix du Maine, *biblioth. franç. pag.* 10.

☞ Philippe de Lautier, oncle d'*Anne*, a laiſſé un *recueil des monnoies de France*, imprimé après ſa mort, par les ſoins de M. Autin, conſeiller au châtelet à Paris, qui n'en fit tirer qu'une vingtaine d'exemplaires. C'eſt ce que M. de Peireſc mande à Guillaume Cambden dans une lettre datée de Paris le dernier de ſeptembre 1619. Cette lettre eſt parmi celles de Cambden, *in*-4°. p. 191.

LAUTIUS (Camille) de Gand, floriſſoit en 1615. Il compoſa des notes ſur Paul Oroſe, ſur Catulle, Tibulle & Properce. * Konig, *biblioth.*

LAUTREC, petite ville de France en Languedoc dans l'Albigeois, eſt ſituée à deux lieues de Caſtres, ſur une montagne qui produit d'excellens vins. Il y avoit autrefois un château qui eſt ruiné. Le chapitre de S. Pierre de Burlas y a été transféré depuis les troubles de la religion. Lautrec a titre de vicomté, & ſes vicomtes ont tenu un rang conſidérable parmi les grands ſeigneurs de Languedoc. Les derniers comtes de Foix ont eu le vicomté de Lautrec, par donation du roi Philippe *de Valois*; & par mariage ou par alliances, les ſeigneurs de Ventadour, de Bioule, d'Arpajon, d'Ambres, de Bernoi, de Montredon, de Monſa, &c. ont porté la même qualité de vicomtes de Lautrec. Odet de Foix général d'armée, ſi célebre du temps de François I, étoit comte de Lautrec. *Voyez* FOIX. * *Conſultez* le *traité du domaine du roi*, de du Pui; *l'hiſtoire des comtes de Toulouſe; & les mémoires de Languedoc*, de Catel, &c.

LAWENBOURG (le duché de) eſt un petit état du cercle de la baſſe-Saxe en Allemagne. Il eſt borné au levant par le duché de Meckelbourg; & ailleurs par le Holſtein. Il peut avoir dix-huit lieues d'étendue le long de l'Elbe. Ses lieux principaux ſont Lawenbourg capitale, Wittemberg, Molen, Ludersbourg & Weningen. Ratzebourg y eſt enclavée; mais il n'y a que ſon château qui en dépende, la ville étant au duc de Swerin. Comme la maiſon de Lawenbourg a eu pour tige *Jean* I fils de *Bernard* I, électeur de Saxe; lorſque la branche électorale d'*Albert*, fils aîné de Bernard, fut éteinte, les ducs de Lawenbourg prétendirent que l'électorat étant un fief maſculin, leur appartenoit, & pour un monument de leur droit, ils prirent le nom de *Saxe-Lawenbourg*. Cette branche fut auſſi éteinte l'an 1689, & il y a trois prétendans au duché de Lawenbourg. La maiſon d'Anhalt le demande par les droits du ſang; le duc de Zell ou maintenant d'Hanover, en vertu d'un traité de confraternité, ou de ſubſtitution mutuelle; & l'électeur de Saxe pour un pareil droit. Les deux derniers occupent chacun une partie de ce duché, en attendant la déciſion. * Mati, *diction.*

LAWERS ou LAWICA, en latin, *Lavica*, *Labacus*, *Labola*, *Lanus*, riviere des Provinces-Unies. Elle coule ſur les confins de la Friſe & de la ſeigneurie de Groningue, & ſe décharge dans la mer d'Allemagne. * Mati, *diction.*

LAUZUN (comte & duc de) *cherchez* CAUMONT.

LAXENBOURG, bourg ou petite ville de l'Autriche, ſur la petite riviere de Schwecha, à quatre lieues de Vienne, du côté du midi. L'empereur a un palais

palais à Luxembourg, où il va ſouvent ſe délaſſer. * Mati, *diction.*

LAXI, ville avec marché dans l'iſle de Man, ſituée ſur une baye appellée de ſon nom la baye de Laxi, dans la partie orientale de l'iſle. * Mati, *diction.*

LAXIENS, *cherchez* LAZIENS.

LAZARE, pauvre véritable, ou ſymbolique, dont parle le Fils de Dieu dans l'évangile, étoit couvert d'ulceres, & couché devant la porte d'un riche, où il ne deſiroit que les miettes qui tomboient de ſa table, ſans que perſonne les lui donnât. L'écriture aſſure que les chiens venoient lécher les plaies de Lazare. Dieu voulant récompenſer ſa patience, le retira du monde, & ſon ame fut portée dans le ſein d'Abraham. Le riche mourut auſſi, & fut condamné aux tourmens de l'enfer, où, levant les yeux en haut, il vit le bonheur de celui qu'il avoit mépriſé dans le monde, & demanda qu'il le ſoulageât d'une goutte d'eau; mais Abraham lui répondit qu'ayant goûté les délices de la terre pendant que Lazare ſouffroit, il étoit juſte qu'il fût dans les tourmens, dans le temps que Lazare ſeroit dans la joie. Pluſieurs ſaints peres ont cru que ce que le Fils de Dieu rapporte ici du Lazare & du mauvais riche, eſt une hiſtoire, & non pas une ſimple parabole. * *S. Luc, c.* 16. Tertullien, *de reſurr. carn. c.* 17. Euthyme, *in c.* 16. *Luc.* S. Auguſtin, &c.

LAZARE (Saint) frere de Marie, & de Marthe, qui logeoit à Béthanie, bourg à quinze ſtades de Jéruſalem. Il avoit le bonheur d'être aimé de Notre-Seigneur. Etant tombé malade, ſes ſœurs firent dire à J. C. que leur frere étoit malade. Le Seigneur ayant appris cette nouvelle, dit que cette maladie n'alloit pas à la mort; mais qu'elle ſerviroit à glorifier le Fils de Dieu. Quelque temps après, il dit à ſes diſciples: *Notre ami Lazare dort, & je vais l'éveiller.* Ses diſciples lui répondirent; *S'il dort, il ſera guéri;* mais Jeſus entendoit parler de la mort, & eux croyoient qu'il leur parloit du ſommeil ordinaire. C'eſt pourquoi J. C. leur dit nettement: *Lazare eſt mort, & je me réjouis pour l'amour de vous, que je n'étois pas là; afin que vous croiyez; mais allons le trouver.* Etant allé à Bethanie, il y arriva quatre jours après la mort de Lazare. Il demanda où on l'avoit mis; fit ôter la pierre de ſon tombeau, & l'appella à haute voix, en diſant: *Lazare, ſortez dehors.* Auſſitôt Lazare ſortit, ayant les pieds & les mains liés de bandes, & le viſage envelopé de linges. Jeſus dit aux aſſiſtans de le délier, de le laiſſer aller. Ce miracle ayant été rapporté aux princes des prêtres & aux phariſiens, ils prirent la réſolution de tuer Lazare. On ne lit point qu'ils aient exécuté leur deſſein. S. Epiphane rapporte qu'il a vécu encore 35 ans, & qu'il avoit 30 ans dans le temps que Notre-Seigneur le reſſuſcita. Les Grecs diſent qu'il eſt mort dans l'iſle de Chypre, où il étoit évêque, & que ſes reliques ont été tranſportées à Conſtantinople, ſous l'empereur Léon *le Sage*; les anciens martyrologes d'Occident confirment cette tradition. Ce n'eſt que dans les derniers temps que l'on a inventé la fable de ſon voyage en Provence, avec Marie-Magdeléne & Marthe, ſes ſœurs, & que l'on a ſuppoſé qu'il eſt mort évêque de Marſeille. Sa fête avec celle de ſainte Marthe, eſt marquée dans les martyrologes, au 17 décembre. * Joann. II. Epiphan. *hæreſ.* 66. Zonare, *annal. tom.* 3. Les martyrologes. De Launoi, *de commentitio Lazari in Provinciam appulſa.* De Tillemont, *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire eccléſiaſtique, tome II.*

LAZARE, religieux Grec, & excellent peintre, fut cruellement tourmenté vers l'an 830 par Théophile, empereur de Conſtantinople, parcequ'il peignoit des images de J. C. de la Vierge, & des Saints, dont ce prince avoit défendu l'uſage & le culte. Ce prince iconoclaſte fit d'abord déchirer Lazare à coups de fouets, avec tant de violence, qu'on n'en attendoit que la mort. Comme il eut appris quelque temps après, que ce ſaint homme, étant revenu de cette extrémité, continuoit à peindre des images, il lui fit appliquer aux mains des lames ardentes. Ce tourment n'empêcha pas Lazare d'employer encore ces mêmes mains, toutes brulées qu'elles étoient, à peindre quantité de ſaintes images. Il en fit entr'autres une du Sauveur du monde, qui fut miſe, après la mort de Théophile, ſur la grande porte du palais impérial à la place de celle que Léon l'*Armenien* en avoit fait ôter. Lazare fut envoyé l'an 856 par l'empereur Michel, pour être ambaſſadeur vers le pape Benoît III. On prétend qu'il y fut renvoyé une ſeconde fois, & qu'étant mort, ſon corps fut rapporté à Conſtantinople. Ce ſaint homme mourut vers l'an 867. Les Grecs font mémoire de lui le 17 novembre & les Latins le 23 février. * Cedrene: Maimbourg, *Iconoclaſtes.* Bailler, *vies des ſaints, au 23 février.*

LAZARE (Saint) ordre militaire, fut établi par les Chrétiens occidentaux, dans le temps qu'ils tenoient la Terre-ſainte. Il étoit différent des ordres des Templiers, des chevaliers Teutons, & des chevaliers de S. Jean de Jéruſalem. Son inſtitut étoit de recevoir les pélerins dans des maiſons fondées exprès, de les conduire par les chemins, & de les défendre contre les Mahométans. Les papes lui donnerent de grands priviléges, & les princes de riches poſſeſſions. Le roi Louis VII, dit *le Jeune*, lui donna l'an 1154 la terre de Boigni, près d'Orléans, où les chevaliers de S. Lazare fixerent leur réſidence, après que les chrétiens eurent été chaſſés de la Terre-ſainte. Ils y gardoient leurs titres, & ils y ont toujours tenu leurs aſſemblées. Dans la ſuite, comme ils étoient devenus inutiles, ils devinrent auſſi mépriſables: de ſorte que les chevaliers de Malte obtinrent facilement d'Innocent VIII la ſuppreſſion de cet ordre, & ſon union avec le leur. Mais ceux de France s'en étant plaint au parlement, il y fut ordonné que cet ordre ſubſiſteroit ſéparé de tout autre. Le pape Pie IV en donna la maîtriſe en Italie ſeulement, à Jannot de Caſtillon, ſon parent, l'an 1565, ce qu'il confirma par une bulle, où parlant de l'ancienneté de cet ordre, il en rapporte l'établiſſement au temps de S. Baſile, ajoutant qu'il fut augmenté ſous Damaſe I, ſous Julien & ſous Valentinien empereurs. A la vérité, S. Gregoire de *Nazianze* parle d'un hôpital fondé par S. Baſile, ſous le nom de S. Lazare; mais non pas d'un ordre militaire. Il en eſt de même de ce qu'on dit de cet ordre, du temps du pape Damaſe I & des autres. Après la mort de Jannot de Caſtillon, en l'an 1572, le pape Grégoire XIII déféra la dignité de grand-maître au duc Emanuel Philibert de Savoye, & à tous ſes ſucceſſeurs, & unit cet ordre avec celui de S. Maurice de Savoye; mais ce changement n'eut point de lieu à l'égard de la France, où Aimar de Chattes, chevalier de Malte, conçut l'envie de faire refleurir cet ordre. Philibert de Nereſtang, gentilhomme de rare vertu, & capitaine des gardes du corps, lui ſucceda dans ce deſſein, & employa ſi heureuſement ſon pouvoir auprès du roi Henri IV, que ce monarque l'en fit grand-maître l'an 1608, & obtint une bulle du pape fort avantageuſe pour cet ordre, qui eſt pour la France, ce que celui de S. Maurice & de S. Lazare eſt pour ceux de-là les monts. Les chevaliers, entre autres priviléges, ont pouvoir de ſe marier, & de tenir des penſions ſur des bénéfices conſiſtoriaux. Cet ordre a encore été rétabli & mis en un plus haut luſtre, ſous le regne de Louis XIV. M. le duc de Berri en eſt aujourd'hui grand-maître. L'ordre de S. Lazare a été uni en 1608 à celui de N. D. du mont Carmel érigé en 1607 par Paul V, à la réquiſition de Henri IV. * S. Gregoire de *Nazianze, orat.* 20. *de laud. Baſilii.* Menius, *delicia equeſtrium.* Aubert le Mire, *origine des ordres militaires.* Favin, *hiſt. des ordres militaires.* De Belloi, *origine & inſtitution de divers ordres de chevaliers.* De Thou, *l.* 38. Sponde, *A. C.* 1565, 1572 & 1608. Mezerai, *hiſtoire de France. Voyez* auſſi le Bullaire, *conſt.*

95. *Pii IV: conſt.* 28 *Pii IV: conſt.* 7 *Gregorii XIII.*

GRANDS-MAITRES DE L'ORDRE DE S. LAZARE ET COMMANDEURS DE BOIGNY.

1099. Frere GERARD, ſuivant le pere de S. Luc.

1277. M. Thomas de Semville, maître & procureur général de l'ordre, & chevalier de S. Ladre de Jéruſalem & chapitre de Boigny. * *Acte aux archives de l'ordre, chap.* 8, *premiere liaſſe.*

1300. Frere JEAN de Paris, mort en 1304. Le pere de S. Luc, *pag.* 148, 149, cite cette inſcription de la ſainte Chapelle de Boigny: *Ci-gît fr.* JEAN *de Paris, chevalier, jadis maître de l'ordre de S. Lazare de Jéruſalem, qui trepaſſa l'an de grace* 1304, *le lundi deuxième jour du mois de janvier; priez Dieu pour l'ame du défunt.*

1354. Frere JEAN de Couras, chef & maître de tout l'ordre de S. Lazare de Jéruſalem. * Touſſaint de S. Luc, *pag.* 46 & 149.

1377. JEAN de Beyne, chef général, & maître de tout l'ordre de S. Lazare, tant de-çà que de-là la mer. * S. Luc, *pag.* 47 & 150.
Il eſt enterré à Boigny, & on lit ce qui ſuit ſur ſa tombe: DE BEYNES, *chevalier, jadis maître de l'ordre de S. Ladre de Jéruſalem.* (Tout le reſte eſt effacé juſqu'à ces mots:) *Priez Dieu pour l'ame du défunt.* * *Acte aux archives, chap.* 75, *ſeconde liaſſe,* 2 *piéce.*

1400. PIERRE des Ruaulx, maître de tout l'ordre de *juſqu'à* S. Lazare de Jéruſalem. * S. Luc, *pag.* 52, 59 &
1453. 150. *Actes aux archives, & arrêts du parlement de* 1448, 1449, 1453.

1481. Frere PIERRE le Cornu. S. Luc, *page* 77, dit, que dans un acte capitulaire du mardi des féries de la Pentecôte 1481, il eſt fait mention que ledit le Cornu avoit ſuccedé au grand-maître des Ruaulx, & qu'il prenoit dans cet acte la qualité de *Chevalier, grand-maître général de tout l'ordre & noble chevalerie de S. Lazare de Jéruſalem, deça & de-là la mer.*

1488. Frere FRANÇOIS d'Amboiſe, maître & chef général de tout l'ordre de S. Lazare de Jéruſalem. * S. Luc, *pag.* 71 & 151.

1494.
1506. } Frere AGNAN de Mareul.
1511.

1521. Frere FRANÇOIS de Bourbon. S. Luc cite un aveu du 18 de juin 1521.

1547. Frere CLAUDE de Mareuil. S. Luc cite l'arrêt du parlement du 16 février 1547, où ledit Claude de Mareuil eſt établi commandeur de Boigny, & maître général de l'ordre de S. Lazare de Jéruſalem. Cet arrêt eſt aux archives.
Il y en a d'autres du dernier de janvier 1544, du 20 d'août 1547, 18 d'août 1548, 15 de juin 1549, 18 de juillet 1551.

1554. Frere JEAN de Conti. Saint Luc cite un acte capitulaire d'un chapitre général tenu à Boigny aux fêtes de la Pentecôte, dans lequel ledit frere Jean de Conti eſt établi maître général de tout l'ordre & chevalerie de S. Lazare de Jéruſalem deça & de-là la mer, & donne à un chevalier natif de Calabre l'adminiſtration des biens dépendans de l'ordre au territoire de Sueſſano, en la Pouille, à à la charge de 220 florins.

1565. Frere JEAN de Lévi. Saint Luc dit qu'il fut pourvu de cette charge par Henri II, qu'il obtint des bulles en cour de Rome, & qu'il ſe démit de ſa charge entre les mains du roi. Il cite un arrêt du grand conſeil du 10 de décembre 1565, dans lequel ledit de Lévi eſt nommé prieur & commandeur du prieuré & commanderie de Boigny, grand-maître & adminiſtrateur de l'ordre de S. Lazare.

1567. Frere MICHEL de Seure. *Aux archives, arrêts*
1571. *du parlement du* 18 *de janvier* 1571 & ... 1574,
1574. où ledit de Seure eſt établi chevalier de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, commandeur de la commanderie de Boigny, grand maître & adminiſtrateur de S. Lazare de Jéruſalem. *Chap.* 3, *premiere liaſſe, & premiere liaſſe du chap.* 8.

1578. Frere FRANÇOIS de Salviati. *Arrêts du parlement de Paris* 31 *août* 1584, 29 *janvier*, 8 *avril* & 24 *mai* 1585, 8, 16, 22 *mai*, & 5 *août* 1586, 9 & 10 *mars* 1587, & 4 *juin* 1597. *Chapitres généraux de l'ordre tenus à Boigny par ledit* Salviati, en 1578, 1579, 1580 juſqu'en 1585.
Frere AYMART de Chattes. * S. Luc.
CHARLES de Gayant.

1604. PHILIBERT de Nereſtang, grand-maître de
8. oct. l'ordre de S. Lazare, ſur la démiſſion de Char-
30 oct. les de Gayant, & grand-maître de l'ordre de No-
1608. tre-Dame de Mont-Carmel.

1612. CLAUDE de Nereſtang, grand-maître de S. La-
26 oct. zare & de Notre-Dame de Mont-Carmel.

1639. CHARLES-ACHILLES, marquis de Nereſtang, reçu en ſurvivance, le 16 août.

1645. Ledit M. Charles-Achilles, marquis de Nereſtang.

1673. M. FRANÇOIS le Tellier, marquis de Louvois, grand-vicaire général de l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare de Jéruſalem, ſur la démiſſion volontaire de M. Charles-Achilles, marquis de Nereſtang.

1693. PHILIPPE de Courcillon, marquis de Dangeau.

1721. Louis duc de Chartres, puis duc d'Orléans.

☞ Après la mort de M. le duc d'Orléans, arrivée en 1752, le roi a été quelques années ſans donner de grand-maître aux ordres royaux, militaires & hoſpitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare de Jéruſalem. Déterminé enfin à en nommer un, il a fait choix en 1757 de M. le duc de Berry, fils de France, & le pape Benoît XIV, mort en 1758, a accordé à ce prince les bulles néceſſaires, qui ont été enregiſtrées la même année au grand Conſeil. Et attendu la trop grande jeuneſſe dudit prince, Sa Majeſté a nommé au mois de juin de l'année ſuſdite M. Louis Phelypeaux, comte de S. Florentin, conſeiller en tous ſes conſeils, miniſtre & ſecrétaire d'état, pour régir, adminiſtrer & gouverner leſdits ordres, juſqu'à ce que le nouveau grand-maître ſoit en âge d'en prendre par lui-même l'adminiſtration. Le roi voulant auſſi aviſer aux moyens les plus propres pour que leſdits ordres puiſſent ſe ſoutenir avec ſplendeur, a jugé à propos d'expliquer par un nouveau réglement ſes intentions ſur le nombre des chevaliers, dont il veut qu'ils ſoient à l'avenir compoſés, & ſur les qualités des perſonnes qui y ſeront admiſes. Ce nouveau réglement, daté le 15 juin 1757, eſt compris en XV articles, dont les principaux ſont: Que nulle perſonne ne pourra être reçue & admiſe à l'avenir par le grand-maître deſdits ordres, qu'elle n'ait fait ſes preuves de la religion catholique, apoſtolique & romaine, & celle de quatre degrés de nobleſſe paternelle ſeulement, le novice compris: Que le nombre des chevaliers ſera fixé à l'avenir à cent, y compris les eccléſiaſtiques, qui ne pourront y occuper plus de huit places, & qui ſeront obligés aux mêmes preuves que les chevaliers laïcs: Qu'on recevra par préférence à toutes autres conſidérations, les perſonnes qui ſeront ou qui auront été employées au ſervice de Sa Majeſté dans l'intérieur du royaume, près de ſa perſonne, dans les cours étrangeres, ou dans des places ou emplois de confiance: Qu'il faudra avoir l'âge de 30 ans accomplis pour être reçu; ou au moins de vingt-cinq ans accomplis, au cas que quelque raiſon particuliere oblige à admettre quelqu'un au deſſous de l'âge de 30 ans: Qu'il ne ſera plus reçu à l'avenir dans

leſdits ordres, des chevaliers de grace, commandeurs, fondateurs, ni ſervans : Que le droit de paſſage & autres frais qui ſeront payés par chacun des chevaliers qui ſeront à l'avenir admis dans leſdits ordres, ſera fixé à la ſomme de mille livres, & le droit des officiers à celle de 120 livres, pour être diſtribuée entre eux ſuivant l'uſage juſqu'à préſent obſervé, indépendamment des honoraires du généalogiſte : Que les chevaliers porteront au col la croix deſdits ordres attachée à un ruban de couleur amarante, & dans les occaſions de cérémonies, ils porteront la croix ainſi & de la maniere dont il en a été uſé juſqu'à préſent : Que ceux des gentilshommes qui auront été élevés dans l'école royale militaire, & que Sa Majeſté jugera à propos d'admettre dans leſdits ordres, y ſeront reçus, en faiſant également preuves de religion & de nobleſſe, comme les autres ; mais qu'ils pouront y être admis quoiqu'ils n'aient pas l'age preſcrit, & que le nombre de cent ſoit rempli, & auſſi avec exemption du droit de paſſage, & de tous autres droits. Ces réglemens ont été faits & arrêtés à Verſailles, le roi y étant, le 15 de juin 1757, & imprimés à l'Imprimerie royale, in-4°.

LAZARE : le Guet de S. Lazare, ou la courſe du cheval de S. Victor. C'étoit une ancienne cérémonie moitié chrétienne & moitié profane, par laquelle on prétendoit honorer à Marſeille S. Victor qui en eſt regardé comme le patron. Cette cérémonie, ou fête commençoit le ſoir de la veille de S. Victor par une magnifique cavalcade qui duroit le reſte de la nuit aux flambeaux, & tenoit toute la ville dans la joie. Cela s'appelloit le *Guet de S. Lazare*, inſtitué originairement pour la ſureté de la ville, que le ſpectacle du lendemain rempliſſoit de gens de toute eſpéce. On nommoit annuellement un gentilhomme originaire de Marſeille, pour repréſenter S. Victor, & porter à cheval ſon étendard, ou oriflâme, ou banniere de S. Victor, que l'on gardoit de temps immémorial dans l'abbaye qui porte le nom de ce ſaint. Ce gentilhomme commandoit ordinairement ce guet : il étoit ſuperbement monté, environé de douze pages avec des flambeaux, & accompagné de beaucoup de nobleſſe, diviſée en pluſieurs quadrilles fort leſtes, & diſtingués par différentes couleurs. Chaque gentilhomme étoit éclairé par deux flambeaux de cire blanche portés par deux pages. Les capitaines des quatre quartiers de la ville marchoient dans cette cavalcade à la tête de leurs compagnies, & précédoient la marche. Le capitaine de S. Victor, les chefs des brigades, & les quatre capitaines de la ville s'arrêtoient de temps en temps dans la marche pour ſaluer les dames, faiſant des caracoles & d'autres exercices pour faire briller leur parure, & montrer leur adreſſe. Toutes les maiſons des rues où cette cavalcade paſſoit, étoient éclairées, ornées de tapis, de feſtons, &c. Le lendemain, jour de S. Victor, le capitaine ſe rendoit à l'abbaye, où, ſelon quelques mémoires, il communioit ; & après avoir reçu la bénédiction de l'abbé, il remontoit à cheval dès ſept heures du matin, armé & portant l'étendard comme la veille, & il recommençoit ſes courſes, qui étoient variées, & duroient longtemps. Il ſe rendoit enfin à l'abbaye en traverſant un large pont de bateaux que l'on dreſſoit exprès. Vers les dix heures du matin, les religieux de S. Victor, revêtus de chapes, commençoient une proceſſion ſolemnelle, où la chaſſe de S. Victor étoit portée ſur les épaules de douze diacres, revêtus d'aubes & de dalmatiques. La chaſſe étoit précedée par le chevalier, monté, armé & équipé, comme on l'a dit. Les religieux ſuivoient, & la marche étoit fermée par les conſuls, gouverneurs de Marſeille, en robes rouges, accompagnés des capitaines & de tout le corps de ville, & ſuivi d'un peuple très-nombreux. La proceſſion étoit accompagnée par toute la ville de grands cris de joie, du ſon des cloches, des trompettes & des hautbois, du bruit des tambours, & de pluſieurs décharges d'artillerie. On faiſoit une ſtation en chemin dans un lieu préparé exprès, & ſuperbement orné, pendant laquelle on chantoit en muſique des hymnes & des antiennes en l'honneur de S. Victor, qui étoit enfin ſalué de tout le canon des galeres du roi, & des vaiſſeaux ornés de leurs pavillons, étendards, &c. Les rues étoient jonchées de verdures & de fleurs : les dames en jettoient à pleines mains par les fenêtres. On rentroit enfin dans l'abbaye, où l'on donnoit un grand dîner aux conſuls, au capitaine de l'étendard, au corps de ville, & aux perſonnes les plus diſtinguées. Après le dîner on rentroit dans l'égliſe pour aſſiſter aux Vêpres, & entendre le panégyrique du ſaint martyr, ce qui finiſſoit la fête. Il y a plus de cent cinquante ans que cette cérémonie eſt abolie. Fréderic d'Eſpinaſſi, gentilhomme de Marſeille, eſt le dernier qui, en 1609 a fait les courſes de cheval, & porté l'étendard de S. Victor de la maniere qui vient d'être détaillée. On y a ſubſtitué la riſible apparition d'un phantôme de cavalier, ou d'un valet de ville, traveſti en gendarme, qui, tous les ans, la veille de cette fête, fait quelques tours par la ville, amuſant le peuple, ce qui s'appelle pourtant encore faire courir le cheval de S. Victor. *Voyez* ſur cette fête le *Mercure de France, août* 1729, *page* 1740.

LAZARI (Pierre-Antoine) eccléſiaſtique ; chevalier de Latran, & prévôt de l'égliſe de Notre-Dame de Pavie, dans le XVII ſiécle, mourut dans cette ville ſa patrie, le 24 ſeptembre de l'an 1630, âgé de 58 ans. Il laiſſa un abrégé des ouvrages de Martin Azpilcueta, dit *Navarre*, & d'autres ouvrages de dévotion. * Ghilini, *theat. d'huom. letter. P. I.*

LAZIARD (Jean) ou plutôt *le Jars*, né à Paris, entra chez les Céleſtins le 31 juillet 1513, eſt auteur d'un abregé de l'hiſtoire univerſelle, qui a été donné au public par Edmond le Févre, & qui a été continué juſqu'à la cinquiéme année du regne de François I, par Hubert Velleius, que quelques-uns nomment *la Vallée*. La préface commence par ces mots : *Qui interris gignuntur*; & l'ouvrage par ces autres : *Deum eſſe, univerſi pulchritudo, atque diſpoſitio teſtatur, &c.* Voſſius s'étonne, avec raiſon, que Geſner, Simler & Poſſevin n'aient point eu connoiſſance de cet ouvrage. * D. Becquet, *Gallicæ Cœleſtinorum congreg. elog. hiſt.*

LAZIENS ou LAXIENS, peuples de la Sarmatie d'Europe, habitoient autrefois ſur le bord des Palus Meotides, & aux portes Caſpiennes, ſur les confins des Iberes. Ces peuples ſe convertirent à la foi vers l'an 522, ſous le pontificat du pape Hormiſdas. Zatus, leur roi, vint à Conſtantinople trouver l'empereur Juſtin, qui fut ſon parrain au ſaint baptême, & qui lui donna à ſon départ une couronne & un habillement royal. * *Conſultez* l'auteur de l'hiſtoire mêlée, *liv.* 15. Zonare, *ann.* 3. Cedrene, *in compendio.*

LAZIUS (Wolfgang) médecin Allemand, & hiſtorien de l'empereur Ferdinand I, dans le XVI ſiécle, étoit de Vienne en Autriche, où il enſeigna les belles-lettres, puis la médecine pendant 19 ans. C'étoit un homme extrêmement laborieux, mais aſſez mauvais critique. Il mourut l'an 1565, & non pas l'an 1555, comme d'autres l'ont cru. Nous avons de lui ; *Commentariorum reipublicæ romanæ in exteris provinciis bello acquiſitis conſtitutæ, lib. XII ; De Gentium migrationibus ; Chorographia Pannoniæ ; Alvearium antiquitatis ; In genealogiam Auſtriacam commentariorum lib. II, &c.* * Pantaleon, *l.* 3. *proſopogr.* Geſner, *bibl.* Reuſner, *in iconib.* Melchior Adam, *in vit. German. medic. & philoſ.* De Thou. Lambecius. Le Mire. Ant. Teiſſier, *addit. aux hommes ſavans de* M. de Thou.

LAZZARELLI (Jean-François) natif de Gubio en Italie, a été un fort bon poëte. Il fut quelque temps auditeur ou juge à la Rote de Macerata, puis il ſe conſacra à l'état eccléſiaſtique, & fut prêtre & prévôt de la Mirandole. Il mourut l'an 1694 à l'âge de plus de 80 ans. Il publia un ouvrage intitulé la *Cicceide*, qui

eſt quelque choſe de fort ſingulier. C'eſt un recueil de ſonnets & de quelques autres ſortes de poëſies, où il déchire cruellement Arrighini, natif de Luques, qui avoit été ſon collégue à la rote de Macerata. Il le traite comme ſi c'eût été un perſonnage *tout compoſé de parties honteuſes.* Sa verſification eſt la plus aiſée, la plus naturelle, la plus coulante, qui ſe puiſſe voir. On y trouve une fécondité ſurprenante d'imagination, & de penſées ingénieuſes & vives : mais tout cela roule ſur un ſujet ſi obſcéne, & eſt animé d'un eſprit ſi ſatirique, ſi vindicatif, & quelquefois ſi profane, qu'on peut s'en ſcandaliſer légitimement. La préface de ſon livre contient des excuſes, qui ne l'excuſent point. * Bayle, *dict. crit.*

L E

LEA, dame Romaine, ſur la fin du IV ſiécle, fut une des diſciples de S. Jerôme. Après la mort de ſon mari, elle s'enferma dans un monaſtère de vierges, & y mourut ſaintement l'an 383. S. Jerôme a fait ſon éloge dans une lettre qu'il écrivit à ſainte Marcelle, dans laquelle il compare la fin heureuſe de cette dame, à la fin malheureuſe d'un païen, nommé *Pretextat*, qui étant déſigné conſul, étoit mort en même-temps. * S. Jerôme, *epiſt.* 24.

LEA, *cherchez* LIA.

LEAL (Manuel) religieux de l'ordre des Hermites de S. Auguſtin, né dans un bourg du territoire de Porto en Portugal, fut reçu docteur en théologie dans l'univerſité de Coimbre, & compoſa en portugais une hiſtoire des moines d'Afrique, ſous la conduite de S. Auguſtin, avec celle de la continuation de cet ordre en Portugal. Ici on eſt perſuadé qu'il y a eu un très grand intervalle entre le temps où il ceſſa d'y avoir en Afrique des moines de l'inſtitut de S. Auguſtin, & celui où il commença à paroître en Italie, en France, en Eſpagne, en Portugal, & ailleurs des Hermites qui ſe parerent du nom de S. Auguſtin. Leal mourut le 17 novembre 1681. * *Mémoires de Portugal.*

LEANDER (François) publia en 1654 des queſtions morales ſur le S. Sacrement diviſées en quatre parties. Tous ſes ouvrages furent imprimés à Lyon en 8 tomes en 1664. * Konig, *biblioth.*

LEANDRE ALBERTI de Boulogne, religieux de l'ordre de S. Dominique, *cherchez* ALBERTI.

LEANDRE, *Leander*, jeune homme de la ville d'Abydos en Aſie, étoit amant d'Hero, qui demeuroit dans la ville de Seſtos en Europe, de l'autre côté de l'Helleſpont. Lorſque la mer étoit calme, Léandre paſſoit de nuit ce détroit à la nâge, pour aller voir ſa maîtreſſe, qui allumoit un flambeau au haut d'une tour de ſa maiſon, pour ſervir de phare à ſon amant : mais s'étant expoſé un ſoir à la violence des flots, dans le temps que la mer étoit orageuſe, il fut malheureuſement noyé. Sa maîtreſſe ayant vu le lendemain matin ſon corps ſur le rivage, ſe précipita du haut de la tour. * Muſée. Ovide, *in epiſt. heroic.*

LEANDRE, *Leander*, de Milet, hiſtorien Grec, eſt cité par divers auteurs, qui ne nous apprennent point en quel temps il a vécu. * Diogène Laërce, *in Thalet.* Clément *Alexandrin*, *l.* 6. *ſtrom.* Euſebe, *l.* 2. *prep. evang.* Theodoret, *ſerm.* 1 & 8. Arnobius, *l.* 6, *&c.*

LEANDRE, *Leander*, dit *Nicanor*, natif de Cyrene, & grammairien d'Alexandrie, floriſſoit ſous le regne de l'empereur Adrien, & compoſa divers ouvrages, comme une hiſtoire d'Alexandrie, un traité des changemens de noms arrivés, tant aux pays & aux villes, qu'aux hommes illuſtres, &c. * *Conſultez* Suidas, & Etienne de *Byzance*, *in paroſ. Alexand. &c.*

LEANDRE (Saint) évêque de Séville en Eſpagne, dans le VI ſiécle, & l'un des plus célébres prélats d'Occident pour ſa ſcience & pour ſa piété, étoit fils de *Severien*, gouverneur de Carthagène, & frere de *Fulgence*, évêque de la même ville, & d'*Iſidore*, qui lui ſuccéda au ſiége de Séville. Après avoir fait profeſſion de la vie monaſtique, il fut élevé ſur le ſiége de Séville. Le prince Hermenigilde l'envoya à Conſtantinople, où il fut connu de S. Gregoire *le Grand*, qui exerçoit alors la charge de nonce apoſtolique. Ce fut à ſa perſuaſion que S. Grégoire entreprit l'excellent ouvrage des morales ſur Job que ce pape lui dédia. A ſon retour en Eſpagne, Leovigilde, roi Arien, l'envoya en exil. On le rappella bientôt ; & ce fut alors qu'il s'employa avec un ſoin extrême pour la converſion des Goths Ariens, dont il vint heureuſement à bout, après une conférence, dans laquelle il les confondit. Il ſe trouva au troiſiéme concile de Tolède de l'an 589, & en célébra un à Séville. Le pape S. Gregoire & lui s'écrivoient ſouvent ; & ce premier envoya le *Pallium* à Léandre, lui marquant que c'étoit pour s'en ſervir ſeulement en diſant la meſſe. Il mourut l'an 601, ſelon la plus probable opinion, quoiqu'on mette le commencement de l'épiſcopat de ſon frere Iſidore l'an 597 ou 598. Il avoit compoſé pluſieurs ouvrages, dont Iſidore nous a laiſſé le catalogue : il ne nous en reſte que la lettre à ſainte Florentine ſa ſœur, qui eſt dans la troiſiéme partie du code des regles de S. Benoît d'Aniane : c'eſt une regle fort ſage & fort utile pour des religieuſes. Saint Léandre, outre quelques ouvrages dogmatiques contre les Ariens, a compoſé un traité, en forme de lettres, adreſſé à ſa ſœur ſainte Florentine, qui s'étoit retirée dans un monaſtère. C'eſt une belle inſtruction pour les vierges conſacrées à J. C. touchant le mépris du monde. Il travailla encore aux offices divins ; fit diverſes oraiſons : & compoſa des chants. Quelques-uns le font auteur du rit moſarabique. On trouve encore à la fin des actes du troiſiéme concile de Tolède, un diſcours qu'il y fit ſur la converſion des Goths. On fait ſa fête au 13 de mars. D'autres prétendent qu'il eſt mort le 27 février. * Sigebert, *de vir. illuſtr.* Mariana. Arnoul Wion. Baronius. Vaſée. S. Iſidore, *c.* 28 *de vir. illuſt.* Trithéme. Dupin, *biblioth. des aut. eccleſ. du VI ſiécle.*

LEANDRE (le pere) Capucin, né à Dijon, mort dans la même ville en 1667. Dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, tom. 1, pag. 387, on lui donne les ouvrages ſuivans : 1. *Oraiſon funebre de Jacques de Nuchéſes*, évêque de Châlons, (mort le 1 mai 1658) à Châlons 1658, *in*-4°. Le pere Perry, Jéſuite, dit dans ſon *Hiſtoire de Châlons*, que cette piéce eſt digne de la haute réputation de l'auteur. Ce diſcours eſt oublié dans la liſte des écrits du pere Léandre dans la Bibliothéque des auteurs Capucins, imprimée en latin en 1691, *in-fol.* 2. *Veritates evangelicæ quibus continentur & comprehenduntur myſteria vitæ Jeſu Chriſti*, à Paris, Thierry, 1659. 3. *Les vérités de l'Evangile*, ou *l'idée parfaite de l'amour divin exprimée dans l'intelligence du Cantique des Cantiques*, à Paris, 2 vol. *in-fol.* le premier en 1661, & le ſecond en 1662. Le pere le Long, dans ſa Bibliothéque ſacrée, en cite une édition *in*-8°, en 1661 à Paris. 4. *Commentaria in epiſtolas divi Pauli*, à Paris, 1663, 2 vol. *in-fol.* 5. *Diſcurſus prædicabiles*, à Paris 1665, 2 vol. *in-fol.* M. Dupin dans ſa *Table des auteurs eccléſiaſtiques*, tom. 2 & 3, cite pluſieurs des ouvrages ſuſdits du pere Léandre ; il donne auſſi, ou au même, ou du moins à un Capucin du même nom, *huit volumes de queſtions morales ſur le ſaint Sacrement, & autres œuvres théologiques.*

LEAOTUNG, pays de la Chine, renfermé entre le golfe du Cang, la grande muraille, & la riviere de Linhoang, qui le ſépare de Peking. Il comprend deux grandes villes, qui ſont Leaoyang & Ningyven, quelques cités, & pluſieurs forts, qui ſont des places de guerre, & qui ne laiſſent pas d'être auſſi peuplés que les principales cités. Les habitans ſont guerriers, parceque leur pays a été preſque toujours en guerre, à cauſe du voiſinage des Tartares. On y trouve de riches peaux de caſtors, & de martres zibelines. La terre y produit en

abondance du froment & du millet ; mais il n'y a point de ris. Les peuples de ce pays ont la même religion que les Chinois, & ſont attachés au culte des idoles, & à la doctrine de la métempſycoſe, ou paſſage des ames dans d'autres corps. Ils ont cela de particulier, qu'ils ſe ſervent de certaines prêtreſſes, qui font métier de chaſſer les maladies des maiſons, ou d'en faire ſortir les malins eſprits. Elles battent jour & nuit leurs tambours, & frapent ſur leurs baſſins, ſautant & danſant ſans ceſſe aux environs de la maiſon où eſt le malade : ce peuple ſuperſtitieux croit que cette cérémonie détourne toutes les mauvaiſes influences & tous les malheurs qui peuvent tomber ſur quelque lieu. * Martin Martini, *deſcription de la Chine, dans le recueil de* Thevenot, *vol.* 1.

LEARQUE, *Learchus*, fils d'Athamas & d'Ino, fut tué par ſon pere, qui le prit pour un lionceau, & ſa mere pour une lionne : ce qui fâcha ſi fort Ino, qu'elle ſe précipita dans la mer, avec ſon fils Melicerte, où Neptune la reçut au nombre des nymphes marines. * Ovide, *l.* 4. *metam. fab.* 13. Apollodor. *l.* 1.

LEAUTAUD, *cherchez* LEOTAUD (Vincent)

LEBADIE, ville de Grèce dont parle Plutarque dans la vie de Lyſander. Pauſanias dans ſes bœotiques la nomme *Lebadeia* ; c'eſt pourquoi les interprétes Latins l'appellent *Lebadea*. Le même Pauſanias dit qu'elle ſe nommoit autrefois *Medeia*. C'eſt de cette ville, dont Homere parle ſous ce nom, au ſecond livre de l'Iliade vers 507. C'étoit une ville de la Bœotie, bâtie ſur une hauteur ſous le nom de *Midea*. Les habitans deſcendirent au pied des montagnes de la Phocide, la rebâtirent & lui donnerent le nom de *Lebadie* : on la nomme aujourd'hui *Badia*. * Lubin, *tabl. géog. ſur les vies de Plutarque*.

LEBAOTH. Il y a eu deux villes de ce nom, l'une dans la tribu de Juda, & l'autre dans celle de Siméon. * *Joſué*, *XV*, 32.

LEBEDA, LEPEDA, *cherchez* NABEL.

LEBEDUS, étoit autrefois une ville de l'Ionie dans l'Aſie Mineure, où l'on célébroit tous les ans des jeux en l'honneur de Bacchus. Il y eut depuis un évêché ſuffragant d'Ephèſe. Ses ruines, qui ſont dans la Natolie ſur l'Archipel, à cinq lieues de Smyrne du côté du midi, portent le nom de *Libedizza Chiſar*. * Mati, *diction.*

LEBERAW, LE LEBERAW, LE LEBERTHAL, ou la vallée de Liebre, *Vallis de Labro*, eſt un petit pays de la haute Alſace. Il s'étend depuis la Lorraine juſqu'aux environs de Schleſtat, autour de la riviere de Leber. Ce pays eſt connu à cauſe de ſes mines. Ses lieux principaux ſont Sainte-Marie aux Mines, le grand & le petit Leberaw, celui-là au-deſſous de Sainte-Marie, & celui-ci au-deſſus. * Mati, *diction.*

LEBERON, montagne de Provence, qui s'étend d'orient en occident, depuis la ville de Manoſque, juſqu'à celle de Cavaillon, qui eſt dans le comté Venaiſſin. * Mati, *diction.*

LEBID, ſon nom entier eſt *Abou Akil*, ou *Okil Lebid Ben Rabiat*. Il a été le plus ancien des poëtes Arabes, qui ont vécu depuis l'origine du mahométiſme ; car il étoit encore dans l'idolâtrie, lorſque Mahomet commença à publier ſa loi. Ses ouvrages étoient ſi eſtimés par les Arabes, qu'ils les attachoient à la porte du temple de la Mecque. Un des poëmes qui commençoit par ces vers,

Toute louange qui n'eſt pas rapportée à Dieu, eſt vaine,
Et tout bien qui ne vient pas de lui, n'eſt qu'une ombre de bien,

ayant été attaché à la porte du temple, il ne trouva aucun poëte Arabe qui osât rien faire en concurrence de cet ouvrage ; mais le chapitre de l'alcoran intitulé *Bacrat*, ayant été peu après attaché à la porte du même temple, Lebid, après en avoir lu les premiers verſets, avoua que les paroles qu'ils contenoient, ne pouvoient ſortir de la bouche des hommes, ſans une inſpiration particuliere de Dieu. L'on ajoute que ce motif lui fit embraſſer dès lors le muſulmaniſme. Afin que le lecteur en juge, nous rapporterons ici ces paroles de l'alcoran : « Voici le livre dans lequel il n'y a aucun doute ; qui doit » ſervir de regle & de conduite à ceux qui craignent Dieu, » ceux qui croient aux choſes qu'il a révélées par lui-mé- » me, qui s'exercent fréquemment dans la priere, qui font » part aux pauvres des biens qu'ils ont reçus de la libéralité » de Dieu, qui croient à ce qu'il a révélé à ſon apôtre, » & à ce qu'il a révélé aux autres prophétes, & enfin à » ceux qui tiennent pour certain qu'il y a une autre vie » après celle-ci ; car tous ces gens-là ſont dans la voie » de Dieu, & jouiront du bonheur éternel. » Mahomet eut une très-grande joie du changement de Lebid : car ce poëte paſſoit pour le plus bel eſprit des Arabes de ſon temps, & il lui ordonna de faire des vers, pour répondre aux invectives & aux ſatyres, qu'Amrilcais, autre poëte des Arabes infidéles, compoſoit ſouvent contre ſa nouvelle religion, & contre ceux qui en faiſoient profeſſion. Amaſi écrit que Lebid après avoir embraſſé le muſulmaniſme, ne fit plus d'autres vers que ceux par leſquels il remercia Dieu de ſon changement. On lui attribue cependant un diſtique, qu'il fit, dit-on, en mourant, & dont le ſens eſt : *On dit que toute nouveauté a quelque agrément : je n'en trouve cependant aucun dans la mort, qui me paroît nouvelle.* Mahomet diſoit que la plus belle ſentence qui fût ſortie de la bouche des Arabes, étoit celle-ci de Lebid, *Tout ce qui n'eſt pas Dieu n'eſt rien.* Lebid faiſoit ſon ſéjour ordinaire dans la ville de Couſah, où ayant vécu juſqu'à l'âge de 140 ans, il mourut l'an 141 de l'hégire, & de J. C. 758. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

LEBLANC (Marcel) né à Dijon le 12 août 1653, entra chez les Jéſuites le 6 octobre 1669, & fit la profeſſion des quatre vœux le 15 août 1686, à Dijon où il profeſſoit alors la rhétorique. Il fut un des quatorze mathématiciens que le feu roi Louis XIV envoya au roi de Siam. Ils s'embarquerent à Breſt le premier mars 1687, & arriverent la même année à Siam. Le roi de Siam deſirant que quelques Jéſuites appriſſent la langue du pays, afin de pouvoir librement converſer avec eux ſur pluſieurs affaires importantes, voulut qu'ils logeaſſent chez les prêtres de ce pays-là ; c'eſt-à-dire, chez les *Talapoins*, tant pour apprendre la langue ſiamoiſe, que pour travailler à la converſion de ces Talapoins. Le pere Leblanc y paſſa quatre mois ; & il en ſortit lorſque la révolution, qui a fait tant de bruit, (& que l'on trouve décrite entr'autres dans l'hiſtoire de M. Conſtance, par le pere d'Orléans, pag. 50 & ſuiv.) priva le roi de ſa couronne & de la vie, détruiſit le chriſtianiſme à Siam, & obligea les François à quitter ce royaume. Le pere Leblanc chargé d'aller en France annoncer ce triſte événement, tomba dans un autre malheur. Le vaiſſeau qu'il montoit, fut pris vers le Cap de Bonne Eſpérance, par les Hollandois qui le conduiſirent à Middelbourg en Zélande, où il reſta en priſon juſqu'après le mois de mars de l'an 1690. Ayant recouvré ſa liberté, il ſe rendit à Paris. Il fut enſuite nommé préfet des baſſes claſſes à Dijon, & profeſſeur des mathématiques. Six mois après, en 1691, il ſe joignit au pere Couplet, qui conduiſoit des miſſionaires à la Chine, & s'embarqua à Lisbonne ; mais le vaiſſeau ſur lequel il étoit, ayant été battu de la tourmente, le pere Leblanc reçut un coup à la tête, dont il mourut à Mozambic, au mois de mai 1693. Etant encore à Dijon en 1691, il avoit commencé des mémoires ſur les miſſions d'Orient, qui ſont demeurés imparfaits & manuſcrits. On ne connoit que deux ouvrages de lui qui ſoient imprimés. 1. *Lettre du R. P. Marcel* Leblanc, *de la compagnie de Jeſus, miſſionaire au royaume de Siam, écrite dans la priſon de Middelbourg en Zélande, aux dames ſes ſœurs, religieuſes de la Viſitation de ſain-*

te Marie de Dijon, le 13 mars 1690. C'eſt une brochure *in*-4°, ſans nom de ville ni d'imprimeur, mais imprimée à Dijon. 2. *Hiſtoire de la révolution du royaume de Siam, arrivée en l'année 1688, & de l'état préſent des Indes*, à Lyon 1692, 2 vol. *in*-12. L'auteur fait une peinture fidéle & exacte de cette révolution. Il ne dit que ce qu'il a vu lui-même, ou qu'il a appris de ceux qui ont eu part à ce grand événement. On trouve dans le tom. 2, pag. 396, pluſieurs remarques utiles aux navigateurs. * Papillon, *bibliothéque des auteurs de Bourgogne.*

LEBNA, lieu dans le déſert, où camperent les Iſraélites après leur ſortie d'Egypte. * *Nombres*, 33, 20.

LEBNA, ville ſacerdotale de la tribu de Juda, dans la Paleſtine, que Joſué avoit ſaccagée. * *Joſué*, 10, 19.

LEBONA, ville de Paleſtine dans la tribu d'Ephraïm. * *Juges*, 21, 19.

LEBRIXA, en latin *Nebriſſa*, ville ancienne de l'Andalouſie, médiocrement grande, & fort agréable. Elle étoit autrefois ſur la branche orientale du Guadalquivir, mais cette branche ayant été bouchée avec le temps, la ville eſt préſentement à deux bonnes lieues du fleuve, & à trois lieues de Cabeças au ſud-oueſt. Les dehors de cette ville ſont charmans : de quelque côté qu'on jette les yeux, on n'y voit que des objets qui font plaiſir : de belles prairies, des champs fertiles en grains, des vignes qui produiſent de bon vin, & des bois d'oliviers, dont on tire une huile excellente.

LEBRIXA, *cherchez* ANTOINE DE LEBRIXA.

LEBRIXA (Françoiſe de) ou *Franciſca Nebriſſenſis*, fille du célébre auteur Antoine de Lebrixa, connu ſous le nom d'*Antonius Nebriſſenſis*, avoit appris les belles lettres; & lorſque ſon pere étoit ou incommodé ou arrêté par quelque affaire, elle faiſoit pour lui la leçon de rhétorique dans l'univerſité d'Alcala. * Ribera, *lib. ult. art.* 33. Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſpan. &c.*

LEBRUN (Pierre) prêtre de l'Oratoire, *cherchez* BRUN (Pierre le)

LEBUSS, en latin *Lebuſſa*, ville d'Allemagne ſur l'Oder, dans les états du marquis de Brandebourg, avec évêché proteſtant, ſuffragant de l'archevêché de Gneſne. Elle eſt près de Francfort. * Cluvier, *deſcript. Germ.*

LECCE ou LECCI, en latin *Aletium*, ville du royaume de Naples, avec évêché, en la terre d'Otrante, eſt à ſix ou ſept lieues de la Mer Adriatique. * Baudrand.

LECH, *Lechus*, *Licus*, *Lycias*, grande riviere d'Allemagne. Elle prend ſa ſource dans le Tirol, coule le long des confins de la Souabe & de la Baviere, baigne Augsbourg, & va ſe décharger dans le Danube, à deux lieues au-deſſous de Donawert. * Mati, *diction.*

LECHÆUM, étoit une ville, le port & le havre de la ville de Corinthe, avec un promontoire avancé ſur le golfe de Corinthe, dans le territoire de cette ville. On dit que Lechæum s'appelle aujourd'hui *Leſteiocori*. Plutarque en parle dans la vie de Cléoméne. * Lubin, *tables géographiques ſur les vies de Plutarque.*

LECHENICH, en latin *Legionacum*, petite ville fortifiée, eſt dans l'électorat de Cologne, à trois ou quatre lieues de la ville de ce nom, vers le midi occidental. * Mati, *diction.*

LECHI ou LEHI, mot hébreu, qui ſignifie *une machoire*. C'eſt le nom d'une ville dans la tribu de Dan, qui s'appelloit autrefois *Thamna* ou *Timna*, de la dépendance des Philiſtins. Ce fut là où Samſon épouſa une fille de cette nation, qu'il abandonna depuis, pour avoir découvert un ſecret qu'il lui avoit confié. Cette femme ſe voyant mépriſée, épouſa du conſentement de ſon pere un des amis de Samſon, qui avoit été l'entremetteur de leur mariage. Samſon ſe mit en une telle colére de ce procédé, qu'il réſolut de ſe venger de cette femme & de toute ſa nation. Il prit trois cens renards, qu'il attacha deux à deux avec des flambeaux allumés à leurs queues, & les laiſſant aller ainſi à travers la campagne & les bleds, il fit bruler toutes les moiſſons des Philiſtins. Cette action les irrita tellement, qu'ils proteſterent à ceux de la tribu de Juda, que s'ils ne leur mettoient Samſon entre les mains, ils les extermineroient entierement. Ceux de Juda ſe mirent en devoir de ſatisfaire les Philiſtins, & dans cette vue ils ſe rendirent au nombre de trois mille hommes tous en armes près du roc d'Elam, où Samſon ſe retiroit, dès qu'il avoit tué quelque Philiſtin; car il avoit contr'eux une haine implacable.

Ces trois mille hommes lui firent de grands reproches de ce qu'il irritoit ſi fort leurs ennemis, qui pouvoient ſe venger ſur toute la tribu & la détruire. Ils lui dirent que pour éviter un ſi grand mal, ils étoient venus pour le prendre & le livrer entre leurs mains; qu'ils l'exhortoient à y conſentir, ſans les contraindre d'en venir à la force, & qu'au reſte ils donnoient parole de ne lui faire aucun mal. Samſon acquieſça, deſcendit de ſa roche, ſe mit entre leurs mains, & permit qu'on le liât avec des cordes, & qu'on l'amenât ainſi lié à ſes ennemis. Ceux-ci en ayant eu avis vinrent au-devant de lui avec de grands cris de joie, comme ayant déja leur plus mortel ennemi en leur puiſſance. Mais quand ils furent arrivés dans ce lieu, qui à cauſe de ce qu'on va dire fut appellé *Leci* ou *Lechi*, il rompit ſes cordes, & n'ayant d'autres armes qu'une machoire d'âne qu'il rencontra par haſard, il ſe jetta ſur les Philiſtins, en tua mille, & mit tout le reſte en fuite. On bâtit depuis une belle ville en ce lieu, à laquelle on donna le nom de *Lechi*, & la ville de Thamna ou Timna perdit le ſien pour prendre ce dernier. * *Juges XV.* Joſéphe, *antiquités*, *liv.* 5, *chap.* 20.

Il y en a qui veulent que cette machoire fût un inſtrument de guerre fait en forme de machoire d'âne, dont les Philiſtins ſe ſervoient en ce temps-là, & que Samſon l'ôta à quelqu'un d'eux. Mais l'écriture dit en termes formels, que c'étoit la machoire d'un âne qu'il rencontra par haſard.

LECHNER (Gaſpard) de Hall, mourut en 1634. Il enſeigna la théologie à Ingolſtad & à Prague. Il publia des livres ſous ces titres ſinguliers : *Digitus Dei in Bivio. Sodalis. Parthenius. Ubiquitas Eutychi-Neſtoriana. Refutatio Thummii de papa antichriſto.* Les titres devroient faire connoître la matiere de l'ouvrage, mais c'eſt ce que pluſieurs auteurs ſemblent ne pas rechercher. Il eſt vrai que pourvu qu'ils mettent un *c'eſt-à-dire*, ou qu'il commentent leur titre, il leur ſemble que cela ſuffit; mais ne vaudroit-il pas mieux parler clairement, que d'avoir beſoin de commentaire? * Konig, *biblioth.*

LECHUS, ſorti du Boſphore Cimmerien, ſe rendit maître de la Pologne vers l'an 550, & en fut le premier duc. Ses ſucceſſeurs la gouvernerent pendant cent cinquante ans ou environ; & depuis les Polonois eurent pour chefs douze vaivodes ou palatins, juſqu'à Crachus fondateur de Cracovie, qui fut déclaré duc. Celui-ci laiſſa LECHUS II, qui tua ſon frere Crachus à la chaſſe, & mourut ſans enfans vers l'an 750. * Sanſovin, *l.* 2, *chronic.* André Cellarius, *nova deſcript. Polon.* Cromer, &c.

LECK, en latin, *Lecca*, *Leccus*, & *Foſſa Corbulonis*, ſelon Ortelius, fleuve du Pays-Bas en Hollande, ou plutôt bras du Rhin, appellé par les Latins, *Foſſa Corbulonis*, lequel ſe ſéparant en deux, forme l'Iſſel, qui va paſſer à Doëſbourg & Zutphen, & ſe vient rendre dans le Zuiderzée, golfe de mer en Hollande & en Friſe. L'autre bras qui eſt le Leck, paſſe par Wyk, Culembourg, Nieuport, & ſe va décharger vers Rotterdam dans la Meuſe. * Ortelius. *Voyez la deſcription du Pays-Bas* de Guichardin; & ne confondez pas ce

bras du Rhin avec le Leck, fleuve d'Allemagne entre la Souabe & la Baviere. Cluvier a voulu réfuter le ſentiment d'Ortelius, dans ſon livre, *De tribus Rheni alveis*, c. 6, & dans le 2 livre de ſa *Germanie*, c. 31. Il croit que c'eſt un canal qui va de Leyde à Delft & de là à la Meuſe. Pluſieurs auteurs des Pays-Bas avoient ſuivi juſqu'ici le ſentiment de Cluvier; mais Théodore Rickius, profeſſeur en hiſtoire à Leyde, l'a réfuté à ſon tour dans ſes notes ſur Tacite, & a défendu le ſentiment d'Ortelius, *ad ann. XI*, c. 2.

LECHT (Jacques) fameux juriſconſulte de Genève, profeſſeur en droit & l'un des principaux miniſtres de la république, fut très-utile à ſa patrie par ſes lumieres, & par ſes différentes négociations. La ville de Genève étant en guerre avec le duc de Savoye, & accablée par les frais qu'elle étoit obligée de ſoutenir, envoya Lecht en Angleterre au mois de ſeptembre 1589. La reine Elizabeth lui donna pluſieurs fois audience, témoigna qu'elle prenoit part aux beſoins de la république, marqua beaucoup d'eſtime & d'affection pour elle, à cauſe, ſur-tout, de ſon attachement à la prétendue réforme; mais elle s'en tint aux complimens, & ne fournit aucun argent. Elle permit cependant à Lecht de faire dans ſon royaume une collecte ſous la direction de l'archevêque de Cantorberi, & cette collecte rendit onze mille florins d'Allemagne. Lecht ayant repaſſé la mer avec cette ſomme, obtint la même liberté des états de Hollande, où il recueillit encore quatorze mille francs. Les états ne permirent cette collecte qu'à condition que cet argent ſeroit employé à rétablir l'académie de Genève, qui avoit été comme abolie par le congé qu'on avoit donné aux profeſſeurs depuis le commencement de la guerre. Lecht fut de retour à Genève au commencement de 1591. En 1603, étant ancien ſyndic, il fut député avec Daniel Roſet à Berne & à Zurich, pour prier les Cantons de ſecourir Genève dans la guerre où elle ſe trouva engagée avec la Savoye après la fameuſe eſcalade. Lecht fit un diſcours très-pathétique à Berne & à Zurich, diſſipa les vains prétextes dont le comte de Tournon s'étoit ſervi pour colorer l'action du duc, & obtint le ſecours que l'on ſouhaitoit. Il fut encore choiſi la même année pour informer le canton de Berne, & enſuite la diète tenue à Soleure des diſpoſitions du duc à la paix: ces négociations produiſirent enfin le traité de Saint-Julien, où Lecht ſe trouva avec quelques autres membres du grand & du petit conſeil de Genève. Jacques Lecht mourut au mois d'août 1611. Dès 1583 il avoit été créé profeſſeur en droit, ſur le témoignage que le fameux Théodore de Beze avoit rendu de ſon ſavoir dans la juriſprudence, pour faire des leçons alternativement avec Jules-Pacius, juriſconſulte habile. En janvier 1584, il avoit été élu conſeiller du petit conſeil, & il retint ſa place de profeſſeur avec les appointemens. Il fut depuis collégue de Denys Godefroi, & ſuccéda à Pacius en 1585. Outre ſes diſcours politiques, il en a fait pluſieurs autres dans les ſolemnités de l'académie, où ſon éloquence ſe fit admirer: tel fut celui qu'il prononça en latin aux promotions de l'an 1603, au ſujet de l'eſcalade, & celui qu'il prononça au mois de février 1611, avec la permiſſion du conſeil, ſur la mort de Henri IV. Ces harangues ont été recueillies & imprimées à Genève en 1615, *in*-8°. Il avoit été quatre fois ſyndic, en 1597, 1601, 1605 & 1609. Mais il ne fut qu'un fois lieutenant. Sa ſévérité dans cette charge, empêcha le peuple de le nommer une ſeconde fois pour la remplir. Il étoit auſſi poëte latin, & ce que nous avons de lui en ce genre eſt eſtimé: on y voit qu'il étoit lié d'amitié étroite avec Théodore de Beze. * *Hiſtoire de Genève, par M.* Spon, édition de 1730, *in*-4°. *pag.* 383, &c.

LECTEURS. L'ordre de Lecteur n'a été établi que dans le III ſiécle. M. Cotelier dit que Tertullien eſt le premier qui faſſe mention des Lecteurs. M. Baſnage croit qu'avant que cet emploi eût lieu, l'égliſe chrétienne ſuivoit dans la lecture des divines écritures la méthode de la ſynagogue, où le jour du ſabbat un ſacrificateur, un lévite, & cinq d'entre le peuple, choiſis par le préſident de l'aſſemblée, faiſoient cette lecture. Mais Bingham remarque qu'il ne paroît pas qu'il y ait eu aucune égliſe, excepté celle d'Alexandrie, où l'on ait permis aux laïcs de lire l'écriture ſainte en public; cette permiſſion étoit accordée même aux catéchumenes dans cette égliſe. Son ſentiment eſt que tantôt les diacres, tantôt les prêtres & les évêques s'aquitterent de cette ſainte fonction. Dans l'égliſe grecque, les Lecteurs étoient ordonnés par l'impoſition des mains; mais, ſuivant Habert, cette cérémonie n'avoit pas lieu dans l'égliſe latine. Le quatriéme concile de Carthage ordonne que l'évêque mettra la bible entre les mains du Lecteur en préſence du peuple, en lui diſant: *Recevez ce livre, & ſoyez lecteur de la parole de Dieu; ſi vous rempliſſez fidélement votre emploi, vous aurez part avec ceux qui adminiſtrent la parole de Dieu.* C'étoit au pulpitre que la lecture ſe faiſoit, & de-là ces manieres de parler dont ſe ſert le ſaint docteur & martyr Cyprien, *Super pulpitum imponi, ad pulpitum venire*, &c. Des perſonnes de conſidération, ſe faiſoient honneur de remplir cette fonction. Il paroît par les hiſtoriens Sozoméne & Socrate, que Julien, depuis empereur & apoſtat, & ſon frere Gallus, furent Lecteurs dans l'égliſe de Nicomédie. Par la novelle cent vingt-troiſiéme de l'empereur Juſtinien, il fut défendu de choiſir pour Lecteurs des perſonnes au-deſſous de dix-huit ans. Avant ce réglement, on avoit vu remplir cet emploi par des enfans de huit ans, comme S. Epiphane, & même de ſept, comme S. Céſaire d'Arles, qui furent honorés de cet exercice. Cela venoit de ce que les parens ayant conſacré de bonne-heure leurs enfans à l'égliſe, on vouloit les mettre par-là en état de ſe rendre capables des emplois les plus difficiles du ſacré miniſtère. *Voyez* ce point aſſez bien traité par Bingham dans ſes *Antiquitates eccleſiæ*, ouvrage plein d'érudition, & de recherches, *tome* 2, *pag.* 29 *& ſuivantes.*

LECTISTERNE, *Lectiſternium*, grande cérémonie qui ne ſe pratiquoit parmi les Romains, que pour quelque grande calamité publique, ou lorſqu'il y avoit quelque ſujet de joie extraordinaire. On deſcendoit les ſtatues des dieux de deſſus leurs baſes ou piedeſtaux, & on les couchoit ſur des lits dreſſés exprès dans leurs temples, avec des oreillers ſous leurs têtes; & en cette poſture on leur ſervoit à manger magnifiquement. On dreſſoit trois lits les plus ſuperbes qu'on pouvoit, ſur leſquels on couchoit les ſtatues de Jupiter, d'Apollon, avec celles de Latone, de Diane, d'Hercule, de Neptune & de Mercure, afin de les appaiſer: celles de Junon & de Minerve étoient aſſiſes. Alors toutes les portes étoient ouvertes, & l'on voyoit de toutes parts des tables dreſſées & chargées de vivres; les étrangers connus & inconnus étoient nouris & logés gratuitement; l'on oublioit tous les ſujets de haine & de querelle; l'on converſoit familierement avec les ennemis comme avec les amis, & l'on donnoit la liberté à tous les priſonniers. Cette fête ſe faiſoit dans un temps de peſte, ou de quelque grande calamité publique. Le premier Lectiſterne ſe fit à Rome par l'ordre des duum-virs, l'an 335 de la fondation de Rome. Tite-Live marque l'origine des Lectiſternes, *l.* 5, *c.* 13. *Voyez* encore Cicéron, *in orat. de haruſp. reſp.* Valere-Maxime, *l.* 2, *c.* 1 & 10, fait mention d'un Lectiſterne en l'honneur de Jupiter. Suet. *in Cæſar. c.* 78. Caſaubon croit que les Lectiſternes n'étoient pas ſeulement en uſage parmi les Romains; mais encore chez les Grecs. *Ex ſcholiaſt.* Pindar. *olymp. od.* 1. *Voyez* auſſi Jacques Spon, *voyage de la Grece, part. II, pag.* 118, où il fait la deſcription du Lectiſterne d'Iſis & de Sérapis, qui ſe voit encore aujourd'hui à Athènes. Ce lit eſt de marbre: il a deux pieds de long, un pied de hauteur, ſur lequel on voit Sérapis tenant un boiſſeau ſur ſa tête, avec une

Digitized by Google

corne d'abondance, & des fruits devant lui. Iſis eſt repréſentée aſſiſe plus bas : à l'entour de ces deux divinités, ſont repréſentés quatre ou cinq hommes en ſculpture. Le même Spon rapporte que l'on voit quelque choſes de ſemblable dans la ville de Salamine. * *Antiq. rom.* Pitiſcus, *lexicon antiquitatum romanarum.*

LECTUM, promontoire de la Troade, où le mont Ida vient finir ſur la mer Ægée. On le nomme à préſent *Scorpiata.* Il étoit proche de la ville de Troas. * Lubin, *tabl. géograph. ſur les vies de Plutarque.*

LECUM, ville ou lieu ſitué ſur les confins de la tribu de Nephtali du côté d'Orient. * *Joſué*, 19, 33.

LEDA, fille de Theſtius, & femme de Tyndare, roi d'Oebalie, fut aimée de Jupiter, qui pour la tromper, ſe transforma en cigne, lorſqu'elle ſe baignoit dans le fleuve Eurotas. Elle en conçut un œuf, dont elle accoucha dans la ville d'Amycle, & dans lequel Pollux & Hélene ſe trouverent. Au même moment elle accoucha d'un autre œuf qu'elle avoit conçu de Tindare, qui renfermoit Caſtor & Clytemneſtre femme d'Agamemnon. * Ovide, *l. 6. métamorph. & epiſt.* 16.

LEDEN, riviere qui a ſa ſource dans le comté d'Herefort, qui traverſe enſuite le comté de Gloceſter, juſqu'à ce qu'il ſe joigne à la Saverne. Ledencourt, ville qui en a tiré ſon nom, eſt ſituée ſur ſes bords.

LEDERLIN (Jean-Henri) luthérien, Allemand, profeſſeur en hébreu & en grec à Strasbourg, a été un des grands ornemens de cette univerſité par ſa ſcience. Il eſt mort au mois de ſeptembre 1757, aux eaux d'*Oderbrunn*, où il avoit coutume d'aller tous les étés. Il a préſidé à la belle édition du Pollux de Hollande : *Julii Pollucis onomaſticon græcè & latinè, cum Wolfgangi Seberi notis, & Gothofredi Jungermanni ac Joach. Kuhnii commentariis ; edantibus & illuſtrantibus Joanne Henrico Lederlino, & Tiberio Hemſterhuis*, à Amſterdam 1706, 2 vol. *in-fol.* On a du même une édition d'*Homére*, avec une verſion en partie nouvelle, qui parut à Amſterdam en 1707, 2 vol. *in-12.* On lui doit de plus, 1°. un *Elien, hiſtoires diverſes : Cl. Æliani variarum hiſtoriarum libri XIV, græcè & latinè, interpretibus Joachimo Kuhnio & Joanne Henrico Lederlino*, à Strasbourg 1713, *in-8°.* 2°. Une édition de Briſſon ſur le royaume des Perſes : *Barnabæ Briſſonii de regio Perſarum principatu libri tres, cum obſervationibus & indicibus Joannis Henrici Lederlini*, à Strasbourg 1710, *in-8°.* Dans le journal cité ci-deſſus, on ajoute que Lederlin eſt auteur de bonnes diſſertations ſur divers paſſages de l'Ecriture Sainte, ſur quelques auteurs Grecs, ſur le bouclier d'Achille, &c. mais on n'en ſpécifie aucune. Le pere le Long dans ſa bibliothéque ſacrée *in-fol.* pag. 824, en cite une ſous ce titre : *Diſſertatio philologica de dono linguarum in feſto Pentecoſtes*, à Strasbourg 1714, *in-4°.* Il nomme l'auteur *Jean Jérémie*, au lieu de *Jean Henri.* Dans le recueil intitulé *Tempe Helvetica*, tome IV, à Zurich 1739, *in-8°*, on a imprimé deux écrits de Lederlin, le premier, pag. 346, intitulé : *Meletema philologicum de templis argenteis Dianæ Epheſiæ, ad locum Actor. XIX*, 24. L'auteur marque au commencement qu'il avoit expliqué depuis peu à ſes auditeurs le livre des Actes des Apôtres. Le ſecond écrit, imprimé, page 399 du même volume, eſt une diſcuſſion ſavante faite à l'occaſion du mot νηστεία employé par S. Luc au chapitre XXVII, verſet 9 des Actes des Apôtres, que l'on traduit par le mot *Jejunium* : (*Diſſertatio philologica de νηστεία, jejunio.*

LEDESMA, ville d'Eſpagne dans le royaume de Léon ſur la riviere de Tormes, & près de Salamanque, eſt pris par quelques auteurs, pour la *Bletiſa* des anciens.

LEDESMA (Diego ou Jacques de) Jéſuite natif de Cuellar en Eſpagne dans le XVI ſiécle, étudia à Alcala, à Paris & à Louvain, où il ſe fit religieux l'an 1556, âgé de 32 ans. Depuis il alla à Rome, s'y acquit l'eſtime du pape Grégoire XIII, & mourut le 28 novembre 1575. Il a écrit divers ouvrages ; *De divinis ſcripturis quivis paſſim linguâ non legendis, ſimul & de ſacrificio Miſſæ, cæteriſque officiis in eccleſiâ Chriſti hebraïcâ tantùm, græcâ aut latinâ linguâ celebrandis, &c.* * Ribadeneira & Alegambe, *de ſcript. ſoc. Jeſu.* Nicolas Antonio, *bibl. Hiſpan.* Le Mire, *de ſcript. ſæculi XVI.*

LEDESMA (Martin de) ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, entra dans l'ordre de S. Dominique l'an 1525, & s'acquit tant de réputation, que Jean III roi de Portugal lui donna la premiere chaire de théologie dans l'univerſité de Coimbre, qu'il occupa trente ans de ſuite, n'ayant pas voulu la quitter pour l'évêché de Viſeu, que la reine Catherine régente pendant la minorité de Sébaſtien ſon fils le preſſoit d'accepter. Son application à enſeigner ne lui permit de publier que deux volumes, en 1555 & 1560, à Coimbre, ſur le quatriéme livre des ſentences. On trouve qu'il a trop négligé ſon ſtyle. Il mourut fort âgé le 15 août 1584. * Echard, *ſcript. ord. FF. prad. tom.* 2.

LEDESMA (Barthelemi de) évêque d'Oaxaca, dans l'Amérique ſeptentrionale, natif de Nieva, près de Salamanque, entra dans l'ordre de S. Dominique en 1543, & fut envoyé dans l'Amérique, où il enſeigna long-temps la théologie à Mexique & à Lima. Depuis en 1583 il fut fait évêque d'Oaxaca, où il remplit tous les devoirs d'un bon paſteur, ayant établi & doté un collége à Antequera, fondé une chaire de morale dans ſon égliſe, & un couvent de religieuſes de ſon ordre, &c. il mourut ſur la fin de février de l'an 1604. On a de lui un traité des Sacremens, &c. * Gilles Gonçales d'Avila, *in theat. Ind.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſpan. &c.* Echard, *ſcript. ord. FF. prad. tom.* 2.

LEDESMA (Pierre de) de Salamanque, religieux de l'ordre de S. Dominique, qui mourut le 9 ſeptembre 1616, étoit entré en religion l'an 1563, & avoit enſeigné long-temps dans les colléges de Ségovie, d'Avila & de Salamanque. Il a fait un traité du mariage intitulé : *De magno matrimonii ſacramento*, qui parut en 1591. Une ſomme des ſacremens en eſpagnol, qui a été traduite en latin. On en a donné la premiere partie l'an 1618 à Douai ; la ſeconde l'an 1630 à Cologne. *De divinæ gratiæ auxiliis* ; *De divina perfectione, &c.* * Louis de Souſa, *in hiſt. Dominic. Luſit. lib.* 3, *c.* 5. Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſpan.* Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVI, &c.* Echard, *ſcript. ord. FF. prad. tom.* 2.

LEDESMA (Alfonſe de) natif de Ségovie, poëte Eſpagnol, mort l'an 1623, âgé de ſoixante-onze ans, a fait des poëſies compriſes en trois parties, ſous le titre de *Conceptos eſpirituales.* Il eſt auteur des divertiſſemens de la bonne nuit, ſous le titre de *Juegos de noche buena* ; de la repréſentation du monſtre, ſous celui d'*El monſtro imaginando* ; des *epigrammes* ; & des *hieroglyphes*, ſur la vie de Jeſus-Chriſt. Il a auſſi donné en vers les fêtes de Notre-Dame ; l'excellence des Saints ; & la grandeur de la ville de Ségovie. Ledeſma étoit un poëte ingénieux & élégant, & il a ſi bien réuſſi dans les petits vers, qui ſont particuliers aux Eſpagnols, qu'il a employés pour décrire des ſujets importans pris de l'écriture-ſainte, qu'il en a mérité le ſurnom de *Poëte divin*, parmi ceux de ſa nation. Son plus grand talent conſiſtoit principalement dans les inventions métaphoriques, & dans l'art d'exprimer noblement une même choſe par divers ſynonimes, en quoi conſiſte la principale richeſſe de la langue eſpagnole : enſorte que ceux qui connoiſſent la gravité, la force & les beautés de cette langue, prennent beaucoup de plaiſir à lire les poëſies de cet auteur. * Nicolas Antonio, *biblioth. ſcript. Hiſpan. tom.* 1.

LEDROU, que d'autres écrivent LE DROU (Pierre-Lambert) théologien éclairé, étoit né de parens catholiques, à Huy, ville des Pays-Bas, ſur la Meuſe, dans le Liégeois, & fit profeſſion dès ſa premiere jeuneſſe dans l'ordre des religieux Auguſtins à Huy même. Ses talens, ſon amour pour l'étude, ſes progrès dans

la

la ſcience eccléſiaſtique, le firent bientôt choiſir par les ſupérieurs pour remplir une chaire de théologie dans l'univerſité de Louvain. Honoré du titre de docteur, il éclaira par ſa lumiere, & ſe diſtingua parmi ceux qui étoient décorés du même titre. Sa réputation fut telle en peu de temps, qu'on ne craignit pas de le ſurnommer l'*Aigle jeune des docteurs*, *Juvenis doctorum aquila*. Il eut un très-grand nombre de diſciples, à qui il n'enſeigna que la doctrine de S. Auguſtin & de S. Thomas, auſquels il étoit très-attaché, & dont il avoit bien étudié les ouvrages. Pluſieurs de ſes diſciples ont rempli dans la ſuite les premiers emplois dans les Pays-Bas, & ſe ſont fait eſtimer à Rome, en France, & par-tout où ils ont été appellés. Lui-même occupa dans ſon ordre les premieres charges, & ſon mérite engagea le pape Innocent XI à le faire venir à Rome, où il le fit préfet du collége de *la Propagande*, & lui donna pluſieurs autres emplois importans, où il ſe comporta avec tant de ſageſſe & de prudence, qu'il s'attira le reſpect des inférieurs, & l'eſtime & l'amitié des ſupérieurs, & en particulier de preſque tout le collége des cardinaux. Les papes Alexandre VIII, Innocent XII, & Clément XI, n'eurent pas moins d'eſtime pour lui, & de confiance en ſes lumieres qu'Innocent XI, & ne ſongerent pas moins à ſon élévation. Innocent XII le nomma à l'évêché de Porphyre *in partibus infidelium*, & le fit prélat aſſiſtant du trône pontifical, ſon ſacriſte, prevôt de l'égliſe collégiale de Mayence, archidiacre de Heſſe, &c. On aſſure qu'il voulut l'élever même au cardinalat, & qu'il n'en fut empêché que par la modeſtie & l'humilité du pere Ledrou qui s'y oppoſa, dit-on, conſtamment. Ces papes le conſultoient dans les affaires les plus graves, & il ne s'en eſt paſſé aucune ſous leur pontificat, pour peu importante qu'elle fût, où ils n'aient voulu prendre ſes avis. Lorſque Louis XIV eut ſollicité à Rome l'examen du livre des réflexions morales ſur le nouveau Teſtament par le pere Queſnel de l'Oratoire, le pere Ledrou fut un des conſulteurs nommés par Clément XI pour faire cet examen, tant parcequ'il entendoit la langue françoiſe, dans laquelle ce livre eſt écrit, que parceque ce pape le regardoit comme un théologien éclairé. Cette affaire ayant cauſé enſuite quelque peine au pere Ledrou, il ſe retira à Liége avec la qualité de vicaire général de ce diocèſe. Il mourut à Liége même le 6 de mai de l'an 1721, dans la quatre-vingt-uniéme année de ſon âge. En 1707 il avoit fait imprimer à Rome même *quatre diſſertations ſur la contrition & l'attrition*, contre les relâchemens du pere Francolin Jéſuite, & cet ouvrage fut réimprimé à Munich en 1708. Il y combat fortement cette maxime de pluſieurs caſuiſtes, que l'*Attrition ſans amour de Dieu ſuffit pour recevoir le ſacrement de pénitence*, & il prouve le contraire par la raiſon, par l'écriture, par les Peres, par les conciles, & en particulier par celui de Trente. * *Mémoires du temps*. Dupin, *Bibliothèque des auteurs eccléſiaſtiques du XVIII ſiécle*, & le ſupplément à ce XVIII ſiécle. Eloge du pere Ledrou, contenu dans ſon papier mortuaire imprimé en latin en une feuille *in-folio*.

LEEDS, en latin *Ledeſia*, ville d'Angleterre. Elle eſt ſur la riviere d'Are dans le comté d'Yorck, à ſept lieues de la ville de ce nom vers le couchant. C'étoit une ville ancienne, où les rois de Northumberland avoient leur palais. Elle eſt maintenant une des meilleures du comté d'Yorck, bien peuplée, ſur-tout d'un grand nombre de drapiers qui y font fleurir le négoce. Elle eſt à 116 milles anglois de Londres. Le roi Guillaume III conféra le titre de *duc de Leeds*, à Thomas Osburn, duc de Danbi, & marquis de Carmarthen, qui étoit préſident du conſeil. * *Dict. angl.*

LEEK, ville d'Angleterre avec marché dans le comté de Straffort, à 116 milles anglois de Londres, eſt la principale ville des pays marécageux, renommée par une eſpéce d'excellente bierre qu'on y fait, & que les Anglois appellent *Ale*, & par les beaux édifices qu'on y voit. * *Diction. anglois*.

LEENE, *Leæna*, courtiſane d'Athènes, ſous la LXVI olympiade, & l'an de Jeſus-Chriſt 513, fut la conſpiration d'Harmodius & d'Ariſtogiton, de la famille d'Alcmeon, contre Hipparque fils de Piſiſtrate, & aima mieux ſe couper la langue avec les dents, que de découvrir les conjurés, lorſque par ordre d'Hippias, frere d'Hipparque, elle fut miſe à la queſtion. Les Athéniens éleverent en ſon honneur une ſtatue qui repréſentoit une lionne ſans langue. * Pline, *l.* 34, *c.* 8. Herodote. Thucydide, &c.

LEERBERG ou SCHAFFMAT, montagne de la Suiſſe, qui fait partie du mont Jura. Elle s'étend ſur les confins des cantons de Baſle, de Soleure & de Berne, entre les petites villes d'Arraw & d'Hombourg. * Mati, *dictionn.*

LEERDAM, ville de la Hollande, à demi-lieue de celle d'Aſperen, & à deux lieues de Gorcum, en latin *Leerdamum*. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Lingue, preſque quarrée & ornée de fort beaux jardins. C'eſt un fief de la noble & ancienne maiſon d'Arkel. Fréderic, comte d'Egmond, ayant épouſé Marie, fille du ſeigneur d'Arkel, fut le premier comte de Leerdam. Cette ville appartenoit au prince d'Orange, qui a été Guillaume III roi d'Angleterre. Le prince Philippe, ſon grand oncle, l'avoit eu comme héritier de ſa mere Anne d'Egmond. * Parival, *délices de la Hollande*, &c.

LEEROORT, bonne forteresſe du comté d'Embden en Weſtphalie. Elle eſt à l'embouchure de la Lée dans l'Embs, environ à quatre lieues de la ville d'Embden, & fort près de celle de Léer, qui eſt ſans murailles. * Mati, *diction.*

LÉEWE, *cherchez* LEONINUS.

LÉEWE ou LEUWE, bourg bien fortifié & défendu par une bonne citadelle. Il eſt dans le Brabant ſur la Géete entre des marais, à quatre lieues de Louvain, & à deux de Tillemont vers le Levant. * Mati, *diction.*

LEFFI, LIFFÉE, LUFFÉE, eſt la plus célébre riviere d'Irlande, ſur laquelle eſt ſituée la ville de Dublin. Quoique ſa ſource ne ſoit qu'à quinze milles anglois de la mer, cependant pour y arriver elle fait de fort grands détours. Elle coule premierement au ſud à travers les campagnes de S. Patrick pendant quinze milles; enſuite à l'oueſt dix milles, puis au nord près du comté de Kildare dix milles, puis cinq milles au nord-eſt: enfin coulant vers l'eſt près du château de Cnock & de la ville de Dublin, l'eſpace de dix milles, elle ſe décharge dans la mer. Au commencement de décembre de 1687, elle déborda tellement par les pluies continuelles, que non-ſeulement il y eut un grand nombre d'hommes, de bétail & de biens qui périrent, mais même les ponts furent emportés, & la ville de Dublin ſe trouva tellement ſous l'eau, qu'on alloit en bateau dans les rues: ce qu'on ne ſait pas être jamais arrivé auparavant. * *Diction. anglois.*

LÉGAT. Ce nom ſe donne à diverſes ſortes de perſonnes. On appelle *Légats*, ceux que les papes envoient aux conciles généraux pour y préſider de leur part, & ceux-ci comme tenant la place du pape & le repréſentant, précédent tous les autres. On nomme auſſi *Légats*, les vicaires apoſtoliques perpétuels, que le pape établit dans les royaumes, ou dans les provinces éloignées de Rome; comme l'ont été en France les archevêques d'Arles & de Reims, qui portent encore le titre de *Légats nés du ſaint ſiége apoſtolique*; en Eſpagne, ceux de Séville & de Tolède; en Angleterre, l'archevêque de Cantorberi; en Illyrie, ceux de Theſſalonique, & de la premiere Juſtinianée. Il y a encore des *Légats* ou vicaires apoſtoliques par commiſſion, & délégués pour un temps en divers lieux pour y aſſembler des ſynodes, afin de rétablir la diſcipline eccléſiaſtique. Tels furent en France Boniface, ſous les papes Grégoire II & III; Hildebrand, ſous Victor II; & Hugues évêque de Digne, puis archevêque de Lyon, ſous

Grégoire VII & Urbain II. Enfin on donne le nom de *Légat* aux ambaſſadeurs extraordinaires que les papes envoient aux empereurs & aux rois. Cette légation étoit autrefois commiſe aux évêques, comme on le voit en pluſieurs exemples tirés de l'hiſtoire eccléſiaſtique. Mais aujourd'hui, comme les cardinaux l'ont emporté ſur les évêques, il n'y a plus qu'eux qui y ſoient employés ſous le titre de *Légat à latere*. Ce titre anciennement ſignifioit ſeulement un homme dont le pape ſe ſervoit, & qui étoit envoyé de ſa part pour s'aquitter de quelque commiſſion que ce fut. C'eſt à peu près dans ce ſens qu'on appelloit *Laterales* ou *de latere miſſi*, ceux que les rois de France envoyoient avec autorité dans les provinces; parcequ'ils etoient pris du nombre de leurs officiers. Maintenant le titre de *Légat à latere* ne ſe donne qu'aux cardinaux qui ſont envoyés par le pape, comme ambaſſadeurs extraordinaires aux têtes couronnées, avec autorité & juriſdiction dans les lieux de légation ſur pluſieurs choſes, dont la connoiſſance leur eſt attribuée. En France on ne reconnoît point les légats, que les bulles de leur légation n'aient été enregiſtrées au parlement. Ils y ſont contraints de renoncer à celles de leurs prérogatives, qui ſont contraires aux priviléges de l'égliſe gallicane. On nomme encore *Légats*, les gouverneurs de provinces de l'Etat Eccléſiaſtique, tels que les légats d'Avignon, de Boulogne, de Ferrare, &c. * Maimbourg, *Hiſt. du pontificat de S. Grégoire* le Grand.

LEGAT (Laurent) de Crémone, fut profeſſeur de la langue grecque à Bologne, où il floriſſoit en 1667. Il a public divers livres ſous ces titres : *Agtiomeleis*, *Chryſomeleis*, *Neocaſta*. Une ode pindarique en grec & en latin : le Lycée de Crémone ou des écrivains de cette ville.

LEGER (Saint) évêque d'Autun, gentilhomme françois d'une maiſon très-illuſtre, fut envoyé fort jeune par ſes parens à la cour de Clotaire II, au commencement du VII ſiécle. Ce prince le mit ſous la conduite de l'évêque de Poitiers, qui le fit diacre à vingt ans, puis grand-archidiacre de ſon égliſe. Saint Leger fut enſuite élu abbé de Saint-Maixant; & ſix ans après il fut demandé par la reine Bathilde, qui gouvernoit l'état comme régente pendant la minorité du roi Clotaire III, fils de Clovis II, pour l'aider de ſes conſeils dans l'adminiſtration des affaires publiques. Il s'acquit une ſi grande eſtime à la cour, qu'il fut bientôt pourvu de l'évêché d'Autun, à la charge néanmoins qu'il ne laiſſeroit pas de donner quelques ſoins au gouvernement de l'état. Pendant qu'il s'attiroit l'amour & l'admiration de ſes diocéſains, le roi Clotaire mourut l'an 669, & les grands du royaume s'aſſemblerent pour mettre Childeric II ſur le trône, malgré les pourſuites d'Ebroin, qui tâchoit de faire donner la couronne à Thierri cadet de Childeric. S. Leger ſe trouva à cette aſſemblée, & obtint qu'Ebroin fût ſeulement relégué dans l'abbaye de Luxeu au comté de Bourgogne, & non pas condamné à mort, ſelon l'avis des ſeigneurs du royaume. Childeric retint S. Leger à ſa cour; & Urſin rapporte qu'il le fit maire de ſon palais; mais comme cette dignité ne convenoit guères à un évêque, & que d'ailleurs on lit que Wlfoad étoit maire du palais ſous Childeric, il y a apparence que cet auteur a ſeulement voulu dire que S. Leger étoit conſeiller & miniſtre d'état. Ceux à qui la probité de S. Leger ne pouvoit être agréable, le calomnierent malicieuſement auprès du roi, qui ſe laiſſa ſurprendre par les artifices de ces envieux : de ſorte que ce prince étant allé à Autun au temps de Pâque, ne voulut point aſſiſter au ſervice de ſon égliſe la veille du ſamedi-ſaint. On dit même qu'il réſolut de le faire tuer le lendemain; mais pluſieurs croient que le roi n'avoit pas ce deſſein, & qu'on en donna ſeulement la peur à S. Leger pour l'obliger de s'enfuir. Quoi qu'il en ſoit, ce ſaint prélat jugea à propos de ſe retirer la nuit; mais on courut après lui; & l'ayant ramené, on le conduiſit devant ce jeune prince, qui le condamna à ſe renfermer dans le monaſtère de Luxeu où étoit Ebroin. Le meurtre du roi qui arriva peu de temps après, l'an 673, changea extrêmement les affaires; car Ebroin ſe rétablit ſous le regne de Thierri, & S. Leger revint dans ſon diocèſe. Alors le maire du palais réſolu de ſe venger du ſaint prélat, qu'il accuſoit d'avoir autrefois contribué à ſa diſgrace, envoya à Autun Didon & Waimar avec des troupes pour ſe ſaiſir de lui. Les bourgeois fermerent les portes; mais S. Leger ne voulant pas expoſer la ville au pillage, ſortit généreuſement, & ſe vint rendre entre les mains de ſes ennemis, qui lui creverent les yeux, & l'enfermerent dans un monaſtère. Au bout de deux ans, Ebroin le fit venir à la cour avec le comte Guerin ſon frere, & les accuſa devant le roi, d'avoir trempé dans le meurtre de Childeric. Il les fit enſuite ſéparer & mettre en différens lieux, & commanda qu'on aſſommât le comte Guerin à coups de pierres, & que l'on coupât la langue à S. Leger, qui fut depuis mené au monaſtère de Feſcamp. Peu de temps après, le roi Thierri fit tenir une aſſemblée d'évêques, où S. Leger fut cité comme coupable du meurtre de Childeric; mais il y fit connoître ſon innocence. Quelques-uns diſent qu'il n'y entra pas; mais qu'il eut un entretien à part avec le roi. Enfin Ebroin, pour conſommer ſes crimes, le fit tuer dans une forêt au diocèſe d'Arras, où un des aſſaſſins lui trancha la tête l'an 678. Son corps fut enterré dans un village nommé *Sarſingue*, d'où il fut transferé deux ans & demi après dans le diocèſe de Poitiers. On fait ſa fête au 2 octobre. * *Anonym. apud* Du Chêne. Surius, *au 2 octobre. Annales de France.* D. Rivet, *hiſt. litter.* Tome III.

☞ LEGER, archevêque de Bourges, qui ſe trouva à pluſieurs conciles tenus au commencement du douziéme ſiécle, ſuccéda dans ce ſiége à Audebert ou Hildebert, mort en 1096. Le ſentiment le plus commun eſt qu'il ne devint archevêque qu'en 1097, & même ſelon Henriquez ce ne fut qu'en 1098. Il mourut le 31 de mars de l'an 1120, & fut enterré au monaſtère d'Orſan, dont il peut être regardé comme le fondateur. Cette maiſon eſt la ſeconde de l'ordre de Fontevraud, que ce prélat avoit toujours favoriſée. Il avoit été fort attaché au bienheureux Robert d'Arbriſſel, qui étoit mort quelques années auparavant dans ce monaſtère. Il lui rendit viſite pendant ſa maladie, & ſe chargea de faire transporter après ſa mort ſon corps à Fontevraud. Il voulut même l'accompagner, & après ſes obſéques il fit dans le chapitre des religieuſes un diſcours ſur les vertus de leur ſaint inſtituteur. Ce diſcours ou oraiſon funébre, eſt cité par le P. de la Mainferme, dans ſon *bouclier de l'ordre de Fontevraud*, & dans d'autres auteurs plus anciens. * *Hiſtoire litteraire de la France*, par des Bénédictins de S. Maur, *tome X.*

LEGER (Antoine) de la Vallée de Saint-Martin en Piémont, naquit à Ville-Seiche en 1594. Après ſes études faites à Genève & ailleurs, il fut appellé à exercer le miniſtère dans ſa patrie. Corneille Haga, ambaſſadeur des états généraux à la porte ottomane, ayant demandé un paſteur pour ſa maiſon & pour les autres prétendus réformés qui étoient à Conſtantinople, Leger fut choiſi, à condition qu'on le laiſſeroit revenir au bout de deux ans. Il arriva à Conſtantinople en 1628. Il s'y lia avec le célébre Cyrille Lucar, d'abord patriarche d'Alexandrie, & enſuite de Conſtantinople, comme on le voit par les lettres de celui-ci, dont le ſieur Aymon, qui de protonotaire du ſaint ſiége s'eſt rendu calviniſte, a fait imprimer une partie dans ſes *monumens authentiques de la religion des Grecs*, ſi bien réfutés par le ſavant M. Renaudot. Leger employa ſon zèle à étendre la prétendue réforme, & comme il ſavoit les langues orientales, il l'inſinua à tous ceux avec qui il put avoir quelque commerce parmi les Orientaux. Il ſortit de Conſtantinople en 1636, & arriva au commencement de 1637 dans les Vallées, où il trouva que la peſte

avoit enlevé tous les paſteurs, excepté deux. Il fut fait paſteur de l'égliſe de S. Jean; & dès la fin de novembre 1637, il eut pluſieurs diſputes de vive voix & par écrit avec un religieux nommé *Placido Corſo*, que la congrégation de *la Propagande* avoit envoyé en miſſion dans la vallée de Lucerne. Il eut encore d'autres diſputes avec un Grec nommé *Coreſſi*, & avec le pere Fournier, Jéſuite; & s'il ne montra pas toujours de la ſolidité, il fit voir au moins qu'il avoit de l'eſprit, & qu'il ne manquoit pas d'érudition. En 1643, il fut accuſé, on ne ſait pas trop de quoi, auprès du duc de Savoye, qui le condamna à mort. Leger informé de cette ſentence, prit la fuite, & ſe retira à Genève, où après avoir exercé ſon miniſtère pendant quelque temps dans l'égliſe françoiſe, & dans l'égliſe italienne, il fut fait profeſſeur en langues orientales & en théologie. Ce fut par ſes ſoins qu'on imprima à Genève un nouveau teſtament en grec vulgaire, & en grec original, en deux volumes *in*-4°. En 1652, le magiſtrat de Genève lui fit préſent de la bourgeoiſie pour lui & pour ſon fils, ANTOINE Leger, qui ſuit. Antoine, le pere, mourut en 1661. * *Mémoires du temps.* L'ouvrage du ſieur Aymon, *cité dans cet article. Hiſtoire générale des égliſes évangéliques des vallées de Piémont. Hiſtoire eccléſiaſtique des égliſes réformées des Vallées*, &c. par Pierre Gilles, à Genève en 1655.

LEGER (Antoine) *fils du précédent*, né à Genève en 1652, réuſſit dans ſes études, & fut fait paſteur de l'égliſe de Chanci en 1680. Il y demeura juſqu'en 1684, qu'il fut appellé au ſervice de l'égliſe de Genève. Il épouſa la même année *Marie* Trembley, fille de *Michel* Trembley qui a été premier ſyndic de la république de Genève. En 1686 on lui donna la chaire de philoſophie, qu'il quitta en 1713, pour remplir celle de théologie, où il fut appellé, & qu'il a occupée juſqu'à ſa mort arrivée au mois de janvier 1719. Ceux qui l'ont connu diſent qu'il étoit un métaphyſicien très-profond, qu'il avoit autant de prudence que de zèle; qu'il étoit éloquent, vif, pénétrant, d'un eſprit judicieux & ſolide. Il joignoit à ces qualités une imagination noble, & une grande connoiſſance de la morale. Pour ſa théologie elle étoit telle que peuvent l'avoir ceux qui la rapportent toute aux préjugés dans leſquels ils ſont nés, & aux erreurs qu'ils veulent faire paſſer pour des vérités. On a donné, en 1710 & 1728, cinq volumes de ſes ſermons; mais on ſent bien qu'il n'y avoit pas mis la derniere main. Souvent il n'écrivoit que le précis de ce qu'il vouloit dire, & il attendoit qu'il fût en chaire pour donner à ſes penſées le tour, l'étendue & la force néceſſaires pour toucher & convaincre. Il avoit achevé d'autres écrits que *Michel* Leger, ſon fils, paſteur de l'égliſe de Genève, fait eſpérer au public, comme un *traité ſur l'idolâtrie*, un autre *ſur le juſte & l'injuſte*, un troiſième *ſur l'égliſe*, & un long *commentaire ſur l'épître aux Romains.*

LEGER (Jean) fils de JACQUES Leger, qui étoit noble, ſyndic de la communauté du Faët, & conſul général de toute la vallée de Saint-Martin, naquit à Ville-Seiche le 2 de février 1615. Son pere étoit un homme conſidéré: il avoit eu la charge, *dont on vient de parler*, à la recommandation de toutes les communautés de la Vallée, & ce fut le duc Victoire-Amédée qui la lui conféra en 1631, afin qu'il aſſiſtât dans tous les conſeils & les aſſemblées générales des autres ſyndics. Perſonne n'avoit eu cette charge avant lui, & il la garda juſqu'à ſa mort arrivée en janvier 1640. *Jean*, ſon fils commença ſes études à Genève en 1629. En 1638, il ſauva la vie au prince Palatin de Deux-Ponts, depuis roi de Suéde, qui manqua de ſe noyer dans le lac où il ſe baignoit. Jean Leger fit ſa théologie ſous M. Spanheim; & en 1639, le 27 ſeptembre, il fut reçu miniſtre dans ſa patrie, & fait paſteur des égliſes de Prals & Rodoret. Il ſuccéda dans le paſtorat de l'égliſe de S. Jean, lorſque Antoine Leger, ſon oncle, eut été obligé de ſe retirer à Genève. Jean manqua d'être enveloppé dans le carnage que le marquis de Pianeſſe fit dans les Vallées, dont on accuſoit les habitans de beaucoup de crimes, & ſur-tout de meurtres commis contre les catholiques. Ceux qui échaperent avec lui le députerent en différentes cours pour demander d'être ſecourus: & afin de perſuader qu'ils méritoient ce ſecours, il répandit un mémoire où il tâchoit de prouver qu'ils n'étoient point coupables des horreurs dont on les accuſoit. Il étoit déja à Dieppe pour paſſer à Londres afin d'informer Cromwel de leur ſituation; mais la crainte de déplaire à la France qui ne pouvoit approuver ce voyage, l'arrêta, & il ſe contenta d'écrire. Cromwel en conſéquence de cette lettre députa Samuel Morland au duc de Savoye pour lui faire des repréſentations ſur ce qui étoit arrivé; il écrivit dans le même deſſein au roi de France & aux princes proteſtans, & la France déſavoua l'action du marquis de Pianeſſe qu'elle n'avoit pas en effet ordonnée. Elle permit auſſi aux prétendus réformés de France de faire une collecte pour leurs freres du Piémont, & intercéda pour eux auprès du duc de Savoye. Jean Leger étant revenu dans les Vallées, fut choiſi en 1655, par toutes les communes pour être leur député général au traité de Pignerol qui ramena la paix dans les Vallées. Mais comme la cour de Turin ne laiſſa pas que de lui faire de la peine, & à ceux de ſon parti, il fut encore député en 1661, auprès de pluſieurs puiſſances proteſtantes pour les informer des infractions que l'on faiſoit par-là au traité de Pignerol. La cour de Turin irritée de cette députation, fit raſer la maiſon de Jean Leger à Saint-Jean, & y fit placer une ſtatue de marbre avec cette inſcription: *Alla memoria infame di Giovanni Legero reo di leza maeſta.* Leger retourna néanmoins à Genève après avoir réuſſi dans ſa négociation; & ayant été appellé à Leyde, il s'y rendit au mois de février 1663. La même année ayant été invité par M. Servien, ambaſſadeur de ſa majeſté britannique auprès du duc de Savoye, de ſe rendre à Paris, il y vint, s'aboucha avec lui, & retourna à Leyde en 1664. La même année il fit un voyage dans les Vallées pour qui il avoit fait des collectes conſidérables, & revint à Leyde en 1665. Nous ignorons l'année de ſa mort. Il eſt auteur de l'*Hiſtoire générale des égliſes évangéliques des Vallées de Piémont*, in-fol. où l'on trouve beaucoup de choſes qui le regardent, de même que dans l'*Hiſtoire de l'édit de Nantes*, tome 3, &c. Mais ces ouvrages doivent être lus avec beaucoup de précaution: la malignité & la fauſſeté y dominent ſouvent plus que la vérité & l'équité.

LEGET (Antoine) né à Calians au diocèſe de Fréjus, fit ſes études à Aix, & dans la ſuite il fut placé dans le ſeminaire du cardinal Grimaldi, en qualité de directeur. Il profeſſa depuis la théologie dans le même ſéminaire, & il en fut ſuperieur. Tout ſon temps étoit partagé entre la priere, l'étude & les devoirs des poſtes qu'il rempliſſoit. Feu M. de Fenelon, archevêque de Cambrai, ayant publié ſes *Maximes des Saints*, &c. M. Leget oppoſa à cet ouvrage, *les véritables Maximes des Saints ſur l'amour de Dieu, tirées de l'Ecriture & des Saints Peres*, volume *in*-12, qui fut imprimé à Paris chez Mariette en 1699. Cet ouvrage eſt ſolide, mais écrit d'un ſtyle qui n'eſt ni pur ni exact. M. Boſſuet, évêque de Meaux, le liſoit avec ſatisfaction pour les choſes, & rioit quelquefois du tour des phraſes. M. le cardinal de Noailles qui avoit conçu de l'eſtime pour l'auteur, paſſant par Aix en 1700, lui fit bien de l'amitié, & pria M. de Coſnac de le lui confier pour quelque temps. En 1703, M. Leger donna au public un ſecond ouvrage qu'il intitula: *La conduite des Confeſſeurs dans l'adminiſtration du Sacrement de pénitence.* Ce livre, en deux volumes *in*-12, parut à Lyon; & l'auteur le dédia à M. de Coſnac, archevêque d'Aix. On attribue au même auteur des analyſes ſur S. Paul: nous ignorons ſi elles ſont imprimées. En 1710 M. de Vin-

Digitized by Google

timille, étant archevêque d'Aix, fit offrir à M. Leget la théologale de Fréjus; mais M. Leget attaché au séminaire d'Aix qu'il ſervoit depuis trente ans, ne crut pas devoir accepter ce nouveau poſte. La théologie qu'il enſeignoit ſouffrit vers le même-temps quelques contradictions, qui donnerent lieu à M. Leget de faire paroître deux réponſes à ce qu'on lui objectoit: mais la ſeconde réponſe mieux digérée & mieux écrite que la premiere, eſt de feu M. l'abbé Gaſtaud. Cette conteſtation obligea M. Leget à quitter Aix, & il ſe retira ſucceſſivement en differens endroits de la Provence, juſqu'à ce que madame la préſidente Baillet lui donnât chez elle une retraite à la campagne. Enfin ayant voulu ſe fixer à Paris, il y fut arrêté, & mis en garde chez un exempt, où il demeura pluſieurs mois, juſqu'à la mort de Louis XIV. M. le cardinal de Noailles l'envoya alors dans la maiſon de S. François de Sales, & lui confia la direction de la communauté de Sainte Pélagie. Il compoſa alors une *Retraite de dix jours*, qui a été imprimée *in* 12, après avoir été revue par feu M. Lambert. M. Leget eſt mort le 24 mars 1728, âgé de 71 ans. Il avoit formé une eſpéce de rhétorique eccléſiaſtique tirée de S. Auguſtin, qu'il faiſoit apprendre aux jeunes eccléſiaſtiques: cet ouvrage n'a pas été imprimé. * *Mém. manuſcrits* du pere Bougerel, de l'Oratoire.

LÉGION: certain nombre de gens de pied & de cavaliers employés dans la milice romaine, dont le nombre n'étoit pas fixe: il fut pendant un certain temps de dix cohortes d'infanterie, & de dix de cavalerie. Du temps de Romulus, qui les inſtitua le premier, la légion étoit de trois mille hommes, & de trois cens cavaliers, qu'on diviſoit en trois ordres de bataille. Après la défaite des Sabins, ſelon Plutarque, ou ſous le roi Tullus Hoſtilius, ſelon Lipſe, on y ajouta mille hommes de pied. Depuis, le nombre des ſoldats d'une légion varia extrêmement, & fut tantôt de quatre, tantôt de cinq & tantôt de ſix mille hommes d'infanterie; & de deux cens, ou trois cens, ou même, ſelon d'autres auteurs, de quatre cens hommes de cavalerie. Sous les conſuls, la légion étoit de quatre mille hommes, & avoit ſa cavalerie de deux ou trois cens maîtres. Depuis Marius, la légion fut ordinairement de cinq ou ſix mille hommes, & toujours de dix cohortes ou régimens. Si chaque cohorte étoit de cinq cens hommes, la légion étoit de cinq mille hommes; ſi chacune en contenoit ſix cens, la légion en avoit ſix mille. La cavalerie étoit, comme nous l'avons dit, de trois ou quatre cens chevaux.

Le nombre des légions n'a pas non plus été fixé. Avant la premiere guerre Punique, ſous les conſuls, on n'en levoit que quatre à la fois: lorſque la puiſſance romaine fut accrue, les alliés en joignirent quatre autres à ces quatre entretenues. Dans la ſeconde guerre Punique on en comptoit près de vingt-cinq en diverſes provinces. Dans les guerres de Sylla & Marius, L. Cinna en eut juſqu'à trente: Pompée & Céſar, dans la guerre civile, en avoient quarante; Antoine & les conſuls cinquante, dans la guerre de Modene; & Auguſte quarante, dans les guerres contre Antoine, qui n'avoit pas moins de troupes que lui. Les légions compoſées de citoyens Romains, faiſoient comme un corps ſéparé, & leurs alliés en faiſoient un autre de cavalerie & d'infanterie, qui s'appelloient *Extraordinaires*. Dans les légions romaines, les gens de pied étoient diviſés en ceux qu'ils nommoient *Velites*, *Haſtati*, *Principes & Triarii*. Ceux qui étoient nommés *Velites*, c'eſt-à-dire, *armés à la légere*, ſe ſervoient d'une longue épée à l'eſpagnole, d'une lance de trois pieds de long, & de ces petits boucliers ronds, qu'ils appelloient *Parma tripedalis*. Ils ſe couvroient la tête d'une eſpéce de bonnet nommé *Galea*, qui étoit fait de cuir, ou de la peau de quelque animal, comme on voit en pluſieurs endroits d'Homere, que les Grecs en avoient de peau de belette, de chevreau, de chien, & d'autres ſortes de bêtes. Ces bonnets pouvoient reſſembler à ceux dont ſe ſervent aujourd'hui les Polonois, & ne différoient de ceux qu'ils appelloient *Caſſis*, que dans la matiere, ceux-ci étant de métal. Ces *Velites*, qui étoient les ſoldats les plus diſpos, étoient choiſis parmi toutes les troupes, pour ſuivre la cavalerie dans les plus prompts & les plus périlleuſes entrepriſes. On remarque que ces ſortes de ſoldats ne furent établis que dans la ſeconde guerre Punique; & peut-être les Romains firent-ils cela, à l'exemple des Gaulois & des Allemans, qui avoient auſſi des fantaſſins armés à la légere pour ſuivre leur cavalerie, comme on le voit dans Céſar & dans Tite-Live. Parmi les *Velites* ſont compris ceux qui lançoient le dard, les archers & les frondeurs. Ceux que les Romains nommoient *Haſtati*, *Principes & Triarii*, portoient un bouclier long de quatre pieds, & large de deux. Leur épée étoit à l'eſpagnole, c'eſt-à-dire, longue à deux tranchans, & ferme de pointe. Leur caſque étoit d'airain avec ſa crête de même matiere. Ils avoient une eſpéce de botte qui couvroit particulierement le devant de la jambe. Ils portoient deux javelines; l'une plus grande, qui étoit ronde ou quarrée; & l'autre plus petite. Leurs corſelets, qu'ils appelloient *Lorica*, étoient de diverſes façons; les uns étoient de fer, les autres d'airain. Quelques-uns étoient faits de petites mailles, ou de petites écailles; & ceux-ci ſe nommoient *Lorica hamata*.

Quant à la cavalerie, elle avoit pour armes offenſives une javeline & une épée; & pour ſe défendre des ennemis, elle étoit couverte d'une cuiraſſe, d'un caſque & d'un écu. Les portes-enſeignes appellés *Imaginiferi*, portoient l'image du prince; ceux que l'on nommoit *Aquiliferi*, portoient une aigle au bout d'une pique. Il y en avoit d'autres qui portoient une main en ſigne de concorde; d'autres qui portoient un dragon, dont la tête étoit d'argent, & le reſte de taffetas. Le *Labarum*, qui étoit l'enſeigne particuliere de l'empereur, ne paroiſſoit que quand il étoit dans le camp. Elle étoit de couleur de pourpre bordée d'une grande frange d'or, & enrichie de pierreries. Les archers à cheval portoient un arc, un carquois & des fléches. Les officiers, que nous appellons *Cornettes de cavalerie*, portoient une aigle au bout d'une lance; & par deſſus leur caſque, ils ſe couvroient de la dépouille d'un lion, d'un ours ou de quelqu'autre bête ſauvage; comme faiſoient auſſi ceux qui portoient les enſeignes de l'infanterie. Il y avoit de trois ſortes de trompettes; les unes étoient toutes droites; les autres courbées, preſque comme un cor de chaſſe; & les autres n'étoient que de petits cornets. Mais les Romains n'ont pas toujours été armés de la ſorte. Ils ne portoient au commencement que de petites rondaches, & peu de temps après ils imiterent les Samnites, & ſe ſervirent de ces grands boucliers de forme quarrée, qui d'abord n'étoient que de bois ou d'oſier couverts de peau: ce qui ſe pratiquoit, non-ſeulement parmi les Allemans & les Gaulois, mais encore parmi les Perſes & les Macédoniens, avant qu'ils euſſent pris les boucliers d'argent pendant les grandes conquêtes d'Alexandre. Les Romains portoient autrefois leur épée au côté droit. Joſephe écrit qu'ils en avoient deux, l'une longue au côté droit, & l'autre courte au côté gauche. Ammien a remarqué qu'il y a eu des capitaines revêtus d'habits de fer ſi artiſtement faits, & ſi propres à leurs corps, qu'ils n'étoient nullement empêchés dans aucun de leurs mouvemens, & que chez les Parthes les chevaux mêmes étoient ainſi armés. * Tite-Live & Plutarque. Goltzius, *in Theſ. antiq. cap.* 7. Sigonius, *de antiquo jure populi romani*. Felibien, *entretiens ſur les vies des peintres*. Juſte-Lipſe, *de militia romana*. Le pere Cantel, *de romana republica*. *Voyez* ſur-tout Saumaiſe dans ſon excellent ouvrage, *L. de re milit. Roman.*

Noms des legions écrits sur un morceau rompu d'une ancienne colonne trouvée à Rome.

II. Augusta.	XI. Claudia.
VIII. Auguſta.	XV. Apollinea.
XXX. Ulpia.	IV. Scytica.
XIV. Gemina.	X. Fretenſis.
IV. Flavia.	II. Trajana.
V. Macedonica.	III. Parthica.
XII. Fulminatrix.	XX. Victrix.
II. Parthica.	I. Minervia.
XI. Terratenſis.	X. Gemina.
XII. Gemina.	II. Adjutrix.
II. Italica.	I. Italica.
VI. Victrix.	XIII. Gemina.
XXII. Primigenia.	VII. Gallicana.
I. Adjutrix.	XVI. Flavia.
I. Parthica.	III. Cyrenenſis.
VII. Claudia.	III. Auguſta.

LEGION FULMINANTE, étoit la douziéme légion, ſuivant Dion Caſſius, à laquelle Euſébe & d'autres après lui, ont donné le ſurnom de *Fulminante*. L'an 176 de J. C. l'empereur Marc-Aurele faiſant la guerre dans le ſeptentrion aux Marcomans, aux Quades, aux Sarmates & aux Suéves, après que ſon entrepriſe eut duré quatre ans, ſe trouva un jour réduit à un extrême danger. Il s'étoit renfermé par imprudence entre des montagnes, & outre la difficulté d'en ſortir ſans un péril éminent, ſon armée fut affligée de la maladie contagieuſe, & pour ſurcroît de malheur, étant dans un lieu ſec & ſtérile, il ſouffrit une extrême ſoif. Toute reſſource lui manquant, il fut contraint d'implorer le ſecours des chrétiens, qui combattoient ſous lui, & qui s'étant mis en prieres, obtinrent ſur le champ une grande abondance de pluie, & attirerent les foudres & les tonnerres ſur l'armée des ennemis. L'empereur témoin d'un prodige ſi extraordinaire, écrivit une relation au ſénat, dans laquelle ne ſe contentant pas de donner toute la gloire de cet avantage aux prieres de cette légion chrétienne, il défendit qu'aucun fût aſſez hardi pour appeller quelqu'un d'eux en jugement au ſujet de leur créance, & commanda de faire brûler leurs accuſateurs. Euſébe rapporte que cet édit étoit encore en vigueur du temps de l'empereur Commode, qui fit châtier un eſclave, pour avoir eu la hardieſſe de prendre à partie un certain Apollonius ſénateur, par la ſeule raiſon qu'il étoit chrétien. Tertullien fait mention de cette lettre de l'empereur au ſénat; & S. Juſtin la rapporte tout au long dans l'apologie qu'il écrivit en faveur des chrétiens. Jules Capitolin fait une belle deſcription de cette victoire, obtenue par le moyen des chrétiens : mais Dion & les Païens n'ont pas manqué de l'attribuer au mérite de l'empereur, quelque viſible que ſoit le démenti qu'il leur a donné lui-même, pour en donner la gloire à cette douziéme légion, qui pour cela mérita le ſurnom de *Fulminante*. Pour ſavoir à quoi s'en tenir préciſément au ſujet de cette hiſtoire, après Dion Caſſius, *conſultez* Euſébe, *hiſt. l.* 35. Tertullien, *in apologet.* S. Juſtin, *in apolog.* Le pere Pagi, *ad ann.* 174, *in crit. Baron.*

LEGION, en latin *Legiodunum*, étoit anciennement une petite ville de l'Inſubrie. Ce n'eſt maintenant qu'un village du duché de Milan, ſitué ſur le bord oriental du lac Majeur. * Mati, *diction.*

LEGION, c'étoit le nom des eſprits malins, dont un homme étoit poſſédé, comme nous l'apprenons dans S. Marc, (*chap. V.*) & dans S. Luc, (*chap. VIII.*) Cet homme faiſoit ſa demeure dans des ſépulcres, & étoit ſi furieux, que perſonne ne pouvoit le dompter; car ayant été ſouvent lié de chaînes, & ayant eu les fers aux pieds, il avoit rompu ſes chaînes & briſé ſes fers. Cet homme ayant vu J. C. de loin, courut à lui, & lui dit, ou plutôt le démon par ſa bouche, qu'il n'y avoit rien de commun entr'eux, & qu'il le conjuroit au nom de Dieu de ne le point tourmenter. J. C. lui demanda ſon nom, à quoi il répondit qu'il s'appelloit *Legion*, parcequ'ils étoient pluſieurs. Jeſus guérit enſuite le malheureux qui étoit tourmenté de ces démons.

LEGLEUS (Gilbert) médecin vers l'an 1210. étoit Anglois, & compoſa divers ouvrages : *Compendium medicinæ; De viribus aquarum & ſpecierum; De re herbaria; Theſaurus pauperum; De tuenda valetudine, &c.* * Symphorien Champier, *tract.* 5 *de ſcriptoribus artis medicæ.* Pirſcus & Balæus, *de ſcript. Angl. &c.*

LEGNAME (Didier de) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né à Padoue, d'une famille où il y avoit eu un évêque de Concordia nommé Jean, que le pape Eugène IV envoya en qualité de nonce en Eſpagne, & enſuite à Veniſe, où il mourut; & un autre évêque premierement de Feltro, puis de Ferrare, nommé François, qui mourut le 11 février 1462, à Rome. Celui qui fait le ſujet de cet article joignit à l'étude de la théologie celle des belles lettres, & Bernardin Scardeoni lui donne de grands éloges. Il demeura pendant dix ans dans l'iſle de Candie, où il enſeigna les belles lettres, & d'où il revint vers l'an 1544. Il fit imprimer ſes poëſies à Padoue : quatre ans après il donna le tombeau de Cicéron, & en 1561, un volume *in-folio* d'inſcriptions qu'il avoit recueillies. On ne ſait en quelle année il mourut, mais ſeulement qu'en 1573, étant doyen du collége de Padoue, il fut nommé avec trois autres religieux de divers ordres pour réformer les ſtatuts de la faculté de théologie. * Echard, *ſcript. ord. FF. prad. tom.* 2.

LEGNANO, *Leonicum*, ville d'Italie dans le Véronois, qui eſt une province du domaine de Veniſe. * Léandre Alberti.

LEGNANO (Jean de) juriſconſulte, d'une noble famille de Milan dans le XIV ſiécle, ſavoit le droit, la philoſophie & les mathématiques, & mourut à Boulogne le 16 février 1382. Il a laiſſé divers ouvrages : *Super Clementinis; De cenſura eccleſiaſtica; De interdicto eccleſiaſtico; De horis canonicis; De beneficiorum eccleſiaſticorum pluralitate, &c.* * Trithème, *de ſcript. eccleſiaſt.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. &c.*

LEGNEUS (Pierre) *cherchez* LIGNEUS.

LE GROS (Pierre) fils de *Pierre* Le gros, ſculpteur ordinaire du roi, naquit à Paris le 12 avril 1666. Tout jeune, il montra tant de diſpoſition pour la profeſſion de ſon pere, qu'à l'âge de vingt-un ans, il remporta avec applaudiſſement le premier prix à l'académie royale. On voit encore cet ouvrage dans une ſalle de l'académie : c'eſt un bas relief d'environ quatre pieds de long, qui repréſente Noé qui entre dans l'arche avec ſa famille. Ce morceau promettoit beaucoup, ce qui fit que M. de Louvois, pour lors ſurintendant des bâtimens, l'envoya à Rome pour y perfectionner ſes études. Il y fit de ſi grands progrès, que peu d'années après on lui confia les plus beaux ouvrages qu'il y eut à faire; & on peut dire qu'il trompa & qu'il ſurpaſſa tous ſes compétiteurs. Le pere de Pozzo & le pere Bonacini, Jéſuites, avoient pour lors la direction de tous les ouvrages qu'on faiſoit au *Gieſu*; ils connoiſſoient ſa capacité, ils lui commanderent un modéle d'un des deux groupes qu'on devoit poſer aux côtés de l'autel de S. Ignace; mais comme l'envie fait juger avec prévention, l'ouvrage devant être mis au concours, le modéle fut fait *incognito*; lorſqu'il fut achevé, on l'encaiſſa; & on feignit, lorſqu'il fut apporté avec les autres modéles, qu'il arrivoit de Gênes. Tous ceux qui concouroient étoient préſens lorſqu'on le tira de la caiſſe; outre cela on appella tout ce qu'il y avoit d'habiles gens dans Rome pour juger de ces différens morceaux, on s'en rapporta à ceux-mêmes qui avoient travaillé & qui concouroient, qui jugerent tous l'ouvrage du Genois être le plus beau; ils furent bien étonnés lorſqu'ils en apprirent l'auteur. L'ouvrage lui fut

donné tout d'une voix, & il s'en aquitta ſi bien, que depuis il a toujours eu part aux plus beaux morceaux de ſculpture qui aient été faits dans Rome; tel eſt ſon grand & beau bas-relief du bienheureux Louis de Gonzague, poſé ſur l'autel du collége romain, il eſt gravé; tel eſt ſon beau bas-relief du Mont de Piété; ſon tombeau du cardinal Caſanate; ſa belle ſtatue mourante du bienheureux Staniſlas Koſca au noviciat des Jéſuites, dont M. Croſat le jeune poſſéde le modéle, qui fait l'admiration de tous les connoiſſeurs: tels ſont quantité de ſtatues qu'on admire dans Rome, comme à S. Pierre, à S. Jean de Latran, à S. Jacques, &c. Il ſe préparoit à finir de grands ouvrages pour le Mont-Caſſin, lorſqu'il mourut à Rome d'une inflammation de poitrine le 5 mai 1719, âgé de cinquante-quatre ans. C'étoit un homme bien fait, ſage, d'une belle phyſionomie, un peu mélancolique; la trop grande application lui avoit cauſé la pierre dont il ſe vint faire tailler à Paris; il n'a pas depuis joui d'une heureuſe ſanté; ce qui ne l'empêcha pas cependant de retourner à Rome quelque temps après, où il entreprit les grands ouvrages qu'il faiſoit lorſque la mort le ſurprit. Il avoit été marié deux fois: il a laiſſé trois enfans, deux filles & un garçon de ſa derniere femme, qui étoit fille de M. Houaſte, peintre ordinaire du roi, & pour lors directeur de l'académie que ſa majeſté entretient à Rome.

LEHAL ou LE HAL petite ville avec une bonne citadelle, eſt dans la Livonie ſur un golfe, à dix lieues de Pernaw, vers l'occident ſeptentrional. * Mati, *diction.*

LEHEMAN, ville de Paleſtine dans la tribu de Juda. * *Joſué, XV*, 40.

LEHÉMAN, capitaine de dragons, *voyez* ſa fin tragique dans l'article de RAGOTZI.

LEIB (Chilien) floriſſoit en 1550. Il vit les guerres de Baviere, des Payſans & d'Allemagne, & les décrivit fort au long. * Bruſchius, *de monaſteriis, pag.* 102.

LEIB (Jean) compoſa des conſeils contre les ſorciers, imprimés en 1666. * Konig, *biblioth.*

LEIBNITZ (Godefroi-Guillaume) naquit à Leipſick le 23 de juin 1646, de *Fréderic* Leibnitz, profeſſeur de morale & greffier de l'univerſité de Leipſick, & de *Catherine* Schmuck, ſa troiſiéme femme, fille d'un docteur & profeſſeur en droit. Paul Leibnitz, ſon grand-oncle, avoit été capitaine en Hongrie, & ennobli en 1600, pour ſes ſervices, par l'empereur Rodolphe II, qui lui donna les armes que M. Leibnitz portoit. Il perdit ſon pere à l'âge de ſix ans; & ſa mere, qui étoit une femme de mérite, eut ſoin de ſon éducation. Il ſe porta à tout genre d'études avec une égale vivacité, & profitant de la nombreuſe bibliothéque que ſon pere avoit laiſſée, il entreprit dès qu'il ſut aſſez de latin & de grec, de lire avec ordre tous les livres qu'elle contenoit, poëtes, orateurs, hiſtoriens, juriſconſultes, philoſophes, mathématiciens, théologiens même. Cette lecture univerſelle & très-aſſidue le fit devenir juſqu'à un certain degré tout ce qu'il avoit lu. Il avoit du gout & du talent pour la poëſie, il ſavoit les bons poëtes par cœur, & dans ſa vieilleſſe même il auroit encore récité Virgile preſque tout entier. Il avoit une fois compoſé en un jour un ouvrage de trois cens vers latins ſans ſe permettre une ſeule élision; jeu d'eſprit, mais jeu difficile. Lorſqu'en 1679 il perdit le duc Jean-Frédéric de Brunſvic, ſon protecteur, il fit ſur ſa mort un poëme latin qui mérite d'être compté parmi les plus beaux d'entre les modernes. Il faiſoit auſſi des vers françois; mais il ne réuſſiſſoit pas dans la poëſie allemande. Il étoit très-profond dans l'hiſtoire & dans les intérêts des princes, qui en ſont le réſultat politique. Après que Jean Caſimir, roi de Pologne, eut abdiqué la couronne en 1668, Philippe-Guillaume de Neubourg, comte palatin, fut un des prétendans, & M. Leibnitz fit un traité ſous le nom ſuppoſé de George Uliconius, pour prouver que la république ne pouvoit faire un meilleur choix. Cet ouvrage eut beaucoup d'éclat, l'auteur n'avoit encore que vingt-deux ans. Quand on commença à traiter de la paix de Nimégue, il y eut des difficultés ſur le cérémonial à l'égard des princes libres de l'Empire qui n'étoient pas électeurs: on ne vouloit pas accorder à leurs miniſtres les mêmes titres & les mêmes traitemens qu'à ceux des princes d'Italie, tels que ſont les princes de Modéne & de Mantoue. M. Leibnitz publia en leur faveur un livre intitulé, *Ceſarii Furſteneri de jure ſuprematûs ac legationis principum Germaniæ*, qui parut en 1667. Ce livre contient non-ſeulement une infinité de faits remarquables, mais encore quantité de petits faits qui ne regardent que les titres & les cérémonies aſſez ſouvent négligés par les plus ſavans en hiſtoire. Il fut fait & imprimé en Hollande, & réimprimé d'abord en Allemagne juſqu'à quatre fois. Les princes de Brunſwic qui connoiſſoient les talens de l'auteur, le deſtinerent à écrire l'hiſtoire de leur maiſon. Pour remplir ce grand deſſein, & ramaſſer les matériaux néceſſaires, il courut toute l'Allemagne, & viſita toutes les anciennes abbayes, fouilla dans les archives des villes, examina les tombeaux & les autres antiquités, & paſſa de-là en Italie, où les marquis de Toſcane, de Ligurie & d'Eſt, ſortis de la même origine que les princes de Brunſwic, avoient eu leurs principautés & leurs domaines. Comme il alloit par mer dans une petite barque ſeul, & ſans aucune ſuite, de Veniſe à Meſola dans le Ferrarois, le pilote qui ne croyoit pas en être entendu, propoſa de le jetter en mer, parcequ'il ſuppoſoit qu'il étoit hérétique, & par conſéquent ſelon lui, la cauſe d'une tempête qui s'étoit élevée. M. Leibnitz détourna le coup en tirant de ſa poche un chapelet qu'il tourna entre ſes mains d'un air dévot. Il fut de retour de ſes voyages à Hanovre en 1690 avec une moiſſon ſi abondante, que de ſon ſuperflu il forma un ample recueil dont il donna le premier volume *in-fol.* en 1693, ſous le titre de *Codex juris gentium diplomaticus*, c'eſt-à-dire, *Code du droit des gens.* Il y joignit une fort belle préface. En 1700 il donna un ſupplément à ce recueil ſous le titre de *Mantiſſa codicis juris gentium diplomatici.* Il y a mis auſſi une préface où il donne à tous les ſavans qui lui avoient fourni quelques piéces rares des louanges dont on ſent la ſincérité. Enfin il commença à mettre au jour, en 1707, ce qui avoit rapport à l'hiſtoire de Brunſwic, & ce fut le premier volume in-fol. *Scriptorum Brunſvicenſia illuſtrantium:* recueil de piéces originales qu'il avoit preſque toutes dérobées à la pouſſiere & aux vers, & qui devoient faire le fondement de ſon hiſtoire. Il rend compte dans ſa préface de tous les auteurs qu'il donne, & des piéces qui n'ont point de nom d'auteurs, & en porte des jugemens fort équitables. En 1710 & 1711, parurent deux autres volumes de ſes écrivains ſervant à illuſtrer l'hiſtoire de Brunſwic, & ils devoient être ſuivis de l'hiſtoire même qui n'a point paru, & qui devoit être précédée d'une diſſertation ſur l'état d'Allemagne tel qu'il étoit avant toutes les hiſtoires, & qu'on le pouvoit conjecturer par les monumens naturels. Dans le cours de ſes recherches, croyant avoir decouvert la véritable origine des François, il publia ſur ce ſujet en 1716, une diſſertation que le pere de Tourne mine, Jéſuite, attaqua avec beaucoup d'érudition. Dom Vaiſſete, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, publia en 1722, une diſſertation ſur la même matiere, où il prit une route différente de l'un & de l'autre. M. Leibnitz joignoit à la ſcience de l'hiſtoire une grande connoiſſance de la juriſprudence, dont l'étude eſt plus cultivée en Allemagne qu'en aucun autre pays. Dès l'âge de vingt ans il voulut ſe faire paſſer docteur en droit à Leipſick; ſa jeuneſſe le fit refuſer ſans raiſon, & il prit la même année ce degré à Altorff dans le territoire de Nuremberg. La thèſe qu'il ſoutint étoit *de caſibus perplexis in jure.* Elle fut imprimée dans la

ſuite avec deux autres petits traités de lui, *Specimen encyclopediæ in jure*, &c. & *Specimen certitudinis ſeu demonſtrationum in jure, exhibitum in doctrina conditionum.* Il n'avoit que vingt-deux ans lorſqu'il dédia à Jean-Philippe de Schomborn, électeur de Mayence, une nouvelle méthode d'apprendre & d'enſeigner la juriſprudence, avec une liſte de ce qui manque encore au droit, & il promettoit d'y ſuppléer. Dans la même année il donna ſon projet pour réformer tout le corps du droit. Tous ces écrits ſont en latin. Quand il eut été reçu docteur en droit à Altorff, il alla à Nuremberg, y vit les ſavans, s'introduiſit dans une ſociété de gens qui travailloient en chymie, & qui cherchoient la pierre philoſophale, en adreſſant au directeur de cette ſociété une lettre qu'il compoſa des expreſſions les plus obſcures qu'il avoit raſſemblées des livres de chymie, & qui étoit inintelligible pour lui-même, & donnant cette lettre comme une preuve de ſon ſavoir dans ces matieres, & un motif pour être admis dans cette ſociété. Cet artifice lui réuſſit: il fut reçu avec honneur dans le laboratoire, & prié d'y faire les fonctions de ſecrétaire; on lui offrit même une penſion. Il s'inſtruiſit beaucoup avec eux pendant qu'ils croyoient s'inſtruire avec lui, & l'on eut regret de le voir s'éloigner lorſqu'il s'en alla. En 1670, âgé de vingt-quatre ans, il fit réimprimer avec une préface & des notes, le livre de Marius Nizolius de Berſello dans l'état de Modéne, intitulé, *De veris principiis, & vera ratione philoſophandi contra pſeudophiloſophos*, qui avoit paru en 1553, & qui étoit tombé dans l'oubli depuis long-temps. Il y joignit une lettre *de Ariſtotele recentioribus reconciliabili*, où il prend la défenſe d'Ariſtote, & le juſtifie ſur les principes généraux, l'eſſence de la matiere, le mouvement, &c. mais ſans toucher à tout le détail immenſe de la phyſique. L'année ſuivante 1671, âgé de vingt-cinq ans, il publia deux petits traités de phyſique, *Theoria motus abſtracti*, dédié à l'académie des ſciences de Paris, & *Theoria motus concreti*, dédié à la ſociété royale de Londres; & comme il s'écartoit beaucoup dans l'un & dans l'autre des principes de Deſcartes, il fut vivement attaqué par quelques diſciples de cet illuſtre philoſophe, ſur-tout par M. l'abbé Catelan, & par M. Papin. Il répondit avec vigueur; mais il ne paroît pas que ſon ſentiment ait prévalu. M. Leibnitz étoit auſſi un mathématicien du premier ordre: c'eſt même par-là qu'il eſt plus généralement connu. Son nom étoit à la tête des plus ſublimes problêmes qui aient été réſolus de nos jours, & il eſt mêlé dans tout ce que la géométrie moderne a fait de plus grand, de plus difficile & de plus important. Les actes de Leipſick, les journaux des ſavans; l'hiſtoire de l'académie des ſciences de Paris, ſont pleins de lui en tant que géométre. Il n'a publié aucun corps d'ouvrages de mathématiques, mais ſeulement quantité de morceaux détachés dont il auroit fait des livres s'il avoit voulu, & dont l'eſprit & les vues ont ſervi à beaucoup de livres. En 1684 il donna dans les actes de Leipſick les régles du calcul différentiel, mais il en cacha les démonſtrations, & M. Fatio ayant dit dans un écrit publié en 1699, que M. Newton étoit le premier inventeur de ce calcul, il s'éleva alors une diſpute ſur ce ſujet entre M. Leibnitz, ſoutenu des journaliſtes de Leipſick, & les géométres Anglois déclarés pour M. Newton, qui ne paroiſſoit pas ſur la ſcéne. Les écrits ſe ſuccéderent d'abord lentement de part & d'autre, mais enfin cette conteſtation vint au point qu'en 1711, M. Leibnitz ſe plaignit à la ſociété royale de Londres que M. Keil l'accuſoit d'avoir donné ſous d'autres noms & d'autres caractéres le calcul des fluxions inventé par M. Newton, & demanda que Keil déſavouât le mauvais ſens que ne pouvoient avoir ſes paroles. La déciſion des commiſſaires nommés par la ſociété royale fut contre M. Leibnitz; & ayant été imprimée avec toutes les piéces qui y appartenoient dans le *Commercium epiſtolium de analyſi promota*, donné par Collins en 1712, on diſtribua ce recueil par toute l'Europe. Un anonyme prit en 1713 la défenſe de M. Leibnitz qui étoit alors à Vienne, dans un écrit d'une feuille volante du 29 de juillet de cette année, pendant que M. Leibnitz travailloit de ſon côté à un *Commercium mathematicum* qu'il devoit oppoſer à celui d'Angleterre, mais qui n'a point paru. M. de Fontenelle s'eſt étendu ſur cette diſpute dans l'éloge de M. Leibnitz, qui a été imprimé dans l'hiſtoire de l'académie des ſciences, & dans ſon recueil d'éloges des académiciens. M. Leibnitz avoit auſſi entrepris un grand ouvrage *de la ſcience de l'infini*, qui eſt encore manuſcrit, & qui n'a pas même été fini. De la théorie, il deſcendoit ſouvent à la pratique. Il avoit ſongé à rendre les voitures & les caroſſes plus commodes: il avoit propoſé un moulin à vent pour puiſer l'eau des mines les plus profondes, qui auroit réuſſi ſans la jalouſie des ouvriers qui le firent échouer. Il avoit inventé une machine d'arithmétique différente de celle de M. Paſchal, & il l'a achevée peu de temps avant ſa mort. M. Leibnitz étoit auſſi métaphyſicien, & il a eu ſur cette matiere des opinions particulieres, dont pluſieurs juſqu'à préſent n'ont pu faire fortune, tel que ſon ſyſtême des *monades*, ou ſubſtances ſimples, que l'on trouve répandu dans pluſieurs de ſes écrits. On trouvera un aſſez grand détail de ſa métaphyſique dans un livre imprimé à Londres en 1717. C'eſt une diſpute commencée en 1715, entre lui & le fameux M. Clarke, & qui n'a été terminée que par la mort du premier. Il s'agiſſoit entr'eux de l'eſpace & du temps, du vuide & des atomes, du naturel & du ſurnaturel, de la liberté, &c. La plupart de ces écrits ſe trouvent raſſemblés dans le recueil que M. Deſmaiſeaux en a donné en 1720, en deux volumes *in*-12, à Amſterdam. Enfin M. Leibnitz a voulu paroître théologien, & en cette qualité, il a été aux priſes en 1671, avec le fameux ſocinien Wiſſovatius, neveu de Socin, contre qui il publia un écrit intitulé: *Sacro-ſancta Trinitas per nova inventa logica defenſa*, où l'on trouve de fort bons raiſonnemens. Ses eſſais de Théodicée ſur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme, &c. qui parurent en 1710 à Amſterdam en deux volumes *in*-12, & que l'on a publiés de nouveau en 1734 à Amſterdam, avec une vie de l'auteur, peuvent paſſer auſſi pour un ouvrage de théologie, quoiqu'on y trouve encore plus de philoſophie & de métaphyſique; mais une métaphyſique ſouvent plus ſubtile que ſolide. Cet ouvrage a été traduit en latin, & imprimé à Leipſick, avec la vie de l'auteur, & un catalogue de ſes ouvrages. Enfin on doit rapporter à la théologie ſes lettres à M. Peliſſon ſur la tolérance des réligions, dont M. Leibnitz étoit partiſan, & que l'on a imprimées en 1692, à Paris, *in*-12, avec les réponſes de M. Peliſſon. M. Leibnitz avoit conçu le projet d'une langue univerſelle & philoſophique, ſur lequel il avoit long-temps médité, mais qui n'a point été exécuté. Il a poſſédé pluſieurs charges qui lui ont fait honneur, & qu'il a réciproquement honoré. En 1668 l'électeur de Mayence le fit conſeiller de la chambre de réviſion de la chancellerie. En 1673, le duc de Brunſwick-Lunebourg le fit auſſi ſon conſeiller avec une penſion. L'électeur Erneſt-Auguſte le fit en 1696 ſon conſeiller privé de juſtice. En 1669 il fut mis à la tête des aſſociés étrangers de l'académie des ſciences de Paris. L'académie des ſciences de Berlin lui doit ſon établiſſement, qui fut entierement fini en 1700, ſur le plan qu'il avoit donné, & il en fut fait préſident perpétuel. En 1710 il donna le premier volume des mémoires de cette académie, ſous le titre de *Miſcellanea Berolinenſia*, où il paroît lui-même en divers endroits ſous preſque toutes ſes différentes formes d'hiſtorien, d'antiquaire, d'étymologiſte, de phyſicien, de mathématicien, &c Enfin il a été conſeiller antique de l'empereur. Il mourut le 14 de novembre 1716. Le ſavant M. Eckard qui a vécu

dix-neuf ans avec lui, & qui l'avoit aidé dans tous ſes travaux hiſtoriques, lui fit faire une ſépulture très-honorable. Les ouvrages de M. Leibnitz dont nous n'avons point parlé dans cet article, ſont : *Diſſertatio de arte combinatoria*, à Leipſick en 1666, & à Francfort en 1690, *in*-4°. *Notitia optica promota*, dans les œuvres poſthumes de Spinoſa. *Réflexion ſur l'origine des nations tirées de leur langage*, imprimées dans les *mémoires*, &c. *traduits de l'anglois, par M. Eidous*. Outre le recueil donné par M. Deſmaiſeaux, *dont on a parlé*, Chrétien Kortholt, maître-ès-arts, aſſeſſeur de faculté philoſophique & collégiale du collége des princes à Leipſick, a publié depuis 1730 un recueil de lettres que M. Leibnitz avoit écrites à divers ſavans, & qui n'avoient point paru : l'éditeur y a joint ſes remarques. En 1734 le même publia à Hambourg *in*-12, un recueil de lettres françoiſes du même, ſous le titre de *recueil de diverſes pièces ſur la philoſophie, les mathématiques, l'hiſtoire, &c. par M. Leibnitz*. Il y a joint deux lettres, où il eſt traité de la philoſophie & de la miſſion chinoiſe, envoyées à M. Leibnitz, par le pere Bouvet, Jéſuite à Peking, & ſes propres remarques, ſur la correction de la philoſophie ſcholaſtique ſelon les principes de M. Leibnitz. Ce recueil eſt précédé d'une préface : pluſieurs des piéces qui s'y trouvent avoient déja paru. M. Telcek a donné auſſi des *Miſcellanea Leibnitiana* à Leipſick. Parmi les poëſies latines de l'abbé Fraguier, page 14 du recueil intitulé : *Poëtarum ex academia gallica, qui latinè, aut græcè ſcripſerunt, carmina* ; on lit une piéce de Leibnitz en vers latins, *Gothofredi Gulielmi Leibnitſii Nicolao Remundo, ut pro Homero Platonem curet ; & novo Maroni Fraguerio, ut majora canat, epiſtola.* * Eloge de M. Leibnitz, par M. de Fontenelle. Préface du recueil donné par M. Kortholt. Eloge de M. Leibnitz, dans les *actes de Leipſick de* 1717, *page* 312 ; dans l'*Europe ſavante*, en 1718, *au mois de novembre* ; dans le *recueil des piéces fugitives*, par l'abbé Archimbaud, *tome* 3 ; dans les *mémoires* du pere Niceron, *tom.* 2 & 10, *&c.*

LEICESTER, ville & comté d'Angleterre, au milieu du pays, que les Latins nomment *Liceſtria*, *Legeceſtria* & *Leogara*, eſt ſituée ſur la petite riviere de Stur. Les principales villes de ce comté, après Leiceſter, ſont Dunington, Lutrewoth, &c. * Cambden, *deſcript. Angl.*

LEICHNER (Eccard) a fait un traité de la phthiſie, un autre de la réformation philoſophique des écoles, publié en 1652. * Konig, *biblioth.*

LEICTOURE, LAICTOURE ou LECTOURE, ville ancienne de France ſur une montagne, au pied de laquelle paſſe la riviere de Gers, eſt la ſeconde de l'Armagnac, dans le petit pays de Lomagne en Gaſcogne, & a titre d'évêché ſuffragant d'Auſch. Les Latins l'ont nommée diverſement comme les François, *Lactora*, *Lactura*, *Lectorium* & *Civitas Lactoracium*. Il eſt fait mention de cette ville dans l'itinéraire d'Antonin, dans les anciennes deſcriptions des Gaules, en pluſieurs inſcriptions des Romains, & dans la table de Peutinger. Belle-Foreſt & Du Chêne ſe ſont trompés, quand ils ont cru que Leictoure avoit été nommée *Tauropolium*, ce qui n'étoit qu'un ſacrifice de taureaux fait à la mere des dieux ; comme il eſt facile de le prouver par une inſcription qui eſt rapportée par Goltzius, par Gruter, De Marca, Oihenart, & par Scaliger, qu'on voit encore dans cette ville. Elle eſt ſur un marbre ancien, & eſt conçue en ces termes : *Pro ſalute Imperatoris M. Anton. Gordiani Pii Felicis Auguſt. & Sabinæ Tranquillinæ Aug. totiuſque domûs divinæ, proque ſtatu civitatis Lactorat. Tauropolium fecit ordo Lactor. D. N. Gordiano Aug. II, & Pompeiano Coſ. vj idus decemb. curantibus M. Urotio Feſto ; & M. Earinio Caro ſacerd. Trajano Nundinio.* Cette ville eſt aujourd'hui fermée d'une triple muraille, ſur un mont preſque inacceſſible de trois côtés. Elle a auſſi un ſiége du ſénéchal d'Armagnac, & elle fut autrefois vicomté. La cathédrale eſt dédiée aux SS. Gervais & Protais. Le chapitre eſt compoſé de quatre archidiacres, d'un précenteur, & de douze chanoines. Euter en eſt le plus ancien prélat dont nous ayons connoiſſance. * Oihenard, *in notit. Vaſcon.* De Marca, *hiſtor. Bearn.* Du Chêne, *antiquités des villes.* Sainte-Marthe, *Gallia chriſt.* Scaliger, *in Auſon. l.* 2, *c.* 7.

LEIDECKER (Melchior) *cherchez* LEYDECKER.

LEIDEN ou LEYDEN, ville du Pays-Bas en Hollande, eſt celle que Ptolémée nomme *Lugdunum* ou *Lugodunum Batavarum* ; & Antonin en ſon itinéraire, *Caput Germanorum.* Elle eſt une des ſix anciennes capitales de la province de Hollande, eſt chef du Rhinland, & a ſous elle quarante-neuf bourgs & villages. Les rues y ſont extrêmement nettes, larges, longues, & diviſées par canaux. On peut aſſurer que c'eſt la plus agréable de la Hollande, par la beauté de ſes édifices. Il y a de belles égliſes, & une univerſité fondée l'an 1575, où l'on enſeigne la théologie, la juriſprudence, la philoſophie, la médecine, les langues & les mathématiques. On y voit une excellente bibliothéque, qui renferme toutes ſortes de volumes, avec quantité de très-rares & très-anciens manuſcrits. Il y a encore un jardin de médecine ; & une ſalle des anatomies, où l'on montre pluſieurs raretés. La ſituation de cette ville eſt très-avantageuſe ; car elle eſt ſur l'ancien lit du Rhin, dans un pays plein de foſſés & de canaux, avec beaucoup de prairies & de jardins aux environs. Elle a dans ſon circuit trente-une iſles, & l'on va de l'une à l'autre par bateaux ; outre dix-neuf autres où l'on peut aborder facilement par des ponts très-commodes. On compte cent quarante-cinq de ces ponts, dont il y en a plus de cent de pierres de taille. Cette ville eſt célébre par le ſiége qu'y mirent les Eſpagnols l'an 1574 après Pâque. Il avoient réduit cette ville à la derniere extrémité, & furent néanmoins obligés de ſe retirer le 3 du mois d'octobre. * Guichardin, *deſcription des Pays-Bas.* Strada, *de bello belg. l.* 8, *dec.* 1. Grotius. Munſter. Ortelius, &c.

LEIDEN (Philippe de) vivoit dans le XIV ſiécle. Il étoit originaire des Pays-Bas, &c, ſelon quelques-uns, de Leyde même. Il étoit ſorti d'une famille noble, & fut un des plus célébres de ſon temps. Il enſeigna le droit canonique dans l'univerſité d'Orléans, & depuis dans celle de Paris, où il fut fait profeſſeur en 1369. Enſuite ayant été pourvu d'un canonicat de l'égliſe de ſainte Marie de Condé ; il retourna en ſon pays, où il devint conſeiller de Guillaume de Baviere, cinquiéme de ce nom, comte de Hollande, de Zélande & de Haynault. Il fut fait en 1373 grand-vicaire d'Arnoul de Horn, évêque d'Utrecht, & fut député par Albert de Baviere à Avignon vers le pape Gregoire XI, de qui il obtint un canonicat dans l'égliſe d'Utrecht. Il mourut dans cette derniere ville l'an 1380, & fut enterré à Leyde, où il avoit fondé deux prébendes dans l'égliſe de S. Pancrace. Les ouvrages qu'il a laiſſés ont été imprimés la premiere fois à Leyde chez Jean Severin l'an 1616. Comme il n'en étoit reſté que très-peu d'exemplaires, un des principaux magiſtrats de la ville d'Amſterdam communiqua le ſien au libraire, qui en fit une nouvelle édition en 1701, *in*-4°. ſous ce titre : *Philippi de Leyden, tractatus juridico-politici, quorum ſeriem ſequens pagina exhibet. Accedunt huic editioni, auctoris vita, medulla tractatuum, & index legum ad quas ſcripſit. Recenſuit & indice auxit Sebaſtianus Petzoldus regiæ majeſtatis Boruſſiæ bibliothecarius.* Ce livre contient quatre petits traités. Le premier, intitulé : *De reipublicæ cura & ſorte principantis*, renferme 85 cas, qui ſont autant de déciſions tirées du code & des novelles de Juſtinien, concernant le gouvernement & le bien d'un état ou république. Le ſecond eſt une table que l'auteur a dreſſée, des matieres & des maximes qui ſont répandues dans le premier traité. Le troiſiéme concerne

l'art

l'art de gouverner une république, ſous ce titre : *De formis & ſemitis reipublicæ utilius & facilius gubernandæ.* Le quatriéme enfin, *De modo & regula rei familiaris facilius gubernandæ.* C'eſt une inſtruction pour bien regler ſa maiſon. Cet auteur a une mauvaiſe latinité & un ſtyle bas. Il ne faut pas en être ſurpris ; les belles-lettres ne floriſſoient pas encore de ſon temps en Europe. Dupin ajoute dans ſa bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques, que Philippe de Leiden avoit compoſé des leçons ſur trois livres des décrétales. * *Journal des ſavans, tom.* 34, *page* 453.

LEIDRADE, archevêque de Lyon, étoit natif de Nuremberg, & avoit été bibliothécaire de Charlemagne qui l'eſtimoit beaucoup. Ce prince lui confia des emplois conſidérables, & le commit avec Théodulfe, évêque d'Orléans, pour exercer la juſtice dans toute la Gaule narbonnoiſe. Ces officiers étoient nommés *Miſſi Dominici.* Depuis, Leidrade fut archevêque de Lyon avant l'an 799, comme on le peut recueillir de ce que dit de lui Adon de Vienne, & même d'une lettre de Felix d'Urgel, que nous avons parmi celles d'Alcuin. Elle eſt adreſſée à l'égliſe & au peuple de la ville d'Urgel, où Leidrade avoit été envoyé pour citer Felix au concile aſſemblé à Aix-la-Chapelle, auquel il ſe trouva lui-même. Eginhart dit que Leidrade fut préſent au teſtament de l'empereur Charlemagne, auquel il écrivit cette lettre que nous avons encore ſur la fin des œuvres de S. Agobard, dans laquelle il lui rend compte des réparations qu'il a faites en l'égliſe de Lyon. Cette lettre commence ainſi : *Summo Carolo imperatori Leidradus epiſcopus Lugdunenſis, S. Dominus noſter, &c.* Nous avons encore une autre lettre de Leidrade à ſa ſœur, pour la conſoler de la mort de ſon fils & de ſon frere. Papyre Maſſon, & depuis M. Baluze, les ont publiées à la fin des œuvres d'Agobard. Enfin le P. Mabillon, dans le troiſiéme tome de ſes *Analectes*, a donné une réponſe de Leidrade à Charlemagne ſur les cérémonies du baptême, avec une lettre particuliere adreſſée à Charlemagne, & un écrit ſur les renonciations que l'on fait quand on reçoit le baptême. Leidrade eut, par la faveur de Charlemagne, des reliques de S. Cyprien & de quelques autres Saints. Il les mit dans l'égliſe de S. Jean ; & le même Agobard, qui étoit ſon coadjuteur & qui lui ſucceda, compoſa en l'honneur de cette tranſlation l'hymne que nous avons, & qui commence *Rector magnifice piuſque princeps, &c.* Nous apprenons d'Adon de Vienne, que vers l'an 816 Leidrade fit une abdication volontaire de l'épiſcopat, & ſe retira dans le monaſtère de S. Medard de Soiſſons, où il mourut ſaintement. * Théodulfe, *Paraneſ. ad Judic.* vers 117, *& ſuiv.* Adon, *in chron.* Alcuin, *l.* 1, *adverſ. Elipant. & epiſt.* 69. Eginhart, *in vit. Carol. M.* Paradin, *hiſt. de Lyon.* Severt, *hiſt. epiſc. Lugdun.* Robert & Sainte-Marthe, *Gallia chriſtiana.* D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome IV.

LEIE, riviere, *cherchez* LIS.

LEIGH (Guillaume) fils de *Thomas* Leigh, lord maire de Londres, fut fait chevalier par Jacques I, roi d'Angleterre. Il épouſa *Marie*, fille de *Thomas* Egerton, chevalier & fils aîné de *Thomas* Elleſmere, chancelier d'Angleterre. De ce mariage naquit *François*, qui continua la famille. Celui-ci fut créé chevalier baronet par Jacques I. Il devint enſuite baron du royaume, ſous le titre de *lord Dunſmore* ſous Charles I. En 1643 il fut fait capitaine de la compagnie des penſionnaires. En conſidération de ſes bons & fidéles ſervices, il fut créé comte de Chicheſter, à condition que ſes enfans mâles ſeuls ſuccéderoient à cette dignité, & à leur défaut elle ſeroit dévolue à Thomas, comte de Southampton, & à ſes enfans mâles deſcendant de lui & d'Elizabeth ſa femme, fille aînée dudit François. Il mourut en 1653, laiſſant ladite Elizabeth, & Marie, qui épouſa George Villers, vicomte de Grandiſon. * *Dictionnaire anglois.*

LEIGH (Thomas) deſcendoit d'un ſecond fils de *Thomas*, lord maire de Londres. Jacques I le fit chevalier. Il épouſa *Marie*, une des filles & héritiere de *Thomas* Egerton chevalier, fils aîné du lord *Thomas* Elleſmere, chancelier d'Angleterre, & qui fut toujours fortement attaché au parti de Charles I. Il fut fait baron du royaume, ſous le titre de *lord Leigh de Stoneli.* Il mourut en 1671. Son fils Thomas mourut avant lui, lequel fut marié deux fois : 1°. à *Anne*, fille & héritiere univerſelle de *Richard* Brigham de Lambeth, dans le comté de Surrei : 2°. avec *Jeanne* fille de *Patrick Fitz Maurice*, baron de Kerri en Irlande. De ce mariage naquirent *Thomas*, fils unique comte de Leigh, & trois filles ; *Honora*, mariée à *Guillaume* Egerton chevalier, ſecond fils de *Jean*, comte de Bridgwater ; *Marie* & *Jeanne.* * *Dictionnaire anglois.*

Il y a une petite ville appellée LEIGH, dans le comté de Lancaſtre, à 145 milles anglois de Londres.

LEIGH (Edouard) étoit un chevalier Anglois, qui poſſédoit bien les langues ſavantes, avoit une grande lecture, un diſcernement juſte, & un ardent amour pour le travail. Il étoit né dans le comté de Linceſtre ou Leiceſter, & mourut l'an 1671. On a de lui en anglois 1. des Obſervations ſur les cinq livres poétiques de l'ancien teſtament, (Job, les Pſeaumes, les Proverbes, l'Eccléſiaſte, & le Cantique des Cantiques.) à Londres 1657, *in-fol.* 2. Des annotations en la même langue ſur les livres du nouveau teſtament, à Londres *in-fol.* 1650. Le pere le Long cite ces deux ouvrages dans ſa bibliothéque ſacrée, *in-fol.* pag. 825. 3. On eſtime cette eſpéce de dictionnaire hebreu que le même auteur compoſa. Ce ne fut d'abord qu'une critique ſacrée, diviſée en deux parties, dont la premiere contenoit des obſervations philologiques & théologiques ſur toutes les racines hébraïques de l'ancien teſtament ; la ſeconde ſur les mots grecs du nouveau. Elle parut en anglois en deux volumes *in-4°* en 1641 & 1646. Elle fut réimprimée *in-folio* l'an 1650, & avec un ſupplément l'an 1661. Henri Middoch l'ayant miſe en latin, lui donna une forme nouvelle, ſous laquelle elle peut être regardée, & comme une concordance & comme un dictionnaire. Elle a été réimprimée en cet état pluſieurs fois à Amſterdam, à Leipſick & ailleurs. Louis de Wolzogue, profeſſeur de Groningue, la mit en françois, & la fit imprimer en 1703 ſous ce titre : *Dictionnaire de la langue ſainte, contenant ſes origines, avec des obſervations.* On donne encore à Edouard Leigh un traité *de la liaiſon qu'il y a entre la religion & la littérature.*

LEIGTHON, ville avec marché dans le ſud-oueſt du comté de Bedford en Angleterre, eſt ſituée ſur les frontieres du comté de Buckingham, ſur une petite riviere qui coule de-là dans la riviere d'Ouſe. Leigthon eſt une aſſez grande ville, renommée pour ſon gras bétail, éloignée de 33 mille anglois de Londres. * *Dictionn. angl.*

LEIL, roi fabuleux des anciens Bretons en Angleterre, étoit fils de Brutus II, auquel il ſuccéda. On dit qu'il fit bâtir ſur les frontieres d'Albanie une ville qu'il appella *Carleil.* * Du Chêne, *hiſt. d'Angl.* Sanſovin, *l.* 2, *chron.*

LEINE, riviere d'Allemagne, que les auteurs Latins nomment *Linius* & *Leina*, a ſa ſource dans la Saxe, & traverſe le duché de Brunſwick, où elle arroſe Gottingen, Eimbeck, &c. Elle reçoit l'Innerſt, & quelques autres rivieres ; elle coule enſuite près d'Hanover & de Newſtadt, & peu après elle ſe jette dans l'Aller. * Cluvier, *deſcript. German.* Baudrand.

LEINSTER, *Lagenia*, eſt une des quatre parties ou provinces de l'Irlande, la plus avancée vers le levant du côté qui regarde l'Angleterre. Ceux du pays l'appellent *Leighnic* ou *Cugie Lein*, c'eſt-à-dire, *la province de Lein*, d'où vient le nom de *Leinſter.* On croit que ce fut l'ancienne habitation de ceux que Ptolémée appelle

Digitized by Google

Menapiens, *Brigantes*, *Cauces* & *Blaniens*. Elle eſt bornée au ſeptentrion par celle d'Ulſter, au couchant par la province de Connaught, & au midi par celle de Munſter; ayant au levant la mer d'Irlande, qui la ſépare de l'Angleterre. On la diviſe ordinairement en douze comtés ou parties, quoique la plupart des cartes n'y en mettent que neuf: ſavoir les comtés de Caterlough, de Dublin, Kildare, Kilkenni, Longfort, Louth, Meath, Weſt-Meath, Wexford, de la Reine ou Quins-Kowti, du Roi ou Kingt-Konti, Wickou. Cette province eſt arroſée des rivieres de Suir, de Nur, de Barow, &c. & contient pluſieurs bonnes villes marchandes; la principale eſt Dublin, qui eſt capitale de toute l'iſle; enſuite Catarloug, Drogheda, Kildare, Kilkenni, Wexford. * *Deſcription de l'Irlande & des iſles Britanniques* par Cambden.

LEIPSICK, belle & grande ville d'Allemagne en Miſnie, dans la principauté de la haute Saxe, eſt nommée en latin *Lipſia*. Elle eſt ſur le Plaiſſ, qui y reçoit deux autres rivieres. Leipſick eſt conſidérable par ſon univerſité, qui fut fondée l'an 1408 par Fréderic *le Guerrier*, duc de Saxe; par ſes foires qui s'y tiennent trois fois l'année; & par cette aſſemblée de ſavans, leſquels à l'imitation des François, ſe ſont fait une coutume de nous donner tous les mois des journaux très-inſtructifs & remplis d'érudition. Celui de Leipſick ſe publie en latin. Il y avoit auſſi dans cette ville de belles égliſes & des monaſtères magnifiques, que les proteſtans ont pris & changés en d'autres uſages. Leipſick fut ſouvent aſſiégée durant les guerres d'Allemagne. Les Impériaux furent deux fois battus par les Suédois près de Leipſick, à la bataille de Lutzen, puis par Torſtenſon l'an 1642. Ce chef ayant pris Glogau, Olmutz, & quelques autres places, battit l'archiduc Leopold & Piccolomini à Leipſick, qui ſe rendit à lui. La fameuſe bibliothéque de cette ville eſt nommée *Pauline*, parceque lorſque les habitans embraſſerent la doctrine de Luther en 1539, l'on donna à l'univerſité des docteurs luthériens, le monaſtère des Dominicains, le plus grand & le plus commode qui y fût, & qu'on nommoit le monaſtère de *S. Paul*, d'où cette bibliothéque a pris ſon nom. Elle eſt ample & conſidérable, ayant été compoſée de tous les livres qui ſe trouverent alors dans tous les couvens de la ville & des environs. Il y a ſur-tout près de huit mille manuſcrits qui n'ont jamais été imprimés: le ſieur Feller en donna le catalogue en 1686. * *Republique des lettres de ſeptembre*. Cluvier, *deſcript. Germ.* Berthius, *l.* 3. *Germ.* Zeiller, &c.

LEIR, ancien roi Breton, qu'on range entre les princes fabuleux, ſuccéda à Bladud ſon pere, petit-fils de Leir. On dit qu'il fit bâtir une ville, qu'il nomma *Charlair*, & qu'on croit être *Leiceſter*. Leir eut trois filles, & maria les deux premieres aux ducs de Cornubie & d'Albanie, leur donnant pour dot des terres conſidérables; mais il ne voulut rien donner à la troiſiéme, nommée *Cordeille*, qu'il n'aimoit pas. Comme elle étoit très-belle, Aganipus roi des Gaules, l'épouſa. Leir fut chaſſé de ſon état par les maris de ſes deux filles aînées; & la cadette fit enſorte que le ſien le rétablit ſur le trône. Cette marque de tendreſſe toucha ſi fort Leir, qu'il laiſſa Cordeille héritiere de ſes états. * Doliони, *in amph. Europæ*. Du Chêne, *hiſt. d'Angleterre*. Polydore Virgile, &c.

LEIRIA ou LERIA, ville de Portugal, capitale d'une *Comarca* ou juriſdiction dans la province d'Eſtremadure. Elle a un évêché ſuffragant de l'archevêché de Liſbonne depuis l'année 1544, qu'elle fut érigée en évêché par le pape Paul III. Elle eſt entre les torrens de Lys & de Lenarés, à trois lieues de la côte de la mer oceane, & au levant en allant vers le Tage, & à dix-ſept lieues de Liſbonne, au ſeptentrion, en allant vers Coimbre, dont elle n'eſt qu'à onze lieues. Son terroir eſt très-fertile, & dans ſon voiſinage elle a une vaſte forêt de pins de ſix lieues de longueur, d'où l'on tire quantité de bois propres à bâtir des navires.

LEITAON (François) Portugais, entra chez les Jéſuites étant âgé de 16 ans, le 20 novembre 1647, fut reçu docteur en théologie à Evora, & ayant exercé pendant 20 ans l'office de cenſeur des livres à Rome, mourut dans cette ville le 11 ſeptembre 1705. Il y avoit publié en 1695 & 1699, deux volumes *in-folio*, l'un ſous le titre, *Impenetrabilis pontificiæ dignitatis clypeus*: l'autre, *Synopſis de eccleſia militante*. * *Mémoires de Portugal*.

LEITH ou LYTH, bourg ou petite ville de la Lochiane en Ecoſſe. Il eſt ſur le golfe d'Edimbourg, à mille pas de la ville de ce nom, & à l'embouchure de la riviere de Leith. Il s'y fait beaucoup de commerce. Cromwel y avoit fait conſtruire une citadelle, qui eſt maintenant démolie. * Mati, *dictionnaire*.

LEITOMERIZ, *cherchez* LEUTMARIS.

LEKE (François) chevalier, natif de Sutton dans le comté de Derbi en Angleterre, deſcendoit d'une ancienne & noble famille de ce pays-là, & étoit très-riche. Il fut fait baron du royaume, ſous le titre de *lord Deincourt de Sutton*. Enſuite, pour les bons ſervices qu'il rendit à Charles I durant les troubles, où deux de ſes fils perdirent la vie, il fut élevé à la dignité de comte, ſous le titre de *Scarſdale*. Il épouſa *Anne*, fille d'*Edouard* Carei, chevalier, & ſœur de *Henri*, vicomte de Faulkland, de laquelle il eut ſept fils & ſix filles; ſavoir, *François*, tué en France; NICOLAS, qui hérita des dignités de ſon pere; *Edouard*, & *Charles*, qui moururent en combattant pour leur ſouverain, comme nous avons dit; *Henri*, qui mourut ſans avoir pris alliance, & deux autres fils qui moururent dans l'enfance. Les filles furent *Anne*, mariée à *Henri* Hillyard; *Catherine*, mariée à *Cuthber* Morlei de Normanbi, chevalier; *Elizabeth*, & *Muriel-Françoiſe*, mariée au vicomte Gormanſton en Irlande; & *Penelope*, qui eut pour époux le lord *Lucas* de Shenfield. François Leke, dont nous parlons, fut ſi affligé de la mort tragique de ſon ſouverain, qu'il ſe revêtit d'un ſac, & fit faire ſon tombeau long-temps avant ſa mort; il s'y couchoit tous les vendredis par pénitence, s'adonnant à la méditation & à la priere. Il mourut dans ſa maiſon de Sutton en 1655. NICOLAS ſon fils, qui lui ſuccéda, épouſa *Françoiſe*, fille de *Robert*, comte de Warwick, de qui il a eu deux fils, ROBERT, connu ſous le nom de *Lord Deincourt*; & *Richard*; & une fille nommée *Marie*. ROBERT, épouſa *Marie*, une des filles & héritieres de *Jean* Lewes de Ledſton dans le comté d'Yorck, chevalier baronet. * *Diction. angl.*

LELAND (Jean) natif de Londres, s'appliqua avec tant de ſoin à la recherche des antiquités d'Angleterre, & parut ſi propre à y réuſſir, que le roi Henri VIII l'honora d'une très-bonne penſion, & du titre d'antiquaire. Cette charge commença & finit avec lui. Pour en bien remplir les devoirs, il parcourut toutes les provinces d'Angleterre, il examina tous les débris des vieux monumens, il feuilleta les manuſcrits des couvents & des colléges, & ayant employé ſix ans à ce voyage, & recueilli autant de mémoires qu'il lui fut poſſible, il entreprit pluſieurs ouvrages conſidérables; mais il n'eut pas le temps de les achever, ni même de les avancer. La cour ne lui fournit point les appointemens qui lui étoient dûs; & ſoit à cauſe de cela, ſoit pour quelques autres raiſons, il tomba dans une noire mélancholie, qui lui fit perdre l'eſprit. Il mourut dans ce triſte état. On trouve ſes manuſcrits dans la bibliothéque d'Oxford. Ce ſont des maſſes informes, qui témoignent néanmoins ſa grande capacité. On le reconnoît encore plus clairement par un ouvrage auquel il mit la derniere main, & qui ſeroit digne d'être imprimé. Il a pour titre: *De ſcriptoribus illuſtribus Britannicis*. On accuſe Cambden de s'être fort prévalu des manuſcrits de Jean Leland. M. Smith a réfuté cette accuſation. * Bayle, *diction. crit.*

LELEGES, *Leleges*, anciens peuples de la Carie en Aſie. Les Locriens, appellés *Epicnemidiens*, dans la Béotie, & les premiers habitans de la Laconie, avoient porté autrefois le nom de LELEGES. La ville de Milet, dans l'Ionie, avoit auſſi été nommée LELEGES. * Pline, *l.* 4 & 5. Strabon, *l.* 9 & 13.

LELEX, roi de Lacédémone, établit la premiere dynaſtie des rois de Sparte, *cherchez* LACEDEMONE. On nommoit le pays de Sparte *Lelegie*, mot que l'on dérive de *Lelex*; mais que d'autres tirent du phénicien *Lachlach*, qui ſignifie *produire de l'herbe*, parceque ce pays-là étoit un pays de pâturages. * *Voyez* l'extrait du livre, *de regno Laconiæ*.

LELI (Pierre) peintre Anglois, a fort bien fait les portraits dans la maniere de Vandeik, tant pour les têtes, que pour les habits & ajuſtemens. Il mourut d'apoplexie en 1680. Il fut fort eſtimé de Charles I, roi d'Angleterre, & enſuite de Charles II, qui le choiſit pour ſon peintre, & le créa chevalier. N'ayant pas pu voyager, il répara ce défaut en ramaſſant le plus qu'il put des ouvrages des plus excellens peintres, ce qui lui réuſſit parfaitement. * De Piles, *abregé de la vie des peintres. Diction. anglois.*

LELIEN (Ulpius Cornelius Lælianus) eſt un de ces généraux qui prirent le titre d'empereurs dans les Gaules, ſur la fin du regne de Gallien, & le même que Trebellius Pollion & d'autres nomment Lollien. Quelques-uns l'appellent Elien; mais ſes vrais noms ſont connus par ſes médailles. Pollion dit qu'il eut part à la mort de Poſtume, qui, ſelon d'autres, lui fit vivement la guerre, & reprit ſur lui Mayence dont il s'étoit emparé. L'hiſtoire de ces princes eſt fort embrouillée, & il eſt difficile d'en rien dire de certain.

LELLIS (Camille de) inſtituteur de la congrégation des Clercs réguliers, miniſtres des infirmes, naquit le 25 mai 1550, à Bucchianico, petit bourg de l'Abruzze, & du diocèſe de Chieti, dans le royaume de Naples. Son pere, homme d'armée, eut peu de ſoin de ſon éducation, & en mourant ne lui laiſſa que la cape & l'épée, avec une paſſion démeſurée pour le jeu. Un ulcere qui lui vint à la jambe lui fit ſouhaiter d'être reçu dans l'ordre de S. François; mais ſa demande ayant été rejettée, il alla ſervir à l'Hôpital de S. Jacques des Incurables à Rome, où on le guérit pour un temps, & d'où on le chaſſa enſuite. En 1569 il s'enrôla dans les troupes de Veniſe, y ſervit quelque temps, & ayant été congedié après la guerre, fut réduit à une ſi grande indigence, que pour ſubſiſter il alla ſervir de manœuvre à quelques édifices que les Capucins de Manfrédonia faiſoient conſtruire. Ce fut alors que renonçant au jeu, & ſuivant les mouvemens de la grace, il prit la réſolution de ſe faire religieux, s'il trouvoit quelque couvent où on le reçût; mais ſon ulcere qui ſe rouvrit trois ou quatre fois, s'oppoſant toujours à ſon bon deſſein, il retourna à l'hôpital S. Jacques, où ſa bonne conduite lui procura bientôt après l'emploi d'économe. Il s'y fit quelques amis, avec leſquels il ſe propoſa dès lors de prendre des moyens pour ſoulager les malades, plus efficaces que ceux qu'il voyoit employer; & jugeant qu'il auroit peine à y réuſſir tant qu'il ſeroit laïc, il n'eut pas honte d'apprendre à trente-deux ans les rudimens de la langue latine, & d'aller au collége des Jéſuites pour y faire ſes études, en commençant par la ſixiéme. Une perſonne de piété lui ayant donné une penſion pour ſon titre, il reçut l'ordre de prêtriſe, fut chargé de la deſſerte d'une égliſe, & s'étant défait de ſon économat en 1584, il jetta les fondemens d'une nouvelle congrégation, laquelle trouva un illuſtre protecteur en la perſonne du cardinal de Mondovi, qui, à ſa mort arrivée au mois de décembre 1592, lui laiſſa tous ſes biens. Camille ſe ſervant avantageuſement du crédit de ce cardinal, avoit fait approuver ſa congrégation dès l'an 1586 par le pape Sixte V, & l'avoit fait ériger enſuite en ordre religieux l'an 1591 par le pape Gregoire XIV, ce que Clément VIII avoit confirmé au mois de mars 1592. Il s'occupa enſuite à faire divers établiſſemens, & enfin étant perſuadé que ſon ordre ſolidement affermi, n'avoit plus beſoin de ſes ſervices, il ſe démit de la ſupériorité au mois d'octobre 1607, pour ne plus travailler qu'à ſa propre perfection juſqu'à ſa mort, qui arriva à Rome le 14 juillet 1614. * Petr. Halloix, & Joann. Bapt. Roſſi, *vita Camilli de Lellis.*

LELOW, ville avec châtellenie. Elle eſt dans la haute Pologne, ſituée ſur la riviere de Plicza, dans le Palatinat de Cracovie, à 17 lieues de la ville de ce nom vers le nord. * Mati, *diction.*

LEMAN, *Lemanus*, lac de l'Europe méridionale; eſt appellé aujourd'hui *lac de Genève*; en allemand, *Jenſſerzée*; en italien, *Lago di Geneva*, du nom de cette ville, ſituée dans l'endroit où le Rhône ſort du lac Leman. Sa figure repréſente un arc, qui s'étend du nord au ſud, l'eſpace d'environ vingt lieues, entre la France, la Suiſſe, la Savoye & la république de Genève. Sa plus grande largeur eſt de quatre lieues vers le milieu; & l'on tient qu'en quelques endroits on ne peut ſonder ſa profondeur: ce qu'il ſemble que le poëte Lucain n'a pas ignoré. (*l.* 1 *de la Pharſale.*) C'eſt le plus propre de tous les lacs pour la navigation. Les ſeigneuries de Berne & de Genève y entretiennent pluſieurs frégates pour le beſoin, ſans parler des grandes barques & d'une infinité de petits bateaux, pour le tranſport des denrées & des marchandiſes. Ses bords ne ſont pas trop élevés; & l'on ne découvre de tous côtés que de belles campagnes, ou de beaux vignobles, pluſieurs villes & de petits bourgs. La France ne regne qu'une lieue le long du rivage, où elle n'a que le village de Verſoi, qui avoit autrefois un bon château. La ſeigneurie de Genève occupe de côté & d'autre l'extrémité du midi, & quelqu'autre petite partie du côté de la Suiſſe. Mais la Suiſſe au couchant, & la Savoye au levant tiennent tous les rivages du lac. Les villes les plus conſidérables du côté de la Suiſſe, ſont Nion, Morges, Lauſane & Vevai; & l'on y voit auſſi (à prendre les lieux par ordre de ſituation) Coppet, Prangin, Rolles, S. Prix, Lutri, Chillon, &c. du côté de Savoye, Eviam, Ripaille, Thonon, Yvoire, Narni & Armance. Les Genèvois ont du même côté Coligni; & de l'autre Jantou & Celigni, lieux célébres par leurs vignobles. Le Rhône entre dans le lac vers le pays de Valais, trois lieues au-deſſous de l'abbaye de S. Maurice, & en reſſort à Genève, ſans qu'on puiſſe diſtinguer, ni ſon eau, ni ſon cours, d'avec l'eau du lac, que proche le lieu de ſa ſortie. C'eſt un fait contraire à l'opinion vulgaire, qui veut que la plupart des fleuves ne mêlent point leurs eaux avec celles du lac qu'ils traverſent. Céſar, *au livre premier de ſes commentaires*, parle ainſi du Rhône & du lac Leman; *lacus Lemanus qui in flumen Rhodanum influit*; & le poëte Auſone dit preſque la même choſe. Il y a quelques commentaires de Céſar qui corrigent ce paſſage, & le prennent à contre ſens; comme s'il y avoit *lacus Lemanus, quem fluvius Rhodanus influit.* Sanſon, dans ſes remarques ſur la carte de l'ancienne Gaule, dit que l'un & l'autre ſens ſe peut raiſonnablement ſoutenir; ſavoir, que le Rhône fait le lac de Genève, eu égard à la partie de ce fleuve, qui eſt au-deſſus du lac dans le pays de Valais, & que le même lac fait le Rhône, en conſidérant la partie du fleuve qui eſt au-deſſous lorſqu'il en ſort. Quelques-uns ont publié que ce lac a un flux & reflux reglé: ce qui n'eſt pas vrai. Il eſt sûr qu'il s'enfle en été, lorſque les neiges des Alpes & du mont Jura viennent à fondre; & que même, en certains temps il hauſſe & baiſſe, ſans qu'on en puiſſe bien ſavoir la cauſe, à moins qu'on ne la veuille rapporter à des vents qui peuvent chaſſer l'eau d'un rivage à l'autre. Quelquefois même on le voit ému, ſans que l'air ſoit agité d'aucun vent. Il prend ſouvent diverſes couleurs à la fois, qui font un

aſſez bel effet à la vue : ſur quoi Daniel Puerari, ſavant médecin, & profeſſeur en philoſophie dans l'académie de Genève, a fait une diſſertation. Au reſte, il n'y a point de lac au monde ſi abondant en poiſſon de toutes les ſortes, & il eſt particulierement renommé pour ſes truites monſtrueuſes; car il s'y en eſt trouvé qui peſoient près de cent livres. Celles de trente juſqu'à ſoixante livres y ſont aſſez communes. * *Voyez*, outre les auteurs nommés, J. B. Plantin, *en la deſcription de la Suiſſe*; Cæſar, *l.* 1, *comment.* Auſone, *de flum.* Sanſon, &c.

LEMANO, *cherchez* ODESSE.

LEMBERG ou LEWEMBERG, en latin *Leoberga*, bourg du comté de Jawer en Siléſie. Il eſt ſur le Bober, entre la ville de Jawer & celle de Gorlitz, à ſept ou huit lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

LEMBERG ou LEOPOLD, ville de Pologne, *cherchez* LWOW.

LEMBRO, L'EMBRO ou IMBROS, eſt une iſle de l'Archipel, ſituée au nord de celle de Tenedo, près de la preſqu'iſle de Romanie. Elle n'a que neuf lieues de circuit. Sa capitale porte ſon nom & a un évêché & une citadelle. * Mati, *diction.*

LEMBRUN, petit pays de l'Auvergne, dont on ignore les bornes. S. Germain de Lembrun, ſitué entre Iſſoire & Brioude en conſerve le nom. * Mati, *diction.*

LEMERY (Nicolas) habile chymiſte, né à Rouen le 17 novembre 1645, de *Julien* Lemery procureur au parlement de Normandie qui étoit de la religion prétendue réformée, s'appliqua à la pharmacie au ſortir de ſes études; & pour s'y rendre plus habile, il parcourut preſque toute la France. Il étudia à Paris ſous M. Glazer, alors démonſtrateur au jardin du roi; il ſéjourna trois ans à Montpellier chez M. Verchant maître apothicaire, & y fit des leçons où les docteurs même aſſiſtoient avec plaiſir, & apprenoient quelque choſe de nouveau. Il revint à Paris en 1672, ſe trouva à toutes les aſſemblées de philoſophes qui y étoient fréquentes alors chez pluſieurs particuliers, & fit un cours de chymie au laboratoire que M. Martin apothicaire de M. le Prince, avoit à l'hôtel de Condé, ce qui le fit connoître & eſtimer du prince qui le manda bien ſouvent à Chantilli. Il eut enſuite un laboratoire à lui, ſe fit recevoir maître apothicaire, & ouvrit des cours publics de chymie en ſon logis, où il eut entr'autres pour auditeurs meſſieurs Rohaut, Bernier, Auzour, Regis, Tournefort, &c. Les préparations qui ſortoient de ſes mains étoient ſi eſtimées, qu'il s'en faiſoit un débit prodigieux dans Paris & dans les provinces. Il étoit alors le ſeul dans Paris qui poſſédât le *magiſtere de Biſmat*, autrement le *blanc d'Eſpagne*, qui l'enrichit beaucoup. M. Lemery fut le premier qui diſſipa les ténébres naturelles ou affectées de la chymie, qui la réduiſit à des idées plus nettes & plus ſimples, qui abolit la barbarie inutile de ſon langage, qui ne promit de ſa part que ce qu'elle pouvoit, & ce qu'il la connoiſſoit capable d'exécuter. C'eſt ce qu'on voit dans ſon cours de chymie qu'il fit imprimer en 1675, dont il y a eu un grand nombre d'éditions, & qui a été traduit en pluſieurs langues. Il le fit traduire lui-même en allemand à ſes dépens: il s'étoit néanmoins réſervé pluſieurs ſecrets dont il ſe ſervoit très-utilement, & qu'il n'avoit pas jugé à propos de dévoiler. Comme il étoit toujours demeuré dans la religion prétendue réformée où il étoit né, il reçut ordre en 1681, de ſe défaire de ſa charge dans un temps marqué, & l'électeur de Brandebourg lui fit propoſer de venir à Berlin: mais M. Lemery jugea à propos de différer encore; & ce ne fut qu'en 1683, qu'il ſortit de France, & alla en Angleterre où il demeura peu de temps. Il revint en France la même année, prit le bonnet de docteur en médecine dans l'univerſité de Caën, revint à Paris où il fut fort recherché à cauſe de ſon habileté, juſqu'à ce que la révocation de l'édit de Nantes en 1685, ayant ôté l'exercice de la médecine aux prétendus réformés, il ſe trouva ſans fonction & ſans reſſource. Il remédia à ces maux en ſe réuniſſant à l'Egliſe catholique en 1686, & ſa réunion fut, dit-on, ſincére. Il donna deux ouvrages en 1697: l'un intitulé, *Pharmacopée univerſelle*, réimprimée en 1716 *in*-4°; l'autre, *Traité univerſel des drogues ſimples*, réimprimé à Paris, en 1714 *in*-4°. Ils ſont l'un & l'autre fort eſtimés. Quand l'académie des ſciences ſe renouvella en 1699, M. Lemery y fut reçu en qualité d'aſſocié chymiſte, & à la fin de la même année, il eut une place de penſionaire. Il publia en 1707 *in*-8°, ſon grand *traité de l'antimoine, contenant l'analyſe chymique de ce minéral*, qui eſt le dernier de ſes ouvrages. Il mourut le 19 de juin 1715. Preſque toute l'Europe a appris de lui la chymie, & la plupart des grands chymiſtes François ou étrangers, lui ont rendu hommage de leur ſavoir. * *Voyez* ſon éloge par M. de Fontenelle dans l'*Hiſtoire de l'académie des ſciences de Paris*; dans le recueil des éloges des académiciens; liſte des mêmes académiciens avec celle de leurs ouvrages, *in*-4°.

LEMERY (Louis) médecin, membre de l'académie des ſciences de Paris, fils de *Nicolas* Lemery, de la même académie, célébre chymiſte, & de *Magdeléne* Belanger, naquit à Paris le 25 janvier 1677. Il fit ſes études au collége d'Harcourt, & s'y diſtingua. Quelques heureux eſſais d'éloquence le porterent d'abord vers le barreau: un de ſes oncles, Louis Lemery, fameux avocat, l'y attiroit encore; mais ſon pere, & un goût plus décidé, le ramenerent à la chymie. Il étudia en médecine, prit ſes degrés, fut docteur dès l'âge de 21 ans, & il n'en avoit que 23 lorſqu'il entra à l'académie des ſciences en qualité d'éléve. En 1701, il fit paroître ſon *Traité des alimens*, ouvrage enrichi d'analyſes chymiques, & où brille beaucoup d'ordre & de clarté. M. Andry, qui a travaillé ſi long-temps au journal des ſavans, fit de cet ouvrage un extrait critique & ironique, ce qui étoit fort ordinaire à ce médecin journaliſte. M. Lemery que cette cenſure n'irritoit pas plus qu'elle l'inſtruiſoit, n'y répondit point. Mais il ſe mit à examiner ſérieuſement le *Traité de la génération des vers dans le corps de l'homme*, que le cenſeur avoit donné en 1700, & cet examen produiſit une lettre que M. Lemery adreſſa à M. Boudin, premier médecin de monſeigneur, & qui fut inſérée dans les *Mémoires de Trévoux*, du mois de novembre 1703. De 29 fautes que M. Lemery y reprend, & parmi leſquelles il ſe trouvoit de vraies bévues, M. Andry fut contraint de paſſer condamnation ſur une quinzaine, dans la réponſe qu'il donna ſous le titre d'*Eclairciſſement ſur le traité des vers*. M. Lemery revint à la charge par deux autres lettres, encore adreſſées à M. Boudin, où il diſcute de nouveau cette matiere, principalement les 14 fautes dont M. Andry n'avoit pas voulu convenir, & il en montra la réalité. M. Andry ne repliqua rien. Ces trois lettres parurent enſemble en 1704, avec une diſſertation, où M. Lemery attaque M. Andry ſur ſes réflexions contre l'opinion de ceux qui croient que la moëlle ne nourrit pas les os, leſquelles il avoit inſérées dans ſon *Eclairciſſement*. En 1708, M. Fagon, premier médecin du roi, chargea M. Lemery de faire le cours de chymie au jardin royal, à la place de M. Berger qui étoit attaqué d'une maladie dangereuſe; & il s'en aquitta avec le plus grand ſuccès. M. Berger étant mort quelques années après, la chaire de chymie fut donnée à M. Geoffroi, & c'eſt à lui que M. Lemery ſuccéda en 1731. Dès 1712 il étoit monté à la place d'aſſocié de l'académie des ſciences, & en 1715, il eut celle de penſionaire vacante par la mort de ſon pere. En 1722, il acheta une charge de médecin du roi; & c'eſt en cette qualité qu'il fut nommé pour accompagner l'infante Marie-Anne-Victoire d'Eſpagne, aujourd'hui reine de Portugal. De retour à Paris, la reine d'Eſpagne l'honora d'un brevet de médecin conſultant de ſa majeſté.

Digitized by Google

Il a été auſſi 33 ans médecin de l'Hôtel-Dieu, où il fut toujours ſuivi d'une foule d'étudians en médecine, qu'il inſtruiſoit avec plaiſir en s'inſtruiſant lui-même. Il fut particulierement attaché à madame la ducheſſe de Brunſwick, qu'il viſitoit ſouvent dans le palais du Luxembourg, & il eut toute la confiance de madame la princeſſe de Conti, ſeconde douairiere, dont il étoit auſſi médecin. Il paſſoit régulierement toutes les nuits à l'hôtel de cette princeſſe, depuis neuf heures du ſoir juſqu'à neuf heures du matin; & c'eſt là qu'il a compoſé pluſieurs de ſes mémoires. On en a quarante, dans les *mémoires de l'académie des ſciences*, ſans compter les morceaux qu'on ne trouve que dans l'hiſtoire & par extrait. Ceux qui regardent la chymie, & qui ſont le plus grand nombre, roulent principalement ſur la nature du fer & ſur ſa production, ſur le nitre & quelques autres ſels, ſur les analyſes végétales & animales; trois ſujets où l'auteur s'eſt montré un chymiſte de la premiere force. Il y a auſſi des mémoires ſur l'origine & la formation des monſtres. On peut voir une idée plus diſtincte de ces différens écrits, & des ſentimens de M. Lemery ſur tant de points différens, dans ſon éloge compoſé par M. de Mairan, lu dans une aſſemblée publique de l'académie royale des ſciences, & imprimé dans le tome des memoires de la même académie, pour l'année 1743, & dans le recueil des éloges compoſés par M. de Mairan, imprimé à Paris en 1747 *in*-12. M. Lemery eſt mort le neuviéme juin 1743. Il avoit épouſé en 1706, *Catherine* Chapotot, & il eut de ce mariage trois enfans, dont il n'eſt reſté qu'une fille à qui il a donné une excellente éducation. M. Lemery étoit doux & poli dans le commerce, capable d'amitié, généreux & libéral. * Extrait de ſon éloge, cité dans cet article.

LEMGOW, ville anſéatique du cercle de Weſtphalie. Elle a été impériale; mais elle dépend maintenant du comté de la Lippe. On la trouve dans le comté de Lemgow, ſur la petite riviere de Bege, à quatre milles de Minden. * Mati, *diction.*

LEMINGTON. Il y a deux villes de ce nom en Angleterre; l'une, qui n'eſt proprement qu'un bon bourg, eſt dans la partie du comté de Hamp, qui eſt au ſud-oueſt, dans un pays qu'on appelle l'*Egliſe de Chriſt*, à 72 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

La ſeconde eſt dans le pays du comté de Warwick, qu'on nomme *Knightlow*. Elle eſt remarquable par deux ſources d'eau, qui ne ſont qu'environ à deux pas l'une de l'autre; mais qui ont pourtant un goût, & produiſent des effets tout différens. L'une eſt douce & l'autre ſalée, quoiqu'elle ſoit fort éloignée de la mer. * *Diction. anglois.*

LEMMICH (Henri) de Lubec, a publié une défenſe des livres apocryphes & canoniques du vieux & du nouveau teſtament en 1638. * Konig, *biblioth.*

LEMNE, connu ſous le nom de LÆVINUS LEMNIUS, né à Ziriczée en Zelande l'an 1505, étudia en médecine à Louvain, & ſe rendit très-habile. Il exerça long-temps la médecine dans ſon pays, où il ſe maria; & après avoir perdu ſa femme, il ſe fit prêtre, fut chanoine de Ziriczée, & mourut l'an 1568, laiſſant un fils, nommé GUILLAUME LEMNE, habile médecin, & pluſieurs ouvrages, entr'autres; *De occultis natura miraculis libri IV. De aſtrologia; De honeſto animi ac corporis oblectamento*, &c. * Le Mire, *in elog. Belg.* Melchior Adam, *in vit. med. Germ.* Valer. André, &c.

LEMNIUS (Simon) vivoit en 1550. Il étoit de Coire dans le pays des Griſons, ſi c'eſt du moins ce qu'il faut entendre par *Curia Elveticorum*. Il tourna en vers héroïques le traité de Denys, *de ſitu orbis*. Il rendit auſſi en vers héroïques latins l'odyſſée d'Homere. * Konig, *biblioth.* Lemnius étant à Wittemberg, où il a paſſé pluſieurs années, il y fit imprimer en 1538, deux livres d'épigrammes, qu'il dedia à Albert, archevêque & électeur de Mayence. On prétendit que non-ſeulement il avoit répandu dans ces épigrammes bien des obſcénités; mais que de plus il y avoit maltraité l'univerſité de Wittemberg, l'électeur de Saxe, & pluſieurs autres perſonnes de conſidération. Philippe Melanchton, qui étoit alors recteur de l'univerſité de Wittemberg, défendit d'abord à l'auteur de paroître dans l'univerſité; & enſuite pour venger l'injure faite, diſoit-on, à l'électeur de Saxe & au landgrave de Heſſe, il y eut contre Lemnius un decret de priſe de corps. Lemnius prit la fuite, & fut cité à comparoître pour ſe juſtifier s'il le pouvoit. Mais n'ayant pas comparu il fut relegué à perpétuité. Pour ſe venger, il fit réimprimer ſes épigrammes, auxquelles il ajouta un troiſiéme livre; & enſuite il publia ſon apologie ſous ce titre: *Apologia Simonis Lemnii poëtæ Vitebergenſis, contra decretum quod imperio & tyrannide M. Lutheri & Juſti Jonæ Vitebergenſis univerſitas coacta iniquiſſimè & mendaciſſimè evulgavit*, à Cologne, *in*-8°. On dit que cet écrit eſt extrêmement rare: M. Scelhorn en donne la notice, & la critique dans le tome I de ſes *Amœnitates hiſtoriæ eccleſiaſtica & litterariæ*, &c. pag. 850 & ſuiv. Il y prend le parti de Luther & de l'univerſité de Wittemberg contre Lemnius, dont il rapporte pluſieurs épigrammes tirées de ſes deux premiers livres. Il ajoute que Lemnius publia que ſi l'univerſité ne retractoit ſon decret, il écriroit de nouveau contre elle, & qu'en effet il donna encore depuis un écrit plus violent que ce qu'il avoit déja fait. Mais M. Scelhorn ne fait pas connoître autrement ce nouvel écrit.

LEMNOS, iſle de la mer Egée, ou de l'Archipel, proche de la Thrace & du mont Athos, ſous la domination des Turcs, qui la nomment *Stalimene*, eſt aſſez fertile, avec quelques ports. Les lieux les plus conſidérables de cette iſle, ſont Mandro, Cochinos, Paleo-Caſtron, &c. Cette iſle avoit été habitée d'abord par les Sinties, peuples de Thrace, & on n'y comptoit que deux villes, *Ephaſtia* & *Myrina*. Lemnos étoit célébre par ſon labyrinthe & par la forge fabuleuſe de Vulcain, que les poëtes y avoient placée, parceque les habitans furent les premiers qui forgerent des armes. Avant l'expédition des Argonautes, les femmes Lemniennes avoient toutes tué leurs maris, & s'abandonnerent à ces héros Grecs, dont elles eurent des enfans. Depuis, les Pelaſges, ayant enlevé des femmes Athéniennes, les menerent à Lemnos, & en eurent des enfans, qu'ils tuerent depuis, avec leurs meres, parcequ'ils leur voyoient des inclinations contraires aux leurs. C'eſt de-là que ſont venus les proverbes, *Malum Lemnium* & *Lemnia manus*. Cette iſle avoit été priſe autrefois par les Perſes ſous Darius, fils d'Hyſtaſpe, & fut ſoumiſe long-temps après par Miltiade. Sous le bas empire, elle avoit appartenu aux Vénitiens, qui furent obligés de la céder à Mahomet II, trois ans après que les Turcs y eurent mis le ſiége inutilement l'an 1475. Pline, Strabon & Ptolémée en parlent aſſez particulierement. *Conſultez* auſſi les auteurs qui en font mention; comme Hérodote, *l. 6* ou *Erato*; Euripide, *in Hecub.* Eraſme, *in Adag.* Ovide, *in epiſtol. Hypſip. ad Jaſ.* Bayle, *diction. critiq. Cherchez* STALIMENE.

LEMOS (Louis) médecin Portugais, publia en 1591, un ouvrage en ſix livres ſur la meilleure maniere de prognoſtiquer dans les maladies. On a encore de lui un jugement ſur les œuvres d'Hippocrate. * Konig, *biblioth.*

LEMOS (Thomas de) Dominicain, iſſu de l'illuſtre famille de Lémos en Eſpagne, naquit vers l'an 1545 à Rivadavia, ville de la Galice. Etant entré dans l'ordre des Dominicains, il s'appliqua fortement à l'étude de la théologie. Il étoit à Valladolid quand la diſpute ſur la grace, entre les Dominicains & les Jéſuites, s'y éleva l'an 1594. Il défendit dès-lors la doctrine de S. Thomas, & combattit celle de Molina. Etant envoyé l'an 1600, au chapitre général de l'ordre qui ſe tenoit à Naples, il y fit ſoutenir le 21 du mois de

Digitized by Google

mai, une thèſe ſur la grace, dédiée au cardinal d'Avila, dans laquelle il défendit avec tant de force la doctrine de S. Thomas, qu'il fut chargé par le chapitre de pourſuivre cette affaire à Rome avec Alvarès. Ce fut lui qui ſoutint le poids de toutes les diſputes tenues dans les congrégations *de Auxiliis*, aſſemblées à Rome ſous les papes Clément VIII & Paul V, dont il a laiſſé un journal fort étendu, imprimé à Louvain l'an 1702. Il a encore compoſé un grand ouvrage, contenant pluſieurs traités ſur la liberté & ſur la grace, imprimé l'an 1676, à Beziers, ſous le titre de *Panoplia gratiæ*. Il eſt auteur d'un grand nombre d'écrits faits ſur ces queſtions, dans le temps de la congrégation *de Auxiliis*. Il avoit près de ſoixante ans quand ces congrégations finirent ſous Paul V. Il s'y étoit acquis tant de réputation, que le roi d'Eſpagne lui offrit un évêché qu'il refuſa. Il fut choiſi pour conſulteur général le 15 de novembre 1607. Le roi catholique lui donna une penſion qu'il accepta, pour n'être pas à charge au couvent de la Minerve, où il mourut âgé de 84 ans le 23 août 1629, après avoir perdu la vue trois ans auparavant. * *Voyez* la vie du pere de Lemos, à la tête de ſon journal des congrégations *de Auxiliis*. *L'hiſtoire de la congregation de Auxiliis*, qui ſe trouve dans le tome II de la *tradition de l'égliſe romaine ſur la predeſtination des ſaints, & la grace efficace*, par le P. Quenel, de l'Oratoire. *Le catéchiſme hiſtorique & dogmatique*, tome I.

LEMPTA, déſert d'Afrique, dans la Zaara ou Libye, avec une ville de ce nom. * Jean Léon & Marmol, *deſcription d'Afrique*.

LEMSTER, bourg d'Angleterre, qui a ſéance & voix au parlement. Il eſt ſitué dans le comté d'Hereford, à quatre lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. * Mati, *dictionn.*

LÉMURIES : fête que les romains célébroient le neuviéme jour de mai, en l'honneur des dieux lémures. Ils appelloient lémures, les ombres & les fantômes des morts, qui apparoiſſoient de nuit. Cette fête duroit trois nuits, non pas conſécutivement, mais avec l'intervalle d'une nuit entre deux. On jettoit des féves dans le feu qui bruloit ſur l'autel; & on croyoit que cette cérémonie chaſſoit les lémures des maiſons, ou les empêchoit d'y entrer. Les temples étoient fermés pendant le temps de cette fête; & on ne célébroit aucunes nôces, parceque les Romains croyoient avoir remarqué que tous les mariages qui s'étoient faits durant cette fête, avoient été malheureux: ce qui a donné lieu à une eſpéce de proverbe, *malum menſe Maio nubere*. On rapporte l'inſtitution de cette fête à Romulus, qui pour ſe délivrer du fantôme de ſon frere Remus, qu'il avoit fait tuer, & qui lui paroiſſoit toujours devant lui, ordonna une fête, qu'il appella de ſon nom *Remuria*, ou *Lemuria*. On faiſoit des ſacrifices durant trois nuits. Voici quelle étoit la principale cérémonie de ce ſacrifice. Vers le milieu de la nuit, celui qui ſacrifioit, étant nuds pieds, faiſoit un ſigne, ayant les doigts de la main joints au pouce, par lequel il s'imaginoit empêcher que l'eſprit malin, ou le fantôme ne ſe préſentât à lui. Après cela, il ſe lavoit les mains dans de l'eau de fontaine; & prenant des féves noires il les mettoit dans ſa bouche, & les jettoit derriere lui, proférant ces paroles: *Je me délivre par ces féves, moi & les miens*, accompagnant ces paroles d'une eſpéce de charivari avec des poëles & d'autres vaiſſeaux d'airain, qu'on battoit, priant ces lutins de ſe retirer, leur répétant par neuf fois qu'ils s'en allaſſent en paix, ſans troubler davantage le repos des vivans. * Varron, *de vita pop. rom. l.* Ovide, *lib. 5. faſt.*

LENA; c'eſt une riviere de la grande Tartarie. Elle a ſa ſource vers celles de l'Amur & du Jeniſei, coule au-devant de cette derniere, d'un cours preſque paralléle au ſien, & après avoir traverſé de vaſtes contrées preſque entierement inconnues, elle ſe décharge dans l'Océan ſeptentrional. * Mati, *dictionn.*

LENCICI ou LANSCHET, en latin *Lencicia*, *Lancicia*, & *Lancicium*, ville de la baſſe Pologne, capitale d'un palatinat, eſt bâtie ſur une colline, à neuf ou dix lieues de Gneſne, & a un bon château entouré d'un marais. Cette ville fut preſque toute brulée l'an 1655. * Starovolſcius, *deſcript. Polon. &c.*

Conciles de Lencici.

On célébra l'an 1181 un concile à Lencici, où on régla diverſes affaires du royaume; & l'an 1188, on y réſolut de porter les armes contre Saladin. Pierre cardinal, légat du ſaint-ſiége, y tint un concile l'an 1219. Foulques, archevêque de Gneſne, en célebra un l'an 1240 contre Conrad, duc de Maſſovie; un autre pour le même ſujet l'an 1246, & un l'an 1258 contre Boleſlas *le Chauve*, duc de Siléſie, qui avoit mis en priſon l'évêque de Breſlaw, avec deux de ſes prêtres. L'an 1285, les évêques s'aſſemblerent en cette ville, contre Henri IV, duc de Breſlaw. Nous avons connoiſſance de divers autres conciles, tenus par les prélats de Gneſne, l'an 1462, 1466, 1506, 1522 ou 1523, & 1527. Jean Laski célébra les deux derniers contre les erreurs de Luther. On en tint deux autres pour la même raiſon l'an 1547 & 1557.

☞ LENCLOS (Anne dite NINON de) a été une des plus célébres perſonnes du dernier ſiécle, par les charmes de ſon eſprit, & les graces de ſa perſonne. Elle étoit fille unique du ſieur de Lenclos, gentilhomme de Touraine, & de mademoiſelle de Raconis, & naquit à Paris le 15 mai 1616. Son pere étoit un homme d'eſprit, qui s'étoit ſignalé par ſa bravoure ſous les regnes de Henri IV & de Louis XIII, & ſa mere étoit connue pour une femme dévote d'un génie extrêmement borné. Mademoiſelle de Lenclos perdit l'un & l'autre, n'ayant encore que quinze ans. Maîtreſſe de ſa deſtinée dans un âge ſi proche de l'enfance, elle ſe forma pour ainſi dire toute ſeule. Son eſprit s'étoit déjà dévelopé par la lecture des ouvrages de Montaigu & de Charron, qu'elle avoit médités dès l'âge de dix ans: & elle étoit connue dans Paris depuis deux ou trois ans pour ſes ſaillies & ſes bons mots. Elle ſavoit parfaitement la muſique, jouoit très-bien du clavecin & de pluſieurs autres inſtrumens, chantoit avec tout le gout poſſible, & danſoit avec beaucoup de graces. Ces talens joints à une beauté parfaite, qu'elle conſerva juſqu'à la vieilleſſe, lui procurerent des occaſions de ſe pourvoir avantageuſement: mais un gout décidé pour la liberté, on peut même dire pour le libertinage, l'empêcha de ſe prêter à aucun engagement ſolide. Elle commença donc par mettre ſon bien à fond perdu, tint elle-même ſon ménage, & vécut avec économie, & cependant avec nobleſſe. Ses talens & ſes charmes lui aquirent des connoiſſances & des amis. Elle s'étudia à ſe les conſerver, & perſonne ne pouvoit mieux y réuſſir qu'elle. Elle avoit l'ame noble: elle étoit d'une humeur égale, d'un commerce charmant, bonne amie, ſerviable, vraie, équitable, exacte à ſa parole, & d'une probité inaltérable. Elle jouiſſoit de huit à dix mille livres de rentes viageres, & avoit toujours une année de revenu devant elle, pour être en état de ſecourir ſes amis dans l'occaſion. Sa maiſon étoit le rendez-vous de ce que la cour & la ville avoient de gens polis, & de ce que la république des lettres avoit de plus illuſtre & de plus diſtingué. Moliere avoit coutume de la conſulter ſur les piéces qu'il donnoit au théâtre, & ſe trouvoit toujours bien de ſe conformer à ſes obſervations. Mademoiſelle de Lenclos avoit l'eſprit juſte & agréable, le diſcernement fin, le jugement ſolide, & le gout délicat. Ses momens de loiſir étoient remplis par la lecture. Hiſtoriens, philoſophes, poëtes anciens & modernes; elle avoit tout lu, & avoit bien lu: de ſorte qu'elle étoit fort ſavante, ſans en jouer le perſonnage. M. de Saint-Evremont, charmé de l'eſprit philoſophique de mademoiſelle de Lenclos, publia en

1690 un discours sur la morale d'Epicure, qu'il lui adressa sous le nom de *moderne Leontium*. Cette charmante fille mourut dans des sentimens plus chrétiens que ceux où elle avoit vécu, le 17 octobre 1706. Elle étoit âgée de quatre-vingt-dix ans & cinq mois. L'abbé de Châteauneuf, dans ses *dialogues sur la musique des anciens*, lui donne de grands éloges. On a imprimé à Amsterdam en 1751 en un volume in-12, des *mémoires sur la vie de Ninon de Lenclos*, par M. B. qui ne sont pas fort édifians, suivis d'un recueil de cinquante lettres qu'elle avoit écrites au marquis de Sévigné. Il y a dans ces lettres beaucoup d'esprit & de métaphysique de sentiment: mais elles ne contiennent que des préceptes de galanterie.

LENET (Pierre) étoit né à Dijon, de *Claude* Lenet, conseiller au parlement de Bourgogne, & d'*Anne* Fyot. Claude lui ayant résigné sa charge, il y fut reçu le 22 septembre 1637. Il fut procureur général au même parlement, par la résignation d'Hugues Picardet, le 3 avril 1641. Il y joignit la charge de procureur général à la table de marbre, en laquelle il fut reçu le 19 novembre 1646. Il fut pendant le siége de Paris l'un des intendans de justice, de police & des finances: & le siége fini, il retourna à la cour où l'on se servit de lui en beaucoup d'occasions importantes & de confiance. La même cour le destina en 1649 pour l'ambassade de Venise, & il a mis par écrit ce qui se passoit de plus considérable de son temps. Il est mort à Paris en 1671 le 3 juillet. On a imprimé ses mémoires contenant l'histoire des guerres civiles des années 1649 & suivantes, principalement celles de Guienne, & autres provinces. Ils ont paru en deux volumes *in*-12, en 1729, sans nom de ville, ni d'imprimeur. Ces mémoires ne sont pas bien écrits, mais ils contiennent bien des faits intéressans. L'auteur n'y dit presque que ce qu'il a vû, & il a eu part à la plus grande partie des faits qu'il raconte. Il s'y montre très-attaché à la maison de Condé; & l'on y voit que, pendant la prison des princes, ce fut lui qui dirigea les entreprises les plus importantes. * *Mémoires du temps.* Préface des mémoires de M. Lenet. Voyez la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, *in-fol.* tome I, page 408.

LENET (Philibert-Bernard) chanoine régulier, ancien professeur en théologie dans l'abbaye de S. Jacques de Provins, ancien [illegible]é du Val des Ecoliers, encore vivant en 1748, & mort depuis, étoit du même pays & de la même famille. Il est auteur d'une *Oraison funebre de François d'Aligre*, abbé de S. Jacques de Provins, imprimée *in*-4° en 1712 à Paris; de l'avertissement qui est au devant du premier tome des *Principes de la foi chrétienne*, par feu M. Duguet, & de quelques autres écrits.

LENFANT (Nicolas) procureur au bailliage & siége présidial de Meaux pendant les guerres du calvinisme & de la ligue, eut part lui-même aux troubles qui agiterent le royaume dans ces temps funestes, & il a écrit jour par jour ce qui se passoit alors de considérable à l'avantage de l'un ou de l'autre parti, dans toute l'étendue du diocèse de Meaux. On voit regner dans ses mémoires un air de sincerité & d'impartialité qui fait plaisir au lecteur judicieux. On doit les regarder comme une suite de ceux de Bordereau, avocat ou procureur à Meaux, son parent ou son allié; & le travail de l'un & de l'autre ne compose aujourd'hui qu'un seul & même corps d'ouvrage que l'on n'a que manuscrit. Mais ce qu'a écrit Bordereau est peu de chose; le journal de Lenfant fait seul tout le mérite de l'ouvrage. Il y en a une copie exacte dans l'abbaye de S. Faron de Meaux. Lenfant est mort après l'an 1607. * D. Toussaints Duplessis, *hist. de l'église de Meaux*, préface.

LENFANT (David) natif de Paris, entra jeune dans l'ordre de S. Dominique l'an 1620, s'y fit beaucoup estimer, & mourut le 31 mai de l'an 1688, étant âgé de 85 ans. Il y a eu peu d'hommes plus laborieux que lui. Après avoir fait une étude toute particuliere des ouvrages de S. Augustin, qui le mit en état de procurer en 1650 une édition plus complette du *Milleloquium* de Jean Collier, il entreprit les concordances augustiniennes, *Concordantiæ augustinianæ*, qui parurent en deux volumes *in-fol.* en 1656 & 1665, où il ramassa toutes les sentences de S. Augustin: & en 1661 il donna aussi en deux autres volumes *in-fol.* l'explication de tous les passages de l'écriture qu'on trouve dans ce saint docteur, sous ce titre: *Biblia augustiniana.* Il avoit fait imprimer dès l'an 1655 *in*-4°, une pareille bible de S. Bernard, *S. Bernardi abbatis biblia*; & en 1657 & 1659, il avoit donné en trois volumes *in*-4° les passages de l'ancien testament employés par S. Thomas d'Aquin, *S. Thomæ Aquinatis biblia*, sans qu'on sache ce qui l'a empêché de donner depuis les passages du nouveau. On a encore de lui un ouvrage curieux, intitulé: *Histoire générale de tous les siécles*, où il observe ce qui s'est passé de plus remarquable dans l'église & dans le monde chaque jour de l'année depuis la naissance de J. C. Cette histoire parut d'abord l'an 1680 en trois volumes *in-douze*; mais l'auteur la redonna plus ample l'an 1684 en six volumes. * Echard, *script. ord. FF. prad. tom.* 2.

LENFANT (Jacques) né à Bazoche en Beauce, le 13 d'avril 1661 de Paul Lenfant, ministre de Châtillon sur Loing, mort à Marpourg au mois de juin 1686, & d'Anne Dergnoust de Pressinville, décédée à Berlin le 6 de décembre 1692, commença ses études de théologie à Saumur chez Jacques Cappel, professeur en hébreu, chez qui il logea, & les continua à Genève. Il sortit de cette derniere ville vers la fin de 1683, & passa à Heidelberg où il reçut l'imposition des mains au mois d'août 1684, & y fut ensuite chapelain de l'électrice douairiere Palatine, & pasteur ordinaire de l'église françoise. L'entrée des François dans le Palatinat l'obligea de se retirer d'autant plus vîte d'Heidelberg en 1688, qu'il craignoit les suites de deux lettres qu'il avoit écrites pour empêcher la réunion de ceux de sa secte à l'église romaine, & qui se trouvent à la fin de son *Préservatif*, dont nous parlerons. Il sortit d'Heidelberg au mois d'octobre, & arriva le mois suivant à Berlin où Fréderic, électeur de Brandebourg, le mit au nombre des pasteurs. M. Lenfant en commença les fonctions le 21 de mars 1689, & il les a continuées dans cette église pendant trente-neuf ans & quatre mois. Il épousa en 1705 Emilie Gourgeaud de Venours, d'une famille illustre de Poitou, dont il n'a point eu d'enfans. Il mourut d'une paralysie le 7 du mois d'août 1728, dans la soixante-huitiéme année de son âge. Il étoit d'une taille au-dessous de la médiocre: sa physionomie avoit quelque chose de fin, quoique son air fût simple & son extérieur négligé. Il parloit peu, mais il disoit les choses d'une maniere délicate & insinuante. Il ne se fâchoit jamais lorsqu'il étoit contredit, mais il se servoit souvent de l'ironie fort à propos. Il aimoit la société, & passoit peu de jours sans voir quelques amis: mais ses ouvrages n'y perdoient rien. Il revenoit à son travail avec de nouvelles forces, & le reprenoit sur le champ à l'endroit où il l'avoit laissé. Doué d'une humeur douce & pacifique, il en usoit même généreusement avec ceux dont il avoit sujet de se plaindre. Il réussissoit dans la prédication, & ce fut ce talent qui lui procura le poste de prédicateur de Charlotte Sophie reine de Prusse. Après la mort de cette princesse, il fut fait chapelain du roi son fils. Il a été de plus conseiller du consistoire supérieur, & membre du conseil françois, formé pour diriger les affaires de la nation. En 1710, il fut aggrégé à la société de la *propagation de la foi*, qui est établie en Angleterre; & le 2 mars 1724, à l'académie des sciences de Berlin. Etant en Angleterre en 1707, il prêcha devant la reine Anne, qui lui offrit de le faire son chapelain; mais il ne put se résoudre à quitter Berlin. Il voyagea la même année en Hollande, & vit Helm-

ſtadt en 1712, Leipſick en 1715, & Breſlau en 1715, preſque dans l'unique deſſein de découvrir les livres rares & les manuſcrits dont il avoit beſoin pour compoſer ſes hiſtoires. Il a beaucoup écrit, & dès ſa premiere jeuneſſe il a paru en qualité d'auteur. Il n'avoit que 23 ans lorſqu'il publia en 1684 à Rotterdam ſes *Conſidérations générales ſur le livre de M. Brueys*, intitulé : *Examen des raiſons qui ont donné lieu à la ſéparation des proteſtans*, &c. *Cherchez* BRUEYS. Ce premier eſſai, qui lui fit honneur dans ſon parti, fut ſuivi des ouvrages ſuivans : *Lettres choiſies de S. Cyprien aux confeſſeurs & aux martyrs, avec des remarques hiſtoriques & morales*, à Amſterdam, 1688, *in*-12. *Innocence du catéchiſme de Heidelberg* en 1690, *in*-12. *De inquirenda veritate*, à Genève en 1691, *in*-4°. C'eſt une traduction latine du livre *de la recherche de la vérité*, compoſé par le pere Mallebranche, de l'Oratoire. Comme il avoit communiqué ſon deſſein à l'auteur, ce pere lui répondit par une lettre, qui ſe trouve dans les *nouvelles littéraires* du 15 février 1716. *Hiſtoire de la papeſſe Jeanne fidélement tirée de la diſſertation latine de M. Spanheim*, 1694, *in*-12. On en a donné en 1720 une ſeconde édition à la Haye, augmentée, en deux volumes, dont les augmentations ſont de M. des Vignoles. On aſſure que M. Lenfant ne voulut pas prendre part à cette édition, parcequ'il étoit revenu de ſes préjugés au ſujet de cette fable ſi ridiculement inventée ; & il eſt étonnant que M. des Vignoles, homme d'eſprit, ait cherché à l'appuyer. *Remarques ſur l'édition du nouveau teſtament par M. Mill*, inſerées dans la bibliothéque choiſie, tom. 18. Lettre latine *ſur l'édition du nouveau teſtament grec, publié par les ſoins de M. Kuſter*, dans la bibliothéque choiſie, t. 21. *Réflexions & remarques ſur la diſpute du pere Martianai*, Bénédictin, *avec un Juif*, dans la république des lettres, mai 1709 & juin. *Mémoire hiſtorique touchant la communion ſous les deux eſpéces*, dans la république des lettres, mois de ſeptembre 1709. *Critique des remarques du P. Vavaſſeur*, Jéſuite, *ſur les réflexions du P. Rapin*, de la même ſociété, *touchant la poëtique*, dans la république des lettres, mois de février & mars 1710. *Réponſe à M. Dartis au ſujet du ſocinianiſme* dont celui-ci l'avoit accuſé, à Berlin 1712, *in*-4°. *Lettre ſur le ſens littéral des anciens oracles, à l'occaſion de la diſſertation ſur le pſeaume* 110 (109) inſerée dans *l'hiſt. crit. de la république des lettres*, t. 6. *Lettre ſur une diſpute avec le pere Vota, Jéſuite*, dans la bibliothéque choiſie, t. 23. *Hiſtoire du concile de Conſtance*, &c. 1714, à Amſterdam 2 vol. *in*-4°, & réimprimée avec beaucoup de corrections, & ſur-tout d'augmentations, en 1727, *in*-4°. La premiere & la ſeconde édition ont auſſi été imprimées en France. *Apologie pour l'auteur de l'hiſtoire du concile de Conſtance contre le journal de Trévoux du mois de décembre* 1714, à Amſterdam 1716, *in*-4°. Cette apologie ſe trouve auſſi dans la ſeconde édition du concile de Conſtance, de même que ſon *Apologie pour Gerſon & pour le concile de Conſtance*, contre le pere Deſirant, Auguſtin, & contre D. Matthieu Petit-Didier, Bénédictin de S. Vannes, mort évêque de Macra. *Diſcours ſur les quinze premiers verſets du chapitre 44 de l'Eccléſiaſtique*, à Berlin 1716, & la même année à Amſterdam ; c'eſt plutôt un éloge de la maiſon de Brandebourg. Le nouveau teſtament de N. S. J. C. traduit en françois ſur le grec, avec des notes litterales pour éclaircir le texte, par MM. de Beauſobre & Lenfant, à Amſterdam 1718, *in*-4°, 2 volumes. Gabriel Dartis, miniſtre de Berlin, a publié, contre cette traduction, une lettre paſtorale, où il prétend que les traducteurs ont affoibli les preuves de la divinité de J. C. & donné dans le ſocinianiſme ; & ce ſentiment n'a pas été particulier à M. Dartis. M. Lenfant répondit cependant à ce dernier en 1719, & ſa réponſe parut à Berlin. Mais M. Dartis ayant repliqué, il ne jugea pas à propos de continuer la diſpute. *Poggiana ou la vie, le caractère, les ſentimens, & les bons mots de Pogge, Florentin, avec ſon hiſt. de la répub. de Florence, & diverſes piéces*, à Amſterdam 1720, *in*-12, 2 vol. M. Recanati, ſénateur Vénitien, a relevé beaucoup de fautes de ces ouvrages dans ſes obſervations italiennes ſur ce ſujet, à Veniſe 1721, & M. de la Monnoie dans ſes *Remarques ſur le Poggiana*, &c. à Paris 1722, *in*-12. *Lettre de l'auteur du Poggiana à M. de la Motte pour ſervir de ſupplément à cette piéce*, dans la bibliothéque germanique, tome 1. On y trouve un détail curieux de la vie & des ouvrages de Lucius Collutius Salutatus. *Lettre à M. de la Croſe*, ſur le *Poggiana*, dans la bibliothéque german. tome 1. *Réponſes aux remarques de M. de la Monnoie ſur le Poggiana*, dans la bibliothéque germanique, tome 4. *Lettre à M. des Vignoles pour prouver contre M. Bayle, que les païens croyoient qu'il falloit demander la ſageſſe aux dieux*, dans la bibliothéque germanique, tome 1. *Diſſertation ſur cette queſtion, Si Pythagore & Platon ont eu connoiſſance des livres de Moyſe & de ceux des prophétes*, dans la bibliothéque germanique, tome 2. *Eclairciſſement ſur ce qu'il avoit fait deſcendre Charles VI de Charlemagne*, ibidem. *Lettres ſur les paroles inutiles*, ibidem, tome 3. *Diſſertation hiſtorique ſur la premiere édition des actes du concile de Conſtance*, ibid. tome 12. M. Lenfant a eu en général beaucoup de part à la bibliothéque germanique. *Préſervatif contre la réunion avec le ſiége de Rome*, &c. contre un ouvrage de mademoiſelle de Beaumont qui réfute les raiſons de la ſéparation des proteſtans d'avec l'égliſe romaine, en 1723, *in*-8°, 4 vol. avec un cinquiéme qui contient des piéces déja imprimées. *Hiſtoire du concile de Piſe*, &c. 1724, 2 volumes *in*-4°. *Hiſtoire de la guerre des Huſſites & du concile de Baſle*, 2 vol. *in*-4°, en 1729. *Seize ſermons*, en 1728. Préface ſur l'ancien & le nouveau teſtament à la tête d'une bible françoiſe, imprimée en 1728, à Hanovre & à Leipſick, *in*-8°. L'édition du Traité du P. Gisbert, Jéſuite, ſur l'éloquence, faite en 1728, à Amſterdam, *in*-12, eſt auſſi accompagnée de ſes remarques. * Eloge de M. Lenfant dans la *bibliothéque german. tome* 16. *Mémoires du temps*, &c.

LENGLET (Pierre de) natif de Beauvais, profeſſeur royal en éloquence à Paris, ſyndic & ancien recteur de l'univerſité, mourut le 28 octobre 1707. Etant profeſſeur de rhétorique au collége du Pleſſis, il fut fait recteur de l'univerſité en 1660. Il publia l'an 1673 un petit recueil de poéſies héroïques, pour la plupart, qu'il choiſit parmi un grand nombre de diverſes piéces, qu'il avoit faites en différentes occaſions. Le choix des piéces n'eſt pas moins l'effet du jugement de l'auteur, que la compoſition des vers. La diction eſt fort pure & fort latine, ſes expreſſions nobles ; & l'on ſent dans toutes ſes piéces, qu'il a le gout très-fin. * *Mémoires du temps*. Baillet, *jugement des ſavans ſur les poëtes modernes*.

☞ LENGLET DU FRENOY (Nicolas) naquit à Beauvais le 5 octobre 1674. Il fit ſes études à Paris. Son gout & ſes talens pour les ſciences ſe déclarerent de bonne heure. Dès ſes premieres années de théologie, à l'âge de vingt-deux ans, en 1696, il fit imprimer une *lettre adreſſée à MM. les ſyndic & docteurs en théologie de la faculté de Paris*, *in*-12. 22 pages. Cette lettre fut écrite au ſujet du livre intitulé : *la myſtique cité de Dieu*, qui eſt une vie de la ſainte Vierge compoſée en eſpagnol par la mere Marie de Jeſus, ſupérieure du couvent de l'Immaculée Conception de la ville d'Agreda, & traduite en françois par le pere Thomas Croſet Récollet. Ce livre fit beaucoup de bruit & fut cenſuré en Sorbonne. On attribua la lettre de l'abbé Lengler à un pere Chauſſemer, Jacobin. Les Cordeliers y firent une réponſe.

L'abbé Lenglet compoſa en 1697 un *traité hiſtorique & dogmatique des apparitions, des viſions, & des révélations particulieres*. Il enfanta cet ouvrage pour répliquer aux Cordeliers ; mais il ne le fit point paroître alors.

alors. Il le garda manuſcrit. Le P. Calmet ayant mis au jour en 1749 un traité ſur les apparitions & ſur les revenans, l'abbé Lenglet reprit ſon ancien ouvrage, & le relut avec un œil critique, dans le deſſein de le donner au public : mais on ne voulut pas le lui permettre, parcequ'alors on travailloit à Rome à la canoniſation de Marie d'Agreda. L'auteur fut obligé d'envoyer ſon livre à Avignon : il y trouva les mêmes difficultés. Il le fit paſſer d'Avignon à Rome, pour le remettre au pape. Benoît XIV le lut, & l'approuva verbalement. Il fit dire à l'auteur qu'il alloit donner ſes ordres à Avignon pour en permettre l'impreſſion : il avoit fait traduire en italien l'onziéme chapitre qui regarde Marie d'Agreda. Le manuſcrit revint en France, M. le chancelier Dagueſſeau le lut, & il fut enfin permis à l'auteur de le faire imprimer ſecretement, c'eſt-à-dire, ſans aucun privilége ; ce qui fut fait en 1751 en deux volumes in-12.

L'imitation de Jeſus-Chriſt en forme de prieres, in-12, 1 vol. parut en 1698. Il y en a eu quatre éditions.

Novum Jeſu Chriſti teſtamentum, notis hiſtoricis & criticis illuſtratum, in-24. 2 vol. L'abbé Lenglet compoſa cet ouvrage en 1703, dans le temps qu'il étoit en licence : il fut réimprimé dans les Pays-Bas. Il arriva à l'auteur une aventure au ſujet de ce livre. Comme ſon nom n'y étoit pas, un chanoine régulier de ſainte Geneviéve profeſſeur de théologie au ſéminaire de Reims, s'aviſa de ſe l'attribuer. Il en fit des préſens à tous les ſupérieurs de ſa congrégation : on l'en félicita beaucoup. Mais le malheur voulut que les Journaliſtes de Trévoux, au mois de novembre 1703, le reſtituerent à l'abbé Lenglet, dont ils avoient appris le nom par le moyen de l'imprimeur. L'abbé & le prieur de ſainte Geneviéve chargerent le P. Sarbouſt, bibliothécaire, d'aller trouver l'abbé Lenglet, & de lui demander l'explication de cette affaire. Le jeune auteur lui laiſſa entrevoir la vérité, & lui conſeilla de ne point ſe plaindre des Jéſuites, & de tâcher d'appaiſer un bruit injurieux au profeſſeur de Reims, qui d'ailleurs étoit un habile homme. Celui-ci ayant appris ce qui ſe paſſoit, s'enfuit un matin de ſon couvent, après avoir laiſſé dans ſa chambre un billet, par lequel il avertiſſoit qu'il quittoit la congrégation ; mais qu'il ſe conduiroit de façon à ne lui faire aucun deshonneur. Il ſe retira chez les Griſons, où il enſeigna la théologie juſqu'à ſa mort.

Dionyſii Petavii rationarium temporum, in-12, Pariſiis, 2 vol. en 1703. L'abbé Lenglet a continué cette chronologie du P. Petau depuis 1631 juſqu'en 1700, & y a joint des diſſertations & des notes ſur divers points de chronologie. L'ouvrage eſt anonyme quant à l'éditeur.

Diurnal romain traduit en françois, avec le latin à côté, in-12, Paris 1705, 2 vol. Cette traduction fut faite par ordre de madame la princeſſe de Condé, veuve du prince de Condé *Henri-Jules*. Cette vertueuſe princeſſe diſoit ſon bréviaire régulierement tous les jours.

En cette même année 1705, M. le marquis de Torcy, miniſtre des affaires étrangeres, envoya l'abbé Lenglet à Lille, où étoit la cour de l'électeur de Cologne, Joſeph-Clément de Baviere. Il y fut admis en qualité de premier ſecrétaire pour les langues latine & françoiſe. Il avoit des ordres particuliers de prendre garde que deux des miniſtres de cet électeur, ſavoir le baron de Karggrand, chancelier, & le baron de Siméoni, ne fiſſent rien contre le ſervice du roi. Il fut en même temps chargé chez l'électeur de la correſpondance étrangere de Bruxelles & de Hollande. La ville de Lille étant menacée d'un ſiége en 1708, le prince Eugène & milord Marlborough eurent l'attention d'envoyer un trompette à l'électeur de Cologne, pour l'avertir de ſe retirer. L'électeur ſortit avec ſes miniſtres pour aller à Valenciennes, & l'abbé Lenglet reſta parmi les aſſiégés pour avoir ſoin des effets de l'électeur.

Ce fut à cette occaſion qu'après la priſe de la ville, notre abbé ſe fit préſenter au prince Eugène, & lui demanda une ſauve-garde pour les meubles & effets de la cour électorale ; ce qui lui fut généreuſement accordé par le prince. L'abbé Lenglet continua toujours ſa correſpondance étrangere, qui le mit à portée d'être informé des trames ſecrétes de pluſieurs traîtres que les ennemis avoient ſu gagner en France. La découverte la plus importante qu'il fit dans ce genre, fut celle d'un capitaine des portes de Mons, qui devoit livrer aux ennemis, moyennant cent mille piaſtres, non-ſeulement la ville, mais encore les électeurs de Cologne & de Baviere qui s'y étoient retirés. Il eut en même temps communication d'une lettre de Marlborough à ce ſujet. Cette lettre portoit qu'on pouvoit aſſurer *l'homme de Mons* que les cent mille piaſtres lui ſeroient comptées dès qu'il auroit fait ſon coup. L'abbé Lenglet en avertit auſſitôt M. le Blanc, alors intendant d'Ypres, qui en écrivit à M. Voiſin. Le traître fut convaincu : on trouva dans ſa poche la lettre originale : il ſubit la peine de ſon crime : il fut rompu vif.

Traité hiſtorique & dogmatique du ſecret inviolable de la confeſſion, in-12, Lille 1708, & Paris 1713. Ce traité fut fait pendant le ſiége de Lille. Ce fut à l'occaſion des troubles arrivés dans le diocèſe d'Arras & dans celui de Tournai, où l'on accuſoit quelques prêtres de réveler les confeſſions.

Mémoires ſur la collation des canonicats de Tournay, in-12, Tournay 1711. Les alliés s'étant rendus maîtres de la ville de Tournai en 1709, voulurent donner les canonicats & autres bénéfices de cette cathédrale à des perſonnes ſoupçonnées de penſer comme Janſénius, & qu'on diſoit leur avoir ſervi d'eſpions pendant la guerre ; mais les grands vicaires du diocèſe s'adreſſerent à l'abbé Lenglet, qui avoit la protection du prince Eugène. Notre abbé le mit dans les intérêts du chapitre, & le ſuivit à la Haye pour empêcher l'effet de cette nomination. Comme il ne fut pas poſſible d'y réuſſir, l'abbé Lenglet publia ces mémoires à la Haye même, & les alla préſenter aux membres des états généraux, qui le firent arrêter priſonnier, & ne lui rendirent la liberté qu'au bout de ſix ſemaines, à la ſollicitation du prince Eugène, par les ordres duquel il avoit agi. L'abbé Lenglet revint en France.

Commentaire ſur les libertés de l'égliſe gallicane, donné par M. Dupuy, avec de nouvelles obſervations, un choix de preuves, & le catalogue des canoniſtes par rapport aux uſages de France, in-4°, 2 vol. Paris 1715. Cet ouvrage eſſuya de grandes contradictions, & ne paſſa qu'avec beaucoup de peine.

La *Méthode pour étudier l'hiſtoire, avec un catalogue des principaux hiſtoriens*, parut pour la premiere fois en 1713 *in*-12, 2 vol. Cet ouvrage s'accrut depuis entre les mains de l'auteur. La derniere édition eſt de 1734, en 9 volumes *in*-12, & 3 volumes *in*-12 de ſupplément qui ont paru en 1736. On a imprimé auſſi *in*-4° cet ouvrage, qui a eu beaucoup de ſuccès. On l'a traduit en anglois & en italien.

La *Méthode pour étudier la géographie*, ſuivit de près celle qui regardoit l'hiſtoire. Il n'en donna d'abord que quatre volumes *in*-12. On l'a réimprimée en 6 volumes *in*-12. La plus belle & la plus ample édition eſt en cinq volumes *in*-4°.

L'abbé Lenglet, deux ans après, fit pour ſa fortune quelque choſe de plus utile que des livres. La conſpiration du prince de Cellamare, tramée par le cardinal Albéroni, ayant été découverte au mois de décembre 1718, pluſieurs ſeigneurs furent arrêtés ; mais on ignore & le nombre & le deſſein des conjurés. Notre auteur fut choiſi par le miniſtère pour pénétrer toute cette intrigue. Il ne voulut s'en charger que ſur la promeſſe qui lui fut faite, qu'aucun de ceux qu'il découvriroit ne ſeroit condamné à mort. Il rendit de grands ſervices à cet égard, & non-ſeulement on lui tint parole par rap-

port à la condition qu'il avoit exigée : mais encore le roi le gratifia dès lors d'une penſion dont il a joui toute ſa vie.

Œuvres de Clément Marot, avec la vie de ce poëte, & des notes hiſtoriques & critiques, à la Haye, 4 volumes *in*-4°, & 6 vol. *in*-12 en 1729. Il y a bien des fautes dans ces deux éditions, ſans doute parceque l'éditeur n'étoit pas en Hollande pour corriger les épreuves. Ce livre eſt plein de traits ſinguliers & ſatyriques dans les notes.

Réfutation des erreurs de Spinoſa, avec ſa vie à la tête, un volume *in*-12 à Amſterdam. C'eſt un recueil de ce que M. de Boulainvilliers, M. de Fénelon, & le P. Lami, bénédictin, & autres, ont écrit contre les abſurdités de ce fameux athée.

Arreſta amoris, cum commentariis Benedicti Curtii, in-12, *Amſtelodami*, 1731, 2 vol. Ce livre qui eſt devenu rare, eut un grand débit : il y a dans la préface des endroits curieux & intéreſſans : l'édition en eſt fort belle.

Imitation de Jeſus-Chriſt, traduite en françois, in-12, à Amſterdam en 1731, & auſſi *in*-12 à Paris en 1735. Cette traduction eſt remarquable par le vingt-ſixiéme chapitre du premier livre qui manque dans toutes les éditions, & que l'abbé Lenglet a recouvré en conſultant d'anciens manuſcrits. L'édition de Paris eſt fort mal exécutée ; celle de Hollande eſt d'une grande beauté.

Les œuvres du poëte Regnier, avec quelques nouvelles notes & des poëſies qui n'etoient pas dans les anciennes éditions, in-4°, à Amſterdam 1733. Cette édition, qui eſt magnifique, devoit être dédiée au grand Rouſſeau par une épitre ſatyrique. Rouſſeau en fut informé par l'abbé de Vayrac, qui étoit alors dans les Pays-Bas. Il mit tout en œuvre pour faire ſupprimer cette épitre : il employa le crédit du comte de Sintzendorf, alors ambaſſadeur de l'empereur Charles VI en Hollande. Cette piéce ne parut pas en effet dans l'édition de Regnier ; mais elle ne fut pas perdue pour cela.

De l'uſage des romans, avec un catalogue des romans, in-12, Amſterdam 1735 (Rouen) 2 volumes. Cet ouvrage eſt très-rare. On trouve à la fin du premier tome l'épitre ſatyrique à Rouſſeau, dont on vient de parler.

L'hiſtoire juſtifiée contre les romans, in-12 un vol. 1735. L'abbé Lenglet fit ce livre contre le précédent qu'on lui attribuoit avec raiſon. M. Herault, lieutenant de police, lui dit qu'un libraire de Rouen détenu à la baſtille, l'avoit aſſuré qu'il étoit l'auteur de *l'uſage des romans* : ſur quoi l'abbé Lenglet lui répondit que cela n'étoit pas poſſible, puiſqu'il étoit actuellement occupé à réfuter cet ouvrage. Rien cependant n'étoit plus vrai.

Le roman de la roſe avec d'autres ouvrages de Jean de Meung, in-12, Paris (ou Rouen) 3 vol. 1735. Il y avoit à la tête de cette édition une préface hiſtorique & critique qui a été ſupprimée, & à laquelle on en a ſubſtitué une autre qui n'eſt pas à beaucoup près auſſi piquante. Il s'eſt pourtant échapé quelques exemplaires de la premiere.

Principes de l'hiſtoire pour l'éducation de la jeuneſſe, in-12, 6 vol. 1736. Ce livre eſt un de ceux de l'abbé Lenglet qui a ſouffert le moins de difficulté : il n'a pas eu non plus une grande vogue.

Hiſtoire de la philoſophie hermétique, avec un catalogue des auteurs qui ont écrit ſur la chymie métallique, in-12, Paris, 3 vol. 1742. Cette hiſtoire fit du bruit, à cauſe d'un portrait de Jacques Cœur, où l'on crut que l'auteur avoit voulu peindre le caractère d'un miniſtre alors en place.

La meſſe des fidéles, avec un ordinaire de la meſſe, in-12, 1742. On trouve dans ce petit ouvrage des maximes des peres de l'égliſe, pour ſervir de lecture tous les jours du mois.

Catulli, Tibulli, Propertii, opera, in-12, *Lugduni Batavorum*, ou *Pariſiis* 1743. Cette édition a été revue très-exactement : elle eſt très-belle, & peut être comparée aux éditions des Elzevirs.

Mémoires de Condé, Tome VI, in-4°, à Paris (ſous le nom de Londres) en 1743.

Lettres & négociations ſecrétes ſur les affaires préſentes, in-12, Londres (ou Paris) 1 vol. 1744. C'eſt la ſuite des lettres de M. Van-Hoé, ambaſſadeur de Hollande à la cour de France. Il y a une lettre où l'auteur croit développer tout le ſecret de l'établiſſement de la compagnie d'Oſtende.

Tablettes chronologiques de l'hiſtoire univerſelle, in-8°, 2 vol. 1744.

Journal du regne de Henri III, in-8°, Cologne, (ou Paris) 5 vol. 1744. Après le journal on trouve des piéces rares & curieuſes ſur la ligue, choiſies dans un nombre infini de livres, de ſatyres & d'ouvrages polémiques qui ſe publioient dans ces temps orageux.

Lettre d'un pair de la Grande-Bretagne ſur les affaires préſentes de l'Europe, in-12, 1745. Cette piéce eſt curieuſe pour divers faits hiſtoriques de nos jours.

L'Europe pacifiée par l'équité de la reine de Hongrie, ou diſtribution legale de la ſucceſſion d'Autriche, par M. Albert Van-Heuſſen, conſeiller-penſionnaire de la ville de Gand, in-12. Bruxelles, 1745. Il y a dans cet ouvrage des traits hardis qui le font rechercher.

Mémoires de Philippe de Commines, avec des remarques & des piéces juſtificatives, in-4°, Paris (ſous le nom de Londres,) 4 vol. 1747. On réfute dans la préface, qui eſt très-ample, pluſieurs endroits de *l'hiſtoire de Louis XI.*

Lactantii Firmiani opera, in-4°. 2 vol. 1748. Cette édition paſſe pour la plus complette que nous ayons des ouvrages de Lactance.

Mémoires de la régence de S. A. R. M. le duc d'Orléans, in-12, 5 vol. 1749. C'eſt un ouvrage qui a été revu par l'abbé Lenglet, qui y a joint des piéces eſſentielles, & ſur-tout une hiſtoire de la conſpiration du prince de Cellamare, avec un abrégé du fameux ſyſtême.

Calendrier hiſtorique où l'on trouve la généalogie de tous les princes de l'Europe, in-24, 1750.

Cours de Chymie de Nicolas le Fevre, nouvelle édition, in-12, 5 vol. 1751. De ces cinq volumes, il y en a deux de recherches par l'abbé Lenglet.

Métallurgie d'Alphonſe Barba, traduite d'eſpagnol en françois, in-12, 2 vol. 1751. Le ſecond volume eſt de l'abbé Lenglet.

Recueil de diſſertations anciennes & modernes ſur les apparitions, les viſions & les ſonges, avec une préface hiſtorique, & la liſte de ceux qui ont écrit ſur cette matiere, in-12, 4 vol. 1752.

Hiſtoire de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, in-12, 3 vol. 1753.

Plan de l'hiſtoire générale & particuliere de la monarchie françoiſe, à Paris 1754. Il n'en a donné que trois volumes.

Enfin il a fourni pluſieurs articles à l'*encyclopédie* : entr'autres, ceux de CONSTITUTION DE L'EMPIRE & de DIPLOMATIQUE. Dans ce dernier il attaque avec pluſieurs ſavans l'authenticité des titres & des chartes du moyen âge. Les deux Bénédictins, auteurs de la *nouvelle diplomatique*, lui ont répondu dans la préface de leur ſecond volume.

On dit que l'abbé Lenglet ſongeoit avant ſa mort à faire imprimer pluſieurs autres ouvrages, ſavoir, *les poëſies de François Villon, poëte qui vivoit ſous Charles VII & Louis XI, fort augmentées & revues ſur un manuſcrit original* ; plus *les poëſies de Guillaume Coquillart, official de Reims, poëte françois qui vivoit ſous Charles VIII & Louis XII, fort augmentées* ; enfin *la farce de l'avocat Pathelin, avec des piéces fort curieuſes* : le tout accompagné de notes hiſtoriques & critiques.

Chacun de ces poëtes peut faire deux volumes *in*-12.

Voilà à peu près tous les écrits profanes & ſacrés que l'abbé Lenglet a donnés au public : ouvrages preſque tous de recherche & d'érudition, parmi leſquels il n'y en a pas un ſeul de gout. Toutes ſes études étoient tournées du côté des ſiécles paſſés : il en affectoit juſqu'au langage gothique. Il vouloit, diſoit-il, être *franc Gaulois*, dans ſon ſtyle comme dans ſes actions. Auſſi ſeroit-on tenté de le prendre pour un ſavantaſſe du ſeiziéme ſiécle, plutôt que pour un littérateur du dix-huitiéme. Malgré ſon prodigieux ſavoir, il ne ſeroit pas étonnant qu'il ſe fût trompé en bien des occaſions ; mais on l'accuſe d'avoir trompé auſſi ſouvent qu'il ſe trompoit. Il ne ſe faiſoit aucun ſcrupule d'écrire le contraire de ſa penſée & de la vérité qu'il connoiſſoit parfaitement, lorſqu'il y étoit pouſſé par quelque motif particulier. Il a dans ſes notes & dans ſes jugemens la mordante cauſticité de Guy-Patin. Il écrivoit avec une hardieſſe & une liberté qu'il pouſſoit quelquefois juſqu'à l'excès : c'eſt ce qui lui occaſionna tant de querelles avec les cenſeurs qu'on lui donnoit pour lire ſes manuſcrits. Il ne pouvoit ſouffrir qu'on lui retranchât une ſeule phraſe ; & s'il arrivoit qu'on lui rayât quelqu'endroit auquel il fût attaché, il le rétabliſſoit à l'impreſſion. L'abbé Lenglet aimoit mieux perdre ſa liberté qu'une remarque, une ligne de ce qu'il écrivoit. Il a été mis à la baſtille dix ou douze fois dans le cours de ſa vie. Il en avoit pris en quelque ſorte l'habitude. Un exempt appellé Tapin étoit celui qui ſe tranſportoit ordinairement chez lui, pour lui ſignifier les ordres du roi. Quand l'abbé Lenglet le voyoit entrer, il ne lui donnoit pas le temps d'expliquer ſa commiſſion ; & prenant le premier la parole : *Ah, bon jour, M. Tapin ! Allons vîte*, diſoit-il à ſa gouvernante, *mon petit paquet, du linge, du tabac*, &c. & il alloit gayement à la baſtille avec M. Tapin.

L'abbé Lenglet auroit joui d'un deſtin plus heureux ; ſuivant notre façon de penſer, & non ſuivant la ſienne, s'il eût voulu, ou plutôt s'il eût pu profiter des circonſtances heureuſes où il s'étoit trouvé, & des protecteurs puiſſans que ſon mérite & ſes ſervices lui avoient acquis. Mais ſon amour pour l'indépendance étouffa dans ſon cœur la voix de l'ambition. Il vouloit écrire, penſer, agir & vivre librement. Il dépendit de lui de s'attacher ou au prince Eugène qui l'emmena à Vienne, ou au cardinal Paſſionei qui auroit déſiré de l'attirer à Rome, ou à M. le Blanc, miniſtre de la guerre : il refuſa tous les partis qui lui furent propoſés. *Liberté, liberté*, telle étoit ſa deviſe. Dans ſes dernieres années même, où ſon grand âge ſollicitoit pour lui un loiſir doux & tranquille, il aima mieux travailler & reſter ſeul dans une eſpéce de galetas, que d'aller demeurer avec une ſœur opulente qui l'aimoit, & qui lui offroit chez elle à Paris un logement commode, ſa table, & des domeſtiques pour le ſervir. Il eût été plus à ſon aiſe & moins heureux. Accoutumé à faire ce qu'il vouloit, tout l'auroit gêné : l'heure fixe du repas eût été un eſclavage pour lui. Cet éloignement pour la ſervitude s'étendoit juſque ſur ſon extérieur : il s'habilloit pour lui, & non pour les autres : il étoit ordinairement très-mal vétu, mais il ne croyoit pas l'être. Malgré cela, on le recevoit avec plaiſir dans pluſieurs maiſons, parcequ'il avoit beaucoup de feu & de vivacité dans l'eſprit, & ſur-tout une mémoire ſinguliere. Depuis quelques années il s'appliquoit à la chymie, & l'on prétend même qu'il cherchoit la pierre philoſophale. Parvenu à l'âge de 82 ans, il périt d'une maniere funeſte, le 16 janvier 1755. Il rentra chez lui ſur les ſix heures du ſoir ; & s'étant mis à lire un livre nouveau qu'on lui avoit envoyé, il s'endormit & tomba dans le feu. Ses voiſins accoururent trop tard pour le ſecourir. Il avoit la tête preſque toute brulée lorſqu'on le retira du feu. Sans ce tragique accident, l'abbé Lenglet auroit pu ſe promettre une carriere plus longue encore : il étoit né avec un tempérament robuſte, & n'avoit aucune des infirmités de la vieilleſſe. Il a été enterré à S. Severin. * *L'année litteraire*, année 1755, tome III. Avertiſſement mis au ſixiéme volume de l'*encyclopédie*.

LENGOW, *cherchez* LEMGOW.

LENONCOURT, noble & ancienne maiſon en Lorraine. On dit qu'elle a eu autrefois le nom de Nanci, & que GERARD, fils de *Thierri*, bailli de Lorraine ſous le duc Ferri ou Frédéric II, changea ce nom pour prendre celui de Lenoncourt, qui eſt un bourg du même pays. HENRI de Lenoncourt I, deſcendu de ce *Gerard*, fut en partie ſeigneur de Lénoncourt & d'Harouel, bailli de Chaumont. Il avoit épouſé *Jacquette* de Baudricourt, ſœur de *Robert*, maréchal de France, dont il eut THIERRI, qui ſuit ; & *Robert*, archevêque de Reims. THIERRI de Lénoncourt, ſeigneur de Lénoncourt, bailli de Vitri, conſeiller & chambellan du roi, &c. laiſſa deux fils, HENRI II, qui ſuit ; & *Robert*, cardinal. HENRI de Lénoncourt, II du nom, comte de Nanteuil-le-Haudouin, baron de Vignori, bailli de Vitri & gouverneur de Valois, épouſa *Marguerite* de Broyes, dont entr'autres enfans, il eut HENRI III, qui ſuit ; *Philippe*, cardinal de Lénoncourt ; & *Jeanne*, femme de *René* de Laval, II du nom, ſeigneur de Bois-Dauphin, mere d'*Urbain*, maréchal de France. HENRI de Lénoncourt, III du nom, ſeigneur dudit lieu & de Coupvrai, maréchal de camp, fut fait chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1580. Il épouſa *Françoiſe* de Laval-Bois-Dauphin, dont il eut *Magdeléne* de Lénoncourt, dame de Coupvrai, premiere femme d'*Hercule* de Rohan, duc de Montbaſon, pair & grand-véneur de France.

LENONCOURT (Robert de) cardinal, archevêque d'Embrun, &c. fils de THIERRI, ſeigneur de Lénoncourt, baron de Vignori, bailli de Vitri, &c. fut nommé par le roi François I, à l'évêché de Châlons en Champagne l'an 1535. Depuis il fut évêque de Metz, & contribua beaucoup à remettre cette ville aux François l'an 1552. Il avoit été fait cardinal par le pape Paul III, l'an 1538, & fut auſſi archevêque d'Embrun, d'Arles, & évêque de Sabine, abbé de S. Remi de Reims, prieur de la Charité, &c. Ce prélat fit achever dans ſon abbaye de Reims le magnifique tombeau de S. Remi. Il mourut à la Charité ſur Loire, le 4 février 1561. Les Huguenots qui prirent l'année ſuivante cette ville, ouvrirent ſon tombeau, & eurent la fureur d'en tirer ſon corps. ROBERT de Lénoncourt, oncle du cardinal, & archevêque de Reims, avoit fait commencer le tombeau de S. Remi. Ce fut un ſaint prélat qui s'acquit le titre de *Pere des pauvres*. Il avoit facré le roi François I, & mourut le 25 ſeptembre 1531. * *Conſultez* l'hiſtoire de M. de Thou ; celle des évêques de Metz ; les annales de Châlons du pere Rapine ; Frizon ; Sainte-Marthe ; Auberi, &c.

LENONCOURT (Philippe de) cardinal, archevêque de Reims, commandeur des ordres du roi, étoit fils de HENRI, comte de Nanteuil-le-Haudouin, gouverneur de Valois, & de *Marguerite* de Broyes. Son oncle le mena avec lui en Italie, où il ne ſe fit pas moins eſtimer par ſon eſprit que par ſa naiſſance. A ſon retour en France, il prit l'habit eccléſiaſtique, & eut pluſieurs bénéfices. Le roi Henri III l'honora de ſa confiance & de ſon amitié, le fit commandeur de ſes ordres à la premiere créarion le 13 décembre 1578, & le nomma à l'évêché de Châlons, puis à celui d'Auxerre. Ce prélat eut encore les abbayes de Rebais, d'Oigni, &c. & le prieuré de la Charité. Henri IV avoit beaucoup d'eſtime pour lui ; & le pape Sixte V, pour lui témoigner la ſienne, le fit préſident de l'aſſemblée qu'on ordonna de ſon temps, pour l'indice des livres défendus. Il fut nommé cardinal l'an 1586 par le pape Sixte V, qui le nomma archevêque de Reims après le cardinal Louis de Lorraine l'an 1589 ; mais il ne prit point poſſeſſion de cette égliſe, & mourut à Rome le

Digitized by Google

13 décembre 1591, âgé de 65 ans. * Sainte-Marthe, *Gallia chriſt.* Friſon, &c.

LENOX, province de l'Ecoſſe méridionale, entre Menteith au nord, & la riviere de Clyde au ſud. Une partie eſt très-fertile en bleds : dans le reſte qui eſt rempli de montagnes, on nourit quantité de bétail. Lenox a donné le titre de comte, & enſuite celui de duc, à une branche de la famille des Stuarts. Matthieu, comte de Lenox, pere de Henri, lord Darnley, le pere de Jacques VI, annexa cette province à la couronne, par ſon mariage avec la reine Marie. Enſuite elle fut donnée par Jacques VI à Eſme, fils du ſeigneur d'Aubigni en France, qui étoit d'une branche de la famille de Lenox, laquelle a été éteinte depuis quelques années par la mort de la ducheſſe de Richemont & Lenox. On trouve dans cette province le lac de Lémond, qui eſt fameux. * *Etat de la grande Bretagne*, ſous Georges II, *tome* II.

LENOX (Charles) fils *naturel* de CHARLES II, & de *Louiſe-Renée* de Penencouet de Keroualle, ducheſſe de Portſmouth, étoit né à Londres le 11 juillet 1672. Il fut créé duc de Richemont, comte de March & de Danreley, baron de Settington & de Torbolton, en 1675, & chevalier de l'ordre de la jarretiere en 1681. Le roi ſon pere le fit auſſi grand-maître de ſon écurie, & grand-amiral d'Ecoſſe ; mais ce prince étant mort le 16 février 1685, il paſſa en France avec ſa mere, y fut naturaliſé la même année & y reſta, faiſant profeſſion de la religion catholique juſqu'en 1692, qu'il repaſſa en Angleterre. Il gagna les bonnes graces du roi Guillaume III ; il le ſuivit en Flandre, & ſe trouva la même année au combat de Steinkerck, & en 1693 à la bataille de Nerwinde. Il fut depuis gentilhomme de la chambre du roi Georges I, & mourut à ſa terre de Groodwort, près de Chicheſter, dans le comté de Suſſex le 8 juin 1723. Son corps fut tranſporté à Londres & inhumé le 21 ſuivant dans l'abbaye royale de Weſtminſter dans la chapelle du roi Henri VII. Il avoit été marié le 10 janvier 1693 avec *Anne* Brudnell, veuve de *Henri* baron de Bellaſſis, de Worlabi, & fille de *Georges* lord Brudnell, fils de *Robert* Brudnell, comte de Cardignan, & d'*Anne* vicomteſſe de Saveil. Elle mourut à Londres le 20 décembre 1722. Le duc de Richemont en eut CHARLES, duc de Richemont, qui ſuit ; *Louiſe* Lenox, dame d'honneur de la princeſſe de Galles, mariée au mois de février 1711 avec *Jacques* comte de Berkley, chevalier de l'ordre de la jarretiere, & vice-amiral d'Angleterre, & morte de la petite-vérole à Londres le 26 janvier 1717, après avoir fait une fauſſe couche le 22 précédent ; & *Anne* Lenox, née le 4 juillet 1703, mariée le 4 mars 1723 avec *Guillaume-Anne* Keppel, comte d'Albemarle, chevalier de l'ordre des bains, aide de camp, & gentilhomme de la chambre du roi d'Angleterre.

LENOX (Charles) duc de Richemont, comte de March & de Danreley, baron de Settington & de Torbolton, né à Londres le 29 mai 1701, fut fait capitaine dans le régiment royal des gardes bleues de cavalerie au mois d'août 1722, auſſi aide de camp du roi, créé chevalier de l'ordre du bain le 7 juin 1725, & de l'ordre de la jarretiere le 8 juin 1726, demanda le 22 mars 1727 la permiſſion d'aller ſervir en qualité de volontaire à Gibraltar, aſſiégé par les Eſpagnols ; mais le roi ne voulut pas qu'il fît ce voyage. Il fut fait gentilhomme de la chambre du roi au mois d'octobre de la même année ; il réſigna le 2 février 1731, ſon poſte d'aide de camp, & ſa commiſſion de capitaine dans le régiment des gardes bleues, ne conſervant que ſa place de gentilhomme de la chambre. Il fut marié à la Haye le 4 décembre 1719 avec *Sara* de Cadogan, née le 18 ſeptembre 1701, fille aînée de *Guillaume* comte de Cadogan, baron de Reading & de Oakley, chevalier de l'ordre du Chardon, ou de S. André d'Ecoſſe, colonel du premier régiment des gardes à pié, général de l'infanterie de la partie du Sud de la Grande-Bretagne, gouverneur de l'iſle de Wight, membre du conſeil privé du roi, & maître de ſa petite-garde-robe. Elle fut nommée en février 1724, dame d'honneur de la princeſſe de Galles, depuis reine de la Grande-Bretagne. De ce mariage, qui ne fut conſommé qu'au mois de juin 1722, ſont ſortis *Caroline-Georgine* Lenox, née au mois de février 1723, qui a eu pour parrein le roi George I, & pour marreine la princeſſe de Galles, à préſent reine d'Angleterre ; un fils né & mort incontinent après au mois de ſeptembre 1724 ; *Louiſe-Marguerite* Lenox, née le 28 novembre 1725, baptiſée le 19 décembre ſuivant, & morte le 28 mai 1729 à Paris, d'où ſon corps fut tranſporté en Angleterre, & inhumé dans l'abbaye de Weſtminſter ; *Anne* Lenox, née au mois de mai 1727, & morte le 24 novembre ſuivant ; un fils, appellé *comte de March*, né à Londres le 9 octobre 1730, & mort le 15 novembre ſuivant ; & une fille, née à Londres le 18 octobre 1731, & baptiſée le 11 novembre ſuivant, ayant eu pour parrein le roi, & pour marreines la princeſſe royale d'Angleterre & la comteſſe de Tankerville.

LENS, que les Latins nomment *Nometacum*, *Lendum* ou *Lentium* ; & Balderic, *Lemenſe Caſtrum* ; petite ville du Pays-Bas en Artois, à cinq lieues d'Arras : elle a une juriſdiction fort étendue. Elle eſt ſituée ſur la petite riviere de Souchet, & a une collégiale fondée par Euſtache, comte de Boulogne, l'an 1070. Lens fut autrefois aſſez forte ; mais depuis elle a été ruinée. Les François la prirent l'an 1557 ; ceux de Cambrai la pillerent l'an 1582 ; & huit jours après, le marquis de Roubais, général eſpagnol, la reprit. Louis de Bourbon, II du nom, prince de Condé, y défit les Eſpagnols l'an 1648, & prit enſuite cette ville, qui eſt demeurée à la France, par le trente-cinquiéme article de la paix des Pyrenées l'an 1659. * Balderic, *in chron. l.* I, *c.* 22. Guichardin, *deſcript. du Pays-Bas.* Le Mire. Valere André, &c.

LENSÉE ou LENSÆUS (Jean de Lens) chanoine de Tournai, s'acquit beaucoup de réputation par ſa doctrine, dans le XVI ſiécle. Il étoit de Bailleul dans le Hainaut, & enſeigna la philoſophie & la théologie à Louvain, où il mourut l'an 1593, après avoir compoſé divers traités de controverſe : *De una Chriſti in terris eccleſia ; De unica religione ; De verbo Dei non ſcripto ; De libertate chriſtiana ; De fidelium purgatorio ; De limbo patrum*, &c. Il fut l'un de ceux qui compoſerent la fameuſe cenſure de Louvain l'an 1588, ſur la doctrine de la grace, & travailla à ſa défenſe. * *Voyez* la premiere partie de l'apologie de cette cenſure.

LENSÉE (Arnoul) médecin, frere du précédent, *cherchez* ARNOUL *de Lens.*

LENSI ou LENSIUS, (Euſtache) abbé de l'ordre de Prémontré aux Pays Bas, dans le XIII ſiécle, mourut l'an 1225, & laiſſa quelques ouvrages : *Coſmographia Moſis lib III. De myſteriis ſacræ ſcripturæ*, &c. Il y a apparence que cet abbé étoit natif de Lens en Artois, & que c'eſt de-là qu'il a eu le ſurnom de Lenſius. * Valere André, *biblioth. belg.* &c.

LENTULUS. La famille des LENTULUS, qui eſt une branche de celle des Corneliens, étoit très ancienne & très-conſidérable à Rome. On dit qu'ils avoient pris ce ſurnom d'un de leur famille, qui vint au monde avec une lentille ſur le viſage. L. Cornelius LENTULUS fut conſul avec Q. Publius Philon l'an 427 de Rome, & 327 avant J. C. On croit qu'il étoit frere de Ser. Cornelius LENTULUS, que ſon mérite éleva au conſulat, avec L. Genutius l'an 451, & 303 avant J. C. Ils chaſſerent les voleurs qui ſe retiroient dans les cavernes de l'Ombrie. Ce Lentulus eut pour fils Titus, qui laiſſa deux fils ; L. Cornelius LENTULUS, qui ſuit ; & S. P. Cornelius LENTULUS, conſul en 479, avec Marcus Curius Dentatus, qui défit Pyrrhus près de Tarente. L. Cornelius LENTULUS fut auſſi conſul, & triompha

des Samnites. Il eut deux fils, L. Cornelius LENTULUS, *dont nous allons parler*; & P. Cornelius LENTULUS, conſul l'an 518, & avant Jeſus-Chriſt 236, avec C. Licinius Varus. L. CORNELIUS LENTULUS avoit poſſédé la même dignité l'année précédente 517, & avoit triomphé des Liguriens. Il fut enſuite cenſeur avec Q. Luctatius, & eut deux fils; L. Cornel. LENTULUS, qui ſuit; & Cn. Corn. LENTULUS, conſul l'an 553, & 201 avant J. C. avec P. Ælius Pœtus. Il ſe ſignala à la guerre, & fut pere de Cn. Corn. LENTULUS, conſul l'an 608, & 146 avant J. C. & de L. Cornel. LENTULUS Lupus, conſul l'an 598, & 156 avant J. C. avec Marcius Figulus. L. Cornel. LENTULUS fut proconſul en Eſpagne, & obtint le conſulat l'an 555, & 199 avant J. C. Il fut pere de P. C. LENTULUS, conſul l'an 592, & cenſeur l'an 606, & 148 avant J. C. Ce dernier eut deux fils, Publius, & Cneius. Publius laiſſa P. C. LENTULUS SURA, conſul l'an 683, & 71 avant J. C. avec Cn. Aufidius Oreſte. Depuis, il entra dans la conjuration de Catilina, pour laquelle il fut arrêté & étranglé en priſon. Cn. C. LENTULUS fut conſul l'an 657, & 97 avant J. C. avec C. Licinius Craſſus. Il eut pour fils Cn. C. LENTULUS CLODIANUS, conſul l'an 682, & 72 avant J. C. avec L. Gellius Poplicola, puis cenſeur avec le même. Il y a apparence que c'eſt de lui que ſortirent, P. Cornelius LENTULUS Spinter, conſul l'an 697, & 57, avant J. C. avec Q. Cæcilius Metellus Nepos; & Cneius Cornelius LENTULUS Marcellinus, qui le fut l'an 698, avec L. Marcius Philippus. Nous trouvons d'autres conſuls de cette maiſon l'an 705, l'an 746, l'an 751, & l'an 755, ſous lequel l'on met la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Coſſus LENTULUS Iſauricus fut conſul l'an 25 de l'ére chrétienne. Cn. LENTULUS Getulicus, *dont nous allons parler*, le fut l'année ſuivante avec C. Calviſius Sabinus. On verra les autres dans les Faſtes conſulaires de Proſper, Caſſiodore, &c. & on pourra conſulter Tite-Live, Eutrope, Pline, Florus, &c.

LENTULUS, Romain, gouverneur de Syrie, crut devoir être ce nouveau roi, qui étoit prédit par la Sibylle, & ſe flatta de cette prédiction, que l'on appliqua à Auguſte. On dit qu'enſuite il fut un des admirateurs des actions de J. C. & qu'il en écrivit une lettre au ſénat & au peuple de Rome; mais la ſuppoſition de cette lettre paroît évidente aux critiques, parceque depuis qu'il y a eu des empereurs, les gouverneurs leur écrivirent, & non pas au ſénat; que le ſtyle eſt éloigné de la politeſſe du ſiécle d'Auguſte; & que pas un des anciens n'en a fait mention. * Dupin, *bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques.*

LENTULUS GETULICUS (Cneus) fils de Cn. Lentulus Coſſus Getulicus, conſul, vivoit du temps de Tibere & de Caligula, & fut élevé au conſulat l'an 26 de l'ére chrétienne, avec C. Calviſius Sabinus. Il étoit proconſul dans la Germanie, lorſque Séjan fut tué à Rome, & il fut accuſé d'avoir eu deſſein de donner ſa fille en mariage au fils de Séjan. Lentulus s'en défendit par une lettre ſi éloquente, qu'il fit exiler ſon délateur, & qu'il échapa du danger qui le menaçoit. Mais depuis, l'affection des ſoldats pour Lentulus donna de la jalouſie à Tibére, qui le fit mourir. Suétone parle, dans la vie de Caligula, d'une hiſtoire écrite par ce Lentulus. Martial dit auſſi, dans la préface du premier livre de ſes épigrammes, qu'il étoit poëte. Probus le grammairien, le cite dans ſes notes ſur le premier des Georgiques. Sidoine Apollinaire parle de Lentulus, & de Ceſennia ſa maîtreſſe, dans la dixiéme épître du deuxiéme livre, *Ceſennia cum Getulico*; & Cat. 9. * Tacite, *l.* 4 & 6 *annal.* Dion Caſſius, *l.* 49 & 59. Suetone, *in Tiber. c.* 39, & *Calig. c.* 8. Geſner, *biblioth.* Voſſius, *l.* 1, *de hiſtor. lat. c.* 25, &c.

LENTULUS (Cyriaque) juriſconſulte, eſt auteur de divers traités. Un du droit de la guerre & de la paix. Des inſtitutions de droit. Europe en vers héroïques. Les ſecrets des royaumes & de la cour de Tibére. Il a encore réfuté la philoſophie de Deſcartes. * Konig, *biblioth.*

LENTULUS, prélat qui vivoit dans les premiers ſiécles de l'égliſe, & auquel on attribue une épître qui nous reſte, dans laquelle il parle de l'aſſomption de la ſainte Vierge: ouvrage ſuppoſé, auſſi bien que l'auteur.

LENTULUS (Scipion) Napolitain, abandonna l'égliſe romaine, & embraſſa la religion prétendue réformée au XVI ſiécle. Il fut miniſtre à Chiavenne, dans le pays des Griſons, & il employa ſa plume à la défenſe d'un édit que les ligues Griſes publierent l'an 1570, contre les ſectaires. Ils ne manquerent pas d'oppoſer à cet édit les raiſons de tolérance, que les prétendus réformés alléguoient aux catholiques romains. Lentulus répondit à ces raiſons, par un écrit intitulé, *Reſponſio orthodoxa pro edicto DD. trium Fœderum Rhætiæ, adverſus hæreticos, &c.* qui fut imprimé à Berne en 1595 *in*-8°. Il eſt auteur d'une grammaire italienne, qui fut imprimée à Genève l'an 1568. * Bayle, *diction.*

☞ LENTZBOURG, petite ville de Suiſſe, au canton de Berne, dans l'Argaw, & capitale d'un bailliage qui porte ſon nom. Elle eſt bâtie dans une vaſte plaine, à deux petites lieues d'Araw, au pied d'un mont fort élevé, où eſt le château du bailli, qui autrefois étoit la réſidence des comtes de Lentzbourg. Ces comtes tenoient un rang fort conſidérable dans le pays. Dès le commencement de l'onziéme ſiécle, Ulric, comte de Lentzbourg, épouſa Richenſa, fille de Radeboton, comte d'Altenbourg, & ſœur de Wernher, premier comte de Habsbourg. Le dernier mâle de cette race fut Ulric, qui étant entré dans l'ordre des Auguſtins, fut élu évêque de Coire, l'an 1332, & mourut l'an 1335. Le comté de Lentzbourg fut enſuite uni au domaine de la maiſon d'Autriche, qui en fut en poſſeſſion juſqu'au concile de Conſtance, & à l'an 1415, que les Bernois, avec le ſecours de leurs alliés, s'en emparerent, & d'une grande partie de l'Argaw.

Le bailliage de Lentzbourg a au nord celui de Biberſtein, & au midi les terres du canton de Lucerne. C'eſt un des plus grands, & le plus riche de ceux qui appartiennent aux Bernois. Il contient une vingtaine de paroiſſes, & un grand nombre de villages & de châteaux, dont les uns ſont ruinés en tout ou en partie, & les autres ſubſiſtent encore: entre les premiers ſont, *Habsbourg* & *Bruneck.* C'eſt dans ce bailliage que ſont les bains de *Schinznach.* * La Martiniere, *dict. géogr.* où il cite, l'*Etat & del. de la Suiſſe*, t. II, p. 189.

LEO ALLATIUS, ALLATIO ou ALLAZZI, *cherchez* ALLAZZI. (Leo)

LEOBARD ou LIBERD, reclus en Touraine, dans le VI ſiécle, étoit d'Auvergne. Il ſe retira dans un hermitage, proche de Marmoutier. S. Grégoire de Tours prit ſoin de ſa conduite. Il paſſa vingt-deux ans dans ſa ſolitude avec quelques freres, & mourut l'an 592 ou 594. On fait ſa fête au 18 janvier. * Gregor. *Turon. Vita patrum.* Bulteau, *hiſt. monaſtique, liv.* 2. Baillet, *vies des ſaints, mois de janvier.*

LEOCADIE (Sainte) vierge & martyre dans le IV ſiécle, en Eſpagne. On dit qu'elle étoit de la ville de Tolede; que dans le temps de la perſécution de Dioclétien, Dacien, gouverneur de la province Tarragonoiſe, la fit arrêter; & qu'il la condamna à mort. Cependant dans le IV concile de Tolede, tenu l'an 633, on lui donne ſeulement le titre de confeſſeur: ce qui fait croire qu'elle eſt plutôt morte en priſon, comme Adon & Uſuard le rapportent. Ils marquent ſa fête au 9 de décembre. * Baillet, *vies des ſaints.*

LEOCRATE, général des Athéniens, vainquit ceux de Corinthe & d'Epidamne, ravagea les côtes du Péloponnèſe, & emporta ſous la LXXX olympiade, vers l'an 460 avant J. C. une ſeconde victoire près du promontoire, nommé *Cecriphale.* * Diodore de Sicile, *biblioth. hiſt.*

LEODRISIO CRIVELLI, *cherchez* LODRISIO CRIBELLI.

LEOGANE, bourg de l'iſle Hiſpaniola en Amérique. Il eſt ſur un grand golfe, qui entre dans la côte occidentale de l'iſle. Les François s'y ſont établis depuis que les Eſpagnols en ont été chaſſés par les Hollandois. * Mati, *dict.*

LEOLIN ou LLEWELYN, dernier prince de l'ancien ſang des Bretons, qui regna dans la partie ſeptentrionale du pays de Galles. Ayant été invité par Edouard I, roi d'Angleterre, de ſe trouver au couronnement, il refuſa d'y venir, & demanda qu'on lui donnât des ôtages & le choix d'une autre ville que celle de Londres, ſi l'on vouloit qu'il allât prêter ſon ſerment de fidélité, parceque Griffith ſon pere avoit perdu la vie dans la ville de Londres. Edouard irrité de ces refus & de ces conditions, marcha contre lui, déſola tout ce qui lui appartenoit, & l'obligea à demander la paix qui ne lui fut accordée qu'aux conditions ſuivantes : « Qu'il poſſéderoit ſa principauté juſqu'à ſa mort, » comme relevant de la couronne d'Angleterre ; qu'il » payeroit à cette couronne mille livres ſterling de tri» but par an, & cinq mille d'abord après la concluſion » du traité ; qu'il auroit lui & ſa poſtérité la poſſeſſion » de l'iſle d'Angleſey, moyennant cinq mille marcs » d'argent, & mille marcs de tribut annuel. » On lui rendit auſſi Eléonore, fille de Simon de Montfort, comte de Leiceſter, qui lui avoit été promiſe en mariage, & qui avoit été enlevée avec Alméric ſon frere, en allant en France, & amenée à Edouard. Ce dernier créa auſſi chevalier *David*, frere de Léolin ; le maria avec une riche veuve, fille du comte de Darby, & lui donna le château de Denbig, & une penſion annuelle de mille livres ſterling. Mais au bout de trois ans, les deux freres rompant le traité, prirent les armes contre Edouard. Léolin ſurprit les châteaux de Flint, & de Rutland ; fit priſonnier Roger lord Clifford, & ravagea les frontieres. Jean Peckham, archevêque de Cantorberi, prévoyant où cette rupture pouvoit aller, vint trouver Léolin, tâcha de lui perſuader la ſoumiſſion, & de moyenner ſa paix avec Edonard. Mais le roi d'Angleterre refuſa de l'accorder, & marcha contre lui & ſes adhérans. Léolin, après s'être défendu avec beaucoup de valeur, fut tué le 11 décembre 1283, dans une bataille près de Landeweyr ; & ſa tête ayant été préſentée au roi, Edouard la fit couronner de lierre, & planter ſur la tour de Londres. David ſon frere fut pris vif dans le pays de Galles, & attaché à la queue d'un cheval, qui le traîna autour de la ville de Shrewsbury. Enſuite on le décapita, on écartela ſon corps, on brula ſon cœur & ſes entrailles, & ſa tête fut miſe à côté de celle de ſon frere. L'on expoſa auſſi ſon corps par quartiers à Briſtol, à Yorck, à Northampton & à Wincheſter. Après cette exécution, la principauté de Galles fut réunie à la couronne d'Angleterre.

LEOMINSTER ou LIMSTER, grand, ancien & beau bourg d'Angleterre, ſur la riviere de Lug, dans le comté d'Hereford, eſt ſitué dans un terroir fertile. Il y a pluſieurs ponts ſur la riviere, qui le traverſent. Il eſt eſtimé pour ſa laine, qui eſt d'une fineſſe extraordinaire. Ce bourg eſt à 136 milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

LÉON, ancien royaume d'Eſpagne, *Legionenſe Regnum*, appellé par ceux du pays *Reino de Leon*, a la Caſtille au levant, la Galice & le Portugal au couchant, l'Eſtremadure au midi, & les Aſturies au ſeptentrion. Ce pays qui eſt fort montueux, eſt diviſé en deux parties par le Douero. Ses villes ſont, LÉON, appellée par les Latins, *Legio Germanica*, qui a donné ſon nom au royaume, & dont quelques-uns mettent la fondation ſous l'empire de Nerva. Cette ville eſt le ſiége d'un évêché, ſuffragant de la métropole de Compoſtelle, & a une égliſe cathédrale, la plus belle de toute l'Eſpagne. Les autres villes de Léon ſont, Aſtorga, Avila, Ciudad-Rodrigo, Salamanque, célébre par ſon univerſité, Palencia, Medina del Campo, Toro, où fut donnée en l'année 1479, la bataille qui acquit le royaume de Caſtille à Ferdinand, prince d'Aragon, ſur Alfonſe roi de Portugal, &c. Pelage roi d'Oviedo, conquit Léon ſur les Maures l'an 721. Ses ſucceſſeurs ſe nommerent rois d'Oviedo, juſqu'à Ordogne II, qui prit le titre de roi de Léon, & qui mourut vers l'an 923. Ferdinand III roi de Léon, hérita de ſon petit-neveu Henri roi de Caſtille, & unit en ſa perſonne, & pour tous ſes ſucceſſeurs ces deux royaumes vers l'an 1217. Avant cela Ferdinand I, fils de Sanche III, roi de Navarre, & de Nugna de Caſtille, avoit tué dans une bataille ſon couſin Wermond ou Bermond III, roi de Léon, l'an 1037, & s'étoit fait couronner roi de cet état & des Aſturies, le jeudi 22 juin 1038. Ce royaume a environ cinquante-cinq lieues dans ſa plus grande longueur, du midi au ſeptentrion, & peut en avoir environ quarante de largeur. Il produit quantité de vin, mais peu de blé. On y trouve des turquoiſes proche de Zamora. On y a auſſi découvert depuis environ cent ans la vallée de Vatuegas, entre les montagnes. Elle n'avoit été nullement connue depuis l'invaſion des Maures. Outre la riviere de Douero, qui partage le royaume de Léon, les autres qui l'arroſent ſont, le Torto, la Piſvegra, le Tormes, &c. Voici la ſuite chronologique des rois de Léon depuis Pélage, juſqu'à Ferdinand I, qui tua Wermond ou Bermond. Nous rapporterons le nom des autres en parlant de la Caſtille.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE LÉON ET DES ASTURIES.

L'an 717	Pélage,	regna 18 ans.
736	Favilla,	2
738	Alfonſe I,	19
757	Froila,	9
766	Aurelio,	7
775	Silo Saraſin, régent,	8
783	Mauregat, *bâtard* d'Alfonſe I,	6
789	Wermond ou Bermond I,	2
791	Alfonſe II, dit *le Chaſte*,	33
824	Ramir I,	26
850	Ordogne,	12
862	Alfonſe III, dit *le Grand*,	48
910	Garcias,	3
913	Ordogne, *ou* Ramir II,	10
923	Froila, dit *le Lepreux*,	1
924	Alfonſe IV, dit *le Moine*,	7
931	Ramir III,	18
950	Ordogne III,	5
955	Ordogne IV, dit *le Mauvais*,	1
956	Sanche I, dit *le Gros*,	12
967	Ramir IV,	15
982	Wermond II,	17
999,	*ou* 1000 Alfonſe V,	28
1027	Wermond tué	l'an 1037

* Merula, *Deſcript. Hiſpan.* Mariana & Turquet, *hiſtor. Hiſpan.* Ambroſio Moralez, *hiſt. Geſner. & antiquid. de las ciudad d'Eſpag.* Athanaſio de Lobero, *hiſt. de la ciudad de Leon*, &c.

LEON, S. PAUL DE LEON ou LEONDOUL, ville de France en baſſe-Bretagne, avec titre d'évêché, ſuffragant de Tours, eſt nommée par les Latins, *Leona*, *Leonum*, ou *Civitas Oſiſmorum*. Céſar fait mention des Oſiſmiens dans ſes commentaires. Leur ville capitale étoit *Vorganium*, ſelon Ptolémée, qui eſt ſans doute le Vorgium dans l'itinéraire romain, & *Oſiſmii* dans la notice de l'Empire. Aujourd'hui cette place eſt encore nommée dans Bertrand d'Argentré, *Coz-queoudet*, c'eſt-à-dire, *Cité ancienne*. On dit qu'après avoir été ruinée il y a longtemps, de ſon ancien diocèſe il s'en eſt formé trois ; Saint-Paul de Léon, Saint-Brieu, & Tréguier. La ville de Léon ſur la mer, entre Morlaix

& Lantriguier, eſt capitale du petit-pays, nommé le Leonois, qui a eu des princes particuliers, juſqu'environ l'an 1254, que Jean I, duc de Bretagne, acheta cette principauté. Le plus ancien évêque de Léon eſt S. Paul, qui a donné le nom à la ville, & qui mourut l'an 600. S. Golvene lui ſuccéda. L'évêque eſt ſeigneur de la ville, & prend le titre de comte. Le chapitre eſt compoſé d'un chantre, de deux archidiacres, d'un tréſorier, de ſeize chanoines, de ſept prébendés, nommés vicaires, &c. La ville de Léon eſt aſſez agréable. Quelques ducs de Bretagne y ont fait leur ſéjour. Etienne Bauni a publié des ordonnances ſynodales que René de Rieux, évêque de Léon, y fit l'an 1619 & 1630.* D'Argentré, *hiſtoire de Bretagne*. Du Chêne, *antiquités des villes de France*. Robert & Sainte-Marthe, *Gallia chriſt.*

LEON, ville de Cappadoce, que d'autres nomment Variza. On croit que c'eſt le *Polomenium* des anciens.

LEON ou LEON DE NICARAGUA ville de l'Amérique ſeptentrionale dans le Nicaragua province de la nouvelle Eſpagne. C'eſt la réſidence de l'évêque de Nicaragua, ſuffragant de l'archevêché de Mexique. Elle eſt près du lac de Léon, à huit lieues ſeulement de la côte de la mer du Sud, & de Réalejo au levant, en allant à Greuade. On voit près de la ville de Léon un volcan, qui ne vomit plus de flammes, mais qui pouſſe encore au dehors de la fumée. Il y a près de la ville un lac qui a environ 25 lieues de circuit, & n'eſt qu'à trois lieues de la côte de la mer Pacifique. Il renferme trois petites iſles, & ſe décharge au levant au lac de Grenade, par le moyen d'une riviere qui en ſort, & qui ſe rend dans ce lac.

PAPES.

LEON (Saint) I de ce nom, pape, dit *le Grand*, natif de Toſcane, ſelon quelques-uns, & de Rome, ſelon les autres, fut élevé ſur le ſaint-ſiége le 10 mai de l'an 440 après *Sixte III*. Il avoit été diacre de l'égliſe romaine, ſous les papes S. Céleſtin & Sixte III; & lorſque ſon prédéceſſeur mourut, il étoit allé dans les Gaules, pour travailler à la réconciliation d'Aetius & d'Albinus, généraux de l'armée. Il en fut rappellé par une légation publique; & après avoir été mis ſur le ſiége de S. Pierre, il répondit parfaitement aux eſpérances que l'on avoit conçues de ſon pontificat. A ſon avénement, l'égliſe orientale étoit encore agitée par les Neſtoriens, quoique condamnés au concile général d'Ephèſe; celle d'Afrique ruinée par les Vandales; & celle d'occident, troublée par les Manichéens, qui fuyant la perſécution des barbares, étoient venus à Rome; & par les Pélagiens, qui ne pouvant ſouffrir leur condamnation, défendoient opiniâtrément leurs erreurs. Le ſaint pontife s'oppoſa à tous ces déſordres. Il tint d'abord l'an 444 un concile contre les Manichéens, pour condamner juridiquement leurs héréſies, & fit autoriſer par l'empereur Valentinien III ce jugement eccléſiaſtique. Enſuite il acheva d'exterminer en Italie les Pélagiens, dont on tâchoit de faire revivre les opinions. Il ſe ſervit contr'eux de Proſper d'Aquitaine, qu'il retint auprès de lui pour être ſon ſecrétaire. Pour donner la paix aux égliſes, il compoſa l'état de celles des Gaules, à l'occaſion de la diſpute qu'il y avoit entre celles de Vienne & d'Arles; & cette diſpute s'étant depuis renouvellée, il prononça conformément à ce que ſes prédéceſſeurs avoient ordonné. D'autre côté, Eutychès qui avoit publié ſon héréſie, fut condamné dans un ſynode tenu à Conſtantinople l'an 448; mais depuis ayant cabalé avec ſes amis, il fit ſi bien qu'on approuva ſes erreurs dans le concile, dit *le Brigandage d'Ephèſe*, l'an 449. Léon qui par ſes lettres, & par ſes légats, n'avoit rien oublié pour remédier à ce mal en ſa naiſſance, témoigna un déplaiſir extrême de ce qui s'étoit paſſé en cette aſſemblée, dans laquelle ſes légats ſeuls s'oppoſerent à la déciſion du faux concile, proteſtant hautement de la nullité des actes qu'on y fit. S. Léon aſſembla la même année 449 un concile à Rome, & y caſſa tout ce qui s'étoit fait dans le conciliabule d'Ephèſe. Enſuite il procura la convocation du concile général de Chalcédoine, où il envoya ſes légats l'an 451. Il s'oppoſa néanmoins au canon qui y fut fait en faveur de l'égliſe de Conſtantinople, à laquelle on donnoit le ſecond rang, au préjudice de celle d'Alexandrie. L'année ſuivante, Attila qui avoit perdu une grande bataille dans les Gaules, paſſa en Italie, où il fit des ravages extraordinaires. Il s'avançoit même juſqu'à Rome. S. Léon alla au-devant de lui, & lui parla avec tant d'éloquence, qu'il lui perſuada de retourner en ſon pays. On dit que les capitaines de l'armée du tyran, ſurpris de ce changement, lui demanderent ce qui l'avoit obligé de faire la volonté d'un prêtre, & qu'il répondit que tandis que le pape parloit, il avoit vu à ſes côtés un homme habillé en évêque, qui le menaçoit de le faire mourir, s'il ne faiſoit ce que Léon vouloit de lui. Mais Jornandez, Suidas, Caſſiodore, & S. Léon lui-même, ne font aucune mention de cette apparition, que les ſavans tiennent pour fabuleuſe. Après un ſi heureux ſuccès, le pape fut ſenſiblement affligé d'apprendre que les ennemis de l'égliſe & ſes envieux, l'accuſoient fauſſement de ne pas approuver le concile de Chalcedoine, & de favoriſer les erreurs d'Eutychès. Il écrivit à tous les évêques de ce concile pour ſe purger de cette impoſture, & à l'empereur Marcien, à Eudoxie, & à Pulcherie. On n'eut pas de peine à ſe convaincre de ſon innocence & de ſon zèle pour le bien de l'égliſe. Il en donna de nouvelles marques, lorſque Genſeric, appellé par Eudoxie, veuve de Valentinien, prit Rome l'an 455, & que cette grande ville fut expoſée pendant quinze jours au pillage des barbares. L'auteur de l'hiſtoire mêlée dit que le pape parla ſi efficacement à Genſeric, qu'il obtint de lui que ſes gens ne mettroient point le feu dans la ville, & qu'il ſauva du pillage les trois principales baſiliques, que Conſtantin avoit enrichies de préſens magnifiques. Anaſtaſe remarque que S. Léon renouvella les égliſes de S. Pierre & de S. Paul, où il fit faire des voûtes, & qu'il embellit d'images du Sauveur & de divers ornemens. Il établit à leur ſépulcre des gardes ou cameriers qu'il choiſit dans le clergé, & bâtit un monaſtère auprès de la baſilique du prince des apôtres. Ce ſaint pape mourut le 11 avril de l'an 461, & eut pour ſucceſſeur S. Hilaire, après avoir gouverné l'égliſe vingt-un ans moins vingt-neuf jours. S. Léon a écrit un très-grand nombre de belles lettres ſur la doctrine & ſur la diſcipline de l'égliſe, qu'un auteur récent attribue ſans raiſon à S. Proſper; car quand bien même S. Proſper auroit fait la fonction de ſecrétaire auprès du pape, ce qui n'eſt pas certain, il ne s'enſuit pas qu'il ait été auteur de toutes ces lettres. Le recueil des lettres de S. Léon en contient cent quarante-une. Ce pape a auſſi compoſé pluſieurs ſermons qu'il a prêchés dans l'égliſe de Rome. Son ſtyle eſt poli & affecté; ſon diſcours eſt compoſé de périodes, dont les membres ſont bien diſtingués & bien meſurés; il a une certaine cadence rimée qui ſurprend; il eſt enflé de nobles épithétes & d'antithéſes agréables. Il étoit fort attaché aux droits & aux prérogatives de ſon ſiége; mais il faut avouer qu'il uſoit de ſa puiſſance avec beaucoup de douceur & de modération. Enfin l'on peut dire que jamais l'égliſe de Rome n'a eu plus de véritable grandeur, & jamais moins de faſte que du temps de ce pape. Jamais l'évêque de Rome n'a été plus honoré, plus conſidéré, ni plus reſpecté; & jamais il ne s'eſt conduit avec plus d'humilité, plus de ſageſſe, plus de douceur & plus de charité. La premiere édition des œuvres de S. Léon a été faite à Veniſe l'an 1485. Elle ne contient qu'un petit nombre de lettres. Caniſius en publia une nouvelle beaucoup plus ample, imprimée à Cologne l'an 1546. Surius en donna

Digitized by Google

une autre l'an 1591. Celle-ci fut ſuivie de celle des chanoines de S. Martin, imprimée à Louvain l'an 1575, & à Anvers l'an 1583. L'an 1614, & 1618, les œuvres de S. Léon furent imprimées, avec les homélies de S. Maxime & de S. Chryſologue; mais toutes ces éditions étant fort imparfaites, le P. Queſnel, prêtre de l'Oratoire, en a donné une nouvelle, imprimée à Paris l'an 1675, puis à Lyon. * Gennade, *c.* 70. Honoré d'Autun, *l.* 2, *c.* 69. Anaſtaſe, *in vitis pontif.* Photius, *cod.* 52. Trithéme & Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Baronius, *in annal. &c.* Dupin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſt. du V ſiécle.*

LÉON II, Sicilien, parvint au pontificat après *Agathon*, & fut ſacré le 15 août de l'an 682. Il étoit ſavant, & avoit, pour ſon temps, une grande connoiſſance de la muſique. Auſſitôt après ſon élection, il confirma le VI concile général, & s'employa avec un ſoin extrême pour le bien de l'égliſe. Nous avons ſix épîtres ſous ſon nom. Le cardinal Baronius croit, mal-à-propos, qu'elles ſont ſuppoſées, parcequ'on y condamne le pape Honorius. Léon tint le pontificat environ dix mois, & mourut le 24 mai 683: il a été mis au catalogue des ſaints. On fait mémoire de lui au 28 juin, qui eſt le jour auquel il fut enterré dans l'égliſe de S. Pierre. Benoît II fut ſon ſucceſſeur. * Anaſtaſe, *in vitis pontif.* Baronius, *in annal. ann. ch.* 683, 684. Adon de Vienne, *in chron.*

LÉON III, Romain, fils d'*Alipe*, fut élu pape après *Adrien* I, le 26 décembre de l'an 795, le propre jour de la mort de ſon prédéceſſeur. Paſchal & Campulus neveux d'Adrien, qui poſſedoient les deux plus belles charges de l'égliſe, & qui s'étoient flatés de l'eſpérance d'être élus l'un ou l'autre à la place de leur oncle, furent au déſeſpoir de ſon élection. Après avoir attenté ſecrétement à la vie du nouveau pontife, ils en vinrent à la force ouverte l'an 799; & s'étant ſaiſis de lui par des gens armés, lorſqu'il étoit à la proceſſion des grandes litanies de Rome le 25 avril, ils commanderent qu'on lui coupât la langue, & qu'on lui arrachât les yeux. Les ſatellites accablerent Léon de mille coups dans l'égliſe de S. Sylveſtre où ils l'avoient traîné, & le jetterent tout couvert de ſang & de plaies dans la priſon d'un monaſtère. Quelques officiers du pape ayant eu l'adreſſe de l'en tirer, il ſe trouva qu'il voyoit clair; ſoit que cela fût arrivé par miracle, comme on le dit communément; ou qu'on ne lui eût pas entierement crevé les yeux. Ceux qui recherchent la vérité de cette hiſtoire, ont de la peine à croire que le pape Léon ait recouvré miraculeuſement la vue & la parole, & s'attachent au recit du ſaint abbé Théophane, lequel après avoir dit: *Et l'ayant pris ils l'aveuglerent*, ajoute; *ils ne purent pas néanmoins le priver entierement de l'uſage de la lumiere; ceux qui lui devoient crever les yeux etant devenus ſenſibles à la compaſſion, & l'ayant épargné.* Eginhart, qui écrivoit en ce même temps, faiſant le récit de l'aveuglement, rend la choſe incertaine par cette parenthèſe (*ſelon que quelques-uns l'ont cru.*) Zonare, qui raconte la même choſe que Théophane, ajoute que ceux à qui l'on commanda de crever les yeux à Léon, ſe contenterent de lui enſanglanter les paupieres. Contre les témoignages de ces hiſtoriens, Nicolas Alemannus ſoutient hardiment que le miracle eſt véritable; qu'on a inſéré dans les annales d'Eginhart cette parenthèſe, (*comme quelques-uns l'ont cru;*) que Zonare a inventé le menſonge qu'il ajoute au recit de Théophane; & que cet auteur dit clairement qu'on créva les yeux à Léon. Mais Alemannus diſſimule ce qui ſuit dans Théophane, touchant la compaſſion que les gens de Paſchal eurent pour le pape: ce qu'il n'a pu ignorer, puiſque les paroles que nous avons rapportées ci-devant, ſont non-ſeulement dans les exemplaires grecs, mais auſſi dans les traductions latines d'Anaſtaſe *le Bibliothécaire*, & de l'hiſtoire mêlée. On les lit dans deux exemplaires du Vatican à Rome, qui ſont conformes à celui de la bibliothéque du roi, dans tous les manuſcrits & dans tous les imprimés. Quoi qu'il en ſoit, les amis de Léon lui donnerent moyen de ſe ſauver chez les ambaſſadeurs de France, qui étoient logés à S. Pierre, & qui l'ayant mené à Spolette, l'envoyerent l'an 799, avec bonne eſcorte à Charlemagne, qui étoit alors à Paderborn en Allemagne. Ce roi envoya le pape à Rome pour être rétabli ſur ſon ſiége, & lui promit de ſe tranſporter en peu de temps ſur les lieux pour lui faire juſtice. En effet, bientôt après Charlemagne ſe rendit à Rome l'an 800, & reçut le pontife à ſe purger par ſerment des crimes qu'on lui impoſoit. Enſuite il fit faire le procès à ceux qui avoient été les auteurs d'un ſi déteſtable attentat contre la perſonne de Léon, lequel imitant la douceur de J. C. obtint leur pardon du roi françois. Ce fut en ce temps que ce même pontife couronna Charlemagne empereur d'Occident, le peuple criant par trois fois: *Longue & heureuſe vie & victoire à Charles-Auguſte, grand & paiſible empereur des Romains, couronné de Dieu.* L'an 804 le pape vint à Mantoue, pour s'informer du ſang miraculeux de J. C. qu'on y avoit trouvé, & de-là il paſſa en France pour y voir l'empereur. Charlemagne envoya ſon fils au-devant de lui juſqu'à Saint-Maurice en Chablais, & lui-même le vint trouver à Reims, d'où il le mena à ſon château de Quierſi paſſer la fête de Noël, & delà à Aix-la-Chapelle pour en conſacrer l'égliſe. Le pape, après y avoir été huit jours, reprit le chemin de Rome par la Baviere. L'empereur lui envoya depuis le partage qu'il avoit fait entre ſes enfans, pour le ſigner & le rendre plus authentique. Ce procédé de Charlemagne fait voir l'eſtime qu'il faiſoit de Léon. Après la mort de ce prince, l'an 814, les ennemis du pape le voyant ſans protecteur, l'attaquerent de nouveau, & conſpirerent contre lui. Il en fit mourir quelques-uns par juſtice: ce qui offenſa ſi fort les Romains, que lorſque Léon fut tombé malade, ils pillerent tous les châteaux qu'il avoit à la campagne. Louis *le Débonnaire* improuva le procédé de Léon, qui lui avoit envoyé des légats pour ſe purger auprès de lui, & donna ordre à Bernard roi d'Italie, de s'informer de la vérité. Celui-ci fit prendre quelques ſéditieux qu'il envoya en France. Le pape mourut le 12 juin de l'an 816. Etienne V lui ſucceda. On a treize lettres de ce pape dans la collection des conciles. Il eut l'an 809 une diſpute avec les évêques d'Eſpagne, ſur l'addition du mot *Filioque* au ſymbole de Nicée, que ces évêques faiſoient chanter dans leurs égliſes, déſapprouva leur conduite, & fit mettre, à ce qu'on dit, dans l'égliſe de S. Pierre deux tables d'argent, ſur l'une deſquelles ce ſymbole étoit écrit en latin, & ſur l'autre en grec. * Anaſtaſe, *in vit. pontif.* Eginhart, *in vit. Caroli Magni.* Adhemar, *in Lud. Pio.* Platina, *in Leone III.* Baronius, *an. chr.* 795, *& ſeq.* Maimbourg, *hiſtoire des Iconoclaſtes.* Dupin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſtiques du VIII ſiécle.*

LÉON IV, Romain, ſucceda à *Serge* II le 12 avril 847. Ce pape s'employa à réparer la ville de Rome, & ſur-tout le quartier du côté de S. Pierre qu'on nomma *la Ville Leonine;* & donna ſi bon ordre à réprimer les courſes des Sarraſins, qu'ils furent vaincus par ſa flote jointe à celle de Naples en l'année 849. Il fit auſſi réparer une ville que les mêmes Sarraſins avoient ruinée, à dix milles de Centumcelles, & la fit nommer *Leopolis* de ſon nom. Enfin après s'être utilement employé pour le bien temporel & ſpirituel de l'égliſe, il mourut en odeur de ſainteté le 17 juillet 855, ayant tenu le pontificat huit ans, trois mois & cinq jours. Il ne nous reſte que deux des lettres qu'il avoit écrites. * Anaſtaſe & Platine, *in Leone IV.* Onuphre, *in chron.* Baronius, *in annal.*

Le ſiége pontifical vaqua durant cinq jours ſeulement, depuis la mort de Léon juſqu'à l'élection de Benoît III, ſon ſucceſſeur, ou bien 2 mois & 12 jours, à compter

compter juſqu'à ce qu'il fut paiſiblement reconnu de tous : ce qui détruit l'opinion fabuleuſe de ceux qui ont placé le pontificat prétendu de la papeſſe Jeanne entre ces deux pontifes.

LEON V, d'Ardea, fut pape après *Benoît* IV l'an 905, & ne tint que 40 jours le pontificat, lequel lui fut enlevé par Chriſtophe qui le retint en priſon. * Du Chêne, *hiſt. des papes*. Genebrard, *en la chron.*

LEON VI, Romain, ſucceda à *Jean* X que Maroſie fit mettre en priſon. Il n'occupa le ſaint ſiége que ſix mois & quinze jours, juſqu'au 7 avril de l'an 928, qu'il fut mis en priſon. ETIENNE VII ou VIII, lui ſucceda. * Flodoard, *in chron. rom.* Luitprand, *l.* 3. Baronius, *in annal.*

LEON VII, Romain, parvint au pontificat après *Jean* XI, l'an 936. Il tâcha de rétablir l'état monaſtique à Rome par le moyen d'Odon, abbé de Cluni, qu'il y appella; & gouverna l'égliſe avec aſſez de douceur. Son pontificat ne fut que de trois ans & demi; car il mourut l'an 939. Son ſucceſſeur fut ETIENNE VIII ou IX. * Baronius, *in annal.*

LEON VIII, antipape, ſelon quelques-uns, fut inſtalé ſur le ſiége pontifical par l'empereur Othon, qui aſſembla pour ce ſujet un ſynode d'évêques à Rome, où il fit dépoſer Jean XII, l'an 963. Jean célébra un concile à Rome, & y fit condamner l'élection de Léon. Le clergé & le peuple élurent Benoît V. Mais Othon, qui prit Rome par famine, le fit dépoſer comme intrus, lui fit ôter ſes habits pontificaux, & l'envoya priſonnier à Hambourg en Allemagne. Léon mourut le 17 avril de l'an 965. * *Conſultez* Léon d'Oſtie; Platine, &c.

LEON IX, dit auparavant *Brunon*, évêque de Toul en Lorraine, étoit de l'illuſtre maiſon d'Aſpurg en Alſace, fils de *Hugues*, qui étoit couſin germain de la mere de l'empereur Conrad *le Salique*. Il naquit le 21 juin de l'an 1002, fut fait évêque de Toul l'an 1026, & travailla à la réforme de la diſcipline eccléſiaſtique & monaſtique de ſon diocèſe. L'empereur Conrad l'envoya en ambaſſade près du roi Robert. Enfin l'empereur Henri III, ſurnommé *le Noir*, le fit élever au ſouverain pontificat dans une aſſemblée des prélats & des grands, tenue à Wormes l'an 1048. Les Romains avoient envoyé des députés à ce prince pour lui demander un pape, qu'ils éluſſent enſuite ſuivant l'uſage, & qu'ils puſſent oppoſer à Benoît IX, lequel après avoir été chaſſé l'an 1043, avoit continué ſous les papes précédens, & continuoit encore d'exercer ſes violences. Brunon alla paſſer les fêtes de Noël en ſon égliſe de Toul, & en partit en habit de pélerin pour ſe rendre à Rome. Après ſon élection en cette ville il fut nommé *Léon* IX, le 12 février, premier dimanche de carême de l'an 1049, & fut reconnu de Benoît même qui ſe ſoumit. L'année ſuivante 1050, il ſe démit de ſon évêché de Toul, en faveur d'Udon. Léon tint quelques ſynodes à Rome & à Pavie contre les Simoniaques; & après la Pentecôte il alla trouver l'empereur à Cologne, tint un concile à Reims, & regla quelques autres affaires, ſur-tout celle de Godefroi *le Preux*, duc de Lorraine, qu'il réconcilia avec l'empereur; terminant ainſi la ſanglante querelle qui étoit entre ce duc, ſoutenu du comte de Flandre, & les maiſons d'Alſace & de Luxembourg. Il retourna à Rome en janvier 1050; & après Pâque, il célebra un concile à Verceil contre Berenger. Enſuite il fit un ſecond voyage en France; & à ſon retour en Italie, il mena une troupe de braves pour les oppoſer aux Normans qui s'étoient emparés de la Pouille. L'an 1053 il fit réfuter les erreurs des Grecs, & envoya des légats à Conſtantinople. Depuis il alla trouver l'empereur à Wormes pour quelques affaires importantes, ramena des troupes en Italie contre les Normans, & fut fait priſonnier dans une occaſion où ſon armée fut ſurpriſe & défaite. Il fut mené à Bénévent, d'où il ne ſortit que le 12 mars de l'an 1054, & il mourut le 19 avril ſuivant, après cinq ans deux mois & ſept jours de ſiége. Quoique Pierre de Damien ait reproché à ce pape les expéditions guerrieres où il ſe trouvoit; néanmoins ſa piété & ſon érudition l'ont fait mettre au nombre des Saints, & des auteurs eccléſiaſtiques. On a ſouvent donné au public ſes ſermons & ſes épîtres décrétales. Wibert, archidiacre, a compoſé la vie de ce pape, que nous avons par les ſoins du pere Sirmond. Anſelme, moine de Reims, avoit compoſé une relation de ſes voyages, comme nous l'apprend Sigebert. D'autres parlent de lui avec éloge. VICTOR II fut pape après lui. On fait ſa fête au 19 avril. * Sigebert, *c.* 152 *de vir. illuſt. Vita Leonis, per* Wibertum. Bruno Aſtenſis, *vita Leonis. Leonis Itinerarium.* Deſiderius Caſſinenſ. Leo Oſtienſis. Hermannus Contractus. Hugue de Flavigni, *en ſa chron.* Sigebert, *in chron. &c.* 149. *Cat.* Trithéme & Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Le P. Vignier, *en l'hiſtoire généalogique de la maiſon de Lorraine.* Du Chêne & Ciaconius, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal.* Baillet, *vies des ſaints, mois d'avril.* D. Rivet, *hiſt. littér. de la France*, tome VII.

LEON X, fils de *Laurent* de Medicis & de *Clarice* des Urſins, né à Florence en 1475, ſuccéda à *Jules* II, l'an 1513. Il avoit été fait cardinal à l'âge de 14 ans, par le pape Innocent VIII en 1489, & parvint au pontificat le 11 mars 1513, âgé ſeulement de 38 ans. Ange Politien, Démétrius Chalcondyle, & Urbain Bolzane avoient été ſes maîtres, & Pic de la Mirande, Marſile Ficin, Jean Laſcaris, Chriſtophe Landi & divers autres, ſes amis particuliers. Cette éducation fit qu'il aima les ſciences comme ſon pere, & qu'il ſe fit honneur de proteger les ſavans, & de faire refleurir les beaux arts. Il étoit légat de Jules II, à la bataille de Ravenne, où il fut fait priſonnier l'an 1512. Auſſitôt après ſon élection, il ſe mit bien avec tous les princes, & ſur-tout avec le roi de France Louis XII, puis avec ſon ſucceſſeur François I, qu'il attira à Boulogne l'an 1515. Ce fut là que le roi, par le conſeil de ſon chancelier Antoine du Prat, ſe laiſſa aller à abolir la pragmatique-ſanction, & à ſigner le concordat que les pontifes Romains avoient tant ſouhaité. Le pape conclut l'an 1517 le concile de Latran, où l'on réſolut de faire la guerre à Selim, empereur des Turcs, qui menaçoit la chrétienté après avoir défait Iſmaël Sophi & les Mammelucs en Egypte, & qui ſe vantoit qu'en qualité de ſucceſſeur de Conſtantin, il rangeroit bientôt toute l'Europe ſous ſon empire. Léon qui vouloit oppoſer les forces de tous les chrétiens au progrès de cet infidéle, envoya des légats vers tous les princes, & fit prêcher la croiſade. L'émulation qui diviſa les Auguſtins d'avec les Dominicains, au ſujet du privilege de prêcher cette guerre ſainte, donna occaſion à Luther de faire éclater ſon héréſie, qui a fait depuis tant de ravages dans le chriſtianiſme. Il commença de prêcher contre l'égliſe l'an 1518. Le pape après avoir eſſayé vainement de le ramener à ſon devoir, le condamna l'an 1520, & donna le titre de défenſeur de l'égliſe à Henri VIII, roi d'Angleterre, qui avoit écrit contre cet héréſiarque. Quelque temps auparavant il avoit découvert une conſpiration dreſſée contre ſa perſonne, par Alfonſe Petrucci cardinal de Sienne, qu'il fit mourir. Les autres conjurés furent condamnés à une priſon perpétuelle, d'où ils ſortirent bientôt. L'an 1521, Léon fit ligue avec l'empereur Charles-Quint, pour chaſſer les François d'Italie, pour rétablir François Sforce à Milan, & pour retirer Parme & Plaiſance que Jules II avoit poſſedées. Il eut tant de joie d'apprendre le bon ſuccès de cette ligue, que le ſoir même il fut ſaiſi d'une petite fiévre, de laquelle il mourut à Rome le 2 décembre 1521, ayant gouverné l'égliſe 8 ans, 8 mois & 20 jours. D'autres attribuent la mort de Léon à une cauſe plus cachée. Il avoit de bonnes qualités; il aimoit les beaux arts & les ſciences; il compoſoit des vers très-polis &

ſes lettres ſe faiſoient lire avec beaucoup de plaiſir; mais ces bonnes qualités étoient obſcurcies par un grand nombre de mauvaiſes; car on l'accuſoit d'avoir eu peu de religion, d'avoir été voluptueux, partial, ambitieux, & extrêmement vindicatif. Son corps fut enterré dans l'égliſe de S. Pierre du Vatican, qu'il avoit fait achever. ADRIEN VI lui ſuccéda. * Paul Jove, *en ſa vie.* Guichardin, *liv.* 12 & 13. Onuphre & Victorel, *in Leon X.* Sponde, *in annal. eccleſ.* Louis Jacob, *biblioth. pontif.* Bayle, *diction. crit.*

LEON XI, de Florence, de la maiſon de Médicis, étoit fils d'*Octavien*, & ſucceda à *Clément* VIII. Avant ſon exaltation, il ſe nommoit *Alexandre*, étoit cardinal de S. Jean & de S. Paul, & avoit été envoyé par ſon prédéceſſeur légat en France. Il fut élu le premier jour d'avril 1605, âgé de 70 ans, & mourut le 27 du même mois. Son ſucceſſeur fut PAUL V. * Sponde, *A. C.* 1605. Du Chêne. Bini, &c.

EMPEREURS D'ORIENT.

LEON, I de ce nom, empereur d'Orient, dit *Marcelles le Vieil*, ou *le Grand*, étoit de Thrace, & parvint à l'empire après Marcien, par la faveur d'Aſpar, patrice, le 7 février 457. Il reçut des lettres du pape S. Léon, auſſitôt après ſon élection; & à ſa priere il publia un édit, par lequel il confirmoit tout ce qu'avoient fait ſes prédéceſſeurs contre les hérétiques, pour autoriſer le concile de Chalcedoine. Sur la plainte des évêques d'Egypte, contre les violences de Timothée, faux évêque d'Alexandrie, il renvoya la connoiſſance de cette affaire au patriarche Anatolius. Il eut auſſi deſſein d'aſſembler un concile général pour la paix de l'égliſe; mais le pape s'y oppoſa, lui faiſant connoître qu'il ſuffiſoit de s'en tenir aux déciſions de celui de Chalcedoine. Léon avoit promis à Aſpar, qui n'oſoit ſe promettre l'empire à lui-même, à cauſe qu'il étoit Alain, qu'il donneroit une de ſes filles en mariage à un des fils d'Aſpar, qui devoit être en même temps honoré de la dignité de Céſar; mais n'étant pas d'humeur de contribuer tant à l'élevation d'un homme qui avoit déja tant de pouvoir, il maria en 459 ſa fille aînée, nommée Ariadne, à un Iſaurien, qui changea ſon nom barbare en celui de Zenon, & qui après avoir paſſé par diverſes charges eut le gouvernement d'Orient en 463: il donna auſſi le gouvernement de la Thrace à Baſiliſque, frere de l'impératrice Verine, qui fut retenir dans leurs limites les Goths & les Huns; & pour contenter Aſpar en attendant que la cadette des princeſſes ſes filles pût être mariée, il honora de la qualité de patrice, Ardabure, ſon fils aîné, fit Patrice qui étoit le ſecond, conſul en 459, & accorda en 465 le même honneur à Ermeneric, qui étoit le dernier. Ricimer homme auſſi célebre par ſa perfidie, que par ſon habileté dans la guerre, retenoit alors l'Italie & une petite partie des Gaules ſous l'autorité apparente du ſénat romain; voyant que malgré ſes efforts l'empire d'Occident dépériſſoit de jour en jour, il appréhenda avec raiſon qu'en voulant conſerver ſeul le pouvoir ſouverain, il ne le perdît entierement, & pour engager Léon à défendre l'Italie, il lui demanda un empereur. Antheme qui fut revêtu de cette dignité en 467, fut ſuivi de près de Baſiliſque, qui amena une puiſſante flotte pour aller chercher les Vandales juſques dans l'Afrique; mais s'étant laiſſé corrompre par l'or de Genſeric, il ſouffrit que cette flotte fût brulée, après avoir pris Carthage, & une ſi lâche trahiſon ne fut punie que du banniſſement. Cette perte fut compenſée par la défaite de Denzyces, un des fils d'Attila, dont la tête fut envoyée à Conſtantinople par Anagaſte, qui avoit ſuccedé à Baſiliſque dans le gouvernement de la Thrace. Patrice l'un des fils d'Aſpar fut fait alors Ceſar, & Léonce fille de Léon lui fut fiancée; mais quelque temps après Zenon lui ayant cedé le gouvernement d'Orient pour prendre celui de Thrace, Aſpar conçut tant de jalouſie, de voir ce gendre de l'empereur avec un commandement aux portes de Conſtantinople, qu'il n'oublia rien pour le perdre: ce qui lui attira enfin l'indignation de Léon, qui le fit mourir l'an 471 avec ſon fils Ardabure, exclut Patrice de toute prétention à l'empire, & donna Léonce ſa fille en mariage à Marcien, fils d'Anthemius. La guerre des Vandales venoit d'être finie par un traité de paix, où la Libye de Tripoli avoit été laiſſée à l'empire qui l'avoit reconquiſe. Les amis d'Aſpar vengerent ſa mort par des courſes que ni Zenon ni Baſiliſque ne purent arrêter; & pour mettre fin aux déſordres, il fallut s'obliger l'an 473, par un traité, à donner la ſucceſſion d'Aſpar à Théodoric, ſon beau-frere, à lui confier en même temps le commandement de la garde prétorienne, & d'un certain nombre de troupes; & à payer aux Goths qui avoient ſoutenu ce rebelle, un tribut annuel de trois mille livres d'or. Tel étoit alors l'état de l'empire: Léon ſurvécut peu à une paix ſi honteuſe, & mourut au mois de janvier 474 après un regne d'un peu moins de dix-ſept ans. On le compte ordinairement entre les bons empereurs; & rien ne diminue la gloire de ſa vertu, que l'indulgence qu'il eut pour les hérétiques, qui vivoient dans ſa cour. Il fit publier diverſes loix, que nous avons dans le code Juſtinien; & bâtit pluſieurs égliſes, entre leſquelles, celle où il mit une robe de la ſainte Vierge, étoit célebre par ſa magnificence. * Nicephore, *l.* 29. Evagre, *l.* 2. Procope, *l.* 1 *de bell. Vandal.* Cedrene, *in compend.* Marcellin, & Caſſiodore, *in chron.*

LEON II, dit *le Jeune*, étoit fils d'Ariadne & de Zenon l'*Iſaurien*, & petit-fils de Léon l'*Ancien*, qui le fit déclarer *Auguſte* l'an 473. Léon ſuccéda à ſon aïeul maternel au mois de janvier de l'année ſuivante, & au mois de février il ſe laiſſa perſuader d'aſſocier ſon pere à l'empire. Il étoit âgé alors au plus de quinze ans, mais étoit déja fort débauché: auſſi altera-t-il bientôt ſa ſanté, & il mourut dès le mois de novembre. Le bruit courut que Zénon voulant regner de ſon chef, & non comme tuteur de ſon fils, employa le poiſon pour s'en délivrer. D'autres ont écrit que l'impératrice ſa mere ayant découvert les mauvaiſes intentions de Zénon, le fit cacher, & qu'il vivoit encore ſous le regne de Juſtinien, dans le clergé. Tout cela a bien l'air d'une fable. Ceux qui diſent qu'il n'étoit qu'enfant & âgé d'environ trois ans lorſqu'il mourut, ſe trompent, parcequ'ils placent mal le mariage de Zénon & d'Ariadne. *Voyez* ce que nous en avons dit dans l'article précédent. * Candidus Iſaurus, *tom.* 1, *hiſt. Byzant.* Marcellin & Caſſiodore, *en la chron.* Nicephore. Suidas, &c.

LEON III, natif d'Iſaurie, ſurnommé *Conon* & l'*Iſaurien*, étoit un petit mercier, qui portoit ſes marchandiſes dans les villages ſur un âne. Pendant qu'il faiſoit ce métier, il fut rencontré par deux Juifs, qui avoient ſéduit Iezid calife des Sarafins; & ces deux impoſteurs ou magiciens, lui ayant perſuadé qu'il ſeroit un jour empereur, il changea de nom, prit celui de Léon, & s'enrôla dans l'armée, que le patrice Siſinius commandoit en Iſaurie. Quelque temps après, l'empereur Juſtinien II le fit paſſer à Meſembrie, ville de Thrace ſur le Pont-Euxin, le prit enſuite parmi ſes gardes, & le choiſit enfin pour un de ſes confidens. Mais comme on le lui eut rendu ſuſpect, il voulut l'éloigner avec honneur, & l'envoya faire la guerre à des barbares au-delà du mont Caucaſe vers l'Albanie: où il s'acquit beaucoup de réputation par ſa conduite & par ſon courage. Dans cet intervalle l'empereur Juſtinien fut aſſaſſiné par ſes officiers, qui élurent en ſa place Philippique Bardanés; & qui ayant crevé les yeux à ce dernier la ſeconde année de ſon regne, proclamerent empereur Artemius, qu'ils appellerent *Anaſtaſe*. Ce nouveau prince donna le commandement de l'armée & la préfecture de l'Orient à Léon, & fut enſuite contraint de céder l'empire à Théodoſe III, qui n'ayant pas

aſſez de cœur pour ſoutenir cette dignité, y renonça, pour laiſſer monter Léon ſur le trône, & ſe retira dans un monaſtère. Ainſi Léon entra dans Conſtantinople l'an 717, & fut couronné empereur le 25 mars. Au commencement de ſon empire, la ville de Conſtantinople fut aſſiégée par les Saraſins, conduits par Maſalma, leur prince, & fut délivrée par le ſecours de la ſainte Vierge. Le vénérable Bede & Paul Diacre, diſent que ce ſiége dura trois ans : Anaſtaſe *le Bibliothécaire*, aſſure qu'il ne fut que d'environ deux années; mais Théophane & pluſieurs autres prouvent qu'ayant été commencé au mois de ſeptembre de la quinziéme indiction, qui étoit l'an 717, il finit au mois d'août de l'année ſuivante. Léon ſe délivra auſſi l'an 719 d'Anaſtaſe II, ſorti du monaſtère par le moyen des Bulgares; & eut un fils, qu'il nomma *Conſtantin*, & qu'il fit couronner le 31 mars, jour de Pâque de l'an 720. Sous prétexte de tenir la promeſſe qu'il avoit faite aux deux impoſteurs dont nous avons parlé, & à la perſuaſion d'un certain Bezere, chrétien renégat, qui s'étoit fait mahométan en Syrie, où il avoit été mené eſclave, il déclara une cruelle guerre aux ſaintes images. Il fit fondre une ſtatue de Jeſus-Chriſt qui étoit de bronze, & qu'on avoit placée ſur une des portes de la ville. Cette nouveauté excita une ſédition, qui irrita tellement Léon, qu'il abolit par un édit toutes les images l'an 726. Il exerça des cruautés horribles contre ceux qui les révéroient, & fit bruler la nuit dans leurs maiſons, avec tous leurs livres, douze eccléſiaſtiques, que les empereurs mêmes conſultoient dans les grandes affaires, parcequ'il n'avoit pu les faire entrer dans ſon erreur. Saint Germain, patriarche de Conſtantinople, fut le ſeul qui oſa réſiſter à Léon. Ce prince diſſimula au commencement, eſpérant de le gagner; mais il l'envoya depuis en exil l'an 730. Le pape Grégoire II excommunia l'empereur, lequel arma une grande flotte pour paſſer en Italie, qui en fut délivrée par une tempête. Grégoire III travailla auſſi inutilement auprès de ce prince aveuglé, qui n'eut aucun égard à ſes lettres, & qui maltraita ceux qui les lui apporterent : de ſorte que ce pape ayant aſſemblé l'an 732 un ſynode à Rome, y excommunia tous ceux qui combattoient les images. Léon en devint plus furieux, & éprouva enſuite toutes ſortes de malheurs, entre leſquels furent des tremblemens de terre épouvantables l'an 740. Enfin il mourut d'hydropiſie le 18 juin de l'an 741, après avoir regné 24 ans, 2 mois & 25 jours. CONSTANTIN *Copronyme*, ſon fils, lui ſuccéda. * Bede, *de ſex etat. in fine.* Paul Diacre, *l.* 6, *c.* 47 *& ſeq.* Anaſtaſe, *in Greg. II & III.* Théophane. L'hiſtoire mêlée. Les actes du II concile de Nicée. Cedrene. Baptiſte Egnace. Maimbourg, *hiſtoire des Iconoclaſtes.*

LÉON IV, ſurnommé *Chazare*, fils de Conſtantin Copronyme, & d'Irene fille du Chagan ou prince des Chazares, naquit le 25 janvier 750, & ſuccéda à ſon pere le 14 ſeptembre de l'an 775. Il affecta d'abord de paroître pieux & magnifique; mais on reconnut bientôt qu'il avoit hérité de l'impiété de ſon pere & de ſon aïeul Léon l'*Iſaurien*; car il ſe déclara, comme eux, grand perſécuteur des images. Son regne ne fut que de cinq ans, moins ſix jours, & le dernier jour de ſa vie fut le 8 ſeptembre de l'an 780. Il mourut d'une fiévre chaude, dont il fut ſaiſi, après avoir été frapé de quelques charbons à la tête, pour avoir oſé porter une couronne garnie de pierres precieuſes, qu'il avoit enlevée dans la grande égliſe de Conſtantinople. Il avoit eu quelques avantages ſur les Saraſins, & avoit tranſporté dans la Thrace pluſieurs familles chrétiennes des pays qui leur étoient ſoumis. Conſtantin VII ſon fils lui ſuccéda. * Cedrene, *in compend.* Theophane, *liv.* 23. Baronius, *in annal.*

LÉON V, dit l'*Arménien*, fils de Bardas, patrice, qui fut tué en combattant contre les Bulgares l'an 778, exerça divers emplois honorables, & fut mis en la place de Michel *Rangabe*, qu'on obligea de renoncer à l'empire en faveur de Léon, auquel il envoya le diadême, le manteau de pourpre, les ſouliers rouges, & les autres ornemens impériaux. Nicephore, patriarche de Conſtantinople, couronna Léon un lundi 11 jour de juillet de l'an 813. Ce prince promit beaucoup à ſon avenement à l'empire, où il fut élevé avec l'applaudiſſement de tout le monde. Il n'eut point trompé l'eſpérance qu'on avoit de lui, s'il n'eût terni ſes excellentes qualités par la cruauté qu'il exerça envers ſes proches, & par ſon hétérodoxie; car après avoir remporté une glorieuſe victoire ſur les Bulgares, conduits par leur roi Crumne, il rougit ſes mains dans le ſang de quelques-uns de ſes parens, & ſe déclara ennemi des ſaintes images. Il chaſſa le patriarche Nicéphore, qui les défendoit, & ſubrogea Théodoſe en ſa place. Le pape Paſchal I excommunia ce prince l'an 818, & reçut à Rome les Grecs exilés pour le culte des mêmes images. Ainſi Léon, haï de ſes ſujets, fut maſſacré la nuit de Noël de l'an 820, dans la chapelle du palais par les partiſans de Michel *le Begue*, qu'il tenoit en priſon. Il avoit réſolu de faire mourir après les fêtes, MICHEL, qu'on mit ſur le trône après lui. Le regne de Léon fut de 7 ans, 5 mois & 14 jours. * Zonare. Baptiſte Egnace. Blondus, &c.

LÉON VI, ſurnommé *le Sage*, ou *le Philoſophe*, parvint à l'empire le premier mars 886. Il étoit fils de BASILE *le Macédonien*, qui l'avoit fait couronner l'an 870 par S. Ignace, patriarche de Conſtantinople, en préſence d'Anaſtaſe *le Bibliothécaire*, légat de l'empereur Louis II, au VIII concile général célébré contre Photius. Pendant le regne de Baſile, Théodore *Santabarene*, qui poſſédoit les bonnes graces de cet empereur, entreprit de perdre le prince Léon. Dans la vue de s'en défaire, il perſuada à Léon un jour qu'il alloit à la chaſſe, de porter un poignard pour ſe défendre des bêtes farouches, & enſuite il fit accroire à Baſile que le prince ſon fils le vouloit aſſaſſiner, & portoit un poignard pour faire le coup. Baſile donna dans ce piége, & fit arrêter ſon fils l'an 885. Il l'auroit fait mourir, ſi le peuple & le ſénat n'euſſent demandé grace pour lui. Elle leur fut accordée avec peine; mais le prince fut mis en une priſon, où il demeura trois mois. Curopalate & les autres Grecs aſſurent, qu'un jour que Baſile faiſoit un feſtin aux principaux ſeigneurs de ſa cour, un perroquet qui étoit dans la ſalle du palais prononça diſtinctement ces mots en grec, καὶ αἴ κύριε Λέων, c'eſt-à-dire, *Hélas, hélas ſeigneur Léon.* Ces paroles toucherent extrémement les conviés, qui parurent fort mélancoliques. L'empereur leur en demanda la cauſe; & ils lui répondirent qu'un oiſeau leur apprenoit leur devoir, en leur inſpirant du déplaiſir pour le malheur du prince. Baſile, touché de ces paroles, examina le crime dont ſon fils étoit accuſé, & l'ayant trouvé innocent, le mit en liberté; & par ſa mort il le laiſſa maître de l'empire. Léon chaſſa Photius, patriarche de Conſtantinople, qui avoit cauſé de grands malheurs par ſon ambition, & punit l'impoſture de Santabarene. Il fit la guerre contre les Hongrois & les Bulgares, mais ſans ſuccès. Sous ſon regne les Saraſins ravagerent la Sicile, & prirent l'iſle de Lemnos. Pour les chaſſer il mit une flotte ſur mer, ſous la conduite de Nicetas, qui leur livra une bataille, où les deux partis firent de très-grandes pertes. Léon n'avoit point eu d'enfans de ſes trois femmes, *Théophanie*, morte en odeur de ſainteté, & qu'il voulut lui-même qu'on honorât comme ſainte, quoiqu'il l'eût traitée indignement; *Zoé*, qu'il avoit entretenue du vivant de Théophanie, & *Eudoxe*. Il en épouſa une quatriéme, nommée auſſi *Zoé*, de laquelle il eut *Conſtantin*, dit *Porphyrogénète*. Le patriarche Nicolas l'excommunia, parceque ſuivant la diſcipline de l'égliſe grecque, les quatriémes nôces ſont défendues; mais Léon ſut bientôt terminer cette affaire, en faiſant dépoſer Nicolas, & en lui donnant pour

ſucceſſeur Euthyme, qui approuva tout ce qu'on voulut. Un homme furieux dans une proceſſion, faillit à tuer ce prince, qui mourut le 11 juin, mardi de la Pentecôte de l'an 911, après avoir regné 25 ans, 3 mois & 10 jours. ALEXANDRE ſon frere fut ſon ſucceſſeur.

Cet empereur ſurnommé *le Sage*, laiſſa divers ouvrages de ſa façon. Il ſe plaiſoit à compoſer des ſermons. Baronius a donné la liſte de trente-trois, qui ſe trouvent dans la bibliothéque vaticane. Gretſer en a fait imprimer neuf à Ingolſtad l'an 1600, & depuis le P. Combefis en a inſéré dix dans la continuation de la bibliothéque des peres. M. le Marquis Scipion Maffei en a fait imprimer un autre en 1751 avec la traduction latine, & y a joint une réfutation de ce qui s'y lit de contraire au dogme de la proceſſion du S. Eſprit. Voici le titre de cette édition, *Leonis ſapientis homilia, nunc primùm vulgata, ejuſdemque, quâ photiniana eſt, refutatio*, à Padoue, 1751. On a outre cela un diſcours de Léon, ſur la vie de S. Jean *Chryſoſtôme*, dans l'édition des œuvres de ce pere, faite par Savil: un ſermon ſur S. Nicolas, imprimé à Toulouſe l'an 1644, & quelques oracles ou prédictions ſur la ville de Conſtantinople, donnés avec Codinus, par Lambecius. On lui attribue une épitre à tous les fidéles, pour les exhorter à vivre ſaintement, traduite par Fréderic Metius, évêque de Termuli dans le royaume de Naples; & une autre de la vérité de la foi chrétienne, écrite au roi des Saraſins, & traduite par Sébaſtien Champier de Lyon. Divers autres ont publié des traités qui lui ſont attribués; comme *Tactica ſive de inſtituendis aciebus*, ouvrage important pour la connoiſſance du bas empire, & de la maniere de combattre des Hongrois & des Saraſins: *Opus baſilicon: Novella conſtitutiones, &c.* * Stilitzes. Zonaras. Glycas. Manaſſès. Cedrene. Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Baronius, *in annal. &c.*

ROIS D'ARMENIE.

LEON, I de ce nom, roi d'Arménie, de la maiſon de Luzignan, étoit fils de HUGUES III. Il mourut ſans enfans, & eut pour ſucceſſeur ſon oncle LÉON II. Celui-ci épouſa *Irene* de Tarente veuve de *Léon* I, & en eut LEON III, lequel fuyant la cruauté des Turcs qui avoient conquis ſon royaume, & qui retenoient ſa femme & ſes enfans priſonniers, erra long-temps dans toutes les cours de l'Europe, pour mendier un ſecours qui le pût remettre ſur le trône. Il s'arrêta en France, où le roi Charles VI lui donna un entretien digne de ſa naiſſance; & il mourut à Paris l'an 1393. On voit ſon tombeau aux Céleſtins. *Cherchez* LUZIGNAN.

HOMMES ILLUSTRES.

LEON DE BYSANCE, ainſi nommé du nom de cette ville, dont il étoit natif, étudia pendant ſa jeuneſſe ſous Platon. Suidas qui l'a fait diſciple d'Ariſtote, n'a pas fait réflexion que dès le temps de Philippe de *Macédoine*, ſous la CVI olympiade, & vers l'an 356 avant J. C. Léon étoit déja en grande réputation, & intrigué fort avant dans les affaires politiques de ſon temps, pendant les guerres de la Gréce contre Philippe. Il eut grande part au gouvernement de ſa patrie, & s'aquitta avec honneur de pluſieurs ambaſſades. Enfin le roi Philippe ayant trouvé moyen, par une lettre, de rendre ſa fidélité ſuſpecte aux Byzantins, il s'éleva une ſédition, dans laquelle Léon craignant d'être lapidé ſe ſauva par la fuite, & prit le parti de s'étrangler lui-même pour ſe dérober à la fureur du peuple. Il avoit écrit huit livres des affaires de Byzance, & de celles du roi Philippe: un traité des ſéditions; des Bœotiques; quelques livres des fleuves, &c. * Philoſtrat. *in vitis Sophiſt.* Suidas. Athenæus, *lib.* 12. Plutarch. *de flum.* Voſſius, *de hiſt. grac.*

LEON *de Salamine*, de qui Diogène Laërce fait mention en la vie de Socrate. Cet auteur parle d'un autre LEON tyran, dans celle de Pythagore.

LEON, dit *Pellæus*, auteur Grec, ſemble avoir écrit de la nature des dieux, ſelon ce qu'en dit Arnobe, dans le quatriéme livre contre les gentils.

LEON D'ALABANDA, ville de Carie, étoit orateur, & eſt confondu par quelques-uns avec LEON de Byzance. Il laiſſa divers livres; *Caricorum, lib.* 4, *&c. Lyciacorum IV, &c.* Hygin, Suidas, &c. parlent de lui. Il peut être le même qui eſt cité par Cedrene & Curopalate, & nommé *Leo Aſianus*, ou *Léon d'Aſie*. Voſſius croit pourtant après le P. Philippe Labbe, que ce *Leo Aſianus* eſt le même que ce LEON *Grammairien*, qui ajouta ſept vies d'empereurs, à l'hiſtoire de Théophane. * Hygin, *de poët. aſtron.* Voſſius, *de hiſt. grac. pag.* 500. Labbe, *in append. ad Byzant. hiſtoriam*, *page* 45.

LEON (Saint) martyr dans le IV ſiécle à Patare en Lycie, au lieu d'aller rendre le culte à Serapis, ſuivant l'ordre de l'intendant, alla faire ſes prieres ſur le tombeau de S. Paregoire, martyr célébre. Delà il entra dans le temple de la Fortune, en briſa les lampes, & fut arrêté par la populace, conduit devant le gouverneur, fouetté cruellement, traîné & précipité dans le torrent où il rendit l'eſprit. Ses actes marquent ſa mort au 30 de juin. Néanmoins les Grecs célébrent ſa fête & celle de S. Paregoire au 18 février. * *Actes dans* Henſchenius, *dans* Dom Thierri Ruinart, & Baillet, *vies des ſaints, mois de février.*

LEON, évêque de Nantes en Bretagne dans le V ſiécle. Ce fut lui qui aſſiſta au concile d'Angers de l'an 453; ceux qui le placent à Bourges, & qui y font tenir ce concile, ſe ſont trompés. De ſon temps, quantité de Bretons de l'iſle de Bretagne paſſerent dans l'Armorique l'an 458, & quelques-uns d'eux s'établirent alors, ou peu après, ſur les confins de Vannes, du côté de Croiſic, ville du diocèſe de Nantes, ſur le bord de la mer, où la langue qu'ils apporterent, ſi plutôt elle n'y étoit pas la même que celle qu'ils parloient, c'eſt-à-dire, le Celtique, ſubſiſte encore. Ce fut auſſi dans ces temps-là que Nantes ſecoua le joug des Romains. * Travers, *hiſt. abrég. des évêq. de Nantes, au tome* 7 *des mém. de litter. & d'hiſt.* 2. *part.*

LEON, juriſconſulte & miniſtre d'Etat d'Euric, roi des Goths, & d'Alaric ſon fils, vers la fin du V ſiécle, étoit de Narbonne. Quoiqu'élevé parmi les barbares, il ne laiſſa pas de faire paroître une ſi grande érudition, que Sidoine *Apollinaire* dit qu'il ſurpaſſa les plus habiles de ſon temps. Il devint aveugle ſur la fin de ſes jours: ce que Grégoire de Tours attribue à une punition divine, parcequ'il avoit fait abattre l'égliſe de S. Felix qui offuſquoit le palais du roi, & qui lui ôtoit la vue d'un agréable fauxbourg, qu'on nommoit *la Livie*. Sidon. Apollin. *Narbon. Car. XXIII*, & *l.* 8. Gregorius *Turonenſis, l.* 1, *de gloria mart.*

LEON, évêque de Sens dans le ſixiéme ſiécle, s'oppoſa au roi Childebert qui vouloit établir un évêque dans la ville de Melun, qui étoit du royaume de ce prince, quoique du diocèſe de Sens. Léon lui écrivit une lettre très-forte ſur ce ſujet, & l'empêcha d'exécuter ſon deſſein. * Dupin, *bibl. des aut. eccl. du VI ſiécle.* D. Rivet, *hiſtoire litter. tome III.*

LEON (Saint) apôtre des Baſques, évêque de Bayonne, naquit à Carentan en baſſe Normandie vers l'an 856. Son pere, mal ſatisfait du roi Charles *le Chauve*, alla s'établir avec ſa famille vers le Rhin, & envoya ſon fils à la cour de Louis de Germanie, fils de Louis *le Debonnaire*. Léon n'étant pas propre à la cour, vint faire ſes études à Paris. Quelques-uns ont dit qu'il avoit été fait archevêque de Rouen; mais c'eſt un fait fort incertain. Il eſt beaucoup plus sûr qu'il entreprit une miſſion chez les Baſques; qu'étant entré à Bayonne avec deux de ſes freres, ils y prêcherent l'évangile,

& convertirent un grand nombre de peuples ; il en fut évêque, & on croit qu'il y a ſouffert le martyre. * Bollandus. Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* De Marca, *hiſt. de Bearn.* Pommeraye, *hiſt. des archevêques de Rouen.* Baillet, *vies des ſaints, mois de mars.*

LEON, évêque d'Agde au milieu du VI ſiécle, étoit un prélat recommandable par ſa piété & par ſa fermeté. Comme il vivoit ſous la domination des Viſigoths, il eut des démêlés conſidérables avec Gomacharius, comte ou gouverneur de la ville d'Agde & du reſte de ce diocèſe ſous l'autorité des rois de cette nation, maîtres alors de la Septimanie, c'eſt-à-dire, d'une grande partie de la Narbonnoiſe premiere. Ce comte, qui étoit arien, ainſi que tous les Viſigoths, ayant uſurpé un bien de l'égliſe d'Agde, Léon alla le trouver, & lui dit : « Mon fils, prenez garde de ne pas » retenir le patrimoine des pauvres, & craignez que » les larmes de ces malheureux à qui vous l'enlevez, » ne vous attirent la malédiction de Dieu, & peut-» être la mort. » Gomacharius, peu ſenſible à ces juſtes remontrances, conſerva ce qu'il avoit uſurpé : mais une groſſe fiévre l'ayant peu après réduit à l'extrémité, il fit prier Léon de demander à Dieu le rétabliſſement de ſa ſanté, & promit de rendre le champ qu'il tenoit injuſtement. Léon pria, & le comte fut guéri ; mais ſon cœur ne fut pas changé. Se voyant délivré du péril, il dit aux Viſigoths qui étoient autour de lui : « Que di-» ront de moi les Romains ? ils regarderont ſans doute » ma maladie comme un châtiment que Dieu m'a en-» voyé, parceque j'ai retenu ce que j'ai uſurpé à leur » égliſe : mais je ne relâcherai pas ce champ ; car je ſuis » perſuadé que ma maladie m'eſt venue naturellement. » Léon informé de ce diſcours, alla encore trouver le comte, à qui il fit de nouvelles menaces, auſquelles Gomacharius répondit ainſi : « Taiſez-vous, vieux in-» ſenſé, dit-il au ſaint prélat ; je vous ferai garotter ſur » un âne, je vous ferai promener par toute la ville, » & vous expoſerai ainſi à la riſée publique. » Léon ſe retira ſans répliquer ; & étant entré dans l'égliſe de S. André, il paſſa toute la nuit à prier & à gémir de la mauvaiſe diſpoſition du comte. Le matin, s'étant approché des lampes de l'égliſe, il les briſa avec ſon bâton paſtoral, en diſant : « Que la lumiere ne brille » plus dans ce lieu, juſqu'à ce que Dieu tire vengeance » de ſes ennemis, & qu'il oblige l'uſurpateur de ren-» dre à ſa maiſon les biens qu'il a uſurpés. » Léon eut à peine prononcé cette eſpéce de malédiction, que le comte tomba de nouveau malade, & fut réduit à l'extrémité. Dans cette affliction, il envoya encore prier Léon de demander à Dieu ſa guériſon, & promit de rendre le champ uſurpé, & d'en ajouter un autre. Pour toute réponſe le prélat dit aux envoyés : « J'ai prié le » Seigneur, & il m'a exaucé. » Gomacharius renvoya vers lui pour lui faire la même priere & la même promeſſe : mais ce prélat ne répondit rien. Enfin comme le mal augmentoit, il ſe fit mettre ſur un chariot, & ſe fit conduire lui-même vers le prelat, & lui dit : « Je » rends le double de ce que j'ai uſurpé, je demande ſeu-» lement que votre ſainteté intercéde pour moi auprès » du Seigneur. » Léon perſiſtant toujours dans ſon refus, le comte le força de le mener à l'égliſe : mais il fut à peine arrivé à la porte qu'il expira. C'eſt ainſi que l'égliſe d'Agde rentra enfin dans les biens que Gomacharius avoit uſurpés. * *Hiſtoire générale du Languedoc* par les Bénédictins, *livre* 5, *ann.* 541.

LEON ou LEO MARSICANUS, dit d'*Oſtie*, & connu ſous le nom de *Leo Oſtienſis*, étoit natif de Marſi, ville d'Italie, ſelon Ciaconius. Il prit l'habit de religieux de S. Benoît dans le monaſtère du Mont-Caſſin, & fut enſuite créé cardinal & évêque d'Oſtie. Onuphre marque cette promotion ſous les ſix premieres années du pontificat de Paſchal II, ce qui eſt confirmé par Ciaconius, qui dit que Léon d'Oſtie ſouſcrivit aux actes du concile de Guaſtalle, convoqué l'an 1106. Il a écrit une chronique de l'abbaye du Mont-Caſſin, diviſée en trois livres, qui commence au temps de S. Benoît, & finit à l'abbé Didier, qui fut élu pape ſous le nom de Victor III. Cette chronique a été imprimée à Veniſe l'an 1513, à Paris avec celle d'Aimoin l'an 1603, à Naples l'an 1616, & à Paris l'an 1668. On dit que Pierre Diacre ajouta un quatriéme livre à cette chronique. Il compoſa auſſi des ſermons, les vies des ſaints Mennar & Janvier, &c. On ne ſait pas préciſément l'année de ſa mort. * Pierre Diacre, *c.* 31, *de vir. illuſtr. M. C. & in chron.* Arnoul Wion, *in ligno vitæ.* Bellarmin. Baronius. Dupin, *biblioth. des aut. eccl. du XII ſiécle.*

Ce Léon d'Oſtie eſt différent d'un autre Léon qui fut auſſi moine du Mont-Caſſin, cardinal, évêque d'Oſtie, puis ſecrétaire du pape Urbain II. Ce que nous remarquons par rapport à l'erreur de Baronius, de Poſſevin, de Voſſius, & de quelques autres qui confondent ces deux cardinaux. Pierre Diacre les diſtingue aſſez clairement ; car parlant de ce dernier, il dit : *Leo romanæ eccleſiæ cardinalis Caſſinenſis cœnobii monachus, inſignis ſtudio eloquentiæ, ſcripſit ex nomine Urbani complures epiſtolas, fecit & regiſtrum ejus.* Il parle ailleurs de l'autre Léon, & fait le catalogue de ſes ouvrages. Pierre Diacre, *c.* 31, *de vir. illuſtr. M. C.* Auberi, *hiſt. des card. tom. I, &c.*

LÉON, dit *Stypiota*, étoit patriarche de Conſtantinople dans le XII ſiécle. Il ſuccéda l'an 1134 à Jean IX, & mourut l'an 1143. Théodore Balſamon interprétant l'épître de S. Baſile à Amphiloque, dit, ſur le canon 83, que ce Léon condamna ceux qui employoient le ſecours de la magie & des enchantemens, pour venir à bout de leurs deſſeins. Nous trouvons auſſi dans le code du droit oriental, un decret de ce patriarche, touchant les nôces de deux freres. Il eut pour ſucceſſeur Michel, dit *Oxytes.* * Nicetas. Baronius, *in annal.* Banduri, *Imp. orient. l.* 8. *comm.*

LÉON, archevêque d'Acride, ville que Juſtinien fit réparer, & qui fut nommée *Juſtinianée*, & la même que les Turcs appellent encore *Giunſtandil*, & les autres *Ochrida.* Ce prélat, métropolitain de Bulgarie, ſe joignit vers l'an 1052, à Michel Cerularius, patriarche de Conſtantinople ; & l'un & l'autre écrivirent contre l'égliſe romaine. Le pape Léon IX qui la gouvernoit alors, fit réfuter leurs erreurs, & envoya à Conſtantinople Humbert & Fréderic, cardinaux ; Pierre, archevêque d'Amalphi, &c. qui excommunia Léon l'an 1055. * *Conſultez* Sigebert ; Lambert d'Aſchaffembourg, &c. rapportés par Baronius, *A. C.* 1054 & 1055.

LEON, ſurnommé d'*Orviéte* (Leo Urbevetanus) parcequ'il étoit de la ville ou du territoire d'Orviéte dans la Toſcane, avoit embraſſé l'état monaſtique, & l'on croit qu'il étoit religieux de l'ordre de S. Dominique, quoique le pere Echard n'en parle point dans la bibliothéque des Ecrivains de ſon ordre. Ce qui pourroit faire quelque difficulté contre ce ſentiment, c'eſt que Léon parlant de Nicolas III dans ſa chronique des papes, appelle S. François *ſon pere* ou *notre pere ;* mais il ne qualifioit, dit-on, ainſi cet inſtituteur de l'ordre des Franciſcains, que parceque les deux ordres avoient enſemble une liaiſon étroite. Léon paroît avoir vécu juſqu'au commencement du XIV ſiécle ; ce que l'on conjecture de ce qu'il a fini ſa chronique des papes à Clément V qui eſt mort l'an 1314, & celle des empereurs à Henri de Luxembourg, qui fut déclaré empereur l'an 1308. Léon ſuit particuliérement la chronique de Martin le Polonois, & ſouvent il ſe contente de l'abréger. Mais il y a auſſi ajouté pluſieurs faits qu'il a tirés de divers autres écrivains. Martin qui mourut l'an 1278, a fini d'ailleurs à Nicolas III, & Léon a continué juſqu'à Clément V. Le ſtile de ce chroniqueur ſe ſent de la barbarie de ſon ſiécle, & ſon hiſtoire ne donne que trop de preuves de l'ignorance qui régnoit alors. Il adopte bonnement bien des fables que la lumiere de

la critique a diſſipées depuis. Ses deux chroniques étoient encore enſevelies dans la pouſſiere des bibliothéques, lorſque Jean Lami les publia dans ſes *Deliciæ eruditorum, ſeu veterum anecdoton opuſculorum collectanea*; imprimées à Florence. Il donna la chronique des papes en 1737, & celle des empereurs la même année, le tout en deux volumes *in*-8°. Mais il a enrichi cette édition de quantité d'obſervations & de monumens hiſtoriques, qui peuvent ſervir utilement pour rectifier les fautes de ſon auteur, & pour éclaircir l'hiſtoire des temps dont il parle. Par exemple, dans la chronique des papes il a inſeré quantité de lettres des évêques de Rome, dont une grande partie n'avoit pas encore vu le jour; pluſieurs Diplomes des empereurs, quelques actes que l'on ne connoiſſoit point, &c. Dans la chronique des empereurs, il a pareillement ajouté divers Diplomes des empereurs & des princes, des lettres, des édits, des privileges, & autres monumens qui donnent beaucoup de jour à cette chronique. Il y a joint auſſi un abregé hiſtorique & chronologique des actions principales des empereurs, & autres princes, par rapport à la Toſcane; & un abregé ſuccint concernant l'hiſtoire de France, écrit par Jean de l'Iſle, deux lettres d'Alain Chartier, &c. *Voyez* les préfaces des deux volumes de ces chroniques de Léon d'Orviéte; c'eſt-à-dire, celle du premier volume, où il s'agit particulierement du chroniqueur & de ſon ouvrage, & celle du ſecond volume: car la premiere préface du premier volume n'eſt proprement qu'une réponſe de M. Lami à diverſes critiques qu'il avoit eſſuyées, & dans laquelle il ne traite pas ſes adverſaires avec beaucoup de modération. L'écrit de Jean de l'Iſle (*Joannes ab Inſulâ*) inſeré dans le ſecond tome de Lami, & tiré des manuſcrits d'Italie, eſt intitulé: *De geſtis & factis memorabilibus Francorum.* Lami penſe que l'auteur étoit moine de l'abbaye de S. Denys en France; & il dit que le manuſcrit d'où il a tiré ce petit ouvrage eſt du XV ſiécle, qu'il croit être le temps où a vécu l'auteur.

LEON, *le Grammairien*, eſt auteur de la continuation de la chronique de Theophane depuis l'an 813 juſqu'à l'an 1013, qui eſt apparemment l'année qu'il écrivoit. Elle a été donnée par le pere Combefis, à la fin de la chronique de Theophane, imprimée à Paris l'an 1655. * Dupin, *bibliothéque des auteurs eccléſiaſt. du XI ſiécle.*

LEON (Jean) Romain, religieux de l'ordre de S. Dominique, a été célebre dans ſon temps, & fut employé par le pape Eugène IV, à qui il adreſſa un traité *de ſynodo & eccleſiaſtica poteſtate*, qu'on conſerve manuſcrit, de même que l'hiſtoire de ce qui s'étoit paſſé aux conciles de Ferrare & de Florence. Eugène IV le fit évêque de Larina le 17 août 1440. On ne ſait combien il vécut depuis; mais on ne lui trouve point de ſucceſſeur avant l'an 1488. * Echard, *ſcript. ord. FF. prad. tom.* 1.

LEON (Jean) natif du Modenois, ſurnommé *Poëticus*, parcequ'il s'attacha fort à la poëſie, vivoit vers l'an 1470, & compoſa divers ouvrages. * Girald. *de poët. ſui temp. dial.* 1.

LEON (Henri) que Poſſevin appelle *Lengen*, & Sixte de Sienne *de Logen*, Chartreux, célebre par ſa doctrine dans le XV ſiécle, écrivit des commentaires ſur le pſeautier, & ſur les morales d'Ariſtote: il étoit de Louvain, où il fut un des premiers fondateurs & recteurs du collége du Porc. Ce bon religieux mourut l'an 1481. * Sixte de Sienne, *in biblioth. ſacr.* & Poſſevin, *in appar. ſacr.* Boſtius, *lib. de vir. illuſt. ord. Cart. c.* 34. Dorlandus, *lit. Chron.* 7. *cart. c.* 31, & Petreïus, *in biblioth. Cart. p.* 135.

LEON (Jean) dit l'*Africain*, étoit natif de Grenade; & lorſque cette ville fut priſe l'an 1492, par les rois d'Eſpagne Ferdinand & Iſabelle, il ſe retira en Afrique, d'où il prit le ſurnom d'*Africain*. Il apprit la langue du pays à Fez; & ayant long-temps voyagé en Europe, en Aſie & en Afrique, ou par ordre de ſon roi ou pour ſon plaiſir, il fit en arabe la deſcription de l'Afrique. Depuis il fut pris ſur mer par des pirates, & vendu à un patron, qui le donna au pape Léon X. Ce pontife ayant connu l'érudition de Léon, conçut beaucoup d'eſtime pour lui, & lui ayant fait abjurer ſa créance pour recevoir celle de J. C. le nomma Jean Léon au baptême. Le nouveau baptiſé apprit l'italien, & traduiſit en cette langue la deſcription d'Afrique, que Jean Florien ou Florian, mit depuis en latin, quoique peu fidélement; & Jean Temporal en françois. On dit que l'original arabe de Jean Léon, étoit dans la bibliothéque du célebre Vincent Pinelli. Marmol l'a copié preſque par-tout, ſans le nommer une ſeule fois. Jean Léon avoit compoſé une grammaire arabe, qui étoit dans le cabinet d'un médecin Juif, nommé Jacob Mantin, comme nous l'apprenons de Ramuſio. Il parle auſſi lui-même dans ſon hiſtoire de divers autres de ſes ouvrages, comme, *De rebus mahumeticis; De lege mahumetica; Collectio epitaphiorum quæ ſunt in Africa; De vitis philoſophorum Arabum*, &c. Mais de tous ces ouvrages nous n'avons que le dernier, qu'Hottinger fit imprimer l'an 1664 à Zurich dans ſon bibliothécaire, & ſur une copie que Cavalcanti lui avoit envoyée de Florence. On dit que Jean Léon mourut vers l'an 1526. Widmanſtadius eſt le ſeul qui ait dit dans ſon épître dédicatoire ſur le nouveau teſtament ſyriaque, imprimé l'an 1555 à Vienne, & dédié à l'empereur Ferdinand, que Léon retourna au mahométiſme. * Bodin, *in meth. hiſt. c.* 4. Bernard Alderete, *l.* 3, *art. Hiſpan. & Afric. c.* 5. Nicolas Anton. *biblioth. Hiſpan.* Jean-Henri Hottinger, *in biblioth.* Libertus Fromondus, *meteor. l.* 5, *c.* 3. Voſſius, *l.* 3, *hiſt. lat.*

LÉON (Ambroiſe) de Nole, médecin & philoſophe, vers l'an 1520 & 1525, a laiſſé divers ouvrages, dont les plus conſidérables ſont, une hiſtoire de Nole, en trois livres; un traité intitulé, *Opus queſtionum*, imprimé à Veniſe l'an 1623, &c. * Léandre Alberti, *deſcriptio Italiæ.* Geſner, *in biblioth.* Voſſius, *de hiſt. lat.* Vander Linden, *de ſcriptor. medicis*, &c.

LEON DE MODENE, rabbin de Veniſe, a laiſſé un petit traité écrit en italien, intitulé: *Iſtoria de riti hebraici, vita & oſſervanze de gli Hebreï di queſti tempi.* Il y explique en peu de mots ce qui regarde les cérémonies & les coutumes des Juifs. Paul Colomiez, dans ſa bibliothéque choiſie, dit que M. Simon a eu grande raiſon de traduire en françois ce livre pour l'utilité du public, parceque nous n'en avons point qui nous inſtruiſe plus exactement & en moins de mots des coutumes des Juifs. Il y en a deux éditions italiennes, dont la premiere eſt de 1637, à Paris, par les ſoins de Gaffarel. Mais l'auteur l'ayant trouvée pleine de fautes, en fit une nouvelle édition à Veniſe l'an 1638. L'italien en eſt difficile, à cauſe de la matiere qui nous eſt peu connue: ainſi il vaut mieux le lire dans la verſion françoiſe. M. Simon a joint dans le corps de l'ouvrage deux ſupplémens, dont l'un regarde la ſecte des Caraïtes, & l'autre la ſecte des Samaritains d'aujourd'hui. Ces deux piéces ſont fort curieuſes, & ont été priſes ſur des manuſcrits.

LEON (Aloiſius ou Louis de) que quelques-uns ont confondu avec LÉON DE MODENE, de l'ordre des freres ermites de S. Auguſtin, docteur en théologie, & profeſſeur des ſaintes lettres à Salamanque, excella dans la ſcience de l'Ecriture-ſainte. Il a fait un ſavant traité latin ſur le temps de l'immolation de l'agneau typique ou figuratif, & de l'agneau réel: *De utriuſque agni typici & veri immolatione legitimo tempore*, où il examine les difficultés que l'on fait ſur la derniere cène de Notre-Seigneur, & il ſoutient que Notre-Seigneur fit la pâque légale au ſoir du quatorziéme jour de la lune, c'eſt-à-dire, au commencement du XIV, ſelon les Juifs. Ce traité a été imprimé à Salamanque l'an 1587, & a été depuis donné en françois avec des ré-

flexions par le P. Daniel. Louis de Léon a encore fait une explication du cantique des cantiques, imprimée auſſi à Salamanque l'an 1589, à Paris l'an 1607; avec une explication du vingt-ſixiéme pſeaume; & à Veniſe l'an 1640 : & trois livres des noms de Jeſus-Chriſt. On ne doit pas omettre qu'il fut ſuſpect d'héréſie, & renfermé près de cinq ans dans une obſcure priſon, pour avoir traduit le cantique des cantiques en eſpagnol. Cet auteur mourut le 23 août 1591, âgé de 64 ans. * Dupin, *bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques du XVI ſiecle*, & dans ſon XVII, où il eſt parlé de tous ceux qui ont écrit touchant le temps de la célébration de Pâque.

LEON (Pierre Cieça de) ſortit de l'Eſpagne ſa patrie à l'âge de treize ans, pour aller en Amérique, où il ſéjourna dix-ſept ans. Il s'y appliqua à étudier les mœurs des habitans du pays. C'eſt principalement ſur cela que roule ſon hiſtoire du Pérou, dont il n'y a que la premiere partie imprimée à Séville l'an 1553. Il l'avoit commencée l'an 1541, & il la finit l'an 1550, étant à Lima, ville capitale du Pérou, âgé de 32 ans. Cet ouvrage a été traduit en italien, & imprimé à Veniſe l'an 1557. * Nicol. Anton. *biblioth. Hiſp.* Cieça, *proœmio.* Bayle, *diction. crit.* 2 *édit.* 1702.

LÉONARD (Saint) ſolitaire en Limoſin, dans le VI ſiécle. On dit qu'il fut un des François qui ſe convertirent du temps de Clovis, & qu'il fut tenu ſur les fonts par ce prince, élevé & inſtruit par S. Remi, archevêque de Reims; qu'il vint à la cour d'un des fils de Clovis, & que l'ayant quitté il ſe retira dans l'abbaye de Mici; qu'enſuite il ſe retira dans le Limoſin, où il bâtit un monaſtère qui eut le nom de *Nobiliac* ou *Noblac*, parceque le fonds ſur lequel il étoit bâti, lui avoit été donné par Childebert, roi de Paris. C'eſt à préſent une ville conſidérable à quatre lieues de Limoges, que l'on appelle *S. Léonard le Noblac*. Il ne reçut dans ſon monaſtère qu'un petit nombre de ſolitaires, qui vivoient comme lui dans une grande pauvreté, parcequ'il employoit les revenus de la terre que le roi lui avoit donnée, à nourir des pauvres, & à racheter des captifs. On ne ſait point l'année de ſa mort, arrivée vers le milieu du VI ſiécle. Son culte a été établi en France & en Angleterre, & on fait mémoire de lui au 6 de novembre; mais l'hiſtoire de ſa vie écrite par un anonyme, eſt pleine de fauſſetés & de fables. * Baillet, *vies des ſaints, mois de novembre.*

☞ LÉONARD (Saint) abbé de Vandeuvre au pays du Mans, vers l'an 538, mourut ſelon quelques-uns, vers l'an 565, ou vers l'an 570, ſelon d'autres. Sa fête ſe célébre le 15 octobre, au Mans & à Corbigni. * Catalogue des ſaints, dans l'*art de vérifier les dates.*

LÉONARD D'UDINE, ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, *cherchez* MATTEI (Léonard) c'eſt le nom de ſa famille.

LÉONARD DE VINCI, peintre, *cherchez* VINCI.

LÉONARDI (Jean) inſtituteur de la congrégation des Clercs réguliers de la Mere de Dieu, de Luques, naquit l'an 1541, à Decimo, bourg de la dépendance de la république de Luques, de parens qui vivoient de leur bien, & qui eurent ſoin de cultiver ſes bonnes inclinations. Après qu'on lui eut fait prendre une légere teinture de la langue latine à la campagne, on l'envoya à Luques, pour apprendre le métier d'apothicaire, ce qu'il fit avec ſoin; mais ayant réſolu enſuite de s'engager dans l'état eccléſiaſtique, il recommença ſes études à l'âge de vingt-ſept ans; & étant âgé de trente, il reçut la prêtriſe au mois de décembre l'an 1571. Ses premiers ſoins alors furent d'engager quelques-uns de ſes amis à aſſiſter à des conférences ſpirituelles, que faiſoit un religieux de l'ordre de S. Dominique : ce fut lui-même enſuite qui fit ces conférences avec beaucoup de ſuccès : l'évêque de Luques le chargea auſſi de prendre de juſtes meſures pour l'inſtruction de la jeuneſſe, à l'uſage de laquelle il compoſa un catechiſme, dont on ſe ſert encore dans ce diocèſe; & ſon zèle attira auprès de lui quelques prêtres pieux, & des premieres maiſons de Luques, avec qui il ſe mit ſous la conduite des religieux de S. Dominique. Tant que Leonardi parut n'avoir en vue que d'animer les eccléſiaſtiques à prendre un ſoin particulier de l'inſtruction de la jeuneſſe, toute la ville de Luques rendit à ſon mérite toute la juſtice poſſible; mais dès qu'on entendit parler d'une congrégation, dont cette inſtruction devoit être la principale fin, preſque tout le monde ſe déclara contre lui, & il n'y eut que le ſénateur Nicolas Narducci, mort gonfalonier de la république, & l'évêque de Luques, qui le protégerent. Celui-ci érigea canoniquement la congrégation le 8 mars 1583, & lui donna le titre de *Clercs ſéculiers de la B. Vierge*, & peu après approuva les conſtitutions dreſſées par Leonardi, qui en fut le premier ſupérieur, ſous le nom de *Recteur*. Quelques affaires l'ayant obligé à aller à Rome, il ne put plus depuis rentrer dans Luques, qu'à chaque fois il n'obtînt une permiſſion du ſénat : mais en récompenſe le pape Clément VIII lui donna des marques de ſon eſtime, non-ſeulement en donnant un établiſſement à ſa congrégation dans Rome, mais en employant le pieux fondateur, en 1596, à la réforme des moines du Mont-Vierge; & en 1601, à celle de l'ordre de Vallombreuſe. Le grand duc de Toſcane, qui étoit auſſi très-perſuadé de ſon mérite, le commit à la viſite du Mont-Senaire, qui eſt le chef-d'ordre des Servites. Enfin, après avoir travaillé avec un ſoin infatigable à affermir ſolidement ſa congrégation, malgré la haine des Luquois, qui ne pouvoient lui pardonner d'avoir engagé par des vœux à une vie pauvre & laborieuſe, les jeunes eccléſiaſtiques des meilleures familles de la ville, il mourut à Rome d'une maladie contagieuſe, le 8 octobre 1609, étant âgé de 69 ans. * Ludov. Maracci, *vita del vener. P. Giovanni Leonardi.*

LEONARDI (Thomas) religieux de l'ordre de S. Dominique, naquit à Maſtricht vers la fin du XVI ſiécle. Il fut reçu docteur en théologie dans l'univerſité de Louvain l'an 1642, fut prieur de diverſes maiſons, & étoit provincial lorſqu'il mourut le premier ſeptembre 1667. Il étoit alors âgé d'environ 72 ans. On a de lui un livre intitulé : *Chriſtus crucifixus*, imprimé à Bruxelles en 1648, & trois autres de controverſe : le premier eſt une expoſition de la doctrine de S. Thomas, *De prima hominis inſtitutione, ejus per peccatum corruptione, & per Chriſtum reparatione*, contre un docteur luthérien, qui avoit prétendu prouver que le ſaint docteur avoit enſeigné ce qu'on liſoit dans la confeſſion d'Augsbourg. Ce livre parut à Bruxelles en 1661 *in-folio.* Le ſecond eſt une réfutation d'un libelle publié par Jean de Hamerſtede, miniſtre à Maſtricht, ſous le titre : *Capucinus excaputiatus.* Cette réfutation irrita tellement les calviniſtes, que quelque temps après ils auroient arrêté Leonardi, s'il n'avoit pris la fuite. Le miniſtre répondit, & Leonardi le réfuta encore par ce livre : *Unica Chriſti ſponſæ, &c. integritas & ſanctitas. Calviniſmus de violata myſtici thori fide clarè convictus.* Ces deux livres furent imprimés en 1662 & 1664, à Louvain. * Echard, *ſcript. ord. FF. prad. tom.* 2.

LÉONCE, Arien, prêtre, puis évêque d'Antioche, avoit été diſciple de S. Lucien, martyr. Pour ſe délivrer des tourmens, il ſacrifia aux idoles durant la perſécution de Dioclétien. Depuis il ſe fit lui-même eunuque, pour pouvoir demeurer ſans ſoupçon, & contre les canons, avec une jeune fille nommée *Euſtolie*, qu'il aimoit éperdument, & que Nicéphore nomme entre celles qui ſacrifierent aux idoles. Euſtathius d'Antioche l'ayant ſu, dégrada Léonce, qui ſe jetta parmi les Ariens, où il fut conſidéré. En effet, dans le concile que ces hérétiques aſſemblerent à Antioche l'an 349, ils dépoſerent Etienne, patriarche de cette ville, & mirent en ſa place Léonce, qui mourut l'an 358. * S. Athanaſe, *apol. de fuga.* Socrate, *l.* 2. Théodoret,

l. 2. Nicephore, *l.* 8. Baronius, *A. C.* 311, 325, 347, 356.

LÉONCE, évêque de Céſarée en Cappadoce, fleurit dans le IV ſiécle. Il ſoutint par ſon zèle les chrétiens pendant la perſécution, aſſiſta au concile d'Ancyre l'an 314, & à celui de Nicée l'an 325. Les Ariens prétendoient qu'il avoit été de leur parti; mais S. Athanaſe ſoutient qu'il a toujours défendu la foi catholique. Il convertit au chriſtianiſme le pere de S. Grégoire *de Nazianze*. Le nom de Léonce ne ſe trouve ni dans les ménologes des Grecs, ni dans les anciens martyrologes. Baronius l'a inſeré dans ſon martyrologe au 13 de janvier. * S. Athanaſe, *orat. contra Arianos.* Gregor. Nazianz. *vita.* Baillet, *vies des ſaints, mois de janvier.*

LEONCE, philoſophe Athénien dans le V ſiécle, éleva avec beaucoup de ſoin ſa fille Athénaïs, qui étoit parfaitement belle. Il crut que l'excellente éducation qu'il lui avoit donnée, & ſa beauté naturelle devoient lui tenir lieu de ſucceſſion; & par ſon teſtament il inſtitua ſes héritiers deux fils qu'il avoit, à l'excluſion de leur ſœur. Cette injuſtice fut la cauſe du bonheur d'Athénaïs; car étant allée à Conſtantinople pour implorer la protection de Pulcherie, cette princeſſe fut ſi charmée de ſon eſprit & de ſa beauté, qu'elle la fit épouſer à l'empereur Théodoſe *le Jeune*, ſon frere l'an 421. * Socrate. Evagre. Nicephore. Menage, *hiſt. mulier. philoſ. Vie d'Athénaïs dans les mem. de litter. & d'hiſt. recueillis par* le P. Deſmolets, de l'Oratoire, *tome* 8, *part.* 1.

LÉONCE (Saint) évêque de Frejus dans le IV & le V ſiécle, ſuccéda, ſelon l'opinion commune, à Acceptus, au ſujet duquel le concile de Valence fit un decret contre ceux qui s'accuſoient d'un crime capital, pour ſe donner une excluſion canonique: ce que la même aſſemblée fit ſavoir au clergé & au peuple de Frejus: mais il y a plus d'apparence qu'il ſuccéda à Quilien après l'an 405. Caſſien dédia les dix premieres de ſes conférences à Léonce. Il avoue dans la préface, qu'il a compoſé les douze livres des inſtitutions des moines, & entrepris ſes conférences à la priere de S. Caſtor; & que ce ſaint pontife étant mort, cet ouvrage eſt dû à Léonce, puiſqu'il étoit uni particulierement avec Caſtor par les liens fraternels, & par la dignité de l'épiſcopat. Ce Caſtor étoit évêque d'Apt & natif de Niſmes, comme on le voit par la légende de l'égliſe, qui en fait la fête au mois de décembre: ce qui fait croire que S. Léonce étoit frere de S. Caſtor, & que la ville de Niſmes étoit leur commune patrie. Les papes Boniface & Céleſtin I, font mention de lui dans leurs épîtres aux évêques des Gaules; & S Léon *le Grand* le nomma l'an 445, comme doyen des évêques, pour exercer les fonctions de métropolitain. Ce fut au ſujet de S. Hilaire d'Arles. La tradition de l'égliſe de Frejus le reconnoit pour martyr; mais les preuves dont on appuye cette tradition ſont trop foibles. Nous ne diſons rien de l'épître de Sidoine Apollinaire, (*epiſt.* 3, *l.* 6.) à Léonce, qu'on croit être celui de Frejus; ni de celle du pape Hilaire au ſujet d'Ingenuus d'Embrun, qui ſe plaignit au ſynode tenu à Rome l'an 465, des uſurpations d'Auxamius de Cemele. On peut conſulter là-deſſus Joſeph Antelmi, chanoine de Frejus, dans l'ouvrage qu'il a donné au public: *De initiis eccleſiæ Forojulienſis.* * Baronius, *in annal.* Du Sauſſai, *in martyr. Gall.* Vincent Barralis, *in chron. Lirin.* Gueſnai, *Caſſian. illuſtrat.* Du Four, *in vita S. Leontii.* Savaron & Sirmond, *in not. ad Sidon.* Sainte-Marthe, *Gallia chriſt. &c.*

☞ LEONCE, évêque d'Arles, ſur la fin du V ſiécle, eſt différent de ceux que nous venons de nommer. Il étoit fort lié avec le pape Hilaire, qui avoit pour lui une eſtime ſinguliere. On a de lui une lettre adreſſée à ce pape, pour le féliciter ſur ſon exaltation. Elle ſe trouve au V tome du ſpicilége de D. Luc d'Acheri, & à la fin du IV volume des conciles. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome II.

LEONCE, évêque d'Arabiſſe, ville d'Arménie, auteur de deux oraiſons de la création, & de Lazare reſſuſcité. * Photius en fait mention, *cod.* 272.

LEONCE, patrice d'Orient, ſe fit couronner roi ſous l'empire de Zenon l'an 482. Verine femme de Leon l'*Ancien*, qui favoriſoit ſon uſurpation, le fit proclamer hors des portes de la ville de Tarſe en Cilicie, où elle avoit été reléguée, & délivrée par Illus, complice de cette revolte. L'un & l'autre furent punis de leur rébellion; & Leonce battu en pluſieurs rencontres, fut contraint de ſe renfermer dès l'an 484, dans un château, où il ſoutint un ſiége de près de quatre ans: enfin s'étant rendu, il eut la tête tranchée l'an 488. On a des médailles de ce Léonce. * Nicéphore, *l.* 16. Evagre, *l.* 3. Jornandes, &c.

LEONCE I, évêque de Bourdeaux, vivoit l'an 480. Sidoine Apollinaire parle de lui, auſſi bien que Fortunat, qui rapporte ſon épitaphe, *l.* 4. *c.* 9.

LEONCE II, évêque de Bourdeaux, ſorti d'une illuſtre famille d'Aquitaine, avoit exercé des emplois très-conſidérables dans le monde, où il avoit épouſé *Placidide*, parente des empereurs. Depuis s'étant ſéparé d'avec elle, pour ſe donner plus parfaitement à Dieu, il fut choiſi pour gouverner l'égliſe de Bourdeaux, & ſe trouva à divers conciles. Dans le III de Paris, les évêques avoient défendu à tous les clercs de ſe ſervir de l'autorité royale pour parvenir à l'épiſcopat. Un certain Emerius négligea cette défenſe, & par la faveur de Clotaire I, fut fait évêque de Saintes, contre le conſentement du métropolitain, de ſes ſuffragans & du clergé. Après la mort du roi, Leonce de Bourdeaux aſſembla un ſynode en 562, dans la même ville de Saintes, où Emérius fut dépoſé, comme ordonné contre les formes canoniques, & Heraclius mis en ſa place l'an 563. Le roi Charibert, fils de Clotaire, n'approuva pas ce zèle de Léonce, qui n'en fut pas moins eſtimé. Venance Fortunat, dans ſon épitaphe, a laiſſé à la poſtérité un monument éternel de ſa vertu. Leonce mourut ſur la fin du VI ſiécle. Il s'étoit encore trouvé au IV concile d'Orléans, l'an 541, & à ceux de Paris de 555 & de 557. * Gregoire de *Tours*, *l.* 4, *hiſt. c.* 26, *de glor. mart. c.* 65. Fortunat, *l.* 4, *c.* 9. Chriſtophe Brouver, *in not. ad Fortunat.* Elie Vinet, *In antiq Burdig.* Robert & Sainte-Marthe, *tom.* 1. *Gallia chriſtiana.*

LEONCE, *Scholaſtique*, c'eſt-à-dire, profeſſeur, ou, comme veulent quelques autres, prêtre de l'égliſe de Conſtantinople, vivoit dans le ſixiéme ſiécle. Il fut depuis ſolitaire de la nouvelle Laure de S. Sabas, dans la Paleſtine. Il a fait un traité du concile de Chalcédoine, diviſé en dix chapitres, qu'il appelle actions, dans lequel il a donné la liſte des évêques d'Alexandrie, & l'a continuée juſqu'à S Euloge, qui a fleuri dans l'égliſe depuis l'an 581, juſqu'en l'an 608: ainſi il faut que cet auteur ait écrit vers la fin du VI ſiécle; car s'il avoit écrit depuis la mort du même S. Euloge, il auroit parlé de ſon ſucceſſeur. Ses ouvrages ont été recueillis dans la bibliothéque des peres. Outre le traité du concile de Chalcédoine, on lui en attribue un autre des ſectes des hérétiques, trois livres contre les Eutychiens & les Neſtoriens; deux contre les Apollinariſtes, & d'autres que le pere Turrian a traduits de grec en latin. Nous avons tous ces ouvrages dans la bibliothéque des peres, & dans le IV volume des anciennes leçons de Caniſius, de l'édition *in*-4°. * Baronius, *in annal.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Voſſius, *de hiſt. græc. l.* 4, *c.* 28, *&c.* Dupin, *bibliothéque des auteurs eccléſ. du VI ſiécle.* Voſſius ſe perſuade que le Léonce dont nous venons de parler pourroit être le même qui fut fait évêque dans l'iſle de Chypre; mais ſi Léonce de Conſtantinople eſt mort avant l'an 588, il ne peut pas être le même que l'autre, qui a vécu juſqu'en l'an 620. Il y a plus d'apparence que ce Léonce eſt celui qui a écrit, *De duplici natura in Chriſto, contra hæreſim Monophyſitarum*, avec une diſpute contre un philoſophe

phe Arien. Ce qu'on trouve manuſcrit dans la bibliothéque de l'empereur à Vienne en Autriche.

LEONCE ou LEONTIUS, évêque de Napoli, dans l'iſle de Chypre, qui eſt *Lemiſſe* ou *Nemoſie*, & non pas Famagouſte, comme quelques auteurs l'ont cru, vivoit au commencement du VII ſiécle, vers l'an 620. Il eſt cité avec honneur dans le VII concile, (*Acte IV.*) On y rapporte un long fragment, que l'on dit être tiré du cinquiéme livre d'une apologie pour les chrétiens, contre les Juifs. Il y ſoutient que l'on n'adore ni les croix, ni les images: mais qu'on leur rend des reſpects extérieurs qui ſe rapportent à Dieu & à J. C. On remarque au même endroit qu'il eſt auteur de la vie de S. Jean l'*Aumônier*, & de celle de Siméon *le Simple*, & de quelques autres ouvrages, & qu'il a vécu ſous l'empereur Maurice. Le P. Combefis nous a donné deux homélies de cet auteur; l'une ſur le bienheureux Siméon, quand il prit J. C. entre ſes bras; & une autre ſur la fête qui ſe fait entre Pâque & la Pentecôte, le mercredi de la quatriéme ſemaine d'après Pâque. Sixte de Sienne lui attribue un traité contre les Iconoclaſtes, qui ne peut être de lui, puiſque l'erreur des briſe-Images n'a commencé que ſous l'empire de Léon III, qui y parvint ſeulement l'an 716. * Sigebert, *cap.* 57 *de vir. illuſtr.* Sixte *de Sienne*, *l.* 4, *bibloth. ſanct.* Bellarmin, *de ſcrip. eccleſ.* Baronius, *in annal.* Gretſer, *hortus crucis.* Voſſius, *de hiſt. grec.* Roſweide, *in not. ad lib.* 1 *de vit. PP.* Poſſevin, *in apparat. ſacr. &c.* Dupin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſt. des VII & VIII ſiécles.*

LEONCE, patrice d'Orient, puis empereur, avoit donné des marques de ſon courage contre les Barbares ſous l'empire de Juſtinien *Rhinotméte*, qui lui avoit donné la conduite de ſon armée. Quelque temps après ſes envieux le mirent mal dans l'eſprit de l'empereur, qui le fit arrêter, & le tint trois ans en priſon, juſqu'en l'an 694, ou 695, qu'en ayant été tiré il dépoſſéda Juſtinien, & ſe mit ſur le trône. Il gouverna l'empire juſqu'environ l'an 698, que Tibere *Abſimare* lui fit couper le nés & les oreilles, & le confina dans un monaſtère. Depuis, Juſtinien s'étant rétabli par le ſecours des Bulgares, fit couper la tête à Léonce l'an 705. * Théophane & Cedrene, *in Grac. annal.*

LEONCE *de Conſtantinople*, l'un des continuateurs de Théophane, compoſa les vies de Léon l'*Armenien*, de Michel *le Begue*, de Théophile, de Michel ſon fils, & de Léon *le Sage*. Cet ouvrage, tiré de la bibliothéque du cardinal François Barberin, a été mis dans le corps de l'hiſtoire Byzantine.

LEONCE, *cherchez* LEONTIUM.

LEONCLAVIUS, *cherchez* LEUNCLAVIUS.

LEONDARI & LARISSA, petite ville de la Morée. Elle eſt dans la Zaconie, aux confins du duché de Clarence, à la ſource de la riviere de Riſo, & à quatre lieues de Dimizana vers le nord. * Mati, *diction.*

LEONDARI, *cherchez* MEGALOPOLIS.

LEONDOUL, ville, *cherchez* LEON ville de France en baſſe Bretagne.

LEONI (Denys) natif de Lecce dans le royaume de Naples, & religieux de l'ordre de S. Dominique, s'eſt rendu illuſtre dans ſa patrie, où il vivoit encore en 1670, ayant été reçu docteur en théologie dès l'an 1629. Il a fait imprimer à Lecce en 1665, une logique, & en 1670 une phyſique. On imprima auſſi, en 1651 & en 1655, deux volumes *in-folio* de diſſertations ſur quelques queſtions de la premiere partie de la ſomme de S. Thomas; & en 1671, le troiſiéme volume de ces diſſertations parut à Naples. * Echard, *ſcript. ord. FF. pred. tom.* 2.

LEONI (Pierre) de Spolète, aſtrologue & médecin célébre, eut tant de déplaiſir ſelon quelques hiſtoriens, d'avoir laiſſé mourir par ſa faute Laurent de Médicis l'an 1492, qu'il ſe jetta dans un puits. D'autres diſent qu'il y fut précipité malgré lui. Un auteur moderne ne fait point de difficulté de l'aſſurer, & ajoute que ce ſavant homme ayant connu par l'aſtrologie, qu'il devoit être noyé, évita les rivieres avec un ſoin extrême. Il avoit même refuſé pluſieurs fois de viſiter Laurent de Médicis, parcequ'il y avoit un pont à paſſer pour l'aller trouver. Enfin il s'y réſolut, paſſa ce pont, & eut le déplaiſir de voir mourir ce prince entre ſes bras. On crut que c'étoit par la faute de Leoni, qui s'étoit oppoſé aux remedes dont on avoit voulu le ſervir. Pierre II de Médicis, pour s'en venger, l'arrêta au ſortir de la chambre du défunt, & le précipita dans un puits qui ſe trouva dans une cour du palais. Paul Jove a fait ſon éloge parmi ceux des hommes de lettres. Pierre Leoni s'étoit diſtingué dans les plus célébres univerſités d'Italie, & avoit compoſé un traité, *de urinis.* * Varillas, *anecdotes de Florence.*

LEONICENE (Nicolas) médecin, philoſophe & orateur, qui a écrit ſur Dioſcoride, floriſſoit à Ferrare dans le XV ſiécle, & mourut l'an 1524, âgé de 96 ans. Il étoit né à Lunigo, en latin *Leonicum*, d'où il a pris le nom de *Leonicenus*: & comme Lunigo eſt dans le Vicentin, il s'eſt quelquefois auſſi ſurnommé *Vicentinus*; ce qui a cauſé l'erreur de ceux qui ont prétendu qu'il étoit de Vicence. Il enſeigna pendant plus de 60 ans la médecine à Ferrare, & fut le premier qui traduiſit les œuvres de Galien. Nous avons divers ouvrages de ſa façon. *De Plinii & plurium aliorum medicorum, in medicina erroribus. Epiſtole; &c.* * Juſtus, *in chron. medicor.* Caſtellan, *in vit. illuſtrium. medic. &c.* Leandre Alberti, *deſcript. de l'Italie.*

LEONICUS (Nicolas) floriſſoit en 1524, & mourut en 1531. Paul Jove dit que c'eſt le premier des philoſophes Latins qui ait expliqué en grec Ariſtote à Padoue. Il a commenté quelques ouvrages de ce philoſophe. Il traduiſit en latin l'explication de Proclus ſur le *Timée* de Platon. Eraſme dit que Leonicus avoit pénétré dans les lieux les plus ſecrets de la philoſophie, ſur-tout de celle de Platon: qu'il voulut imiter les dialogues de Platon & de Ciceron; & qu'il avoit autant d'éloquence, qu'on en pouvoit exiger d'un tel philoſophe; que c'étoit un homme de bonnes mœurs, d'un profond ſavoir, & qui ne ſe piquoit pas d'être ciceronien. On a encore de lui d'autres traductions de quelques ouvrages anciens, comme du traité de Ptolemée ſur les étoiles fixes; & ſi l'on en croit M. Huet, *de clar. interpr. l.* 2, toutes ſes traductions ſont exactes & châtiées.

LEONIDAS, I de ce nom, roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, défendit courageuſement le détroit des Thermopyles, contre une armée effroyable de Perſes conduite par Xercès, & avec trois cens hommes s'oppoſa à leur paſſage, la premiere année de la LXXV olympiade, & l'an 480 avant J. C. Avant que de tenter cette entrepriſe, il étoit réſolu d'y mourir avec les ſiens, qui ſe dévouerent pour le ſalut de toute la Gréce, & qui y périrent effectivement avec lui, accablés par le nombre, mais ſûrs d'une gloire immortelle. On dit que quand Léonidas partit de Sparte, ſa femme lui demanda s'il n'avoit rien à lui recommander: *Rien*, répondit-il, *ſinon que tu te remaries après ma mort à quelque brave homme, qui faſſe des enfans qui me reſſemblent.* Comme quelqu'un lui rapportoit, pour l'étonner, que le ſoleil ſeroit obſcurci des fléches des Perſes: *Tant mieux*, dit-il, *nous combattrons à l'ombre.* Xercès lui ayant mandé qu'en s'accommodant avec lui, il lui donneroit l'empire de la Gréce: *J'aime mieux mourir pour mon pays*, dit-il, *que d'y commander injuſtement.* On lui demandoit pourquoi les braves gens préferoient la mort à la vie? *Parcequ'ils tiennent celle-ci de la fortune*, dit-il, *& l'autre de la vertu.* On ignore combien d'années a regné Léonidas. *Voyez* la table chronologique dans l'article LACEDEMONE. * Hérodote, *Polymnia*, où *l.* 4, *c.* 7. Juſtin, *l.* 2. Valere Maxime, *lib.* 3, *cap.* 2, *ex.* 32. Plutarque. Diod. Euſébe, &c. Jean Meurſius, *de reg. Lac. c.* 12.

LEONIDAS II, roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides ou Eurysthénides, fils de Cleonyme, & petit-fils de Cléomene II, fut collégue d'Agis, fils d'Eudamidas, & succeda à Arée II. On ne sait pas en quelle année ce fut : tout ce qu'on peut conjecturer, c'est qu'il regnoit dès la CXXXI olympiade, & 256 ans avant J. C. Il fut chassé par Cléombrote son gendre, & fut rétabli la troisiéme année de la CXXXV olympiade, & 238 ans avant J. C. *Consultez* la table chronologique, dans l'article LACEDEMONE. * Jean Meursius, *de regno Laconico, cap.* 14. Sigonius, *de tempore regum Lacedemonia.*

LEONIDAS, ami de Parménion, fut chef de la compagnie qu'Alexandre *le Grand* composa de ceux qui s'étoient plaint de la mort de ce général. * Quint. Curt. *l.* 7.

LEONIDE, philosophe & martyr d'Alexandrie, pere d'Origène, éleva son fils avec un soin extraordinaire. Il fut arrêté prisonnier au commencement de la persécution de l'empereur Sévere, vers l'an 203. Origène vouloit le suivre ; mais sa mere l'en empêcha en cachant ses habits. Léonide eut la tête tranchée le 22 d'avril. * Eusébe, *l.* 6, *hist. c.* 1 & 2. Baillet, *vies des saints, mois d'avril.*

LEONIDES, de Byzance, fils de Métrodore, a écrit sur la pêche & sur les animaux. Elien en fait mention dans l'*histoire des animaux, liv.* 2, *chap.* 6 ; *liv.* 12, *chap.* 42 ; *liv.* 17, *chap. dernier.*

LEONIDES, de Rhodes, philosophe stoïcien. Strabon en parle au *livre* 14. Tzetzes le cite dans ses scholies sur Lycophron. Hezychius en fait aussi mention, & Vitruve, *dans sa préface du livre* 7. Il est fait mention d'un autre LEONIDES, qu'Athénée dit avoir écrit sur les peuples de l'Attique.

LEONIN (Albert) de Bommel, mourut en 1598. Sweertius l'appelle jurisconsulte, & dit qu'à cause de sa haute taille, on le surnommoit *Longonius.* Il a laissé sept livres d'observations de droit ; une centurie de conseils, &c. * Valere André, *in fast. Lovan.* Vernulæus, *in acad. Lovan.*

LEONIN, *cherchez* LEUVEN.

LEONINUS ou LEEW (Engelbert) chancelier de la province de Gueldre, où il avoit pris naissance dans le XVI siécle, enseigna le droit à Louvain avec tant de capacité, qu'on le consultoit de toutes parts. Le cardinal de Granvelle, Marguerite duchesse de Parme, Guillaume prince d'Orange, & les personnes les plus considérables du Pays-Bas, prenoient ordinairement ses avis. Il entra depuis dans les desseins du prince d'Orange, se déclara pour la nouvelle république des Etats Généraux, & contribua à son établissement. On le fit chancelier de Gueldre, on l'envoya ambassadeur en France, & on l'employa dans les plus grandes affaires. Ce savant homme mourut à Arnheim le 30 novembre 1598, âgé de 79 ans, & laissa divers ouvrages : *Consilia ; Emendationum sive observationum, lib.* 7 : *Notæ in* 5 *lib. decret. Commentar. in lib.* 5, 6, 7, 8 *pandectarum, &c.* * Valere André, *biblioth. belg.* De Thou, &c.

LEONIUS, poëte Latin, célébre dans le XII siécle. L'opinion commune en fait un chanoine de S. Benoît de Paris ; & d'autres ajoutent que sur la fin de ses jours, il se retira à l'abbaye de S. Victor, y prit l'habit de chanoine régulier, & y mourut. C'est le sentiment du pere Labbe dans son traité des Ecrivains ecclésiastiques, de M. du Cange dans le catalogue des auteurs qui est à la tête de son Glossaire, & du pere du Bois, de l'Oratoire, dans son histoire latine de l'église de Paris. Casimir Oudin, au tom. 2 de son grand *commentaire sur les écrivains ecclésiastiques*, se contente de le faire chanoine de S. Benoît. M. le Beuf, prétend au contraire que Léonius n'a jamais été ni chanoine de S. Benoit, ni chanoine régulier de S. Victor, mais chanoine de l'église de Paris. Ses preuves sont 1°. Que le nécrologe de cette église écrit avant le temps de S. Louis, & qui est conservé à la bibliothéque du roi de France, parle d'un Léonius, chanoine de ladite église, mort le 24 de mars ; que ce nécrologe lui donne le titre de maître (*Magister*) qui désignoit un savant, un homme connu par ses écrits ; ce qui convient parfaitement à notre Léonius : 2°. Que rien de ce que l'on trouve de personel dans les écrits de Léonius, ne prouve qu'il ait été ni chanoine de S. Victor, ni chanoine de S. Benoît ; & que l'on voit au contraire qu'il possédoit une place plus éminente : 3°. Que dans une de ses piéces, il invite un de ses amis à venir à la fête des fous, qui n'étoit observée que dans l'église de Notre-Dame, y déposer l'office de batonnier, & le transmettre à un autre avec la nouvelle année. Il parle de cet ami comme d'un de ses confreres ; & par conséquent ils étoient l'un & l'autre chanoines de Notre-Dame. On omet les autres preuves du savant critique, qui ne sont au fond que des conjectures. Les seules qui font quelque impression, sont la mention qui est faite d'un Léonius, homme de lettres, dans le nécrologe de l'église de Paris, au temps dont il s'agit ; & de ce que l'on n'a point de preuves que le Léonius de l'abbaye de S. Victor, qui vivoit dans le même temps, ait été poëte, ni qu'il soit l'auteur des vers composés sur presque tout l'ancien testament au nombre d'environ quatorze mille, ni des autres opuscules qui y sont joints dans quelques exemplaires manuscrits. Il y a encore une autre conjecture assez forte, tirée du témoignage de Gilles de Paris, poëte sous Philippe Auguste. Ce poëte souffroit impatiemment qu'on dît que la ville de Paris ne produisoit point de savans, & que ceux qui s'y distinguoient par leurs ouvrages étoient des étrangers ; c'est-à-dire, des gens nés ailleurs qu'à Paris : pour répondre à ce reproche, il fit un catalogue des personnes habiles de son temps qui étoient nés à Paris, & il met Léonius de ce nombre : or celui-ci étoit né en effet à Paris, au lieu que celui de S. Victor étoit né en Angleterre, selon quelques-uns, & selon d'autres à Melun, mais non à Paris. L'ouvrage de Léonius sur la bible, dont le pere Echard rapporte le commencement dans la bibliothéque des auteurs Dominicains, tom. 1, en parlant de Guy de Vicenze, se trouve manuscrit dans la bibliothéque du roi, & dans celle de S. Victor de Paris. On y voit que ce fut l'abbé de S. Victor (c'étoit alors l'abbé Guerin) qui l'excita à faire cet ouvrage. Casimir Oudin dit qu'il avoit du même une espéce de pseautier à la louange de la sainte Vierge. Les vers rimés, appellés *Léonins*, ne peuvent venir de ce Léonius, étant déja fort en vogue avant lui. * *Voyez* les ouvrages cités dans cet article : la dissertation de l'abbé le Beuf sur Léonius, dans le 2 vol. de ses *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique & civile de France* ; & la page 66 de sa *Dissertation sur l'état des sciences en France depuis le roi Robert*, dans le même volume.

LEONOR (Saint) évêque régionaire en Bretagne, dans le VI siécle, étoit né dans le pays de Galles, & y fut élevé dans un monastère par S. Eltut. Il passa en Bretagne & fut ordonné évêque régionaire de ce pays. Il fit un voyage à Paris, où il fut bien reçu par le roi Childebert. Etant retourné en Bretagne, il prêcha dans le pays qui étoit sous l'obéissance de Rigwald. Un autre seigneur nommé Commor, ayant fait tuer Rigwald & enlevé sa femme, s'empara de ses états, & chassa son fils Judwal. Léonor fit sauver celui-ci, & vint à la cour de France ; il obtint le rétablissement de ce jeune prince dans les états de son pere. On ne sait point l'année de la mort de Léonor. * *Anonym. apud* Du Chêne, *histor. Francorum.* Usserius, *Britannia eccles. vita Samsonis.* Baillet, *vies des saints, au premier juillet.*

LEONTARI, *cherchez* MEGALOPOLIS.

LEONTIN ou LEONTAIN (Alain) président de la chambre de justice du royaume de Sicile l'an 1285, fut l'auteur des vêpres Siciliennes. Il voulut ensuite se ré-

concilier avec les François : mais les Siciliens l'ayant découvert, le firent arrêter par les Aragonois, qui le firent périr en priſon pour récompenſe de ſes trahiſons. * Louis de Mayerne Turquet, *hiſt. d'Eſpagne.*

LEONTINI, LEPTINI, ville de la vallée de Noto en Sicile, étoit conſidérable, mais elle fut extrêmement endommagée par un furieux tremblement de terre l'an 1693. Elle eſt à deux lieues du golfe de Catania, ſur la riviere de Léontini, appellée anciennement *Liſſon*, & fort près du lac de Léontini, qui eſt l'*Herculus lacus* des anciens. * Mati, *diction.*

LEONTINS, habitans de la ville de Leontium en Sicile, à préſent *Leontini*, ancienne demeure des Leſtrigons. Ce peuple étoit autrefois fort belliqueux; mais ayant été ſubjugué par Phalaris, il s'adonna aux plaiſirs. * Herodote, *l.* 7. Pline, *l.* 3, *c.* 8. Pomponius Mela, *l.* 2.

LEONTIUM, courtiſane Athénienne, fut femme ou concubine de Métrodore, l'un des principaux diſciples d'Epicure, & ſoutint avec vigueur les dogmes de ce philoſophe, auquel quelques-uns ont dit qu'elle ſe proſtitua, auſſi-bien qu'à d'autres de ſes diſciples. Epicure vivoit vers la CXX olympiade, & l'an 300 avant J. C. Ce fut pour la défenſe de la ſecte épicurienne, qu'elle écrivit contre Theophraſte, ſectateur d'Ariſtote. Leontium laiſſa une fille nommée *Danaée*, qui ſe gouverna très-mal, & dont la fin fut très-malheureuſe. Athenée parle d'une autre LEONTIUM, qui fut maîtreſſe du poëte Hermeſinax. Quelques-uns croient que c'eſt pourtant la même dont on vient de parler. * Diogène *Laërce.* Ménage, *hiſt. mulier. philoſ.* Bayle, *dict. crit.*

LEONTIUS PILATUS, de Theſſalonique, diſciple de Barlaam, moine de Calabre, qui enſeigna la langue grecque à Petrarque, eſt regardé comme le premier de ces Grecs à qui l'on doit le renouvellement des études en Europe, qui ait enſeigné publiquement la langue grecque en Italie. Il fut le maître de Bocace pendant près de trois ans; & ce fut par les conſeils de celui-ci que Leontius entreprit d'expliquer Homere à Florence : c'étoit vers le milieu du XIV ſiécle. Leontius, après avoir eu durant trois ans Bocace ſous ſa diſcipline, & lu publiquement Homere, ce qu'il fit en aſſez peu de temps, alla de Florence à Veniſe, & il y demeura quelque temps chez Petrarque qui y ſéjournoit alors. Après un intervalle qui fut aſſez court, il ſe mit en route pour aller à Conſtantinople, avec le deſſein de revenir en Italie le plus promptement qu'il pouroit. Petrarque dit en pluſieurs endroits de ſes ouvrages, qu'il tâcha de lui perſuader de demeurer en Italie; mais que cet homme mélancolique & inconſtant refuſa de ſe rendre à ſa priere. Il partit donc, & dès qu'il eut demeuré quelque temps dans la Grèce, il s'ennuya du pays, & écrivit à Petrarque qu'il vouloit revenir. Il s'embarqua en effet : mais il mourut d'un coup de tonnerre ſur la mer Adriatique. Bocace, au quinziéme livre de ſa généalogie des dieux, dit que l'extérieur de Leontius Pilatus n'avoit rien que de fort déſagréable : il étoit très-laid, portoit une longue barbe, avoit une chevelure noire, manquoit abſolument de politeſſe & d'urbanité, & l'on voyoit qu'il avoit toujours l'eſprit occupé. Petrarque le repréſente auſſi ſous les mêmes couleurs : mais l'un & l'autre conviennent que c'étoit un homme très-ſavant dans les lettres grecques, verſé dans les auteurs qui ont écrit en cette langue, & qui poſſédoit à fond l'hiſtoire, les fables & les arts des Grecs. A l'égard des Latins, il n'en avoit qu'une connoiſſance médiocre. Bocace ajoute qu'il ne connoît aucun ouvrage de ce ſavant. Petrarque qui rend toujours un témoignage avantageux à l'érudition grecque de Pilatus, ſur-tout dans pluſieurs de ſes lettres à Bocace, ne l'appelle point Leontius, mais Léon, & prétend qu'il étoit Calabrois, & non de Theſſalonique. Il nous apprend auſſi qu'à la ſollicitation de Bocace, Pilatus avoit traduit en latin l'iliade, & une partie de l'odyſſée. Cette verſion, qui étoit litterale, & preſque de mot à mot, fut, dit-on, conſervée dans pluſieurs bibliothéques d'Italie, & ceux qui portoient envie à la réputation de Laurent Valle, ont prétendu que ce ſavant en ayant fait la découverte à Florence dans la bibliothéque de Nicolas Nicoli, l'avoit publiée ſous ſon nom. Humfroi Hody nous a fait connoître Leontius Pilatus dans ſon ouvrage poſthume imprimé *in*-8° à Londres en 1742, ſous ce titre : *De Græcis illuſtribus linguæ græcæ litterarumque humaniorum inſtauratoribus, &c.* La vie de Pilatus eſt la premiere du premier livre de cet ouvrage. M. Hody y rapporte au long ce qu'en ont écrit Bocace, Petrarque & Jannotius Manettus dans ſa vie de Bocace encore manuſcrite.

LEONTIUS, *cherchez* LEONCE.

LEONTOCEPHALE, c'eſt-à-dire, *Tête de Lion*, ville que quelques-uns mettent ſur la mer Egée, trompés par un paſſage de Plutarque qui ne dit pas cela. Cet hiſtorien aſſure ſeulement que Themiſtocle allant vers la mer, le ſatrape de la haute Phrygie vouloit le faire aſſaſſiner, quand il paſſeroit par la ville de Leontocephale; en ſorte qu'il faut que cette ville fût de la Phrygie ſupérieure, & une place forte, comme Appien l'aſſure. * Lubin, *tables géographiques ſur les vies de Plutarque.*

LEOPARD (Paul) homme de lettres dans le XVI ſiécle, étoit natif d'Iſemberg, paroiſſe du territoire de Furnes en Flandre. Il étoit ſavant dans les langues grecque & latine, comme il paroît par ſon ouvrage intitulé : *Emendationum & miſcellaneorum, libri XX*, dont les dix premiers furent imprimés à Anvers in-4°, en 1568, l'année qui ſuivit celle de ſa mort : les vingt livres le furent en 1604 à Francfort, dans le tome III du *Theſaurus criticus* de Gruter. Valere André donne à Léopard l'ouvrage ſuivant, *Vitæ Ariſtippi, Diogenis, Demonactis, Stratonis, Demoſthenis, & Aſpaſiæ*, à Anvers 1556 *in*-8°. C'eſt une traduction de quelques vies écrites en grec par Plutarque. Paul Léopard étoit un homme ſans ambition, qui aima mieux demeurer caché & inconnu dans un petit collége à Bergues S. Winox, que de recevoir dans une grande ville les honneurs dont il étoit digne; car on lui offrit à Paris la chaire de profeſſeur royal en langue grecque. Il mourut le 3 juin 1567, âgé de cinquante-ſept ans. * De Thou, *hiſtoire, livre* 41. Valere André, *biblioth. belg.*

LEOPOLD, ville, *cherchez* LWOW.

LEOPOLD (Saint) fils de LEOPOLD *le Bel*, cinquiéme marquis d'Autriche, & de la princeſſe *Ithe*, fille de l'empereur *Henri* III, ſucceda aux états de ſon pere l'an 1096, & commença ſes exploits militaires ſous l'empereur Henri IV, qui étoit en guerre contre ſon fils Henri V, l'an 1104. Lorſque cet empereur eut été excommunié par le S. Siége, Léopold embraſſa le parti de Henri V, & épouſa ſa ſœur, nommée *Agnès*, & qui étoit veuve de *Fréderic*, duc de Souabe, duquel elle avoit eu Conrad, qui fut depuis empereur, & Fréderic pere du fameux Fréderic *Barberouſſe*. Ce mariage ſe fit l'an 1106, & leur donna dix-huit enfans; ſavoir huit garçons & dix filles. Léopold pouſſé de zèle pour la gloire de Dieu, fit bâtir une égliſe magnifique ſous le nom de la Vierge dans un lieu appellé *Neubourg*, proche de Vienne, & y mit des chanoines ſéculiers; mais parceque leur vie n'étoit pas aſſez exemplaire, il y fit venir des réguliers de l'ordre de S. Auguſtin, auſquels le pape accorda de grands priviléges. Dans la lettre qu'il en écrivit à Léopold, il lui donna le titre de *Fils de S. Pierre.* Ce pieux prince fonda encore, l'an 1127, un riche monaſtère de l'ordre de Cîteaux qu'il fit dédier ſous le nom de ſainte Croix. Sa valeur & ſa vertu firent que les électeurs le déſignerent roi des Romains avec Fréderic duc de Saxe, & Charles comte de Flandre, pour ſucceder à l'empereur Henri V; mais comme l'élection de Lothaire prévalut, il accompagna géné-

reuſement ce prince en Italie, ſans avoir égard qu'il avoit été ſon concurrent à l'empire. Il mourut l'an 1139, & fut canoniſé par le pape Innocent VIII, l'an 1485. * Surius, *tome 6.*

LEOPOLD I, empereur, archiduc d'Autriche, &c. fils de FERDINAND III, & de *Marie* d'Autriche, ſœur de *Philippe* IV, roi d'Eſpagne, nommé au baptême *Leopold-Ignace-François-Baltazar-Joſeph-Felicien*, naquit le 9 juin 1640, & fut élu roi de Bohême l'an 1654, & de Hongrie l'an 1655. Il fut élu empereur le 18 juillet 1658, & couronné à Francfort : prince le plus heureux de tous ſes prédéceſſeurs, puiſque ſans jamais avoir couru le riſque des armes, ni paru à la tête d'aucunes troupes, il vit une partie de l'Europe réunie pour le maintenir ſur le trône, & lui conquerir des royaumes. L'an 1661, Chimin Janos, qui venoit d'être élu prince de Tranſſylvanie, fut attaqué par les Turcs. L'empereur, qui le protégeoit, lui envoya des troupes, ſous les ordres du comte de Montécuculi : cette armée eut beaucoup à ſouffrir faute de vivres, & fut encore affoiblie par les maladies. Le comte de Staremberg, lieutenant général, en mourut. Cependant toute affoiblie que fût cette armée, elle empêcha les Turcs de s'emparer de Clauſembourg ; mais l'année ſuivante Chimin Janos fut défait : ce prince, en ſe retirant, fut écraſé ſous la chute de ſon cheval ; & Michel Abaſi, ſon concurrent pour la Tranſſylvanie, fut établi dans cette principauté par la protection des Turcs, qui, l'an 1663 battirent le comte de Forgatz, général des Impériaux, prirent Neuhauſel, Novigrad, Levins & Nitra. Ces deux dernieres places furent repriſes l'année ſuivante par le baron de Souches, François, qui s'étoit mis à la ſolde de l'empereur, & qui commandoit dans la haute Hongrie. Le comte de Serin de ſon côté, prit Cinq-Egliſes, & ruina le pont d'Eſeck, paſſage important pour les Turcs. Il y démolit le fameux mauſolée de Soliman. Ce comte, aſſiſté du comte Budiani, aſſiégea Caniſe au mois d'avril ; mais les Turcs l'obligerent de lever le ſiége le 31 mai. Enſuite conduits par le grand-viſir, ils s'emparerent du fort de Serin & du petit Comorre. Le baron de Souches arrêta ces progrès, par une action du 19 juillet, qui ne fut qu'un prélude à la défaite entiere de ces infidéles : car le roi de France Louis XIV, pouſſé par un motif de généroſité, ayant envoyé ſix mille François, parmi leſquels ſe trouva nombre de gens de qualité, ils joignirent ſi à propos l'armée impériale, commandée par le général Montécuculi, que les Turcs ayant paſſé la riviere de Raab, & étant venu fondre le premier d'août ſur les Impériaux, campés proche de S. Gothard, ceux-ci ſe trouverent ſi ébranlés par cette attaque imprévue, que l'aile droite lâcha pied ſans beaucoup de réſiſtance : en ſorte que c'étoit fait de l'armée impériale, ſi les troupes françoiſes ne fuſſent accourues de l'aîle gauche où elles étoient, ſous la conduite du comte de Coligni, & n'euſſent percé à travers les Turcs. Ils en firent un carnage de plus de ſix mille. Il y en eut un plus grand nombre qui périt dans la riviere, le canon reſta, & le grand-viſir fut ſi épouvanté, que quoiqu'il eût encore quarante mille hommes, il conclut peu de jours après une trêve de vingt années entre les deux empires. La récompenſe des François fut de leur refuſer l'étape pour leur retour. L'empereur alla l'an 1665 dans le Tirol, pour y recueillir la ſucceſſion de l'archiduc Sigiſmond-Auguſte, ſon couſin. Il viſita la célebre égliſe de Marienzel en Stirie ; & ce voyage parut ſi important, que Lambecius en fit la relation.

Les troubles de Hongrie ſuccederent à ce voyage. Les peuples animés par le comte Pierre de Serin, ſe plaignirent que l'empereur violoit leurs priviléges, & ce comte leva des troupes l'an 1666, ſous différens prétextes. Il engagea même dans ſes intérêts ſon beau-frere ; le comte de Frangipani, ſon gendre ; le prince Ragotski ; & le comte Nadaſti, préſident du conſeil ſouverain de Hongrie. Tout cela occupa la cour de Vienne juſqu'en 1671 que les comtes de Serin, Frangipani & Nadaſti ayant été arrêtés, eurent la tête tranchée le 30 avril (*Voyez* toute l'hiſtoire de cette révolte, *au mot* SERIN.) Ces exécutions n'étoufferent point les troubles de Hongrie, & l'empereur fut obligé d'envoyer, l'an 1672, des troupes dans la haute Hongrie, contre le comte de Tekeli. La même année il entra dans la ligue avec l'Eſpagne, & les autres puiſſances, pour le ſecours des Hollandois. Ce prince leva une armée de trente mille hommes, dont il fit la revue à Egra en Bohême l'an 1673, & l'envoya ſous la conduite du comte de Montécuculi. Celui-ci ſe joignit au prince d'Orange, & ils prirent enſemble la ville de Bonne par capitulation le 12 novembre. L'empereur attira enſuite dans cette guerre la plupart des princes d'Allemagne ; & comme il eſpéroit par les armes s'établir plus puiſſamment dans l'empire, il fit rompre les conférences de paix commencées à Cologne, par l'enlevement qu'il fit faire du prince Guillaume de Furſtemberg, qui y étoit en qualité de plénipotentiaire de l'électeur de Cologne. Ce fut par là qu'il commença l'année 1674, qui ne lui fut pas glorieuſe, puiſqu'il eut le chagrin d'apprendre que ſon armée, commandée par le comte de Souche, & jointe à celle des Eſpagnols & Hollandois, avoit été défaite à Senef, & ſes autres troupes battues par le maréchal de Turenne à Seintzeim le ſeiziéme de juin ; au paſſage du Nekre, près de Ladembourg le cinquiéme de juillet ; à Enſisheim le quatriéme d'octobre ; & à Turckeim le 5 janvier ſuivant.

L'année 1675, qui avoit commencé ſi mal pour l'empereur, lui fut plus heureuſe par la ſuite ; puiſque le maréchal de Turenne, qui avoit paſſé le Rhin, fut tué dans le temps qu'il avoit réduit l'armée impériale commandée par le comte Montécuculi, à ne pouvoir ſe retirer ſans une perte conſidérable. Cette mort obligea les François à repaſſer le Rhin. Montécuculi les attaqua dans leur retraite ; mais cette attaque lui couta quatre mille hommes. Il paſſa enſuite le Rhin ſur le pont de Strasbourg, mit le ſiége devant Haguenau & devant Saverne ; mais il leva l'un & l'autre, aux nouvelles de l'arrivée du prince de Condé, qui lui fit repaſſer le Rhin honteuſement. Cette diſgrace fut tempérée par la défaite du maréchal de Créqui, par l'armée des Cercles, ſous la conduite des ducs de Lorraine & de Zell, à Conſarbruck le 11 août, qui fut ſuivie de la perte de Tréves, où ce maréchal fut fait priſonnier.

L'an 1676, le prince Charles de Lorraine, qui commandoit les armées impériales en Allemagne, prit Philisbourg le 17 ſeptembre, après trois mois de ſiége. Et l'année ſuivante il paſſa le Rhin, s'avança juſqu'à Mouzon, animé par l'eſpérance de rentrer dans la Lorraine, dont il avoit hérité, après la mort de ſon oncle le duc Charles. Auſſi avoit-il fait mettre ſur ſes étendards, *Maintenant ou Jamais*. Mais le maréchal de Créqui ſut ſi bien lui couper les vivres, enlever ſes convois, battre ſes partis, fatiguer ſon armée par des marches & contremarches, & rompre toutes ſes meſures, qu'il l'obligea à repaſſer le Rhin. Le maréchal le ſuivit, battit pluſieurs eſcadrons impériaux à Kockbert le 7 d'octobre, & prit Fribourg, capitale du Briſgau, au grand mécontentement de l'empereur, parcequ'elle étoit de ſon patrimoine. Les mécontens de Hongrie profiterent de ces conjonctures, pour prendre les armes, & ſous la conduite d'Emeric, comte de Tekeli, fils de celui dont nous avons parlé ci-deſſus, ils ſe mirent en campagne cette année 1676, & battirent l'armée impériale à Neapel en Hongrie le 10 octobre. Ces fâcheux ſuccès furent ſuivis l'an 1678 de la défaite d'une partie des troupes impériales, près de Rhinfeld par le maréchal de Crequi, de la priſe de différens forts, ſur-tout de celui de Khel, qui fut raſé, auſſi-bien que de l'abandon par les Impériaux de la ville de Landau, dont le maréchal ſe ſaiſit ; pendant que Tekeli ſe rendoit maître de

Digitized by Google

la campagne dans la haute Hongrie, & qu'il prenoit Levents dans la baſſe, ayant déja une armée de plus de vingt mille hommes. Tout cela obligea l'empereur & le roi d'Eſpagne, que les Hollandois venoient d'abandonner, en faiſant leur paix particuliere avec la France, de penſer auſſi à faire la leur. L'Eſpagne ſigna la ſienne le 17 ſeptembre 1678, & les plénipotentiaires de l'empereur le 5 février 1679. Le roi de France céda à l'empereur ſes droits ſur Philisbourg; & l'empereur céda Fribourg au roi, & conſentit que toute l'Alſace lui reſtât en pleine ſouveraineté. Il relâcha auſſi le prince de Furſtemberg; & l'on convint de la reſtitution de la Lorraine au prince Charles, à de certaines conditions que ce prince ne voulut point accepter. La peſte attaqua la ville de Vienne & ſes environs, & y fit de ſi grands ravages, que depuis le mois de juin, juſqu'en décembre, il mourut dans la ville près de cinquante mille perſonnes, plus de trente mille dans les fauxbourgs, & plus de cinquante mille dans les hôpitaux des environs. L'année ſuivante 1680, l'empereur fit une tréve avec les mécontens. (*Voyez* là-deſſus TEKELI.) Elle ne dura pas long-temps; on en fit une ſeconde l'an 1681, durant laquelle l'impératrice fut couronnée à Oëdembourg en Hongrie. Elle finit l'an 1682, que Tekeli ſurprit Caſſovie, Eperies, & autres places, ayant même pris le titre de *Prince de Hongrie*.

L'année ſuivante, 1683, penſa être bien funeſte à l'empereur. Il fit une ligue offenſive & défenſive avec le roi de Pologne, mit ſon armée en campagne, dont il ſe contenta de faire la revue près de Presbourg le 6 de mai, & en donna le commandement au prince Charles de Lorraine: celui-ci aſſiégea Neuhauſel inutilement. Tekeli durant ce ſiége, prit quelques places. Les Tartares s'approcherent, & firent de ſi grands ravages, que l'empereur crut devoir ſortir de Vienne le 7 juillet, avec ſa famille, pour s'aller mettre en ſureté à Paſſau. Sept jours après, Muſtafa, grand-viſir, vint mettre le ſiége devant cette capitale de l'Autriche, avec une armée de cent cinquante mille hommes. Le ſiége fut pouſſé vigoureuſement, & la place, quoique défendue par le brave comte de Staremberg, ſeroit tombée au pouvoir des infidéles, ſi le roi de Pologne, Jean Sobieski, ne fût accouru à ſon ſecours. Ce monarque ſe joignit au prince Charles, & fondit ſur les Turcs le 12 ſeptembre, avec tant de valeur, qu'il les força de ſe retirer & d'abandonner leur camp, & toutes leurs munitions. L'empereur revint à Vienne le 14, rendre graces à Dieu de ce miraculeux événement, & viſita le roi de Pologne dans le camp des infidéles. On pourſuivit ceux-ci, & on les chaſſa de différens poſtes. Ils furent encore battus, près du fort de Barkam ſur le Danube, le 10 octobre. Le fruit de la victoire fut la priſe de Gran, en cinq jours de ſiége. L'empereur étoit retourné à Lints.

Ce ſuccès fit faire à l'empereur l'an 1684 une ligue avec le roi de Pologne & la république de Veniſe. L'armée impériale, conduite par le prince Charles de Lorraine, emporta Vicegrad, défit le bacha de Bude, qui s'étoit avancé avec quinze mille hommes, près de Veitzen ou *Vaccia*, que l'on prit, auſſi-bien que Peſt; mais on ne put emporter Bude, quoiqu'on eût battu une fois le ſeraskier, qui étoit venu ſecourir la place; & après trois mois & demi de ſiége, l'armée impériale diminuée de plus de dix mille hommes, fut obligée de ſe retirer. Le général Schultz, à la tête d'un autre corps, défit une partie des troupes de Tekeli, emporta Wirouitza, & quelques autres places, & ſe préſenta devant Eperies, qu'il ne put prendre. Du côté de la France, la guerre s'étoit rallumée avec l'Eſpagne pour des limites. L'empereur jaloux de ce que la ville de Strasbourg venoit de ſe ſoumettre à l'obéiſſance du roi, comme ſouverain d'Alſace, dont elle eſt capitale, & enflé de ſes nouveaux avantages contre les infidéles, empêchoit l'Eſpagne d'entendre à aucun accommodement: mais le roi ayant pris Luxembourg l'an 1684, on conclut à Ratisbonne avec ſa majeſté très-chrétienne une tréve de vingt années.

L'année 1685 fut glorieuſe pour les armes impériales: elles forcerent les Turcs à lever le ſiége de Gran, après quoi le prince Charles, ſecondé de l'électeur de Baviere & des princes de Conti & de la Roche-ſur-Yon, qui étoient venu chercher de la gloire en Hongrie, défit entierement ces infidéles le 16 août. Neuhauſel, dont le ſiége étoit commencé avant cette victoire, fut emporté l'épée à la main; trois jours après Eperies ſe ſoumit; & Tekeli ayant été arrêté par les Turcs, la ville de Caſſovie ſe rendit, auſſi-bien que pluſieurs autres places. Bude fut priſe l'année ſuivante; ce fut après une opiniâtre défenſe, quoique l'armée groſſie par les troupes auxiliaires, fût de plus de cinquante mille hommes, animés par la préſence de l'électeur de Baviere, & d'un nombre conſidérable de volontaires de la premiere qualité. Le ſeraskier s'approcha pour ſecourir la place; il fut battu en détail durant pluſieurs ſemaines, & il eut la douleur de la voir emporter l'épée à la main, le 2 ſeptembre. Le gouverneur, qui étoit un vieux renégat, fut tué ſur la bréche. L'autorité du prince Charles de Lorraine ne put empêcher les vainqueurs de ſouiller leur victoire par des cruautés & des abominations indignes du nom de chrétien. On trouva dans Bude quatre cens piéces de canon, & ſoixante mortiers. La réduction de Segedin, de Cinq-Egliſes, de Darda, & de Capoſwar, terminerent cette campagne.

Celle de 1687 fut ſignalée par la ruine du pont d'Eſſeck, dont une partie fut briſée, & l'autre brulée. Le prince Charles de Lorraine paſſa la Drave, & la riviere de Valpo, pour tâter le camp des Turcs, mais inutilement; & ſes troupes étant fatiguées, il revint ſur ſes pas. Le grand-viſir le ſuivit; mais ce prince l'ayant attendu près de Mohatz, il s'y donna un ſanglant combat le 10 août, dans le même endroit à peu près où Soliman II avoit fait périr Louis II, roi de Hongrie, avec vingt-deux mille chrétiens, l'an 1526. Les infidéles furent battus dans cette occaſion avec perte de douze mille hommes; & le prince de Lorraine, toujours ſecondé de l'électeur de Baviere, reſta maître du champ de bataille, de quatre-vingt-dix piéces de canon, du camp des infidéles, & de toutes leurs richeſſes. On prit Eſſeck, Valpo, & autres lieux: puis, ſur la nouvelle qu'Abafi, prince de Tranſſylvanie, s'étoit remis ſous la protection des Turcs, les armées impériales paſſerent en ce pays-là, ſe ſaiſirent de Clauſembourg, où les états étoient aſſemblés, & forcerent enfin les Tranſſylvains à donner des quartiers d'hyver, & à ſe remettre ſous la protection de l'empereur: le traité fut fait l'année ſuivante. Sa majeſté impériale profitant de ces conjonctures heureuſes, engagea les Hongrois à reconnoître ſon fils aîné pour roi de Hongrie, & à déclarer le royaume héréditaire à tous ſes enfans mâles, & à la branche d'Eſpagne, au défaut de la ſienne: ce jeune roi fut couronné dans Presbourg le 9 décembre: peu après les Turcs évacuerent Agria, après un long blocus.

L'année 1688 commença par la reddition de Mongarz, la princeſſe Ragotski, qui y étoit enfermée, n'ayant pu ſoutenir le blocus que juſqu'au 17 janvier. Albe-Royale eut le même ſort deux mois après. Lippa fut pris enſuite l'épée à la main; Illoc & Petri Waradin, abandonnés des Turcs, tomberent d'eux mêmes au pouvoir des Impériaux; & l'électeur de Baviere, qui étoit à la tête de la principale armée, alla aſſiéger Belgrade, qui fut emportée d'aſſaut le 6 ſeptembre; neuf mille Turcs y furent paſſés au fil de l'épée. Le prince Louis de Bade, d'un autre côté, ſe rendit maître d'une grande partie de la Boſnie & de l'Eſclavonie, & battit les Turcs en pluſieurs rencontres. Mais le roi de France ſachant que l'empereur avoit fait

contre lui dès l'année 1686 une ligue à Augsbourg, avec le roi d'Eſpagne, les états généraux des Provinces-Unies, les électeurs Palatin, de Saxe & de Brandebourg, & généralement tous les proteſtans d'Allemagne, réſolut d'en prévenir les entrepriſes. Il fit donc aſſiéger Philisbourg par le Dauphin, qui fit ſon entrée dans la place le premier novembre, jour de ſa naiſſance; les priſes de Keiſerlauter, de Creutzenac, d'Heilbron, de Mayence, d'Heidelberg, de Manheim, de Frankendal, de Spire & de Worms, accompagnerent & ſuivirent celle de Philisbourg; & l'électeur Palatin ſe trouva le premier puni d'être entré dans la ligue: tout le pays juſqu'à Augsbourg fut mis à contribution. Le prince d'Orange, qui avoit été premier le mobile de la ligue d'Augsbourg, paſſa en Angleterre ſur la fin de la même annee 1688.

L'an 1689, les affaires de l'empereur s'avancerent de plus en plus en Hongrie. Sigeth ſe rendit à compoſition, & les propoſitions que les Turcs avoient fait faire par des envoyés venus exprès à Vienne, ayant été rejettées, ces infidéles furent battus par trois fois par le prince Louis de Bade, qui commandoit l'armée impériale; ſavoir, le 30 août à Jugodina ſur la Morava; près de Niſſa, le 24 ſeptembre; & dans la plaine de Widin le 14 octobre. Quatorze mille Turcs reſterent ſur la place en ces trois occaſions; ils y perdirent beaucoup de canon; & les priſes de Niſſa & de Widin furent les fruits de ces victoires. Du côté du Rhin, l'empereur ayant eu le crédit de faire déclarer la France ennemie de l'empire, & de faire réſoudre dans la diéte de Ratisbonne, qu'aucun membre de l'empire ne pouroit ſous aucun prétexte, demeurer dans la neutralité; on mit le prince Charles de Lorraine à la tête d'une nombreuſe armée. Aſſiſté des électeurs de Baviere & de Saxe, il aſſiégea Mayence, dont il ne put ſe rendre maître qu'après cinquante jours de tranchée ouverte, & une perte de plus de douze mille hommes, parmi leſquels il y eut quatre princes de l'empire, & pluſieurs officiers généraux & ſubalternes. Pendant cette expédition, les François acheverent de ruiner le Palatinat, & de faire le dégat dans le pays de Bade. Le prince Charles courut après cela au ſecours de l'électeur de Brandebourg, qui après avoir pris Keiſervert, aſſiégeoit Bonne depuis long-temps ſans ſuccès. Le baron d'Aſfeld qui défendoit la place, la voyant enfin abſolument ruinée, après un bombardement & un ſiége de quatre-vingt-dix-ſept jours, la rendit le 14 octobre par une capitulation des plus honorables.

L'année 1690 ne fut heureuſe à l'empereur, que par l'élection qu'il fit faire de ſon fils l'archiduc Joſeph, pour roi des Romains, le 24 janvier: élection qui fut précédée du couronnement de l'impératrice à Augsbourg. Les Turcs ayant repris courage, attaquerent les troupes chrétiennes à Kaſaneth en Albanie, le premier janvier, & les défirent, prirent Kaſaneth & Priſtina, dont ils paſſerent la garniſon au fil de l'épée, & s'emparerent enfin de toute l'Albanie, après une perte de douze mille Impériaux, tant tués, que priſonniers. La ville de Canis-ka ſe rendit aux troupes de l'empereur au mois d'avril; mais dans le mois d'août, le comte Tekeli qui avoit été remis en liberté, défit le général Heuſler, qui l'attendoit à un paſſage de la Valaquie en Tranſſylvanie, & le fit priſonnier, après lui avoir tué quatre mille hommes. Le vainqueur ſe fit reconnoître par les Tranſſylvains pour leur prince. Il y reſta peu en cette qualité; car le prince Louis de Bade étant arrivé dans le pays, raffermit les peuples, & obligea Tekeli d'en ſortir ſur la fin de l'année. Le grand-viſir de ſon côté racommodoit les affaires de ſon maître. Niſſa, Widin & Semendria furent emportés; Belgrade eut le même ſort. Une bombe ayant fait ſauter un magaſin de poudre, & en même temps partie des fortifications, ſous leſquelles plus de mille hommes furent enſevelis; la place fut emportée d'aſſaut, & ſix mille Impériaux paſſés au fil de l'épée. Le grand Waradin, Temeſward & Giula, bloquées par les Impériaux, furent ſecourues: Lippa, Petri-Waradin & Hillock, ſubirent le joug des vainqueurs, qui brulerent Walcowar, & maſſacrerent la garniſon d'Orſowa, qui venoit de ſe rendre à eux. Il n'y eut rien de conſidérable ſur le Rhin. Le Dauphin paſſa cette riviere, ſe poſta ſur les terres des ennemis, & tint en reſpect les armées impériales commandées par les électeurs de Saxe & de Baviere. Ce qui put conſoler l'empereur des mauvais ſuccès de cette année, furent les ſix-vingts mille piſtoles qu'il reçut du duc de Savoye, afin que ſes ambaſſadeurs fuſſent reçus à la cour de Vienne, avec les mêmes honneurs qu'on leur avoit accordés gratuitement à la cour de France: en conſéquence de quoi ce prince ſe déclara en faveur de la ligue, qu'il avoit déja ſignée plus de deux ans auparavant.

Le prince Louis de Bade fut aſſez heureux pour rétablir l'an 1691 les affaires de l'empereur en Hongrie; il alla chercher les Turcs en Eſclavonie, & les trouva occupés près de Salankemen ſur les bords du Danube. Comme il s'étoit avancé ſans proviſions, il penſoit à la retraite, lorſque ces infidéles le vinrent attaquer. Le combat fut vif, & peut-être auroit-il mal tourné pour l'armée chrétienne, ſi le grand-viſir Cuproli n'eût été emporté d'un coup de canon. Cette mort & celle du janiſſaire-aga, déconcerterent les Turcs, la fortune les abandonna, & ils ſe retirerent en confuſion, après une perte de plus de vingt mille des leurs. Celle de Impériaux fut de près de dix mille: ce fut le 19 d'août que ſe paſſa cette action. Le vainqueur paſſa le Danube; & aſſiégea le grand-Waradin, qu'il ne put prendre; il changea le ſiége en blocus; & Lippa pris par le général Vétérani le conſola d'avoir manqué l'autre place. Sur le Rhin, l'électeur de Saxe, qui commandoit l'armée de l'Empire, paſſa ce fleuve pour venir en Alſace. Le maréchal de Lorges, qui commandoit l'armée de France, le paſſa auſſi pour aller dans le Palatinat, ce qui obligea le général Allemand de retourner ſur ſes pas. La maladie ſe mit dans ſon armée, & lui-même en fut emporté.

La campagne de 1692 fut peu brillante: il ne ſe paſſa rien en Hongrie, que la priſe du grand-Waradin, par le général Heuſler le 5 juin; & ſur le Rhin, les François battirent un corps de 6000 hommes de cavalerie, que commandoit le duc Fréderic-Charles, adminiſtrateur de Wittemberg: il y reſta priſonnier. L'empereur érigea un neuviéme électorat en faveur du duc de Hanover: ce qui excita quelque jalouſie & quelques murmures dans l'empire. Les entrepriſes de 1693 ſe terminerent à prendre Jeno, & à aſſiéger Belgrade inutilement. Du côté du Rhin, le prince de Bade prit le parti de s'enterrer dans des endroits inacceſſibles, pour ſe mettre à couvert des entrepriſes du dauphin, qui avoit traverſé le Rhin & le Nekre pour le combattre. L'année ſuivante ne fut marquée d'aucun évenement conſidérable. Le prince de Bade paſſa le Rhin, & vint dans la baſſe Allemagne; mais le maréchal de Lorges ayant paru, le prince ſe retira: & en Hongrie les Turcs s'étant préſentés devant l'armée impériale, poſtée ſous Petri-Waradin, on ſe retrancha ſi bien, qu'après que cette armée eut ſoutenu une eſpéce de ſiége, les pluyes obligerent les infidéles à ſe retirer. Les deux campagnes de 1695 & 1696 ne furent pas heureuſes à l'empereur; Giula à la vérité ſe rendit au commencement de 1695, mais le grand-ſeigneur Muſtapha II s'étant mis à la tête de ſes armées, après avoir emporté l'épée à la main Lippa & Titoul, dont les garniſons furent maſſacrées & les fortifications renverſées, il ſurprit près de Karanſebez, le général Veterani, commandant les troupes impériales en Tranſſylvanie; ſon armée fut entierement défaite; plus de quatre mille chevaux reſterent ſur la place, beaucoup d'infanterie, & le général bleſſé, fut pris & mourut peu

après de ſes bleſſures. L'année ſuivante, le nouvel électeur de Saxe ayant le commandement en chef de l'armée de l'empereur, voulut avoir ſa revanche de l'année précédente : il aſſiégea donc Temeſwar ; mais ſur la nouvelle de l'approche du ſultan, il leva le ſiége pour aller à lui. Les Turcs l'attendirent près de Olach. Le combat fut rude, mais les Impériaux y furent les plus maltraités ; le général Polland y reſta, & beaucoup d'autres officiers furent tués ou bleſſés.

L'année 1697 fut plus heureuſe : il eſt vrai que pluſieurs mécontens ſe ſouleverent dans la haute Hongrie : ils ſurprirent Tockai & Mongars ; mais ce mouvement n'eut pas de ſuite. Tockai fut repris l'épée à la main ; & les révoltés ſe diſſiperent. Le prince Eugène de Savoye, commandant en chef l'armée impériale, attaqua Bihatz, qu'il ne put prendre ; mais ayant ſurpris le 11 ſeptembre l'infanterie turque en deça de la Theiſſe, près de Zenta, il fondit deſſus. Il y avoit vingt-quatre mille hommes qui furent défaits ; partie reſta ſur le champ de bataille, avec ſoixante & dix piéces de canon, & huit à neuf cens chariots ; partie ſe noya dans la riviere ; le grand-viſir & l'aga des janiſſaires furent de ce nombre. De-là ce général paſſa dans la Boſnie qu'il ravagea entierement ; Serraïo qui en étoit la capitale, qui contenoit cent vingt moſquées, fut réduite en cendres. Vipalanka en Tranſſylvanie, eut le même ſort, après que la garniſon & les habitans eurent été paſſés au fil de l'épée. Du côté du Rhin, on s'étoit tenu de part & d'autre ſur la défenſive les deux dernieres campagnes ; & celle-ci on en fit autant. Enfin l'empereur, qui juſque-là avoit éloigné la paix, ſa jalouſie étant aigrie de plus en plus par les ſuccès glorieux que la France avoit eus depuis neuf à dix ans, outre que la guerre augmentoit conſidérablement ſon autorité dans l'empire, fut obligé de penſer à s'accommoder : le duc de Savoye l'avoit fait l'année précédente. Les plénipotentiaires furent donc envoyés de part & d'autre à Riſwick en Hollande ; mais ceux de l'empereur reculant toujours toute concluſion, l'Eſpagne, l'Angleterre & la Hollande ſignerent leur traité ; & l'empereur abandonné de ſes alliés fut forcé à faire le ſien ſix ſemaines après. Il fut ſigné la nuit du 30 au 31 octobre. Strasbourg reſta au roi de France, qui rendit toutes les places qu'il avoit au-delà du Rhin ; ſavoir Philisbourg, Fribourg, Briſac, le fort de Khel, ce prince voulant que les eaux de ce fleuve ſerviſſent dorénavant de bornes entre l'Allemagne & la France. Cette paix facilita celle de l'empereur avec les Turcs ; les négociations commencerent l'an 1698, dans une maiſon bâtie exprès, entre Carlowitz & Salankemen ; & le 26 janvier 1699 on convint d'une trêve de 25 ans entre les deux empires. Les conquêtes de l'empereur lui reſterent, & la Tranſſylvanie à l'exception de la province dépendante de la forteresſe de Temeſwar. On convint de commiſſaires de part & d'autre pour regler les limites : leur réglement fut ſigné le 25 juillet 1700.

Cette paix de l'Europe chrétienne fut de peu de durée ; & la mort de Charles II roi d'Eſpagne y mit le trouble. On avoit voulu prévenir toute occaſion de guerre, par un traité de partage de la monarchie eſpagnole, auquel l'empereur ne voulut point entendre ; mais le roi Charles II ayant fait un teſtament plein d'équité, où pour ſatisfaire à ſa conſcience il inſtituoit ſon héritier, Philippe de France, duc d'Anjou, lui ſubſtituant Charles ſon frere duc de Berri ; & à ces deux princes, l'archiduc Charles ; il n'en fallut pas davantage pour réveiller la jalouſie de l'empereur. Plein de chagrin de voir ſortir de ſa famille, en conſéquence du mariage de Marie-Thérèſe d'Autriche, avec le roi de France Louis XIV, tant de riches états qui n'y étoient entrés que par des mariages ; il engagea dans ſes intérêts les Hollandois, les Anglois, & peu après le Portugal, le duc de Savoye & tout l'empire, à l'exception des électeurs de Cologne & de Baviere. Tous entrerent par différens motifs dans cette affaire, & firent une guerre générale de l'empire, d'une querelle qui eût dû ſe vuider entre les maiſons de Bourbon & d'Autriche.

Pour mieux gagner ſes alliés, l'empereur permit à l'électeur de Brandebourg de prendre au commencement de 1701 le titre de roi de Pruſſe, & de ſe faire couronner en cette qualité, nonobſtant les oppoſitions de pluſieurs princes intéreſſés. Enſuite il fit filer des troupes en Italie pour envahir le Milanez. Le roi de France y en envoya de ſon côté pour défendre les états de ſon petit-fils. Il eût été aiſé à ce monarque d'arrêter les Impériaux dans le Trentin ; mais il ne voulut point qu'on lui pût reprocher d'avoir commencé les hoſtilités ; l'empereur n'eut pas ce ſcrupule. Ses troupes conduites par le prince Eugène de Savoye, paſſerent l'Adige, & eurent quelque petit avantage ſur les François à Carpi : elles s'avancerent à Chiari ſur l'Oglio, où elles ſe retrancherent, malgré les attaques de l'armée de France, qui fut obligée de ſe retirer, après avoir eſſuyé durant deux heures un feu continuel de mouſqueterie, & de canon chargé à cartouche. Le prince Eugène s'empara de quelques poſtes, de la Mirandole, de Berſello, &c. mais auſſi les François étoient conduits par le duc de Savoye, auquel le roi de France s'étoit fié du commandement de ſon armée, enſuite du mariage de la ſeconde fille de ce prince avec le roi d'Eſpagne.

L'année ſuivante 1702, le prince Eugène tenta de ſurprendre Crémone la nuit du dernier janvier au premier février : ſon deſſein lui réuſſit. Le maréchal de Villeroi qui avoit établi ſon quartier dans cette place, fut pris au ſortir de ſa maiſon, lorſqu'il alloit donner ſes ordres ſur le bruit qu'il avoit entendu ; & la ville ſeroit reſtée au pouvoir du vainqueur, s'il ne ſe fût pas trop applaudi de ſa conquête. Il penſoit déja à ſe faire prêter ſerment de fidélité par les magiſtrats, lorſque les François à demi endormis reprenant courage ſous la conduite du marquis de Revel *Broglio*, fondirent ſur leurs ennemis : & après un combat opiniâtré au milieu des rues, depuis la pointe du jour juſqu'à deux heures de nuit, ils les chaſſerent de la ville avec une perte conſidérable pour eux. Ses troupes furent forcées à lever le blocus de Mantoue. On les obligea d'abandonner différens poſtes. Le roi d'Eſpagne ayant paſſé de Madrid à Naples, & de Naples à Milan, vint ſe mettre à la tête de l'armée que commandoit le duc de Vendôme. A peine ce monarque y eut-il paru, que Viſconti officier général fut battu à Sancta-Victoria. Enſuite le prince Eugène qui s'étoit retranché dans le Serraglio, voulut tâter l'armée des alliés, dans la vue de ſe retirer avec honneur d'un poſte où il ne pouvoit plus ſubſiſter ; mais après cinq ou ſix attaques, ſoutenues par les François & les Eſpagnols à Luzzara, il fut contraint d'abandonner le champ de bataille couvert de cinq à ſix mille cadavres des ſiens, & à profiter de la nuit pour redoubler ſes retranchemens. L'empereur fit pourtant chanter le *Te Deum* pour cette affaire, comme ſi les François y euſſent eu du déſavantage, quoiqu'il ne leur en eût coûté que 2000 hommes, & que la petite ville de Luzzara où étoient les magaſins du prince Eugène, priſe par eux à diſcrétion le lendemain de la bataille ; celle de Guaſtalla forcée à ſe rendre peu de jours après ; Borgoforte emportée d'aſſaut ; Governolo qui eut preſque le même ſort, juſtifiaſſent de reſte, quel étoit le parti que la victoire avoit favoriſé. Enfin le prince Eugène réduit d'un côté aux ſeuls poſtes d'Oſtiglia & des tours de Serravalle ; & de l'autre à Berſello & à la Mirandole, voyant les François maîtres du Modenois, prit le parti de ſe retirer à Vienne.

Sur le Rhin, il n'y avoit point encore eu d'hoſtilités ; & le roi de France, ſcrupuleux obſervateur de la paix de Riſwich, quoique le plus fort, ne voulut point

commencer la guerre ; & par-là il donna le temps à l'empereur de ſe mettre en état d'agir fortement. Il engagea les trois colléges de l'empire à déclarer la guerre aux couronnes de France & d'Eſpagne, ne qualifiant Philippe V que de duc d'Anjou. Son armée commandée par le prince Louis de Bade, vint aſſiéger Landau, qui après trois mois de défenſe, ſe rendit au roi des Romains, qui étoit venu au ſiége. Mais peu après le marquis de Villars ayant paſſé le Rhin avec une partie de l'armée de France, vint fondre ſur le prince de Bade à Freidlingen, & eut le premier la gloire de battre ce généraliſſime des armées de l'empereur : 3000 Allemans reſtés ſur le champ de bataille, & grand nombre de priſonniers mériterent à ce nouveau général le bâton de maréchal de France. La priſe du fort de Khel, au commencement de 1703, précédée de celle de pluſieurs autres petites places & forts, fut le fruit de cette victoire.

La déclaration de guerre de l'empire contre la France, ne fut pas du conſentement unanime de ceux qui y avoient droit. L'électeur de Baviere, & l'électeur de Cologne ſon frere, ne crurent pas devoir ſuivre aveuglément les paſſions de l'empereur. Ils demanderent du moins à demeurer neutres ; mais l'empereur ne voulant point de cette neutralité, ſes troupes s'emparerent de Cologne ; ſes alliés prirent Liége, dont l'électeur de Cologne étoit évêque & ſeigneur ; & pour pouſſer tout ſon reſſentiment à l'extrémité contre la maiſon de Baviere, il permit après la mort de l'évêque d'Hildesheim, dont cet électeur étoit coadjuteur, que le duc d'Hanover, quoique proteſtant, prît les biens de cet évêché en ſéqueſtre. Ces mauvais traitemens indignerent l'électeur de Baviere. Ce prince avoit fait un traité avec les cercles de Souabe & de Franconie, pour garder la neutralité, & rétablir, s'il leur étoit poſſible, la tranquillité de l'empire. Ce traité n'accommodant pas l'empereur, il fit marcher des troupes contre l'électeur, qui ſe mit ſur la défenſive. Dès le mois de mars de l'an 1703, il défit près de Scharſinberg le général Schlik, qui avec pluſieurs troupes ſaxones, vouloit entrer dans ſes états. Il lui tua 3000 hommes, & fit 1000 priſonniers. Il attaqua enſuite le comte de Stirum, qui vouloit pénétrer dans le haut Palatinat, & lui défit 600 hommes : le prince d'Anſpach y fut tué. L'électeur s'étant ſaiſi du pont de Ratisbonne, les François le joignirent : & pendant qu'il les laiſſa ſur le Danube, il paſſa dans le Tirol, ſe rendit maître de Kufſtein, d'Inſpruck & de tout ce qui eſt ſur le haut Leck & ſur l'Inn. Les François reſtés ſur le Danube, battirent à Munderkingen cinq mille chevaux de l'empereur, en tuerent plus de 1500, & les empêcherent de dreſſer un pont à cet endroit. Le prince de Bade, généraliſſime de l'empereur, s'empara pourtant de la ville d'Augsbourg ; mais l'électeur étant revenu vers le Danube, & ayant joint le maréchal de Villars, général des François, ils défirent à Hochſtet, le 20 ſeptembre, le comte de Stirum, lui tuerent 4500 hommes, lui firent plus de 5000 priſonniers, & prirent 33 piéces de canon. De-là, l'électeur vint aſſiéger la ville d'Augsbourg, défendue par cinq mille Impériaux, & la prit le 16 décembre. Il y trouva de grandes proviſions, des armes pour 10000 hommes, 130 piéces de canon. Les Impériaux d'un autre côté ſe ſaiſirent d'Amberg, capitale du haut Palatinat ; mais l'électeur ſe dédommagea par la priſe de Paſſau au commencement de 1704.

L'empereur ne fut pas plus heureux ſur le Rhin, ni du côté de l'Alſace. Son armée renfermée dans des lignes, laiſſa prendre au duc de Bourgogne le vieux Briſac en quinze jours de tranchée. L'empereur ne put ſe conſoler de cette perte, qu'en faiſant trancher la tête au comte d'Arco, gouverneur de la place, après quarante-trois ans de ſervice ; & en deshonorant pour toujours le comte de Marſigli qui y étoit général de bataille, lequel fut dégradé de nobleſſe, & eut ſon épée caſſée ſur la tête par la main du boureau, ſans aucun égard aux ſervices qu'il avoit rendus à ſon maître durant la guerre, & au traité de Carlowitz, dont il avoit été le principal mobile. La repriſe de Landau par le maréchal de Tallard, ſuivit la priſe de Briſac ; & l'armée impériale, qui accouroit pour ſecourir cette place ſous la conduite du prince de Heſſe-Caſſel, fut défaite entierement près de Spire le 15 novembre ; 5000 Allemans reſterent ſur le champ de bataille, 4000 pris, & pluſieurs piéces de canon ; ce qui obligea la place de capituler.

Ses armées en Italie n'eurent pas un meilleur ſort. La ville de Berſello ſe rendit à diſcrétion le 27 juillet ; & le duc de Vendôme pénétrant toutes les montagnes du Trentin, après avoir enlevé pluſieurs poſtes inacceſſibles, fit paroître autour des remparts de Trente les drapeaux françois ; & en bombardant cette place, il apprit à ces peuples le véritable ſuccès de la bataille de Luzzara. La défection du duc de Savoye, qui dans le temps même qu'il étoit généraliſſime des armées de France & d'Eſpagne, avoit ſigné avec l'empereur un traité contre ſon propre gendre Philippe V ; dans l'eſpérance dont on le flatoit, de le faire roi de Ligurie, auroit pu pourtant rétablir les affaires de l'empereur en Lombardie, ſi le roi de France averti de ce traité, n'eut fait déſarmer par le duc de Vendôme environ trois mille hommes de troupes de ce prince, qui étoient encore dans ſon armée. Ce fut dans cette conjoncture que l'empereur fit prendre à ſon fils l'archiduc Charles, le titre de roi d'Eſpagne. La cérémonie s'en fit à Vienne le 12 ſeptembre ; & le 3 janvier ſuivant, ce prince en partit pour venir en Hollande, d'où on le fit paſſer en Portugal, dont le roi venoit de ſe déclarer en faveur de l'empereur & de ſes alliés.

Nous nous contenterons de dire ici en abrégé, que la ſuite de la déclaration du duc de Savoye, fut la perte de ſes meilleures places, Suze, Ville-franche, Nice, Verceil, Ivrée & Verue, dont les garniſons reſterent priſonnieres de guerre. Elle étoient compoſées en partie des troupes de l'empereur, que les généraux Viſconti & Staremberg avoient conduites au duc de Savoye l'an 1704, ayant ſacrifié plus de quatre mille hommes, qui furent enlevés ou tués par le duc de Vendôme en différentes occaſions durant la marche de ces généraux. Oſtiglia ſur le Pô fut abandonné par les reſtes de l'armée impériale ; qui après avoir fait ſauter les tours de Serravale, ſe retirerent ſur l'état de Veniſe, où le grand-Prieur de France, frere du duc de Vendôme, les ſuivit avec un corps de troupes.

L'année 1704, qui fut la derniere de l'empereur, penſa d'abord lui être la plus fatale de toutes. D'un côté il ſe trouvoit preſſé par les mécontens de Hongrie, qui le faiſoient trembler dans ſa capitale. L'an 1701, le prince Ragotzki avoit été arrêté par les ordres de ſa majeſté impériale, & conduit à Neuſtat, où l'on inſtruiſit ſon procès. Heureuſement il ſut s'évader de ſa priſon : ſans cela la ville de Neuſtat eut vu tomber ſa tête ſous le glaive infâme d'un boureau, comme elle avoit vu tomber trente ans auparavant celle du comte de Serin, aïeul maternel de ce prince. L'empereur le proſcrivit auſſitôt & mit ſa tête à prix : puis l'an 1703, il le fit condamner à mort par contumace : ce qui obligea ce prince de ſe mettre à la tête de quelques Hongrois, mécontens des atteintes que l'on donnoit tous les jours à leurs loix les plus anciennes. Les comtes Bercheni, Caroli, Eſterhaſi, bannis de Hongrie, Budiani & Forgatsz, ſe déclarerent pour Ragotzki, & réſolurent de ſuivre ſa fortune. Ils ravagerent la haute Hongrie, pénétrerent dans la Moravie, l'Eſclavonie, la Stirie, l'Autriche, la Tranſſylvanie, dont Ragotzki fut proclamé prince l'an 1704 ; s'emparerent de Caſſovie, de Neuhauſel, d'Eperies, de Zatmart ; & parurent aux portes de Presbourg & à celles de Vienne. Les propoſitions d'accommodement que leur fit faire l'empereur

par

par les ambaſſadeurs de Hollande & d'Angleterre, furent inutiles; & le prince Eugène de Savoye, à la tête d'une armée en Hongrie, ne fut pas capable d'ébranler les cent mille hommes qui ſuivoient les étendards de Ragotzki, & qui ſe trouvoient diſperſés en différens corps ſur le Danube, dans l'iſle de Schut, ſur la Morava & autres endroits. Tel étoit l'état des affaires l'an 1704.

D'un autre côté, l'électeur de Baviere, maître de Paſſau & d'Ens, n'avoit rien qui pût l'arrêter juſqu'à Vienne; les cercles de Souabe & de Franconie, étonnés d'une courſe que les François avoient faite au commencement de janvier ſur leurs terres, où ils avoient jetté l'épouvante, ne ſavoient plus quel parti prendre; le maréchal de Tallard ayant conduit au commencement de mai, à l'électeur, un convoi de cinq cens chariots de toutes ſortes de munitions, avec douze mille fantaſſins, trois mille chevaux de recrue, & mille officiers; tout ſembloit devoir favoriſer ce prince, lorſque milord duc de Marlborough, généraliſſime des armées d'Angleterre & de Hollande, abandonna la Flandre, pour venir en hâte ſur le Danube, avec un grand nombre de troupes. Son arrivée raſſura le prince Louis de Bade. Ils attaquerent enſemble des retranchemens que l'électeur avoit fait faire à Schellemberg près de Donavert. Ils étoient défendus par cinq bataillons françois & onze bavarois, qui après une réſiſtance preſque inouie, furent obligés de céder à la force & de ſe retirer, diminués d'environ quinze cens hommes. La perte des vainqueurs fut de près de ſix mille hommes, & autant de bleſſés; quatre officiers généraux tués; le comte de Stirum mourut peu après des bleſſures qu'il avoit reçues dans cette occaſion. L'arrivée de Marlborough obligea l'électeur de Baviere de demander du ſecours. Le maréchal de Tallard paſſa une ſeconde fois les montagnes, pendant que le maréchal de Villeroi reſtoit avec un corps d'armée, à obſerver le prince Eugène, renfermé dans les lignes de Stolhoffen. M. de Tallard joignit l'électeur; & le prince Eugène décampant ſourdement, alla de ſon côté joindre Marlborough. Enfin le 13 août les Impériaux ayant reçu de ſi grands renforts, attaquerent l'armée françoiſe & bavaroiſe à Hochſtet. Le maréchal de Marſin qui commandoit l'aîle gauche, eut de grands avantages ſur l'aîle droite; mais les Impériaux ayant paſſé un marais que l'on avoit cru impratiquable, fondirent avec tant de furie ſur l'aîle droite des François, commandée par le maréchal de Tallard, qu'ils pénétrerent juſqu'au centre. Ce maréchal fut pris, & vingt-ſept bataillons françois accompagnés de quatre régimens de dragons, qui étant coupés, furent obligés de ſe rendre. Il reſta 12000 des François & Bavarois, tant tués que bleſſés, plus de dix mille priſonniers, nombre conſidérable d'officiers, & pluſieurs piéces de canon. La perte des vainqueurs fut de près de 16000 hommes tués ou bleſſés. L'électeur fit retraite avec le maréchal de Marſin, & revint paſſer le Rhin à Strasbourg. L'armée victorieuſe paſſa ce fleuve à Philisbourg, & vint mettre le ſiége devant Landau où le roi des Romains ſe rendit. Ils prirent cette place le 25 novembre, après 66 jours de tranchée. Traërbach ſe rendit le 18 décembre, après avoir ſoutenu un ſiége de 34 jours. La ville d'Ulm, défendue par 2500 François, avoit capitulé durant le ſiége de Landau. L'électrice de Baviere, cédant au temps, fit un traité avec le roi des Romains, qui fut ratifié par l'empereur, en vertu duquel les Bavarois évacuerent toutes les places fortes de l'électorat.

Enfin après un regne de 48 années, varié de tant de bons & de mauvais évenemens, l'empereur Léopold mourut à Vienne le 5 mai 1705, en ſa 65 année, avec la réputation d'un prince pieux; mais qui en ſuivant le génie preſque naturel de ſa maiſon, avoit ſouvent plus conſulté la politique que la religion. Il ne fut pas ſans défauts; mais il ſut les couvrir par des vertus capables de faire honneur aux plus grands princes. Sous un extérieur ſimple & peu prévenant, il montra toujours un génie droit & ſolide; & eut le bonheur qu'on imputât plutôt à ſon conſeil, qu'à lui-même, certains coups violens qui s'exécutoient ouvertement ou ſourdement, ſelon que l'état de ſes affaires ſembloit le requérir. Il faut convenir qu'il fut toujours égal, & quelquefois même ſupérieur à tous ſes miniſtres dans ſes conſeils, & qu'il auroit été au-deſſus de tous ſes généraux, s'il ſe fût trouvé à la tête de ſes armées. *Voyez ſes femmes & ſes enfans*, au mot AUTRICHE.

LEOPOLD, marquis d'Autriche, ſe diſtingua parmi les autres ſeigneurs chrétiens, à la priſe d'Acre l'an 1191, quatre ans après que le fameux Saladin s'en fut rendu le maître. Ce fut principalement dans un aſſaut qu'on donna à la place, où s'étant mis à la tête des plus braves de l'armée, tout habillé de blanc, il pouſſa ſi vigoureuſement les infidéles, qu'il ne ſe retira qu'après l'heureux ſuccès de l'entrepriſe; mais il en revint ſi rouge & ſi couvert de ſang, qu'il n'y eut que l'endroit du juſte-au-corps que le baudrier couvroit, qui eut conſervé ſa blancheur. Ce fut pour éterniſer la mémoire de cette belle action, que Henri VI empereur, lui accorda de porter de gueules à la faſce d'argent dans l'écu de ſes armes, que la maiſon d'Autriche conſerve encore aujourd'hui, quoique ce brave Léopold ne fût pas de la famille qui regne, mais de celle qui la précéde avant Rodolphe de Hapsbourg, ſous le nom de marquis d'Autriche. * Lipſius, *in epiſtola ad Bragam Heuterum.* Cuſpinianus, *in ſua hiſt.*

LEOPOLIS, *cherchez* LWOW.

LEOSTHÈNE, capitaine Athénien, perſuada à ſes citoyens de ſecouer le joug de la ſervitude, après la mort d'Alexandre *le Grand*, la quatriéme année de la CXIII olympiade, & l'an 325 avant J. C. En effet, ils furent les premiers qui commencerent de cabaler, & de faire divers partis pour recouvrer leur liberté. Ils marcherent en campagne ſous Leoſthène, qui battit Antipater, & l'obligea de s'enfermer dans Lamaa ville de Theſſalie. Enſuite il l'aſſiégea dans cette ville; & preſſant vigoureuſement le ſiége, il fut tué d'un coup de pierre, l'an 324 avant J. C. & fut loué publiquement dans Athènes par l'orateur Hypéride, en l'abſence de Demoſthène, qui étoit alors exilé pour avoir pris de l'argent d'Harpalus. * Diodore, *l.* 18. Juſtin. Plutarque. Suidas, &c.

LEOTARD (Honoré) conſeiller à Nice, étoit un juriſconſulte eſtimé dans le XVII ſiécle. Attaché aux ducs de Savoye, il les ſervit avec autant d'affection que de fidélité. On a de lui quatre livres de poëſies latines à la louange du bienheureux Amédée duc de Savoye, adreſſés au prince Maurice de Savoye: en voici le titre: *Honorati Leotardi, ſenatoris Nicienſis, de laudibus beati Amedei Sabaudiæ ducis*, à Lyon, 1648 *in*-12. Ces quatre livres, ou plutôt ces quatre panégyriques, ſont en vers héroïques, & contiennent tous les faits principaux de la vie du bienheureux Amédée. Ce recueil finit par douze anagrammes ſur le nom du pape Innocent X, que l'auteur explique enſuite en vers latins. Léotard adreſſe ces dernieres piéces à ſon couſin Honoré Léotard, qui étudioit alors la juriſprudence, & qui devoit partir dans peu pour Malte, s'étant engagé dans l'ordre même de Malte. La lettre qu'il lui adreſſe eſt datée de Nice le 1 ſeptembre 1647. Il y exhorte ſon couſin à ne point partir de Lyon, qu'il n'y ait conclu avec les libraires à qui il avoit envoyé un traité *De uſuris coërcendis*; & il le prie de faire enſorte que cet ouvrage fût imprimé correctement. Il parle auſſi dans la même lettre de la difficulté de bien faire des anagrammes.

☞ LEOTAUD (Vincent) Jéſuite, étoit de Laval-Louyſe, au diocèſe d'Embrun. Il vivoit dans le XVII ſiécle. Il a donné pluſieurs ouvrages de mathématiques écrits en latin: en 1660, quatre livres d'inſtitutions

arithmétiques ; une magnétologie en 1668 ; trois livres de la Ciclométrie, imprimés en 1663 ; un discours sur la quadrature du cercle ; un traité sur le premier mobile. * Gui Allard, *bibliothéque de Dauphiné*. M. Goujet ; *mem. mſſ.*

LEOTHERIC, *cherchez* LEUTERIC.

LEOTYCHIDE, roi de Sparte, de la famille des Eurypontides, étoit fils de Menaris, & vit enlever par le roi Nemaratus ſon parent, la princeſſe Percala, qu'il étoit ſur le point d'épouſer. Irrité de cette injure, il mit le roi Cléomene dans ſon parti, par le rapport qu'il lui fit du mépris que Demaratus avoit fait de la conduite de ce prince, pendant ſon voyage à l'iſle d'Egine. Les choſes furent pouſſées ſi avant, que Demaratus fut déclaré illégitime & incapable de regner ; après quoi Leotychide fut mis en ſa place. Il arma d'abord une flotte, fut nommé pour commander celle des Grecs, avec Xantippe Athénien, & paſſa dans l'Aſie mineure, où il défit les Perſes dans un combat donné près de Mycale, promontoire d'Ionie, le même jour que Mardonius, général de l'armée de Xercès, fut vaincu proche de Platée par Pauſanias & Ariſtide, généraux des Athéniens & des Lacédémoniens, la 2 année de la LXXV olympiade, & la 479 avant J. C. Après cette victoire, il alla en Theſſalie, contre un roi de la famille des Alevades, ou deſcendans d'Aleva ; mais l'argent qu'on lui préſenta arrêta ſes conquêtes. Enſuite, accuſé d'un crime capital devant les Ephores, il fut obligé de ſe réfugier à Tegée, dans le temple de Minerve, où il mourut. Il eut un fils, nommé *Zeuxidamus*, qui ne lui ſuccéda pas, parcequ'il ne lui ſurvécut point ; mais ſon petit-fils *Archidamus*, regna après lui. Sa mort arriva du temps de Léonidas, qui fut ſon collegue après Cléomene, ſous la LXXVI olympiade, vers l'an 475 avant J. C. * Herodote, *l.* 6 & 8. Pauſanias, *l.* 3.

LEOVIGILDE ou LEWIGILDE, roi des Goths en Eſpagne, fils d'*Athanagilde*, regna après ſon frere *Lewa* ou *Luba*, qui lui céda la couronne l'an 568. L'an 572 il ſe rendit maître de Cordoue, & de quelques autres villes conſidérables. Ce prince avoit eu deux femmes, & deux fils de la premiere, *Hermenigilde* & *Recarede*, qu'il aſſocia au gouvernement de ſes états après la mort de Lewa l'an 573. Tous ces princes étoient Ariens. *Hermenigilde*, qui avoit épouſé *Ingonde*, fille de *Sigebert*, roi de France, ſe fit catholique à ſa perſuaſion. Cette converſion irrita tellement le roi, qu'il perſécuta cruellement les catholiques, & fit mourir ſon fils. Leovigilde mourut auſſi la même année 586, qui étoit la 624 de l'ére d'Eſpagne. * Jean de Biclare & Iſidore, *en ſa chron.* Gregoire de Tours, *l.* 5, *hiſt. Franc.*

LEOVIGILDE, prêtre de Cordoue en Eſpagne, vers l'an 716, écrivit quelques ouvrages ; entr'autres un traité, *De habitu clericorum.*

LEOWICZ ou LEOVITIUS (Cyprien) de Bohême, mathématicien d'Othon-Henri, électeur Palatin, dans le XVI ſiécle, donna au public une deſcription des éclipſes, des éphémérides qu'il ſupputa juſqu'à l'année 1614, & quelques autres ouvrages ; ſe mêla de faire des prédictions ; & mourut l'an 1574, à Lawingen. On voit la liſte de ſes ouvrages imprimés, *dans les additions* du ſieur Teiſſier, *aux hommes ſavans de l'hiſtoire* de M. de Thou. * Voſſius, *de math. c.* 65, §. 31.

LEPANTE, anciennement *Naupactus*, ville de Gréce en Achaïe ou Livadie, ſur un golfe de ſon nom, appellé autrefois *Golfe de Corinthe*, à douze milles de Patras, eſt ſituée ſur une montagne faite en pain de ſucre ; & eſt diviſée par de bonnes murailles, en quatre parties, qui forment comme quatre villes l'une ſur l'autre. Au haut de la montagne eſt la fortereſſe, bâtie autrefois par les Vénitiens. Leur S. Marc y paroît encore en pluſieurs endroits, & les Turcs, quoiqu'ennemis de la peinture & de la ſculpture, n'y ont point voulu détruire ces marques de leur domination. L'an 1408, Lépante obéiſſoit à l'empereur de Conſtantinople ; mais Emanuel, qui regnoit alors, remit cette place à la république de Veniſe. Elle fut aſſiégée l'an 1475, par trente mille Turcs, qui furent contraints de lever le ſiége ; mais l'an 1498, Bajazet II l'attaqua à la tête de cent cinquante mille hommes, & la prit. Comme le port eſt petit, il n'y entre que des barques médiocres, & quelquefois pour en ſortir, il faut qu'elles attendent que la mer hauſſe ; car il ſe fait dans ce golfe une eſpéce de flux & reflux. Le matin, la mer y entre par le détroit des deux châteaux ; & l'après midi elle s'en retourne. Cette ville a ſervi autrefois de retraite aux Etoliens, qui donnerent beaucoup de peine aux Romains. Elle a encore ſervi de réfuge à divers corſaires, d'où lui étoit venu le nom de *Petit Alger*. Les Turcs y avoient autrefois ſix ou ſept moſquées, & les Grecs deux égliſes ſeulement ; une dans chaque fauxbourg. La principale eſt celle de S. Dimitri, qui contiendroit à peine cent perſonnes. Lépante a été le ſiége d'un archevêque, qui a été depuis transfere à Larta. Les Juifs y ont trois ſynagogues. Les marchandiſes qu'on y charge ſont, des cuirs, de l'huile, du tabac, du bled, du riz & de l'orge ; mais le principal commerce eſt des maroquins, dont il y a une manufacture. On y voit quantité de citroniers & d'orangers. Le *Golfe de Lépante* reçoit les eaux de la mer Ionienne, par une embouchure que forment deux petits caps ou promontoires, qui s'avancent des deux côtés dans la mer. Celui qui eſt dans la Morée, eſt appellé *Capo Antirio*, & eſt défendu par un fort, qui ſe nomme *le château de Patras* ou *de Morée*. L'autre cap qui eſt dans l'Achaïe, eſt nommé *Capo Rione*, & ſa fortereſſe s'appelle *château de Romélie*. Ces deux châteaux ſont ordinairement appellés, *les Dardanelles de Lépante*. Les Turcs ne vouloient pas permettre autrefois aux Francs, de paſſer les châteaux avec leurs vaiſſeaux, mais ſeulement d'envoyer leurs barques à Lépante. Les Vénitiens prirent cette ville ſur les Turcs l'an 1687, mais ils la leur ont rendue par le traité de paix conclu à Carlowitz l'an 1699. * J. Spon, *voyage d'Italie, &c. Mémoires hiſtoriques.*

BATAILLE DE LEPANTE.

Cette bataille eſt la plus célebre que les chrétiens aient jamais gagnée ſur mer. Elle fut donnée dans le détroit qui eſt entre les petites iſles de Curſolari, autrefois les Echinades, & la terre ferme, environ à ſoixante milles du promontoire *Actium*, ſi renommé par la bataille qui décida de l'empire romain, entre Auguſte & Marc-Antoine. Les Turcs ayant mouillé à Lépante, apprirent que les chrétiens en quittant Corfou, venoient ſur eux à pleines voiles. Ils avoient ſi mauvaiſe opinion de la flotte chrétienne, qu'ils ne s'imaginerent pas qu'elle eût aſſez de hardieſſe pour leur préſenter le combat. Leurs généraux néanmoins alarmés par ce bruit, envoyerent en diligence des barques dans tous les ports de ce golfe pour y chercher des matelots & des ſoldats, & firent embarquer ce qu'ils avoient de cavaliers. Bientôt après, on leur rapporta que la flotte chrétienne avoit déja gagné au-deſſus de l'iſle de Céphalonie. Les Turcs leverent promptement les ancres, pour fermer le paſſage aux chrétiens. La flotte ottomane commandée par Ali Bacha, étoit compoſée de deux cens galeres, & de près de ſoixante-dix frégates & brigantins. Celle des chrétiens étoit compoſée de deux cens dix galeres, de vingt-huit grands navires d'équipage, & de ſix galéaſſes garnies de groſſe artillerie. La fleur de la nobleſſe d'Italie étoit dans cette armée, & pluſieurs d'entr'eux s'étoient déja ſignalés à la guerre ; comme Sforce, comte de Sainte-Fiore, André Doria, Aſcagne Corneo, Pompée Colonne, Paul Urſin, & Latin ſon frere, Gabriel Serbelloni, Paul Sforce, Honoré Caïetan, Vincent Vitelli, & quantité

Digitized by Google

d'autres des meilleures maiſons de Naples; Auguſtin Barbarigo, Marc Quirin, Antoine Canale, & Paul Duodi, nobles Vénitiens. Il y avoit entre les Eſpagnols, Louis de Requeſens, chef du conſeil de D. Juan d'Autriche; Alvarez Baſan, marquis de Sainte-Croix; Jean de Cordoue, & pluſieurs autres perſonnes qualifiées. Les plus remarquables par l'éclat du rang ou de la naiſſance étoient, François-Marie de la Rovere, fils du duc d'Urbin; Alexandre Farnèſe, fils du duc de Parme; Paul Jourdain, chef de l'illuſtre maiſon des Urſins, & gendre de Côme de Médicis, grand-duc de Toſcane. Le pape Pie V y envoya auſſi Michel Bonelli ſon petit-neveu, frere du cardinal Alexandrin, pour faire ſes premieres armes ſous de ſi grands capitaines. Tous ces jeunes ſeigneurs ne s'étoient embarqués qu'en qualité de volontaires. D. Juan d'Autriche, frere *naturel* de Philippe II, roi d'Eſpagne, étoit généraliſſime de l'armée; & Marc-Antoine Colonne, général de la flotte du ſaint ſiége, avec pouvoir de commander abſolument en l'abſence de D. Juan. Véniéri étoit général de la flotte vénitienne. Les chrétiens ſortirent du port Alexandrin le 2 du mois d'octobre 1571, & s'élargirent dans le golfe de Lépante. Les barbares qui avoient pendant la nuit gagné au-delà du golfe, mouillerent à Galengo; les chrétiens qui s'étoient plus avancés, jetterent les ancres entre Pelata & les iſles Curſolaires. Les deux flottes quitterent leurs poſtes au point du jour du lendemain, ſans le ſavoir de part ni d'autre. Ainſi elles ſe trouverent engagées à donner bataille. Les chrétiens partagerent leur armée en quatre corps. L'aile droite étoit compoſée de cinquante-quatre galeres, & commandée par André Doria. Auguſtin Barbarigo étoit à la tête de l'aile gauche, avec un pareil nombre de galeres. D. Juan d'Autriche s'étoit réſervé le corps de la bataille, compoſé de ſoixante-un vaiſſeaux, & avoit à ſes côtés Colonne & Véniéri. Le fils du duc d'Urbin joignit la capitane de la flotte du ſaint ſiége, monté ſur celle du duc de Savoye; & Alexandre de Parme joignit celle des Vénitiens, ſur la capitane de la république de Gènes. Pierre Juſtiniani, qui commandoit les galeres de Malte, & Paul Jourdain, étoient aux deux extrémités de cette ligne. Le marquis de Sainte-Croix avoit un corps de réſerve de ſoixante voiles, pour ſoutenir ceux qui plieroient les premiers. Jean de Cordoue précédoit toute l'armée avec une eſcadre de dix vaiſſeaux, pour aller à la découverte; & les ſix galéaſſes vénitiennes faiſoient une eſpéce d'avant-garde. Les deux armées ſe trouverent ſéparées par les iſles Curſolaires à ſoleil levé. Quelque temps après les infidéles parurent à peu près dans le même ordre de bataille, ſinon qu'ils n'avoient point de corps de réſerve, & qu'ils avoient plus étendu leur ligne, qui étoit, ſelon leur coutume, courbée en forme de croiſſant. Hali étoit au milieu de l'armée, monté ſur la capitane oppoſée directement à celle de D. Juan d'Autriche. Pertau étoit à côté d'Hali ſur une autre galere. Louchali & Siroch, qui commandoient les deux aîles, avoient en tête Doria & Barbarigo.

Les deux armées n'étant éloignées que de douze milles, D. Juan fit donner le ſignal pour combattre, en faiſant arborer l'étendard qu'il avoit reçu à Naples de ſa ſainteté. L'image de J. C. ſur la croix, brodée ſur cet étendard, ne fut pas ſitôt déployée, que toute l'armée la ſalua avec de grands cris de joie. Alors tous les officiers donnerent le ſignal de la priere, & toute l'armée à genoux adora l'image ſacrée de J. C. C'étoit un ſpectacle aſſez ſurprenant de voir tous ces ſoldats armés pour combattre, & ne reſpirant que le carnage, ſe proſterner devant le crucifix, & demander à Dieu la grace de vaincre les infidéles. Cependant les deux flottes s'approchoient, & celle des Turcs étoit pouſſée par un vent favorable, mais qui tomba un peu avant qu'on eût commencé le combat. Auſſitôt il ſe releva tant ſoit peu en faveur des chrétiens, & porta la fumée de leur artillerie dans l'armée ottomane: de ſorte qu'on regarda ce changement comme une eſpéce de miracle, & comme un ſecours envoyé du ciel. Le 7 octobre les deux armées étant à la portée du canon, on fit un ſi grand feu de part & d'autre, que l'air fut tout obſcurci. Après qu'on ſe fut vaillamment battu pendant trois heures avec un avantage égal, la victoire commença de favoriſer l'aile gauche des chrétiens, commandée par Barbarigo, qui coula à fond la galere de Sirocho, lequel fut tué en ſe défendant comme un lion. Sa mort jetta la conſternation dans les galeres qu'il commandoit, qui vivement preſſées par celles de Veniſe, s'enfuirent vers la côte. Le bruit de la victoire répandu dans l'armée des chrétiens, parvint juſqu'à dom Juan d'Autriche, qui ſe battoit contre le général Hali, & qui commençoit à remporter l'avantage. Les Eſpagnols ayant quelque jalouſie de ce que les Vénitiens avoient donné le branle à la victoire, firent un nouveau feu ſur la capitane, tuerent Hali, monterent dans ſa galere, & en arracherent l'étendard. Dom Juan fit alors crier VICTOIRE; & ce ne fut plus là un combat, mais un horrible maſſacre des Turcs, qui ſe laiſſoient égorger ſans ſe défendre. Doria qui commandoit l'aile droite, n'ayant pas aſſez de vaiſſeaux pour faire un front égal à ceux de Louchali, gagna la mer avec toutes ſes galeres. Louchali le pourſuivant, inveſtit quelques vaiſſeaux vénitiens, dont il ſe rendit maître, & voulut enſuite attaquer le gros de l'armée chrétienne; mais ayant apperçu que Doria & le marquis de Sainte-Croix s'efforçoient de venir ſur lui, il s'enfuit à toutes voiles ſuivi de trente galeres: le reſte de ſes vaiſſeaux fut pris ou coulé à fond. Pertau, ſans être connu, s'échapa dans un eſquif au travers des galeres chrétiennes.

Les Turcs perdirent plus de trente mille hommes dans cette bataille, une des plus ſanglantes pour eux qu'ils euſſent donnée depuis l'établiſſement de leur empire. Les chrétiens firent cinq mille priſonniers, entre leſquels ſe trouverent les deux fils de Hali, & ſe rendirent maîtres de cent trente galeres ottomanes: plus de quatre-vingt-dix-ſept ſe briſerent contre la terre, ou furent coulées à fond, ou conſumées par le feu. Près de vingt mille eſclaves chrétiens recouvrerent la liberté; & le butin fut très-conſidérable, parceque ces barbares venoient de piller les iſles, & de prendre pluſieurs vaiſſeaux marchands. Les chrétiens y perdirent huit mille hommes, dont le plus conſidérable fut Barbarigo, commandant de l'aile gauche, lequel après avoir enfoncé l'aile droite des ennemis, reçut un coup de fléche dans l'œil, dont il mourut quelque temps après. Le combat dura depuis cinq heures du matin juſqu'au ſoir. L'obſcurité & la mer qui devint groſſe, obligerent les vainqueurs à ſe retirer dans les ports les plus proches, d'où on envoya des couriers au pape, à la république de Veniſe, & à tous les princes chrétiens, pour leur faire part d'une ſi heureuſe nouvelle. Le général Colonne prit le chemin de Rome, & dom Juan d'Autriche s'en alla paſſer l'hyver à Palerme en Sicile. Juſtiniani fut envoyé par Véniéri à Veniſe, pour avertir promptement la république d'une ſi grande victoire. Véniéri ſe voyant ſeul à la tête de l'armée navale, fit deſſein de pourſuivre les Turcs, & d'approcher même de Conſtantinople; mais ſon irréſolution & ſa lenteur ruinerent ces beaux projets. Il eſt certain que ſi l'armée des chrétiens eût ſeulement paru le long des côtes de la Morée, les Grecs qui ne reſpiroient qu'après la liberté, auroient ſecoué le joug des infidéles, qui étoient dans une étrange conſternation. Toute la ville de Conſtantinople étoit auſſi alarmée, que ſi l'ennemi eût été aux portes. Selim qui étoit alors à Andrinople, occupé au bâtiment de ſa moſquée & de ſon karvanſeras, revint en diligence pour calmer les eſprits, & empêcher le déſordre de Conſtantinople, où la plupart des Turcs donnoient leurs tréſors à garder aux chrétiens, les prioient déja de leur accorder la liberté

de leur religion en payant tribut, lorſqu'ils ſeroient maîtres de la ville & de l'empire. L'arrivée du grand-ſeigneur appaiſa ces agitations, & retint tout le monde dans le devoir par la crainte des ſupplices. Le premier viſir fit augmenter la garniſon des Dardanelles de crainte de ſurpriſe, & donna tous les ordres pour réparer cette perte. * Gratiani, *hiſt. de Chypre.*

LEPANTE: le golfe de Lépante ou de Corinthe, qui prend aujourd'hui ſon nom de la ville de Lépante, comme il le prenoit autrefois de celle de Corinthe, eſt une partie de la mer Ionienne. Il s'étend depuis les bouches de Lépante, qui le ſéparent du golfe de Patras, juſqu'à l'iſthme de Corinthe, ayant la Livadie au nord & la Morée au midi. Ce golfe forme deux grandes bayes vers le nord. On appelle celle qui eſt au couchant des deux la *baye de Salone* ou *de Criſſa*, & l'autre *la baye d'Aſproſpiti*. Il en forme deux autres plus conſidérables vers l'iſthme de Corinthe. *La baye de Corinthe* eſt vers la ville de ce nom, & l'endroit le plus étroit de l'iſthme. *La baye de Livadoſtro* s'avance à l'orient ſeptentrional, vers la ville de Mégare. La montagne de Paleovouni, anciennement *Gerania*, ſépare ces deux bayes par un eſpace de quatre lieues à l'endroit le plus oriental, & elle pouſſe un grand cap dans le golfe de Lépante, qui s'éloigne de cinq lieues du golfe d'Egine. * Wheler, *dans ſa carte de l'ancienne & de la nouvelle Achaïe.*

LEPE, en latin *Lepa, Lepa Magna*, étoit autrefois une ville de l'Eſpagne Bétique. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg de l'Andalouſie, ſitué à une lieue & demie du golfe de Cadis, entre l'embouchure de la Guadiane & celle de l'Odier. * Mati, *dictionnaire.*

LEPIDA. Il y a eu pluſieurs femmes Romaines de ce nom. La premiere de la famille des Lépides, petite-fille de L. Sulla, & de Cn. Pompeïus, fut condamnée à mort par Tibere, étant accuſée par ſon mari Quirinus de l'avoir voulu empoiſonner. * Tacite, *annal. l.* 3. La ſeconde étoit femme de Caïus Caſſius, & tante de Silanus. Elle fut accuſée d'inceſte avec le fils de ſon frere, & d'avoir participé à des myſtères défendus. * Tacite, *annal. l.* 16. La troiſiéme étoit ſœur de Germanicus, fille de Druſus *le Jeune*, & d'Antonia *la Jeune*. La quatriéme étoit ſœur de Domitius Neron mari d'Agrippine, & fille de Domitius Neron, & de l'ancienne Antonia. Agrippine la fit périr du vivant de Claudius, ſuivant Tacite, *annal. l.* 13. * Suet. *in Nerone Claudio.*

LEPIDUS, famille de Rome, qui étoit une branche de celle des Emiliens, eſt célebre dans l'hiſtoire par les grands hommes qu'elle a produits. M. Emilius Paulus, conſul l'an 499 de Rome, & 255 avant J. C. avec Servius Fulvius Nobilior, eſt la tige de cette branche des Lépides, & de celle des Pauls. Il eut pour fils M. Emilius Lepidus, conſul l'an 522, & 232 avant J. C. avec M. Publicius Malleolus. Celui-ci laiſſa M. Emilius Lepidus, grand-prêtre, conſul l'an 567, & 187 avant J. C. avec C. Flaminius Nepos; l'an 579, & 175 avant J. C. avec P. Mucius Scevola, & cenſeur l'an 574, & 180 avant J. C. Son fils de même nom, fut conſul l'an 617 de Rome, & 137 avant J. C. avec C. Hoſtilius Manſinus, & forma deux branches de Lépides, par le moyen de Marcus Lepidus & de Quintus ſes enfans. M. Emilius Lepidus fut conſul l'an 628 de Rome, & 126 avant J. C. avec L. Aurelius Oreſte; & laiſſa M. Emilius Lepidus Livianus, conſul l'an 677, & 77 avant J. C. & pere d'un autre qui fut auſſi conſul l'an 688, & 66 avant J. C. avec L. Volcatius Tullus. Ce dernier M. Emilius Lepidus eut un fils de ce nom, qu'on éleva au conſulat l'an 733, & 21 avant J. C. Quintus Lepidus qui forma l'autre branche, eut un fils qui fut conſul l'an 676, & 78 avant J. C. avec Q. Luratius Catulus. Sylla qui s'étoit oppoſé à l'élection de ce conſul, mourut peu après, & Lepidus voulut empêcher qu'on ne lui rendît les honneurs publics de la ſépulture; mais Catulus ſon collegue, & ancien ami de Sylla, s'y oppoſa. Il obtint ce qu'il demandoit, & affecta de faire ſes obſeques avec une très-grande magnificence. Lépidus prenant cette affectation pour une inſulte, mit des troupes en campagne, & ſe préſenta aux portes de Rome avec une armée qui effraya le ſénat. Les avantages que Pompée remporta en même-temps ſur Brutus, l'obligerent de prendre d'autres meſures. Il ſe retira en Sardaigne, & mourut peu après, accablé des chagrins que lui cauſerent le mauvais ſuccès de ſes affaires, & l'infidélité de ſa femme. Il laiſſa Lepidus *le Triumvir*, dont nous parlerons, & Paulus Emilius Lepidus, cenſeur l'an 732, & 22 avant J. C. que ſon frere avoit mis au nombre des proſcrits. Le premier eut un fils que Mecenas fit mourir, parcequ'il avoit conjuré contre Auguſte; & celui-là fut pere de M. Emilius Lepidus, conſul en l'année 764 de Rome, & la onziéme de l'ére chrétienne, avec T. Statilius Taurus. Les anciens auteurs parlent de quelques autres grands hommes de cette famille, comme de Lepidus excellent orateur, dont Cicéron fait mention dans le traité de l'orateur. * Tite-Live. Caſſiodore. Plutarque. Velleïus Paterculus. Cicéron. Pline. Polybe. Dion. Appien. Florus, &c.

LEPIDUS (M. Emilius) capitaine romain, d'une illuſtre famille, qui avoit donné de grands hommes à la république, eut des emplois très-importans; car il fut grand-pontife, & enſuite trois fois conſul, l'an 708, 709 & 713 de Rome, & 46, 45 & 41 avant J. C. Pendant les déſordres de la république, il ſe mit à la tête d'une armée, & enſuite il s'aſſocia avec Auguſte & avec Antoine pour le triumvirat. Les hiſtoriens diſent qu'il n'eut en vue que de s'enrichir; & que pour en venir à bout, il exerça des cruautés tout-à-fait barbares, & qu'il eut l'inhumanité de mettre ſon propre frere au nombre des proſcrits. Après la bataille qu'Auguſte gagna ſur Sexte Pompée, Lépidus voulant ſe rendre maître de la Sicile qui favoriſoit Pompée, ſe ſaiſit de Meſſine; mais il fut obligé de ſe ſoumettre au vainqueur, qui le relegua dans une petite ville d'Italie l'an 718 de Rome, & 36 avant J. C. * Plutarque, *en la vie d'Auguſte & d'Antoine.* Florus, *liv.* 4. Dion, *liv.* 41, 47 & 49. Suetone. Oroſe. Juſtin. Appien, &c.

LEPIDUS, auteur Grec, avoit compoſé un abregé hiſtorique, cité par Etienne de Byzance, *in* Τυρία & *in* Βοτιαΐς.

LEPORIUS, moine, publia dans les Gaules au commencement du V ſiécle la même héréſie que Neſtorius ſoutint depuis; car il enſeignoit que la ſainte Vierge n'avoit enfanté qu'un homme, qui depuis par ſes bonnes œuvres avoit mérité d'être uni au fils de Dieu: de ſorte qu'il demeuroit toujours deux perſonnes en J. C. Les prélats des Gaules s'oppoſerent aux erreurs de Leporius, qui paſſa en Afrique, où S. Auguſtin lui fit connoître la vérité, & l'obligea de renoncer à ſes fauſſes opinions. Sa converſion fut ſi célébre, & il en écrivit lui-même des lettres remplies de tant d'humilité & de repentir, que Caſſien dit que ſa converſion méritoit autant de louanges, que la pureté de la foi de pluſieurs autres. On a l'écrit par lequel il a rétracté ſes erreurs, & ſa bonne conduite lui mérita l'honneur d'être ordonné prêtre. * S. Auguſtin. Facundus, évêque d'Hermiane, *l.* 1, *c.* 4. Caſſien, *l. de l'incarn. c.* 4. Virgile de Taſpe, *c.* 1 *de la Trinité.* Gennade, *de vir. illuſtr. c.* 59. Baronius, *A. C.* 420. Dupin, *biblioth. des aut. eccléſiaſt. du V ſiécle.* D. Rivet, *hiſt. litter. de la France, tome II.*

LEPTINES, frere de Denys le Tyran, & amiral de ſa flotte, eut beaucoup de part aux expéditions navales de ſon frere: mais il fut la cauſe de la grande perte que les Carthaginois lui firent ſouffrir ſous Mogon. Leptines n'ignoroit pas qu'il avoit moins de vaiſſeaux, mais il ſe fia trop à la valeur de ſes gens, & s'avança beaucoup plus qu'il ne devoit, ce qui fut cauſe qu'il fut envelopé. Il répara cette perte par d'autres ſer-

Digitized by Google

vices conſidérables. Denys l'ayant envoyé ſecourir les Lucaniens contre les Thuriens, il conſeilla aux premiers de ne pas faire mourir leurs priſonniers, mais de les laiſſer ſe racheter; & cette douceur, quoique louable, déplut à Denys, qui auroit mieux aimé voir ces peuples s'entretuer, afin de les vaincre lui-même plus aiſément quand ils ſeroient affoiblis. Dans ſa colère, il ôta le commandement de la flotte à Leptines, & le donna à Théarides ſon autre frere. Leptines néanmoins continua de le ſervir; il commanda dans la ſuite l'aîle gauche dans le combat naval près de Cronion l'an 383 avant J. C. où toute la flotte fut défaite, & Leptines tué après avoir combattu vaillamment. * Diodore de Sicile, *livre XI*, 15.

LEPTINES, Syrien de nation, tua en trahiſon à Laodicée, l'an 161 avant J. C. Cneius Octavius, ambaſſadeur des Romains, qui avoit été envoyé avec deux autres pour accommoder, ſuivant les vues du ſénat, les affaires de Syrie, qui étoient fort brouillées entre Antiochus V, & Démetrius I. Leptines, interrogé ſur la raiſon de ce meurtre, répondit qu'il l'avoit fait pour faire perdre aux Romains l'envie de ſe mêler dans les affaires des nations étrangeres. Le grammairien Iſocrate l'y avoit excité par ſes diſcours ſéditieux. Ils furent conduits tous deux à Rome: Iſocrate perdit en chemin l'uſage de la raiſon, & voulut ſe tuer. Leptines plus intrépide ſe glorifioit de ſon action, & arriva à Rome ſans frayeur, au moins ſans en montrer au dehors. On ignore quel jugement le ſénat prononça contre eux. Polybe & Tite-Live le rapportoient, mais les livres où il étoit contenu ſont perdus. * *Voyez* ces deux auteurs, & Appien, &c.

On connoît encore un LEPTINES, contre lequel Demoſthène harangua.

LEPUSCULUS (Sebaſtien) profeſſeur en hébreu, à Baſle, y naquit en 1501, fut fait bachelier en 1538 ſeulement, & maître-ès-arts en 1541. Il fut régent dans le collége de la Sapience, chez les Dominicains, & enſuite diacre dans la petite ville. Ayant été aggrégé à la faculté des philoſophes, il expliqua l'*Organum* d'Ariſtote, & fut deux fois doyen de cette faculté. En 1546 il réſigna ſes emplois, & alla à Augsbourg, d'où il revint trois ans après à Baſle, y obtint la chaire de profeſſeur en grec, & expliqua Homére. Il fut encore chargé des fonctions eccléſiaſtiques, & peu après on lui donna la chaire de profeſſeur en hébreu. Il y avoit quatre ans qu'il la remplifſoit lorſqu'il eut l'archidiaconé de la cathédrale. Il a publié *in*-8°, le commentaire du docteur Grynæus, ſon ami, ſur les topiques d'Ariſtote, avec une préface dans laquelle il dépeint l'état de l'égliſe & de l'univerſité de Baſle, tel qu'il étoit en 1546. On a auſſi de lui *Joſippus de bello judaïco hebr. & latin. ex verſione Munſteri*, avec beaucoup de collections rabbiniques qu'il a ajoutées, &c. Il mourut en ſeptembre 1576.

LERBEKE, *cherchez* HERMAN LERBEKE.

LERCARI (Nicolas-Marie) Genois, né le 9 décembre 1675, obtint d'abord le gouvernement de Pérouſe le 4 mai 1717, & fut enſuite transféré à celui de Bénévent, où il gagna les bonnes graces du cardinal Orſini, archevêque de cette ville, depuis pape ſous le nom de Benoît XIII, qui le déclara ſon maître de chambre le 29 mai 1724, jour de ſon exaltation, & qui le 12 juin ſuivant propoſa pour lui dans ſon premier conſiſtoire l'archevêché titulaire de Nazianze. Il lui donna encore au mois d'août de la même année une charge de ponent de la congrégation de l'immunité eccléſiaſtique; & le nomma premier miniſtre & ſecrétaire d'état le 12 juin 1726, & enfin le créa cardinal le 9 décembre ſuivant. Il fit la cérémonie de lui en donner le chapeau dans un conſiſtoire public le 12, & celle de lui fermer & ouvrir la bouche le 16 du même mois, & lui aſſigna enſuite le titre presbytéral de S. Jean & S. Paul. Ce nouveau cardinal fut mis en même temps dans toutes les congrégations de la cour de Rome, & il fut auſſi déclaré protecteur des chanoines de S. Jean de Latran le 22 ſeptembre 1727. Il exerça la charge de ſecrétaire d'état juſqu'au 12 juillet 1730, que le nouveau pape Clément XII en diſpoſa en faveur du cardinal Banchieri. Le cardinal Lercari eſt mort à Rome le 23 mars 1757, âgé de quarre-vingt-un ans.

LERI (Jean de) miniſtre proteſtant, natif de Bourgogne, étudioit à Genève, lorſqu'on apprit que Villegagnon ſouhaitoit qu'on lui envoyât quelques miniſtres dans le Bréſil. Leri fit ce voyage avec les deux miniſtres que l'égliſe de Genève y envoya l'an 1556. Ils arriverent à l'iſle de Coligni, ſous le tropique du capricorne, au mois de mars 1557. Leri partit de ce pays-là avec quelques autres le 4 janvier 1558, & arriva au port de Blavet au mois de mai de la même année. Il compoſa une relation de ce voyage dont il s'eſt fait pluſieurs éditions. Elle a été louée par M. de Thou, & M. Bayle avoue qu'il s'en eſt ſervi utilement en divers endroits de ſon dictionaire. Leſcarbot a inſéré le précis de cette relation dans ſon hiſtoire de la nouvelle France. Leri fut reçu miniſtre après ſon retour de l'Amérique; & il exerça ſon miniſtère à la Charité, ſelon M. de Thou. Il ſe trouva à Sancerre, quand cette ville fut aſſiégée l'an 1573. Il publia la relation de ce ſiége, & de la cruelle famine que les aſſiégés ſouffrirent. Le maréchal de la Châtre lui donna un ſauf-conduit pour aller où il voudroit, avant même que la capitulation fût conclue. Il s'en alla à Berne, & y reçut un bon accueil de M. de Coligni, fils de l'amiral, de quoi il le remercie, en lui dédiant la relation de ſon voyage du Breſil. On ne ſait pas la ſuite de ſes aventures. La Croix du Maine a fait de groſſes fautes ſur ſon ſujet, que l'on verra dans le dictionaire de M. Bayle, qui nous fournit cet article. M. de Thou dit que Leri étoit du diocèſe d'Autun; il s'eſt trompé: il étoit né à la Margelle, village du duché de Bourgogne, alors dans le diocèſe de Langres, aujourd'hui dans celui de Dijon. * Voyez la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon, *in-fol.* tom. 1, pag. 409 & 410.

LERIA, ville, *cherchez* LEIRIA.

LERICÉE, petite ville d'Italie, ſur la côte de Gènes, à l'Orient de Seſtri de Levante, & environ à quatre ou cinq milles de Sarzanne, eſt, ſelon quelques auteurs, le *Portus Erycis* de Ptolémée, & de l'itinéraire d'Antonin. Il y a un golfe qui n'eſt ſéparé que d'une langue de terre de celui de Spezzia. Léricée eſt renommée pour les embarquemens qui s'y font, & eſt ſituée aux pieds des rochers, d'où on n'a vue que ſur la mer. * Léandre Alberti. Baudrand.

LERIDA, en latin *Ilerda*, ſur la Segre, ville de Catalogne avec évêché ſuffragant de Taragone, eſt conſidérable à cauſe de ſa ſituation importante, ſur une colline dont la pente s'étend inſenſiblement juſqu'au bord de la Segre, & eſt très-renommée dans l'hiſtoire par les ſiéges qu'elle a ſoutenus contre nos plus grands capitaines pendant les guerres de France & d'Eſpagne; & par les batailles qu'elle a vu donner ſous ſes murailles l'an 1644, 1646 & 1647. Louis de Bourbon II du nom, prince de Condé, fut obligé d'en lever le ſiége, ainſi qu'avoit fait l'année précédente Henri de Lorraine, comte d'Harcourt. En 1707, Philippe, duc d'Orléans, petit-fils de France, commandant l'armée de Philippe V, roi d'Eſpagne, la prit le 11 novembre après ſix ſemaines de ſiége, ſur le prince Henri de Heſſe-Darmſtad, qui la défendoit pour l'archiduc Charles d'Autriche depuis empereur. Elle fut célébre autrefois par les victoires de Jules Céſar, ſur les troupes d'Afranius & de Petreius du parti de Pompée. Lérida a auſſi une univerſité, qui a été autrefois célébre. Le pape Calliſte III, & S. Vincent Ferrier y prirent le bonnet de docteur; le premier en droit civil & canon; & le ſecond en théologie. On trouve un évêque

de Lérida, nommé S. Licier, dès l'an 269. On en trouve encore qui ont ſigné à pluſieurs conciles juſqu'à l'an 716, que les Maures s'emparerent de cette place. Alors les évêques établirent leur ſiége à Roda aux confins de la Catalogne & de Ribagorce, où il y a préſentement un monaſtère de chanoines de S. Auguſtin. Ils y ſiégerent juſqu'en 1149, que la ville fut repriſe ſur les infidéles. Le chapitre de la cathédrale eſt compoſé de huit dignités & de vingt-quatre chanoines; & tout le diocéſe a trois cens quarante-ſix paroiſſes. Son académie ou univerſité fut éteinte en 1717, & unie à celle de Cervera par le roi Philippe V. * Corbera, *Cataluna illuſtrata*, *lib.* 1, *c.* 20. Sanſon. Baudrand.

Concile de Lerida.

L'an 514, huit évêques s'aſſemblerent à Lérida, & y tinrent un concile, dont il nous reſte quinze canons avec quelques fragmens. C'étoit ſous le regne de Théodoric roi des Oſtrogoths en Italie, & tuteur d'Amalaric roi des Viſigoths en Eſpagne. * *Tom. IV. conc.*

LERINS, deux iſles de la mer Méditerranée ſur la côte de Provence, peu éloignées l'une de l'autre, ſont ſituées vis-à-vis de Cannes & vers Antibe. Ptolémée & Strabon en parlent ſous le nom de *Planaſia* & de *Lero*: Pline & Antonin, ſous celui de *Lero* & *Larina*. On ne doute point que *Lero* ne ſoit la grande de ces deux iſles, nommée aujourd'hui *de ſainte Marguerite*; & que *Planaſia* ou *Lerina* ne ſoit la petite, dite l'*iſle de ſaint Honorat*, à cauſe que ce ſaint y fonda le célébre monaſtère qui y ſubſiſte encore aujourd'hui. Tacite dit, dans le premier livre de ſes annales, qu'Auguſte y avoit relégué Agrippa ſon petit-fils, qu'il traite d'inſenſé & de furieux: ce que Suétone remarque auſſi dans la vie du même empereur. Le monaſtère de cette iſle fut fondé l'an 410, par S. Honorat. Il chaſſa de l'iſle les ſerpens qui la rendoient déſerte, y fit couler une fontaine d'eau douce qu'on y voit encore aujourd'hui, & fut depuis archevêque d'Arles. Cette ſolitude fut durant pluſieurs ſiécles le ſéminaire des évêques de Provence & des provinces voiſines. Elle a donné à l'égliſe douze archevêques, autant d'évêques, dix abbés, quatre moines mis au nombre des ſaints confeſſeurs, avec une infinité de martyrs, ſans parler d'un très-grand nombre d'hommes illuſtres qu'elle a produits. Ennodius la nomme *la nourice des ſaints*; & Apollinaris Sidonius en parle très-avantageuſement dans une de ſes piéces en vers, à Fauſte de Riez, où il donne à *Planaſia* le nom d'*Inſula plana*. L'air de l'iſle eſt tempéré, & le terroir fertile. S. Honorat, en jettant les fondemens du monaſtère de Lerins, étoit convenu avec Léonce évêque de Frejus, ſous la juriſdiction de qui étoit alors cette iſle, qui eſt préſentement du diocéſe de Graſſe, que les clercs, & ceux qui approchoient des autels, ne ſeroient ordonnés que par l'évêque, ou par celui à qui il en auroit donné la permiſſion, & que lui ſeul donneroit le ſaint chrême, mais que tout le corps des autres moines laïcs ſeront ſous la dépendance des abbés qu'ils auroient élu. L'évêque Théodore ayant prétendu, malgré cette convention, une juriſdiction abſolue ſur tout le monaſtère, Ravennius évêque d'Arles, convoqua un concile de treize évêques, dans lequel il fut réſolu que Théodore ne pourroit s'attribuer ſur ce monaſtère, que ce que Léonce ſon prédéceſſeur s'étoit attribué: & les troubles furent pacifiés ainſi. On ne ſait pas quelle regle les moines de Lerins ſuivirent d'abord, & on conjecture ſeulement que c'étoit celle de S. Macaire: ils prirent depuis celle de S. Benoît. Mais ſi ce fut dans le IX ſiécle, après l'ordre qui fut donné à tous les monaſtères de ſuivre cette regle, dans le concile d'Aix-la-Chapelle l'an 817, ou ſeulement lorſque S. Odilon abbé de Cluni, fut chargé du gouvernement de cette abbaye l'an 997, c'eſt ce qu'on ne peut déterminer; car on croit voir que le reglement du concile d'Aix-la-Chapelle ne fut pas obſervé fort exactement. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'an 661, les moines de Lérins élurent pour leur abbé Aigulfe, moine de Fleuri, celui même qui avoit apporté en France le corps de S. Benoît; & qu'un homme ſi attaché au ſaint patriarche ne peut guéres avoir manqué à propoſer ſa régle à ceux qui ſe ſoumirent à ſa conduite. Ce pieux abbé ne trouva pas un eſprit docile dans tous ſes religieux, il y en eut qui ſe porterent aux derniers excès contre lui; le monaſtere même ſouffrit de leurs fureurs: Aigulfe, & quelques autres moines attachés à lui furent enlevés; on leur coupa la langue, on leur creva les yeux, & après les avoir laiſſés deux ans dans l'iſle de Capraria, on les maſſacra dans une autre iſle déſerte l'an 673. Ce ſont là les premiers martyrs de Lérins dont le ſang cimenta, pour ainſi dire, la réforme: la réputation de ſainteté qu'eurent les ſucceſſeurs d'Aigulfe, attira dans l'iſle un nombre prodigieux de gens qui venoient apprendre la perfection ſous leur conduite, & l'on dit que la communauté étoit compoſée de plus de cinq cens religieux, lorſque les Saraſins deſcendirent dans l'iſle l'an 730, ou 731. S. Porcaire, qui en étoit abbé, & qui avoit prévu cet accident, avoit eu ſoin de faire retirer en Italie trente-ſix jeunes religieux, & ſeize enfans qu'on élevoit dans le monaſtère: tout le reſte fut maſſacré par les infidéles, à la réſerve d'un ancien, nommé Eleuthere, qui s'étant caché fut depuis abbé, & de quatre jeunes moines, qu'ils ſe contenterent de faire priſonniers, & qui quelque temps après trouverent moyen de ſe ſauver dans un bois, d'où ils repaſſerent à Lérins. Il y a eu autrefois pluſieurs prieurés, tant en France, qu'en Italie & en Catalogne, ſoumis à la correction de l'abbé de Lérins, dont les prieurs devoient ſe trouver aux chapitres généraux: il y avoit auſſi des monaſtères de filles qui en dépendoient, comme celui de Taraſcon, qui eſt encore aujourd'hui ſous la juriſdiction de l'abbé: & même un de chanoines réguliers. Auguſtin Grimaldi, évêque de Graſſe, étant abbé de Lérins en 1505, ſoumit l'abbaye à la congrégation des Bénédictins de la réforme du Mont-Caſſin, & de ſainte Juſtine de Padoue, qui en prit poſſeſſion l'an 1515; & depuis ce temps les abbés n'ont plus été perpétuels, mais aujourd'hui cette abbaye eſt en commande. Toute l'iſle eſt de la dépendance du monaſtère. Les Eſpagnols la ſurprirent au mois de ſeptembre 1635, & en furent chaſſés en 1637. Ce ſont eux qui déſolerent ce lieu, coupant des forêts de pins, qui y fourniſſoient contre les ardeurs du ſoleil un ombrage agréable, que la nature avoit diſpoſés en allées, au bout deſquelles on trouvoit des oratoires bâtis en l'honneur des ſaints abbés ou religieux de cette iſle. Cette forêt ſi agréable lui avoit fait donner le nom d'*Aigrette de la mer*. * Vincent Barralis, *in chron. Lirin.* Sainte-Marthe, *Gallia chriſt.* Caſaubon, *ſup. Strabon.* Papyre Maſſon, *de flumin. Gallia.* Fournier, *in hydrogr.* Ennodius, *in vita ſanctæ Epida.* S. Ceſaire, *hom. ad Monach.* Sirmond & Savaron, *in not. ad Apollin. Sidon.* Fileſac, *in Vincent. Lirin.* Gueſnai, *in Caſſ. illuſt. l.* 1, *c.* 42. Baronius, *in annal. eccleſ.*

LERMA, bourg avec titre de duché. Il eſt dans la vieille Caſtille en Eſpagne ſur l'Arlanza, à neuf lieues de Burgos du côté du midi. * Mati, *diction.*

LERNANDRE, *cherchez* LEUCANDRE.

LERNE, marais du territoire d'Argos, fameux par l'hydre à ſept têtes, qui ravageoit tout le pays, ſelon la fable, & qu'Hercule défit. Il ſortoit de ce marais des exhalaiſons fort infectées. On tient que les Danaïdes y jetterent les têtes de leurs maris, qu'elles avoient égorgés la premiere nuit de leurs nôces. Ce qui a donné lieu à la fable d'Hercule, c'eſt que ce héros deſſécha ce marais, ce qui lui acquit l'épithéte de *Lernéen*, *Lernæus*. * Virgile, *énéide*, *liv. VIII*, *verſ.* 300.

Lernæus turbâ capitum circumſtetit anguis.

Il y a un fleuve de même nom; comme auſſi une ville

dans la Laconie, que Sophien appelle *Phonea*, & Niger *Petrina*. D'autres diſent que c'eſt une ville de l'Argolide, près du marais & du fleuve de même nom, & de la fontaine Amymone, célébre par les fables de l'Hydre, au fond du golfe Argolique, aujourd'hui le *golfe de Napoli de Romanie*.* Nic. Lloyd. Pline, *l.* 4, *c.* 5. P. Mela, *l.* 2, *c.* 3.

LERNECA : c'étoit autrefois une grande ville, à en juger par les ruines qui y paroiſſent. Aujourd'hui ce n'eſt qu'un village ſitué ſur la côte méridionale de l'iſle de Chypre, où il y a une bonne rade & un petit fort pour ſa défenſe.* Mati, *diction.*

LERNUTIUS (*Janus*) de Bruges, né en 1545, & mort en 1619, étoit poëte; mais il n'employa preſque ſa muſe qu'à chanter l'amour. On trouve ſes piéces de poëſie dans le troiſiéme tome *des délices belgiques*, *p.* 114.* Swertius, *p.* 382. Sanderus, *in Brugenſ. p.* 47.

LEROS, iſle de la mer Egée, avec une ville de même nom autrefois épiſcopale, étoit célébre par le commerce d'aloës.* Strabon, *l.* 10. Magin, *géogr.*

LERS : il y a deux rivieres de ce nom dans le haut Languedoc. Le grand Lers baigne Mirepoix, & ſe décharge dans la Lauriege. Le petit Lers fournit une partie de ſes eaux au fameux canal de Languedoc, va couler près de Toulouſe, & ſe décharger dans la Garone, à trois lieues au-deſſous de cette ville.* Mati, *diction.*

LERVELZ (Servais de) inſtituteur de la congrégation ou réforme de S. Norbert dans l'ordre de Prémontré, naquit au bourg de Soignies en Hainaut l'an 1580, & étant entré dans l'ordre de Prémontré, en fit profeſſion dans l'abbaye de S. Paul de Verdun, d'où ayant été envoyé à Paris pour faire ſes études, il fut reçu docteur dans la faculté de théologie de cette ville. Quelque temps après, l'abbé de Prémontré l'établit ſon vicaire général, & vicaire de l'ordre : emploi dont il s'aquitta avec tant de zèle & de piété, que le pere Daniel Picard, abbé de Sainte Marie-aux-Bois, à deux lieues de Pont-à-Mouſſon, jetta les yeux ſur lui, comme le ſeul capable d'achever la réforme qu'il avoit commencée, & lui réſigna ſon abbaye. Lervelz y travailla en effet avec tant de ſuccès, que non-ſeulement ſon abbaye, mais quarante-deux maiſons en Lorraine, Champagne, Picardie, Normandie & Alſace, vinrent à former une nouvelle congrégation, qui a pris le nom d'*Ancienne Vigueur* ou de *Réforme de S. Norbert*, & qui ſe gouverne par de très-ſages conſtitutions approuvées par le pape Paul V, l'an 1617. Le monaſtère de Sainte Marie-aux-Bois ayant été transféré à Pont-à-Mouſſon, le même pape l'établit pour chef de la congrégation. La vie du pere Lervelz ne fut pas fort longue, mais elle fut bien remplie; il mourut dans ſon abbaye le 18 octobre 1631, & laiſſa quelques ouvrages, l'un pour l'éducation des novices de la réforme, intitulé : *Catechiſmus novitiorum*; l'autre à l'uſage de tout l'ordre, ſous le titre : *Optica regularium in regul. D. Auguſtini.* * Jean le Page, *biblioth. Præmonſt.* Maurice du Pré, *annal. Præmonſtr.*

LESBOCLES, rhéteur, floriſſoit à Mitylène, en même temps que Potamon. Sénéque l'appelle un déclamateur de grande réputation, & dont l'eſprit répondoit à la réputation.* Seneque, *ſuaſ.* 2.

LESBONAX, philoſophe de Mitylène. Suidas nous apprend que ce philoſophe a vécu ſous le regne d'Auguſte, & qu'il compoſa pluſieurs livres de philoſophie; & nous voyons dans Lucien, au dialogue de la danſe, que c'eſt Timocrate, qui lui donna les principes de cette ſcience; mais Lesbonax corrigea ce qu'il pouvoit y avoir de trop auſtère dans les mœurs de ſon maître. Lucien, qui a rapporté dans le même dialogue ſur la danſe, tout ce qu'il ſavoit en faveur de cet exercice, dit que Timocrate ſe trouvant un jour entraîné au théâtre, où il penſoit qu'il ne fût pas ſéant à un philoſophe de ſe trouver, fut frapé de l'adreſſe des pantomimes, & ſe plaignit de ce que ſon reſpect pour la philoſophie l'avoit privé d'un pareil ſpectacle. Lesbonax étoit moins ſcrupuleux; il aſſiſtoit ſouvent à ces ſpectacles, & Lucien aſſure que comme il refléchiſſoit ſur tout, il revenoit chez lui plus inſtruit & plus philoſophe. C'eſt cette philoſophie moins auſtère que celle de ſon maître, que Lesbonax enſeignoit à Mytiléne; elle lui attira vraiſemblablement bien des éléves; & les magiſtrats de cette ville, attentifs à montrer l'eſtime particuliere qu'ils faiſoient de ſes talens, firent fraper ſous ſon nom une médaille qui avoit échapé juſqu'à nos jours aux recherches des antiquaires; mais que M. Cary, de l'académie de Marſeille, a fait connoître par l'empreinte de cette médaille, & une ſavante *diſſertation ſur Lesbonax*, publiée avec deux autres diſſertations, à Paris, chez Barois, en 1744, *in*-12. Suidas nous aſſure que Lesbonax avoit compoſé pluſieurs livres de philoſophie. Si nous les avions encore, on pouroit y découvrir les circonſtances de ſa vie, & s'il n'eſt pas l'auteur de deux oraiſons qui nous reſtent ſous le nom de Lesbonax, dans le recueil des anciens rhéteurs. Photius avoit lu ſeize oraiſons de Lesbonax, & il alloit nous apprendre bien des choſes de l'auteur de ces oraiſons; mais ſa bibliothéque eſt défectueuſe en cet endroit. M. Cary penſe qu'il ne faut pas diſtinguer le philoſophe Lesbonax du rhéteur auteur de ces oraiſons; cela lui paroît d'autant plus vraiſemblable, que Lesbonax eut un fils qui fut grand orateur, & qu'il y a, dit-il, apparence que le pere donna à ſon fils des principes d'un art qui l'avoit rendu célébre. Potamon fut ce fils de Lesbonax, qui mérita également d'être mis au nombre des grands hommes de Mytiléne. *Voyez* la diſſertation de M. Cary, citée dans cet article, imprimée à la ſuite de ſa *diſſertation ſur la fondation de Marſeille.*

LESBOS, iſle de l'Archipel, *cherchez* METELIN.

LESC, ou LESQUE, prince de Pologne, vers l'an 760, fut d'abord orfévre, & ſe nommoit Primiſlas. Après la mort de la princeſſe Venda, dans laquelle manqua la famille royale, les douze Palatins reprirent le gouvernement de Pologne : ce qui dura très-peu de temps; car les Polonois qui avoient été ſouvent battus par ceux d'Autriche & de Moravie ſe laſſerent bientôt de cette ariſtocratie. Alors Primiſlas aſſembla une compagnie de ſoldats volontaires, & s'aviſa d'un nouveau ſtratagême. Ayant préparé un grand nombre de caſques & de boucliers faits d'écorces d'arbres peints en couleur d'argent, il les fit ranger ſur des pieux durant la nuit, à la vue du camp des ennemis proche d'un bois. Le jour paroiſſant, les ennemis crurent que c'étoient des troupes polonoiſes qui défiloient, & avancerent pour donner deſſus. Primiſlas les voyant venir, fit retirer les caſques & les boucliers, pour repréſenter une fuite dans la forêt, & les attira ainſi dans une embuſcade, où ils furent preſque tous tués. Il fondit en même-temps ſur ceux qui étoient demeurés dans le camp, & les mit en déroute. Les Polonois, en reconnoiſſance de cette action, déclarerent prince de Pologne Primiſlas, qui prit alors le nom de Lesc. Il y a eu de ſuite pluſieurs autres rois de Pologne du même nom; LESQUE II, qui découvrit le ſtratagême de ſon antagoniſte, qui vouloit obtenir la victoire dans un combat, par le moyen des pointes de fer qu'il avoit ſemées dans le ſable; LESQUE III, qui fut un brave guerrier, & lequel outre POPIEL ſon fils légitime, eut vingt-ſix fils *naturels*, qui partagerent la Pologne, la Bohême, & les provinces voiſines ſur la fin du VIII ſiécle. POPIEL eut un fils nommé LESQUE IV, qui fut un prince pacifique. Il mourut l'an 913. LESQUE V ſuccéda à ſon pere CASIMIR l'an 1194, ſous la tutelle de ſa mere, & de Foulques évêque de Cracovie; mais ſon oncle Miciſlas voulant s'emparer du gouvernement, il fut défait à Moſgavie l'an 1199. Leſque périt aſſaſſiné dans un bain par

Digitized by Google

Suantopulque, duc de Pomerellie, l'an 1227. Il laiſſa pour ſucceſſeur ſon fils Boleſlas. LESQUE VI, ſurnommé *le Noir*, fils de Caſimir, duc de Cujavie, adopté par Boleſlas, fut un prince belliqueux. Il battit deux fois Léon duc des Ruſſes; il enleva aux Lithuaniens le butin qu'ils avoient pris en Pologne, & donta ſes ſujets rebelles. Sur la fin de ſa vie, les Tartares ayant enlevé de Pologne un grand nombre de filles, ſans qu'il pût les ſauver, il en mourut de déplaiſir l'an 1289. * *Hiſtoire de Pologne.* Cromer, *hiſt. l.* 10, & 11. Herbert de Fulſtein, *hiſtoire des rois de Pologne.*

LESCAILLE (Jacques) poëte Hollandois, qui s'eſt diſtingué dans le XVII ſiécle, étoit d'une famille illuſtre à Genève. Ses parens s'étoient retirés en Hollande pour ſe ſouſtraire, dit-on, à la perſécution; mais on ne ſpécifie pas quel étoit le ſujet de cette perſécution. Quoi qu'il en ſoit, Jacques Leſcaille s'appliqua à la librairie, & s'acquit de la réputation par la netteté & l'exactitude de ſes éditions. Par les vers qui reſtent de lui, on aſſure que ceux qui entendent le hollandois peuvent juger juſqu'à quel dégré d'élévation & de politeſſe il a porté ſa muſe. Il fut déclaré poëte couronné par l'empereur Léopold, qui lui en fit donner un acte dans les formes, en date du premier jour de mai de l'an 1663. Leſcaille eſt mort depuis l'an 1677, âgé de ſoixante & ſept ans. Il avoit été marié deux fois. De ſa ſeconde femme, *Alida* Werwou, fille de *Herman* Werwou, d'une famille conſidérable dans Amſterdam, il eut, entr'autres enfans, CATHERINE Leſcaille qui s'eſt fait un grand nom par ſes talens pour la poëſie. Le célébre Juſte Vondel, ſurpris des diſpoſitions heureuſes qu'elle montroit dès ſes plus tendres années, jugea qu'elle excelleroit dans la ſcience, & en particulier dans la poëſie, & qu'elle ſurpaſſeroit ſon pere dans ce dernier genre. Ce jugement a été confirmé par l'événement, & ſon mérite lui a acquis le nom de *Sapho Hollandoiſe.* Les plus habiles poëtes de ſon pays l'ont qualifiée de dixiéme muſe, & pluſieurs ſe ſont fait un plaiſir de la conſulter. Elle mourut le 8 juin 1711, âgée de ſoixante & deux ans. En 1728 le libraire *Ranck*, ſon beau-frere, a imprimé un recueil de ſes poëſies, où l'on trouve, entr'autres, les tragédies de *Genſeric*, de *Wenceſlas*, d'*Herode & Mariamne*, d'*Hercule & Déjanire*, de *Nicomède*, d'*Ariadne*, & de *Caſſandre.* Voyez le *dictionnaire hiſtorique* de l'édition d'Amſterdam 1740.

LESCALOPIER (Pierre) Jéſuite, né à Paris l'an 1608, ſe fit Jéſuite le 12 ſeptembre 1625, & prononça ſes quatre vœux le 8 ſeptembre 1643. Il fut profeſſeur de rhétorique à Reims pendant douze ans, & de l'écriture-ſainte pendant treize à Dijon. Il eſt mort dans cette ville en 1673 le ſixiéme d'août. On a de lui: 1. *Humanitas theologica, in qua M. T. Cicero, de naturâ Deorum argumentis, expoſitionibus, illuſtrationibus, nunc primùm inſignis in lucem prodit; eademque operâ quidquid homo ſolo rationis lumine de Deo percipere potuit, ex omni antiquitate in apertum profertur*; à Paris 1660, *in-folio.* On trouve dans cet ample commentaire pluſieurs diſſertations; une ſur la théologie d'Ariſtote: une ſeconde ſur celle d'Homere; une troiſiéme ſur celle des anciens Gaulois; & quelques autres obſervations qui peuvent paſſer auſſi pour des diſſertations, mais beaucoup plus courtes. M. l'abbé d'Olivet qui a ſi bien traduit le même ouvrage de Cicéron, dit dans ſa préface, que le pere Leſcalopier a incorporé dans ſes notes les commentaires ſur le même ouvrage, de Piétro Marſo, profeſſeur au collége romain, & chanoine de S. Laurent *in Damaſo*, & de Sixte Betuleius, ſavant Allemand de Memmingen; & ajoute, parlant encore du travail du pere Leſcalopier, que ſi ce qui lui vient de ſes prédéceſſeurs étoit revendiqué; & qu'en même temps, on ne lui laiſſât dans ce qui eſt de lui, rien de ſuperflu, ni de puérile, ſon *in-folio* ſeroit réduit à un volume très-portatif. Voyez cette préface, & l'apologie du même M. d'Olivet en deux parties, réimprimée au tome premier de la ſeconde édition de la traduction mentionée. 2. *Scholia, ſeu breves elucidationes in librum Pſalmorum, ad uſum & commodum omnium qui pſalmos cantant, vel recitant. Adduntur ſcholia in cantica breviarii romani: auctore* (il falloit dire *editore, Stephano Thiroux, ſocietatis Jeſu ſacerdote*; à Lyon, 1727, *in-8°.* Le pere Thiroux n'eſt que l'éditeur de cet ouvrage poſthume du pere Leſcalopier.

LESCAR, *cherchez* LASCAR.

LESCARBOT (Marc) natif de Vervins, avocat en Parlement, a compoſé une hiſtoire de la nouvelle France, qui contient *les navigations, découvertes & habitations faites par les François ès Indes occidentales & nouvelle France, ſous l'aveu & l'autorité de nos rois très-chrétiens, & les nouvelles fortunes d'iceux en l'exécution de ces choſes depuis cent ans juſqu'à hui. En quoi eſt compriſe l'hiſtoire morale, naturelle & géographique de ladite province, avec les tables & figures d'icelle.* La ſeconde édition *in-8°*, faite à Paris, chez Jean Millot, eſt de 1612. On trouve à la fin ſes poëſies (car Leſcarbot ſe mêloit auſſi de faire des vers) ſous le titre de *Muſes de la nouvelle France.* Cet ouvrage eſt aſſez curieux. L'auteur y entremêle pluſieurs remarques de littérature. Il commence par la deſcription du voyage de Jean Verazzani Florentin, qui fut envoyé en Amérique par François I, l'an 1524. C'eſt le premier voyage qui ait été fait en ce pays-là ſous les auſpices de la couronne de France. Leſcarbot, dont nous parlons, avoit ſéjourné quelque temps dans la Nouvelle France. Depuis il ſuivit en Suiſſe Pierre de Caſtille, ambaſſadeur de Louis XIII. Et comme il aimoit à faire des relations des pays où il voyageoit, il fit le tableau des XIII Cantons en vers héroïques, & le publia à Paris l'an 1618. * Bayle, *dictionn. crit.*

LESCHASSIER (Jacques) Pariſien, fils de *Philippe* Leſchaſſier, ſecrétaire du roi, & de *Claude* Miette, fille de *Jean* Miette, écuyer, ſieur de Boiſraoul près d'Amiens, naquit en 1550. Sa famille a fait pluſieurs branches dans Paris qui ont poſſédé des charges conſidérables, & qui ont pris des alliances dans les meilleures familles. M. Leſchaſſier fit d'excellentes études: la philoſophie, le droit, les belles lettres lui furent preſque également familieres. Ce fut avec ces richeſſes qu'il parut au barreau, & qu'il brilla de bonne heure au parlement de Paris. Sa ſanté ſuccomba ſous le poids des occupations, dont il ſe vit ſurchargé en peu de temps. Pour la rétablir, & pour ſa ſatisfaction perſonnelle, M. de Pibrac lui propoſa de l'accompagner en Pologne, où le roi l'envoyoit. M. Leſchaſſier accepta cet honneur, & ſuivit M. de Pibrac comme un ami dont le commerce étoit fort agréable, comme un ſavant dans la converſation & dans la ſociété duquel il pouvoit beaucoup profiter. Il ne revint de Pologne que pour ſe livrer de nouveau aux occupations du palais & de ſon cabinet, & ce fut alors que M. le procureur-général le choiſit pour un de ſes ſubſtituts, dont les charges n'étoient point encore vénales: il eut l'avantage d'y avoir pour confreres MM. Pithou & Loyſel. Pendant ce temps-là parut la faction de la ligue, où la royauté ſe trouva comme anéantie, & où les gens de bien ſe virent opprimés. M. Leſchaſſier prit alors le parti légitime qu'il pouvoit prendre; il ſortit de Paris, & ſuivit ſon roi. En 1605, Henri IV ayant commencé à faire faire des recherches ſur les rentes conſtituées ſur l'hôtel de ville de Paris, M. Leſchaſſier fit deux requêtes à cette occaſion. Henri IV les lut, les goûta, & fit arrêter l'exécution de ſon deſſein. François Miron, alors prévôt des marchands & lieutenant civil, ſeconda M. Leſchaſſier dans ſes repréſentations, ce qui ne ſervit pas peu à porter le roi à ſe déſiſter de ſon entrepriſe. Les remontrances de M. Miron ſe trouvent parmi les œuvres de Leſchaſſier. Celui-ci fut conſulté la même année 1605, par la république de Veniſe;

niſe, au ſujet des différends qu'elle avoit avec le pape Paul V. Sa réponſe, qui fut imprimée en latin en 1606, *in*-4°, ſous le titre de *Conſultatio Pariſini cujuſdam, &c.* montre un canoniſte profond & judicieux. La république en fut très-ſatisfaite, & l'auteur en reçut avec de grands éloges une chaîne d'or d'un grand prix, au rapport de Pierre de l'Etoile, dans ſon journal du regne de Henri IV. Ce fut auſſi M. Leſchaſſier qui occaſionna la déclaration du roi, qui abroge la clauſe de la renonciation au Velleien que l'on obligeoit de mettre dans pluſieurs contrats : un écrit qu'il avoit fait ſur ce ſujet engagea le roi à réformer cet abus, qui s'étoit introduit dans cette partie de notre juriſprudence. M. Leſchaſſier étoit en commerce de lettres avec les ſavans les plus connus du royaume & d'Italie, & même avec pluſieurs de ceux des autres nations. Il n'a pas fait de grands ouvrages : mais tout ce qu'il a fait eſt très-eſtimé & mérite de l'être. Ses traités, quoique peu étendus, ſont plus recherchés qu'un grand nombre de gros volumes, qui laiſſent ſouvent les matieres encore plus obſcures qu'elles ne le ſont en elles-mêmes. Les écrits imprimés de M. Leſchaſſier ſont : 1. *De la repréſentation aux lignes ſupérieures* ; à Paris, chez Patiſſon en 1598. 2. *Du droit de nature ; de la loi ſalique ; de la dot naturelle des femmes ; de la concluſion de la partie civile en un procès criminel ; de la confiſcation des biens ; des baux à rente perpétuelle ; du cas de ſimple ſaiſine*, à Paris, chez Morel en 1601. 3. *Obſervation de la renonciation au Velleien*, à Paris en 1598. 4. *Obſervation de la digamie*, à Paris en 1601. 5. *La maladie de la France*, imprimé pluſieurs fois. 6. *Des régences de France ; diſcours du moyen de rendre les offices héréditaires & patrimoniaux tenus en fief du roi ; de l'ancienne & canonique liberté de l'Egliſe gallicane, aux cours ſouveraines de France.* 7. *Procédures contre un écrit fait à l'occaſion & en haine du précédent traité*, publié en 1611, dans le corps des ordonnances. 8. Mémoires extraits des écritures fournies aux procès du chapitre de Senlis, qui a donné ſujet aux procédures ci-deſſus. 9. De l'ordination des prêtres, pour les doyen, chanoines, & chapitre de Senlis, contre M. Antoine Roſe, évêque de Senlis. 10. Contre ceux qui diſent que les juges de ce royaume (de France) doivent dire & compter quelles & combien ſont les libertés de l'Egliſe gallicane, & de quelle autorité elles ſont émanées, à Paris, chez Cramoiſi, en 1630. Diſcours ſur l'acquiſition des immeubles que peuvent faire les gens d'égliſe. Les deux requêtes & la conſultation *dont nous avons parlé. De ſuburbicariis eccleſiis obſervatio*, en 1618. *De vocabulis ad geographiam juris romani pertinentibus*, &c. en 1619 *in*-12, à Francfort : il y eſt auſſi parlé des provinces ſuburbicaires. *De notis locorum communibus hiſtoriæ ſacræ & exoticæ*, en 1621. Avertiſſement ſervant de préface à la carte de France, de François de la Guillotiere. Diſcours de la grandeur. Autre, touchant l'empire, & les trois couronnes dont les empereurs ſont couronnés. Autres, des origines en général ; des origines de la Grèce ; des choſes humaines hébraïques & grecques, & pluſieurs autres obſervations ſur différentes matieres hiſtoriques, aſtronomiques & fabuleuſes. Tous ces ouvrages & ces opuſcules ont été réunis en un volume *in*-4°, & imprimés pour la premiere fois à Paris, en 1649, ſans nom d'imprimeur, & en 1652 à Paris, chez Pierre Lamy. Cette ſeconde édition eſt augmentée d'un traité des hypothéques & adjudications par decret. M. Leſchaſſier étoit mort pluſieurs années avant la premiere collection de ſes œuvres, le 28 d'avril 1625 à Paris. * *Voyez* l'avertiſſement qui eſt à la tête de ſes ouvrages, & Pierre de l'Etoille, dans ſon *Journal du regne de Henri IV, tome 2, pag.* 132, 133.

LESCHES, *Leſches*, de Lesbos, poëte Grec, vivoit vers la XXX olympiade, & l'an 660 avant J. C. Il eſt auteur de la petite iliade, dont les interpretes Grecs citent quelques vers. On dit même que Pindare s'étoit utilement ſervi de ſes ouvrages en quelques endroits. * Euſèbe, *en la chron.* Voſſius, *de poët. Græcis*, c. 3.

LESCHIDES, compagnon d'Eumenes, fut un poëte excellent qui fit des vers héroïques, ſi l'on en doit croire Suidas.

LESCLACHE (Louis) natif d'un village d'Auvergne, près Clermont, étudia aſſez bien la logique d'Ariſtote, & la ſomme de théologie de S. Thomas. Depuis il vint à Paris, où il enſeigna la philoſophie avec beaucoup de ſuccès. Il inventa pour cela une nouvelle méthode, qui étoit de réduire la philoſophie en tables ; il les fit même imprimer, & les vendit à ſes écoliers. Ce commerce lui valut beaucoup, & les profits qu'il faiſoit d'ailleurs en enſeignant, lui acquirent de grands biens. Un mariage mal aſſorti qu'il contracta, les lui fit perdre en peu de temps. Il eut encore le malheur de voir que l'eſtime qu'on faiſoit de la phyſique nouvelle, lui enleva preſque tous ſes écoliers. Cette révolution lui fit prendre le parti d'aller à Lyon où il paſſa deux ou trois ans. Il voulut depuis aller s'établir à Grenoble, & y fit même un voyage qui ne lui fut pas favorable. De-là il revint à Lyon, où il tomba malade de chagrin, & où il mourut le 17 août 1671. Son corps fut enterré dans la paroiſſe de ſainte Croix. Nous avons ſa philoſophie réduite en tables, à laquelle on a ajouté après ſa mort la clef des tables ; la conduite du jugement ; un traité de l'uſage & utilité de la ſcience générale.

LESCORNAY (Jacques de) étoit conſeiller du roi, & ſon avocat à Dourdan dans le diocèſe de Chartres. Dom Liron, Bénédictin, ne rapporte qu'un de ſes ouvrages, ſavoir : *Mémoires de la ville de Dourdan*, imprimés à Paris en 1724 *in*-8°. Ce n'eſt pas cependant le ſeul des ouvrages de cet habile homme : on a encore de lui la *Pratique de l'égliſe, recueillie des textes du droit civil*, à Paris en 1647 *in*-8° ; & l'*Apologie pour l'honoraire ou reconnoiſſance due aux avocats à cauſe de leur travail*, à Paris en 1650. Dans le privilége de la pratique de l'égliſe, il eſt fait mention de deux autres écrits de ſa façon, qu'on lui permet de faire imprimer : l'un eſt intitulé, *Explication de la loi des propres* ; & l'autre, *De la nature des offices*. Ces deux traités ont été imprimés effectivement, le premier en 1647 *in*-8°, à Paris. M. Froland, dans ſon recueil d'arrêts, p. 628, parle d'un autre ouvrage de Jacques de Leſcornay : il eſt intitulé, *De la robe rouge, & du droit que les avocats ont de la porter.* Ce traité eſt devenu fort rare, parceque tous les exemplaires en furent enlevés auſſitôt qu'il parut. Guy Patin, dans une de ſes lettres, dit que M. de Leſcornay avoit fait l'hiſtoire de la maiſon de Longueville, depuis Jean comte de Dunois, juſqu'à ſon temps, & que l'auteur la préſenta à M. de Longueville, qui la trouva ſi belle, qu'il étoit réſolu de la faire imprimer à ſes dépens, & d'y ajouter tous les portraits de ſes ancêtres. Ce deſſein n'a point été exécuté. Gilles-André de la Roque rapporte des fragmens de cette hiſtoire aux *pages* 730 & 731, *du tome premier* de ſes *preuves de l'hiſtoire généalogique de la maiſon de Harcourt.* * Dom Liron, *bibl. des aut. du pays Chartrain*, in-4°. *p.* 215. Lettre d'un conſeiller de Blois (M. Perdoux de la Perriere, gentilhomme d'Orléans) à un chanoine de Chartres, ſur cette bibliothéque, *p.* 17. Le Long, *biblioth. hiſtor. de la France*, *p.* 543.

LESCUT (Jean de) né en Anjou d'une ancienne maiſon de ce nom, vint en Lorraine avec une compagnie de cent lances qu'il offrit au roi René, au ſervice duquel il entra. Il ſuivit Jean d'Anjou, fils de ce prince, à la conquête de l'Aragon. De *Marguerite* de Bouzey, ſa femme, fille de *Jean* de Bouzey, chevalier, ſeigneur de Saint-Germain, & de *Bonne* de Saint-Loup, il eut Louis, qui ſuit.

Louis de Leſcut, conſeiller d'état des ducs René, Antoine, François & Charles, fut convoqué aux états tenus à Neuf-Château en 1545, après la mort du duc François. Il épouſa *Yſabillion* Guerin, tante du préſi-

dent de ce nom, dont il eut : 1. *Claude*, mort ſans alliance ; 2. JEAN, qui ſuit ; 3. *Nicolas*, ſeigneur de Saint-Germain, ſecrétaire d'état des ducs Antoine, François & Charles, & leur ambaſſadeur vers l'empereur Charles-Quint. Ce fut lui qui négocia le fameux traité de Nuremberg du 26 août 1542, & le 30 de mai 1544, il obtint un diplome par lequel Charles-Quint l'éleva à la dignité de comte du ſaint-empire, avec cette clauſe, que s'il décédoit ſans poſtérité, cette dignité paſſeroit à Jean de Leſcut ſon frere, & à ſes deſcendans mâles ; & à leur défaut, à la fille aînée de Jean de Leſcut, & à ſa poſtérité maſculine. *Nicolas* avoit épouſé en 1546 *Claude* le Clerc, fille de *Claude*, ſeigneur d'Eriſe, Saint-Dizier, & Pulligni, & de *Catherine* de Treſves, dame de Xirocourt. Il décéda ſans enfans en 1581. 4. *Anne* de Leſcut, mariée à *Joachim* des Fours, ſeigneur de Mont, dont viennent les comtes des Fours établis en Bohême ; 5. *Barbe* de Leſcut, mariée 1°. à *Gérard* Valthier, capitaine de Bouconville : 2°. à *Jacques* de Menuceau, ſecrétaire d'état de Lorraine : 3°. à *Jean* du Haultoy, ſeigneur de Luzy & de Ville en Voivre, duquel elle eut *Philippe* du Haultoy, mariée à *Charles* de Roucy, ſeigneur de Chaſtel en Rhetelois, & d'Aſpremont ſur Aiſne, meſtre de camp d'infanterie en France, conſeiller d'état, & chambellan du duc de Lorraine, qui eut entr'autres enfans, *Philippe* de Roucy, mariée à *Samuel* comte d'Aſpremont, ſire de Coulomne, grand-oncle de *Marie-Louiſe* d'Aſpremont, ducheſſe de Lorraine & de Bar.

JEAN de Leſcut, II du nom, ſeigneur de Pixerecourt & Malzeville, conſeiller d'état du duc de Lorraine, épouſa en 1534, *Mayelle* de Beurges, fille de *Jean* de Beurges, contrôleur général de Lorraine, & de *Claude* d'Eumont, dont il eut JEAN, qui ſuit. Il prit une ſeconde alliance en 1554 avec *Barbe* le Clerc, dame de la cour de Malocourt, ſœur de la femme de *Nicolas* de Leſcut ſon frere, & eut de ce ſecond mariage, 1. *Barbe*, mariée en 1575 à *Balthaſar* de Rennel, chevalier, ſeigneur de Brin, Jarville & Saint-Germain, conſeiller d'état, & préſident de Lorraine ; 2. *Claude*, mariée 1°. à *Perrin* Leſcuyer, ſeigneur de Remeſnil, conſeiller d'état : 2°. à *Jacob*, ſeigneur de Hannonville, ſous les côtes, conſeiller d'état, & préſident de la cour ſouveraine de Saint-Mihiel ; 3. *Elizabeth*, mariée à *Antoine* de Berman, ſeigneur d'Uzemain, conſeiller d'état.

JEAN de Leſcut, III du nom, chevalier, ſeigneur de Pixerecourt & Saint-Germain, mourut en 1589, ſans enfans de ſa femme *Jeanne* le Pougnant, fille de *Jean* le Pougnant, conſeiller d'état, & préſident de la cour ſouveraine de Saint-Mihiel. * La filiation *ci-deſſus rapportée*, ſe trouve dans un arrêt rendu au conſeil d'état de ſon alteſſe royale de Lorraine, le 31 d'août 1730.

LESDIGUIERES ou FRANÇOIS DE BONNE, duc de Leſdiguieres, pair, maréchal & connétable de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur du Dauphiné, fils de JEAN de Bonne, ſeigneur de Leſdiguieres, & de *Françoiſe* de Caſtelane, naquit à S. Bonnet de Chamſaur, dans la même province de Dauphiné, le dimanche premier jour d'avril de l'an 1543. Il porta fort jeune les armes, les porta toujours avec réputation, & commença à ſe ſignaler au ſecours de la ville de Grenoble l'an 1563. Depuis il défit les habitans de Gap, & rendit des ſervices importans aux huguenots, dont il avoit embraſſé le parti. Il devint l'an 1577 un de leurs chefs dans le Haut-Dauphiné, où il prit pluſieurs places, & entr'autres Montelimar, Embrun, Grenoble l'an 1590, &c. Toutes ſes entrepriſes étoient ſi bien concertées, qu'elles lui réuſſiſſoient ordinairement. Le roi Henri *le Grand* qui avoit eu beaucoup de confiance en Leſdiguieres, lorſqu'il n'étoit encore que roi de Navarre, la redoubla lorſqu'il fut monté ſur le trône de ſes aïeux, & le fit lieutenant général de ſes armées de Piémont, de Savoye & de Dauphiné. Leſdiguieres remporta de grands avantages ſur le duc de Savoye, qu'il défit aux combats d'Eſparon le 15 avril 1591 ; de Pontcharra le 18 ſeptembre ſuivant ; de Vigort l'an 1592 ; de Greſilane, de Salebertan, l'an 1597, & des Molettes le 4 août de l'an 1597. Il prit Givour, Barcelonette, Cavours, & les forts d'Exiles, de Chamouſſet, de la Tour-Carbonniere, de Barraux, l'an 1598, & contribua ainſi à la conquête de la Savoye par ſes ſervices. Pour les reconnoître, le roi lui donna le bâton de maréchal de France à Fontainebleau l'an 1608. Depuis on érigea ſa terre de Leſdiguieres en Dauphiné, en duché & pairie, dont il a porté le nom. Lorſque le duc de Savoye eût fait ſa paix avec la France, Leſdiguieres lui mena des troupes l'an 1617, qui lui fournirent diverſes places. En 1621, il fut fait maréchal de camp général de toutes les armées du roi ; & en cette qualité il commanda aux ſiéges de S. Jean d'Angeli & de Montauban. Peu après il fit abjuration du calviniſme dans l'égliſe de S. André de Grenoble, entre les mains de Guillaume d'Hugues, archevêque d'Embrun. Au retour de cette cérémonie, le maréchal de Crequi ſon gendre lui préſenta le 24 juillet 1622, les lettres par leſquelles le roi le faiſoit connétable de France. Elles lui donnoient entr'autres cet éloge, d'avoir toujours été vainqueur, & de n'avoir jamais été vaincu. Il prêta le ſerment pour cette charge à Beziers, le 28 août de la même année, & le jour ſuivant il reçut le collier des ordres du roi. Depuis il commanda l'armée en Italie l'an 1625, & prit quelques places ſur les Genois, comme Capriata, Gavi, &c. il ſe ſignala à la retraite de Beſtagne, & fit lever le ſiége de Verue aux Eſpagnols. Les huguenots du Vivarais avoient pris les armes pendant l'abſence du connétable. Briſon leur chef y avoit ſurpris le Pouſin, & faiſoit des courſes en Dauphiné. Montauban qui le favoriſoit avoit fortifié Soyans près de Creſt, & tenoit Meuillon. Le connétable fit aſſiéger cette derniere place, pendant qu'il étoit occupé à Valence, où il fut attaqué d'une maladie mortelle. Il ne laiſſa pas d'agir avec la même force d'eſprit, qui lui avoit acquis tant de réputation. Meuillon fut rendu le 23 ſeptembre, après un ſiége de quarante-ſix jours, conduit par les inſtructions du connétable qui mourut cinq jours après, le 28 ſeptembre 1626, âgé de 84 ans. Il avoit épouſé 1°. l'an 1566, *Claudine* Berenger de Gua, morte l'an 1608 : 2°. l'an 1617, *Marie* Vignon, dite *la marquiſe de Tréfort*, qu'il aimoit depuis long-temps. Il eut de la premiere *Henri-Emanuel*, mort l'an 1587, âgé de 7 ans ; & *Magdeléne*, mariée l'an 1595, à CHARLES, ſire de Crequi, maréchal de France. De la ſeconde femme il eut *Françoiſe*, mariée l'an 1612, à *Charles-René* du Pui, ſeigneur de Montbrun, dont elle fut ſéparée après la mort de ſa ſœur, & fut en 1623 ſeconde femme du même maréchal de Crequi, depuis duc de Leſdiguieres. Du mariage du maréchal de Crequi avec *Magdeléne* de Bonne ſa premiere femme, ſortit FRANÇOIS duc de Leſdiguieres, pere de FRANÇOIS, connu long-temps ſous le nom de *comte de Sault*. Ce dernier, qui fut depuis duc de Leſdiguieres, laiſſa de ſon épouſe *Paule-Marguerite-Françoiſe* de Gondi-de-Retz, JEAN-FRANÇOIS-PAUL, duc de Leſdiguieres, né l'an 1678, qui épouſa l'an 1696, *Louiſe-Bernardine* de Durfort de Duras, fille de *Jacques-Henri* de Durfort, duc de Duras, maréchal de France, capitaine des gardes-du-corps, &c. & de *Marguerite-Felice* de Levis de Ventadour, & mourut à Modène en Italie le 6 octobre 1703, âgé de 24 ans, ſans laiſſer de poſtérité. ALFONSE de Crequi, comte de Canaples, petit-fils du maréchal de Crequi, ſuccéda au duché de Leſdiguieres, en prit le nom & le titre, fut reçu au parlement le 11 février 1704, & mourut le 4 août 1711, âgé de 85 ans, ſans laiſſer de poſtérité.

La ſeconde fille du connétable & de *Marie* Vignon, fut *Catherine* de Bonne, qui épouſa par traité du 10

février 1619, ſon neveu *François* de Bonne d'Agoût, comte de Sault, puis duc de Leſdiguieres, dont elle fut la premiere femme : elle mourut ſans enfans en 1621. *Cherchez* CREQUI. * *Conſultez l'hiſtoire de la vie du connétable de Leſdiguieres, compoſée par* Louis Videl *ſon ſecrétaire ; celle de Dauphiné de* Nicolas Chorier.

LESINA, ville d'Italie, dans le royaume de Naples, dans la Capitanate, avec évêché ſuffragant de Bénévent, eſt ſituée près d'un lac de même nom, qui eſt le *lac Pontinus* des anciens. Cette ville fut ruinée l'an 1627, par un tremblement de terre. * Léandre Alberti, *deſcript. Ital.*

LESKARD, eſt un grand bourg & bien peuplé d'Angleterre, dans la province de Cornouaille, avec une école conſidérable : on y fait un grand commerce de fil de laine. Il eſt à 180 milles anglois de Londres. * *Dict. anglois.*

LESLEI ou LESLÉ, *Leſleus*, (Jean) évêque de Roſſ en Ecoſſe, ſur la fin du XVI ſiécle, ſouffrit de grandes perſécutions en Angleterre, où il étoit ambaſſadeur de la reine Marie Stuart l'an 1571 ; car il y fut arrêté priſonnier, & faillit à y perdre la vie. Il compoſa divers ouvrages ; entre autres, une hiſtoire d'Ecoſſe, qu'il dédia au pape Grégoire XIII. Nous l'avons ſous ce titre : *De origine, moribus & rebus geſtis Scotorum.* Il eſt ſûr que Jean Leſlei étoit mort en 1591. * De Thou, *hiſt. liv.* 51 & 55. Du Chêne, *hiſtoire d'Angleterre, &c.*

LESLEI, ou, comme on prononce en françois, *Leſlé*, en latin *Leſleus*, maiſon illuſtre d'Ecoſſe, iſſue d'un des principaux gentilshommes qui allerent de Hongrie en Angleterre, puis d'Angleterre en Ecoſſe avec la reine Marguerite, vers l'an 1067. Il s'appelloit *Barthelemi*, & il épouſa l'une des filles d'honneur de cette reine, de qui il eut un fils nommé *Malcolme.* Quelques-uns diſent que ſa femme étoit propre ſœur de la reine. Il ſe fit tellement eſtimer du roi d'Ecoſſe, entr'autres actions pour avoir conſtruit & courageuſement défendu la forteresſe d'Edimbourg, qu'il en obtint des récompenſes très-honorables. Il mourut chargé d'années & couvert de gloire, l'an 1120. Ses ſucceſſeurs en droite ligne parurent avec éclat, tant par les nouveaux bienfaits qu'ils obtinrent de leurs princes, que par les mariages, qui les allierent aux plus illuſtres familles juſqu'à *David* de Leſlei, qui étoit le huitiéme depuis *Barthelemi. David*, après avoir fait la guerre dans la Paleſtine contre les Sarraſins pendant ſept ans, revint en Ecoſſe ; & quoiqu'il eût 80 ans, il ſe maria & eut un fils, qui fut le premier qui s'appella *baron de Leſlei.* Ses deſcendans finirent à la ſeptiéme génération, en la perſonne de *George* baron de Leſlei, qui mourut fort endetté. Sa veuve épouſa *Jean* Forbes, qui payant les créanciers, devint poſſeſſeur de la baronie de Leſlei. Tous les *Leſleis* qui ſubſiſtent aujourd'hui, deſcendent de deux branches collatérales, ſavoir de celle de *Rothes*, & de celle de *Balquhane.* La branche de Rothes commença à *Normand* Leſlei, frere de *David*, & s'accrut merveilleuſement en biens & en dignités. *George*, arriere-petit-fils de Normand, fut le premier qui s'apella *comte de Rothes.* La droite ligne maſculine de ſes deſcendans finit l'an 1681, par la mort de *Jean de Rothes*, que le roi Charles II avoit créé duc, & élevé aux plus grandes charges. Les branches collatérales ſont en grand nombre, & de l'une d'elles deſcendoit *Jacques* de Leſlei, qui ſe ſignala dans les armées du grand duc de Moſcovie, où il étoit colonel. Pour ce qui eſt de la branche de Balquhane, elle commença en la perſonne de *George*, ſecond fils d'*André*, lequel André étoit le ſixiéme ſeigneur de Leſlei, depuis *Barthelemi* fondateur de la famille. George premier baron de Balquhane, obtint du roi David Bruſe pluſieurs ſeigneuries, & mourut l'an 1351. Sa poſtérité diviſée en diverſes branches, a produit pluſieurs perſonnes de grand mérite. On y comptoit tout à la fois trois généraux, un en Ecoſſe, un en Allemagne, & un en Moſcovie. Le fameux évêque de Roſſ, ſous le regne de Marie Stuart, étoit de cette maiſon. *Voyez* LESLEI *ci-deſſus.* * Bayle, *diction. critiq.*

LESLEI (Charles) fils du docteur *Jean* Leſlei, évêque proteſtant de Clogher en Irlande, avoit fait ſes baſſes claſſes à Iniskilling avant que d'aller à Dublin, où il fut reçu membre du grand collége en 1664, & y pourſuivit ſes études juſqu'à ce qu'il eût pris le degré de maître-ès-arts. Il ſe rendit enſuite à Londres, & ſe mit à étudier les loix au Temple pendant quelques années : mais une délicateſſe de conſcience lui ayant fait concevoir le danger de la profeſſion d'avocat, il réſolut de la quitter pour ſe livrer à la théologie. S'étant toûjours flaté que l'étude qu'il avoit faite du droit l'avoit mis en état de bien connoître la *conſtitution britannique*, en 1680 il prit les ordres ſelon le rit anglican, & en 1687 il fut fait chancelier de l'égliſe de Connor. Dans ce poſte il ſe montra fort zélé contre les catholiques qui étoient alors protegés par le gouvernement. Il entra même en diſpute avec quelques-uns de leurs théologiens, & prétendit les avoir réduits au ſilence, pendant que ceux-ci ſe vantoient publiquement de la victoire, ce qui eſt beaucoup plus vraiſemblable. Etant en même temps revêtu de la magiſtrature, que les Anglois appellent *Juſticier de la paix*, il ſe donna beaucoup de mouvemens pour empêcher les catholiques d'entrer dans les charges publiques, nonobſtant la protection du comte de Tyrconnel, viceroi du pays. On l'a même ſoupçonné d'avoir été à la tête d'un parti qui en battit un du viceroi : mais il a toujours ſoutenu qu'il n'avoit jamais pris les armes pour aucun des compétiteurs. La révolution de 1688 ouvrit une nouvelle ſcène à la politique de M. Leſlei : ayant conſtamment refuſé de prêter les ſermens à Guillaume & à Marie, il fut dépouillé de tous ſes bénéfices, ce qui le fit regarder comme un des principaux chefs du parti *non jurant*, à cauſe que ſa capacité égaloit le zèle qu'il avoit pour les intérêts de ſes princes légitimes. Il ſuivit fort longtemps leur fortune au-delà des mers, & fit ce qu'il put pour perſuader le jeune prince d'embraſſer le proteſtantiſme. Voyant toutes ſes tentatives inutiles, & las de vivre ſi long-temps hors de ſon pays, il y retourna en 1721, & y mourut au mois de mars ſuivant dans ſa maiſon de Glaſlough, ſituée dans le comté de Monaghan, où arriva en 1689 la vive eſcarmouche dont on a parlé. Les écrits tant théologiques que politiques de cet auteur ſont en très-grand nombre. Il les compoſoit ſelon les occaſions que lui en fourniſſoient ſes adverſaires ou la néceſſité de ſe défendre. Comme il s'étoit trouvé tantôt avec des Juifs, tantôt avec des Presbyteriens, Quakers, Sociniens, &c. le zèle de ſes convaincre lui arrachoit les traités qu'on a de lui contre ces ſectaires. Il ménageoit encore moins les Déiſtes. Ses écrits politiques tendent tous à juſtifier ſes ſentimens touchant la révolution & ſes ſuites : bon nombre de ces écrits ſont anonymes & ſans nom ni de lieu ni d'imprimeur. En voici les principaux. *Le Serpent dans l'herbe, ou Satan transformé en ange de lumiere ;* Londres, 1697, *in*-8°. *Diſcours, prouvant l'inſtitution divine de l'eau baptiſmale, dans lequel les argumens que les Quakers y oppoſent ſont recueillis & réfutés ; avec ce qui eſt néceſſaire concernant la cêne du Seigneur ;* Londres, 1697, *in*-4°. *Quelques réflexions faites à propos ſur la proteſtation ſolemnelle des Quakers contre les démarches de Georges Keith, à Turners-Hall le 29 avril* 1697, Londres, 1697. *Satan devêtu de ſon maſque de lumiere*, ou *la derniere ruſe des Quakers, pour couvrir leurs héréſies monſtrueuſes, entierement découverte ;* étant une réplique à la réponſe de Thomas Elwood à la narration des démarches de Georges Keith à Turners-Hall, ou la ſalle de Turner, le 11 juin 1696, Londres, 1697, auſquelles ſont ajoutées quelques collections & augmentations. *L'hiſtoire du péché & de l'héréſie depuis la premiere guerre*

qu'ils ont fuſcitée dans le ciel, avec leurs différens ſuccès & progrès ſur la terre, juſqu'à leur entiere défaite & leur condamnation éternelle aux enfers : & quelques méditations ſur la fête de S. Michel & de tous les Anges ; à Londres, 1698, *in*-4°. Défenſe d'un livre intitulé *Le Serpent dans l'herbe ;* ſervant de réplique à pluſieurs réponſes qui y ont été faites par George Whitehead, Joſeph Weyeth, &c. en deux parties, auſquelles ſe trouve joint un recueil des différentes piéces qui concernent ledit diſcours. Réplique au livre intitulé *Anguis flagellatus*, ou une baguette pour le ſerpent, ouvrage victorieux des Quakers ; étant une ſeconde défenſe, ou la troiſiéme & derniere partie *du ſerpent dans l'herbe*, démontrant que les Quakers ſe condamnent eux-mêmes dans cette derniere réponſe, & par conſéquent qu'on doit eſpérer que cela mettra fin à la controverſe ; à quoi ſe trouve ajouté un appendix de piéces regardant ledit diſcours. *Diſcours montrant qui ſont ceux qui ſont qualifiés pour adminiſtrer le baptême & la cène du Seigneur :* la cauſe de l'épiſcopat y eſt auſſi briévement traitée. *L'héréſie primitive renouvellée dans la foi & la pratique du peuple appellé Quakers*, où l'on prouve par ſept circonſtances particulieres que les erreurs principales & plus marquées des Quakers ont été ſemées & condamnées dans les temps apoſtoliques, & pendant les premiers 150 ans après J. C. à quoi eſt jointe une plainte amiable contre M. Penn, au ſujet de ſon *Chriſtianiſme primitif* nouvellement publié ; à Londres, 1698, *in*-4°. Charles Blount ayant donné en Angleterre l'hiſtoire du fameux impoſteur Apollonius de Tyane, M. Leſlei publia *Méthode courte & aiſée avec les Déiſtes, dans laquelle la certitude de la religion chrétienne eſt démontrée par la preuve infaillible de quatre régles, qui ſont incompatibles avec aucune impoſture arrivée juſqu'ici, ou qui ſeroit même poſſible ;* à Londres, 1699. *Apologie de la méthode courte avec les Déiſtes, en réponſe à une livre nouvellement publié* avec ce titre : *Découverte du vrai ſens & du pernicieux deſſein d'un livre* intitulé *Méthode courte & aiſée avec les Déiſtes*, où il eſt clairement prouvé que ſes quatre marques ſont les marques de la bête, & accommodées ſeulement pour la cauſe & le ſervice du papiſme. *Méthode courte & aiſée avec les Juifs, dans laquelle la certitude de la religion chrétienne eſt démontrée par la preuve infaillible des quatre régles employées contre les Déiſtes ;* faiſant voir que ces quatre régles obligent autant, & même davantage, les Juifs à reconnoître J. C. avec une réponſe aux objections les plus ſpécieuſes, & aux préjugés contre le chriſtianiſme. *Eſſai concernant le droit divin des titres ;* à Londres, 1700. L'*Etat préſent du quakeriſme en Angleterre ;* où l'on montre que la plupart des Quakers en Angleterre ſont convertis au point d'être convaincus ; à l'occaſion du retour de Samuel Criſp au quakeriſme, propoſé à la conſidération de l'aſſemblée générale & annuelle des Quakers à Londres pendant la ſemaine de la Pentecôte, 1701. Sermon prêché à Cheſter contre les mariages entre perſonnes de différentes communions ; à Londres, 1702, *in*-8°. Le fameux Dodwell ayant vu ce ſermon, avant qu'il eut été imprimé, fit un diſcours ſur le même ſujet. *Le cas de la royauté & du pontificat poſé dans une conférence concernant l'indépendance de l'égliſe de toute puiſſance ſur la terre, dans l'exercice de ſon pouvoir & autorité purement ſpirituels ;* à Londres, 1702, *in*-8°, avec un appendix des piéces qui y ſont relatives. Supplément en réponſe à un livre intitulé, *La ſuprématie royale dans les affaires eccléſiaſtiques défendue en un diſcours occaſionné par le cas de la royauté & du pontificat. La controverſe ſocinienne diſcutée en ſix dialogues, où les principaux traités des Sociniens, publiés ces années dernieres, ſont examinés*, 1702. Réponſe aux remarques ſur le premier dialogue contre les Sociniens. Réplique à la défenſe deſdites remarques. Réplique à l'examen du dernier dialogue concernant la ſatisfaction de J. C. Supplément en réponſe au *Tractatus theologico-politicus* de M. Clendon ; ou traité ſur le mot *Perſonne. La verité du chriſtianiſme démontrée dans un dialogue entre un Chrétien & un Deiſte*, où le cas des Juifs eſt auſſi examiné, 1711. Du jugement privé, & de l'autorité en matieres de foi. *Le cas entre l'égliſe de Rome & celle d'Angleterre décidé*, où l'on prouve que le doute & le danger ſe trouvent du côté de la premiere, & la certitude & la ſureté du côté de la derniere ; c'eſt un dialogue imprimé à Londres, *in*-8°, avec quelques piéces relatives au même ſujet. *La vraie notion de l'égliſe catholique*, en réponſe à la lettre de l'évêque de Meaux à M. Nelſon. Diſſertation concernant l'uſage & l'autorité de l'hiſtoire eccléſiaſtique, dans une lettre à M. Samuel Parker ſur ſon abregé de Joſephe. Tous les traités qu'on vient de nommer ont été imprimés en 1721, à Londres en 2 vol. *in folio*. Il eſt difficile de faire le catalogue des ouvrages politiques de M. Leſlei, parce qu'ils ſont tous anonymes : c'eſt pourquoi on n'en rapportera que ceux qui ſont ſurement de ſa façon. Réponſe à un livre intitulé : l'*Etat des proteſtans d'Irlande ſous l'adminiſtration du roi Jacques ;* à Londres, 1692, *in*-4°. *Caſſandre*, mais j'eſpere que non, diſant ce qui en arrivera, où les nouvelles aſſociations ſont examinées, N°. I, Londres, 1703, *in*-4°. *Caſſandre*, &c. N°. II. *Récits :* ce ſont des feuilles publiées d'abord une fois la ſemaine, enſuite deux fois, en deux pages in-folio en forme de dialogue ſur les affaires du temps. Il les commença en 1704, & les continua pendant ſix à ſept ans. *Le loup dépouillé de ſon habit de berger*, en réponſe au traité ; *La modération une vertu*, à Londres, 1704, *in*-4°. La propre défenſe de l'évêque de Salisbury, touchant un diſcours qu'on ſuppoſe avoir été prononcé par lui contre la *conformité occaſionelle ;* à Londres, 1704, *in*-4°. Nouvelle aſſociation de ceux qu'on nomme les gens moderés de l'égliſe avec les Whigs moderés & les fanatiques, pour miner & faire ſauter en l'air l'égliſe préſente & le gouvernement, à l'occaſion d'une brochure intitulée *Le danger de la ruſe eccléſiaſtique ;* Londres, 1705, *in*-4°. Nouvelle aſſociation. Partie II, 1705, *in*-4°. *Les principes des non conformiſtes touchant la tolération & la conformité occaſionelle ;* Londres, 1705. *Avertiſſement à l'égliſe anglicane ;* à Londres, 1706, *in*-4°. Quelques-uns ont douté ſi ce traité & le précédent ſont de lui. *La vieille bonne cauſe, ou le menſonge dans la vérité ;* étant une ſeconde défenſe de l'évêque de Salisbury au ſujet d'un ſecond diſcours, &c. à Londres, 1710. Cette piéce attira à M. Leſlei un ordre pour le faire arrêter. Lettre à l'évêque de Saliſbury, en réponſe à un ſermon qu'il prêcha peu après la mort de la reine en défenſe de la révolution ; à Londres, 1715. *Sel pour la ſangſue.* L'*Anatomie d'un Jacobite. Gallienus redivivus. Delenda Carthago.* Lettre à M. Molyneux ſur ſon cas *ſi l'Irlande eſt liée par les actes du parlement anglican.* Lettre à *Julien Johnſon.* C'étoit un livre écrit ſous ce nom, auquel le docteur *Hicks* répondit par un autre intitulé *Jovien.* Pluſieurs traités contre Higden & Hoadly, dans un deſquels il introduit un *Hottentot* diſputant contre tous les deux. Quelques-uns lui attribuent *une hiſtoire de la révolution ;* mais d'autres doutent qu'elle ſoit de lui. * Cet article nous a été communiqué par M. l'abbé Hénegan.

LESNOW, petite ville de la Volhinie, province de Pologne, eſt célébre dans l'hiſtoire, par la fameuſe victoire que Caſimir roi de Pologne y remporta l'an 1651, ſur les Coſaques & les Tartares, qui laiſſerent 20000 de leurs ſoldats ſur la place. Cette ville eſt du côté de la Ruſſie, au midi de Luczo, dont elle n'eſt éloignée que de quinze milles. * Baudrand.

LESSE, riviere des Pays-Bas, *cherchez* CESSE.

LESSEVILLE (Euſtache le Clerc de) évêque de Courances, étoit fils de *Nicolas* le Clerc de Leſſeville, ſeigneur de Thun & d'Eveſquemont, mort doyen de la

chambre des comptes, & de *Catherine* le Boulanger, ſœur du préſident le Boulanger, qui avoit été prévôt des marchands, & qui mourut dans la grand'chambre en opinant. Comme Nicolas le Clerc de Leſſeville avoit pluſieurs enfans, & qu'Euſtache n'étoit que le troiſiéme, ayant avant lui *Antoine*, ſeigneur d'Eveſquemont, mort correcteur en la chambre des comptes, dans un âge peu avancé, & *Charles*, mort doyen du grand conſeil, il ſe deſtina lui-même à l'égliſe, & prit le parti d'étudier en Sorbonne. Il n'avoit pas encore vingt ans lorſqu'il fut élu recteur de l'univerſité de Paris. Il fut reçu docteur de la maiſon & ſocieté de Sorbonne. Bientôt après le roi Louis XIII le choiſit pour un de ſes aumôniers ordinaires. Il traita dans la ſuite d'une charge de conſeiller au parlement, & fut pourvu de la cure de S. Gervais à Paris dans le temps des troubles, ce qui lui ſauva la vie; car étant dans l'hôtel de ville avec pluſieurs députés, tant du parlement que des autres compagnies, le peuple s'étant ému, & ayant maſſacré pluſieurs des députés, & entr'autres François le Gras, maître des requêtes, qui avoit épouſé la ſœur de celui dont nous parlons, quelques bateliers & autres gens de cette eſpéce, crurent qu'il étoit de leur devoir de ſauver leur curé: c'eſt pourquoi ils allerent l'enlever du milieu de l'aſſemblée, & le conduiſirent chez lui en toute ſureté. Quelque temps après il eut l'abbaye de S. Creſpin proche de Soiſſons, & la baronie de S. Ange, & fut chanoine d'honneur du chapitre de Brioude, qui donne le titre de comte. Enfin le roi lui donna l'évêché de Courances, vacant par la démiſſion de Claude Auvri, tréſorier de la Sainte-Chapelle à Paris. Quoiqu'il n'ait pas vécu long-temps après, il n'a pas laiſſé de s'attirer l'eſtime & l'amitié de tout ſon diocèſe, où ſon nom eſt encore en vénération. Il étoit particuliérement recommandable par une grande capacité, & par une connoiſſance profonde de la théologie & de la juriſprudence. Il mourut à Paris le 4 décembre 1605, pendant l'aſſemblée du clergé à laquelle il étoit député, & fut enterré aux Auguſtins dans la ſépulture de ſes ancêtres. Le Clerc de Leſſeville porte *d'azur à trois croiſſans d'or.* * *Mémoire manuſcrit communiqué à M. Bayle, & inſéré dans ſon dictionnaire.*

LESSINES, ville du Pays-Bas, dans le Hainaut, eſt ſituée ſur la petite riviere de Dender, à quatre lieues d'Anguien, & à ſix de Mons. Les auteurs Latins la nomment *Leſſina*. On y fait une grande quantité de toiles. * Baudrand.

LESSINES (Gilles de) religieux de l'ordre de S. Dominique, bachelier en théologie de la faculté de Paris, eſt ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, & fleurit du temps de S. Thomas d'Aquin. On lui attribue divers ouvrages, mais il y en a peu qui ſoient connus, & qu'on trouve dans les bibliothéques. Un de ceux-ci eſt un traité *de unitate formæ*, qu'il finit en 1278. Le ſecond eſt un traité *de uſuris*, que quelques-uns ont attribué à S. Thomas, entre les opuſcules duquel on l'a fait imprimer, & où l'auteur fait mention d'un traité *de decem præceptis*, qui eſt perdu; c'étoit un ouvrage fort étendu, qu'il avoit compoſé ſur le décalogue. Le troiſiéme enfin, eſt un traité *de temporibus*, ou *concordance des temps*, où l'auteur a dreſſé une chronologie des temps qui ont précédé la naiſſance de Jeſus-Chriſt, & de ceux qui l'ont ſuivi. Cette concordance, dont on a un manuſcrit dans la bibliothéque de Sorbonne, finit à l'année 1304, qui eſt apparemment celle où Gilles de Leſſines mourut: il y avoit marqué les années juſqu'en 1325. On remarque dans cet ouvrage des choſes curieuſes, entre leſquelles on ne doit pas omettre celles-ci. Sur l'an 444: *C'eſt ici, comme je croi, que commença le royaume de France.* Sur l'an 497: *Clovis roi de France, premier de ce nom, mourut, & fut inhumé à Paris dans la chapelle S. Pierre, que préſentement on appelle de ſainte Geneviéve. Il avoit regné trente ans; Hilderic ſon pere en avoit regné vingt-quatre. Ce ſont eux qui ont donné le nom de France à cette partie de la Gaule qui eſt entre le Rhin & la Meuſe. Depuis, les François s'étant étendus dans la Gaule juſqu'à la Loire, cette partie-ci fut appellée* France occidentale, *par rapport à la premiere; & cette premiere fut appellée* Auſtria, *le nom de Neuſtrie ayant été donné à la ſeconde.* Cet ouvrage mériteroit ſans doute d'être imprimé. L'auteur y traite de la chronologie bien plus exactement que n'ont fait pluſieurs de ceux qui ſont venus après lui. Le temps auquel ſon ouvrage *de unitate formæ* a été compoſé, pourroit faire croire qu'il eſt ce Gilles, Dominicain & philoſophe, qui, vers ce temps-là, propoſa onze doutes à Albert *le Grand.* * Echard, *ſcript. ord. FF. prad. tom.* 1.

LESSIUS (Léonard) Jéſuite, né ſur la paroiſſe de Brechtan, près d'Anvers, le premier octobre 1554, enſeigna à Louvain dans le collége des peres de ſa ſociété, la philoſophie & la théologie avec une grande réputation. Il ſavoit la théologie, le droit, les mathématiques, la médecine & l'hiſtoire; & mourut le 15 janvier 1623, âgé de 69 ans. Nous avons divers ouvrages de ſa façon: *De juſtitia & jure, lib.* 4. *De perfectionibus moribuſque divinis; De poteſtate ſummi pontificis*; outre divers autres traités, qu'on a publiés en deux volumes *in-folio*. Pendant qu'il étoit profeſſeur en théologie chez les Jéſuites de Louvain, l'univerſité de cette ville cenſura trente-une de ſes propoſitions l'an 1587, celle de Douai en fit autant l'an 1588. L'affaire fut évoquée à Rome par Sixte V qui impoſa ſilence aux parties, ſe réſervant le jugement de la validité de la cenſure, lequel pourtant n'a jamais été rendu. Les Lovaniſtes en firent la juſtification l'an 1588, & renouvellerent cette cenſure l'an 1613, la firent imprimer l'an 1641, & la porterent à Rome pour y être examinée l'an 1679: ce qui fut fait par ordre d'Innocent XI, mais ce pape ne prononça rien.* Alegambe, *de ſcript. ſocict. Jeſu.* Valere André, *bibl. belg.* Le Mire, &c.

LESSOW, *cherchez* NORTSRANT.

LESTANG (François de) préſident à mortier au parlement de Toulouſe, & l'un des plus célébres magiſtrats des XVI & XVII ſiécles, étoit fils d'ETIENNE Guilhon, dit *de Leſtang*, ſeigneur de la Marque, & de *Louiſe* de Juyé, dont le frere *Sébaſtien* de Juyé avoit été ambaſſadeur en Eſpagne. Il fut élevé auprès du duc de Mayenne, & eut enſuite beaucoup de part aux bonnes graces du chancelier de Biragues, qui le fit connoître à la reine Catherine de Médicis. Sur la démiſſion d'Etienne de Leſtang ſon pere, il fut pourvu de la charge de préſident, & lieutenant général au préſidial de Brive; & après l'avoir exercée quelques années, il aſſiſta comme député du bas Limoſin, aux états de Blois, & fut depuis intendant de juſtice dans l'armée de M. le duc de Mayenne. Enſuite il paſſa dans le parlement de Toulouſe, en qualité de préſident à mortier; & fut nommé premier préſident de la chambre établie à Caſtres l'an 1595, par le roi Henri IV qui s'étoit inſtruit de ſon mérite dans quelques députations dont il avoit été chargé vers ce prince. Le préſident de Leſtang remplit ce poſte avec beaucoup d'intégrité & de réputation, & mourut le neuf décembre 1617, âgé de 79 ans, à Toulouſe, où l'on voit ſon tombeau de marbre dans l'égliſe de S. Etienne. Ce fut lui qui fit bâtir le château de Bel-Eſtang, près de Toulouſe. Il ſignala ſa piété par la fondation de la maiſon des PP. de la doctrine chrétienne, & du monaſtère de ſainte Urſule à Brive, & par la part qu'il eut à l'établiſſement des peres Jéſuites à Toulouſe. Entr'autres ouvrages, on a de lui un traité de la réalité au ſaint ſacrement de l'autel; un autre traité de l'orthographe françoiſe; & une hiſtoire des Goths & Wiſigots. Ce magiſtrat ne laiſſa point d'enfans d'*Honorée* de la Chalupie ſon épouſe, & inſtitua pour ſon héritier ſon neveu *Chriſtophe* de Mainard, fils de *Jeanne* de Leſtang ſa ſœur, &

de *François* de Mainard, lieutenant-général au préſidial de Brive, d'une ancienne famille originaire de Limoſin, à condition de porter ſon nom & ſes armes. CHRISTOPHE de Mainard étoit frere d'*Antoine* de Mainard, qui fut nommé évêque de Lodève, lorſque *Chriſtophe* de Leſtang ſon oncle fut transféré à l'évêché d'Alet. Il avoit épouſé *Marguerite* de Pins, ſortie d'une maiſon qui a donné deux grands-maîtres à l'ordre de Rhodes. Leur fils aîné fut JEAN-BAPTISTE de Mainard de Leſtang, conſeiller au parlement de Toulouſe, époux de *Therèſe* de Garaud de Donneville, & pere de DANIEL-JOSEPH de Mainard de Leſtang, ſeigneur de Leſtang, &c. & lieutenant de roi dans la province de Languedoc. * Mainard, *recueil d'arrêts. Oeuvres de la* Roche-Fleuri. *Lettre du préſident d'*Expilli, *dans les œuvres d'*Olive du Meſnil. M. Baluze, *notes ſur les vies des papes d'Avignon.*

LESTANG (Chriſtophe de) frere du précédent, évêque de Lodève, puis d'Alet & de Carcaſſone, abbé d'Uſerche, de Graſſe & de Montolieu, maître de la chapelle du roi, commandeur de l'ordre du Saint Eſprit, & conſeiller d'état, fut élevé à l'évêché de Lodève à 21 ans en 1580, ſur la réſignation de René de Birague, cardinal, & fut ſacré à 22 ans par diſpenſe du pape. Dès qu'il fut inſtallé, il s'oppoſa avec vigueur aux calviniſtes, très-puiſſans en Languedoc, & mérita pour fournir à ſes ſervices, une penſion de douze mille écus par mois, que le roi Henri III lui fit payer pendant quelque temps. Depuis il fut ambaſſadeur en Eſpagne, où il fut en très-grande faveur; & à ſon retour en France, il s'attacha au parti de la ligue, qu'il appuya de ſon crédit, qui étoit très-grand, dans l'aſſemblée des états de Languedoc, pendant les guerres qui continuerent. L'an 1585, Henri, maréchal duc de Montmorenci, depuis connétable, irrité de ce que l'évêque de Lodève avoit détourné les troupes de lui obéir, ſe rendit maître de ſa ville épiſcopale, & le troubla dans la poſſeſſion de ſes revenus. Ce prélat s'en dédommagea, en s'emparant de ceux dont ce maréchal jouiſſoit aux environs de Carcaſſone: animoſité qui dégénéra dans la ſuite en commerce d'amitié entre ce ſeigneur & lui. Chriſtophe de Leſtang ayant été pourvu de l'évêché d'Alet, fit paſſer celui de Lodève à Antoine de Mainard ſon neveu, & fils de ſa ſœur puînée, qui fut enlevé par une mort imprévue, avant que d'avoir été ſacré. Quelque temps après, l'an 1604, l'évêque d'Alet fut transféré à l'évêché de Carcaſſone, & par ſon crédit il éleva à celui de Lodève Pierre de Polverol, un autre de ſes neveux, & fils de ſa ſœur aînée. Ce ne fut pas pour long-temps; car ce jeune prélat mourut à Rome à l'âge de 31 ans, & laiſſa ſon évêché à ſon frere, Etienne de Polverol, pour qui l'évêque de Carcaſſone en obtint le brevet du roi Henri IV, quoique ce jeune gentilhomme portât actuellement les armes. Ce prince avoit une extrême conſidération pour Chriſtophe de Leſtang, qui lui rendit de grands ſervices en Languedoc, & qui eut une très-grande part à toutes les affaires du clergé de France, & à celles de ſa province. Il ne fut pas moins cher au roi Louis XIII, qui le fit commandeur de ſes ordres, à la promotion faite le 31 décembre 1619, & il ne contribua pas peu à la faveur du connétable de Luines auprès de ce prince. On prétend que ce favori manqua de reconnoiſſance, lorſque l'évêque de Carcaſſone fut mis ſur les rangs pour être fait chancelier, après la mort de M. du Vair, garde-des-ſceaux, l'an 1621. La même année ce prélat fut pourvu de la commiſſion de directeur des finances, avec 16000 livres d'appointemens; & aſſiſta au ſiége de Montauban, que l'on eût ſans doute emporté par les intelligences qu'il avoit dans cette ville; mais il y fut atteint d'une maladie qui l'obligea de ſe retirer. Il ſe fit porter à Carcaſſone, où il mourut chrétiennement dans ſon palais épiſcopal, le 12 août de l'an 1621, regreté du roi qui lui avoit promis d'obtenir pour lui le chapeau de cardinal, du connétable & de toute la France. On dit qu'il voulut mourir debout, en s'appliquant ces paroles de l'empereur Veſpaſien: *Oportet imperatorem ſtantem mori*; & ſubſtituant le mot *epiſcopum*, au lieu d'*imperatorem*. Quelque temps auparavant, il avoit fait élire pour ſon coadjuteur, Vital de Leſtang, ſon petit-neveu, qui fut évêque de Carcaſſone après lui, & qui mourut l'an 1652. Au reſte, Chriſtophe de Leſtang fut lié d'amitié avec les cardinaux d'Oſſat, du Perron, avec l'évêque de Luçon, depuis cardinal de Richelieu, avec les peres Coton & Arnoux, Jéſuites, & les plus grands hommes de ſon temps. Ce prélat fonda les Minimes de Carcaſſone, & fut un de ceux qui appuyerent avec le plus de chaleur, les intérêts des peres Jéſuites, dans le conſeil du roi, & dans les états généraux du royaume; auſſi en reçut-il des remercimens par écrit du général de cette ſociété. * Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* M. Baluze, *notes ſur les vies des papes d'Avignon.*

LESTÉIOCORI, bourg de la Morée, eſt dans l'iſthme de Corinthe, à une lieue de la ville de ce nom ſur le golfe de Lépante. On prend ce bourg pour l'ancien *Lechæum navale*, qui étoit un des ports de la ville de Corinthe. * Mati, *dictionn.*

LESTINES, palais des rois de France, *cherchez* LETINES.

LESTITHIEL ou LESTWITHIEL, en latin *Uxella*, *Uzella*, ancien bourg des Damnoniens. Il eſt dans le comté de Cornouaille en Angleterre, ſur la riviere de Fowei, à deux lieues de la mer de Bretagne. Ce bourg eſt l'un des quatre, où l'on marque l'étain de Cornouaille, & il a ſéance & voix dans le parlement d'Angleterre. * Mati.

LESTONAC (Jeanne de) fondatrice de l'ordre des religieuſes Bénédictines de la compagnie de Notre-Dame, née à Bourdeaux l'an 1556, étoit fille de *Richard* de Leſtonac, conſeiller au Parlement de Bourdeaux, & de *Jeanne* Deyquem de Montagne, ſœur du célebre Michel de Montagne. Sa mere qui étoit engagée dans l'héréſie, fit tous ſes efforts pour lui en communiquer le poiſon; mais elle en fut préſervée par les ſoins de ſon pere & de ſon oncle: on la forma même à la vertu, & elle devint le modéle des perſonnes de ſon âge. Son pere la maria à l'âge de 17 ans à *Gaſton* de Montferrand, ſoudan de Latrau, ſeigneur de Landiras, de la Motte, &c. fils du marquis de Montferrand, lieutenant de roi en Guienne; & elle eut de ce mariage ſept enfans, ſavoir, quatre fils, dont trois moururent jeunes, & trois filles, dont deux ſe firent religieuſes de l'ordre de l'Annonciade, & la troiſiéme fut mariée au baron d'Arpaillant, gentilhomme de Perigord. La mort du marquis de Montferrand lui ayant laiſſé la liberté de ſuivre le penchant qu'elle avoit toujours conſervé pour la retraite, elle entra l'an 1603, malgré l'oppoſition de ſon fils & de ſa fille, chez les Feuillantines de Toulouſe; mais la délicateſſe de ſa ſanté ne lui ayant pas permis d'y faire profeſſion, elle revint à Bourdeaux, & ſe retira enſuite dans ſa terre de la Motte, où elle ſe prépara par la pratique de toutes les vertus chrétiennes à la fondation d'un nouvel ordre qu'elle vouloit mettre ſous la protection de la ſainte Vierge, & dont la principale fin étoit d'inſtruire les jeunes filles, dont la plupart n'avoient guères d'inſtruction, que celle qu'on leur donnoit dans les écoles calviniſtes. Deux Jéſuites du collége de Bourdeaux concoururent à ce pieux deſſein, & ce fut un d'eux nommé le P. de Borde, qui dreſſa les conſtitutions, toutes tirées de celles de S. Ignace, d'où vient que dans le commencement de l'inſtitution du nouvel ordre, les religieuſes furent appellées *Jéſuitines*. Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bourdeaux, après une légere oppoſition, donna ſon conſentement à l'établiſſement de l'inſtitut le 25 mars 1606. Le maréchal d'Ornano, gouverneur de Bour-

deaux, le favorisa de tout son crédit, & le pape Paul V l'approuva par un bref du 7 avril 1607 : mais l'habit n'en fut donné à la marquise de Montferrand, & à ses quatre compagnes, que le premier mai 1608, & elles ne prononcerent leurs vœux que le 8 décembre 1610. La fondatrice étoit alors dans sa cinquante-cinquiéme année; & elle avoit obtenu dès le mois de mars 1609 des lettres patentes du roi Henri IV, qui confirmoient l'établissement de l'ordre, qu'elle vit en peu de temps devenir très-nombreux. Ses deux filles ayant obtenu la permission de sortir de l'ordre de l'Annonciade, entrerent dans celui-ci : elle reçut aussi les vœux de ses trois petites-filles, de deux niéces, de la demoiselle de Briançon, à qui elle avoit fait abjurer l'héréſie; & de son vivant elle vit vingt-neuf maisons de son institut, qui sont présentement au nombre de cinquante. Enfin, après avoir été un exemple de vertu dans les divers états de fille, de mere de famille, de veuve & de religieuse, elle mourut le 2 février 1640, âgée de 84 ans. Son corps fut inhumé dans la sépulture commune des religieuses; mais quelques années après on le transféra au milieu du chœur, & on en détacha quelques os des bras pour les donner à divers couvens. On assure qu'il s'est fait des miracles à son tombeau. * Jean Bouzonie, *histoire de l'ordre des religieuses filles de Notre-Dame.*

LESTRIGONS, peuples de la Campanie, étoient extrêmement cruels, & mangeoient de la chair humaine. * Homére, *in odyss.* Ovide, *l.* 4. *fast. & l.* 2, *de Ponto.* Horace, *l.* 3. Hygin, *fab.* 125.

☞ LÉTALD, écrivain du dixiéme siécle, étoit moine à Mici, ou S. Mesmin près d'Orléans. Il vécut long-temps dans ce monastère sous la discipline de l'abbé Annon, lequel commença à le gouverner en 943, & mourut en 973. Létald a laissé quelques écrits qui lui ont fait honneur en son temps; une histoire des miracles de S. Maximin, premier abbé de Mici, publiée par D. Mabillon, au premier volume de ses *actes des saints*; une vie de S. Julien, premier évêque du Mans, & quelques autres ouvrages. * D. Rivet, *histoire litter. de la France, tome VI.*

☞ LÉTANDUERE (Desherbiers de) maison très-ancienne du Poitou, dont l'origine remonte jusqu'à *Almeric* ou *Amaury* Desherbiers (*Almericus Desherbertis*) qui vivoit sous Philippe I, roi de France, comme le marque un titre de l'an 1088. En 1100 Geoffroy Desherbiers, son fils, fit le voyage de la Terre-sainte avec Guillaume, duc d'Aquitaine & comte de Poitou, étant dénommé parmi ceux qui l'y accompagnerent. Il avoit épousé, suivant un titre du prieuré de la Haye, de l'an 1098, *Alix* de Chemille, fille de *Guy*, seigneur de Chemille, dont il eut *Guy* I Desherbiers, marié à *Laurence* Raoult, & *Lancelot* Desherbiers, seigneur de la Poupardiere & de Saint-Martin-de-la-Place, qui épousa *Odette* Guischard, fille du seigneur de Martigue-Briant. De *Gui* I Desherbiers est issu *Renault*, qui vivoit sous Louis VII, & avoit épousé *Marie* de Rochechouart, de la maison de la Rocheterriere. Il en eut *Gui II*, qui ratifia le don que sa mere Marie de Rochechouart avoit fait à l'abbaye de Maillezais de soixante livres de rente, & étoit marié, suivant un titre de ladite abbaye de l'an 1226, avec *Eliette* de la Verie, dont il eut *Jean* Desherbiers, varlet, sire de Léranduere, de qui sont sorties les branches de cette maison, qui portent aujourd'hui le nom de LETANDUERE.

HENRI-FRANÇOIS Desherbiers de Létanduere, chevalier, seigneur de la Brosse, Moreau, Noirterre, Vermette, le Chesne, &c. chef d'escadre des armées navales de S. M. commandeur de l'ordre de S. Louis, & commandant de la marine au département de Rochefort, (*lequel a donné lieu à cet article*) né à Angers le 6 juin 1682, descendoit en droite ligne de ce *Jean* Desherbiers, *ci-dessus mentionné*, & étoit fils de *Henri* Desherbiers, chevalier, seigneur de Létanduere, capitaine des vaisseaux du roi, & de *Marie-Françoise* de Lespronniere, fille d'*Antoine* de Lespronniere, chevalier seigneur de la Roche-Bardoul, du Pineau, &c. l'un des quatre lieutenans de la venerie de France, & de *Charlotte* de Godes. HENRI-FRANÇOIS de Létanduere entra en 1692 dans le service de la marine, n'étant âgé que de dix ans, & fit cette même année sa premiere campagne. En 1703 il fut fait enseigne de vaisseau & fut blessé d'un coup de mitraille à la tête dans un combat où commandoit M. Desherbiers son oncle avec qui il étoit embarqué, & fut fait prisonnier. Il fut nommé lieutenant en 1705, & commanda la frégate du roi l'*Etoile*, sous les ordres de M. Dosiemont. Dans le cours de cette campagne, ayant eu ordre un jour de s'approcher de la côte de Carthagène pour voir ce qui s'y passoit, & être en état d'en rendre compte au commandant de l'escadre, il se trouva par un changement de vent, si serré entre la terre & les vaisseaux ennemis, que ne voyant aucun moyen de se tirer d'un si mauvais pas, il fit embarquer tout son monde dans sa chaloupe, resta seul à son bord avec son maître canonier, mit le feu à sa frégate, puis en sortit dans son canot, & s'éloigna. Mais voyant au bout de quelque temps que le feu ne paroissoit pas, & craignant qu'il ne fût éteint, il se mit bravement en chemin pour aller le rallumer, & étoit déja fort près du bâtiment, quand il sauta tout-à-coup en l'air, sans qu'il en fût aucunement blessé. En 1717 il fut fait chevalier de S. Louis & fit plusieurs campagnes. Il commanda en 1718, *la Valeur* pour les grandes Indes; & dans ce voyage, dont il ne revint qu'en 1721, il leva une carte de l'embouchure & d'une partie de la côte du Gange, qui a été depuis très-utile pour la navigation dans ces parages. Le roi l'ayant nommé capitaine de ses vaisseaux en 1727, lui donna en 1730, le *Rubis* à commander pour aller au Canada faire des observations sur la navigation du fleuve Saint-Laurent, depuis Québec jusqu'à son embouchure; & après y avoir fait un second voyage sur le *Heros*, qu'il commanda l'année suivante, pour aller achever ses opérations, il fournit un grand nombre d'excellentes corrections pour les cartes du golfe & du fleuve Saint-Laurent. Il fut choisi en 1736 pour être commissaire général d'artillerie au département de Rochefort, & en 1740 il fut nommé pour commander le vaisseau du roi le *Mercure* de 56 canons, destiné avec quatre autres, sous les ordres de M. de Piosin, pour la Martinique, d'où ils furent joindre à S. Domingue l'escadre qu'y commandoit M. le marquis d'Antin. Le *Mercure* ayant été détaché avec l'*Ardent* de 62 piéces de canons, *le Diamant* de 50, & *la Parfaite* de 44, pour aller croiser sur le cap Tiberon, ils rencontrerent, le 18 janvier 1741, six vaisseaux de guerre anglois, qui sous prétexte qu'ils étoient en guerre avec l'Espagne, mais sans doute parcequ'ils avoient l'avantage du nombre, après avoir long-temps donné chasse à nos vaisseaux, qui loin de fuir faisoient leur route à petites voiles, se déterminerent enfin à les attaquer au commencement de la nuit. Ce combat qui dura depuis dix heures du soir jusqu'à quatre & demie du matin, fut des plus vifs & a fait le plus grand honneur à notre marine. Car les Anglois voyant qu'ils avoient été vigoureusement repoussés, malgré leur supériorité, & craignant les suites d'une telle imprudence, se trouverent forcés, pour la réparer autant qu'ils le pouvoient, d'envoyer un de leurs officiers à bord du vaisseau de M. de Lepinay, qui commandoit, pour lui faire des excuses de leur mépriſe, assurant qu'ils nous avoient pris pour des Espagnols. En 1742 M. de Létanduere fut destiné pour commander l'artillerie de la marine à Dunkerque, d'où il fut servir au siége de Furnes, où les batteries de la marine s'acquirent une grande réputation sous ses ordres. En 1745 le roi le nomma chef d'escadre; & lui en ayant donné une à commander pour l'Amérique, il prit la même année en sortant de Brest quatre frégates angloises. Il eut encore en 1747 le com-

Digitized by Google

mandement d'une eſcadre de dix vaiſſeaux, deſtinés pour convoyer à l'Amérique une flotte marchande de deux cens cinquante-deux voiles. Il montoit le *Tonant* de quatre-vingt-quatre piéces de canon, & partit de l'iſle Daix le 17 d'octobre. Le 25 du même mois, à la pointe du jour, étant encore entre les caps Finiſterre & d'Ortegal, il découvrit une armée de dix-neuf vaiſſeaux de guerre anglois. Après avoir fait ſignal à ſa flotte de forcer de voiles, & aux vaiſſeaux *le Caſtor* & *le Content* de la ſuivre, il lui en reſta huit avec leſquels il manœuvra pour couvrir ſon convoi & ſe mettre en ordre de bataille. Le combat, qui commença vers midi, fut des plus terribles qu'on puiſſe imaginer, & M. de Létanduere combattit ſucceſſivement contre treize ou quatorze vaiſſeaux ennemis, en ayant eu, à deux repriſes, juſqu'à cinq à la fois qui le canonoient. Vers les cinq heures & demie du ſoir, ayant toutes ſes manœuvres hachées, la plupart de ſes vergues & de ſes mats coupés, & les autres criblés de coups de canon, plus de voiles en état de ſervir & ſon vaiſſeau totalement deſemparé, il faiſoit encore un beau feu de ſa mouſqueterie & de ceux de ſes canons qui n'avoient pas été démontés; mais cela ne pouvoit durer long-temps, & les Anglois, par l'état où ils le voyoient, devoient s'attendre à s'en rendre bientôt maîtres, lorſque M. le comte de Vaudreuil, qui commandoit l'*Intrépide*, vint, malgré le nombre de vaiſſeaux qu'il avoit lui-même à combattre, ſe rallier au Tonant, & le ſecourut ſi à propos qu'il lui fournit les moyens de ſe tirer du milieu des ennemis qui l'entouroient, de ſe ſauver à la faveur de la nuit, & enfin de regagner le port de Breſt. Action brave & généreuſe, qui fit un égal honneur à ces deux illuſtres militaires, & mérite d'être tranſmiſe à la poſtérité, puiſque par leur valeur ſeule & leur bonne conduite ils arracherent ces deux vaiſſeaux des mains des Anglois, malgré leur grande ſupériorité & contre toute apparence de pouvoir y réuſſir. Au retour de cette campagne, M. de Létanduere fut fait commandeur de l'ordre de S. Louis, & nommé commandant de la marine au département de Rochefort, où il mourut en 1750, âgé de 64 ans, & univerſellement regretté de tout ſon corps.

Il avoit épouſé en 1713 *Olive* Gaillard, fille de *Mathieu* Gaillard, commiſſaire de la marine, dont il eut Henri-Charles-François Desherbiers de Létanduere, mort en 1749, ſous-lieutenant d'artillerie de la marine, & *Marie-Olive*, mariée 1°. en 1740 à *Charles* Desherbiers, ſon couſin germain, capitaine des vaiſſeaux du roi, mort en 1752, dont quatre garçons, deſquels deux ont été reçus chevaliers de Malte de minorité en 1756; & en ſecondes noces à *Gaſpar* Cochon du Puy, écuyer, ſieur du Puy, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, & premier médecin du roi audit Rochefort.

La maiſon de Létanduere porte pour armes, *de gueules à trois faſces d'or*, & a des alliances avec celles de Rochechouart, de Vivone, de Roſtain, de Luines, d'Uzès, d'Eſcoubleau de Sourdis & un grand nombre d'autres des meilleures de France. * *Mémoires communiqués, & lettres originales de M. de Létanduere au miniſtre de la marine.*

LETHÉ, une des fontaines ſacrées de Béotie, des eaux de laquelle ceux qui venoient conſulter l'oracle de Trophonius, étoient obligés de boire. Il y avoit un fleuve de même nom en Afrique, près de la grande Syrte, lequel après être tombé dans un gouffre, & avoir coulé ſous terre pendant quelques milles, reparoiſſoit près de la ville de Berenice: ce qui a donné lieu à la fable, que le fleuve Léthé étoit un fleuve d'enfer, & qu'il faiſoit perdre la mémoire. Il y a un autre fleuve Letné en Lydie, qui ſort du mont Pactyas, & qui ayant paſſé par la Magneſie, ſe décharge dans le Méandre: on l'appelle à préſent *Fium di Magneſia*. Il y en a un troiſiéme en Macédoine, près de la ville de Triva, ſur lequel on dit qu'Eſculape étoit né. Un quatriéme en Candie, que les habitans du pays nomment *Anapodari* ou *Naporal*, qui paſſe à Gortin. D'autres en mettent deux en Eſpagne; mais nous n'avons connoiſſance que de celui qui paſſe à *Sant-Eſtevan de Lima* ou *Puente de Lima*, & à *Viana de Fox de Lima* en Portugal, & qui ſe jette dans l'Océan. * Strabon, *l.* 10. Lucain, *de bell. civili*, *l.* 9. Les géographes.

LETHMAT (Herman) doyen & grand-vicaire d'Utrecht, & docteur de Sorbonne, dans le XVI ſiécle, étoit de Goude en Hollande. Il compoſa divers ouvrages, entr'autres, un *de inſtauranda religione*, dédié à l'empereur Charles-Quint, & qui contient neuf traités. Ce docteur mourut à Utrecht le 6 décembre 1555, âgé de 63 ans.

LETI (Gregorio) étoit d'une famille qui faiſoit autrefois à Boulogne une aſſez belle figure. *Marc*, ſon grand-pere, qui étoit demeuré ſeul de cette famille, alla chercher fortune à Rome, où il fut deux ans gentilhomme du cardinal Aldobrandin, enſuite juge d'Ancône, & chargé encore d'autres emplois; il étoit gouverneur de Rimini, lorſqu'il mourut en 1608. Il laiſſa deux enfans: *Auguſtin-François*, qui fut eccléſiaſtique, & *Jerôme*, qui fut mis page chez le prince Charles de Médicis, prit enſuite le parti des armes, & ſervit quelque temps dans les troupes du grand duc, en qualité de capitaine d'infanterie. Etant venu s'établir à Milan, il s'y maria en 1628, & y eut entr'autres enfans *Grégorio Léti*, qui naquit le 29 de mai 1630. Jérôme fut enſuite gouverneur d'Amantée dans la Calabre, & mourut en 1639 à Salerne, où il rempliſſoit un autre emploi. Gregorio Leti fut envoyé au collége à Coſence, où les Jéſuites enſeignoient, & il y demeura juſqu'en 1644 que ſon oncle le fit venir à Rome. Leti n'y fit pas un long ſéjour: ayant refuſé d'entrer dans les vues de ſon oncle, qui vouloit lui faire embraſſer l'état eccléſiaſtique, il le quitta, & ſe retira chez les parens de ſa mere à Milan, où il demeura deux ans. Au bout de ce terme, il retourna vers ſon oncle qui étoit vicaire d'Orviette; mais n'ayant pas encore voulu ſuivre ſes conſeils, cet oncle lui remit le gouvernement de ſon bien lorſqu'il eut vingt-quatre ans, & le laiſſa aller. Leti, déja fort dérangé dans ſes mœurs, ſe mit à voyager, & étant paſſé par Aquapendente, dont ſon oncle étoit alors évêque, il alla le voir, & ne ſe contraignit point en ſa préſence. Ce prélat homme ſage, touché de voir ſon neveu plus qu'indifférent ſur la religion, lui dit une fois: » Dieu veuille que vous ne » deveniez pas un jour un grand hérétique; mais pour » moi je ne vous veux plus dans ma maiſon. » Cette eſpéce de prédiction ne tarda guères à avoir ſon exécution. Leti allant à Gènes ſur la fin d'août 1657, fit connoiſſance avec M. de Saint-Lion, huguenot, qui étoit au ſervice du marquis de Valavoir, général de l'infanterie françoiſe: ils parlerent de religion, & ces converſations acheverent de corrompre ſon eſprit, que ſon libertinage & la lecture qu'il avoit déja faite de quelques ouvrages de proteſtans avoient déja gâté. Il partit de Gène avec M. Santini, gentilhomme Luquois, pour paſſer en France; mais étant à Genève, il laiſſa partir ſon compagnon, & demeura quatre mois dans cette ville, d'où il alla à Lauſane, où il fit quelque temps après profeſſion de la religion calviniſte. Jean-Antoine Guérin, médecin célébre chez qui il logeoit, en fut ſi réjoui, qu'il lui fit épouſer ſa fille, & au mois de mars 1660, Leti alla s'établir avec elle à Genève. Il paſſa près de vingt ans dans cette ville, entretenant toujours commerce avec les ſavans, ſur-tout avec ceux d'Italie. En 1674 on lui donna le droit de bourgeoiſie *gratis*, ce qui n'avoit été accordé à perſonne avant lui. Quelques démêlés qu'il eut dans cette ville l'ayant obligé d'en ſortir en 1679, il vint en France, & paſſa en Angleterre en 1680. Le roi Charles II le reçut avec beaucoup de bonté, lui fit, après la premiere audience, un préſent

de

Digitized by Google

de mille écus, & lui promit la charge d'hiſtoriographe. Il y écrivit l'hiſtoire d'Angleterre: mais cet ouvrage ayant déplu à la cour, à cauſe de la trop grande liberté qui regnoit dans cette hiſtoire, il eut ordre de ſortir du royaume. Il alla à Amſterdam en 1682, & il y fut dans la ſuite hiſtorien de la ville. Il y eſt mort preſque ſubitement le 9 de juin 1701, âgé de ſoixante & onze ans. C'étoit un auteur infatigable, mais trop précipité dans ce qu'il faiſoit; il étoit d'un génie vif, mais mordant, & il ne faut pas ordinairement compter beaucoup ſur l'exactitude de la plus grande partie de ſes ouvrages. La partialité d'ailleurs domine dans le plus grand nombre, ſouvent il y a ſemé des ſentimens fort dangereux. Tout ce qu'il a fait eſt écrit en italien, & pour l'ordinaire fort diffus. Ses ouvrages ſont: Un théâtre de la France, ou la monarchie de la royale maiſon de Bourbon en France, ſous les regnes de Henri IV, de Louis XIII & de Louis XIV, depuis 1572 juſqu'en 1697, à Amſterdam, 7 volumes *in*-4°. Le théâtre belgique, ou portraits hiſtoriques, politiques, & géographiques des ſept Provinces-Unies, à Amſterdam en 1690, *in*-4°, 1 vol. Le théâtre britannique, ou hiſtoire de la grande Bretagne, à Amſterdam en 1684, *in*-12, 5 vol. Cet ouvrage avoit déja paru à Londres en 2 volumes *in*-4°: l'édition d'Amſterdam eſt la meilleure. L'Italie regnante, ou deſcription de l'état préſent de toutes les principautés & républiques d'Italie, à Genève en 1675, *in*-12, 4 volumes. Le népotiſme de Rome, &c. en 1667, à Amſterdam, *in*-12, 2 vol. Cet ouvrage a été traduit & imprimé en françois en 1669, *in*-12, 2 vol. & en latin à Stutgard en 1669, *in*-4°. Itinéraire de la cour de Rome, ou théâtre du ſiége apoſtolique, de la daterie & de la chancellerie romaines, à Genève, ſous le titre de Valence, en 1675, 3 vol. *in*-12. La premiere partie avoit déja paru en 1672 ſous ce titre, *Les précipices du ſiége apoſtolique*, &c. L'Europe jalouſe, ou la jalouſie des princes de l'Europe, à Genève, ſous le titre de Cologne, en 1672, 2 vol. *in*-12. La réputation jalouſe de la fortune, panégyrique ſur la puiſſance, la vie, les actions, le gouvernement, &c. de Louis *le Grand*, à Gex, *in*-4° en 1680. La monarchie univerſelle du roi Louis XIV, à Amſterdam, en 1689 *in*-12, 2 vol. Cet ouvrage a été traduit & imprimé en françois à Amſterdam, en 1689 *in*-12. On lui a oppoſé un ouvrage intitulé, l'*Europe reſſuſcitée du tombeau de M. Leti*, ou *Réponſe à la monarchie univerſelle de Louis XIV*, à Utrecht, en 1690 *in*-12. Hiſtoire de Genève, depuis ſa fondation juſqu'à préſent, à Amſterdam, en 1686, 5 volumes *in*-12. La partie de cette hiſtoire qui concerne le gouvernement eccléſiaſtique & politique de Genève, avoit été imprimée en anglois en 1681, à Londres, lorſqu'il demeuroit en Angleterre. Cérémonial hiſtorique & politique, à Amſterdam en 1685, 6 volumes *in*-12. Recueils hiſtoriques & politiques des vertus & des maximes néceſſaires à la conſervation des états, &c. à Amſterdam, en 1699, *in*-8°, 2 volumes. Vues politiques ſur les intérêts les plus cachés des princes, &c. à Genève, en 1661, *in*-12. Les ſecrets de l'état des princes de l'Europe révélés, &c. à Genève, en 1676, 3 vol. *in*-12. La juſte balance dans laquelle on peſe toutes les maximes de Rome, & les actions des cardinaux vivans, à Genève, en 1678 *in*-12, 4 vol. Dialogues hiſtoriques, ou abregé hiſtorique de l'Italie, &c. à Genève, en 1665, *in*-12. Dialogues politiques, ou la politique dont uſent les princes & les républiques d'Italie pour conſerver leurs états, *in*-12, 2 vol. à Genève, en 1666. La vie de Sixte V, à Lauſanne, en 1669, *in*-12, 2 vol. & en Hollande, en 1685, 2 vol. fort augmentée. Cette vie a été traduite en françois ſur la premiere édition, mais avec des retranchemens. La vie de Philippe II, roi d'Eſpagne, à Genève, en 1679, *in*-4°, 2 vol. traduite en françois en 1734. La vie de Charles-Quint, à Amſterdam, en 1700, *in*-12, 4 vol. & traduite en françois par les filles de l'auteur, en 4 vol. *in*-12. La vie d'Elizabeth, reine d'Angleterre, à Amſterdam, en 1693, *in*-12, 2 vol. traduite & imprimée en françois, à Amſterdam en 1694, *in*-12, 2 vol. L'hiſtoire de Cromwel, à Amſterdam, en 1692, *in*-8°, 2 vol. & imprimée en françois à Amſterdam, en 1694, *in*-12, 2 vol. La vie de Pierre Giron, duc d'Oſſone, à Amſterdam, en 1699, *in*-12, 3 vol. en françois, à Paris, en 1700, *in*-12, 3 vol. L'hiſtoire de l'empire romain en Germanie, à Amſterdam, en 1689, *in*-4°, 2 vol. Portraits hiſtoriques, politiques, chronologiques & généalogiques de la maiſon de Brandebourg, à Amſterdam, en 1687, *in*-4°, 2 vol. imprimés auſſi en françois en 1687, *in*-12, par extrait & les ſoins de Leti: Portraits hiſtoriques, politiques, &c. de la maiſon de Saxe, à Amſterdam, en 1688, *in*-4°, 2 vol. La vie d'Olympe Madalchini, ſous le nom de l'abbé Gualdi, à Genève, ſous le titre de Raguſe, & en françois à Leyde, 1666, *in*-12: c'eſt un pur roman ſatyrique. Rome pleurante, ou dialogue entre le Tibre & Rome, à Leyde, en 1666, *in*-12, & en françois à Genève, la même année. Le ſyndicat d'Alexandre VII, avec ſon voyage en l'autre monde, en 1668, *in*-12, & en françois en 1669, *in*-12: c'eſt une ſatyre fort emportée. Le cardinaliſme de la ſainte égliſe, en 1668, *in*-12, 3 vol. autre ſatyre fort violente. L'ambaſſade de Romulus aux Romains, &c. à Genève, en 1671, *in*-12, & en 1676. C'eſt un recueil de ſatyres & autres piéces qui furent faites après la mort du pape Clément IX. Les amours de Charles de Gonzague, à Genève, *in*-12: pur roman. Le vatican languiſſant depuis la mort de Clément X, avec les remedes, en 1677, *in*-12, 3 vol. Le prodige de la nature & de la grace, poëme héroïque de l'entrepriſe d'Angleterre du prince d'Orange, avec 50 planches. Le maſſacre des Réformés innocens, *in*-4°. La lettre R. bannie à Bologne en 1653, *in*-12. C'eſt un diſcours préſenté à l'académie des Humoriſtes de Rome, où il n'a point fait entrer la lettre R. Critique hiſtorique, politique, morale, œconomique & comique, ſur les loteries anciennes & nouvelles, ſpirituelles & temporelles, &c. & en françois à Amſterdam, en 1697, *in*-12, 2 vol. Pierre Ricotier, qui étudioit alors en théologie à Franequer, fit ſur cet ouvrage des *conſidérations*, où il maltraite beaucoup Leti. Celui-ci n'y répondit que par un recueil de lettres que lui avoient écrit des perſonnes de diſtinction qui parloient avantageuſement de lui, & auquel il joignit une préface fort longue, pour répondre à M. Ricotier. Mais la publication de ce recueil ayant été ſuſpendue, & M. Ricotier ayant obtenu un exemplaire de la préface, y répondit dans une brochure intitulée, *Réflexions ſur la derniere préface de M. Leti*, &c. Les *conſidérations* du même ont été ajoutées à la nouvelle édition de la *Critique des loteries* faite à Amſterdam en 1697, où l'on voit le portrait de Leti habillé en moine, ce qui avoit été fait malignement, car il ne l'a jamais été. Les lettres ont auſſi paru depuis, mais ſans la préface. En 1700 on imprima un recueil de lettres italiennes ſur différens ſujets, qui ſont de M. Leti lui-même, à Amſterdam, *in*-8°, 2 vol. La vie du duc de Valentinois par Tomaſo Tomaſi, avec les additions de Leti, auſſi en italien, à Genève, en 1670, *in*-12. Enfin Leti a donné quelques autres écrits, qui lui font encore moins d'honneur que ceux dont on vient de parler, mais qu'il a déſavoués. * *Voyez* ſon éloge par M. le Clerc, de Hollande, ſon gendre, dans le Moreri de l'édition d'Amſterdam, & dans les lettres de Leti; les mémoires du pere Niceron, *tome* 2, *& tome* 10, *premiere & ſeconde partie*; & les lettres de Bayle, avec les notes de M. Deſmaiſeaux, &c.

LETINES, LESTINES ou LIPTINES, en latin *Liptinæ ſive Leſtinæ*, autrefois palais de rois, près de Binch en Hainaut, dans le diocèſe de Cambrai.

Concile de Letines.

Saint Boniface & quelques autres prélats, formerent l'an 743 un concile à Letines, où l'on dreſſa quatre canons, & où l'on en approuva ſept d'un autre ſynode, tenu peu de temps auparavant. Carloman, qui regnoit en Auſtraſie, y fit ordonner du conſentement des eccléſiaſtiques, ou volontaire, ou extorqué, que pour ſoutenir les guerres qu'il avoit avec ſes voiſins, il pouroit prendre une partie des terres de l'égliſe, & les donner à titre de précaire à ſes gens.

LETRIM (le comté de) contrée de la Connacie en Irlande. Elle eſt vers la ſource du Shannon, aux confins de l'Ultonie & de la Lagénie, ayant au midi les comtés de Slego & de Roſcomon. Sa longueur eſt de dix-ſept lieues, & ſa largeur de quatre à cinq. Son terroir eſt fort montagneux; mais il produit de ſi bons pâturages, qu'on eſt obligé d'en chaſſer les troupeaux pour les empêcher de trop manger. Ses lieux principaux ſont Letrim capitale, Anchonri, Jameſtown & Carickdrumruſſe. * Mati, *diction.*

LETRIM, petite ville, eſt la capitale du comté dont on vient de parler, ſituée près le Shannon, entre Longfort & Slego, à huit lieues de la premiere, & à neuf de la derniere. * Mati, *diction.*

LETTERE, en latin *Letterum*, *Letteranum*, *Lyctera*, petite ville épiſcopale ſuffragante d'Amalphi. Elle eſt dans la principauté citérieure, province du royaume de Naples, entre le golfe de Salerne & celui de Naples, au pied de la montagne de Lattera, que les anciens nommoient *Lactarius* ou *Lacteus Mons*. * Mati,

LETTONIE, LETTEN, LITLANDE: c'eſt la partie méridionale de la Livonie. Elle a l'Eſtonie au nord, la Curlande au ſud, la Moſcovie au levant, & le golfe de Riga au couchant. La plus petite partie de ce pays, où ſont ſes villes de Dunebourg, de Roſiten, de Lutzen & de Maienhuſen, appartenoit aux Moſcovites. Les Suédois poſſédoient le reſte, où l'on voit la ville de Riga, & celle de Kokenhauſen, de Segewold, de Wenden, de Wolmer, &c. préſentement ce ſont les Moſcovites qui en ſont les maîtres. * Mati, *diction.*

LETTRE: figure, caractère ou trait de plume, dont un peuple eſt convenu, pour ſignifier quelque choſe, & dont l'aſſemblage ſert à exprimer les mots. On peut les appeller les élemens de la parole.

L'alphabet de chaque langue eſt compoſé d'un certain nombre de ces lettres ou caractères, qui ont un ſon, une figure & une ſignification différentes. L'alphabet françois comme le latin, n'a ordinairement que vingt-trois lettres, & l'hebreu vingt-deux, ſans les points voyelles. L'art de l'écriture ne s'eſt pas formé tout d'un coup. Il a eu beſoin de pluſieurs ſiécles, pour ſuppléer à ce qui manquoit à ces figures d'animaux, dont les premiers peuples ſe ſervoient, comme on le voit dans Tacite. Les Egyptiens, ſelon lui, s'en diſoient les inventeurs; mais il eſt plus vraiſemblable que les Hébreux, ou, comme les appellent preſque tous les anciens, les Chaldéens ou les Phéniciens, ont été leurs maîtres; c'eſt ce que dit Lucain:

Phœnices primi, fama ſi creditur, auſi
Manſuram rudibus vocem ſignare figuris.

Ce qu'a ſi heureuſement rendu Brebeuf par ces vers:

C'eſt de lui que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole & de parler aux yeux,
Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux penſées.

De-là vient que ces lettres ont été nommées *Phéniciennes* par les Grecs. Cependant Diodore de Sicile dit que cela n'eſt pas certain, & qu'on croyoit qu'ils n'avoient fait que changer la forme des lettres. S. Auguſtin & beaucoup d'autres eſtiment, que le peuple Juif avoit appris les caractères des patriarches; & qu'avant le deluge même, ſelon Joſéphe, les premiers caractères en avoient été gravés ſur des colonnes, que Seth fit élever, pour conſerver les ſciences qu'il avoit découvertes. Cela a rapport à ce que dit Pline des lettres aſſyriennes, qui ne ſont autres que les hébraïques ou les chaldaïques. *Pour moi*, dit cet auteur, *je crois que les lettres aſſyriennes ont toujours été.* Hygin attribue aux Parques l'invention de ces lettres grecques A. B. H. I. T. Y. & c'eſt pour cela que Martianus Capella les nomme les *Secrétaires des cieux*. Joſéphe, au commencement des antiquités judaïques, rejettant l'opinion des Grecs & des Egyptiens, veut qu'on ſache que les Grecs ont eu fort tard la connoiſſance des lettres, qu'ils reçurent des Phéniciens & non pas de Cadmus, puiſqu'en ce temps-là on ne trouve aucune inſcription aux temples des dieux, ni dans les lieux publics, étant certain que les Grecs n'ont rien de plus ancien que les ouvrages d'Homere. Cicéron, dans ſon orateur intitulé *Brutus*, nous diſe qu'il y a eu des poëtes plus anciens qu'Homere, qui ſe contentoient de réciter leurs poëſies par cœur, parcequ'on n'avoit pas encore trouvé l'écriture, ni les lettres. Pline, *liv. 7, c. 56*, veut que les plus anciennes lettres ſoient les aſſyriennes, & que Cadmus en ait apporté ſeize de Phénicie en Grece, ſavoir, A. B. C. D. E. G. I. L. M. N. O. P. R. S. T. V. auſquelles Palamede, durant la guerre de Troye, en avoit ajouté quatre autres, Θ. Ξ. Φ. Χ.

Herodote ſoutient que les Phéniciens, qui vinrent en Grece avec Cadmus, apporterent les caractères de l'écriture; ce qu'aſſure auſſi Diodore *de Sicile*: mais en même temps il fait voir que ces lettres ne furent pas celles qu'apporta Cadmus, puiſqu'il y en avoit eu avant le déluge de Deucalion; mais qu'il ne fit que les renouveller.

Eupolemus rapporte la premiere origine des lettres à Moyſe, qui les donna aux Juifs long-temps avant Cadmus, & les Juifs aux Phéniciens, qui étoient leurs voiſins. Philon, Juif, les attribue à Abraham, long-temps avant Moyſe; & Joſéphe, au *livre premier de ſes antiquités*, porte la choſe encore plus loin, juſqu'aux enfans d'Adam, juſqu'à Seth, qui en grava les caractères ſur deux colonnes.

Ces premiers caractères de Moyſe n'étoient pas les caractères des Hébreux d'aujourd'hui, qu'on croit avoir été apportés de Babylone en Judée, par Eſdras, après la captivité; mais ceux qu'on appelle *ſamaritains*, ſelon S. Jerôme, dans ſa préface ſur le livre des Rois. Ce qui eſt conforme au ſentiment de quelques Rabbins, fondé ſur ce que les Samaritains eurent de tout temps la loi de Moyſe écrite en cinq livres, appellés *le Pentateuque*, en leurs caractères particuliers, & ſur des médailles antiques d'or & d'argent, qu'on trouvoit dans Jéruſalem, & en pluſieurs endroits de la Paleſtine. Mais les Juifs ne conviennent pas de cela, comme on peut le voir dans le Talmud, où Marſuka dit que la loi fut premierement donnée au peuple d'Iſraël en caractères hébreux, & qu'elle fut miſe depuis par Eſdras en langage araméen, & en caractères aſſyriens. Il y a quelques auteurs qui ſoutiennent, que Moyſe s'eſt ſervi de deux ſortes de caractères, l'un pour les choſes ſacrées, qui eſt l'hébreu; & l'autre pour les choſes profanes, qui eſt le ſamaritain, dont ſe ſervoient les Chaldéens: & de ces caractères ont été formés les caractères grecs & latins; ces derniers n'étant que des lettres grecques capitales, comme le témoigne Pline, qui le juſtifie par une ancienne inſcription gravée ſur du bronze, & apportée de Delphes à Rome.

ΝΑΤΣΙΚΡΑΤΗΣ Ο ΜΙΝ ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΕΜΕ ΤΕΘΕΙΚΕΝ.

Et au chapitre 56, il dit que ces lettres ont été les aſſyriennes, ou, ſelon quelques auteurs, les ſyriaques: mais ce ſont plutôt les ſamaritaines, qui, hormis l'aleph & le jod, ſont ſi conformes aux grecques & aux latines, ſi on les conſidere & prend à l'envers,

que ce n'eſt preſque qu'une même choſe. Euſebe confirme cette vérité par la propre dénomination des Grecs, qui à l'imitation du chaldaïſme, ajoutent un *a*, comme *Alpha*, au lieu d'*Aleph*; *Beta*, pour *Beth*; *Gamma*, pour *Ghimel*; *Delta*, pour *Daleth*, &c.

Simonides, Evandre & Demarate furent les premiers qui apportérent les lettres en Italie, l'un d'Arcadie, & l'autre au pays où il s'habitua. En effet, les anciennes lettres grecques étoient toutes ſemblables aux nôtres; mais nous n'en avions d'abord qu'un petit nombre; le reſte a été ajouté dans la ſuite. L'empereur Claude, à l'imitation des anciens, inventa trois lettres, qui furent en uſage durant ſon regne, & abolies par ſa mort. La figure s'en voit encore dans les temples & autres lieux publics ſur des tables de cuivre, où l'on gravoit les décrets du ſénat.

Cirinus dit que Moyſe inventa les lettres hébraïques, Abraham les ſyriaques & les chaldaïques, les Phéniciens celles d'Attique, dont Cadmus en apporta dix-huit en Grece, & que Pelaſgus porta en Italie; & Nicoſtrata les latines. Les Egyptiens avoient pour lettres des figures d'animaux, qu'ils nommoient lettres hiéroglyphiques, & qu'Iſis inventa. Les lettres gothiques ou de Tolede furent inventées par Gueſila, évêque des Goths.

Les lettres F. G. H. K. Q. X. Y. Z. étoient autrefois inconnues aux Romains, comme le prouve Claude Dauſquius en ſon *Orthographie*, où il enſeigne l'origine des lettres

Les grammairiens diſtinguent les lettres en voyelles & conſonnes, muettes, doubles, liquides & caractériſtiques On compte ſix voyelles, A. E. I. O. U. Y. On les appelle voyelles, parceque d'elles-mêmes elles ont un ſon diſtinct, & peuvent ſeules compoſer une ſyllabe. Il y a dix-huit conſonnes, qui ont beſoin d'une voyelle pour être prononcées & former une ſyllabe. Des dix-huit conſonnes, l'X & le Z ne ſont proprement que des abréviations, du moins comme les prononçoient les anciens; l'X n'étant qu'un *c* & une *ſ* joints enſemble; & le Z, un *d* & une *ſ*. C'eſt pour cette raiſon, qu'on les appelle des lettres doubles.

Le roi Chilperic voulut tranſporter dans notre alphabet françois toutes les lettres doubles des Grecs, afin qu'on pût repréſenter par un ſeul caractère les *th*, *ch*, *ph*, *pſ*. ce qui fut en uſage tant qu'il regna, ſelon le témoignage de Gregoire *de Tours*.

Des ſeize conſonnes qui reſtent, il y en a quatre qu'on appelle liquides ou coulantes, ſavoir L, R, M, N, quoiqu'à parler proprement, il n'y ait que L & R, qui méritent ce nom; les deux autres, ſur-tout l'M, n'étant guères coulantes. Il y en a dix qu'on peut appeller muettes, & qu'on peut diſtinguer en trois claſſes, ſelon le rapport qu'elles ont entr'elles.

Muettes { B, P, F, V. / C, Q, G, J. / D, T.

Des deux qui reſtent l'S fait une claſſe à part, ſi ce n'eſt qu'on lui joigne les deux doubles X, & Z, parcequ'elle en fait la principale. Pour l'H, ce n'eſt qu'une aſpiration, quoiqu'on ne la doive point pour cela retrancher de l'ordre des lettres.

Des voyelles en général.

Il n'y a rien en quoi nous ayons tant changé la prononciation des anciens qu'à l'égard des voyelles; car nous n'obſervons preſque plus la diſtinction des longues ni des bréves, hors celles qui ſont longues par poſition. Ainſi prononçant *amabam* & *circumdabam*, on voit bien que *ma* eſt long dans le premier mot, & *da* bref dans le ſecond. Mais prononçant *dabam* & *ſtabam*, on ne ſauroit deviner ſi la premiere de l'un ou de l'autre eſt bréve ou longue. Or, les anciens diſtinguoient exactement dans leur prononciation toutes les longues & toutes les bréves, en quelque place qu'elles ſe rencontraſſent. Ils obſervoient auſſi cette diſtinction de longues & de bréves dans leur écriture, où ils redoubloient ſouvent la voyelle, pour marquer une ſyllabe longue. Ce que Quintilien témoigne avoir été en uſage juſqu'au temps d'Attius. Il y avoit même quelquefois l'*H*, entre cette voyelle redoublée, pour rendre la prononciation plus forte, comme *Ahala* pour *Ala*. Et c'eſt pour cela qu'on trouve auſſi dans les anciens *mehe* pour *mee* ou *me*, & *mehecum* pour *mecum*; de même que nous diſons *vehemens* pour *vemens*, & *mihi* pour *mi* des anciens. Mais depuis, pour abréger, l'on ſe contenta de marquer ſeulement une ligne au-deſſus de la voyelle, pour montrer qu'elle étoit longue, ce que les copiſtes ne comprenant pas, ils ont pris cette ligne pour une abréviation d'une lettre, ce qui fait qu'on trouve *totiens* pour *toties*, *vicenſimus* pour *viceſimus*, *formonſus* pour *formoſus*, *aquonſus* pour *aquoſus* & ſemblables, ne ſachant pas que chez les anciens, cette ligne ne ſervoit que pour marquer la quantité.

Des voyelles en particulier.

On appelle les trois premieres A, E, I, des voyelles ouvertes, parcequ'elles ſe prononcent d'une bouche plus pleine & plus ouverte, que les autres. Les trois dernieres voyelles ſont O, U, Y: on les appelle fermées, parcequ'elles ſe prononcent d'une bouche plus petite & plus fermée que les précédentes. Les diphthongues, que Lipſe appelle *bivocales*, doubles voyelles, ſe prononcent avec un double ſon, comme leur nom le marque; quoiqu'on n'y entende point également les deux voyelles, parceque l'une eſt quelquefois plus foible, & l'autre plus forte: on en compte huit en latin, ſavoir Æ, AI, AU, EI, EU, OE, OI, UI.

Des conſonnes.

On compte dix-huit conſonnes, qui ont beſoin d'une voyelle pour former un ſon articulé, & compoſer une ſyllabe. On les diviſe en liquides & muettes, en ſiflantes & en aſpirées. Nous avons déja dit qu'il y avoit quatre liquides, c'eſt-à-dire, qui paſſent vîte & facilement, L, R, M, N. L & R ont un ſi grand rapport, que ceux qui veulent prononcer l'R, n'y pouvant arriver, retombent naturellement dans l'L. De-là vient le changement réciproque qu'il y a entre ces deux lettres; car non-ſeulement les Attiques ont dit ἀρίζηλος pour ἀλίζηλος; mais les Latins ont dit *Cantharus* pour Καλλίαρος, & *conflacuit* pour *conſracuit*.

L'M a un ſon ſourd, & ſe prononce ſur l'extrémité des lévres, d'où vient qu'elle eſt nommée *mugiens littera*. Elle ſe mangeoit ſouvent dans la proſe, comme elle fait encore dans les vers, *reſtituta'iri*, dans le droit pour *reſtitutum iri*. L'N au contraire s'appelloit *tinniens littera*; parcequ'elle a un ſon plus clair & plus aigre, ſonnant contre le palais de la bouche.

On appelle conſonnes muettes, celles qui ont un ſon plus ſourd & moins diſtinct que les autres.

Le B & le P ont un ſi grand rapport enſemble, que Quintilien témoigne que dans *obtinuit*, la raiſon vouloit qu'on mît un B; mais que les oreilles n'entendoient qu'un P, *optinuit*. C'eſt pourquoi nous voyons par les anciennes inſcriptions & par les vieilles gloſes, que ces deux lettres ont été ſouvent confondues, comme *apſens* pour *abſens*, *obtimus* pour *optimus*: & les Allemans diſent encore *ponum vinum* pour *bonum vinum*. Ces deux lettres ont auſſi en cela de commun, qu'elles ſe ſont ſouvent gliſſées dans les mots ſans néceſſité, comme *abſporto* pour *aſporto*.

L'F ſe prononçoit comme le φ des Grecs, mais non pas avec une aſpiration ſi forte, comme le témoigne Terentien.

Le *Van* ou V conſonne avoit une prononciation plus

pleine ; mais avec moins de ſouſle, que nous ne lui en donnons maintenant.

Le C & le Q ont un ſi grand rapport entreux, que pluſieurs grammairiens ont voulu rejetter le Q comme une lettre ſuperflue, prétendant que le C & l'U peuvent ſuffire pour exprimer ce que nous mettons par un Q ; mais c'eſt ſans raiſon qu'on a voulu rejetter le Q comme fait Varron, au rapport de Cenſorin ; & Licinius Calvus, au rapport de Victorin ; car il eſt toujours utile, puiſque dans l'uſage il ſert à joindre les deux voyelles ſuivantes en une ſyllabe, où le C marque qu'elles ſont diviſées. C'eſt ce qui fait la différence entre le nominatif *qui*, & le datif *cui*.

Le D n'eſt qu'une diminution du T, comme le G du C, ſelon Quintilien ; & ces deux lettres ont un ſi grand rapport enſemble, qu'à cauſe de cela on les trouve ſouvent miſes l'une pour l'autre, *at* pour *ad*. Ce qui fait que Quintilien ſe moque de ceux qui font difficulté d'écrire indifféremment l'un pour l'autre, *ſet* pour *ſed*, *haut* pour *haud*, *atque* pour *adque*, comme on le trouve dans les inſcriptions & ailleurs.

En françois, nous écrivons *voit* avec un *t*, quoiqu'il vienne de *videt* ; & toutes les fois que le D eſt à la fin d'un mot, & que le ſuivant commence par une voyelle ou une H non aſpirée, nous le prononçons comme un T, & nous diſons par exemple, *un grant homme*, quoique nous écrivions *un grand homme*. Dans tout le reſte, nous avons preſque conſervé entierement la prononciation de ces deux lettres, ſi ce n'eſt que dans le T nous l'adouciſſons beaucoup, lorſqu'il eſt joint avec un I devant une autre voyelle, où nous le faiſons preſque ſonner comme l'S des anciens, *pronuntio*, comme s'il y avoit *pronuncio* : les Allemans diſent *pronundcio*.

L'S eſt appellée lettre ſiflante, à cauſe du ſon qu'elle fait. Elle a été diverſement reçue parmi les anciens, les uns l'ayant rejettée autant qu'ils ont pu, & les autres l'ayant affectée. Pindare l'a évitée autant qu'il a pu dans tous ſes vers. Quintilien dit qu'elle eſt rude, & fait un mauvais ſon dans la jonction des mots : d'où vient qu'on la rejettoit tout-à-fait, *dignu'*, *omnib'*, & ſemblables, dans Plaute, dans Terence, & ailleurs. Quelques-uns des Latins la changeoient en *r*, à l'imitation des Attiques, diſant *meriare* pour *merſare* : les Hollandois font aujourd'hui la même choſe, mettant un *r* preſque par-tout où les Allemans mettent un *s*, *Water* pour *Waſſer*, de l'eau, *Wat* pour *was*, *dat* pour *das*. D'autres au contraire affectoient de mettre l'*s* par-tout, *Caſmena* pour *Camenæ*, *Duſmoſa* pour *Dumoſa* : & Quintilien témoigne que du temps de Cicéron & depuis, on la redoubloit ſouvent au milieu des mots, *cauſſa*, *diviſſiones*. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'elle eſt rude, ſi on la ſifle trop, ou ſi on en met trop de ſuite ; ce qui oblige les François de l'adoucir tellement, que quand elle eſt au milieu de deux voyelles, ils la prononcent comme un *z*.

L'X ſe mettoit quelquefois avec le C, comme *vincxit*, *juncxit*, & quelquefois avec l'S, comme *Cappadoxs*, *Conjuxs*. S. Iſidore témoigne que cette lettre n'a point été en uſage avant le temps d'Auguſte ; & Victorin dit que Nigidius ne voulut jamais s'en ſervir.

Le Z ſe prononçoit beaucoup plus doucement que l'X, néanmoins cette prononciation n'étoit pas tout-à-fait la même qu'aujourd'hui, où nous ne lui donnons que la moitié d'une S, comme *Mezentius*.

Les Grammairiens ſont en diſpute pour ſavoir ſi l'H doit être miſe au nombre des lettres ou non, parce-qu'elle ne paroît être qu'une aſpiration. Ce n'eſt là qu'une diſpute de mots ; car ſi par le mot de lettre on entend tous les caractères qui ſe mettent dans le même rang, & qui entrent dans la compoſition des mots, on ne peut douter que l'H ne ſoit une lettre ; mais ſi par une lettre on entend ce qui a un ſon particulier, & qui ſe diſtingue de tous les autres, l'H ne ſera pas une lettre, parcequ'elle ne ſonne qu'avec une autre voyelle ou conſonne, & n'ajoute que l'aſpiration aux lettres auſquelles elle eſt jointe.

Les Romains ne mettoient d'ordinaire que la premiere lettre de leur nom propre, & de quelques autres mots communs & qu'on devinoit ſans peine, & cela pour abréger. On ſe ſervoit ſur-tout de ces abréviations dans les inſcriptions. On en voit une infinité d'exemples dans les anciens monumens.

A. ſeul ſignifioit *Aulus*, du verbe *alo*, *je nourris*, comme étant né *Diis alentibus* ; dans les jugemens A ſignifioit *abſolvo*, *j'abſous l'accuſé* : dans les aſſemblées *antiquo*, *je rejette la loi propoſée*. A. ſignifie auſſi *Auguſtus*, AA. *Auguſti*.

C. vouloit dire *Caïus*, ainſi nommé de la joie de ſes parens, C. *Ceſar*, du verbe *cædo*, parcequ'il fallut ouvrir le côté de ſa mere pour le mettre au monde. C. *Conſul*, CC. *Conſules*, &c.

D. ſignifioit *Decimus*, ou *Decius*, c'eſt-à-dire, *né le dixiéme*.

L. fait *Lucius* de *Lux*, parceque le premier qui porta ce nom, naquit au point du jour.

M. vouloit dire *Marcus*, comme qui diroit *né au mois de Mars* : & cette même lettre avec un accent aigu M', & une virgule M' vouloit dire *Manius*, c'eſt-à-dire, *né le matin*, ou plutôt, *qui eſt tout bon*, dont le contraire eſt *immanis*, *méchant*, *cruel*, &c.

N. vouloit dire *Nepos*, *petit-fils*.

P. ſignifioit *Publius*, du mot *Pubes*, ou *Populus*, *Peuple*.

Q. faiſoit *Quintus*, c'eſt-à dire, *le cinquiéme enfant de la famille* ; ou *Quæſtor*, *Queſteur* ; ou *Quirites*, *les citoyens Romains*.

T. fait *Titus*, du mot *tueri*, comme qui diroit *Tuteur* & conſervateur de la patrie.

Les mêmes lettres de l'alphabet renverſées marquoient les noms propres des dames Romaines Ⅎ, pour dire *Marca* ; Ↄ, pour *Caia*.

Ils mettoient quelquefois deux lettres de leur alphabet, dans le même deſſein, comme AP. ſignifie *Appius*, qui vient du mot Sabin *Attius* ; car Attius Claudius fut le premier, qui étant chaſſé de ſon pays, vint à Rome, & changea ſon nom d'*Attius* en celui d'*Appius Claudius*.

CN. veut autant dire, que CNEUS, comme qui diroit *Nævus*, de quelque marque ou tache qu'il avoit ſur ſon corps.

M. F. ſignifie *Marci Filius*, *Fils de Marcus*.

M. N. veut dire *Marci Nepos*, *Petit-fils de Marcus*.

P. C. veut dire *Patres conſcripti*, les *Peres du Senat*.

P. R. ſignifie *Populus Romanus*, le *Peuple Romain*.

R. P. *Reſpublica*, la *République*.

S. C. *Senatuſconſultum*, Ordonnance *ou* Decret *du Senat*.

SP. *Spurius*, qui marque quelque choſe de honteux dans la naiſſance, ou qui n'eſt pas légitime.

TI. *Tiberius*, *né auprès du Tibre*.

COS. pour dire *Conſul*. COSS. pour dire *Conſules* au pluriel.

S. P. Q. R. *Senatus*, *Populuſque Romanus*. *Le Sénat & le Peuple Romain*.

On trouve auſſi qu'une même lettre redoublée ſert à augmenter la ſignification d'un mot, ou à marquer un dégré ſuperlatif ; ainſi BB. *benè*, *benè* : FF. *fortiſſimè* ou *feliciſſimè* : LL. *lubentiſſimè*.

Les anciens, avant l'invention du parchemin, n'écrivoient que d'un côté, parceque les feuilles de l'arbre qu'on nommoit *Papyrus*, ſur leſquelles on écrivoit, étoient ſi minces, que le revers n'auroit pu ſouffrir l'impreſſion de la plume. On fit la même choſe lorſque l'on commença à ſe ſervir du parchemin. Et il étoit ſi fort hors d'uſage d'écrire autrement, que lorſqu'on vouloit ſe moquer de quelqu'un, dont la longueur étoit incommode, on diſoit qu'il écrivoit des deux côtés, & qu'il ne finiſſoit point.

Cette invention du parchemin eſt plus ancienne que

quelques auteurs ne prétendent ; puiſqu'Hérodote rapporte que les Ioniens, qui reçurent les lettres des Phéniciens, appelloient les peaux des bêtes, des *livres*, parcequ'ils s'en ſervoient quelquefois pour écrire, & qu'un traité fait entre les premiers Romains & les Gabiens peuple du Latium, fut écrit en lettres antiques ſur du cuir de bœuf ; dont on avoit couvert un bouclier de bois, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnaſſe. On ſe ſervoit preſque de toutes ſortes de matieres pour écrire, & en particulier d'écorce d'arbre & de tablettes enduites de cire. L'étain fut auſſi employé. Ce fut ſur ce métal que le peuple de Sparte écrivit à *Simon*, grand-prêtre des Juifs. On écrivit auſſi ſur de l'ivoire, comme nous l'apprenons d'Ulpien, *libris elephantinis* ; comme auſſi ſur des peaux de chevre, & ſur des inteſtins d'animaux, ſelon Hérodote, Cedrene & Zonare. Ces deux derniers rapportent que dans la bibliothéque de Conſtantinople il y avoit une iliade d'Homere écrite en lettres d'or ſur un inteſtin de dragon, long de ſix-vingts pieds. Les Lombards après leur irruption en Italie, écrivirent ſur des tablettes de bois, qui étoient fort minces, & ils y traçoient les lettres auſſi aiſément que ſur la cire. Apulée parle en beaucoup d'endroits de livres de lin, *Libri lintei*, qui étoient ſi précieux, qu'on ne s'en ſervoit que pour y conſerver les actes de la vie des empereurs Romains, qui étoient gardés dans le temple de *Junon Moneta*. On ſe ſervoit d'abord d'un ſtyle pour tracer les lettres, mais dans la ſuite on employa de l'encre de diverſes couleurs, même l'or & l'émail. Pline parle d'une eſpece d'encre particuliere pour les livres, qu'on détrempoit avec du jus d'abſinthe, pour les garantir des rats.

L'uſage de ſe ſervir de l'or eſt fort ancien, puiſqu'un auteur a rapporté, qu'une des odes de Pindare, qui eſt la ſeptiéme, fut écrite en lettres d'or, & conſervée dans le temple de Minerve. L'argent étoit auſſi en uſage ; mais le pourpre étoit réſervé aux ſeuls empereurs.

LETTRES FORMÉES, *cherchez* FORMÉES.

LEU (Saint) que pluſieurs prononcent auſſi ſaint Loup, évêque de Sens, étoit fils de *Betton*, allié à la famille royale, & d'*Auſtregiſilde*, ſurnommée *Aige*, ſœur de ſaint *Aunaire* évêque d'Auxerre, & d'*Auſtrein* évêque d'Orléans. Il naquit dans le diocèſe d'Orléans, & parut porté à la piété dès ſes plus tendres années. Ses oncles maternels voyant ſes vertueuſes inclinations, & les belles diſpoſitions de ſon eſprit, ſe chargerent avec plaiſir de ſon éducation, & le firent entrer de bonne heure dans la cléricature. Saint Leu parfaitement inſtruit des obligations de cet état, ſe mit en devoir de répondre dignement à la grace que Dieu lui avoit faite de l'y appeller. Il s'appliqua à la priere & à l'oraiſon ; il étoit aſſidu aux offices, il fréquentoit les ſépulcres des martyrs, viſitoit les hôpitaux, faiſoit l'aumône aux pauvres, exerçoit l'hoſpitalité envers les étrangers, & faiſoit ſentir les effets de ſa charité à l'égard de tout le monde. C'eſt ainſi qu'il vivoit parmi le clergé d'Orléans, lorſqu'il fut demandé par le clergé & le peuple de la ville de Sens, pour être leur évêque à la place de ſaint Artheme. Pendant qu'il poſſédoit cette dignité, Clotaire II roi de Neuſtrie ou de la France occidentale, voulant ſe rendre maître de la ville de Sens, après la mort de Thierri roi de Bourgogne & d'Auſtraſie, envoya Blidebod l'un de ſes lieutenans pour aſſiéger cette ville, & ce général n'y trouva pas beaucoup de réſiſtance de la part de la garniſon ; mais le ſaint évêque ayant eu recours à la priere, fit ſonner le tocſin, ſans autre deſſein néanmoins que d'appeller ſon peuple à l'égliſe ; & les aſſiégeans en prirent une terreur panique, qui leur fit lever le ſiége en déſordre. La Bourgogne ayant été depuis ſoumiſe à Clotaire, il envoya auſſitôt pour gouverneur à Sens un nommé *Faroul*, qui faiſant ſon entrée, trouva mauvais que le ſaint évêque n'allât point au-devant de lui avec des préſens, & crut qu'il ne pouvoit pas mieux s'en venger qu'en perdant le ſaint prélat dans l'eſprit du roi. Il fit tant d'effet par ſes calomnies, que ce prince, ſans rien approfondir, relegua ſaint Leu au pays de Vimeu en Neuſtrie. Mais Clotaire ayant reconnu ſon innocence, le rendit à ſon égliſe. Ce prince ne voulut point qu'il y retournât, qu'il ne lui eût donné un train convenable à la dignité d'un grand évêque ; il fit même un feſtin au clergé de Sens, qui étoit venu juſqu'à Rouen où étoit la cour, pour ramener ſon paſteur, qui mourut l'an 623 dans la terre de Brinon qu'il avoit eue de ſon patrimoine, & qu'il légua par ſon teſtament à l'égliſe cathédrale de Sens. On dit que ce ſaint ſortant de la ville de Sens pour aller en exil, jetta ſon anneau paſtoral dans les foſſés pleins d'eau, & dit qu'il ne reviendroit point que cet anneau ne fût retrouvé ; & qu'en effet peu de temps avant ſon retour, on pêcha près de Melun un barbeau, dans le corps duquel on trouva cet anneau, qui fut porté dans la cathédrale, où on le voit encore aujourd'hui. Vers l'endroit où l'on pêcha ce poiſſon, Louis *le Gros*, roi de France, fit bâtir la célebre abbaye de Barbeau, où il choiſit ſa ſépulture, & où ſon corps fut porté l'an 1137. * Baronius. Surius. Pierre *de Natalibus*. Baillet, *vies des ſaints*.

LEVANE, *Levana*, déeſſe, qui, ſelon les anciens Gentils, avoit le ſoin de relever les enfans de terre auſſitôt que leur mere les avoit enfantés. Elle avoit ſes autels à Rome, où on lui offroit des ſacrifices. Lorſque l'enfant étoit né, la ſage-femme le mettoit à terre, & le pere, ou quelqu'un pour lui, le relevoit & l'embraſſoit. Cette cérémonie étoit ſi néceſſaire, que ſans cela l'enfant n'étoit pas réputé légitime. * Saint Auguſtin en parle dans *la cité de Dieu*. Macrobe. Suetone. Dempſter, *antiq. romaines*.

LEVANZO, petite iſle, où il n'y a que quelques habitations, eſt dans la mer Méditerranée, à trois lieues de la côte occidentale de la Sicile, vis-à-vis de Trapano. * Mati, *dictionn.*

☞ LEUBEN, ou LEOBN, ou LEUBM, petite ville d'Allemagne dans la Stirie, ſur la Muer, au cercle d'Autriche. Elle eſt capitale d'un grand comté, qui a eu ſes comtes particuliers de la maiſon de Hohenwart, qui eſt de la Baviere, & que l'on appelloit auſſi les comtes de Schrobenhauſen. Après l'extinction de cette famille, la ville & le comté de Leuben paſſerent à Conrad, évêque de Freiſingue, frere de Sifroi & d'Orton, comtes d'Hohenwart. En 1246 il vendit ce bien pour une groſſe ſomme d'argent au duc de Carinthie, & cette ville a paſſé avec la ſucceſſion de ces ducs dans la maiſon d'Autriche, qui en a la propriété. A un quart de mille de cette ville eſt l'abbaye de Goſz, en latin *Goſſenſe cœnobium*, ſituée ſur la Muer. L'abbeſſe eſt fort riche. Les religieuſes font preuve de nobleſſe. * La Martiniere, *dict. géogr.* où il cite Zeyler, *Stiriæ topogr.* p. 72.

LEUBOVERE, *cherchez* CHRODIELDE.

LEUCADE, iſle de la mer Ionienne, *voyez* SAINTE-MAURE.

LEUCANDRE ou LERNANDRE (André) Anglois, & abbé de l'ordre de Cluni, dans le XI ſiécle, l'an 1020, fit le voyage de Jéruſalem, dont il publia une relation avec quelques autres ouvrages. * *Conſultez* Leland, Balée, Pitſeus, &c.

LEUCATE, place autrefois forte, ſituée en Languedoc, ſur la frontiere d'Eſpagne, près du comté de Rouſſillon, entre Narbonne & Salſes, ſur le penchant d'une colline, où le roi François I fit bâtir un fort. Elle a un rocher inacceſſible d'un côté, & de l'autre elle eſt entre la mer & l'étang dit *Leucate*. Serbelloni, général des Eſpagnols, aſſiégea inutilement cette place l'an 1637. Charles de Schomberg, duc d'Halluin, gouverneur du Languedoc, y défit leur armée le 29 du mois de ſeptembre de la même année, après l'avoir forcée dans ſes retranchemens. La forteresſe de Leucate fut détruite ſur la fin du XVII ſiécle.

Digitized by Google

LEUCEAS, en grec Λευκέας, poëte d'Argos. Il écrivit ſur les manieres & les mœurs des nations, au témoignage de Pauſanias.

LEUCHT (Chriſtian Leonard) fameux docteur du droit public, né à Arnſtatt en Thuringe le 12 de février 1645, fit ſes études à Leipſick, à Gieſſen & à Iéne, où il prit le dégré de docteur. Après s'être diſtingué pendant quelque temps à Dreſde dans la pratique du droit, il fut conſeiller aulique du comte de Reuſs à Graitz en 1683, & conſeiller conſultant du comte de Limbourg en 1688. Il fut honoré en 1690 de la dignité de comte palatin, parcequ'il avoit fait la deſcription de deux couronnemens qui s'étoient faits la même année à Ausbourg. En 1692 il fut conſultant de la ville de Nuremberg, & en 1694 aſſeſſeur de la même ville. En 1699 ſes infirmités l'ayant obligé de réſigner ſon emploi de premier conſultant du ſénat, on lui en conſerva le titre & le rang. Les princes de Shwartzbourg-Sondershauſen & de Schwartzbourg-Arnſtatt le nommerent depuis leur conſeiller, parcequ'il avoit dédié à cette maiſon le premier tome des actes d'état du ſaint empire du XVIII ſiécle. Il mourut le 24 novembre 1716, à l'âge de ſoixante-douze ans. On eſtime beaucoup les nouvelles éditions qu'il a données de divers livres, & les additions dont il les a enrichis. La plupart ſont ſous des noms ſuppoſés.

LEUCHTEMBERG, landgraviat de l'empire d'Allemagne, eſt ſitué dans le haut Palatinat. Les landgraves de Leuchtemberg ont ſubſiſté depuis Ulric I, mort l'an 1334, juſqu'à Maximilien Adam, mort au milieu du XVII ſiécle, ſans poſtérité. Sa tante *Mechtilde* de Leuchtemberg avoit épouſé l'an 1612 *Albert* duc de Baviere, & fut mere de *Maximilien-Henri* électeur de Cologne, qui hérita de ce landgraviat; mais après ſa mort, arrivée l'an 1688, l'empereur prétendant que ce landgraviat étoit réuni à l'empire, s'en mit en poſſeſſion, & en donna l'inveſtiture, le 10 mai 1709, à Leopold-Matthias prince de Lamberg, chevalier de la toiſon d'or, ſon grand-écuyer, mort le 10 mars 1711. * *Conſultez* Cluvier, *deſcr. Germ.* Rittershuſius, &c.

LEUCHTER (Henri) publia l'alcoran de Mahomet, & le miroir du ſouverain bien & du ſouverain mal, en 1604. * Konig, *biblioth.*

LEUCHTIUS (Valentin) publia en 1595 un miroir hiſtorique des ſaintes images. * Konig, *biblioth. vetus & nova.* On connoît encore de Leuchtius, *Dialogue myſtique de la vraie égliſe, & de ſa ſucceſſion*, écrit en allemand, & imprimé à Mayence en 1583 *in*-4°.

LEUCIE, hérétique manichéen, oſa publier des actes des apôtres, ſous le nom de ſaint Matthieu, ou de ſaint Jacques *le Mineur*, de ſaint Pierre & de ſaint Jean; ce que nous voyons dans la lettre écrite par le pape Innocent III à Exupere, *epiſt.* 3. Quelques-uns croient ce Leucie auteur du livre de la *nativité de la ſainte Vierge*, fauſſement attribué à ſaint Jerôme. * Baronius, *A. C.* 44.

LEUCIPPÉ, fille de Theſtor, prêtre ou devin, étant en peine de ſon pere & de ſa ſœur Theonoé, conſulta l'oracle, qui lui répondit, que pour ſavoir ce qu'ils étoient devenus, elle n'avoit qu'à s'habiller en prêtre, & voyager en cet équipage. Elle obéit à l'oracle, & trouva ſon pere & ſa ſœur dans la Carie. Theonoé, après avoir été enlevée par des pirates, avoit été vendue à Icare roi de ce pays, & ſon pere y avoit été fait priſonnier après un naufrage. Lorſque Leucippé déguiſée en homme, fut arrivée en ce pays, elle inſpira de l'amour à ſa ſœur, qui ne la connoiſſoit point, & l'irrita tellement par ſes refus, que cette amante mépriſée commanda que l'on fît venir quelqu'un pour la tuer. Ce fut Theſtor qui fut choiſi pour cette exécution: il fut reconnu de ſa fille Leucippé, & la reconnut enſuite auſſi-bien que Theonoé. * P. Hygin, *fab. CXC.*

LEUCIPPE, *Leucippus*, philoſophe Abderitain, ou Eleate, ou Mileſien, ſelon d'autres, & diſciple de Zenon, croyoit que toutes choſes étoient infinies; qu'elles ſe changeoient les unes aux autres; que tout cet univers étoit en partie vuide & en partie rempli de corps, & que les mondes ſe formoient quand les corps entroient dans ce vuide, & ſe mêloient les uns aux autres. Il ajoutoit que la nature des aſtres ſe forme par leur mouvement; que le ſoleil roule dans un grand cercle à l'entour de la lune; que la terre eſt emportée par un mouvement qui la fait rouler dans le milieu; & que ſa figure eſt ſemblable à celle d'un tambour. C'eſt le premier qui a établi les atomes pour principe de toutes choſes. Voila ſes opinions, que Diogène *Laërce* rapporte avec plus de détail. Ce philoſophe vivoit ſous la LXXXVIII olympiade, vers l'an 428 avant Jeſus-Chriſt. * Diogène *Laërce*, *lib. 9 vit. philoſ.* Heſychius. Galien. Clement Alexandrin, & S. Epiphane, cités par Voſſius, *de philoſ. ſectis*, *cap.* 7, §. 6.

LEUCK, bon bourg du pays de Valais, allié des Suiſſes. Il a un pont ſur le Rhône, à cinq lieues au-deſſus de la ville de Sion, & des bains renommés, qui ſont à une lieue du bourg. * Mati, *diction.*

LEUCON, en grec Λεύκων, poëte comique, qui, ſelon Suidas, floriſſoit du temps de la guerre du Peloponnèſe. Il y avoit deux de ſes comédies, dont l'une avoit pour titre Ἀστὲ ἑπτακόρας, & l'autre Ἑπτάζυγος.

LEUCOS ou PATRASSO, petite riviere de la Morée. Elle coule entre la ville de Guaſtani & la forteresſe d'Achaïa, & ſe décharge dans le golfe de Patras, à une lieue de la ville de ce nom vers le midi. * Mati, *diction.*

LEUCOSIA ou LICOSA, petite iſle de la mer de Toſcane, près d'un promontoire, dit *Capo della Nicoſa.** Strabon & Pline en parlent, auſſi-bien que Silius Italicus, *liv.* 8.

LEUCOTHOÉ, fille d'Orchame roi de Babylone, fut aimée d'Apollon, qui abuſa d'elle déguiſé ſous les habits de ſa mere Eurynome. Cletie qui aimoit Apollon, en avertit Orchame; & ce roi enterra toute vive ſa fille. Son amant la transforma en un de ces arbres qui portent l'encens. * Ovide, *liv. 4 metam.*

LEUCTRES, ville ancienne de Laconie, ſituée au bord de la mer. Plutarque en parle dans la vie de Pélopidas. Selon Strabon au livre huitiéme de la géographie, c'étoit une colonie de Leuctriens dans la Béotie. Pauſanias dans ſes laconiques, c'eſt-à-dire dans le troiſiéme livre de ſa deſcription de la Grece, dit qu'elle étoit une des dix-huit villes des peuples appellés Eleuthero-Lacones, ou *Libres Laconiens*, & que les Meſſéniens prétendoient qu'elle avoit été autrefois de leur territoire. Elle étoit vers leur frontiere, ſur la côte orientale du golfe meſſéniaque. On la nomme à préſent *Moina*. Les Thebains, commandés par Epaminondas, gagnerent près de cette ville une grande bataille ſur les Lacédémoniens. Ce fut ſous la CII olympiade, l'an 371 avant Jeſus-Chriſt. Plutarque, dans la vie de Pélopidas, & dans celle de Cléomene, parle d'une autre Leuctres, ville de l'Arcadie. Elle étoit du territoire de Mégalopolis, ſituée aſſez près de la ville de ce nom. * *Voyez* outre les auteurs *cités dans cet article*, le pere Lubin, Auguſtin, dans ſes tables géographiques, &c.

LEUCUS, fleuve de la Macédoine, entre Pydne & le mont Olympe, près du fleuve Aeſon, au-deſſus de ce fleuve vers le nord, & plus près de Pydne. Plutarque en parle dans la vie de Paul Emile. * Lubin, *tables géograph. ſur les vies de Plutarque.*

LEUDESE, *Leudeſius*, maire du palais de Thierri roi de France, étoit fils d'*Erchinoald*, qui avoit eu le même emploi pendant ſeize ans, depuis l'an 640 juſqu'en 656. Leudeſe ne fut choiſi pour l'exercer après lui, de l'avis de ſaint Leger évêque d'Autun, qu'en 673, & il ne l'exerça pas plus d'un an. Ebroïn, ſorti de l'abbaye de Luxeu, pourſuivit Leudeſe au-delà de la riviere de Somme, dans le pays de Ponthieu, feignit

de s'accorder avec lui au château de Créci ; & peu après l'ayant fait aſſaſſiner, ſe ſaiſit du roi Thierri, & regna ſous ſon nom. * *Voyez l'addition de* Grégoire *de Tours, c. 96. Geſta Franc. c.* 5. Pagi, *ad ann. 674.*

LEVE (Antoine de) fameux capitaine ſous l'empire de Charles-Quint, étoit Navarrois, & après avoir paſſé par tous les degrés de la milice, s'éleva du rang de ſimple ſoldat, au comble des honneurs militaires. Il ſervit dans le royaume de Naples, ſous Gonſalve de Cordoue, dit *le grand capitaine*, & ſe ſignala ſi ſouvent, qu'on le crut digne de commander. Il rallia les troupes d'Eſpagne à la bataille de Ravenne l'an 1512, & ſe trouva en diverſes autres occaſions importantes, dans leſquelles il acquit beaucoup de gloire & de réputation. Elle augmenta ſous l'empire de Charles-Quint, qui lui donna le principal commandement dans ſes armées. Ce général chaſſa l'amiral de Bonnivet de devant Milan l'an 1523, ſervit à la défaite de Rebec l'an 1524, & l'année ſuivante il défendit Pavie, contre le roi François I qui y fut pris. Il contribua enſuite à dépouiller François Sforce du duché de Milan, qu'il défendit avec beaucoup de courage, contre l'armée des confédérés. Depuis il défit François de Bourbon comte de Saint-Paul, au combat de Landriano l'an 1528, & après la paix de Cambrai de l'an 1529, il fut nommé par l'empereur capitaine général en Italie, & fut envoyé contre Soliman, qui aſſiégea Vienne en Autriche le 26 ſeptembre de la même année 1529. Il ſuivit Charles-Quint en Afrique l'an 1535, & en Provence l'an 1536. Quelques auteurs diſent qu'Antoine de Leve ſe mit à genoux devant ce prince, pour le diſſuader d'entrer en Provence. D'autres aſſurent que ſe fondant ſur quelques prédictions qu'on lui avoit faites, que Charles-Quint ſeroit roi de France, il le preſſa d'entreprendre cette guerre. Un aſtrologue avoit aſſuré Leve qu'il ſeroit enterré à S. Denys : ce que ce dernier entendoit de S. Denys en France : mais Charles-Quint fut chaſſé de Provence avec honte, & avec perte de vingt-cinq mille hommes. Il s'en prit à Antoine de Leve qui lui avoit conſeillé cette entrepriſe, & qui en mourut de déplaiſir âgé de 56 ans. Son corps fut enterré à S. Denys près de Milan. Ce grand capitaine fut prince d'Aſcoli, duc de Terre-Neuve, &c. Il laiſſa divers enfans, entr'autres *Sanche* de Leve, qui fut colonel du régiment de Naples & qui ſe diſtingua dans les armées ; *Antoine*, qui commanda contre les Moriſques l'an 1570, &c. On dit que de Leve, ſoit le pere, ſoit le fils, ſouhaitoit avec une paſſion extrême de pouvoir ſe couvrir dans la chambre de l'empereur, comme les grands d'Eſpagne ; mais parcequ'il n'étoit pas de naiſſance à obtenir le grandat, on le lui refuſa toujours. Un jour qu'il étoit chez ce prince après avoir été long-temps tourmenté des goutes, Charles-Quint lui parlant de ſon mal, le voulut faire aſſeoir. De Leve l'en remercia, & lui dit de bonne grace que ſa tête étoit plus malade que ſes jambes, voulant inſinuer que c'étoit celle qu'il falloit ſoulager en la faiſant couvrir. * Sandoval, *hiſt. de Charles-Quint.* Du Bellai, *mémoires.* De Thou, *hiſt. l.* 1 & 48. Brantôme, *vies des capit. étrang.* Maſcardi, *elog. di capit. illuſtr.* Paul Jove. Mezerai, &c.

LEVERA (François) compoſa une aſtronomie romaine *in-folio.* On publia encore de lui à Rome en 1664, un traité de l'excellence & de la vertu des étoiles fixes. * Konig, *biblioth.*

LEVERANO, principauté dans le royaume de Naples en la terre d'Otrante proche de Lecce. * *Conſultez* Léandre Alberti, *deſcript. Ital.*

LEVERPOOL, port de mer conſidérable en Angleterre dans le comté de Lancaſtre ſur la mer d'Irlande. * *Conſultez* Cambden, *deſcript. Britan.*

LEVESQUE DE LA CASSIERE (Jean) grand-maître de l'ordre de Malte, *cherchez* CASSIERE.

LEUFROI (Saint en latin *Leufredus* ou *Leofridus*, abbé en Normandie dans le VIII ſiécle, étoit ſorti d'une maiſon noble & ancienne du territoire d'Evreux ; mais il renonça dès ſa premiere jeuneſſe à tous les avantages qu'il auroit pu retirer dans le monde de ſa naiſſance & de ſes richeſſes. Il fit ſes études à Evreux, ſous le ſacriſtain de l'égliſe de S. Taurin d'Evreux, & de-là s'en alla à Chartres pour continuer ſes études. Etant revenu dans ſon pays, il y enſeigna quelque temps les enfans ; mais il en ſortit ; & après avoir viſité quelques monaſtères, il ſe retira à Jumiéges. S. Anſpert, archevêque de Rouen, ayant connu ſon mérite, le renvoya dans le diocèſe d'Evreux. Leufroi y fonda un monaſtère dans le pays de Madrie, près de la riviere d'Eure, au lieu où S. Ouen avoit planté une croix d'où ce monaſtère fut appellé *la croix de S. Ouen.* Il mourut le 21 juin 738. * *Anonym. apud.* Mabillon, *ſæcul. III.* Baillet, *vies des ſaints.*

LEVI, troiſiéme fils de Jacob & de Lia, naquit l'an 2287 du monde, & 1748 avant J. C. Le fils du roi de Sichem ayant violé Dina, ſœur de pere & de mere de Levi & de Siméon, ces deux freres vengerent cruellement cet affront contre la parole donnée, & paſſerent au fil de l'épée tous les habitans de la ville de Sichem : Jacob leur pere en témoigna un déplaiſir extrême, & prédit qu'en punition de cette cruauté, ſa famille ſeroit diviſée, comme en effet, elle n'eut point de portion fixe comme les autres tribus au partage de la terre promiſe. Levi à l'âge de 43 ans, eut pour fils Caath grand-pere de Moyſe. Il mourut âgé de 137 ans, en l'année du monde 2423, 1612 avant J. C. Ceux de la tribu de Levi ne conſentirent point à l'idolâtrie du veau d'or, fabriqué par les enfans d'Iſraël, & ce fut pour cela que Moyſe leur commanda de le ſuivre, & de mettre à mort ceux qu'ils rencontreroient, ſans épargner ni parent, ni ami. Le nombre de ceux qui perdirent la vie de cette ſorte, monta à vingt-trois mille. Cette exécution conſacra les mains de ceux qui la firent, & les rendit dignes du miniſtère du tabernacle. Nous avons déja remarqué que la tribu de Levi fut la ſeule à laquelle Dieu n'aſſigna point d'héritage en fonds, voulant lui-même être leur héritage. Il leur fit donner ſeulement quatre-vingt-huit villes pour leur habitation, dont ſix ſervoient d'aſyle à ceux qui avoient commis un homicide par accident, & non volontairement. David deſtina vingt-quatre mille Lévites au miniſtère journalier de la maiſon du Seigneur ſous les prêtres, ſix mille pour être juges inférieurs des choſes concernant la religion ; quatre mille pour être portiers, & quatre mille pour être chantres. * *Geneſe*, 29, *& ſeq. Exode*, 6, 32. *I. Paralipomen. c.* 23. S. Epiphane, *de vit. prophet. &c.*

Les interprétes ont examiné pourquoi les noms des tribus de Levi & de Joſeph n'étoient point gravés ſur les pierres précieuſes du rational du grand prêtre ; car l'écriture remarque qu'au lieu de la tribu de Levi, Moyſe mit au nombre des princes des tribus Manaſſé, fils de Joſeph, & établit Ephraïm en la place de Joſeph ſon pere, ſelon que Jacob avoit prié Joſeph de lui donner ſes deux fils pour les adopter. Les ſavans rapportent diverſes raiſons de ce changement ; mais il eſt ſûr qu'il étoit avantageux à la tribu de Levi, repréſentée en la perſonne du grand prêtre même : & ainſi il n'étoit pas néceſſaire de graver ſon nom ſur quelqu'une de ces pierres précieuſes, qui étoient ſur le rational. Pour la tribu de Joſeph elle étoit repréſentée en celles de ſes fils. Il faut ſe ſouvenir que ceux de la tribu de Levi avoient droit de s'allier à la maiſon royale ; ce qui ſe voit très-ſouvent en la généalogie des parens de J. C. ſelon la chair. * Joſephe, *l.* 3 *antiq. c.* 11. Philon, *l. de monarch.* S. Auguſtin, *de conſenſu evang. & l.* 83 *quæſt.* 9, 91. S. Ambroiſe, *in Luc.* Ribera, *l.* 3 *de templo.* Torniel, *A. C.* 2544, *num.* 85.

LEVI, évêque de Jéruſalem, vivoit dans le II ſiécle, au temps que ſon égliſe étoit perſécutée par les Juifs. Baronius le met après Juſte, & lui donne Ephrem

pour ſon ſucceſſeur. * Euſèbe, *in chron.* Baronius, *A. C.* 113.

LEVIAS, étoit un des gardes de Flave Joſephe, lorſqu'il étoit gouverneur de Galilée. Son maître lui commanda d'aller couper les mains à Clitus, qui avoit excité une ſédition à Tibériade; mais il n'en eut jamais le courage, effrayé de ſe voir ſeul au milieu de tant d'ennemis. * Joſéphe, *guerre des Juifs, liv.* 2, *c.* 44.

LEVIAS, & *Sophas* ſon frere, fils de *Raguel*, de la race royale des Juifs, furent mis en priſon par les ſéditieux de Jéruſalem, parcequ'ils s'oppoſoient à leur tyrannie. Ils moururent enſuite par les mains d'un bourreau nommé *Oreas*. * Joſephe, *antiquit. l.* 4, *c.* 11 & 20.

LEVIN, ou LEWIN, riviere d'Ecoſſe qui a ſa ſource dans le Mentheit, baigne une partie de la Fife; & ſe décharge dans le golfe de Forth, au bourg de Levin, à trois lieues de S. André. Il y a une autre riviere de ce nom dans le comté de Lenox. Elle traverſe le lac de Lomond, du nord au ſud, baigne la ville de Dumbriton, & peu après ſe joint au Cluyd. * Mati, *dictionaire.*

LEVIS, maiſon illuſtre & ancienne: on ne doit pas néanmoins s'arrêter à l'opinion fabuleuſe de ceux qui la font deſcendre de la tribu de Levi. Les ſeigneurs de Levis étoient en grande conſidération dès le XI & XII ſiécle. Leur famille eſt diviſée en diverſes branches, qui toutes ont pris de grandes alliances, & tire ſon nom de la terre de Levis, ſituée en Hurepoix près Chevreuſe. Le plus ancien dont on ait connoiſſance, eſt

I. Philippe de Levis chevalier, qui vendit l'an 1180, à Maurice évêque de Paris, une rente ſur ce qu'il tenoit en fief à Vitri, de Valeran de Galardon. Il fut préſent à la promeſſe que fit au roi, Eudes, duc de Bourgogne, en novembre 1198, de ne ſe pas allier au roi d'Angleterre, & à celle que le roi fit la même année à Thibaut comte de Champagne, de le défendre comme ſon homme lige, envers & contre tous; il aſſiſta l'an 1200 au traité de paix fait entre les rois de France & d'Angleterre, & étoit mort l'an 1205. D'*Elizabeth* ſa femme, qui vivoit encore l'an 1210, il eut cinq enfans, *Miles*, ſeigneur de Levis, pere de *Marguerite* dame de Levis, mariée à *Jean* de Nanteuil, chevalier; Gui, qui ſuit; *Pierre*, archidiacre de Poiſſi; *Alexandre*, vivant en 1233; & *Simon* de Levis, qui fut l'un des exécuteurs teſtamentaires de Philippe de France l'an 1238. Il avoit épouſé 1°. une dame nommée *Perronelle*: 2°. une autre nommée *Mabille*. Du premier lit vint *Iſabelle*, mariée à *Gautier* de Poiſſi. Du ſecond, il eut *Jean* de Levis, qui étoit mort l'an 1252, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* de Cogniere.

II. Gui de Levis, I du nom, fonda l'an 1190, l'abbaye de la Roche près de Levis, & y fit pluſieurs biens. C'eſt lui qui ſe croiſa ſous le comte de Montfort ſon voiſin, pour la guerre des Albigeois: il fut fait maréchal de l'armée des croiſés, & donna un grand éclat à ſa maiſon, avec le titre qui a paſſé après lui à ſes ſucceſſeurs marquis de Mirepoix, *de maréchaux de la Foi*, parceque cette armée avoit été deſtinée contre les hérétiques, & qu'il avoit eu la terre de Mirepoix, avec pluſieurs autres, ſiſes en Languedoc, de la dépouille des Albigeois, après s'être ſignalé dans toutes les expéditions qui ſe firent contre eux. Il étoit mort l'an 1230, & laiſſa de ſa femme nommée *Guiburge*; Gui, qui ſuit; *Philippe*, chevalier; & *Jeanne* de Levis, femme de *Philippe* de Montfort, II du nom, comte de Caſtres.

III. Gui de Levis, II du nom, ſeigneur de Mirepoix, de Montſegur, &c. vivoit l'an 1224, & laiſſa de *Jeanne* ſa femme, Gui III, qui ſuit; *N.* mariée à *Jean* de Bruyeres, chevalier; *Jeanne*, alliée à *Matthieu*, ſeigneur de Marli, après la mort duquel elle ſe retira à Port-Royal, & y fut enterrée; & quatre autres filles religieuſes.

IV. Gui de Levis, III du nom, ſeigneur de Mirepoix, de Montſegur, de Florenſac, &c. maréchal de la Foi, ſuivit en Italie Charles, roi de Sicile & de Naples, l'an 1266, & ſe trouva au combat donné pour l'égliſe romaine, le 4 mars de la même année, fut conſervé l'an 1269, par arrêt, en la poſſeſſion & jouiſſance de juger & connoître du fait d'héréſie en toutes ſes terres de Languedoc, & vivoit encore l'an 1286. Il avoit épouſé *Iſabelle* de Marli, veuve de *Robert* de Poiſſi, ſeigneur de Malvoiſine, & fille de *Bouchard* de Montmorenci, ſeigneur de Marli, II du nom, dont il eut ſix fils & deux filles; ſavoir Jean, qui ſuit; Thibault, qui a fait *la branche des barons de* Montbrun *&* de Pennes, *rapportée ci-après*; *Pierre*, évêque de Maguelone, puis de Cambrai & de Bayeux, mort l'an 1334; Philippe, qui a fait *la branche des ſeigneurs de la* Roche en Renier, de Villars, *de* Ventadour, *&c. mentionnée ci-après*; *Euſtache*, ſeigneur en partie de Florenſac, mort l'an 1327, laiſſant de *Béatrix* de Thurei, dame de Seſſac, fille de *Lambert*, ſeigneur de Seſſac, pour fille unique, *Iſabelle* de Levis, dame de Seſſac & de Florenſac en partie, mariée à *Bertrand*, ſeigneur de Liſle-Jourdain, laquelle fonda le monaſtère d'Azilhan, l'an 1361, & y fut enterrée. Les autres enfans de Gui, III du nom, marquis de Mirepoix, furent *Jeanne* de Levis, mariée en mars 1277 à *Matthieu*, IV du nom, ſeigneur de Montmorenci, grand-chambellan de France; & *François* de Levis, ſeigneur de la Garde & de Montſegur, qui de *N.* ſa femme, eut pour enfans, *Iſabelle* de Levis, mariée l'an 1344, à *Gui* de Montlaur; & *François* de Levis, II du nom, ſeigneur de la Garde & de Montſegur, vivant l'an 1351, auquel on donne pour femme, *Soubiranne* d'Aure, fille de *Bernard*, vicomte d'Aſter, & de *Soubiranne* de Joyeuſe, dont il eut pour fille, *Elips* de Levis, dame de la Garde & de Montſegur, mariée l'an 1343, à *Roger-Bernard* de Levis, I du nom, ſeigneur de Mirepoix, morte l'an 1364.

V. Jean de Levis, I du nom, ſeigneur de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, accompagna le ſire de Harcourt, amiral de France, au voyage de mer qu'il fit en 1295, & mourut vers l'an 1318. Il avoit épouſé le 2 février 1295, *Conſtance* de Foix, fille de *Roger-Bernard*, comte de Foix, & de *Marguerite* de Moncade, dont il eut *Roger*, mort en mai 1313; Jean II, qui ſuit; Gaston, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* Leran; & *Iſabelle* de Levis, mariée le 20 octobre 1320, à *Bertrand* ſeigneur de la Tour en Auvergne. Quelques auteurs lui donnent encore pour fille, *Marquiſe* de Levis, qui fit donation à Gaſton d'Armagnac, vicomte de Feſſenſaguet, des droits qu'elle avoit au royaume d'Aragon, de Majorque, & comté de Barcelone, l'an 1310.

VI. Jean de Levis, II du nom, ſeigneur de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, amortit pluſieurs biens l'an 1321, en préſence de ſes parens, en faveur de l'égliſe de Mirepoix, nouvellement érigée en cathédrale. L'an 1333, le roi lui accorda que ſes terres & ſa baronie de Mirepoix fuſſent régies & gouvernées ſuivant le droit écrit. Il ſervoit ès guerres de Gaſcogne ſous le comte d'Armagnac l'an 1355, & étoit mort l'an 1372. Il avoit épouſé 1°. en ſeptembre 1318, *Mahaud* de Sulli, fille de *Henri* ſire de Sulli, bouteillier de France, & de *Jeanne* de Vendôme: 2°. vers l'an 1344, *Alienor* de Montaut, fille de *Sicard* baron de Montaut & de Hauterive. De ſa premiere femme il eut *Jean* de Levis, qui ſe trouva en l'oſt de Bouvines, ſervant ſous le duc de Normandie l'an 1340, & fut tué en une ſortie de la ville de Bergerac aſſiégée par les Anglois l'an 1342, ſans avoir été marié; & Roger-Bernard, qui ſuit. De la ſeconde vinrent, *Jean*, vivant l'an 1361; *Philippe*, qui étoit mort l'an 1370; *Thibault*, ſeigneur de Livrac, vivant l'an 1418; *Eléonore*, mariée 1°. à *Bertrand* de Terrides, vicomte de Gimois: 2°.

2°. à *Nicolas* de la Jugie, ſeigneur de Liviers; & autres enfans.

VII. ROGER-BERNARD de Levis, I du nom, ſeigneur de Mirepoix, maréchal de la Foi, ſervit dans les guerres de Gaſcogne & de Languedoc. Il eut de grands démêlés avec ſon fils, qui l'arrêta priſonnier à Mirepoix: & pour s'en venger, il donna tous ſes biens au ſeigneur de Leran, ſon couſin, par ſon teſtament du 5 octobre 1388. Il aſſocia auſſi le roi en toutes ſes terres, par traité du 17 juillet 1390 1 en conſidération de quoi ce prince lui tranſporta certaines terres l'an 1393, & mourut peu après, ayant fait auparavant un nouveau teſtament, le 21 mai 1392. Il avoit épouſé l'an 1343 *Elips* de Levis, dame de la Garde & de Monſegur, ſa couſine, fille unique de *François* de Levis, ſeigneur des mêmes terres, & de *Soubiranne* d'Aure, morte l'an 1364, dont il eut pour fils unique JEAN III, qui ſuit.

VIII. JEAN de Levis, III du nom, ſeigneur de Mirepoix, de la Garde, de Monſegur, &c. maréchal de la Foi, eut un long procès avec le ſeigneur de Leran ſon parent, au ſujet de la donation que ſon pere avoit faite à ce ſeigneur, au préjudice de ce qui avoit été aſſuré par ſon contrat de mariage, & étoit mort l'an 1397. Il avoit épouſé en juillet 1371 *Jeanne* d'Armagnac, fille de *Jean*, vicomte de Feſſenſaguet, & de *Marguerite* de Carmain, vivante l'an 1418, dont il eut ROGER-BERNARD II, qui ſuit; *Gaſton*; *Jean*; *Jeanne*, mariée 1°. à *Pierre* Tiſon, dit *Cramaut*, ſeigneur de Pujols & de Nerbonnez: 2°. à *Louis* de Pierrebuffiere, ſeigneur de Château-neuf; *Elips*, alliée à *Philippe* de Levis, ſeigneur d'Arques; & cinq autres filles.

IX. ROGER-BERNARD de Levis, II du nom, ſeigneur de Mirepoix, la Garde, &c. maréchal de la Foi, obtint récréance en mai 1399, avec ſes freres & ſœurs, de tous les biens que ſon aïeul avoit donnés par ſon teſtament au baron de Leran. La diſſipation qu'il fit depuis de la plupart de ſes biens, obligea ſes parens d'obtenir lettres l'an 1418, pour en arrêter le cours. Il mourut peu après, laiſſant de *Jeanne* de Voiſins, fille de *Gerard*, ſeigneur d'Arques & de Magnac, & d'*Alix* de Bruyeres, qu'il avoit épouſée l'an 1402, *Philippe*, ſeigneur de Mirepoix, &c. mort l'an 1442, ſans alliance; & JEAN, IV du nom, qui ſuit.

X. JEAN de Levis, IV du nom, ſeigneur de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, né poſthume, vivoit l'an 1491. Il épouſa 1°. l'an 1434, *Marguerite* d'Archiac, fille de *Hugues* ſeigneur d'Archiac, morte ſans enfans: 2°. *Charlotte* de Levis, fille d'*Euſtache*, ſeigneur de Quelus, & d'*Alix* de Damas, dame de Couſan, dont il eut *François*, mort du vivant de ſon pere, ſans alliance; JEAN V, qui ſuit; *Philippe*, évêque de Mirepoix, mort l'an 1537; *Françoiſe*, mariée à *Philippe* de Bazillac; *Helene*, alliée à *Jean* de Voiſins, vicomte de Lautrec, ſeigneur d'Ambres; *Anne*, mariée le 30 décembre 1487, à *Galobie* d'Eſpagne, ſeigneur de Panaſſac; *Gabrielle*, femme de *Rigaud*, ſeigneur de Peſtels; *Marguerite*, religieuſe à Prouille; & *Jeanne* de Levis.

XI. JEAN de Levis, V du nom, ſeigneur de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, ſénéchal de Carcaſſone & de Beziers, & lieutenant général en Languedoc pendant l'abſence du connétable de Bourbon, vivoit l'an 1530. Il épouſa 1°. *Jeanne* de Poitiers, fille d'*Aymar*, ſeigneur de S. Vallier, & de *Jeanne* de la Tour, dite de *Boulogne*: 2°. l'an 1500 *Françoiſe* d'Eſtouteville, fille de *Jacques* ſeigneur d'Eſtouteville, & de *Louiſe* d'Albret. Ses enfans du premier lit furent, *Françoiſe*, mariée à *Gaſton* ſeigneur d'Andouins; & *Marguerite* de Levis, alliée à *Meraud* de Grolée, ſeigneur de Viriville & de Châteauvillain, morte l'an 1518. De ſa ſeconde femme il eut PHILIPPE, qui ſuit; & *Charlotte* de Levis, femme de *N.* ſeigneur de Senaret.

XII. PHILIPPE de Levis, ſeigneur de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, ſénéchal de Carcaſſone & de Beziers, épouſa le 13 ſeptembre 1538 *Louiſe* de la Tremoille, fille de *François*, ſeigneur de la Tremoille, & d'*Anne* de Laval, dont il eut JEAN VI, qui ſuit; *Françoiſe*, mariée à *Paul* ſeigneur de Bazillac; & *Louiſe* de Levis, alliée 1°. à *N.* de Bruyeres, ſeigneur de Chalabre: 2°. à *Claude* de Levis, baron d'Audun & de Beleſta, cadet des barons de Leran.

XIII. JEAN de Levis, VI du nom, ſeigneur de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, ſénéchal de Carcaſſone & de Beziers, vivoit l'an 1578. Il épouſa par contrat du 8 février 1563 *Catherine-Urſule* de Lomagne, fille d'*Antoine*, vicomte de Gimois, baron de Terrides, &c. & de *Jeanne* de Cardaillac, dont il eut *Jean* de Levis, VII du nom, ſeigneur de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, ſénéchal de Carcaſſone, & chevalier de l'ordre du roi, mort à Toulouſe le 31 août 1603 ſans alliance; ANTOINE-GUILLAUME, qui ſuit; *Etienne*, ſeigneur de Sainte-Foi, vivant l'an 1616; *Philippe*, ſeigneur de la Vellanet, mort l'an 1601; *Henri*, ſeigneur de Rochefort, gouverneur de Mirepoix; *Catherine*, mariée le 4 octobre 1597, à *Gabriel* de Levis, baron de Leran; & *Claude* de Levis.

XIV. ANTOINE-GUILLAUME de Levis, vicomte de Terrides, puis ſeigneur de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi après ſon frere aîné, mourut l'an 1617. Il avoit épouſé le 26 avril 1593, *Marguerite* de Lomagne, fille de *Gerard*, ſeigneur de Serignac, & de *Louiſe* de Cardaillac-de-Peyre, dont il eut ALEXANDRE, qui ſuit; *Louiſe*, mariée le 6 janvier 1619 avec *Antoine-Scipion* de Baſſabat, baron de Pordiac, de Campendu, & de Fondeilhe, duquel elle eut dix-huit enfans; & *Jean* de Levis, baron de Mirepoix, qui de *Catherine* Caulet, fille de *Jean-George*, ſeigneur d'Hauterive, & de *Marguerite* Garaut, eut *N.* mort jeune; & *Marguerite* de Levis, alliée à *Louis* vicomte de Fumel en Querci.

XV. ALEXANDRE de Levis, marquis de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, ſénéchal de Carcaſſone, & de Beziers, fut tué l'an 1657, à l'attaque des lignes de Leucate, aſſiégée par les Eſpagnols. Il avoit épouſé en mai 1620 *Louiſe* de Bethune, fille de *Maximilien*, duc de Sulli, &c. & de *Rachelle* de Cochefilet, de laquelle ayant été ſéparé, il prit une ſeconde alliance, le 20 juillet 1631, avec *Louiſe* de Roquelaure, fille d'*Antoine* ſeigneur de Roquelaure, maréchal de France, & de *Suſanne* de Baſſapat, ſa ſeconde femme, laquelle ſoutint un grand procès contre Louis de Nogaret, évêque de Mirepoix, qui diſputoit à ſon fils la qualité de fondateur de l'égliſe cathédrale de Mirepoix, & celle de maréchal de la Foi. Ses enfans furent, GASTON-JEAN-BAPTISTE, qui ſuit; & *Elizabeth* de Levis, abbeſſe de Notre-Dame de Rieunette, aſſaſſinée par ſix fuſiliers ſur le grand chemin en juillet 1671, revenant de prendre poſſeſſion d'une terre dépendante de ſon abbaye, dans la 39 année de ſon âge.

XVI. GASTON-JEAN-BAPTISTE de Levis & de Lomagne, marquis de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, ſénéchal de Carcaſſone & de Beziers, gouverneur & lieutenant général des pays & comtés de Foix, d'Oneſan, & d'Andore, mourut le 6 mai 1687. Il avoit épouſé le 19 août 1657 *Magdeléne* du Pui-du-Fou, fille de *Gabriel*, marquis de Combronde, & de *Magdeléne* de Bellievre, dont il eut *Gaſton-Jean-Baptiſte* de Levis & de Lomagne, II du nom, marquis de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi, ſous-lieutenant de la ſeconde compagnie des mouſquetaires, gouverneur & lieutenant général des pays & comté de Foix, d'Oneſan & d'Andorre, mort le 26 juillet 1699, âgé de 39 ans, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie-Angelique* de S. Nectaire, fille de *Henri*, duc de la Ferté, pair de France, & de *Marie-Iſabelle-Gabrielle-Angelique* de la Motte-Houdancourt, qu'il avoit épouſée le 16 janvier 1689, morte le 31 mars 1713, âgée de 35 ans; PIERRE-CHARLES, qui ſuit; *Marie-Magdeléne-Thereſe-Camil-*

le, alliée le 11 mai 1703 à *Paul-Louis* de Levis, marquis de Leran; *Magdelene-Henriette*, & *Catherine* religieuſes à la Viſitation de la Fleche; & *Louiſe-Camille* de Levis.

XVII. Pierre-Charles de Levis & de Lomagne, comte de Terrides, puis marquis de Mirepoix, &c. maréchal de la Foi après ſon pere, mourut le 10 juin 1702, laiſſant d'*Anne-Gabrielle* Olivier ſa femme, un fils unique nommé Gaston-Charles-Pierre-François, qui ſuit.

XVIII. Gaston-Charles-Pierre-François de Levis & de Lomagne, maréchal héréditaire de la Foi, marquis de Mirepoix, comte de Terrides, vicomte de Gimoix, baron de Montfourcault, capitaine d'une des compagnies des gardes du corps du roi, gouverneur de Brouage, lieutenant-général & commandant en chef dans la province de Languedoc, ainſi que ſur toutes les côtes de la Méditerranée né en 1700, a été fait d'abord colonel du régiment de Saintonge, infanterie, le 6 mars 1719, puis de celui de la Marine le 20 février 1734, brigadier le 1 août ſuivant. Il fut nommé ambaſſadeur à Vienne en 1737, fait maréchal de camp le 1 mars 1738, reçu chevalier des ordres le 2 février 1741, lieutenant général des armées du roi le 2 mai 1744, nommé ambaſſadeur à Londres le 1 janvier 1749, créé duc par brévet en ſeptembre 1751, maréchal de France le 24 février 1757. Il eſt mort à Montpellier le 25 ſeptembre 1757. Il avoit épouſé en premieres nôces le 17 août 1733, *Anne-Gabrielle-Henriette* Bernard, fille du ſecond lit de *Gabriel* Bernard, préſident en la ſeconde chambre des enquêtes du parlement de Paris, morte ſans enfans le 31 décembre 1736; & en ſecondes nôces, le 2 janvier 1739, *Anne-Gabrielle* de Beauvau Craon, ſeconde fille du prince de Craon, grand d'Eſpagne, née le 28 avril 1707, veuve de *Jacques-Henri*, prince de Lorraine, chevalier des ordres, &c.

Branche des ſeigneurs de Montbrun, & de Pennes.

V. Thibault de Levis, ſecond fils de Gui de Levis, III du nom, ſeigneur de Mirepoix, &c. & d'*Iſabelle* de Marli, eut en partage partie des terres de Serignac & de Florenſac, & épouſa *Angleſie* dame de Montagu, de Montbrun & de Pennes, dont il eut Thibault II, qui ſuit; *Gaillarde* de Levis, dame de Montagu, mariée à *Guillaume* de Narbonne, ſeigneur de Montagu, à cauſe de ſa femme; & *Angleſie* de Levis, femme de *Pierre*, ſire de Bueil.

VI. Thibault de Levis, II du nom, baron de Montbrun, de Pennes, &c. mourut le 30 mai 1387, laiſſant de *Seguine* de Comminges ſa femme, *Cecile* de Levis, qui fut enlevée par *Charles* d'Eſpagne, ſon parent, lequel s'empara du château de Montbrun l'an 1374, & en chaſſa ſon beau-pere, & eut deux enfans, *Thibault* & *Bertrand* d'Eſpagne, dit *de Levis*, légitimés le 17 avril 1379, attendu que leur pere avoit été marié ſans diſpenſe, étant parent de leur mere au troiſiéme degré. *Bertrand* étoit mort l'an 1392, & *Thibault*, qui étoit l'aîné, fut inſtitué héritier univerſel par ſon aïeul maternel, prit le nom de Levis; obtint lettres de confirmation de ſa légitimation en juillet 1388, & fut maintenu en la poſſeſſion des biens de ſon aïeul, par arrêt du 30 août 1393.

Branche des vicomtes de Lautrec, ſeigneurs de la Roche en Renier, comtes de Villars.

V. Philippe de Levis, I du nom, quatriéme fils de Gui de Levis, III du nom, ſeigneur de Mirepoix, & d'*Iſabeau* de Marli, fut ſeigneur en partie de Florenſac, étoit au ſervice du roi en Flandre l'an 1301, & épouſa *Beatrix* vicomteſſe de Lautrec, veuve de *Bertrand* de Gouth, vicomte de Lomagne & d'Auvillars, & fille de *Bertrand* vicomte de Lautrec, dont il eut Philippe II qui ſuit; & Bertrand de Levis, qui a fait la *branche des ſeigneurs de* Florensac, *de* Cousan, *& de* Quelus, *rapportée ci-après.*

VI. Philippe de Levis, II du nom, vicomte de Lautrec, &c. Alfonſe d'Eſpagne, ſeigneur de Lunel, lieutenant de roi en Languedoc, lui donna le 26 juillet 1326, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus en la guerre de Gaſcogne, la forteresſe de la Fons, qui avoit appartenu à la vicomteſſe de Lautrec ſa mere, ſur laquelle les Anglois s'en étoient emparés: ce qui lui fut confirmé en juin 1327, avec injonction à ſa mere de lui payer 600 livres par an, pour la garde de cette place, & l'entretien de la garniſon. Il fit ſon teſtament l'an 1346. Il avoit épouſé 1°. *Eleonore* d'Apcher, fille de *Guerin* V du nom, ſeigneur d'Apcher, morte ſans enfans: 2°, l'an 1336, *Jamague* dame de la Roche-en-Renier, fille de *Guigue* ſeigneur de la Roche-en-Renier, & de *Gillette* vicomteſſe d'Uzez, dont il eut *Jean*, mort jeune; Guigues, qui ſuit; & *Bertrand* de Levis, protonotaire du ſaint ſiége, chanoine & archidiacre de Dreux en l'égliſe de Chartres.

VII. Guigues de Levis, ſeigneur de la Roche, vicomte de Lautrec, &c. ſervit le roi en ſes guerres de Gaſcogne l'an 1355 & 1359, fit ſon teſtament l'an 1366, & mourut peu après: laiſſant de *Saure* de la Barthe ſa femme, fille de *Ceraud*, ſeigneur d'Aure & de la Barthe, & de *Bruniſſende* vicomteſſe de Lautrec, ſa troiſiéme femme, pour fils unique, Philippe III, qui ſuit.

III. Philippe de Levis, III du nom, vicomte de Lautrec, ſeigneur de la Roche-en-Renier, &c. mourut l'an 1380. Il avoit épouſé en août 1372 *Eleonore* de Villars, dame de Buys, veuve d'*Edouard* ſeigneur de Beaujeu, & fille de *Humbert* VI du nom, ſire de Thoire & de Villars, &c. & de *Beatrix* de Châlons ſa ſeconde femme, dont il eut *Guigues* II du nom, vicomte de Lautrec, &c. mort ſans alliance; Philippe IV qui ſuit; *Catherine*, & *Beatrix* de Levis.

IX. Philippe de Levis, IV du nom, vicomte de Lautrec, ſeigneur de la Roche, d'Annonai, comte de Villars, &c. gouverneur de Montargis, accompagna le roi Charles VII en ſon voyage de Dauphiné, pour voir la reine de Sicile, & mourut l'an 1440, âgé de 60 ans. Il n'avoit que quinze ans, lorſqu'il épouſa en juin 1395 *Antoinette* d'Anduſe, fille de *Louis*, ſeigneur de la Voute, & de *Marguerite* d'Apchon ſa ſeconde femme, dont il eut Antoine, qui ſuit; Bermond, ſeigneur de la Voute, qui a fait la *branche des ducs de* Ventadour, *& comtes de* Charlus, *rapportée ci-après*; & *Gaſparde* de Levis, mariée en ſeptembre 1427, à *Claude* de la Baume, comte de Montrevel.

X. Antoine de Levis, comte de Villars, vicomte de Lautrec, baron de la Roche & d'Annonai, ſeigneur de Vauvert, &c. vivoit l'an 1454. Il épouſa 1°. en novembre 1425, *Iſabelle* de Chartres, fille d'*Hector*, ſeigneur d'Ons-en-Brai & du Cheſnedoré, & d'*Antoinette* Aymeri, & niéce de *Renaud* de Chartres, archevêque de Reims, & chancelier de France: 2°. *Jeanne* de Chalençon, dite *de Polignac*, fille d'*Armand*, vicomte de Polignac, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit, furent, *Jean*, comte de Villars, vicomte de Lautrec, &c. premier chambellan du roi, mort ſans enfans de *Thomine* de Villequier, fille de *Robert* ſeigneur de Villequier, & de *Marie* de Gamaches, après avoir diſſipé la plus grande partie de ſes biens; *Antoine*, ſeigneur d'Ons-en-Brai, mort vers l'an 1494, après avoir achevé de ruiner ſa maiſon, ſans laiſſer de poſterité de *Jeanne* de Chamborant ſa femme; & *Catherine* de Levis, mariée 1°. à *Antoine* de Clermont, ſeigneur de Surgeres: 2°. à *Joachim* de Velor, ſeigneur de la Chapelle-Bellouin.

Branche des barons de la Voute, comtes & ducs de Ventadour.

X. Bermond de Levis, ſecond fils de Philippe de

Digitized by Google

Levis, IV du nom, vicomte de Lautrec, comte de Villars, &c. & d'*Antoinette* d'Anduſe, dame de la Voute, fut ſeigneur de la Voute & de Mirebel, chambellan du duc de Bourbon, s'acquit beaucoup de réputation au recouvrement de la Guienne ſur les Anglois, & mourut fort âgé en 1487. Il avoit épouſé en janvier 1422 *Agnès* de Châteaumorand, dame de Poligni, de Charlus, & vicomteſſe de Remond, fille de *Jean* ſeigneur de Châteaumorand, &c. & de *Marie* de Frolois, dont il eut *Gilbert*, mort avant ſon pere; Louis, qui ſuit; *François*, abbé de Condat; *Jeanne*, mariée à *Jacques* Loup, ſeigneur de Beauvoir en Bourbonnois; *Agnès*, alliée en février 1467 à *Liebaut* ſeigneur de Lugni; & *Jacques* de Levis, ſeigneur de Châteaumorand, dont il prit le nom & les armes, ſuivant la volonté de ſa mere, mort l'an 1521, laiſſant de *Louiſe* de Tournon, fille de *Jacques* ſeigneur de Tournon, & de *Jeanne* de Poignac, qu'il avoit épouſée l'an 1484, *Jean*, ſeigneur de Châteaumorand, ſénéchal d'Auvergne, gentilhomme de la chambre du roi, chambellan & gouverneur du dauphin l'an 1532, mort ſans enfans de *Gilbert* d'Eſtampes ſa femme, fille de *Jean*, ſeigneur de la Ferté-Nabert, & de *Marguerite* de Huſſon; *Antoine*, chanoine & comte Lyon, puis évêque de Saint-Paul-trois-Châteaux, & archevêque d'Embrun, mort l'an 1566; *Iſabelle*, mariée l'an 1509 à *Pierre* Batton, vicomte de Montbas; *Catherine*, alliée à *Jean* de Saint-Chaman, baron de Pujols, ſénéchal des Lannes; *Perronelle*, abbeſſe de Cuſſet; & *Jeanne* de Levis Châteaumorand, abbeſſe de Canſalon.

XI. Louis de Levis, baron de la Voute, &c. chambellan du roi Charles VIII, qu'il ſuivit en ſon expédition du royaume de Naples, mourut l'an 1521. Il avoit épouſé en juillet 1492 *Blanche* de Ventadour, fille de *Louis* comte de Ventadour, ſeigneur de Grange, & de *Catherine* de Beaufort, dame de Charlus, dont il eut Gilbert, qui ſuit; Jean, qui a fait la *branche des ſeigneurs de* Charlus, *mentionée ci-après*; *François*, évêque de Tulles, mort l'an 1535; *Charles*, abbé de Valette; & *Catherine* de Levis, mariée à *Joachim* de Brion, ſeigneur de Cheylar, après la mort duquel elle ſe rendit religieuſe à S. Laurent d'Avignon.

XII. Gilbert de Levis, I du nom, comte de Ventadour, baron de la Voute, ſeigneur de Vauvert, &c. fut élevé enfant d'honneur du roi, ſous le nom de baron de la Voute. Le roi Charles VIII le fit pannetier l'an 1496. Il prit enſuite la qualité de comte de Ventadour, avec le nom & les armes, ſuivant le teſtament de ſon aïeul maternel; ſe trouva à la bataille de Marignan, où il fut bleſſé, & mourut l'an 1519. Il avoit épouſé l'an 1498, *Jacqueline* du Mas, morte l'an 1566, âgée de 86 ans, fille de *Jean*, ſeigneur de Liſle, grand-maître & général réformateur des eaux & forêts de France, & de *Jacqueline* Carbonnel, dont il eut Gilbert II du nom, qui ſuit; *Péronille*, mariée 1°. à *André* de Cruſſol, ſeigneur de Baudiſner, &c: 2°. à *Joachim* de Chabannes, ſeigneur de Curton, comte de Rochefort, &c; *Blanche*, alliée l'an 1517 à *Louis* d'Agoult, de Montauban, baron de Sault, &c; & *Jacqueline* de Levis, épouſe de *Jean* de Damas, baron de Digoine.

XIII. Gilbert de Levis II du nom, comte de Ventadour, baron de la Voute, &c. fut élevé enfant d'honneur du roi François I, qui le fit ſon pannetier l'an 1531, & mourut l'an 1547, âgé de 46 ans. Il avoit épouſé l'an 1538 *Suſanne* de Laire, dame de la Motte-de-Grigni, fille de *Jacques*, ſeigneur de Comillon, & d'*Antoinette* de Tournon, dont il eut Gilbert III qui ſuit; *Martial*, abbé d'Auberive, aumônier du roi, mort l'an 1572; *Jacqueline*, mariée à *François* de Chalençon, ſeigneur de Rochebaron; *Françoiſe*, alliée à *François* de la Baume, comte de Suſe, chevalier des ordres du roi; & *Blanche* de Levis, épouſe de *Louis* d'Amboiſe, ſeigneur d'Aubijoux.

XIV. Gilbert de Levis, III du nom, comte, puis créé duc de Ventadour l'an 1578, pair de France en juin 1589, gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur du Limoſin, puis du Lyonnois, Forez & Beaujolois. Ce fut lui qui reprit l'an 1560 le procès qui avoit été intenté l'an 1525 par *Gilbert* I ſon grand-pere, touchant la ſubſtitution des terres d'Annonai & de la Roche-en-Renier, qui fut déclarée ouverte en ſa faveur par arrêt du 23 août 1582, & mourut l'an 1591. Il avoit épouſé par contrat du 25 juin 1553 *Catherine* de Montmorenci, fille d'*Anne* duc de Montmorenci, pair & connétable de France, & de *Magdeléne* de Savoye, dont il eut *Gilbert*, comte de la Voute, mort avant ſon pere; & Anne, qui ſuit.

XV. Anne de Levis, duc de Ventadour, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur & ſénéchal du haut & bas Limoſin, & lieutenant général de Languedoc, mourut l'an 1622. Il avoit épouſé le 26 juin 1593 *Marguerite* de Montmorenci, ſa couſine, morte le 3 décembre 1660, âgée de 83 ans, fille de *Henri* duc de Montmorenci, pair & connétable de France, & d'*Antoinette* de la Marck, ſa premiere femme, dont il eut; *Henri* de Levis, duc de Ventadour, pair de France, prince de Maubuiſſon, lieutenant général en Languedoc, lequel n'ayant point d'enfans, céda à ſon frere ſa dignité de duc, pour ſe faire chanoine de l'égliſe de Paris, s'étant auparavant ſéparé de *Lieſſe* de Luxembourg ſa femme, fille de *Henri* duc de Luxembourg, & de *Magdeléne* de Montmorenci, dame de Thoré, & mourut le 14 octobre 1680, âgé de 84 ans; *François*, comte de Vauvert, tué dans un combat naval donné contre les Rochelois en août 1625; Charles, qui ſuit; *François-Chriſtophe*, duc de Damville, gouverneur du Limoſin, capitaine de Fontainebleau, & viceroi de l'Amérique l'an 1655, mort le 19 ſeptembre 1661, âgé de 58 ans, ſans poſtérité d'*Anne* le Camus de Jambeville, veuve de *Claude* Pinart, vicomte de Combliſi, &c. & fille unique d'*Antoine* le Camus, ſeigneur de Jambeville, préſident au parlement, & de *Marie* le Clerc de Leſſeville, morte le 10 février 1651; *Anne* de Levis, tréſorier de la Sainte-Chapelle de Paris, puis archevêque de Bourges, mort le 17 mars 1662; *Louis-Hercule*, Jéſuite, puis évêque de Mirepoix, mort en janvier 1679; *Catherine* mariée à *Henri* comte de Tournon & de Rouſſillon, chevalier des ordres du roi; & *Marie* de Levis, abbeſſe d'Avenai, puis de S. Pierre de Lyon.

XVI. Charles de Levis, marquis d'Annonai, puis duc de Ventadour, pair de France, par la ceſſion de ſon frere aîné, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Limoſin, lieutenant général de Languedoc, &c. mourut le 19 mai 1649, âgé de 49 ans. Il avoit épouſé 1°. le 26 mars 1634 *Suſanne* de Lauzieres, marquiſe de Thémines, fille d'*Antoine*, marquis de Thémines, & de *Suſanne* de Montluc, morte ſans enfans: 2°. le 8 février 1645, *Marie* de la Guiche, morte le 23 juillet 1701, âgée de 78 ans, fille de *Jean-François* de la Guiche, ſeigneur de Saint-Geran, maréchal de France, &c. & de *Suſanne* aux-Eſpaules, dont ſortirent Louis-Charles, qui ſuit; *Marguerite-Félice*, mariée l'an 1668 à *Jacques-Henri* de Durfort, duc de Duras, pair & maréchal de France, gouverneur du comté de Bourgogne, chevalier des ordres du roi, morte le 10 ſeptembre 1717; & *Marie-Henriette* de Lévis, religieuſe de la Viſitation à Moulins.

XVII. Louis-Charles de Levis, duc de Ventadour, pair de France, &c. mort le 28 ſeptembre 1717, avoit épouſé le 14 mars 1671, *Charlotte-Eléonore-Magdeléne* de la Mothe-Houdancourt, gouvernante du roi Louis XV, puis des enfans de France, fille de *Philippe* de la Mothe-Houdancourt, duc de Cardonne, maréchal de France, & de *Louiſe* de Prie, gouvernante des enfans de France, morte le 15 décembre 1744 à Glatigni, dans la 93e année de ſon âge. De ce mariage eſt iſſue

Anne-Geneviéve de Levis, née en février 1673, mariée 1°. le 16 février 1691 à *Louis-Charles* de la Tour de Bouillon, dit *le Prince de Turenne*: 2°. le 15 février 1694 à *Hercule-Mériadec* de Rohan, duc de Rohan-Rohan, dit *le Prince de Rohan*, pair de France, gouverneur de Champagne & de Brie, capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde du roi, &c. Elle mourut la nuit du 20 au 21 mars 1747, laiſſant des enfans.

Branche des barons et comtes de Charlus.

XII. Jean de Levis, ſecond fils de Louis, baron de la Voute, & de *Blanche* de Ventadour, fut baron de Charlus, ſeigneur de Champagne, des Granges & de Margerides, par donation que lui en fit *Catherine* de Beaufort, comteſſe de Ventadour, ſon aïeule maternelle, & mourut avant ſon pere l'an 1519, laiſſant de *Françoiſe* de Poitiers, fille d'*Aymar* de Poitiers, ſeigneur de Saint-Vallier, marquis de Cotron, &c. & de *Jeanne* de la Tour, qu'il avoit épouſée le premier octobre 1501, *Gilbert* baron de Charlus, mort ſans alliance; Charles, qui ſuit; *Louis*, ſeigneur de Beauregard, mort ſans alliance; *Jean*, chevalier de ſaint Jean de Jeruſalem, tué à la priſe de la ville d'Alger l'an 1541; *Blanche* & *Renée* de Levis, religieuſes à Montigni; & *Catherine* de Levis, mariée le premier février 1553 à *Eſprit* de Harville, ſeigneur de Paloiſeau.

XIII. Charles de Levis, baron de Charlus, vicomte de Lugni, ſeigneur de Poligni, &c. conſeiller & chambellan du roi, étoit pannetier du roi Henri II l'an 1547, & gentilhomme ordinaire de ſa chambre l'an 1553. Il le fut auſſi des rois François II & Charles IX juſqu'en 1564, capitaine de la groſſe tour de Bourges l'an 1549, & pourvu de la charge de grand-maître & général réformateur des eaux & forêts de France l'an 1554. Il avoit épouſé 1°. le 6 février 1534 *Marguerite* Brachet, dite *de Montagu*, fille de *Mathurin*, ſeigneur de Montagu, & de *Catherine* de Rochechouart: 2°. l'an 1554 *Guillemette* de Ricametz, dame de Maulde, veuve de *François*, ſeigneur de Stavayé, & fille de *Jean*, ſeigneur de Ricametz, & de *Guillemette* de Maulde, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, Claude, qui ſuit; & *Gabrielle* de Levis, mariée l'an 1556 à *Antoine* le Long, ſeigneur de Châteaumorand.

XIV. Claude de Levis, baron de Charlus, &c. pannetier du roi l'an 1559, puis gentilhomme de ſa chambre l'an 1566, chevalier de l'ordre, chambellan du duc d'Alençon l'an 1577, & capitaine de la groſſe tour de Bourges, avoit épouſé le 23 août 1559 *Jeanne* de Maumont, fille de *Jean*, ſeigneur de Maumont & de Châteaufort, & de *Magdeléne* de Coulonges, dont il eut Jean-Louis, II du nom, qui ſuit; & *Jeanne-Gabrielle* de Levis, mariée le 24 avril 1597 à *Edme* Robert, ſeigneur de Lignerac & de Saint-Chamant, maréchal des camps & armées du roi.

XV. Jean-Louis de Levis, II du nom, comte de Charlus, baron de Poligni, &c. chevalier de l'ordre du roi, fut aſſaſſiné l'an 1611. Il avoit épouſé le 16 mai 1590 *Diane* de Daillon-du-Lude, fille de *Gui*, comte du Lude, & de *Jacqueline* de la Fayette, dont il eut *François*, tué avec ſon pere à l'âge de quinze ans; *N.* mort ſans alliance le 12 février 1612; Charles II, qui ſuit; *Claude*, chevalier de Malte; & *Jean-Claude* de Levis, ſeigneur de Châteaumorand, par la donation que lui en fit l'an 1625 Diane de Châteaumorand, marquiſe d'Urfé, ſa couſine, à la charge de porter le nom & les armes de Châteaumorand. Il fut auſſi marquis de Valromei, & épouſa le 27 octobre 1625 *Catherine* de la Baune, fille d'*Emanuel-Philibert* de la Baune, comte de Saint-Amour, &c. & d'*Helene* de Perrenot de Granvelle, dame de Renaix, dont il eut *Gilbert* de Levis, ſeigneur de Châteaumorand, qui fut aſſaſſiné; Henri-Louis, qui ſuit: *Helene*, mariée à *François* d'Eſpinchal, baron de Maſſiac; *Diane*, religieuſe à la Beniſſon-Dieu; *Gabrielle*, alliée le 25 avril 1663 à *Alexandre* de Falcos, comte d'Anjou & de la Blache en Dauphiné; & *Héléne* de Levis de Châteaumorand. Henri-Louis de Levis, marquis de Châteaumorand, &c. épouſa le 26 février 1667, *Marguerite* d'Auſtrein, dame de Gravein, veuve de *Claude-Charles* d'Apchon, comte de Poneins, dont il a eu *Marguerite* de Levis-Châteaumorand, mariée à *Pierre* de Seve, premier préſident du parlement de Dombes; *Marguerite* de Levis-Châteaumorand, morte jeune en 1679; *Diane* de Levis-Châteaumorand, religieuſe de la Viſitation Sainte-Marie à Lyon; *Marie* de Levis-Châteaumorand, marquiſe de Valromei, non mariée; *Helene* de Levis-Châteaumorand, religieuſe avec ſa ſœur; & *Philippe-Eleazar-François* de Levis, marquis de Châteaumorand, capitaine de vaiſſeau, & chevalier de l'ordre militaire de ſaint Louis, qui fut marié le 6 janvier 1694 avec *Marie-Anne* de Levis, fille de *Charles-Antoine*, comte de Charlus, & de *Marie-Françoiſe-de-Paule* de Bethiſi & de Mezieres, dont il a eu, entr'autres enfans, *Charles-François* de Levis-Châteaumorand, *appellé le comte de Levis*, qui fut fait meſtre de camp du régiment de cavalerie, vacant par la mort de François-Honoré de Levis, ſon couſin-germain, par commiſſion du 4 mars 1727. Il a épouſé une fille de *Guillaume* Languet-Robelin, comte de Rochefort-la-Croiſette, baron de Saffre, conſeiller d'honneur au parlement de Dijon.

XVI. Charles de Levis, II du nom, comte de Charlus, ſeigneur de Poligni, &c. capitaine des gardes du corps, fut nommé à l'ordre du Saint Eſprit, mais il mourut l'an 1662 ſans en avoir reçu le collier, laiſſant d'*Antoinette* de l'Hôpital, fille de *Louis*, ſeigneur de Vitri, & de *Françoiſe* Brichanteau, qu'il avoit épouſée en juillet 1620, Roger, qui ſuit.

XVII. Roger de Levis, comte de Charlus, marquis de Poligni, &c. lieutenant général des armées du roi, &c. au gouvernement de Bourbonnois, fut marié trois fois, & épouſa 1°. l'an 1642 *Jeanne* de Montjouvent, fille de *Marie-François*, baron de Montjouvent, & d'*Angelique* de Vienne-de-Poligni: 2°. l'an 1656 *Louiſe* de Beauxoncles, fille de *Louis*, ſeigneur d'Oucques, & d'*Anne* de l'Hôpital-Sainte-Meſme: 3°. *Anne* Perdriel, veuve de *Charles* de Bethiſi, ſeigneur de Mezieres, dont il n'eut point d'enfans: elle mourut veuve le 25 janvier 1701, âgée d'environ 86 ans. Ceux du premier lit furent, Charles-Antoine, qui ſuit; *Gilbert*, abbé de Port-Dieu; *Gaſpard*, chevalier de Malte, mort l'an 1675; *Magdeléne* & *Claude* de Levis, religieuſes à Belle-Chaſſe. Du ſecond lit ſortirent, *Roger*, mort jeune; *Elizabeth*; & *Catherine-Agnès* de Levis, dame de Remiremont.

XVIII. Charles-Antoine de Levis, comte de Charlus, &c. meſtre de camp de cavalerie, lieutenant général pour le roi en Bourbonnois, mourut le 22 avril 1619. Il avoit épouſé *Marie-Françoiſe-de-Paule* de Bethiſi, fille aînée de *Charles* de Bethiſi, marquis de Mezieres, &c. & d'*Anne* Perdriel, troiſiéme femme de ſon pere, morte le 30 janvier 1719, dont il eut Charles-Eugène, qui ſuit; *Marie-Anne* de Levis, mariée le 6 janvier 1694 à *Philippe-Eleazar-François* de Levis, ſeigneur, marquis de Châteaumorand, ſon couſin; *Marie-Anne*, morte le 19 août 1705 ſans alliance, âgée de 32 ans; *Marie-Hyacinthe*, abbeſſe de Notre-Dame de Nevers, nommée le premier novembre 1704, morte le 4 mai 1731, âgée de quarante-quatre ans; *Catherine-Agnès* de Levis, mariée par contrat du 20 ſeptembre 1720, avec *Alexandre-François* de Montberon, ſeigneur d'Eſnandes, de Villedeu, &c.

XIX. Charles-Eugène de Levis, duc de Levis, pair de France, comte de Charlus & de Saignes, baron de Montjouvent, ſeigneur de Poligni, de Saint-Nizier, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ſes armées & de la province de Bourbonnois, commandant en chef pour ſa majeſté dans le comté de Bourgogne, gouverneur particulier de la ville de Bergues, &

châtellenies y réunies, mort à Paris le 9 mai 1734, dans la 65e année de ſon âge. Sa branche s'eſt éteinte en ſa perſonne. Il avoit commencé à ſervir en 1688, & avoit ſuivi le dauphin aux ſiéges de Philisbourg, de Manheim & de Frankendal. Il eut enſuite un régiment de cavalerie, à la tête duquel il ſe trouva dans preſque toutes les occaſions juſqu'à la paix de Riſwick en 1697. Il fut fait brigadier le 29 janvier 1702, eut le commandement de la cavalerie dans l'armée qui alla joindre l'électeur de Baviere en Allemagne en 1703, & ſe diſtingua à la premiere bataille d'Hochſtet, donnée le 20 ſeptembre de la même année. Il fut fait maréchal de camp le 10 février 1704, & il ſervit en cette qualité les années ſuivantes. Le roi le fit, ſeul par diſtinction, lieutenant général de ſes armées le 18 février 1708, & il le nomma en même temps pour ſervir en cette qualité auprès du corps de troupes qui étoit deſtiné pour paſſer en Ecoſſe; mais la deſcente n'ayant pu avoir lieu, & le vaiſſeau à bord duquel il étoit ayant été obligé de ſe rendre aux Anglois le 25 mars, il fut fait priſonnier de guerre. Après avoir été échangé, il continua de ſervir juſqu'à la paix d'Utrecht. Le gouvernement des villes & citadelles de Mezieres & de Charleville lui fut donné au mois de novembre 1713. Il fut fait du conſeil de guerre établi au mois de ſeptembre 1715; & après la ſuppreſſion de ce conſeil, il eut au mois de juin 1718 le commandement en chef du comté de Bourgogne. Il obtint en conſidération de ſes ſervices & de ſa naiſſance l'érection de ſes terres & ſeigneuries de Lurcy-le-Sauvage, de Poligni, la Baudriere, Champroux, & autres ſituées en Bourbonnois, en titre de duché & pairie, ſous la dénomination de Levis, par lettres du mois de février 1723, après la vérification deſquelles il prêta ſerment, & prit ſéance au parlement de Paris le 22 du même mois. Le gouvernement de Bergue lui fut donné le 27 mars 1728, & il fut reçu chevalier des ordres de ſa majeſté le 2 février 1732. *Marie-Françoiſe* d'Albert de Luines, ſa veuve, l'a ſurvécu de peu, étant morte à Paris le 3 novembre de la même année 1734, dans la 57 année de ſon âge. Ils avoient eu pour enfans, *Charles* de Levis, comte de Charlus, mort le 10 décembre 1724, dans la 26 année de ſon âge, ſans avoir été marié; *François-Honoré*, appellé *le Marquis de Levis*, né le 9 août 1706, mort le 14 février 1727, dans la 21 année de ſon âge, ſans avoir été marié; *François* de Levis, mort au berceau le 15 mars 1714; *Gui-Antoine* de Levis, né le 7 ſeptembre 1715, & mort le 4 juin 1725; *Marie-Françoiſe* de Levis, mariée le 12 janvier 1722, avec *Joſeph-François* de la Croix, marquis de Caſtries, baron de Caſtelnau, maréchal des camps & armées du roi, fait chevalier des ordres en 1724, & morte le 2 décembre ſuivant, âgée d'environ vingt-ſix ans; autre *Marie-Françoiſe* de Levis, née le 19 juillet 1707, & morte le lendemain; & *Marie-Louiſe* de Levis, née le 9 ſeptembre 1712.

Branche des ſeigneurs de Levis, de Florenſac et de Marli.

VI. Bertrand de Levis, ſecond fils de Philippe, de Levis, I du nom, ſeigneur de Florenſac, & de *Béatrix* vicomteſſe de Lautrec, fut ſeigneur de Florenſac, &c. Le roi de Majorque le nomma l'un de ſes exécuteurs teſtamentaires l'an 1347, & il vivoit encore l'an 1382. Il avoit épouſé l'an 1336, *Jourdaine* de la Roche-en-Renier, ſœur puînée de *Jamague*, femme de ſon frere, & fille de *Guigues*, ſeigneur de la Roche, & de *Gillette* vicomteſſe d'Uzès, dont il eut *Hugues*, ſeigneur de Florenſac, mort avant ſon pere; & Philippe, qui ſuit.

VII. Philippe de Levis, ſeigneur de Florenſac, Marli, Magni, &c. ſervit en Flandre au ſiége de Bourbourg l'an 1383, & vivoit l'an 1422. Il avoit épouſé l'an 1382, *Alix* dame de Quelus, fille de *Guillaume*, ſeigneur de Quelus, & petit-fils de *Deodat* de Quelus & d'*Héléne* de Caſtelnau, dont il eut Bertrand II qui ſuit; Eustache, qui a fait la *branche des ſeigneurs de* Cousan *& de* Quelus, *rapportée ci-après*; & *Philippe* de Levis, évêque d'Agde l'an 1411, puis archevêque d'Auch l'an 1429.

VIII. Bertrand de Levis, II du nom, ſeigneur de Florenſac, &c. épouſa *Gaillarde* de Peyre, fille d'*Aſtorg*, ſeigneur de Peyre, & de *Gaillarde* d'Apcher, dont il eut Philippe, qui ſuit.

IX. Philippe de Levis, II du nom, ſeigneur de Florenſac, &c. mourut au ſiége d'Acqs en Guienne l'an 1451. Il avoit épouſé *Iſabeau* de Poitiers, fille de *Louis*, ſeigneur de S. Vallier, & de *Polixène* Ruffo, dont il n'eut qu'une fille unique, nommée *Jeanne* de Levis, dame de Florenſac, née poſthume, que le roi Louis XI, étant encore dauphin, fit épouſer à *Louis* de Cruſſol, ſon favori.

Branche des ſeigneurs de Cousan, et de Lugny.

VIII. Eustache de Levis, ſecond fils de Philippe de Levis, ſeigneur de Florenſac, & d'*Alix* dame de Quelus, fut ſeigneur de Villeneuve-la-Cremade, baron de Quelus & de Bornac, ſervit en Languedoc l'an 1421, & étoit mort l'an 1464. Il avoit épouſé *Alix* de Damas, dame de Couſan, fille de *Hugues*, ſeigneur de Couſan, & d'*Alix* de Beaujeu, dont il eut *Philippe*, archevêque d'Auch, puis d'Arles & cardinal, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé*; Jean, qui ſuit; *Euſtache*, archevêque d'Arles après ſon frere, mort le 12 avril 1489; Gui, qui a fait la *branche des ſeigneurs de* Quelus, *rapportée ci-après*; *Jean*, religieux de l'Iſle-Barbe; *Marie*, alliée à *Guillaume* Rollin, ſeigneur de Beauchamp; *Charlotte*, mariée à *Jean* de Levis, IV du nom, ſeigneur de Mirepoix; *Marguerite*, alliée 1°. le 5 ſeptembre 1471, à *Guillaume* d'Albon, ſeigneur de Saint-Forgeux: 2°. à *N.* ſeigneur de la Queille; *Catherine*, épouſe de *Jean* de Peruſſe, ſeigneur de S. Bonnet; *Iſabelle*, mariée l'an 1496, à *Bertrand* d'Alegre, baron de Puyagut, ſeigneur de Buſſet; *Agnès*, & *Jeanne* de Levis, mortes ſans alliance.

IX. Jean de Levis, ſeigneur de Couſan, Lugny, &c. avoit épouſé 1°. *Marie* de Lavieu, fille de *Hugues*, ſeigneur de Feugeroles & de Chalain-le-Comtal, & de *Jeanne* Caſſinel, morte ſans enfans: 2°. *Louiſe* de Breſolles, veuve de *Charles* de Lavieu, ſeigneur de Feugerolles, & fille d'*Antoine* de Breſolles, ſénéchal de Bourbonnois, & de *Catherine* d'Apchon, dont il eut *Gabriel* de Levis, baron de Couſan, mort l'an 1553, ſans laiſſer de poſtérité d'*Anne* de Joyeuſe, fille de *Louis*, comte de Grandpré, & de *Jeanne* de Bourbon, qu'il avoit épouſée l'an 1525; Jean, qui ſuit; *Gui*, ſeigneur de Marli, Leſſart, &c. vivant l'an 1500; *Euſtache*, chanoine & chantre de Montbriſon, comte de Lyon; *Chriſtophe*, chanoine & comte de Lyon; *Jean-Louis*, ſeigneur de Nervieu, mort ſans enfans de *Marguerite* de Sainte-Colombe, fille de *Guillaume*, ſeigneur de S. Prieſt, & de *Jeanne* de Damas-Vetpré; *Louiſe*, mariée 1°. à *Anne* de Talaru, ſeigneur de Chalmazel: 2°. à *Guillaume* de Talaru, ſeigneur de Nouailli-la-Ferriere; & *Antoinette* de Levis.

X. Jean de Levis, ſeigneur de Lugny, du Pleſſis, &c. mourut avant ſon frere aîné, laiſſant de *Jeanne* de Chalençon ſa femme, fille de *Guillaume*, ſeigneur de Rochebaron, & de *Catherine* de Brion, Claude, qui ſuit; & *N.* de Levis, mariée à *N.* ſeigneur de la Motte-Morlet.

XI. Claude de Levis, ſeigneur de Couſan, de Lugny, chevalier de l'ordre du roi, &c. avoit épouſé l'an 1541, *Hilaire* de Lettes-Deſprez, fille d'*Antoine* de Lettes, dit *Deſprez*, ſeigneur de Montpezat, maréchal de France, & de *Liette* du Fou, dont il eut *Pierre* de Levis,

baron de Couſan, chambellan du duc d'Alençon, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* de Roſtain; JACQUES, qui ſuit; *Jeanne*, mariée à *François* de la Beraudiere, ſeigneur de Liſle-Rouet, & *Louiſe* de Levis.

XII. JACQUES de Levis, baron de Couſan, ſeigneur de Chalain-le-Comtal, Lugny, &c. chevalier de l'ordre du roi, vivoit l'an 1613. Il avoit épouſé 1°. l'an 1584, *Paule* de Gaſte, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Lupé, & de *Françoiſe* de Joyeuſe, morte l'an 1598: 2°. *Louiſe* de Rivoire, fille de *Balthaſar*, ſeigneur de Saint-Palais, & de *Gabrielle* de la Barge. Ses enfans du premier lit furent, *Gaſpard* de Levis, baron de Couſan, mort ſans alliance l'an 1622; & *Marguerite* de Levis, épouſe de *Louis*, marquis de Saint-Prieſt. Ceux du ſecond furent, *Balthaſar*, baron de Couſan, mort ſans alliance; CLAUDE, qui ſuit; *Antoinette*, & *Claude* de Levis.

XIII. CLAUDE de Levis, baron de Lugny, ſeigneur de Nagu, vendit la baronie de Couſan, & ſe retira en Bourgogne, où il épouſa, le 24 novembre 1638, *Anne* de Chanlecy, fille de *Ponthus*, baron de Pluvaut, & de *Jeanne* de Pontallier, dont il eut 1. JACQUES-PONTHUS de Levis, qui ſuit; 2. *Charles-Céſar* de Levis, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique; 3. *Jeanne-Gilberte* de Levis, morte ſans alliance.

XIV. JACQUES-PONTHUS de Levis, baron de Lugny, ſeigneur du Pleſſis, Vougy, &c. épouſa *Françoiſe* de Saint-Georges, niéce de *Claude* de Saint-Georges, archevêque comte de Lyon, mort en 1714, fille de *Marc-Antoine*, comte de Saint-Georges, de Monceaux, de Verſagues & de Verdel, mort le 15 juin 1719, & de *Gabrielle* d'Amanzé de Choffailles, dont il eut, 1. MARC-ANTOINE de Levis, qui ſuit; 2. *Gabrielle* de Levis, religieuſe de l'abbaye royale de ſaint Pierre de Lyon; 3. *Marguerite* de Levis, religieuſe à la même abbaye, & depuis abbeſſe de l'abbaye royale de ſaint Amand de Rouen; 4. *Hector* de Levis, comte & précenteur de l'égliſe de Lyon, ſeigneur d'Albigny, Rochetailler, Fleurieu, Fontaine, &c. prieur de Ventadour & de ſaint Romain le Puys en Forez; 5. *Antoine-René* de Levis, comte de Lyon, mort en 1729.

XV. MARC-ANTOINE de Levis, baron de Lugny, ſeigneur de Chevenifet, Pantemont, capitaine au régiment des gardes françoiſes en 1731, marié par contrat du 16 février 1733, à *Marie-Françoiſe* de Gélas de l'Eberon, dame d'Upie, de Barcelonne & de Saint-Georges d'Eſperanches, fille de *François-Joſeph* de Gélas de l'Eberon, comte du Paſſage, ſeigneur d'Upie, de Barcelonne & de Saint-Georges d'Eſperanches, & de *Françoiſe-Louiſe-Thérèſe* de Gelas de Voiſins d'Ambres, dont il a eu, 1. *Marie* de Levis, mariée le 22 janvier 1756, à *Philippe-Chriſtophe-Amateur*, comte de Galliffet, baron de Dampierre ſur Bouronne, ſeigneur de Granſay, Rocheroux, &c. lieutenant général du roi au gouvernement de Bourgogne pour le Mâconnois, gouverneur de la ville de Mâcon, capitaine de la Tour du Pont, maréchal des camps & armées du roi, inſpecteur général de cavalerie; 2. *Daniel-François* de Levis, mort en bas âge; 3. *Marc-Antoine* de Levis, capitaine au régiment de la reine, cavalerie, en 1758.

BRANCHE DES BARONS ET COMTES DE QUELUS.

IX. GUI de Levis, quatriéme fils d'EUSTACHE de Levis, ſeigneur de Quelus, & d'*Alix* de Damas, dame de Couſan, fut baron de Quelus, ſeigneur de Villeneuve-la-Cremade, &c. & mourut l'an 1508. Il avoit épouſé le 15 février 1475, *Marguerite* de Cardaillac, dame de Vareyres & de Privaſac, fille de *Guillaume* ſeigneur de Vareyres, &c. & de *Marguerite* de Narbonne, dont il eut GUILLAUME, qui ſuit; *Catherine*, mariée à *Pierre* de Cardaillac, ſeigneur de Bioulle; *Marguerite*, alliée à *Gaſton* de Lomagne, ſeigneur de Claux; *Jeanne*, épouſe d'*Antoine* Ebrard, ſeigneur de Saint-Sulpice; & *Magdeléne* de Levis, morte ſans alliance.

X. GUILLAUME de Levis, baron de Quelus, Vareyres, &c. mourut l'an 1524, laiſſant de *Marguerite* d'Amboiſe, ſa femme, fille de *Hugues*, ſeigneur d'Aubijoux, & de *Magdeléne* d'Armagnac, *Jean*, baron de Quelus, mort l'an 1536, ſans poſtérité de *Balthaſarde* de Lettes-Deſprez, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Montpezat, maréchal de France, & de *Liette* du Fou; ANTOINE, qui ſuit; *Jacques*, mort avant ſon pere; & *Marguerite* de Levis, alliée à *Antoine* d'Arpajon, baron de Lers.

XI. ANTOINE de Levis, comte de Quelus, ſeigneur de Florenſac en partie, &c. chevalier des ordres du roi, grand ſénéchal & gouverneur de Rouergue, gentilhomme de la chambre du roi, mourut le 6 avril 1586. Il avoit épouſé 1°. en novembre 1536, avec diſpenſe, *Balthaſarde* de Lettes-Deſprez, veuve de ſon frere aîné: 2°. *Suſanne* d'Eſtiſſac, veuve de *Jacques*, ſeigneur de Balaguier & de Mont-Salez, & fille de *Louis*, baron d'Eſtiſſac, & d'*Anne* de Daillon. Du premier lit vinrent, JACQUES, qui ſuit; *Melchior*, abbé de Figeac; *Marguerite*, alliée à *Hector* de Cardaillac, ſeigneur de Bioulle; *Jeanne* de Levis, dame de Quelus, mariée l'an 1575, à *Jean-Claude*, ſeigneur de Peſtels & de Salers, vivante l'an 1630; & *Anne* de Levis, épouſe de *Jean* de Caſtelpers, ſeigneur de Pannat. Du ſecond lit il eut *Jacques* de Levis, comte de Quelus, mort le 6 août 1586, âgé de douze ans.

XII. JACQUES de Levis, comte de Quelus, &c. l'un des mignons du roi Henri III, mourut le 29 mai 1578, des bleſſures qu'il avoit reçues en un combat particulier, contre le ſeigneur de Dunes, dit *Entraguet*, & fut enterré en l'égliſe de S. Paul, ſous un magnifique mauſolée que le roi fit faire, & qui fut détruit par les Pariſiens, à la nouvelle de la mort du duc de Guiſe à Blois, l'an 1588. * Pierre des Vaux de Cernai, *hiſt. Albigen.* Catel, *hiſt. & mémoires de Languedoc.* De Marca. Oihenart. De Thou. Sainte-Marthe. Du Chêne. Du Boucher. Guichenon. Le Laboureur. Godefroi. Le P. Anſelme, &c.

Il y a encore pluſieurs branches ſubſiſtantes de la maiſon de Levis, en 1734. Celle des marquis de Gaudiés deſcend de HENRI de Levis, marquis de Gaudiés, troiſiéme fils d'ANTOINE-GUILLAUME de Levis, ſeigneur de Mirepoix, & de *Marguerite* de Lomagne, qui épouſa *Marguerite* de Caulet, fille de *François* de Caulet, ſeigneur de Cadars, maître des eaux & forêts de Languedoc, & de *Marie* de Fraxines. Il en eut *Alexandre* de Levis, marquis de Gaudiés, qui fut marié avec *Marguerite* de Caumels, fille de *François* de Caumels, ſeigneur de Grefeuille, conſeiller au parlement de Toulouſe, & de *Bourguine* de Garaud. De ce mariage vinrent *Barthelemi* de Levis, tué au combat de Senef en 1674; *Antoine* de Levis, marquis de Gaudiés; *Joſeph* de Levis, chevalier de Malte en 1670, capitaine des galéres du roi; *Chriſante* de Levis, nommé au mois de décembre 1697, aumônier de madame la ducheſſe de Bourgogne, depuis dauphine, mort à Paris au ſéminaire de S. Magloire, au mois de décembre 1727; *Alexis* de Levis, auſſi chevalier de Malte, & officier des galéres du roi; *Philiberte* de Levis; *Catherine* de Levis; & *Chriſtine-Pauline* de Levis, religieuſe aux Maltoiſes de Toulouſe. C'eſt de cette branche que ſont le chevalier de Levis, fait capitaine-lieutenant de galéres le 23 janvier 1713, & le marquis de Levis, fait lieutenant de galéres le 15 avril 1730.

La branche des ſeigneurs de LERAN, formée par GASTON de Levis, I du nom, ſeigneur de Leran, ſecond fils de JEAN de Levis, I du nom, ſeigneur de Mirepoix, & de *Conſtance* de Foix, s'eſt perpétuée juſqu'à préſent par douze dégrés de génération, & a pour chef PAUL-LOUIS de Levis, ſeigneur marquis de Leran, né en 1666, brigadier des armées du roi, du premier février 1719, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis. Il a été marié le 11 mai 1703, avec *Marie-Marguerite-Thérèſe-Camille* de Levis, fille de *Gaſton-Jean-Baptiſte* de Levis Lomagne, maréchal de la Foi, marquis de Mirepoix,

Digitized by Google

gouverneur du pays & comté de Foix, & de *Magdelene* du Puydufou, & il en a eu entr'autres enfans, *Gaſton-Jean-Baptiſte* de Levis de Leran, appellé *le comte de Levis*, né en 1704, d'abord capitaine de cavalerie dans le régiment royal étranger, puis au mois d'août 1725, enſeigne de la compagnie des gendarmes de la garde ordinaire du roi, charge dont il fut obligé de ſe démettre en 1733. Il a été marié en 1723, avec *Jeanne* Baillon, fille de *François* Baillon, ſeigneur de Blampignon, Maloüin, conſeiller ſecrétaire du roi, maiſon, couronne de France & de ſes finances, & chevalier de l'ordre de S. Michel, & il en a eu pluſieurs enfans.

LEVIS (Philippe de) fils d'EUSTACHE de Levis, baron de Quelus, & d'*Alix* de Damas, dame de Couſan, fut évêque d'Agde, & enſuite archevêque d'Auch. Depuis, le pape Pie II, dont il avoit été référendaire, l'éleva l'an 1462, ſur le ſiége de l'égliſe métropolitaine d'Arles, par la ceſſion de Pierre, cardinal de Foix, qui en étoit archevêque. Le pape Sixte IV le mit enſuite au nombre des cardinaux l'an 1473, de ſorte que Philippe étant obligé indiſpenſablement d'aller à Rome, laiſſa le ſoin de ſon égliſe à Antoine Guiramands, depuis évêque de Digne. Il mourut à l'âge de quarante ans, le 4 novembre 1475, à Rome, où il étoit l'ornement du ſacré collége, & il fut enterré dans l'égliſe de ſainte Marie Majeure. *Euſtache* de Levis ſon frere, qui lui ſuccéda en l'archevêché d'Arles, fut mis dans le même tombeau l'an 1489. * Friſon, *Gallia purpur.* Saxi, *pontif. Arelat.* Du Chêne & Auberi, *hiſtoire des cardinaux.*

LEVI-BEN-ALTABAN, rabbin, écrivit avec réputation dans le XII ſiécle. * Genébrard, *chron.*

LEVI-BEN-GERSOM, rabbin, s'étoit fort appliqué à la philoſophie, & a compoſé des commentaires ſur l'écriture, qui en ſont remplis. On a remarqué qu'il y a plus de ſubtilité dans ſes commentaires, que de ſolidité; & que comme il étoit philoſophe, il détourne quelquefois les miracles, qui ſont marqués dans l'écriture. Il ſuit la méthode de Rabbi-Moyſe, & enchérit même par-deſſus lui dans tout ce qui regarde les rafinemens de métaphyſique. Il a auſſi accompagné de réflexions morales ſes commentaires ſur le Pentateuque. On a encore de lui un livre, auſſi-bien que de Rabbi-Moyſe, rempli d'idées métaphyſiques, qui eſt intitulé: *Milhamoth Haſſen; les guerres du ſeigneur.* Il y a quelques Juifs qui diſent qu'on le devoit plutôt nommer *Milhamoth hal Sem; les guerres contre le Seigneur.* Ces Juifs prétendent qu'il n'y a rien de plus oppoſé à leurs traditions, que ces ſortes de ſubtilités de philoſophie, qui détruiſent la religion. Ce dernier livre du rabbin Levi-Ben-Gerſom, a été imprimé à Riva ou Reiff, l'an 1560. Buxtorf en a auſſi parlé dans ſa bibliothéque. A l'égard de ſes commentaires ſur l'écriture, quelques-uns ont été imprimés dans les grandes bibles de Veniſe & de Baſle. Son commentaire ſur le Pentateuque a été imprimé ſéparément à Veniſe, auſſi-bien que la plupart de ſes autres commentaires ſur l'écriture. M. Simon témoigne, qu'il y en a quelques exemplaires manuſcrits dans la bibliothéque des peres de l'Oratoire de Paris. * M. Simon.

LEVITA, en latin *Levita*, *Lebinthos*, petite iſle déſerte; mais qui a un port fort ſûr. Elle eſt entre celles de Lango, de Morgo, & de Stampalia dans l'Archipel. * Mati, *dict.*

LEVITIQUE, livre canonique de l'écriture ſainte dans l'ancien teſtament, tire ſon nom de la tribu ſacerdotale de Levi. Les Hébreux le nomment *Vajicra*, c'eſt-à-dire, *& vocavit*, parcequ'il commence par ce mot. Il eſt diviſé en vingt-ſept chapitres: & traite des ſacrifices, des différentes cérémonies, des dégrés de conſanguinité, des fêtes ordonnées, des vœux, des décimes, de la peine du blaſphême, du jubilé, &c. Moyſe eſt auteur de ce livre, & des quatre autres qui forment le Pentateuque. * Torniel, *A. M.* 2545, *n.* 11 & 12, *tom.* 1, *pag.* 518 & 519, *edit. Plantin.* Dupin, *diſſert. prélim. ſur la bible.*

LEVITIQUES. On donna ce nom à une ſorte d'hérétiques, ſortis des Gnoſtiques & Nicolaïtes, dont ils ſuivoient les erreurs. * S. Epiphane, *hæreſ.* 25. S. Auguſtin, *de hæreſ. cap.* 5.

LEUNCLAVIUS (Jean) Allemand, natif d'Amelbrun en Weſtphalie, eut place entre les ſavans hommes de ſon temps. Il ſavoit aſſez bien les langues, & il voyagea dans preſque toutes les cours de l'Europe. Il s'arrêta aſſez long-temps dans celle du duc de Savoye, puis il vint à Vienne en Autriche, où il mourut au mois de juin 1593. Il publia l'*Hiſtoire muſulmane* en dix-huit livres; il publia en latin les *Annales des ſultans othmanides*, ſur la traduction que Jean Gaudior, dit *Spiegel*, en avoit faite de turc en allemand; & il les continua juſqu'en 1588, avec des additions conſidérables ſous le titre de *Pandectes.* Il a donné auſſi les annales de Conſtantin Manaſſès, & de Michel Glycas. Il a été, au jugement des ſavans, un des meilleurs traducteurs qu'il y ait eu de ſon temps. Il avoit mis en latin les œuvres de S. Grégoire *de Nazianze*, & le traité de la formation de l'homme de S. Grégoire *de Nyſſe*, &c. * Baillet, *jugem. des ſav. ſur les trad.*

LEURES (Martin) de Brabant, floriſſoit en 1485. Il fut l'avocat des femmes, puiſqu'il fit un livre pour les défendre contre ce qu'on a coutume de dire contre elles; & ramaſſa en un toutes les belles actions du ſexe qu'il put ſavoir. * Konig, *biblioth.*

LEUROUX, petite ville de France & dans le Berri, à quinze lieues de Bourges, vers le couchant, eſt fort ancienne, & on y remarque encore des veſtiges de la grandeur romaine, tels que la place des arénes & l'amphithéatre. Cette ville ſituée dans un fond, eſt enfermée de murailles flanquées de leurs tours, & de foſſés. Il y a une égliſe collégiale dédiée à S. Sylvain. Au-deſſus de la ville eſt un grand château, au milieu duquel s'éléve une tour d'une hauteur prodigieuſe, accompagnée de deux autres.

LEUSDEN (Jean) célébre philologue des Pays Bas, très-verſé dans les langues ſavantes, étoit né à Utrecht en 1624, & jetta dans cette ville les fondemens de ſes études dans les langues & dans les mathématiques. L'amour qu'il avoit pour les langues orientales l'engagea à paſſer à Amſterdam, afin de s'y inſtruire dans les converſations avec les rabbins, & pour y connoître de plus près les cérémonies des Juifs. En 1649, il obtint à Utrecht la chaire de profeſſeur en hébreu, & des antiquités hébraïques, & il a rempli ce poſte juſqu'à ſa mort avec beaucoup de ſuccès & de diſtinction. Il s'arracha une fois à ſes occupations pour voir le reſte du Pays-Bas, la France & l'Angleterre, & il lia connoiſſance avec les plus célébres philologues de ſon temps. Il mourut vers la fin de ſeptembre 1699, & laiſſa un fils nommé *Rodolphe*, qui fut fait profeſſeur en médecine à Utrecht en 1705. Jean avoit beaucoup de critique & de diſcernement, & une grande clarté dans ſa maniere d'enſeigner. Plein de vénération pour les Buxtorfs, il en adopta preſque tous les ſentimens, & s'étudia à les faire valoir. On lui eſt redevable des éditions correctes que nous avons des ouvrages de Bochart, de Lighfoot, & de la critique de Polus. Outre ces éditions, on a de Leuſden un grand nombre d'ouvrages fort eſtimés de ceux qui s'appliquent au même genre d'étude dans lequel il avoit ſi bien réuſſi; ſavoir: *Onomaſticum ſacrum*, où il explique tous les noms propres hébreux, chaldéens, & latins dans leur origine, qui ſe trouvent dans l'ancien & dans le nouveau teſtament, avec une addition ſur les vaſes, l'argent, & les poids dont il eſt parlé dans l'écriture ſainte, *in*-8°, à Leyde en 1665, & 1684. *Clavis hebraïca & philologica veteris teſtamenti*, à Utrecht en 1683, *in*-4°. *N. T. clavis græca cum annotation. philologicis*, à Utrecht en 1672, *in*-8°. *Compendium biblicum veteris teſtamenti*, &c. où l'on trouve tous les

mots de l'ancien teſtament hébreux & chaldéens, avec une verſion latine, *in*-8°, à Utrecht en 1673, 1680, 1685, à Leyde en 1694; à Francfort & à Hall en 1704. *Compendium græcum novi teſtamenti*, où l'on trouve de même tous les mots du nouveau teſtament, avec la traduction latine, *in*-8°, à Utrecht en 1673, *in*-12, en 1677, & 1682, *in*-18, à Amſterdam en 1698, *in*-8°, à Leyde en 1702, à Francfort & à Hall en 1704, à Londres en 1688, *in*-12. C'eſt la quatriéme édition, plus ample que les trois premieres: le pere Le Long n'a pas parlé de cette édition dans ſa bibliothéque ſacrée, où il cite les autres. *Philologus hebræus*, &c. C'eſt un recueil de diſſertations ſur différens points qui concernent l'ancien teſtament, comme ſur le texte original, ſur la diviſion des livres, ſur la confuſion des langues, la maſore, la cabale, la verſion latine de Pagnin, &c. *in*-4°, à Utrecht en 1656, 1672, 1695; à Amſterdam en 1686. *Philologus hebræo-mixtus*, avec un ſpicilége philologique qui contient des diſſertations ſur la vulgate, la verſion grecque des Septante, le Targum, le Pentateuque ſamaritain, la verſion ſyriaque de l'ancien & du nouveau teſtament, la nouvelle verſion belgique de la bible, les commentaires des rabbins, les ſectes des Juifs, leurs rois, &c. *in*-4°, à Utrecht en 1663, à Leyde en 1682 & 1699. *Philologus hebræo-græcus*, qui contient auſſi des diſſertations qui ont rapport au nouveau teſtament, *in*-4°, à Utrecht en 1670, à Leyde en 1685 & 1695. Notes philologiques, en latin, ſur Jonas, Joël & Oſée, deux volumes *in*-8°, à Utrecht en 1656 & 1657. Enfin il a donné un pſeautier latin ſelon le texte hébreu; le prophéte Jonas en hébreu, en chaldéen, & en latin; & enſuite Joël & Abdias: une verſion hébraïque du texte chaldéen de Daniel & d'Eſdras. Il a beaucoup contribué à pluſieurs éditions de l'ancien teſtament en hébreu, & à quelques-unes du nouveau teſtament grec. Rodolphe Leuſden, ſon fils, a publié auſſi un nouveau teſtament grec. *Conſultez* la bibliothéque ſacrée du pere Le-Long, dans l'édition *in-fol.* premier & ſecond volume. Dans l'édition du nouveau teſtament ſyriac, Jean Leuſden fut aidé par Charles Schaaf, profeſſeur en langues orientales à Leyde. * Outre le pere Le-Long, *voyez* de Uries, *parentat Leuſden*, &c.

LEUTARD, payſan fanatique du bourg de Vertus, dans le diocèſe de Châlons ſur Marne, ſur la fin du X ſiécle, briſoit les croix & les images, prêchoit qu'il ne falloit pas payer les dîmes, & ſoutenoit que les prophétes n'avoient pas toujours dit de bonnes choſes. Il ſe faiſoit ſuivre par une multitude innombrable de perſonnes, qui le croyoient inſpiré de Dieu. Gibuin, évêque de Châlons, déſabuſa & convainquit ces pauvres gens; & le malheureux Leutard, déſeſpéré de ſe voir abandonné, ſe précipita dans un puits, la tête la premiere. * Glaber, *l.* 2, *c.* 11. Baronius, *A. C.* 1000.

LEUTERIC ou LEOTHERIC, archevêque de Sens, ſuccéda à Sevin vers l'an 1000. Le continuateur d'Aimoin parle de l'élection de ce prélat, qui avoit été diſciple de Guibert, & archidiacre de Sens. Frotmond, qui en étoit comte, vouloit faire tomber ce bénéfice ſur ſon fils Brunon, qui étoit eccléſiaſtique: ce qui fut cauſe qu'il perſécuta Leutéric. Rainard II, dit *le Mauvais*, continua les perſécutions commencées par le comte ſon pere. Elles furent ſi violentes, que le roi Robert en étant irrité aſſiégea Sens, & prit cette ville, avec le comté qu'il ôta à Rainard. Ainſi Leutéric étant en repos, aſſiſta à quelques conciles, qu'on célébra de ſon temps. Il fut blâmé d'avoir uſé d'une façon de parler nouvelle & particuliere, en adminiſtrant l'euchariſtie aux fidéles, & ſur-tout dans un ſiécle, où l'erreur contre ce myſtére adorable commença de ſe produire en la perſonne de Berenger. Leutéric donnant la ſainte hoſtie, prononçoit à la vérité ces paroles: *Le corps de notre Seigneur* Jeſus-Chriſt *ſoit le ſalut de votre ame & de votre corps.* Mais il ajoutoit ces autres mots; *Si vous en êtes digne, recevez-le; ſi dignus es, accipe.* Son deſſein étoit de ſe ſervir de l'euchariſtie, pour éprouver ſi l'on étoit coupable. Le roi Robert, qui étoit un prince très-pieux, reprit Leutéric de cette nouveauté, & ce prélat profita de ſes conſeils. Voila préciſément ce que lui impute Helgaud de Fleuri, & non d'avoir eu aucune opinion erronée ſur le myſtére de l'euchariſtie. Il mourut l'an 1032. * Le continuateur d'Aimoin, *l.* 5, *c.* 46. Helgaud de Fleuri, *in vita Roberti.* Fulbert de Chartres, *epiſt.* 31, &c. Baronius, *A. C.* 1004. Sainte-Marthe, *Gallia chriſt.* Le P. Mathoud, *de vera Senonum origine.*

LEUTKIRCK, petite ville impériale de la Souabe. Elle eſt proteſtante, & ſituée dans l'Algow ſur l'Eſchach, à quatre lieues de Memmingen, du côté du midi. Quelques géographes prennent Leutkirck, pour l'ancienne *Eſtodurus* ou *Eſtodurum*, petite ville de la Rhétie, laquelle d'autres placent à *Echtal*, village de la même contrée. * Mati, *dictionn.*

LEUTMARIS ou LEITOMERIZ, ville du royaume de Bohême, ſur la riviere d'Elbe, au-deſſous de Melnick, eſt le ſiége d'un évêché ſuffragant de Prague, & fondé dans le XVII ſiécle, par le pape Alexandre VII. Les auteurs Latins nomment cette ville *Litomerium* ou *Litomeriſca.* Il y a une des dix-ſept préfectures de la Bohême; & elle comprend Uſig, Melnick, Dietzin, &c. * Ortelius. Sanſon.

LEUTOMISSEL ou LITTOMISSEL, en latin *Litomeſcum*, ville de Bohême, qui a eu titre d'évêché, eſt renfermée dans la préfecture ou gouvernement de Chrudim. * Sanſon.

LEUTSCH, en latin *Leuconium*, petite ville aſſez bien fortifiée, eſt dans le comté de Scepus en haute Hongrie, à douze lieues de Caſſovie, au pied du mont Krapack, & à la ſource de la riviere d'Harnat. * Mati, *dict.*

LEUVA ou LIUBA, I de ce nom, roi des Wiſigoths, en Eſpagne, ſuccéda à Athanagilde l'an 567, ou 568. Il poſſéda un an ou environ tout le royaume des Wiſigoths, puis céda l'Eſpagne à ſon frere Leovigilde, & ſe contenta pour ſon partage du bas Languedoc, où il regna quelques années, comme nous l'apprenons de Grégoire de Tours, & de Jean, abbé de Bitlare, qui fixe le temps de la mort de Leuxa à l'an 572 ou 573. * *Conſultez* auſſi Mariana, *hiſt. Hiſpan.*

LEUVA ou LIUBA II, roi de Wiſigoths, en Eſpagne, ſuccéda à ſon pere Recaréde l'an 601, étant encore trop jeune pour gouverner ſes peuples. Il regna environ deux ans, & fut tué par Viteric qui uſurpa la couronne. * S. Iſidore, *in chron.* Mariana, &c.

LEUWAARDEN, ville des Pays-Bas, & capitale de la Friſe occidentale, eſt la réſidence de la cour ſouveraine de Friſe. La ville eſt grande & riche, à deux lieues de Dockum, & fut bâtie vers l'an 1190. Elle ſe rendit libre l'an 1566. * Guichardin, *deſcription des Pays-Bas.*

LEUWAARDEN (Jean de) Cordelier, étoit de Friſe, & floriſſoit en 1590. Il a publié un traité ſur la ſynagogue des Juifs, & ſur l'égliſe de Jeſus-Chriſt. Swertius dit qu'il fut envoyé aux Indes occidentales pour y convertir les infidéles. * Konig, *biblioth.*

LEWEN ou LEONIN (Albert) en langue vulgaire *Van Leeuwen*, mathématicien, natif de la ville d'Utrecht, dans le Pays-Bas, a écrit pluſieurs ouvrages: *De vera quantitate anni tropici commentarium; De ratione præceſſionis æquinoctiorum & obliquitatis zodiaci; De ratione reſtituendi annum civilem*, &c. Ce dernier traité, publié l'an 1578, eſt dédié au pape Grégoire XIII. Albert Leonin mourut à Utrecht le 30 mai 1614. * Valere André, *biblioth. belg.*

LEWEN, riviere du Cumberland en Angleterre, qui ſort de deux endroits différens du côté du nord. Une ſource eſt à l'eſt, appellée *Black* ou *Noire*; & l'autre à l'oueſt, appellée le *Lewen*, ou *Blanc.* Après ſix milles d'Angleterre de cours, elles ſe réuniſſent & ſe déchargent dans

dans le Kirkſop, & vont toutes enſemble ſe rendre dans l'Eden. * *Diction. anglois.*

LEUWENTZ, ville du comté de Strigonie ou Gran, dans le gouvernement de Neuhauſel, & ſur le Gran, en Hongrie. Ce fut là que M. de Souches, général des troupes impériales, mit l'an 1694 les Turcs en déroute. Cette ville eſt éloignée de ſix milles d'Allemagne de Strigonie, vers le ſeptentrion. * Baudrand. Bayle, *diction. critiq.*

LEUVIGILDE, roi des Goths, *cherchez* LEOVIGILDE.

LEWIS, iſle de l'Ecoſſe, eſt la plus ſeptentrionale des Weſternes, & éloignée de neuf lieues de l'iſle de Skye, & de vingt de la côte d'Ecoſſe. Sa longueur eſt de dix-huit lieues, & ſa largeur de quatre ou cinq. Elle eſt ſéparée en deux parties par un petit iſthme de mille pas. La partie ſeptentrionale, qui eſt la plus grande, conſerve le nom de Lewis, & abonde en grains & en beſtiaux. Ses principaux bourgs ſont Sherboſt, Grimſatter & Daneville. La méridionale porte le nom d'Harai. Elle eſt pleine de montagnes & de forêts, & produit pourtant de bons pâturages. Rowadis en eſt le principal bourg. On prend près des côtes de cette iſle des baleines d'une prodigieuſe groſſeur, & on y pêche quantité de ſaumons & de harangs. * Mati, *diction.*

LEUZE, bourg de Flandre dans le comté de Hainaut, à trois lieues de Tournai, à trois de la ville d'Ath, & à cinq de Condé, eſt devenu célébre, par la victoire que François de Montmorenci, maréchal duc de Luxembourg, général des armées de Louis XIV, roi de France, y remporta ſur les Allemans, Anglois, Eſpagnols & Hollandois, alliés, le 19 ſeptembre 1691.

LEY (Jean) prêtre d'Irlande, après avoir longtemps ſouffert dans les priſons de ſon pays, pour la religion catholique, ſe retira à Paris, où il a le premier établi une maiſon pour les étudians de ſa nation, & où il mourut l'an 1627, âgé de plus de 70 ans.

LEYBNITZ, bourg de la Stirie, ſitué ſur la riviere de Sacka, à une lieue de ſon embouchure dans le Muer, à cinq lieues de Gratz, vers l'orient méridional. On prend ce lieu pour l'ancienne *Polybianum*, petite ville de la haute Pannonie. * Mati, *diction.*

LEYDECKER (Melchior) célébre calviniſte Hollandois, né à Middelbourg en Séélande le 25 janvier 1652, deſſervit d'abord une égliſe dans ſa patrie; & en 1678, il fut appellé à la chaire de profeſſeur en théologie à Utrecht. Il prit le degré de docteur en théologie à Leyde des mains de Frédéric Spanheim, ſon ami & ſon protecteur. Il ſe déclara avec aſſez de vivacité contre le coccéjaniſme, & contre le cartéſianiſme, dont il regardoit les partiſans comme autant de novateurs, mais dont il a montré qu'il ne connoiſſoit pas aſſez les ſentimens. Il n'étoit pas critique, & faiſoit peu d'eſtime de cette ſcience ſi néceſſaire à tous ceux qui veulent être véritablement utiles au public par leurs écrits. Par cette raiſon il n'approuva pas que l'on réimprimât en Hollande les grands critiques. Il mépriſoit les ouvrages de Druſius, & il étoit ſurpris qu'on les recherchât. L'excellent ouvrage de Spencer *de legibus Hebræorum*, n'étoit écrit, ſelon lui, qu'en faveur des Sociniens. Avec ces faux préjugés il ne laiſſoit pas que d'être fort verſé dans la théologie, & dans l'hiſtoire eccléſiaſtique; mais il prenoit ſouvent le faux parti. Il avoit auſſi quelque littérature rabbinique qu'il avoit acquiſe dans ſa jeuneſſe. C'étoit un homme vif, ſouvent emporté & ſatyrique; il ſouhaitoit cependant avec ardeur de voir les luthériens & les calviniſtes ſe réunir, & il fit quelques efforts pour cette réunion. Il mourut le 6 janvier 1721, âgé de ſoixante-neuf ans. Les ouvrages qu'il a compoſés ſont: *Fax veritatis: Synopſis controverſionum de fœdere: Vis veritatis: Veritas evangelica:* un commentaire latin ſur le catéchiſme d'Heidelberg: l'hiſtoire de l'égliſe d'Afrique: l'œconomie des Trois Perſonnes: une diſſertation contre Becker, auteur du pernicieux ouvrage, intitulé, *le monde enchanté*, &c. un traité où il examine le but de S. Paul dans ſon épître aux Romains, & dans celle aux Galates; une analyſe de l'écriture avec la méthode de prêcher: la continuation de l'hiſtoire eccléſiaſtique de Hornius, & des notes: un ouvrage intitulé: *Sulamit:* une hiſtoire du janſéniſme: ce n'eſt pas le moins emporté de ſes ouvrages; il eſt d'ailleurs plein de faux raiſonnemens contre la ſouveraineté des rois, qui a engagé le pere Queſnel de l'Oratoire, à le réfuter ſur cet article dans ſon livre intitulé, *La ſouveraineté des rois défendue contre Melchior Leydecker, calviniſte*, volume *in*-12, imprimé à Paris chez Joſſet, en 1704. Le dernier ouvrage de Leydecker eſt un gros traité ſur la république des Hébreux, en deux volumes *in-fol.* Il en avoit fait un troiſiéme qui eſt demeuré manuſcrit entre les mains de Charles Thuinman, ſon éleve, paſteur à Middelbourg. Ce troiſiéme volume continue l'hiſtoire des Juifs depuis la naiſſance de Jeſus-Chriſt, juſqu'au temps de l'auteur. On y trouve des anecdotes ſingulieres, & des recherches curieuſes ſur le judaïſme moderne, que le rabbin qui avoit été précepteur de Leydecker lui avoit appriſes. Tous les ouvrages de Leydecker ſont écrits en latin d'un ſtyle aſſez dur. * *Mémoires du temps. Bibliotheca Bremenſis, claſſ. 3, ſaſcicul. 1*, &c.

LEYSNIK, petite ville du cercle de la haute-Saxe, eſt dans la Miſnie ſur la Multe, près de ſon embouchure dans la Mulde, à ſix lieues de Meiſſen vers le couchant. * Mati, *diction.*

LEYTE, riviere d'Allemagne, naît dans la Stirie, traverſe une partie de l'Autriche, où elle baigne Bruck, & entrant dans la baſſe Hongrie, elle ſe jette dans une branche du Danube, vis-à-vis de la ville d'Owar. * Mati, *diction.*

LEYTON, en latin *Leytonum*, autrefois *Duroliton*, étoit anciennement une petite ville des Trinobantes: ce n'eſt maintenant qu'un village d'Angleterre, ſitué dans le comté d'Eſſex, aux confins de celui de Middleſex. * Mati, *diction.*

LEZ, en latin *Ledus*, *Ledum*, petite riviere du Languedoc. Elle baigne Montpellier, & ſe décharge dans le lac de Maguelone. * Mati, *diction.*

LEZANA (Jean-Baptiſte de) Eſpagnol, religieux de l'ordre des Carmes, né à Madrid le 23 novembre 1586, fit de grands progrès dans les ſciences; & enſeigna avec réputation à Tolède, à Alcala & à Rome. Il vint en cette derniere ville l'an 1625, y paſſa le reſte de ſes jours, & y mourut le 29 mars 1659, en la ſoixante-treiziéme année de ſon âge. Les papes Urbain VIII, Innocent X & Alexandre VII, l'honorerent de leur eſtime, & l'employerent en diverſes affaires importantes. Il fut procureur de ſon ordre, & laiſſa divers ouvrages: *Annales ſacri prophetici; De regularium reformatione; Summa quæſtionum regularium; Conſulta varia, theologica, juridica & regularia; Summa theologiæ*, &c. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * *Conſultez* la *biblioth. des écrivains d'Eſpagne*, de Nicolas Antonio.

LEZARD-POINT, c'eſt-à-dire, *le cap de Lezard*; anciennement *Ocrinum*, *Damnonium Promontorium.* Ce cap eſt ſur la côte méridionale de Cornouaille en Angleterre, aſſez près de la pointe occidentale de cette province. On l'appelle auſſi le *cap de S. Michel.* * Mati, *diction.*

LEZAT, bourg, chef d'un petit pays nommé le Lezadois. Il eſt dans le haut Languedoc ſur la Lauriege, à quatre lieues de Toulouſe, du côté du midi. * Mati, *diction.*

LEZCANO (Jean) né le 18 ſeptembre 1589 de parens nobles dans un lieu du diocèſe de Calahorra, dans la petite province d'Alava, entra jeune dans l'ordre de S. Dominique, parvint par degrés à l'emploi de premier profeſſeur dans l'univerſité de Pampelune en

1628, & ſe fit encore plus eſtimer par la ſainteté de ſa vie que par ſa capacité quoique peu commune. Ses auſtérités abrégerent beaucoup ſes jours, & il mourut n'étant âgé que de 47 ans, le 26 août 1636. On a de lui un traité eſpagnol en deux volumes *in*-4°, de l'oraiſon, du jeûne & de l'aumône. Il le dédia à ſainte Thérèſe, & le fit imprimer en 1630, à Pampelune. On eſtime beaucoup ce livre en Eſpagne. * Echard, *ſcript. ord. FF. Prad. t.* 2.

LEZIGNEM, *cherchez* LUZIGNAN.

LEZIN (Saint) évêque d'Angers, dans le VI ſiécle, allié de la famille royale, vint à la cour l'an 560, s'en retira l'an 580, & fut élu quelques années après évêque d'Angers. Le pape S. Gregoire lui écrivit la lettre 52 du livre 9. On croit qu'il eſt mort l'an 605. Il fit bâtir à Angers l'égliſe de S. Jean-Baptiſte, où il fut enterré. Il étoit mort le premier novembre; mais la fête de tous les ſaints a fait transférer ſa mémoire au 13 février. * *Voyez ſa vie dans* Bollandus. *Gallia chriſtiana.* Godeau. Baillet, *vies des ſaints, mois de février.*

LEZUZA, c'eſt un village d'Eſpagne, ſitué dans la Caſtille nouvelle, à quatre lieues d'Alcaraz du côté du nord. On prouve par une ancienne inſcription, trouvée dans ce lieu, qu'il eſt l'ancienne petite ville des Carpetans, laquelle on nommoit, *Libiſoſa, Libiſoca, Libiſona.* * Mati, *diction.*

L H

LHERITIER, *cherchez* HERITIER (l')
LHUILLIER, *cherchez* LUILLIER.

L I

LIA, fille aînée de Laban, & femme de Jacob, qui aimoit Rachel, cadette de Lia, & avoit ſervi ſept années de ſuite pour l'avoir en mariage. Au bout de ce temps Laban, qui ne pouvoit ſouffrir que ſa ſeconde fille fût mariée avant l'aînée, envoya le ſoir Lia au lieu de Rachel; & fit que Jacob, ſans le ſavoir, la prit pour ſa femme l'an du monde 2283, & 1752 avant J. C. Elle eut ſix fils de Jacob, Ruben, Simeon, Levi, Juda, Iſſachar, Zabulon, & une fille nommée *Dina. Cherchez* JACOB. * *Genèſe*, 29, 30, 31 *& ſeqq.* Joſéphe, *l. 1 antiquités judaïq. c.* 18.

LIAMON, *il Limone*, en latin *Limonius fluvius*, riviere de l'iſle de Corſe, prend ſa ſource dans un lac, qui eſt vers le milieu de l'iſle; & coulant vers le couchant, elle baigne Cruzani, & ſe décharge dans le golfe de Ginerca. * Mati, *diction.*

LIANCOUR (Roger du Pleſſis, duc de) plus illuſtre encore par ſa piété que par ſa naiſſance, étoit duc de la Roche-Guyon, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. C'étoit un des hommes de la cour de ſon temps le mieux fait. Il étoit grand, adroit dans ſes exercices, d'ailleurs pourvu de toutes les qualités de l'eſprit & du cœur qu'on eſtime le plus dans le monde, brave juſqu'à la témérité, comme il parut dans une attaque au ſiége d'une place à la tête du régiment de Picardie qu'il commandoit. L'amour du jeu, du luxe, des amuſemens, & ce que le monde ſe contente de nommer galanterie, le poſſederent juſqu'à l'âge de 40 ans. Dieu commença ſa converſion en le touchant puiſſamment dans une maladie dont il crut mourir. Ses douleurs, les ſages avis de Jeanne de Schomberg, ſa femme, qu'il avoit épouſée à l'âge de vingt ans, lui-même n'en ayant que vingt-deux, & pluſieurs autres circonſtances l'ébranlerent. Une maladie très-dangereuſe qui ſurvint à la ducheſſe ſa femme en 1638, les exemples ſalutaires qu'elle lui donna, la ſociété de pluſieurs gens également vertueux & ſavans à qui elle le lia, le gout qu'elle eut l'adreſſe de lui inſpirer pour ſa maiſon de Liancour, acheverent de lui faire haïr la conduite qu'il avoit tenue juſque-là. Dieu lui envoya des guides prudens & éclairés, lui donna un véritable amour pour de ſaintes lectures, rendit efficaces les prieres & les larmes de la ducheſſe ſa femme, & depuis ce temps-là il fut toujours conſtant dans la pratique la plus exacte de toutes les vertus qui forment le vrai chrétien. Ce fut pour lui qu'une perſonne de beaucoup de mérite fit les *Avis à un ſeigneur de qualité.* Tous ceux qui ſont inſtruits de l'hiſtoire du dernier ſiécle ſavent ce qui lui arriva dans la paroiſſe de S. Sulpice à Paris au temps de pâque, & quelles ſuites eut cette affaire. Ce fut ce qui donna occaſion à M. Arnauld d'écrire ſes deux lettres à un duc & pair, qui étoit M. de Liancour lui-même, & dont une propoſition de l'une des deux fut cenſurée par la Sorbonne, & le ſujet de l'excluſion de ce docteur, & de pluſieurs autres de ce corps. Il demeura juſqu'à ſa mort étroitement uni avec ce docteur & ſes amis: il ne ſe conduiſit que par leurs conſeils; il les eut ſouvent pour ſes compagnons à Paris & à Liancour; il ſe plaiſoit dans leurs converſations, & prenoit leurs intérêts lorſqu'ils avoient beſoin de ſon crédit, & il fut pendant ſa vie, & après ſa mort le bienfaiteur de la maiſon de Port-Royal. Il mourut à Paris le premier jour d'août 1674, environ ſept ſemaines après la ducheſſe ſa femme, âgé de 76 ans. Il n'en avoit eu qu'un fils qui fut pere de mademoiſelle de la Roche-Guyon, qui épouſa le prince de Marcillac, d'une noble & ancienne famille. Ce fils mourut fort jeune: il fut tué ſervant comme volontaire à la tranchée d'une place aſſiégée, où il étoit accouru avec pluſieurs autres officiers de diſtinction à l'occaſion d'une ſortie des aſſiegés. A l'égard de M. de Liancour, dès qu'il fut mort ſon corps fut porté à Liançour ſans aucune cérémonie, ſans même en donner avis ſur le paſſage, & on n'y arriva que dans la nuit. Mais ces précautions n'empêcherent pas qu'à deux lieues de Liancour les chemins ne ſe trouvaſſent bordés de peuple, qui venoit de tous côtés pour honorer le paſſage de celui qu'il regardoit comme le pere des pauvres, & le conſolateur des affligés. *Voyez l'article ſuivant.*

LIANCOUR (Jeanne de Schomberg, ducheſſe de) iſſue d'une famille illuſtre originaire d'Allemagne, étoit fille de HENRI de Schomberg, comte de Nanteuil le Haudouin, duc & pair & maréchal de France, grand-maître de l'artillerie, ſurintendant des finances, &c. & de *Françoiſe* d'Eſpinai, ſœur & héritiere de *Charles* marquis d'Eſpinai en Bretagne, comte de Duretal, &c. Jeanne de Schomberg eut pour frere *Charles* de Schomberg, duc d'Halluin, pair & maréchal de France, &c, *comme on peut le voir dans la généalogie de la maiſon de SCHOMBERG.* On aſſure de lui, qu'il exerça la ſurintendance des finances avec tant de déſintéreſſement & de généroſité, qu'après deux ans d'exercice, il en ſortit moins riche de quatre cens mille livres. Jeanne de Schomberg ſa fille, eut de la piété dès ſa plus tendre jeuneſſe, & n'en aima pas moins avec ardeur les belles-lettres, les beaux arts, & les ſciences même les plus abſtraites. L'extrême facilité de ſon eſprit lui donna le moyen d'en apprendre les principes comme en ſe jouant, & d'en tirer par les réflexions, ce qu'elle ne s'étoit donné ni le temps, ni la liberté d'en apprendre. Son pere, qui étoit autant homme de cabinet qu'homme de guerre, la dreſſa dès ſa premiere jeuneſſe aux affaires domeſtiques, lui donna même connoiſſance des plus grandes affaires, & lui faiſoit lire ſouvent des négociations & des traités, lui dictoit des dépêches, & lui en faiſoit faire même pour l'exercer. Elle joignoit à ces qualités, une adreſſe ſinguliere de la main pour les ouvrages les plus difficiles, beaucoup de talent pour la peinture & pour les langues, & une ſi belle facilité pour la poëſie françoiſe, que les maîtres de cet art n'ont pu refuſer leur admiration à pluſieurs piéces en ce genre, ſur le ſaint Sacrement de l'autel, & ſur l'incarnation de J. C. que l'on trouva après ſa mort parmi ſes papiers, avec un autre écrit

Digitized by Google

que l'on a donné au public, *& dont nous parlerons dans la ſuite.* A l'âge de vingt ans, elle épouſa meſſire Roger du Pleſſis, duc de Liancour, &c. qui n'en avoit que vingt-deux, & *dont on a parlé dans l'article précédent*; & ils ont demeuré enſemble cinquante-quatre ans dans une parfaite union & dans une amitié, que la grande diſſipation où le duc vécut les dix-huit premieres années de ſon mariage, ne put jamais altérer d'aucun côté. Elle gémit ſous la mauvaiſe conduite de ſon mari; mais elle ne s'affoiblit point avec lui, & ſa patience infatigable, ſes ſages avis, ſa prudence, ſes bons exemples, ſa douceur, ſes prieres & ſes bonnes œuvres, ayant enfin mérité que Dieu, qui étoit l'auteur de ces vertus, l'exauçât après dix-huit ans de perſévérance, elle n'eut plus depuis qu'à aider le duc dans le chemin du ſalut. Deux fois dans l'eſpace de ces dix-huit ans ſon mari fut attaqué de ces maladies dont l'air ſeul eſt très-dangereux, & deux fois elle s'enferma avec lui dans la même chambre, lui rendit toute ſorte de ſervices le jour & la nuit, & ſe ſervit chaque fois du péril où il avoit été pour lui faire enviſager le néant du monde, & l'exhorter à vivre pour l'éternité. Cherchant à le tirer des compagnies pour le rendre inſenſiblement déraché du monde où elles le plongeoient, elle ſe ſervit d'une voie qu'elle ſeule peut-être eût pu imaginer, & qui produiſit ſon effet, quoique cette voie ne fût pas exactement conforme aux principes du chriſtianiſme. Elle avoit remarqué que le duc aimoit la campagne, les exercices & la liberté, & qu'il avoit un grand gout pour le mérite, de quelque eſpéce qu'il fût, & quelque part qu'il le trouvât. Elle réſolut donc de ſe ſervir de ces inclinations pour lui tendre un piége qu'elle crut innocent. Elle s'aviſa d'embellir ſa maiſon de Liancour, en y faiſant des jardins d'une beauté extraordinaire, & en élevant des eaux avec un artifice admirable. Comme elle avoit l'eſprit inventif, elle fit ſon plan de telle ſorte, qu'il n'y avoit rien alors dans le royaume qui pût approcher de ce qu'elle avoit imaginé. Elle ſe trouva capable de donner de ſa propre main les deſſins des jardins & des machines. Elle entreprit & conduiſit ce grand ouvrage, & y réuſſit de ſorte, qu'hors les maiſons royales, on a été long-temps ſans rien voir d'un gout plus grand & mieux entendu. Elle fit entrer dans ſon deſſein toutes les commodités néceſſaires pour les exercices & pour les jeux d'adreſſe. Elle attacha à ſa maiſon des gens d'eſprit, ſavans, d'humeur & de converſation agréable, & peu à peu elle tira par-là de la cour, celui que Dieu lui avoit donné pour le ſanctifier. Dieu parla autrement, & plus efficacement dans la ſuite, *comme on l'a vu dans l'article précédent*, & elle eut la conſolation de voir le duc ſolidement affermi dans la vertu & dans la piété bien des années avant ſa mort. Elle eut de bons guides, elle engagea ſon mari à en prendre de tels; & comme elle vécut dans un ſiécle où les conteſtations de l'égliſe étoient fort animées, elle s'inſtruiſit du fond des diſputes, y prit la part qu'elle crut pouvoir y prendre, & ſa maiſon fut l'aſyle de quantité de perſonnes du premier mérite. Elle n'eut qu'un fils, qui fut tué jeune à l'armée, *comme on l'a dit dans l'article précédent*, & ce fils ne laiſſa qu'une fille nommée *mademoiſelle de la Roche-Guyon*, qu'elle fit élever dans le monaſtère de Port-Royal, d'où elle ne la retira que pour veiller elle-même à ſon éducation. Cette demoiſelle qui avoit beaucoup d'agrémens, de mérite & de vertu, fut demandée en mariage par le cardinal Mazarin, pour *Philippe-Julien* Mazarini-Mancini, l'un de ſes neveux, & il n'y eut point d'offres avantageuſes que le cardinal ne fît au duc & à la ducheſſe, pour les engager à conſentir à cette alliance; mais outre que mademoiſelle de la Roche-Guyon étoit déja promiſe au prince de Marcillac, madame de Liancour craignit qu'en conſentant aux deſirs de M. de Mazarin, le duc ſon mari ne ſe trouvât de nouveau plongé dans les grandeurs du ſiécle & de la cour, dont elle n'avoit ceſſé de lui prêcher l'éloignement, où il étoit parvenu en effet. La demoiſelle épouſa donc M. le prince de Marcillac, qu'elle laiſſa veuf, n'ayant pas encore elle-même 24 ans accomplis. Madame de Liancour eut auſſi la douleur de perdre le 6 juin 1656, le maréchal duc ſon propre frere, qui mourut chez elle de la pierre; & pour ſurcroît d'affliction, elle ſe vit obligée d'avoir un procès conſidérable avec madame la maréchale de Schomberg ſa veuve, dont elle ne vit pas la fin. Mais elle ſe comporta avec tant de chriſtianiſme dans ce procès, que rien ne fut capable de troubler la paix de ſon ame, ni d'altérer ſa modération, ni même ſon amitié pour celle contre qui elle ſe voyoit contrainte de combattre. Elle revoyoit elle-même les écritures de ſes avocats, pour en ôter ce que l'indignation leur arrachoit de trop fort à ſon gré contre ſa partie, & elle aima mieux elle-même faire certaines écritures, quoique difficiles, que de leur laiſſer cette occaſion de dire des choſes qui auroient pu bleſſer madame ſa belle-ſœur. Une autre fois un pauvre gentilhomme qui avoit un procès contre elle-même, n'ayant pas le moyen de ſubſiſter à Paris pour ſolliciter, elle l'aida, & gagna ce procès. Le gentilhomme étant venu lui repréſenter que c'étoit parceque ſon avocat n'avoit pu faire une production, parcequ'il ne lui avoit pu fournir de l'argent pour la faire, elle lui en donna. L'avocat fit ſa production, & le procès demeura indécis. Il y a eu cent traits pareils dans la vie de madame de Liancour. Dieu acheva de la ſanctifier par beaucoup d'indiſpoſitions, de peines & de travaux, au milieu deſquels elle ne ceſſa point de faire éclater une patience & une conſtance vraiment chrétienne. Sa derniere maladie dura ſept mois. Elle étoit à la Roche-Guyon, & elle avoit choiſi ſa ſépulture à Liancour. Quinze jours avant ſon décès, ſentant ſa fin approcher, elle s'y fit mener, & y mourut le jeudi à ſept heures du matin, quatorziéme de juin 1674, après avoir laiſſé au duc ſon mari d'humbles & ſages avis ſur le plan de la vie qu'il devoit mener après leur ſéparation. Mais il la ſuivit ſept ſemaines après. On trouva parmi les papiers de cette dame, outre les écrits *dont on a parlé plus haut*, les avis qu'elle avoit écrits pour ſa petite-fille, dans leſquels on voit tout ce qu'une profonde connoiſſance des meilleures maximes pour l'éducation des enfans de l'un & de l'autre ſexe, de la bienſéance & des affaires domeſtiques, & la piété la plus pure & la plus éclairée, peuvent inſpirer de plus ſolide & de plus lumineux. Ces avis ont été imprimés à Paris en 1698, *in*-12, chez Auguſtin Leguerrier, ſous le titre de *Réglement donné par une dame de haute qualité, à M. *** ſa petite-fille, pour ſa conduite & pour celle de ſa maiſon.* L'éditeur qui étoit M. l'abbé Boileau, chanoine de S. Honoré, à Paris, a joint à cet ouvrage un autre réglement, que madame de Liancour avoit dreſſé pour elle-même, & a mis en tête du volume un avertiſſement de cent pages, qui contient un récit auſſi édifiant que bien écrit des principales actions & des vertus les plus remarquables de madame de Liancour, que l'auteur de cet avertiſſement avoit connue particulierement les onze dernieres années de la vie de cette ducheſſe. Nous n'avons preſque fait qu'abreger cet avertiſſement qu'il eſt bon de lire, en y joignant deux articles du nécrologe de Port-Royal, celui où il eſt parlé de M. le duc de Liancour, & celui qui contient l'éloge de la ducheſſe ſa femme: le commencement de l'hiſtoire abrégée de la vie de M. Arnauld, par le pere Queſnel; la premiere partie de l'*hiſtoire de la vie & des ouvrages de M.* Nicole, donnée en 1733, une lettre de M. Arnauld à M. le duc de Liancour, qui ſe trouve dans le premier volume du recueil des lettres de ce docteur, &c.

LIASTO, *Lago Liaſto*, ou *Lico Porto Lugoduni*, en latin *Lugudone*, *Liguidonis*, *Luguidonenſium Portus*. C'eſt un lac ou un petit golfe de l'iſle de Sardaigne. Il eſt à l'embouchure de la petite riviere de Cedro, & au levant de la ville de Sargano. * Mati, *diction.*

LIBAN, chaîne de montagnes en Syrie, dont le commencement eſt vers la ville de Tripoli, & le promontoire appellé par Strabon *Τὸ πρόσωπον*, aujourd'hui le cap l'ongre, & la fin au-delà de Damas, joignant d'autres montagnes de l'Arabie déſerte. Cette étendue eſt du couchant à l'orient, environ ſous le 35 degré d'élévation. L'Antiliban, ainſi appellé à cauſe de ſa ſituation oppoſée à celle du Liban, eſt une autre ſuite de montagnes, qui s'élévent auprès des ruines de Sidon, & vont ſe terminer à d'autres montagnes du pays des Arabes, ſous le 34 degré. Chacune de ces montagnes eſt d'environ cent lieues de circuit, ſur une longueur de trente-cinq à quarante lieues, & elles occupent un eſpace fort vaſte dans trois provinces, qu'on appelloit la Syrie propre, la Cœleſyrie & la Phénicie. Elles ont enſemble la Paleſtine à leur midi; du côté du nord, l'Arménie Mineure; à l'orient, le Diarbek avec partie de l'Arabie déſerte; & du côté du couchant, la mer de Syrie. Une diſtance preſqu'égale par-tout ſépare ces deux montagnes, & forme un petit pays extrêmement fertile, qu'on appelloit autrefois la Cœleſyrie, ou Syrie creuſe, parceque ce n'eſt qu'une profonde vallée renfermée preſque de toutes parts. Si néanmoins on navigeoit dans la mer de Syrie, ou qu'on parcourût par terre tout le rivage, on ne s'appercevroit pas de la diviſion qu'on vient de dire; & on croiroit que le Liban & l'Antiliban ne formeroient enſemble qu'une même chaîne de montagnes, dont le commencement ſeroit à Tripoli, & le dernier terme un peu au-delà de Tyr, s'étendant du nord au midi; ce qui vient de leur figure extérieure, qu'on peut comparer à un double triangle, dont les deux baſes regardent la mer, & étant preſque jointes, ne laiſſent voir qu'une continuité de montagnes, qui en deſcendant inſenſiblement, forment les divers caps, & les ports de cette mer. Le nom de Liban, qui ſignifie *Blanc*, convient très-bien à ces montagnes, à cauſe de l'abondance des neiges qui les couvrent une partie de l'année. Pour en donner une idée plus diſtincte, nous allons dire un mot des diverſes régions du Liban. La premiere eſt celle qu'on appelle *Giobbet Bſciarrai*, & qui s'éleve à l'orient de la ville de Tripoli: c'eſt dans cette région, qu'on trouve après une plaine ſur une colline d'une élévation médiocre, & au pied de la plus haute montagne, les cédres du Liban, qu'on ne trouve nulle part, & dont il n'y a pas plus de vingt qui portent fruit; c'eſt là auſſi qu'eſt le monaſtère de Canubin, ſiége du patriarche des Maronites; & l'on y trouve deux bourgs, autrefois villes, dont la premiere Bſciarrai, étoit la réſidence d'un prince Maronite, dont la maiſon eſt éteinte, & à la place de qui le bacha de Tripoli nomme un gouverneur maronite. Au midi de cette partie du Liban eſt une autre région nommée *Giobbet-Elmneitra*, du nom de Mneitra, ville ruinée: on y trouve, à environ ſept lieues de la forêt des cédres, la ville d'Aqura, qui eſt le ſiége d'un évêque Maronite. Du côté oppoſé, c'eſt-à-dire, dans la partie ſeptentrionale du Liban, on compte trois autres régions nommées *Draib*, *Dannie* & *Accar*. Ces deux dernieres ſont ſéparées l'une de l'autre, par la riviere *Bered* ou *Barid*, c'eſt-à-dire, froide. Elles ne contiennent rien de conſidérable, & le pays eſt ſec & ſtérile, à cauſe de ſon expoſition, & que les montagnes ſont preſque toutes pierreuſes ou pleines de ſables; cependant on y trouve beaucoup de Maronites. En retournant du côté du midi, on entre de la région *Elmneitra* dans celles de *Patron* & de *Gebail*, ainſi nommées de deux villes, connues autrefois ſous les noms de *Botrys* & de *Byblis*, qui ſont aſſiſes au pied des montagnes. Ces deux régions ſont très-agréables; les terres y ſont bonnes & bien cultivées: c'eſt encore un Maronite qui y commande ſous l'autorité du bacha de Tripoli. De la région de *Gebail*, on entre en tirant toujours vers le midi, dans celle du *Keſroan*, que les Européens appellent *Caſtrevent*; c'eſt une des plus belles contrées & des plus étendues de tout le Liban. Elle eſt bornée à l'orient par le pays de Balbek, au nord par la région de Gebail, au midi par le pays des Druſes, & au couchant par la mer de Syrie, dont preſque toutes les côtes ſont au pied des montagnes. Le *Nahr Khelb*, ou le fleuve du chien, diviſe toute cette région en deux parties: la premiere qui regarde le ſeptentrion, eſt nommée *Keſroan Gazir*, & tous ſes habitans ſont Maronites: la ſeconde eſt appellée *Keſroan Bekfaja*, & entre les Maronites, il y a des Grecs melchites. Rien n'égale la fécondité des terres de ce pays: meuriers pour la ſoie, vignobles dont le vin eſt excellent, oliviers gros comme des chênes, prairies, pâturages, bleds & fruits de toute eſpéce; ce ſont les richeſſes du Keſroan, qui abonde d'ailleurs en gros & en menu bétail, en gibier & en bêtes fauves. On y trouve un plus grand nombre de bourgs & de gros villages, que dans les autres régions du Liban, & ces villages ſont ſur des hauteurs admirablement bien ſitués, avec des vues charmantes, principalement ceux du côté du couchant, qui regardent la mer. Telle eſt entr'autres la ſituation d'*Auguſta*, ſur les confins du Keſroan, & du pays des Druſes, à trois lieues de la mer. C'eſt la demeure du prince qui eſt le chef de la nation maronite, & le commandant du pays ſous l'autorité de l'émir des Druſes. Les Jéſuites ont une maiſon dans un beau village du Keſroan, nommé *Antoura*. Le pays des Druſes confine le Keſroan du côté du midi: on lui donne ce nom, parcequ'il n'eſt preſque habité que de ceux de cette nation, & que l'émir des Druſes y fait ſa réſidence. Ce pays entierement ſoumis à ce prince, s'étend du nord au midi depuis la ville de Baruth juſqu'à celle de Fyr, & du couchant au levant depuis la mer Méditerranée juſqu'au territoire de Damas, embraſſant preſque tout le gouvernement du bacha de Seyde, une partie du Liban, & preſque tout l'Antiliban. Il eſt diviſé en pluſieurs régions particulieres, dont la plus belle & la plus conſidérable eſt la région de *Sciuf* ou de *Chouf*, qui s'éleve au-deſſus du territoire de Seyde, entre l'orient & le nord. Cette région eſt renommée par la fineſſe & la bonne qualité de ſes ſoies: on y trouve preſque tout ce que fournit le Keſroan: les vins n'y ſont pas ſi bons, & le bled y eſt plus rare; mais on récompenſe il y a de fort beaux cotons, comme dans tout le reſte du pays des Druſes. Les autres régions ſont celles de *Gior*, de *Matn*, de *Scichhard-Elgard*, & de *Wadettein*: cette derniere eſt du gouvernement de Damas. Chacune eſt gouvernée par un ſeigneur Druſe, qui ne reconnoît point d'autre ſupérieur que l'émir de cette nation, lequel fait ſa demeure à *Dair-al-Gamar*, petite ville du pays de Chouf. Après la région de Wadettein à l'orient, ſont deux autres régions du gouvernement de Damas, qui en arabe ont le nom commun de *Sgif*, c'eſt-à-dire, *pierreux*: c'eſt ce que les anciens appelloient la Trachonitide: ces deux régions s'appellent *Margiiam* & *Hhuran*, & ont des ſeigneurs Druſes qui y commandent ſous l'autorité de l'émir: le terroir y eſt pierreux, aride & ingrat preſque par-tout: c'eſt la fin de l'Antiliban. Voici les rivieres qui ont leur ſource dans les montagnes du Liban & de l'Antiliban. L'Oronte, le *Nahr-Kibir*, ou la grande riviere, qui paroît être l'*Eleuthere* des anciens; le *Nahr-Abrach*, ou la riviere des lepreux; le *Nahr-Acchar*, ou le fleuve rouge; *Albama-Albarida*, ou l'eau froide; le *Nahr-Kadicha*, ou le fleuve ſaint; le *Nahr-Kalb*, ou le fleuve du chien, anciennement *Lycus*; le *Nahr-Bairath*; le *Nahr-d'Amer*, que les anciens appelloient *Amyras*, & que les Européens appellent le *fleuve d'amour*; l'*Airle*, appellé par les Européens *la Fumiere*; & le *Kaſemiech*. On a décrit ces rivieres dans l'ordre où on trouve leur embouchure, en rangeant la côte de la Syrie du nord au ſud. Le Chryſorrhoas, appellé autrement *Baradi*, & le Jourdain, ont leurs ſources dans l'Antiliban. * M. de la Roque, *voyage de Syrie & du mont Liban.*

LIBANIUS, ſophiſte, natif d'Antioche, a été de tous les ſophiſtes de ſon ſiécle, qui étoit le quatriéme de l'ére chrétienne, eſtimé le plus éloquent. On appelloit alors ſophiſtes les profeſſeurs d'éloquence. Libanius, après avoir fait briller la ſienne à Nicomédie, vint à Conſtantinople, dans la penſée qu'on pouroit lui confier l'éducation du prince Julien, depuis empereur & apoſtat. Mais comme il étoit païen déclaré, on choiſit pour cet emploi Ecébole, qui affectoit pour la vraie religion un zèle qu'il n'avoit point en effet. Libanius irrité retourna à Nicomédie. Julien y ayant été auſſi envoyé quelque temps, l'empereur Conſtance défendit à ce prince d'aller écouter ce ſophiſte. Ecébole le lui fit même promettre avec ſerment. Julien reſpecta en effet la défenſe de l'empereur & ſes propres ſermens. Mais il ſe faiſoit apporter en ſecret, & à grands frais, les piéces de Libanius; en ſorte qu'il vint à bout d'en imiter le ſtyle, beaucoup mieux qu'aucun de ceux qui l'avoient écouté. En confrontant les ouvrages de l'un & de l'autre, on trouve effectivement que Julien reſſemble à Libanius, mais en beau, & de la maniere qu'un homme de qualité qui parle bien ſans affectation, peut reſſembler à un rhéteur qui s'étudie à bien parler. Vers l'an 360, Libanius fut précepteur de S. Baſile & de S. Jean-Chryſoſtôme, & le premier l'a toujours eſtimé. Il le loue même avec profuſion dans deux lettres qu'il lui avoit écrites, dans l'une deſquelles il lui demande une harangue qu'il avoit faite, & le remercie dans l'autre de la lui avoir envoyée. Lorſque Julien fut parvenu à l'empire, il donna ſa confiance à Libanius, & lui offrit même la dignité de préfet du prétoire que ce ſophiſte refuſa, croyant le titre qu'il portoit beaucoup plus honorable. Dans les déſordres occaſionés par la diſette, Julien, perſuadé que les magiſtrats ne faiſoient pas leur devoir, déja irrité de la juſte oppoſition qu'ils avoient pluſieurs fois montrée à ſes volontés, & aigri par les flateurs, commanda qu'on mît en priſon le ſénat tout entier. Libanius, porté à la clémence, parla en faveur de ſes concitoyens, & un courtiſan étonné de ſa hardieſſe, lui dit, qu'il étoit bien près du fleuve Oronte pour parler ſi hardiment. Ces menaces n'étoient propres, dit Libanius, qu'à deshonorer celui dont on prétendoit relever la puiſſance. L'empereur fut plus humain; il tâcha de convaincre Libanius que les ſenateurs avoient mérité ſon indignation. Mais le ſophiſte plaida ſi bien leur cauſe, que Julien révoqua l'ordre qu'il avoit donné, & n'en aima que plus Libanius. C'étoit en 363. On croit que ce dernier travailla la même année avec Julien à la ſatyre que cet empereur compoſa ſous le titre de *Miſopogon*, c'eſt-à dire, *l'ennemi de la barbe*, vrai manifeſte, & auſſi ſingulier que ſon auteur. Julien ſoumettoit en effet à la critique de Libanius, ſes actions & ſes écrits. *Libanius*, diſoit-il, *m'aime plus que n'a jamais fait ma mere; il n'eſt point attaché à ma fortune, mais à ma perſonne.* Ce ſophiſte ſe donne lui-même pour un homme ſi déſintéreſſé, qu'au lieu de rien demander à un prince, de qui il étoit ſur de tout obtenir, il n'en voulut jamais recevoir le moindre préſent. Mais il vouloit être payé de ſon déſintéreſſement par toutes les attentions qu'un ami formaliſte pouroit exiger de ſon égal. Julien en arrivant à Antioche, lui avoit marqué une grande impatience de le voir & de l'entendre. Depuis ce moment, il parut le perdre de vue, & Libanius ſe tenant ſur la réſerve ne ſe montra point à la cour. *C'eſt*, dit-il, *que j'étois ſon ami, & nullement ſon courtiſan.* Un matin l'empereur allant au temple de Jupiter Philien, vit le ſophiſte dans la foule ſans empreſſement pour la percer. Sur le ſoir, Julien lui écrivit un billet, pour lui demander ce qui l'empêchoit de l'aborder, le raillant d'une maniere aſſez piquante. Libanius répondit ſur la même tablette, & du même ton, & n'alla pas plus au palais qu'auparavant. Enfin le philoſophe Priſcus ménagea une invitation en forme. Libanius eſt mandé. Il vient, & Julien avec un air embaraſſé entre en éclairciſſement, & s'excuſe ſur la multitude des affaires, & prie Libanius à dîner. Le ſophiſte répondit qu'il ne dînoit point. *Eh bien, nous ſoûperons enſemble*, reprit l'empereur. *J'ai trop mal à la tête*, dit Libanius, *je ne puis pour aujourd'hui. Mais au moins*, continua Julien, *venez me voir ſouvent.* Libanius repartit: *Je viendrai quand vous me ferez appeller, je n'aime point à me rendre importun.* L'empereur promit, tint parole, & eut à ce prix, les viſites, la converſation, les louanges, & les réprimandes de Libanius. L'ayant choiſi pour panégyriſte au commencement de l'an 363, il applaudit à l'orateur pendant & après l'action, avec des démonſtrations & des tranſports, où l'on eût trouvé de l'indécence, quand même il n'eut pas été le ſujet du panégyrique. On croit que ce rhéteur & les philoſophes qui accompagnoient Julien, eurent part aux livres contre la religion chrétienne que ce prince compoſoit pendant les longues nuits d'hyver. Julien, ſur le point de quitter Antioche, dit au ſénat & au peuple qu'ils ne le reverroient jamais; & en montrant Libanius, « Je vois, ajoûta-t-il, que ſon crédit vous raſ-» ſure; vous comptez me le députer, mais je vous l'enle-» verai. » A ces mots il embraſſa d'un œil ſec le ſophiſte, qui fondoit en larmes, & partit. Libanius lui a ſurvécu; mais on ignore le temps de ſa mort. Il laiſſa divers ouvrages dont il ne nous reſte qu'une partie. Photius dit, que dans les harangues qu'il a faites pour s'exercer, il eſt plus éloquent & plus fort que dans les autres, & que par une trop grande affectation de ſtyle, il gâte la beauté de ſon naturel, & tombe dans l'obſcurité. Il loue ſes épîtres, & dit qu'elles lui avoient acquis une grande eſtime. * Photii, *bibliotheca, cod.* 60. Saint Baſile, *in epiſt. ad Liban.* Julien dans ſes ouvrages. *Vie de l'empereur Julien*, par le pere de la Bletterie, de l'Oratoire, en pluſieurs endroits, &c.

Le premier qui, depuis la renaiſſance des lettres, donna quelques ſoins aux ouvrages de Libanius, fut François Zambicari de Bologne, qui traduiſit plus de quatre cens lettres de cet écrivain, & en forma trois livres, imprimés en 1504, après la mort du traducteur. Un ſecond éditeur, c'eſt Alde Manuce, qui inſéra quelques épîtres de S. Baſile & de Libanius, dans un recueil de lettres de divers auteurs, qu'il publia à Rome en 1499, *in*-4°. Il ne les donna qu'en grec; mais *Henri Etienne* mit la verſion latine à côté dans une collection imprimée à Genève en 1606, & depuis elles ont paru dans diverſes éditions de S. Baſile. On trouve enſuite un volume *in*-4°, de Paris, qui contient cent trois épîtres de Libanius, partagées en deux livres, en grec ſeulement. Les ſavans attribuent cette collection à Guillaume Morel, alors imprimeur du roi. On a auſſi la verſion de ce volume, mais à part, quoiqu'elle paroiſſe de la même imprimerie. Les traducteurs ſont un anonyme & un certain Antoine Pichon. Fréderic Morel, Fréderic Brummer de Leipſick, Pierre Lambecius, Jean-Albert Fabricius, Jean-Baptiſte Corelier, ont auſſi inſeré dans d'autres ouvrages diverſes lettres de Libanius. Mais la meilleure édition & la plus complette, eſt celle qui parut à Amſterdam en 1738 *in-fol.* par les ſoins de Jean-Chriſtophe Wolf. Cette édition contient ſeize cens cinq lettres de Libanius, dont la très-grande partie n'avoit point encore paru. Le tout eſt accompagné d'une traduction, de variantes & de notes. On peut croire aiſément que dans un ſi grand nombre de lettres, il y en a de toute eſpéce. La meilleure partie ne renferme que des ſalutations, des recommandations, ou des détails d'affaires domeſtiques; mais dans celles-là même, au défaut des choſes, le ſtyle peut intéreſſer: car elles ſont pour la plupart, dit le ſavant Fabricius (*biblioth. græca*, liv. 5, pag. 411) *Plena Attici ſalis, ac leporis; atque acutâ brevitate, non minùs quàm eruditis pulchriſque ſententiis ſe commendant*; mais il y en a auſſi beaucoup qui contiennent des choſes curieuſes & intéreſſantes, & qui peuvent don-

net des lumieres ſur l'hiſtoire civile, eccléſiaſtique & litteraire de ces temps-là. Il ſeroit à ſouhaiter que M. Wolf eut moins épargné les notes critiques & hiſtoriques. * *Voyez* ſa préface, ou la bibliothéque germanique, tom. 47, article premier. En 1755, on a imprimé dix-ſept harangues de Libanius, tirées de la bibliothéque de S. Marc à Veniſe, ſous ce titre, *Libanii ſophiſtæ orationes XVII. Antonius Bongiovanni nunc primùm ex manuſcriptis codicibus eruit, latinè vertit, notiſque illuſtravit*, à Veniſe 1755, *in-folio*.

☞ LIBANIUS (George) l'un des plus habiles profeſſeurs du collége de Cracovie, floriſſoit dans le ſeiziéme ſiécle. Il naquit à Lignitz, d'une famille honnête, qui lui procura une belle éducation. Après avoir fréquenté pendant pluſieurs années les plus célébres académies d'Allemagne, il vint à Cracovie, où ſes talens & ſes bonnes mœurs lui concilierent l'eſtime de ce qu'il y avoit de plus diſtingué entre ceux qui avoient du gout pour les belles lettres. On lui donna une place de profeſſeur dans le premier collége de Cracovie, & il l'a remplie avec diſtinction. On le regarde comme le premier qui y ait enſeigné la langue grecque, & qui en ait inſpiré le gout à la nation polonoiſe. Les ouvrages qu'il a compoſés ſont, *Œconomicorum Ariſtotelis libri, græcis & latinis annotationibus illuſtrati*, imprimé à Cracovie en 1537, in-4°. *Carmina ſibyllæ Erythreæ, in quibus reſurrectio corporum, mutatio ſæculorum, Dei adventus ad judicium, præmia & ſupplicia hominum deſcribuntur, ſcholiis quæ ad grammaticam attinent additis*, à Cracovie, 1545 in-8°. *Paraclefis, id eſt adhortatio ad græcarum litterarum ſtudioſos, habita Cracoviæ*, imprimée au même endroit & la même année. *De muſicæ laudibus oratio ſeu adhortatio quædam ad muſicæ ſtudioſos, cui annexa eſt, quæ in ſcalis & muſica tractantur, multorum vocabulorum græcorum interpretatio*, à Cracovie, 1540 *in*-8°. Enfin une anthologie, qui eſt demeurée manuſcrite, datée de 1528. C'eſt un recueil des plus beaux endroits de S. Baſile, de S. Grégoire de Nazianze & de S. Jean Chryſoſtôme. * *Specimen bibliothecæ Zaluſcianæ*.

LIBANOTI, en latin, *Libanotia*, bourg ou village du royaume de Naples, ſitué dans la principauté Citerieure ſur la riviere de Sapri, au levant de Policaſtro. Libanoti eſt l'ancienne *Sapris*, petite ville de la Lucanie. * Mati, *diction.*

LIBA NOVA, anciennement *Stagire*, petite ville de la Turquie en Europe, fut autrefois la patrie d'Ariſtote. Elle eſt ſituée ſur le golfe de Conteſſa, à cinq lieues de la ville de ce nom vers le midi. * Mati, *diction.*

LIBATION, *Libatio*, cérémonie qui ſe pratiquoit dans les ſacrifices des païens, dans leſquels le prêtre verſoit du vin, du lait, ou quelque autre liqueur, en l'honneur de la divinité à laquelle il ſacrifioit, après en avoir gouté quelque peu. Les païens faiſoient d'ordinaire ces libations dans les entrepriſes importantes. Les députés qu'on envoya à Achille pour le rappeller au ſecours de ſa nation, commencerent avant leur départ à laver leurs mains, à remplir de vin leurs coupes couronnées, & à en verſer à terre en l'honneur des dieux. Ils en firent autant à leur retour. Ces libations étoient ordinaires avant le ſommeil. Ulyſſe après un petit avantage ſur les ennemis, ſe lava dans les eaux de la mer, & vint faire des libations à Minerve. * *Antiq. grecq. & rom.*

LIBAVIUS (André) luthérien de Hall en Saxe, médecin de profeſſion, qui floriſſoit en 1612, a donné au public, *Tres partes commentariorum alchymiæ. Tres libri chymicarum epiſtolarum. Quatuor partes ſingularium. Praxis alchymiæ. Contemplatio ſingularis de univerſitate & originibus rerum conditarum juxta hiſtoriam Hexaëmeri Moſaici inſtituta, & in 7 libros diſtributa, &c. Gretſerus triumphatus, hoc eſt demonſtratio Jeſuitas in colloquio Ratisbonenſi anno* 1601 *habito..... victos & proſtratos eſſe*, à Francfort 1604 *in*-4°. *De analogia philoſophorum*, &c. à Francfort 1606 *in*-4°. Ses poéſies furent imprimées en 1601. Il ſe nomme quelquefois *Baſile de Varna*. * Konig, *biblioth.*

LIBAW, petite ville de la Curlande. Elle a un bon port, & eſt ſituée ſur la mer Baltique, à trois lieues de Samogitie & à douze de Goldingen. * Mati, *diction.* Cette ville fut ſouvent priſe & repriſe dans les guerres des Suédois contre la Pologne. Enfin elle fut rendue au duc de Curlande par la paix d'Oliva de 1660. * *Mém. du temps.*

LIBELLATIQUES. C'eſt le nom qu'on donna dans la primitive égliſe aux chrétiens, qui par la crainte de perdre leurs biens, leurs charges, ou leur vie, pendant la perſécution, prenoient des billets (*libelli*) des magiſtrats idolâtres, qui leur ſervoient d'atteſtations, pour juſtifier qu'ils avoient obéi aux édits des empereurs, & ſacrifié aux idoles. Pour les obtenir, ils avoient proteſté, ou eux-mêmes en ſecret, ou par perſonnes ſuppoſées, en préſence de ces magiſtrats, qu'ils renonçoient à la foi, ou du moins en prenant ces billets, ils donnoient lieu de le croire. C'eſt ainſi qu'ils ſe délivroient par argent, ou par faveur, de la loi générale qui vouloit que cette renonciation ſe fît en public. Leur crime, quoique caché, ne laiſſoit pas d'être grand; & l'égliſe d'Afrique le jugeant tel, ne recevoit à la communion ceux qui y étoient tombés, qu'après une longue pénitence. Comme elle les obligeoit à des ſatisfactions très-rudes, ils s'adreſſoient ſouvent aux confeſſeurs & aux martyrs, c'eſt-à-dire, aux fidéles, qui avoient, ou confeſſé devant les juges le nom de Jeſus Chriſt, ou ſouffert quelque tourment, qui étoient en priſon, ou qui alloient à la mort, pour obtenir par leur interceſſion la rélaxation des peines eccléſiaſtiques qui leur reſtoient à ſouffrir: ce qui s'appelloit *demander la paix*. L'abus qu'on fit de ces dons de paix, cauſa un ſchiſme dans l'égliſe de Carthage, du temps de S. Cyprien. L'onziéme canon du concile de Nicée eſt en partie pour les Libellatiques. * Saint Cyprien, *epiſt.* 31, 52, 68, *lib. de lapſis, &c.* Baronius, *an. C.* 250. Godeau, *hiſtoire eccleſ.*

LIBELLI (Hyacinthe) né en Ombrie, religieux de l'ordre de S. Dominique, où il entra dès l'âge de douze ans, y fit des progrès ſi étonnans, que n'ayant encore que vingt-cinq ans il fut fait prédicateur général. Il eut enſuite divers emplois importans, fut deux fois provincial de la province de Rome, & maître du ſacré palais depuis l'an 1663, juſqu'en 1673, qu'il fut fait archevêque d'Avignon. Il gouverna cette égliſe juſqu'en 1684, qu'il mourut. Il publia dès l'an 1631, à Rome, un petit écrit pour prouver qu'on ne doit point condamner l'opinion de ceux qui ſoutiennent que l'immortalité de l'ame ne peut être démontrée. Et en 1644, il donna d'amples théſes tirées de tous les conciles généraux. Il avoit fait auſſi un catalogue des écrivains de ſon ordre, qui n'a pas été imprimé. * Echard, *ſcrip. ord. FF. Prad. tom.* 2.

LIBER. C'eſt une des épitheres qu'on donne à Bacchus, ou parcequ'il procura la liberté aux villes de la Béotie; ou parcequ'étant eſtimé le dieu du vin, il délivre l'eſprit d'inquiétude par ce breuvage. Les médailles conſulaires de la famille Caſſia nous donnent les portraits de *Liber* & de *Libera*, comme ils ſont nommés dans les anciennes inſcriptions, c'eſt-à-dire, de Bacchus mâle & de Bacchus femelle. S. Auguſtin parle ainſi de cette fauſſe divinité dans le *liv. VII de la Cité de Dieu, chap.* 21. « Pour les myſtéres de Liber qu'ils » font préſider aux ſemences liquides, c'eſt-à-dire, » non-ſeulement à la liqueur des fruits, où le vin tient » le premier rang, mais auſſi aux ſemences des ani- » maux; j'ai de la peine à dire juſqu'à quel excès d'infa- » mie ils ſont montés: mais il le faut dire néanmoins » pour confondre l'orgueilleuſe ſtupidité de nos adver- » ſaires. Entre les autres choſes, que je ſuis obligé d'o- » mettre ſur ce ſujet, parcequ'il y en a trop, Varron

Digitized by Google

» dit qu'en certains lieux d'Italie on célébroit des fêtes » de Liber avec tant de licence, que l'on adoroit en ſon » honneur les parties honteuſes d'un homme, non dans » le ſecret pour épargner la pudeur, mais en public pour » faire triompher l'iniquité ; car on les mettoit honora- » blement ſur un chariot que l'on conduiſoit dans la » ville, après l'avoir premierement promené par les » champs. Mais dans Lavinium il y avoit un mois en- » tier pour les ſeules fêtes de Liber, pendant lequel on » diſoit les plus grandes ſaletés du monde, juſqu'à ce » que ce chariot eût traverſé la place publique, & fût » arrivé au lieu que l'on avoit deſtiné pour mettre ce » qu'il portoit. Apres quoi il falloit que la plus honnête » dame de la ville allât couronner cet infâme dépôt de- » vant tout le monde. C'eſt ainſi qu'on rendoit le dieu » Liber favorable aux ſemences, & qu'on détournoit » des terres les charmes & les ſortiléges. »

LIBERALIS, l'un des capitaines des gardes de Tite Veſpaſien, à qui ce prince ordonna de faire en ſorte que les ſoldats éteigniſſent le feu du temple de Jéruſalem, & de fraper à coups de bâton ceux qui refuſeroient d'obéir. Mais il ne put jamais exécuter les ordres qu'il avoit reçus, les ſoldats étant ſourds à toutes ſes menaces. * Joſéphe, *guerre des Juifs contre les Romains, liv. VI, chap.* 25. Voyez D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome 1. pag. 213 & 251.

LIBERALIS, *cherchez* ANTOINE LIBERALIS.

LIBERALITÉ, *Liberalitas*, divinité honorée par les Romains, & ſouvent comme une vertu pratiquée par les empereurs, ſur-tout par Céſar Auguſte, comme le diſent Suetone & Tacite ; *Congiarium populo, donativum militibus dedit* ; il donnoit le congiaire au peuple, qui étoit de petits ſeſterces, & le donatif aux ſoldats, qui étoit pareille ſomme de deniers. Marc Aurele fit fraper des médailles, où eſt gravée la figure de la libéralité en dame romaine, vêtue d'une robe longue, qui tient de la main droite une teſſere : on lit à l'entour LIBERALITAS AUGUSTI. Par les médailles d'Adrien & d'Alexandre *Severe*, on voit l'empereur élevé ſur une petite eſtrade & aſſis, qui fait ſigne à un homme qui eſt à ſes pieds, de donner la ſomme de deniers qui eſt marquée par des points ſur les côtés de l'eſtrade, ayant à ſes côtés la Libéralité debout, qui a une teſſere à la main. Cela ſe trouve ſur les médailles de preſque tous les empereurs. * *Hiſt. Auguſt.*

LIBERAT (Saint) abbé du monaſtère de Capſe, dans la province Byzacène en Afrique, au cinquiéme ſiécle, fut arrêté pendant la perſécution d'Hunneric, avec Boniface diacre, Serf & Ruſtique ſoudiacres, Rogat, Septime & Maxime moines. N'ayant pas voulu renoncer à la foi orthodoxe, ils furent renfermés dans une étroite priſon, où néanmoins la charité induſtrieuſe des fidéles trouva moyen de les aſſiſter. Hunneric en étant averti, les fit mettre ſur une barque pleine de fagots, auſquelles on mit le feu en lançant la barque en mer ; mais le feu s'éteignit. Alors ce prince cruel ordonna qu'on les aſſommât : ce qui fut exécuté, & les corps des ſaints martyrs furent jettés à la mer. Les flots les rejetterent ſur le rivage, où le clergé catholique vint les prendre pour les enterrer. Ces ſaints ſouffrirent le martyre l'an 483, le 2 de juillet. Cependant on ne fait mémoire d'eux qu'au 17 août. * Victor de Vite, *de perſecut. Vandalic.* Ruinart, *acta martyr. ſincer.* Baillet, *vies des ſaints, au 17 d'août.*

LIBERAT, médecin en Afrique, y ſouffrit le martyre pour la foi catholique, dans le V ſiécle, ſous le roi Hunneric. Les Ariens enlevoient alors les enfans des catholiques pour les baptiſer. Les deux fils de Liberat furent du nombre, & Liberat fut mis en priſon avec ſa femme. On ne ſait pas s'ils y moururent, ou s'ils furent bannis ; mais ils ſont mis au rang des martyrs avec leurs enfans au 23 de mars. * Victor de Vite, *de perſecut. Vandalic. l.* 3, *ch.* 6. Henſchen. Baillet, *vies des ſaints, mois de mars.*

LIBERAT, diacre de l'égliſe de Carthage dans le VI ſiécle, fut envoyé avec deux évêques à Rome par les peres du concile de Carthage, tenu l'an 535, & fut employé en diverſes autres affaires importantes. Il compoſa un ouvrage intitulé, *Breviarium de cauſa Neſtorii & Eutychetis, capitibus* 24 *comprehenſum.* Il commence ſon hiſtoire à l'ordination de Neſtorius, & finit au V concile, c'eſt-à-dire, l'an 553. Cependant elle n'a été achevée qu'en 560. Liberat étoit un défenſeur des trois chapitres. Son ouvrage a été donné au public l'an 1675, par le P. Garnier. Liberat avoue qu'il l'entreprit étant de retour des voyages qu'il avoit faits, & qu'il l'avoit recüeilli de l'hiſtoire de l'égliſe traduite du grec en latin, des actes des conciles, des épîtres des ſaints peres, des mémoires qu'on lui avoit fournis, & de ce que pluſieurs perſonnes dignes de foi lui avoient raconté. * Baronius, *A. C.* 535 & 538. Bellarmin, *de ſcript. eccleſ. & in controv. lib.* 4, *de pont. rom. cap.* 10. Poſſevin, *in appar. ſacr.* Voſſius, *l.* 2 *de hiſt. lat. c.* 20. Dupin, *biblioth. des aut. eccleſ. du VI ſiécle.*

LIBERGE (Martin) ſavant juriſconſulte, & hiſtorien, né à Belou-le-Trichard, au diocèſe du Mans, étoit profeſſeur en droit à Poitiers lors du ſiége de cette ville en 1569. Il a écrit l'hiſtoire de ce ſiége ſous ce titre : *Ample diſcours de ce qui s'eſt fait & paſſé au ſiege de Poitiers, écrit durant icelui, par un homme qui étoit dedans*, à Rouen en 1569, *in*-8°. Ce diſcours eſt daté du 11 ſeptembre de cette même année, & ſigné, M. Lib. (Martin Liberge.) Il a été réimprimé avec quelques augmentations la même année à Paris & à Poitiers *in*-4°, en 1570, avec *les épitaphes latines & françoiſes de quelques-uns des occis* : à Rouen *in*-12, en 1625. L'univerſité d'Angers ayant appellé l'auteur, il y profeſſa le droit avec un grand applaudiſſement ; mais au lieu de donner ſes propres cahiers, il ſe contentoit d'expliquer Cujas. Il s'étoit acquis une telle eſtime à Angers, qu'il y appaiſa deux fois les ſéditions du peuple, au commencement de la ligue. Sa préſence ſeule calmoit la révolte. Le maréchal d'Aumont qui en fut informé, le fit échevin perpétuel, lorſqu'il eut réduit la ville ſous l'obéiſſance du roi, quoiqu'il changeât tous les autres officiers municipaux. Ce fut en cette qualité d'échevin, que Liberge harangua Henri IV lorſque ce prince paſſa par Angers en 1595, pour porter le dernier coup à la ligue par le traité qu'il fit avec le duc de Mercœur, de la maiſon de Lorraine, & qui fut ſcellé par le mariage de la fille de ce prince avec Céſar, duc de Vendôme, fils naturel du roi. Henri IV fut ſi charmé du diſcours de Liberge & des belles manieres de l'orateur, qu'il l'embraſſa, le loua publiquement, répondit à tous les points de ſa harangue, & donna à l'univerſité d'Angers le droit d'appetiſſement des pintes, pour ſervir de gages aux profeſſeurs de droit. Elle jouit encore de ce privilége. On a encore de Liberge une longue, mais belle épître latine à Gui de Leſrat, lieutenant général d'Angers, à la tête des harangues de ce magiſtrat. On croit auſſi qu'il fut un des députés aux états de Blois, & qu'il compoſa les cahiers de l'Anjou, où l'on trouve à peu près les mêmes vues qu'il propoſa depuis à Henri IV, pour fournir aux gages des profeſſeurs de droit. Liberge mourut en 1599, & fut enterré dans l'égliſe des Cordeliers d'Angers. * *Mém. manuſcrits.* Le Long, *bibliothéque de la France, pag.* 491, met la mort de Liberge en 1620, ce qui fait une erreur de 21 ans.

LIBERIUS, pape, Romain de naiſſance, fut élevé après Jule I ſur le ſiége de S. Pierre, au mois de mai de l'an 352. Les évêques Ariens avoient écrit à Jule peu de temps avant ſa mort une lettre, par laquelle ils lui demandoient ſa communion, & chargeoient S. Athanaſe de calomnies atroces. Liberius à ſon avénement au pontificat, voulant travailler à la réunion de l'égliſe, lui envoya Paul, Luce & Elien pour le citer

à Rome, afin qu'on y jugeât son affaire selon la discipline de l'église, le menaçant en cas de refus, de le séparer de sa communion. Mais il ne passa pas apparemment jusque-là, ou s'il le fit, comme il semble le dire dans sa lettre rapportée par S. Hilaire, que le cardinal Baronius croit supposée, celle des prélats d'Egypte, assemblés au nombre de soixante, justifia avantageusement leur métropolitain, & lui fit changer d'avis. Dans la suite il envoya l'an 353, Vincent évêque de Capoue, Marcel & quelques autres à Arles où l'empereur Constance étoit occupé dans une assemblée d'Ariens, qu'il favorisoit. Ces légats demanderent un concile à Aquilée, & la condamnation d'Arius: mais Vincent n'ayant pu obtenir ni l'un ni l'autre, souscrivit à la condamnation de S. Athanase. La crainte eut plus de pouvoir sur son esprit, que ses raisons n'avoient eu de force sur celui des hérétiques. Il tomba avec les autres dans cette dissimulation, comme l'appellent Liberius & S. Hilaire; & par sa chute il accabla le pape d'une douleur si sensible, qu'il ne souhaitoit plus rien que de mourir pour J. C. de peur de passer pour le dernier des calomniateurs. Pour tâcher d'apporter quelque remède à ces maux, il envoya de nouveaux légats à Constance, lui écrivit fortement, & lui demanda un concile. On le lui accorda, & il fut assemblé à Milan l'an 355: mais il se trompa dans le succès qu'il s'en étoit promis; & ce qu'il avoit procuré avec tant d'empressement, comme le remède de tous les maux dont l'église étoit affligée depuis tant d'années, ne fut qu'un redoublement d'affliction. En effet, que pouvoit-on espérer d'une assemblée où un Arien présidoit, & où des soldats gardoient la porte? Les prélats orthodoxes furent envoyés en exil, & le pape compatissant à leurs afflictions, leur écrivit une lettre pour les consoler dans leur bannissement. Constance croyant qu'il lui manquoit quelque chose, envoya tenter Liberius pour tâcher de le corrompre; mais ce fut en vain. Cela obligea de le faire venir à Milan. Pour exécuter ses ordres, il fallut enlever le pape de nuit & avec beaucoup de peine, par la crainte du peuple qui l'aimoit passionément. L'empereur s'efforça d'attirer Liberius à son parti; & voyant après lui avoir donné trois jours pour y penser, que c'étoit inutilement qu'on le sollicitoit de souscrire à la condamnation de S. Athanase, il l'envoya, l'an 355, en exil à Berée, ville de Thrace. Aussitôt après les Ariens mirent Félix sur le siége pontifical, & pendant l'exil de Liberius s'assemblerent à Sirmich, où ils publierent une confession de foi à laquelle ils ajouterent divers anathêmes, pour se montrer tout-à-fait catholiques. Rien ne pouvoit rendre suspect cette confession de foi, sinon l'omission du mot *consubstantiel*. Mais à peine fut-elle sortie de leurs mains, que se repentant d'avoir trop donné au Fils de Dieu, ils en composerent une seconde, contraire à la premiere, & tout-à-fait hérétique. Le pape étoit cependant en exil depuis deux ans; ses ennemis augmenterent ses maux, en le privant de la consolation qu'il avoit tirée jusqu'alors de ses ecclésiastiques, que Venere commissaire lui ôta. On le fit tomber de l'ennui & de la tristesse dans la peur, par les menaces qu'on lui fit de lui ôter même la vie: desorte que cet évêque qui avoit résisté à un empereur en colere, ne put souffrir la longueur de son exil, ni vaincre le chagrin qui le dévoroit. La jalousie de voir Felix sur son siége, & l'amour de la louange des hommes, fut à son égard, comme dit Baronius, ce que Dalila avoit été à Samson pour lui ôter sa force & son courage; & ces deux violentes passions le réduisirent au triste état de rendre honteusement les armes à ses adversaires. En effet, il souscrivit l'an 357, à la condamnation de S. Athanase, & à la confession de foi qu'ils lui présenterent. Le cardinal Baronius soutient que c'étoit la premiere de celles qu'on fit à Sirmich, & qui pouvoit recevoir un sens catholique. D'autres assurent que ce fut la seconde, qui étoit tout-à-fait hérétique. Aussitôt après il écrivit aux évêques d'Orient, pour avertir qu'il avoit approuvé la condamnation de S. Athanase, & reçu la confession de foi de Sirmich. Il s'adressa aux principaux chefs des Ariens, pour employer leur faveur auprès de l'empereur; il donna la paix à d'autres; & se servit de termes tout-à-fait indignes d'un pape. Ces demarches furent trouvé si étranges par S. Hilaire de Poitiers, que dans la chaleur de son zèle, il s'écria *Anathema tibi, Liberi*; (*Anathéme à vous, Libere.*) *Voyez ce que nous disons à la fin de cet article.* L'an 358, Constance renvoya Liberius à Rome, où il fut reconnu pour le seul évêque de Rome légitime. Liberius répara sa faute, revint à soi, & témoigna un grand zèle pour la défense de l'église. Il condamna la confession de foi de Rimini, & écrivit à S. Athanase pour se réconcilier avec lui. Quoique nous ne puissions pas excuser sa foiblesse, il paroit qu'il manqua seulement de courage, pour fournir une carriere dans laquelle il étoit entré avec fermeté. Il mourut le 24 septembre de l'an 366, selon le témoignage de la chronique de S. Jérôme & de Marcellin, quoique le cardinal Baronius ne mette cette mort qu'en 367. Il orna le sépulcre de sainte Agnès de marbre, & bâtit une église qu'on prétend être celle que l'on appelle aujourd hui *sainte Marie Majeure*. Ce pape s'étoit relevé si heureusement de sa chute, que l'église n'a pas laissé d'avoir de la vénération pour sa mémoire, & que les peres Grecs & Latins en ont parlé honorablement après sa mort. S. Epiphane le qualifie de *bienheureux*, & S. Ambroise l'appelle *évêque d'heureuse & sainte mémoire*, & rapporte un fort beau discours que ce pape fit publiquement à Marcelline sa sœur, en lui donnant le voile de virginité le jour de Noël dans l'église de S. Pierre. Le nom de Liberius se trouve encore dans les additions des martyrologes de Bede & d'Usuard, & même dans celui que Vandelbert a écrit en vers, & que D. Luc d'Acheri rapporte dans son recueil intitulé *Spicilegium*. DAMASE I lui succéda. * S. Athanase, *ep. ad Solit. apol.* 1, *&c.* S. Hilaire, *in fragm.* S. Epiphane, *her.* 75, *c.* 2. S. Basile, *ep.* 74. S. Ambroise, *l.* 2 *de virgin.* S. Jerôme & Marcellin, *in chron.* Théodoret, *l.* 2. Socrate, *l.* 2. Sozomene, *l.* 4. Anastase; Onuphre; Ciaconius; Platine, & Du Chêne, *in vit. Liber.* Baronius, *an. chr.* 352, 353, *& seqq.* Godeau, *hist. eccles.* Hermant, *vie de S. Athanase, liv.* 7, 8 *& suiv.* D. Luc d'Acheri, *in spicileg. tom. V, pag.* 334.

Il y a deux sentimens qui partagent les savans touchant les anathêmes prononcés par S. Hilaire, contre le pape Liberius. Les termes de S. Hilaire sont seulement: *Anathema tibi à me dictum, Liberi, & sociis tuis: iterum tibi anathema, & tertio, prævaricator Liberi.* Ces paroles se trouvent dans le fragment sixiéme de S. Hilaire. Ce n'est que dans la lettre de Libere même aux Orientaux, que le mot *apostat* se trouve inséré, lettre que nous avons dans le sixiéme des fragmens de S. Hilaire, publiés par le pieux & savant Nicolas le Févre, précepteur du roi Louis XIII. Les uns les croient ou les supposent vraiment de S. Hilaire: entre ceux-ci sont M. le Févre, qui les a donnés le premier, le cardinal du Perron, Blondel, savant protestant. D'autres sont persuadés qu'ils sont d'un copiste, qui en écrivant la lettre de Libere aux Orientaux, a donné l'essor à son zèle, & a voulu laisser à la marge de sa copie ces marques de son indignation, qui avec le temps, sont passées de la marge dans le texte. C'est le sentiment du cardinal Baronius, & de quelques autres. Il y a de grandes raisons qui font pencher de ce côté-là. La premiere, que quand S. Hilaire a dû travailler à l'ouvrage historique d'où sont tirés ces fragmens, le pape Libere s'étoit déja relevé, comme on le voit, par la résistance qu'il fit au concile de Rimini. Y a-t-il apparence que S. Hilaire eût voulu insulter d'une maniere si dure, à un pape, qui, avant sa chute avoit combattu pour la vérité jusqu'à souffrir l'exil, & qui, par son retour, édifioit

& conſoloit l'égliſe ? 2. La dureté de ces anathêmes eſt tout-à-fait contraire à l'eſprit & à la conduite de S. Hilaire. 3. Quoique Libere fût très-coupable d'avoir abandonné & anathématiſé S Athanaſe, il eſt aſſez probable qu'il n'avoit pas ſouſcrit la ſeconde formule de Sirmich, qui étoit viſiblement impie ; mais ſeulement la premiere, qui n'étoit mauvaiſe en elle-même, que parcequ'elle n'excluoit pas aſſez les erreurs de l'arianiſme, & qui pour cette raiſon étoit rejettée de l'égliſe. Libere méritoit bien alors que S. Hilaire eût pour lui autant d'indulgence qu'il en avoit pour les Orientaux, dont il excuſe, autant qu'il peut, les expreſſions de leurs formules dans ſon livre des ſynodes, ſans néanmoins les approuver. * *Voyez* ces raiſons plus étendues dans la *réponſe* du pere Queſnel à M. de Witte, ſur ſa défenſe de ſa dénonciation de la bulle de Clément XI, &c. *pages* 12, *& ſuiv.*

LIBERTAT (Pierre) s'eſt rendu illuſtre dans l'hiſtoire par le zèle & la fidélité qu'il fit paroître pour le roi Henri IV. Ce fut lui qui réduiſit la ville de Marſeille ſous l'obéiſſance de ce prince, malgré la perfidie des rebelles : c'eſt pourquoi les Marſeillois lui érigerent une ſtatue, & font encore célébrer aujourd'hui un ſervice ſolemnel en corps de ville, afin d'honorer ſa mémoire. * Soleri, *hiſt. de Marſeille.* L'hiſtoire de Libertat, & de ce qu'il a fait pour la délivrance de Marſeille eſt très-bien détaillée dans l'*hiſtoire de Marſeille*, par Antoine Rebuffi, *liv. VIII, chap. IV.*

LIBERTÉ, fut révérée comme une déeſſe par les Romains, qui lui bâtirent un temple à Rome. Les Grecs l'avoient auſſi en ſinguliere vénération, & l'invoquoient ſous le nom d'*Eleutherie*. Elle étoit repréſentée par une femme vêtue de blanc, tenant un ſceptre de la main droite, un bonnet de l'autre, & ayant un chat près d'elle. Dans les médailles anciennes, on la voit avec une maſſue dans une main & un bonnet dans l'autre, & pour inſcription *Libertas Auguſti ex S. C.* comme il paroît dans une médaille d'Antonin *Elagabale*, où eſt ajouté un joug rompu avec un ſoleil, pour marquer que cet empereur en étoit grand-prêtre. * Cicéron, *or. pro domo ſua.* Ripa, *iconolog.* Angeloni, *hſt. Aug. p.* 268.

LIBERTINS, on prétend que c'étoit une certaine ſecte de Juifs qui deſcendoient de ceux que Pompée & les autres généraux Romains, comme Gabinius, Soſius, & d'autres, avoient emmenés captifs à Rome, & qui avoient enſuite recouvré leur liberté. Leurs enfans s'appelloient *Affranchis*, *Libertini*. Les autres Juifs qui n'avoient jamais été eſclaves, ne vouloient point les recevoir dans leurs ſynagogues ou aſſemblées, comme étant immondes & profanes. Ce rebut les obligea de faire une ſecte à part. Ce furent eux qui diſputerent contre S. Etienne, & qui furent cauſe de ſa mort. Oecumenius, Gagneius, Hugo de Lira entendent par ces *Libertins* ou *Affranchis*, certain peuple qui habitoit un pays entre Cyréne & l'Egypte. Ils ſe fondent ſur ce que ce mot *Libertinus* n'eſt pas grec, & ne ſignifie pas en cet endroit un affranchi ; mais un Egyptien, qui eſt un nom ou de ſecte ou de peuple. C'eſt auſſi le ſentiment de Paſor, dans ſon dictionnaire des mots grecs du nouveau teſtament. Mais Hammond croit que ces *Libertins* ſont des Juifs qui avoient été faits citoyens romains, où qui étoient nés de peres Juifs dans une ville qui avoit droit de bourgeoiſie romaine, comme étoit Tarſe d'où étoit S. Paul, & qui fut un de ceux qui procurerent la mort de S. Etienne. * *Actes, VI*, 9. *VII*, 58.

LIBERTINS, ſecte d'hérétiques, avoit pour chefs Quintin tailleur d'habits, Picard de nation, & Chopin, qui répandoient vers l'an 1525 leurs erreurs dans la Hollande, & dans le Brabant. Entre autres blaſphêmes ils diſoient que tout ce qui ſemble être fait par les hommes, eſt fait par cet eſprit unique de Dieu, qui opere tout en tous ; & de-là ils concluoient qu'il ne faut pas reprendre les perſonnes qui tombent dans les crimes les plus honteux, puiſque tout vient de Dieu. Ils ajoutoient, que vivre ſans ſcrupule, c'étoit revenir dans l'état d'innocence, & que la pénitence ne conſiſte qu'à profeſſer qu'on n'a point fait de mal. Jeſus-Chriſt, ſelon ces blaſphémateurs, n'étoit qu'un compoſé de l'eſprit de Dieu & de l'opinion. C'eſt pour cela qu'ils ſe moquoient de l'écriture, & qu'ils permettoient de ſe dire catholiques parmi les orthodoxes, & luthériens, avec ceux qui l'étoient. * Prateole, *V. Quint. & Libert.* Bellarmin, *l.* 2 *de ſtatu peccati.* Florimond de Raymond, *lib.* 1 *de origin. hæreſ. cap.* 16, *num.* 4. Sponde, *A. C.* 1525, *n.* 14. Gautier, *chron. ſac. XVI, c.* 6.

LIBERTUS FROMUNDUS, *cherchez* FROIDMONT.

LIBETHRA, ville de Gréce dans la Magneſie, eſt célébre dans les poëtes, parcequ'elle étoit particuliérement conſacrée aux muſes, nommées pour ce ſujet *Libethrides*. Mela, *l.* 2, eſt de ce ſentiment. Mais Strabon dit que ce nom leur fut donné de *Libethrus*, montagne de Thrace, qui a été ſous la domination des Macedoniens, & où il y avoit un antre conſacré aux muſes. Quelques auteurs mettent une ville de ce nom près du mont Olympe, qui fut renverſée par le débordement du torrent, l'oracle ayant prédit la perte de tous les Libethriens, lorſque le ſoleil auroit regardé les os d'Orphée. Ils repoſoient ſous une colonne près de ce lieu-là, & une grande foule de peuple s'y étant rendue pour ouir le chant d'un berger, qui charmoit tout le monde par la douceur de ſa voix ; cette colonne ébranlée tomba par terre, & découvrit les os d'Orphée. Le même jour le torrent de Sys s'étant extraordinairement enflé, renverſa la ville, où tous les habitans furent ou noyés ou accablés ſous les ruines de leurs maiſons. * Cœl. Rhod. *l.* 18, *c.* 22. On tient qu'ils étoient ennemis de la muſique, & qu'ayant tué Orphée, ils en furent ainſi châtiés.

LIBIE, fille d'Epaphus, *cherchez* LIBYE.

LIBITINE, déeſſe du paganiſme, avoit un temple à Rome, où l'on gardoit tout ce qui ſervoit aux funérailles des morts. Il y avoit des hommes appellés *Libitinaires*, auſquels on s'adreſſoit pour acheter ou prendre à louage toutes les choſes néceſſaires aux pompes funébres. L'argent même qu'il en coutoit pour faire cette dépenſe, s'appelloit auſſi *Libitine* ; & nous voyons dans la 30 ode du troiſiéme livre d'Horace, que l'on donnoit encore le nom de Libitine à cette eſpéce de lit dans lequel on portoit les corps morts, parcequ'ils étoient fournis par les libitinaires. Plutarque dit que cette déeſſe étoit crue par quelques-uns la même que Proſerpine reine des enfers, qui avoit intendance ſur tout l'équipage de la mort ; mais que d'autres la croyoient être la même que Vénus ; & tiroient le nom de Libitine, du mot *libitum* ou *libido*, qui veut dire *plaiſir*. Plutarque qui eſt lui-même de ce dernier ſentiment, donne une raiſon apparente pour laquelle les Romains tenoient dans le temple de Venus tout l'appareil des funérailles. C'étoit, dit-il, pour avertir les hommes de la fragilité de leur nature, & leur marquer que la ſortie de ce monde n'eſt pas bien éloignée de l'entrée, puiſque la même déeſſe qui préſidoit à ce qui donne la vie, préſidoit auſſi à ce qui accompagne la mort. * Plutarque, *in Numa, & in problemath.* Tite-Live, *l.* 4. Suetone, *in Ner.* Valere Maxime. Horace, *l.* 3.

LIBOIRE (Saint) en latin *Liborius*, évêque du Mans, dans le V ſiécle. * *Anonym. apud* Sur. *Gallia chriſt.* Baillet, *vies des ſaints au* 23 *juillet.*

LIBON (Scribonius) citoyen Romain, fit bâtir le premier à Rome un bureau pour le commerce de l'argent, de forme ronde & découvert, que l'on appelloit en latin *Puteal*. * Cicéron, *in orat. pro Sextio.* Horat. *l.* 1, *epiſt.* 19. *Fragment de Pompeius Feſtus.* Il y a eu un autre LIBON, conſul avec Fabius Chilon, l'an 957 de

Rome, 204 de J. C. & un troiſiéme parent de Marc-Aurele, que cet empereur envoya en Syrie avec Lucius Verus pour lui ſervir de gouverneur. * Capitolin, *in Vero.*

LIBON, excellent architecte de l'Elide dans le Péloponnèſe, vivoit ſous la LXXX olympiade, & vers l'an 460 avant J. C. Il bâtit près de Piſe en Gréce le fameux temple de Jupiter, auprès duquel on célebroit les jeux olympiques. Cet édifice dont Pauſanias fait la deſcription, étoit environné de quantité de colonnes, & couvert de petites piéces de marbre, taillées en forme de tuiles, dont l'uſage avoit été inventé par Byſas. * Pauſanias, *l.* 5 *Eliac.*

LIBOURNE, ville de France dans la Guienne ſur l'embouchure de la Dille dans la Dordogne, à ſept lieues de Bourdeaux vers le levant. Libourne eſt une ville aſſez agréable : on y fait beaucoup de commerce, parceque le flux de la mer y porte d'aſſez gros navires, & il y a préſidial & ſénéchauſſée. * Mati, *dictionnaire géograph.*

LIBRES. On donna ce nom à des hérétiques, qui dans le XVI ſiécle ſuivoient les erreurs des Anabaptiſtes, & prenoient ce nom de *Libres*, pour ſecouer le joug du gouvernement eccléſiaſtique & ſéculier. Ils avoient les femmes en commun, & appelloient ſpirituels les mariages contractés entre un frere & une ſœur; défendant aux femmes d'obéir à leurs maris, lorſqu'ils n'étoient pas de leur ſecte. Ils ſe croyoient impeccables après le baptême, parceque, ſelon eux, il n'y avoit que la chair qui péchât; & en ce ſens ils ſe nommoient *les hommes divinifés.* * Prateole, *v. Liberi.* Gautier, *chron. ſæcul. XVI*, *c.* 10.

LIBURNIE, eſt l'ancien nom d'un pays, qui s'étendoit le long de la mer Adriatique depuis l'Arſia où finiſſoit l'Iſtrie, juſqu'à la Cerca, autrefois *Titius*, qui la ſéparoit de la Dalmatie; une ligne tirée des ſources de l'Arſia à celles du Kulp la ſéparoit au nord de la Pannonie, dont elle étoit encore ſéparée à l'occident, par une chaine de montagnes qui s'étend juſqu'à la ſource de l'Onn : de ſorte qu'elle étoit toute ſous les 32, 33 & 34 degrés de longitude, entre le 44 & le 46 de latitude. On nomme divers peuples anciens qui ont habité la Liburnie : les plus conſidérables appellés Japydes, occupoient toutes les côtes depuis l'Arſia juſqu'au Tedan, appellé préſentement Zermagna; les autres étoient les Mentores, les Iſmans, les Enchelées, les Buns, les Peuceties, les Laciniens, les Stlupiens, les Burniſtes, les Olbonois ou Arbonnois. Quelques-uns de ces peuples ne ſubſiſtoient plus lorſqu'Auguſte conquit la Liburnie. On croit avec beaucoup de fondement, qu'elle a été pendant quelque temps ſoumiſe aux rois d'Illyrie; & l'on n'en pouroit douter, s'il étoit vrai que lorſque les Romains commencerent à y porter leurs armes, *Teuca* veuve du roi *Agron* y commandoit. On dit que cette reine fit mourir leurs ambaſſadeurs, l'an 524 de Rome, 230 avant J. C. & qu'ils s'en vengerent, en contraignant les peuples de Liburnie de leur livrer les plus conſidérables d'entre eux, qui furent condamnés à la mort; mais Appien qui parle le plus au long de cet événement, ne dit rien en particulier de la Liburnie. Ce qu'on peut aſſurer, c'eſt que cette province étoit indépendante ſoixante ans après, quand le royaume d'Illyrie ou de Dalmatie fut détruit. Les Romains en acquirent quelques places ſur les côtes avant qu'Auguſte commençât à regner, puiſqu'on parle de la flote Liburnique de Pompée; mais ce prince la ſoumit toute entiere, & ce fut lui qui envoya une colonie à Zara. Scardonne, qui eſt ruinée, devint alors la capitale de la province; c'étoit dans cette ville que les magiſtrats Romains tenoient leur juriſdiction : il y en avoit d'autres qui jouiſſoient des mêmes exemptions que l'Italie. La Liburnie fit toujours partie de la province de Dalmatie; les Goths, les Huns, ou Avares y firent beaucoup de déſordres dans la décadence de l'empire; on dit même que ces derniers s'y établirent du temps de l'empereur Maurice; mais les Bulgares l'avoient fait avant eux, ſi l'on en croit quelques auteurs Eſclavons, qui inſinuent qu'une troupe de ces barbares y entra ſous le regne de Juſtinien, vers l'an 540 de J. C. & qu'ils taillerent en piéces le général Acume, Hun de nation, qui y commandoit pour les Romains. Le nom de Maurovaluſes, que ces auteurs donnent aux anciens habitans, & qui, ſelon eux, ſignifie les Latins noirs, paroît à quelques-uns approcher beaucoup du nom de Morlaques, qui eſt celui qu'on donne encore aujourd'hui aux habitans d'une partie de la Liburnie. Quoi qu'il en ſoit, ni les Bulgares, ni les Avares ne jouirent pas long-temps de leur conquête; dès le regne d'Heraclius, vers l'an 620 de J. C. les Croates en détruiſirent une partie, & obligerent l'autre à ſe ſoumettre à eux. La Liburnie, qu'on appelloit alors Dalmatie, changeant encore de nom, fut nommée Croatie, & fut gouvernée depuis comme on l'a dit à l'article de ces peuples. Il ſeroit inutile d'en continuer ici l'hiſtoire; ainſi l'on ſe contentera de remarquer, que la Croatie ayant eu d'abord le long de la mer Adriatique la même étendue que la Liburnie, & comprenant encore une partie de la Dalmatie juſqu'à la Cettina, fut reſſerrée vers l'an 1515, & bornée par la petite riviere de Zermagna, au-delà de laquelle commença la Dalmatie. * Pline, *liv.* 3, *ch.* 21. Florus, *l.* 2, *c.* 5. Suetone, *vie d'Auguſte.* Conſtantin Porph. *du gouvernement de l'emp.* Lucius, *de la Dalmatie.*

LIBUSSA, fille de Crocus, l'un des premiers princes qui ont commandé en Bohême, étant demeurée héritiere des états de ſon pere, les gouverna quelque temps ſans être mariée. Enfin preſſée par ſes ſujets qui lui demandoient un roi, elle conſentit de prendre un mari tel que le ſort le lui préſenteroit. Pour cet effet, elle leur conſeilla d'expoſer ſon cheval à l'abandon dans une pleine campagne; & comme elle ſe mêloit de prédire, elle leur fit entendre que celui chez qui le cheval ſe retireroit, ſeroit celui que les dieux vouloient lui donner pour mari & pour leur roi. Ce cheval s'enfuit chez un payſan nommé *Primiſlas*, que cette princeſſe épouſa, & qui fut le premier roi de Bohême. * *Voyez* Jean Naucler, *chron.*

LIBYE, fille d'Epaphus & de Memphis, fille du Nil, épouſa Neptune, dont elle eut Agenor & Belus. Ce fut elle qui donna ſon nom à la Libye. * Apollodore, *l.* 2.

LIBYE, partie conſidérable de l'Afrique, fut ainſi nommée, ſelon quelques-uns, de Libye, fille d'Epaphus. Les Grecs appelloient auſſi l'Afrique de ce même nom. On la diviſoit en Libye extérieure & intérieure. La premiere, au-deſſus de l'Egypte, tirant vers le midi, le long de la rive gauche du Nil, s'étendoit juſqu'en Ethiopie. C'eſt aujourd'hui le deſert d'Elfocat & de Gaoga. D'autres mettent cette Libye extérieure entre l'Egypte & la Marmarique, le long de la mer Méditerranée. La Libye intérieure s'étendoit depuis le mont Atlas juſqu'au fleuve Niger, dans ces horribles ſolitudes, qu'on nomme aujourd'hui *le deſert de Saara* ou *Zaara* : ce qui eſt proprement la Libye. Marmol lui donne le nom de *Beled Geneva.* On diviſe auſſi la Lybie propre, en Marmarique, & en Cyrenaïque, qui eſt le royaume & le deſert de Barca. Les Hébreux nommoient les peuples de la Libye *Lehabim* de *lehabah*, qui ſignifie *ardeur*, à cauſe de la chaleur qui regne chez eux. C'eſt ce que rapporte Bochart, qui tire l'étymologie de Libye du mot arabe *Lub*, qui ſignifie *ſoif*; parceque ce pays aride & brulant par ſes ſables, expoſe ſes habitans aux incommodités de la ſoif. *Cherchez* ZAARA. * *Conſultez* Strabon, *l.* 17. Pline; Ptolémée; Marmol; Jean de Léon; Jean de Barros; Cluvier; Munſter, &c. Sam. Bochart, *in Phaleg*, *l.* 4, *c.* 27.

LICENTIUS, diſciple de S. Auguſtin, étoit fils de Romanien, de Thagaſte, ami intime de S. Auguſtin, qui lui a adreſſé quelques lettres, ſon livre contre les

Digitized by Google

académiciens, & celui de la véritable religion. Licentius étoit né auſſi à Thagaſte, & non pas à Hippone : il dit lui-même qu'il étoit né dans la même ville que S. Auguſtin : *Ab una exſurgimus urbe*. Son pere le mit dès ſa jeuneſſe ſous la conduite de S. Auguſtin, & il eſt un des interlocuteurs dans les livres de ce ſaint contre les académiciens. Une ſi bonne éducation ne l'empêcha point de ſe laiſſer aller aux déréglemens ordinaires de la jeuneſſe ; & c'eſt d'où S. Auguſtin & S. Paulin tâcherent de le retirer, comme on le voit par la 26 lettre de S. Auguſtin, & par la huitiéme lettre de S. Paulin. Licentius entreprit, à la vérité, un poëme des amours de Pyrame & Thisbé ; mais on ne lit nulle part que ce poëme ait été achevé. S. Auguſtin n'en parle que comme d'une piéce commencée, & qu'il diſſuadoit de finir : auſſi n'exiſte-t-elle nulle part. On ne connoît pas plus les hymnes dont on le prétend auteur : le Giraldi qui eſt peut-être le premier qui l'ait avancé, a trompé ceux qui l'ont copié. Pour nous nous ne connoiſſons point d'autre poëſie de Licentius, que l'eſpéce de poëme ou de lettre en vers, que S. Auguſtin a conſervé dans la lettre même 26, qu'il a adreſſée à Licentius : cette piéce eſt une ſaillie du jeune homme, où l'auteur étale tout ce qu'il avoit d'érudition profane & de connoiſſance de la fable ; & dans laquelle il loue l'eſprit, les talens & la ſainteté de S. Auguſtin.

LICETI ou LICETO, médecin célebre, connu ſous le nom de FORTUNIUS LICETUS, étoit de Rapallo, dans l'état de Gènes, où il naquit le 3 octobre 1577 de *Joſeph* Liceti, médecin, natif de Reco, dans le même état. Il vint au monde avant le ſeptiéme mois de la groſſeſſe de ſa mere, dont l'accouchement fut avancé par l'agitation de la mer, en paſſant de Reco à Rapallo. C'eſt pour cette raiſon qu'on lui donna le nom de FORTUNIO : & que pour être conſervé, il fut mis dans une boëte de coton. Son pere eut grand ſoin de ſon éducation, & l'inſtruiſit lui-même dans les lettres. Liceti, après avoir étudié à Boulogne, depuis l'an 1595, juſqu'en 1599, vint à Gènes, où ſon pere étoit mort depuis deux jours ; & enſuite il alla enſeigner la philoſophie à Piſe. Un ouvrage que ſon pere avoit compoſé lui donna la penſée d'en compoſer un autre, qu'il intitula : *Gonopſychantropologia*. On crut qu'il n'étoit pas de lui. Cette injuſtice le chagrina ; & c'eſt pour cette raiſon qu'il publia de nouveau cet ouvrage à Piſe ſous le titre, *de ortu anime humane*. Sa grande réputation fit qu'on l'attira l'an 1605, dans l'univerſité de Padoue, où il enſeigna juſqu'en 1631. Il en ſortit, piqué de ce qu'on lui avoit refuſé la chaire, qui étoit vacante par la mort de Cremonini, & qui fut donnée à Thomas Zilioli. Ce fut à Boulogne qu'il ſe retira ; mais l'an 1645, la république de Veniſe lui fit tant d'inſtances, pour lui faire accepter une chaire de profeſſeur en médecine, dans l'univerſité de Padoue, qu'il n'y put réſiſter ; il revint donc dans cette ville, & y mourut l'an 1656, âgé de 79 ans. Fortunio Liceti a compoſé plus de cinquante traités différens : dont les plus importans ſont ; *De lucernis antiquis ; de monſtris ; de gemmis ; de novis aſtris ; de immortalitate anime ; de fulminum natura ; de ortu viventium ; de cometarum attributis ; de his qui vivunt ſine alimentis ; mundi & hominis analogia ; de annulis antiquis ; de hydrologia ſive fluxu maris*, &c. Dans ſa diſſertation touchant les lampes ſépulcrales, il prétend que les anciens avoient le ſecret de faire une huile qui ne ſe conſumoit point ; ou de diſpoſer ces lampes d'une telle maniere, qu'à meſure qu'elles bruloient, la fumée ſe condenſoit inſenſiblement, & ſe réduiſoit en huile, par un changement perpétuel ; qu'à l'égard de la méche, elle étoit d'une ſorte de lin que les Grecs appelloient ἄκαυτον c'eſt-à-dire, *inextinguible*. Il rapporte là-deſſus diverſes hiſtoires. Sous le pontificat de Paul III, qui fut élevé au ſaint ſiége l'an 1534, on ouvrit un tombeau à Rome, où l'on trouva un corps tout entier, dont les cheveux étoient noués d'un roſeau de fil d'or. Il y avoit dans ce tombeau une lampe, qui devoit avoir brulé pendant ſeize cens ans, puiſque l'inſcription étoit conçue en ces mots : *Tulliole, filie mee* ; ce qui marque que c'étoit la fille de Cicéron : mais tout cela ne fut pas plutôt expoſé à l'air, que la lampe s'éteignit, & que le corps ſe réduiſit en pouſſiere. On aſſure qu'on a trouvé dans le territoire de Viterbe quantité de ces lampes éternelles, leſquelles étant expoſées à l'air, ne purent conſerver leur lumiere que pendant quelques heures. On dit que la plus belle étoit celle d'*Olibius Maximus* de Padoue. Elle étoit compoſée de deux phioles, dont l'une étoit d'or, & l'autre d'argent, toutes deux pleines d'une admirable liqueur, qui entretenoit ſans diminuer, une lampe placée entre les deux phioles, ou au-deſſous, comme d'autres diſent. Fortunio Liceti rapporte encore d'autres pareilles hiſtoires ; & prétend que le feu éternel de la déeſſe Veſta n'étoit qu'une de ces lampes ; mais à cet égard il ſe trompe : car tout le monde ſait qu'on appelloit ce feu *éternel*, parcequ'on ne le laiſſoit jamais éteindre, & que les Veſtales avoient ſoin de l'entretenir. Octavio Ferrari, célebre profeſſeur en humanités à Padoue, a réfuté le ſentiment de Liceto, touchant les lampes éternelles, & l'huile inextinguible, dans un livre imprimé à Padoue l'an 1685, & intitulé ; *Diſſertatio de vetere lucernis ſepulcralibus*, où il montre que la plupart de ces ſortes de lampes, ne ſont que des phoſphores qui s'allument pour un peu de temps, après avoir été expoſés à l'air. * Soprani, & Michel Giuſtiniani, *ſcrip. della Ligur.* Lorenzo Craſſo, *elog. d'huomini litterati*. Fortunius Licetus, *de lucernis antiquis*.

LICHAS, valet d'Hercule, par lequel Dejanire, ſa femme, lui envoya la chemiſe infectée du ſang du centaure Neſſus, dont le poiſon inſpira une telle fureur à Hercule, que prenant ce Lichas par les cheveux, il le jetta dans la mer, où il fut changé par Neptune en rocher qui porte ſon nom. * Ovide, *métamorphoſes, l.* 9, *v.* 214, 227 *& ſeqq.*

Nunc quoque in Euboico ſcopulus brevis emicat altè
Gurgite, & humanæ ſervat veſtigia formæ ;
Quem quaſi ſenſurum, nauta calcare verentur,
Appellantque Lichan.

C'eſt de-là que les trois Lichades tirent leur nom, dans la mer Euboïque, dont Strabon fait mention, *l.* 9, *p.* 246. Pline, *l.* 4, *c.* 14.

LICHET (François) natif de Breſce, ville d'Italie, & religieux de S. François, au commencement du XVI ſiécle, fut élu général de ſon ordre à Lyon le 10 juillet 1518. Il compoſa des commentaires ſur le Maître des Sentences, ſelon la doctrine de Scot, outre quelques autres ouvrages. * Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Wading. *annal. Minor.* Willot, &c.

LICHFIELD, ville du comté de Strafford en Angleterre, à 118 milles anglois de Londres. Elle eſt ſituée dans un fond bas & marécageux, ſur un petit lac ou étang, d'où ſort une petite riviere qui ſe joint au Blithe, & ſe décharge conjointement dans le Trent. Cet étang & cette riviere partagent la ville en deux parties, qui ſont jointes par un pont & par une chauſſée. Le mot de Lichfield ſignifie, le *champ des corps morts*, & l'on croit que c'eſt à cauſe de pluſieurs corps de chrétiens, qui y reſterent ſans ſépulture du temps de la perſécution de Dioclétien. Il y a dans la ville un collége pour apprendre les humanités, un hôpital & une égliſe cathédrale. Elle fut bâtie par Oſwi roi de Northumberland en 626, & ſon évêque fut pourvu de bons revenus. Mais l'ancienne égliſe avant été démolie en 1148, par Roger de Clinton le XXXVII évêque de ce diocèſe, il bâtit celle qui ſubſiſte encore à préſent. Cette ville fut le ſiége de l'évêque juſqu'en 1088, que Robert de Limſei, le XXXV évêque, le tranſporta à Coventri. Mais Hugues Novant, VI évêque après lui, tranſporta de nouveau cent ans après, ſavoir en 1188, le ſiége à Li-

chfield, malgré l'oppoſition des moines de Coventri. Enfin cette diſpute fut terminée, par Savensbi, quatrième évêque après Novant; on convint que l'évêque ſeroit nommé évêque des deux villes, de même que l'on dit l'évêque de Bath & Wels; à condition que le nom de Coventri précéderoit; que les deux villes choiſiroient leur évêque alternativement; & qu'ils ne feroient qu'un ſeul chapitre, duquel le prieur de Coventri ſeroit le chef. Les choſes demeurerent en cet état juſqu'à ce que Henri VIII ayant aboli le prieuré de Coventri, par un acte du parlement, le doyen & le chapitre de Lichfield furent déclarés le ſeul chapitre de l'évêque, ſon nom & ſes titres continuant comme auparavant. Les revenus de cet évêché étoient ſi conſidérables, qu'en 793 il fut érigé en archevêché pour Adolphe, ayant pour ſuffragans Winton, Hereford, Sidnaceſter, Dorceſter, North-Elmham, & Dunwich. Depuis Sidnaceſter & Dorceſter furent mis ſous la dépendance de l'évêque de Lincoln, & les deux derniers ſous celle de Norwich. Ce diocèſe comprend préſentement les comtés de Derbi & de Stafford, & une bonne partie des comtés de Warwich & de Shrop. Il y a en tout 557 paroiſſes. Bernard Stuart le plus jeune fils d'Eſme duc de Lenox & comte de la Marche, fut fait comte de Lichfield & baron de Newburi en 1645. Charles Stuart, ſon neveu, ſucceda à ſes titres, & fut créé duc de Richemont & de Lenox par le roi Charles II, en 1660. Etant mort ſans poſtérité en 1672, lorſqu'il étoit ambaſſadeur en Danemarck, le titre de comte de Lichfield fut donné par le même prince, deux ans après, à Edouard-Henri Lée, créé baron de Spellesbourg, vicomte de Quarendon, & comte de Lichfield le 5 juin 1674. Lichfield fut ſouvent pris & repris dans les guerres civiles de Charles I contre les parlementaires. * *Dictionnaire anglois.*

LICHO, en latin *Lycus*, petite riviere de la Natolie. Elle coule près de Bambucale & d'Eſchihiſſar, dont le premier eſt les ruines de l'ancienne Hierapolis, & le dernier celles de l'ancienne Laodicée, & peu après elle ſe décharge dans la Madre. * Mati, *diction.*

LICHT (François de) eſt auteur d'un livre, qui a pour titre: *Aſſerta veritas genuina nihili*, à Anvers, en 1642. * Konig, *biblioth.*

LICHTHENAW, *cherchez* CONRAD DE LICHTHENAW.

LICINIA, vierge veſtale, vers l'an 640 de Rome, fut accuſée avec deux autres, d'avoir mené une vie impudique. Le grand pontife L. Metellus ayant condamné la ſeule Emilie, & épargné Martia & Licinia, le peuple donna commiſſion à Lucius Caſſius d'examiner de nouveau le procès; & ce juge rigoureux condamna Licinia & Martia, & pouſſa ſa ſévérité juſqu'à rechercher & punir les complices * Aſconius Pedian. *in orat. pro Milone.* Dion Caſſius.

LICINIEN, évêque de Carthage en Eſpagne, floriſſoit dans le VI ſiécle, du temps de l'empereur Maurice. Il mourut à Conſtantinople, empoiſonné, comme on le croit, par ſes ennemis. S. Iſidore aſſure qu'il avoit lu quelques-unes des lettres de cet évêque, dont il y en avoit une ſur le ſacrement de baptême, & pluſieurs écrites à Eutrope évêque de Valence. Ses autres ouvrages étoient perdus du temps d'Iſidore, & ceux-ci ne ſe trouvent plus. * Iſidore, *de ſcript. eccleſ.* Dupin, *biblioth. des auteurs eccleſ du VI ſiécle.*

LICINIEN, poëte Latin, étoit natif de Bilbilis ou Bilbis, ville d'Eſpagne, dite aujourd'hui *Bobola* ou *Banbola*, ſelon Zurita & Antonius Auguſtinus. Cette ville étoit auſſi le lieu de la naiſſance de Martial, *l.* 1, *épigr.* 32 & 44.

LICINIO (Jule) dit PORDENONE *le jeune*, peintre de Veniſe, diſciple du grand Pordenone ſon oncle, étoit bon deſſinateur, & avoit une grande intelligence de la fraiſque. La conformité des noms a fait que l'on a confondu les ouvrages du neveu avec ceux de l'oncle. Cependant il a travaillé en beaucoup d'endroits. Il a peint à fraiſque la façade d'une maiſon à Augsbourg. Cet ouvrage s'eſt très-bien conſervé, & pour honorer la mémoire de ſon auteur, les magiſtrats de la ville y ont fait mettre cette inſcription: *Julius Licinius civis Venetus & Auguſtanus hoc ædificium his picturis inſignivit, hiſceque ultimam manum poſuit, an.* 1561. C'eſt-à-dire: *Jule Licinio, citoyen de Veniſe & d'Augsbourg, a rendu cette maiſon célébre par cet ouvrage de peinture, qu'il acheva en* 1561. Il vivoit dans le même temps que le Baſſan. On n'en ſait pas davantage, Vaſari ni Rodolfi n'en ayant point parlé, peut-être à cauſe de la reſſemblance des noms & du mérite. *Voyez* PORDENONE. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

LICINIUS: nom de la famille des LICINIENS, l'une des plus conſidérables entre les plébéiennes à Rome, où elle étoit diviſée en diverſes branches. P. LICINIUS CALVUS fut le premier du peuple qu'on créa tribun militaire, l'an 354 de Rome, & 400 avant J. C. dans l'intervalle où il n'y eut point de conſuls en cette ville. Il eut pour fils, P. LICINIUS, dont nous parlerons dans la ſuite, & C. LICINIUS. Celui-ci fut pere de C. LICINIUS, tribun pendant dix années avec Sextius. P. Manlius, dictateur l'an 389 de Rome, & 365 ans avant J. C. le choiſit pour colonel général de la cavalerie. Licinius fut le premier plébéien qu'on honora de cette charge, pour perſuader au peuple que les gens de ſon corps n'étoient pas abſolument mépriſés, comme on ſe le perſuadoit. Il fut ſurnommé *Stolo*, mot qui ſignifie *un rejetton inutile*, & qui lui fut donné à cauſe de la loi qu'il publia pendant ſon tribunat. Elle défendoit à tout citoyen Romain de poſſeder plus de cinq cens arpens de terre; parceque ceux qui en avoient davantage, ne pouvoient, comme ce Licinius, les cultiver avec aſſez de ſoin & de loiſir, pour purger leurs arbres de ces méchans rejettons: ce que Varron a ainſi marqué dans le premier livre *De re ruſtica. Stolonis illa lex, quæ vetat plus D. jugera habere civem Rom. & quæ propter diligentiam culturæ Stolonum confirmavit cognomen, quòd nullus in ejus fundo reperiri poterat ſtolo, quòd effodiebat circum arbores è radicibus, quæ naſcerentur è ſolo quos ſtolones appellabant.* Licinius & Sextius avoient encore ordonné par leur loi: *Que les intérêts qui auroient été payés par les débiteurs, demeureſſent imputés ſur le principal des dettes, & que le ſurplus ſeroit acquis en trois diverſes années.* Ils y ajouterent: *Que l'on ne créeroit plus de conſuls à l'avenir, que l'un ne fût de famille plébéienne.* Le ſénat s'oppoſa d'abord à l'établiſſement de ces loix; mais il ne put empêcher que le dernier article n'eût ſon effet, & qu'on n'élevât au conſulat les familles plébéiennes. Cette grande révolution dans la république romaine naquit d'une cauſe fort légere. M. Fabius Ambuſtus avoit deux filles, l'une mariée avec S. Sulpitius, & l'autre avec Licinius Stolo. Un jour que celle-ci étoit chez ſa ſœur, elle vit le licteur qui heurtoit à la porte. Cette vue l'effraya, & elle le témoigna à ſa ſœur, qui en fit quelque raillerie. Quelque temps après, elle vit venir Sulpitius même, ſuivi de divers citoyens, qui le traitoient avec beaucoup de reſpect. Comme elle étoit fiere & ambitieuſe, elle ne put s'empêcher d'avoir du chagrin de ce que ſon mari ne pouvoit eſpérer d'arriver à ces magiſtratures. Ambuſtus, qui aimoit beaucoup ſa fille, la conſola, & lui promit de contribuer à l'élévation de Licinius, qu'il fit lier d'amitié & d'intérêts avec Sextius. Celui-ci fut le premier conſul, né d'une famille plébéienne, l'an 388 de Rome, & Licinius mérita le même honneur, l'an 390, & 364 avant J. C. avec C. Sulpitius Pericus. P. LICINIUS CALVUS, aîné de la famille des Liciniens, fut tribun militaire, l'an 358 de Rome, & 396 avant J. C. Il eut P. LICINIUS VARUS, pere de P. LICINIUS CRASSUS, qui ſuit; & de C. LICINIUS VARUS, conſul l'an 518, & 236 avant J. C. avec Cornelius Lentulus. Celui-ci laiſſa deux fils de ce nom; le premier conſul,

Digitized by Google

l'an 586, & 168 avant J. C. avec Paulus Émilius; & le ſecond, l'an 583, avec Caſſius Longinus; ce dernier fut défait par Perſée. P. Licinius Crassus fut grand pontife, colonel général de la cavalerie, cenſeur, puis conſul, l'an 549, & 205 avant J. C. avec P. Cornelius Scipion. On le ſurnomma *Agelaſte*, parcequ'il ne rioit jamais. Il laiſſa deux fils, qui firent deux branches; P. Licinius Crassus, dit Mutianus, fut grand pontife, & mourut en faiſant la guerre contre Ariſtonicus. *Voyez* CRASSUS. Son fils, qui fut un excellent orateur, mourut d'une pleureſie qu'il avoit gagnée en haranguant contre le conſul Philippe, l'an 663 de Rome, & 91 avant J. C. Pline fait mention de lui, & de ſon fils de même nom. M. Licinius fut pere de P. Licinius Crassus, conſul, l'an 657, & 97 avant J. C. avec Cn. Cornelius. Il défit l'année d'après les Luſitaniens, & en triompha. Depuis il fut cenſeur, l'an 665, & 89 avant J. C. & ſe tua lui-même, pendant les guerres civiles de Marius, craignant de tomber entre les mains de ſes ennemis. Il eut deux fils; le puîné fut tué pendant la même guerre civile de Marius; & l'aîné fut défait par les Parthes, comme nous le marquons ſous le nom de Crassus. Celui-ci eut deux fils, M. Licinius, qui ſuit; & un autre qu'on ſoupçonna d'être bâtard, parcequ'il reſſembloit trop à un ſénateur nommé *Dignus*, ami de ſa mere. C'eſt de lui dont Cicéron fait cette raillerie: *Dignus quidem Craſſi eſt.* Plutarque en fait auſſi mention dans la vie de Cicéron. M. Licinius Crassus s'étoit ſignalé dans les Gaules ſous Jules-Céſar, & fut tué par les Parthes avec ſon pere, l'an 701 de Rome, & 53 avant J.C. Il eut un fils de même nom, conſul avec Auguſte, l'an 724 de Rome, & 30 avant J. C. & pere d'un autre Licinius Crassus, qui mérita le même honneur, l'an 740, & 14 avant J. C. avec Cn. Lentulus. La famille des Liciniens avoit encore deux autres branches, des Luculles & des Murena. *Voyez* LUCULLUS & MURENA. * Denys d'Halicarnaſſe. Tite-Live. Pline. Eutrope. Caſſiodore. Strelnnius, *de famil. roman. &c.*

LICINIUS TEGULA (P.) poëte comique Latin, vivoit vers l'an 554 de Rome, & 200 avant J. C. dans le temps que les Romains entreprirent la guerre contre Philippe, roi de Macédoine. Tite-Live dit qu'il compoſa un cantique, que trois bandes de filles, de neuf chacune, chantoient par la ville. Glandorpius, & quelques autres croient qu'il eſt le même que Licinius Imbrex, auſſi poëte comique, dont parle Aulu-Gelle, parceque parmi les Latins, le mot *Tegula* & *Imbrex* eſt preſque le même. Mais il y a peu d'apparence que leur conjecture ſoit véritable, puiſque nous apprenons d'ailleurs, que *Publius* étoit le ſurnom du premier, & *Cajus* celui de l'autre. Quoi qu'il en ſoit, Volcatius Sedigitus, cité par Aulu-Gelle, donne à Licinius Imbrex, le quatriéme rang entre les poëtes comiques.

Si erit, quod quarto detur, dabitur Licinio.

* Tite-Live, *l.* 31, *ou* 1, *dec.* 4. Aulu-Gelle, *l.* 13, *chap.* 21 & 15, *chap.* 24. *noct. attic.* Lilio Giraldi, *dial.* 8 *poët.* Glandorpius, *in onom. rom.* Voſſius, &c.

LICINIUS CALVUS (C.) orateur célébre, qui vivoit du temps de Cicéron, étoit fils de Licinius Macer, l'un des meilleurs poëtes de ſon ſiécle. Quintilien cite ſouvent les invectives de Licinius l'orateur, contre Vatinius. Elles furent ſi fortes & ſi éloquentes, que le même Vatinius, craignant d'être condamné, l'interrompit, avant qu'il eut achevé ſon plaidoyer; & s'adreſſant aux juges, leur dit: *Hé quoi! Meſſieurs, parceque mon accuſateur eſt éloquent, eſt-il juſte que je ſois condamné? Rogo vos, judices, num ſi iſte diſertus eſt, ideo me damnari oportet?* C'eſt à quoi Catulle faiſoit ſans doute alluſion dans la quatorziéme de ſes épigrammes à Licinius Calvus.

Ni te plus oculis meis amarem,
Jucundiſſime Calve, munere iſto
Odiſſem te odio Vatiniano.

Licinius mourut fort jeune, n'étant âgé que de trente ans. On lui attribue cette épigramme contre Pompée.

Magnus, quem metuunt omnes, digito caput uno
Scalpit. Quid credas hunc ſibi velle virum.

On le croit auſſi auteur des annales citées par Denys d'*Halicarnaſſe*, & par Tite-Live. *Cherchez* auſſi CALVUS. * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1, 4, 5, &c. Tite-Live, *l.* 4. Cicéron. Quintilien. Catulle. Horace, &c. Voſſius, *de rhet. nat.* 14; *inſtit. orat. lib.* 4; *de poët. lat. cap.* 3; *de hiſt. lat. lib.* 1, *cap.* 10.

LICINIUS (Caïus Valerius Licinianus Licinius *ou* Publius Licinianus Licinius) né d'un payſan du pays de Dacie, s'avança du rang de ſimple ſoldat aux premieres charges militaires, & fut créé d'abord Céſar; & peu après, le 11 novembre 307, empereur par Galere Maximien, dont il étoit l'ancien ami, & qu'il avoit très-bien ſervi dans la guerre de Perſe. On dit qu'il étoit rigide obſervateur de la diſcipline militaire; mais il ſe rendit odieux par ſon avarice & ſa diſſolution: en quoi il avoit une très-grande conformité avec ces peuples barbares, parmi leſquels il avoit été élevé. Il leur reſſembloit encore par ſon ignorance, qui le rendit ennemi des lettres, & de ceux qui en faiſoient profeſſion: de ſorte que, pour ce ſeul ſujet, il fit mourir pluſieurs philoſophes, qu'il appelloit *le venin & la peſte publique.* Licinius eut dans ſon département une partie de l'Illyrie avec la Rhétie, & il devoit avoir auſſi l'Italie, dont Maxence s'étoit emparé; mais il n'oſa pas l'attaquer: & Conſtantin ayant entrepris la conquête de ce beau pays l'an 312, il y donna les mains, & voulut bien, pour lui faire plaiſir, faire ceſſer la perſécution contre les chrétiens. Conſtantin, pour affermir leur amitié, lui donna l'an 313, *Conſtantia* ſa ſœur en mariage; & peu après Licinius conſervant ſes bons ſentimens pour les chrétiens, en fut récompenſé par une victoire qu'il gagna le dernier avril, & qui lui acquit tout l'Orient en moins de quatre mois; Maximin qu'il avoit vaincu, s'étoit empoiſoné vers le mois d'août. On aſſure que Licinius, alors trop zélé pour les chrétiens, punit inhumainement ceux qui les avoient perſécutés ſous les ordres de Maximin. L'année ſuivante 314, l'accroiſſement de ſa puiſſance lui ayant fait concevoir de trop vaſtes deſſeins, il engagea Baſſien, que Conſtantin avoit fait Céſar, ſelon quelques auteurs, à ſe révolter; & après que celui-ci eut été puni, il donna retraite à Sinice ſon frere, ce qui irrita tellement Conſtantin, que pour s'en venger, il marcha à la tête d'une nombreuſe armée contre Licinius, qu'il joignit à Cibale dans la Pannonie. Ce fut là qu'il ſe donna le 8 octobre une grande bataille où Licinius eut du deſſous; mais il répara bientôt cette perte, & en vint une ſeconde fois aux mains auprès d'Andrinople, où ſon armée, quoique vaincue pour la ſeconde fois, pilla le camp de Conſtantin. Les deux princes, las de ſe ruiner l'un l'autre, réſolurent alors de faire la paix, & Licinius l'acheta par la ceſſion de preſque tout le pays que Conſtantin avoit laiſſé derriere lui; car il ne retint dans l'Europe que la Thrace, partie de la Meſie & la petite Scythie. Deux ans après, Licinius ſon fils fut Céſar avec les fils de Conſtantin; enfin l'an 319, croyant voir dans les chrétiens de ſes états plus d'inclination pour Conſtantin que pour lui, il commença à les prendre en averſion, & l'envie de leur nuire lui ſuggera mille moyens. On aſſure que d'abord il chaſſa de ſa maiſon tous ceux qui faiſoient profeſſion de l'évangile, & en fit mourir la plupart. Enſuite il défendit aux évêques de conférer avec les Gentils, & d'enſeigner aux femmes les lettres ſaintes; & aux chrétiens de s'aſſembler dans les villes pour l'exercice de leur religion. Il fai-

ſoit garder ces loix avec une cruauté inflexible; & quoique la perſécution qu'il exerça contre l'égliſe n'ait pas duré long-temps, elle ne laiſſa pas d'être très-cruelle. Conſtantin qui ſouffroit impatiemment tout cela, ne fut pas fâché de la déclaration de guerre que Licinius lui fit en 324. Le prétexte de cette déclaration étoit que Conſtantin, en pourſuivant quelques barbares, étoit entré ſur ſes terres ſans ſon agrément. On arma des deux côtés, & le voiſinage d'Andrinople devint encore le lieu où ils ſe battirent. Licinius, après une défaite entiere, ſe retira dans Byzance, en attendant les troupes d'Orient; mais ayant appris que Criſpus, fils de Conſtantin, avoit ou pris ou ſubmergé ſa flotte, il alla ſe joindre à ſes troupes en Aſie. Conſtantin qui le ſuivit de près, lui tua cent mille hommes près de Chalcedoine, & l'aſſiégea dans Nicomédie. En cette extrémité, Licinius ſe remit à la clémence de ſon vainqueur, & obtint grace par le moyen de Conſtantia ſon épouſe, à condition qu'il renonceroit à l'empire. Conſtantin lui aſſigna Theſſalonique pour ſa demeure; mais ayant ſu que Licinius tâchoit de renouveller la guerre par l'aſſiſtance des Barbares, avec leſquels il traitoit ſecretement, il le fit étrangler vers l'an 325, à l'âge de ſoixante ans, & après un regne d'un peu plus de dix-ſept ans. Le cardinal Baronius met la derniere bataille que Conſtantin gagna contre Licinius, l'an 318; mais les faſtes grecs & latins, la chronique d'Euſebe, Socrate, Cedrene & Gelaſe la placent l'an 325. Cette date ſe juſtifie par pluſieurs loix, & par grand nombre de reſcrits, qui ſont dans le code théodoſien, où l'on voit auſſi l'arrêt par lequel les actes de Licinius furent caſſés après ſa mort. Licinius ſon fils fut tué auſſi peu de temps après par ordre de Conſtantin. * Socrate, *l.* 2. Eutrope, *l.* 10. Euſebe, *in chron & vita Conſtant.* Zoſime, *l.* 2. Cedrene, *in annal.* Morin, *hiſtoire de la délivrance de l'Egliſe.* Code théodoſien, *de infirm. his, quæ ſub tyranno geſta ſunt.*

LICINIUS MACER, poëte, *cherchez* LICINIUS CALVUS. (C.)

LICINIUS *Rufinus*, juriſconſulte. On croit qu'il eſt l'auteur d'une comparaiſon entre les loix de Moyſe & les loix romaines. Marquar Freher croit que c'eſt l'ouvrage de quelque moine qui a vécu avant le temps de Juſtinien. * Konig, *biblioth.*

LICIS, *cherchez* LYCUS.

LICKNUS, orateur & hiſtorien Grec, *cherchez* ALEXANDRE D'EPHESE.

LICODIA, bon bourg de la Sicile. Il eſt vers le milieu de la vallée de Noto, près de la ſource du Drillo, à douze lieues de Syracuſe, vers le couchant. * Mati, *dictionn.*

LICOLA, LAGO DE LICOLA, ou le *Lac Lucrin, Lunus & Bajanus Lacus.* Ancien lac d'Italie, dans la Campanie, près de l'ancienne ville de Bayes. Il étoit renommé pour la grande quantité d'excellens poiſſons qu'on y prenoit. L'an 1538, un tremblement de terre y éleva une montagne de cendres, & changea le reſte en marais, qui ne produit plus que des roſeaux. On donne auſſi le nom de Licola aux veſtiges d'un canal, que Néron avoit entrepris de faire depuis le golfe de Pouzzol juſqu'à la ville d'Oſtie. * Mati, *dictionn.*

LICOSTOMO, en latin *Scotuſa, Scotuſſa*, ancienne petite ville de la Theſſalie, ſituée ſur le fleuve Penée, près de ſon embouchure dans le golfe de Salonichi. Elle a un évêché ſuffragant de Lariſſe. * Mati, *dictionn.*

LICTEURS, officiers romains, créés au nombre de douze par Romulus, premier roi de Rome, portoient des faiſceaux de verges, entre leſquelles étoit renfermée une hache, dont le fer paroiſſoit au haut du faiſceau, & marchoient devant le roi pour faire ranger le peuple. Sous le gouvernement de la république, les dictateurs, les préteurs, & les autres magiſtrats qui avoient droit de commander dans l'armée, & de punir de mort, étoient auſſi précédés de licteurs; les conſuls & les dictateurs, de douze; & les préteurs, de ſix. Dans les triomphes, ces licteurs marchoient devant le char du triomphant, portant leurs faiſceaux entourés de branches de lauriers, & en tenant une à la main. Ils puniſſoient auſſi les coupables, qui étoient ſurpris en flagrant délit, au premier commandement qu'ils recevoient des magiſtrats: *I, Lictor, colliga manus, expedi virgas, plectе ſecuri.* Ils étoient prêts à délier leurs faiſceaux de verges ſoit pour fouetter, ſoit pour trancher la tête aux condamnés. Ils ont été appellés licteurs, *à ligando*; parcequ'ils lioient les pieds & les mains des condamnés avant l'exécution: ils étoient pris des perſonnes libres: jamais il n'y a eu d'eſclaves qui aient été admis à cette charge. On les tiroit de la portion du peuple que les Romains appelloient *Quirites.* * Roſin, *antiquit. l.* 7, *c.* 4 & 48. Pitiſcus, *lexicon antiquit. roman.*

LICUNGS, uſurpateur de l'empire de la Chine, s'étant mis à la tête des rebelles, & s'étant rendu maître de la province de Xenſi, & de celle de Honan, prit l'an 1642 le titre de *roi*, & le nom de *Kunvang*, c'eſt-à-dire, *prince fortuné.* Il uſurpa enſuite la qualité d'empereur, & donna le nom de *Thienxum*, à la famille qu'il vouloit établir. Ce nom chinois ſignifie *obéiſſant au ciel*; & il le choiſit pour faire croire à ces peuples ſuperſtitieux que le ciel vouloit qu'il fût empereur, pour les délivrer de l'oppreſſion. Il pouſſa ſes conquêtes juſqu'à Peking, ville capitale de la Chine, où il entra l'an 1644, & monta ſur le trône de Zunchim, qui étoit alors dans ſon palais, & qui ſe pendit de déſeſpoir. Peu de temps après il apprit qu'Uſangué s'étoit joint aux Tartares, & qu'ils venoient droit à Peking: cela l'obligea de ſortir de cette ville, d'où il enleva les meubles les plus précieux, avec l'or & l'argent que ſeize empereurs de la famille de Thamin avoient amaſſés pendant 280 ans qu'ils avoient regné dans la Chine. Il fut pourſuivi par les Tartares, & chaſſé de la province de Xenſi par Uſangué, qui le tua dans une bataille. * L. P. Martini, *hiſtoire de la guerre des Tartares contre la Chine.*

LICUS ou LICIS, poëte comique, *cherchez* LYCUS.

LIDA, petite ville avec châtellenie & citadelle, eſt dans le palatinat de Troki en Lithuanie, à dix-ſept lieues de la ville de Troki, du côté du midi. Lida fut preſqu'entierement ruinée par les Moſcovites, l'an 1655. * Mati, *dict.*

LIDBURI, ville avec marché dans la partie orientale du comté d'Hereford en Angleterre, prend ſon nom de la riviere de Lidden, ſur le bord oriental de laquelle elle eſt ſituée, près des montagnes de Malvern. Elle eſt dans un pays gras, & bien bâtie; habitée principalement par des ouvriers en drap. Elle eſt éloignée de 50 milles anglois de Londres. * *Dictionn. anglois.*

LIDDESDALE, province ou comté d'Ecoſſe, ſur les frontieres d'Angleterre, à l'orient & au midi, a au ſeptentrion le comté de Teviotdale, & Exſdale au couchant. La riviere de Liddal lui donne ſon nom. Ses principales villes ſont Harlai, Brankenſei, &c. * Camden. Sanſon.

LIDERIC, nom du premier grand-foreſtier de Flandre, ſelon quelques auteurs, abuſés par Jacques de Guiſe, Jean le Maire, Richard de Waſſebourg, & autres écrivains fabuleux, qui aſſurent que Lideric épouſa Rothilde fille prétendue du roi Dagobert I, & que tous les comtes de Flandre ſont deſcendus de ce mariage. *Cherchez* FLANDRE. * Aubert le Mire, *de com. Fland.* Sainte-Marthe, *hiſt. géneal. de France.*

LIDGAT, bourg d'Angleterre dans le comté de Suffolck, a donné ſon nom à JEAN LIDGAT, qui ſuit.

LIDGAT (Jean) religieux de l'ordre de S. Benoît, dans le XV ſiécle, & non pas Auguſtin, comme l'a cru Joſeph Pamphile, étudia en Angleterre, puis à Paris & à Padoue. Il compoſa divers ouvrages: *De audienda*

miſſa ; De philoſophorum ſecretis , &c. Lidgat étoit poëte , orateur , théologien , & ſavoit auſſi les langues & les mathématiques. Il mourut vers l'an 1440 , âgé de 60 ans. * Pitſeus , *de ſcript. angl.* Leland. Balée. Ghilini , &c.

LIDOIRE ou LICTOR (Saint) ſecond évêque de Tours , & prédéceſſeur de S. Martin , dans le IV ſiécle , fut ordonné évêque de Tours l'an 337 , gouverna cette égliſe pendant 33 ans , fut enterré dans l'égliſe qu'il avoit fait bâtir , & qui fut nommée de ſon nom , laquelle eſt à préſent renfermée dans le chœur de la cathédrale de Tours. Sa mémoire fut honorée auſſitôt après ſa mort. * Grégoire de Tours , *l.* 1 , *c.* 43 ; *l.* 10 , *c.* 31. Sainte-Marthe , *Gall. chriſt.* Baillet , *vies des ſaints , au* 13 *de ſeptembre.*

LIEBANA , eſt un petit pays de l'Aſturie de Santillana en Eſpagne. Il eſt aux confins de celle d'Oviedo , dans les montagnes d'Europa. Sa longueur eſt de neuf lieues , & ſa largeur de quatre. Il contient quatre vallées , où l'on dit qu'il y a 366 villages. Le bourg de Potes en eſt le lieu principal. * Mati , *diction.*

LIEBAUT (Jean) natif de Dijon , pratiqua la médecine à Paris au XVI ſiécle , avec quelque ſorte de ſuccès. Il enſeigna d'abord les humanités dans l'univerſité de Paris , au collége de Beauvais. Liebaut commença cet exercice en 1556. On voit ſa ſouſcription avec celles des autres , au bas de l'acte du 22 avril 1594 , par lequel l'univerſité de Paris reconnut Henri IV pour roi , & lui jura obéiſſance. Liebaut épouſa à Paris *Nicole* Etienne , qui étoit ſavante , & fille de *Charles* Etienne. Il publia *Theſaurus ſanitatis* , à Paris chez Jacques du Pui , en 1577. *De præcavendis curandiſque venenis commentarius. Scholia in Jacobi Hollerii. Commentaria in l. VIII. aphoriſmorum Hyppocratis.* Les plus curieux de ſes livres , ſi l'on en croit M. Bayle , ce ſont ceux qui traitent *des maladies des femmes* , & ceux qui concernent *l'ornement & la beauté des femmes.* Il les compoſa en latin. Ils furent enſuite mis en françois ; mais le traducteur ſe vit obligé d'en omettre quelques endroits , parcequ'ils étoient contre la pudeur. Cette traduction françoiſe a été imprimée plus d'une fois. Liebaut traduiſit en françois les quatre livres de Gaſpard Wolfius , des ſecrets de médecine & de chymie. Il eut bonne part au livre d'agriculture , appellé *la maiſon ruſtique* , qui a été imprimé tant de fois , & traduit en anglois , en flamand & en allemand. Charles Etiennne en fut le premier auteur. Liebaut ſon gendre le retoucha , & l'augmenta conſidérablement. Liebaut mourut ſubitement au milieu d'une rue de Paris , le 21 juin 1596. * Bayle , *diction crit.*

LIÉBE (Chrétien-Sigiſmond) ſavant antiquaire Allemand , mort à Gotha le 7 avril 1736 dans un âge avancé , eſt connu par divers ouvrages dans leſquels il y a beaucoup d'érudition ; entr'autres par l'ouvrage intitulé : *Gotha numaria ſiſtens theſauri Fridericiani numiſmata antiqua , aurea , argentea & area ;* à Amſterdam , 1730 , *in-fol.* Ce livre renferme la deſcription des médailles du duc de Saxe-Gotha , dont le cabinet eſt curieux. On a joint à la fin de ce volume quelques lettres du ſavant M. Spanheim à M. Morel , antiquaire très-habile. M. Liébe étoit occupé du ſoin d'une belle édition des Céſars de l'empereur Julien , qui étoit , dit-on , fort avancée lorſqu'il eſt mort.

LIECHTENAW , c'eſt une petite ville défendue par un fort bon château. Elle appartient à la ville de Nuremberg en Franconie ; mais elle eſt enclavée dans le marquiſat d'Anſpach , à une lieue & demie de la ville de ce nom , vers l'orient & ſur la riviere de Retzel. * Mati , *diction.*

LIECHTENAW , petite ville avec un fort château. Elle eſt dans la baſſe Alſace , au levant du Rhin , entre Strasbourg & Bade , à quatre lieues de la premiere , & à trois de la derniere. Liechtenaw a un grand territoire , coupé par le Rhin , où ſont les petites villes de Wilſtett , d'Offenthorf & de Druſenheim ; & qui appartient aux comtes d'Hanaw. * Mati , *diction.*

LIECHTENBERG , château fort de la baſſe Alſace , eſt ſitué ſur une montagne , à cinq lieues d'Haguenaw , vers le couchant. Ce château eſt chef d'une ſeigneurie , qui appartient aux comtes d'Hanaw. * Mati , *diction.*

LIECHTENSTEIN , principauté d'Allemagne , dans le pays d'Autriche , eſt différente d'un autre LIECHTENSTEIN , proche de Bolzano , dans le pays de Trente. * Cluvier. Sanſon.

LIEGE , pays du cercle de Weſtphalie , a pour capitale la ville de Liége , ſiége d'un évêque ſuffragant de l'archevêché de Cologne. C'eſt la *Leodica* , *Leodium* , *Leodicum* & *Legia* des Latins. Les Flamans la nomment *Luick* , & les Allemans *Luttik.* L'évêque de Liége eſt ſouverain de ce pays , qui eſt entre le Brabant , la Meuſe , le comté de Namur , & les provinces de Gueldre & de Luxembourg. L'air de Liége eſt bon & tempéré , & la terre y eſt fertile en grains , fruits & venaiſon. On y trouve des mines de fer & de plomb , & des carrieres de marbre , outre une certaine terre propre à bruler , dont les habitans font un grand commerce. L'évêque eſt prince du ſaint-empire , & prend le titre de duc de Bouillon , de marquis de Franchimont , & de comte de Loorz , & de Hasbain , qui ſont des ſeigneuries renfermées dans le pays de Liége. L'on y compte auſſi cinquante-deux principales baronies , grand nombre d'abbayes , vingt-quatre villes cloſes , avec plus de quinze cens villages. Les principales villes du pays de Liége ſont , Tongres , Hui , Maſtricht , Dinan , Bouillon , Fumai , Thuin , S. Hubert , Rochefort , &c. La ville de Liége , capitale du pays , eſt très-ancienne ; & quelques-uns ont cru qu'elle a été bâtie par cet Ambiorix , prince Gaulois , de qui Céſar fait mention dans ſes commentaires. Elle eſt ſituée dans une agréable vallée , environée de belles montagnes , que divers vallons ſéparent , avec des prairies , où coulent les petites rivieres d'Ure , de Veſe & d'Ambluar , qui ſe déchargent dans la Meuſe , avant que ce fleuve entre dans la ville. Les édifices publics , comme le palais de l'évêque , les égliſes & les ponts ſont magnifiques. Il y a grand nombre d'abbayes , de maiſons religieuſes , & huit égliſes collégiales. La cathédrale , dédiée à S. Lambert , eſt célébre par ſon chapitre ; & l'on n'y reçoit point de chanoine , s'il n'eſt ou gentilhomme ou docteur. L'évêché qui étoit à Tongres , puis à Maſtricht , fut transféré à Liége par S. Hubert , ſucceſſeur de S. Lambert martyr. Au reſte , cette ville ſouffrit beaucoup autrefois , par les courſes des Normans. Le duc de Brabant la prit le 3 mai , jour de l'Aſcenſion , l'an 1212 , & la pilla durant ſix jours. L'élection des évêques y cauſa de grands déſordres dans le XV ſiécle. Jean de Baviere gouvernoit depuis long-temps l'égliſe de Liége , quoiqu'il ne fût pas prêtre. Les Liégeois lui firent la guerre , & l'aſſiégerent dans Maſtricht. Jean duc de Bourgogne , le vint dégager , tua 36000 Liégeois dans une bataille , l'an 1409 , & obligea les autres à ſe ſoumettre , & entra enſuite dans la ville , où il fit précipiter dans la Meuſe les plus coupables des révoltés. La ville ſe rétablit bientôt. Charles duc de Bourgogne la prit encore l'an 1468 , & ſes ſoldats y firent des ravages incroyables. Auſſi les Liégeois avoient toujours témoigné une haine irréconciliable contre la maiſon de Bourgogne. Les différends des Liégeois & de leur évêque dans le XVII ſiécle , ſont aſſez connus. Le chapitre , dont nous avons parlé , eſt un des plus célébres de la chrétienté , & compoſé de princes , de cardinaux & de perſonnes de grande qualité , ou de lettres. On y a auſſi vu des prélats célébres. La ville de Liége a beaucoup ſouffert , auſſi-bien que les autres de la baſſe Allemagne , durant les guerres du XVII ſiécle. * Jean Chapeauville , *in tom. ſcript. pont. Tong. & Leod.* Alberic , *in chron.* Le Mire , *in faſt. belg.* Gui-

Digitized by Google

chardin, *deſcription des Pays-Bas.* Petrus Divæus, *de Gall. belg. ant.* Pontus-Heuterus, *de vit. ac fui ſæc. belg.* Valere André, *topogr. belg. &c.*

CONCILE DE LIÉGE.

Le pape Innocent II vint à Liége au mois de mars de l'an 1131, & y célébra un concile, dans lequel il rétablit Othon, évêque d'Halberſtat, & couronna l'empereur Lothaire II dans l'égliſe de S. Lambert. *Conſultez* le neuviéme volume des conciles; Dodehin; l'abbé Suger; & la chronique d'Othon de Friſinghen. Jean de Los d'Hinsberg, évêque de Liége, y fit des ordonnances ſynodales l'an 1446, & Ferdinand de Baviere l'an 1620.

LIENARES, bourg de l'Andalouſie en Eſpagne. Il eſt vers les confins de la Caſtille nouvelle, à trois lieues de Baëza, & à cinq de Jaën & d'Anduxar. Liénares a été bâti des ruines de l'ancienne *Caſtulo*, ville forte & épiſcopale, ſuffragante de Tolède. * Mati, *diction.*

LIENCS, ou LONCZ, en latin *Loncium.* C'étoit anciennement une petite ville du Norique; maintenant ce n'eſt qu'un petit bourg, ſitué dans le Tirol, aux confins de la Carinthie & de l'archevêché de Saltzbourg. * Mati, *diction.*

LIERE, *cherchez* LIRE.

LIESSE, Notre-Dame de Lieſſe, *Latitia* ou *Virginis Latitienſis Fanum*, bourg célébre de Picardie dans le Vermandois, à trois lieues de la ville de Laon. Il y a dans ce bourg une chapelle conſacrée à la dévotion de la ſainte Vierge mere de Dieu. On y conſerve une image, que l'on prétend être miraculeuſe, & que l'on ſuppoſe, contre toute vraiſemblance, apportée d'Egypte par trois freres chevaliers du pays Laonnois. Ces chevaliers ayant été pris & faits captifs par le ſultan d'Egypte, Iſmérie, fille du ſultan, ſouhaita d'apprendre d'eux la croyance des chrétiens, & d'avoir l'image de la ſainte Vierge mere de Dieu. Les chevaliers ayant pris la réſolution de lui en tailler une le mieux qu'ils pouroient, & ayant mis pour cela leur confiance en Dieu, après leur ſommeil ils trouverent celle-ci, la prirent comme un ouvrage du ciel, & la préſenterent à la princeſſe. Iſmérie fut tellement embraſée d'amour pour la reine des anges & des hommes, qu'elle prit ſur l'heure la réſolution de ſe faire chrétienne; & dans ce deſſein elle paſſa le Nil avec ces pieux chevaliers, qui, par un évenement miraculeux, ſe trouverent tranſportés avec l'image & la ſultane en ce lieu du Laonnois, qui fut appellé *Lieſſe*, à cauſe de la joie que cette image cauſa aux chevaliers, à la princeſſe & à toute la contrée, encore déſolée de l'incendie de l'égliſe & d'une grande partie de la ville de Laon, qui avoit été brulée du feu du ciel l'an 1110. Iſmérie fut baptiſée par l'évêque de Laon, & après ſon décès fut inhumée dans l'égliſe de l'abbaye de S. Vincent hors des murs de la ville, où répoſent les corps des trois chevaliers dans le chœur de la même abbaye, qui eſt de l'ordre de S. Benoît. Cette hiſtoire arriva vers l'an de grace 1131, comme il eſt marqué dans les archives de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, & dans les annales du même ordre, aujourd'hui nommé de *Malte*, par frere Melchior Randius, qui en étoit chevalier l'an 1446, & depuis par frere Jacques Boſio, auſſi chevalier & procureur général, *en l'hiſtoire de Lieſſe.* * Du Chêne, *recherches des antiquités des villes. Conſultez particulierement l'hiſtoire de Notre-Dame de Lieſſe, faite par *** archidiacre de Laon, imprimée à Paris l'an* 1708, dans laquelle, ſi on en croit l'auteur, on trouve les piéces originales, & toutes les preuves autentiques de cette hiſtoire. Néanmoins toute cette relation n'eſt appuyée ſur aucun témoignage digne de foi, & a d'ailleurs tout l'air d'une fable.

LIEVRE, nom d'un ordre de chevaliers, dont l'inſtitution ſe fit de cette maniere, ſelon Jean Froiſſard. Les deux armées de France & d'Angleterre étant prêtes à combattre, entre Wiroufoſſe & la Flamanquerie, quelques écuyers François prierent le comte de Hainault de les faire chevaliers: ce qu'il fit, & parcequ'en même-temps il parut des liévres qui coururent dans le champ, & qu'il n'y eut point de bataille, on les nomma *chevaliers du lievre.* * Froiſſard.

LIEUTAUD (Jacques) naquit à Arles d'un pere armurier de profeſſion. Il prit une route différente, & s'appliqua aux mathématiques; & étant venu à Paris, il les enſeigna avec ſuccès. Sa réputation l'ayant fait connoître & rechercher lors du renouvellement de l'académie royale des ſciences, l'an 1699, il fut choiſi pour en être un des membres en qualité d'aſtronome. Il commença à travailler à la connoiſſance des temps en 1703, & il y a travaillé juſqu'à 1729, incluſivement. Ce travail a produit vingt-ſept volumes *in*-12. Nous ignorons s'il a compoſé d'autres ouvrages. Il parvint à une extrême vieilleſſe, & fut mis au nombre des penſionaires dans l'académie dont il étoit membre. Il mourut à Paris en 1733. M. de Fontenelle n'a point fait ſon éloge. * Bougerel, *mémoires manuſcrits.*

LIEUTENANT de robe longue: emploi civil en France. Les affaires s'étant multipliées, les baillis & les ſénéchaux prirent des lieutenans de robe longue pour les ſoulager dans leurs fonctions. Dès le regne de S. Louis, ils avoient de ces lieutenans, mais ce n'étoit que dans la néceſſité. L'an 1297, les nobles de Champagne ſe plaignirent que les baillis de la province ne laiſſoient perſonne en leur place pendant leur abſence, & il fut réglé aux grands-jours de Troye, qu'ils laiſſeroient quelqu'un en leur place, lorſqu'ils ſeroient obligés de s'abſenter. L'an 1302, Philippe *le Bel* ordonna aux baillis & aux ſénéchaux d'exercer eux-mêmes leurs offices, & ne leur permit de prendre des lieutenans, que lorſqu'ils ſeroient malades, ou qu'ils auroient beſoin de conſeil. Il leur enjoignit auſſi lorſqu'ils ſeroient obligés de s'abſenter, de laiſſer quelque honnête homme du pays capable & entendu dans les affaires. Voila l'origine des lieutenans des bailliages. Au commencement, leurs offices ne duroient qu'un an de même que ceux des baillis. Mais lorſque ces derniers devinrent perpétuels, leurs lieutenans le devinrent auſſi. Ce ne ſont plus les baillis qui mettent leurs lieutenans, c'eſt le roi qui les nomme. Ce ſont eux qui prononcent les ſentences, mais elles ſont inſcrites du nom du bailli ou du ſénéchal. Les baillis & les ſénéchaux peuvent encore aller prendre ſéance au-deſſus des lieutenans: dans l'Artois & les autres Pays-Bas, ils conſervent toujours droit d'inſpection ſur la diſcipline de leur juriſdiction. * *Etat de la France.* Piganiol de la Force, *deſcription de la France, &c. tome* 1, *page* 310, *&c.*

LIFOU. Il y a deux villages de ce nom dans le diocèſe de Toul, & dans l'ancienne Auſtraſie, le grand & le petit Lifou: ils ſont contigus, & l'un & l'autre par conſéquent à peu près à la même diſtance de Joinville, c'eſt-à-dire à ſix ou ſept lieues de cette ville, vers l'orient. Lifou eſt le *Latoſao*, ou *Locoſuo*, ou *Lucoſagus* des anciens, principalement de Fredegaire, ou de la chronique donnée ſous ce nom. Ce lieu eſt remarquable par la bataille qui fut donnée en 596, ou 597, entre les troupes de Clotaire II roi de Soiſſons & de Paris, fils de la reine Fredegonde, d'une part; & de l'autre, les troupes de Théodebert II, roi d'Auſtraſie, jointes à celles de Thierri II, roi d'Orléans & de Bourgogne. Quatre ans après, c'eſt-à-dire, l'an 600, Theodebert & Thierri, venant à leur tour contre Clotaire, lui livrerent la bataille dans le même lieu, & mirent toute ſon armée en déroute. *Latoſao* n'eſt donc ni Moret, ni Dormeil, ou Dormelle, ni aucun autre lieu du diocèſe de Sens, comme quelques-uns l'ont dit, fondés ſur l'hiſtoire très-fautive du Gâtinois, écrite il y a cent ans par Morin, grand-prieur de Ferrieres. Ce n'eſt pas non plus Loixi en Laonois, comme l'a conjecturé D. Thierri Ruinart. Il y a lieu de croire

Digitized by Google

croire auſſi que Liſou, eſt le *Luſaüs* dont il eſt parlé dans l'ancienne hiſtoire des évêques d'Auxerre, écrite ſous le regne de Charles le Chauve, où il eſt dit que Hainmar, évêque d'Auxerre vers l'an 765, ayant été conduit par ordre du roi ſur de faux rapports à Baſtogne dans la forêt des Ardennes, fut adroitement tiré de cette priſon par un de ſes neveux, & que comme il ſe ſauvoit à cheval, il fut ſurpris & arrêté à Luſaïis dans le pays de Toul, où ſes ennemis en firent un martyr. *Adverſarii inſequentes in loco qui dicitur Luſaïis, in pago Tullenſi, eum conſecuti ſunt.* On croit que ce mot *Latoſao*, eſt pour *Lucoſagus*, & qu'il vient de *Leucorum ſagus*, ou *Lucus ſagorum.* * D. Thier. Ruin. *Notes ſur Fredegaire.* Lebœuf, *éclairciſſemens ſur le lieu dit* Latoſao. *Mercure de France, février* 1730. *Journal de Verdun, mars* 1729.

LIGARIUS (Quintus) lieutenant de Caïus Conſidius, proconſul d'Afrique, lui ſuccéda dans cette charge; mais il ne voulut point entrer dans la guerre civile de Céſar & de Pompée, & ſe retira à Rome; cependant il ſuivit le parti de Pompée, & ſe trouva en Afrique dans le temps de la défaite de Scipion. Céſar lui fit grace de la vie; mais il lui défendit de revenir à Rome. Tuberon l'ayant accuſé de nouveau, Cicéron fit un diſcours pour lui devant Céſar, qui lui fit obtenir une entiere abſolution. Il fut enſuite un des complices de Brutus & de Caſſius. * Cicéron, *orat. pro Q. Ligario.* Hirtius, *de bell. Afric.* Pomponius, *de orig.* Plutarchus, *in vit. Ciceron. & in Bruto.*

LIGER (Louis) né à Auxerre au mois de février 1658, de *François* Liger, & de *Jeanne* Froment, & mort à Guerchi proche Auxerre, le 6 novembre 1717, eſt fort connu par différens ouvrages qu'il a compoſés ſur l'agriculture, & en particulier ſur le jardinage. Voici ceux que nous trouvons cités dans le catalogue des écrivains auxerrois, qui fait partie du ſecond tome des *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire eccléſiaſtique & civile d'Auxerre*, par M. l'abbé Lebœuf; dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon; & ailleurs. 1. *L'Économie générale de la campagne*, ou *nouvelle maiſon ruſtique*, à Paris, 1700, *in*-4°, avec figures, & en 1708, 1721 & 1732, en deux vol. *in*-4°. 2. *Dictionnaire général des termes propres à l'agriculture, avec leur définition & leurs etymologies*, à Paris, 1702, *in*-12. Voyez les *Mémoires de Trévoux*, du mois de décembre 1703. 3. *La culture parfaite des jardins fruitiers & potagers, avec des diſſertations ſur de fauſſes maximes que pluſieurs auteurs ont établies juſqu'ici ſur la taille des arbres*, à Paris, 1702, 1703 & 1714, *in*-12. Voyez le *Journal des ſavans* du mois de décembre 1714. 4. *Traité facile pour apprendre à élever des figuiers*, à Paris, 1702 & 1703, *in*-12. C'eſt une ſuite de l'ouvrage précédent. 5. *Ménage des champs & de la ville*, à Paris 2 vol. *in*-12, en 1713, *in*-4°, à Bruxelles, 1720, *in*-8°, à Paris, 1721, 2 vol. *in*-4°. 6. *Le nouveau cuiſinier françois accommodé au gout du temps, contenant tout ce qu'un chef de cuiſine doit ſavoir pour ſervir toutes ſortes de tables, depuis celle des plus grands ſeigneurs, juſqu'à celle des bons bourgeois: avec un traité pour toutes ſortes de confitures, tant ſeches que liquides, pâtiſſeries, & toutes les différentes liqueurs qui ſont aujourd'hui en uſage*, à Paris, *in*-12, ſouvent réimprimé. 7. *Le nouveau jardinier françois, enſeignant tout ce qui ſe doit mettre en pratique pour cultiver parfaitement toutes ſortes de jardins fruitiers, potagers & fleuriſtes: avec un traité des orangers*; le tout ſuivi d'un *Traité de la chaſſe & de la pêche*, à Paris. 8. *Le nouveau théâtre d'agriculture, & Ménage des champs, contenant la maniere de cultiver & faire valoir toutes ſortes de biens à la campagne: avec une inſtruction générale ſur les jardins fruitiers, potagers, jardins d'ornement, botanique, & ſur le commerce de toutes les marchandiſes qui proviennent de l'agriculture*: le tout ſuivi d'un *Traité de la pêche & de la chaſſe*, extrait de (Jacques du) Fouilloux, & des meilleurs auteurs, avec un grand nombre de figures, à Paris, 1721 & 1723, *in*-4°. 9. *Académie des jeux hiſtoriques, contenant les jeux de l'hiſtoire de France, de l'hiſtoire romaine, de la fable, du blaſon & de la géographie*, à Paris, 1718, *in*-12. Ce n'en eſt pas la premiere édition. 10. *Le jardinier fleuriſte & hiſtoriographe*, ou *la culture univerſelle des fleurs, arbres, arbuſtes & arbriſſeaux, ſervant à l'embelliſſement des jardins: avec la maniere de dreſſer toutes ſortes de parterres, berceaux de verdure, boſquets, boulingrins*, &c. à Paris, 1704, *in*-12, 2 vol. & réimprimé pluſieurs fois depuis à Paris & ailleurs. 11. *Moyens faciles pour rétablir en peu de temps l'abondance de toutes ſortes de grains & de fruits dans le royaume, & de l'y maintenir toujours par le ſecours de l'agriculture*, à Paris, 1709, *in*-12. 12. *Dictionnaire pratique du bon ménager de campagne & de la ville, qui apprend généralement la maniere de nourir, élever & gouverner, tant en ſanté que malades, toutes ſortes de beſtiaux, chevaux & volailles; de ſavoir mettre à ſon profit tout ce qui provient de l'agriculture; de faire valoir toutes ſortes de terres, prés, vignes, bois; de cultiver les jardins*, &c. *de faire généralement tout ce qui concerne la cuiſine*, &c. *Les mots latins de tout ce qu'on traite dans ce livre, & quelques remarques curieuſes ſur la plupart*, &c. à Paris, 2 vol. *in*-4°, 1715, 1716, 1721 & 1722. 13. *La connoiſſance parfaite des chevaux, contenant la maniere de les gouverner, nourir & entretenir; enſemble une nouvelle inſtruction ſur le haras, plus étendue que celles qui ont paru juſqu'à préſent: plus l'art de monter à cheval, & de dreſſer les chevaux de manége, tiré non-ſeulement des meilleurs auteurs, mais encore des mémoires manuſcrits de feu M.* Delcampes, avec figures en taille-douce, à Paris, 1712, *in*-12. 14. *Les amuſements de la campagne*, ou *nouvelles ruſes innocentes, qui enſeignent la maniere de prendre aux piéges toutes ſortes d'oiſeaux & de bêtes à quatre pieds; avec les plus beaux ſecrets de la pêche dans les rivieres & étangs, & un traité général de toutes les chaſſes*, avec fig. en bois: à Paris, 1709, 2 vol. *in*-12. On voit par les titres de tous ces ouvrages, que M. Liger a ſouvent rebattu les mêmes matieres, & ſans doute qu'il ſe répéte auſſi ſouvent. Nous avons entendu dire à pluſieurs perſonnes à qui ces matieres ſont familieres, que la plupart de ces écrits ſur-tout ceux qui regardent l'agriculture, ſont fort imparfaits. Dans la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, on cite une critique de ces ouvrages manuſcrite, mais qui, dit-on, mériteroit de voir le jour. Dans la même bibliothéque, l'on dit que pluſieurs attribuent encore au même M. Liger, un livre, imprimé en 1715, *in*-12, à Paris, ſous ce titre: *Le voyageur fidéle, ou le guide des étrangers dans la ville de Paris, avec une relation des plus nobles maiſons qui ſont aux environs de cette ville.*

LIGHTFOOT (Jean) proteſtant Anglois, docteur en théologie, & principal du collége de ſainte Catherine, dans l'univerſité de Cambridge, naquit le 29 mars 1602, à Stoke ſur le Trent dans le comté de Stafford en Angleterre. Après ſes premieres études, on l'envoya en 1617 à Cambridge, où il s'appliqua dans le collége de Chriſt à l'éloquence & aux langues grecque & latine. Dès qu'il eut été fait bachelier, on le nomma pour ſervir d'aide au docteur Witchead, qui avoit été ſon premier maître, & qui enſeignoit alors à Rapton dans le comté de Darby. Lightfoot reçut les ordres ſacrés un an ou deux après, & alla demeurer à Narton, où le chevalier Rolland Cotton, qu'il y connut, le prit chez lui en qualité de chapelain, & lui fit naître le déſir d'apprendre l'hebreu, que ce ſeigneur poſſédoit très-bien. Lightfoot ſuivit ce conſeil, & devint très-ſavant dans cette langue. Il ſuivit Cotton à Londres, & quelque temps après, paſſant à Stone dans le comté de Stafford, lorſqu'il alloit voyager hors de l'Angleterre, on le preſſa de deſſervir cette égliſe qui étoit ſans paſteur, & il ſe rendit aux inſtances qu'on

lui fit. Il retourna à Londres en 1642, & y fut fait miniſtre de l'égliſe de S. Barthelemi, & mis au nombre des théologiens de l'aſſemblée de Weſtminſter, qui avoit entrepris de réformer l'Angleterre durant les guerres civiles. En 1643 il fut fait curé de Mundon dans le comté de Herfort. Il fut reçu docteur en théologie en 1652, & en 1655 il fut vice-chancelier de l'univerſité de Cambridge. Il eſt mort le 6 de décembre 1675, à Ely où il étoit chanoine, âgé de 73 ans. Lightfoot a donné au public pluſieurs ouvrages, qui marquent qu'il s'étoit fort appliqué à l'étude du talmud des Juifs. Nous avons de lui un commentaire ſur S. Matthieu, imprimé à Cambridge l'an 1658, intitulé: *Horæ hebraicæ & talmudicæ*, au-devant duquel il a mis un traité de la chorographie de la terre d'Iſraël, qui eſt auſſi preſque tout entier tiré du talmud. On a encore de lui des commentaires ſur les évangiles de S. Marc, de S. Luc & de S. Jean, ſur les actes des apôtres, & ſur la premiere épître aux Corinthiens. Un libraire de Rotterdam, qui s'eſt aviſé de faire un recueil de tous les ouvrages de cet auteur, a fait traduire en latin ceux qui avoient été compoſés en anglois, & les a tous imprimés en deux gros volumes *in-fol.* l'an 1686, ſous le titre d'*Opera varia criticam ſacram ſpectantia*. Il manque néanmoins dans cette édition de Rotterdam, les ſermons de Lightfoot, que le libraire n'a pas fait imprimer en latin, parceque ce docteur n'étoit pas excellent prédicateur. Les œuvres de Lightfoot ont été réimprimées en 1699 à Utrecht, par les ſoins de Jean Leuſden, & cette édition a été augmentée de ſes œuvres poſthumes. Il eſt fort eſtimé parmi les proteſtans: ce qui n'a pas empêché Iſaac Voſſius de décrier ſes livres. M. Ferrand dans ſon livre intitulé: *Reflexions ſur la religion chrétienne, tom.* 2, condamne la méthode de cet auteur, qui a prétendu expliquer l'évangile par les uſages & coutumes qui étoient chez les Juifs au temps de Notre-Seigneur, & qui néanmoins ne cite ordinairement que le talmud, & d'autres livres ſemblables, dont l'antiquité eſt fabuleuſe ou incertaine; mais il en fait un ſi bon uſage pour l'explication de l'écriture, que l'on ne peut le lui reprocher.

LIGNANO (Jerôme) général des Chartreux, né à Gènes, étoit prieur de la chartreuſe de Boulogne, & viſiteur de la province de Toſcane, lorſque Jean de l'Ecluſe, prieur de Valenciennes, & viſiteur de la province de Picardie, fut nommé canoniquement général l'an 1586, après la mort de Bernard-Pierre Caraffe. Un parti oppoſé fit nommer Jerôme Lignano, qui étoit alors dans l'état de Veniſe. Ce dernier fit ſon vicaire général Matthias Cortin, qui préſida au chapitre de l'an 1587, dans lequel on propoſa vainement de faire transférer le ſiége général à Boulogne. Lignano arriva à la chartreuſe, & fut dépoſé dans le chapitre ſuivant. On le renvoya à ſon prieuré de Boulogne; mais en arrivant au village d'Epernai, il y mourut le 24 mai 1588. Son corps fut rapporté à la chartreuſe, & fut enterré dans le cimetiere des généraux. C'étoit un bon religieux, mais trop facile à ſe laiſſer perſuader. * Sainte-Marthe. Petreius. Chorier, &c.

LIGNE, en latin *Lignum*, bourg avec titre de principauté. Il eſt dans le Hainaut ſur la Denre, environ à deux lieues au-deſſus d'Ath, & au-deſſous de Leuſe. * Mati, *dict.*

LIGNE, maiſon illuſtre, & l'une des plus anciennes du comté de Hainault, eſt connue depuis environ le milieu du XII ſiécle.

I. THIERRI ſeigneur de Ligne, eſt nommé dans pluſieurs titres des abbayes de Cambron, de Ciſoin, & de Giſlingen des années 1142, 1150, 1161 & 1176, conjointement avec *Marguerite* de Fontaines ſa femme, de laquelle il eut WAUTHIER ſeigneur de Ligne, qui ſuit; *Oudine*, femme du ſeigneur de Maulde en Hainault, qui vivoit en 1180, & *Faſtre* de Ligne chevalier, qui vivoit en 1227.

II. WAUTHIER ſeigneur de Ligne, I du nom, fut enterré au cloître de l'abbaye de Cambron, dans les titres de laquelle il eſt mentioné ſous les années 1180, 1211 & 1229. Il avoit été marié avec *Mahaud*, fille de *Goſſewin* de Mons, ſeigneur de Baudour, & de *Beatrix* de Rumigny. Il en eut WAUTHIER II, qui ſuit; & *Faſtre* de Ligne, ſeigneur de Monſtreuil.

III. WAUTHIER II du nom, ſeigneur & baron de Ligne, vivoit en 1231 & 1245. On lui donne pour femme *Marguerite* de Fontaines. Pontus Heuterus lui donne pour ſeconde femme *Alix* de Florines, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de la premiere WAUTHIER III, qui ſuit; & *Hugues* de Ligne, mort ſans enfans.

IV. WAUTHIER III, ſeigneur & baron de Ligne, mort vers l'an 1290, & inhumé avec ſes prédéceſſeurs à Cambron, avoit épouſé 1°. en 1237, *Julienne* de Roſoy, dame de Baveignies, & de Plumion, fille de *Nicolas* de Roſoy, ſeigneur de Baveignies: 2°. *Alix*, fille de *Gobert*, ſeigneur d'Aſpremont. Il eut de cette derniere, JEAN ſeigneur de Ligne, qui ſuit; & *Arnaud* de Ligne mort ſans alliance.

V. JEAN I du nom ſeigneur de Ligne, & d'Ollignies, ne vivoit plus en 1306, & laiſſa de la fille du ſeigneur de Zewemberghe en Hollande, *Matthieu*, ſeigneur de Ligne, maréchal du Hainault, tué à la bataille de Courtray en 1302; *Jean* de Ligne, chanoine de Soignies & de Bone en 1306; FASTRE ſeigneur de Ligne, qui ſuit; & *Catherine* de Ligne, mariée avec *Alard* d'Anthoing, ſeigneur de Briffœil.

VI. FASTRE ſeigneur de Ligne, Ollignies, Florines, Monſtreuil, Thumayde, Maulde ſur l'Eſcaut, &c. maréchal du Hainault, ne vivoit plus en 1335. Un regiſtre du tréſor des chartes cotté 69, porte que ſes héritiers & exécuteurs teſtamentaires, fonderent une meſſe pour lui dans l'égliſe des Bons-Hommes du bois de Vincennes, lieu de ſa ſépulture. Il avoit été marié 1°. avec *Jeanne* de Condé, fille de *Jean* ſeigneur de Condé, & de Moriamez, & de *Marie* de Luxembourg Saint-Paul: & 2°. avec *Marguerite* de Grave, fille de *Raſſe*, ſeigneur de Herimez, baron de Lens, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de ſon premier mariage *Michel* ſire de Ligne, qui fut tué en 1345 dans un combat contre les Friſons, laiſſant d'*Anne* d'Anthoing, dame de Briffœil, un fils unique nommé *Michel* ſire de Ligne & de Briffœil, mort en 1387, ſans enfans de *Léonore* de Coucy, dame de Rumps, ſa femme, laiſſant ſeulement des bâtards, dont la poſtérité ſubſiſtoit encore au commencement du ſiécle courant; GUILLAUME de Ligne, ſeigneur de Monſtreuil, &c. qui ſuit; *Nicolas* de Ligne, ſeigneur d'Ollignies, *qui eſt qualifié maître des arbalétriers de France*, par Froiſſart, *vol.* 1, *chap.* 223, *ſous l'année* 1364, qui eſt le ſeul endroit où cette qualité lui ſoit attribuée; *Robert* de Ligne, prévôt de Condé, chanoine de Cambrai en 1332; *Alix* de Ligne, femme en 1346, de *Gilles*, ſeigneur de Rœux; *Catherine* de Ligne, mariée 1°. avec *Jean* ſeigneur de Rumon: & 2°. avec *Louis* d'Orgimont, ſeigneur d'Eſpiennes, qui vivoit en 1390; *Marie* de Ligne, chanoineſſe de Nivelle en 1340; *Jeanne* de Ligne, femme de *Girard* d'Enghien, ſeigneur d'Havrech, châtelain de Mons, morte en 1368; *Jeanne* de Ligne la jeune, mariée avec *Jean* de la Hamayde; & *Catherine* de Ligne, chanoineſſe de Maubeuge, qui ayant ſurvécu ſes freres & ſœurs, hérita du chef de ſa mere par la mort de *Jean* de Condé, ſon couſin, en 1391, des terres de Condé & de Moriamez, qu'elle donna depuis à *Thierri* de la Hamayde, ſon neveu, ayant diſpoſé de celles de Belœil & d'Eſtrembruges, en faveur de *Jean* & de *Michel* de Ligne, ſes autres neveux.

VII. GUILLAUME de Ligne, ſeigneur de Monſtreuil ſur Aiſne, & de Thumayde, devint ſeigneur de Ligne par la mort de *Michel* ſire de Ligne, ſon neveu, en 1387. Il fut marié avec *Berthe* de Scollant, dame de Sleyden ſur l'Eyſle, & en eut *Guillaume* de Ligne, mort avant ſon pere, ſans enfans de *Marie* de Lalain; JEAN

Digitized by Google

II, ſeigneur & baron de Ligne, qui ſuit; *Michel* de Ligne, ſeigneur d'Eſtremburges, par la donation que lui en fit ſa tante, avec les arrérages d'une rente du vin du Rhin, due par les ducs de Brabant, pour raiſon de laquelle il fit la guerre en 1395 contre la ducheſſe de Brabant. Il mourut depuis 1433, ſans laiſſer d'enfans de *Marguerite* de Cantin, ſa femme; & *Jeanne* de Ligne, femme de *Simon*, ſeigneur de Lalain.

VIII. Jean II, ſeigneur & baron de Ligne, de Beloeil, d'Ollignies, de Fouquemberghe, fit hommage à Ferri de Lorraine, ſeigneur de Rumigny, le 25 juin 1398, à cauſe de deux cens livres de rente ſur ſes terres de la Foreſt-au-Bos, & d'autres qu'il tenoit auparavant en franc-aleu, au lieu de pareille rente, que Raoul duc de Lorraine avoit donnée en 1342, à *Michel* ſire de Ligne, ſon prédéceſſeur, ſur la terre de Wallers en Hainault. Il rompit une des ailes de l'armée liégeoiſe à la bataille que Jean de Baviere, évêque de Liége gagna en 1408, & il mourut en 1440. Il avoit épouſé 1°. *Euſtache* dame & héritiere de Barbançon, ſeconde fille de *Jean* ſire de Barbançon, &c. & d'*Iolande* de Gavre-Raſſenghien: & 2°. *Iſabelle* de Zewemberghe, de Hollande. Il eut de la premiere, *Guillaume* de Ligne, ſeigneur de Maulde, maréchal de Hainault, mort en 1411, ſans avoir été marié; *Jean* baron de Ligne, & de Beloeil, ſeigneur de Roubais, pays de Hainault, prévôt de S. Lambert de Liége, qui mourut en 1468, & fut inhumé chez les Recollets d'Ath, qu'il avoit fondés; Michel de Ligne, baron de Barbançon, qui ſuit; *Jeanne* de Ligne, femme de *Jacques* de Hornes, ſeigneur de Gaësbeck; *Sibylle* de Ligne, mariée avec *Arnoul* de Gavre, ſeigneur d'Eſcornaix; & *Marie* de Ligne, qui épouſa *Gilles*, ſeigneur de Barleymont.

IX. Michel de Ligne, baron de Barbançon, pair & maréchal de Hainault, bailli du Cambreſis, ſe trouva à la bataille de Montlheri, combattant pour le comte de Charollois, le 27 de juillet 1465, & mourut en 1470. *Bonne* d'Abbeville, ſa veuve, fille ainée d'*Edmond* d'Abbeville, ſeigneur de Boubers, & de *Jeanne* de Rely, mourut en 1472, & fut inhumée auprès de lui à Gouy. De leur mariage vinrent Jean III, baron de Ligne, qui ſuit; Guillaume de Ligne, ſire & baron de Barbançon, qui a formé une branche, *qui ſera rapportée ci-après*; *Michel* de Ligne, ſeigneur de Maulde, mort ſans poſtérité, & enterré à S. Ghiſlain; *François* & *Pierre* de Ligne, morts en bas âge; *Sibylle* de Ligne, mariée avec *Jean*, baron de Trafignies, ſénéchal de Liége; *Jeanne* de Ligne, mariée avec *Jean*, ſeigneur de Lannoy, gouverneur de Hollande; *Iſabelle* de Ligne, mariée 1°. avec *Jean* d'Occoch, dit *de Neuville*, ſeigneur d'Allegnies, d'Ailly, & de Boubere: 2°. le 6 avril 1481 avec *Jean* de Monchy, ſeigneur de Senarpont: & 3°. avec *Jean* de Karquelevant, gouverneur de Valois, & bailli d'Arras; *Marie*, *Catherine* & *Euſtache* de Ligne, mortes filles.

X. Jean III du nom, baron de Ligne, ſeigneur de Roubaix, maréchal de Hainault, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, étant reſté priſonnier à la bataille de Guinegate en 1479, vendit ſa terre d'Ollignies à Godefroi de Gavre, ſeigneur de Freſſin, pour payer ſa rançon. Depuis il ſurprit Oudenarde, & eut quelques avantages ſur les troupes françoiſes à Grandmont en 1483. Il mourut en 1491, & fut enterré à Beloeil, auprès de ſa femme *Jacqueline* de Croy, morte en 1486, fille d'*Antoine* de Croy, comte de Porcien, grand-maître de France, & de *Marguerite* de Lorraine, dame d'Arſchot. De ce mariage vint

XI. Antoine de Ligne, premier comte de Fauquemberghe, baron de Ligne, & de Beloeil, prince de Mortagne, par la donation qui lui en fut faite par Henri VIII, roi d'Angleterre, en récompenſe de ce qu'il s'étoit rendu maître pour ce prince, des places de Tournay, de Mortagne, & de Saint-Amand. Il prit auſſi la Fere pour l'empereur, & mourut en 1532. Il fut inhumé à Beloeil avec *Philipotte* de Luxembourg ſa femme, morte en 1525, de laquelle il laiſſa Jacques de Ligne, fils unique qui ſuit. *Il eut auſſi deux filles naturelles*, Adrienne *bâtarde de Ligne*, *femme de* Gilles *de Thieuves*, *ſeigneur de Rebecque*; & Valentine *bâtarde de Ligne*, *mariée avec* Jean *de Souvain*.

XII. Jacques de Ligne, comte de Fauquemberghe & de Ligne en 1545, prince de Mortagne, chevalier de la toiſon d'or, & ambaſſadeur vers le pape Clément VII, mourut en 1552, & fut inhumé à Beloeil. Il avoit épouſé 1°. *Marie* dame & héritiere de Waſſenaër, morte en 1544, fille ainée de *Jean* baron de Waſſenaër, & de *Juſtine* d'Egmont: & 2°. avec *Jeanne* de Halwin, veuve de *Philippe*, ſeigneur de Beaufort en Artois, & de Ranſari, conſeiller & chambellan de l'empereur Charles V, & grand bailli de Tournai, Mortagne, & Saint-Amand, & fille de *Georges* ſeigneur de Halwin, & de Comines, vicomte de Nieuport & d'*Antoinette* de Sainte-Aldegonde. Elle mourut le 27 décembre 1557. Du premier mariage vinrent *Jean* de Ligne, mort jeune en 1532; Philippe, comte de Ligne, qui ſuit; *Louis* & *Helene*, jumeaux, morts en bas âge: & *George* de Ligne, ſeigneur d'Eſtrembruges & de Monſtreuil, puis comte de Fauquemberghe, mort en 1579. Il avoit épouſé *Marie* de Renty, dame d'Embry, fille ainée d'*Ouard* de Renty, ſeigneur d'Embry, & de *Marie* de Licques, dame de Brouay. Il n'en eut que *Jean* de Ligne.

XIII. Philippe, comte de Ligne, & de Fauquemberghe, baron de Waſſenaër, Beloeil, Ville, &c. chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, ſe trouva, étant encore bien jeune, en trois batailles conſidérables, & mourut en 1583. Il fut inhumé à Beloeil. Il avoit été marié avec *Marguerite* de Lalain, morte en 1598, & enterrée auprès de lui, fille de *Philippe* de Lalain, comte de Hoochſtrate, & d'*Anne*, comteſſe de Revensbourg. Il eut d'elle Lamoral prince de Ligne, qui ſuit; *George* de Ligne, ſeigneur de Monſtreuil, mort ſans poſtérité; *Anne* de Ligne, mariée avec *Adrien* de Gavre, comte de Baurieu; & *Marie* de Ligne, mariée avec *Maximilien* d'Ongnies, baron de Sombres.

XIV. Lamoral premier prince de Ligne, & du ſaint empire romain, comte de Fauquemberghe, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, capitaine de cinquante hommes d'armes, fut employé en pluſieurs ambaſſades, tant auprès de l'empereur Rodolphe III, qui le créa prince de Ligne, & du ſaint empire en 1601, que vers les rois de France & d'Eſpagne. Il ſervit en pluſieurs ſiéges, armées & rencontres, étant demeuré toujours fidéle à ſon prince malgré la continuation des troubles & la perte de ſes biens. Il fut établi en 1610, capitaine & gouverneur de l'Artois. Il avoit eu cette charge par commiſſion dès 1597, & avoit défendu ce pays contre les François. Il mourut à Bruxelles au mois de janvier 1624. Il avoit été marié par contrat du premier de février 1584, avec *Anne-Marie* de Melun, dame de Roubaix d'Anthoing, & de Ciſoing, morte à Bruxelles en 1594, & inhumée à Beloeil, fille de *Hugues* de Melun, premier prince d'Eſpinoy, ſeigneur de Roubaix & d'Antoing, connétable héréditaire de Flandre, châtelain de Bapaume, & d'*Iolande* de Barbançon, dite *de Werchin*, dame de Roubaix, ſénéchale de Hainault. De cette alliance vinrent *Alexandre* de Ligne, mort en bas âge; Florent prince de Ligne, qui ſuit; *Iolande* de Ligne, dame de Thie, mariée par contrat du 23 octobre 1599, avec *Charles-Alexandre*, ſire & duc de Croy, marquis d'Avrech, prince & maréchal héréditaire du ſaint empire, comte de Fontenoy, châtelain héréditaire du château de la ville de Mons, pair du pays & comté de Cambreſis, conſeiller du conſeil de guerre du roi d'Eſpagne, gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, & capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes de ſes ordonnances, chevalier de

Digitized by Google

l'ordre de la toiſon d'or, & grand d'Eſpagne, dont elle fut la premiere femme; *Anne* de Ligne, femme de *Philippe* de Cardonne, marquis de Guadalez, commandeur de l'ordre d'Alcantara, ambaſſadeur d'Eſpagne aux Pays-Bas, mort en Eſpagne en 1619; *Lamberte* de Ligne, dame de Villiers, Riviſt, Villebronch, & de Miſſirenicot, mariée 1°. avec *Philibert* de la Baume, troiſiéme marquis de Saint-Martin le Châtel, baron de Peſmes & de Bourguignon, capitaine d'une compagnie de ſoixante maîtres au ſervice du duc de Savoye: 2°. avec *Chriſtophe-Erneſt* d'Ooſtfriſe, comte d'Embden, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or: & 3°. en 1640, par diſpenſe de Rome, avec *Jean-Baptiſte* de la Baume, quatriéme marquis de Saint-Martin le Châtel, baron de Montmartin, Vaudrey, Boulons, Ornenans, Peſmes, & Bourguignon, ſeigneur de Romain & de Tornans, ſon beau-frere, ſergent général de bataille des armées de l'empereur, gouverneur du comté de Bourgogne, lieutenant-général des armées du roi d'Eſpagne dans cette province, & général de l'artillerie en Allemagne; & *Erneſtine* de Ligne, mariée avec *Jean*, comte de Naſſau-Dilhembourg.

XV. Florent prince de Ligne & du ſaint empire, marquis de Roubaix, comte de Fauquemberghe, baron d'Anthoing, &c. gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, mourut au mois d'avril 1622, avant ſon pere, & avoit été marié par contrat paſſé à Nancy le 19 mars 1608, avec *Louiſe* de Lorraine, fille de *Henri* de Lorraine, comte de Chaligny, & de Cerny, marquis de Moy, & de *Claude*, dame & héritiere de Moy. Après la mort de ſon mari, elle ſe rendit religieuſe dans le monaſtère des Capucines de Mons qu'elle avoit fondé, & elle y mourut le 15 novembre, ou ſuivant d'autres, le premier décembre 1667, dans la 74 année de ſon âge, & après plus de trente ans de religion. Les enfans ſortis de ce mariage, furent entr'autres, *Albert-Henri*, prince du ſaint empire, de Ligne & d'Amblife, marquis de Roubaix, & de Ville, comte de Fauquemberghe & de Negin, ſouverain de Faigneules, baron de Werchin, Anthoing, Belœil, Ciſoing, Villiers & Jumont, ſeigneur de Baudour, Monſtreuil, Hauterange, Pomereuil, Ellignies, premier ber de Flandre, pair, ſénéchal & maréchal de Hainault, grand d'Eſpagne, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, viceroi de Sicile, mort en 1641, ſans enfans de *Marie-Claire* de Naſſau, ſa couſine, qu'il avoit épouſée le 27 novembre 1634, fille de *Jean*, comte de Naſſau-Dilhembourg-Siegen, prince de Rotenac aux Pays-Bas, marquis de Cavelli en Piémont, chevalier des ordres de la toiſon d'or, & de l'Annonciade, & d'*Erneſtine* de Ligne; & Claude-Lamoral prince de Ligne, qui ſuit.

XVI. Claude-Lamoral, prince du ſaint empire, de Ligne & d'Amblife, marquis de Roubaix & de Ville, comte de Fauquemberghe & de Negin, ſouverain de Faigneules, baron de Werchin, Anthoing, Ciſoing, Belœil, Villiers & Jumont, ſeigneur de Baudour, Monſtreuil, Hauterange, Pomereuil, Ellignies, premier ber de Flandre, pair, ſénéchal, & maréchal de Hainault, grand d'Eſpagne, chevalier de la toiſon d'or en 1647, après avoir été général de la cavalerie aux Pays-Bas, ambaſſadeur extraordinaire du roi catholique en Angleterre, viceroi & capitaine général de Sicile, fut nommé le 16 août 1673, gouverneur général de l'état & duché de Milan, où il fit ſon entrée le 8 juillet 1674; & étant près d'avoir achevé ſon temps dans ce gouvernement, il fut déclaré le 17 octobre 1678, membre du conſeil d'état & privé du roi d'Eſpagne. Il mourut à Madrid, après quatre jours de maladie, peu de temps après ſon retour de Milan, le 21 décembre 1679. Il avoit épouſé avec diſpenſe *Marie-Claire* de Naſſau, veuve de ſon frere aîné morte en ſon château de Belœil près de Mons, le 4 ſeptembre 1695, à l'âge de ſoixante-douze ans, & il eut d'elle Henri-Louis-Erneſt prince de Ligne, qui ſuit; Hyacinthe-Joſeph-Procope prince de Ligne, marquis de Moy, *qui ſera mentionné après la poſterité de ſon frere aîné*; Charles-Joſeph-Procope prince de Ligne, marquis d'Aronchez, *dont il ſera auſſi parlé après les articles de ſes freres*; *Claire-Louiſe* princeſſe de Ligne, mariée 1°. le premier avril 1664, avec *Raimond* de Portugal, & Alencaſtre, duc d'Aveiro, & des Tours Neuves en Portugal, & de Maſqueda en Eſpagne, général de la flotte d'Eſpagne, dont elle reſta veuve le 5 décembre 1665: & 2°. en 1666, avec *Inigo* Velez Ladron de Guevera, comte d'Onnate, grand d'Eſpagne, chevalier de la toiſon d'or, & général des poſtes d'Eſpagne: elle mourut en 1684; & *Marie* princeſſe de Ligne morte à Milan le 29 juillet 1675, étant promiſe à *Charles* Borromée, comte d'Arone.

XVII. Henri-Louis-Erneſt, prince de l'empire, de Ligne & d'Amblife, marquis de Roubaix & de Ville, comte de Fauquemberghe, baron de Werchin, Belœil, Anthoing, Ciſoing, Villiers & Jumont, ſouverain de Faigneules, ſeigneur de Baudour, &c. premier ber de Flandre, pair, ſénéchal & maréchal de Hainault, grand d'Eſpagne, fait chevalier de la toiſon d'or en 1687, & depuis gouverneur & capitaine général de la province & duché de Limbourg, mourut dans ſon château de Belœil le 8 février 1702. Il avoit épouſé au commencement de l'année 1677, *Jeanne* d'Aragon, & Benavides, morte le 18 janvier 1691, treize jours après être accouchée de ſon neuviéme enfant. Elle étoit fille de *Louis-Ferdinand-Raimond Foch* d'Aragon, & Cordone, duc de Cardonne & de Segorbe, grand d'Eſpagne, & de *Marie-Thérèſe* de Benavides, ſa ſeconde femme. De ce mariage ſortirent *Antoine-Joſeph-Guiſlin* prince de Ligne, d'Amblife, & du ſaint empire, marquis de Roubaix, &c. né en 1682, grand d'Eſpagne, premier ber de Flandre, pair, ſénéchal & maréchal de Hainault, qui étoit à la cour de Madrid dans le temps de la mort de ſon pere, & qui accompagna le roi Philippe V, en qualité de ſon ayde de camp, pendant ſa campagne d'Italie en 1702, & obtint au mois de juillet 1703 un régiment d'infanterie eſpagnole. Il eſt mort depuis ſans poſtérité; Claude prince de Ligne, qui ſuit; *Ferdinand* prince de Ligne, & de l'empire, qui étant capitaine de cavalerie dans les troupes d'Eſpagne, ſe ſignala à la bataille de Ramillies, le 23 mai 1706, & qui depuis ayant quitté le ſervice d'Eſpagne, fut fait major général des armées de l'empereur au mois de février 1724, & déclaré le 16 juillet 1725, colonel d'un régiment de dragons nouvellement formé de trois autres régimens incorporés; *Albert* prince de Ligne, mort jeune; *Erneſt-Henri* prince de Ligne, & du ſaint empire, qui reçut les cérémonies du baptême le 22 février 1702, & qui mourut à Bruxelles au mois de ſeptembre 1710; deux autres enfans morts en bas âge; *Gaſpard-Melchior-Balthaſar* prince de Ligne, né le 5 janvier 1691, & mort peu après; & *Antoinette* princeſſe de Ligne, & de l'empire, mariée en 1694, à *Philippe-Emanuel*, comte & prince de Hornes, comte de Bauſſignies, de Hourkerque, de Bailleul, &c. grand d'Eſpagne héréditaire de la premiere claſſe, colonel d'un régiment au ſervice d'Eſpagne, puis gouverneur & capitaine général du pays & duché de Gueldres, & lieutenant général des armées du roi catholique.

XVIII. Claude, prince de Ligne, d'Amblife, & du ſaint empire, grand d'Eſpagne, marquis de Roubaix, &c. premier ber de Flandre, pair, ſénéchal, & maréchal de Hainault, étant général major & colonel d'un régiment d'infanterie au ſervice de l'empereur, fut nommé au mois de mars 1718, l'un des ſix conſeillers d'épée honoraires du conſeil d'état de la régence des Pays-Bas autrichiens, & fut chargé en 1719, par ſa majeſté impériale, de ſes pleins pouvoirs pour aller recevoir en ſon nom le ſerment des magiſtrats des villes d'Ipres, &

de Tournay, & autres places cédées à ſa majeſté impériale par le traité de la Barriere. Il fit ſon entrée dans la premiere avec beaucoup de magnificence le 11 février 1720, & exécuta ſa commiſſion le 12. Il ſe rendit enſuite à Tournay, où il fit pareillement ſon entrée le 28 du même mois; il fut nommé le 25 novembre 1721, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, dont il reçut le collier à Weſterloo près de Bruxelles le 24 mars 1722, lieutenant général des armées de ſa majeſté impériale au mois de février 1724, & conſeiller honoraire au nouveau conſeil d'état de la régence des Pays-Bas autrichiens, dans lequel il prit ſéance le 23 février 1725. Il a été marié le 18 mars 1721, avec *Elizabeth-Alexandrine-Charlotte*, princeſſe de Salm, née le 20 juillet 1704, ſeconde fille de *Louis-Otto* Rhingraff prince de Salm, & du ſaint empire romain, & d'*Albertine-Jeannette-Catherine*, née princeſſe de Naſſau-Hadamar, & il en a eu *Louiſe-Marie-Chriſtine* princeſſe de Ligne, née à Bruxelles le 17 février 1728; & *Marie-Joſeph* princeſſe de Ligne, née le 8 janvier 1730.

XVII. Hiacinthe-Joseph-Procope prince de Ligne, & du ſaint empire romain, marquis de May, & de Dormans, baron de la Fauche & de Viéges, ſeigneur de Tugny, ſecond fils de Claude-Lamoral prince de Ligne, & de *Claire-Marie* de Naſſau, fut inſtitué héritier univerſel par *Henri* de Lorraine, II du nom, comte de Chaligny, marquis de Moy, ſon grand-oncle, mort en 1670, à la charge & condition de porter les noms, armes & livrées de Lorraine, & de Moy. Il entra au ſervice de France, où il fut d'abord capitaine de cavalerie dans le régiment de Tilladet, & enſuite capitaine lieutenant de la compagnie des gendarmes écoſſois, & commandant la gendarmerie, ayant été reçu dans cette charge, qu'il avoit achetée 180000 liv. le 26 août 1682. Il fut créé brigadier des armées du roi le 10 mars 1690, ſe trouva à la bataille de Fleurus le premier de juillet ſuivant, & ſe retira du ſervice en 1692. Le roi lui accorda le 12 décembre 1695, la confiſcation de tous les biens dont jouiſſoit la princeſſe douairiere de Ligne, ſa mere, au jour de ſon décès. Il mourut à Paris le 31 décembre 1723, âgé de ſoixante-trois ans, & ſon corps fut tranſporté à Dormans en Champagne, où il fut inhumé dans l'égliſe de ce lieu. Ce ſeigneur diſſipa la plus grande partie de ſes biens, qui paſſerent par décret dans des mains étrangeres. Il avoit été marié le 8 avril 1682, avec *Anne-Catherine* de Broglio, fille unique, & ſeule préſomptive héritiere de *Charles* comte de Broglio, marquis de Dormans, lieutenant-général des armées du roi, & gouverneur d'Aveſnes, & d'*Anne-Elizabeth* d'Aumont. Elle mourut à Paris le 4 décembre 1701, âgée d'environ trente-huit ans, ayant eu pour enfans Claude-Lamoral-Hiacinthe prince de Ligne, qui ſuit; un autre fils, mort en bas âge; *Marie-Anne* princeſſe de Ligne, morte jeune; *Catherine-Hiacinthe*, princeſſe de Ligne, religieuſe de l'ordre de la Viſitation de ſainte Marie à Saint-Denys en France, où elle fit profeſſion le 28 ſeptembre 1706; *Marie-Hiacinthe*, princeſſe de Ligne, morte dans le couvent des filles du ſaint Sacrement rue S. Louis au Marais à Paris, le premier d'octobre 1711, à l'âge de dix-ſept ans, & inhumée le lendemain dans ce monaſtère; deux autres filles mortes en bas âge; & *Claire-Marie*, princeſſe de Ligne, & du ſaint empire, qui fut mariée le 22 mars 1722, avec *Scipion-Louis-Joſeph* de la Garde, marquis de Chambonas, & d'Auberoque, baron de Saint-Felix, & des états de Languedoc, fait enſeigne de la compagnie des gendarmes de la garde du roi en 1726, & lieutenant de roi en la province de Languedoc en 1729. Elle mourut de la petite vérole à Paris le 5 novembre 1731, âgée de 33 ans. Son corps, qui fut mis en dépôt dans l'égliſe de S. Sulpice ſa paroiſſe, fut tranſporté le premier d'août 1632, avec ceux de ſes enfans, à Dormans, pour y être inhumé dans l'égliſe de ce lieu.

XVIII. Claude-Lamoral-Hiacinthe prince de Ligne, & du ſaint empire romain, marquis de Dormans, fut marié le 20 décembre 1729, avec *Henriette-Eugénie* de Bethiſy de Mézieres, née le 17 avril 1710, fille de feu *Eugene-Marie* de Bethiſy, marquis de Meziéres, Cavermon, Inocourt, &c. chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, lieutenant général des armées du roi, grand bailli, & gouverneur des villes & citadelles d'Amiens & de Corbie, & d'*Eleonore-Marie-Thérèſe* de Joſton d'Ogletorp, Angloiſe de nation, ſa veuve; elle ſe retira dans un couvent le 26 octobre 1730.

XVII. Charles-Joseph-Procope prince de Ligne & du ſaint empire, ſénéchal de Hainault, né à Baudour en Hainault le 20 août 1661, & troiſieme fils de Claude Lamoral prince de Ligne, & de *Claire-Marie* de Naſſau, fut d'abord capitaine d'infanterie, & ſe ſignala en Sicile. Il fut enſuite capitaine aux gardes dans le duché de Milan. Depuis s'étant marié & établi en Portugal, il devint ſecond marquis d'Arronchès, grand de Portugal, chevalier de l'ordre de Chriſt, & gouverneur de Port-à-Port. Il fut nommé en 1693 ambaſſadeur extraordinaire de ſa majeſté portugaiſe à la cour de Vienne, où il n'arriva qu'au mois de ſeptembre 1695. Il y fit ſon entrée publique le 13 d'avril 1696. Il lui arriva peu de temps après une affaire fâcheuſe, à l'occaſion de la mort de Ferdinand Léopold, comte de Halweil. Il avoit engagé à Vienne ce ſeigneur, qui lui avoit gagné cent mille livres au jeu, à monter dans ſa propre chaiſe le 10 août de la même année 1696, ſous prétexte de le mener à la chaſſe; mais le comte de Halweil ayant été tué dans cette occaſion, il fut accuſé par les parens du défunt de l'avoir aſſaſſiné, ou fait aſſaſſiner. Il fut même obligé de ſortir de Vienne pour ſe dérober à la fureur du peuple qui étoit fort animé contre lui, & qui le menaçoit de l'aller inſulter juſque dans ſon hôtel. Il ſe retira à Veniſe. L'empereur n'ayant point voulu être dans cette affaire ni juge, ni partie, ſe contenta d'écrire au roi de Portugal ce qui étoit arrivé à Vienne, ſans y prendre aucun parti, & de lui envoyer les plaintes des parens, & le mémoire des preuves & des témoins d'une information qu'ils avoient faite de leur chef, ſans avoir gardé autrement les formes de la juſtice. Cette affaire fut connue en premiere inſtance à Lisbonne par le juge des chevaliers des ordres, qui rendit une ſentence par laquelle le marquis d'Arronchès fut déclaré libre & abſous de toute accuſation; mais pour que cette ſentence eût ſon entier effet, il la fallut porter au tribunal ſupérieur des chevaliers, où il fut ordonné qu'on feroit de plus amples informations ſur les lieux, afin d'être inſtruit du fait qui ne paroiſſoit pas aſſez éclairci. Depuis ce temps-là il vint de nouvelles informations de Vienne, ſur leſquelles le même juge des chevaliers prononça au mois de ſeptembre 1699, une ſeconde ſentence par laquelle le marquis d'Arronchès fut condamné à un banniſſement perpétuel dans les Indes, à quarante mille livres de réparation envers les héritiers du défunt, à quatre mille livres d'amende, & à tous les frais du procès. Le marquis d'Arronchès appella de cette derniere ſentence à la *Moza*, ou conſeil de conſcience, où ſe décident en Portugal les affaires d'importance, & où le promoteur avoit renvoyé la déciſion du ſecond fait, qui regardoit la prétendue déſertion de l'ambaſſade par le marquis d'Arronchès, ſur lequel le juge des chevaliers avoit prononcé dans ſa ſeconde ſentence. Le tribunal de conſcience après s'être inſtruit de tout le détail de cette affaire, rendit le 4 février 1700, un jugement définitif, par lequel la ſentence du juge des chevaliers fut caſſée & révoquée, & le marquis d'Arronchès déclaré libre & abſous de tous les chefs d'accuſations mentionnés au procès à l'occaſion du meurtre du comte de Halweil, le même tribunal ayant déclaré qu'après avoir examiné ſelon la rigueur de la juſtice les plaintes portées à l'empereur par les pa-

reïns du défunt, la lettre que ſa majeſté impériale avoit écrite ſur ce ſujet au roi de Portugal, & les informations & dépoſitions des temoins, il ne s'étoit trouvé aucune preuve ſuffiſante contre ce ſeigneur, & que pour le fait de la déſertion de l'ambaſſade, c'étoit mal-à-propos que le promoteur en faiſoit mention, & que le marquis d'Arronchès en avoit uſé avec prudence quand il étoit ſorti de Vienne, puiſque s'il ne l'avoit pas fait, il auroit expoſé non ſeulement ſa perſonne à la fureur d'une populace irritée par les ſuggeſtions de ſes ennemis, mais même la dignité de ſon caractère, & l'autorité du roi, ſon maître. Le marquis d'Arronchès ayant été ainſi juſtifié dans tous les chefs, fut rappellé en Portugal pour y baiſer la main du roi, & pour y jouir de tous ſes priviléges; mais il n'y retourna pas, & il mourut en Italie le 23 avril 1713. Il avoit été marié le 23 avril 1684, avec *Marie-Anne-Louiſe-Françoiſe* de Souſa-Tavarès de Silva, & Maſcarenhas, héritiere de la maiſon d'Arronchès, née poſthume le 25 avril 1672, fille unique de *Diegue-Lopès* de Souſa, comte de Miranda, & de *Marguerite* de Vilhena, femme en ſecondes nôces de *Louis* d'Ataïde, X comte d'Atougia. De ce mariage vinrent *Claire-Marie* de Naſſau & Souſa, née le 13 février 1689; *Marguerite* de Naſſau & Souſa, née le 3 octobre 1690; & *Louiſe-Antoinette* Caſimir de Naſſau & Souſa, reſtée fille unique, qui ayant été mariée le 29 janvier 1715, avec D. *Michel*, fils *naturel* de D. *Pierre*, roi de Portugal, fut créée ducheſſe de la Foëns au mois de juillet 1718, & obtint par ſentence du tribunal de la Relation du 7 décembre 1722, le titre d'alteſſe, & les honneurs dont jouiſſoit ſon mari, dont elle reſta veuve le 13 janvier 1724. Elle mourut à Lisbonne après une longue maladie le 16 mars 1729, à l'âge de trente-cinq à trente-ſix ans, & ſon corps fut mis en dépôt dans le monaſtère des religieux Arrabidos de ſainte Catherine de Ribamar.

Seigneurs de Barbançon, depuis princes et ducs d'Aremberg, d'Arschot et de Croy.

X. Guillaume de Ligne, ſecond fils de Michel de Ligne, baron de Barbançon, & de *Bonne* d'Abbeville, ſa femme, eut en partage la baronie de Barbançon avec les terres de la Buſſiere & de Gouy, & fut marié avec *Adrienne* de Halwin, fille de *Joſſe* de Halwin, ſeigneur de Piennes, ſouverain bailli de Flandre, & de *Jeanne* de la Tremoille, ſa troiſiéme femme. Il en eut Louis, baron de Barbançon, qui ſuit; *Michel* de Ligne, qui fut tué devant Therouenne; *Jeanne* de Ligne, mariée 1°. avec *Joſſe* Stavele, ſeigneur de Glayon: & 2°. avec *Louis* de Blois, ſeigneur de Trélon; *Jacqueline* de Ligne, femme de *Jean* de l'Iſle, baron de Freſne; *Catherine* de Ligne, mariée avec *Philippe* de Hennin, ſeigneur de Boſſut; & une autre fille, chanoineſſe à Mons.

XI. Louis de Ligne, baron de Barbançon, épouſa *Marie* de Berghes, dame de Zewemberghes, fille de *Corneille* de Berghes, & de *Magdelène* de Zewemberghes, & en eut Jean, baron de Barbançon, qui ſuit; *Jeanne* de Ligne, femme de *Jean* de Launoy, ſeigneur de Molembais, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or; *Adrienne*, mariée avec *Charles* de Barlemont, baron de Lens, auſſi chevalier de la toiſon d'or; *Marie* & *Iſabeau* de Ligne, chanoineſſes à Mons; une autre fille, abbeſſe de la Chambre; & *Catherine* de Ligne, abbeſſe à la Thure, ſuivant Ruteau.

XII. Jean de Ligne, baron de Barbançon, comte d'Aremberg, ſe rendit célébre dans les guerres de Flandre, & demeura toujours fidéle à l'Eſpagne pendant les diviſions de ce pays. Il fut fait chevalier de l'ordre de la toiſon d'or par l'empereur Charles-Quint, & fut établi gouverneur des provinces de Friſe & de Trenthe par le roi Philippe II. L'empereur Maximilien II le créa prince de l'empire en 1568, en conſidération de ſes ſervices. Il fut tué le 14 mai de la même année 1568, à la bataille d'Heigerlo en Groninhue. Il avoit épouſé *Marie* de la Marck, comteſſe ſouveraine d'Aremberg, fille de *Robert*, comte d'Aremberg, & de *Walpurge* d'Egmont, de laquelle il laiſſa Charles, prince d'Aremberg, qui ſuit; Robert de Ligne, comte d'Aigremont & de Barbançon, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere*; *Marguerite* de Ligne d'Aremberg, mariée avec *Philippe* comte de Lalain, baron d'Eſcornaix, grand-bailli de Hainault; *Claude* d'Aremberg, morte fille, & *Antoinette* d'Aremberg, laquelle étant veuve de *Salentin* comte d'Iſſembourg, fut faite camareramayor de l'infante.

XIII. Charles, prince d'Aremberg, baron de Zewemberghe, ſeigneur de Mierewaërt, & de Naelwijek, pair de Hainault, maréchal héréditaire de Hollande, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, & chef des finances de l'archiduc d'Autriche aux Pays-Bas, fut déſigné en 1587 par le roi Philippe II, pour gouverneur général des Pays-Bas eſpagnols en cas de mort de Pierre Ernеſt, comte de Mansfeld. Il mourut le 18 juin 1616, à Enghien, dont il avoit acquis la ſeigneurie, & il fut inhumé chez les Capucins, qu'il avoit fondés. Il avoit été marié le 4 janvier 1587, avec *Anne* de Croy, fille aînée de *Philippe* ſire de Croy, duc d'Arſchot, prince de Chimay, comte de Porceau, & de Beaumont, ſeigneur de Seneghen, Rotezelaër, Bierbeck, Heverlo, Avènes, Landrecies, Lillers, Saint-Venant, &c. ſénéchal & chambellan héréditaire de Brabant, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, & gouverneur de Flandre, & de *Jeanne-Henriette* dame de Halwin, & de Comines, vicomteſſe de Nieuport. Elle devint ducheſſe d'Arſchot & de Croy, princeſſe de Chimay, &c. & hérita des grands biens de ſa maiſon par la mort de *Charles* duc de Croy & d'Arſchot, ſon frere, arrivée le 13 janvier 1612. Elle mourut le 26 février 1635, dans la ſoixante-onziéme année de ſon âge, étant née le 4 janvier 1564. De ce mariage vinrent Philippe-Charles, prince d'Aremberg, qui ſuit; Alexandre d'Aremberg, prince de Chimay, *qui laiſſa poſtérité, qui ſera rapportée après celle de ſon frere aîné*; *Charles*, *Antoine*, & *Eugène* d'Aremberg, Capucins; *Erneſtine* d'Aremberg, mariée le 3 novembre 1615, avec *Guillaume* de Melun, prince d'Epinoy, marquis de Richebourg & de Roubaix, vicomte de Gand & de Beauſſart, connétable & ſénéchal de Flandre, grand bailli de Hainault, chevalier de la toiſon d'or, dont elle reſta veuve le 8 ſeptembre 1635; *Claire* d'Aremberg, mariée 1°. avec *Oudart* Spinola, comte de Brouay, mort en Italie en 1618: & 2°. en 1621 avec *Octave* Viſconti, comte de Gameleze; *Albertine* d'Aremberg, mariée avec *Herman-Philippe* de Merode, marquis de Trelon; *Dorothée* d'Aremberg, mariée en 1625, avec *Philippe* de Hornes, comte de Houtkerque, vicomte de Furnes, baron de Hondeſcote; & *Caroline* d'Aremberg, chanoineſſe de Mons, puis religieuſe à Caën.

XIV. Philippe-Charles, prince d'Aremberg, duc d'Arſchot & de Croy, comte de Porceau, &c. chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, fut fait grand fauconier des Pays-Bas eſpagnols en 1627, & mourut à Madrid en 1640. Il avoit été marié trois fois, 1°. en 1610, avec *Hippolyte-Anne* de Melun, morte le 16 février 1615, & inhumée à Quievrain, fille de *Pierre* de Melun, prince d'Epinoy, marquis de Richebourg, baron d'Anthoing, ſénéchal & gouverneur de Hainault, & d'*Hippolyte* de Montmorenci de Bours ſa ſeconde femme: 2°. en 1621, avec *Iſabelle* de Barlaymont, morte au mois d'août 1630, fille de *Florent* comte de Barlaymont, & de *Marguerite*, née comteſſe de Lalain: & 3°. avec *Marie-Cleophé* de Hohenzollern, veuve de *Jean-Jacques* de Bronchorſt, comte d'Anholt, & fille de *Charles* comte de Hohenzollern & de Sigmarin, & d'*Elizabeth* de Culembourg, ſa ſeconde femme. Cette troiſiéme femme mourut le 26 février 1685, dans la 86 année de ſon âge, étant

Digitized by Google

née le 11 juin 1599. Du premier mariage vinrent *Claire-Eugénie* d'Aremberg, mariée avec *Albert* d'Aremberg, duc de Croy, prince de Chimay, ſon couſin germain, reſtée veuve en 1648, & morte en 1660; & *Anne* d'Aremberg, menine de l'infante Iſabelle, morte fille. Du ſecond mariage ſortirent PHILIPPE-FRANÇOIS, prince & duc d'Aremberg, qui ſuit; *Marie-Deſirée* d'Aremberg, morte à ſix ans; *Marguerite-Alexandrine* d'Aremberg, mariée le 28 avril 1649, avec *Eugène* de Montmorenci, prince de Robecque, marquis de Morbecque, comte d'Eſtaire, vicomte d'Aire, & morte le 18 juillet 1651; *Jeanne-Erneſtine-Françoiſe* d'Aremberg, mariée le 14 mai 1656, avec *Alexandre-Hippolyte-Balthaſar* duc & prince de Bournonville, comte de Hennin, baron de Caumont, &c. morte en couches le 10 octobre 1663, & inhumée dans l'égliſe des Carmes Déchauſſés de Bruxelles; & *Elizabeth Claire* d'Aremberg, mariée en 1653, avec *Maximilien-Guillaume* Truchſes, comte de Wolfegg, gouverneur d'Amberg en Baviere, & du haut palatinat du Rhin, & morte le 7 ſeptembre 1670. Enfin du troiſiéme mariage vinrent CHARLES-EUGENE, prince d'Aremberg, *qui ſuivra après* PHILIPPE-FRANÇOIS, ſon frere: & *Marie-Thérèſe* d'Aremberg, mariée en 1658 avec *François-Chriſtophe* comte de Furſtemberg & Moskirken, reſtée veuve le 22 ſeptembre 1671, & morte au mois de janvier 1705, âgée d'environ 65 ans.

XV. PHILIPPE-FRANÇOIS, prince & duc d'Aremberg, d'Arſchot, & de Croy, prince du ſaint empire, grand d'Eſpagne, prince de Porceau, marquis de Montcornet, comte de Beaumont, de Seneghem & de Lalain, baron de Zewemberghe, Commeren, Rotzalaër, Bierbecke, Heverlo, ſeigneur des villes d'Enghien, Halle, Braine-le-Comte, Jordoigne, Floyon, Prowy, Neufchâtel, Landrecies, Aveſnes, Quevrain, Caumont & Beuraye, né en 1625, fut créé chevalier de l'ordre de la toiſon d'or en 1646, & fut ſucceſſivement capitaine général de l'armée navale d'Eſpagne dans les mers des Pays-Bas, gouverneur du pays & comté de Hainault, & de la ville de Valenciennes, & capitaine des archers de la garde bourguignone des rois catholiques Philippe IV & Charles II, en Flandre. Il mourut le 13 décembre 1674, âgé de 48 ans, & il fut enterré dans le couvent des Céleſtins d'Hevero, près de Louvain. Il avoit été marié avec *Magdeléne-Françoiſe* Borgia d'Aragon Velaſco, fille de *Charles* Borgia d'Aragon & Velaſco, ſeptieme duc de Gandie, grand d'Eſpagne, & d'*Artemiſe* Doria Caretto des princes de Melfe, & en avoit eu *François* & *Iſabelle-Claire* d'Aremberg, qui moururent en bas âge.

XV. CHARLES-EUGENE, prince d'Aremberg, né en 1633, fils de PHILIPPE-CHARLES, prince & duc d'Aremberg & d'Arſchot, & de *Marie-Cléophé* de Hohenzollern, ſa troiſiéme femme, fut d'abord chanoine de Cologne, puis ayant renoncé à l'état eccléſiaſtique, il fut fait lieutenant au gouvernement de la province de Hainault, gouverneur de Mons, & chevalier de l'ordre de la toiſon d'or en 1678. Il mourut le 25 juin 1681, à l'âge de 48 ans, généralement regretté, s'étant acquis la bienveillance de tous les gens de bien, grands & petits, par ſon attention continuelle pour le bien public. Il avoit vendu en 1663 à Jean Prooſt, conſeiller de la ſouveraine cour de Brabant, Vorſſellaër, bourg conſidérable & ancien domaine ſous la prévôté de Ghelen dans le territoire d'Anvers, qu'il avoit eu de la ſucceſſion de ſa mere, avec le domaine de Lichtert, & ſa dépendance de Rielen. Il avoit épouſé *Marie-Henriette* de Vergy & de Cuſance, héritiere du comté de Champlite, & des baronies de Perweis en Brabant, & de Faulcogney en Franche-Comté, & fille de *Charles-François* de Cuſance, baron de Belvoir, & d'*Erneſtine* de Witthen. Elle mourut à Enghien en l'année 1700. De ce mariage vinrent PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS, duc d'Aremberg, qui ſuit; *Alexandre-Joſeph*, prince d'Aremberg, né le 20 mai 1664, & qui s'étant rendu à la cour de l'empereur pour aller combattre contre les Turcs, fut tué en donnant des marques de ſon courage dans la premiere irruption que ces barbares firent dans l'Autriche le 7 de juillet 1683; & *Marie-Thérèſe*, princeſſe d'Aremberg, née le 25 ſeptembre 1667, mariée 1°. à Enghien le 14 mai 1683 avec *Otto-Henri* marquis de Caretto, Savone & Grana, comte de Mileſime, baron de Weiſwaſſer & Neukirchen, gouverneur général de la Flandre eſpagnole; & 2°. le 10 février 1687, avec *Louis-Erneſt* comte d'Egmont, & de Gaure, dont elle reſta veuve ſans enfans en 1693. Elle mourut à Bruxelles ſur les cinq heures du matin le 31 mai 1716, dans la 49 année de ſon âge.

XVI. PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS, duc d'Aremberg, d'Arſchot & de Croy, prince du ſaint empire, grand d'Eſpagne, prince de Porceau, né le 16 mai 1663, fut fait chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, & capitaine général des gardes de l'empereur, & mourut à Petri-Waradin en Hongrie le 25 août 1691, des bleſſures qu'il avoit reçues à la ſanglante bataille de Salenkemen contre les Turcs le 19 précédent. Il avoit été marié le 12 février 1684, avec *Marie-Henriette* de Caretto, fille d'*Otto-Henri* marquis de Caretto, Savone & Grana, gouverneur général de la Flandre eſpagnole, & de *Marie-Thérèſe*, née comteſſe de Herbeſtein, ſa premiere femme. Il en laiſſa LEOPOLD, duc d'Aremberg, qui ſuit; & *Marie-Anne*, princeſſe d'Aremberg & de Croy, née le 31 août 1689, mariée le 10 novembre 1707, avec *François-Egon* de la Tour des ducs de Bouillon, appellé *le prince d'Auvergne*, marquis de Berg-op-Zoom, lieutenant général des états généraux des Provinces-Unies de Hollande, dont elle reſta veuve le 26 juillet 1710, avec une fille unique qui a été la premiere femme de *Jean-Chriſtian* de Baviere, comte palatin du Rhin, régent de Sultzbach. *Voyez* BAVIERE.

XVII. LEOPOLD, duc d'Aremberg, d'Arſchot & de Croy, prince du ſaint empire, grand d'Eſpagne, prince de Porceau, marquis de Montcornet, comte de Lalain & de Champlite, baron de Perweys, ſeigneur d'Enghien, Beerſel, &c. premier pair de Hainault, né le 14 octobre 1690, fut bleſſé à la bataille de Malplaquet le 11 ſeptembre 1709, & la ville de Mons ayant été priſe par les alliés de l'empereur le 29 octobre ſuivant, il fut fait grand bailli de Hainault. L'empereur Charles VI le déclara ſon chambellan de la clef d'or au mois de février 1712. Il ſervit en 1716, en qualité de major général des armées de l'empereur, & de colonel d'un régiment d'infanterie, au ſiége de Temeſwar, & il fut bleſſé au viſage, mais ſans danger, le 22 ſeptembre; fit encore la campagne de Hongrie en 1717, en qualité de maréchal général lieutenant de camp, ſervit au ſiége de Belgrade, & ſe trouva à la bataille qui fut donnée devant cette place le 16 août, étant un des généraux de l'aîle droite de l'infanterie impériale; fut fait au mois de mars 1718, un des ſix conſeillers d'état d'épée honoraires au conſeil de régence des Pays-Bas autrichiens, & fut pourvu le 13 novembre de la même année du gouvernement de la ville de Mons, pour lequel il prêta ſerment entre les mains du prince Eugène de Savoye, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens: enſuite de quoi il partit de Vienne le 7 décembre pour en aller prendre poſſeſſion, ce qu'il fit en perſonne le 11 avril 1719. Depuis il a encore été fait chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, & a pris ſéance au nouveau conſeil d'état de régence des Pays-Bas autrichiens, en qualité de conſeiller honoraire, le 23 février 1725. Il a été marié à Bruxelles le 29 mars 1711, avec une fille de *Nicolas* Pignarelli, duc de Biſaccia, au royaume de Naples, & de *Marie-Claire-Angelique*, née comteſſe d'Egmont, & en a eu un fils, né le 26 octobre 1714; une fille, née à Enghien le 3 ſeptembre 1719; un autre fils, né à Enghien le pre-

mier août 1721 ; une autre fille, née à Bruxelles le 30 octobre 1726 ; & un troiſiéme fils, né à Bruxelles le 13 ſeptembre 1730.

Princes de Chimay, ducs de Croy.

XIV. Alexandre d'Aremberg, né en 1590, fils puiné de Charles, prince d'Aremberg, & d'*Anne* de Croy, ducheſſe d'Arſchot, princeſſe de Chimay, fut prince de Chimay, duc de Croy, comte de Beaumont, ſeigneur d'Avênes, chevalier de la toiſon d'or, & fut tué à la ſurpriſe de Weſel le 16 août 1629. Il avoit été marié en 1613, avec *Magdeléne* d'Egmont, morte le 7 novembre 1663, fille de *Charles* comte d'Egmont, prince de Grave, chevalier de la toiſon d'or, gouverneur de la ville & comté de Namur, & de *Marie* de Lens. De ce mariage vinrent *Albert*, duc de Croy, prince de Chimay, né en 1618, & mort en 1648, ſans enfans de *Claire-Eugenie* d'Aremberg, ſa femme & ſa couſine germaine ; Philippe, prince d'Aremberg & de Chimay, qui ſuit ; *Iſabelle* d'Aremberg de Chimay, mariée avec *Louis* de Gonzague, des comtes de Saint-Martin ; & *Anne-Catherine* d'Aremberg, mariée avec *Eugène* de Hennin, comte de Boſſut, baron de Liedekerque, vicomte d'Auxis, de Bruxelles & de Lombeque, grand bailli du comté d'Aloſt, & chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, & morte en 1656, âgée de 40 ans.

XV. Philippe, prince d'Aremberg, de Chimay & du ſaint empire, comte de Beaumont & de Freſin, baron de Comines & de Halwin, ſeigneur d'Avênes, ſouverain de Fumay & de Reüyne, ber de Flandre, pair de Hainault, né en 1619, meſtre de camp d'un terce ou régiment d'infanterie wallonne pour le ſervice du roi d'Eſpagne, gentilhomme de la chambre de l'archiduc Leopold, gouverneur du comté de Namur, & depuis gouverneur & capitaine général du duché de Luxembourg & comté de Chini, créé chevalier de l'ordre de la toiſon d'or en 1647, ſucceda en 1648, aux titres & aux biens de ſon frere aîné, & mourut au mois de janvier 1675, à l'âge de cinquante-ſix ans. Il avoit été marié au mois de mars 1642, avec *Théodore-Maximiliéne-Joſſine* de Grave, comteſſe de Freſin, morte au mois de novembre 1676, fille & héritiere de *Pierre-Erneſt* de Grave, comte de Freſin, & de *Catherine-Iſabelle* de la Marck. Il n'en laiſſa qu'un fils, qui ſuit.

XVI. Erneſt-Dominique duc d'Aremberg, prince du ſaint empire & de Chimay, comte de Beaumont & de Freſin, baron de Hallwin & de Comines, ſeigneur d'Avênes, &c. ber de Flandre, pair de Hainault, né le 26 de décembre 1643, fut marié à Madrid en 1675 avec *Marie* de Cardennas, menine de la reine d'Eſpagne, & ſœur du comte de Villalonſo, & la même année il fut fait chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, & gouverneur du duché de Luxembourg : après avoir exercé cette charge pendant dix ans, il fut nommé à la vice-royauté de Navarre, où s'étant rendu, il mourut à Pampelune au mois de juin 1686, dans la quarante-troiſiéme année de ſon âge, ſans laiſſer de poſterité, de ſorte que ſa principauté de Chimay paſſa avec ſes autres terres à *Philippe-Antoine* de Hennin, comte de Boſſut, ſon couſin germain.

Ducs et princes de Barbançon.

XIII. Robert de Ligne, né en 1564, ſecond fils de Jean de Ligne, baron de Barbançon, premier prince d'Aremberg, & de *Marie* de la Marck, comteſſe d'Aremberg, fut comte d'Aigremont & de Barbançon, capitaine des archers de la garde de l'archiduc, & mourut le 3 de mars 1614. Il avoit épouſé *Claudine* Wild & Rhingrave, morte en 1632, fille de *Jean-Philippe* Wild & Rhingrave, comte de Salin, tué en 1569 à la bataille de Montcontour, où il commandoit les Reiſtres pour le ſervice du roi de France, & de *Diane* de Dompmartin, dame de Fontenoy, marquiſe d'Avrech-Croy en ſecondes nôces. De ce mariage il ne reſta qu'un fils, qui ſuit.

XIV. Albert de Ligne d'Aremberg, créé duc & prince de Barbançon par l'empereur Ferdinand III en 1644, comte d'Aigremont, & de la Roche, né en 1600, fut gouverneur de Namur, & mourut à Madrid au mois d'avril 1674, étoit doyen des chevaliers de la toiſon d'or. Il avoit épouſé *Marie* de Barbançon, fille & héritiere d'*Everard* de Barbançon, vicomte d'Avré, ſeigneur de Villemont, & de *Louiſe* d'Ooſtfriſe, de laquelle il laiſſa Octave-Ignace d'Aremberg, duc & prince de Barbançon, qui ſuit ; *Jacques* d'Aremberg, prince d'Aigremont, qui ſe noya dans la Meuſe ; *Iſabelle* d'Aremberg, mariée 1°. avec *Albert-François* de Lalain, comte de Hochſtrate, baron de Leuſe : & 2°. le 4 mai 1651, avec *Ulric* duc de Wirtemberg, reſtée veuve de lui le 14 décembre 1671, & morte à Paris, en ſon hôtel rue d'Enfer, paroiſſe de S. Jacques du Haut-Pas, le 17 août 1678 ; & *Dorothée* d'Aremberg, morte fille en 1644.

XV. Octave-Ignace, duc d'Aremberg, duc & prince de Barbançon, & du ſaint empire romain, comte d'Aigremont, & de la Roche, vicomte d'Avré, ſeigneur de Villemont, né en 1640, fut fait grand fauconier des Pays-Bas eſpagnols en 1658, & nommé gouverneur de Namur au lieu & place de feu ſon pere en 1674, & il prit poſſeſſion de cette charge au mois d'octobre 1675. Il fut fait auſſi chevalier de l'ordre de la toiſon d'or. Ce fut lui qui ſoutint le ſiége de Namur en 1692, contre l'armée françoiſe, qui s'en rendit maîtreſſe. Il fut tué l'année ſuivante le 19 de juillet, à la ſanglante bataille de Nerwinde, à l'âge de 63 ans. Il avoit été marié le 7 juillet 1672, avec *Thérèſe-Marie* Manrique de Lara, fille d'*Inico* Manrique, comte de Frigiliana, vicomte de la Fuente, ſeigneur de la Tour de Alozayna, Nerja, & Childes, & de *Marguerite* de Tavora & Souſa. De cette alliance vinrent *Marie* d'Aremberg de Barbançon, née le 19 novembre 1673, mariée 1°. en 1695, avec *Iſidore-Thomas* de Cordone, VII marquis de Guadaleſte, amirante d'Aragon, dont elle reſta veuve le 4 août 1699 ; 2°. en 1700, avec *Gaſpard* de Zuniga, des marquis d'Aquilafuente, vicé-roi de Galice : & 3°. en 1715 avec *Henri-Auguſte* de Launoy ; *Emanuel* d'Aremberg, née le 26 décembre 1675 ; & un fils, né au mois de juin 1680, & mort à Namur en 1682.

Les armes de Ligne ſont *d'or à une bande de gueules* : celles d'Aremberg, *de gueules à 3 quinteſeuilles d'or, écartelées de la Marck, qui eſt d'or à une faſce échiquetée d'argent & de gueules de 3 traits* : & celles de Barbançon, *d'argent à 3 lions de gueules, couronnés & armés d'or.* * Imhoff, *notitia Imperii. Tables généalogiques de* Hubners. *Grands officiers de la couronne. Edit de* 1712. *Etat de l'Europe de* Sainte-Marthe, *de* 1680, *tome* 2 & 3. *Mémoires du temps.*

☞ LIGNEUS (Pierre) dont le vrai nom étoit *Van den Houte*, acquit le titre de juriſconſulte à Louvain en 1554. Il donna des leçons de juriſprudence dans cette ville pendant pluſieurs années. Il paſſa enſuite à Anvers, où il employa le reſte de ſes jours à vaquer aux affaires du barreau. On a de lui, *Annotationes in libros quatuor inſtitutionum juris civilis*, qui furent imprimées à Anvers en 1558 *in*-8°. Ligneus joignoit à l'étude du droit celle des belles lettres. Il a compoſé en latin une tragédie de *Didon*, tirée des quatre premiers livres de l'énéide de Virgile, qui fut imprimée à Louvain en 1550. Il donna des notes ſur les mêmes livres de Virgile, en un volume *in*-8°, qui parut à Louvain en 1559. * Sanderus. Valere André, *biblioth. belg.* M. Goujet, *mem. mſſ.*

LIGNITZ, en latin *Lignitia*, ville d'Allemagne, dans la Siléſie, eſt ſituée ſur la riviere de Casbath, & appartenoit à un duc qui en portoit le nom, & qui y avoit

avoit un beau château. Elle eſt à ſix ou ſept lieues de Breſlau capitale de la Silésie. Le dernier duc de Lignitz étant mort l'an 1675 ſans héritiers, ce duché eſt revenu au roi de Bohême, c'eſt-à-dire, à l'empereur. * Baudrand.

LIGNON, petite riviere de Forez, province de France. Elle a ſa ſource vers les confins de l'Auvergne, & ſe décharge dans la Loire, vis-à-vis de la ville de Feurs, après ſept lieues de cours. Elle eſt bien connue à tous ceux qui ont lu le roman de l'Aſtrée. * Mati, *diction.*

LIGOR, ville des Indes, dans la preſqu'iſle de de-là le Gange, au roi de Siam, eſt ſituée ſur le golfe de Siam, où elle a un bon port. * Sanſon.

LIGORIO (Pyrro) *Pyrrhus Ligorius*, ſortoit d'une noble famille de Naples dans le XVI ſiécle, & dès ſa jeuneſſe étudia les lettres, le deſſin & la peinture. Il aimoit l'antique avec tant de paſſion, qu'il fit d'après un grand nombre de deſſins, qui compoſent pluſieurs volumes. De Seine, dans ſon *voyage d'Italie*, *tom.* 1, *pag.* 17, dit que les manuſcrits de Ligorio ſont dans la bibliotheque du duc de Savoye en trente-deux volumes *in-fol.* Ce n'eſt pas ſeulement un recueil de deſſins de figures ou d'édifices, Ligorio y a fait entrer auſſi les inſcriptions, les médailles, & tous les autres monumens antiques qu'il avoit vus. Il y a traité pareillement des coutumes anciennes & des uſages ſinguliers, dont on voit qu'il avoit une grande connoiſſance. Le recueil qui eſt chez le duc de Savoye, couta huit mille ducats au duc Charles Emanuel. La reine Chriſtine de Suede en avoit vu une copie à Rome, laquelle eſt paſſée dans le cabinet du cardinal Ottoboni, où elle ſe voyoit en 1697. Le deſſin fut la principale occupation de Ligorio, tant à Rome, que dans toutes les provinces où il ſe trouve des bâtimens & des fragmens antiques. Il étoit grand deſſinateur, & excellent topographe, comme le marque ſa Rome ancienne gravée en grand; il compoſa un livre des cirques, des théâtres & des amphithéâtres. La peinture fut encore à Rome un de ſes emplois, car il peignit en cette ville pluſieurs ouvrages dans l'*Oratoire de la Miſericorde*, la façade de la maiſon de *Theodoli*, dans la rue du Cours, & une autre façade du palais au *Campo Marzo*, de camaïeu, en jaune & en verd. Depuis, Ligorio s'appliqua entierement à l'architecture, & fut architecte du pape & de S. Pierre, ſous les papes Paul III, Paul IV, & Pie IV. Après la mort de Michel Ange, le Vignole fut choiſi avec Ligorio, pour conduire le bâtiment de S Pierre, avec ordre de ſuivre le deſſin de Michel-Ange. Ligorio ſe piqua d'y vouloir faire du changement: ce qui chagrina le pape Pie V, qui lui ôta ſon emploi: de ſorte que la conduite de ce grand édifice demeura au Vignole. * *Hiſtoire des arts qui ont rapport au deſſin.*

LIGOURNE ou LIVOURNE, *Ligurnus & Liburnus Portus*, ville nouvelle & fameux port de mer d'Italie en Toſcane, eſt bien bâtie avec des rues droites & des maiſons toutes peintes, au lieu que ce n'étoit auparavant qu'un bourg mal ſain, à cauſe des eaux croupiſſantes & des marais voiſins. Elle a été long-temps aux Piſans, puis aux Genois qui la changerent pour Sarzane, & enſuite aux Florentins. Côme de Medicis l'a unie abſolument aux états de Toſcane. Les grands ducs François & Ferdinand l'ont enfermée de murailles, & en ont fait une belle ville, défendue de trois forts conſidérables. Il y a le grand & le petit port. Le premier a été rendu commode par le moyen d'un beau mole, & de quelques tours; l'autre, dit *le Darſe*, n'eſt que pour les galeres, avec une entrée fort étroite. On y voit une très-belle ſtatue de fonte du duc Ferdinand, qui tient ſous ſes pieds quatre eſclaves enchaînés. Le palais du grand duc y eſt fort conſidérable par ſa beauté & pour ſa commodité. Il ſert ordinairement de demeure au gouverneur de la ville. Ses arcenaux ſont auſſi très-beaux; & Ligourne eſt une des villes du monde où il y a le plus grand abord de marchands étrangers, que le commerce y attire & qui s'y établiſſent, parce-qu'on n'y peut pas être arrêté pour dettes.

LIGUE: c'eſt le nom général que l'on donne aux trois corps, qui compoſent la république des Griſons: qui ſont la ligue Griſe, la ligue de la Maiſon-de-Dieu ou la Cadée, & la ligue des dix Droitures.

LIGUE DES DIX DROITURES: c'eſt la plus ſeptentrionale & derniere en ordre des trois ligues des Griſons. Elle eſt entre la ligue de la Maiſon-de-Dieu, le Tirol & les Suiſſes, deſquels le Rhin la ſépare. Elle prend ſon nom des dix communautés ou juriſdictions dont elle eſt compoſée. Ces communautés ſecouerent le joug de la maiſon d'Autriche, & ſe liguerent entr'elles l'an 1470, & l'année 1471 avec les autres ligues des Griſons. Elles ſe liguerent avec Zurich & Glaris l'an 1590, & avec Berne l'an 1602. Leurs habitans ſuivent la religion prétendue réformée, & les principaux lieux ſont les petites villes de Meyenfeld, & le bourg de Tafaas ou de Davos. * Mati, *diction.*

LIGUE GRISE: c'eſt un des corps qui compoſent la république des Griſons. Cette ligue eſt bornée au levant par la Maiſon-de-Dieu; au midi par le comté de Chiavenne, & par le bailliage des Suiſſes en Italie; au couchant & au nord par la Suiſſe propre. Elle eſt la premiere en ordre, ayant été formée par l'abbé de Diſentis, le comte de Maſox, & le baron de Betzans, qui s'unirent entr'eux contre les étrangers & voleurs l'an 1424. Les habitans de cette ligue entrerent enſuite en alliance avec les ſept plus anciens cantons des Suiſſes l'an 1497. Cette ligue contient dix-neuf communautés. Elle élit tous les ans les magiſtrats, & occupe un pays fort montagneux, où le Rhin a ſes deux ſources. Ses principaux bourgs ſont Ilantz & Tromb.

LIGUE DE LA CADÉE, *cherchez* CADÉE.

LIGUE, parti qui ſe forma en France l'an 1576, pour la défenſe, diſoit-on, de la religion catholique, porta auſſi le nom *de la Sainte-Union*. Le premier qui conçut le deſſein d'une ligue générale des catholiques, ſous un autre chef que le roi, fut le cardinal de Lorraine, lorſqu'il étoit au concile de Trente. Il repréſenta aux principaux de l'aſſemblée, & par eux au pape, que pour maintenir la religion contre les hérétiques, il n'y avoit point de moyen plus ſur que de faire une ligue, où l'on fit entrer tout ce qu'on pouroit trouver de princes & de grands ſeigneurs, & principalement le roi d'Eſpagne. Il ajouta qu'il falloit que le pape s'en déclarât le protecteur, & qu'il choiſit un chef auquel tous les catholiques fuſſent obligés d'obéir. Ce deſſein fut approuvé, & on alloit élire pour chef le duc de Guiſe, frere du cardinal de Lorraine, lorſqu'on apprit la nouvelle de ſa mort. Le cardinal n'abandonna pas ſon entrepriſe: mais il attendit dix ou onze ans, juſqu'à ce que le jeune duc de Guiſe, Henri de Lorraine ſon neveu, fut en âge de l'exécuter. Alors il propoſa la même choſe au pape & au roi d'Eſpagne, qui entrerent dans ſes ſentimens, quoique par des motifs bien différens; le pape, par le deſir qu'il avoit de voir l'héréſie exterminée; & l'Eſpagne, par l'envie de profiter des déſordres que la ligue exciteroit en France. Le cardinal de Lorraine étant mort ſur ces entrefaites, le duc de Guiſe travailla ſur le même plan à former un parti, qui pût le mettre en état de faire la loi à la plus grande partie de la France. Il fit dreſſer en 1576 un projet de la ligue, pour le faire courir ſecretement dans le royaume parmi les catholiques qui paroiſſoient les plus zelés, ou qu'on ſavoit être les plus attachés à la maiſon de Guiſe. Mais il ſe confia particulierement au ſeigneur d'Humieres, gouverneur de Péronne, lequel voyant que les douze articles, dont le formulaire de la ligue étoit compoſé, choquoient trop ouvertement la majeſté royale, changea le formulaire, & dreſſa dix-huit autres articles, par leſquels il ſembloit que la ligue n'entreprenoit rien que pour le ſervice du roi. La ſubſtance du formulaire étoit;

que l'on rendroit toute obéiſſance au roi ; que l'on promettroit de maintenir l'exercice de la religion catholique, apoſtolique & romaine ; que la nobleſſe ſerviroit en perſonne ou fourniroit des gens, des chevaux & des armes ; & que les eccléſiaſtiques avec le tiers-état contribueroient aux dépenſes de la ligue ſuivant les taxes qui ſeroient reglées. Cet acte fut ſigné à Péronne le 12 février 1577, par près de 200 gentilshommes & officiers de la province. L'exemple des Picards fut bientôt ſuivi de toutes les provinces du royaume ; mais celui qui ſe déclara le plus hautement pour ce parti, fut le ſeigneur de la Tremoille, qui fut depuis gouverneur du Poitou.

Au mois de novembre de cette même année, on tint les états de Blois, où l'on défendit tout exercice de la religion prétendue réformée, parceque ceux de la ligue y furent les plus puiſſans. Le roi qui voyoit bien que les ligueurs agiſſoient plus pour affoiblir ſon autorité, que pour abattre le parti des huguenots, voulut lui-même ſe déclarer chef de la ligue, afin de ſe rendre le maître ; mais n'aimant pas la guerre, il accorda aux huguenots en 1578 l'édit de Poitiers, par lequel il leur permettoit l'exercice de leur religion, ſuivant les édits de pacification précédens. La ligue qui n'avoit oſé rien entreprendre depuis que le roi s'en étoit fait chef, ſe déclara tout-à-coup en 1581, ſous la conduite du duc de Guiſe. Son prétexte fut que le roi de France s'étoit lié avec le roi de Navarre hérétique. Le duc de Guiſe attira le cardinal de Bourbon, auquel il fit eſpérer la couronne, & rendit ſon parti encore plus puiſſant par la jonction de la ligue des Pariſiens, ſous le fameux nom des *Seize*. Cette ligue particuliere fut commencée par un des bourgeois de Paris, nommé la Roche-Blond, lequel aſſembla une troupe de factieux, dont les chefs furent au nombre de quarante ; mais parcequ'ils diſtribuerent à quelques-uns d'eux les ſeize quartiers de Paris, pour y faire exécuter ce qui auroit été réſolu dans leur conſeil, on les nomma *les Seize*, du nombre des quartiers, & non pas de celui des perſonnes qui conduiſoient cette ligue. En 1584, le duc de Guiſe ſe retira de la cour en ſon gouvernement de Champagne, & ſe rendit à Joinville, où ſe trouverent les envoyés du cardinal de Bourbon, & ceux du roi d'Eſpagne. On y arrêta que le cardinal de Bourbon ſuccéderoit à la couronne, au cas que le roi mourût ſans enfans, à l'excluſion de tous les princes hérétiques ; que le roi d'Eſpagne fourniroit tous les mois cinquante mille piſtoles pour les frais de la ligue, & que réciproquement les princes ligués aideroient ſa majeſté catholique à réduire ſous ſon obéiſſance ſes ſujets rebelles des Pays-Bas. La guerre commença l'an 1585 : mais quelques mois après le roi accorda à la ligue un édit, par lequel il révoquatous ceux qui avoient été faits en faveur des huguenots, & défendit tout exercice de la religion prétendue réformée.

Auſſitôt après la publication de cet édit, la guerre ſe ralluma par toute la France ; car le roi de Navarre & le prince de Condé, avec tout le parti huguenot, attirerent de leur côté le maréchal duc de Montmorenci, gouverneur de Languedoc, & chef des politiques ou royaliſtes. Ceux-ci étoient des catholiques mécontens, qui proteſtoient de vouloir maintenir l'autorité royale contre ceux qui excitoient des déſordres dans l'état. Ce fut pour lors qu'il fut aiſé de découvrir que cette guerre avoit quelque autre motif que la religion, puiſque les royaliſtes étoient catholiques, & prenoient les armes contre la ligue. Le pape Sixte V s'intéreſſa pour les ligueurs, & fulmina une bulle contre le roi de Navarre & le prince de Condé, par laquelle il les priva de tous leurs états, & les déclara incapables de ſuccéder à quelque principauté que ce fût. Le roi de Navarre fit afficher dans Rome ſa proteſtation contre cette bulle, & fortifia ſon parti pour maintenir ſes droits. L'an 1587 les princes proteſtans d'Allemagne mirent ſur pied une puiſſante armée, pour ſecourir les huguenots ; mais ces troupes furent défaites, & contraintes de ſe retirer ; ce qui rendit la ligue plus fiere, & fit retentir tout Paris des louanges du duc de Guiſe. Au mois de juillet 1588, le roi fit publier un édit en faveur des ligueurs, qu'on appella l'*Edit de réunion*, par lequel il déclara qu'il vouloit exterminer l'héréſie de ſon royaume, & que tout prince hérétique ſeroit exclus de la ſucceſſion à la couronne, s'il mouroit ſans enfans mâles. On tint enſuite les états de Blois, où le roi s'apperçut que le duc de Guiſe vouloit s'y rendre plus puiſſant que lui ; car outre que les députés avoient été choiſis par les brigues que les créatures de ce duc avoient faites dans les provinces, ceux qui préſidoient à chaque ordre ; ſavoir les cardinaux de Bourbon & de Guiſe au clergé ; le comte de Briſſac & le baron de Magnac à la nobleſſe ; & le prévôt des marchands, la Chapelle-Marteau au tiers état, étoient entierement dans ſes intérêts. En effet, lorſqu'on lut les cahiers des trois ordres, le roi vit qu'ils contenoient pluſieurs propoſitions qui tendoient manifeſtement à diminuer l'autorité royale. Cela fit réſoudre le roi à ſe défaire du duc de Guiſe & du cardinal ſon frere. La mort de ces deux princes irrita furieuſement les ligueurs, qui, pour s'autoriſer dans leur révolte, obtinrent un decret rendu le 7 janvier 1589, par les docteurs de Sorbonne, auquel les mieux intentionés furent obligés de ſouſcrire, pour éviter la fureur de la ligue. Ce decret (que la Sorbonne condamna & tint pour abominable lorſqu'elle fut libre) portoit que les François étoient déliés du ſerment de fidélité & d'obéiſſance qu'ils avoient prêté au roi, & qu'ils pouvoient s'armer pour la défenſe de la religion catholique, apoſtolique & romaine. Le 16 du même mois, le duc d'Aumale, gouverneur de Paris, & le conſeil des Seize ſe défiant du parlement, & ayant réſolu de ſe ſaiſir de tous ceux de ce corps qui leur étoient ſuſpects ; Jean le Clerc, dit *Buſſi*, auparavant procureur au parlement, & alors gouverneur de la Baſtille, ſe chargea de cette commiſſion, & conduiſit à la Baſtille le premier préſident Achille de Harlai, avec les préſidens Potier, de Blancmeſnil, & de Thou, & les plus anciens conſeillers de cette cour, dont les places furent remplies par les ligueurs. Quelque temps après, le duc de Mayenne, frere du duc de Guiſe, arriva à Paris, où il tâcha d'affoiblir le conſeil des Seize, pour ſe rendre le plus puiſſant, & où il ſe fit donner la qualité de lieutenant général de l'état & couronne de France. Le roi, pour réſiſter à cette faction, s'unit avec le roi de Navarre, & publia une déclaration, pour faire entendre à ſes ſujets, que cette union n'apporteroit aucun préjudice à la religion catholique.

Après l'aſſaſſinat du roi Henri III, en 1589, la ligue triompha de joie ; mais le roi de Navarre, qui ſuccéda à la couronne ſous le nom de Henri IV, ſe rendit peu à peu maître du royaume. D'abord le duc de Mayenne, chef de la ligue, fit déclarer roi le cardinal de Bourbon, ſous le nom de *Charles* X, au mois de janvier 1590. Le pape Sixte V envoya légat en France le cardinal Cajetan, avec ordre exprès de travailler à faire élire un roi bon catholique. D'autre part, Mendoze, ambaſſadeur du roi d'Eſpagne, ſoutenu par la faction des Seize, fit des propoſitions qui paroiſſoient fort avantageuſes à la ligue, & demanda ſeulement que le roi ſon maître fût déclaré ſolemnellement protecteur du royaume de France. Le duc de Mayenne, pour aſſurer le titre de roi au cardinal de Bourbon, le fit proclamer tel dans toutes les villes de la ligue, retenant toujours la qualité de lieutenant général de la couronne. Enſuite il ſe remit en campagne, pendant que le légat, qui étoit à Paris, travailloit à empêcher que l'on ne reconnût Henri IV pour roi. Enfin, la célébre bataille d'Ivri, l'an 1590, fut fatale à la ligue, & ruina preſque toutes ſes forces. Peu de temps après le roi Henri IV aſſiégea Paris, où, pour encourager le peuple à ſoutenir le ſiége, plus de douze cens eccléſiaſtiques & religieux, même les plus réfor-

Digitized by Google

més, comme les Chartreux, les Minimes & les Capucins, firent une espéce de montre, marchant en ordre par les rues, revétus d'armes de soldats sur leurs habits ordinaires, & ayant à leur tête Guillaume Roze, évêque de Senlis, précédé d'un grand etendard, où étoient les images du Crucifix & de la Vierge. Ce spectacle fit croire au peuple de Paris, qu'il ne falloit pas épargner sa vie pour défendre la religion, puisque les religieux même prenoient les armes pour ce sujet. Le roi n'ayant pu entrer dans Paris, alla prendre Chartres l'an 1591. Le pape Grégoire XIV se déclara pour la ligue; & le roi d'Espagne faisant fonds sur la faction des Seize, proposa d'élire pour reine de France l'infante Isabelle sa fille, & petite-fille de Henri II, roi de France; mais le duc de Mayenne rompit ce dessein, & fit pendre sous d'autres prétextes les principaux de cette faction. Les papes Innocent IX & Clément VIII favorisérent encore le parti des ligueurs, qui obligerent le duc de Mayenne d'assembler les états l'an 1593, après la mort du cardinal de Bourbon, pour y procéder à l'élection d'un nouveau roi qui fût de la religion catholique. A l'ouverture de l'assemblée, il déclara qu'il empêchoit cette nouvelle élection; ce qu'il fit, parceque la brigue du roi d'Espagne appuyée du pape, tendoit toujours à faire élire l'infante d'Espagne reine de France. Les catholiques royalistes, qui étoient à la suite de Henri IV, firent signifier à l'assemblée des états un acte authentique, par lequel ils demandoient qu'il leur fût permis d'y envoyer leurs députés. Sur quoi le duc de Mayenne, malgré le légat du pape, fit accepter une conférence entre les catholiques des deux partis, laquelle se tint à Surène au mois d'avril. L'archevêque de Bourges y déclara que le roi étoit résolu d'abjurer l'hérésie; mais le légat soutint qu'avant que de le reconnoître pour roi, il falloit que le pape l'eut reconcilié à l'église. Cependant le roi d'Espagne, pour faire élire l'infante reine de France, proposa de la marier avec un prince François qu'il choisiroit, y compris ceux de la maison de Lorraine, à la charge que son gendre & sa fille seroient déclarés roi & reine de France *solidairement*. Mais le parlement de Paris ne pouvant souffrir cette proposition, qui étoit contre la loi fondamentale du royaume, qu'on appelle *Loi Salique*, rendit un célébre arrêt, qui déclara nuls tous les traités que l'on pouroit faire sur ce point. Le parti d'Espagne ne laissa pas de presser l'élection d'un nouveau roi, & les députés Espagnols montrerent un pouvoir qu'ils avoient de nommer le duc de Guise pour gendre du roi d'Espagne. Le duc de Mayenne en eut bien du chagrin, parcequ'il ne pouvoit souffrir son neveu pour maître, & qu'il eut voulu faire tomber la couronne sur sa tête, ou sur celle de son fils; mais il dissimula son déplaisir, & trouva adroitement les moyens d'arrêter cette élection, dans le dessein de faire sa paix avec le roi Henri IV. Enfin, au mois de juillet de la même année 1593, Henri IV fit abjuration dans l'église de S. Denys en France, & fut reconcilié à l'église par Renault de Beaune, archevêque de Bourges. Les chefs & les villes de la ligue quitterent les armes, & le duc de Mayenne se voua entierement au service du roi. *Voyez* PACIFICATION. * De Thou. d'Avila. D'Aubigné. Maimbourg, *histoire de la Ligue, &c.*

LIGURIE, pays d'Italie, qui faisoit anciennement partie de la Gaule Cisalpine, donnoit son nom à la mer voisine, qu'on appelloit *Ligustique*. On croit qu'elle le tiroit de Ligur, fils de Phaëton l'*Egyptien*, qui vint habiter avec son pere cette partie d'Italie, long-temps avant qu'on entendît parler des Grecs, ni de l'Attique, ni de l'Arcadie. * *Fab. Pictor.* On divisoit la Liguric en Ligurie maritime, & Ligurie des montagnes. La premiere, qui comprenoit autrefois plusieurs villes de Provence, est maintenant renfermée entre les rivieres de Var & de Magre, & est nommée vulgairement *Riviere de Gènes*. La seconde s'est étendue jusqu'au Pô & à l'Arne, & comprenoit plusieurs peuples, qui donnerent assez de peine aux Romains. Les plus renommés étoient les Saliens, les Oxubiens & les Decentes. Pline en fait mention, *liv. 3, c. 5.* Ils furent vaincus par le consul Q. Opimius, qui vengea le tort qu'ils avoient fait aux Marseillois, alliés aux Romains, en pillant leurs villes. Fulvius Flaccus acheva de les soumettre entierement. * *Voyez* Florus, *dans son abregé*; & Tite-Live, *l. 47 & 60.* Cette seconde Ligurie comprenoit une partie des pays connus aujourd'hui sous le nom de *Piémont*, de *Montferrat*, & de *Milanez*, comme nous l'apprenons d'Antonin *en son Itineraire*; de Paul Diacre, *en l'histoire des Lombards*, & d'autres anciens auteurs. La Ligurie d'aujourd'hui est enfermée dans l'état de Gènes, qui s'étend assez loin le long de la mer, & du couchant au levant; mais qui a peu de largeur du nord au sud, & qui est toute coupée de montagnes. On divise ce pays en riviere du Ponent, & en riviere du Levant; & Gènes qui se trouve au milieu, donne lieu à cette division. *Voyez* l'article GÈNES; & outre les auteurs qui ont été cités, *consultez* Strabon, *l. 14.* Diodore de Sicile, *l. 6*, & Léandre Alberti, *descrip. Ital.*

LIGURINUS, poëte Latin, vivoit du temps de Martial, qui lui adresse les quarante-quatre épigrammes du treiziéme livre, & se plaint à lui de ce qu'il vouloit paroître trop poëte.

LIGURINUS, est le nom que le cardinal Baronius donne à ce Gonthaire ou Gonthier, qui avoit composé un poëme de Fréderic *Barberousse*. Il en parle sous l'an 1160. *Voyez* GONTHIER.

LILERS, bourg de l'Artois dans les Pays-Bas, & sur la petite riviere de Navez, à sept lieues d'Arras vers le nord. * Mati, *diction.*

LILIO GREGORIO GIRALDI, *cherchez* GIRALDI.

LILITH. Les Juifs se servent de ce mot, pour marquer un spectre de nuit, qui enleve les enfans & les tue. C'est pourquoi, comme l'a remarqué R. Léon de Modène, lorsqu'une femme est accouchée, on a accoutumé de mettre sur de petits billets, aux quatre coins de la chambre où la femme est en couches, ces mots: *Adam & Eve; Lilith hors d'ici*, avec le nom de trois anges; & cela pour garantir l'enfant de tout sortilége. M. Simon, dans sa remarque sur ces paroles de Léon de Modène, observe que Lilith, selon les fables des Juifs, étoit la premiere femme d'Adam, laquelle refusant de se soumettre à la loi, le quitta & s'en alla dans l'air par un secret de magie. C'est cette Lilith que les Juifs superstitieux craignent comme un spectre qui apparoît en forme de femme, & qui peut nuire à l'enfantement. Buxtorf, *au ch. 2 de sa Synagogue*, parle assez au long de cette Lilith, dont il rapporte cette histoire tirée d'un livre Juif. Dieu ayant créé Adam, lui donna une femme qui fut appellée *Lilith*, laquelle refusa de lui obéir: après plusieurs contestations, ne voulant point se soumettre, elle prononça le grand nom de Dieu *Jehova*, selon les mystéres secrets de la cabale, & par cet artifice elle s'envola dans l'air. Quelque instance que lui eussent fait plusieurs anges qui lui furent envoyés de la part de Dieu même, elle ne voulut point retourner avec son mari. Cette histoire n'est qu'une fable; & cependant les Juifs cabalistiques, qui sont les auteurs d'une infinité de contes ridicules, prétendent la tirer du premier chapitre de la Genèse, qu'ils expliquent en leur maniere. * R. Léon de Modène, *cerem. part 4, chap. 8.*

LILLE, ville des Pays-Bas en Flandre, sur la Deule, est nommée en latin *Insula & Insulæ*, parcequ'elle étoit autrefois environée de divers marécages qui ont été desséchés par l'industrie des hommes. Elle fut bâtie l'an 1007 par Baudouin IV du nom, dit *le Barbu*, comte de Flandre, & fut environée de murailles par Baudouin V, dit *de Lille*, son fils, l'an 1046. Cette ville qui est très-belle & capitale de la Flandre fran-

çoiſe, a été ſouvent priſe & ſaccagée : à préſent elle eſt forte, bien munie & très-riche, depuis qu'après avoir été ſoumiſe par le roi Louis XIV l'an 1667, elle eſt reſtée à la France par la paix d'Aix-la-Chapelle l'an 1668. Ce prince y a fait élever une forte citadelle flanquée de cinq grands baſtions royaux, & a fait remplir des eaux de la riviere de la Deulle ſes doubles foſſés, diſtingués par ſes demi-lunes. Ces nouvelles fortifications enferment un fauxbourg, qui rend la ville extrêmement grande. On y entretient diverſes ſortes de manufactures, & on y voiture des marchandiſes par un canal qui ſe joint à la riviere de Lys, laquelle n'eſt pas fort éloignée de Lille. Baudouin de Lille, comte de Flandre, y fonda la collégiale de S. Pierre, qui eſt aujourd'hui la plus conſidérable ; Philippe *le Hardi* y établit l'an 1283 une chambre des comptes. La châtellenie de Lille eſt grande, & comprend pluſieurs villages. Elle a eu autrefois ſes châtelains, dont Florent Vander Haër, chanoine & tréſorier de Lille, a publié l'hiſtoire depuis l'an 1039 juſqu'en 1537. Il y a à Lille pluſieurs tribunaux, la gouvernance ou ſouverain bailliage, qui connoît de tous les cas royaux dans la ville, & dans la châtellenie : le bailliage de Lille qui a la police à la campagne & l'enſaiſinement des fiefs tenus du roi ; le bailliage de Falempin, ou de la châtellenie de Lille, où les hommes de fiefs jugent à la ſemonce du bailli : le magiſtrat qui a la juſtice civile & criminelle à la reſerve des cas royaux, & la police dans la ville & banlieue : un bureau de finances créé l'an 1691 pour tous les pays du gouvernement général de Flandre, & pour l'Artois : un hôtel des monnoyes érigé en 1685 : une maîtriſe particuliere des eaux & forêts ; & une juriſdiction des traites. Le prince Eugène de Savoye, commandant l'armée des alliés contre la France, prit cette ville en 1708 après un ſiége de quatre mois, ſoutenu par le maréchal de Boufflers ; mais elle fut rendue à la France par la paix d'Utrecht en 1713. * *Conſultez* Florent Vander Haër. Aubert le Mire, *notit. eccleſ. Belg. c.* 86. Valere André, *topog. belg.* Guichardin, *deſcription du Pays-Bas, &c.*

LILLE, ville de Provence dans le comté Venaiſſin, porte ce nom, parcequ'elle eſt entourée par la riviere de Sorgue, qui a ſa ſource près de-là à Vaucluſe, célébre par les écrits de Petrarque. Lille eſt agréable, & ſituée dans une campagne fertile, à cinq ou ſix lieues d'Avignon, & un peu moins de Carpentras.

LILLE, riviere de France, a ſa ſource dans le Limoſin, près la Meiſſe, paſſe à Saint-Yrier, & traverſe le Perigord, où elle reçoit la haute Vezere. Elle arroſe Perigueux, Mucidan, Montpont, &c. puis entrant dans la Guienne, elle y reçoit la Droune au-deſſous de Coutras, célébre par la bataille de 1587, arroſe Libourne, & ſe jette dans la Dordogne. * Baudrand.

LILLEBONNE ou ISLEBONNE, *Juliobona*, & par corruption *Iſlebonna* & *Juliabona*, ville de France, autrefois capitale du pays de Caux, dans le diocèſe de Rouen. Lillebonne a donné ſon nom à une branche de Lorraine. *Voyez* dans l'article LORRAINE, ce qui concerne cette branche.

Concile de Lillebonne.

Les évêques de Normandie aſſemblés à Lillebonne, y célébrerent un concile le jour de la Pentecôte l'an 1080, en préſence de Guillaume, dit *le Bâtard*, roi d'Angleterre, & des grands ſeigneurs du pays. Ce fut Guillaume I de ce nom, archevêque de Rouen, dit *Bonneâme*, qui y préſida ; & on y fit treize canons, rapportés par Orderic Vitalis, *l.* 5, *hiſt. eccleſ. Voyez* auſſi Sainte-Marthe, *tom.* 1. *Gallia chriſt. in arch. Roth in Guill. p.* 576.

LILLO, forteresſe des Pays-Bas, eſt bâtie ſur l'Eſcaut, à trois lieues au-deſſous d'Anvers dans le duché de Brabant. Tous les vaiſſeaux ſont obligés d'y jetter l'ancre, & d'y payer les droits à la douanne des états des Provinces-Unies, à qui cette place appartient, en vertu de ce qui a été conclu par le traité de paix fait à Munſter l'an 1648, ce qui eſt cauſe qu'on l'appelle ſouvent *la Bride d'Anvers*, à cauſe du grand dommage que cela porte au commerce de cette ville.

LILLY (Guillaume) naquit à Odeham dans le comté de Hant en Angleterre. Après avoir été quelque temps dans l'univerſité d'Oxford, ſur la fin du XV ſiécle, il alla à Jéruſalem par dévotion. A ſon retour, il fit quelque ſéjour à Rhodes, où il ſe perfectiona dans les langues grecque & latine. Il ſe rendit de-là à Rome, où il étudia ſous deux grands maîtres de ce temps-là, Jean Sulpitius & Pomponius Sabinus. A ſon retour en Angleterre il s'établit à Londres, où il enſeigna avec ſuccès la grammaire, la poëſie & la rhétorique. Enfin il fut fait premier maître de l'école de S. Paul, par le docteur Colles fondateur de cette école. Outre ſes ouvrages ſur la grammaire, il écrivit trois *Anti-Boſſicon*, *in ænigmata Boſſi*, contre un certain Whittington, qui avoit écrit ſatiriquement contre lui ſous le nom ſuppoſé de *Boſſus ; Poëmata varia ; De laudibus Deiparæ Virginis, &c.* Il mourut de peſte l'an 1522. * *Athenæ Oxonienſes.*

LIMA ou LOS REYES, ville de l'Amérique, capitale du Pérou, ſéjour d'un viceroi pour le roi d'Eſpagne, avec titre d'archevêché, a pour ſuffragans Cuſco, Quito, Arequipa, Truxillo, Guamanga, San-Jago de Chile, la Conception de Chile, & Panama en Terre-Ferme. François Pizarro jetta les fondemens de cette ville l'an 1535, & la nomma la ville des Rois, *Ciudad de los Reyes*, parceque les habitans vinrent s'y établir la fête de l'Epiphanie ou des Rois. Le nom de Lima lui a été donné, à cauſe de la vallée de Lima où elle eſt ſituée. Cette ville qui eſt la plus célébre, la plus grande & la plus magnifique de tout le Pérou, eſt diviſée en trente-ſix quartiers, chacun de cent cinquante pas en quarré. Les rues y ſont également larges, & les maiſons d'une même ſymmetrie en ligne droite, ſans aucune courbure ni détour. Le fauxbourg de S. Lazare vers le nord, eſt auſſi diviſé par quartiers bâtis ſelon le même alignement. Vers l'orient il y a un autre fauxbourg où demeurent environ huit cens familles d'Indiens, qui ſont fort riches, & ſavent la langue eſpagnole. On y voit un beau collége de Jéſuites, & l'hôtel d'un lieutenant particulier, qui exerce auſſi ſa juriſdiction ſur quelques bourgs des environs. Au milieu de la ville eſt le palais royal, qui eſt la demeure du viceroi, & le ſiége du parlement compoſé de huit juges, de quatre conſeillers nommés *Alcades de cortes*, de deux avocats fiſcaux & autres officiers. Le viceroi même y préſide le plus ſouvent : il a pluſieurs ſecrétaires, & reçoit quatre mille ducats de penſion par an, outre trois mille ducats pour ſa dépenſe quand il va à Callao, & dix mille lorſqu'il va en d'autres provinces. Il donne les offices de capitaine de ſes gardes, de gouverneur du port, de capitaines ou *Maſtres de Campo*, & toutes les autres charges, excepté celles du conſeil royal. Entre ces charges, on compte plus de cent lieutenances, dont le viceroi tire des ſommes immenſes. La ville eſt auſſi le ſiége d'un archevêché, qui a trente mille ducats de revenu ; & tous les eccléſiaſtiques, principalement les chanoines, y ſont extrêmement à leur aiſe. Les égliſes y ſont en grand nombre. On y voit pluſieurs couvens & monaſtères de religieux & de religieuſes, & deux riches hôpitaux, l'un pour les Eſpagnols, & l'autre pour les Negres. Les Jéſuites, qui y ſont appellés *Théatins*, y ont trois beaux colléges. De la plus haute partie de la ville coulent deux larges canaux, qui ſe répandent dans tous les quartiers, de ſorte qu'il n'y a pas une maiſon qui n'ait ſon aqueduc. Les bâtimens particuliers n'ont qu'un étage, & les murailles ne ſont preſque que de poutres & de planches, remplies entre deux de mortier. Les toits ſont couverts de toiles peintes : ce qui ſuffit en ce pays-là,

Digitized by Google

parcequ'il n'y pleut jamais. Lima eſt encore une ville magnifique, parceque le viceroi y tient ſa cour, & que la chancellerie du roi y eſt établie. Elle eſt la plus marchande de toute l'Amérique méridionale ; car on y amene tout l'or & l'argent des provinces voiſines du Pérou & du Chili, & preſque toutes les marchandiſes de l'Europe y ſont tranſportées de Panama, & de la nouvelle Eſpagne. La ville n'eſt ceinte d'aucune muraille, quoique d'autres aſſurent qu'elle a de bons remparts. On y compte environ cinq mille Eſpagnols, & quarante mille Negres. Le port de Lima, qui eſt nommé *Callao*, eſt éloigné de la ville d'environ deux lieues. Il y demeure environ ſix cens familles d'Eſpagnols, & pluſieurs Negres & Indiens. Il y a deux monaſtères de religieux, & une maiſon de Jéſuites. De-là on tranſporte à Lima toutes les marchandiſes ſur des charettes & des bêtes de charge, dont on voit tous les jours le chemin rempli. Ce port eſt très-grand & très-aſſuré. Le bourg eſt bien fortifié, & défendu de deux châteaux. Tous les ans au mois de fevrier il part de Callao une flote, nommée *la Armadilla*, qui va à Arica dans la province de Charcas, d'où elle revient ſur la fin du mois de mars, chargée d'or & d'argent, que l'on y a mené des mines de Potoſi. Ce tréſor ſe décharge au port de Lima, & de-là il ſe tranſporte dans la ville. Au commencement de mai on tranſporte ces richeſſes de Lima à Panama. La ville de Lima eſt fort ſujette aux tremblemens de terre. L'an 1619 au mois d'octobre, il en arriva un ſi rude & ſi violent, que plus de cinq cens maiſons en tomberent, & preſque toutes en furent endommagées.

La vallée de Lima eſt un lieu extrêmement fertile, l'air y eſt très-ſain, & le pays fort agréable. On n'y eſt incommodé, ni de la chaleur, ni du froid. La plus grande chaleur eſt dans les mois de décembre, de janvier, de février & de mars, & c'eſt alors leur été. Les jours ſont les plus longs en janvier, & ont quatorze heures ; les plus courts n'y ont guères moins de douze heures : on y moiſſonne le froment en décembre & en janvier ; les raiſins ſont murs au mois d'avril. Depuis le mois de mai juſqu'en ſeptembre, c'eſt l'hyver de ce pays. En ce temps le ciel eſt un peu couvert, & la roſée y produit quantité d'herbages. C'eſt la plus agréable & la plus commode ſaiſon de l'année. Les oliviers & les autres arbres ſont chargés de fruits, & tous les jardins y font paroître leurs beautés. Il croît dans ce terroir beaucoup de cannes de ſucre ; les beſtiaux y ont de bons pâturages ; & les chevaux y trouvent une certaine herbe qui les nourit bien mieux que le foin ou l'orge. * Laët, *hiſt. du nouveau monde*. Linſchot, *deſc. Americ.* Herrera, *in Americ. c.* 19 *&* 20.

Conciles de Lima.

Nous avons connoiſſance de trois conciles aſſemblés à Lima dans le Pérou ; mais nous ne ſavons en quelle année fut célébré le premier. On tint le ſecond l'an 1567, & le troiſiéme fut aſſemblé par l'archevêque Taurin Alfonſe Magrouci, l'an 1583, pour la réforme des mœurs. Les canons en furent publiés l'an 1614. On y condamna auſſi un profeſſeur de théologie, qui s'étant laiſſé tromper par une femme, qu'on croyoit poſſédée, oſoit dire qu'il avoit un ange familier, qui lui apprenoit toutes choſes ; qu'il s'entretenoit ſouvent avec Dieu ; qu'il ſeroit pape ; qu'il tranſféreroit le ſaint ſiége au Pérou ; & qu'il avoit refuſé l'union hypoſtatique, &c. * Acoſta, *l.* 2 *de noviſſ. c.* 2, *&c.*

LIMA, PONTE DE LIMA, ville de Portugal, eſt dans la province d'entre Douro & Minho, ſur la riviere de Lima, à quatre lieues de Braga, vers le nord. Lima eſt capitale d'une contrée qui porte ſon nom. * Mati, *dictionnaire.*

LIMA, en latin *Limius*, *Limia*, *Limæa*, anciennement, *Lethes*, *Belion*, riviere de Portugal. Elle naît dans la Galice, entre les villes d'Orenſe & de Montetrei dans un lieu marécageux, traverſe la province d'entre Douro & Minho, baigne Ponte de Lima, & Viaua de Fos de Lima, & ſe décharge peu après dans l'Océan Atlantique. Les anciens l'ont appellé quelquefois *Lethé* ou *riviere de l'Oubli*. On y pêche de bons poiſſons, particulierement des ſaumons & des eſturgeons. * Mati, *diction.*

LIMAGNE, pays de France, dans la Baſſe-Auvergne le long de l'Allier, a environ douze lieues de longueur, eſt fort fertile, & eſt eſtimé l'un des meilleurs de France. Les écrivains Latins le nomment *Alimania*. * Baudrand.

LIMAT, LIMMAT, LINT, riviere de Suiſſe. Elle a ſa ſource aux confins du pays des Griſons, baigne le canton de Glaris ; & après avoir traverſé le lac de Zurich, arroſe la ville de ce nom, & celle de Bade, puis ſe décharge dans la riviere d'Ar. * Mati, *diction.*

☞ LIMBACH, place de la baſſe Hongrie, ſur une montagne, aux frontieres de la Stirie, & à un mille d'Allemagne de la riviere de la Mure, ſelon Baudrand. Il y a deux places du nom de Limbach. On les diſtingue par les noms d'*Ober Limbach*, le *haut Limbach*, & de *Nider-Limbach*, *le bas Limbach*. Il y a quatre lieues de diſtance de l'une à l'autre. Les Hongrois appellent le bas Limbach *Aſolindua* ; & on croit qu'il exiſtoit du temps des anciens ſous le nom d'*Olymacum*. Il eſt à ſix milles du lac Balaton, & à quatre de Caniſe. * La Martiniere, *dict. géogr.*

LIMBORCH (Philippe de) profeſſeur en théologie dans l'école des Remontrans à Amſterdam, étoit ſorti d'une famille originaire de Maſtricht. Nicolas de Limborch qui a vécu & eſt mort dans le fauxbourg de Maſtricht, qu'on nomme de *ſaint Pierre*, de la juriſdiction de Liége, avant l'an 1557, eſt comme la tige de cette famille. On dit qu'il avoit cent quinze ans quand il mourut ; & qu'il étoit encore alors ſi vigoureux, qu'il pouvoit faire beaucoup de choſes de ſes mains. Il eut un fils nommé François, qui fut gouverneur & échevin de ce fauxbourg, pour l'évêque de Liége, juſqu'à ſa mort. Il épouſa l'an 1518 *Marie* Schenk de Niddegam, de la même famille de Gueldre, dont étoit *Martin* Schenk, qui s'acquit tant de réputation dans les guerres d'Eſpagne par des actions fort hardies & fort courageuſes. Il eut treize enfans de cette femme ; & douze d'une ſeconde & d'une troiſiéme ; enſorte qu'il fut pere de vingt-cinq enfans. De *Marie* Schenk naquit en 1530, *François* Limborch, qui épouſa à Malines en 1550, *Catherine* Wils, avec laquelle ſept ans après il ſe retira à Emden dans la Friſe orientale, parcequ'il ſuivoit les dogmes de Mennon, chef de ceux qu'on nomme *Mennonites* ; & qu'il craignoit les ſuites d'une perſécution fort allumée dans ce temps là. Il lui naquit en 1563, étant à Emden, un fils nommé auſſi *François*, qui ſe maria avant la mort de ſon pere, & qui jouiſſoit de biens aſſez conſidérables. Mais la populace d'Emden s'étant ſoulevée contre le magiſtrat, l'ayant dépoſé, & en ayant mis d'autres à ſa place, *François* de Limborch, ne voulant point ſe mêler dans ces troubles, ſe retira à Amſterdam avec ſa femme en 1595. Il lui naquit dans cette derniere ville un fils qu'il nomma auſſi *François*. Celui-ci épouſa en 1623 *Gertrude* Epiſcopius, fille de Rembert qui étoit frere de Simon Epiſcopius, dont il eut pluſieurs enfans. Entr'autres *Rembert* de Limborch, né en 1619, qui étudia en droit, & s'acquit tant de réputation dans la juriſprudence, que quoique Remontrant de profeſſion, ſans aucunes ſollicitations, & ſans jamais changer de religion, il fut fait avocat fiſcal de la province de Hollande, qui eſt une charge très-importante, & qui ne peut être bien exercée que par un homme du premier mérite. Le ſecond fils fut Philippe : c'eſt celui-là qui fait le ſujet de cet article. Il naquit le 19 juin 1633. Il y en a eu un troiſiéme appellé *Simon*, qui a eu poſtérité,

qui exerçoit en 1714, avec réputation, la charge d'avocat à la Haye. *François* leur pere avoit bien réſolu d'étudier; & il en fut détourné par ſon beau-pere *Rembert* Epiſcopius, & s'adonna durant ſa vie au négoce. Mais ce beau-pere étant mort, il retourna à l'étude, qu'il continua à Utrecht, puis à Leide; enfin il s'alla établir à Amſterdam, où il exerça la profeſſion d'avocat avec réputation: étant ſouvent choiſi pour arbitre dans des affaires importantes & difficiles. *Philippe* de Limborch paſſa les premieres années de ſa vie à Amſterdam dans la maiſon paternelle. En 1647 il monta du collége aux leçons publiques. Il commença alors de profiter des leçons de Gaſpard Barlæus ſur la morale; & de celles de Jean Gerard Voſſius ſur l'hiſtoire ſacrée & profane. Il étudia en philoſophie ſous Arnold Senguerd. Après ſes études, il s'attacha ſérieuſement à la théologie, ſous Etienne de Courcelles, qui fut profeſſeur chez les Remontrans dans cette faculté, après Epiſcopius. D'Amſterdam il ſe rendit à Utrecht où il fréquenta les leçons de Gisbert Voëtius & des autres théologiens prétendus réformés, pour voir comment ils établiſſoient & défendoient leurs opinions. Il retourna à Amſterdam environ au mois de mai de l'an 1654, & fit ſa premiere prédication d'épreuve au mois d'octobre ſuivant. Il ſubit l'examen en théologie au mois d'août de l'année ſuivante 1655, & fut reçu propoſant à Harlem. La même année on lui adreſſa une vocation à Alcmaër, pour y exercer les fonctions de miniſtre ordinaire parmi ceux de ſon parti. Mais il refuſa cette vocation, ne croyant pas être aſſez fort pour bien remplir les devoirs d'un miniſtre de l'évangile. Cependant il publia les ſermons d'Epiſcopius ſon grand-oncle maternel ſur le ch. 5 de S. Matthieu, qui parurent en 1657. La même année il fut appellé pour être miniſtre des Remontrans à Goude, où il y a une aſſemblée nombreuſe de chrétiens de cette ſecte. Il accepta cette vocation, & exerça ſon miniſtère dans cette ville, juſqu'à ce qu'il fut appellé à Amſterdam. Ayant hérité des écrits d'Epiſcopius, il trouva un grand nombre de lettres, qui concernoient les affaires des Remontrans. Lui & Chrétien Hartſoëker miniſtre Remontrant à Rotterdam, les mirent en ordre, & les publierent en 1668, ſous le titre d'*Epiſtolæ præſtantium & eruditorum virorum.* Ayant ramaſſé un grand nombre d'autres lettres, & les exemplaires de la premiere édition étant venu à manquer, il en publia une ſeconde *in-folio*, beaucoup augmentée en 1684. Depuis cette édition ayant paſſé de la main d'un libraire en celle d'un autre en 1704, il y ajouta vingt lettres, & par ce moyen on a une ſuite preſque complette de ce qui concerne l'hiſtoire des Arminiens depuis Jacques Arminius, juſqu'aux temps qui ont ſuivi le ſynode de Dordrecht. Le 15 août de la même année en laquelle il publia ces lettres, il ſe maria à *Elizabeth* van Zorgen, fille du célébre juriſconſulte *Nicolas* van Zorgen, qui avoit été intime ami du fameux Jean Utembogard. Il n'en eut qu'une fille, qui mourut jeune, après avoir perdu ſa mere. En 1661 il publia en flamand un petit livre en forme de dialogue ſur la tolérance en matiere de religion, contre Jean Sceperus, qui avoit combattu cette même tolérance. Etienne de Courcelles ayant fait imprimer le premier volume des ouvrages d'Epiſcopius, qui lui avoient été communiqués par *François* de Limborch, *Philippe* procura l'édition du ſecond en 1661. Il y ajouta une préface, où il défend la réputation d'Epiſcopius & des Remontrans. Ce fut en 1667 qu'il fut appellé pour être miniſtre à Amſterdam. Arnold Pœlembourg avoit ſuccédé à Courcelles, dans la charge de profeſſeur en théologie; & celui-ci étant mort, on avoit mis à ſa place Iſaac Pontanus, miniſtre dans la même ville. Celui-ci, dont les talens étoient ſur tout pour la prédication, céda ſa place à Limborch, pour une année, puis pour toujours le 19 avril 1668. Alors il tourna toutes ſes études de ce côté-là, & s'acquit une grande réputation non-ſeulement parmi ceux de ſon parti; mais même parmi les étrangers. Sa douceur & ſa modeſtie n'y contribuerent pas peu. Deux ans après il mit au jour divers ſermons flamans d'Epiſcopius qui n'avoient pas paru juſques alors. Le 9 de janvier 1674, il prit une ſeconde alliance, avec *Cornelie* van de Kerck, de qui il a eu deux enfans. L'année ſuivante il procura une édition de toutes les œuvres de Courcelles ſon maître, dont pluſieurs n'avoient pas paru juſques alors; mais comme ni Epiſcopius ni Courcelles n'avoient pas eu le temps de donner un ſyſtême complet de la théologie remontrante, il réſolut d'en compoſer un, moins ample que celui que ſes prédéceſſeurs avoient commencé, mais qui fût tout-à-fait complet. Quelques maladies & diverſes occupations & diſtractions ne lui permirent pas de l'achever avant l'an 1684, & il ne parut qu'en 1686. Cet ouvrage fut reçu avec beaucoup d'empreſſement par les remontrans. Auſſi s'en eſt-il déjà fait quatre éditions. La même année 1686 il eut une diſpute premierement de vive voix, & enſuite par écrit, avec Iſaac Orobio Juif de Séville, qui étoit ſorti des priſons de l'inquiſition, & s'étoit retiré à Amſterdam, où il exerçoit la médecine avec réputation. Cette diſpute a procuré un ouvrage qui a pour titre, *Collatio amica de veritate religionis chriſtianæ, cum erudito Judæo.* Il y fait voir que le Juif ne peut apporter aucun argument qui ait quelque force en faveur de la religion judaïque, qu'on ne puiſſe employer avec plus de raiſon & plus de force en faveur de la religion chrétienne. Le Juif opiniâtre ne voulut pas ſe rendre; mais il en vint juſqu'à dire que chacun devoit demeurer dans ſa religion; parcequ'il étoit bien plus facile de combattre la religion d'autrui, que de prouver la ſienne. Il alla même juſqu'à avancer que, s'il étoit né de parens qui adoraſſent le ſoleil, il ne voyoit pas de raiſon pourquoi il abandonneroit cette religion & la changeroit pour une autre. Peu de temps après, M. de Limborch donna au public un petit livre flamand d'Epiſcopius, qui contient une diſpute qu'il avoit eue par écrit avec Guillaume de Bom prêtre catholique, dans lequel il prétend montrer que cette égliſe n'eſt point exemte d'erreurs, & qu'elle n'eſt point le juge ſouverain des controverſes. En 1692 le livre des ſentences de l'inquiſition de Toulouſe, qui comprend toutes les ſentences prononcées par ce tribunal depuis 1307, juſqu'en 1333, étant tombé entre les mains d'un ami de M. de Limborch, il réſolut de les donner au public, & cela lui fournit l'occaſion d'y joindre l'hiſtoire de ce terrible tribunal, tirée des propres écrits des inquiſiteurs. En 1693, on fit par les ſoins de M. de Limborch une nouvelle édition en un gros volume *in-folio*, de tous les ſermons d'Epiſcopius, auſquels il joignit non-ſeulement une préface, mais auſſi une hiſtoire fort longue de la vie d'Epiſcopius, qui a été traduite en latin par un jeune homme, & imprimée *in*-8°, à Amſterdam 1701. En 1694 une jeune fille ſéduite par des Juifs, réſolut de quitter le chriſtianiſme pour ſe faire juive. On la fit parler à quelques théologiens, qui ne la perſuaderent pas; parcequ'ils entreprenoient de prouver le chriſtianiſme immédiatement par l'ancien teſtament. M. de Limborch, ayant ſuivi avec elle la même méthode qu'il avoit employée avec le Juif Orobio, eut le bonheur de la perſuader dans quelques conférences. M. de Limborch en a fait le récit dans une lettre à M. Locke, qui n'a pas encore vu le jour. En 1698, il fut accuſé par M. Wander Wayen, profeſſeur en théologie à Franeker, de calomnie, pour avoir dit que feu M. Burman, profeſſeur en théologie à Utrecht, avoit copié un paſſage de Spinoſa dans ſa théologie chrétienne. M. de Limborch répondit à ce théologien, & réfuta en même temps quelques autres de ſes ſentimens; cette réponſe a été miſe à la fin de la troiſiéme édition de ſa théologie chrétienne. On ne doit pas oublier que MM. Burman, l'un profeſſeur en hiſtoire & en

éloquence à Utrecht ; & l'autre miniſtre à Amſterdam, ont juſtifié la mémoire de leur pere dans un livre, qui a pour titre *Burmannorum pietas, &c.* imprimé à Utrecht en 1700, *in*-8°. M. de Limborch n'a rien répliqué. En 1700, on vit de lui un livre de piété, ſur la maniere de bien mourir, & celle de conſoler les malades. Il commença en même temps un commentaire ſur les actes des apôtres, & les épîtres aux Romains & aux Hébreux, qui a vu le jour en 1711. On demanderoit un peu plus de critique dans un ſiécle où cette ſcience eſt cultivée avec tant de ſoin & avec tant de raiſon. Dans l'automne de 1711, M. de Limborch commença à être attaqué d'une maladie de la peau, que les médecins nomment *Herpes*, ou *feu ſacré*. Son mal augmenta l'hyver ſuivant. Enfin il mourut le dernier d'avril 1712, dans ſa 79 année. Il avoit beaucoup d'amis parmi les ſavans, tant dans ſa patrie, que dans les pays étrangers, principalement en Angleterre, où il étoit fort eſtimé. * Jean le Clerc, *dans l'oraiſon funébre de M. de Limborch.*

LIMBOURG, l'une des dix-ſept provinces des Pays-Bas, avec titre de duché, & une ville de ce nom, appartenoit au roi d'Eſpagne, & eſt maintenant à l'empereur depuis le traité d'Utrecht. Cette province eſt ſituée entre le pays de Liége & le duché de Juliers. Limbourg, ſa ville capitale, eſt ſur la riviere de Weſet, à trois lieues d'Aix & à quatre de Liége, & eſt ſituée très-avantageuſement, avec un château ſur un rocher. Les Hollandois prirent cette ville l'an 1633, mais elle fut depuis repriſe par les Eſpagnols. Les troupes de Louis XIV commandées par M. le prince & M. le duc ſon fils, prirent Limbourg l'an 1675, & la ruinerent. Depuis elle a été rendue aux Eſpagnols par la paix de Nimegue, l'an 1678. Le Limbourg a eu des ducs particuliers, dont nous allons donner une liſte généalogique. Le pays eſt aſſez fertile en grains, en fruits, & ſur tout en herbes & en eaux propres à la médecine. Spa, fameuſe par ſes eaux, n'eſt qu'à trois lieues de Limbourg. * Guichardin, *deſcrip. du Pays-Bas.* Pontus Heuterus. Mejer.

SUITE GÉNÉALOGIQUE DES DUCS DE LIMBOURG.

L'hiſtoire commence à parler des comtes de Limbourg au dixiéme ſiécle. On lit que dès l'an 970, Louis comte de Los, étoit marié à *Adelaïde*, comteſſe de Limbourg, dont il eut entre autres enfans, un fils du nom de *Baudri*, ou *Balderic* II évêque de Liége en 1008, fondateur de l'abbaye de S. Jacques. On ignore les pere & mere d'*Adelaïde*. L'on commence donc ordinairement la ſuite généalogique des comtes de Limbourg connus à

I. HENRI I, qui vivoit l'an 1071. Il avoit épouſé *Junthe*, ou *Judith*, fille unique de Frédéric de Luxembourg, duc de la baſſe-Lorraine. Ils eurent pour fils

II. HENRI II, qui fut créé duc de la baſſe-Lorraine, & qui tranſmit le titre de duc à ſes deſcendans. Il épouſa *Adéle*, héritiére du comté d'Arlon, & par cette alliance le comté d'Arlon entra dans la maiſon de Limbourg. Henri mourut vers l'an 1118. L'hiſtoire ne nous a conſervé que le nom de celui de ſes enfans qui fut ſon ſucceſſeur : c'eſt

III. WALERAN I, duc de Limbourg & comte d'Arlon, qui étoit avoué de l'abbaye de S. Tron. Il eut diverſes guerres avec ſes voiſins, & mourut l'an 1140, laiſſant de *Sophie* de Lorraine ſa femme, trois fils, HENRI, qui lui ſuccéda ; *Waleran*, & *Gerard*.

IV. HENRI III épouſa 1°. *Laurence* d'Alſace, fille de *Thierri* d'Alſace, comte de Flandre, & de *Suanihilde* ſa premiere femme, dont Henri fut ſéparé pour cauſe de conſanguinité ; 2°. *N.* dont il eut un fils & une fille ; ſavoir HENRI IV, qui fut premier marquis d'Arlon, qui ſuit ; & *Marguerite*, mariée à *Godefroi* duc de Brabant, à qui elle laiſſa deux fils, *Henri*, & *Albert*, évêque de Liége.

V. HENRI IV, duc de Limbourg & marquis d'Arlon, mourut l'an 1201, laiſſant pour enfans WALERAN II ſon ſucceſſeur ; *Henri*, ſeigneur de Walckenborcq, ou de Fauquemont ; & *Gerard*, ſeigneur de Borne.

VI. VALERAN II, fonda la quatriéme race des comtes de Luxembourg. Il eut deux femmes : la premiere, dont le nom eſt inconnu, lui donna deux fils, HENRI ſon ſucceſſeur au duché de Limbourg ; *Waleran*, ſurnommé *le long* ou *le jeune*, marié à *Iſabelle* de Bar & de Luxembourg ; une fille qui épouſa *Frédéric* comte d'Iſenbergh. Waleran eut pour ſeconde femme *Ermeſinde*, comteſſe & héritiere de Luxembourg, à qui il porta en dot le marquiſat d'Arlon. De ce ſecond mariage naquirent 1. *Henri* II, comte de Luxembourg & de la Roche, & marquis d'Arlon ; 2. *Gérard*, ſeigneur de Durbuy ; 3. *Catherine*, qui épouſa un duc de Lorraine. Waleran mourut l'an 1226, & fut enterré dans l'abbaye de Rhode près d'Aix-la-Chapelle.

VII. HENRI V, duc de Luxembourg, épouſa *Cunigarde* de Mont, ou de Berg : ils moururent tous deux vers l'an 1244. Leurs enfans furent : WALERAN III, duc de Limbourg, & ADOLPHE, *tige des comtes de* BERG.

VIII. WALERAN III n'eut de ſa femme qu'une fille nommée *Ermengarde*, qu'il maria à *Renaud* I, comte de Gueldre. Waleran mourut l'an 1277, & ſa fille *Ermengarde* n'eut point de poſtérité. Par-là le duché de Limbourg fut dévolu à ADOLPHE comte de Berg.

IX. ADOLPHE I, duc de Limbourg & comte de Berg, épouſa la ſœur de Hoeſtade archevêque de Cologne, dont il n'eut qu'un fils, qui ſuit.

X. ADOLPHE II continua la branche des comtes de Berg ; mais il perdit le duché de Limbourg. Jean I, duc de Brabant, ayant formé des prétentions ſur ce duché, on dit qu'Adolphe le lui vendit. Les comtes de Luxembourg prétendirent au même duché : chaque parti ſe le diſputa : la guerre fut longue & ſanglante. Enfin la bataille donnée à Woringen près de Cologne l'an 1288, décida du droit. Les comtes de Luxembourg furent battus, & le duc de Brabant victorieux réunit le duché de Limbourg à celui de Brabant. * Extrait de l'*Hiſtoire eccléſiaſtique & civile du duché de Luxembourg & comté de Chiny*, par le R. P. Jean Bertholet, Jéſuite, tome III, *in*-4°, à Luxembourg, 1741.

LIME, en latin *Lima*, anciennement *Elatas*, petite riviere de la Natolie propre, ſe décharge dans la mer Noire, au midi de Pendarachi, & au nord de Lippe. * Mati, *dictionnaire.*

LIME, LYME-REGIS, bourg d'Angleterre, ſitué ſur la côte du comté de Dorcheſter, aux confins de celui de Devon. Il prend ſon nom d'une petite riviere à l'embouchure de laquelle il eſt ſitué. Il a ſéance & voix dans le parlement d'Angleterre. Il y a un petit port, dans lequel le duc de Montmouth mouilla avec trois grands vaiſſeaux l'an 1685, dans le deſſein de ſe faire reconnoître fils de Charles II roi d'Angleterre, & d'occuper le trône, où il prétendoit que Jacques II avoit été injuſtement élevé : mais ſa petite armée ayant été défaite & lui ayant été pris, il eut la tête tranchée. * *Diction. angl. Mémoires du temps.*

LIMENARQUES, ou ſtationaires, en latin *Limenarcha* ou *Stationarii*. C'étoient des ſoldats, que les Romains mettoient en divers lieux, pour empêcher les déſordres, & principalement ceux que les voleurs & les bandits pouvoient cauſer ſur les grands chemins. Auguſte les établit après les guerres civiles, pour empêcher que les ſoldats, qu'on avoit licenciés, ne ravageaſſent l'Italie. Tibére en augmenta le nombre, comme Suétone nous l'apprend dans la vie de cet empereur. Le chef de ces ſoldats fut appellé *Irenarcha*, comme qui diroit, *prince de la paix*, parcequ'il procuroit la paix & la tranquillité publique. C'eſt auſſi un

des noms de Priape. * *Antiq. rom.*

LIMENTINUS, dieu du paganiſme, ainſi nommé du mot *Limen* : il préſidoit aux ſeuils des portes : *cherchez* FORICULE.

LIMERIK ou LIMERICH, ville & comté d'Irlande, dans la Mommonie, avec titre d'évêché, ſuffragant de l'archevêché de Caſhel, eſt ſituée ſur la riviere de Shannon, vers la frontiere de Connaught. Elle eſt forte de ſituation, coupée de pluſieurs ponts, & ſans contredit la plus belle, la plus peuplée, & la plus marchande de toute la province de Munſter, à cauſe de la bonté de ſon port, où les plus gros vaiſſeaux peuvent remonter, quoiqu'elle ſoit à ſeize lieues de la mer. Elle n'eſt qu'à quarante-cinq mille pas de Kilchenni au couchant, & à trente-cinq de Gallowai au midi. Le roi d'Angleterre Guillaume III l'aſſiégea l'an 1690, & fut obligé de lever le ſiége. Il la prit l'an 1691.

LIMEUIL, bourg de France dans le Périgord, à l'embouchure de la Vezere dans la Dordogne, & à cinq lieues au-deſſus de Bergerac. * Mati, *dict.*

LIMEUIL (Iſabelle de la Tour, demoiſelle de) fille d'honneur de Catherine de Médicis, vérifia par ſa conduite le bon mot qu'on trouve dans le *Menagiana*, que la charge de fille d'honneur d'une reine eſt très-mal aiſée à exercer. Elle l'étoit ſur-tout dans une cour auſſi débordée que l'étoit alors celle de France. Elle ſuccomba ſous le poids de ſa dignité à la vue de toute la cour ; car elle accoucha chez la reine ſans avoir été mariée. Le prince de Condé étoit pere de l'enfant ; & Brantôme nous apprend que ce prince s'étant marié, lui envoya redemander tous les bijoux qu'il lui avoit donnés ; & qu'elle les rendit, mais avec des marques de dépit, qui faillirent à lui couter cher. Il y en a qui prétendent, qu'après cette aventure la demoiſelle fut chaſſée, & d'autres qu'elle ne perdit point les bonnes graces de la reine. Quoi qu'il en ſoit, elle étoit fille de *Gilles* de la Tour, ſeigneur de Limeuil, & ſe maria enſuite avec *Scipion* Sardini, baron de Chaumont-ſur-Loire, noble Luquois. Sa ſœur aînée, fille d'honneur de Catherine de Médicis, mourut à la cour. Si Brantôme en eſt cru, cette derniere n'avoit aucune religion, comme elle le fit aſſez voir par la maniere dont elle mourut. * Bayle, *dictionn. crit.*

LIMISSO, ville ſituée ſur la côte de l'iſle de Chypre, environ à ſeize lieues de Baffo, du côté du levant méridional. Limiſſo qui a un évêché ſuffragant de Nicoſie, eſt preſque ruinée. Pluſieurs géographes la prennent pour l'ancienne Amathonte ou Amathuſe, en latin *Amathus*, où Vénus avoit un temple célébre. Mais d'autres ſoutiennent que les ruines de cette ancienne ville ſont à plus de deux lieues de Limiſſo * Mati, *dictionn.*

LIMNÆUS (Jean) célébre juriſconſulte, naquit le 9 janvier 1592, à Iéne où ſon pere profeſſoit les mathématiques. Il étudia d'abord dans cette ville, & enſuite à Weimar. Quelque temps après il revint à Iéne où il prit les leçons des plus habiles profeſſeurs. Ayant perdu ſon pere, il quitta cette ville en 1614, & alla à Altorf, où il demeura juſqu'en 1617. Dans cette derniere année, on lui confia deux jeunes gentilshommes de Nuremberg pour les conduire en Italie. Ils quitterent ce pays dès 1618, ſans avoir vu ni Rome ni Naples : on dit qu'ils eurent peur de l'inquiſition, qui laiſſe néanmoins toute liberté aux étrangers de voyager, quand ils ſe comportent avec la circonſpection qui convient par-tout. Ils allerent en France, & arriverent ſur la fin du mois d'avril à Lyon. Après avoir paſſé deux ans en France, ils ſe tranſporterent en Angleterre, d'où ils ſe rendirent en Hollande pour retourner à Nuremberg, où ils arriverent le premier octobre de l'an 1620. Peu de temps après, Limnæus alla de nouveau à Altorf, & l'année ſuivante à Iéne, où en 1623 il fut fait par Guillaume duc de Saxe, auditeur d'un régiment ; mais la détention de ce prince l'obligea quelque temps après d'abandonner ce poſte. Il ſe retira à Iéne, d'où le chancelier de Culembach le fit venir pour lui confier l'éducation de ſon fils. Limnæus s'aquitta de cet emploi avec honneur, & l'exerça durant ſept ans. En 1631, les tuteurs de Fréderic margrave d'Anſpach lui mirent entre les mains leur pupille pour avoir inſpection ſur ſes études. L'année ſuivante, par l'ordre des mêmes tuteurs, il accompagna en France les margraves de Brandebourg, Albert & Chriſtian. Le ſecond de ces princes étant mort, il demeura au ſervice de l'aîné juſqu'en 1639. Alors ce prince le fit ſon chambellan, & membre de ſon conſeil privé. Limnæus exerça ces emplois juſqu'à ſa mort arrivée en 1663. Il n'avoit point été marié. Il eſt auteur des ouvrages ſuivans. 1. *Tractatus de academiis*, à Altorf, 1621 *in*-4°. 2. *Notitiæ regni Galliæ libri* VII, en deux volumes *in*-4°, à Francfort 1655. L'auteur qui avoit fait un long ſéjour en France, dit l'abbé Lenglet, a très-bien obſervé & recueilli dans ces deux volumes une infinité de droits & de prérogatives qui regardent le corps de l'état & de ſes différens membres. L'abbé Lenglet ajoute, que ſon livre n'eſt pas commun, mais que l'auteur s'eſt ſouvent ſervi d'écrivains particuliers qui ne ſont pas toujours foi. 3. *De jure imperii romano-germanici*, à Strasbourg, *in*-4°, 1629, &c. en cinq volumes, y compris, dit l'abbé Lenglet, les additions que l'auteur même y a faites. Le même ajoute, que l'édition de Strasbourg donnée par Schilterus, eſt la meilleure. « Limnæus, » continue-t-il, quoique laborieux & bon phiſoſophe, » n'a pas toujours obſervé les régles de la juſteſſe, puiſ» qu'il y mêle fort mal à propos des matieres de droit » civil, & d'autres choſes qu'il avoit obſervées dans ſes » voyages. » Oldenbourg a abrégé l'ouvrage de Limnæus, ſous le titre de *Limnæus enucleatus*. 4. *Obſervationes in bullam auream Caroli IV*, à Strasbourg, 1662, *in*-4°. 5. *Capitulationes imperatorum & regum Romano-Germanicorum, à Carolo V, ad Ferdinandum III, edite (germanicè, cum Joannis Limnæi annotamentis*, à Strasbourg, 1651, *in*-4°. L'abbé Lenglet en cite une édition de Leipſick 1691, qu'il dit être plus ample, à cauſe, dit-il, des additions qu'on a jointes à Limnæus. 6. *Danielis Ottonis diſſertatio de jure publico imperii romani, cum notis Joannis Limnæi*, à Wittenberg, 1632, *in*-8°. Voyez le *Dictionnaire hiſtorique*, édition d'Amſterdam, 1740. *La Méthode pour étudier l'hiſtoire*, par M. l'abbé Lenglet, au catalogue, tom. III & IV, &c.

LIMNES, lieu proche de la ville d'Athènes, renfermoit un célébre temple de Bacchus, où l'on faiſoit combattre de jeunes gens à la lutte. C'étoit dans ce temple où pendant les premiers ſiécles d'Athènes, on liſoit un decret des Athéniens, qui obligeoit leur roi, lorſqu'il vouloit ſe marier, de prendre une femme dans le pays, & qui n'eut pas été mariée auparavant. * Pauſanias, *in atticis*. J. Spon, *voyage d'Italie, &c. l'an* 1675.

LIMOJON DE SAINT-DIDIER (Ignace-François) coſeigneur de Venaſque & de Saint-Didier, né à Avignon en 1668, mort dans la même ville le 15 mai 1739, étoit poëte provençal & françois. Il a donné des preuves de ſes talens dans l'une & l'autre poëſie. Ses vers provençaux ſont très-eſtimés de ceux du pays, & ont acquis à l'auteur la réputation d'être l'un des beaux eſprits de Provence & du Comtat. Ses vers françois lui ont auſſi acquis quelque nom parmi ceux qui cultivent notre langue. Dès ſa jeuneſſe il fut couronné trois fois par l'académie des jeux floraux ; & il l'a été depuis en 1720 & en 1721 par l'académie françoiſe. Il eſt auteur du *Voyage du Parnaſſe*, imprimé en 1716, à Rotterdam (Chartres) *in*-12. C'eſt un ouvrage critique & ſatyrique en proſe, & dans lequel on trouve au moins une piéce de preſque tous les genres de poëſie. Les partiſans des modernes, M. de la Motte ſur-tout, & quelques autres, y ſont fort maltraités ; mais plus encore dans la tragi-comédie en trois actes, en vers, intitulée

Digitized by Google

intitulée l'*Iliade*, qui termine cet ouvrage. M. de Saint-Didier a voulu depuis s'élever juſqu'au poëme épique, en publiant un nouveau poëme de *Clovis*, dont il n'a donné que la premiere partie en huit chants, imprimée en 1725, *in*-8°, à Paris. Ce poëme a été fort peu goûté, quoiqu'il y ait de beaux vers & des endroits bien touchés. Il n'a pas achevé la ſeconde partie, & n'en a laiſſé que cinq chants, qui, avec d'autres poëſies manuſcrites de ſa compoſition, ſont entre les mains de M. de Saint-Didier, ſon frere, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis. Dans le tome 9 des Amuſemens du cœur & de l'eſprit, on a imprimé du même une ode intitulée, *Le royaume de la Féve*. Voyez le ſupplément à la *Deſcription du Parnaſſe françois* par M. Titon du Tillet. M. de Saint-Didier étoit neveu d'ALEXANDRE TOUSSAINT Limojon de Saint-Didier, chevalier de l'ordre de S. Lazare, gentilhomme de M. d'Avaux dans le temps de l'ambaſſade de ce miniſtre en Hollande, & qui a fait auſſi quelques ouvrages, tels que 1. *Hiſtoire des négociations de Nimégue*, à Paris, 1680, *in*-12. 2. *La ville & la république de Veniſe*, dont on cite une quatriéme édition faite à la Haye en 1685, *in*-12. M. du Tillet ajoute un troiſiéme ouvrage, *Le triomphe hermétique*, qui eſt un traité de *la pierre philoſophale*. L'abbé Lenglet, au tome 3 de ſon *Hiſtoire de la philoſophie hermétique*, pag. 314, donne ainſi le titre de ce livre : *Triomphe hermétique, ou la pierre philoſophale victorieuſe*, *in*-12, à Amſterdam, 1689 & 1710. L'abbé Lengler ajoute : « Livre curieux & aſſez eſtimé » des connoiſſeurs & des amateurs en chymie. Ce petit » ouvrage qui ne contient que 153 pages, a été recueilli » par le ſieur de Saint-Didier, ſecrétaire de l'ambaſſade » de France à Veniſe, connu par quelques autres ou- » vrages. »

LIMOGES & LIMOSIN. Le Limoſin, province de France, a pour frontieres, la Marche au ſeptentrion, l'Auvergne au levant, le Querci au midi, & une partie du Poitou, du Périgord & de l'Angoumois au couchant. Tout le pays en général eſt aſſez froid & ſtérile ; il n'y croît preſque point de bon vin, ſinon dans le bas Limoſin, où l'on recueille le fameux vin de Pui d'Arnac : peu de froment, mais quantité de ſegle, d'orge & de châtaignes. Céſar dit dans ſes commentaires, que ce pays fut taxé à fournir dix mille hommes, lorſque les plus puiſſans peuples des Gaules ſe liguerent contre les Romains. Ce pays a donné cinq ou ſix papes à l'égliſe ; & a produit divers hommes de lettres, comme Bernard de la Guyonie, Jean Dorat, Marc-Antoine Muret : dans ces derniers temps M. Baluze, & pluſieurs autres renommés par leur eſprit & par leur doctrine. On diviſe ordinairement cette province en haut & bas Limoſin. Le haut Limoſin contient Limoges, Saint-Leonard, Saint-Junien, Saint-Yrier, Chaſlus renommée par ſes foires de chevaux, & Pierre-Buffiere. Le bas Limoſin comprend Tulle évêché ; Brive-la-Gaillarde qui eſt néanmoins du diocèſe de Limoges ; Uzerche place autrefois très-forte, d'où eſt venu le proverbe : *Qui a maiſon à Uzerche, a château en Limoſin*, &c. Argentat, Roche-Abeille renommée par le combat de l'an 1569 ; le vicomté de Turenne ; le duché de Ventadour, la belle ſeigneurie de Pompadour, &c. Les principales rivieres du Limoſin ſont, la Dordogne, la Vienne, la Vezere, la haute Vezere, &c. Il y a un ſénéchal d'épée pour toute la province, qui a dans l'étendue de ſa charge les préſidiaux de Limoges, Brive & Tulle, & les ſénéchauſſées de Limoges, Brive, Tulle & Uzerche. Le roi n'y jouit d'aucun domaine en fonds de terre, parceque tout ce qui appartenoit aux vicomtes de Limoges a été aliéné par Henri IV, ſoit avant ou après ſon avénement à la couronne : & ce prince déclara expreſſément en 1602, que ces aliénations étoient immuables, parcequ'il avoit voulu tenir ce domaine & les autres de ſon domaine, ſéparément de celui de la couronne.

Limoges eſt la capitale de la province, avec évêché ſuffragant de Bourges, & préſidial ſous le parlement de Bourdeaux, & avec bureau des finances, hôtel des monnoies, & élection du reſſort de la cour des aides de Clermont. C'eſt une ville marchande, ſituée en partie ſur la croupe d'une petite colline, en partie dans un vallon ſur la riviere de Vienne, d'ailleurs très-peu fortifiée de murailles, & entourée de foſſés qui ſont comblés en bien des endroits. Quelques auteurs prétendent qu'un ancien prince Gaulois fit bâtir cette ville, & lui donna ſon nom. Céſar témoigne que de ſon temps elle étoit grande & peuplée. Ptolemée lui donne le nom de *Raſtiatum* ; Ammien Marcellin la nomme *Lemovix* ; les autres *Lemovica*, *Lemovicum* & *Lemovicina*. Apollinaris Sidonius témoigne que cette ville a extrêmement ſouffert en divers temps. Les Goths furent les premiers qui la pillerent ; les François la traiterent enſuite de même ; & les Anglois y cauſerent de grands ravages ſous le regne de Charles V. Bertrand du Gueſclin, connétable de France, la prit ſur les Anglois l'an 1371, & le prince de Galles la reprit quelque temps après par aſſaut. Il étoit tellement irrité contre les habitans, qu'il ſe vengea même ſur les femmes & ſur les enfans, & en fit paſſer au fil de l'épée plus de quatre mille. Les François s'en rendirent encore maîtres. L'égliſe cathédrale reconnoît S. Etienne premier martyr pour ſon protecteur ; & l'on croit que S. Martial, premier évêque de Limoges, en jetta les fondemens. Outre S. Martial, on y reconnoît pour ſaints entre les évêques, Ferreol, Loup & Ceſſator. Ils ont eu d'illuſtres ſucceſſeurs, Turpion d'Aubuſſon, Hilduin de Limoges, Jourdain de Loron, Itier & Saibrand Chabot, Aimeric de Severac, Jean du Cros cardinal, Philippe de Montmorenci, Jean de Langeac, Sébaſtien de l'Aubeſpine, Louis Laſcaris d'Urfé, &c. Il y a à Limoges deux chapitres, celui de la cathédrale, compoſé de vingt-huit canonicats, & de dix-huit ſémiprébendes, ou vicairies ; & celui de S. Martial, compoſé d'un abbé prevôt, d'un chantre, de dix-ſept chanoines, & de douze ſémiprébendes : l'abbaye de S. Auguſtin, de l'ordre de S. Benoît, congrégation de S. Maur, dont l'abbé eſt régulier, électif & triennal ; celle de S. Martin qui eſt unie à l'ordre des Feuillans : celle de la Regle, qui eſt de religieuſes Bénédictines, & diverſes autres maiſons religieuſes, avec un beau ſéminaire, ſous la direction des prêtres de S. Sulpice de Paris, & un collége où les Jéſuites enſeignent les humanités. Il n'eſt pas inutile de remarquer que l'évêque de Limoges eſt ſeigneur des châtellenies d'Allezat, & que pendant la vacance du ſiége le vicomte de Comborn jouit du revenu de ces châtellenies, & en fait exercer la juſtice, ſans que le droit de régale ait aucun lieu à cet égard. * Ptolémée, *liv.* 2, *c.* 7. Céſar, *liv.* 7 & 8. *comment.* Apollinaris Sidonius, *l.* 7, *epiſt.* 6. Grégoire de Tours, *l.* 9 & 10. Jean Fayan, *deſcript. Lemovic.* Sincerus, *itin. Gall.* Du Chêne, *antiquités des villes.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. chriſt. &c. L'hiſtoire de Tulles écrite en latin par M.* Baluze, *in*-4°.

DES VICOMTES DE LIMOGES.

La ville de Limoges a eu des vicomtes héréditaires, qui l'étoient auſſi du Limoſin, & qui portoient *d'or à trois lions d'azur, armés & lampaſſés de gueules.* Diverſes chartes du IX ſiécle ont parlé des comtes de Limoges. La chronique manuſcrite de cette ville en fait auſſi mention, comme Juſtel l'a remarqué dans ſon hiſtoire de la maiſon de Turenne. On prétend que le roi Eudes donna ce pays à FULCHER ou FULGO, qui en fut le premier vicomte. D'autres aſſurent que Guillaume *le Dévot*, comte d'Auvergne, le donna à Ebles II, duc d'Aquitaine, & que celui-ci y mit des vicomtes qui s'en rendirent maîtres. Quoi qu'il en ſoit, on dit que FULCHER eut pour fils GERAUD, cru premier vicomte de Limoges, qui vivoit encore l'an 975. Il épouſa Ro-

Hilde, dont il eut Gui, qui ſuit; *Hildegaire*; & *Hilduin*, évêque de Limoges; Aimeri, qu'on fait tige des vicomtes de Rochechouart; *Geraud* d'Argenton; *Geofroi*, abbé de S. Martial. Le ſieur Beſli ajoute *Adelmodie*, mariée 1°. à *Audebert* I, vicomte de Perigord: 2°. à *Guillaume* V, comte de Poitiers, & duc de Guienne.

Gui, I de ce nom, vicomte de Limoges, & ſeigneur de Broſſe, mourut l'an 1025. Il épouſa *Emme*, fille d'*Aimar*, dit *comte de Mileſende*, & laiſſa Aimar I, dit *le Begue*, qui ſuit; & *Pierre*, nommé avec ſa femme *Sulpice*, dans une charte de l'égliſe de S. Etienne de Limoges. Aimar I prit alliance avec *Sanegonde*, dont il eut Aimar II, qui ſuit; & divers autres enfans.

Aimar II de ce nom, vicomte de Limoges, épouſa *Humberge*, qui vivoit encore l'an 1073, & laiſſa Aimar III, ſous le regne de Philippe I. Ce vicomte laiſſa une fille unique, *Humberge* ou *Bruniſſende*, qui ſuccéda au vicomté de Limoges, & épouſa *Archambaud* III, dit *le Barbu*, vicomte de Comborn. Ils eurent ſix fils & trois filles; Gui II, qui ſuit; Aimar IV, *qui continua la poſtérité*; *Archambaud*, vicomte de Comborn; *Pierre*; *Elie*; *Bernard*; *Marie*, abbeſſe de Notre-Dame de la Regle; *Beatrix*, femme de *Gaucelin* de Pierre-Buffiere; & *Almodis*, mariée à *Olivier* de Tours.

Gui II de cenom, vicomte de Limoges, mourut ſans lignée de la marquiſe de Marche ſa femme. Aimar IV du nom, ſon frere, lui ſuccéda. Il vivoit l'an 1147, & épouſa *Marguerite* de Turenne, fille de *Raimond* I, vicomte de Turenne, & de *Mathilde*, fille de *Rotrou* comte du Perche. *Marguerite* prit une ſeconde alliance avec *Ebles* vicomte de Ventadour, dont elle fut ſéparée ſous prétexte de parenté, & une troiſiéme avec *Guillaume* IV, dit *Taillefer*, vicomte d'Angoulême.

Aimar IV eut Aimar V. Ce dernier fut marié par Henri III de ce nom, roi d'Angleterre, à *Sara* de Cornouaille, & mourut l'an 1199, laiſſant trois fils & quatre filles. Gui III, l'aîné, fut vicomte de Limoges, & mourut l'an 1250, n'ayant eu d'*Ermengarde* ſa femme, que Gui IV, qui ſuit; & *Marie*, premiere femme d'*Archambaud*, VII du nom, vicomte de Comborn.

Gui IV, dit *le Jeune*, vicomte de Limoges, épouſa *Marguerite* de Bourgogne, fille de *Hugues* IV, duc de Bourgogne, & d'*Iolande* de Dreux. Il mourut le 13 août 1263, & fut enterré dans l'égliſe de S. Martial de Limoges. Marie ſa fille unique, née l'an 1260, lui ſuccéda. Elle fut mariée à Tours, l'an 1274, à *Artus* comte de Richemont, puis duc de Bretagne, II du nom, & elle mourut l'an 1290. Leurs enfans furent, *Jean* III du nom, dit *le Bon*, duc de Bretagne, vicomte de Limoges, &c. qui mourut le 30 avril 1341, ſans poſtérité légitime; Gui, qui ſuit; & *Pierre*, mort jeune.

Gui de Bretagne, comte de Penthiévre, V du nom, vicomte de Limoges, &c. mourut à Nigeon près de Paris le 27 mars 1331. Il avoit épouſé *Jeanne* d'Avaugour, dont il a laiſſé Jeanne, ſurnommée *la Boiteuſe*, ducheſſe de Bretagne, vicomteſſe de Limoges, &c. qui épouſa par traité paſſé le 4 juin 1337, *Charles* de Blois ou de Châtillon, qui fut depuis tué à la bataille d'Aurai l'an 1364. Le vicomté de Limoges lui fut adjugé par arrêt du 10 janvier 1344. *Jeanne* le donna au roi Charles V, par donation entre-vifs le 9 juillet 1369, & mourut au mois d'octobre 1384. Elle eut entr'autres enfans, Jean de Bretagne, comte de Penthiévre, &c. vicomte de Limoges, qui mourut l'an 1403, laiſſant de *Marguerite* de Cliſſon ſa femme, *Olivier*, & *Jean* II, morts ſans poſtérité; Guillaume, qui ſuit; & *Charles*, baron d'Avaugour.

Guillaume de Bretagne, vicomte de Limoges, laiſſa trois filles, dont l'aînée Françoise, vicomteſſe de Limoges, fut mariée à *Alain* ſire d'Albret. Ils eurent Jean roi de Navarre, pere de Henri d'Albret. Celui-ci laiſſa *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Bourbon, d'où vint le roi Henri *le Grand*, qui unit l'an 1607, à la couronne, le vicomté de Limoges, & ſon domaine particulier. * Juſtel, *hiſtoire de Turenne*. Beſli, *hiſt. des comtes de Poitou*. Du Chêne, *hiſt. des Chaſt.* Du Pui, *droits du roi*. Argentré. Froiſſard. La chronique de Limoges. La bibliothéque de Fleuri, &c.

Conciles de Limoges.

Les prélats d'Aquitaine célébrerent deux conciles à Limoges dans le XI ſiécle, & pour un même ſujet. Le premier fut tenu le 4 août de l'an 1028, & Ganzelin de Bourges y préſida. Il s'agiſſoit de décider, s'il falloit donner à S. Martial, évêque de Limoges, le titre d'*apôtre*, comme le vouloient les Limoſins, ou celui de *confeſſeur*, comme d'autres le ſoutenoient. Le concile ne put terminer cette queſtion, qui fut encore agitée dans un autre concile tenu à Bourges, puis à Limoges l'an 1031, & non l'an 1034, comme le diſent Baronius & Binius. On conſulta le ſaint ſiége, qui décida que S. Martial devoit être révéré comme apôtre. Aimoin de Bourbon archevêque de Bourges, préſida à ce dernier concile; & Jourdan évêque de Limoges, ſe trouva à l'un & à l'autre. Sur une plainte que l'on forma dans le ſecond, touchant les abſolutions que les papes accordoient à ceux qui étant excommuniés, avoient recours au ſaint ſiége, il fut dit que perſonne ne pouvoit recevoir pénitence ou abſolution du pape, s'il n'y étoit envoyé par ſon évêque. On met un autre concile à Limoges tenu par Henri, légat du ſaint ſiége, l'an 1182. * *Tome IX, conc.* Glaber, *hiſt.* Labbe, *tom. II, pag. 766, biblioth. MS. libr.* D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, t. VII, p. 305 & 348.

LIMONA, fille d'Hippoméne, archonte de la république d'Athénes, ſe laiſſa corrompre par un jeune Athénien, qui étoit paſſioné pour elle. Hippoméne ne pouvant ſouffrir ce deshonneur dans ſa famille, fit condamner le jeune homme à être tiré à quatre chevaux, & renferma ſa fille dans une écurie, avec un cheval détaché, ſans permettre qu'on leur portât aucune nourriture. Ainſi peu de jours après, le cheval affamé dévora cette fille. Ovide en parle dans ſon poëme intitulé *Ibis*, *v.* 459. * Eraſme, *in adagiis*.

LIMOSA, anciennement *Æthuſa*, petite iſle de la mer Méditerranée, ſituée environ à quarante lieues de celle de Malte, en tirant vers les côtes de Tunis. Elle appartient à l'ordre de Malte. * Mati, *diction.*

LIMOUX, petite ville de France dans le Languedoc, eſt ſur la riviere d'Aude entre Alet & Carcaſſone, à une lieue de la premiere, & à trois de la derniere. C'eſt la capitale du comté de Raſes, & le ſiége d'une ſénéchauſſée, dans laquelle il y a deux bailliages royaux, ſavoir celui de Sault, & celui d'Eſperaza.

LIMPIUS (Pompée) juriſconſulte, a publié, *Repetitiones in varias juris civilis leges*, imprimées à Veniſe en 1608, & *Dactyliſmus eccleſiaſticus*, *in-fol.* * Konig, *biblioth.*

LIMPO (Balthaſar) né à Moura en Portugal l'an 1478, étoit fils de Ruy Limpo, & d'*Agnès* de Rocha. Etant entré dans l'ordre des Carmes, il y fit profeſſion en 1495, après quoi on l'envoya étudier à Paris, ou, ſelon d'autres, à Salamanque. Il fit de grands progrès dans les lettres; & ce fut à cauſe de ſon mérite qu'on le fit profeſſeur en théologie dans l'univerſité qui étoit alors à Lisbonne. Il fut auſſi prédicateur du roi Jean III, & l'on aſſure qu'il prêchoit d'une maniere & avec un zèle apoſtolique. La reine Catherine d'Autriche prévenue pour ſon mérite, le choiſit pour ſon confeſſeur. En 1523, il fut élu provincial de ſon ordre; & dix ans après, on lui confia encore le même emploi. Ayant été élu & ſacré évêque de Porto, il aſſembla en 1540 un ſynode où il fit de bons réglemens. Etant encore provincial de ſon ordre, il en fit la réforme, autoriſé en cela par une bulle du pape que la reine Catherine d'Autriche avoit obtenue. En 1545 le roi Jean III l'envoya au concile de Trente, où il ſe fit beaucoup eſtimer. Les auteurs Portugais le louent encore beaucoup de ce

qu'il a fait pour l'inquiſition du pays. Il alla pour cet effet à Rome, & en obtint, par ſon éloquence, dit-on, tout ce qu'il deſiroit. On peut conſulter ſur cela une lettre de Gaſpard Barreiros, chanoine Portugais, imprimée au chapitre 81 de l'*hiſtoire de Brague*, de l'archevêque dom Rodrigue da Cunha. Limpo revenu en Portugal, fut nommé archevêque de Brague en 1550, & il mourut le 31 mars 1558, âgé de quatre-vingts ans. Nous avons de lui un livre imprimé à Lisbonne, ſous le titre de *Doze fugas de David de ſeu inimigo Saül.* * Cunha, *hiſtoria de Braga.* Fonſeca, *Evora glorioſa.* Sa, *memorias hiſtoricas do Carmo.*

LIMPURG, petite ville autrefois impériale, maintenant ſujette à l'archevêque de Trèves, eſt ſituée ſur la riviere de Lhon, à une lieue & demie au-deſſous de la ville de Dietz. * Mati, *dictionn.*

LIMPURG (la baronie de) petit état du cercle de Franconie en Allemagne, eſt preſque entierement enclavée dans la Souabe, & ſituée au midi de la ville de Hall en Souabe. Elle peut avoir ſix lieues de long, ſur deux ou trois de large. Gaildorf & Chronberg, auprès duquel eſt le château de Limpurg, en ſont les lieux principaux. * Mati, *dictionn.*

LIMSTER, *cherchez* LEOMINSTER.

LIMYRA, petite ville autrefois épiſcopale, dans le Menteſeli en Natolie, entre la ville de Menteſeli & celle de Finica. * Mati, *dictionn.*

LIN (Saint) pape, étoit de Volterre dans la Toſcane. Si l'on ſuit le ſentiment de quelques anciens, du vivant même de S. Pierre, il avoit déja pris ſoin de l'égliſe comme coadjuteur de cet apôtre. Les auteurs ne conviennent pas du temps où a commencé ſon pontificat, ſi c'eſt du vivant de S. Pierre, ou après ſa mort. Ceux qui prétendent qu'il a gouverné l'égliſe romaine du vivant de S. Pierre, aſſurent qu'il commença de gouverner l'égliſe en qualité de vicaire de J. C. ſur la fin de juin de l'an 67. Pearſon dit qu'il a été ſur le ſiége apoſtolique depuis l'an 55, juſqu'en 67. Dodwel ſoutient au contraire qu'il n'a occupé le ſiége que très-peu de temps, l'an 64. Anaclet lui ayant ſuccedé cette même année, ou la ſuivante. Il conduiſit l'égliſe dans un temps qu'elle étoit cruellement perſécutée; mais on ne ſait rien de ſa vie ni de ſa mort, & l'on n'a point de preuves qu'il ſoit mort par le martyre. Ce ſaint pape avoit ordonné que les femmes entreroient voilées dans l'égliſe. Nous avons des actes de la paſſion de S. Pierre & de S. Paul, qui portent ſon nom; mais ils ſont remplis de tant d'erreurs, qu'il n'eſt pas difficile de voir qu'ils ſont ſuppoſés, quoique Sixte de Sienne, Trithéme & quelques auteurs en faſſent mention. * S. Irenée, *liv. 4 adv. hæreſ.* S. Epiphane, *hæreſ. 27.* Euſebe, *l. 3 hiſt.* S. Auguſtin, *l. 2 cont. Donat.* S. Jerôme, *in Lino.* Onuphre, *in vit. pont.* Baronius, *A. C. 69 & ſeq.* Bellarmin, *l. 9, Rom. pont. c. 9, & de ſcript. eccleſ.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs eccleſ. des III premiers ſiécles.*

L'auteur des conſtitutions apoſtoliques dit que S. Lin fut ordonné par S. Paul, & S. Clément par S. Pierre: ce qui revient au ſentiment de Tertullien, qui dit dans ſes preſcriptions, que S. Clément ſuccéda immédiatement à S. Pierre. S. Epiphane, *hæreſ. 27*, dit que S. Pierre avoit d'abord ordonné S. Clément: mais que ce ſaint n'ayant pas voulu accepter le pontificat, & s'étant retiré, S. Lin fut mis en ſa place. Rufin aſſure que S. Lin a gouverné du vivant des apôtres. L'auteur du livre pontifical a ſuivi ce ſentiment; mais il n'y a aucune apparence que S. Pierre & S. Paul aient ordonné des évêques pour Rome pendant qu'ils y étoient; & encore moins que S. Paul en ait ordonné un, & S. Pierre un autre. Il faut donc ſuppoſer que S. Lin a ſuccédé à S. Pierre & à S. Paul, après leur martyre arrivé le 25 juin de l'an 65. Euſebe lui donne onze ou douze ans de pontificat, & les autres auteurs conviennent à peu près du même nombre d'années; mais quelques-uns ſuppoſent qu'il eſt mort l'an 77, d'autres l'an 80. Suivant l'époque que nous avons marquée, il faut qu'il ſoit mort en 77.

LINACER (Thomas) Anglois, s'eſt rendu célébre par ſon érudition à la fin du XV ſiécle, & au commencement du XVI. Il ſortit fort jeune de ſon pays pour aller en Italie, & étudia à Florence ſous Démétrius & ſous Ange Politien. Depuis il paſſa à Rome, où il fit amitié avec Hermolaüs Barbarus, & où il vit avec ſoin tous les manuſcrits de la bibliothéque du Vatican. Il revint enſuite en Angleterre, où la réputation de ſon mérite l'avoit précedé, & fut choiſi pour être précepteur du prince Artus, fils aîné du roi Henri VII. La lecture des livres de Galien en grec, lui inſpira de l'amour pour la médecine. Il s'y attacha, & devint le plus habile médecin de ſon temps. Auſſi fut-il choiſi pour être médecin ordinaire de Henri VII, puis de Henri VIII, ſon fils, roi d'Angleterre. Il compoſa divers traités, & en traduiſit pluſieurs de grec en latin, de ceux de Galien. Sur la fin de ſa vie il ſe fit prêtre, ſans en avoir plus de religion, & il mourut ſans la connoître le 20 octobre, l'an 1524, âgé de 64 ans. * Paul Jove, *in elog. c. 62.* Pitſeus, *de illuſt. ſcript. Angl.* Eraſme. Budée. Vander Linden, &c.

LINANGE (le comté de) eſt un petit pays d'Allemagne, enclavé dans le palatinat du Rhin, à quelques lieues de la ville de Frankendal vers le couchant. Ses lieux principaux ſont Linange ou New Leiningen, Turcheim, Crunſtat & Lampsheim. * Mati, *dictionnaire.*

☞ LINANT (N.) poëte françois, né à Rouen, fit de bonnes études dans ſa patrie, & il s'attacha particuliérement à la poëſie noble & relevée, où il eut quelques ſuccès. Il remporta trois fois le prix de l'académie françoiſe, en 1739, 1741 & 1744. Le dernier qui le couronna, dont le ſujet étoit, *Les progrès de la comédie ſous le regne de Louis XIV*, lui mérita la permiſſion de faire un compliment public à cette compagnie. Ce poëte avoit encore concouru une quatriéme fois pour le prix de l'année 1745, *Sur la perfection des Jardins ſous le regne de Louis XIV.* Il a compoſé auſſi pour le théâtre, qu'il entendoit aſſez bien: mais il avoit plus de gout que de génie: ſa verſification eſt ſouvent très-foible. La tragédie d'*Alzaïde*, qu'il donna le 13 décembre 1745, & qui eut ſix repréſentations, a quelques beaux endroits: celle de *Vanda*, reine de Pologne, qu'il fit paroître en 1747, eſt tout enſemble & romaneſque, & mal écrite; auſſi ne fut-elle repréſentée qu'une fois. Cet auteur a fait encore des *odes*, des *épîtres*, & la *préface* de l'édition de la Henriade de 1739. M. de Voltaire étoit ſon protecteur & ſon ami, & lui a rendu des ſervices que Linant a eu la généroſité de publier dans ſes vers. Linant fut long-temps gouverneur de M. de Chaſteldom, fils de M. Hebert, ancien introducteur des ambaſſadeurs. Il eſt mort à Paris le 11 décembre 1749, âgé de quarante-cinq ans. * M. Titon du Tillet, *ſecond ſupplément au Parnaſſe françois.*

LINCHIANG, ville de la Chine, ſur la riviere de Lan, dans la province de Kianſi, où elle tient le huitiéme lieu. Elle a trois autres villes dans ſon territoire, & ſous ſa juriſdiction. * Mati, *dictionn.*

LINCK (Henri) de Miſnie en Saxe, célébre juriſconſulte, né en 1642 de *George* Linck ou Lincken, miniſtre dans le même pays, fut profeſſeur en droit à Altorf, où il vivoit encore en 1678. Il a compoſé un traité du droit des remples, imprimé en 1674. * Konig, *biblioth.*

LINCKE (le fort de) ou le *Lincks.* C'eſt une petite forteresſe de la Flandre. Elle eſt ſur la colline, & à une lieue & demie de Bourbourg vers l'orient. Les François la prirent en 1676. * Mati, *dictionn.*

LINCOLN, en latin *Lincolnia*, ou *Lindum*, ville capitale de la province de Lincolnshire, ſiége épiſco-

pal, à cent trois mille ès ou environ de Londres, eſt une ville fort ancienne, & qui a été autrefois très-grande. Du temps des Normans elle étoit une des plus marchandes & des plus peuplées d'Angleterre. Edouard III lui accorda le droit de commercer des laines & du plomb. Elle avoit alors cinquante égliſes paroiſſiales. Les guerres, les incendies, les tremblemens de terre en ont réduit enſuite le nombre à quinze. Remi de Feſcani transfera dans l'onziéme ſiécle le ſiége de Dorcheſter à Lincoln, & y fonda l'égliſe bâtie ſous l'invocation de la ſainte Vierge & de tous les Saints, qui eſt très-belle. Elle fut preſque ruinée par le feu; mais Alexandre, un des ſucceſſeurs de Remi, la rétablit, & l'orna magnifiquement. Elle a encore été embellie par pluſieurs autres. Le roi Henri ſépara de l'évêché de Lincoln celui d'Ely, & Henri VIII, ceux de Peterborourg & d'Oxford. Cet évêché eſt cependant encore le plus étendu en juriſdiction. Il comprend les comtés de Lincoln, de Leiceſter, de Huntingdon, de Bedford, de Buckingham, & une partie du Herefordshire. Remi qui transféra à Lincoln le ſiége épiſcopal de Dorcheſter en 1072, ou 1076, eut pour ſucceſſeur Robert Blovet, Alexandre, Robert de Querieto, Geoffroi Plantagenet, &c.

Suite des Eveques de Lincoln depuis le régne d'Edouard VI.

1552. Jean Tailour, profeſſeur en théologie, fut dépoſé l'année ſuivante.

1554. Jean White, fut fait évêque de Wincheſter, en 1556.

1556. Thomas Watſton, fut dépoſé en 1559.

1560. Nicolas Bullingham, fut fait évêque de Vorcheſter en 1570.

1570. Thomas Cowper, docteur en théologie, fut nommé évêque de Wincheſter en 1581.

1584. Guillaume Wickham, bachelier en théologie, fut nommé évêque de Wincheſter en 1594.

1595. Guillaume Chaderton, évêque de Cheſter, mourut en 1608.

1608. Guillaume Barlow, évêque de Rocheſter, mourut en 1613.

1613. Richard Neyle, évêque de Lichfeld & Coventry, fut nommé à l'évêché de Durham en 1617.

1617. Georges Mountain, profeſſeur en théologie, fut nommé à l'évêché de Londres en 1621.

1621. Jean Williams, profeſſeur en théologie; fut nommé à l'archevêché d'Yorck en 1641.

1641. Thomas Winniffe, profeſſeur en théologie, mourut en 1654. & le ſiége fut vacant pendant ſix ans.

1660. Robert Sanderſon, profeſſeur en théologie, mourut en 1662.

1663. Benjamin Laney, évêque de Peresborough, fut nommé à l'évêché d'Ely en 1667.

1667. Guillaume Fuller, évêque de Limerick en Irlande, mourut en 1675.

1675. Thomas Barlow, profeſſeur en théologie, mourut en 1691.

1691. Thomas Teniſſon, profeſſeur en théologie, fut nommé à l'archevêché de Cantorberi en 1694.

1694. Jacques Gardiner, profeſſeur en théologie, mourut en 1704.

1705. Guillaume Wake, profeſſeur en théologie, fut nommé à l'archevêché de Cantorberi le 16 de janvier 1716.

1716. Edmond Gibſon, profeſſeur en théologie, & archidiacre de Surrey.

La ville de Lincoln, porte auſſi le titre de comté, dont Edouard Fiennes fut en poſſeſſion vers le commencement du XVIII ſiécle. Ce titre lui étoit venu en droite ligne d'Edouard Fiennes, lord Clinton, & lord amiral ſous la reine Elizabeth, qui le nomma comte de Lincoln en 1572. Les villes de Lincoln, Stamford, Grantham, Boſton & Grimsby, qui ſont du comté de Lincoln, ou Lincolnshire, donnent chacune, outre deux baronets, deux membres au parlement.

LINCOPING ou LINDKOEPING, *Lingacopia* ou *Lincopia*, ville de Suede, avec évêché ſuffragant d'Upſal. Nicolas Anglicus, légat du pape Eugène III, y célébra l'an 1148 un ſynode, dont il eſt fait mention dans la derniere édition des conciles, *tome XII.*

LINDANUS (Guillaume) de Dordrecht en Hollande, premier évêque de Ruremonde, puis de Gand, fut un des plus célébres prélats & des plus habiles écrivains du XVI ſiécle. Il fit ſes études à Louvain; & ayant voulu ſe perfectioner dans les langues hébraïque & grecque, il vint en France, prendre les leçons de Mercier & de Turnebe. Etant retourné à Louvain, il fut ordonné prêtre, & reçu licencié en théologie l'an 1552. Il fit enſuite pendant trois ans, des leçons ſur l'écriture-ſainte à Dilingen. Enfin il fut chargé de divers emplois, & fait inquiſiteur de la foi contre les hérétiques dans la Hollande & dans la Friſe. Il fut nommé à l'évêché de Ruremonde, dans la nouvelle inſtitution qui s'en fit du temps de Philippe II, roi d'Eſpagne, & n'en prit poſſeſſion que ſept ans après, l'an 1567. Quelques affaires importantes l'obligerent d'aller à Rome l'an 1568, où le pape Gregoire XIII le reçut avec des marques particulieres de bonté. Il fit un ſecond voyage à Rome l'an 1584, après lequel il fut transferé, en 1588, à l'évêché de Gand après la mort de Cornelius Janſénius. Il mourut trois mois après, le 4 novembre de la même année, âgé de 63 ans. Ce grand homme, ſévere obſervateur de la diſcipline eccléſiaſtique, a compoſé divers ouvrages de controverſe, dont le plus conſidérable eſt, *la Panoplie évangélique*, diviſée en cinq livres, imprimée à Cologne l'an 1563, & à Paris l'an 1564, avec quelques ouvrages de morale & de piété. Il donna l'an 1567, un Pſeautier purgé de fautes, & éclairci par les textes hébreu & grec. Le ſtyle de Lindanus eſt véhément, un peu enflé, & cependant aſſez pur. Il peut paſſer pour un des controverſiſtes du premier ordre. Il ſavoit l'antiquité; il avoit de bons principes de théologie & de morale; il étoit verſé dans la lecture des peres & des conciles; il ſavoit le grec & l'hébreu; il avoit beaucoup d'élévation d'eſprit, & étoit très-fort dans le raiſonnement. Havenſius a écrit ſa vie. * *Voyez* le Mire; Valere André, *in biblioth.* Poſſevin; Sandere, Du Pin, *biblioth. des auteurs eccleſ. du XVI ſiécle.*

LINDAU, ville impériale de Souabe, province de l'empire d'Allemagne, ſur le lac de Conſtance, fut aſſiégée inutilement par les Suédois, pendant les guerres du XVII ſiécle. Elle eſt nommée par les auteurs Latins, *Landavia* ou *Landavium*. Ce que cette ville a de plus conſidérable, eſt le chapitre de chanoineſſes ſéculieres, qui ſont catholiques, quoique le reſte de la ville ſoit engagé dans l'héréſie. Elles étoient anciennement religieuſes Bénédictines; & l'on croit que l'abbaye fut fondée par le comte Albert, maire du palais de Charlemagne: le chapitre n'eſt compoſé préſentement que de l'abbeſſe & de quatre chanoineſſes, qui doivent faire preuve de nobleſſe de trois races, & qui ſont vêtues en ſéculieres par-tout hors du chœur, où elles portent un grand manteau noir doublé d'hermines. L'abbeſſe eſt princeſſe de l'empire, & a le droit d'envoyer aux diétes ſes députés, qui ont leur place dans le cercle de Souabe. Dans le temps de guerre, elle doit fournir pour ſon contingent cinq hommes de pied. Autrefois quand elle ſortoit du monaſtère pour quelque cérémonie, on portoit toujours devant elle une épée nue: préſentement elle a encore le droit, lorſqu'elle eſt nouvellement élue, de délivrer un criminel coupable de mort: l'abbaye ſert auſſi d'aſyle aux criminels. * Mabillon, *annal. ord. S. Bened. tom.* 2. Gaſpard Bruch. *chronologie monaſt. Germ.* Franc. Petr. *Suevia eccleſiaſtica.*

LINDEBERG (Pierre) naquit en 1562, & mourut en 1596. Il compoſa quatre livres des choſes remarqua-

Digitized by Google

bles arrivées en Europe depuis 1568 juſqu'en 1581. Il a fait encore un livre ſur les ſonges; on a auſſi ſes *Sylvæ*, & ſes *Poëmata juvenilia*. * Konig, *biblioth.*

LINDEMBROGE ou LIDEMBRUCH (Frédéric) mort vers l'an 1638, a fait des corrections avec des notes & des obſervations ſur *Ammien Marcellin*, & il y a recueilli diverſes leçons. Le même ouvrage fut augmenté & réimprimé beaucoup plus correct l'an 1681. Il a encore fait des notes ſur les comédies de *Térence*; ſur le ſupplément de *Virgile*, & les fragmens des anciens poëtes; ſur *les loix anciennes* des Bourguignons, des Allemans & des Wiſigoths; & ſur les formules de *Marculfe*. On a auſſi de lui un gloſſaire ſur les loix de Charlemagne & de Louis *le Debonnaire*. ERPOLD Lindembroge a donné une édition d'hiſtoriens d'Allemagne. HENRI Lindembroge, qui vivoit un peu après les deux autres, a donné des notes ſur Cenſorin, *de die natali*. * Baillet, *jugem. des ſav. ſur les critiques gramm.*

LINDEN (Jean-Antoine Vander) *cherchez* VANDER LINDEN.

LINDERHAUSEN (Jean) juriſconſulte, né en 1571, enſeigna la juriſprudence à Leyde. Il a compoſé *Diſputationes inſtitutionum imperialium*. * Konig, *biblioth.*

LINDHOUT (Henri) de Bruxelles, floriſſoit en 1608. On a de lui *Speculum aſtrologi*, & *Introductio in phyſicam*, imprimé en 1597. * Konig, *biblioth.*

LINDISFARN: c'eſt une iſle ſur les côtes de Northumberland en Angleterre. C'eſt la riviere de Tyde qui la rend une iſle; car quand l'eau eſt baſſe, on voit tout au tour le rivage à ſec. La partie la plus occidentale, qui eſt la plus étroite, eſt pleine de retraites pour les lapins; & du côté de l'orient elle eſt jointe à une petite langue de terre. La partie méridionale eſt plus large. Il y a une jolie ville, avec une égliſe & un château. Il y avoit un évêché fondé par Aidan l'*Ecoſſois*, appellé pour prêcher l'évangile aux habitans de Northumberland. Il y eut onze évêques dans cette petite iſle. Mais quand les Danois pillerent toutes les côtes de la mer, le ſiége épiſcopal fut transféré à Durham. Au-deſſous de la ville il y a un port bon & commode, avec un fort ſitué ſur un côteau au ſud-eſt. * Camden, *Britannia.*

LINDKOEPING, ville, *cherchez* LINCOPING.

LINDO, petite ville ou bourg de l'iſle de Rhodes. C'étoit autrefois l'un des trois principaux lieux de l'iſle. Strabon, *au liv. IV*, dit qu'elle étoit ſituée ſur une montagne vers le midi, à l'égard de la ville même de Rhodes, tirant vers Alexandrie. Il remarque qu'il y avoit un fort beau temple de Minerve Lindienne. * Mati, *dictionnaire.*

LINDSEI: c'eſt une partie du comté de Lincoln en Angleterre; car ce comté ſe diviſe en Lindſei, Keſteven & Holland. Lindſei qui eſt au nord, eſt la plus grande de toutes. On croit qu'elle a pris ſon nom de Lindiſſi, qui eſt l'ancien nom du comté de Lincoln, ſelon Bede. Elle eſt entierement environée d'eau. Elle fut honorée du titre de comté dans la perſonne de Robert Bertue, comte de Lindſei, & grand-chambellan d'Angleterre. Son aïeul étoit le lord Willoughbi d'Eresbi, créé comte de Lindſei par le roi Charles I, l'an 1626. Il fut tué à la bataille d'Edge-Hill, le 23 octobre 1642. * *Diction. anglois.*

LINDWOOD (Guillaume de) célébre juriſconſulte Anglois dans l'univerſité d'Oxford, fleurit ſous le regne de Henri V, roi d'Angleterre, & fut envoyé par ce prince ambaſſadeur en Eſpagne & en Portugal l'an 1422. Après le decès de ce prince, qui mourut en France dans le château de Vincennes, il quitta la cour, & ſe retira en Angleterre, où il fut fait évêque de S. David l'an 1434, & mourut l'an 1446. Il a compoſé un recueil de conſtitutions des archevêques de Cantorberi, depuis Etienne de Lanthon, juſqu'à Henri Chichlei, diviſé en cinq livres, imprimé à Paris l'an 1505, à Londres l'an 1557, & à Oxford l'an 1579 & 1663. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccleſ. du XV ſiécle.*

LINEUS (Thomas) juriſconſulte, fit une harangue en 1531, à la louange de la guerre. Il publia auſſi en 1555, des annotations ſur les inſtitutes. * Konig, *biblioth.*

LINGAN, ville de la Chine. Elle eſt dans le Junnan aux confins du Tunquin, la troiſiéme en ordre de ſa province: elle a une grande juriſdiction qui renferme neuf autres villes. * Mati, *diction.*

LINGE (Geofroi) Cordelier d'Angleterre, dans le XIII ſiécle, laiſſa une chronique depuis le commencement du monde, juſqu'à l'an 1290, auquel il vivoit. Guillaume Botoneri fait mention de lui. * Voſſius, *de hiſtor. Lat.* Botonerus, *in antiq.* Henri Willot, *in Athen. Francif.*

LINGELSHEIM (George-Michel) précepteur, puis conſeiller de l'électeur Palatin, floriſſoit au commencement du XVII ſiécle. Il étoit né à Strasbourg. Il paſſe pour être l'auteur d'un livre intitulé: *Idolum Hallenſe*, où Lipſe eſt fort maltraité. Ce qui le faiſoit croire, c'eſt qu'il en envoyoit des exemplaires à ſes amis, & les prioit de lui en dire leur avis, avec cet empreſſement qui ne convient guères qu'à un auteur. Scaliger étoit du même avis, moins fondé ſur les raiſons que je viens de dire, que ſur ce qu'il croyoit voir dans cet ouvrage le génie de Lingelsheim. Mais l'auteur véritable de l'*Idolum Hallenſe* eſt Pierre Denaiſius, à qui Melchior Adam le donne ſans héſiter. Ce livre fut imprimé en 1605. Lingelsheim entretenoit commerce de lettres avec Bongars; & M. Morhof, pour être peu attentif, s'eſt trompé, quand il a dit qu'il avoit été ſecrétaire de Bongars, & qu'il avoit publié les lettres qu'ils s'étoient écrites. M. de Thou lui avoit confié le manuſcrit de ſon hiſtoire. Les lettres que Lingelsheim & Bongars s'écrivoient réciproquement ont été réunies, & imprimées ſous ce titre: *Jacobi Bongarſii & Georgii-Michaelis Lingelshemii epiſtolæ*; Argentorati, 1660, *in*-18.

LINGEN, ville très-forte dans la Weſtphalie, eſt capitale d'un comté de ce nom, appartenant au prince d'Orange. * Cluvier, *deſcript. German.*

LINGENDES (Jean de) étoit un poëte françois, célébre en ſon temps. Il vivoit ſous Henri IV. Il étoit né à Moulins, & parent de M. deLingendes, évêque de Mâcon, & du pere de Lingendes, Jéſuite. Jean de Lingendes ſe fit un nom par ſes poëſies. Il liſoit aſſidument les ouvrages d'Ange Politien, qu'il aimoit beaucoup, & dont il a le tour & la douceur. C'eſt ſans raiſon que l'on a avancé qu'il eſt le premier qui ait fait des ſtances françoiſes: il avoit été précédé en ce genre par beaucoup d'autres. On trouve pluſieurs de ſes piéces dans les recueils de ſon temps, comme au tome troiſiéme du *recueil des poëſies choiſies*, imprimées chez Barbin. On a entr'autres de lui un poëme ſur la naiſſance de M. le duc de Rételois. La meilleure de ſes piéces eſt ſon élégie pour Ovide, que l'on trouve au-devant de la traduction de ce poëte, faite par ſon ami Renouars: c'eſt une eſpéce de paraphraſe de l'élégie latine de Politien ſur l'exil d'Ovide. Cette excellente piéce de M. de Lingendes, qui eſt fort longue, ſe trouve auſſi dans le recueil de Barbin, & au tome troiſiéme des poëſies diverſes recueillies par M. de Loménie de Brienne, & dédiées par M. de la Fontaine à M. le prince de Conti. Mademoiſelle de Scuderi parle auſſi de M. de Lingendes dans le huitiéme tome de ſa Clélie, liv 1, & M. Titon du Tillet, *page* 210 de ſon *Parnaſſe françois*, édition *in-fol.* M. de Lingendes mourut jeune en 1616.

LINGENDES (Claude de) Jéſuite, qui a paſſé pour un des plus excellens prédicateurs du XVII ſiécle, naquit à Moulins en 1591, & ſe fit Jéſuite à Lyon l'an 1607. Il fut pendant onze ans recteur du collége de

Moulins. Il devint enſuite provincial de la province de France. On le députa trois fois à Rome aux aſſemblées générales de la ſociété, & il mourut à Paris ſupérieur de la maiſon profeſſe le 12 avril 1660, âgé de 69 ans. Ce qu'on a imprimé de ſes ſermons après ſa mort, témoigne que ſa doctrine étoit profonde, & ſon éloquence admirable. * Sotwel, *biblioth. ſociet. Jeſu. ſcript.*

LINGENDES (Jean de) natif de Moulins, & parent des précédens, fut illuſtre prédicateur, & parvint par ſon éloquence à l'évêché de Sarlat l'an 1642, puis de Mâcon l'an 1650. Il prononça l'oraiſon funebre de Louis XIII à S. Denys; il avoit été précepteur du comte de Moret, fils *naturel* de Henri IV, l'an 1619. Il mourut l'an 1665. * Bayle, *diction. crit.*

LINGENDES (Nicolas de) frere de ce prélat, fut maître d'hôtel ordinaire du roi, & il fut envoyé en Eſpagne pour la négociation du mariage du roi Louis XIII avec Anne d'Autriche. De ſa premiere femme *Marie* d'Abra de Raconis, tante de Charles d'Abra de Raconis, évêque de Lavaur, il eut *Charles* de Lingendes, maître-d'hôtel du roi, mort ſous-doyen des chevaliers de l'ordre de S. Michel le 15 mai 1697, âgé d'environ 80 ans; pere de JEAN-AUGUSTIN de Lingendes, capitaine de cavalerie l'an 1689. * *Mercure, juin* 1689. Bayle, *diction. crit.*

LINIERES, l'une des plus anciennes maiſons de la province de Berri, tiroit ſon origine de

I. EUDES ſeigneur de Linieres, qui reſtitua à l'abbaye de Chezal-Benoît, l'égliſe de Fougerolles, du conſentement de ſes enfans; SEGUIN, qui ſuit, étoit l'aîné.

II. SEGUIN, ſeigneur de Linieres, vivoit vers l'an 1070, & fut pere de GERAUD, qui ſuit.

III. GERAUD, ſeigneur de Linieres, de Rezai & de Thévé, eut pluſieurs enfans de *Karule*, ſa femme, dont JEAN, qui ſuit, étoit l'aîné.

IV. JEAN, ſeigneur de Linieres, de Rezai & de Thevé, vivoit en 1113, & épouſa *Ænor*, qu'on dit fille de *Sulpice* ſeigneur d'Amboiſe, dont il eut GUILLAUME, qui ſuit; & *Géraud* de Linieres, tréſorier de S. Martin de Tours.

V. GUILLAUME, baron de Linieres, ſeigneur de Rezai, &c. vivoit en 1148, & aſſiſta Sulpice ſeigneur d'Amboiſe, en ſes guerres contre le comte d'Anjou. On lui donne pour enfans, JEAN II, qui ſuit; & *Eudes* de Linieres, vivant en 1177.

VI. JEAN II du nom, baron de Linieres, &c. eut guerre avec Raoul dernier du nom, prince de Deols, à l'occaſion de laquelle il brula le prieuré de Berteneux, à cauſe de quoi il fut excommunié par l'archevêque de Bourges, ce qui l'obligea de s'accommoder avec l'abbé de Maçai en 1177: il vivoit encore en l'année 1200, ayant eu d'*Alix* ſa femme, GUILLAUME, qui ſuit; *Jean*, & *Pierre* de Linieres.

VII. GUILLAUME II du nom, baron de Linieres, &c. épouſa *Herſende*, qu'on dit fille d'*Hervé* I du nom, ſeigneur de Vierzon, veuve en 1226, dont il eut GUILLAUME III, qui ſuit; & *Ænor* de Linieres.

VIII. GUILLAUME III du nom, baron de Linieres, &c. vivoit en 1227, & 1262, & épouſa *Marguerite*, dont il eut GUILLAUME IV, qui ſuit.

IX. GUILLAUME, IV du nom, baron de Linieres, fonda en 1268 le prieuré de S. Hilaire, & vivoit encore en 1289. Il avoit épouſé *Jeanne* de Villebeon, fille & héritiere d'*Urſion* III du nom, ſeigneur de Mereville, d'Acheres, de Rougemont & de Breci, dont il eut JEAN III, qui ſuit; & *Jeanne* de Linieres, mariée 1°. à *N.* 2°. à *Pierre* de Blanchefort, chevalier.

X. JEAN III du nom, baron de Linieres, ſeigneur de Mereville, d'Acheres, de Rougemont, de Breci, &c. mort en 1338, avoit épouſé *Florie* de Jarez, fille de *Godemar* II du nom, ſeigneur de Saint-Chamont, & de *Beatrix* de Rouſſillon, dont il eut *Guillaume*, ſeigneur de Mereville, accordé le 15 mars 1325, avec *Alienore*, fille de *Henri* ſeigneur de Sulli, bouteillier de France, & mort avant l'accompliſſement du mariage; GODEMAR, qui ſuit; *François*, ſeigneur de Rougemont & d'Acheres, mort avant l'année 1344, ſans enfans d'*Alix* de Culant, veuve de *Geofroi* de Surgeres, & fille de *Jean* baron de Culant & de Châteauneuf, & de *Jeanne* de Bouville; & *Beatrix* de Linieres, mariée le 4 mai 1339, à *Gaucher* de Frolois, ſeigneur de Rochefort.

XI. GODEMAR, baron de Linieres, ſeigneur de Rezai, Mereville, Acheres, &c. ſe trouva en l'oſt de Bouvines l'an 1340, & mourut la même année. Il avoit épouſé 1°. *Agnès* de Sancerre, fille de *Louis*, ſeigneur de Sagonne, &c. & d'*Iſabeau* de Thouars; 2°. *Marguerite* de Precigni, fille de *Renaud*, ſeigneur de Laleu, de Marant, de Lommeau, &c. & d'*Euſtache* de l'Iſle-Bouchard. Du premier mariage ſortirent JEAN IV, qui ſuit; & *Agnès* de Linieres, mariée à *Guillaume* de la Chaſtre, ſeigneur de Beſigni. Du ſecond mariage vinrent GODEMAR, qui fit la *branche des ſeigneurs de* MEREVILLE, *rapportée ci-après*; & *Florie* de Linieres, dame d'Eſtableau & de la Bretiniere, mariée 1°. à *Jean* le Maingre, dit *Boucicault*, maréchal de France; 2°. à *Guillaume* Mauvinet, chevalier, vivant en 1375.

XII. JEAN IV du nom, baron de Linieres, Rezai, &c. fut l'un des barons du Berri, qui accorderent au roi le 11 juin 1348 une impoſition ſur leurs terres pour l'entretien de cinq cens hommes d'armes: ſervit ſous Hue de Chaſtillon, ſire de Dampierre, maître des arbaleſtriers, & ſous Raoul de Rayneval en 1368, & fut établi à la garde du pont & château de Saintes en 1380. Il ſervit ſous le maréchal de Sancerre en 1382, & fut retenu la même année à Paris avec autres chevaliers pour la garde & ſureté de la perſonne du roi. Il avoit épouſé *Jacquette* de Muſſi, dont il eut 1. *Jean*, ſeigneur de Breci, qui épouſa *Blanche*, fille de *Guichard* VI du nom, ſeigneur de Beaujeu, & de *Jeanne* de Chaſteauvillain, ſa troiſiéme femme. Elle prit une ſeconde alliance avec *Eudes*, ſire de Culant, ayant eu de ſon premier mariage, trois filles nommées *Philippe*, *Jeanne* & *Marguerite* de Linieres; 2. PHILIPPE, qui ſuit; & 3 *Marguerite* de Linieres, alliée à *Artaud* de Saint-Germain, ſeigneur de Montrond & de la Rochetaillé, duquel elle étoit veuve en 1375. Elle pouvoit être fille de *Blanche* de Beaujeu.

XIII. PHILIPPE baron de Linieres, de Rezai, &c. conſeiller & chambellan du roi & du dauphin, duc de Guienne, ſervit ſous le maréchal de Sancerre: fut fait grand-queux de France en 1401, & mourut en 1411. Il avoit épouſé le 3 mai 1366, *Marguerite* de Chauvigni, dame de Ceſi, fille de *Gui* I du nom, baron de Châteauroux, & de *Blanche* de Broſſe, dont il eut JEAN V, qui ſuit; *Louis*, vivant en 1403; *André*, que l'on croit avoir été comte de Lyon; *Fleurie*, mariée 1°. le 17 novembre 1393, à *Guillaume*, ſeigneur de Tucé; 2°. à *Ingerger* d'Amboiſe, ſeigneur de la Rochecorbon & de Marne, morte avant l'an 1414; *Jeanne*, alliée 1°. à *Antoine* de Preuilli, ſeigneur de la Rochepoſai; 2°. à *Yves* de la Broceraye, ſeigneur de Grillemont; & *Marguerite* de Linieres, qui épouſa le 27 janvier 1414, *Jean* de Prie V du nom, ſeigneur de Buſançois, grand-pannetier de France, & capitaine de la groſſe tour de Bourges.

XIV. JEAN V du nom, baron de Linieres, ſeigneur de Rezai, &c. conſeiller & chambellan du roi, & du dauphin, duc de Guienne, fut grand-queux en 1412, après la mort de ſon pere. Le duc de Guienne lui fit payer la même année une ſomme pour ſe mettre en équipage, & le ſuivre en ſon voyage de Bourges. Il s'attacha toute ſa vie au ſervice du roi: en haine de quoi le roi d'Angleterre confiſqua toutes les terres qu'il avoit tant de ſon chef que de celui de ſa femme, aux bailliages de Rouen, Caux, Mantes, Meullant, Senlis & prévôté de Paris, qu'il donna en janvier 1423,

à Thomas de Ruis, Anglois, écuyer d'honneur du duc de Bedfort. Il vivoit encore en 1432; mais il mourut peu après, ayant eu de *Jacqueline* de Chambli, dame de Vaux, fille de *Jean* de Chambli, dit le *Haze*, & de *Beatrix* de la Rocheguyon, dame de Vaux, pour fille unique, *Jacqueline*, barone de Linieres, héritiere de tous les grands biens de ſa maiſon, mariée à *Edouard* de Beaujeu, ſeigneur d'Amplepuis, &c.

SEIGNEURS DE MEREVILLE, ROUGEMONT, ACHERES, &c.

XIII. GODEMAR de Linieres, fils de GODEMAR, baron de Linieres, & de *Marguerite* de Precigni ſa ſeconde femme, fut ſeigneur de Mereville, Rougemont, Acheres, Marans, Nancei, & vendit en 1372, la terre de Nancei à Guillaume de la Chaſtre ſon beau-frere; celle de Marans à Triſtan Rouault, vicomte de Thouars; & celle de Rougemont en janvier 1385. Il avoit épouſé Jeanne de Broſſe, fille de *Louis*, ſeigneur de Sainte-Severe & de Bouſſac, & de *Conſtance* de la Tour ſa ſeconde femme, dont il eut GODEMAR, qui ſuit; *Jean*, évêque de Viviers, mort en 1443; *François* & *Pierre*, morts ſans alliance; & *Iſabelle* de Linieres, mariée à *Jean* de Chaſteauneuf.

XIII. GODEMAR de Linieres, dit *le Jeune*, ſeigneur de Mereville, de Menerou-ſur-Cher, de Rougemont & d'Acheres, mourut au voyage de Hongrie en 1396. Il avoit épouſé *Agnès* Trouſſeau, fille de *Jacques*, vicomte de Bourges, & de *Philippe* de la Chaſtre, dont il eut *Godemar*, qui vivoit en 1406; *Jeanne*, dame de Mereville & de Menerou-ſur-Cher, mariée 1°. en 1411, à *Jean*, ſeigneur de Briſai; 2°. à *Dreux* de Voudenai, ſeigneur de la Motte-de-Sulli; *Marguerite*, alliée à *Jean* d'Argenton; & *Françoiſe* de Linieres, qui épouſa *Jean* de Gamaches, ſeigneur de Roſemont. * La Thaumaſſiere, *hiſt. de Berri*. Le pere Anſelme, *hiſt. des grands officiers*, &c.

LINIERES (marquis de) *cherchez* COLBERT.

LINLITGO ou LITQUO, en latin *Lindum*, ancienne ville des Damniens, eſt ornée d'un beau palais, & capitale d'un des trois bailliages de Lothiane province d'Ecoſſe, ſituée près du golfe de Forth, à cinq lieues de la ville d'Edimbourg, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

LINSTOCK, anciennement *Olenacum*, ancien bourg des Brigantes, dans le comté de Cumberland en Angleterre, près de la mer d'Irlande, & des ruines de la muraille qui ſéparoit anciennement l'Angleterre de l'Ecoſſe. * Mati, *diction.*

LINTERNE: c'étoit autrefois une ville de la Campanie. Scipion l'*Africain* y mourut, s'y étant retiré par une eſpéce d'exil volontaire. Elle fut enſuite épiſcopale. Maintenant elle eſt ruinée, & on en voit les ruines près de la *Torre de Patria*, qui eſt une tour bâtie ſur le golfe de Gaïette, entre la ville de Pouzzoles & l'embouchure du Volturne, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. On voit auſſi près de cette tour le *lac de Patria*, que les anciens nommoient *Litterna* ou *Linterna Palus*. * Mati, *diction.*

LINTZ, petite ville du cercle électoral du Rhin entre Bonne & Andernach, à trois ou quatre lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

LINTZ, ville d'Allemagne, dans la haute Autriche ſur le Danube, eſt nommée par Aurélien *Lyncia* & *Lyncium*, *l.* 5 *itin.* C'eſt une ville aſſez agréable, ſituée dans un pays fertile, & qui a eu part aux malheurs de l'Allemagne pendant les guerres des Suédois. Quelques auteurs la prennent pour l'*Aredate* de Ptolémée. * *Conſultez* la troiſiéme partie de la deſcription d'Allemagne de Bertius.

LINTZ (Hubert) de Cologne, mourut en 1634. Il publia des tables des ſinus accommodées à la toiſe. * Konig, *biblioth.*

LINUS de Chalcide, fils d'Apollon & de Terpſichore, ou de Mercure & d'Uranie, & frere d'Orphée, inventa, ſelon quelques-uns, les vers lyriques. On croit auſſi qu'il eſt le premier qui de Phénicie, porta les lettres dans la Gréce. Diogène Laërce dit qu'il écrivit de la génération du monde; du cours du ſoleil & de la lune, & de la production des animaux & des plantes. Son ouvrage commençoit par un vers grec, qui dit que tout avoit été créé en même temps; ce qui fut depuis l'opinion d'Anaxagore. Nous trouvons dans Stobée quelques vers attribués à ce poëte. Il s'établit à Thébes, où on le mit au nombre des citoyens de cette ville, & il y montra l'art de jouer de la lyre à Hercule. Ce diſciple irrité de ſe voir réprimandé trop rudement par Linus, le tua d'un coup de ſa lyre. * Stobée; *l. de prudent. & de ſpe.* Plutarque. Suidas. Diogène; *in præfat.* Geſner, *biblioth.* &c.

Quelques auteurs diſtinguent deux LINUS, l'un de Chalcide, fils de Pſamathe & de Mercure, & ſelon d'autres, d'Apollon & de Terpſichore, ou, ſelon Pauſanias, d'Uranie & d'Amphimarus; l'autre Thébain, fils d'Iſméne; mais comme on les fait tous deux inventeurs de la lyre, & qu'on leur attribue la même choſe, il eſt à croire que c'eſt le même. Les poëtes feignent qu'il fut tué à Thébes par Apollon, pour avoir appris aux hommes à mettre des cordes au lieu de fil aux inſtrumens de muſique. On fit ſur ce ſujet une chanſon lugubre, qui fut appellée *Linus*, dont il eſt parlé dans Homére, dans Pauſanias, dans Athénée & dans Suidas. Diogène Laërce dit que Linus avoit décrit en vers la coſmogonie, ou la formation & le cours du ſoleil & de la lune, & la génération des animaux & des fruits, & qu'il commençoit ſon poëme en ces termes: *Quand le temps produiſit toutes choſes à la fois.* Mais Pauſanias dit que Linus n'avoit rien laiſſé par écrit; & Origène dans le premier livre contre Celſe, aſſure qu'il n'y avoit ni loix ni écrits de Linus. Néanmoins Sextus Empiricus met Linus au rang de ceux qui avoient écrit avant Homere; & Euſébe & Stobée rapportent quelques-uns de ſes vers. On ne peut pas nier que les anciens n'aient cru qu'il avoit compoſé des vers comme Orphée, puiſque Virgile, ſuivant la commune opinion, le compte pour le premier poëte, *eglogue* 4. Diodore de Sicile rapporte, ſur la foi de Denys *le Mythologue*, que Linus fut le premier inventeur des rythmes & des airs, & qu'il appliqua à la dialecte des Grecs, les lettres que Cadmus avoit apportées de Phénicie. Diodore ajoute encore, que ce Linus avoit écrit les actions du premier Denys ou Bacchus, & d'autres mythologies. Jamblique dans la vie de Pythagore, cite deux vers que les Pythagoriciens attribuoient à Linus, mais qui ſortoient de leur école. * Du Pin, *biblioth. des hiſt. prof.*

LINUS, hiſtorien Grec, étoit natif d'Oechalie. On ne ſait pas en quel temps il a vécu. Etienne de Byzance a parlé de lui; & Suidas parle d'un autre LINUS de Thébes, dit *le Jeune*, pour le diſtinguer du premier, ſurnommé l'*Ancien*. * *De hiſt. grac.*

LINWOOD, *cherchez* LYNWOOD.

LINYAO, ville de la Chine. Elle eſt la ſixiéme de la province de Xienſi, & a quatre autres villes ſous ſa juriſdiction. Elle eſt ſituée au pied des montagnes, à l'extrémité occidentale de la grande muraille de la Chine. * Mati, *dictionnaire.*

LION, l'un des douze ſignes du Zodiaque, compoſé de vingt-ſept étoiles qui repréſentent, dit-on, la figure d'un lion. Le ſoleil entre dans ce ſigne au mois de juillet. Les poëtes ont feint que le lion de la forêt de Nemée, qu'Hercule tua, & dont il prit la dépouille, fut mis par Jupiter dans le ciel, & forma cette conſtellation. * Cæſius, *aſtronom. poët.*

LION, ville de France, *cherchez* LYON.

LIONNE, famille de Dauphiné, noble & ancienne, étoit déja connue du temps des anciens dauphins, & poſſédoit dès-lors pluſieurs terres vers Saint-Quen-

tin en Dauphiné, & dans le Royanois, contrée de cette province. Cette famille y a été en ſi grande conſidération, qu'un petit pays de ce voiſinage du Royanois, en a pris le nom, ou le lui a donné. On y trouve même encore une petite riviere fort rapide & fort poiſſoneuſe, appellée de ce nom. Le dauphin Humbert fit don l'an 1339, à HUMBERT de Lionne, gentilhomme, *gardien de ſa chambre*, ainſi qu'il l'appelle, de quelques fiefs & terres, ſitués vers Saint-Nazaire; & cette libéralité fut depuis confirmée par le roi Jean, & Charles ſon fils aîné, dauphin, tous deux enſemble, l'an 1352. Depuis ce temps ceux de cette famille ont ſouvent fait éclater leur zèle pour le ſervice des rois. PIERRE de Lionne, fils d'*Humbert*, parut long-temps dans la guerre que la France eut contre les Anglois, & fut l'un des Dauphinois, qui, ſous le dauphin Charles, rendirent leur nom & leur réputation célébres, par leur fidélité pour le ſervice du roi Jean. Il ne fut pas moins zélé pour le même prince, lorſqu'il fut roi, ſous le nom de Charles V du nom, & pour ſon ſucceſſeur Charles VI. Il combattit en Picardie, en Bourgogne, en Forès, en Auvergne, en Perigord, dans le Limoſin, où les Anglois avoient fait tant de ravages, l'an 1367. Enfin il ſe ſignala à la journée de Roſebeque, où les Flamans furent défaits l'an 1382, par l'armée du roi Charles VI; & s'étant retiré en Dauphiné, il fit ſon teſtament le 28 juin 1398, où il légua à ſa femme *Jacquemette* Roberte, fille de *Roberte* de Pollene, l'uſufruit de ſes biens, lui ſubſtituant ſes fils CLAUDE & ALBERT, & fut enterré à Saint-Quentin, dans l'égliſe de la paroiſſe au-devant de la chapelle de la Vierge. ALBERT ſurvécut peu à ſon pere, & mourut l'an 1413, laiſſant, entr'autres enfans, *Aimardis* de Lionne, femme de *Guigues* d'Arces, d'une des illuſtres familles de Dauphiné; & ALBERT II, qui fut tué à la bataille de Patai, où les Anglois furent défaits par la pucelle d'Orléans, l'an 1429. CLAUDE de Lionne, fils aîné de *Pierre*, ne voulut jamais reconnoître le dauphin Louis, au préjudice du roi Charles VII, ſon pere, quoique la plus grande partie de la nobleſſe de Dauphiné eût rendu hommage au dauphin l'an 1446, & les années ſuivantes. Il ſe rendit donc à Saint-Prieſt, auprès de la perſonne du roi, & le ſuivit à Lyon, ſa majeſté étant venue ſur les frontieres de Dauphiné pour y rétablir ſon autorité. Le dauphin irrité de la conduite de Lionne, le fit arrêter priſonnier, & mener au fort de Cornillon, où il mourut l'an 1455, laiſſant de *Jeanne* Alleman, d'une des premieres maiſons de Dauphiné, fille de *Jean*, ſeigneur de Rochechinard, PIERRE II de Lionne, qui, dans deux réviſions de feux, des années 1457 & 1458, comme noble, ennoblit les domaines non nobles qu'il avoit à Saint-Quentin, à Royan, dans le Royanois, à Beaurepaire & à Geiſſans, & qui de *Henriette* de Grondes, eut JEAN de Lionne, qui, de ſa premiere femme *Catherine*, fille de *Claude* Brun, ſeigneur de Flandennes, laiſſa BERTON de Lionne, ſeigneur de Bernin de Flandennes; lequel, de *Polie* de Ferrantête, fille d'*Arnauld* de Ferrantête, ſeigneur de Guimetieres, eut SEBASTIEN de Lionne, ſeigneur de Flandennes, de Leſſeins, d'Aouſte, de Triors, &c. Celui-ci ſe jetta dans le Pont de Royan, place alors conſidérable en Dauphiné, pour le roi Henri *le Grand*, & contribua beaucoup par ſes ſoins & ſon autorité à faire revenir les places & les forteresſes du Royanois ſous l'obéiſſance du roi. ARTUS, fils cadet de *Sébaſtien* de Lionne, & de *Bonne* de Porte, fut conſeiller au parlement de Grenoble, & épouſa *Iſabelle* Servien, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Biviers, ſyndic de la nobleſſe, & procureur des trois états de Dauphiné, d'une famille fort ancienne, de la même province, & ſœur d'*Abel* de Servien, comte de la Roche des Aubiers, & ſurintendant des finances de France. Il fut ſi vivement touché de la perte de cette épouſe vertueuſe, que la mort lui enleva à l'âge de vingt-un ans, que quoiqu'il fût encore jeune, il tourna toutes ſes penſées à Dieu, & s'engageant dans une dévotion exemplaire, il ſe lia aux ordres ſacrés. L'an 1638, le roi le nomma à l'évêché de Gap, qu'il eut beaucoup de peine à accepter, & qu'il ne voulut jamais changer pour l'archevêché d'Embrun, auquel le roi le nomma depuis. Ce prélat mourut en 1675. Il a compoſé une hiſtoire chronologique des évêques de Gap, qui n'a pas encore été imprimée. Il éleva ſon fils HUGUES avec des ſoins extraordinaires; & dès l'âge de dix-huit ans, il le confia à ſon oncle Abel de Servien, qui en ce temps-là, étant ſecrétaire d'état, pouvoit ne pas laiſſer inutiles les talens qui brilloient dans le jeune Hugues, & lui faciliter l'élévation aux grandes charges où il arriva depuis. Auſſi, quoique Hugues n'eut que dix-huit ans, ſon oncle lui donna la premiere commiſſion de ſa charge; & dans un âge ſi jeune, le cardinal de Richelieu qui avoit un merveilleux diſcernement pour le choix des hommes, conçut tant d'eſtime pour M. de Lionne, que quoique M. de Servien fût diſgracié dans la ſuite, il voulut le faire demeurer dans l'adminiſtration des affaires; mais il le refuſa, & s'en alla faire un voyage à Rome l'an 1636. Là il eut le bonheur d'acquérir l'amitié & la confiance du cardinal Mazarin; & l'on peut dire, que depuis ce temps, il fut preſque toujours un de ſes principaux confidens. L'an 1642 il fut envoyé en Italie pour faire finir la guerre de Parme, & il en vint heureuſement à bout. Il fut enſuite fait ſecrétaire des commandemens de la reine régente. Quoiqu'il ſervît toujours heureuſement & fidélement dans des temps auſſi fâcheux, on lui ſuſcita néanmoins des affaires pendant les troubles de l'état, & il fut obligé de ſe retirer de la cour. Il fut bientôt rappellé; & après avoir été honoré de la charge de grand-maître des cérémonies & commandeur des ordres du roi, il fut envoyé par ſa majeſté l'an 1654, ambaſſadeur extraordinaire vers les princes d'Italie, où il fit réuſſir l'élection du pape Alexandre VII, comme il en avoit l'ordre. Le roi le retira de-là ſur la fin de l'année 1656, pour l'envoyer traiter la paix à Madrid. Son pouvoir fut tout entier écrit de la propre main du roi: ce qui n'étoit jamais encore arrivé à nul ſujet. Il avança tellement une négociation ſi glorieuſe & ſi importante, que tous les articles de la paix y furent arrêtés, à la réſerve d'un ſeul point: ce que marque aſſez le grand traité des Pyrenées, dans lequel il eſt dit que ce traité de paix eſt fondé ſur la négociation de Madrid. Enſuite, l'an 1658, il fut envoyé conjointement avec le maréchal duc de Gramont, à la diéte de Francfort, en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire de France dans l'empire, & dans tous les royaumes du nord, pour l'élection de l'empereur, & pour la pacification de tous les peuples chrétiens. C'eſt là qu'il rendit à la France un ſervice conſidérable, en faiſant la ligue du Rhin, qui partageant comme en deux parts tout l'empire entre le roi & l'empereur, oppoſoit à la maiſon d'Autriche la moitié des princes d'Allemagne, pour fermer le paſſage à toutes les troupes qu'elle vouloit envoyer au ſecours de l'Eſpagne en Flandre: ce qui dans la ſuite obligea les Eſpagnols à donner les mains à une paix auſſi déſavantageuſe pour eux, que le fut celle des Pyrénées. La gloire de ces trois importans emplois eſt aſſez bien exprimée par les paroles que M. de Lionne écrivit lui-même ſans préparation, dans le livre des bourguemeſtres de Francfort, dans lequel ils ont coutume de prier les perſonnes de marque qui paſſent dans leur ville, de ſigner, pour en conſerver la mémoire à la poſtérité. Voici ces paroles:

Quod nulli forſan mortalium contigit;
(Vana abſit gloria) ob fidem enim non ſapientiam,
Intra triennii terminum,
A Domino Domino meo clementiſſimo,
Chriſtianiſſimo Rege præfectus.

Romæ,

Romæ, Madriti, Francofurti,
Creationi ſummi pontificis, unicus pacis arbiter, electioni imperatoris,
Primo in bonum orbis chriſtiani feliciter perfecto,
Secundo, in ejus perniciem ab Hiſpanis dilato,
Tertium, quod Deus benè vertat, expecto.

Pour récompenſe de ſes ſervices, le roi lui accorda, l'an 1658, des lettres patentes, par leſquelles ſa majeſté le gratifioit de la dignité, état & charge de miniſtre d'état; & ce fut en cette qualité, que pendant que le cardinal Mazarin négocioit la paix des Pyrenées, & le mariage du roi & de l'infante, avec don Louis de Haro, premier miniſtre d'Eſpagne, M. de Lionne travailloit auſſi avec beaucoup d'application, pour vaincre toutes les difficultés qui s'y rencontroient. Le roi ayant enſuite pris lui-même la conduite de l'état, le retint l'an 1660, pour être une des trois premieres têtes, par leſquelles il faiſoit exécuter ſes principales volontés dans le gouvernement de l'état: c'eſt dans ce miniſtère, que pendant onze ou douze ans, M. de Lionne rendit à la France des ſervices très-conſidérables. Parmi ceux qui ont éclaté, on ne doit pas oublier ce qui ſe paſſa dans la ſupercherie que le baron de Batteville, ambaſſadeur d'Eſpagne, fit à Londres au comte d'Eſtrade, ambaſſadeur de ſa majeſté; & dans l'inſulte que les Corſes de la garde du pape firent à Rome à M. le duc de Crequi, ambaſſadeur du roi; M. de Lionne en porta la réparation ſi haut, & pouſſa les choſes avec tant de vigueur, que deux victoires n'auroient pas acquis tant de gloire au roi, que les ſatisfactions publiques qu'on lui en fit. Il ménagea auſſi la ceſſion que le duc de Lorraine fit au roi de ſes états; & quelque temps après, l'achat de l'importante ville de Dunkerque. L'an 1663, pour avoir une autorité plus préciſe ſur les affaires étrangeres, qu'il dirigeoit déja comme miniſtre d'état, il traita de la charge de ſecrétaire d'état, avec le comte de Brienne. Enfin il mourut à Paris le premier ſeptembre 1671, âgé de 60 ans; laiſſant entr'autres enfans, de *Paule* Payen, qu'il avoit épouſée l'an 1645, & qui mourut le 20 mars 1704, âgée de 74 ans, Louis marquis de Lionne & de Claveſon (par le mariage qu'il avoit contracté l'an 1675 avec ſa couſine, *Jeanne-Renée* de Lionne, héritiere du marquiſat de Claveſon, & de la branche aînée de la famille de Lionne, morte en décembre 1680,) maître de la garde-robe du roi, mort le 22 août 1708, âgé de 62 ans, laiſſant un fils nommé *Charles-Hugues*, colonel, qui fut fait priſonnier à la bataille d'Hochſtet en 1704, & nommé brigadier des armées du roi en 1710: il eſt mort en 1731, ſans enfans: ainſi la famille de Lionne a fini en lui: *Jules*, abbé de Marmoutier, de Chalis, de Cercamp, & prieur de S. Martin des Champs, mort le 5 juin 1721; *Artus*, évêque de Roſalie, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé*; *Luc*, chevalier de Malte; & *Magdeléne*, mariée le 10 février 1670, à *François-Annibal* d'Eſtrées, marquis de Cœuvres, depuis duc & pair de France, morte en ſeptembre 1684. * Dupleix, *hiſtoire de Louis XIII.* Gualdo Priorato, *hiſt. de la paix.* La Barde & Priolo, *de reb. gall.* Fauvelet du Toc.

LIONNE (Artus de) évêque de Roſalie, vicaire apoſtolique de la province de Suchuen dans la Chine, né à Rome en 1655, pendant l'ambaſſade de Hugues de Lionne ſon pere, miniſtre & ſecrétaire d'état, vers les princes d'Italie. Ce prélat avoit été chevalier de Malte avant que d'entrer dans l'état eccléſiaſtique. Quelqu'intrigue, qui lui réuſſit mal, le dégouta du monde ſi ſubitement, qu'il entra dans une égliſe, y verſa beaucoup de larmes, y demeura long-temps, & en ſortit pour aller ſe cacher dans une retraite dont il fit un myſtère à ſa propre famille pendant quelque temps. Quand il eut été formé à la piété, il entra dans l'état eccléſiaſtique, fut nommé abbé de Cercamp, dont il ſe démit en 1671, en faveur de ſon frere; s'engagea dans les miſſions d'Orient, où il travailla avec un zele infatigable pendant plus de vingt années, & acquit une grande connoiſſance des lettres & des ſciences chinoiſes. Il vint en France en 1686 avec les ambaſſadeurs du roi de Siam, qu'il remena en leur pays l'année ſuivante. De-là il paſſa à la Chine, & revint à Rome en 1703, pour les affaires de la religion, & enſuite à Paris, où il mourut le 2 août 1713, âgé de 58 ans, au ſéminaire des Miſſions étrangeres: il y eſt inhumé. Il a eu part à pluſieurs des écrits faits par MM. des Miſſions étrangeres, contre les ſuperſtitions de la Chine, & ceux qui les ſoutenoient. * *Mém. du temps.*

LIPADUZA, *cherchez* LAMPEDOUZE.

LIPARI, iſle de la mer de Toſcane, au ſeptentrion de la Sicile, ainſi nommée, ſelon Pline, du roi Lipare, ſucceſſeur d'Eole. Elle eſt la plus importante des ſept iſles qui ſont nommées Liparies, & autrefois *Eolies* ou *Vulcanies*; parceque les poëtes feignoient que c'étoit le ſéjour de Vulcain & d'Eole roi des vents. La ville principale de Lipari fut ruinée par Barberouſſe, capitaine des Turcs, l'an 1544. Depuis on l'a rétablie, avec une forteresſe conſidérable, dite *la Pignatara*. Il y a auſſi le ſiége d'un évêché ſuffragant de Meſſine. *Cherchez* EOLIES. * Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 3, *c.* 9. Cluvier, *l.* 2 *Sic. antiq. c.* 14. Virgile en fait auſſi mention, *l.* 8 *æneid.*

LIPENIUS (Martin) Lutherien Allemand, mort en 1692, âgé de ſoixante-deux ans. Il a publié en 1670 un petit traité ſur les étrennes. Dès 1661 il avoit donné un autre ouvrage ſur la navigation des vaiſſeaux de Salomon à Ophir. Depuis 1679 juſqu'en 1682, Lipenius a donné un grand recueil intitulé *Bibliotheca realis*, en quatre volumes *in-folio*, qu'il a augmentés de deux autres en 1685. Il traite dans ce gros recueil de toutes ſortes de matieres. * Konig, *biblioth.*

LIPING, ville de la Chine. Elle eſt la ſeptiéme de la province de Queicheu, & a trois autres villes ſous ſa juriſdiction. * Mati, *diction.*

LIPMAN, Rabbin Allemand, compoſa en hébreu l'an 1399, un livre intitulé: *Nitſachon*, c'eſt-à-dire, *victoire*, contre la religion chrétienne, & contre les Sadducéens. Théodoric Hakſpan, profeſſeur à Altorf, le publia l'an 1644 avec un traité de ſa façon, intitulé: *De ſcriptorum judaicorum in theologia uſu vario, & multiplici, in*-4°. Lipman fit lui-même un abrégé de ſon ouvrage en vers rabbiniques. Il a été publié par Chriſtophe Wagenſeil, avec une longue réfutation, dans ſon recueil intitulé: *Tela ignea ſatanæ*, imprimé à Altorf l'an 1681.

LIPPA, ville de Hongrie, ſituée ſur la riviere de Marotz dans un pays aſſez fertile, eſt environée de bonnes murailles, & d'un foſſé plein d'eau. Il y a un château au milieu de la ville, fortifié de quatre baſtions, & entouré auſſi d'un bon foſſé. Cette ville fut priſe d'aſſaut le 19 juin 1688, & il y eut plus de ſix cens Turcs tués, & peu du côté des Impériaux. Le château ſe rendit enſuite à diſcrétion le matin du 21 du même mois. On y trouva dix-huit piéces de canon, & quantité d'autres munitions de guerre. La garniſon, qui étoit au nombre de plus de 1200 hommes, fut faite priſonniere de guerre, avec le commandant de la place, & ceux de Temeſwar & de Jeno. Le commandant avoit déja été pris deux fois priſonnier par le général Caraffa, qui commandoit à ce ſiége, & il lui avoit promis de ne plus porter les armes contre les chrétiens: c'eſt pourquoi il ſe jetta à ſes pieds pour lui demander la vie, que ce général lui promit ſous le bon plaiſir de l'empereur. Les femmes & les enfans, au nombre de 1200, furent envoyés à Temeſwar avec eſcorte. Il y avoit à demi-lieue de l'autre côté de la riviere un fort château, dont les Impériaux ſe ſaiſirent en même temps. * *Mém. du temps.*

LIPPE (le comté de la) c'eſt un des états du cercle de Weſtphalie en Allemagne. Il eſt ſéparé en deux par-

ties par le comté de Ritberg. La partie méridionale qui porte proprement le nom de *comté de la Lippe*, & qui avoit autrefois celui de *comté d'Oberwald*, du bourg de ce nom, ſur les ruines duquel la Lippe fut bâtie vers le XII ſiécle ; cette partie méridionale, dis-je, eſt ſituée autour de la riviere de Lippe, entre le comté de Ritberg, la Weſtphalie propre, & les évêchés de Paderborn & de Munſter. C'eſt un petit pays, qui n'a rien de conſidérable que la ville de Lippe. La partie ſeptentrionale, qu'on nomme quelquefois *le comté de Lemgow*, eſt entre les comtés de Ritberg, de Ravensberg, & l'évêché de Munſter. Elle peut avoir environ dix lieues de long, & quatre de large. Ses lieux principaux ſont Lemgow, Dietmelle ou Dethmolt & Oldenbourg. La maiſon de la Lippe eſt diviſée en trois branches principales, qui ſont celles de *Dethmolt*, de *Brahel* & de *Buckembourg*, dont la premiere eſt l'aînée. * Mati, *diction.*

LIPPE, en latin *Lippia*, *Lupia*, *Luppia*, *Lupias*, riviere dans la Weſtphalie en Allemagne. Elle a ſa ſource au village de Lippſſprinck ; nom qui ſignifie *ſource de la Lippe*, dans l'évêché de Paderborn : elle baigne la ville de ce nom, celles de Lippe, de Ham & de Dorſten, & ſe décharge dans le Rhin immédiatement au-deſſus de Weſel. * Mati, *diction.*

LIPPE, en latin *Lippia* ou *Luppia*, ville, avec comté & riviere d'Allemagne dans la Weſtphalie. Les Allemans lui donnent le nom de *Lipſtadt*. Charlemagne fit aſſembler les prélats à Lippe d'Allemagne l'an 780, pour donner des évêques aux Saxons qu'il avoit ſoumis. * Baronius, *A. C.* 780.

LIPPI (Philippe) de Florence, fut élevé dans un couvent de Carmes dès l'âge de huit ans, & y prit l'habit à ſeize. Un jour que Maſſaccio peignoit une chapelle dans le même couvent, Lippi qui le vit travailler pluſieurs fois, conçut une ſi grande paſſion pour la peinture, qu'il ſe mit à deſſiner avec attache. La grande facilité qu'il y trouva, réveilla les talens qu'il avoit pour cet art, & l'empêcha de vaquer à l'étude des lettres, & aux exercices de ſon couvent. Les louanges de Maſſaccio, qui étoit ſurpris des progrès du novice, fortifierent tellement la tentation qu'il avoit de quitter ſon habit, que n'y pouvant plus réſiſter, il ſortit de ſon monaſtère. Il s'en alla dans la Marche d'Ancone, où il trouva quelques amis, avec leſquels s'étant mis par divertiſſement ſur un vaiſſeau, il fut pris par des corſaires, qui le menerent en Barbarie. Il y ſouffrit extrêmement pendant dix-huit mois, juſqu'à ce que s'amuſant à deſſiner un jour ſur une muraille avec du charbon le portrait de ſon patron, dont il avoit l'idée pleine, il s'attira l'admiration par la reſſemblance qu'on y trouva. Cela amolit le cœur du patron, qui, après lui avoir fait faire quelques portraits, le mit en liberté. De-là Lippi paſſa à Naples, où le roi Alfonſe l'employa ; mais entraîné par l'amour de ſa patrie, il prit le parti de retourner à Florence. Ce fut là qu'il travailla pour le duc Côme de Médicis, duquel il gagna l'affection. Comme le penchant qu'il avoit pour les femmes le détournoit beaucoup de ſon travail, & lui faiſoit perdre trop de temps, ce duc qui étoit impatient de voir finir un tableau qu'il lui avoit ordonné, le fit enfermer dans une chambre pour le contraindre à travailler, & lui fit donner abondamment tout ce qui lui étoit néceſſaire. Lippi, au bout de deux jours, coupa ſes draps par bandes, deſcendit par ſa fenêtre & ſe mit en liberté. Un citoyen de Florence lui fit faire enſuite un tableau de la Vierge pour un monaſtère, où il avoit une très-belle fille penſionaire. Ce pere & les religieuſes du couvent voulurent bien lui permettre de ſe ſervir de cette penſionaire pour modéle. Tandis qu'il la peignoit, ſe trouvant ſeul avec elle, il la corrompit par ſes diſcours, & l'enleva lorſque l'ouvrage fut fini. Il en eut un fils appellé PHILIPPE, qui fut peintre. A quelque temps de-là, faiſant un ouvrage dans l'égliſe de Spolette, il devint amoureux d'une femme ; & s'étant opiniâtré à la pourſuivre, malgré les avis qu'on lui donnoit, il fut empoiſonné l'an 1488, en la cinquante-ſeptiéme année de ſon âge. Le grand-duc lui fit faire un ſépulcre de marbre ; & Ange Politien fit ſon épitaphe en vers latins. * De Piles, *abrégé de la vie des Peintres.*

LIPPI (Philippe) fils de celui dont nous venons de parler, & éleve de Sandro Boricello, avoit beaucoup de vivacité & de génie, & renouvella dans les ornemens de clair obſcur qu'il faiſoit, la maniere antique telle qu'on la voit dans les friſes d'architecture & ailleurs. Il peignit à Rome pluſieurs ouvrages, & entr'autres une chapelle pour le cardinal Caraffe dans l'égliſe de la Minerve. Il fit auſſi quelques tableaux pour Matthias Corvin, roi de Hongrie. Ce Lippi étoit de fort bonnes mœurs, & auſſi reglé que ſon pere avoit été débauché. Il mourut l'an 1505, âgé de quarante-cinq ans. * De Piles, *abrégé de la vie des Peintres.*

LIPPI (Laurent) de Florence, diſciple de Matthieu Koſſelli, s'eſt encore plus diſtingué par les talens de ſon eſprit, que par les productions de ſon pinceau, quoiqu'il ait fait dans ce dernier genre des ouvrages qui l'élevent au-deſſus du commun. Mais rien ne l'a tant illuſtré que le fameux poëme burleſque dont il eſt auteur, intitulé : *Malmantile Racquiſtato*, publié ſous le nom de Perlone Zipoli, qui eſt l'anagramme de ſon nom, en 1688, à Florence, *in*-4°, avec les notes pleines d'érudition de Paul Minucci, qui s'y eſt caché ſous le nom de Puccio Lamoni. Ce poëme, très-eſtimé en Italie, étoit devenu fort rare, & il s'en eſt fait une nouvelle édition à Florence en 1730, qui eſt augmentée de nouvelles notes auſſi curieuſes que les premieres, & qui ſont du ſavant Antoine-Marie Salvini, & de M. Biſcioni. Lippi eſt mort en 1664. * *Abcedario pittorico, pag* 294. *Mémoires du temps.*

LIPPO, anciennement *Hypia*, petite ville de Natolie. Elle eſt près de la mer Noire, au midi de Pendarachi, & ſur la riviere de Lippo, qui eſt l'*Hyppius* de Ptolémée. * Mati, *diction.*

LIPPO (N.) peintre de Florence, vivoit ſur la fin du XIV ſiécle & au commencement du XV. Il ſe mit fort tard à la peinture, mais il ne laiſſa pas, par la bonté de ſon eſprit, de devenir habile homme. Il a été le premier qui a fait voir de l'intelligence dans le coloris. Il avoit un procès dans lequel il s'étoit fort opiniâtré, & ayant un jour maltraité de paroles ſa partie, elle l'attendit le ſoir au coin d'une rue, & lui donna un coup d'épée au travers du corps, dont il mourut vers l'an 1415. * De Piles, *abrégé de la vie des Peintres.*

LIPPOMAN (Jerôme) noble Vénitien, un des plus habiles hommes de la république en ſon temps. Il avoit été ambaſſadeur en Stirie, auprès de l'archiduc Charles d'Autriche ; en Savoye, auprès d'Emanuel Philibert ; en Pologne, auprès de Henri III, roi de France & de Pologne ; à Naples, auprès de Jean d'Autriche : enfin, étant baile à Conſtantinople en 1591, il fut accuſé devant les inquiſiteurs d'état d'avoir montré ſes inſtructions, & vendu le ſecret de ſa patrie aux princes avec qui il avoit eu à traiter. Le ſénat envoya Laurent Berdardi pour ſe ſaiſir de ſa perſonne, & l'envoyer à Veniſe : mais Lippoman prévint ſon ſupplice par ſa mort ; car un jour ayant amuſé ſes gardes, il ſe jetta dans la mer pour ſe ſauver à la nage ; & quoiqu'il eut été repris & ramené à bord par les mariniers, il mourut quelques heures après. * Andr. Moroſ. *hiſt. Venet. lib.* 14, *an.* 1591. Amelot de la Houſſaye, *hiſtoire du gouvernement de Veniſe.*

LIPPOMAN (Louis) évêque de Vérone, natif de Veniſe, s'acquit une grande réputation dans le XVI ſiécle. Il ſavoit les langues, l'hiſtoire de l'égliſe, la théologie, & avoit fait une étude particuliere de l'écriture & des peres. On l'employa dans diverſes ambaſſades, comme en Portugal & ailleurs ; & il ſe fit admirer dans le concile de Trente. Après l'interruption du con-

Digitized by Google

cile, il fut envoyé nonce en Allemagne l'an 1548, & en fut rappellé deux ans après par Jules III, qui le fit l'un des trois préſidens du concile. Paul IV l'envoya nonce en Pologne l'an 1556, & le fit ſon ſecrétaire. M. de Thou lui donne cet éloge, d'avoir été un perſonnage illuſtre par ſa doctrine & par l'innocence de ſa vie. Lippoman fut évêque de Modon, & non pas de Modéne, comme le diſent quelques auteurs, que la conformité du nom a trompés; puis de Vérone, & enfin de Bergame. Ses emplois & ſes diverſes ambaſſades ne lui firent point abandonner l'étude; & il ne ceſſa point d'écrire juſqu'à ſa mort arrivée l'an 1559. Nous avons de lui huit volumes de vies des ſaints; *Catena in Geneſim, exodum & pſalmos, &c.* * Poſſevin, *in appar. ſacr.* Sixte de Sienne, *biblioth. ſanct.* De Thou, *hiſt. l.* 21. Le Mire. Simler. Ghilini, &c.

LIPSCIUS ou LIPSKI (André) grand chancelier de Pologne, eſt auteur de deux centuries d'obſervations de droit; & d'une décade de queſtions pour la liberté des biens eccléſiaſtiques. Ce dernier ouvrage a été imprimé à Cracovie en 1632, *in*-4°. * Konig, *biblioth.*

LIPSE (Martin) natif de Bruxelles, & chanoine régulier de S. Auguſtin à Louvain, étoit grand-oncle de Juſte Lipſe, & fut célébre par ſa piété & par ſa ſcience. Il mourut l'an 1555, après avoir travaillé aux éditions de S. Auguſtin, de S. Hilaire, de Symmaque, de Macrobe, &c.

LIPSE (Juſte) né à Iſch, petit village près de Bruxelles dans le Brabant, le 18 octobre de l'an 1547. Il étoit fils de *Gilles* Lipſe, & petit-neveu de *Martin* Lipſe, ami d'Eraſme, & auteur de divers ouvrages. Juſte Lipſe commença ſes études à ſix ans dans la ville de Bruxelles. A l'âge de douze ans il fut envoyé à Cologne, où il apprit en peu de temps la langue grecque & la philoſophie ſous les Jéſuites. A dix-neuf ans il alla continuer ſes études à Louvain, où ayant dédié ſes diverſes leçons au cardinal Granvelle, ce prélat le reçut dans ſa maiſon, le mena en Italie, & le prit pour ſon ſecrétaire des lettres latines. Après qu'il fut de retour à Louvain, il alla à Vienne en Autriche. Son intention étoit de revenir bientôt dans ſon pays: mais en 1572 la guerre l'empêchant d'exécuter ſon deſſein, il alla à Iéne, où il fut fait profeſſeur en hiſtoire le 20 de ſeptembre de la même année. Il quitta cette ville en 1574, & vint à Louvain, où il fut fait docteur en 1576, & il y expliqua publiquement les loix des Décemvirs. La guerre s'étant allumée en Flandre, il ſe retira en Hollande, & il demeura treize ans à Leyde, où il fut profeſſeur en hiſtoire. Enfin ayant quitté Leyde, il revint à Louvain, où il enſeigna les belles lettres juſqu'à ſa mort. Après avoir vécu juſqu'à ſa quarante-cinquiéme année dans la religion des proteſtans, il embraſſa la catholique, & témoigna une dévotion extraordinaire pour la mere de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt. Il écrivit l'hiſtoire de Notre-Dame de Hall, & fit attacher près de l'image de la ſainte Vierge une plume d'argent, comme reconnoiſſant que c'étoit ſous ſa protection qu'il avoit entrepris d'écrire, & qu'il s'en étoit aquitté ſi glorieuſement. Lipſe épouſa *Anne* Caliſtrie, dont il n'eut point d'enfans, & mourut à Louvain, âgé de 58 ans, le 23 mars, l'an 1606. On dit que ſe ſentant frapé de la maladie qui l'enleva du monde, il s'écria, *ad lectum, ad lethum.* Sa femme lui fit dreſſer un beau mauſolée de marbre dans l'égliſe des Cordeliers de Louvain où l'on voit ſa ſtatue en bronze. Le magiſtrat d'Anvers lui en dreſſa un autre de même matiere dans ſa ville, avec cette épitaphe:

Si ſimplex animi candor, ſi neſcia fuci
Integritas, ſimiles nos facit eſſe diis:
Nemo te propius, Lipſi, ſe æquabit olympo,
Nam te candidior nemo, nec integrior.

Les proteſtans l'accuſent d'inconſtance en matiere de religion, & veulent qu'il ait ſuivi ſucceſſivement le luthéraniſme & le calviniſme, du moins quant aux dehors, pendant le temps qu'il profeſſa à Iéne & à Leyde. Aubert le Mire a écrit ſa vie; & pluſieurs grands hommes ont travaillé à ſon éloge; comme le préſident de Thou, Beyerlinck, Meurſius, Imperialis, Valere André, Lorenzo Craſſo, Melchior Adam, &c. Les ouvrages de Juſte Lipſe, que nous avons en ſix volumes *in-folio*, ſont diviſés par matieres: *hiſtorica ſacra; hiſtorica romana & externa; politica & ethica; apologetica; epiſtolæ, &c.* Juſte Lipſe avoit fait lui-même ſon épitaphe en ces termes.

Quis hic ſepultus queris? Ipſe edifferam.
Nuper locutus & ſtylo & linguâ fui;
Nunc altero licebit: ego ſum Lipſius,
Cui littera dant nomen, & tuus favor:
Sed nomen; ipſe abivit, abivit hoc quoque,
Et nihil hic orbis, quod perennet, poſſidet.
Vis altiore voce me tecum loqui?
Humana cuncta fumus, umbra, vanitas,
Et ſcenæ imago, & verbo ut abſolvam, Nihil.
Extremum hoc te alloquor;
Æternum ut gaudeam, tu apprecare.
Juſtus Lipſius vixit annos LVIII, menſes V.
Obiit A. C. MDCVI. 10 Kalend. April.

Tout le monde tombe d'accord que Juſte Lipſe a été l'un des plus ſavans hommes, & des plus judicieux critiques de ſon temps. Il commença preſque à écrire en commençant à vivre; car à l'âge de neuf ans il fit quelques poëmes; & à celui de douze, il compoſa des oraiſons. A peine avoit-il atteint ſa dix-neuviéme année, qu'il donna au public ſes diverſes leçons; & ces coups d'eſſai furent ſuivis d'un grand nombre d'autres ouvrages, qui lui ont acquis une réputation extraordinaire. Il avoit une parfaite connoiſſance de l'antiquité romaine, & l'avoit enſeignée à Leyde & à Louvain, avec beaucoup d'applaudiſſement. A Leyde, le prince d'Orange Maurice fut un de ſes écoliers; à Louvain, l'archiduc Albert & l'infante Iſabelle ſa femme eurent la curioſité de l'aller entendre, & menerent la cour au collége. Sa réputation ne fut pas renfermée dans ſon pays: ſon mérite le fit rechercher du roi Henri IV, du pape Paul V, & de la ſeigneurie de Veniſe. Pluſieurs princes voulurent l'attirer, pour en faire l'ornement de leurs états. Lipſe étoit lui-même un prince parmi les ſavans de ſon ſiécle; & Scaliger, Caſaubon, & lui, étoient les triumvirs, comme on les nommoit, de la république des lettres. Mais quelque grand qu'ait été ſon ſavoir, il faut avouer que ſon ſtyle a été cenſuré avec raiſon, par tous ceux qui ont le gout bon. S'il en faut croire quelques ſavans, Lipſe a été un inſigne plagiaire, & a paré ſes ouvrages des penſées des autres, & des découvertes qu'ils avoient faites dans les ſciences, ſans faire connoître les auteurs d'où il les avoit priſes. 1°. Muret prétend que la plupart des remarques que Lipſe a faites ſur Tacite ont été tirées de ſes écrits. 2°. Le préſident P. Faber dit que le livre des ſaturnales n'eſt compoſé que des obſervations, que l'on trouve dans deux chapitres de ſon livre intitulé, *Semeſtria.* 3°. Le chevalier de Montaigu aſſure que Lipſe a copié pluſieurs endroits des œuvres d'Onuphrius Panvinius. 4°. Il a pris, ſi l'on en croit Saumaiſe, tout ſon traité, *de militia romana*, des paralleles militaires de François Patrice: & Lipſe auroit encore mieux réuſſi dans ce traité de la milice romaine, s'il avoit bien ſu le grec. La troiſiéme centurie des lettres de Lipſe eſt le plus mauvais de ſes ouvrages; & les meilleurs ſont ſes commentaires ſur Tacite; ſes élections; ſes ſaturnales; ſes oraiſons de la concorde, & ſur la mort du duc de Saxe. Pluſieurs ont cru que le livre de la conſtance devoit être préféré à tous les autres. Le ſtyle de ſes diverſes leçons, eſt ſelon quelques-uns, le plus pur & le plus élégant. Quant à ſon traité de la politique, quoiqu'il n'ait fait qu'y coudre divers

textes de quantité de bons auteurs, avec des filets de ſon cru, & avec bien plus de travail que d'induſtrie, il ne laiſſe pas de le recommander dans ſes epitres; & c'eſt ſans doute par la même paſſion qu'ont les meres, qui chériſſent les plus infirmes, & ſouvent les plus imparfaits de leurs enfans: mais les perſonnes habiles n'ont pas été de ſon avis, & n'ont pas eſtimé cette compoſition. On prétend que Lipſe ſavoit par cœur toute l'hiſtoire de Tacite. Nous ne nous arrêterons point à rapporter ici ſa tendreſſe pour les chiens, ſa grande paſſion pour les fleurs, & ſon averſion pour la muſique. On peut voir dans les additions de Teiſſier, aux hommes ſavans de M. de Thou, une liſte exacte des ouvrages imprimés de Juſte Lipſe, auſſi-bien que de ceux qui n'ont pas été publiés. On a pluſieurs de ſes lettres parmi celles recueillies par Gabbema. * Nicius Erythræus, *Pinac.* Aub. Mir. *elog.* Grotius, *annal. Holland. lib.* 5. Baudius, *epiſt. cent.* 2, *epiſt.* 27. Thomſon, *vindex veritatis.* Joſeph Scaliger, *epiſt. lib.* 2, *epiſt.* 120. Salmaſ. *epiſt. l.* 1, *epiſt.* 93. La Mote-le-Vayer, 21 *homel. academ.* Balzac. *Socrat. chret.* Imperialis, *muſ. hiſt.* De Thou, *hiſt.* Antoine Teiſſier *additions aux hommes ſavans.* On trouve une fort belle lettre ſur la mort de Juſte Lipſe dans l'appendice des lettres latines de Jean Nicolas Saulio Carrega, *in*-4°, *pag.* 12.

LIPTINES, *cherchez* LETINES.

LIRE, bourg avec abbaye de l'ordre de S. Benoît, & de la congrégation de S. Maur, dans la Normandie ſur la Rille, à neuf lieues d'Evreux, vers le couchant. * Mati, *dictionnaire.*

LIRE ou LIERE, ville de Brabant ſur la riviere de Nethe, entre Anvers & Malines, eſt forte par ſa ſituation, & célébre par ſes manufactures. On y tient une foire pour le bétail un jour de chaque ſemaine, depuis la fête de S. Jean, juſqu'à celle de S. Martin. C'eſt la plus agréable ville du Brabant, & il y demeure ordinairement beaucoup de nobleſſe. * Guichardin, *deſcription des Pays-Bas.*

LIRE, *cherchez* NICOLAS DE LIRE.

LIRIC, moine, *cherchez* ERIC.

LIRIO, en latin *Liria*, anciennement *Themiſcyra*, ancienne ville de Cappadoce. Elle étoit autrefois conſidérable, & avoit évêché ſuffragant d'Amaſie. Elle eſt maintenant peu de choſe. On la trouve dans l'Amaſie en Natolie, à l'embouchure du Lirio, qu'on nomme plus ordinairement le *Gaſalmach.* * Mati, *dictionn.*

LIRIOPE, nymphe, fille de l'Océan & de Thétis, femme de Céphiſe, & mere de Narciſſe. C'eſt une fontaine de Béotie, où Narcyſſe devint amoureux de ſon image, en ſe regardant dans l'eau. * Ovid. *l.* 3 *métam.*

LIRIS, riviere d'Italie en la terre de Labour, nommée *Garigliano.* * Martial en fait mention, *l.* 13, *epig.* 83.

LIS ou LA LIS, que les Flamans nomment *Leie*, & les Latins *Legia*, riviere du Pays-Bas, naît dans l'Artois, au village de Lisbourg, près de Terouanne; & arroſe Aire, Armentieres, Menin, Courtrai, & coule à peu près du ſud-oueſt au nord-eſt juſqu'à Gand, où elle ſe joint à l'Eſcaut. * Guichardin, *deſcription des Pays-Bas.*

LIS ou NOTRE-DAME DU LIS, ordre militaire, fut inſtitué, ſi l'on en croit Favin, par Garſias VI, roi de Navarre, en mémoire d'une image miraculeuſe de la ſainte Vierge, trouvée dans un lis à Nagera. Ce roi malade à l'extrémité fut gueri, dit cet auteur, au temps qu'on trouva cette image. Pour la placer honorablement, il fit bâtir en 1048, une égliſe & un monaſtère, où il mit des religieux de Cluni: & enſuite il forma l'ordre militaire du lis, dont il voulut que lui & ſes ſucceſſeurs fuſſent les grands-maîtres. Il le compoſa de trente-huit chevaliers nobles, qui faiſoient vœu de s'oppoſer aux Maures, ennemis du royaume. Ils portoient ſur la poitrine un lis d'argent en broderie; & aux fêtes ſolemnelles, une chaîne entrelacée de pluſieurs MM gothiques, d'où pendoit un lis d'or, émaillé de blanc, ſortant d'une terraſſe de ſynople, & ſurmonté d'une grande M. Tout cela paroît fabuleux, & parcequ'on ne peut ſe perſuader qu'il y ait eu aucun ordre militaire avant le douziéme ſiécle, & parceque les autres écrivains ne s'accordent pas avec Favin dans les circonſtances. En effet, Yepez, dans ſa chronique de l'ordre de S. Benoît, place l'inſtitution de cet ordre, & la fondation du monaſtère de Nagera à l'an 1052: il prétend que ce fut le roi Garſias VI, qui étant à la chaſſe, trouva l'image miraculeuſe: il ajoute qu'auprès de cette image on trouva un vaſe plein de lis, & enfin il donne au nouvel ordre le nom de *Vaſe de Lis.* Selon le même auteur, le collier de l'ordre étoit compoſé de chaînes d'or & d'argent, au bout duquel il y avoit un vaſe plein de lis; & afin qu'il n'y ait rien dans ſa narration de ſemblable à celle de Favin qui repréſente cet ordre floriſſant ſous les rois ſucceſſeurs de Garſias VI, il ajoute qu'il fut éteint auſſitôt après la mort du prince qui l'avoit inſtitué. Les autres écrivains ne ſont pas plus d'accord entr'eux à ce ſujet; mais il n'y en a point qui aient donné dans un plus grand ridicule que Giuſtiniani, dans ſon hiſtoire des ordres militaires, où après avoir dit que les rois de France & d'Eſpagne s'attribuent chacun la qualité de grand-maître de l'ordre du lis, s'eſt aviſé de donner une ſuite chronologique de ſes grands-maîtres, qui commence à Garſias VI, & finit à Louis XIV, roi de France, conjointement avec Charles II, roi d'Eſpagne. Ce qu'il y a donc de certain à cet égard, eſt ce qui eſt rapporté par Jerôme Roman, cité par Yepez: ſavoir, que Ferdinand infant de Caſtille, depuis roi d'Aragon, inſtitua l'ordre du vaſe du Lis, le jour de l'Aſſomption de l'an 1403, & fit ce jour-là pluſieurs chevaliers dans la ville de Medina del Campo, voulant donner par-là des marques de ſa dévotion à la Vierge. Et la faute que fait cet auteur de donner dès-lors le titre de roi d'Aragon à Ferdinand, qui ne le fut qu'en 1410, ne doit point faire naître des doutes ſur la vérité de ce qu'il a rapporté, ces ſortes de fautes étant ordinaires aux écrivains peu exacts dans leurs expreſſions. On ne ſait pas en quel temps cet ordre a été ſupprimé.

LIS (Ordre du) fut inſtitué en 1546, par le pape Paul III, qui chargea les chevaliers de défendre le patrimoine de S. Pierre contre les irruptions des ennemis. Il établit pour le même but l'ordre de Lorette dans la marche d'Ancône, & celui de S. George dans la province de Romandiole, ou Romagne. Le nombre des chevaliers du lis étoit premierement de cinquante, qu'on appelloit auſſi *Participans*, parcequ'ils avoient fait au pape un préſent de 25000 écus. Cet ordre fut muni de beaux priviléges, & on lui aſſigna ſur le patrimoine de S. Pierre 3000 écus de rente. La marque de l'ordre eſt une médaille d'or que les chevaliers portent ſur la poitrine. D'un côté l'on voit l'image de Notre-Dame du Chêne, dont l'égliſe eſt fort fameuſe, près de Viterbe, & de l'autre côté il y a un lis de bleu céleſte ſur un fond d'or, avec une inſcription, *Pauli III, pontific. max. munus.* Paul IV confirma cet ordre en 1556, & lui donna le pas ſur tous les autres ordres. Les chevaliers du lis portent le dais lorſque le pape marche deſſous, & qu'il n'y a point d'ambaſſadeurs de prince. Le nombre de ces chevaliers fut augmenté la même année 1556 juſqu'à trois cens cinquante. * Bonanni, *catalog. equeſt. ordin.* &c.

LISBONNE, en latin *Oliſſipo*, ville capitale du royaume de Portugal, & le ſiége du patriarchat & d'un archevêché, eſt ſituée ſur le Tage, qui y forme un des plus fameux ports de l'Europe, où le flux monte à la hauteur de trois toiſes, & où les vaiſſeaux ſont dans un bon abri, à cauſe des montagnes circonvoiſines, & peu éloignées de la riviere, qui, en cet endroit, a près de trois lieues de large. On voit arriver dans ce port des vaiſſeaux de toute ſorte de nations

Digitized by Google

que le négoce y attire ; ce qui ne contribue pas médiocrement à la richeſſe de Lisbonne, dont le ſéjour d'ailleurs eſt délicieux, à cauſe de la beauté du climat, & des agrémens de la campagne des environs. Le palais du roi fait la principale beauté de la ville : ſa grandeur jointe à ſa magnificence, perſuade aiſément que ce doit être le ſéjour de ce prince : les vues des appartemens donnent ſur une terraſſe pouſſée juſqu'à la mer, où l'on ſe promene à pied, & qui eſt terminée par des balcons, & par une tour bâtie à l'une de ſes extrémités. Les divers avantages dont jouit Lisbonne, ont fait dire aux Eſpagnols que : *Qui non ha viſto Lisboa, non ha viſto coſa boa.* Mais toute cette magnificence eſt aujourd'hui anéantie. Un affreux tremblement de terre, arrivé le 1 novembre 1755, & dont on trouve le détail dans différens écrits, a renverſé cette ville ſuperbe, qui ne ſubſiſte preſque plus que dans ſes ruines. On voit dans le III concile de Tolède, tenu en 589, que Paul évêque de cette ville, étoit du nombre des prélats qui y ſignerent. En 1390 le pape Boniface IX érigea ſon évêché en archevêché ; & au mois de novembre 1716, le pape Clément XI érigea la chapelle royale de Lisbonne en égliſe patriarchale.

La ville & le diocèſe de Lisbonne ſont partagés préſentement en deux parties. L'ancien archevêché eſt connu ſous le nom de Lisbonne orientale, & le nouveau patriarchat ſous celui de Lisbonne occidentale. L'égliſe patriarchale eſt une des plus magnifiques égliſes que l'on connoiſſe aujourd'hui en Europe, ſoit par l'abondance & la richeſſe de tout ce qui ſert au culte divin, ſoit par le nombre des miniſtres, tous habillés en évêques, ſoit par l'ordre qui y eſt établi pour le ſervice, ſoit enfin par le chœur de muſique qu'on y entend, compoſé des plus habiles muſiciens qu'on a pu trouver en Italie. Le patriarche porte toujours l'habit de cardinal ſans aucune différence ; il en a tous les honneurs à la cour ; & ceux de *legat à latere* par-tout ailleurs. Il jouit de la préſéance ſur tous les grands, ſur tous les évêques & archevêques du royaume, & ſur le primat de Brague, même dans leurs égliſes. Le collége des chanoines eſt compoſé de pluſieurs ſeigneurs de la premiere qualité, qui ont rang parmi les grands du royaume, ont l'uſage de la mitre, & célébrent en habits pontificaux tant en public qu'en particulier. Chacun d'eux a la préſéance ſur toutes les dignités eccléſiaſtiques du ſecond ordre, & ſur tous les chapitres du royaume, même dans leurs propres égliſes ; & ce qui a achevé de rendre ces chanoines conſidérables, c'eſt qu'on a uni à leur collége la quatriéme partie des revenus de tous les évêchés de Portugal.

Le roi dom Jean V inſtitua le 8 décembre 1720, à Liſbonne, l'académie royale de l'hiſtoire de Portugal, & voulut qu'elle fût compoſée d'un directeur, de quatre cenſeurs, d'un ſecrétaire & de cinquante académiciens. Entre ces meſſieurs, il y en a treize deſtinés à recueillir des mémoires pour l'hiſtoire eccléſiaſtique du royaume, & treize autres pour diriger ces mémoires, & compoſer l'hiſtoire en latin. Il y en a auſſi dix-ſept qui doivent donner les mêmes ſoins à l'hiſtoire politique : deux qui ſont chargés d'éclaircir les difficultés ſur la géographie, & de deſſiner les cartes : deux encore qui ont pris ſur eux de décider des matieres de droit ; & enfin trois autres qui n'étant pas attachés à une partie de l'hiſtoire plutôt qu'à l'autre, les embraſſent toutes, & veulent bien ſe charger de réſoudre ce qui paroît trop difficile aux autres. Il y en a auſſi quelques-uns d'entr'eux, qui joignent à l'un des emplois qu'on a marqués, l'étude particuliere de l'hiſtoire des ordres militaires, de l'inquiſition, &c. ſuivant les ſtatuts que le roi approuva le 4 janvier 1721. Les rangs ſont confondus dans cette académie, où chacun prend place à meſure qu'il arrive ; & elle ne tient que de quinze jours en quinze jours ſes ſéances, qu'elle ne tiendroit pas même aux jours marqués, s'il ne s'y trouvoit au moins douze académiciens avec le directeur & deux cenſeurs. Les académiciens ſont élus à la pluralité des ſuffrages ; mais il faut que le roi approuve l'élection du nouvel académicien ; & s'il ne l'approuvoit pas, on en éliroit un autre. Quand l'un d'eux vient à mourir, le directeur nomme celui qui doit faire ſon éloge & l'abrégé de ſa vie, pour être lu en pleine aſſemblée. Il n'eſt pas permis à un académicien de ſe parer de ce titre à la tête d'un ouvrage de ſa compoſition, s'il ne l'a fait approuver par l'académie. Les armes de l'académie ſont les mêmes que celles du roi, au-deſſus deſquelles on voit un temple attaché avec des chaînes. Sa deviſe eſt l'image de la vérité, telle que les anciens la repréſentent, avec ces mots : *Reſtituit omnia.* On a inſéré dans les *mémoires de Trevoux, février* 1750, une liſte exacte de tous les ouvrages publiés par cette académie, & par les particuliers qui en étoient membres alors. * Damien Goës, *deſcr. Oliſſip.* Reſendius. Le Quien de la Neuville, *hiſtoire générale de Portugal.*

LISBONNE (Marc de) ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, étant âgé de ſeize ans entra dans l'ordre de S. François, dont il a donné l'hiſtoire écrite en portugais, en trois parties qui parurent en 1556, 1557 & 1570 : la derniere fut imprimée à Salamanque en eſpagnol, les deux autres à Lisbonne. Pour réuſſir dans ce travail, il avoit fait le voyage d'Italie à pied. Le roi Philippe II l'ayant nommé à l'évêché de Porto, il fut ſacré le 21 janvier 1582. Ce prélat changea peu de choſes à ſa maniere de vie, quoiqu'il ne négligeât rien pour embellir ſon égliſe & le palais épiſcopal, & tint en 1585 un ſynode, dont les conſtitutions ſont à peu près les mêmes que celles de Balthaſar Limpo, auſquelles on jugea à propos de faire quelques changemens. Marc de Lisbonne mourut le 13 ſeptembre 1591. * *Mémoires de Portugal.*

LISER, *cherchez* LYSERUS.

LISFELDE, *cherchez* LICHEFIELD.

LISIARD DE CRESPI, évêque de Soiſſons dans le XII ſiécle, fut prévôt, puis évêque de Soiſſons après Manaſſés l'an 1108. Il fut préſent à diverſes fondations & à divers conciles, & eut part à l'amitié d'Ives de Chartres, qui lui écrivoit aſſez ſouvent. L'auteur de la vie de S. Godefroi, évêque d'Amiens, parle de Liziard avec éloge ; & Guibert abbé de Nogent, lui dédia ſon hiſtoire de Jéruſalem, intitulée : *Geſta Dei per Francos.* On lui attribue auſſi la vie de S. Arnoul, qu'il adreſſa à Rodolphe archevêque de Reims. Liſiard mourut l'an 1127. * Alberic, *in chron.* Ives de Chartres, *epiſt.* 203, 229, 246, 279 & 280. Sainte-Marthe, *Gallia chriſtiana.* Voſſius, *de hiſt. Lat. l.* 2, *c.* 46. Meyer, *in annal Fland.*

LISIEUX, ville de France, en la haute Normandie, avec ſiége épiſcopal ſuffragant de Rouen. Les anciens auteurs, comme Pline, Strabon, Céſar & Ptolémée, font mention des peuples du territoire de Liſieux, dit aujourd'hui *le Lieuvin* ; & parlent de la ville capitale, qu'ils nomment, les uns *Noviomagus*, & les autres *Lexovium.* La ville eſt bâtie en partie ſur une côte, & en partie dans une vallée, où ſont des prairies d'un grand revenu, au confluent de la petite riviere d'Orbec, qui paſſe au travers de la ville, & de celle de Gaſſei qui en arroſe les murailles. Ces deux rivieres ſe joignent à la porte du jardin des Jacobins, & dès-lors celle de Gaſſei prend le nom de Touques. Cette ville eſt environée de bons foſſés, & ceinte de murailles. Elle a quatre portes & autant de fauxbourgs. Son égliſe cathédrale reconnoît S. Pierre pour ſon titulaire. Le plus ancien évêque dont nous ayons connoiſſance, eſt Thobaud, qui aſſiſta au III concile d'Orléans, l'an 538. Il a eu d'illuſtres ſucceſſeurs, comme Freculfe, Hugues d'Eu, Gilbert Maminot, Jean, Arnoul, Rodolphe de Varneville, Nicolas Oreſme, Branda Caſtiglioni, cardinal, auſſi bien que Jacques le Veneur & Jacques d'Annebault, Thomas Baſin, Jean Hennuyer, Guillaume du Vair, Phi-

Digitized by Google

lippe Coſpeau, &c. L'évêque eſt comte de Liſieux. Le chapitre eſt compoſé d'un doyen, d'un grand-chantre, d'un tréſorier, d'un chefcier, d'un écolâtre, d'un théologal, d'un pénitencier, de trente-ſix chanoines, &c. La veille & le jour de S. Urſin, c'eſt-à-dire, le 10 & le 11 juin, ils ſont comtes, & toute la juſtice civile & criminelle leur appartient. * Strabon, *liv.* 4. Céſar, *liv.* 3 & 7. Pline, *liv.* 4, *chap.* 17. Ptolémée, *liv.* 2, *chap.* 8. Aimoin, *liv.* 3, *chap.* 53. Guillaume le Breton, *chap.* 5. *Philipp.* Robert Cenalis, *lib.* 2 *de re Gall. Perioche* 4. Du Chêne, *antiquités des villes.* Sainte-Marthe, *Gallia chriſtiana.*

Conciles de Lisieux.

Les auteurs qui ont travaillé à la derniere édition des conciles, font mention de deux aſſemblées eccléſiaſtiques tenues en cette ville. La premiere fut tenue au mois d'octobre 1106 ſelon Orderic, *l.* 11, en préſence de Henri I, roi d'Angleterre; peut-être pour apporter quelque remede aux maux que ſouffroit l'égliſe de Liſieux, depuis la mort de ſon évêque Gilbert Maminot, juſqu'au ſacre de Jean, lequel étant archidiacre de Séez, fut mis ſur le ſiége de cette égliſe l'an 1107. Hugues de Harcourt évêque de Liſieux, célébra l'an 1321 un ſynode, dont nous avons dans la même édition des conciles, les ordonnances tirées de la bibliothéque de S. Victor-lès-Paris. Jean le Veneur cardinal, & prélat de cette ville, célébra deux ſynodes l'an 1531 & 1540. Jean Hennuyer, évêque de Liſieux, tint en cette ville un ſynode le 26 mars 1570.

LISLE (Dom Paulin de) religieux Bénédictin de la congrégation de S. Vannes, & depuis religieux, préſident & pere maître des novices de l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe. Ce ſaint religieux étoit de la ville de Châlons en Champagne; & après avoir vécu près de vingt-cinq ans avec les religieux de S. Vannes dans une grande édification, & une continuelle application à ſes devoirs, il paſſa de cette congrégation à l'abbaye de la Trappe, où il fit profeſſion au mois de juin 1687. Dès que l'on ſut ſon deſſein dans la congrégation de S. Vannes, ſes ſupérieurs mirent de continuels obſtacles à ſa ſortie, & l'envoyerent ſucceſſivement dans pluſieurs monaſtères, où il paſſa par des épreuves difficiles qui ne ſervirent qu'à l'affermir dans ſa réſolution. Un bref venu de Rome lui accorda enfin la liberté qu'il demandoit depuis ſi long-temps, & qu'on s'obſtinoit à lui refuſer. D. Paulin a vécu à la Trappe ſous les yeux de M. de Rancé, & des autres ſolitaires qui étoient les compagnons de ſa pénitence & de ſa ferveur dans toute l'auſtérité de la régle, & dans l'accompliſſement le plus exact des devoirs de ſon nouvel engagement. Il a été préſident de ce monaſtère ſous la conduite & le gouvernement de M. de Rancé, & pere maître des novices ſous D. Gervaiſe, troiſiéme abbé régulier depuis la réforme; & dans ces deux emplois il a toujours paru un religieux très-fervent, & un pénitent très-auſtere. Quoique ſes travaux & ſa pénitence euſſent accablé ſon corps d'infirmités, loin de rechercher aucun des ſoulagemens qu'on a coutume de donner aux malades, il n'uſa juſqu'à ſa mort que de l'eau de la fontaine du monaſtère, & elle fut ſa boiſſon ordinaire pendant les deux dernieres années de ſa vie. Il fit toujours ſa félicité de ſa retraite, du ſaint autel le centre de ſon raviſſement, & de la priere ſes plus chaſtes délices. Il reçut les derniers ſacremens au milieu du chœur des religieux; & lorſque le révérend pere abbé lui préſenta le crucifix, il le prit en prononçant ces paroles de S. Auguſtin: *Inter brachia Salvatoris mei vivere volo, & mori cupio.* Il mourut ainſi, en odeur de ſainteté, le 22 mai 1698, après onze ans, un mois & quelques jours depuis ſa profeſſion faite à la Trappe le 3 de juin 1687. En 1723 on a imprimé à Châlons en Champagne un recueil de lettres de ce ſaint religieux, pleines de grands ſentimens de piété, & d'excellens principes de morale. On y a joint un court abrégé de ſa vie, & quelques lettres de feu M. de Rancé, & de D. Iſidore, qui étoit abbé de la Trappe lorſque ce recueil a été imprimé ſous le titre de l'*Idée d'un vrai religieux, dans le recueil des lettres de dom Paulin de Liſle*, &c. par M. Lambert, ancien curé de Notre-Dame de Châlons, & prieur commendataire de Poſſeſſe.

LISLE (François de) frere du précédent, chanoine de Notre-Dame de Châlons en Champagne, mort au mois de février 1698, en odeur de ſainteté. C'eſt à lui que preſque toutes les lettres de D. Paulin ſont adreſſées. Quoique François de Liſle ait été diſgracié de la nature, & contrefait de corps, la vivacité de ſon eſprit, la ſolidité de ſon jugement, & ſon éminente piété, porterent M. Vialart, évêque de Châlons, l'un des plus ſaints & des plus grands prélats du XVII ſiécle, à le faire entrer dans le clergé, & à lui conférer les ſaints ordres. Enſuite il lui donna à défricher une cure de ſon diocèſe, qui étoit le champ le plus ingrat & le plus ſtérile, & dont M. de Liſle fit, avec la grace du Seigneur, par ſes ſoins, ſon application continuelle, & ſes prieres, une terre des plus fertiles. M. Vialart le chargea enſuite de la direction de l'abbaye d'Andecy, près d'Etoges, monaſtère de religieuſes dont le temporel étoit alors très-dérangé, par les exceſſives dépenſes qui s'y faiſoient. M. de Liſle y rétablit le bon ordre & la régularité, malgré tous les obſtacles que les religieuſes elles-mêmes y apporterent. Il écarta de cette maiſon tous les confeſſeurs qui autoriſoient le relâchement, ou qui ne s'y oppoſoient pas; & quoiqu'on voulût lui faire un crime de cette régularité, ſa fermeté, ſes bonnes manieres, la ſainteté de ſa vie, les prieres ſurmonterent tout ce qui s'oppoſa à ſes généreux deſſeins, & les religieuſes ayant elles-mêmes changé de conduite & de diſpoſition à l'égard de M. de Liſle, ce monaſtère devint un modéle de régularité. Pour récompenſer ce digne miniſtre de ſon zèle, M. Vialart le fit chanoine de l'égliſe collégiale & paroiſſiale de Notre-Dame de Châlons, où il fut, comme il avoit été par-tout ailleurs, un exemple accompli de régularité, de piété, de zèle, d'attachement à ſes devoirs, de déſintéreſſement, de pénitence. Ses vertus étoient telles, qu'elles ont fait dire à M. Gaſton-Jean-Baptiſte-Louis de Noailles, évêque de Châlons, que ſi M. de Liſle venoit à mourir, il iroit auſſitôt dans ſa chambre pour implorer le ſecours de ſes prieres, parcequ'il le regardoit comme un ſaint, & c'eſt ce que ce digne prélat exécuta en effet. Il voulut même faire l'inhumation de ſon corps, & célébrer pontificalement la meſſe que l'on célébra à ſon enterrement, auquel il ſe trouva un concours extraordinaire de perſonnes qui louoient publiquement les vertus du ſaint chanoine. On en peut voir le détail dans l'abrégé de ſa vie, qui eſt à la fin de l'*Idée d'un vrai religieux*, cité au bas de l'article précédent.

☞ L'ISLE (Claude de) célébre hiſtoriographe du XVII & du XVIII ſiécle, & cenſeur royal. Il étoit fils d'un médecin, & étant né à Vaucouleurs dans le diocèſe de Toul, le 5 de novembre 1644, il fit ſes études chez les Jéſuites de Pont-à-Mouſſon. A l'âge de dix-ſept ans, il prit des degrés en droit, & fut reçu avocat: mais ſe ſentant peu de gout pour cette profeſſion, il abandonna l'étude de la juriſprudence, pour s'appliquer entierement à celle de l'hiſtoire & à la géographie. Son eſprit naturellement exact & méthodique, étoit plus propre aux genres de littératures dans leſquels il faut joindre les diſcuſſions de la critique avec les recherches d'érudition. Le ſuccès rapide de ſes études hiſtoriques le fit bientôt connoître dans Paris, où il s'étoit hâté de venir puiſer les ſecours que l'on ne trouve guéres ailleurs; & après y être demeuré quelque temps comme diſciple, on le vit bientôt comme maître éclairé & judicieux, donner des leçons particulieres d'hiſtoire & de géographie. Il avoit différentes ſortes de

cahiers qu'il donnoit à ſes écoliers ſelon leur capacité, leur application, & l'envie qu'ils avoient de s'inſtruire dans un plus grand détail, & il compta parmi ſes diſciples ce qu'il y avoit de plus diſtingué à la cour & à la ville. Feu M. le duc d'Orléans, régent du royaume, avoit travaillé avec lui dans ſa jeuneſſe pendant pluſieurs années, & il avoit conſervé pour lui une affection dont il lui a ſouvent donné des preuves. Claude de l'Iſle avoit épouſé le 23 de mars 1674, *Nicole-Charlotte* Millet de la Croyere, fille de M. *Jean-Dominique* Millet, avocat en parlement, & de demoiſelle *Anne* Croſgnet, de laquelle il a laiſſé quatre garçons & une fille. Il eſt mort le 2 de mai 1720, dans la ſoixante-ſeiziéme année de ſon âge. On a de lui, 1. une *relation hiſtorique du royaume de Siam*, qu'il publia en 1684. 2. Diverſes lettres ſur des matieres géographiques, qui ſont inſérées dans le *journal des ſavans*, ſur-tout en 1700. 3. Un atlas généalogique & hiſtorique, en tables gravées, qu'il acheva de dreſſer pendant les deux dernieres années de ſa vie, & dont une partie avoit déja été publiée en 1718. (On le trouve avec les cartes de Guillaume de l'Iſle ſon fils, chez M. Buache.) 4. Un *abrégé de l'hiſtoire univerſelle depuis la création du monde, juſqu'en* 1714, en 7 vol. *in*-12, à Paris en 1731, & par conſéquent depuis la mort de l'auteur. Cet ouvrage eſt le fruit des leçons, & des conférences tant publiques que particulieres, que Claude de L'Iſle avoit faites ſur l'hiſtoire. Car outre celles qu'il avoit ſouvent avec ſes écoliers, il a fait pendant pluſieurs années des conférences publiques ſur l'hiſtoire ſacrée & profane, & principalement ſur le rapport de l'ancienne hiſtoire avec l'établiſſement de la religion chrétienne. Ces conférences établies dans la paroiſſe de S. Sulpice, pour inſtruire & occuper utilement les jeunes académiſtes, ceſſerent en 1714. 5. Une *Introduction à la géographie avec un traité de la ſphere*, 2 vol. *in*-12, à Paris 1746. Ouvrage publié ſous le nom de ſon fils aîné le géographe. Mademoiſelle *Angélique* de L'Iſle a fait graver le portrait de Claude ſon pere, avec ces vers :

Hiſtorien profond & Géographe habile,
On vit mille talens dans l'illuſtre de L'Iſle.
Il poſſédoit à fond la docte antiquité.
Uniſſant au ſavoir l'ardente piété;
Et la prenant toujours pour guide,
Il ſe fit une route à la gloire ſolide
D'une double immortalité.

* *Eloge de M. de L'Iſle*, par M. Lancelot, au commencement de l'abrégé de l'hiſtoire univerſelle. *Longueruana*, p. 55, & *Mémoires* communiqués.

☞ L'ISLE (Guillaume de) fils aîné du précédent, premier géographe du roi, aſſocié de l'académie des ſciences, cenſeur royal, né à Paris le dernier de février 1675, s'eſt fait un nom qui durera autant que l'étude de la géographie. C'eſt lui qui a réformé cette ſcience ſi utile, & qui l'a pouſſée à un degré de perfection aſſez voiſin du dernier terme auquel on puiſſe la porter. Il a toujours fait gloire de dire que c'étoit aux inſtructions, aux conſeils, & aux avis de ſon pere, qui en effet dirigea ſes premieres études, qu'il devoit ſes progrès; & en cela il a rendu juſtice & au mérite de Claude de L'Iſle, & aux ſoins qu'il prit de ſon éducation. Guillaume de L'Iſle donna en 1700, n'ayant encore que 25 ans, une Mappemonde, les cartes de l'Europe, de l'Aſie, de l'Afrique, de l'Amérique, une carte de l'Italie, une de l'Afrique ancienne depuis Carthage juſqu'au détroit, & deux globes, l'un céleſte & l'autre terreſtre. Il a donné depuis une nouvelle édition de ſa Mappemonde & de ſes quatre parties du monde, beaucoup plus parfaite. On peut voir le détail de ſes autres cartes, qui ſont en très-grand nombre & fort eſtimées, dans l'éloge de ce ſavant géographe que M. Freret, de l'académie des belles lettres, a donné dans le *Mercure de mars* 1726, & dans l'extrait qu'en a donné le pere Niceron, dans ſes *Mémoires*, *tom.* 2. Guillaume de L'Iſle avoit promis de donner une introduction à la géographie, dans laquelle il devoit rapporter les raiſons des changemens qu'il avoit faits dans ſes cartes. Mais ayant été ſurpris par la mort, il n'en a pu fournir que quelques eſſais, qui ſe voient dans les mémoires de l'académie des ſciences, & ſur-tout en 1720, où il a rendu compte des fondemens de ſa Mappemonde & de tout ſon ſyſtême géographique. On peut voir quel devoit être le caractère de ſon introduction, dans une lettre inſérée au *tom.* 10 des *Mém.* du P. Niceron, & écrite en 1731, par M. Freret, qui avoit été chargé d'examiner tous les papiers de Guillaume de L'Iſle après ſa mort. On a encore de lui diverſes lettres inſérées dans les Journaux; des explications publiées avec quelques-unes de ſes cartes, comme avec le *Théâtre hiſtorique*, & enfin un grand mémoire fort curieux au ſujet de M. Nolin, autre géographe, qu'il accuſoit de l'avoir pillé dans ſa Mappemonde. Cette accuſation alla ſi loin, que le conſeil privé d'état du roi nomma MM. Sauveur & Chevalier, de l'académie des ſciences, pour examiner cette affaire, & ſur leur rapport, il y eut un arrêt du conſeil qui donna droit à M. de L'Iſle de faire caſſer les planches de M. Nolin. Guillaume de L'Iſle mourut preſque ſubitement le 25 janvier 1726. Une foibleſſe lui prit hors de chez lui; on le ramena dans ſa maiſon ſans connoiſſance, & il mourut le même jour âgé de cinquante-un ans. On croit devoir avertir ici que les dernieres années de ſa vie il prit le parti d'écrire ſon nom *Deliſle*, pour engager certains auteurs Allemans à ne le point nommer en latin *ab Inſula* ou *Inſulanus*, comme ils s'y accoutumoient. Sa veuve, *Marie* Darbiſſe, ayant deſſein de faire graver ſon portrait (ce qui n'a pas été exécuté) le célebre Rouſſeau lui envoya les vers ſuivans, qui méritent d'être conſervés.

C'eſt lui qui le premier, ſur la foi des étoiles,
Mit un terme à la terre & des bornes aux mers;
Et lui ſeul à nos yeux fut lever tous les voiles,
Qui nous cachoient encore l'ordre de l'Univers.

Il n'a laiſſé qu'une fille qui a été mariée à Philippe Buache, éleve de M. de L'Iſle, & comme lui célebre géographe & de l'académie des ſciences: elle eſt morte en 1730. * Eloges de M. Guillaume de L'Iſle par M. Freret dans le *Mercure de mars* 1726, & par M. de Fontenelle, dans les *Mémoires de l'académie des ſciences*; le pere Niceron, *mém. tom.* 2 & 10. *Mém. communiqués.*

L'ISLE (Simon-Claude-de) ſecond fils de Claude, ſuivit l'exemple & les traces de ſon pere. Il s'attacha comme lui à l'étude de l'hiſtoire, & ſe trouva bientôt en état, non-ſeulement de le ſeconder dans ſes leçons, mais même de le remplacer lorſque ſa ſanté ne lui permit plus de ſupporter les fatigues de cet emploi. On a de lui pluſieurs petits ouvrages ſur l'hiſtoire de France, & il ſe préparoit à en donner de plus conſidérables lorſque la mort l'enleva en 1726, âgé de cinquante-un ans. Il a publié en françois les tables chronologiques du P. Petau, augmentées & miſes dans un meilleur ordre, en 4 feuilles; & c'eſt à ſa veuve que l'on eſt redevable de l'édition de l'*abrégé de l'hiſtoire univerſelle* de ſon pere, dont M. Lancelot, de l'académie des inſcriptions, voulut bien prendre ſoin. * Préface de cet *abrégé*, &c.

☞ L'ISLE (Louis de) ſurnommé *de la Croyere*, troiſiéme fils de *Claude*, étoit Aſtronome, & de l'académie des ſciences. Il alla en Ruſſie en 1725, avec ſon frere *Joſeph-Nicolas*, qui y fut appellé par l'empereur Pierre *le Grand*, pour y profeſſer l'aſtronomie & bâtir un obſervatoire à Petersbourg. Louis de L'Iſle a fait divers voyages vers les côtes de la mer Glaciale, dans la Lapponie, & le gouvernement d'Archangel, pour en fixer les lieux principaux par des obſervations aſtronomiques. Il parcourut enſuite dans le même deſſein

par ordre de la cour de Ruſſie, la plus grande partie de la Sibérie, avec deux autres profeſſeurs de l'académie de Petersbourg, nommés Muller & Gmelin; mais il alla ſeul juſqu'au Kamtchatka, d'où il s'embarqua en 1741 avec le capitaine Ruſſe Alexis Tchirikow, qui étoit envoyé avec le capitaine Béering à la découverte de l'Amérique. Revenu au port d'Avatcha, d'où il étoit parti, il y mourut le 22 octobre de la même année. Il avoit épouſé en 1734 la fille d'un vayvode de Sibérie nommée Maria Dmitrevna Tatarinovna, dont il a eu un fils nommé Nicolas. * *Memoire communiqué* par M. *Joſeph-Nicolas* de L'Iſle, profeſſeur de mathématiques au collége royal, membre des académies royales des ſciences de Paris, Londres, Berlin, Stockholm, Upſal, & de l'Inſtitut de Bologne, ci-devant premier profeſſeur d'aſtronomie dans l'académie impériale de Petersbourg, & créé par le roi en 1754, aſtronome-géographe de la marine de France.

LISMANIN (François) natif de Corfou, Cordelier de profeſſion, & confeſſeur de Bonne Sforce, épouſe de Sigiſmond *le Grand*, roi de Pologne, & ſon prédicateur en langue italienne, s'engagea dans les erreurs des nouveaux réformateurs, par la lecture des livres de Luther & de Calvin. L'an 1550 il fut envoyé à Rome par la reine ſa maîtreſſe, pour féliciter le pape Jules III, & peut-être y eut-il été arrêté comme hérétique, ſur les avis de l'évêque de Cracovie, ſi les lettres de ce prélat ne fuſſent arrivées trop tard. Après ſon retour en Pologne, il fit tous ſes efforts pour pervertir Sigiſmond-Auguſte qui régnoit alors. Il publia même qu'il avoit reçu de ce prince la commiſſion de voyager en France, en Italie & en Suiſſe, pour s'y inſtruire plus à fonds de ce qui regardoit la prétendue réformation. Enfin il ſe maria à Genève par les conſeils de Calvin & de Socin: action dont le roi de Pologne fut ſi indigné, qu'il le fit proſcrire. Liſmanin attiré par les nouveaux hérétiques de Pologne, y revint l'an 1556; & s'y tint quelque temps caché. Mais après quelques conférences qu'il eut avec Blandrata, ſon inconſtance naturelle lui fit encore abandonner le calviniſme, pour ſe jetter dans l'arianiſme. Enfin perſécuté & haï de tout le monde, il ſe retira à Konigsberg dans la Pruſſe, où il mourut miſérablement vers l'an 1563, s'étant noyé dans un puits, où quelques-uns croient qu'il s'étoit précipité lui-même. Depuis ſon changement de religion, il compoſa pluſieurs ouvrages, dont on trouve la liſte dans la bibliothéque des Anti-Trinitaires de Sandius. * *Hiſt. reformat. Polon. biblioth. anti-Trinitar.* Bayle, *diction. crit.*

☞ LISMORE, ville d'Irlande dans la province de Munſter, au comté de Waterford, ſur la riviere de Blackwater. C'étoit autrefois le ſiége d'un évêché, qui a été réuni à celui de Waterford. Cette ville tombe en décadence: elle envoie deux députés au parlement. * La Martiniere, *dict. géogr.*

LISMORE ou KILMORE, ville & évêché ſur la côte occidentale de l'Ecoſſe, proche du comté de Lorne.

LISNIA, bonne forteresſe dans la Boſnie, que les Impériaux ſurprirent le 18 de juillet 1690, après l'avoir attaquée deux fois inutilement les deux années précédentes. * *Diction. anglois.*

LISOLA (François de) *cherchez* ISOLA.

LISONZO ou ISONZO, riviere de la Carniole qui traverſe le comté de Gorice, où elle baigne la ville de ce nom, & celle de Gradiſca, traverſe une petite partie du Frioul, & va ſe décharger à l'entrée du golfe de Trieſte, vis-à-vis de Capo d'Iſtria. * Mati, *dict.*

LISPOR, petite ville du royaume de Decan, dans la preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange. Elle eſt dans la province de Balaguate, près de la riviere de Guenga, entre Doltabat & Beder. Liſpor eſt un lieu fortifié. Il y a des foires, où il ſe fait un grand commerce de diamans, & d'autres pierres précieuſes. Quelques géographes la prennent pour l'*Hippocura* de Ptolémée, que d'autres mettent à Onor. * Mati, *diction.*

LISSA, iſle du golfe de Veniſe. Elle eſt au couchant de celle de Curzola, & au midi occidental de celle de Leſſina. Liſſa peut avoir ſix lieues de circuit. Elle appartient aux Vénitiens. * Mati, *diction.*

LISSE, *Liſſus*, fleuve de Thrace, que l'armée de Xerxès deſſécha en y buvant, ſi l'on en croit Hérodote, *liv.* 7.

LISSE, *Liſſum*, ville de Gréce, la même que Strabon nomme *Lyctus*, & Ptolémée *Lyſſus*, dite aujourd'hui *Fioniſſi*, comme l'aſſure le Noir. LISSE, dite aujourd'hui *Aleſſio*, ſelon Sophien, ville de Macédoine dans l'Albanie, près du golfe du Drin, ſituée ſur une éminence, d'où la vue s'étendoit juſqu'à Dyrrachium. * Pline, *l.* 3. Alex. Comnen. *annal. l.* 12.

LISSO (Guillaume de) floriſſoit en 1340. Il employa preſque toute ſa vie à étudier les oracles des anciens prophétes. Il a écrit ſur Jérémie & preſque ſur tous les petits prophétes. * Konig, *biblioth.*

LISTER (Martin) célébre médecin Anglois, étoit médecin de la cour ſous le régne de la reine Anne, qui l'eſtimoit beaucoup, & qui le fit ſon médecin ordinaire. Liſter a fait imprimer à Londres l'ouvrage de Cælius Apicius, *De opſoniis & condimentis libri decem*, avec des remarques: il y en a eu une ſeconde édition en 1709, *in*-8°, à Amſterdam. Entre ſes autres ouvrages, on a 1. *De fontibus medicatis Angliæ*, imprimé à Francfort en 1684, & qui n'eſt que le prélude de celui qui a pour titre: *Exercitationes & deſcriptiones thermarum ac fontium Angliæ*, à Leyde, 1686, *in*-12. 2. *Tractatus de araneis, & de cochleis, tum terreſtribus, tum fluvialibus & marinis Angliæ; accedit tractatus de lapidibus ejuſdem inſulæ ad cochlearum quamdam imaginem figuratis*, à Londres, 1678, *in*-4° avec fig. 3. *De morbis chronicis diſſertatio*; on trouve cet écrit avec les œuvres de médecine de Richard Morton, imprimées à Lyon en 1696, *in*-4°. 4. *De humoribus diſſertatio*, imprimée à Amſterdam en 1711, *in*-8°. 5. Ses commentaires ſur le traité de Sanctorius *De medicinâ ſtaticâ*, ont été imprimés en 1711, à Leyde, & en Italie avec ceux du célébre Baglivi ſur le même ouvrage. 6. *Joan. Goëdartius de inſectis, in methodum redactus, cum notularum additione, operâ Martini Liſteri: cujus accedit appendicis ad hiſtoriam animalium Angliæ altera editio: cum ſcarabæorum anglicanorum quibuſdam tabulis*, à Londres, 1685, *in*-8°. (Goëdartius, eſt Jean Goëdart, habile naturaliſte.) 7. *Exercitatio anatomica de cochleis, maximè terreſtribus, & limacibus*, à Londres, 1694, *in*-4° avec fig. 8. *Hiſtoriæ conchyliorum libri IV, cum appendice*, à Londres, 1685, 1686, 1687, 1688 & 1692, cinq tomes en un volume *in-folio* avec figures. 9. *Exercitatio anatomica de buccinis fluviatilibus, & marinis, cum exercitatione de variolis*, à Londres, 1695, *in*-8°. 10. *Iter Pariſienſe anno* 1698. Il y en a eu pluſieurs éditions angloiſes: la troiſiéme eſt de 1699, à Londres, *in*-8° avec figures.

LISTRE: c'étoit anciennement une ville de la Galatie, dans l'Aſie mineure. Elle étoit dans l'Iſaurie, à quatorze lieues d'Iconie vers le couchant. S. Paul ayant guéri miraculeuſement un boiteux de Liſtre, les Liſtriens voulurent lui offrir des ſacrifices, comme à une divinité. Mais peu de temps après, étant excités par des Juifs ſéditieux, ils le lapiderent & le traînerent hors de leur ville, comme s'il eût été mort; mais il n'en mourut pourtant pas. L'évangile s'établit à Liſtre, qui fut épiſcopale ſuffragante d'Iconie. Elle eſt maintenant entierement ruinée. * Mati, *diction.*

LISZINSKI (Caſimir) gentilhomme Polonois, fut accuſé d'athéiſme à la diete de Grodno l'an 1688, par les évêques de Vilna & de Poſnanie, & particuliérement par ce dernier; & en effet on trouva chez lui des écrits, où l'on avançoit entr'autres propoſitions, que Dieu n'étoit pas le créateur de l'homme; mais que l'homme étoit le créateur d'un Dieu qu'il avoit tiré du néant,

néant. Ce blaſphème étoit écrit de la propre main de Liſzinski; ce qui parut aſſez fort pour l'arrêter, malgré le privilége de la nobleſſe de Pologne, qui ne peut être ſaiſie au corps qu'après une entiere conviction. Car encore que quelques nobles s'oppoſaſſent, la diéte eut égard aux remontrances des évêques, qui allegueront que ſi dans les crimes de léze-majeſté humaine, on pouvoit arrêter un gentilhomme, avant qu'on eut un ſuffiſant nombre de preuves, à plus forte raiſon le pouvoit-on faire en cas d'athéiſme, qui eſt un crime de léze-majeſté divine au premier chef. Cela arriva au mois d'octobre l'an 1688. Mais d'autres affaires qui ſurvinrent furent cauſe qu'on prorogea le procès juſqu'au 15 février 1689. Les juges eccléſiaſtiques ayant déclaré Liſzinski convaincu d'athéiſme, le renvoyerent au jugement de la diéte. Son accuſation rouloit principalement ſur ce qu'on avoit trouvé chez lui un manuſcrit d'environ 15 feuilles, où il avoit ramaſſé tous les argumens des Athées anciens & modernes, ce qu'il ne paroiſſoit pas qu'il eût fait pour diſputer contre eux, mais comme étant perſuadé de leur mauvaiſe doctrine. On lui objectoit outre cela, qu'il avoit écrit à la marge de la plupart des argumens qui ſe trouvent dans le traité d'Alſtedius contre les Athées, c'eſt-à-dire, apparemment dans ſa *Theologia naturalis*, imprimée à Hanau *in*-4° en 1623, que cet auteur étoit fort crédule & peu judicieux. On l'accuſoit encore de n'avoir pas eu de reſpect pour le ſacrement de mariage, & qu'il avoit marié ſa fille avec un de ſes proches parens, ce qui lui avoit attiré une excommunication de la part du clergé; ſur quoi ſes accuſateurs concluoient à ce qu'il fût brulé tout vif, & ſes cendres jettées au vent. Liſzinski répondit à toutes ces accuſations d'une maniere fort ſoumiſe & fort humiliée. Il avoua ſon écrit; mais il dit en même-temps qu'il ne contenoit point ſes ſentimens: qu'il n'avoit ramaſſé les ſentimens des Athées que pour les réfuter dans la ſeconde partie de l'ouvrage qu'on lui objectoit, & qu'il avoit réſolu d'y inſérer de nouvelles preuves de l'exiſtence de Dieu. Là-deſſus un de ſes accuſateurs l'interrompit, & lui demanda ſur quels fondemens il établiſſoit principalement cette exiſtence. Liſzinski rapporta un argument qui ſe trouve dans Alſtedius, quoiqu'il ne le citât point: ce qui a fait croire qu'il ne rejettoit pas toutes les preuves de cet auteur, & néanmoins ces paroles lui échaperent en pleine audience le 25 de février 1689: *Je ſoutiens, que les argumens d'Alſtedius ſont tels, qu'ils méritent d'être cenſurés.* Liſzinski après de grands efforts pour ſe défendre, s'offrit d'entrer dans un monaſtère; il proteſta qu'il n'avoit jamais douté de l'exiſtence de Dieu; & tâcha à prouver ſon chriſtianiſme par ſa vie paſſée, par ſon aſſiduité à la meſſe & aux ſacremens. On dit qu'il avoit communié peu de jours avant qu'il fût arrêté. Mais tout cela fut inutile & il fut condamné à mort. On le conduiſit dans une égliſe, où on lui fit faire amende honorable. On l'expoſa en ſpectacle ſur un échaffaut, où après qu'on lui eut lu ſa ſentence, il fit ſon abjuration les larmes aux yeux, & reçut l'abſolution des mains de l'évêque de Livonie, qui lui donna quelques coups de baguette ſur les épaules, pour lever l'excommunication, qu'il avoit encourue. Cette cérémonie étant finie, le grand maréchal de Lithuanie prononça ſentence de mort contre lui. Son arrêt portoit, que ſes écrits ſeroient brulés entre ſes mains dans la place publique, qu'enſuite il ſeroit conduit hors de la ville, pour y être brulé tout vif, que ſes biens ſeroient confiſqués & ſa maiſon renverſée. L'évêque de Poſnanie s'employa auprès du roi, pour obtenir qu'il eût la tête tranchée avant que d'être brulé, ce qui lui fut accordé. La ſentence fut exécutée le 30 de mars. Le corps de Liſzinski fut brulé après l'exécution, & ſes cendres furent miſes dans un canon qu'on tira en l'air, du côté de la Tartarie. * La Croze, *entretiens ſur divers ſujets d'hiſtoire, &c.*

LIT DE JUSTICE, ſéance du roi de France dans le parlement. Il ſe tient ordinairement en la grand-chambre du parlement de Paris, qui eſt la cour des pairs; mais lorſqu'il plaît au roi de le tenir ailleurs qu'à Paris, il le convoque où bon lui ſemble. Ainſi il a été quelquefois aſſemblé à Montargis, à Vendôme, & en pluſieurs autres villes du royaume. Le lit de juſtice n'a accoutumé d'être tenu que pour ce qui concerne l'état; comme il arriva ſous le regne de Charles VI, pour publier & autoriſer ſon ordonnance, qui porte qu'il n'y aura plus de régent en France, ſous la minorité des rois, & du temps de François I pour ſa rançon, & pour la délivrance des enfans de France, qui étoient en Eſpagne. On l'a auſſi tenu pluſieurs fois pour juger les pairs de France. A l'égard d'un prince du ſang, il eſt incertain, ſi pour le juger, on doit tenir le lit de juſtice. Quand le roi tient ſon lit de juſtice, les officiers du parlement ſont en robes rouges, les préſidens avec leurs manteaux, & le greffier avec ſon épitoge, tant en été qu'en hyver. Aux hauts bancs ſont les princes du ſang, les pairs, & autres ſeigneurs qu'il plaît au roi d'y faire aſſeoir. Aux pieds du roi, ſur les degrés, ſelon leur ordre, ſont aſſis le grand-maître, le grand-chambellan, & le prévôt de Paris. Au dedans du parquet, ſur les ſiéges d'enbas, ſont, le chancelier de France, les préſidens, & les conſeillers du parlement. Les huiſſiers de la chambre ſont à genoux dans le parquet devant le roi, tenant chacun une verge à la main. Il y a auſſi au-dedans du parquet pluſieurs ſiéges pour les archevêques, les évêques, les ambaſſadeurs, les chevaliers des ordres, & autres ſeigneurs, qui n'ont point place au haut rang. Si c'eſt au conſeil, & qu'il faille opiner, nul n'entre après le roi, que ceux qui doivent opiner, & qui ſont du conſeil. Quand le roi vient en ſon parlement ſans tenir lit, les officiers du parlement ne ſont vêtus que de robes noires à l'ordinaire. Si c'eſt au conſeil, le roi a accoutumé de s'aſſeoir en une chaire parée, qui eſt au-dedans du parquet, & non ſur ſon haut ſiége. Le chancelier & les préſidens ſe placent au banc qui eſt au-deſſous des hauts ſiéges des gens d'égliſe; les princes du ſang & les pairs laïcs, aux bas ſiéges, & les cardinaux & pairs d'égliſe, aux bas ſiéges, qui ſont à l'oppoſite du côté de la chambre des enquêtes; & les conſeillers au banc de devant le roi, & au ſecond banc à l'entour du parquet. Si c'eſt au plaidoyer, le roi eſt aſſis en ſon haut ſiége, & à main gauche le chancelier, les préſidens, les cardinaux, & les pairs d'égliſe. A main droite, les princes du ſang, les pairs laïcs, le connétable, les gouverneurs de provinces, & autres qu'il plaît au roi honorer de cette faveur. S'il y a place à l'un & à l'autre côté, les maîtres des requêtes, ou les plus anciens conſeillers s'y placent, ſelon leur rang; & les autres au banc d'enbas du parquet. Les rois viennent ordinairement au parlement après leur entrée, & afin de recommander la juſtice, premierement au conſeil, & enſuite au plaidoyer. * Godefroi, *cerémonial de France.*

LIT DE TABLE. La coutume ancienne de ſe coucher à table, n'étoit pas ſi univerſellement pratiquée, qu'on ne s'aſsît quelquefois ſur des ſiéges. On peut remarquer dans le premier livre de l'odyſſée d'Homere, que ce poëte parlant d'un feſtin de courtiſans, les repréſente aſſis ſur des eſcabeaux. Dans le premier livre des rois, on voit que Saül étoit aſſis à table dans une chaiſe, ayant à ſes côtés Jonathas & Abner. A Sparte & dans l'iſle de Créte, on ſe ſervoit anciennement de ſiéges, & de lits dans toute l'Aſie. Les lits n'ont pas été de tout temps en uſage chez les Romains; & au commencement de la république, ils mangeoient aſſis, & dans la ſuite ils ne ſe coucherent que ſur des paillaſſes ou matelats. Il y a apparence que cet uſage de ſe coucher ſur des lits, autour d'une table, eſt venu de la coutume qu'avoient les anciens de ſe baigner avant leur repas; car au ſortir du bain, ils ſe mettoient ſur un lit pro-

che de la table, comme on le voit dans pluſieurs bas reliefs antiques. Lorſqu'ils s'y mettoient après le bain, ils étoient preſque nuds, & envelopés ſeulement de leur lacerne, qui étoit une robe faite exprès pour cela; car les lieux où ils mangeoient, n'étoient pas éloignés de leurs bains & de leurs étuves. Cet uſage s'étoit rendu ſi commun dans l'Italie, que les payſans même ſe mettoient ainſi à table, dont Columelle les reprend, & les avertit de ne ſe coucher ſur des lits, du moins qu'aux jours de fête. Ces lits étoient rangés autour de la table; & dans les grands feſtins, cette table étoit longue, ayant des lits à un des bouts, & aux deux côtés. Le maître du logis ſe mettoit au bout de la table ſur le lit du milieu, parceque de-là il voyoit tout l'ordre du ſervice, & commandoit plus aiſément à ſes gens. Les places qui étoient deſtinées pour ſa femme & le reſte de ſa famille étoient au-deſſous; celles d'au-deſſus étoient reſervées pour les principaux conviés, avec leſquels il pouvoit s'entretenir. Les femmes romaines s'aſſeyoient d'abord à table auprès de leurs maris, & eurent enſuite le privilége de s'y coucher auprès d'eux. Chez les Perſes, la place la plus honorable étoit celle du milieu; chez les Grecs, la place d'honneur étoit la premiere place du bout; & chez les Romains, la derniere place du lit du milieu étoit la plus noble, & celle qu'ils appelloient *conſulaire*. * Felibien, *entretiens ſur les vies des peintres.*

LIT (Godefroi) étoit du village de Venraid en Gueldre. Il vivoit en 1634. Il a compoſé quarante ſermons ſur l'hiſtoire de la paſſion, ſous le titre de *ſacrifice du ſoir*. * Konig, *biblioth.*

LITA, en latin *Lete*, *Leta*, petite ville, autrefois épiſcopale. Elle eſt dans la Macédoine, vers le golfe de Salonichi, à ſept lieues de la ville du même nom, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

LITANIES, mot qui vient du grec λιτανεία, qui ſignifie en latin *Rogationes*, & en françois *prieres publiques*. Il y en a de grandes & de petites. Les grandes litanies, appellées autrement *Romaines*, ſont celles de la fête de S. Marc, inſtituées par le pape S. Grégoire *le Grand* l'an 590. Les petites litanies nommées *litanies françoiſes*, ou *rogations*, furent inſtituées par S. Mamert, évêque de Vienne en Dauphine, vers l'an 474, & ſe chantent avant l'Aſcenſion. Les litanies de S. Marc ne ſe chantent que ce jour-là même. Il eſt vrai que le concile de Mayence, l'an 813, ordonna qu'elles dureroient pendant trois jours, de même que les litanies de l'Aſcenſion; mais enſuite on les réduiſit à un ſeul jour, ſelon l'uſage de Rome; & au lieu que l'on avoit obſervé le jeûne dans le premier établiſſement de ces litanies, on ſe contenta de l'abſtinence; comme il eſt arrivé aux rogations, pendant leſquelles on jeunoit autrefois. A préſent les litanies ſe célébrent différemment; dans l'égliſe de Milan, il y a abſtinence & jeûne; en France, abſtinence ſans jeûne; & à Rome, ni abſtinence ni jeûne. Le nom de *Litanies* a depuis été donné aux prieres que l'on récitoit dans les proceſſions, dans leſquelles on s'adreſſoit à Dieu pour lui demander nos beſoins, & aux Saints pour les prier d'intercéder pour nous: c'eſt ce que l'on nomme à préſent plus communément *Rogations*. *Voyez* ROGATIONS. * Le pere Thomaſſin, *traités hiſt. & dogm. des jeûnes de l'égliſe.*

LITAR, (le cap) en latin, *Cenæum*, ou *Caneum Promontorium*. Ce cap eſt la pointe la plus occidentale de l'iſle de Negrepont, qui regarde la Theſſalie. Il y a ſur ce cap une petite ville qui porte ſon nom. * Mati, *diction.*

LITES, en grec Λιτὰι, étoient, ſelon Homere, des déeſſes, filles de Jupiter, dont l'office étoit de faire obtenir aux hommes les graces qu'ils demandoient, ou à Jupiter même, ou aux autres hommes. Homere fait le portrait de ces déeſſes, & les repréſente comme des filles boiteuſes, louches & ridées. Les Lites ne ſont autre choſe que les prieres, les vœux & les ſupplications. C'eſt la ſignification du mot grec λιτὴ, d'où eſt venu dans l'égliſe le mot de *litanies*, λιτανεία, & celui de *litare*, *faire un ſacrifice agréable à la divinité*. Plutarque, dans le traité qu'il a fait de l'amour, parlant des dieux qui ſont admis par les uns, & rejettés par les autres, fait mention d'autres divinités, appellées Lites, qui ſont, dit-il, les dieux des diſſentions & des réconciliations.

LITHOCOME (Ludolphe) a écrit des étymologies latines: comme auſſi une grammaire & une ſyntaxe, que G. J. Voſſius revit & publia en 1618. * Konig, *biblioth.*

LITHOSTROTOS: nom du lieu où Pilate, gouverneur de la Judée, tenoit ſon tribunal quand il condamna Jeſus-Chriſt, appellé en hébreu *Gabbatha*: l'un & l'autre ſignifie *un lieu pavé de pierres*. * *Joan.* 19, *v.* 13.

LITHUANIE ou LITUANIE, province du royaume de Pologne, avec titre de grand duché, eſt nommée par les Polonois *Lithuana*, & par les Allemans *Littawen*. Elle a la Moſcovie au levant, la Livonie & la mer Baltique au ſeptentrion, la Samogitie & la Podolie au midi & au couchant. Tout le pays eſt diviſé en palatinats, qui ſont Wilna, Breſlaw, Minsko, Miciziaw, Novogrodek, Poloſck, Troki, Witepsk, avec le duché de Zluchz. Ces palatinats tirent leur nom de leurs villes capitales. Celle de Wilna l'eſt de toute la Lithuanie, avec évêché. Les autres ſont, Kouno, Grodno, Mohilou, Orſſa, Smolensko, Troki, &c. La Lithuanie eſt le plus grand & le plus vaſte pays de Pologne, & on lui donne de longueur cent cinquante lieues, depuis la riviere de Polota, qui eſt aux confins de la Livonie & de la Moſcovie, juſqu'à la ville de Daſſo, vers le Pont-Euxin. Sa largeur de cinquante lieues eſt entre le Boriſthène, ou Nieper, & le Mammel ou Niemen. C'eſt un grand pays plat, couvert de grands bois, & de pluſieurs marais. L'air y eſt extrêmement incommode: ce qui eſt cauſe qu'en certains endroits, il eſt plus habité par les bêtes fauves que par les hommes. Les payſans y ſont preſque tous eſclaves des gentilhommes, qui ont pouvoir de vendre ceux qui ſont de main-morte. Les Moſcovites ſe ſont rendu maîtres après pluſieurs évenemens, de la ville de Smolensko, & de tout le palatinat de ce nom, qui leur a été cédé pour jamais par la république en la diéte de Léopold. Les Polonois en retiennent néanmoins le nom, pour avoir lieu de gratifier un ſeigneur du droit de ſénateur. Il y a auſſi des Tartares qui habitent une forêt de très-grande étendue, & peuplée de hameaux du côté de Grodno. Ces peuples vinrent autrefois en Pologne après avoir abandonné leur pays, ou pour en chercher un meilleur, ou pour éviter la punition d'une révolte. Ils obtinrent des contrées, & firent des habitations en Volhinie & en Lithuanie. La différence des provinces les fit auſſi nommer différemment pour les diſtinguer; ceux de la premiere, furent nommés *Tartares Chemerits*; ceux de la Lithuanie, *Tartares de Lipka*. Les uns & les autres ont cultivé avec ſoin leur nouvelle demeure. Cependant le temps, ni la fréquentation des habitans naturels du pays, n'ont pu encore ſi bien les apprivoiſer, que le ſang mahométan n'ait ſouvent inſpiré des mouvemens de révolte aux enfans de ces transfuges. Il s'en eſt ſauvé un très-grand nombre, tant des Lipka que des Chemerits, leſquels ſont devenus les plus dangereux ennemis de la Pologne; car comme ils en ſavent la langue, les coutumes & les chemins, ils conduiſent les autres Tartares dans leurs incurſions; forment des partis fréquens ſur les frontieres; ſe mêlent dans les marches aux ſoldats du pays; entrent au camp ſans être connus, & deviennent ainſi des eſpions inévitables. C'eſt de ces Tartares de Lipka qu'étoit compoſée la cavalerie de la garniſon de Kaminiek; & c'eſt des mêmes que ſont peuplés de ce

Digitized by Google

côté-là les premiers villages de Lithuanie. Le roi Jean Sobieski en mit encore grand nombre dans ſes œconomies du même pays, après ſa campagne d'Ukraine, l'an 1674, où il en prit beaucoup dans les villes de Bar, Kalnic & autres, qu'il remit ſous l'obéiſſance de la république.

GOUVERNEMENT, MŒURS ET RELIGION DES LITHUANIENS.

La Lithuanie avoit autrefois ſes princes, qui prenoient le titre de grand duc. KYNAZ le fut l'an 1170. Il laiſſa KIERNUS, qui ſuit; & *Gaimbuth*, duc de Samogitie. KIERNUS ne laiſſa qu'une fille, nommée *Porta*, mariée à ZIWIBOND DESPRUNOOWICZ, qui ſubjugua la Ruſſie l'an 1217. KUCOVOICUS lui ſuccéda, & ſoutint de grandes guerres contre les chevaliers de Livonie. UTENUS, ſon fils, bâtit une ville de ſon nom. Il fut ſuivi de SUINTOCORUS ou SUINTOROCUS, qui laiſſa GUERIMOUT, grand-duc de Lithuanie, & de Samogitie. Celui-ci fit aſſez long-temps la guerre contre les Polonois, & contre les croiſés de Pruſſe & de Livonie. Il fut pere de GILGIN, mort l'an 1278, & de *Trihus*, prince de Samogitie. GILGIN eut ROMANUS, pere de *Narimond*, mort jeune; de *Troidenus*, duc de Lithuanie; & de *Doïmantus*, &c. Ce dernier fit tuer ſon frere *Troïdenus*, qui avoit un fils nommé *Romuntus*, alors religieux Grec. *Romuntus* ſortit de ſon monaſtère, pour venger la mort de ſon pere, tua dans un combat ſon oncle *Doïmantus*, ſe retira enſuite dans ſa ſolitude, & conſeilla aux Lithuaniens de choiſir le plus vaillant d'entr'eux pour les gouverner. Ceux-ci jetterent les yeux ſur WITHENES, maréchal de *Troïdenus*, qui fut élu l'an 1283, & qui remporta de grands avantages dans la Ruſſie. GEDEMIN lui ſuccéda, & fit la guerre aux Polonois, ſur leſquels il prit grand nombre d'eſclaves. On dit qu'il avoit aſſaſſiné ſon prédéceſſeur, dont il épouſa la veuve. Il laiſſa divers enfans, & entr'autres *Keyſtuth* & OLGERD, qui firent de grandes conquêtes dans la Pruſſe. OLGERD eut une partie de la Lithuanie, & uſurpa le reſte ſur ſon frere, qu'il fit mourir en priſon. Il épouſa une dame chrétienne; & en eut entr'autres enfans, JAGELLON, grand-duc de Lithuanie. Celui-ci par ſon mariage avec *Hedwige* de Pologne, l'an 1386, & par l'élection des Polonois, devint roi de cet état, & reçut le baptême avec le nom de *Ladiſlas*. Les Lithuaniens étoient idolâtres & plus ſuperſtitieux que les Egyptiens même; car ils adoroient des ſerpens qui étoient leurs dieux domeſtiques. Jagellon travailla à leur converſion, établit un évêché à Wilna, dont André Vazilon Polonois, fut premier évêque, & retira preſque tous ces peuples des ténébres du paganiſme. Il leur donna pour les gouverner ULTOLT ſon couſin, fils de *Keyſtuth*, qui avoit été baptiſé & nommé *Alexandre*. Ce prince ambitieux & entreprenant ne négligea aucun moyen de s'agrandir, & vit borner ſes conquêtes par Tamerlan l'an 1399. Il fut plus heureux contre les Moſcovites l'an 1406. Depuis il ſervit Jagellon, ou Ladiſlas contre les chevaliers de Pruſſe, & ſe trouva à la bataille de Grunewald. Il mourut ſans enfans l'an 1430, âgé de 80 ans. Un de ſes freres nommé *Coributh*, conduiſoit alors une partie des troupes des Huſſites. Le roi Ladiſlas donna le duché de Lithuanie à ſon frere SUITRIGELLON ou BOLESLAS, qui s'en rendit indigne par ſes révoltes, & mourut l'an 1451. *Sigiſmond*, duc de Starodub frere de *Ultolt*, s'oppoſa à Boleſlas, & conſentit avec ſon fils *Michel*, qu'après ſa mort la Lithuanie fût unie avec la Pologne. Le pere & le fils furent aſſaſſinés peu après par Jean duc de Czartorie. Le même Boleſlas qui s'étoit contenté du duché de Luski, ſe mit encore en campagne; mais Caſimir ſon neveu, troiſiéme fils de Jagellon, l'obligea de prendre d'autres meſures. Depuis, au commencement du regne d'Alexandre roi de Pologne, l'an 1501, les Polonois & les Lithuaniens joignirent leurs états. Ils convinrent que l'élection de leurs rois ſe feroit toujours en Pologne; que ceux de Lithuanie y auroient ſéance; que les charges de leur duché ſubſiſteroient; & que chaque peuple ſuivroit ſes anciennes coutumes. Ainſi le grand duché n'a pas été réduit en province, comme les autres qui compoſent le royaume; mais il a été ſeulement uni à la république, en maniere de principauté alliée. Il a ſon armée à part, avec ſes généraux indépendans de ceux de la couronne. Cette armée campe, agit, marche, prend ſes quartiers & fait ſes levées ſéparément. Son tréſor & ſes officiers n'ont rien de commun avec le tréſor de Pologne. Dans la diſtribution des charges de la cour, on obſerve le même ordre & le même rang, que s'il y avoit encore un grand duc. Le grand duché a pareil nombre de dignités & d'auſſi grand éclat que la couronne de Pologne. Il a même de ſemblables miniſtres d'état, excepté des *Référendaires*, en la place deſquels il y a des officiers de même emploi, ſous un nom différent: ils ſont appellés *piſſars*; c'eſt-à-dire, *ſecrétaires*, proprement *écrivains*.

La Lithuanie a un ſuprême tribunal comme la Pologne. Il eſt établi à *Wilna*, à *Novogrodeck* & à *Minski*, trois de ſes villes où l'on tient ſéance par ſémeſtre: d'abord c'eſt à *Wilna*, enſuite à *Novogrodeck*, puis à *Wilna* encore, & enfin à *Minski*; de ſorte que *Wilna*, par diſtinction, poſſéde le parlement ſix mois de l'année, & les deux autres villes ne l'ont que d'une année à l'autre. Outre cette différence du tribunal de Lithuanie d'avec celui de Pologne, il y en a une conſidérable, quant au pouvoir. Le tribunal de Pologne eſt ſouverain; on n'appelle de ſes déciſions ni au chancelier, ni au roi, ni à ſon conſeil ſuprême; ſes décrets ſont adreſſés au ſtaroſte, ſous la juriſdiction duquel les biens en queſtion ſont ſitués; & cet officier eſt obligé de ſouſcrire ces decrets, & de les faire exécuter ſous peine d'une groſſe amende pécuniaire pour le déni de juſtice; & en ce cas les parties s'adreſſent au ſtaroſte le plus prochain; & de celui-là à un autre, faiſant condamner tous ceux qui leur refuſent l'exécution des decrets du tribunal. Le tribunal de Lithuanie eſt ſubordonné au chancelier, auquel on appelle de ſes jugemens. Lors même qu'il n'y a pas lieu d'appel, les decrets ſont adreſſés au grand chancelier, pour être ſignés & ſcellés de lui; car c'eſt lui qui les fait exécuter & leur donne la derniere vigueur: en quoi ſa charge eſt plus conſidérable que celle de grand-chancelier de la couronne. L'état de Lithuanie & celui de Pologne forment un corps compoſé de deux parties égales ſous un ſeul chef qui eſt le roi. Ce prince donne toujours les charges de Lithuanie, de même que celles de la couronne: mais à des Lithuaniens. Les ſénateurs de Lithuanie ſont placés dans les diétes alternativement avec ceux de Pologne; les miniſtres ont un banc à part à gauche de ceux de la couronne; mais vis-à-vis la droite du roi, & du côté du grand archevêque: ce qui rend ce poſte à peu près égal. La Lithuanie a ſes douanes, ſes impôts ſur les entrées, ſur les rivieres, & autres droits. Elle aſſigne au roi des économies pour ſon entretien à proportion de ſa cotte, qui eſt un quart, ſon armée n'étant que de neuf mille hommes effectifs, au lieu que la couronne en fournit trente-ſix. Les économies royales ſont *Grodno* & *Breth*. La premiere vaut quarante mille livres de rente, & avoit été laiſſée au roi Caſimir, même après ſon abdication.

La Lithuanie conſerve ſes prérogatives avec une fierté & une hauteur extraordinaire, l'humeur de la nobleſſe étant plus altiere & plus rude que celle des Polonois. Le peuple y eſt auſſi moins civiliſé, moins traitable & plus emporté, le pays plus ſauvage & plus couvert, le climat moins doux & plus glacial.

Les forêts de Lithuanie ſont pleines d'élans, de taureaux ſauvages, d'*Urus*, d'ours, de cerfs, de ſangliers, de chevreuils, de loups, & de renards blancs

& noirs : on y trouve auſſi des hermines & des *petits gris*, qui ſont les écureuils de ce pays-là, & une infinité d'autres bêtes ſauvages fort particulieres. Il y a une eſpéce de loups cerviers appellés *rich* en Pologne, dont la fourrure eſt très-fine & très-belle. Ceux de Perſe ont un fond blanc moucheté de taches noires, avec un poil long, fin & fourni ; ceux de Suede ſont rougeâtres ; ceux de Lithuanie ſont de couleur de gris de fer, & tous ont la tête d'un chat, & la cruauté d'un tigre. On voit auſſi en Lithuanie des aigles blancs & noirs ; des cigognes, des grues, des vautours, des cormorans, &c. Les bois y ſont remplis d'eſſains de mouches à miel, qui font leurs ruches dans les troncs des arbres. Leur miel eſt blanc, d'un gout de violette, & d'une délicateſſe admirable : ce qui fait voir que ce n'eſt pas toujours des plus belles fleurs ni des plus odoriférantes, que les abeilles tirent le ſuc pour le compoſer : car la Lithuanie n'en produit guére de cette eſpéce : c'eſt un climat trop rude.

La Lithuanie a pluſieurs villes & palatinats, dont nous avons donné les noms plus haut. Wilna qui eſt la capitale, eſt placée preſque au centre de la province, & eſt l'une des plus grandes & des plus magnifiques villes de tout le nord. On y voit de belles égliſes, des palais de brique fort apparens, avec de riches bourgeois, de gros marchands, des ouvriers, & des artiſans de toutes les façons. Elle eſt titre de caſtelan & palatin tout enſemble. Ces deux dignités ſont poſſédées par les premiers ſénateurs de Lithuanie, & ſont ordinairement remplies par le grand général, & par le petit général de ce pays-là. Son évêché eſt très-conſidérable, & le ſeul qu'il y ait dans la province, ce qui en rend l'étendue fort grande. Son tribunal y attire grand nombre de plaideurs & de nobleſſe. Les autres villes ſont d'un ordre beaucoup inférieur.

Le grand duché n'a pas un clergé fort riche, parceque tout le pays n'eſt pas catholique. Les héréſies de Luther & de Calvin s'y ſont cantonées, & s'y ſont maintenues juſqu'à préſent en certains recoins de Lithuanie, d'où l'on a chaſſé les ſociniens, les anabaptiſtes, & avant eux, les idolâtres qui partageoient ce vaſte pays. La premiere nobleſſe n'eſt infectée d'aucune héréſie, & le ſénat eſt aujourd'hui tout catholique romain.

On compte en Lithuanie pluſieurs familles fort riches, des ſeigneurs puiſſans & magnifiques, pour le moins autant que ceux de la Ruſſie & de la Podolie : ce qui paroît dans les diétes au pompeux équipage, & à la ſuite nombreuſe de domeſtiques dont les ſeigneurs Lithuaniens ſe font accompagner. Les Sapieha, les princes de Radziwil, & autrefois les Patz, ont ſoutenu leur élévation par des dépenſes inouies.

Les rois de Pologne alloient autrefois paſſer certaines ſaiſons en Lithuanie pour chaſſer. Dans ces chaſſes extraordinaires, on prenoit juſqu'à ſept ou huit cens bêtes en cinq ou ſix fois. La nobleſſe du pays ſe faiſoit un devoir de régaler le prince & la ſuite à leur paſſage, chacun dans ſes terres : on n'avoit beſoin que d'un lit & d'un chariot pour charger les proviſions dont on accabloit les voyageurs. Tous les équipages vivoient aux dépens du ſeigneur chez lequel on paſſoit, & ce ſeigneur alloit même au-devant de la cour pour la régaler. Ces manieres ſont entierement abolies ; la chaſſe eſt dénuée de tout cet éclat faſtueux ; mais on y en feroit encore d'auſſi belles ; car les forêts & les champs y ſont auſſi peuplés de gibier & de bêtes féroces qu'elles l'étoient autrefois. * Cromer & Michow, *hiſt. Polon.* Alexandre Guaguini, *de Samog.* Cluvier. Ortelius. Starovolſcius. Briet, &c.

LITLE ou LE PETIT (Guillaume) ſurnommé DE NEWBRIGE, *cherchez* GUILLAUME de Neubrige.

LITOLPHI MARONI (Henri) évêque de Bazas, étoit de la famille des marquis de Suzarre Litolphi-Maroni, originaire de Mantoue, & l'une des plus illuſtres d'Italie. Son pere vint en France ſous le regne de Henri III, à qui il amena une compagnie de gendarmes de la part du duc de Mantoue, pour le ſervir dans les guerres qui déſoloient ſon royaume. Il lui montra tant de zèle & de fidélité en un temps où ſes propres ſujets violoient l'un & l'autre, qu'il eut beaucoup de part à ſes bonnes graces. Cette attention du prince arrêta le marquis de Suzarre en France. Il s'y maria à une demoiſelle qui deſcendoit de la noble famille des Walles d'Angleterre. Il fut écuyer ordinaire de la petite écurie, & gouverneur des villes de Conches & de Breteuil en Normandie. Henri IV ayant été affermi ſur le trône de France, le fit ſon maître d'hôtel ordinaire, & à la naiſſance du dauphin, il le fit premier maître d'hôtel de ce jeune prince. Henri Litolphi-Maroni dont nous parlons, naquit à Gauville, terre de ſa famille, à une lieue d'Evreux, & donna dès ſa premiere jeuneſſe, des marques de ſa vertu & de ſa vocation au ſacré miniſtère. Lorſqu'il étoit encore dans les écoles, ſon pere voulant découvrir quelle étoit ſon inclination, lui envoya un breviaire & une épée, lui laiſſant la liberté de choiſir. Le jeune Litolphi, ne voulant rien faire avec précipitation, demanda trois jours pour ſe déterminer, & il les employa à prier Dieu qu'il lui fit connoître ſa volonté. On a ſu de lui-même que pendant les trois nuits conſécutives, il lui ſembla que des prêtres revêtus de blanc le prenoient dans la nef de l'égliſe & le portoient ſur l'autel. Quelque impreſſion que fit ſur ſon eſprit ce ſonge, qu'il regarda comme myſterieux, il ſe crut obligé de conſulter un oracle moins équivoque, c'eſt-à-dire, ſon directeur, qui acheva de le déterminer à l'état eccléſiaſtique. Son pere le fit aumônier du roi, ce qui l'obligea de paſſer quelques années à la cour, où ſa vertu parut avec tant d'éclat, que le roi Louis XIII le nomma à l'évêché de Bazas, ſans y être ſollicité de perſonne. Il fut ſacré dans l'égliſe des religieuſes Dominicaines de Poiſſi, le 8 juin 1634. Ce prélat fut reçu dans ſa ville le 12 février 1635. Si-tôt qu'il eut pris poſſeſſion de ſon évêché, il édifia ſon peuple par ſes prédications & par ſon exemple. Son zèle ne lui permettoit pas de prendre le moindre repos, & la fin d'un travail étoit le commencement d'un autre. Sa charité lui fit prendre la réſolution de s'appliquer à inſtruire les pauvres, & à faire des miſſions dans des lieux négligés preſque de tout temps. Il ſoutint avec force les intérêts d'un de ſes confreres dans l'aſſemblée du clergé de 1640. Dans le même temps, ayant été encore plus éclairé ſur les régles de la pénitence par quelques ouvrages qui en traitoient, & qu'il lut avec réflexion, il ſe mit ſous la conduite de M. Singlin, directeur des religieuſes de Port-Royal, voulut quitter ſon évêché, & une abbaye qu'il poſſédoit, & paſſa pluſieurs mois à Port-Royal dans la retraite, la priere, & le jeûne, réſolu de ne plus mener d'autre vie. Mais quelque douceur qu'il goutât dans cette nouvelle voie, on l'obligea de reprendre les travaux apoſtoliques, & il emmena avec lui à Bazas M. Manguelin, docteur de Sorbonne, chanoine de Beauvais, qui venoit de quitter ſon bénéfice pour vivre dans la retraite. M. Litolphi, de retour dans ſon diocèſe, établit un ſéminaire pour y retirer les jeunes gens deſtinés à la cléricature : c'eſt un des premiers ſéminaires établis en France. M. Walon de Beaupuis, de Beauvais, eut part à cet établiſſement. M. de Bazas voulant le rendre ſolide & durable, donna le 12 de janvier 1645, une *Ordonnance* touchant cet établiſſement, dont il fait voir avec beaucoup de lumieres & d'onction la néceſſité & les avantages. Elle a été imprimée en 1646, à Paris, *in*-4°, chez Vitré. Quelques années auparavant, ce prélat avoit reçu les Urſulines dans ſon diocèſe. Pour avoir plus de moyens de ſecourir ceux qui avoient beſoin de ſon aſſiſtance, il retrancha toutes les dépenſes qui paroiſſoient néceſſaires à une perſonne de ſa condition ; il quitta ſon palais épiſcopal, ſe réduiſit à vivre en penſion chez ſon vicaire général, & ne ſe

Digitized by Google

réſerva qu'une perſonne pour le ſervir. Arrivant à Toulouſe le 9 de mai 1645, il ſe ſentit tout épuiſé tant du jeûne du carême, que des prédications où il s'étoit trouvé engagé, & d'un voyage du Béarn duquel il revenoit, & qu'il avoit entrepris par ordre du clergé, & pour les affaires de l'égliſe. Jugeant lui-même que ſa mort étoit proche, il fit prier le P. Reginald, Dominicain, de le venir voir. La premiere parole qu'il lui dit lorſqu'il fut auprès lui, fut celle-ci de S. Paul: *Ego jam delibor & tempus reſolutionis meæ inſtat.* Il reçut les derniers ſacremens, & mourut ainſi le 18 de mai 1645. Son cœur fut porté à Gauville, lieu de ſa naiſſance, où on lui a mis une inſcription fort honorable. Il avoit pris une nouvelle réſolution de quitter ſon évêché & ſon abbaye, & de ſe retirer dans un monaſtère. Sa mort arriva environ un an après le voyage qu'il avoit fait à Port-Royal, *dont nous avons parlé dans cet article.* Le 24 novembre de la même année 1645. M. Antoine Godeau, évêque de Graſſe, prononça ſon oraiſon funébre à Paris dans l'égliſe du grand couvent des Auguſtins, & cette piéce fut imprimée en 1646, chez Vitré, par l'ordre de l'aſſemblée générale du clergé de France, à qui elle eſt dédiée. M. de Bazas avoit paru avec diſtinction dans l'aſſemblée, qui condamna les relâchemens des Caſuiſtes, & il avoit parlé avec force contre leurs maximes corrompues, dont il a toujours préſervé ſon diocèſe. Il avoit auſſi réformé ſon abbaye de S. Nicolas. M. Godeau dit dans ſon oraiſon funébre, que la famille des marquis de Suzarre deſcendoit du poëte Virgile, ce qui ſeroit ſans doute fort difficile à prouver. * *Memoires du temps. Oraiſon funébre de* M. Litolphi, par M. Godeau. *Nécrologe de Port-Royal. Ecrit contenant les circonſtances de la maladie & de la mort de* M. Litolphi, par M. Walon de Beaupuis, imprimé en 1735, dans un *recueil de piéces ſervant de ſupplément au nécrologe de Port-Royal.*

LITTA (Alfonſe) cardinal, fils du marquis *Pompée*, noble Milanois, & de *Lucc* Cuſana, naquit le 19 ſeptembre 1608. Après avoir été commiſſaire général des armées eccléſiaſtiques, il fut nommé archevêque de Milan. Le pape Alexandre VII le nomma cardinal, le 14 janvier 1664; mais il ne le déclara que le 15 février 1666, & lui donna le titre de ſainte Croix de Jéruſalem. Il mourut à Rome le 8 août 1679, âgé de 71 ans, & y fut inhumé en l'égliſe de S. Charles Borromée.

LITTLEBOROUG, LITLEBURG. C'eſt un bourg d'Angleterre ſitué ſur la riviere de Trent, dans le comté de Nottingham, aux confins de celui de Lincoln, environ à quatre lieues de la ville de ce nom vers le couchant. On prend ce bourg pour l'ancienne *Agelocon* ou *Segelocum*, petite ville des Coritains. * Mati, *dictionnaire.*

LITTLETON (Charles) de Franklei, dans le comté de Worceſter, chevalier & baronet. Cette famille tire ſon origine de *Thomas* Littleton-de-Franklei, dans la dix-neuviéme année du regne de Henri III, dont l'arriere-petit-fils *Thomas* Littleton-de-Franklei, fut écuyer de Henri IV & de Henri V. Celui-ci épouſa *Maud*, fille & héritiere de *Richard* Quatermaine du comté d'Oxford, écuyer. Il n'en eut qu'une fille nommée *Elizabeth.* Et voulant tranſmettre ſon nom à la poſtérité, il la donna en mariage à *Thomas* Weſtcote, d'une ancienne famille à condition que leur fils aîné porteroit le nom de Littleton. De ce mariage naquit *Thomas* Littleton, chevalier de Bath, dont nous donnons plus bas un article particulier. C'eſt de ce Thomas que par une ſucceſſion non interrompue, deſcend CHARLES Littleton, chevalier baronet, dont la réſidence eſt maintenant à Haglei dans le comté de Worceſter; l'ancienne demeure des Franklei ayant été brulée dans les derniere guerres civiles. Ce chevalier porte *d'argent, à un chevron, avec trois poiſſons à écaille de ſable, avec une tête de more pour cimier.* L'écu eſt porté par une ſiréne, qui a à l'autre main un trident. Le mot eſt *un Dieu, un roi.*

LITTLETON (Thomas) fils de *Thomas* Weſtcote du comté de Worceſter, & d'*Elizabeth* Littleton, qui étant fille & héritiere de *Thomas* Littleton écuyer, porta à ſon époux de grands biens, & convint avec lui avant ſon mariage, que leurs enfans prendroient le nom de ſa famille. Il étudia en droit, & eut des charges à la cour du roi Henri VI. La ſixiéme année du regne d'Edouard IV, il fut fait juge des communs plaidoyers, & la quinziéme du même regne, il fut fait chevalier de Bath. Il compoſa un livre ſous le titre de *Littleton's Tenures*, par lequel il fut auſſi utile au droit coutumier d'Angleterre, ſelon le jugement de Camden, que Juſtinien l'avoit été au droit civil. Le ſavant Edouard Cook l'a commenté. * *Diction. anglois.*

LITTLETON (Edouard) fils aîné d'*Edouard* Littleton de Munſlow, dans le comté de Shrop, fut élevé dans le collége de l'égliſe de Chriſt à Oxford, où il fut fait maître aux arts, & fut enſuite un des juges du Nord-Wales, recorder au juge aſſeſſeur de Londres, & ſolliciteur du roi Charles I. De-là il monta à la charge de chef-juſticier des communs plaidoyers, & de conſeiller privé. Enfin il fut fait garde du grand-ſceau & baron de Munſlow. Il fut membre du parlement en 1628. Ce fut lui qui eut la direction de l'accuſation de haute-préſomption intentée contre le duc de Buckingham, après la mort du roi Jacques, dans laquelle il s'appliqua à tenir un juſte milieu, pour ne point s'attirer la jalouſie du peuple, & ne rien faire contre l'honneur de la cour. Il ſuivit le roi Charles I, à Yorck, au commencement des troubles, & l'accompagna à Oxford où il mourut le 21 d'août 1645. * *Dictionnaire anglois.*

LITTLETON (Adam) théologien Anglois, né le 8 de novembre 1627, à Haſelowen, dans le comté de Shrop-ſhire où ſon pere *Thomas* Littleton étoit paſteur, fit ſes premieres études à Weſtminſter dans le collége du docteur Busbi. Il paſſa enſuite à Oxford, où il fut reçu dans le collége de l'égliſe de Chriſt; mais le nombre des parlementaires y étant devenu le plus fort, il fut obligé d'en ſortir. Après le rétabliſſement du roi Charles II, il en obtint la cure de Chelſea, & une prébende de Weſtminſter. Il fut de plus nommé prédicateur du roi, & conſerva ce poſte, même après la mort de Charles II. Littleton mourut le 30 de juin 1694. Il étoit fort verſé dans les langues ſavantes. La littérature orientale & rabbinique lui étoit auſſi très-familiere, & il avoit une grande connoiſſance des hiſtoriens, des orateurs, des poëtes anciens, &c. ce qui l'a fait ſurnommer *le grand dictateur de la littérature.* Il étoit auſſi mathématicien habile. On a de lui une explication de l'oraiſon dominicale en anglois; une du ſymbole des apôtres & du décalogue; un volume de ſermons, *in-fol.* une traduction de l'ouvrage de Jean Selden, intitulé *Janus Anglorum.* Il a fait en latin un dictionnaire de la langue latine qui eſt fort eſtimé, & il en avoit fait un pour la langue grecque qu'il n'a point achevé. *Paſor metricus: Elementa catechetica religionis: Diſſertatio de juramento medicorum;* La préface latine de l'édition des ouvrages de Cicéron, donnée à Londres en 2 volumes *in-fol.* en 1681. Il a laiſſé pluſieurs autres ouvrages manuſcrits, ſur-tout concernant les mathématiques, & en particulier la *numération myſtique*, &c.

LITTOMISSEL, ville, *cherchez* LEUTOMISSEL.

LITTRE (Alexis) né à Condes en Albigeois le 21 de juillet 1658, fit ſes études à Villefranche en Rouergue, chez les PP. de la doctrine; & pour ſubſiſter pendant ce temps-là il répetoit à d'autres écoliers plus riches & plus pareſſeux, ce qu'on venoit preſque dans l'inſtant de leur enſeigner à tous. Il en tiroit la double utilité, de vivre plus commodément, & de ſavoir mieux. Dans les temps où il étoit libre, toute ſa récréa-

Digitized by Google

tion conſiſtoit à ſuivre un médecin chez ſes malades, & au retour il s'enfermoit pour écrire les raiſonnemens qu'il avoit entendus. Ses études de Villefranche finies, il vint à Montpellier, & de-là à Paris, & comme il avoit un grand attrait pour l'anatomie, il s'inſinua dans cette derniere ville auprès d'un chirurgien de la Salpêtriere qui avoit tous les cadavres de l'hôpital à ſa diſpoſition, & pendant le ſeul hyver de 1684, ils diſſequerent enſemble plus de deux cens cadavres. Mais comme ce long travail & ſes profondes réflexions l'avoient en peu de temps rendu habile, un grand nombre d'étudians coururent à lui, & par-là exciterent l'envie des chirurgiens, qui lui cauſerent bien des chagrins, & lui firent faire des défenſes de s'immiſcer dans la chirurgie. Mais le nombre de ſes écoliers ne fit qu'augmenter par ces défenſes même. M. Littre, pour ſe rendre plus capable de les inſtruire, aſſiſtoit à toutes les conférences qu'on tenoit ſur les matieres qui l'intéreſſoient, ſe trouvoit aux panſemens des hôpitaux, & ſuivoit les médecins dans leurs viſites. Enfin il fut reçu docteur régent de la faculté de Paris; & en 1699, M. du Hamel ayant paſſé dans la claſſe des anatomiſtes à l'académie royale des ſciences, il nomma M. Littre pour ſon éleve. Ce dernier n'étoit encore monté qu'au grade d'aſſocié en 1702, lorſqu'il fit une cure ſi extraordinaire qu'elle attira l'attention de tout le public, & fit concevoir de M. Littre une eſtime toute ſinguliere. On peut voir ce fait dans les mémoires de l'académie des ſciences pour l'année 1702, *page* 241 *& ſuiv.* & dans l'*hiſtoire de cette académie* pour l'an 1725, *page* 133. Ce fut peu de temps après qu'il fut choiſi pour être médecin du châtelet. Il eſt mort d'apoplexie le 3 de février 1725. C'étoit un homme d'un caractère très-ſérieux, très-appliqué, & que rien ne pouvoit rebuter du travail. Ennemi de tout autre plaiſir que celui d'augmenter ſes lumieres, on ne ſe ſouvient point qu'il ſe ſoit jamais diverti: il n'avoit de ſa vie ſongé au mariage, & il avoit réduit ſa ſphére à n'être que lui ſeul. L'éloquence lui manquoit abſolument, mais il avoit en revanche beaucoup de juſteſſe, de prudence & de ſavoir. Dans l'académie des ſciences, où il en a très-ſouvent donné des marques, il montroit une grande circonſpection à propoſer ſes penſées, un grand reſpect pour celles d'autrui, beaucoup de juſteſſe & de préciſion dans les ouvrages qu'il donnoit. Il a laiſſé ſon légataire univerſel M Littre ſon neveu, lieutenant-général de Cordes. * Son éloge dans l'*hiſtoire de l'académie des ſciences pour l'année* 1725.

LITUANIE, *cherchez* LITHUANIE.

LITURGIE: ce mot eſt grec, λειτουργία, & ſignifie toute ſorte de *miniſtère* en général; mais l'uſage l'a déterminé à ſignifier le ſacrifice de la meſſe & le corps des prieres & des cérémonies qui accompagnent cet auguſte ſacrifice. Il y a diverſes liturgies, de l'ancienneté deſquelles pluſieurs ſavans ont écrit; mais preſque tous pour en juger n'ont employé que cette regle, qu'elles ne peuvent être attribuées aux auteurs ſous les noms de qui elles ont paru, s'il s'y trouve des choſes qui ne conviennent pas au temps de ces auteurs; ce qui les a toujours trompés, parcequ'au lieu de chercher qui avoit écrit ces liturgies, il falloit examiner quelle étoit leur autorité, par l'emploi qu'on en a fait, & par la comparaiſon des formules qu'on y lit avec l'uſage & la doctrine des égliſes. On ſait que J. C. ayant inſtitué le ſacrement de l'euchariſtie dans la derniere céne, ordonna à ſes apôtres de faire ce qu'il avoit fait *en mémoire de lui*; & l'on ne peut douter qu'il ne leur ait appris la maniere dont ils devoient remplir ce devoir, comme tout le reſte de ce qui étoit néceſſaire pour l'établiſſement de la religion chrétienne: les diſciples l'apprirent depuis des apôtres, mais pas un d'eux n'en mit la formule en écrit, & il eſt certain que tant que l'égliſe fut expoſée aux perſécutions des empereurs paiens, on n'écrivit point la liturgie. Cette vérité ſe prouve par deux raiſons invincibles: la premiere, ſi l'on étoit alors ſi réſervé à enſeigner les myſtéres aux cathécumenes, qui ne les apprenoient, ainſi que le ſymbole, que de vive voix, & ſi dans les homélies on ne parloit qu'obſcurément de certains myſtéres qu'on ſe gardoit même de nommer, on devoit entierement cacher aux fidéles les paroles ſaintes du ſaint ſacrifice qui ne devoit être offert que par les évêques & par les prêtres. La ſeconde: il eſt ſouvent parlé dans l'hiſtoire eccléſiaſtique de la faute que faiſoient quelques lâches chrétiens de livrer aux magiſtrats les livres de l'écriture-ſainte; mais on ne voit nulle part qu'ils aient livré les livres ſacramentaux, quoique les païens recherchaſſent par toute ſorte de ſupplices à faire déclarer aux chrétiens, ce qui ſe paſſoit dans leurs *ſynaxes*. Tout ce qu'ils en purent connoître ſe termina donc d'abord à ce qu'on en lit dans Pline *le jeune*, *l.* 10, *epiſt.* 97, que les chrétiens s'aſſembloient de certains jours; qu'ils chantoient des hymnes en l'honneur de J. C. comme Dieu; qu'ils s'obligeoient par ſerment non à commettre quelque crime, mais à les éviter tous; & qu'enfin ils mangeoient enſemble. S. Juſtin martyr leur en apprit depuis un peu davantage. *On préſente*, dit-il, *du pain, avec du vin & de l'eau dans un vaſe, à celui qui préſide à l'aſſemblée. Après les avoir reçus, il donne louange & gloire au Pere par le nom du Fils & du S. Eſprit, & lui rend de longues actions de graces de ce qu'il a daigné nous les donner: ſes prieres & ſon action de graces étant finies, tout le peuple préſent s'écrie* Amen. *Enſuite ceux que nous appellons diacres diſtribuent le pain, le vin & l'eau à ceux qui ſont préſens, & le portent aux abſens. C'eſt cet aliment que nous appellons euchariſtie.* On voit par-là qu'il y avoit toujours un préſident de l'aſſemblée, qui ne pouvoit être autre qu'un évêque ou un prêtre: mais S. Juſtin ne commençant à parler des ſacrés myſtéres que depuis l'oblation, où le prêtre ſeul parloit, ſans que les diacres & le reſte du peuple y priſſent d'autre part que par un reſpectueux ſilence, qu'ils n'interrompoient que pour dire *Amen*; nous remarquerons ſur l'autorité de Pline, qu'il étoit d'uſage dès-lors que l'oblation fût précédée d'hymnes chantées par le peuple. Ces hymnes ſont ſans doute celles dont Euſébe fait mention, *liv.* 5, *chap.* 28 de ſon hiſtoire eccléſiaſtique, & qu'il dit avoir été compoſées dès le commencement de la religion: on peut s'aſſurer qu'elles n'étoient pas en vers, puiſqu'on n'a aucune ancienne poëſie chrétienne, & qu'on remarque une très-grande ſimplicité dans toutes les liturgies, en quelque langue qu'elles aient été écrites. Pour ce qui regarde la lecture de l'écriture ſainte & la prédication, on en trouve des exemples de ſi bonne heure, qu'on ne peut révoquer en doute qu'elles n'aient été introduites avec tout le reſte; & il en eſt de même de la récitation de l'oraiſon dominicale, du baiſer de paix, & de l'adoration de l'euchariſtie, dont les auteurs du II ſiécle font mention. Mais pour ne pas trop s'étendre ſur cette matiere, & paſſer au détail des liturgies, il ſuffit d'ajouter cette réflexion générale, que s'il y a des choſes que l'on trouve encore aujourd'hui dans toutes les liturgies, dont on eſt certain qu'elles ont été ou qu'elles ſont en uſage dans quelques égliſes, ſans qu'on y puiſſe trouver une ſeule exception, dès-lors il eſt certain que ces choſes ſont très-anciennes, & des temps apoſtoliques. Or ce qui ſe trouve dans toutes, c'eſt ce que nous appellons la *Préface*, dont S. Juſtin parle aſſez diſtinctement; & après cette préface des prieres prononcées par le prêtre, qui contiennent des louanges & des actions de graces à Dieu pour les biens qu'il a daigné faire au genre humain, dont le principal eſt notre ſalut par l'Incarnation, & par la mort de ſon Fils unique J. C. notre Seigneur. Enſuite la commémoration de la derniere céne, & de l'inſtitution du ſacrement: la répétition des paroles employées alors par J. C. l'invocation pour demander l'avénement du S. Eſprit ſur les dons, ſoit devant ou un

peu après la prononciation de ces divines paroles : les oraiſons pour toutes ſortes de choſes & pour toutes ſortes de perſonnes, avec la commémoration des vivans & des morts. Voilà ce qui ne manque dans aucune liturgie : tout y eſt exprimé très-diſtinctement, quoiqu'il y ait de la différence dans les expreſſions : & c'eſt auſſi tout ce qu'il y a d'eſſentiel. Quoique l'égliſe romaine ait toujours eu un droit particulier de gouvernement ſur les égliſes d'Occident, elle a néanmoins laiſſé un long temps s'écouler avant qu'elle preſcrivît à ces égliſes de ſe conformer à elle dans la maniere d'offrir le ſaint ſacrifice : d'où vient que non-ſeulement il y avoit un rit particulier dans les Gaules, appellé *le Rit gallican ;* & un autre dans l'Eſpagne & dans la Gaule Narbonnoiſe, appellé *Rit gothique :* mais à Milan même il y en avoit un ſingulier qu'on appella *Ambroſien*, peut-être parceque ce fut S. Ambroiſe qui le mit en écrit, au lieu qu'auparavant il avoit été conſervé par la tradition des prêtres de cette égliſe. Le rit gallican n'a pas été le même dans toutes les égliſes des Gaules : Joſeph Thomaſi en a publié trois différens, qu'il avoit trouvés dans la bibliothéque de la reine Chriſtine, & le pere D. Jean Mabillon y en a joint un quatriéme : on trouve dans ces quatre rits les prieres que le prêtre récitoit à l'autel. Les PP. D. Edme Martene & D. Urſin Durand ont donné dans le V volume du nouveau tréſor d'anecdotes une explication de ce que le chœur devoit chanter pendant le ſacrifice : ainſi tout ce qui regarde ce rit eſt très-connu préſentement.

Les Latins attentifs à conſerver leurs anciens uſages, n'ont point cherché à leur faire honneur lorſqu'ils les mirent par écrit, en en attribuant l'inſtitution à un apôtre, ou à quelqu'un voiſin du temps des apôtres : Gelaſe I, & après lui S. Grégoire *le Grand*, ayant mis le canon de l'égliſe romaine dans l'état où on le voit aujourd'hui, on l'appella *Grégorien ;* & ce fut le Grec qui ſe donna la peine de traduire ce canon, qui s'aviſa de l'appeller *Liturgie de S. Pierre*. Un autre Grec fut enſuite plus hardi, & compoſa une nouvelle liturgie, partie du canon grégorien & partie de la meſſe de S. Jean Chryſoſtôme, ſous le nom de S. Pierre ; mais on ne ſe ſervit en aucune égliſe de cet ouvrage, qui par cette raiſon doit être regardé comme ſuppoſé.

Il en eſt à peu près de même de ce que quelques modernes ont appellé la *Liturgie de S. Clément*, parcequ'elle eſt inſérée dans le dernier livre des conſtitutions apoſtoliques. Ces conſtitutions, qui ont été compilées avant le concile de Nicée, ne ſont pas venues juſqu'à nous telles qu'elles étoient ſorties des mains du premier auteur ; & ſi la liturgie eſt de lui, on s'eſt donné la liberté d'y ajouter encore plus qu'à tout le reſte. Mais ſuivant le principe qu'on a établi ci-deſſus, ce ne ſont pas ces additions qui doivent la rendre ſuſpecte, puiſqu'aucune liturgie n'a été écrite au temps où vivoit l'auteur dont elle porte le nom, ſi ce n'eſt celles de S. Grégoire & de S. Ambroiſe ; & ce qui la doit faire rejetter, c'eſt qu'on ne trouve pas qu'aucune égliſe l'ait jamais employée, quoiqu'au fonds il n'y ait rien qui ne ſoit très-conforme à ce qui eſt établi dans l'égliſe grecque.

Les liturgies dont on va parler ont été regardées comme ſuppoſées, & par les proteſtans, & par un aſſez grand nombre de catholiques : cependant elles ſont très-authentiques, puiſqu'elles ont été & ſont encore en uſage dans pluſieurs égliſes. La premiere eſt celle qui porte le nom de *S. Jacques :* Marc d'Alexandrie conſultant Balſamon ſur cette liturgie, obſerve qu'elle étoit employée dans les égliſes de Paleſtine ; & celui-ci pour prouver qu'on doit la rejetter, ſe ſert de cette impertinente raiſon, que toutes les égliſes devoient ſe conformer au rit de l'égliſe de Conſtantinople. Il eſt aiſé de voir que ce qui lui a fait donner le nom de S. Jacques, c'eſt que c'étoit celle de l'égliſe de Jéruſalem, dont cet apôtre a été le premier évêque. On en trouve des parties aſſez conſidérables dans les catechèſes de S. Cyrille ; & Rivet ſe rend ridicule, quand ſuppoſant que les catechèſes & la liturgie ſont des piéces modernes, il ſe trouve embaraſſé à décider lequel des deux ouvrages a été fait ſur l'autre. Il auroit peut-être été plus réſervé, s'il avoit ſu que les anciens chrétiens Syriens ont auſſi cette liturgie dans leur langue, & que la verſion en a été faite avant le concile de Chalcédoine, puiſque non-ſeulement les Syriens Jacobites, mais auſſi les Syriens orthodoxes la regardent comme la principale de celles qu'ils emploient.

La liturgie *de S. Marc* eſt celle qui eſt en uſage dans l'égliſe orthodoxe d'Alexandrie, & la même à peu près que les Cophtes ou Jacobites ont dans leur langue ſous le nom de *S. Cyrille*. On voit qu'en la nommant ainſi, les Alexandrins n'ont voulu dire autre choſe, ſinon, que c'étoit pour le fonds la liturgie conſervée par tradition depuis S. Marc leur premier évêque, ſans néanmoins prétendre, comme ont fait ceux qui ſont venus après eux, qu'il n'y avoit été fait aucun changement dans ce qui n'eſt pas eſſentiel. Il doit paſſer pour conſtant qu'elle eſt écrite avant le concile de Chalcédoine, puiſqu'elle eſt commune aux Orthodoxes & aux Cophtes : on n'oppoſe rien de raiſonnable à cette époque.

On ne peut pas douter non plus de l'autorité des liturgies de *S. Baſile* & de *S. Jean Chryſoſtôme*, puiſqu'elles ſont employées l'une en certains jours, l'autre en d'autres jours dans l'égliſe de Conſtantinople & dans les égliſes qui en dépendent. Il eſt même certain qu'elles étoient écrites avant que l'héréſie de Neſtorius fût proſcrite dans le concile d'Ephèſe, puiſque dans la liturgie des Neſtoriens, on trouve des choſes importantes qui ne ſe trouvent que dans celle de S. Chryſoſtôme ; & que d'ailleurs Pierre Diacre cite vers l'an 515 un endroit de la liturgie de S. Baſile, ſous le nom de ce pere.

Rivet a joint à ces quatre liturgies, qu'il prétendoit ſuppoſées, le canon général des Ethiopiens imprimé à Rome en 1547 ; & pour détruire ſon autorité par le même moyen dont il ſe ſervoit pour détruire celle des autres, il l'a appellé la *Liturgie de S. Matthieu ;* ce qui ne ſert qu'à faire voir qu'il n'étoit pas incapable de joindre la mauvaiſe foi à l'ignorance. Cette liturgie eſt preſque toute ſemblable à celle que les Cophtes attribuent à S. Baſile ; ce qui vient de ce que les Ethiopiens ont reçu de l'égliſe d'Alexandrie tout ce qui concerne le culte divin ; & c'eſt une nouvelle preuve de l'ancienneté de cette liturgie. Il y a en Orient un très-grand nombre d'autres liturgies ſous des noms moins célébres ; & l'on remarque dans toutes quelque différence, ſoit dans le choix des expreſſions employées pour les prieres, ſoit dans l'ordre des cérémonies ; mais ce n'eſt pas ici le lieu d'entrer dans un ſi grand détail, qui devient peu important après ce qu'on a dit, & qui ſeroit très-ennuyeux ; ainſi on ſe réduira à quelques remarques ſur diverſes langues dans leſquelles elles ſont écrites. Il eſt certain qu'on a célébré de tout temps en latin dans l'égliſe d'Occident, en grec dans une grande partie de l'Orient, c'eſt-à-dire dans toute l'Aſie mineure, la Gréce, l'Egypte, & les autres provinces qui ont fait partie de l'empire Macédonien. Cependant comme en Syrie il étoit aſſez ordinaire que les peuples de la campagne ne ſuſſent pas le grec, l'office s'y fit en grec en certains lieux, & en d'autres lieux en ſyriac ; on n'en peut douter, quoiqu'aucun ancien ne l'ait dit, parcequ'on en a d'ailleurs des preuves convainquantes. En effet, il eſt certain que l'on ne s'eſt jamais aviſé de demander aux évêques qu'ils célébraſſent dans une langue qu'ils n'entendoient pas, & ce ſeroit néanmoins ce qui ſeroit arrivé ſi l'on n'avoit pu offrir le ſacrifice qu'en grec en Syrie : car on trouve dans pluſieurs conciles des exemples d'évêques qui y parlerent & y ſouſcrivirent en ſyriac, parcequ'ils ne ſavoient pas le grec. La par-

Digitized by Google

faite conformité de la liturgie ſyriaque des Jacobites avec celle des Orthodoxes, eſt auſſi une preuve qu'elle a été écrite avant le temps des ſchiſmes, & elle n'a été écrite, que parcequ'elle étoit en uſage dès les temps apoſtoliques. On eſt perſuadé auſſi qu'en divers endroits d'Egypte on célébra dès les commencemens en langue égyptienne, puiſque S. Antoine qui ne ſavoit pas le grec, entendit ſi bien ces paroles : *Allez, vendez tout ce que vous avez*, qu'on liſoit pendant la liturgie ; on a vu auſſi que les Ethiopiens ont une liturgie en leur langue. De tout cela on peut conclure que dans les premiers temps on célébra en autant de langues différentes qu'il fut néceſſaire pour être entendu du peuple qui aſſiſtoit au ſacrifice ; mais ce que les Proteſtans ont prétendu prouver par cet ancien uſage n'eſt nullement raiſonnable : il faut donc, diſent-ils, pour ſe conformer à la diſcipline de la primitive égliſe, célébrer encore aujourdhui dans la langue vulgaire ; & le latin qui n'eſt entendu que de ceux qui l'ont étudié, doit être banni de l'office eccléſiaſtique. Ils n'auroient peut-être pas parlé d'une maniere ſi déciſive, s'ils avoient ſu que l'uſage de toutes les égliſes du monde leur eſt contraire. La langue ſyriaque étoit autrefois la langue vulgaire des Syriens ; mais ceux qui ſe ſervent des liturgies ſyriaques, il y a pluſieurs ſiécles qu'ils ne l'entendent pas, s'ils ne l'étudient comme on fait ici le latin : & les Neſtoriens qui ont fondé tant d'égliſes dans la Tartarie, dans la Perſe, dans les Indes, & même dans la Chine, mirent ceux qui devoient embraſſer l'état eccléſiaſtique dans la néceſſité d'apprendre le ſyriac en leur donnant la liturgie en cette langue : tout cela eſt prouvé par un très-grand nombre d'exemples. Il en eſt de même des liturgies en langue cophte, qui n'eſt entendue depuis long-temps en Egypte que par ceux qui en font une étude particuliere : la plupart des prêtres mêmes en ont une ſi légere connoiſſance, que pour les aider à entendre la liturgie on y a joint la verſion arabe ; & tout ce qu'on a cru pouvoir faire en faveur du peuple, à qui la langue cophte eſt entierement inconnue, c'eſt qu'on a établi l'uſage de lire l'épitre & l'évangile en arabe, après l'avoir lu en cophte. On aſſure auſſi que l'ancienne langue éthiopique, qui eſt celle qu'on conſerve dans le canon général des Ethiopiens, eſt la langue ſavante de ce pays-là, & que le peuple ne parle & n'entend que la langue amharique. Le vulgaire des Arméniens n'a pas plus de connoiſſance de la langue arménienne employée dans ſes offices ; & il eſt preſque inutile d'obſerver que c'eſt la même choſe dans la Gréce, tout le monde ſachant quelle différence il y a entre le grec moderne, & le grec ancien qui eſt celui des liturgies & des offices. Il paroît par tout cela, que par-tout on a voulu conſerver religieuſement l'uſage qu'on trouvoit établi ; & que les Proteſtans ſont les ſeuls qui emploient la langue vulgaire dans les offices. Dans l'égliſe anglicane on n'a conſervé de l'ancienne liturgie que la préface, & les paroles de J. C. qui y ont paru ſi néceſſaires, qu'il a été ordonné que s'il n'y avoit pas aſſez de pain pour le nombre de ceux qui ſe préſenteroient à la communion, on en apporteroit de nouveau, & que le prêtre recommenceroit le canon depuis ces paroles : *Qui pridiè quàm paterentur.* Les autres calviniſtes ſe ſont récriés contre cette rubrique, & prétendent que ces divines paroles ne ſont pas plus néceſſaires dans la liturgie que tout le reſte. * Renaudot, *diſſert. de liturg. orient. orig. & auctor.*

LIVADIE (le lac de) anciennement *Copaïs Lacus*, prend aujourd'hui ſon nom de la ville de Livadie, & en eſt éloigné de deux ou trois lieues vers le levant. Il eſt à une lieue du lac de Stivo, ou de Thèbes, qu'il a au levant, & avec lequel on ne doit pas le confondre. Il ſe forme par la riviere de Cephiſo & par pluſieurs moindres, & il n'a point de décharge ſenſible ; auſſi s'enfle-t-il quelquefois fort conſidérablement. * Mati, *diction.*

LIVADIE, nommée autrefois *Achaïe*, eſt une province de la Gréce, bornée au nord par l'Epire, par la Theſſalie, & par le golfe de Negrepont : l'Archipel la baigne au levant, & les golfes de Lépante & d'Egine, avec l'iſthme de Corinthe la ſéparent de la Morée du côté du midi. On diviſe ce pays en quatre contrées, qui ſe ſuivent en cet ordre du couchant au levant. 1. Le Deſpotat ou la petite Gréce. 2. La Livadie propre. 3. La Stramulipe. 4. Le duché d'Athènes. Ses principales villes ſont Lépante, Livadie, qui donne le nom au pays, Thèbes, Mégare & Athènes. * Mati, *diction.*

LIVADIE, anciennement *Lebadia*, *Lebadea*, ville capitale de la Livadie en Gréce, eſt grande, bien peuplée de chrétiens, de Turcs & de quelques Juifs, & ſituée dans les terres à cinq lieues des ruines de Delphes vers le levant méridional, à trois du golfe de Salone, & environ autant du lac de Livadie. Cette ville, célébre anciennement par l'antre de Trophonius, eſt défendue par une vieille forteresſe, & a une fontaine, qui à une portée de fleche de la ſource, eſt aſſez grande pour faire tourner vingt moulins. * Mati, *diction.*

LIVADOSTA, ville de la Livadie, eſt ſur le golfe de Lépante dans l'iſthme de Corinthe, au nord de la ville de ce nom. Elle eſt épiſcopale, ſuffragante d'Athènes. Baudrand la prend pour l'ancienne *Pagæ* ou *Pega*, ville de la Mégaride ; mais Sanſon & de Wit dans leurs cartes de la Morée diſtinguent ces deux villes, & mettent cette derniere à quelques lieues de la premiere vers le nord. * Mati, *dict.*

LIUBA, *cherchez* LEUVA.

LIVELEIUS (Edouard) Anglois, profeſſeur en langue hébraïque à Cambridge, mourut en 1605. Nous avons de lui des notes ſur les cinq premiers petits prophétes. * Caſaubon, *exercit. contra Baron. pag.* 413.

LIVENZA, riviere de l'état de Veniſe en Italie, coule ſur les confins de la Marche Treviſane & du Frioul, & après avoir reçu le Celino, elle ſe décharge dans le golfe de Veniſe, entre l'embouchure de la Piave & la petite ville de Caorlie. * Mati, *diction.*

LIVERDUN, petite ville de Lorraine, ſituée ſur une montagne près de la Moſelle, à quatre lieues au-deſſous de Toul. * Mati, *diction.*

LIVIE DRUSILLE, *Livia Druſilla*, impératrice, étoit fille de Livius Druſus Calidianus, qui ſe jetta dans le parti de Brutus & de Caſſius, & qui ſe tua après la bataille de Philippes, l'an 712 de Rome, & 42 avant J. C. craignant de tomber entre les mains d'Auguſte & de Marc-Antoine. Elle épouſa Tiberius Claudius Nero, dont elle eut l'empereur Tibere & Druſus, ſurnommé *Germanicus*. Depuis l'empereur Auguſte, après avoir répudié Scribonie ſon épouſe, ravit à Tiberius Nero, Livie ; & quoiqu'elle fût groſſe, il ne laiſſa pas de l'épouſer. Il n'en eut point d'enfans ; mais il adopta ceux qu'elle avoit eus de ſon premier mari. En effet, Tibere fils de Livie lui ſuccéda à l'empire. Elle étoit d'une humeur altiere, mais extrêmement politique : de ſorte que par ſon adreſſe elle ſut toujours gouverner l'eſprit d'Auguſte, & ſe maintenir dans le rang où ſa beauté l'avoit élevée. Tacite dit qu'elle mourut dans une extrême vieilleſſe, ſous le conſulat de Rubellius & de Fuſius, ſurnommé *Geminus*, c'eſt-à-dire, l'an 29 de l'ére chrétienne. Dion aſſure qu'elle étoit âgée de 86 ans. Le même Tacite ajoute qu'elle étoit un peu moins ſévere que les dames romaines, quoiqu'elle les égalât en chaſteté & en vertu : impérieuſe envers ſes enfans, mais complaiſante pour ſon mari ; & d'une humeur qu'elle ſavoit accommoder également à la magnanimité d'Auguſte, & à la diſſimulation de Tibere. Celui-ci n'eut pas pour elle toute la reconnoiſſance qu'il lui devoit ; car ſa pompe funébre fut médiocre, & ſon teſtament demeura long-temps ſans être exécuté. Elle fut louée publiquement par ſon petit-fils Caligula, qui fut depuis empereur. On dit, que comme on vouloit faire

mourir

mourir quelques jeunes hommes indiſcrets, qui s'étoient préſentés nuds devant elle, elle leur ſauva la vie, diſant de bonne grace; *Qu'un homme nud etoit comme une ſtatue à l'égard d'une honnête femme.* On lui demandoit un jour de quelle maniere elle s'étoit rendue maîtreſſe de l'eſprit d'Auguſte : elle répondit en habile femme : *Que j'avoit été en lui obéiſſant aveuglément, en ne voulant point trop pénétrer dans ſes ſecrets, & en feignant de ne pas ſavoir ſes intrigues amoureuſes.* * Tacite, *in annal. l.* 1, 2, 5. Suetone, *in Auguſto.* Dion, *hiſt. liv.* 56, 58.

LIVIE (*Livia* ou *Livilla*) fille de Druſus, ſecond fils de Livie impératrice, épouſa un autre Druſus fils de Tibere, & en eut deux fils, dont l'un mourut fort jeune, & l'autre fut tué par Caligula, & une fille qui fut mariée deux fois; la premiere à Néron fils aîné de Germanicus; & après ſa mort à Rubellius Blandus, pere de Rubellius Plautus, que Néron fit tuer. Livie empoiſonna Druſus ſon mari l'an 23 de J. C. dans l'eſpérance de ſe donner à Sejan, qui l'avoit débauchée; mais Tibere ne voulut point entendre parler de ce mariage. Elle fut punie de ſes crimes en l'année 31, peu après le ſupplice de Sejan ſon adultere. Antonia, ſon aïeule, la réduiſit à mourir de faim. * Tacite, *in annal.* Dion. Suetone, &c.

LIVIE ORESTILLE, *Livia Oreſtilla*, que Dion Caſſius nomme *Cornelie*, dame Romaine d'une famille très-noble, fut enlevée par l'empereur Caligula, qui la prit pour femme le jour même qu'elle épouſoit C. Piſon. Peu de jours après il la répudia, & deux ans après la relegua, ſur un ſimple ſoupçon qui lui fit croire qu'elle voyoit ſon premier mari. * Suetone, *in Calig. c.* 25. Dion, *lib.* 59 *hiſtoriarum.*

☞ LIVIN (Saint) apôtre du Brabant au ſeptiéme ſiécle, étoit né en Hibernie, d'une famille diſtinguée dans le monde, & fut élevé dans l'étude des belles lettres. Il s'appliqua particulierement à la poétique, & réuſſit ſi bien à faire des vers, qu'il paſſoit pour un des meilleurs poëtes de ſon temps. On a encore de lui l'épitaphe de S. Bavon, en vers élégiaques, qu'il compoſa à la priere de Florbert, abbé de Gand, à qui il l'envoya avec une lettre, auſſi en vers élégiaques. Ces deux piéces contiennent des beautés qu'on ne trouve point dans les autres poéſies de ce temps-là. Elles ſe trouvent dans la collection des lettres hibernoiſes d'Uſſerius. D. Mabillon les a fait réimprimer à la ſuite de la vie de S. Bavon, au II ſiécle de ſes actes. La lettre eſt d'autant plus eſtimable, qu'elle contient quelques traits de l'hiſtoire de S. Livin, & que c'eſt ce que nous avons de plus aſſuré pour ſa vie, les actes de ce Saint ne méritant aucune créance, parcequ'ils n'ont été compoſés que cinq ou ſix cens ans après ſa mort. S. Livin fut ordonné évêque régionaire, comme il paroît : on ne ſait ni pour quelle égliſe il fut ordonné, ni combien de temps il la gouverna. Il quitta l'Hibernie, & paſſa dans la Gaule Belgique, pour y annoncer la foi aux peuples de ces cantons. Après avoir paſſé quelque temps au monaſtère de Gand, où il s'étoit d'abord retiré, il alla du côté d'Hauthem & d'Aloſt exercer les fonctions de ſon apoſtolat. Il y trouva des peuples ſi féroces & ſi cruels, qu'il eut bientôt un preſſentiment du martyre qu'ils lui firent ſouffrir vers l'an 656, le douziéme de novembre * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome III.

LIVINEIUS (Jean) de Gand, ou de Dendermonde, élevé à Gand par ſon oncle Levinus Torrentinus, a été un des habiles grammairiens du XVI ſiécle. Il fit imprimer la bible grecque de Plantin; & étant venu à Rome il fut employé par les cardinaux Sirlet & Caraffe, à traduire & à donner au public les ouvrages des peres Grecs. Il mourut à Anvers l'an 1599, âgé de 50 ans, chanoine & théologal de l'égliſe de cette ville, ſous ſon oncle Levinus Torrentius, qui en étoit évêque. * Aubert le Mire, *de ſcript. eccleſ.* De Thou. Barthius, *adverſarior. lib.* 32. Teſſier, *additions aux hommes ſavans de M. de Thou.*

LIVIUS ANDRONICUS, ancien poëte Latin, *cherchez* ANDRONIC.

LIVONIE, province de la Sarmatie d'Europe, que les Allemans nomment *Liffland* ou *Liefflandt*, a été autrefois aux rois de Pologne, & aujourd'hui appartient preſque toute entiere aux Moſcovites. Elle a le golfe de Finlande au ſeptentrion; la mer Baltique au couchant; la riviere de Nerva & la côte orientale de la Moſcovie & de la Lithuanie au levant; & au midi la riviere de la Dwina, qui la ſépare du duché de Curlande. On la diviſe en deux parties, en Eſten ou *Eſtonie*, & en Lettonie ou *Lettonia*, une vers le ſeptentrion, & l'autre vers le midi. Les autres ajoutent la Curlande & la Semigalle; mais ce ſont des duchés qui ont maintenant des princes ſouverains, feudataires de la couronne de Pologne. Les iſles d'Oeſel & de Dagho, font une portion de la Livonie, & appartenoient autrefois au roi de Danemarck. Depuis, l'an 1645, elles furent cédées aux Suédois par la paix de Bromsbroo. Le roi de Pologne poſſede préſentement très-peu de choſe dans la Livonie, hors la ville de Dunenbourg. Riga eſt la capitale de la Lettonie; où ſont auſſi Dunemond, Mariembourg, Creusburg, &c. Les autres dans l'Eſtonie ſont Derpt, Volmer, Felin, Nerva, Hapſel, Revel, Pernaw, Lehal, Cockenhauſſ, &c. Le pays de Livonie eſt aſſez abondant en bled; car quoique les guerres l'aient déſolé, on ne laiſſe pas d'y défricher les bois, qui y ſont en grand nombre. Les Livoniens ſont d'une humeur aſſez ſauvage, & adoroient diverſes ſortes de bêtes. Ils furent convertis à la foi dans le XII ſiécle, vers l'an 1186. Belton, abbé de l'ordre de Livonie, y travailla beaucoup, & y répandit ſon ſang, pour la défenſe des vérités évangéliques. Les chevaliers *Portes-Glaives* contribuerent extrêmement à cette converſion. Ils faiſoient profeſſion de s'oppoſer aux infidéles. Depuis, cet ordre fut uni à celui de Pruſſe, dit *Teutonique*, en 1234. Albert de Brandebourg, qui étoit grand-maître de cet ordre dans le XVI ſiécle, donna dans les erreurs de Luther. Alors Gautier ſépara l'ordre de Livonie de celui de Pruſſe. Il en fut grand-maître, & eut pour ſucceſſeur Guillaume de Furſtemberg. C'eſt de ſon temps que la Livonie fut cruellement attaquée par les Moſcovites : dans la ſuite le ſchiſme ſe mit parmi les chevaliers. Ce pays fut le théâtre de la guerre, & la proie des hérétiques; & le grand-maître Gotard Kethler s'empara de la Curlande. Il y a pourtant encore des catholiques dans le pays, où les payſans ſont preſque tous eſclaves de la nobleſſe. Le deſſein de conquerir la Livonie mit en armes pluſieurs princes; mais les peuples ſe donnerent au roi de Pologne. Les Suédois & les Moſcovites y firent des conquêtes. Etienne Bathori, roi de Pologne, en chaſſa les derniers. Les Suédois s'en rendirent maîtres l'an 1617, par intelligence & par force. Le Moſcovite céda ſes droits ſur la Livonie à Ladiſlas roi de Pologne l'an 1634. L'année ſuivante, le même roi fit le traité de Stumſdorf avec les Suédois le 12 ſeptembre. C'étoit une tréve qui devoit durer 26 ans juſqu'en 1661 : & les mêmes Suédois devoient jouir durant ce temps de ce qu'ils poſſédoient au ſeptentrion de la Dwina : c'eſt ce qui leur fut depuis entierement cédé par la paix d'Oliva de l'an 1660.

☞ Frédéric-Auguſte, roi de Pologne, s'étoit engagé à ſon couronnement, de faire rentrer ſous l'obéiſſance de la république toutes les provinces qui avoient appartenu à la Pologne, & qui en avoient été démembrées. On lui perſuada que la Livonie étoit de ce nombre. Il entreprit de s'en rendre maître, & ſon entrepriſe lui coûta la couronne. Une pareille tentative, de la part du czar Pierre *le Grand*, fut à la veille de renverſer l'empire de Ruſſie. La fortune favoriſa enfin les armes du Czar. Le gain de la bataille de Pultowa lui facilita la conquête de cette province, & le traité de

Nieſtad lui en aſſura la poſſeſſion. Dans ce traité, les Suédois lui cédent, entr'autres, la Livonie, l'Eſthonie & l'iſle d'Oeſel, à condition que ces trois provinces conſerveroient tous les priviléges dont elles avoient joui ſous les précédens gouvernemens. * Starovoiſcius, *deſc. Pol.* Ortelius, *geogr.* Chytræus, *hiſt. Saxon.* Neugebaver, *hiſt. Polon.* Sponde, *in annal. &c.* La Martiniere, *dictionnaire géographique.*

LIVORNO, LIVOURNE, en latin *Liburnum*, petite ville du Montferrat Savoyard en Italie eſt ſituée dans des marais, près de la ſource de la petite riviere de Gardina, à quatre lieues de Trin, du côte du couchant. * Mati, *diction.*

LIVOURNE, ville, *cherchez* LIGOURNE.

LIVRE, c'eſt un amas de pluſieurs feuilles jointes enſemble, & ſur leſquelles il y a quelque choſe d'écrit. La maniere dont les anciens relioient leurs livres n'eſt point ſemblable à la nôtre. Les livres de figures quarrées n'ont preſque point été en uſage ni chez les Grecs, ni chez les Romains, que long-temps après Catulle. A la vérité, le roi Attalus voyant qu'on avoit trouvé le ſecret de préparer les parchemins de telle ſorte qu'on y pouvoit écrire de chaque côté, fit donner une figure quarrée à quelques-uns de ſes livres; mais néanmoins l'ancienne maniere, qui étoit de donner aux livres en les roulant, la figure d'une petite colonne, ſe maintint ſi bien, qu'au ſiécle de Cicéron & long temps après, toutes les bibliothéques étoient compoſées de ces rouleaux. La cherté du parchemin, & le bon marché du papier, dont on faiſoit les livres roulés, étoit cauſe qu'on n'en voyoit preſque point d'autres. Pour ce qui eſt de la reliure, on n'y apportoit point d'autre façon, que de coler en long pluſieurs feuilles de papier les unes au bout des autres, autant qu'il en falloit, ſelon la grandeur de chaque livre. Quand elles étoient remplies d'un côté, on ſe trouvoit à la fin; car on n'écrivoit point des deux côtés: on les rouloit tous enſemble, commençant par la derniere, qu'on appelloit *Umbilicus*, & à laquelle on attachoit un bâton de buis ou d'ébene, ou de quelqu'autre matiere, afin de tenir le rouleau en état. On coloit à l'autre extrémité un morceau de parchemin, qui couvroit tout le volume, & ſervoit non-ſeulement à conſerver le papier, mais auſſi à lui donner de l'ornement; parce qu'il étoit peint de couleur de pourpre ou de cramoiſi. Le titre du livre étoit écrit en lettres d'or ſur le parchemin par dehors; mais l'épître dédicatoire s'écrivoit ſur le côté intérieur. Après que le rouleau étoit fait, on le rognoit par les deux bouts, & on mettoit ſur chaque tranche bien polie avec une pierre ponce, des morceaux d'or, ou d'argent, ou d'ivoire, que l'on attachoit au bâton enchaſſé dans l'*Umbilicus*. * *Antiquités romaines.*

LIVRON en latin *Libero* & *Liberonium*, bourg du duché de Valentinois en Dauphiné. Il eſt près de la Drome, environ à quatre lieues au-deſſous de Creſt, & à une lieue du Rhône: il en eſt ſouvent parlé dans l'hiſtoire des guerres de la religion en France. * Mati, *diction.*

LIVRY, village avec abbaye dans l'iſle de France, environ à deux lieues de Paris, vers le levant. * Mati, *diction.*

☞ LIUTBERT, premier abbé d'Hirſauge, naquit en Souabe, d'une famille conſidérable, vers l'an 777. Il étoit frere de Brunon, abbé d'Hirſfeld. A l'âge d'environ dix-neuf ans, il ſe rendit moine à l'abbaye de Fulde, où dans la ſuite on le chargea de l'école du monaſtère. En 838 Raban, alors abbé de Fulde, ayant été engagé à envoyer une colonie de ſes moines pour peupler le nouveau monaſtère d'Hirſauge, au diocèſe de Spire, leur donna Liutbert pour les gouverner. Il reçut la même année la bénédiction abbatiale des mains d'Otgaire archevêque de Mayence, & fut ainſi le premier abbé d'Hirſauge. Liutbert gouverna ſon monaſtère avec beaucoup de ſageſſe l'eſpace de quinze ans, & mourut le 3 de juin 853, dans la ſoixante-ſeiziéme année de ſon âge. Trithême nous apprend qu'il avoit laiſſé quelques ouvrages de ſa façon. * D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome V.

LIUTORI, peuples du Kamtchatka, *cherchez* le titre des OLUTORSKI.

LIW, en latin *Liva*, petite ville de la Mazovie en Pologne, eſt capitale d'une des châtellenies du palatinat de Czersko, & eſt ſituée ſur la riviere de Liwier, à dix-ſept lieues de Warſovie vers le levant. * Mati, *diction.*

LIWA, rabbin, vivoit encore du temps de l'empereur Rodolphe. Il enſeigna pluſieurs années la loi de Moyſe en Moravie, en Bohême & en Pologne. Il a compoſé un livre intitulé, *Gur Ariah, Guiburat haſem & Derech Chajin.* Ganz l'appelle *un grand docteur, la couronne des ſages, le miracle du ſiécle, à la lumiere duquel tous les peuples ont marché, & des eaux duquel a bu tout Iſraël diſperſé.* * Konig, *bibliothéque.*

LIWIN (Saint) évêque en Irlande, & apôtre de Brabant dans le VII ſiécle, *cherchez* LIVIN.

LIXE (*Lixa*) appellée par les Européens *Larache* ou l'*Harys*, & *Arays*, par les Africains, eſt une ville d'Afrique ſur l'Océan, à l'embouchure d'un fleuve de ce nom, en la province d'Aſgar, dans le royaume de Fez en Barbarie, avec un bon port, ſur la côte de l'Océan Atlantique, & une forteresſe aux confins de la province de Hasbat. Elle fut autrefois colonie romaine. Pline, Solin, Ptolémée & Marmol en font mention ſous différens noms. Les anciens ont feint qu'elle étoit capitale du royaume d'Antée, qui y combattit contre Hercule, & qu'on y voyoit le fameux jardin des Heſpérides. Cette ville eſt importante, quoique petite, & étoit ſujette aux Eſpagnols depuis l'an 1610, qu'elle leur fut livrée par Muley-Cheque, qui ſe retira chez eux; mais ils l'ont perdue l'an 1688, par la priſe qu'en fit le roi de Maroc, à qui elle appartient préſentement. On l'appelle auſſi ſouvent *Larache.* On trouve auſſi en Afrique le fleuve Lixe, que Caſtalde nomme *Luſſio*, & les Italiens, *Fiumé di Lirache.* Silius *Italicus* en fait mention, *l.* 3. * Pline, *l.* 5. Martian, *l.* 6. Solin, *c.* 24. Itinéraire d'Antonin. Gramaye, *l.* 4.

LIZET (Pierre) premier préſident au parlement de Paris, natif de Clermont en Auvergne, s'éleva par ſon mérite aux premieres dignités. Après avoir fait du progrès dans l'étude du droit, & avoir long-temps ſuivi le barreau dans le parlement de Paris, il fut reçu conſeiller de la cour, & trois ans après il fut honoré de la charge d'avocat général du roi. Lizet s'acquit de la réputation dans l'exercice de cette ſeconde charge, & ſurtout au procès que Louiſe de Savoye fit à Charles de Bourbon, connétable de France, où il parla avec beaucoup d'éloquence pour les droits du roi & de la couronne. Le roi François I, qui avoit conçu de l'eſtime pour lui, le choiſit l'an 1519, pour remplir la charge de premier préſident au même parlement, qu'il exerça durant vingt ans avec beaucoup d'intégrité. Le cardinal de Lorraine, irrité de ce qu'il avoit fait refuſer dans le parlement le titre de prince à ceux de ſa maiſon, & de ce qu'il lui avoit fait tête à lui-même dans le conſeil, réſolut de le perdre. Il engagea la ducheſſe de Valentinois, maîtreſſe de Henri II, dans cette intrigue, & ayant chargé Lizet de quelques crimes imaginaires, il l'obligea l'an 1550, à ſe défaire de ſa charge en faveur de Jean Bertrand. Le préſident Lizet étoit extrêmement pauvre; & dans les différens emplois qu'il avoit remplis, il n'avoit pas acquis un pouce de terre: ce qui obligea le roi de lui donner l'abbaye de S. Victor-lès-Paris, pour le faire ſubſiſter. Il ſe fit alors prêtre, & mourut le 7 juin 1554, âgé de 72 ans, après avoir donné tout ce qu'il avoit aux pauvres, & avoir fondé cinq bourſes dans le collége de Juſtice. Son corps fut enterré dans le chœur de l'égliſe de S. Victor, où l'on voit

Digitized by Google

ſon épitaphe. Avant même ſa retraite & étant encore en charge, il écrivit contre les proteſtans quelques ouvrages peu dignes de ſa réputation. Lizet avoit beaucoup de lecture & d'érudition : il cite quantité de paſſages des peres ; mais, comme il n'étoit pas théologien, il ne raiſonne pas aſſez, & avance quelquefois des propoſitions inſoutenables. Son ſtyle eſt empoulé, & ſe ſent du zèle ardent dont il étoit animé contre les hérétiques. * De Thou, *hiſtoire*, *l.* 5. La Croix-du-Maine, *bibliothéque françoiſe*. Blanchard, *hiſtoire des premiers préſidens*, *&c.* Du Pin, *bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques du XVI ſiécle*.

L L

LLANES, en latin *Lana*, petite ville ou bourg dans l'Aſturie de Santillana, à cinq lieues de Saint-Vincent, du côté du couchant, & à deux de la mer de Biſcaye. * Mati, *diction.*

LLEWELIN, *cherchez* LEOLIN.

LLIRIAS, en latin *Leria*, bourg d'Eſpagne, ſitué ſur la riviere de Guadalaviar, dans le royaume de Valence, à ſix lieues au-deſſus de la ville de ce nom. Quelques géographes prennent ce bourg pour la petite ville des anciens Conreſtans, nommée *Lauro*, *Lauron*, *Laurona*, où les troupes de Céſar défirent & tuerent Sextus Pompeïus. Mais d'autres la mettent à Laurigue, bourg ſur la même riviere, à cinq lieues au-deſſus de Llirias. Ils prétendent que Llirias eſt l'ancienne ville des Edetans, nommée *Leria*, *Edeta* & *Hedeta*, ce qui eſt aſſez vraiſemblable. * Mati, *diction.*

LLIVIA, en latin *Livia*, *Julia*, *Lybica* : c'étoit autrefois une ville conſidérable, forte, épiſcopale, & capitale du comté de Cerdagne en Catalogne. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg tout ouvert, ſitué ſur la Segre, à une lieue au-deſſus de Puicerda. * Mati, *diction.*

LLOBREGAT, en latin *Rubricatus*, riviere de la Catalogne, ainſi nommée parcequ'elle roule du ſable rougeâtre, naît aux confins de la Cerdagne, traverſe toute la viguerie de Manreſa, & une partie de celle de Barcelone, baigne Berga & Martorel, reçoit le Cardoner & la Noya, & ſe décharge dans la mer Méditerranée, environ à trois lieues de la ville de Barcelone, vers le couchant. Cette riviere eſt fort groſſe en hyver ; mais en été elle n'a qu'un filet d'eau. Tout ſon cours eſt du nord au ſud. * Mati, *diction.*

LLOBREGAT, en latin *Lobregatus*, anciennement *Clodianus*, riviere de Catalogne, qui coule dans le Lampourdan, baigne le château d'Empurias, & ſe décharge dans le golfe de Lyon près de Roſes. * Mati, *diction.*

LLOYD (Guillaume) un des plus ſavans Anglois du XVII ſiécle, fils de *Richard* Lloyd, bachelier en théologie, & recteur d'une égliſe anglicane, étoit né en 1627, à Tylchurſt en Berkshire. Il étudia à Oxford ſous Wilkens, qui fit d'excellens diſciples. Lloyd étoit bon critique. Il avoit bien lu les meilleurs auteurs Grecs & Latins, & il connoiſſoit à fond les médailles, les inſcriptions, & tout ce qui peut ſervir à éclaircir les antiquités, l'hiſtoire & la chronologie. L'étude de l'écriture ſainte étoit une de ſes principales occupations, & il en entendoit bien la lettre ; mais l'eſprit qui vivifie ne lui étoit pas ſi bien connu. Il fut fait docteur en théologie en 1667, eut pluſieurs emplois dont il s'aquitta avec zèle, & il fut enſuite paſteur de S. Martin des Champs, paroiſſe d'Angleterre fort nombreuſe, & où eſt ſitué le palais de Witthall. Il étoit porté pour la tolérance, & il vouloit que l'on ſouffrît les catholiques qui ne donnoient point dans le ſentiment de l'infaillibilité des papes, & qui étoient connus pour ne pas croire que ceux-ci euſſent le droit de dépoſer les rois. Lorſqu'en 1679 on fit divers réglemens contre les catholiques que l'on prévoyoit devoir être favoriſés par le roi Jacques II, ſon avis fut, que l'on exceptât de toute perſécution ceux dont les ſentimens dont on vient de parler étoient connus, ce qui le fit ſoupçonner lui-même d'être catholique. Ainſi on lui fit un crime d'approcher de la raiſon, & de ne pas donner dans la fureur. Mais il fit connoître qu'on le connoiſſoit mal, & qu'il donnoit beaucoup plus qu'on ne s'imaginoit aux préjugés de ſon éducation, lorſqu'étant évêque de S. Aſaph, évêché auquel il fut nommé en 1680, il s'oppoſa avec vivacité à l'introduction & aux progrès de la religion catholique, ſur le compte de laquelle il mettoit les abus qu'elle a toujours condamnés. Par une ſuite de ſes préventions, il ſe ſouleva contre l'édit de la tolérance des *non-conformiſtes*, & préſenta à ce ſujet une requête à Jacques II, avec ſix autres évêques qui étoient dans ſon parti. Cette démarche déplut au roi. Les ſept prélats furent cités devant ſon conſeil, qui les envoya à la tour de Londres. Mais les catholiques furent les premiers à demander leur liberté, & à montrer l'exemple d'une douceur que ces évêques n'avoient pas pour eux. C'eſt que la vraie vertu ne ſe montre que là où eſt la vérité. Lorſque le roi Jacques eut éprouvé le revers que tout le monde ſait, Lloyd ſe déclara d'abord pour Guillaume & la princeſſe Marie, ſa femme, dont il célébra l'heureuſe arrivée en Angleterre par un ſermon ſolemnel d'actions de graces, qui a été imprimé. Par reconnoiſſance, le roi Guillaume le nomma ſon aumônier, & en 1692 il lui donna l'évêché de Conventry & Lichfield, & en 1699, celui de Worceſter. Lloyd mourut au mois de ſeptembre 1717, âgé de preſque quatre-vingt-dix ans. Il a fait en anglois une deſcription du gouvernement eccléſiaſtique, tel qu'il étoit en la grande Bretagne & en Irlande, lorſqu'on y reçut la religion chrétienne. Ses autres ouvrages ſont : *Series chronologica olympionicarum*, en 1697, dans le Pindare de l'édition d'Angleterre. Une hiſtoire chronologique de la vie de Pythagore & d'autres grands hommes ſes contemporains, avec une lettre à M. Bentley ſur les vies de Pythagore, écrites par Jamblique & par Porphyre. Il avoit fait, dit-on, un commentaire fort ſavant ſur les lettres de Pline : & dans les dernieres années de ſa vie, il travailloit à un commentaire ſur les prophétes & ſur l'apocalypſe de S. Jean. Guillaume Lloyd, ſon fils, docteur en théologie, fut chancelier de l'évêché de Worceſter pendant que ſon pere en étoit évêque.

LLOYD (Nicolas) ſavant philologue Anglois, né à Holton vers l'an 1634, étoit fils de *George* Lloyd, miniſtre près de Wincheſter. Il fit ſes études au collége de Wadham à Oxford, y prit le degré de maître-ès-arts, & fut membre de ce collége. En 1665 il fut chapelain du docteur Blanfort, évêque d'Oxford, & obtint enſuite le paſtorat de S. Martin, où il mourut le 17 de ſeptembre 1680. On a de lui un *dictionnaire hiſtorique*, *géographique & poëtique*, imprimé pour la premiere fois à Oxford en 1670, *in-fol.* C'eſt le même que le *dictionnaire hiſtorique* de Charles Etienne, que Lloyd a augmenté. On en a pluſieurs éditions. Hofman s'en eſt beaucoup ſervi pour la compoſition du ſien. Lloyd étoit grand philologue, & avoit beaucoup d'affabilité & de douceur.

L O

LO (Saint) en latin *Lato* ou *Laudus*, évêque de Coutances dans le VI ſiécle, fut élevé ſur le ſiége de Coutances l'an 528. Il n'y avoit guère qu'un an qu'il étoit évêque, lorſqu'il alla à une aſſemblée de prélats à Angers. Il ſe trouva aux funérailles de S. Melaine à Rennes ; aſſiſta au II concile d'Orléans, tenu l'an 533, au III l'an 538, & au V l'an 549, & mourut entre l'an 565 & 568. Il eut pour ſucceſſeur Romachaire. On fait ſa fête au 21 ſeptembre. * *Vita Melanii*, *apud* Bollandum. Baillet, *vies des ſaints*.

LOANDA S. PAULO, ville bâtie ſur une petite iſle de même nom, qui étoit tout auprès de la ville de

Congo en Afrique. Cette ville, qui appartient aux Portugais, & qui eſt la réſidence de l'évêque d'Angola, a un fort grand & vaſte port. Elle eſt grande & belle pour le pays. On prétend qu'il y a environ trois mille maiſons de blancs ou Européens, qui ſont bâties de pierre & de chaux, & couvertes de tuiles, & un plus grand nombre de maiſons de Négres ou Congolans, qui ne ſont bâties qu'avec du chaume & de la terre. Il y a un prodigieux nombre d'eſclaves. On dit que les Jéſuites, qui y font les fonctions de curés & ont ſoin des écoles, en ont juſqu'à deux mille à leur ſervice. Il y a encore d'autres religieux, qui ſont des Carmes, des Obſervantins & des Capucins. Il n'y a point d'eau douce que celle qu'on va querir dans les rivieres de la terre-ferme avec des canots. On y mange du pain de manioque, comme dans le Breſil, & des moutons, dont la queue eſt plus peſante qu'aucun des quatre quartiers; mais mal ſaine. On n'y trafique point avec de l'argent monnoyé, Pour petite monnoye on ſe ſert de Zimbis, qui ſont une eſpéce de coquilles de Congo; & la grande monnoye eſt des piéces de toiles & des Négres. * Mati, *diction.*

LOANGA, ville & petit royaume d'Afrique, dans la baſſe Ethiopie, près de Congo. On trouve dans le même pays les Loangki ou Bramas, qui ſont des peuples de Congo. *Voyez* LOVANGO. * Marmol, *deſcript. Afric.*

LOAYSA (Garcias de) natif de Talavera en Caſtille, entra vers l'an 1495 dans l'ordre de S. Dominique, & s'y acquit tant de réputation, que peu après avoir fini ſes études, il fut en même-temps lecteur en théologie, & recteur du collége de Palencia. Il eut enſuite divers emplois dans ſon ordre, & étoit provincial d'Eſpagne en 1518, lorſqu'il fut élu général. Ce fut dans cet emploi qu'il fut connu de l'empereur Charles-Quint qui le choiſit pour ſon confeſſeur en 1523. Ce prince voulant le retenir auprès de lui, le nomma dès l'année ſuivante à l'évêché d'Oſma, l'admit dans ſon conſeil, & bientôt après le fit préſident du conſeil des Indes, & préfet général de la croiſade. Il procura auſſi ſa promotion au cardinalat, qui ſe fit le 19 mars 1530, & le fit transferer d'Oſma à Siguença le 22 avril ſuivant. C'étoit avant cette tranſlation, & même avant ſon cardinalat, qu'aſſiſtant au conſeil où l'on délibéra ſur la conduite que l'empereur devoit tenir à l'égard de François I, roi de France, fait priſonnier de guerre à Pavie, il ſoutint qu'il falloit lui rendre la liberté, ſans rançon & ſans conditions. Et l'évenement juſtifia qu'on eut grand tort de ne pas ſuivre cet avis. Enfin en 1538 il fut transferé par le même empereur ſur le ſiége archiépiſcopal de Séville, & ayant ſu conſerver ſa faveur juſqu'à la fin, il mourut le 21 avril 1546, à Madrid, d'où ſon corps fut porté dans l'égliſe de ſon ordre à Talavera, qu'il avoit fait rebâtir entierement. * Echard, *ſcript. ord. FF. Prad. t.* 2. Sponde, *ad ann.* 1525.

LOAZES (Ferdinand) archevêque de Valence, dans le XVI ſiécle, étoit natif d'Oriol, bourg du royaume de Valence en Eſpagne. Il étudia à Boulogne, ſe rendit très-habile dans le droit civil & canonique, & fut employé dans divers ſiéges de juſtice, à Barcelone & ailleurs. Depuis, il fut évêque d'Elne, de Lerida, de Tortoſe, de Taragone; & fut enfin transferé ſur la fin du mois d'avril 1567 à l'archevêché de Valence, où il mourut, au mois de février ſuivant, dans le temps que le pape Pie V devoit le faire cardinal. Ferdinand Loazes a compoſé divers ouvrages de droit. * *Conſultez* Ferdinand Vaſquez Menchaca, *in controverſ. illuſtr.* Andreas Schottus; & Nicolas Antonio, *biblioth. hiſpan. &c.*

LOBARD SIRICHI ou LOMBARD DE SIRICHO, natif de Padoue, comme veulent Simler & Scardeoni, vivoit dans le XIV ſiécle, & fut diſciple de Pétrarque. Celui-ci travailloit à un ouvrage des hommes illuſtres, qu'il laiſſa imparfait en mourant, & que Sirichi acheva. Nous avons cet ouvrage dans les œuvres de Pétrarque, & dans un volume particulier, imprimé à Baſle l'an 1562. Lobard Sirichi eſt mort le 11 d'août 1390. Il a auſſi compoſé un livre de quelques femmes qui ſont devenues célébres. * Scardeoni, *lib.* 2, *rer. Patav.* Voſſius, *lib.* 3, *de hiſt. Lat. cap.* 3. Simler, *in epit. biblioth. Geſner.* Journal de Veniſe, tome IX, p. 158.

LOBAW, petite ville avec citadelle: elle eſt dans la Michovie, contrée de la Pruſſe polonoiſe, vers les confins du palatinat de Plosko en Pologne, & au midi de la riviere de Dribents. * Mati, *diction.*

LOBCOWITZ (Bohuſlas de Haſſenſtein, baron de) étoit de l'ancienne maiſon de Lobcowitz de Bohême, féconde en perſonnages illuſtres, qui ont rempli les principales charges des royaumes de Hongrie & de Bohême, & à la cour des empereurs. Bohuſlas floriſſoit vers le milieu du XV ſiécle. Il avoit fait de bonnes études, & montroit beaucoup de gout pour la poëſie. Il alla à Boulogne, où il ſe lia d'amitié avec Pierre Schott, de Strasbourg, juriſconſulte, hiſtorien, poëte, &c. La peſte l'ayant obligé d'en ſortir, il alla à Ferrare, où il étudia en droit, & il y prit, comme on croit, le degré de docteur. Il s'attacha auſſi beaucoup à l'étude du grec & des antiquités. Pour ſe perfectioner dans les ſciences, il entreprit de longs voyages. Par une lettre qu'il écrivoit d'Alexandrie en Egypte le 5 de novembre 1490 à Jean de Selnberck, chancelier de Bohême, il paroît qu'il avoit déja vu la Judée, Jéruſalem en particulier, l'Egypte, le Grand-Caire, & qu'il vouloit viſiter encore les iſles Cyclades, les ruines de Troye, Conſtantinople, & pluſieurs autres lieux célébres dans l'hiſtoire. Ces voyages & ſes études l'ont fait ſurnommer l'*Ulyſſe* & le *Pline* de la Bohême. A ſon retour, il ſuivit quelque temps le parti des armes où il ſe ſignala. Lorſqu'il eut abandonné la guerre, il prit des emplois à la cour, & fut ſecrétaire d'état en Hongrie, & grand chancelier de Bohême. Il paroît qu'il avoit pris l'état eccléſiaſtique, puiſqu'on lui offrit pluſieurs évêchés, celui d'Uladiſlaw en Pologne, celui de Breſlaw en Siléſie, celui d'Olmutz en Moravie. Ce fut le chapitre même d'Olmutz qui l'appella à ce dernier évêché; l'empereur Fréderic III, & Ladiſlas roi de Bohême, confirmerent l'élection; Lobcowitz y conſentit: mais le pape Innocent VIII, qui vouloit faire remplir ce ſiége par le cardinal de Montreal, refuſa ſon conſentement. Cependant Lobcowitz étoit fort attaché au ſiége de Rome, & rempli de dévotion envers la ſainte Vierge. Ceux qui ont écrit ſa vie ajoutent qu'il n'avoit pas moins de chaſteté, de tempérence, de mépris du monde, & de piété, que d'érudition; qu'il n'étoit pas moins vertueux, qu'orateur, que verſé dans les langues grecque & latine, & dans l'écriture ſainte, que philoſophe & juriſconſulte habile. Enfin, dégouté de la cour & du monde, il choiſit la retraite pour y vaquer plus à loiſir à l'étude, qui a toujours été ſa paſſion dominante. Il ſe forma la plus belle bibliothéque de toute l'Allemagne, & il payoit des penſions annuelles à des marchands d'Augsbourg, pour lui faire venir des nations étrangeres où ils avoient commerce, des livres grecs & latins. Il ordonna par ſon teſtament, que cette bibliothéque ſeroit donnée à celui de ſa famille qui ſe diſtingueroit le plus dans les lettres; mais ce précieux tréſor périt en partie à Chomuts par un incendie. On ne put en ſauver que ſept mille volumes, dont Thomas Mitis a donné le catalogue. Il y avoit beaucoup de manuſcrits grecs & latins ſur toutes ſortes de ſciences. Lobcowitz mourut dans ſon château de Haſſenſtein le 13 de novembre 1510. On a de lui des poëſies latines, qui ont été imprimées en 1563 & en 1570, à Prague. On trouve de plus dans la derniere édition, pluſieurs piéces d'éloquence, un traité de la miſere humaine, un traité de l'avarice, un éloge de Pierre Schott, un fragment ſur la félicité,

Digitized by Google

cinq livres de lettres, & ſa vie par Thomas Mitis. * *Voyez* cette vie qui eſt curieuſe, & la *bibliotheque germanique, tome XIV*, &c.

LOBE, village avec un monaſtère de l'ordre de S. Benoît, autrefois fort célébre, dans l'évêché de Liége ſur la Sambre, à mille pas de la petite ville de Thuyn. C'eſt le lieu que l'on nommoit anciennement *Labieni caſtra*, & enſuite *Laubium* & *Laubacum*. * Mati, *diction.*

LOBELIUS (Matthieu) de Lille, naquit en 1538, & mourut en 1616. Il a laiſſé une hiſtoire des plantes. * Konig, *biblioth.*

LOBERA (Athanaſe de) moine de l'ordre de Cîteaux, hiſtoriographe de Philippe II, roi d'Eſpagne, publia en 1602, un chronologie des rois d'Eſpagne juſqu'à Philippe II. * Konig, *biblioth.*

LOBETIUS (Jacques) de Liége, floriſſoit en 1630: il a compoſé, un ouvrage de morale ſur le péché en cinq livres; le chemin de la vie & de la mort en trois livres, trois livres de la vaillance & de la conſtance chrétienne. * Konig, *biblioth.*

LOBINEAU (D. Gui-Alexis) religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, né à Rennes en Bretagne en 1666, embraſſa la regle de S. Benoît par la profeſſion religieuſe le 15 décembre 1683, n'étant âgé que de dix-ſept ans. Il s'eſt appliqué pendant preſque toute ſa vie à l'étude de l'hiſtoire, & tous ſes ouvrages ne roulent que ſur cette matiere. Le premier eſt l'*hiſtoire de Bretagne*, commencée & déja bien avancée par le pere le Gallois, achevée & perfectionée par le pere Lobineau. Ce ſont deux volumes *in-fol.* qui furent imprimés à Paris en 1707. Cette hiſtoire a eu plus d'un adverſaire. Les plus connus ſont l'abbé de Vertot, & Claude du Moulinet, ſieur des Thuilleries. L'un & l'autre ont prétendu que le pere Lobineau s'étoit plus livré aux préjugés & à la ſenſibilité de la nation, qu'à l'amour de la vérité, & ils ont tâché de conſerver à la province de Normandie ſur-tout des droits légitimes & bien fondés, que l'hiſtorien Breton s'eſt efforcé de lui enlever. Les ouvrages des deux adverſaires de cet hiſtorien, ſont des traités ſur la mouvance de Bretagne. Celui de l'abbe Vertot a paru en 17 0. Celui de l'abbé des Thuilleries en 1711. D. Lobineau leur répliqua en 1713, par un *in*-8°, imprimé à Nantes, dans lequel il prétend prouver que la Bretagne n'a point été cédée par Charles le Simple aux ducs de Normandie. En 1712 il avoit adreſſé une lettre de 29 pages *in*-8° à M. de Brillac, premier préſident du parlement de Bretagne, ſur la même matiere: ces deux écrits ſont cependant anonymes. MM. des Thuilleries & de Vertot ont fait encore d'autres écrits ſur ce ſujet. *Voyez* MOULINET (Claude du) abbé des Thuilleries. Après que D. Lobineau eut publié les deux premiers tomes de l'hiſtoire de Bretagne, il fit imprimer en 1707, une lettre adreſſée aux états de cette province, à laquelle il joignit un catalogue de ce qui devoit entrer dans le troiſiéme tome, qui n'a point été publié. Nous avons de plus de ce pere, 1°. *L'hiſtoire des deux conquêtes de l'Eſpagne par les Maures, & des révolutions arrivées dans l'empire des caliſes pendant près de 50 ans, avec la deſcription de l'Eſpagne, & la vie du grand Almanſor*, &c. C'eſt une traduction de l'eſpagnol de Miguel de Luna, interprète de Philippe II, roi d'Eſpagne. Il paroît bien du fabuleux dans cette hiſtoire. Dom Liron, confrere de dom Lobineau, l'a regardé de même dans ſon écrit intitulé: *Queſtion curieuſe*, ſi l'hiſtoire des deux conquêtes d'Eſpagne par Abulcacim-Taris-Abenturique, eſt un roman. Il décide pour l'affirmative. Le même dom Liron ayant donné en 1708 l'*apologie pour les Armoricains*, où il tâche de faire voir que les égliſes de Bretagne ſont plus anciennes que la deſcente des Bretons dans l'Armorique, &c. Dom Lobineau fit des *réflexions* ſur cette apologie, qui furent imprimées *in*-8°, à Nantes la même année. Depuis ce temps-là, il a été chargé d'achever l'hiſtoire de la ville de Paris, que D. Felibien avoit entrepriſe & bien avancée avant ſa mort. Elle a paru en 1725, en 5 vol. *in-fol.* à Paris. On a mis à la tête du premier volume une excellente diſſertation ſur l'origine de l'hôtel de ville, & du corps municipal. C'eſt l'ouvrage de M. le Roi, ancien maître & garde de l'orfévrerie, & controlleur des rentes de l'hôtel de ville: *Voyez* FELIBIEN. Dom Lobineau a eu part auſſi à l'*hiſtoire des ſaints de Bretagne*, qui a paru *in-fol.* depuis l'*hiſtoire de la ville de Paris*. Enfin on lui attribue les *aventures de Pomponius chevalier romain*, ouvrage ſatyrique que d'autres donnent à M. Themiſeüil, & qui n'eſt ni de l'un ni de l'autre. Dom Lobineau eſt mort dans l'abbaye de S. Jagu, près de S. Malo, le 5 juin 1727, dans ſa ſoixante-unième année. * *Memoires du temps.* Dom le Cerf, *bibliothéque hiſtorique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur.*

LOBNA, ville ſacerdotale de la tribu de Juda dans la Paleſtine. * *Joſué*, 21, 13.

LOBO, ou LOUP (Alfonſe) Eſpagnol, natif de Medina Sidonia, ou, ſelon d'autres, de Madrid, religieux de l'ordre des Capucins, étoit l'un des plus habiles prédicateurs du XVI ſiécle. Les papes Pie V & Grégoire XIII l'eſtimoient beaucoup; & ce dernier lui commanda de paſſer de l'ordre des Obſervantins dans celui des Capucins. Lobo avoit prêché à Milan, & dans les principales villes d'Italie, où l'on diſoit ordinairement, que Tolet enſeignoit par ſon érudition; que Panigarole charmoit l'eſprit par ſa façon de prêcher; & que le pere Lobo enlevoit le cœur par la force de ſa morale. Ce religieux mourut à Barcelone l'an 1593. On lui attribue un commentaire ſur Iſaïe, qui n'a point été publié. * Le Cardinal Fréderic Borromée, *de ſacr. ſui temp. orat.* Zacharie Boverius, *in hiſt. Capucin.* Wading, *in biblioth. minor.* Nicolas Antonio, *bibl. hiſp.*

LOBO (Rodriguez-François) poëte Portugais, qui vivoit vers l'an 1610, ſe noya en revenant, dans un eſquif, d'une maiſon de campagne à Lisbonne. Ses ouvrages lui ont acquis beaucoup de réputation en Portugal. Les plus conſidérables ſont; *Cortes na Aldea, e Noites de Invorno primavera; o paſtor peregrino ſecunda parte da primavera; o deſenganado tertia parte da primavera; o condeſtabre de Portugaël, poëma heroico; eclogas, e outras poëſias.* Ces ouvrages ſont fort eſtimés, & ont été imprimés pluſieurs fois; mais dernierement on les a recueillis dans un gros volume imprimé à Liſbonne en 171 , *in-fol.* Rodrigues-François Lobo étoit né à Leiria, comme il le marque lui-même dans une de ſes éclogues. Il a auſſi publié l'*Euphroſine*, qui eſt la comédie favorite des Portugais. Lobo n'y prend que le nom de *Juan Spera in Leo.* * Faria de Souſa, *in fonte Aganip.* Nicolas Antonio, *bibl. hiſp.*

LOBO (Jerôme) Jéſuite, né à Lisbonne en Portugal, entra chez les Jéſuites à Conimbre le premier de mai 1609, dans la ſeiziéme année de ſon âge. Il étoit à une maiſon de campagne près de Conimbre, lorſque le 16 d'avril 1621, il reçut l'ordre de partir pour les Indes, où on l'envoyoit en qualité de miſſionaire. Sur cet ordre, il ſe rendit à Lisbonne, où le grand inquiſiteur Ferdinand Maſcarenhas lui conféra le ſoudiaconat, & dans la même ſemaine le diaconat & la prêtriſe. Il s'embarqua le jeudi 29 du même mois d'Avril: mais la flotte où il étoit ne put arriver au lieu où elle étoit envoyée; & après avoir erré aſſez long-temps, le pere Lobo revint à Lisbonne le jeudi 7 d'octobre, cinq mois & huit jours après en avoir ſorti. Il s'embarqua de nouveau pour les Indes le 18 mars de l'année ſuivante 1622; & ce ſecond voyage fut plus heureux. Il fit quelque ſéjour à Goa, d'où il ſortit le 26 janvier 1624, ſur une galiote portugaiſe qui paſſoit à Mozambique, & il deſcendit à Pâté, iſle qui appartenoit aux Mores, où les Portugais avoient un comptoir qui relevoit du gouverneur de Mombaça. Cette iſle n'a que quatre lieues d'étendue, & dans un ſi petit eſpace il

Digitized by Google

y a quatre villes, & chaque ville a ſon roi. Le pere Lobo pénétra plus avant, & tomba malade parmi les Galles. Enfin après bien des fatigues, il pénétra dans l'Ethiopie ou l'Abiſſinie, où il demeura pluſieurs années, & où il ſouffrit beaucoup. Comme il paſſoit parmi les Abiſſins pour un homme ferme & intrépide, les moines de ce pays lui en vouloient particulierement, & pluſieurs fois le roi Faciladas, & Iſaac vice-roi de Tigré, le chercherent pour le faire mourir. Il fut quelque temps dans les priſons de Macua, & lorſqu'il en fut ſorti, on le choiſit pour être procureur de la miſſion d'Ethiopie. Il s'embarqua en cette qualité ſur le vaiſſeau Notre-Dame de Bethléem pour paſſer en Portugal: mais ce vaiſſeau qui toucha en ſortant du port de Goa, ſe briſa ſur les côtes de la terre de Natal. L'équipage eut aſſez de peine à ſe ſauver avec quelques proviſions néceſſaires pour ſubſiſter dans l'affreux deſert où il ſe trouvoit. On y fut ſept mois entiers pour conſtruire deux chaloupes ſur leſquelles on embarqua tout; officiers, paſſagers, & matelots. Une de ces deux chaloupes fut bientôt engloutie par les eaux: celle que montoit le pere Lobo fut plus heureuſe, elle doubla le cap de Bonne-Eſpérance, & arriva à Angola, après quarante jours de navigation. Le pere Lobo demeura peu à Angola, qui n'étoit pas le lieu de ſa deſtination. Il s'embarqua pour le Breſil, où il eſpéroit trouver quelque vaiſſeau; mais en arrivant ſur la côte leur navire fut enlevé par un corſaire Hollandois, qui les mit dans une iſle deſerte, où pluſieurs périrent de faim & de ſoif. Quelque barques qui vinrent de terre, paſſerent le pere Lobo dans le continent, d'où il alla à pied à Carthagène où les Jéſuites ont une maiſon. Après quinze jours de repos, il ſe rembarqua, eſſuya une violente tempête au cap de Bonne-Eſpérance, aborda à Cadis, d'où il alla à Séville, & enſuite à Lisbonne. Il eut audience de la vice-reine la princeſſe Marguerite douairiere de Mantoue, qui l'écouta avec plaiſir & le renvoya au roi d'Eſpagne. Il fallut faire le voyage de Madrid, puis celui de Rome, pour repréſenter les beſoins de la miſſion d'Ethiopie, & il trouva à la cour de Rome beaucoup d'oppoſitions & de contradictions qu'il n'avoit point lieu d'y attendre. Cependant, tant de mauvais ſuccès, tant de périls échapés comme par miracle, ne prirent rien ſur ſon zèle: il repaſſa aux Indes, fut recteur de la maiſon profeſſe de Goa; & après avoir été pluſieurs années aux Indes, il retourna à Liſbonne, où il étoit en 1658, comme il paroît par l'approbation qu'il donna à l'hiſtoire de la haute Ethiopie du pere Balthaſar Tellés, alors provincial de la province de Lisbonne. Il mourut dans la maiſon profeſſe de S. Roch, âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans, le 29 de janvier 1678. Le pere Lobo a fait une *relation hiſtorique* très-curieuſe d'*Abiſſinie*, où il entre dans quelques détails non-ſeulement de ce qui le regarde, mais auſſi de tout ce pays. Il l'a écrite en portugais, & feu M. l'abbé le Grand, connu par ſes propres ouvrages, en a donné une traduction françoiſe, continué la rélation, & l'a augmentée de pluſieurs diſſertations, lettres & mémoires forts inſtructifs. Cet ouvrage a paru chez Jacques Guerin, à Paris, *in*-4°, en 1728. Feu M. Thevenot croyoit avoir donné dans le quatriéme volume de ſes voyages la relation, au moins en partie, du pere Lobo, & pluſieurs l'ont répété ainſi après lui; mais ce que M. Thévenot a donné, eſt ſeulement le fruit de quelques converſations que M. Sotwel, envoyé d'Angleterre en Portugal, & M. Thoynard ont eu avec le pere Lobo pendant les années 1666 & 1667. Ni les uns ni les autres n'avoient vu le manuſcrit dont M. l'abbé le Grand a donné la traduction. *Voyez ci-deſſus* GRAND (Joachim le) * *Voyez auſſi*, outre la relation même du pere Lobo, la préface de M. le Grand, &c.

LOBON, Lobao, anciennement *Lycon*, ancien bourg de l'Eſtremadure d'Eſpagne. Il eſt ſur la Guadiane, entre Merida & Badajos, à cinq lieues de l'un & de l'autre. * Mati, *dictionnaire*.

LOBUCH, *cherchez* LABACH.

LOCAMER (G. David, naquit en 1588, & mourut en 1637. Il enſeigna le droit à Strasbourg; & *Jean-Otton Tabor* fit ſon oraiſon funébre. Il a laiſſé pluſieurs ouvrages de droit. * Witte, *mem. juriſconſ. in Jactis*, *pag.* 171.

LOCARNO (bailliage de) *Balliviatus Locarnenſis*, petit pays d'Italie, qui faiſoit autrefois partie du duché de Milan, & qui fut cédé en 1512 aux Cantons Suiſſes, qui le poſſédent depuis ce temps-là. Il eſt un des quatre bailliages d'Italie, comme on les appelle. Il eſt ſitué au pied des Alpes, & a au levant le lac major, au midi & au couchant le duché de Milan. Son lieu principal eſt Locano, qui lui donne le nom.

LOCATELLI (Euſtache) évêque de Reggio, né à Bologne, ſe fit religieux dans l'ordre de S. Dominique, où il ſe fit eſtimer par ſa doctrine: & par ſa piété. Il étoit procureur général de ſon ordre l'an 1561. Le pape Pie V le choiſit pour être ſon confeſſeur, & lui donna le 20 avril 1569, l'évêché de Reggio, où il mourut le 6 octobre de l'an 1575, étant âgé de cinquante-ſept ans, ſept mois & trois jours. On lui a attribué un ouvrage ſur le maître des ſentences, & quelques autres traités de théologie, qui étoient d'un autre religieux de ſon ordre, appellé *Euſtache* comme lui. * Razzi, *hom. illuſtr. prad.* Bumaldi, *biblioth. Bonon.* Alidoſi. Ghilini. Echard, *ſcript. ord. FF. Pred. t.* 2.

LOCCENIUS (Jean) profeſſeur royal à Upſal, floriſſoit en 1670. Il a donné des notes ſur Cornelius Nepos. Un recueil de diſſertations politiques. Une hiſtoire de Suéde, &c. * Konig, *biblioth.*

LOCCHEM, petite ville des Provinces-Unies. Elle eſt ſur la riviere de Berckel, dans le comté de Zutphen, en Gueldres, à trois lieues de la ville de Zutphen. Les François la prirent en 1672, & l'abandonnerent en 1674. * Mati, *dictionnaire*.

LOCHES, ville de France en Touraine, ſur la riviere d'Indre, avec un fort château & une forêt, fut autrefois du patrimoine des premiers comtes d'Anjou, qui y tenoient leurs priſonniers d'état. Ce fut depuis le ſéjour preſque ordinaire du roi Charles VII. Louis XI y ajouta divers appartemens au château, & y fit faire un donjon, où, entre autres priſonniers, il y tint longtemps le cardinal Balue. Louis XII y retint auſſi en priſon Ludovic Sforce, qui y mourut & fut enterré dans l'égliſe de Notre-Dame, où l'on voit encore le tombeau d'Agnès Sorel, maîtreſſe de Charles VII. Loches a un ſiége royal, qui eſt du reſſort du préſidial de Tours. * Du Chêne, *antiquités des villes de France*.

LOCHON (Etienne) docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maiſon & ſociété royale de Navarre, étoit Chartrain. Le R. P. dom Liron, Bénédictin, qui en parle en deux endroits de ſa Bibliothéque Chartraine, pag. 281 & 381, dit que M. Lochon fut reçu docteur en théologie le 2 mars de l'an 1674, & qu'il a été pluſieurs années curé de Bretonvilliers, au diocèſe de Chartres. On aſſure que la mauvaiſe ſanté de M. Lochon l'obligea de quitter cette cure, & de revenir à Paris, où il s'occupa principalement de l'étude, & de la compoſition de divers ouvrages. Il vivoit encore en 1717, & il eſt mort à Paris; mais nous ignorons en quelle année. Dom Liron aſſure que dès 1679, il fit imprimer à Paris, chez Lambert Roulland, *Le vrai dévot en toutes ſortes d'états, ſelon l'écriture-ſainte & les peres de l'égliſe*. L'auteur dédia ce livre à madame de Guiſe. En 1696 il donna un *in*-12, à Paris, chez le Clerc, intitulé: « Les illuſions du faux zèle, morale » allégorique, où l'on fait voir que le zèle le plus ar» dent & le plus éclatant qui paroît dans les actions de » piété, n'eſt ſouvent que l'effet de l'amour-propre qui » conduit les perſonnes dévotes par des voies toutes » oppoſées aux maximes du chriſtianiſme; avec des

» exemples tirés de l'écriture & des peres. » Cet ouvrage eſt en forme de dialogue, & l'on dit dans le Journal des ſavans (du 13 août 1696) que le ſtyle en eſt extrêmement vif; mais que s'il l'avoit été moins, il auroit démenti le caractère des deux interlocuteurs. Les autres ouvrages de M. Lochon, ceux du moins que nous trouvons cités ou que nous connoiſſons par nous-mêmes, ſont 1. *Abrégé de la diſcipline de l'égliſe, tiré d'un grand nombre de canons choiſis & dreſſés pour l'inſtruction des eccléſiaſtiques, traitant de ſes différens miniſtères, du choix de ceux qui les méritent, & de la maniere de donner & d'obtenir les bénéfices ſelon les régles eccléſiaſtiques; avec des réflexions ſur l'état préſent du clergé, par M. L. D. S.* (M. Lochon, docteur de Sorbonne,) à Paris chez Coignard, la premiere partie en 1702, la ſeconde en 1705, *in*-8°. Voyez le *journal des ſavans* du 24 juillet 1702, & du 15 juin 1705. 2. *La mort des pécheurs dans l'impénitence*, à Paris, 1709, *in*-12. C'eſt un recueil d'exemples funeſtes de la fin malheureuſe où les paſſions nous entraînent, tirés de la ſainte écriture, avec d'utiles réflexions & des prieres. 3. *Les entretiens d'un homme de cour & d'un ſolitaire ſur la conduite des grands*, à Paris, 1713, *in*-12. C'eſt une fiction pieuſe dans laquelle l'auteur ſuppoſe que le comte de ..... ayant ouvert les ſecrets de ſon cœur à M. de Rancé, réformateur de l'abbaye de la Trappe, ce ſaint ſolitaire lui fait voir la corruption qui eſt dans les mœurs de notre ſiécle, & ſur-tout dans ceux des grands: ce qui lui donne lieu de donner des avis utiles, principalement aux chefs de familles. 4. *Traité du ſecret de la confeſſion, pour ſervir d'inſtruction aux confeſſeurs, & pour raſſurer les pénitens, par un docteur de Sorbonne*, à Paris, Simart, 1708, *in*-12 avec un long avertiſſement; un *Cas de conſcience propoſé à MM. les docteurs de la faculté de théologie de l'univerſité de Paris*; & à la fin une *Cenſure* faite par M. Gui de Séve de Rochechouart, évêque d'Arras, d'*un libelle anonyme contre le ſceau de la confeſſion*: cette cenſure eſt du 21 janvier 1708. 5. *Supplément en forme d'additions au traité du ſecret de la confeſſion: par M. Lochon, docteur de la faculté de Paris, de la maiſon & ſociété de Navarre*, Paris 1710, *in*-12. Ce ſupplément traite principalement *de la néceſſité & de l'uſage de la confeſſion*. Les additions pour le précédent traité, commencent à la page 103.

LOCHQUABEIR, *cherchez* LOQUABER, comté.

LOCHTA, bon bourg de Suéde: il eſt dans la Cajanie en Finlande, ſur le bord du golfe de Bothnie, environ à vingt-trois lieues de la petite ville d'Oulo, du côté du midi. * Mati, *diction.*

LOCKE (Jean) naquit à Wrington, à ſept ou huit milles de Briſtol, au midi; & ſi l'on ne ſait pas le jour de ſa naiſſance, on ſait du moins qu'il fut baptiſé le 29 août 1632. Son pere avoit hérité beaucoup plus de bien de ſes parens, qu'il n'en laiſſa à ſon fils, & fut capitaine dans l'armée du parlement du temps des guerres civiles ſous Charles I. Il y a apparence que ce fut dans ce temps-là, & durant les malheurs de la guerre, qu'il perdit une partie de ſon bien. Le fils fit ſes premieres études juſqu'en 1651, à Londres, dans l'école de Weſtminſter, d'où il alla au collége de l'égliſe de Chriſt, à Oxford, où il eut une place de *ſocius*, comme l'on parle en ce pays-là. On regardoit dès-lors M. Locke comme le plus habile & le plus ingénieux jeune homme qui fût dans ce collége. Il ſe plaignoit pourtant de ſes premieres études, parcequ'il n'avoit pas appris ce qu'il devoit apprendre, & qu'on ne connoiſſoit alors à Oxford qu'un péripatériſme embaraſſé de mots obſcurs & de recherches inutiles. Dégouté de ces études épineuſes, il lia commerce de lettres avec des perſonnes d'un eſprit aiſé & agréable, plutôt que ſavantes: & on aſſure qu'il n'étoit pas inférieur à Voiture, à l'égard du tour fin & délicat. Il n'approuvoit point les diſputes en forme de l'école; & il ſoutint toujours, que c'étoit une maniere de ſe quereller, ou de faire une vaine oſtentation de ſon eſprit, mais qu'elle ne ſervoit point à découvrir la vérité. Les premiers livres qui lui donnerent du gout pour la philoſophie furent ceux de Deſcartes, quoique dans la ſuite il ait ſuivi des ſentimens bien oppoſés à ceux de ce philoſophe. Ayant recommencé à étudier, il s'attacha à la médecine; mais il ne la pratiqua pas dans les formes, parcequ'il ne ſe trouva pas aſſez robuſte pour en ſupporter la fatigue. Il n'a pas laiſſé d'être eſtimé par les plus habiles médecins de ſon temps, & en particulier par le fameux Thomas Sydenham, comme cela paroît par le témoignage qu'il a rendu dans la dédicace de ſon livre des maladies aiguës, mis au jour en 1675. Il ne fut jamais docteur en médecine, mais ſeulement maître-ès-arts.

En 1664 il alla en Allemagne comme ſecrétaire du chevalier Guillaume Swan, envoyé du roi d'Angleterre chez l'électeur de Brandebourg, & chez quelques autres princes de l'empire. Le voyage n'ayant pas duré un an, il reprit ſes études dans l'univerſité d'Oxford, & s'attacha principalement à la phyſique. Il fut connu du lord Aſhlei en 1666, & ils lierent entr'eux une amitié, qui ne ſe termina que par la mort. En 1668 il accompagna en France le comte & la comteſſe de Northumberland. De retour en Angleterre il rentra dans la maiſon du lord Aſhlei, où il avoit logé auparavant, & eut ſoin de ce qui reſtoit à faire pour l'éducation du fils de ce ſeigneur, qui avoit alors quinze ou ſeize ans. Il s'en aquitta avec ſuccès. Il lui choiſit enſuite une femme par les ordres du pere, & il ſortit de ce mariage une nombreuſe poſtérité, & entr'autres le lord Shafteſburi, qui s'eſt fait beaucoup eſtimer en Angleterre, & de l'éducation duquel M. Locke eut auſſi ſoin. En 1670 & 1671 il commença à penſer à ſon ouvrage touchant l'*Entendement*; mais ſes occupations & ſes voyages l'empêcherent de l'achever en ce temps-là. En 1672, le lord Aſhlei ayant été fait non-ſeulement comte de Shafteſburi, mais encore grand-chancelier d'Angleterre, il donna à M. Locke l'office de ſecrétaire de ſa préſentation des bénéfices, qu'il garda juſqu'à la fin de 1673, que ce lord rendit le grand-ſceau au roi. M. Locke fut diſgracié avec ce ſeigneur, & contribua dans la ſuite à quelques écrits, que ce ſeigneur fit publier, pour exciter la nation angloiſe à veiller ſur la conduite des catholiques, & à s'oppoſer à leurs deſſeins. Au mois de juin de 1673, M. Locke fut fait ſecrétaire d'une commiſſion touchant le commerce, emploi qui lui devoit rendre cinq cens livres ſterlin par an; mais cette commiſſion fut diſſoute au mois de ſeptembre 1674. L'été de l'année ſuivante 1675, étant menacé de phthiſie, il alla à Montpellier où il demeura aſſez long-temps. Ce fut là qu'il fit connoiſſance avec M. Herbert, depuis comte de Pembrock. Il conſerva toujours cette liaiſon, & lui dédia ſon livre *de l'Entendement*. De Montpellier il alla à Paris, où il connut M. Juſtel, dont la maiſon étoit alors le rendez-vous des gens de lettres. Il y vit auſſi M. Guenelon, médecin d'Amſterdam, qui y tenoit des conférences anatomiques, & cette connoiſſance ne lui fut pas inutile dans la ſuite. Il lia encore une amitié particuliere avec M. Thoinard, qui lui confia un exemplaire de ſon harmonie évangélique, quoiqu'il n'en eût que cinq ou ſix. Elle a été imprimée depuis. M. Locke avoit fait une étude particuliere du nouveau teſtament. Le comte de Shafteſburi ayant été abſous des accuſations que la cour lui avoit intentées, ſe retira en Hollande où il ſe fit recevoir bourgeois d'Amſterdam, de peur que l'Angleterre ne le demandât comme criminel d'état. M. Locke ne ſe croyant pas en ſureté dans le royaume, ſuivit en Hollande le lord Shafteſburi, qui mourut bientôt après. Etant en Hollande, il renouvella ſa connoiſſance avec M. Guenelon; la fit avec d'autres perſonnes habiles, & principalement avec M. de Limborch, profeſſeur en théologie chez les Remontrans, & l'amitié entre ces deux ſavans dura juſqu'à la mort.

Digitized by Google

Ce fut en Hollande qu'il travailla à ſon ouvrage de l'*Entendement*, & qu'il l'acheva. Il n'y avoit pas un an qu'il étoit ſorti d'Angleterre, lorſqu'on l'accuſa à la cour d'avoir fait certains petits livres contre le gouvernement, que l'on diſoit être venus de Hollande; mais qu'on reconnut dans la ſuite avoir été faits par d'autres. Cela lui fit perdre la place qu'il avoit dans le collége de l'égliſe de Chriſt à Oxford. Après la mort du roi Charles II, on voulut obtenir un pardon pour M. Locke; mais il répondit qu'il n'avoit que faire de pardon, puiſqu'il n'avoit commis aucun crime. Lors de l'entrepriſe du duc de Montmouth, Jacques II fit demander aux états par ſes ambaſſadeurs, quatre-vingt-quatre perſonnes, entre leſquelles étoit M. Locke, qui n'avoit pourtant jamais eu de commerce avec ce duc, ne l'eſtimant pas aſſez pour cela. Comme il étoit en danger, M. Guenelon lui procura une retraite chez M. Veen, où il demeura caché deux ou trois mois. Ne ſe croyant pas encore en ſureté, il ſe retira à Cléves, d'où il revint quelque temps après pour reprendre ſon ancienne retraite. Ce fut là où il compoſa ſa lettre latine ſur la tolérance, qui fut enſuite imprimée à Goude en 1689. Elle eſt intitulée : *Epiſtola de tolerantia ad clariſſimum virum T. A. R. P. T. O. L. A. ſcripta à P. A. P. O. I. L. A.* Les premieres lettres ſignifient : *Theologia apud remonſtrantes profeſſorem, tyrannidis oſorem, Limburgium Amſtelodamenſem*; & les ſecondes, *pacis amico, perſecutionis oſore Joanne Lockio Anglo.* On traduiſit ce petit ouvrage en anglois, & il fut imprimé deux fois à Londres en 1690. On l'a imprimé en françois avec ſes œuvres poſthumes en 1710. En 1686, M. Locke commença de nouveau à paroître, parcequ'on fut aſſez informé qu'il n'avoit aucune part dans l'entrepriſe du duc de Montmouth. On publia alors dans le ſecond tome de la *bibliotheque univerſelle*, ſa *Nouvelle méthode de dreſſer des recueils*, dont tant de perſonnes ſe ſervent avec beaucoup de ſuccès. Il fit quelques voyages & quelques ſéjours à Utrecht & à Rotterdam. En 1687 il compoſa lui-même un abregé en anglois de ſon livre *de l'Entendement*, que M. le Clerc traduiſit en françois, & inſéra dans le huitiéme tome de la *Bibliotheque univerſelle*. Enfin la révolution de 1688 ouvrit le retour en ſon pays à M. Locke, qui s'y rendit au mois de février 1689, ſur la même flotte qui y conduiſit la princeſſe d'Orange, depuis reine d'Angleterre. Son mérite eût pu lui faire obtenir divers emplois; mais il ſe contenta d'être l'un des commiſſaires des appels, charge qui rend deux cens livres ſterling par an, & qui l'accommodoit, parcequ'elle ne demande pas une grande aſſiduité. Vers le même temps on lui offrit un caractère public, & il fut à ſon choix d'aller chez l'empereur, ou chez l'électeur de Brandebourg, ou en une autre cour en qualité d'envoyé, où il croiroit pouvoir trouver un air plus propre à ſa ſanté, qui étoit foible. Mais craignant que ſi l'air ne lui convenoit pas où il iroit, le ſervice du roi n'en ſouffrît, ou que ſa vie ne fût en danger, à moins qu'il ne revînt promptement, il refuſa un emploi de cette nature. Cependant un théologien ayant attaqué ſa premiere lettre de la tolérance, il y répondit par une ſeconde en 1690. Quoiqu'il n'y mît pas ſon nom, on le reconnut aſſez à ſa maniere & à ſon ſtyle. Ce fut auſſi la même année que ſon ouvrage de l'*Entendement* parut *in-folio* pour la premiere fois en anglois. Il a été publié trois fois en cette même langue, en 1694, en 1697 & en 1700. Cette derniere année on le publia en françois à Amſterdam, par les ſoins de M. de Coſte, qui le traduiſit ſous les yeux de l'auteur. Cet ouvrage fut auſſi traduit en latin en 1701. Il y en a encore un petit abregé en anglois par M. Vynne. La quatriéme édition angloiſe eſt la plus ample & la meilleure. Il publia auſſi la même année ſon livre du *Gouvernement civil*, qui fut traduit, mais aſſez mal en françois. Il fut réimprimé en anglois en 1694 & 1698. On en a fait depuis une édition angloiſe beaucoup plus correcte que les précédentes. M. Locke ſéjourna quelques années à Londres, en ſortant ſeulement de temps en temps pour reſpirer un meilleur air; mais il fut obligé enſuite de penſer à quitter Londres, du moins tout l'hyver, & à s'en éloigner davantage. Il alla demeurer à Oates, à plus de vingt milles de cette ville, chez le chevalier Marsham, qui l'aimoit & qui l'eſtimoit. Ce fut là où il paſſa le reſte de ſa vie.

En 1692, il publia ſa troiſiéme lettre ſur la tolérance, pour répondre aux nouvelles objections qu'on lui avoit faites. Ce fut lui qui réveilla en quelque ſorte la nation angloiſe ſur les déſordres des monnoies. Il diſoit que ſi on n'y mettoit ordre au plutôt, on manqueroit d'argent en Angleterre pour acheter du pain. C'eſt ce qui arriva en 1695, & qui obligea le parlement à y mettre ordre dès le commencement de l'année ſuivante. Pour exciter la nation angloiſe à y prendre garde, il publia en 1692 un petit traité ſous ce titre : *Conſidérations de conſéquence ſur la diminution de l'intérêt de l'argent, & l'augmentation du prix de la monnoye.* Il reprit enſuite cette matiere en 1695, lorſque l'accompliſſement de ſa prédiction obligea le parlement à y penſer ſérieuſement. En 1693 il publia ſes *Penſées ſur l'éducation des enfans*, & il s'en fit encore deux autres éditions en 1694 & 1698, qui ſont augmentées. Ce livre fut auſſi traduit en hollandois, en françois & en flamand, & imprimé par deux fois. En 1695 M. Locke fut fait commis du commerce & des colonies. Ceux qui ſont de cette commiſſion compoſent un conſeil, qui prend ſoin de ce qui concerne le commerce & les colonies angloiſes, & ils ont chacun mille livres ſterling par an. Il s'aquitta de cet emploi avec beaucoup de ſoin & d'approbation, juſqu'à l'année 1700, qu'il le quitta; parcequ'il ne pouvoit plus faire de ſéjour à Londres comme il avoit fait auparavant. Il ne dit à perſonne ſon deſſein, avant que de remettre ſa commiſſion entre les mains du roi, qui la reçut avec peine, & qui lui dit que quelque peu d'aſſiduité qu'il apportât aux fonctions de ſon emploi, ſon ſervice lui étoit agréable, & qu'il ne ſouhaitoit pas qu'il demeurât dans la ville un ſeul jour au préjudice de ſa ſanté. Mais il répondit qu'il ne pouvoit pas retenir une charge, à laquelle il y avoit des gages conſidérables attachés, ſans en faire les fonctions, & qu'il prioit très-humblement le roi de l'en décharger. Il fut l'un de ceux qui contribuerent le plus à faire comprendre au parlement, qu'il n'y avoit point de moyen de ſauver le commerce d'Angleterre, qu'en faiſant refondre la monnoye aux dépens du public ſans en hauſſer le prix. Pour cet effet, il compoſa un petit livre qui renfermoit de *nouvelles conſidérations touchant l'augmentation du prix de la monnoye*, qu'il publia en 1695. Ce traité & quelques autres furent réimprimés l'année ſuivante, ſous le titre de *Papiers touchant la monnoye, l'intérêt & le commerce.* La même année 1695, M. Locke publia ſon livre intitulé en anglois : *The reaſonableneſſ of chriſtianiey*; & qui a été traduit en françois ſous ce titre : *Que la religion chrétienne eſt très-raiſonnable, &c.* On l'a auſſi traduit en flamand. Avant cela il avoit paru à Londres un livre intitulé : *Le chriſtianiſme non myſtérieux.* L'auteur prétendoit y montrer qu'il n'y a rien dans la religion chrétienne, non-ſeulement de contraire à la raiſon, mais même qui ſoit au-deſſus d'elle. Cet auteur s'étoit ſervi de quelques raiſonnemens ſemblables à ceux de M. Locke, dans ſon traité de l'*Entendement humain.* Il y eut auſſi quelques ſociniens Anglois qui publierent divers petits livres, où ils parloient beaucoup de la raiſon & de ce qui lui eſt oppoſé, & qui ſoutenoient qu'il n'y a rien de tel dans le chriſtianiſme. M. Locke avoit auſſi enſeigné qu'il n'y a rien dans la révélation, qui ſoit contraire à aucune notion aſſurée de la raiſon. Tout cela engagea feu M. Stillingfleet, évêque de Worceſter, à mêler M. Locke avec ces gens-là, dans une défenſe qu'il fit contre eux de

la

Digitized by Google

la doctrine de la ſainte Trinité, & qu'il publia en 1697. Il attaqua dans ce livre quelques penſées de M. Locke, touchant la connoiſſance que nous avons des ſubſtances, & ſur quelques autres articles qui pouvoient favoriſer des héréſies. M. Locke lui répondit : M Stillingfleet répliqua la même année. Cette réponſe fut réfutée par une ſeconde lettre ; ce qui lui en attira une ſeconde de ce ſavant évêque en 1698, à laquelle M. Locke oppoſa une troiſiéme réponſe en 1699. Cet évêque mourut quelque temps après, ce qui termina la diſpute. En 1697 M. Locke fut obligé d'aller à Londres, où le roi vouloit lui parler parcequ'il étoit attaqué de l'aſthme comme M. Locke. Il lui donna quelques avis, dont le roi ne jugea pas à propos de profiter. Mais dès-lors il ſentit lui même toute la grandeur de ſon mal ; puiſqu'il ne put point ſe coucher pendant trois jours qu'il fut à Londres. Il employa les dernieres années de ſa vie à l'étude de l'écriture ; & ce fut cette étude qui a produit le livre dont nous avons parlé : *Que la religion chrétienne eſt très-raiſonnable ;* & des paraphraſes ſur quelques épîtres de S. Paul. Il mourut le 28 d'octobre (vieux ſtile) de l'année 1704. On a imprimé après ſa mort ſes œuvres poſthumes. On lui a attribué quelques ouvrages qu'il n'avoit pas faits, & entr'autres un petit *traité ſur l'amour divin*, imprimé en anglois & traduit en françois, qui eſt l'ouvrage d'une dame Angloiſe de mérite. On poura voir ſon portrait aſſez au long dans le ſixiéme tome *de la bibl. choiſie*, qui nous a fourni cet article, *p.* 342 *& ſuiv.* Voyez auſſi, Niceron, *mem.* tome I.

LOCMAN, ſurnommé *le Sage*, dont il eſt parlé dans l'alcoran, étoit natif d'Ethiopie ou de Nubie, de la race de ces eſclaves noirs à groſſes levres, qui ſortent de ce pays-là, & que l'on portoit vendre en divers lieux. On prétend que Locman fut porté & vendu parmi les Iſraélites ſous le regne de David & de Salomon. Les Mahométans en racontent pluſieurs fables, qui, dans quelques circonſtances, ſont les mêmes qu'on trouve dans la vie fabuleuſe d'Eſope : ce qui fait croire à quelques-uns qu'Eſope & Locman pouroient bien être le même perſonnage ; ſur-tout, puiſqu'on attribue à ce dernier un livre intitulé *Amthal*, qui ſignifie *proverbes & apologues*. Mais il y a grande apparence que ce livre de Locman eſt moderne, & qu'il a été tout au plus tiré de ſes diſcours & de ſes entretiens. Quoi qu'il en ſoit, il ſeroit aſſez difficile de décider, ſi les Arabes ont emprunté ces apologues des Grecs, ou ſi les Grecs les ont pris des Arabes. Il eſt vrai que la maniere d'inſtruire par les fables eſt plus conforme au génie des Orientaux, qu'à celui des peuples d'Occident. Quelques-uns donnent à Locman le métier de charpentier, d'autres celui de tailleur d'habits, & quelques autres diſent qu'il étoit berger : quoi qu'il en ſoit, c'étoit un excellent homme, tant dans la connoiſſance des choſes naturelles, que dans la pratique de la vertu. Il gardoit ordinairement le ſilence, & s'appliquoit beaucoup à la contemplation, & ſur-tout à l'exercice de l'amour de Dieu, de ſorte que l'on diſoit de lui, que parcequ'il aimoit beaucoup Dieu, Dieu le favoriſoit auſſi d'un amour particulier. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

LOCOMORIE, *cherchez* LUCOMORIE.

LOCRES, ville des Brutiens dans la grande Gréce. On dit qu'elle a aujourd'hui le nom de *Gieraci*. Il y avoit une autre LOCRES dans la Gréce, où l'on trouvoit les Locriens dits *Oxoléens*, dans la contrée ou vers la ville de Lépante : & les Locriens *Epicnémidiens*, où étoient les villes de Cnemides, Elatie, Lilée, Opunte, &c. Pline, Strabon, Solin, Cluvier, &c. parlent de ces peuples, auſſi-bien que Virgile, *l.* 3 *aneid.*

LOCRIN, que les auteurs fabuleux d'Angleterre font ſecond roi de leur iſle, étoit fils de Brutus, & frere de Camber & d'Albanacte. On dit que ce dernier fut tué par Humbert, roi des Huns, qui avoit fait une irruption dans le pays, & que ces deux freres vengerent ſa mort par la défaite de Humbert & de ſon armée. Depuis, Locrin tella ſouverain de tout l'état par la mort de Camber, ſurvenue peu de temps après la défaite des Huns. Les Anglois retinrent leurs femmes eſclaves. Une d'entr'elles plut à Locrin, qui pour l'épouſer, répudia ſa femme Gondolene, fille de Corinée duc de Cornouaille, quoiqu'il en eût un fils nommé *Madan*. Les Cornubiens, pour venger l'injure faite à leur princeſſe, aſſaſſinerent Locrin, & jetterent dans une riviere l'eſclave qu'il avoit épouſée. * Bede. Polydore Virgile. Du Chêne, *hiſt. d Angl.*

LOCRIUS (Ferreol) curé de S. Nicolas d'Arras, né l'an 1571, mourut l'an 1614. Il a laiſſé entr'autres ouvrages, une chronique du Pays-Bas, depuis l'an 1257, juſqu'en 1600; *Maria Auguſta*, *l.* 6. &c. * Valere André, *biblioth. belg.* Le Mire, *de ſcript. ſæcul. XVII*, &c.

LOCUSTA, célébre empoiſoneuſe, vivoit à la cour de Néron vers l'an 60 de J. C. Ce prince ſe ſervit de ſon miniſtère pour ſe défaire de Britannicus, & l'employa ſouvent en de ſemblables crimes. Tacite dit qu'il craignoit ſi fort de perdre cette méchante femme, qu'il la faiſoit garder à vue. Parceque le poiſon qu'on donna à Britannicus n'operoit pas aſſez tôt, il voulut la faire mourir. Suetone ajoute qu'il la battit de ſa propre main ; qu'il lui fit préparer ſes poiſons dans ſon palais ; & que pour récompenſe il lui donna non-ſeulement l'impunité de ſes autres crimes, mais encore de grandes poſſeſſions, & même des diſciples pour apprendre ſon métier. * Tacite, *l.* 11 & 12 *annal.* Suetone, *in Ner. c.* 33.

LOD, ville de la Paleſtine dans la tribu de Benjamin, bâtie par Samad, fils d'*Elphaal*. * *I. Paral.* 8, 12.

LOD, Iſraélite, dont les enfans revinrent de la captivité de Babylone. Quelques-uns l'appellent *Lod Hadid*, ne faiſant qu'un ſeul nom de ces deux ; mais d'autres croient que c'étoit le nom de deux perſonnes différentes. * *Eſdras*, 11, 33.

LODABAR, ville de la tribu de Gad, où Miphiboſet, fils de Jonathas, petit-fils de Saül, fut nourri par Machir. * *II. Rois*, 9, 4. Joſéphe, *antiq. l.* 7, *c.* 6, *art.* 275.

LODESAN, en latin *Laudenſis Ager*, contrée du duché de Milan en Italie. Elle eſt entre le Paveſan, le Milanez propre, le Cremaſque, le Cremonois & le Plaiſantin. Les fromages du Lodeſan ſont eſtimés. Les lieux principaux de ce pays ſont Lodi capitale, & Codogno. * Mati, *diction.*

LODEVE, ville de France en Languedoc, avec évêché ſuffragant de Narbonne, vers les frontieres de Rouergue, à neuf lieues d'Agde, eſt plus conſidérable par ſon ancienneté que par ſa grandeur. Pline la nomme *Forum Neronis* ; & Iſidore, *Luteva*. L'évêque, qui en eſt le ſeigneur, y a haute-juſtice, & ſe dit comte de Montbrun, qui eſt un château près de la ville, qui portoit autrefois le titre de vicomté. S. Flour ou Flore eſt le plus ancien prélat de cette ville, dont nous ayons connoiſſance. Helvadius, qui eſt le quatriéme, eſt nommé dans l'épître des évêques de France à S. Léon, l'an 451. Lodève eſt bâtie entre des montagnes, près des rivieres de Lergue & de Solondre, qui ſe jettent dans l'Eraut. Elle fut expoſée à de grands malheurs pendant les guerres des Goths & des Albigeois ; mais ſur-tout l'an 1573, pendant celle des Huguenots, qui y déſolerent tout, & brulerent le corps de S. Fulcran, l'un des évêques & des protecteurs de la ville. On y honore encore la mémoire de S. Amantius, l'un des prélats de Lodève ; & celle de S. Geniez, martyr d'Arles. Gaucelin de Montperoux, Pierre Frotier, Pierre de Lodève, Guillaume de Caſouls, Guillaume de Mandagot, cardinal, auſſi-bien que Pierre Giraldi, Guillaume Grimoard, Guillaume d'Eſtoureville, Gui Aſcagne Sforce, René de Birague, Bernard de la Guyonnie, Denys Briçonnet, Jean de Plantavit de la Pauſe,

François Boſquet, ont été évêques de Lodève. Geldin, vicomte de Lodève, eſt nommé dans la vie de S. Fulcran; & Catel rapporte dans ſes mémoires de Languedoc, que Raimond Guilhen, frere du ſeigneur de Montpellier, qui mourut l'an 1201, acheta tous les droits qu'il avoit ſur le diocèſe de Lodève. C'eſt pour cette raiſon que les évêques de Lodève ont pris le titre de comtes. On aſſure que huit cens gentilshommes ont autrefois relevé de ces prélats, & que leur évêché en fut ſurnommé, pour cette raiſon, *le Noble*. Le chapitre de la cathédrale eſt compoſé d'un prévôt, d'un précenteur, d'un ſacriſtain & de douze chanoines. * Bernard de la Guyonnie, *in chron.* Plantavit de la Pauſe, *in chron. epiſc. Lodev.* Catel, *mém. de Lang.* Du Chêne, *antiq. des villes.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.*

LODI, ſur l'Adde, *Laus Pompeii*, ville d'Italie, avec titre d'évêché ſuffragant de Milan, eſt entre Milan & Crémone, & eſt capitale du Lodeſan, dans un terroir extrêmement fertile pour les pâturages. L'ancienne ville, qui tira ſon nom de la colonie que Pompée y mit, a été ruinée: c'eſt ce qu'on nomme aujourd'hui *Lodi Vecchio*, bourg près de Pavie, où l'on trouve encore diverſes marques de ſon antiquité; comme des médailles, des inſcriptions, &c. Les Gaulois avoient bâti cette ville, ſelon Pline. Les Milanois la ruinerent; & l'empereur Fréderic I, la fit rebâtir ſur l'Adde vers l'an 1158. On y tranſporta le jeudi 4 mars 1169, les reliques de S. Baſſien qui en avoit été évêque du temps de S. Ambroiſe. DEFENDENTE Lodi, chanoine de cette ville, qui vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, en compoſa l'hiſtoire, avec celle de ſes évêques, que les curieux pouront conſulter. * Léandre Alberti.

LODRISIO CRIBELLI, ou LEODRISIO CRIVELLI, patrice ou ſénateur de Milan dans le XV ſiécle, étoit de la famille des Cribelli, qui a donné au ſaint ſiége en 1185 le pape Urbain III. Lodriſio floriſſoit ſous François I, fils de Sforce duc de Milan, vers l'an 1460. Il a écrit l'hiſtoire de la vie & des actions mémorables de ce Sforce duc de Milan, & des commencemens du vicomte François Sforce ſon fils, auſſi duc de Milan. Cette hiſtoire commence vers l'an 1369, & finit en 1424. Elle ne ſe trouve que dans le dix-neuviéme tome de la collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie de M. Muratori, qui a donné le premier cet ouvrage au public dans ce vaſte recueil. On voit par les lettres de François Philelphe, qu'il y a eu de la jalouſie entre lui & Cribelli. Leur mérite commun l'avoit excité. Cribelli habile dans la littérature & bon grammairien, faiſoit ombrage à Philelphe, qui aimoit la ſupériorité. M. Muratori a donné auſſi dans la même collection un autre ouvrage, *De expeditione Pii II in Turcas*, qui porte le nom de *Cribelli*, mais dont il n'eſt pas bien certain qu'il en ſoit auteur. Jacque Picolomini, dit le cardinal de Pavie, loue Lodriſio Cribelli ſur ſon talent pour la poëſie, dans une lettre qu'il lui écrivit pour le remercier de quelques piéces qu'il avoit faites à ſa louange. Le cardinal parle dans la même lettre d'une apologie que Cribelli avoit faite pour lui-même, qui avoit été admirée du pape, & de tous ceux à qui elle avoit été communiquée: mais il ne s'explique pas clairement ſur le ſujet de cette apologie. Voyez *Jacobi, cardinalis Papienſis, epiſtola, epiſtola ſecunda.*

LOELIUS (Théodore) évêque de Feltre, qui mourut nommé cardinal, l'an 1464, fit une réplique très-bien écrite, contre l'acte d'appel de Grégoire Heimbourg. Celui-ci oppoſa à cet écrit une apologie pleine d'injures, & fit une invective encore plus emportée contre le cardinal de Cuſa. Toutes ces piéces nous ont été données par Goldaſte, dans ſon premier & ſecond tome de la monarchie, & imprimées ſéparément à Francfort l'an 1608. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccleſ. du XV ſiécle.*

LOET (le) en latin *Loa*, petite riviere de France, qui coule dans la Beauce, & ſe décharge dans la Juine à Eſtampes, n'eſt remarquable que par la bataille qui s'y donna entre Clotaire & Théodoric, rois de France, * Mari, *dict.*

LŒUVRE (Jacques de) étoit de Coutance, prêtre & proviſeur de la maiſon de la Charité de ſainte Marie: ce ſont les titres qu'il prend au devant de ſon édition de Plaute, à l'uſage de M. le Dauphin, qui a paru en 1679, à Paris, en deux volumes *in*-4°. L'abbé de Marolles parle de cet habile homme dans ſon dénombrement: il y dit qu'il étoit profeſſeur en éloquence, & principal du collége des Lombards. Nous liſons auſſi dans la relation manuſcrite d'un voyage de M. du Cambout de Pontchâteau, écrite par lui-même, qu'il vit M. de Lœuvre en 1664 en paſſant par Provins, où ce ſavant étoit principal du collége. M. de Pontchâteau en fait un grand éloge en peu de mots: M. de Lœuvre, dit-il, a de l'eſprit & de l'étude, & beaucoup de déſintéreſſement. Enfin M. de Lœuvre a été principal du collége de Harcourt à Paris. Il étoit revêtu de cet emploi, lorſqu'il prononça en 1670 un éloquent panégyrique latin de Pierre Padet, qui a fait beaucoup de bien à ce collége dont il avoit été proviſeur. Ce diſcours a été imprimé *in*-4°, avec le portrait de Padet. On a encore de lui un panégyrique latin de M. de Morangis, & pluſieurs autres piéces.

LOFTUS (Dudley) fils du chevalier *Adam* Loftus, & arriere-petit-fils du docteur Adam Loftus, archevêque proteſtant d'Armagh en Irlande, auparavant archevêque de Dublin, & lord chancelier de ce royaume, naquit à Rathfernam près de Dublin, où ſon biſaïeul avoit bâti un beau château. Il reçut ſa premiere éducation dans cette capitale; & après avoir pris le dégré de bachelier ès-arts, il alla à Oxford pour y achever ſon cours d'études. Il étoit déja de retour en Irlande au commencement des troubles de 1641. Son pere qui étoit alors vice-tréſorier & membre du conſeil privé, ayant eu ordre de pourvoir à la ſureté du gouvernement, ne négligea pas ſes propres intérêts. Il obtint une garniſon pour garder & défendre ſon château de Rathfernam, & en donna le commandement à celui-ci qui étoit ſon ſecond fils, & qui s'en aquitta très-bien pour un homme dont la guerre n'étoit pas la profeſſion. Quelque temps après il fut fait maître en la chancellerie, vicaire général d'Irlande, & juge de la cour des prérogatives & des facultés, charges honorables qu'il conſerva juſqu'à ſa mort. Il étoit auſſi docteur en droit civil, & réputé un des plus habiles de ſon pays en cette faculté; mais ſon mérite principal conſiſtoit dans la vaſte connoiſſance qu'il avoit des langues, ſur-tout des orientales: cette connoiſſance étoit telle qu'à l'âge de vingt ans il pouvoit traduire en anglois des livres écrits dans toutes ces langues. Cependant malgré cette ſcience prodigieuſe, il étoit imprudent & étourdi; comme ſes légeretés réitérées & ſon manque de conduite ne le firent que trop voir dans bien des occaſions. C'eſt ce qui fit dire à un prélat de beaucoup d'eſprit, mais franc, qui le connoiſſoit parfaitement, *qu'il n'avoit jamais vu tant de ſcience ſous la garde d'un ſot.* Vers la fin de ſa vie il déchut beaucoup du côté des avantages de l'eſprit & de la mémoire. A l'âge de 76 ans il s'aviſa d'épouſer une ſeconde femme, qu'il laiſſa bientôt veuve, étant mort l'année ſuivante, au mois de juin 1695. Il fut inhumé à Dublin dans l'égliſe de S. Patrice, laiſſant après lui une bibliothéque nombreuſe, compoſée de toutes ſortes de livres. Voici le catalogue de ſes propres ouvrages, autant qu'on a pu en avoir la connoiſſance. Le nouveau teſtament éthiopien, traduit en latin à la priere de l'archevêque Uſher & de M. Selden. Cette verſion ſe trouve dans la Polyglotte de Londres, où Walton dans ſa préface appelle M. Loftus, *vir doctiſſimus, tam generis proſapiâ quam linguarum orientalium ſcientiâ, nobilis. Logica Armeniaca in latinum traducta*; à Dubin, 1657, *in*-12. *Introductio in totam Ariſtotelis*

Digitized by Google

philoſophiam ; à Dublin, *in*-12. Relation de tout ce qui a été obſervé avant & pendant la conſécration des douze évêques dans l'égliſe de S. Patrice à Dublin, le 27 janvier 1660, Londres, 1661, *in*-4°. *Liber Pſalmorum Davidis ex armeniaco idiomate in latinum traductus ;* Dublinii, 1661, *in*-12. *Oratio funebris habita poſt exuvias nuperi reverendiſſimi patris in Chriſto Joannis archiepiſcopi Armachani ;* à Dublin, 1663, *in*-4°. La harangue de Jacques duc d'Ormond faite au parlement à Dublin le 17 ſeptembre 1662, traduite en italien ; à Dublin, 1664. *Reductio litium de libero arbitrio, prædeſtinatione & reprobatione, ad arbitrium boni viri ;* Dublinii, 1670, *in*-4°. Il publia ſous le nom de *Philo-Britannicus*, un livre où il prétend démontrer qu'il étoit incompatible avec le gouvernement anglois, que les Irlandois, qu'il appelle rebelles, ſoient remis impunément dans leur ancienne condition, par des lieux communs tirés des principes de droit, de politique & de conſcience. *Lettera eſortatoria di mettere opera à fare ſincera penitenza, mandata alla ſegnora F. M. L. P. fugita eſcommunicata per Caggione delle enormita de ſuoi misfatti & grandiſſimi falli ; in*-4°. Ces lettres initiales ſignifient Françoiſe Marie-Lucréce Plunket : c'étoit une Irlandoiſe de très-bonne maiſon, élevée en Italie & amie de l'auteur. Juſtification d'une dame offenſée, (c'eſt F. M. Lucréce *Plunket*, dame de la chambre de la reine mere d'Angleterre) écrite en ſon nom ; à Londres, 1667, *in*-4°. Le cas de Ware & de Shirley, comme il a été expoſé pour le fait, & diſcuté ſelon les divers points de droit dans le conſiſtoire de Dublin, au terme de la S. Michel 1668, à Dublin, 1669, *in*-4°. Le cas de madame Marie Ware & de M. Jacques Shirley, comme il a été diſcuté relativement aux divers points de droit qui y ont rapport & qui en réſultent ; à Dublin, 1669, *in*-4°. Ces cas furent écrits à l'occaſion de l'enlevement de ladite perſonne, qui étoit une riche héritiere, par M. Shirley, & de ſon mariage forcé avec elle. Diſcours prononcé pendant une viſite faite dans le diocèſe de Clogher *ſede vacante*, le 17 ſeptembre 1670, à Dublin, 1671, *in*-4°. ΔΙΓΑΜΙΑΣ ΑΔΙΚΙΑ, ou premier mariage de mademoiſelle Catherine Fitz Gerald (maintenant milady Decies) contracté en face d'égliſe avec M. Jean Power, maintenant milord Decies, prouvé par Dudley Loftus, docteur ès loix & juge de la prérogative en Irlande ; à Londres, 1677, *in*-4°. Voici l'occaſion de cet écrit. Jean lord de Decies, âgé ſeulement de huit ans, fut marié à mademoiſelle Fitz-Gerald, du conſentement du tuteur de celle-ci, par l'archevêque de Cantorbery, la demoiſelle ayant douze ans & demi. Deux ans après, elle renonça à ce mariage, ſon fiancé étant plein de vie, nonobſtant la prohibition de la cour des Arches, & prit pour mari M. Edouard Villiers. Le cas donc étoit de décider ſi le ſecond mariage eſt valide malgré le premier engagement, & M. Loftus tient pour la négative. ΔΙΓΑΜΙΑΣ ΑΔΙΚΙΑ, &c. du mariage de milady Catherine Fitz-Gerald avec M. Edouard Villiers. Ce livre fut réfuté par un docteur ès loix de Londres, nommé *Robert Thomſon*, dont l'écrit a pour titre, *Sponſa nondum uxor ;* à Londres, 1678, *in*-4°. Pluſieurs chapitres du commentaire de Denys le Syrien ſur l'évangile de S. Jean, touchant la vie & la mort de notre Sauveur ; à Dublin, *in*-4°. Commentaire ſur les quatre Evangéliſtes, par Denys le Syrien, traduit du ſyriac. Commentaire ſur les épîtres de S. Paul, par Moyſes Bar-Cepha, traduit du ſyriac. Expoſition de Denys le Syrien, ſur S. Marc ; à Dublin, 1676, *in*-4°. Hiſtoire des égliſes orientales & occidentales, par Gregoire Maphrino, traduite du ſyriac en latin. Commentaire ſur les épîtres canoniques & ſur les actes des apôtres, par Gregoire Maphrino. *Praxis cultus divini, juxta ritus primævorum chriſtianorum ;* contenant les liturgies des douze apôtres, de S. Pierre & de S. Jean l'Evangéliſte & de Denys l'Aréopagite, traduites du ſyriac. Les liturgies de Bar-Sherufnon & d'Euſtathius, & auſſi l'Ethiopique ; à Dublin, 1693, *in*-4°. Explication également docte & claire de l'hiſtoire de notre divin Sauveur, recueillie de plus de trente auteurs Grecs, Syriacs & autres Orientaux par forme de chaîne (*Catena*,) par Denys le Syrien, traduite en anglois, à Dublin, 1695, *in*-4°. L'Hiſtoire de l'invention de la croix de notre Sauveur, traduite de l'arménien. Le commentaire de l'évangile de S. Luc, par *Jacob Bar-Ifalibi*, traduit en latin. La vie d'Abul Faragi, traduite de l'arabe en latin. Les ſermons de Denys le Syrien, traduits en latin. L'Hiſtoire de Bar-Abchi, traduite du ſyriac en latin. * *Mémoires communiqués* par M. l'abbé Hénegan.

LOGAU (Georges, baron de), protonotaire, comte palatin, conſeiller du roi Ferdinand, chanoine de S. Jean, & prévôt du chapitre de ſainte Croix à Breſlau, ſe trouva à la ſuite de Ferdinand, roi des Romains, en 1530, à la diéte de l'empire, tenue à Augsbourg. Il eut pu parvenir aux premieres dignités de l'empire, mais la cour lui déplaiſoit, & l'amour de l'étude lui faiſoit deſirer plus de liberté qu'on n'a coutume d'y trouver. Il retourna la chercher en Italie, où il avoit déja été, & ſes amis, entr'autres Staniſlas Turſo, évêque d'Olmutz, lui fournirent ce qui lui étoit néceſſaire. En 1533 il ſe lia à Rome avec Jean-Lucrece Æſiander, jeune Allemand qui avoit beaucoup d'érudition, & qui lui fit préſent d'un livre ſur la chaſſe en vers latins, que l'on donne à un poëte Gratius, qui vivoit du temps d'Auguſte, d'un livre d'Ovide intitulé, *Halieuticon*, de quelques poëſies de M. Aurelius-Olympias Nemeſianus, des Bucoliques de Calphurinus, & de la chaſſe du cardinal Adrien. Sannazar avoit apporté de France le manuſcrit de quelques-uns de ces poëtes écrits en caractères lombards, & Æſiander l'avoit copié, mais en y laiſſant quelques lacunes. Logau étant allé à Veniſe, y fit imprimer ces ouvrages chez Paul Manuce en 1534, & les dédia à Antoine Fugger. Etant en Hongrie, il acquit un manuſcrit grec de l'hiſtoire eccléſiaſtique de Nicéphore Calliſte, qu'il fit traduire en latin par Jean le Long. Ce manuſcrit avoit été apporté de Conſtantinople. Logau étant revenu d'Italie, paſſa la plus grande partie de ſon temps à Breſlau, & mourut à Schulaupitz le 11 avril 1553, âgé de ſoixante-huit ans. Il étoit fort entêté de ſa nobleſſe, & avoit la ſotte vanité d'en parler ſouvent, & de faire remonter ſa famille juſqu'à Achilles. * Hanckius, *in programm.* Conradi, *Sileſia togata*, &c.

LOGENHAGUEN, d'Anvers, mourut en 1611. Il a fait des commentaires ſur l'évangile ſelon S. Luc, & ſur l'épître de S. Jacques. * Konig, *biblioth.*

LOGES (Marie Bruneau, dame des) a été une des plus illuſtres femmes du XVII ſiécle. Elle fut mariée l'an 1599 avec *Charles* de Rochignevoiſin, écuyer, ſeigneur des-Loges, qui quatre ans après fut gentilhomme de la chambre du roi de France. Madame des-Loges fit toujours profeſſion de la religion réformée. Elle mourut le 7 juin 1641, & fut enterrée en un lieu qu'elle avoit choiſi elle-même, à deux cens pas de ſa maiſon de la Pleau en Limoſin. Elle eut neuf enfans, dont il ne reſtoit que cinq de vivans, trois fils & deux filles, lorſqu'elle mourut. L'un des fils porta les armes en Hollande, & s'y maria avec une demoiſelle de la famille des Vander-Myle. Il ne reſte que des filles de ce mariage. Madame des-Loges avoit une ſœur, qui fut mariée avec M. de Beringhen. De ce mariage étoit ſorti le marquis de Beringhen, mort à l'âge de 89 ans au mois de mars 1692, après avoir été fort long-temps premier écuyer du roi de France. Cette alliance a donné de petites-niéces fort illuſtres à madame des Loges par les ſœurs du marquis de Beringhen. Madame d'Aunoi, auteur de pluſieurs livres, & entr'autres des *Mémoires* & du *Voyage d'Eſpagne*, eſt une de ces petites-niéces. Il y en eut deux autres nommées Meſdem de la Luzer-

Digitized by Google

ne, réfugiées en Hollande pour la religion. Madame des Loges étoit eſtimée non-ſeulement des plus beaux eſprits, tels que Malherbe & Balzac, mais auſſi des plus grands princes, tels que le roi de Suede, le duc de Weimar, &c. M. de Wicquefort obſerve qu'elle avoit beaucoup de pouvoir ſur l'eſprit du duc d'Orléans, & qu'à cauſe de cela on défendit les aſſemblées qui ſe faiſoient chez elle. Malherbe viſitoit madame des Loges réglément de deux jours l'un. Balzac lui a écrit diverſes lettres, qui marquent l'eſtime qu'il en faiſoit, de même que ce qu'il en dit à ſes amis dans celles qu'il leur écrit. Il avoue dans un de ſes ouvrages, que s'il eſt devenu meilleur ménager de ſon encens, il en a principalement l'obligation aux bons avis qu'elle lui donna. « La bonne dame des Loges, *dit-il à la fin du Socrate* » *chrétien*, me fit de terribles réprimandes ſur ce ſujet » quelque temps avant ſa mort; elle me reprocha que » j'étois la dupe de tous les regnes: ce ſont ſes propres » termes; que je me laiſſois excroquer mes louanges à » tous ceux qui faiſoient ſemblant de valoir quelque » choſe; que je croyois trop au rapport d'autrui, à la » premiere couleur du bien, à l'apparence de la vertu. » Cependant Balzac, innocemment, fit quelque tort à la ſévere vertu de cette dame, en rapportant mal une aventure que preſque chacun ſait. Il dit donc que Malherbe, qui étoit un des plus aſſidus courtiſans de madame des Loges, ayant trouvé ſur la table de ſon cabinet le gros livre du miniſtre du Moulin, contre le cardinal du Perron; & l'enthouſiaſme l'ayant pris à la ſeule lecture du titre, il demanda une plume & du papier, ſur lequel il écrivit ces dix vers:

Quoique l'auteur de ce gros livre
Semble n'avoir rien ignoré,
Le meilleur eſt toujours de ſuivre
Le prône de notre curé.
Toutes ces doctrines nouvelles
Ne plaiſent qu'aux folles cervelles;
Pour moi, comme une humble brebis,
Sous la houlette je me range.
Il n'eſt permis d'aimer le change
Que des femmes & des habits.

Madame des Loges ayant lu ces vers, prit la plume, & de l'autre côté du papier écrivit cette réponſe:

C'eſt vous dont l'audace nouvelle
A rejetté l'antiquité,
Et Du Moulin ne vous rappelle
Qu'à ce que vous avez quitté.
Vous aimez mieux croire à la mode:
C'eſt bien la foi la plus commode,
Pour ceux que le monde a charmés.
Les femmes y ſont vos idoles;
Mais à grand tort vous les aimez,
Vous qui n'avez que des paroles.

M. Ménage croyant que la choſe s'étoit ainſi paſſée, fit imprimer ce récit dans ſes obſervations ſur les poëſies de Malherbe, tel que Balzac l'avoit débité. Mais il mit à la fin de ſon livre, qu'il avoit été mieux inſtruit de M. de Racan; que c'étoit M. de Racan qui avoit fait ces vers attribués à Malherbe, & que M. de Gombaud avoit fait la réponſe qu'on attribue à madame des Loges; qu'elle avoit prêté à M. de Racan le livre de Du Moulin, intitulé: *Le bouclier de la foi*, & l'avoit obligé de le lire: que M. de Racan, après l'avoir lu, fit ſur ce livre cette épigramme, que Balzac a altérée en pluſieurs endroits:

Bien que Du Moulin en ſon livre
Semble n'avoir rien ignoré, &c.
Je vais où mon paſteur me range,
Et n'ai jamais aimé le change, &c.

L'ayant communiquée à Malherbe, celui-ci l'écrivit de ſa main dans le livre de Du Moulin, qu'il renvoya à madame des Loges de la part de M. de Racan. Cette dame voyant ces vers écrits de la main de Malherbe, crut qu'ils étoient de lui. Zélée pour ſa religion, elle pria M. de Gombaud, qui étoit de la même religion, d'y répondre. M. de Gombaud croyant auſſi qu'ils étoient de Malherbe, y répondit par l'épigramme que M. de Balzac attribue à madame des Loges, & qu'il trouve trop gaillarde pour une femme qui parle à un homme, comme elle l'eſt en effet. Ajoutons que Balzac a fait une ſemblable faute, attribuant à la même, la chanſon de l'amant qui meurt, dont le refrain eſt:

Ah! c'en eſt fait! Je céde à la rigueur du ſort:
Je vais mourir, je me meurs, je ſuis mort.

M. Habert de Ceriſi, l'un de plus beaux eſprits du XVII ſiécle, en eſt l'auteur. * Bayle, *dictionn. crit.*

LOGHOR, en latin *Loghoricum*, autrefois *Leucurum*, étoit anciennement une petite ville des Silures, maintenant ce n'eſt qu'un village du pays de Galles en Angleterre, dans le comté de Glamorghan, ſur la petite riviere de Loghor, à une lieue & demie de ſon embouchure dans le canal de S. George, & du bourg de Lannelbye ou Lanelli. * Mati, *dictionn.*

LOGNAC ou LOIGNAC ou LONGNAC, ou plutôt LAUGNAC, car c'eſt ainſi qu'écrit Dupleix, qui étoit du même pays, ſe rendit extrêmement conſidérable ſous le regne de Henri III, roi de France, & eut beaucoup de part à la faveur de ce prince. Il étoit brave, & ſur ce point il avoit très-bien établi ſa réputation par quelques duels, & par des querelles que la maiſon de Guiſe lui avoit ſuſcitées, & dont il s'étoit tiré honorablement. Il fut capitaine des 45 gentilhommes qui furent choiſis pour la plus grande ſureté de Henri III. Il fut auſſi maître de la garderobe, & gentilhomme de la chambre de ce prince. Tout le monde convient qu'il l'anima à ſe défaire du duc de Guiſe, & qu'il fut préſent à l'exécution; mais on ne convient point ſur la maniere dont il y participa. Les uns diſent que le duc défiant crut que Lognac vouloit le tuer, & entreprit de le prévenir en tirant ſon épée le premier. Les partiſans de la Ligue & d'autres, racontent l'affaire autrement. On en pourra voir les relations dans l'auteur que nous citerons à la fin de cet article. On ne convient pas non plus ſur les cauſes de la diſgrace de Lognac; car les uns diſent tout court qu'il fut chaſſé à cauſe qu'il demandoit un gouvernement; & les autres diſent qu'on lui accorda un gouvernement afin de l'éloigner de la cour; & ils ajoutent, que par une perfidie de du Gua, il perdit ce gouvernement, & ſe vit réduit à ſe confiner dans la Gaſcogne ſa patrie. Il y fut tué quelque temps après. Il ſemble que MM. de Thou & Davila aſſurent que Lognac étoit chez le roi lorſque le moine Jacques-Clément tua ce monarque: mais ſi cela eſt, ils ſe trompent, Lognac n'étoit plus alors à la cour. Il y en a qui prétendent que les Lognacs qui furent tués en duel ſous le regne de Louis XIII, étoient parens de celui-ci. * Bayle, *dictionn. crit.*

LOGNINA STATIONE ou IL PORTO DI LOGNINA. C'eſt un village avec une tour & un port, ſur la côte de la vallée de Demona en Sicile, entre le golfe de Caranea & celui de Sainte-Tecle, vis-à-vis des iſles de *Faragluini*. On prend Lognina pour le lieu appellé anciennement *Ulyſſis Portus*. * Mati, *dictionn.*

LOGODURO, CAPO DI LOGODURO ou EL JUDICANDO DI SALLATI, en latin, *Caput Logodurium* ou *Loci Aurei*, *Caput Saſſaritanum*, *Provincia Turritana*. C'eſt une des deux provinces de la Sardaigne. Elle comprend toute la partie ſeptentrionale de l'iſle. Ses villes principales ſont, Saſſari capitale, Algheri, Boſa, Caſtel Aragonèſe, Terra Nova & Sarda, qui a donné le nom à l'iſle. * Mati, *dictionn.*

LOGOTHÉTE. Ce mot ſignifie proprement Celui qui a la vue ſur tout ce qui regarde les comptes; & il y en avoit de deux ſortes dans l'empire grec, l'un pour

Digitized by Google

le palais, & l'autre pour l'égliſe. Codin parlant du Logothéte de l'égliſe de Conſtantinople, dit qu'il étoit chargé de mettre par écrit tout ce qui concernoit les affaires, tant du peuple que des ſeigneurs. Dans le catalogue des grands officiers de cette égliſe, il eſt marqué que le Logothéte tient le ſceau du patriarche; & qu'il en ſcelle tout ce que le patriarche écrit. Il a ſéance auſſi dans les jugemens. Le même Codin parlant du grand Logothéte, dit qu'il met en ordre les dépêches de l'empereur, & généralement tout ce qui a beſoin du ſceau ou de la bulle d'or. C'eſt pourquoi Nicetas explique le mot de Logothéte par celui de chancelier. Λογοθέτης vient de λόγος, *raiſon, compte*, & τίθημι, *mettre, établir*.

LOGOTHÈTE ou ACROPOLITE (George) auteur Grec, floriſſoit dans le XIII ſiécle, ſous l'empire de Michel *Paleologue*, & fut comme grand-maître de la garderobe. Il compoſa la chronique de Conſtantinople, qui contient l'hiſtoire d'environ cinquante-huit années, c'eſt-à-dire, depuis l'an 1203, que Baudouin, comte de Flandre, fut couronné empereur de Conſtantinople, juſqu'à l'an 1261, que Michel *Paleologue* ſe mit à la place de Baudouin II. Gregoire de *Chypre*, patriarche de Conſtantinople, le compare à Ariſtote & à Platon. C'étoit un homme d'un mérite ſingulier, qui écrivit divers autres ouvrages, même de mathématique. George Douza avoit trouvé ſa chronique en Orient, que Théodore publia l'an 1614; mais Allatius en ayant recouvré un manuſcrit, le publia l'an 1651 en grec, avec ſa traduction latine. Elle fut imprimée à Paris, de l'impreſſion du Louvre. Ce fut même à ce ſujet que Leo Allatius compoſa ce traité, dans lequel il fait une recherche exacte des auteurs Grecs qui ont eu le nom de *George*. Les Curieux le pourront conſulter, auſſi-bien que Voſſius, Douza, Labbe, &c.

LOGRONO, en latin *Lucronium*, ville de la Caſtille Vieille en Eſpagne, eſt dans la contrée de Rioxa ſur l'Ebre, aux confins de la Navarre. Logrono s'eſt agrandie des ruines de la petite ville des Berons, nommée anciennement *Varia*, qui n'eſt plus qu'un petit village, qui porte le nom de *Varea*, & qui eſt environ à une lieue de Logrono, ſur la petite riviere de Madres. * Mari, *diction.*

LOHENSTEIN (Daniel-Gaſpard de) conſeiller de l'empereur, & ſyndic de la ville de Breſlau, né à Nimptſch en Siléſie le 15 de janvier 1635, fut envoyé dès l'âge de ſept ans au collége de la Magdeléne à Breſlau, où il demeura neuf ans. Il étoit à peine ſorti de ſa quinziéme année lorſqu'il compoſa ſes trois tragédies, d'Ibrahim Baſſa, d'Agrippine & d'Epicharis, qui furent très-bien reçues, & qui commencerent à lui faire une grande réputation. A l'âge de ſeize ans il viſita les univerſités, entendit Carpzovius à Leipſick, & Laurerbach à Tubinge: il y ſoutint des théſes, auſquelles ce dernier préſida. Après un ſéjour d'environ deux ans dans ces univerſités, il viſita les cours d'Allemagne, vit la diéte de l'empire à Ratisbonne, paſſa de-là en Suiſſe, vint à Leyde & à Utrecht, & ſéjourna dans ces deux villes, afin d'y viſiter les ſavans, & d'y profiter de leurs lumieres. Enfin il revint en Siléſie par Hambourg dans un des vaiſſeaux d'une flotte compoſée de quatorze, dont treize périrent dans une tempête, celui qu'il montoit s'étant ſauvé ſeul. Arrivé à Breſlau, l'envie le prit de voir la France & l'Italie, & il étoit déja en chemin, lorſque la peſte le contraignit de retourner à Vienne. Il viſita une grande partie de la Hongrie, & s'en retourna chez lui. Il ſe maria en 1657, & eut un fils & trois filles. Quelque temps après, le duc d'Oels le nomma ſon conſeiller. Après qu'il ſe fut attaché à la ville de Breſlau, il parvint au ſyndicat dont il s'aquitta avec diſtinction, tant dans la ville que dans les députations dont on le chargea auprès de l'empereur Léopold, qui l'honora du titre de ſon conſeiller. Il mourut à l'âge de quarante-neuf ans, le 27 d'avril 1683. Il étoit bon juriſconſulte, hiſtorien, philologue, poëte & philoſophe. Il fut le premier qui porta à ſa perfection le ſublime du ſtyle allemand. Il avoit lu tous les tragiques grecs & latins, & on aſſure qu'il les ſurpaſſoit dans l'invention, & dans les chœurs. Ses tragédies ſont les meilleures de ſes piéces poétiques. Ses réflexions poétiques ſur le cinquante-troiſiéme chapitre d'Iſaïe, ſont auſſi fort eſtimées. Il a traduit en allemand l'ouvrage de Gracian, intitulé: *Ferdinand le catholique*, & ceux qui ont lu cette traduction avec l'original, diſent que l'on retrouve dans la premiere toute la force & l'énergie de l'eſpagnol. On a encore de lui un roman en deux volumes *in-4°*, intitulé: *Le généreux capitaine Armenius, vaillant défenſeur de la liberté germanique*, dont le but eſt d'inſpirer de l'ardeur pour les arts & les ſciences aux jeunes perſonnes qui ſe deſtinent aux emplois politiques. M. Lohenſtein étoit très-libéral, ſur-tout envers les ſavans, & il n'en eſt pas venu à Breſlau qu'il n'ait reçu avec beaucoup de politeſſe, & qui n'ait eu chez lui une entrée libre. Il conſacroit le jour aux devoirs de ſa charge, & le ſoir à ſes amis & à l'étude, qu'il pouſſoit ſouvent juſqu'aſſez avant dans la nuit. * *Voyez* un abregé de ſa vie dans le recueil intitulé, *Obſervationes hallenſes*, tome 6, *obſervatione X*.

LOHES, pere de *Sellum*, ſeigneur de la moitié d'une rue de Jeruſalém. Il bâtit des maiſons proche de la Tour des fours après le retour de la captivité. Il en eſt parlé dans le livre de *Néhemie, chap. III, verſ.* 12.

LOHN, en latin *Logonus, Logona*, riviere de la baſſe partie du cercle du haut Rhin, prend ſa ſource aux confins de la haute Heſſe, traverſe la baſſe & les états de Naſſaw, & ſe décharge dans le Rhin au-deſſus de Coblents, près d'Ober-Laënſtein, après avoir baigné Marpurg, Gieſſen, Wetzlar, Weilburg, Limpurg, Diotz & Naſſaw. * Mari, *diction.*

LOHNEISEN (G. Engelh.) publia en 1625 un *in-fol.* curieux & enrichi de figures, ſur l'art de monter à cheval. * Konig, *biblioth.*

LOI: ce mot ſignifie en général toute ordonnance faite par un ſupérieur, & qui oblige ceux qui ſont ſous ſa juriſdiction. Ce ſont auſſi les maximes dont les états & les peuples ſont convenus, ou qu'ils ont reçues de leurs princes & magiſtrats, pour vivre en paix & en ſociété. Ainſi on dit les loix de Solon & de Lycurgue. Les loix de Draco étoient très-rigoureuſes & ſanguinaires. Les loix des douze tables ſont les anciennes loix des Romains, qu'ils envoyerent chercher en Gréce par les décemvirs, & qui ont toujours ſervi de fondement à leur juriſprudence. Le *code* & les *authentiques* ſont des loix & des conſtitutions des empereurs. Le *digeſte* eſt une compilation faite par l'ordre de Juſtinien de pluſieurs ſentences & réponſes de droit des plus célébres Romains, auſquelles il a donné la force de loi par l'épître qui eſt au-devant de l'ouvrage; & c'eſt ce qui compoſe le *droit romain* ou les *loix romaines*.

Moyſe, dit Joſéphe dans le 2 *livre de ſes antiquités*, a été le premier légiſlateur, & la loi de Moyſe a été la premiere donnée aux hommes, & donnée tant de ſiécles avant tous les légiſlateurs & avant toutes les autres loix, enfin donnée de Dieu en un temps où Dieu ſeul pouvoit la donner, tous les hommes étant tombés, après les premieres peuplades de tant de provinces éloignées, dans une ignorance & une confuſion incroyables, & n'étant pas même preſque capables de recevoir des loix, bien loin de les donner. C'eſt ce qui fit qu'au temps d'Homére & quelques ſiécles après on n'entendit point encore parler de loix, ni de légiſlateurs, les états étant gouvernés, non par des loix; mais par les ordonnances des rois & par les coutumes reçues.

La loi du *talion* eſt peut-être la plus ancienne des loix, comme une des plus équitables. Elle étoit obſervée chez les Hébreux, & ordonnée par la loi de Moy-

Digitized by Google

ſe, *œil pour œil*, & *dent pour dent*, comme il eſt dit dans l'évangile. Le talion eſt une juſtice naturelle. Il y a pluſieurs loix fameuſes, qui ont été propoſées par divers magiſtrats Romains, & qui donnent le nom à pluſieurs titres du droit : comme la loi *Falcidie*, qui fut faite ſous le triumvirat pour les teſtamens, la loi *Julie*, la loi *Cornelie*, la loi *Agraire*, la loi *Somptuaire*, &c.

Voici ce que Tacite nous dit des loix, *dans le 3 livre de ſes annales*. « Les premiers hommes vivant ſans ambition & ſans envie, n'avoient que faire de loix, ni » de magiſtrats, pour les retenir dans le devoir ; & ſe » portant volontairement au bien, n'avoient pas beſoin » auſſi d'y être excités par des récompenſes. Comme ils » ne deſiroient rien qui ne fût permis, rien ne leur étoit » défendu. Mais à la fin l'egalité étant bannie, l'orgueil & la violence prirent la place de la modeſtie & » de la pudeur. Il y eut des peuples qui aimerent mieux » d'abord le gouvernement des loix, ou qui y eurent » recours, après une longue domination. Elles étoient » ſimples au commencement comme les eſprits, & la » renommée a célébré principalement celles de Crete, » de Sparte, & d'Arhènes, établies par Minos, par Lycurgue, & par Solon ; mais celles-ci plus ſubtiles & » en plus grand nombre. Rome, ſous le gouvernement » de Romulus, n'eut point d'autres loix, que la volonté du prince. Numa en établit pour la religion. » Tullus & Ancus firent quelques réglemens politiques ; mais notre grand légiſlateur eſt Servius Tullius, qui ſoumit même le prince à ſes loix. Depuis » le banniſſement des Tarquins, le peuple en inventa » quelques-unes, pour ſe défendre de l'oppreſſion des » grands, & maintenir la concorde & la liberté. Après, » les décemvirs furent créés, & les plus excellentes » loix de la Gréce compilées, dont on compoſa les » douze tables, qui furent la fin des bonnes loix ; car » quoiqu'on eût fait depuis quelques réglemens contre » les vicieux à la naiſſance des vices, la plupart néanmoins ſont les fruits des diſſentions du peuple & du » ſénat, ou l'établiſſement violent de quelques perſonnes dans les dignités, ou le baniſſement de quelques » têtes illuſtres, & autres pareils déreglemens. De-là » ont pris naiſſance les loix ſéditieuſes de Gracchus » & de Saturninus, & les largeſſes de Druſus au nom » du ſénat. Les guerres d'Italie, & enſuite les guerres » civiles produiſirent diverſes ordonnances, qui ſe détruiſoient réciproquement ; mais à la fin le dictateur » Sylla changea ou abolit les précédentes, afin d'établir les ſiennes. Elles ne furent pas de longue durée, » quoiqu'elles fuſſent en plus grand nombre ; car auſſitôt le peuple fut agité par les loix turbulentes de Lepidus. Ce ne fut depuis que nouveaux réglemens ſur » chaque crime, & la république étant corrompue, » le nombre des loix devint infini. Enfin Pompée » élu pour réformateur des mœurs, après avoir inventé » des remédes pires que les maux, vit périr ſes loix avec » lui. Depuis, par l'eſpace de vingt-cinq ans que durerent les guerres civiles, il n'y eut ni droit, ni coutume. Mais Auguſte, conſul pour la ſixiéme fois, » abolit les loix qu'il avoit faites dans une puiſſance » illégitime, & en donna d'autres pour vivre en paix » ſous ſon empire. Parmi ces loix, il établit celles du » mariage. »

Les Romains ont eu des loix ſous leurs rois, & d'autres du temps de la république. Romulus a été le premier légiſlateur des Romains, comme le témoignent Tite-Live, Plutarque & Cicéron. Il ne nous reſte que quelques fragmens des loix de ce roi dans Varron & dans Feſtus. Voici la premiere.

SEI PATRONOS CLIENTEI FRAUDEM FAXSIT, SACER ESTOD. *Si un patron fait quelque fraude à ſon client, qu'il ſoit exécrable.* Servius cite le fragment de cette loi, ſur le ſixiéme livre de l'*Eneide*, comme tiré des douze tables : cependant elle eſt conſtamment de Romulus ; car dans Servius manuſcrit, la choſe eſt rapportée ainſi : *Ex lege Romuli & XII tabularum.* SI PATRONUS CLIENTI FRAUDEM FAXIT, SACER ESTO. Il eſt même certain par le témoignage de Denys d'*Halicarnaſſe* & de Tite-Live, que Romulus avoit établi le droit de *clientelle* & celui de *patronage* ; & que même, au rapport de Scaliger & de Cujas, les décemvirs, qui avoient compilé les loix des douze tables, y avoient compris les loix faites par les rois. *Ex his non dubium eſt leges regias in XII tabulas à decemviris conjectas fuiſſe ; & primâ, ſecundâ, tertiâ tabulâ leges regias, de patria poteſtate in quartam tabulam relatas, auctor eſt Dionyſius.* « Il eſt certain » par ce que nous venons de dire, que les loix faites » par les rois ont été inférées dans la loi des douze tables par les décemvirs ; que la premiere, la ſeconde » & la troiſiéme table comprennent les loix des rois ; » comme auſſi la loi, qui regarde la puiſſance des peres ſur leurs enfans, eſt tranſcrite dans la quatriéme table, ainſi que le dit Denys d'*Halicarnaſſe*. »

Sei pour *ſi*. Les anciens écrivoient ainſi un *i* long par la diphtongue *ei*, comme on le prouve par les anciennes inſcriptions, & par celle-ci, qui ſe voit encore à Rome :

Quod ejus agrei, locei publicum populei Romanei erit.

Patronos pour *patronus*. Les anciens ſe ſervoient fort ſouvent de l'*o* au lieu de l'*u*.

Cientei pour *clienti*, par la même raiſon de *ſei* pour *ſi*.

Faxſit pour *faxit*, à cauſe de la rudeſſe de l'*x*. Les anciens y ajoutoient une lettre entre deux, pour rendre la prononciation plus douce, comme on le voit par les anciens marbres, *vicxit*, *junxit*, &c.

Sacer eſtod pour *eſto*. Les anciens joignoient fort ſouvent la lettre *d* après l'*o* final d'un mot, comme on le peut voir par la colonne de *Duellius* dans le mot *pugnandod*.

On peut voir ſous le mot de CLIENT, ce que c'eſt que droit de *patronage* & de *clientelle*. Romulus permit à ſon peuple de ſe choiſir des patrons d'entre la nobleſſe, ſous la protection deſquels il ſe mettoit, & il établit des droits réciproques & du patron à l'égard de ſes clients, & des clients envers leur patron ; & s'ils venoient à y manquer, ils les donnoient au démon, & on pouvoit les tuer impunément. C'eſt ce que veut dire le mot *ſacer eſtod*.

La ſeconde loi de Romulus étoit conçue en ces termes : SEI NOROS PARENTEM VERBERIT, AST OLE PLORASIT SACRA DIVEIS PARENTUM ESTOD.

« Si une belle fille frape ſon pere, & qu'il s'en plaigne, qu'elle ſoit exécrable & punie par les dieux des » peres & meres.

Outre ces deux loix, dont les termes ſe ſont conſervés juſqu'à nous, il en a fait encore pluſieurs, dont nous avons perdu les paroles par l'injure des temps, & dont le ſens nous eſt reſté dans les auteurs Latins. On en trouve ſeize dans Denys d'*Halicarnaſſe*, dans Tite-Live, & dans Plutarque, dont les unes regardent le droit divin, & quelques autres le droit civil. Il y en a ſix qui regardent le droit divin, dont voici la premiere rapportée par Denys d'*Halicarnaſſe*.

I.

Ne quid deorum fabulis in quibus probra eorum & crimina commemorarentur, adhiberetur fidei : ſed omnes ſanctè, religioſè caſtèque de diis immortalibus ſentirent & loquerentur : nihil quod beatis naturis indecorum affingentes.

« De ne point ajouter foi à ce que la fable rapporte » des dieux touchant leurs crimes & leurs infamies ; » mais d'avoir d'eux des ſentimens ſaints & religieux, » & de n'en point parler, que d'une maniere chaſte, » n'attribuant rien de deshonnête à des natures bien-„ heureuſes. "

La ſeconde eſt de la ſainteté des murailles d'une ville.

Digitized by Google

II.

Ut *muri ſacroſancti eſſent, neve quis, niſi per portas, urbem ingrederetur, neve egrederetur.*

« Que les murailles d'une ville ſeroient ſacrées, & » qu'aucun ne paſſât par-deſſus, pour y entrer ou pour » en ſortir; mais ſeulement par les portes. »

Sur cette loi Plutarque demande dans ſes *queſtions romaines, queſt.* 27: Pourquoi les anciens vouloient que les murailles de leurs villes fuſſent ſacrées & non pas les portes. C'eſt, repond-t-il, afin que les citoyens ſoient plus diſpoſés à les défendre à cauſe de leur ſainteté & de leur conſécration: & c'eſt pour les avoir violées & ſauté par-deſſus, que Romulus fit mourir ſon frere Remus. Mais les portes des villes n'étoient point ſaintes ni conſacrées, parcequ'on y faiſoit entrer toutes les choſes néceſſaires à la vie, & qu'on y faiſoit paſſer les corps morts pour les bruler hors de la ville. Auſſi lorſqu'il falloit tracer les murailles d'une ville, on conduiſoit la charue attelée d'un bœuf & d'une vache, & on ne labouroit point l'eſpace qui devoit ſervir aux portes. C'eſt ainſi qu'en parle Plutarque: à quoi on peut ajouter ce que dit Pomponius *le Juriſconſulte: Si quis violaverit muros, capite punitur;* On fait mourir celui qui a violé les murailles.

III.

Ne *quis ex aſylo, ut ſacro tutoque loco, vi abſtrahatur.*

« Qu'on ne tire point par violence quelqu'un de l'a» ſyle où il ſe ſeroit refugié, comme étant un lieu ſaint. »

La ſainteté des aſyles a toujours été récommandable parmi les Grecs & les Romains. Cadmus fut le premier, qui ouvrit un aſyle à Thèbes, où ceux qui ſe retiroient, ſoit libres, ſoit eſclaves, avoient l'impunité du crime qu'ils avoient commis. Les deſcendans d'Hercule établirent un aſyle à Athènes. Tacite ſe plaint de l'abus qu'on faiſoit des aſyles à Rome.

IV.

Ne *quid in adminiſtratione reipublicæ niſi auguratè fieret.*

« Qu'il ne ſe fit rien dans le gouvernement de la » république, ſans avoir pris auparavant l'augure, pour » ſavoir la volonté des dieux. »

Ce qui eſt confirmé par Cicéron au *liv. I de la divination*, & par Denys d'*Halicarnaſſe, liv. XI des antiquités romaines*, qui nous apprennent que Romulus ayant été établi roi par la volonté des dieux, qu'il avoit conſultés, en prenant les auſpices, il avoit ordonné que dans la ſuite des temps cette coutume ſeroit gardée religieuſement, ſoit dans la création des rois, ſoit dans l'élection des magiſtrats, ou dans les affaires importantes de la république.

V.

Ut *penes reges ſacrorum omnium & graviorum judiciorum eſſet arbitrium & poteſtas; Patricii eadem ſacra cuſtodirent & curarent, magiſtratus ſoli regerent, juſque de levioribus cauſis redderent; Plebeii denique colerent agros, pecora alerent, quæſtuoſa exercerent opificia & artes, non tamen ſellularias & ſordidas, ſervis, libertinis, & advenis relinquendas.*

« Que les rois auroient la ſouveraine autorité ſur les » choſes de la religion, comme auſſi à rendre la juſtice » dans les affaires les plus importantes. Que les Patri» ciens veilleroient à la conſervation des ſacrifices, » qu'ils exerceroient ſeuls les magiſtratures, & qu'ils » rendroient la juſtice ſur les moindres affaires: Que les » Plébeiens cultiveroient les champs, nourriroient le » bétail, qu'ils exerceroient les arts & les métiers; ſi » ce n'eſt les plus ſordides, qui ſeroient réſervés aux » eſclaves, aux fils d'affranchis & aux étrangers. »

Les rois eurent le ſoin des ſacrifices, & joignirent d'abord la puiſſance ſacerdotale à la puiſſance royale, d'où vient que les Romains, après avoir chaſſé les rois, établirent un roi, qu'ils appellerent *rex ſacrificulus, le roi pour les ſacrifices*, comme nous l'apprenons de Tite-Live: *Regibus exactis, & partâ libertate, rerum deinde divinarum habitâ curâ, & quia quædam publica ſacra per ipſos facilitata erant, necubi regum deſiderium eſſet, regem ſacrificulum creant:* & la femme de ce roi des ſacrifices s'appelloit *regina, la reine*, comme l'enſeigne Macrobe, *lib. IV, cap.* 15. Les affaires ſur leſquelles le roi rendoit la juſtice, étoient les maléfices, les délits publics, les crimes de léze-majeſté, les brigues, la retraite donnée à des ſcélerats, & les aſſemblées illicites.

Les patriciens, comme juges inférieurs, connoiſſoient des meurtres, des incendies, des vols, des concuſſions, du tranſport des bornes, & d'autres délits de particulier à particulier. Ils exercerent ſeuls d'abord les charges de la religion: mais dans la ſuite, ſous la république, elles furent données aux plébeiens; car l'an CDLIV de la fondation de Rome, ſous le conſulat de P. Apuleius Panſa, & de Marcus Valerius Corvinus, on créa cinq augures du peuple. Ils vinrent même à poſſéder le ſouverain pontificat.

Les patriciens devoient occuper ſeuls les magiſtratures; mais ſeize ans après avoir chaſſé les rois, elles furent communiquées au peuple; car l'an CCCXLI de la fondation de Rome, on fit des queſteurs pris du peuple, comme auſſi des tribuns des ſoldats, l'an CCCLIII, des conſuls l'an CCCLXXXVIII, des édiles curules l'an CCCLXXXIX, des dictateurs l'an CCCXCVIII, des cenſeurs l'an CDIV, & enfin des préteurs l'an CDXVII, & il n'y eut que l'interregne qui demeura aux ſeuls patriciens.

VI.

Ut *populus, accedente ſenatûs auctoritate, magiſtratus crearet, leges juberet, bella decerneret.*

« Que le peuple, avec l'autorité du ſénat, éliroit les » magiſtrats, feroit des loix, & ordonneroit de la » guerre. »

Ce qui ſe faiſoit dans les aſſemblées du peuple par curies ou paroiſſes, ou par tribus & par centuries.

VII.

Ut *regi magiſtratuique auguſtior ſemper in publico eſſet habitus, ſuaque inſignia.*

« Que le roi & les magiſtrats auroient toujours en » public des habits de diſtinction & des marques d'hon» neur. »

Les rois, les empereurs & les conſuls portoient la *trabée*, la *robe peinte* & la *prétexte*.

VIII.

Ut *ſenatus publicum eſſet & commune civitatis conſilium, & in eum patriciis tantùm pateret aditus.*

« Que le ſénat ſeroit le conſeil commun de Rome & » de l'empire, & que les ſeuls patriciens y auroient » entrée. »

Romulus établit d'abord cent ſénateurs: il les augmenta d'un pareil nombre huit ans après, à cauſe de la paix faite avec les Sabins. L'ancien Tarquin en ajouta encore cent: depuis, ſous le triumvirat, le nombre alla juſqu'à neuf cens, & dans la ſuite juſqu'à mille; mais Céſar Auguſte en diminua le nombre.

IX.

Ut *coloni Romani mitterentur in oppida bello capta, vel ſaltem hoſtes victi, frangendis illorum viribus, agri mulctarentur parte.*

« Que les Romains enverroient des colonies ro» maines dans les villes des vaincus, ou qu'au moins » les ennemis ſeroient privés d'une partie de leurs » terres. »

Digitized by Google

Voici comment Tacite parle de cette coutume dans le *livre XI de ſes annales, ch.* 12. « Nous repentons-» nous d'avoir été chercher la famille des Balbes en Eſ-» pagne, & d'autres non moins illuſtres dans la Gaule » Narbonnoiſe ? Leur poſtérité fleurit encore parmi » nous, & ne nous céde en rien en l'amour de la patrie. » Qui eſt-ce qui a cauſé la ruine de Sparte & d'Athè-» nes, qui étoient ſi floriſſantes, que d'avoir traité en » eſclaves les vaincus, & leur avoir fermé l'entrée de » leurs républiques ? Romulus, notre fondateur, fut » bien plus ſage de faire en un même jour des citoyens » de ſes ennemis. »

X.

Annus *Romanus decem eſſet menſium.*

» Que l'année romaine ſeroit de dix mois. »

Voyez ce que nous avons dit ſur le mot ANNÉE.

XI.

Ut *mulier quæ viro juxta ſacratas leges nupſit, illi ſacrorum fortunarumque eſſet ſocia, neve eam deſereret; & quemadmodum ille familiæ dominus; ita hæc foret domina, neque defuncto viro, non ſecus ac filia patri heres eſſet, in portionem quidem æquam, ſi liberi extarent; ex aſſe vero ſi minus.*

» Qu'une femme qui auroit épouſé un homme, ſelon » les loix ſacrées, entreroit en communauté de ſacrifi-» ces & de bien avec ſon mari; qu'elle ſeroit la maî-» treſſe de la famille, comme lui en étoit le maître; » qu'elle ſeroit héritiere de ſes biens en portion égale, » comme un de ſes enfans, s'ils en avoient de leur ma-» riage, ſi non qu'elle hériteroit de tout. »

Par les loix ſacrées dans les mariages, il faut entendre, ou les mariages qui ſe pratiquoient par la *confarréation*, qui ſe faiſoit avec un gâteau de froment en préſence de dix témoins, & avec certains ſacrifices & des formules de prieres; & les enfans qui naiſſoient de ce mariage, s'appelloient *confarreatis parentibus geniti*: ou les mariages qui ſe faiſoient *ex coëmtione*, par un achat mutuel, d'où les femmes étoient appellées *matres familias, meres de famille.* Ces deux ſortes de mariages ſont appellés par les anciens juriſconſultes *juſta nuptia*, pour les diſtinguer d'une troiſiéme ſorte de mariage, qu'on appelloit *matrimonium ex uſu, injuſta nuptia*, concubinage.

Cette ſociété de ſacrifices & de biens dans laquelle la femme entroit, doit s'entendre de ſacrifices privés de certaines familles, qui étoient en uſage parmi les Romains, comme du jour de la naiſſance, des expiations & des funerailles, à quoi même étoient tenus les héri-tiers & les deſcendans des mêmes familles. D'où vient que Plaute a dit qu'il lui étoit échu un grand héritage, ſans être obligé à aucun ſacrifice de famille, *ſe hereditatem adeptum eſſe ſine ſacris effertiſſimam.*

La femme devoit être maîtreſſe de la famille, comme le mari en étoit le maître. C'étoit une coutume uſitée parmi les Romains, que la femme mettant le pied ſur le ſeuil de la porte de ſon mari, on lui demandoit qui elle étoit, & elle répondoit, *Caïa ſum, je ſuis Caïa*; parceque Caïa Cecilia, femme du vieux Tarquin, avoit été fort attachée à ſon mari & à filer. Plutarque dans la XXX queſtion romaine, dit, que le mari diſoit à ſa femme, lorſqu'il la recevoit chez elle, *Ego ſum Caïus, je ſuis Caïus*, & elle répondoit, *Ego Caïa, je ſuis Caïa.*

XII.

Ut *matronis de via decederetur, nihil obſcæni præſentibus iis vel diceretur vel fieret, neve quis nudum ſe ab iis conſpici pateretur, alioquin criminis capitalis reus haberetur.*

» Qu'on ſe retireroit pour laiſſer paſſer les dames de » qualité; qu'on ne diroit, ni ne feroit rien d'obſcéne » en leur préſence; & qu'aucun ne ſe laiſſeroit voir nud » devant elles; autrement, qu'il ſeroit coupable de » mort. »

XIII.

Ut *monſtroſos partus necare parentibus liceret.*

» Qu'il ſeroit permis aux parens de faire mourir » leurs enfans qui ſeroient venus monſtrueux au » monde. »

Mais il falloit prendre des témoins pour juſtifier du monſtre, dit Denys d'*Halicarnaſſe.*

XIV.

Ut *parentibus liberos religandi, vendendi, occidendi jus, alliſque modis de iis ſtatuendi plena poteſtas eſſet.*

« Que les peres auroient une ſouveraine puiſſance ſur » leurs enfans, de les lier, de les vendre, de les faire » mourir, & d'en diſpoſer de quelle maniere ils vou-» droient. »

XV.

Ut *ſi qua in re peccaſſet mulier, pœnam lueret ex mariti arbitrio: ſi veneficii circa prolem, vel adulterii eſſet accuſata, cognitionem ejus rei vir & cognati mulieris haberent; ſin convicta eſſet, ex illorum ſententia mulctaretur: ſi vinum bibiſſet domi, ut adultera puniretur. Si vir extra veneficium natorum vel adulterium mulierem repudiaſſet, rerum ejus pars uxori daretur, pars autem Cereri cederet.*

» Si une femme tomboit en quelque faute, ſon mari » l'en puniſſoit à ſa volonté; ſi elle s'étoit ſervie de poi-» ſon pour tuer ſes enfans, ou ſi elle avoit commis adul-» tere, la connoiſſance de ces crimes étoit réſervée au » mari & aux parens de la femme; & lorſqu'elle venoit » à en être convaincue, ils étoient les maîtres de la pei-» ne; ſi elle buvoit du vin, elle étoit punie comme » adultére. Que ſi le mari venoit à répudier ſa femme, » hors les cas d'empoiſonement & d'adultére, une » partie de ſon bien étoit donnée à la femme, & l'autre » conſacrée à Cérès. »

L'uſage du vin étoit interdit aux dames Romaines, & le mari les pouvoit tuer impunément lorſqu'elles en avoient bu, comme Pline nous l'aſſure, *lib. XIV, cap.* 13. *Non licebat vinum Romanis feminis bibere. Invenimus inter exempla, Egnatii Mecennii uxorem, quòd vinum bibiſſet è dolio, interfectam fuiſſe à marito, eumque cædis à Romulo abſolutum. Cato ideo propinquos feminis oſculum dare inſtituit, ut ſcirent an temetum olerent (hoc tum nomen vino erat.)* « C'eſt pour cela que » Caton avoit ordonné que les femmes baiſaſſent leurs » parens, pour ſavoir ſi elles ne ſentoient point le vin. »

XVI.

Ut *omnes parricida capite plecterentur.*

» Que tous les parricides ſeroient punis de mort.

Voici les loix que fit Numa, ſecond roi des Romains.

Pisces *quei ſquamoſei non ſunt, nei poluceto: ſquamoſos omnes preter ſcarum poluceto.*

« Qu'on n'offre point aux dieux en ſacrifice des poiſ-» ſons ſans écailles; mais ceux qui ſont couverts d'é-» cailles, excepté le ſcarre.

Sarpta *vinia nei fiet, ex ea vinum diis libarier nefas eſtod.*

» Il n'eſt pas permis d'offrir aux dieux du vin d'une » vigne qui n'aura point été taillée.

Feſtus interprétant le mot *ſarpta*, dit, *ſarpta vineæ putatæ, id eſt, pura factæ: ſarpere enim antiqui pro purgare ponebant.* Car les dieux ne vouloient point recevoir de ſacrifices qui ne fuſſent purs. Les anciens offroient du vin pur aux dieux, en diſant ces paroles: *Mactus hoc vino inferio eſto.*

Quotus *auſpicio claſſe procincta opeima ſpolia capiuntur, Jovei Feretrio bovem cædito, quei cepit auris trecen-*

tum darier oporteto, ſecunda ſpolia endo Martis aſam endo campo ſuovetauriliad, utra voled cadito; quei cepit aeris ducentum darier oporteto: quojos auſpicio capta diis piacolom dato.

Plutarque nous aſſure avoit trouvé dans les annales des pontifes, que Numa avoit parlé des dépouilles opimes, qu'un général d'armée prenoit ſur un autre général, & qu'il ordonnoit que les premieres ſeroient conſacrées à Jupiter *Feretrien*, les ſecondes au dieu Mars, & les troiſiémes à Quirinus.

Quojus pour *cujus*, terme ancien. *Claſſe procinctâ*: cela ſignifie une armée rangée en bataille, ſelon Feſtus. D'où vient que les anciens appelloient une armée *claſſis clupeata. Opeima ſpolia*, pour *opima ſpolia*, des dépouilles opimes, qu'un chef gagnoit ſur un autre chef, comme le dit Feſtus; & on les appelle *opimes*, ſelon lui, parcequ'il arrive fort rarement qu'on en prenne: ce qui n'eſt arrivé que trois fois à l'empire romain; l'une que Romulus remporta ſur Acron; la ſeconde, que Cornelius Coſſus prit ſur Tolumnius; & la troiſiéme, que Marcus Marcellus prit ſur Vindomare, & qu'il conſacra à Jupiter *Feretrien*, comme le marque Tite-Live. *Quei* pour *qui cepit: aeris* pour *aris: darier* pour *dari: oporteto* pour *oportet. Endo Martis Aſam*, pour *in Martis aram: endo campo* pour *in campo: ſuovetauriliad* pour *ſue, ove, tauro*, un ſacrifice d'un pourceau, d'une brebis & d'un taureau.

Sei quis *hemonem leiberom ſciens dolo malo mortei duit, parricidad eſtod. Sei im imprudens, ſe dolo malod occiſit, pro kapito occiſei & nateils ejus endo concione arietem ſobjicito.*

"Si quelqu'un tue un homme libre volontairement „& par malice, qu'il ſoit déclaré parricide: que s'il „le fait par imprudence, qu'il ſoit obligé en pleine „aſſemblée de ſacrifier un belier, pour la vie qu'il lui „a ôtée."

Leiberom pour *liberum*, *mortei* pour *morti*, *duit* pour *dedit*, *parricidad* pour *parricida*, *eſtod* pour *eſto*, *occiſit* pour *occidit*, *kapito* pour *capite*, *occiſei* pour *occiſi*, *nateiis* pour *natis*, *endo* pour *in*, *ſobjicito* pour *ſubjicito.*

Chez les Athéniens, celui qui avoit commis quelque crime, étoit obligé, pour expiation, de ſacrifier un belier.

Mulier quæ pregnans mortua ne humator, antequam partus ei excidatur; quei ſecus faxit, ſpei animantis cum gravida occiſæ reus eſtod. Negat lex regia, dit Marcellus juriſconſulte, *mulierem quæ pregnans mortua ſit humari, antequam partus ei excidatur: qui contra fecerit ſpem animantis cum gravida peremiſſe videtur.* Cette loi de Numa défendoit expreſſément d'enterrer une femme qui mouroit étant groſſe, avant qu'on eut tiré ſon fruit de ſon corps; & celui qui en uſoit autrement étoit cenſé avoir fait mourir l'enfant avec la mere. Valere Maxime rapporte qu'un certain Gorgias ſortit du ſein de ſa mere lorſqu'on la portoit en terre, & obligea par ſon cri ceux qui la portoient de s'arrêter.

Sei *hemonem ſolminis occiſit, im ſopera genua nei tollito; ſei ſolmine occiſus eſcit, nei juſta nulla fieri oporteto.*

Cette loi eſt obſcure, & l'on n'en peut avoir l'intelligence que par les coutumes que les Romains obſervoient dans les funérailles. Numa ne vouloit pas que ceux qui étoient morts de la foudre fuſſent portés ſur les épaules, comme les autres morts, & qu'on fît aucune cérémonie à leurs funérailles, parcequ'ils étoient morts par la colère des dieux.

Folminis eſt mis pour *fulmen*, les anciens Latins ne connoiſſant point les nominatifs terminés en *en*. *Sopera* pour *ſupra*, *nei* pour *ne.*

Veino *rogum ne reſparcito.*

"Qu'il ne falloit point arroſer le bucher de vin, mais „de lait."

Pelex *aſam Junonis ne tagito; ſei tagit, Junonei crenebis dimiſeis acuam ſeminam cadito.*

"Qu'une concubine ne touche point l'autel de Ju„non; & ſi elle le touche, qu'elle ſoit condamnée de „ſacrifier une petite brebis à Junon, ayant les cheveux „épars."

Aſam eſt mis pour *aram*, *tagito* pour *tangito*, *crenebis* pour *crinibus*, *dimiſeis* pour *dimiſſis*, *acuam* pour *agnam.*

Par cette loi, il n'étoit pas permis à un homme marié d'épouſer une autre femme. C'étoit la coutume dans les mariages, que la femme prenoit le coin de l'autel de Junon.

Si quis *aliuta faxit, ipſos Jovei ſacer eſtod.*

Aliuta pour *aliter.* Il ne ſe trouve que ce lambeau de cette loi, le reſte eſt péri par l'injure des temps.

Voici encore d'autres loix de Numa, dont les paroles ne nous ſont point reſtées; mais ſeulement le ſens dans les auteurs.

La premiere eſt de la nature de Dieu, dont voici le ſens.

Ne quis *Deum vel hominis ſpeciem, vel animalis alicujus formam habere exiſtimaret.*

"Que perſonne ne donne à Dieu la figure d'un hom„me, ni d'aucun animal."

Il ſemble que Numa faiſant cette loi, ait eu connoiſſance du commandement de Dieu, dans le *chapitre XX de l'Exode: Tu ne te feras aucune image taillée, ni aucune reſſemblance des choſes qui ſont dans le ciel, ou ſur la terre, &c.*

Ad deos *caſtè adiretur, pietas adhiberetur, opes amoverentur. Separatim nemo deos haberet, neve novos, neve advenas, niſi publicè adſcitos privatim colerent. Sacra diis inſtituta ſanctè ſervarentur; fruge molâque ſalsâ litaretur. Templa diis conſtructa profanis uſibus ne polluerentur. Templum Jani belli pacisque indicium eſſet.*

"Qu'il ne falloit s'approcher des dieux qu'avec pu„reté & piété, & éloigner d'eux les richeſſes; qu'au„cun n'eût des dieux nouveaux ou particuliers; que les „ſacrifices inſtitués en l'honneur des dieux fuſſent reli„gieuſement obſervés; qu'on répandît ſur les victimes „de la pâte ſalée; que les temples élevés en l'honneur „des dieux ne fuſſent point employés à des uſages pro„fanes; que le temple de Janus fût la marque de la „paix & de la guerre."

C'eſt pour cette raiſon qu'on le fermoit en temps de paix, & qu'on l'ouvroit en temps de guerre.

Ut divis *aliis alii ſacerdotes eſſent. Curiones triginta ſacra curiarum quibus præfecti curarent; proque curialibus publicè rem divinam facerent. Tres Flamines, Dialis Jovi, Martialis Marti, Quirino Quirinalis aſſidui ſacerdotes eſſent. Tribunus Celerum ſacris ſibi aſſignatis operam daret. Augures ſigna de cœlo ſervarent, publicaque à privatis diſcernerent, quæve vitioſa dirave dixerunt irrita ſevaque haberentur. Veſtales virgines ignem ſoci publici in urbe ſempiternum cuſtodirent; qua ſtupri convicta ad portam Collinam viva defoderentur; qui vitiaſſet virgis in foro ad mortem caederetur. Salii duodecim deorum belli præſidum univerſim laudatores, Marti Gradivo ſacra in palatio celebrarent. Feciales fœderum, pacis, induciarum oratores judiceſque eſſent; viderent ſedulò ne ulli fœderatæ civitati injuſtum bellum inferretur; de legatorum judicarent injuriis: ſi quid imperatores contra juſjurandum peccaſſent, cognoſcerent & expiarent. Pontifices denique de omnibus cauſis, quæ ad ſacra, tam inter ſacerdotes quàm profanos, judicarent; novas leges de ſacris ex ſua ſententia & arbitratu conderent; ſacerdotes omnes examinarent, ſacrorum miniſtros in officio continerent; de deorum geniorumque cultu, totoque religionum ac ceremoniarum negotio conſulentes docerent: præſcripta à ſe contemnentes pro delicti qualitate & magnitudine multarent; nullius poteſtati eſſent obnoxii.*

C'eſt-à-dire, que chaque dieu eût ſes prêtres particuliers; qu'aux trente curies des Romains, il y eut un

cun à chacune pour faire les ſacrifices ; trois prêtres Flamines, dont le premier pour Jupiter, s'appelloit *Dialis* ; le ſecond pour Mars, *Martialis* ; & le troiſiéme pour *Quirinus*, *Quirinalis* ; que celui-ci nommé *Tribunus Celerum*, s'aquitteroit des ſacrifices qui lui ſeroient aſſignés ; que les Augures obſerveroient les ſignes du ciel, & diſtingueroient ceux qui regardent le public de ceux qui ne concernent que le particulier, marquant ſoigneuſement les vicieux & les cruels ; que les Veſtales auroient ſoin d'entretenir continuellement le feu ſacré ; que celle d'entr'elles qui ſe ſeroit laiſſé corrompre, ſeroit enterrée vive hors de la porte Colline, & que ſon corrupteur ſeroit fouetté juſqu'à rendre l'ame dans la place publique ; qu'il y auroit douze prêtres appellés *Saliens*, qui feroient des ſacrifices dans le palais à Mars ſurnommé *Gradivus* ; que les Féciaux ſeroient les juges des alliances, de la paix & de la tréve ; qu'ils prendroient garde qu'on ne fît aucune guerre injuſte aux alliés du peuple Romain ; qu'ils jugeroient des outrages faits aux ambaſſadeurs ; & ſi les généraux d'armée avoient manqué à leur parole, ils expieroient leur faute ; que les pontifes ſeroient les juges des affaires de la religion, tant entre les prêtres qu'entre les laïcs ; qu'ils feroient de nouvelles loix à leur volonté pour les ſacrifices ; qu'ils examineroient les prêtres ; qu'ils les retiendroient dans leur devoir ; qu'ils rendroient raiſon du culte des dieux & des génies de toute la religion, & des cérémonies qu'on y pratique, à ceux qui s'adreſſeroient à eux ; que ceux qui mépriſeroient leurs ordonnances ſeroient punis par eux ſelon la grandeur de leur déſobéiſſance ; & qu'ils ne ſeroient ſoumis à perſonne.

Toutes ces loix ſont rapportées par Tite-Live, par Plutarque & par Florus ; & la raiſon que rend S. Auguſtin de la multiplicité de ces prêtres, c'eſt à cauſe du grand nombre de dieux que les païens adoroient, & de peur qu'on ne les confondît.

ANNUS *duodecim eſſet menſium.*

« Que l'année ſeroit compoſée de douze mois. » Il y avoit deux mois d'ajoutés à l'année de Romulus ; ſavoir, janvier & février. »

DIES *omnes in faſtos, nefaſtoſque diſtribuerentur.*

« Que les jours ſeroient divités en *faſtes* & *nefaſtes*, » en jours de fête & jours ouvriers ou de travail. »

UT *ſi pater filio conceſſerit uxorem ducere, quæ futura illi juxta leges ſacrorum bonorumque omnium particeps, eidem patri poſtea nullum jus vendendi filium eſſet.*

« Que ſi le pere a permis à ſon fils de ſe marier à une » femme, qui devoit entrer en communauté de biens » & de ſacrifices avec lui, le pere ne pouvoit plus ven- » dre ſon fils. »

UT *contractus dubii & ſine teſtibus fide ac jurejurando terminarentur, utique magiſtratus ac judices in dubiis cauſis ex alterius fide & ſacramento ſuam interponerent ſententiam.*

« Que les contrats douteux & faits ſans témoins, ſe- » roient certifiés avec ſerment ; & que les juges donne- » roient leurs ſentences dans les cauſes douteuſes ſur le » ſerment d'une des parties. »

Il faut parler préſentement des loix faites par les autres rois. Tullus Hoſtilius, troiſiéme roi des Romains, fit une loi, que lorſqu'une femme accoucheroit de trois enfans à la fois, ils ſeroient nouris & élevés aux dépens du public juſqu'à l'âge de puberté : *Ut trigemini quoties naſcerentur, alimenta ex publico, uſque ad pubertatem traderentur.*

Il renouvella en ſecond lieu la loi de Romulus touchant les Féciaux : *Ut Feciales fœderum, belli, pacis, induciarumque oratores, judiceſque eſſent, & bella diſceptarent.*

Tarquinius *Priſcus* ou l'*Ancien*, donna les loix ſuivantes.

UT REGIA *Romanorum majeſtas coronâ aureâ, ſceptro, ſellâ curuleâ, togâ pictâ, licioribus duodecim, aliiſque ornamentis inſignis eſſet.*

« Que les rois porteroient une couronne d'or & un » ſceptre ; qu'ils auroient un ſiége garni d'yvoire & une » robe brodée ; & qu'ils ſeroient précedés de douze lic- » teurs. »

UT *quiſque civis veram bonorum ſuorum, quæ, qualiacunque eſſent, æſtimationem jurejurando probaret, probatamque ad regem deferret, genus item, ætatem, nomina uxorum, liberorum familiæque omnis : quæ, cujus generis prædia, quis ſervorum pecudumque numerus, quæ qualiacunque fundorum inſtrumenta ſingulatim ſine dolo malo profiterentur, quâque urbis in parte, quove extra urbem loco habitaret, ſuaſque res poſſideret, ſanctè indicaret : qui ſecus feciſſet, bonis publicatis civitatem amitteret, ceſſuſque virgis ſub haſta veniret.*

« Que chaque citoyen ſeroit tenu de donner un dé- » nombrement de tous ſes biens au roi, de quelque » nature qu'ils fuſſent, & de le certifier véritable par » ſerment ; comme auſſi de déclarer ſon origine & ſon » âge, les noms de ſa femme, de ſes enfans & de toute » ſa famille ; de dire le nombre de ſes terres & leur » qualité : & le tout ſans aucune fraude. Que ſi quel- » qu'un y manquoit, il perdoit le droit de bourgeoiſie, » ſon bien étoit confiſqué ; & après avoir été fouetté, » on le vendoit à l'encan comme eſclave. »

UT *quiſque pater familias pro naſcentibus quidem ad ædem Junonis Lucinæ, pro fumentibus verò togam virilem ad Juventutis ; pro defunctis denique ad Libitinæ certas ſtipes penderent : eaſque quotannis Æditui in tabulas referrent, ex quibus puerorum puberum, ac mortuorum certus numerus ſingulis annis cognoſceretur.*

« Que chaque pere de famille donneroit une certaine » ſomme au temple de Junon *Lucine* pour les enfans » nouveau-nés ; une autre au temple de la Jeuneſſe, » lorſque leurs enfans prendroient la robe virile ; & » une troiſiéme au temple de la déeſſe Libitine, lorſ- » qu'ils viendroient à mourir. Les ſacriſtains de ces » temples étoient tenus d'en faire des catalogues tous » les ans, afin qu'on pût connoître le nombre des en- » fans nouveau-nés, de ceux qui prenoient la robe vi- » rile, & de ceux qui mouroient. »

UTI *in tribus Urbanas atque jus civitatis ſervi ab civibus Romanis manumiſſi, qui vellent adſciſcerentur ; & libertini ad omnia plebeiorum admitterentur munia.*

« Que les eſclaves à qui les Romains auroient donné » la liberté, pouroient être reçus dans les tribus de la » ville s'ils le vouloient, & jouir du droit de citoyens ; » & que les enfans des affranchis ſeroient auſſi admis à » toutes les charges du peuple. »

NE QUIS *ob debitum fœnus in vincula traheretur, neve fœneratoribus jus in libera corpora, ſed debitorum contenti facultatibus eſſent.*

« Qu'on ne mettroit perſonne en priſon pour les ar- » rérages dus ; & que les tenriers n'auroient aucun droit » ſur les perſonnes libres, & ſe contenteroient des » biens de leurs débiteurs. »

Nous n'avons que la loi ſuivante de Tarquin *le Superbe.*

UTI *ſacrorum cauſâ quotannis ſemel in montem Albanum Romani Latinique nomine populi Romani à ſupremo magiſtratu Romano cogerentur ; Jovi Latiali conſenſu communi ſacra facturi, ferias & mercatus celebraturi & unâ epulaturi.*

« Que tous les ans le ſouverain magiſtrat de Rome » aſſembleroit les Romains & les Latins ſur le mont » Alban, pour faire d'un commun accord un ſacrifice à » Jupiter *Latial*, y faire une fête & un feſtin commun, » & y tenir un marché. »

Voilà toutes les loix faites par les rois, que Sextus Papirius juriſconſulte a ramaſſées en un corps, pour les conſerver à la poſtérité, & qu'on appelle de ſon nom *Jus Papirii*. Il nous faut parler maintenant des loix du temps de la république, dont les unes ont été faites par

Digitized by Google

les décemvirs, & les autres par les conſuls, par les dictateurs & par les tribuns du peuple.

Les loix des décemvirs, compriſes ſous le nom des douze tables, ont été les plus conſidérables; puiſqu'ils les avoient priſes des républiques les mieux policées de la Gréce, & des coutumes les plus juſtes des Romains & des autres peuples, auſquelles, comme nous avons dit, ils joignirent les loix royales.

Cette compilation ſe fit avec ſoin, par ce qu'il y avoit de plus habiles gens parmi les Romains. Enſuite les décemvirs convoquerent une aſſemblée du ſénat, à qui ils les donnerent à examiner. Le ſénat, après un ſérieux examen, les autoriſa tout d'une voix par un arrêt; & le peuple les confirma enſuite par un *plébiſcite*, dans une aſſemblée des centuries. On les fit enſuite graver ſur des tables d'airain, & on les expoſa dans le lieu le plus éminent de la place publique. Ce fut l'an CCCIII de la fondation de Rome. Et l'année ſuivante, comme on vit qu'il manquoit encore quelque choſe pour la perfection du droit romain, les décemvirs ajouterent encore d'autres loix, qu'ils graverent ſur deux autres tables d'airain, qu'on joignit aux dix autres: ce qui fit le nombre de douze. Denys d'*Halicarnaſſe*, Tite-Live & Plutarque traitent cette matiere à fond. On pourra les conſulter, ſi l'on veut en être mieux inſtruit. Cicéron, au *premier livre de l'Orateur*, préfere ces loix à toutes les bibliothéques du monde. Voici ſes paroles: *Eſt in duodecim tabulis antiquitatis effigies, quòd & verborum prima vetuſtas cognoſcitur, & actionum genera quædam majorum conſuetudinem vitamque declarant: ſive quis civilem ſcientiam contempletur, totam hanc, deſcriptis omnibus civitatis utilitatibus ac partibus, duodecim tabulis contineri videbit: ſive quem iſta prepotens & gloriosa philoſophia delectat, dicam audacius hoſce habet fontes omnium diſputationum ſuarum, qui jure civili & legibus continentur. Bibliothecas me hercle omnium philoſophorum, unus mihi videtur XII tabularum libellus, ſi quis legum fontes & capita viderit, auctoritatis pondere, & utilitatis ubertate ſuperare.* Il eſt ſans doute bien fâcheux que l'injure des temps nous ait privés d'un ſi grand tréſor, dont il ne nous reſte que quelques fragmens répandus dans divers auteurs, que nous rapporterons ici pour l'utilité du lecteur.

Praeco, *fonus endeicito: quom fonus ecfertor, nei incomitiato.*

" Que le crieur invite aux funérailles, & qu'on ne „ tienne point d'aſſemblées pendant qu'on les fait. "

Fonus pour *funus*; *endeicito* pour *indicito*; *quom* pour *quum*; *ecfertor* pour *eſt efferendum*; *nei* pour *ne*; *incomitiato* pour *ito in comitium.*

Voici les termes dont le crieur ſe ſervoit pour inviter aux funérailles des grands de Rome: OLLUS QUIRIS LETO DATUS EST, ou L. TITIUS VIXIT, L. TITIO EXEQUIAS IRE CUEI COMMODUM EST, JAM TEMPUS EST, OLLUS EFFERTUR; *L. Titius eſt mort; ceux qui ont le loiſir d'aſſiſter à ſon enterrement, il eſt temps, on l'emporte du logis.*

Molieres *faciem nei carpunto, neive cenas radunto; leſum foneris nec habento.* Ce ſont trois fragmens qui ſe liſent dans divers auteurs. Cette loi reglоit le deuil, & preſcrivoit des bornes à la douleur. *Molieres* eſt mis pour *mulieres*, *cenas* pour *genas.*

Cette loi défendoit aux femmes de déchirer leurs viſages dans la douleur, & de faire des lamentations. Cicéron nous aſſure dans le ſecond *des Tuſculanes*, que cette loi avoit été faite par Solon, & que les décemvirs l'avoient priſe de lui. *Poſtea quàm, ut ſcribit Phalerus, ſumptuoſa fieri funera & lamentabilia cœpiſſent, Solonis lege ſublata ſunt, quam legem iiſdem prope verbis noſtri Decemviri in decimam tabulam conjecerunt.*

Endo *fonere tribos recinieis, ricâ porporeâ decemque tibicinebos vetier liceto; hoc ploas nei facito: tribos ricinieis* pour *tribus ricineis; porporea* pour *purpurea*; *tibicinebos* pour *tibicinibus*; *vetier* pour *utier.* Il étoit ordonné par cette loi, que les femmes ſe vêtiroient de trois robes de pourpre, & qu'on n'employeroit que dix joueurs de flute dans les pompes funébres.

Servalis *unctura circumpotatioque, quom fonus exſequiantor, neive reſperſio ſuat; acerras ſepolcris aut longas koronas nei indeponito.* Cette loi défendoit d'oindre les corps des eſclaves, & de faire un feſtin à leurs funérailles, non plus que des effuſions de vin, & de couronner leurs ſépulcres de feſtons, ou de bruler de l'encens.

Servalis pour *ſervilis*; *exſequiantor* pour *exſequias ire*; *ſuat* pour *ſiat*; *ſepolcris* pour *ſepulcris*; *koronas* pour *coronas*; *endeponito* pour *imponito.*

Murinam *mortuo nei indito.* Qu'on ne ſe ſervît point de ce breuvage délicieux qu'ils appelloient *murina*, aux enterremens des morts.

Les auteurs ne conviennent point ſur la compoſition de ce breuvage; mais tous tombent d'accord que la dépenſe en étoit grande: c'eſt pourquoi les décemvirs, qui vouloient retrancher les grandes dépenſes qu'on faiſoit aux funérailles des perſonnes de qualité, en avoient défendu l'uſage.

Plusa *fonera unei nei facito, neive pluſes lectos indoſerto.*

" Il n'étoit pas permis de faire marcher pluſieurs lits „ dans les pompes funébres. „ Cependant Auguſte voulut que les funérailles de Marcellus fuſſent honorées de ſix cens lits; & on en compta juſqu'à ſix mille à celles de Sylla. Ils tenoient cela à grand honneur. Pour ce qui eſt du peuple, on portoit leurs corps dans des biéres.

Plusa eſt mis pour *plura*; *unei* pour *uni*; *pluſes* pour *plures*; *endeſerto* pour *inſerto.*

Ausom *in fonere nei addito: aſt quoi auſo denteis vinctei ſient, im cum ole urereve ſe fraude liceto.*

Auſum eſt mis pour *aurum*; *auſo* pour *auro*; *quoi* pour *cui*; *vinctei* pour *vincti*; *ole* pour *illo.*

Il étoit défendu de bruler de l'or avec les corps des défunts, ſi ce n'eſt qu'ils euſſent des dents ratachées avec des filets d'or; car alors on ne contrevenoit point à la loi de le bruler avec le corps.

Rogum *aſcià nei poleito.* Que le bucher ne ſeroit point fait de bois poli, mais de ſimple bois.

Honoratorum *virorum laudes endo concione memorantor, eaſque nania ad tibicinem proſequantor.*

" Qu'on feroit publiquement l'oraiſon funebre des „ perſonnes illuſtres, & qu'on chanteroit des lamen- „ tations au ſon des inſtrumens. "

P. Valerius Publicola fut le premier, qui fit publiquement l'oraiſon funebre de Junius Brutus ſon collégue dans le conſulat. Cette coutume fut ſuivie depuis durant la république, & ſous les empereurs.

Dominus *foneris endo ludeis accenſo, liſtoreboſque oſtitor.*

Liſtoreboſque eſt mis pour *liſtoribuſque*; *oſtitor* pour *utitor.*

" Que celui qui préſide aux funérailles, ſe ſerve dans „ les jeux d'*accenſe* & de *liſteurs.* „

Dominus ludorum, le maître des jeux, qu'Auguſte a nommé le premier, ſelon Quintilien, *munerarius.* Cette coutume de donner des jeux pour honorer les funérailles des grands, eſt très-ancienne; puiſque Homere & Virgile en font mention. Ces jeux étoient ou des combats de gladiateurs, ou des courſes de chevaux.

Homini *mortuo oſa nei lecito, quod poſt ſonus faciat, exſtra quam ſei quis foris militiaque mortuos ſiet.*

Cette loi eſt rapportée par Cicéron, *lib. XI, de Leg.* *Homini*, inquit, *mortuo oſſa ne legito, quo poſt funus faciat: excipit bellicam peregrinamque mortem.* Et il donne enſuite le ſens de cette loi: *ut poſteaquàm corpus crematum eſſet, oſſa à cineribus legantur, ſtatimque loco proximo in terram condantur, ne, ſi alium in locum ſe-*

peliendi causâ deportarentur, luctus duplicaretur & sumptus; de peur qu'on ne renouvelle le deuil & la dépenſe. On excepte de cette loi ceux qui ſeroient morts en guerre ou dans un pays étranger, dont on rapporteroit les os pour être mis dans le ſépulcre de leurs ancêtres. On ne laiſſoit pas de brûler les corps de ceux qui étoient morts, ſoit en guerre, ſoit dans les pays étrangers; mais on leur coupoit ſeulement un doigt qu'on rapportoit à Rome, afin de leur rendre les honneurs de la ſépulture, comme nous l'apprenons de Feſtus. *Membrum abſcindi mortuo dicebatur, quum digitus ei decidebatur, ad quod ſervatum juſta fierent, reliquo corpore combuſto.*

HOMINEM *mortuum endo urbe nei ſepeleito, neve urito.*

« Qu'on ne devoit point brûler les corps, ni les enterrer dans la ville. »

Cette loi eſt rapportée par Cicéron : *Hominem mortuum, inquit lex duodecim, in urbe ne ſepelito, neve urito.* On trouve néanmoins que les grands hommes, les empereurs, & les vierges veſtales ont été exceptées de cette loi : car Valerius Publicola & Poſthumius Tubertus ont eu leurs ſépulcres au bas du capitole, de même que la famille des Claudiens. Mais les autres citoyens étoient enterrés dans leurs terres, ou ſur les grands chemins de Rome.

PATREI *endo fidiom qui ex ſe matreque familias natus eſt, vitai neciſque poteſtas eſtod, terque im venundarier jous eſtod : ſei pater fidiom ter venomduit à patre leber eſtod.*

« Que le pere auroit puiſſance de vie & de mort ſur » ſon fils, qui ſeroit né de lui & de ſa femme dans un » légitime mariage ; qu'il le pouroit vendre trois fois, » comme eſclave ; mais qu'après avoir été vendu trois » fois, il redevenoit libre & hors de la puiſſance pa» ternelle. » *Fidiom* eſt mis pour *filium* ; & *fidios*, pour *filius* ; *vitai*, pour *vitæ* ; *im*, pour *eum* ; *jous*, pour *jus* ; *venomduit*, pour *venumdederit* ; *leber*, pour *liber*.

La puiſſance paternelle étoit grande chez les Romains ; & l'empereur Juſtinien nous apprend que ce droit étoit particulier à ces ſeuls peuples : *Jus poteſtatis quod habemus in liberos proprium eſt civium Romanorum. Nulli enim ſunt homines, qui talem in liberos habeant poteſtatem, qualem nos habemus.* Denys d'*Halicarnaſſe* dit, que cette ſouveraine puiſſance avoit été donnée aux peres par Romulus. *Hanc autem poteſtatem non recentem fuiſſe, ſed jam inde ab Romulo permiſſam.* Du temps des empereurs il ne fut plus permis aux peres de faire mourir leurs enfans, ni de les faire eſclaves, non pas même de les déshériter, ſi ce n'eſt pour des cauſes conſidérables, qu'ils devoient dire devant le préteur.

PATREI *libereis fueis quoſque habet in poteſtate cujuſcumque ſexûs, tutoris teſtamento dandi jous eſtod.*

« Qu'un pere pouroit donner des tuteurs à ſes en» fans par ſon teſtament. ».

SI QUIS *tutor pupillum fraudarit remque ejus interverterit, infamiâ notator, pœnaque moltator duplioni.*

« Si un tuteur fraude ſon pupille, & diſſipe ſon bien, » qu'il ſoit noté d'infamie & condamné à l'amende » du double. » Car le tuteur eſt obligé de tenir compte, non-ſeulement de ce qu'il a perçu des biens du pupille ; mais auſſi de tout ce qu'il a pu & du honnêtement percevoir, & ce avec autant & plus de diligence qu'en ſes propres affaires ; & s'il étoit convaincu d'avoir agi frauduleuſement en cela, il n'en étoit pas quitte pour la ſimple reſtitution de ce qu'il avoit pris ou détourné ; mais il étoit tenu à la reſtitution du double, par une action que les juriſconſultes appellent *de rationibus diſtrahendis*, & outre cela noté d'infamie.

SEI *fouſioſes eſit, adnatorum, gentiliumque endo eo pequniaque ejus poteſtas eſtod.*

Si furioſus eſt, agnatorum gentiliumque in eo pecuniaque ejus poteſtas eſto.

Cette loi des douze tables veut, que ſi un pupille après être venu en âge, devenoit fou ou furieux & incapable de pouvoir adminiſtrer ſon bien, il ſoit mis en la curatelle de ſes plus proches parens, pour avoir le ſoin de ſa perſonne & de ſes biens.

PATER FAMILIAS, *utei ſoper familiâ pecuniaque ſoua legaſit, ita jous eſtod.*

« Qu'un pere de famille auroit la liberté de léguer » ſes biens. ».

Utei eſt mis pour *uti* ; *ſoper*, pour *ſuper* ; *ſoua*, pour *ſua* ; *legaſit*, pour *legaverit*.

Par la loi des douze tables, il étoit libre au teſtateur de léguer tout ſon bien, à qui bon lui ſembloit ; mais il arrivoit le plus ſouvent, que quand les teſtateurs avoient ainſi diſpoſé & abſorbé leurs biens en legs particuliers, les héritiers inſtitués voyant qu'il ne leur reſtoit rien, répudioient l'hérédité, & ainſi l'inſtitution d'héritier, qui étoit le fondement du teſtament, étoit rendue inutile, & les légataires n'avoient rien. Pour prévenir cet inconvénient, on fit la loi *Falcidie*, par laquelle il fut ordonné, que les teſtateurs ne pouroient léguer que les trois quarts de leur bien, & qu'ils ſeroient tenus d'en laiſſer le quart à l'héritier inſtitué. C'eſt ce qu'on appelle la *quarte falcidie*, ou ſimplement la *falcidie*, qui fut faite un peu avant l'empire d'Auguſte ſous le *triumvirat*.

FILII *filiaque familias bonorum paternorum ſui ſuaque haredes ſunto.*

Par la loi des douze tables, il n'y avoit que deux ſortes d'héritiers, ou deux ſortes de ſucceſſion *ab inteſtat*, ſavoir, *ſuorum* & *agnatorum*, des enfans & des parens. Le degré en ligne maſculine étoit tellement conſidéré dans l'ancien droit romain, & l'on faiſoit ſi peu de cas du degré en ligne féminine, que les enfans ne ſuccédoient point à leur mere, ni la mere à ſes enfans. Mais on fit dans la ſuite ſur cela deux *ſénatuſconſultes*, par leſquels le droit de mutuelle ſucceſſion fut introduit : ſavoir, l'*Orficien*, qui appella les enfans à la ſucceſſion de la mere, & le *Tertyllien* qui appella les meres à la ſucceſſion de leurs enfans.

SEI QUA *molier poſt virei mortem in decem proximeis menſebos pariat, quei quave ex ea naſcatur, ſonus, ſouave, in virei familia heres eſtod.*

« Si une femme vient à accoucher dix mois après » la mort de ſon mari, que l'enfant qui en naîtra, fils » ou fille, ſoit héritier du pere. »

Ulpien veut, qu'un enfant, qui eſt né dix mois après la mort de ſon pere, ne puiſſe en être héritier : *Poſt decem menſes mortis natus non admittitur ad legitimam hereditatem.* Cependant l'empereur Adrien a déclaré qu'une honnête femme accouchant le onziéme mois après la mort de ſon mari, l'enfant qui en naîtroit pouroit légitimement ſuccéder à ſon pere, fondé en cela ſur l'autorité des philoſophes & des médecins ; ce qui a fait dire à Varron dans une ſatyre qui a pour titre, *Teſtamentum : Si quis undecimo menſe à priore natus, eſto heres*, ſur quoi Cujas dit, qu'on doit entendre cela du onziéme mois commencé & non pas révolu.

PATREBOS *cum plebed connubia nei ſunto.*

« Que les mariages ſeroient défendus entre les pa» triciens & les plébeïens, » c'eſt-à-dire, entre les nobles & le peuple. En faiſant cette loi, qui fut abrogée dans la ſuite, les décemvirs avoient voulu mettre la diviſion entre les nobles & le peuple, & rendre par ce moyen leur magiſtrature perpétuelle.

SEI *vir aut molier alter alteri nontiom miſeit, devortiom eſtod ; molier res ſuas ſibei habetod, vir molierei claves admittod exicitoque.*

Nontiom miſeit, eſt mis pour *nontium miſit* ; *exicitoque*, pour *exigitoque*. Les autres vieux termes ſont faciles, ou ont déja été expliqués.

Le divorce dans les mariages a été inconnu aux premiers Romains, juſqu'à la loi des douze tables, & encore ne le voyons-nous pratiqué que vingt-un ans depuis la loi faite. Ce fut Spurius Carvilius Ruga, qui

Digitized by Google

quitta ſa femme, à cauſe de ſa ſtérilité, l'an de la fondation de Rome, ICXXIII, ſous le conſulat de M. Pomponius Mathon, & de C. Papirius Maſſon, en quoi il eſt blâmé par Valerius d'avoir préféré le deſir de ſe voir des enfans à l'amour conjugal.

Mais le divorce fut depuis commun dans l'empire romain, non-ſeulement durant le paganiſme & la juriſprudence ancienne; mais auſſi ſous les premiers empereurs chrétiens, durant & après Juſtinien même. Cela étoit tellement conſtant, & eſtimé ſi raiſonnable, qu'il n'étoit pas permis aux contractans de ſe priver de cette liberté par une ſtipulation pénale; & il falloit ſe contenter des peines que la loi impoſoit à celui qui cauſoit un injuſte divorce. Il ſe faiſoit ou par le mutuel conſentement des parties, qu'ils appelloient *bonâ gratiâ*, auquel cas il dépendoit abſolument de la convention des parties de ſe quitter réciproquement les droits nuptiaux, ou de s'avantager comme bon leur ſembloit: ou bien par la ſeule inſtance & opiniâtreté de l'un contre le gré de l'autre; & s'il n'y avoit point de cauſe légitime, celui qui le requeroit étoit ſujet aux peines, *injuſti diſſidii*, d'un injuſte divorce. S'il y avoit cauſe légitime, le mari rendoit à ſa femme ce qu'elle avoit apporté, lui ôtoit les clefs de la maiſon, & la renvoyoit, comme nous l'apprenons de Cicéron, *Frugi factus eſt, mimam illam ſuam ſuas res ſibi habere juſſit ex duodecim tabulis, claves ademit, exegit.* « Il eſt » devenu homme de bien, il a renvoyé ſa comédienne, il lui a rendu ce qui lui appartenoit, conformément aux loix des douze tables, il lui a ôté les clefs, » & l'a chaſſée. »

Si *quis injuriam alteri faxit*, XXV *æris pœna ſunto.*

« Si quelqu'un fait quelque injure à un autre, qu'il » paye vingt-cinq livres d'airain. »

L'injure dans la juriſprudence romaine, comprend tout ce qu'un homme fait au mépris de ſon prochain. L'injure ſe commet en trois manieres; par effet, quand quelqu'un excéde un autre en ſon corps de coups & de bleſſures; par parole, quand quelqu'un profére contre un autre des paroles, qui offenſent ſon honneur & ſa réputation; par écrit, quand quelqu'un fait des libelles diffamatoires, ou des vers contre un autre.

La loi ancienne puniſſoit différemment l'injure qui ſe fait par effet. Si l'excès étoit allé juſqu'à rompre un membre, par la loi des douze tables, il étoit permis à celui qui avoit été mutilé de prendre lui-même ſa ſatisfaction, en faiſant ſouffrir une pareille peine, c'eſt-à-dire, pareille rupture & mutilation. C'eſt ce qu'on appelle *talion*; parceque la peine étoit & devoit être ſemblable à l'injure; & quand il n'y avoit rien de rompu, mais ſeulement un ſoufflet ou un coup de poing donné, on en étoit quitte pour une peine pécuniaire de vingt-cinq as.

Pour les injures & les ſatires contre la réputation des grands de Rome, on les puniſſoit d'une amende pécuniaire ou de l'exil, & quelquefois même de mort, comme S. Auguſtin le rapporte d'un paſſage de Cicéron, *liv. 4. de la république.*

« Nos loix des douze tables, *dit-il*, ſont bien con» traires à cela. Car quoiqu'elles ſoient fort retenues à » punir des peines capitales, elles ne laiſſent pas de » les ordonner contre ceux qui noirciſſent la réputa» tion d'autrui, par des vers ou repréſentations injurieuſes; en quoi elles ont très-grande raiſon: car notre vie doit être expoſée à la cenſure légitime des » magiſtrats, mais non pas à la licence effrenée des » poëtes; & il ne doit être permis de nous dire une » injure, qu'à condition que nous y puiſſions répondre & nous défendre en jugement. »

Quei *cum telo hominis occidendi causâ deprehenſos fouerit, capitâl eſtod.* „

« Celui qui aura été trouvé avec une arme pour tuer » quelqu'un, qu'il ſoit puni de mort. »

L'homicide volontaire a toujours été puni du dernier ſupplice par les anciens; & cette punition, par la rigueur de la loi, a lieu, non-ſeulement quand la mort s'en eſt enſuivie, mais auſſi quand on s'eſt mis en devoir d'exécuter le mauvais deſſein, qui n'a pu avoir d'exécution. Ainſi on punit celui, qui avec port d'armes, va guetter ou attaquer quelqu'un pour le tuer, quoiqu'il n'en meurt pas. De même celui qui a donné le poiſon, qui l'a acheté, vendu, & préparé, quoiqu'il ait été rendu inutile, ne laiſſe pas d'être puni comme homicide.

Quei *nox fortum faxſit, ſei im aliquips occiſit, joure caſos eſtod: ſei loucei fortom faxſit telove ſe defenderit, ſei im aliquips cum clamore occiſit, joure caſos eſtod: ſei loucei fortom faxſit, neque telo ſe defenderit, ſei leber fiet, prætor im verberarier joubetod, eique quoi fortom factum eſit addeicito: ſei ſervos fiet, virgis caſos ex ſaxo deicitor; ſei impubes fiet, prætoris arbitratu verberatos noxſiam farcito.*

« Si quelqu'un fait un vol la nuit, il eſt permis de » le tuer: que ſi c'eſt le jour, & que le voleur ſe dé» fende avec des armes, il eſt auſſi permis de le tuer: » que s'il ne ſe défendoit point à main armée, & qu'il » ſoit libre, que le préteur le condamne au fouet; que » s'il eſt eſclave, qu'il ſoit précipité de la roche Tar» peïenne, après qu'il aura été fouetté. Que ſi le voleur » n'eſt pas encore en âge de puberté, qu'il ſoit fouetté » & condamné aux dommages & intérêts, ſelon la vo» lonté du préteur. „

Quei *falſum teſtimonium dixſerit ex ſaxo deicitor.*

« Que celui qui aura rendu faux témoignage contre » quelqu'un, ſoit précipité de la roche Tarpeïenne. „

Cette loi eſt conforme à la loi du décalogue, *Tu ne diras point de faux témoignage.* Il y en a qui croient que Platon & les autres philoſophes Grecs avoient lu les livres de Moyſe, & en avoient tiré la plupart de leurs loix, que les décemvirs compilerent enſuite.

On ne rapportera point ici pluſieurs fragmens de la loi des douze tables, touchant la maniere de juger & d'inſtruire une accuſation; on poura en parler ailleurs. Non plus que de celles qui regardent les aſſemblées du peuple Romain par tribus, par centuries & par curies, on les trouvera ci-deſſus ſous le mot de COMICES. Il faut parler préſentement des loix particulieres des Romains & des empereurs.

Lex Sulpitia. La *loi Sulpitienne* faite par les conſuls P. Sulpitius Samurius & P. Sempronius Sophus, l'an de la république CDL.

Ne Scilicet *quis templum vel aram injuſſu ſenatûs aut tribunorum plebis majoris partis dedicaret.*

« Il n'étoit point permis de dédier un temple ou » quelque autel, ſans le conſentement du ſénat ou » des tribuns du peuple. „

Lex Papiria. La *loi Papirienne.* Ne quis *injuſſu plebis ædes, terram, aram, aliamve rem ullam conſecraret.*

« Il n'étoit pas permis de conſacrer des temples, une » terre, des autels ſans le conſentement du peuple. „

Lex Hortensia. La *loi Hortenſienne* vouloit que les foires, qui avoient été d'abord des jours de féries, fuſſent *faſtes* dans la ſuite, c'eſt-à-dire, jours de travail, dans leſquels le préteur rendoit juſtice, en prononçant ces trois mots, *do, dico, addico.* Cette loi fut faite par Q. Hortenſius, dictateur, l'an de la fondation de Rome CDLXVIII.

Lex Publicia. La *loi Publicienne* faite par Publicius. Ne *quibus niſi ditioribus Cerei ſaturnalibus mitterentur.*

« Qu'on n'envoyât des cierges qu'aux plus riches aux » fêtes des ſaturnales. „ C'étoit la coutume de faire pluſieurs préſens les jours de ces fêtes, & particulierement des cierges, pour marquer que Saturne avoit fait paſſer les hommes des ténébres à la lumiere, c'eſt-à-dire, d'une vie obſcure & ſauvage, à une vie polie & inſtruite.

Lex Cornelia. La *loi Cornelia*, que fit P. Corne-

Digitized by Google

lius Dolabella conſul, après la mort de Jules-Céſar, l'an de Rome DCCX. Ut *eidus Julii quibus Cæſar interfectus in ſenatu eſt, Urbis natales haberentur.*

" Qu'aux ides de juillet, que Céſar avoit été tué „ dans le ſénat, on célébrât le jour de la naiſſance de „ Rome. „

Lex Licinia. La *loi Licinienne* touchant les jeux Apollinaires en l'honneur d'Apollon, fixoit le jour auquel ces jeux devoient ſe repréſenter, n'ayant point eu auparavant de jour certain. *P. Licinius prætor Urbanus legem ferre ad populum juſſus, ut hi ludi perpetuùm in ſtatam diem voverentur.*

Lex Roscia. La *loi Roſcienne & Julienne* dont L. Roſcius Otho tribun du peuple, ſelon Florus, fut auteur l'an de Rome DCLXXXVI. *Ut in theatro equitibus Romanis, qui H. S. quadringenta poſſident, quatuordecim ſpectandi gradus aſſignarentur, exceptis iis, qui ludicram artem exercuerant, quippe ſive ſuo ſive fortuna vitio rem decoxiſſent.*

" Que les chevaliers Romains riches de quatre cens „ mille ſeſterces (qui font environ 40000 livres) au„ roient 14 dégrés au théâtre, pour voir les jeux; ex„ cepté ceux qui auroient fait le métier de baladin, & „ ceux qui auroient diſſipé tout leur bien en débau„ ches. „ Voici ce qu'en dit Tacite, *au liv. XV* de ſes *annales, chap.* 5. L'empereur ſépara les chevaliers Romains du peuple dans le cirque, en leur donnant des ſiéges les plus proches des ſénateurs. Car auparavant ils aſſiſtoient à ces ſpectacles confuſément, parceque la *loi Roſcia* n'avoit réglé que les ſéances du théâtre.

Lex Cincia. La *loi Cincia*, pour réprimer l'avarice des orateurs qui exigeoient de groſſes ſommes d'argent. La *loi Calpurnia* touchant le larcin des magiſtrats, & celle qui porte le nom de Jules Céſar, contre leur avarice & leurs brigues, pour monter aux charges de la république.

Lex Papia. La *loi Papia Poppea* établie par Auguſte en ſa vieilleſſe, pour inviter les hommes au mariage, par la peine infligée au célibat, & accroître les revenus de la république.

Lex Agraria. La *loi Agraire* touchant la diſtribution des terres priſes ſur les ennemis. Cette loi fut la ſemence de grandes diviſions dans l'empire romain, ſous la république.

Lex Julia. La loi faite par Auguſte contre l'adultere. Ce fut la premiere qui établit des peines & une accuſation publique contre ceux qui ſéduiſoient les femmes mariées, ou corrompoient les filles ou les veuves de condition. Ce n'eſt pas qu'avant Auguſte l'adultere fût impuni; mais il n'y avoit point d'accuſation introduite, & il ne ſe puniſſoit que d'une peine arbitraire. Or la loi *Julia*, qu'Auguſte eut le malheur de voir lui-même exécutée en ſa famille, en la perſonne de ſes propres enfans, n'établit pour peine du crime d'adultere, que le baniſſement: mais depuis, cette peine fut augmentée par les conſtitutions des empereurs, qui punirent ceux qui en étoient coupables, de peine capitale.

Lex Sumptuaria. La *loi Sumptuaire* que fit Cornelius Sulla, dictateur, l'an de Rome DCLXXIII, qui réglоit la dépenſe des feſtins & des funérailles, condamnant à une peine pécuniaire ceux qui excédoient ce qui étoit permis par la loi.

Lex Papia. La *loi Papia* touchant les vierges veſtales, qui gardoient le feu ſacré dans le temple de la déeſſe Veſta. Celle qui le laiſſoit éteindre, étoit fouettée par le ſouverain pontife: & ſi elle ſe laiſſoit corrompre, on l'enterroit toute vive dans le champ *Scélérat* hors de la colline.

Lex Repetundarum, ou de Repetundis. La *loi de Peculat* ou de Concuſſion.

Lex Ælia. La *loi Elienne* touchant les augures, que fit Q. Ælius Pætus conſul, l'an de Rome DLXXXVII.

Lex Fusia. La *loi Fuſia*, touchant le temps des aſſemblées, qui ne devoient ſe faire qu'aux jours comitiaux.

Lex Valeria, Sempronia. La *loi Valerienne & Sempronienne*, touchant ceux qui avoient droit de ſuffrage dans les aſſemblées à Rome. C. Valerius Tappo tribun du peuple en fut l'auteur l'an de Rome ICLXVI.

Lex Villia. La *loi Villia*, dont L. Villius tribun du peuple eſt l'auteur, regloit l'âge competant pour monter aux charges de la république. Cette loi s'appelloit auſſi *Lex Annalis*. Voyez plus bas.

Lex Cornelia. La *loi Cornelia*, touchant la qualité que devoient avoir ceux qui prenoient les charges de la république.

Lex Hircia. La *loi Hircienne*, qui n'admettoit aux charges, que ceux qui avoient tenu le parti de Céſar contre Pompée.

Lex Viſellia. La *loi Viſellienne*, qui accordoit aux fils d'affranchis le droit de parvenir aux magiſtratures.

Lex Pompeïa & Claudia. La *loi Pompeienne & Claudienne*, qui vouloit que ceux qui aſpiroient aux charges fuſſent toujours préſens.

Lex Rhodia. La *loi Rhodienne*, touchant le négoce ſur mer. Cette loi vouloit que quand un vaiſſeau étoit rempli de marchandiſes appartenantes à divers marchands, s'il arrivoit, que, pour éviter le naufrage, l'on eût jetté les marchandiſes de quelques-uns, & que celles des autres euſſent été ſauvées, l'eſtimation fût faite de toutes les marchandiſes, & que la perte & le dommage fût ſupporté par chacun, à proportion de ce qu'il avoit eu dans le vaiſſeau. Cette loi fut faite par les Rhodiens; & elle a été trouvée ſi raiſonnable, qu'elle a été généralement reçue par tous les peuples.

Lex Annalis; c'étoit la loi qui regloit l'âge, pour parvenir aux charges de la république romaine. Il falloit avoir dix-huit ans, pour être chevalier Romain, & vingt-cinq pour obtenir le conſulat, & ainſi des autres. Les Romains avoient pris cette loi des Athéniens. * *Antiquités grecques & romaines.*

LOJA, en latin *Loxa*, petite ville d'Eſpagne, ſituée ſur le Xenil, dans le royaume de Grenade, à ſix lieues au-deſſous de la ville de ce nom, au pied des montagnes, qui ont de très-bons pâturages pour les brebis. Loja eſt en quelque conſidération, à cauſe de ſon chanvre & de ſes laines. * Mati, *diction.*

LOJA, petite ville du Pérou, dans l'Amérique méridionale, dans la province de Quito, & à quatre-vingt-cinq lieues de la ville de ce nom, vers le midi. * Mati, *diction.*

LOING, en latin *Lupia*, riviere du Gâtinois en France. Elle baigne Châtillon ſur Loing, Montargis, Château-Landon, Nemours, & ſe décharge dans la Seine entre Melun & Montereau-Faut-Yonne. * Mati, *diction.*

LOJOWOGOROD, *Lojowogorodum*, petite ville de la Baſſe-Volhinie en Pologne, ſituée ſur le Boriſthène, aux confins de la Lithuanie, environ à vingt-trois lieues de Kiovie vers le nord. * Mati, *diction.*

LOIR, en latin *Lidericus*, riviere de France, qui naît dans la Perche, a pour ſource les étangs de l'abbaye du Loir. Elle paſſe à Illiers, Châteaudun, Cloye, Vendôme, Lavardin, Montoire, au Vau-du-Loir, à Château-du-Loir, au Lude, à la Fleche, à Durétal, & ſe perd dans la Sarte à Briolé, demi-lieue au-deſſus de l'iſle de Saint-Aubin. On pouroit la rendre navigable depuis Vendôme.

LOIR (Nicolas) peintre natif de Paris; fils d'un habile orfévre, ne manquoit pas de génie pour inventer, ni de feu pour exécuter. Il n'y avoit néanmoins rien en cela qui paſſât le peintre ordinaire. On n'y remarque ni fineſſe de penſée, ni caractère particulier qui eût quelque élévation. Il avoit un bon gout de deſſin, de la propreté & de la facilité dans tout ce qu'il faiſoit: & ſans ſe donner le temps de digérer ſes pen-

ſées, à peine les avoit-il produites qu'il les exécutoit, ſouvent même en diſcourant avec le monde, par la grande habitude qu'il s'étoit acquiſe, & par l'heureuſe mémoire des choſes qu'il avoit vues en Italie. Il ne demeuroit court ſur aucun ſujet, & faiſoit également bien les figures, le payſage, l'architecture & les ornemens. On voit à Paris quantité de ſes ouvrages, tant publics que particuliers, pluſieurs galeries & appartemens, & entre autres pour le roi dans le palais des Tuilleries. Il mourut en 1679 âgé de 55 ans, étant pour lors profeſſeur en l'académie de peinture. * De Piles, *abrégé de la vie des peintres.*

LOIRE, en latin *Ligeris*, la plus grande riviere de France, a ſa ſource dans une montagne des Cévenes qu'on nomme *le mont Gerbier de Joux*. Elle partage preſque le royaume en deux parties égales, & paſſe près du Pui en Velai, à Montbriſon, à Roane, où elle commence de porter bateau; puis elle arroſe Nevers, la Charité, Gien, Sulli, Gergeau, Orléans, Blois, Amboiſe, Tours, Saumur, le Pont-de-Cé, & ſe jette dans la mer près de Nantes en Bretagne. Son cours eſt de près de deux cens lieues: elle eſt navigable l'eſpace de cent ſoixante lieues, & reçoit médiatement ou immédiatement cent douze rivieres, dont les principales ſont, le Lignon, l'Allier, le Loiret, le Cher, l'Indre, la Vienne, le Maine. * Papyre Maſſon, *deſcript. flumin. Galliæ.* Céſar. Pline. Tibule, *liv.* 1 *eleg.* 8.

LOIRET, en latin *Ligerulus*, petite riviere de France, qui coule dans l'Orléanois propre, baigne Olivet, ou S. Martin de Loiret, & ſe décharge dans la Loire du côté du midi, au village & abbaye de S. Memin, à une lieue & demie au-deſſous d'Orléans. Cette riviere a cela de remarquable, qu'encore que ſon cours ſoit fort court, & ſeulement de deux lieues, elle eſt navigable preſque depuis ſa ſource. On obſerve qu'elle ne gele ni ne tarit jamais: on la paſſe ſur deux ponts de pierre, à Olivet, & à ſaint Meſmin. * Mati, *dict.*

LOISA, aïeule de Timothée diſciple de S. Paul, dont cet apôtre loue la foi. * *II. Timoth.* 1, 5.

LOISEL, famille ancienne de la ville de Beauvais, a produit des perſonnes de grand mérite. JEAN Loiſel, dit *Avis*, fut médecin des rois Louis XII & François I. *Philippe*, l'un de ſes fils, devint lieutenant général & préſident de Senlis. Il fut pere d'un préſident de la cour des aydes de..... & conſeiller d'état. *Marguerite*, ſœur de Philippe, fut abbeſſe de Penthemont. ANTOINE Loiſel, né à Beauvais au mois de février 1536, de *Jean* Loiſel & de *Catherine* d'Auvergne, fille de *Nicolas* d'Auvergne, ſeigneur d'Auteuil, étudia à Paris dans le collége de Prêles, ſous Pierre la Ramée, dit *Ramus*, qui le fit exécuteur de ſon teſtament. Depuis il étudia en droit à Toulouſe, à Bourges, ſous le célébre Jacques Cujas, qui lui donna beaucoup de part dans ſon amitié, & qui parle très-ſouvent de lui avec éloge. Dans la ſuite il s'établit à Paris, où il ſe diſtingua tellement entre les plus habiles avocats de ſon temps, que Jean-Baptiſte du Meſnil, avocat du roi, lui procura la charge de ſubſtitut, & lui fit épouſer une de ſes niéces, nommée *Marie* Goulas, qu'il élevoit dans ſa maiſon comme ſa propre fille. L'an 1581, on lui donna la charge d'avocat du roi dans la chambre de juſtice de Guienne. Il publia depuis huit diſcours qu'il avoit prononcés en cette occaſion, & que nous avons ſous le titre de, *La Guienne de M. Antoine Loiſel.* Il fut employé encore l'an 1594 au rétabliſſement du parlement de Paris, & fut conſeiller au tréſor. Loiſel fut lié d'amitié avec divers grands hommes de ſon temps, entre leſquels il ſuffit de nommer le préſident de Thou, le chancelier de l'Hôpital, Pierre Pithou, Claude du Pui, & Scevole de Sainte-Marthe, qui parlent de lui avec éloge. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, nous avons de lui le Dialogue des avocats du parlement de Paris; les Regles du droit françois; les Mémoires de Beauvais, &c. Il mourut à Paris le lundi 24 avril de l'an 1617, âgé de 81 ans. *Marie*, l'une de ſes filles, épouſa Guillaume Joly, natif de Deſize, petite ville près de Nevers: & de leur mariage naquirent ſix enfans, du nombre deſquels étoit le célébre *Claude* Joli chanoine de Paris. L'aîné de ſes fils, nommé *Antoine* Loiſel, conſeiller au parlement de Paris, mourut avant lui en 1610, & laiſſa un fils de même nom, auſſi conſeiller au même parlement. Le ſecond de ſes fils fut le célebre GUI Loiſel, conſeiller-clerc au même parlement, chanoine de Paris, de Beauvais & de Senlis, & prieur commendataire de la Chaize & de Freſnoy, & l'un des plus illuſtres magiſtrats de ſon temps, qui mourut le 20 décembre 1631, âgé de 60 ans. * *Conſultez* leur vie, écrite par Claude Joli, chanoine & chantre de l'égliſe de Paris, dont Antoine Loiſel, avocat, étoit l'aïeul maternel. Cette vie ſe trouve au-devant des *divers opuſcules tirés des mémoires de M. Antoine Loiſel*, recueillis par Claude Joli, lui-même, & imprimés en 1656, *in*-4°.

☞ LOKEMANS (Pierre) natif de Bos-le-Duc, ſe rendit habile dans les langues grecque & hébraïque, & dans la théologie, qu'il étudia au ſéminaire de Louvain. Il gouverna durant pluſieurs années une cure près de Bos-le-Duc. Il mourut âgé de 53 ans, en 1633. On a de lui un poëme en vers élégiaques, qui a pour titre, *Deus omnia trinus*, & qui fut imprimé en 1622, *in*-4°. * Valere André, *biblioth. belgique.*

LOLHARD (Walter) hérétique, chef des Lolhards, étoit Anglois, ſelon Pratéole, & avoit enſeigné les rêveries de Wiclef; mais il eſt ſur, comme Sandere, Genebrard & Sponde le diſent, que Lolhard prêchoit en Allemagne vers l'an 1315, les erreurs qu'il avoit tirées de celles des Pétrobuſiens & Henriciens. Ses ſectateurs diſent que Lucifer & ſes compagnons étoient damnés à tort, & que Michel & les bons anges méritoient bien mieux cette peine; ajoutant d'infâmes blaſphêmes contre la ſainte Vierge; & ſoutenant que Dieu ne punit point les fautes qu'on commet ici bas. Les auteurs diſent, à ce ſujet, qu'une fille de cette malheureuſe ſecte, condamnée au feu, & interrogée ſi elle étoit vierge, répondit qu'elle l'étoit ſur la terre, mais non pas ſous la terre. Ils enſeignoient encore que la meſſe, le baptême & l'extrême-onction étoient inutiles, improuvant la pénitence, & refuſant de ſe ſoumettre aux puiſſances eccléſiaſtiques & aux ſéculieres. Lolhard fut brulé à Cologne l'an 1422. * Hocſeme, *de geſt. pont. Lodien. cap.* 31. Pratéole, *V. Lolh.* Sandere, *hæreſ.* 163. Trithéme & Genebrard, *in chron.* Sponde, *A. C.* 1315, *num.* 5.

LOLLEN, LELLEN, petite ville de la Livadie dans la Gréce, ſituée près de la ſource du Cephiſo, eſt l'ancienne *Lilea*, que quelques-uns mettoient dans la Doride, & d'autres dans la Phocide. * Mati, *dict.*

LOLLIA PAULINA, dame Romaine, fille ou petite-fille du conſul Lollius, fut mariée à C. Memmius Regulus, gouverneur de Macédoine & d'Achaye. Caïus Caligula l'épouſa depuis, du vivant de ſon mari, qu'il obligea de s'en dire le pere, & de la lui accorder en mariage en cette qualité, afin que les nôces fuſſent faites dans les formes, & de la même maniere qu'Auguſte avoit célébré les ſiennes avec Livie. Dans la ſuite Caïus la répudia, en lui défendant la compagnie de quelque homme que ce fût. Tacite rapporte que Caliſte, affranchi de Claudius, promit à cette dame de lui faire épouſer cet empereur: mais Agrippine lui fit payer cherement cette eſpérance, car après l'avoir accuſée de ſortilége, elle la fit bannir par l'empereur, & l'envoya tuer peu après par un tribun, l'an de J. C. 49. Elle s'en fit apporter la tête, & lui ouvrit elle-même la bouche pour la reconnoître à quelque marque particuliere qu'elle avoit aux dents. * Dion, *liv.* 59 & 60. Pline, *l.* 9. Suetone, *l.* 4. Tacite, *annal.* 12.

LOLLIEN, ſophiſte d'Ephèſe & diſciple d'un Aſſyrien nommé *Iſaïe*, vivoit ſous l'empire d'Adrien, dans le II ſiécle. Il compoſa divers ouvrages, comme nous

Digitized by Google

l'apprenons de Suidas, de Simler, *in epitome biblioth. Geſner. &c.*

LOLLIEN, tyran des Gaules, ſuivant Pollion, qui aſſure qu'il ſe révolta contre Poſthume. On produit quelques médailles où il eſt appellé *Spurius Servilius Lollianus*; mais ceux qui les produiſent ſont ſuſpects, & on a d'autres médailles d'un Lélien tyran, qui paroit être le même que le Lollien de Pollion. Voyez ce qu'on en dit à ſon article, & conſultez le recueil de médailles du P. Banduri.

LOLLINI (Aloyſio) évêque de Belluno, ville du Frioul en Italie, dans l'état de Veniſe, étoit un prélat ſavant, & qui étoit en relation avec les gens de lettres les plus connus de ſon temps, ſur-tout en Italie & en France. Il a vécu principalement dans le ſeiziéme ſiécle, & eſt mort dans un âge avancé l'an 1626. Il étoit poëte latin, orateur, hiſtorien & philologue. Il avoit bien étudié la langue grecque, & l'on voit qu'il s'étoit formé une bibliothéque choiſie dont il faiſoit un grand uſage, & qu'il avoit recueilli quantité de manuſcrits. Il dit dans une de ſes lettres (page 386 du recueil qui en a été donné), qu'il étoit de famille vénitienne, noble depuis plus de ſix cens ans, dont le nom s'éteindroit à ſa mort, venant de perdre le ſeul frere qui lui étoit reſté, & qui n'avoit point laiſſé de poſtérité. Nous ne ſavons rien de lui que ce qu'il en dit dans ſes lettres. Page 8, il dit que dès ſa jeuneſſe il avoit été très-lié avec Alexandre Synclitique, de Chypre, dont il loue l'érudition; & de la maniere dont il en parle, cet Alexandre a pu être ſon maître: il reconnoît au moins qu'il lui doit beaucoup. On voit ailleurs qu'il étoit en relation avec le cardinal Baronius, & qu'il n'avoit pas été inutile à celui-ci pour la compoſition de ſes annales eccléſiaſtiques. Dans la lettre qui commence la page 76, il inſére ſes recherches ſur le moine Barlaam, qu'il envoie à ce cardinal. Ce Barlaam étoit un moine Calabrois qui vivoit vers l'an 1330. Page 94, écrivant au même cardinal, il dit qu'il lui envoie un nombre de lettres de Nicolas, patriarche de Conſtantinople, qu'il a lui-même traduites en latin, & offre à Baronius le manuſcrit complet des lettres de ce patriarche écrites en grec, pour peu qu'il lui témoigne en avoir beſoin. Page 104, écrivant à Donato Mauroceno, ſénateur de Veniſe, Lollini fait ſon apologie par rapport à l'amour qu'il avoit pour la poëſie, dont il paroit qu'il faiſoit plus que ſon amuſement. Il a fait en ce genre les éloges de pluſieurs illuſtres Vénitiens, ſavoir, de François, d'Hermolao, & de Daniel Barbaro; de Léonard, Laurent & Bernard Juſtiniani; d'André Naugerio; de Pierre Bembe, cardinal; de Gaſpard Contareni, évêque de Belluno, & cardinal; de Pierre Barocio, évêque de Belluno, & d'Auguſtin Valerio, cardinal. Ces éloges ſont inſérés dans le ſecond livre de ſes épitres. Son zèle pour les lettres paroît dans toutes ces lettres, & ſur-tout dans quelques-unes de celles du troiſiéme livre, qu'il adreſſe au cardinal Scipion Cobellutio, de Viterbe, de la création de Paul V. Comme on avoit donné à ce cardinal le ſoin de la bibliothéque du Vatican, non-ſeulement Lollini l'en félicite; il lui annonce auſſi, que n'ayant point d'héritier qui puiſſe profiter des manuſcrits qu'il avoit raſſemblés de divers endroits, il eſt réſolu d'en enrichir la bibliothéque du Vatican. Il réitére cette promeſſe pluſieurs fois, & l'on voit, page 276, qu'il commença dès-lors à l'exécuter en partie, ce qui lui valut un bref honorable que Paul V lui adreſſa pour l'en remercier, daté le 12 mars 1620, & imprimé, page 278 de ſes épitres. Ce fut la même année que Lollini fit imprimer à Veniſe l'ouvrage de *Joannes Pierius Valerianus de litteratorum infelicitate*. Il en poſſédoit le manuſcrit; il le revit avec ſoin, le fit imprimer à Veniſe, & l'adreſſa à ſes diocéſains par une courte épître où il fait l'éloge de ce livre. Il ne dit pas dans cette épître qu'il a revu ce traité de Valeriano; mais il le dit dans celle qu'il adreſſe au cardinal Cobellutio, & qui eſt page 280 du recueil cité. C'eſt ſur l'édition de 1620, qu'a été faite celle de Leipſick 1707. Lorſque le cardinal Maffée Barberin eut été fait pape en 1623, ſous le nom d'Urbain VIII, Lollini qui étoit en relation avec lui, réſolut de faire encore une fois le voyage de Rome, pour féliciter lui-même le nouveau pape ſur ſon exaltation; mais l'âge & les infirmités l'empêchetent de ſe procurer cette ſatisfaction, & il en témoigne ſon regret dans ſon épître à Jerôme Aléandre, page 376. Les épîtres de Lollini d'où nous avons tiré ce que l'on vient de lire, ont été imprimées à Belluno en 1642, *in*-4°, ſous ce titre: *Aloyſii Lollini patritii Veneti, & Belluni antiſtitis, viri præclariſſimi, epiſtolæ miſcellaneæ. Opus rerum varietate, & ſententiarum eruditione perjucundum, & humanarum litterarum ſtudioſis utiliſſimum. Illuſtriſſimo D. Julio Contareno, ejuſdem civitatis prætori, à collegio juriſp. dicatum.* Ce titre eſt trop flateur: il y a des endroits utiles dans ces lettres, mais ils ne ſont pas en auſſi grand nombre qu'on le fait entendre: il y a même bien des lettres qui n'apprennent rien. Le ſtyle d'ailleurs eſt ſec & ſouvent obſcur. Les poëſies latines de l'auteur inſérées dans quantité d'endroits de ces épîtres ſont très-médiocres. Les lettres ſont diviſées en quatre livres; elles ne ſont point numérotées & la date eſt à peine à dix de ces lettres. Le recueil finit par un traité ſur les différens objets que les lettres peuvent avoir, avec quelques préceptes ſur la maniere de s'en expliquer: ce traité a pour titre: *Epiſtolaris diſciplinæ commentarius.* On a encore de Lollini, 1. *Aloyſii Lollini, Bellunenſis epiſcopi, epiſcopalium curarum characteres, ſive opuſcula theologica, edente Donato Bernardio*, à Belluno, 1629, *in*-4°. 2. La vie d'André Mauroceno, à la ſuite de l'ouvrage de celui-ci, intitulé: *Andreæ Mauroceni hiſtoria Veneta, ab anno* 1521, *ad annum* 1615, à Veniſe 1623, *in-fol.* Lollini parle pluſieurs fois de cette vie dans ſes épîtres, dont pluſieurs ſont adreſſées à André Mauroceno. Grégoire Fritz, prêtre de la congrégation de l'Oratoire à Vienne en Autriche, qui a ajouté un recueil aſſez ample d'éloges donnés au cardinal Baronius, à la ſuite de la vie de ce cardinal écrite en latin par Jerôme Barnabé, & imprimée à Vienne en 1718, *in*-12, auroit pu augmenter ſon recueil de ce que Lollini dit dans ſes épîtres à l'avantage du même cardinal. Dans le catalogue des livres de la bibliothéque de Nicolas Bachelier, doyen de l'égliſe de Reims, *in*-4°, page 424, on trouve ce titre: *Aloyſii Lollini, iambico carmini Noctua inſcripto deſtinata præfatio & diſſertatio de non deferendo grege*, à Veniſe 1625, *in*-4°.

LOLLIUS (Marcus) conſul Romain, ſous l'empire d'Auguſte, étoit meilleur déclamateur que bon guerrier. Il fut vaincu en Allemagne, & cette défaite eſt connue dans l'hiſtoire ſous le nom de *Lolliana clades*. On le mit enſuite en qualité de lieutenant général, mais en effet comme gouverneur auprès de Caius, que l'on envoyoit en Orient, avec une puiſſante armée, l'an de Rome 753, & l'année qui précéde la naiſſance de J. C. Ce jeune prince inſtruit de la lâcheté de Lollius, qui tiroit des préſens de tous les rois pour s'enrichir, l'accuſa auprès de l'empereur. Quelque temps après Lollius mourut de poiſon, laiſſant de grands biens à ſa petite-fille Lollia Paulina. * Dion, *l.* 54. Pline, *l.* 9, *c.* 35. Tacite, *annal.* 3, 48.

LOLLIUS, dit URBICUS, hiſtorien Latin, eſt cité par Lampridius, qui dit, dans la vie de Diaduméne, que ce Lollius, ſurnommé *Urbicus*, avoit écrit une hiſtoire de ſon temps. Jules Capitolin fait mention d'un de ce nom dans la vie d'Antonin *le Pieux*.

LOLLIUS, connu ſous le nom d'ALBERTO LOLLIO, poëte & orateur de Ferrare dans le XVI ſiécle, compoſa divers ouvrages ingénieux; comme des lettres; *la virtù di gli academici paſſati; nobiltà creanza de preſenti; Orazioni; L'Aretuza*, &c. * Conſultez la premiere

partie

partie du *théâtre des hommes de lettres de l'abbé* Ghilini.

LOLODA, petit royaume d'Aſie, qui occupe la plus grande partie de l'iſle de Gilolo, & qui prend ſon nom de la petite ville de Loloda, qui en eſt la capitale. * Mati, *diction.*

LOMAGNE, petit pays de la Gaſcogne, en France, entre l'Armagnac, le comté de Gaure & la Garonne, qui le ſépare de l'Agenois. Le bourg de Vic en eſt le lieu principal. * Mati, *diction.*

LOMAZZI (Jean-Paul) né à Milan l'an 1558, ſe rendit habile dans la peinture & dans les belles lettres; & y auroit fait de plus grands progrès, s'il n'eut perdu la vue à la fleur de ſon âge. Il ſouffrit avec beaucoup de conſtance ce malheur que Cardan lui avoit prédit, & ne laiſſa pas de compoſer divers ouvrages ingénieux en proſe & en vers; comme un traité de la peinture en ſept livres, qu'il dédia à Charles-Emanuel duc de Savoye; des poëſies diverſes, &c.

LOMBARD, *cherchez* DIDIER LOMBARD, & PIERRE LOMBARD.

LOMBARD DE SIRICHO, *cherchez* LOBARD.

LOMBARD (Etienne de) ſieur du Trouillas, *cherchez* TROUILLAS.

LOMBARD (Pierre) fils d'un riche citoyen de Waterford en Irlande, étudia quelque temps à Weſtminſter ſous le fameux Cambden, d'où il paſſa à Louvain pour achever ſes cours de philoſophie & de théologie, ce qu'ayant fait avec une grande facilité & diſtinction, il y prit le dégré de docteur en théologie. Le ſouverain pontife informé du mérite de Lombard, le nomma à la prévôté de l'égliſe métropolitaine de Cambrai; enſuite il le fit archevêque catholique d'Armagh dans ſon pays; & enfin il devint prélat domeſtique & aſſiſtant de ſa ſainteté. Il mourut à Rome très-regretté à cauſe de ſa ſcience & de ſa vertu, environ l'an 1625 ou 1626. On ne connoît de ſes ouvrages que *Caſus circa decretum Clementis Papæ VIII, de ſacramentali confeſſione non facienda in abſentia: Antuerpiæ*, 1624, *in*-12. Il ſe trouve imprimé comme une opinion dans le livre du Jéſuite Coninck intitulé: *Reſponſio ad diſſertationem impugnantem abſolutionem moribundi ſenſibus deſtituti*; & un ouvrage poſthume avec ce titre: *De regno Hiberniæ, ſanctorum inſula, commentarius; in quo præter inſulæ ejuſdem ſitum, nominis originem*, &c. *pii conatus & res à principe* O NIELLO *ad fidem catholicam propagandam feliciter geſtæ continentur; Lovanii*, 1632, *in*-4°. Il paroît, par une lettre écrite de la part du roi Charles I, au lord député Strafford en 1633, que ce ſeigneur reçut ordre non-ſeulement de ſupprimer le livre, mais auſſi d'en punir l'auteur, ordre d'autant plus inutile que ce prélat étoit mort pluſieurs années auparavant. Il y avoit eu vers le milieu du ſiécle précédent, un autre PIERRE Lombard, diſciple du fameux Pierre White, qui après avoir étudié la philoſophie à Louvain pendant deux ans & demi, fut déclaré du conſentement unanime des quatre préſidens des grands colléges, *primus univerſitatis*: mais il mourut peu de temps après, n'ayant écrit que *Carmen heroïcum in doctoratum Nicolai Quemerfordi; Carmina in laudem comitis Ormoniæ.* * M. l'abbé Henegand, *mém. mſſ.*

LOMBARDIE, pays d'Italie, ainſi nommé des Lombards, qui y établirent leur royaume, contenoit la plus grande partie de la Gaule Ciſalpine des anciens, & eſt diviſée en ſupérieure & en inférieure. La premiere contient le Piémont, le duché de Milan & de Montferrat. La Lombardie inférieure contient les duchés de Mantoue, Modène, Parme & Ferrare; les territoires de Padoue, Breſce, Crémone, Vicenze, Véronne & Bergame, qui appartiennent aux Vénitiens; & celui de Boulogne, dépendant du ſaint ſiége. Les autres diviſent ce pays en Lombardie deçà le Pô. *Gallia Togata*, ou comme diſent les Italiens, *Lombardia di qua dal Pô*; & en celle de-là le Pô, *Italia Tranſpadana* ou *Lombardia di la dal Pô.* La premiere eſt auſſi dite *Emilie*, & contient les états de Parme & de Modène, le Montferrat, Ferrare, & une partie du Piémont. L'autre comprend les duchés de Milan & de Mantoue, l'autre partie du Piémont, & les terres des Vénitiens. Cette partie de l'Italie eſt très-fertile & très-belle. Ceux qui l'habiterent & qui lui donnerent leur nom, étoient les anciens Winiles, qui furent depuis appellés LOMBARDS, *Langobardi* ou *Longobardi*, lorſqu'ils demeuroient encore dans la Scandinavie, la Poméranie & les autres provinces plus ſeptentrionales de l'ancienne Germanie. Les auteurs nous aſſurent, ſur la foi de Proſper, que les Lombards, qui avoient perdu leurs ducs, choiſirent l'an 389, pour roi ACELMOND, fils du duc *Aon*, lequel après 34 ans de regne, eut pour ſucceſſeur LAMISSE, qu'il avoit eu d'une concubine. Sous le regne de BALDATE, l'an 548, Juſtinien donna la ville des Noriques & pluſieurs places dans la Pannonie aux Lombards, qui ſervirent avec valeur contre Totila. L'an 568 ils paſſerent en Italie ſous la conduite d'ALBOIN leur roi, que Narſés y avoit appellé. Alboin emporta Pavie, après un ſiége de trois ans, & fut proclamé roi d'Italie par ſon armée l'an 571. CLEPHIS lui ſuccéda; & après Cléphis, les Lombards furent gouvernés par trente ducs pendant dix ans, juſqu'en 586, qu'AUTHARIS fut ſalué roi. Il eut divers ſucceſſeurs juſqu'à DIDIER, dernier roi, que Charlemagne détrôna. Ainſi le royaume des Lombards fut aboli en Italie l'an 774, c'eſt-à-dire, 206 ans depuis l'arrivée d'Alboin. Roëgaud duc de Frioul, voulut enſuite ſe faire reconnoître roi des Lombards; mais il perdit la vie & ſes troupes dans cette entrepriſe. On trouvera quantité de choſes concernant l'origine, les coutumes & les loix des Lombards, qui ont les premiers introduit le droit féodal, dans un livre intitulé; *Pauli Hachenbergi Germania media.* On y apprendra qu'ils n'ont pas été nommés *Longobardi*, parcequ'ils portoient la barbe longue; mais à cauſe de leurs longues pertuiſanes qu'ils nommoient *Barden.* * Aimoin, *de geſt. Francorum.* Paul Diacre, *de reb. Longob.* Proſper & Marcellin, *in chron.* Sigonius, *de regno Ital.* Volaterran, *l.* 7, *géogr.* Lazius, *l.* 12 *mig. ſept.* Léandre Alberti, *deſcript. Ital.* Cluvier & Mérula, *deſcript. Ital.*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS ET DES ROIS DES LOMBARDS.

ANCIENS DUCS.

L'an 389.	Angelmond regna	34 ans.
	Lamiſſe,	
	Zeth *ou* Leth,	
	Gildeoch *ou* Kuildeoch,	
	Gedeoch,	
	Glaſſo,	
	Dado Adelinge *ou* Bachen,	
	Wachon, fils de Zuchilon,	
	Valtaire *ou* Vautier,	
526.	Andouin,	
	Baldate,	18 ans

ROIS DES LOMBARDS.

L'an 568.	Alboin regna	6 ans.
574.	Clefis *ou* Clef,	18 mois.
576.	Les trente ducs, durant	10 ans.
586.	Autaris *ou* Antharic,	5
591.	Teudelinde,	1
592.	Agilulfe,	24
616.	Adalwalde,	10
626.	Arioalde *ou* Ariwalde,	12
638.	Rotharis,	15
653.	Rodoald,	4
657.	Aripert *ou* Aribert I.	5
663.	Grimoald,	9

Digitized by Google

Garibald,		3 mois.
673. Perthatit *ou* Partheric,	13	
689. Cunibert,	12	
701. Luithbert,		8 mois.
701. Raginbert, duc de Turin,		3 mois.
702. Aripert II,	9	& 11 mois.
712. Anſprand *ou* Ariſprand,		3 mois.
713. Luitprand,	31	
744. Rachis, duc de Frioul,		5 *ou* 6 mois.
750. Aiſtulfe,	7	
756. Didier,	18	

* *Voyez* C. Sigonius, *de regno Italiæ.*

Droit Lombard.

Le droit Lombard eſt celui que les Lombards établiſſent parmi eux. Dans le commencement leurs loix n'étoient pas ecrites ; mais lorſque dans le ſixiéme ſiécle ils ſe tournerent du côté de l'Italie, ſous leur chef *Alboin*, & qu'ils établirent un royaume particulier dans la partie ſupérieure de l'Italie, Rothaire leur roi, fit mettre par écrit leurs loix en 640, & les publia ſous le titre d'Édit. Grimoald, Luitprand, Rachiſe & Aiſtulphe, rois Lombards, y ajouterent depuis pluſieurs articles. Les rois Lombards ne jugerent cependant point à propos d'obliger leurs ſujets Romains à ſuivre ces loix ; ils leur laiſſerent ſur cela toute liberté, comme il paroît par la conſtitution de Luitprand, liv. I, *cod. Long. tit.* 39, *l.* 11. Charlemagne s'étant aſſujéti le royaume des Lombards, laiſſa leurs loix en vigueur, & y en ajoura ſeulement quelques autres. Louis, Lothaire, Pepin, Guidon, Otto, & quelques autres, ont ſuivi la même conduite. Lothaire déclare dans ſa conſtitution, *liv.* 2, *tit.* 51, qu'il laiſſe à chacun la liberté de faire ſavoir s'il vouloit vivre & être jugé ſelon les loix romaines, ou lombardes, ou ſaliques. Le choix des loix dura juſqu'à Lothaire le Saxon. On a fait une collection de ces loix anciennes & nouvelles des Lombards, diviſée en trois livres, & ſubdiviſée en pluſieurs titres, que les anciens gloſſateurs citent ſous le titre de *Lombarda*. Mais on ignore par qui, & en quel temps s'eſt faite cette collection. Ce qu'il y a de plus probable eſt qu'elle a été faite vers le milieu du XII ſiécle, parceque le droit lombard, *livre*, 1, *tit.* 10, ſe fonde ſur *la Lombarde*. Charles Cottus le Sicilien, qui fut diſciple de Placentin, & qui vivoit au commencement du XII ſiécle, a écrit des commentaires ſur ce droit. Goldaſte les a inſerés dans ſes *Conſuetudines & leges imperiales*, & Lindenbroge dans ſon *Codex legum antiquarum*. Voyez les préfaces de Goldaſte & de Lindenbroge ſur leurs collections ; Sigonius, *de regno Italiæ*, &c. Il y a auſſi un *Droit féodal lombard*, qui eſt diviſé en deux livres : après le ſoixante-douziéme titre, on trouve des *Capitula extraordinaria*, parcequ'on ne les trouve pas dans les anciens manuſcrits, & que c'eſt une addition des temps poſtérieurs. Cette collection a été faite du temps de Frédéric I, & par autorité privée. On croit que c'eſt l'ouvrage de Gherard Niger & d'Orbert de Otto, aſſurement Capagiſtus, qui furent en même temps conſuls à Milan. Il eſt néanmoins preſque certain que d'autres y ont auſſi travaillé. Cet ouvrage contient une partie du droit féodal des Lombards, qui fut encore obſervé en Italie depuis la deſtruction de leur royaume. Hugolin l'ayant ajouté du temps de Frédéric II aux Novelles de Juſtinien, & en ayant fait la *dixiéme collation*, ce livre acquit une grande autorité en Italie, & les ſavans s'empreſſerent à le commenter. Vers la fin du XV ſiécle il s'introduiſit en Allemagne comme un appendice du droit de Juſtinien, & depuis ce temps-là il y fut regardé comme un droit coutumier dans les fiefs. On ne l'a cependant regardé que comme un ſupplément du droit féodal d'Allemagne. *Voyez* Struvius, *in ſintagmate juris*, & pluſieurs autres qui ont traité de la même matiere.

☞ LOMBERS, en latin *Lomberia*, ville & baronie de France dans le haut Languedoc & dans l'Albigeois, avec juſtice royale. Elle releve de la juriſdiction de Caſtres. * La Martiniere, *dict. géogr.* Cette ville eſt ſituée à deux lieues d'Albi, vers le midi, & les frontieres du diocèſe de Caſtres. Pons d'Arſac, archevêque de Narbonne, y tint un concile, en 1165, contre les bons hommes, qui étoient manichéens, & qui dans la ſuite furent appellés Albigeois & Vaudois. Voyez l'époque & le lieu de ce concile diſcutés dans l'*Hiſtoire du Languedoc*, de D. Vaiſſette, *tome* III, *livre* XIX, *num.* 1, *& ſuiv. & note* 1.

LOMBERT (Pierre) ſi connu par ſes traductions, étoit de Paris, & fut avocat au parlement. Il fut uni à MM. de Port-Royal, & demeura quelque temps dans cette maiſon. C'étoit un homme de beaucoup d'eſprit, & de mœurs excellentes. Senſible à la piété, il auroit voulu la voir régner dans tous les cœurs, & ce fut pour l'inſpirer aux autres qu'il s'appliqua à traduire dans notre langue pluſieurs ouvrages des Peres de l'égliſe, & de quelques auteurs qui ont le mieux écrit ſur la piété. La plus connue des traductions qu'il donna, eſt celle de tous les ouvrages de S. Cyprien, évêque & martyr. Cette traduction parut en deux volumes *in*-4°, à Paris en 1672. On y trouve auſſi une nouvelle vie du ſaint martyr, & des remarques utiles ſur ſes œuvres. La chronologie des lettres eſt due en partie au célébre Antoine le Maitre, qui la communiqua à M. Lombert. Cette traduction des ouvrages de S. Cyprien étant devenue fort rare, on la réimprima à Rouen en 1716, auſſi en deux volumes *in*-4°. Avant cet ouvrage M. Lombert avoit donné en 1670, une traduction de l'explication du cantique des cantiques par S. Bernard, à Paris. En 1681 il donna une traduction de la guide du chemin du ciel, écrite en latin par le cardinal Bona. En 1683, une traduction des commentaires de S. Auguſtin ſur le ſermon de Notre-Seigneur ſur la montagne. Cette traduction a été réimprimée en 1701, *in*-12. Il avoit entrepris avant ce temps-là une traduction du grand & ſavant ouvrage de S. Auguſtin, intitulé : *La cité de Dieu.* Gentien Hervet avoit déja traduit cet ouvrage. Ceriſier & Giry de l'académie françoiſe avoient fait la même choſe, ſi ce n'eſt que M. Giry n'avoit traduit que les dix premiers livres. M. Lombert a traduit les vingt-deux livres, a revu le texte ſur pluſieurs anciens manuſcrits, & a joint à ſa traduction, qui eſt fidéle & élégante, des remarques & des notes qui contiennent quantité de corrections importantes du texte latin. Cet ouvrage a paru en 1675, à Paris, en deux volumes *in*-8°, & a été réimprimé de même en 1693. M. Lombert eſt mort vers l'an 1710.

LOMBEZ ſur la Seve, ville de Gaſcogne, avec évêché ſuffragant de Toulouſe, eſt la *Lombaria* ou *Lumbaria* des Latins. L'ancienne abbaye de Notre-Dame, de l'ordre de S. Auguſtin, fut érigée en cathédrale l'an 1317 par le pape Jean XXII, qui nomma Arnoul Roger de Cominge pour en être le premier évêque. La ville, au-delà de la Garonne, eſt du reſſort du parlement de Toulouſe. * Du Chêne, *antiquités des villes.* Sammarth. *Gall. chriſt.* Quelques modernes parlent d'un concile tenu à Lombez en 1176 : mais il eſt certain que ce concile ſe tint à *Lombers*, autre ville dont nous avons parlé plus haut, & l'an 1165, comme l'a prouvé D. Vaiſſette, dans ſon *hiſt. du Languedoc, tome III, livre* XIX, *num.* 1 *& ſuiv. & note* 1.

LOMBROSO (Jacob) a publié une bible hébraique, imprimée à Veniſe l'an 1639, & fort eſtimée des Juifs Eſpagnols, & de ceux qui ſont dans le Levant, à cauſe des petites notes littérales qui y ſont jointes, auſquelles il ajoute ordinairement l'explication des mots hébreux les plus difficiles en langue eſpagnole, qu'il écrit néanmoins en hébreu. Cet auteur eſt judicieux dans le choix qu'il fait des interprétations ; & ſon livre a cela de commode, qu'on y voit tout d'un coup l'explication grammaticale de ce qu'il y a de plus

Digitized by Google

embaraſſé dans l'écriture ſainte. * *Mémoires des ſavans.*

LOMELLINI, l'une des 28 familles nobles de Gènes, a produit de grands hommes. JACQUES Lomellini fut doge de la république l'an 1625. JEAN-JERÔME Lomellini, archevêque de Raguſe, eut beaucoup de part en l'eſtime du pape Jules II. JEAN-JERÔME Lomellini, né l'an 1607, exerça divers emplois ſous le pontificat d'Urbain VIII, fut fait cardinal l'an 1652, par Innocent X, & légat de Boulogne, & mourut le 5 avril 1659. * Foglieta *in elog. Genuenſ.* Giuſtiniani *ſcritt. della Ligur.* Galeazzo Gualdo Priorato, *ſcena d'huom. illuſt. d'Ital.*

LOMELLINI (Benoît) cardinal, né à Gènes l'an 15 7, s'avança dans les lettres; & étant allé à Rome, il ſe fit eſtimer en cette cour. Il fut fait cardinal l'an 1565, par le pape Pie IV, qui l'avoit employé en diverſes occaſions. Depuis il fut légat de la Campagne de Rome, & mourut le 6 juillet 1579, en cette ville, où il fut enterré dans l'égliſe de S. Grégoire. * Foglieta, *in elog. Genuenſ.* Perramellario. Auberi.

LOMENIE (Antoine de) ſeigneur de la Ville-aux-Clercs, ſecrétaire d'état, étoit fils de MARTIAL, ſeigneur de Verſailles, greffier du conſeil, qui fut tué à la S. Barthelemi à Paris l'an 1572, & de *Jacqueline* Pinault. Le roi de Navarre, qui fut depuis Henri IV, avoit toujours eſtimé le zèle & la fidélité de Martial de Loménie, & voulut avoir auprès de lui ſon fils. Lorſqu'il ſe fut rendu capable des grandes affaires, il le fit ſecrétaire de ſes commandemens, & ſe ſervit de lui en cette qualité pendant les guerres de la ligue; & après être parvenu à la couronne, il le fit ſecrétaire de ſon cabinet. Ce prince l'employa en diverſes négociations; & Loménie étoit en chemin pour en conclure une, lorſqu'il fut arrêté priſonnier par ceux de la ligue, & conduit à Pontoiſe l'an 1591. Il fit ſervir ſa captivité aux intérêts du roi, par les conférences qu'il eut pour la paix, avec M. de Villeroi, alors gouverneur de Pontoiſe. Elle ſe conclut heureuſement. Henri *le Grand* l'envoya ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre l'an 1595, & l'honora, l'an 1606, de la charge de ſecrétaire d'état, qu'il exerça avec beaucoup de prudence & de fidélité. Il en obtint l'an 1615, la ſurvivance pour ſon fils, & mourut à Paris le dix-ſeptiéme jour de janvier 1638, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé l'an 1562, *Anne* d'Aubourg, fille de *Charles*, ſeigneur de Porcheux, morte le 8 avril 1608, de laquelle il eut HENRI-AUGUSTE de Loménie, *dont nous parlerons ci-après; Antoinette*, mariée 1°. à *André* de Vivonne, ſeigneur de la Châtaigneraye: 2°. à *Jacques* Chabot, marquis de Mirebeau; & *Catherine-Henriette*, femme de *Henri* d'Orléans, marquis de Rothelin.

HENRI-AUGUSTE de Loménie, comte de Brienne & de Montbron, baron de Pougi, ſeigneur de la Ville-aux-Clercs, ſecrétaire d'état, prévôt & maître des cérémonies des ordres du roi, fut ſecrétaire du cabinet du roi: & après divers emplois, il obtint la ſurvivance de la charge de ſon pere l'an 1615. Le roi Louis XIII le fit capitaine du château des Tuilleries l'an 1622, après la mort du connétable de Luines; & deux ans après, il l'envoya ambaſſadeur en Angleterre, pour régler les articles du mariage d'Henriette de France ſa ſœur, avec le prince de Galles. Depuis, le ſieur de la Ville-aux-Clercs ſuivit le roi au ſiége de la Rochelle, aux voyages d'Italie & de Languedoc; & après la journée que l'on appelle *des Duppes* l'an 1630, il eut ordre d'aller trouver la reine, mere de ſa majeſté, pour lui perſuader de ne pas tant donner à ſon reſſentiment. Cette princeſſe prévenue ne l'écouta point, & s'en repentit. Dans la ſuite, l'an 1632, le roi fit conſeiller d'honneur au parlement de Paris le ſieur de la Ville-aux-Clercs, qui ſe démit l'an 1643 de ſa charge de ſecrétaire d'état en faveur du ſieur du Pleſſis. Peu après, au commencement du regne de Louis XIV, la reine mere lui donna la même charge que le ſeigneur de Chavigni avoit exercée. Il eut alors le département des affaires étrangeres, & ſervit très-utilement durant les troubles de Paris. Enfin il mourut le 5 novembre 1666, âgé de 71 ans. On a de lui des mémoires manuſcrits contenant les événemens les plus remarquables du regne de Louis XIII, & de celui de Louis XIV, juſqu'à la mort du cardinal Mazarin. L'auteur les avoit compoſés pour l'inſtruction de ſes enfans. On a encore de lui d'autres mémoires auſſi manuſcrits depuis l'an 1630, juſqu'en 16 0, qui ne ſont peut-être qu'une partie des précédens. Le pere le Long le conjecture ainſi dans ſa Bibliothéque hiſtorique de la France, *pag.* 507. C'eſt de ces mémoires qu'eſt tiré l'ouvrage ſuivant: *Mémoires de* Henri-Auguſte de Loménie, *comte de Brienne, depuis* 1613 *juſqu'en* 1681, à Amſterdam en 1719, 3 volumes *in*-12. Il avoit épouſé l'an 1623, *Louiſe* de Béon, fille de *Bernard*, ſeigneur du Maſſes, &c. gouverneur de Saintonge, d'Angoulême & du pays d'Aunis, & de *Louiſe* de Luxembourg-Brienne, morte le 2 ſeptembre 1667, dont il eut HENRI-LOUIS, qui ſuit; *Charles-François*, évêque de Coutances, abbé de S. Germain d'Auxerre, de S. Eloi de Noyon, & de S. Cyprien de Poitiers, mort le 7 avril 1720, étant le plus ancien des prélats de France; *Alexandre-Bernard*, chevalier de Malte, commandeur de la Rochelle, &c. *Marie-Antoinette*, mariée le 4 juin 1642, à *Nicolas-Joachim* Rouault, marquis de Gamaches, chevalier des ordres du roi, morte le 8 décembre 1704, âgée de 80 ans; *Jeanne* & *Magdeléne*, mortes jeunes.

HENRI-LOUIS de Loménie, comte de Brienne, ſecrétaire d'état, fut pourvu en août 1651, dès l'âge de ſeize ans, de la ſurvivance de la charge de ſecrétaire d'état, dont ſon pere étoit revêtu, avec permiſſion de l'exercer lorſqu'il auroit vingt-cinq ans, en cas d'abſence ou de maladie de ſon pere. Le 12 ſeptembre ſuivant, il fut fait conſeiller d'état. Comme la plus importante partie de l'exercice de ſa charge regardoit les étrangers, il ſe réſolut d'aller voir les états qui auroient à traiter avec lui, pour connoître leurs mœurs, leur conduite & leurs intérêts. Il partit l'an 1652, & alla à Mayence, où il continua ſes études, & apprit la langue allemande. L'an 1654, il paſſa en Hollande, & delà en Danemarck, puis en Suéde, où il reçut une commiſſion du roi de France, de féliciter en ſon nom le roi Charles-Guſtave ſur le mariage qu'il venoit de contracter avec la princeſſe de Holſtein. Ce roi lui fit les mêmes honneurs qu'aux ambaſſadeurs extraordinaires, & les mêmes préſens, lorſqu'il prit ſon audience de congé. De Stockholm il alla au pays des Lappons, & paſſa ſur des traîneaux le golfe de Bothnie qui étoit glacé, pour ſe rendre en Finlande, & de-là en Pologne. Enſuite il voyagea dans tous les états d'Autriche, dans la Baviere & en Italie. Nous avons de lui une petite hiſtoire de ſes voyages en latin, dont on admire l'élégance & la netteté. La réputation qu'il s'acquit parmi les étrangers, le mit ſi bien auprès du roi, qu'à ſon retour ſa majeſté lui permit d'exercer la charge de ſecrétaire d'état, quoiqu'il n'eût encore que vingt-trois ans. Il en fit les fonctions dans tous les voyages où ſon pere ne put ſuivre la cour, comme en celui de S. Jean de Luz. L'an 1665 il ſe dégouta de la cour, & réſolut de quitter le monde. Il y fit conſentir ſon pere; il en obtint permiſſion du roi, & traita de ſa charge avec M. de Lionne. Quelques-uns ont prétendu que ce fut le regret d'avoir perdu madame de Chavigni, ſa femme, qui l'engagea à ſe retirer du monde, après avoir traité de ſa charge de ſecrétaire d'état avec M. de Lionne. Cependant il paroît dire lui-même, qu'il ne s'en démit pas volontairement, dans un ſonnet qu'il fit ſur ſa retraite, & qui ſe trouve imprimé dans le tome premier du *Recueil des poéſies françoiſes*, en trois volumes *in*-12, dédiées au prince de Conti. Voici en effet ce qu'il dit:

Tu m'ôte tout, Seigneur, ſans que mon cœur murmure;
Tu borne juſtement mon vol audacieux!
En me précipitant tu m'approche des cieux;
Et ta main me ſoutient dans les maux que j'endure.

Aux marges de ce ſonnet que nous avons vu écrit de ſa propre main, il a mis par apoſtilles ſur ces mots, *Tu m'ôte tout : Mes biens, ma charge, ma femme & mon honneur.* Et plus bas à côté de ce vers :

La perte que je fais n'eſt grande qu'à leurs yeux.

il a encore écrit, *La perte de ma charge.*

Quoi qu'il en ſoit, il ſe retira chez les peres de l'Oratoire à Paris, & tout le temps qu'il y demeura, il s'y conduiſit avec beaucoup d'édification. Il ne ſe délaſſoit de ſes exercices que par les poëſies françoiſes dont il faiſoit ſon amuſement, & il fit durant ce temps-là des cantiques ſur Jeſus enfant, qui eſt l'objet de la dévotion particuliere de la maiſon de l'Inſtitution des peres de l'Oratoire, où il demeuroit. Ces cantiques ont été imprimés. Il fit auſſi alors de fort belles ſtances qui commencent par ces vers :

Qu'une ame eſt heureuſe & contente,
Qui fait aux voluptés une guerre innocente! &c.

& qui ſe trouvent imprimées dans le recueil des poëſies chrétiennes en trois volumes *in*-12, parmi les piéces des auteurs incertains du tome premier. Quelque temps auparavant qu'il traitât de ſa charge, c'eſt-à-dire, à la fin de 1662, il avoit écrit une lettre latine en vers & en proſe fort élégante à Nicolas Heinſius, que l'on trouve à la fin des poëſies de celui-ci, page 13 du premier livre des *Adoptiva carmina*, qui terminent ce volume. Dans les premiers mois de ſa retraite à l'Inſtitution, il poſtula vivement pour entrer chez les Chartreux; mais n'ayant pu y être reçu, il demeura chez les peres de l'Oratoire, y prit l'habit de la maiſon, reçut la tonſure, & quelques années après, c'eſt-à-dire, en 1667, aux quatre temps de ſeptembre, il reçut le ſoudiaconat à Angers. Son gout pour la poëſie, qui l'a ſuivi toute ſa vie, lui avoit fait recueillir les meilleures piéces de ſon temps, dont il donna trois volumes *in*-12 en 1671 à Paris, ſous ce titre : *Recueil de poëſies chrétiennes & diverſes*, dédié à M. le prince de Conti par M. de la Fontaine, qui a fait en effet la dédicace en vers. Mais c'eſt toute la part que ce célébre poëte a eu à ce recueil. M. de Loménie rend la raiſon ſuivante dans une piéce en vers à M. le prince de Conti qui eſt encore manuſcrite, pourquoi il s'étoit ſervi de M. de la Fontaine pour lui préſenter ce recueil.

Quand mon petit colet me faiſoit un grand crime
D'avouer devant toi, Prince, un recueil de vers,
Un autre s'aquitta du devoir legitime
D'apporter a tes pieds ces ouvrages divers.

Il avoit deſſein de faire ſuivre de près un quatriéme volume; mais comme parmi les piéces qui devoient y entrer, il y en avoit beaucoup de galantes, ſes ſupérieurs l'obligerent à le ſupprimer. Au reſte dans ces trois volumes on trouve pluſieurs de ſes propres piéces, comme nous l'avons déja montré au commencement de cet article, & la plupart de celles qui ſont rangées parmi les piéces des auteurs incertains paſſent pour être de lui. Peu de temps après la publication de ces trois volumes il ſortit de l'Oratoire, malgré lui, ſi on l'en croit; &, comme il l'avoue, cette ſortie le jetta bientôt dans une vie entierement diſſipée. Il s'exila de ſa patrie, & paſſa en Allemagne, y fut obligé de ſortir de ſon rang, & de ſon caractère, & ſe mêla de pluſieurs affaires qui lui en attirerent dans la ſuite de très-fâcheuſes. On ne peut y penſer ſans douleur, parceque c'étoit un beau génie, & qu'il avoit une érudition peu commune. Il fut à peine de retour à Paris, qu'on le conduiſit dans l'abbaye de S. Germain-des-Prés en 1673, où le prieur lui montra l'ordre du roi qui lui commandoit de le retenir dans cette maiſon. Cinq mois après il fut exilé à S. Benoît ſur Loire, & à la fin de janvier 1674, il fut conduit par ordre du roi dans la maiſon de S. Lazare de Paris, où il étoit encore en 1690. Quelques années avant ſa mort il eut ordre de ſe retirer en l'abbaye de S. Severin de Château Landon, où il mourut le 17 d'avril 1698, & où il eſt inhumé. Quoique dans preſque tous les écrits en proſe & en vers qu'il a compoſés à S. Lazare, il rejette la cauſe de ſa détention & de ſa captivité ſur ſes ennemis, & en particulier ſur ſa famille, la vérité cependant lui arrache ſouvent dans ces mêmes écrits bien des aveux qui ne lui ſont nullement favorables, principalement dans ſon ode à M. l'abbé de la Ferté, & dans ſon poëme plus que burleſque ſur les fous de S. Lazare. L'ouvrage qui l'occupa le plus durant cette longue captivité, eſt une prétendue hiſtoire du Janſéniſme dont le titre eſt auſſi ſingulier que l'ouvrage. Voici ce titre en entier : *Le roman véritable, ou l'hiſtoire ſecrete du Janſéniſme, dialogues : de la compoſition de M. de Melonie,* (Loménie) *ſire de Nebrine,* (Brienne) *baron de Mentereſſe & autres lieux, bachelier en théologie dans l'univerſité de Mayence, aggregé docteur en médecine dans celle de Padoue, & licencié en droit canon de la faculté de Salamanque, maintenant abbé de S. Leger, habitué à S. Lazare depuis onze ans*, en 1685. Cet ouvrage qui n'a point été imprimé, eſt un compoſé en neuf livres de proſe & de vers, où l'auteur loue tantôt avec profuſion ceux qu'un moment après il accable d'injures, & où il fait de très-fréquentes digreſſions qui roulent preſque toutes ſur ſes propres malheurs, & ſur des aventures originales qui n'ont aucun rapport avec ſon ſujet. Du reſte quiconque pouroit en ſéparer le ſérieux du comique qui y domine, comme il l'avoue lui-même, pouroit apprendre pluſieurs anecdotes curieuſes & utiles pour l'hiſtoire de ce temps-là. L'abbé Caſſagnes qui vécut pendant quelque temps avec lui à S. Lazare, où l'affoibliſſement de ſon eſprit avoit contraint de le faire enfermer, a revu les trois premieres parties de ce roman; mais l'auteur le retoucha depuis, & le mit en l'état *dont nous venons de parler*, l'ayant achevé le mercredi ſaint 29 de mars 1684. Ainſi le titre que nous venons de rapporter eſt encore poſtérieur. Il fit auſſi pendant ſon ſéjour à S. Lazare les mémoires de ſa vie, dont le manuſcrit contenoit, dit-il, pluſieurs volumes *in*-fol. *Verſailles*, poëme en vers françois où il décrit les beautés de ce lieu, & s'étend beaucoup ſur les louanges de Louis XIV. Des épîtres en vers à M. le marquis de Seignelay, à M. l'abbé Ménage, & à d'autres pour les engager à demander ſa liberté, & un grand nombre de poëſies françoiſes qui n'ont point été imprimées, car comme il le dit, il rimoit preſque toujours.

Le vain plaiſir de la rime
M'a ſeul rendu criminel;
Ce fut le ſang maternel
Qui tranſmit en moi ce crime.
Ma mere avoit de la voix,
Et ſe plaiſoit quelquefois
A faire des chanſonnettes.
Son eſprit mit dans mon corps
L'eſprit qui fait les poëtes,
Et m'inſpira leurs accords.
Ainſi j'appris ſans étude
Cet art qu'on priſe ſi peu,
Et mon eſprit tout de feu
En contracta l'habitude.
Je rimois ſans le ſavoir;
Et du matin juſqu'au ſoir
Je ne faiſois autre choſe.
Toujours bouilloit mon cerveau;
Et croyant parler en proſe,
Je formois quelque air nouveau.

Digitized by Google

Dans une lettre à Charles Perrault, de l'académie françoiſe, datée de S. Lazare le 10 de juin 1686, il dit lui-même qu'il avoit compoſé dès ce temps-là, outre ſon roman du Janſéniſme, les Georgiques de Virgile en vers françois, un volume de ſatyres, quatre livres d'odes, un d'épodes, un recueil fort gros de contes & d'épigrammes, un livre de regrets en ſonnets, & un autre de rondeaux, ſans compter les ouvrages de proſes, « Dont je puis vous offrir, *dit-il à M. Perrault*, „ vingt volumes *in-fol.* dont le principal eſt l'art de vivre „ chrétiennement, & mon roman du Janſéniſme, qui „ eſt une imitation de D. Quixotte de Cervantes, „ (par conſéquent fort peu propre à faire connoître la „ vérité); un volume des poëſies latines, trois volu„ mes *in-fol.* des mémoires de ma vie, un volume de „ mes lettres latines en proſe. » Il faut y ajouter un gros traité intitulé, *De la curioſité*, qu'il avoit compoſé à Schwerin pour Chriſtian-Louis, duc de Meckelbourg, auprès duquel il s'étoit retiré en 1672. Ce traité eſt encore adreſſé au même M. Perrault avec la lettre *dont on vient de parler.* Cet écrit roule ſur la ſculpture, la gravure, l'architecture, la peinture, les médailles, &c. Nous y avons trouvé bien des réflexions ſenſées, & des traits curieux ſur l'hiſtoire de ces différens arts. Enfin nous connoiſſons des ouvrages de M. de Loménie, une ode ſur la bataille de Senef, adreſſée à Uranie, & imprimée à Paris, chez Muguet : la préface des *Familia Romanæ*, ouvrage de Charles Patin : l'édition des poëſies latines de Gabriel Madelenet, donnée en 1662. *Voyez* MADELENET : & une réfutation de la Laponie de Scheffer, ſous ce titre, *Relation véritable de la Laponie, oppoſée à l'hiſtoire fabuleuſe de* Jean Scheffer. *Voyez* SCHEFFER. Cette réfutation eſt manuſcrite. On a encore de M. de Loménie, 1. des *Remarques ſur les régles de la poëſie françoiſe*, qui ſont à la fin de la *nouvelle méthode pour apprendre facilement la langue latine*, ſeptiéme édition, 1657, *in*-8°, à Paris, chez Pierre le Petit. Ces remarques ont été données preſque entieres par le ſieur de Châlons dans ſon traité des Régles de la poëſie françoiſe, mais ſans avertir qu'elles ſont de M. de Loménie dont on a le manuſcrit original. On peut voir ce qui en a été dit dans le tome troiſiéme de la bibliothéque françoiſe, à l'article des traités ſur notre verſification. 2. La traduction des *Inſtitutions de Thaulere, religieux de l'ordre de S. Dominique*, imprimée à Paris, chez Savreux en 1665, *in*-8°, & réimprimée chez le même en 1668, *in*-12. Une lettre manuſcrite de M. Conrart à madame le Petit, du ſeptiéme ſeptembre 1665, nous apprend que M. de Loménie eſt auteur de cette traduction. 3. Une deſcription de ſon cabinet de tableaux, en vers latins & en proſe, adreſſée à Conſtantin Huygens de Zuylichem, poëte latin fort connu, *in*-8°, de quinze pages, datée de 1662, & imprimée chez Pierre le Petit : le titre eſt : *Ludovicus-Henricus Lomenius Briennæ comes, regi à conſiliis, actis, & epiſtolis, de pinacothecâ ſuâ*, &c. L'auteur y fait l'éloge de pluſieurs peintres célébres, & de quelques-uns de leurs tableaux qui leur ont acquis une grande réputation. Cette deſcription eſt ſuivie de trois petites piéces de poëſie latine ſur cette deſcription même. A l'égard des poëſies latines imprimées de M. de Loménie, & de la relation latine de quelques-uns de ſes voyages, auſſi imprimée, il y en a qui prétendent (& c'étoit l'opinion de Chapelain) que les poëſies ſont du pere Coſſart, Jéſuite; l'*itinerarium* de Benjamin Priolo; mais nous n'en avons point de preuves. *Voyez* GOMBERVILLE. Dans les *lettres de M. Arnauld, tome* 8, on en trouve une adreſſée à M. de Loménie en 1664. Il avoit épouſé l'an 1656 *Henriette* Bouthillier, fille de *Léon* Bouthillier, comte de Chavigni, miniſtre & ſecrétaire d'état, morte en janvier 1664, dont il eut *Louis-Henri* de Loménie, comte de Brienne, mort à Paris le 14 mars 1743, âgé d'environ 85 ans : il avoit épouſé *Jacqueline-Charlotte* Brulart, morte à Paris le 18 décembre 1743, dans la 83 année de ſon âge, fille de *Nicolas* Brulart, premier préſident au parlement de Bourgogne, & de *Marie* Caſet de Vautorte; *Anne-Marie-Thérèſe* de Loménie, mariée en mai 1678, à *Joſeph* d'Angennes, marquis de Poigni, capitaine-enſeigne des gendarmes de la garde du corps du roi, morte en mars 1680, âgée de 23 ans; & *Louiſe-Magdeléne* de Loménie, mariée à *Claude-Jean-Baptiſte-Hyacinthe* Rouault, marquis de Gamaches, comte de Cayeux, lieutenant général des armées du roi. * Fauvelet du Toc, *hiſt. des ſecrétaires d'état.* Le P. Anſelme, *hiſt. des grands officiers de la couronne.*

LOMER ou LAUMER (Saint) en latin, *Launomarus*, abbé au diocèſe de Chartres, vivoit dans le VI ſiécle. Il naquit dans un village du diocèſe de Chartres, à trois lieues de cette ville, ſous le regne de Clovis I. Il fut élevé à la cléricature & fait économe de l'égliſe de Chartres. Il ſe retira ſecretement l'an 558, dans une forêt du pays du Perche, où il bâtit une cabane. Il y vécut quelque temps ſeul; mais ayant été découvert, d'autres fidéles vinrent le trouver & bâtirent des cellules auprès de la ſienne : ce qui forma un monaſtère, appellé *Bellomere.* Mais étant trop connu & honoré en ce lieu, il alla chercher avec ſes freres, un autre hermitage à ſix lieues de Chartres, où il s'établit l'an 563. Il mourut à Chartres le 19 janvier de l'an 594. Son corps fut enterré au fauxbourg de Chartres, dans l'égliſe de S. Martin; mais les religieux l'enleverent. L'an 872, ils ſortirent de leur monaſtère avec le corps de S. Lomer; & après avoir demeuré quelque temps dans une terre du diocèſe d'Avranches, ils s'établirent à Blois, où l'on fonda dans le ſiécle ſuivant un monaſtère qui porte le nom de *S. Lomer*, & qui eſt habité par des Bénédictins de la congrégation de S. Maur. On fait ſa fête au 19 de janvier. La vie de ce Saint a été écrite par un de ſes diſciples. Elle a été donnée par Bollandus & par le P. Mabillon. * Baillet, *vies des SS. mois de janvier.*

☞ LOMOND, lac d'Ecoſſe dans la province de Lennox. C'eſt un des plus conſidérables du royaume. Sa longueur du nord au ſud eſt de vingt-quatre milles, & ſa plus grande largeur de huit milles. Il y a trente iſles dans ce lac, dont trois ont des égliſes : la plupart des autres ſont habitées. Ce lac eſt fort poiſſoneux, & c'eſt le ſeul endroit où on pêche une ſorte d'anguille délicate, que les gens du pays appellent *Pollac* ou *Poan.* En quelques endroits de ce lac, on trouve des planches attachées enſemble & couvertes de mottes de terre, dont on ſe ſert comme de bateau pour aller d'un endroit à un autre. Cela a donné lieu de dire qu'il y avoit des iſles flottantes dans ce lac. * La Martiniere, *dict. géogr.* où il cite l'Etat préſent de la Grande Bretagne, tome II, pag. 254.

LONDON-DERRI, ville de l'Ultonie en Irlande, dans l'iſle d'Owen, ſur la riviere nommée le *lac Foyle*, environ à une lieue au-deſſus de la baye qui porte le même nom. Cette ville capitale du comté de London-Derri, eſt un colonie de la ville de Londres, qui lui a donné ſon nom. Elle a un évêché ſuffragant d'Armagh, & elle ſe rendit célébre dans la révolution d'Angleterre, qui éleva Guillaume III ſur le trône, par le ſiége qu'elle ſoutint, juſqu'à ſouffrir les dernieres extrémités de la faim, contre l'armée du roi Jacques II, qui la commandoit en perſonne, & qui fut obligé de lever le ſiége, quoique la place ſoit très-peu de choſe. Cette défenſe opiniâtrée procura dans la ſuite la reddition de toute l'Irlande. * Mati, *diction.*

LONDON-DERRI, comté dans l'Ultonie en Irlande, entre les comtés d'Antrim, de Tirone & de Doneghal ou Tyrconel, qui eſt baigné par l'océan Caledonien du côté du nord. Ce comté peut avoir douze lieues de long & huit de large. Il eſt compoſé de l'ancien comté de Colraine & de la partie ſeptentrionale de celui de Tirone. Ses lieux principaux ſont Colrai-

Digitized by Google

ne, Lamnevadi & London-Derri, capitale. * Mati, *diction.*

. LONDRES, ville capitale d'Angleterre, dans le comté de Middleſex, à trente milles de la mer, ſur la Tamiſe, eſt le ſéjour ordinaire des rois. & la principale ville du royaume. Son nom latin eſt *Londonia*, *Londinum* & *Lundinum*; & ceux du pays la nomment *London*. Elle eſt une des plus grandes, des plus riches & des plus marchandes de l'Europe, avec évêché ſuffragant de Cantorberi. Londres eſt très-ancienne. Pline, Tacite, Ammien Marcellin & quelques autres cités par les hiſtoriens d'Angleterre, & ſur-tout par Cambden, en font ſouvent mention. Elle eſt ſéparée d'un fauxbourg par la riviere, & ſe rejoint par un très-beau pont de pierres de dix-neuf arches, long de ſix cens pas, & garni de boutiques des deux côtés. Le château, appellé communément *la tour de Londres*, eſt un lieu remarquable pour ſa ſituation, & renferme le tréſor, l'arcénal & la monnoie : il eſt ſur la riviere. Le palais des rois, dit *Witheal*, eſt médiocre en bâtimens, mais conſidérable pour les meubles & pour les peintures. La ſalle eſt un bâtiment nouveau pour les audiences extraordinaires, & pour y traiter les ambaſſadeurs : c'eſt pour cette raiſon qu'on lui a donné le nom de *ſalle des feſtins*. Près de ce palais eſt le beau parc, dit de *Saint James*. Weſtmunſter eſt un bâtiment plus régulier : c'eſt là que l'on couronne les rois, & que les parlemens s'aſſemblent. Dans l'égliſe, qui eſt très-ſpacieuſe, ſont les monumens des rois & des reines d'Angleterre. Dans la chambre des ſeigneurs eſt le ſiége ſur lequel le roi ſe met; au-deſſus eſt un dais de broderie de ſoie & d'or, que Marie Stuart, mere du roi Jacques I, travailla en priſon. La deuxiéme chambre eſt appellée la chambre des communes. La troiſiéme eſt une chambre de juſtice, compoſée d'un préſident & de ſix conſeillers, tirés de l'autre. La quatriéme eſt la chambre des juges du circuit, ou des aſſiſes, que le roi envoie par ſes provinces, pour y être interdans de la juſtice. Le commun jardin, Lincolſinfields, Morfields & Smithfields, ſont des places les plus conſidérables de Londres. Il y a auſſi le Bedlam, maiſon des fous, près de Morfields; la nouvelle bourſe, où les marchands s'aſſemblent pour les affaires du négoce; Guildehall, qui eſt la maiſon de ville, &c. Une partie de la ville de Londres fut brulée l'an 1666 : mais depuis ce temps, ces ruines ont été réparées avec beaucoup plus de magnificence qu'auparavant. La ville s'eſt auſſi agrandie du côté de Weſtmunſter; & l'on pouroit faire une grande ville des maiſons qui y ont été bâties depuis ce temps-là. * Goodwin, *de epiſt. Ang.* Cambden & Jean Speed, *deſcript. Lond. l.* 4, *itiner.*

CONCILES DE LONDRES.

Les évêques & les grands ſeigneurs du royaume d'Angleterre s'aſſemblerent, vers l'an 714, en concile à Londres, où le roi Inas fit publier des ordonnances pour les mariages entre les Bretons, les Ecoſſois & les Saxons. Nous avons ces decrets dans la derniere édition des conciles, avec une lettre de Geolfrede abbé, à Naitain roi des Pictes, pour la célébration de la fête de Pâque. Bede en fait mention dans le cinquiéme livre de ſon hiſtoire, *chap.* 22. Quelques auteurs font mention d'un autre concile tenu dans le même temps à Londres contre les images; mais comme le même Bede, qui vivoit alors, & les autres écrivains anciens n'en parlent point, il y a ſujet de croire avec le cardinal Baronius, que c'eſt une impoſture des hérétiques. Celnoth de *Cantorberi*, & Eubald d'*Yorck*, avec neuf autres évêques, tinrent un concile à Londres l'an 833 en préſence d'Egbert, roi des Saxons occidentaux : & d'Uthlac, roi de Mercie : ce fut le vingt-ſixiéme jour de mai, auquel on célébroit la fête de S. Auguſtin, apôtre d'Angleterre. Il en fut célébré un le jour de la fête de la Nativité de la ſainte Vierge l'an 948, ſous le regne d'Elred. On y fit des réglemens très-avantageux pour le bien du royaume. Celui de 970 ou 971, ne fut aſſemblé que pour la confirmation des priviléges d'un monaſtère : ce qui fut encore confirmé par une bulle du pape Jean XIII. Lanfranc, archevêque de Cantorberi, préſida à un concile tenu l'an 1075 pour la réforme des mœurs des eccléſiaſtiques & des ſéculiers. Les prélats s'y aſſemblerent l'an 1102, & tinrent un concile, où l'on dépoſa les eccléſiaſtiques de mauvaiſe vie, & où l'on pourvut de prélats quelques égliſes qui en manquoient. S. Anſelme de *Cantorberi* en célébra un en la même année; & vers la fête de S. Michel un autre, dont Guillaume de *Malmesburi* parle, & dont il rapporte les canons. Jean de Crême, cardinal-légat, tint un concile à Londres le 9 ſeptembre 1125, en l'égliſe de S. Pierre de Weſtmunſter. Les métropolitains de Cantorberi & d'Yorck s'y trouverent, & on y fit quatorze canons ou decrets diſtribués en autant de chapitres, & rapportés par Matthieu Paris, & par divers autres. Guillaume de *Cantorberi*, légat du ſaint ſiége en Angleterre, célébra deux ans après, un autre concile dans la même égliſe. On y parla de la réforme des mœurs : nous en avons les canons en dix chapitres. Alberic d'Oſtie, auſſi légat du ſaint ſiége, aſſembla encore un concile dans la même égliſe de S. Pierre de Weſtmunſter, le 13 décembre 1138. Ce légat étoit accompagné de ſeize évêques, d'environ trente abbés; & tous enſemble travaillerent à diverſes ordonnances, contenues en ſeize chapitres. , Roger. Matthieu Paris, & divers autres auteurs font mention d'un concile tenu à Londres par Henri, évêque de Wincheſter, légat du ſaint ſiége, & frere du roi Etienne. On y fit des ordonnances très-conſidérables contre les ſacriléges, qui violoient le droit des eccléſiaſtiques. Bini, Coriolan & quelques autres croient qu'il fut célébré l'an 1143, ſous le pontificat de Celeſtin II : mais il y a plus d'apparence que ce fut ſous celui d'Innocent II, ou l'an 1144, du temps de Luce II. L'an 1168, l'aſſemblée des prélats d'Angleterre mit S. Thomas en la place de Thibaud de *Cantorberi*, & l'an 1175 elle fit dix-huit canons importans pour les droits de l'égliſe. Ils ſont rapportés par Roger Hoveden. Hubert de *Cantorberi* célébra l'an 1200, un concile où l'on fit quatorze canons; & Nicolas légat du ſaint ſiége en tint un l'an 1214. Le roi Jean, dit *Sans-Terre*, y fut abſous de l'interdit. Othon légat du ſaint ſiége, en aſſembla un national l'an 1237, dans l'égliſe de S. Paul, le jour d'après l'octave de S. Martin. On y fit trente-un canons, comme Matthieu Paris & d'autres auteurs nous l'apprennent. Le continuateur du même Matthieu Paris fait auſſi mention d'un concile que le cardinal Ottoboni, légat du ſaint ſiége, célébra l'an 1268 à Londres pour la réforme des mœurs. On en tint un autre contre les Juifs condamnés à un banniſſement l'an 1291. Jean Stanford, archevêque de Cantorberi, aſſembla un concile à Londres l'an 1343. Guillaume, auſſi archevêque de Cantorberi, y condamna l'an 138 : , l'héréſiarque Wiclef, dans un concile que le pape Urbain VI approuva. Thomas d'Arondel, ſucceſſeur de ce Guillaume, condamna dix-huit propoſitions du même héréſiarque, dans un autre concile qu'il tint à Londres l'an 1396. Wiclef avoit des partiſans en Angleterre, & Jean Oldeaſtel en étoit chef. Henri Chichelt de *Cantorberi*, les condamna dans un concile tenu à Londres l'an 1423. Simon Iſlep de *Cantorberi*, tint encore un concile l'an 1356, pour s'oppoſer au roi Edouard, qui vouloit exiger des décimes du clergé d'Angleterre. * Harpfield, *XIV ſæc. hiſt. eccleſiaſt. Angl. cap.* 10.

SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES.

On appelle *Société royale de Londres* une ſavante académie établie dans la ville de Londres, qui doit ſon origine à des aſſemblées particulieres de quelques ſavans qui ſe firent d'abord à Oxford dans la maiſon de

M. Wilkins, alors chef du collége de Wadham à Oxford. MM. Robert Boyle, Jean Walis, Thomas Willis, & pluſieurs autres moins connus en France, ſe rendoient à ces aſſemblées. Ce qui y occupoit le plus conſiſtoit en des expériences de chymie, ou de méchanique. Les affaires de l'état ayant occaſionné en 1658 la diſperſion de la plupart de ces ſavans, ceux qui ſe retirerent à Londres y renouerent leurs liaiſons & leurs aſſemblées. Ils ſe trouverent deux fois chaque ſemaine au collége de Gresham, & leur nombre s'accrut beaucoup en peu de temps. Les agitations du royaume ne firent que ſuſpendre de nouveau leurs aſſemblées. Sous Charles II, milord Clarendon les appuya de ſon crédit, & le roi leur donna des lettres-patentes dès l'an 1660, par leſquelles il érigea leur compagnie en académie, ſous le titre de *Société royale des ſciences*. On fit voir au roi quel étoit le plan des occupations de cette ſociété : c'étoit de recueillir de fidéles mémoires de tous les ouvrages de la nature & de l'art, à la connoiſſance deſquels on peut parvenir ; de rétablir les vérités qui avoient paru négligées, d'en ſéparer les préjugés & les abus en les faiſant connoître & en les réfutant. Charles II ſe déclara le fondateur & le protecteur de cette ſociété, en nomma lui-même les premiers membres, & y admit tout ce qu'on lui fit connoître de meilleurs eſprits dans ſon royaume, & quelques étrangers d'un mérite très-diſtingué. Le nombre des membres de cette ſociété n'eſt point fixe. On voit par la liſte de 1724, qu'elle étoit compoſée alors de deux cens dix-ſept perſonnes des royaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe, d'Irlande, & de ſoixante-quatre étrangers : parmi les uns & les autres il y en avoit de la premiere nobleſſe, & beaucoup qui étoient diſtingués dans l'état & dans l'égliſe. La ſociété tient ſes aſſemblées dans le *Crane-Court*, près de *Fleeſtreet*. Elle s'aſſemble tous les jeudis. Elle eſt gouvernée par un conſeil de vingt-un membres, dont dix ſortent tous les ans & ſont remplacés par dix autres. On en fait l'élection le jour de S. André 30 de novembre. Le chef du conſeil porte la qualité de préſident. Son office eſt de convoquer & de renvoyer l'aſſemblée, de propoſer les matieres qu'on y doit agiter, de faire les queſtions, de demander que l'on produiſe les expériences, & d'admettre les membres qui ſont élus. Pour être admis, l'aſpirant doit être propoſé dans une aſſemblée par quelques-uns des membres, & après que l'aſſemblée a approuvé la propoſition, elle en renvoie l'examen au conſeil : ſi le conſeil l'approuve, il en fait le rapport à la ſociété qui ne manque preſque jamais d'y donner ſon ſuffrage. Le nouveau membre eſt obligé de ſigner, qu'il ſera tout ce qui dépendra de lui pour travailler au bien de la compagnie, en s'appliquant particuliérement aux objets de ſes occupations. A ſon entrée il paye quarante ſchellings, & dix-ſept par quartier pendant tout le temps qu'il eſt membre de la ſociété. Il y a auſſi un tréſorier : il n'y avoit autrefois qu'un ſecrétaire, aujourd'hui il y en a deux : le premier qui ait rempli cette place fut Guillaume Crowne, médecin habile, mort en 1684. Le devoir de ces ſecrétaires eſt de lire toutes les lettres écrites à la ſociété & d'y faire réponſe, d'enrégiſtrer toutes les expériences, & de publier tout ce que la ſociété juge à propos de faire paroître. Ces ſecrétaires publient auſſi les lettres & les mémoires que les membres de la ſociété leur envoient, lorſqu'ils les jugent utiles au public. Cela paroît de temps en temps ſous le titre de *Tranſactions philoſophiques*. La ſociété a une bibliothéque & un cabinet qui contient un grand nombre de curioſités de la nature. * *Etat de la Grande-Bretagne ſous Georges II, tome* 1. *Hiſtoire de la ſociété royale de Londres par* Thomas Sprat. *Bibliothéque angloiſe, tome* 2, *partie premiere*, &c.

LONDRES, petit bourg du Languedoc dans les Cevennes, à cinq lieues de Montpellier, du côté du nord. * Mati, *dictionnaire*.

LONDRES NOUVELLE, dite auſſi *New London* & *Boſton*, ville de la nouvelle Angleterre dans l'Amérique.

LONEUX (Lambert de) de Here, bourg du diocèſe de Liége, près de Limbourg, docteur en droit, premier antéceſſeur des ſaints canons, & Toparque d'Uligerſberghe de Delft, de Saint-Peterſdamme, &c. fut un des plus habiles juriſconſultes que l'on ait vu dans les Pays-Bas dans ces derniers temps. Pendant ſon cours d'humanités, & pendant ſa philoſophie il montra ce qu'on devoit en attendre. Les progrès ſurprenans qu'il faiſoit dans ces ſciences découvrirent de ſi bonne heure l'étendue & la beauté de ſon génie, qu'il étoit dès-lors un objet d'admiration. Ce fut le même ſuccès dans l'étude du droit, auquel il s'appliqua à Louvain, où il fut envoyé dans ce deſſein. Le collége étroit de droit à Louvain même l'éleva au degré de licencié en l'un & l'autre droit le 19 août 1688, & au doctorat le 15 de novembre 1690. En 1696, le 22 de novembre, on lui donna la premiere chaire de profeſſeur des ſaints canons que Jean-Guillaume Blanche avoit remplie juſqu'à ſa mort avec beaucoup d'éclat. Lambert de Loneux ne l'occupa pas avec moins de diſtinction. Sa connoiſſance du droit étoit ſi profonde, que l'on ne connoiſſoit perſonne alors qu'on pût lui égaler. Il y joignoit une grande facilité de s'énoncer en bons termes, & même avec beaucoup d'élégance. Les queſtions les plus difficiles & les plus obſcures, il les rendoit claires & à la portée des plus ſimples par ſes explications. Zelé pour les droits de ſon univerſité, il les défendit toujours avec beaucoup de force contre ceux qui oſerent les attaquer, & il en maintint les priviléges ſans jamais ſouffrir qu'on leur donnât aucune atteinte. La piété d'ailleurs animoit & ſanctifioit toutes ſes actions. Les dernieres années de ſa vie ne furent qu'une ſuite de maladies douloureuſes, pendant leſquelles il montra une patience que le chriſtianiſme ſeul eſt capable de ſoutenir. Elles le conduiſirent enfin à une heureuſe mort & à une meilleure vie le 23 de février 1710, ſur les huit heures du ſoir, à l'âge de quarante-huit ans. Il mourut à Louvain, & y fut pleuré non-ſeulement de ſes amis & de ceux qui avoient été ſes diſciples, mais d'un grand nombre d'autres perſonnes dont il s'étoit concilié, par ſon érudition, & par ſes vertus, l'eſtime & l'amitié. Son éloge a été imprimé à Louvain dans une feuille *in-folio*.

LONG (Olivier de) prieur du monaſtère de S. Bavon près de Gand, vers l'an 1450, a écrit un traité du ſaint ſacrement de l'autel ; quelques vies des ſaints, &c. * Valere André, *biblioth. belg.*

LONG (George le) prêtre, docteur, & premier garde de la bibliothéque ambroſienne, étoit un homme ſavant, & digne d'occuper le poſte qu'on lui confia. On a de lui un traité plein d'érudition, *De annulis ſignatoriis antiquorum*, (des cachets des anciens) *ſive de vario ſignandi ritu*, &c. On le trouve dans un recueil de traités *de annulis*, de divers auteurs, imprimé à Leyde en 1672.

LONG (Jacques le) prêtre de l'Oratoire, & bibliothécaire de la maiſon de S. Honoré à Paris, né en cette ville le 19 avril 1665, apprit les premiers principes de la langue latine à Eſtampes, & fut envoyé enſuite par ſon pere à Malte, pour y être admis au nombre des clercs de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem. Mais ennuyé du ſéjour qu'il y fit, & délivré de la contagion qui infecta la plus grande partie de l'iſle preſqu'auſſitôt après ſon arrivée, il perſuada à ſes ſupérieurs que l'air étoit contraire à ſa ſanté, & en ayant obtenu permiſſion de retourner à Paris pour y étudier les humanités, la philoſophie & la théologie, il ne revint plus à Malte. Dès qu'il eut fini le cours de ſes études, il entra dans la congrégation des peres de l'Oratoire, où il a toujours partagé ſon temps entre l'étude & la priere. Après avoir profeſſé dans pluſieurs maiſons de

Digitized by Google

ſa congrégation, on le fit venir à Paris pour avoir ſoin de la bibliothéque de la maiſon de la rue S. Honoré. Il mourut d'une maladie de poitrine dans l'iſle S. Louis, chez M. Ogier, receveur général du clergé de France, dont il étoit parent, le 13 août 1721, âgé de cinquante-ſix ans, & fut tranſporté dans l'égliſe de la maiſon de la rue ſaint Honoré, où il eſt inhumé. Le pere le Long ſavoit le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen, l'italien, l'eſpagnol, le portugais & l'anglois. Il étoit parfaitement inſtruit de tout ce qui regarde l'hiſtoire de la littérature, des livres & de l'imprimerie. La bibliothéque dont il avoit la direction fut augmentée d'un tiers par ſes ſoins. Il étoit habile dans les mathématiques & dans la philoſophie; mais il avoit une eſpéce de dégout pour la poëſie, la rhétorique, & tout ce qu'on appelle communément ouvrages d'eſprit. En 1708, il fit imprimer à Paris, chez Colombat, la *Méthode hébraïque* du pere Renou, de l'Oratoire, *in*-8°. L'année précédente 1707, il avoit donné un ſupplément à l'hiſtoire des dictionnaires hébreux de Voſſius, lequel a été inſéré dans le *Journal des ſavans du 17 de janvier de cette année.* En 1709, il donna en latin une bibliothéque ſacrée qui contient un catalogue de toutes les éditions & verſions de l'écriture ſainte, en deux volumes *in*-8°, beaucoup plus ample que le catalogue que Crowœus avoit donné à Londres en 1672. Cette bibliothéque ſacrée du pere le Long fut réimprimée la même année à Leipſick par les ſoins de Chrétien-Frédéric Boëmer, qui l'augmenta principalement d'un catalogue de pluſieurs verſions de l'écriture ſainte en allemand, & de manuſcrits hébreux, grecs & latins conſervés dans quelques bibliothéques d'Allemagne. Le pere le Long travailla lui-même à augmenter ſon ouvrage d'une ſeconde partie, qui devoit contenir la liſte de tous les auteurs qui ont travaillé ſur l'écriture ſainte. C'eſt ce qu'il a exécuté dans une nouvelle édition de ſon ouvrage qui a été imprimée à Paris en 1723, par les ſoins du pere Deſmolets, de l'Oratoire, qui lui a ſuccédé dans la place de bibliothécaire de la maiſon de la rue S. Honoré. Il eſt auteur de la vie du pere le Long qui eſt à la tête, mais non de l'épitre dédicatoire à M. de Treſſan, évêque de Nantes, qui eſt du libraire (feu Urbain Couſtelier.) On a encore du pere le Long la *Bibliothéque hiſtorique de la France*, qui eſt connue & eſtimée de tous les ſavans. C'eſt un *in-fol.* imprimé à Paris en 1719. Un diſcours hiſtorique ſur les bibles polyglottes, & leurs principales éditions, en 1713, *in*-8°. L'hiſtoire des démêlés du pape Boniface VIII, avec Philippe le Bel, roi de France, ouvrage poſthume de M. Adrien Baillet, *in*-12, en 1718. Une lettre à M. Martin, miniſtre d'Utrecht, au ſujet des manuſcrits que Robert Etienne a pu conſulter, & qui l'ont engagé à mettre dans les éditions de ſa bible le fameux paſſage, *Tres ſunt qui teſtimonium dant*, &c. Cette lettre eſt imprimée dans le *Journal des ſavans du mois de juin* 1720, *édition de Hollande.* M. Martin lui a répondu dans le 12 *tome* de l'*Europe ſavante.* Le pere le Long avoit auſſi entrepris une nouvelle collection des hiſtoriens de France, & il a donné ſur ce ſujet quelque projet. Il eſpéroit donner deux volumes *in-folio* par an: mais ſa mort a empêché l'exécution de cette entrepriſe, dont les Bénédictins de la congrégation de S. Maur ſe ſont chargés, & qu'ils rempliſſent avec le plus grand ſuccès. * *Mémoires manuſcrits.* Eloge du pere le Long, devant la *Bibliothéque ſacrée de la nouvelle édition.* Niceron, *mémoires, tomes I & X.*

LONGANICO, autrefois *Olympia*, *Olympia Piſa.* C'étoit anciennement une ville de l'Elide, contrée du Peloponnèſe, dont il eſt parlé au mot OLYMPIQUES. Elle étoit fameuſe par les jeux olympiques qu'on y célébroit, & par le temple de Jupiter *Olympien*, qui n'en étoit éloigné que de demi-lieue. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un petit bourg ſitué dans le Belvedere en Morée ſur la riviere d'Alphée, à trois ou quatre lieues de ſon embouchûre dans le golfe d'Arcadie. * Mati, *action.*

LONGAUNAI, maiſon en Bretagne qui a donné ſon nom à une terre ſituée dans le diocèſe de Saint-Malo. On n'en rapportera la poſtérité que depuis

I. Bertrand de Longaunai, chevalier, ſeigneur de Longaunai, vivant en l'an 1320, qui épouſa *Alix* de Plumaugart, dont il eut Guyon, qui ſuit; & Lucas de Longaunai, *qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné.*

II. Guyon, ſeigneur de Longaunai, épouſa *Alix* de Mauni, dont il eut pour fille unique *Alix*, dame de Longaunai, mariée à *Alain* de Beaumont, chevalier. Cette terre paſſa depuis dans la maiſon de Heriſſon, par le mariage de *Gillone* de Beaumont, qui fut mariée à *Thomas* Heriſſon, chevalier; puis dans celle d'Epinai, par le mariage de *Renée* Heriſſon avec *Antoine*, ſire d'Epinai.

II. Lucas de Longaunai, ſecond fils de Bertrand ſeigneur de Longaunai, fut ſeigneur des Freſnes, s'établit en Normandie, ſervit ſous Bertrand du Gueſclin, connétable de France, dont il étoit parent. Il avoit épouſé *Agnès* du Pleſſis, dame de Damigni, Maiſons, Saint-Eloi, &c. dont il eut Hervé, qui ſuit.

III. Hervé de Longaunai, chevalier, ſeigneur des Freſnes, de Damigni, Saint-Eloi, &c. ſervit les rois Charles VI & Charles VII, dans leurs armées, & épouſa 1°. par contrat du 24 novembre 1416, *Jeanne* d'Octeville, fille de *Guillaume* d'Octeville, chevalier, & de *Jeanne* de Culli; 2°. *Robine* des Moulins. Du premier lit ſortirent Jean, qui ſuit; *Guillaume*, qui fut prêtre; *Anne* & *Laurette* de Longaunai, qui furent mariées à *Alain* & *Pierre* Davennes, freres, ſeigneurs de Grouchi. Du ſecond lit vint *Amauri* de Longaunai, mort ſans poſtérité.

IV. Jean de Longaunai I du nom, chevalier, ſeigneur des Freſnes, de Damigni, &c. chambellan du roi Louis XI, qu'il ſervit dans ſes armées, eſt nommé dans un arrêt de l'an 1456, rendu en l'échiquier de Normandie entre lui & l'évêque de Coutances. Il avoit épouſé *Jeanne* de Larrei, fille de *Jean*, ſeigneur du Meſnil-Girard, & de *Perrette* de Tournebu, dame de Franqueville, Fribois, & du fief des Jardins, dont il eut Hervé II du nom, qui ſuit; *Guillaume*, gentilhomme de la chambre du roi Louis XI; *François*, mort ès guerres de Naples ſans laiſſer de poſtérité; *Richard* & *Jean* de Longaunai, qui furent d'égliſe.

V. Hervé de Longaunai II du nom, chevalier, ſeigneur des Freſnes, de Damigni, de Franqueville, porta long-temps les armes, tant dans le royaume, qu'au-delà des monts, pour le ſervice des rois Charles VIII, Louis XII & François I, & épouſa le 10 août 1484, *Blanche* d'Eſneval, fille de *Robert*, ſeigneur de Saint-Mars, & de *Louiſe* de la Riviere, dont il eut Jean II du nom, qui ſuit; *Louis*, qui fut d'égliſe; *Jacques*, homme d'armes des ordonnances des rois Louis XII & François I, mort en Italie; & *François* de Longaunai, chevalier de l'ordre du roi.

VI. Jean de Longaunai, II du nom, chevalier ſeigneur des Freſnes, &c. ſuivit l'exemple de ſes ancêtres, en ſervant les rois Louis XII & François I, dans les guerres qu'ils eurent au-delà des monts. Il avoit épouſé *Marie* Theſart, qui lui apporta en mariage les terres de Dampierre, Saint-Aignan, Malherbe, &c. fille de *Richard* Theſart, chevalier, & de *Catherine* de Mauni, dont il eut Hervé III du nom, qui ſuit; & *Louiſe* de Longaunai, mariée à *N.* ſeigneur d'Auneville de Chiffrevaſt.

VII. Hervé de Longaunai, III du nom, ſeigneur des Freſnes, de Damigni, Dampierre, Epinai, Franqueville, la Bacconniere, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant général de la baſſe Normandie, après avoir porté toute ſa vie les armes

Digitized by Google

armes ſous les rois Henri II, François II, Charles IX & Henri III, finit glorieuſement ſa vie à la bataille d'Ivri, donnée le 14 mars 1590, étant alors âgé de près de 80 ans, en combattant pour le ſervice du roi Henri IV, au ſecours duquel il étoit venu avec tout ce qu'il avoit pu aſſembler de parens & d'amis. Il avoit épouſé le 15 janvier 1553, *Catherine* de Sureau, fille de *Jean*, ſeigneur de Farceau, Boiſherout, &c. & de *Marguerite* de la Vieille, dont il eut JEAN III, qui ſuit; ANTOINE, qui a fait la *branche des ſeigneurs de* BOISHEROUT, *rapportée ci-après*; *Françoiſe*, dame de Pierrepont; *Renée*, dame de la Beliere; & *Catherine* de Longaunai, dame du Fai & de la Meſangere.

VIII. JEAN de Longaunai, III du nom, ſeigneur de Damigni, Epinai-ſur-Odon, Franqueville, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, meſtre de camp d'infanterie, & gouverneur de la ville & château de Carentan, eut part à toutes les guerres de ſon temps; étoit un des chefs de l'armée qui défit la garniſon de Falaiſe, & les Gaultiers en 1589, & accompagna ſon pere à la bataille d'Ivri, auprès duquel il combattit à la tête de la cornette blanche commandée par le duc de Montpenſier. Il avoit épouſé *Suſanne* aux Eſpaules, fille de *Robert*, ſeigneur de Sainte-Marie du Mont & de l'Iſle-Marte, & de *Jeanne* de Bours, dont il eut pour fille unique *Suſanne* de Longaunai, dame de Damigni, de Sainte-Marie du Mont, &c. mariée à *Claude-Maximilien* de la Guiche, comte de la Palice & de S. Geran.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOISHEROUT.

VIII. ANTOINE de Longaunai, I du nom, fils puîné d'HERVÉ de Longaunai, III du nom, ſeigneur des Freſnes, de Damigni, &c. & de *Catherine* de Sureau, dame de Boiſherout, fut ſeigneur de Dampierre, Sepuans, Franqueville, des Freſnes, Boiſherout, Morigni, Vidouville, &c. chevalier de l'ordre du roi, maréchal de ſes camps & armées, lieutenant de cent hommes d'armes de ſes ordonnances ſous le comte de Soiſſons, gouverneur des ville & château de Carentan & ſe trouva en 1590 à la bataille d'Ivri où ſon pere fut tué. Il avoit épouſé le 27 octobre 1588, *Anne* de Grante, fille de *Robert*, ſeigneur de Villerville, Brucourt, &c. chevalier de l'ordre du roi, & de *Stevenotte* d'Harcourt, dont il eut CHARLES, qui ſuit; HERVÉ, IV du nom, qui a fait la *branche des ſeigneurs de* DAMPIERRE, *mentionée ci-après*; & *Bernardin* de Longaunai.

IX. CHARLES de Longaunai, chevalier, ſeigneur de Franqueville, Boiſherout, &c. fut élevé enfant d'honneur du roi Louis XIII. A l'âge de dix-ſept ans, il fut enſeigne de la compagnie des gendarmes du comte de Soiſſons, fut depuis gouverneur des ville & château de Carentan, & ſervit aux ſiéges de S. Jean d'Angeli, Clerac, Montauban & la Rochelle; mais le démêlé qu'il eut avec le ſeigneur d'Arconnat, parent de la reine Marie de Médicis, qui fut dangereuſement bleſſé, l'obligea de ſe retirer dans ſes terres, où il diſſipa la plus grande partie de ſes biens. Il avoit épouſé le 9 février 1620, *Suſanne* de Breauté, fille aînée d'*Adrian* ſire de Breauté, &c. & de *Françoiſe* de Roncherolles, dont il eut ANTOINE, II du nom, qui ſuit; ADRIEN, qui a fait la *branche des ſeigneurs de* BRUCOURT, *rapportée ci-après*; *François*; HERVÉ, qui a fait *celle des ſeigneurs de* FRANQUEVILLE, *auſſi mentionée ci-après*; *Alexandre*, chanoine de l'égliſe de Bayeux; *Claude-Maximilien* comte de Longaunai, ſeigneur de Dommeſnil, &c. qui n'a point laiſſé de poſtérité de *Claude* Martel, fille de *Charles* de Martel, ſeigneur de Fontaines; trois fils morts jeunes; *N.* & *N.* religieuſes; & *Françoiſe* de Longaunai, alliée à *Michel* marquis de Pienne.

X. ANTOINE de Longaunai, II du nom, marquis de Boiſherout, &c. commandant les gendarmes du duc de Longueville, gouverneur de Carentan, trouva les affaires de ſa maiſon ſi embrouillées par les dépenſes exceſſives de ſon pere, qu'il fut obligé de quitter le ſervice, pour tâcher de les rétablir. Il avoit épouſé le 14 août 1662, *Suſanne* Jallot, dame de Gonneville, fille de *Charles* Jallot, ſeigneur châtelain de Gonneville, Beaumont, Neuville, Maupertuis, & de *Suſanne* Gigault de Bellefonds, dont il a eu *Charles-Pierre*, mort mouſquetaire du roi en 1687 à l'âge de 21 ans, ſans alliance; ANTOINE-FRANÇOIS, qui ſuit; & quatre filles mortes jeunes.

XI. ANTOINE-FRANÇOIS de Longaunai, marquis de Longaunai, de Boiſherout, &c. gouverneur de Carentan, capitaine dans le régiment du Maine, s'eſt trouvé à l'action de Valcourt, à la bataille de Fleurus, où il fut bleſſé d'un coup de mouſquet, au combat de Leuſe, aux ſiéges de Mons & de Namur, & au combat de Steinkerque, & a recueilli la plus grande partie des biens de la maiſon de Breauté en 1716, comme aîné de la maiſon deſcendue de *Suſanne* de Breauté ſa grand-mere. Il a épouſé *Marie-Elizabeth* de Grimoard de Beauvoir du Roure, fille de *Pierre-Scipion* de Grimoard de Beauvoir-Montlaur, comte du Roure, & de *Magdelène* du Guaſt, dont il a ANTOINE-ANTONIN, qui ſuit; *N.* de Longaunai, lieutenant dans le régiment du roi infanterie; & deux filles.

XII. ANTOINE-ANTONIN de Longaunai, capitaine de cavalerie, gouverneur de Carentan.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BRUCOURT.

X. ADRIEN de Longaunai, ſecond fils de CHARLES, ſeigneur de Boiſherout, &c. & de *Suſanne* de Breauté, fut ſeigneur de Brucourt, & épouſa *Catherine* Renault, dame de Grangues, fille & héritiere de *Jean* Renault, ſeigneur de Grangues & de l'Epiné, & de *N.* de Bouquetot, dont il eut ANTONIN, qui ſuit; *Hervé*, ſeigneur de Saint-Martin, l'Epiné, &c. capitaine de dragons dans le régiment de la Vrilliere; *François*, officier de dragons dans la compagnie de ſon frere aîné; & *Anne-Suſanne* de Longaunai, mariée à *Henri* ſeigneur de Couveins.

XI. ANTOINE, comte de Longaunai, ſeigneur de Rabu, de la Baconniere, &c. chevalier de l'ordre de S. Louis, capitaine de dragons dans le régiment de la Vrilliere, ſervit à la bataille de Staffarde en Piémont, où il reçut un coup de mouſquet dans le corps, ſe trouva en pluſieurs ſiéges & combats, & mourut le premier octobre 1712, âgé de 48 ans, laiſſant d'*Anne-Antoinette* du Freſnel, cinq enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE FRANQUEVILLE.

X. HERVÉ de Longaunai, troiſiéme fils de CHARLES de Longaunai, ſeigneur de Franqueville, Boiſherout, &c. & de *Suſanne* de Breauté, ſeigneur de Franqueville, épouſa *Suſanne* Davi, fille de *Charles-François* Davi, marquis d'Amfreville, lieutenant général des armées navales du roi, & de *Jeanne-Suſanne* Gigault de Bellefonds, dont il eut *N.* de Longaunai, noyé ſur mer, étant dans le vaiſſeau du chevalier d'Amfreville, ſon oncle; *N.* aide-de-camp du maréchal de Villars, tué en Allemagne en 1703: deux filles religieuſes; *N.* morte jeune; *N.* mariée à *N.* de la Cour, ſeigneur de Haulieu; & trois autres filles.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE DAMPIERRE, & des FRESNES.

IX. HERVÉ de Longaunai, IV du nom, ſecond fils d'ANTOINE de Longaunai I du nom, ſeigneur de Dampierre, Boiſherout, &c. & d'*Anne* de Grante, ſeigneur de Dampierre, Sevans, &c. fut élevé enfant d'honneur du roi Louis XIII, & épouſa le 22 fevrier 1621 *Charlotte* le Tellier, dame de la Marzeliere, dont il eut ANTOINE, qui ſuit; *Alexandre*, comte des Freſnes, mort ſans enfans de *N.* de Bouillé, fille de *Philippe*, comte de Creance; *Charles* de Longaunai, doyen de

Digitized by Google

l'égliſe de Bayoux ; deux fils, morts jeunes ; ſept filles religieuſes ; & trois mortes jeunes.

X. Antoine de Longaunai, marquis de Dampierre, &c. capitaine-lieutenant de la compagnie d'ordonnance des chevaux-légers du duc de Longueville, & commandant la nobleſſe du bailliage de Caën, épouſa 1°. le 6 juin 1655 *Magdeléne* de la Cour, morte ſans poſtérité : 2°. *Catherine-Henriette* de la Luzerne, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Beuſeville, & de *Magdeléne* le Veneur-de-Tillieres, dont *N.* de Longaunai, mort à l'âge de ſeize ans.

Cette maiſon porte pour armes *d'azur au fautoir d'argent.*

LONGE-PIERRE (Hilaire-Bernard de Requeleyne, ſeigneur de) ſecrétaire des commandemens de M. le duc de Berri, né à Dijon le 18 octobre 1659, commença dès l'âge de 25 ans, à travailler ſur les poëtes Grecs. Il donna l'an 1685 des notes ſur *Anacréon*, ſur *Sapho*, *Bion* & *Moſchus*, & ſur les idylles de *Théocrite*, avec une traduction françoiſe en vers de tous ces poëtes. L'on voit par ſes traductions & ſes remarques, qu'il entendoit toute la beauté & les fineſſes de la langue grecque. Il mourut le 30 mars 1721, âgé d'environ 62 ans. Ses autres ouvrages ſont, 1. un *Recueil d'idylles*, imprimées en un volume *in*-12, à Paris, en 1690. On trouve à la fin deux piéces en vers d'un autre genre, adreſſées à M. le comte de Toulouſe. 2. Deux tragédies, ſavoir *Medée* en 1694, & *Electre* : cette derniere a été imprimée à Paris en 1730. L'une & l'autre ont paru ſur le théatre françois. M. Baillet parle avantageuſement de M. Longe-Pierre dans ſes *Jugemens des ſavans*, *tom.* 2, *pag.* 505 ; *tom.* 3, *pag.* 181 ; *tom.* 5, *pag.* 453 ; & *tom.* 6, *p.* 177, *de l'édition de* M. de la Monnoie. M. Titon du Tillet lui a auſſi donné place dans ſon *Parnaſſe françois*, édition *in-fol. pag.* 578.

LONGFORD, petite ville de la Lagénie en Irlande. Elle eſt capitale du comté qui porte ſon nom, & ſituée ſur la riviere de Camlin, à deux lieues du Shannon, & à huit ou neuf d'Athlone du côté du nord. * Mati, *diction.*

LONGFORD (le comté de) contrée de la Lagénie en Irlande, eſt entre les comtés de Cavan, d'Eaſth-Meath, de Weſt-Meath, & la riviere de Shannon qui la ſépare de la Connacie. Ses lieux principaux ſont Longford, qui a voix au parlement d'Irlande, de même que les bourgs de Jameſtown & de Lanesboroug. Ardagh, ville épiſcopale du même comté eſt privée de ce droit. * Mati, *dictionnaire.*

LONGIN fut fait gouverneur de Syrie pour les Romains, après Marſus, à qui l'empereur Claude ôta cette charge, ſelon la priere que lui en avoit ſouvent fait le grand Agrippa durant ſa vie. Il eut pour ſucceſſeur Quadratus. * Joſéphe, *antiq. l. XX, c.* 1.

LONGIN, tribun Romain dans l'armée de Ceſtius, gouverneur de Syrie, fut tué, lorſque ce général fut contraint de lever le ſiége de devant le temple de Jéruſalem. * Joſéphe, *guerre des Juifs, liv.* 2. *ch.* 40.

LONGIN, chevalier Romain, ſe diſtingua par ſon courage au ſiége de Jéruſalem par Tite Veſpaſien. Car les Juifs ayant formé hors de leurs murailles un gros bataillon, & les traits lancés en même-temps de leur côté & de celui des Romains volans de toutes parts, Longin perça ce bataillon, & tua deux des plus braves des ennemis, qui voulurent s'oppoſer à lui. Il frapa l'un au viſage, & avec le même javelot qu'il retira de la playe, perça le côté de l'autre qui s'enfuyoit. Enſuite d'une action ſi courageuſe, il revint trouver les ſiens ſans être bleſſé, & la gloire qu'elle lui acquit, porta par une noble émulation pluſieurs autres à l'imiter. * Joſéphe, *guerre des Juifs, liv.* 5, *chap.* 22.

LONGIN (Saint) martyr, étoit, ſelon quelques-uns, le centenier, qui s'écria au moment de la mort de Notre-Seigneur, *qu'il étoit véritablement le Fils de Dieu.* D'autres diſent, que c'eſt ce ſoldat qui ouvrit d'une lance le côté de Jeſus-Chriſt, & qui en fit couler le ſang & l'eau. Metaphraſte ajoute, qu'ayant eu ordre de garder le tombeau, il fut témoin des miracles qui ſe firent à ſa réſurrection, & qu'il les vint raconter aux princes des prêtres, aux Scribes & aux Phariſiens, qui tâcherent de le corrompre par argent, pour dire le contraire au peuple ; mais ce ſaint ſoldat refuſa d'être le miniſtre de cette impoſture, & publia hautement la vérité, ce qui irrita les Juifs contre lui. C'eſt pourquoi il quitta la milice, & s'en alla en Cappadoce, accompagné de deux ſoldats, pour y annoncer l'évangile. Pilate en ayant eu avis, envoya un ordre à ſes archers en Cappadoce pour ſe ſaiſir de ſa perſonne, & lui trancher la tête. Longin s'expoſa très-volontiers à la mort, en ſe faiſant connoître aux archers qui le cherchoient, & qui porterent ſa tête à Pilate. Au reſte, il y a peu de fonds à faire ſur les actes, dont on a tiré ce récit. Quelques-unes de ces circonſtances ſe détruiſent d'elles-mêmes. Il y a bien de l'apparence que le nom de *Longin*, que l'on a donné au ſoldat qui ouvrit le côté de Jeſus-Chriſt avec une lance, a été tiré de λόγχη *haſta*, lance. Il n'y a aucun auteur digne de foi, qui témoigne que ni ce ſoldat, ni le centenier qui aſſiſtoient à la mort de Jeſus-Chriſt s'appellaſſent *Longin.* On croit que le centenier, qui dit, *Cet homme étoit vraiment le Fils de Dieu*, ſe convertit ; & il paroît que dès le temps de S. Chryſoſtôme, cette opinion étoit aſſez commune ; mais on ſait par le livre des actes des Apôtres, que Corneille eſt le premier des Gentils qui ſe fit chrétien. Les actes, tant de *Longin le centenier*, que de Longin *le ſoldat*, ſont manifeſtement faux. La mémoire du premier a été plus célébre que celle du ſecond ; les Grecs le mettent comme un martyr de Cappadoce au 16 d'octobre ; les Latins au 15 de mars : les Coptes au premier de novembre. Le ſoldat n'eſt point mis au rang des martyrs dans l'égliſe grecque ; les Latins en ont fait mémoire à différens jours, les uns au 15 de mars, les autres au premier de ſeptembre, d'autres au 22 de novembre, ou le 11 décembre. * Bollandus. Henſchenius. Tillemont, *mem. pour l'hiſt. eccl.* Baillet, *vies des ſaints, mois de mars.* Giri.

LONGIN ou DIONYSIUS CASSIUS LONGINUS, ſavant ſophiſte, & très-habile critique, héritier de Fronton, dit *Emiſſene*, s'acquit une très-grande réputation dans le III ſiécle. Il eut pour diſciple Porphyre, qui le loue beaucoup dans la vie de Plotin. Suidas le nomme philoſophe, & Eunapius dit qu'il étoit une bibliothéque vivante. Il écrivit grand nombre de livres, dont il ne nous reſte que celui du ſublime, & quelques fragmens de la vie de Plotin, qu'on trouve dans Euſébe. M. des Preaux nous a donné une très-belle verſion du traité du ſublime, dont on a publié une édition à Utrecht, l'an 1694, avec les notes de pluſieurs ſavans hommes par les ſoins de Jacques Tollius. Longin fut miniſtre de Zenobie, reine des Palmyreniens, & fut condamné à mourir l'an 273, par l'empereur Aurelien, qui le crut auteur de la lettre hardie que cette princeſſe lui avoit écrite en ſyriac. Zoſime loue fort ſon érudition, ſes écrits, & ſa conſtance à ſouffrir le ſupplice qu'on lui fit endurer. Divers auteurs parlent de lui & de ſes ouvrages. Nous avons principalement connoiſſance de ceux-ci, qui ſont : *De oratione contra Phidiam ; Dubitationes homericæ, utrum fuerit philoſophus Homerus ; Quænam contra hiſtoricam fidem, tanquam hiſtorica enarrent philoſophi, &c.* * Euſebe, *l.* 15. Suidas. Photius, *biblioth.* Vopiſcus, *in Aurel.* Porphyre, *in vita Plotini.* Simler, *in epit. biblioth. Geſn. &c.*

LONGIN, frere de l'empereur Zénon, dans le V ſiécle, fut haï à cauſe de ſes exactions & de ſes débauches. Le patrice Pelage empêcha qu'il ne fût élu Céſar, & l'empereur Anaſtaſe le fit mourir l'an 498, ſelon Marcellin, *in chron.*

LONGIN, patrice Romain, & premier exarque de Ravenne, dans le VI ſiécle, fut envoyé par l'empereur Juſtin *le Jeune*, pour commander en Italie, à la place

de Narſés, vers l'an 567 ou 568. Il gouverna quinze ou ſeize ans, & s'oppoſa aux Lombards, qui de ſon temps s'établirent dans le pays, auquel ils donnerent le nom de Lombardie. Roſemonde, reine des Lombards, qui avoit fait mourir, l'an 574, Alboin ſon époux, ſe retira à Ravenne avec un homme qu'elle aimoit. Longin lui promit de l'épouſer, à condition qu'elle ſe déferoit de ſon amant nommé *Helmige*. Elle donna du poiſon à ce dernier, qui l'obligea de prendre le reſte. Longin fut rappellé, l'an 583, & Smaragde patrice lui ſuccéda. * Paul diacre, *l.* 1 & 2 *de geſt. Longobard.* Blondus, *l.* 3 *hiſt.*

LONGIN (Jean) *cherchez* DLUGOSS.

LONGIS ou LONGISON, en latin *Launogiſlus*, ou *Leonegiſilus*, ou *Lonegilus*, abbé de Boiſſeliere au Maine, étoit originaire d'Allemagne, né des parens nobles, mais engagé dans le paganiſme. Il quitta ſes parens & ſon pays pour embraſſer le chriſtianiſme, & vint à Clermont, où il fut baptiſé l'an 594, & élevé au ſacerdoce l'an 615. Il alla enſuite dans le pays du Maine, d'où il fit un voyage à Rome. Etant de retour, il s'établit au village de la Boiſſeliere, où il bâtit une chapelle en l'honneur de S. Pierre, & une cellule. Il y établit enſuite un monaſtere, dont il fut abbé, & où il mourut l'an 653. Sa fête eſt marquée au 2 jour d'avril, & au 13 de janvier. * Bollandus. Bulteau, *vies des ſaints, au mois d'avril.*

LONGIS ou LONGI (Guillaume de) cardinal, chancelier du royaume de Naples, né à Bergame d'une famille noble & ancienne, qui avoit autrefois le nom de *Longa Spata*, ſelon Ciaconius, ſe rendit très-habile dans la juriſprudence civile & canonique, & fut chancelier de Charles II, roi de Naples, &c. Céleſtin V, qui devoit ſon élévation au même roi, fit cardinal l'an 1294, Guillaume de Longis qui ſe trouva, l'an 1311, au concile général de Vienne, & y défendit la mémoire du pape Boniface VIII. Quelques auteurs croient que ce pape avoit employé le cardinal de Longis à la compilation du ſixiéme livre des décretales. Ce prélat mourut à Avignon le 9 ſeptembre 1319, & ſon corps fut porté à Bergame, où il avoit fait diverſes fondations. * Collenutio, *lib.* 5. Onuphre. Ciaconius. Auberi, *hiſt. des card.*

LONGISARIA, anciennement *Aptuchi Fanum*, petite ville du royaume de Barca en Barbarie. Elle eſt ſur la pointe orientale du golfe de Sidra, & au nord de la ville de Tolomera. * Mati, *diction.*

LONGOBARDUS (Nicolas) Jéſuite de Sicile, fut ſucceſſeur de *Matthieu Ricci* dans la Chine, où il alla étant déja prêtre en 1597. Il publia en chinois en 624, un livre des cauſes du tremblement de terre de Peking, & vivoit encore en 1642, ou 1643. * Konig, *biblioth.* Alegambe.

LONGOMONTAN (Chrétien) aſtronome célébre, étoit Danois, & fils de *Severin* Longomontan. Il paſſa huit années auprès de Tycho-Brahé, fut témoin de toutes ſes obſervations, & ſe rendit très-habile. Depuis il enſeigna l'aſtronomie à Copenhague, & y mourut l'an 1647, âgé de 85 ans, étant né en 1562. Nous avons quelques ouvrages de ſa façon. Le plus conſidérable eſt celui de l'aſtronomie danoiſe, dans lequel il forme ſon hypothèſe du monde, de l'ancienne de Ptolémée, de la moyenne de Copernic, & de la nouvelle de Tycho-Brahé. Cet ouvrage fut imprimé à Amſterdam, l'an 1640. * *Conſultez* Gaſſendi, Voſſius, &c. Bayle, *diction. crit.*

LONGRAIS (Alexandre-Louis de BELJAMBE, ſieur de) profeſſeur de médecine, naquit à Caën le 23 juin 1699, de *Gilles* de Beljambe & d'*Anne* le Couvreur, tous deux de famille honnête & ancienne dans la bourgeoiſie. Il étudia dans l'univerſité de Caën, où il fit ſes humanités ſous différens profeſſeurs, & ſa philoſophie ſous M. Aubert. Né avec d'heureuſes diſpoſitions pour les lettres, il parut toujours avec éclat pendant ce cours d'études, & les rapides progrès qu'il fit dans la philoſophie, lui inſpirerent du gout pour la médecine qui n'eſt, pour ainſi dire, qu'une conſéquence de la premiere. Son inclination naturelle l'y portoit; mais le plus puiſſant motif qui l'y détermina, fut le louable déſir de rendre ſervice à ſes concitoyens, & de ſoulager les malheureux. Il prit ſes degrés en médecine dans la faculté de Caen. M. Angot qui en étoit alors un des profeſſeurs, trouva en lui de ſi heureuſes diſpoſitions, & un caractere ſi aimable, qu'il en fit ſon éleve, & qu'il le chargea ſouvent de faire ſes leçons, lorſque d'autres occupations l'empêchoient de les faire lui-même. Etant encore en licence, M. de Longrais fut choiſi pour prononcer dans l'école de la faculté deux harangues, l'une en 1719, & l'autre en 1720, le jour de ſaint Nicolas, conformément à la fondation faite par M de Cahagnes, ancien profeſſeur de médecine. Le ſujet de la premiere harangue de M. Longrais, étoit, *Anatomiæ jucunditas & utilitas*; la ſeconde avoit pour ſujet, *De tactu.* Ces diſcours, ainſi que les thèſes qu'il ſoutenoit, lui attirerent de grands applaudiſſemens. Lorſqu'il eut reçu le doctorat, il vint à Paris pour ſe perfectionet, & comparer les méthodes de ſes premiers maîtres avec celles des plus habiles médecins de la capitale. De retour à Caen, il y fut recherché avec empreſſement, & l'on eut en lui la plus grande comme la plus juſte confiance. Au talent de bien traiter les malades, il joignit celui de former de bons éleves, & l'eſtime qu'il s'acquit fut telle, que M. Angot jugea qu'il n'y avoit perſonne qui fût plus digne que lui de lui ſuccéder. Il voulut le faire de ſon vivant; mais la mort l'ayant enlevé trop promptement, M. de Longrais eut cette chaire par une autre voie; il la diſputa contre d'habiles concurrens, & l'emporta de l'avis unanime de la faculté de Caen; c'étoit en 1731. En 1735 l'univerſité, du conſentement de toutes les facultés, lui défera le rectorat. L'année ſuivante 1736, il fut aſſocié à l'académie de Caen. En 1741, il donna une diſſertation bien raiſonnée ſur les effets de l'air par rapport à la ſanté; développant dans cet ouvrage les diverſes cauſes des maladies épidémiques qui firent de ſi grands ravages durant l'hyver de 1740. A la fin de cette diſſertation, il promit une analyſe des eaux minérales de l'hôpital de Caen; mais il ne put l'achever. Il mourut d'une fiévre maligne le 24 janvier 1743, âgé de 43 ans ſix mois, ſans avoir laiſſé d'enfans. Son éloge fut lu dans une ſéance de l'académie royale des belles-lettres de Caën tenue le 2 mai 1743, & cet éloge qui eſt de M. du Touchet, ſecrétaire perpétuel de cette académie, ſe trouve imprimé dans la feuille dix-huitiéme des *Nouvelles littéraires de Caen* pour l'année 1743.

LONGUAI, village avec abbaye de l'ordre de Cîteaux dans la Champagne, province de France, à ſix lieues de Langres, du côté du couchant. Il y a une autre abbaye de ce nom de l'ordre de ſaint Benoît dans la même province, à cinq lieues de Mezieres du côté du midi: celle-ci eſt du diocèſe de Reims, & l'autre du diocèſe de Langres. * Mati, *dictionnaire.*

LONGUE, l'iſle Longue. Il y a deux petites iſles de ce nom dans l'Amérique ſeptentrionale. L'une dans le golfe d'Acadie, & l'autre ſur la côte méridionale du nouveau Pays-Bas, vis-à-vis de la nouvelle Amſterdam. Les Hollandois & les Anglois appellent celle-ci *Lange Eyland.* * Mati, *dictionaire.*

LONGUEIL, illuſtre & ancienne famille, originaire de Normandie, a produit de grands hommes, & prétend tirer ſon nom du bourg de Longueil près de Dieppe.

LONGUEIL (Adam de) vivoit l'an 1066, & accompagna Guillaume *le Bâtard* à la conquête de l'Angleterre, où il ſe diſtingua à la bataille de Londres, donnée le 14 octobre de la même année. Il laiſſa GUILLAUME de Longueil, qui épouſa *Berthe* de Villiers, & en eut un fils, dont le nom nous eſt inconnu, & une

Digitized by Google

fille mariée au ſeigneur Loredano de Veniſe.

I. Henri de Longueil, qui vivoit l'an 1248, épouſa *Marie* de Saint-Denys, & en eut Guillaume, qui ſuit.

II. Guillaume de Longueil, ſeigneur de Varangeville, d'Offrainville & de la Riviere, fut chambellan de Charles de France, duc d'Anjou & comte de Provence, puis roi de Naples, de Sicile, &c. & eſt nommé dans les lettres du roi S. Louis l'an 1269. Il avoit épouſé 1° *Chriſtine* de Coëtivi : 2° *Briande* de Saux. De la premiere il eut 1. Jean I, qui ſuit : 2. *Pierre*, évêque du Mans, puis adminiſtrateur de l'archevêché de Tours, qui ſe trouva au concile général de Vienne l'an 1311, aux funérailles du roi Philippe le *Bel* l'an 1314, au concile de Saumur l'an 1315, & qui mourut l'an 1326 ou 1327. Il eut du ſecond lit *Pernelle*, mariée à *Jean* de Neufchâtel, ſeigneur de Buzançois.

III. Jean de Longueil, I du nom, capitaine de Pontoiſe, épouſa *Pernelle* Bourgot, fille de *Jean*, ſeigneur du Pui, dont il eut Geofroi-Marcel, qui ſuit.

IV. Geofroi-Marcel de Longueil, I du nom, vicomte d'Auge, &c. chevalier de l'ordre de l'Etoile & gouverneur de Pontoiſe en 1332 & 1334, fut tué à la funeſte bataille de Poitiers, le 19 ſeptembre 1356. De ſon épouſe *Iſabelle*, morte en 1339, il eut 1 *Geofroi-Marcel* de Longueil II du nom, mort ſans poſtérité de *Catherine* Havinel ſa femme : 2. Guillaume III, qui ſuit ; 3. *Matthieu*, docteur de Sorbonne l'an 1392 : 4. *Denys*, ſeigneur d'Offrainville, tué à la bataille d'Azincourt, l'an 1415.

V. Guillaume de Longueil, gouverneur de Caën & Dieppe, fut auſſi tué à la bataille d'Azincourt avec ſon fils aîné. Il avoit épouſé 1° *Gillette* Lalleman, fille de *Geofroi*, ſeigneur de Cherville : 2° *Catherine* de Bourquenobles. Les enfans du premier lit furent, 1. *Robert* ou *Raoul*, tué avec ſon père : Jean II, qui ſuit ; 3. *Philippe*, ſeigneur d'Offrainville, qui fut tué au ſiége de Falaize l'an 1432, & laiſſa de *Françoiſe* de Maſſi, un fils mort ſans poſtérité, & une fille. Guillaume eut du ſecond lit, 1. *Guillaume*, ſeigneur de Varangeville, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances du roi Charles VII ; 2. *Philippe*, chanoine & prévôt de l'égliſe de Reims, archidiacre de Laon, & conſeiller au parlement de Paris, mort l'an 1494.

VI. Jean de Longueil, II du nom, ſeigneur de Varangeville, d'Offrainville, de la Riviere, de Maiſons & de Rancher, conſeiller du roi Charles VI, & préſident au parlement de Paris l'an 1418, mourut le 23 mars 1430. De ſon épouſe *Jeanne* Bouju, dame de Rancher, il eut 1. Jean III, qui ſuit ; 2. *Pierre*, évêque d'Auxerre l'an 1449, & grand-maître de la chapelle du duc de Bourgogne, mort le 16 février 1473 ; 3. *Pierre le Jeune*, ſeigneur d'Offrainville, conſeiller au parlement de Paris l'an 1440, & ambaſſadeur au traité d'Arras, qui d'*Anne* le Picart, ſa femme, laiſſa des enfans dont on ne connoît point la poſtérité ; 4. *Guillaume*, tréſorier de l'égliſe de Beauvais ; 5. *Guillaume le Jeune*, grand archidiacre d'Auxerre, & grand-vicaire de Pierre ſon frere ; 6. *Philippe*, conſeiller au parlement de Paris ; 7. Nicolas, ſeigneur de Biſtelles, avocat du roi au châtelet de Paris, *tige de la branche des ſeigneurs de* Biſtelles ; 8. *Jeanne*, femme de *Guillaume* du Breuil, ſeigneur de la Greſſetie, ſecrétaire du roi.

VII. Jean de Longueil, III du nom, préſident des requêtes du palais, avoit été auparavant conſeiller de la cour, lieutenant civil, & maître des requêtes. Il fit ſon teſtament le 20 décembre 1460, & laiſſa de *Marie* de Morvilliers, fille de *Philippe*, premier préſident au parlement de Paris, 1. Jean IV, qui ſuit ; 2. *Antoine*, évêque de Léon, chancelier & grand-aumônier de la reine Anne de Bretagne, ambaſſadeur dans le Pays-Bas, *où il eut un fils naturel, appellé* Chriſtophe *de Longueil, qui fut abbé de S. Ambroiſe de Milan* : il mourut à Maiſons-ſur-Seine, le 25 août 1500 ; 3. *Pierre*, archidiacre d'Auxerre ; 4. *Chriſtophe*, prieur de Noyers en Bourgogne ; 5. *Jeanne*, mariée l'an 1444 à *Guillaume* de Corbie, premier préſident au parlement de Dauphiné ; 6. *Girarde*, mariée 1°. l'an 1456, à *Guillaume* Aguenin, dit *le Duc* : 2°. à *Denys* Thumeri ; 7. *Françoiſe*, femme de *Michel* de la Grange, ſeigneur de Trianon ; 8. *Denyſe*, mariée à *Jacques* Chambellan, baron de Vatimbourg, conſeiller au parlement ; 9 & 10. *Marie* & *Jacqueline*, religieuſes à Longchamp.

VIII. Jean de Longueil, IV du nom, ſeigneur de Maiſons, &c. épouſa l'an 1462 *Marie* de Marle, dame de Chevreville, &c. fille d'*Arnaud*, préſident au parlement, & petite-fille du chancelier de ce nom. Il fut lui-même conſeiller dans cet illuſtre corps, & mourut vers l'an 1479, laiſſant Jean V, qui ſuit ; & Louis, tige des ſeigneurs de Chevreville, d'Argeville, & de Bou.

IX. Jean de Longueil V du nom, ſeigneur de Maiſons, &c. épouſa l'an 1496, *Marie* Clutin, fille de *Henri*, conſeiller au parlement, dont il eut 1. Jean VI, qui ſuit ; 2. *Chriſtophe*, prieur du Meſnil, nommé par le roi Henri II, à l'évêché de Dol, qui mourut d'apoplexie à Lyon, avant que d'en avoir pris poſſeſſion, le 15 juillet 1554 ; 3. *Nicolas*, eccléſiaſtique ; 4. *Geofroi*, ſeigneur d'Andilli, mort ſans poſtérité de *Jeanne* Fremond, ſa femme ; 5. *Chriſtophe le Jeune*, chanoine d'Orléans ; 6. *Nicolas le Jeune*, abbé de Trouarn ; 7. *Antoinette*, mariée l'an 1613 à *Louis* d'Albiac ; 8. *Jeanne*, mariée l'an 1519, à *Henri* de Livre, ſeigneur de Sevre ; & 9. *Marie*, religieuſe, & prieure de l'abbaye de Hieres, morte le 27 décembre 1578, âgée de 71 ans.

X. Jean de Longueil, VI du nom, fut conſeiller au parlement l'an 1529, puis préſident aux enquêtes, & conſeiller d'état l'an 1549. Il fit un recueil de 271 arrêts notables, prononcés de ſon temps, & ſe rendit célébre par ſon habileté & par ſa prudence. Il mourut le 1 de mai 1551, laiſſant de *Marie* de Dormans, ſa femme, 1. Jean VII, qui ſuit ; 2. *Charles*, prieur d'Alencourt ; 3. *Henri*, chanoine de Chartres, mort l'an 1557 ; 4. *Pierre*, chevalier de Malte, nommé grand-prieur de Champagne étant à Rome, où il mourut l'an 1566 ; 5. Jacques, qui a fait la branche de Sevre, laquelle eſt éteinte aujourd'hui ; 6. *Marthe*, religieuſe ; 7. *Marie* de Longueil, alliée 1°. à *Nicolas* Berruyer, maître des requêtes, conſeiller d'état, &c : 2°. à *Jacques* Robert de Lignerac, auſſi conſeiller d'état, & maître des requêtes : 3°. à *Pierre* de Selve, ſeigneur de Saillies, morte ſans enfans l'an 1590.

XI. Jean de Longueil, VII du nom, conſeiller au parlement l'an 1551, épouſa en la même année *Marthe* le Maître, fille de *Gilles*, premier préſident, & mourut l'an 1558, laiſſant 1. Jean VIII, qui ſuit ; 2. Nicolas, qui fit la branche des ſeigneurs de Rancher ; 3. *Marie*, qui épouſa l'an 1575 *André* d'Aleſſo, ſeigneur du Meſnil, grand-maître, enquêteur & réformateur général des eaux & forêts de France.

XII. Jean de Longueil VIII du nom, ſeigneur de Maiſons, &c. conſeiller du roi en ſes conſeils, & doyen en ſa chambre des comptes, né l'an 1554, mourut en 1629. Il avoit épouſé *Magdeléne* Luillier, dont il eut 1. *Jean*, mort ſans alliance ; 2. Rene, qui ſuit ; 3. *Pierre*, conſeiller clerc au parlement de Paris, abbé de Beaulieu, de Valdieu & de Fontaine-Jean, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, prieur de Ragni, chancelier de la reine mere du roi Louis XIV, &c. mort le 19 mai 1656, âgé de 57 ans ; 4. *Dominique*, chevalier de Malte, capitaine au régiment de Picardie, bleſſé au ſiége de Spire, & mort peu après, le 13 avril 1635 ; 5. *Jean*, maître en la chambre des comptes, puis conſeiller d'état, & directeur général des finances, mort

Digitized by Google

au mois de juin 1637 ; 6. *Marie-Marthe*, alliée l'an 1604 à *Michel* des Champs, ſeigneur de Gaillon, maître des requêtes, morte le 21 décembre 1639.

XIII. RENE de Longueil, marquis de Maiſons, &c. ſecond préſident au parlement de Paris, fut ſurintendant des finances, miniſtre d'état, chancelier de la reine mere du roi Louis XIV, gouverneur des châteaux de Verſailles, de S. Germain, ville & pont de Poiſſi, gouverneur d'Evreux, & mourut le 1 ſeptembre 1677. Il avoit épouſé *Magdeléne* de Boulenc de Crevecœur, dame de Griſoles, morte le 11 avril 1636, dont il eut 1. JEAN IX qui ſuit ; 2. *Guillaume*, conſeiller au parlement, abbé de Conches, de S. Cheron, &c. mort en janvier 1669 ; 3. *Michel*, mort ſans alliance l'an 1640 ; 4. *Marie-Renée* de Longueil, femme d'*Antoine-Maximilien* de Belleforiere, marquis de Soyecourt, &c. chevalier des ordres du roi, grand-véneur de France, l'an 1660, & ci-devant grand maître de la garderobe du roi, morte le premier octobre 1712.

XIV. JEAN de Longueil, IX du nom, marquis de Maiſons, &c. préſident à mortier au parlement de Paris, fut conſeiller au parlement, maître des requêtes, chancelier de la reine mere, gouverneur capitaine des châteaux de Verſailles, S. Germain, ville & pont de Poiſſi, & mourut le 10 avril 1705, âgé de 80 ans. Il avoit pris alliance avec *Louiſe* de Fieubet, morte le 14 novembre 1698, de laquelle il eut 1. *Jean-René*, ſeigneur de Poiſſi, conſeiller au parlement, mort ſans alliance au mois de mai 1689 ; 2. CLAUDE, qui ſuit ; 3. *Renée-Suſanne*, abbeſſe de ſainte Perrine de la Villette lez-Paris, morte le 28 mars 1733, âgée de 75 ans ; 4. *Louiſe-Marie-Thérèſe*, religieuſe à Poiſſi ; 5. *Louiſe-Françoiſe*, abbeſſe de Notre-Dame de Meaux, morte en 1713 ; & 6. *N.* demoiſelle de Maiſons, morte l'an 1668.

XV. CLAUDE de Longueil, marquis de Poiſſi, &c. conſeiller au parlement, fut reçu préſident à Mortier en ſurvivance de ſon pere l'an 1695, prit poſſeſſion de cette charge en 1701, & mourut le 22 août 1715, âgé de 48 ans. Il avoit épouſé 1°. le 13 avril 1693 *Magdeléne* de Lamoignon, fille de *Chrétien-François* de Lamoignon, avocat général, puis préſident à mortier au même parlement, morte le 15 ſeptembre 1694, âgée de 23 ans, dont il eut *Jean-René-Claude*, né le 22 mai 1694, mort le 9 août ſuivant : 2°. le 27 février 1698, *Marie-Charlotte* Roque de Varangeville, fille de *Pierre* Roque, ſeigneur de Varangeville, ambaſſadeur à Veniſe, morte à Paris le 5 de mai 1727, dont il a eu JEAN-RENÉ de Longueil, qui ſuit.

XVI. JEAN-RENE' de Longueil, marquis de Maiſons & de Poiſſy, ſeigneur des terres & châtellenies de Longueil, Sévre, Orgerus, Gryſolles, de la vicomté & châtellenie de Neufchâtel, du Banc de la Roche, &c. préſident au parlement de Paris, né le 14 juillet 1699, fut reçu conſeiller au parlement en 1716. Il eut l'agrément de la charge de préſident à mortier, au lieu de feu ſon pere, le 27 juin de la même année, à la charge de ne prendre ſéance en cette qualité qu'à l'âge de 25 ans : mais par diſpenſe il la prit le 17 août 1719, à l'âge de 20 ans 19 jours, conſervant ſon rang du jour de ſa réception. Il eſt mort de la petite vérole le 13 ſeptembre 1731, ſur le midi, dans la trente-troiſiéme année de ſon âge, & il a été inhumé dans l'égliſe des Cordeliers du grand couvent, lieu de la ſépulture de ſes ancêtres. Il étoit l'un des honoraires de l'académie royale des ſciences, en laquelle il avoit été reçu le 23 août 1726. Il avoit un fort beau cabinet de médailles, & d'autres curioſités rares, & un jardin de botanique très-bien entretenu dans ſon magnifique château de Maiſons, & rempli de plantes rares & ſingulieres. Il avoit du gout pour les arts, étoit aſſez bon critique, & faiſoit même, dit-on, aſſez bien des vers françois. Il avoit épouſé en premieres nôces, au mois d'août 1720, *Marie-Charlote* Charon de Ménars, morte ſans poſtérité le 1 décembre 1721, âgée de 14 ans : & en ſecondes nôces le 11 août 1728, *Marie-Louiſe* Bauyn d'Angervilliers, fille unique de *René-Proſper* de Bauyn, ſeigneur d'Angervilliers, miniſtre & ſecrétaire d'état, ayant le département de la guerre, & de *Marie-Anne* de Maupeou. Elle ſe remaria le 21 de janvier 1733, avec *Armand-Jean* de Saint-Simon, marquis de Ruffec, grand d'Eſpagne, & meſtre de camp d'un régiment de cavalerie. Elle avoit eu du préſident de Maiſons pour fils unique *Nicolas-Proſper* de Longueil, né le 27 mars 1731, & baptiſé pour les cérémonies le 6 d'avril ſuivant, marquis de Maiſons & de Poiſſy, &c. mort d'une chute le 21 octobre 1732. Par le décès de cet enfant, le dernier de ſa branche, tous les grands biens paternels du côté & ligne de Longueil de Maiſons ont paſſé à *Marie-Renée* de Belleforiere, marquiſe de Soyecourt, veuve de *Timoléon-Gilbert* de Seigliere de Bois-franc, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, & chancelier de M. le duc d'Orléans, frere du roi Louis XIV, comme fille de *Marie-Renée* de Longueil, morte le premier d'octobre 1712, laquelle étoit grande-tante du préſident de Maiſons dernier mort. * Blanchard, *hiſt. des Préſidens au parlement de Paris*. Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Monſtrelet. Auberi, &c.

Leurs armes ſont *d'azur à trois roſes d'argent, au chef d'or, chargé de trois roſes de gueules.*

La branche de Longueil des *Chenets* ſubſiſte depuis long-temps dans l'Anjou & dans le Maine, où elle a toujours été en poſſeſſion du nom & des armes de Longueil-Maiſons, comme on le prouve par les titres que conſerve M. le marquis de Soyecourt, le plus proche parent & l'héritier du feu préſident de Maiſons. Elle tire ſon origine de Louis de Longueil, ſecond fils de JEAN de Longueil, ſeigneur de Maiſons ; & de *Marie* de Marle dame de Chevreville, petite-fille du chancelier Arnou. C'eſt de Louis de Longueil que ſont ſortis les ſeigneurs de Chevreville, d'Argeville, de Bou & des Chenets. La terre des Chenets, ſituée près de Sablé dans le Maine, poſſédée de temps immémorial par des cadets de la maiſon de Longueil, appartient actuellement à *N.* de Longueil qui l'habite. Une autre branche de Longueil des *Chenets* ſubſiſte à Angers en la perſonne de *Henri-Charles* de Longueil, ſeigneur de la Devançaie, né à Angers le 27 ſeptembre 1725. Il eſt fils de HENRI-ETIENNE de Longueil, ſeigneur de la Devançaie ; & de damoiſelle *Jaquine* de Carrieres, d'une des plus anciennes nobleſſes de ſa province. Henri-Charles de Longueil fut reçu page de M. le duc d'Orléans en avril 1739 ; & après avoir ſervi quelques années en qualité de cornette dans le régiment d'Orléans cavalerie, il fut nommé au mois de novembre 1747, gentilhomme ordinaire de M. le duc de Chartres.

LONGUEIL (Richard-Olivier que l'on ſurnomme de) cardinal évêque de Courances, de Porto, &c. étoit, dit-on, fils de *Guillaume* de Longueil, III du nom, & de *Catherine* de Bourquenobles, ſa ſeconde femme. Quelques auteurs doutent avec raiſon, ſi Richard Olivier étoit de cette famille ; mais on eſt aujourd'hui perſuadé du contraire, quoiqu'on voie encore dans l'égliſe du Vatican à Rome, ſes armes écartelées de Longueil & de Bourquenobles, qui ſont au bas de la ſtatue de S. Pierre, que ce cardinal fit faire en bronze. Il fut archidiacre d'Eu dans l'égliſe de Rouen, & fut propoſé pour en être archevêque. Depuis, l'an 1453, il fut élu pour gouverner celle de Courances, & s'en aquitta très-bien. Le pape le nomma pour revoir le procès de Jeanne d'Arc, dite *la Pucelle d'Orléans*. De Longueil ſe ſignala entre les commiſſaires, qui découvrirent l'injuſtice qu'on avoit faite à cette fille. Le roi Charles VII lui en ſut bon gré, & l'envoya ambaſſadeur vers le duc de Bourgogne ; le fit chef de ſon conſeil, premier préſident de la chambre des comptes de Paris ; & pour reconnoître les ſervices qu'il lui avoit rendus, lui procura un chapeau de cardinal, que le pape Calliſte III lui don-

Digitized by Google

na l'an 1456. On le nomma *cardinal de Coutances*, & quelquefois d'Eu, apparemment parceque la premiere dignité eccléſiaſtique dont il jouit fut l'archidiaconé d'Eu. Il ſe trouva au ſacre du roi Louis XI l'an 1461, & enſuite ſe retira à Rome. Le pape Pie II le reçut avec honneur, lui donna les évêchés de Porto & de Sainte-Ruffine, le fit archiprêtre de S. Pierre, & le nomma légat de l'Ombrie & des lieux circonvoiſins. Pour juger de la conſidération que Pie II avoit pour ce cardinal, il ne faut que lire ce que le cardinal de Pavie, ſecrétaire de ce pape, en dit dans la 97 de ſes épîtres : *Plut à Dieu*, dit-il, *que nous euſſions pluſieurs cardinaux de Coutances : l'égliſe ne manqueroit pas de bons conſeillers. C'eſt un homme vénérable, qui a beaucoup de doctrine, de ſageſſe & de bonté, & qui eſt extrêmement ſincere dans les avis qu'il donne.* Ce cardinal mourut à Sutri, ou, ſelon d'autres, à Perouſe, le 15 août 1470. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'égliſe de S. Pierre. * Friſon, *Gall. purp.* Ughel, *Ital. ſacr.* Blanchard, *hiſt. des préſidens du parlement de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Auberi, *hiſt. des card.* Chriſtophe de Longueil, *orat. ad Leon X.* Ciaconius. Onuphre. Victorel, &c.

LONGUEIL (Chriſtophe de) célébre dans le XVI ſiécle, entre les gens de lettres, étoit fils *naturel* d'*Antoine* de Longueil, évêque de Léon, & chancelier de la reine Anne de Bretagne. Ce prélat étant ambaſſadeur dans les Pays Bas, eut ce fils, qui naquit à Malines l'an 1488. On le mena jeune à Paris, & on l'éleva dans les ſciences, dans leſquelles il ſe rendit très-habile. Il ſavoit les belles-lettres, l'antiquité, les langues, le droit, la médecine & la théologie, & écrivoit en latin avec beaucoup d'éloquence & de pureté, ſoit en proſe, ſoit en vers : d'ailleurs, un certain air de ſageſſe & de prudence le faiſoit paroître avancé en âge, quoiqu'encore très-jeune ; & ſa mémoire étoit un prodige à qui rien n'échapoit. De Longueil voyagea en Italie, en Eſpagne, en Angleterre, en Allemagne, & voulut paſſer en Orient ; mais les guerres des Turcs l'en empêcherent. En paſſant par la Suiſſe, avec deux de ſes amis l'an 1516, peu après la bataille de Marignan ; les Suiſſes, qui ne pouvoient voir les François qu'avec horreur, prirent de Longueil & ſes compagnons pour des eſpions, & les pourſuivirent juſque ſur le bord du Rhône. L'un d'eux fut tué en faiſant réſiſtance ; l'autre paſſa le Rhône à la nage ; & de Longueil fut bleſſé au bras, & arrêté priſonnier. Il ſouffrit beaucoup pendant plus d'un mois que dura ſa détention, juſqu'à ce qu'il trouva moyen de ſe faire connoître à l'évêque de Sion, qui lui procura la liberté. Le pape Léon X le vit avec plaiſir à Rome, & parla de ſon éloquence avec admiration, après l'avoir oui haranguer en ſa préſence. On lui fit en cette ville des affaires, dont il ſe tira en homme d'eſprit. Depuis, il revint en France, où l'on s'efforça en vain de le retenir. Il retourna en Italie, & y mourut à Padoue, à l'âge de 34 ans, le 11 ſeptembre 1522. Pierre Bembe, depuis cardinal, & alors ami particulier de Longueil, lui conſacra une épitaphe, qu'on mit ſur ſon tombeau, dans l'égliſe des Cordeliers de Padoue, où il avoit été enterré en habit de religieux. De Longueil avoit étudié le droit dans ſa jeuneſſe ſous Philippe Decius, qui profeſſoit à Valence ; & exerça quelque temps à Paris la profeſſion de juriſconſulte, dans laquelle il acquit tant de réputation, qu'il fut fait conſeiller au parlement ; enſuite il ſe conſacra tout entier à l'étude ; & ayant entrepris d'examiner & d'approfondir toutes les choſes dont Pline traite dans ſon hiſtoire naturelle, ſoit en liſant les autres auteurs, ſoit en conſultant la nature, il s'appliqua à la lecture des livres, & entreprit enſuite des voyages. Etant à Rome, il ſe fit un ſtyle cicéronien, dans lequel il écrivit deux diſcours pour ſa défenſe ; un diſcours contre les Luthériens ; & quelques lettres à ſes amis. Tous ſes autres ouvrages ſont écrits d'un autre ſtyle. Il demanda en mourant qu'ils fuſſent ſupprimés. Ses œuvres ont été imprimées à Paris l'an 1530. *Epiſt. lib. IV ; Comment. ad jus civile ; Oratio de laudibus C. Plinii ; Orat. de Ludovici Francorum regis, & gentis laudibus, &c.* * Paul Jove, *in elog. doct. viror. c.* 67. Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l.* 1. Melchior Adam, *in vit. philoſoph. Germ.* Valere André, *biblioth. belg.* Le Mire. Fiſchard. Eraſme. Damien de Goés. Budée, *dans ſes lettres, folio*, 20, 21, 40, 59, *& ſuiv. &c.*

LONGUEIL (Gilbert) médecin, né à Utrecht l'an 1507, apprit les langues, la philoſophie, la médecine, & fut médecin d'Herman archevêque de Cologne, où il mourut l'an 1543, âgé de 36 ans. On a divers traités de ſa façon, ſavoir, des ſcholies ſur le petit livre d'Eraſme touchant la civilité, en latin ; une édition grecque & latine, ornée de notes, de la vie d'Apollonius, par Philoſtrate, *in*-8°. en 1732 ; *Lexicon graco-latinum*, en 1733, *in*-8°. Ce dictionnaire eſt augmenté de près de mille mots. Des remarques latines ſur les métamorphoſes d'Ovide, ſur Plaute, ſur les livres des élégances de Laurent Valle, ſur les endroits les plus difficiles *Rhetoricorum ad Herennium.* Tous ces ouvrages ſont autant de volumes ſéparés. Il a traduit de plus ſept opuſcules de Plutarque, qu'il a fait imprimer *in*-8°, en 1542. Il a donné auſſi une édition du concile deuxiéme de Nicée, ſeptiéme œcuménique, traduit du grec, en 1540. En 1544, il donna un dialogue ſur les oiſeaux, & leurs noms grecs, latins & allemans. Cet ouvrage n'eſt pas fini. Enfin nous avons de ce ſavant médecin des notes ſur les épîtres familieres de Cicéron, dans une édition de ces épîtres, faite en 1557, *in-fol.* & des ſcholies ſur les vies des grands capitaines de la Gréce, de Cornelius Nepos, à Cologne, *in*-8°. * Valere André, *bibl. belg.* Pantaléon, *l.* 3 *proſopogr.* Melchior Adam, *in vit. medic. German. &c.* Niceron, *mém.* tome XVII. Salmon, *traité de l'étude des conciles.*

LONGUEJOUE, famille qui a donné un garde des ſceaux de France, dont l'on ne parlera que depuis

I. Jean de Longuejoue, qui fut reçu conſeiller au châtelet en 1436, puis avocat du roi au châtelet en 1450, & mourut le 11 mars 1466, laiſſant entre autres enfans de *Philippe* Aguenin, ſa ſeconde femme, fille de *Jean* Aguenin, préſident au parlement, & de *Jeanne* de la Porte, Jean, qui ſuit.

II. Jean de Longuejoue, ſeigneur d'Yverni, fut reçu conſeiller au parlement en 1466, & mourut le 5 août 1482. Il avoit épouſé *Geneviéve* Baillet, fille de *Jean* Baillet, maître des requêtes, & de *Collette* de Freſnes, dont il eut ſix enfans qui étoient mineurs lors de ſa mort, ſavoir ; Matthieu, qui ſuit ; *Guillaume* ; *Jacqueline*, mariée à *Gilles* des Ormes, ſeigneur de Saint-Germain, premier maître-d'hôtel du roi Louis XII, morte le 24 février 1539 ; *Catherine*, abbeſſe de S. Antoine des Champs ; *Claude* ; alliée à *Nicolas* Quatrelivres, avocat en parlement ; & *Jeanne* de Longuejoue, dont l'alliance eſt ignorée.

III. Matthieu de Longuejoue, ſeigneur d'Yverni, maître des requêtes, puis évêque de Soiſſons & garde des ſceaux de France, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé*, avoit épouſé avant qu'il eut embraſſé l'état eccléſiaſtique, *Magdeléne* Chambellan, dont il eut Thibault, qui ſuit ; & *Jeanne* de Longuejoue, mariée à *Jean* Dauvet, ſeigneur de Berneuil, conſeiller de la cour des aydes.

IV. Thibault de Longuejoue, ſeigneur d'Yverni, fut reçu conſeiller au châtelet en 1532, puis maître des requêtes en ſurvivance de ſon pere, avant lequel il mourut le 11 ſeptembre 1550. Il avoit épouſé *Magdeléne* Briçonnet, fille de *Jean*, ſeigneur du Pleſſis-Rideau, préſident de la chambre des comptes, & de *Louiſe* Raguier, dont il eut *Jeanne* de Longuejoue, mariée à *Antoine* de Clermont d'Amboiſe, marquis de Reſnel ; *Magdeléne*, alliée à *Jacques* de Renti ; *Françoiſe*, qui épouſa 1°. *Pierre* de Foiſſi, ſeigneur de Crenai : 2°. *Ro-*

Digitized by Google

bert de Harlai, baron de Montglas; & *Marie* de Longuejoue, dame du Pleſſis-Rideau, alliée à *Jean* Taveau, baron de Mortemer. * *Voyez* Blanchard, *hiſt. des maîtres des requêtes.* Le P. Anſelme, *hiſt. des grands offic.* Sainte-Marthe, *Gallia chriſt.* Du Chêne, *hiſt. des chanceliers, &c.*

LONGUEJOUE (Matthieu de) ſeigneur d'Yverni, évêque de Soiſſons & garde des ſceaux de France, fut reçu conſeiller au châtelet l'an 1502, conſeiller au parlement l'an 1519, puis maître des requêtes l'an 1523, & fut envoyé avec l'amiral de France l'an 1529, vers l'empereur Charles-Quint pour en retirer la ratification du traité de paix de Cambrai, & paſſa en Eſpagne, pour la délivrance des enfans de France. Après la mort de ſa femme, il ſe démit de ſa charge de maître des requêtes en faveur de ſon fils, & ſe fit d'égliſe. Il fut abbé de Royaumont, puis évêque de Soiſſons en 1533, & aſſiſta à l'aſſemblée des grands du royaume en 1536. Le connétable de Montmorenci, qui connoiſſoit ſa capacité, l'avança à la cour, & le fit nommer conſeiller d'état, où il ſervit long-temps comme le plus ancien. Après la mort du chancelier du Bourg, il fut nommé garde des ſceaux de France en 1538, en attendant que Guillaume Poyet en eut obtenu les proviſions; & il les eut une ſeconde fois en 1544, après la mort du ſeigneur de Chemans. Il aſſiſta aux états aſſemblés à Paris l'an 1557, & mourut le 7 décembre 1558, dans un âge fort avancé.

LONGUERUE (Louis du Four, plus connu ſous le nom de l'*abbé de Longuerue*) étoit fils de PIERRE du Four, ſeigneur de Longuerue & de Goiſel, gentilhomme de Normandie, lieutenant pour le roi au gouvernement de Charleville en Champagne ſur Meuſe, & de Montolimpe, dans la principauté de Charleville, & de dame *Barbe* le Blanc de Clois. Il naquit en 1652 à Charleville, avec des diſpoſitions ſi heureuſes pour les ſciences, que ſa facilité à apprendre, & la vivacité de ſon génie, le firent admirer dès l'âge de quatre ans. Le roi Louis XIV paſſant par Charleville, entendit parler d'un enfant ſi extraordinaire, & voulut le voir. Le jeune de Longuerue eut l'honneur de lui être préſenté, & l'avantage de répondre à l'eſtime que ce grand prince en avoit conçue. Le fameux Richelet fut ſon précepteur; Perrot d'Ablancourt, non moins connu que Richelet, & qui étoit parent de M. de Longuerue, y joignit ſes ſoins, & le diſciple dut à de ſi grands maîtres cet amour pour les belles-lettres grecques, latines, & françoiſes qu'il conſerva juſqu'au dernier moment de ſa vie. A l'âge de quatorze ans, on lui fit étudier l'hebreu & les autres langues orientales, ſous la direction de M. du Coudrai, homme ſavant, dont il ne parloit jamais qu'avec une eſtime ſinguliere, & avec des éloges d'autant moins ſuſpects, qu'on ne l'accuſa jamais d'en être prodigue. A l'âge de vingt ans il eut une aventure qu'il conroit lui-même en ces termes: « Etant, » diſoit-il, chez un de mes parens huguenot, le mi» niſtre Claude y vint faire une viſite, & voyant un » petit collet, il ſe mit à diſcourir des langues orienta» les dont on lui avoit dit apparemment que je faiſois » mon étude: bientôt je m'apperçus qu'il ne ſavoit ce » qu'il diſoit; je l'entrepris, & le menai ſi rudement, » qu'il prit le parti de ſe jetter ſur les complimens, & » regretta, je crois, la maiſon de la maréchale de » Schomberg, où on l'écoutoit comme un oracle. » Avec cette riche proviſion des langues ſavantes, l'abbé de Longuerue entreprit d'étudier à fond le texte de l'écriture-ſainte: il lut les plus habiles commentateurs Juifs & chrétiens, & ceux d'entre les peres qui s'étoient le plus appliqués au ſens littéral; & perſonne n'a peut-être été plus loin dans l'intelligence du texte ſacré pour les difficultés de grammaire & de chronologie, de géographie & d'hiſtoire. Faiſant peu de cas de la théologie ſcholaſtique, il étudia la poſitive dans les originaux, & ſe propoſa pour modéle la méthode du P. Petau, Jéſuite, ſuivie à peu près par le pere Thomaſſin de l'Oratoire. Il ſe contentoit des textes ſans y joindre le raiſonnement, & le gout qu'il avoit pour cette méthode lui faiſoit préférer le pere Petau à tous les autres théologiens modernes, quoique l'on trouve dans pluſieurs plus d'exactitude, & peut-être plus de ſolidité. A ces études il joignit celle de l'hiſtoire: il voulut approfondir la profane & l'eccléſiaſtique, avec la chronologie & la géographie, qui en ſont comme les deux yeux. Un tempérament fort & robuſte, un deſir ardent de s'inſtruire, une mémoire fidéle & ſûre, le ſoutenoient dans cette pénible carriere. Le ſuccès répondit à ſes deſirs. L'hiſtoire ancienne & moderne, avec les faits, les lieux & les dates lui devinrent ſi préſentes, que ceux qui avoient recours à lui ſur leurs difficultés, & combien y avoient recours! en étoient dans l'admiration. On eût dit ſur-tout, qu'il ſavoit de mémoire toute l'hiſtoire de Pline, pour laquelle il eut toujours une prédilection marquée, & dont il avoit fait long-temps un des principaux objets de ſon application. Ce gout n'alla pas néanmoins juſqu'à ſavoir gré au pere Hardouin, Jéſuite, d'en avoir donné une nouvelle édition, dont pluſieurs ſavans n'ont montré qu'une très-petite partie des défauts qui s'y trouvent. Il n'eſtimoit guères non plus ceux de nos auteurs qui ont écrit ſur les croiſades. « On ne peut, diſoit-il, apprendre une partie » de notre hiſtoire qu'en s'aidant des auteurs Arabes, » chez qui régnoient alors toutes les ſciences, au lieu » qu'elles étoient chez nous dans l'obſcurité. » Il penſoit de même de l'hiſtoire d'Eſpagne, qu'il croyoit avoir été ignorée depuis l'invaſion des Arabes, juſqu'au XII ſiécle. Tout le monde ſait qu'il a beaucoup travaillé ſur cette matiere, & l'on a annoncé ſes notes ſur Mariana qui a écrit cette hiſtoire, dans la bibliothéque raiſonnée des ouvrages des ſavans de l'Europe, tome 11, partie 2, où l'on dit qu'elles devoient paroître avec la traduction de cet hiſtorien Jéſuite preſque entiere, par M. l'abbé de Vayrac, & continuée par M. Mongin de Richebourg. Aucune partie de notre hiſtoire n'avoit échapé à M. de Longuerue: il l'avoit approfondie, & il indiquoit ſur chaque fait les piéces & les actes où l'on en pouvoit puiſer la connoiſſance. Il ſavoit auſſi l'italien, l'eſpagnol, l'allemand, & nous avons peu de langues en Europe qu'il ne parlât ou qu'il n'entendît. Mais ce qu'on ne peut trop eſtimer, & ce qui relevoit infiniment le prix d'une auſſi vaſte érudition, c'eſt que l'abbé de Longuerue avoit une grande facilité à communiquer ce qu'il ſavoit, & à inſtruire tous ceux qui le conſultoient. Quoique le nombre en fût grand, il l'auroit été infiniment davantage ſi ce ſavant avoit voulu être en garde contre ſa vivacité, & baiſſer un ton, qui naturellement haut, prenoit encore un nouveau dégré d'élévation dans les diſputes. Mais pour peu qu'on fût accoutumé à ſon commerce, on laiſſoit paſſer cette eſpéce d'orage, & bientôt le calme ſe rétabliſſoit. Il eut des liaiſons intimes avec le pere Pagi, Cordelier, dans le ſéjour que ce pere fit à Paris; & elles continuerent, lorſqu'il fut de retour en Provence. L'abbé de Longuerue l'a beaucoup aidé, ſoit de vive voix, ſoit par écrit, dans la critique des annales de Baronius, & lorſque ce pere fut mort, il compoſa ſon éloge, que l'on trouve à la tête de ſa critique de Baronius. Le pere le Quien, ſavant Dominicain, & pluſieurs autres gens de lettres, ont ſouvent eu pareillement recours à ſes lumieres, & il les a toujours aidés de ſes connoiſſances & de ſes recherches. Il a compoſé un très-grand nombre d'ouvrages; ceux que l'on a imprimés ſont, outre ceux dont on a déja parlé dans cet article, 1. Une *diſſertation latine ſur Tatien*, ancien apologiſte de la religion chrétienne: elle ſe trouve dans l'édition de cet auteur, donnée à Oxford, *in*-8°, en 1700. Des *remarques ſur la vie du cardinal Wolſey, contraires à ceux qui ont écrit contre ſa réputation*; le pere Deſmolets,

Digitized by Google

bibliothécaire de la maiſon de l'Oratoire, rue S Honoré à Paris, les a inſérées dans les mémoires de littérature & d'hiſtoire qu'il a recueillis, tome 8, partie 2. 3. La *deſcription hiſtorique & géographique de la France, ancienne & moderne*, imprimée en deux parties, à Paris, en 1719, *in-folio*, chez Pralard. Ce livre, qui dans ſa premiere deſtination n'avoit été fait que pour l'inſtruction d'un des amis de M. l'abbé de Longuerue, n'avoit pas acquis, quand il fut rendu public par le zèle trop précipité de M. l'abbé Béraud, ami de l'auteur, le dégré de perfection que la réputation de celui-ci ſembloit promettre. Mais ce ne fut pas le principal défaut que l'on crut y trouver. On accuſa l'auteur d'avoir rapporté dans cet ouvrage quantité de faits contre le droit immédiat de nos rois ſur la France transjurane, & ſur d'autres provinces. En conſéquence, l'édition de cet ouvrage fut arrêtée au mois d'août de la même année 1719, & l'on n'en permit enſuite la vente qu'après bien des changemens que l'auteur ne voulut point adopter. 4. Le pere dom Bernard de Montfaucon, ſavant Bénédictin de la congrégation de S. Maur, étant à Rome au commencement du XVIII ſiécle, M. de Longuerue qui étoit en grande relation avec lui, le pria par lettres, de chercher dans tous les manuſcrits de l'hiſtorien Juſtin, les prologues des hiſtoires Philippiques de Trogue Pompée. Le pere de Montfaucon l'ayant fait, lui envoya ce qu'il avoit trouvé, & l'abbé de Longuerue le lui renvoya avec des notes, que le ſavant Bénédictin a inſérées dans ſon *Diarium italicum*, depuis la page 452, juſqu'à la 466, & qui ſe trouvent auſſi à la fin d'une édition de Juſtin, faite en 1709, à Paris. 5. *Annales Arſacidarum*, publiées à Strasbourg *in-4°*, en 1732. On marque que c'eſt une ſeconde édition : nous ne connoiſſons point la premiere. L'éditeur de la ſeconde, qui eſt le ſavant M. Schoepflin, aſſure qu'il ne l'a faite que ſur un exemplaire corrigé & augmenté de la main de l'auteur, qui a bien voulu, dit-il, la lui communiquer, & en permettre l'impreſſion. 6. La dixiéme & l'onziéme lettre du voyage de Normandie, inſérées dans le mercure de France, des mois d'avril & mai 1732. 7. L'on a communément attribué à M. de Longuerue, une diſſertation peu favorable au dogme de la tranſſubſtantiation, que l'on faiſoit paſſer ſous le nom du miniſtre Allix ſon ami ; & quoique l'abbé de Longuerue n'ait jamais avoué cette diſſertation, ceux qui l'ont connu plus particulierement ne doutent pas qu'il n'en ſoit l'auteur. Cet abbé eſt mort à Paris le 22 de novembre 1733. Il jouiſſoit de deux abbayes, ſavoir, celle de Sept-Fontaines, ordre de Prémontré, au diocèſe de Reims, depuis 1674, & celle de S. Jean du Jard, ordre de S. Auguſtin, au diocèſe de Sens, depuis 1684. Quoiqu'il ait paſſé toute ſa vie au milieu des diſputes qui ont agité l'égliſe de France, au ſujet de la grace & de la prédeſtination, il n'y prit jamais néanmoins aucune part, & l'on a tout lieu de penſer que s'il a eu un ſyſtême ſur ces matieres, c'étoit celui que l'on a attribué à M. de Launoi. L'abbé Béraud avoit acquis la propriété de ſa bibliothéque, lui en laiſſant l'uſufruit, & avoit eu des copies de tous ſes ouvrages manuſcrits. L'abbé de Longuerue avoit eu un frere qui fut tué à la bataille de Ramillies le 23 de mai 1706, & qui étoit lieutenant des gardes du corps, maréchal de camp, & chevalier de S. Louis. Il faut ajouter aux écrits imprimés de M. de Longuerue, deux diſſertations, l'une touchant les années de Childéric I, l'autre qui contient des annales depuis la ſixiéme année de Dagobert, de J. C. 628, juſqu'à la troiſiéme année du roi Pepin, de J. C. 754. Ces deux diſſertations, écrites en latin, ſont imprimées à la fin du tome 3 du nouveau *Recueil des hiſtoriens de France*, à Paris, 1741, *in-folio*. L'abbé d'Artigni, *mem. d'hiſtoire, de critique, & de littérature, tome I, pag.* 17 & 18, parle d'une *diſſertation* quel'abbé de Longuerue a publiée *touchant les antiquités des Chaldéens, & des Egyptiens*. En 1754, on a imprimé *Longueruana*, ou *recueil de penſées, de diſcours & de converſations de M. de Longuerue*. On ſait que ce recueil a été formé ſur les collections qui avoient été faites par M. l'abbé de Guijon, lequel avoit été lié très-étroitement avec l'abbé de Longuerue. L'éditeur y a ajouté un avertiſſement, où il donne un abregé de la vie de M. de Longuerue, un catalogue de ſes ouvrages tant imprimés que manuſcrits, & une *chronologie des gouverneurs de Syrie pour les Romains, des pontifes des Juifs, & des procureurs de Judée.* * *Mémoires du temps.* Le Long, *bibl. ſacra*, in-fol. *merc. de France, février* 1734. *Mém. manuſc.* de M. l'abbé Guijon, ami de M. de Longuerue, & connu lui-même par pluſieurs de ſes ouvrages eſtimés.

Les ouvrages que l'abbé de Longuerue a laiſſés manuſcrits, avec pluſieurs de ſes opuſcules imprimés ſur des copies répandues, forment ſix volumes *in-fol.* qui contiennent ce qui ſuit. Les deux premiers renferment des lettres écrites au pere Antoine Pagi touchant la critique des annales de Baronius depuis l'an 1686, juſqu'à la mort de ce pere arrivée au mois de juin 1699. Elles ſont au nombre de ſoixante-cinq, toutes revues & corrigées aux mois de juin & juillet 1711, par M. de Longuerue lui-même. Entre la quarante-cinquiéme & la quarante-ſixiéme, il ſe trouve un mémoire imparfait ſur la chronologie des califes. Dans le troiſiéme volume ſe trouvent *Annales Arſacidarum*, dont on a parlé plus haut. *Pervigilium Veneris vulgò Catullo attributum, emendatum & notationibus illuſtratum.* Ces remarques de M. de Longuerue ſur le *Pervigilium Veneris* ont été imprimées en 1738, à Paris, à la ſuite du *Recueil de traductions* en vers françois, contenant le poëme de Petrone, le *Pervigilium*, &c. par M. le préſident Bouhier. Remarques ſur l'année & le jour de la mort de S. Polycarpe. Remarques ſur les trois anciens interprétes Grecs de la bible, Aquila, Théodotion & Symmaque. Remarques ſur un endroit du livre *De mortibus perſecutorum*, chap. 50, où il eſt parlé du tyran Valerius Valens. Remarques ſur un paſſage du même livre, chap. 17, où il eſt fait mention de *Ripa Striga*. Remarques ſur la maniere dont Maxence fut fait empereur à Rome l'an 306, qu'il fut Céſar avant que d'être Auguſte. Des conſuls créés dans l'empire romain en différens lieux depuis l'an 307, juſqu'en 313. Remarques ſur les deux tyrans Juliens ſous Carinus & Dioclétien. Remarque, qu'il n'y a eu aucun martyr dans les Gaules ſous Dioclétien & Maximien. Remarque ſur la perſécution des ſoldats ſous Dioclétien, où il eſt parlé des différentes époques de la fondation de Rome. Toutes ces remarques regardent le livre *De mortibus perſecutorum* attribué à Lactance : M. de Longuerue le lui ôtoit. Remarques ſur l'inſcription trouvée à Torigny diocèſe de Bayeux : feu M. de la Roque a inſéré ces remarques dans ſa dixiéme & onziéme lettres du voyage de Normandie, dans le *mercure* du mois d'avril & mai 1733. Remarques ſur la ſeconde requête ou factum de l'archevêque de Lyon contre l'archevêque de Rouen, au ſujet du différend concernant la primatie de Lyon : ces remarques ſont contre l'archevêque de Lyon : elles furent compoſées au mois de février 1700. Remarques ſur ce que Sanderus & d'autres ont écrit contre la réputation du cardinal Wolſey. Diſſertation ſur le témoignage en faveur de J. C. qu'on trouve au dix-huitiéme livre des antiquités judaïques, chapitre 4. M. de Longuerue ôte ce paſſage à Joſéphe, auſſi-bien qu'un autre en faveur de S. Jean-Baptiſte. Diſſertations ſur les trois témoins du Ciel, premiere épître de S. Jean : il tâche de prouver que ce paſſage n'eſt pas de S. Jean. *Annales imperii C. Caligulæ, ex Philone, Joſepho, Suetonio, Dione Caſſio, &c. inter ſe collatis, concinnati.* Remarques touchant les différentes opinions ſur l'année de la paſſion de J. C. *De adoptione Veri ab Adriano. De die quo Heliogabalus creatus eſt imperator. Vita*

ſancti

Digitized by Google

ſancti Juſtini martyris. Diſſertatio in Tatianum. Diſſertatio in Athenagoram. Diſſertatio de origine hæreſeon Valentini, Cerdonis & Marcionis. De tempore quo nata eſt Montani hæreſis. De hæreticorum rebaptiſatione. Correction d'un endroit du commencement du quarante-troiſiéme livre de Dion Caſſius, où il eſt fait mention des dictatures de Céſar. Chronologie des gouverneurs de Syrie pour les Romains, & des pontifes des Juifs & procureurs de Judée, imprimée avec le *Longueruana*. Ce troiſiéme volume d'opuſcules a été revu & corrigé par l'auteur au mois d'août 1711. Le quatriéme volume contient : Diſſertation préliminaire ſur la chronique d'Iſidorus Pacenſis. Il y eſt parlé de cette chronique, & de ſon auteur : & l'on y défend la véritable époque de la déſolation de l'Eſpagne ſubjugée par les Arabes l'an 711. Remarques ſur la même chronique comparée avec les auteurs Arabes. Mémoires ſur l'hiſtoire de Milan depuis l'an 1118, juſqu'en 1198. Mémoires ſur l'hiſtoire d'Eſpagne & d'Afrique depuis l'an 1113, juſqu'en 1198. *Chronologia regum Francorum ab obitu Clotharii ſecundi ad Pipinum.* M. de Longuerue compoſa un écrit à la fin de 1690, & l'envoya au pere Pagi : il l'a revu, corrigé & augmenté au mois d'août 1706. Annales de Charlemagne & de Louis le Débonnaire. Le cinquiéme volume comprend : Remarques ſur l'hiſtoire de Sicile durant le temps que les Sarazins y ont dominé. Extrait des chroniques de l'anonyme du Mont-Caſſin, de Falco Beneventanus, & de l'abbé Alexandre, contemporains des rois Roger le Grand, Guillaume I & II, de Tancréde & de Henri, avec des remarques hiſtoriques & critiques ſur ces auteurs, contenant ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable au XII ſiécle, tant dans les royaumes de Sicile & de Naples, que dans la ville de Rome, & les pays circonvoiſins. *De anno ſolari Macedonum. De duabus aris ab Alexandro. De epochâ Antiochiæ urbis & ejuſdem menſibus. De epochâ Laodiceæ ad mare. De menſibus & epochis Gazenſium. De anno Perſarum. Appendix de Edeſſa & Hierapoli. Paraphraſis cantici Deboræ : Habacuci capit. 33 : Deuteronomii : Cantici Davidis quod habetur 1. Sam. 23, cum notationibus.* Remarques ſur Marcel pape, où l'on fait voir qu'il eſt le même que Marcellin. Epitaphe de la reine Théodechilde & autres, qui ſe voient à S. Pierre le vif à Sens, avec des remarques. *De dialecto punicâ. De prohibitione ſanguinis & ſuffocati apud veteres chriſtianos. De fermento ſive euchariſtiâ.* Dans le ſixiéme volume, on trouve : Introduction à l'hiſtoire de France, avec la chronologie des rois Mérovingiens, depuis Clodion en 414, juſqu'à la mort de Clothaire II, en 628. Abregé de la vie du cardinal de Richelieu, ou idée de ſon miniſtère. Abrégé de la vie du cardinal Mazarin, ou idée de ſon miniſtère. Traité des apanages & partages des enfans de France. Hiſtoire de la découverte des Indes orientales par les Portugais contenue en deux livres. Traduction d'une lettre de Fra-Paolo, Vénitien, écrite le 22 juillet 1608 à François Hotman, conſeiller au parlement de Paris, & abbé de S. Médard de Soiſſons. Cette lettre contient un plan d'étude. L'original italien eſt, dit-on, perdu ; nous en avons une traduction angloiſe, qui eſt la troiſiéme de l'appendix des lettres d'Uſſerius, données au public en 1686, par Richard Parr. Diſſertation ſur le canon des ſaintes-écritures : cette diſſertation eſt manuſcrite entre les mains de bien des perſonnes. *Excerpta chronici Abulphati Samaritani, ex codice arabico D. Roberti Huntington Angli in Latinum ſermonem converſa. Abuſaïdi Samaritanorum doctoris notationes in verſionem arabicam Pentateuchi, ex arabico tranſlatæ.* Annales des Machabées. *De excidio Seleucidarum in Syria.* On ſait que la plus grande partie des ouvrages manuſcrits de M. de Longuerue eſt entre les mains d'un libraire de Hollande, qui doit les mettre au jour en pluſieurs volumes *in*-4°. La notice que l'on vient d'en donner eſt extraite de celle qui ſe trouve à la tête du catalogue des livres de la bibliothéque de M. de Longuerue, dreſſé par le ſieur Barois, libraire, & imprimé en 1735, *in*-12.

☞ LONGUES, abbaye de grands Bénédictins ſituée en Normandie, dans le diocèſe & à une lieue de Bayeux, vers la mer. Son nom latin eſt *Beata Mariæ de Longis.* Elle fut fondée en 1168 par Hugues Waſt, riche ſeigneur du Beſſin, qui, entr'autres biens, lui donna la cure & les dixmes de Longues. Pluſieurs perſonnes de piété ſe joignirent à lui pour faire du bien à cette abbaye. De ce nombre furent Guillaume d'Argouges, & Ade du Bourg, ſa femme, qui lui donnerent la moitié de l'égliſe de Caſtillon. Cette fondation & les donations furent confirmées par Henri II, roi d'Angleterre, & duc de Normandie, en 1168, & par Henri II évêque de Bayeux. Cette abbaye a beaucoup ſouffert pendant les guerres de religion dans le XVI ſiécle. Elle vaut environ quatre mille livres de rente, & paye deux cens florins à la chambre apoſtolique. Ses armes ſont *de gueules à deux faces d'or, & trois bezants de même en chef.* * *Mém. mſſ.* de M. l'abbé Beziers de Bayeux.

LONGUEVAL (Charles de) comte de Buquoi, baron de Vaulx, chevalier de la toiſon d'or, &c. fils de Maximilien, premier comte de Buquoi, tué au ſiége de Tournai l'an 1581, & de *Marguerite* de Lille, fut du conſeil d'état de guerre du roi d'Eſpagne, général de ſon artillerie, gouverneur & grand bailli de Hainault. Etant maréchal de camp & général de l'armée impériale l'an 1619, il réduiſit avec une armée de 8000 hommes, pluſieurs villes rébelles du royaume de Bohême, défit le comte de Mansfeld, qui ſe ſauva avec peine, & lui prit quatorze étendards, pluſieurs mulets chargés d'argent, & quantité de munitions de guerre. Etant allé en Hongrie en 1621, avec une armée de 20000 hommes, il défit Bethlem Gabor, prit Preſbourg & pluſieurs autres places. Mais ayant mis le ſiége devant Neuhauſel, qu'il croyoit emporter par les intelligences qu'il avoit dans la ville, ce qui fut découvert par les ennemis qui y jetterent du ſecours, & qui par leurs courſes lui coupoient les vivres & les fourages, il fut obligé de marcher à eux avec une partie de ſa cavalerie ; & ayant donné bataille le 12 juillet, ſon cheval fut tué ſous lui : ſon corps fut trouvé dans le camp percé de dix-ſept coups ſans être reconnu par les ennemis, & l'ayant été par les ſiens, il fut porté à l'armée, puis tranſporté à Vienne, & y fut enterré en l'égliſe des Cordeliers avec grande pompe, fort regretté de l'empereur, qui en récompenſe de ſes bons ſervices, lui avoit donné le comté de Gratz & la baronie de Roſemberg. Ce vaillant chef de guerre avoit épouſé *Marguerite* de Biglia de Milan, dont il eut Charles-Albert, qui ſuit.

Charles-Albert de Longueval, comte de Buquoi & de Gratz, baron de Vaulx & de Roſemberg, &c. chevalier de la toiſon d'or, général de la cavalerie Eſpagnole aux Pays-Bas, gentilhomme de la chambre de l'empereur & du roi d'Eſpagne, grand véneur & grand louvetier d'Artois, gouverneur de Hainault & de la ville de Valenciennes, & capitaine d'une compagnie d'ordonnance, mourut en 1663. Il avoit épouſé le 5 février 1634, *Guillemette* de Croi, fille de *Jean*, comte de Solre, & de *Jeanne* de Lalain-Montigni, dont il eut *Ferdinand*, comte de Buquoi, &c. qui de *Marguerite*, comteſſe de Abenſperg & Traun, eut pour fils unique *Charles-Joſeph* de Longueval, comte de Buquoi, mort peu après ſon pere ; Charles, qui ſuit ; *Landelin* de Longueval, tué en 1691, au combat de Salankemen contre les Turcs, ſans enfans de *Marie-Magdeléne* de la Pierre, remariée au comte de Salbourg ; & *Albert*, comte de Buquoi, chevalier de l'ordre de Calatrava, conſeiller d'état & chambellan de l'empereur, mort en octobre 1714, âgé de 78 ans, ſans poſtérité d'*Elizabeth-Polixene*, comteſſe de Cauriani, veuve de *Sigefroi-Léonard*, comte de Preiner.

Digitized by Google

Charles de Longueval, comte de Buquoi, fut créé prince de l'empire par l'empereur Léopold, en 1688, & épouſa *N.* de Bouſies, dont il a eu

Charles-Emanuel, prince de Longueval, gentilhomme de la clef d'or, qui a épouſé le 18 juillet 1700, *N.* comteſſe de Harach. * *Voyez* Lotichius, *res Germanicæ, laurea Auſtriaca, &c.* Carpentier, *hiſt. du Cambreſis*; Imhoff, *notitia imperii*; le mauſolée des chevaliers de la toiſon d'or, &c.

LONGUEVAL (Jacques) Jéſuite, né le 18 mars 1680, dans le Santerre, pays de Picardie, aux environs de Peronne, d'une famille obſcure, fit ſes humanités à Amiens, & ſa philoſophie à Paris, & ſe diſtingua dans toutes ces études par ſon génie & ſa pénétration. Il entra dans la ſociété des Jéſuites le 17 de ſeptembre 1699, & y profeſſa cinq ans les humanités dans le collége de la Flèche, & quatre ans la théologie poſitive ou l'écriture ſainte. S'il eut du gout pour les belles lettres, comme il l'a fait connoître lorſqu'il les enſeignoit, & par pluſieurs piéces d'éloquence & de poëſie que ſon état l'a engagé de donner, il n'eut pas moins d'ardeur pour la controverſe, ſur-tout depuis les diſputes de l'égliſe de France, pendant leſquelles il a fait pluſieurs écrits anonymes où l'on trouve du feu & de l'eſprit, & qui lui ont fait un nom. Les plus conſidérables dont il ne faiſoit pas difficulté de s'avouer auteur, ſont: un *traité du ſchiſme*, imprimé à Bruxelles en 1718, *in*-12, dédié à Thomas-Philippe d'Alſace de Boſſut, archevêque de Malines: & une diſſertation ſur les miracles, imprimée vers 1730, à Paris, *in*-4°, chez la veuve Mazieres. Un anonyme réfuta le premier dans un écrit intitulé: *Réfutation abregée du livre qui a pour titre*, traité du ſchiſme, &c. C'eſt auſſi un volume *in*-12. Mais il s'eſt fait un plus grand nom par ſon *Hiſtoire de l'égliſe gallicane*, où, à quelques ſentimens près qui lui ont été reprochés dans quelques écrits publics, l'on trouve beaucoup de recherches, de l'exactitude, de la critique, & un ſtyle aſſez convenable à celui de l'hiſtoire. On doit regretter qu'il n'ait pas eu aſſez de jours pour achever cet ouvrage, qu'il n'a pu pouſſer que juſque vers le milieu du XII ſiécle. On avoit lieu d'eſpérer qu'il auroit gardé dans l'hiſtoire des derniers ſiécles la modération qu'il a ſuivie pour l'ordinaire dans celle des premiers. Ce qu'il en a vu d'imprimé va juſqu'à l'an 1137, & contient huit volumes *in*-4°, dont le premier & le deuxiéme parurent en 1732, & furent ſuivis aſſez rapidement des ſix autres. Chaque volume eſt enrichi de notes, & les quatre premiers contiennent des diſſertations auſſi utiles que ſavantes. On trouve dans le premier un diſcours ſur la religion & les mœurs des anciens Gaulois, & une diſſertation ſur le temps de l'établiſſement de la religion chrétienne dans les Gaules. Dans le ſecond une notice abrégée de l'ancienne géographie de la Gaule. Dans le troiſiéme, un diſcours ſur la religion & ſur les mœurs des François avant l'établiſſement de la monarchie, & ſous les deux premieres races de nos rois. Dans le quatriéme, un diſcours ſur les épreuves qu'on nommoit *jugemens de Dieu*; & à la fin une diſſertation ſur l'année de la mort de S. Martin. Il n'y a aucune diſſertation dans les quatre volumes ſuivans. Le pere Longueval avoit preſque mis la derniere main au neuviéme & au dixiéme volumes, & le reſte a été continué par le pere Fontenai, de la même ſociété. Le pere Longueval a laiſſé auſſi une hiſtoire étendue du Semipélagianiſme, qu'il avoit deſſein de mettre au jour. Ce pere eſt mort en la maiſon profeſſe de Paris, le 14 janvier 1735, frapé tout à coup d'une apoplexie de ſang qui l'enleva en peu d'heures dans la cinquante-quatriéme année de ſon âge. On dit qu'il étoit d'un caractère doux & modeſte, exact religieux, & fort appliqué au travail. Ses ouvrages prouvent cette derniere qualité. * *Mémoires du temps.*

LONGUEVILLE, bourg de France dans le pays de Caux en Normandie, avec titre de comté, fut érigé l'an 1505, en duché par le roi Louis XII. On fit tranſport l'an 1195, au roi Philippe *Auguſte*, du comté de Longueville, qui fut depuis donné à Philippe, roi de Navarre, comte d'Evreux, fils de Louis de France. On le confiſqua ſur Enguerrand de Marigni, puis ſur Philippe de Navarre, fils puîné du même roi de Navarre: ce qu'il faut obſerver avec ſoin, parceque divers auteurs ont confondu le pere, mort l'an 1343, avec le fils qui ſe révolta contre le roi, & qui ne mourut qu'en 1363. L'année ſuivante, le roi Charles V, dit *le Sage*, donna le comté de Longueville à Bertrand du Gueſclin, connétable de France. Celui-ci le remit encore au roi, qui fit un traité particulier l'an 1365, avec Charles *le Mauvais* roi de Navarre; ce prince lui céda ſes droits ſur le comté de Longueville, comme héritier de Philippe ſon pere auſſi roi de Navarre, & de Philippe ſon frere, comte de Longueville. Le roi redonna le même comté au connétable du Gueſclin, pour en jouir ſa vie durant. Il paſſa à Olivier du Gueſclin ſon frere, qui le vendit l'an 1391, au roi Charles VI. Depuis, l'an 1443, le roi Charles VII le donna au brave comte de Dunois, Jean d'Orléans, fils *naturel de Louis* de France, duc d'Orléans, *dont la poſtérité eſt rapportée à l'article d'Orléans. Voyez* ORLEANS.

LONGUION, petite ville du duché de Bar, aux confins du Luxembourg, en latin *Luguio*, eſt ſituée ſur la riviere de Chiers, à deux lieues de Longwi du côté du ſud, entre Thionville & Stenai, preſque à une pareille diſtance de l'une & de l'autre ville.

LONGUNTICA, ville ancienne des Conteſtans, eſt, ſelon quelques géographes, la forteresſe qu'on appelle *Guardamar*, ſur la côte du royaume de Valence en Eſpagne. D'autres diſent que cette ancienne ville eſt à Oliva, village de la même côte à deux lieues de Denia vers le nord. * Mati, *dict. géog.*

LONGUS, chevalier Romain, s'étant un peu trop avancé en un aſſaut qui ſe donna, dans un portique du temple de Jéruſalem, lorſque Tite Veſpaſien l'aſſiégeoit, & ne pouvant ſe retirer ni ſe dégager, ſans ſe rendre aux Juifs, aima mieux ſe plonger ſon épée dans le ſein, que de commettre cette lâcheté. * Joſéphe, *guerre des Juifs, liv. VI, chap. 19.*

☞ LONGUS, ſophiſte Grec, dont on a un roman des amours de Daphnis & de Cloé. Cet ouvrage eſt écrit en grec: il eſt en proſe. On ne ſait en quel temps Longus a vécu. La premiere des éditions grecques, qui ait été faite de ſon roman, eſt celle que Raphaël Columbani fit imprimer à Florence, chez les Juntes, en 1598. Il en parut une autre, trois ans après, à Heidelberg, en grec, avec la paraphraſe que Laurent Gambara en avoit faite en vers latins, & qui avoit été imprimée en 1569. La liberté qu'il y avoit priſe de changer, ajouter, ou retrancher ce qu'il avoit jugé à propos, n'étant point propre à donner une juſte idée de l'ouvrage de Longus, Goth. Jungerman travailla à une verſion littérale, laquelle fut imprimée avec ſes notes à Hanaw en 1605. Il ſe fit une autre édition de Longus en grec & en latin, à Heidelberg, l'année ſuivante, avec l'*Achilles Tatius*. Pierre Moll, profeſſeur à Franeker, ignorant toutes ces éditions, ignorant même que Longus eût été traduit en latin, en publia en 1660 une traduction accompagnée de notes aſſez étendues. M. Huet nous apprend, dans ſon *origine des romans*, qu'il avoit eu deſſein d'en donner une nouvelle. Quoique dès la fin du XV ſiécle, Politien eût parlé avantageuſement de ce roman, il n'avoit encore paru traduit en aucune langue, lorſque le célébre Jacques Amyot publia ſa traduction françoiſe en 1559. Pierre de Marcaſſus prétendit en avoir donné une nouvelle, en retouchant, ou plutôt en gâtant le françois d'Amyot; il s'eſt auſſi écarté en différens endroits, du ſens de l'original, en voulant y faire des changemens à ſa façon. Enfin il a paru une nouvelle édition de cette verſion, avec des notes & quelques changemens pour réformer des contre-ſens.

Elle a été donnée en 1731 *in*-12. On dit qu'Annibal Caro avoit fait une traduction de Longus en italien ; mais elle n'a pas paru. George Thornlei en publia une en anglois en 1657. * *Voyez la préface de l'édition françoiſe* de 1731.

LONGWIC ou LONGWION, petite ville fortifiée. Elle eſt dans le duché de Bar, aux confins du Luxembourg, ſur la petite riviere de Chiers, à ſix lieues de Thionville, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

LONGUY (Claude de, ou le cardinal de GIVRI, évêque de Mâcon, de Langres, &c. fils de PHILIPPE de Longuy, ſeigneur de Givri, &c. & de *Jeanne* de Baufremont, fut chanoine, archidiacre & enfin évêque de Mâcon par la démiſſion d'Etienne de Longuy ſon oncle. Il fut enſuite transféré à l'évêché de Langres, puis à ceux d'Amiens & de Poitiers, & eut les abbayes de S. Benigne de Dijon, de Poitiers, &c. Le pape Clément VII le fit cardinal l'an 1533. Il eut grande part aux affaires de ſon temps, & mourut le 8 août 1561, en odeur d'une grande piété. * Sainte-Marthe & Robert, *Gall. chriſt.* Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hiſt. des cardin. &c.*

LONGUY (Jacqueline de) comteſſe de Bar-ſur-Seine, fille de JEAN de Longuy ſeigneur de Givri, &c. & de *Jeanne* bâtarde d'Angoulême, fut la premiere femme de *Louis* de Bourbon, II du nom, duc de Montpenſier, &c. qu'elle épouſa en août 1538. Elle fut en grand crédit à la cour ſous le regne du roi François I, & du roi Henri II, & même après leur mort auprès de Catherine de Médicis. M. de Thou dit *que c'étoit une princeſſe d'un grand eſprit, & d'une prudence au deſſus de ſon ſexe.* Elle mourut étique à Paris le 8 août 1561, & laiſſa poſtérité rapportée ſous le mot BOURBON.

LONICER (Jean) Allemand, profeſſeur dans l'univerſité de Marpurg, né l'an 1499, à Orthern, bourg du comté de Mansfeld, ſe deſtina de lui-même à l'étude des lettres dont on tâcha vainement de le détourner. Il apprit la langue hébraïque, la grecque, la latine, & ſe rendit extrêmement habile. Il enſeigna à Strasbourg & en diverſes autres villes d'Allemagne : mais principalement à Marpurg, & mourut en cette ville le 20 juillet 1569, âgé de 70 ans. On a divers ouvrages de ſa façon. Entre pluſieurs enfans qui ſoutinrent ſa réputation, il eut ADAM LONICER, qui naquit à Marpurg le 10 octobre 1528, fut médecin à Francfort, & y mourut le 19 mai 1586, âgé de 58 ans. Il a écrit, *Botanicon ; hiſtoria plantarum ; methodica explicatio omnium corporis humani affectuum, &c.* * Melchior Adam, *in vit. German. philoſ. & med.* Vander Linden, *de ſcript. med. &c.*

LONLAY ou LONLEY, en latin *Longolatum*, bourg de France dans la baſſe Normandie, à deux lieues de Domfront, vers l'occident ſeptentrional. On y tient marché trois fois la ſemaine. Il y a une abbaye de Bénédictins fondée en 1020, par Guillaume, comte de Beleſme, & on y reçut la réforme en 1657. Ce monaſtère eſt ſur la petite riviere de Graine, qui va groſſir la Varenne, au-deſſous de Domfront, aux frontieres du Maine. * Corneille, & la Martiniere, *diction. géogr.*

LOO. Il y a deux petits lieux de ce nom dans les Pays-Bas : l'un en Flandre, à deux lieues de Dixmude du côté du couchant ; l'autre dans la Gueldre hollandoiſe, environ à trois lieues de Deventer vers le couchant. Le prince d'Orange y avoit fait bâtir une belle maiſon de campagne, dans un lieu très-propre pour la chaſſe, où il alloit ſe délaſſer des fatigues du gouvernement. * Mati, *diction. Memoires du temps.*

LOOS ou LOOSEUS, *cherchez* CALLIDIUS, ou CORNELIUS CALLIDIUS.

LOOTS, ou BORCHLOEN, petite ville de l'évêché de Liége, capitale du comté de Loots, *cherchez* LOS.

LOPE ou LOUP DE RUEDA, *cherchez* RUEDA.

LOPEN (Aurelius Cornelius) chanoine régulier, *cherchez* AURELIUS, &c.

LOPEZ (Pierre) d'Avis en Portugal, médecin, compoſa une poëſie philoſophique en ſix livres, des ſix choſes que les médecins appellent non naturelles. Ce ouvrage, qui eſt en vers héroïques & élégiaques, fut imprimé à Coïmbre en 1618. * Bartholin, *in poët. med. pag.* 133.

LOPEZ (Jean) religieux de l'ordre de S. Dominique, naquit en Eſpagne, & étoit docteur en théologie dans l'univerſité de Salamanque avant l'an 1462, où il fut nommé recteur du collége de cette ville. Dona Léonore Pimentel, ſeconde femme de D. Alvarès de Zuniga, duc de Placencia & de Vejar, le choiſit pour ſon confeſſeur, & ce fut par ſes conſeils qu'elle fit un vœu à S. Vincent Ferrier, pour recouvrer Jean de Zuniga ſon fils unique qui venoit de mourir, & qui depuis fut cardinal. Lopez compoſa à la priere de cette dame l'hiſtoire de S. Vincent Ferrier : il écrivit auſſi celle de S. Dominique, & des cinq premiers bienheureux de ſon ordre : un traité contre les ſuperſtitions des Juifs, &c. Il étoit mort avant l'an 1466. * Echard, *ſcript. ord. FF. Prad. tom.* 1.

LOPEZ (Jean) cardinal, archevêque de Capoue, natif de Valence en Eſpagne, ſe mit aſſez jeune au ſervice de Rodrigue Borgia, qui fut depuis pape ſous le nom d'Alexandre VI. Ce pontife lui donna l'évêché de Pérouſe, puis l'archevêché de Capoue, envoya nonce en France un de ſes freres nommé *Jérôme* Lopez ; le fit lui-même cardinal l'an 1496, & lui confia ſes affaires les plus importantes. Jean Lopez fit refaire une fontaine dans le parvis de Sainte-Marie, au-delà du Tibre, comme le témoigne une inſcription que l'on y voit encore, & mourut le 6 août 1501. On crut que Céſar Borgia l'avoit fait empoiſonner, jaloux du pouvoir qu'il avoit ſur l'eſprit du pape Alexandre. * Guichardin, *l.* 6. Zurita. Ciaconius. Onuphre. Auberi, &c.

LOPEZ DE PALACIOS RUBIOS, ou *de Bivero*, (Jean) juriſconſulte Eſpagnol, au commencement du XVI ſiécle, ſous le regne de Ferdinand & de Charles V, fut envoyé par le premier de ces princes au pape Jule. Il fut auſſi conſeiller du conſeil des Indes, & vivoit encore l'an 1522. Nous avons de lui : *Repetitio rubrica & cap. per veſtras ; De donationibus inter virum & uxorem ; Allegatio in materia hæreſis ; Gloſſemata ad L. Tauri ; Ad Fori L. &c.* * Nicolas Antonio, *biblioth. hiſp.*

LOPEZ DE ZUNIGA (Diego) *cherchez* ZUNIGA.

LOPEZ D'AYALA (Diego) chanoine de Tolede, mort vers l'an 1550, a beaucoup enrichi la langue eſpagnole, par les traductions qu'il a données de quelques ouvrages italiens des meilleurs auteurs, comme de *Bocace, &c.* On lui attribue auſſi la traduction de l'Arcadie de *Sannazar ;* mais il faut remarquer qu'il n'en a traduit que la proſe, & que ce qu'il y a de vers a été rendu en vers eſpagnols par *Diegue de Salazar*, avec toute la pureté & la délicateſſe dont cette langue eſt ſuſceptible. * Nicolas Antonio, *tome I, bibl. hiſpan.*

LOPEZ DE GOMARA (François) prêtre Eſpagnol, natif de Séville, vivoit l'an 1550, & compoſa l'hiſtoire générale des Indes en deux parties, que Bernard Dias del Caſtillo réfute ſouvent comme peu fidéle, dans celle qu'il a écrite de la nouvelle Eſpagne. L'ouvrage de Lopez de Gomara a été traduit en françois & en italien. * Nicolas Antonio, *biblioth. hiſp.*

LOPEZ (Grégoire) ſurnommé de TOVAR, juriſconſulte eſpagnol, natif de Guadalape dans l'Eſtremadure, vivoit dans le XVI ſiécle, l'an 1555. Il fut conſeiller du conſeil des Indes, & laiſſa des gloſes ſur les ordonnances d'Alfonſe IX, roi de Caſtille, que les Eſpagnols nomment *Las partidas del ſabio Rey D. Alonſo el X.* On doit le diſtinguer d'un autre Grégoire Lo-

Digitized by Google

pez, *dont nous parlons plus bas.* * Nicolas Antonio, *biblioth. ſcript. hiſpan.*

LOPEZ (Grégoire) que quelques-uns font Portugais, naquit à Madrid le 4 de juillet 1542, & fut le dernier de pluſieurs freres & de deux ſœurs. Sa famille étoit noble, comme on croit, car on n'en a jamais rien pu ſavoir de lui-même. Dieu le prévint de ſes graces dès ſa plus tendre enfance; & ſuivant l'attrait qu'il avoit pour la ſolitude, il quitta ſes parens ſecrettement, & alla dans le royaume de Navarre, où il demeura pendant plus de ſix ans avec un ſaint hermite dans une grande pauvreté, & s'exerçant ſans relâche à la pratique de l'humilité chrétienne. Son pere ayant ſu enfin le lieu où il étoit, y alla, le mena à Valladolid où étoit la cour, & le fit page. On négligea d'ailleurs ſon éducation, & content de lui faire apprendre à lire & à écrire, on ne l'appliqua ni à la langue latine, ni aux arts libéraux. Il avoit néanmoins appris le deſſin, & il réuſſiſſoit dans la peinture. A l'âge d'environ vingt ans, il ſe retira de nouveau, & le ſiécle ne le poſſéda plus depuis. Il paſſa dans la nouvelle Eſpagne en 1562, aborda au port de *Vera-Cruz*, où il diſtribua aux pauvres des étoffes qu'il avoit apportées, pour la valeur de 8400 réales, & de-là il alla à Mexico, où il ſe livra à des jeûnes très-auſtéres. Quelques mois après, il ſe revêtit d'une robe de bure qui lui deſcendoit juſqu'aux talons, & qu'il ceignoit d'une corde, ſans capuce, ni chapeau, ni chemiſe, ni bas, ni ſouliers, & en cet équipage il s'en alla chez les Indiens Chichimériques, vrais barbares, où il fut néanmoins bien reçu, & qui lui aiderent à bâtir une petite cellule dans la vallée d'Amajac, à ſept lieues de *Zacatecas*, proche la métairie d'un ſeigneur Eſpagnol, nommé D. Pedro Carillo de Avila. Ce ſeigneur lui envoyoit ſes deux fils, afin qu'il leur montrât à lire & à écrire, & il l'avertiſſoit quand, par haſard, on diſoit la meſſe à la métairie. Lopez changea depuis pluſieurs fois de demeure; mais par-tout il jeûnoit très-rigoureuſement, prioit & veilloit beaucoup, couchoit ſur la dure, travailloit de ſes mains pour avoir de quoi ſe nourir. Il mourut, après trente-trois ans paſſés dans cette vie pénitente, à l'âge de cinquante-quatre ans, le 20 de juillet 1596, dans le bourg de Sainte-Foi, à deux lieues de la ville de Mexico dans la nouvelle Eſpagne, aux Indes occidentales. Il écrivit en eſpagnol une explication de l'Apocalypſe, dont M. Boſſuet, évêque de Meaux, faiſoit beaucoup de cas; une chronique depuis le commencement du monde juſqu'au pontificat de Clément VIII. Il a écrit auſſi ſur l'aſtronomie, la médecine, l'agriculture, &c. François Loza, curé de l'égliſe cathédrale de Mexico, qui avoit demeuré dix-huit ans avec lui, a écrit ſa vie qui a été traduite de l'eſpagnol en françois par M. Arnauld d'Andilli, & imprimée pluſieurs fois. Le P. Bederri, Dominicain de Rome, a compoſé depuis peu une nouvelle vie de Grégoire Lopez. Elle a été imprimée à Rome en 1751, *in*-8°, ſous ce titre, *De vita & rebus geſtis venerabilis ſervi Dei Gregorii Lopez, Hiſpani, commentarius.* * *Voyez* ces vies, & Nicol. Anton. *biblioth. hiſpan.* Le Long, *bibl. ſacr. in fol. pag.* 833. Georgio de Cardos, *in agiolog. Luſitan. ad diem* 13 *mart.*

LOPEZ (Auguſtin) Eſpagnol, religieux de l'ordre de Cîteaux, au monaſtère de Valbonne dans la Caſtille, vivoit encore au commencement du XVII ſiécle, & travailla beaucoup pour le renouvellement de la diſcipline primitive de ſon ordre. Il mourut l'an 1614, après avoir traduit en eſpagnol la conſolation de la philoſophie de Boëce, & avoir publié les conſtitutions de ſon ordre, conformes à l'eſprit des premiers religieux. * Charles de Viſc. *bibl. ciſt.* Nicolas Antonio, *biblioth. ſcript. hiſp.*

LOPEZ (Grégoire) dit DE MADERA, juriſconſulte Eſpagnol, natif de Madrid, & fils d'un autre *Grégoire* Lopez, médecin de Catherine d'Autriche, ducheſſe de Savoye, puis de Philippe II, roi d'Eſpagne, fut chevalier de l'ordre de S. Jacques, profeſſeur en droit, & exerça diverſes charges, entr'autres celles que les Eſpagnols nomment *Alcade de Caſa y Corte*, & enfin l'an 1619, celle de conſeiller au grand conſeil de Caſtille. On a de lui divers ouvrages; *Animadverſorum juris lib. Excellentias de la monarquia y reyno de Eſpana*, &c. * Nicolas Antonio, *biblioth. ſcript. hiſp.*

LOPEZ (Jean) évêque de Monopoli dans la Pouille, né l'an 1524, à Borja en Aragon, entra dans l'ordre de S. Dominique, où il eut divers emplois, & ſe rendit habile prédicateur. Il fut élevé l'an 1595, à l'évêché de Cortone dans la Calabre, d'où il fut transféré l'an 1598 à celui de Monopoli dans la Pouille. Il s'en démit depuis, l'an 1608, retourna quelque temps après en Eſpagne, & mourut à Palencia au mois de janvier de l'an 1632, étant âgé de près de cent huit ans. La grande lecture qu'il avoit faite des peres, lui fit entreprendre d'en faire un abrégé pour les prédicateurs, ſous le titre d'*Epitome SS. Patrum*: nous en avons diverſes éditions, dont la meilleure eſt celle d'Anvers de l'an 1622, que l'auteur avoit revue. Il continua l'hiſtoire de l'ordre de S. Dominique de Ferdinand de Caſtille, dont il fit la III, la IV, la V & la VI partie, & compoſa quelques autres traités de piété écrits en eſpagnol. Il eſt bon de remarquer que Lopez commença de travailler à l'hiſtoire de ſon ordre depuis ſon retour en Eſpagne, & que la troiſiéme partie, qui eſt la premiere des quatre qu'il donna, parut en 1613, lorſqu'il avoit déja 89 ans: il en avoit 98, lorſqu'il donna la ſixiéme en 1622. * Antoine de *Sienne*, *de vir. illuſtr. Domin.* Ughel, *Ital. ſac.* Nicolas Antonio, *biblioth. hiſp.* Jean Mariet, *lib.* 14, *eccleſ. hiſtor. Domin.* Blaſco Laucuſa, *hiſt. eccleſ. Aragon.* &c.

LOPEZ (Diegue) de Tolede, commandeur de Caſtelnovo, publia l'an 1621, une traduction nouvelle en eſpagnol des commentaires de Céſar. * Nicolas Antonio, *biblioth. hiſpan.*

LOPEZ (Diego) d'Eſtremadure, mort l'an 1655, a fait ſa principale occupation de traduire les anciens & les modernes de latin en eſpagnol, avec des notes; comme *Perſe*, en proſe; *Virgile*, en proſe; *Valere Maxime*; les emblêmes d'*Alciat*, &c. * Nic. Anton. *tom. I, biblioth. hiſp.* Il y a un autre DIEGO LOPEZ, de Cortegana, archidiacre de Séville, mort vers l'an 1656. C'eſt un traducteur de réputation pour ſon éloquence. On eſtime fort ſa traduction eſpagnole de l'Ane d'or de *Lucien*. Il a encore traduit quelques ouvrages d'*Eneas Silvius*, d'*Eraſme*, &c. * Nic. Ant. *biblioth. hiſp.*

LOPEZ D'AVEYGA (Antoine) Portugais, né à Lisbonne, s'établit à Madrid, où il tint un rang conſidérable entre les beaux eſprits, & où il mourut en 1656, étant âgé de 70 ans. On a de lui divers ouvrages écrits en eſpagnol, & imprimés à Madrid; *Lyrica poëſia*, 1620. *El perfecto ſenor*, 1626. *Heraclito y Democrito de nueſtro ſiglo*, 1641. * *Mémoires de Portugal.*

LOPEZ DE ZARATE (François) poëte Eſpagnol, fut ſecrétaire de dom Roderic Calderon, qui étoit très-puiſſant auprès du duc de Lerme, miniſtre d'état ſous le regne de Philippe III, roi d'Eſpagne. Après la mort de Calderon, il ſe retira de la cour, & mourut le 5 mars 1658, âgé de plus de 70 ans. Il a compoſé un poëme héroique, *De la invention de la crux per el emperador Conſtantino*, & diverſes poëſies que nous avons dans un recueil intitulé, *Obras varias de Franciſco Lopez de Zarate.* * Nicolas Antonio, *biblioth. hiſp.*

LOPEZ DE CASTANEDA, *cherchez* FERDINAND LOPEZ de Caſtaneda.

LOPEZ DE VEGA, *cherchez* VEGA.

LOPPE (Charles) né au Maus, dans la paroiſſe de

Digitized by Google

S. Germain l'an 1553, fut connu dès ſa premiere jeuneſſe de madame de Chourlie de Malicorne, abbeſſe du Pré au Mans, qui prit le ſoin de le faire étudier, & qui le donna enſuite pour précepteur à Charles de Beaumanoir, ſon neveu. Celui-ci étant devenu évêque du Mans, reconnut les ſervices que lui avoit rendu ſon précepteur, & il le fit archidiacre de Sablé au Maine. Loppé prit des degrés en théologie dans la faculté de Paris, dont il fut docteur. Comme il avoit beaucoup de mérite & de protection, lorſqu'en 1607 René Benoît, curé de ſaint Euſtache à Paris, quitta la chaire de profeſſeur royal en théologie au collége de Navarre, Henri IV en pourvut Charles Loppé, qui étoit déja grand-maître de ce collége, ayant ſuccédé dans cette place à André d'Amboiſe. Il étoit auſſi curé de la paroiſſe de ſaint André-des-Arcs depuis environ quatre ans, lorſqu'il fut fait profeſſeur en théologie, & l'on voit par la lettre 16, centurie 1, de Jacques le Vaſſeur, docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maiſon de Navarre, & doyen de l'égliſe de Noyon, datée de Noyon le 1 novembre 1620, qu'il tendoit à l'épiſcopat. Le Vaſſeur s'efforce de le détourner de ces vues ambitieuſes, & lui donne d'ailleurs de grandes louanges ſur ſon éloquence, ſa prudence, ſon érudition, ſa vigilance dans ſes emplois, & l'eſtime qu'il s'étoit acquiſe par ſon mérite, & qui lui avoit fait un ſi grand nombre d'amis diſtingués. Charles de Loppé quitta l'exercice de profeſſeur en théologie en 1631, & mourut curé de S. André-des-Arcs le 25 décembre 1633, âgé de quatre-vingts ans & neuf mois. Il fut enterré dans ſon égliſe le 27 du même mois, où on lui a fait graver une épitaphe. M. de Launoi parle de ce docteur dans ſon *hiſtoire du collége de Navarre, tome premier, en pluſieurs endroits*; mais il a oublié de marquer qu'il avoit été curé de S. André-des-Arcs. *Voyez auſſi* la continuation manuſcrite de l'hiſtoire de Sablé par l'abbé Ménage, à la fin.

LOQUABER ou LOCHQUABEIR, *Loquabria*, province ou comté d'Ecoſſe, dans la partie ſeptentrionale, a l'océan & la province de Roſſe au ſeptentrion, celles de Murrai & d'Athole au levant, Lorne au midi, & l'iſle de Mulei au couchant. Ses bourgs principaux ſont Quabeir, Kintaille, &c. * Camden. Baudrand, *diction.*

LOR, LOUR, pays qu'il ne faut pas confondre avec celui de *Lar* ou *Lariſtan*, qui s'étend le long du golfe Perſique. Celui de Lor ou Lourd eſt montagneux, & dépendoit autrefois de la province nommée Khouziſtan, qui eſt l'ancienne Suſiane. Le pays s'eſt peuplé par la ſuite des temps, de pluſieurs colonies de Curdes, de ſorte qu'il eſt aujourd'hui compris dans ce que nous appellons le Curdiſtan, qui fait partie de l'Aſſyrie. Le pays de Lor eſt très-abondant en toutes ſortes de fruits. Sa principale forteresſe s'appelle *Berougierd*, qui quoique bâtie dans une plaine, eſt plus eſtimée par ſa force, que les meilleures places qui ſont ſituées ſur les plus hautes montagnes. Ce château eſt près de la ville de Hamadan, & ſur les confins des deux Iraques, Arabique & Perſienne. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

LORA, bourg du royaume de Grenade en Eſpagne. Il eſt aux confins de l'Andalouſie, à ſix lieues de Malaga, du côté du nord. On prend communément Lora pour l'ancienne *Ilargis* ou *Ilurgia*. Il y a cependant des géographes, qui y mettent l'ancienne *Arcilacis*, petite ville des Turdules, laquelle d'autres mettent à *Hardales*, bourg de l'Andalouſie, à trois lieues de Lora, vers le couchant. * Mati, *diction.*

LORA, autrefois *Flavium Axalitanum*, *Axalita*, ancien bourg ſitué dans l'Andalouſie, en Eſpagne, ſur le Guadalquivir, à dix lieues au-deſſus de Séville. * Mati, *diction.*

* LORA, LOHR, bourg, chef d'une ſeigneurie, qui avoit autrefois titre de comté. Lora eſt dans le comté d'Hohenſtein en Thuringe, entre la ville de Northauſen, & celle de Mulhauſen, à quatre lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

LORCA, en latin, *Ilorci*, *Eliocrata*, *Eliocraca*, ancienne ville des Baſtetans en Eſpagne. Elle eſt petite, mal peuplée, quoique dans un pays fertile, & ſituée dans le royaume de Murcie, ſur une hauteur au pied de laquelle coule le Guadalentin, à huit lieues de la ville de Murcie, & de celle de Carthagène, vers le couchant, & à ſix lieues de la mer. Elle a titre de cité, & étoit autrefois le ſiége d'un évêché, transféré depuis à Carthagène. La plupart des habitans ſont de nouveaux chrétiens, c'eſt-à-dire, des Maures convertis & baptiſés.

LORCA (Pierre de) de Beaumont, mourut en 1612, n'étant âgé que de 32 ans. Il a fait quatre tomes de commentaires ſur S. Thomas, qui ont été imprimés à Alcala en 1616. * Charles de Viſch, *de ſcript. Ciſterc. ord. pag.* 268.

LORCH, *Lauriacum*, ville autrefois fort célébre, en Allemagne dans l'Autriche, près de l'embouchure de l'Ems dans le Danube, étoit le ſiége d'un archevêché, qui fut transféré à Paſſau, après que cette ville eut été ruinée l'an 735, par les Huns. Lorch n'eſt plus qu'un bourg, où il y a une abbaye, & c'eſt de ſes ruines que s'eſt accrue la ville d'Ems, ſur le fleuve de même nom. * *Ex bibl. Germ.*

LORCH, bourg du duché de Wirtemberg en Souabe, ſitué ſur la riviere de Remmes, à huit lieues d'Eſlinguen, vers le couchant ſeptentrional. Ce bourg avoit autrefois une abbaye fort riche, dont les revenus ſont employés à l'entretien de l'univerſité de Tubingue. * Mati, *diction.*

LORDELOT (Benigne) avocat au grand conſeil, fils de *Thomas* Lordelot & de *Marie* Jacquet, étoit né à Dijon le 12 octobre 1639. Il a dû à ſon mérite perſonnel, & aux ſoins qu'eut de le faire connoître M. Brulard, premier préſident du parlement de Bourgogne, la réputation dont il a joui depuis. M. Brulard avoit un procès contre Roger Brulard, chanoine régulier de ſainte Génevieve, ſon frere, qui réclamoit contre ſes vœux, & vouloit ſe procurer une voie de partager la ſucceſſion de ſa famille. Le magiſtrat chargea M. Lordelot de ſa cauſe, & le mena à Paris pour la plaider. Le jeune Lordelot la gagna, & ſe fit admirer. M. Brulard ne ſe contenta pas de l'en récompenſer généreuſement, il le préſenta à M. de Lamoignon, premier préſident du parlement de Paris, & cet illuſtre magiſtrat engagea l'avocat à fixer ſon ſéjour dans cette ville, & à y faire uſage de ſes talens. M. Lordelot y conſentit; & dans la ſuite il épouſa une femme riche & vertueuſe dont il a eu pluſieurs enfans. Il mourut le premier mai 1720, âgé de plus de 80 ans, après avoir exercé la profeſſion d'avocat pendant plus de 50 ans. Il avoit obtenu un privilége de M. le chancelier pour l'impreſſion de ſes plaidoyers: mais ce recueil n'a point encore paru. Nous n'avons vu de lui que deux plaidoyers imprimés ſéparément: le premier pour Jacques de Baudry, prétendu religieux Cordelier, qui contient l'hiſtoire de ſa vie, & un traité touchant la validité des vœux des religieux, prononcé en la grand-chambre du parlement de Paris, dédié à M. le Prince, & imprimé en 1681, *in*-12 à Paris. On trouve à la fin l'arrêt du parlement qui intervint ſur cette affaire; il eſt du 8 juillet 1680. Le ſecond plaidoyer, touchant un enfant ſuppoſé, parut en 1686 *in*-8°, à Paris. Preſque tous les autres ouvrages de M. Lordelot roulent ſur des ſujets de morale ou de piété. Savoir: 1. *Devoirs de la vie domeſtique par un pere de famille*, à Paris, chez Emeri, 1706, *in*-12. 2. *Noëls pour l'entretien des ames dévotes*, à Dijon, 1660, *in*-12. C'eſt le premier ouvrage de l'auteur. 3. *Prieres chrétiennes*, tirées des pſeaumes, avec une priere pour le roi & pour la paix, à Paris, 1706, *in*-12, & 1708, *in*-16. 4. *Traité de la charité*

Digitized by Google

qu'on doit exercer envers les enfans trouvés, brochure *in*-12 de gros caractere, avec une gravure conforme au ſujet, à Paris, 1706. 5. *Lettre ſur les devoirs d'un véritable religieux*, écrite par un pere à ſon fils, nouvellement religieux profès dans la congrégation de S. Auguſtin, à Paris, 1708, *in*-12. 6. *Entretiens du juſte & du pécheur* ſur cette propoſition, *Que l'homme ſouffre beaucoup plus de maux & de peines pour ſe damner que pour ſe ſauver*: à Paris 1709, *in*-12. 7. *Nouvelle traduction de l'office de la Vierge*, avec des explications & des réflexions, à Paris, 1711 & 1712, *in*-12. 8. *Lettres importantes pour arrêter les irrévérences qui ſe commettent dans les égliſes*: à Paris, 1712, ſans date. 9. *Lettre écrite par un ſéculier à ſon ami* (l'abbé de Vallemont) *ſur les déſordres qui ſe commettent à Paris touchant la comédie, & ſur les repréſentations qui s'en font dans les maiſons particulieres*: à Paris, 1710, *in*-12. 10. *Lettre écrite par un ſéculier à ſon ami ſur les déſordres du carnaval*: brochure *in*-12 de 44 pages: à Paris, 1711. M. Lordelot a laiſſé pluſieurs autres ouvrages non encore imprimés: ceux qu'il a faits ſur la morale & la piété, & qui ſont imprimés, ont preſque toujours été le fruit des vacations qu'il paſſoit à la campagne. * Voyez la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon.

LOREDANO, maiſon très-conſidérable de Veniſe, porte les mêmes armes que la famille de Longueil en France. Quelques auteurs ont cru que c'eſt à cauſe de l'alliance qu'il y a eu entre ces deux familles; car on prétend qu'un ſeigneur Loredano épouſa la fille de Guillaume de Longueil I du nom. Les Loredano ont été connus d'abord ſous le nom de *Maniardi*, & ont fourni à la république des provéditeurs, des procurateurs de S. Marc, des doges, &c. JEAN Loredano, évêque de Veniſe l'an 1385, prélat d'un grand mérite, ne gouverna cette égliſe qu'environ un an. LEONARD Loredano fut élevé à la dignité de doge l'an 1501, & gouverna la république dans un temps très-fâcheux. La défaite des Vénitiens à la bataille d'Agnadel l'an 1509, la priſe de Breſce, de Crémone, de Bergame, & de pluſieurs autres places, & l'union des principales forces de l'Europe contre Veniſe, ne l'étonnerent point. Il trouva le moyen de rétablir la tranquillité dans les états de la république, & mourut l'an 1520. PIERRE Loredano fut élu doge l'an 1567, & mourut l'an 1570. ANTOINE Loredano ſe ſignala à la défenſe de Scutari contre Mahomet II, ſultan des Turcs. PAUL-MARC & BERNARDIN Loredano, ont écrit divers ouvrages ſur Ariſtote, ſur Cicéron, &c. * Gaſpard Contarono, *de republica Venet.* Leone Marina. *in elog. princip. Venet.*

LOREDANO (Jean-François) ſénateur de Veniſe, né l'an 1606, étudia ſous Coluraffi & ſous Cremoni, & fit un grand progrès dans les lettres. Il compoſa pluſieurs ouvrages en langue italienne dans une grande jeuneſſe; & paſſa le reſte de ſa vie dans cette louable occupation. Sa maiſon étoit une académie ordinaire des gens de lettres, & ce fut lui qui jetta les fondemens de celle de *gl'incogniti*. D'ailleurs il s'éleva par ſon mérite aux premieres charges de la république, à laquelle il rendit de grands ſervices. Nous avons de lui; *Scherzi geniali; Bizzarie academiche; Vita del Marini; Morte del Valſtain; Ragguagli de Parnaſſo; Hoire de re Luſignani; Lettre*, &c. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * *Conſultez* Gualdo Priorato, *ſcen. d'huom. illuſt. d'Ital.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* &c.

LORENS (Jacques du) juriſconſulte & poëte François ſous le regne de Louis XIII, étoit né, ſelon quelques-uns, dans le Perche. Il dit lui-même dans la ſatyre VII du ſecond livre de ſes ſatyres, qu'il étoit né *ſur les liſiéres* de la Normandie.

Si un homme eſt Normant, on croit qu'il ne vaut rien.
L'argument paſſeroit avec des lavandieres:
Car, que vaudrois-je moi, qui ſuis né des liſiéres?

Il fut le premier juge de Châteauneuf en Thimerais, pays du Perche, & le premier prévôt de la Chartre audit lieu de Châteauneuf. Dans ſes annotations ſur les coutumes de Chartres & de Dreux, il prend le titre de préſident, bailli & vicomte de Châteauneuf. Nous n'avons point trouvé la date de ſa naiſſance; mais on voit par la ſatyre cinquiéme de ſon premier livre, qu'il a du voir la plus grande partie du regne de Henri IV, puiſqu'en 1624 il dit qu'il y avoit près de vingt ans qu'il étoit marié. Il ſe plaint beaucoup de ſa femme dans cette ſatyre, & dans pluſieurs autres.

Il y a bien vingt ans, que j'y fus bien pipé;
Jamais pauvre vilain ne fut mieux attrapé.
Tu connois les façons de notre ménagere,
Qui fait que je me couche & me leve en colère,
Qui ne veut voir chez moi pour boire & pour manger,
Ni Gautier ni Garguille, en deuſſai-je enrager:
Qui controlle mes jeux, mes yeux, mes pourmenades,
Qui fait autant de bruit que toutes les Menades, &c.

Auſſi ne la regreta-t-il point quand elle mourut, & on lui attribue cette épitaphe qui ſe trouve imprimée dans pluſieurs recueils:

Cy git ma femme: oh! qu'elle eſt bien
Pour ſon repos & pour le mien!

Du Lorens étoit fort habile dans la juriſprudence, bon juge, d'une probité diſtinguée, & l'arbitre de toutes les affaires de ſon canton. On voit par ſes ſatyres qu'il étoit verſé dans la lecture des anciens auteurs Grecs & Latins, ſur-tout dans celle des poëtes & des orateurs. Il n'avoit pas moins de gout pour les beaux arts, & en particulier pour la peinture. Après ſa mort arrivée en 1655, l'inventaire que l'on fit de ſes tableaux ſe monta à dix mille écus. Il poſſédoit entr'autres un original de ſainte Magdeléne, dont il avoit payé mille écus; & au bas de ce tableau il avoit mis ces vers de ſa compoſition:

Qu'elle eſt charmante! qu'elle eſt belle!
Auſſi dès-lors que Perruchot
M'eut demandé mille écus d'elle;
Habile je le pris au mot,
Puiſqu'elle me vaut un empire,
Et qu'en la voyant je ſoupire,
Et je pleurs ſur mon péché.
Si je pouvois auſſi ſuivre ſa pénitence;
Et de tous mes forfaits avoir la repentance,
Que j'aurois fait un bon marché.

Ses ſatyres furent imprimées en 1624, ſous ce titre: *Les ſatyres du ſieur du Lorens diviſées en deux livres*, à Paris chez Jacques Villeri, *in*-8°. Le premier livre contient onze ſatyres; & le ſecond, quatorze. La meilleure édition eſt la deuxiéme, faite à Paris en 1646, *in*-4°, chez Antoine de Sommaville, ſous ce titre: *Les ſatyres du ſieur du Lorens, préſident de Châteauneuf.* Il y a 26 ſatyres. Le recueil eſt dédié à *M. de Briſſonnet maître des requêtes, préſident au grand conſeil, conſeiller du roi en ſes conſeils.* La verſification en eſt fort plate; mais on y trouve de ſolides réflexions, & un portrait quelquefois trop naturel, des vices du ſiécle où vivoit l'auteur. Du Lorens y parle auſſi avec honneur de quelques écrivains de ſon temps. Voici les titres des autres ouvrages que nous connoiſſons de lui. 1. *Les coutumes de Chartres, pays Chartrain & Perchegouet, avec les notes de M. Charles du Molin, & annotations du ſieur du Lorens, préſident, bailli, vicomte de Châteauneuf*, à Chartres, *in*-4°, chez Michel Georges 1645. 2. *Annotations du ſieur du Lorens, préſident, bailli, vicomte de Châteauneuf*, à Chartres 1645, *in*-4°.

LORENZETTI (Ambroiſe) peintre de Rome, diſciple du fameux Giotto, joignit à la peinture l'étude des belles lettres & de la philoſophie, & fut le premier qui peignit les pluyes, les tempêtes, & l'effet des

Digitized by Google

vents. Il mourut âgé de 83 ans, & vivoit dans le XIV ſiécle. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

LORENZO DI CREDI, peintre, *cherchez* CREDI.

LORERIO (Denys) de Bénévent, général des Servites, puis cardinal évêque d'Urbin, naquit l'an 1497. Après être entré fort jeune chez les Servites, il s'y rendit très-habile dans la théologie & dans les mathématiques, qu'il enſeigna avec applaudiſſement à Perouſe, à Bologne, à Rome & ailleurs. Il étoit général de ſon ordre, lorſque le cardinal Farnèſe, auquel il avoit prédit ſon élevation ſur le ſaint ſiége, fut élu pape ſous le nom de Paul III. Ce pontife mit dans le ſacré collége l'an 1539, Lorerio, qui avoit été envoyé nonce en Ecoſſe trois ans auparavant. On dit que ce prélat corrompu par les promeſſes magnifiques de l'empereur Charles-*Quint*, oſa propoſer dans un conſiſtoire, de priver le roi de France du titre de très-chrétien. Preſque tous les cardinaux, ceux-mêmes qui étoient partiſans de l'empereur, eurent horreur d'une propoſition ſi extravagante. Dominique de Cuppi, doyen du ſacré collége, l'en reprit hardiment; & un autre cardinal regardant Lorerio avec mépris & avec indignation: *Laiſſez*, dit-il, *abboyer ce chien, on voit bien qu'il cherche quelque morceau.* Il étoit alors évêque d'Urbin, & légat de la Campagne de Rome. Il mourut le 17 ſeptembre 1542, âgé de 45 ans. Son corps fut enterré dans l'égliſe de ſaint Marcel, qui étoit ſon titre, & où l'on voit ſon épitaphe. * Paul Jove, *hiſt. l.* 4, Sadolet, *epiſt.* 13, 14 & 15. Onuphre. Victorel. Auberi, &c.

LORET (Jean) natif de Carantan en Normandie, au diocèſe de Coutances, eſt fort connu par ſa *gazette* en vers libres, qu'il commença vers 1650, & qu'il adreſſoit à mademoiſelle de Longueville, même depuis qu'elle fut ducheſſe de Nemours. Il la publioit chaque ſemaine pour l'ordinaire, & l'on en a pluſieurs volumes en différentes formes, & ſous les divers titres de *gazette burleſque de la cour*, pour l'année 1655; de *livre de la muſe hiſtorique*, pour les années 1660, 1661; de *lettres à madame la ducheſſe de Nemours*, pour les années 1663, 1664 & 1665 en partie. On a entr'autres trois volumes *in-fol.* de ce recueil, à Paris en 1650, 1660 & 1665. On y voit un beau portrait de l'auteur gravé par Nanteuil. On croit qu'il mourut vers 1666. Il étoit laïc, & ſans aucun engagement. Il ignoroit le latin, mais il avoit de l'eſprit. Il y a encore de lui des *poëſies burleſques contenant* pluſieurs épîtres à diverſes perſonnes de la cour, *in-4°*, ſur un privilége de 1646. On trouve auſſi d'autres poëſies de ſa façon, dans un recueil de vers de différens auteurs imprimé en 1654. Il avoit une penſion de deux cens livres, que Mademoiſelle lui faiſoit, & une autre de deux cens écus de M. Fouquet, ſurintendant des finances, & miniſtre d'état. Il perdit cette derniere lorſque celui-ci fut arrêté & conduit à la Baſtille, parcequ'après la détention de ce miniſtre, il ne laiſſa pas d'en parler avantageuſement dans ſa gazette. M. Fouquet ayant ſu qu'on avoit ôté cette penſion à Loret, trouva moyen de faire dire à mademoiſelle de Scuderi de lui faire tenir quinze cens livres pour le dédommager, ce qui fut exécuté: comme Loret ne ſut point de qui il tenoit cette libéralité, il la publia encore dans ſa gazette. * Le Clerc, *bibliothéque de Richelet.* Titon du Tillet, *Parn. françois, édition in-fol. p.* 293. Menagiana, *tome II, de l'édition de* M. de la Monnoie, *pag.* 19.

LORETTE ou LAURETTE, ville de la Marche d'Ancone, en Italie, eſt ſituée ſur une colline, à une demi-lieue de la côte du golfe de Veniſe, & à une lieue de Recanati du côté de Rome. Cette ville eſt petite, mais bien fortifiée, & ſoigneuſement gardée. C'eſt pour la défendre des courſes des corſaires Turcs, auxquels il ſeroit facile de venir par mer piller le tréſor de la chapelle de Lorette, que l'on prétend être la maiſon de la ſainte Vierge, tranſportée de Nazareth en ce lieu par les anges. Voici l'hiſtoire de ce prétendu tranſport. L'an 1291, les chrétiens ayant été chaſſés de toute la Paleſtine, & ne pouvant qu'avec de grandes difficultés & des contributions exceſſives viſiter les ſaints lieux, particulierement la chapelle de Nazareth, cette ſainte maiſon fut tranſportée par les anges, qui n'y laiſſerent que les fondemens, & enleverent l'édifice pour le porter dans la Dalmatie, à huit cens lieues de Nazareth. Ils le poſerent ſur une colline proche le rivage de la mer Adriatique vers le minuit; & le lendemain matin elle fut l'objet de l'admiration & des reſpects de tous les peuples des environs. Le curé de ſaint Georges de Terſacte eut une révélation que c'étoit la chapelle de Nazareth; & Nicolas Frangipani, gouverneur de la Dalmatie pour l'empereur, députa quatre perſonnes conſidérables pour aller à Nazareth, afin d'en reconnoître la vérité. Ces députés aſſurerent à leur retour qu'ils avoient vu les fondemens des murs de cette chapelle tranſportée en Dalmatie; que les meſures étoient conformes; & que la chapelle de Nazareth avoit diſparu le jour qu'on l'avoit vue en Dalmatie. L'an 1294, trois ans & ſept mois après le premier tranſport, les anges tranſporterent cette chapelle en la Marche d'Ancone, traverſant la mer Adriatique, dont le trajet eſt en cet endroit d'environ cinquante lieues. Elle fut miſe dans un bois appartenant à une pieuſe dame appellée *Laurette*, de laquelle elle prit le nom. Frangipani ne voyant plus la chapelle ſur ſes terres, & ayant ſu qu'elle avoit été tranſportée en Italie, fit bâtir une chapelle ſemblable ſur la place même où elle avoit été, avec une magnifique égliſe que tiennent les Cordeliers de l'Obſervance, appellée *Notre-Dame de Terſacte.* On tient que ce ſecond tranſport ſe fit auſſi de nuit, & que quelques bergers qui veilloient à la garde de leurs troupeaux, virent ce prodige & en porterent la nouvelle aux habitans de Recanati. Huit mois après, l'an 1295, cette ſainte chapelle fut encore tranſportée par les anges hors du bois, ſur une colline à demi-lieue de-là, vers le grand chemin. Cette colline appartenoit à deux freres, qui étoient près d'en venir aux mains pour la poſſeſſion de cette chapelle, lorſque quatre mois après elle fut tranſportée ſur une autre colline, à un trait d'arbalêtre de diſtance, en la même année 1295, & c'eſt le lieu où elle eſt à préſent. Le pape Jule II, qui tenoit le ſiége l'an 1510, eſt celui qui a le plus fortement autoriſé l'hiſtoire de ces tranſports. Paul IV, l'an 1555, a confirmé la bulle de Jule II; & le pape Pie V a fort approuvé cette pieuſe croyance. Pierre Paul Verger a combattu la vérité de cette hiſtoire, qui a été ſoutenue par Rutilius Benzonius, évêque de Lorette. Celui-ci répond aux objections que Verger tire du ſilence des anciens auteurs, tels que Boniface VIII, au temps duquel ſe fit le tranſport de Dalmatie en Italie, & pluſieurs autres papes ſes ſucceſſeurs; S. Antonin, S. Vincent Ferrier, Dante, Petrarque, qui n'ont point parlé de ces fameux miracles; entre leſquels S. Vincent Ferrier parle même de la maiſon de la Vierge, comme ſi elle eut encore été à Nazareth; mais ſes objections ſont plus fortes que les réponſes. Le pape Urbain VIII a permis de célébrer le jour anniverſaire du miraculeux tranſport de cette chapelle en Italie le 10 décembre.

L'égliſe de Lorette fut commencée ſous le pontificat du pape Pie II, vers l'an 1460, & fut achevée ſous celui du pape Jule II. C'eſt un grand bâtiment magnifique & fort exhauſſé, partagé en trois allées, avec un dôme au milieu, ſous lequel eſt directement poſé la chambre, que l'on dit de la Vierge, dont on a fait une chapelle, qui eſt longue de 40 pieds, large de 20, & haute de 25 ou environ; elle eſt de brique, & revêtue par dehors d'une incruſtation de marbre, embellie de bas reliefs, & de figures d'un travail inimitable. La petite chambre eſt ſans fondemens, & l'incruſtation ne fait que l'entourer, ſans toucher à ſes murailles. Ceux qui

Digitized by Google

veulent faire leurs dévotions dans la chapelle même, doivent avoir un billet du gouverneur, qu'on remet au ſacriſtain qui ſe tient proche de la porte. Tout le monde lui laiſſe l'épée avant que d'entrer dans ce ſaint lieu; même les chevaliers de Malte, qui cependant la portent en communiant quand ils ſont dans leur iſle.

Le pape Sixte V érigea en cathédrale l'égliſe de Lorette, où il y a vingt-un chanoines, quatre dignités & pluſieurs chapelains. Lorette dépendoit auparavant de l'évêché de Recanati, qui n'en eſt éloigné que d'une lieue ou environ. Quelquefois le pape donne l'adminiſtration de ces deux évêchés à un ſeul prélat. La muſique y eſt excellente, & tous les ſamedis on y chante ſolemnellement les Litanies, qu'on appelle communément *les Litanies de Notre-Dame de Lorette*. Il y a un cardinal protecteur qui a l'intendance de cette ſainte chapelle pour le temporel, & pour la conſervation du tréſor. C'eſt lui qui nomme un prélat pour gouverneur de la ville. Son palais eſt fort ſpacieux & magnifique. L'hôpital des pelerins, dont il y a une fort grande abondance, eſt entretenu du revenu de la chapelle de Lorette, qui conſiſte en pluſieurs fonds de terre & en offrandes.

Le tréſor eſt peut-être le plus riche qui ſoit au monde. Il y a toujours dix lampes d'or & quarante d'argent, qui font une très-belle & continuelle illumination, outre un plus grand nombre d'autres qui ne ſont pas allumées ordinairement. Le nombre des diamans, des perles & des autres pierres précieuſes, eſt preſque incroyable. Autour des images de la Vierge & du petit Jeſus, on voit deux chaines enrichies de pierreries, avec une croix d'émeraudes eſtimée quatre mille ducats, une robe donnée par l'archiducheſſe Iſabelle, qui eſt ſemée de deux mille cinq cens diamans, & une autre donnée par Philippe IV, roi d'Eſpagne, qui eſt enrichie de ſix mille trois cens quarante-huit diamans, eſtimée vingt mille ducats. L'an 1584 Henri III, roi de France, y envoya une grande coupe d'une pierre de ſaphire azuré, couverte d'un cryſtal, orné de pierres précieuſes, avec un ange d'or au-deſſus, ſoutenant une fleur de lis faite de trois diamans. Le roi Louis XIII, & la reine Anne d'Autriche ſon épouſe, y firent préſenter deux couronnes d'or, enrichies de diamans, l'une pour la Vierge, & l'autre pour l'Enfant Jeſus. Quoique le pape Jule II, l'an 1506, eut accordé aux habitans de Recanati, que les deux couronnes qu'ils avoient données demeureroient toujours ſur les têtes de l'Enfant Jeſus & de la Vierge, néanmoins le pape Urbain VIII y fit mettre alors les couronnes envoyées par Louis XIII. Avec ces couronnes il y avoit un ange d'argent maſſif, tenant la figure du dauphin (alors Louis XIV) d'or maſſif, couché ſur un couſſin d'argent, où eſt cette inſcription: *Acceptum à Virgine Delphinum Gallia Virgini reddit.* Sur une tablette d'argent eſt une autre inſcription qui exprime les actions de graces du roi pour ce dauphin que Dieu lui avoit donné. Cet ouvrage eſt d'un travail exquis, & eſt eſtimé plus de cent mille écus. * Horat. Turſellini, *hiſt. Laur.* Silvio Seragli, *hiſt. Lor.* Bouche & Bralion, *hiſt. de la Sainte-Chapelle de Lorette.* Caniſius, *l.* 5, *de ſanctâ Maria.* Turrian, *apol. pro Laur.* Rutile Benzoni, *de anno jubil. l.* 6. Jean-Henri de Phlamern, *in merc. Ital.* Sponde, Bzovius & Rainaldi, *in annal. eccl. Voyages d'Italie.* Matthias Bernegger, profeſſeur luthérien de Strasbourg, a fait imprimer un livre contre les tranſports de cette ſainte chapelle.

LORETTE ou LAURETTE, nom d'un ordre de chevaliers, qui furent inſtitués par le pape Sixte V, l'an 1587, lorſqu'il érigea l'égliſe de Notre-Dame de Lorette en évêché. Le nombre de ces chevaliers fut fixé à deux cens: ils pouvoient, quoique mariés, avoir des penſions ſur les bénéfices juſqu'à la ſomme de deux cens écus d'or; & même il leur étoit permis de laiſſer ces penſions à leurs héritiers, qui avoient droit d'en jouir pendant trois ans, après quoi elles retournoient à la chambre apoſtolique. Les autres priviléges que ce pape leur accorda, étoient auſſi très-conſidérables; car ils jouiſſoient de l'exemption de tous impôts, étoient réputés commenſaux du pape, & pouvoient porter ſon dais en de certaines occaſions. Leurs fils aînés avoient le titre de comtes de Latran, les puînés de chevaliers dorés; & ſi entre leurs enfans quelqu'un embraſſoit l'état eccléſiaſtique, il avoit le droit de porter l'habit de notaire apoſtolique. Mais à ces beaux priviléges étoit attachée l'obligation de donner la chaſſe aux Corſaires le long des côtes de la Marche d'Ancone, aux voleurs de la Romagne, & de garder la ville de Lorette. Et c'eſt apparemment le peu de ſervice qu'on tiroit de ces chevaliers, qui a donné lieu à leur ſuppreſſion. Ils portoient une médaille d'or, ſur laquelle étoit d'un côté l'image de Notre-Dame de Lorette, & de l'autre les armes du pape Sixte V. Préſentement il y a dans la chancellerie apoſtolique des officiers qu'on appelle chevaliers Loretans: ils ſont au nombre de deux cens ſoixante, & leurs offices coutent cinq cens écus. * André Favin, *théâtre d'honneur & de chevalerie.* Heliot, *hiſtoire des ordres religieux.*

LORGUE (Nicolas de) vingt-uniéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem, qui réſidoit alors à Ptolemaïde ou S. Jean d'Acre, ſuccéda l'an 1278 à Hugues de Revel. Il ſe ſignala par ſon courage en beaucoup d'occaſions, & ſe fit aimer de tout l'ordre par ſa bonté & par ſa prudence. De ſon temps la forteresſe de Margat en Phénicie fut aſſiégée deux fois: la premiere l'an 1282 par les Saraſins avec deux mille chevaux & trois mille hommes de pied, qui furent contraints de lever le ſiége; & la ſeconde fois l'an 1285, par le ſoudan d'Egypte, qui trouvant une reſiſtance invincible, fit miner toutes les tours, & les fit étayer ſur des piloris: de ſorte qu'il ne reſtoit plus qu'à y mettre le feu. Alors il avertit les aſſiégés de l'état de la place, & le montra même à quelques-uns. Les hoſpitaliers voyant qu'il étoit impoſſible de ſoutenir plus long-temps l'attaque, rendirent le château de Margat, & ſortirent enſeignes déployées pour ſe retirer à Ptolemaïde. Le grand-maître de Lorgue conſidérant la décadence des affaires de la religion dans la Syrie, en conçut un chagrin, qui fut la principale cauſe de ſa mort, arrivée l'an 1288. Il eut pour ſucceſſeur Jean de Villiers. * Boſio, *hiſtoire de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

LORGUES, ville de France en Provence, dans le diocèſe de Frejus, avec viguerie, eſt ſituée dans un terroir fertile à deux lieues de Draguignan, à cinq de Frejus, & à quatorze d'Aix. Les auteurs l'ont nommée *Lonas, Leonas, Leonica* ou *Leonicis.* Il y a une égliſe collégiale, fondée par le pape Martin V, le 26 août 1421, & diverſes maiſons religieuſes. C'étoit le lieu de la naiſſance d'Olivier de Lorgues, ancien poëte. * Bouche, *hiſtoire de Provence.* Baudrand.

LORICH ou LORICHIUS (Jean) Allemand, natif d'Hademar dans la Franconie, s'avança dans l'étude du droit, qu'il apprit à Orléans & ailleurs, & fut ſecrétaire de Guillaume prince d'Orange. Il porta auſſi les armes avec réputation, ſe trouva à la défenſe de Francfort l'an 1552, & depuis ſe jetta dans le parti des proteſtans de France, où il fut tué au mois de juillet 1570. Il avoit compoſé un livre d'énigmes, & avoit mis en vers le livre de l'Eccléſiaſte & celui de l'Eccléſiaſtique. Ce dernier fut imprimé à Francfort en 1540, *in*-8°, & à Ingolſtadt en 1544 ſous ce titre, *Jeſus Sirach elegiaco carmine redditus.* Trois ou quatre de ſes freres ſe ſignalerent dans les lettres. Reinard Lorich enſeigna la rhétorique à Marpurg. Joseph Lorich enſeigna l'hiſtoire, & fut ſecrétaire de la ville de Caſſel, où il mourut l'an 1574. Gerard Lorich abjura les erreurs des proteſtans, ſe fit catholique, & publia divers ouvrages, *Compendium textus & glossematum, in omnes libros novi*

novi teſtamenti, à Cologne, 1541, *in-fol. In omnes libros veteris teſtamenti*, à Cologne, 1546, *in-fol. Monoteſſaron paſſionis Jeſu-Chriſti*, *in*-8°, Paris 1548. * Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.* Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVI.*

LORICH (Joſſe) fut profeſſeur en théologie dans l'univerſité de Fribourg, ſe fit enſuite Chartreux, & mourut vers l'an 1613. Nous avons divers ouvrages de ſa façon, entr'autres, *Theſaurus ſacræ theologiæ.* * Petreius, *bibl. Carthuſ.* Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVII*, &c.

LORIN, connu ſous le nom de JOANNES LORINUS, Jéſuite, né à Avignon l'an 1559, enſeigna avec beaucoup de réputation la théologie à Paris, à Rome, à Milan & ailleurs. Il mourut à Dole le 26 mars 1634, âgé de 75 ans, & laiſſa de longs commentaires ſur le Lévitique, les Nombres, le Deuteronome, les Pſeaumes, l'Eccléſiaſte, la Sageſſe, les Actes des apôtres, & ſur les Epîtres catholiques. Il y explique les mots hébreux & grecs avec beaucoup de préciſion & en critique, & s'étend ſur diverſes queſtions d'hiſtoire, de dogme & de diſcipline. * Alegambe, *de ſcript. ſoc. Jeſu.* Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVII* Le Long, *biblioth. ſacra.*

LORIT, vulgairement appellé GLAREANUS, quoique ſon véritable nom fût HENRI LORIT, naquit l'an 1488 à Glaris, bourg dans la Suiſſe. Il étudia à Cologne, à Baſle, à Paris, & ſe fit par-tout des amis entre leſquels Eraſme fut un des plus célèbres. Par un penchant aſſez rare dans ſon ſiécle, il s'adonna particulierement à la muſique; & après avoir contribué à l'avancement des lettres de vive voix & par écrit, il mourut âgé de 75 ans, l'an 1563. Il a compoſé divers ouvrages. * De Thou, *hiſt. lib.* 35. Pantaléon, *l.* 3 *proſop.* Eraſme, *in epiſt.* Melchior Adam, *in vit. Germ. philoſ.*

LORME (Philibert) intendant des bâtimens du roi, naquit à Lyon vers le commencement du XVI ſiécle; & dès l'âge de quatorze ans, il alla en Italie étudier les beautés de l'antiquité. Marcel Cervin, qui fut depuis pape ſous le nom de Marcel II, & qui avoit beaucoup de gout pour les arts, l'ayant connu, conçut pour lui une grande eſtime, & lui communiqua toutes ſes lumieres. De Lorme, ainſi enrichi des dépouilles de l'antiquité, revint à Lyon en 1536, & il en bannit le gothique. Enſuite étant allé travailler à Paris, pour le cardinal du Bellay, il fut bientôt recherché à la cour de Henri II, & dans celles des rois ſes fils. Il fit le fer à cheval de Fontainebleau, le magnifique château d'Anet, le palais des Thuilleries, & rétablit & orna pluſieurs maiſons royales, comme Villers-Coterets, S. Germain, nommé alors le château de la Muette, le Louvre, &c. Ces ſervices furent récompenſés au-delà de ſes eſpérances. Il fut fait aumônier & conſeiller du roi; on lui donna l'abbaye de S. Eloy, & celle de S. Serge d'Angers. Le poëte Ronſard, piqué de jalouſie, publia contre lui une ſatyre ſous ce titre: *La Truelle croſſée.* De Lorme s'en vengea, en faiſant refuſer la porte du jardin des Thuilleries, dont il étoit gouverneur, à Ronſard, qui de ſon côté crayonna ſur la porte ces trois mots ainſi écrits: *fort. reverent. habe.* De Lorme qui entendoit fort peu le latin, crut trouver une inſulte dans ces paroles, & s'en plaignit à la reine Catherine de Médicis. Mais Ronſard répondit que ces trois mots étoient latins, & le commencement de ces deux vers du poëte Auſone, qui avertiſſoit par-là les hommes nouvellement élevés par la fortune à ne point s'oublier aiſément.

Fortunam reverenter habe, quicumque repente
Dives ab exili progrederere loco.

De Lorme mourut en 1577. Il a laiſſé un traité ſur la maniere de bien bâtir & à peu de frais, à Paris en 1556; & dix livres d'architecture, à Paris en 1568. * Du Peyrat, *antiquités de la chapelle du roi, page* 205. Le pere Colonia, *hiſtoire litt. de Lyon, tome* 2. M. Joly, *rem. ſur le dict.* de Bayle, p. 480.

☞ LORME (Jean de) l'un des plus fameux médecins de France, qui vivoit à la fin du XVI ſiécle, & au commencement du XVII. Il étoit de Moulins en Bourbonnois. Il fut reçu docteur de la faculté de Montpellier, & exerça la profeſſion dans le Forez dès 1578. Ce fut dans ce temps qu'il fit quelques vers latins & françois, qu'on trouve à la tête du *troiſiéme notaire* de Jean Papon. Il quitta le Forez pour aller exercer à Montpellier, où l'on l'invitoit: il y profeſſa auſſi, & eut un grand nombre d'auditeurs. Sa réputation pénétra juſqu'à la cour. Il y fut appellé, pour être médecin de la reine Louiſe de Lorraine de Vaudémont, femme de Henri III. Il le fut auſſi de la reine Marie de Médicis, & en 1606 il le devint du roi Henri *le Grand.* Après avoir ſuivi fort long-temps la cour, il ſe retira à Moulins, à cauſe de ſa vieilleſſe, & y jouit tranquillement de la gloire qu'il avoit acquiſe. Il mourut le 14 janvier 1637, âgé de 90 ans, ſelon ſon épitaphe rapportée dans l'ouvrage de M. Joly cité plus bas. M. Joly attribue à Jean de Lorme un traité *de la Ratte, de Liene*, ſur lequel Joſeph Scaliger fit des vers latins en 1609; mais il eſt certain que ce traité de la Ratte eſt de François Humeau (*Franciſcus Ulmus*) médecin de la faculté de Poitiers; & c'eſt contre lui que Scaliger a compoſé les vers latins dont il eſt queſtion. * Bayle, *dict. crit.* M. Joly, *remarques ſur ce dict.* M. Goujet, *mém. mſſ.*

LORME (Charles de) fils de JEAN *de Lorme*, célébre médecin, *dont on vient de parler*, étoit né à Moulins, comme ſon pere. Il paſſa avec celui-ci ſes premieres années en Lorraine, & il y commença ſes études. Revenu dans ſa patrie, où il ne tarda pas à faire connoître la facilité & la beauté de ſon génie; il réſolut de ſuivre la profeſſion de ſon pere, qui fut en cela ſon premier maître. Il prit ſes dégrés en médecine à Montpellier. On voit par le recueil de pluſieurs de ſes thèſes, qu'il prit le dégré de bachelier le 8 janvier 1607. Il ſoutint en cette occaſion une thèſe où il examine, *Si la danſe faite auſſitôt après le repas, eſt ſalutaire* (*an chorea ſtatim à paſtu ſit ſalutaris*) François Ranchin préſida à cette thèſe. De Lorme fut fait licencié en 1608, & pour ſa licence il ſoutint quatre thèſes qu'il adreſſa à ſon pere par une épître latine. La premiere de ces thèſes eſt ſur un ſujet ſingulier: de Lorme y examine ſi les amans & les fous peuvent être guéris par les mêmes remédes: (*an amantes iiſdem remediis curentur quibus amentes*) & il décide pour l'affirmative. Il ſoutint pareillement quatre thèſes pour le doctorat, qu'il obtint la même année 1608. Dans la premiere qu'il ſoutint ſous la préſidence de Jean Varandé profeſſeur royal, il examine ſi la vie des rois, des princes & des grands, eſt plus douée de ſanté, & plus longue que celle des gens du peuple & des payſans: mais il a effleuré à peine cette queſtion, qu'il conclut par une priere pour la ſanté de Henri IV. Les autres thèſes ſont ſur des ſujets qui appartiennent plus directement à la médecine: on en a fait un recueil qui a été imprimé en 1608, à Paris, chez Adrien Beys, *in*-8°, ſous le titre de *Caroli de Lorme laureæ Apollinares*: on y a joint pluſieurs piéces en vers latins, faites par différentes perſonnes en l'honneur du jeune médecin; & pluſieurs emblêmes, gravés, avec des deviſes. De Lorme quitta Montpellier vers le même temps, & vint à Paris. Son mérite lui acquit la confiance des trois rois ſous leſquels il a vécu, Henri IV, Louis XIII & Louis XIV. Il fut chargé de diverſes négociations importantes, comme le dit l'auteur des *Mélanges de diverſes poëſies, diviſés en quatre livres*, imprimés à Lyon en 1681, *in*-12.

On ſe ſouvient encore à Madrid, comme à Rome,
Quel merveilleux génie animoit ce grand homme,
Lorſqu'au-delà des monts, ſon prince avec éclat
L'envoya ménager des intérêts d'état:

Vienne n'ignore pas, & tu le ſais, Bruxelle,
Quelle rare ſageſſe accompagnoit ſon zèle.

De Lorme avoit mis en vogue une tiſanne appellée *bouillon rouge*, dont mille gens ſe ſont bien trouvés. Les grandes ſommes qu'il a employées pour faire des expériences, ſont des preuves du plaiſir qu'il avoit de ne rien ignorer de ce qui pouvoit le rendre parfait dans ſa profeſſion. Dans l'âge le plus avancé, il avoit encore l'eſprit vif; & l'on a vu des vers de ſa compoſition fort bien tournés, qu'il n'avoit fait, dit-on, que quinze jours avant ſa mort, qui arriva le 24 juillet 1678, à l'hôtel de M. le maréchal de Crequi où il demeuroit. Le *Mercure* de juillet 1678 lui donne plus de cent ans de vie: & l'auteur des mêlanges *cités plus haut*, confirme cette opinion dans l'épître à M. H *** où il déplore la mort de de Lorme, & où il dit:

La Parque eut du regret à lui ravir le jour:
L'eſprit net, le corps ſain, la vigueur preſque entiere,
Il a d'un ſiécle entier achevé la carriere,
Et dans ces derniers temps, il retrace à nos yeux
Un portrait ébauché du fort de nos aieux.

Cependant on prétend qu'il n'avoit que quatre-vingt-quatorze ans lorſqu'il mourut. Le même poëte le peint ainſi:

Il étoit généreux, & l'amour du prochain
Dans Charles dès longtemps fut l'amour médecin.
Il ſe fit un commerce en ce doux exercice
D'un plus noble intérêt, qu'une baſſe avarice.
La priere & les vœux des malades guéris
Etoient du médecin le ſalaire & le prix.

* *Voyez* le recueil des Thèſes de Charles de Lorme, *cité dans cet article*: & l'Epître en vers à M. H. dans les mêlanges, &c. *auſſi cités*, & que l'on attribue au pere Mauduit de l'Oratoire. M. l'abbé Joly a donné dans ſes *remarques ſur le dictionnaire de Bayle*, un article curieux & détaillé de Charles de Lorme. Nous y renvoyons.

☞ LORNE, contrée d'Ecoſſe dans ſa partie méridionale. C'eſt proprement la partie ſeptentrionale de la province d'Argyle, & c'eſt le pays le plus fertile & le plus agréable de cette province. Il donnoit autrefois le titre de lord à l'aîné de la famille d'Argyle, à qui cette province échut par mariage avec une héritiere de la famille des Stuarts qui en étoient propriétaires. On y trouve le château de Dunſtafage, ſur le lac Errif. C'étoit autrefois une des maiſons royales. Le bourg qui l'accompagne eſt le lieu le plus remarquable de ce canton. * *Etat préſent de la grande Bretagne*, tome 2, p. 262, cité par la Martiniere, *dict. géogr.*

☞ LOROUX, abbaye de France en Anjou, au diocèſe d'Angers, en latin *de Oratorio*. Elle eſt ſur la petite riviere de Laitan. Cette abbaye, qui eſt de l'ordre de Cîteaux, fut fondée en 1121 le 15 ſeptembre par Foulques V, comte d'Anjou, & par Aremburge du Maine ſa femme. Elle rapporte cinq mille cinq cens livres de revenu à l'abbé. * Piganiol de la Force, *deſcription de la France*, tome VII, p. 88, cité par la Martiniere, *dict. géogr.*

☞ LOROY, en latin *Locus regius*, abbaye de France au Berri, ordre de Cîteaux. Elle fut fondée en 1125 par Wigrain, archevêque de Bourges. Elle vaut à l'abbé trois mille cinq cens livres de revenu. * Piganiol de la Force, *Ibid.* tome VI, p. 426, cité par la Martiniere, *dict. géogr.*

LORRAIN (Claude Gelée, dit le) peintre, *cherchez* GELÉE.

LORRAIN (Jean le) naquit à Rouen ſur la paroiſſe de S. Jean, & embraſſa dans la ſuite l'état eccléſiaſtique. Il fut vicaire de S. Lô dans la même ville, & ſe diſtingua par la ſolidité de ſes inſtructions, ſon grand amour pour la pénitence, & ſur-tout pour la pauvreté, & par ſon érudition. Il avoit une mémoire des plus heureuſes, une vaſte lecture, & beaucoup de jugement. Il prêchoit quelquefois juſqu'à trois fois par jour des ſermons différens, & on l'écoutoit toujours avec utilité. Il devint chapelain titulaire de la cathédrale de Rouen, où il mourut le 9 de décembre 1710, âgé de cinquante-neuf ans. Il avoit fait une étude profonde des rits eccléſiaſtiques, & il a donné ſur cette matiere deux ouvrages très-eſtimés; le premier, qui eſt peu connu, eſt en latin: M. le Lorrain y prouve qu'on ne doit point prier à genoux dans les offices publics, les jours de fêtes & de dimanches, ni dans le temps de Pâque: *De indebita genuflexione in precibus tempore feſtivo, & dominicis, & paſchali*, *in*-8°, à Rouen en 1681. Le deuxiéme ouvrage eſt ſur le même ſujet, & plus étendu. Il eſt intitulé: *De l'ancienne coutume de prier & d'adorer debout le jour du dimanche & de fête, & durant le temps de Pâque*, ou *abregé hiſtorique des cérémonies anciennes & modernes*, &c. Ce dernier titre donne une idée plus juſte de cet ouvrage, qui eſt en effet un excellent traité des cérémonies anciennes & modernes, & plein de recherches peu communes. Il a été imprimé à Rouen chez Behourt, quoique le titre porte à Liége, ſelon quelques exemplaires, & à Delft, ſelon d'autres. Il eſt en deux volumes *in*-12, & parut en 1700. On a encore de ce ſavant homme, *les conciles généraux & particuliers, leurs hiſtoires, avec des remarques ſur leurs collections*, à Cologne en 1717, deux volumes *in*-8°, ou plutôt à Rouen, chez Behourt. Il y a dans cet ouvrage une diſſertation dans laquelle l'auteur ſoutient contre MM. Voelle, Juſtel & Beveregius, qu'avant le VI concile de Carthage, l'Afrique n'a point eu de code particulier de canons. M. le Lorrain a eu la meilleure part à la réviſion, l'ordre, & aux ſoins de l'impreſſion de l'*Hiſtoire de la ville de Rouen*, par François Farin, prieur de Notre-Dame du Val, en trois volumes *in*-12, imprimée pour la premiere fois en 1668, & pour la ſeconde fois, revue & augmentée, en 1710, à Rouen. Mais voyant que l'ouvrage n'étoit point goûté de ſes confreres, ni de ſes concitoyens, il le déſavoua en quelque ſorte. Il a eu part encore à la réimpreſſion faite à Rouen d'Eſtius & de Fromond ſur S. Paul, & on lui attribue communément des *Remarques ſur les canons apoſtoliques*, imprimées à Rouen en 1696. * *Mémoires du temps.* Salmon, *traité de l'étude des conciles*, *pag.* 625. Le Long, *bibliothéque hiſtorique de la France*, *article de la* Normandie.

☞ LORRAIN (Robert le) habile ſculpteur, naquit à Paris le 15 novembre 1666. Il fit dès ſon enfance des progrès ſi rapides dans le deſſin, qu'à l'âge d'environ 18 ans, le célébre Girardon ſe repoſa ſur lui du ſoin de l'enſeigner à ſes enfans & de corriger ſes éleves. Il le chargea auſſi, conjointement avec Nouriſſon, de l'exécution du fameux tombeau du Cardinal de Richelieu en Sorbonne, & du ſien à S. Landry à Paris. De retour de Rome, il acheva à Marſeille pluſieurs morceaux que la mort de M. Puget venoit de laiſſer imparfaits. Il étoit lié d'une étroite amitié avec Deſpreaux, de Piles & Tournefort, & fut reçu de l'académie de ſculpture le 29 octobre 1701. Il compoſa pour chef-d'œuvre ſa *Galatée*; ouvrage univerſellement eſtimé. Le Lorrain fit enſuite un Bacchus pour les jardins de Verſailles, un Faune pour ceux de Marly, & pluſieurs bronzes, entr'autres, une Andromede d'un grand gout, &c. Entr'autres ouvrages qu'il a fait à l'hôtel Soubiſe, tous les connoiſſeurs admirent un bas-relief qui eſt au-deſſus des écuries, & qui repréſente des tritons qui donnent à boire aux chevaux du ſoleil. L'académie l'élut profeſſeur le 29 mai 1717. Il mourut avec des ſentimens de piété, étant recteur, le 1 juin 1743, à 77 ans. On admire ſur-tout ce qu'il a fait au palais épiſcopal de Saverne, qui eſt tout de ſa compoſition. Il étoit ſavant deſſinateur, avoit beaucoup de génie, & réuſſiſſoit à

Digitized by Google

faire des têtes, principalement de jeunes filles, d'une fineſſe & d'une vérité ſi admirables, qu'il ſembloit que ſon cizeau eut été conduit par le Corrége & par le Parmeſan. Enfin, s'il eut été plus courtiſan, & s'il eut profité des circonſtances, il auroit pu s'acquerir la réputation des plus grands maîtres. * M. Ladvocat, *dictionn. hiſtorique portatif.*

LORRAINE ou LORAINE, que les Allemans nomment *Lotrich*, & les Latins *Lotharingia*, duché ſouverain de l'Europe, fait partie de la Gaule Belgique; & a la Champagne au couchant; l'Alſace & le Palatinat du Rhin au levant; le Luxembourg au ſeptentrion; & le comté de Bourgogne au midi. On diviſe ordinairement la Lorraine en deux parties; en Lorraine proprement dite, & en duché de Bar. Elle eſt arroſée de diverſes rivieres, & ſur-tout de la Moſelle & de la Meuſe, qui ont autrefois donné le nom à la haute Lorraine, *Moſellana ſuperior*: & à la baſſe, *Moſellana inferior*. Les autres ſont, la Sarre, la Murte, &c. Le pays produit tout ce qu'on peut ſouhaiter de néceſſaire à la vie de l'homme, & renferme des campagnes fertiles en bled, des côteaux couverts de vignobles, des montagnes remplies de mines de cuivre, d'argent, de plomb, & ſur-tout de fer, avec des puits ſalés, toute ſorte de gibier, & des rivieres poiſſoneuſes. Ses villes principales ſont, Nanci, Metz, Toul, Verdun, Pont-à-Mouſſon, Mirecourt, Bar-le-Duc, &c. Il y a eu pluſieurs fortes places, comme Stenai, Jametz, Danvilliers, Moyenvic, Marſal, Epinal, la Mothe, &c. dont quelques-unes ont été démolies. On diviſe la Lorraine propre en trois bailliages, qui ſont Nanci, Voſge & Vaudrevange. Quant aux évêchés de Metz, Toul & Verdun, ils ont été ſoumis ſous le regne de Henri II, l'an 1551, & ont été cédés à la France par le XLIV article de la paix de Munſter l'an 1648. Le duché de Bar, le comté de Clermont, Moyenvic, Stenai, &c. réduits par les armes du roi Louis XIII, furent encore incorporés à la couronne de France, par le traité de paix des Pyrenées de 1559: ce qui eſt exprimé depuis l'article LXII, juſqu'au LXXVIII. Quelque temps après ce traité, Charles III de ce nom, duc de Lorraine, céda à Louis XIV la propriété & la ſouveraineté de ſes duchés de Lorraine & de Bar; ce qui fut vérifié au parlement au mois de février 1662. Depuis, Léopold-Joſeph duc de Lorraine, fils de Charles IV, eſt rentré dans les duchés de Lorraine & de Bar, par le traité de paix conclu à Riſwick l'an 1697. Mais en 1737, les duchés de Lorraine & de Bar furent cédés au roi de Pologne Staniſlas Leſczinski, & après lui à ſa majeſté très-chrétienne, pour être réunis au royaume de France. François-Etienne de Lorraine, aujourd'hui empereur, & qui alors en étoit ſouverain, reçut en échange le grand-duché de Toſcane.

Comme divers auteurs ſe ſont trompé au ſujet de la Lorraine, il eſt important de remarquer, que par le partage que les enfans de Louis *le Débonnaire* firent dans l'aſſemblée de Verdun au mois d'août 843, Charles *le Chauve* eut la France, depuis la Meuſe & l'Eſcaut d'un côté, juſqu'au Rhône & juſqu'à la Saône de l'autre. Louis *le Pieux*, roi de Germanie, eut ce qui étoit au-delà du Rhin, avec les diocèſes de Mayence, de Worms & de Spire; & LOTHAIRE, qui étoit déja empereur, obtint outre l'Italie, ce qui eſt entre le Rhin & l'Eſcaut, les comtés voiſins de la Meuſe, & ceux qui ſont de-là le Rhône depuis Lyon. Ce prince mort l'an 855, laiſſa *Louis*, qui fut empereur & roi d'Italie; *Charles* roi de Provence; & LOTHAIRE, qui eut ce qui reſtoit entre la Meuſe, l'Eſcaut & le Rhin juſqu'à la mer: c'eſt ce qu'on appelle LE ROYAUME DE LOTHAIRE ou LORRAINE; car c'eſt à ſa conſidération qu'on lui donna ce nom, & non pas par rapport à l'empereur ſon pere, dont les états étoient beaucoup plus importans. Ce Lothaire II, roi de Lorraine, mourut l'an 869. Charles *le Chauve*, & Louis roi de Germanie, ſes oncles, & leurs ſucceſſeurs, eurent de grandes conteſtations au ſujet de la Lorraine. Sous le regne de Charles *le Simple*, Giſilbert fut duc ou gouverneur de ce pays, & mourut l'an 939. Henri, puis Othon, enſuite Conrad & Brunon, archevêque de Cologne, gouvernerent la Lorraine juſqu'en 959. Ce fut en cette année qu'on la diviſa en haute Lorraine, dite *Moſellane* ou *Moſellanique*, parceque la Moſelle la traverſe; & en baſſe Lorraine. La premiere comprenoit les diocèſes de Trèves, Straſbourg, Metz, Toul & Verdun, & le Luxembourg; & la ſeconde renfermoit les diocèſes de Cologne, d'Utrecht, de Liége & de Cambrai. Quelques auteurs l'ont nommé le *palais des Ripuaires*, parceque ſa ſituation ſe trouve entre le Rhin, la Meuſe & la Moſelle. L'empereur Othon II donna l'an 997 le duché de cette baſſe Lorraine, dite *le Brabant*, à Charles de France, fils puîné du roi Louis IV, dit d'*Outremer*. Ce prince en fit hommage à Othon, & cette baſſeſſe lui couta la couronne de France, qu'on donna l'an 987 à Hugues *Capet*. Charles mourut l'an 991, & Othon ſon fils l'an 1004 ou 1005. On donna alors la baſſe Lorraine à GODEFROI, comte de Verdun, fils de *Godefroi* d'Ardenne. GOTHELON ſon frere lui ſuccéda, & laiſſa *Godefroi* II, dit *le Boſſu*, qui mourut ſans poſtérité, & le duché de la baſſe Lorraine devint le partage l'an 1089 de ſon neveu GODEFROI de Bouillon, fils d'*Ide* ſa ſœur, & d'*Euſtache* II, comte de Boulogne. Godefroi ſe croiſa peu après pour le voyage d'Outremer, & la baſſe Lorraine fut donnée à HENRI de Limbourg, qu'on en priva dans la ſuite. GODEFROI de Louvain la poſſéda après; & c'eſt de lui que ſont deſcendus les ducs de Brabant, connus ſous le titre de ducs de Lorrich ou de Lorraine, qu'ils ont laiſſé à leurs ſucceſſeurs. Voila ce qui regarde la baſſe Lorraine. Pour LA HAUTE, qui eſt celle dont nous devons principalement parler, parceque nous y trouvons l'origine de la maiſon de Lorraine, que divers auteurs ont ignorée, il faut remarquer qu'après la diviſion des deux Lorraines l'an 959, Brunon, archevêque de Cologne, retint le titre de duc principal ou d'archiduc, & qu'il donna la haute Lorraine à FREDERIC, frere d'*Adalberon*, évêque de Metz. THEODORIC ſon fils lui ſuccéda, & fut ſuivi de FREDERIC II, qui ne laiſſa que deux filles; *Béatrix*, mariée à *Boniface*, marquis de Montferrat; & *Sophie*, femme de *Louis*, comte de Monçons. C'eſt le ſentiment des plus éclairés. Comme ces filles n'étoient pas capables du gouvernement, l'empereur Conrad le donna à GOTHELON, qui avoit déja celui de la baſſe Lorraine. Après ſa mort, l'empereur donna la haute à ALBERT, que quelques auteurs prennent pour Albert II, comte de Namur, qui épouſa *Régulinde*, fille du même *Gothelon*, ſurnommé *le Grand*. Albert étant mort, l'empereur donna ce duché l'an 1048 à GERARD d'Alſace, *tige de la maiſon de* LORRAINE. Il étoit petit-fils d'ADALBERT ou *Albert*, comte marchis d'Alſace. Adalbert fonda l'abbaye de Bouzonville vers l'an 1033, & eut de *Judith*, ſa femme, *Albert*, & GERARD. Ce dernier comte marchis d'Alſace mourut l'an 1046, & laiſſa de *Giſele*, ſa femme, *Théodoric*, comte; & GERARD, qui fut duc & marchis de Lorraine. Il épouſa *Hadwige* de Namur, fille d'*Albert* I, comte de Namur, & d'*Ermengarde* de Lorraine, qui étoit fille de *Charles* de France, duc de Lorraine, & petite-fille du roi *Louis* IV d'*Outremer*. GERARD laiſſa THIERRI, dit *le Vaillant*, duc de Lorraine, qui mourut l'an 1115; & *Gerard*, comte de Vaudemont. Telle eſt l'origine de l'illuſtre maiſon de Lorraine, que divers auteurs, qui l'ont cherchée en Godefroi de Bouillon, ou en d'autres que lui, n'ont ſu déterrer, parcequ'ils n'avoient pas bien compris la différence des deux Lorraines. Quelque noble qu'ait été la maiſon de Boulogne, celle d'Alſace ne lui céde ni en alliances, ni en ancienneté. Depuis GERARD, *tige de la maiſon de* LORRAINE, elle a eu pour deſcendans un grand nombre de princes, dont nous al-

Digitized by Google

lons donner la ſuite. Nos rois & toutes les maiſons ſouveraines de l'Europe, ſe ſont ſouvent alliées à celle de Lorraine. Elle a produit diverſes branches, dont les principales ont été de Vaudemont, de Mercœur, de Guiſe, de Joyeuſe, de Chevreuſe, de Mayenne, d'Aumale, d'Elbeuf, d'Harcourt, d'Armagnac, de Lillebonne, *dont nous parlerons dans leurs articles particuliers*, & que nous ne laiſſerons pas de raſſembler ici pour une plus grande commodité. Il faut remarquer que quoique les ducs de Brabant aient pris le titre de ducs de la Baſſe-Lorraine, ils n'ont pourtant jamais rien poſſédé dans ce duché, mais ſeulement le comté de Louvain ou de Brabant leur ancien patrimoine.

Les premiers ducs de Lorraine ſe contentoient des titres de *duc* & *marquis* qui ſont auſſi anciens dans leurs diplomes & dans leurs ſceaux, que leur ſouveraineté. Adalbert, fondateur de Bouzonville, prend l'une & l'autre qualité dans des titres des années 979, 1030, & 1037. Les ducs ſucceſſeurs de Gerard d'Alſace l'ont imité; & quoique deſlors on connût deux Lorraines, l'une haute ou Moſellane, & l'autre baſſe Lorraine, qui s'étendoit principalement ſur la Meuſe, ces ducs ſe ſont contenté d'être nommés ducs de Lorraine ſans reſtriction, de même que ceux de la baſſe Lorraine. Néanmoins quelquefois les diplomes & les hiſtoriens les diſtinguent, par exemple: *Dux Lotharingiæ quæ eſt Moſellanorum.* Quant au titre de *marquis* qui eſt affecté dès le commencement aux ducs de Lorraine, & qu'ils poſſédoient avant que le duché de Lorraine fût héréditaire dans leur famille, il dérive du mot *Marcha*, une marche, une limite, une frontiere. L'on donne ce titre à un prince dont le pays ſe trouve ſitué entre deux états ſouverains, & qui tient des terres qu'on appelle *marchiſſantes*. Ainſi le duc de Savoye, qui occupe les marches ou les frontieres d'Italie, ſe dit *marquis* en Italie; le duc de Lorraine de même, dont le duché eſt ſitué entre l'Allemagne & la France, eſt nommé *marquis* entre ces deux grands états, ſur-tout envers l'Allemagne dont il reprend la qualité de *marquis* & les prérogatives qui y ſont attachées, le droit de ſauf-conduit par terre & par eau entre la Meuſe & le Rhin, & celui d'aſſigner le champ de bataille entre les nobles dans tout ce terrein, de juger de ces ſortes de duels, d'être le guidon de l'empire dans ce même pays, & de recevoir l'inveſtiture de cette dignité par l'épée.

Les armoiries de la maiſon de Lorraine n'ont été fixées qu'aſſez tard. Les princes de cette maiſon qui ont regné en Flandre, dans le comté de Vaudemont, & dans d'autres endroits, n'en eurent point d'uniformes pendant un temps aſſez long. Lorſque les uns & les autres commencerent à ſe fixer dans le choix de leurs armes, ceux de Lorraine prirent les trois aiglons, ou trois alerions, ceux de Flandre le lion, ceux de Vaudemont dix burelles d'argent & de ſable. Dans les commencemens les écuſſons n'étoient pas des armes diſtinctives des familles, ils diſtinguoient ſeulement les perſonnes. Adalbert, fondateur de Bouzonville, portoit une aigle éployée. On n'a ni monnoie, ni ſceau, où l'on voie les armes de Gerard d'Alſace, ni de Thierri, ſon fils. Simon I, mort en 1139, portoit ſur ſon écu une eſpéce de roſe, & au-deſſous, en ligne directe, trois eſpéces de cerceaux, ou d'anneaux. Le duc Matthieu I, mort en 1176, avoit trois eſpéces de fléches qui ſe terminoient en une maniere de boſſe de bouclier. Simon II, mort en 1207, portoit comme trois rangs de perles rangés obliquement de haut en bas, & de droite à gauche. Enfin Frédéric de Bitches, mort en 1207, prit les trois alerions, ce qui a toujours été ſuivi uniformément par ſes ſucceſſeurs. Le duc Charles II, mort en 1431, depuis le mariage de ſa fille Iſabelle avec René d'Anjou, écartela ſes armes de Jéruſalem & de Naples, comme on le voit dans ſes monnoies. C'eſt qu'il étoit tuteur de ſon gendre le jeune René, & adminiſtrateur du Barrois qui appartenoit à ce prince par la ceſſion que lui en avoit faite le cardinal de Bar, ſon oncle. Depuis René I, les ſceaux des ducs de Lorraine ſont beaucoup plus chargés qu'auparavant, parcequ'ils y ont mis les armes des royaumes, duchés & comtés qu'ils poſſédoient, ou ſur leſquels ils avoient des prétentions, comme auſſi ceux des alliances qu'ils ont contractées. Mais depuis le duc Antoine, les armes de la maiſon de Lorraine ſont fixées aux huit quartiers, & par deſſus le tout de l'écu de Lorraine. La croix de Lorraine n'eſt autre originairement que celle de Hongrie. Les Hongrois la portent de gueules: René d'Anjou la portoit d'argent dans la cour du roi de France, lorſqu'il fit ſon entrée à Rouen. Son fils le duc de Calabre, la portoit de ſable en 1465. Mais René II la fit mettre en or dans ſes drapeaux, pendant la guerre qu'il eut contre le duc de Bourgogne. Depuis ce temps-là les ducs de Lorraine l'ont toujours portée de même. On ne l'a vue dans les monnoies que depuis les regnes des deux Renés. Les couleurs, ou livrées ſuivent naturellement les armes ou le blaſon. Anciennement dans les tournois & dans les joutes, les chevaliers armés de toutes piéces ne ſe reconnoiſſoient que par la couleur de leurs habits, de leurs plumets, de leurs rubans, & par la figure qu'ils portoient ſur leurs écus, & ſur les houſſes de leurs chevaux. Comme les chefs & les tenans de ces fêtes & de ces tournois faiſoient habiller toutes leurs quadrilles de même parure, qui étoit la couleur qu'ils portoient eux-mêmes, de-là eſt venue, ſelon l'opinion qui paroît la plus certaine, la diſtinction des couleurs, & des livrées des grandes maiſons. On croit que la couleur que portoient les anciens ducs de Lorraine, & celle qu'ils faiſoient porter aux gens de leur livrée, étoit le rouge. Le duc Jean II, en 1455, étoit ſuivi dans ſon voyage d'Italie par deux cens gentilshommes qui portoient une veſte de ſatin jaune, & les caparaçons de leurs chevaux étoient parſémés de petites croix de Lorraine blanches. Le duc René II portoit l'incarnat, le blanc & le gris. Le duc Antoine allant en Italie en 1509, ou 1510, avoit le jaune, le blanc & le bleu. A ſon entrée à Nanci avec la ducheſſe Renée de Bourbon, ſa femme, les chantres ou muſiciens étoient vêtus de deux couleurs, bleue & verte. Leurs habits étoient mi-partis de bleu & de verd à la maniere d'Allemagne. Le duc René II, en la bataille contre le duc Charles de Bourgogne, étoit habillé de gris-blanc & de rouge. Il y a apparence que les ducs, ſes ſucceſſeurs, porterent le verd, puiſque les princes de la maiſon de Lorraine établis en France portent encore cette couleur. On peut voir ce détail plus circonſtancié dans l'*Hiſtoire de Lorraine par le pere* dom Calmet, abbé de Senone, & en particulier dans la préface de l'abrégé de cette hiſtoire imprimé à Nancy en 1734. Nous rapporterons auſſi d'après lui la

Liste généalogique et chronologique des ducs de Lorraine.

Athic, duc d'Alſace, pere de ſainte Odile, eut entr'autres fils Alberic, qui fut pere d'Eberard I, qui a vécu en 750.

Eberard I eut pour fils Eberard II, qui fit de grands maux à l'abbaye de Lures vers l'an 869. Il fut pere de Hugues, comte de Ferrette, qui eut pour fils Eberard III; Hugues II, & Gontran. Eberard III fut tige de la maiſon de Lorraine: Hugues de celle d'Egeshem: Gontran de celle d'Autriche, ou de Habsbourg.

Eberard III fut pere d'Adalbert, duc & marquis, fondateur de l'abbaye de Bouzonville en 1033.

Adalbert eut pour fils Gerard, mari de Giſéle, niéce de l'empereur Conrad le Salique.

Gerard mourut en 1046, & laiſſa onze enfans, entr'autres Adalbert, ou Albert II, qui lui ſuccéda, & Gerard II, qui ſuccéda à Albert.

Albert II, nommé par l'empereur duc de Lorraine en 1046, fut tué en 1048.

Gerard II, ſon frere, ſurnommé d'Alſace, mari

de Hadvide de Namur, fut nommé duc de Lorraine par l'empereur Henri III, ſurnommé *le Noir*, en 1048; mort en 1070.

Thierri, ſon fils, regna depuis l'an 1070, juſqu'en 1115. Il avoit épouſé Gertrude, fille de Robert, comte de Flandre.

Simon I, depuis 1115, juſqu'en 1139, épouſa Adelaïde de Saxe-Querfort, ſœur de l'empereur Lothaire II.

Matthieu I, depuis 1139, juſqu'en 1176, épouſa Berthe de Souabe, ſœur de l'empereur Frideric Barberouſſe.

Simon II, depuis 1176, juſqu'en 1207, épouſa Ide, fille de Gerard, comte de Mâcon & de Vienne.

Ferri I, ſurnommé de Bitche, frere de Simon II, lui ſuccéda en 1205, & gouverna juſqu'en 1207. Il avoit épouſé Ludomille de Pologne.

Ferry II, depuis 1207, juſqu'en 1213, épouſa Agnès, fille de Thiébaut, comte de Bar.

Thiébaut I, depuis 1213, juſqu'en 1220, épouſa Gertrude de Darsbourg.

Matthieu II, frere de Thiébaut I, depuis 1220, juſqu'en 1250, épouſa Catherine de Limbourg.

Ferry III, depuis 1250, juſqu'en 1303, épouſa Marguerite de Champagne.

Thiébaut II, depuis 1303, juſqu'en 1312, épouſa Elizabeth de Rumigny.

Ferry IV, depuis 1312, juſqu'en 1329, épouſa Iſabelle d'Autriche, fille de l'empereur Albert I.

Raoul, depuis 1329, juſqu'en 1346, épouſa Marie de Blois.

Jean I, depuis 1346, juſqu'en 1390, épouſa en premieres nôces Sophie de Virtembourg, & 2°. Marguerite de Los & de Chiny.

Charles II, (en comptant pour Charles I, Charles de France, duc de la baſſe Lorraine) depuis 1390, juſqu'en 1431, épouſa Marguerite de Baviere. Il ne laiſſa que deux filles, Iſabelle, mariée à René d'Anjou; & Catherine, mariée à Jacques marquis de Bade.

René I d'Anjou, duc de Lorraine & de Bar, premier roi de Naples & de Sicile, duc d'Anjou & comte de Provence, depuis 1431, juſqu'en 1452, mourut en 1480.

Jean II, depuis 1452, juſqu'en 1470, épouſa Marie de Bourbon.

Nicolas, depuis 1470, juſqu'en 1473, n'a pas été marié, il fut ſeulement fiancé en 1466 à Anne de France, fille de Louis XI, & enſuite à Marie de Bourgogne, fille de Charles le Hardi.

René II, fils de Ferry, comte de Vaudemont, & d'Iolande d'Anjou, regna depuis 1473, juſqu'en 1508. Il épouſa 1°. Jeanne de Harcourt qu'il répudia pour cauſe de ſtérilité: 2°. Philippe de Gueldres.

Antoine, depuis 1508, juſqu'en 1544, épouſa Renée de Bourbon.

François I, depuis 1544, juſqu'en 1545, épouſa Chriſtine de Danemarck.

Charles III, depuis 1545, juſqu'en 1608, épouſa Claude de France, fille du roi Henri II.

Henri II, (en comptant pour Henri I, celui qui en 940 reçut le duché de l'empereur Othon le Grand) regna depuis 1608, juſqu'en 1624. Il épouſa Marguerite de Gonzague.

François II, frere du bon duc Henri, & pere de Charles IV, regna pendant quelques jours de l'an 1625, puis remit le duché à ſon fils Charles IV.

Charles IV, depuis 1625, juſqu'en 1675, épouſa Nicole de Lorraine, ſa couſine germaine, fille du duc Henri II.

Charles V, depuis 1675, juſqu'en 1690, épouſa Eléonore d'Autriche, ſœur de l'empereur Léopold I.

Leopold, duc de Lorraine, depuis 1690, juſqu'en 1729, épouſa Charlotte-Elizabeth de France, fille de Philippe de France, duc d'Orléans.

François III, depuis 1729, juſqu'en 1737.

Stanislas Leszinski, roi de Pologne, &c. eſt aujourd'hui duc de Lorraine & de Bar. Il a été mis en poſſeſſion de ces duchés le 18 janvier 1737, avec clauſe de réverſibilité à la couronne de France, après ſa mort.

François III, alors duc de Lorraine & de Bar, &c. parle ainſi de cette ceſſion dans les pleins pouvoirs accordés aux commiſſaires, pour cette ceſſion. Il dit, que les circonſtances des affaires publiques l'ayant néceſſité d'accéder aux articles préliminaires conclus à Vienne entre ſa majeſté impériale & ſa majeſté très-chrétienne le 3 octobre 1735; au traité d'exécution du 11 avril 1736; enſemble à la convention du 28 août de la même année; il a en conformité, par acte du 13 fevrier de la préſente année 1737, cédé ſon duché au ſéréniſſime roi de Pologne, grand duc de Lithuanie, Stanislas I, & après lui à ſa majeſté très-chrétienne, pour être enſuite réuni à la couronne de France. *En conſéquence, & pour procéder en exécution dudit acte de ceſſion, nous avons nommé*, dit-il aux commiſſaires, *commis & député, pour en notre nom remettre aux commiſſaires nommés, tant par le roi de Pologne Staniſlas I, que par ſa M. T. C. notre duché de Lorraine relativement audit acte de ceſſion*, &c. Par le même acte il leur donne pouvoir de relever tous ſes ſujets & vaſſaux dudit duché, du ſerment de fidélité auquel ils étoient tenus envers lui, & de les renvoyer auſdits rois de Pologne & de France, qu'ils auront à l'avenir à reconnoître pour leurs vrais & légitimes ſouverains, &c. Cet acte eſt daté de Presbourg le 5 mars 1737. La lettre de cachet pour la remiſe des ſceaux eſt du même jour. Le 21 du même mois & de la même année, Nicolas-François, comte de Rennel, chevalier, ſeigneur de Méhoncourt, conſeiller & ſecrétaire d'état du duc de Lorraine, Nicolas Joſeph Baron-Dubois de Riocourt, chevalier, auſſi conſeiller d'état du même & de ſes finances, maître des requêtes ordinaire de ſon hôtel, & Joſeph-Charles le Fevre, conſeiller du même, & ſon avocat général en la chambre des comptes de Lorraine, tous trois commiſſaires nommés par ſon alteſſe royale, & revêtus de ſes pleins pouvoirs, ſe rendirent en l'hôtel de ville de Nanci, où après avoir été introduits devant meſſieurs les préſidens, conſeillers & gens tenans la cour ſouveraine de Lorraine, toutes les chambres de ladite cour aſſemblées avec les gens de ſon alteſſe royale en icelle, ils donnerent lecture de leurs pouvoirs, & de l'ordre à eux adreſſé par ſadite alteſſe royale, de leur faire remettre les ſceaux de ladite cour, de même que ceux des bailliages & autres ſiéges des juriſdictions inférieures, & déclarerent remettre au nom de ſon alteſſe royale à ſa majeſté très-chrétienne éventuellement, & à ſa majeſté le roi de Pologne, Staniſlas I, actuellement, ledit duché de Lorraine, & ſes dépendances, ainſi qu'il étoit poſſédé par ſon alteſſe royale, & relativement aux actes, traités & conventions ſuſdites; ajoutant qu'en vertu des mêmes pouvoirs & ordres, ils délioient & relevoient meſſieurs les préſidens, conſeillers & gens tenans ladite cour ſouveraine, enſemble tous les officiers des bailliages & autres juriſdictions inférieures, ainſi que tous les vaſſaux & ſujets dudit duché, du ſerment de fidélité auquel ils étoient tenus envers ſadite alteſſe royale, conſentant, &c. *comme il eſt dit dans les pouvoirs.* Après la lecture & publication deſdits actes, M. de Bourcier de Montureux, procureur général, fit un diſcours, où après avoir parlé de l'origine des deux duchés de Lorraine & de Bar, & de la révolution actuelle, il fait l'éloge du nouveau gouvernement qui alloit prendre la place du premier, proteſte de la fidélité & du zèle des Lorrains pour leurs nouveaux maîtres, & requit qu'il fût donné acte de la lecture & publication des pleins pouvoirs, lettre de cachet & procès-verbal fait en conſéquence, ordonnant que le tout ſeroit regiſtré ès regiſtres de la cour,

pour être exécutés ſuivant leur forme & teneur, &c. ce qui fut accordé & exécuté le même jour. On fit auſſi lecture des lettres-patentes du roi de Pologne, Staniſlas, pour la priſe de poſſeſſion actuelle du duché de Lorraine, données à Meudon le 18 janvier 1737, & les ſermens de fidélité furent prêtés. Toutes ces opérations ayant été achevées à 11 heures, M. Chaumont de la Galaiziere, conſeiller du roi, maître des requêtes ordinaire de ſon hôtel, commiſſaire nommé par Louis XV, pour la priſe de poſſeſſion du duché de Lorraine, & M. de Meskeck, maréchal de la cour du roi Staniſlas, ſe rendirent dans l'égliſe paroiſſiale de S. Sebaſtien, où M. l'Evêque de Toul (Scipion-Jerôme Begon) officiant pontificalement, entonna le *Te Deum*, qui fut chanté par les muſiciens du roi de Pologne. Le même jour ledit prélat rendit un mandement concernant le même événement. Toutes ces pièces & autres qui regardent la ceſſion du duché de Lorraine, & la priſe de poſſeſſion du même duché, ſe trouvent réunies dans le *mercure* du mois d'avril 1737, & dans celui du mois de mai ſuivant, où l'on trouve auſſi une lettre ſur le paſſage du roi & de la reine de Pologne par la Champagne.

LORRAINE, maiſon ſouveraine de l'Europe. Les auteurs n'étant point d'accord ſur ſa véritable origine qui ſe perd dans les ſiécles les plus reculés, nous nous arrêterons au point fixe auquel tous ſe réuniſſent, & nous commencerons cette généalogie par

I. ADELBERT ou ALBERT, comte de Metz, qui fonda avec ſa femme *Judith* l'abbaye de Bouzonville de l'ordre de S. Benoît. La conſécration ou dedicace s'en fit le premier février de l'an 1033, par Théodoric II, évêque de Metz. Ce comte mourut l'année ſuivante, & fut inhumé au milieu du chœur de l'égliſe de Bouzonville, & ſa femme dans le monaſtère.

II. Son fils GERARD, comte & marquis, lui ſuccéda, & décéda douze ans après ſon pere, avec ſa femme *Giſéle*. Ils eurent onze enfans rapportés dans la fondation de l'abbaye de Bouzonville dans l'ordre ſuivant. 1. *Adelbert*; 2. GERARD, qui ſuit; 3. *Conrard*; 4. *Adalberon*; 5. *Béatrix*; 6. *Cunon*; 7. *Giſéle*, qui épouſa *Conrad* de Luxembourg; 8. *Ilvoïde*, abbeſſe de S. Pierre de Metz; 9. *Azelin*; 10. *Ide*; 11. *Adelric*.

III. GERARD II, ſurnommé d'*Alſace* & de *Châtenois*, fut créé duc de la Lorraine Moſellane l'an 1048, après la mort d'Albert II, comte de Namur, qui poſſédoit ce duché. Albert avoit une ſœur nommée *Hedwige*, que ce duc *Gerard* épouſa. Elle étoit fille d'*Albert* I, comte de Namur, & d'*Irmengarde*, fille de *Charles* de France, duc de la baſſe Lorraine. Gérard décéda l'an 1070, & laiſſa deux fils: ſavoir 1. THEODORIC, ou THIERRI, qui ſuit; 2. GERARD, *qui a fait la branche des anciens comtes de* VAUDEMONT.

IV. THEODORIC ou THIERRI, ſurnommé *le Vaillant*, duc de Lorraine & marquis, ſuccéda à ſon pere, & ſervit avec beaucoup de gloire l'empereur Henri IV, dans la guerre contre les Saxons. Il ſe déclara auſſi pour ce prince dans les démêlés qu'il eut contre Grégoire VII, & s'empara de la ville de Metz, pour punir l'évêque Eriman, qui, au préjudice de ſon ſouverain, ſuivoit le parti du pape; ce qui donna occaſion à l'évêque de fraper d'excommunication le duc Théodoric, qui ſe racommoda depuis avec le pape Paſcal II. Thierri mourut l'an 1115. Il avoit épouſé *Gertrude* de Flandre, veuve & ſans enfans de *Henri*, comte de Louvain, & fille de *Robert* le Friſon, comte de Flandre, & de *Gertrude* de Saxe. Leurs enfans furent, 1. SIMON, qui ſuit; 2. THIERRI, comte de Flandre, *dont la poſtérité eſt rapportée à l'article* FLANDRE; 3. *Gerard*; 4. *Henri*, évêque de Toul, mort le 6 juin 1167; 5. *Gertrude*, femme de *Lambert*, comte de Montaigu; 6. *N.* femme de *Bernard* Gros de Brancion.

V. SIMON I, duc de Lorraine & marquis, fonda l'abbaye de Sultzbrone, & mourut le 13 janvier de l'an 1147. Il avoit épouſé *Adelaïde* de Querfurt, ſœur de l'empereur LOTHAIRE II, & fille de *Gerard*, comte de Querfurt, & d'*Hedwige* de Nuremberg. Il en eut MATTHIEU I, duc de Lorraine, qui ſuit; 2. *Adalberon*, moine à Clervaux; 3. ROBERT, *tige des ſeigneurs de* FLORENGES, dont la poſtérité maſculine s'eſt éteinte au VII degré; 4 *Vauthier*, ſeigneur de Gerbevillers, qui épouſa *Anne* d'Haraucourt, & mourut ſans lignée; 5. *Agathe*, qui épouſa *Renaud* III, comte de Bourgogne, après l'an 1142; 6. *Hedwige*, mariée l'an 1139, à *Frederic* IV, comte de Toul.

VI. MATTHIEU I, duc de Lorraine & marquis, fonda deux abbayes en faveur de l'ordre de Cîteaux. La premiere appellée de l'ETANCHE, fut fondée l'an 1148, pour des filles. La ſeconde fut celle de CLAIRLIEU. Ce duc ſuivit l'an 1159 l'empereur Frédéric Barberouſſe, ſon beaufrere, dans la guerre qu'il fit en Lombardie, & il ſe trouva aux ſiéges de Milan, de Brece & de Plaiſance. A ſon retour, il s'allia avec l'évêque de Metz pour le ſiége de Saverne qu'il prit, & qu'il fit raſer. Ce prince ayant été longtemps malade, ſe fit porter dans l'abbaye de Clairlieu, où il décéda le 14 de mai de l'an 1176, & y fut inhumé auprès du grand autel. Il avoit épouſé l'an 1136, *Berthe* de Souabe, qui vivoit encore en 1194. Elle étoit ſœur de l'empereur FRÉDERIC Barberouſſe, & fille de *Frédéric*, duc de Souabe, & d'*Agnès* de Saarbruck. Leurs enfans furent 1. SIMON II, duc de Lorraine, & marquis, qui étant devenu veuf & ſans enfans de ſa femme *Ide*, comteſſe de Vienne, abdiqua ſes états, & ſe retira dans l'abbaye de Sultzbrone, où il mourut l'an 1207; 2. FRÉDÉRIC, qui ſuit; 3. *Thierri*, élu évêque de Metz l'an 1175, mort l'an 1181; *Matthieu*, comte de Toul, du chef de ſa femme *Béatrix* de Fontenoi, comteſſe de Toul; 5. *Philippe* évêque de Chartres; 6. *Judith*, qui épouſa *Etienne*, comte de Bourgogne; 7. *Alexis*, femme de *Hugues* III, duc de Bourgogne.

VII. FRÉDÉRIC I de Lorraine, porta du vivant de ſon frere aîné le titre de comte de *Bitſch*, ſeigneurie qu'il avoit eue en partage, lorqu'il fut marié avec *Ludomille* de Pologne, fille de *Mieciſlas* III, duc de Pologne. Il eut de vifs démêlés avec le duc Simon ſon frere pour l'augmentation de ſon apanage. Le pere Benoît de Toul, & dom Hugot diſent qu'il ne ſuccéda point à ſon frere, & qu'il mourut avant lui l'an 1206; mais le P. dom Calmet prétend prouver qu'il ne mourut au plutôt qu'en l'an 1208, & le met au nombre des ducs de Lorraine. Il laiſſa ſept enfans: 1. FRE'DE'RIC II, qui ſuit; 2. THIERRI, ſurnommé d'*Enfer*, *tige de la maiſon du* CHATELET *que l'on trouvera rapportée ſous ce nom*; 3. *Philippe*, ſeigneur de Gerbevillers, qui ne laiſſa point d'enfans d'*Agnès*, fille de *Simon* de Paroye, & d'*Anne* de Romont; 4. *Matthieu*, élu évêque de Toul en 1197; 5. *Henri*, ſurnommé *le Lombard*, qui vivoit encore en 1249, & mourut le 22 janvier, laiſſant de ſa femme *Agnès* dame de Bayon, trois enfans *Philippe*, *Jacques* & *Iſabelle*; 6. *Judith*, mariée à *Henri* II, comte de Salm; 7. *Agathe*, abbeſſe de Remiremont.

VIII. FRE'DE'RIC II, duc de Lorraine & marquis, eut guerre avec Thibaud, comte de Bar, ſon beaupere, qui le fit priſonnier avec deux de ſes freres, Thierri d'Enfer & Philippe de Gerbevillers, & qui ne leur rendit la liberté qu'après ſept mois d'une dure priſon où il les retint avec des chaînes aux pieds & aux mains. Frédéric ſe trouva en 1212, à l'entrevue qui ſe fit à Vaucouleurs entre Frédéric roi des Romains, & Philippe-Auguſte roi de France, & mourut au mois d'octobre de l'année ſuivante. Il avoit épouſé *Agnès Thomaſſine* de Bar, fille de *Thibaud* comte de Bar, & de *Laurette* de Loos ſa premiere femme, de laquelle il laiſſa ſix enfans; ſavoir, 1. *Thibaud* I, duc de Lorraine, qui mourut l'an 1220, ſans enfans de ſa femme *Gertrude* de Brabant, fille

Digitized by Google

d'*Albert*, comte de Dasbourg & de Moha; 2. MATTHIEU II, duc de Lorraine, qui ſuit; *Jacques* de Lorraine, évêque de Metz en 1240, mort le 4 octobre 1260; 4. *Renaud* de Lorraine, ſeigneur de Bitſch, marié avec *Elizabeth*, fille & héritiere de *Henri* II, comte de Caſtres, & de *Clémence* de Rethel, dont il n'eut point d'enfans; 5. *Alix*, mariée 1°. à *Wernier*, comte de Kibourg; 2°. à *Gauthier* le jeune, ſeigneur de Vignori; 6. *Berthe* de Lorraine, épouſe de *Simon* comte de Sarbrick.

IX. MATTHIEU II, duc de Lorraine & marquis, ſuccéda à ſon frere *Thibaud* l'an 1220, & épouſa en 1225, *Catherine* de Limbourg, fille de *Valeran* duc de Limbourg, & d'*Ermiſon* comteſſe de Luxembourg. Le duc Matthieu mourut le 10 février 1251, & la ducheſſe en 1258. Leurs enfans furent, 1. FRE'DE'RIC III, duc de Lorraine, qui ſuit; 2. *Laure* mariée 1°. à *Jean* de Dampierre, ſeigneur de Saint-Dizier; 2°. à *Guillaume* de Vergy, ſeigneur de Mirebeau; 3. *Iſabelle* de Lorraine, qui, épouſa 1°. *Henri* comte de Vienne; 2°. *Jean* de Châlons, ſeigneur de Rochefort; 4. *Catherine* de Lorraine, femme de *Richard*, comte de Montbelliard.

X. FRE'DE'RIC III ſuccéda l'an 1251, au duc MATTHIEU ſon pere, ſous la régence de Catherine de Limbourg, ſa mere. Ce prince eut de fréquens démêlés avec les évêques de Toul, de Metz & de Strasbourg; mais ne fut pas toujours heureux dans les guerres qu'il eut à ſoutenir. Il fut fait priſonnier dans celle qu'il eut avec les comtes de Vienne & de Mâcon, & n'obtint ſon élargiſſement qu'en payant une groſſe rançon. Quoique ce prince aimât la guerre, il étoit d'un caractère doux & bienfaiſant. Il fit de grandes libéralités aux ordres de S. François & de S. Dominique. Il fit bâtir les monaſtères des Cordeliers & des Clariſſes de Neuchâteau, donna ſon fief de Toul aux religieux de S. Dominique, & ſon palais de Nanci aux Dominicains pour en faire un monaſtère. Il mourut le 31 décembre de l'année 1303, laiſſant une nombreuſe poſtérité de ſa femme *Marguerite* de Navarre, fille de *Thibaud* I, roi de Navarre & de Champagne, & de *Marguerite* de Bourbon. Leurs enfans furent 1. THIBAUD II, duc de Lorraine, qui ſuit; 2. *Matthieu* de Lorraine, ſeigneur de Belrouart, qui ſe noya dans un étang l'an 1282, ſans laiſſer d'enfans de ſa femme *Alix* de Bar, fille de *Thibaud* II, comte de Bar; 3. *Frédéric*, chanoine de Toul, & ſacré évêque d'Orléans l'an 1297, mourut le 4 juin de l'année 1299; 4. *Frédéric* de Lorraine, ſeigneur de Bremoncourt & de Plombieres, mort le 8 octobre 1312, ſans lignée de ſa femme *Marguerite*, fille de *Henri*, comte de Blamont; 5. *Jean* de Lorraine, comte de Toul, mort le 3 ſeptembre 1306, auſſi ſans enfans de ſa femme *Marguerite* de Tullieres; 6. *Elizabeth* de Lorraine, mariée, 1°. à *Louis* de Baviere, fils de *Louis* le Severe, duc de Baviere & électeur Palatin, tué peu de temps après ſon mariage; & 2°. à *Henri* III, comte de Vaudemont; 7. *Agnès*, religieuſe à Longchamp; 8. *Catherine*, femme d'*Eginon*, comte de Fribourg.

XI. THIBAUD II, duc de Lorraine & marquis, fut connu du vivant de ſon pere ſous la qualité de ſeigneur de Neuchâteau, & donna des preuves de ſa valeur dans les batailles de Spire & de Courtrai. Il combattit dans la premiere donnée l'an 1298, contre l'empereur Adolfe de Naſſau, en faveur d'Albert d'Autriche. Il ſervoit à la ſeconde, livrée le 9 juin 1302, dans les armées de Philippe le Bel, roi de France. Il ſuccéda l'année ſuivante au duché de Lorraine, & mourut le 3 mai 1312. Il avoit épouſé en 1279 *Iſabelle* dame de Rumigni, de Fleurines, de Martigni & d'Aubenton, fille de *Hugue* II, ſeigneur de Rumigni, & de *N.* de Boves. La ducheſſe Iſabelle ſurvécut à ſon mari juſqu'en 1321, & s'étoit remariée en 1314, avec *Gaucher* de Châtillon, comte de Porcian. Les enfans du duc Thibault furent 1. FRE'DE'RIC IV, qui ſuit; 2. *Matthieu* de Lorraine, ſeigneur de Fleurines, marié en 1311, avec *Mahaud*, fille de *Robert*, comte de Flandre, dont il n'eut point d'enfans; 3. *Hugue* de Lorraine, ſeigneur de Rumigni, décédé auſſi ſans poſtérité de ſa femme *Marguerite* de Beaumez; 4. *Marie*, alliée en 1325, à *Gui* de Châtillon, ſeigneur de la Fere en Tardenois; 5. *Marguerite*, ſeconde femme de *Raoul*, comte de Loos & de Chiny; 6. *Iſabelle*, mariée en 1320, à *Erard* de Bar, ſeigneur de Pierre-Pont; 7. *Adelais*, femme de *Jean* ſeigneur de Rappolſtein.

XII. FRE'DE'RIC IV, duc de Lorraine & marquis, fut marié l'an 1304 avec *Elizabeth* d'Autriche, fille de l'empereur ALBERT I, & d'*Elizabeth* de Carinthie. Cette alliance l'engagea à prendre le parti de ſon beau-frere Frédéric d'Autriche, contre Louis de Baviere auquel il diſputoit l'empire, qui les défit, & le fit priſonnier à la bataille de Muldorff le 28 ſeptembre 1322. Celle de Caſſel fut encore plus funeſte au duc de Lorraine, qui y fut tué le 22 août 1328, combattant pour le roi Philippe de Valois contre les Flamans. Il laiſſa huit enfans, ſavoir, 1. RAOUL, duc de Lorraine, qui ſuit; 2. *Frédéric*, comte de Luneville; 3. *Thibaud*, chanoine de Trèves; 4. *Albert*, chanoine de Liége; 5. *Anne* de Lorraine, morte ſans alliance; 6. *Blanche* de Lorraine, nommée en 1340, abbeſſe d'Andelot; 7. *Marguerite*, fiancée avec *Wenceſlas* de Luxembourg, fils de *Jean*, roi de Bohême, & mariée à *Ulric*, ſeigneur de Rappolſtein; 8. *Elizabeth* de Lorraine, femme de *Hugue* de Zeringhen.

XIII. RAOUL duc de Lorraine & marquis, épouſa en 1329 *Eléonore*, fille de *Thibault* IV, comte de Bar, laquelle mourut peu de temps après ſans enfans. Le duc épouſa en ſecondes noces au mois de mai 1333, *Marie* de Châtillon, fille de *Gui* comte de Blois, & de *Marguerite* de Valois. Ce prince fut tué à la fatale journée de Creci, laiſſant pour fils unique JEAN, qui ſuit. Sa veuve ſe remaria à *Frédéric*, comte de Linanges.

XIV. JEAN duc de Lorraine & marquis, fils unique de RAOUL duc & marquis de Lorraine, qui fut tué à la bataille de Creci le 26 août 1346, en combattant pour la France, & de *Marie* de Châtillon, dite *de Blois*, dame de Guiſe, ſa ſeconde femme, mourut à Paris de poiſon le 27 ſeptembre 1390. Il avoit épouſé 1°. *Sophie* de Wirtemberg, fille d'*Evrard* III du nom comte de Wirtemberg, & d'*Elizabeth* d'Henneberg; 2°. *Marguerite* comteſſe de Los, & de Chini, fille unique de *Louis* comte de Los & de Chini, & de *Jeanne* de Blammont, morte le premier octobre 1372, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiere furent, CHARLES I, qui ſuit; FERRI de Lorraine, comte de Vaudemont, *qui continua la poſtérité rapportée ci-après*; & *Iſabelle* de Lorraine, ſeconde femme d'*Enguerrand* VII du nom, ſire de Couci, comte de Soiſſons & de Marle, grand-bouteillier de France, &c. mariée en 1385. Elle prit une ſeconde alliance avec *Etienne* II, dit *le Jeune*, duc de Baviere, ſeigneur d'Ingolſtat.

XV. CHARLES I du nom, duc de Lorraine & marquis, fut nommé connétable de France, & mourut l'an 1430. Il avoit épouſé en 1393, *Marguerite* de Baviere, fille aînée de *Robert* III du nom, empereur, duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, électeur, & d'*Elizabeth* de Nuremberg, morte le 26 août 1434, dont il eut *Louis* & *Rodolphe*, morts jeunes; *Catherine*, mariée l'an 1426, à *Jacques* I du nom, marquis de Bade, morte le premier mars 1493; & *Iſabeau*, ducheſſe de Lorraine, qui étoit l'aînée, fut mariée le 24 octobre 1420, à *René*, duc d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, & mourut le 28 février 1452. De cette alliance vinrent *Jean* d'Anjou, duc de Calabre & de Lorraine, mort le 16 décembre 1470; *Yolande* d'Anjou, ducheſſe de Lorraine, mariée à *Ferri* de Lorraine II du nom, comte de Vaudemont; & *Marguerite* d'Anjou, alliée à *Henri* VI, roi d'Angleterre, le 25 août 1482.

Digitized by Google

Comtes de Vaudemont, puis ducs de Lorraine.

XV. Ferri de Lorraine, I du nom, ſecond fils de Jean duc de Lorraine, fut ſeigneur de Rumigni, devint comte de Vaudemont, ſeigneur de Joinville par ſon mariage, & fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415, combattant vaillamment pour la France. Il avoit épouſé *Marguerite* de Joinville, comteſſe de Vaudemont, & dame de Joinville, veuve de *Jean* de Bourgogne-Comté, & de *Pierre*, comte de Genéve, & fille aînée de *Henri* V du nom, comte de Vaudemont, ſire de Joinville, ſénechal de Champagne, &c. & de *Marie* de Luxembourg, morte en 1416, dont il eut Antoine, qui ſuit; *Ferri*, ſeigneur de Rumigni; *Charles*, ſeigneur de Bovines; *Jean-Antoine*, ſeigneur de Florines; *Iſabelle*, mariée 1°. à *Philippe*, comte de Naſſau-Sarrebruche: 2°. en 1412, à *Henri*, comte de Blammont; *Marguerite*, alliée à *Guillaume* de Vienne, ſeigneur de S. Georges, &c. & *Jeanne* de Lorraine, mariée en 1420, à *Jean* III de Salms.

XVI. Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont & de Guiſe, ſeigneur de Joinville, &c. mourut l'an 1447. Il avoit épouſé l'an 1417, *Marie* comteſſe d'Harcourt & d'Aumale, dame d'Elbeuf, de Mayenne, de Lillebonne, de Brionne, &c. morte le 19 avril 1476, en ſa ſoixante-dix-huitiéme année, fille aînée & héritiere de *Jean* VII du nom, comte d'Harcourt, &c. & de *Marie* d'Alençon, dont il eut Ferri II qui ſuit; *Henri*, évêque de Terouenne, puis de Metz, mort le 20 octobre 1505, âgé de 80 ans; *Philippe*, mort jeune; *Jean*, comte d'Harcourt, gouverneur d'Anjou, qui ſignala ſon courage à la conquête de la Normandie l'an 1449; *Marguerite*, dame d'Arſchot, mariée l'an 1432, à *Antoine* ſire de Croi & de Renti, grand-maître de France, chevalier de la Toiſon d'or; *Marie*, ſeconde femme d'*Alain* IX, vicomte de Rohan, morte le 23 avril 1455; *Catherine*, & autre *Marguerite* de Lorraine, religieuſes.

XVII. Ferri de Lorraine, II du nom, comte de Vaudemont, de Guiſe, &c. mort le 31 août 1470, avoit épouſé l'an 1444, *Yolande* d'Anjou, ducheſſe de Lorraine & de Bar, fille aînée de *René* d'Anjou, roi de Naples, & d'*Iſabeau*, ducheſſe de Lorraine & de Bar, ſa premiere femme, morte l'an 1483, âgée de 55 ans, dont il eut René II qui ſuit; *Nicolas*, baron de Joinville, &c. mort ſans alliance; *Pierre*, mort jeune; *Jeanne*, mariée en janvier 1473, à *Charles* d'Anjou IV du nom, roi de Naples, morte l'an 1480; *Yolande*, premiere femme de *Guillaume* II du nom, dit le *Noir*, landgrave de Heſſe, mariée en 1497, morte l'an 1500; & *Marguerite* de Lorraine, alliée l'an 1488, à *René* duc d'Alençon, après la mort duquel elle prit l'habit des filles de ſainte Claire, dans le monaſtère qu'elle avoit fondé à Argentan, & y mourut le premier novembre 1521, en ſa cinquante-huitiéme année, en odeur de ſainteté.

XVIII. René' II du nom, duc de Lorraine & de Bar, comte de Vaudemont, de Guiſe, d'Aumale & d'Harcourt, mort le 10 décembre 1508, avoit épouſé l'an 1471 *Jeanne* d'Harcourt, comteſſe de Tancarville, &c. ſeconde fille & héritiere de *Guillaume*, comte de Tancarville, &c. & d'*Yolande* de Laval ſa deuxiéme femme, qu'il répudia pour ſa ſtérilité: & prit une ſeconde alliance l'an 1485, avec *Philippe* de Gueldres, fille d'*Adolphe* d'Egmond, duc de Gueldres, & de *Catherine* de Bourbon, laquelle après la mort de ſon mari ſe rendit religieuſe aux filles de ſainte Claire de Pont-à-Mouſſon, où elle fit profeſſion le 8 décembre 1520, & y mourut le 26 février 1547, âgée de 85 ans, ayant eu pour enfans *Charles* & *François*, morts jeunes; Antoine duc de Lorraine, qui ſuit; *Nicolas*, mort jeune; Claude de Lorraine, duc de Guiſe, qui a fait la *branche des ducs de* Guise, *qui ſera rapportée ci-après*; *Jean*, cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, de Lyon, &c. mort le 18 mai 1550; *Louis*, comte de Vaudemont, mort au ſiége de Naples l'an 1528, à l'âge de 28 ans, ſans alliance; *François*, comte de Lambeſc & d'Orgon, tué à la bataille de Pavie le 24 février 1524, âgé de 18 ans; & quatre filles mortes jeunes.

XIX. Antoine duc de Lorraine & de Bar, comte de Vaudemont, né le 24 juin 1490, mort le 14 juin 1544, eut pour femme *Renée* de Bourbon, dame de Mercœur, fille de *Gilbert*, comte de Montpenſier, dauphin d'Auvergne, & de *Claire* de Gonzague de Mantoue, morte en mai 1539, dont il eut François duc de Lorraine, qui ſuit; Nicolas, qui a fait *la branche des ducs de* Mercœur, *mentionée ci-après*; & *Anne* de Lorraine, née le 25 juillet 1522, mariée 1°. l'an 1540, à *René* de Naſſau, prince d'Orange: 2°. à *Philippe* de Croi, duc d'Arſchot, chevalier de la Toiſon d'or, morte l'an 1568.

XX. François duc de Lorraine & de Bar, né le 15 février 1517, mourut d'apoplexie le 12 juin 1545, laiſſant de *Chrétienne* de Danemarck, veuve de *François* Sforce, duc de Milan, & fille de *Chriſtiern* II, roi de Danemarck, & d'*Elizabeth* d'Autriche, qu'il avoit épouſée l'an 1540, morte le 10 décembre 1590, Charles II, qui ſuit; *Renée*, née le 20 avril 1544, mariée le 22 février 1568, à *Guillaume* V du nom, duc de Baviere, morte le 23 mars 1602; & *Dorothée* de Lorraine, née poſthume le 24 août 1545, alliée le 26 décembre 1575, à *Eric* II du nom, duc de Brunſwic, morte ſans poſtérité l'an 1587.

XXI. Charles II, & ſelon d'autres, III du nom, duc de Lorraine & de Bar, né le 15 février 1543, mourut le 14 mai 1608. Il avoit épouſé le 5 février 1558, *Claude* de France, ſeconde fille de *Henri* II, roi de France, & de *Catherine* de Médicis, morte le 20 février 1574, âgée de 27 ans, dont il eut Henri II duc de Lorraine, qui ſuit; *Charles*, cardinal de Lorraine, évêque de Metz & de Strasbourg, né le premier juillet 1567, mort le 30 novembre 1607; François, comte de Vaudemont, *qui a continué la poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné*; *Chriſtine*, née le 6 août 1565, mariée le 3 mai 1583, à *Ferdinand* de Médicis I du nom, grand-duc de Toſcane, morte le 19 décembre 1637; *Antoinette*, née le 26 août 1568, alliée l'an 1599, à *Jean-Guillaume*, duc de Cléves & de Juliers, morte ſans poſtérité; *Anne*, née le 10 ſeptembre 1569, morte le 8 août 1576; *Catherine*, abbeſſe de Remiremont, née le 3 novembre 1573, morte à Paris le 7 mars 1648; *Elizabeth*, née le 9 octobre 1574, mariée le 6 février 1595, à *Maximilien* I du nom, duc de Baviere & électeur, morte le 6 janvier 1635; & *Claude* de Lorraine, ſœur jumelle d'*Elizabeth*, morte le 2 octobre 1576.

XXII. Henri duc de Lorraine & de Bar, ſurnommé *le Bon*, né le 8 novembre 1563, mourut le 31 juillet 1624. Il avoit épouſé 1°. le 30 janvier 1599, *Catherine* de Bourbon princeſſe de Navarre, ſœur du roi *Henri* IV, morte ſans enfans le 13 février 1604: 2°. le 26 avril 1605, *Marguerite* de Gonzague, fille de *Vincent* I du nom, duc de Mantoue & de Montferrat, & d'*Eleonore* de Médicis, morte le 27 février 1632, dont il eut *Nicole*, ducheſſe de Lorraine & de Bar, née le 3 octobre 1608, mariée avec diſpenſe en mai 1621, à *Charles* III, duc de Lorraine, ſon couſin germain, morte d'apoplexie à Paris le 20 février 1657, ſans laiſſer de poſtérité; & *Claude-Françoiſe* de Lorraine, née le 15 octobre 1612, mariée avec diſpenſe le 11 février 1634, à *François* duc de Lorraine, ſon couſin germain, morte en couches le 2 août 1648.

XXII. François de Lorraine, troiſiéme fils de Charles II, duc de Lorraine & de Bar, & de *Claude* de France, naquit le 27 février 1572, fut comte de Vaudemont, &c. & mourut le 15 octobre 1632, laiſſant

laiſſant de *Catherine* comteſſe de Salms, fille unique de *Paul* comte de Salms, & de *Marie* le Veneur-Tillieres, morte le 9 décembre 1627; *Henri* de Lorraine, marquis d'Harton-le-Châtel, né le 7 mars 1602, mort l'an 1610; CHARLES III, dit communément IV, qui ſuit; NICOLAS-FRANÇOIS, *qui a continué la poſtérité, dont il ſera parlé après ſon frere aîné*; *Henriette* de Lorraine, née le 5 avril 1605, mariée 1°. l'an 1621, à *Louis*, bâtard de Guiſe, prince de Phaltzbourg & de Lixen: 2°. à *Jerôme* Grimaldi, gentilhomme Génois: 3°. à *Chriſtophe* de Moura: 4°. à *Charles* de Guaſco: 5°. à *N.* de Chantelou, dit *le prince de Lixen*, morte le 16 novembre 1660; & *Marguerite* de Lorraine, née l'an 1613, mariée le 31 janvier 1632, à *Gaſton-Jean-Baptiſte* de France, duc d'Orléans, morte le 3 avril 1672.

XXIII. CHARLES III, dit communément IV, duc de Lorraine & de Bar, né le 6 avril 1604, mourut le 17 ſeptembre 1675, ſans enfans de *Nicole*, ducheſſe de Lorraine & de Bar, ſa couſine germaine, fille de *Henri* duc de Lorraine, & de *Marguerite* de Gonzague-Mantoue, qu'il avoit épouſée le 23 mai 1621, morte le 10 février 1637: ni de *Marie* d'Aſpremont, ſa ſeconde femme, fille unique de *Charles* III du nom, comte d'Aſpremont, & de *Marie-Françoiſe* de Mailli, dite de *Couci*, qu'il avoit épouſée le 4 novembre 1665, laquelle ſe remaria l'an 1679, à *Henri-François* comte de Mansfeld, chevalier de la Toiſon d'or, & grand-maître de la maiſon de l'impératrice, & mourut le 23 octobre 1692. *Ce duc laiſſa de* Beatrix *de Cuſance, princeſſe de Cantecroix, qu'il avoit épouſée le 2 avril* 1637, CHARLES-HENRI, *qui ſuit*; & Anne *de Lorraine, née le 23 août* 1639, *mariée le 7 octobre* 1660, *à* François-Marie *de Lorraine, comte de Lillebonne, morte le 19 février* 1720. CHARLES-HENRI *de Lorraine, prince de Vaudemont, chevalier de la toiſon d'or, gouverneur du Milanez, né le 17 avril* 1649, *mourut le* 14 *janvier* 1723. *Il avoit épouſé le* 28 *avril* 1669, Anne-Elizabeth *de Lorraine, fille de* Charles *de Lorraine, III du nom, duc d'Elbeuf, & d'*Anne-Elizabeth, *comteſſe de Lannoi, ſa premiere femme, morte d'apoplexie le* 5 *août* 1714, *dont il eut* Charles-Thomas *de Lorraine, prince de Vaudemont, chevalier de la toiſon d'or, maréchal de camp-général des armées de l'empereur, né le 7 mars* 1670, *mort en Italie le* 12 *mai* 1704, *ſans alliance.*

XXIII. NICOLAS-FRANÇOIS de Lorraine, dit communément le duc FRANÇOIS de Lorraine, troiſiéme fils de FRANÇOIS de Lorraine, comte de Vaudemont, & de *Catherine* comteſſe de Salms, né le 6 décembre 1609, avoit été nommé cardinal l'an 1627. Ayant depuis quitté l'état eccléſiaſtique, le duc Charles ſon frere aîné, lui fit une démiſſion de ſes états l'an 1634. Il mourut le 26 janvier 1670, ayant eu de *Claude-Françoiſe* de Lorraine, ſeconde fille de *Henri*, duc de Lorraine & de Bar, & de *Marguerite* de Gonzague-Mantoue, qu'il avoit épouſée le 11 février 1634, morte le 2 août 1648, *Ferdinand-Philippe-Joſeph-François-Ignace-Dominique-Gaſpard*, dit *le prince Ferdinand* de Lorraine, né le 30 décembre 1639, mort de la pierre à Paris le premier avril 1659; CHARLES-LEOPOLD-NICOLAS-SIXTE duc de Lorraine, qui ſuit; *Anne-Eleonore-Dorothée*, née le 12 mai 1645, morte le 28 février 1646; & *Marie-Anne-Thérèſe-Judith* de Lorraine, abbeſſe de Remiremont, née le 30 juillet 1648, morte à Paris le 17 juin 1661.

XXIV. CHARLES-LEOPOLD-NICOLAS-SIXTE, duc de Lorraine & de Bar, dit *le duc* CHARLES, né le 21 avril 1643, fut chevalier de la toiſon d'or, généraliſſime des armées de l'empereur, & mourut le 18 avril 1690, en réputation d'un des plus grands généraux de ſon temps. Il avoit épouſé le 6 février 1678, *Marie-Eleonore*, veuve de *Michel* Wiſnowiski, roi de Pologne, & fille de *Ferdinand* III, empereur, & d'*Eleonore* de Gonzague-Mantoue, ſa troiſiéme femme, morte le 17 décembre 1697, dont il eut LEOPOLD-JOSEPH-CHARLES-DOMINIQUE-AGAPET-HYACINTHE duc de Lorraine, qui ſuit; *Charles-Joſeph-Jean-Antoine-Ignace-Felix* de Lorraine, né le 24 novembre 1680, évêque d'Oſnabruck, archevêque & électeur de Trèves, mort de la petite vérole à Vienne le 4 décembre 1715, âgé de 35 ans; *Ferdinand-Antoine-Joſeph-Romain-Laurent* de Lorraine, né le 9 août 1683, mort jeune; *Joſeph-Innocent-Emanuel-Félicien-Conſtant* de Lorraine, né le 20 octobre 1685, mort le 25 août 1705, des bleſſures qu'il avoit reçues au combat de Caſſano en Italie le 16 du même mois; *François*, abbé de Stavelo, &c. né le 8 décembre 1689, mort de la petite-vérole le 27 juillet 1715; & *N.* de Lorraine, née le 28 avril 1683, morte trois heures après ſans être nommée.

XXV. LEOPOLD-JOSEPH-CHARLES-DOMINIQUE-AGAPET-HYACINTE duc de Lorraine & de Bar, marquis de Pont-à-Mouſſon, & de Nomeny, comte de Blamont, de Vaudemont, &c. né à Inſpruch le 11 ſeptembre 1679, & créé chevalier de l'ordre de la toiſon d'or en 1690, fut rétabli en 1698, en vertu du traité de paix de Riſwick, dans la poſſeſſion & jouiſſance de ſes états qui avoient été vingt-huit ans au pouvoir de la France. S'étant rendu à Verſailles, il prêta en perſonne le 25 novembre 1699, la foi & hommage au roi pour le duché de Bar, & autres domaines mouvans de la couronne de France, en exécution du même traité de Riſwick, & en la forme & maniere qu'avoit fait le duc Charles ſon grand-oncle. Il ne prit aucune part dans la guerre qui ſe ralluma en 1701, à l'occaſion de la ſucceſſion d'Eſpagne, & tant qu'elle dura il obſerva une exacte neutralité. L'empereur Charles VI lui ayant accordé le duché de Teſchen en Siléſie, pour équivalent de ſes prétentions ſur le duché de Montferrat en Italie, ſes miniſtres à Vienne en firent hommage en ſon nom à l'empereur le 12 mai 1722, & allerent enſuite en prendre poſſeſſion pour lui. Ce prince après un regne de trente-un ans, mourut d'un crachement de ſang & oppreſſion de poitrine, en cinq jours de maladie, à Luneville, lieu de ſa réſidence la plus ordinaire, le 27 mars 1729, ſur les ſix heures du ſoir, âgé de quarante-neuf ans, ſix mois & ſeize jours. Son corps fut tranſporté à Nancy, & mis d'abord en dépôt dans l'égliſe du noviciat des Jéſuites, d'où il fut transferé le 7 de juin ſuivant en celle des Cordeliers, lieu de la ſépulture ordinaire des ducs de Lorraine, où ſes funérailles furent célébrées pendant trois jours avec un grand appareil. Son oraiſon funébre y fut prononcée le 8 juin par le pere Segaud, Jéſuite. Ce prince avoit été marié par procureur à Fontainebleau le 13 octobre 1698, avec *Elizabeth-Charlotte* d'Orléans, née le 13 ſeptembre 1678, morte à Commerci le 23 décembre 1744, dans la 69 année de ſon âge, fille de *Philippe*, fils de France, duc d'Orléans, & de *Charlotte-Elizabeth* de Baviere. Il en avoit eu un fils, duc de Bar, né à Bar-le-Duc à onze heures du ſoir moins trois minutes le 16 août 1699, & mort à Nancy le 4 d'avril 1700, ſans avoir été nommé; *Charlotte* de Lorraine, née à Nancy le 21 octobre 1700, & morte de la petite vérole à Luneville le 4 mai 1711, ayant été élue peu de temps auparavant abbeſſe de Remiremont; une ſeconde fille née à huit mois de terme à Nancy le 13 novembre & morte le 19 décembre 1701; *Gabrielle* de Lorraine, née le 10 décembre 1702, & morte de la petite vérole à Luneville le 11 mai 1711; *Louis*, né à Luneville le 28 janvier 1704, mort auſſi de la petite vérole à Luneville le 10 mai 1711; *Joſephe* de Lorraine, née à Luneville le 16 février 1705, & morte le 26 mars 1709; un fils né à Luneville le 4 mars 1706, & mort en bas âge; *Léopold-Clément*, prince héréditaire de Lorraine, né à Luneville le 25 avril 1707, à huit heures du matin, mort de la petite vérole à Luneville le 4 juin 1723, dans la dix-ſeptiéme année de ſon âge;

François-Etienne duc de Lorraine, qui ſuit ; une fille née le 4 juillet 1710, à cinq heures du matin, & morte le 23 août ſuivant ; *Elizabeth-Thérèſe* de Lorraine, née à Luneville la nuit du 15 au 16 octobre 1711, mariée le 9 mars 1737, à *Charles-Emanuel*, roi de Sardaigne, morte à Turin le 3 juillet 1741, dans la 30 année de ſon âge ; *Charles* prince de Lorraine, né le 12 décembre 1712, aujourd'hui gouverneur des Pays-Bas, marié à *Marie-Anne-Eléonore*, archiducheſſe d'Autriche, morte le 16 décembre 1744 ; & *Anne-Charlotte* de Lorraine, née à Luneville le 17 mai 1714, abbeſſe de Remiremont depuis le 7 mai 1738.

XXVI. François-Etienne de Lorraine, aujourd'hui empereur, né à Luneville à deux heures du matin le 8 décembre 1708, devint prince héréditaire par la mort du prince *Léopold-Clément*, ſon frere aîné, & ayant été enſuite demandé par l'empereur Charles VI, au duc ſon pere, pour être élevé à ſa cour, il ſe rendit, & arriva le 13 août 1723 à Prague, où étoit alors la cour impériale, à la ſuite de laquelle il continua de demeurer juſqu'après le décès du duc, ſon pere, auquel ayant ſuccédé, il partit de Vienne le 9 novembre 1729, pour ſe rendre dans ſes états. Il arriva à Luneville, lieu de la réſidence de ſa cour, le 29 du même mois. Il fit un voyage à Paris au mois de janvier 1730, & s'étant rendu à Verſailles le premier de février ſuivant, il y prêta la foi & hommage au roi pour ſon duché de Bar, & autres domaines mouvans de la couronne, en la même forme & maniere que le duc ſon pere avoit fait. Il ſéjourna enſuite quelques jours à la cour, & partit de Paris le 15 du même mois de février pour retourner dans ſes états, après avoir été régalé par le roi d'une riche tenture de rapiſſerie rehauſſée d'or, de la manufacture des Gobelins, faite ſur les deſſins de Raphaël. Il alla voyager en 1731, ſous le nom de comte de Blamont, dans les Pays-Bas autrichiens, & enſuite en Hollande, d'où il paſſa en Angleterre ; & après avoir ſéjourné à Londres près de deux mois, il ſe rembarqua le 19 décembre pour s'en retourner en Allemagne. L'empereur le déclara, le 25 mars 1732, ſon lieutenant dans le royaume de Hongrie, & les états & provinces y annexés. La nouvelle lui en fut portée à Braſlau, où il ſe trouvoit, & s'étant rendu à Vienne, il prêta ſerment entre les mains de ſa majeſté impériale pour cette place le 22 mai ſuivant. Il ſe rendit enſuite en Hongrie, & fit ſon entrée à Presbourg le 6 juin. Ce prince céda à la France, en 1737, les duchés de Lorraine & de Bar, *comme nous l'avons dit précédemment*, & reçut en échange le grand-duché de Toſcane. Il a été élu empereur le 14 ſeptembre 1745 : mais il n'a été reconnu en cette qualité par les principales puiſſances de l'Europe qu'en 1748. Il a épouſé à Vienne, au mois de février 1736, l'archiducheſſe *Marie-Thérèſe* d'Autriche, fille & héritiere de l'empereur Charles VI, reine de Hongrie & de Bohême. Ses enfans ſont : 1. *Joſeph-Benoît-Auguſte*, ſubſtitué au nom d'Autriche, par le mariage de ſon pere, né en cette qualité archiduc le 13 mars 1741. 2. *Charles-Joſeph-Emanuel*, né le 1 février 1745. 3. *Pierre-Léopold*, né le 4 mai 1747. 4. *Ferdinand Charles*, né le 1 juin 1754. 5. *Maximilien-François*, né le 8 décembre 1756. 6. *Marie-Anne-Joſephine*, née le 6 octobre 1738. 7. *Marie-Chriſtine-Joſephe*, née le 13 mai 1742. 8. *Marie-Elizabeth-Joſephine*, née le 13 août 1743. 9. *Marie-Amélie-Joſephine-Jeanne-Antoinette*, née le 27 février 1746. 10. *Jeanne-Gabrielle-Joſephine-Antoinette*, née le 4 février 1750. 11. *Joſephine-Gabrielle*, née le 19 mars 1751. 12. *Marie-Charlotte*, née le 13 août 1752. 13. *Marie-Antoinette*, née le 2. novembre 1755.

Branche des ducs de Mercœur.

XX. Nicolas de Lorraine, ſecond fils d'Antoine duc de Lorraine, & de *Renée* de Bourbon-Montpenſier, dame de Mercœur, né le 17 octobre 1524, fut marquis de Nomeni, comte de Vaudemont & de Chaligni. Le roi Henri III, ſon gendre, le créa duc de Mercœur, pair de France, par lettres de l'année 1569, vérifiées en parlement le 8 mars 1576, & il mourut le 24 janvier 1577. Il avoit épouſé 1°. le premier mai 1549, *Marguerite* d'Egmond, fille de *Jean* III du nom, comte d'Egmond, & de *Françoiſe* de Luxembourg, morte le 10 mars 1554 : 2°. le 24 février 1555, *Jeanne* de Savoye, fille de *Philippe*, duc de Némours, & de *Charlotte* d'Orléans-Longueville, morte le 4 juillet 1568 : 3°. le 11 mai 1569, *Catherine* de Lorraine, fille de *Claude* de Lorraine, duc d'Aumale, & de *Louiſe* de Brezé. Il eut des enfans de ſes trois femmes. Ceux du premier lit, furent, *Henri*, *Marie*, & *Catherine* de Lorraine morts jeunes ; & *Louiſe* de Lorraine, née le 30 avril 1553, mariée le 15 février 1575, à *Henri* III, roi de France & de Pologne, morte ſans poſtérité le 29 janvier 1601. Du ſecond lit vinrent, Philippe-Emanuel de Lorraine, duc de Mercœur, qui ſuit ; *Charles* de Lorraine, cardinal de Vaudemont, commandeur de l'ordre du ſaint Eſprit, évêque de Toul, puis de Verdun, né le 2 avril 1561, mort le 30 octobre 1587 ; *Jean*, mort jeune ; *François*, marquis de Chauſſeins, mort ſans alliance ; *Marguerite*, née le 14 mai 1564, mariée 1°. en octobre 1581, à *Anne* duc de Joyeuſe, pair & amiral de France : 2°. l'an 1599, à *François* de Luxembourg, duc de Pinei, &c. morte ſans poſtérité le 20 ſeptembre 1625 ; & *Claude* de Lorraine, morte jeune. Du troiſiéme lit ſortirent Henri de Lorraine, marquis de Moi, qui a fait la *branche des marquis de* Moi, *rapportée ci-après* ; *Antoine*, mort jeune ; *Erric*, évêque de Verdun, puis Capucin, & enſuite évêque de Tripoli, & ſuffragant de l'évêché de Strasbourg ; *Chriſtine* & *Louiſe* de Lorraine, mortes ſans alliance.

XXI. Philippe-Emanuel de Lorraine, duc de Mercœur, pair de France, &c. prince du S. Empire, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bretagne, né le 9 ſeptembre 1558, mourut à Nuremberg le 19 février 1602, ayant eu de *Marie* de Luxembourg, ducheſſe de Penthiévre, vicomteſſe de Martigues, &c. fille unique & héritiere de *Sébaſtien* de Luxembourg, duc de Penthiévre, &c. & de *Marie* de Beaucaire, qu'il avoit épouſée le 12 juillet 1575, morte le 6 ſeptembre 1623, *Philippe*, morte jeune ; & *Françoiſe* de Lorraine, ducheſſe d'Eſtampes, de Mercœur & de Penthiévre, &c. vicomteſſe de Martigues, &c. née l'an 1592, mariée en juillet 1609, à *Ceſar* duc de Vendôme & de Beaufort, &c. morte le 8 ſeptembre 1669.

Branche des marquis de Moi.

XXI. Henri de Lorraine I du nom, fils de Nicolas de Lorraine, duc de Mercœur, &c. & de *Claude* de Lorraine-Aumale ſa troiſiéme femme, né le 31 janvier 1570, fut marquis de Moi, comte de Chaligni, &c. & mourut l'an 1601. Il avoit épouſé *Claude* marquiſe de Moi, veuve de *Georges* de Joyeuſe, ſeigneur de S. Dizier, & fille unique de *Charles* marquis de Moi, &c. & de *Catherine* de Suſanne, comteſſe de Cerni, morte le 3 novembre 1627, dont il eut *Charles* de Lorraine, né le 18 juillet 1592, évêque de Verdun l'an 1617, puis Jéſuite, mort le 28 avril 1631, *voyez ci-après ſon article particulier* : *Henri* de Lorraine II du nom, marquis de Moi, &c. né l'an 1596, mort le 10 juin 1672, ſans poſtérité légitime ; *François* de Lorraine, né en janvier 1599, évêque de Verdun l'an 1623, mort le 11 août 1661 ; & *Louiſe* de Lorraine, mariée à *Florent* prince de Ligne, chevalier de la toiſon d'or, morte religieuſe Capucine à Mons le premier décembre 1667, en ſa ſoixante-quatorziéme année, où elle avoit pris l'habit après la mort de ſon mari, & y avoit demeuré plus de 30 ans.

Branche des ducs de Guise et de Chevreuse.

XIX. Claude de Lorraine, cinquiéme fils de René II du nom, duc de Lorraine, & de *Philippe* de Gueldres ſa ſeconde femme, né le 20 octobre 1496, fut duc de Guiſe, pair & grand-véneur de France, comte d'Aumale, marquis de Mayenne & d'Elbœuf, baron de Joinville, chevalier de l'ordre du roi, &c. & mourut le 12 avril 1550. Il avoit épouſé le 18 avril 1513, *Antoinette* de Bourbon, fille de *François*, comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, morte le 20 janvier 1583, âgée de 89 ans, dont il eut François de Lorraine, duc de Guiſe, qui ſuit; *Charles*, cardinal de Lorraine, archevêque & duc de Reims, né le 17 février 1524, mort à Avignon le 26 décembre 1574; Claude de Lorraine, duc d'Aumale, qui a fait la *branche des ducs d'*Aumale, *rapportée ci-après*; *Louis* de Lorraine cardinal de Guiſe, archevêque de Sens, né le 21 octobre 1527, mort le 29 mars 1578; *Pierre*, mort jeune; *François* de Lorraine, grand-prieur & général des galeres de France, né le 18 avril 1534, mort le 6 mars 1563; René de Lorraine, marquis d'Elbœuf, *qui a donné origine aux ducs d'*Elbœuf, *mentionés ci-après*; *Marie* de Lorraine, née le 2 novembre 1515, mariée 1°. le 4 août 1534, à *Louis* d'Orléans II du nom, duc de Longueville: 2°. le 9 mai 1538, à *Jacques* Stuart V du nom, roi d'Ecoſſe morte le 10 juin 1560; *Louiſe*, née le 0 janvier 1520, alliée le 20 février 1541, à *Charles* de Croi, prince de Chimai, morte ſans enfans le 18 octobre 1542; *Renée*, abbeſſe de S. Pierre de Reims, née le 22 ſeptembre 1522, morte le 3 avril 1602; & *Antoinette* de Lorraine, abbeſſe de Farmouſtier, née le 31 août 1531, morte le 27 mars 1574. *Il eut auſſi pour fils naturel*, Claude *de Guiſe, abbé de S. Nicaiſe de Reims, puis de Cluni, mort le 23 mars* 1612.

XX. François de Lorraine, duc de Guiſe & d'Aumale, prince de Joinville, marquis de Mayenne, chevalier de l'ordre du roi, pair, grand-maître, grand-chambellan & grand-véneur de France, miniſtre & lieutenant général de l'état, né le 17 février 1519, fut bleſſé devant Orléans par Jean Poltrot le 18 février 1563, dont il mourut le 24 ſuivant. Il avoit épouſé le 4 décembre 1549, *Anne* d'Eſt, comteſſe de Giſors, dame de Montargis, &c. fille d'*Hercule* d'Eſt II du nom, duc de Ferrare, & de *Renée* de France. Après la mort funeſte de ſon mari, elle prit une ſeconde alliance l'an 1566, avec *Jacques* de Savoye, duc de Nemours, & mourut le 17 mai 1607, âgée de 76 ans, ayant eu de ſon premier mari, Henri de Lorraine I du nom, duc de Guiſe, qui ſuit; Charles de Lorraine, duc de Mayenne, qui a fait la *branche des ducs de* Mayenne, *rapportée ci-après*; *Louis* de Lorraine, cardinal de Guiſe, commandeur de l'ordre du ſaint Eſprit & archevêque de Reims, né le 6 juillet 1555, tué à Blois avec ſon frere le 24 décembre 1588. *Il laiſſa d'*Aimerie *de Leſcheraine, dame de Grimancourt, un fils* naturel, *nommé* Louis, *bâtard de Guiſe, prince de Phaltzbourg, baron d'Ancerville, &c. qui épouſa* Henriette *de Lorraine, fille de* François, *comte de Vaudemont, & de* Chriſtine *de Salms, & mourut ſans poſterité le* décembre 1631, trois fils morts jeunes; & *Catherine-Marie* de Lorraine, née le 18 juillet 1552, mariée en février 1570, à *Louis* de Bourbon, duc de Montpenſier, morte le 6 mai 1596.

XXI. Henri de Lorraine I du nom, duc de Guiſe, prince de Joinville, &c. pair & grand-maître de France, chevalier desordres du roi, général de ſes armées, gouverneur de Champagne & de Brie, né le 31 décembre 1550, fut tué à Blois le 23 décembre 1588, ayant eu de *Catherine* de Cléves, comteſſe d'Eu, veuve d'*Antoine* de Croi, prince de Porcean, & fille de *François* de Cléves, duc de Nevers, comte d'Eu, &c. & de *Marguerite* de Bourbon-Vendôme, qu'il avoit épouſée en ſeptembre 1570, morte le 11 mai 1633, âgée de 85 ans, Charles de Lorraine, duc de Guiſe, qui ſuit; *Henri*, mort l'an 1574, à l'âge de deux ans; *Louis* de Lorraine cardinal de Guiſe, archevêque de Reims, né le 2 janvier 1575, mort le 21 juin 1621, âgé de 46 ans, *laiſſant de* Charlotte *des Eſſars ſon amie*, Charles-Louis *de Lorraine, évêque de Condom, mort le premier juillet* 1658; Achilles, *qui ſuit*; Henri, *chevalier de Lorraine, mort l'an* 1668; Charlotte, *abbeſſe de S. Pierre de Lyon*; & Louiſe *de Lorraine, mariée le 24 novembre* 1639, *à* Claude *Pot, ſeigneur de Rhodes, grand-maître des cérémonies de France, morte le* 5 *juillet* 1652; Achilles *de Lorraine, comte de Romorantin, fut tué en Candie par les Turcs, l'an* 1648, *y commandant les troupes des Vénitiens, & laiſſa de ſon mariage avec* Anne-Marie *de Salms Rhingrave*, Charlotte-Chriſtine Françoiſe-Marguerite *de Lorraine, née l'an* 1642, *mariée l'an* 1660, *à* Ignace *Pouault, marquis d'Eſci, morte le* 13 *mai* 1705. Les autres enfans de Henri duc de Guiſe, furent, *Charles*, né & mort l'an 1576; *François*, né l'an 1581, mort l'an 1582; *François-Alexandre-Paris*, né poſthume, chevalier de Malte, & lieutenant général en Provence, tué d'un éclat de canon au château de Baux le premier juin 1614; *Chrétienne*, née en ſeptembre 1571, morte le 3 novembre 1573; *Marie*, née le 20 janvier 1575, morte l'an 1582; *Catherine*, née l'an 1579, morte ſans alliance; *Louiſe-Marguerite*, mariée le 24 juillet 1605, à *François* de Bourbon, prince de Conti, morte le 30 avril 1631. C'eſt à cette dame qu'on attribue l'ouvrage ſi connu, réimprimé pluſieurs fois, intitulé *les amours du grand Alcandre*, qui contient l'hiſtoire de Henri IV, depuis ſon avénement à la couronne juſqu'à ſa mort. M. l'abbé Lenglet du Freſnoy a donné une édition plus exacte & plus complette de cet ouvrage, dans le tome IV du *Journal de Henri III*, à Paris 1744, *in*-8°. *Renée*, abbeſſe de S. Pierre de Reims, morte le 26 juin 162 *Jeanne*, abbeſſe de Jouarre, morte le 8 octobre 1638; & *Claude* de Lorraine, qui étoit le cinquiéme fils, naquit le 5 juin 1578, fut duc de Chevreuſe, pair, grand-chambellan & grand-fauconnier de France, chevalier des ordres du roi & de la Jarretiere, & mourut le 24 janvier 1657, âgé de 79 ans. Il avoit épouſé *Marie* de Rohan, veuve de *Charles* d'Albert, duc de Luynes, pair & connétable de France, & fille de *Hercule* de Rohan, duc de Montbaſon, pair & grand-véneur de France, morte le 13 août 1679, en ſa ſoixante-dix-neuviéme année, dont il eut *Anne-Marie* de Lorraine, coadjutrice de Remiremont, puis abbeſſe du Pont-aux-Dames, morte le 5 août 1652, en ſa vingt-huitiéme année; *Charlotte-Marie*, demoiſelle de Chevreuſe, née l'an 162-, morte ſans alliance le 7 novembre 1652; & *Henriette* de Lorraine, abbeſſe du Pont-aux Dames, après ſa ſœur, puis de Jouarre, née l'an 1631, morte le 25 janvier 1694.

XXII. Charles de Lorraine, duc de Guiſe, de Joyeuſe, pair de France, prince de Joinville, comte d'Eu, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Provence, né le 20 août 1571, mourut le 30 ſeptembre 1640. Il avoit épouſé l'an 1611, *Henriette-Catherine* ducheſſe de Joyeuſe, comteſſe du Bouchage, &c. veuve de *Henri* de Bourbon, duc de Montpenſier, & fille unique de *Henri* de Joyeuſe, comte du Bouchage, maréchal de France, & de *Catherine* de la Valette. Elle mourut le 25 février 1656, âgé de 71 ans, ayant eu de ſon dernier mariage, *François* de Lorraine prince de Joinville, né le 3 avril 1612, mort ſans alliance le 7 novembre 1639; *N.* & *N.* jumeaux, nés le 4 mars 1613, morts quinze jours après; *Henri* de Lorraine, II du nom, duc de Guiſe, &c. pair & grand-chambellan de France, né le 4 avril 1614, mort le 2 juin 1664, ſans avoir été marié. On prétendit pourtant qu'il avoit épouſé à Bruxelles, le 21 novembre 1641, *Honorée* de Glimes, veuve d'*Albert-Maximilien* de Hennin, comte de Boſſu, & fille de *Geofroi*, comte de Grimbergh;

& les héritiers de cette dame intenterent pour cela un procès vers l'an 1698 aux héritiers de la maiſon de Guiſe, demandant les droits de celle qu'ils repréſentoient; mais ils furent déboutés de leur demande par arrêt du parlement de Paris; *Charles-Louis* de Lorraine, duc de Joyeuſe, né le 15 juillet 1618, mort ſans alliance le 15 mars 1637; Louis de Lorraine, duc de Joyeuſe, qui ſuit; *Roger*, chevalier de Malte, né le 21 mars 1624, mort le 6 ſeptembre 1653; *Marie* de Lorraine, ducheſſe de Guiſe & de Joyeuſe, &c. après la mort de ſon petit-neveu, née le 15 août 1615, morte le 3 mars 1688, ſans alliance; *N.* demoiſelle de Joinville, née le 4 mars 1617, morte ſans être nommée le 18 janvier 1618; & *Françoiſe-Renée* de Lorraine, abbeſſe de Montmartre, née le 10 janvier 1621, morte le 4 décembre 1682.

XXIII. Louis de Lorraine, duc de Joyeuſe & d'Angoulême, pair & grand-chambellan de France, né le 11 janvier 1622, fut nommé grand-chambellan de France l'an 1644, puis colonel général de la cavalerie légere. Il ſervit comme volontaire au ſiége de Gravelines l'an 1644, & en deux autres campagnes, & mourut à Paris le 27 ſeptembre 1654, d'une bleſſure qu'il avoit reçue au bras droit, chargeant un parti des ennemis proche Arras le 22 août précédent. Il avoit épouſé le 3 novembre 1649, *Françoiſe-Marie* de Valois, fille unique & héritiere de *Louis-Emanuel*, duc d'Angoulême, comte d'Alets, &c. & de *Henriette* de la Guiche, dame de Chaumont, morte le 4 mai 1696, dont il eut pour fils unique, Louis-Joseph, qui ſuit.

XXIV. Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guiſe, de Joyeuſe & d'Angoulême, né le 7 août 1650, recueillit la ſucceſſion de *Henri* de Lorraine, II du nom, duc de Guiſe, &c. ſon oncle, & mourut de la petite vérole à Paris le 30 juillet 1671, laiſſant d'*Elizabeth* d'Orléans, ducheſſe d'Alençon, fille puînée de *Gaſton-Jean-Baptiſte* de France, duc d'Orléans, & de *Marguerite* de Lorraine ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée le 15 mai 1667, morte le 17 mars 1696, François-Joseph, qui ſuit.

XXV. François-Joseph de Lorraine, II du nom, duc d'Alençon, de Guiſe, de Joyeuſe, d'Angoulême, pair de France, prince de Joinville, &c. né le 28 août 1670, mourut le 16 mars 1675.

Branche des ducs de Mayenne.

XXI. Charles de Lorraine, ſecond fils de François de Lorraine, duc de Guiſe, & d'*Anne* d'Eſt-Ferrare, né le 26 mars 1554, fut duc de Mayenne, pair, amiral, & grand-chambellan de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ſes armées, gouverneur de Bourgogne, &c. & mourut le 4 octobre 1611, âgé de 57 ans. Il avoit épouſé par contrat du 23 juillet 1576, *Henriette* de Savoye, marquiſe de Villars, comteſſe de Tende & de Sommerive, veuve de *Melchior* des Prez, ſeigneur de Montpezat, ſénéchal de Poitou, & fille unique d'*Honorat* de Savoye, II du nom, marquis de Villars, comte de Tende, &c. maréchal & amiral de France, & de *Françoiſe* de Foix, morte en octobre 1611, dont il eut Henri de Lorraine, duc de Mayenne, qui ſuit; *Charles-Emanuel*, comte de Sommerive, né le 19 octobre 1581, mort à Naples en 1609, ſans alliance, en revenant de Malte; *Catherine*, mariée en février 1599, à *Charles* de Gonzague, duc de Nevers, puis de Mantoue & de Montferrat, morte le 8 mars 1618, âgée de 33 ans; & *Renée* de Lorraine, mariée l'an 1613, à *Marie* Sforce, duc d'Ognano, comte de Santa Fiore, &c. morte à Rome le 23 ſeptembre 1638.

XXII. Henri de Lorraine, duc de Mayenne & d'Aiguillon, pair & grand-chambellan de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Guienne, né le 20 décembre 1578, fut tué au ſiége de Montauban d'un coup de mouſquet qu'il reçut dans l'œil le 17 ſeptembre 1621, âgé de 43 ans, ſans laiſſer de poſtérité de *Henriette* de Gonzague-Cleves, ſeconde fille de *Louis*, prince de Mantoue, & de *Henriette* de Cleves, ducheſſe de Nevers, qu'il avoit épouſée l'an 1599, morte l'an 1601, à l'âge de 30 ans.

Branche des ducs d'Aumale.

XX. Claude de Lorraine, troiſiéme fils de Claude de Lorraine, duc de Guiſe, & d'*Antoinette* de Bourbon, naquit le premier août 1526, fut duc d'Aumale, pair & grand-véneur de France, chevalier de l'ordre du roi, colonel général de la cavalerie légere, & lieutenant général au gouvernement de Bourgogne; & fut tué d'un coup de canon au ſiége de la Rochelle le 14 mars 1573, âgé de 47 ans. Il avoit épouſé le premier août 1547, *Louiſe* de Brezé, dame d'Anet, fille de *Louis* de Brezé, comte de Maulévrier, &c. grand-ſénéchal de Normandie, & de *Diane* de Poitiers, ducheſſe de Valentinois, dont il eut *Henri* de Lorraine, comte de Saint-Vallier, né le 21 ſeptembre 1549, mort l'an 1559; Charles, duc d'Aumale, qui ſuit; *Antoine*, comte de Saint-Vallier, né le premier novembre 1562, mort jeune; *Claude*, abbé du Bec, chevalier de Malte, & général des galeres de la religion, dit *le chevalier d'Aumale*, tué en voulant ſurprendre S. Denys en France pour la Ligue, le 3 janvier 1591, en ſa 28 année; *Charles*, mort jeune, le 7 mai 1568; *Catherine*, née le 8 octobre 1550, troiſiéme femme de *Nicolas* de Lorraine, duc de Mercœur; *Magdeléne*, née le 10 février 1554, morte jeune; *Marguerite-Diane*, née en novembre 1558, mariée le 13 novembre 1576, à *François* de Luxembourg duc de Pinei, chevalier des ordres du roi, &c; *Antoinette*, née le 9 juin 1560, morte jeune; *Antoinette-Louiſe*, abbeſſe de Notre-Dame de Soiſſons, née le 29 ſeptembre 1561, morte le 24 août 1643, âgée de 83 ans; & *Marie* de Lorraine, abbeſſe de Chelles, morte l'an 1627.

XXI. Charles de Lorraine, duc d'Aumale, pair & grand-véneur de France, chevalier des ordres du roi, &c. né le 25 janvier 1555, mourut à Bruxelles l'an 1631. Il avoit épouſé le 10 novembre 1576, *Marie* de Lorraine, fille de *René*, marquis d'Elbeuf, & de *Louiſe* de Rieux, dont il eut *Charles* de Lorraine, né en décembre 1580, mort ſans alliance; *Henri*, mort jeune; *Marguerite*, morte ſans alliance; & *Anne* de Lorraine, ducheſſe d'Aumale, comteſſe de Maulévrier, &c. mariée le 14 avril 1618, à *Henri* de Savoye, I du nom, duc de Nemours, morte le 19 février 1638.

Branche des ducs d'Elbeuf.

XX. René de Lorraine, ſeptiéme fils de Claude de Lorraine, duc de Guiſe, & d'*Antoinette* de Bourbon, naquit le 14 août 1536, fut marquis d'Elbeuf, chevalier de l'ordre du roi, général des galéres de France, & mourut l'an 1566. Il avoit épouſé le 3 février 1554, *Louiſe* de Rieux, comteſſe de Harcourt, dame de Rieux & d'Ancenis, fille de *Claude*, I du nom, ſire de Rieux, comte de Harcourt, &c. & de *Suſanne* de Bourbon-Montpenſier, ſa ſeconde femme, dont il eut Charles de Lorraine, I du nom, duc d'Elbœuf, qui ſuit; & *Marie* de Lorraine née le 22 août 1555, mariée le 10 novembre 1576 à *Charles* de Lorraine duc d'Aumale, ſon couſin, morte l'an 1616. Il laiſſa auſſi un fils *naturel nommé* René d'Elbœuf, *chevalier, ſeigneur de Beaumeſnil, né en Ecoſſe de* Marguerite Chrétien, *damoiſelle Ecoſſoiſe. Il fut enterré dans le chœur de l'égliſe de S. Sulpice à Paris, le 26 janvier 1629, devant être alors ſeptuagénaire. Il avoit été marié quatre mois auparavant dans la même égliſe, ſavoir le 27 de ſeptembre 1628, avec damoiſelle* Iſabeau *de Lormeau, fille de* Claude *de Lormeau, écuyer ſieur de Mémont, & de* Claude *de Poirier. Il en avoit trois enfans, qui furent mis ſous le poile nuptial, & qu'il reconnut pour ſes vrais & légitimes enfans, ayant déclaré alors ne pouvoir ſigner à cauſe de ſon infirmité & tremblement de mains. Ces trois*

Digitized by Google

enfans étoient René *d'Elbeuf*; Charles *d'Elbeuf, appellé* le chevalier de Beaumeſnil, *qui avant le mariage de ſes pere & mere, obtint des lettres de naturalité & d'ennobliſſement au mois de ſeptembre* 1627, *& qui vivoit encore en* 1675; & Claude Marie d'Elbeuf, *qui étoit encore fille le* 29 *décembre* 1654. *Elle étoit mariée en* 1665, *avec* Pierre-Janvier *du Maineblanc, vicomte de Bois-Herpin.*

XXI. CHARLES de Lorraine, I du nom, duc d'Elbeuf, pair, grand-écuyer & grand-véneur de France, comte de Harcourt, de Lillebonne & de Rieux, chevalier des ordres du roi, &c. né le 18 octobre 1556, mourut l'an 1605, ayant eu de *Marguerite* Chabot, ſa femme, fille & héritiere de *Léonor*, comte de Charni & de Buſançois, grand-écuyer de France, & de *Jeanne* de Rye, dite *de Longwi*, ſa deuxiéme femme, morte le 29 ſeptembre 1652, âgée de 87 ans; CHARLES de Lorraine, II du nom, duc d'Elbeuf, qui ſuit; HENRI de Lorraine, comte de Harcourt, qui a fait la *branche des comtes d'*ARMAGNAC, *rapportée ci-après*; *Claude-Eléonore*, dame de Beaumeſnil, mariée l'an 1600, à *Louis* Gouffier, duc de Rouanez, morte le premier juillet 1654, en ſa ſoixante-douziéme année; *Henriette*, abbeſſe de Notre-Dame de Soiſſons, morte le 24 janvier 1669, en ſa ſoixante-dix-ſeptiéme année; *Françoiſe*, morte ſans alliance le 9 décembre 1626, en ſa vingt-huitiéme année; & *Catherine* de Lorraine, morte le 30 janvier 1611, âgée de cinq ans.

XXII. CHARLES de Lorraine, II du nom, duc d'Elbeuf, pair de France, comte de Harcourt, de Lillebonne, de Rieux, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Picardie, né l'an 1596, mourut le 5 novembre 1657, âgé de 61 ans, ayant eu de *Catherine-Henriette*, légitimée de France, fille *naturelle* de Henri IV, & de *Gabrielle* d'Eſtrées ducheſſe de Beaufort, qu'il avoit épouſée en février 1619, morte le 20 juin 1663, âgée de 67 ans, CHARLES de Lorraine, III du nom, duc d'Elbeuf, qui ſuit; *Henri*, abbé d'Hombliéres, mort le 3 avril 1648, en ſa vingt-ſixiéme année; FRANÇOIS de Lorraine, comte de Harcourt, qui a fait la *branche des comtes de* HARCOURT, *rapportée ci-après*; FRANÇOIS-MARIE de Lorraine, comte de Lillebonne, qui a fait la *branche des comtes de* LILLEBONNE, *mentionée ci-après*; *Catherine*, religieuſe de Port-Royal, morte l'an 1645; & *Marie-Marguerite-Ignace* de Lorraine, dite *mademoiſelle d'Elbeuf*, dame du palais de la reine, morte ſans alliance, le 7 août 1679, âgée de 50 ans; *outre cinq filles naturelles, mortes ou religieuſes, ou ſans alliances*: elles ſont rapportées dans l'*hiſtoire des grands officiers, tome III, p.* 494.

XXIII. CHARLES de Lorraine, III du nom, duc d'Elbeuf, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Picardie, né l'an 1620, mourut le 4 mai 1692, âgé de 72 ans. Il avoit épouſé, 1°. le 7 mars 1648, *Anne-Elizabeth*, comteſſe de Lannoi, veuve de *Henri-Roger* du Pleſſis, comte de la Roche-Guyon, fille unique de *Charles*, comte de Lannoi, chevalier des ordre du roi, & d'*Anne* d'Aumont, morte le 3 octobre 1654, âgée de 28 ans; 2°. le 10 mai 1656, *Elizabeth* de la Tour, fille aînée de *Frédéric-Maurice* de la Tour duc de Bouillon, & d'*Eléonore-Febronie* de Bergh, morte le 23 octobre 1680, âgée de 45 ans: 3°. le 25 août 1684, *Françoiſe* de Montaut, fille & héritiere de *Philippe* de Montaut, duc de Navailles, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. & de *Suſanne* de Baudean, morte le 11 juin 1717. Du premier lit vinrent, *Charles* de Lorraine, chevalier de Malte, né le 2 novembre 1650, mort l'an 1690; & *Anne-Elizabeth* de Lorraine, née le 6 août 1649, mariée le 28 avril 1669, à *Charles-Henri* de Lorraine, prince de Vaudemont, chevalier de la toiſon d'or, morte le 5 août 1714. Du ſecond lit ſortirent, *Henri-Frédéric*, né le 26 janvier 1657, mort le 21 octobre 1666; HENRI de Lorraine, duc d'Elbeuf, qui ſuit; *Louis*, abbé d'Orcamp, né le 18 ſeptembre 1662, mort le 4 février 1693, *mentioné après ce degré*; *Emanuel-Maurice*, dit *le prince Emanuel*, né le 20 décembre 1677, paſſa en 1706 au ſervice de l'empereur, qui le fit dans la ſuite général de la cavalerie du royaume de Naples. Il revint en France en novembre 1719, & obtint des lettres d'abolition. Il a épouſé à Naples en octobre 1713, *Marie-Thérèſe* Stramboni, fille unique de *Jean-Vincent* Stramboni, duc de Salza; *Marie-Eleonore*, & *Marie-Françoiſe*, religieuſes aux Filles Sainte-Marie. Du troiſiéme lit, il eut *Suſanne-Henriette* de Lorraine, née le premier février 1686, mariée le 8 novembre 1704, à *Charles* de Gonzague, IV du nom, duc de Mantoue, morte à Paris le 16 décembre 1710, en ſa vingt-cinquiéme année; & *Louiſe-Anne-Radegonde* de Lorraine, née le 10 juillet 1689, religieuſe en l'abbaye de Pentemont, nommée abbeſſe de S. Saëns, diocèſe de Rouen, au mois de ſeptembre 1726.

Louis de Lorraine, abbé d'Orcamp, mort le 4 février 1693, laiſſa de *Catherine-Antoine* du Fay de la Meſangere, née le 17 décembre 1668, fille de *Pierre* du Fay, baron de la Meſangere, de Saint-André de la Marche, du Bois-Benart, ſeigneur de Saint-Ebrion, Condé-ſur-Ille, Marſilly-ſur-Huc, &c. & de *Catherine* Fornier de Montagny; une fille *naturelle*, *nommée* Françoiſe-Henriette-Louiſe, *appellée la damoiſelle du Teil, née le* 5 *février* 1690, *& ondoyée en péril de mort par le prieur curé de S. André en la Marche. Elle reçut les cérémonies du baptême dans l'égliſe de S. Sulpice à Paris le* 20 *de janvier* 1711, *& eut pour parrain & marraine le duc d'Elbeuf, ſon oncle, & la ducheſſe douairiere d'Elbeuf. Depuis elle prétendit qu'il y avoit eu un mariage célébré entre ſes pere & mere; mais par arrêt du parlement de Paris du* 12 *de mars* 1722, *il fut déclaré, qu'en tant que beſoin ſeroit, il y avoit eu abus.*

Dans la derniere édition des grands officiers de la couronne, *tome* 3, *chap.* 33, § 3, *pag.* 495, on donne à CHARLES de Lorraine, III du nom, duc d'Elbeuf, trois filles *naturelles*. C'eſt une erreur. Il eſt certain que les deux premieres ne ſont au plus que ſes petites-filles; pour la troiſiéme nommée *Charlotte-Marguerite d'*Elbeuf, *legitimée par lettres du roi du mois de mai* 1708, *regiſtrées le* 2 *août ſuivant*, c'eſt une choſe à vérifier, d'autant plus que ſon pere n'eſt point nommé dans ces lettres, qui portent ſeulement qu'elle eſt née à Elbeuf, & qu'elle a été élevée dans un couvent. Voici les enfans *naturels* que l'on attribue à CHARLES III, duc d'Elbeuf: Alexis *de Lorraine, légitimé par lettres du mois de mars* 1673; Charles *de Lorraine, chevalier de Quatremares, qui ſuit*; & Charlotte *de Lorraine, legitimée par lettres du mois de décembre* 1680. C'eſt peut-être la même que *Charlotte* de Lorraine d'Elbeuf, qui étoit mariée en 1681, avec *Léonor* de Brevedent, chevalier, ſeigneur & patron d'Oiſſel, & de Betencourt. Charles *légitimé de Lorraine, par lettres du mois de mars* 1678, *appellé le chevalier de Quatremares d'Elbeuf, étoit né de* Louiſe-Vincent, *vers l'an* 1645, *ſe diſant âgé de cinquante ans, lorſqu'il ſe maria en* 1695. *Il vivoit encore en* 1708, *& ſe qualifioit alors ci-devant gouverneur de la citadelle de Mantoue. Il avoit été marié à Paris, le* 30 *de mars* 1695, *avec* Anne *d'Angleberme, âgée alors de quarante ans, fille de feu* Florent *d'Angleberme, & de feu* Marie *Feri. Il en avoit eu* Marie-Charlotte-Magdeléne *de Quatremares d'Elbeuf, née à Paris, & baptiſée à S. André-des-Arcs le* 25 *avril* 1682, *reconnue par l'acte de mariage de ſes pere & mere, & morte à Paris le* 28 *mai* 1708, *dans la vingt-ſeptieme année de ſon âge, inhumée le lendemain à S. Sulpice*; & Anne-Elizabeth *de Quatremares d'Elbeuf, née à Paris le* 4, *& baptiſé auſſi à S. André-des-Arcs le* 6 *avril* 1686, *& reconnue pareillement par ſes pere & mere lors de leur mariage.*

XXIV. HENRI de Lorraine, duc d'Elbeuf, pair de France, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de la province de Picardie, & des comtés d'Artois & de Hainault, & des villes & citadelle de Montreuil

Digitized by Google

ſur mer, né le 7 août 1661, fit ſa premiere campagne en 1677, & ſe trouva aux ſiéges de Valenciennes & de Cambrai; ſervit en 1678, aux ſiéges de Gand & d'Ypres, & eut la cuiſſe caſſée à ce dernier; accompagna le dauphin au ſiége de Philisbourg en 1688; ſervit au ſiége de Mons, après la priſe de laquelle place, il fut fait maréchal de camp au mois d'avril 1691; ſervit en cette qualité en 1692, au ſiége de la ville & château de Namur, & ſe trouva le 3 août au combat de Steinkerke. Il combattit en 1693, à la bataille de Nerwinde, & aſſiſta enſuite au ſiége de Charleroi. Il fut déclaré lieutenant général des armées du roi le 3 janvier 1696. *Anne-Charlotte* de Rochechouart, ſa femme, qui étoit ſéparée d'avec lui depuis long-temps d'habitation & de biens, mourut à Paris le 28 avril 1729, dans la ſoixante-neuviéme année de ſon âge, & fut inhumée le lendemain à S. Nicolas-des-champs ſa paroiſſe. Le duc d'Elbeuf a eu de *Françoiſe* Gaillard de Matſilly, fille de *Pierre* Gaillard, bourgeois de Lyon, & de *Marie* Pinchon, deux enfans naturels, qui ſont *Henri-François* d'Elbeuf de Routot, né à Paris & baptiſé à S. Gervais le 27 mai 1702; & *Alexandre-François* d'Elbeuf de Groſlay, né & baptiſé à S. Gervais le 13 ſeptembre 1703. Ils furent reçus l'un & l'autre pages du roi en ſa grande écurie en 1716.

Branche des comtes de Harcourt, depuis princes de Guise.

XXIII. François de Lorraine, troiſiéme fils de Charles de Lorraine, II du nom, duc d'Elbeuf, & de *Catherine-Henriette* légitimée de France, né l'an 1623, fut comte de Harcourt, de Rochefort, &c. & mourut le 27 juin 1694, ayant eu pour enfans d'*Anne* d'Ornano, comteſſe de Montlaur, marquiſe de Manbec, & baronne d'Aubenas, fille de *François-Alfonſe* d'Ornano, ſeigneur de Mazargues, premier écuyer de Gaſton de France, duc d'Orléans, & de *Marguerite* de Montlaur, qu'il avoit épouſée en juillet 1645, morte en ſeptembre 1695; Alfonse-Henri-Charles de Lorraine, prince de Harcourt, qui ſuit; *Céſar*, comte de Montlaur, mort en Allemagne d'un coup de canon, qui lui caſſa l'épaule, le 27 juillet 1675; *Charles*, dit *l'abbé de Harcourt*, né l'an 1661, mort le 23 mars 1683; *Marie-Angelique-Henriette*, mariée le 7 février 1671, à *Nugno-Alvare* Pereira de Mello, duc de Cadaval en Portugal, morte en couches le 7 juin 1674; & *Françoiſe* de Lorraine, abbeſſe de Montmartre, née l'an 1657, morte le 29 octobre 1699, âgée de 42 ans.

XXIV. Alfonse-Henri-Charles de Lorraine, prince de Harcourt, né le 14 août 1648, mourut en février 1719. Il avoit épouſé le 2 février 1667, *Françoiſe* de Brancas, dame du palais de la reine, morte le 13 avril 1725, fille aînée & héritiere de *Charles* comte de Brancas, chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche, & de *Suſanne* Garnier, dont il a eu *Charles* de Lorraine, comte de Montlaur, né l'an 1673, mort jeune; Anne-Marie-Joseph, qui ſuit; *François*, prince de Montlaur, né le 31 mars 1684, mort l'an 1705, *François-Marie*, prince de Maubec, né le 10 août 1686, qui fut bleſſé & fait priſonnier à la bataille d'Hochſtet le 13 août 1704, & mourut de maladie pendant le ſiége de Turin l'an 1706; *N.* demoiſelle de Harcourt, née le 16 octobre 1668, morte en janvier 1671; *Marie*, demoiſelle de Montlaur, née le 18 août 1669, morte en janvier 1671; *Anne*, demoiſelle de Maubec, née en octobre 1670, morte en janvier 1671; *Anne-Marguerite*, née en août 1675, morte jeune; & *Suſanne* de Lorraine.

XXV. Anne-Marie-Joseph de Lorraine, comte de Harcourt, de Clermont, de Montlaur & de Saint-Romaiſe, marquis de Maubec, né le 30 avril 1679. Ce fut en ſa faveur que le duc de Lorraine renouvella en août 1718, le nom de Guiſe, qui étoit éteint depuis la mort des derniers ducs de Guiſe, ce prince ayant acheté quelques terres en Lorraine, auſquelles ſon alteſſe royale en ayant joint d'autres, dont elle lui fit préſent, elle érigea le tout en comté, ſous le nom de Guiſe-ſur-Moſelle. Il mourut à Paris le 27 avril 1739, âgé de ſoixante ans. Il avoit épouſé le 2 juillet 1705, *Marie-Louiſe-Chriſtine* Jeannin de Caſtille, dame de Montjeu, &c. morte en ſon château de Saint-Blaiſe, en Bourgogne, le 11 janvier 1736, fille unique de *Gaſpard* marquis de Montjeu, &c. & de *Louiſe-Diane* Dauvet des Marets, dont il a eu entr'autres enfans, Louis-Marie-Leopold de Lorraine, qui ſuit; *Louiſe-Henriette-Françoiſe* de Lorraine, mariée le 21 mars 1725, avec *Emanuel-Théodoſe* de la Tour, duc de Bouillon, pair & grand chambellan de France, morte à Paris le 31 mars 1737, âgée de trente ans; & *Marie-Elizabeth-Sophie*, mariée le 7 avril 1734, à *Louis-François-Armand* de Vignerot du Pleſſis, duc de Richelieu & de Fronſac, pair de France, &c. morte à Paris, le 2 août 1740, dans la trentiéme année de ſon âge.

XXVI. Louis-Marie-Leopold de Lorraine, prince de Guiſe, né à Paris le 17 décembre 1720, brigadier des armées du roi, du premier mai 1745, colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, eſt mort le 20 juin 1747, à l'armée d'Italie, dans la vingt-ſeptiéme année de ſon âge, étant né le 17 décembre 1720. Il n'étoit point marié. Par ſa mort eſt éteinte la ſeconde branche de la maiſon de Lorraine, établie en France.

Branche des comtes de Lillebonne.

XXIII. François-Marie de Lorraine IV, fils de Charles de Lorraine, II du nom, duc d'Elbeuf, & de *Catherine-Henriette* légitimée de France, né le 4 avril 1627, fut comte de Lillebonne, damoiſeau de Commerci, &c. lieutenant général des armées du roi, & mourut le 9 janvier 1694, en ſa ſoixante-ſeptiéme année. Il avoit épouſé 1°. le 3 ſeptembre 1658 *Chriſtine* d'Eſtrées, fille de *François-Annibal* duc d'Eſtrées, pair & maréchal de France, &c. & d'*Anne* Habert de Montmor, ſa ſeconde femme, morte le 18 décembre ſuivant: 2°. le 7 octobre 1660, *Anne* légitimée de Lorraine, fille de *Charles* IV, duc de Lorraine & de Bar, & de *Béatrix* de Cuſance, princeſſe de Cantecroix, morte le 19 février 1720, dont il eut *Charles-François* de Lorraine, prince de Commerci, né le 11 juillet 1661, général de la cavalerie des armées de l'empereur, tué à la bataille de Luzzara, dans le Mantouan, le 15 août 1702, ſans alliance; *Henri-Louis*, né le 26 octobre 1669, mort le 17 mars 1670; *Jean-Paul*, né le 10 juin 1672, tué à la bataille de Nerwinde le 29 juillet 1693; *Béatrix-Hieronyme*, née le premier juillet 1662, abbeſſe de Remiremont, l'an 1711; *Thérèſe*, née le 12 mai 1663, morte le 17 ſeptembre 1671; *Elizabeth*, née le 5 avril 1664, mariée le 8 octobre 1691, à *Louis* de Melun, prince d'Epinoi; *Marie-Françoiſe*, née le 28 mai 1666, morte le 10 mai 1669; *Sebaſtienne*, née le 19 avril 1667, morte le 15 août 1669; & *Jeanne-Françoiſe* de Lorraine, née le 6 ſeptembre 1668, morte l'an 1680.

Branche des comtes d'Armagnac.

XXII. Henri de Lorraine, ſecond fils de Charles de Lorraine, I du nom, duc d'Elbeuf, & de *Marguerite* Chabot, né le 20 mars 1601, fut comte de Harcourt, d'Armagnac & de Brionne, vicomte de Marſan, chevalier des ordres du roi, grand-écuyer de France, ſénéchal de Bourgogne, gouverneur d'Anjou, &c. & mourut le 25 juillet 1666, en ſa ſoixante-ſixiéme année, ayant eu de *Marguerite-Philippe* du Cambout, veuve d'*Antoine* de l'Age, duc de Pui-Laurens, & fille de *Charles* du Cambout, baron du Pont-Château, chevalier des ordres du roi, & de *Philippe* de Bruges, ſa premiere femme, qu'il avoit épouſée l'an 1639, morte le 9 décembre 1674, Louis, qui ſuit; *Philippe*, dit

Digitized by Google

le chevalier de Lorraine, abbé de S. Jean des Vignes, de S. Benoît ſur Loire, de Tiron, &c. chevalier des ordres du roi, né l'an 1643, mort le 8 décembre 1702; *Alfonſe-Louis* de Lorraine, chevalier de Malte, abbé de Royaumont, & général des galéres de la religion, dit *le chevalier d'Harcourt*, né l'an 1644, mort le 8 juin 1689; *Raimond-Berenger*, abbé de S. Faron de Meaux, né le 4 janvier 1647, mort en août 1686; CHARLES de Lorraine, comte de Marſan qui a fait la *branche des comtes de* MARSAN, *rapportée ci-après*; & *Armande-Henriette* de Lorraine, abbeſſe de Notre-Dame de Soiſſons, née le 7 janvier 1640, morte le 19 mai 1684, âgée de 44 ans.

XXIII. Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, de Charni, de Brionne, vicomte de Marſan, grand-écuyer de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Anjou, né le 7 décembre 1641, mourut le 13 juin 1718. Il avoit épouſé le 7 octobre 1660, *Catherine* de Neufville-Villeroi, dame du palais de la reine Marie-Thérèſe d'Autriche, fille de *Nicolas* de Neufville, duc de Villeroi, pair & maréchal de France, &c. & de *Marguerite* de Crequi, morte le 25 décembre 1707, âgée de 68 ans, ayant eu pour enfans, HENRI de Lorraine, comte de Brionne, qui ſuit; *François-Armand*, né le 13 février 1665, abbé de Chaſteliers, de S. Faron de Meaux, de Royaumont, ſacré évêque de Bayeux le 5 novembre 1719, mort à Paris le 9 juin 1728; *Camille*, né le 25 octobre 1666, maréchal de camp des armées du roi, grand-maréchal de Lorraine l'an 1704, mort en décembre 1715, ſans alliance; *Philippe*, né le 29 juin 1673, mort l'an 1677; *Louis-Alfonſe-Ignace*, dit *le bailli de Lorraine*, né le 24 août 1675, chef d'eſcadre, tué au combat naval près de Malaga le 29 août 1704; *Anne-Marie*, né le 23 ſeptembre 1680, abbé de la Chaiſe-Dieu & de Montierander, mort de la petite vérole à Monaco le 19 octobre 1712; *Charles*, dit *le prince Charles*, né le 22 février 1684, grand-écuyer de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Picardie & d'Artois, qui a épouſé le 12 mai 1717, *Françoiſe-Adelaïde* de Noailles, dont il n'a point d'enfant; *Marguerite*, née le 17 octobre 1662, mariée le 26 juillet 1675, à *Nugno-Alvare* Pereira de Mello, duc de Cadaval en Portugal, morte à Lisbonne le 16 décembre 1730; *Françoiſe*, née le 28 février 1664, morte jeune; *Armande-Ferdinande*, née le 8 juillet 1668, morte à l'âge de 23 ans ſans alliance; *Iſabelle*, née le 12 juin 1671, morte au berceau; *Marie*, née le 12 août 1674, mariée le 13 juin 1688, à *Antoine* de Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois, &c. morte le 30 octobre 1724, en ſa cinquante-uniéme année; *Charlotte*, demoiſelle d'Armagnac, née le 6 mai 1678, morte le 21 janvier 1757; & *Marguerite* de Lorraine, née le 20 juillet 1680, morte l'an 1681.

XXIV. HENRI de Lorraine, II du nom, comte de Brionne, né le 15 novembre 1661, chevalier des ordres du roi, grand-écuyer de France en ſurvivance, dont il donna ſa démiſſion en mars 1712, mourut le 3 avril ſuivant. Il avoit épouſé le 23 décembre 1689, *Marie-Magdeléne* d'Eſpinai, fille & héritiere de *Louis*, marquis d'Eſpinai, & de Broon, & de *Marie-Françoiſe* de Couſin de Saint-Denys, morte le 12 décembre 1714, dont il a eu LOUIS, II du nom, qui ſuit; & *Marie-Louiſe* de Lorraine, demoiſelle de Brionne, née le 24 octobre 1693, morte ſans alliance le 18 octobre 1724. *Il a eu un fils naturel, appellé* le chevalier d'Orgon, *capitaine de cavalerie dans le régiment de Lambeſc.*

XXV. Louis de Lorraine, II du nom, prince de Lambeſc, comte de Braine & de Brione, baron de Pontarcy, Mareuil, la Vieille Tour, Orgon, &c. grand ſénéchal héréditaire de Bourgogne, gouverneur & lieutenant général pour le roi de la province d'Anjou, ville & château d'Angers, & du Pont de Cé, brigadier des armées de ſa majeſté, & meſtre de camp d'un régiment de cavalerie, né le 13 février 1692, ſervit d'abord dans les mouſquetaires du roi, puis fut fait meſtre de camp d'un régiment de cavalerie par la démiſſion du prince *Charles* de Lorraine, ſon oncle, au mois de mars 1708. Il ſervit en 1709, en Flandre, à la tête de ſon régiment, ſe trouva à la bataille de Malplaquet le 11 ſeptembre, & y reçut trois coups de ſabre ſur la tête. Il fut pourvu à titre de ſurvivance, du gouvernement d'Anjou, par la démiſſion du comte de Brione, ſon pere, qui en avoit obtenu la ſurvivance en 1689, en prêta ſerment entre les mains du roi à Verſailles le 14 mars 1712, & y fut reçu le 19 ſuivant. Ce prince eſt mort à Paris le 9 ſeptembre 1743, dans la cinquante-deuxiéme année de ſon âge. Il avoit été marié le 22 mai 1709, avec *Jeanne-Henriette-Marguerite* de Durfort, fille aînée de *Henri* de Durfort, duc de Duras, & de *Magdeléne* Eſchalart de la Marck, comteſſe de Braine. Il a laiſſé de ce mariage 1. *Louis-Charles* de Lorraine, comte de Brionne, né le 10 ſeptembre 1725, gouverneur & lieutenant général de la province d'Anjou, & gouverneur particulier des ville & château d'Angers, veuf ſans enfans, depuis le 2 février 1742, de dame *Louiſe-Charlotte* de Gramont, qu'il avoit épouſée le 3 de février 1740, morte à Paris le 2 février 1742, dans la dix-ſeptiéme année de ſon âge: elle étoit fille de *Louis-Antoine-Armand* duc de Gramont, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. & de dame *Louiſe-Françoiſe* d'Aumont de Crevant d'Humieres; 2. *François-Camille* de Lorraine, dit le *chevalier de Lorraine*, né le 31 octobre 1726, garde-marine; 3. *Jeanne-Louiſe* de Lorraine, demoiſelle de Lambeſc, non mariée; 4. *Henriette-Julie-Gabrielle* de Lorraine, mariée le 3 mai 1739, avec *Jacques* de Portugal Pereyra-Mello, duc de Cadaval; 5. *Charlotte-Louiſe* de Lorraine, non mariée; 6. *Agathe-Louiſe* de Lorraine, non mariée.

BRANCHE DES COMTES DE MARSAN.

XXIII. CHARLES de Lorraine, cinquiéme fils de HENRI de Lorraine, comte de Harcourt, d'Armagnac, &c. grand-écuyer de France, & de *Marguerite-Philippe* du Cambout, né le 8 avril 1648, fut comte de Marſan, ſire de Pons, prince de Mortagne, ſouverain de Bedeille, marquis d'Ambleville, baron de Mioſſens, &c. chevalier des ordres du roi, & mourut le 13 novembre 1708. Il avoit épouſé 1°. en mars 1683, *Marie* d'Albret, veuve de *Charles-Amanjeu* d'Albret, ſire de Pons, prince de Mortagne, &c. fille unique de *Céſar-Phœbus* d'Albret, comte de Mioſſens, &c. maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Guienne, & de *Magdeléne* de Guenegaud, morte ſans enfans le 13 juin 1692: 2°. le 22 février 1696, *Catherine-Thérèſe* de Matignon, marquiſe de Lonré, veuve de *Jean-Baptiſte* Colbert, marquis de Seignelai, miniſtre & ſecrétaire d'état, commandeur des ordres du roi, & fille de *Henri* de Matignon, comte de Thorigni, & de *Françoiſe* le Tellier de la Luthumiere, morte en couches le 7 décembre 1699, âgée de 39 ans, dont il eut CHARLES-LOUIS, qui ſuit; *Jacques-Henri*, prince de Lixein, grand-maître de la maiſon du duc de Lorraine, chevalier des ordres du roi, &c. né le 24 mars 1698, qui a épouſé le 19 août 1721, *Marguerite-Gabrielle* de Beauvau, fille de *Marc*, marquis de Beauvau, de Craon, &c. il fut tué le 2 de juin 1734, à la tête du pont de Philisbourg: il n'a point laiſſé d'enfans: & *Marie* de Lorraine, née le 7 décembre 1699, morte le 16 du même mois.

XXIV. CHARLES-LOUIS de Lorraine, prince de Pons, comte de Marſan, chevalier des ordres du roi, &c. né le 19 novembre 1696, a épouſé le premier mars 1714, *Elizabeth* de Roquelaure, fille de *Gaſton-Jean-Baptiſte-Antoine* duc de Roquelaure, lieutenant général des armées du roi, &c. & de *Marie-Louiſe* de Laval, dont il a eu *Gaſton-Jean-Baptiſte-Charles*, comte de Marſan,

Digitized by Google

né le 7 février 1721, brigadier des armées du roi, mort à Strasbourg le 1 mai 1743; il avoit épouſé le 15 juin 1739, *Marie-Louiſe* de Rohan Soubiſe; *Louis-Joſeph*, chevalier de Lorraine, né le 3 juillet 1724, mort le 13 janvier 1727; *Louis-Camille*, né le 18 décembre 1725; *Léopoldine-Elizabeth-Charlotte*, demoiſelle de Pons, née le 2 octobre 1716, mariée le 1 mars 1733, à *Joachim* de Zuniga-Soto-Mayor, comte de Belalcazar; *Louiſe-Henriette-Gabrielle*, demoiſelle de Marſan, née le 30 octobre 1718; & *Françoiſe-Marguerite-Louiſe-Elizabeth* de Lorraine, demoiſelle de Mirambault, née le 1 janvier 1723. * Flodoard, *in chron.* Sigebert, *in chron.* Guillaume de Nangis. Les archives de l'abbaye de Bouſonville. Alberic, *in chron.* Wipon, *hiſt. Conr. Sal.* Chantereau-le-Févre, *mémoires hiſtoriques des maiſons de Lorraine & de Bar.* Chriſtophe Juſtel, *hiſtoire de la maiſon d'Auvergne.* Du Chêne, *hiſtoire de Bar.* Godefroi. Du Bouchet. Sainte-Marthe & Vignier, *origine de la maiſon de Lorraine.* Auberi, *vie de S. Sigeb.* Champier, *chron. d'Auſt. & généal. duc.* Edmond du Boullai, *généal. des princes de Lorraine.* Richard de Waſſebourg, *antiq. de la Gaule belg.* François de Roſieres, *ſtemm. Loth. duc.* Merula. Ortelius. Cluvier, *géograph.* Le pere Anſelme, &c.

Voilà le nom de tous les princes de la maiſon de Lorraine, dont on peut voir les actions particulieres ſous leurs articles particuliers.

La maiſon de Lorraine porte coupé de quatre piéces en chef, ſoutenue de quatre en pointe, au 1 de *Hongrie*, au 2 de *Naples-Sicile*, au 3 de *Jéruſalem*, au 4 d'*Aragon*, au 5 & 1 de la pointe d'*Anjou-Ancien*, au 6 de *Gueldres*, au 7 de *Juliers*, au 8 de *Bar*, & ſur le tout d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alerions d'argent qui eſt de *Lorraine.* Les comtes de VAUDEMONT, & ducs de MERCŒUR, mettoient pour briſure ſur tout l'écu un lambel d'azur poſé en face. Les ducs de GUISE mettoient ce lambel de gueules en chef. Les ducs de MAYENNE écartelоient de Guiſe & d'Eſt, parti de Ferrare ſoutenu de France. Le dernier duc de MAYENNE écartelоit ſimplement de Guiſe & de Ferrare, coupé de France. Les ducs de CHEVREUSE écartelоient de Guiſe & de Cleves, parti de la Marck, contre-écartelé de Bourgogne moderne. Les ducs d'AUMALE écartelоient de Guiſe & de Bourbon. Les ducs d'ELBEUF mettoient à l'écu de Guiſe une bordure de gueules, que les comtes d'ARMAGNAC chargent de huit beſans d'or.

LORRAINE (Charles de) évêque de Verdun, & enſuite Jéſuite, étoit fils de HENRI de Lorraine, marquis de Moi, comte de Chaligni, &c. & de *Claude* marquiſe de Moi, veuve de *Georges* de Joyeuſe, ſeigneur de Saint-Dizier, &c. Il naquit à Kœurs le 17 juillet 1592, & fut élevé d'une maniere convenable à ſa naiſſance. Peu après la mort de ſon pere, arrivée en 1601, le duc Charles II, qui vouloit lui tenir lieu de pere, l'appella à la cour de Lorraine. Mais Erick de Lorraine, évêque de Verdun, ſon oncle, le demanda, prit ſoin de ſon éducation, & le fit élever chez lui. Son inclination pour les armes ſe manifeſta de bonne heure, mais ſon oncle s'efforça de la porter ailleurs, & crut pouvoir le deſtiner à être ſon ſucceſſeur. Il lui fit embraſſer dans ce deſſein l'état eccléſiaſtique, & l'envoya au collége de Pont-à-Mouſſon, où il penſoit qu'il pouroit ſe former aux études propres à cet état, & il y fit quelque ſéjour. Il n'avoit que dix-huit ans lorſqu'il fut envoyé à la cour de France, pour en obtenir l'agrément de l'évêché de Verdun, dont ſon oncle ſe démettoit en ſa faveur, & ce fut dans cette occaſion, que, ſans conſulter ſa jeuneſſe ni ſon défaut d'expérience, on l'invita à prêcher dans l'égliſe des Jéſuites de Paris. Le jeune orateur montra en cette rencontre beaucoup de zéle & de hardieſſe; ſon air de piété plut, ſon diſcours toucha: ſa naiſſance avoit attiré toute la cour à ſon ſermon, & toute la cour lui applaudit. Il demeura quelque temps à Paris, & y connut le ſaint évêque de Genève François de Salles, qui lui conſeilla de quitter au plutôt la cour de France, pour ne pas s'expoſer à être ébloui par ſon éclat, & il ſuivit ce conſeil. Il fut agréé pour l'évêché de Verdun, & ſe conduiſit d'abord plus en prince qu'en évêque. Mais des réflexions plus ſérieuſes, & l'onction de la grace qui les rendit efficaces, ne tarderent pas à le réduire à une vie plus conforme à la ſainteté que demande cet état. Il fut ſacré à Nancy en 1617, revint enſuite dans ſon diocèſe, & n'en ſortit plus que par néceſſité. Cependant craignant toujours que l'amour du monde, qu'il ſentoit bien n'être pas mort en lui, ne reprît le deſſus, il forma le deſſein de quitter ſon évêché, & d'entrer chez les Jéſuites, où il crut trouver un ſtyle plus ſûr, & il exécuta cette réſolution. Il ſe rendit ſecretement à Rome, vint deſcendre à la maiſon profeſſe des Jéſuites, & le général de cette ſociété le conduiſit au noviciat, après une ſimple audience du pape. La princeſſe ſa mere touchée de ſon exemple, conſacra depuis toute ſa vie à la retraite, & entra même en religion, où elle fut un modéle de pénitence. Charles de Lorraine, content de ſon nouvel état, s'y conſacra de plus en plus par la profeſſion, & quelque temps après il fut envoyé à Bourdeaux, pour y remplir la charge de ſupérieur de la maiſon profeſſe. Pendant qu'il l'exerçoit, il fut député de ſa province à Rome. Le duc de Lorraine prit cette occaſion pour ſolliciter le pape à l'élever au cardinalat. Mais le pere Charles l'ayant appris, répondit à un gentilhomme que le duc lui avoit envoyé: « Qu'ayant renoncé aux dignités » pour embraſſer la croix, il ſeroit auſſi coupable de- » vant Dieu, que ridicule devant les hommes, s'il » changeoit de ſentiment. » Il tint ferme à refuſer toute dignité dans l'égliſe. A ſon retour à Bourdeaux, il alla avec les ſiens s'offrir au ſervice des perſonnes attaquées de la peſte, qui commençoit à s'y faire ſentir: mais ſon général ne le laiſſa pas à ſon zéle, & l'envoya à Toulouſe pour y être ſupérieur de la maiſon profeſſe. L'air de cette ville paroiſſoit lui être contraire; on voulut l'engager à changer de demeure: « Il m'importe » bien moins de vivre, dit-il, que de demeurer où la » providence & l'obéiſſance m'ont placé. » Il pouſſa juſqu'à la fin la rigueur du carême, & malgré ſon affoibliſſement, l'évêque de Viviers l'ayant prié d'aſſiſter à la mort une dame de condition, il revint avec la fiévre, qui fut le commencement d'une maladie ſérieuſe. Il mourut le 28 d'avril 1631 dans la trente-neuviéme année de ſon âge. Ses obſéques furent honorés du concours de tous les ordres de la province, & en particulier Charles de Montchal, archevêque de Toulouſe, accompagné de pluſieurs prélats, voulut lui-même préſider à la cérémonie des funérailles. Depuis ſon entrée chez les Jéſuites, il avoit toujours montré beaucoup d'humilité, un grand détachement de tout ce qui n'eſt que paſſager, & avoit toujours paru plein de déſir pour l'éternité. Le pere de Laubruſſel, de la même compagnie, rapporte dans l'hiſtoire de ſa vie, imprimée à Nancy en 1733 *in*-12, un grand nombre de traits de ſa vertu, & de ſa tendre piété, que l'on peut voir dans l'ouvrage même, ſur-tout dans la quatriéme partie, où il traite principalement ce ſujet: cet ouvrage néanmoins ſent trop le panégyrique. On a de Charles de Lorraine deux ouvrages: 1. *La grandeur des devoirs des princes, & des dangers auxquels leur condition les expoſe.* 2. *Réflexions ſpirituelles, & ſentimens de piété du R. P. Charles de Lorraine*, de la compagnie de Jeſus, traduites de l'italien (par le pere François Baltus) à Dijon, 1720, *in*-12.

LORRIS, *cherchez* LAURIACUM.

LORRIS (Guillaume de) auteur François, poëte & juriſconſulte, vivoit du temps de S. Louis, vers l'an 1260. Il compoſa en vers le fameux roman de la Roſe, pour une dame dont il étoit devenu amoureux.

Cette piéce eſt une imitation de l'art d'aimer d'Ovide, avec

avec certaines réflexions morales. Jean Clopinel, dit de *Meun*, le continua quarante ans après la mort de Lorris. * La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. françoiſe.* Fauchet, &c.

LOS, Loos ou Borchloen, petite ville de l'évêché de Liége, capitale du comté de Los, & ſituée environ à cinq lieues de la ville de Liége, vers le ſeptentrion occidental. * Mati, *diction.*

Le comté de Los a eu autrefois ſes comtes particuliers, dont nous allons donner la liſte généalogique: aujourd'hui il fait partie des états de l'évêque de Liége. Ce pays eſt entre la Hasbaye au midi, & la Campine liégeoiſe au nord, ayant le duché de Brabant au couchant, & celui de Limbourg au levant. Ses principaux lieux ſont Los, capitale, Tongres, Saint-Tron, Herck, Haſſelt & Bilſen. On donne quelquefois une plus grande étendue au comté de Los, & l'on y comprend toute la Campine liégeoiſe, avec le comté de Horn. * Mati, *diction.*

Liste généalogique des comtes de Los.

Charlemagne, pour récompenſer la valeur & les ſervices d'un de ſes capitaines, nommé Oger, Danois de naiſſance, lui donna le comté de Los l'an 801. *Oduiſe*, *Berenger*, & *Angelran*, ſes fils & petits-fils, lui ſuccederent, ſelon Jean Mantel, juſqu'en 910, auquel temps cette premiere race ayant été éteinte, *Rodolphe*, fils cadet de Reinier II, comte de Hainaut, en prit poſſeſſion, & le tranſmit à ſes deſcendans.

I. Rodolphe épouſa, dit-on, la fille d'*Algelran*, & ce fut de ce chef qu'il obtint le comté de Los. Il en eut deux fils & une fille, Arnoux I, qui ſuit; *Louis*, qui continua la poſtérité, & qui épouſa 1°. *Adelaide* de Limbourg: 2°. *Lutgarde*, fille du comte de Thoux; *Catherine*, mariée à *Louis* I comte de Chiny.

II. Arnoux I ſe maria deux fois. Sa premiere femme, dont on ignore le nom, lui laiſſa pour fils, Arnoux II, qui ſuit: ſa deuxième femme, nommée *Lutgarde*, comteſſe de Warême en Hasbaye, n'eut point d'enfans.

III. Arnoux II épouſa *Lutgarde*, fille du comte de Gand. Il n'en eut point d'enfans, & mourut en 1014, après avoir inſtitué ſon héritier du comté de Los & de ſes biens *Baudri*, évêque de Liége, fils de ſon oncle Louis. Baudri tranſporta ces héritages à ſon frere Arnoux III, qui ſuit.

IV. Arnoux III mourut ſans enfans l'an 1021, & eut pour ſucceſſeur Otton ſon frere, qui ſuit.

IV. Otton s'allia à *Lutgarde*, née comteſſe de Namur: pluſieurs hiſtoriens l'appellent *Emme*. Leurs enfans furent, Emmon, qui ſuit; Otton, pere de Gilbert, *tige des comtes de* Duraz; & *Marguerite*, mariée à *Wilharde*, adminiſtrateur de la Gueldre. Otton mourut vers 1067.

V. Emmon eut pour enfans Arnoux IV, qui ſuit; *Sophie*, ducheſſe de Hongrie; *Gertrude*, qui épouſa *Guillaume*, fils aîné d'*Euſtache* II, comte de Boulogne, & d'*Ide*, ducheſſe de la Baſſe-Lorraine.

VI. Arnoux IV, comte de Los, eut pour femme *Adelaide* de Dieſt, & pour enfans, Arnoux V qui ſuit; *Thierri*; *Reynald*, chanoine de Liége, & prévôt de Foſſe; *Henri*; & deux filles qui épouſerent les ſeigneurs d'Arckel & de Reneſſe.

VII. Arnoux V ſe ſignala en divers combats, & fonda en 1135 le monaſtere d'Averborde pour des chanoines de l'ordre de Prémontré. Il avoit épouſé *Agnès*, fille du duc de Baviere, dont il eut Louis I, qui ſuit; *Philippe*, mort vers 1164; *Gérard*; Jean, *tige des ſeigneurs* de Coswarem, qui eut pour fils *Robert* de Ghoër, chevalier, ſieur de Bierlos & de Coſwarem; deux filles, *Agnès* & *Emme* de Los, dont on ne ſait rien. On ignore la date de la mort d'Arnoux.

VIII. Louis I eut diverſes guerres avec ſes voiſins. Il épouſa *Agnès*, fille de *Gérard*, comte de Reyneck, & d'*Hadvige* de Caſtel, dont il eut ce comté pour dot. Leurs enfans furent, *Louis*, mort en 1167, avant ſon pere; Gerard, qui ſuit; *Hugues*, mort de même que ſa femme, en 1172. *Adelaide*, femme de *Gilbert* de Duraz; *Agnès*, mariée à *Otton*, duc de Baviere; *Gertrude*, mariée à *Albert* II, comte de Moha. Louis I mourut en 1171: il eſt enterré à Los.

IX. Gerard, comte de Los & de Reyneck, fonda en 1182, la célébre abbaye de Herkenrode. Il fit deux fois le voyage d'Outremer. Il épouſa *Marie*, fille de *Henri* III, comte de Gueldre, dont il eut: Louis II, qui ſuit; *Gérard*, qui eut le comté de Reyneck; *Henri*, chanoine de Liége, puis marié à *Mathilde*, comteſſe de Vienne, veuve de *Lothaire* comte de Hochſtade; *Arnoux*, ſeigneur de Zuylres, qui épouſa *Adelaide*, fille du comte de Louvain; *Guillaume*, tué en Zélande l'an 1206; *Thierri*, qui ſe croiſa; Arnoux VI, *qui continua la lignée rapportée ci-après*; & eut quatre filles qui contracterent d'illuſtres alliances. Gérard, leur pere, acheta le comté de Duraz, avec l'*advocatie* de Saint-Tron, de *Conon* & de *Pierre* de Duraz qui n'avoient point d'enfans. Gérard fut tué au ſiége d'Acre en 1191. Son corps fut apporté à Herkenrode.

X. Louis II, comte de Los & de Duraz, épouſa *Ide*, héritiere du comte de Hollande, & fille de *Thierri* VIII. Guillaume leur oncle les dépouilla de cet héritage après une ſanglante bataille. Louis mourut en 1218, & Ide en 1213, ſans laiſſer d'enfans. Ils ſont inhumés à Herkenrode.

X. Arnoux VI, frere de Louis II, devint l'un des plus puiſſans ſeigneurs du pays, par l'alliance qu'il contracta avec *Jeanne*, héritiere du comté de Chiny. Il vivoit encore en 1271. Il laiſſa pour enfans, Jean, qui ſuit; *Louis*, qui eut le comté de Chiny; *Henri*, qui entra dans l'état eccléſiaſtique; *Gérard*, ſeigneur de Chavancy, près de Montmédy; *Arnoux*, prévôt de Cologne, puis évêque de Châlons, où il mourut l'an 1309; *Jeanne*, épouſe de *Thierri*, ſeigneur de Fauquemont; *Julienne*, femme de *Nicolas*, ſeigneur de Quevraing; *Iſabelle*, mariée à *Thomas* de Coucy, ſeigneur de Vervin.

XI. Jean, comte de Los & de Duraz, épouſa 1°. une fille de *Guillaume*, comte de Juliers, dont il eut Arnoux VII, qui ſuit; *Louis*, qui ne ſuccéda point au comté de Chiny après la mort de ſon oncle *Louis* V, comme le prétend Mantel; *Guillaume*, ſeigneur de Neuchâteau en Ardenne, & qui eut une fille unique, laquelle épouſa *Evrard*, comte de la Marck & d'Aremberg, d'où ſont ſortis pluſieurs ſeigneurs illuſtres. Jean épouſa 2°. *Iſabelle*, dame de Condé, dont il eut, *Jacques*, chanoine de Liége, & prévôt de S. Denys, mort en 1330; *Jean*, ſeigneur d'Agimont, de Watck, & de Givet, marié à *Marie* de Flavi, dont il n'eut qu'un fils. Jean comte de Los mourut en 1279.

XII. Arnoux VII épouſa en 1280 *Marguerite*, fille de *Philippe* comte de Vienne, & de *Marie* dame de Parweis: leurs enfans furent, Louis, qui ſuit; *Jean* & *Arnoux*; *Mathilde*, mariée à *Godefroi*, fils de *Thierri*, ſeigneur d'Heinsberg, à qui elle porta en dot la terre de Voguelſang; *Marie*; *Jeanne*, mariée à *Arnoux* de Weſemale, puis à *Guillaume* d'Ozeille; *Marguerite*, qui épouſa *Guillaume* de Neuchâteau, à qui elle apporta en dot le château de Duraz avec ſes appartenances. Arnoux VII mourut l'an 1328, s'étant démis depuis quelques années de l'adminiſtration de ſes comtés.

XIII. Louis III, comte de Los & de Chiny, épouſa en 1316 *Marguerite* de Lorraine, dont il n'eut qu'une fille qui mourut en bas âge en 1336. Il laiſſa quelques bâtards.

XIII. Thierri, qui n'ayant point eu d'enfans mâles, laiſſa ſon comté de Los à *Thierri* d'Heinsberg, ſon neveu. Le chapitre de Liége s'y oppoſa; prétendant que ce comté lui avoit été donné dès l'an 1040 par un comte de Los. Malgré cette oppoſition, Thierri en fut inveſti.

Digitized by Google

Il mourut en 1346. Il avoit épouſé *Cunegonde*, fille d'*Evrard*, comte de la Marck, dont il n'eut point d'enfans. Il établit pour ſon héritier GODEFROI d'Alembroug, ou d'Heinsberg, qui ſuit.

XIV. GODEFROI prit le titre de comte de Los. Il avoit épouſé *Philipote* de Fauquemont. Engelbert évêque de Liége, lui ayant diſputé le comté de Los, Godefroi le vendit à Arnoux de Rumigny & à Guillaume de Hamal. Ceux-ci, après quelques conteſtations, céderent à certaines conditions, le comté de Los à l'égliſe de Liége en 1367, & depuis ce temps il lui eſt demeuré uni. * Extrait de l'*hiſtoire eccléſiaſtique & civile du duché de Luxembourg & comté de Chiny*, par le pere Bertholet, jéſuite, tom. V, *in*-4°. Ce pere a tiré cette liſte d'un ouvrage de Mantel, qui a pour titre: *Hiſtoriæ Loſſenſis libri decem, autore R. patre Joanne Mantelio, Auguſtiniano, S. theologiæ doctore. Cui adjuncta ſunt diplomata Loſſenſia, privilegia, paces, pacta, donationes, infeudationes, &c. Nec non recollectio edictorum, conſtitutionum, declarationum, jurium, &c. cum topographia ſeu deſcriptione urbium, pagorum & locorum ejuſdem comitatûs: labore & ſtudio Domini Laurentii* ROBYNS, *juris utriuſque doctoris & advocati Leodienſis.* A Liége 1717, *in*-4°.

LOSA DE CORDOUE (Élizabeth) Eſpagnole, ſavoit les langues latine, grecque & hébraïque, & raiſonnoit ſi ſavamment de théologie, que les docteurs lui donnerent place dans les univerſités. Après la mort de ſon mari, elle ne s'employa plus qu'aux œuvres de piété, & mourut ſaintement le 5 mars 1564, âgée de 73 ans. * Hilarion de Coſte, *éloge des dames illuſtres.* Nicolas Antonio, *biblioth. hiſpan.*

LOSEO (Alexandre) juriſconſulte, natif d'Avigliano dans le Piémont, mourut à Turin le 7 janvier 1571. Il a écrit, *Comment. in tertium cod. L. in § Præterea inutilis inſtit. de inutili ſtipulatione, &c.* * Ghilini, *theatr. d'huom. letter.*

LOSME DE MONCHESNAY (Jacques) né à Paris le 4 mars 1666, étoit fils d'un procureur au parlement. M. Baillet auroit pu lui donner rang parmi ſes enfans célébres, puiſque dès l'âge de quinze ans il s'étoit déja diſtingué ſur le Parnaſſe. Bayle dans une lettre qu'il lui écrivit, datée de Roterdam le 31 d'octobre 1686, loue les épigrammes imitées de Martial, qu'il lui avoit envoyées, & lui applique ce mot de Claudien:

Primordia tanta
Vix pauci meruere ſenes.

Prévenu alors de ſentimens qu'il abandonna dans la ſuite, il crut qu'il lui étoit permis de faire valoir ſur le théatre ſon talent pour la poëſie, & il donna pluſieurs piéces à l'ancien théatre Italien, ſavoir, *la cauſe des femmes*, qui fut repréſentée au mois de décembre 1687: *la critique* de cette piéce jouée au mois de février ſuivant, du moins ſelon le récit du ſieur Maupoint dans ſa Bibliothéque des théatres: *Mezetin grand ſophi de Perſe*, repréſentée en juillet 1689; *le phénix, ou la femme fidéle*, en octobre 1691; & enfin les *ſouhaits*, au mois de décembre 1693. On aſſure que chacune de ces piéces reçut de grands applaudiſſemens; mais que le *Phénix* fit encore plus d'honneur à l'auteur. Il a été encore plus heureux d'avoir reconnu dans la ſuite la vanité de cette occupation, & l'on prétend que c'eſt avec ſincérité qu'il appelloit ſes comédies les péchés de ſa jeuneſſe. En 1693, il fit imprimer une traduction de la harangue de Cicéron pour Milon; il y mit ſon nom, & y prit la qualité d'avocat au parlement. En 1702, il donna trois ſatyres, dont une eſt contre les femmes. On dit dans ſon éloge imprimé dans le *Mercure* de ſeptembre 1740, qu'elles furent extrêmement goutées. Nous ſavons que des gens de lettres fort connus en ont penſé, & en penſent encore fort différemment. Il écrivit contre le théatre une lettre en forme de diſſertation qu'il adreſſa au célébre M. Deſpreaux, ſon ami: elle a été imprimée dans le tome VII, part. 2 des *Mémoires de littérature & d'hiſtoire*, recueillis par le P. Deſmoletz, de l'Oratoire. M. de Monchefnay s'étant marié à une demoiſelle de Chartres, il ſe retira dans cette ville vers 1720, tant pour plaire à celle qu'il avoit épouſée, que par une eſpéce de néceſſité où l'avoient réduit les diminutions conſidérables que ſa fortune avoit ſouffertes par le fameux ſyſtême. Sur la fin de ſes jours on le ſolicita de fournir de nouveaux éclairciſſemens ſur la vie, les ouvrages, le génie & la conduite particuliere de M. Boileau Deſpreaux, avec qui il avoit eu une longue & étroite liaiſon. Il ſe rendit à cette demande; & c'eſt ce qui a produit le *Boleana*, dont on a enrichi la belle édition des œuvres de M. Deſpréaux, que la veuve Allix a donnée à Paris en 1740, en 2 vol. *in*-4°, & dont M. l'abbé Souchay, de l'académie des belles-lettres, eſt l'éditeur. Le *Boleana* a auſſi été imprimé *in*-12, & réimprimé en 1747, avec des notes & des additions, au tome V de l'édition *in*-8° des œuvres de Boileau Deſpreaux, donnée par M. le Fevre de S. Marc. M. de Monchefnay eſt mort à Chartres le 16 juin de l'année 1740. On a trouvé parmi ſes papiers un nombre de ſatyres, d'épîtres, de traductions ou d'imitations de Martial, & autres piéces, preſque toutes en vers françois, qu'il n'avoit pas jugé à propos de faire imprimer. * *Voyez* ſon éloge dans le *Mercure* cité dans cet article; & le ſupplément du *Parnaſſe françois*, par M. Titon du Tillet, 1743, *in-fol.* Dans le *Journal des ſavans* du mois de mai 1741, il y a une lettre de M. de Fontenelle, où ce célébre académicien s'inſcrit en faux contre quelques endroits du *Boleana*. On trouve quelques particularités qui concernent M. Loſme de Monchefnai dans les lettres de M. Rouſſeau, tome II, 2 part. p. 107, 117.

LOS REYES, *cherchez* LIMA.

LOSSIUS ou LOSS (Luc) Allemand, Luthérien, enſeigna long-temps à Lunebourg, & y mourut le 8 juillet 1582. Il compoſa divers traités de grammaire, des notes ſur les quatre évangeliſtes, ſur les actes des apôtres, ſur l'épître de S. Paul aux Romains, ſur les pſeaumes, un abrégé de toute la bible, &c. * *Conſultez* Chytræus, Melchior Adam, Geſner, &c. Le Long, *biblioth. ſacra.*

LOSTANGES, château dans le bas Limoſin, a donné ſon nom à une maiſon, qui étoit conſidérable dès le XII ſiécle.

I. JEAN-AIMAR de Loſtanges, chevalier, puîné de cette maiſon, épouſa le 27 ſeptembre 1446, *Antoinette* de Vayrines, dite *de Limeuil*, dame de Sainte-Alvere en Périgord, dont il eut *Gui*, mort ſans poſtérité; & JEAN, dit *Janicot* de Loſtanges, qui ſuit.

II. JEAN, dit *Janicot* de Loſtanges, chevalier, ſeigneur de Sainte-Alvere, épouſa par contrat du 3 janvier 1508, *Marie* de Salagnac, fille de *Jean*, ſeigneur de la Motte-Fenelon, maître d'hôtel ordinaire du roi, & de *Catherine* de Lauzieres-Themines, dont il eut entr'autres enfans, BERTRAND, qui ſuit; & *François* de Loſtanges, qui a fait la branche des ſeigneurs de Palhiez en Saintonge.

III. BERTRAND de Loſtanges, chevalier, ſeigneur de Sainte-Alvere, laiſſa de *Marie* de Montberon HUGUES, qui ſuit.

IV. HUGUES de Loſtanges, chevalier, ſeigneur de Sainte-Alvere, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de ſa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, ſervit les rois Charles IX & Henri III, & épouſa *Galiotte* de Gourdon de Genouillac, fille de *Jean*, baron de Vaillac, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur du château Trompette, &c. & de *Jeanne* le Brun, dame de Boiſſet, dont il eut JEAN-LOUIS, qui ſuit; & LOUIS-FRANÇOIS, qui a fait *la branche des marquis de* BEDUER, *rapportée ci-après.*

V. Jean-Louis de Loſtanges, chevalier, baron de Sainte-Alvere, &c. laiſſa d'*Elizabeth* de Cruſſol, fille de *Jacques*, duc d'Uſés, pair de France, chevalier des ordres du roi, & de *Françoiſe* de Clermont-Tonnerre, Emanuel-Galliot, qui ſuit; *Hugues*, abbé de la Nouvel-les-Gourdon; *Galeotte*, mariée à *Gui* Gontaut-Biron, ſeigneur de Lanzac; *Henriette*, alliée à *Jean* Phelippe, ſeigneur de Saint-Viance; *Suſanne*, prieure perpétuelle de Liſſac; & *Jeanne* de Loſtanges, religieuſe au même monaſtère.

VI. Emanuel-Galliot de Loſtanges, chevalier, marquis de Sainte-Alvere, &c. ſénéchal & gouverneur de Querci, a laiſſé de *Claude-Simonne* Eberard de Saint-Sulpice, dame du Vigan, &c. veuve de *Guyon* de Touchebœuf, comte de Clermont-Vertillac, Louis, qui ſuit; *Chriſtophe*, archidiacre de Cahors; *Emanuel*, comte de Sainte-Alvere, gouverneur & ſénéchal de Querci, ci-devant capitaine du régiment de la Marine; *Louis*, ſeigneur d'Uſſel; *François*, dit *le chevalier de Sainte-Alvere*; & *Marie* de Loſtanges, alliée à *Henri* de Beaumont, ſeigneur du Repaire.

VII. Louis de Loſtanges, chevalier, marquis de Sainte-Alvere, baron du Vigan, ſénéchal & gouverneur de Querci, chevalier de l'ordre de S. Louis, perdit un œil à la bataille de Senef, & fut noyé dans la riviere de Dordogne en décembre 1705. Il avoit épouſé *Roſe* de Cadrieu, fille de *Louis* marquis de Cadrieu, & de *Marie* de Saint-Nectaire de Veyrieres, dont il a eu Louis-Emanuel, qui ſuit; & *Claude* de Loſtanges, demoiſelle de Sainte-Alvere.

VIII. Louis-Emanuel de Loſtanges, marquis de Sainte-Alvere, &c. ſénéchal & gouverneur de Querci, a épouſé en 1719 *Marie* de Larmandie de Longua, dont il a, 1. Armand-Louis-Marie, qui ſuit. 2. *Alexandre-Roſe* de Loſtanges, marquis de Cadrieu, né le 18 octobre 1723, capitaine de dragons. 3. *N.* de Loſtanges, né en 1733, chanoine de l'égliſe de Paris, en 1757. 4. *Marie-Julie*, mariée à *François-Saturnin* de Gallard, marquis de Terraube. 5. *N.* mariée à . . . . 6. *N.* demoiſelle de Cadrieu.

IX. Armand-Louis-Marie, marquis de Loſtanges, meſtre de camp du régiment des cuiraſſiers du roi, premier écuyer de Madame *Adelaïde* de France, a épouſé le 8 mai 1754, *Marie-Elizabeth-Charlotte-Pauline* de Gallucio de l'Hôpital, fille de *Paul* Gallucio, marquis de l'Hôpital, chevalier des ordres du roi, & de celui de S. Janvier, aujourd'hui ambaſſadeur extraordinaire en Ruſſie, & d'*Elizabeth-Louiſe* de Boulogne, dont un fils nommé *Henri*, tenu ſur les fonts de baptême le 23 juin 1756, par M. le dauphin, & Madame Adelaïde; & un autre né en 1757.

Branche des marquis de Beduer.

V. Louis-François de Loſtanges, chevalier, ſecond fils de Hugues de Loſtanges, ſeigneur de Sainte-Alvere, & de *Galiotte* de Gourdon de Genouillac, fut baron de Beduer dans le haut Querci, ſervit les rois Henri IV & Louis XIII, dans leurs armées en qualité de colonel d'un régiment d'infanterie. Ce fut en ſa faveur que la terre de Beduer fut érigée en vicomté en 1610. Il épouſa 1°. *Jeanne* de Luzech, veuve & donataire de *Jean* de Narbonnez, baron de Puilaunez & de Beduer, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Jeanne* de Marqueyſſac, veuve de *N.* de S. Aſtier, ſeigneur de Botic, dont il eut Jean-Louis, qui ſuit; & *Elizabeth* de Loſtanges, religieuſe de l'abbaye de la Regle à Limoges.

VI. Jean-Louis de Loſtanges, chevalier, comte de Beduer, capitaine commandant le régiment de Candale cavalerie, fut député de la nobleſſe de Guienne; puis en 1649 de la nobleſſe de Perigord aux états généraux. Il avoit épouſé *Françoiſe* de Gourdon-de-Genouillac, fille de *Jean*, ſeigneur de Reilhac, & de *Catherine* dame de Corn & de Sonac, dont il eut François-Louis, qui ſuit; *Jean-François*, & *Jacques*, Capucins; Jean-Margarit, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* Felzins *&* Cusac, *rapportée ci-après*; *Claude-Simonne*, mariée à *Laurent* Veruaix, ſeigneur de Maſclac; & *Catherine* de Loſtanges, prieure perpétuelle de Liſſac.

VII. François-Louis de Loſtanges, chevalier, marquis de Beduer, fut capitaine de cavalerie dans le régiment de Sauſſai, puis colonel du régiment des milices de Rouergue, fut bleſſé & fait priſonnier près de Francfort en 1674, & mourut en 1692. Il avoit épouſé *Marie-Renée* Menardeau, fille de *Claude* Menardeau, ſeigneur de Champré, doyen du parlement, conſeiller d'état, directeur & contrôleur général des finances, & de *Catherine* Henri, morte le 24 août 1719, dont il eut Louis-Henri, qui ſuit; *Jean-Joſeph*, religieux Auguſtin; *Emanuel* marquis de Loſtanges, capitaine de cavalerie dans le régiment de Vaillac, tué en Flandre en 1702; *Jacques*, dit *le chevalier de Beduer*, capitaine de cavalerie dans le régiment de Vivans Saint-Chriſtau, tué à la bataille de Fridlinguen en 1702; *Laurent*, dit *le marquis de Loſtanges*, capitaine de cavalerie dans le régiment de Vivans, depuis de Beaujeu, bleſſé au combat de Leffingue en 1708; Laurent, dit *le chevalier de Beduer*, capitaine dans le régiment de Lannoi, bleſſé à la bataille de Malplaquet en 1709, *dont il ſera parlé après ſon frere aîné*; *Laurent*, baron de Bullac, cornette dans le régiment de Vivans, tué à la premiere bataille d'Hochſtet; *Françoiſe*, religieuſe à Liſſac; *Catherine*, mariée à *Antoine* de Laſcaſes de Roquefort, ſeigneur de Saint-Paul; *Jeanne*, alliée à *Louis* de Lamothe ſeigneur de Flomont; *Catherine-Marguerite*, religieuſe à la Préſentation de Senlis; & *Barbe* de Loſtanges, religieuſe à la Viſitation de Villefranche en Rouergue.

VIII. Louis-Henri de Loſtanges, chevalier, comte de Beduer, ſeigneur de Corn, &c. a été bleſſé à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690, commandant un eſcadron du régiment du Roſel: & de ſon mariage avec *Françoiſe* du Mont, il a eu pour enfans, 1. *Louis*, marquis de Beduer, marié en 1729, à *Marie-Antoinette-Charlotte* du Maine du Bourg, fille du marquis du Bourg, & de *N.* demoiſelle de Rebé, & petite fille & cohéritiere du maréchal du Bourg, mort ſans enfans le 11 ſeptembre 1746. 2. *Jean-Louis* comte de Corn, après la mort de ſon frere marquis de Beduer, marié en 1743 avec *Marie-Pulcherie-Anaſtaſie* de Foucaud d'Alzon, barone de Sonac, Mandens, &c. fille de *Jean-Pierre* de Foucaud d'Alzon, baron de Brens, S. Felix, &c. préſident au parlement de Toulouſe, & de *Marguerite* d'Aignan d'Orbeſſan. Il eſt mort en ſon château de Beduer en Quercy le 27 décembre 1755, ſans enfans. Par ſon teſtament il laiſſe la dame ſon épouſe ſon héritiere, à la charge de rendre ſes biens à un mâle du nom de Loſtanges, à ſon choix. 3. *Marie-Renée* de Loſtanges de Poujoula, nommée par ſon pere coadjutrice de ſa grand-tante au prieuré de Liſſac, & depuis prieure du même monaſtère.

VIII. Laurent de Loſtanges, ſeigneur de Jarnioſt en Lyonnois, mort en 174 . . . . brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre de S. Louis, lieutenant colonel du régiment d'Aquitaine, cavalerie, a laiſſé de ſon mariage avec *Jeanne* Deſmaretz, *Jean-Baptiſte*, capitaine de cavalerie au régiment d'Aquitaine, & chevalier de S. Louis, mort âgé de 26 ans en 174.... ſans avoir pris d'alliance; Louis, qui ſuit; & quatre filles, *Anne*, née en novembre 1725, mariée en ſeptembre 1746, à *Jean-Joſeph* de Cornely, ſeigneur de Cambolit; *Marie*, née en octobre 1733, élevée à S. Cyr; *Marie*, née en janvier 1735, religieuſe à Liſſac; & *Marie-Charlotte*, née en août 1737.

IX. Louis de Loſtanges, ſeigneur de Jarnioſt en Lyonnois, né en 1734, d'abord cornette dans le régiment d'Aquitaine en 1741, & aujourd'hui dans le ré-

Digitized by Google

giment des cuiraſſiers, eſt chef de la branche de Beduer.

Branche des seigneurs de Felzins, et de Cusac.

VII. Jean-Margarit de Loſtanges, fils puîné de Jean-Louis, comte de Beduer, & de *Françoiſe* de Gourdon-de-Genouillac, fut marquis de Felzins, ſeigneur de Cuſac en Rouergue, capitaine dans le régiment de monſeigneur le duc de Bourgogne cavalerie, & mourut en Flandre en 1691. Il avoit épouſé *Marguerite* de Corn-d'Ampare, fille de *François*, ſeigneur de Beaumont, & de *Catherine* de Palhaſſe, dont il a eu Jean-François, qui ſuit; *Iliacinthe*, chevalier de Felzins, capitaine dans le Royal-Rouſſillon, cavalerie; *Raimond* comte de Loſtanges, chevalier de S. Louis, colonel du régiment de Loſtanges, infanterie, qui ſe ſignala au ſiége d'Aire en 1710, & mourut le 8 avril 1713; *Anne*, mariée à *Antoine* ſeigneur de Peret; & *Marie* de Loſtanges, religieuſe Malteiſe à l'hôpital de Beaulieu.

VIII. Jean-François de Loſtanges, ſeigneur de Cuſac, cornette du régiment de monſeigneur le duc de Bourgogne dans la compagnie de ſon pere, a épouſé le 10 août 1711, *Françoiſe* de Launothe, dont eſt né Hugues de Loſtanges, qui ſuit.

IX. Hugues de Loſtanges, ſeigneur de Cuſac, cornette dans le régiment Royal-Rouſſillon, a épouſé *Catherine-Foy* de Cauſſanel, dont il a pluſieurs enfans. * *Mémoires domeſtiques.*

Loſtanges *porte d'argent au lion de gueules, armé, lampaſſé, couronné d'azur à l'orle de cinq étoiles de gueules.*

LOT, riviere de France, en latin *Loda* ou *Olda*, ſort du Gevaudan, où elle a ſa ſource au village d'Oler, à trois lieues de Mande. Enſuite elle traverſe le Rouergue au ſeptentrion, entre dans le Querci, paſſe à Cahors, puis à Villefranche dans l'Agenois, & ſe jette enfin dans la Garonne proche d'Aiguillon, après avoir reçu la Trieure en Rouergue, au-deſſous d'Aiguillon, la Sale, le Vert & la Maſſe en Querci, avec la Baize, qui vient de Nerac en Agenois, &c. Le Lot porte le nom d'*Olt* depuis ſa ſource qui eſt dans les Cevennes, juſqu'à Entraigues. * Sanſon. Baudrand.

LOTH, fils d'*Aran*, petit-fils de *Tharé*, natif d'une ville des Chaldéens, quitta ſon pays, & accompagna Abraham ſon oncle en Egypte. Il le ſuivit auſſi dans le pays de Chanaan, l'an du monde 2113, & 1922 avant J. C. Dans la ſuite, parceque ſes troupeaux & ceux d'Abraham s'étoient fort multipliés, ils furent contraints de ſe ſéparer l'an 2115 du monde, & 1920 avant J. C. pour éviter la ſuite des querelles, qui commençoient à ſe former entre leurs paſteurs. Loth choiſit le pays qui étoit autour du Jourdain, & habita dans Sodome. Codorlahomor ou Chedorlaomer, roi des Elamites, après avoir défait les cinq petits rois de la Pentapole qui s'étoient révoltés contre lui, enleva Loth avec ſa famille & ſes troupeaux, comme une partie de ſa conquête, l'an 2123 du monde, & 1912 avant J. C. Abraham défit ce roi, & ramena Loth avec ce qui lui avoit été enlevé. Depuis, Dieu voulant détruire les cinq infames villes de la Pentapole, envoya trois anges à Sodome, qui logerent dans la maiſon de Loth. Comme ils avoient pris la forme de jeunes hommes, les Sodomites en les voyant, furent embraſés d'une paſſion abominable, & allerent en grand nombre chez Loth, qu'ils voulurent obliger de leur remettre ces jeunes hommes. Loth réſiſta à ces brutaux; & après qu'ils eurent été frapés d'aveuglement, il ſortit de cette ville maudite, & ſe retira ailleurs avec ſa femme & deux filles qu'il avoit. Cette femme tournant la tête, contre l'expreſſe défenſe des anges, fut changée en ſtatue de ſel. Loth s'alla cacher dans une caverne. Ses filles croyant que la race des hommes étoit périe, enyvrerent leur pere, & pendant ſon yvreſſe, conçurent de lui chacune un fils, dont ſortirent deux grands peuples, les Moabites & les Ammonites: ceux-là de Moab, fils de l'aînée; & ceux-ci d'Ammon, fils de la plus jeune. Ce fut l'année de l'embraſement de Sodome, l'an du monde 2138, & 1897 avant J. C. On ne ſait rien, ni de la durée, ni de la fin de la vie de Loth. On ignore auſſi le lieu de ſa ſépulture. On a montré un tombeau ſous le nom de Loth, & on a prétendu avoir découvert le corps de ſa femme, pétrifiée en ſtatue de ſel; mais toutes ces relations ſont ſi fabuleuſes & ſi fautives, qu'elles ne méritent pas qu'on y ajoute aucune croyance. * *Geneſe*, 11, 14, 19. Joſéphe, *l.* 1, *antiquités judaïques.* Salian & Torniel, *in anal.*

LOTHAIRE, I du nom, empereur d'Occident & roi d'Italie, étoit fils de Louis, I du nom, roi de France, & empereur d'Occident, ſurnommé *le Débonnaire*, qui l'aſſocia à l'empire dans une aſſemblée générale de ſes états, tenue l'an 817 à Aix-la-Chapelle. Il fut couronné roi de Lombardie à Modoëce, par l'archevêque de Milan l'an 821, & empereur à Rome par le pape Paſchal I, le jour de la fête de Pâque, 5 avril 823. Le roi Louis *le Pieux* ou *Débonnaire*, ſon pere, avoit épouſé *Ermengarde*, dont il eut entr'autres enfans Lothaire; *Pepin*, roi d'Aquitaine; & *Louis*, roi de Germanie. Son ſecond mariage avec *Judith*, & les intrigues des grands aliénerent de lui l'eſprit de ſes enfans. Lothaire ſe ſaiſit de ſa perſonne l'an 833, & l'enferma dans S. Medard de Soiſſons pour le faire dégrader après une pénitence publique. Cet attentat fut exécuté, & ce prince fut rétabli dans la ſuite, de la maniere qu'on le voit dans ſon article. Après ſa mort, Lothaire s'étant mis dans l'eſprit que ſon droit d'aîneſſe & ſa qualité d'empereur, devoient le rendre ſouverain ſur ſes freres, voulut ſoutenir ſes droits prétendus les armes à la main. Louis & Charles ſes freres lui réſiſterent; & ayant uni toutes leurs forces enſemble, le défirent entierement à Fontenai, dans le diocèſe d'Auxerre, le 25 juin 841. On dit qu'en cette occaſion il demeura un ſi grand nombre de François ſur la place, qu'on n'avoit pas encore vu de bataille plus ſanglante. L'année ſuivante, Lothaire ayant encore été battu & mis en fuite par ſes freres, s'accommoda enfin avec eux, & retint pour ſon partage l'Italie, la Belgique, depuis dite *Lorraine*, la Provence, & la Bourgogne. Enfin dégouté du monde, il partagea ſes états entre ſes fils, & prit l'habit de religieux dans l'abbaye de Prum, où il mourut la nuit du 28 au 29 ſeptembre 855, âgé de 60 ans, après avoir tenu l'empire pendant 15 années: il fut enterré dans l'égliſe de S. Sauveur. *Voyez* ſa poſtérité rapportée à FRANCE. * Eginhard. Thegan. Reginon. Nithard. Les annales de Metz, de S. Bertin. La vie de Louis *le Débonnaire*. Le pere Anſelme, &c.

LOTHAIRE II, empereur & duc de Saxe, fils de Gebhard, comte d'Arnsberg, & de *Hedwige*, burgrave de Nuremberg, fut élu le 13 ſeptembre 1126, après un interregne de trois années & quelques jours depuis la mort de Henri V. Il voulut réunir à l'empire le royaume de Bourgogne; mais Renaud II, comte de Bourgogne, refuſa de le reconnoître. Lothaire offenſé de ce refus, entreprit de le priver de ce comté, qu'il donna à Berthold duc de Zeringhen. Cette action fut la cauſe d'une guerre très-fâcheuſe entre ces deux maiſons, qui ne ſe termina que par le mariage de *Béatrix*, alliée l'an 1157, à l'empereur *Frédéric*. *Voyez* BOURGOGNE Franche-Comté. L'an 1133, Lothaire fit un voyage à Rome, où le pape Innocent II le couronna le 6 juillet. Depuis, l'an 1137, il alla trouver le pape à Viterbe, & entreprit la guerre contre Roger roi de Sicile, auquel il enleva Bénévent, & diverſes autres places. Il reçut les ambaſſadeurs Grecs de la Calabre, & retournant en Allemagne, il mourut ou à Vérone ou près de Trente ſelon les autres, le dernier jour de ſeptembre de la même année 1137, ou bien l'an 1138. Son corps fut enterré dans un monaſtère de Saxe, qu'il avoit fondé. * Othon de Friſinghen, *l.* 4. Pierre du Mont-Caſſin, *in chron. liv.* 4, *&c.*

Digitized by Google

LOTHAIRE, roi de France, fils de Louis IV, dit d'*Outremer*, & de *Gerberge* de Saxe, naquit à Laon l'an 941; ſuccéda à ſon pere à l'âge de 13 ans, & fut ſacré & couronné à S. Remi de Reims le 12 novembre 954. Ce roi aſſiſté de Hugues *le Grand*, fit la guerre en Poitou contre Guillaume I, comte de Poitiers. Il mit le ſiége devant Poitiers qu'il fut obligé de lever l'an 955; mais en ſe retirant il défit les troupes du comte; & l'an 965, reprit Arras & Douai. Enſuite il tourna ſes armes contre Othon II, empereur, pour conquerir la baſſe Lorraine, que ce prince avoit donnée à Charles, frere du roi, comme ſi cette province eût dépendu de lui. Il l'attaqua à Aix-la-Chapelle, & le mit en fuite. Othon pour ſe venger s'étant mis à la tête de 60000 hommes, ſaccagea la Champagne, & s'avança juſqu'à Paris; mais étant obligé de ſe retirer à cauſe de l'hyver, il perdit toute ſon arriere-garde au paſſage de la riviere d'Aîne, & fut pouſſé juſqu'aux Ardennes l'an 978. Alors il fit la paix avec Lothaire, qui lui remit la Lorraine l'an 980 pour la tenir en fief de la couronne de France. Ce traité choqua tous les grands du royaume, & les aliéna même du ſervice du roi. Quelque temps après, Othon mourut, & Lothaire rentra en Lorraine l'an 984. Il prit Verdun avec Godefroi qui en étoit comte; mais ayant ſu qu'Othon III avoit été mis en la place de ſon pere, du conſentement de tous les grands, il ne s'engagea pas plus avant. Ce prince mourut à Compiégne de poiſon le 2 mars 986, âgé d'environ 45 ans, après avoir regné depuis la mort de ſon pere, 31 ans, 4 mois & 18 jours. *Voyez* ſa poſtérité à FRANCE. * Flodoard, *hiſt. Rem.* Aimoin, *in contin.* Sylveſtre II, *in epiſt.* Dupleix & Mezerai, *tom. I, hiſtoire de France.* Le P. Anſelme, &c.

LOTHAIRE, roi de Lorraine, fils de LOTHAIRE, I du nom, empereur & frere de *Louis* II, auſſi empereur, & de *Charles*, roi de Provence, épouſa 1°. l'an 856, *Thietberge*, fille de *Hubert*, duc d'Outre-le-mont-Jou, & ſœur d'un autre *Hubert*, abbé de S. Martin de Luxeu & de ſaint Maurice. Cette Thietberge, à qui le roi Charles *le Chauve* donna depuis, l'an 864, l'abbaye d'Avenai, eſt la même que l'auteur de la vie de S. Deicole de *Lure* nomme *Berſinde*. Lothaire qui avoit peu de conſidération pour ſa femme, réſolut de la répudier pour épouſer *Valdrade*, ſœur de *Gonthier*, archevêque de Cologne, & niéce de *Thietgaud*, archevêque de Tréves. Ces deux prélats, flateurs, & intéreſſés, aſſemblerent leurs ſuffragans à Aix-la-Chapelle, & les obligerent de diſſoudre ce premier mariage; après quoi Lothaire épouſa Valdrade. Cette affaire eut des ſuites fâcheuſes entre le pape Nicolas I, & les évêques Thiergaut & Gonthier. Lothaire promit de ſe ſoumettre à l'égliſe; & le pape, l'an 863, envoya des légats que les deux évêques corrompirent par des préſens, & obligerent d'approuver la diſſolution. Nicolas aſſembla un concile dans l'égliſe de Latran, & les excommunia: de ſorte que Lothaire ſe vit contraint de quitter Valdrade, & de reprendre Thietberge l'an 865. Mais peu de temps après il recommença à la maltraiter, & voulut même lui faire ſon procès pour adultère; ce qui cauſa une grande guerre. Cependant les Sarafins ravagerent l'Italie; ce qui obligea Lothaire d'y paſſer pour aſſiſter l'empereur Louis ſon frere, & plus encore pour gagner l'eſprit d'Adrien II, ſucceſſeur de Nicolas, dont il eſpéroit avec le temps obtenir la diſſolution de ſon mariage. Le pape le reçut avec amitié, parcequ'il l'aſſura qu'il avoit ſuivi exactement les ordres de ſon prédéceſſeur; & pour en être mieux perſuadé, lorſque lui & les ſiens vinrent à la communion, il les obligea tous de jurer qu'il étoit vrai qu'il avoit quitté Valdrade. Auſſitôt après, la plupart moururent en ſi grand nombre, & auſſi ſubitement que s'ils euſſent été égorgés par le glaive de l'ange exterminateur. Lothaire fut attaqué à Lucques d'une fiévre qu'il traîna juſqu'à Plaiſance, où il mourut le 7 août 869. *Il laiſſa de* Valdrade, Hugues *le Bâtard qui fit beaucoup de mal à la France*; Berthe, *qui épouſa le comte* Thibaud, *dont elle eut* Hugues, *comte d'Arles, marquis de Provence*; & Giſle, *mariée à* Godefroi *le Danois, chef des Normans, que Charles* le Gras *fit tuer.* * *Conſultez* la continuation d'Aimoin; les annales de S. Bertin, de Metz, de Fulde; Reginon; les lettres du pape Nicolas I; Mezerai; le P. Anſelme, &c.

LOTHAIRE, fils de HUGUES, roi d'Arles, & comte de Provence, fut fait roi d'Italie par ſon pere dès l'an 932, & regna avec lui juſqu'en 945. Bérenger & ſes autres compétiteurs lui laiſſerent le nom de roi juſqu'en 933 ou 950, qu'il mourut à Milan. Flodoard dit que ce fut de poiſon. Il avoit pour femme *Alix* ou *Adelaide*, fille de *Rodolphe*, II du nom, roi de Bourgogne. Elle ſe retira dans la forteresſe de Canoſa dans la Pouille, où Othon roi d'Allemagne la vint délivrer de l'oppreſſion de ſes ennemis & l'épouſa. Elle avoit eu de ſon premier mariage *Emme*, mariée à *Lothaire*, roi de France. * Leon d'*Oſtie*, *lib. 1, in chron. Caſſ.* Luitprand, *l. 5 hiſt.* Flodoard. Le pere Anſelme, &c.

LOTHIANE ou LOTIANE, province & comté de l'Ecoſſe méridionale, autour du golfe d'Edimbourg. Ses villes ſont, Edimbourg capitale du royaume, Leith, Hadington, Dumbarn, Aberborn, Borthwick, &c. * Camden. Sanſon.

LOTICHIUS (Pierre) né dans le comté de Hanaw en Allemagne l'an 1501, embraſſa la vie religieuſe dans le couvent de Solitaire au même comté, & y prit l'ordre de prêtriſe l'an 1523. Il en fut élu abbé l'an 1534, s'étant déja laiſſé infecter des erreurs de Luther, par la lecture des livres de cet héréſiarque & de ceux de Mélanchthon. Après avoir établi le luthéraniſme dans ſon monaſtère, & avoir formé pluſieurs miniſtres de la nouvelle doctrine, dont il fut l'un des plus ardens défenſeurs, il mourut l'an 1567. * Paul Freher, *in theat.* De Thou, *hiſt.* Antoine Teiſſier, *additions aux hommes ſavans de* De Thou.

LOTICHIUS (Pierre) neveu du précédent, ſe fit ſurnommer *Secundus*, pour ſe diſtinguer de ſon oncle. Il naquit à Solitaire en 1528. Après avoir commencé ſes études avec ſuccès ſous Mycillus, à Francfort, il les continua à Marpurg & à Wittemberg ſous Melanchton & Camerarius. En 1546 il ſuivit le parti des armes; mais il retourna bientôt à ſes études. Il s'adonna ſur-tout à la poëſie, & fit un voyage en France avec de jeunes gens, dont il étoit gouverneur. Dans un ſecond voyage qu'il fit en Italie, il fut ſur le point de mourir d'une fiévre qui lui fut cauſée par un filtre préparé pour un autre. Avant que de quitter l'Italie, il prit à Padoue le dégré de docteur en médecine; & après ſon retour en Allemagne, il profeſſa cette ſcience à Heidelberg, où il mourut le 7 novembre 1560, & laiſſa pluſieurs poëſies de ſa façon, dont on publia un recueil l'année ſuivante. Il eut un frere appellé CHRÉTIEN LOTICHIUS, qui fut choiſi après l'an 1549, par leur oncle, pour conduire ſon égliſe & ſon collége en qualité, pour ainſi dire, de ſon vicaire. Après la mort de cet abbé, il ne tint qu'à Chrétien de lui ſuccéder; car les ſuffragans de ceux à qui l'élection appartenoit, ſe déclarerent pour lui: mais il céda ſon droit à ſon beau-frere Sigefroi Hittenus, miniſtre de Groningue. Il n'en auroit pas joui long-temps, puiſqu'il mourut en 1568, après avoir auſſi publié quelques vers. JEAN-PIERRE LOTICHIUS, petit-fils de ce dernier, profeſſa la médecine, & mit au jour à Francfort l'an 1629, un commentaire ſur Pétrone. * Melchior Adam, *in vit. medic.* Freher, *in theat.* Bayle, *diction. crit.*

LOTOPHAGES, anciens peuples d'Ethiopie, dont le pays s'étendoit juſqu'à Cyrène proche des Syrtes, furent ainſi appellés, parcequ'ils ſe nouriſſoient du fruit d'un arbre nommé *Lotus* en latin, & en françois *Aliſier*. Ce fruit étoit ſi doux & ſi agréable, qu'il faiſoit, dit-on, oublier aux étrangers le déſir de retourner dans leur pays, comme il arriva aux compagnons

Digitized by Google

d'Ulyſſe, qui ayant abordé au pays de ces Lotophages, & ayant gouté de ce fruit, n'en ſortirent qu'à peine. On donnoit par raillerie ce nom de Lotophages à ceux qui demeuroient trop long-temps dans quelques pays, comme s'ils n'euſſent pas dû en revenir. Les Lotophages vivoient ſans boire, & ſe contentoient du ſuc du *Lotus*. * Homere, *odyſſ.* 9. Ovide, *triſt. l.* 4.

LOTOPHAGITES, iſle d'Afrique, habitée par les Lotophages, dite l'Isle des Gerbes, eſt appellée *Meninx* par Pline, *Mirmix* par Polybe, & *Gerba* par Antonin. Cette iſle eſt ſituée près du cap *di Zerbi*, auquel elle donne ſon nom. * Ptolémée. Homére, *l.* 9 *odyſſ.* Strabon, *l.* 3 & 17. Ovide, *l.* 9 *metam.* & 2 *de rem. amor.*

LOTTER (Jean-George) né à Augsbourg, fit ſes études académiques avec beaucoup de ſuccès à Iéne, à Hall, & à Leipſick. Son mérite le fit recevoir dans cette derniere univerſité, aſſeſſeur de la faculté de philoſophie. Il étoit auſſi membre de la ſociété royale de Berlin. Il fut appellé à Petersbourg en 1735, en qualité de profeſſeur en éloquence & d'antiquités grecques & romaines. Il eſt mort dans cette ville le premier avril de l'an 1737, n'ayant encore que trente-huit ans. Un âge ſi peu avancé, & les poſtes qu'il a remplis, ne l'ont pas empêché de compoſer divers ouvrages que les ſavans eſtiment : voici ceux dont on donne la liſte dans la bibliothéque germanique, tome quarantiéme, pages 196 & 197. *Struvii bibliotheca philoſophica*, avec des ſupplémens conſidérables, 1728; *Hiſtoria inſtaurationis templi Hieroſolymitani ſub Juliano imperatore tentatæ, ſed divino miraculo impeditæ, à dubiis viri clariſſimi Jacobi Baſnagii modeſtè vindicata .... Hiſtoria vitæ atque meritorum Conradi Peutingeri, Auguſtani; Scipionis Maffei origines etruſcæ & latinæ*, traduites de l'italien; *De vita & philoſophia Bernhardini Teleſii commentarius; De tabula peutingeriana commentarius.* De l'uſage de la langue allemande en Ruſſie, en allemand : ſans compter des éditions de quelques ouvrages d'autrui, & diverſes piéces diſperſées dans les journaux. M. Lotter étoit chargé par la cour de Moſcovie d'écrire en latin l'hiſtoire du czar Alexis Michaelowitz, pere de Pierre le Grand, & on lui avoit fourni pour cela les mémoires néceſſaires. Il avoit promis de plus un recueil des opuſcules de Conrad Peutinger, & de ſa femme Marguerite Velſer : il y devoit inſérer pluſieurs écrits de l'un & de l'autre, qui n'ont point encore paru. Il travailloit auſſi à l'hiſtoire littéraire d'Augsbourg, ſa patrie. Enfin, il avoit achevé ou à peu près, une traduction latine de l'hiſtoire diplomatique de M. le marquis Scipion Maffei. *Voyez* la bibliothéque germanique au tome cité ci-deſſus. Le pere Niceron qui a donné un article de Peutinger dans le tome treiziéme de ſes *mémoires*, rapporte ainſi le titre de la vie de ce ſavant par Lotter; *Hiſtoria vitæ atque meritorum Conradi Peutingeri, Auguſtani, de voluntate ampliſſimi philoſophorum ordinis, ſecundum pro loco diſputata à M. Joanne-Georgio Lottero Auguſtano, D. XIV ſeptembris anni* 1719, *Lipſiæ in*-4°, pp. 72. Cette vie, ajoute le pere Niceron eſt écrite d'une maniere exacte, & remplie de beaucoup de recherches nouvelles. Au tome vingtiéme des mêmes *mémoires*, le pere Niceron cite encore l'écrit ſuivant de M. Lotter : *Joannis-Georgii Lotteri ad Joannem-Georgium Schelhornium epiſtola, quâ de conſilio ſuo publicis uſibus evulgandi opuſcula Conradi Peutingeri expoſitè diſſerit :* à Leipſic 1731, *in*-4°. Cette édition des ouvrages de Peutinger, ſelon cette lettre, devoit être en deux volumes. *Les œuvres de l'auteur y ſeront*, dit-on, *précédées de ſa vie plus ample encore & plus exacte que celle de* 1729, *& de l'hiſtoire d'une ſociété littéraire établie à Augsbourg du temps de Peutinger, pour contribuer à l'impreſſion des meilleurs hiſtoriens romains & allemans.*

LOUAIL (Jean), natif de Mayenne dans le Maine, prêtre, prieur d'Auzai, après avoir été quelque temps le compagnon de M. le Tourneux au prieuré de Villers, que celui-ci poſſédoit, fit un long ſéjour avec feu M. l'abbé de Louvois, pour l'animer dans ſes études. Après la mort de cet abbé, qui dans ſon teſtament donna des marques de reconnoiſſance à M. Louail, M. le cardinal de Noailles voulut lui confier le ſoin de ſa bibliothéque, & l'attirer chez lui; mais M. Louail croyant avoir des raiſons pour ne plus s'engager chez aucune perſonne élevée en dignité dans l'égliſe, n'accepta pas les offres de cette éminence. Il ſe retira ſur la paroiſſe de S. Etienne du Mont, où il partagea ſon temps entre la priere, l'étude, & le ſoin des pauvres qu'il a toujours aimés, & qui ont ſouvent ſenti les effets de ſa charité. A l'égard des fruits de ſes études, le plus conſidérable eſt la premiere partie de l'*Hiſtoire du livre des réflexions morales ſur le nouveau teſtament, & de la conſtitution* Unigenitus, *ſervant de préface aux Hexaples* en 6 vol. *in*-12, à Amſterdam, en 1726, & en un gros volume *in*-4°. Cet ouvrage n'a été donné que depuis la mort de l'auteur, arrivée le trois de mars 1724. Son corps repoſe au cimetiere de S. Etienne du Mont. La premiere ſuite de l'hiſtoire *dont on vient de parler* a été donnée en partie ſur les mémoires qu'il en avoit laiſſés. Lorſque le livre intitulé : *Du témoignage de la vérité dans l'égliſe*, parut en 1714, M. Louail qui ne put gouter le ſyſtême de l'auteur, au moins en partie, le réfuta par des *réflexions* étendues qu'il communiqua à ſes amis, & qui ont été imprimées. Lorſque feu mademoiſelle de Joncoux, non de *Joncour*, comme pluſieurs l'appellent, eut traduit en françois tout ce que M. Nicole avoit ajouté, ſous le nom de Wendrock, aux lettres provinciales de M. Paſcal, M. Louail revit exactement, & corrigea la traduction de cette demoiſelle, avec qui il étoit lié. Il fit auſſi avec elle *l'hiſtoire abrégée du janſéniſme*, petit volume *in*-12, qui fut fait à l'occaſion de la lettre attribuée à M. Duguet, au ſujet de l'inſtruction paſtorale de M. le cardinal de Noailles, qui condamna en 1696 l'expoſition de la doctrine de l'égliſe ſur la grace par M. de Barcos, & de la réponſe du pere Queſnel à cette lettre de M. Duguet. Ce petit ouvrage fut imprimé en 1698, *in*-12, & l'on y trouve une lettre préliminaire ſervant de préface, l'ordonnance de M. le cardinal de Noailles, la lettre de M. Duguet favorable à cette ordonnance, écrite à feu M. Boileau, alors chanoine de S. Honoré, & datée du 3 décembre 1696, & la réponſe à cette lettre par le pere Queſnel de l'Oratoire. Le titre entier eſt : *Hiſtoire abrégée du janſéniſme, & remarques ſur l'ordonnance de l'archevêque de Paris.* On fit d'autres remarques ſur cette ordonnance, qui ſont imprimées à la fin de l'*expoſition de la foi de l'égliſe romaine touchant la grace*, &c. dans l'édition de 1700. Il ne faut pas confondre ces remarques avec celles de M. Louail. On donne encore à ce dernier quelques mémoires ſur les affaires des miſſionaires de la Chine. *Cherchez* TRONCHAY.

LOVANDO SAN-PAULO, *cherchez* LOANDA S. PAULO.

LOVANGO ou LOANGA, royaume de la baſſe Ethiopie, au ſeptentrion du royaume de Congo dans l'Afrique méridionale, eſt nommé autrement *le pays des Bramas*. La capitale où le roi tient ſa cour, eſt ſituée à une lieue & demie de la côte, & appellée *Lovango*, ou *Banza Lovangiri*; & dans la langue des Négres, *Boari* ou *Buri*. On voit devant les maiſons des allées de palmiers & de bananas, qui leur ſervent d'ornement. Le palais du roi eſt environné d'une paliſſade de palmiers, & forme un carré qui a plus d'une lieue d'étendue en longueur & en largeur. Le terroir de ce pays eſt extrêmement fertile; de ſorte qu'on y fait trois récoltes de millet par an. Les habitans de ce royaume ſont robuſtes & vigoureux, & ont la taille belle. Ils ſont fort adonnés à boire de leur vin de palme; car ils n'aiment pas les boiſſons de l'Europe. Ils ne vont guères ſans leurs armes, qui ſont un coutelas fort long, un

Digitized by Google

arc & des fléches. Les hommes portent des robes qui deſcendent depuis la ceinture juſqu'aux pieds, & le reſte du corps eſt nud. Les femmes ont des robes courtes qui ne paſſent pas les genoux. Ce ſont elles qui labourent la terre, qui ſément & qui moiſſonent, qui font le pain & qui cuiſent les viandes. Elles n'oſent parler à leurs maris qu'à genoux; & dès qu'elles les voient, elles ſe mettent à fraper des mains, pour témoigner leur joie & leur reſpect. Après la mort d'un homme, ce ne ſont pas ſes enfans qui héritent des biens, mais ſes freres ou ſes ſœurs à la charge d'élever les enfans, & de leur faire apprendre à gagner leur vie. Leurs principaux métiers ſont ceux de tiſſerand, de chapelier, de forgeron, de poliſſeur de corail & d'écailles, de maçon, & de pêcheur. La monnoye de Lovango conſiſte en des mouchoirs ou petites piéces carrées de mantombe. C'eſt un arbre dont ils filent les rejettons comme du chanvre. Les plus petites piéces de toile ont un empan & demi en carré, & valent un ſol de notre monnoie. Le plus grand commerce du pays eſt d'yvoire, de cuivre, d'étain, de plomb & de fer, que les habitans vont prendre aux mines de Sondi, qui ſont fort éloignées. Ils vendent auſſi des eſclaves; ce qui fait leur plus grand revenu. Les Européens n'ont point permiſſion de négocier à Lovango, s'ils ne font des préſens au roi, & aux principaux officiers de ſa cour. Ce prince eſt fort puiſſant, & peut mettre une groſſe armée ſur pied. Il a un très-grand nombre de femmes, qu'il tient enfermées dans un ſerrail. Le conſeil d'état choiſit la princeſſe la plus âgée de la race royale, & lui donne le titre de *Maconda*, c'eſt-à-dire, *régente du royaume*; & le roi eſt obligé de la conſulter dans toutes les affaires d'importance. On obſerve une coutume aſſez extraordinaire pour le roi. Il y a deux maiſons deſtinées à cela: dans l'une il ne fait que manger; & dans l'autre il ne fait que boire. Pendant qu'il mange, perſonne ne le voit; & le maître d'hôtel ayant ſervi, ſe retire auſſitôt laiſſant le roi ſeul. Lorſqu'il a mangé, il va dans la maiſon du vin, qui eſt le plus ſuperbe appartement du palais. Il y eſt accompagné des ſeigneurs de ſa cour, & des principaux officiers; mais il y a deux échanſons à ſes côtés, dont l'un fait ſigne que le roi veut boire, en frapant deux baguettes de fer l'une contre l'autre; & à ce ſon, tous ceux qui ſont préſens ſe proſternent le viſage contre terre, pendant que l'autre échanſon préſente la coupe au roi; & lorſqu'il a bu, tout le monde ſe releve, & bat des mains pour marquer ſa joie. On y garde encore une coutume aſſez ridicule, qui eſt de ne toucher jamais aux viandes que le roi a laiſſées ſur ſon aſſiette, & de les jetter dans un creux que l'on couvre de terre. Lorſque le roi meurt, ce ne ſont pas ſes enfans qui ſuccédent à la couronne, mais ſes freres chacun en leur rang. Les funérailles ſe font avec beaucoup de pompe, & l'on met le corps du défunt dans une cave, aſſis ſur une chaiſe, & couvert d'habits très-magnifiques, avec pluſieurs figures de cire & de bois autour de lui, qui repréſentent ſes principaux officiers. A l'égard de la religion, les peuples de Lovango n'ont qu'une idée fort obſcure de Dieu, qu'ils nomment *Sambian Pongo*. Ils invoquent auſſi des démons, qu'ils appellent *Moquiſies* ou *Mokiſſes*, & qu'ils croient être les cauſes des maladies & de leur guériſon, de la mort & de la conſervation de la vie, des orages & du beau temps: de ſorte qu'il y en a ſelon eux de bons & de méchans; où les mêmes font tantôt du bien & tantôt du mal. Le peuple même donne au roi le nom de *Moquiſie*, comme un titre qui exprime la puiſſance qu'il a d'élever ou d'abaiſſer, & de rendre heureux ou malheureux. Pour honorer ces Mokiſſes, ils leur dreſſent des idoles, & bâtiſſent des temples, où il y a des *gangas*, ou prêtres qui font les cérémonies de leur ſuperſtition. Ces gangas ſont des magiciens, ou gens qui feignent de l'être, pour abuſer ces idolâtres, par leurs enchantemens. La circonciſion eſt en uſage parmi eux; mais ils ne ſavent pas eux-mêmes la raiſon de cette cérémonie. * Dapper, *deſcript. de l'Afrique.*

LOUANS, petite ville de la Breſſe Châlonnoiſe en Bourgogne, eſt ſituée dans une eſpéce d'iſle, & on n'y aborde que par des ponts jettés ſur les trois petites rivieres de la Seille, de la Salle, & de Solvant, qui ſe joignant à trente pas de la ville du côté de l'occident, forment un large canal, qui coule au milieu d'une grande prairie. Cette ville eſt à ſix lieues de Châlons, quatre de Tournus, neuf de Mâcon, ſix de Pontdevaux, & quatre de Saint-Amour en Comté. Elle n'a pas plus de 1200 pas de tour: on marche à couvert par tout, les apparremens d'enhaut des maiſons étant avancés ſur les rues. Cette ville eſt du diocèſe de Beſançon, mais la ſeigneurie qui a titre de baronie eſt du bailliage de Châlons. On y trouve un couvent de Cordeliers, un collége occupé par les miſſionaires de S. Joſeph de Lyon, & un hôpital ſervi par des religieuſes. Louans a droit de députer aux états généraux de Bourgogne, alternativement avec les autres villes de la Breſſe Châlonnoiſe; mais elle n'y nomme que le ſecond alcade, & jamais d'élus. La manufacture des étoffes y eſt aſſez conſidérable; & il y a un dépôt établi pour les marchandiſes, qu'on fait paſſer de Lyon en Suiſſe, & en Allemagne. * Garreau, *deſcription du gouvernement de Bourgogne.*

LOUBENS (Hugues) *cherchez* VERDALE.

LOUBERE (Simon de la) étoit fils du juge criminel de Toulouſe, & de demoiſelle *Bertrand* de Motteville près Caſtelnaudari, qui étoit de la même famille que le cardinal Bertrand, garde des ſceaux ſous Henri II. Il naquit à Toulouſe au mois de mars 1642, & y fit ſes études au collége des Jéſuites, où il avoit un oncle célébre par ſon érudition. Il eut une jeuneſſe aſſez volontaire, & ſes études en euſſent pu ſouffrir ſans la vigilance extraordinaire de ſa mere, qui ſe trouva chargée de bonne heure du ſoin de ſon éducation, après la mort de M. de la Loubere, le pere, qui avoit été homme de lettres. A l'âge de quinze à ſeize ans, il compoſa une tragédie latine, dont le ſujet étoit tiré de l'écriture ſainte, & une comédie françoiſe imitée de Plaute; mais dans la ſuite ayant connu la foibleſſe de ces eſſais, il les ſupprima. Il ne perdit rien pour cela de ſon gout pour la poëſie, & il a été peut-être l'homme le plus fécond de ſon temps en vaudevilles, en chanſons, & en autres piéces de ce genre, dont la galanterie fait le principal objet. Cependant il quittoit quelquefois ces amuſemens frivoles pour s'appliquer à des études plus ſérieuſes. Il en fit une particuliere du droit public & des intérêts des princes, dont il acquit une grande connoiſſance, qui lui fut d'un grand ſecours dans la ſuite de ſa vie. Le premier uſage qu'il en fit fut auprès de M. de Saint-Romain ambaſſadeur en Suiſſe, qu'il accompagna en ce pays en qualité de ſecrétaire de l'ambaſſade. Peu de temps après, le roi informé de ſon mérite, l'envoya à Siam, avec la qualité d'envoyé extraordinaire. Il partit de Breſt le premier de mars 1687, & arriva à Siam vers la fin de ſeptembre; il y reſta juſqu'au mois de janvier ſuivant, & dans cet intervalle, qui ne fut que d'environ trois mois, il raſſembla des notions ſi exactes ſur l'hiſtoire & la nature du pays, ſur l'origine, la langue, les uſages, les mœurs, l'induſtrie & la religion des habitans, que la *Relation* qu'il en publia à ſon retour en deux volumes *in*-12, à Paris en 1691, a toujours été recherchée depuis avec empreſſement. Etant encore à Siam, il s'y brouilla avec le pere Tachard, Jéſuite; & l'on dit que cette brouillerie lui fit manquer ſa fortune, & une mître à M. ſon frere, qui vivoit encore en 1732, à Monteſquiou de Volveſte près de Rieux. Après ſon retour de Siam, le feu roi l'envoya, ſans caractère, exécuter une commiſſion ſecrette en Eſpagne & en Portugal. On croit que c'étoit pour connoître & préparer les moyens de détacher ces deux cours de l'alliance qui venoit de produire

Digitized by Google

la révolution d'Angleterre, & qui avoit allumé la guerre dans toute l'Europe. Malheureuſement ce deſſein tranſpira. M. de la Loubere fut arrêté à Madrid, & n'eut la liberté de revenir en France, que parcequ'on y uſoit de repréſailles ſur les Eſpagnols qui s'y trouvoient. M. de la Loubere rendu à la France s'attacha à M. le chancelier de Pontchartrain, alors controleur général des finances, & ſecrétaire d'état de la marine; il accompagna principalement M. le comte de Pontchartrain ſon fils dans toutes ſes courſes, & ſe fit un plaiſir de lui communiquer toutes ſes lumieres. En 1693, l'académie françoiſe le nomma pour y ſuccéder à M. l'abbé Tallemant l'aîné. On dit que ce fut à cette occaſion que M. de la Fontaine fit l'épigramme qui finit par ces vers :

Il en ſera, quoi qu'on en die :
C'eſt un impôt que Pontchartrain
Veut mettre ſur l'académie.

L'année ſuivante M. de la Loubere fut nommé à une autre place de l'académie des belles lettres, qui n'étoit encore compoſée que de huit académiciens, mais tous penſionaires. Depuis 1705 il n'eut plus dans cette académie que le titre de penſionaire véteran. Il s'étoit retiré depuis quelque temps à Toulouſe ſa patrie, où il rétablit *les jeux floraux*, autrefois ſi célébres dans cette ville, & qui étoient fort dégénérés depuis plus d'un ſiécle. On lui déféra la premiere place qui viendroit à vaquer dans cette académie, dont il avoit dreſſé de nouveaux ſtatuts, les lettres patentes, & juſqu'à la liſte des académiciens. Ces différentes piéces furent imprimées à Toulouſe en 1715, *in*-12, à la ſuite de ſon *traité de l'origine des jeux floraux*. Vers le même temps, quoiqu'âgé de cinquante ans, il rechercha mademoiſelle Bertrand ſa parente; & pour l'obtenir, il fit lui-même ſon propre portrait, le préſenta à la demoiſelle ſans ſe nommer, lui demanda ſa main pour cet inconnu, & l'obtint. Elle mourut un an avant lui, ſans lui laiſſer de poſtérité. Il mourut lui-même le 26 de mars 1729, âgé de quatre-vingt-ſept ans révolus. Il ſavoit non-ſeulement le latin & le grec, dont il avoit compoſé dans ſa jeuneſſe pour ſon uſage une grammaire & des racines en vers françois, dans le gout de celle de Port-Royal; il ſavoit encore parfaitement l'italien, l'eſpagnol & l'allemand. Outre les chanſons, vaudevilles & madrigaux dont nous avons parlé, il a laiſſé un aſſez gros recueil de ſonnets, d'odes, d'élégies, & d'autres œuvres poëtiques: & depuis ſa mort on a imprimé de lui un traité de mathématiques, car il étoit auſſi mathématicien, mais preſqu'en ſecret; ce traité a pour titre : *De la réſolution des équations, ou de l'extraction de leurs racines*, volumes *in*-4°, qui a été imprimé à Paris en 1732. Les religionaires ayant répandu que M. Pelliſſon Fontanier, qui avoit été autrefois de la religion proteſtante, & qui étoit entré dans la ſuite dans le ſein de l'égliſe catholique, pour laquelle il avoit ſi bien écrit, étoit mort en impie, M. de la Loubere en prit la défenſe contre ces calomniateurs dans une lettre qui a été imprimée dans le recueil ſuivant : *Lettres écrites par* Jacques Benigne Boſſuet, évêque de Meaux, par Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, abbé de la Trappe, & par M. * pour ſervir de réfutation aux bruits que les religionaires ont répandus touchant la mort de M. Pelliſſon, *in*-4°, à Toulouſe en 1693. M. de la Loubere eſt auteur de cette troiſiéme lettre, & c'eſt lui qui a donné ce recueil au public. M. de Boze n'en a rien dit dans l'éloge de M. de la Loubere. * *Mémoires du temps.* Eloge de M. de la Loubere par M. de Boze, *tome* VII *des mémoires de l'académie des belles lettres.*

LOUCHALI ou ULUZZALI ou OCCHIALI, fameux corſaire, né dans la Calabre en Italie, fut fait eſclave par les Turcs dès ſa jeuneſſe, & fut mis en liberté en renonçant au chriſtianiſme. La fortune & ſa valeur l'éleverent juſqu'à la viceroyauté d'Alger. Lorſque les Turcs ſe préparoient au ſiége de Famagouſte l'an 1570, après s'être rendu maîtres de Nicoſie dans l'iſle de Chypre, Louchali alla joindre leur flotte avec ſon eſcadre, compoſée de neuf galeres & de trente autres bâtimens. Les généraux Hali & Perthau reçurent ce renegat avec joie, parcequ'il avoit beaucoup de courage & d'expérience. Il fit un grand dégât dans l'iſle de Candie, & ſe ſignala ſouvent au ſiége de Famagouſte, qui fut priſe l'an 1571. Dans la bataille de Lépante, il commandoit l'aîle gauche de l'armée des Turcs, & étoit oppoſé à l'eſcadre de Doria. Il y combattit vaillamment, & ſe rendit maître de quelques galeres vénitiennes; mais lorſqu'il s'avança pour ſoutenir le corps de bataille, Doria & le marquis de Sainte-Croix arriverent ſur lui, & l'obligerent de fuir à toutes voiles, ſuivi de trente galeres, le reſte de ſes vaiſſeaux ayant été pris ou coulé à fond. Parcequ'il mena avec lui quelques bâtimens chrétiens, qu'il avoit pris dès le commencement du combat, il ſe fit honneur de ce petit avantage, & rentra comme triomphant dans Conſtanſtinople. Le grand ſeigneur donna de grands éloges à ſa valeur, & le nomma bacha de la mer en la place d'Hali. Le pape Pie V ſouhaitoit paſſionément le retour de ce renegat à la religion chrétienne, & fit agréer par Philippe II roi d'Eſpagne, qu'on lui propoſât par quelques habiles entremetteurs, une ville ou ſouveraineté dans le royaume de Naples, dont il étoit originaire, s'il vouloit ſe rendre & livrer à dom Juan la flotte des Infidéles; mais la mort de ce pape arrivée peu de temps après, empêcha le ſuccès de ce deſſein. Louchali voulant faire connoître qu'il étoit digne de ſon nouvel emploi, arma promptement deux cens galeres, & remit en mer une nouvelle flotte. L'armée chrétienne étant l'an 1572 en vue des iſles de Céphalonie & de Zanthe, pour tâcher d'entrer dans la Morée, Louchali fit ſeulement paroître ſa flotte; mais il évita ſoigneuſement d'en venir aux mains, parceque s'il avoit plus de galeres que les chrétiens, il avoit auſſi bien moins de matelots, de forçats & de milices, depuis la journée de Lépante. Les deux armées furent aſſez long-temps en préſence à la portée du canon, ſans s'attaquer de part ni d'autre. Enfin l'aîle gauche ottomane ayant avancé ſur les gros bâtimens chrétiens, dont elle mépriſoit la peſanteur, fut contrainte de ſe retirer en déſordre; & les chrétiens euſſent remporté une ſignalée victoire, s'ils euſſent chargé au même temps que Louchali prenoit la fuite. Il ſe retira à Matapan, & l'armée chrétienne alla mouiller à Cérigo, d'où elle fit voile à Corfou. Louchali qui ſe croyoit perdu ſans reſſource, ſoit qu'il demeurât dans ſon poſte, ſoit qu'il combattît, ou qu'il prît la fuite, ne ſavoit quel parti étoit le plus dangereux pour lui, ou de tomber entre les mains des chrétiens, ou de paroître devant Selim, & ſongeoit déja à ſe ſauver en Afrique, lorſqu'il apprit la retraite de la flotte chrétienne à Corfou. Se trouvant ainſi délivré d'un malheur qu'il croyoit inévitable, il retourna fort joyeux à Conſtantinople, où il reçut des louanges du grand ſeigneur, pour avoir conſervé ſa flotte, & obligé les ennemis d'abandonner la Gréce : ce qu'il devoit à la mauvaiſe intelligence des chrétiens, qui les empêcha de profiter d'une ſi belle occaſion, & de remporter une victoire qui auroit rendu la liberté aux Grecs, & jetté la terreur dans tout l'empire ottoman, que la bataille de Lépante avoit déja mis dans une grande conſternation. Louchali ſe trouva encore l'an 1574 à la priſe de la Goulette en Afrique, avec Sinan Pacha, & revint avec lui à Conſtantinople. * *Etat de l'empire ottoman.* Gratiani, *hiſt. de Chypre.*

LOUDUN, ville de France en Poitou, capitale du petit pays de Loudunois, eſt appellée par les Latins *Juliodunum.* Adrien de Valois prétend que ce nom eſt nouveau, & que ſon ancien nom étoit *Caſtrum Lauſdunum.* Il y a un bailliage & ſiége royal, qui a ſa coutume particuliere, & une élection. On y trouve deux paroiſſes,

paroiſſes, une collégiale, des Carmes, des Cordeliers, des Capucins, des Urſulines, des filles de la Viſitation, des religieuſes du Calvaire, &c. Sous le regne de Hugues *Capet*, Guillaume III, duc d'Aquitaine, donna ce pays à Geofroi, dit *Griſegonelle*, comte d'Anjou, pour le tenir en foi & hommage de lui. Il fut réuni à la couronne de France ſous Philippe *Auguſte*. Charles V le donna encore; & Louis XI le réunit de nouveau à la couronne. Le roi Henri III avoit érigé en duché le Loudunois, en faveur de Françoiſe de Rohan, dame de la Garnache; mais les titres en furent ſupprimés après la mort de la dame. Loudun a été la patrie de pluſieurs hommes de lettres, entre leſquels on compte Salmon Macrin, Scevole & Louis de Sainte-Marthe, Urbain Chevreau, Iſmaël Bouillaud, &c. * Du Chêne, *antiquités des villes de France*. Le Prouſt, *de la ville & château de Loudun, & du pays de Loudunois. Diſcours imprimé au-devant des commentaires* de Pierre le Prouſt, *frere de l'auteur, ſur la coutume de Loudunois*, in-4°, 1612.

LOVELACE (Richard) fils de *Richard* de Lovelace, de Hurlei dans le comté de Berk, écuyer, fut fait baron du royaume d'Angleterre la troiſiéme année du regne de Charles I, ſous le titre de *lord Lovelace de Hurlei*. Hurlei avoit été un monaſtère de moines Bénédictins. Richard Lovelace avoit épouſé 1°. *Catherine*, fille de *George* Hill, & veuve de *Guillaume* Hide, de Kinſton-Lille, dans le comté de Berk: 2°. *Marguerite*, fille unique & héritiere de *Guillaume* Dodſwort, habitant de Londres, dont il eut deux fils, JEAN, & *François*; & deux filles *Elizabeth* & *Marguerite*, & mourut en 1634. JEAN ſon fils épouſa *Anne*, fille de *Thomas*, comte de Cleveland, & mourut en 1670, & en eut un fils & trois filles, JEAN, qui ſuit; *Anne*, qui mourut ſans alliance; *Marguerite*, mariée à *Guillaume* Noël, baronet; & *Dorothée*, qui épouſa *Henri* Drax, marchand des Barbades, fils de *Jacques* Drax, chevalier. JEAN épouſa *Marthe*, fille d'*Edmond* Pye baronet, de laquelle il eut pluſieurs enfans. Il fut un des premiers qui ſe déclarerent pour le prince d'Orange, lorſqu'il fit deſcente en Angleterre. Il avoit avec lui ſoixante ſoldats, & fut ſurpris dans ſon logis à Cirinceſter par quelques milices. Le capitaine qui les commandoit fut tué, comme auſſi un officier du parti du lord Lovelace, qui fut lui-même fait priſonnier. Mais il fut bientôt délivré par quelques autres perſonnes, qui ſe déclarerent pour le prince. Quand le prince d'Orange fut parvenu à la couronne, il fit le lord Lovelace capitaine de la compagnie des penſionaires, charge qu'il conſerva juſqu'à la mort. Il ne laiſſa point d'enfans mâles; mais ſeulement une fille mariée à *Henri* Johnſon. Ses titres ne moururent pas pourtant avec lui, ils ont continué dans une perſonne du même nom & de la même famille. * *Dict. angl.*

LOUET. Maiſon dont ſont iſſus les marquis de CALVISSON, l'une des vingt-trois baronies qui ont droit d'entrer aux états de Languedoc.

I. JEAN de Louet, chevalier, chambellan de Charles VI, eut pour fils

II. LOUIS de Louet, chambellan de Charles VII, qui ſe maria avec *Marguerite* de Murat, fille de *Renaud*, vicomte de Murat, & de *Blanche* d'Apchier, dame de Saint-Auban, de Calviſſon, Livieres, Aigueſvives, Mus, Vergeſes, Coudognan, Biſac, Saint-Giniez, Langlade, Marvejol, Aujargues, Pondres, Clarenſac, Parignargues, Congenies, Saint-André de Boiſſieres, Bernis, Uchau, Aubort, Veſtric, Beauvoiſin, Geneirac, le reſſort ſur Saint-Côme, Caveirac & Candiac, Jonquieres, Maſſillargues, Mas de Tamerlet, Sainte-Marie des Ports, Saint-Julien, &c. Son mari rendit hommage au roi en ſon nom en 1440, & elle dénombra ſes terres le 27 mai 1450. Ils obtinrent pour eux & leurs deſcendans mâles, un arrêt de maintenue du parlement de Paris le 20 mai 1449. Elle teſta le 8 mars 1463, & Louis de Louet ſe remaria le 2 ſeptembre 1475 avec *Jeanne-Adhemar*, fille de *Geraud* baron de Grignan, d'Aps & de Marſane, & de *Blanche* de Pierrefort. Il eut de ſon premier mariage GUILLAUME de Louet, qui ſuit; *Iſabelle* de Louet, qui fit une donation le 31 janvier 1494, & *Anne* de Louet.

III. GUILLAUME de Louet, baron de Calviſſon, Maſſillargues, Saint-Auban, Manduel, Redeſſan & Jonquieres, rendit hommage entre les mains de Philippe de Rochemore, procureur d'Yolande reine de Jeruſalem, dame de Lunel, en 1467, pour Maſſillargues, & ce qu'il poſſédoit dépendant de la baronie de Lunel. Lui & ſon pere tranſigerent avec le ſyndic des habitans de Redeſſan le 10 octobre 1478, & il rendit hommage le 12 juillet 1484, pour Maſſillargues, & les autres dépendances de la baronie de Lunel. Il épouſa *Géofrine* de Tournon, fille de *Guillaume*, ſeigneur de Tournon, & d'*Antoinette* de la Roue, & il en eut

IV. ANTOINE de Louet, baron de Calviſſon, Manduel, Jonquieres, Clarenſac, Aujargues, Pondres, Congenies, Coudognac, Uchau, Aubort, Saint-Auban, qui fut marié par ſon pere le 6 mars 1493, avec *Gabrielle* de la Roche-Aymon, fille de *Jean* de la Roche-Aymon, ſeigneur de Chabannes, gouverneur du Mâconois, ſénéchal de la Marche, lieutenant général du duc de Bourbon & d'Auvergne, lieutenant de roi & gouverneur de Languedoc, & de *Magdeléne* de Montalambert: il rendit hommage au roi le 14 mars 1496, & mourut *ab inteſtat* vers l'an 1530. Il eut de ſa femme, JEAN de Louet, baron de Calviſſon, qui ſuit; *François* de Louet, né le 11 octobre 1499, mort avant ſon pere; JEAN de Louet *qui a fait la branche des barons d'*ORNEZON, *rapportée ci-après*; *Antoine* de Louet, née le 2 mai 1503, morte avant ſon pere; *Marguerite* de Louet, mariée le 13 avril 1508, avec *Aldebert* baron de Peyre; & *Marie* de Louet, femme de *Germain* de Foix, ſeigneur de Mardoigne, qui étoit veuve le 10 décembre 1531.

V. JEAN de Louet, I du nom, baron de Calviſſon, Maſſillargues, &c. naquit le 22 novembre 1496, dénombra Calviſſon le premier juin 1540, rendit hommage au roi le 15 avril 1553, teſta le 7 décembre 1560, & mourut au mois de ſeptembre 1565. Le procureur général lui ayant fait ſaiſir ſes terres de Calviſſon, Manduel, Jonquieres, Maſſillargues & autres de l'aſſiſe faite à Guillaume de Nogaret, il obtint un arrêt de mainlevée pour lui, & de maintenue pour ſes deſcendans mâles, du parlement de Paris le 2 juillet 1565. Il fut marié par contrat du 3 juillet 1532, avec *Marguerite* de Veſe, ſeconde fille de *Charles* baron de Forcalquiers & de Grimaud; & d'*Antoinette* de Clermont Lodéve, & il en eut 1. PIERRE de Louet, baron de Calviſſon, qui ſuit; 2. JEAN de Louet, *qui a fait la branche des ſeigneurs* d'AUJARGUES, *rapportée ci-après*; 3. *François* de Louet; *Jacques* de Louet, né en 1547, reçu chevalier de Malte en 1557; 5. *Pierre*; 6. *Théodore* de Louet; 7. *Marguerite* de Louet, qui épouſa en 1564 *Joachim* de Pont, ſeigneur de Saint-Pons & Rochecheri en Vivarais; 8. *Françoiſe* de Louet, mariée le premier mai 1562, avec *Antoine* de Riviere, fils de *Jean* vicomte de Labatat au diocèſe de Tarbes; & 9. *Magdeléne* de Louet, née en 1553.

VI. PIERRE de Louet, baron de Calviſſon, Maſſillargues, &c. chevalier de l'ordre du roi, fit ſon teſtament le 26 août 1570. Il avoit épouſé par contrat du 28 mai 1558, *Marguerite* de Caſtelane, fille d'*Honoré* ſeigneur de Laval, Foz & Amfoz, chevalier de l'ordre, & de *Louiſe* de Vierre, dame de Condé en Normandie; elle teſta étant veuve le 15 février 1589, en faveur de JEAN ſon fils, qui ſuit.

VII. JEAN de Louet, III du nom, baron de Calviſſon, Maſſillargues, Manduel, Jonquieres, ſervit au ſiége que le maréchal de Damville mit devant Montpellier en 1577, & dans l'armée du duc d'Eſpernon en

Provence : ce fut lui qui appliqua le pétard contre une des portes de Marſeille, lorſque ce duc tenta de la ſurprendre le 12 avril 1593. Il teſta le 6 juillet 1612, & épouſa par contrat paſſé dans le château de Villars le 20 octobre 1581, *Marguerite* de Grimaldi, fille d'*Honoré*, comte de Beuil & du Val de Maſſa, chevalier de l'ordre du duc de Savoye, grand-croix de celui de S. Maurice & de S. Lazare, colonel de la milice, & gouverneur de la ville & comté de Nice, & de *Julie* Picamilia ; elle vivoit encore le 14 décembre 1631. Il eut de ſon mariage 1. JEAN-LOUIS de Louet, baron de Calviſſon, qui ſuit. 2. *Annibal* de Louet de Jonquieres, teſta le 29 mars 1646, & ſon teſtament fut ouvert le 25 janvier 1656. 3. *Magdeléne* de Louet, morte avant 1631, mariée le 24 ſeptembre 1611 à *Jean* de Tremolet, baron de Montpezat, tué d'un coup de mouſquet au ſiége de Maſſillargues vers le 4 août 1622. 4. *Julie* de Louet, née en 1592, épouſa le 2 octobre 1611 *Claude* de Calviere, ſeigneur de Saint-Côme, & mourut le premier février 1641. 5. *Marguerite* de Louet, fit une donation à ſon neveu le 15 octobre 1663, & mourut le 8 ſeptembre 1664, avec *Denys* de Brueis, ſeigneur de Saint-Chatte au diocèſe d'Uſez.

VIII. JEAN-LOUIS de Louet, baron de Calviſſon, l'un des trois lieutenans-généraux de la province de Languedoc, ſe diſtingua dans le ſervice, & fut fait maréchal de camp. Louis XIV érigea la baronie de Calviſſon en marquiſat, par lettres données à Paris au mois de mai 1644. Ce marquiſat fut compoſé du bourg de Calviſſon, & des paroiſſes de Biſac, Sincens, Livieres, Aigueſvives, Vergeſe, Coudagnan, Congenies, Uchau, Mus, Langlade, Saint-Dioniſe, Clarenſac, Marueje, Aujargues, Pondres, Saint-Blancaſſy, Parignargues & Aubort. Il teſta le 20 mars 1657, & le 19 novembre 1666. Il mourut tenant les états de Languedoc à Carcaſſone, le mercredi matin 19 janvier 1667. Il avoit épouſé le 29 novembre 1625, *Françoiſe* de Saint Bonnet, fille de *Jacques*, ſeigneur de Reſtinclieres, & de *Louiſe* de Gregoire de Gardies, & ſœur du maréchal de Toiras : elle étoit née en 1608, & elle mourut ſubitement à Bernis le 4 ſeptembre 1678. Il eut de cette alliance : 1. JEAN-LOUIS de Louet, marquis de Calviſſon, qui ſuit. 2. *Jules-Alexandre* de Louet, ſeigneur de Manduel, né le 16 ſeptembre 1632, mort à Niſmes le 29 décembre 1682. 3. *Louis* de Louet, né le 2 janvier 1634, mort le 8 mars 1637. 4. *Louis* de Louet, chevalier de Malte en 1642, tué à la bataille de Conſarbrick le 11 août 1675. 5. *François* de Louet, abbé de S. Gilles, né le 18 janvier 1639, mort à Maſſillargues le 15 juin 1707. 6. *François-Annibal* de Louet, comte de Calviſſon, fut marquis de Calviſſon, ſeigneur de Maſſillargues, &c. & lieutenant de roi au gouvernement de Languedoc après la mort de ſon frere aîné : il mourut ſubitement à Verſailles d'une attaque d'apoplexie le 31 décembre 1706. Il avoit épouſé avec diſpenſe du pape le 12 octobre 1690, *Gabrielle-Théréſe* de Louet ſa niéce, & il en eut ſix enfans : *François* de Louet, né le 24 avril 1693, mort le 25 mai ſuivant ; *Jean-Louis* de Louet, né le 19 février 1695, mort le 10 mars 1698 ; *Louiſe-Magdeléne* de Louet, baptiſée le 29 avril 1692, morte le premier janvier 1696 ; *Louiſe* de Louet, baptiſée le 21 octobre 1696, mariée le 14 avril 1711 à *Louis* de Louet, marquis de Calviſſon ; 5. *Magdeléne* de Louet, née à Montpellier à la fin d'août 1700, épouſa à Toulouſe le 14 ſeptembre 1721 *Barthelemi* de la Zarelle, lieutenant-colonel d'infanterie, né en 1686, & *N.* de Louet, morte dans le couvent de Hautebruyeres au-deſſus de Verſailles en février 1718. 7. *Marguerite* de Louet, née le 5 avril 1627, mariée à *François* de Rochemore, préſident au préſidial de Niſmes, morte le 30 avril 1685. 8. *Louiſe* de Louet, née le 12 décembre 1628. 9. *Françoiſe* de Louet, née le 23 janvier 1631, mariée le 2 février 1655, avec *Gaſpard* de Fortia, ſeigneur de la Garde. 10. *Tiphaine* de Louet, née le 31 décembre 1634, abbeſſe de Vignogoul, morte le 2 mai 1712. 11. *Elizabeth* de Louet, née le 7 octobre 1636, morte le 21 janvier 1708, mariée le 11 février 1669, avec *Côme* de Sade, dit *le marquis de Sade*, ſeigneur de Maſan au diocèſe de Carpentras, où il mourut en janvier 1740 : & 12. *Magdeléne* de Louet, née le 18 novembre 1637, mariée le 3 février 1671 avec *Pierre* Dedons, ſeigneur de Pierrefeu, conſeiller au parlement d'Aix.

IX. JEAN-LOUIS de Louet, marquis de Calviſſon, ſeigneur de Maſſillargues, lieutenant de roi au gouvernement de Languedoc, fut reçu au parlement de Toulouſe le 5 février 1670. Il étoit né le 10 décembre 1630, & mourut à Maſſillargues le 29 avril 1700. Il avoit épouſé le 17 février 1661, *Anne-Magdeléne* de Liſle, fille de *François*, marquis de Marivaux, & de *Catherine* de Caillebot de la Selle, morte le 15 mai 1698, & il en eut 1. *Louis* de Louet, dit *le marquis de Nogaret*, capitaine de cavalerie, tué à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690, qui avoit épouſé le 5 juillet 1689, *Marie-Magdeléne-Agnès* de Gontault, fille d'honneur de madame la dauphine, & fille de *François* de Gontault, marquis de Biron, lieutenant-général des armées du roi, & d'*Elizabeth* de Coſſé-Briſſac, morte chez les filles de Sainte Marie du fauxbourg S. Jacques, le 14 août 1724, en ſa ſoixante-onziéme année ; 2. *Louiſe* de Louet, religieuſe au Vignogoul, née en 1664, morte le 24 mars 1696 ; 3. *Françoiſe* de Louet, baptiſée le 24 août 1665 ; 4. *Marie* de Louet, baptiſée le 17 juin 1668, morte le 17 mai 1673 ; 5. *Gabrielle* de Louet, née le 24 mars 1675, morte le 23 juillet 1676 ; 6. *Louiſe* de Louet, mariée le 26 février 1699, avec *François* de Montainard, marquis de Montfrin, mort à Montfrin le 12 juillet 1728, & elle à Avignon le 12 juin 1740 ; & 7. *Gabrielle-Théréſe* de Louet, née en 1670, mariée le 12 octobre 1690, avec *François-Annibal* de Louet, comte de Calviſſon ſon oncle, morte à Paris le 8 avril 1719.

SEIGNEURS D'AUJARGUES, MARQUIS DE CALVISSON.

VI. JEAN de Louet, ſecond fils de JEAN de Louet, baron de Calviſſon, & de *Marguerite* de Veſe, naquit vers l'an 1544, & eut pour ſon partage la ſeigneurie d'Aujargues. Il teſta le 12 novembre 1601, & épouſa par contrat du 25 ſeptembre 1580, *Magdeléne* de Rochemore, fille de *François*, ſeigneur de la Deveze, & de *Magdeléne* de Bozene-Aubais, & il en eut 1. JEAN de Louet, ſeigneur d'Aujargues, qui ſuit ; 2. *Charles* de Louet, prieur d'Aujargues, vivant en 1652 ; 3. *Louis* de Louet, chevalier de Malte en 1609 ; & 4. *Anne* de Louet, qui épouſa le 21 octobre 1621, *Jean-Jacques* de Pierre, ſeigneur de Bernis, Cadenedes, Saint-Marcel & Saint-Juſt, morte en 1635.

VII. JEAN de Louet, ſeigneur d'Aujargues, baptiſé le 28 avril 1595, fut capitaine de cavalerie dans le régiment d'Aubais, & ſe diſtingua à la bataille de Lérida le 7 octobre 1642. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par l'intendant de Languedoc le premier février 1670, & épouſa le 27 juillet 1652, *Magdeléne* de Malbris, & il en eut 1. JEAN de Louet, ſeigneur d'Aujargues, qui ſuit ; 2. *Charles* de Louet, né le 6 février 1654 ; 3. *Annibal* de Louet, né le 5 juin 1655 ; 4. *Jean-Louis* de Louet, né le 5 avril 1657, prieur d'Aujargues & de Corconne, diocèſe de Niſmes, mort à Paris le lundi 25 avril 1740, à cinq heures du matin ; 5. *François* de Louet, ſeigneur d'Aigueſvives, dit *le marquis de Nogaret*, né le premier mai 1658, capitaine dans le régiment de Piémont en 1694, puis colonel d'infanterie, maréchal de camp & commandant en Languedoc, mort à Montpellier à Noël 1742 ; 6. *Joſeph* de Louet, né le 27 mai 1667, ſeigneur de la Mot-

Digitized by Google

te, Manduel, Jonquieres, Saint-Vincent, dit *le chevalier de Nogaret*, vivant en juillet 1748; & 7. *Catherine* de Louet, née le 16 mai 1656.

VIII. Jean de Louet, ſeigneur d'Aujargues, capitaine de cavalerie dans le régiment de Narbonne, né le 9 mars 1653, mourut à Guaſtalla en août 1702, & épouſa en 1686, *Henriette* de la Baume, fille de *Joſeph-Olivier* de la Baume, lieutenant de roi de la ville de Montpellier, (où il mourut le 29 avril 1690, âgé de 80 ans) & d'*Anne* Ranchin. Il eut de ſon mariage 1. *Louis-Olivier* de Louet, né le 17 janvier 1680; 2. Louis de Louet, ſeigneur d'Aujargues, qui ſuit; 3. *Marie-Magdeléne* de Louet, née le 15 juin 1681, morte le 30 juin 1687; 4. *Catherine* de Louet, née le premier octobre 1688; 5. *Marie-Anne-Thérèſe* de Louet, née le 28 août 1684; & 6. *Françoiſe-Henriette* de Louet, baptiſée le 19 octobre 1685: l'une d'elles mourut à Sommieres en août 1736.

IX. Louis de Louet, ſeigneur d'Aujargues, marquis de Calviſſon, ſeigneur de Maſſillargues & du reſte de l'aſſiſe faite en 1304, à Guillaume de Nogaret par le défaut d'enfans mâles dans la branche aînée, naquit à Sommieres le 22 février 1687, & mourut à Montpellier le lundi 15 mars 1745. Il épouſa le 14 avril 1711, *Louiſe* de Louet ſa couſine du quatriéme au cinquiéme degré, fille aînée de *François-Annibal* de Louet, comte de Calviſſon, & de *Gabrielle-Thérèſe* de Louet, & il en eut 1. *Nicolas-Louis-Gabriel* de Louet, né le 9 janvier 1712, mort à Aujargues le 28 août ſuivant; 2. *Henri-Louis* de Louet, né le 29 décembre 1712, mort le 10 octobre 1713; 3. François-Louis de Louet, marquis de Calviſſon, qui ſuit; 4. *Anne-Joſeph* de Louet, né le 12 août 1715; & 5. *Louiſe-Agnès*, née le 15 novembre 1716, mariée en mai 1743, avec *N.* du Peirat, ſeigneur de la Redorte au diocèſe de Narbonne.

X. François-Louis de Louet, marquis de Calviſſon, né à Maſſillargues le 20 février 1714, nommé d'abord *le comte de Nogaret*, étoit capitaine de cavalerie dans le régiment Dauphin en 1731, lorſqu'il épouſa 1°. à Paris le 21 novembre de la même année *Anne-Magdeléne-Adelaïde* de Maupeou, née en 1717, morte le 28 janvier 1734, fille de *René-Charles* de Maupeou, ſecond préſident du parlement de Paris, marquis de Morangle & de Montigny, vicomte de Brieres & de Noiſi, & d'*Anne-Victoire* de Lamoignon de Courſon, dont vint une fille morte d'abord après ſa naiſſance. Le comte de Nogaret épouſa 2°. le 30 octobre 1735, *Anne-Marie* Caze, née le 4 novembre 1714, fille de *Gaſpar-Hyacinthe* Caze, baron de la Bove près de Laon, ſeigneur de Juvaincour, Monchalon, Villembray, & la Grand Maiſon, tréſorier général des poſtes de France, & de *Marie-Henriette* Wateley, ſœur du receveur général.

Barons d'Ornezon.

V. Jean de Louet, quatriéme fils d'Antoine de Louet, baron de Calviſſon, & de *Gabrielle* de la Roche-Aymon, naquit le 13 juillet 1504, tranſigea avec ſon frere aîné le 10 ſeptembre 1531, & eut pour ſon partage la terre de Saint-Auban dans le diocèſe de Mende. Il teſta à Saint-Auban le 21 novembre 1558, & épouſa 1°. *Gillette* de Teinturier, fille de *Jean*, ſeigneur de Montmaur, Ornezon, Quillanet, Saint-Pierre-del-Clar, & Saint-Pons de Malcos, & de *Jeanne* de Neve, dame de Boutonnat, & ſœur de Jean de Teinturier, chevalier de l'ordre, en faveur duquel Ornezon, Quillanet & Saint-Pierre-del-Clar furent érigés en baronie par lettres patentes données à Avignon en janvier 1575. Jean de Louet donna quittance de la dot de ſa femme le 22 janvier 1531, & le 5 mai 1545, il ſe remaria avec *Magdeléne* de Marſenac. Il eut de ſa premiere femme *Claude* de Louet, deſtiné à être d'égliſe par ſon pere; Aymar de Louet, baron de Saint-Auban, qui ſuit; *Florie* de Louet, tous trois pupilles en 1558.

VI. Aymar de Louet, baron de Saint-Auban & ſeigneur de Montmaur, Boutonnet, Ornezon, Quillanet, Saint-Pierre-del-Clar, Saint-Pons, le Luc, en vertu du teſtament de Jean de Teinturier, ſeigneur de Montmaur ſon oncle maternel, teſta le 10 juin 1616, & fit un codicille le 14 août ſuivant. Il avoit épouſé par contrat paſſé à la Motte d'Arzon, paroiſſe de Vic en Auvergne, le 8 février 1579, *Louiſe* d'Aulzon, fille de *François*, ſeigneur de Montravel, la Terraſſe, Bergauſon, Lande, &c. & d'*Anne* d'Arzon, & il en eut 1. *Gilbert* de Louet, baron de Saint-Auban, marié avec *Anne* de Flagheac, fille de *Pierre*, ſeigneur de Flagheac, & de *Marie* de Roſtaing; 2. François de Louet, baron d'Ornezon, qui ſuit; 3. *Antoine* de Louet, ſeigneur de la Roche; 4. *François* de Louet, abbé de S. Denys & doyen du Malzieu; 5. *Anne* de Louet, chevalier de Malte en 1617, commandeur de Condat en 1670; 6. *Charles* de Louet, mort avant 1643, épouſa *Françoiſe* d'Apchier, vicomteſſe du Chaila, fille de *François* vicomte du Chaila; & de *Louiſe* de la Fayette, dame de Maubec, & il en eut trois filles; *N.* de Louet, morte religieuſe; *N.* de Louet, mariée en Auvergne, & morte ſans enfans; & *N.* de Louet, mariée en Forez avec *N.* de Manoulte; 7. *Gillette* de Louet, mariée le 26 août 1606, avec *Joſué* de Chavagnac, ſeigneur d'Ondredieu, lieutenant des gendarmes du comte de Châtillon, chambellan du duc d'Orléans; 8. *Marie* de Louet, mariée avant 1616, avec *François* de Molette, ſeigneur de Morangers, qui teſta le 5 décembre 1636, & dont le fils fut à cauſe d'elle ſeigneur de Saint-Auban; & 9. *Charlotte* de Louet, mariée le 16 décembre 1610, avec *Claude* de Villars, ſeigneur de la Chapelle, baron de Maſclas, colonel d'infanterie, & grand-mere du maréchal de Villars.

VII. François de Louet, baron d'Ornezon, ſeigneur de Montmaur, de Boutonnet, Quillanet, & Saint-Pierre-del-Clar, le Courtal-del-Rey, Saint-Pons de Malcoz, d'Arzon, du Luc, de Saint-Auban, & capitaine de cent hommes d'infanterie dans le régiment de Languedoc par commiſſion du duc de Montmorenci du 21 avril 1617, teſta le 3 janvier 1622. Il avoit épouſé par contrat du 28 avril 1603, *Françoiſe* de Rochemore, fille de *Louis*, ſeigneur de Saint-Laurent, préſident au préſidial de Niſmes, & d'*Anne* de Barriere, dame de Nages, qui teſta étant veuve le 9 décembre 1664. Il eut de cette alliance: 1. *Louis* de Louet, baron d'Ornezon, capitaine de cavalerie dans le régiment d'Aubais, ſervit en Picardie en 1640: il naquit vers l'an 1619, & mourut à Niſmes le 7 octobre 1652; 2 Henri de Louet, baron d'Ornezon, qui ſuit; 3. *Anne* de Louet, mariée le 5 août 1642, avec *Pierre* de Porceler, lieutenant principal au ſiége d'Arles; & 4. *Françoiſe* de Louet.

VIII. Henri de Louet, baron d'Ornezon, ſeigneur de Saint-Pons, &c. naquit le 3 avril 1620, & mourut à Saint-Pons le 14 octobre 1714. Il fut fait colonel de cavalerie pour aller ſervir au royaume de Naples, par commiſſion donnée à Rome le 28 mai 1648, par le marquis de Fontenay, maréchal de camp, ambaſſadeur auprès du pape, & commandant les armées du roi en Italie & au royaume de Naples. Il avoit épouſé par contrat du 27 mars 1656, enſuite de la diſpenſe du pape obtenue le 13 ſeptembre 1655, *Charlotte* de Rochemore ſa couſine germaine, morte le 6 mars 1712, fille de *Charles*, ſeigneur de Solorgues, préſident au préſidial de Niſmes; & d'*Iſabeau* de Bocaud. Il eut de ſon mariage, 1. *Louis-Hercules* de Louet, comte d'Ornezon, ſeigneur de Saint-Pons, capitaine de cavalerie dans le régiment de Florenſac, aide de camp du maréchal de Luxembourg, mort à Montpellier le jeudi matin 27 ſeptembre 1725; 2. *Philippe* de Louet, mort capitaine de dragons; 3. *Anne-François* de Louet, chevalier de Malte, lieutenant de galere, mort à Marſeille; 4. *Fran-*

Digitized by Google

çois de Louet, baptiſé à Saint-Pons, le 21 juin 1661; reçu chevalier de Malte de minorité le 21 juin 1666, fit ſes preuves au mois de ſeptembre 1670, page de la grande écurie en ſeptembre 1678, périt avec le vaiſſeau le Sage aux Roques de Ceuta; 5. *Charlotte* de Louet, religieuſe Urſuline à Sommieres; 6. *Catherine* de Louet, femme de *N.* de Biord, comte d'Ornezon, mort de peſte à Arles en août 1721, & mere de *N.* de Biord, comte d'Ornezon, qui épouſa le 23 mai 1746, *N.* de Roquefeuil Gabriac; 7. *Françoiſe* de Louet, née en 1669, mourut à Sommieres chez les religieuſes Urſulines le 2 ſeptembre 1679, & fut enterrée aux Récollets; 8. *Gabrielle*; 9. *Anne*; & 10. *Marie* de Louet.

LOUET (Jean) mort un ſiécle avant celui *dont nous allons parler*, étoit né à Angers même, & fils de *Jean* Louet, tréſorier de René, roi de Sicile, & duc d'Anjou. Jean Louet fut doyen de l'égliſe d'Angers, chanoine de Paris, & docteur & profeſſeur en droit à Angers. Il mourut dans cette ville le 15 août 1515. Georges Louet étoit de ſa famille. Jean eſt loué dans ſon épitaphe pour ſa candeur, ſon amour pour les pauvres, ſa ſcience & ſa piété. On y releve auſſi la nobleſſe de ſa race. Cette épitaphe eſt dans la cathédrale d'Angers. * *Mémoires du temps.*

LOUET (Georges) conſeiller au parlement de Paris, étoit d'une famille diſtinguée en Anjou, où elle a donné des chevaliers de Malte, des lieutenans-généraux & autres magiſtrats. Il prit le parti de l'égliſe, & fut abbé de Touſſaint d'Angers, & doyen de l'égliſe cathédrale de la même ville. La candeur & la franchiſe formoient le caractère ſingulier de ce magiſtrat, & le firent choiſir pour premier agent du clergé. Il s'aquitta de cette fonction avec beaucoup de prudence & d'intégrité, & il porta ces qualités, ſi néceſſaires à un juge, dans le parlement de Paris lorſqu'il y fut conſeiller. On a de lui un *recueil de pluſieurs notables arrêts* donnés en cette cour, dont on a fait pluſieurs éditions. Cet ouvrage étant tombé, après la mort de l'auteur, entre les mains d'Antoine Séguier, alors préſident du parlement, & de celles de ſon frere, doyen de l'égliſe de Paris, ces deux meſſieurs communiquerent ce manuſcrit à M. Gabriel-Michel de la Roche-Mailler, qui le fit imprimer en 1609. Julien Brodeau, célébre avocat, y fit des notes & des augmentations conſidérables, & on en donna une nouvelle édition, qui fut l'onziéme, en 1633. On l'a réimprimé encore pluſieurs fois depuis, entr'autres en 1678 & en 1695, en deux volumes *in-folio*. Les meilleurs ſont celles que Julien Brodeau, avocat au même parlement, a enrichies de ſes commentaires & de nouveaux arrêts, & dont la derniere eſt en deux volumes *in-folio*, imprimés à Paris en 1678. M. Boileau parle de ce recueil, ſatyre premiere, vers 115.

Dois-je, las d'Apollon, recourir à Barthole,
Et feuilletant Louet, *allongé par Brodeau,*
D'une robe à longs plis balayer le bareau.

M. Louet a donné outre cela un commentaire ſur l'ouvrage de Dumoulin des régles de la chancellerie. Il mourut en 1608, peu de temps après qu'il eut été nommé évêque de Tréguier en Bretagne, & avant que d'avoir pris poſſeſſion de cet évêché. * *Mémoires du temps.*

LOUGBOROW, LENGBOROW, en latin *Liegenburgus*, bourg d'Angleterre, ſitué dans le comté de Leiceſter, à trois lieues de la ville de ce nom du côté du nord. Quelques géographes prennent ce bourg pour la petite ville nommée anciennement *Lactodurum*, laquelle d'autres placent à Steni-Stradford, dans le comté de Buckingham. * Mati, *diction.*

LOUGHLOWMONT, grand lac d'Ecoſſe, *cherchez* LOMOND.

LOUGNON, riviere, *cherchez* OUGNON.

EMPEREURS DU NOM DE LOUIS.

LOUIS I de ce nom, empereur, *cherchez* LOUIS I, dit *le Pieux* ou *le Débonnaire*, roi de France.

LOUIS II, dit *le Jeune*, empereur d'Occident, fils de LOTHAIRE I, auſſi empereur, & de ſa femme *Ermengarde*, frere de *Lothaire* II, roi de Lorraine, & de *Charles*, roi de Provence. Son pere l'envoya avec Dreux, évêque de Metz, à Rome, où le pape Serge II le couronna roi des Lombards l'an 844. Léon IV le couronna depuis empereur l'an 849, & Louis le *Germanique*, ſon oncle, l'attira dans ſon parti, dans le deſſein qu'il avoit de dépouiller ſes neveux. Les Sarraſins lui donnerent beaucoup de peine en Italie, où il les défit, & les aſſiégea dans Bari l'an 865. Les factions des grands ſuſciterent de fâcheuſes affaires à ce prince, qui mourut le 31 août 875, & fut enterré à Milan dans l'égliſe de S. Ambroiſe. De ſa femme *Engelberge*, qu'on a cru fille du duc de Spolette, il eut *Louis* & *Charles*, morts en bas âge; & *Ermengarde*, femme de *Boſon*, roi de Provence. * *Conſultez* les annales de S. Bertin & de Fuldes; Adon, *in chronic.* Aimoin, *Cont.* Anaſtaſe; Baronius; le P. Anſelme, &c.

LOUIS *le Begue*. Onuphre, Baronius, & d'autres auteurs modernes, mettent Louis *le Begue* au nombre des empereurs, & le placent le troiſiéme entre ceux de ſon nom; mais MM. de Sainte-Marthe, le P. Sirmond, & divers autres, ont prouvé que le pape Jean VIII ne le couronna que roi de France, le 7 ſeptembre 878, quoiqu'au ſentiment de Sigebert, ce pontife fût aſſez porté à le faire empereur, ſi les Romains ne s'y fuſſent oppoſés. * Sigebert, *in chron.* Sainte-Marthe, *hiſt. généal. de France.* Sirmond, *in notit. concil. Gall.* Petau, *doctr. temp.*

LOUIS III, dit IV par ceux qui reconnoiſſent Louis *le Begue* pour empereur, étoit fils de l'empereur ARNOUL, & d'*Otte*. Il ſuccéda à ſon pere l'an 899, quoiqu'il ne fût âgé que de ſix à ſept ans; & l'année ſuivante il fut couronné à Forcheim, le 4 janvier. On commit le ſoin de ſa perſonne à Othon duc de Saxe, & à Hatton, archevêque de Mayence; & on donna la conduite de ſes armées à Luipold ou Léopold, duc de la frontiere orientale de Baviere. Ses états furent accrus l'an 900, par la mort de Zuentibolde, ſon frere *naturel*, qui par ſa mauvaiſe conduite, donna ſujet aux Lorrains ſes ſujets, de ſe ſoumettre à Louis. Ceux qui gouvernoient ce prince, l'emmenerent exprès à Thionville, où ils le couronnerent. Les Hongrois firent ſouvent des courſes en Allemagne, ſous le regne de Louis, qui mourut à Ratisbonne, le 21 janvier de l'an 911 ou 912, n'étant âgé que d'environ 19 ans. Ce prince fut le dernier roi de Germanie, de la race de Charlemagne. Quelques auteurs diſent qu'il épouſa *Luitegarde*, & qu'il en eut deux filles, *Placide* & *Mathilde*; l'une mariée à *Conrad* de Franconie, & l'autre à *Othon*, duc de Saxe; mais il eſt ſûr qu'il mourut ſans enfans. Les hiſtoriens d'Italie ne mettent point ce prince entre les empereurs, parcequ'il n'a pas été couronné empereur par le pape. * Reginon, *in chron.* Luitprand, *l.* 1. Sainte-Marthe, *hiſt. généal. de France.* Mezerai & Dupleix, *hiſt. de France.* Le P. Anſelme, &c.

LOUIS IV, ou V du nom, fils de Louis duc de Baviere, II du nom, dit *le Vieil*, & de *Mathilde* d'Autriche, fut nommé empereur à Francfort, le 18 octobre 1314 par une partie des électeurs, pendant que les autres donnerent leurs voix à Fréderic le *Beau*, fils d'Albert, empereur & duc d'Autriche. Cette diviſion alluma une guerre très-fâcheuſe dans l'empire, qui avoit été vacant plus de quatorze mois, depuis Henri de Luxembourg. Louis ſe fit couronner à Aix-la-Chapelle le 6 janvier, jour de la fête des Rois, l'an 1315, & il ſe mit en campagne pour s'oppoſer à Fréderic, qu'il défit près de Muldorf en Baviere; il le prit même priſonnier l'an 1322, & le retint trois ans en cet état. A la priere des Romains, Louis paſſa les monts, quoique brouillé avec le pape Jean XXII, ſucceſſeur de Clément V, qui avoit transféré le ſaint ſiége à Avignon.

Jean XXII ſit ſavoir à l'empereur, que ſi dans trois mois il ne retiroit ſes troupes d'Italie, il le déclareroit excommunié; & lui ordonna que cependant il ceſsât de faire les fonctions d'empereur juſqu'à ce qu'il lui eût donné l'inveſtiture de cette dignité. Louis appella de la ſentence de Jean XXII, à un concile général, qui ſe devoit tenir à Rome, véritable ſiége des ſouverains pontifes; & du pape mal informé au pape mieux informé, qui ſont les propres termes de ſon appel. Ces deux grandes puiſſances mirent en feu toute l'Italie, où les Guelphes & les Gibelins reprirent leurs anciennes animoſités. Le pape ſe ſervit l'an 1328, des cenſures eccléſiaſtiques contre Louis, qu'il excommunia, & déclara déchu de l'empire; & Louis perdant toute ſorte de reſpect, eut des auteurs à gages qui écrivirent contre le pontife, qu'il appelloit par raillerie, *Jacques de Cahors*, parceque ce pape étoit de cette ville. Enſuite il entra en Italie, & y fit créer antipape l'an 1326 un cordelier, nommé *Pierre Rainallucci de Corberio*, dit *Nicolas* V, qui lui mit la couronne impériale ſur la tête, & qui déclara que Jean XXII étoit hérétique, & déchu de la papauté. Un procédé ſi violent aliéna l'eſprit des créatures de Louis, qui ſe vit abandonné de tout le monde. Depuis, il chercha à ſe réconcilier avec Benoît XII, l'an 1336, & avec Clément VI, l'an 1344; mais n'ayant pas voulu ſe ſoumettre aux conditions honteuſes qu'on lui propoſoit, qui étoient, qu'après une confeſſion ſincere de ſes fautes, il remettroit l'empire & ſes biens à l'égliſe, pour ne les tenir que de ſa bonté, il fut déclaré contumace. A la ſollicitation du même Clément VI, & du roi Philippe *de Valois*, que Louis avoit offenſé en prenant le parti d'Edouard roi d'Angleterre, ſon ennemi, les électeurs de l'empire, aſſemblés l'an 1346, à Rents, village ſur le Rhin au-deſſus de Coblents, mirent en ſa place Charles de Luxembourg, qui fut le quatriéme empereur de ce nom. Louis mourut le 11 octobre de l'année ſuivante de poiſon, ou, comme diſent les autres, d'une chute de cheval, en pourſuivant un ſanglier, ſans avoir été abſous de ſon excommunication. Il étoit âgé de 63 ans, & en avoit regné près de 33 depuis ſon élection. Ses partiſans l'enterrerent à Munick, dans l'égliſe de Notre-Dame. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à BAVIERE. * Villani, *liv.* 9, 10, *& ſeq.* Aventin, *lib.* 7. Crantz. S. Antonin. Trithême. Sponde. Bzovius. Rainaldi, &c.

LOUIS, dit l'*Aveugle*, fils de Bozon, qui épouſa *Ermengarde*, & ſe fit couronner roi de Provence, d'Arles & de Bourgogne l'an 879. Louis lui ſuccéda ſous la tutelle de ſa mere, & fut confirmé dans la ſouveraineté de ſes états, par un décret d'un concile de Valence tenu l'an 890. Albert marquis de Toſcane, & les autres ennemis de Berenger, qui s'étoit fait déclarer empereur, l'appellerent en Italie, pour y prendre poſſeſſion d'un état qui avoit été poſſedé par ſes aïeux. Louis ſuivit ce conſeil, & ſe fit couronner empereur par le pape Etienne VII vers l'an 900 ou 901. Enſuite il ſe retira à Vérone, où il fut ſurpris par Berenger, qui lui fit crever les yeux. Louis retourna enſuite dans ſes états, & y mourut l'an 938, ſelon du Bouchet, ou l'an 934, comme l'aſſure le P. Labbe, après Reginon, auteur de ce temps. Ce prince laiſſa d'*Adelaïde* ſa femme, que quelques-uns font fille d'*Edouard* I, roi des Anglois, *Charles-Conſtantin*, prince & comte de Vienne. Celui-ci fit hommage à Raoul roi de France, l'an 931, & l'an 951 reçut Louis d'*Outremer* en Aquitaine. Il épouſa *Teutberge* ou *Tietberge*, & en eut ſelon les conjectures de du Bouchet, HUMBERT I comte de Maurienne, *tige des ducs de* SAVOYE. * Reginon, *in chron.* Sigonius, *lib.* 6, *de regno Italiæ.* Du Bouchet. Bouche. Bouis. Chorier, &c.

ROIS DE FRANCE.

LOUIS, I de ce nom, roi de France & empereur d'Occident, ſurnommé *le Pieux* & *le Débonnaire*, fils de CHARLEMAGNE, & de *Hildegarde*, ſa ſeconde femme, naquit à Caſſeneuil en Agenois l'an 778, & fut alors nommé roi d'Aquitaine, puis ſacré & couronné à Rome en cette qualité par le pape Adrien I, le jour de pâque 15 avril 781. Son pere ſe voyant extrêmement âgé, n'ayant plus que lui d'enfant mâle, de l'avis des évêques & des ſeigneurs de ſa cour, dans l'aſſemblée générale des états tenue à Aix-la-Chapelle, le déclara ſon ſucceſſeur l'an 813, & lui commanda de mettre ſa couronne ſur l'autel de la Vierge, pour en faire un hommage à la mere de Dieu: ce qu'il fit dans le temps que tout le peuple applaudiſſoit à cette action par des acclamations redoublées. Il étoit en Aquitaine lorſqu'il reçut les nouvelles de la mort de ſon pere; ce qui l'obligea de ſe rendre à Aix-la-Chapelle, pour prendre poſſeſſion de cet empire. L'an 816 le pape Etienne V, ſucceſſeur de Léon III, vint en France, & couronna l'empereur à Reims, où toute la cour ſe trouva. L'année ſuivante, Louis partagea ſes états entre ſes trois fils, *Lothaire*, qu'il aſſocia à ſon empire; *Louis*, qu'il fit roi de Baviere; & *Pepin*, qu'il établit roi d'Aquitaine; & ayant ſu que Bernard roi d'Italie, ſon neveu, avoit conſpiré contre lui, il envoya des troupes qui le mirent à la raiſon, & l'obligerent de venir à Châlons demander pardon à ſon oncle. Il fut condamné à mort, mais l'empereur ſe contenta de lui faire crever les yeux. Bernard en mourut peu de jours après l'an 818. Les évêques de ſon parti furent mis dans un monaſtère. Depuis, Louis ſoumit en quarante jours les Bretons qui avoient créé un roi nommé *Morvan*; & à ſon retour perdit ſa femme *Hermengarde*, qui mourut à Angers le 3 octobre 818, & fut mere de LOTHAIRE, qui continua la lignée des empereurs d'Occident; de PEPIN, qui fit la branche des rois d'Aquitaine; & de LOUIS, qui fit celle des rois de Germanie. Quelque temps après il épouſa *Judith*, fille de *Welphe* de Baviere, & en eut CHARLES II, dit *le Chauve*, qui fut ſon ſucceſſeur. Ses trois fils du premier lit ne pouvoient ſouffrir ni leur belle-mere, ni leur frere, ni Bernard comte de Barcelone, qui avoit tout le pouvoir, & qui paſſoit pour l'amant de Judith. Ils ſe liguerent avec les parens de ceux que l'empereur avoit fait mourir, & porterent le peuple à ſe révolter contre ſon prince légitime. Ces ligues commencerent l'an 830. Pepin s'étant ſaiſi de l'impératrice Judith, la força de prendre le voile de religieuſe dans le monaſtère de Sainte Croix de Poitiers. Lothaire étant venu d'Italie, & trouvant la révolte ouverte contre ſon pere, ſe ſaiſit de lui, & le mit ſous bonne garde à S. Medard de Soiſſons, où l'on n'oublia rien pour lui faire embraſſer l'état monaſtique; c'étoit l'an 829: il fit auſſi conduire ſon frere Charles, à l'abbaye de Prum dans les Ardennes. Quelque temps après, Pepin & Louis las du gouvernement de leur frere, rétablirent leur pere qui força Lothaire à ſe rendre, & lui pardonna ſa révolte. Mais Louis ne fut pas long-temps en repos: ſes enfans ſe révolterent de nouveau, le dépoſerent pour la ſeconde fois, ſoutenus dans leur révolte par le pape Gregoire IV, & Lothaire ayant aſſemblé le parlement à Compiégne le premier octobre 833, par le conſeil d'Ebles de Reims, & de quelques autres prélats, il contraignit ſon pere de renouveller à S. Médard la pénitence publique, de quitter ſes armes & ſes ornemens impériaux, de ſortir de l'égliſe, & d'avouer qu'il étoit criminel. Cet attentat toucha de pitié les bons ſujets de l'empereur, & excita ſes fils Louis & Pepin à prendre les armes pour le rétablir. Ce prince fut laiſſé à S. Denys, où les évêques lui rendirent la couronne & la ceinture militaire le premier mars 834. Quelque temps après il fit revenir ſa femme & ſon fils Charles; & après avoir perdu ſon fils Pepin l'an 838, il reçut en grace Lothaire. Louis ſon autre fils, jaloux de cet accommodement, ſe révolta. L'empereur le mit à la raiſon & lui pardonna: & en s'en retournant il apprit à Poitiers, où il avoit paſſé les fêtes de Noël &

Digitized by Google

de la Purification, que ce fils ingrat avoit repris les armes. Cette nouvelle l'obligea de repaſſer en Allemagne ; mais ſe ſentant extrêmement affoibli, il ſe fit deſcendre par le Mein à Ingelheim près de Mayence, où il mourut le dimanche 20 juin 840, âgé de 62 ans, après en avoir regné 37 en Aquitaine, & avoir été empereur 27 ans. On dit que, quarante jours avant ſa mort, il avoit reçu tous les matins le corps de notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Ce prince étoit d'un naturel doux, mais trop facile & trop crédule : de ſorte que ſes conſeillers, & même les eccléſiaſtiques abuſant de ſa piété trop ſimple, le portoient quelquefois à des injuſtices. Du reſte, il étoit laborieux, ſobre, vigilant, libéral, inſtruit dans les bonnes lettres, parloit & écrivoit facilement en latin, avoit beaucoup de connoiſſance du droit & des loix de ſon état, & avoit un grand ſoin de les faire obſerver. *Voyez* ſa poſtérité à FRANCE. * Eginhart. Thegan. Les annales de Metz, de S. Bertin & de Fuldes. Aimoin, *de geſt. Franc.* Reginon & Adon, *in chron.* Mezerai, *hiſt. de France.* Le P. Anſelme. On peut conſulter au ſujet des capitulaires, qui nous reſtent de cet empereur, D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome IV.

LOUIS II, dit *le Begue*, à cauſe du défaut de ſa langue, roi de France, né le premier novembre 843, fut fait roi d'Aquitaine l'an 867, & dix ans après ſuccéda à ſon pere CHARLES *le Chauve*. Il ſe fit ſacrer à Reims, ou, ſelon d'autres, à Compiegne, par Hincmar archevêque de Reims ; & reçut le ſerment de fidélité de ſes ſujets le 8 décembre 877. L'année ſuivante, le pape Jean VIII, étant venu en France, le couronna le 7 ſeptembre, dans l'égliſe cathédrale de S. Pierre de Troyes, où étoit aſſemblé un concile de prélats François, qui aſſiſterent à la cérémonie. C'eſt ce qui a donné lieu de croire, qu'il fut couronné empereur ; mais il faut obſerver que la premiere cérémonie par Hincmar ſe fit pour le ſacre, & que celle-ci, par les mains du pape, fut pour le couronnement. *Voyez* ci-devant ſon article parmi les empereurs. Louis s'accorda au ſujet de la Lorraine, avec ſon couſin Louis II, roi de Germanie, après une entrevue à Marſne ſur la Meuſe. Il arma pour domter Bernard, marquis de Gothie ; & tomba malade en paſſant par Autun en Bourgogne, non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſoné. Alors il renvoya Louis ſon fils aîné qu'il recommanda aux grands, & entr'autres à Bernard comte d'Auvergne, à Thierri, grand-chambellan, & à Hugues l'Abbé ; puis prenant le chemin de Troyes & de Jouars, il arriva à Compiegne, où il mourut le ſoir du Vendredi-Saint, 10 avril 879, & y fut enterré en l'égliſe de Notre-Dame. Sa vie fut de 35 ans, 5 mois & 10 jours ; & ſon regne d'un an, 6 mois & 3 jours. *Voyez* ſa poſtérité à FRANCE. * *Conſultez* les annales de Metz, de S. Bertin & de Fuldes ; un fragment de notre hiſtoire de la chronique de Reginon, ſous l'an 878. Mezerai, *hiſt. de France*, le P. Anſelme, &c.

LOUIS III, roi de France, à qui ſon pere Louis II, dit *le Begue*, avoit envoyé un peu avant ſa mort, la couronne, l'épée, & les autres ornemens royaux, fut couronné & ſacré avec ſon frere Carloman, dans l'abbaye de Ferrieres en Gâtinois, par les mains d'Anſegiſe, archevêque de Sens. Louis, roi d'Allemagne, voulant profiter de la foibleſſe de ces jeunes princes, s'avança juſqu'à Verdun ; & ayant obtenu qu'on lui céderoit une partie de la Lorraine, il s'en retourna dans ſon royaume. Depuis, Louis & Carloman partagerent le royaume à Amiens, au mois de mars 880. Le premier eut la France & la Neuſtrie, & l'autre la Bourgogne & l'Aquitaine. Dès leur avenement à la couronne, Bozon roi d'Arles, duc de Pavie & de Milan, s'étoit fait déclarer roi de Provence & de la Bourgogne, au ſynode tenu à Mantale, près de Vienne, où il aſſembla quelques prélats. Les deux princes l'aſſiégerent dans Vienne ; mais comme les Normans faiſoient alors de furieux ravages dans la Picardie, Louis laiſſa le ſoin du ſiége à ſon frere Carloman, marcha contre les barbares, & en tua neuf mille à Soucourt, près d'Amiens, l'an 880. Depuis, étant à Tours, pour s'oppoſer aux mêmes ennemis, il tomba malade, ſe fit porter en litiere à S. Denys en France, & y mourut en la troiſiéme année de ſon regne, le 4 août 882. Hariulfe, en ſa chronique de l'abbaye de S. Riquier, lui donne préciſément 2 ans, 3 mois & 24 jours de regne. Paul Emile dit que Louis ayant pouſſé ſon cheval pour courir après une fille qui ſe ſauvoit dans une maiſon, ſe rompit les reins dans la porte qui étoit trop baſſe, & mourut de ce coup. Il mourut ſans avoir été marié, & eut CARLOMAN, ſon frere, pour ſucceſſeur. * *Voyez* le continuateur d'Aimoin, *l.* 5, 39 & 40. Le pere Anſelme.

LOUIS IV, dit d'*Outremer*, roi de France, fils unique de CHARLES III du nom, dit *le Simple*, & d'*Ogive*, fille d'*Edouard* I, dit *le Vieil*, roi d'Angleterre. Après le malheur arrivé à Charles l'an 923, cette ſage princeſſe ſe refugia avec ſon fils près d'Adelſtan ſon frere, qui eut ſoin d'élever ce jeune prince, & le retint en ſa cour juſqu'en 936, que les François, à la ſollicitation de Hugues *le Grand*, lui firent repaſſer la mer. C'eſt de ce voyage en Angleterre, qu'il eut le ſurnom d'*Outremer*. Il fut ſacré & couronné à Laon, par Arraud, archevêque de Reims, le 19 ou le 20 de juin 937, & eut à ſoutenir pluſieurs guerres domeſtiques & étrangeres. Son premier deſſein fut de recouvrer la Lorraine, que ſon pere, dans le déſeſpoir de ſes affaires, avoit abandonnée à Henri, roi de Germanie ; mais il fut repouſſé par Othon, fils de Henri ; & épouſa depuis *Gerberge*, ſœur de cet *Othon*, & veuve de *Gilbert* duc de Lorraine. L'an 943, il s'unit avec Hugues *le Grand*, pour ſe rendre maître de la Normandie, faiſant ſervir à ce deſſein la qualité de tuteur de Richard, après la mort du duc Guillaume ſon pere. Les Danois qui protégerent Richard, rompirent les meſures de Louis, qui fut pris par Aigrold leur chef, au village de Creſcenville, entre Rouen & Liſieux l'an 945, & fut mené priſonnier à Rouen, d'où il ne ſortit que par un traité de paix. Elle fut ſuivie de la guerre contre Hugues. Louis, pour la ſoutenir, obtint d'Othon un ſecours qui lui fut utile, quoi qu'en aient écrit les auteurs Allemans. Enfin par l'entremiſe de l'empereur, la paix fut conclue entre Hugues & le roi, qui paſſa dans l'Aquitaine, pour s'aſſurer de la fidélité des ſeigneurs de ce pays-là. En allant de Laon à Reims, ayant piqué après un loup qu'il rencontra ſur ſon chemin, ſon cheval broncha, & le renverſa ſi rudement, qu'il fut entierement froiſſé. Cette meurtriſſure univerſelle ſe tourna en une eſpéce de maladie, nommée par les médecins *elephantiaſis*, qui le priva de la vie le 15 octobre 954 à Reims, où il fut enterré dans l'égliſe de S. Remi. Son regne fut de 18 ans, & près de 4 mois ; & ſa vie de 38 à 39 ans. LOTHAIRE lui ſucceda. *Voyez* ſa poſtérité à FRANCE. * Flodoard, *in chron. &c.* Mezerai *hiſtoire de France.* Le P. Anſelme.

LOUIS V, dit *le Fainéant*, roi de France, *Juvenis qui nihil fecit*, comme parlent les anciens auteurs, fils du roi LOTHAIRE, & d'*Emme*, fut aſſocié par ſon pere au gouvernement, & fut couronné dès le 8 juin de l'an 979, ce qui juſtifie les neuf ans du regne que lui donnent le continuateur d'Aimoin, & le moine Odoranne, en ſa chronique de S. Pierre-le-Vif de Sens. D'autres diſent qu'il regna trois ans & vingt mois avec ſon pere, & ſeize mois ſeul. Il fut marié, ſelon quelques auteurs, à *Blanche*, fille d'un ſeigneur d'Aquitaine ; & ſelon d'autres, à *Conſtance*, fille de Guillaume comte d'Arles & de Provence, à qui ſa beauté fit donner le ſurnom de *Blanche*. Lothaire, pere de Louis, étant au lit de la mort, l'avoit recommandé à Hugues *Capet* ; mais Emme ſa mere ſe défiant d'Hugues, avoit réſolu de le mener vers ſa grand-mere Adelaïde, veuve d'Othon I, & tutrice d'Othon III, princeſſe qu'on appelloit *la mere des rois*. Cela ne s'exécuta point, parceque

Digitized by Google

Louis mourut le 22 juin 987 du poiſon que lui fit prendre Blanche ſa femme. Il fut enterré à S. Corneille de Compiegne. Odoranne, que nous avons déja allegué, rapporte en ſa chronique, que ce roi donna en mourant, le royaume à Hugues *Capet*, au préjudice de ſon oncle Charles de France, duc de Lorraine. C'eſt en celui-ci que finit la ſeconde race de nos rois, dite *des Carlovingiens*, qui avoit regné 236 ou 237 ans. Hugues *Capet* commença la troiſiéme. * Glaber Raoul, *hiſt. l.* 2, *c.* 3. Alberic & Odoranne, *in chron.* Aimoin, *contin.* de Guillaume de Nangis. La chronique de Maillezais. Le pere Anſelme.

LOUIS VI, dit *le Gros*, roi de France, fils du roi Philippe I, prince de bonne mine, vaillant, courageux, actif, & ami de la juſtice, naquit l'an 1081, ſuccéda à ſon pere le 29 juillet 1108, & fut couronné à Sainte Croix d'Orléans, par Giſelbert ou Daimbert, archevêque de Sens, le 2 août ſuivant. Il avoit déja donné des preuves de ſa valeur en pluſieurs rencontres, & principalement contre Henri roi d'Angleterre, duc de Normandie, contre les comtes de Rouci & de Beaumont-ſur-Oyſe, & le ſire de Montmorenci. D'abord après ſon ſacre, il prit des meſures très-juſtes pour châtier l'orgueil des ſeigneurs qui s'érigeoient en tyrans, uſurpant indifféremment les biens de l'égliſe & de la couronne. Les principaux étoient, Gui *le Rouge*, comte de Rochefort; Thomas de Marle, ſire de Couci; Hugues, ſeigneur de Puiſet; Thibaud comte de Chartres & de Champagne; Guillaume l'*Aveugle*, comte de Mâcon; & divers autres, que Henri I, roi d'Angleterre, ſollicitoit contre lui. Il fut réduire ces ſeigneurs en divers temps, & défit l'armée du roi d'Angleterre, qui avoit refuſé un combat que Louis lui fit offrir de corps à corps. Il eut d'autres affaires à démêler avec lui, & par ſa conduite & ſon courage, il les termina toutes heureuſement. Depuis, il prit la protection du pape Calliſte II, contre l'empereur Henri V. Il prit auſſi celle de l'évêque de Clermont, contre le comte d'Auvergne; & vengea le parricide commis en la perſonne de Charles *le Bon*, comte de Flandre, qui fut aſſaſſiné dans l'égliſe de S. Donatien de Bruges, où il entendoit la meſſe, & donna le comté à Guillaume Criton. Quelque-temps après, il ſe brouilla avec quelques prélats de ſon royaume, & en chaſſa quelques-uns. Etienne de Paris, & Henri de Sens, oſerent l'excommunier; mais le pape Honorius II annula leurs cenſures, que la paſſion avoit fait fulminer. Ce prince extrêmement religieux, défendit toujours la cauſe de l'égliſe, & celle des papes Gelaſe II, Calliſte II & Innocent II. A ce dernier qui avoit ſuccédé à Honorius II, les ennemis du ſaint ſiége avoient oppoſé Anaclet. Le roi Louis *le Gros* aſſembla à Eſtampes les prélats de ſon royaume, qui ſe ſoumirent à Innocent. Ce roi fonda l'an 1113 l'abbaye de S. Victor à Paris, & mourut en la même ville, d'une diarrhée, le premier août 1137, âgé de 58 ans, après un regne de 29 ans & 3 jours. Son corps fut porté dans l'égliſe de S. Denys en France. On croit qu'il fut marié à *Lucine*, fille de *Gui* de Montlheri, comte de Rochefort en Iveline; mais qu'il en fut ſéparé pour cauſe de parenté, l'an 1107, au concile de Troyes, avant même que le mariage eût été conſommé. Il épouſa depuis *Adelaïde*, fille aînée d'*Humbert* II, comte de Maurienne & de Savoye, dont il eut des enfans rapportés à FRANCE. *Voyez* la vie de ce roi qui a été écrite par Suger abbé de S. Denys, & par un religieux de l'abbaye de Morigny; le P. Anſelme, &c.

LOUIS VII, dit *le Jeune*, & *le Pieux*, roi de France, fils du roi Louis VI, dit *le Gros*, naquit l'an 1120, & fut ſacré & couronné à Reims par le pape Innocent II, le dimanche 25 octobre 1131. Il épouſa *Eléonore* ou *Alienore*, fille de *Guillaume* X, duc de Guienne & comte de Poitou, & prit poſſeſſion de ces provinces l'an 1137. Auſſitôt après il apprit la mort de ſon pere, & vint prendre ſoin des affaires de ſon état. Louis entra dans le différend de Geofroi V, dit *Plantegeneſt*, comte d'Anjou, & d'Etienne de Blois, roi d'Angleterre, qui diſputoient entr'eux la Normandie. Il eut ſujet de ſe plaindre de la conduite de Thibaud comte de Champagne. La guerre fut déclarée; le pays de ce comte fut preſque tout déſolé, & plus de treize cens perſonnes furent brulées dans une égliſe au ſac de Vitri le Brulé l'an 1143. Le roi en témoigna un déplaiſir extrême, & ſe ſoumit à tout ce qu'on voudroit impoſer pour la réparation de cette faute. S. Bernard lui perſuada le voyage de la Terre-Sainte, qu'il entreprit avec zèle. Il reçut la croix, après avoir fait tenir un concile national à Bourges l'an 1145. Il y avoit fait rétablir l'archevêque Pierre de la Châtre, & il partit la ſeconde ſemaine d'après la Pentecôte l'an 1147. L'empereur Conrad, animé d'un même zèle, partit pour la même expédition; & les troupes de ces deux ſouverains auroient été capables d'aſſujétir tout le Levant, ſi la perfidie des Grecs, plus à craindre que les armes des Barbares, n'eût fait périr ces armées. Celle de Louis fut plus heureuſe dans les commencemens, & le roi dans toutes les occaſions donna des marques de ſa bravoure. Il alla à Antioche & à Jéruſalem, où il fut reçu par le roi Baudouin III; mais pendant une année que dura cette guerre, ſes troupes périrent malheureuſement par la jalouſie des Grecs. On entreprit le ſiége de Damas, qui ne réuſſit point. Le roi, après ſon retour en France, mécontent de la conduite peu réguliere de ſa femme *Eléonore*, qui avoit fait parler de ſes galanteries juſque dans l'Orient, s'aviſa mal-à-propos en la répudiant au concile de Baugenci ſur Loire l'an 1152, de lui rendre la Guienne & le Poitou. Cette princeſſe ſe remariant à Henri II, roi d'Angleterre, lui porta pour dot ces provinces, qui rendirent l'Anglois très-puiſſant en France. Henri voulut depuis enlever le comté de Toulouſe à Raymond VI, beau-frere du roi, à qui le comte avoit cedé ſon droit. Ce démêlé fut le commencement de ces guerres entre la France & l'Angleterre, dont les ſuites ont cauſé de ſi grands maux. Le roi reçut peu après à l'hommage de la Normandie, Henri d'Anjou, auquel il rendit la ville de Vernon qu'il avoit priſe. Il obligea Guillaume VIII, comte d'Auvergne l'an 1162 de ſe ranger à ſon devoir. L'an 1166, il ôta à Guillaume I le comté de Châlon, & fit deux ans de ſuite la guerre au roi d'Angleterre. Elle fut terminée l'an 1170 par la paix conclue à Saint-Germain en Laye. Louis ne laiſſa pourtant pas de ſoutenir les enfans de l'Anglois, révoltés contre leur pere. L'an 1178, il fit un voyage en Angleterre, où par dévotion il viſita le tombeau de S. Thomas de Cantorberi. A ſon retour, il fit couronner à Reims ſon fils Philippe, le jour de la fête de la Touſſaints de l'an 1179, & mourut de paralyſie à Paris le 18 ſeptembre 1180, âgé, comme diſent pluſieurs hiſtoriens, de près de 70 ans; mais plus vraiſemblablement de 63 à 64, après en avoir regné 43, un mois & 17 jours depuis la mort de ſon pere. Il fut enterré dans l'égliſe de l'abbaye de Barbeaux près de Melun qu'il avoit fondée. On y voit ſon tombeau, qui eſt de marbre blanc, bâti par Alix de Champagne ſa troiſiéme femme. Le roi Charles IX, étant à Fontainebleau, eut la curioſité de le faire ouvrir. On trouva ſon corps preſque tout entier, & ſes ornemens royaux à demi conſumés par la pourriture. Il avoit des anneaux aux doigts, & une croix d'or au col. Le roi & les princes du ſang qui ſe trouverent préſens, les prirent pour les porter en mémoire d'un ſi bon prince. Louis étoit pieux, charitable & courageux, mais mauvais politique, ſi l'on en juge par la faute qu'il fit en répudiant ſa femme *Eléonore*, & en permettant qu'elle ſe remariât au roi d'Angleterre. *Voyez* ſa poſtérité à FRANCE. * *Voyez* les geſtes de Louis *le Jeune*; les épîtres du pape Alexandre III, de S. Bernard & de l'abbé Suger; la chronique de l'abbé Robert; les fragmens de notre hiſtoire; Mezerai; le pere Anſelme, &c.

Digitized by Google

LOUIS VIII, roi de France, ſurnommé *le Lion*, à cauſe de ſon grand courage & de ſa bravoure, fils du roi PHILIPPE II, ſurnommé *Auguſte*, & d'*Iſabelle* de Hainault, né le 3, ou, ſelon le moine Rigord, le 5 ſeptembre 1187, ſuivit ſon pere à la guerre de Flandre, où on le laiſſa avec un puiſſant corps de cavalerie, & où il brula Courtrai l'an 1213. De-là il fut envoyé en Poitou contre le roi d'Angleterre, & y gagna une bataille, le même jour que le roi ſon pere gagna celle de Bouvines. Il ſe croiſa contre les Albigeois l'an 1215, & leur enleva diverſes places en Languedoc. Quelque-temps après les Anglois laſſés de la tyrannie de Jean *Sans-Terre*, appellerent Louis, & le couronnerent à Londres au mois de mai 1216. Mais après quelques conquêtes, il perdit la bataille de Lincoln, & revint le 28 ſeptembre 1217 en France, où il tourna ſes armes contre les Albigeois l'an 1219, pouſſé à cela autant par la vue de ſes propres intérêts, que par les ſollicitations du légat Romain Bonaventure, cardinal du titre de S. Ange. Il ſuccéda à ſon pere l'an 1223, & fut ſacré & couronné à Reims avec ſa femme, par Guillaume de Joinville, archevêque de la même ville, le 6 août de la même année. Enſuite il prit ſur les Anglois Niort, Saint-Jean d'Angeli, & tout ce qui étoit deça la Garonne, après leur avoir déja enlevé le Limoſin, le Périgord & le pays d'Aunis. Savari de Mauléon, général des ennemis, fut contraint de lui remettre le 28 juillet la ville de la Rochelle, dans laquelle il s'étoit défendu aſſez long-temps, en attendant le ſecours d'Angleterre; mais ayant été trompé par Henri roi d'Angleterre, qui lui envoya des coffres remplis de ferraille, au lieu de l'argent qu'il eſpéroit pour le payement de ſa garniſon, il le quitta & ſe donna à la France; ce qui fut cauſe que l'appareil d'une grande flotte angloiſe, qui menaçoit nos côtes, s'en alla en fumée. Cette campagne ne fut pas plutôt achevée, que le roi commença une troiſiéme expédition, contre les Albigeois qui s'étoient cantonés ſous le regne précédent, dans la ville d'Albi en Languedoc. Simon comte de Montfort, les avoit ſouvent battus, & ſur-tout à la célébre bataille de Muret, où il leur avoit tué quatre-vingts mille hommes. Ces déſavantages n'empêcherent pas ces rébelles de former ſous ce regne de nouveaux mouvemens. Louis fondit ſur eux, & après quelques légers ſuccès, le 12 ſeptembre 1226, il leur prit Avignon, dont pour l'exemple il fit abattre les murailles. Il enleva enſuite Carcaſſone, Beziers, Pamiers, & ſe rendit le maître abſolu de tout le pays, juſqu'aux portes de Toulouſe, où il laiſſa Imbert de Beaujeu, pour commander en ſon abſence. Au retour de cette expédition, il fut attaqué d'une dyſſenterie fort violente, & mourut, non ſans ſoupçon de poiſon de la part du comte de Champagne, qui ayant quitté le camp malgré le roi, avoit lieu d'appréhender que ce prince ne l'en punît comme il l'en avoit menacé. D'autres diſent que Louis mourut pour avoir été trop continent, car ſa femme ne l'avoit point ſuivi. Ce fut à Montpenſier en Auvergne, un dimanche 8 novembre 1226, après avoir regné 3 ans & 4 mois moins 6 jours, & avoir vécu 39 ans, 2 mois & 3 jours. Son corps fut enterré à Saint-Denys auprès de ſon pere, & ſon cœur & ſes entrailles dans l'abbaye de Saint-André-lez-Clermont. *Voyez* ſa poſtérité à FRANCE. * *Conſultez* les geſtes de Louis VIII que nous avons en vers latins; Guillaume le Breton; Rigord; Matthieu Paris; Vincent de Beauvais; Mezerai; le P. Anſelme, &c.

LOUIS (Saint) IX de ce nom, roi de France, fils du Louis VIII, & de *Blanche* de Caſtille, naquit au château de Poiſſi le 25 avril 1215, & parcequ'il y fut auſſi baptiſé, il prit quelquefois lui-même le nom de *Louis de Poiſſi*. Il n'avoit que onze ans & demi, lorſque le roi ſon pere mourut, & fut ſacré à Reims, le ſiége étant vacant, par Jacques de Baſoches évêque de Soiſſons, le premier dimanche de l'avent 29 novembre 1226. Blanche ſa mere, régente du royaume pendant ſa minorité, gouverna avec beaucoup de prudence & d'habileté. Philippe comte de Boulogne, oncle du roi, Robert comte de Dreux, Pierre *Mauclerc*, c'eſt-à-dire, *mal-habile*, ſon frere, duc de Bretagne, Thibaud comte de Champagne, puis roi de Navarre, Hugues de Luzignan, comte de la Marche, & divers autres grands ſeigneurs prétendans au gouvernement, firent ſouvent des entrepriſes pour ſurprendre la perſonne du roi. Après l'avoir manqué pluſieurs fois, ils en vinrent juſqu'à cette extrémité, que d'élire roi, dans une aſſemblée ſecrette, le ſeigneur de Couci, qui étoit en grande réputation de ſageſſe & de juſtice parmi eux. Blanche informée de ces deſſeins, par le moyen du comte de Champagne, qu'elle engagea dans ſes intérêts, les éluda facilement; & par ſa conduite conſerva l'autorité de ſon fils & le calme dans l'état. Le roi devenu majeur l'an 1236, ſut bon gré au comte de Champagne de ce qu'il avoit fait pour l'état, & le maintint hautement contre les factieux, qui vouloient faire tomber ſur lui le dépit d'avoir manqué leur entrepriſe. Pierre *Mauclerc*, le comte de Dreux, & Hugues de Luzignan, qui étoient les plus mutins, furent obligés de ſe ſoumettre. Le premier rendit hommage au jeune roi; mais Hugues de Luzignan X de ce nom, comte de la Marche & d'Angoulême, refuſa de rendre celui qu'il devoit à Alfonſe frere du roi, comme comte de Poitou & d'Auvergne. Il avoit épouſé Elizabeth d'Angleterre, laquelle étoit veuve de Jean *Sans-Terre*, & mere de Henri III, roi d'Angleterre, & il eſpéroit que les ſecours que lui donneroit ce dernier le tireroient d'affaires, mais il ſe trompa; car le roi le battit le 22 juillet 1242, & le pouſſa juſqu'à Saintes. Hugues rentra dans ſon devoir. Le roi ayant aſſemblé ſon parlement à Pérone, termina le différend qui diviſoit les enfans de Marguerite, comteſſe de Flandre & de Hainaut, au ſujet de ces deux comtés. Raimond, comte de Toulouſe, s'étant joint aux Marſeillois rebelles à leur comte, tâcha de ſuſciter de nouveaux troubles. Le roi le mit à la raiſon, & termina heureuſement contre les Albigeois la guerre que ſon pere avoit commencée. Enſuite étant relevé d'une grande maladie, il prit réſolution de ſe croiſer, pour délivrer les chrétiens de l'oppreſſion des infidéles. On dit qu'il en avoit fait le vœu pendant ſa maladie. Après avoir reglé diverſes affaires dans ſon royaume, il laiſſa la régence à ſa mere Blanche, reçut la croix du légat puis du pape même à Lyon, & s'embarqua à Aigues-mortes en Languedoc le 25 août 1242. Il fit voile deux jours après, & arriva le 25 ſeptembre dans l'iſle de Chypre, où il paſſa l'hyver, pour attendre le reſte de ſes troupes & de ſes munitions. Il partit de cette iſle le 13 mai de l'année ſuivante, aborda le 4 juin à la rade de Damiette en Egypte, qu'il aſſiégea le vendredi 4 juin, & qu'il prit le 6. Enſuite il traverſa le Nil, jetta l'effroi de toutes parts, par deux batailles qu'il gagna ſur les infidéles entre les canaux du Nil, & ſe rendit preſque maître de tout le pays. Robert comte d'Artois, ſon frere, fut tué en pourſuivant trop inconſidérément les ennemis au travers de la ville de la Maſſoure, le 8 février 1250. Le ſaint roi fit dans toutes ces occaſions des actions d'une prodigieuſe valeur. Son armée étoit campée près de Pharamia ou Pharamie, pour ſe rafraîchir, lorſque Melec-Sala, fils du ſultan Meledin, tué au commencement de cette guerre, vint l'enveloper avec un grand ſecours qu'il avoit tiré des autres ſultans. Il boucha tous les paſſages des vivres aux chrétiens, que la faim & cette maladie, qu'on nomme aujourd'hui *ſcorbut*, réduiſirent en un état déplorable. On réſolut alors de revenir à Damiette; mais il étoit trop tard: l'armée fut défaite & le roi fait priſonnier avec ſes deux freres, Alfonſe & Charles, le 5 avril 1250. Cette priſon fut glorieuſe à Louis; car on dit que les Sataſins ayant tué Melec-Sala, mirent en délibération de le choiſir pour leur ſouverain, tant ſon courage & ſa vertu avoient charmé

charmé ces barbares. La ſeule choſe qui empêcha cette élection, fut la crainte qu'ils eurent qu'il ne les obligeât à embraſſer la religion chrétienne. Du moins ils n'eurent pas de peine à traiter pour une tréve, & pour la rançon du roi & des ſiens. Il rendit Damiette & paya huit cens mille beſans d'or; mais ne pouvant ſouffrir qu'on mît ſa perſonne à prix d'argent, il voulut que cette ſomme fût pour la rançon des ſiens, & Damiette pour la ſienne. Ayant ſu que dans le payement de l'argent, les infidéles s'étoient mécomptés d'une ſomme conſidérable, il la leur envoya incontinent. Enſuite, montant avec le reſte de l'armée chrétienne ſur les galeres des Génois, il aborda à Acre, prit Tyr & Céſarée l'an 1251, fortifia d'autres places, & s'occupa à viſiter les ſaints lieux. Bientôt après ayant appris la mort de ſa mere, il revint en France l'an 1254, après une abſence de cinq années. Il trouva toutes choſes dans le calme; & pour le maintenir, il fit la paix l'an 1258, avec l'Anglois, qui ſeul pouvoit troubler ſon royaume. Dans la ſuite il s'adonna à le regler par de bonnes loix, à en bannir la violence & les oppreſſions, & à inſtruire ſes ſujets par ſes bons exemples. Il fit bâtir des égliſes, des hôpitaux & des monaſtéres, prit ſous ſa protection les veuves & les orphelins; procura de tout ſon pouvoir l'avancement de la religion, & eut ſoin de pourvoir à la nourriture des indigens, au mariage des pauvres demoiſelles, & ſur-tout au ſoulagement des peuples par la révocation des impôts, que la malignité ou la néceſſité des temps précédens avoient introduits. Il recueilloit tous les enfans Juifs qui étoient orphelins, & les faiſoit nourir dans la religion chrétienne aux dépens de ſon domaine. Ce revenu paſſoit aux veuves, & quelquefois à leurs enfans. Ceux-ci s'appelloient *Baptiſés*; & lorſqu'ils étoient en âge, ils ſe nommoient les *Convertis*. Le duc de Bourgogne, le roi d'Angleterre, & quelques autres pratiquerent pareille choſe dans leurs terres; & les ſucceſſeurs de S. Louis l'ont imité en cela juſqu'au regne du roi Jean. L'an 1260 parurent les dévots, depuis nommés flagellans. *Voyez* FLAGELLANS. Louis fit auſſi une pragmatique pour la diſpenſation des bénéfices. Enfin il entreprit une ſeconde croiſade, & laiſſa l'adminiſtration de ſon royaume à Matthieu, abbé de S. Denys, & à Simon de Clermont, ſire de Néelle. Il fit ſon teſtament à Paris au mois de février 1269, & partit de Marſeille, ou ſelon d'autres, d'Aigues-mortes, un mardi 1 jour de juillet 1270. Il aborda en Sardaigne, après avoir eſſuyé une furieuſe tempête, & paſſa en Afrique, où il ſe rendit maître de la ville de Carthage. Après cette expédition, il aſſiégea celle de Tunis, où la peſte s'étant miſe dans ſon armée, il fut lui-même attaqué de cette maladie, & finit ſes pieux travaux par une ſainte mort le 25 août 1270, après avoir regné 43 ans, 9 mois & 16 jours. Ses chairs ſéparées de ſes os, & ſes entrailles furent portées en l'abbaye de Montréal près Palerme en Sicile, & y furent miſes dans un tombeau de marbre. Ses os furent apportés à S. Denys en France, le vendredi d'après la Pentecôte 1271. Le pape Boniface VIII le canoniſa à Orviette le 11 août 1297, & l'an 1298, ſes reliques furent tranſportées de S. Denys à la Sainte-Chapelle de Paris, que ce roi avoit fondée. Ce fut en la préſence des prélats & des grands du royaume, le jour d'après la fête de S. Barthelemi, que l'égliſe célébre celle de ce ſaint. *Voyez* ſa poſtérité à FRANCE. * Guillaume de Nangis. Geofroi de Beaujeu. Guillaume de Chartres. Joſſe Chlichthou. La Serre, &c. *en la vie de S. Louis*. Joinville. Pierre Matthieu. Maſſon. Sainte-Marthe. Mezerai. Le pere Anſelme, &c. Deux auteurs ont publié depuis deux différentes vies de ce prince. Le premier eſt M. de la Chaiſe qui écrivit cette hiſtoire par ordre de Louis XIV, & dont l'ouvrage a paru en deux volumes *in*-4°, à Paris l'an 1688. Le ſecond a auſſi publié le ſien dans la même ville *in*-4°, l'an 1689. C'eſt M. l'abbé de Choiſi, qui l'ayant compoſé en moins d'un mois, en a fait une hiſtoire très-ſuperficielle, mais bien écrite.

LOUIS X, roi de France & de Navarre, ſurnommé *Hutin*, vieux mot qui ſignifie *mutin* & *querelleur*, ſuccéda au roi PHILIPPE IV, dit le *Bel*, ſon pere, le 29 novembre 1314, étant déja, du côté de ſa mere *Jeanne*, roi de Navarre, où il avoit été couronné à Pampelune le premier jour d'octobre 1307. Il ne fut ſacré & couronné à Reims par l'archevêque Robert de Courtenai, que le dimanche 24 août 1315. Peu auparavant il avoit fait faire le procès à Enguerrand de Marigni. Il engagea mal-à-propos ſes gens contre Robert comte de Flandre; car il aſſiégea Courtrai, & fut contraint de lever le ſiége, à cauſe du mauvais temps: enſuite de quoi il fit un traité déſavantageux. Après un regne d'un an, ſept mois & quelques jours, il mourut ſubitement, non ſans ſoupçon de poiſon, au château de Vincennes, le ſamedi 5 de juin 1316, à l'âge de 25 ans. Un hiſtorien preſque contemporain, dit, que s'étant trop échauffé à jouer à la paume au bois de Vincennes, il deſcendit dans une cave, & y but du vin ſi frais, qu'il en eut les entrailles glacées: de ſorte qu'il ne vécut depuis que deux ou trois jours. *Voyez* ſa poſtérité à FRANCE. * Le continuateur de Guillaume de Nangis. Mezerai. Le pere Anſelme.

LOUIS XI, roi de France, fils du roi *Charles* VII, naquit à Bourges le 3 ou le 4 juillet 1423, & dès ſa premiere jeuneſſe, il n'eut point de plus violente paſſion que celle de regner. L'an 1440, il ſe fit chef de la faction nommée *la praguerie*, contre le roi ſon pere, avec lequel il fit ſon accommodement quelque temps après, & ſe trouva à la levée du ſiége de Tartas en Gaſcogne le 23 juin 1442. Il fit depuis lever celui de Dieppe, que les Anglois avoient commencé le 14 août 1443, paſſa l'année ſuivante en Alſace, où il prit Montbeliard, & défit ſix mille Suiſſes près la ville de Baſle. A ſon retour, il fut envoyé par le roi l'an 1446, dans la Guienne, où il ſe ſaiſit du comte d'Armagnac & de ſa femme. Peu après il ſe retira en Dauphiné, où il pilla le peuple & le clergé, prit les armes contre ſon pere, & ſe ligua même avec les mécontens & les ennemis de l'état. L'appréhenſion qu'il eut d'être enveloppé par les troupes que le roi avoit mandées pour l'arrêter, l'obligea de ſortir du Dauphiné, d'où il paſſa dans la Franche-Comté, puis l'an 1456, dans le Brabant où le duc de Bourgogne le traita comme le fils de ſon ſouverain. Ce fut là qu'il apprit la mort de ſon pere arrivée le 22 juillet 1461. Il partit auſſitôt, accompagné du duc de Bourgogne & de ſon fils, & vint à Reims, où le 15 août il fut ſacré par l'archevêque Jean Jouvenel des Urſins. La conduite que ce prince avoit tenue envers ſon pere & envers ſes peuples de Dauphiné, donnoit aſſez à connoître ce qu'en devoient eſpérer ſes ſujets & ſes amis. Dès qu'il fut entré dans ſon état, il s'y gouverna comme dans un pays de conquête, maltraitant les créatures du roi ſon pere, deſtituant tous ſes officiers, & changeant enfin tout ce qu'il avoit fait. Son humeur particuliere & méfiante lui fit éloigner les princes, & les grands, qui, pour ſe venger, prirent ce prétexte, qui ne manque jamais, de l'oppreſſion du peuple, & engagerent les premieres perſonnes de l'état dans leur ligue, qu'ils autoriſoient par le nom de *bien-public*. Le duc de Berri, frere du roi, les ducs de Bretagne & de Bourbon, & le comte de Charolois, fils du duc de Bourgogne, étoient les principaux chefs de ce parti. Le roi qui venoit pour défendre Paris, rencontra les princes ligués près de Montlheri, où le mardi 16 juillet 1465, il y eut bataille avec perte égale. Louis prévit les ſuites fâcheuſes que pouroient avoir ces déſordres, & rompit adroitement cette ligue par la paix conclue au mois d'octobre ſuivant à Conflans. Par le traité, il fut obligé de donner la Normandie à ſon frere: au Bourguignon, quelques places enlevées dans la Picardie; le comté d'Etampes au duc de Bretagne; & l'épée de connétable à Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol. Depuis, ſon

frere méconnent lui donna lieu de lui ôter la Normandie, & ſe ligua avec le Breton, & avec Charles duc de Bourgogne, dont le pere venoit de mourir. Louis déclara la guerre à l'un, & ſouleva les Liégeois contre l'autre. Ce ruſé politique s'engagea témérairement à Peronne dans une conférence l'an 1468. Le Bourguignon s'y trouva le plus fort, & l'obligea de céder à ſon frere la Champagne & la Brie en échange de la Normandie; & de l'accompagner avec ſes troupes, pour réduire les Liégeois, dont la ville fut priſe d'aſſaut, & preſque brulée le 30 octobre de la même année 1468. Louis ne ſe rebuta point du mauvais ſuccès de ſa politique en cette rencontre; il trouva bientôt le moyen de contraindre ſon frere à prendre la Guienne, en échange de la Champagne trop voiſine de la Bourgogne, pour le détacher par-là de Charles, & pour réduire celui-ci à ſe contenter des conditions d'une trève d'un an, après avoir repris ſur lui les meilleures places qu'il tenoit en Picardie. Dès que les états eurent été tenus à Tours l'an 1470, Louis envoya un huiſſier du parlement de Paris, citer juſqu'à Gand le duc de Bourgogne, pour faire raiſon au comte d'Eu, & enſuite le chaſſa de devant Beauvais, qu'il avoit aſſiégé le 10 juillet 1472. Le roi avoit inſtitué à Amboiſe le premier août 1469, l'ordre de S. Michel; le duc de Bretagne le refuſa, & le duc de Bourgogne accepta celui d'Angleterre le premier de mai 1472. Louis ordonna qu'au ſon de la groſſe cloche à midi, on ſe mît à genoux, & que l'on récitât l'*Ave, Maria*. Les Anglois, qui étoient deſcendus en France, à la ſollicitation du Bourguignon, s'en retournerent peu après, enſuite du traité conclu le 29 août 1475, à Pequigni, où les deux rois s'entrevirent, & jurerent une trêve de neuf années, que le duc de Bourgogne fut obligé de tenir. Enſuite le roi fit trancher la tête au connétable de Saint-Pol, le 19 décembre de la même année, & à Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, le 4 août 1477. Le duc de Bourgogne, qui avoit été tué devant Nanci au commencement de cette même année, étoit ſans doute le plus dangereux ennemi du roi; il ne reſtoit plus que Charles de France, frere de ce prince, qu'il fit empoiſonner en Guienne, par Jean Favre Verſois abbé de S. Jean d'Angeli, dans une pêche que la dame de Montſoreau, maîtreſſe de ce prince, lui préſenta, & dont elle fut auſſi empoiſonée, en ayant mangé la moitié. Louis ſe défit auſſi de quelques autres ſeigneurs, qui avoient ſoutenu la rébellion, & détruiſit ſi bien tout ce qui pouvoit affoiblir l'autorité royale, qu'on dit communément de lui, *qu'il avoit mis les rois hors de page*. Par la mort de Charles duc de Bourgogne, il réunit la Bourgogne & l'Artois à la couronne, & y ajouta la Provence par la donation des derniers comtes. Il pratiqua l'alliance des Suiſſes l'an 1474, reſſerra l'Anglois dans ſes états, & aſſura de toutes parts la paix à ſon royaume. Ses conquêtes ne ſoulageoient pas le peuple; car il avoit augmenté les tailles juſqu'à quatre millions ſept cens mille livres, ſomme exceſſive en ce temps-là; & il traitoit cruellement ceux qui s'oppoſoient à ſes exactions. Il donna au mois d'août 1479 la bataille de Guinegaſte contre Maximilien, archiduc d'Autriche, avec lequel il fit la paix l'an 1482. Sur la fin de ſa vie, il devint inſupportable par ſa mauvaiſe humeur & par ſes défiances, particulierement depuis le mois de mars, qu'en un village près de Chinon, il perdit tout d'un coup la parole & la connoiſſance, qui ne lui revinrent qu'au bout de deux jours à Montils; encore étoit-ce ſi imparfaitement, que de dix paroles, à peine en entendoit-on une. Comme il ne ſe ſouvenoit en aucune maniere de ce qui lui étoit arrivé pendant ſon mal, il en demanda des nouvelles à ſes domeſtiques, qui lui dirent que s'étant approché d'une fenêtre, on l'en avoit retiré, de crainte qu'il ne ſe précipitât. Au lieu de les louer de leur fidélité, il diſgracia tous ceux qui s'en vanterent, ſans en excepter le brave Champeroux. Il y en eut même qui perdirent leurs charges pour cette ſeule raiſon. Ce prince étoit malade dans le château du Pleſſis-lez-Tours, où la crainte de la mort & celle de perdre ſon autorité, lui firent faire des choſes extravagantes. Il envoyoit des ambaſſadeurs dans les pays étrangers, & faiſoit mourir les criminels qui étoient dans les priſons, afin qu'on crût qu'il ſe portoit bien. On dit que ſon médecin Jacques Cottier, abuſant de la crainte extrême que ce prince avoit de mourir, tira de lui cinquante mille écus, & beaucoup d'autres graces en cinq mois de temps. Le roi fit apporter grand nombre de reliques, & même la ſainte Ampoule; & ayant ouï parler de S. François de Paule, célebre par ſes miracles, il le fit venir de Calabre en France, afin qu'il lui prolongeât ſes jours: mais malgré toutes ces précautions, il mourut un ſamedi 30 août 1483, âgé de 60 ans, un mois & 24 jours, après avoir regné 22 ans, un mois & huit jours. Il fut enterré à Notre-Dame de Cleri, où ſon tombeau fut ouvert & profané par les huguenots l'an 1562. *Voyez* ſa poſtérité à FRANCE. Ce prince vindicatif, défiant & ruſé, ne prenoit conſeil que de lui-même, & ne pouvoit ſouffrir les perſonnes de qualité, pendant qu'il avançoit les gens de rien: ce qui rendit ſa conduite tout-à-fait odieuſe. Philippe de Comines nous le dépeint habile, pénétrant & aſſez lettré; ce que Gaguin aſſure auſſi. Il ſavoit mieux que prince du monde, gagner les hommes, découvrir les ſecrets de ſes ennemis, les embaraſſer de défiances, & diviſer les plus unis: mais dans la joie il ne pouvoit retenir ſes ſecrets, tout lui échapoit; & il étoit encore plus ſujet à faire des fautes, qu'habile à les réparer; ce qu'il faiſoit par toutes voies, plus ſouvent mauvaiſes que bonnes. On ne ſauroit lui pardonner la perte qu'il fit des Pays-Bas, de la Franche-Comté & de la Caſtille, en manquant de les acquerir par le mariage de ſon fils, ou de Charles d'Orléans, avec l'héritier de ces états. On le loue de ce qu'il ne voulut pas permettre qu'un ambaſſadeur, que le ſultan Bajazet lui envoyoit, paſſât plus avant que Marſeille; parcequ'il ne croyoit pas qu'on pût être chrétien, & avoir communication avec les ennemis de Jeſus-Chriſt. Ce fut lui qui inſtitua les parlemens de Bourdeaux & de Bourgogne, & qui établit la commodité des poſtes. Il avoit deſſein de faire réduire tous les poids & meſures à une, & de faire dreſſer une coutume générale pour toutes les provinces de ſon royaume. * Philippe de Comines, *mémoires de Louis XI*. Pierre Matthieu, *hiſtoire de Louis XI*. Chronique ſcandaleuſe de Jean le Maire de Troyes; & chronique de Louis XI. Gaguin. Le Feron. Dupleix. Mezerai, &c. *hiſtoire de France*. Varillas, *en Louis XI*. Le P. Anſelme, &c.

LOUIS XII, roi de France, dit *le Juſte* & *le pere du peuple*, né à Blois le 27 juin 1462, porta long-temps la qualité de duc d'Orléans. Il ſuccéda l'an 1498 en ligne collatérale, à *Charles* VIII, mort ſans enfans, comme le prince de ſon ſang qui en approchoit de plus près, & fut ſacré à Reims par le cardinal Guillaume Briçonnet, archevêque de cette ville, le 27 mai de la même année. Ce prince étoit fils de CHARLES duc d'Orléans & de Milan, & de *Marie* de Cleves ſa troiſiéme femme, & petit-fils de Louis de France, duc d'Orléans, ſecond fils du roi CHARLES V, & de *Valentine* de Milan, du chef de laquelle la maiſon d'Orléans devoit ſuccéder au duché de Milan. Il s'étoit trouvé au ſacre du roi Charles VIII, où il repréſenta le duc de Bourgogne, & avoit été l'un des chefs des ſeigneurs qui ſe liguerent contre le roi, & qui furent défaits à la bataille de S. Aubin du Cormier l'an 1488. Il avoit été fait priſonnier, & conduit au château de Luzignan, puis à la groſſe tour de Bourges. Depuis, il avoit accompagné le roi Charles VIII en Italie, & y avoit ſoutenu vaillamment le ſiége de Novare contre Ludovic Sforce, duc de Milan, l'an 1495. Dès qu'il eut la couronne ſur la tête, il commença à travailler pour la féli-

cité de ſes peuples, & il prit ſoin de les ſoulager en diminuant les impôts, & de leur faire rendre bonne juſtice. Il créa un parlement pour la Normandie à Rouen, un pour la Provence à Aix, & il établit le grand-conſeil, dont l'inſtitution avoit déja été projettée par Charles VIII. Il n'y eut pas juſqu'à ſes ennemis, qui ne ſe reſſentiſſent de ſa bonté; & après ſon élévation, on vit ſortir ce beau mot de ſa bouche : *Que ce n'étoit pas au roi de France de venger les querelles du duc d'Orléans.* Ses premiers deſſeins furent de recouvrer le duché de Milan, qui lui appartenoit du chef de Valentine ſon aïeule, & d'où il chaſſa Ludovic Sforce qui l'avoit uſurpé. Il le conquit en quinze jours, au mois de juillet 1499. Quelque temps après le Milanez ſe révolta, & Sforce fut rétabli; mais ſon bonheur fut de peu de durée. Le roi reconquit ce duché au printemps de l'année 1500, & Ludovic fut pris avec le cardinal Aſcagne ſon frere, par Louis de la Tremoille, général de l'armée royale, & mené en France, où il mourut dix ans après dans le château de Loches. Enſuite le roi ſongea à faire valoir le droit qu'il avoit ſur le royaume de Naples; & dans ce deſſein, il ſe joignit à Ferdinand V, roi d'Aragon, l'an 1501. Ils en chaſſerent Frédéric qui en étoit roi, & à qui notre monarque donna depuis le duché d'Anjou, par un excès de généroſité. Ils partagerent enſuite l'état de Naples par un traité, ſuivant lequel les Eſpagnols devoient ſe contenter de la Pouille & de la Calabre, & le reſte du royaume devoit demeurer aux François. Quelque temps après, les Eſpagnols conduits par Gonſalve de Cordoue, qu'ils nomment *le grand Capitaine*, au ſujet du différend qui s'étoit élevé pour quelques limites, entreprirent d'envahir le partage des François. Les commencemens furent favorables à ces derniers; mais l'an 1503, l'armée françoiſe fut défaite au combat de Seminare en Calabre le 21 avril, & à la bataille de Serignoles dans la Pouille le 28 du même mois. Ces malheurs furent ſuivis de la perte du royaume de Naples. Le roi fit la paix l'an 1505, châtia l'an 1507 la révolte des Génois, & fit ſon entrée dans leur ville le 28 avril, puis dans Pavie & dans Milan. Il s'aboucha avec le roi d'Aragon à Savonne au mois de juin; & l'an 1508, il fit le traité de Cambrai avec le pape Jules II, & l'empereur Maximilien I contre les Vénitiens, qu'il défit à la bataille d'Aignadel le 14 mai 1509, & ſur leſquels il prit Crémone, Padoue & beaucoup d'autres villes. Louis fut inveſti du duché de Milan à Trente par l'empereur le 14 juin 1510. Enſuite il fit rendre Ravenne, & diverſes autres places au pape Jules II; mais ce pontife jaloux du bonheur de la France, qu'il n'aimoit point, & ſoupçonant le cardinal d'Amboiſe, premier miniſtre du roi, d'aſpirer au pontificat, fit ligue avec l'empereur, les Suiſſes & les Vénitiens, contre le roi. Il éclata d'abord par des excommunications injuſtes, qu'il lança ſur le roi & ſes alliés, dont il prétendoit, contre toute ſorte de droit & de raiſon, abandonner les états à qui les pouroit occuper. Cependant les ligués perdirent la fameuſe bataille de Ravenne le 11 avril jour de la fête de Pâque 1512. Il eſt vrai qu'elle fut fatale aux vainqueurs, par la mort du brave Gaſton de Foix leur général. Le pape continuant de pratiquer toutes les puiſſances contre Louis, lui débaucha les Suiſſes, qui rendirent le Milanez au fils de Ludovic Sforce, nommé Maximilien. Ils gagnerent la bataille de Novarre la nuit du 5 au 6 juin 1513, & vinrent aſſiéger Dijon, où le brave Louis de la Tremoille les arrêta par un traité, qui, quoique déſavantageux, ne laiſſa pas de ſauver la France. Jules, toujours plus paſſioné, fit auſſi ſoulever Gènes, & ſuſcita contre la France, les Eſpagnols, puis les Anglois. Ceux-ci défirent quelques troupes françoiſes, au combat donné le 18 avril 1513, près de Guinegaſte, ſurnommé *des Eperons*, & prirent Therouanne & Tournai. Louis ſe débaraſſa ſagement de tant d'ennemis. Il s'accommoda avec les Suiſſes, fit la paix avec les Eſpagnols, & confirma ſon alliance avec l'Anglois, épouſant en troiſiémes nôces le 9 octobre 1514, *Marie*, fille de *Henri* VII, & ſœur de *Henri* VIII, rois d'Angleterre. Il avoit épouſé contre ſon gré *Jeanne* de France, fille du roi *Louis* XI, de laquelle il fut ſéparé le 22 décembre 1498, & s'étoit enſuite marié le 8 janvier 1499 à la reine *Anne* de Bretagne, veuve du roi *Charles* VIII, ſon prédéceſſeur, laquelle il avoit perdue le 9 janvier 1513. Peu après ſon troiſiéme mariage, lorſqu'il dreſſoit une puiſſante armée pour repaſſer les Alpes, il mourut à Paris le premier jour de l'an 1515, âgé de 53 ans, après avoir regné 16 ans, 8 mois & 23 jours. Son corps fut enterré à Saint-Denys en France, & ſon cœur dans la chapelle d'Orléans, aux Céleſtins de Paris. Ce bon roi fut regretté univerſellement de tous ſes ſujets. Il étoit religieux, chaſte, libéral, ami des lettres, magnanime, & aimoit tellement ſon peuple, qu'il verſoit des larmes, lorſque la néceſſité l'obligeoit d'impoſer quelque ſubſide. On ajoute qu'il aimoit à ſe trouver traveſti dans les aſſemblées, où l'on parloit librement, & qu'il ſe vantoit d'y avoir appris beaucoup de choſes importantes, qu'il n'auroit jamais ſues par une autre voie. *Voyez* ſa poſtérité à FRANCE. C'eſt ſous le regne de ce prince, que les EPICES prirent naiſſance, charge que les plaideurs ſe ſont impoſée eux-mêmes. FRANÇOIS I lui ſuccéda. * *Conſultez* les auteurs de la vie de ce roi; Jean de Saint-Gelais; Jean d'Auton; Jean Marot, *dans ſes poëſies*, où il eſt autant hiſtorien que poëte; Claude de Seiſſel, &c. *hiſtoire de Louis XII.* Paul Emile; Gaguin; Papyre Maſſon; Dupleix; Mezerai, &c. *hiſt. de France*; Paul Jove; Guichardin; Pierre Bembo; Arnoul le Feron; le pere Anſelme; M. l'abbé Tailhié, *vie de Louis XII*, &c.

LOUIS XIII, roi de France & de Navarre, dit *le Juſte*, né à Fontainebleau le 27 ſeptembre 1601, ſuccéda à ſon pere HENRI *le Grand*, le 14 mai 1610, fut ſacré à Reims le 17 octobre ſuivant, par le cardinal de Joyeuſe, & fut déclaré majeur l'an 1614. Avant cela il avoit régné ſous la tutelle de la reine ſa mere. On tint enſuite les états à Paris; & l'on diſſipa toutes les brouilleries qui ſe formoient dans l'état, par le traité de Sainte-Menehoud conclu la même année 1614, & par celui de Loudun l'an 1615. On avoit propoſé une double alliance avec l'Eſpagne, & on la conclut heureuſement la même année. Le roi épouſa *Anne* d'Autriche, infante d'Eſpagne : & *Elizabeth* de France, ſœur du roi, fut mariée à l'infant *Philippe* IV. Ce fut en ce même-temps que la faveur du maréchal d'Ancre, auprès de la reine, cauſa le mécontentement des grands. Lorſque le roi voulut prendre lui-même le ſoin des affaires après ſa majorité, ce favori, nommé *Concino Concini*, Italien de nation, fut tué dans le Louvre, le 24 octobre 1617. La faveur de Charles d'Albert, qui fut créé duc de Luines, puis connétable de France, fut encore un prétexte de remuement. Les mécontens ſe rangerent du côté de la reine mere, qu'on avoit priée de ſe retirer à Blois; mais leur premiere tentative leur réuſſit fort mal au Pont-de-Cé, où leurs troupes furent défaites : enſuite de quoi la reine fit ſa paix l'an 1620, & fit donner amniſtie générale à tout ſon parti. Depuis, le roi tourna ſes deſſeins ſur le Bearn, pour y rétablir la religion catholique, qui en étoit bannie depuis 50 ans. Il en vint heureuſement à bout la même année 1620, & donna par-là un prétexte de révolte aux religionaires de France. Le roi prit ſur eux Saumur; puis aſſiégea & fit démanteler S. Jean d'Angeli, le 24 juin 1621. Sancerre, Nérac, Pons, Caſtillon, Sainte-Foi, Bergerac, Clerac, & pluſieurs autres places de ce parti ſe ſoumirent dans la Guienne & dans le Languedoc. Montauban ſeul arrêta le progrès des armes du roi. Le duc de Mayenne y fut tué dans la tranchée, & le connétable de Luines, mort de maladie ſur la fin de 1621, fit place au cardinal de Richelieu, qui s'empara de la

faveur du roi. Monheur, Royan, Tonneins, Sainte-Foi, Negrepelisse, Saint-Antonin, Montpellier, &c. se rendirent l'an 1622. On défit aussi les rébelles au combat de Riez, & les Rochelois sur mer, & ensuite on leur donna la paix. Le roi travailla à établir le repos dans la Valteline l'an 1624: il assista le duc de Savoye contre les Génois l'an 1625, & le 16 septembre de la même année, il gagna par ses généraux une victoire navale sur les Rochelois, que l'esprit de révolte emportoit toujours. Les Anglois qui les protégeoient, furent défaits au combat de l'Isle-de-Ré, le 8 novembre 1627, & repoussés honteusement. Depuis, le roi entreprit le siége de la Rochelle, qui fut contrainte, après un an de résistance, & malgré les secours des Anglois, de se soumettre enfin le 28 octobre 1628. Le roi y fit son entrée le premier novembre suivant, & prit ensuite la protection du duc de Nevers, nouveau duc de Mantoue. Il partit au milieu de l'hyver, força le Pas de Suze le 7 mars 1629, défit le duc de Savoye, qui le lui vouloit disputer; fit lever le siége de Cazal à Gonçales de Cordoue, gouverneur du Milanez, le 15 suivant, & mit son allié en possession de son état. Le roi, de retour en France, châtia le reste de ses sujets rébelles, dans le Languedoc & dans le Vivarais. Il prit Privas & Alais, & reçut en graces plusieurs villes calvinistes, comme Nîmes, Castres, Montauban, &c. avec Henri duc de Rohan, qui avoit été le chef des rébelles. Les Allemans se prévalurent de sa sortie d'Italie; car Colalte ravagea le Mantouan, & surprit Mantoue le 18 juillet 1630, & le marquis de Spinola forma le siége de Cazal. Ces irruptions obligerent le roi d'envoyer de-là les monts une puissante armée, qui soumit Chamberi, avec toute la Savoye, puis Briqueras, Pignerol, Carignan, Salusses & Veillane, où le duc de Montmorenci défit les ennemis. Cette même armée défit les Espagnols au pont de Carignan; se fit jour jusqu'à Cazal, qu'on délivra une seconde fois: contraignit les ennemis à consentir au traité de Quierasque, qui fut conclu le 13 juin 1631, & acquit au roi le titre de *Libérateur de l'Italie*. Quelque temps après, Gaston duc d'Orléans, frere unique du roi, fit éclater sa jalousie contre le cardinal de Richelieu. Il se mit en campagne, & gagna le duc de Montmorenci, qui souleva le Languedoc, dont il étoit gouverneur; mais ce seigneur fut pris les armes à la main, au combat de Castelnaudari, qui fut donné le premier septembre 1632, & dans lequel le comte de Moret, frere *naturel* du roi, fut tué. Le duc de Montmorenci perdit la tête sur un échaffaut à Toulouse le 30 octobre suivant. Monsieur ne réussit pas mieux du côté de la Lorraine, où il fut trompé par le duc, que nos armées dépouillerent de son pays. Le roi prit sur lui Nanci l'an 1633, la Mothe l'an 1634, & chassa les Impériaux d'Heidelberg. L'électeur de Tréves avoit été maltraité par les Espagnols, parcequ'il s'étoit mis sous la protection de la France, pour être à couvert de l'irruption des Suédois, avec lesquels le roi avoit fait alliance. Les Espagnols prirent Tréves, y égorgerent la garnison françoise, & arrêterent prisonnier l'électeur. Une conduite si violente donna sujet à la déclaration de la guerre, qui se fit par un héraut d'armes à Bruxelles, le 19 mai 1635. La bataille d'Avein en Flandre, gagnée le 16 mai suivant, par les maréchaux de Châtillon & de Brezé, qui battirent le prince Thomas, commença cette longue guerre. Philisbourg, Spire, Mayence, la Capelle, le Catelet & Corbie, furent perdues la même année. On reprit Corbie le 14 novembre 1635, & on défit l'armée impériale, que Galas avoit amenée en Bourgogne, où l'on avoit assiégé vainement Dole dans la Franche-Comté. Le comte d'Harcourt, suivi de la noblesse de Provence, chassa au mois d'avril 1637, les ennemis qui avoient surpris les isles de Lerins, dites *de Saint-Honorat & de Sainte-Marguerite*. Le maréchal de Schomberg fit lever le siége de Leucate à Serbelloni, qui y fut défait avec mille hommes; & on prit sur les Espagnols diverses places dans les Pays-Bas. L'armée françoise les battit trois fois sur mer l'an 1638. En Allemagne les troupes de France jointes à celles du duc de Weimar, prirent Brisac, & remporterent les victoires de Rhinsfeldt, où Jean de Vert fut fait prisonnier; celles de Polinckove, de Rhinhaus & de Wolfenbutel, l'an 1641. Avant cela, l'an 1639, le comte d'Harcourt avoit secouru Cazal, défait le marquis de Leganez, & avoit pris Turin l'an 1640, occupé par les ennemis du duc de Savoye. Dans le même temps, le prince de Condé prit Salces dans le Roussillon; & dans l'Artois, les armées du roi prirent Hesdin & Arras, à la vue de deux armées de trente mille hommes, & subjuguerent Aire, Bapaume, Lens & la Bassée. Elle eurent du désavantage à Thionville & ailleurs: Salces fut repris, Verceil fut perdu, & le siége de Saint-Omer fut levé. L'an 1641, la Catalogne se soumit au roi, qui y prit Perpignan l'an 1642, ce qui fut suivi de la reddition de Salces, & de tout le comté du Roussillon. Le duc de Lorraine avoit eu recours aux bontés du roi; mais sa feinte réconciliation ne servit qu'à le faire dépouiller une seconde fois de ses états. Le comte de Soissons, qui s'étoit mis en campagne pour satisfaire son ressentiment, fut tué à l'issue d'une bataille qu'il avoit gagnée contre les troupes du roi le 6 juillet 1641, à la Marfée près de Sédan, qu'on prit l'année suivante. On avoit alors gagné la bataille de Kempen, où Lamboi demeura prisonnier, le 17 janvier; & celle de Villefranche le 31 mars. Le cardinal de Richelieu, ministre de Louis *le Juste*, mourut à Paris, après la conquête du Roussillon, le 4 décembre 1642. Le roi le suivit bientôt après, & mourut à Saint-Germain-en-Laye, fort chrétiennement, le jour de l'Ascension, le 14 mai 1643, le même jour qu'il avoit commencé de regner. Il vécut 41 ans, sept mois, 18 jours, & regna 32 ans accomplis. Ce prince étoit chaste, bon, juste, pieux, mais timide. Un endroit de la vie de ce monarque propre à faire connoître sa piété, fut l'acte solemnel du 10 février 1638, par lequel il supplia la sainte Vierge d'être la protectrice spéciale de son royaume. La reine entroit alors dans le troisiéme mois de sa grossesse. Par cette déclaration ce prince ordonna que tous les ans à perpétuité, on feroit le jour & fête de l'Assomption une procession solemnelle dans toutes les villes, bourgs & villages de son royaume, en mémoire de cette consécration qu'il fit de sa personne, de son état, de sa couronne & de ses sujets, sous la protection de la très-sainte & très-glorieuse Vierge. *Voyez* sa postérité à FRANCE. * De Gramont, *hist. de Louis XIII.* Jean-Baptiste-Matthieu. Bernard. Malingre de S. Lazare. Le Vassor; le Comte, le P. Griffet, *hist. de Louis XIII.* Dupleix. Brianville & Marolles, *hist. de France en Louis XIII.* Le P. Anselme, &c.

LOUIS XIV, surnommé *le Grand*, fils du roi Louis XIII, & de la reine *Anne* d'Autriche son épouse, qui le donna à la France après 23 années de stérilité. Cette naissance si long-temps attendue, & qui tenoit en quelque maniere du miracle, fit donner à ce prince le surnom de *Dieu-donné*. Il naquit à S. Germain-en-Laye, le 5 septembre 1638, fut baptisé le 21 avril 1643, & n'étant encore âgé que de quatre ans & demi, il succéda à son pere Louis *le Juste*, le 14 mai de la même année, sous la régence de la reine sa mere. Les prémices de son regne furent consacrés par un grand nombre de victoires, qui ont fait dire de ce prince, qu'il commença de vaincre dès qu'il commença de regner. Louis de Bourbon, II du nom, duc d'Enguien, si célébre depuis sous le nom de *prince de Condé*, gagna la fameuse bataille de Rocroi, & prit Thionville. Le maréchal de Brezé battit la flotte espagnole, à la vue de Carthagène. Turin en Italie fut emporté par le prince Thomas, général de l'armée du roi; le Pont d'Esture, par le maréchal du Plessis-Prâlin; & Rotweil, en Allemagne, par le maréchal de Guebriant. L'année suivante 1644 ne fut

Digitized by Google

pas moins heureuſe. Le vicomte de Turenne gagna la bataille de Rotweil ; & le duc d'Enguien, après s'être couvert de gloire dans celles de Fribourg, emporta Spire, Philisbourg, Mayence & autres villes qui ſuivirent le deſtin de Gravelines, ſoumiſe par Gaſton duc d'Orléans ; & celle de Saint-Ya, dans le Milanez. Les François défaits à Mariendal, ſe vengerent au double par la priſe de Roſe, de la Mothe, de Béthune, de Landau, &c. & par les victoires de Llorens en Catalogne, remportée par le comte de Harcourt ; de Nortlingue en Allemagne par le duc d'Enguien ; & de Mora en Italie, par le prince Thomas. Les conquêtes de Courtrai, de Mardick & de Dunkerque l'an 1645, furent traverſées par la levée du ſiége de Lérida, que le comte de Harcourt aſſiégea inutilement, & où le duc d'Enguien, devenu prince de Condé, par la mort de ſon pere, échoua lui-même l'année ſuivante 1647. Cette perte fut compenſée par la priſe de pluſieurs villes en Allemagne & en Flandre, & par le combat naval que le duc de Richelieu gagna ſur les Eſpagnols, près de Caſtel-à-Mare, pendant que le duc de Guiſe leur tenoit tête dans Naples, où il s'étoit jetté. Le ſort des armes ſe déclara entierement pour la France l'an 1648, par la priſe de Tortoſe & d'Ypres, & par la défaite des Impériaux, que le maréchal de Turenne, joint au général Wrangel, défit à Zuſmarhauſen ; & par la célébre victoire de Lens, remportée ſur les Eſpagnols par le prince de Condé. Le traité de paix conclu à Munſter, entre la France, l'Allemagne & la Suede, laiſſa l'Alſace ſous la domination du roi, & couronna tous les avantages de cette année, dont le bonheur fut interrompu par la premiere guerre civile de Paris. Les mécontens en vouloient au cardinal Mazarin, qu'ils ne pouvoient voir ſans jalouſie dans le miniſtère ; mais ces troubles furent bientôt appaiſés par les extrémités où ſe virent réduits les Pariſiens, dont le prince de Condé avoit trouvé le ſecret de bloquer la ville avec une petite armée de ſept à huit mille hommes. L'empriſonnement de ce prince, celui du prince de Conti & du duc de Longueville, fut le premier évenement de l'année 1650. La France perdit le Catelet, la Capelle, Porto-Longone & Mouſon ; mais elle eut de quoi s'en conſoler, par la victoire de Rhetel, remportée ſur les Eſpagnols par le maréchal du Pleſſis-Prâlin. La delivrance des princes, l'éloignement du cardinal Mazarin & la majorité du roi ſuivirent l'an 1651. Le cardinal revint à la cour au commencement de l'année ſuivante : ce qui donna naiſſance à la ſeconde guerre de Paris. Les princes qui s'étoient jettés dans le parti des rebelles, après avoir été battus en quelques rencontres par les armées du roi, le furent encore au combat du fauxbourg S. Antoine, où les troupes du prince de Condé euſſent été entierement défaites, ſi les Pariſiens ne leur euſſent ouvert les portes. Enfin les factieux rentrerent dans le devoir, & le roi revint à Paris au mois d'octobre ; mais les ennemis avoient profité de ces diviſions : & après avoir repris les villes importantes de Gravelines, de Dunkerque & Barcelone, étoient encore rentrés dans Cazal. On vit le bonheur public renaître avec le calme. Les Eſpagnols, dont le prince de Condé avoit alors embraſſé le parti, furent battus l'an 1653 à la Roquette & à Bordils. Bourdeaux & quelques villes engagées dans le parti des princes, furent réduites ; & le roi, après s'être fait ſacrer à Reims l'année ſuivante, le 7 juin, ſoumit encore à ſes armes, Villefranche, Stenai, le Queſnoi & Puycerda. Au mois d'août de la même année, les Eſpagnols furent défaits, & forcés à lever le ſiége d'Arras, après 52 jours d'attaque. La ſuivante, le roi fit en perſonne le ſiége de Saint-Guillain, & conclut un traité avec les Anglois contre les Eſpagnols, après que le duc de Vendôme eut battu la flotte de ces derniers devant Barcelone. L'an 1656, Valence ſur le Pô fut emportée ; la Capelle fut repriſe ; mais nous avions été obligés de lever le ſiége de Valenciennes, & de rendre Condé. Saint-Guillain fut auſſi perdu l'année ſuivante ; & Cambrai fut aſſiégé ſans ſuccès : déſavantages que firent oublier la réduction de Mont-Medi, de Saint-Venant, la levée du ſiége d'Ardres, & la priſe de Mardick. Une ſuite continuelle de conquêtes ſignala l'année 1658. Les Eſpagnols furent vaincus à la bataille des Dunes par le vicomte de Turenne, qui ſoumit avec une rapidité inconcevable Dunkerque, Bergue-Saint-Vinox, Furnes & Dixmude. Gravelines, Oudenarde, Ypres & Mortare, eurent le même ſort ; & le prince de Ligne fut battu près de la Lis. Tant d'heureux ſuccès alarmerent l'Eſpagne en l'affoibliſſant. On parla de paix ; & le roi bornant lui-même le cours de ſes conquêtes, pour la procurer à ſes ennemis, elle fut enfin conclue dans le fameux traité des Pyrenées, par le cardinal Mazarin, & dom Louis de Haro, le 7 novembre 1659. Huit mois après le roi épouſa *Marie-Thérèſe* d'Autriche, infante d'Eſpagne, & fille de *Philippe* IV. Cette princeſſe fit ſon entrée ſolemnelle à Paris, avec le roi ſon époux, le 26 août 1660, & l'année ſuivante, elle combla les vœux de toute la France, par la naiſſance de monſeigneur le dauphin, qui vint au monde le premier novembre.

Le roi, libre des ſoins de la guerre, ne ſongea plus qu'à faire gouter à ſes ſujets les fruits de la paix. Une chambre fut établie pour la réforme des finances ; & au mois de janvier 1662, il y eut une création de chevaliers des ordres. Au mois de mai de la même année, ſa majeſté donna audience à l'ambaſſadeur d'Eſpagne, qui proteſta ſolemnellement en préſence de vingt-ſept ambaſſadeurs & envoyés de princes, que le roi ſon maître ne diſputeroit jamais le pas à la France. Telle fut la réparation de l'inſulte faite à Londres l'année précédente, par le baron de Batteville, ambaſſadeur d'Eſpagne, au comte d'Eſtrades, ambaſſadeur de France. Peu de temps après que l'alliance eut été renouvellée à Paris avec les Suiſſes, le roi ſe fit faire une ſatisfaction encore plus authentique, de l'attentat des Corſes de la garde du pape Alexandre VII, contre le duc de Crequi ambaſſadeur à Rome. Ce différend fut terminé par un traité conclu à Piſe l'an 1664, & le cardinal Chigi, légat & neveu du pape, vint en France pour faire au roi des excuſes publiques. Quoique la paix regnât dans les états chrétiens de l'Europe, les armes du roi ne demeurerent pas oiſives. Il les tourna contre les Maures, ſur leſquels on prit Gigeri ; & qui furent battus devant cette place. Les Turcs éprouverent à leur tour la valeur des François ; & ce fut principalement au ſecours de cette nation, conduit par les comtes de Coligni & de la Feuillade, que les Allemans furent redevables du ſuccès heureux de la bataille de Saint-Gothard en Hongrie, l'an 1664. Mais ces guerres étoient de trop peu d'importance, pour mériter toute l'attention de ſa majeſté. Il s'occupoit plus utilement à faire fleurir le commerce & les arts. Des colonies françoiſes partirent pour s'établir à Madagaſcar & à Cayenne. L'académie de peinture & de ſculpture fut établie ; & le canal pour la jonction des deux mers en Languedoc, fut commencé. Le mois de janvier de l'année ſuivante 1665, vit naître à Paris le journal des ſavans, que l'on peut dire avoir comme enfanté tant d'autres journaux de cette eſpéce, que les ſavans de toutes les nations de l'Europe ont publié depuis. Pour mettre les François en état de tirer leurs beſoins du ſein de la France, & de ſe paſſer de l'induſtrie des étrangers, le roi érigea dans ſon royaume des manufactures de laine, toile, points, &c. Pendant que ſes armes triomphoient ſur mer, où le duc de Beaufort prit & coula à fond grand nombre de vaiſſeaux algériens : elles proſpéroient auſſi ſur terre ; où le comte de Schomberg, joint au marquis de Marialva, en Portugal, gagna ſur les Eſpagnols la bataille de *Villaviciosa* ou de *Montes-Claros*. Les Anglois avoient refuſé de déférer aux bons offices du roi, en faveur des Hollandois, avec leſquels ce prince avoit paſſé une li-

Digitized by Google

gue offenſive quatre ans auparavant. Sa majeſté leur déclara la guerre, pour ſoutenir ſes alliés : on envoya contre eux des troupes en Hollande ; & ils furent défaits en Amérique, & chaſſés de l'iſle de Saint-Chriſtophe. La paix qui fut faite à Breda entre l'Angleterre, la Hollande, la France & le Danemarck, au mois de janvier 1667, termina cette guerre, pour faire place à une autre qui intéreſſoit le roi de beaucoup plus près. Les Eſpagnols avoient refuſé de le ſatisfaire, après la mort de Philippe IV, roi d'Eſpagne, pour les prétentions qu'il avoit ſur quelques provinces des Pays-Bas, à cauſe de la reine ſon épouſe. Il entra en Flandre au mois de mai, & prit en moins de trois mois, par lui-même ou par ſes généraux, Armentieres, Charleroi, Bergues, Furnes, Ath, Tournai, Douai, le fort de Scarpe, Courtrai, Oudenarde, Aloſt & Lille. La cavalerie ennemie, commandée par le comte de Marſin, fut auſſi miſe en déroute près du canal de Bruges. Sa majeſté, pour ſe délaſſer de ſes conquêtes, fit bâtir à ſon retour à Paris l'obſervatoire pour les mathématiciens, en faveur deſquels, auſſi-bien que des phyſiciens, l'académie royale des ſciences avoit été fondée l'année précédente. Ceux d'entre les ſujets du roi que leur mauvaiſe deſtinée obligeoit de plaider, reſſentirent auſſi les effets de la vigilance de ce prince ; car ce fut pour réprimer les vexations que la chicane leur faiſoit ſouffrir, qu'on publia le Code-*Louis* dans la même année. Le commencement de l'année 1668, ramena celui de la guerre. Toute la Franche-Comté fut conquiſe dans le mois de février ; mais le traité d'Aix-la-Chapelle conclu au mois de mai ſuivant, la fit rentrer ſous la domination des Eſpagnols, qui céderent au roi toutes les villes qu'il avoit priſes en Flandre. Les puiſſans ſecours dont ce prince avoit aſſiſté le Portugal, n'avoient pas peu contribué à la paix que les Eſpagnols venoient de faire avec cette couronne. On envoya peu après des troupes en Candie, au ſecours des Vénitiens aſſiégés par le Turc. Le duc de Beaufort, qui y en mena d'autres l'année ſuivante, périt dans une ſanglante ſortie que firent les François ; & l'on préparoit un troiſiéme ſecours, lorſqu'on apprit que les Vénitiens avoient traité.

Pendant que le roi s'appliquoit à la réforme des abus qui s'étoient gliſſés dans ſon état, qu'il établiſſoit des chambres pour la recherche des faux nobles, qu'il ſongeoit à rétablir la navigation, que ſes prédéceſſeurs avoient négligée, & à former ces braves officiers de marine, qui ſont devenus depuis la terreur des nations les plus expérimentées dans les combats de mer ; pendant que par la ſuppreſſion de la chambre de l'édit, il jettoit les fondemens de cette grande entrepriſe, qu'on lui a vu depuis conſommer avec tant de gloire, c'eſt-à-dire, l'extirpation de l'hereſie, l'Angleterre, la Suede & la Hollande, qui s'étoient unies par une triple alliance une année & demie auparavant, s'engagerent au mois de mai 1669, à la conſervation des Pays-Bas. Les Hollandois n'en demeurerent pas là ; ils traiterent encore au mois de janvier ſuivant avec l'empereur & l'Eſpagne ; mais les ſuites de ces ligues n'éclaterent que deux ans après. Cependant le roi fit dépouiller, par le maréchal de Crequi, le duc de Lorraine, qui ne ceſſoit de brouiller contre la France. Sa majeſté paſſa l'année 1671 à viſiter ſes conquêtes à les fortifier, à faire la revue de ſes troupes, ſans néanmoins que ſes ſoins guerriers diminuaſſent rien de ſon ardeur pour ce qui regardoit les arts ; car ce fut dans ce même temps qu'il établit l'académie d'architecture ; qu'il envoya avec de grands frais en différens endroits de l'Europe, d'Afrique & d'Amérique, d'habiles mathématiciens, pour y faire ces obſervations ſi curieuſes & ſi utiles au public. On commença alors à bâtir l'hôtel royal deſtiné pour les ſoldats invalides : établiſſement digne de la grandeur & de la piété du prince qui en étoit l'auteur. Enfin, l'année 1672 ariva : année ſi glorieuſe au roi, & ſi funeſte aux Hollandois. Sa majeſté irritée des fréquens complots que formoient contre lui ces peuples redevables à la France de leur élévation, leur déclara la guerre au mois d'avril. Au mois de mai il paſſa la Meuſe avec ſon armée, commandée ſous lui par le prince de Condé, & par le vicomte de Turenne. Orſoi, Veſel, Rhinbergue, Emeric & Grol, furent réduites en ſix jours, pendant que la flotte des Hollandois fut très-maltraitée par celles d'Angleterre & de France, commandées par le duc d'Yorck amiral, & le comte d'Eſtrées vice-amiral. Ces avantages furent ſuivis de l'action la plus hardie & la plus glorieuſe, dont il ſoit parlé dans l'hiſtoire. L'armée françoiſe animée par la préſence de ſon prince, traverſa le Rhin à la nage près du fort de Skeinck, malgré le feu des ennemis qui étoient en bataille ſur le bord oppoſé. On en fit quatre mille priſonniers ; & la terreur qui ſe répandit dans le pays ennemi, engagea la province d'Utrecht à prévenir par une ſoumiſſion volontaire le ſort qui la menaçoit. La réſiſtance des villes qui oſerent ſoutenir une attaque, ne ſervit qu'à relever la gloire du vainqueur, qui ſe fit ouvrir par force les portes d'Arnheim, de Zutphen, de Nimégue, de Grave, de Bommel, & de grand nombre d'autres villes, dont le détail nous conduiroit trop loin. Les Hollandois ne furent pas plus heureux en pleine campagne, qu'ils ne l'avoient été à l'abri de leurs murailles ; car ils furent battus deux fois par le duc de Luxembourg ; l'une près de Voërden, & l'autre près de Bodegrave. Les princes de l'Europe qui avoient fait entre eux des ligues particulieres, effrayés des progrès ſurprenans de la France, ſe réunirent tous enſemble contre elle. Il y eut un traité conclu entre l'empereur, l'Eſpagne, la Hollande & l'électeur de Brandebourg ; mais il en couta cher à ce dernier. Dès les premiers jours de l'année 1673, le vicomte de Turenne qui entra dans ſes états de Cleves & de Juliers, s'y rendit maître de tant de places, que l'électeur qui appréhendoit juſtement la perte de ce qui lui reſtoit, fut obligé de demander une trêve, qu'on lui accorda. Quoiqu'on eût nommé dès le mois de mars, des plénipotentiaires pour traiter de la paix à Cologne, la guerre ne laiſſa pas de continuer avec la même vigueur. Le roi marcha lui-même à Maſtricht, qu'il força de ſe rendre après treize jours de tranchée ouverte ; & ſa flotte jointe à celle d'Angleterre, battit deux fois celle des Hollandois ; mais la France perdit Naërden, & Bonne, & fut obligée d'abandonner ſes conquêtes de Hollande pour réunir ſes forces, & les employer avec plus d'effet contre les Eſpagnols, qui venoient de lui déclarer la guerre. L'électeur Palatin groſſit le nombre de ſes ennemis au commencement de l'année 1674, & l'enlevement du prince Guillaume de Furſtemberg, depuis cardinal, ayant contraint le roi, irrité de cet attentat exécuté contre le droit des gens, de rompre les conférences de Cologne pour la paix, il ne ſongea plus qu'à s'en faire raiſon par les armes. Quelques villes furent emportées ſur le Rhin : mais le plus grand effort tomba ſur la Franche-Comté, qui fut conquiſe une ſeconde fois, malgré la défenſe vigoureuſe de quelques-unes de ſes villes. Les Eſpagnols furent battus dans le Rouſſillon, par le comte de Schomberg ; & leur armée jointe à celle des Allemans & des Hollandois, commandée par le prince d'Orange, fut défaite à la bataille de Senef par le prince de Condé, qui fit encore lever le ſiége d'Oudenarde à ce général. Le reſte de la campagne fut moins favorable à la France. On perdit Grave & Hui ; mais la premiere de ces villes ne fut rendue que par ordre exprès du roi ; & après ſoixante-treize jours de ſiége. Le comte de Chamilli, qui commandoit dans cette place, s'y fit admirer des ennemis-mêmes. D'autre côté le vicomte de Turenne remporta pluſieurs victoires en Allemagne, à Sentzeim, à Ladembourg, à Enſisheim & à Mulhauſen.

L'inconſtance de l'électeur de Brandebourg le fit

renoncer à la tréve, pour prendre les armes contre la France. Il en fut puni à la bataille de Turckeim, qu'il perdit avec ſes alliés contre M. de Turenne, au mois de janvier 1675. Les Allemans abattus par tant de diſgraces, abandonnerent l'Alſace, & la France remporta de nouveaux avantages, tant de ce côté-là qu'en Sicile, où, peu de jours après que le marquis de Valavoir y eut mené du ſecours, le duc de Vivonne mit en fuite l'armée eſpagnole, près de Meſſine, qui prêta le ſerment de fidélité au roi. Dinant, Hui, Limbourg en Flandre, & Bellegarde dans le Rouſſillon, furent forcées par ſes armes de faire la même choſe; mais tant de proſpérités furent troublées par la mort funeſte du vicomte de Turenne, qui fut tué le 27 juillet d'un coup de canon, au-delà du Rhin, & dont la perte fut auſſi ſenſible au roi & à toute la cour, qu'elle pouvoit être avantageuſe à ſes ennemis, dont il étoit la terreur. Ils n'eurent pas lieu néanmoins de s'en prévaloir; car le comte de Lorge qui avoit pris le commandement de l'armée du roi avec le marquis de Vaubrun, fit une retraite glorieuſe, & les repouſſa heureuſement à la tête du pont ſur le Rhin. Le maréchal de Crequi eut moins de bonheur; il fut mis en déroute au combat de Conſarbrik; & s'étant jetté dans Trèves, il reſta priſonnier de guerre après trente jours de ſiége, par la lâcheté de quelques officiers de ſa garniſon, qui traiterent malgré leur général avec les ennemis. Le prince de Condé qui avoit pris le commandement des troupes françoiſes en Allemagne, fit changer les affaires de ſituation, & fit les ſiéges de Haguenau & de Saverne. La fortune fut moins mêlée l'année ſuivante 1676. M. du Queſne défit la flotte des Eſpagnols, près des iſles de Stromboli; le maréchal de Vivonne leur tailla en piéces ſept mille hommes près de Meſſine, & vainquit encore Ruiter, qui avoit paſſé dans la Mediterranée avec la flotte hollandoiſe au ſecours des alliés, & qui mourut d'une bleſſure reçue dans ce combat près d'Agouſta. Cette ville avoit été priſe l'année précédente par le même maréchal: qui, dans celle-ci eut encore la gloire de bruler la flotte ennemie, juſque dans le port de Palerme. Le roi étoit alors en Flandre, où Condé & Bouchain avoient déja reçu ſes loix, & où la ville d'Aire & le fort de Link eurent le même deſtin. Le prince d'Orange qui y faiſoit le ſiége de Maſtricht, ſoutenu depuis cinquante jours par le comte de Calvo, fut obligé de le lever à l'approche du maréchal de Schomberg. Vers le même temps la France déclara la guerre au Danemarck pour ſoutenir la Suéde, qui avoit fait en ſa faveur une aſſez foible diverſion. La ſeule perte que fit la France pendant cette campagne, fut celle de Philisbourg, glorieuſe aux troupes de la garniſon, & ſur-tout à M. du Fai leur gouverneur, qui ne rendit cette place que faute de poudre, après un blocus de ſix mois, & ſoixante-dix jours de tranchée ouverte. La campagne de 1677 s'ouvrit par la réduction de Valenciennes, que le roi emporta d'aſſaut. Cambrai fut priſe par compoſition; & les alliés commandés par le prince d'Orange, furent défaits à Caſſel par Monſieur, frere unique du roi, qui ſe rendit maître de Saint-Omer. Le prince d'Orange réſolu de prendre ſa revanche, fit le ſiége de Charleroi, & le leva dès qu'il eut appris que le maréchal de Luxembourg marchoit à lui. Peu auparavant le maréchal de Navailles avoit défait les Eſpagnols à Epouilles en Catalogne; & dans le même temps le maréchal de Crequi harcelant chaque jour l'armée des Allemans qui étoient entrés en Lorraine, les contraignit de ſortir de ce duché. Il les ſuivit en Allemagne, les vainquit à Kocberg près de Strasbourg, & leur enleva l'importante place de Fribourg en Briſgaw. Dans le nouveau monde, le comte d'Eſtrées, après avoir pris Cayenne ſur les Hollandois, & leur avoit brulé quarorze vaiſſeaux dans le port de Tabago, au commencement de cette année, s'empara de Gorée ſur la fin, & de Tabago. L'an 1678, le roi forma lui-même le ſiége de Gand & celui d'Ypres, & ſe rendit maître de ces deux places. Mécontent du procédé des Siciliens, il fit retirer ſes troupes de leur iſle par le duc de la Feuillade, & ordonna de démolir Puycerda en Catalogne, qui venoit d'être emporté par le maréchal de Navailles. L'armée d'Allemagne, ſous le commandement du maréchal de Crequi, mit les ennemis en déroute à la tête du pont de Reinsfeld, & brula celui de Strasbourg, après en avoir occupé tous les forts en préſence de l'armée ennemie. La campagne devoit finir par le traité de paix qui fut ſigné à Nimegue au mois d'août de cette année, entre la France & la Hollande, & qui fut accepté le mois de ſeptembre ſuivant par les Eſpagnols. Cependant le prince d'Orange ne laiſſa pas d'attaquer l'armée du roi à S. Denys près de Mons, y cauſa quelque déſordre, & fut repouſſé avec grand carnage par le maréchal de Luxembourg qui la commandoit. Le retardement que les Allemans apporterent à conclure leur traité, leur couta encore les places de Lichtemberg & de Nuys; après quoi ils ſignerent à leur tour l'an 1679. Le ſeul électeur de Brandebourg, qui n'avoit pu ſe réſoudre de rendre aux Suédois ce qu'il leur retenoit, ſentit encore le dommage de la guerre; & après avoir perdu le duché de Cleves & la ville de Lipſtad, il vit battre deux fois ſes troupes à Minden. Enfin il ſe fit comprendre dans le traité, & fut ſuivi du roi de Danemarck.

A peine le calme fut-il rétabli dans toute l'Europe, que le roi, pour ſoutenir dignement le ſurnom de GRAND, que ſes exploits lui avoient acquis du conſentement de toutes les nations, ſignala ſon loiſir par des occupations auſſi glorieuſes pour lui, qu'utiles à ſon état. Pour procurer à ſes ſujets des héritiers de ſa puiſſance & de ſes vertus, il maria monſeigneur le Dauphin avec la princeſſe de Baviere, en mars 1680. Dans la même année il établit une chambre contre les empoiſonneurs, qui depuis quelque temps commençoient à pulluler en France. Rochefort avoit été bâti à l'embouchure de la Charente; & Mont-Louis en Cerdagne. On commença cette année à jetter les fondemens des fortereſſes de Saar-Louis & d'Huningue; & l'on fortifia Landaw & Philisbourg. Les loix reçurent leur part des bienfaits du roi. Une chaire pour le droit françois fut fondée dans les écoles de droit, que ce prince avoit fait ouvrir l'année précédente, cent ans après qu'elles eurent été fermées. Le canal de Languedoc fut enfin navigable l'an 1681. Strasbourg & Cazal ſe ſoumirent volontairement & groſſirent le nombre des conquêtes du roi; lequel, ſur les inſtances du grand-ſeigneur, accorda la paix aux Tripolins. Ces corſaires, accoutumés à violer les traités, venoient d'être punis de leur perfidie par le marquis du Queſne, qui avoit canoné & enfoncé leurs vaiſſeaux juſque dans le port de Scio. La nouvelle paix n'étoit pas encore bien établie; il y avoit des mouvemens & des inquiétudes du côté de l'Allemagne; en Flandre on ne pouvoit convenir du réglement des frontieres; & ce fut ſur ce différend que le roi fit faire le blocus de Luxembourg qu'il fit lever, dès qu'il eut appris les apprêts du Turc en Hongrie, de peur que la diverſion que cauſeroit la défenſe de cette place, n'affoiblît les forces des chrétiens contre les Infidéles. La piété de ce prince fut récompenſée par la naiſſance d'un petit-fils, qui fut *Louis* duc de Bourgogne, fils de monſeigneur le Dauphin, & de la princeſſe de Baviere ſon épouſe, né le 6 août 1682. Peu auparavant, le roi, dont la prévoyance s'étendoit par-tout, & qui avoit fait enrôler & diſtribuer par claſſes ſoixante mille matelots, inſtitua des académies de gardes-marines & de cadets, où de jeunes gentilshommes élevés à ſes dépens, & inſtruits dans toute ſorte d'exercices convenables à leur naiſſance, ſe rendoient capables de remplir des poſtes d'officiers dans les armées de terre & de mer. L'année 1683 couta des larmes à la France, par la perte de ſa reine *Marie-Thereſe* d'Autriche, qui mourut le 30 juil-

Digitized by Google

let, & fut extrêmement regrettée de Louis XIV ſon époux, & de tous ſes ſujets. M. Colbert la ſuivit peu de temps après; & par ſa mort priva l'état d'un miniſtre auſſi fidéle qu'expérimenté. Il fut univerſellement pleuré par les arts & les belles-lettres, dont il avoit procuré l'avancement avec un zèle incroyable, ſous les auſpices & ſous l'autorité du roi ſon maître.

Les Eſpagnols & leur gouverneur en Flandre le marquis de Grana, donnoient tous les jours au roi de nouveaux ſujets de mécontentement: ce prince, pour les en punir, fit prendre Dixmude après Courtrai, & fit bombarder Luxembourg, qui fut pris l'année ſuivante par le maréchal de Créqui. Le duc d'Anjou, depuis roi d'Eſpagne, naquit le 19 décembre de celle-ci. Au mois de juillet de l'année ſuivante 1684, les Algériens laſſés du mauvais ſuccès d'une guerre de deux années qu'ils avoient ſoutenue contre la France, envoyerent des ambaſſadeurs au roi pour recevoir ſes ordres ſur la paix qu'ils avoient demandée. Ils y avoient été contraints par les deux bombardemens qu'ils avoient ſoufferts, & par la priſe de pluſieurs de leurs vaiſſeaux. Les troubles qui agitoient encore l'Europe depuis les traités de la derniere paix, furent enfin calmés par la tréve conclue entre la France, l'Eſpagne & l'Empire. La gloire du roi n'étoit pas renfermée dans les limites de l'Europe; elle paſſa les mers les plus éloignées, & attira dans ſa cour des ambaſſadeurs de Siam, qui vinrent en France, pour y admirer les vertus & la puiſſance de ce monarque. Gènes avoit oſé le braver, & elle avoit été châtiée par un nombre effroyable de bombes qui l'avoient ravagée; mais elle ne put faire ſa paix qu'en 1685, par l'entremiſe du pape Innocent XI, & le doge de cette ville ſuperbe, accompagné de quatre ſénateurs, fut obligé d'en venir recevoir les conditions. Tunis & Tripoli furent encore forcées à demander une paix qu'elles avoient violée tant de fois, & qui fut auſſi honteuſe pour ces nations, que glorieuſe au prince qui la leur donnoit. Juſque-là le roi ſembloit n'avoir travaillé que pour ſa propre gloire, & pour le bonheur de ſes ſujets. C'étoit trop peu pour lui; il fit éclater tout ſon zèle pour la véritable religion, & lui fit recueillir en France le fruit de tant de ſoins, qu'il s'étoit donnés pour elle. Le calviniſme, ſi funeſte à ce royaume, par la perverſion d'un grand nombre de catholiques, & par une ſuite affreuſe de révoltes, de meurtres & de ravages, fut entierement aboli cette année. La révocation du célébre édit de Nantes acheva de ſaper cet édifice, ébranlé par les coups redoublés que le roi lui avoit donnés de temps en temps. On vit encore de nouveaux ambaſſadeurs de Siam l'an 1685, & ils obtinrent des miſſionaires & des mathématiciens, qu'ils emmenerent avec eux l'année ſuivante. La joie que la France eut de la naiſſance d'un duc de Berri, troiſiéme fils de monſeigneur, arrivée le 31 août, ne fut pas d'une longue durée: elle fut convertie en une affliction univerſelle dans le royaume, par la maladie dont le roi fut attaqué; mais les vœux ardens de ſes ſujets, qui étoient nuit & jour aux pieds des autels, obtinrent du ciel la conſervation d'un prince qui leur étoit ſi cher & ſi néceſſaire. Preſqu'en même temps, la maiſon royale de S. Cyr fut inſtituée pour l'éducation de trois cens demoiſelles. Ainſi la jeune nobleſſe des deux ſexes, que la fortune n'avoit pas favoriſée de ſes biens, trouva de quoi s'en conſoler dans les faveurs que le roi répandit ſur elle. Plus la grandeur de ce prince s'augmentoit, plus l'envie des autres ſouverains s'aigriſſoit contre lui. Au carnaval de Veniſe l'an 1687, le duc Savoye, l'électeur de Baviere, & d'autres princes prirent des meſures, ou par eux-mêmes, ou par leurs envoyés, pour l'exécution des vaſtes projets de la ligue d'Augsbourg, dont les fondemens avoient été jettés l'année précédente. Le pape même qui étoit Innocent XI, prévenu par ſes miniſtres dévoués aux ennemis du roi, favoriſa les deſſeins de cette ligue. Irrité de ce qu'on vouloit maintenir la franchiſe du quartier des ambaſſadeurs de ſa majeſté à Rome, il refuſa de donner audience au marquis de Lavardin, & mit en interdit l'égliſe de S. Louis, parceque cet ambaſſadeur y avoit communié. Il pouſſa même ſon reſſentiment juſqu'à refuſer de confirmer la poſtulation du cardinal de Furſtemberg à l'archevêché de Cologne, quoique cette élection fût canonique & revêtue de toutes ſes formes; mais ce prélat étoit attaché à la France; & c'en fut aſſez pour l'exclure. Le roi juſtement offenſé de tant de partialités de la part du pape, rompit avec lui, ſans rien perdre de ſon reſpect pour le ſaint ſiége, & ſe contenta de ſe ſaiſir du comtat d'Avignon, qui fut depuis rendu au pape Alexandre VIII ſon ſucceſſeur. Les complots des princes ligués étoient trop viſibles; & il étoit de la prudence d'en prévenir l'exécution avant que de leur donner le temps de mûrir. Ce fut le parti que prit le roi, dont l'armée navale, commandée par le maréchal d'Eſtrées, venoit de couler bas ſix vaiſſeaux des Algériens, & de foudroyer leur ville à coups de bombes. Monſeigneur le Dauphin chargé du commandement dans cette campagne, la fit commencer par la priſe d'Hailbron; & après avoir mis garniſon françoiſe dans Heidelberg & Mayence, fit le ſiége de Philisbourg, qui fut pris le 29 octobre 1688, après dix-neuf jours de tranchée: coup d'eſſai de ce prince, dans lequel il fit paroître toute la conduite & toute la valeur du capitaine le plus conſommé. Il emporta Manheim en trois jours, & Frankendal en deux jours, pendant qu'on lui ſoumettoit Spire, Wormes & Oppenheim. Le roi ſûr des précautions qu'il avoit priſes de ce côté-là, déclara la guerre aux Hollandois, qui avoient les premiers mis en mouvement les reſſorts de la ligue. On vit des manifeſtes de part & d'autre, & toute l'Allemagne ſe déclara ouvertement contre la France, au mois de mars 1689. Le roi en uſa de même à l'égard de l'Eſpagne au mois d'avril; & deux mois après à l'égard des Anglois, révoltés contre Jacques II leur roi. Le prince d'Orange à la tête de vingt mille hommes, avoit fait une deſcente en Angleterre, où ces peuples l'avoient reçu avec applaudiſſement; & les villes lui avoient ouvert leurs portes, pendant que leur roi légitime abandonné de ſes armées, avoit été réduit à ſe ſauver en France, où la reine ſon épouſe l'avoit devancé, avec le jeune prince de Galles leur fils. Pour premier exploit le comte de Châteaurenaud mit en fuite avec douze vaiſſeaux françois, l'amiral Herbert qui en avoit vingt-deux. Peu de jours après, le duc de Noailles prit Campredon en Catalogne; mais les François reçurent un échec à Valcourt en Flandre, où ils perdirent cinq ou ſix cens hommes à l'attaque de cette bicoque. Du côté de l'Allemagne la guerre ſe faiſoit avec plus de furie. Jamais l'Empire n'avoit mis ſur pied d'armées plus formidables, & jamais ſes princes n'avoient été plus unis ni plus animés contre la France. Cependant tous les efforts de ces puiſſances n'aboutirent qu'à s'emparer de trois places mal fortifiées, dont la conquête leur fut vendue très-cher. La petite ville de Keiſerwert ſur le Rhin, fut emportée en quatre ou cinq jours par l'armée des confédérés. Mayence attaquée par le prince Charles de Lorraine, & par les électeurs de Baviere & de Saxe, fut défendue avec une vigueur incroyable par le marquis d'Uxelles, qui ne ſe rendit qu'après quarante-huit jours de tranchée, lorſque les bombes eurent fait ſauter ce qui lui reſtoit de poudre dans les magaſins. Bonne, où commandoit le brave d'Asfeld, étoit battue depuis deux mois avec cent piéces de canon par le marquis de Brandebourg. Quoique les maiſons, les magaſins & les fortifications euſſent été preſque toutes renverſées par les bombes, le prince Charles de Lorraine accourut au ſecours de l'électeur; & le baron d'Asfeld ſans retraite, ſans munition & ſans eſpérance de ſecours, fut enfin obligé de capituler après quatre-vingt-dix-ſept jours de ſiége, & vingt-ſept de tranchée. Les alliés, auſquels ces deux ſiéges avoient

couté

couté près de vingt mille hommes, ne laiſſoient pas de concevoir de grandes eſpérances, ſur-tout depuis la jonction du duc de Savoye; elles furent conſidérablement diminuées par les événemens de l'année 1690, qui fut marquée par la mort de madame la Dauphine. Le maréchal duc de Luxembourg, général des armées en Flandre, reçut ordre du roi d'attaquer les ennemis. Il le fit en plein midi le premier juillet 1690, près du village de Fleurus; & après un combat opiniâtre, il leur tua ſix mille hommes, en bleſſa cinq mille, fit près de huit mille priſonniers (entre leſquels on comptoit neuf cens officiers) & prit quarante-neuf piéces de canon, quatre-vingt-douze étendards, huit paires de timbales, avec cent cinquante chariots chargés de toutes ſortes de munitions. Cette action ne ſe paſſa pas ſans effuſion de ſang de la part de la France, qui eut dans cette action trois mille hommes tués ou bleſſés, dont pluſieurs étoient gens de mérite & de naiſſance. Dix jours après M. de Tourville, qui étoit entré dans la Manche avec l'armée navale qu'il commandoit, attaqua les flottes de Hollande & d'Angleterre jointes enſemble, quoique ſupérieures en équipage & en nombre de vaiſſeaux. Le combat dura ſept heures; & les Hollandois qui y furent abandonnés par les Anglois, s'y battirent avec toute la valeur & l'expérience poſſibles: ce qui n'empêcha pas qu'un de leur vaiſſeaux de ſoixante piéces de canon ne fût pris, un autre brulé, & un troiſiéme coulé à fond: douze autres de leurs plus grands étoient ſi maltraités, que les ennemis furent obligés eux-mêmes de les faire ſauter ou couler bas deux jours après. Les armées d'Allemagne demeurerent dans une eſpéce d'inaction. Il n'en alla pas de même en Piémont, où M. de Catinat, depuis maréchal de France, remporta ſur le duc de Savoye, qui commandoit les alliés, une victoire très-complette, à Staffarde. L'infanterie des ennemis abandonnée par leur cavalerie, fut preſque toute taillée en piéces, & les vainqueurs, après avoir tué quatre mille hommes ſur la place, reſterent maîtres du champ de bataille, de l'artillerie, d'une grande quantité de drapeaux, & de toutes les munitions. On ſe battoit avec autant de vigueur, mais avec moins de ſuccès en Irlande, où le roi Jacques II avoit paſſé dès l'année précédente. Le prince d'Orange s'y rendit au mois de juin de celle-ci; & vingt jours après ſon arrivée, il donna bataille près de la Boyne, aux troupes irlandoiſes, jointes à celles de France. Les François y firent parfaitement leur devoir, auſſi-bien que la cavalerie irlandoiſe; mais l'infanterie de cette nation ayant été miſe en déroute, cauſa la défaite de toute l'armée, & fit tourner la victoire du côté du prince d'Orange. Il y perdit le maréchal de Schomberg, que ſes exploits avoient autrefois rendu ſi célébre dans les armées de France, & que l'intérêt de ſa religion, qui avoit été bannie de ce royaume, avoit jetté dans le parti des ennemis. Le roi Jacques reprit la route de France; & le prince d'Orange aſſiégea Limerike, perſuadé que ſa victoire y auroit porté la conſternation; mais M. de Boiſſeleau qui défendoit cette place, ſoutint ſes attaques avec tant de vigueur, qu'il le contraignit de ſe retirer. En Piémont, M. de Catinat réduiſit encore la ville de Suze. Dans le nouveau Monde, les Anglois qui avoient été repouſſés de devant Quebec en Canada, ſe rendirent maîtres de Saint-Chriſtophe, l'une des Antilles. Le duc de Savoye qui avoit été le dernier des alliés à ſe déclarer, étoit celui auquel il en coutoit déja le plus. Dépouillé de toute la Savoye, & de quelques villes du Piémont, il perdit encore au commencement de l'année 1691, les villes de Villefranche & de Nice, que lui enleva M. de Catinat; pendant que le roi faiſoit en Hainaut le ſiége de Mons, qui paſſoit pour imprenable. Cette entrepriſe imprévue diſſipa le conſeil général de la Ligue, qui ſe tenoit alors à la Haye. Les princes aſſemblés ſe retirerent dans leurs états; & le prince d'Orange accourut à la tête de quarante mille hommes. Il s'avança juſqu'à Hall, à ſix lieues de cette place aſſiégée; mais il n'en remporta que le déplaiſir de l'avoir vu prendre, après ſeize jours de tranchée ouverte. Deux mois après mourut le marquis de Louvois, miniſtre de la guerre. Malgré la priſe de Mons, la France étoit menacée en Flandre d'une entrepriſe d'importance; mais tout ſe réduiſit à la priſe de Beaumont, petite place ſans défenſe, & où il n'y avoit que cent cinquante hommes de garniſon. Les généraux François s'emparerent d'Urgel en Catalogne, & de Carmagnole en Piémont, qui fut rendue depuis. Montmélian, place bien plus forte & plus conſidérable, fut emportée cinq mois après, & fut mieux conſervée. Avant cela M. de Boufflers avoit fait ſentir la fureur des bombes à la ville de Liége, & le comte d'Eſtrées à celle de Barcelone: foibles événemens par rapport à ce qui ſe paſſa à Leuze en Flandre, où le maréchal de Luxembourg, qui avoit ſuivi les alliés dans le deſſein de donner ſur leur arriere-garde, attaqua ſoixante-quinze eſcadrons, avec vingt-huit ſeulement. La maiſon du roi ſe ſignala dans cette occaſion: & les ennemis qui y furent défaits, laiſſerent quinze cens hommes des leurs ſur la place, & trois cens priſonniers. Un avantage ſi conſidérable fut balancé par la levée du ſiége de Coni en Piémont; mais ſur-tout, par la néceſſité d'abandonner l'Irlande, d'où M. de Châteaurenaud fit repaſſer en France tous les François, avec quinze mille ſoldats Irlandois.

La premiere action de l'année 1692, fut pour la France la plus malheureuſe de toutes celles où elle avoit été engagée depuis cette derniere guerre. Sa flotte compoſée de quarante-quatre vaiſſeaux, fut miſe en mer pour ſoutenir le roi Jacques II, qui prétendoit s'être aſſuré de quelques officiers Anglois de terre & de mer. Sur la foi de ces intelligences mal fondées, l'armée du roi attaqua celle des ennemis, qui la reçut avec toute la vigueur poſſible. M. de Tourville, malgré le grand nombre de vaiſſeaux ennemis dont il étoit envelopé, fit un feu effroyable, & ſe ſoutint, ſans perdre un ſeul bâtiment, juſqu'à ce que la nuit le fit ſonger à conduire ſa flotte en lieu de ſureté. Vingt-un des plus grands vaiſſeaux gagnerent Saint-Malo; mais quatorze autres écartés par l'obſcurité, furent jettés ſur les côtes de Cherbourg & de la Hogue: l'impoſſibilité où l'on ſe vit de les ſauver, fit qu'on en retira l'équipage & les canons; après quoi on prit le parti de les bruler. L'idée de cette diſgrace fut affoiblie par la priſe de Namur, que le roi attaqua lui-même. Ce ſiége, l'un des plus fameux qui ſe ſoient faits dans ce ſiécle, fut pouſſé avec une ardeur extraordinaire. La nombreuſe garniſon qui défendoit cette place, & les pluies continuelles qui interrompoient les travaux des aſſiégeans, ne firent que retarder ſa perte de quelques jours. Elle fut priſe le 5 juin, & le château ſe rendit le 30 du même mois. Le prince d'Orange, joint à l'électeur de Baviere, à la tête d'une armée de cent mille hommes, s'étoit promis de faire lever le ſiége; mais le maréchal de Luxembourg rompit toutes ſes meſures, & l'attendit pendant deux mois campé ſur des haureurs à demi-lieue de la Mehaigne, où les ennemis n'oſerent l'attaquer. Ils furent plus entreprenans à Steinkerke, où, pour rétablir leur réputation, ils vinrent fondre ſur l'armée du roi, plus foible d'infanterie que la leur. On ne laiſſa pas de ſoutenir leur attaque, & de les repouſſer même avec un ſuccès que l'on n'eût peut-être pas oſé ſe promettre; car après un feu qui dura deux heures de part & d'autre, & où les bataillons oppoſés ſe trouvoient ſouvent le mouſquet croiſé, les François animés par l'exemple du duc de Luxembourg, leur général, & des princes du ſang, donnerent l'épée à la main, & pouſſerent l'ennemi ſi chaudement, qu'ils en taillerent une partie en piéces, & réduiſirent l'autre à ſe ſauver dans un bois voiſin, aux yeux du prince d'Orange, de l'électeur de Baviere, & du comte de Waldeck, qui firent des efforts inutiles pour arrêter ces fuyards. Le carnage fut

d'autant plus grand, que les régimens anglois ne voulurent point de quartier : de ſorte qu'on ne fit que treize cens priſonniers, & qu'il reſta près de dix mille des ennemis ſur la place. Trois mille François y laiſſerent auſſi la vie. Pour fermer cette campagne, le marquis d'Harcourt défit plus de quatre mille Allemans vers Chinei, & le marquis de Boufflers bombarda Charleroi. Il y eut moins de ſang répandu en Allemagne, où le maréchal de Lorge ne laiſſa pas de défaire ſix mille chevaux à Phorzeim dans le duché de Wirtemberg ; & du côté du Piémont, où le duc de Savoye, avec une armée de trente mille hommes, ne fit que bruler quelques bicoques dans les montagnes de Dauphiné, & prendre Embrun & Gap, villes ſans fortifications.

Dunkerque étoit menacée par les ennemis dans la campagne de 1693. Furnes, qui pouvoit favoriſer leur deſſein, fut emportée en quinze heures par le marquis de Boufflers, quoique défendue par quatre mille Anglois. Peu de temps après, la valeur des officiers François fut récompenſée par le roi, lequel après avoir créé maréchaux de France, meſſieurs de Choiſeul, de Villeroi, de Joyeuſe, de Tourville, de Noailles, de Boufflers & de Catinat, inſtitua l'ordre militaire de S. Louis, dont les commanderies fourenues par des revenus fixes furent diſtribuées à une partie de ceux qui s'étoient le plus ſignalés. Les Allemans avoient fait lever le ſiége de Rhinfeld. Le maréchal de Lorge eut ſa revanche, & ruina Heidelberg, après avoir forcé la ville, & pris le château à compoſition. Roſes en Catalogne aſſiégée par terre & par mer, fut auſſi réduite en huit jours. Sur mer les Anglois avoient été repouſſés de la Martinique, qu'ils avoient attaquée avec quarante-cinq vaiſſeaux. Ils furent encore plus maltraités entre Lagos & Cadix, vers le détroit de Gibraltar, où le maréchal de Tourville, qui y attendoit le convoi de Smyrne, leur prit, brula ou coula bas quatre-vingts navires marchands, & trois ou quatre de guerre : perte qui, de leur propre aveu, monta pour le moins à trente millions, & qui incommoda conſidérablement leur commerce, déja fort affoibli par les continuelles courſes des armateurs de France. Ce qui s'étoit paſſé cette campagne en Flandre étoit peu de choſe, en comparaiſon de ce qu'on devoit attendre de deux armées auſſi nombreuſes que l'étoient celle de France & celle des Alliés. Le maréchal de Luxembourg, qui avoit ordre du roi d'engager un combat, à quelque prix que ce fût, feignit d'en vouloir aux retranchemens de Liége. Ce mouvement trompa le prince d'Orange, qui s'avança pour couvrir cette ville ; & alors le maréchal alla droit à lui, & arriva ſur le ſoir près de ſon camp à Nerwinde. Le prince employa toute la nuit à le fortifier d'une paliſſade, d'un foſſé & d'un parapet, qu'il borda de cent piéces de canon : ce qui n'empêcha pas que le lendemain les François n'entrepriſſent de forcer les Alliés ainſi retranchés au nombre de ſoixante mille hommes. L'avantage du terrein rendoit le feu de l'artillerie ennemie beaucoup plus terrible & plus meurtrier que celui des François : ce qui les fit réſoudre à donner l'épée à la main. Le principal effort fut aux villages de la droite, & ſur-tout à celui de Nerwinde, qui fut pris & repris deux fois, non ſans un grand carnage. Enfin les François en étant demeurés les maîtres, entrerent dans la plaine malgré la réſiſtance de l'infanterie angloiſe, & mirent les ennemis en déroute, après avoir renverſé leur cavalerie juſque dans la Ghere, où il ſe noya un grand nombre de fuyards. Le prince d'Orange & le duc de Baviere ſe laiſſerent eux-mêmes entraîner au torrent, & abandonnerent aux vainqueurs le champ de bataille, avec deux mille priſonniers, ſoixante & ſeize piéces de canon, huit mortiers, & grand nombre de drapeaux, d'armes & d'équipages. Le nombre des morts & des noyés monta du côté des ennemis à plus de douze mille hommes ; & du côté des François à trois mille, & de ces derniers à quatre mille bleſſés. Cette victoire garantit les lignes des François, où le duc de Wirtemberg étoit près d'entrer, lorſque la défaite du prince d'Orange l'obligea de le venir joindre avec ſon armée. L'avantage que les François remporterent à la Marſaille en Piémont, leur coûta bien moins de ſang, & ne fut pas moins complet. Le duc de Savoye, qui méditoit la conquête de Pignerol, étoit attaché au fort de Sainte-Brigitte qui couvroit cette ville, lorſqu'il apprit que le maréchal de Catinat étoit entré dans la plaine de la Marſaille : il leva le ſiége, alla droit à lui, & le trouva qui s'avançoit pour lui donner bataille. Elle fut diſputée quelque temps par les deux aîles de l'armée ennemie, qui ſe rallierent & revinrent à la charge plus d'une fois, quoiqu'elles euſſent été enfoncées du premier choc. Enfin leur cavalerie fut rompue, & ce ne fut plus qu'une tuerie continuelle juſqu'aux portes de Turin. Outre cent drapeaux & quatre piéces de canon, les ennemis laiſſerent ſur la place huit à neuf mille hommes, avec deux mille priſonniers, ſans que les François euſſent eu plus de douze ou quinze cens hommes tués ou bleſſés. Cette bataille fut donnée le 4 d'octobre ; & le 11 novembre ſuivant la ville de Charleroi fut emportée en Flandre par le maréchal de Villeroi. Ainſi finit cette année, pendant laquelle la cour de France avoit fait ſon accord avec le ſaint ſiége. L'année ſuivante 1694, remarquable par la diſette qu'on ſouffrit en France, ne ſe paſſa qu'en bombardemens de la part des ennemis, à Dieppe, au Havre, à Calais & ailleurs, la plupart très-inutiles & ſans effet. La guerre fut plus animée en Catalogne, où le maréchal de Noailles qui commandoit l'armée du roi, attaqua les ennemis retranchés ſur le bord du Ter. On paſſa la riviere en leur préſence, on les chaſſa de leurs retranchemens, & on les contraignit d'en venir à une bataille, où ils perdirent quatre mille hommes qui furent tués, & trois mille que l'on fit priſonniers. Les ſuites de cette victoire furent la priſe de Palamos, de Gironne & de Caſtelfolit, qui furent emportées en différens temps de la même campagne. L'entrepriſe que les ennemis avoient formée ſur Dunkerque échoua, par la marche ſurprenante de monſeigneur le Dauphin, qui, pour couvrir cette ville, fit faire à ſon armée près de quarante-quatre lieues en moins de quatre jours. A la vue inopinée de ce prince, ils ſe retirerent, & ſe contenterent de prendre Hui, qui, pendant toute la guerre, n'avoit pas été en état de réſiſter à ceux qui avoient tenu la campagne de ce côté-là.

La mort du maréchal de Luxembourg, qui arriva le 4 janvier 1695, fit eſperer aux ennemis quelque relâche en Flandre ; mais elle n'empêcha pas qu'on n'y tirât de nouvelles lignes depuis la Lys juſqu'à l'Eſcaut, malgré les obſtacles qu'y voulut mettre, mais trop tard, l'électeur de Baviere à la tête de vingt mille hommes. En Italie, Cazal qui étoit aſſiégée par le duc de Savoye, ſe défendoit vigoureuſement, & n'avoit pas encore ſouffert le moindre dommage, lorſque les puiſſances d'Italie, dont l'intérêt étoit d'empêcher que cette place ne tombât entre les mains de l'empereur ou du roi d'Eſpagne, ménagerent un traité, par lequel le roi conſentit qu'elle fût remiſe entre les mains du duc de Mantoue, ſous condition que ſa majeſté ſeroit dédommagée de la dépenſe des fortifications qui ſeroient raſées, ce qui fut exécuté. Les alliés recommencerent cette année, mais ſans ſuccès, leurs bombardemens ſur Saint-Malo, Calais & Dunkerque. La vengeance qu'en tira le roi fut plus ſure, & ſe fit mieux ſentir ; car le maréchal de Villeroi ayant reçu ordre de bombarder Bruxelles, l'exécuta en préſence d'une armée de vingt-cinq mille ennemis, qui étoient campés ſous les murs de cette place. Ce fut avec un fracas ſi terrible, que des rues entieres furent brulées : l'hôtel de ville, & quantité d'autres édifices publics & de palais, furent renverſés de fond en comble ; enfin toute la ville fut preſque entierement enſevelie ſous ſes ruines. Le prin-

Digitized by Google

ce d'Orange preſſoit pour lors avec ardeur le ſiége de Namur, qui étoit défendu par le maréchal de Boufflers & le comte de Guiſcard. L'armée des aſſiégeans étoit formidable, & faiſoit tonner nuit & jour ſon artillerie compoſée de 130 piéces de canon & de 80 mortiers. Cependant il n'y eut jamais de plus belle défenſe que celle des aſſiégés. La ville ne capitula qu'après vingt-quatre jours de ſiége, & après avoir ſoutenu deux aſſauts, ſes dehors étant tellement ruinés qu'on ne pouvoit riſquer ſans témérité d'en eſſuyer un troiſiéme. Le château fut obligé de compoſer à ſon tour; mais plus d'un mois après, lorſque tous ſes ouvrages eurent été tellement foudroyés par les bombes, que ce n'étoit plus qu'un monceau de pierres entaſſées les unes ſur les autres. Le maréchal de Villeroi n'avoit rien négligé pour faire lever ce ſiége; car avant le bombardement de Bruxelles, dont on vient de parler, il avoit eſſayé, mais inutilement, d'engager à un combat le prince de Vaudemont, qui ne voulut point y entendre. Le maréchal avoit pris Dixmude en 24 heures, & enſuite Deinſe, où huit à neuf mille hommes de troupes reglées qui y étoient en garniſon, avoient été faits priſonniers. Il avoit reconnu lui-même les bois, les défilés & les marais impraticables dont s'étoit couvert le prince d'Orange qui étoit allé au-devant du ſecours; mais toutes ſes tentatives furent inutiles, dans une entrepriſe qui ne pouvoit être pouſſée ſans la perte inévitable de ſon armée. Les ennemis firent dans le même-temps une très-grande perte ſur mer, où quatre armateurs François enleverent la flotte angloiſe des Indes orientales, riche de pluſieurs millions.

Un projet de très-grande importance eût ſignalé les premiers jours de l'année 1696, ſi les vents contraires n'en euſſent empêché l'exécution. Le roi Jacques II, inſtruit par ſes créatures, des mécontentemens du peuple en Angleterre, & sûr de quelques intelligences, étoit ſur le point d'y faire une deſcente, accompagné de ſeize mille hommes de vieilles troupes que le roi lui avoit données; mais le mauvais temps le retint à la rade, & donna le temps au prince d'Orange de découvrir cette entrepriſe, & de la prévenir. Ce prince donna ſes ordres en Angleterre, & ſe rendit enſuite en Flandre, où il trouva les armées du roi qui s'étoient déja miſes en campagne. Il ſe paſſa peu d'actions importantes de part & d'autre; & les généraux François ſe contenterent de réduire les ennemis pendant toute la campagne, à ruiner leur propre pays. Le maréchal de Choiſeul, qui commandoit pour le roi en Allemagne; & le duc de Vendôme, général de l'armée en Catalogne, en uſoient à peu près de même, pendant qu'en Italie le duc de Savoye, qui depuis la démolition de Cazal n'avoit plus de vues que pour la paix, conclut avec le roi ſon traité, par lequel il rentra dans les états conquis ſur lui. On convint que le duc de Bourgogne épouſeroit la princeſſe *Marie-Adelaïde*, fille de ce duc & d'une princeſſe niéce du roi. Le duc de Savoye avoit promis de faire accepter aux Alliés une neutralité en Italie: ils la refuſerent; & pour les y contraindre, ce prince joignit ſes armes à celles de France, & fit avec le maréchal de Catinat le ſiége de Valence dans le Milanez. La place, après pluſieurs attaques, étoit hors d'état de tenir, lorſqu'on eut nouvelle que l'empereur & le roi d'Eſpagne acceptoient enfin la neutralité propoſée, & s'obligeoient de retirer les troupes allemandes d'Italie, en même-temps que celles du roi reprendroient la route de France. La princeſſe de Savoye arriva en France, & fut reçue à Fontainebleau par le roi le 6 octobre. Il eſt aiſé de juger combien cette paix, qui étoit comme le prélude de la paix générale, fut avantageuſe à la France. Les alliés s'en apperçurent; & les grandes forces que le roi mit en campagne l'année 1697, les obligerent de ſonger ſérieuſement à concourir à une paix générale: ce qui fit qu'au milieu du tumulte de la guerre, on vit les plénipotentiaires nommés par toutes les couronnes, ſe rendre à Delft & à la Haye, pour tenir leurs conférences au château de Riſwic. Cependant le maréchal de Catinat, qui s'étoit avancé vers l'Allemagne à la tête de l'armée, qu'il commandoit, fit une contremarche, & rabattit tout à coup ſur Ath en Flandre, qu'il aſſiégea, couvert par le maréchal de Villeroi d'un côté, & le maréchal de Boufflers de l'autre. Le prince d'Orange & l'électeur de Baviere, qui avoient marché au ſecours de cette ville, la laiſſerent prendre en leur préſence le 5 juin 1695. Ce ſiége étant fini, on obſerva le reſte de la campagne une eſpéce de ſuſpenſion, chacun ſe tenant ſur la défenſive, & attendant l'évenement des conférences. Cependant le duc de Vendôme, profitant en Catalogne des conquêtes paſſées, avoit pouſſé juſqu'à Barcelone, qu'il tenoit aſſiégée depuis deux mois. Toute l'Europe étoit partagée ſur le ſuccès de ce ſiége, l'un des plus célébres qui ſe ſoit formé depuis long-temps; car la garniſon qui étoit d'onze mille hommes de troupes réglées, & de quatre mille hommes de milice, ſe défendit avec une valeur incroyable, diſputa le terrein pied à pied, & reprit même plus d'une fois les ouvrages que l'on avoit emportés. L'armée de France qui n'étoit que de trente mille hommes au commencement, n'avoit été renforcée que de neuf à dix mille hommes de milice de Languedoc, ſoutenue néanmoins par la flotte qui tenoit le port de Barcelone fermé, ſous le commandement du comte d'Eſtrées. Elle avoit réduit les aſſiégés à de grandes extremités, lorſque le viceroi de Catalogne qui battoit la campagne avec deux ou trois corps ſéparés, réſolut de forcer les lignes des aſſiégeans, en les attaquant par deux ou trois endroits; mais il fut prévenu par le duc de Vendôme, lequel parfaitement ſervi de ſes eſpions, partit avant le jour, & fondit tout-à-coup ſur le camp du viceroi, qui eut à peine le temps de ſe ſauver en chemiſe. On tailla en piéces ceux qui s'obſtinerent à ſe défendre, & l'on fit un butin conſidérable. D'un autre côté, le comte d'Uſſon avoit délogé un autre corps de troupes eſpagnoles de deſſus les hauteurs qu'elles avoient occupées: mais ces avantages ne furent pas capables de ralentir l'ardeur des aſſiégés, qui ſoutinrent avec une extrême bravoure l'aſſaut qu'on donna ſept ou huit jours après aux brêches de deux baſtions. Enfin perſuadés qu'ils ne pouvoient plus tenir ſans être forcés, ils capitulerent le 10 d'août, & obtinrent des conditions très-honorables. Ce ſiége couta la vie à 6000 des ennemis, & à 4000 François; & combla de gloire le duc de Vendôme d'un côté, & de l'autre le prince de Heſſe-Darmſtad, qui avoit défendu la place. La joie de cette conquête fut augmentée par celle de Carthagène en Amérique, dont on reçut la nouvelle dans le même temps. M. de Pointis qui avoit entrepris cette expédition avec l'agrément du roi, étoit parti avec ſept vaiſſeaux de guerre, trois frégates, deux flutes & une galiote à bombes, & avoit été renforcé à S. Domingue de 1500 flibuſtiers, qui firent des merveilles dans l'attaque des forts de cette ville. On en prit un d'aſſaut; & l'autre auroit eu le même ſort, ſi les ennemis n'euſſent capitulé. Le butin qui fut fait à Carthagène, monta à plus de 8 ou 9 millions, tant en eſpéces, qu'en lingots, ſans compter un million en émeraudes, pierreries, meubles d'or, & plus de cent canons de fonte.

Ces nouveaux avantages déterminerent les alliés à preſſer la concluſion d'une paix ſi long-temps attendue de toute l'Europe. Toutes les nations ſoupiroient après le retour du commerce, & des autres avantages que la guerre leur avoit enlevés. Ainſi quoique les armées du roi n'euſſent jamais été plus completes ni plus nombreuſes, quoique l'on y comptât trois cens cinquante mille hommes d'infanterie, & ſoixante & dix mille chevaux, ſans comprendre les troupes deſtinées à ſervir dans la marine; ce prince ſacrifia les nouvelles conquêtes qu'il étoit en état de faire, au bonheur

des peuples, qui ne ſe fait jamais pleinement ſentir que dans la paix. Le traité de celle de Riſwick fut ſigné avec l'Eſpagne, l'Angleterre & la Hollande le 2 de ſeptembre 1697, & ſix ſemaines après avec l'empereur & l'empire. Strasbourg, qui avoit été la cauſe de ce retardement, demeura ſous la domination du roi avec ſon territoire. Les eaux du Rhin furent priſes pour bornes de l'Allemagne & de la France. Le roi retint ce qu'il poſſédoit en-deça de ce fleuve, & rendit ce qu'il avoit conquis au-delà. L'électeur de Trèves rentra dans ſa capitale, & le duc de Lorraine, qui depuis épouſa mademoiſelle, fille de feu monſieur, frere unique du roi, fut rétabli dans ſes états. Le roi reconnut par ce traité, le prince d'Orange pour roi d'Angleterre ſous le nom de *Guillaume* III. Enfin les Eſpagnols recouvrerent ce que l'on avoit pris ſur eux depuis le traité de Nimegue, qui ſervit preſque par-tout de fondement à celui de Riſwick.

Telle fut l'iſſue d'une guerre, dont l'opiniâtreté n'avoit ſervi qu'à répandre un nouvel éclat ſur la gloire du roi, établie par une longue ſuite de grandes actions, & vainement attaquée par tant de puiſſances jalouſes. Quelques-unes d'entre elles, mécontentes d'une paix qu'elles n'avoient acceptée que par force, & qu'elles croyoient oppoſée à leurs intérêts particuliers, ſe ſervirent du loiſir qu'elle leur donnoit pour former de nouvelles intrigues, qu'on vit éclater dans la ſuite au ſujet de la ſucceſſion de la couronne d'Eſpagne. Le roi cependant étoit uniquement occupé du ſoin de faire gouter à ſes peuples les fruits du repos qu'il leur avoit procuré. L'Alſace françoiſe fut la premiere province qui reſſentit les effets de la bonté du prince. Elle fut ſoulagée d'une partie des impôts, auſquels la néceſſité de la guerre l'avoit aſſujétie, & vit élever ſur les bords du Rhin, vis-à-vis de l'ancien Briſac une ville appellée neuf Briſac, dont les habitans furent favoriſés de priviléges & immunités très-amples. Le 13 octobre 1698 on avoit célébré à Fontainebleau le mariage du duc Léopold-Joſeph, qui étoit rentré dans les duchés de Bar & de Lorraine, avec Elizabeth-Charlotte d'Orléans, fille de Philippe de France, duc d'Orléans frere unique du roi. Elle partit de la cour, & fut ſuivie des regrets de toute la France juſqu'en Lorraine, où le duc ſon époux la reçut avec une tendreſſe égale à la joie de ſes ſujets. Un ambaſſadeur du roi de Maroc arriva l'année ſuivante, & fut congédié ſans pouvoir obtenir ce qu'il demandoit. Quelques mois après il y eut du changement dans le miniſtère; car M. de Pontchartrain fut élevé à la dignité de chancelier de France, vacante par la mort de M. Boucherat; & M. Chamillart intendant des finances (qui a été depuis miniſtre & ſecrétaire d'état avec le département de la guerre) fut appellé à la charge de contrôleur général, occupée juſque-là par M. de Pontchartrain, qui conſervant le rang & l'emploi de miniſtre, laiſſa à M. le comte de Pontchartrain ſon fils, celui de ſecrétaire d'état, & l'adminiſtration de la marine.

Les commencemens de l'année 1700 furent aſſez ſtériles en événemens; mais la mort de Charles II roi d'Eſpagne arrivée le premier novembre, donna naiſſance à des mouvemens qui ont depuis agité toute l'Europe. Ce prince conſultant plutôt les principes de la conſcience & de l'équité, & l'intérêt de ſes peuples, que les impreſſions d'une aveugle antipathie, avoit nommé par teſtament pour héritier de ſa couronne Philippe de France, duc d'Anjou, deuxiéme fils de monſeigneur, & petit-fils de Louis XIV, lui ſubſtituant Charles duc de Berri, ſon frere, & à ces deux princes, l'archiduc Charles II, fils de l'empereur Léopold, puis le duc de Savoye. Peu de jours après que le roi eut appris cette importante nouvelle, la régence d'Eſpagne le fit ſupplier par le marquis de Caſtel-dos-Rios, ambaſſadeur de cette couronne, de vouloir bien leur donner le duc d'Anjou pour roi, & accepter la nomination faite par Charles II, ce que le roi leur accorda; & dès-lors le duc d'Anjou fut reconnu pour roi d'Eſpagne ſous le nom de Philippe V. Ce prince partit le mois ſuivant pour aller prendre poſſeſſion de ſes royaumes; & après avoir été conduit juſque ſur la frontiere par les ducs de Bourgogne & de Berri ſes freres, & avoir été reçu magnifiquement dans toutes les villes de France & d'Eſpagne, qui ſe trouverent ſur ſon paſſage, il arriva enfin à Madrid où il fit ſon entrée publique le 14 avril. Pendant que les Eſpagnols gouroient le plaiſir de poſſeder un prince accompli, & ſe flatoient de voir ſous ſon regne la gloire de leur monarchie ſe rétablir dans ſon ancien luſtre, l'ambition de quelques puiſſances de l'Europe jalouſes de leur bonheur, avoit recours pour le troubler, aux brigues & aux négociations. L'empereur dévorant en idée la riche ſucceſſion de tant d'états, qu'il ne pouvoit arracher ſeul au légitime héritier, engagea dans ſes intérêts la plupart des princes de l'empire; mais il ne put ébranler les électeurs de Baviere & de Cologne. En attendant que le temps pût murir les tentatives qu'il faiſoit ailleurs, il jetta une armée du côté de l'Italie ſous le commandement du prince Eugène de Savoye, & obligea le roi de lui en oppoſer une autre compoſée de troupes de France, d'Eſpagne & de Savoye. On eut pu enlever les troupes allemandes dans le Trentin, pendant qu'elles étoient encore peu nombreuſes; mais l'attention qu'eut le roi à exécuter ponctuellement le traité de Riſwick, & à laiſſer aux ennemis la honte de l'avoir violé, lui fit négliger de faire valoir ſes avantages. Le prince Eugène ſe flatant d'être reçu dans quelques villes du Milanez, s'étoit avancé juſqu'à l'Oglio. L'armée françoiſe commandée par le duc de Savoye, & par les maréchaux de Villeroi & de Catinat, paſſa ce fleuve & marcha aux ennemis, réſolue de les combattre. On les trouva retranchés dans le village de Chiari appartenant aux Vénitiens; & celles de nos troupes qui furent commandées pour l'attaque, furent obligées de ſe retirer, après avoir eſſuyé pendant deux heures un feu terrible de mouſqueterie & de canons chargés à cartouche. Ce fut vers le même temps qu'arriva la mort de Jacques II, roi d'Angleterre, laquelle avoit été précédée quelques mois auparavant de celle de Philippe duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV. Peu après éclata l'horrible conſpiration formée par quelques Napolitains rebelles pour aſſaſſiner le viceroi, ſe ſaiſir de la ville de Naples, & faire enſuite ſoulever tout le royaume en faveur de l'empereur. Les miniſtres de ce prince qui avoient formé & conduit ce projet odieux, eurent la honte de le voir étouffer le jour même de ſa naiſſance: les rebelles furent diſſipés, & leurs chefs gens accablés de dettes, ou diffamés par leurs crimes, trouverent leur ſalut dans la fuite. Quelques-uns de ceux qui furent pris payerent de leur tête qu'ils porterent ſur un échaffaut. Les Hollandois cependant pratiqués par l'empereur, & réſolus de profiter des mouvemens de cette révolution, avoient feint d'être frapés d'une vaine terreur, pour avoir lieu d'exiger des ſuretés exorbitantes. Favoriſés du roi Guillaume, avec lequel ils étoient liés inſéparablement, ils implorerent le ſecours du parlement d'Angleterre, & n'en purent obtenir d'abord des ſecours aſſez conſidérables pour ſe déclarer ouvertement. L'Eſpagne & la France ne demeurerent pas dans l'inaction: réſolues de ſe défendre & non d'attaquer, elles formerent des armées conſidérables en Flandre, & paſſerent un traité de ligue offenſive & défenſive avec le Portugal, qui embraſſa depuis la neutralité. Il ne ſe paſſa néanmoins rien de déciſif dans les Pays-Bas, non plus que dans la Manche, où la flotte des ennemis, dont l'équipement revenoit à onze millions, rentra dans ſes ports ſans avoir rien tenté. Vingt-cinq de leurs vaiſſeaux qui étoient allé croiſer au-devant de la flotte de la nouvelle Eſpagne, furent contraints de retourner à Spithead, ne remportant pour fruit de leur expédition que le chagrin d'avoir été fort maltraités de la tempête.

Nos eſcadres agiſſant plus utilement, avoient tranſporté à Cadix & ſur la côte d'Andalouſie, les munitions & l'artillerie néceſſaires pour ſoutenir les attaques dont on étoit menacé. Ainſi toutes les démarches des ennemis aboutirent à former de nouveaux deſſeins pour l'année ſuivante 1702, & à recourir aux négociations, ſur-tout dans l'empire, pour groſſir leur ligue, & la mettre en état de faire quelques progrès. En Italie la guerre continuoit, malgré la rigueur de la ſaiſon : les Allemans qui avoient été reçus dans Berſello & dans la Mirande, avoient formé le blocus de Mantoue, dont la garniſon les incommodoit chaque jour par de fréquens détachemens. Ils crurent être bientôt en état de percer juſqu'à Milan, ſur la foi d'une intelligence qu'ils avoient dans Crémone, où étoit le quartier du maréchal de Villeroi. En effet, la nuit du dernier janvier au premier février, ayant été introduits par un aqueduc dans la ville, ils trouverent moyen de s'emparer d'une porte, par laquelle ils firent filer ſans bruit plus de ſix mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie. Ces troupes occuperent les poſtes les plus importans, & tuerent d'abord tout ce qui ſe préſenta de François. Le maréchal de Villeroi, qui étoit dans la place, fut pris en ſortant de chez lui, pour donner ordre au tumulte qui commençoit à s'élever. Une partie de la garniſon réveillée au bruit, prit les armes à demi-nue, l'autre ayant été inveſtie pendant le ſommeil dans les maiſons. Celle qui étoit en liberté courut ſur les remparts, & à l'eſplanade du château, & quoique beaucoup moins forte en nombre, chaſſa les ennemis de poſte en poſte avec une valeur incroyable ; les officiers faiſant les fonctions de ſoldats, & les ſoldats diſperſés par pelotons ſe ſervant à eux-mêmes d'officiers lorſqu'il ne s'en trouvoit point à leur tête. Pendant ce combat le prince Thomas de Vaudemont alloit ſe rendre avec un corps de dix mille hommes à Crémone, par le pont du Pô que le comte de Revel fit couper, & ce fut le ſalut de la place. Alors nos troupes animées par les avantages que leur courage leur donnoit ſur les ennemis, firent un dernier effort pour les enfoncer, & les forcerent à ſe retirer, après un combat qui avoit duré depuis la pointe du jour juſqu'à deux heures de nuit : action digne d'être célébrée dans toutes ſes circonſtances, d'autant plus glorieuſe pour les vainqueurs, que l'hiſtoire ne nous en produit point d'auſſi pleine de vigueur & d'intrépidité. Enfin le nouveau parlement d'Angleterre, ſe livrant à l'ambition du roi Guillaume, s'étoit déclaré en faveur de la ligue, lorſque ce prince, dont les intrigues remuoient toute l'Europe, mourut le 19 mars, & laiſſa la couronne à la princeſſe Anne, femme du prince Georges de Danemarck ; qui marchant ſur les traces de ſon prédéceſſeur, demeura attachée à l'alliance conclue entre ce prince, l'empereur & les Hollandois. Ces derniers commirent les premiers actes d'hoſtilité près de Bonn & près d'Anvers, ſe couvrant du prétexte de n'agir que comme troupes auxiliaires de l'empereur : artifice groſſier, qui n'empêcha pas que le roi ne donnât ordre à ſes troupes de leur courre ſus, par-tout où on les trouveroit. Dans cet intervalle ils aſſiégerent la petite ville de Keiſerwert, dont la défenſe obſtinée leur coûta des pertes infinies, & couvrit de gloire le marquis de Blainville qui y commandoit. Les tentatives qu'ils firent en Flandre eurent encore moins de ſuccès : ils furent repouſſés de Namur, où ils eſpéroient s'introduire par trahiſon ; & après avoir été long-temps tenus en reſpect par l'armée de monſieur le duc de Bourgogne, qui avoit ſous lui le maréchal de Boufflers, ils furent enfin battus, & forcés de fuir honteuſement ſous le canon & dans le retranchement de Nimégue, où ils ſe garantirent d'une entiere défaite. Le reſte de la campagne, loin de vouloir en venir à une bataille, leur grande armée ſe tint ſur la défenſive, pendant qu'un autre corps faiſoit le ſiége des petites villes de Venlo, Stevenſwert & Ruremonde, qui furent priſes. M. le duc de Bourgogne avoit déja quitté l'armée, lorſque les ennemis attaquerent avec quarante piéces de canon & vingt-cinq mortiers la citadelle & la chartreuſe de Liége, mauvaiſes places qui furent emportées de force ſur la garniſon accablée par le nombre. Sur le haut-Rhin, le prince de Bade dès le commencement de la campagne, avoit aſſiégé Landau qui fut défendu par le ſieur de Melac, lieutenant général, pendant trois mois, avec beaucoup de vigueur, & qui fut enfin obligé de ſe rendre au roi des Romains. Cette perte qui coûta très-cher aux ennemis, fut compenſée par l'affaire de la neutralité de Cologne, par l'introduction de nos troupes dans Bonn, dans Trèves, dans Traërbach, & par l'établiſſement de nos quartiers d'hyver dans le Palatinat du Rhin. D'ailleurs le marquis de Villars, qui avoit pris le commandement d'une partie de l'armée ſur le Rhin, après avoir paſſé le pont jetté à Huningue à la vue des ennemis, qui s'efforcerent vainement de défendre le paſſage, s'empara de Neubourg, & remporta une victoire complette à Freidlinguen ſur le prince de Bade, qui y perdit trois mille hommes tués ſur la place, & laiſſa grand nombre de priſonniers. Le gain de cette bataille valut le bâton de maréchal au marquis de Villars, qui après avoir mis en défenſe le poſte de Neubourg, repaſſa le Rhin, & empêcha le prince de Bade de rien entreprendre. Ces progrès alarmerent d'autant plus l'empereur, que l'électeur de Baviere, indigné de la maniere dont on en avoit uſé avec l'électeur de Cologne ſon frere, & voulant prévenir les complots formés contre lui-même, s'étoit emparé de la ville d'Ulm, de Kirckberg, de Bibrach, de Memminghen, de Kempren, de Crunsbourg, poſtes importans pour couvrir la Baviere, depuis le Tirol juſqu'au Danube.

Le blocus de Mantoue continuoit en Italie, & donnoit lieu à quelques rencontres où les ennemis étoient ſouvent battus. Le roi d'Eſpagne s'étant embarqué à Barcelone ſur la flotte de France, commandée par le comte d'Eſtrées, arriva à Naples au mois d'avril, & ſe déroba peu de jours après aux acclamations des peuples, & aux honneurs qui lui furent rendus, pour s'aller mettre à la tête de l'armée des alliés. A peine le duc de Vendôme, qui en avoit pris le commandement, avoit-il paru en Italie, que raſſemblant là tout ce qu'il avoit de troupes, il paſſa le Pô, chaſſa les ennemis de leurs poſtes, & les obligea d'abandonner ceux qu'ils occupoient dans le Parmeſan & le Plaiſantin, & le long du Pô. Peu après, lorſque la belle ſaiſon eut rendu les chemins plus praticables, ce prince traverſa l'Oglio, & s'avança par les terres de la république de Veniſe juſqu'à Uſtiano, que les Allemans abandonnerent à ſon approche ; enſuite il ſe rendit à Canero qu'il prit, puis il paſſa la Chieſa, s'empara de Caſtel-Giufre, fit lever le blocus de Mantoue, entra dans cette ville, fit aſſiéger Caſtiglione-delle-Stivere, qui ſe rendit ; & par la priſe des poſtes de Bozzolo, Viadana, &c. rendit libre la communication de Mantoue à Crémone. Les choſes étoient en cet état, lorſqu'on eut nouvelles que le roi d'Eſpagne, qui de Naples avoit abordé à Final, & de-là avoit paſſé à Milan, étoit enfin arrivé à Crémone. Il joignit l'armée à Cazal-Maggiore ; & après avoir jetté des ponts ſur le Pô, le Turo, la Lenza & le Croſtolo, il défit les ennemis au combat de Santa-Vittoria. Cet avantage fut ſuivi de la réduction des villes de Reggio & de Modène, & de l'entiere levée du blocus de Mantoue, qui d'un côté avoit eu juſque-là les ennemis en préſence. Du camp de Teſta, on marcha à Luzzara, où les ennemis, dans le deſſein de retirer leurs magaſins, avoient envoyé un détachement, qui fut coupé & contraint de s'y renfermer. Le prince Eugène réſolu d'empêcher le deſſein qu'on avoit de jetter un pont de communication ſur le Pô, s'avança ſur quatre colonnes avec toute ſon armée, avant que celle de France fût en ordre de bataille, & fondit impétueuſement ſur ſa gauche. Depuis cinq heures du ſoir juſ-

Digitized by Google

ques à dix heures, il y eut un feu terrible de canon & de mousqueterie, que l'infanterie françoise soutint avec une extrême vigueur, quoiqu'on n'en eût pu former qu'une ligne, & qu'elle ne pût être renforcée ni soutenue par le reste de l'armée, à cause de la difficulté du terrein. Enfin la nuit sépara les combattans, avec perte de quatre à cinq mille hommes du côté des ennemis, & d'environ deux mille du côté des François. Le champ de bataille demeura à ces derniers; & le lendemain le château de Luzzara qui fut sommé par ordre du roi d'Espagne, se rendit à discrétion. Guastalla eut le même sort quelques jours après, & fut fortifié; ensuite de quoi le roi d'Espagne prit le chemin de Milan pour retourner en Espagne, & l'armée fut distribuée dans ses quartiers d'hyver, après que Borgo-Forte eut été emporté d'assaut.

Pendant que la guerre se poussoit avec vigueur en Italie, la flotte ennemie chargée de quinze mille hommes de débarquement, sous les ordres du duc d'Ormond, parut sur les côtes d'Andalousie vers Cadix, à dessein de soulever dans le pays un grand nombre d'Espagnols, que le prince de Darmstad assuroit devoir se déclarer; cependant les ennemis sommerent vainement dom Brancaccio gouverneur de Cadix, & le marquis de Villa-Darias, commandant des côtes, qui se trouva par-tout avec Fernand de Nugnez, pour prévenir les suites de la descente qu'ils firent près du port Sainte-Marie. Ils ne laisserent pas d'attaquer le fort de Matagorda, & n'en remporterent pour fruit que la perte de cinq ou six cens hommes qu'on leur tua, de trois cens qui furent faits prisonniers, & de cinq cens qui déserterent. Après de nouvelles tentatives par terre & par mer, qui ne leur couterent pas moins que la premiere, ils furent enfin forcés de se rembarquer honteusement, laissant dans leurs retranchemens grand nombre de morts, une partie de leurs poudres, & beaucoup d'outils propres à remuer la terre. Les nouvelles de ce mauvais succès porterent la consternation en Angleterre, d'où l'on envoya de nouveaux convois aux généraux de l'armée navale, avec ordre d'essayer de se rendre maîtres de la flotte d'argent, que le comte de Châteaurenaud, vice-amiral de France, avoit amenée de Vera-Crux à Vigo en Galice. Il n'avoit pu la conduire à Cadix selon la coutume, à cause des ennemis, & parcequ'il craignoit d'effaroucher les esprits défians, s'il lui eût fait prendre la route de quelque port de France, où elle eût été plus en sureté. Le comte de Châteaurenaud prévoyant ce qui pouvoit arriver, prit d'abord le parti de faire débarquer l'argent de la flotte, que l'on porta à trente lieues dans les terres, mit 150 piéces de canon en batterie, fit former des estacades, pour fermer aux ennemis l'entrée du port de Redonnelle, & rangea ses vaisseaux au nombre de quinze en ligne coutbe, pour présenter le côté à ceux des ennemis. L'événement justifia que ces précautions étoient très-nécessaires; car quelques jours après, la flotte ennemie forte de six vingts voiles, parut à la rade de Vigo, & poussée par un vent favorable, fondit sur nos vaisseaux, sans pouvoir rompre l'estacade. Rebutés de ce premier effort, ils mirent cinq mille hommes à terre à deux lieues de-là, & vinrent attaquer par derriere un côté des retranchemens, défendu par les milices du pays, qui lâcherent pied. De-là marchant aux batteries dont ils se rendirent maîtres, après avoir été repoussés par trois fois, ils rompirent enfin l'estacade: ce qui obligea le comte de Châteaurenaud de commander aux capitaines des vaisseaux & des gallions de mettre eux-mêmes le feu à leurs bâtimens. Cet ordre ne put être exécuté qu'à l'égard de six vaisseaux; quelques autres furent échoués; & six tomberent entre les mains des ennemis. Selon toutes les apparences, ils devoient emporter Vigo, & pousser plus avant dans les terres; mais la résistance qu'ils trouverent, les obligea de mettre à la voile pour repasser en Angleterre, sans avoir pu s'emparer de l'argent de la flotte, dont la prise étoit le but de cette expédition. Ce fut ainsi que finit l'an 1702, qui fut terminé en Italie, par la prise de Governolo, poste important sur le Mincio.

Au commencement de l'année suivante 1703, le roi répandit ses bienfaits sur les plus braves de ses officiers, & donna le bâton de maréchal de France à MM. le marquis de Chamilli, le comte d'Estrées, le comte de Châteaurenaud, de Vauban, de Rosen, le marquis d'Uxelles, le comte de Tessé, le comte de Montrevel, le comte de Tallard, & le duc de Harcourt. Cependant l'électeur de Baviere malgré la rigueur de la saison, se mit en campagne, & s'empara de Neubourg, capirale des érats de l'électeur Palatin. D'autre côté le maréchal de Villars, sortant tout-à-coup de ses quartiers, passa le Rhin vers Huningue, descendit le long de ce fleuve; & après s'être emparé de tous les forts construits par le prince de Bade, & des villes impériales d'Offembourg, de Gengenbach & de Zell, vint assiéger Kell, presque en présence de ce général, pendant que le maréchal de Tallard faisoit lever le siége de Traerbach. La prise de Kell fut suivie de celle de Kinsingen, & des châteaux de Limpourg, de Sponeck, de Burke; après quoi les troupes se reposerent quelques jours, pour se disposer à joindre l'électeur de Baviere, qui venoit de remporter sur les Impériaux près de Scherffenberg une victoire, dans laquelle ils eurent quatre mille hommes de tués. Le prince de Bade, dans le dessein d'empêcher cette jonction, faisoit travailler depuis deux mois aux lignes de Stolhoffen, à cinq lieues de Kell. Le maréchal de Villars ayant reconnu qu'il étoit impossible de les forcer pour se faire passage de ce côté-là, tourna vers la vallée de Kintzig, força les postes de Bibrach, & de Gengenbach, prit le château d'Haslach, & s'ouvrit ainsi le passage des montagnes, jusqu'à la source du Danube, où il joignit enfin l'électeur de Baviere, qui avoit défait le général Stirum dans le palatinat de Neubourg. Ce prince après avoir concerté ce qu'il devoit entreprendre avec le maréchal de Villars, marcha vers le Tirol; & après avoir forcé Kufstein sur l'Inn, place estimée imprenable, se rendit maître d'Inspruck, & de tout le Tirol. Le duc de Vendôme en Italie s'étoit emparé de San-Benedetto & de Berfello, qui se rendit enfin à discrétion le 17 juillet 1703, & fut entierement démoli. Dès que la belle saison eut fait écouler les eaux, il se mit en campagne pour investir de tous côtés les ennemis, resserrés aux environs d'Ostiglia; mais une digue du Pô rompue par les ennemis, fit avorter ce projet, en inondant le terrein par où on pouvoit aller à eux, & leur donna lieu de tomber avec un gros corps de troupes, sur M. Albergotti lieutenant général, qui fut obligé d'abandonner Final dans le Modenois, dont il s'étoit rendu maître quelque temps auparavant. Cela n'empêcha pas le duc de Vendôme de traverser toutes les montagnes du Trentin, & de prendre en chemin des châteaux que l'on eût cru imprenables, & d'aller bombarder la ville de Trente. Il y avoit longtemps qu'en Allemagne les Hollandois menaçoient la ville de Bonn; enfin ils l'attaquerent, & s'en rendirent maîtres après un siége d'environ quinze jours.

Ce fut vers le même temps que l'armée de Flandre, commandée par les maréchaux de Villeroi & de Boufflers, commença la campagne par l'enlevement de deux bataillons ennemis dans Tongres. La suite se passa en marches & en campemens, sans que le duc de Marlborough, général des ennemis, voulût en venir à une bataille, à laquelle on essaya vainement de l'attirer. Outre les armées principales, nous avions différens corps commandés, l'un par le prince Tserclaës-Tilli, l'autre par le marquis de Bedmar près d'Anvers, & le comte de la Mothe-Houdancourt. D'autre côté les Anglois & les Hollandois formoient deux autres corps, sous les ordres du général Cochorn, & du baron d'Ob-

Digitized by Google

dam, qui avoient forcé les lignes du pays de Vaës, & menaçoient celles d'Anvers. Sur l'avis qu'en reçurent les maréchaux de Villeroi & de Boufflers, il ſe fit ſous les ordres du dernier, un détachement de quinze eſcadrons de dragons, de quinze eſcadrons de cavalerie, & de quinze cens grenadiers, pour mettre le marquis de Bedmar en état de combattre le baron d'Obdam, qui s'étoit avancé juſqu'à Eckeren. Ces troupes arriverent le lendemain; & ayant joint le gros, ils inveſtirent les ennemis par différens côtés, les pouſſerent de poſte en poſte, & les obligerent de ſe faire jour, pour éviter leur ruine entiere, du côté d'Orderen, vers la digue de Lillo, où ils ſe ſauverent, après avoir laiſſé ſur la place quatre mille morts, grand nombre de bleſſés, cinq cens priſonniers, ſix piéces de canon, quatre grands mortiers, quarante petits, cent cinquante chariots d'artillerie, tentes, bagages, drapeaux, &c. Les ennemis ne furent guères plus heureux ſur mer. Leur flotte équipée avec une dépenſe prodigieuſe, ſe fit voir pendant deux mois ſur les côtes de Bretagne, ſans y pouvoir faire de deſcente, & fut accueillie d'une tempête, dont elle fut extrêmement maltraitée. Dans cet intervalle, le comte de Coëtlogon, commandant cinq vaiſſeaux de guerre du roi, en attaqua pareil nombre de Hollandois qui eſcortoient une flotte de plus de cent voiles, par les travers de la riviere de Lisbonne, & ſe rendit maître de tous les cinq, dont on fut obligé de bruler un qui étoit en trop mauvais état.

Leur flotte principale s'étant remiſe en mer, ſe promena fort inutilement ſur les côtes de France, d'Eſpagne & de Naples: il leur en couta près de 5000 hommes morts de maladie.

En Allemagne ſur le Danube, l'armée françoiſe défit à Munderkingen un corps de 5000 chevaux de l'empereur, & les empêcha de faire un pont ſur le Danube: défaite qui ne fut que le prélude de la victoire que cette armée remporta à Hochſtet le 20 ſeptembre, étant conduite par l'électeur de Baviere & le maréchal de Villars. Quatre mille cinq cens hommes des ennemis reſterent ſur la place, & plus de 5000 furent faits priſonniers: on prit 33 piéces de canon, 43 drapeaux & étendards, avec tous leurs bagages.

Sur le Rhin, le duc de Bourgogne qui y commandoit l'armée du roi ſon aïeul, après diverſes marches pour occuper les ennemis, & pour ruiner les lignes, alla mettre le ſiége devant le vieux Briſac, & le prit en quinze jours de tranchée. Après cette glorieuſe expédition, il laiſſa le commandement de cette armée au maréchal de Tallard, qui alla aſſiéger Landau, & envelopa en chemin un corps de mille hommes des ennemis, dont à peine deux cens purent ſe ſauver: le reſte fut pris ou tué. Sur la fin de ce ſiége, le prince de Heſſe vint pour ſecourir la place; mais le maréchal de Tallard marcha à lui, & le défit entierement le 15 de novembre, avec perte de 5000 hommes tués, de 4000 priſonniers, de 32 drapeaux, de ſix étendards, & de trente piéces de canon: le ſoir de cette bataille la ville capitula, & la garniſon ſortit le 18. Les alliés s'en conſolerent par les priſes de Hui, de Limbourg, & de Gueldre, capitale de la province de ce nom.

Ce fut alors que l'empereur donna à ſon fils l'archiduc Charles, le titre de roi d'Eſpagne: la cérémonie s'en fit à Vienne le 12 ſeptembre. Ce qui anima l'empereur à lui faire prendre cette qualité, fut l'eſpérance que lui donna la défection du duc de Savoye, qui venoit de ſigner un traité avec lui, & la déclaration du roi de Portugal en faveur de la ligue. Le roi qui étoit averti depuis long-temps des mauvaiſes intentions du duc de Savoye, & qui avoit diſſimulé juſque-là, crut enfin qu'il étoit de la prudence de faire arrêter & déſarmer environ 3000 hommes des troupes de ce prince, qui étoient encore dans ſon armée de Lombardie, & s'empara de Chamberi & de toute la Savoye, à la réſerve de Montmélian que l'on bloqua. On prit auſſi tout le Modénois, pour punir le duc de Modène, qui venoit de reconnoître l'archiduc pour roi d'Eſpagne.

Tout l'hyver de l'année 1704, on reſſerra le duc de Savoye dans le Piémont. Le général Viſconti avoit tâché ſur la fin de l'année précédente, de lui conduire deux mille chevaux de ſecours; mais M. de Vendôme qui l'attrapa dans ſa marche l'avoit défait: enſorte qu'il n'en paſſa pas 500. Cela obligea le général Stahrenberg de tenter la conduite d'un corps plus conſidérable. Il paſſa la Secchia dans ce deſſein. M. de Vendôme ſe mit à ſa ſuite, lui défit ou prit en trois occaſions plus de 4000 mille hommes, & lui enleva environ mille chariots. Il en couta la vie au général Solari, tué le 11 janvier au paſſage de la Bormia. Oſtiglia fut enfin abandonée par les Impériaux, qui firent ſauter les tours de Sarravalle, & ſe retirerent ſur l'état de Veniſe, où le grand-prieur de France, qui commandoit ſur le Pô, les ſuivit pendant que le duc ſon frere prenoit Verceil, où près de ſix mille hommes, qui étoient dans la place, furent faits priſonniers de guerre. Ivrée & ſes châteaux eurent le même ſort le 30 ſeptembre; onze bataillons y furent arrêtés; & le duc de la Feuillade après avoir pris Suze, s'empara de tout le val d'Aouſte, & ferma par-là le paſſage de la Suiſſe au duc de Savoye.

Du côté de la Baviere, les affaires y avoient commencé aſſez bien. Une courſe faite en janvier avoit jetté l'épouvante dans les cercles de Souabe & de Franconie, pendant que l'électeur qui avoit pris Augsbourg le 16 décembre, s'emparoit de Paſſau & de la ville d'Ems, & faiſoit trembler l'empereur dans ſa capitale. Le maréchal de Tallard avoit conduit à cet électeur au mois de mai un convoi de cinq cens chariots avec 12000 fantaſſins, 3000 chevaux, & 1000 officiers de recrue. Tout avoit paſſé heureuſement ſous le canon de Fribourg, par la vallée de Saint-Pierre & les roures de la forêt Noire, & l'électeur étoit venu au-devant juſqu'aux ſources du Rhin. Ce puiſſant ſecours obligea les ennemis d'abandonner la Flandre, pour courir au ſecours de l'empereur. Milord duc de Marlborough, général des Alliés, paſſa en Allemagne, & parut ſur les bords du Danube, où il joignit le prince de Bade. Ils attaquerent en arrivant les retranchemens de Schellemberg ſur le Danube près de Donawert, & les emporterent le 2 juillet. Ils n'étoient défendus que par cinq bataillons françois & onze bavarois, qui ſoutinrent trois attaques, après leſquelles ils ſe retirerent, diminués d'environ 1500 hommes. Les ennemis y en perdirent 6000, & eurent preſque autant de bleſſés, quatre officiers généraux tués, & le comte de Stirum qui mourut ſept jours après de ſes bleſſures. La ſupériorité des ennemis obligea l'électeur de demander un nouveau ſecours; le maréchal de Tallard paſſa une ſeconde fois les montagnes, pendant que le maréchal de Villeroi venu de Flandre, reſtoit à obſerver le prince Eugène retranché dans les lignes de Stolhoffen. Mais M. de Tallard s'étant arrêté devant Willingen, qu'il ne put emporter, le prince Eugène trouva le moyen de s'évader, & joignit le prince de Bade, & milord Marlborough. M. de Tallard joignit enfin l'électeur, & le 13 août ſe donna la malheureuſe bataille d'Hochſtet. L'aîle droite de l'armée françoiſe étoit commandée par le maréchal de Tallard; l'aîle gauche par le maréchal de Marſin; & le corps de bataille par l'électeur. M. de Marſin enfonça l'aîle droite des ennemis, & eut de grands avantages ſur elle. M. de Tallard ne fut pas ſi heureux; les ennemis paſſerent un marais que l'on croyoit impraticable, & fondirent ſi vivement ſur la droite, qu'ils pénétrerent juſqu'au centre. Ils avoient cinquante eſcadrons plus que les François: vingt-ſept bataillons de ceux-ci envelopés dans un village, & quatre régimens de dragons qui furent coupés, ſe virent obligés de ſe rendre. Le maréchal de Tallard avoit été pris peu auparavant, & le marquis de la Beaume, ſon fils, bleſſé à mort à ſes côtés. Douze mille hommes reſterent tant tués que bleſ-

Digitized by Google

ſés, & plus de 10 mille priſonniers, nombre conſidérable d'officiers, & 30 piéces de canon. Les vainqueurs achetterent la victoire par la perte de 16000 hommes. L'électeur fit la retraite, & abandonnant ſon pays, repaſſa le Rhin à Strasbourg, & alla en Flandre, lieu de ſon gouvernement. Deux mille cinq cens François reſtés dans Ulme, y furent aſſiégés, & eurent une compoſition honorable. Les Impériaux ayant paſſé le Rhin à Philisbourg, vinrent aſſiéger Landau défendu par le brave Laubanie, lieutenant général, qui y perdit les deux yeux, & ne ſe rendit que le 25 novembre, après 66 jours de tranchée. Le château de Traërbach aſſiégé preſque en même temps, tint 34 jours. La mortalité pour ſurcroît de malheurs, ſe mit parmi les chevaux de l'armée de M. de Villeroi, & il en périt 4000. Rien ne conſola de ces pertes, que la réduction des Fanatiques en Vivarais & en Languedoc. Depuis 1702, il s'étoit ému en ces pays-là une rebellion par des hérétiques, fomentée & ſoutenue par des puiſſances étrangeres. Ces malheureux animés par de prétendus prophétes, commirent des cruautés extraordinaires, ſur-tout envers les gens d'égliſe : on crut les ramener par la douceur, enſuite les intimider par quelques châtimens : on n'y réuſſit pas, il fallut y envoyer des troupes reglées qui les défirent en différentes occaſions : enfin tout fut aſſoupi au commencement de 1705.

Du côté de l'Eſpagne, le roi Philippe V ſe mit à la tête de ſon armée, augmentée par vingt bataillons, & autant d'eſcadrons qui lui étoient venus de France. Il entra en Portugal, & prit quantité de places, ainſi que nous le dirons à ſon article; & l'armée navale de France, compoſée de 50 vaiſſeaux & 24 galeres, commandée par le comte de Toulouſe, ayant rencontré dans le travers de Malaga la flotte des alliés, forte de 68 vaiſſeaux, & pluſieurs galiotes à bombes, il l'attaqua le 24 août, la battit vivement, & l'obligea à fuir devant lui, diminuée d'un de ſes gros vaiſſeaux, qui ſauta en l'air, & de 3008 hommes tués dans le combat. La perte des vainqueurs fut de 1500 hommes, tant tués que bleſſés.

Les ennemis bombarderent la ville de Namur; mais ils y firent peu de dégât, & le canon de la place leur tua plus de 1200 hommes.

Le duc de Vendôme avoit mis le ſiége devant Verue à la fin d'octobre. Le duc de Savoye campé à Creſcentin, s'étoit conſervé une communication avec la place: ainſi le ſiége fut long, le général François voulant ménager ſes troupes : il eut à la fin la ville & les châteaux à diſcrétion. Après quoi il envoya faire le ſiége de la Mirandole, qui ſe rendit le 11 mai 1705 : la garniſon fut priſonniere de guerre. On aſſiégea Chivas, que le duc de Savoye fut forcé d'abandonner, quoiqu'il eût conſervé une communication, ainſi qu'il avoit fait à Verue; & le duc de Vendôme étant allé faire tête au prince Eugène, qui étoit revenu en Italie, celui-ci attaqua l'armée françoiſe à Caſſano près l'Adda, le 16 août. Il fut reçu & repouſſé avec tant de bravoure, qu'après un combat de quatre grandes heures, il fut obligé de ſe retirer, laiſſant 7000 morts ſur la place, 1800 priſonniers, & emmenant 4000 bleſſés; il le fut lui-même à la gorge & à la jambe; & le comte de Linange, un de leurs généraux, fut tué; le prince d'Anhalt, commandant les Brandebourgeois, perdu; le duc de Wirtemberg, général des troupes danoiſes, mourut peu après de ſes bleſſures, auſſi-bien que le général Bibrach, & le jeune prince Joſeph, dernier des freres du duc de Lorraine. La victoire coûta aux vainqueurs 2500 hommes tant tués que bleſſés. Le duc de Vendôme fit des prodiges.

Du côté d'Allemagne, les alliés ne menaçoient pas moins que d'emporter Thionville, Sar-Louis, les trois évêchés, & de pénétrer dans la Champagne avec une armée de plus de cent mille hommes. Ils avoient pour cela des magaſins prodigieux dans la ville de Tréves. Le roi leur oppoſa une armée moindre de la moitié, ſous la conduite du maréchal de Villars, qui ſe poſta ſi avantageuſement à Sirck près de la Moſelle, que milord Marlborough, qui avoit abandonné la Flandre pour ſe rendre en ces quartiers, après avoir tâté ce maréchal de tous côtés, fut obligé de ſe retirer la nuit du 17 au 18 juin, & d'abandonner la plupart de ſes proviſions de bouche que l'on trouva dans Tréves, lorſque les François s'y préſenterent.

Le maréchal de Villars prit enſuite pluſieurs petits châteaux où il y avoit garniſon allemande, & nettoya les lignes de Weiſſembourg. Mais ayant été obligé de faire de gros détachemens de ſon armée pour la Flandre & pour l'Italie, il reſta ſur la défenſive le reſte de la campagne contre le prince Louis de Bade, qui avoit paſſé le Rhin avec une armée très-nombreuſe. Les exploits de celui-ci dans la baſſe Alſace ſe terminerent à différens campemens, & à des menaces de faire le ſiége du Fort-Louis, que M. de Villars couvrit. Il fallut qu'il ſe contentât de prendre Haguenau, que la garniſon commandée par le marquis de Perri, Génois, abandonna nuitamment, après neuf jours de tranchée ouverte, préférant ce parti à celui de reſter priſonniere de guerre. Le roi approuva ce coup de tête, dont il n'y avoit guères d'exemples, & fit ce gouverneur lieutenant général.

En Flandre, pendant que le milord étoit ſur la Moſelle, l'électeur de Baviere commandant l'armée françoiſe avec le maréchal de Villeroi, prit Hui, & ſe préſenta devant Liége, ce qui obligea les Hollandois de preſſer le général Anglois de revenir dans les Pays-Bas. Il reprit Hui, & l'électeur prit le parti d'entrer dans des lignes, pour empêcher les ennemis de faire des ſiéges. Il eſt vrai que le duc de Marlborough trouva le moyen d'entrer dans les lignes, & que l'on y perdit environ 700 hommes; mais l'armée françoiſe s'étant campée ſur la Dyle, & ce général des alliés ayant voulu tenter de la paſſer, ſes troupes furent repouſſées à leur tour. Il leur fit faire enſuite une marche forcée du côté de Bruxelles, dans la penſée de donner le change à l'électeur & aux généraux François. Ils ne le prirent point, & le tout n'aboutit qu'à fatiguer cruellement ſes troupes, & à lui faire perdre beaucoup de monde par la déſertion. La fin de cette campagne de 1705 fut glorieuſe, puiſque l'on couvrit les villes principales de la Flandre que les ennemis menaçoient; & qu'après les avoir chaſſés de leur camp d'Herentals, on les obligea à aller chercher des quartiers d'hyver chez eux, après leur avoir enlevé quatre bataillons dans Dieſt, & quatre eſcadrons de dragons : ce qui compenſa les 450 hommes qu'ils avoient pris dans Lewe.

Le duc de Vendôme, après la victoire de Caſſano, pouſſa le prince Eugène de Savoye de poſte en poſte, & le recogna enfin juſqu'aux pieds des montagnes & des environs du lac de Garde; où ce général des Impériaux ſe trouva moins avancé qu'à l'ouverture de la campagne. La réduction de la forteresse de Montmelian, après un long blocus, finit l'année 1705.

La priſe de la ville de Nice commença l'année 1706. Cet évenement fut ſuivi d'une victoire remportée en Italie par le duc de Vendôme à Calcinato, le 19 avril : les Allemans laiſſerent 3000 hommes ſur le champ de bataille, & autant de priſonniers; on leur prit ſix piéces de canon, preſque tous leurs bagages, plus de 1000 chevaux, 24 drapeaux & 12 étendards. D'un autre côté le maréchal de Villars ayant ramaſſé ſon armée en Alſace, marcha droit au Fort-Louis, que la diſette des vivres alloit réduire à ſe rendre, & força les ennemis à en lever le blocus, qu'ils entretenoient depuis plus de ſix mois. Il renverſa les lignes qu'ils avoient faites aux environs, & fit faire le ſiége de Haguenau par le marquis de Perri, lieutenant général, qui refuſa à la garniſon de 2500 hommes, toute autre condition que celle de reſter priſonniers de guerre, leur laiſſant pourtant

Digitized by Google

pourtant la liberté de s'évader s'ils le pouvoient, comme il avoit fait lui-même ſix mois auparavant. La garniſon de Druſenheim eut le ſort de celle d'Haguenau. De ſi beaux commencemens promettoient une heureuſe campagne ; cependant elle fut une des plus malheureuſes pour la France. L'armée du roi commandée par le maréchal de Teſſé, ſous les ordres du roi d'Eſpagne, fut obligée de lever le ſiége de Barcelone le 12 mai, & ce mauvais ſuccès entraîna la révolution dans la Valence & l'Aragon, *dont il eſt parlé à l'article de* PHILIPPE V. Le maréchal de Villeroi fut battu le 23 du même mois, jour de la Pentecôte, à Ramillies, petit village à deux lieues de Judoigne, & à trois de Namur, près de la ſource de la petite Ghéete. Les François crurent pendant plus d'une heure & demie avoir remporté la victoire ; car la maiſon du roi avoit percé & enfoncé à la droite trois lignes des ennemis, gagné ſix piéces de canon, & fait pluſieurs priſonniers ; mais le milord duc de Marlborough, ayant formé ſon armée de cinq lignes, les troupes françoiſes furent déconcertées de trouver deux nouvelles lignes de troupes toutes fraîches, qui donnerent lieu aux trois autres de ſe rallier. Quelques corps de cavalerie n'ayant pas ſoutenu la maiſon du roi, & l'infanterie qui l'avoit ſuivie, il fallut céder à un gros de réſerve, qui vint prendre en flanc l'aîle droite des François, & abandonner le champ de bataille avec les ſix piéces de canon que l'on avoit gagnées, & dix autres. La perte des vaincus ne fut pas grande dans le combat : les vainqueurs en perdirent davantage, & de part & d'autre on ne compta que 6000 morts ; mais les défilés ayant empêché la retraite, les ennemis profiterent de ce contretems : & ce fut là qu'ils s'emparerent des canons, des chariots, caiſſons, &c. & firent environ 4000 priſonniers. Pour comble de malheur, la déſertion ſe mit dans le débris de cette armée : ce qui joint à la défection de quantité de Walons, qui abandonnerent le parti du roi d'Eſpagne, entraîna la perte de Lonvain, Anvers, Malines, Bruxelles, Gand, Bruges, Dame, & de pluſieurs autres places, qui ouvrirent leurs portes aux vainqueurs ſans ſouffrir un coup de canon. Oſtende, ſi renommée par le ſiége de trois ans, trois mois, trois ſemaines, & trois jours qu'elle avoit ſoutenu au commencement du XVII ſiécle, ne tint que huit jours ; & quoiqu'on eût fait venir d'Italie en Flandre le duc de Vendôme pour aſſurer les troupes, milord Marlborough entreprit le ſiége de Menin, & le prit le 22 août. Le malheur ne fut pas moins grand en Italie : le duc de la Feuillade y forma le ſiége de Turin, après de grands préparatifs ; mais pour ménager la ville, il n'attaqua que la citadelle. Philippe duc d'Orléans, petit-fils de France, avoit pris le commandement de l'armée françoiſe en Lombardie à la place du duc de Vendôme : le prince Eugène de Savoye, général des troupes impériales dans le même pays, avoit ordre de ſecourir Turin à quelque prix que ce fût : il riſqua donc de paſſer le Pô, & s'avança à grandes journées en Piémont. Le duc d'Orléans le ſuivit en diligence, & entra dans les lignes des aſſiégeans. L'avis de ce prince étoit d'en ſortir pour aller combattre l'ennemi : le maréchal de Marſin, qui ſervoit ſous ſes ordres, fut d'avis contraire, & ſon ſentiment l'emporta dans le conſeil de guerre ſur celui de ſon alteſſe royale. On attendit donc l'attaque du duc de Savoye, que ſon parent venoit de joindre ; mais après un combat fort opiniâtré, où le duc d'Orléans fut bleſſé de deux coups de feu à la main & au côté, & le maréchal de Marſin bleſſé à mort, les lignes, qui avoient une vaſte étendue, furent forcées le 7 ſeptembre. L'épouvante ſe mit parmi les troupes, qui n'avoient plus de chefs, & preſque tout ſe débanda. Le peu que le prince en put faire ramaſſer, repaſſa les monts avec lui. Le comte de Medavi, lieutenant général, qui étoit reſté dans le Mantouan avec un petit corps de troupes, eut pourtant le bonheur de battre le 9 ſeptembre à Caſtiglione un corps de 12000 hommes, à la tête deſquels ſe trouvoit le prince héréditaire de Heſſe-Caſſel. Il en tua 3000, en fit 3500 priſonniers, leur prit 56 tant étendards que drapeaux, & pluſieurs canons. La levée du ſiége du Turin, qui produiſit la perte de tout le Milanez & du Modenois, n'empêcha pas le comte de Medavi d'hyverner paiſiblement dans le Mantouan, d'où il ne ſortit qu'au mois d'avril 1707, par un traité fait avec les alliés, qui lui laiſſerent les paſſages libres pour ramener ſes troupes en France.

L'année 1707 fut plus heureuſe que la précédente : madame la ducheſſe de Bourgogne accoucha le 8 janvier d'un ſecond duc de Bourgogne, qui conſola de celui qu'on avoit perdu le 13 avril 1705. Le maréchal duc de Berwick, commandant en Eſpagne les troupes des deux couronnes, y remporta une ſignalée victoire ſur les alliés dans la plaine d'Almanza, le 25 avril. Le duc d'Orléans le joignit deux jours après, & réduiſit à l'obéiſſance du roi d'Eſpagne toute la Valence & l'Aragon ; & après pluſieurs exploits avantageux, il finit ſa campagne par la priſe de Lerida : expédition d'autant plus importante, qu'outre la ſituation de la place, qui eſt des plus heureuſes & des plus fortes, de ſorte que deux de nos grands généraux y avoient échoué l'un après l'autre au commencement du regne du roi, elle étoit défendue par une nombreuſe & vaillante garniſon, commandée par le prince Henri de Heſſe-Darmſtad, qui fut obligé de capituler le 11 novembre.

En Flandre, le duc de Vendôme eut la gloire de faire échouer par la prudence de ſes ſages campemens, tous les vaſtes deſſeins de milord Marlborough, qui n'oſa jamais rien entreprendre devant ce prince. Le maréchal de Villars fut plus hardi ; car ayant paſſé le Rhin, il s'avança droit aux redoutables lignes de Stolhoffen, & le 23 mai il força les ennemis de les abandonner. On y trouva 166 piéces de canon, cent milliers de poudre, un nombre extraordinaire de boulets, 40000 ſacs d'avoine, autant de bled, & un amas prodigieux de fourages. A peine le maréchal de Villars eut-il fait raſer ce rempart de l'empire germanique, que traverſant comme un foudre toutes les gorges, il parut bruſquement à la tête du Danube, s'empara de Stutgard, capitale du duché de Wirtemberg, & mit ſous contribution les cercles de Souabe, de Franconie & du haut Rhin : le ſeul duché de Wirtemberg lui paya deux millions deux cens mille livres. Le magiſtrat d'Ulm, à qui il écrivit avec beaucoup de hauteur, fut obligé de lui renvoyer le ſieur d'Argelos, colonel du régiment de Languedoc, infanterie, qu'il retenoit injuſtement depuis le mois de ſeptembre 1705. Enfin après avoir tiré de l'empire plus de dix-huit millions de contributions, & fait ſubſiſter ſon armée pendant toute la campagne ſur les terres des ennemis, il paſſa le Rhin au mois de novembre, pour mettre ſes troupes en quartier d'hyver.

Peut-être le duc de Vendôme & le maréchal de Villars euſſent-ils fait de plus grandes choſes, ſans les gros détachemens qu'ils furent obligés de faire l'un & l'autre pour envoyer au ſecours de la ville de Toulon, devant laquelle le duc de Savoye s'étoit préſenté inopinément. Ce prince ſecondé du prince Eugène, du prince de Heſſe-Caſſel, & ſoutenu par une puiſſante flotte angloiſe qui parut en même temps le long des côtes, étoit entré en Provence le 11 juillet à la tête d'une armée de 45000 hommes, avec laquelle il ſe flattoit d'envahir cette belle province, & d'être par-là plus heureux que ne l'avoit été l'empereur Charles-Quint, & ſon biſaïeul Charles-Emanuel, qui avoient paſſé tous deux le Var à même deſſein que lui ; le premier en 1536, & le ſecond en 1590. Il y pouvoit réuſſir, la Provence n'étant pas alors pourvue de beaucoup de troupes. Le peu qu'il y en avoit, & les milices du pays, donnerent néanmoins le temps au roi d'en envoyer de Dau-

phiné, de Flandre & d'Allemagne. Le maréchal de Teſſé pourvut à la défenſe des principaux poſtes, & fut ſe camper à la porte de Toulon du côté de Marſeille. Le duc de Savoye s'étoit préſenté de l'autre le 26 juillet; mais après diverſes actions, où il fut toujours battu, ſur-tout le 15 août, qu'on le chaſſa de ſes retranchemens avec une grande perte d'hommes, parmi leſquels ſe trouva un duc de Saxe-Gotha, ayant appris que M. le duc de Bourgogne & M. le duc de Berri partoient inceſſamment de Paris, il fit rembarquer ſourdement ſes malades & ſon artillerie, & décampa le 21 août, ſans autre avantage que la ruine de quelques maiſons par des bombes qu'il jetta dans la place. La flotte y en jetta auſſi beaucoup, ſur-tout les derniers jours, pour faciliter la retraite du duc de Savoye; mais l'effet n'en fut pas conſidérable. On ſuivit ce prince juſqu'au Var, qu'il repaſſa le 30 du même mois: ſon armée fut diminuée en ſept ſemaines de plus d'un tiers. On avoit mis de l'eau dans le fonds de cale des principaux vaiſſeaux qui étoient dans le port de Toulon, pour les préſerver de la bombe, & ils furent aiſément remis à flot: les officiers de marine ſe ſignalerent dans la défenſe de cette place. La conſolation du duc de Savoye fut de tomber ſur la ville de Suze, qui lui fut rendue en peu de jours.

La petite armée que le roi avoit en Rouſſillon ſous la conduite du duc de Noailles, n'y fut pas oiſive. Ce général entra dans le Lampourdan, & y vécut juſqu'aux groſſes chaleurs. Dès qu'elles furent paſſées, il tourna du côté de la Cerdagne eſpagnole, & s'empara de Puycerda, qui en eſt la capitale: en moins de ſix ſemaines il fit élever dans cette ville une citadelle de cinq bons baſtions, & fortifia Beluer, poſte conſidérable, à trois lieues de-là: le tout aux dépens des Catalans rébelles au roi.

Sur mer, quoique le roi n'y eût point d'armée navale, quelques petites eſcadres ne laiſſerent pas de s'y ſignaler, & de porter un grand préjudice aux ennemis. Dans le mois de ſeptembre 1706, une de ces eſcadres, commandée par le ſieur de Chavagnac, avoit fait deſcente dans l'iſle de Saint-Chriſtophe, occupée par les Anglois; & le butin qu'on y fit s'étoit monté à la valeur de trois millions. Le ſieur d'Iberville ayant joint le ſieur de Chavagnac, ils allerent en avril à l'iſle des Nieves dans les Antilles, poſſédée auſſi par les Anglois, & les y forcerent: ſept mille Negres, & environ trente vaiſſeaux montés en guerre & en marchandiſe, furent le prix de cette expédition. En octobre de la même année, le chevalier de Forbin eut la hardieſſe, avec cinq petits vaiſſeaux, d'attaquer près du Texel une flotte ennemie, eſcortée de ſix forts vaiſſeaux de guerre de 50 à 60 piéces de canon, dont il enleva un, brula l'autre, coula bas un troiſiéme, & diſſipa le reſte. Au mois de mai 1707, il ſe jetta dans la Manche ſur une autre flotte marchande, défendue par trois vaiſſeaux de 70 à 76 piéces de canon: il en prit deux, & rentra dans le port de Dunkerque avec eux, & 32 vaiſſeaux marchans: cette bravoure lui mérita d'être fait chef d'eſcadre, ſous le nom de *comte de Forbin*. A peine eut-il pris un peu de repos, qu'il ſe remit en mer avec ſa petite eſcadre & cingla vers le nord. Là en trois actions différentes, il diſſipa trois différentes flottes angloiſes, deſtinées pour la Moſcovie, en brula pluſieurs bâtimens, & rapporta en France la valeur de ſix à ſept millions, qui étoient la dépouille de cinquante-quatre vaiſſeaux ennemis. Cet homme infatigable ſe joignit à ſon retour au ſieur du Guai-Trouin; & étant ſortis de Breſt, ils fondirent le 21 octobre de la même année ſur une flotte angloiſe de 150 voiles, qui alloit à Liſbonne, convoyée par cinq vaiſſeaux de guerre, dont trois, parmi leſquels il y en avoit un de 80 piéces de canon, furent pris; un quatriéme de 86, chargé de neuf cens perſonnes, ſauta en l'air; un cinquiéme, monté de 78 canons s'évada: environ 60 bâtimens marchands ou de tranſport furent la proye des vainqueurs.

Au commencement de 1708 le roi crut pouvoir faire tenter le rétabliſſement du roi Jacques III en Ecoſſe; & il y avoit beaucoup d'apparence à cette entrepriſe. On équipa donc ſecrétement une eſcadre à Dunkerque, dont le comte de Forbin eut le commandement; & ſa majeſté britannique s'y rendit pour s'y embarquer. Le roi lui donna de ſes troupes pour une deſcente; mais les vents contraires ayant fait retarder le départ de cette flotte, les ennemis eurent le loiſir de mettre des vaiſſeaux en mer pour traverſer cette expédition. Enfin l'on mit à la voile le 17 mars, & l'on parut aux côtes d'Ecoſſe; mais n'y voyant aucune démarche de la part des Ecoſſois pour recevoir leur roi, & la flotte étant preſſée par celle des ennemis, qui étoit nombreuſe, on revira de bord, & l'on revint au port d'où l'on étoit parti, ſans autre perte que d'un vaiſſeau de roi qui étoit à l'arriere-garde.

M. le duc de Bourgogne, dès que la ſaiſon le permit, alla prendre le commandement de l'armée en Flandre; ayant avec lui M. le duc de Berri & le roi d'Angleterre, qui fit ſa premiere campagne ſous le nom de *chevalier de Saint-Georges*. Le duc de Vendôme étoit général de cette armée, ſous M. le duc de Bourgogne, & il avoit ſous lui le comte de Gacé, qui venoit d'être fait maréchal de France, & qui prit le nom de *maréchal de Matignon*. Les commencemens furent heureux; la vigilance de milord Marlborough fut trompée, & les troupes du roi furent introduites dans Gand & dans Bruges; mais le prince Eugène de Savoye étant accouru des bords de la Moſelle au ſecours du général Anglois, il y eut une émulation entre les deux armées à qui ſe ſaiſiroit plutôt du camp d'Oudenarde. On ſe flatoit d'y arriver avant les Alliés; & les habitans de cette derniere ville ſembloient incliner à imiter les villes de Gand & de Bruges pour rentrer ſous l'obéiſſance de Philippe V. Le prince Eugène, par une marche forcée, prévint les troupes du roi de quelques heures, & paſſa l'Eſcaut; ce qui engagea une action le 11 juillet, qui ne fut pas avantageuſe aux François: il n'y eut qu'un tiers de l'armée du roi qui combattit, & la perte fut égale de part & d'autre: elle ne ſe monta pas en tout à deux mille cinq cens hommes; mais l'arriere-garde françoiſe étant harcelée, on lui prit environ deux mille hommes. Les avis furent partagés, ſi on retourneroit à la charge le lendemain: quelques-uns le vouloient; le ſentiment contraire prévalut, & on crut devoir ſonger à la conſervation de Gand & de Bruges. Le prince Eugène profitant de ſon avantage, alla faire le ſiége de Lille, pendant que milord Marlborough le couvroit avec une armée d'obſervation: le maréchal duc de Boufflers étoit entré dans la place pour la défendre. Les lignes des aſſiégeans devinrent ſi fortifiées, que quoique le maréchal duc de Berwick, qui commandoit ſur le Rhin, eût joint M. le duc de Bourgogne avec une partie de ſon armée, on ne crut pas pouvoir les entamer: il fallut donc ſe réduire à interrompre leur convois. Le maréchal de Boufflers fit tout ce que l'on pouvoit attendre de lui; mais enfin il rendit la ville après deux mois entiers de tranchée ouverte, & la citadelle tint encore preſque autant, & il ne la livra que le 17 décembre ſur les ordres précis du roi. Les alliés y perdirent près de la moitié de leur armée, ſoit par les armes, ſoit par la diſette; mais ils compterent cela pour rien, eu égard à leur conquête. On croyoit que l'on pouroit traverſer leur retour & leur diſputer le paſſage de l'Eſcaut; mais on avoit trop de pays à garder. Milord Marlborough paſſa cette riviere le 30 novembre à un endroit où il y avoit trop peu de troupes pour s'oppoſer à lui, & ſon paſſage obligea l'électeur de Baviere à ſe retirer de devant Bruxelles, qu'il avoit cru emporter bruſquement. Ces ſuccès entrainerent la perte de Gand, dont le général Anglois fit le ſiége à la fin de décembre, & que l'on eſpéroit devoir tenir

plus long-temps. Bruges ne crut pas à propos de ſoutenir un ſiége : ainſi finit la campagne de Flandre, qui n'avoit jamais été ſi longue.

Rien ne ſe paſſa de conſidérable en Allemagne ni en Rouſſillon ; mais du côté de la Savoye on eſtima que le maréchal duc de Villars y avoit fait beaucoup, d'empêcher que le duc n'entrât dans le Dauphiné, qu'il ſe flattoit d'envahir tout entier ; & l'on compta pour très-peu de choſe la perte d'Exilles & de Feneſtrelles, qui furent les uniques conquêtes d'un prince qui avoit une armée très-ſupérieure à celle de France. On ne parle point ici de la priſe de Tortoſe en Eſpagne par le duc d'Orléans, ſuivie de celle de Denia & d'Alicante, auſquelles les troupes du roi eurent grande part, *comme on le verra à l'article de* PHILIPPE V. Ces conquêtes furent tempérées par la perte du Port-Mahon, où il y avoit des troupes eſpagnoles & françoiſes, & que la lâcheté du gouverneur livra aux Anglois, ſans coup férir. Ce qui ſe paſſa ſur mer ne mérite pas d'être écrit : tout ſe termina aux différentes priſes que firent les armateurs François.

Les peuples de part & d'autre étoient bien las d'une guerre ſi ruineuſe : mais la rigueur de l'hyver de 1709, qui fut un des plus rudes & des plus longs qui eût été depuis cent ans, acheva de les faire crier après la paix : tous ſoupiroient pour l'avoir, & il ſembloit que les Hollandois y inclinoient plus que tous les alliés : ainſi le roi fit paſſer en Hollande le préſident Rouillé, pour commencer à y travailler. La négociation parut ſi avancée, que ſa majeſté envoya à la Haye au commencement de mai le marquis de Torci, miniſtre & ſecrétaire d'état. Tout ſembloit promettre ce bien tant déſiré ; & le roi plus attentif au repos de ſes ſujets qu'à ſa propre gloire, ſe relâchoit de beaucoup de choſes, dans la vue de leur procurer la conſolation, après laquelle ils aſpiroient ; mais la reine Anne d'Angleterre & les généraux ennemis, qui trouvoient leur compte particulier dans la continuation de la guerre, n'épargnerent rien pour traverſer la négociation. Plus le roi témoignoit de facilité & d'envie de diſſiper les ombrages que ſes ennemis affectoient de conſerver de ſa puiſſance & de ſes deſſeins, plus ils multiplioient leurs prétentions. Ils les pouſſerent ſi loin, & firent des demandes ſi extraordinaires, juſqu'à vouloir que ſa majeſté s'unît à eux pour chaſſer ſon petit-fils des Eſpagnes, où les peuples le reconnoiſſoient pour leur roi légitime depuis neuf ans, que le conſeil ne jugea pas à propos de faire la paix à ce prix-là. Ainſi on rompit toutes les conférences au commencement de juin, & l'on ſe prépara de nouveau à ſoutenir la guerre. Sa majeſté changea alors le miniſtre qui en avoit ſoin, & en chargea M. Voyſin, conſeiller d'état ordinaire. M. Chamillard auquel il ſuccéda, avoit déja demandé au mois de février 1708, d'être déchargé du contrôle général des finances, que le roi conféra à M. Deſmareſts, neveu du fameux M. Colbert.

A peine eut-on pris la réſolution de continuer la guerre, que le roi reconnut plus que jamais l'affection de ſes ſujets, & la confiance qu'ils avoient en lui, puiſque les princes & les grands ſeigneurs, & tout ce qu'il y avoit de plus aiſé dans l'état, offrirent volontairement leur vaiſſelle d'argent pour la convertir en eſpéces, & mettre ſa majeſté en état d'obliger ſes ennemis à lui faire des propoſitions de paix moins déraiſonables. Le roi, pour donner lui-même l'exemple, envoya à l'hôtel des monnoyes la plus conſidérable partie de ſa vaiſſelle d'or & d'argent.

Les alliés entreprirent le ſiége de Tournai au mois de juillet 1709, avec une armée conſidérable, pendant qu'une autre armée encore très-nombreuſe obſervoit celle des François. La ville qui n'étoit pas aſſez pourvue, ſe rendit à la fin du mois ; & la citadelle capitula le 3 ſeptembre. Ce ſiége leur couta beaucoup, & ils jetterent juſqu'à cinquante-ſix mille bombes dans la place. Les troupes de la garniſon reſterent ôtages de guerre, pour être échangées contre les priſonniers ennemis, qui étoient en France, principalement ceux que l'on venoit de faire à Warneton, poſte que le comte d'Artagnan leur avoit enlevé : ainſi en avoit-on uſé lorſque le prince de Condé prit Furnes en 1648. Les alliés profitant du bonheur qui accompagnoit leurs armes, voulurent aſſiéger Mons ; & le maréchal de Villars qui commandoit l'armée de France crut devoir s'y oppoſer. Les deux armées ſe rencontrerent à Malplaquet près de Mons ; ce qui occaſiona le 11 ſeptembre une des plus ſanglantes batailles qui eût été donnée depuis long-temps. Ils avoient 172 bataillons, 300 eſcadrons, & 120 piéces de canon ; ce qui étoit 42 bataillons, 40 eſcadrons, & 40 piéces de canon plus que n'en avoient les François. Ceux-ci ſe battirent en vrais lions, & on leur reconnut dans cette occaſion leur ancienne valeur. Toutes les apparences étoient que la victoire s'alloit déclarer en leur faveur, lorſque le maréchal de Villars fut mis hors d'état de les conduire par une bleſſure conſidérable à la jambe. N'ayant plus de chef, leur courage ſe rallentit, & le maréchal de Boufflers, qui avoit joint l'armée depuis peu, & qui avoit bien voulu, quoique plus ancien maréchal de France que M. de Villars, combattre ſous ſes ordres, crut devoir faire battre la retraite. Elle fut une des plus belles qui ſe fût vue en pareil cas ; & les ennemis tout fiers qu'on leur laiſſât le champ de bataille, n'oſerent pourtant harceler l'armée. Cette affaire leur couta 20000 tués & plus de 10000 bleſſés, & nombre conſidérable d'officiers & de perſonnes de diſtinction : la perte des François fut de 2000 morts, & de 6000 bleſſés. Les alliés firent le ſiége de Mons, qu'on ne put ſecourir, le maréchal de Berwick, que le roi avoit envoyé remplir la place du maréchal de Villars à la tête de ſon armée, ayant jugé que leurs lignes ne pouvoient être attaquées : ainſi la place capitula le 23 octobre, pour ſe rendre neuf jours après, ſi elle n'étoit ſecourue, & l'on accorda à la garniſon tous les honneurs de la guerre. Le comte d'Artagnan qui s'étoit diſtingué à la bataille, fut honoré du bâton de maréchal de France, & ſe fit appeller le *maréchal de Monteſquiou*, du nom de ſa famille.

En Allemagne, le maréchal de Harcourt qui commandoit l'armée du roi, fit tête à l'armée de l'empire commandée par le duc d'Hannover. Ce prince fit un détachement conſidérable ſous les ordres du comte de Merci, qui paſſa le haut Rhin dans le deſſein de traverſer l'Alſace, pour ſe rendre en Franche-Comté. Il avoit huit mille hommes ; le comte du Bourg, lieutenant général, l'attaqua avec une diligence extraordinaire ; & quoique moins fort que lui, il fondit ſur ſes troupes à Rumersheim dans la haute Alſace le 26 août, & le défit entierement. Deux mille cinq cens Allemans furent tués, près de trois mille cinq cens pris, partie du reſte ſe noya en voulant repaſſer le Rhin, & le général Merci bleſſé en deux endroits, eut bien de la peine à ſe ſauver avec cinq cens chevaux ſeulement. La récompenſe du vainqueur fut un collier des ordres du roi.

En Savoye & Dauphiné, le maréchal duc de Berwick fit beaucoup d'empêcher le duc de Savoye de rien entreprendre. Ses troupes ſe fatiguerent inutilement pendant toute la campagne en marches & contremarches, & ne firent rien. Le duc n'avoit pas jugé à propos de ſe mettre à leur tête cette année-là, & le duc de Noailles en Rouſſillon, fit ſubſiſter ſa petite armée dans le Lampourdan pendant près de trois mois, & battit dans une rencontre un corps de la cavalerie de l'archiduc près de Gironne. Slakemberg, maréchal de camp, qui commandoit ce corps, reſta priſonnier.

L'année 1710 commença comme la précédente, par des propoſitions de paix. Le roi les crut plus ſinceres & moins déraiſonables que les premieres ; ainſi ſa majeſté, pour mieux marquer le deſir qu'elle avoit de pro-

Digitized by Google

curer le repos de l'Europe, ſe preſſa de faire partir le maréchal d'Uxelles & l'abbé de Polignac pour en traiter. Ils ſe rendirent à Gertruydenberg près d'Anvers, dès le mois de mars. Les Etats généraux nommerent de leur côté deux députés, pour conférer avec les plénipotentiaires de France. Les peuples de Hollande ſouhaitoient avec paſſion un bon ſuccès de ces conférences. Ils n'en avoient pas moins de beſoin que les autres nations de l'Europe ; mais on prétend que ces députés livrés entierement aux généraux ennemis, qui avoient leur intérêt particulier à la continuation de la guerre, n'apporterent aucune facilité pour une heureuſe concluſion. Ils demanderent des choſes encore plus fortes que l'on n'avoit fait en 1709, puiſqu'outre la ſignature des préliminaires propoſés cette année-là, qui étoient fort durs, & qu'ils vouloient qui fuſſent ſignés par le roi, & exécutés dans le terme de deux mois ; il falloit encore que ſa majeſté ſe chargeât ſeule de forcer le roi d'Eſpagne ſon petit-fils, à céder dans ce même terme l'Eſpagne & les Indes à l'archiduc ; & que ſi cette condition n'étoit pas accomplie, le terme expiré, les alliés recommenceroient la guerre contre la France, munis des avantages que leur auroit donné l'exécution des préliminaires. Ces dures propoſitions ſe firent avec tant de hauteur, que les députés Hollandois dirent nettement aux plénipotentiaires de France qu'il n'y avoit qu'à prendre ou à laiſſer, & qu'on ne leur donnoit que quinze jours pour répondre poſitivement. Ainſi la patience du roi étant pouſſée à bout, il rappella ſes gens à la fin de juillet, & fit une ligue offenſive & défenſive avec l'Eſpagne.

Pendant ces pour-parlers, les alliés mirent le ſiége devant la ville de Douai, avec quarante-bataillons & quarante eſcadrons, ſoixante-dix piéces de canon, quatre-vingts mortiers ou pierriers, le tout ſous les ordres des princes d'Anhalt-Deſſau, & du prince Friſon de Naſſau, dit *le prince d'Orange*. Leur armée d'obſervation commandée par les princes Eugène de Savoye & Marlborough, prit de ſi grandes précautions pour fortifier ſes lignes, que les maréchaux de Villars, de Berwick & de Monteſquiou jugerent qu'il n'étoit pas poſſible de ſe flater de les entamer ; ainſi la place où il y avoit ſept mille cinq cens hommes de garniſon, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte, pendant leſquels on fit trente-deux ſorties, capitula le 26 juin 1710. Le comte d'Albergotti, lieutenant général, qui y commandoit, obtint pour lui & pour ſa garniſon tous les honneurs que ſa bravoure méritoit ; & le roi pour lui marquer combien il en étoit content, le fit chevalier de ſes ordres, & lui donna le gouvernement de Sar-Louis : les autres officiers qui l'avoient ſecondé, reçurent des récompenſes proportionées. Cette conquête coûta huit à neuf mille hommes aux ennemis. Elle fut ſuivie de celle de Bérhune, rendue le 28 août par M. du Pui-Vauban, lieutenant général, après trente-huit jours de tranchée ; il en ſortit le 31 août avec tous les honneurs de la guerre. La ville de Saint-Venant capitula le 29 ſeptembre, & la garniſon en ſortit honorablement le 2 octobre. Le prince de Naſſau avoit commandé au ſiége. La ville d'Aire, où commandoit le marquis de Goësbriant, ſoutint cinquante-huit jours de tranchée, la garniſon en ſortit le 12 novembre avec tous les honneurs militaires ; & ce marquis, en récompenſe de ſa vigoureuſe défenſe, fut fait chevalier des ordres du roi, qui lui donna auſſi douze mille livres de penſion.

En Allemagne, le maréchal de Bezons n'eut point d'autre attention que de faire vivre l'armée du roi aux dépens des ennemis ; & en Dauphiné, le maréchal de Berwick qui avoit en tête les généraux Thaun & Rebinder, qui commandoient l'armée du duc de Savoye, fit beaucoup de rendre inutiles toutes leurs tentatives ſur la Provence & le Dauphiné, & de les obliger à repaſſer les monts, ſans avoir oſé rien entreprendre.

Les alliés voyant que le duc de Noailles étoit entré en Lampourdan avec une petite armée, qui obligeoit le comte de Stahrenberg, général de l'archiduc, à tenir un corps de ce côté-là, s'aviſerent de faire faire une deſcente dans le Languedoc, où ils s'emparerent du port de Cette & de la ville d'Agde. Ils avoient vingt-ſix vaiſſeaux de guerre à la rade de Cette, & ils mirent trois mille hommes à terre. A peine le duc de Noailles en eut-il été averti, qu'il vola du Lampourdan en Languedoc à la tête d'un détachement ; & après la plus diligente marche dont on ait jamais oui parler, il força les ennemis à ſe rembarquer précipitamment, laiſſant près de cinq cens des leurs tués ou priſonniers. Ils ne laiſſerent pas de tirer de l'avantage de cette diverſion, puiſque le comte de Stahrenberg rappella vîte les troupes qui faiſoient tête à ce duc en Lampourdan ; ce qui lui aida à remporter ſur le roi d'Eſpagne les avantages *dont il eſt parlé à l'article particulier de ce monarque.*

Le 6 juillet de cette année, le roi maria le duc de Berri ſon petit-fils à mademoiſelle d'Orléans, petite niéce & petite-fille de ſa majeſté. Le Clergé entrant dans les beſoins de l'état, donna vingt-quatre millions pour le rachat de ſa capitation, & la dîme royale ſur tous les biens du royaume fut établie par édit du 14 octobre.

L'année 1711 commença par la conquête de Gironne. Le roi après la campagne de Dauphiné, fit faire un détachement de l'armée qu'il avoit en ce pays-là, & l'envoya en Rouſſillon. Le duc de Noailles s'étant mis à la tête de ces troupes, entra en Lampourdan, & s'étant préſenté devant Gironne au mois de décembre, il en continua le ſiége malgré les rigueurs de la ſaiſon ; & n'étant pas rebuté par une pluie des plus violentes, qui ayant duré cinq jours entiers ſans la moindre diſcontinuation, avoit inondé tous les environs. Il emporta d'aſſaut le 26 janvier un des quartiers de la ville, & força la garniſon à capituler & à lui livrer le reſte de la place, quatre forts & deux redoutes, s'ils n'étoient ſecourus dans l'eſpace de huit jours ; & il voulut bien leur accorder les honneurs de la guerre.

La campagne de Flandre ſe paſſa en différentes marches, contre-marches, & quelques tentatives de part & d'autre ſur différens poſtes. Le maréchal de Villars fut attentif à empêcher les ennemis de faire de grandes entrepriſes. Ils ſe contenterent de la priſe de Bouchain, qu'ils inveſtirent le 8 août, & qui leur fut rendu le 12 ſeptembre après dix-neuf jours de tranchée ouverte. Ils uſerent de ſupercherie pour retenir la garniſon priſonniere de guerre.

En Allemagne, l'armée du roi ſous le maréchal de Harcourt, ſe contenta de ſubſiſter une partie de l'été au-delà du Rhin : & quoiqu'elle fût ſupérieure à celle des ennemis, ſa majeſté ne voulut pas qu'elle entreprît rien, pour laiſſer tout le loiſir aux membres du corps germanique de travailler à l'élection d'un ſucceſſeur à l'empereur Joſeph, mort le 17 avril 1711, & à dreſſer auparavant une capitulation impériale, qui pût remédier aux abus qui s'étoient gliſſés en Allemagne ſous les précédens regnes, au préjudice des membres de l'empire. Leur choix tomba le 12 octobre ſur le frere du défunt, qui fut nommé *Charles* VI.

Du côté de la Savoye, le duc paſſa les monts avec une armée conſidérable, & s'empara de la Tarantaiſe, puis de la Savoye, & pouſſa juſqu'à Chamberi. Il ne menaçoit pas moins que de ravager le Dauphiné, mettre à contribution le Bugei, & même le Lyonnois : mais le maréchal de Berwick ſut diſtribuer ſes troupes ſi avantageuſement, établiſſant ſon quartier général ſous le fort de Barrault, qu'il fit avorter tous les deſſeins de ſon alteſſe royale, & l'obligea de s'en retourner chez lui ſans avoir rien fait.

Le roi avoit envoyé l'année précédente le duc de Vendôme en Eſpagne, pour y rétablir les affaires du roi Philippe V, fort dérangées depuis la bataille de Saragoçe. Nous marquons ailleurs les ſuccès de ce général.

Digitized by Google

Sa majeſté très-chrétienne lui envoya cette année ci différens bataillons & eſcadrons; & ces troupes françoiſes, ſous les ordres du marquis d'Arpajon, maréchal de camp, eurent la gloire d'emporter les châteaux d'Arena, de Venaſque & Caſtelleon, poſtes des plus importans pour abréger le chemin de France en Eſpagne; mais le comte de Muret, lieutenant général des armées de France, échoua devant Cardonne, dont après ſix ſemaines, il fut forcé à lever le ſiége le 22 décembre. Ainſi finit cette année; mais on ſe conſola de cet événement, par la nouvelle que l'on reçut que le 13 ſeptembre, le ſieur du Guai-Trouin, commandant une eſcadre françoiſe, avoit pris la ville de Rio-Janeiro, ſur la côte du Breſil, où la perte des Portugais ſe monta juſqu'à vingt-cinq millions, tant par la priſe que l'on fit de quatre vaiſſeaux marchands richement chargés; l'échouement de quatre autres vaiſſeaux de guerre, qui furent obligés de ſe bruler eux-mêmes, que par ſix cens dix mille cruzades, que la ville envoya pour ſe racheter du pillage, & pluſieurs autres marchandiſes qu'elle donna: les François furent maîtres de cette place pendant deux mois.

Si l'année 1711 avoit été fatale à la France par la perte qu'elle y fit de monſeigneur le dauphin, qu'une petite vérole emporta le 14 avril, le commencement de 1712 lui fut encore plus funeſte: Marie-Adelaïde de Savoye, dauphine, mourut le 12 février, & ſon mari, dauphin depuis dix mois, nommé auparavant duc de Bourgogne, la ſuivit le dix-huit du même mois: perte d'autant plus ſenſible, que c'étoit un prince des plus accomplis. *Voyez ci-après ſon article ſéparé.* Leurs corps, après avoir été expoſés à côté l'un de l'autre ſur un même lit de parade, furent conduits ſur un même chariot funebre à S. Denys, & inhumés enſemble. Triſte & lugubre ſpectacle, inoui dans les perſonnes de ce rang, & dont il y a peu d'exemple parmi les particuliers. Ils avoient deux jeunes princes encore dans l'enfance: l'aîné, qui venoit d'être nommé dauphin, alla rejoindre ſon pere & ſa mere le 8 mars ſuivant. Ainſi la France, en moins d'onze mois de temps, vit périr le pere, le fils & le petit-fils, tous trois dauphins.

La douleur que toutes ces morts cauſerent aux François, fut des plus vives; & il ne falloit pas moins pour la tempérer, que les eſpérances que l'on conçut d'une paix prochaine. Anne, reine de la Grande-Bretagne, ſenſible aux maux dont l'Europe étoit accablée par une auſſi longue guerre, ſe rendit attentive aux propoſitions que le roi lui fit faire; & ſa majeſté très-chrétienne qui avoit déja accordé aux Anglois qui voudroient prendre ſes paſſe-ports, la liberté du commerce dans ſes ports, écouta volontiers celles de cette princeſſe. On étoit convenu de part & d'autre de certains préliminaires; & le roi fit partir dans le mois de janvier ſes plénipotentiaires pour Utrecht, lieu deſtiné au congrès général. Ce furent le maréchal d'Uxelles, l'abbé de Polignac, & le ſieur Meſnager, maître des comptes à Rouen, & chevalier de l'ordre de S. Michel, homme très-intelligent dans le commerce, & qui avoit ſigné à Londres au nom du roi, le mois d'octobre précédent, ces préliminaires acceptés par la reine. Sa majeſté britannique envoya de ſon côté pour ſes plénipotentiaires, milord Robinſon, évêque de Briſtol, garde du ſceau privé; milord Rabi, comte de Strafford; & le lord Prior, qui entendoit parfaitement les affaires du commerce. Les alliés envoyerent auſſi chacun leurs miniſtres à cette aſſemblée.

Pendant que les conférences ſe tenoient, les armées ſe mirent en campagne. Le prince Eugène de Savoye qui avoit le commandement de celle des Alliés en Flandre, entreprit le ſiége du Queſnoi, & emporta cette place le 3 juillet, & fit la garniſon priſonniere de guerre. Il fut enſuite ſe préſenter devant Landrecies, ville dont la priſe auroit ouvert aux ennemis l'entrée du royaume: mais deux événemens inopinés déconcerterent cette entrepriſe. Le premier fut une ſuſpenſion d'armes entre l'Angleterre, la France & l'Eſpagne, qui fut publiée le 17 juillet; en conſéquence de quoi, le duc d'Ormond, qui avoit ſuccedé en la charge de général des Anglois, au duc de Marlborough, que la reine avoit dépoſé, ſe ſépara avec les troupes qui étoient ſous ſes ordres, de la grande armée: ce qui l'affoiblit conſidérablement. Le ſecond événement fut que les maréchaux de Villars & de Monteſquiou, qui commandoient l'armée du roi en Flandre, après avoir reçu ordre de ſa majeſté de tout entreprendre pour faire lever ce ſiége, feignirent d'aller droit aux lignes de Landrecies; puis tournant tout-à-coup, ils tomberent inopinément le 24 juillet ſur un camp de dix-ſept bataillons, retranchés à Denain ſur l'Eſcaut, & le forcerent, de maniere que tout fut tué, noyé ou pris. Un convoi de cinq cens chariots qui étoit en marche pour le camp de Landrecies, ſous l'eſcorte de cinq cens chevaux, eut le même ſort. Cela fut ſuivi de la priſe de Marchiennes, où il y avoit ſix bataillons, cinq cens hommes détachés de la garniſon de Douai, & trois eſcadrons de cavalerie, qui reſterent tous priſonniers de guerre, qui joints à ceux pris à Denain, & dans quelques autres poſtes le long de la Scarpe, firent le nombre de plus de ſept mille hommes, avec plus de quatre cens officiers, au nombre deſquels ſe trouverent le comte d'Albemarle & le ſieur Sickinge, lieutenans généraux, un prince d'Anhalt, un prince de Holſtein, le ſieur Zobel, le comte Corneille de Naſſau, & le baron d'Alberg, maréchaux de camp: le comte de Dhona, lieutenant général & gouverneur de Mons, & le comte de Naſſau-Woudembourg, maréchal de camp, furent noyés, & un jeune prince d'Anhalt tué. On remporta trente-ſept drapeaux & trois étendards. On trouva dans Marchiennes une grande quantité de canons, de même que toutes ſortes de munitions de guerre & de bouche, chargées ſur plus de cent cinquante balandres. Ainſi l'armée des ennemis conſidérablement affoiblie par une perte auſſi conſidérable, & privée de communication avec les places qu'ils occupoient du côté de la Scarpe, fut obligée de lever le ſiége de Landrecies pour ſe retirer du côté de Mons.

Ces avantages donnerent lieu au maréchal de Villars d'aſſiéger Douai, qu'il emporta le 8 ſeptembre, après vingt-cinq jours de tranchée ouverte, & fit la garniſon priſonniere de guerre. Le Queſnoi ne tint que quinze jours, & fut repris le 4 octobre, la garniſon ayant été obligée de ſe rendre à diſcrétion: on y trouva cent ſeize groſſes piéces de canon, un grand nombre d'autres moyennes & de petites, quarante mortiers, quatre à cinq cens milliers de poudre, & de grands amas de munitions de guerre, qui avoient été préparés pour le ſiége de Landrecies, le tout eſtimé plus de trois millions. Le 19 du même mois, Bouchain eut le même ſort, n'ayant tenu que dix jours de tranchée; ce qui termina cette brillante campagne.

Du côté d'Allemagne, l'armée du roi qui étoit ſous les ordres du maréchal de Harcourt, ſe contenta de tenir les ennemis en reſpect. Le maréchal de Berwick en fit autant en Dauphiné; & à peine arrivé à la cour au retour de ſa campagne, le roi l'envoya en Catalogne avec un détachement conſidérable de l'armée qu'il avoit commandée pendant l'été. Il s'agiſſoit de forcer les ennemis à lever le blocus de Gironne: cette place fermée depuis la fin d'avril, ne ſubſiſtoit plus que par la conſtance de la garniſon animée par le marquis de Brancas, qui en étoit gouverneur: elle ne vivoit que de chair de cheval, de mulet & de bourique depuis le premier novembre: on en étoit venu aux chiens, aux chats & aux rats. L'armée du roi paſſa les Pyrenées le 26 décembre. Le maréchal comte de Srahrenberg qui étoit arrivé à ce blocus au commencement du même mois, s'étoit retranché à la Côte-Rouge, demi-lieue en-deçà de Gironne, endroit qu'il croyoit inacceſſible,

Digitized by Google

& par où il falloit naturellement paſſer pour ſecourir cette ville ; mais à la veille d'être attaqué, il ne jugea pas à propos d'attendre l'effort de vingt mille hommes de bonnes troupes, commandées par le maréchal de Berwick : il décampa la nuit du 2 au 3 janvier 1713, & Gironne après huit mois & quelques jours de blocus, fut délivrée ſans coup férir.

On eut nouvelle en même-temps que le ſieur Caſſard, chef d'une eſcadre de vaiſſeaux françois, s'étant préſenté au mois d'octobre devant Surinam, colonie hollandoiſe dans l'Amérique, il l'avoit forcé de ſe racheter du pillage par une rançon de plus d'un million de livres. Enfin le 15 novembre la ſuſpenſion d'armes avec le Portugal fut ſignée à Utrecht par les plénipotentiaires des deux rois.

Au commencement de 1713 les conférences ſe continuerent avec tant de ſuccès à Utrecht, qu'enfin après avoir ſigné un traité de neutralité pour l'Italie, & un autre pour l'évacuation de la Catalogne par les troupes allemandes, la paix fut ſignée en cette ville le 11 avril avec l'Angleterre, le Portugal, le duc de Savoye, le roi de Pruſſe & les Hollandois. Cela avoit été précédé le 5 novembre 1712, d'une rénonciation ſolemnelle du roi d'Eſpagne, pour lui & ſa poſtérité, à tous les droits qu'il pouroit jamais avoir à la couronne de France ; & d'une pareille renonciation du duc de Berri & du duc d'Orléans, à tous ceux qu'ils pouroient avoir à la couronne d'Eſpagne, celle-ci datée du 19 novembre, & celle-là du 24 du même mois ; & ces actes après avoir été admis par le roi dans ſon conſeil au mois de mars 1713, avoient été enregiſtrés au parlement de Paris, en préſence du duc de Berri, du duc d'Orléans, des princes du ſang, & ducs & pairs, qui étoient alors à Paris : ils le furent de même dans tous les autres parlemens du royaume.

Par le traité fait avec l'Angleterre, le roi reconnut la ſucceſſion à la couronne de la Grande Bretagne, ainſi qu'elle avoit été réglée par les loix du royaume, tant ſous le regne du roi Guillaume III, que ſous le regne de la reine Anne, en faveur de la princeſſe Sophie Palatine, douairiere de Brunſwich-Hannover & ſes héritiers dans la ligne proteſtante d'Hannover, & promit pour lui & ſes ſucceſſeurs de n'en reconnoître jamais d'autres, & de n'aſſiſter en aucune maniere ceux qui dans la ſuite voudroient s'y oppoſer : de faire raſer toutes les fortifications de Dunkerque, combler le port, & ruiner les écluſes, dans le terme de cinq mois, après la paix conclue & ſignée, ſans pouvoir jamais les faire réparer, à condition pourtant que cette démolition ne commenceroit qu'après que le roi auroit été mis en poſſeſſion généralement de tout ce qui lui devoit être cedé en équivalent. Le roi reſtitua encore au royaume & à la reine d'Angleterre, la baye & le détroit d'Hudſon, avec toutes les terres, mers, rivages, fleuves & lieux qui en dépendent, & tous les forts conſtruits, tant avant que depuis que les François s'en étoient rendu maîtres, en leur entier & en l'état qu'ils ſe trouvoient lors de la ſignature du traité, de même que celui que les François poſſédoient dans l'iſle de S. Chriſtophe ; la nouvelle Ecoſſe, autrement dite l'*Acadie*, & la ville de Port-Royal, appellée maintenant Annapolis-Royale : l'iſle de Terre-Neuve ; la ville & fort de Plaiſance, réſervant ſeulement à la couronne de France, l'iſle dite *Cap-Breton*, & toutes les autres ſituées dans l'embouchure & dans le golfe de Saint-Laurent.

Quant aux Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, le roi par un traité ſigné avec leurs plénipotentiaires, s'obligea de leur faire remettre pour la maiſon d'Autriche, tout ce que ſa majeſté ou ſes alliés occupoient des Pays-Bas, que Charles II, roi d'Eſpagne, avoit poſſedé conformément au traité de Riſwick, pour que la maiſon d'Autriche en puiſſe jouir à perpétuité, ſelon l'ordre de ſucceſſion de ladite maiſon, après qu'elle ſeroit convenue avec les Etats Généraux, de la maniere dont leſdits Pays-Bas eſpagnols leur ſerviroient à l'avenir de barriere & de ſureté. On excepta ſeulement une partie de la Gueldre pour le roi de Pruſſe, *ainſi qu'on le dira ci-après*, & une terre dans le duché de Luxembourg ou dans celui de Limbourg, de la valeur de trente mille écus de revenu, qui ſeroit érigée en principauté en faveur de la princeſſe des Urſins (Marie de la Tremoille-Noirmoutier) & de ſes héritiers. Le roi promit en même-temps de faire donner par l'électeur de Baviere aux Etats Généraux pour la maiſon d'Autriche, une ceſſion & tranſport de tout le droit que ſon alteſſe électorale pouvoit avoir ou prétendre ſur leſdits Pays-Bas eſpagnols en tout ou en partie, à condition pourtant que ce prince retiendroit la ſouveraineté & les revenus du duché & ville de Luxembourg, de la ville & comté de Namur, & de la ville de Charleroi, juſqu'à ce qu'il eût été rétabli dans tous les états qu'il poſſédoit dans l'empire avant la guerre, à l'exception du haut Palatinat, & qu'il eût été mis dans le rang de IX électeur, & en poſſeſſion du royaume de Sardaigne & du titre de roi. Enfin, le roi ceda aux Etats Généraux pour la maiſon d'Autriche, la ville de Menin & ſa verge ; Tournai & le Tournaiſis, excepté S. Amand & Mortagne : Furnes & ſon territoire ; le fort de la Kenoque ; les villes de Loo, Dixmude, Ypres & la châtellenie, avec Rouſſelais, Poperingue, Warneton, Commines & Warwick : & on lui rendit Lille & toute ſa châtellenie ; le pays de Laleu, le bourg de la Gourgue, Aire, Bethune & S. Venant, avec les forts françois, leurs bailliages, gouvernances, appartenances & dépendances.

Dans le traité fait avec le Portugal, le roi ſe déſiſta pour toujours, en faveur de ſa majeſté portugaiſe, de tous droits & prétentions ſur les terres du Cap du Nord, ſituées entre la riviere des Amazones & celle du Japon ou de Vincent Pinſon, avec pouvoir à ce monarque d'y faire rebâtir les forts d'Arguais & de Camau ou Maſſapa, & autres qui avoient été démolis, en exécution du traité proviſionel fait à Liſbonne le 4 mars 1700 entre leurs majeſtés. De plus, ſa majeſté très-chrétienne reconnut que les deux bords & la navigation de la riviere des Amazones, appartenoit en toute propriété & ſouveraineté au roi de Portugal, ſe déſiſtant de tout droit qu'elle pouroit avoir ſur quelqu'autre domaine de Portugal, & promit que les habitans de Cayenne, ni autres ſes ſujets, n'iroient point commercer dans les endroits ſuſmentionnés, & d'empêcher même les miſſionaires François d'entrer dans ce pays.

Par le traité fait avec le duc de Savoye, ſa majeſté lui céda la vallée de Pragelas avec les forts d'Exilles & de Feneſtrelles, les vallées d'Oulx, de Sezane, de Bardonache & du château Dauphin, & tout ce qui eſt à l'eau pendante des Alpes du côté de Piémont : le duc de Savoye céda de ſon côté au roi, la vallée de Barcelonette & ſes dépendances ; & l'on convint que déſormais les ſommités des Alpes & des montagnes, ſerviroient de limites entre la France, le Piémont & le comté de Nice ; en ſorte que les plaines qui ſe trouveroient ſur les hauteurs, ſeroient partagées, & la moitié avec les eaux pendantes du côté de Dauphiné & de la Provence, appartiendroient à ſa majeſté très-chrétienne ; & celles du côté du Piémont & du côté de Nice, à ſon alteſſe royale de Savoye. De plus, le roi conſentit à la ceſſion faite par le roi d'Eſpagne, ſon petit-fils, du royaume de Sicile au duc de Savoye, & reconnut ce prince & ſa poſtérité maſculine pour héritiers des Eſpagnes, au défaut de la poſtérité du roi Philippe V, & approuva les ceſſions faites par le feu empereur Léopold à ſon alteſſe royale de Savoye, par un traité du 8 novembre 1703, de la partie du Montferrat, qui avoit été poſſédée par le dernier duc de Mantoue, des provinces d'Alexandrie & de Valence, avec toutes les terres entre le Pô & le Tanaro, de la Lomelline, de la vallée de Se-

ſia, & du droit ou exercice de droit ſur les fiefs de Langhes, & ce qui concernoit dans ce traité de 1703, la Vigevanaſque, ou ſon équivalent.

Enfin, par le traité conclu avec la Pruſſe, le roi céda à ſa majeſté pruſſienne, au nom du roi catholique, la partie du haut quartier de la Gueldre eſpagnole, dont ce prince étoit déja en poſſeſſion, & notamment la ville de Gueldre, avec les préfectures, villes, bourgs, terres, &c. qui ſont compriſes dans ce haut quartier, & le pays de Keſſel, avec le bailliage de Krickenbeck. Outre cela, le roi reconnut le roi de Pruſſe pour ſouverain ſeigneur de la principauté de Neufchâtel & de Vallengin; & ſa majeſté pruſſienne céda de ſon côté au roi tous ſes droits ſur la principauté d'Orange, & ſur les ſeigneuries & lieux de la ſucceſſion de Châlon & de Châtelbelin, ſitués en France & dans le comté de Bourgogne; le roi de Pruſſe ſe chargeant de ſatisfaire par un équivalent les héritiers du feu prince de Naſſau & Friſe. Il fut pourtant permis au nouveau roi, de revêtir du nom de principauté d'Orange, la partie de la Gueldre qui lui fut cédée par ce traité, & d'en retenir le nom & les armes.

Après la ſignature de ces traités, qui furent ratifiés & publiés dans toutes les formes, le roi voulut bien encore donner à l'empereur & autres princes de l'empire un delai juſqu'au premier juin, pour accepter les propoſitions qu'il leur avoit faites; & les ayant rejettées, il fit marcher ſon armée en Allemagne, ſous les ordres des maréchaux de Villars & de Bezons, qui, par une marche précipitée qu'ils déroberent au prince Eugène de Savoye, généraliſſime des armées de l'empire, firent aſſiéger Landau, où commandoit le prince Alexandre de Wirtemberg, lequel après une vigoureuſe réſiſtance pendant cinquante-ſix jours de tranchée ouverte, fut obligé de ſe rendre lui & la garniſon priſonniers de guerre par capitulation du 20 août. Quelque temps après, l'armée marcha du côté de Fribourg, & après avoir battu le 20 ſeptembre le général Vaubonne dans un poſte qui couvroit cette place, on l'inveſtit. La tranchée fut ouverte le premier octobre: il y avoit ſeize bataillons dans la place, faiſant 13 mille hommes. Le premier novembre le gouverneur s'étant retiré dans les forts & châteaux, abandonna dans la ville à la diſcrétion du maréchal de Villars, plus de trois mille cinq cens hommes tant ſains, malades que bleſſés, & les femmes & enfans de ſes troupes avec tous les bagages. Les troupes du roi entrerent le même jour dans Fribourg: il y eut enſuite des pour-parlers, & ſans tirer un ſeul coup, ce gouverneur rendit le 16 novembre tous les forts & châteaux par capitulation. On lui accorda tous les honneurs de la guerre, & il ſortit le 22, ſa garniſon diminuée de plus de ſix mille hommes. Ces heureux ſuccès obligerent l'empereur de penſer tout de bon à la paix: il envoya au prince Eugène de Savoye ſes pleins pouvoirs pour en traiter. Le roi donna les ſiens au maréchal de Villars; & ces deux généraux ſe rendirent le 26 du même mois au château de Raſtadt, dans le marquiſat de Bade.

Ce fut là qu'ils ſignerent le 6 mars 1714, un traité de paix entre l'empereur & le roi, en XXXVII articles, par leſquels le roi s'engagea à rendre à ſa majeſté impériale le Vieux-Briſac, Fribourg, le fort de Kell, & tout ce que la France poſſédoit à la droite du Rhin; que les forts bâtis dans les iſles de ce fleuve ſeroient raſés, à l'exception du Fort-Louis, qui reſteroit au roi, de même que tous les forts bâtis à la gauche de ce fleuve, & Landau. Le roi reconnut la dignité électorale dans la maiſon de Brunſwic-Hannover. De ſon côté l'empereur promit de rétablir le prince Clément de Baviere dans ſon archevêché de Cologne avec ſa dignité électorale, de même que dans ſes évêchés d'Hildesheim, de Ratisbonne, de Liége, &c. & l'électeur de Baviere ſon frere dans ſa dignité d'électeur, & dans la poſſeſſion entiere de ſes états, comme il les avoit avant la guerre. Les traités de Weſtphalie, de Nimégue & de Riſwick, ſervirent de fondement à celui-ci: & l'on convint que la paix avec l'Empire ſe traiteroit à Bade en Suiſſe. Les plénipotentiaires s'y aſſemblerent: ce furent de la part de la France MM. le comte du Luc, ambaſſadeur de ſa majeſté en Suiſſe, & Barberye de S. Conteſt, maître des requêtes & intendant à Metz, qui applanirent toutes les difficultés: enſuite de quoi le prince Eugène de Savoye s'y rendit de la part de l'empereur, à qui l'Empire avoit donné plein pouvoir de traiter, & le maréchal duc de Villars de la part du roi, & ils ſignerent le 7 ſeptembre un traité de paix entre la France & l'Empire.

Les Barcelonois perſiſtant dans leur révolte contre le roi d'Eſpagne, le roi prêta au prince ſon petit-fils, un nombre conſidérable de ſes troupes ſous la conduite du maréchal duc de Berwick, pour faire conjointement avec les troupes de ſa majeſté catholique, le ſiége de cette capitale de la Catalogne. Ce généraliſſime l'emporta d'aſſaut le 12 ſeptembre, après une défenſe déſeſpérée de la part de ſes habitans, pendant 62 jours de tranchée; & en décembre le roi donna ordre à ſes troupes d'évacuer Gironne, Roſes & tout le Lampourdan, qu'elles avoient juſqu'alors gardées & défendues pour le roi d'Eſpagne, contre les ennemis de ce prince & les révoltés de Catalogne.

Enfin le roi Louis XIV commençoit à jouir des fruits de la paix, lorſqu'il fut attaqué d'une maladie dont il mourut en ſon château de Verſailles le dimanche premier ſeptembre 1715, en la 77 année de ſon âge preſque accomplie, & dans la 73 année de ſon regne, le plus long dont il y ait mémoire depuis l'établiſſement de la monarchie, & même dans l'hiſtoire. Son corps fut porté en l'abbaye de Saint-Denys, ſon cœur aux Jéſuites rue S. Antoine, & ſes entrailles en l'égliſe de Paris. Le roi LOUIS XV, ſon arriere-petit-fils, lui a ſuccédé. *Voyez* ſa poſtérité à FRANCE.

Les hiſtoires que l'on a données de la vie & des actions de ce prince, inſtruiſent plus à fond de ce qui s'eſt paſſé ſous ſon regne, que nous n'avons fait qu'effleurer. Au lieu qu'on ne l'expoſe ici que comme conquérant, il y eſt repréſenté ſelon tout ce qu'il a été: & l'on y voit en particulier la plupart des loix rétablies dans leur pureté; la juſtice rendue ſans diſtinction de rang ni de perſones; la fureur des duels étouffée; le commerce étendu juſqu'aux climats les plus reculés; les arts & les ſciences élevés au plus haut degré de perfection; des rois ſecourus & protégés; l'égliſe gouvernée par pluſieurs ſujets également ſavans & vertueux; l'impiété proſcrite; la religion vengée & triomphante des hérétiques; le vice abattu & puni. Ce prince doit être enviſagé comme un prince véritablement grand juſque dans ſon domeſtique, plus fortuné mille fois en cela qu'Auguſte, auquel on l'a comparé tant de fois; bon époux, heureux pere, & plus aimable encore pour ceux qui eurent le bonheur de l'approcher, dans les momens de ſa vie privée, qu'admirable pour ceux qui le conſidereront environé du pompeux appareil de toute ſa puiſſance.

LOUIS dauphin, fils aîné, puis reſté unique du roi Louis XIV, & de *Marie-Thérèſe* d'Autriche, né à Fontainebleau le premier novembre 1661, fut baptiſé à S. Germain en Laye le 24 mars 1668, par le cardinal Antoine Barberin, grand aumônier de France, & tenu ſur les fonts par le cardinal de Vendôme, légat *à latere*, au nom du pape Clément IX, & par la princeſſe de Conti, au nom de la reine-mere d'Angletterre. Son éducation fut des plus heureuſes; le duc de Montauſier ſon gouverneur, & M. Boſſuet, évêque de Condom, & enſuite de Meaux, ſon précepteur, lui inſpirerent un ſi grand reſpect pour le roi ſon pere, & une ſi parfaite ſoumiſſion à ſes volontés, qu'il ne s'en écarta jamais. Il ſe montra infatigable pour les exercices du corps, ſurtout pour la chaſſe, qui fut, pour ainſi dire, ſa paſſion

Digitized by Google

dominante. Il commença en 1674 à voir le feu des armes au ſiége de Dole, que le roi faiſoit en perſonne, & en 1684 il ſuivit ſa majeſté en Flandre, lorſqu'elle ſe mit à la tête de ſon armée pour ſoutenir le ſiége de Luxembourg. Ce monarque voulant faire rendre juſtice à madame ducheſſe d'Orléans, ſa belle-ſœur, pour ce qui lui appartenoit de la ſucceſſion des électeurs Palatins, pere & frere de cette princeſſe; & deſirant auſſi prévenir les entrepriſes de la ligue d'Augsbourg contre lui, envoya le dauphin à la tête d'une armée, dont il le fit généraliſſime. Il ſe préſenta devant Philisbourg le 6 octobre 1688, prit cette ville en 18 jours de tranchée, & y fit ſon entrée le premier novembre jour de ſa naiſſance. Enſuite il s'empara de Heidelberg, de Manheim, de Frakendal; en un mot de tout le Palatinat, & revint à Verſailles le 28 novembre, ayant gagné le cœur des François, & encore plus celui des troupes par ſon humanité ſurprenante envers tous, mais principalement envers les bleſſés, par ſes libéralités extraordinaires, & ſur-tout par ſa bravoure & ſon intrépidité, qui lui firent donner par les ſoldats le ſurnom de *Hardi*. En 1690 il commanda l'armée du roi ſon pere ſur les bords du Rhin, & paſſa ce fleuve au Fort-Louis le 17 août, fit ſubſiſter plus de deux mois ſes troupes ſur les terres ennemies, ſans que les électeurs de Baviere & de Saxe oſaſſent accepter le combat. Ce prince par de bons campemens renverſa tous les projets des Allemans, qui avec une armée de plus de ſoixante mille hommes, avoient menacé de faire des ſiéges en ce pays-là. En 1691 il accompagna le roi au ſiége & priſe de la ville de Mons, de même qu'à la conquête de Namur, l'année ſuivante, & au commencement de la campagne de 1693, en Flandre: d'où il alla ſe mettre à la tête des troupes ſur le Rhin, où il obligea le prince Louis de Bade de repaſſer le Neckre avec l'armée impériale, & de ſe retrancher dans un camp inacceſſible. En 1694 il commanda en Flandre, & par une marche précipitée de plus de 40 lieues qu'il fit faire à ſes troupes en moins de quatre jours, pour arriver au pont d'Epierres, il fit échouer le deſſein que les ennemis avoient ſur Dunkerque. En 1700, il eut la conſolation de voir appeller le duc d'Anjou ſon ſecond fils, à la monarchie d'Eſpagne, & lui céda volontiers tous les droits qu'il avoit ſur la ſucceſſion du roi Charles II ſon oncle. Depuis il fut toujours d'avis dans les conſeils, de faire donner à ce monarque tous les ſecours néceſſaires pour ſe maintenir ſur le trône qui lui appartenoit ſi légitimement. Enfin ce prince, l'amour & les délices des François par ſon humanité, par ſon affabilité, ſes bontés & ſes libéralités, l'objet des complaiſances du roi ſon pere, pour ſon attachement plein d'amour & de reſpect dont il ne ſe démentit jamais, à qui tout le monde donna unanimement les beaux titres de très-bon fils & de très-bon pere, de très-bon ami & de très-bon maître, mourut de la petite vérole à Meudon le 14 avril 1711, âgé de 49 ans, 5 mois 14 jours: ayant été *fils de roi, & pere de roi, ſans jamais avoir été roi.* Pour ſa poſtérité, *voyez* FRANCE.

LOUIS, dauphin, auparavant duc de Bourgogne, fils de Louis auſſi dauphin, *dont il eſt parlé dans l'article précédent*, & de *Marie-Anne-Victoire* de Baviere, & petit-fils du roi Louis XIV, naquit au château de Verſailles le 6 août 1682. Son éducation fut confiée à Paul duc de Beauvillier, pair de France, & à François de Salignac de la Mothe-Fenelon, depuis archevêque de Cambrai, en qualité de précepteur. Ces deux grands hommes répondirent ſi bien aux deſſeins du roi, qu'ils firent de leur auguſte élève l'un des plus éclairés, des plus ſages & des plus vertueux princes de ſon temps. Ce monarque lui donna au mois de mai 1698, le commandement des troupes qui camperent auprès de Compiegne, ayant ſous lui le maréchal de Boufflers. Sur la fin de l'année 1700, il conduiſit le roi d'Eſpagne ſon frere, juſque ſur les confins des deux royaumes; & après leur ſéparation, il parcourut avec le duc de Berri ſon autre frere, les provinces de Languedoc, Provence, Lyonnois & Bourgogne. Dans toutes ces courſes, il fut l'étonnement des peuples par ſa grande ſageſſe, de même qu'il fit leurs délices par ſon extrême affabilité: auſſi avoit-il auprès de lui un de ces hommes rares, qui par ſes ſages conſeils contribuoit à ſeconder ſes inclinations; c'étoit le maréchal de Noailles, à qui le roi avoit confié la garde de ces auguſtes voyageurs. Le roi Louis XIV le fit général de l'armée d'Allemagne en 1701, & généraliſſime de celle de Flandre en 1702. Là il tint long-temps les ennemis en reſpect, & les força enfin de fuir ſous le canon & dans les retranchemens de la ville de Nimégue, où ils ſe blôtirent pour ſe garantir d'une entiere défaite. En 1703, il commanda l'armée en Alſace & ſur le Rhin, avec laquelle il força la ville du Vieux-Briſac de capituler après quinze jours ſeulement de tranchée. En 1707, le ſeul bruit que le duc de Bourgogne partoit de la cour, pour voler au ſecours de Toulon, obligea le duc de Savoye à lever le ſiége de cette importante place. L'année ſuivante, il eut ſous ſes ordres l'armée de Flandre en qualité de généraliſſime, & il trouva le moyen d'introduire les troupes du roi dans Gand & dans Bruges; mais le combat d'Oudenarde qui arriva enſuite, quoique glorieux pour ce prince, ne lui fut pas ſi avantageux qu'il eſpéroit: ainſi il eut le chagrin de ne pouvoir pas empêcher la priſe de Lille. Ayant perdu ſon pere le 14 avril 1711, le roi ſon aïeul s'appliqua à profiter des belles diſpoſitions qu'il voyoit dans ſon petit-fils, pour en faire un ſucceſſeur digne de lui. Ce nouveau dauphin, le ſecond qui ait porté ce titre du vivant de ſon aïeul, (Charles petit-fils du roi Charles VI, fut le premier qui mourut avec cette qualité, ſon aïeul étant encore au monde) ſe donna entierement à la connoiſſance des affaires: c'étoit après la priere & l'étude des ſaintes écritures ſa plus chere occupation, lorſque la mort lui enleva ſon épouſe le 12 février 1712. Il reçut ce coup en héros chrétien, & donna des marques éclatantes de ſa ſoumiſſion aux ordres du ciel: mais il ne ſurvécut que ſix jours à ce malheur, étant décédé au château de Marli le 18 du même mois 1712, âgé de 29 ans, ſix mois & douze jours. Leurs corps furent portés enſemble à Saint-Denys en France, & leurs cœurs au Val-de-Grace. *Voyez* ſa poſtérité à FRANCE. * La Barde, *de rebus gallicis.* Gualdo Priorato, *hiſtoire des révolutions & des guerres arrivées en France ſous Louis XIV, juſqu'à la paix des Pyrenées, en italien.* Malindre, *hiſtoire de Louis XIV.* Cerizieres, *campagnes de Louis XIV.* De Brianville. De Maroles, *abrégé de l'hiſtoire de France.* Pelliſſon, *éloges du roi.* Theldenus & Brachelius, *hiſt. ſui temp. Mémoires* de du Pleſſis. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, *hiſtoire des grands officiers de la couronne.* Faſtes de Louis *le Grand.* Eſſai de l'hiſtoire de Louis *le Grand*, *par* le Gendre, *chan. de l'égliſe de Paris.* De Prade, de Riancourt, Bellegarde, Limiers, Larrey. Le P. Daniel Jéſuite, *hiſt. de France.* Mezerai, &c. *Hiſt. militaire de Louis le Grand par* de Quinci.

LOUIS XV du nom, roi de France & de Navarre, troiſiéme & dernier fils de Louis de France, duc de Bourgogne, puis dauphin de Viennois, & de *Marie-Adelaïde* de Savoye, eſt né à Verſailles le 15 février 1710, à huit heures demi-quart du matin, & fut ondoyé auſſitôt après par le cardinal de Janſon, grand aumônier de France. Le roi Louis XIV ſon biſaïeul, lui donna en même temps le titre de duc d'Anjou. Ce prince étant en péril de mort, reçut le 8 mars 1712, les cérémonies du baptême qui lui furent ſuppléées dans ſon lit par l'évêque de Metz, premier aumônier du roi, & il eut pour parrain Louis marquis de Prye, colonel d'un régiment de dragons, & pour marraine Marie-Iſabelle-Gabrielle de la Mothe-Houdancourt, ducheſſe douairiere de la Ferté. Il fut déclaré dauphin de Viennois immédiatement après la mort du dauphin, ſon frere

Digitized by Google

aîné, arrivée le même jour 8 de mars 1712, à onze heures trois quarts de nuit. Il monta ſur le trône par la mort du roi Louis XIV ſon biſaïeul, le premier de ſeptembre 1715; & à cauſe de ſa minorité, la régence du royaume fut déférée le lendemain par le parlement de Paris à Philippe petit-fils de France, duc d'Orléans, ſuivant le droit de ſa naiſſance, comme étant le premier prince du ſang. Le jeune roi fut transféré le 9 du même mois de Verſailles au château de Vincennes pour y faire ſon ſéjour. Il vint tenir le 12 ſuivant ſon premier lit de juſtice au parlement, dans lequel l'arrêt de la régence fut prononcé par le chancelier de France. Sur la fin de la même année le roi fut amené du château de Vincennes à Paris, pour faire ſa réſidence dans le palais des Thuilleries. Au mois de mars 1716, il fut établi par ſon autorité une chambre de juſtice, pour la recherche des abus & malverſations dans les finances depuis le premier de janvier de l'année 1689: elle fut ſupprimée le 22 de mars 1717. Tous les différends qui duroient depuis plus de cinquante ans entre la France & la Lorraine, furent terminés à l'amiable par un traité ſigné le 21 de janvier 1718. Le 4 précédent il avoit été ſigné à la Haye un traité d'alliance défenſive entre la France, l'Angleterre & les Provinces-Unies des Pays-Bas. Le 26 d'août 1718, le roi tint un ſecond lit de juſtice au palais des Thuilleries, où le parlement ſe rendit à pied & en robes rouges, & où furent enregiſtrés entr'autres divers édits & déclarations concernant le parlement, & les princes légitimés. La France voulant prévenir les ſuites qu'auroit pu avoir la guerre que l'Eſpagne avoit commencée en 1717 contre les états de l'empereur en Italie, il fut ſigné à Londres le 2 d'août 1718, un traité entre le roi, l'empereur & le roi d'Angleterre, pour parvenir à faire la paix entre l'empereur & le roi d'Eſpagne. Ce traité fut appellé de la quadruple alliance, parceque les Hollandois étoient invités d'y accéder. Cependant le roi d'Eſpagne ayant rejetté les conditions qui lui étoient offertes, la guerre lui fut déclarée de la part de la France le 9 de janvier 1719, & les hoſtilités commencerent le 21 d'avril au-delà de la riviere de Bidaſſoa. On s'empara le 24 de ce mois du port du Paſſage, & le maréchal de Berwick, général de l'armée françoiſe, y étant arrivé le 12 mai, fit inveſtir la ville de Fontarabie qui capitula le 16 de juin après vingt-un jours de tranchée ouverte. Il fit enſuite le ſiége de Saint-Sébaſtien, dont la ville ſe rendit le premier d'août, & le château le 17 ſuivant. Ce général marcha de-là en Cerdagne, y prit la ville d'Urgel, & ſon château, appellé Caſtel-Ciudad, qui ſe rendit le 11 d'octobre: après quoi il alla ſe préſenter le 23 du même mois devant Roſes, dans le deſſein d'en faire le ſiége; mais le convoi qu'il attendoit pour cet effet ayant été diſperſé par la tempête, il abandonna cette entrepriſe, & ſe retira de devant cette place le 17 novembre. Ainſi finit cette campagne, après laquelle l'on convint d'une ceſſation d'armes, qui fut ſuivie du rétabliſſement de la paix. Le 8 de mars 1721, Mehemet Effendi, grand tréſorier de l'empire ottoman, arriva à Paris, envoyé par le ſultan Achmet III, en qualité de ſon ambaſſadeur extraordinaire, pour féliciter le roi ſur ſon avénement à la couronne. Il fit ſon entrée publique à Paris le 16 du même mois, & eut ſon audience publique du roi le 21 ſuivant. On lui rendit dans l'une & l'autre cérémonie de grands honneurs, & le concours du peuple y fut prodigieux. Il eut ſon audience de congé le 12 de juillet de la même année, en grande pompe & cérémonie. Le 31 du même mois de juillet le roi fut attaqué d'une griéve & violente maladie, qui cauſa une alarme générale, & donna beaucoup d'inquiétude; mais heureuſement elle fut de peu de durée, ſa majeſté s'étant trouvée hors de danger le 3 d'août au matin, ce qui cauſa une joie univerſelle. Le peuple donna dans cette occaſion les marques les plus vives de la ſienne, & les réjouiſſances furent générales par tout le royaume. En 1722, le roi qui faiſoit ſa réſidence à Paris depuis le mois de décembre 1715, ayant pris la réſolution d'aller demeurer à Verſailles, partit de Paris pour s'y rendre le 15 de juin, ſur les trois heures après midi, accompagné des princes, officiers, &c. Il reçut le 9 d'août dans la chapelle du château de ce lieu, le ſacrement de Confirmation par les mains du cardinal de Rohan, grand aumônier de France, en préſence du duc d'Orléans, des autres princes & princeſſes, & des ſeigneurs & dames de la cour; & le 15 du même mois s'étant rendu en cérémonie à l'égliſe de la paroiſſe, il y fit ſa premiere communion. Le 16 d'octobre il partit de Verſailles pour ſe rendre à Reims, où il fit ſon entrée le 22. Il y fut ſacré & couronné le dimanche 25, avec les cérémonies accoutumées, dans l'égliſe métropolitaine par Armand-Jules de Rohan-Guimené, archevêque & duc de Reims, premier pair eccléſiaſtique de France, aſſiſté de ſes ſuffragans. Le 27 le roi fit le ſerment de grand maître de l'ordre du Saint Eſprit, & en reçut le collier par les mains du même prélat; enſuite de quoi ſa majeſté donna le collier du même ordre au duc de Chartres & au comte de Charollois, princes du ſang. Toutes les cérémonies du ſacre étant terminées, le roi partit de Reims le 30 d'octobre; & après avoir été régalé à ſon retour de deux magnifiques fêtes, l'une à Villers-Coterets par le duc d'Orléans, & l'autre à Chantilli par le duc de Bourbon, il arriva à Paris le 8 de novembre, où il fut complimenté à ſon entrée par le corps de la ville. Il reçut le 9 les complimens du parlement, de la chambre des comptes, de la cour des aydes, du corps de ville, du grand conſeil, de la cour des monnoyes, de l'univerſité, de l'académie françoiſe ſur ſon retour, & le 10 il retourna au château de Verſailles. Le roi étant parvenu à ſa majorité le 16 de février 1723, ſe rendit à Paris le 20 ſuivant, & vint le 22 tenir ſon lit de juſtice au parlement pour la déclaration de ſa majorité. Il y fit recevoir trois ducs & pairs qu'il avoit honorés nouvellement de cette dignité; & conformément au ſerment fait le jour de ſon ſacre, il fit enregiſtrer un nouvel édit contre les duels, qui, confirmant tous les précédens, y ajoutoit quelques nouvelles diſpoſitions qui avoient paru néceſſaires pour en aſſurer l'exécution. Le lendemain il reçut les complimens des compagnies ſouveraines, du corps de ville, & de l'académie françoiſe ſur ſa majorité, & le 25 après midi il retourna à Verſailles. Le 2 de février 1724, il fit une promotion de ſept maréchaux de France, & nomma en même temps le comte de Clermont, prince du ſang, trois cardinaux, trois archevêques, deux princes Lorrains, & cinquante autres ſeigneurs pour être commandeurs & chevaliers de ſes ordres, & le 3 de juin ſuivant il fit dans la chapelle du château de Verſailles, la cérémonie de leur donner la croix & le collier de l'ordre du Saint Eſprit. Le 8 de juin 1725, le roi vint à Paris tenir ſon lit de juſtice au parlement, & fit enregiſtrer neuf édits ou déclarations, dont une étoit pour la levée du cinquantiéme du revenu des biens pendant douze années; deux pour la ſuppreſſion de quelques offices, & en même temps création d'autres; un pour le rétabliſſement du prix des conſtitutions de rentes au denier vingt; trois autres concernant la compagnie des Indes, & le dernier portant réglement pour les aſſemblées des chambres du parlement & autres cours ſupérieures. Le roi ayant pris la réſolution de gouverner par lui-même ſon royaume, confirma cette réſolution, & déclara ſes intentions à ce ſujet dans un conſeil qu'il tint à Verſailles le 16 de juin 1726, après avoir ſupprimé & éteint le titre & les fonctions de la charge de principal miniſtre, qui avoit été exercée ſucceſſivement depuis 1722, par le cardinal du Bois, le duc d'Orléans, & le duc de Bourbon. Sur la fin du mois de juillet de la même année, le roi eut encore une maladie très-dan-

Digitized by Google

gereuſe; mais il s'en retira heureuſement en peu de temps, les remédes qui lui furent faits ayant eu tout le ſuccès poſſible. Le parlement de Paris ayant été informé le 30 de juillet du meilleur état de la ſanté de ſa majeſté, & qu'elle étoit hors de péril, fit chanter ſur le champ dans la ſainte Chapelle du Palais un *Te Deum*, en actions de graces. Le roi qui, en prenant les rênes du gouvernement, avoit, par une déclaration, révoqué la levée du cinquantiéme denier en nature de fruits, & ordonné qu'il ſeroit levé en argent par impoſitions, ainſi que le dixiéme avoit été ci-devant levé, ſupprima & révoqua entierement par une autre déclaration du mois de juillet 1727, la levée de cette impoſition, à commencer au premier de juillet 1728, & ordonna de plus une diminution de plus de ſix millions ſur les tailles, & autres impoſitions de la même année 1728. Le roi étant à Fontainebleau, fut attaqué ſur la fin du mois d'octobre 1728, de la petite vérole. Elle fut aſſez abondante, mais ſans aucun accident; ce qui fit que les médecins ſe déterminerent à laiſſer agir la nature, & à ne faire aucun remède: ainſi cette maladie n'eut point de ſuites fâcheuſes, & le roi en ſortit parfaitement bien. Sa majeſté vint tenir ſon lit de juſtice au parlement de Paris le 3 d'avril 1730, & y fit enregiſtrer une déclaration qu'elle avoit rendue le 24 de mars précédent, pour expliquer de nouveau ſes intentions ſur l'exécution des bulles des papes contre le janſéniſme, & notamment ſur la bulle *Unigenitus* de Clément XI. Elle tint encore un autre lit de juſtice au château de Verſailles le 3 de ſeptembre 1732, pour l'enregiſtrement d'une déclaration du 18 d'août précédent concernant le parlement de Paris, & d'une autre déclaration du 3 du même mois d'août, portant prorogation pour ſix années de la levée des quatre ſols pour livres, & autres droits y énoncés, & ordonnant la ſuppreſſion & modération d'une partie d'aucuns de ces droits.

☞ L'an 1733, la guerre s'alluma entre le roi & l'empereur Charles VI, à l'occaſion de la couronne de Pologne, déférée au roi Staniſlas, après la mort d'Auguſte II, par une élection libre & unanime faite le 12 ſeptembre. L'empereur ayant formé un parti en Pologne, fit faire une nouvelle élection en faveur de l'électeur de Saxe. Le roi de France arma pour ſoutenir les droits du prince ſon beau-pere, & envoya deux armées, l'une en Allemagne ſous la conduite du maréchal de Berwick; l'autre en Italie, qui devoit être commandée par le maréchal de Villars, ſous les ordres du roi de Sardaigne. En Allemagne, l'armée françoiſe paſſa le Rhin le 12 octobre. Le 19, la tranchée fut ouverte devant le fort de Kell, qui ſe rendit le 28. Les François, après s'être aſſuré de trois paſſages du Rhin, au fort de Kell, à l'Iſle du marquiſat, & au pont d'Huningue, commencerent le 13 novembre à repaſſer ce fleuve. En Italie, les troupes du roi ayant paſſé les Alpes au mois d'octobre, s'aſſemblerent ſous Verceil, Mortare & Alexandrie, avec celles du roi de Sardaigne, qui partit de Turin le 29 du mois, pour ſe mettre à leur tête. Ce prince paſſa le Teſin, reçut les clefs de la ville & du château de Pavie, & y entra le 4 novembre. Lodi, & pluſieurs autres places ſans défenſes, ouvrirent leurs portes. Gerra-d'Adda fut reçu à capitulation, ſous la condition que Pizigithone ſe rendroit le 9 décembre. Le roi de Sardaigne y entra au jour marqué, & fit enſuite avancer l'armée vers Milan, pour faire le ſiége du château, qui capitula le 30, après 15 jours de tranchée: le comte Viſconti, gouverneur de la place, ſortit avec les honneurs de la guerre, & ſe retira à Mantoue.

L'an 1734, en Italie, le marquis de Maillebois s'empara, le 5 janvier, du château de Seravalle, ſur les frontieres de Gènes, & fit la garniſon priſonniere. La nuit du 5 au 6 du même mois, la tranchée fut ouverte devant Novarre, qui capitula le 7. M. de Maillebois inveſtit le 26 Tortonne, la derniere place du Milanez qui reſtoit à prendre: la ville ſe rendit le 28, & le château capitula le 5 février. Le 29 de juin, M. de Coigni gagna la bataille de Parme ſur les Impériaux, qui perdirent près de 10000 hommes avec leur général Merci. Le 19 ſeptembre le roi de Sardaigne défit l'armée des Impériaux à Guaſtalla: les maréchaux de Coigni, de Broglie, & autres officiers eurent beaucoup de part à la gloire de cette journée. Du côté des François, la perte fut de 1200 hommes, outre plus de 2000 bleſſés. Les ennemis laiſſerent ſur le champ de bataille plus de 2000 morts, du nombre deſquels furent les princes de Wirtemberg, de Saxe-Gotha, & pluſieurs autres officiers de diſtinction, 7000 bleſſés, une partie de leur canon, avec pluſieurs timbales & étendards. En Allemagne: l'armée commandée par le maréchal de Berwick ſe mit en mouvement le 8 d'avril. Le comte de Belleiſle paſſa la Sarre à la tête d'un corps de troupes, s'empara de Trèves, & mit l'électorat à contribution. Le 2 de mai, le fort de Traerbarck ſe rendit par capitulation, après 8 jours de tranchée: le 4 l'armée paſſa le Rhin; le même jour, le duc de Noailles chaſſa les ennemis de leurs lignes d'Ethlinghen. Le 25, le marquis d'Aſfeld inveſtit Philisbourg; le 3 juin il ouvrit la tranchée: le 12 le maréchal de Berwick fut tué à ce ſiége d'un coup de canon: le 14 le duc de Noailles, & le marquis d'Aſfeld, furent faits maréchaux de France. Le 18 juillet, le commandant de Philisbourg rendit la place par capitulation. Le prince Eugène général des Impériaux, dont le nom eſt ſi célébre par tant de belles campagnes, eut le chagrin de voir dans celle-ci prendre la plus importante place de l'empire ſans pouvoir la ſecourir, quoiqu'à la tête d'une nombreuſe armée. Néanmoins cette campagne, la derniere de ce grand général, ne laiſſa pas que d'être une des plus glorieuſes qu'il ait faites.

L'an 1735, la guerre qui continuoit foiblement en Italie & en Allemagne, fut ſuſpendue par la négociation de paix entre la France & l'Empire. Les préliminaires conçus en ſept articles, furent ſignés à Vienne, le 3 octobre, entre le roi & l'empereur. Par le premier article, le roi Staniſlas abdique la couronne de Pologne en faveur du roi Auguſte, & conſerve ſeulement les titres & honneurs de roi de Pologne & de grand duc de Lithuanie: les biens de ce prince & ceux de la reine ſon épouſe, lui ſont reſtitués. Le roi de France conſent, que le roi ſon beau-pere ſera mis en poſſeſſion des duchés de Bar & de Lorraine, avec leurs dépendances; leſquels duchés, après la mort du roi Staniſlas, ſeront remis en pleine ſouveraineté & pour toujours à la couronne de France. Par le ſecond article, la maiſon de Lorraine doit poſſéder le grand duché de Toſcane, pour l'indemniſer des duchés de Bar & de Lorraine. Le troiſiéme article maintient D. Carlos en poſſeſſion des royaumes de Naples & de Sicile. Le quatriéme réunit aux états du roi de Sardaigne, au choix de ce prince, ou le Novarois & Vigevanaſc, ou le Novarois & le Tortonois, ou le Tortonois & Vigevanaſc. Par le cinquiéme, tous les autres états, que l'empereur poſſédoit en Italie avant la préſente guerre, lui ſont rendus; & les duchés de Parme & de Plaiſance lui ſont cédés en toute propriété. Par le ſixiéme, le roi s'engage à garantir la pragmatique-ſanction. Le ſeptiéme ordonne qu'il ſera nommé des commiſſaires pour regler les limites de l'Alſace & des Pays-Bas.

L'an 1736, les articles préliminaires ayant été propoſés aux puiſſances intéreſſées, enſuite communiqués au roi d'Angleterre & aux états généraux des Provinces-Unies, qui les approuverent, tout fut reglé ſur la fin d'août.

L'an 1737, le 5 janvier, l'échange des actes de ceſſion & de garantie, que l'empereur, le roi d'Eſpagne, & le roi des deux Siciles, devoient ſe remettre réciproquement, fut fait par les deux commiſſaires le comte de Mariani, & le baron de Wachtendonck. Le 8

Digitized by Google

février, le baron de Mechec prit poſſeſſion du duché de Bar au nom du roi de Pologne, & le même jour M. de la Galaiziere en prit poſſeſſion éventuelle au nom du roi. Le 21 mars, le baron de Mechec prit poſſeſſion du duché de Lorraine. Le 3 d'avril, le roi Staniſlas arriva à Luneville, où il a fixé ſa réſidence.

L'an 1738, le roi renouvella le vœu ſolemnel, que Louis XIII avoit fait cent ans auparavant, & déclara dans une lettre adreſſée aux prélats de ſon royaume, « qu'à l'exemple de ſes prédéceſſeurs Louis XIII, & » Louis XIV ſon biſaïeul, qui avoient mis leur royau- » me ſous la protection de la très-ſainte Vierge, il vou- » loit que cette année, qui étoit la centenaire, fût en » même-temps l'époque du renouvellement qu'il ſai- » ſoit de cet établiſſement. » Le 18 novembre, le traité de paix entre le roi & l'empereur fut ſigné à Vienne, & la paix publiée à Paris le 1 juin de l'année 1739.

L'an 1741, le roi envoya une armée de 40000 hommes à l'électeur de Baviere, & le nomma par lettres-patentes du 20 août, généraliſſime de cette armée. Le deſſein de l'électeur étoit de s'oppoſer aux entrepriſes de l'archiducheſſe Marie-Thereſe, grande ducheſſe de Toſcane, fille aînée de l'empereur Charles VI, qui prétendoit ſuccéder aux états de ſon pere mort le 20 octobre 1740, & qui s'étoit déja fait couronner reine de Hongrie le 25 juin, en vertu de la pragmatique-ſanction, contre laquelle l'électeur avoit toujours proteſté. Les troupes auxiliaires de France paſſerent le Rhin ſur la fin du mois d'août, & ſe rendirent à Donavert, d'où elles s'embarquerent ſur le Danube, pour ſe rendre à Paſſau, dont l'électeur s'étoit emparé le 31 juillet. Au commencement de novembre, le duc de Baviere à la tête d'une partie des troupes françoiſes & bavaroiſes paſſa le Danube, entra en Bohême, & marcha vers Prague. Le 19 il arriva au camp indiqué près de cette ville, où il fut joint par le reſte de l'armée, & par les troupes du roi de Pruſſe, qui avoit commencé la guerre contre la reine de Hongrie, & venoit d'achever la conquête de la Siléſie, le 31 octobre, par la réduction de Neiſſ. Le 25 novembre la tranchée fut ouverte devant Prague. Le 26 la ville fut priſe par eſcalade. Le 19 décembre, le duc de Baviere fut reconnu roi de Bohême par les états du royaume, dont il reçut l'hommage, & retourna à Munich, laiſſant le commandement de l'armée au maréchal de Broglie. Le 31 décembre, le comte de Kevenhuler commandant un corps de troupes autrichiennes, entra dans la haute-Autriche, & obligea les troupes françoiſes, répandues ſur la riviere d'Ens, de ſe retirer dans Leintz.

L'an 1742, le comte de Segur fut aſſiégé dans Leintz, & obligé de capituler le 23 janvier. Le lendemain de la capitulation de Leintz, le duc de Baviere fut élu empereur. Le 26 janvier, le comte de Kevenhuler détacha un corps de troupes, qui s'empara de la ville de Paſſau; le 27 le château capitula: il ſe rendit enſuite maître de Braunaw & de Munich. Le 2 d'avril le comte de Saxe inveſtit la ville d'Egra, bloquée depuis le mois de ſeptembre de l'année précédente, & la força de capituler le 19. Le roi de Pruſſe, après avoir fait des progrès conſidérables tant dans la Moravie que dans la Bohême, & après avoir gagné le 17 mai la bataille de Czaſlaw ſur les Autrichiens, fit tout-à-coup ſa paix avec la reine de Hongrie, & s'engagea à garder la neutralité par un traité ſigné le 11 de juin à Breſlaw, & publié le 15. Les rois d'Angleterre, de Pologne, de Danemarck, la Czarine, & les Hollandois, furent compris dans ce traité: ainſi tout le poids de la guerre tomba ſur les François. Le maréchal de Broglie ſe voyant abandonné, penſa à ſauver l'armée françoiſe, & y réuſſit par ſa ſage conduite & ſa valeur. Il gagna une marche ſur les ennemis, retourna dans ſon camp de Pilſeck, d'où il ſe retira enſuite ſous le canon de Prague, à la vue d'une armée fort ſupérieure à la ſienne, & enfin entra dans la ville, où il fut bientôt aſſiégé avec le maréchal de Belleiſle. Ces deux habiles généraux prirent de concert les meſures, pour ſe défendre, & rendirent par leur belle réſiſtance, le ſiége de Prague l'un des plus mémorables dont l'hiſtoire faſſe mention. Le prince Charles fit ouvrir la tranchée la nuit du 16 au 17 d'août, & après 58 jours de tranchée, & la perte de plus de 15000 hommes tués devant la place, il abandonna ſon entrepriſe le 13 ſeptembre, pour aller diſputer l'entrée de la Bohême au maréchal de Maillebois. Ce maréchal paſſa le Danube vers Staramhoff le 7 novembre & les jours ſuivans, ayant laiſſé 4000 hommes près de Ratisbonne pour y attendre le maréchal de Broglie, qui s'y rendit le 16, & joignit l'armée, dont il prit le commandement. Le 9 décembre, M. de Broglie arriva au ſecours de Braunaw, dont le baron de Berenklau faiſoit le ſiége, qu'il leva. La nuit du 16 au 17 décembre, le maréchal de Belleiſle ſortit de Prague avec l'armée françoiſe, & ſe rendit à Egra le 26, par une des plus belles retraites, malgré la rigueur de la ſaiſon, & les attaques continuelles des Huſſards ennemis.

L'an 1743, le 2 janvier, la garniſon françoiſe, que M. de Belleiſle avoit laiſſée dans Prague, en ſortit par une capitulation honorable. La reine de Hongrie ſe rendit dans cette ville, & s'y fit couronner le 1 d'avril. Les Autrichiens firent une nouvelle invaſion en Baviere, s'emparerent de toutes les places, & entrerent pour la troiſiéme fois, au commencement de juin dans Munich, ſous la conduite de Berenklau. Dans ces conjonctures, l'empereur convint d'une ſuſpenſion d'armes avec la reine de Hongrie. En conſéquence le roi donna ordre aux troupes françoiſes d'évacuer la Baviere & le haut Palatinat, & de retourner vers le Rhin. Le 26 juillet, M. de la Nouë miniſtre de ſa majeſté, notifia à la diéte de l'empire, que le roi étant informé de la réſolution où étoient les états d'Allemagne d'employer leur médiation pour faire ceſſer la guerre, & des négociations de l'empereur avec la reine de Hongrie; comme les troupes françoiſes n'étoient entrées en Allemagne que comme auxiliaires, & y étant appellées par le chef de l'empire, il leur avoit donné ordre de ſe retirer ſur les frontieres de ſon royaume. Le maréchal de Broglie obéiſſant aux ordres du roi, ramena l'armée françoiſe en deça du Rhin. Mais la reine de Hongrie fiere du ſuccès de ſes armes dans la Baviere, & s'en promettant encore de plus grands, rejetta la médiation de l'empire, & fit évanouir les eſpérances de la paix. Le prince Charles, à la tête d'une nombreuſe armée, ſuivit les troupes françoiſes, marcha vers le Rhin, & fit des tentatives inutiles pour paſſer ce fleuve. Le maréchal de Coigni, qui avoit pris le commandement des troupes revenues de Bohême ſous les ordres du maréchal de Broglie, chaſſa de l'iſle de Reignac un détachement de l'armée du prince Charles, qui s'y étoit établi la nuit du 3 au 4 ſeptembre, à deſſein de paſſer le Rhin. Le marquis de Ballincour tailla en piéces dans le même temps un autre détachement de 3000 hommes, qui avoient paſſé ce fleuve près de Niſſern: preſque aucun n'échapa, tous furent tués, ou noyés, ou faits priſonniers. Le 6 de ſeptembre, la garniſon d'Egra fut obligée de ſe rendre au comte de Collowrath, après s'être défendue juſqu'à la derniere extrémité. Sur le Mein, le 27 juin, l'armée des Anglois commandée par le roi d'Angleterre en perſonne, étant reſſerrée par le maréchal de Noailles à Ettingen, & réduite à ne pouvoir ſubſiſter, ſe tira du danger où elle fut de périr entierement, par la perte de 5000 hommes.

L'an 1744, le roi mit quatre armées ſur pied, une en Provence, deux en Flandre, & une quatriéme ſur le Rhin: la premiere fut commandée par le prince de Conti: la ſeconde, par le maréchal de Noailles: la troiſiéme par le comte de Saxe: la quatriéme, par le maréchal de Coigni. Le 27 avril, la déclaration de guerre

fut publiée à Paris contre la reine de Hongrie. Le roi ayant pris la reſolution de ſe rendre en Flandre pour y commander en perſonne l'armée, demanda par une lettre en date du 2 mai, adreſſée à tous les prélats de ſon royaume, des prieres publiques, pour l'heureux ſuccès de ſon voyage, & pour attirer la bénédiction du ciel ſur ſes juſtes entrepriſes. Le 3, il partit de Verſailles & arriva à Peronne; le 4, à Valenciennes, d'où il viſita les fortifications de Condé, du Queſnoi, de Maubeuge. Le 11, il partit de Valenciennes pour Douai; ſe rendit le 12 à Lille, & enfin au camp de Ciſoing, où il fit, le 15, la revue de l'armée, & retourna le 17 à Lille. Le 18, Menin fut inveſti, le 28 la tranchée fut ouverte en préſence du roi: le 4 juin, les aſſiégés arborerent le pavillon blanc, & le 7 le roi entra dans la place. Le 17, il ſe rendit au camp devant Ypres, qui capitula le 27. Le 29, le fort de la Kenocke fut pris par capitulation. Furnes inveſti le même jour, capitula le 10 juillet. Le 30, le roi partit de Flandre pour venir en Alſace, s'oppoſer au prince Charles, qui avoit paſſé le Rhin à la tête d'une armée. Il arriva le 4 août à Metz, où il tomba malade. La maladie augmenta conſidérablement le 10; & le 13 le roi ſe voyant en danger, demanda & reçut avec de grands ſentimens de piété, les derniers ſacremens, qui lui furent adminiſtrés par M. l'évêque de Soiſſons ſon premier aumonier. La nouvelle de la maladie du roi jetta Paris & tout le royaume dans une conſternation qui ne ſe peut exprimer. Mais Dieu touché des larmes des François, exauça leurs vœux, & retira des portes de la mort un roi qui leur eſt ſi cher. Ce fut le 15 d'août, jour auquel l'égliſe célébre le triomphe de la ſainte Vierge, qu'on vit naître quelques eſpérances pour la ſanté du roi. Circonſtance remarquable qui ne doit pas être paſſée ſous ſilence, puiſque ce jour conſacré à ſolemniſer le vœu de la piété de nos rois envers la très-ſainte Vierge, & celui de Louis XV en particulier qui l'a renouvellé l'an 1738, eſt par-là devenu, ſelon l'expreſſion d'un grand évêque, pour nous & pour la poſtérité, *l'heureuſe époque d'un effet des plus ſignalés de la protection de la très-ſainte Vierge, ſur la perſonne du roi & ſur ſon royaume.* Depuis cette heureuſe époque, la maladie diminua, & le roi fut entierement hors de danger le 19. Autant Paris & tout le royaume étoient conſternés de la maladie du roi, autant furent-ils tranſportés de joie de ſa convaleſcence. Le roi « voulant en employer les pre-» miers momens à donner à Dieu des témoignages pu-» blics de ſa vive reconnoiſſance, & à le ſupplier de » lui accorder les ſecours néceſſaires pour n'être occu-» pé que de ſa gloire, & du bonheur de ſes ſujets » écrivit le 29 une lettre circulaire aux prélats, pour qu'ils fiſſent chanter le *Te Deum* en action de graces.

M. le comte de Saxe, que le roi avoit laiſſé en Flandre à la tête d'une armée fort inférieure à celle des ennemis, les arrêta pendant toute la campagne, & les empêcha de faire aucune expédition. Cette campagne n'a pas été moins glorieuſe à ce grand capitaine que les ſuivantes, dans leſquelles il a battu tant de fois les ennemis, & forcé un ſi grand nombre de places. Sur le Rhin, le 29 juin, 500 hommes de l'armée du prince Charles, tant Pandours que Croates, paſſerent le Rhin, & les deux jours ſuivans le reſte de l'armée paſſa ce fleuve, par la négligence du comte de Sekendorf, général de l'empereur. Le maréchal de Coigni en étant informé, envoya le comte de Coigni ſon fils, & marcha lui-même aux ennemis qui s'étoient déja emparé des lignes de Lauteren, de Lauterbourg, de Viſſembourg, & du village d'Aſtalte. Le 5 juillet, vers les 5 heures du ſoir, le maréchal attaqua les ennemis dans ces trois poſtes, & les en chaſſa avec perte de 3000 hommes de leur côté: le 7 il abandonna les lignes, & ſe retira à Haguenau, où il établit ſon camp. Le 13 d'août, le duc de Harcourt attaqua un corps de 10 ou 12000 Autrichiens, qui s'étoient poſtés à Saverne, & les chaſſa: mais Berenklau étant venu au ſecours de Nadaſti avec toute l'aîle droite de l'armée autrichienne, le duc de Harcourt ſe retira. La jonction des troupes venues de Flandre, avec l'armée d'Alſace, engagea le prince Charles à penſer à la retraite. Le 15, à 10 heures du ſoir, Berenklau abandonna Saverne, & le lendemain, le duc de Harcourt fit occuper ce poſte. Le 23 les ennemis furent chaſſés de différens poſtes; enfin la nuit du 24, le prince Charles repaſſa le Rhin avec précipitation, ſans autre fruit de ſa téméraire entrepriſe, que d'avoir pillé Saverne & quelques villages, & perdu beaucoup de monde. Il marcha au ſecours de la Bohême, où le roi de Pruſſe fit une invaſion, en exécution d'un traité fait avec l'empereur & le roi de Suéde; aſſiégea le 10 ſeptembre Prague, dont la garniſon de 18000 hommes ſe rendit priſonniere de guerre, après 6 jours de tranchée. Le roi de Pruſſe s'empara enſuite de Pilſeck, de Frawemberg, de Budweis, de Tabor, &c. & ſe retira dans ſes états. L'empereur profita de la diverſion que fit le roi de Pruſſe, pour recouvrer les ſiens. A meſure que les Impériaux avancerent dans la Baviere, les Autrichiens ſe retirerent & évacuerent les places, & enfin l'empereur rentra le 22 novembre, dans ſa capitale. Le 19 ſeptembre, le maréchal de Coigni inveſtit Fribourg, & ouvrit la tranchée le 30. Le roi ſe trouvant rétabli, partit de Metz le 29 ſeptembre, pour ſe rendre au camp devant Fribourg, & y arriva le 10 octobre. Le 5 novembre, le gouverneur rendit la ville par capitulation, qui fut ſignée chez le roi. Le 7, la ville fut remiſe aux François, avec l'artillerie & les munitions de guerre & de bouche. Le lendemain de la reddition de Fribourg, le roi partit pour Paris, où il arriva le 13 novembre. Le 15, les châteaux de Fribourg capitulerent; la garniſon ſe rendit priſonniere de guerre, en ſortit le 28 & les deux jours ſuivans. En Piémont: l'infant D. Philippe, après s'être emparé de la Savoye, joignit les troupes françoiſes commandées par le prince de Conti, & vint camper ſur les bords du Var: le 1 d'avril, il fit paſſer cette riviere à deux détachemens: le 2, ſept députés du Parlement de Nice vinrent aſſurer l'Infant de leurs ſoumiſſions: le 3, il reçut dans ſon camp le ſerment du parlement & du corps de ville. Le 20, les ennemis perdirent près de 3000 hommes à l'attaque générale des retranchemens, & les abandonnerent. Le comte de Suze & 5 régimens furent faits priſonniers. Le 21, D. Philippe fit occuper les retranchemens abandonnés, & marcha vers Villefranche: le 23 on commença à battre le fort de Montalban, dont le gouverneur ſe rendit priſonnier de guerre avec la garniſon. Le 25, la citadelle de Villefranche capitula. Après la conquête du comté de Nice, les deux princes prirent la route d'Oneille, que les Piémontois abandonnerent; mais différentes circonſtances les obligerent de changer de plan, & de prendre la route de Briançon. Le 12 de juillet, l'armée fut raſſemblée ſous cette place: le 18 & le 19, les princes forcerent les retranchemens des vallées de Sture & du château Dauphin, taillerent en piéces les troupes qui les défendoient, emporterent le château Dauphin, & s'ouvrirent un paſſage dans la plaine du Piémont. Le 19, le bailli de Givri força en plein jour une gorge effroyable, bordée de canons & défendue par 2000 hommes; 5 bataillons y furent mis en piéces, à la vue du roi de Sardaigne, & un ſixiéme envoyé à leur ſecours fut précipité du haut des rochers. Mais le bailli de Givri reçut dans cette expédition une bleſſure dont il mourut quelque temps après. Le 16 d'août, le prince de Conti fit attaquer le fort de Demont: le 17, un boulet rouge ayant mis le feu à un magaſin de méches, donna une ſi grande alarme au gouverneur, qu'il ſe rendit priſonnier de guerre avec la garniſon. La nuit du 12 au 13 ſeptembre, la tranchée fut ouverte devant Coni. Le roi de Sardaigne vint au ſecours de la place: D. Philippe & le prince de Conti marcherent à ſa rencontre, lui livrerent bataille le 30, & le défi-

rent. Après cette victoire les princes reprirent les travaux du ſiége ; mais la ſaiſon trop avancée les détermina à le lever, ce qu'ils firent le 22 octobre, & reprirent la route du Dauphiné. Sur mer, l'amiral Mathews commandant la flotte angloiſe, attaqua le 22 février, dans la Méditerranée, les flottes de France & d'Eſpagne commandées par M. de Cour & D. Navarro. Le 17 ſeptembre, le mariage de M. le duc de Chartres avec mademoiſelle de Conti fut célébré.

L'an 1745 : en Flandre, le comte de Saxe, général de l'armée des Pays-Bas, ouvrit la campagne par le ſiége de Tournai, qu'il inveſtit le 22 avril : le 6 mai le roi partit avec M. le Dauphin pour ſe mettre à la tête de l'armée : il arriva le 8, & gagna le 11 la bataille de Fontenoy ſur le duc de Cumberland, général de l'armée des alliés, qui abandonnerent le champ de bataille, couvert de plus de 8000 de leurs morts & de leurs bleſſés, laiſſant au vainqueur une partie de leur canon. Le 22 la ville de Tournai ſe rendit, après 23 jours de tranchée : le 24, la garniſon entra dans la citadelle, & capitula le 19 juin. Le 11 juillet, le marquis du Chayla & le comte de Lowendal emporterent Gand l'épée à la main, & obligerent la garniſon de ſe retirer dans le château, où elle fut faite priſonniere de guerre le 15. Le 18, le marquis de Souvré ſe préſenta devant Bruges, dont les portes lui furent ouvertes par les habitans. La nuit ſuivante, le comte de Lowendal ouvrit la tranchée devant Oudenarde : le 21, les aſſiégés arborerent le pavillon blanc, & la garniſon ſe rendit priſonniere. Le 25, le roi partit du camp de Boſt, arriva à Oudenarde, vit défiler la garniſon, & entra dans la ville. Le 11 d'août, le duc de Harcourt ouvrit la tranchée devant Dendermonde, qui capitula le 12. Oſtende, qui avoit autrefois ſoutenu un ſiége de 3 ans contre les Eſpagnols, & un de près de ſix mois ſous Louis XIV, ſe rendit le 23 d'août au comte de Lowendal, après cinq ou ſix jours ſeulement de tranchée : le roi y entra le 3 ſeptembre, & revint à Paris, où il fit ſon entrée triomphante le 7. Après la priſe d'Oſtende, le comte de Lowendal aſſiégea Nieuport, dont le gouverneur ſe rendit priſonnier avec la garniſon le 5 ſeptembre. Le 8 octobre, Ath ſe rendit au comte de Clermont Galerande. En Allemagne, le 4 juin, le roi de Pruſſe remporta près de Friedberg en Siléſie, ſur le prince Charles, une grande victoire : il en remporta une ſeconde des plus complettes en Bohême le 30 ſeprembre. En Italie : le 23 juin, D. Philippe ſe rendit à Final avec le maréchal de Maillebois, & de-là à Savonne : le duc de Modéne, à la tête de l'armée combinée d'Eſpagne & de Naples, paſſa la montagne de la Bochetta, délogea le comte de Schullembourg, général de l'armée autrichienne, des environs de Novi, fit entrer 3500 hommes dans cette place le 5 juillet, & ſe diſpoſa à aller attaquer les Autrichiens. La république de Gènes ſe détermina à joindre ſes troupes à celles des rois de France & des deux Siciles. Le 14 d'août, la ville de Tortone ſe rendit au duc de Modène, & le château capitula le 3 ſeptembre. Le 9 du même mois, le duc de la Vieville prit Plaiſance par eſcalade : la garniſon ſe rendit à diſcrétion le 12, & enſuite la citadelle. Les Autrichiens qui étoient dans la ville & la citadelle de Parme, ayant appris cette nouvelle, ſe retirerent avec précipitation. La nuit du 21 au 22, le duc de Modène entra dans Pavie par un aqueduc, & s'en rendit maître. Le 26 l'armée de France & d'Eſpagne, ſous les ordres de D. Philippe, défit ſur le Tanaro les Autrichiens & les Piémontois, & remporta une victoire complette. Le 10 octobre, le comte de Lautrec battit un détachement des ennemis, & s'empara de leur camp. Le 12, la ville d'Alexandrie ſe rendit à D. Philippe. Le 30, la garniſon de Valence évacua la place, après 11 jours de tranchée ; & la bourgeoiſie demanda à capituler pour le château. Le 4 de novembre, la garniſon de Cazal abandonna la ville, à l'approche des François & des Eſpagnols, & ſe retira dans le château, qui capitula le 29. Le 8 décembre, M. de Chevert s'empara de la ville d'Aſt ; le 17 le château ſe rendit. Le comte de Gages marcha vers Milan, qui ouvrit ſes portes, le 26 décembre. Le château fut inveſti le même jour.

L'an 1746 : dans les Pays-Bas, le comte de Saxe inveſtit le 30 janvier Bruxelles, où grand nombre d'officiers généraux des ennemis étoient, avec une garniſon de 18 bataillons & de 9 eſcadrons. Le 7 février la tranchée fut ouverte ; le 20 la place ſe rendit, & la garniſon fut faite priſonniere. On auroit peine à trouver dans l'hiſtoire des exemples d'un projet auſſi beau & auſſi bien exécuté. Le 2 de mai, le roi partit de Verſailles, & arriva le 4 à Bruxelles. Le 6, Meſſieurs de Lowendal & d'Armentieres marcherent vers Louvain, que les ennemis venoient d'abandonner. Les François s'emparerent ſucceſſivement de pluſieurs poſtes entre Malines & Anvers. Les magiſtrats de cette derniere place envoyerent le 19 des députés, pour ſe ſoumettre au roi, qui fit partir le 21 un détachement pour prendre poſte dans Anvers. La nuit du 25 au 26 la tranchée fut ouverte devant la citadelle, qui capitula le 31. Le 4 juin, le roi fit ſon entrée dans Anvers ; le 10 il partit pour Verſailles. Le prince de Conti détaché de l'armée pour faire le ſiége de Mons, ouvrit la nuit du 24 au 25 juin, la tranchée devant cette place qui capitula le 10 juillet. Le 16, il aſſiégea Charleroi, & s'en rendit maître le 2 d'août par capitulation. S. Guilain ſe rendit dans le même temps au marquis de la Fare. Le maréchal de Saxe vint trouver le prince de Conti, afin de concerter avec lui les moyens de déposter les ennemis du camp de Mazi, ſi fameux dans l'hiſtoire. Le comte de Saxe voulant couper aux ennemis la communication des vivres par la Meuſe, détacha M. de Lowendal pour s'emparer de Hui : il y entra le 21. Les ennemis ayant été contraints de quitter les environs de Namur, Son A. M. le comte de Clermont, chargé de faire le ſiége de cette importante place, l'inveſtit le 5 ſeptembre, ouvrit la tranchée la nuit du 12 au 13, prit la ville le 19, & les châteaux le 30 : toutes les troupes de la garniſon ſe rendirent priſonnieres. Le comte de Saxe termina cette glorieuſe campagne par la défaite des ennemis à la bataille de Raucoux, donnée le 11 octobre : les Alliés y perdirent 7000 hommes tués ou bleſſés, & 3000 priſonniers, 50 piéces de canon, & 9 drapeaux. Si le jour n'eût manqué, la victoire étoit des plus complettes ; mais la nuit qui ſurvint, & des incidens ſinguliers, fixerent les avantages des François, & ſauverent le reſte de l'armée alliée, dont une partie ſe retira dans le camp des Romains ſur la montagne de S. Pierre, & l'autre paſſa la Meuſe dans la plus grande confuſion. Les Anglois, les Hanovriens, les Heſſois, les Hollandois, & les Bavarois arrivés depuis deux jours à l'armée du prince Charles, furent les ſeuls ſur qui tomba toute la perte. En Italie : la campagne fut bien différente de celle de Flandre. Pendant que D. Philippe faiſoit le ſiége du château de Milan, le roi de Sardaigne marcha vers Aſti, qu'il inveſtit le 5 mars. M. du Montal qui y commandoit, n'étant point ſecouru, fut obligé de ſe rendre priſonnier avec la garniſon. Le 17 du même mois Guaſtalla ſe rendit au prince de Lichtenſtein. Les Autrichiens ſe rendirent enſuite maîtres de Cazal, & aſſiégerent Valence : ces progrès engagerent D. Philippe à abandonner Milan, & à ſe retirer à Pavie le 20 avril. Le général Brown inveſtit Parme, d'où le marquis de Caſtellar ſortit la nuit du 19 au 20 avril, à la tête de 5000 hommes ; & s'ouvrant un paſſage à travers les ennemis, il fit la plus belle retraite, & joignit l'armée eſpagnole commandée par le comte de Gages. Le 22 avril, Parme capitula. Le 2 de mai, Valence ſe rendit au général Leutrum. Le 16 juin, Dom Philippe arri-

Digitized by Google

qua les ennemis près de Plaiſance, & fut obligé de ſe retirer. Les ennemis, après s'être emparé de Seravalle, & de Gavi, marcherent vers Gènes, & forcerent pluſieurs défilés, entr'autres celui de la Bocheta. L'Infant D. Philippe tint le 24 août un conſeil de guerre à Gènes, en conſéquence duquel il prit la route d'Antibes, & les troupes de France & d'Eſpagne défilerent vers Nice. Le 6 ſeptembre, Gènes ſe rendit au marquis de Botta, général de l'armée autrichienne. D'un autre côté le roi de Sardaigne s'empara de Savone, & de Final avec ſes châteaux : il inveſtit la citadelle de Savone, qui ſe défendit juſqu'au 18 de décembre. Après ces expéditions, les troupes autrichiennes & piémontoiſes s'étant jointes, marcherent vers le comté de Nice, où elles entrerent le 16 octobre. L'Infant D. Philippe ſe retira, de l'avis de ſes lieutenans généraux, laiſſant des garniſons dans la citadelle de Villefranche & dans le château de Montalban ; il fit repaſſer le Var à ſon armée le 18, & ſe rendit à Antibes avec le duc de Modène.

Quelques jours après, le roi de Sardaigne ſe rendit à Nice, & fit paſſer le Var à un détachement de 700 hommes, qui fut envelopé par le marquis de Cruſſol & partie taillé en piéces, partie fait priſonnier. Le 23, la garniſon du château de Vintimille fut obligée de capituler, après une vigoureuſe réſiſtance. La citadelle de Villefranche éprouva le même ſort. La nuit du 29 au 30 novembre, les ennemis paſſerent le Var, entrerent en Provence, s'avancerent juſqu'à la ville de Graſſe, brulerent le bourg de S. Laurent & deux autres villages, & vinrent camper le 3 décembre ſous Antibes, dont ils firent le blocus. Le maréchal de Belleiſle, envoyé pour remplacer le maréchal de Maillebois, ſe rendit le 1 décembre à l'armée de Provence, & arrêta les progrès des ennemis, qui malgré leur ſupériorité ne purent s'établir en-deçà de l'Argens, ni s'emparer d'aucun poſte important. La révolution arrivée à Gènes dans ces circonſtances, fit une heureuſe diverſion. Les Génois ſupportant impatiemment la peſanteur du joug des Allemans, ſe révolterent à l'occaſion d'un coup de canne donné mal à propos, prirent les armes le 5 décembre, firent main-baſſe ſur tous les Autrichiens qu'ils rencontrerent, les chaſſerent le 10 de pluſieurs poſtes, le 13 de celui de la Bocheta, & enfin ſe rendirent tellement maîtres, que le calme fut rendu à Gènes, & que les boutiques furent ouvertes le 16. Cette révolution couta plus de 5000 hommes aux Allemans. Sur mer, le 16 décembre, M. Audri commandant des iſles de Sainte-Marguerite, en remit le fort aux Anglois par capitulation. L'eſcadre de l'amiral Leſtock mouilla le 1 d'octobre, dans la baye de Pouldue ſur les côtes de Bretagne : M. de Sinclair commandant les troupes de débarquement, commença le même jour à faire débarquer 5000 hommes, qui s'emparerent du château de Coydor : le lendemain il fit débarquer le reſte conſiſtant en 2000 hommes ; le 3 il s'empara du bourg de Guidel ; le 4 il s'approcha de l'Orient, & envoya ſommer la ville de ſe rendre ; le 7 au ſoir il ſe retira après avoir attaqué tout le jour la ville avec un feu très-vif ; le 8 il ſe rembarqua avec précipitation. M. de la Bourdonnaye s'empara le 21 ſeptembre, de Madras ſur les Anglois, & y fit un riche butin.

L'an 1747. En Provence : les Autrichiens & Piémontois qui ſembloient devoir envahir toute la Provence & le Dauphiné, furent chaſſés l'épée à la main de poſte en poſte pendant le mois de janvier, & enfin obligés le 3 de février de repaſſer le Var avec précipitation, enſorte qu'il ne reſta pas un ſeul Allemand ni un ſeul Piémontois, excepté les morts & les priſonniers. Le 25 mai, le comte de Belleiſle ſe rendit maître du fort Saint-Honorat, & le 26 de celui de Sainte-Marguerite. Le 3 juin, le maréchal de Belleiſle paſſa le Var : le 4 il fit ouvrir la tranchée devant Montalban, dont la garniſon ſe rendit priſonniere le 5. Villefranche capitula le 11. Le 19 juillet, le comte de Belleiſle frere du maréchal, attaqua les retranchemens que le roi de Sardaigne avoit fait conſtruire ſur le plateau de l'Aſſiette, pour couvrir Exiles & Feneſtrelles ; il y périt avec les principaux officiers de ſon détachement, & plus de 1500 hommes. Le 18 octobre, l'infant D. Philippe fit attaquer divers poſtes des environs de Vintimille occupés par les ennemis, qui avoient borné toute leur ambition à ſe rendre maîtres de cette place. Mais après avoir été chaſſés de Provence, ils le furent encore de tous ces poſtes, le 18 & le 20, & obligés de ſe retirer avec perte conſidérable. A Gènes, le marquis de Botta au déſeſpoir d'avoir été chaſſé honteuſement par les Génois, fit différentes tentatives pour rentrer dans Gènes, ſans autre ſuccès que de perdre beaucoup de monde. Il fut enſuite rappellé, & remplacé par le comte de Schullembourg. Ce nouveau général fut attaqué le 14 d'avril dans le poſte de la montagne du Diamant, dont il s'étoit emparé, & battu par les Génois, ſecondés des troupes auxiliaires de France & d'Eſpagne. Le général Autrichien fut renverſé de ſon cheval dans l'action, & y eut la jambe caſſée. Le 1 mai le duc de Boufflers arriva à Gènes, pour y commander les troupes deſtinées au ſecours de la république : après s'être ſignalé en différentes occaſions, & avoir remporté de grands avantages ſur les Autrichiens, il tomba malade de la petite vérole, & mourut le 2 juillet âgé de 42 ans, généralement regreté de la nobleſſe & du peuple. En reconnoiſſance des ſervices qu'il a rendus à Gènes, le grand conſeil a inſcrit ſa famille parmi celles de la premiere nobleſſe de la république. Le comte de Schullembourg voyant ſon armée extrêmement affoiblie & diminuée par tant de tentatives inutiles ſur Gènes, leva le blocus, & ſe retira entierement le 3. Le 9 les Génois firent chanter le *Te Deum* en actions de graces, & établirent à perpétuité une proceſſion générale, pour le jour de la Conception de la Vierge. Le 15 le marquis de Biſſi arriva à Gènes avec un nouveau convoi, & prit le commandement de l'armée. Il fut remplacé ſur la fin de ſeptembre par le duc de Richelieu, qui eut ſon audience publique du doge le 2 octobre, & prit le commandement de l'armée. La république de Gènes accorda au duc de Richelieu, par délibération d'un grand conſeil tenu le 18 octobre 1748, les mêmes honneurs qu'à M. de Boufflers, en inſcrivant ſon nom & celui du duc de Fronſac ſon fils, dans le livre d'or, les déclarant nobles Génois, eux & leurs deſcendans ; dans le même temps le duc de Richelieu a été honoré du bâton de maréchal de France, par le roi. Dans les Pays-Bas : le maréchal de Saxe arriva à Bruxelles le 31 de mars, & régla les diſpoſitions des ſiéges qui devoient ouvrir la campagne. Cette campagne avoit pour but la conquête de la Flandre hollandoiſe. Le 17 avril, le régiment de la Morliere s'empara des deux redoutes de Boucautaven & de Zaydick. Le 22, M. de Lowendal ſe rendit maître du fort de l'Ecluſe, & le 24 d'Iſſendick. Le fort de la Perle ſe rendit le même jour, & celui de Lieskenshoeck le 25. La nuit du 30 avril au premier mai, la garniſon du Sas de Gand fut forcée de ſe rendre priſonniere. Le 6 mai, le commandant du Fort Philippine capitula : Hulſt ſe rendit le 11 : Axel ouvrit ſes portes le 16. Pendant l'eſpace d'un mois, tout ce qui eſt entre l'Eſcaut & la mer, ſe trouva réduit ſous l'obéiſſance du roi, & la conquête de la Flandre hollandoiſe fut achevée par meſſieurs de Lowendal & de Contade, quoiqu'il y eût pluſieurs places, qui n'avoient point été attaquées dans la guerre derniere, étant jugées imprenables, & d'autres qui avoient vu échouer devant elles la ſcience du plus grand ingénieur qu'ait eu la France. La priſe de l'Ecluſe ayant jetté l'alarme dans la Zelande, cette province nomma de ſon chef le prince d'Orange Stathouder ; démarche qui fut ſuivie par les autres provinces : de ſorte que le 4 mai, ce prince fut reconnu en cette qualité par les

Etats généraux. Ce qui cauſa le plus d'inquiétude à la province de Zelande, c'eſt un amas de 200 bâtimens plats, ſuffiſans pour le tranſport de 20000 hommes, raſſemblés au Sas de Gand, ſous la direction de M. de Lage, officier de grande réputation. Le 29 mai le roi partit de Verſailles, & arriva le 30 à Bruxelles, d'où il ſe rendit le 22 juin à l'abbaye du Parc. Le 2 juillet, le roi ayant ſous ſon commandement le maréchal comte de Saxe, gagna ſur les alliés la bataille de Lauwfeld. Vingt-neuf piéces de canon, deux paires de tymbales, neuf drapeaux, ſept étendards pris ſur les ennemis, près de 10000 hommes d'élite des troupes angloiſes, hanovériennes & heſſoiſes tués, de leur côté 800 priſonniers, dont pluſieurs de diſtinction, entr'autres M. Ligonier général; enfin la retraite des ennemis au-delà de la Meuſe, caractériſerent aſſez leur défaite & la victoire des François, qui y perdirent 6000 hommes tant tués que bleſſés: le comte de Baviere fut du nombre des premiers. S. A. M. le comte de Clermont, & tous les officiers généraux & particuliers, ſe ſignalerent par des actions au-deſſus de tout éloge. Après cette victoire, le ſiége de Berg-op-Zoom fut réſolu. M. de Lowendal chargé de cette périlleuſe entrepriſe, y arriva le 12 juillet, ouvrit la tranchée la nuit du 14 au 15, & emporta d'aſſaut le 16 ſeptembre, au grand étonnement de toute l'Europe, & ſur-tout des Hollandois, une place ſoutenue d'une puiſſante armée, & ravitaillée ſans ceſſe en tout genre par mer & par terre: place devant laquelle avoient autrefois échoué les plus grands généraux, le duc de Parme en 1588, & le marquis de Spinola en 1622. Après la priſe de la ville, tous les forts capitulerent, & les garniſons ſe rendirent priſonnieres. Cette journée couta plus de 4000 hommes aux alliés. Le roi apprit la nouvelle de la priſe de Berg-op-Zoom le 17, & nomma ſur le champ M. de Lowendal maréchal de France. La campagne paroiſſant finie par le dernier ſiége, le roi fixa ſon départ au 23, & ſe rendit à Verſailles le 26. Sa Majeſté avoit nommé au moment de ſon départ M. le maréchal de Saxe commandant général des Pays-Bas. La nuit du 28 au 29, la tranchée fut ouverte devant le fort Frederik, qui capitula le 1 octobre: Lillo ſe rendit le 12, & enſuite le fort de la Croix. L'armée ſe ſépara le 23 juſqu'au 26, & le 1 novembre toutes les troupes deſtinées à hyverner dans les Pays-Bas ſe rendirent dans leurs quartiers. Tel fut pour la France le ſuccès d'une campagne, dans laquelle les ennemis fiers des avantages qu'ils avoient remportés en Italie l'année précédente, ſembloient devoir tout envahir, & ſe flatoient de nous réduire à la défenſive.

L'an 1748. En Flandre, M. le maréchal de Saxe ouvrit le 15 avril la tranchée devant Maſtricht. Les alliés alarmés de voir les François déja maîtres d'une partie de leurs barrieres, prêts de forcer les autres, & d'envahir la Hollande, furent enfin obligés d'avoir recours à la négociation, & de demander eux-mêmes la paix, après l'avoir refuſée tant de fois. Le roi, par une généroſité plus grande que celle qu'on a tant admirée dans Scipion à l'égard d'Antiochus le Grand, roi d'Aſie, voulut bien accorder la paix à ſes ennemis vaincus, aux mêmes conditions qu'il la leur avoit offerte, avant que de battre leurs armées & de forcer leurs barrieres. Le 6 mai, le gouverneur de Maſtricht arbora le pavillon blanc: le 7, la capitulation fut ſignée: le 10, la garniſon ſortit avec les honneurs de la guerre: le 11 du même mois, la ceſſation des actes d'hoſtilité fut publiée à Bruxelles & dans les deux armées. Enfin le traité définitif de paix fut ſigné à Aix-la-Chapelle le 18 octobre, par les ambaſſadeurs extraordinaires & plénipotentiaires des rois de France, d'Eſpagne, d'Angleterre, de la reine de Hongrie, du roi de Sardaigne, des Etats généraux, du duc de Modène, & de la république de Gènes. Ce traité de paix eſt ſans exemple, & ſera à jamais mémorable, par la modération d'un roi victorieux qui s'arrête au milieu de ſes victoires, & par le déſintéreſſement avec lequel il ſacrifie ſes conquêtes, tandis qu'il pouvoit faire la loi à des ennemis vaincus & contraints d'implorer ſa clémence. La paix fut publiée à Paris le 12 février 1749.

☞ LOUIS D'ORLÉANS, duc d'Orléans, premier prince du ſang, & l'un des plus pieux & des plus ſavans princes qui aient paru dans le monde, naquit à Verſailles le 4 août 1703, de Philippe duc d'Orléans, depuis régent, & de Marie-Françoiſe de Bourbon. Il fit paroître dès ſon enfance une grande inclination à la vertu, & beaucoup d'eſprit & d'intelligence pour les lettres & pour les ſciences, ſur-tout pour la phyſique & l'hiſtoire naturelle; mais ſes gouverneurs, & les maîtres prépoſés à ſon éducation, furent ſouvent obligés de modérer & d'interrompre ſes études, à cauſe de la foibleſſe de ſon tempérament, & des fréquentes maladies auſquelles il étoit ſujet. Il parut à la cour, lorſque ſon pere devint régent du royaume. Après la mort de ce prince, il épouſa en 1724 Auguſtine-Marie de Bade, princeſſe digne de lui par ſa vertu & ſes excellentes qualités. Cet auguſte mariage forma entre ces époux l'union la plus ſainte & la plus tendre. Dieu fit bientôt voir qu'il béniſſoit cette alliance, en donnant à la France en 1725, un prince qui la conſole de la perte de ceux qui lui ont donné le jour. La princeſſe de Bade, ducheſſe d'Orléans, mourut l'année ſuivante 1726, & ſembla n'avoir paru en France que pour y laiſſer après elle les regrets les plus vifs & les plus ſenſibles. Une mort ſi prématurée, jointe aux réflexions que M. le duc d'Orléans avoit déja faites ſur celle de M. le régent, lui fit ſentir toute la vanité des titres, des grandeurs & des biens du ſiécle. Il ſe propoſa auſſitôt un nouveau plan de vie, qu'il ſuivit conſtamment dans la ſuite, & qui étoit partagé entre les devoirs particuliers de ſon état, les exercices du chriſtianiſme & l'étude de la religion & des ſciences. Vers 1730, il prit à l'abbaye de ſainte Geneviéve un appartement, ſi l'on peut donner ce nom à un logement reculé, gênant, étroit & très-incommode; mais il étoit placé entre les deux égliſes de ſainte Geneviéve & de S. Etienne-du-Mont, ſur leſquelles il avoit des tribunes. Il tenoit à la maiſon de Dieu, & c'étoit aſſez qu'il en fût en quelque ſorte une portion, pour que M. le duc d'Orléans le préférât aux plus beaux palais. Ce prince y fit d'abord des retraites aux fêtes ſolemnelles; ſon ſéjour y devint plus fréquent depuis 1735; & lorſqu'il eut quitté la cour en 1742, il y fixa ſa demeure, & n'alla plus au palais-royal que pour aſſiſter à ſon conſeil, auquel il manquoit rarement. Depuis ſa converſion, (c'eſt ainſi qu'il appelloit ſon changement de vie, commencé en 1726), il pratiqua les auſtérités les plus mortifiantes. Il couchoit ſur une ſimple paillaſſe, ſe levoit à quatre heures du matin, donnoit pluſieurs heures à la priere, ne buvoit que de l'eau, jeûnoit rigoureuſement, ſe privoit preſque toujours de feu, même pendant les hyvers les plus rudes: privations, ſur-tout celle du vin, qu'il diſoit quelquefois lui avoir beaucoup couté. Souvent il verſoit dans ſa ſoupe beaucoup d'eau, ſous prétexte de la refroidir; mais en effet, par un principe de mortification. Négligé, vêtu comme les hommes du commun, ſes meubles & ſa table n'étoient rien moins que ſplendides. Il étoit en tout un modéle de la pénitence chrétienne. M. le duc d'Orléans aimoit à être confondu dans nos temples avec le peuple. Il reſpectoit les cérémonies *extérieures* de la religion, ſi propres à exciter & à nourir la piété des fidéles. Depuis pluſieurs années, il récitoit exactement le bréviaire de Paris. Il aſſiſtoit régulierement aux offices divins, paſſoit cinq ou ſix heures à l'égliſe les jours de fêtes & de dimanches, ce qu'il continua même dans ſa derniere maladie, & recevoit fréquemment le ſacrement auguſte de nos autels, qu'il accompagnoit ſouvent chez les malades. On l'a vu dans la quinzaine

Digitized by Google

de pâque monter pluſieurs fois, quoiqu'incommodé de la goutte, aux quatriémes & cinquiemes étages, à la ſuite du curé de la paroiſſe. Animé d'un eſprit d'adoration, de gémiſſement & de priere, on l'a quelquefois ſurpris, dans l'intérieur de ſon appartement, le viſage proſterné contre terre. Les exercices de piété ne firent point oublier à M. le duc d'Orléans les devoirs de ſon rang. Il aſſiſta aſſidument pendant pluſieurs années aux conſeils du roi; mais ſes infirmités continuelles, & d'autres raiſons, le déterminerent enfin à quitter entierement la cour. Il ne perdit rien dans ſa ſolitude de ce tendre attachement, de ce reſpect profond qu'il avoit toujours eu pour le roi. On ſait avec quelle douleur il apprit ſa maladie à Metz. Il s'y rendit à cette nouvelle, qui lui fit verſer des larmes, & peut-être eſt-ce à l'aſſiduité & à la ferveur des prieres de ce prince, que la France eſt redevable de la conſervation de ſon roi. Souvent on lui entendoit dire: *Le roi eſt notre maître, nous ſommes ſes ſujets, & nous lui devons reſpect, attachement & obéiſſance.* M. le duc d'Orléans, plein de vénération pour la piété de la reine, l'appelloit une *piété d'eſprit & de cœur.* Il témoigna une joie extrême à la naiſſance de monſeigneur le dauphin, & il parloit avec complaiſance des vertus de ce prince, *qui annonce*, diſoit-il, *par avance le bonheur de nos arrieres-neveux.* Une tendreſſe reſpectueuſe l'attacha toujours à S. A. R. madame la ducheſſe d'Orléans, ſa mere, morte en 1745. Il aima toujours tendrement M. le duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans. Il en entendoit parler avec plaiſir, & on s'appercevoit aiſément de la joie qu'il reſſentoit lorſqu'on l'entretenoit des grandes qualités de ce prince, & de la maniere dont il s'étoit ſignalé dans nos armées ſur-tout à la bataille d'Ettingen. Mais ce qui rendra à jamais ſa mémoire précieuſe à la France, furent une charité immenſe & un zèle éclairé pour le bien public & les intérêts de la religion. De quelque âge, de quelque ſexe, de quelque condition que fuſſent les malheureux, ils étoient aſſurés de trouver de la compaſſion dans le cœur de ce prince, & une reſſource dans ſes libéralités. Preſque tous les jours il leur donnoit audience dans une des ſalles de ſainte Geneviéve. Tous y étoient admis; il les écoutoit avec bonté, il s'attendriſſoit ſur leurs miſéres; & lorſqu'il ne pouvoit les renvoyer tous ſatisfaits, on voyoit que ſon cœur leur accordoit ce que la néceſſité l'obligeoit de refuſer. On auroit peine à croire les ſommes employées par ce pieux prince à faire élever des enfans dans les colléges & dans les couvens, à marier des filles, à doter des religieuſes, à faire apprendre des métiers, à en faire obtenir les maîtriſes, à rétablir des marchands, à prévenir leur ruine, à ſoutenir des officiers dans le ſervice, à en faire ſubſiſter les enfans & les veuves, à relever & à conſerver des maiſons nobles, à faire guérir des malades, dont il examinoit les playes, & qu'il alloit ſouvent, ſuivi d'un ſeul domeſtique, chercher juſque dans les greniers. Le débordement de la Loire en 1733, ayant ravagé l'Orléanois M. le duc d'Orléans ſauva, par les prompts ſecours qu'il donna, une multitude d'hommes qui périſſoient au milieu des eaux; il fournit juſqu'aux grains néceſſaires pour enſemencer les terres. Tout le monde ſait qu'il ne mit en 1739 & en 1740, d'autres bornes à ſes libéralités que celles des beſoins du peuple. Si on lui repréſentoit que les privations dont on a parlé plus haut étoient capables d'altérer ſa ſanté, il répondoit en ſouriant, *que c'étoit autant d'épargné pour les pauvres, qu'il appelloit les courtiſans du Sauveur, & qu'il ne vouloit pas ſauver ſon corps aux dépens de ſon ame.* Son cœur embraſſoit les néceſſiteux de tous les pays. Il étendit ſes aumônes juſqu'aux pauvres catholiques de Berlin & de toute la Siléſie, juſqu'à ceux des Indes & de l'Amérique. Il envoya pour les miſſions étrangeres des ſecours juſqu'aux extrémités du monde. M. le duc d'Orléans fonda en pluſieurs endroits des écoles de charité, des communautés d'hommes & de femmes, pour l'inſtruction de la jeuneſſe; un collége à Verſailles; une chaire de théologie en Sorbonne, pour expliquer le texte hébreu des divines écritures. Il rétablit des colléges & des ſéminaires, il fit à Orléans des établiſſemens de ſages-femmes, & de chirurgiens pour la taille de la pierre. Il fit travailler des hommes habiles à découvrir de nouveaux remédes, à perfectioner la médecine, l'agriculture, les arts & les manufactures. Il acheta pluſieurs ſecrets très-utiles, il les publia, & ſes jardins étoient remplis des ſimples rares des climats les plus éloignés, pour ſoulager les malades. Les occupations de ſa charité ne l'empêcherent point de devenir très-ſavant. Il s'appliqua avec un ſuccès incroyable, à l'étude de S. Thomas, d'Eſtius, des plus excellens traités faits en faveur de la religion, des peres de l'Egliſe, des meilleurs auteurs eccléſiaſtiques, de l'hébreu, du chaldéen, du ſyriac & du grec, pour ſe convaincre de plus en plus des fondemens de la foi, & avoir la conſolation de lire & d'entendre l'écriture-ſainte dans le texte original. L'économie de la religion l'avoit tellement frapé, qu'il étoit inébranlable, & il ſe diſoit ſouvent, *que la lecture des livres impies n'avoit jamais excité en lui le moindre doute ſur la vérité de nos myſtéres, que la foi de nos myſtéres n'avoit jamais gêné ſon eſprit.* Il donnoit en même temps quelque application à l'étude de l'hiſtoire, de la géographie, de la botanique, de la chymie, de l'hiſtoire naturelle, de la phyſique & de la peinture, toutes ſciences utiles. Ses progrès furent ſi rapides, que dans les ſept ou huit dernieres années de ſa vie, il citoit preſque toujours de mémoire les textes de l'écriture, avec les différences de l'hébreu, du grec & de la vulgate. Il entendoit auſſi-bien les peres grecs que les latins. Il expliquoit avec facilité les dialogues de Platon & les autres auteurs profanes. Pluſieurs ſavans, prévenus contre les grandes lumieres attribuées à M. le duc d'Orléans, peuvent arrêter la vérité de ce que nous en diſons. Ils s'en ſont aſſuré par eux-mêmes, dans les conférences qu'ils ont eues avec ce prince; & ils ont avoué pluſieurs fois que l'étendue de ſes connoiſſances les avoit également ſaiſis d'étonnement & d'admiration. On en ſera moins ſurpris, ſi on ſe rappelle que M. le duc d'Orléans, avec un eſprit vif & pénétrant, a pendant vingt-cinq ans donné, chaque jour, un temps conſidérable à l'étude, choiſi pour chaque genre les maîtres les plus habiles, & mis ſes récréations à converſer avec les ſavans de tous les pays, ſur les matieres qui leur étoient propres. Il les honoroit tous de ſa protection, les encourageoit par ſes bienfaits, & préferoit ceux dont les recherches contribuoient à la gloire de la religion ou au bien public. Il fit une penſion à M. l'abbé François, qu'il lui a conſervée dans le codicile de ſon teſtament, & dont il explique ainſi les motifs: *Voulant*, dit-il, *prendre ſur moi la reconnoiſſance de l'obligation qu'a le public au Sr abbé François, auteur d'un ouvrage récent ſur les preuves de notre religion, & le mettre en état de continuer des travaux auſſi utiles, je donne & légue audit Sr François cinq cens livres de rente & penſion viagere.* Ceux qui n'excelloient que dans les belles-lettres & dans la poëſie, avoient peu d'accès auprès de ce prince; ennemi des louanges, il craignoit qu'ils ne ranimaſſent en lui le gout qu'il avoit eu pour les graces de la poëſie françoiſe. Il faiſoit quelquefois des vers, comme malgré lui. Nous en avons vu de ſa façon frapés au bon coin, qu'il jetta auſſitôt au feu. Il ſavoit combien le temps eſt précieux à ceux qui l'emploient; attentif lui-même à profiter des moindres inſtans, jamais il ne faiſoit attendre les ſavans & les artiſtes qui alloient pour le voir; ſi les ayant mandés pour une heure marquée, il prévoyoit que ſes affaires ne la lui laiſſeroient pas libre, il ne manquoit point de les en faire avertir & de leur en déſigner une autre. Quoiqu'il ait répandu des ſommes immenſes,

immenſes, tant dans le royaume que dans les pays étrangers, il a aquitté les dettes accumulées de ſa maiſon, en a rétabli les finances épuiſées, & en a augmenté conſidérablement les domaines. Humble & modeſte dans le particulier, il étoit grand & magnifique dans les actions d'éclat. On ſait avec quelle magnificence il alla en Alſace épouſer la reine au nom du roi; avec quelle libéralité il ſe comporta envers les troupes, dans le temps qu'il étoit colonel général de l'infanterie françoiſe, & de quelle maniere il célébra la naiſſance de M. le dauphin, le mariage de M. le duc de Chartres, &c. Gai & enjoué dans les converſations, il devenoit ſérieux dès qu'on lui parloit d'affaires. Jamais il ne médit de perſonne, & ne permit aux autres de le faire en ſa préſence. Equitable aux dépens même de ſes intérêts, on l'a entendu remercier un particulier, à qui il avoit fourni de l'argent pour plaider contre lui, & qui avoit gagné ſon procès, *de lui avoir épargné une injuſtice.* Il trouvoit dans la piété, des délices qu'il exprimoit ainſi: *J'ai éprouvé par ma propre expérience, que les voluptés & les grandeurs du monde laiſſent toujours après elles un grand vuide, & ſe trouvent toujours infiniment au-deſſous de ce que l'imagination s'en étoit formée; qu'au contraire, on trouvoit dans la piété & dans la religion un bonheur & une ſatisfaction dont on n'avoit auparavant aucune idée.* Sa piété étoit ſolide & éclairée: *Le zèle*, diſoit-il, *a beſoin d'être éclairé, & ne doit jamais être ſéparé d'une grande prudence, ni des vues du bien public.* M. le duc d'Orléans, ſollicité un jour par un ſeigneur, de faire éloigner du ſervice un officier, parcequ'il étoit corrompu dans ſes mœurs, & tenoit des diſcours contre la religion, lui répondit avec force: *Sachez, monſieur, que le roi ne doit point priver l'état des ſervices d'un excellent officier, pour des mœurs mondaines ni pour quelques paroles libres. Il faut empêcher, autant que l'on peut, la débauche & l'irréligion dans les troupes; mais ſa majeſté ne doit point priver légerement les officiers de leurs emplois.*

Ses auſtérités & ſon application lui cauſerent une maladie longue & douloureuſe. La nouvelle s'en étant répandue, alarma toute la France, & l'égliſe de ſainte Geneviéve ne ceſſa d'être remplie de perſonnes de tout âge, de tout ſexe, qui offroient des prieres ardentes pour ſa conſervation; ce qui fit dire à une vertueuſe & auguſte princeſſe, *que ce ſeroit un bienheureux qui laiſſeroit après lui beaucoup de malheureux.* M. le duc d'Orléans prévit & attendit la mort avec un courage & une fermeté incroyable. Il en parloit avec la même tranquillité que de celle d'un autre. Plein de l'eſpérance de la réſurrection future, il s'exprime dans ſon teſtament ſur ce dogme fondamental avec tant de nobleſſe & d'énergie, que rien n'eſt plus beau ni plus touchant. Malgré l'affoibliſſement de ſa ſanté, on ne put jamais le réſoudre à changer le coucher de ſon lit. Quand on lui repréſenta que les médecins regardoient cet adouciſſement comme néceſſaire, & que ſa foibleſſe exigeoit un ſiége plus commode que celui dont il uſoit ordinairement, il répondit que *les médecins ne penſent point aſſez à l'ame, & ne ſont occupés que du corps; que plus on approche du terme, plus on doit redoubler de zèle; que c'eſt dans les bras de la pénitence qu'il faut que meure un véritable chrétien; qu'il avoit toujours fait conſiſter une partie de la ſienne à ſe tenir dans une ſituation gênante; qu'il vouloit y perſéverer juſqu'au dernier ſoupir, & qu'il n'en avoit pas encore fait une proportionée;* ce qu'il déclare auſſi dans ſon teſtament. Dans ſes derniers momens, il ne s'occupa plus que de Dieu, & ne ceſſa de lui demander ſes bénédictions pour M. le duc de Chartres. *Je laiſſe un fils*, diſoit-il à ſon directeur, *que je vais recommander à Dieu; je vais lui demander que ſes vertus naturelles ſoient des vertus chrétiennes; que tant de qualités qui le font aimer, puiſſent être utiles à ſon ſalut; que ſon amour pour le roi, que ſon amour pour moi, ſoient le germe de cette charité immortelle qui fait les élus.* Enfin, après avoir ſuivi pendant plus de vingt ans une régle de vie toujours conſtante, toujours animée du bien public & de la religion, ſans s'être écarté une ſeule fois du réglement qu'il s'étoit preſcrit, il mourut le 4 février 1752, à quarante-huit ans & ſix mois, regreté de tous les gens de bien, & d'une infinité de malheureux. Il a laiſſé un grand nombre d'ouvrages de ſa compoſition. Les principaux de ceux que nous avons vus, ſont: 1°. Des traductions littérales, des paraphraſes & des commentaires ſur une partie de l'ancien teſtament. 2°. Une traduction littérale des pſeaumes, faite ſur l'hébreu, avec une paraphraſe & des notes. Cet ouvrage eſt l'un des plus complets de ce pieux & ſavant prince. Il y travailloit encore pendant ſa derniere maladie, & il y mit la derniere main peu de temps avant ſa mort. On y trouve des explications ſavantes & ingénieuſes, & une critique ſaine & exacte. Il eſt accompagné d'un grand nombre de diſſertations très-curieuſes, & remplies d'érudition, dans l'une deſquelles il prouve clairement que les notes grecques ſur les pſeaumes, qui ſe trouvent dans la chaîne du pere Cordier, & qui portent le nom de Théodore d'Heraclée, ſont de Théodore de Mopſueſte: découverte que ce ſavant prince a faite le premier, & qui eſt dûe à ſa grande pénétration & à ſes recherches. 3°. Pluſieurs diſſertations contre les Juifs, pour ſervir de réfutation au fameux livre hébreu, intitulé: *Kiſouch Emouna*, c'eſt-à-dire, *Bouclier de la foi.* M. le duc d'Orléans n'étant point ſatisfait de la réfutation de ce livre par Gouſſet, entreprit lui-même de le réfuter; mais il n'a pas eu le temps d'achever cette réfutation, qui eſt beaucoup meilleure que celle de Gouſſet, & répond mieux aux difficultés des Juifs, qu'il a examinées. 4°. Une traduction littérale des épîtres de S. Paul, faite ſur le grec, avec une paraphraſe, des notes littérales & des réflexions de piété. 5°. Un traité contre les ſpectacles. 6°. Une réfutation ſolide du gros ouvrage françois, intitulé *les Hexaples.* 7°. Pluſieurs autres traités & diſſertations curieuſes ſur différens ſujets. Il ne voulut jamais par modeſtie faire imprimer aucun de ſes écrits; & en les léguant avec ſa bibliothéque à l'ordre de S. Dominique par ſon teſtament, il a laiſſé à ces religieux la liberté d'ajouter, de retrancher, de ſupprimer, & même d'employer ſes écrits comme de ſimples matériaux dans la compoſition des ouvrages qu'ils pouroient entreprendre. Il avoit une eſtime particuliere pour la doctrine de S. Thomas, eſtime qu'il fait paroître juſques dans ſon teſtament. M. l'abbé Ladvocat, en finiſſant l'éloge de ce grand prince, ajoute ces mots: Cet article eſt un peu plus long que les autres; mais nous avons cru faire plaiſir au public, en lui donnant une idée juſte des vertus & des connoiſſances de M. le duc d'Orléans; idée que nous n'avons point puiſée dans les bruits populaires, mais dans les converſations de ce prince, auxquelles nous avons eu l'honneur d'être admis depuis ſa retraite à ſainte Geneviéve juſqu'à ſa mort. * M. Ladvocat, *diction. hiſt. portatif.* Voyez ORLÉANS.

Roi d'Eſpagne.

LOUIS, I du nom, roi d'Eſpagne, fils aîné de PHILIPPE V, roi d'Eſpagne, & de *Marie-Louiſe-Gabrielle* de Savoye ſa premiere femme, naquit le 25 août 1707, & fut reconnu le 8 avril 1709, héritier préſomptif de la monarchie, par les états du royaume aſſemblés, qui lui jurerent fidélité, & lui rendirent hommage. Le roi ſon pere lui ayant remis tous ſes états le 15 janvier 1724, il fut proclamé roi dans le conſeil le 19 du même mois, & dans la ville de Madrid le 19 février ſuivant, avec toutes les cérémonies accoutumées, & aux acclamations du peuple. Mais ce jeune monarque ne jouit pas long-temps de ſa couronne, étant mort de la petite vérole ſans poſtérité, le 31 août

Digitized by Google

1724, en ſa dix-huitiéme année. Après ſa mort le roi ſon pere, nonobſtant la ferme réſolution qu'il avoit priſe de vivre dans la retraite, voulut bien condeſcendre aux inſtantes prieres de ſes peuples, & reprit le gouvernement de ſes royaumes. *Voyez* ſes ancêtres à FRANCE.

Rois de Germanie.

LOUIS I, dit *le Pieux* ou *le Vieil*, roi de Germanie, troiſiéme fils de Louis, I du nom, roi de France & empereur, nommé *le Débonnaire*, & d'*Ermengarde*, & frere de l'empereur *Lothaire*, & de *Pepin*, roi d'Aquitaine, fut proclamé roi de Baviere en l'aſſemblée générale que ſon pere tint l'an 817, à Aix-la-Chapelle, dans laquelle il déclara quelles provinces il avoit deſtinées à ſes enfans. Depuis Louis prit le parti de ſon pere contre ſes freres & contre les mécontens du royaume, & s'unit enſuite avec ces rébelles. L'an 838 il fit ſoulever les Saxons, les Thuringiens, & les peuples de la France orientale, pendant un voyage qu'il fit à Francfort. Louis ſon pere mourut en travaillant à réduire ce peuple. Après la mort de cet empereur, Louis roi de Germanie, & Charles *le Chauve*, gagnerent ſur l'empereur Lothaire leur frere, la bataille de Fontenai l'an 841. Enſuite ils s'accorderent dans une iſle ſur la Saône près de Mâcon; & s'étant aſſemblés à Verdun au mois d'août 843, ils y partagerent les états de leur pere. Louis eut pour ſa part ce qui eſt de-là le Rhin, avec les évêchés de Mayence, de Wormes & de Spire. L'an 858, à la ſollicitation de quelques factieux, il revint en France, où il donna libéralement des abbayes & des comtés à ceux qui l'avoient fait venir: mais l'année ſuivante il fut contraint de repaſſer en Allemagne. Enfin les trois freres s'étant aſſemblés près de Coblents, y jurerent la paix entr'eux. Louis étendit les limites de ſes états, & ſe rendit redoutable à ſes voiſins. Il étoit actif, généreux, vaillant, libéral, zélateur de la juſtice & de la religion; ſavant par rapport à ſon temps, diſtributeur équitable des emplois; enfin il avoit hérité plus qu'aucun prince de ſa famille, des bonnes qualités de Charlemagne. Il prétendit à l'empire après la mort de ſon neveu Louis II, & eut le chagrin de voir couronner par le pape, ſon frere Charles *le Chauve*. Quoique ſeptuagénaire, il arma pour en tirer raiſon, & fit une puiſſante irruption dans la Neuſtrie; mais la mort coupa le fil de ſa vie & de ſes entrepriſes, à Francfort le 28 août 876, âgé de 70 ans, après en avoir regné 59. *Voyez* ſa poſtérité à FRANCE. * La chronique de S. Gal, de Fulde. Les annales de S. Bertin. Le P. Anſelme, &c.

LOUIS II, roi de Germanie, dit *le Jeune*, ſuccéda à ſon pere Louis I, & fut attaqué par ſon oncle Charles *le Chauve*, qui voulut le dépoſſéder. Il lui envoya des ambaſſadeurs pour lui remontrer le traité fait avec ſon pere, & ſe ſoumit à prouver qu'on n'y avoit point contrevenu, par trente témoins, dont dix ſubiroient l'épreuve de l'eau froide, dix celle de l'eau chaude, & dix autres celle du feu ardent. Charles *le Chauve* feignit d'écouter ſes juſtifications, & accorda une ſuſpenſion d'armes, pendant laquelle il jura de ne rien entreprendre; mais il ne laiſſa pas de s'avancer dans ſes états par des chemins écartés, & forma le deſſein de le ſurprendre près d'Andernac, où il étoit campé, & de lui crever les yeux. L'évêque de Cologne qui étoit avec Charles, ayant fait d'inutiles efforts pour le détourner de cette perfidie, avertit ſecretement de ce complot Louis, qui ſe mit en état de combattre Charles, & défit ſon armée le 8 octobre 876. Cette victoire affermit les trois freres, Carloman, Charles *le Gras* & Louis, dans la ſucceſſion de leur pere. Ce dernier prétendit à la monarchie de France, où il étoit appellé après la mort de Louis *le Begue*; mais ayant appris à Metz la maladie de Carloman, ſon frere aîné, qui étoit tombé en paralyſie l'an 880, il courut en Baviere, pour empêcher qu'il ne laiſſât ſon royaume à Arnoul, ſon fils *naturel*. De-là il revint en France, où il défit huit ou neuf mille Normans. Depuis ayant traité avec Louis & Carloman, il joignit ſes troupes à celles de ces deux princes, & défit celles de Hugues, bâtard de Valdrade. Ce prince mourut à Francfort le 20 janvier 882, dans le temps qu'il formoit des troupes pour les oppoſer aux Normans. On porta ſon corps auprès de celui de ſon frere, dans l'égliſe de S. Nazaire, à l'abbaye de Lauresheim. *Voyez* ſa poſtérité à FRANCE. * *Voyez* les annales de S. Bertin. Reginon. Aimoin. Le P. Anſelme, &c. *hiſt. des grands officiers de la couronne.*

LOUIS III, roi de Germanie, *cherchez* LOUIS III, empereur.

Rois de Hongrie et de Pologne.

LOUIS d'Anjou, I de ce nom, roi de Hongrie, & de Pologne, ſurnommé *le Grand*, fils de CHARLES II, ou *Charobert*. Ce dernier étoit fils de *Charles*, ſurnommé *Martel*, roi de Hongrie, dont le pere étoit *Charles* II, dit *le Boiteux*, roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, &c. ſorti de *Charles* I, comte d'Anjou, frere de S. Louis: ainſi Louis étoit du ſang de France. Sa mere étoit *Elizabeth*, fille de *Ladiſlas*, dit *Loſtic*, roi de Pologne, & ſœur de *Caſimir* III du nom, dit *le Grand*. Il naquit le 5 mars 1326, ſuccéda à ſon pere l'an 1342, & fut couronné à Albe-Royale. Ce prince chaſſa les Juifs de Hongrie, & entreprit diverſes guerres qu'il acheva heureuſement, ſur-tout, celle qu'il eut contre les Tranſilvains l'an 1344, puis contre les Tartares, les Croates & le vaivode de Walachie. Il conduiſit auſſi du ſecours à Caſimir roi de Pologne ſon oncle, contre Jean roi de Bohême, de la maiſon de Luxembourg, qui aſſiégeoit Cracovie. Dans le temps qu'il étoit occupé contre les Vénitiens, il apprit que le prince André ſon frere, qui avoit épouſé ſa couſine Jeanne I, reine de Naples, avoit été malheureuſement étranglé le 18 ſeptembre 1345. Pour venger ſa mort, il paſſa en Italie avec une puiſſante armée, fit mourir Charles de Duras & quelques autres, & ſe rendit maître de la ville de Naples. Après que la reine Jeanne ſe fut réfugiée dans ſes états de Provence, l'an 1350, Louis revint en Italie, & traita avec la reine Jeanne, par le moyen du pape Clément VI. Il fit encore la guerre aux Vénitiens pour la Dalmatie l'an 1357. Après la mort de Caſimir roi de Pologne, ſon oncle, l'an 1370, il accepta cette couronne, & s'oppoſa aux Lithuaniens, & à quelques autres ſeigneurs Polonois rébelles. Il convertit les Comans à la religion chrétienne, & donna des marques ſi ſenſibles de ſon zèle pour la propagation de la foi, que le pape Innocent VI le fit grand-gonfalonier de l'égliſe; & que l'empereur Charles IV le déclara vicaire de l'Empire. Il mourut à Tyrnau le 12 ſeptembre 1382, âgé de 56 ans, 6 mois & 6 jours, après avoir regné quarante années. *Voyez* ſa poſtérité à ANJOU-SICILE. * Michow. Cromer. Le P. Anſelme, &c.

LOUIS II, dit *le Jeune*, roi de Hongrie & de Bohême, fils de LADISLAS VI, & d'*Anne* de Foix, ſuccéda à ſon pere à l'âge de 12 ans, l'an 1516. Soliman II, ſultan des Turcs, gagna ſur lui le 29 août 1526, la célébre bataille de Mohatz, dans laquelle ce jeune prince perdit la vie, s'étant engagé dans un marais. Il avoit épouſé l'an 1521, *Marie* d'Autriche, & avoit marié ſa ſœur *Anne* à *Ferdinand*, frere de ſa femme. * Iſthuanff, *lib.* 8. *rer. Hung.* Paul-Jove, *in elog. &c.*

Rois et princes de Jerusalem, de Naples et de Sicile.

LOUIS de France, I de ce nom, duc d'Anjou, roi de Jéruſalem, de Naples & de Sicile, comte de Provence, &c. ſecond fils du roi JEAN, & de *Bonne* de Luxembourg, & frere du roi *Charles* V, naquit le 23 juillet 1339. Après la mort de ce roi l'an 1380, il prit la ré-

gence de l'état pendant la minorité du roi Charles VI, ſon neveu, & s'attira la haine du peuple par ſes exactions. L'an 1380 il fut adopté par Jeanne I, reine de Sicile; deux ans après il fut couronné à Avignon par Clément VII, & prit la route d'Italie, accompagné d'Amé VI, comte de Savoye, pour chaſſer Charles de Duras, lequel après avoir fait mourir la reine Jeanne, s'étoit rendu maître des états de Naples & de Sicile. Louis, que Charles voulut faire empoiſonner, entra dans le royaume de Naples, où il prit quelques places, & où il jetta l'épouvante; mais ces ſuccès ne furent pas de longue durée, & tous les tréſors de France qu'il avoit enlevés, ne ſuffirent pas pour cette expédition. On dit qu'il ne lui reſta qu'une cotte-d'armes de toile peinte, & qu'une taſſe pour toute vaiſſelle d'argent. Il avoit envoyé en France Pierre de Craon, ſeigneur Angevin, pour demander de l'argent & du ſecours. Cet infidéle ami ne ſe hâtant point de revenir, s'amuſa à ſe divertir avec les courtiſanes de Veniſe. Après que Louis eut attendu long-temps ſans recevoir de nouvelles, il ſe laiſſa vaincre au déplaiſir, & mourut peut-être de poiſon, au château de Taleſime, ou, ſelon d'autres, à Biſelia près de Bari, un mardi 20 ſeptembre 1384. *Voyez* ſa poſtérité à ANJOU-SICILE. * Summoneta. Collenutio. Du Pui. Mezerai. Noſtradamus. Le P. Anſelme, &c.

LOUIS II, duc d'Anjou, roi de Jéruſalem, de Naples, de Sicile & d'Aragon, comte de Provence, &c. né le 7 octobre 1377, ſuccéda à ſon pere Louis I, qui le laiſſa fort jeune ſous la tutelle de ſa mere *Marie*. Cette princeſſe ſage & vertueuſe fit conduire ſon fils en Provence, où il fut couronné roi de Naples à Avignon le premier novembre 1389, & ramena doucement preſque toutes les villes de Provence, qui ſuivoient le parti de ſon compétiteur Ladiſlas, fils de Charles de Duras. Le gouvernement de Marie fut ſi doux, que les peuples de ce pays ſe ſoumirent entierement à Louis. Ce roi fit enſuite un voyage à Naples, où il fut reçu avec des acclamations extraordinaires; mais ces peuples inconſtans embraſſerent encore le parti de Ladiſlas, dès que Louis fut revenu en France. Il fut rappellé une ſeconde fois à Naples, où il fut reçu avec la même joie, & abandonné de la même façon après ſon départ. Cette légereté empêcha le roi de retourner dans ce royaume après la mort de Ladiſlas. Il eut guerre avec le duc de Savoye, pour les comtés de Vintimille & de Nice. Les auteurs parlent de lui comme d'un prince ſincére, pieux, libéral, ami de ſon peuple, & ſi peu vindicatif, qu'à la fin de ſes jours il demanda pardon à tous ceux qu'il craignoit d'avoir offenſés. Il garda la ville de Naples depuis l'an 1390, juſqu'en 1399, & l'an 1411 gagna la bataille de Rocheſeche ſur Ladiſlas le 19 mai; mais il ne ſut pas en profiter. Louis mourut à Angers le 29 avril 1417, & fut enterré en l'égliſe de S. Maurice. Il fit divers legs pieux, entr'autres un, par lequel il ordonnoit qu'on diroit pour le repos de ſon ame quinze mille meſſes, & qu'on donneroit à quinze mille pauvres une aumône de dix deniers à chacun. *Voyez* ſa poſtérité à ANJOU-SICILE. * Collenutio. Summoneta, *hiſt. de Naples*. Noſtradamus & Bouche. Le P. Anſelme, &c.

LOUIS III, roi de Jéruſalem, de Naples & de Sicile, fils du roi Louis II, & d'*Iolande* d'Aragon, né le 14 ſeptembre 1403, ſuccéda à ſon pere, & fut attiré en Italie par les promeſſes du pape Martin V, & de Sforce, qui l'appellerent pour y dépoſſéder Jeanne II, ou Janelle, reine de Naples, princeſſe perdue de réputation pour ſes galanteries continuelles. Les affaires de Louis étoient en aſſez bon état en ce pays-là, lorſqu'Alfonſe roi d'Aragon, qui tenoit l'iſle de Sicile, prit la protection de Jeanne, parcequ'elle l'adopta pour ſon fils. Sforce ſe réconcilia avec cette princeſſe, qui le fit ſon connétable, & lui donna le comté de Contignal, & la principauté de Capoue. Ainſi Louis fut obligé de retourner en France. Quelques temps après, l'ingratitude d'Alfonſe obligea Jeanne d'annuler l'adoption qu'elle avoit faite. Elle la caſſa, & par le conſeil de ſes barons, elle adopta Louis, qu'elle appella en Italie, le fit reconnoître par ſes ſujets, & auquel elle donna le duché de Calabre. Dans le même temps Alfonſe revenant en Aragon, prit en paſſant Marſeille l'an 1423. Louis ſecondé de Jeanne, chaſſa les Catalans du royaume de Naples, & gagna la bataille d'Aquila l'an 1429, après laquelle il revint en France offrir le ſecours de ſa perſonne & d'un eſcadron de vaillans hommes au roi Charles VII, dans le temps que ce monarque marchoit à Reims pour s'y faire ſacrer. Ce jeune prince dans un duel qu'il eut avec un capitaine Anglois nommé Lanclot, homme redoutable en ces ſortes de combats, le vainquit l'épée à la main, & lui coupa la tête. Il mourut à Coſence le 12 ou 15 novembre 1434, ſans laiſſer d'enfans de *Marguerite*, fille d'*Amé* VIII, premier duc de Savoye. René ſon frere lui ſuccéda. * Collenutio, *hiſtoire de Naples*. Sainte-Marthe, *hiſt. geneal. de France*. Ruffi. Noſtradamus, & Bouche, *hiſt. de Provence*. Le P. Anſelme.

LOUIS, roi de cette partie du royaume de Sicile, qu'on nomma *Trinacrie*, étoit fils de Pierre, de la famille des princes d'Aragon, ſortie de *Pierre* III, mari de *Conſtance*, fille de *Mainfroid* bâtard de l'empereur *Frédéric*, qui uſurpa la Sicile. C'eſt ſur ce mariage de Pierre avec Conſtance, qu'ils fondoient leur droit ſur cet état. Louis ſuccéda à ſon pere l'an 1342, & n'étant âgé que de cinq ans, regna ſous la tutelle de ſon oncle Jean. Il mourut ſans avoir rien fait de conſidérable; & eut pour ſucceſſeur ſon frere Frederic, dit *le Simple*. * Fazel. Surita. Villani, &c.

LOUIS de Duras, comte de Gravine & de Morrone, ſecond fils de Jean d'Anjou ou *de Sicile*, duc de Duras en Gréce, & petit-fils de *Charles* II, dit *le Boiteux*, roi de Sicile, ſorti de *Charles* de France, comte d'Anjou, frere de S. *Louis*, ſuccéda à ſon frere *Charles* duc de Duras, gouverneur du royaume de Naples, & le même que le roi Louis de Hongrie fit mourir l'an 1348, pour venger ſur lui la mort d'André ſon frere. Louis, auſſi malheureux que ſon frere, fut empoiſonné à Naples, par ordre de ſa couſine Jeanne I, l'an 1362. *Voyez* ſa poſtérité à ANJOU-SICILE. * Villani. Fazel, &c.

LOUIS de Tarente, fils de Philippe, prince de Tarente, quatriéme fils de *Charles* II, dit *le Boiteux*, épouſa le 20 août 1346, *Jeanne* reine de Naples, & comteſſe de Provence, fille de *Charles*, ſon couſin germain, après avoir contribué à la mort du roi André l'an 1341. Il ſuivit la reine ſon épouſe en Provence, lorſque Louis roi de Hongrie vint à Naples venger la mort d'André ſon frere. Cette affaire fut accommodée l'an 1352, & Louis, qui étoit un prince paiſible, vécut depuis avec aſſez de tranquillité, juſqu'au 26 mai 1362. On dit qu'il inſtitua l'ordre des chevaliers *del Nodo* ou *du Saint Eſprit au droit deſir*. *Voyez* ſa poſtérité à ANJOU-SICILE. * Collenutio. Noſtradamus. Le P. Anſelme, &c.

LOUIS (Saint) évêque de Toulouſe, né au mois de février 1275, au château de Brignoles en Provence, où à Nocére dans le royaume de Naples, ſelon Wadingue, ſecond fils de Charles II, roi de Naples, de Jéruſalem & de Sicile, & de *Marie*, fille d'*Etienne* V, roi de Hongrie, fut donné l'an 1288, avec ſes freres, pour ôtage de ſon pere, alors priſonnier de Pierre, puis d'Alfonſe III, & enfin de Jacques II, rois d'Aragon, où il reſta juſqu'en 1294: après quoi il prit l'habit de religieux de S. François, & reçut les ordres ſacrés dans la ville de Naples en 1296. Le pape Boniface VIII le fit évêque de Toulouſe, quoiqu'il n'eût pas l'âge requis, & le chargea de l'adminiſtration de l'évêché de Pamiers, qu'il n'accepta néanmoins qu'après avoir fait profeſſion dans le couvent d'*Ara Cœli*, entre les mains du général

des Cordeliers. Dans ces divers emplois, il ſe gouverna avec tant de zèle & de charité, qu'il ſe rendit l'admiration de tout le peuple. Il avoit réſolu d'aller à Rome pour ſe délivrer du fardeau de l'épiſcopat entre les mains du pape; mais étant en chemin, il mourut à Brignoles le 19 août 1298, âgé de 23 ans & demi. Le pape Jean XXII le canoniſa le 7 avril 1317, & écrivit à Marie de Hongrie, mere du ſaint, une lettre qui eſt dans le premier tome du Bullaire, & qui commence ainſi: *Epulari filia, &c.* par laquelle il la félicite d'avoir eu un fils que l'égliſe reconnoiſſoit pour ſaint. Le corps de S. Louis fut tranſporté à Marſeille l'an 1319, & fut enlevé par les Aragonois l'an 1425. Cette tranſlation de ſes reliques fut célébre par un grand nombre de miracles. Robert ſon frere, roi de Naples & comte de Provence, s'y trouva, & compoſa pour ſa fête un office que le pape Sixte IV approuva, & dont les religieux de S. François ſe ſont ſervis juſqu'à la réformation du bréviaire par le concile de Trente. * François Gonzague, évêque de Mantoue; & Sedulius, *en ſa vie.* Pierre Rodolphe, *lib.* 1, *hiſt. Seraph.* Surius, *in vita ſanct.* Bzovius & Sponde, *in annal.* Catel, *l.* 5, *hiſt. de Toulouſe.* Summoneta, *hiſt. de Naples.* Friſon, *Gall. purp.* Sainte-Marthe, *Gallia chriſtiana.* Bouche. Wadingue. Le P. Anſelme, *hiſt. de S. Louis, évêque de Toulouſe, en* 1713 *à Avignon.*

Ducs et princes de Savoye.

LOUIS de Savoye, prince d'Achaye, de la Morée, comte de Piémont, &c. fils de Jacques de Savoye & de *Marguerite* de Beaujeu ſa troiſiéme femme, & frere d'*Amé* comte de Piémont, auquel il ſuccéda l'an 1402, avoit été laiſſé au berceau par ſon pere, ſous la tutelle d'Amé IV, dit *le Verd*, comte de Savoye, qu'il ſuivit au voyage de Naples, en faveur des princes de la maiſon d'Anjou l'an 1383. Depuis il ſervit le même roi de Navarre en diverſes occaſions, auſſi-bien qu'Amé VII comte de Savoye, dit le *Rouge*. Ce prince fonda une univerſité à Turin l'an 1405, ſe fit aimer de tous les princes de l'Europe, & fut employé pour appaiſer le ſchiſme, qui de ſon temps affligea beaucoup l'égliſe. Il ſe trouva pour cela au concile de Conſtance, & mourut à Pignerol le 11 décembre 1418, laiſſant *Amé* VIII premier duc de Savoye, héritier de ſes états. *Voyez* ſa poſtérité à SAVOYE. * Guichenon, *hiſt. de Savoye.*

LOUIS duc de Savoye, ſecond fils d'Amé VIII auquel il ſuccéda, & frere d'*Amé* prince de Piémont, mort avant ſon pere, naquit à Genève le 24 février 1402, & dès ſa jeuneſſe il donna des marques de valeur & de prudence. L'an 1434 il fut chargé par Amé VIII de la lieutenance générale des états de Savoye. Depuis il ſe trouva à Baſle, lorſque ſon pere après avoir été élu pape ſous le nom de Felix V, y fit ſon entrée l'an 1440, & mena avec lui dans cette occaſion toute la nobleſſe de Savoye. La mort de Philippe-Marie duc de Milan, arrivée en 1447, cauſa tant de troubles dans la Lombardie, que Louis ne put s'empêcher d'y prendre part. Après qu'il ſe fut rangé du côté des Milanois, ſes gens furent défaits près de la riviere de la Sezia, & leur chef Jean de Comeis fut fait priſonnier; mais dans une autre rencontre il remporta une victoire qui fut ſuivie de la paix. Louis dauphin, depuis roi XI de ce nom, s'étant retiré en Dauphiné, y fit ligue avec le duc Louis, & épouſa l'an 1451 ſa fille *Charlotte*. Ce mariage fait ſans le conſentement du roi Charles VII pere du dauphin, ne fut pas approuvé à la cour de France. Le duc par ſa prudence prévint les ſuites qui en pouroient naître, & exécuta généreuſement le traité qu'il fit avec le roi Charles, juſqu'à refuſer du ſecours au dauphin Louis. Depuis, ſous le regne de Louis XI, ſon gendre, il demeura treize mois en France, & mourut à Lyon le 29 janvier 1465. Son corps fut porté à Genève: ſon cœur & ſes entrailles furent enterrés dans l'égliſe des Céleſtins de Lyon. Ce prince, grand-juſticier, créa le ſénat du Turin le 15 mars 1459, & recouvra le ſaint Suaire d'entre les mains de Marguerite de Charni, veuve de Humbert, ſeigneur de Villars-Seiſſel. *Voyez* ſa poſtérité à SAVOYE. * Guichenon, *hiſt. de Savoye.*

LOUIS, ſecond fils de Louis duc de Savoye, né en juin 1431, fut roi de Chypre par ſa femme *Charlotte*, fille de *Jean* II roi de Chypre, morte le 16 juillet 1487. Jacques, *fils* naturel *de ce roi* Jean, *quoiqu'eccléſiaſtique, uſurpa cet état, & épouſa* Marguerite, *ou ſelon d'autres*, Catherine Cornaro, *que le ſénat de Veniſe adopta.* Louis voyant qu'avec les troupes qu'il mettoit ſur pied, il tentoit inutilement de s'oppoſer aux deſſeins de ſes ennemis, ſe retira à Ripaille, où il mourut au mois d'août 1482. Il ne laiſſa point d'enfans. Sa veuve fit don du royaume de Chypre au duc de Savoye, dont les deſcendans ont pris le nom & les armes. *Cherchez* CHARLOTTE & CHYPRE. * Etienne de Luzignan, *hiſt. de Chypre.* Guichenon.

*Princes de la maiſon de France. Comtes d'*Evreux, *& ducs d'*Orleans.

LOUIS de France, fils du roi S. Louis, & de *Marguerite* de Provence, né le 21 ſeptembre 1243, fut baptiſé par Guillaume, évêque de Paris; & par traité paſſé au mois d'août 1255, il fut accordé avec *Berengere*, fille d'*Alfonſe* X de ce nom, roi de Caſtille; mais ce mariage ne fut point accompli, car ce prince mourut à Paris l'an 1260. Guillaume de Nangis dit qu'il fut enterré en l'abbaye de Royaumont le jour de l'octave de la fête des Rois. * *Voyez* De Sainte-Marthe, le pere Anſelme, &c.

LOUIS de France, comte d'Evreux, d'Etampes, de Beaumont-le-Roger, &c. fils du roi Philippe III du nom, dit *le Hardi*, & de ſa ſeconde femme *Marie* de Brabant, eut pour ſon apanage le comté d'Evreux, & fut chef de la branche des comtes d'Evreux, & rois de Navarre. Il ſe trouva à la bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304, donna des marques de ſon courage en diverſes occaſions, & mourut le 19 mai 1319. *Voyez* ſa poſtérité à EVREUX. * Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

LOUIS de France, duc de Guienne, dauphin de Viennois, troiſiéme fils du roi Charles VI & d'*Iſabelle* de Baviere, né le 22 janvier 1396, fut marié le 30 août 1404 à *Marguerite*, fille aînée de *Jean* duc de Bourgogne. Il fut depuis chef du conſeil, & mourut ſans enfans le mercredi 18 décembre 1415. Son corps fut enterré devant le grand-autel de l'égliſe de Notre-Dame à Paris.

LOUIS de France, duc d'Orléans, pair de France, comte de Valois, d'Aſt, de Blois, &c. ſecond fils du roi Charles V, & de *Jeanne* de Bourbon, né le 13 mars 1371, ſe trouva à la bataille de Roſebeque l'an 1382, & il eut beaucoup de part au gouvernement pendant le regne de Charles VI ſon frere. Il ſe rendit en peu de temps très-puiſſant, & réunit la ſurintendance des finances avec le gouvernement du royaume. Son autorité donna de la jalouſie à Jean duc de Bourgogne, qui prétendoit auſſi au gouvernement comme oncle du roi: & ces deux maiſons ſe diviſerent par ces querelles, ſi longues & ſi fatales à la France. Louis fit alliance avec le duc de Gueldres, ennemi du duc de Bourgogne, qui s'en plaignit hautement. Pour faire ceſſer la méſintelligence de ces deux princes, on les envoya faire la guerre aux Anglois. Louis alla dans la Guienne, où il prit Blaye; mais à ſon retour le duc de Bourgogne, avec qui Jean duc de Berri, leur oncle, l'avoit réconcilié, le fit aſſaſſiner miſérablement près de la porte Barbette le 23 novembre 1407, par un gentilhomme Normand, nommé Raoul d'Auqueton-ville, écuyer du roi, un ſoir que le duc ayant été rendre viſite à la reine, qui étoit en couches, revenoit

Digitized by Google

monté ſur une mule, ſuivi de deux ou trois valets ſeulement. *Voyez* ſa poſtérité à ORLEANS * Jean Juvenal des Urſins, *hiſt. de Charles VI.* Enguerrand de Monſtrelet. Le P. Anſelme, &c.

PRINCES DE LA MAISON DE BOURBON.

LOUIS, I du nom, duc de Bourbon, pair & chambrier de France, comte de Clermont, de la Marche; &c. ſurnommé *le grand*, fils de ROBERT de France, comte de Clermont, ſixiéme fils du roi S. Louis, & de *Béatrix* de Bourgogne, dame de Bourbon, ſe trouva à la bataille de Furnes, donnée contre les Flamands l'an 1297, au combat de Pont-à-Vendin, & à la journée de Courtrai l'an 1302. Dans cette derniere bataille, il commandoit l'arriere-garde de l'armée, dont il ſauva les débris, & contribua à la victoire de Mons-en-Puelle. Il accompagna en Angleterre la reine Iſabelle de France. Après qu'on eut déclaré la guerre aux Anglois, il eut le commandement de l'armée de Guienne, où il prit Agen, Monſegur, &c. enſuite de quoi le roi Charles *le Bel* érigea la baronie de Bourbon en duché-pairie le 27 décembre 1327. L'année ſuivante, Louis ſe ſignala à la bataille de Montcaſſel, & au ſecours envoyé à Cambrai l'an 1339, & ailleurs. Ce prince mourut au mois de janvier 1341, & fut enterré dans l'égliſe des Dominicains de Paris. *Voyez* ſa poſtérité à BOURBON. * Froiſſard. Le continuateur de Guillaume de Nangis. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme.

LOUIS, II du nom, duc de Bourbon, comte de Clermont & de Forez, ſeigneur de Beaujeu & de Dombes, pair & grand-chambrier de France, ſurnommé *le Bon*, fils de PIERRE I, duc de Bourbon, & d'*Iſabelle* de Valois, né le 4 août 1337, fut choiſi pour un des ôtages qu'on envoya pour la délivrance du roi Jean en Angleterre, où il demeura huit ans. A ſon retour il contribua à la conquête du Poitou & de la Guienne ſur l'Anglois, & prit diverſes places en Normandie. Il fut un des princes du ſang qu'on mit auprès du roi Charles VI pendant ſa minorité. Il l'accompagna dans les Pays-Bas, & s'y trouva l'an 1382 à la bataille de Roſebeque, où il commandoit l'arriere-garde. L'année ſuivante il ſervit au ſiége de Bourbourg, & à la priſe du château de Taillebourg l'an 1384. Il accompagna le roi l'an 1388, contre le duc de Gueldre: & après le traité de paix, il alla faire la guerre en Afrique, où il aſſiégea Tunis l'an 1390, & obligea les infidéles d'accepter des conditions avantageuſes aux chrétiens. Lorſqu'il fut de retour en France, il chaſſa les Anglois de devant Belleperche, où étoit ſa mere; prit la protection du ſire de Beaujeu contre le duc de Savoye, & ſecourut Louis roi de Naples, contre Ladiſlas. Il étoit extrêmement conſidéré à la cour: mais il la quitta après l'aſſaſſinat de Louis de France duc d'Orléans, aimant mieux s'en éloigner, que de conſentir au lâche accommodement auquel on prétendoit l'obliger. Ce fut alors qu'il ſe déclara pour les princes d'Orléans, & qu'il tâcha de faire déclarer le duc de Bourgogne ennemi de l'état. Dans cette vue, il s'aſſembla à Gien avec le duc de Berri, & quelques autres princes; mais ce deſſein eut peu de ſuccès, parceque le duc de Bourgogne étoit le plus puiſſant. Louis mourut peu après, à Montluçon, le 19 août 1410, après avoir fondé l'égliſe de Notre-Dame, & l'hôpital de S. Nicolas de Moulins, les Céleſtins de Vichi, la chapelle de Bourbon à Paris, aujourd'hui réunie à celle du Louvre, &c. Il inſtitua l'an 1369 l'ordre militaire de l'Ecu d'or, dit *de Bourbon*, réunit tous les biens de ſa maiſon, & y en ajouta de très-conſidérables par ſon mariage avec *Anne* dauphine d'Auvergne, &c. fille unique de *Bertaud*, II du nom, comte de Clermont, &c. dont il eut les enfans rapportés à BOURBON. * Jean d'Orronville. Froiſſart. Monſtrelet. Le P. Anſelme, &c.

LOUIS de Bourbon, I du nom, comte de Montpenſier, de Clermont & de Sancerre, dauphin d'Auvergne, &c. dit le *Bon*, troiſiéme fils de JEAN I du nom, duc de Bourbon, mourut en mai 1486, & eſt enterré à Aigueperſe. *Voyez* ſa poſtérité à BOURBON.

LOUIS de Bourbon, comte de Vendôme, fils puîné de JEAN, comte de la Marche, & de *Catherine* comteſſe de Vendôme, fut auſſi ſeigneur de Mondoubleau, comte de Chartres, &c. grand-chambellan, & grand-maître de France, gouverneur de Picardie, de Champagne, de Brie. Il fut fait chevalier à la priſe de l'iſle de Salmoutk; ſe trouva depuis, l'an 1415, à la bataille d'Azincourt, & y fut pris & mené priſonnier en Angleterre, où il fut mis à cent mille écus de rançon: & n'en ayant pu payer que cinquante-quatre mille, les Anglois le retinrent pour le reſte; mais en 1422 il ſe ſauva de leurs mains d'une maniere miraculeuſe, & fonda dans la ville de Vendôme en action de graces à Dieu, une proceſſion qui s'y fait tous les ans, & où un priſonnier convaincu de meurtre, eſt mis en liberté. Dès qu'il eut recouvré ſa liberté, il vint joindre le roi Charles VII à Poitiers, où il venoit de ſe faire proclamer roi. Il ſe trouva au ſiége d'Orléans & de Jargeau, & au ſacre du roi Charles VII l'an 1429. L'année ſuivante il fit lever le ſiége de Compiégne, & fut préſent au traité d'Arras l'an 1435. Il fut employé en diverſes autres négociations importantes, & mourut âgé d'environ 70 ans, le 21 décembre 1446, quoique ſon épitaphe porte 1447. *Voyez* ſa poſtérité à BOURBON. * Monſtrelet. Le P. Anſelme, &c.

PRINCES DE CONDÉ ET DE CONTI.

LOUIS de Bourbon, I du nom, prince de Condé, pair de France, marquis de Conti, comte de Soiſſons, &c. gouverneur de Picardie & du pays reconquis, ſeptiéme fils de CHARLES de Bourbon, duc de Vendôme, naquit le 7 jour de mai 1530. Il fit ſa premiere campagne ſous le roi Henri II, qui avoit entrepris de recouvrer la ville de Boulogne, & le ſuivit au voyage qu'il fit ſur la frontiere de l'empire. Depuis, l'an 1552, il ſe jetta dans la ville de Metz, à la défenſe de laquelle il contribua contre l'empereur Charles-Quint. Il défit une partie des troupes du prince de Piémont, avant la réduction de Théroüenne; ſe ſignala auſſi au combat de Wlpian en Piémont, & fut fait colonel de la cavalerie-légere. Enſuite il combattit vaillamment à la bataille de Saint-Quentin, & recueillit à la Fere les débris de l'armée. Il continua à ſervir aux ſiéges de Calais & de Thionville l'an 1558; mais après la mort funeſte du roi Henri II, le peu de part que les princes du ſang eurent au gouvernement, & quelques mécontentemens ſecrets le jetterent dans le parti des Religionaires. On l'accuſe d'avoir eu part à la conſpiration d'Amboiſe, dont il étoit le chef muet; & ce fut pour cela qu'il fut arrêté à Orléans. Il y étoit en danger de ſa vie, ſi la mort de François II n'eut fait changer les affaires, outre qu'il ne ſe trouva perſonne qui fût aſſez hardi pour ſe déclarer ſa partie. Le roi Charles IX le mit en liberté, & la cour des pairs le déclara innocent. Peu après le prince de Condé ſe mit à la tête des huguenots, & emporta diverſes villes dans le royaume. Il fut pris & bleſſé à la bataille de Dreux l'an 1562, perdit celle de Saint-Denys l'an 1567, & périt à celle de Jarnac le 13 mars 1569. Ce prince, qui avoit de grandes qualités, fut tué de la maniere du monde la plus funeſte. Il avoit, à ce qu'on dit, la jambe rompue d'un coup de pied de cheval, & étoit aſſis au pied d'un buiſſon, lorſque Monteſquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, à qui Louis avoit fait autrefois quelque déplaiſir, le tua de ſang froid d'un coup de piſtolet. Le corps de ce prince, qu'on enterra depuis dans l'égliſe de S. George de Vendôme, fut alors porté, ou par inſulte, ou par haſard, ſur une ânesſe à Jarnac: ſurquoi l'on fit les vers ſuivans:

Digitized by Google

L'an mil cinq cent ſoixante-neuf,
Entre Jarnac & Châteauneuf,
Fut conduit ſur une ânesſe
Le grand ennemi de la meſſe.

Voyez ſa poſtérité à BOURBON. * De Thou, *hiſt.* François de Rabutin, & Caſtelnau-Mauviſſiere, *aux mémoires.* Davila. Pierre Matthieu. Sainte-Marthe. Le pere Anſelme, &c.

LOUIS de Bourbon, II du nom, prince de Condé, premier prince du ſang, pair & grand-maître de France, duc d'Enguien, de Châteauroux, de Montmorenci, &c. chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Bourgogne, fils de HENRI II du nom, prince de Condé, & de *Marie-Charlotte* de Montmorenci, né à Paris le 8 ſeptembre 1621, porta du vivant de ſon pere la qualité de duc d'Enguien, qu'il rendit depuis très illuſtre par une ſuite continuelle de victoires & de belles actions. L'an 1640 il ſe trouva au ſiége d'Arras; & deux ans après, il ſe ſignala à celui de Perpignan. Enſuite il fut fait général de l'armée du roi, & gagna la célébre victoire de Rocroi le 19 mai 1643, en la 22 année de ſon âge. Il y eut 10000 hommes de tués du côté des ennemis, outre le comte de Fontaines, l'un de leurs généraux, 5000 priſonniers, grand nombre de drapeaux & étendards pris, avec tout le canon & le bagage. Cet avantage fut ſuivi de la priſe de Thionville le 10 août ſuivant, & de celle de diverſes autres places. L'année ſuivante le duc d'Enguien défit l'armée bavaroiſe dans les combats donnés près de Fribourg le trois & le cinq du mois d'août; il prit Philisbourg, Spire, Wormes, Mayence, &c. & fut pourvu du gouvernement de Champagne & de Brie. Il paſſa très-avant dans l'Allemagne l'an 1645, & gagna la ſanglante bataille de Nortlingue le 3 du mois d'août, où le comte de Merci, général des Bavarois, fut tué. L'année ſuivante il remporta de grands avantages ſur les ennemis de l'état, prit pluſieurs places ſur eux, & ſoumit la ville de Dunkerque. Sur la fin de l'année 1646, il perdit le prince de Condé ſon pere, & lui ſuccéda dans la charge de grand-maître de la maiſon du roi, & dans les gouvernemens de Bourgogne, de Breſſe & de Berri. Il commanda l'an 1647, l'armée du roi en Catalogne, où le ſiége de Lérida ne lui réuſſit pas; mais il prit le château d'Ager, ſur la frontiere d'Aragon, & fit lever le ſiége de Conſtantin, que les Eſpagnols attaquoient. L'an 1648 il gagna la bataille de Lens en Flandre, où l'armée de l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, fut taillée en piéces. Peu après les premieres guerres domeſtiques, ſon courage & ſon pouvoir devinrent redoutables au miniſtre qui gouvernoit l'état. Ce prince fut arrêté à Paris avec le prince de Conti ſon frere, & le duc de Longueville ſon beau-frere, avec eux, & fut conduit le 18 janvier 1650, à Vincennes, puis à Marcouſſi le 28 août, & enfin au Havre-de-Grace le 26 novembre. On les mit en liberté le 13 février ſuivant, & le roi lui donna le gouvernement de Guienne, où il ſe retira. Mais peu après, pour ſe venger de ſon empriſonnement, il prit les armes, fut ſuivi par un bon nombre de mécontens, & fit entrer la ville de Paris dans ſes deſſeins. Il ſe diſtingua extraordinairement au combat du fauxbourg S. Antoine, donné le 2 de juillet de la même année 1652, & ſe retira dans les Pays-Bas, où il ſoutint avec aſſez de gloire les affaires des Eſpagnols. Il en acquit beaucoup par le ſecours qu'il jetta dans Cambrai, & par la fameuſe retraite qu'il fit à la levée du ſiége d'Arras, le 25 août 1654. L'an 1656, il fit lever le ſiége de Valenciennes, après avoir forcé les lignes; & l'an 1658 il ſe ſignala à la célébre journée des Dunes, près de Dunkerque, le 14 du mois de juin. Ce grand prince fut enfin rendu à la France par la paix des Pyrenées, l'an 1659. Il entra dans les bonnes graces du roi, qu'il vit à Aix en Provence au commencement de 1660, ſe trouva à la magnifique entrée de leurs majeſtés à Paris, le 26 août ſuivant, & reçut le collier des ordres du roi l'an 1662. Le prince de Condé ſervit utilement dans la conquête de la Franche-Comté, au mois de février 1668, & dans celle de Hollande l'an 1672. Il y prit Weſel, fut bleſſé près du fort de Tolhuis le 11 du mois de juin, & continua les années ſuivantes à rendre des ſervices importans. L'an 1674, il mit toutes les conquêtes des François en une entiere ſureté; s'oppoſa aux deſſeins de trois armées, d'Eſpagnols, de Hollandois & d'Impériaux, & défit leur arriere-garde, & pluſieurs troupes du corps de bataille, à la célébre journée de Senef, le 10 du mois d'août. Peu après il fit lever le ſiége d'Oudenarde; contribua à la priſe de Limbourg l'an 1675; & après la mort du vicomte de Turenne, il alla en Allemagne, où il rompit les projets que les ennemis avoient formés contre la France. Ce prince mourut à Fontainebleau le 11 décembre 1686, non moins illuſtre par les ſentimens de piété qu'il a fait paroître dans ſes derniers momens, que par les actions de héros, qui ont marqué toutes les années de ſa vie. *Voyez* ſa poſtérité à BOURBON. * Le pere Anſelme. On a l'hiſtoire de ce prince, écrite par M. l'abbé Mazieres de Monville, chanoine de Bourdeaux, dans les *Mélanges d'hiſtoire, de critique & de litterature de l'académie de Montauban*, imprimés en 1750, *in*-8°, *p. 319 & ſuiv.*

LOUIS III du nom, duc de Bourbon, d'Enguien, de Châteauroux & de Seurre-Bellegarde, pair & grand-maître de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur des provinces de Bourgogne & de Breſſe, fils de HENRI-JULES de Bourbon, prince de Condé, & d'*Anne* de Baviere, naquit à Paris le 11 octobre 1668, fut reçu en ſurvivance de la charge de grand-maître de France, & du gouvernement de Bourgogne, le 24 juillet 1685, & fit ſa premiere campagne au ſiége de Philisbourg en 1688. Il ſe trouva en 1691, au ſiége de Mons, à celui de Namur en 1692, & ſe ſignala à la bataille de Steinkerque le 3 août de la même année, où il chargea pluſieurs fois les ennemis. En 1693, il ſe trouva à la bataille de Nerwinde, où, en qualité de lieutenant-général des armées du roi, il ſe mit à la tête des troupes, & ramena les officiers & ſoldats rebutés par pluſieurs attaques qui n'avoient pas réuſſi: il ſe mêla pluſieurs fois parmi les ennemis, & contribua beaucoup par ſa valeur & par ſon exemple à la grande victoire qui y fut remportée. L'année ſuivante il ſervit en Flandre ſous M. le dauphin, & mourut ſubitement à Paris le 4 mars 1710, en ſa 42 année. Son cœur fut porté en l'égliſe des Jéſuites, rue S. Antoine, & ſon corps à Valleri. *Voyez* ſa poſtérité à BOURBON.

LOUIS-HENRI, duc de Bourbon, d'Enguien, &c. chevalier des ordres du roi & de la toiſon d'or, fils du précédent, & de *Louiſe-Françoiſe* de Bourbon, légitimée de France, naquit à Verſailles le 18 août 1692, fut fait chevalier des ordres du roi le premier janvier 1709, prit ſéance au parlement le 19 mars de la même année en qualité de pair: prêta le ſerment en qualité de grand-maître de la maiſon du roi, & de gouverneur de Bourgogne & de Breſſe, le 24 mars 1710. La même année, & les deux ſuivantes, il fit la campagne de Flandre dans l'armée commandée par le maréchal de Villars, & ſe ſignala au ſiége de Douai en 1712, autant par ſa valeur, que par ſes libéralités; ſervit dans l'armée du Rhin en 1713; ſe trouva à la priſe de Landau, à la défaite des Impériaux retranchés dans leur camp, près de Fribourg, & à la priſe de cette ville, en qualité de maréchal de camp. Après la mort du roi Louis XIV, arrivée en 1715, il fut nommé chef du conſeil royal de la régence pendant la minorité du roi Louis XV, puis ſurintendant à l'éducation de ce monarque, au ſacre duquel il repréſenta le duc d'Aquitaine, le 25 octobre 1722. M. le duc d'Orléans étant mort le 2 décembre 1723, le roi pria le duc de Bourbon de ſe charger du détail des affaires, & des fonctions de la charge

Digitized by Google

de principal miniſtre d'état, & ſa majeſté reçut enſuite le ſerment de fidélité de ce prince, qui ayant été nommé en avril 1724, par Louis I, roi d'Eſpagne, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, en reçut le collier à Verſailles le 27 juin de la même année. Ce prince a rempli les fonctions de premier miniſtre juſqu'au 11 juin 1726. Il eſt mort en ſon château de Chantilli le 27 janvier 1740. *Voyez* ſes alliances à BOURBON.

LOUIS-ARMAND de Bourbon, prince de Conti, prince du ſang de France, né le 4 avril 1661, étoit fils d'ARMAND de Bourbon, prince de Conti, & d'*Anne-Marie* Martinozzi, & petit-fils de *Henri* de Bourbon, II du nom, prince de Condé, & de *Charlotte-Marie* de Montmorenci. Sa mere, après la mort de ſon pere, eut un ſoin très-particulier de ſon éducation, tant pour la piété que pour les ſciences & les exercices convenables à ſon âge. Après la mort de cette vertueuſe princeſſe, le roi le fit venir à la cour, où il fut élevé avec *François-Louis* prince de la Roche-ſur-Yon, ſon frere, depuis prince de Conti, auprès de monſeigneur le dauphin. Le 16 janvier 1680, il épouſa la princeſſe *Anne-Marie*, fille légitimée du roi Louis XIV, appellée alors mademoiſelle de Blois, dont il n'eut point d'enfans. L'an 1683 il fit ſa premiere campagne, & ſe trouva au ſiége de Courtrai, où il commença à donner des marques de ſa valeur. L'an 1684 il étoit au ſiége de Luxembourg, où il ſervit à la tête de ſon régiment avec une grande bravoure. L'an 1685, il fit la campagne de Hongrie dans l'armée impériale, & ſe trouva au ſiége de Neuhauſel, & à la bataille donnée près de Gran. A ſon retour de cette campagne, il fut ſurpris de la petite vérole à Fontainebleau, où il mourut le 9 novembre 1685. Il eſt inhumé à Valleri dans la ſépulture des princes de ſa maiſon. * *Voyez* le P. Anſelme.

PRINCES DE LA ROCHE-SUR-YON, DUCS DE MONTPENSIER, ET COMTES DE SOISSONS.

LOUIS de Bourbon, I du nom, prince de la Roche-ſur-Yon, ſeigneur de Champigni-ſur-Veude, &c. fils puîné de JEAN de Bourbon, II du nom, comte de Vendôme, & d'*Iſabeau* de Beauvau, ſe trouva l'an 1484 au ſacre du roi Charles VIII, qu'il accompagna à la conquête du royaume de Naples; & l'an 1509, il ſuivit en Italie le roi Louis XII, qui l'avoit déja envoyé en ambaſſade vers le pape Alexandre VI, l'an 1502. Ce prince repréſenta le comte de Toulouſe au ſacre du roi François I, ſe trouva à la bataille de Marignan l'an 1515, & mourut vers l'an 1520. Son corps fut enterré dans la ſainte Chapelle de S. Louis de Champigni, qu'il avoit fondée. *Voyez* ſa poſtérité à BOURBON.

LOUIS de Bourbon, II du nom, duc de Montpenſier, pair de France, ſouverain de Dombes, prince de la Roche-ſur-Yon & de Luc, dauphin d'Auvergne, &c. gouverneur de Touraine, d'Anjou, du Maine, de Dauphiné & de Bretagne, ſurnommé *le Bon*, fils de Louis de Bourbon, I du nom, prince de la Roche-ſur-Yon, &c. & de *Louiſe* de Bourbon, comteſſe de Montpenſier, né à Moulins le 10 juin 1513, commença à porter les armes ſous le regne de François I, & l'an 1536, il ſe trouva dans l'armée qu'on envoyoit en Provence à la priſe de Heſdin, & ailleurs. Il ſervit auſſi au ſiége de Perpignan l'an 1542, & l'année ſuivante en l'armée de Champagne. Depuis il repréſenta le comte de Flandre au ſacre du roi Henri II, & ſe ſignala au ſiége de Boulogne l'an 1550, à la bataille de Renti l'an 1554, & à celle de S. Quentin, où il fut fait priſonnier. Ce prince rendit de grands ſervices pendant les guerres civiles de la religion, ſous le regne de Charles IX, qui le pourvut l'an 1561 des gouvernemens d'Anjou, de Touraine & du Maine. Il ſoumit au roi les villes d'Anvers, de Saumur, de Tours, du Mans, de S. Jean d'Angeli, de la Rochelle, &c. ſe trouva à la priſe du Havre-de-Grace ſur les Anglois l'an 1562, & obtint enſuite le gouvernement de Dauphiné. Louis commanda l'avant-garde de l'armée royale, dont le duc d'Anjou étoit général, & contribua au gain des batailles de Jarnac & de Moncontour. Avant cela, il avoit eu le gouvernement de la Bretagne, & avoit défait les colonels Mouvans & Pierre Gourde, chefs des huguenots, à la rencontre de Meſſignac, le 25 octobre 1568. Il ſe trouva depuis au premier ſiége de la Rochelle, l'an 1573, & l'année ſuivante il commanda l'armée royale dans le Poitou, où il ſoumit les places rebelles. L'an 1577, il contribua au traité de Poitiers. Après avoir toujours ſervi avec utilité dans les armées & dans les affaires, il mourut en ſon château de Champigni qu'il avoit fait bâtir, le 23 ſeptembre 1582. Le roi François I lui avoit reſtitué pendant ſa jeuneſſe une grande partie de la ſucceſſion de la maiſon de Bourbon, entr'autres terres, le duché de Châtelleraud, le comté de Forez, Dombes, le Baujolois, & Montpenſier, qui fut érigé en duché l'an 1538, &c. *Voyez* ſa poſtérité à BOURBON. * De Thou. Davila & Pierre Matthieu, *hiſt.* De Langei & François de Rabutin, *mémoires*. Brantôme. Couſtereau. Du Bouchet. Le pere Anſelme, &c.

LOUIS de Bourbon, comte de Soiſſons, de Clermont & de Dreux, pair & grand-maître de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Dauphiné, de Champagne & de Brie, fils de CHARLES de Bourbon, comte de Soiſſons, &c. & d'*Anne* comteſſe de Montafié, né à Paris le 11 de mai 1604, ſuccéda l'an 1612, à ſon pere dans la charge de grand-maître, & de gouverneur de Dauphiné, & fut fait chevalier des ordres du roi l'an 1620. Ce prince ſe ſignala dans la guerre contre les huguenots au combat de Rié en Poitou l'an 1622, & fit conſtruire le Fort-Louis. Il fut lieutenant général du roi, & chef du conſeil à Paris, pendant le voyage que ſa majeſté fit en Bretagne. Depuis il ſuivit encore le roi au ſiége de la Rochelle l'an 1628, & au voyage d'Italie l'an 1630. L'année ſuivante le roi lui donna le gouvernement de Champagne & de Brie, avec les abbayes de S. Ouen de Rouen, de Jumieges, de S. Michel en Lherm, de la Couture & de Froimont, &c. dont les bulles furent expédiées à Rome ſous le nom de l'aumônier de la comteſſe ſa mere; mais on lui permit d'en tirer le revenu. L'an 1636, il commanda l'armée de Champagne, où il défit deux mille Coſaques au combat d'Ivoi le 31 mai & le 1 juin, & reçut à compoſition la ville de Corbie. Peu de temps après, ſur quelques ſoupçons qu'il eut qu'on le vouloit arrêter, il ſe retira à Sedan, où il demeura quatre années de ſuite; mais s'y ennuyant, il y cabala avec les mécontens du royaume, & prévenu par ſa paſſion, il ſe joignit à une armée d'ennemis, conduite par le général Lamboi. Il donna bataille au maréchal de Châtillon, général de l'armée du roi, & le défit à la Marfée près de Sedan, le ſamedi 6 juillet 1641; mais il y fut tué lui-même d'un coup de piſtolet, en pourſuivant trop chaudement ſa victoire. On a parlé diverſement de cette mort. Le comte de Soiſſons n'avoit point été marié, & *laiſſa ſeulement un fils* naturel, Louis-Henri *chevalier de Soiſſons, né à Sedan au mois d'août* 1640, *& légitimé l'an* 1643. *Ce dernier prit depuis le nom de prince de Neufchâtel, & mourut le* 8 *février* 1703. *Il avoit épouſé le* 7 *octobre* 1694 Angélique-Cunegonde *de Montmorenci-Luxembourg, fille de* François *de Montmorenci, duc de Luxembourg, pair & maréchal de France, dont il eut* Louiſe-Léontine-Jacqueline *de Bourbon, mariée le* 24 *février* 1710 *à* Charles-Philippe *d'Albert, duc de Luynes; &* Marie-Anne-Charlotte *de Bourbon, demoiſelle d'Eſtouteville, née le* 26 *ſeptembre* 1701, *morte le* 24 *août* 1711.

LOUIS de Bourbon, cardinal de Vendôme, archevêque de Sens, &c. fils de FRANÇOIS de Bourbon, comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, comteſſe de Saint-Paul, de Marle, &c. né à Ham en Picardie le 2 janvier 1493, fut élevé au collége de Na-

Digitized by Google

varre, & fut pourvu avant l'âge, l'an 1510, de l'évêché de Laon vacant par le decès de Charles duc de Luxembourg, ſon grand-oncle : enſuite de quoi il fut fait cardinal par le pape Léon X à 24 ans, l'an 1517. Il ſuccéda au cardinal du Prat dans l'archevêché de Sens l'an 1536, & eut l'adminiſtration de divers autres évêchés; comme de ceux du Mans, de Luçon, de Treguier, & des abbayes de S. Denys, de S. Corneille de Compiegne, de S. Faron de Meaux, de Ferrieres, &c. Enfin il mourut à Paris le 11 mars 1556. Pierre Gemel fit ſon oraiſon funébre, & nous avons ſa vie dans Petramellarius. * Ughel, Frizon, Auberi, Du Chêne, Sainte-Marthe, &c. *Voyez* encore Doublet, *hiſt. de l'abbaye de S. Denys*. Hilarion de Coſte, *in elog.* Gaucher & Louis de Sainte-Marthe, *hiſtoire généalogique de la maiſon de France*. Le pere Anſelme.

LOUIS de Bourbon, évêque de Liége, cinquiéme fils de CHARLES I, duc de Bourbon, & d'*Agnès* de Bourgogne, & frere de *Jean* II, dit *le Bon*, duc de Bourbon, connétable de France; ſe retira jeune à la cour du duc de Bourgogne, & eut la prévôté de S. Donatien de Bruges, puis l'évêché de Liége l'an 1455. Les Liégeois qui ne l'aimoient point, l'arrêterent priſonnier, & furent preſque toujours ſoulevés contre lui : enfin il fut tué l'an 1482 par Guillaume de la Mark, ſeigneur de Lumain, dit *le Sanglier d'Ardennes*, & jetté dans la Meuſe. Ce prélat, qui ne vivoit pas trop régulierement, laiſſa *trois fils* naturels, *rapportés ſous le mot* BOURBON. * Nauclere, *in chron.* Heuter, *in Maxim. I.* Sainte-Marthe. Le pere Anſelme, &c.

DUCS DE LONGUEVILLE, D'ANGOULESME, ET DE VENDOSME.

LOUIS d'Orléans, I de ce nom, marquis de Rothelin, puis duc de Longueville, ſouverain de Neufchâtel & de Vallengin en Suiſſe, &c. fils de FRANÇOIS comte de Dunois, & d'*Agnès* de Savoye, ſuccéda l'an 1515 à *Renée*, ſa niéce, héritiere de tous les biens de la maiſon de Longueville. Il fut grand-chambellan de France, & gouverneur de Provence; & ſe trouva à la bataille d'Aignadel l'an 1509, à la journée des Eperons l'an 1513, & à celle de Marignan l'an 1515. Ce prince mourut l'an 1516. *Voyez* ſa poſtérité à ORLEANS.

LOUIS d'Orléans, II du nom, duc de Longueville, &c. fils de Louis I, fut grand-chambellan de France, ſervit le roi François I, dans ſes guerres, & mourut le 9 juin 1537. *Voyez* ſa poſtérité à ORLEANS.

LOUIS-EMANUEL de Valois, duc d'Angoulême, comte d'Alets, &c. pair de France, chevalier des ordres du roi, colonel général de la cavalerie légere de France, & gouverneur de Provence, fils puîné de CHARLES de Valois, duc d'Angoulême, fils *naturel* du roi *Charles* IX, naquit à Clermont en Auvergne l'an 1596. Il fut deſtiné à l'égliſe, eut l'abbaye de la Chaiſe-Dieu, & fut même nommé à l'évêché d'Agde; mais il quitta ces bénéfices après la démence de ſon frere aîné, & prit la qualité de comte d'Alets. Ce prince ſervit pendant la guerre contre les huguenots aux ſiéges de Montauban, de la Rochelle, de Privas, auſſi-bien qu'en Italie & en Lorraine, où il défit la cavalerie du duc Charles. Le roi lui donna la charge de colonel général de la cavalerie légere, & le gouvernement de Provence l'an 1637. Ce fut lui qui porta l'an 1641, le prince de Monaco à quitter le parti d'Eſpagne. Depuis il excita de grands troubles en Provence, au ſujet de l'établiſſement du ſemeſtre. Le duc d'Angoulême étoit ſavant, aimoit les hommes de lettres, & mourut à Paris le 13 novembre 1653. *Voyez* ſa poſtérité à VALOIS.

LOUIS, cardinal, duc de Vendôme, de Mercœur, d'Etampes, &c. pair de France, prince de Martigues, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Provence, fils de CÉSAR duc de Vendôme, fils *naturel* du roi Henri *le Grand*, & de *Françoiſe* de Lorraine, ducheſſe de Mercœur, né l'an 1612. L'an 1630, il ſuivit le roi Louis XIII au voyage de Savoye, & à ſon retour il alla ſervir comme volontaire en Hollande, & ſe trouva au combat de Lille l'an 1631. Depuis il ſe trouva à la bataille d'Avein l'an 1635, aux ſiéges de Corbie l'an 1636, d'Heſdin l'an 1639, & d'Arras l'an 1640, & fut bleſſé à l'attaque des lignes. Le roi l'envoya l'an 1650, viceroi en Catalogne, & l'an 1656, il prit Valence ſur le Pô, avec le duc de Modène. Après la mort de ſa femme il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut fait cardinal par le pape Alexandre VII, le 7 mars 1667. Il ſe trouva à l'élection de Clément IX, qui lui donna le titre de légat *à latere* en France, où il tint ſur les fonts de baptême monſeigneur le Dauphin, le 24 mars 1668. Il mourut à Aix en Provence, le 6 août 1669. *Voyez* ſa poſtérité à VENDOSME.

LOUIS-JOSEPH, duc de Vendôme, de Mercœur, d'Etampes, de Penthievre, pair de France, prince de Martigues, &c. chevalier des ordres du roi & de la toiſon d'or, grand ſénéchal & gouverneur de Provence, & général des galéres, fils de LOUIS duc de Vendôme, &c. puis cardinal, & de *Laure* Mancini, né le premier juillet 1654, fut pourvu du gouvernement de Provence en 1669, dont il ne prêta ſerment au roi que le 19 janvier 1679. Il ſuivit le roi en qualité de volontaire à la conquête de Hollande en 1672, & dans toutes les campagnes qu'il fit depuis juſqu'en 1678, ſe diſtingua aux ſiéges & priſes de Luxembourg en 1684, de Mons en 1691, de Namur en 1692, au combat de Steinkerque & à la bataille de la Marſaille. Il commandoit en Provence & au comté de Nice en 1695, lorſqu'il eut ordre de paſſer en Catalogne, pour y ſervir en qualité de général & de viceroi, à la place du maréchal de Noailles; continua d'y ſervir les deux années ſuivantes, & prit Barcelone en 1697, après avoir mis en déroute l'armée ennemie, commandée par dom Franciſco de Velaſco, viceroi de Catalogne. Le roi le nomma en 1702, pour commander ſes armées en Italie; il y reçut le roi d'Eſpagne, qui lui conféra l'ordre de la toiſon d'or; eut des avantages conſidérables ſur les Impériaux aux combats de San-Virtoria & de Luzzara; fit lever le blocus de Mantoue; chaſſa les Impériaux du Seraglio; s'avança dans le Trentin, y prit pluſieurs places. Mais ſur l'avis qu'il eut que le duc de Savoye abandonnoit le parti de France & d'Eſpagne, pour ſe joindre aux alliés, il déſarma les troupes de ce duc, qui ſervoient dans ſon armée; marcha vers le Piémont; ſe rendit maître d'Aſt & autres places; & en 1704, de Verceil, Yvrée & Verrue, après avoir défait l'arriere-garde du duc de Savoye près de Turin le 7 mai. Il remporta une victoire complette le 16 août 1705, ſur le prince Eugène de Savoye près de Caſſano, & une autre le 19 avril 1706, ſur les Impériaux à Calcinato. Le roi le rappella peu après pour lui donner le commandement des armées de Flandre, où il rétablit les affaires que le combat de Ramillies y avoit dérangées. Il y eut le même commandement en 1707, & y ſervit ſous monſeigneur le dauphin en 1708. Ayant été depuis nommé pour commander les troupes d'Eſpagne, il prit Brihuega le 9 décembre 1710, & remporta le lendemain la victoire à la fameuſe bataille de Villaviciosa, qui rétablit les affaires de cette couronne. Ce prince continuant de chaſſer les Impériaux de pluſieurs poſtes qu'ils occupoient encore en Catalogne, mourut ſans poſtérité à Vinaros le 11 juin 1712, âgé de 58 ans, univerſellement regreté par les Eſpagnols & par les François. Il eſt enterré au monaſtère de l'Eſcurial, dans le tombeau des infans & infantes d'Eſpagne. *Voyez* ſes ancêtres & ſon alliance à VENDOSME. * Le P. Anſelme, *hiſt. de la maiſon de France, &c.*

DUCS DE MILAN, DE MANTOUE, DE BAVIERE, comtes de THURINGE, & landgraves de HESSE.

LOUIS ou LUDOVIC Sforce, dit *le More*, duc de Milan,

Milan, étoit fils de FRANÇOIS Storce, uſurpateur du Milanez, & frere puîné de *Galeas-Marie*, qui ſuccéda à ſon pere, & qui laiſſa un fils nommé *Jean-Galeas*. C'eſt ſur ce dernier que Ludovic, homme ſanguinaire & artificieux, uſurpa le duché. Pour en venir à bout, il maria ſa niéce Blanche-Marie, veuve de Philibert I de ce nom, duc de Savoye, à l'empereur Maximilien, qui lui accorda l'inveſtiture de cet état comme vacant faute d'hommage. Enſuite il appella le roi Charles VIII en Italie. Ce roi étant à Plaiſance l'an 1494, apprit la mort de Jean-Galeas, empoiſonné par Ludovic, qui prit poſſeſſion du duché, & recueillit ainſi le fruit de ſon crime, ſans avoir égard au fils de ſon neveu, qui n'avoit que cinq ans. Quelque temps après ce méchant homme fit ligue avec les ennemis de la France; mais Louis XII, qui étoit monté ſur le trône, ayant ſur le duché de Milan de juſtes prétentions, ſe rendit maître du Milanez, où rien ne garda la foi à Ludovic, ni peuples, ni chefs, ni places. Ludovic rentra enſuite dans le Milanez, par le moyen des intelligences qu'il y conſervoit; mais Louis de la Tremoille, chef de l'armée de France, le ſuivit près de Novarre, où il fut pris déguiſé en ſimple ſoldat, & de-là mené à Lyon l'an 1500. Le roi Louis XII le fit enfermer dans le château de Loches, où il mourut dix ans après. Guichardin faiſant le portrait de ce prince, dit qu'il avoit de l'eſprit & de l'éloquence, autant que prince de ſon ſiécle; qu'il étoit doux & bienfaiſant; au reſte, vain, inquiet, ambitieux, ſe ſouciant peu de garder ſa parole, & ne pouvant ſouffrir qu'on louât en ſa préſence les autres princes. * Philippe de Comines, *l.* 7. Guichardin, *l.* 1, 2, 4. Corio, &c.

LOUIS, que quelques-uns font ſecond fils de CHARLES duc de la baſſe-Lorraine, & d'*Agnès* de Vermandois, fut ſurnommé *le Barbu*, & fut créé comte de Thuringe par l'empereur Conrad *le Salique*. Il mourut à Mayence l'an 1055, & eut cinq ſucceſſeurs de ſon nom; le dernier eſt Louis IV, dit *le Saint*, mort à Otrante en Italie le 11 ſeptembre 1227, qui eut pour femme ſainte *Elizabeth*, fille d'*Andre* II, roi de Hongrie, morte religieuſe à Marpurg l'an 1231, & canoniſée l'an 1335.

LOUIS, *cherchez* BAVIERE, HESSE, MANTOUE.

AUTRES PRINCES OU GRANDS HOMMES DE CE NOM.

LOUIS, archichancelier de France dans le IX ſiécle, étoit, ſelon quelques auteurs, fils de Roricon, comte d'Anjou, & de *Rotrude*, fille *naturelle* de l'empereur *Charlemagne*. Il étoit abbé de S. Denys en France en 842, & eſt nommé en qualité d'archichancelier en pluſieurs titres pour l'égliſe de Nevers, & pour les abbayes de S. Denys & de S. Martin de Tours. Il aſſiſta au concile de Verneuil ſur Oiſe en 844, & à celui de Verberie en 853, & mourut le 9 janvier 867, ſuivant les annales de S. Bertin. D'autres diſent la vingt-cinquiéme année du regne du roi Charles *le Chauve*, qui ſe rapporte à 865. Loup, abbé de Ferrieres, lui adreſſe quelques lettres; & Flodoart parle de lui au livre IV de ſon hiſtoire de l'égliſe de Reims. On le dit frere de *Gauzlin*, ſon ſucceſſeur en la charge de chancelier. * Le P. Anſelme, *hiſt. des grands officiers de la couronne.*

LOUIS DE LORRAINE, cardinal de Guiſe, archevêque de Sens, abbé de S. Victor, de Moiſſac, de Bourgueil, de S. Germain d'Auxerre, fils de *Claude*, I du nom, duc de Guiſe, & d'*Antoinette* de Bourbon, & frere de *François*, duc de Guiſe, & de *Charles*, cardinal, archevêque de Reims, naquit l'an 1527, & ayant été deſtiné à l'état eccléſiaſtique, fut élevé à l'évêché de Troyes, puis à celui d'Albi, & enfin à l'archevêché de Sens l'an 1560. Depuis il céda cette dignité à Nicolas de Pellevé, & fut fait cardinal, par le pape Jules III, l'an 1553. Il ſe trouva à la création de Pie IV, l'an 1559, & fut pourvu de l'évêché de Metz l'an 1568, qu'il gouverna avec beaucoup de zèle & de prudence, juſqu'en 1578, qu'il mourut, le 28 mars, à Paris, âgé de 56 ans. Ce cardinal eut beaucoup de part aux affaires de ſon temps. * Onuphre & Petramellarius, *in vit. pont.* Friſon, *Gall. purp.* Auberi, *hiſt. des card.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt.* Le P. Anſelme, &c.

LOUIS DE LORRAINE, autre cardinal de Guiſe, archevêque de Reims, neveu du précédent, & fils de FRANÇOIS duc de Guiſe tué au ſiége d'Orléans par Poltrot, & d'*Anne* d'Eſt, & frere de Henri I, duc de Guiſe, ſuccéda à ſon grand-oncle *Charles* cardinal, ſur le ſiége archiépiſcopal de Reims, & tint un ſynode provincial l'an 1583. Ce prince avoit déja été mis au nombre des cardinaux par le pape Grégoire XIII, l'an 1578. Quelques auteurs parlent déſavantageuſement de ſa conduite; il eſt ſûr que ſon ambition étoit extrême, & qu'il fut un des principaux partiſans de la ligue, qui, ſous un faux prétexte de religion, n'avoit pour but que de détruire la monarchie. Le roi Henri III le fit tuer avec le duc de Guiſe ſon frere, le 23 décembre 1588, à Blois, où il avoit fait aſſembler les trois états du royaume. Nous voyons par les lettres que le roi écrivit au cardinal de Joyeuſe, & au marquis de Piſani, l'un protecteur, & l'autre ambaſſadeur en cour de Rome, qu'il ſe plaignoit fort de ce que le cardinal de Guiſe diſoit ſouvent, qu'il ne mourroit point content qu'il n'eût raſé ce prince pour le faire moine. Il ajoute qu'il avoit eu d'autres raiſons plus importantes pour ſe défaire de lui. * Miron, *relation de la mort de M. de Guiſe.* Auberi, *hiſtoire des card.* De Thou, *l.* 93. Le P. Anſelme, &c.

LOUIS DE LORRAINE, dernier cardinal de Guiſe, archevêque de Reims, abbé de S. Denys en France, de Cluni, de S. Remi de Reims, de Corbie, d'Orcamp, & de S. Hilaire de Poitiers, protecteur de France à la cour de Rome où il n'alla point, troiſiéme fils de HENRI I du nom, duc de Guiſe, tué à Blois, naquit le 22 janvier 1575, fut fait cardinal l'an 1615, par le pape Paul V, & mourut à Saintes le 21 juin 1621, n'étant que ſoudiacre: il eſt enterré à Reims. *Il avoit eu pluſieurs enfans de* Charlotte *des Eſſarts, comteſſe de Romorentin, fille* naturelle *de* François *des Eſſarts, ſeigneur de Sautour en Champagne, & l'une des maîtreſſes du roi Henri* le Grand; *ſavoir* Louis, *abbé de Chailli, puis évêque de Condom, mort le premier juillet 1668;* ACHILLE, *qui ſuit;* Henri; Charlotte, *abbeſſe de S. Pierre de Lyon;* & Louiſe, *mariée l'an 1639, à* Claude *Pot, ſeigneur de Rhodes, grand-maître des cérémonies de France.* ACHILLE *de Lorraine, comte de Romorentin, épouſa* Anne-Marie, *fille* naturelle *de* Jean-Georges *Rhingrave, prince de Salms. Il paſſa en Candie l'an 1642, & y mourut l'an 1649, étant lieutenant général de l'armée des Vénitiens. Il laiſſa une fille,* Charlotte-Chriſtine, *née l'an 1642, qui mourut le 13 mai 1705, veuve d'*Ignace *Rouaut de Gamaches, marquis d'Aſſi. Ce fut elle qui l'an 1688 intenta un procès pour avoir la ſucceſſion de la maiſon de Guiſe, prétendant que ce cardinal avoit épouſé la comteſſe de Romorentin ſon aieule le 4 février 1611. Elle produiſit pour cela différens papiers; mais l'affaire ne fut point jugée.* * Bayle, *diction. critiq.*

LOUIS DE LUXEMBOURG, cardinal, archevêque de Rouen, fils de JEAN de Luxembourg, ſeigneur de Beaurevoir, & de *Marguerite* d'Anguien, fut élevé l'an 1414 à l'évêché de Therouenne, par une partie des chanoines, quoique les autres ſe fuſſent oppoſés à ſon élection. Il ſe déclara pour le parti des Anglois, & fut fait chancelier l'an 1425, par Henri, VI du nom, roi d'Angleterre, ſoi diſant roi de France. Louis exerça cette charge juſqu'en 1435, & obtint l'archevêché de Rouen, l'an 1436. Il ne voulut accepter le chapeau que lui donna le pape Eugène IV, l'an 1439, qu'à condition que le roi d'Angleterre approuveroit cette promotion. Il s'étoit entierement dévoué aux intérêts

de ce roi, qui lui fit avoir l'évêché d'Eli en Angleterre, & qui lui confia ſes plus importantes affaires en France. Ce prélat les pouſſa avec vigueur, conduiſant lui-même du ſecours aux places aſſiégées, animant les foibles, s'oppoſant à ceux qui étoient las du joug des Anglois, & ne négligeant rien pour rétablir ce parti chancelant. Il ſe jetta dans la Baſtille l'an 1436, lorſque la ville de Paris fut ſoumiſe au roi Charles VII; mais il fut obligé d'en ſortir par compoſition, & ſe retira en Angleterre, où il mourut à Harfield le 18 ſeptembre, & ſelon d'autres le 4 octobre 1443. * Monſtrelet, *tom.* 2. Godwin, *de epiſc. Elienſ.* Sainte-Marthe, Auberi, le P. Anſême, &c.

LOUIS DE LUXEMBOURG, comte de Saint-Paul, de Brienne, de Ligni, de Converſan, châtelain de Lille, ſeigneur d'Anguien, &c. connétable de France, fils de PIERRE de Luxembourg, I du nom, comte de Brienne, &c. & de *Marguerite* de Baux d'Andrie, ſe trouva à la célèbre aſſemblée d'Arras l'an 1535, ſuivit le roi Charles VII, au ſiége de Pontoiſe l'an 1441, & fut fait chevalier à celui de Dieppe l'an 1443. Ce ſeigneur ſe ſignala encore en diverſes occaſions, entr'autres à la priſe de Caën l'an 1450. Il eut beaucoup de part dans l'amitié de Charles de Bourgogne, comte de Charolois, qui l'envoya en Angleterre, & lui donna l'avant-garde de ſon armée à commander à la bataille de Montlheri. Il y avoit long-temps que le roi Louis XI ſouhaitoit de l'attirer à ſon ſervice : pour l'y attacher, il lui donna la charge de connétable de France le 5 octobre 1465, & l'honora du collier de l'ordre de S. Michel le premier août 1469. Le connétable perſuada depuis au roi de faire la guerre au duc de Bourgogne. Il ſurprit la ville de S. Quentin, ſecourut celle de Beauvais l'an 1472, & détourna la conſpiration du roi d'Angleterre & du duc de Bourgogne, contre la perſonne du roi Louis XI; mais dans la ſuite il encourut la diſgrace de ce monarque extrêmement ſoupçoneux. On l'accuſa d'avoir eu commerce avec les ennemis de l'état, & on ſurprit même quelques lettres qu'il avoit écrites. Le connétable qui voyoit que la tempête le menaçoit, ſe retira chez le duc de Bourgogne, pour ſe dérober à la colere du roi; mais ce duc qui conſultoit quelquefois beaucoup plus les intérêts de ſa politique que les loix de l'amitié, le livra entre les mains du roi. Louis XI fit faire le procès au connétable, & lui fit trancher la tête en la place de Grève à Paris, le 19 décembre 1475. Le connétable étoit alors âgé de cinquante-ſept ans. * *Conſultez* la chronique ſcandaleuſe du roi Louis XI, écrite par Jean le Maire de Troyes, greffier de l'hôtel de ville de Paris; Philippe de Comines; le Feron; Godefroy; Pierre-Matthieu; le pere Anſelme, &c. Nous parlons des alliances & de la poſtérité de ce connétable, ſous le nom de LUXEMBOURG.

LOUIS (Epiphane) né à Nancy en Lorraine, fut docteur & profeſſeur en théologie, chanoine régulier de la réforme de Prémontré, abbé d'Eſtival en 1663, procureur général de la congrégation en cour de Rome, & enſuite vicaire général de la même congrégation. Il a paſſé pour un habile théologien & un grand prédicateur. Il a été honoré & eſtimé des princes, le confeſſeur & le conſeil de Marguerite de Lorraine, femme de Gaſton, duc d'Orléans. La Lorraine lui doit l'établiſſement des *Filles de la charité*, appellées vulgairement *de S. Charles*. Ce fut lui qui leur donna des régles & qui dreſſa le plan de leur inſtitut. Secondé par la mere l'Huillier, religieuſe Bénédictine, il introduiſit en différens monaſtères de Lorraine & de France, l'*adoration perpétuelle de Jeſus-Chriſt dans le ſacrement de l'euchariſtie*, & ce fut à la ſollicitation de ces monaſtères, & pour former les religieuſes à l'oraiſon, qu'il publia à Paris en 1676 l'ouvrage intitulé : *La nature immolée par la grace, ou la pratique de la mort myſtique.* Pour l'inſtruction des mêmes religieuſes, il publia encore à Paris en 1676, chez Remi, des *Conférences myſtiques ſur le recueillement de l'ame, pour arriver à la contemplation du ſimple regard de Dieu par les lumieres de la foi.* Il y a de la piété & de l'onction dans ces ouvrages, mais trop de cette myſticité nouvelle que les peres de l'égliſe & les meilleurs auteurs de la vie ſpirituelle n'ont pas connue. Après ſa mort, arrivée le 23 de ſeptembre 1682, on a recueilli les lettres de ce vertueux abbé, & elles ont été imprimées à Paris chez Remi, en 1688. * *Mémoires du temps.* Lettre touchant les auteurs myſtiques, par Poiret, à la fin du tome premier de *la théologie réelle*, ou *la théologie germanique*, &c.

LOUIS (Saint) ordre de chevalerie, créé en France l'an 1693, par le roi Louis XIV, en faveur des officiers de ſes troupes, qui ſeuls peuvent y être admis. Le roi en eſt le grand-maître; ſous lui ſont huit grands-croix, vingt-quatre commandeurs, & les autres ſimples chevaliers. Les dauphins ou héritiers préſomptifs de la couronne, les maréchaux de France, l'amiral & le général des galères, ſont chevaliers-nés. Pour y être admis, il faut avoir ſervi dix ans en qualité d'officier, & faire profeſſion de la religion catholique, apoſtolique & romaine. Cet ordre a 300000 livres de rente annuelle, qui ſont diſtribuées; ſavoir à chacun des huit grands-croix 6000 livres; à huit commandeurs 4000 livres chacun; aux ſeize autres commandeurs trois mille livres chacun; à vingt-quatre chevaliers 2000 livres chacun; à vingt-quatre autres 1500 livres; à quarante-huit autres 1000 livres; à trente-deux autres 800 livres; quatre mille livres au tréſorier; trois mille livres au greffier; quatorze cens à l'huiſſier pour gages, frais de compte, &c. & les 6000 livres de reſte pour les croix & autres dépenſes imprévues. Un de ces huit grands-croix, trois des vingt-quatre commandeurs, & le huitiéme des chevaliers qui ont des penſions, doivent être tirés du nombre des officiers de la marine & des galeres. Les grands-croix ne peuvent être tirés que du nombre des commandeurs; & ceux-ci doivent être pris entre les chevaliers. On tient le chapitre tous les ans le jour de S. Louis, dans le lieu où eſt la cour; le roi y aſſiſte à la meſſe, & l'après-midi les nouveaux chevaliers, & ceux qui ont obtenu quelque nouvelle dignité dans l'ordre, préſentent leurs lettres à l'aſſemblée, où on élit, à la pluralité des voix, deux grands-croix, quatre commandeurs & ſix chevaliers, pour avoir la conduite des affaires de l'ordre pendant l'année. La croix de l'ordre eſt d'or à huit pointes, cantonnée de fleurs de lys d'or, chargée d'un côté d'un S. Louis cuiraſſé d'or, & couvert de ſon manteau royal, tenant de ſa droite une couronne de laurier, & de la gauche une couronne d'épines, & les clouds en champ de gueules, entourée d'une bordure d'azur, avec ces lettres d'or : *Ludovicus magnus inſtituit* 1693, & de l'autre côté, pour deviſe une épée nue flamboyante, la pointe paſſée dans une couronne de laurier, liée de l'écharpe blanche, auſſi en champ de gueules, & bordée comme l'autre d'azur, avec ces lettres d'or *Bellicæ virtutis præmium.* Les grands-croix la portent attachée à un ruban large, couleur de feu, mis en écharpe, & ont une croix en broderie d'or, ſur le juſt-au-corps & ſur le manteau. Les commandeurs ont un ruban en écharpe, mais non la croix brodée. Les chevaliers portent leurs croix attachées ſur l'eſtomach, avec un petit ruban couleur de feu. Le nombre des chevaliers n'eſt point limité, & le roi en crée quand il le juge à propos. Par édit du mois d'avril 1719, le roi Louis XV attribua à cet ordre par ſupplément de dot 150000 livres de rente, pour faire enſemble 450000 livres de rente, par chacun an. Le nombre des grands-croix qui étoit fixé à huit par l'édit du mois d'avril 1693, fut augmenté de deux, pour jouir de ſix mille livres de rente chacun; celui des commandeurs à quatre mille livres, qui étoit pareillement de huit, fut augmenté juſqu'à dix; celui des commandeurs à trois mille li-

Digitized by Google

vres, fut de dix-neuf au lieu de ſeize. A l'égard des penſions des chevaliers à deux mille livres, ſa majeſté en créa trente au lieu de vingt-quatre. Celles de 1500 livres, dont le nombre étoit fixé à vingt-quatre, furent augmentées juſqu'à trente-deux; les penſions de 1000 livres, dont le nombre étoit de quarante-huit, furent arrêtées à ſoixante-cinq, & les penſions de 800 fixées pour trente-deux chevaliers, furent augmentées juſqu'à cinquante-quatre. Le roi ſe réſerva à lui ſeul & à ſes ſucceſſeurs la nomination des grands-croix, commandeurs & chevaliers, pour être admis à l'avenir en chacun de ces rangs. Il ordonna que les grands-croix, commandeurs & les chevaliers ſeroient à perpétuité tirés du nombre des officiers ſervans actuellement dans les troupes de terre ou de mer. Le roi érigea en titre d'offices héréditaires, un grand-croix chancelier & garde des ſceaux dudit ordre, un grand-croix grand-prévôt & maître des cérémonies, un grand-croix ſecrétaire & greffier, un intendant de l'ordre, trois tréſoriers généraux pour exercer par année, trois contrôleurs deſdits tréſoriers, un aumônier, un receveur particulier & agent des affaires de l'ordre, un garde des archives, & deux hérauts d'armes: ordonna que le chancelier, le grand-prévôt, & le ſecrétaire greffier jouiroient des mêmes priviléges que les grands officiers de l'ordre du Saint Eſprit; que l'intendant & les tréſoriers auroient ſans aucune exception, tous les priviléges dont jouiſſent les officiers & ſecrétaires de la grande chancellerie. A l'égard des autres officiers, il leur fut accordé le titre d'écuyer, & les mêmes priviléges dont jouiſſent les commençaux de la maiſon de ſa majeſté, & ordonné que les titulaires ne pourroient diſpoſer de leurs offices qu'en faveur de ceux qui ſeroient agréés par ſa majeſté. Le roi ordonna auſſi que la ſomme de 8400 livres ſeroit diſtribuée outre & par-deſſus les gages ci-deſſus, partie à l'intendant, au tréſorier en exercice, au contrôleur en exercice, à l'aumônier, au receveur particulier agent, au garde des archives & aux deux hérauts. Que l'ordre de S. Louis ſeroit compoſé du roi, du prince héritier préſomptif de la couronne, de dix grands-croix, de vingt-neuf commandeurs, du nombre des chevaliers qui y étoient, & qui ſeroient admis dans la ſuite, & des officiers créés par cet édit. Que les grands-croix porteroient, outre le ruban, une croix en broderie d'or ſur le juſt-au-corps & ſur le manteau; que les commandeurs porteroient le ruban ſans broderie; que les ſimples chevaliers porteroient ſeulement la croix d'or, attachée avec un petit ruban; que le chancelier garde des ſceaux de l'ordre, le grand-prévôt & le ſecrétaire greffier auroient la broderie & le cordon rouge; l'intendant & les trois tréſoriers porteroient la croix pendante à leur col, & n'auroient point de broderie; & que les autres officiers porteroient la croix ſur l'eſtomach; & que pour les ornemens des armoiries, leſdits officiers ſe conformeroient à l'édit du mois de mars 1694. Que le roi & ſes ſucceſſeurs porteroient la croix dudit ordre de S. Louis avec la croix du Saint Eſprit; que ſa majeſté entend décorer dudit ordre de S. Louis les maréchaux de France, l'amiral de France, le général des galeres, & ceux qui leur ſuccéderont eſdites charges; que les ordres de S. Michel, du Saint Eſprit & de S. Louis, ſeront compatibles dans une même perſonne; que dans les cérémonies, ceux qui ſeront honorés de l'ordre du Saint Eſprit & de celui de S. Louis, précéderont les grands-croix, commandeurs & chevaliers qui n'auront que ce dernier ordre; qu'on ne recevra aucun chevalier de l'ordre de S. Louis, qu'il n'ait ſervi ſur terre ou ſur mer en qualité d'officier pendant dix années, & qu'il ne ſoit encore actuellement dans le ſervice; qu'il ne profeſſe la religion catholique, apoſtolique & romaine, & ne prouve ſon ſervice de dix années & actuel par les brevets & certificats des commandans des troupes de terre & de mer de ſa majeſté; que les grands-croix, commandeurs & chevaliers, qui auroient commis quelques actes indignes de leur profeſſion & de leur devoir, ou crime emportant peine afflictive ou infamante; enſemble ceux qui ſortiroient du royaume ſans permiſſion par écrit, ſignée de l'un des ſecrétaires d'état, ſeroient privés & dégradés dudit ordre; & que tous les grands-croix, &c. qui ne ſeront pas retenus par maladie ou autrement, ſeroient tenus de ſe rendre tous les ans au jour & fête de S. Louis auprès de la perſonne du roi, pour accompagner ſa majeſté à la meſſe dans le palais où elle ſera célébrée, & pour ſe trouver à l'aſſemblée générale dudit ordre, qui ſe tiendra l'après midi.

LOUISE DE SAVOYE, ducheſſe d'Angoulême, fille de PHILIPPE comte de Breſſe, puis duc de Savoye, & de *Marguerite* de Bourbon, née au pont d'In l'an 1477, fut mariée l'an 1488, à *Charles* d'Orléans, comte d'Angoulême, qui mourut le premier janvier 1496. Elle eut de ce mariage le roi FRANÇOIS I, & *Marguerite* d'Orléans, ou de Valois, mariée 1°. à *Charles* duc d'Alençon: 2°. à *Henri* d'Albret roi de Navarre, morte le 21 décembre 1549. Louiſe témoigna une douleur extrême de la mort du comte ſon mari, & s'occupa entierement à l'éducation de ſes enfans. C'eſt par elle que fut formée la jeuneſſe du roi François I, ſon fils, lequel ayant ſuccédé à la couronne au roi Louis XII, & ayant entrepris la conquête du Milanez, la laiſſa régente du royaume. Cette princeſſe piquée contre Charles de Bourbon, connétable de France, qui avoit refuſé de l'épouſer, le pouſſa à bout, & lui intenta procès pour raiſon des biens de la maiſon de Bourbon, auſquels elle prétendoit en vertu des droits de ſa mere. Montholon, qui depuis fut préſident & garde des ſceaux, plaida pour le connétable; & Poyet, qui a été chancelier de France, pour Louiſe, qu'on appelloit *madame la régente*. La ducheſſe d'Angoulême eut un arrêt en ſa faveur: ce qui fut cauſe que Charles de Bourbon quitta le parti de France, ſortit du royaume, & s'attacha à Charles-Quint. Enſuite le roi François I fut fait priſonnier au ſiége de Pavie. Louiſe faillit à mourir de déplaiſir, & n'oublia rien pour travailler à la délivrance du roi. Elle mourut peu de temps après, à Gretz en Gatinois, le 22 ſeptembre 1531, âgée de 55 ans. * Guichenon, *hiſt. de Savoye*. Sainte Marthe, *hiſt. géneal. de France*. Le P. Anſelme; François de Beaucaire; De Langeai; Guichardin; Paul Jove, &c.

LOUISE DE LORRAINE, reine de France, fille de NICOLAS de Lorraine, duc de Mercœur & comte de Vaudemont, & de *Marguerite* d'Egmond, ſa premiere femme, naquit à Nomeni l'an 1554, & fut élevée avec un ſoin extrême par la comteſſe de Salms. Son eſprit, ſa beauté & ſa vertu la firent eſtimer de toutes les perſonnes qui la voyoient. Le roi Henri III, ayant conçu pour elle en allant en Pologne, des ſentimens très-avantageux, l'épouſa à ſon retour en France le 15 février 1575. Après la mort du roi ſon époux, elle choiſit ſa retraite au château de Moulins, qui étoit l'une des terres de ſon douaire; y paſſa le reſte de ſes jours dans de continuels exercices de piété, & y mourut le 29 janvier 1601. * A. Mallet, *en ſa vie*. Matthieu, *hiſt. de Henri IV*. Avila, *hiſt. des guerres civiles de France*. Hilarion de Coſte, *éloges des dames illuſtres*. Le P. Anſelme.

LOUISE - MARGUERITE DE LORRAINE, princeſſe de Conti & de Château-Regnault, fille de HENRI, duc de Guiſe, & de *Catherine* de Cleves, fut mariée par le roi Henri *le Grand* le 24 juillet 1605, à *François* de Bourbon, prince de Conti, fils de *Louis* de Bourbon, I du nom, prince de Condé, alors veuf de *Jeanne*, fille unique de *Louis* de Coëme. Elle fut mere l'an 1610 d'une fille morte âgée de douze jours. Après la mort du prince ſon époux, arrivée le 3 août 1614, elle ſe conſola avec les muſes, dont elle étoit la protectrice. Les plus grands hommes de ſon temps firent gloire de lui dédier leurs ouvrages: c'étoit avec juſtice,

Digitized by Google

car elle en connoiſſoit le prix, & s'occupoit à les lire, ou à compoſer. Nous n'avons connoiſſance que de ſon *Roman royal* ou *Aventures de la cour*, publiées l'an 1620, ſous le nom du ſieur Du Pilouſt. Cette princeſſe mourut à Eu le 30 avril 1631. * Hilarion de Coſte, *éloges des dames illuſtres*. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

LOUISE DE BOURBON, fille de CHARLES de Bourbon, comte de Soiſſons, & d'*Anne* comteſſe de Montafié, fut mariée à Paris le 30 avril 1617, à *Henri* d'Orléans, II du nom, duc de Longueville, & mourut le 9 ſeptembre 1637. Une autre de ce nom, fille de *Gilbert* de Bourbon, comte de Montpenſier, épouſa 1°. l'an 1499 *André* de Chauvigni: 2°. *Louis* de Bourbon, prince de la Roche-ſur-Yon. Elle mourut le 3 juillet 1561.

☞ LOUISE-ADELAIDE d'Orléans, troiſiéme fille de Philippe, petit-fils de France, duc d'Orléans, naquit le 13 août 1698. A l'âge de dix-huit ans cette princeſſe forma le deſſein de ſe conſacrer à Dieu dans un monaſtère. Elle le communiqua au cardinal de Noailles, qui pour éprouver ſa vocation, lui fit enviſager ce qu'elle alloit perdre en s'éloignant de la famille royale, en quittant l'éclat & les grandeurs de la cour, les plaiſirs & les ſpectacles dont elle vouloit ſe ſéparer. D'un autre côté il mit devant ſes yeux les dégoûts du cloître, les gênes, les veilles, les auſtérités, & ſurtout la rigueur du joug de l'obéiſſance. Mais la princeſſe préféra toujours de ſuivre l'attrait de la grace, n'étant animée que de l'eſprit de Dieu. Etant partie de bon matin pour l'abbaye de Chelles, S. A. R. Madame qui avoit pris un ſoin tout particulier de ſon éducation, ſurpriſe & irritée d'un départ ſi précipité, impatiente d'en apprendre les motifs, vint trouver cette jeune princeſſe dans ſa retraite, & lui repréſenta, mais inutilement, tout ce qui vient d'être dit. Le duc d'Orléans régent du royaume, s'étant rendu à l'abbaye de Chelles, pour tâcher de ramener la princeſſe ſa fille au Palais-royal, elle s'excuſa de lui obéir, ſur ce qu'elle avoit fait vœu d'être religieuſe: ſon A. R. lui dit qu'elle écriroit au pape pour l'en diſpenſer. La princeſſe lui répliqua: « Ce n'eſt pas au pape, mon cher » pere, que j'ai fait vœu, mais c'eſt à Dieu; dont per» ſonne ne peut me ſéparer. » Le duc d'Orléans embraſſant la princeſſe avec la tendreſſe d'un pere, lui dit: *Adieu, ma fille, priez Dieu pour moi.* Cette princeſſe ayant reçu l'habit, aſſiſtoit avec aſſiduité & avec ferveur à tous les offices du jour & de la nuit, portoit la croix aux proceſſions dans l'intérieur du monaſtère, pratiquoit exactement toutes les régles & tout ce qu'il y a de plus humiliant, aidant aux autres religieuſes à ſervir au refectoir. On ne laiſſa pourtant pas de répandre dans le public de faux bruits; qu'elle commençoit à s'ennuyer dans ſa ſolitude, & qu'elle avoit formé le deſſein de retourner dans le monde, ce qui l'obligea d'écrire aux dames du Val-de-Grace une lettre qu'on trouve à la page 30 du livre qu'on citera à la fin de cet article, dans laquelle elle les aſſure qu'elle eſt plus contente que jamais dans ſon état, & qu'elle aimeroit mieux mourir que de l'abandonner, & elle les conjure de ne pas ajouter foi à ces faux bruits. Madame d'Orléans fut faire abbeſſe de Chelles, & bénite le 14 ſeptembre 1719. Cela l'obligea d'aller à Paris pour en remercier le roi; mais au lieu d'aller mettre pied à terre au Palais-royal, elle alla deſcendre au monaſtère du Val-de-Grace, qu'elle choiſit pour ſa demeure pendant tout le temps qu'elle ſeroit à Paris. Durant tout le temps qu'elle y fut, elle refuſa conſtamment d'accepter aucune place de diſtinction, mais ſeulement une de celles des dernieres religieuſes. Comme la ſanté de madame la ducheſſe de Berri, qui étoit alors au château de Meudon, ne lui permit pas d'aller voir madame l'abbeſſe de Chelles ſa ſœur au Val-de-Grace, cette derniere ſe rendit à Meudon. Ces deux princeſſes s'embraſſerent tendrement: l'illuſtre abbeſſe lui parla de Dieu d'une maniere que madame ſa ſœur en fut vivement pénétrée, & témoigna pluſieurs fois durant ſa derniere maladie, que ſi Dieu lui rendoit la ſanté, elle imiteroit en quelque ſorte ſa ſœur, en ſe retirant dans une ſolitude pour ne s'y occuper que de l'affaire de ſon ſalut. Madame de Chelles fit démiſſion de ſon abbaye le 5 octobre 1734, & ſe retira à Paris au prieuré de la Magdelene de Trainel, où elle s'occupa à pancer les plaies des pauvres bleſſés. Elle y mourut le 20 février 1743, âgée de quarante-cinq ans, & de profeſſion religieuſe vingt-cinq. Elle y a été inhumée. * Lettres d'un eccléſiaſtique à un abbé de ſes amis, ſur la vocation & profeſſion de religieuſe Benedictine de madame d'Orléans, abbeſſe de Chelles. Dijon, *Augé*, 1719, *in*-12. Ces lettres ſont au nombre de cinq, & la lecture en eſt très-édifiante. *Voyez* auſſi la lettre circulaire ſur ſa mort, imprimée à Paris en 1743 en douze pages *in*-4°, & le mercure d'octobre de la même année.

LOUISE, ELOUISE ou HELOISE, abbeſſe du Paraclet, *cherchez* HELOISE.

☞ LOUISIANE, grand pays de l'Amérique ſeptentrionale, qui a l'ancien & le nouveau Mexique à l'oueſt, une partie du Canada au nord, une autre partie & les colonies angloiſes à l'eſt, & le golfe du Mexique au ſud. Il a un peu plus de deux cens lieues du nord au ſud, environ quatre cens de l'eſt à l'oueſt dans ſa plus grande largeur, & au nord-oueſt il n'a point de bornes connues. La riviere des Illinois qui vient de l'eſt, & ſe décharge dans le Miſſiſſipi par les 40 dégrés de latitude, lui ſert de limites au nord. L'embouchure de ce même fleuve eſt par les 29 dégrés. Par-là on peut juger de la beauté du climat ſous lequel ce vaſte pays eſt ſitué. Tout répond à une ſituation ſi heureuſe: ce ne ſont par-tout que prairies & bois francs. On ne peut voir un pays mieux arroſé. Outre la riviere des Illinois, qui a plus de cent cinquante lieues de cours, le Miſſiſſipi, dans cette partie de ſon cours où il traverſe la Louiſiane, reçoit encore le Miſſouri, qu'on a déja remonté plus de cinq cens lieues ſans en trouver la ſource, la riviere d'Ouabache, celles des Akanſas, des Yaſous & la riviere Rouge, ſans compter pluſieurs autres de moindre importance. On ne ſauroit douter qu'il n'y ait des mines d'argent en pluſieurs endroits. On a déja trouvé du plomb en abondance, du cuivre & des mines de fer. Les bois de conſtruction, la ſoye, le cotton, l'indigo & le tabac, ſeront les principales richeſſes du pays, quand on voudra ſe donner la peine de les faire valoir. Les terres ſont propres pour toutes ſortes de grains, de fruits & de légumes. On trouve ſur les rivieres des caſtors & des loutres en aſſez grande quantité. Les bois & les prairies ont des chevreaux, des cerfs & des bœufs ſauvages qui portent une laine très-bonne, & un grand poil meilleur que le poil des chevres. La vigne y vient d'elle-même; mais comme elle eſt inculte & à l'ombre des arbres, le raiſin ne groſſit point. Dans une ſi grande étendue de terrein, on trouve peu de nations ſauvages, & le peu qu'il y en a ſont aſſez traitables. Il y a cinquante à ſoixante ans que les François ont commencé à s'établir dans ce pays; mais ce n'eſt que depuis quelques années qu'on paroît avoir cet établiſſement à cœur. On a nommé ce pays LOUISIANE, du nom de Louis XIV, ſous le regne duquel il a été découvert en 1685, par le ſieur Robert Cavelier de la Salle, qui y périt malheureuſement en cherchant l'embouchure du Miſſiſſipi. Cette embouchure ne fut trouvée qu'en 1699, par M. d'Yberville, gentilhomme Canadien. Le roi céda en 1710 à M. Crozat, le privilége excluſif du commerce de ce pays pour ſeize ans: mais M. Crozat ayant remis ſon privilege à ſa majeſté, elle accorda, en 1717, la propriété de la Louiſiane à la compagnie d'Occident, qui a donné naiſſance à celle des Indes,

ne s'en réſervant que la foi & hommage. La compagnie des Indes en a fait rétroceſſion au roi en 1730, & en vertu des lettres patentes du 10 avril de cette année, M. de Simont en prit poſſeſſion au nom de ſa majeſté. Il y a à la Louiſiane un commandant général avec des troupes, des directeurs, & un conſeil ſupérieur pour adminiſtrer la juſtice. Quant au ſpirituel, cette colonie eſt du diocèſe de Quebec, & l'évêque y a un grand-vicaire. Le commandant, les troupes, les directeurs & le conſeil ſont à la nouvelle Orléans, ſur les bords du Miſſiſſipi, à trente lieues de la mer. Cette ville n'a rien encore de régulier, & ne conſiſte qu'en quelques maiſons & pluſieurs barraques. Il y a pluſieurs autres habitations en différens quartiers. Les plus conſidérables ſont celles des Illinois, où eſt le fort de Chartres, & où il y a bien deux cens familles compoſées preſque toutes de créols du Canada. La riviere de la Mobile, qui eſt paralléle au Miſſiſſipi, & qui en eſt éloignée d'environ trente-cinq lieues, a été la premiere habitée; mais les habitans ſe ſont tranſportés preſque tous vers ce fleuve, où les terres ſont meilleures. On y conſerve pourtant encore un fort, auſſi-bien qu'à l'iſle Dauphine, qui eſt vis-à-vis; & au Biloxi qui eſt à peu près à moitié chemin de la Mobile au Miſſiſſipi. Le clergé de ce grand pays eſt encore fort peu conſidérable, & ne conſiſte qu'en quelques prêtres & religieux qui deſſervent les principaux poſtes en qualité d'aumôniers. Les prêtres des Miſſions étrangeres & les Jéſuites, ont eu diverſes miſſions parmi les Sauvages. Ils n'en ont plus que chacun une parmi les Illinois; & ce ſont ces deux miſſions qui ont commencé par des Jéſuites du Canada, qui ont donné naiſſance à la colonie. La premiere découverte de la Louiſiane fut faite en 1673, par le P. Marquette, Jéſuite, & le P. Joliet. *Voyez* MISSISSIPI. * *Relation du P.* Marquette, *dans le recueil des voyages de* Thevenot. *Voyages de* Touli. *Mémoires du temps.* Le P. Charlevoix, *journal d'un voyage dans l'Amérique.* On vient de donner une très-bonne *hiſtoire de la Louiſiane*, en trois volumes *in*-12, imprimée à Paris en 1758. Cette hiſtoire, ornée de cartes & de grand nombre de figures, eſt l'ouvrage le plus exact & le plus étendu qu'on ait juſqu'à préſent ſur ce beau pays. Elle a été compoſée par M. le Page du Pratz, officier de mérite, qu'un ſéjour de ſeize ans dans la Louiſiane a mis à portée de s'inſtruire parfaitement de tout ce qui concerne la qualité du terroir & les mœurs des habitans.

LOUP (Saint) évêque de Troyes dans le V ſiécle, natif de Toul, épouſa *Pimeniole*, ſœur de S. Hilaire, évêque d'Arles. Le déſir de vivre ſaintement, fut cauſe qu'ils ſe ſéparerent d'un commun conſentement la ſeptiéme année de leur mariage; l'un & l'autre choiſiſſant une maiſon religieuſe pour s'y conſacrer à Dieu. S. Loup ſe retira dans le célébre monaſtère de Lerins; & fut mis ſur le ſiége épiſcopal de Troyes en Champagne l'an 427, étant encore fort jeune. C'eſt là qu'on vit briller ſes vertus avec tant d'éclat, qu'il fut conſidéré comme le plus excellent prélat de ſon ſiécle. Sidoine Apollinaire lui donne de grands éloges; car il le nomme *évêque des évêques*, & *le premier des prélats.* S. Eucher, archevêque de Lyon, parle très-avantageuſement de lui: & S. Niſier de *Trèves* en fait auſſi mention, en écrivant à Clodovinde, reine des Lombards Le P. Sirmond a publié dans le premier volume des conciles de France, une épître de S. Loup & de S. Euphrone, évêque d'Autun, écrite l'an 446, à Talaſe d'Angers; *De ſolemnitatibus & de bigamis clericis, & iis qui conjugati aſſumuntur.* S. Loup fut député dans la grande Bretagne avec S. Germain d'*Auxerre*, par les égliſes des Gaules, & le pape S. Céleſtin, en 429; c'étoit pour y combattre l'héréſie pélagienne. Il alla auſſi au-devant d'Attila en 451, & préſerva ſa ville des armes de ce barbare, qu'on nomma *le fléau de Dieu.* Sidoine rapporte à ce ſujet, que les Huns diſoient ordinairement, *que le roi avoit été arrêté par deux bêtes ſauvages; par un loup & par un lion;* parceque S. Loup de Troyes, & le pape S. Léon, s'étoient oppoſés aux deſſeins de ce barbare. S. Loup mourut le 29 juillet 479, après cinquante-deux ans d'épiſcopat. * S. Eucher, *lib. de laud. erem.* Proſper. Bede & Sigebert, *in chron.* Sidonius, *lib.* 6; *epiſt.* 1. Sa vie eſt rapportée par Surius; *ad 29 jul.* & par Vincent Baralis, *in chron. Lirin.* Sainte-Marthe; *Gallia chriſt.* Uſſerius & Stillingfléet, *antiq. Britan.* D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tom. II.

LOUP (Saint, évêque de Lyon dans le VI ſiécle; avoit été moine dans le monaſtère de l'Iſle-Barbe, ſur la riviere de Saône, près des fauxbourgs de Lyon. C'étoit alors un hermitage, dont Loup fut ſupérieur. Il ſuccéda à Viventiol dans le ſiége de Lyon l'an 523, & eut beaucoup à ſouffrir pour ſon troupeau, pendant les guerres entre les rois de France & de Bourgogne; mais la ville de Lyon étant tombée l'an 534, ſous la puiſſance des rois de France, il jouit de la paix; aſſiſta & préſida au III concile d'Orléans l'an 538, & mourut l'an 542. On fait mémoire de lui au 25 de ſeptembre. * Baillet, *vies des ſaints.*

LOUP, abbé de Ferrieres, né vers le commencement du IX ſiécle, étoit apparemment de la province de Sens, & d'une famille conſidérable. Il fit profeſſion dans l'abbaye de Ferrieres ſous Aleric ou Aldric, qui en étoit alors abbé, & qui fut depuis archevêque de Sens, & fit ſes études dans l'abbaye de Fuldes, ſous le célébre Raban. Etant revenu en France en 836, il fut connu de l'impératrice Judith, qui le préſenta à Louis *le Débonnaire*; & fut choiſi par Charles *le Chauve*, pour remplir la place d'Odon abbé de Ferrieres, que ce prince vouloit chaſſer de ce monaſtère, parcequ'il avoit favoriſé le parti de Lothaire. Loup fut reçu abbé de Ferrieres au mois de novembre de l'an 842, & chaſſa Odon de l'abbaye. L'an 844 il aſſiſta au concile de Verneuil, & fut chargé d'en dreſſer les canons. Il aſſiſta à pluſieurs autres aſſemblées d'évêques; & fut envoyé en 849 vers le pape Léon IV par Charles *le Chauve.* Il ſe trouva au concile de Soiſſons l'an 853, & vécut en grande réputation de ſcience & de ſainteté juſqu'après l'an 861; mais on ignore l'année préciſe de ſa mort. On a fait un recueil de cent trente lettres de cet abbé ſur différens ſujets, qui nous donnent de grands éclairciſſemens ſur les affaires de ſon temps, où l'on trouve pluſieurs points de doctrine, de diſcipline eccléſiaſtique & de morale, très-bien traités, & qui ſont écrites avec pureté, avec agrément & avec politeſſe. Papyre Maſſon les publia l'an 1588 en un volume *in*-8°, & les dédia au clergé de France. Depuis, André du Chêne les a inſérées dans le troiſiéme tome des écrivains de l'hiſtoire de France. Ce Loup, abbé de Ferrieres, eſt le même que celui que l'on nomme SERVATUS LUPUS, ſous le nom duquel on a un traité intitulé: *Des trois queſtions contre Gotheſcalque*; & une lettre à Hincmar archevêque de Reims, & à Patdule évêque de Laon, ſur la prédeſtination & la grace: opuſcules donnés par le P. Sirmond l'an 1648, ſur un manuſcrit de S. Amand, puis par M. Mauguin. M. Baluze a auſſi donné l'an 1664, une édition de toutes les œuvres de Loup, abbé de Ferrieres, enrichies de notes, & de pluſieurs piéces miſes à la fin du volume qui eſt *in*-8°. * Sigebert, *c.* 93, *cat.* Trithême, *in chron.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Baronius, *in annal.* Poſſevin, *in appar. ſacr.* Sainte-Marthe, *Gallia chriſt.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccleſ. du IX ſiécle.* D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tome V.

LOUP, dit *Protoſpata*, natif de la Pouille, ainſi nommé, parcequ'il avoit la charge de premier capitaine des gardes du palais de l'empereur d'Orient, vivoit au commencement du XII ſiécle, & compoſa une chronique de ce qui s'étoit paſſé de plus mémorable dans le royaume de Naples, depuis l'an 860, juſqu'en 1102. Antoine Caraccioli, Théatin, fit imprimer l'an 1626,

Digitized by Google

cette chronique à Naples, avec une continuation qui finit l'an 1519, dont l'auteur n'eſt pas connu. Il joignit à cette chronique celle d'Herempert, & celle de Falcon de *Benevent*.

LOUP D'OLIVETO, *voyez* LOUP D'OLMEDO, qui ſuit.

LOUP D'OLMEDO, ainſi appellé du lieu de ſa naiſſance dans le diocèſe d'Avila en Eſpagne, vint au monde l'an 1370. Les auteurs ne s'accordent pas ſur ſa famille; ſelon les uns, il étoit de celle des Gonzales; d'autres diſent des Ferrari de Valence; & il y en a qui prétendent qu'il étoit frere de S. Vincent Ferrier: ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il fit une partie de ſes études à Pérouſe en Italie, & qu'après avoir été employé en quelques négociations importantes auprès du pape, & de quelques princes d'Italie, il entra dans l'ordre des hermites de S. Jérôme en Eſpagne, dont il fut fait général l'an 1422. Il falloit que juſque-là il n'eut pas fait connoître l'idée qu'il avoit de la perfection religieuſe: il voulut exiger cette perfection de tous ceux qui lui étoient ſoumis, & n'ayant pu réuſſir dans ſes deſſeins, il alla l'an 1424 à Rome ſe jetter aux pieds du pape Martin V, avec qui il avoit étudié autrefois, & qui lui permit de fonder dans les montagnes de Caſalla, dans le diocèſe de Séville, une congrégation de moines hermites de S. Jérôme, dont il le déclara général perpétuel. On aſſure, que quoique les conſtitutions qu'il donna à ſes diſciples, tirées en partie de celles des Chartreux, fuſſent extrêmement auſtères, il ne laiſſa pas que d'en avoir aſſez pour fonder ſix monaſtères avant l'an 1426, où étant retourné à Rome, il obtint le monaſtère de S. Alexis au mont Aventin. Le deſir de groſſir ſa congrégation des couvens des Jéronymites, dont il étoit ſorti, lui fit demander pluſieurs reglemens que le pape eut toujours la complaiſance de lui accorder, mais qui ne produiſirent aucun effet. Enfin, après avoir acquis quelques maiſons en Italie, il ſe mit en tête que la regle de S. Auguſtin ne convenoit pas à des moines, & en dreſſa une tirée des écrits de S. Jérôme, qui fut auſſi approuvée l'an 1429. Loup d'Olmedo eut occaſion de montrer bientôt après qu'il étoit capable de plus d'une affaire; car Martin V l'ayant chargé la même année 1429, de gouverner le diocèſe de Séville, dont le ſiége vaquoit, & de rétablir la paix entre les prélats de Caſtille, il s'aquitta de ces deux emplois avec autant de ſuccès que de prudence; & ayant donné encore d'autres marques de ſa ſageſſe en d'autres rencontres, il revint à Rome après la mort de ſon protecteur, auquel il ſurvécut un peu plus de deux ans, étant mort le 13 avril 1433. On aſſure qu'il pratiqua les deux dernieres années de ſa vie encore plus d'auſtérités qu'il n'en ordonnoit à ſes religieux; mais il leur avoit interdit l'étude, ce qui n'a pas été obſervé long-temps, & même on abandonna entierement ſa regle pour reprendre celle de S. Auguſtin. * Pierre Roſſi, *vita di Lupo d'Olmedo*. Joſeph Siguença, *hiſt. de la orden. de S. Geronymo*.

LOUPPE, *cherchez* VINCENT DE LA LOUPE.

☞ LOURDE, ville de France en Gaſcogne, ſur le gave de Pau, dans le Lavedan, dont elle eſt la ville unique & le chef-lieu, à quatre lieues de Bagnieres. Le château eſt ſur un rocher. On en attribue la conſtruction aux Romains, auſſi-bien que celle d'une partie des murs de la ville. Sa ſituation eſt aſſez importante, puiſqu'elle ferme l'entrée de la vallée du côté de la Gaſcogne. Elle a eu autrefois ſes ſeigneurs particuliers, & ayant été enſuite poſſédée par les comtes de Bigorre, elle vint avec ce comté aux maiſons de Foix & d'Albret. * Piganiol de la Force, *deſcr. de la France*, tom. IV, p. 585: Longuerue, *deſcr. de la France*, p. 205, cités par la Martiniere, *dict. géogr.*

LOURDET (Simon) *cherchez* SAVONERIE.

☞ LOUTH, petite ville d'Irlande, dans la province de Leinſter, dans le comté auquel elle donne ſon nom. Ce comté étoit anciennement nommé *Luva* & *Luda*, en irlandois *Iriel*. Il n'a que vingt-cinq milles de long & treize de large. C'eſt un pays rempli de pâturages & aſſez fertile. On le diviſe en quatre baronies, qui ſont *Dundalck*, *Louth*, *Atherdée*, & *Ferrand*. La ville de Louth a droit de tenir marché public, & donne le titre de baron à la famille catholique de Pluncket. * *Etat preſent de l'Irlande*, p. 66, cité par la Martiniere, *dict. geogr.*

LOUTHIANE, province, avec titre de comté, en la partie méridionale d'Ecoſſe, *cherchez* LOTHIANE.

LOUW (Jean) en latin *Lovus*, de Worceſter en Angleterre, religieux Auguſtin, chéri de Henri VI, floriſſoit l'an 1436, & a laiſſé divers livres, dont Balée, Voſſius & d'autres font le dénombrement.

LOUVAIN, ville de Brabant dans les Pays-Bas, nommée par ceux qui écrivent en latin *Lovanium*, par ſes habitans *Loëven*, & par les Italiens *Lovagna* & *Lovania*, eſt très-vaſte & très-ancienne; car quelques-uns diſent que Jules-Céſar en eſt le fondateur; & d'autres prétendent que ce fut un certain *Lupus*, avant Céſar. Cette ville eſt célébre par ſon univerſité, fondée l'an 1426 par Jean IV, duc de Brabant, & enrichie de beaux priviléges par les papes Martin V & Eugène IV. Louvain eſt ſituée ſur la riviere de Dyle, à quatre lieues de Bruxelles, à ſept d'Anvers; & elle a près de quatre milles de circuit: il eſt vrai qu'elle renferme des jardins & de grandes prairies. Il y a diverſes égliſes, dont la principale eſt la collégiale de S. Pierre, avec grand nombre de monaſtères. On voit de beaux tombeaux dans celle des Céleſtins. Juſte Lipſe a cru que le nom de *Louvain* eſt tiré du mot *lo* & *ven*, qui ſignifie une *colline* qui aboutit à une plaine. Ce fut un château nommé *Loven*, où les Normans camperent l'an 885. L'empereur Arnoul les y défit dix ans après. On y bâtit enſuite des maiſons, & on en forma un bourg, qui fut entouré de murailles l'an 1156. Dans la ſuite on a ſouvent agrandi cette ville, qui fut renommée par ſon commerce. Depuis que l'univerſité a été établie, Louvain a été féconde en hommes de lettres & en célébres profeſſeurs. Les ducs de Brabant ont porté le titre de comtes de Louvain. L'univerſité de Louvain a eu ſouvent des démêlés avec les Jéſuites touchant la grace. * Juſte Lipſe, *deſcrip. Lovan.* Jean-Baptiſte Gramaye, *antiq. Brabant.* Berthius, *lib. 3, rer. Germ.* Valere André, *in faſt. acad. Lovan. & in topogr. Belg.* Eraſme, *in epiſt.* Guichardin, *deſcript. du Pays-Bas.* Ortelius, *itiner. Belg.* L'auteur de l'itinéraire, *liv. 4.*

Université de Louvain.

Jean IV, duc de Brabant, ayant eu deſſein de fonder dans cette ville une académie pour toutes les ſciences, qui y floriſſoient déja, & qui y étoient cultivées avec ſuccès par un grand nombre de bons eſprits, s'adreſſa pour cela au pape Martin V, qui aimoit les ſciences & les ſavans. Il envoya donc pluſieurs perſonnes vers ce pape, en ſon nom, & au nom des prévôt, doyen & chapitre de Louvain, & même en celui du ſénat & du peuple; & en 1425 le pape donna une bulle d'érection. Il y marque qu'il deſire que toutes les ſciences ſoient cultivées dans cette nouvelle académie, & qu'elles y ſoient enſeignées publiquement. Il en excepta la théologie, qu'il ne jugeoit pas à propos qu'on y enſeignât publiquement avant qu'il en eût encore plus murement délibéré. Par cette même bulle il conſent & entend que tous les docteurs, maîtres & écoliers de cette future académie jouiſſent de tous les priviléges, & de toutes les prérogatives que les papes, ou autres avoient accordés aux univerſités de Cologne, de Vienne, de Leipſick, de Padoue, de Mersbourg; que les honneurs ou grades du doctorat & de la licence, ſoient conférés à ceux qui en ſeront dignes, par le prévôt de S. Pierre, qu'il nomme pour être chancelier perpétuel de cette univerſité, & en ſa place par le doyen de la même égliſe; que la connoiſſance & la déciſion de toutes & chacune des cauſes concernant les docteurs,

Digitized by Google

les maîtres, les écoliers, & autres membres, même des ſerviteurs, ſoit clercs, ou laïcs, appartiendront au recteur, de même que la punition & correction des fautes, de quelque nature qu'elles ſoient; que ſi le duc de Brabant, le ſénat de Louvain, ou autres en ayant droit, ne ſe deſſaiſiſſent point dans l'eſpace d'une année de leur juriſdiction ſur ce que deſſus, pour la donner entierement au recteur, & à l'univerſité, il veut que ſa bulle ſoit nulle, & de nul effet pour le tout. Martin V eut ce qu'il deſiroit: la ceſſion ſe fit l'année ſuivante, & fut entiere; & le prince accorda de plus un ſauf-conduit à tous ceux qui viendroient pour étudier dans la nouvelle univerſité, ſoit pour y venir, ſoit pendant qu'il y demeureroient, ſoit lorſqu'ils en ſortiroient. Les étrangers eurent auſſi le droit d'habitation, & de jouiſſance de tous les avantages des citoyens; & la même année Martin V accorda aux académiciens le privilége de n'être point appellés en jugement hors des murs de Louvain, même par des lettres des papes, & ce privilége a été confirmé par quatre papes, & par pluſieurs princes. Martin V accorda en particulier aux eccléſiaſtiques le droit de percevoir le revenu de leurs bénéfices pendant leur abſence pour cauſe d'étude, d'apprendre & d'enſeigner le droit civil & la médecine, & quelques autres priviléges ſemblables. Dès la même année 1426, on fit venir à Louvain des docteurs célébres à qui l'on donna des appointemens honnêtes. Nicolas de Prum, juriſconſulte habile, y enſeigna le droit canon le matin; Jean Groesbeg, chanoine de S. Servais de Maſtricht, le droit civil l'après-dîné, l'un & l'autre dès la même année. Le premier docteur en décret fut créé à Louvain en 1435: ce fut Jean de Reyſen. Philippe le Bon qui ſuccéda à Jean IV, & Erard de la Marck, prince de Liége, obtinrent d'Eugène IV, ſucceſſeur du pape Martin V, en 1431, que l'on enſeigneroit auſſi la théologie à Louvain, & Eugène confirma tout ce que ſon prédéceſſeur avoit accordé à cette univerſité. Philippe le Bon y ajouta une défenſe d'acheter ou de prendre en gage aucun meuble ni livre des étudians, ſans la permiſſion expreſſe du recteur. Dans la ſuite les papes Sixte IV, Léon X, Adrien VI, Grégoire XIII & Paul V, accorderent à l'univerſité d'abord, & enſuite à la faculté des arts ſéparément, les priviléges de nomination & de collation. L'univerſité de Louvain n'a qu'un chef à qui tous obéiſſent, c'eſt le *Recteur magnifique*, qui juge & qui punit les écoliers: il prononce les peines ſelon leurs fautes, même la peine de mort, ce qui néanmoins s'eſt vu très-rarement. Martin V nomma pour premier recteur, & pour cinq ans, Guillaume Nepotis, ſcholaſtique, ou écolâtre de l'égliſe de S. Pierre; mais il ſe démit l'année ſuivante. Depuis ce temps-là les recteurs furent trimeſtres pendant l'eſpace d'environ vingt ans: le premier fut Jean Groesbeg. Le premier des ſemeſtres fut André Horebort en 1445. Il étoit profeſſeur en théologie. On n'a rien changé depuis ce temps-là ſur cet établiſſement. Il y a cinq facultés dans l'univerſité de Louvain, celle de théologie, celle du droit canon, celle de droit civil, celle de médecine, & celle des arts. Le recteur eſt tiré de chacune de ces facultés à ſon tour. Il doit être clerc, docteur, non religieux. Si la faculté d'où on le doit prendre n'a perſonne qui ſoit capable de cette place, on le choiſit dans une autre. Il eſt élu par cinq perſonnes, chacune priſe de chaque faculté. L'univerſité a ſon conſeil, ſes dictateurs, ſes avocats fiſcaux, ſes ſecrétaires, ſon promoteur, ſa priſon domeſtique, &c. La ſeconde dignité eſt celle du *chancelier*, que Martin V a affectée au prévôt de S. Pierre. Il doit être pour l'ordinaire de la premiere nobleſſe. Alexis-Antoine-Chrétien de Naſſau, mort à Cologne le 22 de mars 1724, a occupé cette place. Ce ſont les chanceliers, *comme on l'a dit*, qui conférent les dégrés académiques, & en leur abſence, ce ſont les doyens de S. Pierre. La troiſiéme dignité eſt celle du *conſervateur des priviléges*. Le premier qui en fut pourvu en 1428, fut Walter ou Gautier Moliart, prévôt de ſainte Gertrude de Louvain, que le pape Nicolas V fit abbé en 1449. Les deux conſervateurs ſuivans étoient auſſi abbés de ſainte Gertrude. Le quatriéme, élu en 1513, étoit doyen de ſainte Gudule de Bruxelles. Le cinquiéme, le ſixiéme, & le ſeptiéme étoient abbés de ſainte Gertrude. Le huitiéme, doyen de ſainte Gudule. Le neuviéme, abbé. Michel Baius, doyen de S. Pierre, fut le dixiéme. Il eut pour ſucceſſeurs conſécutifs trois abbés de ſainte Gertrude. Guillaume Fabrice, qui fut le quarorziéme, étoit doyen de S. Pierre. Après lui Caius-Antoine Hopper, prévôt de S. Pierre, François-Jean de Robles, prévôt de la même égliſe, Winand de Lamargelle, & Claude-François de la Viefville, ont été honorés de la même dignité. Martin Steyaërt l'obtint après ce dernier, & il eut pour ſucceſſeur en 1701 Alexandre de Pallant, homme d'un grand mérite, qui mourut le 24 d'octobre 1720. Lorſque le pape Eugène IV eut permis qu'on enſeignât auſſi la théologie à Louvain, & que le prince & le magiſtrat eurent pour cela établi des fonds, & érigé de nouveaux canonicats, on fit venir de Cologne des docteurs de réputation pour enſeigner. Nicolas de Midy qui fut le premier, étoit docteur de Sorbonne: il vint en 1432, & fut député l'année ſuivante au concile de Baſle. Pluſieurs vinrent de Paris, quelques autres de Cologne, entre leſquels on vit Emeric du Champ, célébre par ſes écrits, & par l'honneur qu'il ſe fit au concile de Baſle, où on l'envoya. Adrien de Florent, d'Utrecht, après avoir profeſſé ſucceſſivement les arts & la philoſophie, fut fait en 1491 docteur en théologie. Il fut enſuite pape. Jean d'Ath, Nicolas d'Egmond, Jean Driedon, ſi connu par ſes ouvrages, ſur-tout par ſes écrits contre Luther; Martin Dorp, Hollandois, auſſi célebre par ſes ouvrages, & le premier qui fut joindre à Louvain l'étude de la théologie avec celle des belles lettres & de l'antiquité: Godeſchalc Roſemond, auteur d'un livre intitulé, *Confeſſionale*; le ſavant Didier Eraſme, qui fut admis en 1616 au nombre des docteurs de Louvain; Jacques Latomus, Ruard Trapper, & pluſieurs autres ont beaucoup illuſtré de leur temps la faculté de théologie de cette ville. Jean Heſſels qui eſt venu après eux, étoit habile dans les langues, dans la ſcience des écritures, dans la morale. Il mourut en 1552, à Trente, pendant la tenue du concile, où il avoit été envoyé. François Sonnius fut élevé à l'épiſcopat. Joſſe Raveſtein combattit avec autant de force que de ſuccès les héréſies de ſon temps. Tout le monde connoît le ſavant Michel Baius, qui s'eſt trouvé auſſi au concile de Trente, & dont le cardinal Tolet a dit, *Nihil Baio doctius, nihil Baio humilius*. Jean Henten, Dominicain, habile dans la langue grecque, fut chargé par Charles-Quint de travailler à la réviſion de l'écriture-ſainte. Martin Rithou, premier évêque d'Ipres, étoit auſſi docteur de Louvain. Jean Heſſels de Louvain, différent de celui dont on vient de parler, fut auſſi envoyé au concile de Trente. Tout le monde eſtime le grand caréchiſme de ce docteur. Guillaume Lindanus fut premier évêque de Ruremonde, & ſuccéda à Corneille Janſenius dans le ſiége de Gand, dont celui-ci avoit été le premier évêque. Auguſtin Hunnée, Cunerus Petri, premier évêque de Lewarden, Henri Gravius, Jean Lens, & Jean Molanus, ſont tous eſtimés des ſavans. En 1573, Fulgence de Bragance, fils de Jacques duc de Bragance, prit auſſi le degré de docteur à Louvain. Les ouvrages de Guillaume Eſtius, mais qui étoit docteur de Douai, lui ont acquis une réputation univerſelle. La théologie de Jean Wiggers eſt fort eſtimée. Henri Kuick, les deux Janſons, Jean Clavius, Samuel Loyart, Jean Malder évêque d'Anvers, Harding, Smith, Srapleton, Jean Paludanus, Libert Fromond, Jean Sinnich, André Laurent, François Vanviane, Gummare Huyghens, Chrétien Lupus, Henri Scaille, &c. ont illuſtré cette

univerſité, & ſont connus dans la république des lettres. Martin Steyaërt étoit auſſi un homme de beaucoup d'eſprit. Les théologiens de Louvain ont de fort beaux colléges, dans leſquels il y a beaucoup de bourſes, ou fondations pour l'entretien des écoliers pauvres. Le grand collége du Saint-Eſprit, & celui du pape nouriſſent chacun cent étudians. Il y a auſſi des colléges qui ſont communs aux théologiens & aux juriſtes. La faculté de droit à Louvain a eu auſſi de grands hommes, entr'autres Nicolas Evrardi, qui eſt mort en 1532, préſident du conſeil de Malines; François Craneveld, noble, & plus illuſtre encore par ſon érudition; Louis de Schor mort en 1548; Hermès de Winghe; Gabriel Mudée, mort en 1560; Elbert Léonin, connu par ſes écrits, conſeiller d'état, & chancelier de Gueldre. De notre temps on y a vu le célébre Zeger-Bernard Van-Eſpen, mort à Amersford le 2 d'octobre 1728, le plus habile canoniſte qu'on ait vu depuis long-temps. La faculté de droit tient ſes écoles dans un édifice très-ſuperbe, ſi ample que ce bâtiment ſuffit à l'univerſité en corps, & pour chaque faculté en particulier; ſi magnifique que tous les étrangers conviennent qu'on ne voit nulle part une école publique ſi belle & ſi commode. On appelle ce bâtiment *les Halles*. Il fut commencé en 1317, & donné dans la ſuite à l'univerſité. On fit jetter alors l'ancien toît pour en faire un autre beaucoup plus élevé & plus magnifique, & l'on ajouta au bâtiment beaucoup d'ornemens & de commodités. La théologie, la médecine & le droit y tiennent leurs écoles. Depuis quelques années M. Snellaërt, dont nous donnons un article en ſon lieu, ayant légué ſa riche bibliothéque à l'univerſité de Louvain, on a ajouté aux halles un nouveau bâtiment pour placer les livres. La premiere pierre fut miſe par les députés des états de Brabant au mois d'avril 1725. Ce nouveau bâtiment eſt de 175 pieds de longueur, ſur 43 de largeur. Sa hauteur eſt de plus de 80 pieds, y compris le couronnement du frontiſpice par une grande & belle baluſtrade. La partie inferieure forme une cave auſſi longue & auſſi large que tout le bâtiment. On entre de plein pied dans ce ſouterrein. De la porte on découvre en perſpective une voute double ſoutenue par un alignement d'une longue ſuite de colonnes de pierres bleues. Au-deſſus de ce ſouterrein, on entre d'un autre côté, auſſi de plein pied, par une belle & grande gallerie, dans une ſalle de la largeur du bâtiment, & de 62 pieds de longueur. Cette ſalle ſert aux aſſemblées de l'univerſité en corps, auxquelles préſide le recteur aſſis ſous un magnifique dais, élevé ſur une eſtrade de quatre marches. Au-delà de cette ſalle eſt la chambre rectorale, c'eſt-à-dire, où le recteur délibére des affaires qui concernent l'univerſité avec ſes députés, qui ſont le doyen de chaque faculté & ſes officiaux, ſavoir, le dictateur, l'avocat fiſcal, le ſyndic, & le ſecrétaire. La nouvelle bibliothéque eſt auſſi large & auſſi longue que tout le bâtiment, & élevée de trente-deux pieds. Les ouvrages intérieurs ſont très-beaux. L'univerſité de Louvain a eu & a encore des médecins célébres dans ſa faculté de médecine. On connoît Winckel, Brachel, les deux Gemma, Bruegelius, qui a fondé le collége des médecins, Fienus & Caſtellanus, célébres par leurs écrits, Plempius, le célébre anatomicien Verheid, mort le 28 janvier 1710; Laurent Peters, mort le 6 de ſeptembre 1718; Henri Somers, mort le 12 de décembre 1717; le docteur Thomas, mort le 21 de mars 1717; Raeymakers, mort le 13 d'avril 1716; & ſon frere, mort le 17 de février 1715, & pluſieurs autres. La faculté des arts a ſon école ſéparément, que l'on appelle *Vicus artium*: c'eſt là où ſe font les diſputes, & l'on y enſeigne la morale & l'éloquence chrétienne. Elle a de plus quatre colléges fort beaux & très-vaſtes: ſavoir, *le Château*, ainſi appellé parcequ'il eſt voiſin de la citadelle; *le Porc*, ainſi nommé d'une maiſon prochaine appellée *le Porc-Sauvage*; le *Lis*, & le *Faucon*, nommés ainſi parcequ'on appelloit de même les maiſons que l'on a priſes & changées en colléges. Ces colléges ſont gouvernés par quatre régens qui ont chacun un ſous-régent. Il y a quatre profeſſeurs dans chaque collége, qui profeſſent chacun deux fois chaque jour la philoſophie, c'eſt-à-dire, la logique & la phyſique; on y enſeigne auſſi les mathématiques, les arts & la métaphyſique. Il y a dans ces colléges un grand nombre de bourſes fondées. Dans le collége des trois langues, on enſeigne le grec, l'hébreu & le latin. François Martin, mort à Bruges le 4 d'octobre 1722, y a enſeigné le grec avec beaucoup de réputation; Jean Van-Hoven, mort à Louvain le 24 d'avril 1723, n'en a pas moins eu pour l'hébreu, & il avoit auparavant profeſſé les mathématiques. Enfin on y enſeigne auſſi la langue françoiſe. A l'égard des mathématiques, on propoſe pour l'ordinaire aux jeunes gens qui les étudient des queſtions qui méritent ſouvent l'attention des plus habiles mathématiciens; & quoiqu'on ne leur donne que 12 minutes pour les réſoudre, la plupart y réuſſiſſent. Les théſes ſoutenues à Louvain ſont très-ſouvent recherchées, ſur-tout celles de théologie, dont beaucoup ont été pluſieurs fois récueillies & réimprimées, principalement celles qui ont été ſoutenues dans le XVII ſiécle, & quelques-unes antérieures, où l'on voit un grand zéle pour la ſaine doctrine joint à une grande ſolidité. Ceux qui voudront connoître plus en détail ce qui regarde l'univerſité de Louvain, conſulteront l'hiſtoire latine qu'en a faite Nicolas Vernulæus ou Vernulz, imprimée *in*-4°, à Louvain en 1627. *Breviarium academiæ Lovanienſis*, à la fin de l'écrit *in-folio*, intitulé: *Repetitio diſputationum XXII*, à Louvain en 1712; & *Academiæ Lovanienſis adumbratio compendiaria*, *in-fol.* 1703, avec les *Diſputationes duodecim*, ſoutenues ſous Ferdinand Ungar, &c.

LOUVAT, petite riviere du comté de Novogrod Weliki en Moſcovie, ſe décharge dans le lac d'Ilmen, & eſt priſe par quelques géographes pour l'ancienne *Cheſinus* ou *Cherſinus*, laquelle d'autres prennent pour la riviere de Narva, qui baigne la ville de ce nom, & ſe décharge dans le golfe de Finlande. * Mati, *diction.*

☞ LOWENDALH (Woldemar, comte de) & du ſaint empire, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, & des ordres de S. Alexandre Neuski & de S. Hubert, colonel d'un régiment d'infanterie allemande de ſon nom, un des académiciens honoraires de l'académie royale des ſciences, & ci-devant général des armées de l'impératrice de Ruſſie, étoit né à Hambourg le 6 avril 1700. Il étoit fils de Woldemar, baron de Lowendalh, chevalier des ordres de l'Aigle blanc, de l'Eléphant & de Danebrog, grand maréchal & miniſtre du roi de Pologne, électeur de Saxe. Son grand-pere étoit Ulric-Frédéric, comte de Guldenloen, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, maréchal général des armées de Danemarck, chancelier de Danemarck, & viceroi de Norwege, fils naturel de Frédéric III, roi de Danemarck.

Le comte de Lowendalh commença en 1713 à porter les armes en Pologne, comme ſimple ſoldat; & après avoir paſſé par les grades de bas officier, d'enſeigne & d'aide-major, il fut fait capitaine au régiment de Guido-Staremberg en 1714. L'Empire alors n'étant point en guerre, il obtint permiſſion d'aller ſervir comme volontaire dans les troupes de Danemarck. Il eut part au combat de l'amiral Eſrenskeld contre la flotte ſuédoiſe, & à la priſe de Maſtrand qui en fut la ſuite. La guerre étant ſurvenue en Hongrie, il y paſſa en 1716, & ſervit avec ſa compagnie à la bataille de Peterwaradin, & au ſiége de Themeſwar. Il fut fait capitaine de grenadiers en 1717, & ſervit en cette qualité à la bataille de Bellegarde en 1718. Il fut ſucceſſivement envoyé à Naples, en Sardaigne, & en Sicile, où il fut employé à la défenſe de la citadelle de Meſſine; ſe

ſe trouva au combat de Melazzo, au ſiége de cette place, & à la bataille de Francavilla. Il eut enſuite la direction des ſiéges du château de Caſtellanezzo & de Gonzague. Il eut part à toutes les actions de cette guerre, juſqu'en 1721, que la paix étant faite, il retourna en Pologne, où le roi Auguſte lui donna le commandement de ſes chevaliers aux gardes, & d'un régiment d'infanterie. Toujours occupé de la ſcience militaire, il employa le loiſir que lui donnerent les années ſuivantes à approfondir les détails de l'artillerie & du génie, juſqu'en 1728, qu'il fut fait maréchal de camp, & inſpecteur général de l'infanterie ſaxone.

Le comte de Lowendalh paſſa en Corſe les campagnes de 1730 & 1731, avec pluſieurs jeunes officiers dont le roi de Pruſſe lui confia une partie. La mort du roi Auguſte, arrivée en 1733, lui donna occaſion de ſignaler ſa valeur dans la défenſe de Cracovie. Il fit la campagne de 1734 ſur le Rhin, ſous les ordres du prince Eugène. En 1735, il commanda l'infanterie auxiliaire de Saxe à l'armée impériale. L'eſtime générale qu'il s'étoit acquiſe dans les différentes nations, engagea la czarine à l'attirer à ſon ſervice. Il y fut reçu en 1736, en qualité de lieutenant général de l'artillerie : il commanda à l'aſſaut d'Ockſakow, & la place fut emportée. Il fut employé l'hyver ſuivant ſur les frontieres de Crimée ; & après la campagne de 1738, qu'il fit dans les déſerts vis-à-vis de Bender, il fut chargé de la défenſe de l'Ukraine avec une armée de 48000 hommes. Il eut beaucoup de part en 1739 à la conquête de Choczim, & au gain de la bataille dont elle fut précédée. Il fut fait dans cette armée général en chef des armées de Ruſſie, & gouverneur général du duché d'Eſtonie & de Revel. La guerre ayant été déclarée entre la Ruſſie & la Suéde, il fit deux campagnes en Finlande, ſous le général Laſcy, à la tête d'un corps ſéparé, & contribua principalement aux ſuccès par leſquels elles furent terminées.

Ce fut dans ces circonſtances que le comte de Lowendalh s'étant offert à entrer au ſervice du roi de France Louis XV, ſa majeſté crut ne pouvoir faire une meilleure acquiſition que celle d'un général de cette diſtinction, & jugea à propos de lui conférer le grade de lieutenant général de ſes armées le premier ſeptembre 1743. Dès l'année ſuivante, il juſtifia l'opinion que ſa majeſté avoit de lui, par la maniere dont il ſervit aux ſiéges de Menin, Ypres & Furnes, d'où ayant paſſé en Alſace, avec le détachement pour renforcer l'armée du Rhin, il en commanda l'avant-garde, lorſqu'elle marcha au prince Charles commandant celle de la reine de Hongrie, repouſſa pendant trois jours les troupes légeres dont il étoit continuellement harcelé, & le 23 du mois d'août 1744, à la tête d'un détachement de deux mille hommes de cavalerie & de mille hommes d'infanterie, il ſe poſta de maniere qu'un corps doublement ſupérieur ne put l'entamer, & qu'il donna le temps aux maréchaux de Noailles & de Coigni d'arriver en forces ſur l'ennemi, & de l'obliger à repaſſer le Rhin. Le ſiége de Fribourg fut la ſuite de cette retraite. Quoique le comte de Lowendalh ne fût pas de tranchée lors de l'attaque du chemin couvert, il s'y poſta par un excès de zèle, & y fut bleſſé d'un coup de feu qui fit craindre pour ſa vie.

Dans la campagne de 1745, ſervant ſous les ordres du roi de France à l'armée de Flandre, il y commanda la réſerve à la bataille de Fontenoy, & chargea à la tête de la brigade de Normandie la colonne angloiſe qui avoit pénétré dans le centre de l'armée françoiſe, ce qui contribua beaucoup à la victoire que le roi remporta. Le comte de Lowendalh s'étant enſuite avancé ſous Oudenarde avec un corps de cinq mille hommes, ſous prétexte de bloquer cette place, il en partit la nuit du 9 juillet ; & par une marche que les ennemis ne purent prévoir, il arriva ſur Gand, ſurprit la ville par eſcalade, y fit quatre cens priſonniers, y compris ſoixante-dix officiers Anglois, s'empara des équipages & magaſins d'artillerie & de vivres, & deux jours après il obligea la garniſon du château, au nombre de ſept cens hommes, de ſubir le même ſort. La ſatisfaction que le roi eut de la conduite que le comte avoit tenue dans une expédition de cette importance, détermina ſa majeſté à lui confier celles projettées ſur Oudenarde, Oſtende, Nieuport. Quoique la ſeconde fût ſoutenue de pluſieurs vaiſſeaux de guerre mouillés dans ſa rade, il plaça avec tant d'intelligence ſes troupes & ſes batteries, qu'il ferma l'entrée du port, & que le gouverneur, craignant d'être emporté d'aſſaut, capitula le même jour de l'attaque du chemin couvert, tous les ouvrages du corps de la place étant encore dans leur entier. Nieuport ne fit pas une grande réſiſtance ; & quoique par ſon inondation, il ne fût acceſſible que par une langue de terre très-étroite, à peine le fort de Wirwouſt fut emporté, que la garniſon ſe rendit priſonniere de guerre.

Ce fut au retour de cette campagne, que ſa majeſté, pour lui marquer l'eſtime qu'elle faiſoit de ſa perſonne, de ſes talens & des ſervices qu'il venoit de rendre, l'honora d'une place de chevalier de ſes ordres, à la promotion du premier janvier 1746. La même année, les ennemis s'étant avancés ſur les Gethes, pour tenter le ſecours de Charleroy, & M. le maréchal de Saxe après les avoir arrêtés au débouché des Cinq-Etoiles, ayant marché pour les reſſerrer ſur la Mahaigne, il chargea le comte de Lowendalh de ſon arriere-garde, où il maneuvra avec tant d'intelligence, que l'ennemi n'oſa jamais exécuter le projet qu'il avoit formé de l'attaquer, l'armée des alliés ayant été contrainte de repaſſer la Meuſe. Le comte de Lowendalh fut employé ſous les ordres de M. le comte de Clermont à la conduite du ſiége de Namur, & eut bonne part à la rapidité de cette conquête. Enfin il ſurpaſſa les eſpérances de ſa majeſté pendant le cours de la campagne de 1747. Il la commença par les ſiéges des villes de l'Ecluſe & du Sas de Gand ; & pendant que les troupes achevoient de réduire les autres places & forts de la Flandre hollandoiſe, il fit de telles diſpoſitions pour la défenſe de la ville d'Anvers, que les ennemis renoncerent au projet qu'ils avoient fait de l'attaquer. Le comte de Lowendalh a terminé cette campagne, en mettant ſes talens au plus grand jour au ſiége de Berg-op-Zoom : entrepriſe inutilement tentée par les plus grands capitaines des ſiécles précédens, & tellement dirigée par le comte de Lowendalh, qu'il a emporté la place d'aſſaut le 16 ſeptembre 1747, quoique ſoutenue d'un corps de troupes dont la communication n'avoit pu être interrompue, & qui par une fuite précipitée le laiſſa maître de ſon camp & des forts qui le défendoient. Le lendemain de la priſe de Berg-op-Zoom, le comte de Lowendalh fut déclaré maréchal de France. Les proviſions qui lui furent données de cette charge, ſont datées du camp de Hamal le 17 ſeptembre 1747. On trouve un extrait de ces proviſions, dans le journal de Verdun, août 1755, & c'eſt cet extrait que nous avons inſéré ici. Le maréchal de Lowendalh avoit obtenu au mois de janvier 1745, des lettres de naturalité pour lui, pour la comteſſe ſa femme, & pour trois enfans qu'ils avoient eus en pays étranger.

Depuis la paix, le maréchal de Lowendalh partageoit ſon loiſir entre les plaiſirs de l'étude, & la ſociété de quelques amis d'élite, qu'il charmoit par la bonté de ſon ame, par ſa candeur, par ſon eſprit, par le don de s'exprimer avec autant de force que de juſteſſe & de netteté, & par une infinité de connoiſſances, que ſes lectures & ſes voyages lui avoient données. Il parloit très-bien latin, danois, allemand, anglois, italien, ruſſe & françois. Il poſſédoit à un degré éminent la tactique, le génie, & la géographie dans ſes plus petits détails, telle que la doit ſavoir un militaire chargé du commandement. Il liſoit beaucoup : il écrivoit auſſi ; & il a dû laiſſer pluſieurs manuſcrits, qui venant

Digitized by Google

d'un ſi habile homme, ne doivent pas être négligés. Le maréchal de Lowendalh étoit né avec une complexion forte, qui ſecondoit admirablement ſes veilles, ſes travaux & ſon courage. Il n'y avoit qu'un de ces accidens, trop ordinaires dans la vie, qui pût enlever ſitôt ce grand homme à la France. Il lui ſurvint trois ou quatre ans avant ſa mort un petit mal d'aventure à un pied. Le maréchal en reſſentit par intervalle de vives atteintes: on le ſoulageoit toujours, jamais on ne le guériſſoit. Enfin la gangrène s'y établit, & la matiere purulente ayant reflué dans le ſang, forma dans la poitrine un dépôt qui l'a emporté le mardi au ſoir, 27 mai 1755. Il eſt mort à Paris, au palais de Luxembourg, où le roi lui avoit donné depuis peu un appartement. Son corps a été inhumé le ſamedi 31 du même mois, en l'égliſe de S Sulpice, avec des honneurs & des diſtinctions particulieres, que le roi a ordonné qu'on lui rendît dans la pompe funebre. Toute la connérablie, les maréchaux de France, & un grand nombre d'officiers généraux ont accompagné le convoi. *Voyez* les ancêtres & la poſtérité du comte de Lowendalh, à HOLSTEIN. Le roi a diſpoſé du régiment d'infanterie allemande dont le maréchal étoit colonel, en faveur de ſon fils, qui étoit capitaine dans le même régiment. * *Journal de Verdun*, juillet & août 1755. *Année littéraire* 1755.

LOWENSTEIN, en latin *Leonſtenius Pagus*, comté d'Allemagne, que FREDERIC I, électeur Palatin, acquit l'an 1441, de Louis, le dernier de ſes anciens comtes. Cet électeur épouſa *Claire* de Tettingen, l'an 1462, de laquelle il eut *Frédéric*, mort l'an 1474; & Louis, à qui ſon pere donna pluſieurs ſeigneuries, & que l'empereur Maximilien I honora de la dignité de comte. Philippe *l'ingénu*, ſucceſſeur de Frédéric, les retira toutes, à la réſerve de Schatfnée, & donna en échange à Louis le comté de Lowenſtein. Mais ce dernier, dans la guerre de Baviere, ayant pris le parti de Robert ſon couſin, fut dépouillé de ce comté par Ulric de Wirtemberg; & après la guerre en recouvra une partie. Depuis, le collége électoral le nomma pour porter la nouvelle de l'élection de Charles-Quint aux ambaſſadeurs qui étoient à Mayence. Il mourut l'an 1524, laiſſant poſtérité, qui eſt rapportée ſous le mot BAVIERE. Au reſte, le comté de Lowenſtein fait partie du cercle de Franconie, & eſt enclavé dans celui de Souabe, à la réſerve d'un petit endroit qui confine vers le nord, avec le comté d'Holach en Franconie. Ce comté, long environ de quatre lieues, & large de deux, n'a que des bourgs & villages, avec le château de Lowenſtein, qu'on écrit Lœvenſtein, & qui donne le nom au pays. * Spener, *en ſa généal. hiſtor.* Imhoff. *notit. imperii.* De Thou, *hiſt. l.* 138.

LOUVENSTEIN, forteresſe de Hollande, en l'iſle de Bommel, vis à-vis de Vorchom, à l'endroit où le Wahal, branche principale du Rhin, & la Meuſe, ſe viennent joindre entre Dordrecht & Utrecht. Elle a donné ſon nom à la faction des *Louvenſtein*, ainſi appellés, parceque des républicains zélés qui s'étoient unis, avoient été enfermés dans ce château par Guillaume-Henri de Naſſau, prince d'Orange.

LOUVENT (Saint) en latin *Lupentius*, abbé de S. Privat de Javouls en Gevaudan, fut dénoncé à la cour d'Auſtraſie, pour avoir parlé contre la reine Brunchaud, fut mandé à Metz par la reine même, & ſe juſtifia; mais le comte Innocent, gouverneur de Gevaudan, qui l'avoit accuſé, le fit arrêter comme il retournoit dans ſon pays; & après lui avoir fait ſouffrir pluſieurs tourmens, il ne le laiſſa aller que pour courir après, & le tuer en chemin. * Grégoire de *Tours*, *liv. 6, c. 37, & 38.* Baillet, *vies des ſaints*, *au 22 octobre*, jour auquel on fait mémoire de ce ſaint.

LOWER (Richard) médecin Anglois, né à Trénance en Cornouailles, fit ſa philoſophie à Oxford, y prit le degré de maître-ès-arts, & s'appliqua enſuite à la médecine ſous Thomas Willis. En 1664, voyageant avec ce dernier, il découvrit les eaux médicinales à Eaſthorp en Northamptonshire. Ce ſont celles que l'on nomme aujourd'hui les eaux d'Aſtrop, & qui ſont fort en uſage. Willis, qui les avoit éprouvées, les a toujours conſeillées depuis à ſes malades. En 1665, Lower prit le bonnet de docteur en médecine. Il pratiqua la tranſfuſion du ſang d'un animal dans l'autre, & a voulu ſe faire paſſer pour inventeur de cette opération: mais on en fait honneur à d'autres. Il ſuivit Willis à Londres, y exerça la médecine, & fut aggrégé au collége des médecins de cette ville. Après le changement du gouvernement, il perdit beaucoup de ſon crédit & de ſa pratique, parcequ'il étoit du parti des Wigs. Il mourut le 17 de janvier 1691. Il légua des ſommes conſidérables aux réfugiés François & Irlandois, aux pauvres de ſa paroiſſe, & à l'hôpital de S. Barthelemi. Il a donné en latin une défenſe de la diſſertation de Willis ſur les fiévres; un traité du cœur; un autre du mouvement & de la couleur du ſang, & du paſſage du chyle dans le ſang; une diſſertation de l'origine du catharre & de la ſaignée, &c & en anglois une lettre concernant l'état de la phyſique en Angleterre.

LOUVERE (Louis de, de Bergame, mort en 1572, a laiſſé des ſermons ſur les évangiles & les épitres de toute l'année. * Konig, *biblioth.*

LOUVET (Pierre) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Saint-Seyne dans l'Auxois, à cinq lieues de Dijon, mourut en 1642, ſelon le pere Echard dans la bibliothéque des écrivains de ſon ordre, *in-folio*, tome 2, page 530. Le même fait remarquer qu'Altamura s'eſt trompé en rapportant la mort de Louvet à l'an 1599. Voilà tout ce que le pere Echard dit de la vie de ſon confrére. On ajoute dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, tome 1, page 420, que le pere Louvet étoit du conſeil de conſcience de Gaſton de France, frere du roi Louis XIII. On avoit, ajoute-t-on, perſuadé à Gaſton de bâtir un hôpital, & le plan en étoit déja pris. Le pere Louvet s'oppoſa fortement à l'exécution de ce projet. « Monſeigneur, dit-il au » prince, il faut commencer par payer vos domeſti» ques. S'il vous reſte quelque choſe après cela, vous » bâtirez, & vous ferez ce que la piété vous inſpirera » envers les pauvres. » Gaſton ſuivit ce conſeil. Ses domeſtiques furent payés, & l'hôpital ne fut point conſtruit. Le pere Louvet eſt auteur des ouvrages ſuivans, rapportés également par le pere Echard & par l'auteur de la bibliothéque des écrivains de Bourgogne. 1. *Folia patientiæ, ſeu tabulæ novem formâ maximâ, in quibus ordine chronologico exhibentur viri ordinis illuſtres, ſeu dignitate, ſeu vitæ ſanctimoniâ, ſeu eruditione, ſcriptiſve, vel præclarè geſtis inſignes; ſorores etiam ordinis conſpicuæ cum iconibus ære calatis*, à Paris 1630. 2. *Theſaurus apoſtolicus gratiarum & privilegiorum confraternitatum SS. Roſarii B. V. Mariæ, & ſacratiſſimi nominis Jeſu*, à Paris 1632, *in-4°*, & à Douai 1635, *in-8°*. 3. *La maniere de s'unir à Dieu*, tirée du bienheureux Albert le Grand, de l'ordre des Freres Précheurs, traduite en françois, à Lyon 1539, *in-12*. 4. *Index geminus operum omnium B. Alberti Magni, alter ſcientiarum, alter alphabetico ordine digeſtus; cum adjectis plurimis ejuſdem beati encomiis in ejuſdem ſanctitatis & incomparabilis doctrinæ commendationem, ex omni genere virorum illuſtrium undequâque collectis*, à Paris 1642, *in-4°*.

LOUVET (Pierre) avocat, étoit de Reinville, village à deux lieues au-deſſus de Beauvais: il n'étoit point parent de PIERRE Louvet, docteur en médecine, & hiſtoriographe, *dont on va parler*, comme pluſieurs l'ont cru. Celui-ci le dit expreſſément dans une de ſes lettres manuſcrites, écrite de Beziers à Gui-Patin le 22 de janvier 1657. Comme ils demeurerent l'un & l'autre à Beauvais, que le docteur en médecine abandonna néanmoins de bonne-heure pour paſſer une grande partie de ſa vie en Languedoc, & ſur-tout en

Provence, ils ſe connurent & s'aimerent. Mais l'avocat étoit déja âgé, quand l'autre fut en état de former cette liaiſon. Le premier s'appliqua de bonne-heure à la juriſprudence & à l'hiſtoire, & il s'y rendit aſſez habile. Ses ouvrages en ſont des preuves. Louis XIII ayant autoriſé le pere François Triboulet, prieur des Dominicains de Beauvais, & enſuite procureur général de ſon ordre, à établir un collége dans le couvent dudit ordre à Beauvais, & à faire obſerver les réglemens & ſtatuts de réforme touchant les études, leſquels avoient été arrêtés; le pere Triboulet fut empriſonné par ſes confreres, qui vouloient empêcher l'exécution des volontés de ſa majeſté. Cette violence donna lieu à Pierre Louvet de faire un *Abrégé des conſtitutions & réglemens, tant des chapitres généraux, que provinciaux & particuliers, pour les études & réforme du couvent des Jacobins de Beauvais*, & de l'adreſſer au roi en 1618, pour la juſtification du pere Triboulet. Cet écrit fut imprimé la même année, avec une épître dédicatoire au roi, à qui Louvet demande l'élargiſſement du religieux. Nous avons encore de Louvet: *Nomenclatura & chronologia rerum eccleſiaſticarum diœceſis Bellovacenſis*, in-8°, à Paris en 1618. *Hiſtoire des antiquités du diocèſe de Beauvais*, in-8°, à Beauvais en 1635. Cet ouvrage avoit été précédé en 1609 d'un livre premier, qui contenoit en partie l'hiſtoire & les antiquités du Beauvaiſis, & qui fut réimprimé à Beauvais en 1631. Après quelques remarques ſur les anciens noms du pays, l'auteur ne parle dans cette hiſtoire que des fondations & priviléges des égliſes, & de la juriſdiction ſpirituelle, de la pairie, communes, & des perſonnes diſtinguées. Peu de temps après la premiere édition de cet ouvrage, l'auteur fut fait maître des requêtes de la reine Marguerite, & il en prend le titre au-devant du deuxiéme volume de ſon hiſtoire du Beauvaiſis, qui parut à Rouen en 1614, *in*-8°. Cette ſeconde partie traite de ce qui concerne les priviléges, les juriſdictions civiles & temporelles, & les perſonnes vertueuſes de la nobleſſe & du tiers-état. En 1631 & 1640, l'amour qu'il avoit pour ſa patrie l'engagea encore de publier un ouvrage intitulé: *Anciennes remarques ſur la nobleſſe Beauvaiſine, & de pluſieurs familles de France*; mais on n'a imprimé que le premier tome, qui contient les lettres depuis A juſqu'à L inclusivement; & la lettre M du tome ſecond, avec une feuille de la lettre N. Pierre Louvet eſt mort en 1646. * *Mémoires du temps.* Le Long, *bibliothéque hiſtorique de la France, en pluſieurs endroits.*

LOUVET (Pierre) docteur en médecine, étoit né dans la ville de Beauvais après le commencement du XVII ſiécle. Son pere étoit d'Amiens. Il fit toutes ſes claſſes inférieures dans le lieu de ſa naiſſance, où il y avoit deſlors quelques perſonnes habiles. M. Pichard lui enſeigna les humanités. Il demeura enſuite à Paris, principalement avec M. Maneſſier, dont il eſt ſi ſouvent parlé dans le journal de Louis Gorin de Saint-Amour, & qui a paſſé pour un des bons théologiens de ſon temps: il avoit été régent à Beauvais. M. Louvet fit ſa philoſophie à Paris ſous Claude Triſtan, qui fut depuis un des vicaires généraux du diocèſe de Beauvais, ſous M. Nicolas Choart de Buzenval. Après ſes études de philoſophie, le pere Louvet, de l'ordre de S. Dominique, l'emmena avec lui à Lyon pour eſſayer quel parti il prendroit. Lorſqu'il y eut demeuré environ huit mois, aſſez incertain ſur l'état qu'il embraſſeroit, il réſolut d'étudier en médecine, s'approcha d'Aix, où il ne tarda pas d'aller demeurer, & qu'il ne quitta que pour aller à Montpellier. Soit par amour pour ſa patrie, ſoit par quelque autre raiſon, il revint enfin à Beauvais, où ne ſe trouvant pas fort à ſon aiſe, il prit le parti de retourner en Provence. A peine y fut-il arrivé, qu'on lui propoſa d'enſeigner la rhétorique & les humanités, ce qu'il a fait pendant huit à neuf ans. Durant ce temps-là il ſe maria à Siſteron où il étoit alors, & où il avoit la protection de l'évêque qui l'eſtimoit beaucoup; & comme il faiſoit peu ou point d'uſage de la médecine, il ſe remit à la géographie & à l'hiſtoire, où il a fait d'aſſez grands progrès. Etant à Digne, où il régentoit la rhétorique, il fit connoiſſance avec le célébre Gaſſend, que l'uſage fait nommer Gaſſendi, & il a ſouvent avoué qu'il avoit beaucoup profité dans les converſations de cet habile philoſophe & mathématicien. Digne fut le terme de l'emploi de régent, que M. Louvet avoit exercé, comme on voit, en pluſieurs villes de Provence. Dès qu'il eut renoncé à cet état, il alla à Marſeille, où il parut avec honneur en pluſieurs rencontres. Une fois entr'autres, un charlatan qui avoit eu l'adreſſe d'aſſembler quantité d'honnêtes gens & de populace, pour traiter en leur préſence de la médecine, de la magie, de l'aſtrologie, des éclypſes, & des prédictions qu'il prétendoit qu'on pouvoit faire par le moyen de ces connoiſſances, ſéduiſant le peuple par ſes vains diſcours, M. Louvet, après l'avoir entendu diſcourir tant qu'il voulut, le réfuta avec tant de force & de ſolidité devant la même aſſemblée, & dévoila ſi bien la fauſſeté de tout ce qu'il avoit dit, que tout le monde fut honteux de la crédulité qu'il avoit eue pour cet impoſteur, & combla M. Louvet de louanges & d'honneurs. C'étoit la veille d'une éclypſe qui parut en ce temps-là. Les médecins ſur-tout, dont M. Louvet avoit pris le parti, firent par-tout ſon éloge, & le firent ſavoir à leurs confréres de Montpellier, en ſorte qu'y étant allé quelque temps après, il en fut accueilli d'une maniere très-honorable. Il enſeigna la géographie dans cette derniere ville, & eut entre ſes écoliers pluſieurs préſidens & conſeillers de la cour des aydes. Voila tout ce que nous avons pu recueillir des particularités de la vie de M. Louvet juſqu'en 1657, particularités qui ſe trouvent dans une de ſes lettres manuſcrites, écrite de Beziers à M. Patin, & datée du 22 de janvier. Le 17 du même mois, il préſenta aux états de Languedoc, aſſemblés en cette ville, un volume *in*-4°, contenant des *Remarques ſur l'hiſtoire de Languedoc, de ſes princes ſous la ſeconde & troiſiéme lignée de nos rois juſqu'à ſa réunion à la couronne, des états généraux de la province, & des particuliers de chaque diocèſe.* Comme les états tenus à Carcaſſone avoient fait une ordonnance qui portoit, qu'on ne recevroit aucun livre dédié aux états, qu'il n'eût été examiné par des commiſſaires, M. Louvet fut obligé de communiquer le ſien manuſcrit; & après qu'il eut été lu & applaudi, on lui donna des commiſſaires pour la forme, & lorſqu'il l'eut préſenté enſuite dans une des ſéances des états, où il harangua avec applaudiſſement le 17 dudit mois de janvier 1657, l'aſſemblée lui députa le premier conſul de la ville en chaperon pour le complimenter. Cet ouvrage fut imprimé la même année à Toulouſe, & réimprimé à Niſmes en 1662, ſous le titre de: *Abrégé de l'hiſtoire de Languedoc, & des princes qui y ont commandé*, &c. En 1659, il fit imprimer à Bourdeaux un *Traité en forme d'abrégé de l'hiſtoire d'Aquitaine, Guienne, & Gaſcogne juſqu'a préſent*, c'eſt-à-dire, juſqu'au temps où l'auteur écrivoit: c'eſt auſſi un *in*-4°. Les autres ouvrages de Louvet que nous connoiſſons, ſont: *La France dans ſa ſplendeur, tant par la réunion de ſon domaine aliéné, que par les traités de Munſter, des Pyrenées, & d'Aix-la-Chapelle, & par les conquêtes du roi*, deux volumes *in*-12, à Lyon en 1674. *Abrégé de l'hiſtoire de Provence*, tome premier, *contenant un abrégé de l'hiſtoire des comtes de Provence*; & tome ſecond, *contenant l'état eccléſiaſtique de ce pays, ou des archevêchés & évêchés de cette province*, in-12, à Aix en 1676. Il a fait enſuite des *additions & illuſtrations* ſur ces deux volumes, imprimés auſſi à Aix, *in*-12. *Le Mercure hollandois, ou les conquêtes du roi* (Louis XIV) *en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne, & en Catalogne, & généralement ce qui s'eſt paſſé dans l'Europe pendant la guerre depuis l'an 1672, juſqu'à la fin de 1679.* Cet ouvrage eſt en dix volumes *in*-12, & fut imprimé à Lyon depuis 1673, juſqu'en

1680 : l'auteur y prend, avec le titre de *docteur en médecine*, celui de *hiſtoriographe de ſon alteſſe royale de Dombes*. Le premier volume contient tout ce qui s'eſt paſſé dans la république de Hollande depuis ſa naiſſance juſqu'en 1671. Les autres volumes regardent les conquêtes de Louis XIV, depuis 1672, juſqu'en 1676, & les affaires générales de l'Europe depuis 1672, juſqu'en 1680. *Diſcours hiſtorique de l'an jubilaire de la paix, depuis celle du Château-Cambréſis en* 1559, *juſqu'à celle des Pyrenées en* 1659, *avec une relation de ce qui s'eſt paſſé à Toulouſe en la publication de la paix*, in-8°, à Toulouſe en 1660. *Projet de l'hiſtoire du pays de Beaujolois*, in-4°, à Villefranche, en 1669. *Hiſtoire de la Villefranche, capitale du Beaujolois*, in-8°, à Lyon 1672. *Hiſtoire des troubles de Provence, depuis ſon retour à la couronne* (en 1481) juſqu'à la paix de Vervins en 1598, deux volumes *in*-12, à Aix en 1679. Louvet a inſéré dans ſes additions une grande partie des mémoires de Louis Fabri, ſieur de Fabregues, aſſeſſeur & conſul d'Aix, grand partiſan de la ligue. On voit par la plupart des titres de ces ouvrages, que Louvet a beaucoup écrit ſur l'hiſtoire de Provence, & il croyoit avoir bien écrit : mais tout ce qu'il a fait ſur cette matiere eſt d'un ſtyle mauvais, mal digeré, & ſi peu eſtimé que parmi les ſavans de Provence, on oſe à peine le citer. * *Mémoires du temps.* Lettre manuſcrite de Louvet, *citée dans cet article.* Le Long, *bibliothéque hiſtorique de la France*, en pluſieurs endroits.

LOUVIERES (Charles de) vivoit dans le XIV ſiécle, ſous le regne de Charles V. On dit que c'eſt lui qui compoſa le livre *du ſonge du Vergier*, dans lequel il traite des puiſſances eccléſiaſtique & ſéculiere, & défend courageuſement les droits de l'égliſe gallicane, & qu'il en fut récompenſé par une charge de conſeiller d'état. Ce livre fut imprimé à Paris l'an 1516, *in*-4°, en lettres gothiques : il a pour titre : *Aureus de utraque poteſtate libellus, temporali ſcilicet & ſpirituali, ſomnium Viridarii vulgariter nuncupatum, &c.* Il avoit déja paru en françois, *in-folio*, en 1591. *Voyez* ACHILLINI.

LOUVIERS, en latin *Luparia*, petite ville de France, ſituée en Normandie, ſur l'Eure, entre Evreux & Rouen, environ à cinq lieues de l'une & de l'autre, avec titre de comté qui appartient à l'archevêque de Rouen. Un très-grand nombre d'ouvriers y fabriquent des draps qui ſont aſſez eſtimés. * Mati, *diction.*

LOUVILLE (Eugène d'Alonville, dit *le chevalier de Louville*) né au château de Louville en Beauce, au diocèſe de Chartres, du côté d'Angerville, fut brigadier des armées du roi d'Eſpagne, & colonel du régiment de dragons de la feu reine. Il s'étoit toujours appliqué à l'étude des mathématiques, & principalement à celle de l'aſtrologie & il fit un voyage exprès en Angleterre en 1715, pour y voir l'éclipſe de ſoleil qui arriva le 3 de mai de cette année, parcequ'elle devoit être plus ſenſible ſur cet hémiſphere. Il fut reçu à l'académie des ſciences à Paris en 1714, & à l'obſervatoire de la même ville en qualité d'aſtronome. Il étoit auſſi membre de la ſociété royale de Londres. Sur la fin de ſes jours il ſe retira à un quart de lieue d'Orléans, dans une petite maiſon qu'il avoit acquiſe, où il vécut en philoſophe, & où il mourut à la fin de ſeptembre 1732, âgé de 65 ou 66 ans. On a de lui pluſieurs diſſertations de phyſique & d'aſtronomie, imprimées dans les mémoires de l'académie des ſciences, & quelques autres dans les mercures de France depuis 1710, contre le pere Caſtel, Jéſuite. Le pere dom Liron, bénédictin, a oublié de parler de cet habile homme dans la bibliothéque des auteurs du pays Chartrain. Le chevalier de Louville étoit frere du marquis de Louville, premier gentilhomme de la chambre du roi d'Eſpagne, & qui a été enſuite avec la même qualité auprès du duc de Bourgogne, & depuis auprès du duc de Berri. Au reſte il n'étoit riche qu'en penſions : mais il avoit les plus beaux inſtrumens de mathématiques que l'on pût déſirer.

LOWITZ, en latin *Lovicium*, ville de la baſſe Pologne, dans le palatinat de Rava, eſt ſituée ſur la riviere de Bzure, entre la même ville de Rava & Wladiſlaw, & eſt le ſiege des archevêques de Gneſne, qui y ont un château. La ville qui eſt aſſez jolie, eſt bâtie entre des marais. * Sanſon.

LOUVOIS (marquis de) *cherchez* TELLIER (le)

LOUVRE (le) palais du roi dans la ville de Paris, a été la demeure ordinaire des rois, depuis Louis XII, juſqu'à Louis XIV, qui choiſit Verſailles pour ſon ſéjour. Ce ſuperbe bâtiment fut commencé par Philippe *Auguſte*, l'an 1214, pour y mettre ſes titres & ſes finances, & pour y tenir les priſonniers de conſidération, tels que Ferrand, comte de Flandre, qui y fut mis la même année, après avoir été fait priſonnier avec Renaud comte de Boulogne, trois autres comtes, & vingt-deux ſeigneurs portant banniere, à la journée de Bouvines, où Philippe vainquit l'empereur Othon IV. Quelques-uns diſent que le nom de *Louvre*, ſignifie l'*ouvrage par excellence*, ou *le chef-d'œuvre* ; & que l'on dit *le Louvre*, comme on dit *le loiſir*, où l'article fait partie du mot, auquel on a ajouté un autre article ; car on diſoit d'abord *oiſir*, du mot *otium* ; & l'*oiſir*, y joignant l'article : enſuite incorporant l'article avec le mot, on a dit *le loiſir*. De même, pour l'*ouvre* ou l'*ouvrage*, on a dit *le louvre*. D'autres croient que ce nom vient de *loup*, parceque c'étoit une ménagerie, où l'on nouriſſoit des loups ; ou parceque les louvetiers y demeuroient : c'eſt ce ſemble autoriſer le nom de *Lupara*, qu'on lui donne en latin. Il eſt à croire que la groſſe tour qu'on voyoit encore dans le XVI ſiécle, au milieu du Louvre, avoit été bâtie par le même prince, ſoit pour y garder ſes tréſors, ou pour déſigner le lieu ſeigneurial d'où dépendoient les fiefs mouvans du roi ; car les ſeigneurs avoient coutume anciennement de faire bâtir dans leurs châteaux une grande tour, avec une petite au milieu, que l'on nommoit *le donjon*, qui étoit la marque de la ſeigneurie. Cette tour du Louvre fut abattue, lorſque François I fit commencer ce qu'on appelle *le vieux-Louvre*, qui demeura imparfait, à cauſe de la mort de ce prince. Henri II fit continuer cet ouvrage ſur les deſſins de ſon pere, & ſe ſervit pour ce ſujet de Philibert de Lorme & de Jean Gougeon, tous deux excellens architectes. Charles IX fit auſſi travailler au Louvre. Henri III commença cette belle galerie qui joint le Louvre avec les Thuilleries, le long du quai. Henri IV fit achever la galerie, qui s'étend depuis la chambre du roi, juſqu'au petit jardin du Louvre, du côté de la riviere. Cette galerie, avec une partie de l'appartement, fut brulée le 6 février 1661, & fut réparée. Louis XIII fit élever le gros pavillon qui eſt au-deſſus de la porte. Louis XIV fit venir de tous les endroits de l'Europe les plus fameux architectes, & les meilleurs ouvriers, pour donner au Louvre ſa derniere perfection. La cour qui eſt au milieu, eſt parfaitement carrée, & le roi y fit élever trois ailes qui ne ſont pas encore achevées. L'ouvrage eſt à trois rangs de colonnes corinthiennes & compoſites ; & ce qui lui donne une beauté extraordinaire, c'eſt que le comble du bâtiment eſt en terraſſe. La façade, qui eſt un chef-d'œuvre d'architecture, eſt ſoutenue de colonnes corinthiennes, hors d'œuvre, & le fronton eſt compoſé ſeulement de deux pierres d'une merveilleuſe grandeur, qui ont chacune cinquante pieds de longueur. L'imprimerie du roi eſt dans les galeries, l'académie françoiſe, l'académie des ſciences, celle des inſcriptions & celle de peinture & ſculpture ont un appartement dans le Louvre, pour y tenir leurs aſſemblées. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

LOUVRES EN PARISIS, bourg de l'Iſle de France, ſitué entre Paris & Senlis, environ à quatre lieues

de l'une & de l'autre. * Mael, *diction.*

☞ LOYCX (Pierre) de Tournhaut, fut protonotaire apoſtolique & curé de S. Willebrord, dans un fauxbourg d'Anvers. Il eſt mort à Anvers en 1646. On a de lui des commentaires moraux ſur le pſeaume 118, imprimés à Anvers *in-folio* en 1643, deux livres ſur la paix, & un éloge du travail, ſuivi d'une cenſure de la pareſſe ou de l'oiſiveté. * Konig, *biblioth.* M. Goujet, *mém. mſſ.*

LOYER (Pierre le) conſeiller au préſidial d'Angers, né au village d'Huillé dans l'Anjou, le 24 de novembre 1540, étoit un des plus ſavans hommes de ſon ſiécle, & tout enſemble un des plus grands viſionaires que l'on vît jamais. Il entendoit parfaitement les langues orientales; mais il s'infatua tellement d'étymologies aménées de l'hébreu, qu'il ſe rendit ridicule. Il prétendoit auſſi trouver dans Homére tout ce qu'il vouloit. Il y trouva le village de ſa naiſſance & ſon propre nom. Et de peur qu'on ne l'accuſât de ſe vanter d'une connoiſſance extraordinaire, il déclara que c'étoit la grace de Dieu, qui opéroit dans ſon eſprit tous ces merveilleux effets. On voit dans ſon livre des ſpectres une lecture prodigieuſe; mais quelque ſavant qu'il fût, & cela avec un ſi grand mélange de folie, il a été inconnu à Voſſius & à Colomiez. Le premier, dans une de ſes lettres, ayant vu quelque part *Loërius de ſpectris*, croit que c'eſt une faute, & qu'il faut lire *Lavaterus*. Tant il eſt vrai, que les ſavans ont du penchant à changer ce qu'ils n'entendent pas. Colomiez ne l'a point mis dans ſa *Gallia Orientalis*. Pierre le Loyer mourut à Angers l'an 1634, âgé de 94 ans. Gabriel Naudé lui rendant juſtice à l'égard de la lecture & du ſavoir, ſe moque bien ouvertement de ſes prétentions touchant Orphée, & l'appelle *le plus grand nécroman, dont les eſprits n'étoient farcis que des louanges des diables, comme de Jupiter Alaſtor, démon, vengeur & exterminateur.* Voyez le chapitre 9 de l'*apologie des grands hommes accuſés de magie*; & le *Chevraana*, à la page 30 de la ſeconde partie. * Bayle, *diction. critiq.*

LOYER (Jean le) né à la Fléche en Anjou, fut d'abord intendant de Henri de Gondi, duc de Retz, quoique d'autres aient dit qu'il ait été ſecrétaire du cardinal de Retz, ce qui ne ſe peut, puiſque l'on convient qu'il quitta de bonne-heure la maiſon de Gondi, & que le cardinal ne fut revêtu de la pourpre romaine qu'en 1632. Le Loyer au milieu de ſes occupations, donnoit le plus de temps qu'il pouvoit à la géographie, pour laquelle il avoit beaucoup de penchant & de gout. Il s'aſſocia dans ce travail ſon frere cadet, né, comme lui, à la Fléche, & qui avoit la même inclination. Ils travaillerent l'un & l'autre à faire la carte de la province d'Anjou, & Guy Arthaud, archidiacre d'Angers, & conſeiller au préſidial, fournit aux frais des voyages & des recherches qu'ils furent obligés de faire pour rendre leur travail plus utile. Il n'y a point d'endroit en Anjou que ces deux freres n'aient viſité deux fois. Leurs ſoins ont produit deux cartes que Jean le Loyer grava lui-même; l'une eſt celle de l'évêché d'Angers, qui parut *in-fol.* en 1652. La ſeconde eſt celle de l'Anjou, qui parut de la même forme, en 1654. On les appelle la grande & la petite Arthaud. La ſeconde ſur-tout, c'eſt-à-dire, la petite, paſſe pour un des beaux ouvrages de géographie du temps. Avant ces deux cartes, on n'avoit que celle de Lezin Guiet, Angevin, en 1591, & celle de Mercator, copiée ſur la premiere. Celle que l'on dit avoir été faite par René le Bon, roi de Sicile, & duc d'Anjou, n'a jamais paru; & celles qui ont été publiées depuis les deux de Jean le Loyer, ne les valent pas. Ce géographe ſe plaint dans une lettre de 1688, qu'un marchand de Nantes, nommé *Merceron*, avoit volé à lui & à ſon frere, leurs obſervations & leurs deſſins, & qu'il les avoit vendus aux Hollandois. La carte de l'Anjou reparut au commencement de ce ſiécle, (le XVIII) ſous le nom du ſieur de Fer; & quoique celui n'y ait eu d'autre part que de l'avoir calquée, il a eu l'injuſtice de ne laiſſer à l'auteur que l'honneur de lui avoir fourni des mémoires. * *Voyez* le Long, *biblioth. hiſtorique de la France, n.* 203, 309, 310, 313, 315. *Mémoires manuſcrits.*

LOYER (Jacques le) frere puîné de Jean, *dont il eſt parlé dans l'article précédent*, né au mois d'octobre 1619, & mort à la Fléche en Anjou au mois d'octobre 1704, âgé de quatre-vingt-cinq ans, fit les fonctions d'ingénieur au commencement de la majorité de Louis XIV, dans un temps où cette qualité, moins commune qu'aujourd'hui, pouvoit l'élever à une aſſez haute fortune. Mais M. le Loyer, plus ami de ſa liberté & de l'indépendance, craignit toujours l'eſpéce de ſervitude qui eſt comme néceſſaire quand on veut s'avancer dans le ſiécle. Il aima mieux employer ſes talens à ſe faire des amis dans ſa province, que de les exercer ſur les frontieres aux dépens des ennemis de l'état, & de ſon propre repos. Il étudia toutes les parties des mathématiques, aſſez bien pour éclairer les autres; mais il s'appliqua plus particuliérement à la géographie, & à l'arpentage. Il joignit de plus à la connoiſſance de la poſition des lieux, celle des fiefs & des anciens titres des maiſons les plus illuſtres de l'Anjou, & des provinces limitrophes, & il employa beaucoup de temps à régler entr'elles les différends qu'elles avoient à ce ſujet. Mais il donnoit ſon temps & ſes lumieres ſans intérêt: bien éloigné de faire valoir ſes ſervices, il ſembloit qu'on le déſobligeoit lorſqu'on vouloit les reconnoître. M. Colbert lui-même ne put le tirer de l'eſpéce d'obſcurité à laquelle il s'étoit dévoué, & qu'il chériſſoit beaucoup. Ce miniſtre informé de ſon mérite, le chargea de quelques travaux honorables. M. le Loyer s'y appliqua, ſatisfit celui qui l'avoit mis en œuvre; mais oubliant auſſitôt le ſalaire avec les eſpérances qu'il pouvoit juſtement concevoir, il revint tranquillement à ſes exercices accoutumés. Il étoit cependant attaché à M. le prince, mais plus par zéle que par intérêt, & il fit pour lui, par le même motif, le cenſif de la baronie de Créans qui lui appartenoit. Marchant ſur les traces de ſon frere aîné, & profitant de ſes lumieres, il fit auſſi une carte de l'Anjou, plus exacte, & plus détaillée que les deux précédentes; la deſſina lui-même avec une grande propreté, & la dédia à Henri-Jules de Bourbon, premier prince du ſang; mais elle ne parvint pas juſqu'à ce prince. Elle fut interceptée dans l'envoi, & l'on n'en a point entendu parler depuis. La poſtérité de Jean eſt éteinte; & il ne reſtoit en 1736 de celle de Jacques, qu'Anne le Loyer, mariée en 1686 avec M. Morabin, ancien conſeiller au préſidial de la Fléche, & mere de M. *Jacques* Morabin, auteur de l'*Exil de Cicéron*, & de quelques autres ouvrages. * Voyez *le Mercure d'avril* 1724, &c.

LOYSEAU (Charles) étoit un avocat célébre & un très-habile juriſconſulte, qui a donné pluſieurs ouvrages excellens ſur des matieres de droit. L'édition la plus ample des œuvres de ce ſavant homme avant celle de 1701, eſt celle que le célébre Claude Joly, chanoine de l'égliſe de Paris, donna en 1666, *in-fol.* En 1701 la compagnie des libraires à Lyon donna une nouvelle édition des œuvres de cet avocat, contenant les cinq livres du droit des offices, les traités des ſeigneuries, des ordres & ſimples dignités, du déguerpiſſement & délaiſſement par hypothéque, de la garantie des rentes & abus de la juſtice des villages. Loyſeau étoit de Paris, où ſon pere, *Renaud* Loyſeau, natif de Nogent-le-Roi, au diocèſe de Chartres, étoit avocat. Il fut reçu avocat à vingt ans, fut à vingt-ſix ans lieutenant particulier à Sens; enſuite bailli de Châteaudun pendant dix ans, & enſuite avocat conſultant au parlement de Paris. Il eſt mort à Paris le 15 d'octobre 1627, âgé de ſoixante-trois ans, ſelon ſon épitaphe qui eſt dans l'égliſe de S. Côme. Il avoit épouſé *Louiſe* Tourtier, d'Orléans, où ſa famille ſubſiſte avec honneur. M. Loy-

Digitized by Google

ſeau a excellé en particulier dans la connoiſſance du droit romain. Le titre *du déguerpiſſement* paſſe pour ſon chef-d'œuvre, à cauſe du mélange judicieux qu'il y fait du droit romain avec le droit françois. * Loiſel, dans ſon *dialogue des avocats*. Le Clerc, *bibliothèque de Richelet*.

☞ LOYTZ, ville d'Allemagne au cercle de la haute Saxe, dans la Poméranie citérieure, ſur la Péne, entre Demin & Gutskow. Les hiſtoriens la nomment en latin *Lutitia* & *Leutitia*, & prétendent que c'eſt un reſte des anciens *Lutitii*. Les Poméraniens la prirent en premier lieu aux comtes de Gutskow, & enſuite aux princes de Meckelbourg l'an 1327. Il y a quatre foires par an, ſavoir le lundi qui précéde le carême, le lundi avant la Pentecôte, quinze jours après la S. Jean, & quinze jours après la S. Michel. * Zeyler, *Pomer. topogr.* pag. 73, cité dans la Martiniere, *dict. géogr.*

L U

LU, roi de Cheuxan, qui eſt une iſle ſur la côte orientale de la Chine, étoit de la famille de Tamin. Après que Lovan, roi de la Chine, eut été mis à mort par les Tartares l'an 1645, les Chinois l'élurent pour leur ſouverain. Il prit ſeulement le nom de *libérateur de l'empire*, & fut d'abord aſſez heureux; mais dans la ſuite il fut contraint d'abandonner la ville de Xaoking, & de ſe retirer dans l'iſle de Cheuxan. Cette iſle qui n'étoit auparavant habitée que par des laboureurs & des pêcheurs, forma bientôt un beau royaume; car une infinité de Chinois s'y étant refugiés, ce roi ſe vit quelques années après maître de ſoixante & douze villes; qui furent bâties dans Cheuxan, & de pluſieurs flottes bien équipées. * Martini, Jéſuite, *hiſt. de la guerre des Tartares contre la Chine*.

LUBAN, bourg de la Livonie, eſt dans la Letronie, à trente lieues de la ville de Riga, vers le levant. * Mati, *diction.*

LUBANSKEN-SÉE ou le LAC DE LUBAN, eſt dans la Livonie, vers les confins de la Curlande & de la Lithuanie, entre la ville de Dunenbourg & le bourg de Luban, dont il emprunte ſon nom. La riviere de Roſitta décharge ſes eaux dans ce lac. * Mati, *diction.*

LUBBERT (Sibrand) profeſſeur en théologie à Franeker, né à Langoworde dans la Friſe, vers l'an 1556, fit ſes humanités dans le collége de Bremen: puis il vint étudier dans l'académie de Wittemberg, où il apprit beaucoup d'hébreu ſous le profeſſeur Valentin Scindlerus; après quoi il s'en alla à Genève, & ſe rendit fort aſſidu aux leçons de Théodore de Beze, & à celles de François Portus. Enſuite il alla à Neuſtad, où le prince Caſimir avoit tranſporté les profeſſeurs de la religion prétendue réformée. Il s'attacha principalement aux leçons de Zacharie Urſin, & s'inſinua dans ſes bonnes graces. On offrit à Lubbert le vicariat d'Urſin dans la chaire de logique, avec promeſſe d'un meilleur poſte en temps & lieu; mais il répondit modeſtement, qu'il ne ſe ſentoit pas aſſez habile pour bien remplir une place, où ce profeſſeur illuſtre avoit acquis tant de gloire. Cependant Urſin n'avoit trouvé que lui entre ſes diſciples, qui dût être recommandé pour cette fonction de ſubſtitut. Elle fut donnée à Fortunatus Crollius. Lorſque Lubbert ſe vit en état d'être promu à la charge de miniſtre, il fut demandé par l'égliſe prétendue réformée de Bruxelles, & par celle d'Embden, & il préféra celle d'Embden par les conſeils d'Urſin. Il fut appellé en Friſe en 1584, pour être prédicateur du gouverneur & des députés des états de la province, & pour faire des leçons en théologie dans l'univerſité de Franeker, dont on préparoit la fondation. Il eut pour collégues dans ſa profeſſion en théologie Martin Lydius & Henri Antonides Nerdenus; & quoiqu'ils fuſſent plus âgés que lui, il les ſurpaſſa de beaucoup. Il alla recevoir à Heidelberg le doctorat en théologie, dès qu'il ſe vit honoré de la charge de profeſſeur en cette faculté à Franeker. Ce fut une charge qu'il exerça près de quarante ans; & dans ce long intervalle, il fut employé diverſes fois à des affaires importantes. Il fut l'un des députés au ſynode de Dordrecht, & l'une des plus fortes têtes de la compagnie. Son aſſiduité au travail, & la vigueur de ſa ſanté lui donnerent lieu de compoſer beaucoup d'ouvrages qui furent fort eſtimés. Il refuſa quelquefois le rectorat, parcequ'il craignoit de ne pouvoir point venir à bout de la correction des écoliers débauchés. Il refuſa auſſi une chaire de théologie, qui lui fut offerte au Palatinat. Ce fut celle qui étoit devenue vacante par la mort de Kimedonce, profeſſeur à Heidelberg. Les curateurs de l'académie de Franeker s'étant oppoſés à ſa vocation, il mourut dans cette ville le 21 de janvier 1625. Scaliger même, qui n'eſtimoit preſque perſonne, le tenoit pour docte; & Jacques I, roi d'Angleterre, l'eſtimoit beaucoup. Il publia des ouvrages contre Bellarmin, ſur les controverſes de l'écriture, du pape, de l'égliſe, des conciles: il répliqua à Gretſer qui lui avoit répondu pour Bellarmin, & Gretſer ne répliqua point. Il publia un ouvrage contre Socin, *de Chriſto Salvatore*. Il écrivit auſſi contre la lettre d'Arminius, *ad H. à Collibus*; & contre Pierre Bertius, qui avoit pris la plume pour la défenſe de cette lettre. Enſuite il écrivit contre *Torſtius*, & contre l'ouvrage que *Grotius* intitula: *Pietas Ordinum Hollandiæ*. Le dernier livre qu'il publia, eſt ſon commentaire ſur le catéchiſme de Heidelberg. Il laiſſa un *Anti-Bellarminus* tout entier, qui lui avoit coûté beaucoup de veilles, & l'on croit qu'il eut des raiſons de ſouhaiter que cette importante compoſition ne ſortît pas de deſſous la preſſe pendant ſa vie. Amama fit ſon oraiſon funébre. * Bayle, *dictionaire critique*.

LUBECK, ville d'Allemagne dans la baſſe Saxe, que les auteurs Latins nomment *Lubeca* & *Lubecum*, eſt impériale & capitale de toutes les villes anſéatiques. Ce n'étoit autrefois qu'un gros bourg, qu'Adolphe comte de Holſtein, bâtit du temps de l'empereur Conrad III. Depuis on y transféra l'an 1161, le ſiége épiſcopal, qui étoit à Oldembourg. Elle fut ruinée en diverſes occaſions par le feu & par les courſes des ennemis; mais elle ſe rétablit toujours avec avantage. Lubeck étoit alors ſoumiſe aux Danois. Elle ſecoua leur joug vers l'an 1209, & devint ville impériale ſous la protection de l'empereur Frédéric II. Elle fut toute brulée en 1238, parceque les maiſons n'y étoient couvertes que de bois ou de roſeaux. On la répara avec ſoin, & le commerce la rendit puiſſante. L'an 1500, les citoyens de Lubeck ſe virent obligés de défendre leur liberté par les armes, contre le roi de Danemarck. Cette guerre ſe renouvella l'an 1509, & eut des ſuites fâcheuſes. Les Suédois prirent leur parti. Depuis, les habitans donnerent dans les opinions de Luther. Comme les avantages conſidérables que l'empereur Charles-Quint avoit remportés ſur les proteſtans, leur faiſoient craindre pour leur liberté, ils envoyerent au mois de juillet 1547, leurs députés à Augsbourg où étoit l'empereur, & obtinrent, moyennant un préſent de cent mille écus, la continuation de leurs priviléges. L'an 1562 ils firent la guerre à Eric roi de Suéde, juſqu'en 1570. Aujourd'hui cette ville fleurit encore par ſon commerce, & eſt habitée par des marchands de tous les états de l'Europe. Elle ſe gouverne en république, & a fait une alliance très-étroite avec les Etats généraux, qui la comprirent dans le LXXII article de la paix avec l'Eſpagne l'an 1648. Sa ſituation, à deux lieues de la mer Baltique, lui eſt très-avantageuſe. La riviere de Travo, qui en recoit une autre moins conſidérable, après avoir formé comme un étang à l'entour des murailles de Lubeck, paſſe par le milieu, & porte de gros vaiſſeaux juſqu'à Travemund, qui eſt ſur la mer. La ville eſt belle, ornée de rues propres, de places, & d'édifices très-magnifiques. Entre les égliſes, on y conſidé-

re la cathédrale de S. Jean, la collegiale de Notre-Dame, S. Jacques, S. Pierre, &c. L'évêque, qui eſt proteſtant, fait ſa réſidence à Eutin, à quatre lieues de Lubeck, & a un chapitre compoſé de douze chanoine héréditaires. Il fut fait en 1647, une convention particuliere, qui aſſure l'évêché de cette ville à la maiſon ducale de Holſtein-Gottorp juſqu'à la ſixiéme génération : alors JEAN de Holſtein en étoit adminiſtrateur, auquel ſuccéda ſon neveu AUGUSTE-FREDERIC, mort en 1705, oncle de CHRISTIERN-AUGUSTE, qui avoit été élu coadjuteur en 1701. * Berthius, *l* 3, *rer. german.* Herman Bonn. & Jean Begkman, *in chron. Lubeck.* De Thou, *liv.* 36. Sleidan. Cluvier. Ortelius. Bayle, *dictionaire critique.*

DROIT DE LUBECK.

Le droit de Lubeck eſt originairement le droit que la ville de Lubeck a établi dans ſon reſſort. Comme dans les ſiécles précédens cette ville avoit acquis une très-grande autorité par ſa puiſſance & par ſon commerce maritime, & que les villes anſéatiques la regardoient comme leur chef, ſes loix & ſes ſtatuts furent adoptés par les Vandales, & par les villes ſituées ſur la mer du Nord. Les villes de Stralſund, de Roſtock, de Wiſſmar & quelques autres obtinrent comme une grace la liberté d'introduire chez elles le droit de Lubeck ; d'autres l'introduiſirent malgré ceux de qui elles dépendoient. Les auteurs les mieux inſtruits placent les commencemens de ce droit ſous Frédéric Barberouſſe. Ce fut lui, ſelon eux, qui accorda le premier la liberté à la ville de Lubeck. Cette ville montre en effet un diplome muni d'un ſceau d'or, dans lequel cet empereur confirme ſes ſtatuts, & ſon pouvoir légiſlatif. On y ajouta de nouveaux articles de temps en temps. En 1582 le ſénat de Lubec réſolut de ranger ſes ſtatuts en un corps de loix qui fut imprimé en 1586. L'autorité de ce code eſt encore fort grande aujourd'hui dans le Holſtein, la Poméranie, le Meckelbourg, la Pruſſe & la Livonie. Quoique les villes de ce pays n'aient plus le droit d'appeller à Lubeck, on juge néanmoins leurs procès ſelon le droit de cette ville, ce qui s'obſerve ſurtout devant le tribunal de Wiſſmar. Jean Sibrand, profeſſeur à Roſtock, a écrit en latin un livre *du droit public de la ville de Lubeck.* Lambert Steinwig, docteur en droit, & bourguemeſtre de Stralſund, avoit auſſi commencé un commentaire ſur ce droit, lorſqu'il mourut. David Mævius, qui fut d'abord profeſſeur à Grypſwalde, enſuite ſyndic à Stralſund, & enfin vice-préſident du tribunal de Wiſſmar, ſe chargea depuis de commenter le droit de Lubeck, & l'ouvrage qu'il a fait ſur cela parut ſous le titre de, *Commentarius ad jus Lubecenſe* : c'eſt un volume *in-fol.* * *Voyez* la préface de ce commentaire ; Sibrandus, *ſect.* 10. Riccius, *de libris juris communis*, &c.

LUBEN, bourg ou petite ville de la baſſe Luſace, où il y a un pont ſur la Sprée, à ſix lieues au-deſſous de Cotbus. * Mati, *diction.*

LUBEN, petite ville de la principauté de Lignitz en Siléſie, eſt ſur la riviere de Kaltzbach, à trois lieues de la ville vers le nord, & elle eſt défendue par un bon château. * Mati, *diction.*

LUBENTINA, *Lubentina*, LIBENTINA ou LUBENTIA, déeſſe, à laquelle les anciens attribuoient l'intendance du plaiſir qu'on prend à faire tout à ſa fantaiſie, bien ou mal, ſans rien refuſer à ſon inclination. Plaute parle de cette déeſſe, quand il dit, *lubentiorem te faciam quàm Lubentia eſt.* Ce nom vient de *lubet* ou *libet*, il plaît. * Plaute, *in Aſin.* Varron. Arnobe.

LUBIENIETSKI (Staniſlas) en latin *Lubieniecius*, gentilhomme Polonois, l'un des plus célébres miniſtres qu'aient eu les Sociniens au XVII ſiécle, naquit à Cracovie le 25 d'août 1623. Il fut élevé avec un ſoin tout particulier par ſon pere, qui étoit miniſtre de Cracovie, & qui non content de l'envoyer dans les écoles, lui fit voir auſſi les drêtes de la Pologne, afin de le faire connoître aux grands, & de l'inſtruire de tout ce qui convenoit à ſa naiſſance. Il l'envoya enſuite à Torn, où le jeune homme s'arrêta pendant le colloque qui ſe tint dans cette ville l'an 1644, pour la réunion des religions, dont il dreſſa un procès verbal. Ayant été donné pour gouverneur au jeune comte de Niemeryez, il lui fit voir la Hollande, & la France. Il perdit ſon pere l'an 1648, & s'en retourna en Pologne. Il ſe maria l'an 1652 avec la fille d'un Socinien zélé. Le ſynode de Czarkovie le reçut miniſtre, & le donna pour paſteur à l'égliſe de ce nom. L'irruption des Suédois l'en fit ſortir l'an 1655, & l'obligea de ſe retirer à Cracovie avec ſa famille le 6 d'avril 1656. La ville étant revenue au pouvoir des Polonois l'an 1657, il ſuivit la garniſon ſuédoiſe avec deux autres Sociniens, afin de ſupplier le roi de Suéde, de faire enſorte, que les Unitaires qui s'étoient mis ſous ſa protection, fuſſent compris dans l'amniſtie par la paix qui ſeroit conclue avec la Pologne. Il arriva à Volgaſt le 7 d'octobre 1657 ; & de-là s'étant rendu à Oliva, lorſqu'on y faiſoit le traité de paix, il eut le déplaiſir de voir que les Unitaires furent exclus de l'amniſtie que l'on accorda aux autres non catholiques. Se voyant ainſi privé de l'eſpérance de retourner en Pologne, il s'embarqua pour Copenhague, où il arriva le 28 novembre 1660, & tâcha d'obtenir du roi un lieu de retraite pour ſes freres bannis de Pologne. Ce prince lui témoigna une grande conſidération ; mais comme cela ne pouvoit pas aboutir à un établiſſement pour ſa ſecte, il retourna en Poméranie, & ſe donna tous les mouvemens qu'il put en faveur de ſon parti. Ses adverſaires ne le laiſſerent point en repos : il fut obligé de quitter Stettin & de s'en aller à Hambourg, où il fit venir ſa famille l'année ſuivante. Il y conféra ſouvent avec la reine Chriſtine ſur des matieres de religion, en préſence de quelques princes. Le ſecond voyage qu'il fit à la cour de Danemarck, lui fut aſſez favorable. Les magiſtrats de Friderikſbourg conſentirent que les Unitaires demeuraſſent dans leur ville, & y euſſent l'exercice domeſtique de leur religion ; mais par les ſoins du ſurintendant luthérien, le duc de Holſtein leur donna ordre quelque temps après de ſortir de cette ville. Lubienietski chicana long-temps le terrein contre les miniſtres de Hambourg. Enfin les magiſtrats lui firent ſignifier un ordre précis de ſe retirer. Il étoit alors malade, & il promit d'obéir, mais il mourut quelques jours après. On croit qu'il avoit été empoiſonné. Ses deux filles moururent du même poiſon, à ce que l'on dit, le 16 de mai 1675. Il eut le temps de les plaindre en vers ; car il ne mourut que le 18 du même mois. Il fut enterré à Altena, nonobſtant l'oppoſition des miniſtres luthériens. Il étoit en grand commerce de lettres par toute l'Europe. Il avoit obtenu une retraite pour ſes freres à Manheim, ville de l'électeur Palatin, qui étoit fort tolérant en matiere de religion. Lubienietski compoſa beaucoup de livres, dont la plupart n'ont jamais été imprimés. On en voit les titres dans la *bibliothéque des Unitaires.* Le plus conſidérable de ceux qui ont paru, eſt ſon *theatrum cometicum*, diviſé en trois parties, *quarum prima continet communicationes de cometis anno* 1664 & 1665, *cum viris per Europam clariſſimis habitas, eorumque obſervationes tabulis æneis expreſſas. Secunda eſt hiſtoria cometarum à diluvio ad annum Chriſti* 1665, *hiſtoria univerſalis ſynopſin quandam continens. Tertia agit de ſignificationibus cometarum, ſcitis quorumdam amicorum objectionibus, reſponſionibus auctoris, & judiciis virorum clariſſimorum.* Il travailloit à l'hiſtoire de la prétendue réformation de Pologne, mais il mourut avant que de l'avoir achevée. Ce qui en fut trouvé parmi ſes papiers fut imprimé en Hollande l'an 1685, *in-8°.* Les imprimeurs y ont fait beaucoup de fautes, & l'on n'y trouve guéres de choſes qui ſentent la derniere main

de ſon auteur. * Bayle, *diction. critique.*

LUBIN (Saint) évêque de Chartres, dans le VI ſiécle, natif de Poitiers, vint au monde du temps de Clovis I. Comme il étoit né de parens pauvres, il s'employa dans ſa jeuneſſe à labourer la terre, & à paître des bœufs. Un hermite de Noaillé lui apprit les premiers élémens de l'alphabet. Quand il ſut lire, il ſe retira dans un monaſtère du pays; & après y avoir demeuré quelque temps, il alla trouver dans le Perche S. Avit, qui le renvoya dans ſon pays; mais il prit le deſſein d'aller en Provence, dans l'abbaye de Lerins. Etant entré dans le Gevaudan, il fut arrêté à Javoux par le bienheureux Hilaire, évêque du lieu. Lothaire & Childebert s'étant rendus maîtres de la Bourgogne, Lubin fut arrêté par les ſoldats, qui le tourmenterent pour ſavoir où étoient les tréſors de l'abbaye. Après avoir beaucoup ſouffert, il ſe ſauva d'entre leurs mains, & vint trouver S. Avit. Il demeura quelque temps avec lui, puis ſe retira dans le déſert de Charbonieres. L'évêque de Chartres ayant ouï parler de ſa ſainteté, l'ordonna diacre, & l'établit abbé du monaſtère de Brou. Il l'éleva enſuite au ſacerdoce, & le donna pour compagnon à S. Aubin, évêque d'Angers, qui devoit aller trouver Ceſaire, évêque d'Arles. Lubin fit le voyage dans le deſſein d'entrer dans le monaſtère de Lerins; mais Ceſaire le renvoya à Brou, où il gouverna ce monaſtère, juſqu'à ce qu'Ethere, évêque de Chartres, étant mort l'an 544, il fut nommé par le roi Childebert pour remplir ſa place. Il aſſiſta au V concile d'Orléans l'an 549, & au XI de Paris de l'an 551. Il mourut l'an 556 ou 557, & fut enterré dans l'égliſe de S. Martin-en-Val, près de la ville. On fait ſa fête dans l'égliſe de Chartres, au 14 de mars, & au 15 de ſeptembre. * *Acta apud Bolland.* Mabillon, *Actes des Benedictins.* Baillet, *vies des ſaints, mois de mars.*

LUBIN (Eilhard) né à Weſterſtede dans l'Ammeland, au comté d'Oldenbourg, le 24 de mars 1565, & fils du miniſtre du lieu, fit de très-bonnes études à Leipſick, à Cologne, à Helmſtad, à Strasbourg, à Iéne, à Marpourg, & à Roſtock. Il devint très-habile dans la langue grecque: il ſut faire des vers latins. Il fut orateur, mathématicien & théologien. On lui donna la profeſſion en poëſie dans l'académie de Roſtock l'an 1595, & la profeſſion en théologie dix ans après. Il ſe maria deux fois, & mourut le 2 de juin 1621, après dix mois de fiévre quarte. Il publia pluſieurs livres, & entre autres, *Antiquarius, ſive priſcorum & minus uſitatorum vocabulorum brevis & dilucida interpretatio, ordine alphabetico digeſta*, in-12 & in-8°. *Clavis græcæ linguæ, ſive vocabula latino-græca*, in-12 & in-8°. Il publia Anacreon, Juvenal & Perſe avec des notes; Horace, & Juvenal, avec une paraphraſe; l'anthologie avec ſa verſion latine; & les *Epiſtolæ veterum Græcorum græcè & latinè; cum methodo conſcribendarum epiſtolarum græcè & latinè*; des commentaires ſur les principales épîtres de S. Paul; *Monoteſſaron, ſive hiſtoria evangelica ex quatuor evangeliſtis in unum corpus redacta.* Ses vers latins ſe trouvent au troiſiéme tome du *Delicæ poëtarum Germanorum.* Mais l'ouvrage qui fit le plus de bruit, fut celui qu'il compoſa ſur la nature & l'origine du péché. Il fut imprimé à Roſtock l'an 1596, & réimprimé dans la même ville quatre ans après *in*-8° & *in*-12, ſous le titre, *Phoſphorus de prima cauſa, & natura mali, tractatus hypermetaphyſicus, in quo multorum graviſſima dubitationes tolluntur, & errores deteguntur.* Il établiſſoit deux principes coéternels, non pas le corps & le vuide, comme Epicure; mais Dieu & le néant: Dieu en qualité de bon principe, & le néant en qualité de mauvais principe. Il ajoutoit que le péché n'étoit autre choſe que la tendance vers ce néant; & que le péché avoit été néceſſaire, afin que la nature du bien pût être connue. Il appliquoit à ce néant tout ce qu'Ariſtote dit de la matiere premiere. Le profeſſeur Grawerus réfuta cette opinion, & il eut pour lui les ſuffrages de Mylius, de Hutterus, de Piſcator, de Schluſſerburgius, de Major, de Petræus, & de pluſieurs autres. Cette diſpute produiſit divers écrits de part & d'autre. * Baillet, *au 1 tom. des anti.* Bayle, *diction. critique.*

☞ LUBIN (Auguſtin) religieux Auguſtin réformé, géographe du roi, né à Paris le 29 janvier 1624, prit l'habit de religieux de bonne heure; paſſa par toutes les charges de ſon ordre, & fut provincial de la province de S. Guillaume, ou de Bourges, puis aſſiſtant général des Auguſtins de France à Rome. Ce pere avoit une connoiſſance particuliere de ce qui regarde les bénéfices de France, & les abbayes d'Italie; ce qui lui donna lieu de compoſer, tant en France qu'à Rome, pluſieurs ouvrages de géographie. Il mourut dans le couvent des peres Auguſtins du fauxbourg S. Germain à Paris, le 7 mars 1695, âgé de 72 ans. * *Mémoires du temps.* M. du Pin, *biblioth. des auteurs eccléſiaſt. du XVII ſiécle.* Voici les titres des ouvrages du P. Lubin. 1. *Martyrologium romanum cum tabulis geographicis & notis hiſtoricis*, Paris *in*-4°. 1660. Le P. Lubin prenoit dès-lors le titre de géographe ordinaire du roi, & de chorographe de ſon ordre. 2. *Tabulæ ſacræ geographicæ, ſive notitia antiqua, medii temporis, & nova, nominum utriuſque teſtamenti ad geographiam pertinentium*, Paris, 1670, *in*-8°. C'eſt un dictionaire, qui eſt ſouvent joint avec la *Bible latine connue ſous le nom de* Léonard. 3. *Tables géographiques* (ou dictionaire) pour les vies des hommes illuſtres de Plutarque, dreſſées ſur la nouvelle traduction du grec, par M. l'abbé Tallemant, *Paris*, in-12, 1670. 4. La ſuite de la clef du grand Pouillé des bénéfices de France, contenant le nom des abbayes & de leurs fondateurs, leur ſituation, &c. *in*-12, 1671. 5. *Orbis Auguſtinianus, ſive conventuum ordinis Eremitarum S. Auguſtini chorographica & topographica deſcriptio*, avec nombre de petites cartes géographiques deſſinées & gravées par l'auteur, Paris, *in*-12, 1672. 6. *Index geographicus, ſive in annales Uſſerianos tabula & obſervationes geographicæ*, publiées *in-folio* à la tête de l'édition d'Uſſerius faite à Paris en 1673. Quelques auteurs ont confondu cet ouvrage avec celui que le P. Lubin donna en 1670. Il avertit dans l'ouvrage ſuivant, page 363, qu'il a fait d'autres *Tables*, qui n'ont pas été imprimées. 7. *Mercure géographique*, ou le Guide des curieux des cartes géographiques, Paris *in*-12, 1678.

LUBLIN (le palatinat de): ce pays qui porte le nom de ſa ville capitale, eſt ſitué entre la Mazovie, la Ruſſie-Rouge, & le palatinat de Sendomir. Il eſt par conſéquent au milieu des états de Pologne, & par là fort à couvert des incurſions des Tartares, auxquelles ſont expoſées les provinces frontieres, ce qui ne contribue pas peu aux richeſſes de ſes habitans. Auſſi paſſe-t-il pour un des palatinats les plus conſidérables du royaume. Joignez à cela que c'eſt un des plus étendus & des plus fertiles. Il n'a ni ſables, ni bois de ſapin, du moins ſi fréquemment que la Mazovie & autres provinces: mais des bois de chêne, des terres fortes, des côteaux fertiles, & tout cela accompagné de prés, de pâturages, d'étangs, de villages riches & peuplés: outre cela, la fertilité de la campagne y eſt jointe à la beauté du payſage fort diverſifié de plaines, de côteaux, de fonds agréables, d'échapées de vues enchantées. L'abondance y eſt encore amenée du dehors, par le concours des plaideurs qu'attire dans ſa capitale le ſuprême tribunal du royaume. C'eſt une eſpéce de parlement, unique pour toute la Pologne, excepté le grand duché de Lithuanie, qui a ſa juſtice à part. * Baudrand. *Mémoires du chevalier* de Beaujeu.

LUBLIN, ville de Pologne, capitale du palatinat, qui fait le ſujet de l'article précédent. Elle eſt ſituée preſque au milieu du pays, ſur la riviere de Biſtricz, à dix lieues de la Viſtule. Elle eſt bâtie de brique & aſſez grande,

grande, mais mal percée & mal pavée, comme toutes les villes de Pologne : ce qui ôte beaucoup à la beauté des maiſons, leſquelles d'ailleurs ſont conſidérablement exhauſſées, ſur-tout celles qui entourent la place. Les égliſes, les couvens, & les maiſons des Jéſuites, ſurpaſſent toutes celles des autres villes de Pologne, excepté Cracovie. Les murailles en ſont antiques, flanquées de tours d'eſpace en eſpace. Elle eſt fort peuplée, & fournie abondamment de toutes les choſes néceſſaires, même à l'uſage des étrangers, les marchands y ayant établi des magaſins, & les ouvriers des boutiques bien fournies, tant à cauſe du parlement, que parcequ'elle eſt ſur la route de Moſcovie, & dans un grand commerce avec les villes frontieres du côté du levant. La guerre n'y porte point ſes fureurs, & les troupes polonoiſes ne paſſent jamais ſur ſon territoire, à cauſe de la ſévérité du tribunal. Elle a une bonne ſtaroſtie de juriſdiction ; mais point d'évêché, dépendant pour le ſpirituel de celui de Cracovie. * Baudrand *Mémoires* du chevalier de Beaujeu.

LUBLO, LUBLAW, LUBOWLA, petite ville du palatinat de Cracovie dans la haute Pologne, eſt fortifiée, défendue par une bonne citadelle, & ſituée ſur le Propuci, à cinq lieues au-deſſus de Sandec, & vers les confins de la Hongrie, dont elle dépendoit autrefois. * Mati, *diction.*

LUBOVERE, *cherchez* CHRODIELDE.

LUC (Saint) évangéliſte, étoit d'Antioche, métropole de Syrie, & avoit été médecin. Il n'a point été du nombre des apôtres, non plus que S. Marc : mais il a été un de leurs diſciples : ainſi il n'a pas écrit ce qu'il avoit vu lui-même, comme S. Matthieu & S. Jean, mais ce qu'il avoit appris de ceux qui l'avoient vu. Il s'attacha à S. Paul, & écrivit l'évangile vers l'an de Jeſus-Chriſt 56. Cet évangéliſte rapporte au commencement le ſujet qu'il a eu d'écrire, & dit que pluſieurs ayant entrepris de publier l'hiſtoire évangélique, il avoit cru le devoir faire, après en avoir été informé très-exactement par les apôtres. S. Luc a encore écrit les actes des apôtres, qui contiennent l'hiſtoire de vingt-neuf ou trente années, depuis la 33 de l'ére chrétienne, juſqu'à ce que S. Paul fut captif à Rome pour la premiere fois, qui étoit l'an 63, ce qui donne lieu de croire que S. Luc l'a écrit à Rome dans le même temps. Les ſaints peres ont douté ſi ſa mort n'a point été honorée par le martyre. S. Jerôme temoigne qu'il a toujours demeuré dans le célibat, & qu'il a vécu 84 ans. Euſebe en parle dans ſa chronique & dans l'hiſtoire ; & S. Jerôme, dans ſon livre *de viris illuſtribus.* * *Conſultez* auſſi S. Auguſtin, S. Ambroiſe, & les autres cités par les auteurs des commentaires ſur l'évangile de S. Luc, & ſur les actes.

Quelques anciens ont cru que S. Luc avoit été un des ſoixante & douze diſciples de Notre-Seigneur ; mais le contraire paroît viſiblement par le commencement de ſon évangile, où il marque qu'il écrit ce qu'il avoit appris des autres, & non pas ce qu'il avoit vu. Tertullien, Euſebe, S. Jerôme, & quantité d'autres auteurs aſſurent auſſi qu'il a été diſciple des apôtres. Il n'y a pas d'apparence qu'il ait été Juif, puiſque S. Paul, dans ſon épître aux Coloſſiens, le diſtingue des circoncis. Il commença à ſuivre S. Paul, quand cet apôtre paſſa de Troade en Macédoine. Il étoit avec cet apôtre dans le temps qu'il paſſa en Aſie : il le ſuivit à Rome, & y demeura avec lui. On croit que c'eſt de S. Luc dont S Paul parle dans la ſeconde épître aux Corinthiens, lorſqu'il dit qu'il leur a envoyé un frere qui s'eſt acquis de la réputation dans toute l'égliſe par ſon évangile. Ce que l'on cite de S. Jerôme, que S. Luc a toujours gardé le célibat ; qu'il a vécu juſqu'à l'âge de 84 ans ; qu'il eſt mort en Achaye, d'où ſes reliques avoient été tranſportées à Conſtantinople, eſt fort ſuſpect, parceque ce paſſage ne ſe trouve point dans les meilleurs manuſcrits. S. Epiphane dit qu'il annonça l'évangile dans la Dalmatie, dans les Gaules, dans l'Italie, & dans la Macédoine : d'autres auteurs le font prêcher en d'autres pays. Il n'y a rien de certain là-deſſus, non plus que ſur le genre & ſur le lieu de ſa mort. On croit que c'eſt l'évangile de S. Luc, que S. Paul appelle ſon évangile, dans l'épître aux Romains. S. Jerôme & S. Gregoire de *Nazianze*, diſent qu'il le compoſa en Achaye. Cet évangile eſt mieux écrit en grec que les autres, comme S. Jerôme l'a remarqué. L'hiſtoire de l'apparition de l'ange à Jeſus-Chriſt ; de l'agonie de Jeſus-Chriſt dans le jardin des oliviers ; & de la ſueur de ſang, ne ſe trouvoient point autrefois dans pluſieurs exemplaires grecs & latins, comme S. Hilaire & S. Jerôme l'ont remarqué. On ne peut néanmoins douter qu'elles ne ſoient véritablement de S. Luc, puiſqu'elles ont été citées par S. Juſtin, par S. Irenée, & par pluſieurs peres anciens. On ne peut douter que les actes des apôtres ne ſoient de S. Luc & qu'il ne les ait compoſés après ſon évangile, comme les premieres paroles de ce livre le font connoître Il eſt intitulé, *Actes des apôtres*, parcequ'il contient l'hiſtoire de ce que firent les apôtres à Jeruſalem & dans la Judée, après l'Aſcenſion de Jeſus Chriſt, juſqu'à leur diſperſion Il rapporte enſuite les voyages, la prédication, & les actions de S. Paul, juſqu'à la fin des deux années que cet apôtre demeura à Rome, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'an 63. Ce livre contient auſſi l'hiſtoire de trente ans. Il eſt écrit avec éloquence & avec art ; la narration en eſt noble ; & les diſcours qui y ſont inſerés, ſont éloquens & ſublimes. S. Chryſoſtôme ſe plaint que de ſon temps quelques chrétiens négligeoient ce livre ; & S. Jerôme ſoutient que toutes les paroles de cet ouvrage, compoſé par un homme qui étoit médecin de profeſſion, ſont autant de remédes pour une ame malade. * Du Pin, *diſſertat. prélim. ſur la bible, tom.* 3. D. Ceillier, *hiſt. des aut ſacr. & eccleſ. tom.* 1.

LUC (le B.) dit *le Jeune*, ſolitaire, vivoit dans le X ſiécle. Nous avons ſa vie par les ſoins du pere de Combefis, Dominicain.

LUC, abbé du mont Saint-Corneille, près de Liége, fut chanoine de l'ordre de Prémontré, non de S. Benoît. L'auteur de la chronique qui eſt jointe à la bibliothéque des peres, le place dans le VIII ſiécle : mais il eſt ſur qu'il vivoit vers l'an 1140. Il dédia à Milon, évêque de Théroüane, un commentaire ſur le cantique des cantiques, qui eſt proprement un abrégé de ce qu'Aponius avoit publié. Cet ouvrage, dont le titre eſt *Summariola in cantica canticorum Salomonis*, fut imprimé à Fribourg l'an 1538, & fut mis depuis dans la bibliothéque des peres. * Henri de *Gand* & Trithême, *in catal.* Geſner, *in biblioth.* Valere André, *biblioth. belg.*

LUC, ſurnommé *Chryſoberge*, patriarche de Conſtantinople, ſuccéda l'an 1155, à Conſtantin Chiarène, tint un concile à Conſtantinople en 1166, & mourut en 1169. On a dans la collection du droit grec-romain, treize ſtatuts de ce patriarche, ſur les matieres eccléſiaſtiques, entr'autres pour défendre les mariages entre parens au ſeptiéme dégré ; contre les clercs, qui ſe mêlent des affaires ſéculieres, pour défendre d'exécuter les ſermens qui ſont contre l'ordre ; ſur le baptême des enfans captifs, &c. * Balſamon, *comment. in Phot. nomocanon.* Sponde, *in epit.* Banduri, *imp. orient. l.* 8, *comm.*

LUC, ſurnommé *de Tui* ou *Tudenſis*, parcequ'il fut diacre, puis évêque de Tui, ville d'Eſpagne en Galice, vivoit dans le XIII ſiécle, & du temps du pape Grégoire IX. Il fit divers voyages en Orient & ailleurs, pour s'informer de la religion & des cérémonies de ces nations différentes. A ſon retour, il compoſa un excellent ouvrage contre les Albigeois, que nous avons en particulier, imprimé à Ingolſtadt l'an 1612, & dans la bibliothéque des peres ; & une hiſtoire d'Eſpa-

gne, depuis le commencement du monde juſqu'à l'an 1274 de l'ére d'Eſpagne, c'eſt-à-dire l'an 1236 de la nôtre. Il a auſſi fait la vie de S. Iſidore de *Séville*, rapportée dans Bollandus au 4 d'avril. * Sponde, *A. C.* 1198, *n.* 23 Vaſée, *in chron. hiſp. c.* 4. Voſſius, *l.* 2 *de hiſt. lat. &c.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccleſ. du XIII ſiécle.*

LUC (Geofroi du) gentilhomme Provençal, ſavant en grec & en latin, vivoit dans le XIV ſiécle, & compoſa quelques ouvrages en vers provençaux. Il établit une eſpéce d'académie, où les plus beaux eſprits de la province conférôient enſemble des ſciences, & il mourut l'an 1340. * Noſtradamus, *hiſtoire des poëtes Provençaux.* La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *biblioth. franç.*

LUC: c'eſt un petit bourg du Dauphiné, ſitué près de la Drome, à cinq lieues au-deſſus de Die. Il y a un petit lac près de ce lieu, & qui porte ſon nom. On dit qu'une montagne s'étant éboulée, & ayant bouché le lit de la Drome, ſes eaux ainſi retenues formerent ce lac, & ſubmergerent l'ancienne *Lucus*, ville des Voconciens. * Mati, *dict.*

LUC, eſt un bon bourg de la Provence, ſitué dans un terroir fort agréable & fort fertile, à ſept lieues de Fréjus & d'Hiéres, & à huit de Toulon. Quelques géographes prennent ce bourg pour l'ancien *ſorum Voconii* ou *Vocontii*, que d'autres mettent à Draguignan ou au Canet. * Mati, *dictionaire.*

LUCA (Jean-Baptiſte de) cardinal natif de Venozza dans la Baſilicate, au royaume de Naples, fut référendaire des deux ſignatures, auditeur du pape Innocent XI, qui le nomma cardinal le premier ſeptembre 1681. Ce cardinal étoit de baſſe naiſſance, & dut ſon élévation à ſon mérite. Il mourut à Rome le 5 février 1683, âgé de 66 ans Il eſt auteur de quelques remarques ſur le concile de Trente, *annotationes ad concilium Tridentinum*, & d'une relation de la cour de Rome, *relatio curiæ romanæ*, où il traite amplement de toutes les congrégations, des tribunaux & autres juriſdictions de cour, & de pluſieurs autres choſes curieuſes On a encore de ce cardinal, *Il dottor volgare*, où il traite de pluſieurs matieres de droit; *Theatrum veritatis*, en quinze volumes; un diſcours en faveur de la langue italienne. Le pere Poiſſon, de l'Oratoire, parle de ces ouvrages, & de leur auteur, dans ſa *Relation manuſcrite des ſavans d'Italie.* On a fait ſur Jean-Baptiſte Luca une épitaphe en proſe quarrée, bien compoſée, mais très-ſatyrique, & où la vérité n'eſt point gardée; comme il arrive ordinairement dans les ſatyres, où l'on ne conſulte guéres que la paſſion.

LUCAIES, iſles qui ſont partie des Antilles dans la mer du Nord, proche de l'Amérique, entre le 294, & le 304 degré de longitude, & le 21 & 28 de latitude. Les principales ſont, Lucaïoneque, Amana, Abacoa, Amaguaio, Caïcos, Bimini, Guanahani, Ciguetao, Mayaguana, Guanima, Manegua, Sama, Inagua, Juma, Jumeto, Triangulo, &c. que les auteurs nomment diverſement L'air y eſt tempéré & la terre y produit du mayz & divers fruits; & on y trouve de pluſieurs eſpéces d'oiſeaux, & ſur-tout quantité de pigeons. * Sanſon. Baudrand.

LUCAIN (Marcus Annæus) en latin *Lucanus*, poëte, né à Cordoue en Eſpagne, le troiſiéme jour de novembre vers l'an 39 de l'ére chrétienne, étoit fils d'Annæus, frere de Sénéque le philoſophe, & de Gallion proconſul d'Achaye, & d'Atilia fille de Lucain, orateur très-eſtimé Il eut pour précepteurs Polemon, Virginius & Cornutus; le premier habile grammairien, & les deux autres célébres par la connoiſſance qu'ils avoient des belles-lettres & de la philoſophie. A peine Lucain avoit-il atteint l'âge de quatorze ans, qu'il ſe ſignala par ſes déclamations en grec & en latin. Appuyé de la faveur de Néron, il fut élevé avant l'âge aux charges d'augure & de queſteur. Il épouſa Polla Argentaria, auſſi illuſtre par ſon érudition & par ſa naiſſance, que par ſa beauté, comme Stace, Martial, Sidoine-Apollinaire, &c. nous l'apprennent. Dans la ſuite, Néron fut indigné que la couronne de poëſie eût été adjugée à Lucain au théâtre de Pompée, pour un poëme d'Orphée qu'il avoit prononcé contre les défenſes de ce prince, qui en vouloit prononcer un autre ſur le ſujet de Niobé. Lucain, que l'empereur maltraita depuis ce temps-là, entra dans la conjuration de Piſon, qui fut découverte. Il accuſa ſa mere Atilia, fut condamné à la mort, & comme on lui laiſſa le choix du ſupplice, il ſe fit ouvrir les veines dans un bain chaud. Ce poëte avoit compoſé divers ouvrages; un poëme de la deſcente d'Orphée aux enfers; un de l'embraſement de Rome; des louanges de ſa femme Polla; des Saturnales; dix livres de Sylves; pluſieurs épitres; une harangue contre Octavius Sagitta, qu'il fit condamner à mort pour avoir tué Pontia, &c. De tous ſes ouvrages, il ne nous reſte que ſa Pharſale, ou ſon grand poëme des guerres civiles, dont nous avons une traduction en vers françois par M. de Brebeuf. C'eſt plutôt une hiſtoire en vers qu'un véritable poëme: car aucune regle de l'art poëtique n'y eſt obſervée. Cet auteur avoit le génie grand & élevé, mais peu juſte; ſon ſtyle eſt enflé & ſes penſées brillantes, mais ſouvent peu ſolides. Il mourut la dixiéme année de l'empire de Néron, l'an 65, & fut enterré dans ſes jardins à Rome. Quelques-uns aſſurent que cette inſcription ſe lit encore dans l'égliſe de S. Paul, *Marco-Annæo-Lucano, Cordubenſi poëtæ, beneficio Neronis fama ſervata.* * *Conſultez* la vie de Lucain, *au commencement de la Pharſale*; Tacite; Stace; S. Jerôme, &c. Baillet, *jug. des ſav. tom. IV de l'édit. de* 1722, in-4°.

LUCAIN, héréſiarque, fut chef de ces errans, qui dans le II ſiécle débitoient les erreurs de Cerdon & de Marcion. Tertullien en parle dans ſon livre des preſcriptions ou préjugés contre les hérétiques, *c.* 5. Dans le livre de la réſurrection de la chair, il l'accuſe d'avoir eu quelque ſentiment hérétique touchant l'ame, *c.* 2. S. Epiphane ajoute que cet héréſiarque reconnoiſſoit trois principes, & qu'il condamnoit le mariage. Philaſtre & S. Jean de Damas en parlent auſſi; & Baronius, ſous l'an 146.

LUCANIE, ancienne province d'Italie, faiſoit partie de la grande Gréce. Ses peuples ſortis des Brutiens ou des Samnites, ſelon Pline, ſous la conduite d'un chef nommé Lucius, s'établirent le long de l'une & l'autre mer au deſſous des Apuliens, Calabrois, Harpins & Picentins. Leur pays s'étendoit d'un côté juſqu'à la riviere de Layne, qui ſe perd dans la mer Méditerranée. Les villes maritimes étoient, Pieſto, Piſciota, Policaſtro, Tore di Mare, Policore, Sibaris, Potenza, &c. La Baſilicate d'aujourd'hui fait partie de l'ancienne Lucanie. Elle eſt remarquable par la diviſion de l'Apennin, par ſa fécondité & par ce que l'on dit de ſes ceps de vignes, qui y ſont ſi extraordinairement gros, qu'un ſeul pied rend quelquefois un tonneau de vendange. L'autre partie de la Lucanie eſt enfermée dans la Calabre d'aujourd'hui. Les anciens, comme Pline, Strabon, Tite-Live, &c. en font mention. Les Romains firent ſouvent la guerre aux peuples de la Lucanie. * Silius *Italicus*, *l.* 8. Horace, *l.* 2, *ſat.* 1. Tite-Live; Juſtin; Oroſe, &c. Cluvier, *in Ital. deſcript.*

LUCARIE ou LUCERIE, fête qu'on célébroit à Rome le 18 de juillet, en mémoire de la fuite des Romains dans un grand bois près de la riviere d'Allia, où ils ſe ſauverent. Plutarque dit qu'on payoit ce jour-là les comédiens, de l'argent qui provenoit de la coupe des bois. * *Antiquités romaines.*

LUCAS (François) de Bruges, docteur de Louvain, & doyen de l'égliſe de S. Omer, dans le XVII ſiécle, ſavoit les langues, & particuliérement l'hébraïque, la grecque, la ſyriaque & la chaldaïque. Il les avoit appriſes ſous d'excellens maîtres, Benoît, Arias-Mon-

tanus, Jean-Guillaume Harlem Jéſuite, & les autres qu'on employa pour l'édition des bibles. François-Lucas travailla ſur le même ſujet, & laiſſa, *Annot. in bibl. ſacra. Itiner. Jeſu Chriſti ex IV evangel. Comment. in evangel. tom. IV. Apologia pro chaldaico paraphraſte. Notæ ad varias lectiones in evangel. lib. II*, &c. Il mourut le 19 février de l'an 1619. * Valere André, *biblioth. belgic.* Le Mire, *de ſcript. XVII ſæc.* On peut voir ſon éloge avec le deſſein & la méthode de ſes notes critiques ſur l'écriture, dans *l'hiſtoire critique des verſions du nouveau teſtament*, par M. Simon, *c.* 13.

LUCAS, de Leyden, peintre & graveur, étoit de cette ville en Hollande, & naquit l'an 1494. Son pere, nommé Hugo Jacob, étoit un médiocre peintre, & lui apprit néanmoins à deſſiner; enſuite Lucas fut mis ſous Corneille Engelbert, peintre qui avoit alors quelque réputation. Il s'attachoit tellement au travail, qu'il ne ſe donnoit pas ſeulement le temps de repoſer la nuit. Dès l'âge de neuf ans il grava quelques piéces qu'il donna au public, & ſe rendit ainſi peu à peu extrêmement habile. Il peignoit encore ſur verre; il avoit appris à graver au burin, d'un orfévre ami de ſon pere; & à l'eau forte, d'un armurier qui gravoit les armes. Albert Durer, qui étoit alors en réputation d'être un excellent graveur, fut ſi charmé des ouvrages de Lucas, qu'il fit un voyage en Hollande pour faire amitié avec lui. Lucas ſe maria fort jeune, & épouſa une fille de la maiſon de Boſthuiſen. Il étoit riche, magnifique, homme de bonne chere, & aimoit à ſe divertir avec ſes amis. Il ne perdoit pas néanmoins un moment du temps deſtiné au travail; & ſembloit même faire ſes plus belles piéces lorſqu'il avoit bu. Ce peintre réſolut l'an 1527 de viſiter les provinces de Brabant, de Flandre & de Zélande, pour ſe divertir; & traita ſplendidement ceux de ſa profeſſion par-tout où il paſſa. Il connut à Midelbourg un peintre nommé *Jean* de Maubeuge, avec lequel il fit pluſieurs fois la débauche. Ils étoient égaux en richeſſes & en réputation: de ſorte qu'il y eut entr'eux beaucoup de jalouſie; c'étoit à qui paroîtroit avec plus d'éclat. Ils entrerent dans une ſi grande défiance l'un de l'autre, que Lucas s'imagina qu'il avoit été empoiſonné. Cette prévention fit un effet ſi violent ſur ſon eſprit, qu'il en tomba malade de chagrin. Il traîna durant cinq ou ſix ans une vie languiſſante, & mourut l'an 1533, âgé de trente-neuf ans. * Meurſius, *Athen. batav. l.* 1. Félibien, *entretiens ſur les vies des peintres*, &c.

LUCAS (Jean) étoit ſavant, & entendoit pluſieurs langues. Charles I, roi d'Angleterre, pour les bons ſervices qu'il lui avoit rendus, le fit baron du royaume l'an 20 de ſon regne, ſous le titre de *lord Lucas de Shenfield en Eſſex*, à condition qu'au défaut d'enfans mâles, cette dignité paſſeroit à *Charles* Lucas, chevalier, ſon frere puîné, & à ſes enfans mâles; & à ſon défaut à *Thomas* Lucas, chevalier, ſon frere, & à ſes enfans mâles. Jean Lucas, dont nous parlons, épouſa *Anne* fille de *Chriſtophe* Neuville & de Newton-ſaint-Lo dans le comté de Sommerſet, chevalier de Bath, dont il n'eut qu'une fille nommée *Marie*, qui épouſa *Antoine*, comte de Kent. Comme il n'avoit point d'enfant mâle, & que *Charles* Lucas, chevalier, ſon frere avoit été tué ſans laiſſer de poſtérité, à la défaite de Colcheſter, il obtint par des lettres patentes du 7 mai de la 15 année du regne de Charles II, que ſa fille auroit le titre de baroneſſe Lucas de Crudwel dans le comté de Wilt, & que ſes enfans mâles auroient celui de *Barons Lucas* du même lieu: qu'au défaut de mâles, le dit titre ne ſeroit pas éteint, mais qu'il ſeroit poſſédé par celle de ſes filles, s'il y en avoit, qui hériteroit de ſes autres biens ſelon la coutume & les loix d'Angleterre. Etant mort ſans poſtérité, en 1670, le titre de lord Lucas de Shenfield paſſa à *Charles*, fils & héritier de *Thomas* Lucas, chevalier. *Charles* avoit épouſé *Pénélope*, l'une des filles de *François* comte de Scarſdale. * *Dictionaire anglois.*

LUCAS (Richard) théologien Anglois, né en Ecoſſe vers l'an 1648, d'où il paſſa en Angleterre, où il deſſervit pluſieurs égliſes, s'eſt fait connoître par pluſieurs ouvrages, où l'on remarque beaucoup de piété & de ſolidité. Il fut vicaire de S. Etienne à Londres, docteur & profeſſeur en théologie, & enfin prébendaire de Weſtminſter. Quoiqu'il eût perdu la vue à la fleur de ſon âge, il ne laiſſa pas de compoſer pluſieurs ouvrages qui ſont eſtimés, comme, la morale ſur l'évangile; recherches ſur le bonheur; penſées chrétiennes pour chaque jour du mois; le guide des cieux; le devoir des domeſtiques; cinq volumes de ſermons, dont quelques-uns ont été publiés par ſon fils *Richard*, maître-ès-arts, & membre du collége de Sidnei à Cambridge; de la nature & de l'excellence de la religion chrétienne. Tous ces ouvrages ſont en anglois. Richard Lucas mourut âgé de ſoixante-ſept ans, le 29 de janvier 1715. On apprend ſa vie de ſes écrits. *Voyez* auſſi les faſtes de le Neve, &c.

LUCAS (Paul) célébre voyageur, né à Rouen le 31 août 1664, étoit fils d'un bon marchand de cette ville. Son inclination le porta dès ſa jeuneſſe à voyager, & il la ſatisfit auſſitôt qu'il lui fut poſſible. Il a parcouru pluſieurs fois tout le Levant, l'Egypte, la Turquie, & beaucoup d'autres pays; il a rapporté de ces voyages un grand nombre de médailles & autres curioſités pour le cabinet de ſa majeſté, laquelle lui donna ordre de mettre par écrit les relations de ſes voyages. Le 30 mars 1711, feu madame la ducheſſe de Bourgogne l'engagea de prendre une charge de maréchal des logis dans ſa maiſon. Le 28 février 1714, le roi l'honora d'un brevet d'un de ſes antiquaires. En 1720 il épouſa une de ſes parentes dont il a eu un fils & trois filles: celles-ci ſont mortes en bas âge. Le fils, né à Paris le 25 janvier 1722, fut tenu le 28 février ſur les fonts de baptême par feu ſon alteſſe royale madame la ducheſſe d'Orléans, & par monſeigneur le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans: ce fils eſt dans la gendarmerie. Paul Lucas partit de nouveau pour le Levant, par ordre de Louis XV, le 12 décembre 1723. & il a rapporté encore de ce voyage pluſieurs choſes rares & curieuſes, entr'autres quarante manuſcrits qui ſont à la bibliothéque du roi, & deux médailles d'or, dont l'une concerne *Periſade* qui régna dans le Boſphore Cimmérien depuis la quatriéme année de la cent ſeptiéme olympiade, juſqu'à la ſeconde année de la 117. M. de Boze a fait un grand uſage de cette médaille dans ſa diſſertation ſur les rois du Boſphore Cimmérien, imprimée dans le tome 6 des *Mémoires de l'académie des inſcriptions & belles lettres*, pag. 549 & ſuiv. On trouve au même endroit l'empreinte de cette médaille fort bien gravée. Louis XV témoigna à Paul Lucas qu'il étoit ſatisfait de ſes recherches & des peines qu'il s'étoit données, & l'exhorta à ne plus penſer à de nouveaux voyages. Il ſe repoſa en effet quelque temps; mais en 1736, ſa paſſion pour les voyages s'étant ranimée avec une nouvelle ardeur, il réſiſta à tout ce que ſes amis purent lui dire de plus preſſant pour l'obliger à demeurer tranquille dans ſa patrie. Il partit le 12 mars 1736, pour l'Eſpagne, pays qu'il n'avoit point encore vu, & il eſpéroit en rapporter pluſieurs antiquités & raretés. Le roi d'Eſpagne, qui l'avoit vu en France, le reconnut, lui fit un accueil très-favorable, & le chargea de ranger ſon cabinet de médailles. Paul Lucas ſe mit auſſitôt en devoir de répondre à l'honneur que ſa majeſté catholique lui faiſoit, mais il tomba malade un mois après. Le roi lui accorda alors une gratification, & donna les ordres néceſſaires pour que l'on eût un grand ſoin de lui. La maladie dura huit mois, & l'enleva de ce monde à Madrid le 12 mai 1737, à l'âge de 72 ans 8 mois & 12 jours. Il fut enterré dans l'égliſe de S. Martin de Madrid. Les relations de Paul Lucas imprimées, forment pluſieurs volumes; ſavoir: 1. Les

Digitized by Google

deux premiers voyages de Paul Lucas, depuis l'an 1695, juſqu'en 1708, avec figures, à Paris 1712 & 1714, *in*-12, 4 volumes. Les tomes 1 & 2, contiennent le voyage du Levant, avec une relation abrégée des troubles arrivés dans l'empire ottoman en 1703. Les tomes 3 & 4 contiennent le voyage fait par ordre du roi dans la Gréce, l'Aſie Mineure, la Macédoine & l'Afrique. 2. Le troiſiéme voyage de Paul Lucas fait en 1714, par ordre du roi Louis XIV, dans la Turquie, l'Aſie, la Sourie, la Paleſtine, la haute & baſſe Egypte, &c. à Rouen 1719, 3 vol. *in*-12. On aſſure que ces voyages ont été mis en ordre & écrits ſur les mémoires de l'auteur par différentes perſonnes, ſavoir le premier voyage par M. Baudelot de Dairval; le ſecond par M. Fourmont; & le troiſiéme par M. l'abbé Banier: ces trois réviſeurs étoient de l'académie des inſcriptions & belles-lettres. On dit auſſi que les mémoires concernant le dernier voyage au Levant en 1723, ſont entre les mains d'un chanoine régulier qui les rédige & doit les publier.

LUCAS de SAINTE CATHERINE (le pere) Portugais, religieux de l'ordre de S. Dominique, & chronologiſte de ſon ordre, mort à Liſbonne le ſeptiéme du mois d'octobre 1740, étoit fort verſé dans la littérature & dans l'hiſtoire. Il étoit membre de l'académie royale de l'hiſtoire, établie à Liſbonne, & cette compagnie l'avoit chargé d'écrire l'hiſtoire de l'ordre de Malte. Le pere Lucas en avoit déja fait imprimer deux volumes, qui font regreter qu'il n'ait pu continuer cet ouvrage.

LUCCEIUS (L.) fils de Quintus, vivoit du temps de Jules-Céſar, & ſe rendit célébre par l'hiſtoire qu'il compoſa de la guerre d'entre les Romains & les Marſes, joints à d'autres peuples d'Italie. Sa réputation fit que Cicéron le pria d'écrire ſéparément l'hiſtoire de ſon conſulat: ce qu'il accorda à ſa priere. Depuis, Lucceius ſuivit le parti de Pompée, pendant les guerres civiles; & fut un de ceux qui lui conſeillerent de quitter l'Italie, l'an 705 de la fondation de Rome, & 49 avant J. C. Après la bataille de Pharſale, Céſar pardonna à Lucceius, & le reçut dans ſes bonnes graces. Cicéron s'employa pour le réconcilier avec Atticus, qui avoit eu quelque démêlé avec lui. Nous avons perdu les ouvrages de Lucceius. Il avoit été préteur. * Cicero, *lib.* 5, *epiſt.* 12; *& lib.* 4, *ad Attic. ep.* 6.

LUCE, *cherchez* LUCIUS.

LUCELLE, abbaye, *cherchez* LUTZEL.

LUCENA: il y a trois lieux de ce nom en Eſpagne. Un gros bourg dans l'Andalouſie près de l'embouchure du Tinio dans le golfe de Cadis. Un autre ſur le Xenil, au-deſſus d'Ecija, près de Grenade. Et un troiſiéme dans l'Eſtremadure entre Merida & Alcantara. Celui-ci eſt la Liciniana des anciens. * Mati, *dictionn.*

LUCENA (Louis de) né à Guadalaxara dans la nouvelle Caſtille, fut docteur en médecine & aux arts. Il employa pluſieurs années à faire de longs voyages, pendant leſquels il examinoit avec ſoin tout ce qui pouvoit lui faire connoître la nature. Rien n'échapoit à ſon attention: les plantes, les minéraux, les métaux, les végétaux, les mœurs & les uſages du pays où il paſſoit, tout fixoit ſon eſprit, & étoit du reſſort de ſon examen. C'eſt ainſi que l'on voyage quand on veut recueillir de ſes courſes de ſolides avantages. Louis de Lucéna revint des ſiennes en Eſpagne avec beaucoup plus de connoiſſances qu'il n'en avoit lorſqu'il étoit parti, & cependant toujours avide de ſavoir. Après un court ſéjour en Eſpagne, il ſe mit encore en route, & alla à Rome, où il voulut mettre à profit ce qu'il ſavoit, & augmenter ſes connoiſſances par le commerce avec les ſavans qui y étoient. Jean Genés Sépulveda, dans une lettre qu'il lui écrit d'Eſpagne, datée de 1549, lui rend ce témoignage, que ce n'étoit ni la cupidité ni l'ambition qui l'avoient porté à ſe rendre dans cette ville. Louis de Lucéna a auſſi exercé la médecine à Toulouſe: & il étoit certainement dans cette ville, lorſqu'il écrivit ſon traité *De tuenda, præſertim à peſte, integrâ valetudine, deque hujus morbi remediis*, qui fut imprimé à Toulouſe en 1523, *in*-4°, & qu'il adreſſa à Jean de Chavagnac, premier juge du pays Toulouſain. Antoine du Verdier, dans ſon addition à l'abrégé de la bibliothéque de Geſner, a eu tort de dire que Louis de Lucéna étoit de Luceria; on voit par ſon épitaphe, qui eſt à Rome devant la porte de l'égliſe de ſainte Marie du Peuple, qu'il étoit, comme nous l'avons dit, de Guadalaxara. Cette épitaphe eſt conçue en ces termes:

D. O. M.
LUDOVICO LUCENÆ *Hiſpano, Vadalaxara orto;*
Ingenuarum artium, phyſicaque rationis
Imprimis perito, ſibi & poſteris Antonius
Nunnez, fratris filius, mœrens poſuit.
Vixit annos LXI, obiit IV id. Auguſti à partu Virginis
1552.

Autour de la pierre ſépulcrale on lit en latin, qu'entre toutes les vertus dans leſquelles Louis de Lucéna s'eſt diſtingué, il s'eſt acquis une eſtime particuliere en faiſant du bien à tout le monde, & en ne voulant point que qui que ce ſoit s'attachât à lui par ce motif. On trouve deux de ſes lettres parmi celles de Sepulveda. * Nicol. Anton. *biblioth. Hiſp. tome* 2, *pag.* 39. Manget, *biblioth. ſcriptor. medicor. lib. XI.*

LUCENA (Jean de) Portugais natif de Trancoſo dans l'évêché de Viſeu, entra chez les Jéſuites le 14 mars 1563, & devint un célébre prédicateur. On a de lui une hiſtoire portugaiſe de S. François Xavier, & de ce que les Jéſuites firent dans les Indes. On l'a traduite en italien & en eſpagnol. Lucéna mourut à Liſbonne le 11 octobre 1600. * *Mémoires de Portugal.*

LUCERA ou LUCERIE, ville d'Italie, avec titre d'évêché dans la Capitanate, province du royaume de Naples. Ptolémée fait mention d'une LUCERIA dans la Gaule Ciſalpine, qui eſt Lucera ou *Luzara* ſur le Pô. * Cluvier. Léandre Alberti.

LUCERES, nom de la troiſiéme tribu du peuple Romain, du temps de Romulus. Tous les habitans de Rome furent alors diviſés en trois tribus; ceux de la premiere, qui étoit la tribu de Romulus, furent appellés *Ramnenſes*; ceux de la ſeconde, dont Tatius roi des Sabins, étoit le chef, *Tatienſes*; & ceux de la troiſiéme furent appellés *Luceres*, d'un certain Lucere leur conducteur, qui accourut avec un grand nombre de gens ramaſſés, pour s'établir à Rome, lorſque Romulus y eut donné franchiſe, ou bien à cauſe des bocages qui y étoient, que les Latins appellent *Lucus*. * Plutarque, *vie de Romulus*. Tite-Live, *l.* 1.

LUCERNE, que ceux du pays nomment *Luzern*, ville de Suiſſe, eſt capitale d'un des grands cantons, auquel elle donne ſon nom. Ce canton eſt environé de ceux de Berne, du Schwits, d'Underwald & de Zug. Son territoire ne produit point de vin, les grains n'y ſont pas en abondance; mais il y a de bon pâturages, & un grand lac, dont les Lucernois tirent preſque plus de commodité que de leur terroir. La ville eſt ſituée ſur la riviere de Ruſſ, à l'endroit où elle ſort du lac, au pied d'une haute montagne appellée *le Mont rompu* ou *de Pilate*. Cette riviere la partage comme en deux villes, dont la plus grande eſt du côté ſeptentrional. Il y a quatre beaux ponts, l'un deſquels eſt long d'environ 500 pas, & ſert de promenade aux habitans. On voit au milieu de la riviere une tour, dont l'on croit que Lucerne a pris ſon nom, parcequ'elle ſervoit autrefois de phare, pour guider les bateaux ſur le lac pendant la nuit. La ſituation de cette ville eſt avantageuſe & fort commode. C'eſt le grand paſſage pour aller en Italie, par le mont S. Godard, & les marchandiſes qui ont traverſé les Alpes ſur les bêtes de charge, ſe tranſpor-

Digitized by Google

tent par le lac & la riviere de Ruſt juſqu'au Rhin, qui les conduit juſque dans l'Océan. Les auteurs ne conviennent pas entr'eux ſur l'origine de Lucerne. Etterlin la rapporte à la maiſon d'Autriche; Guilliman croit qu'elle a été formée des deux châteaux bâtis par les Allemans de chaque côté de la riviere; & ce ſont peut-être les deux tours que Charlemagne fit raſer. Pluſieurs attribuent ſes commencemens à un collége de chanoines, fondé par un prêtre nommé Winkard, vers la fin du VII ſiécle. Depuis, le roi Pepin la donna à l'abbé de Morbach, dont les ſucceſſeurs furent ſeigneurs de la ville qu'on bâtit. L'abbé y exerça la ſouveraineté, mais avec de grandes reſtrictions, juſqu'à Albert I, qui voulant établir une nouvelle domination en Suiſſe, acheta Lucerne de ce prélat, ſous condition de conſerver à cette ville tous les priviléges dont elle jouiſſoit ſous ſes premiers maîtres. Il ne tint pas parole; car les Lucernois ſouffrirent beaucoup ſous le joug de la maiſon d'Autriche. Le traité qu'ils firent l'an 1332, avec les cantons d'Uri, Schwits & Underwald, irrita les Autrichiens & les partiſans qu'ils avoient dans la ville. Ces derniers conſpirerent contre ceux qui avoient conſeillé cette paix au peuple, & entreprirent de ſe rendre maîtres de la ville. Leur deſſein fut découvert; & le danger où ſe virent les Lucernois, leur fit hâter l'alliance qu'ils conclurent la même année avec les trois cantons. Depuis ils reçurent divers outrages des gouverneurs que la maiſon d'Autriche mettoit dans quelques places de leur voiſinage. Enfin ne les pouvant plus ſouffrir, & appuyés du ſecours d'Uri, de Schwits & d'Underwald, ils ſe rendirent maîtres de Rottembourg le 29 décembre 1385. Ils ruinerent le château, que le gouverneur avoit abandonné, abattirent les murailles de la ville, & comblerent les foſſés, pour empêcher que les Autrichiens ne puſſent loger des garniſons pour inquiéter Lucerne. L'an 1415 ils prirent Surſée, ville de leur voiſinage ſur le lac, & ſe rendirent maîtres du comté de Rote. Deux ans après ils reçurent les Valleſans dans leur alliance: ce que firent auſſi en même temps ceux d'Uri & d'Underwald. Les Lucernois ont retenu la religion catholique romaine; & leur gouvernement eſt à peu près tel que celui de Berne, & des autres grands cantons. Le grand-conſeil eſt compoſé de cent conſeillers, & le petit de trente-ſix, dont il n'y en a que dix-huit à la fois qui gouvernent par ſemeſtre. L'autorité de l'avoyer, qui eſt le chef, dure un an; mais elle lui eſt ordinairement continuée comme par une nouvelle élection. Ils ont deux autres juſtices ſubalternes. Quant aux cauſes matrimoniales, & autres affaires eccléſiaſtiques, elles dépendent de l'officialité de l'évêque de Conſtance. Les lieux principaux du canton de Lucerne, où il y a des baillis, ſont Williſow, Enſlibuch, Rottembourg, Habſpurg ruiné par les Lucernois l'an 1352, Bevone, Merichwanden, Weggis, Ebicon, Saint-Urbain, Krients, Wikent, Sempach & Surſée. Lucerne eſt la réſidence ordinaire du nonce du pape, & un ſéjour des plus agréables de toute la Suiſſe. * Cluvier, *deſcriptio Germaniæ.* Simler & Plantin, *hiſtoire de la Suiſſe.*

LUCERNE, petite ville de Piémont en Italie, eſt capitale du comté de Lucerne, qu'on nomme autrement les vallées des Vaudois, & ſituée ſur la Pelice, à deux lieues de Pignerol du côté du midi. * Mati, *diction.*

LUCERNE (le lac de) lac de Suiſſe, aſſez étendu du couchant au levant, mais peu large, eſt ſur les confins des cantons de Lucerne, d'Underwald, d'Uri & de Schwits. Il prend ſon nom ordinaire de la ville de Lucerne, & porte auſſi quelquefois le nom *de lac des quatre villes Foreſtieres*, à cauſe de Lucerne qui eſt ſur ſes bords, de Stants, d'Altorf, & de Schwits, qui n'en ſont pas beaucoup éloignées. * Mati, *diction.*

* LUCHE (S. Martin de) égliſe autrefois fort célébre, fut bâtie dans le Maine ſur les confins de l'Anjou, vers la Touraine, ſous l'épiſcopat du ſavant Hildebert, évêque du Mans, qui mourut le 18 de décembre de l'an 1131, âgé d'environ quatre-vingts ans. S. Martin de Luché eſt aujourd'hui un prieuré uni au collége de la Fléche, où les Jéſuites enſeignent. Ces peres en poſſédent le revenu, aux conditions auxquelles on leur a accordé ce bénéfice. * *Voyez* les *actes des evêques du Mans*, & le pere Longueval, Jéſuite, dans ſon *hiſtoire de l'égliſe gallicane*, tom. VIII, liv. XXIV, ſous l'an 1131, page 531, & ſur-tout la note qui eſt au bas de cette page.

LUCHEN, LUCHENTE, ancien bourg des Conteſtans en Eſpagne. Il eſt dans le royaume de Valence, entre Xativa & Gandia, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

LUCHEU, ville de la Chine, eſt la neuviéme de la province de Nanking, & elle a ſept autres villes ſous ſa juriſdiction. * Mati, *diction.*

LUCHO, anciennement *Acropolis*, *Antypirgus*, *Tetrapyrgia*, étoit anciennement une ville de la Marmarique en Afrique: maintenant c'eſt un petit bourg, ſitué dans le royaume de Barca, ſur le cap de Lucho, nommé par les anciens *Cateonium Promontorium.* * Mati, *diction.*

LUCKH (Jean-Jacques) bailli d'Everhard, ſeigneur de Rappolſtein & de Stauffenberg, l'un des auteurs qui ſe ſont le plus diſtingués parmi ceux qui ont écrit de l'hiſtoire des monnoies, étoit de Strasbourg, où il naquit en 1574. Il s'appliqua de bonne heure à l'hiſtoire, & commença les annales de Rappolſtein où il étoit bailli. Ces annales ſont conſervées dans les archives de Strasbourg, auſſi-bien que les recueils généalogiques du même, continués par ſon fils. Amené naturellement par le gout de l'hiſtoire à celui des médailles & des monnoies, il en fit à grands frais une ample & curieuſe collection, que la reine Chriſtine acheta, & qui eſt paſſée dans la ſuite dans le cabinet de feu M. le duc d'Orléans, régent du royaume. On croit que ce fut cette belle collection qui donna lieu à M. Luckh de faire l'ouvrage intitulé: *Sylloge numiſmatum elegantiorum*, qu'il fit imprimer à ſes dépens à Strasbourg l'an 1620, *in-folio.* On croit qu'il s'en eſt fait une ſeconde édition à Francfort en 1650. Les libraires n'ayant pas voulu, dit-on, contribuer au débit de cet ouvrage, l'auteur, à qui il avoit beaucoup couté à cauſe du grand nombre des gravures, s'en trouva fort incommodé: & ce fut, ſans doute, ce qui l'obligea à chercher dès 1628 à ſe défaire de ſon cabinet. On l'a accuſé d'avoir imaginé quelques médailles, & l'on a prétendu que les explications hiſtoriques de celles qui ſont dans ſon ouvrage, ne ſont point de lui, mais de Bernegger. Jean-David Koehler, docteur & profeſſeur en hiſtoire à Goëttingen, a pris ſa défenſe ſur ces deux points dans ſes remarques hiſtoriques ſur les médailles & les monnoies, publiées en allemand; & dont on a depuis peu une traduction françoiſe publiée en partie. Ce qu'il y a de ſur, c'eſt que le livre de Luckh eſt rare & curieux, & que l'on doit regreter qu'il n'ait pas achevé l'hiſtoire des monnoies du XV ſiécle. Elle étoit fort avancée; mais elle n'a jamais vu le jour. M. Luckh mourut en 1653, âgé de 79 ans. * *Voyez* la traduction dont on vient de parler; la bibliothéque germanique, tome 50, article premier, & Konig, *biblioth.*

LUCIDE, *Lucidus*, prêtre qui vivoit dans le V ſiécle, ſoutenoit quelques propoſitions au ſujet de la prédeſtination, que l'on condamna dans le concile d'Arles, l'an 475. Il ſe ſoumit à cette condamnation, & conforma ſes ſentimens à ceux de l'égliſe. *Voyez* les conciles d'Arles, ſous le mot ARLES. * Uſſerius, *antiquit. Britan.* Noris, *hiſt. Pelag.* D. Rivet, *hiſt. litter. de la France*, tom. II.

LUCIDE, *Lucidus* (Jean) mathématicien fameux,

Digitized by Google

publia dans le XVI ſiécle divers traités; *De emendatione temporum; De vero die paſſionis Chriſti; Epitome emendationis calendarii romani; Canones in perpetuam temporum tabulam, &c.*

LUCIEN, *Lucianus*, auteur Grec, étoit de Samoſate, capitale de la Comagène, & d'une naiſſance fort médiocre. Il naquit ſous l'empire de Trajan. Son pere qui n'avoit pas le moyen de l'entretenir, réſolut de lui faire apprendre le métier de ſculpteur; mais Lucien n'y pouvant réuſſir, ſe jetta dans les lettres, ſur un ſonge qui eſt rapporté au commencement de ſes ouvrages. Il dit lui-même qu'il embraſſa la profeſſion d'avocat; & qu'ayant enſuite en horreur les diſputes du barreau, il ſe jetta dans l'étude de la philoſophie, comme dans un aſyle. Par les écrits de Lucien, il paroît que c'étoit un rhéteur, qui faiſoit profeſſion d'éloquence, & qui compoſoit des harangues ſur divers ſujets, même des plaidoyers, quoiqu'il ne nous en reſte point. Il s'établit d'abord à Antioche, d'où il paſſa en Ionie & en Grece, puis dans les Gaules & en Italie, & revint en ſon pays par la Macédoine. Lucien vécut quatre-vingt-dix ans, depuis le regne de Trajan, juſqu'à celui de Marc-Aurele, ſous lequel il fut intendant en Egypte. Suidas veut qu'il ait été déchiré par les chiens. Lucien eſt non-ſeulement un des plus beaux eſprits de ſon temps, mais auſſi de toute l'antiquité. Il a ſu joindre dans ſes ouvrages l'utile à l'agréable, l'inſtruction à la ſatyre, l'érudition à l'éloquence. On y voit une raillerie perpétuelle de la théologie des poëtes païens, & une ſatyre des mœurs & de la conduite des philoſophes. Il y donne de temps en temps de grands exemples de vertus, & des traits d'une philoſophie épurée; & par-tout il inſpire du mépris pour le vice, ſur lequel il jette un ridicule qui le fait haïr. Quelques-uns ont cru qu'il avoit été chrétien; & ſi le dialogue de Peregrin étoit effectivement de lui, il ſeroit aſſez vraiſemblable qu'il auroit été initié aux myſtères des chrétiens; mais c'eſt l'ouvrage de quelque païen plus ancien, qui avoit vu & entendu S. Paul: ce que Lucien, né ſous Trajan, ne peut avoir fait. Ceux qui ont fait paſſer Lucien pour un impie & un homme ſans religion, ont eu raiſon, s'ils ont fait conſiſter la religion dans la théologie des poëtes païens, ou dans les opinions extravagantes des philoſophes. Mais on n'eſt pas en droit de l'accuſer d'impiété ni d'athéiſme, par rapport à l'exiſtence & au culte du vrai Dieu, puiſqu'il n'a jamais combattu ni l'un ni l'autre dans ſes écrits. Les ouvrages de Lucien ont été donnés en grec & en latin par Jean Bourdelot, & imprimés *in-folio* à Paris, l'an 1615. * S. Jerôme, *in catal.* Photius, *cod.* 128. Suidas. Voſſius, *de reth. antiq. c.* 12, *de hiſt. Grac. l.* 2, *c.* 15. D'Ablancourt, *à la tête de la traduction des dialogues de Lucien*, &c.

LUCIEN Saint) abbaye de l'ordre de S. Benoît à Beauvais, eſt hors de cette ville, & fort ancienne. On y conſerve dans une très-belle châſſe les reliques de l'apôtre & patron du pays. On y voit le tombeau du cardinal Cholet, évêque de Beauvais.

LUCIEN (Saint) prêtre d'Antioche & martyr, avoit évité la fureur de la perſécution de Dioclétien & de Maximien; & fut pris par la trahiſon d'un prêtre Sabellien, nommé Pancrace, lorſque la perſécution commençoit à ſe rallentir. Il fut mené par les infidéles à Nicomédie; & ſur le chemin ayant trouvé des ſoldats, qui par foibleſſe avoient renié la foi, il leur en fit des reproches ſi ſalutaires, qu'il les porta à réparer par une glorieuſe mort la lâcheté qu'ils avoient commiſe. A Nicomédie, on le préſenta à Maximien Galere. Au lieu de déteſter la religion chrétienne, comme il en étoit preſſé, il compoſa pour ſa défenſe une excellente apologie. Elle fut récitée devant le préfet de la ville, & entendue par l'empereur, qui étoit caché derriere un faureuil: enſuite de quoi S. Lucien fut mis en priſon. On le coucha ſur des morceaux pointus de pots caſſés, les mains & les pieds étendus & attachés de quatre côtés: de ſorte qu'il ne pouvoit ſe remuer. On ne lui porta que des viandes immolées aux idoles, & il aima mieux mourir de faim, que de conſerver ſa vie par des viandes qui l'euſſent fait ſoupçonner d'être tombé dans l'idolâtrie. Les chrétiens du lieu & pluſieurs autres qui étoient venus d'Antioche, le viſiterent ſouvent. La fête de la Théophanie, qui eſt celle que nous nommons *les Rois*, arrivant en ce temps-là, il leur dit qu'il la célébreroit avec eux, & que le lendemain il ſortiroit du monde pour aller à Dieu; mais lorſque pour accomplir ſa promeſſe, il fallut offrir le ſacrifice, il ne ſe trouva point d'autel dans ſa priſon, outre qu'il étoit attaché d'une façon à ne pouvoir ſe remuer. Cela néanmoins n'empêcha pas l'oblation qu'il vouloit faire. Il fit mettre ſur ſon eſtomach les ſymboles euchariſtiques; & après les avoir conſacrés, il ſe fit donner la communion, à laquelle les aſſiſtans participerent. Ce ſaint prêtre mourut le jour qu'il avoit marqué, l'an 311 ou 312, & fut jetté dans la mer avec une pierre au cou; mais un dauphin, dit-on, le rapporta au rivage. Au reſte, il avoit revu avec ſoin la verſion des Septante, qui étoit pleine de fautes. S. Jerôme dit que toutes les égliſes qui étoient entre Antioche & Conſtantinople s'en ſervoient, & qu'il avoit encore compoſé quelques petits traités de la foi catholique, & écrit quelques épîtres. On l'accuſa d'avoir donné quelque ouverture à l'erreur d'Arius, en attaquant le ſabellianiſme; & quelques peres ont nommé les Ariens, Lucianiſtes. Mais S. Athanaſe l'a juſtifié de cette calomnie avec S. Denys d'*Alexandrie*, auquel on faiſoit le même reproche. Il laiſſa pluſieurs diſciples; mais quelques-uns prirent fauſſement ſon nom, & ſuivirent l'impiété d'Arius. De ſaintes femmes s'étoient miſes ſous ſa conduite, & dans les actes de ſon martyre, il eſt fait mention de quelques-unes.

Les actes du martyre de S. Lucien, que l'on attribue à Jean, prêtre de Nicomédie, ſont l'ouvrage de Méraphraſte, auquel on ne doit ajouter aucune foi: mais on a une homélie de S. Jean-Chryſoſtôme, où l'hiſtoire de ſon martyre eſt rapportée plus fidélement. Ce n'eſt point ſous Maximien qu'il a ſouffert le martyre, mais ſous Maximin, au commencement de l'année 312. Lucien ayant été arrêté par l'ordre de cet empereur, fit d'abord en ſa préſence un diſcours apologétique pour la religion chrétienne, comme le témoigne Euſebe, & enſuite ſouffrit divers tourmens avec conſtance. Etant amené au tribunal de l'empereur, & étant interrogé, il ne répondit autre choſe, ſinon qu'il étoit chrétien, & fut auſſitôt condamné à la mort: c'eſt tout ce que l'on ſait du genre de ſon martyre.

Lucien fut en grande réputation de ſavoir & de ſainteté. S. Jerôme remarque qu'il étoit très-éloquent; & qu'outre la verſion de la bible dont nous avons parlé, & qui étoit en uſage dans les égliſes, depuis Conſtantinople juſqu'à Antioche, il avoit encore compoſé pluſieurs petits livres touchant la foi, & quelques lettres. Il en écrivit une entr'autres lorſqu'il étoit en priſon, à un chrétien d'Antioche, dont la fin eſt rapportée dans la chronique d'Alexandrie, & eſt conçue en ces termes: *Tous les martyrs qui ſont avec moi vous ſaluent, je vous apprends que l'évêque Anthime eſt mort martyr.* Quant à la doctrine de Lucien, non-ſeulement les Ariens ſe ſont vantés de n'avoir point d'autres ſentimens que les ſiens; mais même quelques autres catholiques, comme S. Epiphane, *hæreſ.* 43, & Théodoret, *l.* 1, *hiſt. c.* 4, ont regardé Lucien comme un des premiers auteurs de l'arianiſme. Alexandre évêque d'Alexandrie, dans ſa lettre à l'évêque de Conſtantinople, l'accuſe d'avoir ſuccédé à Paul de Samoſate, & de s'être ſéparé de la communion de trois évêques. Il eſt certain que les principaux chefs des Ariens avoient été diſciples de Lucien, & qu'ils ſoutenoient avoir trouvé une de leurs formules de foi, qu'ils publierent

Digitized by Google

à Antioche, écrite de la main même de Lucien. Cependant l'auteur de la ſynopſe de l'écriture attribuée à S. Athanaſe, appelle Lucien, *Saint, grand aſcete & martyr*; & non-ſeulement Euſebe qui pouroit être ſuſpect, mais encore S. Jerôme & S. Chryſoſtôme l'ont conſidéré comme martyr. L'égliſe d'Antioche célébroit ſa fête dès le temps de S. Chryſoſtôme : elle eſt marquée dans les martyrologes au 16 janvier. Les menologes la mettent au 15 d'octobre ; mais du temps de S. Chryſoſtôme elle ſe célébroit à Antioche le 7 janvier. * S. Jerôme, *de ſcript eccleſ. & epiſt.* 207, *& chron.* Euſebe, *l.* 8 & 9. S. Athanaſe, *in ſynopſ.* Theodoret. Sozomene. Nicephore. Suidas. Metaphraſte, *ad 7 januar.* Baronius, *A. C.* 311. Godeau, *hiſt. eccleſ. &c.* M. Simon, *hiſt. crit. du V. T. l.* 2. Tillemont, *mem. pour l'hiſt. eccleſ.* Le P. Ruinart, *acta mart.* Baillet, *vies des ſaints.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccléſiaſtiques.*

LUCIEN, prêtre & martyr Carthaginois, donna l'an 250, beaucoup de peine à S. Cyprien ſon évêque, en accordant la paix indifféremment à tous ceux qui étoient tombés pendant la perſécution, *pourvu qu'ils rendiſſent bon compte de ce qu'ils avoient fait après leur peché.* Nous avons encore une lettre de lui, entre celles de S. Cyprien, où il fait l'hiſtoire de cette indulgence des martyrs de Carthage. Elle eſt la 22 entre celles de S. Cyprien, de l'édition d'Oxford. *Voyez* la 23 & la 27.

LUCIEN, prêtre de Jéruſalem, dans le V ſiécle, avoit ſoin d'une petite paroiſſe, & étoit diſtingué par ſa ſainteté & par ſa vertu. Ce fut lui à qui Gamaliel apparut trois fois, & révéla le lieu où étoient cachés avec les corps de S. Etienne premier martyr, celui de Nicodéme, le ſien & celui de ſon fils nommé Abibas. Par ſon commandement il alla porter cette nouvelle à Jean évêque de Jéruſalem : de ſorte qu'on trouva ce précieux tréſor. Lucien écrivit à ce ſujet une épître grecque, que le prêtre Avitus, Eſpagnol, traduiſit en latin, l'an 415. * Idace, *in chron.* Honoré d'*Autun*, *l.* 2, *c.* 46. Baronius. Bellarmin. Voſſius, &c.

LUCIFER, nom du premier ange rebelle, lequel pour ſon orgueil fut précipité du ciel aux enfers avec la troiſiéme partie des anges, qui depuis tentent les hommes au péché, & ſont appellés *diables*. Le mot *Lucifer*, ſignifie en latin *porte-lumiere* ou *brillant*.

LUCIFER, ſelon les poëtes, eſt fils de Jupiter & de l'Aurore. Les aſtrologues diſent que c'eſt une brillante étoile (qu'ils nomment auſſi *Venus*) qui précede le ſoleil le matin, & paroît avec l'aurore. La même étoile ſe voit le ſoir après le ſoleil, & ſe nomme *Heſper*, c'eſt-à-dire, l'*étoile du ſoir*.

LUCIFER, évêque de Cagliari, métropole de la Sardaigne & des iſles d'alentour, ſe rendit illuſtre dans l'égliſe par le mépris qu'il faiſoit du monde, par ſon amour des lettres ſaintes, par la pureté de ſa vie, par la conſtance de ſa foi, & par la grace divine qui éclatoit dans ſes actions : ces éloges lui ſont donnés par deux prêtres de ſon parti, & ſont confirmés par S. Athanaſe. L'empereur Conſtance ayant fait tenir un concile à Arles l'an 353, dans lequel S. Paulin de Trèves fut banni, Vincent de Capoue & les autres évêques conſentirent à la condamnation de S. Athanaſe. Lucifer s'offrit au pape Libere pour aller trouver l'empereur Conſtance, & lui perſuader de faire tenir un concile d'évêques, afin d'examiner librement ce qui concernoit la foi & la cauſe de S. Athanaſe. Libere approuva cette ouverture, & Lucifer ſe chargea de cette commiſſion l'an 354. Sa négociation réuſſit : on indiqua un concile à Milan, qui fut tenu la même année ; il y défendit courageuſement la perſonne & la cauſe de S. Athanaſe ; & l'empereur en étant irrité, l'envoya en exil. Ce prélat étoit véhément & intrépide : l'empereur qui l'appréhendoit, changea ſouvent le lieu de ſon exil. Il fut envoyé à Germanicie, ville de Syrie, dont Eudoxe Arien étoit évêque ; puis à Eleutheropolis dans la Paleſtine, où l'évêque nommé Eutyche le fit maltraiter. Il fut depuis relégué dans la Thébaïde, & ſouffrit même un quatriéme exil, dont le lieu n'eſt pas marqué. Il fut rappellé de ſon exil après la mort de Conſtance, ſous l'empire de Julien l'an 361. Il vint à Antioche, où ayant trouvé l'égliſe diviſée entre les partiſans d'Euzoius évêque Arien, Mélece ordonné en ſa place, & les Euſtathiens, il ordonna pour évêque le prêtre Paulin : ce qui ne fit qu'augmenter le ſchiſme de l'égliſe d'Antioche. Euſebe de Verceil, que le concile d'Alexandrie avoit envoyé pour terminer ce ſchiſme, reçut un très-grand déplaiſir de trouver les affaires déſeſpérées par l'ordination de Paulin, qu'il ne put approuver. Lucifer qui avoit une inflexibilité d'eſprit extraordinaire, rompit abſolument avec ce prélat, & n'eut plus de communion avec lui. Quelques-uns croient que ſes chagrins étoient fondés ſur le rétabliſſement des évêques tombés dans l'héréſie, fait par le ſynode d'Alexandrie. Quoi qu'il en ſoit, il eſt ſur qu'il ſe retira en Sardaigne où il demeura juſqu'à la mort, ſéparé de la communion des prélats tombés, & de celle de ceux qui les recevoient. Ce fut ainſi qu'il devint l'auteur d'un ſchiſme, qui cauſa beaucoup de mal à l'égli e. S Athanaſe & S. Jerôme le louent, & ni S. Epiphane ni Philaſtrius ne l'ont rangé parmi les héréti-ques. Pendant ſon exil il compoſa cinq livres, qui ſont les plus aigres qui nous ſoient reſtés de l'antiquité chrétienne. Il les envoya à Conſtance, contre lequel ils étoient compoſés, & qui lui fit écrire par Florent maître du palais, pour ſavoir s'il en étoit l'auteur. Le billet de cet officier eſt parvenu juſqu'à nous avec la réponſe de Lucifer, lequel avouant ſon livre, en mit un autre en lumiere, beaucoup plus aigre que les précédens. Nous avons eu par les ſoins de Jean du Tillet, évêque de Meaux, les ouvrages de Lucifer imprimés l'an 1568, à Paris chez Sonnius, en cet ordre : *Ad Conſtant. imp. lib. II. De regibus apoſtaticis ; De non conveniendo cum hæreticis ; De non parcendo delinquentibus in Deum ; Quod moriendum ſit pro Filio Dei ; Epiſtola ad Florentium.* On y a ajouté la réponſe de Florent ; trois épîtres de S. Athanaſe, & une du pape Liberius. Baronius croit avec les anciens, que Lucifer eſt mort dans le ſchiſme. Mais Sponde qui a fait l'abregé des annales de ce cardinal, dit qu'étant à Rome, un prêtre de l'iſle de Sardaigne lui avoit montré deux piéces authentiques pour juſtifier la ſainteté de Lucifer, & le culte public qui lui eſt rendu dans cette iſle. Malgré tout cela, il eſt certain que Lucifer eſt demeuré dans ſa réſolution de ne point recevoir à ſa communion les évêques & les clercs, qui avoient ſouſcrit aux formules de foi ariennes, ni même avec les évêques qui les recevoient à leur communion, comme S. Jerôme & Ruffin l'aſſurent. Théodoret dit que Lucifer ſur la fin de ſa vie, innova quelque choſe ſur la doctrine de l'egliſe ; mais on ne ſait pas préciſément en quoi, & les autres auteurs ne l'accuſent d'aucune nouveauté touchant la doctrine. Nonobſtant tout cela, on fait ſa fête en Sardaigne, ſur-tout à Cagliari, le 20 mai. Il mourut vers la fin de l'an 370 ou 371. * *Voyez* un livre imprimé à Cagliari, chez Barthelemi Gobet, l'an 1639, & dédié au pape Urbain VIII, avec ce titre : *Defenſio ſanctitatis B. Luciferi, necnon & primatûs archiepiſcopi Calaritani, &c.* & *conſultez* S. Athanaſe, S. Auguſtin, *de har. & agone*, *c.* 30. S. Jerôme, *in cat. c* 95, *dial. de Lucif. chron. &c.* Sulpice *Severe* ; Ruffin ; Socrate ; Sozomene ; Theodoret, &c. *in hiſtor.* Baronius, *in annal.* Sponde, *in epiſt. A. C.* 362, *& ſeq.* Bellarmin ; Le Mire ; Poſſevin ; Herman, *vie de S. Athanaſe, &c.*

LUCIFERIENS, nom de ceux qui perſiſtoient dans le ſchiſme de Lucifer de Cagliari, & qui avoient fait ſchiſme avec l'égliſe. Il y avoit peu d'évêques dans ce parti, mais pluſieurs prêtres & diacres. Ils avoient pluſieurs perſonnes de leur ſecte à Rome : il y en avoit en Orient, en Egypte, en Afrique & dans les Gaules ;

Digitized by Google

mais le plus grand nombre étoit en Sardaigne & en Eſpagne, où Grégoire évêque d'Elvire avoit ſoutenu le parti juſqu'à ſa mort. Marcellin & Fauſtin prêtres de cette ſecte, préſenterent l'an 383, une requête aux empereurs Valentinien II, Théodoſe & Arcadius, en faveur de leur parti, ſur laquelle ils obtinrent un reſcrit de Théodoſe, par lequel cet empereur leur accorde un exercice libre de leur religion. Cette ſecte ne dura pas longtemps; elle étoit réduite à fort peu de perſonnes, dans le temps que Ruffin écrivoit ſon hiſtoire, & entierement éteinte quand Théodoret compoſoit la ſienne. S. Auguſtin & Gennade attribuent aux Luciférien de croire que l'ame étoit engendrée par tranſfuſion, née de la chair & d'une ſubſtance charnelle. Hilaire, diacre de Rome, collegue de Lucifer, ſoutint le ſchiſme, & prétendit qu'il falloit rebaptiſer les Ariens, & généralement tous les hérétiques. S. Jerôme a écrit contre cet Hilaire & contre les Luciférien. * S. Auguſtin, *de har. c.* 81. S. Ambroiſe, *de obitu Sat.* Ruffin, *l.* 1, *c.* 30. S. Jerôme, *adverſ. Lucif.* Socrate, *l.* 3, *c.* 7. Sozomene, *lib.* 5, *c.* 12, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. eccleſ.*

LUCILIUS (Caius) chevalier Romain, natif de Sueſſa, au pays des Auronces, étoit grand-oncle maternel du grand Pompée. Ce fut lui qui compoſa le premier avec quelque réputation des ſatyres en vers latins, comme nous l'apprenons de Quintilien & de Pline, qui s'exprime en ces termes: *Primus condidit ſtyli naſum.* Quelques critiques, & M. Dacier entr'autres, ſont d'un ſentiment contraire. Lucilius avoit laiſſé trente livres de ces ſortes d'ouvrages, dont il ne nous reſte que quelques fragmens, enrichis de remarques par François Douza, fils de Janus Douza, imprimés à Leyde en 1597, *in*-4°. Ces fragmens ſe trouvent ſans notes dans le *corpus poëtarum* de Londres, *in folio.* On attribue auſſi à Lucilius une comédie & des hymnes. Horace, ſelon quelques-uns, l'appelle auteur d'une eſpéce de poëſie inconnue aux Grecs, *Græcis intacti carminis auctor*; parceque la ſatyre romaine, telle qu'elle étoit du temps de Lucilius, étoit inconnue aux Grecs; mais d'autres rapportent ces paroles à Ennius. Lucilius mourut à Naples, âgé ſeulement de 46 ans, vers la 651 année de Rome, & 103 avant Jeſus-Chriſt. * Velleius Paterculus, *l.* 2. Juvenal, *ſat.* 1. Horace, *l.* 2, *ſat.* 1. Quintilien, *l.* 10, *c.* 1. Pline, *in præf. hiſt. nat.* S. Jerôme, *in chron.* Voſſius & Lilio Giraldi, *de poët. Lat.* Crinitus, &c. *Voyez* Caſaubon, *de ſatyra*; Bayle, *diction. crit.* Boileau Deſpreaux, *dans ſon art poëtique, chant* 2.

LUCILLE, *Lucillus*, hiſtorien Grec, dit *Tarrhéen*, parcequ'il étoit de Tarrha, ville de Crete, écrivit divers ouvrages, cités par Etienne *de Byzance*, & par Tzetzés. Il eſt différent de Lucille *Philalithée*, ſavant médecin, qui a écrit, *Methodus recitandi curas*, &c. * Simler, *in biblioth.* Vander Linden, *de ſcript. medic.* Tzetzés, *chil.* 8 *hiſt.* 157. Voſſius, *de hiſt. Græc.* &c.

LUCILLE, *Lucilla*, mere de Marc-Aurele, empereur, différente de ces autres dont nous parlerons ci-après.

LUCILLE, *Lucilla*, fille de Marc-Aurele empereur, fut donnée en mariage à Lucius Ælius Verus, après que ce dernier eut été créé céſar, vers l'an de Jeſus-Chriſt 154. On dit qu'elle fut poſſédée du démon, & délivrée par Arbericus ou Abercius, évêque de Hierapolis. Au moins c'eſt ce qu'on lit dans les actes de la vie de ce prélat, rapportée par Métaphraſte, ſous le 22 jour d'octobre.

LUCILLE, *Lucilla*, ſœur de l'empereur Commode, fut violée par ſon frere, & envoyée en exil dans l'iſle de Caprée, où il la fit mourir, comme nous l'apprenons de Dion & de Lampridius.

LUCILLE, *Lucilla*, dame Eſpagnole, qui vivoit en Afrique vers l'an 306, fut ſéduite par les ſchiſmatiques de Carthage, qui l'attirerent à leur parti, afin de ſe ſervir de ſes richeſſes pour combattre le légitime prélat, qui étoit Cécilien. Celui-ci n'étant encore que diacre de l'évêque Menſurius, auquel il venoit de ſuccéder, avoit repris Lucille, de ce que, contre l'ordre obſervé en Afrique, avant que d'aller à la communion, elle baiſoit certains os d'un prétendu martyr. Cette correction l'avoit extrêmement piquée; de ſorte que voyant l'occaſion de s'en venger, elle ſe laiſſa emporter à ſa paſſion, & aſſiſta les ſchiſmatiques de ſon crédit & de ſes biens. *Cherchez* CECILIEN. * Baronius, *A. C.* 306. Godeau, *hiſt. eccl.*

LUCILIO VANINI, *cherchez* VANINI.

LUCINE, *Lucina*, déeſſe, que les païens croyoient préſider aux accouchemens. Quelques-uns ont cru qu'elle étoit la même que Diane; & d'autres, que Junon. Ce nom de *Lucine* lui fut donné, ou à cauſe d'un temple, dit *Lucus*, qu'elle avoit à la campagne, ou parcequ'elle aidoit à mettre les enfans au jour, *dabat lucem.* C'eſt le ſentiment de Cicéron, *de nat. deor.* & d'Ovide, *in faſt.*

LUCINE dame Romaine, fut convertie à la foi avec ſon mari Pinien, vers l'an de J. C. 306, & fut miſe depuis au nombre des proſcrits par le tyran Maxence. Le pape Marcel I conſacra ſa maiſon, pour la faire ſervir d'égliſe. Quelques actes de martyrs font mention de Lucine, ſainte veuve, & de quelques autres de ce nom, qui prenoient le ſoin de chercher les corps des martyrs, pour leur donner la ſépulture.

LUCINGE. Maiſon illuſtre & ancienne, dont la branche aînée a poſſedé des emplois conſidérables à la cour de Savoye. L'autre branche, qui ſeule ſubſiſte à préſent, eſt établie en Breſſe. Cette maiſon remonte ſon origine à

I. Rodolphe de Foucigni, ſeigneur de Grezier & d'Arenthon, fils puîné de Rodolphe II du nom, baron ſouverain de Foucigni, épouſa 1°. *Keberge* de Lucinge: 2°. *Alix* de Genève. Du premier mariage il eut Rodolphe, qui ſuit; & *Guillaume* de Foucigni, ſeigneur de Grezier, dont les deſcendans ont porté le nom.

II. Rodolphe de Foucigni, ſeigneur de Grezier & d'Arenthon, ſénéchal de Foucigni, prit le ſurnom de *Lucinge* & le tranſmit à ſa poſtérité. Il eſt mentioné dans des actes de 1219, de 1233 & de 1235. On ignore le nom de ſa femme, mais il eut pour fils,

III. Guillaume de Lucinge, ſeigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Druſilly, de Valon & de Couverté, ſénechal de Foucigni, marié à *Eléonor* de Ballioz, dont il eut 1. Aimond de Lucinge, qui ſuit; 2. *Humbert* de Lucinge, ſeigneur de Rovoré & de Valon, pere d'une fille unique mariée à *Robert* ſeigneur de Menthon & baron de Montrotier; 3. François de Lucinge, conſeigneur d'Arſine, *dont la poſtérité eſt rapportée ci-après*; 4. *François* de Lucinge, prévôt de l'égliſe de S. Pierre de Genève; & 5. *Jacqueline* de Lucinge, mariée à *Guigues* ſeigneur de Sales.

IV. Aimond de Lucinge, I du nom, ſeigneur de Lucinge & d'Arenthon, épouſa *Alix* d'Alinge, & de ce mariage naquirent, 1. Aimond de Lucinge, II du nom, qui ſuit; 2. *Jean* de Lucinge, ſeigneur de la Chapelle, qui épouſa en 1362 *Catherine* fille de *Gerard* de Ternier, chevalier de l'ordre du collier. De lui eſt ſortie une branche ſous le nom d'*Arenthon d'Alex*, de laquelle étoit *Jean* d'Arenthon d'Alex, évêque & prince de Genève, mort en odeur de ſainteté en faiſant la viſite de ſon diocèſe, & inhumé à Anneci le 4 juillet 1695. Sa vie a été écrite par D. le Maſſon, général des Chartreux, & imprimée à Lyon en 1697. Ce prélat avoit un neveu nommé le baron d'Alex, commandeur d'Aiguebelle de la religion des SS. Maurice & Lazare, qui mourut à Chamberi en 1702, ſans poſtérité, & le dernier de cette branche de la maiſon de Lucinge.

V. Aimond de Lucinge, II du nom, chevalier, ſeigneur de Lucinge & d'Arenthon, fut marié avec *Guillemette* de S. Joive, dont il eut

VI.

VI. Pierre de Lucinge, chevalier, ſeigneur de Lucinge & d'Arenthon, qui épouſa *Marguerite* de Tournon Sartaval, & en eut 1. Aimond de Lucinge III du nom, qui ſuit; 2. *Guigone* de Lucinge, mariée à *François* de Bonne, damoiſeau; & 3. *Flandrine* de Lucinge, femme de *Guichard* de Savonay, chevalier.

VII. Aimond de Lucinge III du nom, chevalier, ſeigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Briſſon, Sintrieux, conſeigneur du Mont de Saxonai, teſta l'an 1410. Il s'étoit allié avec *Perrone*, fille de *Louis* du Bardonanche, chevalier, ſeigneur dudit lieu, dont il eut Pierre de Lucinge, qui ſuit; *Perceval* de Lucinge, abbé de S. Etienne de Verceil; & *Claude* de Lucinge, conſeigneur dudit lieu & d'Arenthon, ſeigneur de la Chapelle, gouverneur de Verceil, chevalier de l'ordre du Porc-Epi. Il s'allia en 1450, avec *Marguerite* de Compey, fille de *Jean* de Compey, ſeigneur de Toreſne & de Gruſſi, dont il n'eut point d'enfans.

VIII. Pierre de Lucinge II du nom, chevalier, ſeigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Briſon, &c. épouſa en 1436 *Jeannette* de Thoire, fille de *Marquet* de Thoire, chevalier, ſeigneur de Bellecombe. De ce mariage naquirent 1. Jean de Lucinge, qui ſuit; 2. *Guillaume* de Lucinge, prieur de Notre-Dame de Briance; 3. *Robert* de Lucinge, chanoine en l'égliſe cathédrale de Verceil; 4. *Percevalle* de Lucinge, femme de *François* de Menthon, fils d'*Antoine* de Menthon, chevalier; 5. *Jeanne* de Lucinge, mariée 1°. à *François* de Grillet, chevalier, ſeigneur de Ville: & 2°. à *Jean* de Chanez, chevalier; & 6. *Marie* de Lucinge, femme de *Jacques* de Follier, damoiſeau.

IX. Jean de Lucinge, chevalier, ſeigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Briſon, de Sintry, la Barque, conſeigneur du Mont de Saxonai, s'allia en 1493 avec *Louiſe* de Menthon, fille de *Claude* de Menthon, chevalier, baron de Montrotier, & de *Claudine* de Luirieux, dont il eut François de Lucinge, qui ſuit; & *Perrone*, morte ſans alliance.

X. François de Lucinge, ſeigneur de Lucinge, baron d'Arenthon, Briſon, &c. chambellan & grand écuyer du duc de Savoye, s'allia avec *Marguerite* de Lucinge des Alimes. Leurs enfans furent 1. Michel de Lucinge, qui ſuit; 2. *Françoiſe* de Lucinge, alliée à *Jean* de Portier, ſeigneur de Chatiere en Genevois; 3. *Perrine* de Lucinge, femme de *François* de Lavigny, ſeigneur de Lavigny & de Barolle au pays de Vaud; 4. *Louiſe* de Lucinge, qui épouſa *Jean* de Servent, ſeigneur de Buffavent; & 5. *Françoiſe-Marie* de Lucinge, ſeigneur de *Gregoire* Achard, ſeigneur du Roſay.

XI. Michel de Lucinge, chevalier, ſeigneur de Lucinge, d'Arenthon, &c. s'allia avec *Marguerite* de Foural, dont il eut, 1. Philippe de Lucinge, qui ſuit; 2. *Pierre* de Lucinge, tué en 1592 à la priſe du château des Echelles; 3. *Philibert* de Lucinge, chevalier de Malte; 4. *Jean* de Lucinge, prieur de Contamine, ordre de S. Benoît; 5. *Daniel* de Lucinge, chanoine régulier à Saix; 6. *Gaſpard* de Lucinge, religieux à Nantes; 7. *Jeanne* de Lucinge, femme d'*Antoine* de Saulier, ſeigneur du Saix & de la Balme.

XII. Philippe de Lucinge, baron d'Arenthon & de Lucinge, ſeigneur d'Alamont, chevalier, grand-croix des ordres de S. Maurice & de S. Lazare, gentilhomme ordinaire de la chambre de S. A. R. Charles Emanuel I, & colonel de l'infanterie du haut & du bas Foucigny, épouſa en 1603, *Françoiſe* de Saint-Michel, dont il eut 1. Melchior de Lucinge, qui ſuit; 2. *Pierre* de Lucinge, colonel d'un régiment de cavalerie au ſervice de l'empereur; 3. *Gilbert* de Lucinge, qui fut lieutenant général des troupes du pape Urbain V; 4. *Proſper* de Lucinge, ſeigneur du Chatelard, meſtre de camp de Royal Piémont, brigadier de cavalerie dans les armées du roi de France, & maréchal de camp dans celles de S. A. R. de Savoye. Il ſe maria avec *Antoinette* de Roſſillon, & eut pour fille unique *Antoine-Marguerite*, qui mourut ſans alliance.

XIII. Melchior, marquis de Lucinge, baron d'Arenthon, ſeigneur d'Alamont, colonel de la milice du haut & bas Foucigny, fit deux alliances, 1°. avec *Béatrix* de Seroz: 2°. avec *Barbe-Colarde* de Blonay. Ses enfans du premier lit furent, 1. Proſper II du nom, marquis de Lucinge, qui ſuit; 2. *Gilbert* de Lucinge, dit *de Sintrieu*, lieutenant de la colonelle dans Royal Piémont, qui fut tué dans un combat contre les Eſpagnols en Flandre; 3. *Pierre-Marc* de Lucinge, religieux en l'abbaye royale de S. Claude; 4. *Françoiſe* de Lucinge, mariée au comte du Noyer, dont elle étoit veuve lorſque le duc Victor Amedée, depuis roi de Sardaigne, la choiſit pour être gouvernante des deux princeſſes ſes filles, dont l'aînée fut depuis madame la ducheſſe de Bourgogne, & la ſeconde reine d'Eſpagne & premiere femme de Philippe V. Cette dame qui étoit d'un mérite diſtingué, s'étant retirée à S. Pierre d'Albigny en Savoye, où elle a été honorée de pluſieurs viſites de ſon ſouverain, y mourut vers l'an 1720, fort regretée de tout le monde, & ſur-tout des pauvres, auſquels elle faiſoit beaucoup de bien; 5. *Magdeléne-Aimée* de Lucinge, femme de meſſire *Joſeph-Philibert* Favre, comte de Chanal & baron de Charmette. Ceux du ſecond lit furent, 6. *Joſeph* de Lucinge, religieux en l'abbaye royale de S. Claude; & 7. *Melchior* de Lucinge, mort lieutenant colonel du régiment des Dragons-Verts de S. A. R. de Savoye.

XIV. Proſper, II du nom, marquis de Lucinge, comte de Monbriſon, capitaine de la premiere compagnie des gardes du corps de S. A. R. Victor Amedée duc de Savoye, & depuis roi de Sardaigne, lieutenant général de ſes armées, gouverneur de Turin, & chevalier de l'ordre de l'Annonciade, mourut vers l'an 1700, le dernier de cette branche. Il avoit épouſé *Marguerite* de Roſſillon, dont il n'a laiſſé que deux filles: l'aînée après avoir été fille d'honneur de madame la ducheſſe de Savoye, ſe maria avec M. le marquis de Gerbais de Compois, qui en a pluſieurs enfans; la ſeconde s'eſt alliée avec M. le comte de la Valdiſere, & n'a laiſſé qu'une fille qui a épouſé M. le marquis d'Alinge.

Branche des ſeigneurs d'Arſine.

IV. François de Lucinge, conſeigneur d'Arſine, troiſiéme fils de Guillaume ſeigneur de Lucinge, & d'*Eléonor* de Ballioz, épouſa *Hippolyte* de la Rocca, dont il eut Jean, qui ſuit; *N*... chanoine & comte de S. Jean de Lyon en 1380.

V. Jean de Lucinge, conſeigneur d'Arſine, fut allié à *Feliſone* de Lucinge ſa couſine. De ce mariage vint

VI. Jean de Lucinge, II du nom, ſeigneur d'Arſine & de Valon, vivoit en 1400 & 1420. Il eut entr'autres enfans, Etienne de Lucinge, qui ſuit; *Perceval* de Lucinge, abbé de S. Etienne de Verceil, décédé en 1460; *Louis* de Lucinge, chevalier; & *Claude* de Lucinge.

VII. Etienne de Lucinge, ſeigneur d'Arſine & de Valon, fut l'un des 200 gentilshommes & chefs d'hôtel qui jurerent en l'an 1455 pour Louis duc de Savoye, le traité qu'il avoit fait en l'an 1452 avec le roi Charles VII. Il épouſa en l'an 1456 *Catherine* du Saix, fille de *Claude* du Saix, chevalier ſeigneur de Rivoire, & de *Marguerite* de Luis, avec laquelle il teſta le 2 ſeptembre 1458. Leurs enfans furent: Humbert ſeigneur de Lucinge, qui ſuit; *Jean* de Lucinge; *Etienne* de Lucinge, protonotaire apoſtolique; *Pernette* de Lucinge, & *Percevale* de Lucinge, religieuſe à Melans.

VIII. Humbert ſeigneur de Lucinge, de Châteaublanc, de S. Cierque & de Valon. Amé de Savoye l'envoya en ambaſſade à Rome, avec le ſeigneur de Chan-

dée, & l'abbé de S. Sixte, en l'an 1458. Le 8 mai 1477, il s'allia avec *Claude* ou *Claudine* François, dame des Alimes, fille & héritiere d'*Amé* François, ſeigneur des Alimes & de Montuard, & de *Louiſe* de Marſey : ce mariage fut conclu au château du Pont d'Ains, en préſence de Philippe de Savoye, comte de Baugé, ſeigneur de Breſſe, de Sibued, de Loriol, chevalier, docteur-ès-droits, chancelier de Chypre, de George, ſeigneur de Châteauvieux, de Claude ſeigneur de Vaugrigneuſe, de Tol & autres. Depuis, le comte de Breſſe l'envoya ſon ambaſſadeur en France l'an 1478 : il fut auſſi envoyé en Breſſe par le même prince, pour mettre ordre à la ſureté du pays de Breſſe que l'on menaçoit d'attaquer, par lettres datées à Turin le 16 juin 1482, préſens Jean Clopet préſident, Antoine de la Palu, ſeigneur de Saint-Julien, Jacques de Chalant, ſeigneur du Saix, & Aimé de Candie, maître-d'hôtel. Il teſta le 14 juin 1496, & fit exécuteurs de ſa volonté Antoine ſeigneur de Genoſt, Jean de Loriol, ſeigneur de Chales, & Antoine de Varax, ſeigneur de Romans : c'eſt lui qui écartela ſes armes de celles des Alimes, que ſes ſucceſſeurs ont retennes. Ses enfans furent : 1. BERTRAND ſeigneur de Lucinge, qui ſuit ; 2. *Louiſe* de Lucinge, femme de *Bernardin* d'Aglie des comtes de Saint-Martin en Canaveys, ſeigneur de Roſey ; 3. *Denyſe* de Lucinge, épouſe de *François* ſeigneur de Montferrand & de Châteaugaillard ; 4. *Pernette* de Lucinge, & 5. *Charlote* de Lucinge, toutes deux religieuſes en la Chartreuſe de Salettes en Dauphiné.

IX. BERTRAND, ſeigneur de Lucinge, de Saint-Ciergue, Châteaublanc & des Alimes, conſeiller & chambellan du duc de Savoye, & capitaine des gentilshommes de ſa maiſon. Il fut préſent à une conceſſion du 2 février 1519, faite par Charles duc de Savoye, à Guillaume, ſeigneur de Vergi, avec Claude de Seiſſel, archevêque de Turin, Jacques de Miolans, comte de Montmajeur, François Maréchal, baron de Meximieux, François Prohana, Hugues de la Balme, ſeigneur du Tiret, maître d'hôtel & autres ; & au mois de mai de la même année il ſe trouva en qualité de capitaine des gentilshommes de la maiſon du duc de Savoye, à la cérémonie de la fête de l'ordre de l'Annonciade, qui ſe fit en la ſainte Chapelle du château de Chambery. Il ſuivit Charles duc de Savoye ſon prince, & l'accompagna en Flandre après la conquête de ſes états par le roi François I, où il prit pour femme *Anne*, qui étoit de la maiſon de Gauré en Flandre, après le décès de laquelle il épouſa *Guiomarde* de Cardouſe, fille de *Gonzalés*, ſeigneur de Cardouze en Portugal, & dame d'honneur de Béatrix de Portugal, ducheſſe de Savoye, laquelle l'avoit amenée avec ſoi de Portugal : ce mariage eſt du 19 décembre 1522, & fut conclu à Ivrée au palais épiſcopal, préſens Claude de Stavayé évêque de Belley, chancelier de l'ordre de Savoye ; Pierre de la Baume évêque & prince de Genève ; Jean comte de la Chambre, vicomte de Maurienne ; François, des comtes de Varpergue, abbé d'Abondance ; Bertolin ou Bertold de Montbel, ſeigneur de Fruſaque, grand-maître-d'hotel de Savoye ; Claude ſeigneur de Baleyſon, baron de S. Germain, chambellan ; Louis de Châtillon, ſeigneur de Muſinens, grand écuyer ; Guigues de la Baline, ſeigneur de Tiret, maître-d'hôtel. Il teſta le 5 de février 1527, & ſa ſeconde femme le 4 ſeptembre 1531. Ses enfans du premier lit furent : 1. *Marguerite* de Lucinge, femme de *François* de Lucinge ſeigneur d'Arenthon & de Briſon, fils de *Jean* de Lucinge, conſeigneur de Lucinge & ſeigneur d'Arenthon, & de *Louiſe* de Menton ; 2. *Claude* de Lucinge ; 3. *Amblard* de Lucinge, ſeigneur de Saint-Ciergue, vivant en 1550 ; & 4. *Marie* de Lucinge, religieuſe à Salettes. Ceux du ſecond lit furent : 5. CHARLES de Lucinge, ſeigneur des Alimes, qui ſuit ; 6. *Béatrix* de Lucinge ; & 7. *Marie* de Lucinge.

X. CHARLES de Lucinge, écuyer, ſeigneur des Alimes. Etant encore jeune, Philibert de Lucinge prieur de Chavanos, aumônier de la reine, ſon tuteur, fit hommage pour lui le 29 d'avril 1536, au roi François I, après la conquête du pays. Ce fut un des hardis & vaillans hommes de ſon ſiécle, & qui pour ſervir le duc Emanuel-Philibert ſon prince naturel, entreprit de ſurprendre Lyon en l'an 1557 : à l'effet de quoi Nicolas baron de Polvilliers vint avec une armée en Breſſe pour ſe ſaiſir de Lyon ; mais l'entrepriſe fut découverte & Polvilliers ſe contenta d'aſſiéger Bourg : d'où ayant levé le ſiége & s'en étant retourné en Allemagne, le parlement de Chamberi procéda par condamnation de mort contre le ſeigneur des Alimes & ſes adhérens, le ſieur Granget de Myons, Claude du Puy de Marcel, Buſcard de Liathod & le capitaine Verdet ; leurs biens furent confiſqués, & le château des Alimes démoli. Toutefois, comme cet arrêt n'avoit été exécuté que par contumace, après la reſtitution faite par le roi Henri II au duc de Savoye de ſes états, la premiere choſe que fit le duc, entrant en Breſſe, ce fut de rétablir le ſeigneur des Alimes & ſes compagnons en leurs biens, ce qui fut vérifié & entériné au ſénat de Chamberi. Charles de Lucinge teſta le 2 juillet 1564. Sa femme étoit *Anne* de Liobard, fille de *Claude* de Liobard, ſeigneur du Charelard, pannetier & gentilhomme ſervant de la maiſon du roi François I, & d'*Iſabeau* de Château-neuf de Laſcaris, qu'il épouſa le 15 juillet 1550. Cette Anne de Liobard mourut en l'an 1577, laiſſant pour enfans, RENÉ de Lucinge, ſeigneur des Alimes, qui ſuit ; JEAN-FRANÇOIS de Lucinge, écuyer, ſeigneur de Gy, *qui a fait la branche des ſeigneurs de la* MOTTE, *rapportée ci-après* ; *Emanuel* de Lucinge, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, commandeur des Echelles & de ſainte Anne ; *George* de Lucinge, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem ; & *Claude* de Lucinge, religieux d'Ambronay.

XI. RENÉ de Lucinge, chevalier, ſeigneur des Alimes & de Montroſar, conſeiller d'état, premier maître d'hôtel du duc de Savoye, & ſon ambaſſadeur ordinaire en France. Etant à Turin en l'an 1572, il ſe mit en la compagnie de Charles de Lorraine, duc de Mayenne, qui alloit à la guerre contre le Turc avec trois cens gentilshommes. Au retour de ce voyage, il fut pourvu par le duc Charles-Emanuel, le 14 janvier 1582, de la charge d'auditeur général en ſes armées en place du ſieur de Pingon, en l'âge de vingt-neuf ans. En 1583 il fut donné par le duc de Savoye à Anne de Joyeuſe, à ſon départ de Turin, pour lui faire compagnie juſques hors des états de ſon alteſſe. En l'âge de trente-trois ans, il fut envoyé par ſon alteſſe en ambaſſade au roi Henri III, en l'an 1582. Il s'aquitta ſi bien de cette commiſſion, que le duc le fit depuis grand référendaire de Savoye, puis maître des requêtes & ſon conſeiller d'état ; enfin ſon premier maître-d'hôtel & ſon ambaſſadeur en France, où il fut employé avec le comte d'Arcona pour la négociation & concluſion de la paix de Lyon auprès du cardinal Aldobrandin, ce qui fut le ſujet de ſa diſgrace ; car on dit que le duc de Savoye qui eſtimoit cette paix déſavantageuſe pour lui, déſavoua le ſeigneur des Alimes, & lui fit demander ſes lettres & ſes pouvoirs, ce qu'il refuſa ; & prévoyant bien qu'il n'y avoit point pour lui de ſureté en Savoye, il fit un adieu à ſon alteſſe qui fut imprimé à Chamberi ; mais cette piéce pour avoir été un peu trop hardie, l'éloigna entiérement des bonnes graces de ſon prince, qu'il avoit poſſédées auparavant ſi abſolument. Ç'a été avec grande raiſon que je l'ai mis au rang de nos hommes illuſtres, quoique ſa fortune n'ait pas été telle que ſes mérites lui pouvoient faire eſpérer. Entre les perſonnes de qualité de l'état de Savoye, qui accompagnerent dom Philippin bâtard, de Savoye au duel qu'il fit avec le ſeigneur de Crequy, le ſeigneur des Alimes y eſt remarqué ; & non-ſeulement il fut eſtimé en Savoye par ſon courage, mais encore par la bonté de ſon eſprit, dont les ouvra-

Digitized by Google

ges qu'il a laiſſés ſont de véritables marques. Le public les a vu. Il eut pour femme *Françoiſe* de Montroſat, fille unique & héritiere d'*Antoine* de Montroſat, écuyer, ſeigneur dudit lieu en Dombes, & d'*Iſabeau* d'Avril, dont il eut 1. *Aimé* de Lucinge, mort jeune; *Jean* de Lucinge, dit de Montroſat; EMANUEL de Lucinge, ſeigneur des Alimes & de Montroſat, qui ſuit; *Jean-François* de Lucinge, religieux & ſacriſtain en l'égliſe d'Ambronay, prieur de Loyettes; *Catherine* de Lucinge, femme du ſeigneur de Tour d'Avon en Touraine & de Pibable; & *Anne* de Lucinge, morte jeune.

XII. EMANUEL de Lucinge, écuyer, ſeigneur des Alimes & de Montroſat, s'allia par mariage avec *Catherine* du Puis, fille de *Simon* du Puis écuyer, ſeigneur de Marcel, & de *Jacqueline* de Paſcal, dont il a eu pour fille unique *Françoiſe* de Lucinge, mariée à *Pierre-Aimé* de Montfort, écuyer, ſeigneur dudit lieu, de l'Hobla & de Mionnas, baron de Creſte en Genevois, fils d'*Aimé*, ſeigneur de Montfort, & de *Michelle* de Cerifier.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA MOTTE, DE GY, & des ALIMES, vicomtes de LOMPNES.

XI. JEAN-FRANÇOIS de Lucinge, écuyer, ſeigneur de Gy & de la Motte près de Cuiſia, étoit ſecond fils de CHARLES de Lucinge, ſeigneur des Alimes, & d'*Anne* de Liobard. Il épouſa *Barbe* de Geres, fille & héritiere de *Philibert* de Geres, écuyer, ſeigneur de la Motte, laquelle étant devenue veuve, ſe remaria le 13 juillet 1617 à *François* de la Dague, écuyer, ſeigneur de la Caſſagne gentilhomme d'Agenois. Les enfans de Jean-François de Lucinge furent, 1. RENÉ de Lucinge, qui ſuit; 2. *Jean-François* de Lucinge, écuyer, ſeigneur de Gy, capitaine au régiment de la Grange, mari de *Renée-Iſabeau* de Rovorée, fille de *Louis* de Rovorée, écuyer, ſeigneur de Montburon & d'Attigna, & d'*Anne* de Vachon: ce mariage eſt du premier octobre 1627: il n'en eut qu'une fille morte jeune; 3. *Gaſpard* de Lucinge; 4. *Anne* de Lucinge, mariée à *Antoine* de Velieres, écuyer; & 5. *N.* de Lucinge, religieuſe à Blie.

XII. RENÉ de Lucinge, dit *de Geres*, chevalier, ſeigneur de la Motte, des Alimes, les Marches & de Luiſandres, vicomte de Lompnes, épouſa le 30 mai 1609 *Honorade* de Galles, fille de *Laurent* de Galles, ſeigneur du Meſtral, capitaine de cent hommes d'armes, frere de ces fameux ſeigneurs de la Buiſſe & du Belliet, ſi renommés en l'hiſtoire du temps, & d'*Anne* de Lattier, dame d'Urtieres en Dauphiné. Les enfans qu'il en a eu ſont, 1. *François* de Lucinge, qui portoit le titre de vicomte de Lompnes, capitaine au régiment de Conti, mort à S. Jean de Loſne en 1645, des bleſſures reçues à la bataille de Nordlingue; 2. LOUIS de Lucinge, ſeigneur des Alimes, puis de la Motte, qui ſuit; & 3. *Anne* de Lucinge, femme de *Claude* de Rochefort d'Albi, ſeigneur de Saint-Point, de Montferrand & de Saint-Chely, baron de Ceneret en Gevaudan, gouverneur de Saint-Jean de Loſne.

XIII. LOUIS de Lucinge, chevalier, ſeigneur des Alimes & de la Motte, ſe trouva en 1645, à la bataille de Nordlingue, où il eut le bras gauche caſſé d'un coup de mouſquet, étant lieutenant dans la compagnie de ſon frere aîné, qui y fut tué, & dans l'emploi duquel il ſuccéda l'année ſuivante. Servant au ſiége de Dunkerque, il eut l'autre bras caſſé, ce qui ne l'empêcha pas de ſervir juſqu'à la réforme du régiment de Conti; mais le roi ayant créé le régiment Royal d'infanterie françoiſe, le ſeigneur de Lucinge y obtint une compagnie, par brevet du 20 janvier 1656: il étoit parvenu à la tête du régiment lorſqu'il quitta le ſervice. Cependant le roi ayant convoqué en 1674 le ban & arriere-ban, il y rentra, & fut choiſi pour commander l'eſcadron de la nobleſſe des pays de Breſſe, du Bugey & de Gex. Ce ſeigneur, qui mourut au château de la Motte en Breſſe, le 10 ſeptembre 1706, âge de 77 ans, avoit épouſé en 1666, *Laure* de Gueton de Châteauvieux, fille de *Barthelemi* de Gueton, chevalier, comte de Châteauvieux, & de *Jeanne-Marie* Pellot, fille du premier préſident du parlement de Rouen, morte au mois d'octobre 1719. Leurs enfans furent; 1. JOSEPH POMPONE de Lucinge, qui ſuit; 2. *Joachim* de Lucinge, docteur en théologie, abbé de Notre-Dame la Grande, & grand-vicaire de Poitiers, mort en 1714; 3. *Laurent-Marie* de Lucinge, capitaine dans le régiment d'Albaret, tué en 1704 à la bataille de Hochſtet; 4. *Jean-Baptiſte-Alexandre* de Lucinge, mort en 1690, ſervant volontaire dans la gendarmerie; 5. *Jeanne-Marie* de Lucinge, morte en 1725, & alliée à *Claude* de Seyturier, chevalier, ſeigneur de Pelagey; & 6. *Anne-Louiſe* de Lucinge, mariée à *Claude-Joſeph* de Brange, écuyer, ſeigneur de Bourcia, & de la Boiſſiere en Franche-Comté, décédé en 1743.

XIV. JOSEPH-POMPONE de Lucinge, chevalier, ſeigneur de la Motte & de Montberthod, appellé le marquis de Lucinge depuis qu'il eſt devenu le chef de cette maiſon, par la mort du marquis de Lucinge de Piémont, eſt né en 1676, & a été page du duc Victor Amédée de Savoye, à la cour duquel il avoit été attiré par le marquis de Lucinge ſon parent. Peu après la déclaration de la guerre contre la Savoye, il fut rappellé en France par ſon pere, qui le maria l'an 1696, avec *Claudine-Catherine* de la Croze, fille d'*Etienne* de la Croze, baron du Bourg-Saint-Chriſtophe, laquelle étant décédée en 1710, ſans enfans, le marquis de Lucinge s'eſt remarié en 1717 avec *Magdeleine* de Boeſſe, fille de *Chriſtophe* de Boeſſe, chevalier, & de dame *Catherine* de Lecoil. Après avoir été trente ans ſyndic général de la nobleſſe de Breſſe, il ſe démit en 1743, dans une aſſemblée générale de la nobleſſe tenue à Bourg, de cet emploi, dont ſon grand âge & ſes infirmités ne lui permettoient pas de s'aquitter. Il lui reſte pour fils unique, *Louis-Joſeph Chriſtophe* de Lucinge, né en 1732.

LUCIUS POMPONIUS ÆLIANUS, *cherchez* POMPONIUS.

LUCIUS POMPONIUS, *cherchez* POMPONIUS.

LUCIUS, 1 de ce nom, pape, ſuccéda à S. Corneille, mort à Civita Vecchia, dans ſon exil, le 14 ſeptembre 253. S. Cyprien lui écrivit auſſitôt après ſon élection; mais Lucius ne fut pas plutôt aſſis ſur la chaire de S. Pierre, qu'il fut relégué loin de ſon troupeau. Ce ne fut pas pour long-temps; car quoique la perſécution fût très-ardente, il revint dans la ville, & S. Cyprien lui écrivit une ſeconde lettre, pour le féliciter ſur ſon retour. Il ne ſurvécut pas beaucoup de temps, étant mort le 5 mars 254 ou 255. On croit communément qu'il fut condamné à mort pour la religion, ſous les empereurs Gallus & Voluſien; mais l'ancien calendrier de Bucherius ne le met point au rang des martyrs, & il n'eſt mort que ſous l'empire de Valerien, ſucceſſeur de Gallus & de Voluſien. S. Etienne I lui ſuccéda. Entr'autres decrets qu'on attribue à Lucius I, il y en a un, par lequel il ordonne que l'évêque ſera toujours accompagné de deux prêtres & de trois diacres, afin qu'il ait des témoins irréprochables, qui puiſſent répondre de l'innocence de ſa vie. On croit que les calomnies que Novatien avoit inventées contre S. Cornelle, ſon prédéceſſeur, lui donnerent ſujet de faire cette ordonnance; mais il n'y a aucun fonds à faire ſur ce que l'on dit de ces anciens décrets des papes. S. Cyprien lui attribue diverſes lettres; celle qui ſe trouve ſous ſon nom dans le I tome des conciles, eſt ſuppoſée. Ce pape eſt différent de Lucius évêque, dont S. Cyprien parle dans la 59 de ſes épîtres. * S. Cyprien, *epiſt.* 59 *Et nuper quidem tibi, &c.* Euſébe, *in chron. & hiſt.* Baronius, *in annal.* Bini. Genebrard. Papire Maſſon. Ciaconius, &c. Pearſon, *in annal. Cyprian.*

LUCIUS II, nommé auparavant *Gerard de Caccianemici*, bibliothécaire & chancelier de l'égliſe, étoit

natif de Boulogne. Il fut chanoine régulier de la congrégation de S. Frigdian. Le pape Honorius II le fit cardinal l'an 1125. Il fut employé dans diverſes légations; & après avoir ſuccédé à Celeſtin II, le 9 mars 1144, il gouverna l'égliſe pendant 11 mois & 14 jours. Ce pontife eut beaucoup à ſouffrir des Romains rebelles, ſurnommés *Politiques*, qui ſuivoient les erreurs d'Arnaud de Breſce. Il mourut à Rome au monaſtère de S. Grégoire, le 25 février 1145, & fut enterré dans l'égliſe de S. Jean de Latran. Il y a dix épîtres de lui, que nous avons dans le recueil des conciles, dans les annales de Baronius, dans la chronique de Vezelai, dans la bibliothéque de Cluni, & ailleurs. EUGÈNE III fut élu pape après lui. * Othon *de Friſinghen*, *l.* 7, *c.* 31. Baronius, *A. C.* 1144, 1145. Du Chêne. Louis Jacob, &c.

LUCIUS III, né à Lucques, ſe nommoit avant ſon exaltation *Humbaldo Allucingoli*. Il ſe deſtina à l'égliſe, fut pourvu d'un canonicat à Lucques, & fait cardinal-prêtre du titre de ſainte Praxede, par le pape Innocent II, l'an 1142. Adrien IV l'envoya légat en Sicile, où il ſoutint avec beaucoup de zèle & de prudence les intérêts du ſaint ſiége. A ſon retour il fut pourvu de l'évêché d'Oſtie, & fut envoyé par Alexandre III, légat vers l'empereur Frédéric *Barberouſſe*, qu'il porta à la paix. Cette conduite lui acquit une grande réputation, & le fit élever ſur le ſiége pontifical après *Alexandre III*, le 29 août 1181. Les Romains ſe révolterent contre lui, parcequ'il n'eut pas la complaiſance de ſuivre certaines coutumes que ſes prédéceſſeurs avoient laiſſé introduire, au déſavantage du ſaint ſiége. Pour éviter la furie de ce peuple mutin, il ſe retira à Vérone; mais peu après, les armes des princes d'Italie contraignirent les Romains de ſe ſoumettre à ce pontife. Il revint depuis à Vérone, & eut quelques démêlés avec l'empereur Frédéric, ſur certains droits qu'il prétendoit au préjudice de l'égliſe. Il y agit auſſi pour unir les princes chrétiens contre les infidéles, & fut empêché par la mort de voir la fin de cette grande entrepriſe. Il mourut le 25 novembre 1185, après avoir tenu le ſiége quatre ans, deux mois & dix-huit jours. Lucius avoit écrit diverſes épîtres, dont il nous en reſte trois, & fut enterré à Vérone, où l'on voit dans la cathédrale ſon tombeau & ſon épitaphe. URBAIN III lui ſuccéda. * Du Chêne, *hiſt. des papes*. Ciaconius, Onuphre & Genebrard, *in chron.* Baronius, *A. C.* 1181, 1185. Louis Jacob, *bibl. pontif.*

LUCIUS, diſciple & parent de S. Paul. Il étoit de Cyréne, dont on aſſure qu'il fut évêque. Le martyrologe romain dit qu'il y ſouffrit le martyre le 22 d'avril. Il en eſt parlé, *Actes*, 13, 1.

LUCIUS ANNIUS, capitaine Romain, qui fut envoyé par Veſpaſien à Geraſa avec un corps de cavalerie & d'infanterie. Il prit la ville d'emblée, y tua mille hommes de défenſe, qui n'eurent pas le loiſir de s'enfuir, fit tout le reſte eſclave; & après avoir abandonné la ville au pillage des ſoldats, y fit mettre le feu. Il fit le même dégat dans tous les bourgs & villages voiſins. * Joſéphe, *guerre des Juifs*, *liv. IV*, *chap.* 28.

LUCIUS de Patras, écrivit en grec des métamorphoſes, & fut imité par Lucien dans ſon Aſne d'or, & enſuite par Apulée. Peut-être que ce dernier avoit tiré ſa fable de l'Aſne d'or, de l'original de Lucius, & l'avoit paraphraſé en latin; au lieu que Lucien n'avoit fait que l'abréger en grec. * Photius, *cod.* 129. Saumaiſe, *in proleg. in Solinum*. Voſſius, *lib.* 4, *de hiſt. Græcis*.

LUCIUS, fils de Coïle, roi de la Grande Bretagne, admirant les merveilles qu'opéroient les chrétiens, réſolut de ſe faire baptiſer. Vers l'an 183, le pape Eleuthere, qui gouvernoit alors l'égliſe, lui envoya Fulgarius & Damien ou Donatien, qui lui conférerent le baptême, & à pluſieurs de ſes ſujets. Quelques auteurs, rapportés par le cardinal Baronius, aſſurent que Lucius alla prêcher la foi en Allemagne, & verſa ſon ſang pour la défenſe des ſaintes vérités de la religion; mais il y a apparence que ce qu'on dit de Lucius eſt mêlé de beaucoup de fables. *Voyez* les antiquités britanniques du ſavant Uſſerius & d'Edouard Stillingfleet, qui s'efforce néanmoins de faire voir la poſſibilité de quelques-unes des circonſtances de cette hiſtoire. * Bede, *l.* 1, *c.* 4, *& de ſex ætat.* Adon, *in chron.* Baronius, *in annal. eccl. & in martyr. ad* 3 *decemb. &c.*

LUCIUS, évêque d'Andrinople dans le IV ſiécle, ſuccéda vers l'an 335 à Eutrope, qui avoit été appellé des Gaules pour gouverner cette égliſe, & qui étoit mort en exil pour la foi catholique. Lucius fut bientôt auſſi chaſſé ſous l'empire de Conſtantin même; mais il revint de ſon exil après la mort de ce prince. Il fut encore exilé ſous l'empire de Conſtance, & ſe retira à Rome, ſi on en croit Socrate & Sozomene. Il aſſiſta, à ce qu'on croit, au concile de Sardique; & étant enſuite revenu dans ſon égliſe, il combattit encore fortement les Ariens, qui le firent exiler une troiſiéme fois, & l'envoyerent chargé de chaînes dans le lieu de ſon exil, où il mourut. * S. Athanaſe, *epiſt. ad Monach. apolog. de fuga ſua*, *apolog.* 1, *apolog.* 2. Hilar. *fragment.* Socrate, *l.* 2, *c.* 15, 26. Sozomene, *l.* 3, *c.* 8. *l.* 4, *c.* 2. Hermant, *vie de S. Athanaſe*. Tillemont, *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire eccl. article des* Ariens. Dom Bernard de Montfaucon, *vie de S. Athanaſe*. Baillet, *vies des ſaints*, 11 *février*, jour auquel on fait ſa fête.

LUCIUS, Arien, que ceux de ſa ſecte éleverent ſur le ſiége de Samoſate. Les catholiques le fuyoient, & ne le voyoient qu'avec horreur. Un jour même qu'il paſſoit dans la place, où des enfans jouoient, leur boule ayant touché le pied de ſa mule, leur parut empeſtée: de ſorte qu'ils la jetterent dans le feu. * Socrate. Sozomene. Théodoret.

LUCIUS, Arien, fut introduit par ceux de ſa ſecte ſur le ſiége de l'égliſe d'Alexandrie, dans le temps que S. Athanaſe y gouvernoit les orthodoxes, l'an 362, après la mort de George auſſi Arien, comme nous l'apprenons de Socrate & de Sozomene. Environ deux ans après la mort de S. Athanaſe, Pierre fut élu canoniquement & mis en ſa place; mais Lucius, autoriſé par l'empereur Valens, entra dans Alexandrie comme dans un pays de conquête: & offenſé de ce que les catholiques ne vouloient point avoir de communication avec lui, il n'oublia rien pour les y contraindre. Les ſolitudes d'Egypte cachoient un grand nombre de moines orthodoxes & célébres par leur piété. Le faux prélat y envoya des gens de guerre, qui en contraignirent trois mille de quitter leurs deſerts. Il relégua entr'autres Machaire & Iſidore, tous deux diſciples de S. Antoine, & directeurs de ces ſaintes troupes, dans une iſle où il n'y avoit point de chrétiens. Lucius fut enfin chaſſé l'an 377, & mourut miſérablement. S. Jérôme remarque qu'il avoit écrit des lettres touchant la pâque, & des livres ſur différens ſujets. * Socrate, *l.* 3 & 4. Sozomene, *l.* 5 & 6. Theodoret, *l.* 4, *c.* 18, 19, 20. S. Grégoire *de Nazianze*, *orat. in laud. Her.* S. Jérôme.

LUCIUS ANNÆUS, évêque de Mayence dans le IV ſiécle, fut relégué par le concile des Ariens tenu à Arles l'an 353, & fut envoyé en Phrygie, où ces héréticques le firent étrangler l'année ſuivante.

LUCIUS CHARINUS, eſt un auteur dont Photius parle, *cod.* 144. Il peut avoir écrit dans le VI ſiécle ſon ouvrage intitulé; *Voyage des Apôtres*, plein de fables, d'erreurs & de fauſſetés, recueillies des livres des anciens hérétiques. *Voyez* Photius, *cod.* 144, & Du Pin, *biblioth. des auteurs eccleſ. du VI ſiécle.*

LUCIUS (Pierre) religieux de l'ordre des Carmes, natif de Bruxelles, publia l'an 1593 à Florence, *in*-4°, la bibliothéque des écrivains de ſon ordre, qui n'eſt preſque qu'une copie de l'ouvrage d'Arnold Boſtius. On lui attribue d'autres ouvrages. * Poſſevin, *appar. ſacr.* Alegre, *in parad. Carm.* Valere André, *bibl. belg.*

Digitized by Google

LUCIUS (Louis) profeſſeur à Baſle, a compoſé une *hiſtoire jéſuitique*. Il a encore écrit ſur la providence & ſur la prédeſtination. Ce traité fut imprimé en 1613. * Konig, *biblioth.*

LUCIUS ANTONIUS, frere de Marc-Antoine, *cherchez* ANTOINE.

LUCKH (Jean-Jacques) en latin *Luckius*. Son article ſe trouve à la page 485.

LUCKOLUSUG ou LUSUCK, *Luccovia*, ville de Pologne dans la haute Volhinie, capitale d'un palatinat, eſt ſituée ſur la riviere de Ster, à ſept ou huit lieues de la Ruſſie noire, & a un aſſez beau château, avec un évêché ſuffragant de l'archevêché de Gneſne. Les principales villes de ſon palatinat ſont, Conſtantinow, Zalaw, Oſtrog, Bereſtechka, Kaminiec, Wladzimierz, Alexandria, Baranouka, &c. Depuis que les czars de Ruſſie ſont maîtres d'une partie de la baſſe Volhinie, ce qui eſt reſté de cette province à la Pologne a été réuni au palatinat de Lucko. * Ferrari, *in lexic. géogr.* Starovolſcius.

LUCO, bourg du royaume de Naples, ſitué près du bord occidental du lac de Celano, dans l'Abruſſe ultérieure. Quelques géographes le prennent pour le lieu du Latium, que l'on nommoit anciennement *Capitulum* ou *Capitolias*. * Mati, *dict.*

LUCO, ou LUCAS, de la ville de Grimaud en Provence, aima, & fut aimé d'une demoiſelle de la même province, de la maiſon de Villeneuve. Mais cette demoiſelle craignant de le perdre, & ne conſultant que la paſſion, qui eſt preſque toujours aveugle dans ſa conduite, & inſenſée dans ſes déciſions, lui donna un breuvage dans l'intention d'augmenter ſon amour. Mais à peine Lucas l'eut-il pris, qu'il s'alluma dans ſon ſang un feu ſi cruel, que les douleurs qu'il reſſentoit lui faiſant perdre la tête, il ſe donna la mort de ſes propres mains l'an 1308, n'ayant encore que trente-cinq ans. On trouva parmi ſes papiers beaucoup de chanſons qu'il avoit faites pour ſa trop tendre & trop cruelle maîtreſſe, & pluſieurs comédies contre le pape Boniface VIII. Il avoit compoſé celles-ci dans ſa jeuneſſe, & ces piéces étant venues à la connoiſſance des magiſtrats, ils l'obligerent de les jetter au feu; mais depuis il les rappella dans ſa mémoire, les confia de nouveau au papier, & les augmenta de nouveaux traits ſatyriques. * *Hiſtoire du théatre françois depuis ſon origine juſqu'à préſent, tome 1, pages 26 & 27.*

LUCOMORIE ou LOCOMORIE, *cherchez* OBDORA.

LUÇON ou LUSSON, ville de France en Poitou, avec titre d'évêché, eſt le *Lucionum* ou la *Luciona* des Latins. Il y avoit une abbaye de l'ordre de S. Benoît, que le pape Jean XXII changea en cathédrale lorſqu'il érigea l'évêché l'an 1317. Pierre de la Voyrie en fut le premier évêque. L'évêque eſt ſeigneur de la ville, & prend le titre de baron de Luçon. Le chapitre de la cathédrale, qui eſt dédiée à la ſainte Vierge, eſt compoſé d'un doyen, d'un grand archidiacre, d'un chantre, des archidiacres d'Aiſenai & de Parede, du prevôt de Luçon, de ceux de Fontenai, de Parthenai & des Eſſars, d'un chancelier, d'un ſous-doyen, d'un ſous-chantre & de vingt-neuf chanoines. Il y a auſſi des Capucins & des Urſulines. La ville eſt bâtie dans un lieu marécageux, à deux lieues de la mer, d'où elle tire des commodités qu'elle n'a pas dans ſon terroir. * Du Chêne, *antiquités des villes.* Sainte-Marthe, *Gallia chriſt.*

LUÇON, ville & iſle du même nom, & une des Philippines, en la mer des Indes: *voyez* PHILIPPINES.

LUCQUES, ville & république d'Italie en Toſcane, avec évêché, eſt nommée par les auteurs Latins *Luca* & *Lucca*. Les Italiens appellent *Il Lucheſe* l'état de la république de Lucques. La ville eſt très-ancienne; & Strabon, Pline, Ptolémée, Tite-Live & Agathias en font mention. Narſés, général des armées de Juſtinien, l'aſſiégea dans le VI ſiécle. Depuis, Boniface, pere de la comteſſe Mathilde, Uguccione, Caſtrucio Caſtracani & divers autres ſe rendirent maîtres de Lucques, juſqu'à ce qu'elle fût vendue par les gens de l'empereur Louis de Baviere, à Gerard Spinola de Gènes. Maſtin de l'Eſcale, ſeigneur de Vérone, la poſſéda dans la ſuite, & la vendit aux Florentins, qui la garderent neuf mois. Les Piſans prétendirent à ſa poſſeſſion; mais un cardinal François, que Charles IV, empereur, y avoit laiſſé pour gouverneur, donna la liberté aux Lucquois, qu'un des citoyens, nommé Paul Giuniſi, leur ravit encore. Ce ne fut pas pour long-temps. Lucques recouvra ſa liberté vers l'an 1439, & l'a toujours depuis conſervée avec grand ſoin: elle en fait trophée juſques dans ſes armes, quoiqu'elle ſoit ſous la protection de l'empereur, qu'elle reconnoît pour ſouverain. Lucques eſt ſituée proche de la riviere de Sorchio, & eſt fortifiée d'onze baſtions égaux, tous revêtus de brique, faits avec leur contrine, l'an 1626, après qu'on eut abattu les vieilles murailles. Elle eſt ſituée au milieu d'une grande plaine environée de belles collines: ſes remparts, ombragés de grandes allées de peupliers, ſont un lieu de divertiſſement pour ſes habitans, riches par leur trafic d'étoffes de ſoie, qui ont fait appeller leur ville *Luca Induſtrioſa*. Les curieux ne manquent pas d'y regarder l'égliſe cathédrale de S. Martin, & d'y voir le crucifix miraculeux qu'on y conſerve; celle de Notre-Dame *delli-Miracoli*, & celle de S. Frigolien, où l'on voit le tombeau de Richard roi d'Angleterre, qui mourut à Lucques en allant à Rome pour viſiter les lieux ſaints. L'état de la ſeigneurie ou république de Lucques eſt comme enfermé dans les terres du grand-duc, & voiſin de quelques terres de Modène & de Maſſe, & produit aſſez de vin, mais peu de bled: ce qui oblige les habitans d'en faire venir ordinairement par mer. Les payſans y vivent de millet & de châtaignes. Les Lucquois ont pour chef un gonfalonier, qui eſt élu tous les deux mois d'entre la nobleſſe. Il a pour adjoints neuf anciens, qui portent le titre de ſéréniſſime; mais ils ne peuvent rien décider qui n'ait été approuvé dans le conſeil, compoſé de ſix vingts bourgeois. Ce gonfalonier porte une robe de velours ou de damas rouge cramoiſi, avec un bonnet de même. Le palais de la ſeigneurie lui ſert de demeure lorſqu'il eſt en charge; & il a dans la cour cent ſoldats qui le gardent. L'arſenal eſt digne d'une garniſon auſſi bien reglée, & d'un état auſſi-bien policé que celui de Lucques. *Via Regia* eſt la ſeule place qui ſert de port à la république, qui a cinq cens mille écus de revenu annuel, & qui dans un beſoin peut mettre vingt mille hommes ſur pied pour ſa défenſe. Au reſte, Lucques a produit de grands hommes, comme le pape Luce III, Xantes Pagninus, &c. Selon quelques auteurs, l'évêque de Lucques ne dépend que du pape. On dit qu'il a l'uſage de la croix & du *Pallium*; que les chanoines de la cathédrale ont droit de porter des chappes & mozettes violettes, & des mitres de ſoie blanche, à la façon des cardinaux. Alexandre Guidiccioni, évêque de Lucques, fit des ordonnances ſynodales en l'année 1571, & nous en avons encore de l'an 1625. * *Conſultez* Strabon, *l.* 5. Tite-Live, *l.* 21. Agathias, *l.* 1. Pline, Blondus, &c. cités par Léandre Alberti, *deſcr. Ital.* Machiavel, *en la vie de Caſtr. Caſtracani*; Gerolamo Beraldi, &c.

LUCRECE, *Lucretia*, dame Romaine, fille de Lucretius, & femme de Collatin, étoit une des plus belles & des plus vertueuſes femmes de ſon temps. Son mari vanta indiſcretement ſa beauté dans une compagnie où étoient les fils de Tarquin *le Superbe*, roi de Rome, & les mena en la maiſon de Collatie pour la voir. Sextus, qui étoit l'aîné des princes, en devint amoureux, la vint voir à l'inſu de ſon mari & la viola, ſans qu'elle pût trouver le moyen de ſe défendre. Pour la réduire, il la menaça de la tuer avec ſon eſcla-

Digitized by Google

ve, & de dire, que les ayant trouvés dans le même lit, il avoit puni leur crime. Lucrece au déſeſpoir, fit venir ſon pere, ſon mari, & quelques autres de ſes parens; & après leur avoir expoſé la grandeur de ſon infortune, elle tira un poignard de deſſous ſa robe, & ſe l'enfonça dans le ſein, l'an 245 de Rome, & 509 avant J. C. Ce malheur fut l'occaſion de la liberté des Romains, qui chaſſerent les rois. * Tite-Live, *l.* 1. Florus, l. 1. Val. Max. *l.* 6, *c.* 1, *ex.* 1.

LUCRECE, T. *Lucretius Carus*, poëte Latin, naquit d'une famille romaine, ancienne & célébre. On croit que ſes parens l'envoyerent étudier à Athènes, où apparemment il eut pour maîtres Zénon & Phédrus, qui étoient en ce temps-là l'ornement de la ſecte d'Epicure, à laquelle Lucrece s'attacha. Il fut très-eſtimé pour ſon ſavoir & pour ſon éloquence, qui lui attira des louanges de Cicéron & de Velleïus Paterculus. Il eſt à préſumer qu'avec la réputation qu'il s'étoit acquiſe, il n'eût laiſſé à la poſtérité que le deſir d'imiter ſes productions & la gloire de les ſuivre, s'il eût vécu plus long-temps; mais il mourut à la fleur de ſon âge, d'une frénéſie que lui cauſa, dit-on, un philtre amoureux qui lui fut donné, à ce qu'on prétend, par ſa femme, nommée Lucilia, qui l'aimoit trop éperdument. Ce fut pendant les intervalles de ſa maladie, que pour ſe divertir, il compoſa les ſix livres *de la nature des choſes*, qui nous reſtent de lui. On dit qu'il ſe donna enſuite la mort en la CLXXXI olympiade, qui étoit l'an 700 ou 701 de Rome, & le 42 ou le 43 de ſon âge. La famille des Lucreces ou Lucretiens, étoit célébre à Rome, & comprenoit les Tricipitins, les Cinnes, les Veſpillions & les Offelles. Cicéron parle avec éloge de Q. Lucretius Veſpillo, juriſconſulte, & de Lucretius Offella, qui étoit plus propre à faire des harangues qu'à plaider. La premiere édition de Lucrece eſt de Vérone 1486. Une des plus eſtimées eſt celle de M. Havercamp, en 1725, à Leyde. * Cicéron, Quintilien, Stace, &c. cités par Lambin & les autres commentateurs de Lucrece. *Voyez* auſſi Crinitus, Lilio Giraldi & Voſſius, *de poët. Lat.* Scaliger & Gaſſendi, *in vita Epicur. lib.* 2, *cap.* 6. Ovide, *lib.* 1, *amor. eleg.* 15. Bayle, *dict. crit.*

LUCRIUS, dieu du paganiſme, qui préſidoit à tous les gains & profits qu'on faiſoit, de quelque maniere que ce fût. Ce nom vient du latin *lucrum*, gain. * Macrobe.

LUCTATIUS ou LUCTATUS, roi fabuleux d'Ecoſſe, vivoit à ce qu'on prétend, peu de temps avant J. C. & fut fils & ſucceſſeur de Gorbred ou Corbred. Il étoit ſi cruel, ſi vindicatif & ſi débauché, que ſes ſujets ne pouvant plus ſupporter ſa tyrannie, le tuerent après trois ans de regne. * Buchanan, *hiſt. d'Ecoſſe.* Du Chêne, *hiſt. d'Angl.*

LUCTATIUS (Q.) *cherchez* LUTATIUS.

LUCUBI, en latin *Ucubis*, étoit anciennement une petite ville de l'Eſpagne Bétique; ce n'eſt maintenant qu'un village de Grenade, ſitué au midi d'Alcala-Real, ville de l'Andalouſie. * Mati, *diction.*

LUCULLUS (Lucius-Licinius) perſonage éloquent & riche, étoit fils ou petit-fils de ce Lucullus, qui fut conſul avec Poſthumius Albinus, puis avec Claudius Marcellus, un peu avant la derniere guerre Punique. Il rendit de grands ſervices à Sylla, dans le parti duquel il s'étoit jetté. Ce fut par ſon moyen que Ptolémée, roi d'Egypte, fut vaincu, & que la flotte de Mithridate, avec l'aide de Muréna, tomba en ſa puiſſance. Pendant qu'il fut préteur, il gouverna l'Afrique avec beaucoup de juſtice. Lorſqu'on l'eut fait conſul, avec commiſſion de faire la guerre à Mithridate, il ſauva ſon collegue Cotta, que l'ennemi avoit enfermé, & mis en état d'être bientôt défait dans la ville de Chalcédoine. Enſuite il fit lever le ſiége de devant Cyzique, prit Amiſe, Euparotie, Thémyſcire, & diverſes autres places; & ayant défait Mithridate, il le contraignit de ſe retirer chez ſon gendre Tigrane, roi d'Arménie, l'an 683 de Rome, & 71 avant J. C. L'année ſuivante, s'étant rendu maître du royaume de Pont, il paſſa dans l'Arménie, & remporta cette mémorable victoire ſur Tigrane, dont l'armée étoit, dit-on, de deux cens mille hommes de pied, & de ſoixante mille chevaux. Après ces exploits, il emporta Tigranocerte, capitale du royaume, avec Niſibe, & ſe rendit redoutable dans tout le pays. L'an 687 de Rome, & 67 avant J. C. Triarius, ſon lieutenant, fut défait par Mithridate, & lui-même ſe voyant abandonné par ſes troupes, fut contraint de ſe retirer. Il fut reçu à Rome victorieux, & ſon triomphe fut un des plus pompeux. Depuis il vécut très-ſplendidement, & ſe rendit célébre par le luxe de ſes habits, de ſes meubles & de ſa table. Il étoit ſavant, & avoit appris l'éloquence & la philoſophie ſous d'excellens maîtres, Antiochus l'*Aſcalonite*, Siſenna & Hortenſius. L'amour des ſciences lui fit dreſſer cette belle bibliothéque, qui reſta à ſes héritiers, & de laquelle Cicéron fait mention. *Cùm eſſem puer, vel'emque in bibliotheca Luculli, quibuſdam libris uti*, &c. L. Lucullus étant extrêmement âgé, tomba dans une eſpéce de démence, & eut pour curateur, M. Lucullus ſon frere. * Aurelius Victor, *de vir. illuſt. c.* 74. Plutarque, *en ſa vie.* Oroſe, *l.* 5, *c.* 19. Appien, *in bello Mithrid.* Florus, *l.* 3, *c.* 5. Volaterran, Fulgoſe, &c.

LUCUS, que quelques-uns font huitiéme roi des anciens Gaulois, regna après Bardel II. On prétend qu'il donna ſon nom aux peuples d'alentour de Paris, nommés *Lucotetiens*: ce qu'on peut recueillir de quelques auteurs anciens, qui ont donné dans les fables. * Dupleix, *l.* 2 *des mém. des Gaules*, *c.* 9. Ptolémée, *l.* 2, *geogr. c.* 8. Strabon, *l.* 4. Céſar, *l.* 6 & 7. Julien, *in miſopog.*

LUD, fils de Sem, naquit vers l'an 1689 du monde, & 2346 avant J. C. Joſéphe, S. Jerôme, & les auteurs eccléſiaſtiques, lui attribuent l'origine des Lydiens Aſiatiques; mais les auteurs profanes ne ſont pas de ce ſentiment. * *Geneſe*, *c.* 10. Joſéphe, *l.* 1 *des antiquités.*

LUD, roi fabuleux des Bretons Anglois, ſuccéda à Délius, ſon pere. On dit que ce fut un prince libéral, courageux & magnifique, & qu'il mourut après neuf ans de regne, laiſſant deux fils fort jeunes, ſous la tutelle de Caſſivelans, ſon frere, qui prit l'adminiſtration du royaume, du conſentement des grands du pays. * Bede. Du Chêne. Polydore Virgile, *hiſt. d'Angleterre.*

LUDAI, autrefois *Alydda*, *Aludda*, étoit anciennement une ville de la grande Phrygie dans l'Aſie Mineure. Elle eſt maintenant dans le Becſangil en Natolie; mais elle eſt réduite à un fort petit nombre d'habitans. * Mati, *diction.*

LUDE, bourg ou petite ville de France, qui a eu titre de duché: ce lieu eſt dans l'Anjou, aux confins du Maine, environ à dix lieues de Saumur, du côté du nord. *Cherchez* AILLON. (d') * Mati, *diction.*

LUDECANE, dix-huitiéme roi des Merciens en Angleterre, ſuccéda à Bernulphe vers l'an 845, ſi la chronique des hiſtoriens eſt véritable. Il gouverna avec aſſez de douceur, ſes peuples qui l'aimoient beaucoup; mais deux ans après ſon avénement à la couronne, il fut tué par les Anglois orientaux. * Du Chêne, *hiſt. d'Angleterre.*

LUDERSBOURG, petite ville du cercle de la baſſe Saxe en Allemagne. Elle eſt ſur l'Elbe, dans le duché de Lawembourg, à deux lieues au-deſſus de la ville de ce nom. * Mati, *diction.*

LUDEWIG (Jean-Pierre) conſeiller intime du roi de Pruſſe, chancelier du duché de Magdebourg & de l'académie Frédéricienne de Hall, profeſſeur ordinaire de la faculté de droit, directeur de la bourſe des pauvres, ſeigneur de Bendorf, &c. naquit au château de Hohen-

hard, près de Hall en Souabe, le 15 août 1660. Il étoit fils de Jean-Pierre Ludewig. Il commença ſes études dans la maiſon paternelle, les continua dans l'école de Creilsheim, & à l'âge de quatorze ans, il fut envoyé à Hall en Souabe. En 1687 il alla continuer ſes études à Tubingue, & en 1688 à Wittenberg. En 1689 il fut fait docteur en philoſophie, & on lui donna en même temps la permiſſion d'enſeigner publiquement les belles lettres & la philoſophie. Il ſe tourna enſuite du côté du droit, & il fut conduit dans cette étude par Samuel Stryck. M. Ludewig ſe délaſſoit de ces diverſes études par la poëſie, dans laquelle il réuſſiſſoit. M. Stryck gouta les piéces qu'il faiſoit en ce genre, les fit connoître, & obligea l'auteur, qui n'en avoit pas, dit-on, une idée ſi favorable, de recevoir la couronne poëtique. En 1692 M. Ludewig ſuivit à Hall ſon maître Samuel Stryck, & en 1695 il y obtint une chaire de phyſique. Souhaitant d'être témoin du congrès de Ryſwick, il demanda en 1697, la permiſſion de faire un voyage en Hollande. Il demeura neuf mois à la Haye, où il fut connu & eſtimé de la plupart des ambaſſadeurs envoyés pour le congrès. Le prince héréditaire de Schawarzenberg ſe ſervit même de lui, pour mettre en ordre & pour éclaircir les diverſes matieres qui avoient été traitées dans le même congrès. Ludewig défendit auſſi les droits de la Lorraine contre les prétentions de la France. En 1704 il fut fait conſeiller du roi de Pruſſe & ſon hiſtoriographe, & en 1718 on le fit conſeiller intime. Sa réputation le fit connoître avantageuſement à l'empereur, qui, pour lui témoigner ſon eſtime, lui donna des lettres de nobleſſe, en date du 11 avril 1719. Ce fut vers le même temps qu'il fit l'acquiſition des ſeigneuries de Gatterſtad & de Bendorf, & qu'il maria ſes filles à des gentilshommes qui poſſédoient des emplois. Dès 1703, il avoit été fait profeſſeur en hiſtoire. Ayant été créé docteur en droit en 1705, il fut reçu dans la faculté de droit, & appellé à enſeigner le droit public. On l'honora en 1722, de la dignité de chancelier de la province de Magdebourg & de l'académie Frédéricienne de Hall. M. Ludewig eſt mort le 7 ſeptembre 1743. Ses ouvrages ſont : 1. *Dilucidationes in capita quatuor priora introductionis ad hiſtoriam à Samuele Puffendorfio edita*, 1695, en allemand ; 2. *Conatus illegitimi Clementis XI, contra diadema Boruſſiacum, juſque & auſpicia diadematis regii in genere*, 1701, en allemand ; 3. *Defenſio jurium Boruſſiacorum, contra pretentiones illegitimas equitum teutonicorum, & gravamen eorum anno* 1701, &c. en 1703, en allemand ; 4. *Opuſcula germanica collecta omnia*, 1705, en allemand ; 5. *Ducatus Neocomenſis jura, cum memoriis fide dignis comitis de Metternicht*, 1708, en allemand ; 6. *Introductio in rem nummariam Germanorum medii ævi*, &c. 1709, en allemand ; 7. *Germania princeps, volumen ſacri romani imperii complexum*, 1711 ; 8. *Jus clientelare Germanorum in feudis & coloniis ſacri romani imperii*, 1717 ; 9. *Scriptores Herbipolenſes cum introductione ad hiſtoriam Francia orientalis*, 1713 *in-fol.* en allemand ; 10. *Scriptores rerum germanicarum volumina duo*, 1718 *in-fol.* 11. *Opuſcula miſcella*, tomes 2, 1720 ; 12. *Reliquiæ manuſcriptorum omnis ævi, diplomatum ac monumentorum ineditorum adhuc*, tomes 12, 1720-1740 ; 13. *Opuſcula oratoria*, 1720 ; 14. *Chriſtiana & ſolida enarratio prebendarum ſcholaſticarum in eccleſia occidentali, tum apud Romano-Catholicos, tum apud Evangelicos*, 1724, en allemand ; 15. *Profeſſio œconomica, à rege Boruſſiæ anno* 1727 *inſtituta*, 1727, en allemand : ce livre a été traduit en françois ſous le titre de *Cyrus moderne* ; 16. *Singularia juris publici germanici imperii*, 1730 ; 17. *Vita Juſtiniani Magni atque Theodoræ Auguſtorum, nec non Triboniani, &c.* 1731 ; 18. *Conſilia Halenſium juriſconſultorum*, tome 1, en 1733, tome 2, en 1734 ; 19. *De matrimoniis principum per procuratores*, 1726 & 1736 ; 20. *Illuſtratio juridica hiſtoriæ ſacri romani imperii, ab ejus origine ad annum* 1734, à Hall, 1735, en allemand ; 21. *Jus feudorum romani imperii atque Germaniæ principis*, &c. 1740 ; 22. & 23. Il a auſſi publié, *Eſaiæ Puffendorfii opuſcula*, 1700. *Vita Huberti Languetti*, en 1699. Voila tous les écrits de M. Ludewig cités dans le *ſupplément françois de Baſle*. Nous trouvons que M. Ludewig eſt l'éditeur des lettres du même Hubert Languet, à Hall 1699, 2 vol. *in-4°*. Dans le *ſupplément de Baſle, d'où cet article eſt tiré*, l'on cite, Jacques Bruckerus, *in Pinacotheca, decade II*, & dans la préface de la troiſiéme décade.

LUDGER, Friſon, & religieux Bénédictin, né vers l'an 743, après avoir travaillé à la converſion des Infidéles en Angleterre & en Suéde, fut fait premier évêque de Munſter en Weſtphalie l'an 802. Il étoit fils de Thiadgrim & de Liteburge ; & il fut élevé à Utrecht, ſous S. Gregoire, ſucceſſeur de Boniface. Cet évêque l'envoya en Angleterre avec S. Alabert, qui alloit ſe faire ſacrer évêque d'Yorck, qui ordonna diacre Ludger. Ludger fit connoiſſance en ce pays avec Alcuin, & fut obligé quelque temps après de venir à Utrecht, où il trouva Gregoire, qui le reçut. Alberic, ſucceſſeur de Gregoire, envoya Ludger prêcher la foi dans l'Overiſſel, & l'ordonna prêtre. Il fut chaſſé du pays des Saxons par Wittikind, & alla en Italie, où il prit l'habit de moine dans le monaſtère du Mont-Caſſin : de-là il revint en Friſe, y porta la parole de Dieu, & fit beaucoup de converſions. Ce fut alors qu'il fut ordonné évêque de Munſter, où il bâtit un monaſtère, ſous la regle canonique. Il mourut l'an 809, le 26 de mars. Il a compoſé pluſieurs ouvrages, qui l'ont fait placer au rang des auteurs eccléſiaſtiques. Il a écrit la vie de S. Gregoire, abbé d'Utrecht. Le pere Brower l'a donné au public l'an 1616, & D. Mabillon l'a fait réimprimer au IV volume des actes des Saints. * Trithéme & Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Valere André, *in biblioth. Belg.* Voſſius, *de hiſt. Lat. l.* 2, *c.* 30. Le Mire, *in faſt. Belgii.* Suffridus Petri. Poſſevin, &c. D. Rivet, *hiſt. litter. de la France, tome IV.*

LUDIM, premier fils de Meſraïm, qui le fut de Cham, fils de Noé. On prétend qu'il peupla cette partie de l'Afrique ou de l'Aſie, qui eſt la plus voiſine de l'Ethiopie. * *Geneſ.* 10, 13. Tirin, *chron. ſacr. c.* 47.

LUDLOW, bourg du comté de Shrop en Angleterre. Il a ſéance & voix dans le parlement d'Angleterre. Il eſt ſitué ſur la riviere de Teme, entre les villes de Schréwesburi & d'Héreford, à deux lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

LUDLOW (Edmond) gentilhomme Anglois, fameux dans le XVIII ſiécle, ſorti de Shrop-ſhire, s'établit dans le comté de Wilts, où il fit de grandes acquiſitions. Ses ancêtres étoient du nombre des chevaliers que ce comté envoyoit au parlement. *Henri* Ludlow, ſon pere, fut envoyé en cette qualité au parlement qu'on nomme *le Long*, & qui commença le 3 de novembre 1640. Il y défendit les droits de la nation avec beaucoup de zéle, juſqu'à ſa mort arrivée en 1643. Son fils, quoique jeune, montra beaucoup d'averſion pour le pouvoir deſpotique, & dès que le parlement eut rompu avec Charles I, il entra au ſervice du parlement, & ſe trouva en qualité de volontaire dans les gardes du corps du comte d'Eſſex, à la bataille livrée le 23 d'octobre 1642, ſur la hauteur d'Edgehill en Warwickshire. Peu de temps après il eut une compagnie de cavalerie, & après la priſe de Wader-Caſtle en Sommerſetshire il en eut le commandement. Il défendit cette place avec vigueur contre le parti du roi, qui l'emporta enfin en mars 1644. Ludlow fut pris & emmené à Oxford, mais il fut bientôt échangé. Le comté de Wilts l'élut enſuite pour ſon sherif, & en même temps il fut fait major ſous le chevalier Arthure Haſſeig. Peu de temps après il reçut lui-même commiſſion de lever un régiment de cavalerie, avec lequel il cauſa de grandes pertes au parti du roi. Vers le commencement de 1646, le comté de

Wilts le nomma entre ſes repréſentans au parlement. En 1649 il fut du nombre des juges qui, par un attentat inouï, oſerent condamner à mort leur propre roi Charles I, & qui ſignerent cette ſentence ſi déshonorante pour la nation. Dans la nouvelle république il eut place parmi les quarante conſeillers d'état. Tant qu'il fut dans cet emploi, il s'oppoſa ſelon qu'il le put aux projets ambitieux de Cromwel, qui, pour l'éloigner, l'envoya en Irlande en 1650, avec le caractère de général-lieutenant de la cavalerie, pour y commander ſous le lord député Ireton. Il fit de grands progrès en Irlande contre le parti oppoſé, & s'empara de pluſieurs places importantes. Ireton étant mort le 27 de novembre 1651, Ludlow fut chargé du commandement entier, qu'il céda enſuite malgré lui au général-lieutenant Fleetwood, créature de Cromwel. Ce dernier lui ôta même peu après le commandement en Irlande, parceque Ludlow témoigna hautement qu'il déſapprouvoit qu'il prît la qualité & le titre de protecteur du royaume. Ludlow vécut alors en ſimple particulier, tantôt à Londres, tantôt chez ſon beau-pere, juſqu'à la mort de Cromwel arrivée en 1658. Il reparut alors en qualité de membre du nouveau parlement. Peu après on le nomma entre les vingt-un conſeillers d'état du parlement, & dans la ſuite on lui donna le commandement ſuprême de l'armée en Irlande, d'où il revint à Londres pour empêcher que le nouveau gouvernement royal ne gênât le parlement. Mais malgré tous ſes efforts & toutes ſes intrigues, Charles II fut rétabli ſur le trône de ſon pere, & la tête de Ludlow fut miſe à prix. Mais comme il l'avoit prévu, il s'étoit retiré dès 1660. Il ſe ſauva de Lewis à Dieppe en France, vint à Rouen, de-là à Paris & à Lyon, & ſe réfugia enfin à Genève, & enſuite à Lauſane & à Vevay ſous la protection du canton de Berne. Jacques II s'étant ſauvé en France en 1688, Ludlow retourna en Angleterre, où il trouva que la meilleure partie de ſes biens étoit entre les mains d'Edouard Seymour, un des plus puiſſans membres de la chambre des communes. Il fit ce qu'il put pour qu'ils lui fuſſent rendus; mais Seymour, qui avoit plus de crédit, gagna la chambre baſſe, qui, le 6 novembre 1689, préſenta une adreſſe particuliere au roi Guillaume III, dans laquelle elle demandoit qu'on publiât une proclamation contre Ludlow comme régicide, qu'on ſe ſaiſît de lui, & qu'on mît ſa tête à prix. La proclamation ſe fit le 14 de novembre; mais Ludlow s'étoit déja retiré en Hollande, d'où il revint à Vevay, où il mourut quelques années après, fort âgé. Il a écrit l'hiſtoire de ſa vie & des révolutions d'Angleterre arrivées de ſon temps en trois volumes, ſous le titre de, *Mémoires du lieutenant général Ludlow.*

LUDOLPHE, duc de Franconie, *cherchez* FRANCONIE.

LUDOLPHE, appellé par Bellarmin Lupold de Bebenberg, & par Poſſevin & Simler d'*Eſingren*, célébre juriſconſulte, vivoit l'an 1225, ſelon quelques-uns, & l'an 1335, ſelon les autres. Trithéme même, qui le fait évêque de Bamberg, dit qu'il vécut juſqu'en 1340. Mais puiſqu'il étoit chancelier de Baudouin de Luxembourg, archevêque de Trèves, frere de l'empereur Henri VII, il doit avoir fleuri dans les cinquante premieres années du XIV ſiécle; celui-ci ſucceda à Diether de Naſſau l'an 1307, mourut l'an 1353; & l'année ſuivante, Boëmond de Sarbruck fut élu pour occuper ſa place. C'eſt à ce même Baudouin que Ludolphe dédia ſon livre intitulé: *De juribus regni atque imperii.* Il en laiſſa un autre, que Simon Schardi fit imprimer à Baſle, chez Jean Oporin l'an 1566, ſous ce titre: *De zelo veterum regum Galliæ & Germaniæ principum:* il y en a eu depuis pluſieurs autres éditions. * Trithéme & Bellarmin, *de ſcript. eccl.* Poſſevin, *in apparat. ſacr.* Voſſius, *l.* 2 *de hiſt. Lat. c.* 57. Simler, *in append. biblioth. Geſner. &c.*

LUDOLPHE, Chartreux, étoit Saxon, & paſſa quelques années dans l'ordre de S. Dominique. Enſuite il ſe fit Chartreux, & fut prieur de Strasbourg vers l'an 1330. Les auteurs de ſon ordre diſent qu'il mourut à Mayence; mais ils ne nous apprennent point en quelle année ce fut. Il compoſa la vie de Jeſus-Chriſt, tirée des quatre évangéliſtes, dont nous avons différentes éditions. Il écrivit encore des commentaires ſur les pſeaumes, expliqués par des paſſages de S. Auguſtin, de S. Jerôme, de Caſſiodore & de Pierre Lombard. Nous avons enfin de lui un livre de remedes contre les tentations, &c. Ses ouvrages écrits de ſa main, ſont conſervés dans la bibliothéque du monaſtère de Molsheim, que les Chartreux de Strasbourg ont fait conſtruire, & où ils ſe ſont établis au commencement du ſeiziéme ſiécle, lorſque les hérétiques maîtres de Strasbourg les obligerent d'en ſortir. * *Iter litterarium in Alſatiam & Lotharingiam* de D. Thierri Ruinart. Boſtius, *cap.* 11 *de vir. illuſtr. Cart.* Hartman Schedel, de Nuremberg, *in chron.* Sixte *de Sienne*, *l.* 4, *biblioth. ſanct.* Petreius, *biblioth. Cart. p.* 233. Trithéme. Bellarmin. Poſſevin. Alfonſe Fernandez. Voſſius, &c.

LUDOLPHE, curé de Suchen, entreprit dans le XIV ſiécle, vers l'an 1335, un voyage en la Terre-ſainte, auquel il employa cinq années. A ſon retour il le publia, & l'adreſſa à Baudouin comte de Steinfort, évêque de Paderborn. On a publié ce voyage avec ceux de Mandeville & de Marc Polo. * Voſſius, *de hiſt. Lat.* Poſſevin, *in apparat. ſacr.* Geſner, *in biblioth.*

☞ LUDOLPHE VAN CEULEN, géométre Hollandois du commencement du ſiécle paſſé, eſt célébre par l'immenſe approximation qu'il a donnée de la circonférence du cercle comparée au diamétre. Elle eſt compoſée de 35 chiffres, de ſorte que l'erreur eſt une moindre partie du diamétre, que l'unité du plus grand nombre de 34 chiffres. Sur un cercle dont le rayon ſeroit la diſtance du Soleil à Saturne, on ne ſe tromperoit pas de l'épaiſſeur d'un cheveu. Ludolphe ſouhaita qu'on gravât ce rapport ſur ſa tombe, ce qui, dit-on, a été exécuté. Ludolphe étoit de plus très-verſé dans l'analyſe algébrique, comme nous l'apprend Schotten. Voici les titres de quelques-uns de ſes ouvrages. *Fundamenta auth. & geom.* traduit du holl. en latin par Snellius, & imprimés *in*-4°, 1615. *De circulo & adſcriptis*, 1619, in-4°. *Zetemata geometrica. Zetem. geom. epilogiſmus.* * Hiſt. de la quad. du cercle, *chap.* 3, *art.* 4.

LUDOLPHE ou LUDOLF (Job) naquit à Erfort, ville capitale de la Thuringe, le 15 juin 1624. Il comptoit parmi ſes aïeuls pluſieurs ſénateurs & autres perſonnes diſtinguées: il fit ſes études dans l'univerſité d'Erfort; & comme il y avoit dans cette univerſité un célébre profeſſeur en droit, nommé *Muller*, il prit ſous lui les premiers principes de juriſprudence. Mais il quitta bientôt cette étude, & la réſerva pour un autre temps, perſuadé qu'avant toutes choſes, il falloit s'appliquer à la connoiſſance des langues. Les plus difficiles & les moins connues, telles que ſont les langues orientales, furent celles qui exciterent le plus ſa curioſité. C'étoit peu pour lui de ſavoir à l'âge de vingt ans, le grec, l'hébreu & l'arabe, il voulut apprendre particuliérement la langue éthiopique; & quelque peu de ſecours qu'il trouvât parmi les ſavans, pour ſe conduire dans cette étude, il ne laiſſa pas à force de travail & de recherches, d'y faire en peu de temps, de tels progrès, qu'il compoſa lui-même une grammaire pour l'intelligence de cette langue. Enſuite il revint à l'étude du droit ſous le célébre Muller, dont nous avons parlé; & après s'y être appliqué avec ſuccès, il ſe mit dans le gout des voyages, non pas ſimplement pour voir d'autres pays & d'autres peuples, mais pour former des liaiſons avec les ſavans, & acquerir par ces ſecours étrangers, ce qui manquoit à ſes propres connoiſſances. Partout où M. Ludolphe paſſa, il fit connoître & admirer ſon mérite. D'abord il alla en Hollande, où l'attrait de la liberté retient bien des gens de lettres. De-là il paſſa

en

en France où il parcourut les principales villes, fit un ſéjour de deux mois à Saumur, demeura enſuite quelque temps à Paris, d'où les guerres civiles l'obligerent de s'éloigner pour ſe rendre à Rome. Il voulut voir après cela la Suede, & ſur-tout la reine Chriſtine, qui s'étoit acquiſe une grande réputation par ſes vertus, & par la protection qu'elle donnoit aux ſavans. Ses différens voyages durerent ſix ans: après quoi il retourna à Erfort ſa patrie, où il rendit les derniers devoirs à ſon pere, qui mourut en ce temps-là. Après qu'il eut reglé les affaires domeſtiques où cette mort l'engageoit, il ſe rendit utile au public dans les fonctions de conſeiller, qu'il exerça près de dix-huit ans, durant leſquels il fut ſouvent député pour aſſiſter aux diétes, que l'on tint au ſujet des conteſtations, qui étoient depuis long-temps entre les ducs de Saxe, & les archevêques de Mayence. Ces occupations tumultueuſes l'enlevoient malgré lui à ſes études. Il ſouhaitoit impatiemment de ſe retirer des affaires, pour ſe donner tout entier aux lettres. Frédéric duc de Saxe lui permit de ſe retirer, en conſidération de ſes longs ſervices, & lui accorda avec éloge des lettres de conſeiller honoraire. Alors maître de ſon temps & de lui-même, il crut devoir choiſir pour ſa demeure la ville de Francfort ſur le Mein, qui, par le grand nombre de ſes habitans & l'étendue de ſon commerce, ſembloit lui faciliter les liaiſons ſavantes qu'il vouloit entretenir en divers pays. Mais à peine fut-il établi avec ſa famille dans cette ville, que l'électeur Palatin le mit à la tête de ſes affaires, & lui confia le ſoin de ſes revenus. Dans ce changement de ſituation, il eut occaſion de faire de nouveaux voyages. Il fut envoyé deux fois en France; & pendant le ſéjour qu'il y fit, il eut ſoin de viſiter les bibliothéques de Paris, & en tira tous les ſecours qu'il put trouver, pour la parfaite intelligence des langues orientales. Enfin il retourna à Francfort, où, ſuivant ſa premiere deſtination, il paſſa le reſte de ſes jours ſans autre ſoin que celui de revoir & mettre en ordre les divers ouvrages qu'il avoit compoſés pour le public. Il mourut le 8 avril 1704, âgé de près de 80 ans, & univerſellement regreté. C'étoit un homme auſſi eſtimable par ſes mœurs, que par ſes talens; ſachant beaucoup, & ne cherchant qu'à communiquer ſa ſcience aux autres, & à apprendre d'eux ce qui lui manquoit; dur & infatigable au travail, & tellement accoutumé à l'étude, que dans ſes repas même, il avoit toujours un livre ſous les yeux; propre à l'exécution comme au conſeil; aux affaires tumultueuſes de l'état, comme aux recherches pénibles des ſciences. Ses principaux ouvrages, ſont, 1°. ſon hiſtoire d'Ethiopie, imprimée en latin à Francfort, en 1681, *in-fol.* & dont M. des Taureaux, profeſſeur en mathématiques au collége de Cambrai, a donné en 1684, un abrégé françois; 2°. un commentaire ſur cette hiſtoire, imprimé en 1691 *in-fol.* 3°. un appendix de la même hiſtoire, en 1693 *in-4°.* pluſieurs grammaires & lexicons pour la langue des Abyſſins & l'éthiopien; & beaucoup d'autres ouvrages. * Junckerus, *commentarius de vita ſcriptiſque, &c. Jobi Ludolphi.*

L'hiſtoire d'Ethiopie de M. Ludolphe eſt remplie de fautes. M. l'abbé Renaudot, M. Thevenot, M. Piques & pluſieurs autres l'eſtimoient peu. M. l'abbé le Grand, dans ſa diſſertation ſur cet ouvrage, la premiere de celles qu'il a jointes à la relation hiſtorique d'Abyſſinie du pere Lobo, Jéſuite, n'en fait pas un meilleur cas: il en releve bien des fautes dans cette diſſertation & dans les ſuivantes. M. Piques & pluſieurs autres ſe ſont toujours récrié contre l'affectation de M. Ludolphe à employer par-tout le mot de *Céne* en parlant de l'Euchariſtie; contre ſa négligence à ſe ſervir des liturgies, qu'il diſoit néanmoins avoir en abondance entre ſes mains; contre le trop grand mépris qu'il fait du pere Vanſleb, dont il auroit pu être le diſciple pour beaucoup de choſes, s'il a été le maître de ce pere pour la langue éthiopienne; enfin contre la variation de ſes ſentimens, &c. M. Piques ayant écrit à M. Ludolphe, avec qui il étoit en commerce de lettres, ſon ſentiment ſur ſon affectation de n'employer que le mot de *Céne* en parlant de l'Euchariſtie, M. Ludolphe reçut fort mal cette lettre, & ſe brouilla avec M. Piques. M. l'abbé le Grand a rapporté dans ſa premiere diſſertation, citée ici, une lettre de M. Ludolphe à M. Piques, datée d'Erfort en Thuringe le 16 d'octobre 1698, & deux longues lettres de M. Piques en réponſe, de la même année. M. l'abbé Renaudot en donnant au public l'hiſtoire des patriarches d'Alexandrie, & la collection des liturgies orientales, ſe crut auſſi obligé de réfuter quelques endroits de l'hiſtoire d'Ethiopie de M. Ludolphe, & de ſon commentaire ſur cette hiſtoire. Mais enfin M. Ludolphe trouva un partiſan zélé. On inſéra dans le journal littéraire de la Haye, tome 9, un mémoire ſous le titre de, *Défenſe de la memoire de M. Ludolphe*, où l'on ne cherche pas ſeulement à défendre ce ſavant des accuſations de M. Renaudot, mais où l'on accuſe auſſi cet abbé de mauvaiſe foi. M. Renaudot fit, pour répondre, ſa *Défenſe de l'hiſtoire des patriarches d'Alexandrie*, &c. qui parut en 1717. L'anonyme répliqua avec hauteur dans un écrit intitulé, *Examen déſintéreſſé du livre de M. Renaudot*, & inſéré dans l'*Europe ſavante*, tome 10 & 11, & M. Renaudot fit une réplique à l'apologiſte de M. Ludolphe, mais elle eſt demeurée manuſcrite. *A l'égard des autres ouvrages de* M. Ludolphe, *dont nous ne parlons point ici, il faut voir* ſa vie en latin par Chrétien Juncker, à Léipſic, *in-12* en 1710, & les *Mémoires* du pere Niceron, *tome III & tome X, ſecond volume. Ce que nous venons de rapporter* ne ſe trouve ni dans cet auteur, ni dans Juncker.

LUDIUS, peintre, qui fut en réputation ſous l'empereur Auguſte, excelloit principalement à faire de grands morceaux d'imagination. Ce fut lui qui commença le premier à peindre dans les rues de Rome, ſur les murailles, où il repréſentoit de l'architecture & des payſages. * Félibien, *entretiens ſur les vies des peintres.*

LUDOVICI (Daniel) médecin Allemand, qui s'eſt acquis dans ſa profeſſion une grande réputation, étoit né le cinquiéme d'octobre 1625. Il fut premier médecin du duc de Saxe-Gotha, & mourut à Gotha le troiſiéme de ſeptembre de l'an 1680, dans la cinquante-cinquiéme année de ſon âge. Il a fait & publié un très-grand nombre d'obſervations ſur les minéraux, les végétaux, les métaux, les différentes parties de l'anatomie, & ſur d'autres ſujets utiles, dont on peut voir la liſte dans la bibliothéque des médecins de Manget, *liv. XI.* La plus grande partie de ſes ouvrages a été recueillie & imprimée *in-4°*, à Francfort ſur le Mein, en 1712. On trouve auſſi un abrégé de médecine tiré de ſa pharmacie, imprimé au même endroit *in-8°.*

LUDOVICI (Jacques-Frédéric) célébre juriſconſulte, né à Wachtelshagen, en Poméranie, le 19 ſeptembre 1671, fréquenta d'abord le collége de Stargard, enſuite l'univerſité de Konigsberg, & plaida depuis, pendant quelque temps, à Stargard. Il alla de-là à Hall en Saxe, où il fut créé licencié en 1700, profeſſeur extraordinaire en 1701, docteur en droit en 1702, aſſeſſeur de la faculté des juriſconſultes en 1705, profeſſeur ordinaire en 1711, & conſeiller aulique du roi de Pruſſe en 1716. On l'appella en 1721 à Gieſſen, pour y remplir la charge de conſeiller intime du prince de Heſſe, & celles de vice-chancelier & de premier profeſſeur en droit. Il s'aquitta de tous ces emplois avec beaucoup d'honneur, & mourut le 15 décembre 1723. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, comme 1. *Delineatio hiſtoriæ juris divini, naturalis & poſitivi univerſalis;* 2. *Dubia circa hypotheſin de principio juris naturæ, ejuſdemque vindicia;* 3. *Doctrina Pandectarum, cum hiſtoria Pandectarum, & Wiſſenbachii emblematibus Tribonianis;* 4. *Supplementum ad compendium juris Lauter-*

bachii ; compendium Novellarum Juſtiniani ; 5. Uſus practicus diſtinctionum juridicarum, juxta ordinem digeſtorum ; 6. Collegium juris feudalis ; 7. Inſtitutiones Juſtiniani cum annotationibus ; 8. Rebuffus de privilegiis ſtudioſorum, obſervationibus illuſtratus : & pluſieurs autres ouvrages écrits en allemand. Son fils publia en 1724, la vie de ſon pere, avec un ouvrage poſthume du même, intitulé : *Doctrina juris naturæ juridicè conſiderata.* * *Supplément françois de Baſle.*

LUDOVICI (Chrétien) théologien luthérien, né à Landshut en Siléſie, le 6 janvier 1663, fréquenta quelque temps l'école catholique romaine dudit lieu, & enſuite le collége d'Elizabeth à Breſlau, & quelques années après l'académie de Leipſick. Il y fut créé maître-ès-arts en 1678, & la faculté de philoſophie lui donna en 1693 le titre d'aſſeſſeur. Ayant fait pluſieurs leçons pour les langues orientales, il fut appellé en 1697, au conrectorat de l'école de S. Thomas à Leipſick. Il obtint peu après un collégiat dans le collége de la Vierge, & en 1699, il fut nommé profeſſeur extraordinaire des langues orientales & du talmud. En 1700 on lui donna la chaire ordinaire pour l'*Organum* d'Ariſtote ; il prit l'année ſuivante le degré de licencié ; & en 1724, celui de docteur en théologie. En 1730 il fut nommé *Sénior* de la nation polonoiſe, & en 1731 décemvir de l'académie, ſénior & prépoſite du collége de la Vierge. Il mourut doyen de la faculté de philoſophie, le 15 janvier 1732. Il avoit rempli ſept fois la place de doyen de ladite faculté ; & avoit été trois fois vice-chancelier, & deux fois recteur. Ses ouvrages ſont : 1. *Compendium logicum recentiorum maximè placitis illuſtratum.* 2. *Iſagoge in accentuationem hebraïcam utramque, proſaïcam & metricam.* 3. *Hebraïſmus, Chaldaïſmus Targumico-Talmudico-Rabbinicus, & Syriaſmus ad compendium redacti.* 4. *Diſſertationes quinque in R. Levi Ben. Gerſon commentaria in Hiobum.* Les trois premieres de ces cinq diſſertations parurent ſous le titre de *Veſtigia logicæ peripateticæ à theologis orthodoxis in ſcriptis ſuis preſſa*, &c. Ludovici a eu ſoin de plus de l'édition de quelques ouvrages de Thomas Ittigius ſon beau-frere, tels que les ſuivans : *Hiſtoria eccleſiaſtica ſecundi à Chriſto nato ſeculi capita ſelecta ; Schediaſma de autoribus, qui de ſcriptoribus eccleſiaſticis egerunt ; Hiſtoria concilii Nicæni ; Opuſcula varia ;* & quelques ſermons ſur Jérémie. Il a accompagné la plupart de ces ouvrages de ſes propres notes. M. Ludovici a laiſſé quelques ouvrages manuſcrits, ſavoir : un traité latin des collections des conciles, canons & decrets des papes : *Alcoranum reſolutum, inque lexico & concordantiis exhibitum.* * *Supplément françois de Baſle.*

LUDWEL (Guillaume) juriſconſulte, étoit d'Elbing en Pruſſe. Il mourut en 1663. Il enſeigna avec beaucoup de ſuccès la juriſprudence à Altdorf pendant trente-deux ans. Erneſt Cregel fit ſon oraiſon funébre. Il a laiſſé un commentaire ſur les dernieres volontés. Voici ſon épitaphe. *D. O. M. S. Ne negligenter prætereas, viator. Willelmum Ludwellum patriâ Elbingenſem, genere nobilem Anglum JCtum ſummum & in hac Altdorfina univerſitate per 32 annos anteceſſorem longè celeberrimum, Noribergæ delicium, principum oraculum, ingentem Germaniæ theſaurum, morte piâ obitâ, prid. id. ſept. anno ætatis ſuæ quaſi 74, Chriſti 1663, huc condi curavit, ſpatio ſibi diligenter ſervato, vidua mæſtiſſima Anna-Maria Patricia Sitzengeriana.*

Dia latent tumulo virtutum munera clauſa :
Quæ ſola erupit, fama perrennis erit.

Ceux qui ſavent qu'il y a à Elbing pluſieurs familles angloiſes établies pour le négoce, ne ſeront pas ſupris que Ludwel, né à Elbing, fut Anglois d'origine. * Konig, *bibliothéque.*

LUGAN, ville de la Chine, eſt la quatriéme ville métropolitaine de la province de Xanſi ; & elle a ſept autres villes ſous ſa juriſdiction. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Chang dans un terroir fort fertile. * Mati, *diction.*

LUGANO, ville du duché de Milan en Italie. Elle eſt capitale du bailliage de Lugano, & ſituée ſur un lac de même nom, à quatre lieues de Bellinzone vers le midi. Les Suiſſes ſe rendirent maîtres de cette ville l'an 1512, & ils la poſſédent encore. * Mati, *diction.*

LUGANO (le bailliage de) eſt le premier en ordre des gouvernemens des Suiſſes en Italie. Son bailli porte le titre de capitaine général de tous ces gouvernemens, & commande aux autres baillis, au cas qu'il arrive quelque guerre inopinée. Il eſt ſitué entre ceux de Mendrys & de Locarno, appartient aux douze premiers cantons depuis l'an 1512, & il n'a rien de conſidérable que la ville de Lugano. * Mati, *diction.*

LUGANO (le lac de) dans le duché de Milan, entre le territoire de Como & les bailliages des Suiſſes, a environ cinq lieues du nord au ſud, & il décharge ſes eaux dans le lac Majeur, par la riviere de Treſſa. * Mati, *diction.*

LUGDUS, que les auteurs fabuleux font roi des Gaulois, après Narbon ſon pere, auquel il ſuccéda, fit bâtir, à ce qu'on débite, la ville de Lyon, qui fut nommée *Lugdunum.* C'eſt une fable impertinente. * Dupleix, *l. 2 des mémoires des Gaules, c. 13.*

LUGO, ville d'Eſpagne en Galice, que le Latins nomment *Lucus Auguſti, Turris Auguſti, & Ara Sextiana.* Cette ville fut érigée en métropole au concile qui s'y tint le 1 janvier 569 : aujourd'hui elle a un évêché ſuffragant de Compoſtelle. Elle fut priſe par les Maures, & repriſe ſur eux par le roi Alfonſe, vers l'an 753.

Conciles de Lugo.

Le premier concile de Lugo fut aſſemblé l'an 569, pour regler les limites des diocèſes, & ériger Lugo en métropole. On ajoute aux actes de ce concile, que Jean Garcias nous a donné, pluſieurs choſes qui ont été établies dans les ſiécles ſuivans, pour les mêmes bornes des égliſes. On en célébra un autre l'an 572, & c'eſt à ce concile que S. Martin de Brague envoya quatre-vingt-quatre chapitres ou canons, qu'il avoit tirés des ſynodes grecs & mis en latin. Il en avoit auſſi ajouté pluſieurs des conciles de l'égliſe latine. Quelques-uns en mettent un troiſiéme, tenu vers l'an 610. * Garcias, *de prim. eccleſ. Toler. collect. concil.* Liſte des conciles, dans *l'art de vérifier les dates.*

LUGO, bourg de l'Etat de l'égliſe en Italie. Il eſt dans le Ferrarois, entre Ravenne & Bologne. Il donne le nom à la forêt de Lugo, nommée anciennement *Litania Sylva*, & célébre par la défaite des Romains ſous Lucius Poſthumius, auquel les Gaulois tuerent vingt-cinq mille hommes. * Mati, *diction.*

LUGO (François de) frere aîné du cardinal de ce nom, dont il eſt parlé dans l'article ſuivant, naquit à Madrid l'an 1580, & ſe fit Jéſuite à Salamanque l'an 1600. Il ſe plaiſoit tant à s'humilier, qu'après avoir enſeigné la philoſophie, il demanda à ſes ſupérieurs l'emploi d'expliquer les rudimens de la grammaire, ce qu'il obtint. Ayant enſuite enſeigné la théologie, il demanda d'être envoyé dans les Indes, afin d'enſeigner le catéchiſme & la grammaire aux Infidéles. Mais on l'employa à des choſes plus relevées ; on lui donna une chaire de théologie dans la ville de Mexique & dans celle de Sainte-Foi. Comme il vit que les charges qu'on lui donnoit dans ce pays-là, ne répondroient point à l'humilité où il vouloit vivre, il demanda qu'on le renvoyât en Eſpagne. Il perdit, en y retournant, la plus notable partie de ſes commentaires ſur la Somme de S. Thomas d'Aquin, & faillit à être pris lui-même par les Hollandois. Il fut député à Rome par la province de Caſtille, pour aſſiſter à la huitiéme aſſemblée générale des Jéſuites ; & il s'arrêta là après la clôture de cette aſſemblée, pour y exercer deux charges, celle de cen-

ſeur des livres que les Jéſuites publioient, & celle de théologien général. Mais voyant que l'on faiſoit de jour en jour plus de cas de lui, depuis que ſon frere étoit cardinal, il s'en retourna en Eſpagne, où il fut recteur des deux colléges. Il mourut le 17 décembre 1652. Voici les ouvrages qu'il a compoſés. *Commentarii in primam partem S. Thomæ, de Deo, Trinitate & Angelis*, à Lyon 1647, deux volumes *in-folio*. *De ſacramentis in genere, Baptiſmo, Confirmatione & ſacra Euchariſtia*, à Veniſe 1652, *in-4°*. *Diſcurſus previus ad theologiam moralem, ſive de principiis moralibus actuum humanorum*, à Madrid 1643, *in-4°*. *Queſtiones morales de ſacramentis*, à Grenade 1644, *in-4°*. * Sotwel, *biblioth. ſoc. Jeſu, pag.* 255. Bayle, *dictionn. critiq.*

LUGO (Jean de) Jéſuite Eſpagnol & cardinal, naquit à Madrid le 25 novembre 1583. Il ſe diſoit pourtant de Séville, parceque ſon pere y faiſoit ſa réſidence ordinaire. Dès l'âge de trois ans il fit paroître ſon eſprit; car il ſavoit lire les imprimés & les manuſcrits. Il ſoutint des thèſes à quatorze ans, & il fut envoyé à Salamanque auſſitôt après, pour y étudier en droit. A l'imitation de ſon frere aîné, & nonobſtant les oppoſitions de ſon pere, il ſe fit Jéſuite le 6 de juillet 1603. Il acheva ſon cours de philoſophie chez les Jéſuites à Pampelune: il étudia en théologie à Salamanque. Après la mort de ſon pere, il fut envoyé à Séville par ſes ſupérieurs, pour ſe mettre en poſſeſſion de ſon patrimoine, qui étoit fort conſidérable. Il le partagea, du conſentement de ſon frere, entre les Jéſuites de Séville & les Jéſuites de Salamanque. Il régenta la philoſophie pendant cinq ans; après quoi on lui fit profeſſer la théologie à Valladolid. Le ſuccès avec lequel il rempliſſoit cet emploi, le fit juger digne d'une chaire plus éminente; ainſi la cinquiéme année de cette profeſſion, il reçut ordre d'aller à Rome pour y enſeigner la théologie. Il partit au mois de mars 1621; & après avoir eſſuyé pluſieurs dangers dans les provinces de France qu'il traverſa, il ſe rendit à Rome au commencement de juin de la même année. Il y profeſſa la théologie pendant vingt ans. Il s'attachoit uniquement à ſon emploi, ſans s'amuſer à faire la cour aux cardinaux, & à fréquenter les ambaſſadeurs. Il ne ſongeoit point à donner aucun ouvrage au public; mais on lui ordonna de le faire, & ſon vœu d'obédience ne lui permit pas de réſiſter. Il fit publier ſept gros volumes *in-folio*. Le premier traite, *de incarnatione dominica*, & a été imprimé à Lyon l'an 1633, & l'an 1653. Le II traite, *de ſacramentis in genere, & de vener. Euchariſtiæ ſacramento & ſacrificio*, à Lyon 1636. Le III traite, *de virtute & ſacramento pœnitentiæ*, à Lyon 1638, 1644 & 1651. Le IV & le V traitent, *de juſtitia & jure*, à Lyon 1642 & 1652. Le VI traite, *de virtute divinæ fidei*, à Lyon 1646 & 1656. Le VII eſt un recueil, *reſponſorum moralium*, à Lyon 1651 & 1660. Outre cela il a fait des notes, *in privilegia vivæ vocis oraculo conceſſa ſocietati*, imprimées à Rome l'an 1645, *in-12*, & il a traduit de l'italien en eſpagnol, la vie du bienheureux *Louis de Gonzague*. Il dédia le IV volume de ſon grand ouvrage à Urbain VIII. Il fut obligé alors d'aller ſaluer ce pape, à qui il n'avoit jamais parlé. Il en fut fort bien reçu, & depuis ce temps-là Urbain ſe ſervit de lui en pluſieurs rencontres, & lui témoigna une affection particuliere. Il le fit cardinal le 14 décembre 1643, ſans que Lugo en eût été averti, ni ſans avoir le moindre ſoupçon que le pape eût ce deſſein. Pendant qu'il fut cardinal, il ſe montra fort charitable envers les pauvres. Il diſtribuoit libéralement du quinquina à ceux d'entre eux qui avoient la fiévre. Il mourut le 20 d'août 1660, laiſſant ſes biens aux Jéſuites de la maiſon profeſſe de Rome, & voulut être enterré aux pieds de S. Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre. Il inventa ou il renouvella l'hypothèſe des points enflés, pour ſe tirer des objections accablantes que l'on fait, tant contre les parties diviſibles à l'infini, que contre les points mathématiques. * Bayle, *dictionn. crit.*

LUICHEU, ville de la Chine, qui eſt la neuviéme de la province de Quantung, & n'a que deux autres villes ſous ſa juriſdiction. * Mati, *dictionn.*

LUIDGARD, *cherchez* LUTGARDE.

LUIGI ANICHINI, habile graveur, *cherchez* ANICHINI.

LUILLIER. L'on ne rapportera ici la poſtérité de cette famille, l'une des plus anciennes de Paris, & conſidérable par ſes alliances, que depuis

I. Jean Luillier, conſeiller au parlement, qui épouſa *Marie* Marcel, fille d'*Etienne* Marcel, prévôt des marchands, dont il eut, Jean II, qui ſuit; Robert, qui continua *la poſtérité qui ſera rapportée après celle de ſon frere aîné*; & *Gillette* Luillier, mariée à *Philippe* Violle lieutenant général d'Orléans.

II. Jean Luillier, II du nom, ſeigneur de la Motte-d'Eſgri & de Manicamp, né en 1357, fut conſeiller au parlement, & mourut en 1455, âgé de 98 ans. Il avoit épouſé *Jeanne* de Vitri, fille de *Michel*, ſeigneur de Goupilliers, &c. dont il eut *Michel*, mort ſans poſtérité; Philippe, qui ſuit; & *Louiſe* Luillier, mariée à *Jean* de Harlai, chevalier du Guet à Paris, ſous le roi Louis XI.

III. Philippe Luillier, ſeigneur de Cailli, de Manicamp, &c. capitaine & gouverneur de la Baſtille en 1460, mourut en 1517. Il avoit épouſé, 1°. *Anne* de Morvilliers, fille de *Pierre*, chancelier de France, & de *Jeanne* Boucher: 2°. *Gabrielle* de Villiers, fille de *Jacques*, ſeigneur de l'Iſle-Adam, & de *Jeanne* de Neſle. Du premier mariage vinrent, *Hélène*, mariée à *Charles* de Boiſſai, ſeigneur de Meſnieres; & *Charlotte* Luillier, alliée à *Louis* Picard, ſeigneur d'Eſtelan, bailli de Rouen. Du ſecond lit ſortirent, *Valentine*, mariée à *Jean* l'Orphevre, ſeigneur d'Hermenonville; *Magdeléne*, alliée à *Jean* de Vignacourt, ſeigneur d'Aurigni, conſeiller au parlement; *Suſanne*, qui épouſa *Philippe* d'Oignies, ſeigneur de Chaulnes; & *Oudette* Luillier, mariée, 1°. à *Louis* de Stainville, ſénéchal du Barois: 2°. à *Nicolas* de Livron, ſeigneur de Bourbonne.

II. Robert Luillier, fils puîné de Jean Luillier, conſeiller au parlement, & de *Marie* Marcel, avoit épouſé en 1404, *Alix* de Laiſtre, veuve de *Jean* de Popincourt, premier préſident du parlement, & qui pouvoit être niéce d'*Euſtache* de Laiſtre, chancelier de France, dont il eut Jean III, qui ſuit; *Guyon*, mort ſans poſtérité; *Jeanne*, mariée à *Henri* Clutin; *Marie*, alliée à *Gilles* Merlin; & *Etienne* Luillier, conſeiller au parlement, qui épouſa *Marguerite* Haſte, dont il eut *Robert*, chanoine de Narbonne; *Catherine*, mariée à *Jean* Gars près de Sens; & *Alix* Luillier, qui épouſa *Pierre* Emeri.

III. Jean Luillier III du nom, avocat général du parlement, mourut le 22 février 1468. Il avoit épouſé 1°. *Marie*, fille de *Jean* de Bethiſi: 2°. *Catherine* de Chanteprime, fille de *Jean* de Chanteprime, général des finances ſous le roi Charles V, & de *Gillette* des Dormans, morte le 12 février 1504. Du premier mariage vinrent, Philippe, qui ſuit; Arnaud, qui fit la *branche des ſeigneurs de* Vé, *rapportée ci-après*; *Euſtache*, chanoine de S. Germain l'Auxerois en 1452, mort le 22 décembre 1478; & *Jacques* Luillier, théologal de l'égliſe de Paris, profeſſeur en théologie, mort le 28 août 1489. Du ſecond mariage ſortirent, *Jean*, évêque de Meaux, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſéparé*; *Jean*, prieur de Gorre; Gilles, qui fit la *branche des ſeigneurs d'*Urſines, *rapportée ci-après*; François, qui fit celle *des ſeigneurs de* Rouvenac, *auſſi mentionnée ci-après*; *Catherine*, premiere femme de *Nicolas* de Louviers, maître des comptes; & *Marguerite* Luillier, alliée à *Jean* Compain, greffier des préſentations du parlement.

IV. Philippe Luillier, ſeigneur de Gironville, avo-

cat général du parlement en 1471, mourut le 2 octobre 1492. Il avoit épouſé *Henriette* Hennequin, fille de *Jean*, ſeigneur de Lantaiges, avocat du roi en la ville de Troyes, & de *Guillemette* de la Garmoiſe, morte le 11 ſeptembre 1484, dont il eut *Jean*, mort jeune; autre *Jean*, chanoine de l'égliſe de Paris en 1484, dont il devint doyen, & archidiacre de Laon, mort le premier novembre 1510; *Philibert*, provincial des Cordeliers en Bourgogne; *Jacques*, chanoine de S. Germain l'Auxerois en 1510; *Nicolas*, prieur des Chartreux à Paris; *Guillemette*, alliée à *Jean* Alligret, ſeigneur de Clichi, &c. lieutenant civil; *Marie*, morte jeune; *Henriette*, mariée à *Jean* de Flamberge, maître des requêtes; *Charlotte*, qui épouſa 1°. *Jean* Meſme, ſeigneur de Marolles: 2°. *Olivier* de Salart, ſeigneur de Bouron, grand-fauconnier de France; *Catherine*, mariée à *Simon* Avin, ſeigneur de Villebon, maître des comptes; *Jeanne*, alliée à *François* de Chambon, ſeigneur d'Arbonville, conſeiller au parlement; *Jacqueline*, qui épouſa, 1°. *Jean* Perdriel: 2°. *Guillaume* Ripault; *Claude*, femme de *Louis* Hennequin-Lentaiges; *Gilette*, mariée 1°. à *Bertrand* Ripault, auditeur des comptes: 2°. à *Jacques* Chevalier, ſecrétaire du roi; & *Marguerite* Luillier, alliée à *Louis* Merlin, ſeigneur de Charentonneau, général des finances du duc de Lorraine.

Seigneurs de Vé et de Saint-Mesmin.

IV. Arnaud Luillier, fils puîné de Jean Luillier, III du nom, avocat général du parlement, & de *Marie* de Bethiſi ſa premiere femme, fut ſeigneur de Vé en Valois, & de Saint-Meſmin près de Troyes, ſuivit à Orléans le roi Louis XI, qui le fit conſeiller de ſon grand conſeil, & tréſorier de Carcaſſonne en 1465, auquel temps il n'y avoit que deux tréſoriers de France, l'un deçà la Loire, & l'autre en de-là, & en conſidération des grands ſervices qu'il lui avoit rendus avec Euſtache & Jean Luillier, évêque de Meaux, ſes freres. Il avoit épouſé *Catherine* Phelippes, fille de *Jacquinot*, ſeigneur de Landreville, & de *Catherine* la Garmoiſe, dont il eut Jean, qui ſuit; *François*, tréſorier de Carcaſſonne, mort ſans poſtérité; Eustache qui fit la *branche des ſeigneurs de* Saint-Mesmin, *rapportée ci-après*; *Catherine*, mariée à *Geofroi* du Val; *Henriette*, mariée 1°. à *Euſtache* de Pleurre, lieutenant général, & préſident au préſidial de Troyes: 2°. à *Charles* de Meſgrigni, ſeigneur de Colas-Verdé; & *Marie* Luillier, alliée à *Vincent* de la Peruſe, ſeigneur de la Courtille.

V. Jean Luillier, ſeigneur de Vé, lieutenant civil au châtelet, puis procureur général au parlement, mourut le 11 juin 1504. Il avoit épouſé *Jeanne* de Nanterre, fille de *Jean*, procureur général au parlement, & de *Radegonde* Simon, morte le 28 août 1523, dont il eut, 1. Eustache, qui ſuit; 2. *Arnaud*, conſeiller au parlement en 1515, puis procureur général de la cour des aides en 1520, & procureur général du parlement, mort ſans poſtérité de *Guillemette* de Guetteville; 3. *Pierre*, chanoine de l'égliſe de Paris & archidiacre du Mans; 4. *Radegonde*, mariée à *Jean* Burdelot, conſeiller, puis procureur général du parlement; 5. *Jeanne*, mariée à *Jean* Brinon, ſeigneur de Pontillau & de la Buſſiere, maître des comptes; & 6. *Coſme* Luillier, ſeigneur du Sauſſai & de Saint-Gratian, qui épouſa *Iſabelle* de Cuilli, dont il eut *Agnan*, ſeigneur du Sauſſai & de Saint-Gratian en partie, vivant en 1596, & mort ſans enfans de *Marie* Gentien; *Coſme*, ſeigneur de Vaurichard, mort ſans poſtérité de *Anne* le Sueur, fille de *Nicolas* le Sueur, conſeiller au parlement; & *Jean* Luillier, ſeigneur de la Rigaudiere, de Saint-Gratian en partie, & de Chalandaut, qui fut reçu conſeiller au parlement le 30 décembre 1522, dont il ſe démit en 1567, ayant eu de *Catherine* Bochart, fille de *Jean* Bochart, ſeigneur de Champigni & de Norroi, &c. & de *Jeanne* Tronçon, *Theodore* Luillier, ſeigneur de Chalandant en Brie, qui épouſa *N.* Guichard; & *Arnaud* Luillier, ſeigneur de Boiſrouſſel.

VI. Eustache Luillier, ſeigneur de Vé, conſeiller, puis premier préſident de la cour des aydes, mourut en ſeptembre 1553. Il avoit épouſé *Anne* le Clerc-de-Cottier, fille de *Jean* le Clerc-de-Cottier, ſeigneur d'Aulnai, conſeiller au grand-conſeil, & grand rapporteur & correcteur des lettres en la chancellerie de France, & de *Françoiſe* du Prat. Elle prit une ſeconde alliance avec *Jean-Robert* de Helin, ſeigneur de Margenci, conſeiller au parlement de Paris. Elle avoit eu de ſon premier mariage *Jacques* Luillier, ſeigneur de Vé, né poſthume le 28 mars 1554, après pâques, mort ſans alliance depuis le 12 novembre 1574; *Françoiſe*, dame de Vé, mariée à *Jacques* Allegrain, ſeigneur d'Amblainvillier, &c. conſeiller au parlement; & *Marthe* Luillier, alliée à *Jean* de Thumeri, ſeigneur de Boiſſiſe, conſeiller au parlement.

Seigneurs de Saint-Mesmin, Boulencourt, &c.

V. Eustache Luillier, troiſiéme fils d'Arnaud Luillier, ſeigneur de Vé & de Saint-Meſmin, tréſorier général de France, & de *Catherine* Phelippes, fut ſeigneur de Saint-Meſmin, Chauſſenai, Angerville, Boulencourt, Orville, la Malemaiſon, Guerard, Lumigni, Fontenelle, Villiers-Saint-Georges, la Houſſoye, Gironville, & autres terres conſidérables. Ayant ſervi long-temps près de la perſonne du roi Louis XI, ce monarque lui donna en 1498 la charge de maître des comptes. Il mourut le 15 novembre 1524, ayant épouſé *Marie* Cœur, fille de *Geofroi* Cœur, ſeigneur de la Chauſſée, &c. échanſon du roi, & d'*Iſabelle* Bureau, morte le premier août 1557, ayant ſurvécu 33 ans ſon mari, dont elle eut pour enfans, Jean, qui ſuit; *Jacques*, ſeigneur de Manonville, abbé d'Eſpernai; Christophe, qui fit la *branche des ſeigneurs de la* Malemaison, *rapportée ci-après*; *Geofroi*, ſeigneur d'Orgeval, Treſſancourt, Orville, &c. maître des comptes, mort le 12 mai 1581, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* Ferret, ſa femme, morte en 1608; *Philippe*, chevalier de Malte, commandeur de Lagni-le-Sec; *Iſabeau*, mariée à *Jacques* Pelletier, ſeigneur de Martinville en Normandie; *Jeanne*, alliée à *Jean* Bracher, ſeigneur de Portmorant, tréſorier de France en la généralité de Languedoc; *Renée*, religieuſe à Longchamp; *N.* religieuſe à Chelles; *N.* religieuſe à Malnoue; *Marie*, alliée 1°. à *Raoul* Aymeret, ſeigneur de Veluire & de Gazeau, conſeiller au parlement: 2°. à *Claude* Tudert, ſeigneur de la Bournaliere, conſeiller au parlement & préſident ès enquêtes; & *Euſtache* Luillier, ſeigneur de Gironville, & de Guerard en partie, bailli de Berri, & maître des comptes, qui épouſa en 1523 *Marie* Ponchet, fille de *Louis*, ſeigneur de Manci & de Leſigni, tréſorier de France, & de *Robine* le Gendre, dont il eut un fils tué à Orléans; *Anne*, dame de Guerard, fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis, mariée le 22 ſeptembre 1547 à *Nicolas* de Mornai, ſeigneur de Villarceaux, chevalier de l'ordre du roi & gentilhomme ordinaire de ſa chambre; & *Charlotte* Luillier, mariée par contrat du 9 février 1554 à *Jean* Dauvet, ſeigneur de Rieux, maître des requêtes.

VI. Jean Luillier, ſeigneur de Boulencourt, Saint-Meſmin, Angerville, maître, puis préſident en la chambre des comptes, prévôt des marchands, mourut en 1588. Il avoit épouſé 1°. *Anne* Hennequin, fille de *Michel*, ſeigneur de Boinville & de Curi, & de *Catherine* Gobaille, morte en avril 1551: 2°. *Renée* Nicolai, veuve de *Dreux* Hennequin, ſeigneur d'Aſſi, préſident en la chambre des comptes, & fille d'*Aimar* Nicolai, ſeigneur de Saint-Victor, premier préſident

en la chambre des comptes, & d'*Anne* Baillet, dame de Gouſſainville. Du premier mariage ſortirent NICOLAS, qui ſuit; *Euſtache*, mort jeune; *Marie*, née le 15 janvier 1528, alliée en 1548 à *Louis* Prud'homme, ſeigneur de Fontenai en Brie, général de Normandie; *Jeanne*, mariée à *Antoine* Nicolai, ſeigneur de Gouſſainville, premier préſident en la chambre des comptes; & *Catherine* Luillier, qui épouſa 1°. *Thibault* Nicolai, ſeigneur de Bournonville, conſeiller au parlement: 2°. *Pierre* de Saint-André, ſeigneur de Montbrun, préſident ès enquêtes: 3°. *André* Baillet, ſeigneur de Sceaux, Treſmes, &c. bailli du palais. Du ſecond mariage vinrent, *Gabrielle*, dame d'Arzilliers & de Maiſons, mariée 1°. à *François* de Marſeille, maître des comptes: 2°. à *Jean* Deſchamps, ſeigneur de Marcilli; *Renée*, alliée à *Jean* Lallemand, ſeigneur de Marmande, maître des comptes & grand-audiencier de France; & *Magdeléne* Luillier, qui épouſa *Claude* le Roux, ſeigneur de Sainte-Beuve, &c. conſeiller au parlement, après la mort duquel ſans enfans, elle ſe rendit religieuſe Urſuline, fonda les Urſulines de Paris, mourut le 16 août 1630, en réputation d'une grande vertu, & fut enterrée dans le monaſtère du fauxbourg S. Jacques.

VII. NICOLAS Luillier, ſeigneur de Boulencourt, Saint-Meſmin, &c. lieutenant civil en 1459, puis préſident des comptes en 1567, & prévôt des marchands en 1576, mourut en 1582. Il avoit épouſé *Charlotte* de Livre, fille de *Nicolas* de Livre, ſecrétaire du roi, & de *Marie* du Drac, dont il eut NICOLAS, qui ſuit; *Euſtache*, ſeigneur de Courlange, reçu conſeiller au parlement le 4 ſeptembre 1585; *Paul*, chevalier de Malte; *Anne*, mariée à *Jacques* d'O, ſeigneur de Franconville-aux-Bois; *Renée*, qui épouſa *Jean* Duret, médecin du roi, en reconnoiſſance de l'avoir retirée d'une grande maladie, morte en 1622; & *Charles* Luillier, ſeigneur de Saint-Meſmin, qui épouſa *Anne* le Clerc, fille de *Pierre* le Clerc, ſecrétaire du duc de Lorraine, & d'*Anne* Ferret, dont il eut *Charles* Luillier, ſeigneur de Saint-Meſmin, mort ſans poſtérité de *Marie* de Biencourt, fille de *Jean* de Biencourt, ſeigneur de Poitrincourt, écuyer de la grande écurie du roi; & *Pierre* Luillier, ſeigneur de Courlange, qui épouſa *Claude* de Biencourt, ſœur de la femme de ſon frere aîné, dont il eut pour fille unique *Edmée-Claude* Luillier, dame de Saint-Meſmin, mariée à *Guillaume* du Puis, ſeigneur de Mont-Gobert.

VIII. NICOLAS Luillier, ſeigneur de Boulencourt, Angerville, &c. fut reçu préſident en la chambre des comptes en 1580, & épouſa *Louiſe* Bourdet, fille unique de *Jean*, ſeigneur de Rodon, conſeiller au parlement, puis maître des requêtes, & d'*Iſabelle* Seguier, dont il eut pour fille unique, *Louiſe* Luillier, dame de Boulencourt, mariée à *Henri* de Balſac, comte de Clermont-d'Entragues, dont ſortirent deux filles.

SEIGNEURS DE LA MALEMAISON.

VI. CHRISTOPHE Luillier, troiſiéme fils d'EUSTACHE Luillier, ſeigneur de Boulencourt, Saint-Meſmin, &c. maître des comptes, & de *Marie* Cœur, fut ſeigneur de la Malemaiſon en Brie, de Fontenelles, d'Atigni, &c. maître des eaux & forêts de Brie & de Champagne, & vivoit en 1561. Il avoit épouſé *Charlotte* Teſte, fille de *Jean*, ſeigneur de Coupeurai & d'Atigni, maître des comptes, & de *Jeanne* de Rueil, dont il eut LOUIS, qui ſuit; JEAN, qui fit la *branche des ſeigneurs d'*ORVILLE, *rapportée ci-après*; *Iſabelle*, religieuſe à Longchamp; *Germaine*, religieuſe à Hautes-Brieres; *Marie*, alliée à *Nicolas* Avrillot, ſeigneur de Champlatreux, maître des comptes; *Charlotte*, mariée à *Guillaume* du Val, ſeigneur de Vaugrineuſe & de Claire-Fontaine, tréſorier général en Languedoc; & *Anne* Luillier, qui épouſa *Pierre* Laubigeois, maître des comptes.

VII. LOUIS Luillier, ſeigneur de la Malemaiſon, Balleu, Panchar, Chambri, &c. conſeiller au grand-conſeil, puis reçu maître des requêtes de l'hôtel du roi le 3 ſeptembre 1603, avoit épouſé *Marie* Bataille, fille de *Pierre* Bataille, ſeigneur de Balleau, près Jouarre, de la Ferté, d'Autonne, Panchar, &c. conſeiller de la cour des aydes, & d'*Iſabelle* Ferret. Elle prit une ſeconde alliance avec *Pierre* de Soulfour, ſeigneur de Biſſi, préſident ès enquêtes, ayant eu de ſon premier mariage pour fils unique, GEOFFROI, qui ſuit.

VIII. GEOFFROI Luillier, ſeigneur de la Malemaiſon, Guerard, d'Orgeval, &c. gentilhomme ordinaire de la maiſon du roi, mourut en mars 1636. Il avoit épouſé *Claire* de Faucon-de-Ris, fille de *Claude*, ſeigneur de Ris, premier préſident du parlement de Rennes, puis conſeiller d'état, & d'*Etiennette* Huault-Montmagni, dont il eut *Alexandre*, ſeigneur d'Orgeval, qui fut tué au ſiége de Montpellier contre les huguenots en 1622; GEOFFROI, qui ſuit; *Claude*, mort jeune; *Marie*, alliée à *Louis* le Fevre, ſeigneur de Caumartin, préſident aux requêtes du palais, morte ſans enfans; *Charlotte*, religieuſe à Poiſſi; *Louiſe*, religieuſe à Fontaine-les-Nonains; & *Claire* Luillier, mariée en 1629, à *Henri* de Briqueville, marquis de la Luzerne, maréchal des camps & armées du roi, dont des enfans.

IX. GEOFFROI Luillier, ſeigneur d'Orgeval, Treſſancourt, la Malemaiſon, &c. fut reçu chevalier de Malte en 1612, mais après la mort de ſon frere aîné il quitta la croix de l'ordre, & prit le parti de la robe, fut reçu conſeiller au parlement le 12 mars 1627, puis maître des requêtes en 1632, & mourut le 25 avril 1671. Il avoit épouſé le 15 juin 1627, *Marie* Auberi, fille de *Robert*, ſeigneur de Brevannes, préſident en la chambre des comptes, & d'*Anne* Gruel, ſa premiere femme. Elle prit une ſeconde alliance avec *François* de Creil, capitaine au régiment des Gardes, & mourut le 16 décembre 1672, ayant eu de ſon premier mariage, *Marie* Luillier, alliée à *Charles* de Gerente, marquis de Senas en Provence; *Claude*, fille; *Geofroi*, mort jeune; *Anne* & *Claire*, religieuſes à Poiſſi; & *Charlotte* Luillier, religieuſe en l'abbaye de S. Remi, près Villers-Coterets.

SEIGNEURS D'ORVILLE.

VII. JEAN Luillier, ſecond fils de CHRISTOPHE Luillier, ſeigneur de la Malemaiſon, &c. & de *Charlotte* Teſte, fut ſeigneur d'Orville, &c. & maître des comptes, & élu prévôt des marchands en 1592. Ce fut lui qui pendant les troubles de Paris, ſut ménager les eſprits des plus notables bourgeois de cette ville, & qui facilita, au péril de ſa vie, au roi Henri IV l'entrée en ladite ville le 22 mars 1594, en reconnoiſſance de quoi ce monarque lui donna une charge de préſident en la chambre des comptes qu'il créa en ſa faveur. Il avoit épouſé *Bonne* Courtin, fille de *Louis*, ſeigneur de la Grange-Rouge, & de *Guillemette* de Saint-Meſmin, dont il eut GEOFFROI, qui ſuit; *Jean*, ſeigneur de Biarne & de Baſlin, auditeur en la chambre des comptes de Paris, qui a laiſſé des enfans de *Claude* de Rogres, fille de *Charles*, ſeigneur de Langlée & de Chevrainvilliers, & d'*Anne* le Prevoſt; *Philbert*, chanoine régulier de S. Victor; *Marie*, alliée à *Olivier* Fayet, ſeigneur de Maugarni, préſident ès enquêtes du parlement, morte en octobre 1652, dont vint *Bonne* Fayet, mariée à *Jacques* de Barillon, conſeiller au parlement, puis préſident aux enquêtes après la mort de ſon beau-pere, dont ſont iſſus pluſieurs enfans; & *Gabrielle* Luillier, morte ſans alliance.

VIII. GEOFFROI Luillier, ſeigneur d'Orville & de Labbeville, reçu conſeiller au parlement le 23 janvier 1604, laiſſa de *Marie* le Beau, fille de *René*, ſeigneur de Sanzelles, maître des requêtes, JEAN, qui ſuit; *Geofroi*, prieur de ſainte Foi de Coulomiers, mort en

Digitized by Google

décembre 1686 ; & *René* Luillier, chevalier de Malte, où il fut tué.

IX. Jean Luillier, ſeigneur d'Orville & de Labbeville, reçu conſeiller au parlement le 10 mars 1634, mourut en octobre 1643. Il avoit épouſé *Louiſe* de Mouci, fille de *Jean*, ſeigneur d'Itteville & de Leſpine, maître des comptes, & d'*Iſabelle* de Beauvais. Elle prit une ſeconde alliance avec *Charles* de Riants, comte de Regmalart, maître des requêtes, & mourut en novembre 1679, ayant eu de ſon premier mariage, *Jean*, ſeigneur d'Orville & de Labbeville, mort ſans alliance le 10 août 1708 ; *Marie*, religieuſe en l'abbaye d'Iſſi, près Paris ; *Jeanne*, morte novice au monaſtère de l'Aſſomption ; & *Louiſe* Luillier, mariée à *François* le Cornier, maître des requêtes.

Seigneurs d'Urſines.

IV. Gilles Luillier, fils puîné de Jean Luillier, III du nom, avocat général au parlement, & de *Catherine* de Chanteprime, ſa ſeconde femme, fut ſeigneur d'Urſines, &c. bailli de Meaux, & mourut le 22 ſeptembre 1502. Il avoit épouſé, 1°. *Jeanne*, dite auſſi *Catherine* le Baſtier, morte le 17 juin 1476 : 2°. *Jeanne* de Chanteprime, morte le 4 février 1502. Du premier mariage ſortit *Jeanne* Luillier, dame de Rieux & de Fraucourt, mariée par contrat du 28 ſeptembre 1480, à *Guillaume* Dauvet, ſeigneur de Clagni, conſeiller au parlement, puis maître des requêtes. Du ſecond mariage vinrent, Guillaume, qui ſuit ; *Jean*, ſeigneur de Saint-Sanſon, mort ſans poſtérité ; *Jacques*, chanoine de S. Germain l'Auxerrois, mort le 3 janvier 1533 ; & *Magdeléne* Luillier, mariée à *Jacques* Olivier, ſeigneur de Leuville, &c. premier préſident du parlement, pere du chancelier de France.

V. Guillaume Luillier, ſeigneur d'Urſines, maître des requêtes en 1523, épouſa *Jeanne* de la Haye, fille de *Jean*, ſeigneur de Vaujour, préſident aux requêtes du palais, & de *Gillette* Clutin, dont il eut *Guillaume*, conſeiller au parlement en 1543 ; *Gilles*, mort jeune ; & *Renée* Luillier, dame d'Urſines, mariée, 1°. à *Jean* Poncher, maître des requêtes : 2°. à *Gilles* de Freſnoi, chevalier de l'ordre du roi, ſeigneur du Pleſſis-Grandin, de Monceaux & de Jacqueville.

Seigneurs de Rouvenac.

IV. François Luillier, dernier fils de Jean Luillier, III du nom, avocat général au parlement, & de *Catherine* de Chanteprime, ſa ſeconde femme, fut ſeigneur de Rouvenac, près Carcaſſone, & tréſorier de France en Languedoc. Il avoit épouſé *Guillemette* de Saint-André, fille de *Pierre* de Saint-André, premier préſident du parlement de Toulouſe, & de *Claire* de Puimiſſon, dont il eut Jacques, qui ſuit ; Gabriel, qui continua *la poſtérité rapportée ci-après* ; *Jean*, prieur de Gaure ; *Anne*, mariée à *Jacques* de Puimiſſon, lieutenant général de Beziers ; *Jeanne*, alliée à *Jean* Journance, ſeigneur de Tombauſard, greffier en chef criminel du parlement de Toulouſe ; *Claire*, qui épouſa *Jean* Gilbert, conſeiller au parlement de Toulouſe ; *Philippe*, mariée à *Pierre* Rubei-de-Raba, ſeigneur de Pomas.

V. Jacques Luillier, ſeigneur de Barberan, Montigni, Saint-Felix, &c. auditeur des comptes à Paris, mourut en avril 1570. Il avoit épouſé *Anne* Thibaut, fille de *Nicolas*, ſeigneur de Montigni, Saint-Félix, &c. procureur général du parlement, dont il eut Pierre, qui ſuit ; *Nicolas*, mort jeune ; *Marie*, alliée à *Pierre* Morin, ſeigneur du Parroi, conſeiller au grand-conſeil ; & *Magdeléne* Luillier, mariée en 1582, à *Jean* de Longueil, ſeigneur de Maiſons, doyen de la chambre des comptes.

VI. Pierre Luillier, ſeigneur de Montigni, Saint-Felix, &c. mourut ſans laiſſer de poſtérité de *Louiſe* Pithou, morte en avril 1657, fille de *Pierre* Pithou, ſeigneur de Savoye, procureur général du parlement transféré à Tours, & de *Catherine* de Palluau.

V. Gabriel Luillier, fils puîné de François, ſeigneur de Rouvenac, tréſorier de France en Languedoc, & de *Guillemette* de Saint-André, ſuccéda à ſon pere en la terre de Rouvenac, & épouſa *Anne* d'Ax, dont il eut Gabriel, qui ſuit.

VI. Gabriel Luillier, ſeigneur de Rouvenac, épouſa *Anne* du Vivier, dont il eut Paul, qui ſuit ; & *Anne* Luillier, mariée à *Edouard* du Château, ſeigneur de Malueſſe en Languedoc.

VII. Paul Luillier, épouſa *Louiſe* de Mallaurens, dame de la Boiſſonnue, dont il a eu *Henri* ; *Edouard* ; *N.* & trois filles.

LUILLIER (Jean) fils de Jean Luillier, III du nom, avocat général du parlement, & de *Catherine* de Chanteprime, ſa ſeconde femme, après avoir été élu recteur de l'univerſité de Paris, le 10 octobre 1447, en fut docteur & profeſſeur en théologie, puis chanoine, doyen de l'égliſe de Paris, & proviſeur de Sorbonne en 1469. Il fut nommé évêque de Meaux en 1483, puis confeſſeur du roi Louis XII, ſous le regne duquel il contribua beaucoup à terminer les différends des princes, ſous prétexte du bien public. En 1488 il fut élu conſervateur des priviléges apoſtoliques de l'univerſité de Paris. Pendant ſon pontificat, il célébra un ſynode, fit de grandes réparations à ſon égliſe, & mourut le 21 ſeptembre 1500. * *Voyez* Sainte-Marthe, *Gallia chriſt.* Du Boulai, *hiſt. de l'univerſité de Paris* ; Blanchard, *hiſt. des maîtres des requêtes, & du parlement de Paris* ; Du Breul, *antiq. de Paris*, &c. D. Touſſaint du Pleſſis, *hiſt. de l'égliſe de Meaux, tome* 1.

LUINES (ducs de) *cherchez* ALBERT.

LUITBERT, roi des Lombards, étoit fils de Cunibert, auquel il ſuccéda vers l'an 701, n'étant encore qu'un jeune enfant. Il fut détrôné après environ huit mois de regne. * Paul Diacre, *hiſt. Longob.*

LUITBERT, archevêque de Mayence, dans le IX ſiécle, écrivit une lettre très-forte au roi Louis III, ſur les déſordres de l'égliſe & de l'état. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccleſiaſt. du IX ſiécle.*

LUITH, contrée du royaume des Moabites, qui regarde l'Aſſyrie. Il en eſt parlé, *Iſaïe XV*, 5 ; & *Jérémie XLVIII*, 5. On peut voir les commentateurs ſur ces endroits-là.

LUITPRAND, roi des Lombards, ſuccéda à ſon pere Anſprand ou Ariſprand, l'an 713, & regna 31 ans & ſept mois. Il étoit pieux & libéral, & obtint des Sarafins de Sardaigne les reliques de S. Auguſtin, qu'il fit transférer à Paris le 28 février de l'an 725. Charles *Martel* avoit beaucoup d'eſtime pour lui, & la lui témoigna dans toutes les occaſions. Traſimond, duc de Spolette, lui donna ſujet de lui faire la guerre, ſurtout lorſqu'il ſe ligua avec Godeſchalk, qui avoit envahi le duché de Bénévent. Luitprand, qui les pourſuivit les armes à la main, les obligea à ſe réfugier dans les états du pape Grégoire III, qui leur donna retraite, & fit ligue avec eux. Le roi des Lombards prit d'abord quelques places dans l'Etat eccléſiaſtique, & s'avança pour aſſiéger Rome. Ce deſſein fit trembler le pape, qui écrivit à Charles *Martel*, pour lui demander ſecours ; mais celui-ci ne voulant pas rompre avec Luitprand, accommoda cette affaire. Depuis, Luitprand ſe ligua avec Grégoire, auquel il reſtitua quelques places, après avoir ſoumis Traſimond. L'an 742, il aſſiégea Ravenne ; mais le pape Zacharie regla le différend qu'il avoit avec l'exarque. Luitprand mourut l'année ſuivante 743. * Paul Diacre, *hiſt. Longobard.* Anaſtaſe, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal.*

LUITPRAND, LIUTHPRAND ou LITOBRAND, que Trithême nomme Eutrand, ſoudiacre de Tolède, diacre de Pavie, & évêque de Cremone après Luizon, vivoit dans le X ſiécle. Il fut ſecrétaire de Berenger II, roi d'Italie, qui l'envoya l'an

948 à Conſtantinople, en qualité de ſon ambaſſadeur auprès de Conſtantin *Porphyrogenete*. A ſon retour il ſe brouilla avec Bérenger, qui le chaſſa de ſon évêché; & c'eſt contre lui qu'il écrivit ſon *Antapodoſis*, comme qui diroit *rétribution* ou *retour*. Il fit un ſecond voyage à Conſtantinople l'an 968, à la priere de l'empereur Othon, qui l'envoya à Nicephore *Phocas*. Nous avons les œuvres de Luitprand en un volume *in-folio*, imprimé à Anvers l'an 1640, avec les notes du pere Jerôme de la Higuera, Jéſuite, & de Laurent Ramirés de Prado. On y trouve les ſix livres que Luitprand avoit compoſés de ce qui s'étoit paſſé en Europe, avec la relation de ſon ambaſſade à Nicéphore *Phocas*; mais pour le livre des vies des papes qu'on lui attribue, & qui finit à Formoſe, quoiqu'il ait été ſouvent cité par les centuriateurs de Magdebourg, il eſt certain qu'il n'eſt pas de lui, comme le reconnoiſſent les ſavans, qui ſe moquent avec raiſon, des piéces qu'on a miſes à la fin des œuvres de Luitprand, & de toutes ces chroniques fabuleuſes des Goths, que les Eſpagnols lui ont attribuées. Le ſtyle de cet auteur eſt dur & ſerré, mais fort & véhément. Son hiſtoire avoit déja été imprimée à Baſle l'an 1522. * Sigebert, *cap.* 5, 27, *de ſcript. eccleſ.* Trithême, *in catal. & in chron. A. C.* 892. Louis Clavitel, *in annal. Cremon.* Bellarmin. Baronius. Vollius. Poſſevin. Pennot, &c.

LUITSINO, ou LUISINO, natif d'Udine, dans le Frioul, au XVI ſiécle, fut auſſi illuſtre par ſon amour pour les belles lettres, que par l'intégrité de ſa vie. Le duc de Parme le choiſit pour ſon ſecrétaire. Il mourut d'une mort précipitée le 7 mars 1568, dans la quarante-cinquiéme année de ſon âge. Ses freres le firent enterrer honorablement dans la grande égliſe de Parme. Voilà ce que M. de Thou nous apprend de cet auteur, au livre XLIII de ſon hiſtoire. Il ne parle point de ſes ouvrages. Nous connoiſſons les ſuivans: *Commentarius in librum Horatii de arte poetica*, à Veniſe 1554, *in*-4°. *De compeſcendis animi affectibus per moralem philoſophiam & medendi artem*, à Baſle, 1562, *in*-8°. *Franciſci Luiſini Utinenſis Parergon libri tres, in quibus tam in Græcis, quàm in Latinis ſcriptoribus multa obſcura loca declarantur.* On trouve ces trois livres pages 427 & ſuivantes du tome 3 du recueil de Jean Gruter, intitulé: *Lampas, ſeu fax artium, hoc eſt Theſaurus criticus*, &c. à Francfort, 1604, *in*-8°. Dans le chapitre 17 du premier livre, Luitſino dit qu'il avoit beaucoup appris de Lazare Bonami, & ſe félicite de l'étroite liaiſon qu'il avoit eue avec ce ſavant. Dans le chapitre ſuivant, il fait un grand éloge d'Eraſme. Au chapitre 4 du ſecond livre, il parle d'un voyage qu'il avoit fait à Ferrare & à Veniſe, & de la bonne réception que lui fit à Chiozza, ou Chioggia, Albertus Paſchaleus, évêque de cette ville, qu'il appelle un grand philoſophe. Au chapitre 19 du même livre, il parle d'un traité que lui-même avoit compoſé ſur les anciens uſages que l'on avoit conſervés (*De ritibus antiquis qui ad nos pervenerunt*). Entre ces uſages qui ne s'étoient point abolis, il avoit mis celui de baiſer la main aux perſonnes diſtinguées, & on lui avoit reproché d'avoir compté cet uſage parmi ceux des anciens. Il ſe juſtifie dans ce chapitre, & apporte pluſieurs autorités qui prouvent l'antiquité de cet uſage. On voit par le chapitre 6 du troiſiéme livre, qu'il avoit fait quelque ſéjour à Padoue, & qu'il y avoit fait une étroite liaiſon avec Jacques Gallus romain, dont il fait l'éloge. Par les chapitres 8 & 10, on voit qu'il avoit écouté à Veniſe les leçons de Tripho Gabriellius, & de Robortel, & il parle très-avantageuſement de l'un & de l'autre, ſur-tout du premier qu'il appelle, pag. 496, *Poëtarum acerrimus judex*. Il dit au commencement du chapitre 18, qu'il avoit profeſſé les lettres grecques & latines à Reggio après *Petrus Angelius Bargæus* & *Sebaſtianus Corradus*. A la fin du chapitre 31, il rapporte une lettre de Jerôme Arlot, qu'il nomme *Doctiſſimus juvenis*.

LULLE ou LUL (Saint) diſciple de S. Boniface de Mayence, n'étant encore que prêtre du clergé de S. Boniface, fut envoyé par ce prélat à Rome vers l'an 750, pour faire en ſon nom au pape Zacharie pluſieurs demandes contenues dans une lettre dont il étoit porteur. Saint Boniface avoit jetté les yeux ſur lui à cauſe de ſa vertu & de ſon mérite particulier, & il s'aquitta dignement de ſa commiſſion. Boniface voyant que ſes infirmités ne lui permettoient plus d'aſſiſter aux conciles, ſe ſervit, avec l'agrément du roi, de la permiſſion qu'il avoit obtenue du pape Zacharie, d'établir un évêque en ſa place ſur le ſiége de Mayence. Il jetta les yeux ſur Lul, & remit entre ſes mains le ſoin de ſon égliſe en 755, afin de pouvoir conſacrer le reſte de ſes jours aux miſſions de la Friſe, dont il ſe croyoit plus particulierement chargé depuis la mort de S. Willebrod. Lul gouverna ſon diocèſe avec beaucoup de zèle & de piété. On voit par les lettres qui ſont entre celles de S. Boniface, combien il avoit d'attention pour tout ce qui regardoit le ſpirituel de ſon égliſe. Le pape Etienne étant mort ſur la fin d'avril de l'an 757, Lul envoya ordre, dès qu'il en fut la nouvelle, aux prêtres de la Turinge, de dire trente meſſes pour ce pontife, de réciter le nombre de pſeaumes, & d'obſerver les jeûnes qu'il avoit reglés par une ordonnance particuliere. Nous voyons par pluſieurs exemples, qu'on avoit alors un grand ſoin d'envoyer dans les diverſes égliſes les noms des fidéles qui étoient morts, afin qu'on célébrât des meſſes pour eux. Vers la même année 757, Lul eut un grand différend avec S. Sturme, abbé de Fulde. On n'en ſait pas bien la cauſe. L'auteur de la vie de S. Lul en impute la faute à l'abbé. Il prétend que Sturme s'imagina que l'évêque de Mayence, en prenant ſoin du monaſtère de Fulde, comme S. Boniface le lui avoit recommandé, vouloit s'attribuer la juriſdiction ſur ce monaſtère, & que par-là l'abbé ſe rendit fort odieux à ſes moines. Mais S. Ludger, dans la vie de S. Gregoire d'Utrecht, dit que la réputation que Sturme s'étoit acquiſe au-dedans & au-dehors de ſon monaſtère, & le concours extraordinaire du peuple qui venoit l'entendre prêcher la parole de Dieu, donnerent quelque jalouſie à S. Lul. Rien ne marque mieux la foibleſſe humaine que de pareilles fautes, où les ſaints ſont quelquefois capables de tomber. Quoi qu'il en ſoit du ſujet de ce différend, Lul écouta les délations de trois faux moines de Fulde, mécontens de leur abbé, qui fiers de cet appui firent entendre au roi Pepin que Sturme étoit ſon ennemi ſecret. Sturme mandé en cour ſe défendit, montra ſon innocence, & fut cependant exilé. Lul obtint du roi l'autorité & la juriſdiction ſur le monaſtère de Fulde, & y établit pour abbé un nommé Marc, que les moines refuſerent de reconnoître. Sturme fut rappellé quelque temps après. Lul & lui ſe réconcilierent ſincérement. Lul ſe trouva au concile de Rome en l'an 769, ſous le pape Etienne III, qui avoit été élu en 768. Vers l'an 775 on porta contre lui quelques plaintes à Rome, & le pape nomma des commiſſaires pour informer ſur les lieux de tout ce qui concernoit l'ordination, la conduite, les mœurs, la foi & l'érudition du prélat. On ne ſait pas ce que l'on trouvoit à redire ſi tard à l'ordination d'un évêque reſpectable par ſa piété, & qui avoit aſſiſté pluſieurs années auparavant au concile de Rome, *comme nous l'avons remarqué.* Peut-être déſaprouvoit-on qu'il eut été ordonné du vivant de S. Boniface, & que le différend qu'il avoit eu avec S. Sturme, donna lieu dans la ſuite à quelques récriminations de la part des amis de ce ſaint abbé. Il y a apparence que Lul fut trouvé innocent. Il mourut l'an 787 ou 783. L'Egliſe l'honore comme ſaint. * Serrarius, *hiſt. Mogunt.* Surius, tome V. *Sancti Bonifacii epiſtolæ.* Ludger, *vita ſancti Greg. Ultraj. Hiſtoire de l'égliſe gallicane*, par le pere Longueval, Jéſuite, *tome IV*, en pluſieurs endroits, &c.

LULLE (Raimond) originaire de Catalogne, &

natif de l'iſle de Majorque, vivoit ſur la fin du XIII ſiécle, & au commencement du XIV. Il avoit une grande connoiſſance de la philoſophie des Arabes, de la chymie & de la médecine, & s'en ſervit heureuſement pour la compoſition de ſes ouvrages, qui ſont : *Generales artium libri ; logicales libri Philoſophici ; Metaphyſici ; Variarum artium libri ; Medicinæ ; Juris utriuſque ; Libri ſpirituales prædicabiles ; Quodlibetici, & diſputationum.* On dit qu'à l'âge de quarante ans il ſe convertit entierement ; qu'il ſe mit du Tiers-Ordre de S. François ; qu'il alla prêcher contre les Saraſins en Afrique ; & qu'ayant été aſſommé à coups de pierres dans la Mauritanie le 29 mars de l'an 1315, à l'âge de 80 ans, ſon corps fut rapporté à Majorque, & qu'il y eſt honoré comme martyr.

LULLE (Raimond) de Terraca, ſurnommé *le Néophyte*, étoit Juif, & ayant reçu le baptême, prit l'habit chez les Dominicains d'Aragon. Attaché à ſes anciennes maximes, il judaïſa, & oſa publier ſes penſées extravagantes. Il diſoit qu'en certains cas, on devoit adorer le démon de l'adoration de latrie ; que dans les tourmens on pouvoit renier Dieu de bouche, pourvu qu'on le confeſsât de cœur ; & que cette action étoit méritoire ; que tout pécheur étoit hérétique ; que Dieu aimoit autant le mal que le bien ; que la loi de Mahomet étoit auſſi orthodoxe que celle de J. C. qu'il étoit impoſſible d'obſerver aucun précepte divin en cette vie, &c. Toutes ces propoſitions erronées furent examinées devant le cardinal Pierre Flandrin, & quelques autres députés du pape Grégoire XI, qui les condamna par une bulle de l'an 1376. * Charles de Bouville, *vie de Raimond Lulle*. Luc Wadingue, *in annal. & biblioth. Min.* André Schot, *in biblioth. Hiſp.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Bzovius, *in annal.* Sponde, *A. C.* 1360, *n.* 15 ; 1397, *n.* 12, 13. Olderic. Rainaldi, *A. C.* 1372, *n.* 35.

LULLE (Antoine) de Majorque, profeſſeur de théologie à Dole vers la fin du XV ſiécle. Il vivoit du temps de Rodolphe Agricola, d'Eraſme, de Sturmius, & de Ramus. Il fait mention du fameux Raymond Lulle, ſon compatriote, qu'il qualifie de ſaint, & l'on croit qu'ils étoient parens. Antoine enſeignoit les belles lettres à Dole, d'où la peſte l'ayant obligé de ſortir, il ſe retira à la campagne avec l'évêque de Beſançon, qui le ſollicita d'achever dans cette retraite ce qu'il avoit commencé depuis long-temps ſur l'art oratoire. C'eſt l'ouvrage qu'il a intitulé, *Sept livres touchant le diſcours.* C'eſt proprement la rhétorique d'Hermogène, avec quelques autres préceptes tirés principalement d'Ariſtote & de Cicéron. Il y a encore de cet auteur un livre touchant les exercices qui conviennent à ceux qui commencent. C'eſt un ouvrage de la nature de celui d'Aphtone. Il eſt intitulé : *Progymnaſmata rhetorica.* On y voit une épigramme à la louange de l'auteur par un médecin de ſes amis nommé *Jean Maritot.* Elle eſt compoſée d'expreſſions bien hyperboliques. * Gibert, *jugemens des ſavans ſur les auteurs qui ont traité de la rhétorique, tome* 2.

LULLI (Jean-Baptiſte) ſur-intendant de la muſique du roi Louis XIV, natif de Florence en Italie, étoit fort jeune lorſqu'une perſonne de qualité l'amena en France. Peu de temps après il entra chez mademoiſelle de Montpenſier, puis chez le roi, où ſa réputation s'augmenta de jour en jour. Jamais homme n'avoit porté ſi haut l'art de jouer du violon : inſtrument qui paroiſſoit plus agréable entre ſes mains, qu'aucun autre de ceux qui plaiſent le plus. L'uſage des *Opera* n'ayant pas encore été introduit en France, le roi faiſoit faire tous les ans de grands ſpectacles, qu'on nommoit *Balets*, où il y avoit un corps de ſujet repréſenté par un grand nombre d'entrées mêlées de récits. Lulli en compoſa les airs, les entrées & les balets ; ce qui lui fit donner la charge de ſurintendant de la muſique du roi. Pendant que les plaiſirs de ſa majeſté l'occupoient entierement, Perrin, introducteur des ambaſſadeurs auprès de Philippe de France duc d'Orléans, frere du roi, ayant jugé que les *Opera* pouvoient être introduits en France, en demanda le privilége & l'obtint. Il fit enſuite une ſociété avec le ſieur Cambert, maître de la muſique de la reine-mere Anne d'Autriche, & avec le marquis de Sourdeac, pour l'exécution de ce deſſein. Cette nouveauté plut au public, & eut aſſez de ſuccès ; mais ces intéreſſés s'étant brouillés, Perrin crut avoir un juſte ſujet de ſe plaindre, & tranſporta ſon droit de privilége à Lulli, qui l'avoit déja obtenu du roi. *L'Opera* parut entre ſes mains avec de nouvelles beautés : de ſorte qu'il donna tous les ans juſqu'à ſa mort, une piéce de ſa compoſition, avec des applaudiſſemens continuels. Il mourut à Paris au mois de mars 1687, âgé de 54 ans. * *Mem. du temps.*

LULME (Paul) de Bergame, religieux de l'ordre de S. Auguſtin, célébre dans le XV ſiécle, compoſa divers traités, & mourut à Crémone l'an 1484. * Jacques de *Bergame, l.* 15 *chron.* Thrithême, *in cat.* Voſſius, &c.

LUMBIER, en latin *Lumbaria*, ancienne petite ville d'Eſpagne. Elle eſt dans la Navarre, ſur la riviere de Salazar, environ à deux lieues au-deſſus de Sangueſſa. * Mati, *diction.*

LUNA (Alvarez de) gentilhomme Eſpagnol, ſe mit ſi avant dans les bonnes graces de Jean II, roi de Caſtille, qu'il le gouvernoit abſolument. Il abuſa de ſon pouvoir, alluma la guerre dans le royaume, perſécuta les grands, s'enrichit du bien d'autrui, & reçut de l'argent des Maures, pour empêcher la priſe de la ville de Grenade. Convaincu de ces crimes, il fut condamné à Valladolid l'an 1453, d'avoir la tête coupée, qu'on expoſa pendant pluſieurs jours avec un baſſin, pour trouver de quoi faire enterrer ſon corps : ce qui parut étonnant à ceux qui ſavoient que cet homme avoit acquis par une faveur de plus de trente années, des biens qui égaloient preſque les richeſſes d'un roi. On aſſure qu'ayant été curieux de ſavoir quelle ſeroit ſa fin, il conſulta un aſtrologue, qui lui dit qu'il mourroit à Cadahalſo, qui étoit le nom d'une de ſes terres ; ce terme en eſpagnol, ſignifie auſſi un *échafaut* ; ce qui ne fut que trop véritable. * Æneas Silvius, *de Europa, c.* 47. Mariana, *l.* 20, 23, 22.

LUNA, bourg d'Eſpagne, dans le royaume d'Aragon, à huit lieues de Saragoce vers le nord. On y met communément l'ancienne ville des Vaſcons, nommée *Forum Gallorum*, quoique Zurita la mette à *Gurrea*, bourg du même royaume, ſitué ſur le Gallego, à cinq lieues de Saragoce vers le nord. * Mati, *diction.*

LUNA DISTRUTTA, étoit anciennement une ville de la Toſcane. On en trouve les ruines dans les terres de Gènes, à l'embouchure de la Magra. * Mati, *dictionaire.*

LUND (Zacharie) ſavant Danois, naquit en 1608, dans le Jutland méridional, où ſon pere *George* Lund étoit miniſtre. Il étudia ſucceſſivement à Flensbourg, à Hambourg, à Wittemberg & à Leipſick, d'où il revint à Hambourg. S'étant rendu dans le Danemarck, il entra dans la maiſon de George Wind, grand-tréſorier du roi, & fut chargé de diriger les études de ſon fils Oliger Wind, & de l'accompagner dans ſes voyages aux Pays-Bas, en Angleterre, en France, en Italie, &c. Lund fit ces voyages en homme qui cherchoit à profiter de tout : il augmenta & perfectiona ſes connoiſſances, & ſe lia avec tous les ſavans qu'il eut occaſion de viſiter. De retour en Danemarck, il fut chargé du rectorat de l'école illuſtre d'Herlov en Séelande, à une journée de Copenhague. Il exerça cet emploi neuf ans, & ne le quitta que parcequ'il ne pouvoit plus en ſoutenir les fatigues. En 1654 il s'attacha à George de Séefeld, ſénateur du royaume, & juge provincial de Séelande, & il fut ſon bibliothécaire durant trois ans. Cet emploi, conforme à ſon gout, lui donna lieu de faire

faire quantité de recherches utiles, dont pluſieurs périrent dans l'incendie de la bibliothéque publique, arrivée en 1728. En 1657, Lund étant prêt d'entreprendre un nouveau voyage, le roi Frédéric III l'appella à Copenhague, & lui donna dans la chancellerie allemande l'emploi de déchiffreur. Il paſſoit en effet pour très-habile homme dans cet art. Il mourut en 1667, le 8 juin, ſans avoir été marié. Il étoit habile dans les langues grecque & latine, & poſſédoit bien les auteurs eccléſiaſtiques & profanes, anciens & modernes. Il réuſſiſſoit auſſi dans la poëſie latine, ſur-tout dans le genre élégiaque, dont on voit quelques piéces parmi les poëſies que Vincent Fabricius a fait imprimer. * P. J. Reſenii *Inſcriptiones Hafnienſes. Supplément françois*, imprimé à Baſle, *in-fol.* tom. 3, pag. 250 & 251.

LUNDEN, ville de Danemarck en Schonie, *Lundis*, autrefois archevêché, qui avoit pour évêchés ſuffragans *dans le Jutland*, Sleſwic, Ripen, Wiborg, Alboroch, Arhuſen; *dans le Zelande*, Roſckild; *dans la Fionie*, Odenſée. Elle n'a aujourd'hui qu'un ſimple évêque qui eſt de la confeſſion d'Augsbourg. Cette ville eſt préſentement au roi de Suéde, mais ſi peu ſemblable à ce qu'elle a été autrefois, qu'elle n'a plus que le nom de ville. * Sanſon.

LUNDEN ou LUNDER, petite ville du duché de Holſtein, eſt dans le Ditmarſe, près de l'Eyder, à deux lieues de Fridericksſtad, vers le midi, & à quatre de Tonningen vers l'orient. * Mati, *diction.*

LUNDEN (Ludolfe-George) Luthérien né à Hanovre, publia en 1670 trois livres ſur l'authenticité de l'écriture ſainte. Il fit auſſi imprimer en 1672, un *Diogène Laërce.* * Konig, *biblioth.*

LUNDORPIUS (Michel-Gaſpard) a continué l'hiſtoire de Sleidan. On a auſſi de lui *Acta publica*, & des notes ſur Pétrone, ſous le nom ſuppoſé de *George Erhard.* * Dietericus, *part. I, antiq. biblioth. pag.* 186.

LUNDY, petite iſle ſur la côte de Devon en Angleterre, à quatorze milles anglois de Hertneſſ. Elle a deux milles de long, & un de large; mais elle eſt ſi bien défendue par les rochers qui l'environnent, qu'elle n'eſt acceſſible que par deux endroits. On y voit encore les ruines d'un vieux château & la chapelle de ſainte Heléne. Elle étoit ci-devant cultivée & habitée, comme cela paroît par de certains foſſés qu'on y trouve encore; mais elle n'eſt habitée préſentement que par des oiſeaux de mer. Il n'y a point d'arbres, mais ſeulement quelques broſſailles couvertes de la fiente de ces oiſeaux. Le malheureux roi Edouard II abandonné de ſes ſujets, & pourſuivi de ſa méchante femme, crut pouvoir ſe cacher en ſureté dans cette triſte retraite avec ſon favori Spencer. Thomas de la Mere, qui a écrit la vie de ce prince, dit qu'il y a de bons pâturages, des ſources abondantes & un grand nombre d'oiſeaux de mer. Il ſemble qu'elle étoit alors habitée; mais elle ne l'étoit plus du temps de Camden. Elle eſt ſituée à l'embouchure de la Saverne, ſur la côte qui eſt au nord-oueſt. * *Diction. ang.*

LUNE: c'eſt la plus baſſe des ſept planétes. Voici ce qu'en a écrit Lucien. Ménippe ayant été tranſporté un jour dans le globe de la lune, elle l'appella d'une voix claire & féminine, & le pria de repréſenter à Jupiter l'impertinente curioſité des philoſophes, qui veulent ſavoir tout ce qu'elle a dans le ventre, & rendre raiſon de ſes divers changemens; car l'un dit qu'elle eſt habitée comme la terre; l'autre, qu'elle eſt ſuſpendue en l'air comme un miroir; celui-ci, que toute ſa lumiere eſt empruntée du ſoleil. Enfin ils ne ceſſent de prendre ſa meſure, comme s'ils vouloient lui faire un habit. Le même Lucien nous dit en un autre endroit, que la lune eſt une iſle ronde & luiſante, ſuſpendue en l'air, habitée, & dont Endymion eſt le roi. Apulée appelle la lune, *le ſoleil de la nuit, lunam ſolis æmulam, noctis decus*, & dit qu'elle luit au milieu des aſtres, comme leur reine; d'où vient qu'Horace a dit, *ſiderum regina bicornis.* L'écriture dit que Dieu a fait deux grands flambeaux, l'un pour préſider ſur le jour, & l'autre ſur la nuit; parceque le ſoleil & la lune nous paroiſſent les deux plus grands de tous les aſtres. Ariſtote nous dit que les peuples reſpectoient la lune comme un autre ſoleil, parcequ'elle en participe & en approche le plus: & Pline nous apprend qu'Endymion paſſa une partie de ſa vie à obſerver cet aſtre, d'où prit naiſſance la fable, qu'il en étoit devenu amoureux. Voſſius montre fort au long, que la lune eſt la même que *Venus Uranie* ou *céleſte*, qui fut célébre parmi les Aſſyriens; puis le culte en paſſa en Phénicie & en Chypre, d'où il ſe répandit en Gréce, en Afrique, en Italie, & juſqu'aux nations les plus reculées de l'Europe. Diane étoit auſſi la lune, & le nom de *Diana* ſemble venir de *Diva Jana*; auſſi appelloit-on le ſoleil *Janus*, & la lune *Jana*, ſelon Varron: *Nunquam audiviſti rure, octavo Janam Lunam*, &c. *Et tamen quadam melius fieri poſt octavam Janam Lunam.* On a donné à Diane l'intendance de la chaſſe, parceque c'étoit la nuit qu'on chaſſoit, à la faveur des rayons de la lune. S. Jerôme dit que Diane d'Ephéſe étoit repréſentée avec pluſieurs mammelles, ce qui eſt propre à la lune, qu'on a cru la nourice commune des animaux. Diane préſidoit aux enfantemens, parceque c'eſt la lune qui forme les mois, & régle le terme des accouchemens. Voici ce qu'en dit Cicéron au *l. II, de la nature des dieux. Adhibetur ad partus; ii matureſcunt aut ſeptem nonnunquam, aut plerumque novem Lunæ curſibus.* Plutarque dit que les champs Elyſiens étoient la partie ſupérieure de la lune; que l'endroit de cette planéte, qui eſt tourné vers la terre, s'appelle *Proſerpine* & *Antichton*; que les génies & les démons habitent dans la lune, & en deſcendent pour rendre des oracles, ou pour aſſiſter aux jours de fête; que la lune ne tourne ſans ceſſe pour ſe joindre au ſoleil, que par un mouvement d'amour pour ce pere commun de la lumiere; & que les ames pures s'envolent vers le globe de la lune, qui eſt la même que Lucine & Diane.

A Carthes en Méſopotamie on tenoit la lune pour un dieu, & on l'appelloit ordinairement *Lunus*, & non *Luna.* Voici ce qu'en rapporte Spartien. « Comme » nous avons fait mention du dieu Lunus, dit-il, il » faut ſavoir que les doctes nous ont laiſſé par écrit, » & que les Carrheniens penſent encore à préſent, que » ceux qui croient que la lune eſt une déeſſe, & non » pas un dieu, ſeront toute leur vie eſclaves de leurs » femmes. Mais que ceux au contraire qui la tiendront » pour un dieu, ſeront toujours les maîtres de leurs » épouſes, & ne ſuccomberont jamais par leurs artifices: c'eſt pourquoi, continue le même auteur, » quoique les Syriens & les Egyptiens l'appellent d'un » nom féminin, ils ne laiſſent pas de faire connoître » dans leurs myſtéres, qu'ils la prennent toujours pour » un dieu. » Il nous reſte encore à préſent pluſieurs médailles des Nyſéens, des Magnéſiens & de quelques autres Grecs, qui nous font voir la lune repréſentée ſous l'habit & ſous le nom d'homme, & coëffée d'un bonnet à l'arménienne. * *Antiq. rom.* Lucien, dialogue intitulé *Icaromenippe.*

LUNE, ou montagne de la lune en Afrique, entre l'Abiſſinie & le Monomotapa, eſt appellée *Bed* par les gens du pays. Il y a une autre montagne en Portugal, qui eſt nommée *Punta de Luna*, ou *Monte di Sentra*; & par d'autres *Cabo de la Rocca*, ou *Cabo de Rocca Sintra.* La LUNA d'Italie, dont Strabon, Pline, Tite-Live, &c. font mention, eſt *Sarzane*, ville & évêché ſur la côte de Gênes, proche de la Toſcane.

LUNE ou LUNA, *cherchez* BENOIT XIII, & GOMEZ DE LUNA.

LUNEBOURG, ville anſéatique, avec duché ſouverain du même nom, dans la baſſe Saxe, eſt nommée

par ſes habitans *Hertzogthumb von Lunebourg*. Ce pays eſt ſitué entre l'Holſace, le Brandebourg, le Brunſwick & la Weſtphalie. Lunebourg eſt la capitale du pays, ſur la riviere d'Ilmenou. Elle s'eſt rendue conſidérable depuis l'an 1290, par la ruine de Bardewik, & eſt aujourd'hui riche & renommée pour les fontaines ſalées qu'on y trouve. Les autres villes de cet état ſont Zell, Ultzen, Dunebourg, Harburg, Giſorn, Bardewik, Valſtrode, &c. Les ducs de Lunebourg ſont de la maiſon de Brunſwick. *Voyez* BRUNSWICK.

LUNEGIANA, petit pays d'Italie, qui a pris ſon nom de la ville de Luna, qui eſt maintenant ruinée, eſt au levant de la riviere de Magra, le long de la côte, & eſt diviſé en deux parties. L'occidentale, dont Sarzana eſt la capitale, eſt aux Génois; & l'orientale eſt une partie du duché de Maſſa. * Mati, *diction.*

LUNEL, petite ville de France. Elle eſt dans le Languedoc, entre Niſmes & Montpellier, à quatre lieues de la premiere, & à cinq de la derniere. * Mati, *diction.*

LUNETTES, *cherchez* SPINA. (Alexandre)

LUNEVILLE, ville du duché de Lorraine. Elle eſt ſur la petite riviere de Vezouſe, près de la Murte, à ſix lieues de Nanci vers le couchant. Le duc de Lorraine y avoit fait bâtir un fort beau palais, qui fut preſque conſumé par le feu le 3 janvier 1719. La perte des meubles, vaiſſelle d'argent & autres bijoux de prix, monta à près de cinq millions. Ce palais a été rebâti depuis avec beaucoup de magnificence & de ſomptuoſité. * Mati, *diction.*

LUPADI, ULUBAT, en latin, *Lopadium*, *Apollonia*, petite ville de la Natolie propre en Aſie, eſt au midi de la ville de Burſe, ſur la riviere de Lupadi, qui va ſe décharger dans la mer de Marmora, à Palormi, & qui eſt la même que les anciens nommoient *Rhyndacus*. * Mati. *diction.*

LUPERCALES, certaines fêtes établies par Evander, que les Romains avoient coutume de célébrer le 15 jour des calendes de mars, en l'honneur de Pan dieu des paſteurs. Les Luperques étoient deux ſociétés, dont l'une portoit le nom de Fabiens, & l'autre celui de Quintiliens. Depuis, on y ajouta les Juliens, dont Dion fait mention. Auguſte rétablit ces communautés, comme nous l'apprenons de Suetone. Ces prêtres étoient nuds pendant les fonctions de leur miniſtère, ſelon Ovide. Les Lupercales ſe célébrerent juſqu'au temps de l'empereur Anaſtaſe, ſous le regne de Théodoric en Italie, vers l'an 496, où le pape Gelaſe les abolit, ſelon le témoignage d'Onuphre & de Baronius. C'eſt à ce ſujet que le même pontife écrivit un traité contre Andromachus & les autres Romains qui vouloient qu'on célébrât ces fêtes. * *T. III, conc.* Baronius, *A. C.* 496, *n.* 30, *& ſeq.* Dion, *liv.* 24. Sueton, *in Aug.* Plutarque. Varron, &c. Bayle, *dict. crit.*

LUPERCUS, auteur Grec, qui vivoit ſous l'empire de Claude II, a rendu ſa mémoire célébre à la poſtérité par la compoſition de divers ouvrages, comme nous l'apprenons de Suidas. Voſſius fait mention de lui, au ſujet d'un de ſes traités hiſtoriques, où il parloit de l'origine d'Arſinoé en Egypte. Il eſt différent de LUPERCUS à qui Martial écrivit pluſieurs épigrammes. * Voſſius, *de hiſt. græc. l.* 2, *c.* 16.

LUPICIN (ſaint) eſt célébre dans les Gaules, & ſur-tout dans la province Séquanoiſe, où, avec ſon frere Romain, il a introduit la vie cénobitique dans le cinquiéme ſiécle. Ces deux freres étoient d'une bonne famille d'Iſernore, lieu de la province ſéquanoiſe, diſtingué dans le temps du paganiſme par un temple fameux dédié à Mercure, & par une fabrique de monnoye ſous les rois de la premiere race. Lupicin fut d'abord engagé dans le ſiécle: il ſe maria pour obéir à ſes parens; mais étant devenu veuf, il quitta le monde, & vint joindre ſon frere Romain qui menoit une vie très-auſtere dans le déſert. Les tentations qui les attaquerent dans leur ſolitude les engagerent à la quitter; mais ils y rentrerent peu après avec un nouveau zèle. L'odeur de leur ſainteté leur ayant attiré des compagnons, on bâtit un monaſtère à Condat, & enſuite un ſecond à Laucone, à deux lieues de Condat. La ſœur de Romain & de Lupicin qui étoit dans le monde, touchée de leur exemple, vint les trouver avec une nombreuſe ſuite de veuves & de filles, qui avoient la plupart leurs enfans ou leurs freres dans les monaſtères de Condat & de Laucone, & qui étoient réſolues de vivre auſſi dans la ſolitude & dans la vie réguliere. Romain & Lupicin leur aſſignerent une place appellée Baume, à deux lieues de Condat, & à une lieue de Laucone, où elles formerent une communauté, où l'on compta bientôt plus de cent religieuſes. Gregoire de Tours dit que les deux freres établirent un autre monaſtère dans les confins de l'Allemagne: le P. Mabillon croit que c'eſt le monaſtère de Romain-Moutier, dans le Mont-Jura, du côté de Lauſane. Mais l'auteur de l'hiſtoire de l'abbaye de S. Claude croit que c'eſt un des prieurés qui ont dépendu de cette abbaye auprès de Nion. Après la mort de Romain, arrivée à Condat vers l'an 460, Lupicin prit le gouvernement de tous les monaſtères qu'ils avoient établis, & il mourut vers l'an 480, âgé de quatre-vingts ans. Il fut inhumé à Laucone. Son culte eſt ancien, & rapporté dans le martyrologe d'Uſuard. Son chef & la plus grande partie de ſes reliques furent découvertes en 1680. * *Voyez* l'hiſtoire de l'abbaye de S. Claude, par M. Dunod, à la ſuite de ſon hiſtoire des Séquanois, &c. & dans les preuves à la fin de cet ouvrage. Gregoire de Tours, *vitæ patr. c.* 1. *Anonym. apud.* Henſchen. Baillet, *vies des ſaints, mois de mars*, &c.

LUPOLD, *cherchez* LUDOLPHE.

LUPSET (Thomas, de Londres, mourut à Londres le 27 décembre 1532, âgé de 35 ans. Il eſt auteur d'un livre ſur la meilleure maniere de régler ſa vie; & d'un autre où il prouve qu'un chrétien ne doit pas craindre la mort. * Konig, *biblioth.*

LUPUS, gouverneur d'Alexandrie, donna avis à Veſpaſien des ſoulevemens que les Juifs de la ſecte des Sicaires y avoient faits, refuſant avec opiniâtreté de donner le nom de maître à l'empereur. Veſpaſien voyant combien cette nation étoit portée à la révolte, commanda à ce gouverneur de ruiner le temple qu'elle avoit dans la ville d'Onion. Lupus y alla, prit une partie des ornemens, & ſe contenta de le faire fermer. * Joſéphe, *guerre des Juifs, liv. VII, chap.* 37.

LUPUS, ou WOLF (Chrétien) religieux de l'ordre de S. Auguſtin, né à Ipres en Flandre, le 12 juin 1612, embraſſa l'état religieux dès l'âge de 15 ans. A peine eut-il achevé à Louvain ſes études de théologie, qu'on l'envoya enſeigner la philoſophie à Cologne, où il s'acquit tant de réputation, qu'Alexandre VII (qui pour lors n'étoit encore que cardinal, nonce & légat *à latere* dans les quartiers du Rhin) l'honora d'une amitié particuliere. Le P. Lupus fut un des députés de l'univerſité de Louvain à Rome en 1655, pour faire condamner la doctrine contraire à celle que cette univerſité enſeignoit, & il obtint ce qu'il deſiroit. Ce pere paſſa de Cologne à Louvain, pour y enſeigner la théologie, & s'y appliqua avec tant de ſoin, qu'il employoit tous les jours près de quinze heures entieres à l'étude. Il exerça enſuite les premieres charges de ſon ordre dans ſa province. Le pape Clément IX voulut alors lui donner l'évêché de Tagaſte, avec l'intendance de ſa ſacriſtie; mais il refuſa conſtamment l'un & l'autre. Dans ſon deuxiéme voyage à Rome, il ne reçut pas de moindres marques d'eſtime d'Innocent XI. Il en obtint un décret, ſur la pureté de la doctrine de S. Auguſtin, & la permiſſion de l'enſeigner publiquement dans Louvain. Les papes ne furent pas les ſeuls dont il fut conſidéré; de grands princes eurent les mêmes ſentimens pour lui; & le grand duc de Toſcane

Digitized by Google

lui fit offrir plusieurs fois une pension considérable pour l'attirer à sa cour. Il a fait des commentaires pleins d'érudition sur l'histoire & les canons des conciles, tant généraux que particuliers ; & un livre des appellations au saint siége, dans lequel il suit aveuglément les sentimens des Ultramontains. Il a donné un fort long commentaire en forme de notes, sur le livre des prescriptions de Tertullien. Son traité sur la contrition n'est pas moins dévot que solide ; & il a donné un recueil des lettres & des monumens, concernant les conciles d'Ephèse & de Chalcedoine ; la vie & les lettres de S. Thomas de *Cantorberi*. Le pere Lupus mourut le 10 juillet de l'an 1681, âgé de 70 ans. Le pere Vinance a depuis sa mort ramassé plusieurs dissertations de ce savant, qu'il fit imprimer à Bruxelles l'an 1690. On y trouve des dissertations sur la probabilité, sur les dots des religieuses, sur la milice chrétienne, sur les droits & priviléges des réguliers, sur les processions, &c. * Son éloge contenu dans son papier mortuaire, en une feuille *in-folio*, à Louvain. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVII siécle. Sa vie, par le pere* Sabatini. Niceron, *mémoires*, *t.* 7.

On ne sera peut-être pas fâché de voir ici son épitaphe, qu'il composa lui-même avant que de mourir ; la voici :

Hæres peccati, naturâ filius iræ,
Hic jaceo dignus nomine reque LUPUS.
Indignus, non re, sed solo nomine doctor,
Verbis non factis me docuisse fleo.
Perdocuisse alios & non docuisse seipsum
Quid juvat ? O mundi fumus, inane, nihil!
Agne Deus, Patris doctrina, redemptio mundi,
Nunc tibi prostratum commiserare reum :
Et latro & meretrix gratis tua regna subintrant,
Gratia peccatis fiat & ista meis.

LURE, abbaye célébre dans la Franche-Comté, près de l'Ougnon, à huit lieues de la ville de Montbeliard, du côté du couchant, & à trois ou quatre lieues de l'abbaye de Luxeu, doit son origine à S. Déicole, qu'on nomme communément S. Desle. Elle a été autrefois fort illustre, & l'abbé étoit prince du saint empire. Aujourd'hui elle est unie à celle de Morbac, & ces deux maisons n'ont qu'un même abbé. Elle est habitée par des moines Allemans. S. Déicole fondateur de cette abbaye, mourut en 625. On ne reçoit à Lure que des gentilshommes, mais on n'y exige pas la preuve des seize quartiers. La distinction & les priviléges de cette abbaye approchent de ceux de l'abbaye de S. Claude, aussi en Franche-Comté. * *Voyez* le voyage littéraire de dom Martene & de dom Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *tome* 1, *premiere partie*, *p.* 170, & M. Dunod dans son *histoire de l'église de Besançon*, à la suite de celle des Séquanois, *page* 139, &c. Mati, *diction. géograph.* &c.

LUSACE, province d'Allemagne, des dépendances du royaume de Bohême, appartient au duc de Saxe, depuis l'an 1620. Ceux du pays lui donnent le nom de *Lausnitz*. Elle est entre la Silésie, la Saxe, le Brandebourg & la Bohême, & est divisée communément en haute & basse, ou inférieure. Les villes de la haute Lusace, sont Gorlitz, Bautzen, Witaw & Lauban ; & celles de la basse, sont, Soraw, Guhen, Corbus, qui est à l'électeur de Brandebourg, &c. * Cluvier, *descript. German.* Briet, *geogr.*

LUSARCHES, bon bourg de l'isle de France, situé dans la France propre, à six lieues de Paris du côté du nord. * Mati, *diction.*

LUSCIUS, poëte comique, vivoit du temps de Térence, vers l'an de Rome 551, & 203 avant J. C. Volcatius Sedigitus lui donne la neuviéme place entre les comiques. Lilio Giraldi a cru que ce poëte avoit eu une maison à Antioche, bâtie autrefois aux dépens du public, pour un prince nommé *Antiochus*, qui avoit été en ôtage dans cette ville. Vossius montre qu'en cet endroit & ailleurs, on a lu faussement *Lucius* ou *Lucilius* pour *Luscius*. * Vossius, *de poët. Lat. c.* 1.

LUSCINIUS (Ottomarus) de Strasbourg, florissoit en 1520. Il a donné des *progymnasmata græcæ litteraturæ*. Il a traduit en latin deux centuries d'épigrammes grecques ; les harangues d'Isocrate à Demonicus & à Nicocles ; & les symposiaques de Plutarque : en quoi il a très-bien réussi. On a du même auteur les allégories & les tropologies sur l'ancien & sur le nouveau testament. Luscinius étoit religieux Bénédictin, & mourut en 1535. * Konig, *biblioth.*

LUSIGNAN, *cherchez* LUZIGNAN.

LUSO, riviere de l'État de l'église en Italie. Elle naît aux confins du duché d'Urbin ; & après avoir traversé une partie de la Romagne, elle se décharge dans le golfe de Venise, à quelques lieues de Rimini du côté du couchant. Quelques géographes prennent cette riviere pour le Rubicon des anciens, qui séparoit la Gaule Cisalpine de l'Italie : & ce sentiment est plus probable que celui des autres, qui prennent cette ancienne riviere pour celle qu'on nomme aujourd'hui Pisatello ; parceque le Pisatello se décharge dans le Savignano, au lieu que le Rubicon se déchargeoit dans la mer. * Mati, *diction.*

LUSSO, *cherchez* LIXE.

LUSTRATIONS, cérémonies sacrées, & espéces de sacrifices, par lesquels les anciens païens purifioient les maisons, les villes, les champs, ou les personnes souillées par quelque crime, par l'infection d'un cadavre, ou par quelque autre impureté. Outre les feux & les parfums, on y offroit aussi des victimes. Les lustrations étoient ou publiques ou particulieres. Les premieres se faisoient à l'égard d'un lieu public, comme d'un temple ou d'une ville ; les autres pour l'expiation d'une maison, d'un homme, d'une armée, d'un troupeau. Il y en avoit de nécessaires, dont on ne pouvoit se dispenser, comme celle des maisons en temps de peste, ou après la mort de quelqu'un ; & d'autres qui ne se faisoient que par une espéce de dévotion. Les lustrations publiques se célébroient de cinq ans en cinq ans ; on y conduisoit trois fois la victime autour du temple, de la ville, ou d'un autre lieu ; & l'on y brûloit quantité d'excellens parfums. Les Grecs joignoient à ces lustrations des anathêmes, c'est-à-dire, une victime humaine ; qu'ils immoloient après avoir fait sur cet homme toutes les imprécations possibles. On appelloit *Ambarvales*, *Ambarvalia*, les lustrations d'un champ avant que de couper les bleds. Celles d'une armée se nommoient *Armilustres*, *Armilustria*. Des soldats choisis, couronnés de laurier, conduisoient trois fois les victimes autour de l'armée rangée en bataille dans le champ de Mars, & les sacrifioient ensuite au dieu Mars, après plusieurs imprécations contre les ennemis : ces victimes étoient une truye, une brebis & un taureau. Dans les lustrations des troupeaux, le berger arrosoit son bétail avec de l'eau pure, puis brûloit de la sabine, du laurier, & du souffre, & faisoit trois fois le tour de son parc ou de sa bergerie ; ensuite il sacrifioit à la déesse Palés, avec du lait & du vin cuit, du gâteau & du millet. A l'égard des maisons particulieres, on les purifioit avec de l'eau, & avec des parfums composés de laurier, de genevre, d'olivier, de sabine & de choses semblables. Si l'on y sacrifioit une victime, c'étoit ordinairement un cochon de lait. Les lustrations, que l'on faisoit pour les personnes, étoient proprement appellées *des expiations* ; & la victime étoit nommée *Piacularis*. Il y avoit encore une espéce de lustration pour les enfans, par laquelle on les purifioit ; savoir, les filles le huitiéme jour, & les garçons le neuviéme jour après leur naissance ; & ce jour-là s'appelloit *Lustricus*. La cérémonie se faisoit avec de l'eau pure, ou avec de la salive. Jean Lomeyer a recueilli presque tout ce qu'on peut dire là-dessus, dans un ouvrage intitulé : *De lus-*

trationibus veterum Gentilium, imprimé à Utrecht l'an 1681, *in*-4°. *Voyez* NONDINE. * Macrobe. Feſtus. Aulu-Gelle.

LUSTRE, étoit parmi les Romains, une revue générale de tous les citoyens & de leurs biens, qui ſe faiſoit par les cenſeurs, de cinq ans en cinq ans complets & réſolus : en ſorte que le luſtre renfermoit un eſpace de cinq années, au lieu que l'olympiade n'en contenoit que quatre. Le premier auteur de cette coutume fut Servius-Tullius, ſixiéme roi de Rome, vers l'an 180 de la fondation de cette ville, & 574 avant J. C. Mais dans la ſuite des temps il eut ſouvent de grands intervalles, & ces luſtres ne ſe firent pas tous les cinq ans, comme on le peut prouver par les faſtes Capitolins, où l'on voit que le cinquantiéme luſtre fut fait l'an de Rome 574, & 180 avant J. C. * Tite-Live. Denys d'*Halicarnaſſe*. Roſin, *antiq. rom.*

LUSTRICUS-BRUTIANUS, poëte Romain, dont Pline *le Jeune* fait mention, *l.* 6, *epit.* 22, & Martial, *l.* 4, *epigr.* 23.

LUSUC, ville, *cherchez* LUCKO.

LUTACH, autrefois *Littamum*, étoit anciennement une petite ville du Norique ; ce n'eſt aujourd'hui qu'un village du Tirol, ſitué ſur la riviere d'Aycha, environ à quatre lieues de Brunec. * Mati, *diction.*

LUTATIUS (Q.) auteur d'un livre intitulé : *Communes hiſtoriæ.* On ne ſait en quel temps il a vécu. * Varron, *l.* 9 *de lingua latina.* Solin, *c.* 2. Voſſius, *de hiſt. lat. c.* 12.

LUTATIUS CATULUS, ſurnommé *Quintus* par quelques-uns, & *Caius* par les autres, conſul Romain, général de l'armée navale, défit l'an 512 de Rome, & 241 avant J. C. les Carthaginois entre Drépani & l'iſle nommée *Ægatés*. Il leur coula à fond cinquante navires, & en prit ſoixante-dix. Cette perte obligea les vaincus de demander la paix, qui leur fut accordée l'année ſuivante, à condition qu'ils quitteroient toutes leurs prétentions ſur les iſles qui ſont entre l'Italie & l'Afrique, & payeroient dans vingt ans deux mille deux cens talens. C'eſt ainſi que finit la premiere guerre punique. * Aurelius Victor, *des hommes illuſtres*, *c.* 41. Tite-Live, *liv.* 8, *dec.* 3.

LUTATIUS CATULUS (Q.) fut collégue de Marius, conſul pour la quatriéme fois l'an 652 de Rome, & 102 avant J. C. Ils défirent les Cimbres, qui avoient fait une irruption dans l'Italie, par les pays des Griſons & la vallée de Trente, en tuerent cent quarante mille, & firent ſoixante mille priſonniers : ce que nous apprenons de Tite-Live, de Plutarque, de Florus, d'Eutrope, d'Oroſe, &c. Lutatius eut part aux guerres civiles de Sylla, & mourut miſérablement ; car il fut étouffé par la fumée, dans un lieu où il s'étoit caché. C'eſt de lui dont parle Cicéron, dans ſon livre des orateurs illuſtres : « Q. Catulus, dit-il, fut homme ſavant : il ne » le fut pas ſeulement à la maniere des anciens ; ſes » connoiſſances étoient dignes de notre ſiécle, & même d'un ſiécle plus docte, ſi toutefois il s'en peut » trouver. Il avoit fait un grand progrès dans les belles » lettres. Son diſcours, comme ſon naturel & toute ſa » conduite, étoit accompagné de beaucoup de douceur. » Il parloit avec une merveilleuſe pureté, comme on » le reconnoît par ſes oraiſons, & par le livre qu'il a » compoſé de ſon conſulat, dont le ſtyle eſt doux & » agréable, & a de l'air de Xenophon. Il l'a dedié à » Aulus Furius ſon ami, qui étoit poëte.

LUTATIUS CATULUS (Quintus) fils de celui *dont on vient de parler*, fut conſul avec Æmilius-Lepidus, l'an de Rome 676, avant J. C. 78. Lepidus voulant qu'on caſſât tout ce qu'avoit fait Sylla, qui étoit mort la même année, Lutatius homme droit & ferme, s'y oppoſa, lui dit les raiſons de ſon oppoſition, ſe mit enſuite à la tête des troupes, & chaſſa Lepidus de l'Italie, après l'avoir fait déclarer ennemi de la patrie. Ce fut le même Lutatius qui fit la dédicace du Capitole nouvellement reconſtruit par les ſoins de Sylla. Il fut fait cenſeur avec Craſſus ; mais il abdiqua cette magiſtrature, dès qu'il vit que les affaires commençoient à ſe brouiller. C'étoit un des plus honnêtes hommes qu'il y eût dans le ſénat. Il étoit fort ami de Cicéron, qui date la décadence de cette compagnie depuis la mort de Lutatius, arrivée environ deux ans après ſon conſulat. Dion, liv. 37, lui rend la juſtice d'avoir préféré les intérêts de la république à tous autres, & d'avoir en cela devancé de bien loin tous ſes pareils. Il en donna une preuve éclatante dans l'affaire de la conjuration, où loin de ſe laiſſer gagner à l'opinion flateuſe que Catilina témoignoit avoir de lui en lui révélant ſon ſecret, il produiſit ſa lettre, & fut des premiers à opiner pour le ſupplice de ſes complices. * Morabin, *remarques ſur l'hiſt. de Cicéron*, au tom. 2 de cette hiſtoire, pag. 147 & 148.

LUTBERT, premier abbé d'Hirſauge, *cherchez* LIUTBERT.

LUTENBERG, bourg du cercle d'Autriche, eſt dans la baſſe Stirie, ſur le Muer, vers la Hongrie, & à ſix lieues de Kanyſe. On croit qu'il pourroit être l'ancienne *Lantudum*, petite ville ou bourg de la haute Pannonie. * Mati, *diction.*

LUTGARDE ou LUITGARDE, femme de *Charlemagne*, Allemande de nation, aimoit les belles-lettres, & faiſoit une eſtime particuliere d'Alcuin, comme nous le voyons dans ſes épîtres. Elle ſuivoit l'empereur ſon époux à la chaſſe, & dans toutes les occaſions montroit un courage au-deſſus de ſon ſexe. Luitgarde mourut à Tours ſans enfans le 4 juin de l'an 800, & fut enterrée dans l'égliſe de S. Martin. * Eginhard, *vie de Charlemagne.* La chronique de Tours. Sainte-Marthe, *hiſtoire généal.* Mezerai, *hiſt. de France.*

LUTHER (Martin) héréſiarque, Allemand, naquit à Iſlebe, dans le comté de Mansfeld, le 10 novembre 1483. Son pere ſe nommoit *Jean* Lotter ou Luther, & ſa mere *Marguerite* Lindeman. Il changea le nom de ſa famille, prit celui de *Luther*, & fut envoyé pour étudier à Iſlebe, à Magdebourg, à Iſenach & à Erford, où il fut fait maître ès arts en 1503, après ſon cours de philoſophie, qu'il acheva à l'âge de vingt ans. Un jour qu'il ſe promenoit hors de la même ville, la foudre tua ſon compagnon à ſes côtés ; & cet accident le toucha ſi fort, qu'il fit vœu de ſe faire religieux. En effet, il en prit l'habit à l'âge de vingt-deux ans dans l'ordre des hermites de S. Auguſtin, qui étoient à Erford, & fut fait prêtre à vingt-quatre ans. Il dit ſa premiere meſſe le 2 mai 1507, & continua à la dire régulierement pendant quinze années de ſuite. Quelque temps après ſon ordination, il enſeigna la philoſophie aux religieux de ſon inſtitut à Wittemberg, où le duc de Saxe avoit fondé une univerſité. Après avoir enſeigné trois ans, on l'envoya à Rome, pour y pacifier quelques diſſentions qui s'étoient élevées dans ſon ordre en Allemagne : ce qu'il exécuta avec beaucoup de prudence. A ſon retour il reçut le bonnet de docteur, fut profeſſeur à Wittemberg ; & faiſant valoir ſon feu d'eſprit, ſa grande mémoire & ſon éloquence naturelle, ſe fit admirer dans l'univerſité & dans les égliſes. En 1516 il commença à s'appliquer à l'étude du grec & de l'hébreu. Il ne pouvoit ſouffrir les théologiens ſcholaſtiques, qu'il commença à combattre dès l'an 1516, par des théſes publiques, ſur le franc-arbitre, ſur le mérite des bonnes œuvres, ſur les traditions humaines, &c. L'année ſuivante 1517, le pape Léon X fit publier des indulgences pour ceux qui contribueroient au bâtiment de l'égliſe de S. Pierre à Rome. Cette commiſſion appartenoit aux Auguſtins ; & Jean Staupitz, leur vicaire-général en Allemagne, indigné de les voir ſupplantés par les Dominicains qu'on leur avoit ſubrogés, donna ordre à Luther de prêcher contre les nouveaux quêteurs. Ce dernier accomplit cet ordre avec une violence extrême ; de ſorte que peu de temps après, la querelle s'échauffa & devint publique, par des accle-

Digitized by Google

mations, par des thèſes & par des livres écrits de part & d'autre. Luther avança d'abord des propoſitions douteuſes; puis, ſe ſentant preſſé, s'engagea juſqu'à les ſoutenir dans des ſens condamnés. Depuis ſe voyant menacé, il leva tout-à-fait le maſque, & fut excommunié par le pape l'an 1520. La faculté de théologie de Paris, & d'autres univerſités célébres le condamnerent: ce qui ne ſervit qu'à aigrir de plus en plus cet eſprit intraitable. La charité jointe à la crainte d'une contagion qui ſe répandoit de jour en jour, fit qu'on n'oublia rien dans la ſuite pour le ramener; mais il étoit trop tard. Luther avoit gouté le plaiſir d'être chef de parti: il avoit déja groſſi le nen de pluſieurs princes ſouverains, pour qui la dépouille des bénéfices étoit une douce amorce. Fier de ces avantages, il ſe déchaîna contre l'égliſe avec emportement, & ſema ſes écrits de baſſes invectives, & de termes peu chrétiens & malhonnêtes. Le duc de Saxe lui donna pour retraite le château de Veſtberg, juſqu'à ce que l'empereur Charles-Quint fût ſorti d'Allemagne. Ce fut en ce lieu, auquel il donnoit le nom d'*iſle de Pathmos*, qu'il employa le temps à répandre ſon venin dans ſes écrits. L'an 1524 il quitta tout-à-fait l'habit de moine; & l'année ſuivante il débaucha une religieuſe nommée *Catherine* de Bore, & l'épouſa publiquement le 11 juin 1525. Enſuite il publia ſes erreurs avec de nouveaux progrès, & en infecta tout le ſeptentrion. Cet héréſiarque mourut à Iſlebe, le 18 février 1545, âgé de 63 ans. Il eut trois fils, *Jean*, *Martin* & *Paul*; & laiſſa divers ouvrages, que ſes ſectateurs ont recueillis avec grand ſoin. On ne peut nier qu'il n'ait eu un grand feu d'eſprit & quelque érudition; mais c'étoit un homme rempli d'une vanité inſupportable, quoique Melchior Adam & d'autres aient voulu nous le repréſenter comme un homme retenu & modéré: qualités qui lui ont été diſputées par M. Claude, dans la défenſe de la réformation, & par le plus grand nombre des prétendus-réformés. Luther a compoſé pluſieurs ouvrages qui ont été imprimés en 1545 à Wittemberg en pluſieurs volumes *in-folio*. *Voyez* LUTHERANISME. * Cochlæus, *de act. & ſcript. Luther.* Lindan. *in dubit.* Surius, *in comment.* Prateole, *de hæreſ.* Ulemberg, *in vita Luther.* Florimond de Rajmond, *lib. 1 de orig. hæreſ.* Sponde, *in annal. &c.* Hunnius. Seckendorf, *hiſt. Luther.* Melchior Adam. Melanchtonis *epiſtola de morte Lutheri*, dans les *epiſtolæ ſelectiores*, publiées par Gabbema.

Les ſectateurs de cet héréſiarque, nommés LUTHÉRIENS, profeſſent ſes erreurs, dont voici les principales. Luther rejettoit quelques livres canoniques, & donnoit le nom d'impoſtures à toutes les ſciences ſpéculatives. De tous les ſacremens de l'égliſe il n'admettoit que le baptême & l'euchariſtie, encore ſoutenoit-il que le premier n'efface point le péché; que la confirmation n'eſt qu'une ſimple cérémonie eccléſiaſtique; & que dans l'euchariſte, le pain & le vin reſtent avec le corps & le ſang de J. C. après la conſécration, mais que ce corps & ce ſang ne ſont que dans l'uſage. Il attaquoit la meſſe; ſoutenoit que ce n'eſt point un ſacrifice, & qu'il ne peut y avoir de propitiation; combattoit la pénitence & la confeſſion; & rejettoit par le même eſprit de réforme les indulgences, le purgatoire, les images, &c.

Outre cela Luther nioit le libre-arbitre, ſoutenant que tout ſe fait par néceſſité. Il croyoit que toutes les actions d'un homme qui a commis un péché ſont des crimes; & conſidéroit comme des vices les vertus même des philoſophes. Selon lui, les conciles peuvent errer, & leurs déciſions ne peuvent faire loi; il n'y a point de ſubordination entre les prêtres & les évêques: le nom & l'autorité du pape eſt le regne de Babylone & de l'antechriſt; avec la foi, les péchés ne nous ſont point imputés; la juſtice n'eſt point une production de Dieu en nous, ni inhérente, mais ſeulement par la même foi la juſtice de J. C. nous eſt imputée. De ce faux principe il tiroit de mauvaiſes concluſions: ſavoir, qu'un fidéle ne peut être damné, quand même il le voudroit; qu'il n'y a point d'autre péché que celui de l'infidélité; que les commandemens de Dieu ſont abſolument impoſſibles; & que toute la doctrine du nouveau teſtament n'eſt qu'une ſimple exhortation, ſans qu'on puiſſe établir aucun précepte ſur l'évangile. Cet apôtre prétendu improuvoit les jeûnes de l'égliſe, l'abſtinence des viandes, les vœux monaſtiques, & le célibat des perſonnes conſacrées au ſervice divin. Il enſeignoit d'autres erreurs, que les luthériens défendent avec cette opiniâtreté & cet entêtement, qui eſt le caractère de l'héréſie. Cependant, comme l'eſprit de diviſion regne principalement parmi les hérétiques, ils ſe ſont ſéparés en divers partis. Ainſi ils ont ceux qu'ils ont appellés *Luthero-Papiſtes*; parcequ'ils ſe ſervoient d'excommunication contre les ſacramentaires. Les autres qui ont voulu mêler les dogmes de Luther avec ceux de Calvin, de Zuingle ou d'Oſiander, ont été nommés *Luthero-Zuingliens*, *Luthero-Calviniſtes*, & *Luthero-Oſiandriens*. Ils ont auſſi les *Confeſſioniſtes*, *Mols-Luthériens*, *Demi-Luthériens*, & divers autres partis, dont nous parlerons ailleurs. Ils ſuivent tous quelques dogmes différens, & ne conviennent qu'en ce point, de combattre l'égliſe, & de rejetter tout ce qui vient du pape. C'eſt cette haine qu'ils ont contre les paſteurs que J. C. a donnés à ſon égliſe, qui dans le XVI ſiécle, leur fit prendre, durant les guerres de la religion, cette deviſe ſi peu chrétienne: *Plutôt Turc que Papiſte.* * Les curieux conſulteront les écrits des cardinaux Bellarmin, du Perron, de Richelieu & de Bérule; Florimond de Raimond; Sponde; Alfonſe-à-Caſtro; Sandere; Prateolus ou du Preau; Genebrard; Surius; Gautier; Eckius; Cochlæus, &c.

LUTHERANISME, doctrine de Luther, ou ſecte de ceux qui ſuivent ſon héréſie. Voici quelle en fut l'origine. Dans le commencement du XVI ſiécle, l'égliſe catholique jouiſſoit d'une profonde paix, & toutes les puiſſances de l'Europe reconnoiſſoient l'autorité du ſaint ſiége, lorſque le plus pernicieux de tous les ſchiſmes ſe forma preſque tout à coup, ſous un prétexte peu conſidérable. Ce fut à l'occaſion des indulgences que le pape Léon X accorda, en l'année 1517, à ceux qui contribueroient aux dépenſes néceſſaires pour achever le ſuperbe édifice de la baſilique de S. Pierre à Rome. On dit que ce pape donna d'abord à la princeſſe Cibo, ſa ſœur, ce qui reviendroit de ces indulgences, qu'on publieroit dans la Saxe; & que l'on mit enſuite le profit de ces indulgences en parti, les affermant à ceux qui en donneroient le plus. Alors il arriva que ces intéreſſés voulant non-ſeulement ſe rembourſer, mais auſſi s'enrichir dans ce parti, choiſirent des prédicateurs d'indulgences, des quêteurs & des commis propres à leur deſſein: ce qui cauſa un grand ſcandale. Le pape avoit adreſſé ces indulgences au prince Albert, frere de l'électeur de Brandebourg, & archevêque de Mayence, pour les publier en Allemagne. Ce prélat donna cette commiſſion à Jean Tetzel, religieux de l'ordre de S. Dominique, & inquiſiteur de la foi, lequel y employa pluſieurs religieux de ſon ordre, qui ſans être avoués de leurs ſupérieurs, exagererent tellement la valeur des indulgences, qu'ils donnerent occaſion au peuple de croire qu'on étoit aſſuré de ſon ſalut, & de délivrer les ames du purgatoire, auſſitôt que l'on avoit payé les lettres qui témoignoient qu'on avoit gagné ces pardons. D'ailleurs, les commis de ces partiſans, qui avoient traité du profit des indulgences, diſſiperent publiquement une partie de cet argent, par des déſordres ſcandaleux. Ce fut de-là que Jean Staupitz, vicaire général des Auguſtins en Allemagne, prit occaſion de ſe déclarer contre cet abus, ſoit qu'il en fût véritablement touché, ſoit qu'il eût du chagrin de ce qu'on avoit préféré les Dominicains aux religieux de ſon ordre, qui avoient eu auparavant l'emploi de prêcher les

Digitized by Google

indulgences en Saxe. Dans ce deſſein, il ſe ſervit de Martin Luther, qui étoit un des plus ſavans religieux de ſon ordre, & même d'entre les docteurs de l'univerſité de Wittemberg. Luther monta en chaire, & déclama avec véhémence contre les quêteurs & les prédicateurs d'indulgences. Enſuite il attaqua les indulgences même, qu'il diſoit n'être bonnes que pour les lâches chrétiens, qui veulent s'exempter de faire de bonnes œuvres & des fruits d'une véritable pénitence. La veille de la Touſſaints il fit afficher aux portes de l'égliſe de Wittemberg des thèſes, contenant quatre-vingt-quinze propoſitions, non pas, diſoit-il, pour ſoutenir comme véritables, mais ſeulement pour les examiner dans une diſpute réglée, afin de s'éclaircir de la vérité. Il y en avoit beaucoup de très-fauſſes, contre le tréſor de l'égliſe, contre la valeur des indulgences, & contre la puiſſance du pape. C'eſt pourquoi Jean Tetzel, Dominicain, leur en oppoſa cent ſix autres, qu'il publia à Francfort ſur l'Oder : il fit même bruler, comme inquiſiteur de la foi, celles de Luther, dont les diſciples, pour venger leur maître, brulerent auſſi publiquement à Wittemberg celles du Dominicain. Ce fut là comme le ſignal de la guerre qui s'éleva depuis, non-ſeulement entre les Dominicains & les Auguſtins, mais auſſi entre les catholiques & le parti luthérien, qui commença deſlors à ſe former contre l'égliſe.

L'an 1518, le fameux docteur Eckius, profeſſeur en théologie à Ingolſtad, & Sylveſtre Prieras, Dominicain, maître du ſacré palais, écrivirent contre les thèſes de Luther : lequel fit un traité contre les autorités de l'écriture-ſainte & des peres, dont ils ſe ſervoient pour appuyer leurs propoſitions. Il envoya ce traité à Jérôme évêque de Brandebourg, ſon prélat diocéſain, & au pape Léon, avec des lettres, où il proteſtoit qu'il étoit près de recevoir le jugement de ſa ſainteté ſur cette doctrine. Mais Jacques Hochſtraten, inquiſiteur Dominicain, & homme très-violent, exhorta le pape à n'employer contre un ſi méchant homme que le fer & le feu, pour en délivrer au plutôt le monde. Prieras fit un écrit rempli d'exceſſives exagérations ſur la puiſſance du pape, dont il parla en des termes que Rome même n'approuvoit pas : ce qui donna lieu à Luther de rendre cette autorité odieuſe aux Allemans. Cependant, comme on pourſuivoit à Rome l'accuſation qu'on avoit intentée contre Luther, dont la doctrine étoit manifeſtement contraire à celle de l'égliſe ; le pape le cita pour comparoître dans ſoixante jours à Rome devant les juges qu'on lui aſſigna, qui furent Jerôme de Genatiis, évêque d'Aſcoli, auditeur de la chambre apoſtolique ; & Sylveſtre Prieras, maître du ſacré palais. Mais à la priere du duc de Saxe & de l'univerſité de Wittemberg, le pape conſentit que la cauſe s'examinât en Allemagne ; & commit pour en juger le cardinal Cajetan ſon légat, qui étoit alors à Augsbourg. Luther comparut devant le légat, avec un notaire & quatre ſénateurs d'Augſbourg, en préſence deſquelles il fit ſa proteſtation, qu'il n'avoit rien avancé que par maniere de diſpute ; qu'il ſe ſoumettoit au jugement de l'égliſe romaine, & qu'il étoit près de s'en tenir à ce qu'en jugeroient les univerſités de Baſle, de Fribourg & de Louvain, & ſurtout celle de Paris. Le légat lui ordonna de ſe rétracter, ſur peine des cenſures eccléſiaſtiques, & lui défendit de ſe plus préſenter devant lui, s'il n'obéiſſoit. C'eſt pourquoi Luther fit afficher de nuit ſon appel au pape, & ſe retira promptement à Wittemberg. Depuis, voyant bien qu'on le condamneroit à Rome, il réſolut de prévenir le pape, en faiſant une nouvelle proteſtation juridique, par laquelle il déclaroit, qu'encore qu'il fût près de ſe ſoumettre au jugement du pape bien inſtruit, il appelloit néanmoins au concile général de tout ce que le pape pouroit ordonner contre lui, parceque tout pape qu'il étoit, il pouvoit errer.

Au commencement de l'année ſuivante 1519, après la mort de l'empereur Maximilien I, l'électeur de Saxe, qui protégeoit Luther, devint le maître en qualité de vicaire de l'empire, pendant l'interregne, dans toute cette partie de l'Allemagne, où l'on ſe gouverne ſelon les loix & les coutumes de Saxe. Ce changement rendit Luther très-puiſſant : de ſorte que l'on ne parloit plus de lui que comme d'un homme envoyé de Dieu, pour remédier aux déſordres & aux abus que l'on diſoit s'être gliſſés dans l'égliſe romaine. Le nonce Charles Miltiz, que le pape envoya alors au duc de Saxe, pour lui porter la roſe ſolemnellement bénite, ſelon la coutume, le quatriéme dimanche de Carême, traita Luther avec beaucoup de douceur, par une politique contraire à celle du cardinal Cajétan, qu'on accuſoit à Rome d'avoir agi envers lui avec trop de ſévérité ; mais il n'avança rien par cette conduite : & tout ce qu'il put gagner ſur Luther, fut qu'il écrivit au pape une lettre de ſoumiſſion, où néanmoins il ajoutoit en termes reſpectueux, qu'il ne ſe rétracteroit jamais qu'on ne lui eût montré qu'il avoit failli. Au mois de juin de la même année 1519, ſe fit la célébre diſpute entre le docteur Eckius, Luther & Carloſtad, à Leipſick, dans le château du duc George de Saxe, couſin-germain de l'électeur, en preſence de ce duc, de ſes conſeillers, du magiſtrat, des docteurs & des bacheliers de l'univerſité, & d'une infinité de gens accourus des villes circonvoiſines. On convint que l'on s'en rapporteroit aux univerſités d'Erfort & de Paris, auſquelles on enverroit les actes de cette diſpute, pour en juger. On diſputa ſur le libre arbitre, ſur le purgatoire, ſur les indulgences, ſur la pénitence & ſur la primauté du pape. Chacun des deux partis s'attribua la victoire ; mais il eſt certain que le duc George demeura plus ferme que jamais dans la foi catholique ; & qu'outre les univerſités de Louvain & de Cologne, celle de Paris, que Luther avoit acceptée pour arbitre de ſa doctrine, le condamna quelque temps après. Luther devenant plus inſolent de jour en jour, envoya au pape l'an 1520 ſon livre *de la liberté chrétienne*, laquelle il réduit à la ſeule foi, qui ſelon lui, nous juſtifie, nous ſauve ſans le ſecours des bonnes œuvres. & nous délivre de la captivité des traditions & des loix des hommes, & ſingulierement de celles des papes, qui tyranniſent, dit-il, le peuple de Dieu. Il nia enſuite l'autorité de l'égliſe romaine, dans un libelle allemand, qu'il eut l'audace d'adreſſer à l'empereur & à la nobleſſe germanique. Il corrompit auſſi la doctrine orthodoxe touchant les Sacremens, dans ſon livre latin *de la captivité de Babylone*. Le pape ayant appris par ſes légats & par le docteur Eckius, qu'un ſi grand mal, auquel on avoit tâché inutilement de remédier depuis près de trois ans, ne ſe pouvoit guérir par les voies de la douceur, ſe réſolut enfin d'en venir au dernier remede dont l'égliſe s'eſt toujours ſervie dans une pareille occaſion. C'eſt pourquoi il fit ſa conſtitution du 15 juin, par laquelle il condamne quarante-une propoſitions tirées des livres de Luther, lui donne ſoixante jours pour ſa rétractation, & ſoixante jours pour envoyer à Rome ſa rétractation en bonne forme ; faute de quoi, ce temps expiré, il le déclare excommunié, & défend à qui que ce ſoit de le protéger, ſous peine d'encourir la même cenſure. Eckius fut déclaré nonce, pour porter cette bulle en Allemagne, & principalement au duc de Saxe & à l'univerſité de Wittemberg, avec des lettres de ſa ſainteté, qui les exhortoit à la faire publier. Pendant que le duc & l'univerſité différoient de concert, Luther appella de nouveau du pape au concile, & écrivit contre la bulle avec beaucoup d'emportemens, appellant antechriſt l'auteur de cette bulle. Il fit plus : car pour ſe venger de ce qu'on avoit brulé ſes livres à Rome, & en quelques villes de Flandre & d'Allemagne, il fit dreſſer un grand bucher hors des murailles de Wittemberg, & ſuivi de toute la ville qu'il avoit invitée à ce ſpectacle, & de pluſieurs docteurs, il y fit jetter le decret de Gratien, les décrétales des papes, les clé-

Digitized by Google

mentines & les extravagantes, & par-deſſus tout, la bulle du pape, puis il y mit le feu lui-même, en criant de toute ſa force : *Parceque tu as troublé le ſaint du Seigneur, que tu ſois livré au feu éternel.* Cet exemple fut ſuivi par les diſciples de Luther dans quelques autres villes, & même dans Leipſick, où le duc George, quoique bon catholique, n'oſa s'y oppoſer, parceque Luther s'étoit rendu trop puiſſant dans la Saxe.

L'empereur Charles-*Quint* ſe déclara contre cet héréſiarque, & écouta favorablement le nonce Jerôme Aléandre, qui lui demanda deux choſes : l'une, qu'après qu'on auroit publié la bulle du pape contre Luther, il fît bruler les livres de cet hérétique ; & l'autre, qu'il fît un édit impérial, pour exterminer de l'empire une héréſie ſi pernicieuſe, avec ſon auteur. Charles-Quint commanda auſſitôt que ces livres fuſſent brulés dans ſes états du Pays-Bas, comme ils le furent auſſi dans les villes des trois électeurs eccléſiaſtiques, à ſavoir, des archevêques de Trèves, de Mayence & de Cologne. A l'égard de l'édit, il jugea à propos d'attendre juſqu'à la diéte de Wormes ; parceque le duc de Saxe s'étoit ouvertement declaré en faveur de Luther, auſſi-bien que l'électeur Palatin, & la plupart des gentilshommes, qui étoient attirés à ce parti par l'eſpérance de profiter de la dépouille des riches monaſtères & des grands bénéfices, que ce nouveau réformateur prétendoit leur abandonner : de ſorte qu'il y avoit lieu de croire que l'on n'obéiroit pas à l'édit impérial avant cette aſſemblée des états de l'empire. Lorſqu'on la tint, l'an 1521, le nonce Aléandre y fit une belle harangue, après laquelle le duc de Saxe dit qu'il falloit entendre Luther dans cette même aſſemblée. L'empereur y conſentit, & envoya un héraut-d'armes, avec un ſauf-conduit à Luther, qui ſe rendit à Wormes le 16 avril. Là il fit ſa harangue, & dit en ſubſtance, qu'il avoit compoſé des livres de pluſieurs ſortes ; les uns ſur les matieres de la foi & de la piété chrétienne, dont il ne pouvoit ſe rétracter ſans impieté ; les autres contre les decrets, la doctrine, les abus & l'uſurpation des papes, qui tyranniſoient les chrétiens : & que ſe dédire de ce qu'il avoit écrit ſur cela, ſeroit manifeſtement trahir l'évangile ; qu'il en avoit enfin écrit pluſieurs contre quelques particuliers, qui avoient entrepris de combattre ſa doctrine, & qu'il étoit tout près de la ſoutenir, comme auſſi de ſe rétracter, au cas qu'on lui fît voir par la parole de Dieu, & non par celle des hommes, qu'il avoit erré. Comme on vit que cet héréſiarque ne vouloit s'en tenir ni aux déciſions des conciles, ni aux decrets des papes, l'empereur lui fit commandement le 26 avril de ſortir de Wormes, & lui donna vingt-un jours pour ſe retirer en lieu de ſureté ; & un mois après il fit publier dans la grande égliſe, en préſence de tous les princes, ſon édit impérial, qui mit Luther au ban de l'empire, comme un ſchiſmatique & un hérétique déclaré, défendant à toutes perſonnes de le protéger, ni lui, ni ſes complices. Mais cet édit ne fut pas exécuté comme l'empereur le prétendoit : car le duc de Saxe donna des ordres ſecrets pour conduire Luther dans le château de Veſtberg, ſitué ſur une haute montagne, dans un pays fort deſert, auprès d'Alſtad, où il fut caché plus de neuf mois, & fort ſplendidement traité, ſans que l'on ſût où il étoit. Ce qui empêcha le plus l'exécution de l'édit impérial, fut que l'empereur ſe vit obligé de s'en retourner en Eſpagne ; car alors les deux grands protecteurs de Luther, le duc de Saxe & le comte Palatin, étant tous deux vicaires de l'empire en Allemagne, employerent toute leur autorité pour protéger les luthériens. Luther de ſon côté travailloit inceſſamment dans ſa ſolitude, qu'il appelloit ſon *iſle de Pathmos*, & animoit ſes ſectateurs par quantité de nouveaux livres ; car ce fut là qu'il écrivit ſes traités contre la confeſſion ſecrete, contre les meſſes privées, contre les vœux monaſtiques, & contre le célibat des eccléſiaſtiques, & quelques autres livres, où il tâche d'établir ſes erreurs. Il eut dans ce temps-là bien du chagrin d'apprendre que la faculté de théologie de Paris, au jugement de laquelle il s'étoit ſoumis, avoit le 15 avril condamné ſa doctrine en plus de cent propoſitions tirées de ſes livres, comme ſchiſmatiques, hérétiques, impies & blaſphématoires. Il fut auſſi que Henri VIII, roi d'Angleterre, avoit envoyé au pape Léon le traité qu'il avoit fait pour la défenſe des ſept Sacremens, contre ſon livre de la captivité de Babylone. Alors il fit ſa réponſe à la cenſure de la faculté de théologie de Paris, & éclata en invectives contre ces docteurs ; leſquels il reconnoiſſoit auparavant pour les maîtres de la véritable théologie. Il répondit auſſi au roi d'Angleterre, mais d'une maniere ſi inſolente, qu'il étoit aiſé de voir qu'un homme ſi brutal n'étoit pas animé de l'eſprit de Dieu. Pendant que Luther étoit enfermé dans ce château, d'où le duc de Saxe ne vouloit pas qu'il ſortît pour paroître en public, de peur d'offenſer l'empereur qui l'avoit proſcrit, Carloſtad, archidiacre de Wittemberg, ſe voulut faire chef de parti l'an 1522, & alla accompagné d'une troupe de jeunes gens, dans l'égliſe de tous les Saints, où il oſa briſer les crucifix & les images, & renverſer les autels. A cette nouvelle, Luther ſortit de ſa ſolitude, & accourut à Wittemberg, où il traita Carloſtad d'hérétique & d'Iconoclaſte ; diſant que les images, à la réſerve de celles de la divinité, étoient permiſes, & qu'il étoit bon de les avoir, ſur-tout celle de J. C. Carloſtad entreprit enſuite de nier la réalité du corps & du ſang de J. C. au S. Sacrement de l'euchariſtie : ce qui irrita tellement Luther, que celui-ci le fit bannir par le duc de Saxe. Enſuite Luther publia ſon livre ſéditieux contre tout l'ordre eccléſiaſtique, & principalement contre les évêques. Il eut même l'impudence d'oppoſer à la bulle *In Cœna Domini*, (dans laquelle le pape l'avoit excommunié) une bulle de ſa façon, qu'il nomma *la bulle de la réformation du docteur Luther*, où il dit que tous ceux qui obéiſſent aux évêques, & qui les protégent, ſont les miniſtres de ſatan. Ce fut en ce même temps qu'il fit paroître une traduction de la bible, dans laquelle, ſans s'arrêter à la vulgate, reçue & autoriſée ſolemnellement par l'égliſe, il ſuit tantôt l'hébreu mal interprété, & tantôt le grec corrompu, retranchant ou ajoutant ce qui peut nuire ou ſervir à ſes dogmes, principalement dans le nouveau teſtament. Jerôme Emſer, docteur de Leipſick & conſeiller du duc George de Saxe, couſin-germain de l'électeur, entreprit le premier de faire voir les fauſſetés de cette verſion ; & pour la convaincre d'erreur, il en fit une très-fidéle, où l'on remarquoit aiſément tous les endroits que l'on avoit falſifiés dans l'autre. Cela fut cauſe que pluſieurs princes eccléſiaſtiques & ſéculiers (comme l'archiduc Ferdinand frere de l'empereur, le duc George de Saxe, & le duc de Baviere) firent des ordonnances & des édits contre cette méchante traduction, qu'ils firent bruler, ordonnant à tous leurs ſujets de rapporter tous les exemplaires qu'ils en avoient. Mais tout cela ne put empêcher l'établiſſement du luthéraniſme, parceque l'électeur de Saxe protégeoit Luther & ſes diſciples.

Comme les Auguſtins de Wittemberg, qui adhérerent les premiers à la ſecte de leur confrere, ne diſoient plus leurs meſſes de fondation, & ne faiſoient ſimplement que la cêne, en conſacrant le pain & le vin, & les diſtribuant à ceux qui vouloient communier ; le duc de Saxe conſulta là-deſſus l'univerſité, qui décida qu'on ne pouvoit en conſcience tolérer la meſſe des catholiques. C'eſt pourquoi ce prince laiſſa faire Luther, qui réforma la ville de Wittemberg à ſa mode, & régla les cérémonies de la meſſe, ou de la cêne, ſelon ſa doctrine. Il fit auſſi un réglement pour tous les biens d'égliſe, voulant qu'après que l'on auroit exterminé les évêques, les abbés & les moines, tous les fonds & tous les revenus des évêchés, des abbayes & des monaſtères appartinſſent aux princes ou aux communautés des vil-

Digitized by Google

lès où ils étoient ſitués, ſi ce n'étoit que les évêchés fuſſent érigés en principautés ſéculieres; que tous les couvens des religieux mendians fuſſent changés en écoles publiques pour l'inſtruction des enfans, ou en hôpitaux; & que le revenu fût employé pour l'entretien des paſteurs, des miniſtres, des recteurs & des officiers des écoles & des hôpitaux. Ce projet excita les princes & les magiſtrats à appuyer le parti de Luther, comme ils firent dans la diéte de Nuremberg, l'an 1523 : car le nonce Chérégat, envoyé de la part du pape Adrien VI, y ayant demandé l'exécution de la bulle de Léon X, & de l'édit de Wormes contre Luther, on lui répondit que ce remede n'étoit plus de ſaiſon; qu'il falloit que le pape convoquât, du conſentement de l'empereur, un concile libre en quelque ville d'Allemagne; qu'on réformât l'état eccléſiaſtique, & ſur-tout la cour de Rome; enfin qu'on ſatisfît la nation germanique ſur les griefs dont elle ſe plaignoit. Ils furent réduits à cent articles, dont pluſieurs tendoient manifeſtement à détruire l'autorité du pape, la diſcipline de l'égliſe, & les coutumes obſervées de temps immémorial dans le chriſtianiſme. On ajouta qu'en attendant le concile, on donneroit ordre que les prédicateurs de part & d'autre ne prêchaſſent que la pure parole de Dieu, & que les luthériens n'écriviſſent plus rien contre les catholiques. Luther fit accroire au peuple que cet édit de Nuremberg étoit à ſon avantage, quoiqu'il n'eût pas lieu d'en être fort content; mais il eut la ſatisfaction de voir qu'en cette même année 1523, Guſtave roi de Suéde, & Frédéric roi de Danemarck, contracterent alliance, & s'accorderent à changer de religion, pour établir le luthéraniſme dans leurs états. Il y eut une ſeconde diéte à Nuremberg l'an 1524, où le cardinal Campége, légat du pape Clément VII, demanda l'exécution de la bulle du pape Léon X, & de l'édit de l'empereur contre Luther, ſans parler du concile que les Allemans avoient demandé dans la diéte précédente. L'ambaſſadeur de Charles-*Quint* ſe plaignit au nom de ſon maître, de ce qu'on avoit différé ſi long-temps l'exécution de l'édit de Wormes; mais ceux qui favoriſoient le luthéraniſme, l'emporterent à la pluralité des voix: & l'on fit un decret, par lequel on déclara qu'il étoit néceſſaire que le pape convoquât, du conſentement de l'empereur, un concile dans la Germanie; & que cependant les princes ſeroient obligés de faire obſerver l'édit de Wormes, *autant qu'ils le pourroient*; ce qui étoit juſtement leur laiſſer la liberté de n'en rien faire, comme il arriva. Après ces deux aſſemblées de Nuremberg, la ſecte de Luther, qui de la haute Saxe s'étoit répandue particulierement dans les provinces ſeptentrionales, acheva de s'établir dans les duchés de Lunebourg, de Brunſwick, de Meckelbourg & de Poméranie; dans les archevêchés de Magdebourg & de Bremen; dans les villes de Hambourg, de Wiſmar, de Roſtock, & tout le long de la mer Baltique: elle paſſa même dans la Livonie & dans la Pruſſe, où le grand-maître de l'ordre Teutonique ſe fit luthérien.

Ce fut en ce temps-là que Luther quitta ſon habit d'Auguſtin, pour prendre un habit de docteur; & que renonçant à la qualité de *révérend Pere*, qu'on lui avoit donnée juſqu'alors dans toutes les actions publiques, il n'en voulut point d'autre que celle de *docteur Martin Luther*, qu'il retint pendant toute ſa vie. La joie que cet héréſiarque eut de ſe voir à la tête d'un grand parti contre l'égliſe romaine, fut beaucoup diminuée par le chagrin que lui donna le traité qu'Eraſme écrivit contre lui, touchant le libre arbitre. Il y répondit par un libelle intitulé: *De l'arbitre eſclave, contre le libre arbitre défendu par Eraſme.* L'an 1525, Thomas Muncer & Nicolas Storck, ayant abandonné Luther, ſe firent chefs des Enthouſiaſtes & des Anabapriſtes, & prêcherent qu'il n'y avoit ni loix, ni ordonnances eccléſiaſtiques ou politiques, qui puſſent lier les hommes, que Jeſus-Chriſt avoit mis dans une pleine liberté. Luther s'oppoſa inutilement à ces fanatiques, qui exciterent de grands déſordres, par la révolte d'une infinité de payſans; mais cette guerre ne dura qu'environ cinq mois, & ces rebelles furent défaits dans une bataille par pluſieurs princes d'Allemagne. Vers le même-temps Luther ſe maria à une religieuſe, nommée *Catherine* de Bore, & exhorta fortement les eccléſiaſtiques & les moines à l'imiter. L'an 1526, Philippe landgrave de Heſſe, embraſſa le parti luthérien, qu'il rendit encore plus puiſſant par ſes manieres hardies & violentes: ce qui parut d'abord dans la diéte de Spire ſur la fin du mois de juin; car s'étant joint au duc de Saxe, il fit ordonner que l'empereur ſeroit ſupplié de procurer dans un an un concile général, ou du moins national en Allemagne, pour y terminer les différends de la religion; & que cependant chacun pouroit agir dans ſes états, en ſorte qu'il pût rendre bon compte de ſa conduite & à Dieu & à l'empereur: ce qui étoit donner la liberté de conſcience, que les luthériens prétendoient obtenir dans cette diéte.

Au mois de mars 1529, on tint une ſeconde diéte à Spire, où préſidoient Ferdinand roi de Hongrie, Frédéric comte Palatin, & Guillaume duc de Baviere. Cette aſſemblée fit un nouveau décret, par lequel il étoit ordonné: *Que les Catholiques ne pouroient changer de religion; que les Luthériens ſeroient tolérés juſqu'au nouveau concile, ſans néanmoins qu'il leur fût permis d'inquieter les catholiques; que les Sacramentaires ſeroient bannis de l'empire, & les Anabaptiſtes punis de mort; & que les prédicateurs ne pouroient nulle part prêcher l'évangile, que ſelon le ſens approuvé par l'égliſe.* Ce décret ne plut pas aux princes Luthériens, qui furent ſoutenus par les députés de quatorze villes impériales, & qui proteſterent qu'ils n'y pouvoient obéir, & qu'ils en appelloient au concile général ou national. C'eſt de cette ſolemnelle proteſtation qu'eſt venu le fameux nom de PROTESTANS, que les Luthériens prirent alors, & dont les autres novateurs, & principalement les Calviniſtes, ſe ſont depuis accommodés, comme d'un titre qui leur étoit plus honorable que certains autres noms qu'on leur donnoit. Les députés des princes allerent trouver Charles-Quint à Plaiſance, où ils lui préſenterent cette proteſtation; mais l'empereur leur répondit avec beaucoup de fermeté: *Qu'il vouloit que le duc de Saxe & ſes alliés ſe conformaſſent à ce decret; & qu'après avoir conféré avec le pape, il donneroit ordre aux affaires d'Allemagne.* Cependant le landgrave de Heſſe tâchoit d'unir les Sacramentaires avec les Luthériens. Pour cet effet, il ménagea une conférence entr'eux au commencement d'octobre à Marpurg, ville ſituée dans ſes états, où d'une part Luther ſe rendit, accompagné de Philippe Melanchthon & de Juſte Jonas, avec trois célébres miniſtres de ſa ſecte, Oſiander de Nuremberg, Brentius de Hall, & Etienne Agricola d'Augsbourg; d'autre part, Zuingle, chef du parti des Sacramentaires, y alla avec Oecolampade, miniſtre de Baſle, Martin Bucer & Hédio. La diſpute dura trois jours entre Luther & Zuingle. Celui-ci avança, & prétendit prouver qu'il n'y avoit dans la Céne du Seigneur que du pain & du vin, qui étoient la figure de ſon corps & de ſon ſang; Luther ſoutint conſtamment que le corps & le ſang y étoient préſens; mais ſous la ſubſtance du pain & du vin, & ſeulement dans l'uſage & la manducation du ſacrement, hors de laquelle il ne reconnoît pas cette préſence: ainſi la conférence ſe rompit ſans qu'ils puſſent s'accorder. L'an 1530 Charles-Quint convoqua la diéte d'Augsbourg, où les Proteſtans préſenterent leur confeſſion de foi. (*Voyez* l'article CONFESSION D'AUGSBOURG.) L'empereur ne pouvant l'approuver, fit en cette aſſemblée un decret, le 22 ſeptembre, par lequel il donna aux Luthériens du temps juſqu'au 15 avril pour déclarer s'ils ne vouloient pas ſe conformer dans tous les points de la créance catholique,

catholique, aux princes & aux autres membres de l'empire; ordonnant que pendant ce temps-là le duc de Saxe, les princes ſes aſſociés & les villes impériales ne pourroient permettre qu'on imprimât rien contre la foi de l'égliſe catholique & romaine, ni empêcher que les catholiques n'euſſent libre exercice de l'ancienne religion dans leurs états; & que dans ſix mois, après la fin de la diéte, on tâcheroit de convoquer un concile, pour le célébrer un an après ſa convocation. L'empereur en concluant la diéte, fit un ſecond édit le 19 novembre, par lequel il ordonna: *Que la ſeule religion catholique ſeroit exercée dans tout l'empire, & défendit à toutes ſortes de perſonnes, ſous peine de confiſcation de corps & de biens, de rien changer dans la doctrine, dans les uſages & dans les cérémonies de l'égliſe, juſqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par le concile.* L'année ſuivante les princes Proteſtans firent la fameuſe ligue de Smalcalde. Charles-Quint ne ſe voyant pas en état de s'oppoſer à ces princes confédérés, ni de réſiſter en même tèmps à Soliman empereur des Turcs, qui venoit fondre ſur l'Allemagne, fut obligé de faire la paix de Nuremberg le 23 juillet 1532, à ces conditions: *Que les édits de Wormes & d'Augsbourg ſeroient ſuſpendus à l'égard des Proteſtans Luthériens, qui ſeroient tolérés juſqu'à ce qu'on y eût pourvu dans un concile, dont l'empereur procureroit la convocation dans ſix mois, à faute de quoi on tiendroit une diéte générale pour terminer cette affaire.*

Le parti luthérien ſe fortifiant toujours, & ayant refuſé la bulle de l'indiction du concile à Mantoue pour le mois de juillet 1534, l'empereur convoqua une diéte générale à Ratisbonne l'an 1541. On y examina une expoſition de foi, qu'on avoit préſentée à l'empereur, pour concilier les deux partis: mais après un mois d'examen & de diſpute, il ſe trouva que ces théologiens ne purent convenir que de cinq ou ſix articles concernant la juſtification, la liberté de l'homme, le péché originel, le baptême, les bonnes œuvres & l'épiſcopat. Quand on vint aux autres, ſur-tout à celui de l'Euchariſtie, les Luthériens ne voulurent jamais ſe rendre. L'empereur voulant finir ces conteſtations, parcequ'il lui étoit néceſſaire de faire la paix en Allemagne, termina la diéte par un édit, où il ordonna que tout ce qui s'étoit fait à la conférence des docteurs, ſeroit remis au concile général ou national, ou enfin à la prochaine diéte; & que cependant les Proteſtans ſeroient obligés de s'en tenir aux articles dont on étoit convenu, ſans rien innover; leur défendant très-étroitement de ſolliciter perſonne à quitter l'ancienne religion, ni de troubler les Catholiques. Mais pour s'aſſurer du ſecours des Proteſtans dont il avoit beſoin, il leur donna des lettres patentes en particulier, qui ſuſpendoient tous les édits qu'on avoit faits contr'eux. La diéte de Spire, en juin 1547, fut encore plus favorable aux Luthériens; car l'empereur y fit un édit, par lequel, en attendant qu'on dreſsât une formule de foi dans la prochaine diéte, de l'avis des ſavans docteurs choiſis de part & d'autre, il ſuſpendit de nouveau l'édit d'Augsbourg, & ordonna que les Luthériens jouiroient paiſiblement des biens d'égliſe qu'ils poſſédoient, & qu'ils ſeroient admis au nombre des juges de la chambre impériale. Au mois de ſeptembre ſe fit la célébre paix de Creſpi ou de S. Jean des Vignes, entre l'empereur & le roi de France. Alors ces deux monarques convinrent qu'ils agiroient de concert pour le bien de la religion, & écrivirent au pape pour l'indiction du concile. Paul V le convoqua à Trente par une nouvelle bulle du 19 novembre, pour le 15 mars 1545. Afin de le faire agréer aux Proteſtans, on tint en mars l'aſſemblée des états de l'empire à Wormes, où les Luthériens proteſterent qu'ils ne vouloient point reconnoître ce concile pour légitime, parcequ'il avoit été réſolu à la derniere diéte de Spire, que l'on dreſſeroit une formule de foi, qui ſeroit univerſellement reçue, en attendant le concile. L'empereur remit la déciſion de cette affaire à la diéte de Ratisbonne, où tous les princes ſeroient obligés de ſe trouver dans le 6 janvier 1546, & ordonna que l'on y préſenteroit une formule de foi, qui pût être reçue des deux partis. Les docteurs catholiques, choiſis pour faire ce projet d'union, furent, Pierre Malvenda, Eſpagnol; Erard Billichius, de l'ordre des Carmes; Jean Hofmeſter, Auguſtin; & le célébre Jean Cochlée. Les Proteſtans furent, Martin Bucer, Jean Brentius, George Major, & Erard-Schneppius, en la place de Melanchthon; mais après quelques jours de conférences, les quatre docteurs Proteſtans s'évaderent de Ratisbonne, peut-être parceque Martin Luther mourut en ce temps-là. Depuis que cet héréſiarque eut vu le concile de Trente commencé le 13 décembre 1545, il fit paroître plus d'emportement que jamais contre l'égliſe romaine & contre le pape, prévoyant bien que l'on y condamneroit ſes dogmes, & il n'épargna rien pour animer les princes Proteſtans contre cette ſainte aſſemblée, lorſque Dieu le tira ſoudainement de ce monde le 18 février 1546.

L'empereur ſe rendit à la diéte de Ratisbonne au mois de mai, & fut fort ſurpris de n'y trouver pas un des princes confédérés. On y conclut, à la pluralité des voix, qu'il falloit ſe ſoumettre au concile de Trente; mais les députés des Proteſtans n'y voulurent jamais conſentir. Ainſi l'empereur réſolut enfin d'employer la force des armes, pour donner la paix à l'Allemagne. Il déclara la guerre aux princes confédérés, comme à des rebelles; & le pape, qui s'étoit joint à l'empereur, la leur déclara comme à des hérétiques, qui s'oppoſoient à la célébration du concile. Charles-Quint ayant vaincu les princes Proteſtans, fit ſon entrée en triomphe à Augsbourg ſur la fin de juillet 1547, & y tint l'aſſemblée générale des états de l'empire au mois de ſeptembre ſuivant. Là, les princes confédérés (à la réſerve du duc de Saxe) & les députés des villes proteſtantes ſe ſoumirent au concile de Trente; mais la tranſlation de ce concile à Bologne, où néanmoins on ne fit rien, donna lieu à l'empereur de faire ce fameux édit, qu'on appella l'*Interim*, pour être obſervé dans tout l'empire, en attendant la définition du concile écuménique, que l'on tâcheroit de rétablir au plutôt dans l'Allemagne. Le concile fut rétabli à Trente au mois de mai 1551, & les Proteſtans refuſerent de s'y ſoumettre. Cependant Maurice électeur de Saxe, fit la guerre à l'empereur, avec lequel il conclut la paix l'an 1552, par le traité de Paſſau, *qui permettoit dans tout l'empire, l'exercice libre du luthéraniſme, conformement à la confeſſion d'Augsbourg; qui portoit que cette liberté dureroit toujours, au cas que l'on ne pût accorder dans ſix mois les différends des deux religions.* Ainſi le luthéraniſme fut abſolument établi dans l'Allemagne, & y eut toute la liberté qu'il poſſéde aujourd'hui dans les villes & dans les états, où l'on en fait publiquement profeſſion. L'an 1557, l'aſſemblée de Ratisbonne demanda une conférence des docteurs catholiques & proteſtans, pour terminer les controverſes des deux partis: on la tint à Wormes au mois de ſeptembre; mais ſans ſuccès, les Proteſtans s'étant diviſés entr'eux. L'an 1560, les docteurs de Magdebourg compoſerent leurs centuries ou leur hiſtoire eccléſiaſtique, pour ſe précautioner contre le concile de Trente, où ils voyoient bien qu'ils ſeroient condamnés, comme ils le furent en effet. *Voyez* l'article de ce concile ſous le mot TRENTE. * Maimbourg, *hiſt. du luthéran.* M. de Thou, *hiſt.* Fra-Paolo, *hiſt. du concile de Trente.* Sleidan, *hiſt.* Seckendorf, *apologie du luthéraniſme.*

LUTHÉRIENS RELACHÉS. On donne ce nom à ceux qui accepterent l'*Interim* publié par l'empereur Charles-Quint, & qui reçurent les cérémonies de l'égliſe & les conſtitutions des conciles qui y étoient contenues, touchant pluſieurs articles de l'ancienne diſcipline, ſe contentant de la permiſſion de communier ſous

Digitized by Google

les deux eſpéces, & de celle de ſe marier, qui étoit accordée aux prêtres, en attendant la déciſion d'un concile ſur les matieres de la religion. Ces Luthériens relâchés ſe diviſerent en trois ſectes. La premiere fut celle des Politiques ou Impériaux, qui firent profeſſion d'obſerver inviolablement l'*Interim* dans toute ſon étendue, & ſans y rien ajouter, diminuer, ni changer. Leurs raiſons furent, que ce qui y avoit été omis de la doctrine de Luther, étoit indifférent pour l'intégrité de la religion, & que l'on en pouvoit douter ou n'en pas douter, ſans intéreſſer ſa conſcience. Il choiſirent Mélanchthon pour leur chef. La ſeconde ſecte fut introduite par le docteur Pace, & par les autres théologiens de Leipſick ville de Miſnie, qui ne trouvant pas l'*Interim* à leur gré, ſe donnerent la liberté de le réformer, dans le deſſein de réunir les Luthériens entr'eux : ce qui ne réuſſit pas. La troiſiéme ſecte des Luthériens relâchés fut celle des théologiens de Franconie, ſujets du marquis Albert de Brandebourg, qui ne voulant point accepter l'*Interim* de l'empereur, ni celui de Leipſick, en compoſerent un autre, qui paſſa pour une troiſiéme ſorte de confeſſion de foi.

LUTHERIENS RIGIDES : nom de ceux qui ne vouloient pas ſouffrir qu'on changeât rien de ce que Luther avoit établi. Leur chef fut Matthias Flaccius Illyricus, qui ſe rendit fort célébre par l'ouvrage des centuries de Magdebourg, qu'il compoſa avec ſix autres ſavans de la religion prétendue réformée. *Voyez* FRANCOWITS.

LUTHERO-ZUINGLIENS, ſecte des diſciples de Martin Bucer, qui tenoient quelque choſe de la doctrine de Luther & de celle de Zuingle. C'étoient des Luthériens & des Zuingliens, qui s'accorderent enſemble ſous ce nom, pour ne pas ſe détruire les uns les autres, par la diverſité de leurs dogmes. *Conſultez* les auteurs cités dans l'article LUTHER & LUTHERANISME.

LUTHUMIERE (François de la) né en décembre 1617, d'une ancienne famille de Normandie, qui portoit anciennement le nom de le Tellier, étoit fils de JEAN baron de la Luthumiere, &c. gouverneur des villes & châteaux de Vallogne & de Cherbourg, & de *Charlotte* du Bec. Quoique devenu l'aîné de ſa maiſon, après avoir fait ſon cours de théologie à Paris, il alla à Rome, où il fut auditeur du cardinal Grimaldi, qui fut envoyé nonce en France, & qui chargea notre abbé de porter, le 2 janvier 1644, à la faculté de théologie de Paris, la bulle du pape Urbain VIII, qui condamnoit le livre de Janſénius. Ayant été ordonné prêtre le 15 juin 1647, on parla de l'élever aux premieres dignités de l'égliſe; mais l'éloignement qu'il en fit paroître arrêta l'inclination de la cour; & il ne chercha que les moyens de rendre ſervice à l'égliſe, en s'aſſociant quelques vertueux eccléſiaſtiques dans la paroiſſe de Brix, qui vivant en commun, puſſent travailler à l'inſtruction du peuple des paroiſſes qui relevoient de la baronie de la Luthumiere. Pour cela il bâtit en 1648 une maiſon près le cimetiere de cette égliſe. Mais ſon zèle n'étoit pas ſatisfait; & croyant que Dieu demandoit de lui encore davantage, il prit la réſolution de travailler à l'établiſſement d'un ſéminaire où l'on pût apprendre à la jeuneſſe les humanités, la philoſophie & la théologie, pour la former de bonne heure à l'état eccléſiaſtique & à la vertu, ayant remarqué dans le temps de ſes miſſions, que les eccléſiaſtiques de la campagne étoient ſi groſſiers & ſi ignorans, qu'ils étoient tombés dans le dernier mépris parmi le peuple, qui avoit du penchant & de la capacité pour les ſciences. Il choiſit pour ſon deſſein la ville de Vallogne, comme le lieu le plus commode & le centre de ce pays-là; & traita en 1654 avec M. Auvri, alors évêque de Coutances, d'un manoir épiſcopal, qui étoit à Vallogne, dont tous les bâtimens étoient en ruine, & n'étoit affermé que cent livres depuis long-temps. Par le contrat il s'obligea de faire à perpétuité cent cinquante livres de rente à l'évêque, de rebâtir un appartement où l'évêque & ſes gens pouroient loger quand il viendroit à Vallogne, & de faire conſtruire un grand & magnifique bâtiment pour ſervir de ſéminaire aux eccléſiaſtiques capables d'inſtruire la jeuneſſe dans la piété & dans la ſcience eccléſiaſtique. Quoique cet établiſſement eût été loué & approuvé par M. Auvri & par M. le Clerc de Leſſeville, ſon ſucceſſeur, les ennemis de cette maiſon, jaloux de la réputation où elle étoit, qui lui attiroit des ſéminariſtes de tous les côtés, crurent qu'ils ne la pouvoient attaquer avec plus de ſuccès, qu'en répandant parmi le peuple, qu'ils étoient Janſéniſtes. Comme ce bruit, quoique ſans fondement, étoit ſuffiſant pour diminuer les avantages que ce ſéminaire procuroit au diocèſe, on préſenta requête à M. l'évêque de Coutances en 1664, pour le ſupplier de faire les informations néceſſaires. M. de Leſſeville, alors évêque de Coutances, ſe tranſporta ſur les lieux; & après avoir reçu lui-même les dépoſitions, il rendit ſa ſentence, par laquelle il défendit ſous peine d'excommunication de tenir de pareils diſcours contre le ſéminaire : ce qui ferma la bouche aux envieux de cette maiſon, tant que M. de Leſſeville vécut. M. de Loménie de Brienne lui ayant ſuccédé en 1666, on lui déféra les écrits du profeſſeur de philoſophie de ce ſéminaire : ce prélat examina lui-même & fit examiner ces écrits, qu'il aprouva, & même il jugea à propos que ce profeſſeur enſeignât la théologie. Vers ce temps-là, les conteſtations ſur le janſéniſme furent terminées par le pape Clément IX. L'abbé de la Luthumiere & ſes eccléſiaſtiques ſouſcrivirent la condamnation des erreurs que le pape & l'égliſe de France avoient prétendu condamner dans les cinq propoſitions : ce qui leur donnoit lieu de croire qu'ils jouiroient d'une paix, qui leur avoit tant couté de peines, & conformément aux déclarations du roi, qui défendoient de la troubler. Cependant on renouvella contre ce ſéminaire les anciennes accuſations de janſéniſme; & en 1671, M. Marion, docteur en théologie de la faculté de Paris, fut envoyé pour y expliquer aux ordinans le catéchiſme du concile de Trente : ce docteur ne fut pas favorable aux ſéminariſtes. Enfin M. de la Luthumiere ne pouvant avoir réponſe aux requêtes qu'il avoit préſentées pour obtenir que l'on marquât les erreurs de ſes profeſſeurs, fut obligé de renvoyer les ſéminariſtes, & ne garda avec lui que quelques eccléſiaſtiques pour y continuer l'office canonial, & aquitter les autres fondations du ſéminaire. Il reſta en cet état juſqu'en 1685, qu'il reçut une lettre de cachet, par laquelle il lui étoit ordonné d'en faire ſortir tous ceux qui portoient l'habit eccléſiaſtique, à quoi il obéit; mais il fit venir juſqu'à ſa mort des prêtres de la ville pour aquitter les fondations de ſon ſéminaire. Depuis ce temps-là, quoique l'on ait cherché divers moyens de le rétablir, & que M. de la Luthumiere y donnât les mains, cela fut impoſſible : de ſorte que par ſon teſtament il le laiſſa avec tous ſes biens, meubles & livres à la congrégation des Prêtres de l'Oratoire : ce qui n'a point encore été exécuté. Il mourut d'apoplexie le 15 ſeptembre 1699, âgé de 82 ans, & eſt enterré dans le caveau de la chapelle du ſéminaire. * *Mémoires du temps.*

LUTI (Benoît) peintre, né à Florence en 1666, ſe forma ſous Antoine-Dominique Gabbiani, & enſuite il alla à Rome étudier lui-même les plus belles ſtatues, & les peintures des plus grands maîtres. Quand il eut achevé cette étude, il la mit en pratique, & choiſit le genre hiſtorique. Il y réuſſit, & s'acquit une grande réputation. L'empereur le créa chevalier après l'avoir ennobli; & l'électeur de Mayence en lui envoyant ſes lettres de nobleſſe, les accompagna d'une riche croix de diamans. Le grand duc, pour lui donner des preuves de ſon eſtime, le logeoit dans un de ſes palais à Rome. Luti avoit raſſemblé une très-belle collection

Digitized by Google

de deſſins & d'eſtampes, dont il faiſoit ſes principales délices, & qu'il ſe plaiſoit de montrer à tous les étrangers qui le viſitoient. Il mourut en 1726. * *Abecedario pittorico, page* 25.

LUTORIUS PRISCUS (C.) chevalier Romain, & poëte, fut fort eſtimé du temps de Tibere. Il fit ſur la mort de Germanicus des vers, qui lui valurent beaucoup; car il en eut une ſomme conſidérable d'argent. Depuis il fut accuſé d'avoir tenu un poëme prêt ſur la mort de Druſus, pendant qu'il étoit malade, & de l'avoir lu à quelques dames, quoique ce prince fût guéri. Le poëte fut condamné à la mort par un arrêt même du ſénat. C'eſt ce que nous apprenons de Dion, *l.* 57. * Tacite, *ann. l.* 3. Bayle, *diction. crit.*

LUTTE, un des exercices du corps fort en uſage chez les Athéniens. C'étoit un combat de deux hommes corps à corps, pour éprouver leur force, & voir qui terraſſeroit ſon compagnon. Il y avoit des combats & des prix de lutte aux jeux olympiques. * *Antiquités romaines.*

LUTTER, bourg du duché de Brunſwick en baſſe Saxe. Il eſt ſur les confins de l'évêché d'Hildesheim, à deux lieues de Goſlard vers le couchant. Ce lieu eſt connu par la victoire que Tilli, général des Impériaux, y remporta ſur Chriſtiern IV, roi de Danemarck, l'an 1626. * Mati.

LUTTERBERG (le comté de) petit pays du duché de Brunſwick en baſſe-Saxe, eſt aux confins du comté de Hohenſtein, dont les comtes le poſſederent autrefois en fief de la maiſon de Brunſwick; puis la poſtérité maſculine ayant manqué, il a été incorporé au duché de Grubenhague. Ses lieux principaux ſont Lutterberg, & Oſterode. * Mati.

LUTTERWORT, bourg avec un château. Il eſt dans le comté de Leiceſter en Angleterre, aux confins de celui de Warwick. Ce lieu eſt remarquable, à cauſe du célébre Jean Wiclef, qui en étoit curé, & qui ayant jetté la ſemence de la religion prétendue réformée, & étant mort l'an 1384, fut condamné à être déterré & brulé, par le concile de Conſtance, l'an 1415. * Mati.

LUTZEL, en latin *Lucella*, célébre abbaye de l'ordre de Cîteaux, & la plus ancienne de la haute Allemagne, eſt ſituée ſur la riviere de Lutzel, dans un endroit déſert environné de montagnes eſcarpées, dans l'évêché de Porentru, à cinq lieues de Baſle & de Ferrette. Elle fut fondée en 1124, ſous l'empereur Henri V, & le pape Calliſte II, par Hugues de Calmil, Amedée de Neufchâtel, & Richard de Montfaucon, comtes & barons de la Bourgogne, avec la permiſſion de Bertholfe, comte de Nevembourg, & évêque de Baſle, qui donna le terrein. Humbert, archevêque de Beſançon, & Adalberon, évêque de Baſle, confirmerent cette permiſſion & cette donation en 1136, de même que l'empereur Conrad en 1139, le 28 mai, & Eugène III, le 17 de juillet 1147. S. Bernard aida à poſer la premiere pierre. Le premier abbé fut Etienne, du couvent de Bellevaux, & il eut ſous lui douze moines. L'égliſe fut conſacrée le 25 mars 1124, & ſoumiſe à Bellevaux. L'abbaye de Lutzel devint fort riche avec le temps: elle poſſede encore aujourd'hui l'hôtel de Lutzel à Baſle. Ses protecteurs ſubalternes ſous l'empereur, furent en 1180, les comtes de Habſpurg, dans les maiſons deſquels cette protection demeura juſqu'en 1648, où l'Alſace & le Sundgow paſſerent entre les mains du roi de France, auſſi-bien que la protection de cette abbaye. L'abbé de Lutzel eſt mitré, & ordinairement conſeiller au parlement d'Alſace. Les armes de ce monaſtère ſont *d'argent à l'égliſe croiſée de gueules, & orlée d'un orle d'azur ſemé de douze étoiles.* Ce monaſtère fut brulé en 1699. Il y avoit alors une très-riche bibliothéque qui fut auſſi conſumée. Elle contenoit beaucoup de manuſcrits. L'abbaye de Lutzel, que l'on nomme auſſi *Lucelle*, fut rebâtie tout à neuf depuis cet incendie. * Bernhardin, *de origine cœnob. Lucellenſ. Baſilea ſacra, pag.* 193. Uriſtiſius, *lib* 1, *pag.* 14, &c. *Voyage littéraire* des RR. PP. DD. Marteno & Durand, *tome I, ſeconde partie, page* 141.

LUTZELSTEIN; c'eſt-à-dire, la *Petite pierre*, bourg avec un château, ſitué ſur une montagne à trois lieues de la ville de Saverne en Alſace, du côté du nord. Ce lieu eſt chef de la ſeigneurie ou principauté de Lutzelſtein, ſituée dans les montagnes de Voſge, entre la Lorraine & l'Alſace. Cette ſeigneurie a eu autrefois des ſeigneurs particuliers: mais l'an 1453 elle entra dans la maiſon palatine. * Mati, *diction.*

LUTZEN, ville d'Allemagne en Miſnie, dans le voiſinage de Leipſick. C'eſt là que fut tué Guſtave-Adolphe roi de Suéde, dans la bataille qui y fut donnée le 16 novembre 1632. Les Allemans y furent défaits. * Puffendorf, *hiſt. Suec.*

LWOW, ville de Pologne dans la Ruſſie rouge, capitale d'un palatinat de même nom, avec titre d'archevêché, fondé par le pape Urbain V, l'an 1361. Elle eſt auſſi nommée *Luſſe Lambourg, Leopold* ou *Leopolis*. Elle eſt célébre par la réſiſtance qu'elle a faite aux armées ottomanes, qu'elle repouſſa après la priſe de Caminieck. La ville de Léopold a une forteresſe, avec d'aſſez belles rues, & fut aſſiégée par Chmineski, chef des Coſaques, l'an 1648. Louis de Lipoman, évêque de Vérone, & légat du ſaint Siége, y célébra un concile l'an 1556, de l'autorité de Nicolas Eziergowiski, archevêque de Gneſne, comme nous l'apprenons de Starovolski, *in hiſt.*

LUXEMBOURG, ville & province des Pays-Bas, avec titre de duché. Cette province eſt ſituée dans la baſſe-Allemagne, & a pour bornes une partie du pays de Liége & de Limbourg au ſeptentrion, la Lorraine au midi, l'archevêché de Trèves & la Moſelle au levant, & la même riviere avec une partie de l'Ardenne au couchant. Elle eſt diviſée en deux parties, dont l'une eſt coupée de montagnes, & l'autre couverte de forêts. Son étendue eſt de près de ſoixante-dix lieues, dans un bon pays, arroſé de la Moſelle, de l'Eiſe, & de diverſes autres rivieres. L'air y eſt doux & tempéré, le terroir en pluſieurs endroits enferme des mines de fer, qui fourniſſent de ce métal preſque toute l'Allemagne. Luxembourg, capitale du pays, eſt une grande & forte ville ſur l'Elſe, ſituée en partie ſur une montagne, & en partie dans une plaine. Le conſeil de la province y réſide. L'empereur eſt ſouverain d'une partie du Luxembourg, dont les villes, après la capitale, ſont Baſtogne, Arlon, Virton, &c. à l'empereur; Thionville, Montmedi, Damvilliers, Ivoi, Marville, &c. aux François. On y compte plus de vingt de ces villes, & près de douze cens villages. Le Luxembourg portoit autrefois le titre de comté, & fut depuis érigé en duché par un empereur de la maiſon à qui cette province a donné ſon nom. Il y a divers comtés & baronies dans cette province dont l'état eſt compoſé du clergé, de la nobleſſe, & des principales villes. La ville de Luxembourg avoit été priſe par les François, ſous le commandement du maréchal du Crequi, l'an 1684; mais elle a été rendue aux Eſpagnols par le traité de paix conclu à Riſwick l'an 1697.

LUXEMBOURG, maiſon. La maiſon de LUXEMBOURG a été des plus illuſtres de l'Europe, & a produit cinq empereurs, dont trois ont été rois de Bohême. Elle a poſſedé de grands biens en Allemagne & en France, où l'on a vu des ſeigneurs de cette maiſon connétables, maréchaux & grands bouteilliers de France, ducs & pairs, chevaliers des ordres du roi, &c. Elle a donné naiſſance à ſix reines & à pluſieurs princeſſes, dont l'alliance a relevé l'état de grand nombre de maiſons illuſtres. Celle de Luxembourg deſcend de HENRI I, comte de Limbourg, qui vivoit l'an 1071, & dont un des deſcendans, VALERAN II du nom, comte de Limbourg, épouſa *Ermanſon* de Namur, com-

teſſe de Luxembourg. Les auteurs parlent diverſement des premiers ſeigneurs de Luxembourg. Le plus ancien dont nous ayons connoiſſance eſt

I. SIGEFROI, frere puîné de GODEFROI comte de Verdun. On dit qu'il acquit pluſieurs terres, & le château de Luxembourg, par échange fait avec Viker, abbé de S. Maximin de Trèves, le 17 avril 963. Il prit la qualité de comte, & mourut le 26 novembre après l'an 997, ſelon le martyrologe de l'abbaye de Gorze. De ſa femme nommée *Hedwige*, il eut *Henri* de Luxembourg, de Helzelin, comte d'Ardenne & duc de Baviere, mort ſans poſtérité l'an 1025; *Sigefroi*, mort ſans alliance; FREDERIC, qui ſuit; *Gilbert*, tué l'an 1005, à Pavie, ſelon Ditmar; *Theodoric*, évêque de Metz, mort l'an 1047; *Adalberon*, prévôt de l'égliſe de S. Paulin de Trèves; *Cunegonde*, femme de l'empereur *Henri* II; & *Eve*, mariée à *Gerard*, comte d'Alſace.

II. FREDERIC I de ce nom, comte de Luxembourg, épouſa la fille du comte *Megengor*, & en eut *Henri*, duc de Baviere, mort ſans enfans l'an 1047; *Frédéric*, duc de la baſſe Lorraine en 1046, & mort l'an 1065; GILBERT, qui ſuit; *Adalberon*, III de ce nom, évêque de Metz, mort l'an 1072; *Théodoric* ou *Thierri*, duc de Limbourg; *Ogive*, femme de *Baudouin* IV, dit *le Barbu*, comte de Flandre; *Judith* ou *Jutte*, mariée à *Welphe*, comte d'Altorf; *Giſelle*; & *Ode*, abbeſſe de Luneville.

III. GILBERT, I de ce nom, comte de Luxembourg & de Salms, eut CONRAD, qui ſuit; *Henri-Herman*, comte de Salms en Ardenne, élevé à l'empire l'an 1081, & mort l'an 1087, laiſſant *Othon*, palatin de Rincke; & *Herman* II, comte de Salms l'an 1156.

IV. CONRAD I, comte de Luxembourg, épouſa *Clémence*, fille & héritiere du comte de Longwi, & mourut le 20 août 1086. Ses enfans furent, GUILLAUME I, qui ſuit; *Henri*, *Conrad*, *Rodolphe* & *Adalberon*, morts ſans poſtérité; *Ermenſon*, mariée 1°. à *Albert*, comte d'Habsbourg, en Alſace & de Moha, neveu du pape Léon IX: 2°. à *Berenger*, comte de Sultzbach en Baviere: & 3°. à *Godefroi*, comte de Namur, dont elle fut la ſeconde femme, & avec lequel elle vivoit en 1101 & 1121. Elle en eut pluſieurs enfans, entr'autres HENRI, ſurnommé *l'Aveugle*, comte de Namur, *dont il ſera parlé après* CONRAD II, *ſon couſin*; & *Mathilde*, comteſſe de Longwi, femme de *Geofroi*, comte de Caſtel.

V. GUILLAUME, I du nom, comte de Luxembourg, mourut l'an 1131, & laiſſa pour fils unique,

VI. CONRAD II, qui mourut ſans poſtérité de ſa femme *Ermengarde*, après l'an 1150. Par ſa mort, le Luxembourg devint le partage de ſon couſin, qui ſuit.

V. HENRI, dit l'*Aveugle*, fils de GODEFROI, comte de Namur, & d'*Ermenſon* de Luxembourg, fille de *Conrad* I, comte de Namur, puis de Luxembourg, après la mort de ſon couſin, ainſi qu'il vient d'être remarqué. Il épouſa en ſecondes nôces *Agnès de* Gueldre, qui mourut vers l'an 1194, & en laiſſa pour fille unique,

VI. ERMENSON II, née l'an 1186, épouſa, 1°. en 1193, à l'âge de 7 à 8 ans, *Thibaut*, comte de Barle-duc, mort l'an 1214, ſans poſtérité: 2°. en la même année 1214, *Valeran* de Limbourg, II du nom, marquis d'Arlon, puis comte de Luxembourg, à cauſe d'elle. Leurs enfans furent, HENRI I, qui ſuit; & *Catherine*, femme de *Matthieu* duc de Lorraine.

VII. HENRI, I du nom, comte de Luxembourg & de la Roche, marquis d'Arlon, ſurnommé *le Grand* & *le Blond*, ou *Blondel*, épouſa l'an 1240, *Marguerite* de Bar, dame de Ligni, fille aînée de *Henri* II comte de Bar, & de *Philippe* de Dreux. On dit qu'il mourut l'an 1280, & qu'il eut de ſon mariage HENRI II, qui ſuit; VALERAN, qui a fait la *branche de* LIGNI, *rapportée ci-après*; *Baudouin* & *Jean*, morts au combat de Voring le 5 juin 1288; *Philippe*, mariée l'an 1270, à *Jean*, II du nom, comte de Hainaut, Hollande & Zelande; *Iſabeau*, ſeconde femme de *Gui* de Dampierre, II du nom, comte de Flandre, morte l'an 1295; *Marguerite*, morte ſans alliance; & *Felicité*, religieuſe à Beaumont.

VIII. HENRI II, comte de Luxembourg, &c. prit alliance avec *Béatrix* d'Aveſnes, fille de *Baudouin*, ſeigneur de Beaumont, & de *Félicité* de Couci, dont il eut HENRI III, qui ſuit; *Valeran*, ſeigneur de Dourlers, de Thierimont & de Conſorre, mort en Italie l'an 1311; *Baudouin*, archevêque de Trèves, mort le 28 janvier 1353; *Marguerite*, prieure de Beaumont à Valenciennes; & *Félicité*, femme de *Triſtan*, baron de Gaësbeke, ſeigneur de Baucignies.

IX. HENRI, III de ce nom, comte de Luxembourg & de la Roche, marquis d'Arlon, &c. fut fait empereur l'an 1308, après Albert d'Autriche, & mourut le 24 août 1313. Il eut de *Marguerite* de Brabant, ſa ſeconde femme, fille de *Jean* I, duc de Brabant, JEAN, qui ſuit; *Béatrix*, mariée l'an 1318, à *Charles* II de Hongrie, morte l'an 1318; *Marie*, ſeconde femme du roi *Charles* IV, dit *le Bel*, morte l'an 1324; *Catherine*, alliée à *Léopold*, archiduc d'Autriche; & *Agnès*, femme de *Rodolphe* de Baviere, comte palatin du Rhin.

X. JEAN, comte de Luxembourg, roi de Bohême, fut tué à la bataille de Créci le 26 août 1346. Il avoit épouſé 1°. le 4 février 1311, *Iſabeau*, fille & héritiere de *Wenceſlas*, ſurnommé *le Saint*, roi de Bohême, & de *Gute* de Habsbourg, morte l'an 1330: 2°. l'an 1334, *Béatrix* de Bourbon, fille de *Louis*, I de ce nom, duc de Bourbon, & de *Marie* de Hainaut, morte le 25 décembre 1385. Les enfans du premier lit furent, 1. *Primiſlas* de Luxembourg, mort jeune; 2. CHARLES IV, empereur, qui ſuit; 3. *Jean-Henri* de Luxembourg, marquis de Moravie, qui épouſa 1°. *Marguerite*, ducheſſe de Carinthie, qui ſe ſépara de lui ſous prétexte d'impuiſſance, pour épouſer le fils de l'empereur *Louis* de Baviere: 2°. l'an 1350, *Marguerite*, ducheſſe d'Opaw en Siléſie, dont il eut *Joſſe*, marquis de Moravie, élu roi des Romains l'an 1410, & mort ſans alliance l'an 1411; *Procope*, auſſi marquis de Moravie, qui laiſſa d'*Elizabeth* de Baviere ſa femme, une fille unique, nommée *Sophie*, mariée à *Bugiſlas* duc de Poméranie; & de *Jean-Sobeſlas* de Luxembourg, évêque d'Olmuts en Moravie, puis patriarche d'Aquilée, mort l'an 1388; 4. *Marguerite*, femme de *Henri* duc de la haute Baviere; 5. *Bonne*, femme de *Jean*, roi de France, morte le 11 ſeptembre 1349; 6. *Anne*, mariée à *Othon*, duc d'Autriche, morte l'an 1344. JEAN roi de Bohême, ne laiſſa de ſa ſeconde alliance avec *Béatrix* de Bourbon, qu'un fils unique, nommé *Venceſlas*, qui eut en partage le comté de Luxembourg, que l'empereur Charles IV, ſon frere, érigea en duché le 13 mars 1354, en le mariant avec *Jeanne* ducheſſe de Brabant & de Limbourg, fille de *Jean* III. Venceſlas mourut ſans enfans le 7 jour de décembre 1383.

XI. CHARLES de Luxembourg, roi de Bohême, né le 14 mai 1316, fut élu empereur, IV du nom, l'an 1346, & mourut le 27 mars 1378. Il avoit épouſé 1°. vers l'an 1331, *Blanche*, fille de *Charles* de France, comte de Valois, & de *Mahaud* de Châtillon, dite *de Saint-Paul*, morte l'an 1348: 2°. l'an 1349, *Anne* ou *Agnès* de Baviere, fille de *Rodolphe*, comte palatin du Rhin, morte l'an 1352: 3°. l'an 1353 *Anne* de Siléſie, morte l'an 1362: 4°. l'an 1363 *Elizabeth* de Poméranie, morte l'an 1393. Des deux premiers lits il n'eut point d'enfans. Du troiſiéme lit, il eut 1. *Venceſlas*, empereur & roi de Bohême, mort le 16 août 1419, qui ne laiſſa point de lignée de *Jeanne* de Baviere, morte en 1388: mais il laiſſa de *Sophie*, fille de *Jean* ducde Baviere, morte l'an 1428, *Anne*, mariée

l'an 1384 à *Richard II*, roi d'Angleterre, morte l'an 1394. De ſon quatriéme mariage, il eut 2. SIGISMOND, empereur, qui ſuit; 3. *Jean*, duc de Luxembourg & de Goricie, marquis de Luſace, qui laiſſa de ſon mariage avec *Richarde*, fille d'*Albert* II, duc de Meckelbourg, roi de Suéde, *Elizabeth*, ducheſſe de Luxembourg, mariée en juillet 1409, à Bruxelles, à *Antoine* de Bourgogne, duc de Brabant. Ce prince étoit veuf de *Jeanne* de Luxembourg, fille de *Valeran* III, comte de Saint-Paul. Il fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. *Elizabeth* en avoit eu un fils nommé *Guillaume*, mort au berceau l'an 1410. Elle ſe remaria à *Jean* de Baviere, dit *Sans piété*, auparavant évêque de Liége. Celui-ci mourut ſans enfans l'an 1424. Dans la ſuite les peuples de Luxembourg appellerent Guillaume de Saxe, landgrave de Thuringe. *Elizabeth* ſe trouvant foible & ſans appui, eut recours à Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, qui ſe ſervant de cette conjoncture, s'acquit par un traité fait l'an 1443, le Luxembourg, dont *Elizabeth* ne pouvoit diſpoſer, au déſavantage de ceux de ſa maiſon. 4. *Marguerite*, premiere femme de *Louis* roi de Hongrie & de Pologne, morte l'an 1359; 5. *Elizabeth*, premiere femme d'*Albert* III, dit *à la Treſſe*, duc d'Autriche, morte l'an 1373; 6. *Catherine*, mariée à *Rodolphe* IV du nom, dit l'*Ingénieux*, duc d'Autriche, morte l'an 1373; 7. *Anne*, femme d'*Othon* de Baviere, marquis de Brandebourg; 8. *Elizabeth*, mariée à *Jean-Galeas*, prince de Milan; 9. *Marguerite*, alliée à *Guillaume*, dit l'*Ambitieux*, duc d'Autriche; 10. *Hélène*, mariée à *Richard* roi d'Angleterre, morte l'an 1394; & 11. *Marguerite*, alliée à *Jean* III, burgrave de Nuremberg, morte l'an 1410.

XII. SIGISMOND, empereur, &c. né l'an 1367, mort le 9 décembre 1437, avoit épouſé 1°. l'an 1383 *Marie* de Hongrie, morte l'an 1402: 2°. l'an 1403 *Barbe*, comteſſe de Cillei, morte l'an 1451, dont il eut *Elizabeth* de Luxembourg, femme d'*Albert* I du nom, archiduc d'Autriche & empereur, morte l'an 1447.

BRANCHE DE LUXEMBOURG-LIGNI.

VIII. VALERAN de Luxembourg I du nom, ſeigneur de Ligni & de Rouſſi, fils puîné de HENRI I, comte de Luxembourg, fut tué avec ſes freres à la bataille de Voring, près de Cologne, donnée contre le duc de Brabant l'an 1288, & eut de *Jeanne* dame de Beaurevoir ſa femme, *Henri*, ſeigneur de Ligni, mort ſans poſtérité; VALERAN, qui ſuit; *Philippe*, accordée par contrat de l'an 1287, à *Henri*, fils d'un autre de ce nom, comte de Valence.

IX. VALERAN de Luxembourg, II du nom, ſeigneur de Ligni, de Rouſſi & de Beaurevoir, épouſa *Guiotte*, châtelaine de Lille, dame de Haubourdin, &c. fille & héritiere de *Jean* IV du nom, châtelain de Lille, &c. & de *Béatrix* de Néelle. Il vivoit encore l'an 1353, & laiſſa JEAN, qui ſuit.

X. JEAN de Luxembourg, châtelain de Lille, ſeigneur de Ligni, &c. mourut l'an 1364. Il avoit épouſé l'an 1330, *Alix* de Flandre, dame de Richebourg, fille unique de *Gui*, dont il eut GUI I, qui ſuit; *Valeran*, *Henri* & *Jean*, morts ſans alliance; *Marie*, femme de *Henri* V du nom, ſire de Joinville, comte de Vaudemont; *Philippe*, mariée l'an 1350, à *Raoul* ſeigneur de Raineval, pannetier de France; & *Jeanne*, alliée l'an 1350, à *Gui* de Châtillon, IV du nom, comte de Saint-Paul, morte ſans enfans l'an 1392.

XI. GUI de Luxembourg, comte de Ligni & de Saint-Paul, châtelain de Lille, ſeigneur de Rouſſi, &c. avoit épouſé l'an 1350, *Mahaud* de Châtillon, ſœur & héritiere de *Gui* IV du nom, comte de Saint-Paul. Après que le roi Charles V eut érigé pour lui Ligni en comté l'an 1367, il fut tué à la bataille de Baëſvider, le 22 août l'an 1371, ayant eu de ſon mariage, VALERAN III, qui ſuit; JEAN, tige des comtes de BRIENNE; le bienheureux *Pierre* de Luxembourg cardinal, évêque de Metz, mort le 2 juillet 1387, à l'âge de 18 ans: *voyez* PIERRE; *André*, évêque de Cambrai, mort l'an 1396; *Marguerite*, alliée 1°. à *Pierre* d'Anguien, comte de Liches: 2°. à *Jean*, ſeigneur de Werchin, ſénéchal de Hainaut; *Marie*, alliée 1°. à *Jean* de Condé, ſeigneur de Moriammez: 2°. à *Simon*, comte de Salmes; & *Jeanne* demoiſelle de Luxembourg, morte ſans alliance vers l'an 1430, laquelle avoit ſuccédé aux comtés de Ligni & de Saint-Paul, après la mort de Philippe de Bourgogne, duc de Brabant, ſon petit neveu.

XII. VALERAN de Luxembourg, III du nom, comte de Saint-Paul, &c. connétable de France, fut établi gouverneur de la ville de Gènes l'an 1396, & fait grand-maître des eaux & forêts de France l'an 1402. Il déclara la guerre aux Anglois, & fut battu par les habitans de l'iſle Thevet l'an 1403. Deux ans après il fut encore défait. Le duc de Bourgogne le fit pourvoir de la charge de grand-bouteillier de France l'an 1410, du gouvernement de Paris, & de l'épée de connétable l'an 1411. Valeran de Luxembourg étoit un des plus célébres partiſans de ce duc. Il mourut au château d'Ivoi le 19 avril 1415, âgé de 60 ans. Il avoit épouſé 1°. l'an 1374 *Mahaud* de Rœux; 2°. *Bonne* de Bar, morte le 2 juin 1400. De la premiere il eut *Jeanne* de Luxembourg, châtelaine de Lille, mariée l'an 1402, à *Antoine* de Bourgogne, duc de Brabant, &c. morte le 12 août 1407. Le connétable *laiſſa auſſi d'Agnès de Brie, une de ſes maîtreſſes*, Jean, *dit* Hennequin, *bâtard de Saint-Paul, ſeigneur de Haubourdin, chevalier de la toiſon d'or, & célébre dans l'hiſtoire du XV ſiécle, qui mourut l'an* 1466, *ſans laiſſer d'enfans de* Jacqueline *de la Tremoille ſa femme, fille de* Pierre, *ſeigneur de Dours.*

BRANCHE DE LUXEMBOURG SAINT-PAUL.

XII. JEAN de Luxembourg, ſeigneur de Beaurevoir, &c. fils puîné de GUI, comte de Ligni, & de *Mahaud* de Châtillon, mourut vers l'an 1397. Il avoit épouſé *Marguerite* d'Anguien, qui lui porta le comté de Brienne, la ſeigneurie d'Anguien, & ſes droits ſur le duché d'Athènes. Elle étoit fille de *Louis* d'Anguien, comte de Brienne, & de Converſan, & de *Jeanne* de Saint-Severin. Jean de Luxembourg eut de cette alliance, PIERRE, qui ſuit; *Louis*, cardinal archevêque de Rouen, *dont il a été parlé au mot* LOUIS; *Jean*, dit *le comte de Ligni*, chevalier de la toiſon d'or, mort l'an 1440, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* de Bethune, vicomteſſe de Meaux, fille de *Robert* de Bethune, vicomte de Meaux; *Jeanne*, mariée, 1°. à *Louis*, ſeigneur de Ghiſtelles; 2°. à *Jean* de Melun, ſeigneur d'Antoing & d'Eſpinoi.

XIII. PIERRE de Luxembourg, I du nom, comte de Brienne, de Saint-Paul & de Converſan, épouſa *Marguerite* de Baux-d'Andrie, & fut fait chevalier de l'ordre de la toiſon d'or l'an 1430, par le duc de Bourgogne. Depuis, le duc de Bethfort ſon gendre, lui donna la conduite d'un corps d'armée, qu'il envoyoit pour prendre Saint-Valeri ſur les François; mais il mourut de peſte à Rambures le 31 août 1433. Il eut de ſon mariage LOUIS, connétable de France, qui ſuit; THIBAULT, ſeigneur, de Fiennes, *duquel ſont deſcendus les ſeigneurs de* FIENNES, *& les vicomtes de* MARTIGUES, *rapportés ci-après*; *Jacques*, ſeigneur de Richebourg, chevalier de la toiſon d'or, mort le 20 août 1487, qui d'*Iſabelle*, dame de Roubais, fille de *Jean* ſeigneur de Roubais, ne laiſſa que des filles, qui furent, *Iſabelle*, dame de Richebourg, mariée à *Jean* de Melun, ſeigneur d'Antoing & d'Eſpinoi; *Iolande*, dame de Roubais, mariée à *Nicole* de Werchin, ſénéchal de Hainaut; *Louiſe*, mariée 1°. à *Jean* Ghiſtelles, ſeigneur de Dongelle; 2°. à *Antoine* de Croi, ſeigneur de Saimpi; & *Anne* de Luxembourg, mariée à *Guillaume* Bourchier, comte d'Eſſex; *Valeran*, mort jeune; *Jean*, mort en Afrique; *Jacqueline*, mariée 1°.

l'an 1433, à *Jean* d'Angleterre, duc de Bethfort; 2°. à *Richard* Dondeville, ſeigneur de Riviers; *Iſabeau*, femme de *Charles* d'Anjou, I du nom, comte du Maine; & *Catherine* de Luxembourg, troiſieme femme d'*Artus* de Bretagne, comte de Richemont, morte l'an 1476.

XIV. Louis de Luxembourg, comte de Saint-Paul, connétable de France, eut la tête tranchée à Paris le 19 décembre 1475; *voyez* LOUIS de Luxembourg. Il avoit épouſé 1°. au château de Bohaim, le 16 juillet 1435, *Jeanne* de Bar, comteſſe de Marle & de Soiſſons, vicomteſſe de Meaux, dame d'Oiſi, de Dunkerque, de Bourbourg, de Bournheim, de Gravelines, d'Alluye & de Montmiral, fille unique de *Robert* de Bar, comte de Marle & de Soiſſons, & de *Jeanne* de Bethune, vicomteſſe de Meaux; 2°. l'an 1466, *Marie*, fille de *Louis*, duc de Savoye. De la premiere il eut *Jean*, comte de Marle & de Soiſſons, chevalier de la toiſon d'or, tué par les Suiſſes à la bataille de Morat, le 22 juin 1476; PIERRE II, qui ſuit; ANTOINE, *qui a fait la branche des comtes de* BRIENNE, *mentionée ci-après*: *Charles*, évêque & duc de Laon, mort le 25 janvier 1509; *Jacqueline*, alliée l'an 1455, à *Philippe*, ſire de Croi, & comte de Porcien; *Hélene*, mariée l'an 1465, à *Janus* de Savoye, comte de Genève, morte l'an 1488; & *Philippe*, abbeſſe du Moncel près du Pont Sainte-Maixence, l'an 1475. Ses enfans du ſecond lit furent *Louis*, prince d'Altemure, duc d'Andrie & de Venouſe, comte de Ligni & de Venquerre, chevalier de l'ordre de S. Michel, & grand-chambellan de France, mort le 31 décembre 1505, ſans laiſſer d'enfans d'*Eléonore* de Guevarra-de-Baux, princeſſe d'Altemure, fille de *Pierre* de Guevarra, marquis de Vaſto, comte d'Ariano & d'Apici, grand ſénéchal du royaume de Naples, & d'*Iſotte-Genèvre* de Baux, princeſſe d'Altemure, qu'il avoit épouſée en 1491; & *Jeanne* de Luxembourg, religieuſe. Le connétable de Saint-Paul eut encore *pluſieurs bâtards*; *comme* Robert, *évêque d'Angoulême, élu l'an* 1481 *& mort l'an* 1492; Jacques; Antoinette; Iolande; Jeanne, *mariée à* Antoine d'*Ailli*, I *du nom, ſeigneur de Varennes*; & Marguerite, *femme de* Philippe d'*Inchi*, *châtelain de Douai*.

XV. PIERRE de Luxembourg, II du nom, comte de Saint-Paul, de Marle & de Soiſſons, vicomte de Meaux, &c. mourut au château d'Anguien le 25 octobre 1482. Il avoit épouſé *Marguerite* de Savoye, fille aînée de *Louis*, duc de Savoye, & d'*Anne* de Cypre. Elle étoit alors veuve de *Jean* Paléologue, marquis de Montferrat, & mourut à Bruges au mois de mars 1483. Pierre eut de cette alliance, *Louis*, *Claude* & *Antoine*, morts jeunes; *Marie* & *Françoiſe*, rétablies dans les biens de la maiſon de Luxembourg, par déclaration du roi Charles VIII, donnée à Ancenis au mois de juillet 1487. *Marie* de Luxembourg, comteſſe de Saint-Paul, &c. épouſa 1°. *Jacques* de Savoye ſon oncle, comte de Romont, mort le 30 janvier 1486; 2°. le 8 ſeptembre 1487, *François* de Bourbon, comte de Vendôme, biſaieul du roi HENRI *le Grand*, & porta par ce mariage, les biens de la maiſon de Luxembourg dans celle de Bourbon, & mourut le premier avril 1546. Du premier lit elle eut *Louiſe-Françoiſe* de Savoye, mariée à *Henri*, comte de Naſſau de Viane. *Françoiſe*, ſœur de *Marie*, dame d'Anguien, prit alliance avec *Philippe* de Cleves, comte de Raveſtein, & mourut ſans lignée.

BRANCHE DE LUXEMBOURG-BRIENNE.

XV. ANTOINE de Luxembourg, fils puîné de LOUIS, connétable de France, fut comte de Brienne, de Rouſſi, puis de Ligni, baron de Rameru & de Pinei, vicomte de Machaut, &c Le roi Louis XII l'employa en diverſes négociations importantes, le fit ſon chambellan ordinaire, & le rétablit dans ſes biens, par lettres expreſſes données à Blois le 29 mai 1504. Il avoit épouſé, 1°. *Antoinette* de Bautremont, comteſſe de Charni & de Montfort, &c. fille unique & héritiere de *Pierre* de Baufremont, comte de Charni; 2°. *Françoiſe* de Croi, fille de *Philippe*, comte de Chimai, 3°. *Gillette* de Coëtivi, fille d'*Olivier*, ſeigneur de Taillebourg, ſénéchal de Guienne, & mourut l'an 1530. Il eut du premier lit *Philiberte* de Luxembourg, comteſſe de Charni, ſeconde femme de *Jean* de Châlon, IV du nom, prince d'Orange; & du ſecond, CHARLES, qui ſuit; & ſelon quelques auteurs, *Claude*, mort jeune.

XVI. CHARLES de Luxembourg, comte de Brienne, de Ligni, de Rouſſi, chevalier de l'ordre de S. Michel, & capitaine de cinquante hommes d'armes, ſervit utilement & avec zèle le roi François I, qui le fit ſon lieutenant général en Picardie, & au gouvernement de Paris & de l'iſle de France. Il mourut le 10 décembre 1530, laiſſant de *Charlotte* d'Eſtouteville ſa femme, fille de *Jacques*, ſeigneur de Beine, de Blainville, &c. prévôt de Paris, & de *Gillette* de Coëtivi ſa belle mere, 1. ANTOINE II, qui ſuit; 2. *Louis*, comte de Rouſſi, chevalier de S. Michel, qui ſe diſtingua par ſon mérite & par ſes ſervices ſous les regnes de François I & de Henri II, & mourut ſans laiſſer de poſtérité d'*Antoinette* d'Amboiſe, dame de Ravel, &c. fille de *Gui*, & veuve de *Jacques* d'Amboiſe, ſeigneur de Buſſi, ſon couſin, & d'*Antoine* de la Rochefouchaud, ſeigneur de Barbeſieux, &c. 3. *Jean*, évêque de Pamiers, abbé d'Ivri, & de Larivour, &c. qui fut ami des gens de lettres, entre leſquels il ſe ſignala par divers ouvrages, qui ſont: *la vie du connétable Anne de Montmorenci en vers; de l'inſtitution du prince*, &c. Il mourut l'an 1548, à Avignon, où il fut enterré dans l'égliſe des Céleſtins. 4. *Claude* ou *George*, mort jeune; *Gillette*, femme de *François* de Vienne, ſeigneur de Ruffé; 6. *Françoiſe*, alliée, 1°. à *Bernard* III, marquis de Bade; 2°. à *Adolphe*, comte de Naſſau; 7. *Antoinette*, abbeſſe d'Hyeres, morte le 30 avril 1603, âgée de 78 ans; & 8. *Marie* de Luxembourg, abbeſſe de Notre-Dame de Troyes, morte le 15 mai 1597.

XVII. ANTOINE de Luxembourg, II du nom, *comte* de Brienne, de Ligni, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes, colonel des légionaires de Champagne & de Brie, défendit l'an 1544, Ligni, contre l'empereur Charles-Quint, & mourut le 8 février 1557. Il avoit épouſé le 7 mars 1535, à Cremieu en Dauphiné, *Marguerite*, fille de *René* bâtard de Savoye, comte de Villars, de Tende, &c. & d'*Anne* de Laſcaris, dont il eut JEAN, comte de Ligni, qui ſuit; FRANÇOIS, qui a fait la *branche des ducs de* PINEI, *mentionée ci-après*; *Antoine*, mort ſans alliance l'an 1573; *Henri*, mort au berceau; & *Magdelène*, femme de *Chriſtophe* Jouvenel des Urſins, baron de la Chapelle.

XVIII. Jean de Luxembourg, comte de Brienne & de Ligni, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, fut toujours fidéle à ſon roi, & mourut le premier juillet 1576. Il avoit épouſé *Guillemette* de la Marck, fille de *Robert* IV, duc de Bouillon, &c. maréchal de France, & de *Françoiſe* de Brezé, dont il eut *Antoine*, vicomte de Machaut, & *Jean*, morts jeunes; CHARLES, qui ſuit; *Diane*, mariée, à *Louis* de Pluſquelec, comte de Kaërman en Bretagne; 2°. à *Juſt* de Pontallier, baron de Pleurs; & *Louiſe*, mariée 1°. à *George* d'Amboiſe, baron de Caſaubon, fils de *Louis*, comte d'Aubijoux; 2°. à *Bernard* de Beon, marquis de Bouteville, ſeigneur du Maſſés, Corneſou, Eclaſſan, &c. gouverneur du haut & bas Limoſin, la Rochelle, & pays d'Aunis, lieutenant de roi en Saintonge & en Angoumois, nommé à l'ordre du Saint Eſprit, qu'il ne put recevoir, parcequ'il fut prévenu par la mort: ſa veuve mourut le 16 janvier 1647, âgée de 80 ans. De ce dernier mariage naquirent, CHARLES de Béon-Luxembourg, qui

ſuit ; & *Louiſe*, mariée à *Henri-Auguſte* de Loménie, ſecrétaire d'état, auquel elle porta le comté de Brienne, morte le 2 ſeptembre 1665.

Charles de Béon-Luxembourg, marquis de Bouteville, maréchal de camp des armées du roi, prétendit diſputer en 1661, au duc de Montmorenci-Luxembourg, la propriété de la terre de Pinei, par les droits de *Louiſe* de Luxembourg ſa mere, & le parlement de Toulouſe déclara par un arrêt, que la ſubſtitution de ce duché étoit ouverte à ſon profit ; mais l'affaire ayant été portée au parlement de Rouen, le duc & la ducheſſe de Luxembourg furent maintenus en 1675, par arrêt de cette cour, en la pleine poſſeſſion du duché de Pinei, qui ſe trouve ſubſtitué à la maiſon de Geſvres, en cas que la poſtérité de ce duc & de la ducheſſe viennent à manquer ; & ce à cauſe du mariage de *Marguerite* de Luxembourg, fille de *François*, duc de Pinei, avec *René* Potier, duc de Treſmes. Charles de Béon avoit épouſé *Marie* Amelot, fille de *Denys* Amelot, doyen des maîtres des requêtes, & conſeiller d'état, & de *Marguerite* du Drac, morte le 15 janvier 1701, âgée de 99 ans, & eut de cette alliance, 1. *Bernard* de Béon-Luxembourg, mort ſans alliance, le 17 avril 1714 ; 2. Jean-Louis, qui ſuit ; 3. *Henri-Auguſte* de Béon-Luxembourg, bailli & grand-hoſpitalier de Malte, mort le 15 janvier 1699.

Jean-Louis de Luxembourg, marquis de Béon, a épouſé *Marie* de Cugnac Dampierre, fille d'*Antoine* de Cugnac, marquis de Dampierre, & de *Magdeléne* de Tixier, petite-fille de *François* de Cugnac, conſeiller d'état d'épée, & chevalier des ordres du roi, de laquelle il a eu

Charles de Béon-Luxembourg, marquis de Béon, colonel d'un régiment d'infanterie, mort ſans poſtérité le 8 août 1725.

XIX. Charles de Luxembourg, II du nom, comte de Brienne, &c. gouverneur de Metz, fut fait chevalier des ordres du roi l'an 1597, & mourut le 18 février 1608, âgé de 36 ans, ſans laiſſer d'enfans d'*Anne* de Nogaret de la Valette, qu'il avoit épouſée l'an 1583, & qui mourut le 23 novembre 1605.

Branche des ducs de Pinei.

XVIII. François de Luxembourg, duc de Pinei, pair de France, prince de Tingri, comte de Rouſſi & de Ligni, &c. fils puîné d'Antoine de Luxembourg, II du nom, comte de Brienne, fut deſtiné à l'égliſe ; mais entraîné par ſon inclination, il ſuivit la profeſſion des armes, & fut employé dans des négociations importantes. Le roi Henri III l'honora d'une eſtime particuliere, érigea pour lui Pinei en duché l'an 1576, & en pairie l'an 1581, & Tingri en principauté. Il le fit auſſi chevalier de ſes ordres, & l'envoya ambaſſadeur à Rome l'an 1586, où il s'acquit une grande réputation. A ſon retour, il ſe trouva au ſiége de Paris, où ce même monarque fut malheureuſement aſſaſſiné l'an 1589. La nobleſſe catholique le députa pour conjurer le roi Henri IV, d'entrer dans les ſentimens de l'égliſe catholique, & cette même nobleſſe l'envoya enſuite ambaſſadeur à Rome : ce qu'il entreprit courageuſement, quelque dangereux que fût alors un voyage de cette importance. Depuis, Henri *le Grand* l'envoya ambaſſadeur à Rome ; & ce fut dans ce voyage qu'il parla du mariage du roi avec Marie de Médicis. François de Luxembourg rendit d'autres ſervices à l'état, & mourut au château de Pougi le 30 ſeptembre 1613. Il avoit épouſé 1°. *Diane*, fille de *Claude* de Lorraine, duc d'Aumale, pair & grand véneur de France : 2°. *Marguerite* de Lorraine, veuve d'*Anne* duc de Joyeuſe, fille de *Nicolas*, comte de Vaudemont, & ſœur de *Louiſe*, reine de France. Du premier mariage ſortirent, Henri, qui ſuit ; *Marguerite*, femme de *René* Potier, duc de Treſmes, pair de France & chevalier du Saint-Eſprit, morte le 9 août 1645 ; & *Louiſe*, abbeſſe de Notre-Dame de Troyes, morte l'an 1602.

XIX. Henri de Luxembourg, duc de Pinei, &c. avoit épouſé le 19 juin 1597, *Magdeléne* de Montmorenci, dame de Thoré, morte en décembre 1615, & mourut d'une fièvre peſtilentielle à Jargeau le 23 mai 1616. Il eut de cette alliance Marguerite-Charlotte, qui ſuit ; & *Marie-Lieſſe*, femme de *Henri* de Levis, I du nom, duc de Ventadour, qui ſe fit Carmelite, & mourut à Chamberi le 18 janvier 1660.

XX. Marguerite-Charlotte de Luxembourg, ducheſſe de Pinei, comteſſe de Ligni, &c. morte en novembre 1680, âgée de 72 ans, épouſa 1°. en juillet 1620, *Léon* d'Albert, ſeigneur de Brantes, duc de Luxembourg, &c. chevalier des ordres du roi, mort le 25 octobre 1630 : 2°. *Charles-Henri* de Clermont-Tonnerre, mort le 8 juillet 1674. Du premier lit elle eut *Henri-Léon*, prêtre, mort le 19 février 1697 ; & *Marie*, religieuſe, puis princeſſe de Tingri, morte le 16 juillet 1706. Du ſecond lit elle eut

XXI. Magdelene-Charlotte-Bonne-Thereſe de Clermont, ducheſſe de Luxembourg, mariée le 17 mars 1661, à François-Henri de Montmorenci, duc de Luxembourg, pair & maréchal de France, *dont nous parlerons dans un article particulier*, morte le 21 août 1701. Leurs enfans furent, 1°. Charles-François-Frederic, qui ſuit ; 2. *Pierre-Henri-Thibault*, abbé d'Orcamp & de Saint-Miel, né le 9 mai 1663, mort le 23 novembre 1700 ; 3. Paul-Sigismond, qui a donné origine à la *branche des ducs de* Chastillon, *rapportée ci-après* ; 4. Christian-Louis, qui l'a donnée à celle *des princes de* Tingri, *auſſi rapportée ci-après* ; 5. *Angélique-Cunégonde* de Montmorenci-Luxembourg, abbeſſe de Pouſſai en Lorraine, puis mariée le 7 octobre 1694, à *Louis-Henri* légitimé de Bourbon, appellé *le chevalier de Soiſſons*, qui prit en ſe mariant, le titre de *prince de Neufchâtel*, en vertu d'une donation de madame la ducheſſe de Nemours. *Angélique-Cunégonde* eſt morte à Paris au mois de juin 1736.

XXII. Charles-François-Frederic de Montmorenci, duc de Pinei-Luxembourg, & de Beaufort-Montmorenci, pair de France, prince de Tingri, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Normandie, lieutenant général des armées de ſa majeſté, né le 22 février 1661, a ſuivi ſon pere dans toutes ſes campagnes. Il eſt mort à Paris le 4 août 1726. Il avoit épouſé, 1°. le 28 août 1686, *Marie-Anne* d'Albert, fille aînée de *Charles-Honoré*, duc de Chevreuſe-Luines, morte le 17 ſeptembre 1694, laiſſant *Marie-Henriette*, morte le 11 février 1696 : 2°. le 15 février 1696, *Marie-Gillone* de Gillier, fille unique de *René* de Gillier, marquis de Clerambaut, Puygarreau, &c. morte le 15 ſeptembre 1709, dont ſont iſſus, Charles-François-Frederic, qui ſuit ; *Anne*, né le 2 janvier 1707, brigadier des armées du roi, maréchal de camp, mort ſans avoir été marié, le 16 décembre 1740 ; trois autres fils morts jeunes ; *Marie-Renée*, née le 21 juillet 1697, mariée le 15 avril 1716, à *Louis-François-Anne* de Neufville, duc de Retz, pair de France, &c. *Françoiſe-Gillone*, née le premier juillet 1704, alliée le 29 octobre 1722, à *Louis* de Pardaillan-de-Gondrin, duc d'Eſpernon ; & *N.* de Montmorenci-Luxembourg, morte jeune.

XXIII. Charles-François-Frederic de Montmorenci-Luxembourg, II du nom, duc de Pinei-Luxembourg, & de Beaufort-Montmorenci, pair de France, prince d'Aigremont & de Tingri, ſeigneur de Preci, &c. né le 31 de décembre 1702, fut fait colonel du régiment de Touraine par commiſſion du 15 mars 1717, & gouverneur & lieutenant général pour le roi de la province de Normandie, en ſurvivance de ſon pere, par lettres du 27 ſeptembre de la même année, prêta ſerment pour cette charge le 27 novembre ſuivant. Il prit ſéance au parlement de Paris, en qualité de pair de France, après avoir fait le ſerment accoutu-

mé le 15 janvier 1728, & il fut fait brigadier des armées de ſa majeſté le 20 février 1734. Il fut marié le 8 de janvier 1724, avec *Marie-Sophie* Colbert, morte le 29 octobre 1747, fille & ſeule héritiere de feu *Marie-Jean-Baptiſte* Colbert, marquis de Seignelai, maître de la garderobe du roi, brigadier des armées du roi, & de *Marie-Louiſe-Maurice* de Furſtemberg, née princeſſe du ſaint empire, ſa veuve. Il en a eu *Anne-Maurice*, née le 7 de mars 1729, morte jeune; *Marie-Françoiſe-Sophie*, née le 6 novembre 1732, morte le 6 janvier 1740: & *Anne-François*, né le 9 décembre 1735, colonel du régiment de Touraine.

Branche des ducs de Chastillon.

XXII. Paul-Sigismond de Montmorenci-Luxembourg, troiſiéme fils de François-Henri de Montmorenci, duc de Luxembourg, pair & maréchal de France, & de *Magdeléne-Charlotte-Bonne-Thérèſe*, ducheſſe de Luxembourg, eſt né le 5 ſeptembre 1664. C'eſt en ſa faveur que la terre & ſeigneurie de Châtillon-ſur-Loin, qui lui avoit été léguée par la ducheſſe de Meckelbourg, ſa tante paternelle, a été érigée en duché par lettres patentes du mois de février 1696, regiſtrées au parlement le 3 mars de la même année. Il eſt mort à Paris le 28 octobre 1731. Il avoit épouſé en premieres noces, le 6 mars 1696, *Marie-Anne* de la Tremoille, marquiſe de Royan, morte le 2 juillet 1708, fille de *François*, marquis de Royan, & d'*Iolande-Lucie* de la Tremoille; & en ſecondes nôces, le 20 février 1731, *Elizabeth* Rouillé, veuve de *Jean-Etienne* Bouchu, conſeiller d'état. De ſa premiere femme il a eu Charles-Paul-Sigismond, qui ſuit.

XXIII. Charles-Paul-Sigismond de Montmorenci-Luxembourg, nommé *le duc d'Olonne*, ſon pere s'étant démis en ſa faveur du duché de Châtillon, né le 20 février 1697, épouſa, 1°. le 3 juillet 1713 *Anne-Catherine-Eléonore* le Tellier, morte ſans enfans le 21 octobre 1716, fille de *Louis-Marie-François* le Tellier, marquis de Barbezieux, miniſtre & ſecrétaire d'état, commandeur des ordres du roi, & de *Louiſe-Catherine* de Cruſſol ſa premiere femme: 2°. le 19 avril 1717, *Anne* de Harlus, fille de *René*, ſeigneur de Vertilli, maréchal des camps & armées du roi, & d'*Anne-Angelique* Godet-de-Soudé, dont il a eu *Charles-Anne-Sigiſmond*, né le 31 août 1721; & *Louis-Victoire* de Montmorenci-Luxembourg, né le 6 février 1724, mort le 20 août 1725; & *Marie-Renée*, née le 18 juin 1726.

Branche des princes de Tingri.

XXII. Christian-Louis de Montmorenci-Luxembourg, quatriéme fils de François-Henri de Montmorenci, duc de Luxembourg, pair & maréchal de France, & de *Magdeléne-Charlotte-Bonne-Thérèſe* ducheſſe de Luxembourg, naquit le 9 février 1675, & fut reçu de minorité chevalier de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, au grand prieuré de France, le 6 de juin 1676. Il apprit les premiers élémens de la guerre ſous les yeux du maréchal de Luxembourg ſon pere, & ſe trouva en 1692, au combat de Steinkerque, & en 1693 à la bataille de Nerwinde, où tout jeune qu'il étoit il donna beaucoup de marques de bravoure & de tête. Il fut fait en la même année 1693, colonel du régiment de Provence, & au mois de février 1700 de celui de Piémont, par la démiſſion du duc de Châtillon ſon frere. Le roi lui donna au mois d'avril 1701 une penſion de 6000 liv. & le fit brigadier d'infanterie le 29 de janvier 1702. Il ſe trouva le 13 janvier 1703 à la priſe du poſte de Bondanella en Italie, où il fut chargé de la principale attaque, battit le 11 de mars ſuivant le régiment impérial de dragons d'Herbeville, & fut commandé le 10 d'avril 1704 avec trente compagnies de grenadiers pour attaquer la ville de Reveré ſur la Secchia, que les Impériaux, après avoir fait leur premiere décharge abandonnerent. Il fut enſuite dépêché pour porter à la cour de France la nouvelle de la priſe de cette place, & il fut fait maréchal de camp le 26 octobre de la même année. A ſon retour en Italie, il fut employé au ſiége de Verrue, qui ſe rendit le 9 avril 1705, ſe diſtingua le 16 d'août ſuivant à la bataille de Caſſano; ſe trouva le 16 octobre à l'attaque des retranchemens que les Impériaux avoient faits à la tête d'un pont, qu'ils avoient jetté ſur le Serio au village de Montodeno, & le 18 du même mois étant à leur pourſuite il reçut une contuſion. Il continua en 1706, de ſervir en Italie, d'où il paſſa en 1707, à l'armée de Flandre. Ayant traité au mois de janvier 1708, de la charge de lieutenant-général au gouvernement de la Flandre françoiſe, il prêta ſerment de fidélité entre les mains de ſa majeſté le 17 d'avril ſuivant. Il ſe trouva le 11 de juillet de la même année au combat d'Oudenarde, où il mena juſqu'à quinze fois à la charge les troupes qui étoient ſous ſes ordres. Le 28 de ſeptembre ſuivant, étant parti de Douay avec 2000 carabiniers, cavaliers, ou dragons, il traverſa l'armée des alliés qui aſſiégeoit Lille, & introduiſit heur euſement dans cette place des poudres, dont elle manquoit. Le roi ayant reçu le 30 ſuivant la nouvelle de cette expédition, le nomma ſur le champ lieutenant général de ſes armées. Après la reddition de la ville de Lille, il entra dans la citadelle, pendant le ſiége de laquelle il fit une ſortie le 12 de novembre dans laquelle les aſſiégeans perdirent près de 800 hommes, ſans les bleſſés. Le 11 ſeptembre 1709, il ſe trouva à la bataille de Malplaquet, près de Mons, où il conduiſoit le corps de réſerve, & il commanda l'arriere-garde dans la retraite honorable que fit l'armée françoiſe après la perte de cette ſanglante bataille. Le gouvernement de Valenciennes lui fut donné au mois de mars 1711, & la même année il prit le titre de prince de Tingri en ſe mariant, ayant porté juſqu'alors celui de chevalier de Luxembourg. En 1712 il ſervit aux ſiéges des villes de Douay, du Queſnoy, & de Bouchain, qui furent repriſes après l'heureux ſuccès de l'affaire de Denain. Il obtint au mois de février 1719 le gouvernement des ville & château de Mantes, & la lieutenance de roi du pays Mantois; & ayant été propoſé le premier janvier 1731, pour être aſſocié en qualité de chevalier à l'ordre du ſaint Eſprit, il en reçut la croix & le collier le 2 février ſuivant. En 1733, il ſervit au ſiége du fort de Kell, qui fut pris au mois d'octobre après dix jours de tranchée ouverte; & en 1734 le 4 de mai, après s'être emparé d'un fort qui couvroit d'un côté les lignes d'Etlingen, il entra dans ces lignes avec le corps de troupes qu'il commandoit. Il ſervit enſuite au ſiége de Philisbourg, qui ſe rendit le 18 de juillet après 45 jours de tranchée. Le roi voulant reconnoître ſes longs & importans ſervices, déclara le 17 de janvier 1735, qu'il l'avoit créé maréchal de France le 14 juin 1734. Il prêta ſerment de fidélité entre les mains de S. M. pour cette dignité le 26 du même mois de janvier, & il prit alors le titre de maréchal de Montmorenci. C'eſt le dixiéme de cette illuſtre maiſon qui a été honoré de cette charge. Il eſt mort le 23 décembre 1746, âgé de 70 ans. Il fut marié le 7 décembre 1711, avec *Louiſe-Magdeléne* de Harlay, née en 1694, fille unique de feu *Achilles* de Harlay, comte de Beaumont en Gâtinois, conſeiller d'état ordinaire, & de *Louiſe-Renée* de Louet de Coëtjenval. Il en a eu Charles-François-Christian de Montmorenci-Luxembourg, prince de Tingri, qui ſuit; *Eléonore-Marie* de Montmorenci-Luxembourg, née le 9 de mars 1715, & mariée le 26 avril 1729, avec *Louis-Léon* Potier, comte de Treſmes, né le 28 juillet 1693, meſtre de camp du régiment de cavalerie de Geſvres, du mois de ſeptembre 1726, & auparavant lieutenant de vaiſſeaux, fait brigadier des armées du roi le premier d'août 1734; *Marie-Louiſe-Cunegonde* de Montmorenci-Luxembourg, née le 30 de ſeptembre 1716; *Joſeph-Maurice-Annibal* de Montmorenci-Luxembourg,

Luxembourg, comte de Beaumont, né le 15 de novembre 1717; *Sigiſmond-François* de Montmorenci-Luxembourg, né le 15 de mars 1720, reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, & mort le 30 juin de la même année; & *Nicolas-Achille-Louis* de Montmorenci-Luxembourg, né au mois d'août 1723, auſſi reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, & mort le 18 juin 1725.

XXIII. CHARLES-FRANÇOIS-CHRISTIAN de Montmorenci, prince de Tingry, comte de Luxe, né le 30 novembre 1713, fait colonel du régiment de Soiſſonnois par commiſſion du 2 de février 1731, a été marié le 4 d'octobre 1730, avec la fille de *François* Olivier, ſeigneur de Senozan, de Roſny, de Magny, &c. chevalier de l'ordre royal de S. Michel, & intendant général du clergé de France, & de *Jeanne-Anne-Magdeléne* de Grolée de Virivillle.

BRANCHE DE LUXEMBOURG-FIENNES.

XIV. THIBAUT de Luxembourg, ſeigneur de Fiennes & fils puîné de PIERRE I de ce nom, comte de Brienne, &c. avoit épouſé *Philippe*, dite *Philippote* de Melun, dame de Sottenghien, fille de *Jean*, ſeigneur d'Antoing. Etant reſté veuf, il ſe fit eccléſiaſtique, & eut les abbayes d'Igni & d'Orcamp, & on l'élut évêque du Mans, après Martin Berruyer. Il avoit été déſigné cardinal par le pape Sixte IV, & ſe diſpoſoit au voyage d'Italie, lorſqu'il mourut le premier ſeptembre 1477. Ses enfans furent, JACQUES, qui ſuit; *Jean*, ſeigneur de Sottenghien, mort en Chypre, ſans laiſſer de poſtérité de *Jacqueline* de Gavre, dame d'Exornais; *Philippe*, cardinal évêque du Mans, mort l'an 1519; (*Voyez* PHILIPPE de Luxembourg.) FRANÇOIS, qui a fait la *branche des vicomtes de* MARTIGUES, *qui ſuivra ci-après*; *Guillemette*, mariée, 1°. à *Amé* de Sarrebruche, comte de Braine: 2°. à *Gilles*, ſeigneur de Belleville; *Magdeléne*, mariée, 1°. le 26 ſeptembre 1457, à *Charles* de Sainte-Maure, ſeigneur de Puyſeuls: & 2°. le 15 ſeptembre 1485, à *Jacques* Chabot, ſeigneur de Jarnac, de Brion, &c. & quelques autres filles religieuſes.

XV. JACQUES de Luxembourg I du nom, ſeigneur de Fiennes, &c. chevalier de la toiſon d'or, avoit épouſé *Marie* de Barlaymont, dame de Ville, Hamaide, Vazieres, &c. fille de *Gérard*, ſeigneur deſdits lieux, & de *Marie*, dame de Hamaide, morte l'an 1529, dont il eut JACQUES II, qui ſuit; *Jean* de Luxembourg, ſeigneur de Ville & de Hamaide, chevalier de la toiſon d'or, &c. mort ſans poſtérité d'*Iſabeau* dame de Culembourg, fille de *Gaſpard* ſeigneur de Culembourg, & de *Jeanne* de Bourgogne; *François*, évêque du Mans, mort l'an 1509; *Jacqueline*, mariée à *Charles* I, comte de Lalain; *Marie*, femme 1°. de *Martin* de Hornes, ſeigneur de Gaësbeke: 2°. de *Daniel* de Boucholt, ſeigneur de Boullers, pair de Flandre; & *Philippote* de Luxembourg, mariée à *Antoine* de Ligne, comte de Faucamberghe.

XVI. JACQUES de Luxembourg, II du nom, ſeigneur de Fiennes, comte de Gavre, chevalier de la toiſon d'or, &c. eut de *Marguerite* de Bruges, dame d'Auxi, &c. fille de *Jean*, ſeigneur de la Gruthuſe, & de *Marie*, dame d'Auxi, *Jacques*, comte de Gavre, chevalier de la toiſon d'or, mort l'an 1530, ſans poſtérité d'*Hélène* de Croi, ſa femme, fille de *Henri* de Croi, comte de Porcean; *Françoiſe*, qui porta le comté de Gavre & la ſeigneurie de Fiennes dans la maiſon des comtes d'Egmont, par ſon mariage avec *Jean*, comte d'Egmont; & *Marguerite*, alliée à *Antoine* de Barbançon, ſeigneur de Werchin, ſénéchal de Hainaut.

BRANCHE DE LUXEMBOURG-MARTIGUES.

XV. FRANÇOIS de Luxembourg, I de ce nom, vicomte de Martigues, fils puîné de THIBAUT de Luxembourg, ſeigneur de Fiennes, & de *Philippote* de Melun, avoit épouſé *Louiſe* de Savoye, fille de *Janus* de Savoye, comte de Genève, &c. & d'*Hélène* de Luxembourg. Elle étoit alors veuve de *Louis* de Savoye, marquis de Gex ſon couſin, qui mourut le 27 juillet 1485, & étoit fils d'*Amé*, ſurnommé *le Bienheureux*, IX du nom, duc de Savoye, & d'*Iolande* de France. *Louiſe* de Savoye mourut le premier mai 1530. Charles d'Anjou, III du nom, roi de Naples, comte de Provence, &c. donna par teſtament l'an 1481, le vicomté de Martigues en Provence, à *François* de Luxembourg ſon couſin; car ce prince étoit fils de *Charles* d'Anjou, comte du Maine, qui épouſa *Iſabeau* de Luxembourg, fille de *Pierre* I, comte de Brienne, & ſœur de *Thibaud*, ſeigneur de Fiennes. Ce vicomte fut pere de

XVI. FRANÇOIS de Luxembourg, II du nom, qui épouſa *Charlotte* de Broſſe, dite *de Bretagne*, fille de *René* de Broſſe, dit *de Bretagne*, comte de Penthievre, &c. & de *Jeanne* de Comines, ſa premiere femme, dont il eut 1. *Charles* de Luxembourg, vicomte de Martigues, tué au ſiége d'Heſdin l'an 1553, ſans laiſſer de poſtérité de *Claudine* de Foix, ſa femme, qui étoit morte en couches l'an 1545 d'un fils nommé *Henri*, & mort en même temps. Elle étoit veuve de *Claude*, dit *Gui*, XVII du nom, comte de Laval, & fille d'*Odet* de Foix, ſeigneur de Lautrec, maréchal de France, & de *Charlotte* d'Albret-Orval; 2. SEBASTIEN, qui ſuit; 3. *Philippe*, mort jeune; 4. *Magdeléne*, mariée le 15 novembre 1563, à *Georges* de la Tremoille, baron de Royan.

XVII. SEBASTIEN de Luxembourg, duc de Penthievre, marquis de Bagé, vicomte de Martigues, &c. ſurnommé *le chevalier ſans peur*, donna ſouvent des preuves de ſon courage ſous les regnes de Henri II, de François II & de Charles IX. Il ſe trouva aux ſiéges de Metz & de Terouanne l'an 1552 & 1553, & à ceux de Calais & de Guines l'an 1558. Depuis, il conduiſit mille hommes d'armes en Ecoſſe, où il ſervit en diverſes occaſions l'an 1560, & ſur-tout au ſiége du petit Leith. A ſon retour, il fut colonel général de l'infanterie; & deux ans après, il ſe ſignala à la bataille de Dreux, aux ſiéges de Rouen, d'Orléans, &c. Sébaſtien de Luxembourg eut le gouvernement de Bretagne l'an 1564, par la démiſſion de Jean de Broſſe, dit *de Bretagne*, duc d'Eſtampes, ſon oncle maternel, auquel il ſuccéda dans le comté de Penthievre, que le roi Charles IX érigea en duché & pairie l'an 1569. Ce fut une récompenſe due à ſes ſervices, & aux avantages qu'il avoit remportés ſur le parti des calviniſtes, aux combats de Meſſignac & de Jarnac, & à la bataille de Moncontour. Il fut tué malheureuſement d'une bleſſure reçue à la tête, au ſiége de Saint-Jean d'Angeli, le 19 novembre 1569. Son corps fut porté dans l'égliſe des Cordeliers de Guingamp en Bretagne. Il avoit épouſé *Marie* de Beaucaire, fille de *Jean*, ſeigneur de Puyguillon, ſénéchal de Poitou, morte l'an 1613, & enterrée auprès de ſon mari. Leurs enfans furent, *Jeanne*, morte en bas âge; & *Marie* de Luxembourg, ducheſſe d'Eſtampes & de Penthievre, vicomteſſe de Martigues, née à Lambale le 15 février 1562, & mariée à Paris le 12 juillet 1579 à *Philippe-Emanuel* de Lorraine, duc de Mercœur. Elle mourut le 6 ſeptembre 1623, & fut enterrée au couvent des Capucins de Paris, ayant eu *Philippe*, mort jeune le 11 décembre 1590; & *Françoiſe* de Lorraine, ducheſſe de Mercœur, &c. princeſſe de Martigues, née l'an 1592, mariée au mois de juillet 1609, à *Céſar*, duc de Vendôme, & morte le 8 ſeptembre 1669 à Paris, où elle fut enterrée dans l'égliſe des Capucines. * Jean Bertel, *hiſtoire de Luxembourg*. Divæus, *de Gall. Belg. antiquit.* Guichardin, *deſcription du Pays-Bas*. Nicolas Vignier, *hiſtoire de la maiſon de Luxembourg*. Rittershuſius. Sainte-Marthe. Duchêne. D'Hozier. Guichenon. Du Boucher. Le Laboureur. De Thou. Davila. Le Mire. Le P. Anſelme, &c.

LUXEMBOURG (François-Henri de Montmorenci, duc de) pair & maréchal de France, comte de Bouteville, & de Luſſe, ſeigneur de Preci, &c. chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes du corps de ſa majeſté, général de ſes armées, &c. fils de FRANÇOIS de Montmorenci, comte de Luſſe & de Bouteville, & d'*Elizabeth* de Vienne, né poſthume le 8 janvier 1628, ſe trouva à la bataille de Rocroi l'an 1643, ſous le prince de Condé, & le ſuivit par-tout dans les différens partis qu'il prit, s'étant attaché à ſa perſonne. Il fut reçu duc & pair de France le 22 mai 1662; & lorſque le roi Louis XIV déclara la guerre à l'Eſpagne l'an 1667, il fut choiſi pour ſervir de lieutenant général ſous ſa majeſté. Ce fut en cette qualité, qu'il ſe ſignala à la conquête de la Franche-Comté l'an 1668, où il prit Salins, &c. La guerre ayant recommencé l'an 1672, il commanda en chef une des armées de ſa majeſté en la fameuſe campagne de Hollande, & prit les villes de Grool, Deventer, Coëworden, Swol, Campen, Hardewick, &c. défit les armées des Etats près de Woërden & de Bodegrave. L'année ſuivante 1673, il prit Bodegrave, & fit cette belle retraite tant vantée par les ennemis mêmes, lorſque le roi lui donna ordre de ſe retirer de Hollande avec les troupes qu'il commandoit, & de retirer les garniſons qui avoient été miſes dans les places conquiſes l'année précédente: ce fut alors qu'il paſſa au travers de l'armée ennemie, compoſée de ſoixante & dix mille hommes, quoiqu'il n'en eût que vingt mille. Il ſuivit ſa majeſté à la ſeconde conquête de la Franche-Comté l'an 1674, ſe trouva enſuite à la bataille de Senef, & obligea le prince d'Orange de lever le ſiége de Charleroi, qu'il avoit aſſiégé en la même année 1674. Il ſe ſignala encore les campagnes ſuivantes, & fut fait maréchal de France l'an 1675. L'an 1677 il ſe trouva à la bataille de Caſſel, où l'armée ennemie, commandée par le prince d'Orange, fut défaite par celle de France, commandée par Monſieur, frere unique du roi. Le duc de Luxembourg contraignit encore le prince d'Orange de lever le ſiége de Charleroi, qu'il avoit attaqué pour la ſeconde fois; commanda à la bataille de Saint-Denys, donnée le 14 août 1678, & repouſſa le prince d'Orange qui vint attaquer ſon armée, au préjudice du traité de paix qui avoit été ſigné à Nimegue le 10 du même mois. Dans la ſeconde guerre que la France eut à ſoutenir contre toutes les forces de l'Europe l'an 1690, le roi nomma le duc de Luxembourg général de ſes armées en Flandre, où il donna au mois de juillet de la même année la bataille de Fleurus, qu'il gagna ſur les Eſpagnols, les Hollandois & leurs alliés, commandés par le prince de Waldeck. Le prince d'Orange étant paſſé d'Angleterre en Flandre l'an 1691, pour prendre le commandement des armées des Alliés, le maréchal de Luxembourg défit leur cavalerie au combat de la Caroire ou de Leuſe, près de Tournai, avec trente-ſix eſcadrons. Lorſque le roi fit le ſiége de Namur l'an 1692, le maréchal de Luxembourg commanda une armée pour couvrir le ſiége, & empêcha que le prince d'Orange & l'électeur de Baviere, ne ſecouruſſent cette place. Sur la fin de la même campagne, il défit preſque toute leur infanterie à Steinkerke, prit leur canon, bagage, &c. Il ſe remit en campagne l'an 1693, alla attaquer l'armée des alliés, retranchée à Nerwinde en Brabant, força leurs retranchemens, leur prit ſoixante & ſeize piéces de canon, leurs munitions, leurs bagages, & leur tua ou prit plus de quatorze mille hommes. Cette victoire fut ſuivie de la priſe de Charleroi. En 1694, il fit échouer les deſſeins que le prince d'Orange & les Alliés avoient ſur les places de France du côté de la mer, & rendit leurs projets inutiles par cette longue marche, tant louée & tant admirée, qu'il fit en préſence des ennemis, depuis Vignamont juſqu'à l'Eſcaut, près de Tournai, & qui fut ſi heureuſement conduite. Tant de grandes actions qui lui ont été ſi glorieuſes, lui avoient tellement acquis la confiance des troupes, qu'elles ſe faiſoient un plaiſir de le ſuivre par-tout où il vouloit les mener; ce qui a fait dire à un écrivain étranger, *que ſa valeur, ſon activité, ſa vigilance infatigable, & ſon génie ſingulier à former & à exécuter de grands projets, le feront toujours conſidérer comme un grand capitaine.* Dès le 2 octobre 1672, le roi Louis XIV l'avoit fait capitaine de ſes gardes du corps, lui avoit donné en 1687, le gouvernement de Champagne & de Brie, & celui de Normandie l'an 1690. Il l'avoit auſſi fait chevalier de ſes ordres à la promotion du premier janvier 1689. Enfin, après avoir ſervi le roi & l'état avec beaucoup de gloire, il mourut à Verſailles le 4 janvier 1695, d'une fauſſe pleureſie, âgé de 67 ans moins quatre jours. Son corps fut porté à Ligni en Barrois. *Voyez* ſon oraiſon funébre prononcée par le P. de la Rue, Jéſuite. Pour ſa poſtérité, *voyez* l'article LUXEMBOURG-PINEI.

LUXEU, ou LUXEUL, ou LUXEUIL, en latin *Luxovium*, monaſtère très-célébre dans la Franche-Comté, à quinze lieues de la ville de Beſançon, vers le nord & les confins de la Lorraine. Sa fondation eſt de la fin du VI ſiécle, & eſt dûe à S. Colomban. Ce ſaint voyant que le monaſtère d'Anegrai ne pouvoit plus contenir ceux qui vouloient vivre ſous ſa diſcipline, ſongea à en fonder un autre l'an 590. Il jetta les yeux ſur un château voiſin nommé *Luxeu*, ou *Luxeul*, & par d'autres *Luxeuil*. C'étoit un lieu abandonné: mais on pouvoit juger par les ruines que l'on y voyoit, qu'il avoit été autrefois fort célébre. Jonas, dans la vie de S. Colomban, dit qu'il y avoit eu un fort château, des bains ſuperbement bâtis, & qu'on y voyoit encore les débris de pluſieurs ſtatues, qui avoient été l'objet des ſuperſtitions païennes. C'étoit une ville ruinée par Attila. Ce lieu n'étoit plus qu'un repaire de bêtes féroces: Colomban en fit la demeure des ſaints, en y établiſſant le célébre monaſtère de Luxeu, qui fut renommé dans toute la Gaule par le nombre & les vertus des religieux qui l'habiterent. Pluſieurs jeunes ſeigneurs vinrent s'y conſacrer à Dieu, comme des victimes de la pénitence. Ils édifierent le monde qu'ils mépriſoient, & leur exemple fut ſuivi par *tant* d'autres, que Colomban ſe vit obligé de faire un troiſiéme établiſſement dans un lieu arroſé de pluſieurs fontaines, & qui fut pour ce ſujet appellé le monaſtère de *Fontaines*. Il gouverna dans ces trois monaſtères juſqu'à ſix cens moines. Il ne mit pas d'abbé à Fontaines, ni à Anegrai: ces deux maiſons demeurerent dépendantes du monaſtère & de l'abbé de Luxeu; & c'eſt l'origine la plus naturelle des prieurés, c'eſt-à-dire, des communautés religieuſes gouvernées par un prieur, mais dépendantes d'une abbaye. Le monaſtère de Luxeu devint bientôt une pépiniere de ſaints prélats, qui porterent la lumiere & la piété par-tout où ils furent placés. S. Chagnoald, vulgairement Cagnou, évêque de Laon; S. Omer, évêque de Boulogne & de Térouanne; S. Aichaire, évêque de Noyon & de Tournay; S. Donat, évêque de Beſançon; Ragnaire ou Regnier, évêque d'Augt & de Baſle, & non d'Autun, comme pluſieurs l'ont cru; S. Waldebert, évêque de Meaux; S. Théodefrid, premier abbé de Corbie, puis évêque de Beauvais; les ſaints Hildevert, Faron & Hilderic, évêques de Meaux; S. Mommolin, évêque de Noyon; S. Leger, évêque d'Autun; S. Hermenfride, évêque de Verdun; S. Nivart, archevêque de Reims; S. Aubert, évêque de Cambrai; S. Chillen, Ecoſſois, évêque d'Arras; S. Amalaire, évêque de Trèves; S. Agilbert, évêque de Paris, ſortirent de cette ſainte école, ſans parler d'un grand nombre de ſaints abbés & de zélés miſſionaires: car le monaſtère de Luxeu étoit auſſi comme un ſéminaire d'ouvriers évangéliques, où ſe formerent pluſieurs ſaints Apôtres, leſquels après s'être aguerris dans la ſolitude, en combattant leurs paſſions, en ſortirent pour aller combattre l'erreur &

Digitized by Google

le libertinage. Les abbés qui ont gouverné Luxeu, & que l'Egliſe honore comme ſaints, ſont : les ſaints Colomban, premier abbé ; Euſtaſe, deuxiéme abbé ; Walbert, troiſiéme abbé ; Ingofroid ou Ingofred, quatriéme abbé ; Mellin, quatorziéme abbé & martyr ; S. Anſigiſe, vingt-quatriéme abbé ; S. Gilbert, vingt-ſeptiéme abbé & martyr ; S. Columbin, neveu de S. Colomban ; S. Tetelme, qui fut martyr avec pluſieurs autres ; ce ſaint n'étoit que moine de Luxeu, ſous l'abbé Gilbert : les ſuivans ne furent auſſi que moines, ſavoir, les ſaints Antoine de Froid-mont, Arnould, Autmar, ou Autmair, Emmon, infirmier ſous l'abbé Ingofroid, Chuanes, noble Bourguignon ſous l'abbé Walbert. L'abbaye de Luxeu eſt encore conſidérable aujourd'hui : c'eſt la principale que les Bénédictins de la congrégation de S. Vanne poſſédent dans la Franche-Comté ; mais il s'en faut bien qu'elle ait l'ancienne ſplendeur qui la faiſoit ſi fort admirer autrefois. Il y a pourtant encore deux égliſes, & tous les lieux réguliers ſont aſſez bien bâtis. Il reſte dans la bibliothéque quelques manuſcrits, dont les principaux ſont : l'ancien lectionnaire de la liturgie gallicane, écrit en lettres mérovingiennes ; un commentaire ſur les pſeaumes d'environ ſept à huit cens ans, dont les premiers feuillets ſont déchirés, & que quelques perſonnes conjecturent avoir été compoſé par S. Colomban ; les lettres de Clémangis, &c. On voit auſſi dans la ſacriſtie un très-beau texte des évangiles écrit avec ſoin, dont les titres & les lettres initiales ſont d'or, & ſur lequel on lit ces deux vers :

Luxovii paſtor Gerardus lucis amator,
Dando Petro librum lumen mihi poſco ſupernum,

Il y a peu de reliques dans le tréſor. Les principales ſont le chef & le corps de S. Walbert, abbé de Luxeu ; les chefs de S. Euſtaſe abbé, & de S. Taurin, & un bras de S. Colomban. Il faut que les guerres aient cauſé de terribles révolutions dans cette ſainte & illuſtre maiſon. * *Voyage littéraire* de dom Martene & de dom Durand, religieux Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *tome I, premiere partie, pag.* 168 *& ſuiv. Hiſtoire de l'égliſe gallicane*, par le pere Longueval, Jéſuite, *tom. III, pag.* 284, 430, 436. Dunod, ancien avocat au Parlement, & profeſſeur royal en l'univerſité de Beſançon, dans ſon *hiſtoire des Séquanois & de la province ſéquanoiſe, p.* 33.

LUYTS (Jean) né à Horne, capitale de la Weſtfriſe, le 19 ſeptembre 1655, fit ſes premieres études dans ſa patrie, & vint à Leyde en 1673, où il étudia la logique ſous Senguerdius, l'hébreu ſous Hulſius, & la phyſique de Daniel Voët ſous Gérard de Uries. La méthode d'enſeigner que celui-ci ſuivoit lui plut tellement, qu'ayant été appellé à Utrecht en 1674, il la mit en pratique. Son mérite le fit élever au doctorat en philoſophie le 29 juin 1677, & le 29 octobre de la même année on le fit profeſſeur extraordinaire de phyſique & des mathématiques. Il en remplit les fonctions pendant deux ans ſans appointemens ; mais le 9 février 1680, il fut fait profeſſeur ordinaire avec un honoraire de quatre cens florins que l'on augmenta dans la ſuite juſqu'à mille. Il mourut le 12 mars 1721. Il étoit grand partiſan de la philoſophie d'Ariſtote, & autant adverſaire de celle de Deſcartes. Il vécut toujours dans le célibat, & ſans preſque aucune ſociété avec les hommes. Cependant on ne connoît de lui que les deux ouvrages ſuivans qui ſont écrits en latin. 1. Introduction à l'aſtronomie (*Inſtitutio aſtronomica in qua doctrina ſpharica, atque theorica, intermixto uſu ſphæra cæleſtis, & variis chronologicis, pertractantur*, avec des gravures, à Utrecht, 1689 *in*-4°. 2. Une introduction à la géographie nouvelle & ancienne, avec un aſſez grand nombre de cartes & de tables, à Utrecht, 1692 *in*-4°. * Voyez le *Trajectum eruditum* de M. Gaſpar Burman, à Utrecht, 1738, *in*-4°.

LUZARA, en latin *Lucaria*, *Nuceria*, ancien bourg de la Lombardie. Il eſt dans le duché de Mantoue près du Pô, & de la petite ville de Guaſtalla, entre Mantoue & Reggio, à cinq ou ſix lieues de l'une & de l'autre. C'eſt près de cette ville que ſe donna en 1702, une bataille entre les armées françoiſes & eſpagnoles, contre les Impériaux, qui y perdirent quatre à cinq mille hommes. * Mati, *diction.*

LUZERNE, village avec abbaye dans la Normandie, à quatre lieues d'Avranches du côté du nord. * Mati, *diction.*

LUZERNE DE BEUSSEVILLE (La) maiſon des plus anciennes de la province de Normandie. On trouve un THOMAS de la Luzerne, lequel fut un des chevaliers qui accompagnerent Robert, duc de Normandie, à la croiſade pour la conquête de la Terre-ſainte, en 1096, (*Hiſtoire de Normandie*, par du Moulin, curé de Mauneval) mais la filiation de cette maiſon ne ſe trouve bien établie que depuis

I. GEOFFROI de la Luzerne, qualifié écuyer dans un acte de 1290. Il avoit épouſé *Adrienne* du Meſnil, morte en 1288, & dont il eut

II. AMAURY de la Luzerne, qualifié chevalier dans un acte de 1347, & dans une quittance qu'il donna le 20 février 1364, à René le Coutellier, vicomte de Bayeux, receveur général ès bailliages de Caen & de Cotentin, pour ſes anciens ſervices dans les guerres du royaume. Il avoit épouſé *Jeanne* de la Fraye, fille de *Jean* ſeigneur de Piroux, dont il eut

III. THOMAS ſeigneur de la Luzerne, qualifié chevalier & capitaine de Saint-Sauveur le Vicomte, de Néahon & de Beuſſeville, dans pluſieurs quittances par lui données pour ſes ſervices à la guerre, & ceux de neuf écuyers de ſa compagnie, à Pierre Chanteprime, tréſorier des guerres du roi, & à Jean le Pourrier, receveur général ès diocèſes de Bayeux, Coutances & Avranches, pour la proviſion & défenſe du royaume, le 27 mars 1373, 25 août 1387, & 23 mai 1393. Il donna en aſſignation à Colin de Groſparmy, écuyer, ſeigneur d'Eſquay, un franc-fief aſſis au lieu de Caſtillon, & une franche vavaſſerie aſſiſe à Saint-Manvieu, avec tous les héritages qu'il poſſédoit dans les paroiſſes d'Avenay & de Hamars & au lieu de Courvaudon : le tout pour 25 livres de rente, ſuivant le contrat paſſé le 29 janvier 1370, dont la minute étoit dans les régiſtres de Jean Barbenchot tabellion à Caen. Il laiſſa de ſa femme *Alix* de Thibouville GUILLAUME de la Luzerne, qui ſuit ; & *Catherine* de la Luzerne, mariée à *Jean* du Bois, chevalier, ſeigneur de l'Epinai-Teſſon.

IV. GUILLAUME de la Luzerne, chevalier, ſeigneur de la Luzerne, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Raymond Montfaut, commiſſaire du roi Louis XI, l'an 1453. Il défendit le Mont Saint-Michel durant la guerre des Anglois, & il y mourut en 1458. Il épouſa *Jeanne* de Meullent, 1°. veuve de *Jean* Dofenge, & 2°. de *Charles* ſeigneur de Folligny, & fille de *Jean* de Mellent, ſeigneur du Queſnay & du Meſnil, baron de Saint-Paër, & de *Jeanne* le Servain. Leurs enfans furent, 1. JEAN de la Luzerne, qui ſuit ; 2. *Amaury* de la Luzerne, prêtre & maître-ès-arts, lequel obtint ſouffrance pour donner ſon dénombrement de ſa terre de la Luzerne ; 3. *Jeanne* de la Luzerne, qui fut mariée avec *Jean* de Sainte-Marie, ſeigneur d'Eſguilly & de Chanteloup ; 4. *Catherine* de la Luzerne, qui épouſa *Thomas* de Hotot, ſeigneur de Beaumont ; 5. *Marguerite* de la Luzerne, femme de *Robert* de Freville.

V. JEAN de la Luzerne, chevalier, ſeigneur de la Luzerne, fut conſeiller & chambellan des rois Louis XI, & Charles VIII. Par lettres données à Amboiſe le 5 avril 1483, il fut capitaine de l'arriere-ban des nobles du Cotentin ; & capitaine de quinze lances fournies des ordonnances, par autres lettres du 4 juillet 1484, de Pierre de Rohan, ſeigneur de Gié, maréchal de France. Il prenoit toutes ces qualités & celle de cheva-

lier dans des quittances par lui données pour ſervices de ſa perſonne & des écuyers de ſa compagnie dans les guerres du royaume à Guillaume la Pite, receveur général des finances du roi au pays de Normandie, à Jean Lallemand, receveur général de la même province, & encore à Guillaume la Croix, conſeiller du roi & tréſorier de ſes guerres, le 25 mai 1481, premier mars & 24 mai 1482, 20 février 1485, 25 janvier 1492, 22 mars 1498, & premier mars 1499. Il fit hommage au roi Louis XI de ſes ſeigneuries de la Luzerne, de Limerville & de Ver, mouvantes des vicomtés de Bayeux & de Coutances, par lettres données à Amboiſe le 5 avril 1463, & par autres données à Paris le 11 ſeptembre 1465. Il eſt encore employé en qualité d'écuyer du roi Louis XI, dans les années 1467 & 1468, aux gages de 450 livres, ſuivant le compte de la maiſon de ce prince, rendu par André Briçonnet au mois de février 1469. Sa femme *Jeanne* de Ver, dame de Ver & de Soulle, qu'il épouſa l'an 1474, étoit veuve en 1505. Il en eut 1. GILLES de la Luzerne, qui ſuit; 2. *Louis* de la Luzerne, qui partagea avec ſes freres la ſucceſſion de Jean de la Luzerne leur pere l'an 1505, & celle de Jeanne de Meullent leur aïeule l'an 1510. Il mourut ſans alliance; & 3. JACQUES de la Luzerne, *qui a fait la branche des ſeigneurs de la* LUZERNE *de* BEUSSEVILLE, *rapportée ci-après.*

VI. GILLES de la Luzerne, chevalier, ſeigneur de la Luzerne, comparut avec Jacques de la Luzerne ſon frere comme ſeigneurs de Mondeville & de Soulle, à la montre des nobles du bailliage de Corentin, faite à l'attaque de Saint-Waſt l'an 1512, avec chacun un homme d'arme & deux archers; fit hommage au roi le dernier juillet 1515, de ſes terres de la Luzerne, Soulle & Ver. Il épouſa *Bernardine* de Percy, fille de *Nicolas* de Percy, ſeigneur de Percy & de Soulle. Ses enfans furent: 1. JEAN de la Luzerne, qui ſuit; 2. *Amaury* de la Luzerne, qui au nom de Gilles de la Luzerne ſon pere fit hommage au roi l'an 1515, de ſes terres de la Luzerne, de Ver & de Soulle, & mourut ſans poſtérité; 3. *Marie* de la Luzerne, qui fut mariée au ſeigneur de Brebeuf; & 4. *Jeanne* de la Luzerne, femme de *N.* Muſſy, ſeigneur de Gerbeville.

VII. JEAN de la Luzerne, chevalier, ſeigneur de la Luzerne, épouſa *Gilonne* Thezart, dont il n'eut qu'une fille, *Gabrielle* de la Luzerne, dame de la Luzerne, de Ver, de Percy & de Soulle, qui fut mariée l'an 1556, à *François* de Briqueville, baron de Colombieres, ſeigneur de Briqueville & de Launay, l'un des plus grands capitaines de ſon temps, qui fut tué en 1574, ſur la bréche de la ville de Saint-Lo, qu'il défendoit pendant les guerres des religionaires dont il ſuivoit le parti. Par ce mariage la terre de la Luzerne eſt paſſée dans la maiſon de Briqueville, qui en a pris le ſurnom & l'a conſervé juſqu'à préſent. Gabrielle de la Luzerne, après la mort de ſon mari, épouſa en ſecondes nôces *Jean* Theſart, baron de Tournebu, dont elle n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BEUSSEVILLE.

VI. JACQUES de la Luzerne, chevalier, ſeigneur de Mondeville, de Camproux & de Launay, eſt qualifié par pluſieurs titres de noble & honoré ſeigneur: il mourut en 1515. Il avoit épouſé *Marie* Dubois, dame de Beuſſeville, fille de *Jean* Dubois, ſeigneur de Pirou, & de *Jeanne* dame de Beuſſeville. Ses enfans furent: 1. ANTOINE de la Luzerne, qui ſuit; 2. *Louis* de la Luzerne, ſeigneur de Beuſſeville, qui épouſa *Marie* de Saint-Germain, niéce de l'amiral d'Annebaut, dont il n'eut qu'une fille morte ſans poſtérité; 3. *Anne* de la Luzerne, qui fut mariée le 31 mars 1588, à *Gilles* le Sens, ſeigneur de Villedon; 4. *Catherine* de la Luzerne, femme en premieres noces de *N.* Duburet, ſeigneur de Vaſſy: & en ſecondes de *N.* de Faoucq, ſeigneur de Rochefort.

VII. ANTOINE de la Luzerne, I du nom, chevalier, ſeigneur de Beuſſeville, de Brevant, de Lorcy & de Saint-Hilaire, capitaine des côtes de la mer en la province de Normandie, par proviſions du 16 avril 1583. Le roi Charles IX le déchargea de la comparution & contribution du ban & arriere-ban, à cauſe des ſervices qu'il avoit rendus à Henri II ſon pere, ſuivant le brevet de ce prince du 3 décembre 1567: il ne vivoit plus le premier mai 1595. Il épouſa le 15 octobre 1549, *Marie* le Marquetel, fille de *Jean* le Marquetel, ſeigneur de Saint-Denys le Guaſt & de Montfort, & de *Jeanne* Martel de Fontaines. Elle eſt nommée avec ſon mari au contrat de mariage de leur fils Pierre. Leurs enfans furent: 1. JACQUES de la Luzerne, qui ſuit; 2. PIERRE de la Luzerne, chevalier, ſeigneur de Brevant, *qui a fait la branche de la* LUZERNE *de* BREVANT, *dont il ſera parlé ci-après;* 3. *Julien* de la Luzerne, ſeigneur de Lorcy, chevalier de l'ordre du roi, mourut ſans poſtérité au voyage de Bourdeaux l'an 1616; 4. *Jeanne* de la Luzerne, femme de *Pierre* de Grimouville, ſeigneur de la Lande d'Ayrou; 5. *Marie* de la Luzerne, qui épouſa *Julien* Deſcajeuls, ſeigneur de la Ramée, dont une fille; 6. *Marguerite* de la Luzerne, femme en premieres noces de *Gilles* Amel, ſeigneur de Saint-Martin-le-Vieil: & en ſecondes de *Jean* Collas Rollin, ſeigneur du Bois, Olivier & de Mons, dont pluſieurs enfans; 7. *Olive* de la Luzerne, fut mariée à *Jacques* de Faoucq, ſeigneur de Jucoville & de Rochefort, dont des enfans; 8. *Roberte* de la Luzerne, femme de *Pierre* le Sauvage, ſeigneur de Saint-Marcouff & de Viroville, par contrat du 29 juillet 1594, dont pluſieurs enfans.

VIII. JACQUES de la Luzerne, chevalier, ſeigneur de Beuſſeville, député de la nobleſſe de la baſſe Normandie par commiſſion du 16 novembre 1573, pour aſſiſter aux états de la province. Il épouſa au mois de mai 1589 *Barbe* de Carbonnel, fille de *Philippe* de Carbonnel, ſeigneur de Caniſy, Malove & Orval, chevalier de l'ordre du roi, & de *Guillemette* de Cambernon. Ils eurent pour enfans, 1. ANTOINE de la Luzerne, qui ſuit; 2. *Jeanne* de la Luzerne, femme de *Paul* de Briqueville, ſeigneur de Colombieres, mort ſans enfans en 1615; & 3. *Anne* de la Luzerne, qui épouſa *Jean* d'Hemery, ſeigneur de Villers en Auge.

IX. ANTOINE de la Luzerne, II du nom, chevalier, ſeigneur de Beuſſeville & de Lorcy, capitaine des côtes de la mer, par brevet du 20 ſeptembre 1609. Il épouſa le 12 mars 1633, *Magdeléne* le Veneur, fille de *Tanneguy* le Veneur, comte de Tillieres & de Carouges, conſeiller d'état, ambaſſadeur en Angleterre & grand chambellan de la reine d'Angleterre; & de *Catherine* de Baſſompierre, ſœur du maréchal de ce nom. Ils laiſſerent PAUL-TANNEGUY de la Luzerne, qui ſuit; *François* de la Luzerne, ſeigneur de Lorcy, capitaine de cavalerie, mort ſans enfans; & *Henriette-Marie* de la Luzerne, femme d'*Antoine* de Longannay, marquis de Dampierre, ſeigneur de Vaus & de Francheville, capitaine lieutenant de la compagnie d'ordonnance des chevaux légers du duc de Longueville, & commandant la nobleſſe du bailliage de Caen, morte en 1685.

X. PAUL-TANNEGUY de la Luzerne, chevalier, ſeigneur de Beuſſeville, baron de Tolvaſt, capitaine des côtes de la mer en Normandie, par commiſſion du 4 mai 1659, épouſa le 14 octobre 1656, *Marie-Céſarine* de Montenay, fille unique de *Céſar* de Montenay, baron de Garencieres & de Baudemont, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & de *Jeanne* le Maſſon, fille de *Chriſtophe* le Maſſon, chevalier, ſeigneur de Gouſſeville & de Houllebec, lieutenant général au gouvernement de Brouage & Iſles de Saintonge, & de *Geneviéve* Jubert. Leurs enfans furent: 1. GUI-CESAR de la Luzerne, qui ſuit; 2. *Antoine-François* de la Luzerne, ſeigneur de Houllebec, colonel du régiment d'infanterie de Beuſſeville, mort ſans alliance en 1728;

Digitized by Google

3. *Paul-Roger* de la Luzerne, ſeigneur de Miſerey, chevalier profès de l'ordre de Malte, commandeur d'Auxerre, mort le 15 mars 1746, âgé de 78 ans; 4. *Catherine* de la Luzerne, qui fut mariée le 6 octobre 1685, avec *Adrien* du Boſcq, ſeigneur de Vittermont, de Coqueraumont & de Gueuterville, lieutenant au régiment des gardes françoiſes, dont pluſieurs enfans. Elle mourut au château de Groiſœuvre près Giſors, le 19 février 1729.

XI. Gui-Cesar de la Luzerne, marquis de Beuſſeville, baron de Garencieres & de Baudemont, ſeigneur de Lorcy & de Courteville, capitaine des côtes de la mer en Normandie, par commiſſion du 23 décembre 1685, & ci-devant cornette des chevaux-légers de la garde du roi, par brevet de ſa majeſté du 16 mai 1685, mort en ſa terre du Moulin Chapelle au mois d'août 1736, épouſa le 22 juillet 1687, *Magdeléne-Françoiſe* de Pommereuil, fille unique & héritiere de *Henri* de Pommereuil, ſeigneur du Moulin Chapelle, Pommereuil & Miſerey, & de *Magdeléne* Deſmarés, fille de *Louis* Deſmarés, chevalier, ſeigneur de Belleſoſſe, Rohan & autres lieux, & de *Marguerite* de Roncherolles, morte à Paris le 12 mai 1725. Leurs enfans ſont, Cesar-Antoine de la Luzerne, qui ſuit; *Henri-Paul* de la Luzerne, chevalier de Malte & capitaine dans le régiment des Cuiraſſiers du roi, né au mois de juillet 1693; & *Françoiſe-Magdeléne* de la Luzerne, mariée en l'année 1720, à *René-François* de Maillé, marquis de Bennehart, dont pluſieurs enfans.

XII. Cesar-Antoine de la Luzerne, comte de Beuſſeville, ſeigneur de Houllebec & du Moulin-Chapelle, meſtre de camp du régiment des Cuiraſſiers du roi & chevalier de S. Louis, fait brigadier des armées du roi à la promotion du 20 février 1734, ſe trouva en cette qualité à la bataille donnée ſous les murs de Parme en Italie le 29 juin 1734, où il eut 15 cuiraſſiers de ſa compagnie colonelle tués; & maréchal de camp le 18 octobre ſuivant. Il épouſa 1°. le 22 novembre 1724, *Germaine-Françoiſe* de la Vieuville, fille unique & héritiere de *Philippe* de la Vieuville, ſeigneur de Nandy, conſeiller du roi en tous ſes conſeils, grand audiencier de France honoraire, & de *N.* le Fevre, morte à Paris le 19 décembre 1729, étant accouchée le 16 de ce mois de *Céſar-François* de la Luzerne, mort le 15 août 1732. Il ſe remaria en ſecondes noces le troiſiéme août 1733, à *Marie-Elizabeth* de Lamoignon, fille aînée de *Guillaume* de Lamoignon, ſeigneur de Blancmenil, Malleſherbes & Cerizas, préſident à mortier au parlement de Paris, & de *Anne-Elizabeth* Rouyaux ſa ſeconde femme. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Céſar-Henri* de la Luzerne, né le 23 février 1737; 2. *Céſar-Guillaume* de la Luzerne, né le 7 juillet 1738, chevalier de Malte; 3. *N.* de la Luzerne, né le 15 juillet 1741, auſſi chevalier de Malte.

Branche des ſeigneurs de la Luzerne de Brevant.

VIII. Pierre de la Luzerne, chevalier, ſeigneur de Brevant, de Saint-Hilaire & de Campſervaux, chevalier de l'ordre du roi, fils puîné d'Antoine de la Luzerne, ſeigneur de Beuſſeville, & de *Marie* le Marquetel, fut gouverneur du Mont Saint-Michel, par lettres du 2 juin 1627. Il partagea en l'année 1595, avec Jacques de la Luzerne ſon frere, la ſucceſſion de leur pere commun. Il eut pour femme *Anne* de Breſſey, dame de la Pommeraye, veuve d'*Adrien* Davy, ſeigneur de Gerbeville, & fille de *Jean* de Breſſey, ſeigneur de Montigny & du Perron, chevalier de l'ordre du roi, & de *Louiſe* de Romilly, dame de la Barre & de l'Etang. Elle fut mariée en 1561. Ils eurent pour enfans, 1. *Jacques* de la Luzerne, ſeigneur de Brevant, fut partagé avec ſes freres le 28 mai 1638. Il épouſa *Renée* le Landois, dame de Hérouville, fille de *Jean*, ſeigneur de Hérouville, & de *Catherine* de Guaicault, dont il n'eut point d'enfans. 2. Richard de la Luzerne, qui ſuit; 3. Antoine de la Luzerne, *qui a fait la ſeconde branche rapportée ci-après*; 4. *Marguerite* de la Luzerne, femme de *Jacques* d'Aché, ſeigneur de Marbeuf & de Serquigny, mariée par contrat du 14 juin 1616; 5. *Magdeléne* de la Luzerne, femme de *Georges* Dauray, chevalier, ſeigneur de Saint-Pair & de Mandot, chevalier de l'ordre du roi & gentilhomme de ſa chambre.

IX. Richard de la Luzerne, ſeigneur de Saint-Hilaire & de Godeville, gouverneur du Mont Saint-Michel. Il prit pour femme *Françoiſe* Boutin, fille de *Pierre* Boutin, ſeigneur d'Hector & de Villiers le Sec, bailli de Caen, & de *N.* le Landois, dame de Hérouville. Elle étoit veuve & gardienne de ſes enfans, ſuivant le partage avec Antoine ſon beau-frere, le 28 mai 1638, & elle étoit remariée le 17 mars 1641, avec *Jacques* d'Alençon, ſeigneur de Villerville. Ses enfans furent, 1. Jacques de la Luzerne, qui ſuit; 2. *Renée* de la Luzerne, femme de *François* le Cornier, ſeigneur de Saint-Jouin & de Saint-Hilaire, conſeiller au grand conſeil, puis maître des requêtes en 1654; 3. *Barbe* de la Luzerne, femme de *Jacques* de Sainte-Marie, ſeigneur d'Agneaux, gouverneur de Grandville.

X. Jacques de la Luzerne, chevalier, ſeigneur de Brevant, de Saint-Hilaire & d'Aſſy, fut marié avec *Marie* le Prevoſt en 1660. Elle en étoit veuve ſans enfans en 1705.

Seconde branche des ſeigneurs de la Luzerne de Brevant.

IX. Antoine de la Luzerne, I du nom, chevalier, ſeigneur de Brevant, troiſiéme fils de Pierre, ſeigneur de Brevant, & d'*Anne* de Breſſey, dame de la Pommeraye, fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe en 1634, par M. d'Aligre commiſſaire départi dans la généralité de Caen. Il épouſa 1°. en 1633, *Eléonore* de Franquetot, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Cogny, préſident à mortier au parlement de Normandie, & de *N.* de Saint-Pierre: 2°. le 11 juin 1659, *Marie* Senot, dame de la Pintrerie, veuve de *Thomas*, ſeigneur d'Auberville & de Freville, & fille de *Pierre* Senot, chevalier, ſeigneur de la Pintrerie, & de *Gillette* Coſolle, dame de Montmirel, & elle étoit veuve en 1697, ſans enfans. Les enfans du premier lit furent: 1. Antoine de la Luzerne, qui ſuit; 2. *Marie-Anne-Jacqueline* de la Luzerne, qui fut mariée par contrat du 21 novembre 1664, avec *Hervé* le Berceur, ſeigneur & patron de Fontenay & d'Eſmondeville, enſeigne au régiment des gardes du roi, & commandant des ville & château de Cherbourg.

X. Antoine de la Luzerne, II du nom, marquis de Brevant, épouſa 1°. *Magdeléne* Senot, niéce de ſa belle-mere: 2°. *Charlotte* de Riouet. Du premier lit ſont nés 1. *Pierre-Antoine* de la Luzerne, ſeigneur de Brevant, mort en 1725, ſans laiſſer de poſtérité de ſa femme, *Thérèſe-Nicole* de Montenay; 2. *Louis-Gabriel* de la Luzerne, chevalier, marquis de Brevant, qui n'eſt point encore marié. Du ſecond lit eſt née *Louiſe* de la Luzerne, mariée à *Nicolas-Raymond* Girardin.

LUZIGNAN ou LEZIGNEM, *Luſignanum*, petite ville de France en Poitou, eſt ſituée ſur la Vonne, au-deſſous de Saint-Maixant, à quatre ou cinq lieues de Poitiers, & eſt renommée par la valeur de ſes ſeigneurs, qui ont été rois de Chypre, de Jéruſalem & d'Arménie, & par les contes que l'on fait au ſujet de Méluſine. On dit que cette fée moitié femme & moitié ſerpent, fit bâtir le château de Luzignan, qu'on eſtimoit imprenable. C'eſt le même que Teligni ſurprit pour ceux de la religion prétendue réformée l'an 1569, qui fut rendu peu après au roi; que le prince de Montpenſier reprit après quatre mois de ſiége l'an 1574, & qu'il démolit. Jean d'*Arras*, qui vivoit ſur la fin du XIV ſiécle, l'an 1383, a écrit l'hiſtoire de Luzignan, ou

Digitized by Google

plutôt un roman, ſous le nom de *Méluſine*; où il rapporte toutes ces fables, que pluſieurs ſeigneurs de la maiſon de Luzignan ont depuis fait valoir. Lorſque frere Etienne de Luzignan eut publié ſon livre de l'hiſtoire de Luzignan, qu'un docte écrivain de ce temps appelle *des blaſphêmes hiſtoriques*, on ajouta encore plus de foi à ces fables. Il faut remarquer à ce ſujet, que Méluſine, Méliſſene & Méliſſendis eſt un même nom, qui a été porté par pluſieurs dames, & principalement d'outre-mer, où il a été fort en uſage. Mais ſi l'auteur du roman a eu quelques-unes de ces femmes en vue, pour en faire le ſujet de ſes fictions, il faut que ç'ait été Méliſende, fille d'Aimeri I de Luzignan, roi de Jéruſalem & de Chypre. Elle fut mariée à Raimond de Poitiers, prince d'Antioche, & comte de Tripoli. Les ſavans ont remarqué que la branche de Luzignan en France n'a point eu de Méluſine; & c'eſt une opinion mal établie, que de ſoûtenir que le nom de Méluſine fut compoſé de celui des terres de Melle & de Luzignan, dont elle étoit dame, puiſque la premiere terre n'a jamais appartenu à la maiſon de Luzignan. On a dit que Méluſine avoit coutume de paroître, lorſqu'il devoit mourir quelqu'un de la maiſon de Luzignan. Pour le château de cette terre qu'elle avoit fait bâtir comme on le croit, il eſt ſur que ce fut Hugues, II de ce nom, ſurnommé *le Bien-aimé*. Brantôme parle ainſi du château de Luzignan & de Méluſine, dans l'éloge de Louis de Bourbon, II du nom, duc de Montpenſier. » Le ſiége de Luzignan, *dit-il*, fut fort long & de » grand combat: j'en parlerai poſſible ailleurs. Il fut pris, » & M. de Montpenſier, pour éterniſer ſa mémoire, » preſſa & importuna tant le roi nouveau venu de Po» logne, qui le vouloit gratifier en cela, qu'il fit raſer » de fond en comble ce château; ce château, dis-je, » ſi admirable & ſi ancien, qu'on pouvoit dire, que » c'étoit la plus noble marque de forteresſe antique, & » la plus noble décoration vieille de toute la France, » & conſtruite, s'il vous plaît, d'une dame des plus » noble en lignée, en vertu, en eſprit, en magnifi» cence & en tout, qui fût de ſon temps, voire d'au» tre, qui fut Méluſine, de laquelle il y a tant de fa» bles; & bien que ce ſoient fables, ſi ne peut-on dire » autrement que tout beau & bon d'elle; & ſi l'on veut » dire la vraie vérité, c'étoit un vrai ſoleil de ſon temps, » de laquelle ſont deſcendus ces braves ſeigneurs, prin» ces, rois & capitaines, portant le nom de Luzignan, » dont les hiſtoires en ſont pleines, cette grande mai» ſon d'Archiac en étant ſortie en Saintonge, & Saint» Gelais, dont les marques en reſtent très inſignes. *Il » ajoute enſuite*, voila la pitié & ruine de cette place. » J'ai oui dire à un vieux morte-paye, il y a plus de » quarante ans, que quand l'empereur Charles-Quint » vint en France, on le paſſa par Luzignan, pour la » délectation de la chaſſe des dains, qui étoient là-de» dans, un des beaux & anciens parcs de France, à » très-grand foiſon, qu'il ne ſe put ſouler d'admirer » & de louer la beauté, la grandeur & le chef-d'œuvre » de cette maiſon, & faite qui plus eſt, par une telle » dame, de laquelle il s'en fit faire pluſieurs contes fa» buleux, qui ſont là fort communs, juſques aux bon» nes femmes vieilles qui lavoient la léſſive à la fon» taine, que la reine Catherine de Médicis, mere du » roi, voulut auſſi interroger & ouir. Les unes lui di» ſoient qu'elles la voyoient quelquefois venir à la » fontaine pour s'y baigner en forme d'une très-belle » femme, & en habit d'une veuve. Les autres diſoient » qu'elles la voyoient, mais très-rarement & ce le ſa» medi à Vêpres (car en cet état ne ſe laiſſoit-elle guère » voir) ſe baigner moitié le corps d'une très-belle da» me, & l'autre moitié en ſerpent. Les autres, qu'elle » paroiſſoit ſur le haut de la groſſe tour, en forme très» belle & en ſerpent. Les unes diſoient que quand il de» voit arriver quelque grand déſaſtre au royaume, ou » changement de regne, ou mort & inconvénient de ſes » parens, les plus grands de la France, & fuſſent rois, » que trois jours avant on l'oyoit crier d'un cris très» aigre & effroyable, par trois fois. On tient celui» ci pour très-vrai. Pluſieurs perſonnes de-là, qui l'ont » oui, l'aſſurent & le tiennent de pere en fils; & mê» me que lorſque le ſiége y vint, force ſoldats & gens » d'honneur l'affirmerent, qui y étoient; mais ſur» tout, quand la ſentence fut donnée, d'abattre & rui» ner ſes châteaux, ce fut alors qu'elle fit ſes plus hauts » cris & clameurs. Cela eſt très-vrai, par le dire d'hon» nêtes gens. Depuis, on ne l'a point ouie: aucunes vieil» les pourtant diſent qu'elle s'eſt apparue, mais très» rarement. Pour fin & vraie vérité finale, ce fut en » ſon temps une très-ſage & vertueuſe dame, & ma» riée & veuve; & de laquelle ſont ſortis ces braves & » généreux princes de Luzignan, qui par leur valeur ſe » firent rois de Chypre, parmi les principaux deſquels » furent Geofroi *à la grand'dent*, qu'on voyoit repré» ſenté ſur le portail de la grande tour, en très-gran» de ſtature. » Pluſieurs grandes maiſons ont une fable pour leur origine, comme celle de Luzignan. Celle des marquis de Saſſenage en Dauphiné, ſe vante d'être deſcendue de Méluſine. Ainſi les Grecs & les Romains croyoient, que des hommes non communs devoient avoir une origine extraordinaire. Quelques auteurs ont cru que Méluſine a été une fameuſe magicienne, qui paroiſſoit ſouvent ſous la figure d'un monſtre, moitié femme & moitié ſerpent. Nous marquons ailleurs, que la petite province de la Marche, entre l'Auvergne, le Poitou, l'Angoumois & le Limoſin, avoit porté le titre de comté de Luzignan, avant que d'être unie à la couronne. La ville de Luzignan eſt petite: il y a un ſiége royal, une maréchauſſée & un maire perpétuel. La ville n'eſt pas riche, mais le fauxbourg l'eſt, parcequ'il eſt ſur la route de Bourdeaux & de la Rochelle.

LUZIGNAN, autrefois LEZIGNEM, maiſon, a été féconde en perſonnes illuſtres.

I. Hugues, I de ce nom, ſeigneur de Lezignem, dit *le Véneur*, vivoit dans le X ſiécle, & laiſſa

II. Hugues II, ſeigneur de Lezignem, ſurnommé *le Bien-aimé*. On prétend que celui-ci fit bâtir le château de Lezignem, que les auteurs fabuleux aſſurent être l'ouvrage de Méluſine. Son fils

III. Hugues III, ſeigneur de Lezignem, ſurnommé *le Blanc*, vivoit ſous le regne de Huges *Capet* & de Robert. Une charte de l'an 1010, nomme ſa femme *Arſendis*: il en eut

IV. Hugues IV, ſeigneur de Lezignem, dit *le Brun & le Chiliarque*, qui eut quelques différends avec Guillaume IV, duc de Guienne. Il eut pour femme *Aldéarde*, & mourut avant l'an 1030.

V. Hugues V, ſeigneur de Lezignem, dit *le Débonnaire*, ſon fils, lui ſuccéda, & eut grande part aux affaires de ſon temps. Le pape Jean XIX lui écrivit l'an 1030, en faveur du monaſtère de S. Jean d'Angeli. Hugues, ſuivant la chronique de Maillezais, fut tué par les gens du duc de Guienne le 8 d'octobre 1060, & avoit épouſé *Adalmodis* ou *Almodis*, fille de *Bernard* I, comte de la Marche, dont il fut ſéparé à cauſe de parenté. Elle ſe remaria à *Ponce*, comte de Toulouſe, & à d'autres.

VI. Hugues VI, ſeigneur de Lezignem, dit *le Brun & le Diable*, fit le voyage de la terre-ſainte, où il fut tué l'an 1110, ſelon la chronique de Maillezais. Il avoit épouſé *Hildegarde*, fille d'*Aimeri* IV, vicomte de Thouars, dont il eut

VII. Hugues VII, ſeigneur de Lezignem, dit *le Brun*: le nom de ſa femme étoit *Saraſine*. Il fit l'an 1148, le voyage d'outre-mer avec le roi Louis le *Jeune*, & y mourut. Ses enfans furent Hugues VIII, qui ſuit; *Guillaume*, ſeigneur d'Angles, mort ſans enfans de *Denyſe*, ſa femme; *Rogues* de Lezignem; Simon, que l'on tient avoir fait la branche des ſeigneurs de Lezai, dont la poſtérité, après avoir contracté des allian-

Digitized by Google

ces avec des maiſons illuſtres, s'eſt continuée juſqu'à Pierre de Lezai, dit *de Lezignem*, ſeigneur de la Coſte-au-Char, lieutenant des gardes du corps du roi, qui épouſa *Louiſe* Grangier de Liverdis, dont il eut, 1. Claude-Hugues, comte de Lezignem-Lezai, qui ſuit; 2. *N.* marquis de Lezai, mort ſans poſtérité en octobre 1705, âgé de ſoixante-dix ans; 3. *Paul-Philippe*, évêque de Rhodez, & abbé de S. Barthelemi de Noyon, mort le 23 février 1716; 4. *Mathurin* de Lezai-Lezignem, commandeur de l'ordre de Malte; & 5. *Marie* de Lezignem, mariée à *Antoine* marquis de la Roche-Aymon, mere de *Claude* de la Roche-Aymon, évêque du Puy; Claude-Hugues comte de Lezignem-Lezai, fut envoyé extraordinaire à la cour de l'empereur, & mourut le 3 avril 1707, en ſa ſoixante-quinziéme année. Il avoit épouſé *Françoiſe* de Beuil, fille de *René*, comte de Sancerre, dont il a eu *Henri-Joſeph* de Lezai, marquis de Lezignem, qui a épouſé *Marie-Jeanne* de la Rochefoucaud, dame d'Eſtiſſac; & *Anne-Marie* de Lezignem, grand-vicaire & archidiacre de Rhodez, nommé abbé de Bonnecombe en avril 1707. Il y avoit encore eu un rameau de la branche de Lezai, qui finit en la perſonne de Gabriel de Lezignem-Lezai. Il faiſoit profeſſion de la religion prétendue-réformée avec *Suſanne* de Ceris ſon épouſe; mais s'étant converti, & n'ayant qu'une fille unique *Marie-Françoiſe* de Lezignem-Lezai, qui voulut prendre le parti du cloître, ils conſacrerent leurs biens à la fondation d'un monaſtère de la congrégation de Notre-Dame à Puyberland en Poitou, & leur fille en fut nommée prieure perpétuelle, & y mourut en cette qualité en 1709, ſa communauté étant alors de quatre-vingts filles. M. Maboul, grand-vicaire général de Poitiers, nommé à l'évêché d'Alet, prononça l'oraiſon funébre de cette vertueuſe ſupérieure. Les autres enfans de Hugues VII, ſeigneur de Lezignem, furent *Valeran*, & *Poncette*, mariée à *Wulgrin* II, comte d'Angoulême, mort l'an 1140.

VIII. Hugues VIII, dit *le Brun*, ſeigneur de Lezignem, mourut depuis 1165. Il avoit épouſé *Bourgogne*, fille de *Geofroi* de Rancon, dont il eut, 1. Hugues IX, qui ſuit; 2. *Geofroi*, qui porta quelque temps le titre de comte de la Marche. Il le fut auſſi de Japhe en Levant, & épouſa 1°. *Euſtache* Chabot, dame de Vouvant, &c. 2°. *Clémence*, fille de *Hugues*, vicomte de Châtelleraud. Il eut de la premiere, *Guillaume* de Lezignem, II du nom, ſeigneur de Vouvant, &c. ſurnommé *à la Grand'Dent*, qui mourut avant l'an 1250, ſans laiſſer de poſtérité d'*Umberge*, fille du vicomte de Limoges; & *Guillaume*, ſeigneur de Mairevant, qui eut deux filles, Valence de Lezignem, mariée à *Hugues* Larchevêque, ſire de Parthenai, & *Elis* ou *Eline*, femme de *Barthelemi*, ſeigneur de la Haye & de Paſſavant; 3. *Guillaume* de Lezignem, dit *Valence*, dont il eſt fait mention dans un titre de l'an 1270; 4. Gui de Lezignem, qui fit le voyage d'outre-mer, où il fut comte de Japhe & d'Aſcalon. Depuis, il épouſa *Sibylle* reine de Jéruſalem, fille du roi *Amauri*, & d'*Agnès* de Courtenai, & veuve de *Guillaume*, marquis de Montferrat, ſurnommé *Longue-Epée*. Gui devint auſſi roi de Jéruſalem l'an 1185, après Baudouin IV, dit *le Mezel* ou *le Ladre*, & perdit cette ville l'an 1187. *Voyez* GUI de Lezignem. Il eut quatre enfans, qui moururent avec leur mere au ſiége d'Acre, l'an 1190. Gui acheta deux ans après l'iſle de Chypre, où il mourut l'an 1194, ſelon Sanut, *liv.* 3, *part.* 10, *chap.* 8, & l'auteur anonyme, dans la premiere partie du recueil intitulé: *Geſta Dei per Francos*. 5. Ameri, roi de Chypre après ſon frere, *dont la poſtérité ſera rapportée ci-après*; & 6. *Raoul*, ſeigneur d'Iſſoudun, Melle, &c. qui épouſa *Alix* comteſſe d'Eu, dont il eut *Raoul* de Lezignem, II du nom, dit d'*Iſſoudun*. Celui-ci épouſa l'an 1222, *Jeanne* de Bourgogne, fille d'*Eudes* III, duc de Bourgogne, & d'*Alix* de Vergi, ſa ſeconde femme. Elle mourut peu après. Raoul prit une ſeconde alliance avec *Iolande* de Dreux, fille de *Robert* II, comte de Dreux; puis une troiſiéme avec *Philippe* de Ponthieu, ſœur de *Jeanne*, reine de Caſtille. Il eut de la ſeconde, *Marie* de Lezignem, comteſſe d'Eu, qui épouſa avant l'an 1250, *Alfonſe* de Brienne, dit d'*Acre*, grand-chambrier de France.

IX. Hugues IX, dit *le Brun*, ſeigneur de Lezignem, comte de la Marche, épouſa *Mahaut*, fille unique d'*Ulgrin* III, comte d'Angoulême, & niéce d'*Aimeri*, qui eut ce comté à ſon préjudice. Il mourut vers l'an 1208.

X. Hugues, X du nom, ſire de Lezignem, & comte de la Marche, ſon fils, lui ſuccéda. On l'avoit accordé l'an 1200, avec *Elizabeth*, comteſſe d'Angoulême, fille d'*Aimar* I, & d'*Alix* de Courtenai. Ce mariage devoit terminer tous les différends qui étoient entre ces deux familles pour le comté d'Angoulême. Jean, dit *Sans-Terre*, roi d'Angleterre, lui enleva ſa fiancée le jour de ſes noces, & l'épouſa. Hugues ſuſcita des ennemis à ce roi, pour ſe venger de ſa violence. Depuis, il épouſa *Elizabeth*, l'an 1217, après la mort de Jean. Il accompagna le roi S. Louis en ſon premier voyage d'outre-mer, & mourut l'an 1249. Ses enfans furent, 1. Hugues XI, qui ſuit; 2. *Gui*, ſeigneur de Cognac & de Merpins, mort ſans poſtérité au mois de juillet 1264, ou 1281; 3 *Geofroi*, ſeigneur de Jarnac, &c. vicomte de Châtelleraud, par ſa femme *Jeanne*, fille unique de *Jean*, vicomte de Châtelleraud, laquelle ſe remaria avec *Jean*, V du nom, ſeigneur de Harcourt, dont il eut *Geofroi*, mort ſans poſtérité de *Perrenelle* de Sulli; & *Euſtachie*, mariée à *Dreux* de Mello, ſeigneur de Château-Chinon; 4. *Guillaume*, ſeigneur de Valence, &c. comte de Pembrock pour ſa femme, dont il laiſſa poſtérité; 5. *Aimar*, évêque de Wincheſter en Angleterre, mort à Paris l'an 1261; 6. *Agathe*, femme de *Guillaume* de Chauvigni, ſeigneur de Châteauroux; 7. *Alfais*, mariée l'an 1247 à *Jean*, I du nom, comte de Varennes, & morte l'an 1256; 8. *Iſabeau*, alliée 1°. à *Geofroi* de Rancon, ſeigneur de Taillebourg; 2°. à *Maurice*, IV du nom, ſeigneur de Craon; & 9. *Marguerite* de Lezignem, mariée à *Raimond*, dernier comte de Toulouſe, dont elle ſe ſépara. Elle épouſa enſuite *Aimerie*, VIII du nom, comte de Thouars, puis *Geofroi*, ſeigneur de Châteaubriant; & mourut l'an 1288.

XI. Hugues XI, ſire de Lezignem, comte de la Marche & d'Angoulême, épouſa l'an 1238, *Iolande* de Bretagne, qui avoit été promiſe à *Richard* d'Angleterre, comte de Cornouaille. Elle étoit fille de *Pierre* de Dreux, dit *Mauclerc*, & d'*Alix* comteſſe de Bretagne. Hugues mourut l'an 1260, & *Alix* ſa veuve le 10 octobre 1272, laiſſant Hugues XII, qui ſuit; *Gui*, ſeigneur de Cognac, mort ſans enfans l'an 1288; *Marie*, femme de *Robert* de Perrieres, comte de Nothingam; *Iolande*, mariée 1°. au comte de Glocester; 2°. à *Pierre* ſeigneur de Préaux; & *Iſabelle*, dame de Belleville & de Beauvoir.

XII. Hugues XII, dit *le Brun*, ſire de Lezignem, comte de la Marche & d'Angoulême, prit alliance avec *Jeanne*, dame de Fougeres, fille de *Raoul*, & d'*Iſabeau* de Craon. Il mourut l'an 1282, ayant eu Hugues XIII, qui ſuit; *Gui*, dit *Guiard*, ſeigneur de Couhé, qui prit le titre de comte de la Marche & d'Angoulême après ſon frere, & mourut ſans enfans l'an 1307; *Iolande*, femme d'*Elie* Rudel, dit *Renaud* IV, ſire de Pons; *Jeanne*, mariée 1°. à *Pierre* de Joinville-Vaucouleur; 2°. à *Bernard* Ezi, I du nom, ſire d'Albret, &c. *Marie*, femme d'*Etienne*, II du nom, comte de Sancerre; & *Iſabeau*, religieuſe à Fontevrault.

XIII. Hugues, XIII du nom, ſire de Lezignem, comte de la Marche & d'Angoulême, épouſa au mois d'août 1276, à Paris, *Béatrix* de Bourgogne, fille de

Digitized by Google

Hugues IV, duc de Bourgogne, & de *Béatrix* de Champagne ſa ſeconde femme, & mourut ſans poſtérité l'an 1303. *Voyez* ANGOULESME.

LEZIGNEM D'OUTRE-MER.

Nous avons remarqué que Gui de Lezignem, fils de HUGUES VIII, fut roi de Jéruſalem & ſeigneur de Chypre. AIMERI de Lezignem ſon frere fit le voyage d'outre-mer, & épouſa *Eſchive*, fille de *Baudouin* d'Ibelin, ſeigneur de Rames. Il ſuccéda enſuite à la ſeigneurie de Chypre l'an 1194, dont il fut le premier roi. Il fut le quatriéme mari d'*Iſabeau*, fille d'*Amauri*, roi de Jéruſalem, & mourut l'an 1205. Les enfans qu'il eut du premier lit furent, *Gui* & *Jean*, morts jeunes; HUGUES, qui ſuit; *Bourgogne*, femme de *Gautier* de Montbelliard; & *Heluis*, femme de *Rupin*, prince d'Antioche, qui l'enleva à *Eudes* de Dampierre ſon premier mari. *Aimeri* eut du ſecond lit, *Sibylle*, femme de *Livon* ou *Leon*, roi d'Arménie; & *Meliſſent*, mariée à *Boëmond*, IV du nom, prince d'Antioche, ſurnommé *le Borgne*. Robert, abbé du Mont Saint-Michel en Normandie; Sanut & quelques autres font mention d'un fils nommé *Amauri*, mort jeune au mois de février 1205.

X. HUGUES de Lezignem, I du nom, roi de Chypre, mourut l'an 1221, ayant eu d'*Alix*, ſa femme, fille de *Henri*, II du nom, comte de Champagne, & d'*Iſabeau*, reine de Jéruſalem, HENRI, qui ſuit; *Marie*, femme de *Gautier*, comte de Brienne; & *Iſabeau*, mariée à *Henri*, prince d'Antioche, dont elle eut HUGUES III, roi de Chypre.

XI. HENRI de Lezignem, I du nom, roi de Chypre, n'étoit âgé que de neuf mois quand ſon pere mourut. On le maria l'an 1238, à *Stephanie*, ſœur d'*Haiton*, roi d'Arménie, & l'an 1250 il prit une ſeconde alliance avec *Plaiſance* d'Antioche, fille de *Boëmond*, V du nom, prince d'Antioche. Il mourut l'an 1255, laiſſant

XII. HUGUES, II du nom, roi de Chypre, qui mourut l'an 1267, âgé de quatorze ans, ſans laiſſer de poſtérité d'*Iſabeau* d'Ibelin, ſa femme. HUGUES III lui ſuccéda. Il étoit fils d'*Iſabeau*, ſœur de *Henri* I. M. du Bouchet a dreſſé ſur des titres la généalogie de la maiſon de Lezignem, d'où ſont tirés en partie les faits rapportés ci-deſſus. * *Conſultez* Sanut, *ſecret. fidelium crucis*; le lignage d'outre-mer, publié par le P. Labbe; les annales de Jean du Bouchet; du Chêne, *antiquités des villes de France*; l'hiſtoire d'Etienne de Lezignem; l'éloge que M. de Brantôme a fait de M. de Montpenſier; Beſli, *hiſt. de Poitou*. Chorier, *hiſt. de Saſſen. Diſcours du ſiége de Luzignan en 1574, &c.*

LUZIGNAN ou LEZIGNEM (Gui de) prince de cette maiſon, fit le voyage d'outre-mer dans le XII ſiécle, épouſa *Sibylle*, fille aînée d'*Amauri*, roi de Jéruſalem & veuve de *Guillaume*, marquis de Montferrat, ſurnommé *Longue-Epée*. Par ce mariage il acquit le titre de roi de Jéruſalem, & perdit l'an 1187, cette ville que Saladin prit le deuxiéme jour d'octobre, avec preſque toute la Terre-ſainte. Depuis, Gui acheta en 1192 des Templiers l'iſle de Chypre, que la maiſon de Lezignem, & ſes deſcendans conſerverent juſqu'en 1473. Gui mourut l'an 1194, ſelon l'auteur anonyme, qui eſt à la page 1171 de la premiere partie du livre intitulé: *Geſta Dei per Francos*. Il eut quatre enfans qui moururent au ſiége d'Acre, & eut pour ſucceſſeur ſon frere *Amauri*. * Guillaume *de Tyr*, *lib.* 12 & 15. Sanut, *liv.* 4, *part.* 10, *chap.* 8, *pag* 201, *hiſt. de Luzignan.*

LUZIGNAN ou LEZIGNEM (Etienne de) de la branche de Lezignem qui regna dans l'iſle de Chypre, naquit l'an 1537, à Nicoſie dans cette iſle, & entra dans l'ordre de S. Dominique, où il eut pour maître Julien originaire d'Arménie, qui en 1562 fut fait évêque des Arméniens établis dans l'iſle de Chypre, & qui en 1570, fut transféré à Bova dans la Calabre, où il vivoit encore en 1578. Etienne avoit eu le nom de Jacques au baptême, mais on le lui avoit fait changer en religion. André Mocenigo & Seraphin Fortibraccia, évêques de Limiſſo, l'un après l'autre, le firent leur grand-vicaire. En 1570 il vint à Rome; & l'iſle de Chypre ayant été envahie par les Turcs l'année ſuivante, il fit quelque ſéjour à Naples, d'où il vint l'an 1577 à Paris, où il demeura juſqu'en 1587. On aſſure que le 27 avril 1578, le pape Sixte V le fit évêque titulaire de Limiſſo; & il eſt certain qu'il mourut en 1590. On a pluſieurs ouvrages de ce religieux, où on a raiſon de ſe plaindre qu'il y a inſéré trop de fables; mais cela n'empêche pas que quelques-uns d'eux ne ſoient curieux, comme par exemple celui qui parut en 1573, à Bologne ſous le titre: *Chorografia e breve iſtoria univerſale dell'iſola di Cipro*, & un autre intitulé: Βασιλικὸν χρυσόβουλλον, où l'on trouve une longue énumération des perſonnes nobles qui ont embraſſé l'état religieux, qui fut imprimé l'an 1585, à Paris. Les autres ſont une hiſtoire générale des royaumes de Jéruſalem, Chypre, Arménie, & pays voiſins, Paris 1579, qu'il avoit donnée deux ans auparavant en italien à Padoue: une généalogie de la royale maiſon de Bourbon, Paris 1580; les généalogies de ſoixante-ſept maiſons, Paris 1586, & 1587, &c. * Echard, *de ſcript. ord. FF. Prad. tom.* 2.

LUZUCK, *cherchez* LUCKO.

LUZY, ville du Nivernois, l'une des principales baronies de ce duché, a donné le nom à une ancienne maiſon qui fut éteinte vers l'an 1250, par le mariage de *Jeanne* de Luzy héritiere, avec *Jean* de Châteauvillain, fils de *Hugues* de Châteauvillain, & d'*Iſabelle* de Dreux. André du Chêne rapporte les fondations qu'elle fit conjointement avec ſon mari dans l'égliſe de Sémur. Bonne d'Artois, comteſſe de Nevers, acquit par décret la baronie de Luzy, mouvante de ce comté: le prix du décret, au rapport de Gui Coquille, fut de cinq mille francs dor, en date de l'an 1418. Charles de Bourgogne, comte de Nevers, unit cette terre au comté de Nevers, par lettres de l'an 1442.

Les ſeigneurs de PELISSAC, de BORDES & de PAILLER, prétendent être ſortis de cette maiſon, fondés ſur ce que THOMAS de Luzy, fils de PIERRE de Luzy, & d'*Helenon* de Talaru, avoit pluſieurs rentes ſur la terre de Luzy, comme il paroît par un terrier de l'an 1380. Il épouſa *Marguerite*, héritiere de Peliſſac, dont il eut JORDAN, ſeigneur de Peliſſac, qui fut marié l'an 1412, avec *Marguerite* Mayolles, dont il eut GUILLAUME de Luzy, ſeigneur de Peliſſac, qui épouſa l'an 1440, *Maluine* de Florich, dont vint ANNET de Luzy, ſeigneur de Peliſſac, lequel ſervit long-temps le roi Louis XI, dans les guerres qu'il eut contre le duc de Bourgogne, & épouſa l'an 1479, *Miracle*, dame de Vergeſac. Il paſſa tranſaction avec noble *Pierre* de Florich, écuyer, ſon oncle, au ſujet d'une rente de cent ſols, au ſort principal de quatre-vingt-dix écus d'or. De ce mariage vint JEAN de Luzy, ſeigneur de Peliſſac, qui épouſa le 5 mars 1514, *Marguerite* de Tournon, à laquelle *Claude* de Tournon, ſon oncle, évêque de Viviers, conſtitua une penſion en faveur de ſon mariage; il teſta le 4 de mars 1559. De cette alliance naquit CLAUDE, ſeigneur de Peliſſac, baron de Queytieve, ſeigneur de Fai & de Vilherma, qui eut le commandement des troupes qui étoient en Vellai, pour arrêter les troubles que la nouvelle religion y cauſoit: il commanda auſſi dans le même pays deux troupes de gens de guerre à cheval, trente chevaux légers, & cinquante arquebuſiers qu'il avoit levés, comme il paroît par deux commiſſions du ſeigneur de Clermont de Chate, commandant en l'abſence de M. le duc de Montmorenci; l'une du 5 janvier 1591, & l'autre du 6 mars de la même année: il teſta le 8 octobre 1604. Il avoit épouſé le 7 octobre 1551, *Claire* de Beſſet, baronne

barone de Queyriere, dont il eut FRANÇOIS, qui ſuit; & LOUIS, qui eut *poſtérité, rapportée après celle de ſon frere aîné.*

FRANÇOIS de Luzy, chevalier, ſeigneur de Peliſſac, baron de Queyriere, &c. eut le commandement des troupes qui étoient en Vellai, après ſon pere: il battit avec ſa compagnie de chevaux-légers, & autres gens de ſes terres qu'il avoit aſſemblés, une multitude de croquans qui s'oppoſoient à la levée des tailles, comme il paroit par une lettre du ſeigneur de Miolans, gouverneur de Vellai. Il avoit épouſé le 6 août 1589, *Françoiſe* de Baronnat, fille de *Gaſpard*, capitaine de deux cens hommes de pied, & lieutenant de cinquante hommes d'armes: étant veuve elle fit hommage au roi, le 30 mai 1614, des cens, rentes & droits ſeigneuriaux à elle appartenant, à cauſe de la ſeigneurie de Marlyes. Ses enfans furent CLAUDE, qui ſuit; & IMBERT, ſeigneur de Bordes, qui a laiſſé poſtérité.

CLAUDE de Luzy, ſeigneur de Peliſſac, baron de Queyriere, ſeigneur de Marlyes, Fai, Vilherma, &c. aſſembla par l'ordre de M. le prince, une partie de la nobleſſe du Vellai, y joignit quelques bourgeois & payſans, avec leſquels il alla joindre l'armée que ce prince commandoit en Languedoc, comme il paroît par la route qui fut envoyée par le comte de Tournon, lieutenant général dans la province de Languedoc, pour le chemin que devoit tenir le ſieur de Peliſſac avec ſes amis pour aller joindre l'armée, du 12 octobre 1639. Il épouſa l'an 1618, *Jeanne* de Pantrieux, fille héritiere de *Jean*, ſeigneur de la Maiſon, chevalier de l'ordre du roi, tué au ſiége de Montauban, où il commandoit un régiment, dont il eut, 1. JEAN, qui ſuit; 2. *Marie*, qui épouſa l'an 1644, *Chriſtophe* de Roſtaing, fils de *Triſtan*, capitaine-châtelain de Suri en Forez, & d'*Antoinette* d'Apchon, & neveu de *Triſtan* de Roſtaing, chevalier de l'ordre du ſaint Eſprit; 3 CLAUDE de Luzy, ſeigneur de Breſſon, qui a fait branche en Dauphiné.

JEAN de Luzy, marquis de Peliſſac & de Couzan, ſeigneur de la Tour, Fai, Vilherma, &c. acquit la baronie de Couzan en Forez, de Claude de Levis, baron de Couzan. Il avoit épouſé l'an 1642, *Marie* Dodieu, fille de *Claude*, ſeigneur d'Epercieu, & de *Jeanne* de Seve, petite-niéce de *Claude* Dodieu, ambaſſadeur à Rome, & enſuite auprès de l'empereur Charles-Quint. Il a eu de ce mariage, 1. IMBERT de Luzy, qui ſuit; 2. *Jean*, eccléſiaſtique; 3. *Balthaſar*, capitaine de dragons chevalier de l'ordre de S. Louis; 4. *Françoiſe*, femme de *Léonor* de Vallerot, ſeigneur de Baudeſire; 5. *N.* mariée à *Jean* de Montabonnet, ſeigneur de Chantemule & de Solignac.

IMBERT de Luzy de Peliſſac, marquis de Couzan, &c. épouſa en 1698, *Marie-Anne* Portail, fille de *Paul* Portail, ſeigneur de Châtou, conſeiller de la grand'chambre du parlement de Paris, dont il a eu pluſieurs enfans.

LOUIS de Luzy, ſecond fils de CLAUDE, ſeigneur de Peliſſac, & de *Claire*, dame de Beſſet, fut ſeigneur de Malboyer, de Sallettes & de Pailler, & épouſa l'an 1604, *Jeanne* Franche, fille de *Pierre*, & de *Claire* d'Hauterive, dont il eut, *Claude*, mort ſans alliance & ALEXANDRE de Luzy de Peliſſac, ſeigneur de Sallettes & de Pailler, qui épouſa en 1637, *Jeanne* de Grailhi, fille de *Jean*, & de *Suſanne* de Tava, dont il a eu, 1. JEAN, qui ſuit; 2. *Marie-Françoiſe* mariée au ſeigneur de Montravel en Forez; & 3. *Claudine*, qui épouſa *François* de Bauzas, ſeigneur de Mantelin en Vivarais.

JEAN de Luzy de Peliſſac, ſeigneur de Sallettes & de Pailler, fut marié l'an 1654, avec *Marie* du Cluzel, dont eſt venu JEAN de Luzy de Peliſſac, ſeigneur de Pailler, de Sallettes & de Meinier, qui épouſa l'an 1692, *Claudine* Baillard, fille de *Marcellin* Baillard, ſieur de Combaux, capitaine-châtelain de la Tour-Grazac & de Sainte-Segollene, & de *Marie* de Ferrier, petite-fille de *Jean* Baillard, capitaine-châtelain des mêmes lieux, & de *Marthe* Régis, de la famille du bienheureux pere Régis Jéſuite, dont il a eu pluſieurs enfans dont un a été page de M. le duc d'Antin. * Gui Coquille, *hiſtoire du Nivernois.* Le Laboureur, *maſures de l'iſle-Barbe.* Du Chêne, *hiſtoire de la maiſon de Dreux. Jugement de* M. de Bezons, intendant en Languedoc.

LUZZI, LILUZZI, bourg du royaume de Naples, ſitué dans la Calabre citérieure près de la riviere de Crati, à une lieue de Beſignano du côté du midi. On croit que c'eſt le lieu qu'on nommoit anciennement *Thebæ Lucanæ.* * Mati, *dictionaire.*

L Y

LYCAON, fils de Pélaſge premier roi d'Arcadie, fut métamorphoſé en loup dans le temple de Jupiter *Lycéen* qu'il avoit bâti, parcequ'il y avoit immolé un enfant. Ovide dit qu'il fut ainſi transformé, en punition de ce qu'il aſſaſſinoit ceux qui logeoient chez lui. Il vivoit du temps de Cécrops. Ses enfans furent, Nyctimus, ſon ſucceſſeur; Pallas; Oreſtheus; Phigalus; Trapezeus; Elcatas; Macareus; Heliſſon; Æneus, & Thoenus, &c. La plupart d'entre eux s'établirent en différentes contrées de l'Arcadie, & y bâtirent pluſieurs villes auſquelles ils donnerent leur nom. Les anciens parlent d'un LYCAON, médecin célébre. On ignore ſa patrie, & le temps auquel il a vécu. * Ovide, *l.* 1 *metam.* Pauſanias, *in Arcad.*

LYCAONIE, petite province de l'Aſie mineure, qui faiſoit partie de la Cappadoce tirant vers le midi, du côté de la Cilicie, dont elle eſt ſéparée par le mont Taurus, entre l'Iſaurie à l'occident, & l'Arménie mineure à l'orient. Sa capitale étoit Iconie, d'où vient que le pays eſt appellé encore aujourd'hui *Cognie.* * Baudrand. Strabon.

LYCEAS ou LYCIAS, Naucratite, auteur Grec, écrivit une hiſtoire d'Egypte, comme nous le connoiſſons par le livre 13 d'Athénée. * Pline, *l.* 36. Pauſanias fait mention d'un poëte de ce nom, *l.* 2 *Corinth.*

LYCÉE, *Lycæum*, lieu près d'Athènes, où Ariſtote enſeignoit la philoſophie, avoit été, ſelon Pauſanias, un temple d'Apollon, bâti par Lycus, fils de Pandion. Suidas & quelques autres, veulent que ç'ait été un lieu d'exercices bâti par Piſiſtrate ou par Périclés, ou commencé par l'un & fini par l'autre. Quoi qu'il en ſoit, ce fut par rapport à ce lieu qu'on nomma la philoſophie d'Ariſtote, *la philoſophie du Lycée.* C'eſt là que ce grand homme enſeignoit en ſe promenant, un peu après être ſorti de maladie: ce qui fit donner le nom de *Peripatéticiens* à ceux de ſa ſecte. Il y avoit une montagne de ce nom en Arcadie, conſacrée au dieu Pan. * Pauſanias, *in Attic.* Suidas, & pluſieurs autres allégués par Meurſius, *l.* 2, *c.* 3, *Athen. Attic.*

LYCHNUS, orateur Grec, *cherchez* ALEXANDRE d'Epheſe.

LYCIE, province d'Aſie, dont une partie eſt appellée préſentement *Idinelli*, & l'autre *Manteſelli* ou *Briquia*, eſt entre la Carie & la Pamphylie, & emprunta ſon nom de Lycus, fils de Pandion. Cette province renfermoit la montagne de Chimere, dont les poëtes font ſouvent mention, & les villes de Patare, de Mire, lieu de la naiſſance de S. Nicolas, d'Andriaque, &c. * Strabon, Pline, Iſidore, Caſtalde, Cluvier, Ovide, *l.* 9 *metam.*

LYCIEN, ſurnom d'*Apollon*, qui étoit adoré en la ville de Patare, capitale de Lycie, où il avoit un temple célébre par les oracles qu'il y rendoit. *Et Lycia ſortes*, dit Virgile, *au liv.* 4 *de l'éneide.*

LYCOMEDE, *Lycomedes*, roi de l'iſle de Scyros, chez lequel Achille fut envoyé, de peur qu'on ne voulût l'obliger d'aller à la guerre de Troye. Lycoméde étoit pere de Déidamie, dont Achille eut Pyrrhus. * Homere. Virgile. Ovide.

Digitized by Google

LYCON, de Troade, philoſophe, fut diſciple de Panthete *le Dialecticien*, & de Straton, auquel il ſuccéda dans l'académie, qu'il gouverna durant quarante-quatre ans, vers la CLX olympiade, & l'an 140 avant J. C. Il avoit une douceur extrême; & c'eſt pour cela que les Grecs ajoutoient un G à ſon nom, & l'appelloient *Glycon*. Ce philoſophe étoit auſſi très-propre ſur ſa perſonne, & avoit un admirable génie pour l'éducation de la jeuneſſe. Les rois Attalus, Eumenés & Antiochus avoient beaucoup d'eſtime pour lui. Il mourut de la goutte, âgé de 62 ans. * Diogène *Laërce, en ſa vie, liv.* 5.

Diogène *Laërce* parle d'un autre LYCON Pythagoricien; d'un LYCON, poëte, qui eſt ſans doute le poëte comique, dont parle Plutarque, & qui vivoit ſous la CX olympiade, vers l'an 340 avant J. C. Athenée fait mention de LYCON, auteur de la vie de Pythagore. * Plutarque, *in Alex. & in fort. Alex. l.* 2. Athenée, *l.* 10.

LYCOPHRON, fils de Periandre, roi de Corinthe, qui regna quarante-quatre ans, depuis la XXXVIII olympiade, & l'an 628 avant J. C. fut ſi touché de voir que ſon pere avoit tué ſa mere Lyſide ou Meliſſe, qu'il ne voulut jamais ſe réconcilier avec lui. Periandre, pour s'en venger, fut obligé de l'envoyer à Corfou; mais comme il le préféroit pour la couronne à un autre fils qu'il avoit, nommé Cypſele, il le fit prier par ſes ambaſſadeurs, & par une de ſes filles, ſœur de Lycophron, de revenir à Corinthe. Le fils proteſta qu'il n'y retourneroit point pendant la vie de ſon pere, qu'il ne pouvoit ſouffrir. Enfin Periandre ſe réſolut d'aller à Corfou, pendant que ſon fils, qui ne le vouloit pas voir, reviendroit à Corinthe; mais ceux de Corfou, pour empêcher que Periandre n'allât dans leur iſle, tuerent Lycophron. * Herodote, *l.* 5, ou *Thalie*. Diogène *Laërce, vie de Periandre, livre* 1. Bayle, *dictionaire critique*.

LYCOPHRON, poëte Grec & grammairien, étoit né à Chalcide d'Eubée, qu'on nomme à préſent *Négrepont*, & fut tué d'un coup de fléche, ſelon Ovide. Il vivoit ſous la CXIX olympiade, vers l'an 304 avant J. C. & compoſa un poëme, intitulé *Caſſandra*, qui a fait beaucoup de peine aux ſavans, à cauſe de ſon obſcurité: auſſi le nomma-t-on *le Ténébreux*. Suidas a conſervé les titres de vingt tragédies de ce poëte, qui étoit au nombre de ceux qui compoſoient la pléiade poëtique. Il y en a eu quelques autres de ce nom. La meilleure édition de Lycophron eſt celle d'Oxford 1697, réimprimée en 1702, *in-fol.* * Tzetzés, *chil.* 8, *hiſt.* 204. Voſſius, *de poët. Græc. cap.* 8. Ovide, *in Ibin.* Statius, *lib.* 5 *Silv.*

LYCOPOLIS, nom qui ſignifie *ville des Loups*, étoit une ville d'Egypte près du Nil. Diodore de *Sicile* dit que les Egyptiens, adonnés à toutes ſortes d'idolâtries ridicules, adoroient des loups dans le lieu où ils bâtirent cette ville. Elle porte aujourd'hui le nom de *Munia*, & fut autrefois épiſcopale. Les hiſtoriens eccléſiaſtiques parlent de Mélece évêque de Lycopolis, qui cauſa un ſchiſme très-fâcheux: ce que nous remarquons en ſon lieu. * Pline, *l.* 5, *c.* 9. Strabon, *l.* 17. Socrate *l.* 1, *hiſt.*

LYCORIS, célébre courtiſane du temps d'Auguſte; eſt ainſi nommée par Virgile dans ſa dixiéme éclogue, où il conſole Cornelius Gallus, ſon ami, de ce qu'elle lui préféroit Marc-Antoine. Elle le ſuivoit avec un équipage magnifique dans ſes voyages, & juſque dans les armées, avant qu'il fût devenu amoureux de Cléopatre. L'extrême aſcendant que Lycoris avoit pris ſur l'eſprit de Marc-Antoine, faiſoit qu'on s'adreſſoit à elle pour obtenir les graces qu'on eſpéroit de ce général. Elle avoit été comédienne, & ſon véritable nom étoit *Cytheris*; mais elle l'avoit changé en celui de *Volumnia*, après qu'elle eut été affranchie par Volumnius, qui l'avoit aimée. * Virgile, *eclog.* 10. Servius, *in hunc locum.* Plutarque, *in Anton.* Bayle, *diction. crit.*

LYCOSTHENE, vulgairement WOLFHART, (Conrad) né l'an 1518, à Ruffach en Alſace. Il étudia à Heidelberg, & ſe rendit habile dans l'intelligence des langues & dans les ſciences. Depuis il enſeigna à Baſle, où il fut miniſtre des proteſtans, & il y mourut le 25 mars 1561. Cet auteur laiſſa des commentaires ſur Pline *le Jeune*, ſuppléa à ce que Julius Obſequens avoit omis dans ſon traité des prodiges, & le continua. On a de lui, *Compendium bibliothecæ Geſneri; De mulierum præclarè dictis & factis, &c.* Ce fut lui qui commença auſſi l'ouvrage intitulé, *Theatrum vitæ humanæ*, que Théodore Zuinger acheva & publia, & dont il vit trois éditions pendant ſa vie. Cet ouvrage a été bien augmenté depuis. * Pantaleon, *l.* 3 *proſopogr.* Zuinger, *in præf. theatri vitæ humanæ.* Melch. Adam, *in vit. German. theol. &c.*

LYCURGUE, *Lycurgus*, fils de Pherés roi de Theſſalie, & frere d'Amette, eut pour ſon partage la Neméе. Il donna ſon fils Opheltes à Hypſipyle pour l'élever; mais cette princeſſe ayant mis cet enfant ſur du gazon, pour montrer une fontaine aux Epigones ou ſept Capitaines qui alloient au ſiége de Thèbes, un gros ſerpent ſe jetta ſur lui, & le tua. Lycurgue inſtitua les jeux Neméens, pour honorer la mémoire de ce petit prince. * Apollodore, *l.* 3.

LYCURGUE, roi de Thrace, voyant que ſes ſujets étoient trop adonnés au vin, fit arracher toutes les vignes de ſon royaume; d'où les poëtes ont pris occaſion de feindre qu'il étoit ennemi de Bacchus, dont il chaſſa les nourices, & qu'il obligea de s'enfuir dans l'iſle de Naxos: mais par une vengeance de ce dieu, il fut tranſporté d'une fureur ſi violente, qu'il ſe coupa lui-même les jambes. * Plutarque, *de poët. util.* Properce, *l.* 3.

LYCURGUE, légiſlateur des Lacédémoniens, étoit fils d'Eunome roi des Lacédémoniens, de la famille des Proclides, & frere de Polydecte, qui regna après ſon pere. Eunome l'avoit eu d'une ſeconde femme, nommée Dianaſſe. Il témoigna un amour extrême pour la ſageſſe, & fit pluſieurs voyages dans toutes les villes de Gréce, en Crete, & ſelon quelques-uns, en Egypte & dans les Indes, pour conférer avec les ſages de ces pays. Après la mort de ſon frere Polydecte, ſa veuve envoya ſolliciter Lycurgue d'accepter la couronne, s'engageant de faire avorter l'enfant dont elle étoit groſſe, pourvu qu'il voulût l'épouſer. Lycurgue refuſa cette offre, & ſe contenta de prendre la qualité de tuteur de ſon neveu Charillus, vers l'an 870 avant J. C. Il lui remit depuis le gouvernement, lorſqu'il eût atteint l'âge de majorité. Quoique la conduite de Lycurgue fût fort réguliere, & que ſes actions fuſſent exemptes de blâme, on s'efforça néanmoins de le noircir, en faiſant courir le bruit qu'il vouloit uſurper la ſouveraineté. Cette calomnie l'obligea de ſortir de Sparte, & de ſe retirer en Candie, où il s'appliqua entierement à la connoiſſance des loix & des coutumes des peuples, en quoi ſes voyages lui ſervirent beaucoup. A ſon retour dans ſa patrie, il réforma le gouvernement, & fit de très-belles loix, que les Spartiates s'engagerent d'obſerver inviolablement. On dit que pour les engager davantage, il leur fit promettre avec ſerment d'obſerver ces loix juſqu'au retour d'un voyage qu'il alloit faire, & dont il ne revint pas. Il s'étudia ſur-tout à prévenir les déſordres que pouvoient cauſer le luxe & l'amour des richeſſes, & à procurer une excellente éducation aux jeunes Spartiates; mais le deſir de rendre les femmes de Lacédémone robuſtes, afin que leurs enfans le fuſſent auſſi, lui fit ordonner que les filles de cette république feroient leurs exercices avec les garçons, nues comme eux, & dans les mêmes lieux. Enſuite il alla à Candie. Quelques-uns diſent qu'il ſe fit mourir lui-même, & qu'en mourant il ordonna de jetter ſes cendres dans la mer, de peur que, ſi on rapportoit ſon corps à Sparte, les Lacédémoniens ne cruſſent être ab-

Digitized by Google

ſous de leur ſerment. * Plutarque, *en ſa vie.* Clément *Alexandrin*, *liv. 2 des tapiſſeries.* Euſebe, *in chron.* Pauſanias. Juſtin. &c.

Clément *Alexandrin*, ſur le témoignage d'Eratoſthène, ancien chronologiſte, aſſure que Lycurgue ne prit la tutelle de ſon neveu que 300 ans après le ſiége de Troye, & 108 avant la premiere olympiade. Cependant Pauſanias dit qu'il vivoit du temps d'Iphitus, & qu'à ſa perſuaſion il rétablit les jeux olympiques. C'eſt ce qui a fait croire à Cappel & à quelques autres, qu'il y avoit eu deux hommes de ce nom, & que Pauſanias & Plutarque s'étoient trompés de n'en mettre qu'un. Mais ils ſe trompent eux-mêmes; car, ſelon les auteurs cités dans la chronique d'Euſebe, quoiqu'Iphitus eût renouvellé les jeux olympiques, on ne les célébra que vingt-ſept olympiades après, c'eſt-à-dire, 108 ans depuis ce rétabliſſement, lorſque Corœbe d'Elide y fut victorieux: ce qui s'accorde tout-à-fait bien avec le calcul de Clément *Alexandrin.* * Euſebe, *in chronolog.* Scaliger, *in theſ. temp.* Cappel, *in chron. A. M.* 3116. Riccioli, *tom. I. chron. reſ. l. 3, num. 3.*

LYCURGUE, fils de Lycophron, un des dix orateurs d'Athènes, dont Plutarque a écrit la vie, ſe rendit illuſtre parmi ſes citoyens, tant par ſes actions que par ſes harangues, du temps de Philippe roi de Macédoine, vers la CVI olympiade, & l'an 356 avant J. C. Il eut l'intendance des deniers publics, ſe comporta dans cette charge en homme incorruptible, augmenta le nombre des vaiſſeaux d'Athènes, & remplit l'arſenal de toutes les proviſions néceſſaires. Lycurgue fut auſſi auteur de pluſieurs loix très-utiles à ſa patrie. Il introduiſit une eſpéce de combat de tragédies ſur le théâtre, en les comparant les unes aux autres, pour honorer les poëtes qui auroient fait les plus belles, étant perſuadé que cette maniere d'inſtruire, de former & de polir les mœurs, étoit d'un très-grand uſage dans une république. Il ordonna pour cela qu'on éleveroit des ſtatues aux poëtes les plus célébres, comme à Sophocles, à Eſchyle & à Euripide. Depuis il chaſſa de la ville tous les gens de mauvaiſe vie, & bâtit un lieu public pour les exercices. Pendant ſon adminiſtration, il tenoit un regiſtre exact de tout ce qu'il faiſoit; & lorſqu'il fut hors de charge, il fit attacher ce regiſtre à une colonne, afin que chacun eût la liberté d'en faire la cenſure. Non content de cela, lorſqu'il ſe vit malade, & qu'il ſentit les approches de la mort, il ſe fit porter au ſénat, pour y rendre lui-même publiquement un compte exact de toutes ſes actions: & après y avoir réfuté un accuſateur, il ſe fit reporter chez lui, où il mourut bientôt après. Les Athéniens le ſurnommoient l'*Ibis*, nom d'un oiſeau d'Egypte, ſemblable à peu près à une cigogne. Il laiſſa trois fils, Lycophron, Lycurgue & Aphron, qui furent tous trois mis en priſon après la mort de leur pere, comme méchans citoyens; mais ſur une lettre de Demoſthène, ils furent bientôt remis en liberté. * Plutarque, *des dix orateurs.* Pauſanias, *l. 1.* Bayle, *dict. crit.*

LYCURGUE, fut un des tyrans qui troublerent la liberté publique à Lacédémone, après la mort de Cléomene, dernier roi de la race des Agides, qui ſe tua en Egypte l'an 223 avant J. C. La tyrannie de Lycurgue doit avoir été de très-peu de durée. Pauſanias ne fait point mention de lui.

LYCUS, hiſtorien Grec, natif de Regge, auteur d'une hiſtoire de Libye & de Sicile, vivoit du temps de Ptolémée *Lagus*, ſous la CXV olympiade, & vers l'an 320 avant J. C. Demetrius Phaléreus, étoit ſon ennemi, & lui dreſſa des embuches. Lycus fut pere du poëte Lycophron. * Suidas & Voſſius, *l. 1 de hiſt. grec. c. 10.*

LYCUS, poëte comique, floriſſoit ſous la LXXXVI olympiade, vers l'an 436 avant J. C. Ses ouvrages furent peu eſtimés. * Voſſius, *de poët. Grec.*

LYDDE, ville de la Paleſtine, dans la partie occidentale de la tribu d'Ephraïm, & la cinquiéme toparchie de Judée, n'eſt pas loin de la mer de Syrie, entre Antipatris au ſeptentrion, & Nicopolis au midi, à dix milles de Joppé vers l'occident, & à trente milles de Jéruſalem. Elle étoit conſidérable du temps des Machabées, puiſque nous liſons dans le *I liv. de leur hiſtoire, chap. XI, v.* 34, que Demetrius, pour faire la paix avec Jonathas, lui cédoit Lydde, Aphéreme & Ramatha. Il eſt auſſi parlé de cette ville dans *le chap. IX des actes des apôtres*, où l'on voit que dans le temps que l'égliſe étoit en paix, & qu'elle s'établiſſoit avec beaucoup de ſuccès par toute la Judée, la Galilée & la Samarie, S. Pierre ſe donna la peine d'aller de ville en ville pour viſiter les diſciples, & alla vers ceux qui étoient à Lydde. Du temps de S. Jérôme cette ville s'appelloit *Dioſpolis*, qui veut dire, *la ville de Jupiter.* Elle prit enſuite le nom de *ſaint George de Lydde*; parcequ'on tient que ce ſaint y eut la tête tranchée, & y fut enſeveli. L'empereur Juſtinien y fit bâtir un temple très-célébre à l'honneur de ce ſaint, dont il ne reſte plus qu'une partie du chœur. Il y a des religieux Grecs de l'ordre de S. Baſile qui y montrent le prétendu chef de ce martyr. Cette ville fut brulée au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, par Ceſtius Gallus, qui y étant entré, n'y trouva que cinquante hommes, qu'il fit tuer. Les autres étoient allés à Jéruſalem pour y célébrer la fête des tabernacles. Après ce carnage il fit mettre le feu à la ville. * Joſéphe, *guerre des Juifs, liv. 2, chap.* 37. Lydde fut rebâtie, quelque temps après, & Juſtinien, ainſi que j'ai dit, y fit conſtruire cette magnifique égliſe à l'honneur de S. George, à l'endroit même où il avoit été martyriſé. En 1099, comme les chrétiens ſe furent rendu maîtres de la plupart des villes de la Judée, & qu'ils alloient de Ptolémaïs à Lydde, les Sarafins qui la gardoient, déſeſpérant de la pouvoir défendre, & appréhendant que cet édifice qui étoit hors de la ville ne leur ſervît de forteresſe, ou qu'ils ne fiſſent uſage des poutres qui ſoutenoient la charpente, & qui étoient d'une prodigieuſe longueur & épaiſſeur, ils renverſerent l'égliſe, & brulerent le bois. * Baudrand.

LYDIAT (Thomas) Anglois de nation, mathématicien du XVI ſiécle, né à Okerton, dans le comté d'Oxford, au mois de mars 1572, compoſa l'an 1605 un traité, *De variis annorum formis*, contre Clavius & Scaliger. Il a encore fait un livre, *De annis miniſterii Chriſti*, imprimé l'an 1613, & des traités aſtronomiques & phyſiques ſur la nature du ciel & des élémens, ſur le mouvement des cieux & des aſtres, ſur l'origine des fontaines & des autres corps ſouterreins, ſur la cauſe du flux & reflux de la mer, & du déluge univerſel. Scaliger ayant réfuté avec beaucoup de hauteur le premier livre de Lydiat, dans ſes canons chronologiques, Lydiat fit une apologie de ſon ouvrage contre Scaliger, imprimée à Londres l'an 1607. Il a encore compoſé des traités aſtronomiques ſur l'année ſolaire & lunaire, & le nombre d'or, avec une diſſertation intitulée, *Emendatio temporum ab orbe condito*; des notes ſur les marbres d'Arondel, dans l'édition de Prideaux, &c. Il mourut le 13 avril 1646, âgé de 74 ans, & a laiſſé un grand nombre d'ouvrages manuſcrits. * Bayle, *dict. crit. 2 édit.* 1702. Niceron, *mém. t. 15.*

LYDIE, pays conſidérable de l'Aſie mineure, a porté auſſi le nom de *Maonie*, & aujourd'hui il a celui de *Caraſie.* Les rivieres de la Lydie, ſont Caïſtre, appellé preſentement *Chimachi* & *Gimaſti*: Hermus, dit *Sambat*; le Pactole, *Chiis* ou *Chiari*, qui ſépare la Lydie de la Carie. Les montagnes ſont, Sipyle, Tmole, Mimas, &c. & les villes les plus conſidérables, Sardes, Philadelphie, Thyatire. Joſéphe & S. Jérôme diſent que les Lydiens ſont deſcendus de Lude, fils de Sem. Les auteurs profanes diſent que ce fut de Lydus. Le royaume de Lydie commença par Argon, de la branche des Héraclides, & dura juſqu'à Candaules qui étoit le vingt-deuxiéme roi, & qui

fut tué par Gygés. Celui-ci commença la branche des Mermnades, & eut pour ſucceſſeurs Ardys, Sadyattés, Alyattés, & Crœſus, qui fut vaincu la quatorziéme année de ſon regne, & fut fait priſonnier par Cyrus. La Lydie fut depuis ſujéte aux Perſes, aux Grecs & aux Romains: préſentement elle eſt ſous la domination du Turc. Les Lydiens ont inventé pluſieurs jeux, & l'uſage des monnoies. Ils étoient bons hommes de cheval; mais au reſte ſi efféminés, que pour exprimer quelque maniere molle & volupteuſe, on diſoit en proverbe, *Lydio more*. Ils envoyerent en Italie une colonie, qui s'établit dans la province nommée aujourd'hui *Toſcane*. Voici la ſuite chronologique des rois de Lydie, qui nous ſont connus depuis Argon ou Agron, fils d'Alcée, & arriere-petit-fils d'Hercule, ſelon les poëtes.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE LYDIE.

Ans du Monde.	*Avant J. C.*		*Durée.*
2814.	1221.	Argon ou Agron.	
		Rois inconnus.	
3319.	716.	Gygés.	38.
3360.	675.	Ardys II.	49.
3409.	626.	Sadyattés.	12.
3421.	614.	Alyattés II.	57.
3478.	557.	Crœſus.	14.

Crœſus fut vaincu par Cyrus, l'an 3491 du monde, & 544 avant J. C. ſous la LIX olympiade * Joſéphe, *l.* 1, *antiq. c.* 6. Hérodote, *l.* 1, ou *Clio*. Pline, *l.* 5. Strabon, *l.* 11. Leunclavius, *in pand. Turc.* Cluvier & Magin, *geogr.* Euſébe. Petau. Scaliger. Riccioli.

LYDIE (ſainte) fut convertie par S. Paul dans la ville de Philippes. Elle étoit marchande de pourpre, & native de la ville de Thyatire. Elle reçut S. Paul & ſes compagnons dans ſa maiſon. S. Paul & Sylas ayant été mis en priſon, après avoir délivré du malin eſprit une devineresſe de la ville, & en étant ſortis, S. Paul avant que de partir de Philippes, alla viſiter ſon hôteſſe, & y aſſembla les fidéles pour les fortifier dans la foi. * *Actes des apôtres, c.* 16. *Mémoires pour ſervir à l'hiſt. eccleſ. de* Tillemont. Baillet, *vies des ſaints*, 23 *août*, jour auquel on fait mémoire de ſainte Lydie.

LYDIUS (Martin) miniſtre de la religion prétendue-réformée, natif de Lubec; ayant quitté le Palatinat, ſe retira au Pays-Bas l'an 1576, & fut profeſſeur en théologie à Franeker, après avoir été principal du collége de la Sapience à Heidelberg avec Zacharie Urſin: il laiſſa deux fils, qui furent miniſtres.

LYDIUS (Balthazar) fils aîné de MARTIN, commença à exercer ſon miniſtère à Dordrecht vers l'an 1603, & mourut l'an 1619. Il eut quatre fils, qui furent miniſtres. Il publia deux volumes *in*-8°, intitulés: *Waldenſia, id eſt, conſervatio vera eccleſiæ demonſtrata in confeſſionibus Taboritarum & Bohemorum*. Le premier tome fut imprimé à Rotterdam l'an 1616, & l'autre à Dordrecht l'année ſuivante. Les autres ouvrages de cet auteur ſont: *Facula accenſa hiſtoriæ Waldenſium. Novus orbis, ſive navigationes primæ in Americam.*

LYDIUS (Iſaac) fils de BALTHAZAR, mourut miniſtre de Dordrecht, laiſſant un fils nommé *Matthieu*, qui mourut miniſtre vers l'an 1685, & qui avoit une belle bibliothéque.

LYDIUS (Jacques) ſecond fils de BALTHAZAR, fut miniſtre de Dordrecht, & auteur de pluſieurs livres, outre pluſieurs poëmes qu'il compoſa en flamand, & ſon *Roomſchen Uylenſpiegel*, imprimé à Dordrecht l'an 1671, *in*-8°. Il donna au public, 1. *Sermonum convivalium libri duo, quibus variarum gentium mores ac ritus in uxore expetenda, ſponſalibus contrahendis, nuptiiſque faciendis ac perficiendis narrantur*, qui furent imprimés à Dort, l'an 1643, *in*-4°. 2. *Agonoſtica ſacra*. 3. *Florum ſparſio ad hiſtoriam paſſionis Jeſu Chriſti*. Outre cela, il a fait un livre intitulé: *Belgium glorioſum*; & un dialogue *De cœna Domini*. M. Van Til, profeſſeur à Leyde, ayant vu le manuſcrit du *Syntagma ſacrum de re militari*, & celui de la diſſertation, *de juramento*, que l'auteur n'avoit pas publiés, les jugea dignes de voir le jour. On ſuivit ſon avis, comme il paroît par le volume imprimé à Dort, *in*-4°, l'an 1698, ſous ce titre: *Jacobi Lydii ſyntagma ſacrum de re militari: nec non de jure-jurando diſſertatio philologica. Opus poſthumum & multâ eruditione commendatum, cum figuris æneis elegantiſſimè inciſis, quod nunc primùm ex tenebris eruit, notiſque illuſtravit Salomon Van Til, theologus Dordracenus.* M. Van Til n'avoit pas encore été appellé alors profeſſeur en théologie à Leyde.

LYDIUS (Jean) ſecond fils de MARTIN, exerça ſon miniſtère à Oudewatere en Hollande, & publia auſſi pluſieurs ouvrages. Il fit imprimer à Leyde l'an 1610, un livre de Prateolus ou du Preau, intitulé: *Concilia eccleſiæ chriſtianæ*, & y joignit ſa critique. Cinq ans après il publia dans la même ville la vie des papes compoſée par Robert Barnes & par Jean Balæus, & continuée juſqu'à ſon temps. Il étoit l'auteur de cette continuation. Il avoit donné une édition de Nicolas de Clemangis l'an 1613, à Leyde, avec des notes & un gloſſaire. On y trouve entre autres des *analecta in librum Nicol. de Clemangis de corrupto eccleſiæ ſtatu*. Il eut deux fils qui furent miniſtres. * Bayle, *diction. critiq.*

LYEEN, épithéte donné à Bacchus, du mot grec Λύειν, qui ſignifie *délier*; parceque le vin dont il eſt le dieu, *ſolvit curas*, comme diſent les Latins, nous détache de tout ſouci. * *Antiq. rom.*

LYGÆUS (Jean) eſt l'auteur d'une paraphraſe ſur les aphoriſmes d'Hippocrate, imprimée en 1591. On trouve ſes poëſies dans les *Delit. Gall. poët. tom. II, pag.* 423. * Konig.

LYMBACH, *cherchez* LIMBACH.

LYMNE, en latin *Limenus, Lemannis, Lemannus*: c'étoit anciennement une petite ville des Cantiens, qui n'eſt maintenant qu'un village du comté de Kent en Angleterre. Il eſt ſur le Pas de Calais, où il avoit autrefois un port, que les ſables ont gâté. * Mati, *dictionaire.*

LYNCÉE, fils d'Egyptus, qui étoit frere de Danaüs, roi d'Argos, épouſa Hypermneſtre, l'une des cinquante filles de Danaüs. Elle ne voulut point le tuer la premiere nuit de ſes nôces, & aima mieux déſobéir à ſon pere que d'être cruelle envers ſon mari. Lyncée étant ſauvé de ce danger, ſe retira promptement de la cour, & ne revint qu'après la mort de Danaüs. D'autres diſent que ce roi le rappella, & lui rendit ſa femme Hypermneſtre, qu'il avoit renfermée dans une priſon. * Apollodore. Hygin.

LYNCÉE, l'un des Argonautes qui allerent avec Jaſon à la conquête de la toiſon d'or, avoit la vue ſi perçante, qu'il voyoit au travers des murs, à ce que diſent les poëtes, & découvroit même ce qui ſe paſſoit dans les cieux & dans les enfers. Ce qui a donné lieu à cette fable, c'eſt qu'il pénétroit dans les plus profonds ſecrets de la nature, qu'il enſeigna le moyen de trouver les mines d'or & d'argent cachées dans le fond de la terre, & qu'il fit des obſervations nouvelles ſur l'aſtronomie, découvrant dans le cours des aſtres, ce que les autres n'avoient point apperçu. * Pline, *l.* 2, *c.* 17. Valer. Flacc. *Argonaut.* 1.

LYNCESTE, *cherchez* ALEXANDRE, prince.

LYNCH (Jean) prêtre ſéculier, & archidiacre catholique de Tuam, naquit près de Galway en Irlande, ou dans cette ville même, où il enſeigna long-temps les belles lettres qu'il poſſédoit très-bien. Pendant les troubles de 1641, lorſque les confédérés catholiques ſe diviſerent en différentes factions, M. Lynch ſe joignit à ceux qui s'étoient oppoſés aux cenſures du nonce Rinuccini, & qui ſoutenoient l'obligation d'adhérer à

Digitized by Google

la ſuſpenſion d'armes conclue avec le comte d'Inchiquin, auſſi-bien qu'aux articles de la paix de 1646, & de 1648. Après la reddition de Galway à l'armée parlementaire en 1652, il paſſa en France, où il s'occupa, comme un fidéle ſujet, à réfuter quelques libelles que le parti du nonce ne ceſſoit de publier contre les confédérés. Un entr'autres préſenté en manuſcrit à la congrégation des cardinaux en 1658, lui parut digne d'attention. Il avoit été compoſé par un Capucin Irlandois nommé Richard Ferral, & tendoit à ſemer la diviſion entre les anciens Irlandois & ceux qui étoient d'origine angloiſe, mais établis dans cette iſle depuis 400 ans, temps aſſurément ſuffiſant pour une vraie naturaliſation. La piéce du Capucin avoit pour titre : *Ad ſacram congregationem de propaganda fide. Hic autores & modus everſionis catholicæ religionis in Hibernia recenſentur, & aliquot remedia pro conſervandis reliquiis catholicæ religionis & gentis proponuntur.* M. Lynch lui oppoſa deux écrits ſous le nom d'*Eudoxius Alithinologus*, qu'il dédia à la même congrégation : en voici les titres en entier. 1. *Alithinologia, ſeu veridica reſponſio ad invectivam mendaciis, ſallaciis, calumniis & impoſturis fœtam, in plurimos antiſtites, proceres & omnis ordinis Hibernos, A. R. P. R. F. C. Congregationi de propaganda fide A. D.* 1659, *exhibitam*, 1664, *in*-4°. 2. *Supplementum Alithinologiæ, quod partes invectivæ in Hibernos cuſæ in Alithinologia non oppugnata evertit*; 1667, *in*-4°. Mais l'ouvrage qui fit le plus d'honneur à cet écrivain, eſt la réfutation exacte & ſavante qu'il fit du fameux Girald Barry, nommé *Cambrenſis*, du pays de Galles, lieu de ſa naiſſance, ſous ce titre : *Cambrenſis everſus, ſeu potius hiſtorica fides in rebus hibernicis Giraldo Cambrenſi abrogata. In quo pleraſque juſti hiſtorici dotes deſiderari, pleroſque nævos ineſſe oſtendit Gracianus Lucius Hibernus; qui etiam aliquot res memorabiles hibernicas veteris & novæ memoriæ paſſim è re natâ huic operi inſeruit : impreſſ. an.* 1662, *in-folio.* L'auteur remplit parfaitement l'idée de ſon ouvrage. Il y découvre avec beaucoup de ſagacité les fautes ſans nombre, les bévues & l'incapacité de ſon adverſaire. Il y fait voir juſqu'à quel point il étoit lui-même verſé dans les antiquités de ſa patrie : cependant ſa chronologie eſt beaucoup inférieure à celle de ſon ami M. Roderick ô Flaherty. Le docteur Nicholſon, évêque proteſtant de Derry, & enſuite archevêque de Cashel, nous apprend dans ſa bibliothéque hiſtorique irlandoiſe, que M. Lynch avoit été fait évêque de Killala peu avant ſa mort, & qu'il y a une lettre de lui écrite à M. Boleus, prouvant que les Scoti qui enſeignerent les premiers dans les univerſités de Paris & d'Oxford, étoient des Ecoſſois d'Irlande, non pas d'Albanie. Le même prélat fait mention auſſi d'un manuſcrit qu'il a vu de l'écriture même de M. Lynch, qui contient *une collection de fleurs, ramaſſées de divers annales les plus authentiques d'Irlande, commençant par l'an* 1200, *& continuée juſqu'en* 1513, *inclusivement*; & il nous aſſure que rien d'intéreſſant n'a échapé à ſon exactitude. Cet auteur a encore écrit la vie ſuivante : *Pii antiſtitis icon, ſive de vitâ & morte Rev. D. Franciſci Kerovani, Alladenſis epiſcopi; Maclovii*, 1669, *in*-8°. * *Mém. mſſ.* de M. l'abbé Hénegan.

LYNCKER (Nicolas-Chriſtophe, baron de) conſeiller aulique de l'empire, naquit à Marpourg le 2 avril 1643. Après avoir fait de bonnes études à Gieſſen, à Iéne, à Marpourg, & avoir pris des leçons des plus célébres juriſconſultes, il fut créé licencié à Gieſſen l'an 1662, & docteur en droit en 1668. En 1670, il obtint dans la même ville une chaire extraordinaire de droit. Vers le même temps il fut nommé conſeiller du duc d'Eiſenach & du comte de Manderſcheid. En 1674 il alla à Eiſenach, en qualité de préſident de la régence & du conſiſtoire, & il ſervit ſon prince dans pluſieurs députations. En 1677, il accepta la place de *Senior* de la faculté de droit, du banc des échevins & de la juſtice aulique de Iéne. Il y devint en 1680, premier profeſſeur en droit; & la même année, il fut employé en qualité de commiſſaire impérial, pour terminer les différends de Brandebourg & de Brunſwick. S'étant aquitté des commiſſions de ſon maître à Spire & à Vienne, il fut nommé en 1683; conſeiller de la tutelle de Saxe-Eiſenach; en 1687 conſeiller intime du duc de Weimar, & envoyé à Vienne en 1688, pour chercher les fiefs d'Eiſenach & de Weimar. L'empereur Léopold l'ennoblit à cette occaſion, pour récompenſer ſes ſervices. Lyncker devint en 1694, profeſſeur ordinaire de la faculté de droit à Iéne; mais il réſigna cet emploi peu de temps après, & fut nommé en 1695, préſident du conſiſtoire à Weimar. En 1700, l'empereur le créa baron, & en 1702, préſident du conſeil intime de Weimar; mais il ne garda pas long-temps cet emploi, ayant été appellé à Vienne, pour y être conſeiller aulique de l'empire. Il mourut à Vienne le 28 mai de l'an 1726. On a de lui les ouvrages ſuivans : 1. *Ratio docendæ diſcendæque juriſprudentiæ.* 2. *Facies genuina Pandectarum.* 3. *Conſpectus juris publici romano-germanici.* 4. *Delineatio juris feudalis.* 5. *Analecta ad jus univerſum.* 6. *Commentarius in univerſum jus civile romano-germanicum.* 7. *Proetribunalia.* 8. *Inſtructorium forenſe.* 9. *Atrium juris publici.* 10. *Concordantiæ juris feudalis.* 11. *Deciſiones juridicæ.* 12. *Reſponſa juris.* 13. *Fluctus interpretum de communicatione majeſtatis ejuſque jurium in imperio romano-germanico compoſiti.* 14. *Tractatus de inveſtigandis inſtituendiſque actionibus.* Lincker publia ce dernier ouvrage ſous le nom ſuppoſé de *Carolus Sylbiadus Niceus.* 15. Pluſieurs thèſes, &c. * *Supplément du Dictionaire hiſtorique*, imprimé à Baſle, en françois, tome 3.

LYNCUS, de Scythie, manqua de reconnoiſſance pour Triptolème, que la déeſſe Cerès avoit envoyé pour enſeigner l'uſage de l'agriculture aux hommes. Il voulut le faire mourir; mais Cerès le métamorphoſa lui-même en lynx. * Ovide, *l.* 5 *metam.*

LYNDEN, eſt le nom d'une terre & ſeigneurie ſituée dans le quartier du duché de Gueldre, qu'on nomme le *Betuve.* Elle a le Waal au midi, & au nord le vieux Rhin, qu'on nomme aujourd'hui *le Leck.* C'eſt un pays fertile, orné de bois, d'étangs, de viviers, & de terres labourables; mais du côté du Leck il eſt ſujet aux inondations, dont il eſt garanti par une forte digue. Il a d'orient en occident environ quatre lieues d'étendue, & deux du midi au ſeptentrion. Il a la bourgade de Lynden, & les villages de Vernhuſe, Alſt & Amſtel.

LYNDEN, nom d'une famille illuſtre, qu'on croit être deſcendue de celle d'Aſpremont, de laquelle un fils puîné prit le nom de LYNDEN, à cauſe de la ſeigneurie de ce nom, qu'il avoit acquiſe, & dont il eſt fait mention dans l'article précédent. ARNOUL d'Aſpremont, premier ſeigneur de Lynden, vivoit ſur la fin du XI ſiécle, & épouſa *Hélène*, fille du ſeigneur de Boëſichem, dont il eut entr'autres enfans, GUILLAUME I du nom, ſecond ſeigneur de Lynden, qui fut ſurnommé *le Gaucher*, parcequ'effectivement il ſe ſervoit de la main gauche. Il fit le voyage de la Terre-ſainte; & à ſon retour ſon pere lui céda en 1148, le pays & ſeigneurie de Lynden. Un an après il épouſa *Agnès* de Montbelliard, fille de *N.* ſeigneur d'Altena près de Heuſden. FLORENT I du nom, dit *le Jeune*, ſuccéda à ſon pere, & eut le titre de ſeigneur de Lynden, Vernhuyſen, Ingen, Ommeren, Keſteren, &c. & épouſa du vivant de ſon pere *Agnès* de Wachtendonck. Ayant eu quelques diſputes pour la chaſſe avec Jean ſeigneur de Bueren, celui-ci s'étant mis en embuſcade, le ſurprit & le tua l'an 1203. Il laiſſa entr'autres enfans, GUILLAUME, II du nom, quatriéme ſeigneur de Lynden, &c. A l'âge de 21 ans il épouſa *Chriſtine* de Brederode, fille de *Guillaume*, ſeigneur de Brederode, qui deſcendoit en droite ligne des comtes de Hollande. Il fit deux voyages dans la Terre-ſainte, l'un avant, & l'autre après la mort de ſon pe-

Digitized by Google

re. Florent, II du nom, ſuccéda à ſon pere Guillaume II, vers l'an 1217. Il épouſa *Agnès* de Botſelaër. Thierri, I du nom, ſixiéme ſeigneur de Lynden, ſuccéda à ſon pere ſous la tutelle de ſa mere. Il épouſa 1°. *Hadwige*, fille de *Thierri* de Zein, morte trois mois après, l'an 1249, & la même année il prit une ſeconde alliance avec *Marguerite*, fille de *Bernard* de Randenrode, châtelain de Montfort. Thierri, II du nom, ſeptiéme ſeigneur de Lynden, ſuccéda à Thierri I, ſon pere. Il fut chevalier de l'ordre du comte de Hollande, qui étoit l'ordre de la coquille, inſtitué en l'honneur de S. Jacques l'an 1290. Thierri II eut d'*Agnès* de Herlaër ſa femme, Thierri, III du nom, huitiéme ſeigneur de Lynden, qui fut échanſon héréditaire du duché de Gueldres, & un des plus diſtingués perſonnages de toute ſa famille. Il ſervit vaillamment l'empereur Albert d'Autriche en 1306, dans la guerre qu'il eut contre Henri comte de Carinthie, qui s'étoit emparé du royaume de Bohême. Jean, I du nom, neuviéme ſeigneur de Lynden, ſuccéda à Thierri III ſon pere. Il épouſa en 1338 *Iſabeau*, fille de *Jean* ſeigneur de Poëlanen, qui lui apporta la ſeigneurie de Millingen. Il mourut l'an 1382, ayant eu de *Marguerite* de Gennep ſa ſeconde femme, Thierri, IV du nom, dixiéme ſeigneur de Lynden. Il y eut des diſputes pour ſa tutelle, entre ſa mere & *Etienne* de Lynden, ſeigneur de Hemmen, ſon oncle paternel. Elle lui fit épouſer *Marie* de Hornes : il mourut aſſez jeune, l'an 1403, ſans enfans mâles. Par cette mort Marguerite ſa fille devint ſeule & unique héritiere des terres de Lynden, Lede, Oldenwert, & pluſieurs autres, & mourut ſans alliance l'an 1409, âgée d'environ 17 ans, & fut enterrée dans la ville de Rkenen, au monaſtère des religieuſes du Tiers-Ordre de S. François, devant le grand autel, ſous un tombeau de cuivre relevé d'un demi-pied, ſur lequel on voyoit ſes ſeize quartiers, comme il ſuit. Du côté paternel, Thierri, II du nom, ſeigneur de Lynden, qui épouſa *Agnès* de Herlaër, & eut Thierri III, ſeigneur de Lynden, qui d'*Hermengarde* de Keppel, fille de *Vaultier*, ſeigneur de Keppel, & d'une fille de Aëſwyn, laiſſa *Jean* ſeigneur de Lynden, qui de ſa ſeconde femme *Marguerite* de Gennep, fille du comte de Gennep, de qui étoit mere une comteſſe de Meurs, & de *Jeanne* Chabot ou Borkens, fille d'*Alard* ſeigneur d'Eeme & de *Jeanne* d'Arkel, eut Thierri IV, ſeigneur de Lynden, qui épouſa *Marie* de Hornes, laquelle deſcendoit de *Gerard* ſeigneur de Hornes, qui de *Jeanne* de Brabant, héritiere de Gaëſbeck, laiſſa Guillaume, ſeigneur de Hornes, qui d'*Iſabeau* de Cleves, fille de *Thierri* IX, comte de Cleves, & de *Marguerite* de Habsbourg, eut Thierri de Hornes, baron de Perweys, qui épouſa *Catherine* Berthout, fille de *Henri* baron de Duffel, & de *Catherine*, fille du baron de Weſemaële, & d'une fille du baron de Diſt. Henri baron de Duſſel, étoit fils d'un autre *Henri* baron de Duffel, & de *Marguerite*, fille du baron de Bouchout. De ces barons de Duffel deſcendoient les anciens ſeigneurs de Grimberges & Malines, du ſurnom de Berthout, deſquels étoit *Arnou* baron de Grimberges, qui s'étant trouvé au célébre voyage d'outremer de l'an 1096, avec le duc Godefroi de Bouillon, eut à ſon retour pluſieurs ſanglantes guerres avec Godefroi de Brabant, dit *à la Barbe*, & ſes ſucceſſeurs. De cet Arnou étoit fils *Vaultier*, ſeigneur de Malines & Grimberges, qui laiſſa *Gerard* baron de Grimberges, & *Vaultier*, fils aîné, ſeigneur de Malines, qui eut un troiſiéme *Vaultier*, lequel ayant contracté mariage avec *Marguerite*, fille du duc de Bretagne, laiſſa *Vaultier* IV, ſeigneur de Malines; & *Henri*, baron de Duffel, qui de *Béatrix* de Rotſelaër eut *Henri* ſuſdit, qui ſe maria avec *Marguerite de* Bouchout. Il eſt deſcendu de cette famille de Lynden un grand nombre d'autres branches, qu'il ſeroit trop long de rapporter ici, & qu'on trouvera dans les *annales généalogiques de la maiſon de Lynden*, par F. Chriſtophe Butkens, *imprimées à Anvers en* 1626.

LYNNE ou KINGES LYNNE, petite ville du comté de Nortfolck en Angleterre, où il y a un bon port, à l'embouchure de l'Ouſe. On y tient marché, & elle envoie ſes députés au parlement. Elle appartenoit autrefois à l'évêque de Norwick; mais le roi Henri VIII ſe l'appropria; & c'eſt pour cette raiſon qu'on l'a nommée depuis *Kinges Lynne*, c'eſt-à-dire, *la Lynne du roi*. * Mati, *diction.*

LYNWOOD (Guillaume) Anglois de nation, a vécu dans le XV ſiécle, & eſt mort en 1446. Il ſe fit eſtimer par ſon érudition dans le droit, dans les matieres eccléſiaſtiques, & dans la connoiſſance de l'antiquité. Après avoir été pendant long-temps official de Cantorberi, il fut fait évêque de Saint David. Il eſt auteur du livre intitulé : *Provinciale, ſeu conſtitutiones Angliæ.* Cet ouvrage a toujours été fort eſtimé. Pendant que l'auteur demeuroit à Cantorberi, il eut ſoin de recueillir les canons & les conſtitutions eccléſiaſtiques de cette égliſe, faites par quatorze évêques : c'eſt le livre que l'on vient de citer. On y trouve preſque tous les points controverſés en matiere eccléſiaſtique durant près de deux cens ans Joſſe Badius Aſcenſius imprima cet ouvrage en 1506, mais avec peu de ſoin. Quelque temps après, on en fit deux autres éditions auſſi peu correctes que la premiere. La quatriéme à Oxford, ou à Londres, en 1679, *in-fol.* eſt la plus belle, la plus ample, & la plus exacte. Voyez ce qui eſt dit de cet écrivain dans l'*Appendix* de Henri Warthon *ad hiſtoriam litterariam Guilielmi* Cave, *ſaculum ſynodale*, pages 83 & 84, édition de Genève, 1705, *in-folio.*

LYNZE (Dominique) Irlandois, étant entré dans l'ordre de S. Dominique, dans ſon pays, fut envoyé à Séville en Eſpagne, & s'y fit tellement aimer & eſtimer, qu'après avoir enſeigné long-temps la philoſophie, on le choiſit l'an 1674, quoiqu'étranger, pour remplir la chaire de théologie, qu'il garda juſqu'à ſa mort arrivée en 1697. On lui donna encore une autre marque de diſtinction en le nommant en 1686, définiteur de la province pour le chapitre général. Il avoit mis ſon cours de philoſophie en ordre, & on *en a imprimé* quatre volumes *in-4°*, à Paris en 1666, 1667, 1670 & 1686. * Echard, *ſcript. ord. FF Prad. tom.* 2.

LYON (Jean) comte de Strathmore & de Kirghord, lord Glammis, deſcendoit d'une ancienne famille de France, dite Lyon, qui, à ce qu'on prétend, tiroit ſon origine des Leontius, célébres parmi les Romains. Un des prédéceſſeurs de ce lord paſſa en l'an 1098, de France en Angleterre, avec Guillaume *le Conquérant*, & de-là en Ecoſſe avec le roi Edgard, fils de Malcolme III. Ce Lyon étoit grand favori de ce prince, qui pour les bons ſervices qu'il lui avoit rendus contre l'uſurpateur Donald Bean, lui fit préſent de grands biens dans le comté de Perth, qui depuis ce temps-là furent appellés *Glen-Lyon.* Depuis, Jean Lyon obtint en don du roi David II, les baronies de Forteviot, de Forgundeani & de Drumgovan, dans le comté d'Aberdeen, *propter fortem & fidelem operam ſibi & patri ſuo præſtitam : pour les bons & conſidérables ſervices qu'il avoit rendus à lui & à ſon pere.* Ce don fut confirmé par Robert II. Pour venir à Jean, appellé communément *le Lyon Blanc*, à cauſe de ſon teint, il fut ſecrétaire du roi *Robert* II, qui lui fit préſent de la ſeigneurie de Glammis en 1379, & lui donna en mariage, *Jeanne* Stwart, fille du roi Robert II, & d'*Elizabeth* Mure, & le fit en même-temps lord du parlement, ſous le titre de lord Glammis. Il obtint auſſi du même prince, la charge de grand chambellan d'Ecoſſe, & reçut encore de grandes terres de la couronne, auſquelles il ajouta diverſes baronies, dont il fit l'acquiſition. Il fut de plus fait gouverneur du château d'Edimbourg pour ſa vie, & grand-chancelier d'Ecoſſe; mais il fut tué cruellement par le comte de Crawford, ce

Digitized by Google

qui irrita extrêmement le roi, qui le fit enterrer dans l'abbaye de Scone. JEAN II, lord Glammis, épouſa la fille de *Patrick* Graham, comte de Stratherne, & mourut à Glammis; mais parcequ'il étoit du ſang royal, il fut enterré dans le ſépulcre des rois à Scone. PATRICK III, lord Glammis, épouſa *Iſabelle* Ogilvi, fille du lord *Auchterhouſe*, acquit la baronie de Backie, le pays de Cardean & de Drumglei, & eſt enterré à Glammis. ALEXANDRE IV, lord Glammis, épouſa *Agnès* Chrichton, fille de *Guillaume*, lord Chrichton, chancelier d'Ecoſſe, & mourut ſans enfans en 1473. JEAN Lyon de Courteſtow V, lord Glammis, ſon frere, épouſa *Marguerite* Scrymſour, fille du connétable de Dundé, & acquit l'office héréditaire de couronnement (Crowneri) dans les magiſtratures de Forfar & de Kincarden, & mourut en 1497. JEAN VI, lord Glammis, épouſa *Elizabeth* Grai, fille du lord Grai, & héritiere de la famille du lord Fowlis, & mourut à Glammis en 1500. *George* VII, lord Glammis, mourut en minorité & ſans être marié. JEAN VIII, lord Glammis, ſuccéda à ſon frere, & épouſa *Jeanne* Douglaſſ, ſœur d'*Archibald*, comte d'Angus, qui épouſa la reine, veuve du roi Jacques IV. JEAN IX, lord Glammis, étant mineur, fut accuſé injuſtement avec ſa mere du crime de haute trahiſon. Ce lord ſe maria avec *Jeanne* Keith, fille du comte Marshal. JEAN X, lord Glammis, fut grand-chancelier, épouſa *Elizabeth* Abernethi, fille du lord Abernethi de Saltrown, & fut tué malheureuſement d'un coup de piſtolet à Sterling, & mourut généralement regreté. Patrick XI, lord Glammis, capitaine des gardes, & grand tréſorier d'Ecoſſe, épouſa *Anne* Murrai, fille du lord Tullibarden, fut fait comte de Kinhorn en 1606, par le roi Jacques VI, & mourut à Edimbourg au mois de décembre 1615. JEAN II, comte de Kinghorn, fut marié 1°. à *Marguerite* Erskin, fille du comte de Marr; 2°. à *Elizabeth* Maul, fille du comte de Panmare, & mourut au Château-Lyon l'an 1649, laiſſant un fils de ſa ſeconde femme. PATRICK III, comte de Strathmore & Kinghorn, ayant ajouté ce premier titre au ſecond par la faveur du roi Charles II, épouſa *Hélene* Middleton, fille de *Jean*, comte de Middleton, & mourut dans ſa maiſon de Château-Lyon en 1695, ayant pour ſucceſſeur ſon fils JEAN comte de Strathmore & de Kinghorn, qui épouſa en 1691, *Elizabeth* Stanhope, fille du comte de Cheſterfield, & de ſa ſeconde femme. Les armes de ce ſeigneur ſont, *un lion rampant d'argent, armé & lampaſſé de gueules.* * *Diction. anglois.*

LYON EN BEAUCE, village de l'Orléanois en France, eſt à cinq lieues d'Orléans vers le nord, & vers le bourg de Thouri. * Mati, *diction.*

LYON SUR LOIRE ou LYON EN SULLIAS, village de l'Orléanois en France. Il eſt près du bord méridional de la Loire, entre Sulli & Gien, à trois lieues de celle-ci, & à une de celui-là. * Mati, *dictionaire.*

LYON LE SAUNIER, bourg de la Franche-Comté, ſitué dans le bailliage de Montmorot, à dix lieues de Dole du côté du midi. Ce lieu a été autrefois fortifié. * Mati, *dictionaire.*

LYON (le golfe de) c'eſt une partie de la mer Méditerranée, qui s'étend depuis la côte orientale de l'iſle Minorque & celle de Catalogne, tout le long du Languedoc, juſqu'aux embouchures du Rhône, où commence la mer de Provence. * Mati, *diction.*

LYON, ville de France, capitale de la province de Lyonnois, ſur le confluent du Rhône & de la Saône, avec titre d'archevêché. Les hiſtoriens ne conviennent pas de l'origine du nom & de la ville de Lyon. Quelques-uns attribuent l'un & l'autre à un certain roi des Celtes, nommé *Lugdus*, dont on prétend que la ville & les provinces voiſines ont tiré le nom qu'elles portent: car de *Lugdus* & de *Dunum*, qui ſignifie *montagne* ou *éminence*, on avoit fait, dit-on, *Lugdi-Dunum*, puis *Lugdunum*. Plutarque, Strabon, & quelques autres diſent, que Mormo, prince Gaulois, fut conſeillé par un oracle, de bâtir ſur le confluent du Rhône & de la Saône une ville qui devoit être conſidérable dans la ſuite des temps: & qu'ayant vu des corbeaux qui voloient ſur une montagne voiſine, il y bâtit cette ville, qui de cet événement & du lieu de ſon aſſiéte, fut nommée *Lugdunum, colline des corbeaux.* D'autres en plus grand nombre, donnent à Lyon Lucius Munatius Plancus pour fondateur, & tirent le nom de la ville de celui de Lucius; *Lucii Dunum* ou *Lugdunum*, l'éminence de Lucius; mais il eſt ſur que Lyon eſt plus ancien que Plancus. On aſſure même que les Druides y avoient tenu leurs aſſemblées, & que les Phéniciens & les Grecs s'y étoient établis avant que les Romains y menaſſent des colonies. On croit qu'alors elle n'eut que le nom d'iſle, parcequ'elle étoit bâtie ſur cette pointe de terre, où les deux rivieres s'uniſſent au-deſſus d'Ainai. Quelques auteurs ſe ſont perſuadés que les divers accidens qui ont ruiné cette ville juſqu'à trois fois, lui avoient fait un nom de deuil, & qu'elle avoit été nommée *Lugudunum* ou *Lugdunum*, comme ſi on eut voulu dire, *Lugens Dunum*, la montagne pleurante, ou *Luctûs Dunum*, la montagne du deuil. Mais cette interprétation eſt plutôt une application faite à ſes divers malheurs, qu'une étymologie primitive; puiſque Sénéque, parlant de l'embraſement de Lyon, au même temps qu'il arriva, lui donne le nom de *Lugdunum*. Des auteurs plus anciens que cet incendie, lui ont donné le même nom, qui ſe trouve ſur un marbre qui eſt à Gaiette en Italie, gravé du temps même de Plancus, en ces termes: *L. Munatius L. Fil. N. L. Pro N. Plancus Coſ. Cenſ. Imper. iter. VII. Vir. Epulon. Triumph. ex Rhatis edem Saturni fecit, manubiis agros diviſit, in Italia Beneventi, in Galliam colonias deduxit, Lugdunum & Rauracum.* Quelques auteurs ayant trouvé qu'une légion de Jules-Céſar avoit eu le nom de *Lugda*, ſe ſont imaginé qu'elle pouvoit avoir campé en ce pays, & avoit laiſſé ſon nom. Gorope Becan, dans le livre de ſes remarques françoiſes, croit que Lyon avoit été nommé *Lugdunum*, éminence de la Fortune, de *Lug*, qui ſignifie *Fortune*, en langue cambrique. Un vieux itinéraire de Bourdeaux à Jéruſalem, allégué par M. de Sainte-Marthe, nomme Lyon *le mont deſiré*, & aſſure que c'eſt ſon nom en vieille langue gauloiſe. Les auteurs eccléſiaſtiques tirent le mot latin *Lugdunum*, de *Lucis Dunum*, Mont luiſant, ou éminence, & écrivent *Lucdunum*. Eric, religieux de l'abbaye de S. Germain d'Auxerre, ſuit cette opinion dans le livre IV de la vie de S. Germain, dans ces vers:

In Lugdunenſes aquis proceſſibus arces
Venit Arar Rhodano ſe ſe ſub manibus addens.
Lucduno celebrant Gallorum flamine nomen,
Impoſitum quondam, quòd ſit mons *lucidus idem.*

Ces vers nous font voir que c'étoit du temps d'Eric, qui vivoit l'an 880, l'étymologie la plus commune que l'on donnât au nom de cette ville. Cette origine paroît aſſez raiſonnable, parceque la ſituation de Lyon la favoriſe, & qu'elle eſt confirmée par l'autorité de Sénéque, qui l'a ſi bien décrite en ces vers de la pompe funébre de l'empereur Claude, où il fait parler un dieu à ce prince né à Lyon, de cette ſorte:

Vidi duobus imminens fluviis Lugum,
Quod Phœbus ortu ſemper obſervo videt,
Ubi Rhodanus ingens amne præpido fluit,
Ararque dubitans quò ſuos fluctus agat,
Tacitus quietis alluit ripas vadis,
Eſt-ne illa tellus ſpiritus altrix tui? &c.

Le pere Meneſtrier, auteur d'un éloge hiſtorique de la ville de Lyon, ajoute deux ou trois conjectures à ces étymologies du nom primitif de cette ville ſa patrie. Il croit qu'elle pouroit avoir été nommée par les Grecs

Λόγου Δόμος, *la montagne du Diſcours*, à cauſe de l'autel célébre où les orateurs diſputoient pour le prix de l'éloquence ; ou *Luci Dunum*, la colline du bois ſacré, où les anciens faiſoient leurs ſacrifices. On a cru que les Druides demeuroient dans le Lyonnois, & que le nom de *Guillotiere*, qu'on a donné à un de ſes fauxbourgs, vient de *Gui de l'an neuf*, que ces prêtres Gaulois y dépoſoient. Au reſte, la ſituation de cette ville eſt ſi agréable, ſon climat ſi doux, ſes places ſi magnifiques, ſes édifices ſaints & profanes ſi ſomptueux, & ſes habitans ſi honnêtes & ſi civiles, qu'elle doit être conſidérée comme une des plus belles de France. Dans les vieilles inſcriptions elle eſt nommée en divers endroits *Colonia Claudia copia*, la colonie de Claude, & l'abondance des Gaules. Elle eſt nommée *colonie de Claude*, parceque cet empereur y étoit né, & qu'il avoit mêlé cette colonie avec celle des Viennois. On lui donne le nom d'*Abondance*, parcequ'elle étoit le grenier de toutes les Gaules, ſituée au milieu de la Breſſe, de la Bourgogne, du Dauphiné, de l'Auvergne, du Velai & du Vivarais, dont elle reçoit les grains, les vins, le bétail, & toutes ſortes de denrées, par le moyen des deux rivieres qui l'arroſent. Hérodien l'appelle *grande & heureuſe ville*. Ptolémée la qualifie du nom d'*illuſtre métropole*, parcequ'elle étoit chef d'une partie des Gaules. Sidoine Apollinaire la nomme *Rhodanuſia*, comme la plus belle ville qui ſoit ſur le Rhône.

Les Romains étant maîtres de Lyon, en firent le centre de tout le commerce qu'ils établirent dans les Gaules. On établit alors des intendans de voitures & des marchandiſes qu'on y portoit ſur des rivieres. Les foires y furent franches, & les fabriques de draps & de toiles ſi bien établies, que cette ville en devint célebre parmi tous les peuples étrangers. Les plus grands hommes de Rome firent gloire, ou de contribuer à ſa grandeur, ou d'y reſter quelque temps. Plancus y mena la premiere colonie ; Auguſte y demeura trois ans, & y eut depuis un temple dédié, dont les prêtres furent nommés *Sodales Auguſtales*. Caïus Caligula y inſtitua toutes ſortes de jeux comme nous l'apprenons de Suétone. Du temps de Néron, la ville de Lyon ayant été brulée, l'an 59, par le feu du ciel, fut rebâtie par ce prince. C'eſt de cet embraſement dont parle Seneque dans une de ſes épîtres à Lucilius, au ſujet du déplaiſir qu'en avoit témoigné Liberalis qui étoit Lyonnois. Tacite fait mention de la libéralité de Néron, & en parle ainſi dans ſes annales : *L'empereur fit un préſent de cent mille écus à la ville de Lyon, conſumée par un embraſement. Elle nous avoit fait la même faveur pendant nos guerres civiles.* L'empereur Claude y naquit l'an 744 de Rome, le même jour que l'on conſacra à Auguſte l'autel dont nous avons parlé ; & que ſoixante nations en avoient fait dreſſer un à Germanicus frere de Claude. Caracalla & Geta y naquirent auſſi. Cette ville a été la patrie & la demeure de pluſieurs grands hommes, célébres, ou par leur nobleſſe, ou par leur dignité, ou par leur ſcience, ou par leur courage. Cependant elle a été très-ſouvent expoſée à de grands malheurs. Outre l'incendie dont nous avons fait mention, Sévere la fit piller, & la brula en partie l'an 198, pour ſe venger des Lyonnois qui avoient donné retraite à Albin ſon ennemi. Il y perſécuta, depuis l'an 202, les Chrétiens avec tant de cruauté, que les rivieres y furent teintes de leur ſang, & les places publiques remplies de leurs cadavres. Le tyran Magnence s'y tua l'an 353, de ſes propres mains, ayant appris la venue de Conſtance ; & Gratien y fut tué par Andragathe, l'an 385. Ces déſordres & diverſes autres guerres, cauſerent de grands maux à cette ville ; mais Majorien empereur d'Occident, en fut le reſtaurateur à la priere de Sidoine Apollinaire. Elle fut encore expoſée aux courſes des Allemans, des Goths, & enfin à celles des Sarafins dans le VIII ſiécle, pour ne rien dire des déſordres que les guerres civiles y cauſerent dans le XVI. Les Romains ont été les premiers maîtres de Lyon, & garderent cette ville juſqu'au temps d'Honorius, que Stilicon ayant vaincu les Goths par le moyen des Bourguignons, la donna pour récompenſe à ces derniers, qui en firent la capitale de leur royaume. Ainſi cette ville fut ſoumiſe aux Bourguignons, puis aux François vers l'an 532, que Clodomir fit mourir Sigiſmond roi de Bourgogne, & Childebert & Clotaire détronerent Gondemar, frere du même Sigiſmond. Les François la céderent vers l'an 955, à Conrad I, roi de la Bourgogne Transjurane, qui épouſa *Mahaud*, fille de *Louis* IV, dit d'*Outremer*. Mais après la mort de Rodolphe ou Raoul III, dit *le Fainéant*, le royaume de Bourgogne ayant été diviſé, les archevêques de Lyon & les comtes de Forez ſe diſputerent long-temps la poſſeſſion de cette ville. Après divers ſuccès, les derniers en jouirent juſqu'en 1173, que Gui II, & Gui III, pere & fils, la céderent à Guichard archevêque & au chapitre. Depuis, la ville fut agitée de divers troubles, ſurvenus entre les habitans & les officiers de la juſtice de l'archevêque & de l'égliſe, juſqu'à ce que le roi Philippe *le Bel* acquit de l'archevêque Pierre de Savoye le temporel de Lyon, ſur lequel il avoit déja les droits de ſouverain. Ce fut en ce temps que commença le conſulat. Le roi Philippe III, dit *le Hardi*, favorable aux habitans dont il prenoit le parti contre l'archevêque, leur avoit donné liberté de s'aſſembler. Le roi Philippe *le Bel* leur permit d'élire ſous ſon autorité douze conſeillers tous les ans pour prendre ſoin de leurs affaires : ce qui s'obſerva juſqu'en 1595, que le roi Henri IV paſſant à Lyon, réduiſit le conſulat à un prévôt des marchands, & à quatre échevins, auſquels le roi Charles VIII, l'an 1495 avoit accordé le privilége de nobleſſe, depuis confirmé par les autres rois ſes ſucceſſeurs. C'eſt la récompenſe que nos monarques ont voulu donner à ceux qui ont l'adminiſtration des affaires de cette ville célébre par ſes richeſſes, par ſon négoce, & par ſes manufactures. La ville de Lyon eſt diviſée en trente-ſept quartiers, qu'on nomme *Pénonages* : elle a ſept portes, de belles places, des édifices magnifiques, & ſur-tout une maiſon de ville qui paſſe pour un chef-d'œuvre. Chacun de ſes pénonages a ſon *capitaine* & ſes autres officiers. Il y a auſſi un capitaine des arquebuſiers de la ville, avec ſon lieutenant & ſon enſeigne. L'an 1544 un architecte de Saint-Remi, envoyé du roi pour la fortification de la ville, l'ayant fait arpenter, trouva qu'elle avoit 6129 toiſes de circuit. Depuis, la ville a été agrandie. On y voit encore des reſtes des anciens ouvrages des Romains, & ſur-tout d'un amphithéâtre, des aqueducs & des thermes ou bains publics. La librairie y commença dès ce temps-là ; & à peine l'imprimerie fut inventée, qu'elle fut reçue à Lyon, où elle fit d'abord de grands progrès. Suétone parlant des jeux que l'empereur Caligula établit à Lyon, fait mention de la célébre académie d'éloquence qui y étoit, & qu'on nomma l'*Athenée*, où eſt préſentement l'abbaye d'Ainai. Cet auteur en parle ainſi. « Entr'autres choſes, il » y propoſa des prix pour l'éloquence grecque & latine, ordonnant que les vaincus en donneroient aux » vainqueurs, & qu'ils ſeroient contraints d'écrire à leur » louange. Quant à ceux qui n'auroient rien fait de » bon, il les condamnoit à effacer leurs compoſitions » avec leur langue, comme avec une éponge, s'ils n'aimoient mieux avoir le fouet, où être plongés dans » la riviere. » Juvenal fait alluſion à cette coutume, dans ſa premiere ſatyre, *v.* 42, *& ſuiv.* La ville de Lyon a une ſénéchauſſée, & ſiége préſidial ; une cour des monnoies, créée par édit du mois de juin 1704, à laquelle la ſénéchauſſée & ſiége préſidial ont été unis par un autre édit du mois d'avril 1705 ; une élection, un bureau des tréſoriers de France, & un tribunal du commerce & des affaires du négoce, qui eſt annexé au conſulat, ſous le titre de *Conſervation de Lyon*.

Pluſieurs gens de lettres après s'être aſſemblés librement pendant

pendant du temps dans la ville de Lyon pour ſe communiquer mutuellement leurs lumieres, ſolliciterent des lettres-patentes pour établir leur ſociété en forme de compagnie fixée & réglée. Ils les obtinrent en 1725, au commencement, & par ces lettres le roi donna à leur ſociété le titre d'académie des ſciences & des belles-lettres. Les aſſemblées ſe tiennent dans le palais épiſcopal, & l'archevêque en eſt le préſident honoraire. M. le Maréchal de Villeroi en fut déclaré le protecteur. Les académiciens ſont au nombre de vingt-cinq, en comptant l'archevêque. M. Aubert, l'un d'eux, dont nous avons parlé à ſon titre particulier, a fait une donation de ſa bibliothéque à MM. les prévôt des marchans & échevins de la ville de Lyon, à condition qu'elle ſeroit rendue publique après ſa mort. Cette volonté du défunt a été exécutée : & le conſulat a deſtiné un fonds annuel pour l'entretien & l'augmentation de cette bibliothéque, qui doit être publique le lundi & le vendredi de chaque ſemaine. * Strabon, *liv.* 4. Pline, *l.* 4. Ptolémée. Mérula. Cluvier, &c. *in geogr.* Suétone, *in Calig. cap.* 20. Ceſar, *in comment.* Dion, *l.* 46 & 54. Tacite, *l.* 16 *annal.* Ammien Marcellin, *l.* 56. Florus, *l.* 3. Sénéque, *epiſt.* 91. Euſébe, *l.* 4 & 5 *hiſt.* Clitophon. Plutarque. Polybe, &c. Sidoine Apollinaire, *liv.* 1. *ep.* &c. Grégoire de Tours, *l.* 1 & *ſuiv.* Symphorien Champier, *de hierar. eccleſ. Lugd.* Guillaume Paradin, *mem. de l'hiſt. de Lyon.* Claude de Rubis, *hiſt. de Lyon.* Le P. Jean de Saint-Aubin, *hiſt. de Lyon.* Le P. Meneſtrier, *éloge hiſt. de Lyon.* M. de Marca, *de prim. Lugd.* Le P. Théophile Rainaud, *de prim. Lugd. diſſert.* Jacques Severt, *chron. hiſt. præſul. Lugd.* Le Mire, *hiſtoire eccléſiaſt. du diocèſe de Lyon.* Du Chêne, *antiq. des villes de France.* Budée, *l.* 2. Sincerus, *Itin. Gall.* Le Mire, *geograph. eccléſ.* Sainte-Marthe, *Gall. chriſt. tom.* 1, *pag.* 286, & *ſeq.* Robert, *Gallia chriſt.* Peutinger, *in itin.* Pithou, *deſcript. flum. Gallia.* De Bonne-Caſſe, *tableau des provinces de France.* Spon, *recherches des antiquités de Lyon.* Du Pui, *droits du roi*, &c. Colonia, Jéſuite, *hiſtoire litteraire de Lyon.*

Eglise de Lyon.

Saint Photin & S. Irénée, ſucceſſeurs des diſciples des apôtres, jetterent les fondemens de l'égliſe de Lyon, qui fut arroſée du ſang de plus de vingt mille martyrs. L'archevêque eſt primat des Gaules. On ne ſait pas préciſément le temps auquel il a commencé à jouir de ce droit de primatie ; mais on ſait que le pape Grégoire VII le confirma en faveur de l'archevêque Gebuin, l'an 1079 : que depuis, Urbain II, au concile de Clermont, tenu en 1095, en donna un décret confirmatif, & que Paſchal II, Calliſte II, Céleſtin II, Adrien IV, Alexandre III, Martin V & Nicolas V ont autoriſé ce décret. Cette primatie s'étendoit alors ſur Lyon, Rouen, Tours & Sens ; & depuis que Paris a été démembré de ce dernier archevêché, pour en faire un ſéparé, il eſt demeuré de l'ancien reſſort de cette primatie, de laquelle il dépendoit. Mais par un arrêt du conſeil du 12 mai 1702, l'archevêque de Rouen a été maintenu dans la poſſeſſion de ne point reconnoître d'autre ſupérieur immédiat que le pape. Le chapitre métropolitain repréſente la hiérarchie céleſte, & celle de l'égliſe primitive, par le nombre de ſes égliſes, où elle célébre l'office divin, de ſes dignités & de ſes miniſtres. C'eſt ce que les ſaints peres, fondateurs de l'égliſe de Lyon, conſidérerent principalement : car comme dans le ciel les anges & les eſprits bienheureux adorent en Dieu la trinité des perſonnes, en l'unité une ſeule eſſence ; ainſi on joignit dans le chapitre de Lyon trois égliſes, qui ſont S. Jean, S. Etienne & ſainte Croix, ſous un même clocher, afin qu'au ſon de la même cloche l'office divin commençât & finît dans ces trois égliſes : ce qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Outre cela, le même chapitre métropolitain eſt diviſé en trois corps, & chaque corps en trois ordres. Le corps des chanoines, dits *Comtes*, eſt diviſé en dignités, hôteliers & bacheliers. Les dignités au nombre de neuf, pour repréſenter les neuf chœurs des anges, ſont le doyen, l'archidiacre, le précenteur, le chantre, le camérier, le ſacriſtain, le grand-cuſtode, le prévôt & le maître du chœur. Les hôteliers & bacheliers ſont les autres comtes, & ces trois ordres ſont le nombre de trente-deux, pour repréſenter, ſelon quelques-uns, les années de la vie humaine de J. C. ſur la terre. Ces trente-deux chanoines ont le titre de comtes, & doivent faire preuve de nobleſſe de quatre races du côté du pere, & d'autant de celui de la mere. Les officiers ſont les quatre cuſtodes, qui repréſentent les quatre évangéliſtes ; ſept chevaliers, en mémoire des ſept diacres de la primitive égliſe ; & un huitiéme, qui eſt le théologal. On dit qu'autrefois il y en avoit douze perpétuels, pour ſignifier les douze apôtres ; mais aujourd'hui il y en a vingt, dont le premier eſt le ſoumaître du chœur, & l'autre le ſcholaſtique. Les habitués ſont environ ſoixante-douze, pour repréſenter les ſoixante-douze diſciples du Fils de Dieu, avec grand nombre de clercs & d'enfans de chœur. Au reſte cette égliſe a été le ſéminaire de pluſieurs papes, cardinaux & évêques, qu'on en a tirés pour gouverner d'autres égliſes. On remarque auſſi que tous ſes prélats ont été illuſtres, & que de plus de cent trente-deux qui ont tenu ce ſiége primatial, il y en a eu plus de trente reconnus ſaints, deſquels cinq tiennent le rang entre les peres de l'égliſe, pour leurs ouvrages ſavans, & pluſieurs ont préſidé ou aſſiſté à ſes conciles. Il y en a ou quinze nés princes, & la plupart des autres ont été tirés de grandes & illuſtres familles, un pape, neuf cardinaux, plus de quinze légats apoſtoliques, des miniſtres d'état, des grands-aumôniers de France, des lieutenans de roi, des ambaſſadeurs, &c. Moſſo, Chopin, Severt, de Rubys, Sponde & quelques autres, diſent que dans le XIII ſiécle le chapitre de Lyon étoit compoſé de ſoixante-quatorze chanoines, dont l'un étoit fils de l'empereur, neuf fils de rois, quatorze fils de ducs, trente fils de comtes, & vingt barons. C'eſt pour cela que cette illuſtre compagnie a ſervi de modéle à pluſieurs égliſes, & ſur-tout à celles de Liége & de Breſlaw. La fleur de la nobleſſe de l'Europe eſt entrée dans ce chapitre, où divers princes ont recherché d'être chanoines d'honneur, & où nos rois tiennent encore aujourd'hui cette place honoraire. Les papes Grégoire VII, Innocent IV, &c. & S. Bernard font l'éloge de cette égliſe. Elle eſt compoſée de ce chapitre primatial, de quatre autres collégiales, qui ſont celles de S. Juſt, de S. Paul, de Forviere, & de S. Nizier, de quinze paroiſſes, de l'abbaye de S. Pierre occupée par des religieuſes Bénédictines, quatre prieurés, quatre maiſons eccléſiaſtiques, quarante-une maiſons religieuſes, de dix congrégations laïques, & de cinq compagnies de pénitens, qui ſont, ſous l'aveu de l'archevêque, des aſſemblées de piété. L'égliſe métropolitaine a S. Jean-Baptiſte pour ſon titulaire. L'archevêque de Lyon a pour ſuffragans, les évêques d'Autun, de Langres, de Châlons, de Mâcon, & de Dijon. * Severt, *in chron. epiſcop. Lugd.* De Rubis, *hiſt. de Lyon.* Grégoire VII, *l.* 6, *epiſt.* 36. S. Bernard, *epiſt.* 147, *ad canon. Lugd.* De Marca, *de prim. Lugd.* Cromer, *l.* 6. *hiſt. Polon.* Saint-Aubin, *hiſt. eccleſ.* Le pere Meneſtrier, *éloge hiſtorique de Lyon.* Sponde, *A. C.* 1245, *num.* 11, &c.

Ceremonial qui s'observe a la reception des comtes de Lyon.

☞ Les preuves teſtimoniales ſont toujours d'uſage dans le chapitre de Lyon. Elles étoient les ſeules qu'on faiſoit il y a quelques ſiécles. On n'admet pour ces ſortes de preuves que des chevaliers de Malte, ou perſonnes en état de prouver dans le chapitre. Le jour de la priſe de poſſeſſion, ils entrent les uns après les autres dans le chapitre, & prêtent ſerment ſur les ſaints évan-

giles de dire la vérité ſur les queſtions qu'on leur fera. On leur demande s'ils connoiſſent la famille, les vie & mœurs du récipiendaire ; & ſi quelques-uns de ſes ancêtres ont porté les armes contre le roi. Ce cérémonial de preuves fini, on fait entrer le récipiendaire, portant ſur le bras gauche un camail avec un rochet ; tenant à la main droite un bonnet quarré, & à la main gauche une croix avec le cordon rouge liſéré de bleu. Le récipiendaire s'approche du précenteur, qui le revêt du rochet & du camail, en lui diſant, *Ad multos annos*, & lui paſſe ſa croix aux col. Enſuite il va au bas de la ſalle, & ſe met à génoux ſur un prie-Dieu, où on lui fait lire le ſerment, tenant la main droite ſur les ſaints évangiles. Le prêtre qui fait prêter le ſerment, eſt accompagné de deux acolytes portant des flambeaux allumés. Il a la mître en tête, & tient dans ſes mains des reliques qu'il fait baiſer au récipiendaire, lorſqu'il a lu ſon ſerment. Ce ſerment eſt conçu en ces termes :

» Audite, canonici ſancti Stephani, comites Lugduni, & quotquot in hoc celebri cœtu adeſtis. Ego hodiè, veſtrâ inſigni benignitate, in veſtrum illuſtre collegium recèns adſcriptus, vobis animi mei demiſſionem, fidelitatem & obedientiam, veſtriſque antiquis, & quæ poſtmodum, ut diverſus temporum curſus poſtulavit, indictæ ſunt, & poſhàc indicentur, ordinationibus, tanquam juſtis, obſequentiam proteſtor, promitto ac juro. Non ero conſentiens ut ipſæ eccleſiæ, & terræ quæ nunc in ditionem veſtram redactæ ſunt, quæque in poſterùm, Deo juvante, redigentur, à poſſeſſione & dominio veſtro abſtrahantur ; neque ut quiſquam in eccleſiam admittatur, niſi priùs fuerit canonicè à capitulo inſtitutus, ac in eodem veram legitimam, tum morum, tum etiam generis probationem, ex uſu veſtro, ediderit. Permutationem dudum factam inter eccleſiam Lugdunenſem & comitem Forenſem ; & compoſitionem olim factam inter archiepiſcopum & capitulum, per bonæ memoriæ dominos Geraldum, epiſcopum Sabinenſem, & Benedictum, ſancti Nicolai in carcere Tulliano diaconum cardinalem ; & compoſitionem factam ultimò inter bonæ memoriæ dominum Philippum, regem Francorum, & eccleſiam Lugdunenſem ; conſtitutionemque domini Gregorii papæ decimi ; & ſtatutum de certo canonicorum numero editum, & alia ſtatuta, & conſuetudines eccleſiæ Lugdunenſis ; & etiam ſententiam arbitrariam, nuper per dominos abbates de Cruas & de Biſcodon, tam ſuper reformatione, ſeu reſtrictione librarum præſentis eccleſiæ, quàm ſuper reſidentia, pluribuſque aliis controverſiis inter canonicos ſubortis, latam, & à domino noſtro rege in ſuo conſilio confirmatam, inviolabiliter obſervabo. In nullum clericorum de corpore eccleſiæ manus violentas injiciam, vel in habitationem aut familiam ejus ; & eleemoſynam eccleſiæ, quantum ad me pertinebit, adimplebo. Sic me Deus adjuvet, & hæc ſancta Dei evangelia. Amen.

Le premier préſident de la cour des monnoyes, & le procureur général de cette cour, ſont nommés par le roi pour aſſiſter à ce ſerment. Ce qui l'occaſionne, c'eſt une échange que le roi a fait avec le chapitre, contre laquelle on fait faire ſerment au récipiendaire de ne pas revenir. Le ſerment prêté, un dignitaire & un comte viennent prendre le récipiendaire, & le conduiſent baiſer le grand autel ; enſuite ils l'inſtalent dans une place au chœur. Puis il remonte au chapitre, pour conduire juſqu'au bas de l'eſcalier le premier préſident & le procureur général de la cour des monnoies. Après quoi il revient embraſſer tous ſes confreres. Les frais de cette réception ſe montent à douze cens livres. * *Extrait d'une lettre de M. l'abbé * * * comte de Lyon.*

Premier concile general de Lyon.

Le premier concile général de Lyon qui eſt le XIII, écuménique, fut aſſemblé par le pape Innocent IV, en 1245, & non pas en 1244, comme Platine, Nauclere, Blondus, Crantz, & quelques autres le diſent, ou en 1246, ſelon le ſentiment de Trithême, Lange, &c. L'empereur Frédéric II étoit en guerre avec le pape, qui fut contraint de ſe retirer en France, & de célébrer ce concile, où il préſida lui-même. On y vit cent quarante prélats, Baudouin II empereur d'Orient, & grand nombre d'autres perſonnes illuſtres. On dit qu'Innocent y harangua avec éloquence à l'ouverture du concile ; qu'il prit pour le texte de ſon diſcours, ces paroles de Jérémie : *O vos omnes qui tranſitis per viam, attendite, & videte ſi eſt dolor ſicut dolor meus* ; & qu'il compara aux cinq plaies du Sauveur du monde, cinq ſortes de ſujets d'affliction qu'il ſouffroit avec l'égliſe, & qui lui étoient cauſés par les courſes des Tartares, par le ſchiſme des Grecs, par la fureur des nouvelles héréſies, par la priſe de la Terre-ſainte par les infidéles, & par la perſécution de Frédéric. Un certain Thadée qui prenoit le parti de ce prince, propoſa de le faire venir, pour défendre lui-même ſa cauſe ; mais le pape s'y oppoſa, ajoutant qu'il ne ſe ſentoit pas encore aſſez de courage pour ſouffrir le martyre. Ainſi Frédéric accuſé d'être parjure, violateur de la paix, ſacrilége & hérétique, y fut condamné, excommunié à chandelles éteintes, & dégradé de l'empire. On y parla du recouvrement de la Terre-ſainte, & S. Louis fut nommé chef de cette expédition. On chercha les moyens de s'oppoſer aux courſes des Tartares. Le chapeau rouge y fut donné aux cardinaux ; & on ordonna une octave pour la fête de la Nativité de la Vierge. Ce concile a dix-ſept canons ou ordonnances, dont nous avons une partie dans le VI livre des décrétales. * *Voyez* Nangis, *in vit. S. Lud.* Guillaume de Puylaurens, *chap.* 47 *chron.* Mathieu Paris. *Tom. XII conc.* Sponde. Bzovius. Rainaldi, *A. C.* 1245.

II Concile general de Lyon.

Le pape Grégoire X célébra le XIV concile général de l'égliſe dans la ville de Lyon l'an 1274. Il y préſida lui-même, accompagné de Pantaleon & *Opizon*, celui-là patriarche de Conſtantinople, & l'autre d'Antioche, de quinze cardinaux, de ſoixante ou ſoixante-dix archevêques, de cinq cens évêques, & de mille autres, tant abbés, que docteurs, & députés des chapitres. Les ambaſſadeurs du roi Philippe *le Hardi*, de l'empereur Rodolphe, & de pluſieurs autres princes d'Occident s'y trouverent. Divers ſujets obligerent Grégoire d'aſſembler ce concile ; la néceſſité de faire un réglement pour l'élection des papes ; la réforme des abus de l'égliſe, & des mœurs parmi les chrétiens ; l'eſpérance de réunir l'égliſe grecque à la latine ; & le beſoin preſſant de ſecourir les fidéles qui reſtoient dans la Terre-ſainte. Le concile fut ouvert le 7 mai, & dura juſqu'au 17 juillet. Les ambaſſadeurs de Michel Paléologue, empereur d'Orient, arriverent à la quatriéme ſeſſion, & préſenterent de ſa part des lettres, en vertu deſquelles on les reçut à faire abjuration du ſchiſme, & profeſſion de ſuivre la foi de l'égliſe romaine, ſur-tout pour la proceſſion du Saint Eſprit. C'eſt pour cela qu'on ajouta au ſymbole de Nicée ces paroles : FILIOQUE PROCEDIT ; & on les répéta trois fois à la meſſe ſolemnelle que le pape célébra le jour de S. Pierre & S. Paul. Après la meſſe, les Grecs chanterent le même ſymbole, & répéterent deux fois ces paroles : *Qui ex Patre Filioque procedit.* Platine, Sabellic, Nauclere, Trithême, Sigonius, & divers autres trompés par Blondus, ont cru que l'empereur Michel avoit aſſiſté au concile ; mais on n'y vit que Jacques roi d'Aragon, avec les grands-maîtres des ordres des Hoſpitaliers & des Templiers, & les ambaſſadeurs des autres princes. Abaga, roi des Tartares, y en envoya ſeize, dont quelques-uns furent baptiſés. Ils demanderent l'union des chrétiens

Digitized by Google

contre les Turcs leurs ennemis. Nous avons trente-un canons de ce concile, que le pape Boniface VIII a recueillis dans le ſixiéme livre des décrétales. Guillaume Durand, dit *Speculator*, qui s'y trouva, fit ſur ces trente-un canons des commentaires que nous avons, avec des notes de Majolus. Le premier canon traite de la Trinité & de la foi catholique. Le ſecond & les ſuivans, reglent l'élection des papes, les proviſions & les réſidences des bénéfices. Le treiziéme canon défend les nouveaux établiſſemens des ordres religieux, conformément au treiziéme canon du IV concile de Latran. Le vingt-trois eſt contre ceux qui manquent de reſpect dans les égliſes. Les vingt-ſix & vingt-ſept contre les uſuriers. S. Thomas mourut en venant à ce concile; & S. Bonaventure mourut dans le temps de ſa célébration. * *Tom. XI conc.* Sponde & Rainaldi, *A. C.* 1274.

AUTRES CONCILES DE LYON.

S. Irenée aſſemblé avec quelques prélats des Gaules, confirma le décret fait pour la célébration de la fête de Pâque, au jour du dimanche après le quatorziéme jour de la lune de mars; & écrivit une lettre au pape Victor, dans laquelle il le blâmoit de s'être ſéparé de la communion des égliſes d'Aſie, qui n'avoient pas ſuivi ce même décret. On met cette aſſemblée ſous l'an 197, dans le premier tome des conciles de la derniere édition. Il y eſt parlé d'un autre concile tenu par le même S. Irenée, contre les hérétiques de ſon temps, & ſous le pontificat du pape Eleuthere, vers l'an 185. Fauſtin, cinquiéme prélat de Lyon, & les autres évêques de France, avertis du trouble excité par Novat & Novatien, à Rome & en Afrique, écrivirent à S. Etienne pape, & à S. Cyprien. Ils leur firent ſavoir que Marcien d'Arles introduiſoit des nouveautés dans leurs provinces, après avoir chaſſé les pénitens de ſon égliſe; & ſe ſéparoit de ſes confreres, qui les recevoient à ſatisfaction pour leurs péchés. C'eſt à ce ſujet que S. Cyprien écrivit au pape la lettre qui commence ainſi : *Fauſtinus collega noſter Lugduni conſiſtens*, &c. & que quelques-uns ſoupçonnent de ſuppoſition. On dit que Fauſtin aſſembla alors un ſynode, dans lequel Marcien fut dépoſé, en 254. S. Patient, archevêque de Lyon, en tint un contre les Prédeſtinatiens, vers l'an 474. Les auteurs eccléſiaſtiques font mention du concile tenu à Lyon après celui d'Epaune, vers l'an 517, lorſque S. Viventiole gouvernoit cette égliſe. On le célébra contre un certain Etienne, accuſé d'avoir contracté un mariage inceſtueux avec une de ſes couſines, & on y arrêta ſix canons. Les prélats en dreſſerent autant dans un autre concile tenu par les ordres du roi Gontran, l'an 567, contre Salonius d'Embrun, & Sagittaire de Gap, qui furent convaincus de divers excès & dépoſés. S. Nicier gouvernoit alors l'égliſe de Lyon. Priſque, ſon ſucceſſeur, en tint deux, un l'an 581, cité par Gregoire de Tours; & l'autre l'an 583, où l'on fit des ordonnances très-importantes pour les eccléſiaſtiques. Le concile de 829, fut tenu par S. Agobard, archevêque de Lyon. On en met un l'an 856, célébré contre le même prélat, & un autre l'an 878, par le pape Jean VIII. Hildebrand, légat, en aſſembla un l'an 1055, dans lequel un prélat ſimoniaque ne put jamais prononcer le nom du Saint Eſprit : ce qui fut cauſe que quelques autres s'accuſerent du même crime. Hugues, évêque de Die, légat du ſaint ſiége, aſſembla l'an 1080 un concile à Lyon, où l'on confirma la ſentence, qui dépoſoit Manaſſés archevêque de Reims. Les archives de l'égliſe de Lyon font mention d'un concile tenu en cette ville vers le 3 mars de l'an 1376, lorſque Jean de Talaru en étoit prélat. Le roi Charles VII aſſembla les prélats à Lyon l'an 1449, pour finir le ſchiſme de Felix V contre Nicolas V. Cette affaire fut ménagée avec tant de ſuccès, que l'anti-pape ſe ſoumit au légitime pontife. Divers archevêques ont auſſi fait des ordonnances ſynodales; comme François de Tournon, Antoine d'Albon l'an 1565; Pierre d'Eſpinac l'an 1577; Denys-Simon de Marquemont l'an 1614 & 1626. * S. Cyprien, *epiſt. 67, edit. reg.* Gregoire *de Tours, l. 6, hiſt. c. 1. Collect. conc. &c.*

LYONNOIS, province de France aux environs de Lyon, a le Rhône & la Saône au levant, qui la ſéparent du Dauphiné, de la Breſſe, & de la principauté de Dombes; le Forès au couchant; le Beaujolois en partie au ſeptentrion; & le Vivarais au midi. Le Lyonnois eſt fertile en vins, bled & fruits, & ſur-tout le long des rivieres. Lyon eſt ſa ville capitale. Ses bourgs principaux ſont, Condrieux, Anſe, Saint-Chamont, dont le château eſt fortifié, Saint-Geni-Laval, Vimi, dit *Neuville*, Brignais, célébre par le combat, dit *des Tards-venus*, qui s'y donna l'an 1361, &c. Le Lyonnois eſt quelquefois pris ſéparément pour une province, ou pour les trois provinces de Lyonnois, Forès & Beaujolois, qui font enſemble un gouvernement général, avec un gouverneur, un lieutenant général, & deux lieutenans de roi, l'un pour le Lyonnois & le Beaujolois, l'autre pour le Forès.

LYONS EN FOREST, eſt un petit bourg de la Normandie, dans une forêt qu'on nomme *la forêt de Lyons*, entre Rouen & Giſors, à quatre lieues de la premiere, & à deux de la derniere. Il y a un ſiége royal du bailliage de Giſors, une élection, & une maîtriſe des eaux & forêts.

LYONS EN SANTERRE ou LITION, bourg de la Picardie, ſitué dans la contrée de Santerre, à ſept lieues d'Amiens du côté du levant. * Mati, *dictionnaire.*

LYPEZE ou LYPSCH, petite ville de la haute Hongrie, eſt capitale du comté de Lypeze, & ſituée ſur la riviere de Gran, à deux lieues au-deſſus de Biſtricz. * Mati, *diction.*

LYPEZE (le comté de) contrée de la haute Hongrie, ſituée entre les comtés d'Arva, de Turoſc, de Biſtricz, de Gomer, de Cepus, & le mont Krapach, qui le ſépare de la Pologne. Lypeze & Saſtart en ſont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

LYRE, ancien inſtrument de muſique, qu'on met entre les mains d'Apollon. Il eſt de figure preſque circulaire, & il a un petit nombre de cordes qu'on pince avec les doigts. Quelques-uns croient que la lyre des Grecs étoit la même choſe que notre guitarre; d'autres diſent que c'étoit un inſtrument fait de coquille de tortue, qu'Hercule vuida & perça, & la monta de cordes faites de boyau, au ſon deſquelles il accorda ſa voix; auſſi l'appelloit-on *teſtudo*, qui ſignifie une *tortue.* On en voit pluſieurs figures différentes dans les marbres & dans les médailles de l'antiquité. Les uns attribuent l'invention de la lyre à Orphée, d'autres à Linus; d'autres à Amphion; d'autres enfin à Mercure & à Apollon, comme il paroît par cet endroit de Lucien, dans les *Dialogues des Dieux*, où il fait parler ainſi Apollon : *Il a fait un inſtrument de la coquille de tortue, dont il joue en perfection, juſqu'à me rendre jaloux, moi qui ſuis le dieu de l'harmonie.*

LA LYRE eſt auſſi un ſigne céleſte compoſé de dix étoiles, qui ſe leve en même-temps que le ſigne de la balance, & dont on s'imagine que la ſituation fait comme une eſpéce de lyre. L'aſtronomie fabuleuſe veut que ce ſoit la lyre d'Orphée, qu'il avoit reçue d'Apollon, à qui Mercure en avoit fait préſent, & que les Muſes mirent parmi les aſtres. * *Antiq. rom.*

LYS (iſle du) que les Latins appellent *Ægilium*; & les Italiens *Il Giglio*, petite iſle de l'Italie, dans la mer de Toſcane, & où il y a une ville & un château à dix milles du mont Argentaro, appartenoit autrefois à la république de Sienne, & maintenant elle eſt de l'état du grand duc de Toſcane; mais pour le ſpirituel, elle dépend de l'abbé des Trois-Fontaines, proche de Ro-

Digitized by Google

me. Elle eſt remplie de montagnes & de bois. * Rutilius, *lib.* 1.

LYS (le) abbaye de filles près de Melun. Elle reconnoît pour fondatrice la reine Blanche. Les titres du monaſtère donnent auſſi cette qualité à S. Louis ſon fils, qui, quelquefois ſe nomme ſeul fondateur, quelquefois conjointement avec la reine ſa mere. Il y a apparence que l'un & l'autre ont également contribué à l'établiſſement de cette maiſon. L'abbaye du Lys eſt fort belle, & ſe reſſent de ſa fondation royale. On y conſerve ſous l'autel le cœur de la reine Blanche, qui voulut être enterrée à Maubuiſſon. Cette abbaye ayant perdu le premier eſprit de ſon ordre, madame de la Trimouille, qui en fut abbeſſe, en fit une maiſon de bénédiction par le ſoin qu'elle eut d'y rétablir la réforme. Pour mieux réuſſir dans ce deſſein, elle ſe retira quelque temps chez les Carmelites de Paris, & y prit l'eſprit de retraite, d'oraiſon, & de pénitence, & même leur habit, que les religieuſes néanmoins ont quitté depuis pour reprendre celui de Cîteaux, quoiqu'elles ſe ſoient ſouſtraites à l'ordre pour ſe ſoumettre à l'ordinaire. Le ſoleil où l'on expoſe le ſaint ſacrement dans l'abbaye du Lys, eſt d'un prix ineſtimable, & eſt regardé avec raiſon comme une des raretés les plus précieuſes de cette maiſon, pour ſa richeſſe & ſes ornemens. On conſerve auſſi dans cette maiſon le cilice de S. Louis roi de France, qui eſt très-rude, un os du bras & quelques-uns des doigts de ce ſaint roi, dont Philippe le Hardi, ſon fils, fit préſent à ce monaſtère. * *Deſcription de la France*, &c. Voyage littéraire des peres dom Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de S Maur, *tome* 1, *premiere partie*, &c.

LYSANDER, général des Lacédémoniens, fit alliance avec Cyrus, fils de Darius *le Bâtard*, roi de Perſe : & avec le ſecours que lui donna ce prince, il rendit ſa patrie redoutable à toute la Gréce, la quatriéme année de la XCIII olympiade, & la 405 avant J. C. Il attaqua à l'improviſte les Athéniens, dans un lieu de la Cherſonnèſe de Thrace, nommé *le fleuve de la Chévre*, *Ægos potamos*, & ayant pris leur flotte, tué trois mille hommes, & emporté diverſes villes, il alla attaquer Athènes. Les habitans preſſés par mer & par terre, ſe virent contraints de ſe rendre l'année ſuivante. Enſuite Lyſander alla ſoumettre l'iſle de Samos, dont les habitans ſoutenoient les Athéniens, & retourna triomphant à Sparte. C'eſt là que ſe voyant très-puiſſant, il fit tout ſon poſſible pour arracher la couronne aux rois deſcendans d'Hercule, pour ſe la mettre ſur la tête, propoſant de rendre le royaume électif, pour s'attirer les ſuffrages. Il ne put faire réuſſir ſon deſſein, quoiqu'il eût beaucoup cabalé pour cela, & qu'il eut même eſſayé de corrompre les oracles de Delphes, de Dodone, & de Jupiter *Ammon*, que les Lacédémoniens faiſoient conſulter. En la premiere année de la XCVI olympiade, & la 396 avant J. C. les Thébains, les Athéniens, les Argiens, & les Corinthiens ſe ligueront contre les Lacédémoniens. Lyſander fut un des chefs qu'on leur oppoſa, & fut tué dans une bataille. Les anciens parlent de lui, comme d'un homme cruel & débauché, qui donnoit tout à la paſſion, ſans conſidérer ni la bonne foi, ni la parole donnée. Comme on lui reprochoit qu'il faiſoit des choſes indignes d'Hercule, de qui les Lacédémoniens tiroient leur origine : *Il faut*, dit-il, *coudre la peau du renard où manque celle du lion*, faiſant alluſion au lion d'Hercule. Il diſoit, *que la vérité vaut aſſurément mieux que le menſonge ; mais qu'il falloit ſe ſervir de l'un & de l'autre dans l'occaſion.* Il ajoutoit, *qu'on amuſe des enfans avec des oſſelets, & les hommes avec des paroles.* Pernicieuſe maxime, parcequ'elle bannit la bonne foi, qui eſt le fondement de la ſociété humaine. * Diodore, *l.* 13. Xenophon, *l.* 3. Plutarque & Cornelius Nepos, *en ſa vie.*

LYSANIAS, tétrarque d'Abilène, vivoit du temps de l'empereur Tibere, comme on le juſtifie par un paſſage de S. Luc, où il eſt parlé de la prédication de S. Jean-Baptiſte. * *S. Luc*, *c.* 3, *v.* 1.

Les auteurs ne ſont pas d'un même ſentiment, quand il s'agit de ſavoir quel étoit ce Lyſanias, dont S. Luc fait mention en ce paſſage. Euſebe de Céſarée a cru ſans raiſon, qu'il étoit fils d'Hérode l'*Idumécn*, & frere d'Hérode *Antipas*, & de Philippe. D'autres croient qu'il étoit fils de ce Ptolémée *Mennée* dont Joſéphe fait mention dans *le* 14 *livre de l'hiſtoire des Juifs* ; mais comme le même hiſtorien aſſure ailleurs que la reine Cléopatre fit mourir ce Lyſanias fils de Ptolémée *Mennée*, il y a plus d'apparence que celui dont parle S. Luc, devoit la vie à celui auquel Cléopatre la ravit, pour uſurper ſon bien. Au reſte, l'Abilène dont Lyſanias étoit tétrarque, étoit ſituée près du mont Liban, ou, comme le veut Pline, dans la province de Décapolis. Sa ville capitale étoit Abile, nommée aujourd'hui *Bellinas*, ſelon quelques-uns. * Joſéphe, *l.* 14, *c.* 23, *l.* 19, *c.* 4. Euſebe, *in chron. A. C.* 7. Janſénius, *conc. evang.* Baronius, *A. C.* Pline, *liv.* 5, *chapitre* 18.

LYSCA (Alexandre) juriſconſulte de Vérone, qui floriſſoit en 1610, a écrit le livre contre Baronius, de la rapacité, de la perfidie, & de la tyrannie de la cour de Rome. * Konig, *biblioth.*

LYSCANDER (Claude) a publié en 1612 un *in-fol.* de l'hiſtoire Danoiſe, ou de la généalogie des rois de Danemarck. On a encore de lui une chronique de Groënland, imprimée en 1608. * Barth. *in Dan. ſcript. pag.* 33.

LYSCANDER (Jean) a compoſé dix-huit diſcours des antiquités danoiſes. * Konig, *biblioth.*

LYSER (Michel) étoit né à Leipſick. Il fut pendant pluſieurs années diſciple du célébre Thomas Bartholin. Après avoir déja fait d'aſſez grands progrès dans la philoſophie & dans la médecine dans ſa patrie, il alla à Copenhague, & ce fut là qu'il prit les leçons de Bartholin. Sous un homme ſi ſavant dans l'anatomie, Lyſer, qui avoit d'ailleurs beaucoup de gout & d'aptitude pour cette ſcience, ſe rendit très-habile dans cette partie de la phyſique. Il fit lui-même beaucoup de démonſtrations & d'opérations, où l'on apperçut combien *il avoit* profité ſous un tel maître. L'eſtime qu'il acquit par-là lui mérita le nom & le titre d'anatomicien aſſiſtant dans le théatre public d'anatomie à Copenhague. Il réuſſit pareillement à faire des ſqueletes. Avec ces talens il brilla à Padoue, où il alla en ſortant de Copenhague, & il y obtint les premiers honneurs dans ſa profeſſion. Il revint enſuite en Danemarck, & s'attacha depuis à exercer la médecine à Nicoping. Il s'y maria peu après qu'il y eut fixé ſa demeure ; mais la troiſiéme ſemaine après ſon mariage, une fiévre maligne l'enleva à ſa femme & au public. C'étoit l'an 1659. Il fut beaucoup regreté à cauſe de ſon mérite & de ſes autres bonnes qualités. On a de lui : 1°. *Cultet anatomicus*, ou méthode courte, facile & claire de diſſequer les corps humains, avec les figures de pluſieurs inſtrumens, à Copenhague en 1653, *in*-8°, réimprimée en 1665, avec de nouvelles obſervations, & une préface de Thomas Bartholin. On en a fait une troiſiéme édition en 1679, où l'on trouve de plus des obſervations anatomiques de Gaſpard Bartholin, fils de Thomas. Enfin ce même ouvrage ſe trouve dans la bibliothéque anatomique de Daniel le Clerc & de Jean-Jacques Manget, à Genève en 1685, *in-fol.* 2°. *Obſervationes medicæ*, en 1679, *in*-8°. 3°. *De ſphacelo cerebri*, à Leipſick en 1656, *in*-4°. * *Voyez* le *Lindenius renovatus*, & la bibliothéque des auteurs médecins & des ouvrages de médecine, par M. Manget, *livre XI*, *pag.* 121.

LYSERUS (Polycarpe) théologien de la confeſſion d'Augsbourg, célébre dans la république des lettres, naquit à Wynenden dans le pays de Wittemberg le 18 de mars 1552. Il n'avoit que deux ans lorſque ſon pere mourut, mais ſa mere ſe remariant lui procura un

beau-pere, qui eut un grand ſoin de lui. Les progrès qu'il fit durant ſon enfance, le firent juger digne d'être élevé dans le collége de Tubingue aux dépens du prince de Wittemberg. Il employa ſi bien ſon temps, qu'il fut admis au miniſtère l'an 1573, & au doctorat en théologie l'an 1576. Sa réputation ſe répandit de toutes parts; de ſorte qu'Auguſte électeur de Saxe l'appella pour être miniſtre de l'égliſe de Wittemberg l'an 1577. A peine eut-il fait paroître ſes talens dans cette égliſe, qu'il fut aggrégé au nombre des profeſſeurs en théologie. Ce que dit M. Bayle, qu'il fut un des principaux directeurs du livre de la concorde, eſt équivoque. Son arriere-petit-fils *Polycarpe* Lyſerus nie que ſon biſaïeul ait eu part à ce livre; & ſoutient qu'il étoit entierement achevé, & qu'il avoit même été revu & corrigé par Chemnice, lorſque Lyſerus alla en Saxe. Mais il avoue qu'il fut un des premiers de ceux qui ſouſcrivirent à cette formule, & qu'il fut député avec Jacques André, pour la faire ſigner aux théologiens & aux miniſtres qui étoient dans l'électorat de Saxe. M. Bayle dit que Lyſerus exerça vigoureuſement la charge de miſſionaire, pour faire ſigner ceux qui étoient dans les emplois. Il aſſiſta, dit-il, à toutes les aſſemblées qui furent tenues touchant ce livre, ou touchant la réunion des calviniſtes & des luthériens, qui étoit négociée par les agens du roi de Navarre. Chrétien électeur de Saxe, ayant ſuccedé à la dignité de ſon pere, mais non pas à ſon luthéraniſme rigide, fut ravi de voir que Lyſerus lui communiquât les conditions avantageuſes qu'on lui offroit à Brunſwick. Il le congédia de bon cœur, & au grand regret de ſes ſujets. Lyſerus ne fut d'abord que coadjuteur de cette ville; mais il y fut enſuite intendant. On le rappella à Wittemberg après la mort de Chrétien ou Chriſtiern; & il fut fait miniſtre de la cour de Dreſde en 1594. Il s'arrêta là le reſte de ſa vie, & employa ſon temps non-ſeulement aux fonctions du miniſtère, mais auſſi à l'éducation des jeunes princes, & à compoſer des livres. Il y mourut le 2 février 1601, ſelon Guillaume Wilkius, ou le 22 février de la même année, ſelon M. Bayle. Il fut pere de treize enfans, & grand-pere de trois petit-fils & d'une petite-fille. Beaucoup de querelles qu'il eut à ſoutenir & ſes grandes occupations, ne l'empêcherent pas de compoſer un grand nombre de livres. Nous avons de lui: *Expoſitio prima partis Geneſeos, ſeu hiſtoria Adami*, Lipſiæ, en 1604. *Noachus, ſeu expoſitio ſecunda partis Geneſeos*, Lip. en 1605, *in*-4°. *Abraham, ſeu expoſitio tertiæ partis Geneſeos*, Lipſ. en 1606, *in*-4°. *Iſaacus, ſeu expoſitio quartæ partis Geneſeos*, en 1608, *in*-4°. *Jacobus, ſeu expoſitio quintæ partis Geneſeos*, ibid. *Joſephus, ſeu expoſitio ſextæ partis Geneſeos*, Lipſ. en 1609, *in*-4°. *Schola Babylonica, ſeu commentarius in primum caput Danielis*, Gerræ ad Cliſtrum, en 1609, *in*-4°. *Coloſſus Babylonicus, ſeu expoſitio ſecundi capitis Danielis*, ibid. en 1607, *in*-4°. Lipſ. 1608, & 1610. Francofurti, en 1609 & 1610. *Centuria quæſtionum de articulis libri chriſtianæ concordantiæ*, Witteberg. en 1611, *in*-4°. *Chriſtianiſmus, Papiſmus, Calviniſmus*, Witteb. en 1608 & 1620, *in*-8°. *Idem germanicè*, Dreſdæ, en 1602; Witteb. en 1613. *Harmonia Calvinianorum & Photinianorum in doctrina de ſacra Cœna*, en 1614. *in*-4°. *Vindiciæ lyſerianæ, an ſyncretiſmus in rebus fidei cum Calvinianis coli poteſt*, Lipſiæ, en 1616, *in*-4°. *Diſputationes IX anti-ſteiniana, quibus examinatur defenſio concionis Irenicæ Pauli Steinii, &c.* Gieſſæ, *in*-4°. *Diſputat. de Deo Patre creatore cœli & terræ.* Cette piéce ſe trouve dans les diſputes ſur le ſymbole des apôtres imprimées à Vittemberg, en 1513, *in*-4°. *Harmonia evangeliſtarum continuata ad chriſtianam harmoniam*, Francofurti, en 1611, *& alibi. Ejuſdem epitome*, Witteb. en 1594, *in*-8°. *De æternitate Filii Dei*, in-4°. *Commentarius in epiſt. ad Hebræos*, ibid. *in*-4°. *Paraphraſis in hiſt. paſſionis in certos actus diſtributa*, Dreſdæ, en 1597, *in*-4°, & *in*-12. *In Pſalm. CI.* Lipſ. en 1609, *in*-8°. *De ſacramentis decades duæ*, Wit. *in*-4°, en 1613. *Hiſt. ordinis Jeſuit. de ſoc. Jeſu auctore, nomine, gradibus, incrementis, &c. ab Elia Haſenmullero, cum duplici præfatione Polyc. Lyſeri*, Francofurti, en 1594 & 1605, *in*-4°. Lyſerus a fait encore pluſieurs autres ouvrages à l'occaſion de ce dernier, comme *Strena ad Greiſerum pro honorario ejus.* Lipſiæ, en 1607 *in*-8°, parceque le pere Greiſer avoit entrepris de réfuter cette hiſtoire. On paſſe ſous ſilence dix ou douze autres ouvrages, que Lyſerus a compoſés en allemand. Après ſa mort ſes manuſcrits paſſerent des mains de ſon fils dans celles de Jacques Tentzelius, gendre de Guillaume Lyſerus. Tentzelius en publia une partie ſous ce titre: *Enarratio Sophoniæ prophetæ, in celeberrima electorali Wittebergenſi publicè prælecta à B. D. Polyc. Lyſero*, Arnſtadii, en 1583, *in*-4°. Mais Tentzelius étant mort le 25 mars 1685, M. Polycarpe Lyſerus s'empara de tous ſes manuſcrits; & comme il ne ſe trouvoit rien ſur la prophétie d'Aggée, M. Polycarpe Lyſerus y ajouta des remarques de ſa façon ſur ce prophéte, en ſuivant la méthode de ſon biſaïeul. Cela fait un commentaire complet ſur les 12 petits prophétes, qui fut publié à Leipſick en 1609, *in*-4°. * Bayle, *dictionn. critique. Journal des ſavans, novembre* 1709.

LYSERUS (Jean) de la même famille que le précédent, docteur de la confeſſion d'Augsbourg, s'entêta tellement du dogme de la pluralité des femmes, qu'il uſa ſes biens & ſa vie pour prouver, que non-ſeulement la polygamie eſt permiſe, mais auſſi qu'elle eſt commandée en certains cas. Sa manie alla ſi loin là-deſſus, qu'après avoir eu dès ſa jeuneſſe un emploi conſidérable dans ſon pays, (ſon frere aîné étoit ſurintendant de l'égliſe de Magdebourg) il le quitta pour ſe mettre à la ſuite d'un comte Suédois, qui lui avoit inſpiré les premieres ſemences de cette doctrine. Après la mort de ſon patron, il voyagea avec aſſez d'incommodité en Allemagne, en Danemarck, en Suéde, en Angleterre, en France & en Italie, & publia divers traités ſur ſon opinion, tantôt déguiſé ſous un nom, tantôt ſous un autre. Il eut le chagrin d'en voir bruler un en Suéde par la main du boureau. Son ouvrage qui fit le plus de bruit, fut ſa Polygamie triomphante: *Polygamia triumphatrix*, qu'il fit imprimer ſans y mettre ſon nom, à Amſterdam l'an 1682. Le malheureux auteur y étoit alors dans la derniere miſere, & ſon libraire ne lui donna que vingt ducats de ſon manuſcrit, qui ſembloit être fait pour contrecarrer la *Monogamia victrix*, que Brunſmanus, miniſtre à Copenhague, avoit publiée en 1679 par ordre de la faculté de cette ville-là, contre les écrits de cet apologiſte des polygames: auſſi le même auteur, dès que la Polygamie triomphante eut vu le jour, y répondit par un livre intitulé: *Polygamia triumphata.* Enfin Lyſerus, après toutes ces différentes courſes, crut pouvoir ſe fixer en France. Il alla pour cela trouver le docteur Maſius, miniſtre de l'envoyé de Danemarck en cette cour; mais il eut ſoin de déguiſer ſon nom, pour ne pas faire reſſouvenir que le roi de Danemarck l'avoit banni de ſes états. On eut compaſſion de lui à l'hôtel de cet envoyé; ſa fortune y étant pourtant des plus pauvres, il ſe flata de la rendre meilleure à la cour par le jeu d'échets, qu'il entendoit mieux que perſonne. Il fut donc pour cela s'établir à Verſailles; mais n'y trouvant point le ſecours qu'il avoit eſperé, & y étant tombé malade, il voulut revenir à pied à Paris. Cette fatigue augmenta ſon mal à un point, qu'il mourut dans une maiſon ſur la route l'an 1684. Ses écrits furent remis entre les mains du docteur Maſius, qui connut par eux & le vrai nom de Lyſerus, & les peines que ce pauvre homme s'étoit données de feuilleter dans les meilleures bibliothéques, pour y trouver avec un travail incroyable de quoi ſoutenir ſon ſentiment ſur la pluralité des femmes. On ne doute pas même qu'il n'eût en tête, quand il mourut, un nouvel ouvrage ſubtil & pernicieux ſur

Digitized by Google

cette queſtion. On lui trouva auſſi un livre, qui contenoit les noms de tous les polygames de ſon ſiécle.* Lettre de M. Maſius à M. Alix, du 31 octobre 1684, inſerée dans les *nouvelles de la république des lettres*, avril 1685. *Voyez auſſi le tome de* novembre 1685. Bayle, *dictionaire critique.*

LYSIADES, tyran de Mégalopolis, étoit de baſſe naiſſance, mais avoit l'ame noble & le cœur élevé. Il s'acquit beaucoup d'autorité dans la ville de Mégalopolis, par ſa valeur & par ſa prudence, & ſe rendit bientôt maître de ce peuple; mais au lieu de conſerver la ſouveraine puiſſance qu'il avoit uſurpée, il y renonça de ſon propre mouvement. Il ménagea une alliance entre les Mégalopolitains & les Achéens; & fut élu capitaine général avec Aratus. L'envie fit naître la diſcorde entre ces deux collégues; Lyſiades, qui étoit le plus puiſſant, fit exiler Aratus. Enfin il fut tué dans une bataille contre les Lacédémoniens, vers l'an 225 avant J. C. * Pauſanias. Plutarque.

LYSIAS, orateur Grec, étoit fils de Céphale de Syracuſe, qui préféra au ſéjour de ſa patrie celui d'Athènes, où il fit élever ſon fils avec un très-grand ſoin. Depuis, Lyſias âgé de quinze ans, fut du nombre de ceux qui formerent la colonie, que les Athéniens envoyerent à *Thurium*, en Italie, ſous la LXXXIV olympiade, & 444 ans avant J. C. Il acquit en ce pays des terres & une maiſon, qu'il fut pourtant contraint d'abandonner, par une jalouſie de ſes envieux qui l'envoyerent en exil. Il paſſa pour un des plus éloquens orateurs de ſon temps. Cicéron parle de lui avec éloge. *Lyſias*, dit-il, *ne s'adonna point au barreau; ce fut un écrivain extrémement ſubtil & élégant, & l'on peut dire hardiment qu'il fut un orateur preſque achevé, & qu'il approcha bien près de la perfection.* Quelques-uns lui attribuent trois cens vingt-cinq harangues, d'autres trois cens, & d'autres deux cens trente. Il écrivit auſſi une apologie de Socrate; & laiſſa des préceptes pour bien parler en public, outre diverſes épîtres. Ce fut pendant la célébration des jeux olympiques, la premiere année de la XCVIII olympiade, & 388 avant J. C. qu'il compoſa contre Denys *le Tyran*, la harangue intitulée, l'*Olympienne*, qui eſt ſouvent alléguée par les auteurs. Lyſias mourut âgé de quatre-vingt-un ans, ſous la C olympiade, & l'an 378 avant J. C. ou, ſelon d'autres, en la CI olympiade, & l'an 374 avant J. C. * Plutarque, *des dix orat.* 3. Cicero, *in Bruto.* Denys, *des rheteurs Athéniens.* Suidas. Simler, *in epiſt. biblioth. Geſner.*

LYSIAS, général des troupes d'Antiochus *Epiphane*, roi de Syrie, fut lieutenant de ce prince dans une partie de ſes états, & gouverneur de ſon fils. Il porta la guerre en Judée, & fut vaincu par Judas Machabée, la quatriéme année de la CLIII olympiade, & la 165 avant J. C. Après la mort d'Epiphane, Lyſias aſſura la couronne à Antiochus *Eupator*, fils de ce prince; & voyant que Dieu combattoit en faveur de Judas Machabée, il fit alliance avec lui. Demetrius *Soter* voulut reprendre la couronne, que ſon oncle Antiochus *Epiphane* avoit uſurpée ſur ſon pere; & fit mourir ſon couſin Antiochus *Eupator*, avec Lyſias, ſous la CLIV olympiade, l'an 162 avant J. C. * I & II *des Machabées.* Joſéphe, *liv.* 2, *antiq. judaiq.* Appian. *in Syriac.*

LYSIAS, tribun, commandoit dans la Judée une cohorte de ſoldats Romains, deſtinés pour garder le temple de Jéruſalem, afin d'empêcher les ſéditions. Il fut averti d'un parti qui ſe formoit contre S. Paul, l'appaiſa par ſa préſence, & fit mener l'apôtre dans la tour Antonia, l'an 55 de J. C. Il prenoit ce Saint pour un impoſteur Egyptien, dont parle Joſéphe, qui avoit abuſé le peuple, & aſſemblé quatre mille aſſaſſins, qui firent de grands déſordres. Paul le détrompa; & pour appaiſer les Juifs, voulut leur rendre raiſon de ſa vie. Son diſcours excita la furie de ceux qui l'écoutoient. Lyſias, pour les appaiſer, commanda qu'on fouettât l'apôtre, qui auroit reçu cette injure, s'il ne ſe fût fait reconnoître pour citoyen romain. Le tribun l'envoya depuis à Félix, intendant de la province. * *Actes des Apôtres*, c. 21, 22 & 23. Joſéphe, *l.* 20 *antiq.* & 2 *de bello.*

LYSIMACHUS, Juif, ſupplanta ſon frere Ménélaüs, & parvint au ſouverain pontificat de ſa nation l'an 204 avant J. C. en payant au roi Antiochus *Epiphane*, une ſomme d'argent, que Ménélaüs n'avoit pu fournir. Il ſe gouverna avec tant de violence, & commit tant d'injuſtices & de ſacriléges, que les Juifs ne le pouvant plus ſouffrir, s'en défirent l'année ſuivante. * *Machabées*, *l.* 2. Joſéphe, *antiq.* Uſſerius, *in annal.*

LYSIMACHUS, l'un des capitaines d'Alexandre *le Grand*, étoit d'une naiſſance peu diſtinguée, &, ſelon quelques auteurs, avoit été expoſé, par ordre de ce prince, à un lion, dont il avoit été vainqueur. Après la mort d'Alexandre, la premiere année de la CXIV olympiade, & l'an 324 avant J. C. il eut part aux guerres qui s'éleverent entre les ſucceſſeurs de ce conquérant, & ſe rendit maître d'une partie de la Thrace, où il regna, & où il fit bâtir une ville de ſon nom, l'an 309 avant J. C. Depuis il ſuivit le parti de Caſſander & de Séleucus, contre Antigonus & Demetrius, & ſe trouva à la célébre bataille d'Ipſus, la quatriéme année de la CXIX olympiade, & l'an 301 avant J. C. Il avoit marié une de ſes filles à Antipater, roi de Macédoine, & fils de Caſſander. Ce prince ayant été chaſſé de ſon royaume, ſe réfugia chez Lyſimachus, qui le fit mourir, & mit ſa propre fille en priſon. La guerre qu'il eut contre Dromichætes, roi des Gètes, ne lui fut pas favorable; il y fut fait priſonnier par ce prince, & fut enſuite délivré par Agathocles ſon fils. En la premiere année de la CXXIII olympiade, & la 288 avant J. C. il s'empara de la Macédoine, & y regna ſix ans; mais la mort de ſon fils Agathocles, qu'il ſacrifia à ſa marâtre Arſinoé, & ſes autres cruautés le rendirent tellement odieux à ſes ſujets, que les plus conſidérables d'entr'eux l'abandonnerent. Alors il paſſa en Aſie, pour faire la guerre à Séleucus, qui leur avoit donné retraite; mais il fut tué à l'âge de 74 ans, dans un combat qu'il perdit contre ce roi, la troiſiéme année de la CXXIV olympiade, & la 282 avant J. C. On ne reconnut ſon corps ſur le champ de bataille, que par le moyen d'un petit chien, qui ne l'avoit point abandonné. * Diodore, *l.* 19 & 20. Juſtin, *l.* 13 & *ſeq.* Quinte-Curce. Pauſanias. Euſebe, &c.

LYSIMACHUS, fils d'Ariſtide, reſta ſi pauvre après la mort de ſon pere, que les Athéniens lui aſſignerent des terres, pour lui fournir de quoi vivre. * Plutarque, *in Ariſtid.*

LYSIMACHUS d'Alexandrie, hiſtorien Grec, avoit compoſé une hiſtoire d'Egypte, citée par Joſéphe; une hiſtoire de Thebes, & divers autres ouvrages, entr'autres un traité d'agriculture, cité par Varron, Columella, & ſouvent par Pline. Le ſcholiaſte d'Athenée, & Michel Apoſtolius citent les livres qu'il avoit faits, *Des revenus.* * Scholiaſte d'Apollonius. Columella, *de re ruſtica, lib.* 1. Pline, *liv.* 4. Voſſius, *de hiſt. Grecis.* Du Pin, *bibliothéque univerſelle des hiſtoriens.*

LYSIMACHUS, médecin, & ſectateur d'Hippocrate, eſt allegué par le ſcholiaſte de Nicandre.

LYSIMACUS, fils de *Pauſanias*, fut un des ambaſſadeurs qu'Hircan, ſouverain ſacrificateur des Juifs, envoya à Marc-Antoine, à Ephèſe, pour lui faire de nouvelles proteſtations de l'affection que toute la nation Juive avoit pour lui. * Joſéphe, *antiq. l.* 14. c. 22.

LYSIMACHUS, frere d'un nommé Apollodore, grand ennemi des Juifs, fut gouverneur de Gaza, & conçut tant de jalouſie de ce que ſon frere étoit plus aimé & plus conſideré que lui du peuple & des ſoldats, qu'il le tua en trahiſon, & livra la place à Alexandre l'année qui l'aſſiégeoit. * Joſéphe, *antiq. l.* 13. c. 21.

Digitized by Google

LYSIMACHUS, *cherchez* ALEXANDRE, ſurnommé *Lyſimachus*.

LYSIPPE, célèbre ſculpteur, étoit natif de Sicyone, & vivoit du temps d'Alexandre *le Grand*, ſous la CIV olympiade, vers l'an 364 avant J. C. Il exerça d'abord le métier de ſerrurier; mais par le conſeil du peintre Eupompe, il s'adonna à la peinture, qu'il quitta bientôt pour exercer la ſculpture, dans laquelle il réuſſit parfaitement. Il travailloit avec une ſi grande facilité, que de tous les anciens ſculpteurs, il eſt celui qui a fait le plus grand nombre d'ouvrages. Il fit entr'autres, la ſtatue d'un homme qui ſe frotte en ſortant du bain, laquelle étoit d'une beauté excellente. Agrippa l'avoit miſe à Rome devant ſes thermes. Tibere qui en étoit charmé, étant parvenu à l'empire, ne put réſiſter à l'envie qu'il avoit de la poſſeder: de ſorte qu'il enleva cette ſtatue pour la mettre dans ſa chambre, & en fit placer une autre très-belle au même endroit. Le peuple romain, qui craignoit Tibere, ne put toutefois s'empêcher de crier en plein théâtre, qu'il vouloit qu'on remît la premiere ſtatue; à quoi Tibere fut contraint de conſentir, pour appaiſer ce tumulte. Lyſippe avoit encore fait une grande ſtatue du ſoleil ſur un char à quatre chevaux, qui étoit adorée à Rhodes. Il fit auſſi pluſieurs ſtatues d'Alexandre, & des favoris de ce monarque, leſquelles Métellus tranſporta à Rome, après avoir ſoumis de nouveau la Macédoine à l'empire romain. Ce qu'on attribue particulierement à Lyſippe, c'eſt d'avoir exprimé les cheveux mieux que ceux qui étoient avant lui, & d'avoir fait les têtes plus petites, & les corps moins gros, pour faire paroître les ſtatues plus hautes. Sur quoi Lyſippe diſoit de lui-même, que les autres avoient repréſenté dans leurs ſtatues les hommes tels qu'ils étoient faits; mais que pour lui, il les repréſentoit tels qu'ils paroiſſoient. Lyſippe eut trois fils qui furent ſes diſciples, *Dahippe*, *Bedas* & *Eutycrate*. Ils acquirent tous trois beaucoup de réputation par la ſculpture; mais le dernier fut le plus eſtimé. * Pline, *liv.* 34, *c.* 8.

LYSIS, poëte muſicien, étoit, comme on le croit, philoſophe de la ſecte de Pythagore déja vieux. Ce philoſophe ayant refuſé l'entrée de ſon école à Cylon, un des premiers de Crotone, mais dont le caractère d'eſprit ne lui convenoit point; celui-ci à la tête d'une partie des citoyens qu'il avoit amenés pour ſe venger, mit le feu au logis de l'athlète Milon, où étoient aſſemblés environ quarante Pythagoriciens, qui furent tous brûlés ou accablés de pierres, à la réſerve de Lyſis & d'Archippe qui ſe ſauverent. Lyſis ſe retira en Achaye, puis à Thèbes, où il devint précepteur d'Epaminondas. Il y établit une école, y mourut, & y fut enterré. Lyſis étoit exact à tenir ſa parole. Ayant fait un jour, dit Jamblique, ſa priere dans le temple de Junon, il rencontra en ſortant Euryphame de Syracuſe, l'un de ſes condiſciples, qui y venoit auſſi prier. Celui-ci dit à Lyſis qu'il le rejoindroit inceſſamment, & le pria d'attendre. Lyſis le lui promit. Après ſa priere, Euryphame ſe trouva tellement abſorbé dans ſes méditations, qu'il oublia ſon ami, & ſortit par une autre porte. Lyſis l'attendit le reſte du jour, la nuit ſuivante, une partie du lendemain, & l'auroit attendu plus long-temps, ſi Euryphame en entrant dans l'école, & ne l'y voyant pas, ne ſe fût rappellé la rencontre de la veille. Cela le fit retourner au temple, d'où il ramena Lyſis, & lui dit qu'un Dieu avoit permis ſon oubli pour faire éclater en lui une exactitude ſi ſcrupuleuſe à tenir ſa parole. Lyſis compoſa des commentaires ſur la philoſophie de Pyrhagore; ils ſont perdus. Diogène-Laërce témoigne que de ſon temps, on liſoit quelques ouvrages de Lyſis, ſous le nom de Pythagore. Pluſieurs lui attribuent les *vers dorés*, que d'autres donnent à Philolaüs, ou à Empédocle. Il reſte aujourd'hui ſous le nom de Lyſis, une lettre adreſſée à Hipparque, où ce philoſophe reproche à ce dernier de divulguer les ſecrets de la philoſophie de Pythagore. Cette lettre eſt dans pluſieurs recueils, entr'autres dans les *Opuſcula mythologica & philoſophica* de Thomas Gale. Dans Strabon & dans Athenée il eſt parlé d'un autre Lysis, auteur des vers ioniens, efféminés & impudiques. Bentley dans une diſſertation angloiſe ſur *Phalaris*, publiée à Londres en 1699, ne croit pas que *Lyſis*, précepteur d'Epaminondas, ſoit le même que le philoſophe, diſciple de Pythagore. * On peut voir les réflexions que fait ſur ce ſentiment de Bentley le ſavant M. Burette, dans ſes remarques ſur le dialogue de Plutarque touchant la muſique, au tome XIII des *Memoires de l'académie des inſcriptions & belles lettres*, p. 237, & ſuiv.

Addition pour la page 131.

☞ LANGALERIE (Philippe de Gentils, marquis de) chevalier, ſeigneur de la Motte-Charente, Tonne-Boutonne & Biron, premier baron de la province de Xaintonge, lieutenant général des armées de France, le 10 de février 1704; général de cavalerie au ſervice de l'empereur, le 5 d'avril 1706, & enfin général de cavalerie des troupes étrangeres du grand duché de Lithuanie, & colonel de deux régimens au ſervice du roi de Pologne en 1709, &c. naquit d'une famille très-diſtinguée en France, originaire du Limoſin, & poſſédant de belles terres en Xaintonge. Ses ancêtres s'étoient diſtingués dans le militaire, & ſon pere avoit été déja officier général de grande réputation. Le marquis de Langalerie fut voué au ſervice dès ſa jeuneſſe; il fit trente-deux campagnes dans les armées françoiſes, où il parvint au grade de lieutenant général. Il fut forcé de quitter ſa patrie, à cauſe de la haine perſonnelle que lui portoit M. Chamillard, miniſtre alors puiſſant, & par conſéquent dangereux ennemi, ainſi qu'on peut le voir dans un manifeſte du marquis de Langalerie, daté de Veniſe le 10 de mars 1706, où il s'étoit retiré, en quittant l'armée d'Italie. M. le duc de Vendôme l'aimoit & l'eſtimoit: il s'intéreſſa vivement, mais inutilement pour lui à la cour. L'ambaſſadeur de France à Veniſe ayant reçu ordre de faire enlever le marquis de Langalerie, celui-ci n'eut plus d'autre reſſource que de ſolliciter & accepter l'emploi de général de cavalerie au ſervice de l'empereur. Il acquit beaucoup de gloire la même année au ſiége de Turin, & donna les ſuivantes de grandes preuves de valeur & de capacité. M. le duc d'Elbœuf & M. de Bonneval avoient paſſé peu de temps avant M. de Langalerie à la cour de Vienne, perſécutés ainſi que lui par M. Chamillard. Ses terres en France furent confiſquées, & données à mademoiſelle de Langalerie ſa ſœur unique, qui vendit enſuite ſes terres à vie pour vivre plus opulemment à Paris, où elle eſt morte très-âgée le 17 juin 1754. Il étoit difficile qu'un étranger qui venoit prendre le rang ſur tant de généraux à la cour impériale, & que l'empereur ſembloit diſtinguer particulierement, n'eût des ennemis: ſoit jalouſies, ſoit machinations ſecrettes de M. Chamillard, ſoit une brouillerie particuliere avec le prince Eugène de Savoye, le marquis de Langalerie voyant bien qu'il ne pouroit pas tenir long-temps à cette cour, prêta d'abord l'oreille aux propoſitions que le roi Auguſte de Pologne lui fit faire, & les accepta peu après. Il y fut fait général de la cavalerie lithuanienne, & y eut deux régimens. Paſſant par Berlin en 1709 pour aller en Pologne, il vit à la cour une jeune Françoiſe, un peu

Digitized by Google

de ſes parentes, qu'on avoit fait ſortir enfant du royaume dans le temps du refuge : elle étoit fille de Charles, baron de Frere, & de dame Marguerite de Bar. Il l'épouſa en ſecondes noces, & l'emmena en Pologne : il en eut pluſieurs fils, dont il n'y a que l'aîné né à Leopold en août 1710, qui ſoit reſté en vie, & qui eſt actuellement, dans cette année 1758, établi à Lauſane en Suiſſe, où il a famille. La premiere femme du marquis de Langalerie avoit été Anne-Marie Pourroy de Voiſſant, veuve de François de Simiane ; il n'en a point laiſſé d'enfans. M. de Langalerie étoit catholique romain, & ſon épouſe réformée, très-inſtruite dans ſa religion & fort verſée dans la controverſe, qui étoit dans le commencement du refuge la converſation ordinaire. Son mari voulut la convertir, & ce fut elle au contraire qui l'ébranla dans ſa religion. Ayant trouvé du mécompte pour la préſéance en Pologne, les grands & petits généraux de la république lui faiſant des chicanes ſur le rang, il quitta au bout de deux ans un ſervice & un pays où le roi Auguſte n'étoit pas aſſez abſolu pour le maintenir dans ce qu'il lui avoit promis. Il vint donc d'abord à Francfort ſur l'Oder, où voulant ſérieuſement s'éclaircir ſur les doutes de religion, il fit diſputer en ſa préſence & traiter cette matiere à fond : enfin, au bout de quelques mois, il embraſſa ouvertement la religion proteſtante réformée, le 19 juillet 1711. Il parut alors pluſieurs lettres imprimées ſur ce changement de religion, adreſſées à M. de Langalerie, avec ſes réponſes. *Voyez* le livre intitulé, *Relation hiſtorique & théologique d'un voyage en Hollande, &c.* dédiée *au roi ; par M. Guillot de Marcilly, in*-12, Paris, 1719. M. de Langalerie paſſa deux années tant à Francfort, qu'à Berlin, Hambourg, & Brême. Enfin il trouva une eſpéce d'établiſſement à Caſſel, par la protection du prince héréditaire de Heſſe, qui a été depuis roi de Suéde, & auquel le marquis de Langalerie avoit eu le bonheur d'être de quelque utilité dans les guerres d'Italie. Ce prince l'ayant toujours aimé depuis ce temps, le recommanda ſi fortement au landgrave de Heſſe-Caſſel ſon pere, qu'il lui fit avoir une penſion conſidérable à cette cour pour l'entretien de ſa famille, & même dans la ſuite il fit donner à ſes enfans une terre. Sa femme & ſa famille y reſta à peu-près juſqu'à la mort du landgrave, d'où elle s'eſt venu établir en Suiſſe ; mais M. de Langalerie bien éloigné de pouvoir reſter dans l'inaction, partit pour la Hollande, où il ſe lia intimement avec un certain, ſoi diſant, landgrave de Linange & de Chabonnois, prince du ſaint empire, homme d'eſprit, intriguant, & qui trahit, dit-on, enſuite le marquis de Langalerie. Il fit encore une connoiſſance plus ſinguliere avec l'aga Turc, ambaſſadeur à la Haye, qui conclut un traité au nom du grand-ſeigneur dans toutes les formes avec le marquis de Langalerie. On n'a jamais bien ſu les articles qui y étoient contenus. En général, l'on s'accorde à croire qu'il étoit queſtion d'une deſcente en Italie, dont le marquis devoit commander les troupes, comme connoiſſant parfaitement le pays : que pour récompenſe il auroit la ſouveraineté d'une iſle dans l'Archipel ou la Méditerranée. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que depuis ce moment il eut un train, & fit une dépenſe très-conſidérable, acheta beaucoup d'effets, prit des familles entieres à ſon ſervice, leur avança de l'argent, acheta des vaiſſeaux. Mais voulant aller à Hambourg pour mettre la derniere main à ſon entrepriſe, il fut arrêté au commencement de juin 1716, à Stade, par ordre & à la réquiſition de la cour impériale, & conduit à Vienne, où il mourut de chagrin le 20 de juin 1717, malgré les eſpérances que devoient lui donner les mouvemens que le roi d'Angleterre, de Suéde & même le Turc, dit-on, ſe donnoient pour le remettre en liberté. Il a paru en 1753, des *Mémoires du marquis de Langalerie, hiſtoire écrite par lui-même dans ſa priſon à Vienne en Autriche ;* à la Haye, *chez Daniel Aillaud.* C'eſt un roman qu'on a voulu débiter à la faveur d'un nom connu ; les noms, les faits, les dates, tout y eſt confondu, & preſque toute l'hiſtoire eſt compoſée à plaiſir.

* *Mémoire communiqué par une perſonne très-inſtruite.*

Fin du tome VI.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google